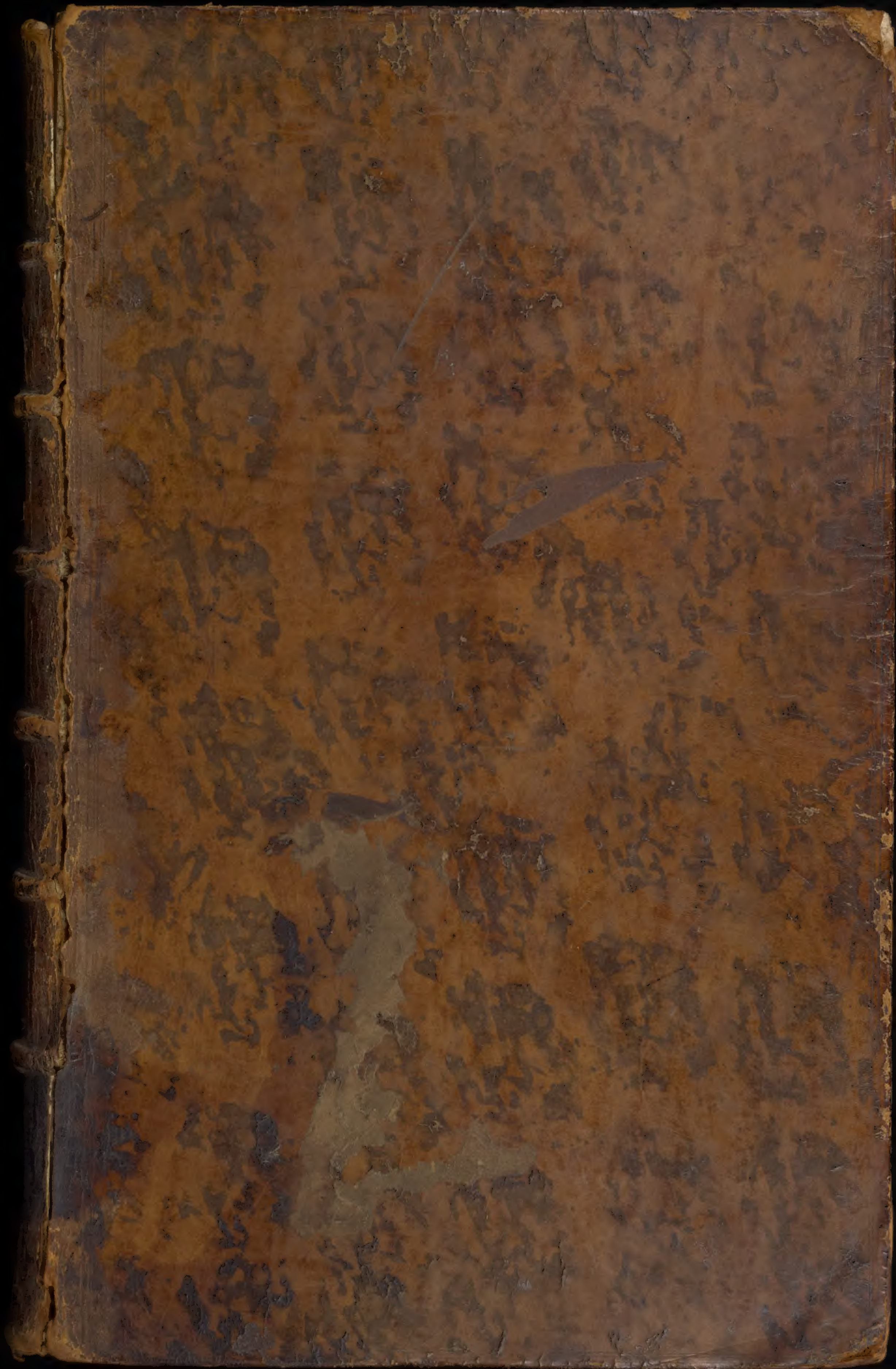
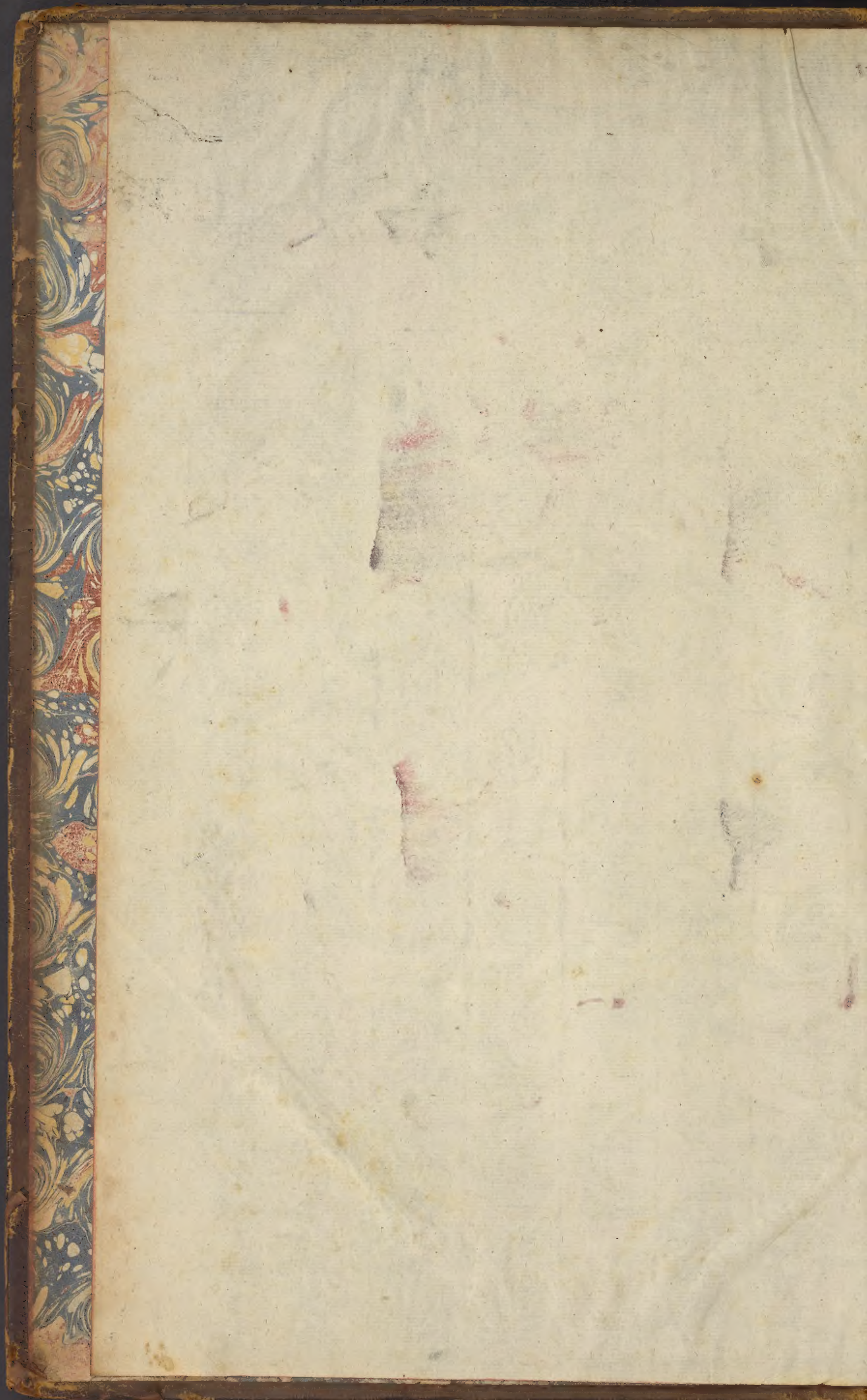
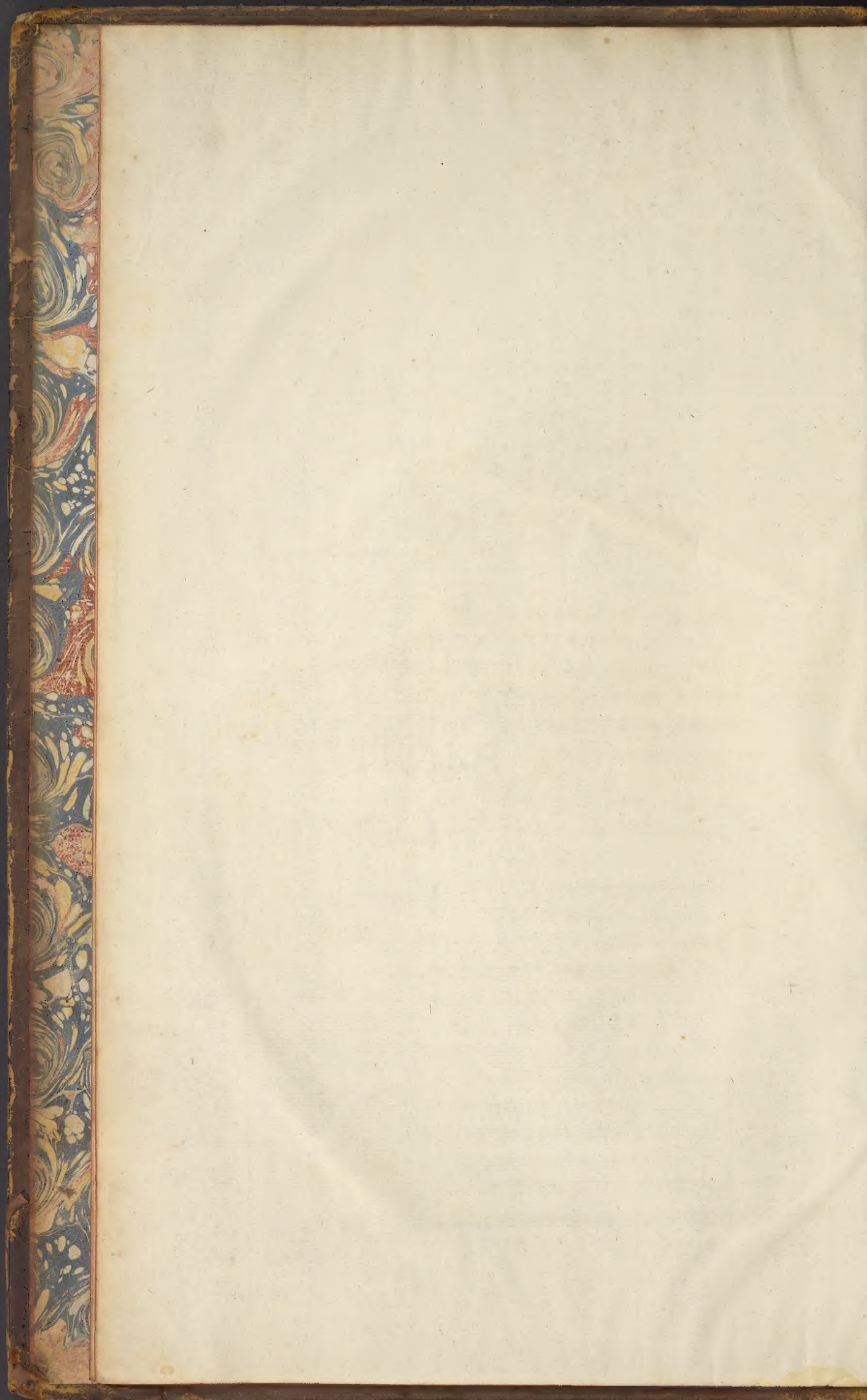



FIRM
EX LIBRIS
HON·HEW·HAMILTON·
·DALRYMPLE·







LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME SECOND.

B.

Chez
- LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
- DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
- JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
- BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
- VINCENT, rue S. Severin.
- LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU
LE MÊLANGE CURIEUX
DE L'HISTOIRE
SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; des Grands Capitaines; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schismatiques:

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens:

Des Conciles généraux & particuliers:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante:

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples:

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME SECOND.



A PARIS,

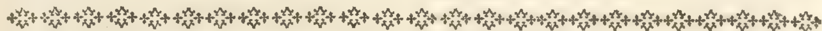
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÉLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.



B



B est la seconde lettre de l'alphabet dans toutes les langues, à l'exception de l'éthiopique & de l'arménienne. Les Hébreux la nomment *Beth*, & les Grecs Βῆτα, que l'on prononce *Béta*, ou *Vita*; les Egyptiens *Vida*. Les Latins & les Occidentaux l'appellent *Bé*. Cette lettre est du nombre des consonnes qu'on appelle *muettes*, parcequ'elles ont un son plus sourd & moins distinct que les autres. Le B, le P, & l'V consonne, ont tant de rapport ensemble, qu'on les a souvent confondus, tant dans la prononciation que dans l'écriture. Quintilien remarque que dans *obtinuit*, la raison vouloit qu'on mît un B; mais que dans la prononciation on lui donnoit le son d'un P *optinuit*. C'est pourquoi dans les manuscrits ces deux lettres sont souvent mises l'une pour l'autre; & dans les verbes composés de *sub* & d'*ob*, quand il suit un P, on change le B en P, comme *suppono* pour *subpono*; *oppono* pour *obpono*. On change de même le B en P toutes les fois qu'il suit un S, comme *scribo*, *scripsi*. Les Grecs changeoient aussi souvent ces deux lettres l'une en l'autre; & Plutarque témoigne que c'étoit l'ordinaire de ceux de Delphes. Quant à l'V consonne, on le trouve souvent dans les inscriptions latines & grecques pour le B, & de même le B pour l'V consonne. Il y a même plusieurs nations qui prononcent le B pour l'V, & l'V pour le B, ou d'un son moyen entre celui de l'un ou de l'autre. On voit dans des inscriptions, *Bixit*, & *Berna*, &c. pour *Vixit*, *Verna*, &c. On tient que les anciens Egyptiens exprimoient cette lettre dans leurs hiéroglyphes par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement des brebis & le son de cette lettre; & il est à remarquer que les Grecs modernes, qui donnent au B le nom de *Vita*, disent aussi que le bêlement de la brebis exprime le son *Vi*.

B, chez les Grecs, est une lettre numérale qui vaut deux; & quand il y a un accent au-dessus, deux mille. B. dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*.

B A

BAAHDIN MAHAMET GEBET AMELI, fameux docteur Persan, auteur de l'abrégé du droit civil & du droit canon, qu'on appelle la Somme d'Abbas, parceque ce fut par les ordres d'Abbas *le Grand* qu'il le composa : cet abrégé est en vingt livres. Baahdin n'est proprement auteur que des cinq premiers livres : le reste est de son disciple. Mais le plan, la division & les longs argumens de tout l'ouvrage, sont de lui. * Chardin, *voyage en Perse*, *t. 3. p. 67.*

BAAL, BEEL, ou BEL, eſt, ſelon quelques-uns, le nom que les Aſſyriens donnerent à Nemrod, lorſqu'après ſa mort ils l'adorerent comme un dieu. *Bel*, en langue babylonienne, ſignifie *Seigneur*. Baal en hébreu veut dire la même choſe, & en ce ſens il pourroit convenir au vrai Dieu; mais dans l'uſage *Baal* & *Bel* ſont des noms de faux dieux. *Baal* étoit le dieu de quelque peuple du pays de Chanaan, (*Nombres* 22.) que Gedeon détruiſit. * *Jug.* 6. Les Grecs croient que c'eſt le dieu Mars; d'autres que c'eſt Saturne; c'eſt le ſentiment d'Euſebe, & de Théophile d'*Alexandrie*; quelques-uns, comme Heſychius, diſent que Baal eſt le ſoleil. Selden dit que ces noms, *Bel*, *Baal* & *Baalim*, qui n'eſt que le pluriel de *Baal*, ſe trouvent employés dans l'écriture ſainte, pour déſigner diverſes divinités. Au reſte, les Babyloniens & les Chaldéens adoroient leur idole ſous le nom de *Bel*, & les Phéniciens avec les peuples voiſins, adoroient leurs divinités ſous le nom de *Baal*; la diverſe prononciation de ces peuples cauſoit cette différence. Les Grecs ont pris indifféremment *Baal* pour *Bel*, & *Bel* pour *Baal*. Cela eſt auſſi arrivé à Joſephe hiſtorien Juif, *Antiq. Jud.* 8, 7, & 9, 6, où il appelle le dieu des Phéniciens *Bel*. L'auteur de la chronique d'Alexandrie & Cedrenus ſe ſont étrangement mépris dans la ſignification qu'ils ont donnée à ce terme. Celui-ci parlant de ſon ſucceſſeur Ninus, dit que les Aſſyriens dreſſerent à ce héros la premiere ſtatue, & qu'ils l'adoroient comme un dieu, l'appellant *Baal*, c'eſt-à-dire, *Mars*, le dieu de la guerre. L'autre dit la même choſe preſque en mêmes termes. Mais il croit que *Baal* eſt un mot perſan, & que c'eſt la divinité dont il eſt parlé dans le prophéte Daniel, & dans l'hiſtoire des trois jeunes Hébreux. Quant à l'interprétation qu'ils lui donnent tous deux, elle eſt ridicule. Le prophéte Oſée fait aſſez entendre que le nom de *Baal* ne peut convenir au vrai Dieu. Voici comme il en parle *c.* 2, *v.* 16, & 9, 17. *Il arrivera en ce jour-là, dit le Seigneur, qu'il m'appellera Ishi*, c'eſt-à-dire, *mon mari, & qu'il ne m'appellera plus Baali*, c'eſt-à-dire, *mon Baal; car j'ôterai de ſa bouche les noms des Baalims, & l'on ne ſe ſouviendra plus de leur nom.* Les Chaldéens ſe vantoient d'avoir parmi eux des commentaires de quinze mille ans, dans leſquels ils célébroient les louanges de leur *Bel*, comme créateur du monde. Alexandre ſurnommé *Polyhiſtor*, le rapporte, ſur l'autorité de Béroſe ſacrificateur de Bel. Dans la ſuite ils adorerent premierement ſous ce nom-là le ſoleil, qu'ils croyoient être le ſeul dieu du ciel, ſuivant la remarque de Philon de Byblos, l'interpréte de Sanchoniaton. Enfin, on appella *Baal* ou *Bel* les aſtres & les rois, dont la mémoire étoit en recommandation à la poſtérité, comme pluſieurs croient que Belus, fils de Ninus, fut adoré ſous ce nom. Ce qui eſt rapporté, *III. des Rois*, 16, & 4, 10, que le roi Achab conſacra un temple dans Samarie à Baal, en faveur d'Ithobal, roi des Sidoniens, ſon beau-pere, ſe doit entendre du Bel des Phéniciens. Et Sidon, ville maritime de la Phénicie, eſt la patrie de ce même Bel, qui eſt appellé *le Jupiter Talaſſien*, ou *Marin*, des Sidoniens, ſelon Heſychius. *Bel* étoit donc le même que le Jupiter des Européens. Les Grecs, toujours attachés à leurs fables, font venir ce *Bel* ou *Belus* d'Egypte, & le font fils de *Neptune* & de *Libye*. On en peut voir l'hiſtoire fabuleuſe dans Apollodore, *liv.* 2, *des dieux*; elle eſt la plus ſuivie, mais mal à propos. Au reſte, c'eſt de ce *Bel* dont parle Virgile dans le I. livre de l'Eneïde,

Implevitque mero pateram, quam Belus, & omnes
A Belo ſoliti.

car les Carthaginois tiroient leur origine de la Phénicie. Servius, ſur ce paſſage de Virgile, dit que ce que les Phéniciens appelloient *Bal*, eſt nommé *Bel* par les Aſſyriens, qui le prennent pour Saturne & pour le ſoleil. Giraldi & d'autres auteurs remarquent que ces mots ont été corrompus dans quelques exemplaires, & qu'au lieu de *Bal* & *Bel*, on lit *Hal* & *Hel*. Ce *Bal* ou *Bel* des Phéniciens avoit un temple dans Balis, ville de Libye, ſelon Etienne, & il étoit différent de celui des Babyloniens, comme Jupiter *Ammon* étoit différent de Jupiter *Capitolin*, & comme celui de Créte étoit différent de l'un & de l'autre; car comme les peuples de l'Europe appelloient la divinité en général du nom de *Jupiter*, les Aſiatiques l'exprimoient par le nom de *Bel* ou *Baalim*. S. Epiphane témoigne que les phariſiens appelloient l'étoile de Jupiter *Cochab-Baal*. L'écriture ſainte ne parle nulle part des *Baalims*, plus expreſſément que dans la prophétie de Jérémie (*chap.* 2, *verſ.* 28.) où ce prophéte reproche à Juda qu'il a eu autant de dieux que de villes; & c'eſt de quoi S. Paul fait auſſi mention (1 *Corinth.* 8.) lorſqu'il parle de pluſieurs dieux & de pluſieurs ſeigneurs, c'eſt-à-dire, de pluſieurs Bels entre les Syriens, & de pluſieurs Jupiters entre les Grecs. L'hiſtoire ſainte (*II Chron.* 33.) dit que Manaſſès redreſſa en faveur des Baaliſtes les autels qu'Ezéchias ſon pere avoit démolis, & qu'il en bâtit un dans le parvis du temple à toute l'armée des cieux, c'eſt-à-dire, à *Bel* ou *Baal*; car, ſelon que le remarque Euſtathius, les Chaldéens donnoient le nom de *Bel* au ciel & à toute l'armée des cieux, que les ſeptante appellent *toute la puiſſance céleſte*, πᾶσαν δύναμιν τοῦ οὐρανοῦ. Godwin croit que Baal eſt le même que Moloch, fondé ſur la reſſemblance des noms, parceque le premier ſignifie *ſeigneur*, & l'autre *roi* ou *prince*, & que l'on offroit à l'un & à l'autre les mêmes ſacrifices. En effet, les Iſraélites bruloient leurs fils en holocauſte devant Baal (*Jerem.* 19, 5.) ce qu'ils faiſoient auſſi extraordinairement devant Moloch; car il eſt remarqué dans le même prophéte (32, 35.) que les Iſraélites bâtirent les hauts lieux de Baal en la vallée du fils de Ennon, pour faire paſſer par le feu leurs fils & leurs filles en l'honneur de Moloch. Mais les victimes ordinaires étoient des beliers, des agneaux & de jeunes bœufs. * *III des Rois*, 18, 23, & *ſuiv.* L'on ne doit point trouver étrange l'opinion qui veut que Jupiter ait été adoré par les Phéniciens ſous le nom de *Baal*, & Saturne ſous celui de *Moloch*, puiſqu'il eſt aſſez ordinaire dans les anciens auteurs de voir les noms des planetes confondus; de maniere qu'on appelloit le ſoleil tantôt *Baal* & tantôt *Moloch*, tantôt *Jupiter* & tantôt *Saturne*. Servius (*ſur le* 1 *l. de l'Eneïde*,) aſſure que les Aſſyriens adoroient Saturne (qu'ils appelloient auſſi le *ſoleil*) & la déeſſe Junon. Et pour ce qui eſt de Baal, la choſe eſt hors de doute: car les Phéniciens appelloient Jupiter *Baal-Semen*, c'eſt-à-dire, *Jupiter olympien*, ou *Seigneur du ciel:* ce qui, ſelon la théologie des païens, ne peut convenir qu'au ſoleil, qui eſt le roi du ciel, avec le même droit que la lune en eſt nommée la reine. Les prêtres de Baal avoient cela de commun avec ceux de Bellone, qu'ils ſe faiſoient des inciſions avec des couteaux & des lancettes, tant que le ſang en couloit, comme il eſt marqué au III livre *des Rois*, qui a été cité ci-devant, dans Tertullien (*Apolog. c.* 9.) dans Lactance & autres anciens auteurs. On croit que cette idole de Baal a été le premier monument de la ſuperſtition, & la ſource de l'idolâtrie. * Selden, *de diis Syris*. Thomas Godwin, *des cérémonies des Hébreux, liv.* 4, *ch.* 2.

BAAL, roi de Tyr en Phénicie, ſuccéda à Ithobal, & prit le gouvernement de cet état, qui fut ruiné par Nabuchodonoſor. Il mourut l'an du monde 3443, & avant J. C. 592. Après lui Tyr fut gouvernée, pendant treize ou quatorze ans, par des Jugés qui dépendoient des Aſſyriens. * Joſephe, *contre Appion, livre* 3.

BAALA, ville de la Paleſtine dans la tribu de Juda, où l'arche fut en dépôt pendant vingt ans dans la

maison d'Abinadab. C'est la même que *Cariathiarim.* Il y avoit encore une autre ville de ce nom, qui fut de la tribu de Juda, puis de celle de Siméon. * *Josué*, *chap.* 15, 9, 10, 29.

BAALA, montagne de la Palestine, qui borne la tribu de Juda du côté du nord. * *Josué*, 15, 11.

BAALAM, ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassés. On croit que c'est la même que *Gethremmon.* * *Paral.* 6, 70. *Josué*, 21, 25.

BAAL-BERITH, en langue hébraïque signifie le seigneur de l'alliance, *Dominus fœderis.* Bochart dit que c'est le nom d'une idole de la ville de Berite. C'est dans cet endroit que les enfans d'Israël éleverent un temple à Baal, y prêterent serment, & y firent alliance, pour reconnoître que Baal étoit leur dieu. Ce lieu est dans la tribu d'Ephraïm. * *Judic. ch.* 9, *v.* 4. Bochart, *pag.* 859.

BAAL-GAD, BAGAD, ou BEGAD, idole des Syriens. Le premier nom est composé de *Baal*, seigneur ou dieu, & de *Gad*, fortune; comme qui diroit *dieu de la fortune.* Bagad ou Begad signifie *bonne fortune.* Dans l'Allemagne les Juifs ont coutume d'écrire au-dessus de la porte de leurs maisons, *Ba-gade* ou *Mazaltob*, c'est-à-dire, *bonne fortune* ou *bon génie*, pour attirer la prospérité dans leur famille. Kircher, *Oedipus ægyptiacus*, *tom. I.*

BAALHASOR, certain lieu près des terres de la tribu d'Ephraïm, où l'on tondoit les brebis d'Absalon, & où ce prince ayant invité ses freres à un festin, fit mourir Ammon, pour avoir violé Thamar sa sœur. * *II des Rois*, *ch.* 13.

BAAL-HERMON, montagne & ville célébre au septentrion de la tribu de Manassés de-là le Jourdain.* *Juges*, 3, 3.

BAALITES, secte d'impies parmi le peuple d'Israël, qui adoroient *Baal* ou l'idole de *Bel.* Nous lisons dans le troisiéme livre des Rois, qu'Achab & Jezabel sacrifioient tous les jours à cette idole; & qu'Elie ayant convaincu de superstition les prêtres de ce faux dieu, par un miracle qu'il fit à la vue d'Achab & du peuple, ces sacrificateurs au nombre de 850 furent tous mis à mort. * *III livre des Rois*, *chapitre* 18.

BAALIS ou BAALIA, roi des Ammonites, qui envoya Ismaël, fils de Nathanias, pour tuer Godolias fils d'Ahilkam, gouverneur du peuple, de la part du roi de Babylone. * *Jérémie*, *chap.* 40, *v.* 14.

BAALMEON, ville de la Palestine, bâtie par la tribu de Ruben. * *Nombres*, 32, 38.

BAAL-PHARASIM, ville des Philistins, dans la tribu de Juda. * *II. des Rois*, 5, 20.

BAAL-THAMAR, pleine campagne dans la tribu de Benjamin, où toutes les autres tribus s'assemblerent pour venger l'outrage qui avoit été fait à la femme d'un Levite demeurant dans la tribu d'Ephraïm. * *Juges*, 20, 33.

BAAL-TSEPHON, idole, *cherchez* BEELZEPHON.

BAAN (Jean de) fameux peintre, né à Harlem le 20 février 1633, perdit ses parens à l'âge de trois ans, & fut élevé chez son oncle, Piemans de Leyde, qui peignoit dans le gout de Jean Breugel. Baan ayant encore perdu cet oncle en 1645, passa à Amsterdam, où il continua de s'appliquer à la peinture sous Bakker, & de faire profiter les principes de cet art, que Piemans lui avoit donnés. Ses progrès lui firent des envieux, & lui attirerent bien des chagrins : mais de peur qu'il n'en fût abattu, Bekker se déclara son protecteur, & le mena par-tout avec lui pour le faire connoître. Baan préféra Vandyck à Rembrant, deux célébres peintres qui florissoient alors en Hollande, & il imita le premier. En 1660 il alla à la Haye & y fit les portraits des princes de Tarente, du comte de Horn, & d'autres grands seigneurs. Sa réputation passa la mer : Charles II, roi d'Angleterre, le fit venir pour faire son portrait & celui de la reine (Catherine de Portugal.) De retour d'Angleterre, il peignit le duc de Zell, le grand duc de Toscane, Corneille & Jean de Wit, deux fameux personnages des Pays-Bas; mais dans les révolutions arrivées en Hollande en 1672, ces deux magistrats ayant été massacrés par la populace, les rebelles demanderent à Baan les portraits de ces deux grands hommes; & comme il les avoit mis en sureté, sa maison fut fouillée, mais inutilement. La populace alla ensuite dans la maison de ville de Dordrecht, d'où elle arracha un autre portrait de Jean de Wit, qui avoit été peint encore par Baan. Ce tableau étoit de grandeur naturelle. Jean de Wit y paroissoit assis sur un trophée d'armes, & s'appuyant d'un bras sur la bouche d'un canon. Dans l'air on voyoit des enfans voltigeans qui le couronnoient de lauriers, & la Renommée qui publioit ses louanges. A sa gauche étoit une femme & plusieurs enfans, qui vuidoient une corne d'abondance à ses pieds. De l'autre côté, dans l'éloignement, on appercevoit la prise de Chattam, & plusieurs vaisseaux de guerre brulés. Ce beau monument, qui faisoit autant d'honneur à Baan qu'au héros dont il représentoit les exploits, fut mis en piéces, au grand regret des amateurs de la peinture. La même année 1672, Baan fut invité par une lettre du duc de Luxembourg, pour lors gouverneur d'Utrecht, de se rendre à Zeist, près de cette ville, pour y peindre Louis XIV qui étoit alors à Utrecht. Mais Baan n'osant accepter cette proposition sans en avoir demandé avis au prince de Valdeck, ce prince lui conseilla de la refuser de peur que la populace n'en prît ombrage, & qu'il ne pût sauver sa vie. Louis XIV n'en eut pas moins d'estime pour Baan, & ce prince conseilla au comte d'Avaux son ambassadeur en Hollande, de le consulter dant l'achat des piéces qu'il avoit ordre de rechercher pour le cabinet de sa majesté. Fréderic-Guillaume, électeur de Brandebourg, offrit aussi à Baan la qualité de son premier peintre, avec une pension considérable; mais la femme de cet habile homme qui n'aimoit pas la cour, le porta à refuser ces offres. Baan fut quelque temps après appellé à la cour de Frise, où il fit les portraits du prince de Nassau, & de la princesse sa femme, ce qui anima un peintre de cette cour d'une telle haine contre lui, qu'il résolut de le tuer. Pour cet effet il alla à la Haye, & n'ayant pu exécuter son dessein dans la rue, parceque Baan étoit toujours accompagné d'un gros chien, il se transporta en sa maison, lui demanda à voir ses tableaux, & pendant que Baan les lui montroit, il voulut le percer d'un coup de stylet; mais un ami de Baan étant entré dans le moment que l'assassin levoit la main, ce meurtrier effrayé s'enfuit, & on ne put s'en saisir. Baan eut un fils nommé Jacques, qui s'exerça aussi à la peinture, & qui mourut à l'âge de 27 ans. Le pere ne lui survéquit que deux ans. * *Diction. Hollandois.*

BAANA, fils de Remmon de Beroth, de la tribu de Benjamin, chef de voleurs, se joignit à Rechab son parent. Ces deux scélérats croyant faire plaisir à David, assassinerent Isboseth, fils de Saül, l'an 2956 du monde, & avant J. C. 1079, & porterent sa tête à David, qui, pour les punir, leur fit couper les pieds & les mains, & les fit pendre près de la piscine d'Hebron. * *II des Rois*, *ch.* 4. Josephe, *liv.* 7 *des ant. chap.* 2.

BAANITES, hérétiques, sectateurs d'un certain Baanes, qui se disoit disciple d'Epaphrodite, & semoit les erreurs des Manichéens, dans le IX siécle, vers l'an 810. * Pierre de Sicile, *historia de.... Manichæorum hæresi.* Baronius, *A. C.* 810.

☞ BAAR, landgraviat d'Allemagne, dans la Souabe, dans la principauté de Furstemberg : c'est l'ancien patrimoine de cette maison. Il est situé vers la source du Danube & du Neckre, proche de la forêt noire & des frontieres du Brisgaw. Ce pays est de

petite étendue, & consiste seulement en cinq bailliages. Il a pour lieu remarquable la ville de Furstemberg, & les bourgs de Doneschingen & de Huffingen. Ce landgraviat est partagé entre les diverses branches de la maison de Furstemberg. * La Martiniere, *diction. géogr.*

BAARAS, nom d'un lieu sur le mont Liban en Syrie, & d'une plante admirable qui y croît, dont l'historien Josephe rapporte les vertus. Elle naît au mont Liban, au-dessus du chemin qui conduit à Damas; & on ne commence à la voir qu'au mois de mai, lorsque la neige est fondue. Aussitôt que la nuit est venue, cette plante commence à s'enflammer, & à rendre de la clarté, comme un petit flambeau; mais dès que le jour vient, cette lumiere ne paroît plus, & l'herbe devient invisible. Les feuilles mêmes, qu'on a envelopées dans des mouchoirs, ne s'y trouvent plus; ce qui autorise l'opinion de ceux qui disent, que cette plante est obsedée des démons, parcequ'elle a aussi, selon eux, une proprieté occulte, pour rompre les charmes & les sortiléges. D'autres tiennent qu'elle est propre à transmuer les métaux en or; & c'est pour cette raison que les Arabes l'appellent *l'herbe de l'or.* Mais ils n'oseroient la cueillir, ni même l'approcher, pour avoir, disent-ils, éprouvé plusieurs fois que cette plante fait mourir subitement celui qui l'arrache de terre, sans apporter les précautions nécessaires; & comme ils ignorent ces précautions, ils la laissent sans y toucher. Il y a quelques naturalistes qui disent que cette plante se nourrit d'une terre & d'une humeur bitumineuse; que lorsqu'on l'arrache de terre il sort de sa racine une forte odeur de bitume, qui suffoque celui qui l'arrache; & que c'est pour cette même raison qu'elle éclaire de nuit. Car cette matiere bitumineuse, qui participe de la nature du soufre, s'enflamme, disent-ils, par l'antiperistase de l'air froid de cette haute montagne, & rend de la clarté jusqu'à ce que l'air, un peu échauffé par les rayons du soleil, fasse cesser cette flamme. Que si l'on s'étonne que cette plante ne se consume point, on doit considérer que ce qui s'enflamme, est le superflu de l'aliment nécessaire pour sa conservation, & que lorsqu'il est consumé, la lumiere cesse; comme l'on peut remarquer en une lampe, où faute d'huile, la lumiere vient à manquer, quoique la méche ne soit point entierement consumée du feu. Voilà ce que les naturalistes rapportent de cette plante admirable, qui ne se trouve, disent-ils, qu'au mont Liban, dans les endroits plantés de cédres. * Josephe, *livre 7 de la guerre des Juifs, ch. 23.*

BAARLAND (Adrien van) né en 1488, à Baarland, village auprès de la ville de Goës commença ses humanités à Gand, & fit sa philosophie à Louvain, où il fut créé maître-ès-arts. Il est le premier qui ait enseigné le latin dans le collége des trois langues de Buslidius, en 1518, & 1520. Il en partit pour accompagner en Angleterre, Antoine, seigneur de Grimbergen, fils du prince de Bergen. A son retour à Louvain, on le choisit pour remplir la chaire de rhétorique vacante par la mort de Jean Paludanus. Il a fait un grand nombre d'écoliers d'un mérite distingué. Il écrivoit en latin avec beaucoup de pureté & de clarté, comme on le voit par ses ouvrages qui ont été imprimés ensemble à Cologne chez Bernard Gualterus en 1603. Il mourut à Louvain en 1542. * Description de la Zélande, *tom. II.* Valere André, *dans sa bibliothéque.*

BAARLAND, (Hubert van) né au même village que le précédent, habile médecin, fit ses études à Namur. Il passa une partie de sa vie à Basle auprès d'Erasme, qui loue beaucoup son savoir & les agrémens de sa conversation. Il a donné au public quelques traductions du grec, savoir le *discours* de S. Basile intitulé, *Sancti Basilii oratio de agendis Deo gratiis, & in Julittam martyrem*, qui est un seul & même discours; Galien, *des remedes aisés à faire.* Il a écrit lui-même un traité en forme de lettre sur la force & la vertu des eaux distillées, & un écrit contre Arnoud Noots, médecin de Louvain, dans lequel il montre que le commun des médecins se sert mal des simples, comme du *capillaire*, &c. & qu'Avicenne a fait bien des fautes à cet égard. Ce livre fut imprimé à Anvers en 1532. Il y promettoit de donner au public une traduction de tous les médecins Arabes; mais elle n'a point encore paru. * Valere André, *biblioth.*

BAARSDORP ou BAERSDORP (Corneille de) né à Baarsdorp dans la Zélande, l'une des Provinces-Unies, étoit chevalier, chambellan & médecin de l'empereur Charles-Quint. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *Methodus universæ artis medicæ*, selon les principes & la doctrine de Galien. Cet ouvrage divisé en cinq parties, a été imprimé à Bruges en 1538, *in-fol.* L'auteur est mort dans la même ville en 1565, & a été inhumé dans l'église cathédrale de S. Donatien. On y mit cette inscription: « Cy gist messire » Corneille de Baarsdorp, en son vivant conseiller & » archi-médecin du feu empereur Charles V. & de » madame Léonore, reyne de France, & de Marie » reyne de Hongrie, qui mourut le 24 novembre en » l'an 1565, & dame Anne de Moschereon, sa com- » pagne, laquelle trépassa le .... » * Valer. André *biblioth. belg. t. I* édit. de Bruxelles 1739. *in* 4°.

BAARSDORP (Marin-Corneille) né dans l'isle de Zudbeveland, étoit le fils du précédent. Il embrassa l'état ecclésiastique, entra dans le sacerdoce, fit un pélerinage à Jérusalem, & à son retour fut fait directeur de l'hôpital appellé Puterryken, fondé en 1525. En mourant il laissa tous ses biens à cet hôpital pour l'entretien de quelques pauvres enfans qui pouvoient y entrer à l'âge de neuf ans, & devoient y être instruits dans la religion catholique, la lecture & l'écriture; & dans un métier propre à les faire subsister.

BAART ou BAERT (Arnould) fils de *Nicolas*, conseiller du roi, trésorier général de ses finances, & d'*Anne* Vanden Eetvalde, naquit à Bruxelles en 1554. Après sa philosophie, qu'il étudia à Louvain, il fit à Douai un cours de droit, & y fut fait docteur le 20 novembre 1567. Après quoi il donna des leçons à la place du premier professeur ès loix. En 1579 il accompagna les députés qui furent envoyés à Cologne pour travailler à la paix; & durant le séjour qu'il fit dans cette ville, il y expliqua dans les écoles publiques diverses parties du droit, entr'autres les coutumes féodales. Revenu à Bruxelles, il y exerça avec honneur la magistrature durant quelques années, jusqu'en 1598, qu'André cardinal d'Autriche, gouverneur des Provinces-Unies, le fit entrer dans le grand conseil de Malines, en qualité de conseiller du roi. On dit qu'il avoit une si belle mémoire, qu'il pouvoit réciter de suite par cœur les pandectes de Justinien. Il mourut le 29 mai 1629. Dans son épitaphe, on lui donne les titres de seigneur de Berentrode, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & conseiller de sa majesté en son grand conseil. Il a donné au public trois de ses leçons extraordinaires de droit, à Cologne 1579 *in*-8°. en latin: 1. *Ad L. unicam C. de sententiis, de eo quod interest;* 2. *ad L. vinum 22. D. de rebus creditis, si certum petetur;* 3. *ad Titul. de eo quod certo loco dari oportet; Nucis feudalis nucleus, cortex & enucleatio*, à Cologne 1582 *in*-12. Il a revu aussi, enrichi de notes, & publié en 1580. *in*-8°. *Jacobi de Bello-visu practica criminalis.* * Valer. And. *Biblioth. Belg. t. I.* édit. de Bruxelles 1739 *in*-4°.

BAART, (Pierre) étoit docteur en médecine, bon poëte Latin & Flamand, & dans l'ancienne langue des Frisons, ses compatriotes. Dans son poëme intitulé: *la pratique des laboureurs de Frise*, il imite

parfaitement les Georgiques de Virgile, & il y décrit tout ce que la Frise offre de plus agréable & de plus riant. On a imprimé en 1630 un autre poëme de sa façon, qu'il nomme *le Triton de Frise*, sur la prise de la ville d'Olinda dans Fernambuco. Il a donné encore diverses autres poësies.

BAASA, fils d'*Ahias* de la tribu d'Issachar, roi d'Israël, fit mourir Nadad, fils de Jéroboam, roi d'Israël, la troisiéme année du régne d'Asa, roi de Juda, c'est-à-dire, l'an 3082 du monde, 933 avant J. C. Sitôt que Baasa fut roi, il fit mourir tous ceux de la maison de Jéroboam, dont il n'échapa pas une seule personne, & déclara la guerre à Asa, roi de Juda, dans le pays duquel il fit bâtir la forteresse Rama, pour empêcher que qui que ce soit ne pût entrer ni sortir de la tribu de Juda. Asa ayant appellé & fait venir à son secours Benadad roi de Syrie, Baasa fut contraint d'abandonner Rama, & de se retirer dans la ville de Thersa. Ce Prince s'abandonna à toutes les impiétés de Jéroboam. Dieu, pour l'en punir, résolut d'exterminer toute sa postérité. Il lui envoya un prophéte nommé *Jehu*, qui lui déclara la vengeance que Dieu avoit dessein de tirer de son idolâtrie, s'il y persistoit. Baasa, irrité de cet avis, fit mourir sur le champ le prophéte, auquel il ne survécut pas long-temps. Il mourut l'an 3105 du monde, 930 avant J. C. après avoir régné 24 ans sur Israël, & fut enseveli à Thersa avec ses peres. Son fils *Ela* lui succeda, & ne régna que deux ans, Zamari, l'un de ses officiers, l'ayant tué de sa propre main. * *III Reg. cap.* 13, *&c.* Usserius, *in annal.*

BABA, *Balba*, *Baba*, ville de la Turquie d'Europe, dans la basse Bulgarie, avec un grand port sur la mer Noire, ou plutôt une façon de petit golfe, vers les bouches du Danube, entre Prostoviza & Calic. Elle est encore assez peuplée, & sous la puissance des Turcs. * Baudrand.

BABA, nom d'un fameux imposteur Turcoman de nation, qui parut dans le musulmanisme dans la ville d'Amasie l'an 638 de l'hégire. Il avoit un disciple aussi fourbe que lui nommé *Isaac*, qui faisoit faire à ses sectateurs cette profession de foi : *Il n'y a qu'un seul Dieu, & Baba est son envoyé.* Les Musulmans, indignés de ce que Baba dégradoit ainsi leur prophéte, & qu'il prenoit sa place, firent tous leurs efforts pour se saisir de sa personne; mais ce fut en vain, car il étoit suivi de tant de gens, qu'il mit bientôt sur pied une grosse armée, avec laquelle il ravagea & pilla une grande partie de la Natolie. Mais les Musulmans ayant eu recours aux Francs, & se joignant à eux, le poursuivirent si vivement, qu'il fut entierement défait & sa secte dissipée la même année, qui étoit de J. C. 1240. * Ben-Schohna.

BABAS, homme illustre par sa vertu & par sa prudence, rendit des services considérables à Herode l'*Ascalonite* : mais son mérite donna de l'ombrage à ce tyran, qui, au lieu de le récompenser des bons conseils qu'il en avoit reçus, lui fit crever les yeux. * Josephe.

BABEK, surnommé *Horremi* ou *Horremdin*, c'est-à-dire, *le professeur* ou *l'auteur d'une religion de joye & de plaisir*, natif de la province d'Adherbigian, faisoit profession ouverte d'impiété, n'étant attaché à aucune religion ou secte, de toutes celles qui étoient connues en Asie. Il parut l'an 201 de l'hégire, & se fit suivre en peu de temps par beaucoup de gens. Il se trouva enfin à la tête d'une grande armée, avec laquelle il courut la campagne, défit & tua de sa propre main le général que le calife Al-Mamon avoit envoyé contre lui. Motassem, successeur d'Al-Mamon, fut obligé d'employer toutes ses forces contre lui; & ce ne fut qu'après bien des combats, qu'on se saisit de sa personne. On lui fit souffrir une mort cruelle, de même qu'à ses complices, qui avoient fait mourir une infinité d'innocens. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

BABEL, mot hébreu qui signifie *confusion* : c'est le nom d'une ville & d'une tour dont il est fait mention dans la *Genèse*, *chap.* 11, que les descendans de Noé entreprirent de bâtir après le déluge dans la terre de Sennaar, proche de l'Euphrate, voulant signaler leur nom avant que de se disperser par toute la terre. C'est à ce temps qu'il faut rapporter cette confusion de langues qui arrêta le travail de ceux qui vouloient élever une tour jusqu'au ciel. Il n'y avoit eu jusqu'alors qu'un seul langage dans le monde, & cette confusion en fit naître plusieurs. * *Genese*, *ch.* 11. *Voyez* S. Jérome, *sur le ch.* 26 *de S. Matthieu.* S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *l.* 16, *c.* 3, *&* 11. Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *Stromat.* S. Epiphane, *des héréfies*, *l.* 1, *heres.* 39. Le sentiment de Casaubon le fils est, que la confusion dont Dieu frapa les hommes lorsqu'ils bâtissoient la tour de Babel, n'étoit qu'un certain trouble dont ils furent saisis, qui faisoit qu'ils ne s'entendoient pas les uns les autres, & que la diversité des langues fut l'effet & non pas la cause de la division des peuples; mais le texte de l'écriture sainte paroît formellement contraire. Cependant S. Grégoire de *Nysse* autorise cette explication. La plupart des anciens ont compté le nombre des langues sorties de la confusion, des chefs de familles descendus des quatre fils de Noé, qui sont au nombre de soixante-dix, selon l'hébreu & la vulgate, & de soixante & douze, selon la version des septante. D'autres les fixent à un nombre beaucoup moindre, & les réduisent à six ou sept langues matrices.

Nemrod, un des petits-fils de Cham, qui étoit un des trois enfans de Noé, forma, selon plusieurs interprétes, le dessein d'élever cette tour jusqu'au ciel, non-seulement pour rendre sa mémoire éternelle, mais aussi pour en faire un asyle en cas qu'il arrivât un nouveau déluge. Il choisit pour cette entreprise une vaste campagne dans la terre de Sennaar, qui a été depuis connue sous le nom de *Chaldée*; & ce fut l'an du monde 1802 selon nous, 2233 avant J. C. & 281 de la période julienne, qui est la 146 après le déluge. Phaleg, du temps de qui l'écriture remarque que la division des nations arriva, étoit âgé alors de quatorze ans, & par conséquent il étoit encore le dernier des patriarches de la famille de Sem; ce que l'écrivain sacré a sans doute voulu faire entendre, & par là on voit comment Callisthène a pu envoyer à Aristote des observations célestes de 1903 faites à Babylone; car on trouve ce nombre d'années depuis celle où nous fixons la fondation de la tour de Babel, jusqu'à celle où Alexandre fit son entrée dans Babylone, qui est la 330 avant J. C. Le corps de l'ouvrage fut fait de brique, à laquelle on donna de la liaison avec du bitume, qui est fort commun en ce pays-là. Quoiqu'on ne sache point précisément de quelle forme étoit cette tour, néanmoins l'opinion commune est qu'elle étoit ronde. Lorsqu'elle fut élevée jusqu'à une certaine hauteur, Dieu fit le prodige étonnant de la confusion des langues, pour en empêcher la continuation; d'où cette tour fut depuis nommée *Babel* ou *Confusion.* Les poëtes Grecs & Latins, qui sont venus plusieurs siécles après, ayant oui parler confusément de cette histoire, l'ont embellie à leur maniere, & ont feint que les géans voulant monter jusqu'au ciel pour en chasser les dieux, entasserent plusieurs montagnes les unes sur les autres; mais que Jupiter lança ses foudres & accabla ces géans sous les ruines des montagnes qu'il renversa sur eux. Il est aisé de faire l'application de cette fable à la vérité de l'histoire. Nemrod, qui étoit de taille gigantesque, avec ses sujets, est représenté par les géans des poëtes. La tour, qui devoit être d'une largeur & d'une hauteur prodigieuse, est ce que les poëtes ont nom-

mé les monts Pelion, Offa, &c. élevés les uns fur les autres.

On voit encore, dit-on, les ruines de cette fameufe tour à un quart de lieue de l'Euphrate vers l'orient. Le bas eft à peu près de forme quarrée, & le circuit d'environ onze cens cinquante pas; le haut fe termine prefque par tout en pointes comme des pyramides. Ces ruines font pour la plupart de briques qui n'ont point été cuites au feu, mais féchées au foleil. Elles font jointes avec du mortier de terre, où l'on a mêlé de petits rofeaux brifés, afin que ce mortier & la brique ne fiffent plus qu'un même corps. Néanmoins dans quelques endroits où l'édifice devoit être plus folide, il y a des briques cuites au feu, jointes enfemble avec du bitume, ainfi que l'a remarqué *Pietro della Valle*, qui fit deffiner les deux plus beaux afpects de ces ruines, favoir, le feptentrional & le méridional; & qui dans la fuite étant de retour à Rome, fit préfent de ces deffins au pere Kircher, Jéfuite, lequel les a fait graver. On doute, avec beaucoup de fondement, que ces ruines foient celles de la tour de Babel, mais quelques auteurs ne font aucune difficulté de le croire. Voici leurs raifons, qui ne font pas fans réplique. La premiere eft, que c'eft une tradition conftante dans le pays, où l'on nomme ces grands amas de briques *Babel*, en langue arabefque. La feconde eft, que la fituation de ces ruines eft la même que celle de l'ancienne tour; & que le champ de Sennaar, où elle étoit bâtie, eft en cet endroit. La troifiéme enfin, que l'écriture fainte nous affure que cet édifice étoit de brique & de bitume, qui eft la matiere que l'on voit dans les débris qui en reftent aujourd'hui. * Le pere Kircher, *Turris Babel*, *lib.* 2.

☞ BABEL-MANDEL, ifle fituée à l'embouchure de la mer Rouge, qu'elle fépare en deux canaux. Elle eft tout-à-fait du côté de l'Arabie, & fi proche, qu'il n'y a entre elle & la terre ferme qu'un paffage fort étroit pour les plus petits bâtimens. Cette ifle a deux lieues de longeur, fur une largeur un peu moindre. On y voit quelque verdure en certains endroits, quoiqu'en général elle ne foit prefque qu'un rocher ftérile, battu des vents & des vagues, & brulé par l'ardeur du foleil. Les Abyffins & les Arabes fe la font difputée par de longues guerres, & l'ont poffédée tour à tour, jufqu'à ce qu'enfin les Portugais les mirent d'accord en ruinant les habitations qu'ils y trouverent, deforte qu'elle eft à préfent déferte. * La Martiniere, *dict. géog.*

BABEMESSES, *cherchez* BETIS.

☞ BABENHAUSEN, bourg d'Allemagne dans la Souabe, fur la riviere de Guntz. Ce bourg qui eft à deux milles de Weiffenhorn, eft affez agréable & a un beau château. Antoine Fugger, qui y mourut en 1560, & qui avoit acheté en 1538 d'un baron de Rechberg, le bourg, le château, la feigneurie & juftice du lieu, fit tant auprès des ducs de Virtemberg, au moyen d'une bonne fomme d'argent, que ce lieu qui avoit été auparavant un fief, devint un franc-alleu. Il fit dreffer dans l'églife paroiffiale un magnifique tombeau, tant pour fa fépulture, que pour celle de fa femme & de fes héritiers. On le prend pour le *Fabiana caftra* de la notice de l'empire : d'autres croient que ce camp doit être à Burgow. * La Martiniere, *dict. géog.*

☞ BABENHAUSEN, BOBENHAUSEN, BEBENHAUSEN, ville de Souabe, dans le duché de Virtemberg, à deux lieues au nord de Tubinge : quelques-uns la prennent pour le *Bibonum* de Tacite. * *Id. Ibid.*

BABILONIS eft un village de l'ifle de Sardaigne, fitué entre la ville d'Oriftagni & celle d'Ignefias. On croit que c'eft-là où étoit la ville que l'on nommoit autrefois *Populum*. * Mati. Baudr.

BABILUS, aftrologue, vivoit du temps de Néron. Cet empereur, effrayé de l'apparition d'une comete, confulta Babilus, qui répondit que l'empereur pouvoit détourner le malheur dont elle le menaçoit fur les perfonnes les plus illuftres de l'état. Ce fut le prétexte d'une cruelle perfécution contre les fénateurs les plus qualifiés. * Suetone, *vie de cet empereur.*

BABIN (François) né à Angers le 6 décembre 1651, fils d'un avocat au préfidial de cette ville, a paffé parmi tous ceux qui l'ont connu, pour un profond théologien, & un très-habile canonifte. Il avoit brillé dans fes humanités, & dans fon cours de philofophie; & au férieux des fciences, qui firent dans la fuite fa principale occupation, il joignit une étude affez profonde de l'hiftoire eccléfiaftique, & même de la profane. A l'âge de vingt ans il fit avec applaudiffement le paranymphe de la licence de théologie, dans l'univerfité d'Angers, & il en reçut des éloges de toutes les compagnies, qui fe firent un plaifir d'y affifter. Dès qu'il eut pris le degré de docteur au commencement de février 1676, n'étant encore que dans fa 25 année, la faculté de théologie le jugea capable d'enfeigner cette fcience fublime, & M. Babin s'eft aquitté de cet emploi pendant 20 ans, avec une diftinction qui lui attira toujours beaucoup plus de difciples que la province n'a coutume d'en fournir. En 1684. M. l'abbé de la Barre lui réfigna la dignité de maître-école dans l'églife d'Angers, dignité à laquelle eft attachée celle de chancelier de la même ville. En 1688 il fut reçu à l'academie établie dans ladite ville en 1685. Feu M. Poncet de la Riviere ayant été nommé à l'évêché d'Angers en 1706, choifit la même année M. Babin, pour un de fes grands-vicaires, & il le chargea de rédiger les conférences du diocèfe, dont M. Babin a publié 18 volumes *in*-12, dont la plupart ont été fucceffivement réimprimés. Dans cet ouvrage, l'un des plus eftimés en ce genre, & que quelques perfonnes égalent même aux conférences de Luçon, il eft traité des facremens en général, & de chacun en particulier, des commandemens de Dieu, des cenfures, des monitoires, des irrégularités, des contrats, des reftitutions, des bénéfices, & de la fimonie. On y voit non feulement une grande connoiffance de la théologie & de la morale, mais auffi du droit canon & des ufages du royaume. Le ftyle en eft fimple, mais aifé & naturel : & il y a beaucoup d'ordre & de méthode dans l'ouvrage. M. l'abbé Vautier, chanoine de la cathédrale d'Angers, membre de l'académie françoife de cette ville, a donné un nouveau volume fur les états. Dès 1679 M. Babin avoit publié, fans nom d'auteur, ni d'imprimeur, les relations de ce qui s'étoit paffé dans l'univerfité d'Angers, au fujet du janfénifme & du cartéfianifme. C'eft un volume *in*-4°. où il y a des piéces curieufes. *Voyez* DESCARTES. Le mérite de l'auteur ayant été connu de Louis XIV, fa majefté lui donna le prieuré de Pommier-Aigre, de l'ordre de Grandmont, valant 1000 à 1100 livres : le roi y ajouta dans la fuite une penfion de 2000 liv. fur l'abbaye de S. Florent, près Saumur, au diocèfe d'Angers, de la congrégation de S. Maur. Il étoit chanoine de l'églife d'Angers dès 1709, M. d'Armenonville, garde des fceaux, l'avoit choifi en 1722 pour infpecteur de la librairie, & cenfeur des livres dans toute la province d'Anjou; commiffion qui lui fut confirmée en 1728 par M. Chauvelin. M. Babin étoit doyen de la faculté de théologie, lorfqu'il mourut le 19 décembre 1734, âgé de 83 ans, & quelques jours. Il s'étoit vu confulté de tous les diocèfes du royaume fur quantité de matieres eccléfiaftiques, & particulierement fur les cas de confcience, & fur les ufages de France; & jufqu'à fa mort il avoit confervé affez de force & de préfence d'efprit, pour répondre folidement à tous ceux qui le confultoient.

* Extrait d'un mémoire envoyé d'Angers par M. l'abbé de Mozé, successeur de M. Babin à la dignité de maître-école. Journal de Trevoux, 1743. p. 2575.

BABINE, terre noble en Pologne, assez proche de Lublin, possédée depuis long-temps par ceux de la maison de Psomka, qui prennent le titre de seigneurs de Babine. Il y eut à la cour du roi Sigismond Auguste un particulier de cette maison qui, de concert avec Pierre Cassovius, bailli de Lublin, forma une société singuliere que les Polonois appellent la *république de Babine*, & les Allemans, *la société des fous.* Cette société étoit reglée sur le modele de la république de Pologne. Elle avoit son roi, son chancelier, ses conseillers, ses prélats, &c. Psomka en étoit le capitaine, & Cassovius le chancelier. Dès que quelqu'un disoit ou faisoit quelque chose de mal-séant, ou à contre-temps, on lui donnoit une charge, & on lui en adressoit la vocation; un babillard, par exemple, étoit créé l'*orateur* de la compagnie, &c. Le but de cette société étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes nobles à se garder de prendre de mauvaises manieres. Un jour le roi de Pologne ayant demandé à Psomka s'il avoit un roi dans sa république: « Sire, répondit-il, » Dieu nous garde de penser à élire un roi tant que » votre majesté vivra. Vous serez roi de Pologne & » de Babine. » Cette réponse ne déplut pas au roi. Cette société s'augmenta tellement en peu de temps, qu'il n'y eut presque personne à la cour qui n'y fût revêtu de quelque emploi. On n'y recevoit point les calomniateurs. Elle s'assembloit au lieu nommé *Gelda*, qui signifie en polonois *babillage.* Le régiment de la Calotte, si connu en France depuis quelques années, a assez de rapport avec cette société. * Dlugoss, *hist. Polon. l.* 9. Sarnic. *anal. Polon. l.* 8, *p.* 395.

BABINGTON (Gervais) évêque protestant de Worcester en Angleterre, étoit né dans le comté de Northingham d'une famille illustre. Après avoir été reçu docteur dans l'université de Cambridge, il fut aumônier du comte de Pembrock, qui lui fit donner la trésorerie de l'église cathédrale de Landaff, dans la principauté de Galles. L'an 1591 la reine Elisabeth le fit évêque de Landaff; en 1595 elle lui donna l'évêché d'Excester, & trois ans après elle le fit passer à celui de Worcester. Il s'acquit de la réputation par ses prédications & par quelques livres de théologie qu'il composa, mais qui ne sont pas grand chose. Il mourut de la jaunisse en 1610, âgé de 60 ans. * *Herooologia Anglica*, *p.* 235.

BABOLENUS ou BABOLEIN, premier abbé de S. Maur des Fossés, près de Paris, avoit été, à ce qu'on croit, disciple de S. Colomban, & moine du monastere de Luxeu. Blidegisile, diacre de l'église de Paris, & fondateur du monastere de S. Maur des Fossés, ayant envoyé demander à Luxeu un sujet pour gouverner cette nouvelle abbaye, Babolenus fut envoyé, & consacré abbé par l'évêque de Paris. Il gouverna le monastere de S. Maur des Fossés pendant vingt-deux ans, suivant l'opinion de ceux qui mettent sa mort en 660. Quelques-uns la reculent jusqu'à l'an 670, mais on s'arrête à la date du 26 de juin, auquel sa fête est marquée dans les martyrologes. Il y en a qui prétendent qu'il fut tiré, non de Luxeu, mais de l'abbaye de Solignac en Limosin. Sa vie, donnée par Chifflet, est une piéce pitoyable. Dom Mabillon a donné un extrait des auteurs qui ont parlé de Babolenus. *Voyez* Baillet, *Vies des Saints*, *26 juin*, & la vie de Babolenus, écrite par un Bénédictin, & imprimée dans Duchesne, *tom. I*, *p.* 661.

BABOLZA, ville de la basse Hongrie, dans l'Esclavonie, sous la puissance du Turc, entre Possega & Zigeth, vers la Drave. Baudrand croit que ce pouroit être l'ancienne ville qui se nommoit *Mansuetinum* ou *Pons Mansuetinus.*

BABOR, *cherchez* BABUR.

BABOU (Laurent) seigneur de Giurai & du Solier, qui possédoit de grands biens à Bourges, où il étoit notaire, épousa en mai 1483, *Françoise* Ra, fille de *Renaud* Ra, procureur du roi sur le fait des aides à Bourges, & de *Jacquette* Bourdin, dont il eut Philibert, qui suit;

Philibert Babou, après avoir été successivement secrétaire du roi, argentier du roi, trésorier de France & de l'épargne, surintendant des Finances & de la maison de la reine Eléonore, mourut revêtu des charges de maître d'hôtel du roi & de conseiller au conseil privé, ayant eu de *Marie* Gaudin, dame de la Bourdaisiere, fille de *Victor* Gaudin, seigneur de la Bourdaisiere, &c. & d'*Agnès* Morin, Jean Babou, seigneur de la Bourdaisiere, qui suit; *Jacques*, maître des requêtes & évêque d'Angoulême, mort en 1532; *Philibert*, évêque d'Angoulême après son frere, puis évêque d'Auxerre, & cardinal, mort à Rome, où il faisoit la fonction d'ambassadeur le 25 janvier 1570, âgé de 57 ans, & enterré en l'église de S. Louis à Rome, où se voit son tombeau; il a laissé un détail de ses négociations à Rome pendant les années 1558 & 1559, jusqu'en 1564; cet ouvrage est demeuré manuscrit: *Léonor*, panetier du roi, mort sans alliance; *Claude*, mariée en 1534 à *Nicolas* Popillon, baron du Riau, morte en 1590; *Antoinette*, alliée à René de Ligneris, seigneur d'Azai, &c; *Marie*, qui épousa en 1542 *Bonaventure* Gillier, seigneur de Puigarreau; & *Anne* Babou, abbesse de Beaumont près Tours.

Jean Babou, seigneur de la Bourdaisiere, &c. maître général de l'artillerie, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa en décembre 1539 *Françoise* Robertet, fille de *Florimond*, baron d'Alluye, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut Georges, qui suit; *Jean*, comte de Sagonne, capitaine & gouverneur de Brest, tué à la journée d'Arques en 1589, n'ayant eu de *Diane* de la Marck, veuve de *Jaques* de Cléves, duc de Nevers, & de *Henri* de Clermont, vicomte de Tallard, qu'*Alfonsine* Babou, morte sans alliance, & *Jeanne* Babou, morte jeune; *Philibert*; *Fabrice*, morts jeunes; *Marie* Babou, alliée à *Claude* de Beauvillier, comte de Saint-Aignan; *Françoise*, mariée à *Antoine* d'Estrées, seigneur de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie; *Isabeau*, épouse de *François* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis, &c. chevalier des ordres du roi; *Magdeléne*, alliée à *Honorat* Ysoré, baron d'Hervault, gouverneur de Blaye; *Diane*, mariée à *Charles* Turpin, seigneur de Montoiron; *Magdeléne*, abbesse de Beaumont près Tours; & *Anne* Babou, abbesse de Beaumont après sa sœur, morte en 1613.

Georges Babou I du nom, seigneur de la Bourdaisiere, comte de Sagonne, premier gentilhomme du duc d'Alençon, & chevalier des ordres du roi en 1595, épousa *Magdeléne* du Bellai, fille de *René*, baron de Thouarcé, &c. & de *Marie* du Bellai, princesse d'Yvetot, dont il eut Georges II du nom, qui suit; *Marie* Babou, dame de la Bourdaisiere après la mort de sa niéce, mariée en février 1602 à *Charles Saladin* de Savigni, dit d'*Anglure*, vicomte d'Estoges, baron de Rosne, &c. & *Anne* Babou, abbesse de Beaumont après ses tantes, morte en 1647.

Georges Babou II du nom, seigneur de la Bourdaisiere, &c. capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, fut tué en duel en 1615 à Bourdeaux par le comte de Barrault, ne laissant qu'une fille nommée *Louise* Babou, morte jeune, de *Jeanne* Hennequin sa femme, fille de *Nicolas*, seigneur du Perrai, président au grand conseil, laquelle prit une seconde alliance avec *Gilbert* Filhet, seigneur de la Curée, & une troisiéme avec *Gabriel* d'Aremberg, colonel des Suisses de Gaston de France, duc d'Orléans. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

Frison. *Gallia purpurata.* Sponde, *annal.* De Thou, *histoire.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BABOU (Jean) seigneur de la Bourdaisiere & de Thuisseau, baron de Sagonne, chevalier de l'ordre du roi, fut échanson du roi & de la reine de Navarre, gouverneur & bailli de Gien, maître de la garde-robe de François dauphin, fils aîné du roi François I, puis du roi Henri II & de son fils François II, qui l'envoya son ambassadeur extraordinaire à Rome, pour faire son obédience au pape. Après la mort du roi François II, il se retira en sa maison, d'où la reine Catherine de Médicis le fit revenir pour lui donner le gouvernement de la personne & de la maison de François duc d'Alençon son fils. Il fut aussi lieutenant de la compagnie de ses gendarmes, capitaine de la ville & château d'Amboise, gouverneur & bailli de Touraine, & gouverneur de la ville de Brest. Le roi le pourvut en 1567 de la charge de maître général de l'artillerie, qu'il exerça en trois batailles consécutives. Il mourut le 11 octobre 1569.

BABRIAS ou GABRIAS, poëte Grec qui a mis les fables d'Esope en vers ïambes. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Suidas & Avienus, *in præf. fab.*

BABUR ou BABOR, fils de Baisancor, petit-fils de Scharokh, & arriere petit-fils de Timur ou Tamerlan. Son pere qui mourut à l'âge de trente-sept ans, l'an 837 de l'hégire, de J. C. 1433, laissa trois fils, Mirza Alaëddoulat, Mirza Mohammed, & Mirza Babur. Celui-ci, dont nous parlons, eut beaucoup d'affaires à démêler avec ses freres. Il convint avec Alaëddoulat que le pays de Khabuschan serviroit de limites entre leurs états. Après cette paix Alaëddoulat s'en retourna à Herat, & Babur à Asterabad capitale de la province de Giorgian. Babur eut aussi des démêlés avec son oncle Ulugbeg, qu'il chassa du Korasan où il étoit entré. Il eut diverses autres guerres avec des succès différens, tantôt réduisant ses ennemis à l'extrémité, tantôt y étant réduit lui-même. Ses débauches firent aussi que quelques-uns de ses gouverneurs se souleverent, ce qui l'obligea à abandonner les desseins qu'il avoit sur les pays de ses voisins, pour défendre les siens propres & y rétablir la tranquillité. Après plusieurs accommodemens faits & rompus avec ses deux freres, il les eut enfin en sa puissance. Il fit mourir cruellement Mahammed, & ordonna de priver de la vue son frere Alaëddoulat. Les ministres de cette exécution, ayant pitié de ce sultan, lui firent passer le fer chaud si adroitement sur les paupieres, que ses prunelles n'en furent point offensées. Quelque temps après, pendant que Babur étoit occupé ailleurs, Alaëddoulat sortit de prison; & s'étant mis à la tête de plusieurs personnes, il suscita de nouvelles affaires à son frere. Mais elles furent appaisées par ses généraux, qui obligerent Alaëddoulat à sortir du Khorasan & à se retirer de la ville de Rei. Babur eut encore beaucoup d'autres guerres à soutenir; après quoi s'abandonnant à la débauche, il en mourut dans la ville de Thous, fort regreté de ses sujets. * D'Herbelot, *biblioth. or.*

BABUR, petit-fils d'Abusaïd Mirza, qui a régné dans la Transoxane, & qui fut chassé par Schaibek Khan, roi des Usbeks, l'an 904 de l'hégire, & de J. C. 1498, & fut obligé de se réfugier à Gazna, & de-là aux Indes, où il régna, & mourut l'an 937 de l'hégire, de J. C. 1530. Ce prince fut pere de Humaium Mirza; celui-ci fut pere de Gelaleddin Akbar, qui fut pere de Gehanghir, dont le fils nommé *Schahgehan*, fut pere d'Aurenkzeb ou Orangeb, qui régnoit encore il n'y a pas long-temps dans les Indes. Babur étoit fils d'Omar Scheikh, fils d'Abusaid. Omar Scheikh avoit eu en partage du vivant d'Abusaïd son pere, la ville & la province d'Andecan dans la Transoxane. Il y fut le maître pendant la vie & après la mort de son pere, jusqu'en l'an de l'hégire 699, de J. C. 1493, qu'il perdit la vie par la chute qu'il fit du haut d'un colombier. Son fils Babur lui succéda, & fut proclamé sultan après sa mort. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BABYCA, lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacedemoniens tenoient leurs assemblées. Aristote dit que Cnacion est la riviere, & que Babyca est le pont. Mais quelle place peut-il y avoir capable de tenir un grand peuple entre un pont & la riviere, puisque le pont est sur la riviere; * Plutarque, *dans la vie de Lycurgue, & dans celle de Pelopidas.*

BABYLAS (Saint) évêque d'Antioche, succéda l'an 238 dans ce siége à Zebin, & gouverna cette église pendant treize années. Il est constant qu'il mourut en confessant la religion de J. C. mais les auteurs sont partagés sur le temps & le genre de son martyre. Eusebe & S. Jérôme assurent qu'après avoir confessé la foi de J. C. sous l'empire de Déce, il fut mis en prison, & qu'il y mourut. S. Chrysostome, qui a fait l'éloge de ce saint, dit qu'il en fut retiré, pour être conduit au supplice. S. Epiphane, Sozomene & Théodoret lui donnent seulement la qualité de martyr, & mettent tous son martyre sous l'empire de Déce. Mais Philostorge, les actes du martyre de S. Babylas, la chronique d'Alexandrie, & la plupart des nouveaux Grecs, placent son martyre sous l'empire de Carin & de Numerien, & portent qu'il a eu la tête tranchée. Ce qui a fait imaginer à quelques-uns deux saints Babylas, mais c'est sans fondement; & il est plus vraisemblable que l'évêque d'Antioche dont nous parlons, est mort dans le temps de la persécution de Déce, l'an 251. S. Jean *Chrysostome* rapporte que ce saint chassa de l'église, & mit en pénitence un empereur qui avoit fait mourir le fils d'un roi qu'on lui avoit donné en ôtage: ce que quelques-uns entendent de l'empereur Philippe, que l'on croit avoir été chrétien, & de qui Eusebe (dans le sixiéme livre de son histoire, *ch.* 34.) dit qu'un évêque ne voulut pas le laisser entrer dans l'église, qu'il n'eût fait pénitence publique de ses crimes. S. Chrysostome ne nomme point l'empereur à qui cela est arrivé; ni Eusebe, l'évêque qui en a agi ainsi. La conformité de l'histoire, & la concurrence du temps, fait entendre ces deux relations d'un même fait, & supposer que c'est l'empereur Philippe, que S. Babylas avoit chassé de l'église & mis en pénitence, parcequ'il avoit fait mourir le jeune Gordien. Mais cette histoire en elle-même me paroît suspecte. L'on a sujet de douter que l'empereur Philippe ait été chrétien; & quand il l'auroit été, il n'y a pas d'apparence qu'il en ait fait profession publique; encore moins qu'il ait été mis en pénitence. Les reliques de S. Babylas étoient en très-grande vénération à Antioche, où il y avoit deux églises bâties en son honneur, l'une ancienne, au-delà de la riviere d'Oronte, dont il est fait mention dans S. Chrysostome; & l'autre bâtie par Gallus, vis-à-vis du temple de Daphné où ce prince fit transporter les reliques de S. Babylas; & l'on prétend qu'aussitôt qu'elles y furent transportées, l'oracle d'Apollon cessa. L'on rapporte que l'empereur Julien étant venu à Antioche en 362, & ayant rétabli le temple de Daphné, il ne put avoir aucune réponse de l'oracle, jusqu'à ce qu'il eût fait reporter les reliques de S. Babylas dans son ancienne église. Quoi qu'il en soit, le temple de Daphné fut ruiné peu de temps après, par un tremblement de terre: ce que les Chrétiens attribuerent à l'effet des prieres de S. Babylas. * Eusebe, *l.* 6, *c.* 29 & 34. S. Chryf. *Orat. de sancto Babyla. Orat. contrà gentiles. Homilia de laudib. S. Pauli.* S. Epiph. Philostorge. Sozomen. *l.* 5, *c.* 19 & 20. Theodoret, *l.* 3. *hist. c.* 10, 16 & 19. Evagre, *l.* 1, *c.* 16. *La chronique*

nique paſchale. Les actes de S. Babylas publiés par Bollandus. Tillemont, *t.* 3, *des mem. eccleſ.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. des III. premiers ſiécles*, 2 *tom.* Baillet, *vies des ſaints* 24 *janvier.*

BABYLONE, autrefois *Babel*, ancienne ville capitale de cette contrée d'Aſie, que les anciens appelloient *Chaldée* ou *Babylone.* Les hiſtoires témoignent que c'étoit une très-ſuperbe ville, qui avoit été fondée par Nemrod, l'an 1402 du monde, 2633 ans avant J. C. & 2481 de la période julienne, & que long-temps après Sémiramis l'avoit beaucoup augmentée & embellie. Ses murs étoient de briques, cimentés de bitume, & avoient trente-deux pieds d'épaiſſeur, & ſelon d'autres cinquante : tellement que deux chariots à quatre chevaux y pouvoient aiſément paſſer de front. Ils avoient cinquante coudées de hauteur, & leurs tours étoient de dix pieds plus hautes. L'enceinte étoit de trois cens ſoixante-ſix ſtades, qui font plus de quinze lieues de France; & l'on rapporte que les ouvriers en faiſoient une ſtade par jour. La ville n'étoit bâtie que dans l'eſpace de quatre-vingt-dix ſtades. Les maiſons ne touchoient point aux murs; mais elles étoient éloignées preſque de la longueur d'un arpent, ainſi les bâtimens ne tenoient point les uns aux autres : ce que l'on avoit fait apparemment pour éviter les incendies. On labouroit & on ſemoit tout le reſte, afin que s'il ſurvenoit un ſiége, on pût ſe nourrir de ce qui provenoit de ce fonds. L'Euphrate paſſoit à travers, au milieu de deux beaux quais; & ces grands ouvrages étoient environnés de profondes cavernes, pour ſervir de décharge à ce fleuve, qui ſe débordant avec violence, auroit entraîné les maiſons, s'il n'eût trouvé à ſe dégorger dans ces lieux ſouterrains. Pour joindre les deux côtés de la ville, il y avoit un pont de pierres, long de ſix cens vingt-cinq pieds, large de trente, & aſſez ſolide pour réſiſter à la rapidité du fleuve; on le comptoit auſſi entre les merveilles de l'orient. Car l'Euphrate traîne quantité de limon, qu'on eut grande peine à vuider pour trouver le tuf, & aſſeoir les fondemens. Il s'y amaſſoit des ſables qui s'attachoient par ſucceſſion de temps aux arches du pont, & qui arrêtant le cours de l'eau la rendoient d'autant plus rapide, qu'elle étoit plus reſſerrée. Le château avoit vingt ſtades de circuit, & ſes tours trente pieds dans la terre, & quatre-vingts de hauteur.

Sur le haut du château étoient les jardins ſuſpendus, que les Grecs ont fait paſſer pour une des merveilles du monde. Il y en avoit quatre; chacun étoit quarré, & contenoit quatre arpens de terre. Ces terraſſes étoient ſoutenuës ſur des colonnes, & étoient faites de pierres quarrées, ſur leſquelles on avoit mis quantité de bonne terre, qu'on arroſoit par des pompes & des aqueducs ſecrets; ſi bien qu'elles portoient des arbres qui avoient huit coudées de tour, & cinquante pieds de hauteur, & dont les fruits étoient extrêmement beaux. Et cette grande maſſe, quoiqu'entr'ouverte par les racines de tant d'arbres, & chargée d'un fardeau ſi peſant, s'eſt conſervée entiere pendant pluſieurs ſiécles, parcequ'elle étoit ſoutenue de vingt murailles larges & fortes, diſtantes d'onze pieds l'une de l'autre : de ſorte que ceux qui la regardoient de loin, penſoient voir pluſieurs montagnes toutes couvertes de forêts. On dit qu'un roi de Syrie régnant à Babylone, fit autrefois bâtir ces jardins en faveur de ſa femme, dont il étoit éperdument amoureux. Cette princeſſe aimant paſſionément les bois & les forêts, pour jouir dans la ville des plaiſirs de la campagne, perſuada à ſon mari d'imiter les beautés de la nature, par un ſi rare artifice.

Voilà l'idée que Quint-Curce (*liv.* 5) nous donne de cette ville; & voici ce qu'il ajoute du génie de ſes habitans. « Il n'étoit rien, *pourſuit-il*, de ſi » corrompu que ce peuple, rien de plus ſavant en » l'art des plaiſirs & des voluptés. Les peres & les » meres ſouffroient que leurs filles ſe proſtituaſſent à » leurs hôtes pour de l'argent, & les maris n'étoient » pas moins indulgens à l'égard de leurs femmes. » Les rois & les ſatrapes, dans toute la Perſe, n'a- » voient point de plus grand divertiſſement que leurs » feſtins, où régnoit la licence & la diſſolution : mais » les Babyloniens ſe plongeoient ſur tout dans l'yvro- » gnerie, & dans les déſordres qui la ſuivent. Les » femmes paroiſſoient d'abord dans leurs banquets » avec modeſtie; mais enſuite elles quittoient leurs » robes, puis le reſte de leurs habits l'un après l'au- » tre, dépouillant peu à peu la pudeur, juſqu'à ce » qu'enfin elles fuſſent toutes nues. Et ce n'étoient » pas des femmes publiques qui s'abandonnoient ainſi, » c'étoient les dames les plus qualifiées, auſſi-bien que » leurs filles. »

Les Babyloniens ont adoré le ſoleil & la lune; mais ils ne furent pas long-temps ſans admettre d'autres divinités; ils diviniſerent Baal ou Belus un de leurs rois, & Merodach Baladan. Ils adoroient encore Vénus ſous le nom de Milytta. Les femmes ſe proſtituoient près de ſon temple à l'honneur de cette divinité. Ils avoient coutume de compter leurs jours depuis le lever du ſoleil juſqu'au même temps du jour ſuivant; ils avoient cinq jours dans l'année qu'ils ſolemniſoient avec beaucoup de magnificence, & preſque avec les mêmes cérémonies que les Romains célébroient leurs ſaturnales.

Les Babyloniens étoient fort adonnés à l'aſtrologie : d'où vient que Tertullien appelle *Babylonien*, un mathématicien ou faiſeur d'horoſcopes. Pline va même plus avant, & dit que la connoiſſance des aſtres, que nous appellons *Aſtronomie*, prit ſon origine dans Babylone. C'eſt de quoi Claudien fait mention *dans ſon poëme du quatriéme conſulat d'Honorius*, *& dans le panégyrique du même conſul.* Ciceron en parle auſſi *au l.* 1, *de la divination.** Horace, *l.* 1, *Od.* 11, & Lucrece, *l.* 15.

Quoique Babylone ſoit appellée *grande*, par excellence, dans les prophéties de Daniel (*c.* 4.) & que le roi Nabuchodonoſor ſe glorifiât d'avoir dans ſes états une ville d'une prodigieuſe étendue, il faut bien ſe garder d'ajouter foi aux exagérations fabuleuſes des Grecs, qui firent croire à Ariſtote, ainſi qu'on le voit dans ſon *l.* 3, *de la polit. c.* 3, qu'elle égaloit preſque la grandeur du Péloponnèſe, & que l'on ne pouvoit la traverſer en moins de trois journées de cheval. Le changement d'une lettre dans le grec, a pu cauſer cette erreur, & a pu faire que l'on ait pris trois journées pour la troiſiéme partie du jour, lorſque Xenophon (*l.* 7.) dit que les ennemis étant entrés dans Babylone, ceux qui habitoient l'autre extrémité de la ville, ne furent point qu'elle fût priſe qu'à la troiſiéme partie du jour, c'eſt-à-dire, trois heures après le ſoleil levé : les Grecs, ſuivant les Babyloniens, diviſant le jour artificiel en douze parties, comme le remarque Herodote, *l.* 2, *c.* 109. Cela n'eſt pas difficile à croire d'une grande ville, où la nouvelle de l'entrée de l'ennemi, qui attaqua la ville un jour de fête, & avant l'aurore, ne pouvoit pas être ſue ſi promptement de tous côtés, en un temps où tout le monde étoit encore endormi. Xenophon dit que ceux de la forteresse n'en ſurent rien qu'il ne fût grand jour. Il n'y a pourtant aucuns des anciens, à la réſerve d'Hygin, qui donne à Babylone moins de 360 ſtades, qui font 45000 pas de circuit : Cteſias eſt de cette opinion. Il y en a même d'autres qui la font plus grande : Clitarque lui donne 365 ſtades; Quint-Curce 368; Strabon 385; Dion Caſſius 400; Paul Oroſe 470; Herodote & Appollonius 480; Pline & Marcianus Capella 60000 pas. Il eſt difficile de ſe déterminer dans une ſi grande diverſité d'opinions : mais il ſemble que le plus ſûr eſt de ſuivre le ſentiment de Cteſias &

de Clitarque qui ont demeuré long-temps à Babylone. Les anciens ont fort parlé de cette ville, à cause de la fabrique des étoffes de diverses couleurs, qui y étoit établie. * Pline, *l.* 8, *c.* 48. Tertullien, *du vêtement des femmes*, c. 1. Martial, *l.* 8, *epigr.* 28, & *l.* 14. *epigr.* 150. Lucrece, *l.* 4. Plautus, *in Sticho.* Bochart, *l.* 1, *c.* 16. *de la géographie sacrée.*

Plusieurs savans ont cru que la ville nommée aujourd'hui *Bagdet*, est au même lieu qu'a été l'ancienne Babylone, dont quelques-uns lui font encore porter le nom. Pour découvrir l'origine de cette erreur, il ne faut que consulter le docte Bochart, *au l.* 1. *de la géographie sacrée*; *c.* 8. Les premiers auteurs de ce sentiment ne pensoient point à l'ancienne Babylone, mais à Séleucie, par le voisinage de laquelle Pline (*liv.* 6, *c.* 26.) dit que Babylone fut tout-à-fait épuisée & réduite en désert. Strabon n'est pas fort éloigné de son sentiment, lorsqu'il dit *au l.* 6. *de la géographie*, que les Perses, qui en furent les maîtres jusqu'en l'année 331 avant J. C. démolirent une partie de Babylone; que le temps en consuma une autre partie; que le reste fut dissipé par la négligence des Macédoniens, qui s'en emparerent sous Alexandre *le grand*, en la même année 331 avant J. C. & principalement après que Seleucus *Nicator* eut bâti Séleucie, sur le bord du Tigre, à trois cens stades de Babylone. Séleucie prit aussi le nom, & attira les richesses de Babylone: d'où vient que Pline ne l'appelle pas seulement *Séleucie babylonienne*, pour la distinguer des autres, mais aussi *Babylone.* Etienne de *Byzance* lui donne le même nom, de même que Sidoine Apollinaire en son neuviéme poëme.

Il y a donc beaucoup d'apparence que Bagdet a été construite dans l'endroit où Séleucie étoit autrefois, ou du moins fort près de cet endroit-là, puisque les géographes mettent l'une & l'autre sur le bord du Tigre, & presque à même distance de l'ancienne Babylone. Car les trois cens stades, que Strabon dit qu'il y a de Babylone à Séleucie, font environ trente-huit milles, c'est-à-dire, le chemin d'un jour, qu'il y a depuis Bagdet jusqu'aux masures de Babylone, suivant Texeira. Baudrand n'est pas tout-à-fait de ce sentiment, quand il dit que Bagdet, qui s'appelle autrement *la grande Séleucie*, est une grande ville bien fortifiée, & éloignée de cinquante milles de l'ancienne Babylone. Elle changea plusieurs fois de maître sous la république & les empereurs. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Sarasins. Depuis elle fut prise par Helach, roi des Tartares, qui remporta la victoire sur les Turcs, prit leur calife, le fit mourir de faim, & lui fit encore jetter de l'or fondu dans la bouche. Les temples des Sarasins furent alors démolis, & la religion chrétienne commença à s'établir en ces pays là, vers l'an de J. C. 1259. Ensuite la guerre s'étant allumée entre les Turcs & les Perses, Schah-Abbas, roi de Perse, s'empara de cette ville l'an 1625; mais il ne la garda pas long-temps; car Sultan Amurat la remit sous la puissance des Ottomans l'an 1638, & depuis ce temps-là elle n'a point changé de maître.

Cette ville est tellement ruinée depuis plusieurs siécles, qu'à peine en reconnoît-on la place, selon qu'il avoit été prédit par les prophétes. Quelques-uns la mettent sur l'Euphrate, où est Felouge, peut-être parcequ'on y voit de grandes ruines. Philippe de la sainte Trinité, général des Carmes déchaussés, croit que le lieu que l'on nomme Il ou Elle sur l'Euphrate, est Babylone, à cause de la grande quantité de ruines, & d'un gros monceau que l'on nomme encore *la tour de Babel.* Il paroît que du temps de S. Jerôme elle étoit déja ruinée: car écrivant ses commentaires sur Isaïe, & examinant si la prophétie d'Isaïe touchant Babylone étoit accomplie, il paroît qu'il apprit d'un frere Elamite, avec qui il demeuroit à Bethléem, que Babylone servoit de parc au roi des Parthes, pour y renfermer ses bêtes fauves. Pour savoir un détail de ce qui reste de l'ancienne Babylone, & l'état présent de la ville de Bagdat, il faut lire les *relations* de Pierre de la Valle, & celles de Jean-Baptiste Tavernier.

Au reste, Babylone, dans les saintes écritures, est la figure du monde, du péché & de l'antechrist, qui est comme un abregé de toutes les puissances qui s'élevent contre Dieu. *Voyez* particulierement Isaïe & l'Apocalypse, S. Augustin & S. Jerôme sur Ezechiel. Quelques-uns veulent que Babylone se prenne pour l'ancienne Rome, au dernier chapitre de la premiere épître de S. Pierre, *v.* 13. à cause de l'idolâtrie qui y régnoit du temps de ce saint apôtre. Il est fait mention de Babylone dans l'histoire de la *Genèse*, *c.* 11. * *Daniel* 4. Herodote, *l.* 1. Diodore, *l.* 2. Dion, *en la vie de Trajan.* Josephe, *l.* 1, *c.* 4. *des antiq.* S. Epiphane en parle aussi *dans son panar. l.* 1, *n.* 7. S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *l.* 16. Pline, *l.* 6, *c.* 26. Salien & Torniel. Les poëtes Grecs & Latins en font aussi mention, comme Aristophane, *dans ses oiseaux*; Théocrite, *idyll.* 16, de même que son Scholiaste; Tzetzès, *Chil.* 9, *hist.* 175; Ovide, *métam.* 4; Properce, *l.* 3, *élég.* 9; Lucain, *l.* 6; Martial, *l.* 9, *epist.* 77; Juvenal, *sat.* 10. Georg. Syncell. *chron.* Eusèbe, *chron.* Pezron, *antiq. des temps.* Usserius. Petau. Riccioli.

Monarchie des Babyloniens.

Voyez l'article ASSYRIE.

BABYLONE, ville de l'Egypte, près du Nil, vis-à-vis de Memphis. Elle fut ruinée, & de ses ruines s'est formé le Grand-Caire, qui n'en est pas fort éloigné. Quelques auteurs protestans croient que c'est de cette Babylone que S. Pierre a écrit sa premiere épître, l'autre Babylone étant alors déserte: mais il y a plus d'apparence que c'est de Babylone d'Asie. * Pearson, *de success. Rom. episc.*

☞BABYLONIE, province d'Asie, qui étoit bornée au septentrion par la Mésopotamie, dont elle étoit séparée par l'Euphrate; à l'orient par le Tigre joint à l'Euphrate; au couchant par l'Arabie déserte; au midi par une partie du golfe persique, & une partie de l'Arabie heureuse. Ptolémée, qui donne ces bornes à la Babylonie, *lib.* 5, *cap.* 20, la divise en trois contrées: celle qui est près l'Euphrate, il la nomme *Auranitide*; celle qui avoisine l'Arabie déserte, *Chaldée*; enfin il nomme *Amordacie* ou *Amordocie*, la contrée qui est remplie de marais. Les noms d'*Amordacie* & d'*Auranitide* ne se trouvent point dans les autres auteurs. Celui de Chaldée est célébre, & les auteurs sacrés ont donné ce nom à toute la Babylonie. Jérémie, *cap.* 24, 5, *cap.* 25, 12, *cap.* 50, 8, & ailleurs, appelle *terre des Chaldéens*, le pays où les Juifs étoient en captivité, quoiqu'il fût aux environs de Babylone. Ezechiel, *cap.* 12, *v.* 13. parle de Babylone comme d'une ville située en Chaldée, *abducam illum Babylonem in terram Chaldæorum.* Néanmoins le nom de Babylonie est celui sous lequel ce pays a été le plus connu, & qui a été le plus en usage, comme on peut le voir par Diodore de Sicile, *lib.* 2, *cap.* 11 & 12; Strabon, *lib.* 16 *ineunte*; Pline, *lib.* 5, *cap.* 12. & autres auteurs. Mais il est bon de remarquer que quelques-uns donnent le nom de Babylonie, à cette étendue de pays qui est entre la Mésopotamie, l'Arabie, le Tigre & le golfe Persique, comme nous venons de faire d'après Ptolémée, celui qui a le mieux désigné les bornes de cette province; & que d'autres ne donnent le nom de Babylonie qu'à la partie supérieure de cette contrée, c'est-à-dire, à celle qui est vers l'Euphrate & aux environs de la ville de Babylone. * Cellarius, *notitia orbis antiqui*, *tom. II*, *lib.* 3, *cap.* 16, *num.* 1 & 2.

BABYS étoit frere de Marsyas qui fut écorché par

Apollon, pour avoir osé le défier à qui joueroit le mieux de la flute. Comme Babys se mêloit aussi d'en jouer, il eût éprouvé le même sort que son frere, s'il n'eût été sauvé par l'intercession de Pallas, qui représenta à Apollon que cet ignorant étoit indigne de sa colere. * Erasm. *in Adag. Chiliad.* 2, *Cent.* 7.

BACA, ville de la tribu d'Aser, au pied du mont Liban. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4. Il y a aussi un village appartenant à la même tribu dans la Galilée.

BAÇAIM, ville du royaume de Guzurate dans l'Inde au-deçà du Gange, est située proche de la côte du golfe de Cambaye, à vingt lieues de Daman. Cette ville est grande, belle, bien bâtie, & très-bien fortifiée. Elle n'a point de citadelle, mais elle est défendue par onze bons bastions. Le général de la province du nord pour les Portugais y fait sa demeure, de même que l'intendant, que les Portugais appellent *Ouvidorgeral* de la terre & forteresses du nord. Les jésuites ont un beau collège à Baçaim; les dominicains, les augustins, & les cordeliers y ont aussi des couvens. Il y a à Baçaim, par ordre du roi de Portugal, un grenier public où l'on vend du riz aux pauvres habitans, à meilleur marché que chez les marchands. Le pays voisin de Baçaim en produit une si grande quantité, & la commodité des rivieres & des canaux en facilite tellement le transport, qu'il s'en fait un commerce très-riche avec Surate & Cambaye, d'où les Portugais retirent, outre les marchandises, pour trois millions de livres, monnoie de France, sans compter la pêche qui y est très-abondante. Le *cacabé* de Baçaim est fertile & agréable; ce mot indien, veut dire terrein rempli de jardins; il y en a en effet un nombre considérable aux environs de cette ville. Son port n'a pas assez de fond pour de grands bâtimens; mais ceux-ci vont mouiller à Versera, qui en est éloigné de trois lieues. On y trouve plus de noblesse qu'à Goa, d'où vient le proverbe portugais; *Fidalgos de Baçaim*, c'est-à-dire, *gentil-homme de Baçaim.* Hector da Silveira saccagea cette ville le 5 janvier 1529, & l'abandonna. Sultan Badur, roi de Cambaye, y fit construire une forteresse qui en 1533 étoit en état de défense; & il y tenoit 12000 hommes en garnison, & 400 canons. Nuno da Cunha, gouverneur des Indes, parut devant Baçaim à la tête de mille huit cens Portugais, & 2000 Canarins, ou chrétiens des Indes. A leur approche les Cambayens sortirent de la place, mais ils furent contraints de rentrer pêle-mêle avec les Portugais, qui en tuerent 500 & resterent maîtres de Baçaim. * Francisco de sancta Maria, *anno historico. Diar. Portug.* &c. Mémoire manuscrit de monsieur le comte d'Ericeyra.

BACAR, ou BAKISCH, royaume de l'Indostan ou de l'Inde propre dans l'empire du Grand-Mogol, le long de la riviere du Gange, qui le sépare du royaume de Patna qu'il a à l'orient; celui de Delli en est séparé à l'occident par des montagnes. Sa ville principale est Bikaner, mais les autres lieux ne sont pas considérables. * Baudrand.

BACAR est le nom d'une vallée dans la partie septentrionale du mont Liban, dans la tribu de Nephthali, s'étendant à l'orient jusqu'à Palmire, célébre ville de Syrie. Le terroir en est bon, abondant en pâturages & en troupeaux de gros & de menu bétail. Il y en a qui croient que c'est le pays que les Latins appelloient *Ithurea Trachonitis*, qui appartenoit aux tribus de Gad & de Ruben, & qui étoit célébre pour ses excellens archers. Ciceron appelle ses habitans *omnium gentium maximè barbaros*, c'est-à-dire, *les plus barbares de tous les peuples.* * Hoffman. *Dict. Angl.*

BACAUDE, *cherchez* BAGAUDE.

BACAY, en latin *Bacaium*, ville de l'Inde delà le Gange : *cherchez* BAKAN.

BACCARAT, petite ville de France en Lorraine, située dans le diocèse de Metz sur la Meurte, entre Nanci & Estival, environ à neuf lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

☞ La Châtellenie de *Baccarat* est du temporel de l'évêché de Metz, & cette église y a une seigneurie utile; mais les ducs de Lorraine ont depuis long-temps joui du haut domaine, qu'ils avoient acquis par des engagemens. Elle confine à l'occident à la prévôté de Luneville & à celle de Deneuvre; au midi à celle de Rambervilliers, à l'orient au comté de Salme. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BACCARELLE (Gilles) fameux peintre natif d'Anvers, excelloit à peindre le paysage. Son frere, Guillaume Baccarelle, s'est aussi rendu illustre dans cet art; & l'on remarque que dans les derniers siécles on a toujours vu de célébres peintres de cette famille, non-seulement à Anvers, mais aussi à Rome. Lorsque les Baccarelles venoient à mourir dans cette derniere ville, il y en avoit quelques-uns de ceux d'Anvers qui prenoient leur place pour y soutenir leur réputation. * *Acad. pict. part.* 2, *l.* 3.

BACCETI (Nicolas) de Florence, abbé de sainte Luce, de l'ordre de Cîteaux, mourut l'an 1647, âgé de près de 80 ans. Nous avons de lui, *Septimianæ historiæ lib. VII. Dissertatio de jure historico. Adamus soporatus*, *&c.* * Carolus de Visch, *bibl. cisterc.*

BACCHANALES, fête de Bacchus, dont Plutarque décrit en peu de mots la pompe & les divertissemens au *traité de l'avarice.* Il s'y passoit des choses si infames, que 568 ans après la fondation de Rome, & 186 avant J. C. on défendit sous de grandes peines de célébrer cette fête. Les Grecs distinguoient des Bacchanales de diverses sortes, d'anciennes, de nouvelles, de grandes, de petites, de champêtres, de printanieres, d'automnales, de nocturnes, &c. & toutes ces différences, dont le détail seroit trop long, se trouvent dans Thucydide, *liv.* 2; dans Aristophane & son scholiaste, en plusieurs endroits dans Plutarque; dans Ciceron, *au liv. de la nature des dieux*, & dans plusieurs auteurs Grecs & Latins. Cette fête eut son origine en Egypte, selon Hérodote, *liv.* 2, & fut établie dans la Grece, par Melampe qui l'avoit apportée d'Egypte, selon Diodore de *Sicile*, *liv.* 1 *de ses antiq. c.* 2. Plutarque, *dans son livre d'Isis & d'Osiris*, fait aussi venir d'Egypte les Bacchanales. La Cérès des Grecs est, selon lui, l'Isis des Egyptiens, & leur Osiris est le Bacchus des Grecs. Les Athéniens la célébrerent plus solemnellement que leurs voisins, & diviserent même les temps par la célébration de cette fête, avant de les compter par leurs olympiades. La forme & la disposition des Bacchanales dépendoient, chez les Athéniens, de l'archonte ou premier magistrat, comme nous l'apprenons de Pollux, *liv.* 8, *c.* 9. Les anciennes Bacchanales se célébroient en un certain lieu de l'Attique, où Bacchus avoit un temple; & quatorze femmes étoient établies pour cette cérémonie. Le souverain prêtre de Bacchus étoit respecté de tout le peuple, qui lui donnoit la premiere place dans les spectacles. Les prêtresses de Bacchus s'appelloient *Bacchantes*. Lorsqu'elles célébroient cette fête, elles couroient de nuit, vêtues de peaux de tigres ou de pantheres, les unes échevelées avec des torches & des flambeaux allumés; les autres couronnées de pampres & de lierre, tenant à leur main un thyrse ou bâton entouré de lierre & de feuilles de vigne. Elles étoient toutes accompagnées de joueurs de cymbales, de clairons & de tambours, & faisoient des cris horribles. Les hommes marchoient ordinairement en habit de satyres. Il y en avoit qui étoient montés sur des ânes, & d'autres qui menoient des boucs pour les immoler. Anciennement, comme le témoigne Athénée (*liv.* 5.) cette fête se passoit fort simplement & sans aucune dépense; mais Antigonus la rendit pompeuse & magnifique : & Plutarque dit qu'Antoine, qui vouloit imiter Bacchus, fit son en-

trée dans plusieurs villes qu'il visitoit, & particulierement dans Ephèse, avec une pompe bachique, qui fut tout-à-fait superbe. Les anciens peres ont fort reproché aux païens les désordres & les abominations des Bacchanales parmi les Grecs. On peut voir ce qui regarde les dissolutions de cette fête dans S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *l.* 7, *c.* 21; & dans Tertullien, *apolog. c.* 37. Pierre Castellan a traité à fond de cette fête dans son livre intitulé *Eortologion*, qui a été imprimé *in*-8° à Anvers, & qui est posterieur à celui que Meursius a écrit sur la même matiere. * Thucydide, *l.* 2. Aristophane & son scholiaste. Cicero, *de nat. deor.* Suidas.

BACCHANTES, nom que l'on donna à des femmes qui suivirent Bacchus à la conquête des Indes, portant des thyrses ou bâtons couverts de pampres de vigne, de raisins & de lierre, & faisant des acclamations pour publier les victoires de ce conquérant. Elles célébrerent ensuite des fêtes en l'honneur de Bacchus, que l'on appella *Bacchanales* ou *Orgies*. Ces Bacchantes où ces prêtresses du dieu du vin, couroient pendant la cérémonie, vêtues de peaux de tigres, toutes échevelées, tenant à la main leur thyrse, des torches & des flambeaux, criant comme des furieuses avec des hurlemens effroyables, *Euhoë Evan*, *Euhoë Bacche*, c'est-à-dire, *Bacchus*, *bon vivant*; épithéte qui lui fut donnée par Jupiter, lorsque dans la guerre des Géans, Bacchus transformé en lion, se jetta de furie sur eux & les mit en piéces.

BACCHARACH ou BACHRAC, petite ville du bas Palatinat sur le Rhin, où les anciens électeurs Palatins, à qui elle appartient à présent, demeuroient. Elle a été autrefois ville libre & impériale, & est située dans le pays de Hundsruck, au pied du mont Voitsberg. Elle a un château nommé *Staleck*, & un bailliage assez étendu. Cette ville est renommée pour son excellent vignoble; à cause de quoi les anciens l'ont appellé *Bacchi Ara.* Henri Etienne nous a laissé en vers un éloge de son bon vin. En effet, de tous les vins du Rhin, celui de Baccharach est estimé le plus excellent, & l'on n'en boit guères en Allemagne qu'aux tables des princes. L'empereur Venceslas lui donna beaucoup de réputation au commencement du XV siécle. Elle a encore dans son voisinage quatre anciens bourgs consacrés comme elle à Bacchus; Steugbach, qui est sur un côteau, *Schala Bacchi*; Diebach, *Digitus Bacchi*; Handbach ou Manersbach, *Manus Bacchi*; & Lorcbach, *Saurea Bacchi.* Le Rhin y est fort resserré; cependant il y a une petite isle du côté de la ville que les habitans appellent *l'isle-sainte*, où ils montrent un lieu dit, *la pierre de Bacchus.* * *Voyages curieux de* Charles Patin. Misson, *voyage d'Italie*, *tom.* 1. Baudrand.

☞ BACCHERIUS (André-Eloi) jurisconsulte Flamand, fut avocat à la cour souveraine de Flandre. On a de lui deux cens neuf thèses, qui furent imprimées deux ans avant sa mort en 1560, sous ce titre: *rationes de jure*, *personis & rebus extra contractum acquirendis.* Il mourut en 1562 à Bourges, où il s'étoit marié, & où il étoit professeur en droit. * Valere André, *biblioth. belgic.* Sanderus, *in Fland. script. p.* 17.

BACCHIADES, nom d'une famille de Corinthiens, qui tiroient leur origine de BACCHIS, fils de *Prumnis*, quatriéme roi de Corinthe depuis Alethes. Bacchis commença à regner l'an 3049 du monde, 986 ans avant J. C. Il eut six rois successeurs de sa famille, qui régnerent 188 ans. Teleste, qui est le dernier de ces rois, ayant été tué par son cousin, selon Diodore, ou par Arius & Perantus ses ennemis, selon Pausanias, Automenes regna un an: ensuite toute la famille des Bacchiades, qui étoient plus de deux cens, tenoient le gouvernement en commun, & élisoient tous les ans un d'entr'eux, que l'on nommoit *Prytane*, qui tenoit la place du roi. Ces Prytanes gouvernerent pendant cent quarante-neuf ans, jusqu'à ce qu'ils furent chassés par Cypselus, fils d'Etion, la troisiéme année de la XXX olympiade, 658 ans avant J. C. Les Bacchiades avoient tant de crédit, qu'ils sauverent Achis, qui avoit déchiré Actéon, fils de Melisse, en voulant l'enlever d'entre les mains de son pere. On dit que Melisse au désespoir, parut aux jeux isthmiens, & se plaçant devant l'autel, fit de terribles imprécations contre les Corinthiens, en cas qu'ils ne vengeassent pas la mort de son fils; après quoi il se précipita dans la mer. Quelques-uns disent que les Corinthiens, pour prévenir les maux que Melisse leur avoit souhaités, bannirent de leur ville les Bacchiades, qui s'étant embarqués, arriverent en Sicile, & s'établirent entre les promontoires de Pachin & de Pelore. D'autres rapportent que les Corinthiens n'ayant point vengé la mort d'Actéon, furent affligés de la peste & de la famine; & qu'Archias, pour faire finir le mal, se retira en Sicile, où il bâtit Syracuse. Quelques-uns disent qu'Actéon fut déchiré par ceux qui célébroient les orgies de Bacchus un jour de fête. * Plutarch. *in Amat.* Anaxim. de Lampsac. Le commentateur d'Apoll. Strabon, *l.* 8. Diod. Velleïus Paterc. Denys d'*Halicarnasse*; *Antiq. grec. & rom. l.* 1. Pausan. *in Corinth.* Ovid. *metam.*

BACCHIARIUS étoit un philosophe chrétien, qui, comme dit Gennade, voulant se débarasser des soins & des biens de ce monde pour ne penser qu'à Dieu, changea souvent de demeure, afin d'avoir moins d'attache au monde. On a dans les bibliothéques des Peres une lettre de cet auteur très-bien écrite & très-savante, adressée à l'évêque Januarius, touchant la faute d'un moine qui avoit abusé d'une religieuse. L'on y trouve quantité d'applications heureuses des cérémonies & des histoires de l'ancien testament. On voulut lui faire des affaires; & pour parer la censure, il composa un livre de son apologie, que M. Muratori a fait imprimer dans ses *anecdota ex ambrosianæ bibliothecæ codicibus eruta*, tom. 2, p. 9. Cet auteur vivoit vers le milieu du V. siécle. * Gennadius, *in catal. c.* 24. Honoré d'*Autun*, *de lumin. ecclesf. l.* 2. Miræus, *in auct. script.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du V. siécle*, M. Muratori, *loco sup. cit.*

BACCHIDES ou BACCHUS, eunuque de Mithridate, fut envoyé par ce prince, qui avoit été vaincu par Lucullus, pour faire mourir ses femmes & ses sœurs: ce qu'il exécuta à Pharmacie la seconde année de la CLXXVII olympiade, & 71 ans avant J. C. Il est sans doute différent d'un autre BACCHIDES, qui livra au même Lucullus la ville de Sinope, où il commandoit pour Mithridate. * Plutarque. Appien, *in Mithridat.* Strabon, *l.* 11.

BACCHIDES, général de l'armée de Démétrius *Soter*, roi de Syrie, fut envoyé pour établir Alcime dans la grande sacrificature des Juifs l'an 162 avant J. C. L'année suivante il revint en Judée avec vingt mille hommes de pied & deux mille chevaux. Judas *Machabée* l'attaqua avec huit cens hommes seulement: c'est dans ce combat que ce dernier fut blessé à mort en poursuivant un escadron qu'il avoit mis en fuite, & après avoir fait des actions incroyables de valeur. Jonathas qui avoit été élu général des Juifs à la place de Judas son frere, s'opposa courageusement à Bacchides, qui le voulut faire tuer en trahison. Ce dessein n'ayant pas réussi, Bacchides retourna à Antioche après la mort d'Alcime, & laissa la Judée paisible. * *I. des Machabées*, 7, 8, 9. Joséphe, *l.* 12. *des antiq. c.* 18 *&* 19, & *l.* 13, *c.* 1 *&* 2.

BACCHINI (Benoît) né le 31 août 1651 à Borgo San-Donino, ville du duché de Parme, fut élevé à Parme, où son pere se retira en 1653, & y fit ses humanités avec succès au collége des jésuites. A l'âge de 16 ans il entra dans l'ordre de S. Benoît, de la

congrégation du Mont-Cassin, dans lequel il eut divers emplois. Ange-Marie Arcioni, abbé de S. Benoît de Ferrare, le choisit pour son secrétaire, & Bacchini le suivit à Arezzo, à Venise, à Plaisance, à Padoue & à Parme. Un avantage qu'il retira de ces voyages, fut de faire connoissance avec bien des savans. Il prêchoit dans le même temps dans ces différens lieux, & on l'écoutoit avec plaisir. Mais quand il fut de retour à Parme en 1683, il quitta la chaire & les fonctions de secrétaire, & se renferma dans le cabinet. En 1688, le duc de Parme voulant l'arrêter dans cette ville, le fit son théologien : mais une affaire qu'on lui suscita en 1689, au sujet du bien du monastere des religieuses bénédictines de S. Alexandre, qu'il avoit reglé, l'obligea de sortir de Parme cette même année. Le duc de Modéne l'appella chez lui en 1691, & il y devint dans la suite consulteur du saint office. Il fut aussi nommé professeur en écriture sainte à Boulogne; mais il y donna peu de leçons. Vers la fin de l'année 1696, il voyagea en différens endroits de l'Italie, pour visiter les bibliothéques & les savans. Le cardinal d'Aguirre voulut le retenir à Rome, & lui procurer une place de garde de la bibliothéque du Vatican, mais il revint à Modéne où le duc le fit son bibliothécaire. En 1704 on l'élut prieur d'un monastere de la même ville. En 1711 il y fut fait abbé de S. Pierre. En 1713 il eut l'abbaye de S. Pierre de Reggio, où il demeura six ans. En 1719 il fut fait abbé de S. Colomban de Bobio. Le mauvais air de ce lieu l'obligea quelque temps après d'aller à Plaisance, d'où il passa à Padoue, & ensuite à Ferrare en 1720, & enfin à Boulogne, où il est mort le premier septembre 1721, âgé de 70 ans. Bacchini a été l'un des savans les plus célébres de son siécle : peu de gens l'égaloient en Italie; & l'on dit que personne ne l'a surpassé. Il n'y a aucun genre de littérature dans lequel il ne fût versé, son savoir étoit presque universel & son gout exquis. Jeune, il fit admirer son éloquence dans les chaires d'Italie, & il seroit devenu l'un des premiers prédicateurs de son temps, si son peu de santé ne l'eût obligé d'abandonner ce ministere. Il étoit savant dans les langues grecque & hébraïque; il possédoit également la philosophie ancienne & moderne, & joignoit à ces connoissances, celle des mathématiques. Il étoit très-versé dans la chronologie, dans l'histoire ancienne & dans celle du moyen âge; habile à déchiffrer & à discerner les anciens caracteres, les diplomes, les manuscrits, les médailles, & il passoit d'ailleurs pour critique exact & pénétrant. En 1705 il fonda à Modéne une *académie de littérature ecclésiastique*, à laquelle il aggrégea ceux des jeunes moines du monastere dont il étoit alors prieur, dont le génie lui paroissoit le plus élevé, & plus propre aux sciences. Entre une multitude d'amis illustres, que son mérite lui avoit fait, M. le marquis Scipion Maffei, étoit un de ceux qui lui furent toujours les plus chers. Ce savant marquis faisoit gloire de se dire son disciple. Les ouvrages de Bacchini sont : une oraison funébre (en italien) de Marguerite de Medicis, duchesse de Parme, en 1679. Un panégyrique (italien) de S. Nicolas de Tolentin, en 1682. *Giornale de Letterati*, à Parme, 1686, *in*-4°. C'est-là l'époque du commencement de ce journal, que Bacchini continua jusqu'à la fin de 1690. En 1692 il le reprit à Modéne jusqu'à l'an 1697, que la mort du pere Roberti, carme, son assistant dans cet ouvrage, l'obligea de l'abandonner. Ce journal est en neuf volumes *in*-4°. fort minces; les cinq premiers imprimés à Parme, & les quatre autres à Modéne. En 1688 il publia les ouvrages de la célébre *Cornelia Piscopia Cornara*, *in*-8°, à Parme : & il mit au commencement une vie de l'auteur. La traduction italienne d'un ouvrage françois sur l'anatomie, à Parme, 1688 *in*-12, & réimprimée en 1713 avec des additions de Jean Pellegrino Nuovelletti chirurgien à Imola. *Clarissimo ac* πολυμαθεστάτω *viro Ant. Magliabecchio; &c. Benedictus Bacchius*, à Parme, 1688. C'est une dissertation latine sur une médaille qui portoit autour d'une tête nue : P. C. SCIPIO AFRICAN. que Bacchini prétendoit être antique, contre l'opinion vulgaire. On trouve cette dissertation séparément, dans son *journal de Parme* de l'an 1688, & dans *les nouv. de la rep. des lett. de Bayle, janvier 1689. De sistrorum figuris ac differentia, dissertatio*, à Boulogne, 1691, *in*-4°. On l'a aussi dans le *tome 7. des antiquités rom. de Grævius*, & séparément, de l'édition de Tollius, avec des notes & une dissertation de la façon de ce dernier, à Utrecht en 1696. *Anonymi dialogi tres : de constantiâ : de dignitate tuenda : de amore erga rempublicam*, en 1691, *in*-12, à Modéne. L'histoire du monastere de S. Benoît de Polirone, au duché de Mantoüe, (en italien) 1696, *in*-4°. L'auteur en avoit promis un second volume qu'il n'a point donné. On trouve dans le premier bien des choses qui concernent l'histoire de la comtesse Mathilde, bienfaitrice de ce monastere. *De ecclesiasticæ hierarchiæ originibus dissertatio*, à Modéne, 1703, *in*-4°. M. du Pin l'a réfuté dans *sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* du XVIIIe. siécle; *Isidorii Clarii, ex monacho Parmensis monasterii, episcopi Fulginatis epistola ad amicos...... accedunt duo opuscula, &c.* à Modene 1705, *in*-4°. *Agnelli, qui & Andreas, abbatis S. Mariæ ad Blachernas & sancti Bartholom. Ravennatis, liber pontificalis*, à Modéne 1708, deux volumes *in*-4°. Bacchini a orné cette édition de plusieurs dissertations qui doivent plaire aux amateurs des antiquités ecclésiastiques. Ce savant a laissé plusieurs autres ouvrages, qui sont encore manuscrits, entr'autres : *Animadversiones in priora ecclesiasticæ historiæ sæcula : confutatione del libro del P. Germon*, (jésuite) en faveur du feu P. Coustant, Bénédictin, de la congrégation de S. Maur. *Annotazioni sopra l'Ital. sacra dell'Ughello; Osservationi in proposito della Giurisprudenza de secoli bassi. Trattato della sincerita & falsita de diplomi, raccolto di documenti spettanti all'istoria monastica, &c.* Bacchini étoit de l'académie de Rossano * *Voyez* les mémoires de sa vie, écrits par lui-même en latin, & insérés dans *le trente-quatriéme vol. du journal de Venise, p. 296. Bibliothéque Ital. t. 8, p. 158 & suiv.* Niceron, *mém. t. 12, p. 158.* Ce dernier a omis quelques faits & quelques ouvrages qui se trouvent dans *la bibliothéque ital.* entr'autres l'établissement d'une académie fait à Modéne par Bacchini.

BACCHIS, *cherchez* BACCHIADES.

BACCHIUS, fameux gladiateur, qui vivoit du temps de l'empereur Auguste, avoit pour concurrent Bithus, & ils étoient tous deux si égaux en âge & en force, qu'ils ne purent jamais se vaincre l'un l'autre, & qu'ils se tuerent tous les deux en même-temps : d'où est venu le proverbe, *Bithus contra Bacchium.* * Erasm. *in Adag.* Suetone, *dans Auguste.* Horace en parle aussi, *l. 1, serm. 1, sat. 7.*

...... uti non

Compositus meliùs cum Bitho Bacchius :

BACCHUS, étoit fils de Jupiter & de Semelé, selon Orphée dans une de ses hymnes; dans une autre il le fait fils du même Jupiter & de Proserpine. L'épithéte que les poëtes Grecs & Latins donnent à ce faux dieu, qui marque qu'il a eu deux meres, ne se doit pas expliquer à la rigueur, comme s'il avoit eu deux meres en effet, mais seulement par allusion à l'office de mere que Jupiter lui rendit; car la fable porte, que de peur qu'il ne fût consumé par le feu avec sa mere Semelé, à qui la curiosité de voir Jupiter dans l'appareil de sa divinité couta la vie, il le tira du sein de sa mere & le cacha dans sa cuisse, pour achever ce qui lui restoit à fournir du terme de neuf mois. * Ovide, *au 3e. livre des métamorphoses.* Orphée

ajoute que Sabasius enferma Bacchus dans la cuisse de Jupiter. D'autres auteurs croient que Sabasius étoit fils de Bacchus ou Bacchus lui-même, qui emprunta ce nom des Sabéens, chez qui il étoit adoré. Après que ce prétendu dieu fut né, Ino sa tante le nourrit en cachette, & le mit entre les mains des Nymphes, qui eurent soin de l'élever. Méléagre croit qu'elles le tirerent elles-mêmes du milieu des flâmes, sans qu'il ait jamais été cousu dans la cuisse de Jupiter. Et Damarchus, *au liv. 9 des dionysiaques*, dit qu'il fut élevé par les Heures filles de Jupiter & de Thémis. Lucien, *dans les dialogues des dieux*, dit que Bacchus ne fut pas plutôt venu au monde, que Mercure le porta aux Nymphes, dans une ville d'Arabie, voisine de l'Egypte, appellée *Nysa* : ce qui est conforme au témoignage d'Orphée, qui dit que Bacchus fut élevé en Egypte. D'autres ont cru que les Hyades furent les nourrices de Bacchus, suivant le rapport d'Apollodore, *en son second livre des dieux*, & d'Ovide, *au cinquiéme des fastes*. Pausanias, *dans ses achaiques*, écrit que c'étoit un bruit commun parmi les habitans de Patras, que Bacchus avoit été élevé dans leur pays en la ville de Mesatis, & que peu s'en fallut qu'il ne fût pris par les Pans, qui lui dressoient continuellement des embuches. Les autres disent qu'il fut élevé dans l'isle de Naxos. Mais Sidonius Antipater veut qu'il ait été Thébain, de même qu'Hercule; & Lucien assure que sa mere étoit de Syrophœnicie. Ce qui a donné lieu à cette diversité d'opinions, touchant le pays & l'éducation de Bacchus, c'est qu'il y en a plusieurs qui ont porté ce nom, & dont Ciceron fait le dénombrement *au 3e liv. de la nature des dieux*. Il se trouve des auteurs qui disent qu'aussitôt que Bacchus fut né, Mercure le porta par l'ordre de Jupiter dans l'isle d'Eubée, où il le mit entre les mains de Macris, fille d'Aristée, qui frotta ses lévres avec du miel, & commença ainsi à le nourrir. Ils ajoutent que Junon s'en étant apperçue, & ne pouvant souffrir qu'un enfant d'une de ses rivales fût élevé dans une isle qui lui étoit consacrée, en fit sortir Macris, qui se retira dans le pays des Phéaques, où elle éleva Bacchus dans une caverne qui avoit deux portes. Le poëte Orphée n'est pas encore d'accord avec ces écrivains, touchant le nom qu'ils donnent à la nourrice de Bacchus, qu'ils appellent *Hippa* ; & il n'est pas non plus bien d'accord avec lui-même; car dans son hymne sur les Nymphes, il dit qu'elles nourrirent Bacchus. S'il en faut croire ce même auteur, Bacchus étoit hermaphrodite. Ovide lui donne une jeunesse perpétuelle, *métam.* 4. On le peignoit jeune, avec un corps tendre & délicat, & on le mettoit entre les plus belles divinités : ce qui répond mal à la figure qu'on lui donne aujourd'hui. Toute l'histoire fabuleuse de Bacchus se voit au long dans Diodore, *liv.* 4, & dans Nonnus, *aux dionysiaques*, où il décrit ses exploits & ses principales actions ; comme ses voyages dans les pays les plus éloignés; les victoires qu'il remporta dans les Indes; l'art de planter la vigne, de moissonner & de négocier, qu'il enseigna aux hommes. Les prêtresses de ce dieu tiroient leur nom du sien, & s'appelloient *Bacchæ* ou *Bacchantes* ; & de deux ans l'un, elles alloient lui offrir des sacrifices sur le Parnasse, montagne de Béotie. Elles s'assembloient aussi en foule tous les trois ans sur la montagne de Cytheron, portant des thyrses à la main, pour y célébrer avec de grands cris & des hurlemens étranges, la fête que les anciens appelloient *Orgies* ou *Bacchanales*. * Ovide, *métam.* 9. Tous les auteurs attribuent ordinairement le thyrse à Bacchus & aux Bacchantes. C'étoit une maniere de petite lance ou bâton couvert de feuilles de vigne & de lierre mêlées ensemble, ayant au bout une pointe en forme de pomme de pin. Euripide, *dans ses Bacchantes*, appelle le thyrse un javelot de lierre; & Ovide, *dans ses epîtres*, une lance de pampre. Antigonus & Marc-Antoine prirent les ornemens de Bacchus. Le premier voulant représenter ce dieu, mit sur sa tête une couronne de lierre, & prit un thyrse à la place du sceptre. L'autre pour soutenir le nom de Bacchus, qu'il avoit commandé qu'on lui donnât, porta une couronne d'or entrelassée de lierre; & tenant un thyrse à la main, il se fit porter dans la ville d'Alexandrie, comme s'il eût été Bacchus lui-même. Bacchus n'avoit pas seul le privilége de porter le thyrse, les Bacchantes le portoient aussi. Les poëtes content que par la vertu du thyrse, elles faisoient des prodiges surprenans. Dans Euripide une Bacchante n'a pas plutôt donné un coup de thyrse à un rocher, qu'elle en fait sortir une fontaine d'eau; une autre ne l'a pas sitôt jetté à terre, que Bacchus en fait rejaillir une fontaine de vin.

Quint-Curce (*liv.* 8) parle d'une montagne des Indes, que ceux du pays appellent *Meros* ; & c'est d'où les Grecs, dit-il, ont inventé la fable, que Bacchus étoit sorti de la cuisse de Jupiter, parceque μηρὸς en grec signifie *cuisse*. Ce fut-là que les soldats s'aviserent de cueillir des feuilles de vigne & de lierre, & de s'en faire des guirlandes, courant çà & là par la forêt comme des insensés. Les montagnes & les vallées retentissoient des voix confuses de plusieurs milliers d'hommes, qui adoroient le dieu tutélaire de ce bocage, & toute l'armée fut ainsi occupée durant dix jours à solemniser la fête de Bacchus. On représentoit ce dieu dans un char de triomphe, traîné tantôt par des pantheres, tantôt par des tigres, qui lui étoient particulierement consacrés, comme un emblême des effets du vin, qui, selon les sujets où il agit, domte quelquefois les hommes les plus farouches, & quelquefois les rend furieux : ce qu'en termes de débauche on appelle ordinairement *vin de singe* & *vin de lion*. Dans cet équipage il étoit accompagné de Siléne, courbé sur un âne, & d'une troupe de Satyres & de Bacchantes, qui marchoient devant & derriere, & jettoient des cris horribles.

Il n'y eut que les Scythes seuls qui ne voulurent point reconnoître Bacchus, disant que c'étoit une chose ridicule d'adorer un dieu qui rendoit les hommes insensés & furieux. On tient que le culte de cette fausse divinité tire son origine des Indiens, & qu'un certain Eleuthere a été le premier qui lui a dressé une statue, & qui a enseigné de quelle maniere on devoit l'adorer. Bacchus avoit deux temples à Rome; l'un dans le second quartier de la ville (où selon George Fabrice, est à présent l'église de sainte Constance) hors la porte viminale; l'autre, beaucoup plus petit, dans le sixiéme quartier, où on lui avoit dressé un autel commun avec Proserpine. Les Indiens l'adoroient sous le nom de *Dionysius* ; les Egyptiens sous celui d'*Osiris* ; les Romains sous celui de *Liber* ; & les Grecs lui en donnerent plusieurs; comme Διόνυσος, Βρόμιος, &c. Sam. Bochart croit qu'il a été nommé *Bacchus*, de *Bar-Chus*, c'est-à-dire, en chaldéen, *fils de Chus*, & que c'étoit le même que *Nemrod*. *Voyez* LIBER. * Virgile, *éclog.* 5. Pline, *liv.* 16, *ch.* 34. Euripide, *dans ses Bacchantes*. Ovide, *dans ses épîtres*. Saint Justin martyr. Macrobe. Seneque, *dans son Hercule furieux*. Nonnus, *liv.* 9, *des dionysiaques*. De-la-Cerda. Hérodote, *liv.* 4. Hygin, *fab. ch.* 225. Franç. Laziard, *hist. ch.* 16. André Alciat, *en ses emblêmes*. Claude Mignaut, *dans son commentaire sur Alciat*. Sam. Bochart.

BACCHUS, eunuque de Mithridate : *cherchez* BACCHIDES.

BACCHYLIDE, poëte Grec, neveu de Simonide, étoit de la ville de Julis dans l'isle de Cées, qui est dans l'Archipel ou mer Egée. Il vivoit dans la LXXXII olympiade, c'est-à-dire, 452 ans avant l'ére chrétienne : il composa des hymnes, des odes, & des épigrammes, dont il ne nous reste que quelques fragmens.

C'étoit le dernier des neuf poëtes lyriques, si célébres dans l'ancienne Gréce; mais il n'étoit pas le dernier pour la sagesse & la retenue avec laquelle il traitoit ses matieres. C'est un de ceux qu'Horace se proposa comme un modéle qu'il pouvoit suivre. Ammien Marcellin rapporte que l'empereur Julien avoit une estime particuliere pour les écrits de ce poëte; & que comme ce prince affectoit de paroître avec un extérieur composé, & une conduite réglée dans ses actions, il en avoit tiré beaucoup d'excellens préceptes, entre lesquels il étoit particulierement touché de celui où ce poëte disoit, *que la chasteté est le plus grand ornement d'une belle vie.* Les commentateurs de Pindare rapportent aussi qu'Hieron roi de Sicile, préféroit les poësies de Bacchylide à celles même de Pindare, quoique celui-ci passât pour le chef des lyriques. * Euseb. *in chron.* Ammien Marcellin, *hist. & ex eo Lill. Gregor. Girald. dialog.* 9, *p.* 1013, *tom.* 2. Lorenzo Crasso, *de poët. Græc.* Vossius, *de poët.* Tann. Le Févre, *vies des poëtes Grecs*, *p.* 93, 94. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, *tom. V.*

BACCIO (Barthelemi) dit *Barthelemi de Saint Marc*, peintre Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique, est connu sous le nom de FRATEL BARTHOLOMEO DA SAVIGNANO. *Baccio* est le nom de sa famille, & *Savignano* celui du lieu de sa naissance dans le territoire de Prato en Toscane. Il fut un des éleves de Côme Roselli. Après l'avoir quitté il étudia la maniere de Leonard Vinci, sous lequel il se perfectionna de telle sorte, qu'il passa pour un des plus excellens peintres de son temps. Il étoit dévot, & des amis du pere Jérôme Savonarole, dominicain, qui prêchoit alors à Florence, contre les mauvaises mœurs de ce temps-là. Ce grand homme employa son éloquence à déclamer contre les peintures lascives, & persuada à Baccio, & à quelques autres, de bruler tous les dessins qu'ils avoient de cette espéce. Ensuite les ennemis de Savonarole ayant obtenu une commission pour le prendre, Bacccio se retira auprès de lui, avec cent cinquante de ses amis, pour le défendre, & tâcher de lui sauver la vie. Mais malgré leur résistance, qui couta la vie à plusieurs, ce célébre prédicateur fut pris & brulé en 1498. Dans ce péril, Baccio fit vœu de se faire religieux de S. Dominique, ce qu'il accomplit peu de temps après. Il reçut le nom de frere Barthelemi, prit l'habit à Prato le 26 juillet de l'an 1500, & fut envoyé au monastere de S. Marc de Florence, où ses supérieurs lui commanderent de continuer à s'exercer dans la peinture. Il y travailla quelque temps sous Raphaël d'Urbin, qui lui apprit la maniere de finir un ouvrage dans les régles de la perspective. Cet excellent peintre ne dédaigna pas d'imiter le coloris du frere Barthelemi. Ce dernier fit divers tableaux; & comme ses envieux lui reprochoient de ne savoir pas représenter le nud, il travailla à un S. Sébastien que tout le monde admira. On dit que l'ayant exposé dans l'église de S. Marc, la beauté de cette figure fut une occasion de péché pour quelques femmes, & que les religieux s'en étant apperçus, le mirent dans leur chapitre. Quelque temps après, Jean-Baptiste della Palla l'ayant acheté, l'envoya en France, où le roi Louis XII le reçut avec quelques autres tableaux de frere Barthelemi. Ce religieux mourut le 8 octobre de l'an 1517, âgé de quarante-huit ans. Il ne voulut point être fait prêtre par respect, & se contenta de l'ordre de diacre. * Vasari, *vitte de pittori.* Serafino Razzi, *istor. de gli huom. illustr. Domin.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

BACCIO (Pierre-Jacques) d'Arezzo, prêtre de l'Oratoire à Rome, a écrit en latin & en italien la vie de S. Philippe de Neri & d'autres ouvrages. Un auteur moderne l'a confondu avec André Baccius, médecin. * Miræus, *de script. sac. XVII.*

BACCIO BALDINI, excellent graveur: *cherchez* BALDINI & MASO.

BACCIUS ou BACCIO (André) médecin, natif de Sant-Elpidio, dans la Marche d'Ancône, qui vivoit encore en 1586, sur la fin du XVIe siécle. Il professa la médecine à Rome, où il fut domestique du cardinal Ascanio Colonna. Il fut aussi médecin du pape Sixte V. Baccius avoit beaucoup d'érudition: il passoit pour bon philosophe, & jouit d'une grande réputation pendant sa vie. Mais il s'en est fait une plus durable par ses ouvrages. Les plus recherchés sont, *de thermis*, *libri VII*, à Venise 1577 & 1588, à Rome 1622, & à Padoue 1711, *in-fol.* *De naturali vinorum historia*, *lib. VIII*, à Rome 1596, 1598, & à Francfort, 1607. *De venenis & antidotis*, à Rome 1586, *in-4°.* *De gemmis ac lapidibus pretiosis.* Baccius composa en italien ce dernier ouvrage, qu'on a mis en latin, & qui a paru à Francfort en 1603, *in-8°*, avec d'amples notes de Wolffang Gabelchovere, & un traité *de generatione auri in locis subterraneis*: & encore à Francfort en 1643. Outre ces ouvrages, on a encore de Baccius: *De balneis oppidi Bergomatis Transcheri seorsim cum similis argumenti libris*, Bergomi 1583, *in-4°.* *De Monocerote seu unicornu ejusque admirandis viribus & usu*, en italien, & traduit en latin, 1°. par André Marin, & imprimé à Venise en 1566, *in-4°.* 2°. par Wolffang Gabelchovere, & publié à Stutgard en 1598, *in-8°.* *De magna bestia*, *ab antiquis Alce vocata*, *ejusque ungulæ pro epilepsia & consimilibus morbis abigendis*, *usu & viribus*, en italien, & traduit en latin par Gabelchovere à Stutgard en 1598. *Tabula simplicium medicamentorum*, à Rome 1577, *in-4°.* *Epistola ad Marcum Oddum de dignitate theriacæ*, & un autre, *ad Antonium Portum*, *quænam ratio sit viperinæ carnis in theriaca*, dans l'ouvrage de Marc Oddus, *de componendis medicamentis*, *&c.* à Padoue 1583, *in-4°.* *Voyez* sur tous ces ouvrages Mangeti *bibl. scriptor. medic. tom.* 1, *p.* 193, *&c.* * Janus Nicius Erythrœus, *Pinacot I*, *imagin. illustr. cap.* 79. Vander Linden, *de script. medic. &c.*

BACCIUS ou de BACK (Jacques) étoit aussi médecin à Roterdam sa patrie. On ne sait rien de sa vie. Mangeti cite de lui les deux ouvrages suivans: une lettre latine, où il traite plusieurs questions touchant la pierre & la gravelle: cette lettre se trouve dans le traité latin de la pierre de Jean Beverovicius, à Leyde 1638, *in-12.* *Dissertatio de corde*, *&c.* à Rotterdam 1648, *in-12*; & à Leyde 1664 *in-12*; à Rotterdam 1671, & avec les *exercitationes anatomicæ* de Guillaume Harvée, à Rotterdam 1660.* *Voyez* Mangeti, *biblioth. scriptor. medic. tom.* 1, *p.* 194.

BACH, petite ville de la basse Hongrie sur le Danube & au comté de Tolne. Elle étoit autrefois plus considérable, & avoit même un évêché suffragant de l'archevêché de Colocza; mais il y a été uni à perpétuité depuis long-temps. Cette ville est en fort mauvais état depuis qu'elle est aux Turcs. * Baudrand.

BACHA, PACHA, ou BASSA, titre d'honneur qui se donne à toutes les personnes considérables de la cour du grand-seigneur. Ils sont ordinairement gouverneurs de provinces & de villes. On appelle aussi le bacha de la mer, celui qu'on appelle en France amiral: il commande les forces maritimes du grand-seigneur. L'origine de ce mot est turc, selon Leunclave; car *Bassa* ou *Bassi* signifie tête dans la langue des Turcs, les bachas étant les têtes, pour ainsi dire, ou les chefs des provinces, quand ils deviennent gouverneurs. Les Grecs ont de même appellé κεφαλίδες, les chefs ou capitaines, du mot κεφαλὴ, qui signifie aussi *tête*; & du mot latin, *capite*, venant de *caput*, nous en avons fait le mot françois *capitaine.* *Bacha*, c'est ainsi que prononcent les Arabes; la véritable prononciation est *Pacha.* C'est comme les Turcs le prononcent, & comme il faudroit le prononcer avec

eux. En effet, il vient du persan, *Pai schats*, c'est-à-dire, *pied de roi ;* les souverains ou les rois ont le pied, c'est-à-dire, *qu'ils sont présens dans leurs provinces par les gouverneurs.* Chez les anciens Persans il y avoit un des principaux officiers de la cour qui s'appelloit l'*œil du roi*, Βασιλέως ὀφθαλμός. Il est à remarquer que dans l'empire ottoman les bachas ne peuvent transmettre à leurs enfans leurs richesses, non plus que leurs dignités ; ils en sont exclus, & le grand-seigneur est leur seul héritier. Les bachas ne se prennent que d'entre les pages & les favoris de la cour ; car les autres Turcs ne peuvent aspirer à cet honneur. Les enfans des bachas ne peuvent prétendre qu'à être capitaines de vaisseaux, pendant que leurs peres bachas peuvent s'élever à la dignité de grand-visir, qui est la premiere charge de l'empire, selon que leur mérite les distingue, ou que la faveur du prince les regarde. * *Consultez* Jean-Baptiste Tavernier, *relation du serrail.* Ricaut, *de l'empire ottoman.* Spelman, *glossar. archæol.* Aristophane, *en ses comédies.*

BACHELIER, nom que l'on donnoit autrefois aux gentilshommes, qui étoient au-dessus des écuyers ; mais qui n'ayant pas assez de bien ni de vassaux pour lever une compagnie de gendarmes, marchoient sous l'étendard des bannerets. Ils avoient néanmoins une enseigne qui finissoit en pointe, avec laquelle ils conduisoient leurs vassaux. C'étoit ordinairement de jeunes gentilshommes qui tâchoient de mériter le titre de *banneret*, par leurs belles actions. Comme ils étoient inférieurs aux chevaliers, Fauchet veut qu'ils aient été ainsi appellés, au lieu de *bas-chevaliers*, en abrégeant le mot. Gilles Menage ajoute que ces bacheliers étant d'ordinaire de jeunes gens, on leur a donné ce nom à cause de leur âge ; les Picards appellant encore les jeunes garçons *bacheliers*, & les jeunes filles *bachelettes.* Aujourd'hui même en Espagne *bacilier* signifie encore *un jeune homme.* De Hauteserre dérive ce nom de *baculus*, parceque, dit-il, ils s'exerçoient à combattre avec des bâtons & des boucliers. On peut remarquer sur ce sujet que le roi Charles V, dit *le Sage*, ayant donné la lieutenance générale de son armée à Bertrand du Guesclin, ce dernier voulut s'excuser de l'accepter, parcequ'il n'étoit que bachelier ; sur quoi ce prince témoigna publiquement qu'il vouloit que tous les grands du royaume lui obéissent. Les bannerets & les bacheliers commencerent à n'être plus si considérés durant les divisions & les diverses factions de ce royaume sous Charles VII, qui établit des compagnies d'ordonnance de gendarmes. On ôta peu à peu le commandement des armées aux bannerets, qui composoient néanmoins une très-belle milice à laquelle tous les braves aspiroient, comme à un dégré peu inférieur à celui des officiers de la couronne. * De la Roque, *traité de la noblesse.*

A la guerre on appelloit bacheliers, *bacularii*, les jeunes soldats, qui ayant donné des marques de leur bravoure dans la premiere campagne, recevoient la ceinture militaire ou les éperons dorés ; & ceux-là étoient différens d'une sorte de cavaliers fort estimés, qu'on appelloit *bucellarii.* * Pancirol. *de not. imp. or. c.* 47. Dans les anciennes constitutions de l'amirauté d'Angleterre, le nom de *bachelier* est attribué à toutes les dignités qui sont au-dessous de celle de baron.

En Angleterre il y a des chevaliers qu'on appelle *Batchelours* ou bacheliers ; ce sont les plus communs de tous. Autrefois on ne conféroit cet honneur qu'aux gens d'épée, qui avoient bien servi la couronne, ou à des fils de nobles, pour les exciter à la vertu. On les créoit chevaliers, en leur mettant une épée & des éperons dorés, ce qui les faisoit appeller *equites aurati.* Présentement on fait chevaliers de cet ordre des médecins, des peintres, des mathématiciens, &c. Le roi appelle celui qu'il veut faire bachelier par son nom ; & après lui avoir commandé de se mettre à genoux devant lui, il lui touche légerement l'épaule avec une épée nue, après quoi il lui commande de se lever, en lui donnant le titre de *sir* devant son nom de baptême. Les femmes de ces chevaliers ont le titre de *ladi*, ou dame, de même que celles des baronets ; & c'est souvent pour trouver des partis avantageux qu'on recherche cette sorte d'honneur, qui donne la préséance sur les écuyers, & sur les simples gentilshommes. * *Etat présent de la gr. Bret.*

On appelle maintenant BACHELIERS ceux qui ont soutenu des thèses, après avoir fait leur cours en théologie, en droit ou en médecine, dans quelque Université. Rhenanus croit que ceux qui ont achevé leur cours, sont appellés *bacheliers*, du mot latin *baculus* ou *bacillus*, qui signifie *bâton*, parcequ'on leur mettoit en main un bâton pour symbole de l'autorité que la consommation de leurs études leur donnoit. Il fonde sans doute son étymologie sur la coutume que les anciens avoient de donner la liberté, des charges, des dignités, & quelquefois même un royaume, en présentant une lance, une verge ou un bâton. C'est pour cela qu'aujourd'hui même tous les contrats qui se passent en Angleterre dans les cours des barons, entre le seigneur & les vassaux qu'ils appellent *tenant par la verge*, sont accompagnés de cette cérémonie, de présenter un bâton. Spelman dit qu'il n'est pas certain que ce soit là la véritable origine de ce mot ; car on ne trouve nulle part qu'on ait donné un bâton aux étudians, en leur donnant leurs dégrés, à moins qu'on ne veuille que le bâton que le bedeau porte devant eux dans la cérémonie de la promotion, ait donné lieu à ce nom. Le pape Grégoire IX est le premier qui ait distingué précisément les dégrés de bachelier, de licencié, & de maître ou docteur. Dans le XIII siécle, c'étoient les bacheliers qui enseignoient publiquement ; ils commençoient par lire & expliquer l'écriture-sainte ; puis ils donnoient des traités sur le maître des sentences. Les premiers s'appelloient *biblici*, & les seconds *sententiarii.* Ils portoient le nom de *bacillarii* ou *bacalarii à bacillo ;* sans doute parcequ'on appelloit ainsi les jeunes guerriers, qui s'exerçoient d'abord avec des bâtons, pour se battre ensuite avec des armes. Les bacheliers s'exerçoient de même par de fréquentes disputes, ausquelles présidoient les maîtres ou docteurs ; c'est-là l'origine des actes. Lorsqu'ils avoient achevé le temps prescrit de leurs études & de leur cours, ils étoient licenciés par le chancelier de l'église de Paris, & étoient ensuite reçus docteurs. * Spelman, *in gloss. archæol.*

BACHELIER (Nicolas) de Toulouse, ou, selon d'autres, originaire de Lucques, sortit fort jeune de sa patrie, & passa à Rome, où ayant travaillé longtemps sous Michel-Ange, il fit un progrès surprenant dans la sculpture & l'architecture. Etant à Toulouse sous le regne de François I, il établit dans cette ville le bon gout, & en bannit la maniere gothique qui y avoit été en usage jusqu'alors. Ses ouvrages de sculpture qui subsistent encore dans plusieurs églises de cette ville, se font toujours admirer, quoiqu'on les ait présentement dorés pour la plupart : ce qui leur a ôté cette grace & cette délicatesse, que cet habile homme leur avoit données. Il travailloit encore en 1553. * Abcedario Pittorico, *p.* 329. Catel, *hist. de Toulouse.*

BACHELIER (Pierre) sieur de Gentes, né à Reims le 7 juin 1611, d'une honnête famille, s'est encore plus illustré par sa grande piété que par sa naissance. Fils d'un pere vertueux, il en reçut une éducation chrétienne, qui ne germa qu'avec le temps, mais qui produisit des fruits admirables, lorsque Dieu les eut cultivés, & que le temps de la miséricorde eut éclaté. Sa jeunesse fut au moins inutile ; & aux termes de l'évangile elle fut criminelle, puisqu'elle ne fut occupée

occupée qu'aux plaisirs des compagnies, de la danse, de la musique, du jeu & de tout ce qui tire l'ame hors d'elle-même, la fixe à des objets périssables, & lui ôte le gout des biens spirituels. Le desir d'étudier en droit civil, & peut-être encore plus celui de voyager, l'attira à Toulouse où il demeura. Il alla ensuite à Besiers, où il eut plusieurs entretiens avec une sainte fille de son nom & de sa famille, dont l'exemple & les discours commencerent à lui donner quelques idées de piété. Ce commencement de conversion dura peu. Il passa en Italie, & demeura un an à Rome, où il se lia particulierement avec le pere Simon Bachelier son oncle, général des minimes, qui passoit pour avoir beaucoup de piété & de vertu. Cette liaison lui fut peu avantageuse, & il ne remporta de ses voyages qu'un plus grand amour de lui-même & du monde. Il revint à Reims en 1635. Il s'y plongea dans la dissipation plus qu'il n'avoit fait auparavant : les jeux, les danses, les conversations enjouées, furent presque son unique occupation pendant les sept premieres années qui suivirent son retour. Au bout de ce temps, la grace qui a ses temps & ses momens, changea assez subitement son cœur. M. Bachelier connut le vrai, l'aima, se repentit d'avoir été si long-temps sans le connoître & sans le gouter. Il se livra au jeûne, à l'austérité même, & surtout à un grand amour pour les pauvres & pour la pauvreté. Son humilité devint entiere : il méprisa souverainement les créatures, tout ce qui ne le portoit point à Dieu, tout ce qui le détournoit du vrai bien, & se méprisa sincerement lui-même. En 1650, Reims & la campagne des environs s'étant vues affligées presque en même-temps par la guerre, la famine & la peste, la charité de M. Bachelier n'eut plus de bornes; il donna sans mesure son bien, ses soins & ses veilles, & exposa souvent sa propre vie pour soulager la misere d'autrui. Il animoit toutes ces œuvres extérieures par une priere continuelle, & par un amour ardent pour l'éternité, vers laquelle il s'avançoit à grands pas. Qu'oiqu'il n'eût aucune obligation de réciter le bréviaire, pendant trente années il se fit un devoir de ne jamais manquer à la récitation d'une seule heure canoniale, & il sortoit toujours de la priere plus pénétré de ses miseres, & de la majesté de Dieu. Il visitoit aussi avec beaucoup de piété les tombeaux des saints; & s'il a eu du gout pour les pélerinages, ce gout ne venoit en lui, ni de la curiosité, ni de l'envie de changer de place, mais du desir de s'animer à une plus grande ferveur par l'exemple de ceux qu'il alloit prier. Pendant sa derniere maladie il ne relâcha rien de ses austérités, & il mourut ainsi dans le sein de la pénitence à Reims même, le 4 mai 1672, dans sa soixante-uniéme année. Sa vie, dont le recit est très-édifiant, a été composée par D. Claude Bretagne, prieur de l'abbaye de S. Remi de Reims, de l'ordre de S. Benoît & de la réforme de S. Maur; & elle a été imprimée à Reims en 1680, *in*-8°.

BACHERIUS (Pierre) *cherchez* BAKERE.

BACHET (Pierre) seigneur de Meziriac (ou plutôt de Meyseria, comme écrivent ceux du pays) de Vauluisant & de Lionieres, lieutenant général du baillage de Bresse sous Henri II, puis juge des appellations ou juge-mage, lorsque cette province retourna à la Savoye, passa en son temps pour un habile jurisconsulte. On a imprimé de lui *deux tomes de consultations & un tome de lettres*, qu'il écrivoit aux plus savans de l'Europe, & de celles qu'il en recevoit. Il fit son testament le 5 septembre 1565. Il avoit épousé en 1540, *Françoise*, fille d'*Antoine* de Soria, gentilhomme Portugais, & premier médecin de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoye, dont il eut *Glaude-Gaspard, dont nous parlerons à l'article suivant*, & JEAN Bachet, juge des appellations de Bresse, qui vivoit en 1586, & fut pere de *Guillaume* Bachet, seigneur de Vauluisant, président en l'élection de Bresse, qui fut bon poëte latin & françois, & qui mourut sans postérité. Il a traduit quelques-unes des épitres d'Ovide, qui sont imprimées avec celles de son oncle.

BACHET (Claude-Gaspard) seigneur de Meziriac, né à Bourg en Bresse, entra dans la maison des jésuites, & à l'âge de vingt ans il professa la rhétorique à Milan; mais son peu de santé l'obligea de quitter la compagnie. Il étoit savant dans les langues, & principalement dans la langue grecque, dans l'algebre & dans les belles lettres, ce qui lui attira d'illustres amis à Paris & à Rome, où il demeura assez long-temps. Il étoit à Paris lorsque l'on parla de le faire précepteur du roi Louis XIII. Il en fut averti, & se retira à Bourg en Bresse, où il étoit lorsque l'académie françoise l'agrégea à son corps, & il lui envoya son discours de remerciment qui fut lu par M. de Vaugelas. Il méditoit de donner une nouvelle version de Plutarque plus exacte & plus fidéle que celle d'Amyot, où l'on prétend qu'il avoit corrigé plus de mille fautes, celui-ci n'ayant pas travaillé sur de bons exemplaires, ou n'ayant pas bien entendu le grec de Plutarque. Nous avons plusieurs ouvrages de sa façon : entr'autres *la vie d'Esope*, qui a été imprimée à Bourg, & dans laquelle il combat l'erreur de ceux qui ont défiguré ce sage auteur en le représentant bossu & tout contrefait, quoiqu'il n'eût rien de défectueux dans sa personne; des poësies; une traduction de Diophante en latin, qui parut à Paris *in-fol.* en 1621; huit épîtres d'Ovide, traduites en vers françois, avec d'excellens commentaires. On a encore de cet auteur des lettres, des problêmes d'arithmétique & de mathématique; un traité *de la tribulation*, traduit de l'italien de Cacciaguerra, & la vie d'Alexandre. Il mourut le 26 février 1638, âgé de cinquante-sept ans, laissant entr'autres enfans *Etienne* Bachet, seigneur de Meziriac, président en la cour présidiale de Bresse; charge qu'il exerça pendant 57 ans. C'étoit un homme d'esprit, qui mourut en février 1708, âgé de 81 ans. Sa famille subsiste encore à Bourg. * Patin, *lettres. Mémoires du temps.* Guichenon, *histoire de Bresse.* Pellisson, *histoire de l'académie.* Bayle, *diction. critiq.* au mot *Meziriac*, &c.

☞ BACHIAM ou BACQUIAM, isle de l'océan oriental, auprès de la ligne, & dans l'archipel des Moluques, dont elle est la cinquiéme isle & la plus grande, à seize lieues de Machian. Son circuit est de douze lieues. L'historien de la conquête des Moluques, tom. 3. p. 20, dit que le royaume de Bachiam avoit son roi particulier, qui possédoit aussi Marigoran, & y tenoit sa cour. Il décrit ce royaume comme un grand pays désert, abondant en sagu, en fruits, en poisson, & en plusieurs sortes de vivres; mais mal peuplé, n'ayant que des habitans paresseux, qui n'aimoient que le plaisir : c'est par-là, dit-il, que d'un assez puissant royaume que cette isle avoit été autrefois, elle étoit tombée dans une grande décadence, qu'on y recueilloit peu de clou, & que même les girofles y étoient péris, quoiqu'ils y crussent mieux qu'en aucun autre endroit. Tout près de *Bachiam* est l'isle de LABOVA, dans laquelle est situé le fort de *Barneveld*, que les Hollandois possédent. Ces deux isles sont si voisines, que souvent on les comprend sous le nom de la premiere : elles sont cependant distinguées; & selon l'historien que nous venons de citer, elles avoient chacune leur roi. * La Martiniere, *dict. géog.*

BACHILLUS ou BACHILLE, évêque de Corinthe dans le II siécle, écrivit sous le pontificat du pape Victor, une lettre au nom des évêques d'Achaïe touchant la célébration de la pâque, à l'occasion de la

dispute qui s'étoit élevée entre ce pape & les Asiatiques, sur le jour auquel on devoit célébrer cette fête. En ce temps-là les églises d'Achaïe ne la célébroient que le dimanche, conformément à l'usage de l'église d'Alexandrie & de Rome. * Eusebe, *l.* 5 *hist. c.* 23. Hieron. *in catal. de script. eccles.* M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des trois premiers siécles.*

BACHOV (Jean-Frédéric) baron d'Echt, conseiller de la cour impériale, premier ministre du prince de Gotha, & directeur du conseil privé, naquit en 1643 à Gotha, où FRÉDÉRIC son pere avoit pris quelques biens à ferme. Après ses premieres études qu'il fit à Gotha, il alla en 1660 à l'université de Leipsick, avec des recommandations pour le duc Ernest, à qui l'on en parloit comme d'un jeune homme qui avoit & de bonnes mœurs, & une capacité au-dessus de son âge. Lorsque Bachov eut fini ses études, il donna à Leipsick même, des leçons de philosophie & de droit, & l'on commençoit à le rechercher, lorsqu'en 1665 il fut appellé à Gotha, pour instruire le prince aîné nommé Frédéric. L'estime qu'il s'acquit dans ce poste lui fit donner en 1666, la charge de secrétaire de la régence, & l'année suivante il accompagna le jeune prince en France & en Italie. Dans la route, il fut arrêté par un parti espagnol qui le conduisit à Mons, mais sa captivité dura peu. Les liaisons qu'il fit durant ses courses avec les personnes les plus distinguées par le rang & par la science, le dédommagerent amplement de ce qu'il put avoir à souffrir pendant le voyage. Quand le prince fut de retour, Bachov lui donna les instructions convenables au gouvernement du pays, dont Frédéric devoit régir une partie; & aussitôt que le prince eut obtenu l'administration du pays d'Altenbourg, il prit Bachov pour son conseiller, & lui confia le soin de ses affaires. En 1673 il fut créé conseiller aulique; & le prince étant devenu seul souverain, Bachov fut employé aux affaires les plus importantes, & en particulier à l'arrangement des affaires de Gotha, & à l'accommodement qui se fit entre les deux freres & les sœurs du duc. En 1680 il obtint la charge de conseiller privé, & en 1689 celle de chancelier & de directeur du collége de la régence. Par le testament du duc Frédéric I, il fut nommé à la sous-tutelle du duc Frédéric II, qui lui confia en 1698, sous le titre de directeur du conseil privé, toute la direction des colléges principaux du pays. Dans ce poste, Bachov zélé pour la gloire de la maison de Gotha, fit tout ce qu'il put pour l'avancement de cette maison, & il contribua beaucoup à l'accréditer dans les cours de Vienne & des électeurs, par différentes alliances, tant domestiques qu'étrangeres, qu'il y traita. L'empereur Léopold l'éleva à la dignité de baron de l'empire, & de conseiller de la cour impériale, & lui donna en même temps place & rang sur le banc des seigneurs au-dessus des conseillers de la cour impériale, qui avoient été introduits après lui. Auguste II, roi de Pologne, le fit conseiller privé, & le roi de Prusse lui donna l'ordre de la Générosité. Bachov mourut le 26 octobre 1726, à l'âge de 83 ans. Il avoit épousé *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Jean* Thome, conseiller privé de Saxe, & chancelier d'Altenbourg, de laquelle il eut en 1679, *Jean-Frédéric*, qui devint conseiller privé de Gotha, premier président du consistoire, & capitaine du bailliage de Tenneberg; & en 1693, *Jean-Guillaume*, depuis gentilhomme de la chambre du prince de Saxe, & assesseur de la régence; & cinq filles. * La vie de Bachov se trouve dans son oraison funébre, dont on a donné l'extrait dans le *supplément françois de Basle*, que l'on peut consulter.

BACHOVIUS ou BACHOFEN D'ECHT (Reinier) étoit d'une bonne famille de Cologne. L'empereur Charles-Quint avoit donné en 1525, des lettres de noblesse à Arnoul & Frédéric Bachovius. Reinier, dont nous parlons, étoit fils de Henri, & eut deux oncles, Jean & Fréderic; l'un médecin de l'électeur de Trêves, & l'autre jurisconsulte. Il naquit au mois d'août de l'an 1544, & fut élevé dans le négoce. Il se retira à Leipsick, où il épousa une fille de bonne maison, & où il exerça les dignités d'échevin & de consul, ou chef de la république. Sa profession ne l'avoit pas éloigné de la connoissance des belles-lettres. Il apprit les langues & la jurisprudence, & étudia encore la théologie. Depuis, se voyant obligé de sortir de Leipsick, pour avoir quitté le luthéranisme & embrassé le calvinisme, il se retira à Heidelberg, où il exerça divers emplois, & où il mourut le 27 février de l'an 1614. Bachovius avoit composé quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. jurisf. German.*

BACHOVIUS (Reinier ou Reinhard) fils du précédent, étoit un habile jurisconsulte, qui s'acquit une grande réputation dans l'emploi de professeur en politique, & ensuite de professeur en droit à Heidelberg. Il y avoit plus de vingt ans qu'il exerçoit les fonctions de professeur en droit, lorsque le comte de Tilli prit Heidelberg, au mois de septembre mil sept cent vingt-deux. Le duc Maximilien de Baviere, que l'empereur fit électeur Palatin, cassa alors, c'est-à-dire, la même année 1622, l'université de cette ville. Bachovius se retira d'abord à Heilbron; mais il en revint en 1623, comme on le voit par la date de son épître dédicatoire, aux magistrats d'Heilbron, qui est à la tête de son traité *de actionibus*, qu'il fit imprimer alors: cette date est d'Heidelberg, le premier de septembre. Comme la guerre avoit dissipé les étudians, Bachovius trouvoit à peine de quoi subsister dans cette ville, les pertes qu'il avoit faites dans la désolation commune du Palatinat, l'obligeant à ne vivre presque plus que sur ce qu'il pouvoit retirer de ses leçons. En 1624 il publia ses *exercitationes ad partem posteriorem Chiliados Antonii Fabri, de erroribus interpretum, & de interpretibus juris, in-folio.* Ce fut la même année qu'il se lia par lettres avec le savant Cuneus, professeur à Leyde. Dans une lettre qu'il lui écrivit, & qui est du 16 septembre 1624, il lui apprend que le nouvel électeur songeoit à la vérité à rétablir l'université; mais que voulant qu'elle ne fût composée que de catholiques, il pensoit à quitter de nouveau Heidelberg, & à se retirer à Leyde, au cas qu'il pût y être employé, au moins pour y donner des leçons particulieres. Comme il couroit alors un bruit qu'il avoit embrassé la religion catholique, Bachovius proteste du contraire; mais en avouant que la lecture qu'il avoit faite d'un assez grand nombre de peres de l'église, même avant les troubles de Bohême, l'avoit convaincu que plusieurs des dogmes de l'église romaine, que l'on faisoit passer pour des inventions de l'ante-christ, étoient généralement reçus, il y avoit plus de 1200 ans. Il expose à Cuneus quelques-uns des motifs qui, malgré cette conviction, l'empêchoient d'entrer dans l'église catholique: c'est qu'il n'auroit voulu embrasser que les dogmes qu'il lui plaisoit de croire, & qu'il refusoit de se rendre aux autres, qui n'étoient pas moins universellement reçus dès le temps dont il parloit. Sur ces entrefaites on offrit à Cuneus une place de professeur en droit dans l'academie de Franeker, & celui-ci n'ayant pas jugé à propos de l'accepter, proposa Bachovius; mais ce dernier fut refusé, parcequ'il avoit critiqué sans beaucoup de ménagemens, sur quelques questions de droit, Marc Lycklama, autrefois professeur à Franeker, & alors un des curateurs de l'académie de cette ville. L'ouvrage de Lycklama, attaqué par Bachovius dans son traité *de actionibus*, est celui qui a pour titre: *Benedictorum, libri IV.* Bachovius manqua aussi alors une place à Groningue, où Hector Bouricius, ami de Cuneus, vouloit le faire nommer, parceque celui qui devoit

laisser cette place vacante pour accepter celle de Franeker, changea d'avis : ceci se passoit en 1626. L'année suivante, Bachovius mit au jour son traité *de pignoribus & hypotecis*. Vers le même temps, Otto Tabor, jeune luthérien, qui étudioit à Strasbourg, lui envoya un traité sur le droit, qu'il avoit composé, & sur lequel il lui demandoit ses conseils. A la lecture de cet ouvrage, Bachovius concevant une idée fort avantageuse de l'auteur, s'ouvrit à lui sur le dessein où il étoit de se rendre à Strasbourg, pourvû qu'il y pût subsister en faisant des leçons particulieres : il lui déclara en même temps, qu'encore qu'il fût *réformé*, il ne donneroit à personne aucun sujet de plainte par rapport à la religion : qu'il n'étoit pas éloigné de la doctrine des luthériens : qu'il condamnoit la prédestination absolue ; & qu'il croyoit la *présence réelle*, quoiqu'il en ignorât la maniere. L'académie ayant été informée de ces dispositions, dit à Tabor, qu'il pouvoit mander à Bachovius qu'il seroit bien reçu. Il partit en conséquence d'Heidelberg, séjourna quelque temps à Spire : mais lorsqu'il fut arrivé à Strasbourg, les professeurs en droit de l'académie de cette ville lui défendirent de faire des leçons particulieres : quoiqu'il leur en eût humblement demandé la permission, & que plusieurs étudians fussent très-fâchés du refus. Bachovius retourna donc fort mécontent à Spire, & ensuite à Heidelberg, où il embrassa la religion catholique : c'est ce que l'on prouve par l'épître dédicatoire à l'électeur Maximilien de Baviere, datée du premier juillet 1629, de son *commentaire latin sur la premiere partie des Pandectes*, publié en 1630. Il y dit à ce prince, qu'après avoir été jusqu'alors *sectaire*, non par choix, mais par un effet de l'éducation, Dieu lui avoit fait la grace d'embrasser la religion catholique, & qu'il lui étoit très-sincerement dévoué. L'électeur avoit rétabli l'université, & rendu une place de professeur à Bachovius, dont celui-ci le remercie dans la même épître dédicatoire. On ignore le reste de la vie de ce jurisconsulte. Outre les ouvrages de sa composition, dont on a parlé, on a encore de lui : 1. *Disputationum miscellanearum de variis juris civilis materiis liber unus*, à Heidelberg, 1604, *in*-8°; 2. *Notæ in paratitla Wesembecii super Pandectas*, à Cologne, 1611, *in*-4°; 3. *Examen rationalium Antonii Fabri, ubi errores ejus demonstrantur*, 1612, *in*-8°; 4. *Notæ & animadversiones ad disputationes Hieronymi Treutleri*, à Francfort, 1617, *in*-4°, & encore plusieurs fois depuis : la quatriéme édition qui est de Cologne, 1688, est fort augmentée, & en trois volumes *in*-4°; 5. *Observationes ad Joannis Paponis arresta*, à Francfort 1628, *in-folio*; 6. *In institutionum juris Justiniani libros IV, commentarii theorici & practici*, à Francfort, 1628, 1643, 1661, 1665, *in*-4°. On trouve aussi quatre de ses lettres avec celles de Pierre Cuneus, dans l'édition des lettres de ce dernier, procurée par Pierre Burman, à Leyde 1725, *in*-8°, depuis la page 228 jusqu'à la page 236. M. Bayle a parlé fort peu exactement de Bachovius dans son dictionnaire ; & on releve solidement les fautes dans lesquelles il est tombé sur cet écrivain, soit dans la *bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome XVI, page 183 & suivantes ; soit dans la *bibliothéque françoise, ou histoire littéraire de la France*, tome XXIX, deuxiéme partie, article I. C'est dans ces deux ouvrages, & dans les lettres de Cuneus, que nous avons pris ce que l'on vient de dire. * *Voyez* le pere Niceron, tome XLI, de ses *mémoires*, &c.

BACHRAC, ville, *cherchez* BACCHARACH.

BACHU, ville de Perse, *cherchez* BACU.

BACIOSARAI ou BACCHA-SERRAI, *Baccasara*, ville capitale de la petite Tartarie, dite de *Précops*. Elle est située au milieu du pays sur le fleuve Kabarta, & est considérable pour être la demeure du Kan des Tartares de Crimée. Elle pourroit bien être l'Assyrani des anciens. * Tavernier, *voyage de Perse*. Baudrand.

BACK (Jacques de) *cherchez* BACCIUS.

BACKER (Jacques) excellent peintre, natif d'Harlingen, ville de Frise dans les Provinces-Unies, apprit la peinture à Amsterdam, & y exerça cet art avec réputation. Il s'adonnoit principalement à faire des portraits au naturel ; & il étoit si expéditif dans son travail, que l'on remarque qu'une femme d'Harlem étant venue à Amsterdam, remporta le même jour son portrait achevé, où non-seulement la tête, mais aussi la draperie, avoient reçu tous les embelissemens de l'art. * *Acad. pict. part. 2, liv. 3.*

BACKEVEEN, village de la Frise, une des sept Provinces-Unies. Il est dans l'Osterdan, vers un grand marais, & les confins de la province de Groningue & du Sevenwolden. On l'appelle en latin *Baduhennæ Lucus*, à cause d'une grande forêt que ceux du pays appellent *Seven-Waldin* ou *Seven-Wolden*. On croit que c'est près de-là que les Romains furent défaits, & perdirent neuf cens hommes dans une escarmouche.* Tacite. Hoffman.

BACKIUS (Renard) luthérien Allemand, a publié un livre *in*-4°. intitulé, *Expositio evangeliorum dominicalium*, un amphithéatre de la mort, & un commentaire sur les pseaumes imprimé *in-folio*, à Francfort en 1664. * Konig. *biblioth.* Il étoit docteur à Iena, & surintendant à Gripswald, & mourut en 1657, suivant le pere le Long, *bibl. sacra.*

BACKOU, ville de la Moldavie, sur la riviere d'Arari, proche des frontieres de la Valachie. Elle est assez peuplée, & fut ornée d'un évêché suffragant de l'archevêché de Colocza, par le pape Clément VIII. Elle est à trente mille pas de Tarwisch, en allant vers Brassow. Elle est mal nommée *Brackow* & *Braislow* dans la plupart des cartes modernes. * Baudrand.

BACKTISHUA (George ou Gabriel) médecin Indien, & chrétien, avoit une grande connoissance de la médecine, & des langues persanne & arabe. Almansor second calife de la maison d'Abbas dans le VIIIe. siécle, se trouvant un jour fort mal, envoya chercher Backtishua, & se trouva bien de ses conseils. Ce prince se servit aussi de cette occasion pour lui faire traduire plusieurs livres de médecine. Backtishua demeuroit ordinairement à Jondisabur, ou Nisabur, capitale du royaume de Khorasan, bâtie environ l'an de Jesus-Christ 272, par Sapor roi de Perse, en l'honneur de la reine sa femme, qui étoit fille d'Aurelien empereur romain. Backtishua, après avoir satisfait aux vœux d'Almansor, demeura encore quelque temps dans les états de ce prince, & lorsqu'il voulut retourner chez lui, Almansor le renvoya comblé d'honneurs, & lui fit un présent de dix mille écus d'or. George Backtishua eut un fils élevé dans la même profession ; & peu après on vit trois ou quatre générations des Backtishua, qui tous étoient très-célébres par leur habileté & leur expérience dans la médecine ; quelques-uns d'entr'eux traduisirent même plusieurs beaux traités en syriac & en arabe. * *Histoire de la médecine par* M. Freind, *part. 2, pag. 5 de la traduction faite sur l'anglois par* Coulet. Manget, *biblioth. scriptor. Medic. tom. 1. in-fol. pag.* 194.

BACMEISTER (Luc) ministre luthérien, né à Lunebourg dans la basse Saxe, le 18 octobre de l'an 1530, fut élevé dans la doctrine de Luther, & étudia dans l'université de Wittemberg. Depuis on le choisit pour être précepteur des princes de Danemarck fils du roi Christiern III. Après la mort de ce roi, la reine sa veuve le choisit pour son prédicateur ordinaire, & lui fit épouser la fille de Jacques Bordinge, son premier médecin. Il fut encore ministre & professeur à Rostock & ailleurs, & mourut le 9 juillet de l'an 1608, âgé de 78 ans. Il a laissé divers

traités de théologie selon la doctrine des protestans. *De modo concionandi. Theses de sacramentis, &c.* * Melchior Adam, *in vit. theol. German.*

BACMEISTER (Luc) fils du précédent, naquit à Rostock, en 1570. Il fit ses premieres études sous Chytræus, & après quelques voyages il se rendit à Strasbourg en 1587. Trois ans après il retourna dans sa patrie, où il s'appliqua à la philosophie, & ensuite à la jurisprudence. Son frere aîné, théologien, étant mort, il quitta l'étude du droit, par le conseil de son pere, afin de prendre celle de la théologie. Il se fit recevoir maître-ès-arts, & alla ensuite à Wittemberg, pour y suivre son nouveau projet : c'étoit en 1593. La même année, comme on le croit, Gaspard d'Ebelében, ministre d'état de l'électeur, lui confia l'instruction de son fils. Bacmeister voyant que cet emploi serviroit peu à son avancement, retourna chez lui en 1597. L'année suivante il alla visiter la Flandre & le Brabant; & étant à Louvain, il y fit connoissance avec le savant Juste-Lipse. En 1600, le duc de Meckelbourg le nomma troisiéme professeur en théologie à Rostock, où il n'y en avoit eu que deux jusque-là. En 1604 il fut fait surintendant dans la même ville; en 1605 docteur, & en 1612 surintendant des églises de Gustrow. Il mourut en 1638. On a de lui : *Oratio de jubilæo; in Threnos Jeremiæ; Explicatio septem psalmor. pœnit. nec non psalmor. XVI & XXII. Explicatio typorum veteris testamenti adumbrantium Christum, ejusque personam, sacerdotium, sacrificium, beneficia; Disputationes theologicæ 23, oppositæ decretis concilii Tridentini; Fasciculus quæstionum theologicarum, &c.* * *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740.

BAGOCS (Thomas) cardinal, archevêque de Strigonie, & ministre d'état en Hongrie, s'éleva par son propre mérite sous le régne de Mathias Corvin, & de Ladislas V. Il étoit Hongrois, & né de pauvres parens dans la ville de Herdout, au diocèse de Vesprim. Mathias Corvin, qui connoissoit sa capacité, le nomma à l'évêché de Javarin, & le fit conseiller d'état. Depuis il eut l'évêché d'Agria, ensuite l'archevêché de Strigonie, & enfin le chapeau de cardinal, que le pape Alexandre VI lui donna le 25 septembre de l'an 1500, à la priere de Ladislas V, roi de Hongrie, qui le déclara ministre d'état. En 1512 ce prélat fit un voyage à Rome, où il se trouva à la mort de Jules II, & à l'élection de Leon X en 1513. On y admira sa suite, ses richesses & sa magnificence. Le nouveau pape le renvoya avec la dignité de légat de Hongrie & de Bohême, où il fit prêcher la croisade. Il s'opposa à la révolte des Hongrois sous le régne de Louis *le Jeune*, fils de Ladislas, & mourut le 12 juin 1521. * Istuanf, *hist. Hung. lib.* 5 & 6. Dubravius, *l.* 32 & 33. Paul Jove. Onuphre. Auberi, &c.

BACON (Robert) prêtre anglois, dans le XIII siécle, étudia en théologie dans l'université d'Oxfort, où il parut avec tant d'éclat, qu'après avoir reçu les honneurs du doctorat, il en fut un des plus célébres professeurs. Il écrivit des gloses sur toute l'écriture, des commentaires sur les pseaumes, des sermons, & la vie de saint Edmond de *Cantorberi*, qui avoit été son précepteur. Nous avons ses ouvrages dans Surius. Au reste, Bacon avoit commerce de lettres avec les savans de l'université de Paris, & n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à la gloire de celle d'Oxfort; ce qui fut cause que depuis le pape Clément V ajouta une constitution pour les professeurs, dans les ordonnances qu'il dressa au concile de Vienne, & qu'on publia sous le nom de *Clementines*. Bacon mourut en 1248. * Matth. Paris, *in hist.* Nicol. Trivet. *chron.* Brianus Twinus, *l.* 3, *de ant. acad. Oxon.* Middendorp. *de acad. lib.* 2. Pitseus, *de illustr. script. Angl.*

BACON (Roger) né d'une famille honnête dans le territoire de Sommerset en Angleterre, fit la plus grande partie de ses études à Oxfort, où il montra dès la premiere jeunesse, un esprit élevé, appliqué & entierement propre aux sciences. Il vint ensuite à Paris, suivant l'usage des plus doctes Anglois, qui venoient se perfectionner dans cette capitale de la France. Bacon y prit le degré de docteur en théologie, & retourna ensuite, selon quelques-uns, dans sa patrie, où Robert Grostête, évêque de Lincoln, qui étoit son ami, lui persuada d'entrer dans l'ordre des freres mineurs. D'autres prétendent que Bacon prit cet engagement à Paris même, & il est certain qu'il y a au moins demeuré plusieurs années dans un couvent de cet ordre. Son ardeur pour l'étude le suivit dans cette nouvelle vocation : il embrassa toutes les sciences, mais il donna une préférence particuliere à toutes les parties de la philosophie & des mathématiques; & afin de connoître & de pénétrer plus à fond les sentimens des anciens & des modernes, il apprit l'hébreu, le grec, l'arabe, & la grammaire que presque tout le monde négligeoit. Il s'apperçut du grand nombre de fausses opinions des uns & des autres; il réfuta celles qui étoient mauvaises, tâcha de dissiper les préjugés injustes qui faisoient condamner la philosophie par les théologiens, & montra quelle route on devoit tenir pour profiter des sciences humaines. Il examina les manuscrits, il en fit venir un grand nombre à ses dépens; & avec leur secours il rectifia bien des choses que les mauvaises copies & la rareté des sources avoient introduites ou occasionnées. Ensuite il fit lui-même quantité d'expériences de physique, qui le conduisirent à un nombre de découvertes utiles, & il se fabriqua lui-même de nouveaux instrumens de mathématiques qui furent très-estimés des connoisseurs. Sa réputation s'étendit au loin : on le regardoit par tout comme un prodige, pendant qu'il étoit un sujet d'envie & de jalousie à ses compatriotes, & plus encore à ceux de son ordre, dont les chefs ignorans allerent jusqu'à lui défendre, sous de grandes peines, de communiquer aucun de ses écrits à qui que ce fût. Cette défense étoit faite lorsque Clément IV, avant son élévation au souverain pontificat lui écrivit pour l'engager à lui faire part de ses lumieres. Bacon n'osa se rendre d'abord à ses instances; mais lorsque Clément fut pape, persuadé que son ordre révéreroit le souverain pontife, il écrivit pour son instruction un grand ouvrage, qu'il intitula pour cette raison, *Opus majus*, ou peut-être aussi parcequ'il y traite d'un grand nombre de questions concernant la philosophie & les mathématiques. Cet ouvrage étoit demeuré manuscrit pour la plus grande partie jusqu'en 1733, que Samuel Jebb, savant Anglois, le fit imprimer *in-fol.* à Londres. Bacon envoya son ouvrage au pape par un de ses disciples, qu'il nomme Jean de Paris, parcequ'on croit qu'il étoit Parisien, & qui est plus connu sous le nom de *Joannes Londinensis*, Jean de Londres. Bacon s'enfonça aussi dans la médecine, l'alchymie, l'astrologie, même celle qu'on nomme judiciaire, & les connoissances qu'il acquit par cette étude le rendirent suspect aux ignorans. Dans le temps qu'il s'appliquoit sérieusement à l'inspection des astres, & à composer des tables astronomiques, ses confreres s'imaginerent follement qu'il étoit magicien; & loin de vouloir recevoir de lui la lumiere qu'il pouvoit leur donner, ils cacherent indignement la sienne dans l'obscurité d'une prison étroite, où ils l'enfermerent en 1278, Nicolas III, de la maison des Ursins, occupant le siége de Rome. Ce fut Jerôme d'Ascoli, général de l'ordre des freres Mineurs, qui étant venu cette année-là à Paris, où Bacon étoit alors, peu content de condamner sa doctrine à la sollicitation de ses freres, le fit resserrer si étroitement, & écrivit au pape de confirmer ce qu'il venoit de faire; car il appréhendoit que celui que son ignorance lui faisoit maltraiter, ne por-

tât sa cause à Rome, où elle n'auroit peut-être pas eu cependant un meilleur sort. Jerôme d'Ascoli étant devenu pape, sous le nom de Nicolas IV en 1288, ne se ressouvint de Bacon, que pour resserrer encore plus ses liens : mais enfin à force de prieres & de sollicitations de la part des grands, on obtint sa liberté. Bacon retourna en Angleterre, & mourut à Oxfort, non en 1284, mais en 1294, le jour de S. Barnabé, âgé d'environ 78 ans. Ceux qui ont parlé de ce célébre philosophe, lui ont donné beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'en a fait : car comme les copies de ses écrits se répandoient à cause du mérite de l'auteur & de ses productions, chacun y donnoit souvent un titre, selon qu'il le croyoit plus convenable à la matiere qui y étoit traitée ; ce qui a fait qu'on a multiplié les ouvrages, quoiqu'ils ne fussent souvent que les mêmes, avec des titres différens. On a imprimé aussi plusieurs articles de son *Opus majus*, comme étant autant de traités, quoiqu'ils ne fussent que des parties de celui-ci. On voit d'ailleurs par ce traité, qu'avant 1276, qu'il l'envoya à Clément IV, il n'avoit rien laissé transpirer de ses écrits, que quelques chapitres très-courts, qui ont été réunis ensuite & imprimés sous ce titre : *De secretis operibus artis & naturæ, & nullitate magiæ*. Cet opuscule est écrit en forme de lettre, adressé à Guillaume, évêque de Paris, dans les imprimés. Ainsi l'*Opus majus* est proprement la premiere production de Bacon, qui mérite le titre d'ouvrage. Il est divisé en six parties, & l'on y trouve bien des réflexions utiles, & beaucoup de lumiere pour son temps. * *Voyez* sur ce sujet la préface de M. Jebb, au-devant de l'*Opus majus* de Bacon, *in-fol.* à Londres en 1733.

BACON ou BARCONDORP (Jean) docteur de Paris, de l'ordre des carmes, dans le XIV siécle, a tiré son nom du lieu de sa naissance, qui est un château dans la province de Nortfolk en Angleterre. Ses principaux ouvrages sont des commentaires sur les quatre livres du maître des sentences, que nous avons de l'impression de Paris, de Venise, de Milan, &c. *Compendium legis Christi. Quodlibeta. Tractatus de regula ordinis carmeletici. Compendium historiarum & jurium, pro defensione ejusdem ordinis, &c.* Il fut élevé à la charge de provincial de son ordre, & mourut l'an 1346 ou 1350. On l'enterra à Londres. * Trithéme & Bellarmin, *de script. ecclesiast.* Jacques de Bergame. Jean de Plebe. Jean Balée, Pitseus, &c.

BACON (Nicolas) garde du grand sceau ou chancelier d'Angleterre, sortoit d'une famille noble & ancienne dans les comtés de Nortfolk & de Suffolk. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence du royaume, & exerça divers emplois sous les régnes de Henri VIII, d'Edouard VI, & de Marie. Depuis, Guillaume Cecil, qui avoit été secrétaire d'état sous Edouard VI, étant dans la faveur de la reine Elisabeth, y appella Nicolas Bacon son parent, qu'il fit connoître à cette princesse. Elle l'éleva à la charge de conseiller d'état, puis à celle de chancelier d'Angleterre. Mais une aventure assez particuliere pensa lui faire perdre son crédit auprès de la reine. Les grands & le peuple souhaitoient avec une passion extrême de la voir mariée. Bacon prit la liberté de le lui vouloir persuader, & fit même un grand discours pour lui prouver qu'il étoit de l'intérêt de l'état qu'elle ne tardât pas davantage à choisir un époux. Il employa certaines raisons qui ne furent pas du gout de cette princesse, & qui lui donnerent beaucoup de refroidissement pour lui. Il sut pourtant se maintenir en bon politique jusqu'en 1578, qu'il mourut âgé de 69 ans, laissant une illustre famille, dont François Bacon a soutenu la gloire. * Duchesne, *hist. d'Angleterre.* De Thou, *hist. Heroologia Angl. &c.*

BACON (François) naquit à Londres dans le palais d'Yorck le 22 janvier 1560, de NICOLAS BACON, chevalier & garde du grand sceau d'Angleterre sous la reine Elisabeth, & d'*Anne* Cock, fille d'*Antoine* Cock, chevalier, & qui avoit été précepteur d'Edouard VI. François Bacon fut produit à la cour dès son enfance ; & comme il avoit un génie peu commun que l'on cultivoit avec soin, la reine Elisabeth se plaisoit à s'entretenir avec lui. Un jour qu'elle lui demandoit quel âge il avoit, il lui répondit : *J'ai, Madame, deux ans de moins que l'heureux gouvernement de votre majesté.* Le jeune Bacon fut envoyé de bonne heure dans l'université de Cambridge, au collége de la Trinité ; & quand il eut fait ses humanités & sa philosophie, son pere, qui vouloit le former aux affaires, l'envoya à la suite du chevalier Powlet, ambassadeur extraordinaire à la cour de France. L'ambassadeur l'ayant chargé quelque temps après de quelque commission importante, Bacon alla en Angleterre ; & après s'être bien aquitté de ce dont il étoit chargé, il revint en France, y voyagea pendant quelque temps, & retourna en Angleterre après la mort de son pere. Il s'attacha d'abord au droit municipal d'Angleterre qu'il approfondit, & sur lequel il publia quelques traités, ce qui engagea la reine Elisabeth à le faire son conseiller savant extraordinaire. Bacon suivoit avec succès l'emploi d'avocat lorsqu'il fut recherché des grands, & en liaison étroite avec le comte d'Essex, au parti duquel il s'attacha, & à qui, dit-on, il s'efforça de faire gouter des conseils sages & salutaires. Cependant, quoiqu'Elisabeth connût toute l'étendue de son mérite, elle ne lui donna jamais que la survivance, sans gages, d'une charge de greffier dans la chambre étoilée. Il exerça cette charge pendant environ vingt ans sur ce pié-là, & n'en eut la pleine possession que sous Jacques I. Ce prince combla Bacon de charges & d'honneurs. Ce savant fut sous lui, 1° conseiller savant extraordinaire, comme il l'avoit été sous Elisabeth : 2° solliciteur général ; ensuite procureur général, & successivement membre du conseil privé du roi, garde du grand sceau, & enfin grand chancelier d'Angleterre. Il fut fait aussi baron de Verulam, & ensuite vicomte de S. Alban. Bacon épousa une fille de *Benoît* Barnham, écuyer & alderman de Londres, dont il n'eut point d'enfans. M. de Rapin Thoyras, dans son *histoire d'Angleterre, tome 7, p.* 151, dit que Bacon peu satisfait de sa fortune, & encore moins scrupuleux sur les devoirs qu'exigeoient de lui sa dignité & la confiance que son prince avoit en lui, se laissa plusieurs fois corrompre par des présens ; qu'il fut atteint & convaincu de cette prévarication par son propre aveu, & qu'en conséquence il fut dépouillé de sa dignité de chancelier, avec confiscation de ses biens, & déclaré indigne d'avoir jamais séance dans la chambre des seigneurs. Cependant Jacques Howel, qui fut depuis l'un des clercs du conseil privé de Charles I, écrivit peu de temps après la mort de Bacon, dans une lettre qui a été publiée, que le chancelier étoit mort si pauvre, qu'à peine avoit-il laissé de quoi l'ensevelir ; & attribue cette pauvreté à son mépris pour les richesses, & à ses grandes libéralités. Si ses biens avoient été confisqués, il ne falloit pas chercher d'autres causes de la pauvreté où il mourut. Quoi qu'il en soit, Bacon mourut âgé de 66 ans, le 9 avril 1626, cinq ans après qu'il se fut retiré de la cour, ou qu'on l'eut forcé de s'en retirer, dans une maison du comte d'Arundel près de Londres. C'est au loisir des dernieres années de sa vie que nous sommes redevables de la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & qui, après avoir été publiés en partie séparément, ont été recueillis sur la fin du siécle passé en Hollande par Westein, des mains duquel ils ont passé dans le magazin de Huguetan, d'où ils ne sont sortis qu'en 1730. Ce recueil qui est en sept volumes *in-fol.* contient les ouvrages suivans. 1. *De dignitate & augmentis scientiarum.* 2.

Novum organum scientiarum. 3. Un *traité des vents*. 4. L'*histoire de la vie & de la mort*, c'est-à-dire, de la durée & de la destruction, tant des corps inanimés & des végetaux, que des animaux & de l'homme en particulier. 5. Ecrits sur la philosophie naturelle & universelle, publiés sur les manuscrits de l'auteur en 1653, par Isaac Gruter. 6. *Sylva sylvarum, sive historia naturalis*. C'est un recueil indigeste d'expériences physiques sur toute sorte de sujets. 7. *La nouvelle Atlantide*; c'est un voyage fabuleux qui a du rapport à l'histoire naturelle. Cet ouvrage est imparfait. 8. L'*histoire de Henri VII, roi d'Angleterre*, que l'auteur avoit publiée en anglois en 1622, & dont la traduction latine a été imprimée *in*-12 à Leyde en 1642 & 1647. Il y en a aussi une traduction françoise, faite par la Tour d'Hotman, & imprimée à Paris *in*-8° en 1627. Cette histoire est trop flateuse. 9. Un *traité de la sagesse des anciens*; c'est-à-dire, de celle que l'auteur trouvoit dans les fables du paganisme. 10. *Sermones fideles, ethici, politici, œconomici; accedunt faber fortunæ, colores boni & mali, &c.* Il y a bien des pensées judicieuses dans ces discours, & bien des traits d'histoire. 11. *Oeuvres posthumes philosophiques, politiques & théologiques*, publiées par Guillaume Rawley, chapelain de Bacon, & ensuite du roi Jacques I, & auteur de la vie de Bacon, qui est à la tête de ce recueil. Ces œuvres posthumes sont, une *histoire de la densité & de la rareté*, avec des recherches historiques sur le son, l'aimant, &c. un éloge de la reine Elisabeth. Une lettre au pere Fulgence. Les portraits de Jules César & d'Auguste. Une confession de foi. Un dialogue *de bello sacro*, ou des guerres de religion. Une dissertation, où l'on montre combien l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre seroit avantageuse, & des réflexions sur la même matiere. Une harangue de l'auteur sur le même sujet. Pensées sur l'utilité d'envoyer des colonies en Irlande. Projet pour réduire les loix d'Angleterre en un corps & les corriger. Remarques sur les disputes de l'église anglicane. Avis présentés au roi, touchant un legs fait par M. Sutton. Observations sur un libelle intitulé: *Des véritables causes des grands mouvemens qu'il y a dans un royaume*. Véritable relation de la conspiration de Roderic Lopès médecin, contre la reine Elisabeth: ce Lopès fut exécuté en 1594 avec ses complices. Apologie de François Bacon, contre certaines choses dont on le charge, par rapport à l'affaire du comte d'Essex, dont on sait la fin tragique. Considérations sur la guerre contre l'Espagne. Plusieurs harangues, & quelques fragmens terminent le recueil des ouvrages de Bacon, dont on a aussi les lettres en anglois, imprimées à Londres en 1702, *in*-8°. * *Vie de Bacon, à la tête des opuscules posthumes. Biblioth. univers. tom. XV. Biblioth. des ouvrages des savans de l'Europe, tome V, part.* 1, *art.* 1. L'on a donné en 1734 à Paris chez Emeri, une excellente traduction françoise des *essais de politique & de morale* écrits en anglois par cet auteur. Feu M. le comte de Rothembourg, mort en 1735, avoit apporté d'Espagne cette traduction manuscrite dont on ignore l'auteur. M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, y a mis un avertissement qui fait connoître le mérite de cet ouvrage.

BACON (Thomas) étoit de Nortfolk en Angleterre. Il a écrit sur la premiere partie de la Somme de S. Thomas, & une *analyse de la foi divine*. Il mourut en 1637. * Alegambe, *page* 432.

BACON, forêt de la basse Hongrie, entre la ville de Javarin & la ville de Vesprim. André, roi de Hongrie, combattant contre son frere Bela, y fut abandonné de ses gens, foulé & écrasé sous les pieds de ses ennemis.

BACOTI, nom de la grande magicienne que les peuples de Tonquin consultent, outre les deux magiciens, *Tai-bou* & *Tai-phoutoui*. Lorsqu'une mere après la mort de son enfant veut savoir en quel état est son ame, elle va trouver cette *Bacoti*, qui se met aussitôt à battre son tambour pour appeller l'ame du défunt. Cette ame paroît devant elle, à ce qu'elle dit, & lui fait connoître si elle est bien ou mal. Mais ordinairement la *Bacoti* dit à la mere que son enfant est fort heureux. * Tavernier, *voyage des Indes*.

BACOUE (Léon) natif de Casteljeloux, dans la basse Guienne, ayant reconnu la fausseté de la religion prétendue réformée, abjura l'hérésie. Peu de temps après il fit profession parmi les récolets, d'où il fut tiré en 1672 pour être fait évêque de Glandeve. En 1685 il fut transferé à l'évêché de Pamiers, où il mourut le 13 janvier 1694, âgé de 86 à 87 ans, selon les uns, & de 94 selon les autres. On remarque qu'il est le seul hugenot converti qui soit parvenu à l'épiscopat sous le regne de Louis XIV. Son poëme sur l'éducation d'un prince, qu'il publia dans le temps qu'on devoit donner des précepteurs au dauphin, fut la principale cause de sa promotion à l'épiscopat. Il le publia pour la premiere fois en 1670 à Toulouse, sous ce titre: *Delphinus, seu de prima principis institutione, libri VI. Tolosæ* 1670, *in*-4°. En 1685 on l'imprima à Paris *in*-8°. & *in*-12. avec des notes, & on y joignit quelques odes du même auteur. On a de Léon Bacoue un autre poëme antérieur à celui-ci, qui fut imprimé à Toulouse en 1667, *in*-4°. sous ce titre: *Sanctissimo ac beatissimo Patri Clementi IX, carmen panegyricum*. Dès 1635 il avoit donné à Paris *in-fol.* une traduction de la Somme de théologie morale & canonique, composée en espagnol par le P. Henri de Villalobo, religieux de S. François. * *Voyez le journal des savans, janvier 1686.* Amelot de la Houssaye, *mem. hist. polit. crit. & litt.* tome I, p. 362, *édition de* 1731.

BACQUERRE. (Benoît de) On a de ce médecin, dont on ne sait rien d'ailleurs, un ouvrage très-estimé, intitulé: *Senum medicus* (le médecin des vieillards) imprimé à Cologne en 1673, *in*-8°. * Manget, *bibl. script. medic.* in-fol. *tom. I, pag.* 196.

BACQUET (Jean) avocat du roi, de la chambre du trésor de Paris, sur la fin du XVIe siécle, étoit non-seulement très-profond dans les matieres du domaine, dans le droit coutumier, mais aussi dans les loix romaines. Il a composé plusieurs traités; savoir, des droits de justice; des transports de rentes; de la chambre du trésor; des droits & dépendances du domaine; du droit d'aubaine; du droit de bâtardise; du droit de déshérence; du droit des francs-fiefs; nouveaux acquets; ennoblissemens & amortissemens, & de l'établissement de la chambre du trésor. En 1608 on fit une nouvelle édition de ses œuvres, qui depuis ont été augmentées de plusieurs remarques par Claude de Ferrieres, avocat au parlement, & imprimées en 1688. Loysel, dans son excellent dialogue des avocats, qui se trouve parmi ses opuscules *in*-4°, en parle comme d'un homme qui étoit déja mort lorsqu'il composoit ce dialogue en 1602. Pierre de l'Etoile, dans son journal de Henri IV, *tom. I.* met sa mort au mois d'avril 1697. « Elle » fut causée (dit-il) par le chagrin qu'il eut d'avoir » vu rompre en place de Grève son gendre Charpen- » tier, lecteur & médecin en l'université de Paris, » fameux ligueur ».

BACQUIAM, *cherchez* BACHIAM.

BACTRES, capitale de la Bactriane sur le fleuve Bactrus, aujourd'hui *Bag-dasan*, selon Castaldi; & *Termend*, selon d'autres. Elle est voisine du mont Caucase, à 360 milles d'Alexandrie, & à 630 d'Antioche.

☞ BACTRIANE, ancienne province de Perse, connue présentement sous le nom de Khorasan. Elle étoit bornée à l'occident par la Margiane, au septen-

triön par le fleuve Oxus, au midi par le mont Paropamisus, & à l'orient par la Scythie Asiatique, & par le pays des Massageres. C'étoit un pays grand & bien peuplé qui contenoit plusieurs villes, dont les principales étoient *Bactres*, capitale, *Alexandrie*, bâtie probablement par Alexandre, *Cariata*, qui fut détruite par Alexandre, *Sisimethra petra*, où Alexandre célébra son mariage avec Roxane, *Maracanda*, aujourd'hui Samarcande, &c. La partie de la Bactriane arrosée par l'Oxus, est décrite par les anciens, comme une contrée extrêmement fertile, abondante en pâturages & en toute sorte de bétail : mais les parties méridionales n'étoient plus que d'arides déserts, que les voyageurs ne pouvoient traverser que de nuit, en dirigeant leur chemin par le moyen des étoiles, comme sur mer, non sans courir risque d'être ensevelis dans les sables.

Les Bactriens furent soumis de très-bonne heure à des rois. Zoroastre régna en Bactriane, suivant Eusebe, & fut contemporain de Ninus, qui lui fit la guerre & lui enleva son pays. Tous les historiens conviennent que la Bactriane fut subjuguée d'abord par les Assyriens, & ensuite par les Perses sous Cyrus *le grand*. Elle tomba après cela sous la puissance des Macédoniens, & resta entre les mains des successeurs de Seleucus *Nicator*, jusqu'au regne d'Antiochus *Theos*, lorsque Théodote, de gouverneur de cette province en devint roi, l'an 300 avant J. C. & s'affermit si bien sur le trône, pendant que Antiochus étoit en guerre avec Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, qu'il n'y eut plus moyen de l'en chasser dans la suite. Il eut pour successeur son fils nommé aussi Théodote, dont les descendans (*voyez* THÉODOTE, EUTHIDÈME, MENANDRE, DEMETRIUS, EUCRATIDE, rois de Bactriane) posséderent le royaume de Bactriane jusqu'à la mort d'Eucratide, qui fut chassé à cause de son parricide. Alors les Parthes s'emparerent des provinces d'Aspionia & de Thuriva, laissant tout le reste aux Scythes, qui possédoient encore la Bactriane sous les empereurs Adrien, Antonin *le pieux*, & Valerien, & qui en furent enfin chassés par les Huns, lesquels regnoient en Bactriane du temps de Ladislas IV, roi de Hongrie, comme on peut le voir dans nos historiens modernes. * *Hist. univers. par une soc. de gens de lettres, trad. de l'anglois*; tom. VI, *p.* 740 & *suiv.*

BACTRIENS, peuples de la Bactriane, lesquels, selon le témoignage de Quint-Curce, *l.* 4, étoient estimés les meilleurs soldats du monde; mais qui étoient brutaux, & ne tenoient rien de la politesse des Perses. Comme ils étoient proches voisins des Scythes, peuples fort belliqueux, & qui ne vivoient que de larcins, ils étoient toujours en armes : ils avoient, comme eux, le visage affreux, la barbe hérissée, de longs cheveux pendans, & une taille si énorme, qu'ils firent peur d'abord aux Macédoniens, qui néanmoins les soumirent. Pline dit que les Bactriens envoyerent l'an de J. C. 142, des embassadeurs à l'empereur Antonin, surnommé le *débonnaire*. Quelques-uns tiennent qu'ils nourrissoient exprès des chiens pour dévorer ceux qui parvenoient à une extrême vieillesse, ou qui étoient épuisés par de longues maladies ; & on ajoute que leurs épouses, qui paroissoient en public fort ajustées, s'abandonnoient impunément aux étrangers. * Strabon. Pline.

☞ BACU, BAKUYE, BAKU ou BACHU, ville sur la mer Caspienne, dans la province de Schirwan, près de Scamachie. Les Russiens la nomment *Gorod-Baka*, c'est-à-dire la *forteresse de Baka*. Baku est entouré de montagnes au nord & à l'ouest. Oléarius, qui la nomme tantôt *Baku*, & tantôt *Bakuye*, dit avoir appris des Persans, qu'auprès de cette ville, sous la montagne de Barmach, il y a des sources inépuisables de naphte, dont ils se servent dans leurs lampes, & dont l'on tire tous les jours une si grande quantité, qu'elles fournissent tout le royaume. C'est cette ville qui a fait donner à la mer Caspienne le nom de *mer de Bacu*. Le Brun, dans son *voyage de Moscovie, de Perse, &c. p.* 164, dit que la ville de Baku a un très-beau port. Les Moscovites avoient la liberté d'y entrer & d'en sortir en tout temps. Mais le capitaine Meger ayant demandé l'entrée libre de ce port pour les vaisseaux russiens, les Persans en conçurent de la jalousie, & fortifierent cette place. Malgré cette précaution le czar s'est emparé de cette ville, & même de toute la côte, pendant les troubles qu'excita en Perse l'usurpation de Meriveis, & le sophi lui a cedé cette conquête par le traité conclu en 1724.* La Martiniere, *dict. géogr.*

BACURIUS ou BATURIUS, roi des Iberes, peuples qui habitoient vers le mont Caucase, du côté de la mer Caspienne. Il se convertit avec ses sujets vers l'an de J. C. 327, du temps de l'empereur Constantin, qui le fit comte des domestiques, & gouverneur de la Palestine. Voici l'occasion de sa conversion. Une esclave chrétienne qui étoit en sa cour, guérit la femme & les fils de ce prince ; & refusa si généreusement les présens qu'on lui offroit, qu'il admira sa vertu. Quelque temps après étant à la chasse, il fut surpris d'une grande tempête, & d'une obscurité horrible, qui séparerent de lui tous ses gens : il eut recours au Dieu en qui l'esclave croyoit, & promit de l'adorer seul, s'il le délivroit de ce danger. A peine eut-il formé ce dessein que l'orage finit, & la clarté revint. Ce prince s'aquitta de sa promesse, & fit même pour ses sujets la fonction d'apôtre, quoiqu'il ne fût pas encore catéchumène. * Ruffin, *l.* 1, *c.* 10. Socrate, *l.* 2, *c.* 6. Ammien Marcellin, *l.* 13. Baronius, *A. C.* 327.

BADACHXAN, BADASCHIAN, BUSDASKAN, *cherchez* BADAGSCHAN.

BADAD, pere d'Adad, qui fut le quatriéme roi d'Edom, comme il est marqué dans la *Genese*, *c.* 36 *v.* 35, & dans le *liv. I. des Paralipomenes*, *c.* 1, *v.* 46.

☞ BADAGSCHAN, ville de la grande Bucharie, située au pied de ces hautes montagnes qui séparent les états du grand Mogol de la grande Tartarie. C'est une ville fort ancienne & extrêmement forte par sa situation dans les montagnes. Elle est de la dépendance du kan de Bucharie, qui s'en sert comme d'une prison où il fait enfermer tous ceux dont il trouve à propos de s'assurer. La ville de Badagschan n'est pas fort grande ; mais elle est assez bien bâtie & fort peuplée. Ses habitans sont riches, à cause des abondantes mines d'or & d'argent & même de rubis qui se trouvent dans leur voisinage : car quoiqu'il n'y ait personne qui y fasse travailler régulierement, ceux qui habitent au pied de ces montagnes en profitent considérablement, par la grande quantité de grains d'or & d'argent qu'ils ramassent au printemps dans les coulées que les torrens, qui tombent du haut de ces montagnes, lorsque la neige vient à se fondre, ne manquent pas de faire annuellement. * *Hist. généal. des Tartars*, *pag.* 54, 55.

BADAJOX, *Badajocium*, ville d'Espagne, capitale de l'Estrémadure, avec évêché suffragant de Compostelle : c'est la *Pax Augusta* des anciens. Les Maures l'appelloient *Baxogus*, d'où les Espagnols ont formé le nom moderne qu'elle porte aujourd'hui. Elle est située sur la Guadiana, est très-bien fortifiée, & sert de boulevard à l'Espagne contre les Portugais, qui l'assiégerent inutilement en 1658 & en 1705. Il y a de l'autre côté de la riviere le fort de saint Christophe. La cathédrale de S. Jean est au bout d'une grande place qui sert aussi de place d'armes, & où est le palais du gouverneur. On y trouve d'autres églises, diverses maisons religieuses, & un collége de jésuites. Badajox est située sur une petite éminence, où

l'on voit un château bâti par les Maures. Ce fut-là que mourut en 1580 la reine Anne, femme de Philippe II, roi d'Espagne. * Pline, *l.* 15, *c.* 23. Resendius, *in epist.* Mariana. Vasæus. Merula. Baudrand.

BADAKSCHI, poëte Persien, natif de la province de Badaghschan, vivoit sous le regne du calife Moctafi. Il nous est resté de lui un divan ou recueil de poësies en langue persienne. Il fit des vers à l'occasion d'un revers de fortune qui arriva dans la maison de quelques seigneurs de la cour du calife. Il y dit qu'il ne faut pas s'étonner de l'alternative qui se rencontre dans les choses du monde; puisque la vie des hommes se mesure par un horloge de sable, où il y a toujours l'heure d'en haut & l'heure d'en bas qui se suivent. * D'Herbelot.

BADASCHIAN, ville d'Asie: *cherchez* BADAGSCHAN.

BADE ou BADEN, *Bada*, & *Thermæ inferiores*, ville d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de marquisat. Elle a des bains qui la font renommer, que l'on appelle *Thermæ inferiores.* On y ajoute ce dernier mot, pour la distinguer d'une autre ville de même nom, qui est dans le pays des Suisses. Elle est environ à quatre ou cinq lieues de Strasbourg, & à huit de Spire. Le marquisat de Bade, qui est sur la rive droite du Rhin entre le Brisgaw & le duché de Wirtemberg, *Badensis Marchionatus*, est un petit pays d'Allemagne dans le cercle de Souabe, sous l'obéissance du marquis de Bade, qui est prince de l'empire. Il est étendu du septentrion au midi environ dix lieues, & est divisé en deux parties; savoir, en haut & en bas marquisat, qui obéissent à deux princes de la maison de Bade, qui est des plus anciennes d'Allemagne. Le haut marquisat de Bade est plus au midi. On y trouve Bade, qui est la principale ville du pays, avec les autres villes & bailliages de Beinheim, de Buhel, de Grafenstein, d'Ettlingen, d'Edingen, d'Eberstein, de Fravenburg, de Sultzberg, de Stolhofen, de Rastadt, & de Mulberg. Bade est fortifiée d'un assez bon château bâti sur une éminence, où le prince fait son séjour le plus ordinaire. Le bas marquisat de Bade est plus au septentrion: on l'appelle plus souvent le marquisat de Dourlac. Dourlac en est la ville principale, & la résidence du marquis: il y a aussi le marquisat de Hochberg, & le bailliage de Pfortseim. Le marquis de Dourlac posséde encore le landgraviat de Sausenberg, & les seigneuries de Roteln, de Lahr, de Badenveiler, de Mahlberg, dans le Brisgaw & dans l'Ornaw. Il a aussi d'ailleurs une partie du comté d'Eberstein, & partie du comté ultérieur de Spanheim, au bas Palatinat, & dans le Hondsruc, sur le Nau, avec une partie de la ville de Creutznach. De plus, la seigneurie d'Usemberg, & quelques terres dans le Luxembourg: en Bohême, Sclakenverth, Theusing, Podersem, Topelsgrun, Purles, Havenstein, Kupfferberg & Raudnitz: entre Ulme & Ausbourg, le comté & le château de Guntzburg, avec les terres qui lui furent données en 1693 par l'empereur: enfin le fort de Kelh, que l'empereur lui a donné aussi en considération de ses services. Ces marquis sont princes de l'empire, & leur maison est très-noble & très-ancienne. Les uns les font descendre des rois des Goths, d'autres des Ursins, & d'autres des seigneurs de Veronne. On prétend que l'empereur Frédéric *Barberousse* honora de son amitié Herman de Zeringhen, dont la maison étoit établie en Suisse; qu'il le fit marquis de Veronne; qu'il l'amena en Allemagne; qu'il lui donna le marquisat d'Hochberg. D'autres s'inscrivent en faux contre ce sentiment, & soutiennent qu'Hochberg avoit des marquis, du temps même de l'empereur Conrad II, qui commença de regner l'an 1024. Ces derniers conviennent néanmoins que les marquis de Bade descendent des comtes de Vindonisse & d'Altembourg, & des ducs de Zeringhen. BORCTOLD ou BERTOLDE laissa deux fils, dont l'aîné, qui avoit même nom que lui, eut le duché de Zeringhen. Le cadet HERMAN est tige des marquis de Bade, ayant épousé *Judith*, héritiere de Bade, dont les successeurs prirent le nom & les armes. Il se retira au monastere de Cluni, du consentement de sa femme, & y mourut selon M. Imhoff, l'an 1114, ayant eu HERMAN I marquis de Bade, qui mourut l'an 1180, selon M. Heiss, laissant de *Berthe*, fille de *Matthieu*, duc de Lorraine, deux fils, HERMAN II, qui suit; & HENRI, qui fut marquis de Hochberg, dont la postérité manqua après dix générations, en la personne de *Philippe*, dernier marquis de cette branche, décédé en 1503, laissant à *Christophe* marquis de Bade, le marquisat d'Hochberg, ainsi que nous le dirons au mot HOCHBERG. M. Imhoff dit pourtant que HERMAN I fut pere de HERMAN II, de qui vint HERMAN III auquel l'empereur Frédéric *Barberousse* donna le gouvernement de la ville de Veronne: ce qui a fait croire qu'il étoit sorti des seigneurs de cette ville, & que ce fut HERMAN III qui fut pere de HERMAN IV, marquis de Bade, & de *Henri* marquis de Hochberg.

I. HERMAN IV mourut le 16 janvier 1243, ayant eu de son mariage avec *Hermengarde* ou *Gertrude*, fille de *Henri* duc de Saxe & comte Palatin, laquelle lui avoit apporté ses droits sur les villes & seigneuries de Pfortzheim, Dourlac, & Etlingen, HERMAN V, & RODOLPHE I, *qui continua la postérité*, son frere aîné n'ayant laissé qu'un fils, *Frederic*, qui auroit succédé par sa mere au duché d'Autriche, si, à l'âge de 18 ans, il n'eût eu la tête tranchée dans Naples en 1269, avec Conraddin dernier duc de Souabe, qui se prétendoit héritier des deux Siciles.

II. RODOLPHE I, marquis de Bade, épousa *Cunegonde*, fille d'*Othon* comte d'Eberstein, & son héritiere en partie. Par ce mariage, la plus considérable portion de ce comté entra dans la maison de Bade, qui par la suite des temps en a acheté ce qui lui manquoit. Il mourut le 19 novembre 1288, laissant entr'autres enfans HERMAN VI, qui suit; *Rodolphe* II, mort en 1295 sans enfans d'*Adelheide*, comtesse de Ochsenstein; *Hesso*, pere de *Herman* & de *Rodolphe* IV, qui moururent sans postérité; & *Rodolphe* III, mort en 1332 sans enfans de *Juthe*, comtesse de Strasbourg.

III. HERMAN VI, marquis de Bade, mort en 1291, avoit épousé *Agnès* comtesse de Vaihingen, dont il eut deux fils, *Frédéric* & RODOLPHE V. Le premier demeura à Eberstein, & sa postérité finit dans ses petits-fils.

IV. RODOLPHE V, marquis de Bade, mort le 26 mai 1348, avoit été marié 1° avec *Luitgarde*, barone de Reinsberg, veuve d'*Albert*, comte de Lowenstein: 2° avec *Anne*, fille de *Louis*, comte d'Oettingen. Ses enfans furent FREDERIC III, qui suit; & *Rodolphe* VI, surnommé *Wecker*, mort le 28 août 1361 sans postérité d'*Adelheide*, comtesse de Helffenstein, ou de Ochsenstein.

V. FREDERIC III, surnommé *le pacifique*, marquis de Bade, mourut le 2 septembre 1353. Il avoit épousé 1° *Marguerite*, comtesse de Pfirt, morte en 1348: 2° *Ursule*, fille de *Conrad* IV du nom, duc de Tech. De la premiere vint RODOLPHE VII, qui suit.

VI. RODOLPHE VII, surnommé *le grand* à cause de sa taille, marquis de Bade, &c. on dit qu'il avoit douze pieds de haut. Il fut favori de l'empereur Charles IV, & mourut le 25 mars 1372, ayant eu de *Mechtilde*, fille de *Henri* comte de Spanheim, sœur & héritiere en partie de *Jean*, surnommé *l'aveugle*, une partie du comté de Spanheim, dont jouit sa postérité: leur fils fut,

VII. BERNARD marquis de Bade, lequel mourut le

le 5 mai 1431, laissant de son mariage avec *Anne*, fille de *Louis* comte d'Oëtingen,

VIII. JACQUES marquis de Bade, comte de Spanheim, &c. qui se rendit recommandable par sa prudence & par sa sagesse, & mourut l'an 1453. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Charles* duc de Lorraine, morte le 12 septembre 1439, dont il eut *Bernard*, qui, renonçant à son droit d'aînesse, & à l'alliance du roi de France Charles VII, qui vouloit lui donner *Magdeléne*, une de ses filles, prit le parti de la retraite, & mourut en odeur de sainteté l'an 1459. Le pape Sixte III le canonisa en 1480. CHARLES qui suit; *Marc*, chanoine de Strasbourg, mort le 10 août 1478; *Georges*, évêque de Metz, mort en 1485; *Jean* archevêque de Tréves, décédé le 9 février 1503; & *Marguerite*, mariée à *Albert* marquis de Brandebourg, morte en 1457.

IX. CHARLES marquis de Bade, surnommé *le Belliqueux*, parcequ'il prit les armes pour Adolphe de Nassau qui disputoit le siége de Mayence, contre Dieter d'Isenbourg, fut pris dans cette guerre, avec son frere l'évêque de Metz, par Frédéric électeur Palatin, qui soutenoit les interêts du comte d'Isenbourg; & il lui en couta pour sa rançon la ville d'Hildesheim, & autres places du comté de Spanheim. Il mourut le 24 février 1475, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Ernest*, dit *de Fer*, archiduc d'Autriche, & sœur de l'empereur *Frédéric* III, CHRISTOPHE qui suit; *Albert*, tué au siége de Damm en Flandre, le 23 juillet 1488, sans laisser d'enfans de *Jeanne*, fille de *Jean*, comte de Nassau-Sarbruck; *Frédéric*, évêque d'Utrecht, mort le 24 septembre 1517; *Catherine*, femme de *Georges*, comte de Werdemberg; *Zimburge*, épouse d'*Engelbert*, comte de Nassau-Breda, morte en 1504; & *Marguerite*, abbesse de Liecthenthalt, décédée le 14 janvier 1496.

X. CHRISTOPHE, marquis de Bade, &c. né le 13 novembre 1453, recueillit la plus considérable portion des biens de la branche de Hochberg, en vertu d'une transaction passée avec le marquis *Philippe* de Hochberg, le 24 août 1490, par laquelle, se reconnoissant descendu de la même famille, ils se donnoient réciproquement leurs biens, en cas de mort sans enfans. Cet acte fut confirmé en 1499, par l'empereur Maximilien I. *Philippe* mourut l'an 1503, ne laissant de *Marie* de Savoye son épouse, qu'une fille unique nommée *Jeanne*, marquise de Rothelin & de Neufchâtel en Suisse, laquelle épousa l'an 1504, *Louis* d'Orléans I, duc de Longueville, &c. *Christophe* hérita des autres terres. Il ne voulut point, par générosité, se mêler dans la guerre suscitée par l'empereur Maximilien I, à Philippe, électeur Palatin; quoique l'occasion fût belle pour recouvrer ce que la captivité de son pere lui avoit couté: mais il servit cet empereur en Flandre, & il en eut pour récompense le gouvernement du duché de Luxembourg, & quelques terres en propre. Il mourut le 19 avril 1527, (selon Ritthershusius) ayant eu d'*Ottilie*, fille de *Philippe*, comte de Catzenellebogen, morte le 15 août 1517, *Jacques*, qui fut archevêque de Tréves après son oncle, & qui eut tant de vivacité d'esprit, qu'étant encore jeune, il répondit dans une assemblée tenue à Cologne l'an 1505, aux légats du pape en latin, aux ambassadeurs de France en françois, à ceux de Venise en italien, aux états généraux de l'empire, en leur langue naturelle: prince habile dans les sciences, & qui tout prélat qu'il étoit, entendoit bien la guerre. Il fut assassiné misérablement à Coblents, par un homme de la lie du peuple, le 25 avril 1511, âgé de quarante ans; BERNARD, *tige des marquis de* BADE-BADEN, *rapportés ci-après*; *Charles*, chanoine de Tréves & de Strasbourg, mort en 1508, âgé de trente ans; *Philippe*, qui eut pour son partage une partie du comté de Spanheim, & qui mourut le 17 septembre 1533, ayant eu d'*Elizabeth* fille de *Philippe*, électeur Palatin, & veuve de *Guillaume*, dit *le Jeune*, landgrave de Hesse, une fille nommée *Marie-Jacqueline*, qui survécut aux autres enfans de son pere, & qui épousa *Guillaume*, duc de Baviére: elle mourut le 15 novembre 1580; *Rodolphe*, chanoine de Cologne & de Strasbourg, décédé en 1533; ERNEST, *tige des marquis de* BADE-DOURLACH, *rapportés ci-après*; *Wolfgang*, mort le 24 juin 1522; *Marie*, abbesse de Liechtenthal, morte en 1519; *Ottilie*, religieuse; *Sibylle*, mariée à *Philippe* III, comte de Hanau, morte en 1527; *Rosine*, mariée à *François Wolfgang*, comte de Zollern, morte en 1554; & *Béatrix*, épouse de *Jean*, comte Palatin de Simmeren, morte le 15 avril 1535.

BRANCHE DE BADE-BADEN, aînée de la maison.

XI. BERNARD, marquis de Bade, second fils de CHRISTOPHE, né en 1474, fut le chef de cette branche. Il introduisit le religion protestante dans ses états, & racheta de sa niéce, duchesse de Baviere, la ville de Creutznac. Il fut gouverneur du duché de Luxembourg pour Philippe II, roi d'Espagne; & à l'âge de 60 ans, il épousa *Françoise* de Luxembourg, fille de *Charles*, comte de Brienne, avec laquelle il ne fut que deux ans, étant décedé le 29 juin 1537. Elle se remaria à *Adolphe*, comte de Nassau, & mourut le 29 juin 1566, laissant de son premier mariage PHILIBERT, qui suit; & CHRISTOPHE qui continua la postérité, *rapportée après celle de son frere.*

XII. PHILIBERT, marquis de Bade, s'attacha au roi de France, & fut tué à la bataille de Montcontour, âgé de 33 ans, le 3 octobre 1569, laissant de *Melchtilde*, fille de *Guillaume* IV, duc de Baviere, morte le 2 novembre 1565, PHILIPPE qui suit; *Jacqueline*, mariée à *Jean-Guillaume*, duc de Cléves, morte en 1597; *Anne-Marie*, épouse d'*Albert*, libre baron de Rosemberg; & *Marie-Salomé*, femme de *Georges-Louis* landegrave de Leuchtemberg, morte en 1600, âgée de trente-sept ans.

XIII. PHILIPPE, marquis de Bade, fut sous la tutelle du duc de Baviere, qui rétablit la religion romaine dans les états de ce prince; mais il mourut le 17 juin 1588, âgé de 29 ans, sur le point d'épouser *Sibylle* de Juliers. Ses états passerent à son cousin, fils de *Christophe.*

XII. CHRISTOPHE, marquis de Bade, second fils de BERNARD, né le 26 février 1537, eut pour son partage la seigneurie de Rodemach. Il s'attacha au roi de Suéde Gustave I, dont il épousa sa fille *Cecile*, & mourut le 2 août 1575, ayant eu EDOUARD, qui suit; *Christophe-Gustave*, né en 1566, aveugle & boiteux, mort en 1609; *Philippe*, né en 1567, qui fut fait prisonnier en 1605, & mourut en 1620; *Charles*, né en 1569, mort à Gènes en 1590, au retour d'Espagne; & *Jean-Charles*, chevalier de Malte, tué dans les guerres de Flandre, l'an 1599, âgé de 27 ans.

XIII. EDOUARD, marquis de Bade, dit *le Fortuné*, ou *Fortunat*, né en Angleterre le 16 septembre 1565, passa ses jours à voyager, dissipant tout son bien, & abandonnant le soin de ses états, dont l'empereur se vit obligé de confier la conduite aux ducs de Baviere & de Lorraine; puis au marquis de Bade-Dourlac son parent. Il avoit épousé *Marie*, fille de *Josse*, baron d'Eichen, seigneur de la Riviere, gouverneur de Breda: mariage qui fit contester à ses enfans la succession de leur pere, dont le marquis de Dourlac resta en possession jusqu'en 1622, qu'il fut condamné à les restituer, & les fruits perçus, par sentence impériale, qui fut confirmée par le IVe article de la paix d'Osnabruck. EDOUARD mourut à Bruxelles le 8 juin 1600, s'étant cassé la tête en tombant du haut d'un escalier. Ses enfans furent GUILLAUME, qui suit; *Albert*, qui se tua malheureusement lui-même, l'an

1626; & *Herman Fortunat*, né en 1596, qui demeura à Rodemach, & mourut en 1664. Celui-ci avoit épousé 1. *Antoinette-Elizabeth* de Criechingen : 2. *Marie-Sidonie*, comtesse de Falkenstein. Du premier lit sortirent *Marie-Sidonie*, mariée en 1662, à *Philippe-Frederic-Christophe*, prince de Hohenzollern-Hechingen, morte le 15 août 1686; & *Charles-Guillaume-Eugene*, chanoine de Cologne, mort en 1666. Du second nquirent *Philippe-Balthazar*, mort en 1662; & *Marie-Eléonore-Sophie*, mariée en 1665 à *Jean-François-Desiré*, prince de Nassau-Siegen, morte en couches en 1668.

XIV. Guillaume, marquis de Bade, né en 1593, fut chevalier de la toison d'or, & juge principal de la chambre impériale de Spire, & mourut le 22 mai 1677, âgé de 84 ans. Il épousa 1. en 1624 *Catherine-Ursule*, fille du prince *Jean-Georges* de Hohenzollern, morte en 1648 : 2. en 1650 *Marie-Magdeléne*, fille du comte *Ernest* d'Oëtingen-Wallerstein, décédée le 31 août 1688. Il eut de la premiere Ferdinand-Maximilien, qui suit; Leopold-Guillaume, *mentionné ci-après*; *Guillaume-Christophe*, né en 1628, chanoine de Cologne & de Strasbourg, mort en 1652, d'un coup de fusil, qui se déchargea malheureusement sur lui, étant à la chasse; *Herman*, né en 1628, jumeau du précédent, fut chanoine de Cologne & de Paderborn, puis il prit le parti des armes, & fut maréchal de camp général des armées de l'empereur, président du conseil de guerre, gouverneur de Javarin, & principal commissaire de sa majesté impériale à la diéte de Ratisbonne, où il mourut le 2 octobre 1691; *Bernard*, né en 1629, mort a Rome en 1649, & deux filles non mariées. Le marquis Guillaume eut de sa seconde femme; *Charles-Bernard*, né le 14 janvier 1657, qui se signala pour le service de l'empereur, & périt le 5 juillet 1678, en défendant le pont de Rhinfelds, où les François avoient mis le feu. L'on ne put retrouver son corps. Sa sœur, *Marie-Anne-Guillelmine*, née le 8 septembre 1655, fut mariée en 1680, à *Ferdinand-Auguste*, prince de Lobkowitz, & mourut en 1702.

XV. Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade, né le 23 septembre 1625, épousa à Paris, l'an 1653, *Louise-Christine*, fille de *Thomas* de Savoye, prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon-Soissons, morte le 9 juillet 1689. Ayant laissé sa femme à Paris, cinq ans après son mariage, il se retira dans les états de son pere, où il fut blessé malheureusement à la chasse, d'une arquebuse sur laquelle il s'appuyoit, & qui se lâchant lui perça le bras de deux balles : il mourut de cette blessure le 8 octobre 1669, laissant pour fils unique :

XVI. Louis-Guillaume, prince de Bade, né à Paris le 8 avril 1655, eut Louis XIV, roi de France, pour parain. Son pere l'amena avec lui, lorsqu'il se retira en France, ce jeune prince n'ayant que trois ans. Il succéda à son aïeul, & s'attacha à l'empereur, auquel il rendit de grands services, dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, pendant les années 1687, 1688, & 1689, qu'il défit les Turcs à Jagodina sur la Morava, le 30 août, où 6000 resterent sur la place, près de Nissa, le 24 septembre, avec pareille perte, & le 14 octobre à Vidin, qu'il emporta, après avoir défait un corps de 8000 Infideles. Il étoit alors général des armées impériales. Enfin l'an 1691, il se signala par la mémorable victoire qu'il remporta sur les Turcs à Salankemen en Esclavonie, sur les bords du Danube, le 19 août, où le grand visir Cuprogli resta, avec près de 20000 des siens. Le prince de Bade fut battu à Fridling, par le marquis de Villars, en 1702. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, & se trouva à la bataille d'Hochstet sur le Danube en 1704, & au siége de Landau la même année. Ce prince eut pour récompense le gouvernement de Javarin. Il mourut maréchal de camp général de l'empire, le 4 janvier 1707, en sa cinquante-deuxiéme année, en réputation d'un des plus expérimentés capitaines de son temps. Il avoit épousé le 27 mars 1690, *Françoise-Sibylle-Auguste*, fille de *Jules-François*, duc de Saxe-Lawenbourg, morte le 19 juillet 1733, dont il a eu *Léopold-Guillaume-Auguste* de Bade, né le 21 novembre 1694, & mort le 15 mai 1695; une fille née le 29 août 1696, & morte le 7 mars 1697; *Charles-Joseph* de Bade, né le 30 septembre 1697, & mort au mois de mars 1701; un autre fils, né au mois de juin 1702, & mort en bas âge; Guillaume-Georges-Bernard-Sibert-Philippe de Neri, marquis de Bade, qui suit; *Auguste-Marie-Jeanne* de Bade, née à Rastadt le 10 novembre 1704, mariée par procureur le 18 juin 1724, & en personne le 13 juillet suivant, avec *Louis* duc d'Orléans, premier prince du sang, &c. morte à Paris le 8 août 1726, âgée de vingt-un ans, huit mois & 28 jours; & *Auguste-Guillaume-Georges-Sibert* de Bade, né le 14 janvier 1706, élu doyen de l'église d'Augsbourg au mois de décembre 1721.

XVII. Guillaume-Georges-Bernard-Sibert-Philippe de Neri, prince, margrave de Bade-Baden, né à Aschaffembourg le 6 septembre 1703, fut nommé chevalier de l'ordre de la toison d'or par l'empereur le 29 novembre 1731, & en reçut le collier à Crumau en Bohême, par les mains du prince de Schwartzenberg son beau-pere, au mois d'avril 1732. Il a été marié au mois de novembre 1721, avec *Marie-Anne*, princesse de Schwartzenberg, née le 25 décembre 1706, fille d'*Adam-François-Charles*, prince de Schwartzenberg, duc de Crumau, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, grand maréchal de sa cour, & depuis son grand écuyer, tué malheureusement à la chasse le 9 juin 1732, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & d'*Eléonore-Amélie-Magdeléne* de Lobkowitz. De cette alliance sortent *Elizabeth-Auguste-Françoise*, margravine de Bade-Baden, née à Rastadt le 18 mars 1726; *Charles-Louis-Damien-Adam-Georges-François-Jean-Ignace-Xavier-Bernard*, margrave héréditaire de Bade-Baden, né à Rastadt le 25 août 1728; & *Louis-Marie-Joseph-Georges-Wenceslas-Jean-Nepomucene-Bernard-Armand-Adam*, né le 11 août 1736, mort le 11 mars 1737, âgé de sept mois.

Rameau de Bade-Baden.

XV. Léopold-Guillaume, frere de Ferdinand-Maximilien, naquit le 16 septembre 1626, servit l'empereur dans ses armées contre les Turcs, & mourut le 1 mars 1671. Il avoit épousé 1° en 1666, *Sylvie-Catherine* Carette, dont il n'eut point d'enfans : 2° en 1666, *Marie-Françoise*, fille du comte *Egon* de Furstemberg, & veuve de *Wolfgang-Guillaume*, duc de Neubourg, morte en mars 1702, dont il a eu Léopold-Guillaume, qui suit; & *Charles-Frédéric-Ferdinand*, mort en 1680, âgé de douze ans.

XVI. Léopold-Guillaume II, marquis de Bade, naquit muet l'an 1667 : il demeuroit en Bohême dans la seigneurie de Lobaschutz, que son pere avoit eue de sa premiere femme.

Branche de Bade-Dourlach, cadette de cette maison.

XI. Ernest, marquis de Bade, fils puîné de Christophe, chef de cette seconde branche, naquit le 7 octobre 1482, & eut pour partage Pfortzheim, & le marquisat de Hochberg, avec les seigneuries de Sausenberg, Badenweiler, & de Rothelin. Il embrassa, comme son frere *Bernard*, la religion protestante, & mourut le 6 février 1553. Il épousa 1. en 1510, *Elisabeth*, fille de *Frédéric*, marquis de Brandebourg, morte le 31 mai 1518 : 2. *Ursule* de Rosen-

felds, décedée le 26 février 1538 : 3. *Anne* Bombastin de Hohenheim. Il eut sept filles mariées en différentes maisons, & trois fils; *Bernard*, né en 1517, & mort le 20 janvier 1553 ; CHARLES qui suit ; & *Albert*, qui servit en Hongrie contre les Turcs, & mourut le 31 décembre l'an 1542.

XII. CHARLES, marquis de Bade, né le 24 juin 1529, établit la confession d'Augsbourg dans tous ses états, fit achever la citadelle de Dourlach, qui avoit été commencée par son pere, & bâtit une nouvelle place qu'il nomma *Carlsbourg*; enfin il mourut le 23 mars 1577. Il avoit épousé 1. le 10 mars 1551, *Cunegonde*, fille de *Casimir*, marquis de Brandebourg, morte l'an 1558, laissant un fils *Albert*, mort le 5 mai 1574; & une fille décedée l'an 1561 : 2° le 31 juillet 1558, *Anne*, fille de *Robert*, comte Palatin de Veldentz, morte le 30 mars 1686, dont il eut 1. *Ernest-Frédéric*, qui lui succéda, & qui embrassa le calvinisme, mais qui mourut le 14 avril 1604, sans enfans d'*Anne*, fille d'*Ezart*, comte d'Ost-Frise, décédée en 1621; 2. *Jacques*, qui eut le marquisat d'Hochberg pour son partage, & qui se fit catholique. Il mourut le 7 août 1590, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Florent*, comte de Culembourg, une fille unique, *Anne* de Bade, qui épousa *Wolrach* IV, comte de Valdeck; 3. GEORGES-FRÉDÉRIC, qui suit; 4. *Dorothée-Ursule*, mariée à *Louis* V, duc de Wirtemberg, morte en 1583; & deux autres filles mortes jeunes.

XIII. GEORGES-FRÉDÉRIC, marquis de Bade, né en 1575, & troisiéme fils de CHARLES, recueillit la succession de ses deux aînés. Après avoir perdu la bataille de Vinfen contre Tilli en 1622, il fut proscrit par l'empereur, parcequ'il soutenoit les intérêts de l'électeur Palatin. Il avoit cédé auparavant ses états à son fils aîné, & mourut à Genève le 14 septembre 1638. Il avoit épousé 1. en 1592 *Julienne-Ursule*, fille du rhingrave *Frédéric*, morte en 1614 : 2. la même année *Agathe*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, décédée en 1621 : 3. sur la fin de ses jours *Elizabeth* Strotzin, fille du gouverneur de Stauffemberg. Du premier lit il eut FRÉDÉRIC, qui suit; *Charles*, mort le 27 juillet 1625, âgé de 27 ans; *Christophe*, tué à Ingolstadt le 30 avril 1632, âgé de 29 ans; *Catherine-Ursule*, mariée le 24 août 1613, à *Otton* landgrave de Hesse, morte en 1616; *Anne-Amelie*, alliée en 1615 à *Guillaume-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1652; *Sybille-Magdeléne*, mariée en 1629 à *Jean*, comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1644; & autres enfans morts jeunes. Du second lit il eut trois filles non mariées, dont une nommée *Elizabeth*, née en 1620, est morte en 1696.

XIV. FRÉDÉRIC I, marquis de Bade, que d'autres nomment le V, naquit le 6 juillet 1594, & mourut le 8 septembre 1659. Il fut homme de lettres, & marié cinq fois, 1. en 1616 à *Barbe*, fille de *Frédéric*, duc de Wirtemberg, décedée en 1627 : 2. en 1629 à *Eléonore*, fille d'*Albert Othon*, comte de Solms-Laubach, morte en 1633 : 3° en 1634 à *Marie-Elizabeth*, fille de *Wolrach*, comte de Valdeck, morte en 1643 : 4. en 1644 à *Anne-Marie*, fille de *Jacques*, dernier seigneur de Gerolzegk en Souabe, & veuve de *Frédéric*, comte de Solms, dont il resta veuf en 1649 : 5. en 1650 à *Elizabeth-Eusébe*, fille de *Uratislas*, comte Furstemberg. Il eut du premier lit, 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Charles-Magne*, né le 27 mars 1621, qui se signala dans les armées, & mourut avant son pere le 19 novembre 1658, laissant de *Marie-Julienne*, fille de *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë, un fils, *Charles-Frédéric*, né le 11 janvier 1651; qui se fit catholique, fut chevalier de Malte, se distingua à la bataille de Senef, & mourut à Bâle en 1676; & une fille, *Charlotte-Sophie*, mariée en 1676 à *Emicon*, comte de Linange Hartesbourg, & morte en 1678. Leur mere décéda à Fridling, lieu de sa résidence, en 1675. Les autres enfans du premier lit de FRÉDÉRIC, furent, 3. *Sybille*, née le même jour & an que sa tante *Elizabeth*, avec laquelle elle passa sa vie dans le célibat, occupée aux sciences & aux vertus convenables à son sexe, & qui mourut en 1679; 4. *Barbe*, morte en 1649, âgée de 27 ans; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* Banier, général Suédois : 2. à *Henri*, comte de Thurn en Suéde; & trois autres filles morte jeunes. Du second lit il eut *Gustave-Adolphe*, ou *Bernard-Gustave*, né le 14 décembre 1631, qui après avoir fait ses études, & voyagé en divers endroits, fit ses premiers exploits d'armes dans les troupes des Vénitiens; & servit les Suédois dans les guerres de Pologne avec ses freres. Il passa de-là à Rome en 1663, où il fit profession publique de la religion catholique, qu'il avoit embrassée en secret dans le monastere d'Hermolshem en Alsace, trois ans auparavant. L'année suivante il revint servir l'empereur en Hongrie, & fut major général de son armée : en cette qualité il se distingua au combat de S. Godard, où il eut deux chevaux tués sous lui, & fut blessé au visage. La paix étant faite avec les Turcs, il se retira à l'abbaye de Fulde, où il se revêtit de l'habit de S. Benoît, & prit le nom de *Bernard-Gustave*. Il y fut coadjuteur de deux abbés, & enfin abbé lui-même de cette célébre abbaye. Le pape Clément X le fit cardinal le 24 août 1671, & il mourut à Hammelbourg le 26 décembre 1677, âgé de 46 ans, d'où son corps fut porté en son abbaye de Fulde.

XV. FRÉDÉRIC II, ou VI, marquis de Bade, né le 6 novembre 1617, fut général des cercles de l'empire, & en cette qualité il prit Philisbourg sur les François en 1676, & mourut le 31 janvier 1677. Il avoit épousé en 1642 *Christine-Magdeléne*, fille de *Jean-Casimir*, comte Palatin des deux Ponts, & sœur de *Charles-Gustave*, roi de Suéde, morte le 4 août 1660, dont il eut FRÉDÉRIC-MAGNE, qui suit; CHARLES-GUSTAVE, *mentionné après son frere*; *Charles-Frédéric*, mort jeune; *Christine*, née le 27 avril 1645, mariée 1. en 1665 à *Albert*, marquis de Brandebourg-Anspach : 2. en 1681 à *Frédéric*, duc de Saxe-Gotha, morte en 1705; *Catherine-Barbe*, chanoinesse d'Herfort, née le 4 juillet 1650; & *Jeanne-Elizabeth*, née en 1651, mariée en 1673 à son neveu *Jean-Frédéric*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1680. Frédéric II *laissa aussi deux fils naturels*, Frédéric & Jean-Bernard, *barons de Munzesheim*, *dont l'aîné étoit mort avant l'année* 1699.

XVI. FRÉDÉRIC-MAGNE, marquis de Bade-Dourlach, né le 14 septembre 1647, mourut le 25 juin 1709. Il avoit épousé en 1670 *Auguste-Marie*, fille de *Frédéric*, duc de Holstein-Gottorp, & sœur de la reine de Suéde; dont il eut onze enfans, dont six morts en bas âge. Les autres sont *Catherine* de Bade-Dourlach, née le 10 octobre 1677, mariée le 19 juin 1701 avec *Jean-Frédéric*, comte de Leiningen-Hartembourg; CHARLES-GUILLAUME, margrave de Bade-Dourlach, qui suit; *Jeanne-Elizabeth* de Bade-Dourlach, née le 3 octobre 1680, mariée le 16 mai 1697 avec *Eberhard-Louis* duc de Wirtemberg-Stutgard; *Albertine-Frédéric* de Bade-Dourlach, née le 3 juillet 1682, mariée le 2 septembre 1704, avec *Christian-Auguste*, duc de Holstein-Schleswig, administrateur de l'évêché de Lubeck; & *Christophe* margrave de Bade-Dourlach, né le 28 septembre 1684, qui servit les Hollandois, & qui se maria le premier décembre 1711, avec *Marie-Christine-Félicité* de Leininghen-Heydesheim, née le 29 décembre 1692, fille de *Jean-Charles-Auguste*, comte de Leininghen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdeléne*, comtesse de Hanaw. Il est mort, & sa veuve s'est remariée au mois de mars 1727, avec *Jean-Guillaume*, duc de Saxe-Eysenach, ayant eu de son premier mari *Charles-Auguste-Jean-Reinhard*, margrave de Bade-Dourlach, né

le 14 novembre 1712; *Charles-Guillaume-Eugène*, margrave de Bade-Dourlach, né le 14 novembre 1713; & *Christophe*, margrave de Bade-Dourlach, né le 7 juin 1717.

XVII. CHARLES-GUILLAUME, margrave de Bade-Dourlach, né le 17 juin 1679, général de l'artillerie, & maréchal de camp général des armées de l'empereur, succéda aux états de son pere en 1709, & mourut à Carelsrube le 12 mai 1738, âgé de 58 ans & près de onze mois, dans la vingt-neuviéme année de sa régence. Il avoit été marié le 27 juin 1697 avec *Magdeléne-Guillelmine*, née le 5 novembre 1677, fille de *Guillaume-Louis*, duc de Wirtemberg-Stutgard. Il en a eu *Charles-Magne*, né le 22 janvier 1701, mort à Lausanne le 12 janvier 1712; FRÉDÉRIC, qui suit; & *Auguste-Magdeléne*, née le 4 novembre 1706, & morte le 25 août 1709.

XVIII. FRÉDÉRIC, margrave héréditaire de Bade-Dourlach, né le 7 octobre 1703, créé par l'électeur Palatin, chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2 février 1724, & depuis fait sergent général, & colonel du cercle de Franconie, mourut à Dourlach le 26 mars 1732, dans la vingt-neuviéme année de son âge. Il avoit été marié le 3 juillet 1727, avec *Anne-Charlotte-Amélie*, née princesse de Nassau-Orange, le 13 octobre 1710, fille de feu *Jean-Guillaume-Frison*, prince de Nassau-Dietz & d'Orange, stathouder des provinces de Frise, Groningue & des Omelandes, felt-maréchal des troupes des Etats-Généraux des Provinces-Unies, noyé malheureusement le 4 juillet 1711, & de *Marie-Louise*, landgravine de Hesse. Il en a laissé *Charles-Frédéric*, margrave héréditaire de Bade-Dourlach, né le 22 novembre 1728; & un autre fils né le 14 janvier 1732.

RAMEAU DE BADE-DOURLACH.

XVII. CHARLES-GUSTAVE, marquis de Bade-Dourlach, frere de FRÉDÉRIC-MAGNE, né en 1648, se signala en diverses occasions à la guerre, fut général des cercles de l'empire, & général de l'artillerie. Il mourut le 24 octobre 1703, ayant épousé en 1677 *Anne-Sophie*, fille d'*Antoine-Ulric*, duc de Brunswick, dont il eut trois mâles morts jeunes; & *Christine-Julienne*, née le 12 septembre 1678, mariée le 28 février 1697 à *Jean-Guillaume*, duc de Saxe-Eisenac, dont elle fut la seconde femme: elle mourut le 10 juillet 1707.

Les deux branches de la maison de Bade prennent séance tour à tour dans les diétes: ce qui a été réglé par la paix de Munster. Mais la branche de Dourlach a un avantage sur l'autre: elle a deux voix aux diétes de l'empire, & aux particulieres de Souabe; l'une pour Dourlach, l'autre pour Hochberg. Pour ce que ces princes possédent dans le comté de Spanheim, ils sont du cercle du Haut-Rhin. La branche aînée est catholique, la cadette luthérienne. Le pays est tellement sous la domination de ces princes, qu'ils peuvent mettre des impositions sur leurs peuples pour les dépenses publiques & autres, soit d'état, soit de famille, sans demander le consentement de leurs états. Ils n'ont aucunes forteresses considérables. * Bucelin, *in geneal. princ. imper.* Gans, *geneal. austr.* Lotichius, *de reb. Germ. l.* 7. De Thou, *hist. l.* 44 & 45. Brachelius, *hist. sui temp. &c.* Rittershusius, *geneal. imper.* Heiss, *hist. de l'emp.* Imhoff, *notit. imper.* Les ouverains du monde.

BADE ou BADEN, ville de Suisse, des plus belles du pays, & capitale d'un comté qui porte le même nom. Elle l'a tiré de ses bains qui sont excellens; d'où vient que quelques-uns l'appellent *Thermopolis;* d'autres, *le château des étuves*, ou simplement *les eaux des Suisses, aquæ Helvetiæ.* Du temps de Jules-César ce n'étoit qu'un bourg fort renommé; mais elle devint ensuite une des villes privilégiées, que les Latins appelloient *Municipia.* Après la défaite d'Othon, elle fut pillée par Cecinna, général de l'empereur Vitellius, vers l'an de J. C. 71, & fut rétablie ensuite, comme il paroît par l'inscription d'une colonne de marbre dédiée à Trajan l'an de J. C. 100, laquelle Ægidius Tschudus, qui étoit gouverneur de ce comté, fit mettre devant le pont de la citadelle l'an 1534. C'est ce que prouve encore une autre colonne qui est dans le temple de la ville, & dont l'inscription fait mention d'Antonin Caracalla, fils de l'empereur Severe. C'est dans cette ville que se fit le congrès des plénipotentiaires de l'empire pour le traité de paix avec la France, qui y fut conclu & signé le 7 septembre 1714.* Tacit, *l.* 1, *hist.* Guillime & Stumf, *en sa chron. l.* 4, *c.* 21.

Elle a eu des comtes qui ont porté son nom, & dont la famille s'éteignit dans le XIIe siécle. Depuis ce temps-là elle fut sous la domination des comtes de Kybourg, un desquels nommé HARTMAN, la donna à l'évêque de Strasbourg, dont il la reçut ensuite comme un fief l'an 1244. Cette famille étant éteinte, Bade passa dans celle des comtes de Hapsbourg, qui joignirent ce comté, avec plusieurs autres domaines, au duché d'Autriche. Ce fut la cause du secours que cette maison donna à l'archiduc Albert, lorsqu'il faisoit la guerre à la république de Zurich. Enfin, après la proscription de l'empereur Sigismond, & après que Frédéric d'*Autriche* eut été excommunié par le concile de Constance, les Suisses, entre les terres qu'ils enleverent à la maison d'Autriche, lui ôterent Bade l'an 1415. En ce temps-là fut rasée la forteresse nommée *Der-Stein*, qui étoit la plus considérable de toutes celles que les princes d'Autriche avoient dans la Suisse. Peu de temps après l'empereur engagea la ville de Bade à la république de Zurich, avec Bremgarten, Mellingue & Sursée; & ce canton fit part de cet engagement à ceux de Lucerne, de Schwitz, d'Underwald, de Zug, & de Glaris. Il appella aussi dans la suite Uri, & enfin Berne. Ces huit cantons y envoient de deux ans en deux ans un gouverneur, qui se tient dans l'autre citadelle située auprès du pont.

Tous les cantons Suisses tiennent leurs assemblées générales dans cette ville, en des temps réglés, ou par extraordinaire, selon l'occurrence des affaires, parceque le lieu est fort commode, fort agréable & fort sain. C'est aussi où ils tiennent leurs archives. Elle est assise sur la riviere de Limagus, qui vient du lac de Zurich, & porte bateau; & quoiqu'elle soit un peu pressée des montagnes, elles lui laissent assez d'ouverture pour en rendre le séjour délicieux. Les bains qui la rendent si célébre ne sont pas dans la ville, mais un peu au-dessous, dans un village fort bien bâti, au milieu duquel on voit une grande place, autour de laquelle sont de belles hôtelleries, qui ont chacune leurs bains au-dedans, pour la commodité de ceux qui y vont loger. Il y en a trente, tant publics que particuliers, sans ceux qui sont au-delà de la riviere, où il y a aussi quelques maisons pour les paysans qui vont s'y baigner. Ces eaux sont mêlées de beaucoup de soufre, & de quelque peu d'alun; & l'on en peut voir les qualités dans Munster, *pag.* 471. Au reste, Bade est du nombre des villes Suisses qui ont des libertés & des franchises particulieres, & qu'on peut, selon Simler, appeller *Stipendiaires*, parcequ'à leurs propres dépens elles levent des gens de guerre pour le corps de la république. Quoique les huit anciens Cantons en soient souverains, néanmoins leur bailli, qui y fait sa résidence, n'y a point d'autorité; car elle se gouverne par ses loix, & élit ses magistrats. Le petit conseil est composé de douze personnes, qui conduisent les affaires de la ville, & qui vuident les procès tant civils que criminels. Le grand conseil est de quarante, y com-

pris les douze du petit ; & le chef de ces conseils s'appelle *Avoyer*. Ce fut dans cette ville que se tint la célébre conférence que les Cantons ordonnerent l'an 1526, sur les differends de la religion, entre Faber, Eckius, Murnerus & les députés des évêques de Constance, de Basle, de Coire & de Lausane d'un côté, & Oecolampade, & ses compagnons de l'autre. * Simler. Plantin, *desc. de la Suisse. Voyez p. 732 & suiv.*

☞ BADE, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche ; située sur une partie du mont Cetius, qui divise la province de *Noricum* de la Pannonie. Elle n'est éloignée de Vienne que de quatre milles d'Allemagne. On estime beaucoup les bains chauds qui sont dans cette ville, & beaucoup de monde s'y rend de Vienne & des pays circonvoisins. Ce lieu est nommé en latin, *Aquæ Pannoniæ*, & *Thermæ austriacæ*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BADEGISILE, évêque du Mans, fut maire du palais de Chilperic I, roi de France, par la faveur duquel il parvint à l'évêché du Mans l'an 581, au préjudice de Theodulphe, qui avoit déja été nommé à cet évêché. Badegisile étoit marié, lorsqu'il fut élu évêque ; & sans se séparer de sa femme, il prit les ordres sacrés, pour faire les fonctions de l'épiscopat. Il persévéra dans les vices ausquels il étoit sujet, & fut très-cruel envers le peuple, dont il usurpoit les biens. Il se trouva au second concile de Mâcon, tenu l'an 585, & signa avec les autres évêques les constitutions synodales. Il mourut l'année suivante 586, d'une fiévre violente, qui le saisit à table, & l'emporta en peu de temps. Après la mort de Badegisile, sa femme, complice de ses crimes pendant les cinq ans de son épiscopat, eut l'impudence de vouloir jouir de tous les legs pieux qu'on avoit faits à l'église, assurant que c'étoit les acquêts de son mari. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*. Greg. de Tours, *hist. Franc. l. 6, c. 9.*

BADENOCH, en latin *Badenacha*, pays de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Murrai, vers les montagnes & la petite province d'Athol. C'est un pays froid & peu fertile, que la riviere de Spei sépare presque en deux. * Camden. Timothée. Du Pont. Baudran.

☞ BADENWEILER ou BADENVILLE, en latin *Badenweilerium*, *Badenvilla*, bourg du cercle de Souabe en Allemagne. Il est situé entre Basle & Fribourg, à cinq lieues de la premiere & à quatre de la derniere. Ce lieu est célébre pour ses bains chauds. La seigneurie de Badenweiler appartient à la maison de Bade, en conséquence de la donation que Jean comte de Fribourg en fit l'an 1444, devant l'official de l'évêque de Basle, à Hugues & à Rodolphe, marquis de Bade ; de la branche de Hochberg, s'il mouroit sans enfans, ce qui arriva. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BADENWEISS, *cherchez* BADWEISS.

BADERIC, un des fils de *Basin*, roi de Thuringe, fut tué l'an de J. C. 530, par son frere Hermenfroi, qui vouloit être seul maître des états que Basin leur avoit laissés. * Grégoire de *Tours*, *liv.* 1. Aimoin, *liv.* 2.

BADET (Arnauld) François, religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit vers l'an 1510, dans la province d'Aquitaine. En 1499, il avoit publié à Avignon un traité, intitulé : *Breviarium de mirabilibus mundi* ; & en 1529 on imprima à Lyon deux ouvrages de sa façon, qui sont : *Margarita virorum illustrium*, & *Margarita sacræ scripturæ*. Il ne mourut qu'après 1534. * Miræus, *de script. sac. XVI.* Echard, *script. ord. præd.*

BADI AL SAMAN, fils de Hussain, fils de Mansur, fils de Baicra, fils d'Omar Scheikh, fils de Tamerlan, dernier de cette race, qui régna en Khorasan. Il avoit succédé à son pere l'an de l'hégire 911, & fut défait par Schai-beg roi des Uzbeks, qui l'obligea de se réfugier en Perse. Ismaël Sofi, qui y régnoit alors, le reçut fort bien, & lui assigna la ville de Tauris pour sa demeure. Mais lorsque Selim, empereur des Turcs, prit cette ville sur Schah-Ismaël, l'an 920 de l'hégire, il fut mené à Constantinople, où il mourut l'an 923, qui est le 1517 de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BADIA (Thomas) de Modéne, fut d'abord religieux de l'ordre de S. Dominique, où il enseigna la théologie, & fut maître du sacré palais. Il fut nommé cardinal en 1542 par le pape Paul III, & mourut en 1547, étant âgé de près de 64 ans. Il a écrit un livre de questions physiques & métaphysiques, un traité de l'ame, un commentaire de la providence divine. On conserve ses originaux dans la bibliothéque des Dominicains de Florence. * Saussai, *de script. ecclef. p.* 75. Echard, *tome.* 2, *p.* 132.

BADIER (D. Jean-Etienne) religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Dol au mois de mai 1650, se consacra à Dieu par la profession religieuse dans l'abbaye de S. Mélaine de Rennes le 12 août 1668. Il a professé pendant plusieurs années la philosophie & la théologie dans l'abbaye de S. Denys avec succès, & a passé par plusieurs charges de son ordre. Lorsqu'il étoit prieur de S. Julien de Tours, il publia en 1700, à Tours même, l'unique ouvrage que l'on connoisse de lui, intitulé : *De la sainteté de l'état monastique, où l'on fait voir l'histoire de l'abbaye de Marmoutier, & de celle de l'église royale de S. Martin de Tours, pour servir de réponse à la vie de S. Martin, donnée par M.* Gervaise, *prévôt de l'église de S. Martin*, (& depuis évêque *in partibus Infidelium*, frere de D. Gervaise, ancien abbé de la Trappe.) C'est un *in*-12 dans lequel il y a trop de vivacité monastique. D. Badier est mort à Corbie, dont il étoit prieur, le 6 juillet 1719. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & critiq. des aut. de la congrégation de S. Maur, &c.*

BADILON ou BODILLON, seigneur François, fut traité avec ignominie par le commandement du roi Childeric II, qui le fit étendre sur un pieu contre terre, & fouetter d'une cruelle maniere. Bodillon se joignit aux grands du royaume, irrités de cet outrage, & conspira avec eux contre le roi. Ils l'attendirent à son retour de la chasse de la forêt de Lochonie, (c'est peut-être celle de Lyhons) & Bodillon, le plus furieux de tous, voulant se venger de sa propre main, massacra Childeric, & avec lui la reine Bilechilde, qui étoit grosse, & un fils qui étoit encore enfant, l'an 673. * Paul Emile, *hist. de France*. Mezerai, *en son abregé chron. tome* 1.

BADIUS (Josse) dit en latin, *Jodocus Badius Ascensius*, imprimeur célébre à Paris, né en 1462, s'est acquis beaucoup de réputation par les belles-lettres, dont il faisoit profession. On le surnomma *Ascensius*, parcequ'il étoit d'Assche, qui est un bourg dans le territoire de Bruxelles. Il étudia à Gand, puis à Bruxelles ; & ensuite à Ferrare en Italie. Il fit un très-grand progrès dans les langues, & principalement dans la grecque, qu'il enseigna à Lyon & à Paris. Il fut un de ceux qui en 1534 imprimerent le livre d'Alfonse Castro *contre les hérésies*, & il mourut âgé de 73 ans en 1535. Il imprima divers de ses ouvrages, & il mettoit ordinairement au frontispice des livres qu'il imprimoit, une presse pour marque ou enseigne. Il est auteur de quelques livres, qui sont : *Sylva moralis contra vitia. Psalterium B. Mariæ versibus. Epigrammatum lib. I. Navicula stultarum mulierum. Vita Thomæ à Kempis. De grammatica. De conscribendis epistolis* : des commentaires sur Horace, Virgile, Juvénal, Lucain, Sallufte, Valere-Maxime, Quintilien, Aulu-Gelle ; sur divers traités de Ciceron, &c. Il enseigna le grec à Paris, & expliqua les

poëtes à Lyon. Ce fut-là qu'à titre de savant il fut sollicité par le célébre imprimeur Jean Treschel (ou Trechsel) de revoir les ouvrages qui sortoient de sa presse. Sentant l'avantage des soins que Badius y donnoit, il se l'associa ; & afin de se l'attacher pour toujours, il lui fit épouser sa fille *Thalie*, qui étoit aussi une savante. Badius fut attiré à Paris après la mort de son beau-pere en 1500, par Robert Gaguin, général des trinitaires, garde de la bibliothéque du roi, & dont il avoit imprimé l'*histoire de France*. Il y transporta toute sa famille, & y établit cette belle imprimerie, connue sous le nom de *Prælum Ascensianum*, de laquelle sortirent plusieurs bons livres en caracteres ronds. Ses caracteres n'ont pas tout l'agrément de ceux des Etiennes ; mais ses éditions sont bonnes. Il laissa pour fils CONRAD Badius, qui se fit calviniste, & s'établit à Genève, où il fut imprimeur & auteur, traduisit le premier livre de l'Alcoran des cordeliers, & compila le second, ajoutant à l'un & à l'autre de sanglantes notes marginales ; il fit aussi des vers françois. Deux de ses sœurs épouserent de fameux imprimeurs ; l'une *Michel* Vascosan, & l'autre *Robert* Etienne. Chevillier dans son livre *de l'origine de l'imprimerie*, a recueilli plusieurs éloges de Josse Badius. *Henri* Etienne a fait son épitaphe, qui se trouve dans le second tome de l'histoire littéraire de Lyon, du P. Colonia, *p.* 589. * Valere André, *bibl. belg.* Gesner & Simler, *in biblioth.* Miræus, *de script. sec. XVI, & in elog. Belg. Posterior Scaligeran. pag.* 23. *Journal des savans du* 31 *janvier* 1684. Baillet, *jugemens des savans sur les aut. tom.* 2. Bayle, *dict. crit.* La Caille, *hist. de l'impr.*

BADOU (Jean-Baptiste) prêtre de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, n'a pas été célébre par le grand nombre de ses écrits, mais ce qui est plus estimable, il l'a été par une ardente charité pour le prochain : par son grand zèle pour le salut des ames : par ses travaux pour l'instruction des fidéles : & par sa mort singuliere arrivée au milieu des exercices de sa charité. Ce digne prêtre appliqué au ministere de la prédication par ses supérieurs, se dévoua aussitôt aux missions : on croit même qu'il s'y étoit engagé par vœu. Favorisé de Dieu d'un talent tout singulier pour cette fonction, il mérita l'estime & l'approbation des prélats, qui l'employoient principalement dans le Languedoc. La parole de Dieu sortant de sa bouche, fructifia dans les cœurs par des conversions, des restitutions, des réconciliations : il fut regardé par un suffrage unanime comme un des plus grands & des plus saints missionnaires de son temps. Aussi remplit-il son ministere avec un zèle infatigable, avec onction, & avec grace pendant 28 ans. Tel est l'éloge abrégé que l'on en fait dans un écrit imprimé à Paris, *dont nous parlerons à la fin de cet article.* Le pere Badou desiroit que Dieu lui fit la grace de mourir dans l'exercice de ses fonctions ; ses vœux ont été exaucés. Le six de septembre 1727, il commença à faire faire la retraite annuelle aux filles du Bon Pasteur de Toulouse, maison dont l'établissement avoit commencé en 1715, sur le modéle de celle qui a été établie à Paris, par les soins de feue madame de Combé, dont ont a écrit la vie. Le septiéme jour de la retraite, le pere Badou vint à son ordinaire dès six heures du matin, malgré une pluie abondante & continuelle, de la maison des PP. Doctrinaires de S. Rome, qui étoit sa demeure. Pendant qu'il étoit occupé aux fonctions de son ministere avec les filles du Bon Pasteur, l'inondation qui s'augmentoit à vue d'œil, crut tellement, qu'elle ne laissa plus de lieu à se retirer de la maison : on choisit seulement l'endroit le plus fortifié ; mais la violence des eaux ayant renversé ce bâtiment, la plus grande partie des filles y perdirent la vie, les unes noyées ; les autres soudainement écrasées ; une troisiéme partie languit sous les ruines, & y vécut peu. Le pere Badou fut de ces derniers : pendant 14 heures qu'il respira encore sous ces ruines, il ne cessa d'encourager, d'exhorter, d'animer toutes celles qui pouvoient encore entendre sa voix. On trouve un détail exact & très-édifiant de tout ce qui se passa en cette occasion dans la relation qui en a été donnée au public, *in*-4°. à Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, en 1727. C'est une brochure de 15 pages. Nous ne connoissons qu'un ouvrage du pere Badou, mais plein de lumiere & de solidité, imprimé à Toulouse, chez J. Douladoure, en 1716 *in*-12 : il est intitulé : *Exercices spirituels : avec un catéchisme & des cantiques, pour aider les peuples à profiter des missions.* L'official de Toulouse, & les autres qui ont donné leur approbation à cet ouvrage, en font un très-grand éloge. On dit qu'il y a aussi du pere Badou des cantiques spirituels en langage du pays ; mais nous ne les avons point vus.

BADUEL (Claude) publia en 1581 un traité sur le mariage des gens de lettres ; un autre sur le devoir des professeurs ; & des notes sur les oraisons de Ciceron. * Konig, *biblioth.* Bayle, *dict. crit.* & les *remarques* de l'abbé Joly sur ce dict.

BADUELA, roi des Goths en Italie, plus connu sous le nom de *Totila*, sous lequel néanmoins il ne paroît pas sur les médailles. *Cherchez* TOTILA.

BADUERO ou BADOUARI, une des plus nobles & des plus anciennes familles de Venise. Elle descend des *Partecipati*, qui ont eu trois doges dans leur famille. ANGE Partecipato ou *Partitiato*, fut créé doge en 809, en considération des services qu'il avoit rendus à la république contre Pépin roi de France. On lui attribue la fondation du palais à la place de S. Marc, la division de la ville en certains quartiers, & l'institution du *Pregadi*, & de *la Garantie criminelle.* Il mourut en 827, & eut pour successeur son fils JUSTINIEN Partecipato, qui gouvernoit déja avec son pere, du consentement du peuple. JEAN Partecipato son frere lui succéda en 829. Les Venitiens se révolterent contre ce dernier, & l'obligerent de se retirer dans un couvent en 836. Il y eut néanmoins encore quatre personnes de cette famille, qui étoient des *Badueri*, qui furent doges. URSUS Baduero I fut élu en 864. De son temps les Sarasins infesterent beaucoup les côtes de Dalmatie : il les battit, & pour récompense, Basile I empereur Grec, lui donna le titre de *Protospataire*, dignité qui suit immédiatement celle de l'empereur. Il mourut en 881. Son fils JEAN Baduero, qui lui succéda, eut de grands démêlés avec le comte de Comachio, qui avoit fait prisonnier le frere du doge. En 887 il se démit du gouvernement, qui fut donné à Petro Candiano I. En 912, URSUS Baduero II fut fait doge. On assure que ce fut sous lui que Rodolphe de Bourgogne, qui donnoit la loi en Italie, confirma aux Vénitiens le droit de battre monnoie. C'étoit en 920. Il reçut aussi la dignité de *Protospataire*, de l'empereur Grec. Il se retira dans un couvent en 932. Petro Candiano II lui succéda, & eut lui-même pour successeur PIERRE Baduero, fils d'*Ursus* II. Le gouvernement de Pierre fut paisible. Il mourut en 942. On élut après lui Petro Candiano III. Depuis ce temps-là il n'y a eu aucun Baduero qui ait été doge. Cette famille a néanmoins continué de posséder des charges honorables dans la république, & plusieurs ont été procurateurs de S. Marc, ambassadeurs & sénateurs. JEAN-ANDRÉ Baduero fut le premier qui se servit de grands vaisseaux dans un combat naval. ALBERT Baduero, qui fut ambassadeur de la république à Rome en 1590, se fit fort estimer, parceque le jour du couronnement de Grégoire XIV, il soutint que les ambassadeurs des têtes couronnées devoient avoir le pas sur les sénateurs Romains. LOUIS Baduero fut *baile* de Venise à

Constantinople, & y conclut avec Soliman II, par un ordre secret du conseil des dix, une paix, par laquelle on céda toute la Morée aux Turcs. ANGE Baduero, un des plus habiles sénateurs de son temps, fut accusé en 1607 d'entretenir une correspondance secrete avec Alfonse de la Cueva, ambassadeur d'Espagne. Il se défendit par un manifeste; & néanmoins ses biens furent confisqués, & on le condamna à perdre sa noblesse: on vouloit même le faire pendre, mais il s'étoit sauvé. Dans la suite sa sentence fut mitigée: on le condamna à un an de prison, & à une exclusion perpétuelle des charges. JEAN Baduero, né à Florence, patriarche de Venise, & primat de Dalmatie, fut fait cardinal par Clément XI, le 17 mai 1706, & le mois suivant il fut fait évêque de Brescia. Il opta le titre de S. Marc le 11 juillet 1712. Ce cardinal, qui étoit fort appliqué à ses fonctions pastorales, fut attaqué d'une pleurésie à son retour de la visite de son diocèse, dont il mourut à Brescia après sept jours de maladie, le 17 mai 1714, âgé de 65 ans. * Morosini, *histor. Venet.* Bembi, *histor. Veneta. Palatii fasti ducal*, &c.

BADWEISS ou BADENVEISS, près de la Muldaw, ville des plus fortes de la Bohême, & la plus grande du cercle de Bechyn. Elle fut toujours fidéle à la maison d'Autriche pendant les troubles du royaume

BAEÇA, *cherchez* BAEZA.

☞BAECK (Joachim) né à Utrecht le 10 août 1562. C'étoit un saint prêtre qui a travaillé long-temps à la conversion des hérétiques. Il est mort à Utrecht le 24 septembre 1619. Il est auteur d'un écrit sur la conscience, en françois, imprimé à Bruxelles en 1610 *in-12*, & des ouvrages suivans: *l'interpréte ou l'avocat des vrais catholiques*, à Bruxelles 1610; *l'adversaire des mauvais catholiques*, à Bos-le-Duc 1614; *le ban de tous les hérétiques*, *des politiques*, *& des catholiques corrompus*, à Anvers 1616. * Valere André, *biblioth. belgique.*

BÆHR ou BERUS (Oswald) médecin à Basle, né dans le Tirol environ l'an 1486, s'appliqua aux belles lettres, & régenta pendant quelque temps dans le collége des carmes à Strasbourg. Il étudia en même temps la théologie & la médecine, & passa ensuite à Basle, où après y avoir exercé la médecine, il en fut nommé professeur. Il fut fait recteur de l'université en 1529, & pour la seconde fois en 1532. L'université qui avoit beaucoup souffert des différends de religion, devint tranquille sous ce second rectorat; & Bæhr voyant qu'elle étoit en état de reprendre son premier lustre, fit afficher un programme contenant tout l'état de l'académie renouvellée, avec les fonctions & les noms des professeurs de chaque faculté. Le magistrat de Basle le nomma ensuite médecin de la ville. Bæhr mourut calviniste en 1568, âgé d'environ 82 ans. Il a écrit un commentaire latin sur l'apocalypse de S. Jean, cité par le P. le Long dans sa *bibli. sacrée*, *édit.* in-fol. *pag.* 637 au mot BERUS. * Voyez cet auteur, & Urstis. *chronic. Basil.*

BÆNGIUS (Pierre) fils d'Eric Bængius ministre, naquit à Helsingborg dans la Suéde en 1633, & fit ses études à Stregnes en Sudermanie, & ensuite à Upsal. Le colonel Sylver Sparre, informé de son mérite & de sa bonne conduite, le choisit pour gouverneur de ses fils, avec lesquels Bængius fit un voyage en Danemarck: delà il passa en Allemagne & dans les Pays-Bas, & visita onze universités. Revenu en sa patrie on lui donna une chaire de théologie à Abo en Finlande. Il n'avoit encore que 32 ans. En 1682 Charles IX, roi de Suéde, le nomma à l'évêché de Wyborg dans la Carelie. Bængius y fit des réglemens utiles pour son diocèse, & en particulier pour les écoles, & il établit une imprimerie. Il mourut en 1696. On a de ce prélat un commentaire latin sur l'épître de S. Paul aux Hébreux, imprimé à Albo en 1671 *in-4°*; la vie de S. Anschaire; *historia Sueco-Gothicæ ecclesiasticæ pars generalis*; un traité des sacremens; *catecheta Lutheranus*; *disputationes variæ*; des oraisons funébres, & une chronologie sacrée. Tous ces ouvrages sont en latin.* Pippingy, *mem. theolog. tom.* 3. Le Long, *biblioth. sacra*, *édit.* in-fol. *p.* 622, au mot BANGIUS.

BÆRNER (Christophe de) originaire d'une ancienne famille de Meckelbourg, fils de HŒNIG, seigneur de Bærner, & de *Marie* de Lutzau, naquit en 1633 à Bulow, terre ou maison de campagne qui appartenoit à son pere. Il fut élevé à la cour de l'évêque de Lubeck, & s'appliqua beaucoup aux études, & aux exercices convenables à la noblesse, surtout à celle qui se destine au service militaire. Mais la paix de Westphalie s'étant faite en 1648, il s'en alla à Stockholm, avec Jean de Nehr, colonel Suédois. En 1652 il servit au siége de Dunkerque, comme simple mousquetaire. Etant ensuite allé à Copenhague, il s'y appliqua aux fortifications & à la pyrotechnie. Il fut fait prisonnier dans la guerre du Danemarck avec la Suéde, & on lui offrit alors de servir dans les troupes du roi Charles Gustave; mais il ne put se résoudre à accepter ce parti: & après que la paix eut été conclue il retourna à Copenhague, qu'il quitta encore pour entrer au service de l'électeur de Brandebourg, & à celui au service de l'empereur. S'étant signalé dans la bataille de S. Gothard, où il servoit dans les troupes de l'empereur en qualité de capitaine d'artillerie, il fut fait lieutenant général d'artillerie: il avoit ce grade lorsqu'il se trouva en 1673 à la bataille près de Sénef. En 1676 il fut blessé dangereusement au siége de Philisbourg: la même année on lui offrit une charge de colonel au service de Danemarck, qu'il ne voulut pas accepter. L'empereur écrivit au roi de Danemarck, qu'il ne pouvoit pas se passer de M. Bærner, & il établit celui-ci colonel de toute l'artillerie de campagne, quoiqu'il professât la religion protestante. Bærner ayant montré beaucoup de valeur & d'attention durant le siége de Vienne, l'empereur Léopold lui fit présent d'une belle chaîne d'or; & pour reconnoître les services qu'il avoit rendus à la prise de Gran, de Neuhausel & de Bude, il le nomma sergent général. Ce fut en cette qualité qu'il se trouva aux siéges de Belgrade, de Mayence, de Bonn, de Grand-Waradin, & aux batailles près de Siclos & de Salankemen. Il fut fait en 1692 grand-maître de l'artillerie, en conservant cependant le commandement de toute l'artillerie, & de ce qui en dépend, & se trouva à la bataille près de Zente. La guerre touchant la succession d'Espagne s'étant ensuite déclarée, il alla en Italie, où il nuisit beaucoup à l'ennemi près de Chiari, Carpi, Luzara, Ostiglia & Mirandole, en prenant soin de l'artillerie impériale. En 1703 il contribua beaucoup à la jonction des troupes de l'empereur avec le duc de Savoye. Il servit ensuite sous Joseph, roi des romains, au siége de Landau, & fit plusieurs autres campagnes sur le Rhin. Il mourut d'apoplexie, le 21 octobre 1711, dans le quartier général près de Spire. Le prince Eugène de Savoye voulut qu'on lui rendît après sa mort tous les honneurs militaires: son corps fut porté jusqu'au pont de bateaux près de Rheinhausen, sous la conduite de la généralité de l'empire, & ensuite à Freyhof, terre noble en Souabe, qu'il avoit achetée quelques années auparavant. Bærner avoit épousé une demoiselle de la famille de Klenck de Renckhausen en Westphalie, dont il a eu un fils & quatre filles: il n'est resté de ces cinq enfans que *Sophie-Charlotte*, qui a épousé *Christophe-Ferdinand* de Degenfeld, colonel en empire, & commandant du régiment des cuirassiers vétérans. * *Supplément françois de Basle.*

BAERSDORP, *cherchez* BAARSDORP.

BAERT, *cherchez* BAART.

BAERSIUS ou VEKENSTIL (Henri) mathématicien, imprimeur de Louvain, qui vivoit au commencement du XVIe siécle, donna divers ouvrages au public, sçavoir, en 1528, *Tabulæ perpetuæ longitudinum ac latitudinum planetarum*; en 1530, *de compositione & usu decretorii planetarum*; & l'an 1535, *de compositione & usu quadrantis*. * Valere André, *biblioth. belg.*

BÆTIQUE, une des trois parties de l'Espagne, que les Romains avoient divisée en Taraconoise, Bætique & Lusitanie. Elle tiroit son nom du fleuve Bætis, à présent *Guadalquivir*, & comprenoit l'Andalousie, avec une grande partie du royaume de Grenade, qui sont des pays très-fertiles. Ses principales villes étoient alors *Hispalis* & *Corduba*, Seville & Cordoue. Aben Joseph, roi de Maroc, en dépouilla Alfonse roi de Castille, l'an 1195, & depuis ce temps les Sarasins la tinrent jusqu'au régne de Ferdinand V, aïeul de l'empereur Charles V. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

BAETON, historien grec qui vivoit sous la CXIV. olympiade, vers l'an 324 avant J. C. composa un ouvrage des conquêtes d'Alexandre *le Grand*, où il décrivoit les marches qu'il avoit faites. Il est souvent allegué par les anciens. * Athenée, *l.* 10. Pline, *l.* 6, *c.* 17 & 19. Solin, *c.* 55.

BAEZA, ville principale de la province de los Quixos, dans le Pérou, à dix-huit lieues de Quito, vers le sud-est. Elle fut bâtie en 1559 par Gil-Ramire d'Avalos. Le gouverneur de la province fait sa résidence en cette ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAEZA ou BAEÇA, *Biatia* & *Batia*, ville d'Espagne dans l'Andalousie & le diocèse de Jaën, assez grande & assez peuplée. Cette ville a une petite université fondée par Jean d'Avila. Elle a été autrefois le siége d'un évêque suffragant de Tolede: mais lorsque cette ville tomba sous le pouvoir des Maures, le siége épiscopale fut supprimé & réuni à celui de Jaën en 1249. Baéça est sur le Guadalquivir, près d'Ubeda; & ces deux villes furent prises par les chrétiens après la célébre bataille de Sierra Morena, gagnée sur les infideles le lundi 16 juillet de l'an 1212. Cette ville a eu divers hommes de lettres, & entr'autres, un savant jurisconsulte, à qui elle a donné son nom. C'est,

BAEZA (Gaspard de) qui a vécu l'an 1540. Il traduisit en espagnol l'histoire de Paul Jove, & laissa divers ouvrages de droit. * Mariana, *hist. hisp.* Nicolas Antonio, *bibl. hisp.* Baudrand.

BAEZA ou BAEÇA (Didac ou Diegue) jésuite, né à Pontferrada, bourg d'Espagne en Galice, prit l'habit de religieux à Salamanque en 1600, où il enseigna avec applaudissement, & prêcha avec beaucoup de zèle & d'une maniere apostolique. Nous avons divers ouvrages de sa façon: comme des sermons en espagnol. *Commentaria allegorica & moralia. De Christo in veteri testamento, &c.* Le pere Baëza mourut à Valladolid le 15 août 1647, âgé de plus soixante ans. * Alegambe, *bibl. soc. Jes.* Nic. Antonio, *bibl. hisp.* Sotwel, *bibl. script. S. J.*

BAF, *cherchez* BAVON.

BAFFIN ou BAFFINSBAI, *Baffini sinus*, golfe de l'Océan au-dessus de l'Amérique septentrionale, dans les terres australes. Il a été découvert en 1623 par les Anglois, sous Guillaume Baffin, qui a donné son nom à ce golfe. * Sanson & Duval, *in tab. geogr.* Baudrand, *in lex geogr.*

BAFFO, *Paphos nova*, *Meapaphos*, ville de la Turquie dans l'isle de Chypre & dans sa côte occidentale, avec un château & un port de mer, près du cap de Crusoco, & devant les isles de Mullis. Elle a un évêché grec & suffragant de l'archevêque de Nicosie; mais elle est peu considérable. Elle est à sept milles des ruines de l'ancienne ville de Paphos.

BAGAD, idole, *cherchez* BAAL-GAD.

BAGADIUS, évêque de Bostra, métropole de l'Arabie, dont le différend avec Agapius pour la possession légitime de ce siége fut jugé dans un concile de Constantinople, tenu l'an 394. * *Tom. II*, *concil. p.* 1151.

BAGAIA, BAGI ou VAGAI, *Bagaya*, *Baga* ou *Vaga*, ville de Numidie en Afrique. L'empereur Justinien la fit nommer *Theodorie*, du nom de *Theodore* son épouse, après l'avoir fait environner de murailles. * Procopius, *l.* 1, *de bell. Vand.*

CONCILE DE BAGAIA.

Primien évêque donatiste de Carthage, fit tenir ce concile l'an 394, contre le diacre Maximinqu'il avoit excommunié. Ce dernier s'étant plaint de cette censure aux évêques, ils s'assemblerent au nombre de quarante-trois, & citerent Primien, qui n'y voulut pas venir. Depuis, ces prélats donatistes, au nombre de cent, s'étant encore assemblés dans un bourg nommé *Cabarsussi*, déposerent Primien, & mirent le diacre Maximin en sa place. C'est ce qui engagea le premier de tenir ce concile de Bagaia, où il fut absous par trois cens dix évêques, & où son compétiteur fut condamné. * S. August. *l.* 3 & 4. *cont. Crescon.* & *in psalm.* 36.

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI, partie de l'Abyssinie ou haute Ethiopie, étendue du levant au couchant, depuis le Nil jusqu'à la source de la riviere de Tacaze, entre le royaume de Tigré & les provinces de Bata & de Saloa, & les royaumes d'Amahara & d'Angole. Le pays est rempli de montagnes, & divisé en treize petites provinces ou contrées. Il est séparé du royaume d'Amahara par la riviere de Bashlo. * Jerôme Lobo, Portugais. Sanson. Baudrand.

BAGAROTUS, jurisconsulte célébre de Bologne, vivoit au commencement du XIII siécle, vers l'an 1200 & 1210. Il enseigna le droit civil & canonique, & laissa divers traités sur le même sujet. *De ordine judiciorum, &c.* * Alidosi, *de jurisc. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

BAGATHA ou BAGATHAN, un des officiers d'Assuérus qui conspirerent contre sa personne, & qui furent attachés au gibet, la conspiration ayant été découverte par Mardochée. * *Esther*, *l.* 10, *&c.*

BAGAUDES ou BACAUDES, troupes de révoltés dans les Gaules, sous l'empereur Dioclétien. On a beaucoup varié sur l'origine & la signification du mot de Bagaude. Boxhorne, dans ses origines de la langue gauloise, dit que Basgawd ou Basged, étoit ce que les Romains appelloient *Sporta*, *orbis*, *canistrum*, & ce que nous nommons corbeille, panier ou corbillon: & ce mot tiroit son origine de l'ancien breton, selon Martial, qui dit, livre XIV de ses épigrammes:

Barbara de pictis venit Bascauda Britannis;
Sed me jam mavult dicere Roma suam.

Selon ce témoignage, l'origine du mot de *Bagaude* seroit beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit; & l'on pouroit penser, par l'étroite liaison que les Gaulois avoient alors avec les Bretons, que ce mot étoit en usage chez eux long-temps avant Dioclétien, à quelque différence près, par rapport aux différens dialectes de ces deux peuples. En ce sens *Basgawd* ou *Bagaudes* signifieroit de gens s de campagne qui travailleroient à des paniers, corbeilles, &c. Le même Boxhorne dit aussi que *Bagat* ou *Bagad*, dans la langue des anciens Bretons du pays de Galles, signifie une troupe de gens. Dadin de Hauteserre, qui croit le mot de *Bagaude* gaulois d'origine, prétend qu'il désigne des habitans des forêts. Il le fait dériver du mot *Gau*, qui en vieux gaulois signifie forêt; d'où vient le vieux mot de *gauler*, pour dire abattre quelque fruit d'un arbre, avec une *gaule* ou grande perche: il falloit ajouter que *B* est une préposition

position qui signifie *dans*, comme en hébreu, d'où les premieres langues étoient descendues. Ménage dans ses étymologies, dit que Ciceron faisoit venir ce terme de *Bagaudes*, du grec Βαγεύειν, qui signifie dans Suidas, *faire le métier de vagabond*, & que Bochart le dérivoit de l'hébreu *baged*, se révolter, ou être perfide. D'autres tirent ce mot du latin : César, disent-ils, pour contenir les habitans de Paris, ou des environs, avoit laissé une légion romaine, en un endroit qu'on nomme aujourd'hui S. Maur, sur les bords de la Marne, à l'entrée d'une presqu'isle que fait cette riviere : & l'on prétend que cette légion étoit celle qu'on nommoit *legio Alaudarum*, & dont les soldats s'appelloient *Alaudæ*, alouettes, à cause de la figure de leur casque, ressemblant à des alouettes huppées. Ces troupes, dit-on, ayant pris alliance dans les Gaules, se multiplierent jusqu'au point de faire une espéce de nation particuliere; & leur nom qui n'avoit commencé que par une simple désignation de leurs armes, devint un nom de faction. Leur puissance s'étant accrue, ajoute-t-on, ils se rendirent maîtres de cette partie des environs de Paris, où leur fort étoit bâti. Amandus & Ælianus, deux de leurs chefs, se firent même déclarer empereurs; mais Maximien marcha contre eux, & les défit. D'*Alauda*, dit-on encore, on fit par corruption *Bagauda* : la commune opinion sur le lieu où se donna contre les Bagaudes cette bataille, dont on attribue le succès à Maximien, mais dont plus vraisemblablement il faut faire honneur à Carausius, est que ce fut S. Maur-lès-fossés, bourg à deux lieues de Paris, & dont la situation paroît assez avantageuse pour former un lieu de défense. Ce même endroit avoit déja servi de camp aux Romains, du temps de Jules-César, qui y avoit même, dit-on, fait bâtir une forteresse environnée de fossés. Une ancienne charte qui étoit dans les archives des Bénédictins de S. Maur, avant que les Normans s'en fussent emparé, fait mention d'un château fort ancien, situé en ce lieu, & qu'on appelloit alors en langage vulgaire, *le château des Bagaudes*. Cette charte est de Clovis II, qui fit un don de ce territoire à Blidésigille, diacre de l'église de Paris, qui permit aux Bénédictins de bâtir en cet endroit une église & un monastere de leur ordre : ce sont aujourd'hui des chanoines qui l'occupent. Les Bagaudes s'étant emparé de la forteresse dont on vient de parler, tout le pays d'alentour ne tarda pas à en prendre le nom, & fut nommé *la région des Baudets* : c'est le nom qui fut donné à une des portes de Paris, par où on entroit venant de S. Maur à Paris : elle étoit au coin de la rue sainte Catherine du Val des Ecoliers, & il n'y a pas fort long-temps qu'on y voyoit quelques restes des anciens murs de la ville. Quoique la porte soit démolie, le nom est demeuré à la place même où elle étoit construite, près l'église S. Gervais & le cimetiere de S. Jean : & cette place se nomme encore la place *Baudet* ou *Baudoyer*. C'est peut-être de-là qu'est venu le sobriquet de *Badaut* qu'on donne aux Parisiens. Sur l'autorité de la charte de Clovis II, on peut dire que c'est à S. Maur que les Bagaudes commencerent à former leur dessein, & que les troubles excités à leur occasion prirent naissance; que c'est-là qu'ils se fortifierent d'abord, qu'ils se choisirent des chefs, & qu'enfin ils convinrent d'élever Amandus à la dignité d'empereur. Les motifs de leurs révoltes étoient les vexations qu'ils souffroient. « Nous appellons *Bagaudes* des rebelles, dit » Salvien, prêtre de Marseille; nous les nommons des » scélérats; mais c'est nous qui les avons précipités » dans leurs crimes. Comment sont-ils devenus *Bagaudes?* c'est par nos méchancetés, par les proscriptions, par le saccagement de leurs terres; vexés & condamnés à mort par les brigandages des » juges, ils sont devenus comme barbares, ne leur » étant plus permis de vivre en Romains. » Salvien ajoute sur cela plusieurs choses qui tendoient à charger les gouverneurs des Gaules, les juges, & les exacteurs des impôts, des crimes & des violences qu'on imputoit aux Bagaudes; ensorte que ceux-ci n'étoient rebelles, que parcequ'ils ne pouvoient plus supporter le joug de leurs tyrans, & qu'ils vouloient recouvrer la liberté dont avoient joui leurs peres. Tels étoient ces Bagaudes, ou ces traîtres forcés, que la plupart des auteurs de l'histoire romaine se sont contentés d'appeller tantôt *rusticos* ou *rusticanos*, tantôt *agrestes*, & tantôt *latrones*, pour nous cacher les motifs de leur révolte, & nous donner une fausse idée de leur puissance. Nous disons une fausse idée : car nous ne devons pas regarder les Bagaudes comme une poignée de révoltés, sans force & sans autorité, qui habitoient seulement les solitudes & les bois, & qui se retiroient dans des forts, pour de-là faire des incursions & des brigandages sur les premiers venus, comme ces mêmes auteurs de l'histoire romaine semblent le faire entendre. C'étoient des troupes d'un parti formé, des gens d'une faction considérable, soutenus d'une partie des forces de la nation gauloise; capables de faire tête à l'ennemi; de former des siéges; de subjuguer des provinces. Ils avoient une armée reglée, en état de faire trembler Rome, puisque Dioclétien ne crut pas pouvoir en venir à bout par lui-même, & qu'il fut obligé de se donner un collégue, en déclarant auguste Maximien, & de l'envoyer dans les Gaules, pour s'opposer aux progrès de ces Bagaudes, qui avoient déja à leur tête deux empereurs de leur choix, comme quelques médailles qui nous restent avec le titre d'auguste, en font foi à l'égard d'Amandus. Ils formerent le siége d'Autun, & après s'en être rendu maîtres, ils renverserent les édifices les plus respectables, abattirent ses murailles, la donnerent au pillage, & y firent périr tant de citoyens, que les empereurs romains touchés de sa désolation, furent obligés non-seulement d'employer des sommes immenses pour son rétablissement, & de faire même venir d'au-delà des mers des ouvriers pour relever ses murailles & ses édifices; mais encore d'envoyer de nouveaux habitans, tirés des autres villes plus considérables de l'empire pour la repeupler, & de nouvelles troupes pour la mettre à l'avenir hors d'insulte. Quelques auteurs prétendent que Maximien Hercule vint aussi à S. Maur, soit avant, soit après la reprise d'Autun; qu'il attaqua les Bagaudes; qu'il les força dans leurs retranchemens; qu'il en passa une grande partie au fil de l'épée, & démolit leur château, dont il ne resta que les fossés comblés des ruines, comme on le voit encore aujourd'hui. Mais comme on l'a dit, cette victoire appartient plus à Carausius qu'à Maximien. Il paroît certain que les vestiges de l'ancienne chaussée qui traversent une partie du terrein du parc de Vincennes, les deux masses informes de pierre & de mastic qu'on y voit, les briques qui ont été trouvées de distance en distance en y faisant fouiller, les murailles anciennes découvertes en certains endroits dans le bourg de S. Maur, les ruines de la tour ou du fort qui étoit entouré de fossés : il paroît certain que tout cela doit faire preuve que c'est-là le lieu où les Bagaudes s'étoient fortifiés. Comme après l'expédition d'Autun, l'on ne trouve plus aucune mention de leurs conquêtes, on peut conjecturer qu'il y eut quelque pacification dans la suite avec ceux qui restoient, & que chacun d'eux s'en retourna chez soi continuer de cultiver ses terres. Tristan dit que Maximien tua & défit en moins de trois mois Ælianus & Amandus & leurs troupes. Le nom de ces Bagaudes ne laissa pas de faire beaucoup de bruit dans le monde, & de subsister long-temps après leur défaite; mais on ne parla plus de nouvelles actions. * Voyez sur ce point d'histoire les *recher-*

ches sur l'origine des Bagaudes, par M Genebrier, docteur en médecine & antiquaire, dans son histoire de Carausius, empereur romain, &c. imprimée à Paris, en 1740 *in-4°*, pag. 10 & suivantes : & la *défense de la vérité du martyre de la légion Thébéenne*, contre la dissertation du ministre Dubourdieu, par dom Joseph de Lisle, abbé de l'abbaye de S. Léopold de Nancy, (aujourd'hui prieur de S. Nicolas en Lorraine) à Nancy 1737, *in-12*, chapitre XVI, *pag.* 163 & suivantes.

BAGAUDES. On donna aussi ce nom à des paysans & des esclaves qui se révolterent dans l'Armorique, & qui souleverent presque toutes les provinces des Gaules au-deçà de la Loire en 435. Leur chef s'appelloit *Tibaton* : il fut pris avec les autres auteurs de la sédition par les troupes d'Aëtius, commandées par Litorius. Peu de temps après les Bagaudes d'Espagne aux environs de Taragone, se révolterent vers l'an 452 ou 453, & ils y furent battus l'année d'après par les troupes romaines & par celles des Wisigoths, conduites par Frédéric frere de Théodoric leur roi. * Cordemoi, *avant Clovis*, *l.* 4. De Tillemont, *hist. des empereurs*, *tom. IV*.

BAGDAD, ville, *cherchez* BAGDET.

BAGDEDIN (Mahomet) mathématicien arabe, est compté ordinairement entre les auteurs du X siécle. On lui attribue quelques traités de géométrie, & entr'autres un intitulé *de superficierum divisionibus*, que Jean Dée de Londres & Fréderic Commandini d'Urbin, ont traduit en latin. Ce dernier publia en l'an 1570 à Pesaro, ce traité, avec un autre de sa façon, qu'il avoit composé sur le même sujet. Cependant les critiques sont persuadés que cet ouvrage est d'Euclide, à qui Proclus en attribue un de même, & que Mahomet Bagdedin ne fit que le traduire en arabe. * Proclus, *in Euclid.* Blancanus, *in chron. math.* Vossius, *de math. c.* 16, §. 4.

BAGDET ou BAGDAD, ville d'Asie sur le Tigre, est dans la province d'Hierac ou Yrac. C'est l'ancienne Séleucie, qui s'accrut tellement des ruines de Babylone, qu'elle en a porté le nom. Elle est jointe par un pont de bateaux à un fauxbourg, où, selon la tradition du pays, la ville étoit autrefois bâtie. Cette situation détruit l'opinion de ceux qui l'appellent Babylone ; car l'ancienne Babylone étoit sur l'Euphrate, & Bagdet est sur le Tigre au lieu où étoit la ville de Séleucie. Les Arabes la nomment *Dar-alsani*, c'est-à-dire, *lieu de paix*. Elle a environ trois milles de circuit. Elle étoit anciennement la résidence des califes des Sarasins ; puis elle a appartenu aux rois de Perse, & étoit partie de la Perse. Ses murailles sont toutes de brique, & terrassées en plusieurs endroits, avec de grosses tours en forme de bastions. Sur toutes ces tours il y a soixante piéces d'artillerie. La garnison que le grand-seigneur y entretient, est d'environ cinq mille hommes. Le château qui est à un coin de la ville sur le bord de la riviere, est défendu par trois cens janissaires commandés par un aga, & l'on y compte cinquante piéces de canon. La ville est gouvernée par un bacha, qui le plus souvent est tiré du nombre des visirs. Le cadi ou juge y fait aussi la charge de moufti pour les affaires qui regardent la religion. On y voit cinq mosquées, dont il y en a deux très-belles, remarquables par leurs dômes couverts de tuilles vernissées de différentes couleurs. Il y a dix carvanseras & plusieurs bazars ou marchés qui sont tous voutés, parcequ'autrement les marchands n'y pouroient pas durer, à cause de la chaleur. On vient à Bagdet de tous côtés, soit pour le négoce, ou pour la dévotion ; car les Perses croient que leur prophéte Ali y a demeuré. Il s'y trouve deux sortes de mahométans : les uns observent la loi de Mahomet suivant l'alcoran ; les autres, que l'on nomme *Rafedis*, font une secte particuliere, & s'attachent à d'autres superstitions. Il y a des chrétiens catholiques, nestoriens, arméniens ou jacobites. Les premiers ont une église desservie par les capucins ; les seconds en ont aussi une : mais les autres vont faire leurs prieres dans l'église des capucins, qui leur administrent les sacremens. Il y a aussi des juifs dans Bagdet, & tous les ans il y en arrive quantité qui viennent en dévotion au sépulcre du prophéte Ezéchiel, qui est à une journée & demie de la ville. Vers le milieu du XVII siécle, en creusant les fondemens d'un carvanseras, on trouva dans une petite cave un corps entier d'un homme vêtu en évêque, avec un encensoir & de l'encens auprès de lui. Il paroissoit encore en ce lieu-là quelques chambres de religieux ; par où l'on peut croire ce que plusieurs historiens Arabes rapportent, qu'au même lieu où Bagdet est bâtie, il y avoit anciennement un grand monastere, dans lequel demeuroient des chrétiens. Les Turcs, sous le grand-seigneur Amurat, se rendirent maîtres de cette ville en 1638, pendant que le roi de Perse étoit occupé à la guerre contre le grand-Mogol. A trois lieues de Bagdet, entre le Tigre & l'Euphrate, dans une distance presqu'égale, on voit au milieu d'une plaine un reste de tour, que ceux du pays appellent *la tour de Nemrod*, & que le vulgaire croit être des ruines de la tour de Babel. Mais ce que disent les Arabes est plus vraisemblable. Ils appellent cette tour *Agarcouf*, & tiennent qu'elle fut bâtie par un prince Arabe, qui y allumoit un fanal pour assembler ses sujets en temps de guerre. Elle a environ trois cens pas de circuit ; & ce qui reste sur pied, n'a qu'environ vingt toises de haut. Elle est bâtie de briques séchées au soleil, qui ont chacune dix pouces de roi en quarré, & trois d'épaisseur. Ces briques sont rangées sur des couches de roseaux brisés & mêlés avec de la paille : en sorte qu'il y a six rangs de briques sur une couche ou lit de roseaux. Il est mal-aisé de juger de la forme du bâtiment, les piéces en étant tombées de tous côtés : il semble néanmoins qu'il étoit plutôt quarré que rond. Il n'y paroît rien qui ait du rapport à la description que Moïse fait de la tour de Babel dans l'histoire de la genèse. * Tavernier & Thevenot, *voyage de Perse*.

BAGE-LE-CHATEAU, ville de la Bresse, est un archiprêtré du diocèse de Lyon, composé de la paroisse de cette ville, de celles des villes de Pont-de-Vaux & de Saint-Trivier, & de trente autres paroisses, avec un hôpital. Cette ville est un marquisat, dont la justice d'appel ressortit nûment au parlement de Bourgogne, & au présidial de Bourg. Outre la justice ordinaire, il y a une mairie. * Garreau, *descrip. du gouv. de Bourg*.

☞ BAGEREAU (Nicolas) avocat au parlement a donné au public 1. diverses leçons sur l'ordonnance des criées, Paris 1613 *in-12* ; 2. un commentaire sur l'ordonnance des quatre mois ; 3. décisions sur les ordonnances des tailles & de la jurisdiction des élus, Paris 1624 *in-8°*.* *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BAGGER (Jean) évêque de Copenhague, né à Lunden l'an 1646, étoit fils d'*Olaüs* Bagger, lecteur en théologie dans le gymnase de Lunden. Il parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas & l'Angleterre, étudiant sous les plus habiles maîtres qu'il trouvoit, la théologie & les langues orientales : après quoi il revint à Copenhague, où il avoit fait ses premieres études. Lunden étant rentrée sous la domination de la Suéde, & le roi y ayant établi une académie, Bagger y fut appellé pour enseigner les langues orientales. Il avoit à peine commencé ses leçons, que par le conseil de ses amis de Copenhague, il sollicita & obtint en 1674 la place de premier pasteur de la métropole dans le temple de la sainte Vierge à Copenhague même. En 1675 il disputa pour les dégrés de docteur en théologie ausquels il parvint. Jean Wandalin, évêque de Zéelande ou de Copenhague, étant venu à mourir

dans ce temps-là, Bagger lui succéda n'étant âgé que de 29 ans. Il dut en partie une élévation si prompte à sa femme *Marguerite* Schumacher, veuve de Jacob Fabri, son prédécesseur dans le premier pastorat de Copenhague, & au frere de cette dame, le comte de Griffenfeld, qui avoit tout pouvoir dans le royaume. Bagger remplit son poste avec distinction, de même que les fonctions du décanat en théologie, qui est attaché à cet évêché. Il revit le livre des rits ecclésiastiques que le roi Christiern V avoit fait passer en loi : il se donna les mêmes soins pour le livre qui renferme les textes des épîtres & des évangiles, les collectes & les autres piéces ecclésiastiques, à quoi il ajouta une préface. Il composa & publia des discours également doctes & éloquens, les uns en latin, les autres en danois. Il mourut en 1693 âgé de 47 ans. De sa seconde femme *Sostrate* Svaningia, fille de l'archevêque *Jean* Svaningius, il laissa *Christiern* Bagger, qui s'est appliqué à la jurisprudence, a été fait en 1723 professeur en droit dans l'université de Copenhague, a été élevé ensuite à la charge d'assesseur dans le conseil aulique, qui est le suprême tribunal du royaume, & depuis 1737 il est grand-bailli de Bergue en Norwege, & conseiller de justice. * *Supplément françois de Basle.*

BAGHARGAR (le) pays fort étendu de la grande Tartarie : *cherchez* TANGUT.

BAGIAT, petit pays qui s'étend entre l'Ethiopie & la Nubie, à l'occident de la mer rouge. Les peuples de ce pays sont fort hardis & entreprenans, & font des courses fréquentes sur leurs voisins. On les appelle au grand-Caire *les Fonges*, & le bei ou bacha de Girge est souvent obligé d'envoyer des troupes pour réprimer leur insolence. Jacuthi appelle ce pays *Bagiavath*. Pline fait mention de Bagiat entre les Arabes & les Ethiopiens. Edrissi, dans son premier climat, met ce pays à l'orient de la ville d'Asvan, & y place la montagne d'Alaki ; ce qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec les autres géographes. * D'Herb. *bibliothéque orient.*

BAGLIONI (Jean-Paul) natif de Pérouse, étoit d'une famille féconde en braves guerriers, & qui durant un siécle avoit possédé la régence. Il apprit l'art de la guerre, & l'exercice militaire sous le célébre Virgilio Orglioni, à qui il fut très-utile dans le temps que celui-ci travailloit à rétablir Pierre de Médicis à Florence. Baglioni étant devenu presque le maître absolu dans Pérouse, César Borgia, fils du pape Alexandre VI, l'en chassa par force. Mais après la mort du pape, Baglioni rentra dans la ville, s'en remit en possession, & fit repentir Borgia de son entreprise. Il fut ensuite général de Florence, & causa beaucoup de dommage aux Pisans, ennemis des Florentins. Mais ayant eu quelque démêlé avec ceux de Florence, il devint général des Siennois, qui le donnerent au pape Jule II. Il servit sous le duc d'Urbin, & l'aida à remettre sous la domination du pape, la Romagne dont les Vénitiens s'étoient emparé. Après la mort du comte Pitigliano, il entra au service des Vénitiens, & soumit à leur puissance diverses places dans le Trévisan, le Véronois & le Vicentin qui avoient été forcées de se soumettre à l'empereur. En 1512 les troupes qu'il commandoit furent battues par deux fois, savoir à la Scala près de Brescia, & proche de Ravenne : mais ayant reçu un renfort de Suisses, il obligea les François d'abandonner la seigneurie de Venise, & le duché de Milan. Après la conquête de Brescia, il eut un différend avec Cardona, général Espagnol, qui prétendoit, selon l'accord fait entre eux, garder cette place pour le roi d'Espagne. Alors les Vénitiens se joignirent aux François, & Baglioni, sous le commandement du général Liviano, se rendit maître de Crémone & de Lignago : mais dans la bataille de Vicence il eut du dessous. Il défendit la ville de Pérouse contre François-Marie duc d'Urbin ; mais comme il y exerçoit une autorité sans bornes, le pape Léon X le fit venir à Rome, où il eut la tête tranchée en 1520. Il a eu deux fils, qui sont connus dans l'histoire, *Horace* & *Malatesta* Baglioni. *Horace* étoit un homme emporté & brutal. Il servit presque toujours les Florentins, & acquit beaucoup de gloire par sa valeur à la prise de Salerne : il fut tué devant Naples en 1528. *Malatesta* servit les Vénitiens sous le général Liviano, avec beaucoup de réputation. En 1512 aidé du duc d'Urbin, il reprit la ville de Pérouse sur le pape, en chassa son parent *Gentilis* Baglioni, qui s'étoit révolté, & prit la régence. En 1526 il servit les alliés d'Italie contre l'empereur. Etant entré au service des Florentins, il défendit leur ville durant un an contre les impériaux, & ne la rendit que lorsqu'il la vit réduite à la derniere extrémité. Il mourut d'une longue maladie en 1533. Le *dictionnaire historique* imprimé à Amsterdam 1740 a fait trois articles des trois Baglioni : on a mis l'essentiel dans cet unique article.

BAGLIONI (Astor) noble Vénitien, commandoit la garnison de Famagouste dans l'isle de Chypre en 1570 & 1571, pendant que Bragadin étoit gouverneur de cette ville. Il fit paroître un courage extraordinaire en plusieurs occasions, & se rendit redoutable à Mustapha, général de l'armée des Turcs, par la défaite de trois mille hommes que ce général avoit envoyés pour empêcher la communication de Nicosie & de Famagouste. Pendant le siége de Famagouste il fit plusieurs sorties, chargea les mahométans, en tua un grand nombre, encouragea les officiers & les soldats, & s'exposa aux endroits les plus périlleux. Mais la ville avoit besoin de secours, & la république de Venise tarda trop long-temps à en envoyer : ce qui força Baglioni & les autres commandans de la place de se rendre à composition. Mustapha lui accorda des compositions honorables ; mais après s'être emparé de la ville, il fit enchaîner Baglioni, avec Bragadin, Tiepoli & plusieurs autres officiers, qu'il fit ensuite massacrer à la vûe de Bragadin, lequel il réserva pour de plus cruels supplices. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

BAGNAGAR, ville que l'on appelle autrement *Golconde. Cherchez* GOLCONDE.

BAGNARA, petite ville de la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Cette ville a titre de duché, & est située sur la côte de la mer de Toscane, entre Gioia & Rhegio, à quatre lieues de la premiere, & à cinq de l'autre. * Mati, *dict.*

BAGNAREIA, ville d'Italie dans le pays d'Orviete, de l'état ecclésiastique, avec évêché, qui reléve immédiatement du saint-siége. C'est le *Balneum regis*, ou *Balneo-regium* des auteurs latins. Quelques auteurs croient que Bagnareia est le *Novem pagi* de Pline. Paul Diacre dit que Didier roi des Lombards, avoit commandé de l'appeller *Rhoda*. Elle est illustre pour avoir été la patrie de S. Bonaventure, général de l'ordre de S. François, & cardinal. En 1600 on y publia des ordonnances synodales. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

BAGNERES, ville de France en Bigorre, dans la vallée de Campan, est l'*Aquensis Vicus* des auteurs latins. Elle est sur l'Adour, à quatre lieues de Tarbes. Les Romains l'embellirent par des édifices, dont on a trouvé des restes dans des ruines, avec des médailles d'or & d'argent. Ces édifices furent ruinés par les Goths, ennemis jurés des monumens de la magnificence romaine. Bagneres est encore aujourd'hui fort agréable par ses bains d'eaux chaudes, connus dès le temps des Romains, & qui y attirent au printemps & à l'automne, du monde des extrémités du royaume. * Oihénart. *Notit. utriusque Vasc.* De Marca, *hist. de Bearn.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Sanson, *in disq. geograph.* Baudrand, *in lex. geogr. &c.* Bourgon, *geograph. hist.*

☞ BAGNERES, en latin *Aquæ Convenarum*, bourg de France dans le haut Comminge, dans la vallée de Luchon, à cause de quoi on l'appelle quelquefois *Bagneres de Luchon*, pour le distinguer de Bagneres dans le Bigorre. Il est au pied des Pyrenées, entre les vallées d'Aran, de Lisse & de l'Arbouste, assez près des sources de la Garonne, à cinq lieues de Gascogne & au midi oriental de Saint-Bertrand, aux frontieres de l'Aragon. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BAGNEUX-LES-JUIFS, bourg du bailliage de Châtillon sur Seine dans le duché de Bourgogne, dans l'archiprêtré de Duême, archidiaconé de Flavigni, diocèse d'Autun. Il y a une prévôté royale ressortissante au bailliage, dont M. de Bouthiller-Chavigni est engagiste, & une mairie. * Garreau, *descr. du gouvernement de Bourgogne.*

BAGNI d'ASINELLO, en latin, *Aquæ Viterbienses*, bains qui sont près de la ville de Viterbe, dans le patrimoine de S. Pierre, province de l'Etat de l'église. Quelques géographes croient que la ville d'Etrurie nommée *Fanum Voltumnæ*, étoit au lieu où sont les bains d'Asinello; mais d'autres la mettent à Viterbe même. * Mati, *dict.*

BAGNI (Jean-François) cardinal de la famille des comtes de Florence, fils de *Fabricio* marquis de Montebello, & de *Laura* Pompeia Colonna, naquit en juillet 1565. Après avoir achevé ses études, il s'arrêta à la cour de Rome, où il se fit aimer du pape Clément VIII. Il suivit en France le cardinal Aldobrandin, qui y alloit en qualité de légat, pour y féliciter le roi Henri *le Grand* sur son mariage avec Marie de Médicis. Ce pape satisfait de sa conduite, lui confia d'autres emplois. Paul V le fit vice-légat d'Avignon, & depuis il fut deux fois nonce sous Grégoire XV, & sous Urbain VIII. Le premier l'envoya nonce en Flandre, & Urbain en France, après quoi il lui donna le chapeau de cardinal en 1627. Il avoit alors l'évêché de Cervia qu'il permuta ensuite pour celui de Rieti. Ce cardinal mérita les éloges des gens de lettres, dont il fut le protecteur. Il en avoit plusieurs dans sa maison, & entr'autres Gabriel Naudé, qui fut son bibliothécaire. Ce prélat mourut le 24 juillet de l'an 1641. * Thomassin, *in elog. illust. viror.* Gassendi, *in vita Peiresc. &c.* Siri, *memorie recondite.* Bayle, *dict. crit.*

BAGNI (Nicolas) cardinal, frere du précédent, fut général des troupes du pape dans la Valteline en 1624; mais ayant quitté l'épée pour embrasser l'état ecclésiastique, il fut nonce en France sous le pontificat d'Innocent X, & les deux premieres années de celui d'Alexandre VII, qui lui donna le chapeau de cardinal en 1657. Il mourut à Rome le 23 août 1663, âgé de 80 ans. Il avoit un grand attachement pour les études de physique; & l'on prétend que Descartes qui étoit fort connu & très-estimé du cardinal Jean-François Bagni, alla trouver Nicolas pendant qu'il étoit à la Valteline. * Baillet, *vie de Desc.*

BAGNIAS, ville épiscopale, *voyez* VALANIA.

BAGNOLI ou BAGNIOLI (Jules César) poëte Italien, vers l'an 1590, étoit de Bagna-Cavello, dans la Romandiole, & passa une partie de sa vie auprès de Michel Perretti, prince de Venafro, & neveu du pape Sixte V. On dit que, quoiqu'il n'eut point étudié, il entendoit très-bien la morale, la rhétorique & la poëtique d'Aristote. Il a laissé divers ouvrages en vers italiens, & est mort vers le commencement de l'année 1600, comblé de biens & d'honneurs. Baglioni étoit un homme de beaucoup d'exactitude, & d'une grande justesse d'esprit. Il appliqua ses talens à la poësie italienne, à laquelle il réussit autant qu'aucun autre poëte de son temps: mais comme il étoit trop difficile & trop scrupuleux, on peut dire qu'il affoiblit ses écrits, pour avoir voulu trop les limer. Il savoit donner à ses ouvrages le lustre & les autres qualités qui leur étoient nécessaires; mais il ne savoit pas les finir. Les plus estimés de ses ouvrages sont la tragédie des *Aragonois*, & le *jugement de Pâris*, où on ne trouve à redire que cette exactitude excessive qui les a rendus trop polis & trop achevés.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I, imag. c.* 45, *p.* 80. Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes, tom.* 8.

BAGNOLO ou BAGNUOLA, en latin *Balneolum*, petite ville ou bourg du royaume de Naples. Il a titre de duché, & est situé à la source du Calore, dans la principauté ultérieure, aux confins de la citérieure. * Mati, *dict.*

BAGNOLOIS ou BAJOLOIS, qu'on nommoit aussi *Concordois* ou *Cozocois*, certains hérétiques qui s'éleverent dans le VIII siécle, & qui suivoient les erreurs des Manichéens & des Albanois. Ils rejettoient l'ancien testament, & une partie du nouveau, soutenant que Dieu ne prévoit rien de soi; qu'il ne crée point de nouvelles ames; que le monde avoit été de toute éternité, & semblables autres rêveries. Dans le XIII siécle une secte de Cathares fut appellée de même nom.* S. Antonin, *sum. hist. part.* 4, *tit.* 11, *c.* 7. Prateole, *au mot* Bagnolois.

BAGNOLS, petite ville du Languedoc au diocèse d'Usés, près la riviere de Cese, dans un terroir extrêmement fécond en sources d'eaux, environ à une lieue du Rhône, & à deux lieues du Pont-Saint-Esprit vers le midi. Il y a un autre bourg de ce nom dans l'Orléanois. * Baudrand.

BAGOAS, n'est pas tant un nom propre d'homme, qu'un nom, qui dans la langue persane signifie un *eunuque*, comme Pline le témoigne, *l.* 13, *c.* 4. *Les plus belles palmes*, dit-il, *appellées* royales, *parce-qu'elles étoient gardées pour les rois de Perse, croissoient à Babylone dans le seul jardin des Bagoas; car c'est ainsi que les Perses appelloient les eunuques qui ont quelquefois gouverné parmi eux.* Ce nom est aussi donné aux eunuques du roi dans Quint-Curce, dans Sulpice Severe, *l.* 2 *de l'hist. sainte*, & dans Suidas, *au mot* Bagoas. Ovide dit *au* 2 *des amours, eleg.* 2.

Quem penès est dominam servandi cura, Bagoe.

Boxhornius, *dans ses notes sur Tacite*, croit que notre mot de *Page* vient de *Bogoas*.

BAGOAS, eunuque Egyptien de nation, gouverna long-temps sous le roi de Perse Artaxerxés *Ochus*, & commanda ses armées. Il empoisonna ce prince, pour venger la mort du bœuf Apis, adoré par sa nation, l'an du monde 3666, & avant J. C. 369. Arsés le plus jeune des fils d'Ochus, que Bagoas avoit mis en sa place, fut encore empoisonné par ce scélérat, environ trois ans après. Darius surnommé *Codoman*, qui succéda à Arsés, fit mourir Bagoas, qui avoit encore voulu attenter à sa vie, & le contraignit à boire du poison la même année, qui étoit l'an du monde 3668, & 367 ans avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17. Freinshemius, *au suppl.* sur Quint-Curce, *l.* 2. Josephe, *l.* 11, *c.* 7, *des antiq.*

BAGOAS, eunuque Persan, pour lequel Alexandre *le Grand* avoit un amour criminel, fut tellement outré de colere contre Orsines, seigneur Persan, descendu de Cyrus, lequel l'avoit traité de concubine, qu'il jura sa perte. Alexandre ayant fait ouvrir le sépulcre de Cyrus, pour rendre aux cendres de ce conquérant des honneurs funébres, on reconnut qu'il avoit été pillé. On n'y trouva qu'un vieux bouclier tout pourri, deux arcs à la façon des Scythes, & un cimeterre; &, selon d'autres, quelques petits vases, & une litiere d'or, au lieu qu'on croyoit le trouver plein de trésors, comme les Perses en faisoient courir le bruit. Bagoas prenant son temps, & se servant de cette conjoncture pour perdre Orsines, représenta à Alexandre qu'il ne falloit pas s'étonner si les sépulcres des rois étoient vuides, puisque les maisons des satrapes regorgeoient de l'or qu'ils en avoient tiré;

qu'il avoit toujours oui dire à Darius qu'il y avoit trois mille talens dedans, & que de-là étoient venues les profusions d'Orsines. Ce discours de Bagoas irrita si fort Alexandre contre Orsines, qu'il le fit arrêter, & ensuite le condamna à mort, sur les dépositions des faux témoins apostés par Bagoas, l'an du monde *3679*, & avant J. C. *356*. * Quint-Curce, *l.* 10.

BAGOAS CARUS. Il avoit ce nom à cause de la grande amitié qu'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, lui portoit; & l'on croit que ce prince l'aima fort, parceque c'étoit l'homme du monde le plus beau & le mieux fait. L'amitié que son maître lui témoignoit ne l'empêcha pas de concevoir une étrange aversion contre lui, à cause des grandes cruautés qu'il exerçoit dans la Judée. Cette haine fit qu'il entra dans la conjuration que les pharisiens avoient faite de tuer Hérode pour donner la couronne à Pheroras; mais ayant été découvert, il fut puni de mort avec ses complices.* Josephe, *antiq. liv. XVII, c. 3, art. 726.*

BAGOE, nymphe qui enseigna aux Toscans l'art de deviner par les foudres. Quelques-uns croient qu'elle est la même que la sibylle Erythrée, autrement nommée *Herophyle*. Les autres veulent qu'elle ait vécu après Herophyle, du temps d'Alexandre, & disent qu'elle est la premiere entre les femmes qui a rendu des oracles.* Alexandre *ab Alexandr. l. 3, c. 18.*

BAGOLIN (Jérôme) de Vérone, qui florissoit en 1527, a expliqué les trois livres analytiques d'Aristote, & traduit de grec en latin trois livres de Syrien Phyloxene sur la métaphysique d'Aristote. Il a aussi interprété les commentaires de Philopone grammairien sur Aristote de la génération & de la corruption. * Simler. Chioccus, *p.* 123.

BAGOLIN (Jean-Baptiste) fils de Jérôme, qui mourut en 1552, a traduit en latin les questions naturelles d'*Alexander Aphrodiensis*, & un petit livre du *destin*. * Konig, *biblioth.*

BAGOPHANES, gouverneur de la citadelle de Babylone & gardien du trésor, fit une entrée très-magnifique à Alexandre dans cette ville, pour ne pas témoigner moins d'affection que Mazée, l'an du monde *3673*, & avant J. C. *362*. Il fit joncher les chemins de fleurs, & dresser des deux côtés des autels d'argent, qui ne fumoient pas seulement d'encens, mais de toutes sortes d'autres parfums. Après lui, suivoient les présens qu'il vouloit offrir au roi, qui étoient des troupeaux de bêtes, & des équipages de chevaux, avec des lions, des léopards & des pantheres. Alexandre voulut qu'il le suivît dans les autres guerres, & lui fit depuis beaucoup d'honneurs. * Quint-Curce, *liv.* 5.

BAGOT (Jean) jésuite françois, de Rennes, étoit entré dans la compagnie en 1599, à l'âge de 19 ans. Son pere l'ayant redemandé, Henri IV obligea les jésuites à le lui rendre; mais ayant vaincu tous les obstacles, il rentra en 1611. Il enseigna la philosophie pendant cinq ans, & la théologie pendant treize. Il fut censeur des livres à Rome, & théologien du général durant trois ans. De retour en France, il fut supérieur de la maison professe à Paris, & y mourut âgé de plus de 70 ans, le 22 d'août *1664*. On a de lui, *Apologeticus fidei*, deux vol. *in-fol.* à Paris *1645*, quelques ouvrages contre les prétendus jansénistes, & sur le droit d'entendre la messe chez les réguliers, &c.

BAGRADE, fleuve de l'ancienne Caramanie, lequel, selon Sanson, prend sa source dans les montagnes de la même province; & après avoir arrosé Pasagarde, se décharge dans l'océan persique, sous le nom de *Tisindon*. * Sanson.

BAGRADE, fleuve d'Afrique, près de la ville d'Utique. Ce fut sur ses bords que l'armée romaine, sous la conduite d'Attilius Regulus, tua après de longs efforts un serpent d'une prodigieuse grandeur. Sa dépouille qui étoit longue, dit-on, de 120 pieds, fut envoyée à Rome par rareté. Le fleuve Bagrade, nommé diversement par les savans, *Bagrada*, *Bragada*, *Macar*, *Macra*, *Bucara*, *Pagrarda*, est quelquefois arrêté à son embouchure par le sable qui s'y amasse, & se débordant alors, inonde les campagnes voisines de son lit. * Pline, *l.* 8, *c.* 14. Aulu-Gelle, *l.* 6, *c.* 3. Ptolem. Strab. Polyb. Florus. Bochart, *Phaleg. c.* 2, *p.* 14.

BAHAEDDOULAT, troisiéme fils d'*Adhadeddoulat*, & petit-fils de *Buiah*. Il avoit deux freres aînés, dont l'un s'appelloit *Scherfeddoulat*, & l'autre *Samsameddoulat*. Ce dernier lui fit la guerre, & peu s'en fallut qu'il ne le chassât de ses états. Mais il fut défait, & même le général de ses troupes prit le parti de Bahaëddoulat, & joignit à ses troupes le débri de celles de son ancien maître. Le sultan fortifié de ces troupes rentra dans l'Iraque Arabique, qui lui avoit été enlevée. Mais Abu-Nasser, qui avoit défait & tué le frere du sultan, se rendit maître de la province de Perse, & s'y maintenoit avec ses autres freres. Abu-Ali, qui étoit général de Samsameddoulat, qui s'étoit rendu au sultan, marcha contre Abu-Nasser & contre ses freres, qui étant de jeunes princes sans expérience, furent tous pris, à la réserve d'Abu-Nasser qui se sauva. Mais il perdit & ses états & ses freres. Bahaëddoulat entra victorieux dans la ville de Schiraz, capitale de la Perse. Il fit en même temps poursuivre Abu-Nasser, qui en fuyant tomba entre les mains d'un de ses domestiques qu'il avoit maltraité, qui lui coupa la tête, & la porta au général du sultan. Par cette mort Bahaëddoulat se vit paisible possesseur de tous les états d'Abu-Nasser son parent, & en jouit jusqu'à l'an 403 de l'hégire, 1012 de J. C. qu'il mourut d'un accès d'épilepsie. Il laissa plusieurs enfans, dont l'aîné nommé *Solthaneddoulat*, lui succéda dans ses états de Perse, & dans ceux de l'Iraque Arabique ou Chaldée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAHAMA, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, environ à cinquante lieues de la terre ferme de la Floride. Elle donne son nom au canal de *Bahama*, si renommé par son flux & reflux, par son agitation & par ses tempêtes. Ce canal est entre la Floride & l'isle de Cuba.* Sanson. Laët. Herrera.

BAHAMAN, fils d'*Asfendias Kischstab*, succéda à son aïeul *Ardschir* à la couronne de Perse, & fut surnommé *Diras-Dest*, c'est-à-dire, *Longue-main*. Il est aussi nommé *Aad* dans les chroniques de ce royaume. Ce fut, dit-on, parcequ'un grand astrologue étant allé visiter son pere Asfendiar, tandis que Bahaman étoit dans le sein de sa mere, lui présenta un panier, lui disant qu'il ne pouvoit offrir aucune chose plus propre pour l'enfant qui devoit naître, que ce qu'il apportoit: c'étoit un peu de farine, que les Perses nomment *Xir*, & du lait qu'ils appellent *Aad*: si bien que cet enfant fut plus connu par le nom d'*Ardschir*, que par celui de *Bahaman*. Il étoit de belle taille, & possédoit toutes les belles qualités qu'on peut souhaiter dans un souverain. Ce prince mourut fort âgé, & regna plus de cent-douze ans, si l'on en croit la chronique de Perse. *Bahaman* ou *Diras-Dest*, est le même qu'Artaxerxès *Longue-main*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Texeira, *liv.* 1, *c.* 18.

BAHANA, ville d'Egypte, située dans la Thébaïde inférieure, près de Fium. Les Egyptiens, tant chrétiens que musulmans, croient par tradition que J. C. a bâti cette ville, de même que le patriarche Joseph celle de Fium; qu'il appella en ce lieu-là ses apôtres qui prêchoient sur le fleuve du Nil; qu'il y avoit regné en personne, & laissé ses apôtres pour ses successeurs dans cet état. Cette fable n'a point d'autre fondement que le voyage que fit J. C. en Egypte pendant son enfance. Les Juifs ont été long-temps maîtres de cette ville, comme successeurs prétendus

des disciples de J. C. Elle est sur un lac qui se forme de la décharge des eaux du Nil. Les gens du pays l'appellent *Mer de Joseph*; & il est si couvert d'arbres fruitiers, qu'on ne l'apperçoit que de fort près.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

BAHAREM, *cherchez* BAHREM.

BAHARZAGHED, l'un des quarante-trois empereurs Ethiopiens, dont la succession s'est continuée pendant 168 ans, à ce que rapportent les chroniques des Abyssins. * Daviti.

BAHIER (Jean) naquit à Châtillon dans le bas Maine, d'une honnête famille, & entra dans l'oratoire, à Paris, le 9 novembre 1659. A un génie fin & délié, il joignit un grand travail, & devint un des plus habiles humanistes, & l'un des meilleurs poëtes de sa congrégation. M. Fouquet, surintendant des finances, ayant été arrêté, il composa un poëme latin sous ce titre: *Fuquetius in vinculis*, qui fut imprimé & fort gouté. Etant rhétoricien à Troyes, il donna un autre poëme latin, qu'il fit paroître dans cette ville l'an 1668: il étoit intitulé: *In tabellas excellentissimi pictoris du Wernier, ad nobilem & eximium virum Eustachium Quinot, apud quem illæ visuntur Trecis, carmen. Trecis apud Franciscum Jacquard.* Le même poëme fut traduit par le pere Bahier en vers françois, sous ce titre: *Peinture poëtique des tableaux de mignature de M. Quinot, faits par Joseph de Werner.* Cette traduction est imprimée *p.* 374 du tome II du *recueil de poësies diverses*, publié par M. de Loménie de Brienne, & dédié à M. le prince de Conti, par M. de la Fontaine. Ladite traduction avoit déja paru séparément à Troyes, en 1668 *in*-4° 31 pages. Dans le temps que le pere Bahier enseignoit la rhétorique à Marseille, il prononça en 1670 une harangue latine sur Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, qu'il donna au public: la même année il fit encore imprimer dans cette ville chez Garcin, un poëme latin de six cens vers, à la louange de Toussaint Fourbin de Janson, évêque de Marseille, qui revenoit alors de l'assemblée du clergé; on a encore du même un *remerciment à M. le duc de Duras, pair & maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, & gouverneur de la comté de Bourgogne*, au nom des prêtres de l'oratoire du collége de Salins, en vers françois, brochure de 26 pages *in*-4° sans date. On a encore de lui, mais manuscrit, *drama comicum*, en trois actes. Le mérite du pere Bahier l'ayant fait choisir pour secrétaire de la congrégation, il remplit très-dignement cet emploi pendant 30 ans; & s'abandonnant à son zéle, il se livra entiérement au service du public. Il a fini sa vie dans les excercices de la charité, ayant gagné sa derniere maladie en assistant à la mort du pere Henri Vignier, son ami: sa mort arriva le deux d'avril 1707. * Bougerel, *bibliothéque manuscrite des écrivains de l'oratoire.*

BAHIR, c'est-à-dire *illustre.* Buxtorf, a remarqué dans sa Bibliothéque des rabbins, que les Juifs ont un livre de ce nom, qui est le plus ancien de tous les livres des rabbins, où est le traité des plus profonds mysteres de la Cabale, & que ce livre n'a point été imprimé, mais qu'on en voit plusieurs passages dans les ouvrages des rabbins. L'auteur se nomme *Rabbi Nechonia ben Hakkana*, qui vivoit, selon les Juifs, en même temps que Jonathan, auteur de la *paraphrase chaldaïque*, c'est-à-dire, environ 40 ans avant J. C. Le même Buxtorf s'est servi du témoignage de ce livre, pour montrer l'antiquité des points voyelles qui sont écrits au texte hébreu de la bible; mais il se trompe, parceque le *Bahir* n'est pas un ouvrage si ancien qu'il l'a prétendu. M. Simon a remarqué dans le Catalogue des auteurs juifs, que l'on a depuis peu imprimé en Hollande, un petit livre qui est aussi intitulé *Bahir*; mais il dit qu'il n'y a pas d'apparence que ce soit l'ancien *Bahir* des Juifs, qui est beaucoup plus étendu, & qui n'a point été imprimé.

BAHREM, BAHAREM ou BAHAREIN, province de l'Iémen, dans l'Arabie heureuse. Il y a près delà dans le golfe persique une isle de même nom, qui appartient au roi de Perse, & qui est fort célebre pour la pêche des perles, qui sont les plus estimées de tout le monde, tant pour leur beauté que pour leur poids: on fait cette pêche au mois de juin, de juillet, d'août & de septembre; & elle doit être fort grande, puisqu'on y emploie jusqu'au nombre de trois mille barques. Il y a dans cette province une bonne ville nommée aussi *Baharein*, avec une forteresse qui en est éloignée d'une lieue & demie. Quoiqu'il y ait de bonne eau, ce n'est pas néanmoins où les pêcheurs vont se pourvoir d'eau douce; ils trouvent plus de commodité à l'aller puiser au fond de la mer aux environs de cette isle, où il y a trois sources d'eau vive dans des endroits qui n'ont qu'une demi-brasse d'eau quand la marée est basse, & qui quelquefois même paroissent à sec. Ils ont l'adresse de descendre dans la mer, & de recevoir dans des outres l'eau qui sort par l'ouverture de ces fontaines. Pour ce qui regarde la pêche des perles, les pêcheurs sont tous Arabes: ils payent chacun un droit au prince dont ils sont sujets, pour avoir la permission de pêcher; & un autre droit au roi de Perse, & au sultan ou gouverneur de Bahrem. Une partie de ces Arabes sont plongeurs, & vont recueillir les coquilles ou nacres de perles; les autres demeurent dans la barque pour la conduire, & pour tirer la corde à laquelle les plongeurs sont attachés.* Thevenot, *voyage du Levant, tom.* 2.

BAHURIM, ancienne ville de la Palestine, de la tribu de Benjamin. Elle étoit sur une haute montagne, vers les confins de la tribu de Juda, environ à deux lieues de la ville de Jérusalem, du côté de l'orient, au-delà de Béthanie. On l'appelle aujourd'hui *Bachori.* Ce fut en côtoyant la montagne de Bahurim, que David donna un rare exemple de patience, souffrant paisiblement les insultes de Séméï, & empêchant ses généraux d'en tirer vengeance. * *II rois*, 16.

BAHUS, forteresse de Norwege, capitale de la province de même nom, bâtie par Haquin IV roi de Norwege en 1309. Ce château est situé sur un rocher, & environné de toutes parts des eaux de la riviere de Tolhet. Les Danois le céderent aux Suédois en 1658, & l'assiégerent inutilement en 1678. La ville de Malstrand, proche du fort de Bahus, est considérable pour la pêche du hareng; & les Suédois en sont aussi les maîtres, par le traité fait entre ces deux couronnes à Fontainebleau en France l'an 1679. L'on voit au pied de la forteresse de Bahus la petite ville de *Konghall*, ainsi que le rapporte Samuel Puffendorf. * Sanson. Audiffret, *géograph.*

Le gouvernement de BAHUS, province du royaume de Norwege, est la plus petite des cinq parties ou gouvernemens, & la plus avancée vers le midi, entre la Manche de Danemarck, ou le Cattegat au couchant, le Westrogotland au levant; & le gouvernement d'Aggerhus au septentrion. Elle s'étend en long du nord au sud, l'espace de cent mille pas, mais sa largeur n'est à peine que de trente mille pas, & même quelquefois de quinze. Elle appartenoit ci-devant au roi de Danemarck; mais il la céda l'an 1658 au roi de Suéde, à qui elle obéit encore à présent. Elle est divisée en deux parties; savoir, *Inland*, qui est vers le midi; & *Rycsiden*, qui est au septentrion. Elle a pour lieux considérables la forteresse de Bahus, qui est la capitale, & Malstrand, Oldewal & Kougel.

BAHYE, Rabbin, *cherchez* BECHAI.

BAJAMO (le) petit pays de l'isle de Cuba, une des Antilles dans l'Amérique septentrionale, où est le bourg de Saint-Sauveur, que l'on appelle aussi *Bajamo.* * Herrera. Baudrand.

BAIAN ou BAION (André) prêtre Indien, natif

de Goa dans les Indes, passa une partie de sa vie à Rome, où il s'occupa à enseigner la grammaire. Il vivoit en 1630 sous le pontificat d'Urbain VIII, & savoit assez bien le grec & le latin. On a de lui diverses piéces en prose & en vers, comme des éloges & des lettres assez ingénieuses. Ce versificateur a tourné l'énéide de Virgile en vers grecs, & la lusiade de Camoëns en vers latins. Il a traduit la doctrine du cardinal Bellarmin en vers élégiaques, & a composé divers acrostiches & d'autres puérilités de collége en vers, qu'il a dédiés au pape Paul V, & à divers cardinaux. Il a fait aussi la *cardiographie*, ou poëme en forme de cœur à l'honneur de S. Charles, qui est composé d'acrostiches, contenant des anagrammes, pour lesquels le cardinal Frédéric a loué la piété & le zèle de l'auteur pour la gloire de son oncle. Il a fait encore un grand nombre d'épigrammes & d'odes à la louange de divers auteurs; deux livres d'éloges, parmi lesquels il se trouve aussi de la prose; deux volumes de poësies diverses; le voyage de Lorette en vers élégiaques; mille vers élégiaques sur la naissance d'Homere, &c. Mais il n'y a rien que de trivial dans toutes ses poësies, & l'on n'y remarque qu'une certaine facilité d'arranger les pieds de ses vers, & la bonne volonté qu'il a eu de rendre la poësie chrétienne. * Leo Allatius, *in Apib. Urban. pag.* 30, 31, 32, 33, 34; & Victorel, *ibidem.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illust. cap.* 44. Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.* Miræus, *de script. sæcul. XVII.* Lorenzo Crasso, *lib. poët. Græc.* in-fol. 34. *Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, tom.* 8.

BAJAZET I de ce nom, cinquiéme empereur des Turcs, succéda à son pere *Amurat* I l'an 1389, qui étoit le 792 de l'hégire. Il fut surnommé *Gilderin*, c'est-à-dire, *éclair* ou *foudre*, afin d'exprimer la rapidité de ses conquêtes. Pour monter sur le trône, il fit étrangler son frere Jucub ou Jacob, que le droit d'aînesse appelloit à la succession de l'empire; & il introduisit le premier cette malheureuse coutume qu'ont les Ottomans, de faire mourir leurs freres à leur avenement à la couronne. Il emporta d'abord sur les chrétiens en 1391, 1392 & 1393 les provinces de Bulgarie, de Macédoine & de Thessalie, prit plusieurs places sur les Grecs, sur les Arméniens, & dépouilla presque tous les princes d'Asie de leurs états. Ce torrent de prospérités fit trembler tous les princes chrétiens, & porta Sigismond, roi de Hongrie, à proposer une ligue contre ce conquérant. La France lui accorda un secours considérable, qui fut conduit par Jean comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, avec deux mille gentilshommes. Ils firent au commencement des actions d'une valeur incroyable; mais leur présomption les ayant engagés au siége de Nicopolis en Bulgarie, & leur ayant fait hasarder une bataille dans laquelle ils furent abandonnés des Hongrois, ils furent tous tués ou faits prisonniers le 28 de septembre 1395. Bajazet en fit massacrer plus de six cens en présence du comte de Nevers, & le délivra ensuite avec quinze autres, pour lesquels ce comte s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Après cet avantage, le prince Turc alla assiéger Constantinople, que le maréchal de Boucicaut délivra avec douze cens hommes: ce général revint en France avec l'empereur Emanuel II, qui venoit remercier le roi Charles VI de son secours, & lui en demander un nouveau. Comme les conquêtes de Bajazet continuoient, les princes d'Asie allerent implorer le secours de Tamerlan ou Timur-Beg, roi des Tartares, lequel après avoir subjugé les Parthes, faisoit trembler tout l'orient. Ce Tartare donna bataille à Bajazet près d'Angourie, dans la Galatie, un vendredi 28 juillet de l'an 1402. Il le fit prisonnier, & l'enferma, selon quelques auteurs, dans une cage de fer, sans que les malheurs de sa captivité, & les indignités qu'il y souffrit, fussent capables d'abaisser son orgueil. Ce prince infortuné, disent-ils, ennuyé de vivre dans une si grande ignominie, se donna de la tête si rudement contre les barreaux de sa cage, qu'il en mourut l'an 804 de l'hégire, 1402 de J.C. après huit mois de servitude, & treize ans de regne. Mais Petis de la Croix, professeur en langue arabe au collége royal, secrétaire interprête du roi pour les langues orientales, qui a donné au public en 1722 la traduction de l'histoire de Tamerlan, écrite en persan par un auteur contempotain, rapporte que Bajazet mourut le 23 mars 1413 d'une attaque d'apoplexie, dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche le bourg d'Akcherher. Bajazet avoit eu divers enfans, qui régnerent après lui; Josué ou Isa-Zelebis, Soliman, Musa ou Moïse & Mahomet I. * Chalcondyle, *l.* 6. Leunclavius, *l.* 6. Petis de la Croix, *hist. de Tamerlan.*

BAJAZET II parvint à l'empire des Turcs après la mort de Mahomet II son pere, l'an 1481. Zizim son cadet le lui disputa durant quelque temps, se fondant sur ce que Bajazet étoit venu au monde avant que Mahomet fût mis sur le trône; mais après avoir été battu en Asie, & avoir mandié du secours à Rhodes, il fut conduit en France, & de-là en Italie, où il périt malheureusement en 1495. Quelques uns ont cru qu'il avoit été empoisonné. Bajazet prit sur les Vénitiens Lépante dans l'Acarnanie, Modon dans la Morée, & Durazzo sur la côte de l'Esclavonie. Il fut moins heureux en Egypte, où ses armées eurent toujours du désavantage. Les janissaires lui donnerent aussi beaucoup de peine par leurs révoltes, & il avoit résolu de les faire périr, si deux bachas ne l'en eussent empêché. Après un regne de 31 ans, il fut obligé, par la conspiration des grands de la Porte, de mettre sa couronne sur la tête de son fils *Selim*, qui lui fit donner du poison par son médecin, lorsqu'il se retira dans la ville de Didymotheque en Thrace. Ainsi mourut Bajazet âgé de 74 ans, l'an de J. C. 1512 & 918 de l'hégire. * Chalcondyle & son continuateur, *au liv.* 10 *&* 11. Baudier, *en l'invent.*

BAJAZET, prince Turc, étoit fils de Soliman II, & frere de Selim II. Ce dernier, qui étoit destiné à l'empire, n'avoit nulle bonne qualité, & n'étoit aimé que de son pere. Bajazet, au contraire, étoit un prince bienfait, honnête, libéral, spirituel & qui étoit chéri de tout le monde, particulierement de sa mere *Roxane.* Son ambition lui fit tenter toutes sortes de moyens pour faire tomber la couronne sur sa tête; ce qui le mit très-mal avec Soliman: mais sa mere, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce prince, fit la paix de Bajazet, & obtint le pardon de son crime. Après la mort de la sultane, il excita un nouvel orage qui retomba sur sa tête. La province de Cogni, où il commandoit, étoit près de celle dont Selim étoit gouverneur, & ce voisinage entretenoit la haine des deux freres: Soliman crut qu'il devoit les séparer. Il leur donna d'autres gouvernemens, mais Bajazet, croyant qu'on avoit dessein de le surprendre, hésita si long-temps à obéir, qu'on se mit en état de l'y contraindre par la force. Il prit les armes, & perdit une bataille au mois de juin de l'an 1557 & 965 de l'hégire. Après ce malheur il se retira chez Tacmas, ou Tecmases roi de Perse, où il fut étranglé avec quatre de ses fils.* De Thou. *hist. l.* 24. Busbeque, *in epistolis.*

BAIDA, petite contrée de la Sibérie. Elle est le long du bord oriental de la riviere de Pisida, vers son embouchure dans l'océan septentrional. Les Moscovites l'ont découverte au commencement de ce siécle, mais ils n'y ont établi aucune colonie. * Mati, *diction. géograph.* Isaac Massa.

BAIDU KHAN ou BAIDU OGUL, fils de *Targai*, fils de *Holagu*, succéda l'an 694 de l'hégire, 1294 de J. C. à Gangiatu ou Kaikhtu dans l'empire des Mogols ou Tartares de la race de Genghizkhan. Les partisans de ce prince ayant fait mourir son prédécesseur

seur, le saluerent empereur dans la ville de Hamadan, & le firent ensuite proclamer dans toutes les villes & provinces que les Mogols tenoient en Asie. Gazan, fils de l'empereur Argun Khan, qui possédoit le gouvernement du Khorasan depuis la mort de son pere, voulut venger la mort de Ganguiatu; & après plusieurs traités, qui ne furent point exécutés, il eût le secret d'attirer dans son parti les principaux de la cour de Baidu. S'étant assuré d'eux, il envoya son général Neuruz avec des troupes contre Baidu. A son approche Baidu fut abandonné de tous les siens. Il crut trouver une retraite dans la ville de Nakhgivan; mais Neuruz le poursuivit si vivement, qu'il l'enleva sur la route, & lui fit perdre la vie après un régne de huit mois seulement. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAIER (Jean) *cherchez* BAHIER.

BAIER (Jean-Guillaume) fils d'un marchand de Nuremberg, où il naquit le 11 novembre 1647, fut élevé avec soin, quoiqu'il eût perdu son pere deux mois avant sa naissance, & il fut créé maître ès-arts dans l'université d'Altorf en 1667. En 1669 il passa à Ienne, où il prit beaucoup de gout aux leçons de Musæus. En 1673 il soutint des thèses pour la licence en droit, prit le bonnet de docteur, & l'année suivante il fut chargé d'enseigner publiquement l'histoire ecclésiastique. En 1681 il fut choisi pour conférer avec l'évêque de Tina, qui cherchoit à réunir les protestans avec les catholiques. En 1694 il fut le premier recteur & professeur en théologie à Hall. L'année suivante 1695 on l'appella à Weimar pour y être conseiller du consistoire, chapelain du prince, pasteur de la ville & surintendant général. Il y arriva le 16 juin, mais fort indisposé, & mourut le 19 d'octobre. On a de lui, *compendium théologiæ positivæ, homiletica, historica, moralis & exegeticæ*, 1686 in-8°. *Collatio doctrinæ pontificiorum & protestantium. Collatio doctrinæ quackerorum & protestantium.* Il fut inhumé dans le même tombeau où l'on avoit mis Chrétien Baier, qui en 1530 avoit lu à la diéte de l'Empire la confession d'Augsbourg devant Charles-*Quint*. Klessenius a fait son oraison funébre. * Pippingy, *memor. theolog. pag.* 1614.

BAIER (Jean-Jacques) célébre médecin, fils de *Jean-Guillaume* Baïer, naquit à Ienne le 14 juin 1677. A l'étude de la médecine à laquelle il s'appliqua à Ienne & à Hall, il joignit celle des belles-lettres & de la philosophie, & soutint diverses thèses de sa composition. Il alla ensuite à Riga par la basse Saxe; mais la guerre l'obligea de revenir promptement à Ienne, où il prit le dégré de maître ès-arts en 1701, & peu après celui de docteur en médecine. Revêtu de ce dégré, il retourna dans la basse Saxe, pour y visiter les mines, où il découvrit plusieurs minéraux curieux, dont les anciens font mention, mais que l'on a regardés depuis comme imaginaires ou perdus. Baïer se transporta à Hall, où il commença à donner des leçons aux étudians, & à voir les malades. Ne se plaisant pas dans cette ville, il la quitta, & alla à Nuremberg, où il fut aggiégé au collégè des médecins, & établi en 1703 médecin de campagne, par les états du cercle de Souabe. Dans la suite il devint physicien de la ville de Ratisbonne; mais il conserva toujours sa place dans le collége de Nuremberg, & la bourgeoisie de cette ville. En 1704 il fut appellé pour professer la physiologie & la chirurgie à Altorf, où il obtint peu après la premiere place dans sa faculté, & l'inspection du jardin de médecine. L'académie impériale des curieux de la nature se l'associa, & il en fut fait conseiller en 1720, directeur en 1729, & en 1730 président, charge à laquelle sont attachées les dignités de médecin du corps de l'empereur, de comte Palatin, & de noble du saint empire romain. Baïer avoit de plus le titre de premier médecin du margrave d'Anspach, & de *Senior* de l'université d'Altorf, où il mourut le 14 juillet 1735. Ses principaux ouvrages sont: une description en allemand de la ville d'Altorf, de son université, & de ce qu'il y a de plus remarquable; *Gemmarum affabre sculptarum thesaurus. Horti medici academiæ Altorfianæ curiosè conquisita historia. Orationes varii argumenti. Biographia professorum medicinæ in academia Altorfiana. Animadversiones physico-medicæ in quadam novi fœderis loca*: le 2e & le 3e volume des *acta physico-medica* de l'académie des curieux de la nature; des dissertations, &c. *Ferdinand-Jacques*, l'aîné de ses deux fils, étoit en 1735 docteur en médecine, physicien de la ville de Nuremberg, & membre de l'académie des curieux de la nature. * *Supplément françois de Basle.*

BAIER (Théophile-Sigefroi) *cherchez* BAYER.

BAIF (Lazare de) } *cherchez* BAYF.
BAIF (Jean-Antoine de) }

BAIGORRI (le) *Biguria*, pays de France dans la basse Navarre: il est de fort petite étendue, entre les frontieres de la haute Navarre à l'occident, & le pays de Cize à l'orient. Le lieu le plus considérable est Saint-Etienne de Baigorri. * Oihenart. Baudrand.

☞ BAIKAL, lac de Sibérie, dans la province d'Irkutskoi. Il peut avoir environ trente lieues d'Allemagne en largeur de l'est à l'ouest, & quinze lieues en sa plus grande longueur. Ses eaux sont douces & blanches, & il est extrêmement abondant en poissons d'une grandeur extraordinaire. On y trouve même des chiens marins, ce qui est assez rare pour les lacs d'eau douce; cependant on en trouve pareillement dans le lac Lodoga & dans celui d'Onega, qui sont au nord-est de Saint-Pétersbourg. Il est remarquable que malgré la grande quantité de rivieres qui viennent de tous côtés décharger leurs eaux dans le lac Baïkal, il n'en sorte que la seule riviere d'Angara, qui se décharge dans la Jeniséa, vers Jeniseiskoi. Comme on n'apperçoit point d'autre canal par où ce lac puisse décharger ses eaux, on croit communément dans ce pays que la grande riviere de Léna, qui a sa source dans les montagnes à deux journées au nord de ce lac, en sort par quelque communication souterraine. Ce lac a partout plus de cinquante brasses de profondeur. Il est fort difficile de le passer tant en été qu'en hiver, le moindre vent y excitant des tempêtes affreuses, qui entretenues par la grande profondeur de l'eau, ont bien de la peine à se calmer. Dans l'hiver elles forment des crevasses à la glace, qui sont fort dangereuses pour les voyageurs. L'endroit où lon passe ce lac en hiver sur des traîneaux n'a pas plus de six bonnes lieues de largeur. * *Histoire généalogique des Tartares.*

BAIL (Louis) docteur de la faculté de théologie de Paris, & sous-pénitencier de l'église métropolitaine, étoit né à Abbeville. On assure qu'il étoit Anglois d'origine. Il prit le bonnet de docteur en 1628. En 1651 il dédia à Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, son livre de l'examen des ordinans, &c. (*De triplici examine ordinand. confess. & pœnitent.*) in-8°, dont les éditions furent multipliées du vivant de l'auteur. Il donna aussi *in-fol.* en latin en mil six cent quarante-cinq, une addition à la somme des conciles du P. Franc. Longus de Coriolan: puis une somme même imprimée à Paris en deux volumes *in-folio* en 1672. L'auteur semble vouloir diminuer à la fin de sa préface l'idée que M. Pascal, auteur des lettres provinciales, avoit donnée des casuistes de la morale relâchée. Il est bon d'avertir que l'on trouve au commencement de l'ouvrage un traité, *de triplici verbo Dei*; c'est-à-dire de l'écriture, de la tradition, & des conciles en général; & à la fin les statuts synodaux du diocèse de Tulles en 1658, & ceux de Besançon en 1648. On a fait plusieurs éditions de sa théologie affective depuis 1654: la derniere est de 1686, chez

chez Peple à Paris, *in-fol.* Il a fait encore une bibliothéque des célébres prédicateurs qui ont excellé depuis l'origine du monde, jusqu'au commencement du XVIIe siécle. Cet ouvrage est de l'an 1666, & fut imprimé *in*-4°. en latin sous ce titre singulier : *Sapientia foris prædicans*, (la sagesse parlant au public.) Non-seulement l'auteur y donne succintement l'histoire de la vie des plus célébres prédicateurs, il y montre aussi en quoi ils ont excellé dans la prédication, & rapporte les endroits qu'il a jugé les plus remarquables dans leurs discours. On a encore de lui, un traité, *de beneficio crucis*, Paris 1653 *in*-8°. où il se montre très-opposé aux sentimens de Jansénius, sur la grace & la prédestination ; & la *philosophie affective*, imprimée à Paris *in*-12 en 1657. Il fut choisi en 1661, après la retraite de M. Singlin, pour supérieur des religieuses de Port-Royal de Paris & des champs. * Salmon, *traité de l'étude des conc. pag.* 268 *&* 617. Pontas, *table des auteurs qui est audevant du dict. des cas de conf.* Gibert, *jugem. des sçav. sur les auteurs qui ont traité de l'éloquence*, *t.* 3, *pag.* 70 *& suiv. Relation de ce qui s'est passé à Paris depuis avril* 1661 *jusqu'en avril* 1662.

BAILE (Louis) prédicateur du roi Jacques Stuart, qui unit les royaumes d'Ecosse & d'Anglererre au commencement du XVIIe siécle, fut auteur d'un livre intitulé, *Pratique de la piété*, célebre parmi les Protestans de sa communion.

BAILIUS (Guillaume) jésuite François, reçut l'habit à Toulouse en 1577. Après avoir enseigné en France & en Espagne, il s'adonna à la prédication, & prêcha pendant 28 ans avec beaucoup de succès. Il excelloit dans les points de controverse, & il étoit assez heureux pour convertir la plupart des hérétiques contre lesquels il entroit en dispute. Ce pere a eu la gloire d'avoir chassé le premier l'hérésie du Béarn, & d'avoir rétabli la religion catholique dans la ville de Xaintes. C'est de lui qu'on a appellé *Bailiens* ceux qui s'attachoient à la controverse. Il mourut à Bourdaux en 1620. * Alegambe, *bibl. societ. Jesu.*

BAILLET (Thibaud) de Paris, président au parlement de Paris, fut pourvu par le roi Louis XI à son avénement à la couronne, de la charge de conseiller en cette cour, qu'il exerça jusqu'en 1472, que sa majesté l'honora de celle de maître des requêtes, qui avoit été remplie par son pere & par son aïeul. Quelque temps après il fut encore fait grand rapporteur de la chancellerie de France ; & enfin en 1483 il fut nommé président à mortier. Il exerça ce dernier emploi sous Charles VIII, Louis XII & François I, avec tant de capacité, de sagesse & d'intégrité, qu'il en mérita le glorieux titre de *bon président.* Il mourut le 19 novembre de l'an 1525, & fut enterré dans la chappelle de sa famille en l'église de S. Merri, où l'on voit son épitaphe. Sa famille a été illustre dans la robe, & a eu des maîtres des requêtes, des conseillers & des présidens au parlement. JEAN Baillet, frere de *Thibaud*, fut conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, & enfin évêque d'Auxerre. Il mourut en 1513. RENÉ Baillet, fils du même *Thibaud*, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, premier président de Bretagne, & enfin président à mortier à Paris. La reine Catherine de Médicis l'employa pour ses affaires particulieres, & il mourut en 1579. * *Voyez* l'histoire des présidens à mortier & des maîtres des requêtes de Blanchard.

BAILLET (Jean) né à Dijon d'une famille de robe illustre & ancienne, a été doyen de la Sainte Chapelle de la même ville, & archidiacre de Loscheret, en l'église de Châlons. Il mourut à Paris le 30 janvier 1651. Son cœur fut apporté & deposé en la Sainte Chapelle de Dijon. Il est auteur du compliment à *Henri de Condé*, qui se trouve page 89 de la description que Pierre Malpoy donna de l'entrée de ce prince à Dijon en 1632, & qui a été imprimée dans la même ville en 1632 *in-fol.* On a encore de lui, Harangue faite le 6 mars 1648 à Louis de Bourbon, lorsqu'il prit possession de son gouvernement, à Dijon 1650, *in*-4° ; item, dans le *théatre de l'éloquence françoise*, imprimé en 1656 *in* 4°, à Châlons.

BAILLET (Adrien) né le 13 juin 1649 à la Neuville, village proche de Beauvais, d'un pere dépourvu de biens, fut élevé dans un couvent de cordeliers voisin de ce village. Après avoir fait toutes ses études au collége de la ville de Beauvais, il y fut régent des humanités. En 1676 il reçut les ordres sacrés, & fut quelque temps employé à desservir une cure de ce diocèse, qu'il quitta pour avoir plus de loisir de travailler. En 1680 ses amis le donnerent à M. de Lamoignon, alors avocat général, depuis président à mortier au parlement de Paris, pour être son bibliothécaire. Il passa le reste de ses jours auprès de ce magistrat, sans se mêler en aucune maniere des affaires du monde, & mourut à Paris âgé de 57 ans moins quelques mois, le 21 janvier 1706. Baillet étoit d'une lecture vaste & profonde, & d'un travail assidu & prodigieux : il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu tant composer, puisqu'il avoit eu besoin de bien du temps pour lire autant qu'il paroît l'avoir fait. Son ouvrage intitulé, *Jugemens des savans*, est une preuve de la grande connoissance qu'il avoit des auteurs & des ouvrages en tout genre & de toute profession. Le premier volume, qui est comme une préface ou un discours préliminaire de tout l'ouvrage, donne d'excellentes régles pour bien juger des livres & des auteurs, & sur les préjugés que l'on doit fuir, quand on en porte un jugement. Les trois volumes suivans regardent les imprimeurs, les critiques, les auteurs de dictionnaires, les traducteurs françois & Latins, &c. Ces trois volumes parurent en 1685. Il donna ensuite cinq volumes sur les poëtes ; & il auroit continué sur les autres auteurs, suivant le plan qu'il en donna en 1694, s'il n'eût été arrêté en chemin. Cet ouvrage a été revu, corrigé & augmenté par M. de la Monnoye, de l'académie françoise, & imprimé à Paris en sept volumes *in*-4° en 1722 ; puis à Amsterdam en 1725 en 17 volumes *in*-12. On trouve à la tête de ces deux additions l'abrégé de la vie de M. Baillet, qui est d'Augustin Frion, son neveu. Les *satyres personnelles* que M. Baillet opposa en 1689, 2. volumes *in*-12, à l'anti-Baillet de M. Ménage : les *auteurs déguisés*, 1690 *in*-12 ; *les enfans devenus célébres par les études*, 1688 *in*-12, sont encore du même genre que *ses jugemens des savans*, & comme des pierres détachées de ce grand ouvrage, qui fut attaqué par l'anti-Baillet de M. Ménage, & par des *réflexions*...... envoyées *à l'auteur par un académicien* : elles sont du P. Boschet, jésuite, qui attaqua aussi la *vie de Descartes*, par l'écrit intitulé *Réflexions d'un académicien sur la vie*, *&c.* Ayant perdu le dessein ou l'espérance de continuer son grand ouvrage, il se jetta dans un autre genre de travail, & écrivit sur des matieres de morale & d'histoire ecclésiastique. Le premier de ses ouvrages en ce genre dans l'ordre des temps, est le livre *de la dévotion à la sainte Vierge, & du culte qui lui est du.* Cet ouvrage parut en 1693, & fut attaqué par deux écrits, l'un intitulé : *Mémoire adressé à la Sorbonne, touchant, &c. in*-12 de 36 pages : l'autre *Lettres* (au nombre de quatre) *à M. Hideux, curé des saints Innocens, sur son approbation au nouveau livre de la dévotion, &c.* à Liége, *in*-12. Les trois premieres sont de 1693, & la quatriéme est de 1695. Il publia en 1695, sous le nom de *Daret de la Villeneuve*, & sous le sien en quelques exemplaires, un ouvrage intitulé : *De la conduite des ames, où l'on traite de l'autorité & des devoirs des directeurs, & de la soumission qui leur est due.* Enfin il donna d'excellentes

vies des saints de l'ancien & da nouveau Testament, précédées d'un discours plein d'érudition : on y trouve aussi l'histoire des fêtes mobiles, avec une chronologie & une topographie des saints. Le tout fut imprimé en 1701 en quatre volumes *in-fol.* & en 17 volumes *in-8°*, & réimprimé sous ces deux formats en 1704 & 1708. Ce sont les éditions les plus estimées. M. Baillet est le premier qui ait donné dans une juste étendue, les vies des saints purgées de fables, de faux miracles, & d'histoires supposées. M. Frion, neveu de l'auteur, a donné un *abrégé des vies des saints*, composées par son oncle, qui fut imprimé à Paris en 1710 en un petit volume *in-fol.* Les autres ouvrages de M. Baillet sont, la *vie de M. Descartes*, qu'il publia en 1691, en deux volumes *in-4°*, & dont il fit une abrégé imprimé *in-12* en 1692. Cet abrégé a été traduit en italien par Paul Francone, marquis de Salcito, & imprimé à Basle en 1713 *in-8°*. La *vie de Richer, docteur de Sorbonne*, composée en 1692, & imprimée après la mort de l'auteur en 1714, puis en 1715, *in-12*. *Histoire de Hollande depuis la trève de* 1609 où finit Grotius, *jusqu'à la paix de Nimégue*, sous le nom de M. de la Neuville, Paris 1693 4 volumes *in-12*. *Relation curieuse & nouvelle de Moscovie, contenant l'état présent de cet empire, les expéditions des Moscovites, &c.* sous le nom de *Balthasar Hezeneil de la Neuville*, Paris 1698 *in-12*. *Vie de S. Etienne de Grandmont*, in-12. *Maximes de S. Etienne de Grandmont*, en latin & en françois, avec une préface, *in-12* 1704. La *vie de Godefroi Hermant, docteur de la maison & société de Sorbonne, chanoine de l'église de Beauvais*, in-12, à Amsterdam 1717. *Histoire des démêlés du pape Boniface VIII, avec Philippe* le Bel, *roi de France*, publiée par les soins du feu pere le Long, bibliothécaire de l'oratoire de Paris, *in-12*, 1718. M. Baillet a laissé une suite manuscrite de ses jugemens des savans, & un catalogue raisonné de la bibliothéque de M. de Lamoignon, en 32 volumes *in-fol.* C'est une table fort ample des matieres contenues dans les livres de cette bibliothéque. * Journal des savans. Du Pin, *bibl. des aut. eccl.* du XVIIe siécle, *tome* 4.

BAILLEUL ou BELLE, *Balliolum* ou *Belliolum*, bourg & châtellenie de Flandre, à trois lieues d'Ypres. Il est fort grand & peuplé, avec une châtellenie considérable. Les Flamans l'appellent *Belle.* Il appartenoit ci-devant aux Espagnols, mais ils le céderent à la France en 1679, par le traité de paix fait à Nimegue. C'est le lieu de la naissance d'Antoine & de Jacques Meyer, de Gilles de Coninck, de François Thorius & de Guillaume Cornhuis, qui ont tous écrit.

BAILLEUL (Nicolas) président au parlement de Paris, sur-intendant des finances, & chancelier de de la reine, étoit fils d'un autre NICOLAS, qui avoit rendu de grands services au roi Henri *le Grand.* Il fut le premier de sa famille qui embrassa le parti de la robe, & il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, puis de celle de maître des requêtes en 1616. Le roi Louis XIII l'employa dans diverses commissions importantes pour son service, comme aux états de Bretagne, de Normandie, &c. Ensuite il l'envoya ambassadeur en Savoye ; & à son retour il le nomma président au grand-conseil. Peu après il se démit de cette charge, pour accepter celle de lieutenant civil de Paris, dont il prêta serment le 27 février 1621. Ce fut pour lors qu'ayant acquis l'amour des peuples de cette grande ville, il en fut élu prévôt des marchands, dignité dans laquelle il fut continué durant six années. En 1627 il fut reçu président à mortier, puis chancelier de la reine ; en 1643 il fut fait sur-intendant des finances, & mourut l'an 1652. Il avoit épousé 1. le 18 juin 1608, *Louise* de Fortia, fille de *Bernard*, seigneur de Clairvaux, conseiller au parlement, morte le 31 octobre 1618 : 2. le 4 février 1621, *Elizabeth* Mallier, fille de *Claude*, seigneur du Houssai, intendant des finances. Du premier lit sortit *Marie* de Bailleul, mariée le 22 février 1631 à *Claude* Mallier, seigneur du Houssai, conseiller d'état & ambassadeur à Venise, où elle mourut le 14 juillet 1640. Du second vinrent LOUIS qui suit ; *Elizabeth*, mariée le 15 septembre 1643 à *Charles* Girard, seigneur de Tillai, conseiller au parlement, puis président en la chambre des comptes ; *Marie*, alliée 1. le 28 février 1644 à *François* de Brichanteau, marquis de Nangis, maréchal des camps & armées du roi : 2. le 5 octobre 1645 à *Louis Chalon* du Blé, marquis d'Uxelles, lieutenant général des armées du roi, & de la province de Bourgogne, & gouverneur de Châlons sur Saône, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ; & *Agnès* de Bailleul, mariée le 28 mars 1644 à *Henri* Foucault, marquis de Saint-Germain-Beaupré, gouverneur de la province de la Marche, morte en novembre 1706.

LOUIS de Bailleul, marquis de Château-Gontier, Soisi, &c. fut reçu conseiller au parlement de Paris le 21 août 1643, & président au même parlement le 16 août 1652, se démit de sa charge en faveur de son fils en 1689, & se retira en l'abbaye de S. Victor, où il est mort le 11 juillet 1701, âgé de 79 ans. Il avoit épousé en 1647 *Marie* le Ragois, fille de *Claude*, seigneur de Bretonvilliers, secrétaire du conseil, morte en mars 1677, dont il eut NICOLAS-LOUIS, qui suit ; *Claude-Alexis*, comte de Bailleul, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment d'Orléans, mort le 29 mai 1699, sans laisser postérité d'*Aimée* Roualle ; *Louise-Magdeléne*, alliée 1. en mars 1681, à *Louis* Rose, seigneur de Coye, secrétaire du cabinet du roi : 2. à *Jean* Auberi, marquis de Vatan, &c. lieutenant du roi au gouvernement d'Orléanois & Blaisois ; *Marie*, qui épousa *Henri-François*, marquis de Franquetot, morte le 23 août 1712 ; *Marthe-Clémence*, alliée à *Jean* Guillemin, seigneur de Cour-Champ, maître des requêtes ; & *Cécile-Angélique* de Bailleul, mariée à *Anne* Raguier, marquis de Poussé, morte le 10 juillet 1706.

NICOLAS-LOUIS de Bailleul, marquis de Château-Gontier, &c. fut recu en 1677 conseiller au parlement, président au parlement en survivance de son pere en 1685, dont il prit possession en 1689, & mourut le 17 avril 1714, âgé de 63 ans. Il épousa 1. en octobre 1678 *Louise* Girard, fille unique de *Louis*, seigneur de la Cour des Bois, Tillai, &c. doyen des maîtres des requêtes, morte en septembre 1688 : 2. *Charlotte* du Frêne, veuve de *Jacques* le Noir, tréforier de France, & fille de *Firmin* du Frêne, secrétaire du roi, morte le 6 novembre 1712, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut pour fils unique NICOLAS-LOUIS, qui suit ;

NICOLAS-LOUIS de Bailleul, marquis de Château-Gontier, &c. fut reçu conseiller au parlement le 13 août 1704, & président en survivance de son pere le 18 juin 1714. Il se démit en novembre 1718 de cette charge.

M. d'Hosier a dressé la généalogie de cette famille, rapportée par Blanchard, *en son histoire des présidens à mortier du parlement de Paris.* * On pourra aussi voir les éloges de Sainte-Marthe, *liv.* 5. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

BAILLEUL (Jean de) prétendant à la couronne d'Ecosse, parcequ'il étoit fils de Devergulde, fille aînée de *David*, comte de Huntington, eut pour compétiteur Robert Brus. Mais Edouard I, roi d'Angleterre, reconnut en 1292 Bailleul, qui lui prêta serment le jour de Noël. Edouard lui fit chérement acheter son élevation. Dès 1293 il le fit sommer de se trouver à Westminster, le lendemain de l'ascension, pour répondre aux plaintes d'un marchand, qui prétendoit

que Bailleul devoit lui payer une somme qu'Alexandre III son prédécesseur lui devoit. Huit jours après, Bailleul fut cité une seconde fois, à l'occasion de Madulphe comte de Fyffe, que le parlement d'Ecosse avoit fait mettre en prison, & à qui il avoit ensuite rendu la liberté. Le 15 juin suivant, Edouard le cita pour la troisiéme fois: en un mot ce prince cherchoit toutes les occasions de l'humilier & de le mortifier; il écoutoit toutes les plaintes que l'on faisoit contre lui; il prenoit en main toutes les causes qui pouvoient servir de raison ou de prétexte de lui faire de la peine. Bailleul comprit par-là, qu'il s'étoit moins rendu vassal d'Edouard, que son esclave. Il avoit voulu répondre aux citations par procureur, & on ne lui en avoit pas laissé la liberté. Ces affronts, ces refus l'irriterent; & résolu de secouer un joug qui lui devenoit si pésant, il fit alliance avec Philippe *le Bel*, roi de France, qui étoit en guerre avec l'Angleterre. Mais Edouard l'ayant appris, marcha contre lui, donna bataille, & le vainquit. L'infortuné Bailleul, avec toute sa noblesse, se vit contraint de se mettre à la discrétion du roi, & de lui résigner son royaume. Edouard l'envoya en Angleterre, & le fit enfermer dans la tour de Londres. Dans la suite il fut transféré à Oxford, où il fonda un collége qui porte son nom. En 1299 il fut remis entre les mains du nonce du pape, qui en confia la garde à quelques évêques François. En 1302 la paix ayant été conclue entre Edouard & Philippe le Bel, Bailleul à qui ce traité ôta toute espérance d'être rétabli, demeura sur ses terres en Normandie, & vécut le reste de sa vie en homme privé. Voyez l'*histoire d'Angleterre* par M. de Rapin Thoyras, livre neuviéme

☞ Jean Bailleul fut inhumé avec sa femme au milieu du chœur de l'église paroissiale de S. Vât de Bailleul sur Eaune, diocèse de Rouen. Ils avoient autrefois sur leur tombeau un mausolée de maçonnerie, sur lequel étoit une tombe de marbre noir où le prince & sa femme étoient représentés en gravure. Lorsqu'on a réparé le chœur de cette paroisse, ce mausolée a été transporté le long de la muraille du côté de l'évangile, au pied du sanctuaire, où il est encore aujourd'hui. L'épitaphe qu'on lisoit autour de la tombe est présentement effacé, & on ne peut y lire que ces deux mots, *samedi...... avril.*

L'historien cité dit qu'Edouard Bailleul, fils de Jean, poussé & secouru par Edouard III roi d'Angleterre, fit valoir ses droits sur l'Ecosse, & qu'en 1332 ayant gagné quatre batailles contre David qui occupoit le trône d'Ecosse, il se fit couronner. Après cette cérémonie, il fit hommage au roi d'Angleterre pour le royaume dont il venoit de prendre possession, de la même maniere que son pere l'avoit fait à Edouard I. Après la bataille de Holydown, Bailleul alla à Edimbourg, où il tint son premier parlement. En 1334, les Ecossois se révolterent contre Bailleul, le surprirent & le chasserent d'Ecosse. Il se réfugia à Carlisle, & conserva le titre de roi, mais sans en avoir l'ombre même de l'autorité. Edouard se contenta de lui donner une pension de cinq marcs par jour; & enfin Bailleul fut obligé de lui céder tous ses droits sur l'Ecosse, moyennant une pension de deux mille livres, qui devoit lui être payée tous les ans. * *Voyez* le livre dixiéme de *l'histoire d'Angleterre.*

BAILLI ou BAILLIF, juge subalterne en France, des sentences duquel il y a appel aux présidiaux ou aux parlemens. Il avoit autrefois la même autorité que les sénéchaux, & marchoit à la tête de la noblesse, dans la convocation du ban & arriere-ban. Les Ecossois donnent aussi le nom de *Bailli* à quelques-uns de leurs juges; & les Anglois nomment ainsi ceux qui connoissent des vols & des brigandages. Ainsi lorsque la race des Capets commença de regner en France, les ducs & les comtes qui s'étoient rendu souverains dans les provinces, y établirent des baillis, dont les principaux furent ceux de Vermandois, de Sens, de Mâcon, & de S. Pierre-le-Monstier, appellés par une distinction particuliere, *baillis de France, baillis royaux, gardiens & conservateurs des droits de la couronne.* Le nom de *bailli* signifie en vieux françois *gardien & tuteur*; quelques-uns le tirent du mot *bajulus. Voyez* BAJULE. * Du Cange, *Gloss. infi. m. latinit.* Spelman, *Glossar. Archaol.*

BAILLIS CONVENTUELS dans l'ordre de Malte. On appelle ainsi les chefs des huit langues, parcequ'ils résident dans le couvent de la religion à Malte. Les baillis capitulaires sont les chevaliers qui possédent les bailliages de l'ordre, comme le bailli de la Morée, qui posséde la commanderie de S. Jean de Latran à Paris, érigée en bailliage; & le grand trésorier, qui jouit de la commanderie de S. Jean en l'Isle, dans le grand prieuré de France. On les nomme baillis capitulaires, parcequ'ils ont séance dans les chapitres après les grands prieurs. * *Mémoires de l'ordre de Malte.*

BAILLI (Yolande) veuve de Denys Capet, procureur au châtelet de Paris, mourut en 1514 âgée de 88 ans; & fut enterrée au cimetiere des saints Innocens. On y voit son épitaphe, qui porte qu'elle a pu voir deux cens quatre-vingt-huit enfans issus d'elle & des siens. * Pasquier, *recherches.*

BAILLI ou BAILLIF, en latin *Baillifius*, (Roch le) connu sous le nom de *la Riviere*, qui vivoit en 1580, étoit natif de la ville de Falaise en Normandie, & fut médecin ordinaire du roi Henri IV, puis de M. de Mercœur. Il s'acquit beaucoup de réputation pour son savoir, mais sa maniere particuliere d'exercer la médecine selon les principes de Paracelse, lui fit des envieux; ce qui l'obligea de faire l'apologie de sa doctrine. Ce médecin savoit aussi les belles-lettres & la philosophie; il étoit bon naturaliste, & avoit de son temps une réputation aussi étendue à cet égard, que l'avoit Rabelais. Il mourut à Paris le 5 novembre 1605, pendant le voyage du roi en Dauphiné. Baptiste le Grain, connu par ses décades, qui avoit été son ami, & qui s'étoit souvent servi de son ministere, raconte de ce médecin (dans un journal manuscrit) un trait fort singulier. Lorsque la Riviere se sentit près de la mort, il fit venir tous ses serviteurs l'un après l'autre, & dit à l'un: » Tiens, voilà deux » cens écus que je te donne, va-t-en, & que je ne » te voie jamais; » à un autre il donna sa vaisselle d'argent, & ainsi distribua tous ses meubles avec la même condition, que chacun sortiroit à l'instant de sa maison. Quand il fut demeuré seul, & qu'il ne lui eut resté que le lit où il étoit couché, les médecins venant savoir de ses nouvelles, il les pria d'appeller ses gens. Ceux-ci lui répondirent qu'ils avoient trouvé la porte ouverte, & qu'ils n'avoient rencontré aucun domestique. Alors la Riviere leur dit: » Adieu, » messieurs, il est donc temps que je m'en aille aussi, » puisque mon bagage est parti, » & il mourut ainsi. Pierre de l'Etoille, dans sans journal de Henri IV, dit que le proverbe, *telle vie, telle fin*, a failli dans la Riviere, & que ce médecin a été le bon larron que Dieu a regardé pour lui faire miséricorde. Les ouvrages de le Bailli sont: *Demosterion, sive CCC. aphorismi, continentes summam doctrinæ Paracelsæ*, imprimé à Paris en 1578 *in-8°*. *Responsio ad quæstiones propositas à medicis parisiensibus*, Paris 1579 *in-8°*. Un traité *de la peste*, en 1580. Un petit traité *de l'antiquité & singularité de la grande Bretagne Armorique*, à Rennes 1587 *in-4°*. * La Croix du Maine, & du Verdier, *bibl. Fr.* Vander Linden, *de scrip. medic.* P. de l'Etoille, *Journal*, *t.* 2, *pag.* 87. Manget, *bibl. script. medic. t.* 1, *pag.* 223. Le Grain, *loco citato*

☞ BAILLI (Philibert Albert) évêque d'Aost, originaire de la paroisse de Greisi en Genevois, d'une il-

lustre famille. Après avoir achevé ses études de philosophie & de droit à Chamberri, il fut appellé au service du duc Victor-Amé I en qualité de son secrétaire d'état. Madame Christine, régente de Savoye après la mort du duc, le retint auprès d'elle en qualité de secrétaire du cabinet. M. Bailli remplit ce poste pendant plusieurs années; mais dégouté du monde & de la cour, il se retira & se fit religieux barnabite. Il avoit alors environ trente ans. M. Bailli a occupé dans cette congrégation les premieres charges, à l'exception du généralat. Après avoir été prevôt dans le couvent de Paris, & ensuite provincial & assistant du général, il étoit actuellement visiteur général, lorsqu'il fut nommé à l'évêché du Val d'Aost. Il se consacra au ministere de la prédication, pendant qu'il étoit religieux, & il a été regardé comme un des plus grands prédicateurs de son temps: ses talens brillerent dans les principales chaires de Paris, & de plusieurs villes du royaume, comme Toulouse, Lyon, Bourdeaux, &c. où il prêcha plusieurs avents & plusieurs carêmes. Il disputa publiquement contre les hérétiques dans le pays de Bigorre, où il étoit supérieur, & il en a fait imprimer le détail dans un ouvrage qui a pour titre: *Histoire des conférences de controverse tenues dans le pays de Périgord, entre les missionaires catholiques, & les ministres de la religion prétendue réformée:* imprimé à Chamberri en 1688, 4 *vol. in*-4°. Après avoir passé vingt-sept ou vingt-huit ans en religion, il fut fait évêque d'Aost. Son premier soin fut de travailler à réformer son clergé, parmi lequel le relâchement s'étoit introduit, pendant les cinq ou six ans que le siége avoit été vacant. Les soins qu'il se donna à ce sujet ne furent pas sans fruit, & il eut la consolation de voir renaître l'ordre & la discipline parmi le clergé de son diocèse. Ce prélat a composé d'autres ouvrages que celui dont nous venons de parler. Ce sont un catéchisme pour le diocèse d'Aost, imprimé en 1684 *in*-12; Sermons pour l'avent & pour le carême, imprimés en 1687 *in*-12. Dès 1681 on avoit recueilli en un *vol. in*-4°. plusieurs de ses lettres pastorales sur les matieres du temps. Il a encore donné au public 1° un recueil de vers pieux, serieux & burlesques, qu'il avoit composé: il avoit donné à ce recueil le nom de *poëte mêlé*; 2° les éloges funebres de Madame *Christine, duchesse de Savoye, de Madame de Valois*, premiere femme du duc Charles-Emanuel II, & enfin du même duc *Charles-Emanuel*, qu'il avoit prononcés avec de grands applaudissemens. * *Mem. communiqués par* M. l'abbé Bonardy.

BAILLOU (Guillaume de) célebre médecin, né vers l'an 1538 d'une famille considérable au Perche, vint étudier à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en 1570, & pendant sa licence il fit paroître dans les disputes tant de force & de vivacité d'esprit, qu'on l'appelloit ordinairement dans l'école de médecine, *le fléau des bacheliers.* Il fut doyen de cette faculté en 1580; & la réputation qu'il acquit dans l'exercice de son art le fit choisir par Henri *le Grand* en 1601, pour être premier médecin du dauphin son fils. Mais il préféra le calme de la vie domestique aux honneurs de la la cour, & s'appliqua à composer plusieurs ouvrages qui ont été mis au jour long-temps après sa mort, & commentés par Jacques Thevart son petit-neveu. Il mourut, étant le plus ancien docteur de la faculté de médecine, en 1616, âgé de 78 ans. * M. Moreau, *de illustr. med.*

BAIN, ordre militaire en Angleterre. La marque de ceux qu'on y recevoit, étoit l'écu de soye bleu céleste en broderie, chargé de trois couronnes d'or, avec ces mots, *trois en un*, pour marquer les trois vertus théologales. Ces chevaliers avoient coutume de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Cet ordre ne se donne guères que dans la cérémonie du sacre des rois, ou de l'inauguration du prince de Galles & du duc d'York. Lorsque les chevaliers prêtent le serment dans la chapelle de Henri VII, ils sont vêtus d'un habit d'hermite, avec des sandales. Ensuite on les habille d'une robe magnifique; & lorsqu'on leur chausse les éperons, le roi y met quelquefois la main. Cet ordre fut institué l'an 1399 par le roi Henri IV, & Guillaume Camden en rapporte ainsi l'origine. *Ce prince étant au bain, fut averti par un chevalier qu'il y avoit deux femmes veuves qui lui demandoient justice; de sorte qu'il sortit incontinent du bain, disant qu'il falloit préférer la justice qu'il étoit obligé de rendre à ses sujets, au plaisir du bain; & ensuite il institua cet ordre de chevalerie.* Les statuts disent, *que c'est pour acquerir une pureté de cœur, & afin d'avoir l'ame monde*, c'est-à-dire, *pure, & des conditions honnêtes.* Ces chevaliers portent un ruban rouge en écharpe. George I, roi d'Angleterre, en créa plusieurs; il fit de nouveaux statuts, & une cérémonie magnifique à la création des nouveaux chevaliers, dont on a imprimé tout le détail.* Chamberlaine, *état présent d'Angleterre.* G. Camden. Salmonet, *hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

BAINDT, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans la Souabe près de Ravensburg. Elle fut fondée au commencement du XIIIe siécle par Conrard Schenck de Vinterstette; & Anne de Franckenhausen, qui mourut en 1244, en fut la premiere abbesse. Cette abbaye est à présent séculiere & impériale, & l'abbesse est du nombre des princesses de l'empire. * *Les souvrai ns du monde*

BAINES (Rodolphe) évêque de Conventri & de Lichfield en Angleterre, du temps de la reine Marie, naquit dans le comté d'Yorck, & fut élevé dans le collége de S. Jean à Cambridge, où il fit de si grands progrès dans les langues grecque & hébraïque, qu'étant allé en France, il fut choisi pour être professeur royal en hébreu à Paris. Il y composa un commentaire en trois livres sur les proverbes, qu'il dédia au roi Henri II. C'est un *in-folio*, imprimé en 1555. Etant de retour dans son pays sous le regne de la reine Marie, il fut fait évêque de Conventri & de Lichfield; mais il fut dépossédé la premiere année du regne d'Elizabeth, & mourut bientôt après de la pierre en 1560. On a encore de Rodolphe Baines, *prima rudimenta in linguam hebraam*, *in*-4°. qui parut à Paris en 1550, & *compendium Michlol, hoc est absolutissimæ grammatices Davidis Chimchi*, imprimé par Charles Etienne. C'est un abbrégé de la grammaire hébraïque du rabin David Kimki, intitulé *Michlol.* * Voyez Sixte de Sienne, *bibliotheca sancta, l.* 4, *p.* 759; le Long, *biblioth. sacra, p.* 630; Pitseus, *de illustr. Angl. scriptor. p.* 759; & la préface que Bayne a mise à son commentaire sur les proverbes.

BAJOLOIS, *cherchez* BAGNOLOIS.

BAIONE, ville de France en Gascogne, *cherchez* BAYONE.

BAIONE, *Baïona de Galizia*, ville d'Espagne dans la Galice. Elle est sur la mer, à côté de l'embouchure de la riviere de Minho & de la ville de Tui. Elle est petite, mais bien forte, avec un assez bon port. Il y a sur la côte près de-là trois petites isles, qu'on appelle *les isles de Baïone.* Quelques modernes ont cru que cette ville est l'*Aqua Celina* de Ptolémée: mais Nonnius & d'autres soutiennent que c'est *Orense* sur le Minho. * Sanson. Baudrand.

BAIRAM, fête des Turcs, qu'ils célebrent après le jeûne du Ramadan. Ils solemnisent deux Baïrams tous les ans. Le premier suit immédiatement le Ramadan, comme notre Pâque suit le carême, & on l'appelle *le grand Bairam.* L'autre est nommé *le petit Bairam*, & arrive soixante-dix jours après le premier. Pendant le Bairam le peuple demeure trois jours sans travailler: on se fait des présens les uns aux autres, & chacun se réjouit par des divertissemens extraordinaires. Cette fête doit commencer aussitôt que l'on découvre la nouvelle lune qui suit le Ramadan;

& si le ciel est couvert de nuages, elle retarde d'un jour, parceque la lune ne paroît pas. Mais si l'obscurité de l'air continue plusieurs jours, on ne laisse pas de commencer la fête. On publie le Bairam à Constantinople, par la décharge des gros canons qui sont sur la pointe du serrail du côté de la mer; puis on bat du tambour, & on sonne de la trompette dans toutes les places publiques, & chez tous les grands de la ville. Tous les premiers officiers de l'état qui sont à Constantinople, s'assemblent dans le serrail, pour rendre leurs respects au grand seigneur, & lui souhaiter que ces jours-là lui soient heureux : ce qui se fait avec beaucoup de cérémonies; & ensuite le sultan donne un magnifique dîner à ses officiers, & une veste de marte zibeline à seize des plus considérables d'entr'eux. On fait entrer après cela les carosses des sultans du vieux serrail, qui ont la liberté de se divertir & de faire bonne chere, pendant les trois jours du Bairam, avec les sultanes & dames du grand serrail, tant que dure cette fête. * Ricaut, *de l'emp. Ottoman.*

BAIS, ville de Zanguebar, située sur la mer, entre les villes de Sofala & de Mombaze. Elle passe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de cette côte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAISANCOR, fils de *Caidu Khan*, succéda à son pere dans l'empire des Mogols, avant que ces peuples se fussent répandus dans la province de l'Iran, c'est-à-dire, en-deçà du fleuve Gihon. Ce prince eut deux freres nommés *Giucalengom* & *Giurmagin*. Le premier devint le chef de la tribu nommée *Tahiut*, & le second de celle de *Sahiut*. Ces deux tribus sont les principales & les plus nobles de toute la nation. Baisancor laissa un fils nommé *Tumnakhan*, qui lui succéda, & duquel les Mogols tirent la généalogie de *Genghiz-Kan* en droite ligne. * D'Herbelot, *bibl. or.*

BAISANCOR MIRZA, fils de *Jacoub Beg*, & petit-fils de *Hassan Beg*, ou *Ussum Cassan*. Quelques-uns le font neuviéme prince de la dynastie des Turcomans du Mouton Blanc, si l'on commence cette dynastie par Thur Ali; ou le quatriéme, & même le cinquiéme, si on la commence par Hassan Beg. Ce prince n'étoit âgé que de dix ans, quand il fut proclamé sultan. Il y eut alors deux autres factions parmi les Turcomans, qui éleverent sur le trône, l'une Massib Beg, frere de Jacoub; & l'autre Ali Beg, fils de Khalil. Mais aucun des trois ne regna paisiblement; car Rostam Beg, fils de Maksud, & petit-fils aussi de Hassan Beg, les chassa tous, & s'empara de leurs états. Baisancor, qui étoit sous la tutelle de sofi Khalil Mosuli, ne regna qu'un an & huit mois; & fut défait & tué par Rostam auprès de la ville de Berdaa, l'an de l'hégire 897, de J. C. 1491. * D'Herbelot.

BAISANCOR MIRZA, fils de *Mahmud*, fils d'*Ahmed*, fils d'*Abusaid*, est un des derniers princes de la race de Tamerlan, de la branche de Miranschah, qui ont regné dans la Transoxane. Son pere Mahmud mourut l'an 900 de l'hégire, de J. C. 1494, à Samarcand, & laissa quatre fils; savoir, *Massud*, *Baisancor*, dont nous parlons, *Ali* & *Veis* ou *Avis*. Baisancor, qui avoit le gouvernement de Samarcand, étant attaqué par son frere Massud, & n'ayant pas assez de force pour lui résister, se tint caché & déguisé quelque temps dans cette ville, qu'il lui avoit abandonnée, & prit une occasion favorable d'en sortir, pour se retirer auprès de Khosru Schah à la ville de Conduz. Il fut bientôt attaqué dans cette place par son frere Massud : mais Khosru Schah usa de tant d'adresse, qu'il délivra Baisancor de ses mains. Cependant Khosru Schah, qui étoit un grand fourbe, n'employoit ses stratagêmes que pour les ruiner tous deux. En effet, après qu'il se fut défait de Massud, qu'il obligea de s'enfuir en Khorasan auprès du sultan Hussain, il attenta sur la vie de Baisancor, & devint par sa mort maître des pays de Conduz, Botlan, Hessar & Badakschiam, l'an de l'hégire 905, de J. C. 1499. * D'Herbelot, *bibl. or.*

BAISSAN, nom d'une petite ville située en Afrique, à seize milles ou environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arrosée de plusieurs ruisseaux & fontaines, qui rendent son terroir le jardin de cette côte.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAIVE, faux dieu des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumiere & de la chaleur. On dit communément que c'est le soleil; d'autres croient que c'est le feu; & quelques-uns rapportent qu'autrefois parmi ces peuples, le grand dieu *Thor* étoit appellé *Thiermes* ou *Aijeke*, quand ils l'invoquoient pour la conservation de leur vie, & pour être défendus contre les insultes des démons; mais qu'il étoit nommé *Baive*, lorsqu'ils lui demandoient de la lumiere & de la chaleur. C'est pourquoi, disent-ils, on lui sacrifioit sur une même table ou autel, & l'idole *Thor* servoit pour le dieu *Baive*. Encore à présent ces idolâtres n'ont aucune figure particuliere de ce dieu; soit parcequ'il est visible de lui-même, ou plutôt, parceque, selon les plus intelligens dans les mysteres de cette superstition, *Thor* & *Baive* ne sont qu'une divinité, adorée pour des raisons différentes. * Scheffer, *hist. de Laponie.*

BAJULE, *Bajulus*, nom d'un ancien magistrat du bas empire. Théodose *le jeune* étant à Constantinople, établit un certain Antiochus intendant & grand-bajule, & depuis on trouve encore des magistrats de ce nom. Le grand-bajule étoit proprement, selon la force du terme latin, celui qui avoit comme porté dans ses bras l'empereur encore enfant, ou plutôt, qui avoit eu soin de son éducation; & l'histoire de France remarque que Charlemagne donna Arnoul pour bajule, c'est-à-dire, pour ministre, à son fils Louis roi d'Aquitaine. On croit que de ce nom *Bajulus* est venu celui de *Bailli*, qui se donne en France aux juges des seigneurs. Les Vénitiens ont eu un *Bajule* près des empereurs Grecs. On appelle les principaux officiers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem du nom de *Bajuli* ou *Baillis*. Il y a aussi des *Bajules* ou *Baillis*, officiers ecclésiastiques, dans les églises & dans les abbayes. * Flodoard, *hist. eccl. Rhemens. l.* 3, *c.* 24. Hincmar. *epist.* 2, *c.* 2. Du Cange, *Glossar.* Spelman, *Glossar.*

BAIUS ou BAY (Michel) né à Melin dans le territoire d'Ath, l'an 1513, vint fort jeune à Louvain pour y faire ses études, & commença son cours de philosophie en 1533, après lequel il reçut le bonnet de maître-ès-arts. Il fut fait principal du collége de Standonk en 1541, & régenta la philosophie depuis l'an 1544 jusqu'à l'an 1550. Il prit des degrés de licence en théologie en 1545, & le bonnet de docteur en 1550. L'année suivante il fut choisi pour remplir la chaire de l'écriture-sainte, à la place de Jean Leonard d'Hassels, qui étoit allé au concile de Trente, avec Ruard Tapper, & Josse Ravestein, docteurs de Louvain. En leur absence, Baïus & Jean Hassels ayant suivi dans leurs leçons une autre maniere d'enseigner que ceux qui les avoient précédés, en quittant la méthode des scholastiques, pour expliquer les sentimens & les écrits des Peres, & principalement ceux de S. Augustin sur la grace, avancerent des propositions qui parurent insoutenables à plusieurs. Tapper & Ravestein, accoutumés au jargon scholastique, étant de retour à Louvain, en furent fort scandalisés, & le dernier ne put s'empêcher de s'écrier : *Quel est le diable qui a introduit ces sentimens dans notre école pendant notre absence?* On vit bientôt naître à cette occasion des contestations entre les théologiens des Pays-Bas, & particulierement entre les religieux de l'ordre de S. François, qui étoient alors en grand crédit. Ceux qui étoient les plus zelés adversaires de Baïus, firent un recueil de dix-huit

propositions qu'ils lui attribuerent, qui furent envoyées à la faculté de théologie de Paris, par Pierre du Chêne, gardien du couvent des cordeliers de Nivelle, & par Gilles de Querceto, gardien de celui d'Ath. On ne sait point le détail de ce qui se passa dans la faculté de Paris sur ce sujet : on trouve seulement une censure datée du 27 de juin 1560, qui porte le nom de la faculté de théologie de Paris, assemblée en Sorbonne, où quinze de ces propositions sont déclarées hérétiques, & les autres fausses.

Les adversaires de Baïus firent venir en Flandre des copies de cette censure, & s'en servirent pour le condamner. Baïus pour se justifier, fit des notes sur la censure, & des explications de quelques-unes des propositions censurées. Le cardinal de Granvelle, gouverneur des Pays-Bas, voulut appaiser ce différend; mais les adversaires de Baïus lui présenterent un mémoire contre ce docteur, contenant plusieurs propositions qu'ils lui imputoient. Baïus désavoua la plupart de ces propositions, & expliqua les autres. Il fut choisi avec Jean Hassels pour aller au concile de Trente. Avant que de partir il fit imprimer une partie de ses opuscules, & le reste après qu'il fut de retour. Ses adversaires en prirent avantage, & déférerent au saint siége plusieurs propositions, qu'ils prétendoient être tirées des ouvrages de Baïus. Ils obtinrent enfin de Pie V, une bulle du 1er octobre 1567, par laquelle le pape condamne en gros & respectivement soixante & seize propositions, comme hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses, & capables d'offenser les oreilles pieuses; avec cette clause néanmoins, que quelques-unes pouvoient se défendre à la rigueur, & suivant le propre sens des paroles, suivant l'intention de ceux qui les ont avancées. C'est ainsi du moins que Baïus & ceux de son parti ont expliqué cette clause, que d'autres entendent en cette sorte, que quoique quelques-unes de ces propositions puissent se soutenir en quelque maniere, le pape les condamne dans leur sens propre & naturel, qui est celui de ceux qui les défendent. Le nom de Baïus ne fut point mis dans la bulle, & le pape ne la fit point afficher à Rome; il en commit seulement l'exécution au cardinal de Granvelle, qui la montra aux docteurs de Louvain qui s'y soumirent. Baïus même, après avoir écrit au pape pour se justifier, crut devoir renoncer aux propositions condamnées, & se retrancher à soutenir qu'elles n'étoient point de lui, ou qu'elles avoient été dressées frauduleusement : en sorte qu'elles pouvoient avoir un mauvais sens, qui n'étoit point le sien. La bulle fut ensuite publiée à Louvain; & la faculté de théologie de cette ville fit défenses à ses membres de soutenir aucune des propositions condamnées. En 1575 Michel Baïus fut élu chancelier de l'université de Louvain, & pourvu du doyenné de l'église collégiale de S. Pierre. Le pape Grégoire XIII confirma par une nouvelle bulle la constitution de Pie V. Le jésuite Tolet, porteur de cette bulle, la fit publier dans une assemblée de la faculté de Louvain, & obligea Baïus à signer un acte, par lequel il reconnoissoit qu'il avoit soutenu plusieurs de ces soixante & seize propositions, & qu'elles étoient condamnées dans le sens qu'il les avoit enseignées. La faculté de théologie de Louvain fit ensuite dresser par Linceus une déclaration de ses sentimens sur les propositions condamnées. En 1587 quelques écrits des jésuites Lessius & Hamelius furent censurés par la faculté de Louvain, & Baïus fut un des censeurs. Il mourut le 16 septembre 1589, ayant vécu 77 ans, & professé pendant quarante années. Outre les opuscules qui ont donné lieu à cette contestation, il a fait des ouvrages de controverse contre Marnix. Quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés à Louvain en 1566. Dom Gabriel-Gerberon, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, a donné un recueil de tous les ouvrages de Baïus. Cette édition fut imprimée *in-4°* en 1696, sous le titre de Cologne. On trouve plusieurs ouvrages des adversaires de Baïus, & quantité de piéces qui le concernent, dans la seconde partie qui est intitulée *Baiana*.

Tous ceux qui ont parlé de Baïus, ceux-mêmes qui ont été les moins favorables à ses opinions, comme le cardinal de Granvelle, & François Tolet jésuite, reconnoissent que c'étoit *un homme savant, de grande autorité dans l'école, & avec cela très-humble & très-simple.* On ne peut nier qu'il ne fût fort versé dans la doctrine des Peres, & particulierement dans celle de S. Augustin. Il suivit le premier dans la faculté de Louvain, une méthode nouvelle d'enseigner la théologie, en évitant les questions & les termes de pure scholastique, pour se conformer aux sentimens & à la maniere d'écrire des Peres. Il est cependant bon logicien, net, précis & méthodique. Son style est simple, mais serré, & ne se sent point de la barbarie de l'école. * *Vie de Baïus* par le P. Gerberon, *à la tête du recueil de ses œuvres.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVI siécle.*

BAIUS ou BAY (Jacques) docteur & doyen de S. Pierre de Louvain, neveu de Michel Baïus, naquit à Melin qui est un village de Hainaut dans le territoire d'Ath, & mourut en 1614, ayant été souvent député pour les affaires de l'université de Louvain, après avoir été professeur royal du catéchisme. Il a laissé divers ouvrages, *De eucharistiæ sacramento, lib. III. Instit. christ. relig. lib. IV, &c.* * Valere André, *bibl. belg.* Miræus, *de script. sæcul. XVI.* Bayle, *dict. crit.*

Il eut aussi un neveu nommé Gilles Bai, docteur & professeur en théologie, qui exécutant les volontés de son oncle, employa tous les biens du défunt à la construction d'un collége dans Louvain, qui fut achevé vers l'an 1625, & qui se nomme *le collége de Bai.*

BAIZÉ (Noel-Philippe) prêtre de la congrégation de la Doctrine-Chrétienne, mort à Paris dans la maison de S. Charles, dont il étoit bibliothécaire, le 24 janvier 1746, étoit né à Paris sur la paroisse S. Germain l'Auxerrois le 28 octobre 1672. Elevé avec soin dans la piété & dans les lettres, il pensa de bonne-heure à se procurer un genre de vie conforme à ses inclinations & à ses talens. Il choisit la congrégation de la Doctrine-Chrétienne, dans laquelle il entra au mois de juillet 1689, & qui l'aggrégea le 10 juillet de l'année suivante. Au mois d'octobre de la même année 1690, il fut envoyé à Avalon pour y faire sa philosophie. Une application constante à l'étude, la régularité de sa conduite, cette candeur & cette douceur de mœurs qui ont toujours fait son caractere particulier, lui attirerent l'amitié de ses maîtres & l'estime de tous ceux qui eurent occasion de le connoître. Son cours fini, on le rappella à Paris, où on l'appliqua à la théologie. Il avoit étudié la philosophie par devoir, il se livra par gout à celle de la théologie; aussi marqua-t-il chaque jour par de nouveaux progrès. C'étoit pour les augmenter qu'il se plaisoit à se trouver à toutes les thèses que l'on soutenoit dans les autres communautés de cette grande ville; & il y assistoit, non par simple politesse pour ceux qui l'invitoient, ni en auditeur oisif, mais pour s'exercer lui-même par une dispute sage & modérée. Il y brilloit par la force, la précision, l'ordre qu'il donnoit à tous ses argumens. On admiroit tant de justesse & de savoir dans un jeune homme; mais on estimoit encore plus sa sagesse & sa modestie. Lui seul croyoit ne penser qu'à acquérir ce qui lui manquoit, pendant que tous ceux qui l'entendoient étoient dans l'étonnement de ce qu'il avoit déja acquis. Ce fut dans une

de ces disputes qu'il se concilia l'amitié de M. Boyer, alors religieux théatin, & depuis évêque de Mirepoix, & précepteur de M. le dauphin. L'étudiant théatin voulut connoître le jeune doctrinaire, au mérite duquel il n'avoit point eu de peine à rendre justice, & la liaison qu'ils formerent dès-lors entr'eux se cimenta avec les années. Le P. Baizé, sorti du cours de théologie, & fait soudiacre au mois de septembre 1694, alla à Vitri-le-François, où ses supérieurs le chargerent de la conduite des pensionnaires du collége que la congrégation régit dans cette ville. Il ne fut distrait de cet emploi, si difficile en lui-même, mais si bien gouverné par le jeune directeur, que par les voyages qu'il fit à Châlons pour y être ordonné diacre, & ensuite prêtre. On ne peut passer sous silence ce qui lui arriva à cette derniere ordination. M. Gaston de Noailles, évêque de Châlons, étoit dans l'usage de se trouver aux examens des ordinans, & de les interroger lui-même. Le tour du pere Baizé étant venu, il répondit à toutes les questions qui lui furent faites, avec tant de sagacité, de justesse & de supériorité, que le prélat après lui avoir donné les éloges qu'il méritoit, le força de prendre place lui-même avec les examinateurs, & d'interroger avec eux. En 1697 on le chargea d'enseigner la philosophie dans le même collége, & il régenta deux cours. A la fin du dernier, le professeur fit soutenir vingt thèses générales; ce qui mérite d'autant plus d'être remarqué, que l'on ne se souvenoit point d'avoir jamais rien vu arriver de pareil dans aucun collége de province, & que l'on sait d'ailleurs qu'il est rare que le nombre des étudians en philosophie y égale celui de ces thèses, sur tout la seconde année du cours. De cet exercice, le pere Baizé passa à un autre : sans quitter la direction particuliere des études du jeune comte de Nettancourt, dont on l'avoit chargé, il eut celle du collége & des études générales en qualité de préfet. Vers la fin de 1704, il fut rappellé à Paris & chargé d'y enseigner la théologie. Ce fut l'année suivante 1705, que M. Miron, docteur de la faculté de théologie de Paris, de la maison de Navarre, légua par testament sa bibliothéque à la maison de S. Charles. Ce don avoit déja été offert à plusieurs communautés, & refusé à cause des charges que l'on ne vouloit point en séparer, & du peu de revenu que l'on assuroit pour l'augmentation des livres, & pour leur entretien. Les doctrinaires ne consultant que le bien public, accepterent la donation, & le pere Baizé fut choisi pour diriger cette bibliothéque, & y présider en chef. Il nous a plus d'une fois avoué lui-même qu'il ne prévoyoit pas alors combien cet emploi devoit lui couter de soins, de peine & de travail. Mais rien n'étoit capable de le rebuter dans tout ce qu'il envisageoit comme un devoir. Il n'examina ni les difficultés qui se présenteroient, ni les embaras qui alloient l'environner, il ne vit que ce qu'il devoit faire pour mettre cette bibliothéque le plutôt qu'il seroit possible en état d'être utile au public, au service duquel elle devoit être consacrée. Sans rien prendre sur les autres obligations de son état, sans rien diminuer de l'application qu'exigeoient de lui les leçons de théologie, dont il restoit encore chargé, ou qu'on lui demanda dans la suite, il veilla à tout, il mit tout en ordre; & des livres dont on lui confioit le soin, il disposa un catalogue le plus exact, peut-être le mieux ordonné, & le plus utile qu'aucune bibliothéque ait encore produit. Il avoit long-temps médité sur le système qu'il devoit suivre avant d'en prendre aucun; il avoit examiné tous ceux qui avoient été suivis avant lui; il les avoit tous comparés entr'eux, & ce n'est qu'après le travail le plus assidu, les réflexions les plus approfondies, qu'il s'est attaché à celui que l'on voit dans son catalogue, & qui a été généralement applaudi des bibliothécaires les plus habiles, & des savans les plus judicieux qui l'ont vu & examiné. Feu M. l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, trouvoit ce plan si beau, si avantageux pour la connoissance des livres & de leurs auteurs, si commode pour les savans qui auroient besoin de consulter ce catalogue, qu'il ne pouvoit se lasser de le louer. C'est sur ce même plan, dont on espére, dit-on, de donner au public une connoissance plus entiere, que le pere Baizé a continué de travailler à son catalogue jusqu'aux derniers momens de sa vie. Lorsque la bibliothéque fut en état d'être ouverte au public, le P. Baizé en fit l'ouverture par un discours latin qu'il prononça le 24 novembre 1718, en présence de M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, de plusieurs autres prélats, des magistrats les plus distingués, & d'un grand nombre d'autres personnes de tout état, qui s'empresserent d'y assister, & qui applaudirent à l'éloquence de l'orateur, à la solidité & à l'élégance de son discours. La modestie du pere Baizé n'a jamais pu permettre que cette harangue fût donnée au public. Avant cette action d'éclat, le savant bibliothécaire ayant été député par le chapitre provincial de 1714 pour assister au chapitre général de 1717, il fut élu dans celui-ci assistant de la province de Paris auprès du R. P. général de la congrégation. En 1725 il remplit encore la place d'assistant général, que la mort du P. le Sémélier laissoit vacante; & en cette qualité il se trouva aux premieres séances du chapitre général de 1729, où l'on traita de l'union avec les doctrinaires Italiens, à qui il crut devoir être favorable. Dans l'intérieur de la maison, le P. Baizé étoit recueilli dans toutes ses fonctions, exact à tous ses devoirs, le premier à tous les exercices de sa régle, montrant partout & dans tout un homme animé de l'esprit de Dieu, & qui avoit une piété également solide & éclairée. Dans la société il étoit doux, poli, plein de cette affabilité qui plaît & qui gagne les cœurs. Toujours égal, jamais on ne le vit ni contrister personne, ni se fâcher de quoi que ce fût. L'amour du travail le possédoit tellement, qu'il le suivoit jusque dans ce qu'il appelloit ses délassemens. Les jours qu'il passoit chaque année à la campagne étoient presque aussi sérieusement occupés, que lorsqu'il étoit au milieu de sa bibliothéque. Ami de toute vérité, jusque dans les faits purement historiques, il n'écrivoit rien qu'il ne l'eût examiné, & ne décidoit rien qu'après avoir fait jusqu'au scrupule toutes les recherches qui pouvoient le conduire à découvrir ce qu'il cherchoit. Il savoit toujours douter quand il le falloit, & n'accordoit rien aux conjectures, que lorsqu'il n'avoit pas appe çu le vrai même. Il aimoit les jeunes gens qui montroient du gout pour l'étude : il leur facilitoit, autant qu'il le pouvoit, le moyen d'étudier solidement & utilement. Aussi patient dans le mal, que constant dans le travail, il posséda son ame jusqu'au dernier soupir de sa vie. Sa derniere maladie fut très-courte : il vit sans s'effrayer qu'il touchoit à l'éternité, reçut les sacremens le quatriéme jour de sa maladie, & mourut au commencement du sixiéme le 24 janvier 1746 à dix heures du matin, étant dans la soixante-quatorziéme année de son âge commencée le 28 oct. 1745, & dans la cinquante-sixiéme de son aggrégation. Il fut enterré le lendemain dans l'église de S. Charles, en présence d'un grand nombre de personnes, dont il a mérité les éloges & les regrets. Nous connoissons d'écrits imprimés du P. Baizé : 1. L'éloge historique du pere Jean-Laurent le Sémélier, son confrere, imprimé dans le mercure de France, juillet 1725. 2. Le corps des statuts de la congrégation, imprimé en 1734. 3. Les factums dans l'affaire de la province de Paris, contre le général, au sujet de l'élection du P. Grenan au provincialat en 1711 & 1712. 4. Les

factums dans l'affaire du Définitoire contre la congrégation, au sujet des bénéfices, terminée en 1726. 5. Cinq ou six articles sur les hommes illustres de la congrégation, insérés *dans le Supplément du Moreri de* 1735. 6. Enfin l'histoire abrégée de la congrégation de la doctrine chrétienne, & de ses généraux, imprimée dans le *Gallia christiana*, au titre de l'archevêché de Paris, est encore de lui. * On a imprimé cet article, à quelques changemens près, sous le nom du pere de *Vismes*, de la congrégation de la doctrine chrétienne, dans le *Mercure de France*, premier volume du mois de juin 1736.

☞ BAKAN, grande ville d'Asie, sur le rivage oriental de la riviere d'Ava. Elle est entre les villes d'Ava & de Prom. Le P. Duchatz dit que Bakan est grande comme Dijon. La riviere, en cet endroit, a dans l'espace de dix lieues la vertu de pétrifier le bois. Le même pere dit y avoir vu de gros arbres pétrifiés jusqu'à fleur d'eau, dont le reste étoit encore de bois sec; & il ajoute que ce bois pétrifié est aussi dur que la pierre à fusil. Bakan est la même que M. Baudrand nomme *Bacai* ou *Bakai*, & dont il fait un royaume sur la riviere de Pegu. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAKAR, royaume d'Asie, dans l'Indostan, *cherchez* BACAR.

BAKER (Richard) auteur de la chronique des rois d'Angleterre, naquit dans le comté d'Oxford, dont il fut aussi grand sherif sous le régne de Jacques I en 1621. Outre sa chronique, il est l'auteur d'une explication de l'oraison dominicale, qui a été fort estimée. Il mourut au commencement des guerres civiles d'Angleterre sous Charles I. * *Dict. ang.*

BAKERE (Pierre de) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Gand en 1517, fit profession le 18 février 1538; & ayant étudié à Dilingen sous Pierre de Soto, il revint dans sa patrie, où il fut reçu docteur en théologie le 12 octobre 1568. Il fut souvent prieur en diverses maisons de son ordre, & s'acquit beaucoup de réputation par son talent pour la prédication. Il prêcha sur-tout avec beaucoup de vivacité en plusieurs endroits contre les hérétiques, contre qui il composa un livre intitulé: *In Misoliturgos, Missæ osores*, qu'il publia dès l'an 1556 à Gand. On a encore de lui un excellent traité, *De Christianæ militiæ disciplina*, qui après avoir été imprimé en 1562 à Louvain, le fut encore à Cologne en 1592, sous le titre, *Speculum militiæ christianæ*; des homelies sur les évangiles des dimanches, & sur les épîtres qu'on lit en carême; deux dialogues contre les calvinistes; un autre contre les ivrognes, &c. Bakere mourut le 12 février de l'an 1601 âgé de 84 ans. * Echard. *script. ord. Præd.*

BAKEVEL, *Bakevelium*, ville ou bourg, selon quelques-uns, avec marché dans le comté de Derbi en Angleterre, est assez grand, quoiqu'il n'ait qu'une paroisse, & est exempt de toute jurisdiction épiscopale. Il s'y fait un bon négoce en plomb & en toutes sortes de denrées. Il est à 145 milles anglois de Londres. * *Dict. ang.*

BAKISCH, pays de l'Indostan, *cherchez* BACAR.

BAKU ou BAKUYE, *cherchez* BACU.

BAKHUIZEN (Ludolphe) fils du secrétaire de la ville d'Emden, où il naquit le 18 décembre 1631, alla à Amsterdam en 1650, après avoir servi de clerc à son pere pendant dix-huit ans, & y apprit le commerce sous M. Bartelot Il excelloit dans l'écriture & dans la régie des livres: mais son penchant qui l'entraînoit vers la peinture, lui fit quitter le commerce & renoncer à la fortune qu'il eût pu y faire. Quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, il y réussit si bien que dans peu il acquit une réputation assez grande, pour qu'on lui payât jusqu'à cent florins d'un de ses dessins. Il alloit aux chantiers pour y dessiner les vaisseaux que l'on y construisoit; & lorsqu'il y avoit quelque orage sur mer, il entroit dans une chaloupe, & se faisant conduire dans l'endroit où il pouvoit le mieux considérer les flots irrités, & le changement que les tempêtes produisent dans l'air & dans l'eau, il plaçoit sur une toile, étant de retour chez lui, les images qu'il venoit de contempler. En 1665 les bourguemestres d'Amsterdam lui firent peindre un grand tableau, où l'on voyoit une multitude de vaisseaux, de barques, de chaloupes, &c. Ils lui en payerent treize cens florins, & lui firent encore un présent, & envoyerent ce tableau à Louis XIV, qui en fut très-content, & le fit placer au Louvre. Le roi de Prusse, le grand-duc de Florence, l'électeur de Saxe, & Pierre czar de Moscovie, l'honorerent plus d'une fois de leur visite, & choisirent de ses tableaux. Bakhuizen a fait aussi un assez grand nombre de planches gravées à l'eau forte. Il enseignoit à écrire, & il avoit trouvé une méthode particuliere, dont il se servoit utilement pour faire réussir ses écoliers. Il aimoit aussi la poësie, & il étoit en relation avec les meilleurs poëtes Flamands. Comme c'est la coutume à Amsterdam de présenter un verre de vin à ceux qui ont assisté à quelque convoi, il prépara sur la fin de ses jours le vin qu'il destinoit à cet usage, lorsqu'on auroit fait son enterrement. Il mit pareillement dans plusieurs petits paquets, le salaire de ceux qui l'auroient porté au tombeau, & marqua les noms des peintres qui assisteroient au repas de ses funérailles, pour la dépense duquel il mit dans un paquet autant de florins qu'il avoit d'années: Prévoyance, comme l'on voit, bien digne d'un peintre & d'un poëte. Il mourut en 1702, âgé de plus de 71 ans. * Houbrak, *peintr. seconde partie.*

BAL, *cherchez* BALÉE.

BALA, servante de Rachel. Jacob en eut Dan & Nephthali, comme il est marqué dans le 30 *chap. de la Genese*. Il est fait mention d'une ville de ce nom, *Genes.* 14, & dans le *chap.* 5 du I livre des *Paralipomenes*, il est parlé de Bala, fils d'Azaz.

BALA, ville de Palestine dans la tribu de Siméon.* *Jos.* 19, 3.Segor, petite ville de la Pentapole, qui fut préservée par les prieres de Lot de l'incendie dont elle étoit menacée, portoit aussi le nom de BALA. *Voyez* SEGOR. * *Genes.* 14, 2.

BALAAM, prophéte. On ne convient pas de la ville dont il étoit natif, ni du lieu où il demeuroit quand Balac roi des Moabites l'envoya chercher pour maudire les Israélites. On croit communément qu'il étoit fils de Beor, & qu'il demeuroit à Pathura, ville de Syrie, située sur l'Euphrate. Cependant au 23 *chap.* du Deuteronome *vers.* 4, il est dit qu'il étoit venu de Mésopotamie: & au *vers.* 7 du même *chap.* il est appellé *Araméen*. S. Pierre semble dire qu'il étoit de Bosor; mais le texte grec leve l'équivoque, car il signifie qu'il étoit fils de Bosor. La tradition des Juifs du temps de S. Jerôme, étoit que Balaam étoit de Buz, fils de Melcha, & qu'il est le même qu'Elie qui vint trouver Job. Les anciens sont partagés dans le jugement qu'ils portoient de Balaam. Philon, Origène, S. Cyrille d'*Alexandrie* & S. Ambroise, croient que Balaam étoit un idolâtre & un magicien. L'écriture sainte l'appelle *devin*, nom qui se prend toujours en mauvaise part dans l'écriture. Dailleurs Balaam offroit sur les hauts lieux des sacrifices aux fausses divinités. S. Pierre parle de ce prophéte comme d'un trompeur. Néanmoins les anciens Juifs & quelques commentateurs ont cru qu'il étoit un vrai prophéte, adorateur du vrai Dieu, qu'il consulta, qui lui apparut & qui l'inspira. Quoi qu'il en soit, Balac roi des Moabites envoya les plus anciens de son peuple vers Balaam, pour le prier de maudire le peuple d'Israël. Ces anciens vinrent donc trouver Balaam, à qui ils apporterent des présens, & lui dirent

le sujet de leur voyage. Il les engagea de passer la nuit chez lui, & promit de leur déclarer tout ce que le seigneur lui auroit appris. Dieu étant apparu à Balaam, lui défendit de maudire les Israélites, parceque ce peuple étoit béni. Aussitôt que Balaam fut levé, il dit aux princes des Moabites qui l'étoient venu trouver, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner quand ils voudroient, mais que pour lui il n'iroit pas avec eux, parceque le Seigneur le lui avoit défendu. Les députés de Balac s'en retournerent vers leur prince, qui envoya une seconde députation à Balaam, beaucoup plus nombreuse, & composée de personnes plus qualifiées que celles qu'il avoit envoyées d'abord. Ces ambassadeurs dirent à Balaam que leur roi avoit dessein de lui donner tout ce qu'il souhaiteroit, pourvu qu'il maudît les Israélites. Balaam parut peu sensible à ces offres, & répondit que, *Quand même Balac lui donneroit plein sa maison d'or & d'argent, il ne pouvoit dire autre chose que ce que Dieu lui avoit inspiré.* Il les engagea encore de passer la nuit, afin qu'après avoir consulté le Seigneur une seconde fois, il pût leur donner une réponse positive. Dieu apparut à Balaam, & lui ordonna de partir avec les envoyés de Balac, à condition que Balaam exécuteroit ponctuellement les ordres du Seigneur. Le matin étant venu le prophéte se mit en chemin avec les députés de Balac. Le Seigneur irrité contre Balaam, envoya un ange qui se présenta l'épée à la main au milieu du chemin devant le prophéte, qui étoit monté sur une ânesse. Cet animal s'arrêta, sans que les coups que Balaam lui donnoit pussent le faire avancer. Dieu fit alors ouvrir la bouche de l'ânesse, qui parla à Balaam & se plaignit des coups qu'il lui avoit donnés. Balaam apperçut l'ange qui étoit dans le chemin, se prosterna en terre & l'adora. L'ange reprocha à Balaam les mauvais traitemens qu'il avoit fait à son ânesse; lui dit, que si elle ne s'étoit pas arrêtée, il auroit été tué; & lui commanda de ne rien dire que ce que le Seigneur lui ordonneroit. Balaam poursuivit donc son chemin. Balac informé de son arrivée, alla au-devant de lui, lui fit des présens, & l'exhorta de sacrifier sur les hauts lieux, & de maudire les Israélites. Balaam consulta plusieurs fois le Seigneur, & bénit le peuple de Dieu, contre qui Balac vouloit qu'il prononçât des malédictions. Ce prince marqua sa colere à Balaam, en ne lui donnant point les récompenses qu'il lui destinoit. Balaam recommençant à prophétiser, prédit *qu'il sortiroit une étoile de Jacob, & un rejetton d'Israël, qui fraperoit les chefs de Moab, & ruineroit les enfans de Seth*, &c. Ce que la tradition des peres entend du Messie. Il prédit ensuite *la ruine des Amalécites & des Cinéens.* Enfin tout ce qu'il put faire pour nuire aux Israélites, fut de conseiller à Balac d'envoyer les plus jeunes & les plus belles filles des Madianites dans le camp des Israélites, afin de corrompre les jeunes hommes du peuple de Dieu. Balac suivant son conseil, envoya dans le camp des Israélites de jeunes filles, qui firent tomber dans la fornication & dans l'idolâtrie plusieurs des enfans d'Israël. Balaam s'en retourna ensuite dans son pays par le même chemin qu'il étoit venu. Il fut tué peu après dans la bataille où les Israélites défirent les Madianites. * *Num.* 21, 22, 31, *&c. II. S. Pierre*, *c.* 2. Josephe, *l.* 4, *c.* 6, *des antiq.*.

BALAATH ou BAALATH, ville de Palestine, dans la tribu de Dan. Salomon la fit fortifier. * *Jos.* 19, 44, 22. *II. Paral.* 8, 6.

BALAC, fils de *Sephor*, roi des Moabites, l'an du monde 2566, avant J. C. 1469, épouvanté des victoires que les Israélites avoient remportées sur les Amorrhéens & sur tous les autres peuples qui l'environnoient, envoya chercher le prophéte Balaam pour prononcer des malédictions contre le peuple d'Israël. Balac ayant appris que le prophéte étoit en chemin, alla au-devant de lui jusqu'à l'extrémité du pays d'Arnon, le conduisit dans une ville frontiere de son royaume, fit tuer des bœufs & des brebis, envoya des présens à Balaam, & à tous les princes qui étoient avec ce prophéte. Le lendemain Balac le mena sur les hauteurs consacrées à Baal, d'où ils virent l'extrémité de l'armée des Israélites. Balaam ayant prédit des choses désagréables à Balac, ce prince le conduisit sur le haut de la montagne de Phasga, afin qu'il y prononçât des malédictions contre les Israélites : mais Balaam continuant à parler avantageusement de ce peuple, Balac surpris & fâché contre le prophéte, le pria de s'en retourner chez lui, & envoya des femmes Madianites pour corrompre les jeunes hommes du peuple d'Israël. Moyse marcha contre les Madianites, conformément à l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu. Balac fut tué dans la bataille que les Israélites gagnerent sur eux. *Voyez* BALAAM. * *Num.* 22, 23, 24.

BALACRES, troupes de l'armée macédonienne, qui étoient commandées par BALACER, fils de Nicanor, & gouverneur de Pisidie, après la mort d'Alexandre *le Grand.* Perdiccas vengea sa mort par la ruine d'Isaurie & de Lavanda, villes de Pisidie, la premiere année de la CXV^e^ olympiade, & 320 ans avant J. C. D'autres font Balacer fils d'Amynthas, & disent qu'il commandoit les Phrygiens, que Freimshemius croit être les mêmes que les Balacres. * Diod. *Sicil. l.* 18. Janus Gebhard. Arrien, *l.* 3. Quint-Curce, *liv.* 4.

BALADAN, est selon Usserius le même que Nabonassar, qui fonda le nouveau royaume de Babylone, l'an 747 avant J. C. On croit que ce chronologiste a raison, parceque Merodach, roi de Babylone, qui envoya des ambassadeurs à Ezéchias l'an 714 avant J. C. est appellé fils de Baladan, * *Rois*, *liv.* 4, & que cette dénominati on donnant à entendre que Baladan fut un prince illustre, on ne peut le prendre pour un de ceux qui regnerent entre ces deux princes. Il s'est trouvé des auteurs qui ont prétendu que Mérodach est le même que Baladan, ce qui ne paroît pas soutenable.

BALAGNA (la) *Balania*, pays de l'isle de Corse, en sa partie occidentale, appellée *de-là les Monts*, entre la riviere Ostricone & la ville de Calvi. Il peut avoir trente-cinq à quarante milles de circuit; & il y a dans ce pays cinq petits quartiers, savoir *les Piéves de Thouagny*, d'*Aregno*, de *Saint-André*, de *Pino* & d'*Olmia.*

BALAGNI, *cherchez* MONTLUC.

☞ BALAGUATE, autrefois royaume particulier de la presqu'isle d'en-deçà le Gange; ensuite province du royaume de Visapour, & maintenant province de l'empire du Mogol. C'est, dit Thévenot, dans son *voyage des Indes*, *c.* 43, *pag.* 212, une des plus riches provinces du grand Mogol, car elle lui rapporte par an vingt-cinq millions. Elle est au midi de celle de Candisch. Daulet-Abad, que l'on nomme ordinairement Doltabat, en étoit autrefois la capitale; mais elle a cédé cette primauté à Aurengeabad, ou Orengebat, ville bâtie par Aurangzeb, & qui n'étoit qu'un bourg autrefois. Ce pays est le même que le Decan, mais ce n'en étoit autrefois qu'une partie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BALAGUER ou BALAGUIER, *Ballegarium* ou *Valaguaria*, &, selon d'autres *Bergusia*, ville d'Espagne en Catalogne, avec un château & un pont de pierres, sur la riviere de Segre. Le comte d'Harcourt la prit en 1645, après un long siége, & la défaite de l'armée espagnole en son voisinage : elle n'est qu'à trois lieues de Lerida, & à douze de Manreze.* Sanson. Baudr.

BALALVANO, *Balalvanus mons*, montagne de l'isle de Sumatra, une de celles de la Sonde en Asie. Cette montagne, qui est vers le milieu de l'isle, est

une de ces terribles montagnes qu'on appelle *volcans ;* elle vomit quelquefois avec des flâmes, de grandes piéces de rochers. * Mati, *dict.*

BALAMBUAN, *Balambuanum*, ville de l'isle de Java en Asie. Elle a un port de mer à l'orient de cette isle, & du côté de celle de Bali : elle donne son nom au détroit, nommé *Estrecho de Balambuan.* * Sanson, Baudrand.

Le royaume de BALAMBUAN est un pays des Indes, dans la partie orientale de l'isle de Java, sur le détroit de ce nom, & vis-à-vis de l'isle de Bali. Il est borné au septentrion par le royaume de Panarucan, & a une ville capitale de ce nom.

BALAMIO (Ferdinand) Sicilien, fut médecin du pape Léon X, de qui il reçut de grandes marques d'estime. Il n'étoit pas moins instruit dans les belles lettres que dans la médecine, & il cultivoit la poësie, & l'érudition grecque avec beaucoup de succès. Il florissoit à Rome vers l'an 1555. Il a traduit du grec en latin plusieurs opuscules de Galien, qui ont été imprimés séparément, & que l'on a réunis dans l'édition des œuvres de Galien, faite à Venise en 1586 *in-fol.* Voyez pour ses autres ouvrages le *tome* 1. *de la bibliothéque sicilienne d'Ant.* Mongitor ; & Manget, *biblioth. scrip. medicor. tom.* 1, *p.* 223.

BALAMIR, roi des Huns, vivoit dans le IVe siécle, vers l'an 376. Après avoir passé le Bosphore Cimmerien & les Palus Méotides, au-delà desquels ces peuples habitoient, il attaqua les Alains ; & les ayant en partie défaits ; & en partie unis à ses troupes, il se jetta sur les Goths dits *Groutonges*, & les battit. Ermenric, roi de ces derniers, se tua lui-même, pour ne pas survivre à sa disgrace. Vithimir, son successeur, fut tué dans une bataille ; de sorte que les Goths épouvantés, demanderent à l'empereur Valens quelques terres deçà le Danube, pour s'y retirer. Ce prince trop facile les leur accorda ; & ce fut le sujet de sa perte & de la ruine de l'empire. Balamir mourut peu de temps après. * Sozomene, *l.* 6, *c.* 27. Ammien Marcellin, *l.* 31. Procopius, *lib. de bell. Goth.* Jornandés, *c.* 14, *&c.*

BALANCE, en latin *Libra*, nom que l'on a donné à un des douze signes du zodiaque, qui est composé de huit étoiles, lesquelles représentent, dit-on, la figure d'une balance. Le soleil entre dans ce signe au mois de septembre, & fait l'équinoxe de l'automne ; & c'est peut-être de-là que cette constellation a été nommée *Balance*, parcequ'alors le jour & la nuit sont comme dans un équilibre, à cause de leur égalité : ce que Virgile explique ainsi dans le 1 *des Géorgiques :*

Libra die somnique pares ubi fecerit horas,
Et medium luci atque umbræ jam dividet orbem.

Les poëtes disent que c'est la balance d'Astrée, déesse de la justice, qui se retira au ciel pendant le siécle de fer. * Hésiode, *théogonie.*

BALANEOTE, ville de la Cilicie ou aux confins de cette province, dont Hérode *le Grand*, roi des Juifs, aquitta les dettes.* Josephe, *guerres des Juifs*, *l.* 1, *c.* 16.

BALANGIAR, *Balangiara*, ville capitale du pays de Khosar, au nord de la mer Caspienne.

BALANOS, roi des Gaulois, qui vivoit environ 165 ans avant la naissance de J.C. Tite-Live dit qu'il envoya des ambassadeurs aux Romains, pour les assurer d'un puissant secours contre Persée, roi de Macédoine : de quoi le sénat lui sut si bon gré, qu'il lui envoya pour présent une chaîne d'or, avec deux coupes aussi d'or qui pésoient deux livres, & de très-belles armes, avec un cheval richement enharnaché.* Tite-Live, *l.* 44.

BALANTES (les) peuples d'Afrique, au pays des Négres, sur la côte de l'Océan, vers les Bissaux.

BALANTIN, *cherchez* BALENDIN.

BALANTIUM, est le nom que le poëte Nævius & d'autres auteurs donnent quelquefois au mont Palatin à Rome, parceque le bétail y étant plus nombreux qu'en aucun autre quartier de la ville, & y paissant, on y entendoit souvent bêler.* Jean Rosin, *antiq. Rom. l.* 1, *c.* 8.

BALARES, nom que les peuples de l'isle de Corse donnoient aux exilés, & que portent aussi ceux qui sortirent de Carthage & des environs, pour venir habiter les montagnes de Sardaigne. Ils se joignirent aux Corses & aux Iliens, avec le secours desquels il leur fut aisé de s'emparer du pays. Bochart, qui ne fait qu'un seul peuple de ces trois, tire le mot d'Iliens du mot syriac *Ilaë*, *haut*, ou *élevé ;* celui de Corses, d'un autre terme de la même langue, qui signifie *forêt*, & celui de Balares, de *Barari*, mot arabe par lequel on entend un désert. * Tite-Live, *l.* 41. Pline. Strabon. Cœlius Rhodigin. 19, 22.

BALAS, BALASCH & BALASCHAN, noms qui conviennent indifféremment à trois rois de Perse des anciennes dynasties. Le premier fut *Balas*, fils de *Hormuz*, de la race des Askaniens. Il vivoit du temps d'Amram, pere de Moyse.

Le second est *Balas*, fils de *Baharam*, fils de *Schabur*, cinquiéme roi de la dynastie des Askaniens, qui succéda à son pere, & regna onze ans.

Le troisiéme est *Balas*, fils de *Schabur*, fils d'*Ascheck*, de la même dynastie, qu'il faut nécessairement suppléer dans la liste de ces rois, que l'auteur de Lebtarikh rapporte, pour en faire le nombre complet. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BALATIMORE ou BALTIMORE, petite ville d'Irlande, qui a séance & voix dans le parlement de ce royaume. Elle est située dans le comté du Cork en Mommonie, sur le golfe de Baltimore, auquel elle donne son nom. * Mati, *dict.*

BALATON, en latin *Volceæ Paludes*, grand lac de la basse Hongrie, duquel sort la riviere de Sarwise. Ce lac qui est entre Vesprin & Canise, peut avoir environ six lieues de long sur deux de large. Les Allemans l'appellent *Platzée.* * Mati, *dict.*

BALAY, petite ville du Réthelois. La maison de Balay, une des plus nobles du comté de Bourgogne, vient des anciens seigneurs de cette ville, & du château de Balay. Les armes de cette maison se voient encore en plusieurs endroits de ce château, & quelques seigneurs de ce nom sont enterrés en l'église paroissiale du lieu. Le plus ancien de cette maison, qui soit aujourd'hui connu par les titres, est JEAN de Balay, seigneur du lieu de ce nom, vivant en 1274. Par titres passés dans le duché de Bourgogne, on trouve qu'en 1297, *Jean-Jacques*, & *Vincent* de Balay, ses fils, firent leurs partages, par lesquels *Jean* eut la terre de Balay en Réthelois, & *Jacques* eut celle de S. Martin, sur la riviere de Guye en Charolois, à charge de payer ce qui étoit dû à *Vincent* leur frere. Le même titre apprend que *Jean*, seigneur de Balay, premier du nom qui soit connu, vint dans le duché de Bourgogne à la suite de Louis de Flandre, y acquit des terres, & y mourut vers l'an 1297. JACQUES de Balay, son deuxiéme fils, chevalier, seigneur de saint Martin, *continua la postérité.* Il fut pere de

I. THIÉBAUD de Balay, chevalier, seigneur dudit lieu, & de S. Martin, vivant en 1345. Il fut au service des comtes de Flandre & de Réthel. Il épousa *Isabelle* de Feillens, fille de *Jean*, seigneur dudit-lieu, près de Mâcon, & de *Lionnette* de la Beaulme sur Cerdon, à présent S. Amour, dont la mere, *Marguerite* de Coligny, étoit alliée aux comtes de Vienne & de Forcalquier. Thiébaud de Balay eut pour enfans, 1. *Aymé* de Balay, chevalier, seigneur dudit lieu en 1367 & 1383 ; 2. ETIENNE, seigneur de S. Martin sur Guye, *qui a continué la postérité ;* 3. *Huguenin.*

II. ETIENNE prenoit en 1383 la qualité de damoi-

ſeau, & depuis il eut celle de chevalier. Il épouſa *Marguerite* du Fay, dont la maiſon eſt fondue dans celle de Chamilly, & en eut : 1. PHILIBERT de Balay, qui ſuit; 2. *Jean*, chevalier, qui épouſa *Jacquete* de Dommarien, ſœur de *Thiébaud* de Dommarien, gentilhomme du diocèſe de Langres.

III. PHILIBERT de Balay, chevalier, ſeigneur de S. Martin, mort en 1421, épouſa *Catherine* de Rochebaron, ſœur d'*Antoine* de Rochebaron, ſeigneur de Berſé & de Joncy ſur Guye, iſſu des anciens comtes de Foreſt. *Catherine* apporta en dot la terre de Rains, près de Joncy ſur Guye. Leurs enfans ſont: 1. JACQUES de Balay, qui ſuit; 2. *Hugues* chevalier, qui fut capitaine de cent hommes d'armes pour le duc Philippe *le Bon*. Cet Hugues épouſa *Marie* de la Foreſt, dont il eut 22 fils, entr'autres *Jean* de Balay, ſi connu par ſon zéle pour la maiſon de Bourgogne. Etant priſonnier de guerre, on ne lui rendit ſa liberté qu'à condition qu'il ne monteroit jamais à cheval, & ne porteroit point d'armes de fer. En conſéquence, *Jean* monta une mule, s'habilla de buffle, & armé d'une lourde maſſe, il continua de donner des marques de ſon courage, & de ſon attachement au ſervice de ſon prince, avant & après la mort de Charles *le Hardy*, dernier duc de Bourgogne.

IV. JACQUES de Balay, ſeigneur de S. Martin & de Rains, épouſa *Marguerite* de la Faye, ſœur de *Jean* & *Gérard* de la Faye, damoiſeaux. De ce mariage vinrent : 1. *Etienne* de Balay, dont il n'eſt plus parlé dès 1460; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *Gérard*, qui s'étant diſtingué au ſervice de Charles *le Hardy*, fut nommé gouverneur de la fortereſſe de Sanvines en Charolois, par Marie, fille unique du duc Charles, & femme de Maximilien d'Autriche, archiduc, & depuis empereur. Dans les lettres qui lui furent accordées, & qui ſont du 24 janvier 1476, Gérard eſt qualifié écuyer tranchant du feu duc Charles, & on y loue ſes ſervices militaires, particulierement à la bataille de Nancy. Il fut ſeigneur de Valeſcot, & vivoit encore en 1511; 4. *Jeanne* de Balay, qui épouſa *Claude*, ſeigneur de Feillens & de Chatenay, ſon parent.

V. PIERRE de Balay, ſeigneur de S. Martin & de Rains, épouſa *Anne* de Chintrey, ſœur de *Philibert*, ſeigneur dudit lieu en Mâconnois : il vivoit encore en 1495, qu'il fit par acte du 16 décembre le partage de ſes fils, ſavoir : 1. *Jean* de Balay, qui eut la terre de S. Martin, & mourut ſans alliance; 2. *Etienne*, qui eut la terre de Rains, & vivoit encore en 1511; 3. AYMÉ, qui ſuit; 4. *Claude* de Balay, qui épouſa en 1496 *Triſtan* Damas, fils de *Jean* Damas, ſeigneur de Digoine, chevalier de la toiſon d'or.

VI. AYMÉ de Balay, ſeigneur de Terans & de Cordillon, écuyer tranchant du roi d'Eſpagne, qui fut depuis l'empereur Charles V, capitaine, gouverneur, & grand bailli de Dole, capitale du comté de Bourgogne, en 1482, chevalier de S. George, a été le premier de la maiſon de Balay qui s'eſt établi en Franche-Comté. Il épouſa *Jeanne* de Baſan, avec laquelle il fut enterré en l'égliſe des cordeliers de Dole, en 1511, ſous un mauſolée qui ſubſiſte encore : elle étoit fille & héritiere de *Jacques* de Baſan, ſeigneur de Terans, & de Cordiron, & de *Jeanne* de Coutier, dame de Longvy. Leurs enfans furent : 1. AYMÉ de Balay, qui ſuit; 2. *Claude*, tué aux guerres d'Italie; 3. *Anne* morte fille; *Elizabeth*, qui épouſa *Henri* de Boiſelle, ſeigneur de Largilla.

VII. AYMÉ de Balay, chevalier, baron de Longvy, ſeigneur de Marigna & autres lieux, bâtit un village proche les bois de Longvy, qu'il nomma *Balay-Saulx*, de ſon nom, & de celui de ſa deuxiéme femme, *Anne* de Saulx, de la même maiſon que le maréchal de Tavannes. Il fut chevalier de S. George, & mourut en 1570. Sa premiere femme fut *Véronique* de Courcelles, fille de *Jean* de Courcelles, baron de Pourlans & d'Auvillars, & de *Philiberte* de Tenare; elle mourut en 1540, laiſſant : 1. *Etienne* de Balay, mort ſans alliance; 2. CLAUDE, qui ſuit, 3. *Jeanne*, qui épouſa *Philibert* de Salins, ſeigneur de Vincelles; 4. *Anne*, qui fut mariée à *Philibert* de Joly, ſeigneur de Marcilly & de Dracy; 5. *Béatrix*, abbeſſe de Courcelles; 6. *Catherine*, religieuſe à Molaiſe. Aymé eut de ſa deuxiéme femme, 1. *Aymé* de Balay, lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde du roi, commandée par le baron de Balançon : il mourut en Flandre ſans alliance; 2. *Etienne*, enſeigne de vaiſſeaux, tué à la bataille de Lépante en 1571; 3. *Jeanne*, qui épouſa *Léon* Dandelot, ſeigneur de Tromarey; 4. *Marie*, qui épouſa *Philibert* de Pra, ſeigneur de Clivria & de Péſeul, & de Balay-Saulx, par ſa femme

VIII. CLAUDE de Balay, ſeigneur de Marigna & de la Boiſſiere, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur & grand bailli de la province de Charolois, par patentes du roi Philippe II, du 19 novembre 1566, teſta le 18 juin 1572 à Marigna, dans un pré au bord de la riviere de Valouſe, & y mourut deux heures après, ayant une épaule emportée d'un coup de fauconneau, que lui fit tirer Jofroy de Faulquier, d'une des tours de ſon château de Marigna, dont il étoit ſeigneur en partie. La veuve, *Marguerite* de Mouchet, fille de *Guion* de Mouchet, ſeigneur de Chatauroulliaud, &c. & d'*Etiennette* de Pernot, ſœur du cardinal de Grandvelle, ayant porté ſes plaintes au roi, de cet aſſaſſinat, Jofroy fut banni, & ſa famille à perpétuité, des états du roi d'Eſpagne, & ſon château & ſa moitié de la terre de Marigna furent confiſqués au profit des enfans de Claude de Balay, qui étoient : 1. ANTOINE de Balay, qui ſuit; 2. *Pierre* mort en 1589, ſans avoir été marié. Les freres de *Marguerite* de Mouchet étant morts ſans enfans, auſſi bien que ſa ſœur, mariée dans la maiſon d'Aché, elle ſe trouva la derniere de ſon nom, & de ſes armes; & par ſon teſtament du 14 décembre 1612, elle chargea expreſſément *Antoine* de Balay, ſon fils, de porter ſon nom & ſes armes.

IX. ANTOINE de Balay, dit *de Mouchet*, chevalier de S. George, ſeigneur de Marigna, la Boiſſiere, & de Chatauroulliaud, fut au ſervice du roi d'Eſpagne durant pluſieurs années. Il épouſa en 1591, *Marguerite* de Favernier, fille de *Richard* de Favernier, ſeigneur, d'Ogea & de *Thomaſſe* de Vieux, dont il eut : 1. *Louis-Nicolas* de Balay, tué en duel; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. PHILIBERT-EMANUEL, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* CHATAUROULLIAUD, *rapportée ci-après*; 4. *Laurence*, qui épouſa *Léonard* de Pardeſſus, ſeigneur de Marcilly. Antoine épouſa en ſecondes nôces *Guillemette* de Chiſſey, dont il n'eut point d'enfans.

X. PIERRE de Balay, ſeigneur de Marigna, la Boiſſiere, &c. qui a été capitaine d'infanterie, épouſa *Jacqueline* de Franchet, fille de *Claude* de Franchet Deſtavay, & de *Claire* de Belot Villette, dont il a eu : 1. *Hugues* de Balay, marié à *Chriſtine* de Belot Chevigney; 2. *Gérard*, capitaine des gardes du prince d'Orange, tué à la bataille de Caſſel en 1671; 3. JEAN, qui ſuit; 4. *Léonard*, mort ſans enfans; 5. *Benoît* capucin; 6. *Hugues*, religieux à Gigny; 7. *Marie*, qui épouſa *Charles* de Mouſtier, baron d'Igny; 8 & 9. *Marguerite* & *Marie*, religieuſes : la derniere morte abbeſſe de ſainte Claire de Poligny, en odeur de ſainteté.

XI. JEAN de Balay, ſeigneur de Marigna & de la Boiſſiere, ſervit pendant trente-deux ans le roi d'Eſpagne dans les guerres de Flandre, & ſe diſtingua aux batailles de Senef, de Caſſel, & de Saint-Denys. Il étoit lieutenant-colonel du Terce de cavalerie de

Bourgogne, lorsqu'ayant tué dans un combat singulier le vicomte de Loo, seigneur Flamand, il se retira, lors de la paix, en Franche-Comté dans ses terres, où il prêta serment de fidélité au roi Louis XIV, entre les mains du maréchal de Duras. En 1685 il épousa *Claude-Françoise* de Grachault, derniere de son nom & de ses armes, fille de *Melchior* de Grachault, seigneur de Raucour, & de *Marie-Thérèse* de Grivel Perrigny. Ses enfans sont: 1. Aymé-François de Balay, qui suit; 2. *Henri*, lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de Bourbon, au service de sa majesté catholique; 3. *Nicolas*, religieux au noble chapitre de Beaume, mort en 1729; 4. *Hugues*, religieux de Gigny; 5. *Léonard*, religieux de Nantua; 6. *Aymé*, capitaine d'infanterie au régiment de Forest; 7. *François-Xavier*, lieutenant aux gardes du roi d'Espagne; & deux filles chanoinesses.

XII. Aymé-François marquis de Balay, chevalier de S. George & de S. Louis, seigneur de Marigna, &c. épousa en 1718, *Louise-Renée* de Reims, originaire de Lorraine, née baronne du S. Empire, fille de *Christophe* de Reims, baron du S. Empire, capitaine de cavalerie en France, seigneur de Lory, &c. & de *Marguerite* de Bichebois. Il en a: 1. *Emanuel-Aymé-François*, marquis de Balay; 2. & 3. *Gabrielle* & *Henriette*, chanoinesses à Lons-le-Saulnier.

Branche des Seigneurs de Chatauroulliaud.

X. Philibert-Emanuel de Balay, seigneur de Chatauroulliaud, &c. fils puîné d'Antoine de Balay, & de *Marguerite* de Favernier, épousa en 1645 *Catherine* de Marnix, fille de *Claude* de Marnix, seigneur de Nanieuse & de Crilla, & de *Gasparine* de Lezay. Leurs enfans sont: 1. Claude-César de Balay, qui suit; 2. *Henri*, grand-prieur de l'abbaye de Gigny; 3. *Claude-Marie*; 4. *Antoine*; 5. *Marie-Louise*, religieuse bernardine; 6. *Gasparine*, femme d'*Antoine-Ferdinand* de Belot-Chevigney; 7 & 8. *Anne-Louise*, & *Marguerite*, chanoinesses à Lons-le-Saulnier; 9. *Christine-Henriette*, femme de *Guillaume* de Crecy, seigneur de Montigny, &c.

XI. Claude-César de Balay, seigneur de Chatauroulliaud, épousa en 1679 *Anne-Marie* du Pin, derniere de son nom & de ses armes, fille de *Pierre* du Pin, seigneur & baron de Jousseau, & de *Jeanne-Philibert* de Montrichard. Ses enfans sont: 1. Philibert-Marie-Joseph de Balay, qui suit; & autres enfans, dont plusieurs filles chanoinesses, un fils religieux à Gigny, & un autre, mort lieutenant de cavalerie.

XII. Philibert-Marie-Joseph de Balay, baron de Jousseau, a épousé en 1724 *Nicole* Daigrefeuille, dont plusieurs enfans. * Voyez la *généalogie de la maison de Balay*, faite par M. l'abbé de Longeville, prieur de Voysey, l'an 1730, & imprimée *in-folio* de cinq pages.

BALBANERA, la Sierra de Balbanera, *Balbanerus*, montagnes de la vieille Castille en Espagne. Ces montagnes avec celles d'Yangas, vers Rioia, sont celles qu'on nommoit autrefois *Distercius*, & font partie de l'ancienne *Idubeda*, anciennement *Heliopolis*.

BALBANIN, *cherchez* ALBANIN.

☞ BALBASTRO, ville d'Espagne dans l'Aragon, sur la riviere de Vero, & a son embouchure dans la Cinca. On l'appelloit autrefois *Bergidum* & *Belgida*. Vayrac, dans son *état de l'Espagne, tome 2, pag. 369*, dit que Balbastro est un siége épiscopal qui fut établi premierement à Roda, ensuite transféré à Urgel, puis à Lérida, enfin à Balbastro. Roda ayant été reprise sur les Maures en 1040, Ervivalde, évêque d'Urgel, se plaignit au roi Ramire I, de ce qu'on avoit séparé cette église & celle de Ribagorça de la sienne; si bien que ce prince ordonna qu'elles fussent restituées à l'évêque d'Urgel. Mais après sa mort, Sanche son fils en rétablit le siége à Roda. Le roi Sanche-Ramire ayant repris Balbastro sur les Maures en 1065, donna l'église de cette ville à Salomon, évêque de Roda, lequel prit le titre d'évêque de Roda & de Balbastro; mais il ne le porta pas long-temps: car D. Pedro, roi d'Aragon, ayant repris une seconde fois la ville de Balbastro, fit ériger son église en cathédrale en 1090. Ponce en fut fait premier évêque. Cependant l'évêque d'Huesca s'opposa vivement à cette érection, prétendant qu'elle lui étoit préjudiciable. Ses successeurs en firent de même, tellement que ce procès dura jusqu'en 1573, que Philippe II fit ériger Balbastro en évêché, ou pour mieux dire fit confirmer l'érection qui en avoit été faite en 1090. Philippe d'Urrias en fut fait premier évêque. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BALBAZEZ, marquisat & grandat d'Espagne, érigé le 17 décembre 1621 par le roi Philippe IV, en faveur de dom *Ambroise* Spinola. Le chef de cette illustre maison étoit en 1698 dom *Paul* Spinola duc de San-Severino, & del Sexto, marquis de Los Balbazez grand d'Espagne, général de la cavalerie dans le Milanez, depuis gouverneur de ce duché, fils de *Philippe* Spinola, duc de San-Severino, &c. & petit-fils du célébre *Ambroise* Spinola, duc de San-Severino. Le marquis de Los Balbazez avoit épousé D. *Anne* Colonne, fille de D. *Marc-Antoine* Colonne IVe du nom, prince de Palliano. Il se fit prêtre après la mort de son épouse, & mourut en 1699.

BALBEC, *Balbeca*, petite ville presque ruinée de la Phénicie, au pied du mont Liban, avec un archevêché des Grecs, entre Damas & Tripoli. Sa situation est fort agréable à cause d'une longue plaine qu'elle domine. C'est-là où est ce château de Balbec, que quelques voyageurs disent être un ouvrage de Salomon, bâti pour sa femme, fille du roi d'Egypte. Mais outre que Salomon n'a jamais possédé ce pays, qui dépendoit du roi de Tyr, l'ouvrage paroît bien plus moderne.* Monconis, *voyage*. La ville de Balbec est carrée, & munie d'assez bonnes murailles, garnies de tours à distances égales. Ce qu'on appelle le château, est au sud-ouest de la ville: c'étoit autrefois un temple de païens, auquel on avoit joint quelques autres bâtimens d'une grande magnificence. Ces anciens édifices ont souffert de grands changemens: on y en a ajouté d'autres; & quoique l'architecture des nouveaux bâtimens soit assez belle, il est aisé de les distinguer des anciens. La premiere chose qu'on rencontre en approchant de ces ruines, est un petit bâtiment rond, tout de marbre. Il est environné de colonnes de l'ordre corinthien, d'une grande beauté, lesquelles soutiennent une corniche qui regne tout autour du bâtiment, & qui est très-magnifique. Quoique ce qui reste aujourd'hui soit fort délabré, il ne laisse pas de servir d'église aux Grecs. De cette ruine on passe à un autre grand bâtiment beaucoup plus ferme & plus solide: il est fort élevé & composé de très-grandes pierres carrées: ce n'est cependant qu'une partie de l'ouvrage ajouté, puisqu'on trouve en dedans quelques fragmens d'images dans les murailles, & des lettres romaines renversées sur quelques pierres. Delà on passe dans un beau portique qui a cent cinquante pas de long, & qui conduit au temple. Ce temple est un carré long, qui a cent quatre-vingt-douze pieds de long, & justement la moitié de large. Il avoit autrefois à l'entrée, qui est au nord-est, un πρόναος, ou antitemple de cinquante-quatre pieds de long; mais cette partie-là est tombée, les piliers qui les soutenoient s'étant rompus. Il est environné d'un portique magnifique, soutenu par des piliers de l'ordre corinthien, lesquels ont six pieds & trois pouces de diametre, & environ quarante-cinq pieds de haut. Ils sont faits chacun de trois

pierres, & sont à neuf pieds de distance les uns des autres, & de la muraille. Il y en a quatorze de chaque côté du temple, & huit au bout, en comptant ceux des coins. Tout autour des chapiteaux de ces piliers régne une belle architrave, & une corniche d'une sculpture magnifique. Le portique est couvert de grandes pierres creusées en forme d'arcade, qui s'étendent des piliers jusqu'à la muraille du temple; & l'on a taillé dans chacune de ces pierres la figure de quelque dieu, ou déesse, ou héros du paganisme. On a aussi taillé au bas du portique un aigle, qui étend ses aîles sur les deux tiers de la largeur de la porte, & à chaque côté de l'aigle une renommée, ou victoire. Cet aigle tient dans ses serres un caducée, & dans son bec les attaches ou rubans de deux guirlandes, dont les autres bouts sont soutenus de part & d'autre par les deux renommées : c'est une piéce d'une sculpture admirable. La porte du temple à vingt & un pieds de large, elle a de très-belles moulures, & est ornée de sculptures qui charment la vue. Le temple a six-vingts pieds de long, & soixante de large en dedans. Il y a deux rangées de pilastres dans les murailles, tout autour, l'une au-dessus de l'autre, & entre les pilastres il y a des niches, qui semblent avoir été faites pour y poser des statues. De chaque côté il y a huit pilastres dans chaque rangée, & neuf niches. A vingt-quatre pieds de distance du haut bout du temple, on voit les restes des deux beaux piliers cannelés, qui paroissoient avoir fait une division en cet endroit, & avoir soutenu un dais au-dessus de l'idole, qui devoit être dans une grande niche à ce bout-là. On voit encore à l'endroit qui reste de cette division, des reliefs qui représentent Neptune, des tritons, des poissons, des dieux marins, Arion & son dauphin avec d'autres figures marines. Tout le dessus de ce bâtiment est renversé; néanmoins tel qu'il est, il a un air de grandeur, qui fait connoître la magnificence de l'architecture ancienne. A cent cinquante pieds du temple on trouve une rangée de piliers de l'ordre corinthien, fort massifs & fort élevés, qui ont sans doute servi à un bâtiment superbe. Enfin autour des anciens bâtimens on voit un reste de vieille muraille qui les environnoit, & qui est toute composée de pierres d'une grandeur monstrueuse. Mais il y en a trois sur-tout, qui causent d'autant plus d'étonnement, qu'elles sont élevées dans la muraille à plus de vingt pieds de terre. Elles sont dans une même rangée bout à bout. La plus grande a soixante-trois pieds de long, chacune des deux autres en a soixante; elles ont toutes les trois douze pieds de profondeur, & autant en large. Les édifices modernes n'ont rien qui en approche.* Maundrell, *voyage d'Alep à Jérusalem en 1697.*

BALBEN (Auger de) troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, succéda à *Raymond* du Pui en 1160. On ne sait point de quel pays il étoit, & il n'a pu se signaler par beaucoup de grandes actions, puisqu'il ne regna pas trois ans entiers. Baudouin III, roi de Jérusalem, mourut la même année que le grand-maître Balben, qui eut pour successeur *Arnaud* de Comps. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

BALBI ou DE BALBIS (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, illustre par son savoir; mais plus encore par sa piété, vivoit dans le treiziéme siécle. Il étoit de Gènes, ce qui lui a fait donner le nom de *Januensis*, ou de *Janua*, sous lequel il est beaucoup plus connu. Justiniani en fait mention sous l'an 1298, & divers auteurs en parlent très-avantageusement. Il a composé plusieurs écrits, entr'autres, *Postilla in quatuor evangelia : Liber quæstionum theologicarum animæ ad spiritum*, & d'autres qui n'ont point été imprimés, dont on peut voir les titres dans le tome 1. des *Scriptores ordinis fratrum prædicatorum.* L'ouvrage le plus considérable de Balbi, & qui a rendu cet auteur si fameux, est son *Catholicon, seu summa grammaticalis.* Il l'acheva l'an 1286, comme il le dit lui-même. Cet ouvrage a été intitulé *catholicon*, c'est-à-dire, *universel*, parceque c'est tout ensemble : 1. une *grammaire* divisée en *orthographie*, *étymologie*, *syntaxe*, & *prosodie*; 2. une espéce de *rhétorique*; 3. un *dictionnaire* qui occupe lui seul les trois quarts & demi du volume; & tout cela assez médiocrement traité, beaucoup moins de la composition que de la compilation de son éditeur, comme il le reconnoît lui-même de bonne foi : *Ex multis & diversis doctorum texturis elaboratum & contextum.* De l'épithéte de *Philocalus* que se donne ce compilateur : *Pro me peccatore Philocalo ad Deum preces porrigere velitis :* on a fait assez plaisamment un amplificateur de cet ouvrage nommé *Philocalus*, auteur tout-à-fait semblable à *Micrologus*, *Hermaphroditus*, & quantité d'autres de pareille espéce. Le Catholicon a été un des premiers livres sur lequel on ait fait les essais de l'art de l'imprimerie. Ceux qui seront curieux d'en connoître les éditions, pouront consulter l'*Histoire de l'imprimerie*, par M. Marchand, à la Haye 1740, *in-4°.* page 35 & suivantes, & le tome I des *Scriptores ordinis fratrum prædicatorum*, *in-folio*, par les peres Quetif & Echard, page 462 & suivantes. Ce que dit M. Marchand est encore plus complet & plus exact.

BALBI ou BALBUS (Jérôme) évêque de Gurck ou Gorits dans la Carinthie, vivoit vers l'an 1525. En 1530 on publia chez Gryphe à Lyon un de ses ouvrages intitulé : *De coronatione principum*, qu'il dédia à l'empereur Charles Quint. Il écrivit encore *De civili & bellica fortitudine, &c.*

BALBILLUS, gouverneur d'Egypte du temps de Néron l'an 55 de J. C. Il écrivit un traité des particularités de cette province. Son nom est *Balbilius*, comme on lit dans les éditions de Pline. * Séneque, *l.* 1, *quæst. nat. l.* 19, *in præfat.*

BALBIN (Decimus Cœlius Balbinus) empereur, descendoit de L. Cornelius Balbus Théophanes. Il fut gouverneur d'Asie, d'Afrique, de Bithynie, &c. & consul pour la seconde fois en 227. Après la mort des Gordiens, pere & fils, en 237, le sénat le choisit avec Pupien pour les opposer aux Maximins, & les proclama Augustes. Le peuple averti de cette élection, se souleva, parcequ'il appréhendoit la sévérité de Pupien; & les soldats s'étant joints au peuple, avoient résolu d'assommer Balbin. Il n'y eut point d'autre reméde pour appaiser cette discorde, que de créer avec eux le jeune Gordien, qui étoit petit-fils de celui qui à l'âge de 80 ans avoit été élu empereur en Afrique. La bonne intelligence étant rétablie entre le sénat & le peuple, Balbin fut chargé de pourvoir à la ville de Rome, & Pupien prit ce qui regardoit la guerre. Mais bientôt après, le dernier fut tué avec son fils par les soldats; & Maxime fut reçu à Rome avec une espéce de triomphe. Balbin en conçut une forte jalousie, sans oser néanmoins la faire éclater. Mais enfin les soldats ne pouvant gouter les empereurs qui n'avoient été élus que par le sénat; & s'étant apperçus que Maxime & Balbin étoient en mauvaise intelligence, ils se servirent adroitement de cette occasion pour les perdre tous deux. Un jour qu'on célébroit les jeux capitolins, Maxime & Balbin étant demeurés au palais avec peu de leurs gardes, les soldats enfoncerent les portes, & les massacrerent l'an 273. Balbin n'avoit commandé qu'environ un an. Il passoit pour éloquent, & étoit assez bon poëte. * Jules Capitolin, *en la vie de Maximin & de Gordien.* Herodien, *liv.* 7.

BALBIN (Bohuslaüs) jésuite de Bohême, né à Conigsgrats en 1611, a donné l'histoire de quelques églises de son pays & des provinces d'alentour, dédiées à la sainte Vierge, & célébres par leurs miracles;

la vie du vénérable Erneſt, premier archevêque de Prague; les origines des comtes de Guliſtein, & la vie du bienheureux Hiznate, martyr de l'ordre de Prémontré, &c. quelques ouvrages de poëſie; un abrégé de l'hiſtoire de Bohême. Il y ſuit de bons mémoires; le mal eſt qu'il ne fait preſque que les indiquer. Cet ouvrage ne laiſſe pas d'être fort utile. Il a fait auſſi l'hiſtoire des colléges de ſa compagnie en Bohême. Son hiſtoire de Bohême fut d'abord imprimée ſans nom d'auteur, enſuite avec le nom du pere Balbin, à Prague en 1677 *in-fol.* Le pere Balbin eſt mort vers 1694. *Voyez* à ſon ſujet une lettre de M. Leibnitz à M. Boſſuet, imprimée parmi les œuvres poſthumes de ce dernier, *tome* 1, *p.* 443.

BALBOA (Vaſco Nugnés de) Caſtillan, célébre dans les expéditions que les Eſpagnols firent ſur mer dans le XVIe ſiécle. Il avoit paſſé aux Indes fort jeune, & avoit eu un établiſſement conſidérable dans l'iſle Eſpagnole à Salvatiero de la Savana; mais ſes affaires s'étant dérangées, & craignant la pourſuite de ſes créanciers, il s'embarqua avec un capitaine Eſpagnol, nommé Enciſo, & le ſervit utilement par ſes conſeils. Ce fut lui qui conſeilla à ce capitaine de paſſer le fleuve Darien, où ils trouverent, comme il l'avoit annoncé, une bourgade, ſituée ſur un terrein fertile, & ſous un ciel fort pur, & les Eſpagnols y jetterent les fondemens d'une ville qui fut nommée *Sainte-Marie l'ancienne du Darien*, parcequ'elle fut placée ſur le bord du *Darien*. Elle a été la premiere ville, & le premier ſiége épiſcopal du continent de l'Amérique; mais elle ne ſubſiſta pas long-temps. On y forma une eſpéce de gouvernement républicain, ſous l'autorité de deux alcaïdes, dont Balboa fut un, & d'un régidor pour régler la police. Nicueſſa, gouverneur de la Caſtille d'or, ayant été appellé pour gouverner la colonie du Darien, Balboa l'empêcha d'abord d'entrer à Sainte-Marie l'ancienne; & le lui ayant permis enſuite, il le protégea contre ceux qu'il avoit rendus ſes adverſaires par ſa mauvaiſe conduite, & lui ſauva même la vie. Mais Nicueſſa s'expoſa par de nouvelles imprudences, à de nouveaux malheurs, dont il fut la victime. Pour Balboa il attira à lui toute l'autorité dans ſa colonie, & il devint ſi puiſſant qu'il fit empriſonner Enciſo, ſous prétexte qu'il avoit voulu uſurper une charge dont le roi ſeul pouvoit lui donner les proviſions. Il lui fit ſon procès, confiſqua tous ſes biens, & ne lui rendit la liberté qu'aux preſſantes ſollicitations des principaux habitans, & à condition qu'il s'embarqueroit pour la Caſtille, ou pour l'Iſle Eſpagnole. Dans la ſuite il tâcha de ſe raccommoder avec Enciſo; mais ce fut inutilement. Ce différend ne l'empêcha pas de s'appliquer à de nouvelles conquêtes. Il fit la guerre aux Indiens, & la fit avec ſuccès, répandant par-tout la terreur de ſon nom, & ne donnant ſon amitié à ceux qui la recherchoient, qu'au prix de leur or; auſſi en revint-il ſi chargé, qu'il envoya trois cens marcs d'or au roi d'Eſpagne pour ſon quint. Quelques années après il découvrit un tréſor d'une autre eſpéce, en faiſant la découverte de la mer du Sud, & cette découverte le conſola abondamment du jugement qu'Enciſo venoit de faire rendre contre lui, & par lequel il avoit été condamné à indemniſer Enciſo même de toutes les pertes & de tous les frais qu'il lui avoit cauſés. La découverte de la mer du Sud lui couta au reſte bien des peines & de la dépenſe. Ce fut au commencement de ſeptembre 1513, qu'il s'embarqua pour cette action. Il lui fallut combattre ſur la route une nombreuſe armée de barbares, qui l'attaquerent vivement; & enfin il arriva ſur une montagne que ſes guides lui marquerent, & d'où il découvrit cette mer fameuſe. Il la fit remarquer à tous ceux de ſa ſuite, les anima à continuer leur chemin, juſqu'à ce qu'ils y fuſſent parvenus, & en prit poſſeſſion le 29 du même mois, ce qui le porta à donner le nom de Saint-Michel au golfe que cette mer formoit dans l'endroit où il étoit arrivé. Il s'y plongea juſqu'à la ceinture, tenant ſon épée élevée d'une main, & ſon bouclier de l'autre, & dans cette ſituation, adreſſant la parole aux Caſtillans & aux Indiens qui bordoient le rivage: » Vous m'êtes témoins, leur dit-il, que je » prens poſſeſſion de cette mer pour la couronne de » Caſtille, & je proteſte que je ſaurai bien, avec cette » épée, lui en conſerver le domaine «. Il retourna peu de temps après à Sainte-Marie, où il arriva le 14 janvier 1514, chargé de grandes richeſſes en or & en perles. Son premier ſoin fut d'inſtruire de cette importante découverte le roi & les miniſtres, qui en furent également ſatisfaits; & le roi ordonna à l'évêque de Burgos, d'avoir ſoin que Balboa fût récompenſé. Dans cet intervalle, on nomma D. Pedrarias Daville pour gouverneur de la province de Darien, & à ſon arrivée à Sainte-Marie, il fut bien ſurpris d'y trouver Balboa, avec une ſimple camiſole de coton ou de canevas, ſur ſa chemiſe, un caleçon & des ſouliers de corde, faiſant couvrir de feuilles une aſſez méchante caſe qui lui ſervoit de demeure ordinaire. Balboa reçut D. Pedrarias avec toutes les marques de diſtinction que demandoit ſa qualité; & quoiqu'il eût pu chaſſer ce nouveau gouverneur ſans aucune difficulté, & ſe rendre lui-même le maître abſolu de toute la colonie qui ſe déclaroit ouvertement en ſa faveur, il ne prit que le parti de la ſoumiſſion, & le fit prendre aux autres. Mais D. Pedrarias ne le paya que d'ingratitude; il fit revivre le procès qu'il avoit avec Enciſo, le fit mettre en priſon, & ne lui accorda la liberté qu'après l'avoir condamné à une groſſe amende. Cependant ils parurent ſe réconcilier quelque temps après; Balboa fut même nommé adelantade, c'eſt-à-dire, lieutenant ou préfet de la mer du Sud, & des provinces de Panama & de Coyba; & le roi de Caſtille fit ſavoir à D. Pedrarias qu'il vouloit qu'il le traitât en toute occaſion avec honneur & diſtinction, & qu'il ſuivît ſes conſeils. Rien n'étoit plus flateur pour Balboa; mais Pedrarias, qui étoit un homme violent & ambitieux, jura la perte de Balboa, & le fit périr en effet. Il fit encore revivre les torts qu'il avoit cauſés à Enciſo; il y ajouta le crime de félonie, dont il le ſuppoſa coupable; & ſans vouloir faire attention que le premier crime ne devoit plus être imputé, puiſque le procès avoit été terminé, & que le ſecond étoit faux, il fit couper la tête à Balboa en 1517. Il n'avoit encore que 42 ans. Le roi perdit en lui le plus grand ſujet qu'il eût dans les Indes. * Le P. de Charlevoix, jéſuite, *hiſt. de S. Domingue*, *t.* 1.

BALBUENA (Bernard de) évêque de Saint-Jean de Porto-Rico, dans l'Amérique ſeptentrionale, natif de Valdepegnas, village du diocèſe de Toléde, étoit docteur de Salamanque, lorſqu'il fut envoyé en Amérique, où il eut une charge de judicature dans la Jamaïque; enſuite il fut évêque de Porto-Rico en 1620. Il étoit dans cette ville lorſqu'elle fut pillée en 1625, par les Hollandois, qui lui emporterent ſa bibliothéque. Cet évêque mourut en 1627. Il eſt peut-être un des meilleurs poëtes que l'Eſpagne ait produits, quoiqu'il ſoit l'un des moins connus. L'on a de lui un poëme héroïque imprimé à Madrid, *in-4°.* l'an 1624, ſous le titre d'*El Bernardo, ó Victoria de Roncesvalles*; des bucoliques au nombre de dix églogues, imprimées à Madrid l'an 1608 *in-8°*, ſous le titre de *Siécle d'or dans les bois d'Eriphile*; un ouvrage mêlé de vers & de proſe, ſous le tire de *la grandeur du Mexique*, à Madrid en 1604 *in-8°.* Ces ouvrages ſont aujourd'hui enſevelis dans la pouſſiere. C'eſt ce que Dom Nicolas Antonio ne peut conſidérer, ſans concevoir une juſte indignation contre le mauvais gout ou la négligence du ſiécle; car ſi l'on

examine surtout son *Bernard*, l'on y trouvera, dit-il, de la majesté & de l'élévation dans les vers, de la fécondité & de l'invention, une variété qui plaît infiniment, une pureté de style qui ne le rend inférieur à aucun ouvrage de ce genre. Ses comparaisons sont justes, ses descriptions riches & élégantes. Ce qu'il dit sur la géographie & l'astronomie est si exact, que l'on s'imagine voir les objets de ses propres yeux, & que l'on n'a plus de question à faire sur ces points; de sorte que l'on peut dire qu'il a passé tous les poëtes Espagnols de fort loin dans l'art de représenter les choses au vif. * Lopes de Vega, *Laurel. de apol.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. script. tom.* 1, *pag.* 172, 173. Baillet, *jugemens des savans sur les poetes*, *t.* 8.

BALBUS, nom de plusieurs Romains illustres par leur naissance, par leurs emplois & par leur érudition. Lucius Lucilius Balbus, excellent jurisconsulte, disciple de Mutius Scevola, & précepteur du célébre Servius Sulpitius, florissoit vers l'an de Rome 670, & 84 avant J. C. Quintus Lucilius Balbus, philosophe Stoïcien, que Ciceron fait parler dans son dialogue de la nature des dieux. Lucius-Cornelius Balbus Théophanes, consul l'an de Rome 714, & 40 ans avant J.C. Quoiqu'il fût né à Cadix, ses services dans la guerre d'Espagne contre Sertorius lui firent donner le droit de citoyen Romain par Pompée. On le lui disputa dans la suite; mais il y fût maintenu par l'appui de Crassus, de Ciceron & de Pompée, qui plaiderent pour lui; & même il fut le premier des étrangers qui fut honoré du consulat; ce ne fut à la vérité que pour quelques jours, & vers la fin de l'année 714, par la mort apparemment de l'un des deux consuls de cette année, qui étoient Cn. Domitius Calvinius, & Asinius Pollio. Il étoit ami de César aussi-bien que de Pompée; & il s'entremit inutilement pour les accommoder pendant les guerres civiles; cependant il s'attacha enfin au premier. Quoique déja très-riche par lui-même, il le devint beaucoup plus par les grands biens qu'il hérita de Théophanes l'historien, natif de Lesbos, par lequel il avoit été adopté, & dont il prit le nom. Il composa un journal des actions de César, & eut pour neveu un autre Cornelius Balbus, qui négocia avec le consul Lentulus, qui tenoit pour Pompée en l'an 736 de Rome, qui triompha des Garamantes, & qui fut le premier des étrangers honoré du triomphe; quoique Velleïus Paterculus ait attribué ces honneurs à l'oncle, en quoi il s'est trompé. Celui-ci, que l'on nomme Cornelius Balbus *Minor*, étoit Espagnol de naissance & d'origine comme son oncle, & fit bâtir à Cadix une nouvelle ville. Octavius Balbus, contemporain de Ciceron, & bon jurisconsulte, & Actius Balbus, pere d'Actia, & par-là aïeul d'Auguste. * Cicer. *in Brut. pro Cornel. Bal.* & ses commentateurs. Vell. Patercul. *l.* 2, *c.* 51. Pline, *l.* 7, *c.* 43, Strab. *l.* 3. Bayle, *dict. crit.*

BALBUS (Pierre) descendoit d'une des meilleures familles de Venise, & il étoit parent d'Æneas Sylvius, qui a été pape sous le nom de Pie II. Dès sa jeunesse, ami de l'étude, il s'y appliqua avec ardeur, & fit entr'autres de grands progrès dans les langues grecque & latine. Pie II lui conféra diverses charges ecclésiastiques, que Balbus géra avec beaucoup de sagesse & de prudence. Le pape lui donna ensuite l'évêché de Tropéa, qu'il gouverna assez long-temps. Il mourut à Rome le 9 septembre de l'an 1479 : il fut inhumé dans le Vatican, & le vice-camerlingue, évêque de Marasca, lui fit par ordre du pape Sixte IV une épitaphe honorable. Balbus a traduit plusieurs ouvrages des peres Grecs en latin, comme; *Gregorii Nyssení dialogus de immortalitate animæ; Vita beatæ Macrinæ per Gregorium Nyssenum; Gregorii Nazianzeni sermo de amore paupertatis; Joannis Chrysostomi sermo de eleemosyna; Basilii magni sermo de oratione; Sancti Maximi confessoris sermo per dialogum; ejusdem Maximi* 400 *capitula de charitate*, &c.* Ughelli, *Italia sacra*, tome IX, page 468. *Supplément François de Basle.*

BALBUS ou BALBO (Jérôme) François dont Trithême parle avec éloge. Il vivoit en 1494, & publia à Paris quelques traités qui furent estimés. Guillaume Tardif, du Pui-en-Velai, lecteur du roi Charles VIII, & deux ou trois autres censurerent les ouvrages de Balbus. Il leur répondit dans un ouvrage particulier, intitulé *Rhetor gloriosus.* Sixte de *Sienne*, Soprani, Michel Pio, & d'autres, se sont trompé au sujet de Jérôme Balbo ou Balbus, qu'ils font Génois & religieux de l'ordre de S. Dominique, qu'ils confondent avec Jean Balbi, *dont nous avons parlé ci-dessus.* Il n'y a rien qui puisse favoriser ce sentiment, que l'autorité de Trithême, de Gesner, de Simler & de Possevin, condamne.* Justiniani, *biblioth. script. Ligur.*

☞ BALCK, ville d'Asie, située sur une belle riviere à l'extrémité de la grande Bucharie, vers les frontieres de Perse. Cette ville est la résidence d'un kan des Tartares Usbecks, qui posséde à présent la partie méridionale de la grande Bucharie. Ses sujets sont les plus civilisés des Tartares mahométans. Leur pays est extrêmement fertile & parfaitement bien cultivé. On y recueille beaucoup de soie dont ils savent faire des étoffes très-jolies. Balck est la plus considérable de toutes les villes que les Tartares mahométans possédent, & l'entrepôt de tout le commerce qui se fait entre la grande Bucharie & les Indes. Elle est grande, belle & bien peuplée. La plupart de ses bâtimens sont construits en pierres ou en briques. Le château du kan est un grand bâtiment à l'orientale, presque entierement construit en marbre, dont on trouve de fort belles carrieres dans les montagnes voisines. * *Histoire généalogique des Tatars*, *p.* 285.

BALDAD, un des trois amis de Job qui vinrent pour le consoler; il est appellé *Suhite*, d'un pays de l'Arabie déserte, habité par les descendans de *Sué*, fils d'Abraham & de Céthura. * *Job.* 2, 11.

BALDE DE UBALDIS, un des plus célébres jurisconsultes de son temps, qui vivoit dans le XIV[e] siécle, étoit de Pérouse, & fils d'un savant médecin nommé *François* Ubaldi, qui l'éleva avec beaucoup de soin. Balde apprit la philosophie & les belles lettres, & étudia le droit sous Bartole, dont il devint ensuite le concurrent. Il enseigna à Perouse, où il eut pour disciple Pierre de Beaufort, qui depuis fut pape sous le nom de Grégoire XI. Depuis il eut une chaire à Padoue, & enfin sa réputation obligea Jean Galeas Visconti, duc de Milan, de l'attirer dans l'université de Pavie. On dit qu'il mourut le 28 avril 1400, à l'âge de 76 ans, ayant été mordu au doigt par une petite chate qu'il aimoit, & dont la morsure lui communiqua un venin subtil, qui lui causa une maladie incurable. C'est à cela que fait allusion l'épitaphe suivante:

Hospes, disce novum mortis genus. Improba felis
Dum capitur, digitum mordet, & intereo.

D'autres veulent qu'il soit mort en 1423. Ce célébre jurisconsulte a laissé divers ouvrages : *Super codice lib. IX. Super ff. novo, lib. XII. Super ff. veteri, lib. XXIV. Super ff. Infortiati, lib. XIV. Super II decretalium, lib. I. Concilia, &c.* Balde voulut être enterré avec l'habit de S. François. On voit son tombeau dans l'église des cordeliers de Pavie. Ses deux fils, dont *Zenobius*, l'aîné, fut évêque de Tipherne, excellerent aussi dans la connoissance du droit. Ce que l'on dit de la dispute publique qui s'éleva pour une seule lettre, entre lui & Accurse, qui avoit été son précepteur, est assez particulier & digne de remarque. Il s'agissoit de savoir comment il falloit lire un certain titre du droit, qui est rapporté, §. *ult.*

l. si Creditor ff. de distract. pignor. Ils envoyerent tous deux des députés à Pise, pour consulter les exemplaires nommés *Florentins*, & pour voir s'il y avoit dedans écrit *nullam venditionem*, comme le prétendoit Accurse; ou bien *ullam*, comme le soutenoit Balde. * Pratejus, *apud* Joh. Calvin. *Lexicon jurid.* Fischard, *in vit. jurisc.* Pancirolus, *de clar. leg. interpr.* Wadingus, *biblioth. Minor.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 8. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, Gesner, Labbe, le Mire, Riccioli, &c.

BALDE (Ange) frere du précédent, fut jurisconsulte comme son frere, avec qui il avoit étudié, & devint aussi habile que lui. On assure qu'il l'égaloit en science, & qu'il le surpassoit en jugement. Chasseneuz n'a pas fait difficulté de dire qu'il avoit l'esprit d'un ange, aussi bien que le nom. Ange mourut à Florence, le même jour que son frere, dont les uns mettent la mort en 1400, & les autres la reculent jusqu'en 1423. Il a laissé plusieurs gros volumes sur le droit. *Ange* II du nom, son petit-fils, a enseigné à Padoue, a été avocat au consistoire du pape, & a écrit sur le digeste, le code, & les instituts, &c.

BALDE BALDI, *cherchez* BALDO.

BALDE (Jacques) jésuite Allemand, célébre par ses poësies. Ce poëte naquit à Ensisheim en Alsace l'an 1603. Il se fit jésuite en 1624, & dans la suite il fit profession solemnelle des quatre vœux. Il enseigna pendant six ans les humanités & la rhétorique, & prêcha aussi durant plusieurs années, même à la cour de Baviere. On le chargea d'écrire l'histoire de Baviere, & le savant Geofroi-Guillaume Leibnitz dit qu'il en avoit vu des essais. Mais le pere Balde, entraîné par son penchant pour la poésie, abandonnoit souvent son ouvrage historique pour satisfaire son gout, & se rendre à l'empressement de ses amis qui lui demandoient des vers. Il mourut de phtysie à Neubourg le 9 août 1668. Ses ouvrages sont: 1. *Carmen panegyricum Henrico Ottoni Fuggero vellere aureo donato*, à Augsbourg 1629. 2. *Francisco Andreæ, comiti de Tilly, geniale ac præsagum carmen*, à Ingolstadt, 1630. 3. *Maximilianus primus Austriacus*, à Ingolstadt, 1631 *in*-8°. Le même augmenté, à Munich 1639. Cet ouvrage est en prose & en vers, & contient l'histoire de Maximilien I. 4. *Epithalamion Maximiliano Boiariæ duci & Mariæ Austriacæ*, à Munich 1635. 5. *Hecatombe de vanitate mundi*, à Munich 1636, *in*-16: C'est une ode contenant cent strophes latines & autant en allemand. 6. *Poëma de vanitate mundi*, à Munich 1638, *in*-16, & 1651 *in*-12. 7. *Batrachomyomachia Homeri, tubâ romanâ cantatâ, & in libros quinque distributa.* 8. *Interpretatio Homerici poëmatis oratione solutâ.* 9. *Usus Batrachomyomachiæ ethicus, politicus & polemicus*, à Ingolstadt 1637 & 1647, *in*-12, & dans le Parnasse de la société de Jesus, à Francfort 1654, *in*-4° seconde partie, page 278. 10. *Templum honoris apertum virtute Ferdinandi III Austriaci, regis Romanorum*, à Ingolstadt 1637, *in*-8°. 11. *Agathyrsus, encomium Ethicorum*, en vers anacréontiques, à Munich 1638, *in*-24. 12. *Ode parthenia, sive de laudibus beatæ Mariæ Virginis*, en vers allemands, à Munich 1638 & 1647. 13. *Olympia sacra in stadio Mariano, sive certamen poëticum de laudibus beatæ Mariæ Virginis super ode Parthenia Germanica*, à Cologne. 14. *Lyricorum, libri 4. Epodon, liber* 1, à Munich 1643, *in*-12, seconde édition, plus correcte & plus ample, à Amsterdam chez Blaeu, sous le titre de Cologne, 1646, *in*-12. 15. *Sylvæ lyricæ*, à Munich 1648, *in*-12, à Cologne (Amsterdam, Blaeu) *in*-12. 16. *Medicinæ gloria per Satyras 22 asserta: præmittitur hymnus in laudem sanctorum Cosmæ & Damiani.* 17. *Vultuosæ torvitatis encomium, in gratiam philosophorum & poëtarum explicatum, cum dissertatione de studio poëtico.* 18. *Satyra contra abusum tabaci*; cette satyre a été faite aussi en allemand. 19. *Antagathyrsus, apologia pro pinguibus*, en vers héroïques, à Munich 1643 & 1651, *in*-12. 20. *Poësis osca, sive drama Georgicum, in quo belli mala, pacis bona carmine anteiquo, atellano, osco, casco*, à Munich, 1647, *in*-4°. 21. *Chorea mortalis, sive Lessus in obitu augustissimæ imperatrices Leopoldinæ.... Cæsari Ferdinando III nuptæ an* 1648, *in puerperio mortuæ anno* 1649, 7. *aug.* à Munich 1649, en vers latins & allemands. 22. *Jephtias tragædia*, à Amberg 1654, *in*-8°. 23. *Eleonoræ Magdalenæ Theresiæ Neoburgicæ genethliacon*, à Neubourg 1655. 24. *Musæ Neoburgicæ in ortum Joannis Guillelmi-Josephi-Ignatii ducis Neoburgici*, à Neubourg 1658. 25. *Paraphrasis lyrica in Philomelam sancti Bonaventuræ.* 26. *Poëmatum tomi* 4, 1660, *in*-12, *Coloniæ Ubiorum*: Le premier tome contient les quatre livres d'Odes, un d'Epodes, & les Sylves lyriques: le second les poësies héroïques: le troisiéme les satyres: le quatriéme les poësies diverses. Cette édition est mal faite, & remplie de fautes. 27. *Solatium podagricorum*, en deux livres en vers, à Munich 1661, *in*-12. 28. *De eclipsi solari anno* 1654, *die* 12 *augusti à pluribus spectata tubo optico, iterum à Jacobo Balde tubo satyrico perlustrata: libri duo*, à Munich 1662, *in*-12. 29. *Urania victrix, sive animæ christianæ certamina adversùs illecebras quinque sensuum corporis sui*, à Munich 1663, *in*-8°. Le pape Alexandre VII fut si content de cet ouvrage, qui est en vers élégiaques, qu'il en témoigna sa reconnoissance à l'auteur en l'honorant d'une médaille d'or, marque de distinction d'autant plus flateuse, que l'on sait que ce pape étoit lui-même un bon poëte latin. 30. *Pœan Parthenius, sive hymnus in honorem S. Ursulæ & sociarum martyrum*, à Cologne 1663, *in*-8°. 31. *Expeditio Polemico-poëtica: sive castrum ignorantiæ, à poëtis veteribus ac novis obsessum, expugnatum, eversum.* 32. *Apparatus novarum inventionum & thematum scribendorum*, à Munich 1694, *in*-12. * Extrait d'un mémoire latin du pere Oudin, jésuite.

BALDE (Camille) de Boulogne en Italie, où il fut docteur en philosophie & en médecine, mourut en 1635. On peut bien le mettre dans le catalogue de ceux qui ont écrit sur des sujets de néant; puisqu'outre le commentaire sur les physiognomiques d'Aristote publié en 1621, il a écrit sur la maniere de connoître les inclinations des hommes par leur tempérament, & sur les présages qu'on peut tirer de l'inspection des ongles. Il a cependant composé des ouvrages plus solides, tels que, *Delle mentite & offese di parole come si possano accommodare*, à Boulogne 1623: *Introduttione alle virtu morali*, ibid 1624, & quelques autres. * Ghilinus, *vol.* 2, *pag.* 49; & Bumaldus, *pag.* 45.

BALDE ou BALDÆUS (Philippe) né à Delft, fut ministre de la compagnie des Indes orientales dans l'isle de Ceylan pendant dix ans. Il publia en 1672 une description de l'isle de Ceylan, de Malabar, & de Coromandel, *in-fol.* * Konig. *bibl.*

BALDELLI (Nicolas) jésuite Italien de Cortone, enseigna six ans la théologie morale, & quatre ans la scholastique à Rome. Il fut pénitencier au Vatican, & mourut à Rome le 16 décembre 1655. Il s'étoit fait jésuite en 1589, âgé de seize ans. Il a laissé deux tomes *in-fol.* sur les cas de conscience, imprimés à Lyon.

BALDENSEL (Guillaume de) commandeur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem dans le XIV[e] siécle, écrivit en 1336 à la priere de Tallerand, cardinal de Perigord, une relation d'un voyage de la terre-sainte, sous le titre de *Hodæporicon ad Terram sanctam.* D'autres disent qu'il entreprit cet ouvrage à la sollicitation de Pierre abbé du monastere, dit *Aula Regis*, qui est en Bohême dans le diocèse de Prague,

à qui il le dédia. Cette relation étoit dans l'abbaye de S. Gal en Suisse, d'où Henri Canisius l'a tirée. Il l'a publiée, *tom.* 5, *ant. lect.* * Vossius, *de hist. lat.* Miræus *in auct. bibl. eccles. &c.*

BALDERIC ou BALDRIC, évêque d'Utrecht, fils de *Ludger* X, comte de Cléves, & frere du comte *Baudouin*, succéda à Ratbode en 917. Il chassa les Danois, augmenta les fortifications d'Utrecht, & fit rebâtir l'église cathédrale de S. Martin. En 966 il alla trouver l'empereur Othon I, en Italie, & en obtint le privilége de battre monnoie d'or & d'argent, avec confirmation des priviléges de l'église collégiale de Tiel en Gueldre. Il gouverna l'évêché d'Utrecht 59 ans, & mourut l'an 977. * Joan. de Beka, *chron.* Wilhelmus Heda, *hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *grande chron. de Hollande, &c.*

BALDERIC, évêque de Noyon, *cherchez* BAUDRI.

BALDERIC, natif d'Orléans, selon quelques-uns, ou de Mehun petite ville sur la Loire, comme veulent les autres, vivoit dans le XIIe siécle. Il fut abbé de Bourgueil l'an 1089, puis évêque de Dol en Bretagne en 1114. En 1115 il reçut le *pallium* du pape Paschal II, au concile de Reims. Dès l'an 1095 il avoit assisté à celui de Clermont, tenu pour la guerre sainte, dont il composa l'histoire en quatre livres, qui contenoient ce qui s'étoit passé depuis qu'elle fut commencée, jusqu'à la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon en 1099. Il écrivit encore divers autres ouvrages historiques en prose & en vers, avec la vie du bienheureux Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevraud, qu'il entreprit à la priere d'une abbesse, nommée *Petronille.* Michel Cosnier curé de Poitiers a fait imprimer cette vie, avec des notes très-curieuses; & du Chêne a mis les poësies de ce Balderic dans le IVe tome des écrivains de l'histoire de France. On dit que ce prélat mourut le 7 janvier de l'an 1131. Mais il n'a été élu qu'en 1114, comment a-t-il donc gouverné son église durant vingt-deux ans & quarante-quatre jours, ainsi que le marque son épitaphe? * Vincent de *Beauvais.* Cosnier. Vossius. Le Mire, &c.

BALDESCHI (Frédéric) dit *le cardinal Colonne*, archevêque de Cesarée, natif de Perouse. Après avoir été assesseur du saint office, il fut nommé cardinal prêtre par le pape Clément X, le 13 juin 1673, divulgué le 16 décembre 1674, du titre de S. Marcel. Il mourut à Rome étant préfet de la congrégation du concile, la nuit du 3 au 4 octobre 1691, âgé de soixante-six ans, & fut inhumé en l'église de S. André *dell Fratte.*

BALDESELL (Guillaume) chevalier Allemand, *cherchez* BALDENSEL.

BALDINI (Baccio) Florentin, excellent graveur en taille-douce, fut éleve de Maso Finiguerra, pour la gravure. Il se perfectionna dans cet art, en travaillant d'après les dessins de Sandro Boticelli. * Felibien, *entret. sur les vies des peintres.*

BALDINI (Bernardin) du bourg d'Istra dans le Milanois, fut grand mathématicien, physicien & poëte. Il mourut à Milan l'an 1601, après avoir été long-temps lecteur en mathématiques. César Millefanti, jurisconsulte & chanoine de l'église *della Scala*, à Milan, lui fit l'épitaphe suivante:

Parvulus in parva Baldinus conditur urna,
Parva velut vivo resque, domusque fuit.
Utque viri spatio mens æqua capacior omni,
Sic in cœlesti sede patente viget.

Ses œuvres imprimées sont: *Regola di misurar il camino fatto da naviganti, e di saper il luogo dove sono ridotti a tutte l'hore*; trois dialogues, un *De multitudine rerum*; le second *De diversitate disciplinarum*, & le troisiéme *De prestantia & dignitate juris civilis & artis medicinæ*; un quatriéme en italien, *Intorno all' utilita delle scienze & arti*: *Stanze nelle quali e scritto l'aspro inverno che fu l'anno* 1571. *Libellus de bello à Christianis & Othomanicis gesto. Bernardini Baldini carmina. In pestilentiam libellus. Liber de Deis fabulosis antiquarum gentium. Liber de stellis, & hominibus in stellas & numina conversis. Liber de arte poëtica Aristotelis versibus expressus. Œconomica Aristotelis versibus exposita. Octo libri physicorum Aristotelis versibus expressi. Bernardi Baldini carminum appendix, Cæsaris Millefantii jurisconsulti & Scalensis sacerdotis studio & operâ in lucem edita*; à Milan, 1600. Ce dernier ouvrage est de mille deux cens vers: il fut composé à l'occasion de l'arrivée de la reine Marguerite d'Espagne, à Milan. * *Supplément franç. de Basle.*

BALDINI (Jean-Antoine) comte Italien, distingué par sa science & son zèle pour les savans, étoit de Plaisance, où il naquit le huitiéme de juillet de l'an 1654. Il fit ses études d'humanités & de philosophie, au collége de S. François Xavier à Bologne, & alla ensuite à Rome pour étudier dans le séminaire de cette ville la théologie, la jurisprudence & les mathématiques. Baldini se plut tellement dans ce lieu, qu'il résolut de s'y fixer. Quelque temps après, le pape lui ayant offert la nonciature à Bruxelles, & en Pologne, il la refusa, préférant à ces emplois l'amour du repos & de l'étude: & d'ailleurs, pour obliger un de ses amis qui souhaitoit cette nonciature. Cependant Baldini accompagna quelque temps après le cardinal d'Estrées à Paris, & la marquise de Montécuculi à Saint-Germain; ensuite il alla en Pologne, où l'on devoit élire un successeur au roi Jean Sobieski, qui étoit décédé. En 1698 le duc François de Parme l'envoya à Madrid en qualité de député, & l'an 1710 Sophie-Dorothée duchesse de Plaisance, le députa pour ses affaires à Vienne, & en plusieurs cours d'Allemagne, en Angleterre & au congrès d'Utrecht. Baldini revint au bout de quatre ans, passa le reste de sa vie dans la tranquillité, & mourut le 23 janvier 1725. Il avoit un cabinet d'histoire naturelle très-ample & très-curieux, & il communiquoit avec joie ses lumieres & ses richesses littéraires à tous ceux qui aimoient les sciences. Etant en Angleterre avec M. Bianchini, ils furent associés l'un & l'autre à la société royale de Londres. * *Giornale de litterati, supplem.* tome III, pag. 264 & 377. *Supplément françois de Basle*, tome I, page 599.

BALDINUCCI (Philippe) étoit de Florence. Ayant acquis une grande connoissance dans les arts de peinture & de sculpture, & fait beaucoup de découvertes en étudiant les ouvrages des meilleurs maîtres, il se trouva en état de satisfaire le cardinal Léopold de Toscane, qui souhaita avoir une histoire complette des peintres. Baldinucci la fit remonter jusqu'à Cimabué le restaurateur de la peinture, & il avoit dessein de la poursuivre jusqu'aux peintres qui vivoient à la fin du dernier siécle. Son projet ne fut exécuté qu'en partie. Il donna trois volumes de son vivant, & le reste qui n'étoit presque qu'ébauché, & où il se trouve de grands vuides, n'a été publié qu'après sa mort en 1702 & 1728. Ce qu'il a écrit est d'un style très-pur, & exact pour les faits qui regardent les peintres de son pays. Il étoit de l'académie de la Crusca, & est mort âgé de 72 ans en 1696. * *Mém. du temps.*

BALDIVIA, la troisiéme ville du Chili. En 1599 les peuples de ce pays s'emparerent de cette ville, & massacrerent tous les habitans, à l'exception du gouverneur qu'ils garderent quelque temps. Ils lui verserent ensuite de l'or fondu dans la bouche & dans les oreilles; & après l'avoir fait mourir, ils firent une tasse de son crâne. * *Voyages* de le Maire.

BALDO BALDI (Bernardin) abbé de Guastalla, naquit à Urbin en 1553. Sa famille, dite *de Canta-*

gallina, étoit originaire de Perouse; il étudia à Pise & à Padoue, & se rendit savant dans les mathématiques & dans l'intelligence des langues. Il écrivit divers ouvrages sur la méchanique : *De tormentis bellicis & eorum inventionibus. Commentaria in mechanica Aristotelis*, qu'il publia en 1582. *De verborum Vitruvianorum significatione. De scamillis imparibus Vitruvii. Novæ Gnomonices, lib. V*, publié en 1595. *Horographium universale. De firmamento & aquis. Paradoxa mathematica. Templi Ezechielis descriptio. Vitæ mathematicorum, &c.* Bernardin Baldo a laissé encore d'autres traités en italien & en latin. Il fut fait abbé de Guastalla en 1586, & mourut en 1617 d'un rhume qui lui dura quarante jours. * Vossius, *in matth. c.* 44, §. 30, *c.* 49, §. 28. Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imagin. illustr. c.* 2, *&c.*

BALDO BALDI ou BALDIUS, étoit de Florence, & a été regardé, avec raison, comme un médecin habile. Il fut lecteur dans l'université de Rome, où il eut un canonicat, & acquit une grande réputation dans cette ville, & dans toute l'Italie. Il ambitionna l'honneur d'être médecin d'Innocent X, & il obtint cette place, qui dérangea sa santé, en dérangeant sa premiere maniere de vivre, que cette fonction l'empêchoit de suivre. Il en mourut quelques mois après. Ceux qui ont parlé de lui, louent beaucoup son esprit, sa science, sa prudence. Il a publié plusieurs ouvrages, qui soutiennent cette réputation, entr'autres : *Prælectio de contagione pestifera*, à Rome en 1631, *in*-4°. *Disquisitio iatrophysica ad textum* 23. *Hippocr. de aëre, &c.* à Rome 1637, *in*-4°. *De loco affecto in pleuritide disceptationes, ac Renati Moreau de eadem re epistola exegetica*, à Paris, chez Cramoisi, 1640, *in*-8°, & à Rome en 1643. Relation (en italien) d'un miracle opéré à Rome par l'intercession de S. Philippe de Neri, janvier 1644, imprimée à Rome la même année, *in*-4°. Après sa mort on a imprimé un discours italien, *del vero opobalsamo orientale*, qu'il avoit fait & qui a été imprimé à Rome en 1646. Les lettres 35 & 64, entre celles de Gabriel Naudé, sont adressées à Baldo. Il a laissé en manuscrit : *Historia morbi, & anatomica observatio circa corpus & cadaver cardin. Bevilacquæ, cum multis dubiis inde enatis.* * Mangeti, *biblioth. script. medicor. t.* 1, *p.* 223, 224.

BALDOC (Radulphe) évêque de Londres en 1313; & auteur d'une histoire d'Angleterre, dont Pitseus fait mention.

BALDRIC, *cherchez* BALDERIC.

BALDUCCI (François) natif de Palerme en Sicile, a vécu à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII en 1630 & 1635, & est mort peu de temps après. Nous avons un volume de vers lyriques de sa façon. *Voyez* ce que Jean Victor Rossi, ce Janus Nicius Erythræus, a dit de lui. *Pin. II. imag. illustr. vir. c.* 4.

BALDUIN ou BAUDOUIN (François) jurisconsulte, *cherchez* BAUDOUIN.

BALDUIN ou BAUDOIN (Frédéric) célébre théologien luthérien, étoit de Dresde. Il naquit en 1572, & mourut en 1627. Il enseigna la théologie à Wittemberg avec réputation. Il a publié un commentaire sur les épîtres de S. Paul, & un traité des cas de conscience.* H. de Witte, *in memoriis theol. p.* 270.

BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS (Martin) premier évêque d'Ypres, natif de Campen en Brabant, enseigna à Dilingen, & fut ensuite doyen de S. Pierre, & vice-chancelier de l'université de Louvain. En 1557 il se trouva à la célebre conférence de Wormes, & en 1562 au concile de Trente. Lorsque le pape Paul IV eut érigé, dès l'an 1559, l'église d'Ypres en évêché, Balduin fut choisi pour en remplir le siége. En 1570 il présida au concile de Malines, en l'absence du cardinal de Grandvelle. Il mourut de peste à Saint-Omer, le 9 octobre de l'an 1583, après avoir célébré en 1577, un synode à Ypres, dont il publia les ordonnances. Ce prélat a composé des commentaires sur les IV livres du maître des sentences, & un traité, intitulé : *Manuale pastorum.* * Vander Haër, *de initio tumult. Belg. l.* 1, *c.* 11. Valerius Andr. *bib. belg.* Raissius, *Belg. christ.* Gazet, *hist. eccl. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe. *Gall. christ.* Swers Beyerling. Le Mire. Sandere, &c.

BALDUS, *cherchez* BALDE, BALDI, BALDO.

BALDWIN, surnommé *Devonius*, archevêque de Cantorberi en Angleterre dans le XII[e] siécle, étoit d'Excester dans la province de Devon ou Devonshire, d'où il tira le surnom de *Devonius*, & étoit né de parens très-pauvres. Il étudia avec beaucoup d'assiduité; & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint par son mérite l'archidiaconé d'Excester, où il avoit déja enseigné avec réputation. Depuis il se fit religieux de l'ordre de Cîteaux; & à peine étoit-il sorti du noviciat, qu'on lui donna l'abbaye de Fordei, dans la même province de Devon. En 1181 on le mit sur le siége épiscopal de Winchester, & enfin en 1184 il fut élu archevêque de Cantorberi. Il étoit bon, patient, charitable; & les auteurs disent que cette grande bonté étoit devenue un défaut en lui. On assure même que le pape Urbain III, se croyant obligé de lui faire connoître que cette trop grande facilité pouvoit avoir des suites fâcheuses, il lui écrivit en ces termes : *Urbanus, servus servorum Dei, Balduino monacho ferventissimo, abbati calido, episcopo tepido, archiepiscopo remisso, salutem, &c.* Baldwin fit le voyage de la terre-sainte, où il suivit le roi Richard I, & mourut durant le siége qu'on avoit mis devant Acre en 1191. D'autres disent qu'il ne mourut à Tyr qu'en 1193. Il a écrit divers ouvrages : *De corpore & sanguine Domini. De sacramento altaris. De sacramentis ecclesiæ. De commendatione fidei*, que l'on trouve dans la bibliothéque de Cîteaux du pere Tissier. * Harpsfield, *hist. eccl. Angl. cent.* 12, *c.* 18. Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de arch. Cantuar.* Carolus de Wisch, *bibl. Cister. &c.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. eccl. du* XII[e] *siécle.*

BALDWIN (Guillaume) Anglois, qui vivoit vers l'an 1550, a écrit divers ouvrages : *De adagiorum usu. De similitudinibus & proverbiis. Vitæ & responsa philosophorum, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

BALE, fils de Bear de la ville de Danaba, regna dans l'Idumée avant qu'il y eût des rois en Israël. * *I. Paralip.* 1, 43.

BALE, *cherchez* BASLE.

BALÉARES, *Baleares insulæ, Balearides*, isles de la mer Méditerranée, près des côtes de Valence en Espagne, connues aujourd'hui sous le nom de *Majorque* & de *Minorque*. Il y en a quatre principales, qui sont Majorque, Minorque, Yviça ou Evice, & Formentera. La premiere qui est à l'orient a environ 120 milles de tour, & ses principales villes étoient autrefois Palma & Pollientia, aujourd'hui Majorque & Puglienza. L'autre est de la moitié plus petite. Quelques-uns tiennent, mais sans fondement, qu'elles furent appellées *Baleares*, d'un certain Baleus, compagnon d'Hercule, qui s'arrêta dans ces isles; mais d'autres, avec plus de vraisemblance, dérivent ce nom du grec βάλλειν, qui signifie *jetter* ou *darder*, parceque ces insulaires se servoient du javelot & de la fronde avec une adresse admirable. Les poëtes font souvent mention de leurs frondes. Virgil. *Georg. l.* 1, *v.* 309.

Stuppea torquentem Balearis verbera fundæ.

Et Ovid. *metamorph. l.* 2, *v.* 727.

Non secùs exarsit, quàm cùm Balearica plumbum
Funda jacit; volat illud, & incandescit eundo.

Lycophron & Florus (*l.* 3, *c.* 8,) disent que pour

exercer de bonne heure leurs enfans à bien manier la fronde, les meres avoient accoutumé de mettre leur déjeûné sur quelque poutre élevée ; & qu'ils ne pouvoient l'avoir qu'en l'abattant. Les Grecs se vantent d'avoir peuplé ces isles ; les uns voulant avec Lycophron, que ce soient ceux de Béotie ; & les autres, ceux de Rhodes, sous la conduite de Neoptolème, qui étoit leur chef à la guerre de Troye. Il n'est pas impossible que les uns & les autres soient venus jusque-là ; néanmoins ni le langage de ces insulaires, ni leurs coutumes (fort différentes de celles des Béotiens & des Rhodiens) ne témoignent pas qu'ils en tirent leur origine. Car de tout temps ils ont vécu fort grossiérement, & se sont montrés fort éloignés de la politesse des Grecs, n'ayant pour toute maison que des cavernes ; *domus illis antra fuêre* ; & pour tout vêtement, que des peaux en hiver, & rien du tout en été. Ils se frottoient d'un onguent composé de la gomme qui découle du lentisque, mêlée avec de la graisse de pourceau. Et pour ce qui est de l'argent & de l'or, ils en ignoroient tout-à-fait l'usage ; *ignotum argenti pondus & auri*. Au reste, ils faisoient de grandes débauches de vin, quoiqu'il n'en crût point alors dans leurs isles ; & ils étoient si brutaux à l'égard des femmes, que lorsqu'ils faisoient des noces, tous les parens de l'épouse couchoient avec elle, avant qu'elle eût eu la compagnie de son mari. Lorsqu'ils s'enrôloient sous un capitaine, ils ne demandoient pour toute solde que du vin & des femmes ; & ils donnoient très-volontiers quatre hommes en échange d'une femme. Ils ne bruloient point les corps des défunts ; mais après les avoir mis en piéces avec des bâtons, ils enfermoient les morceaux dans des urnes, qu'ils couvroient de pierres. Ils n'avoient pour toutes armes qu'un dard & trois frondes faites de certains joncs, l'une autour du cou, l'autre autour des reins, & la troisiéme à la main. On tient qu'ils en apprirent l'usage des Phéniciens ; car outre ce que Strabon remarque de ces peuples sur ce sujet, l'écriture sainte nous dit qu'ils se servoient anciennement de frondes, de même que les Hébreux. C'est donc proprement à cause que ces insulaires savoient si bien lancer un javelot, & se servir de la fronde, qu'ils furent nommés *Baleares*.

C'est pour la même raison que ces peuples furent aussi appellés *Gymnetes*, & leurs isles *Gymnesies*, soit qu'on ait égard avec Strabon à cet exercice auquel ils s'adonnoient ; soit à cause qu'ils alloient nuds à la guerre, armés de leurs seules frondes, comme le témoigne Hesychius ; & même, selon Tite-Live & Diodore, ils étoient nuds en tout temps. Mais Lycophron leur donne une petite tunique de peau qui leur couvroit une partie du corps. C'est aussi apparemment une fable, que ce que l'on raporte des Béotiens, qui se sauvant nuds d'un naufrage dans ces isles, leur donnerent le nom de *Gymnesies*, selon la remarque de Bochart. Pline (*l.* 8, *c.* 55) dit qu'il y a eu autrefois une si prodigieuse quantité de lapins, que les habitans furent obligés de demander du monde à Auguste, pour en dépeupler leurs terres : ce qui n'est pas difficile à croire, puisqu'aujourd'hui même en Angleterre, il y a bien des lieux où l'on reçoit de grands dommages de ces animaux. Les Maures envahirent ces isles, & en firent un royaume particulier, quand ils descendirent en Espagne. Jacques I, roi d'Aragon, les en chassa en 1230. Alfonse d'Aragon se rendit maître de ces isles l'an 1344, après en avoir chassé un de ses parens, qui en étoit souverain. A la bataille de Creci, où les Anglois défirent l'armée de France en 1346, & où quantité de grands seigneurs demeurerent sur la place, le roi de Bohême & le roi des Baleares furent du nombre des morts. Aujourd'hui ces isles appartiennent à l'Espagne. * Mariana, *hist. d'Espagne*.

BALEAZARE, *Baleazarus*, troisiéme roi de Tyr, commença son régne la 23e année après l'édification du temple de Jérusalem par Salomon, 1008 ans avant J. C. 3706 de la période julienne.

BALÉE (Jean) un des principaux disciples de Wiclef, étoit un prêtre Anglois, qui s'étoit sauvé de la prison où son évêque l'avoit fait enfermer. S'étant réfugié auprès de Wiclef en 1374, il prêcha sa doctrine, & y ajouta de nouvelles hérésies. Pour exciter le peuple à quelque sédition, il se servoit souvent du texte de l'évangile qui commande d'arracher l'yvraye, de peur qu'elle n'étouffe le bon grain ; & il comparoit les magistrats & la noblesse à l'yvraye, enseignant qu'il falloit commencer une si belle action par les plus considérables d'entr'eux. Plus de deux cens mille personnes suivirent ce séditieux ; & après avoir fait d'étranges ravages en 1381, ils investirent même la tour de Londres, où le roi & la cour s'étoient réfugiés. Ils y entrerent malgré la garnison, massacrerent le chancelier, le grand trésorier, & plusieurs autres officiers, & réduisirent le roi à leur proposer une amnistie pour les obliger à se retirer. Balée fut enfin pris à Coventri, & exécuté à Saint-Alban, en présence du roi : chaque partie de son corps fut envoyée aux principaux lieux dans lesquels il avoit prêché. * Varillas, *hist. des révolutions en matiere de religion*.

BALÉE ou BALEUS (Robert) dit l'*Ancien*, jurisconsulte de Londres en Angleterre, qui vivoit vers l'an 1460, composa la chronique de Londres, un traité de ses libertés, de ses consuls, un alphabet des Saints d'Angleterre, & l'histoire d'Edouard III. * Pitseus, *de script. Anglic.*

BALÉE (Robert) dit *le Jeune*, carme Anglois, composa les annales de son ordre, la vie d'Elie, celle du bienheureux Simon Stock, &c. Il mourut en 1505. * Pitseus *de script. Angl.*

BALÉE, BAL ou BALEUS (Jean) fameux écrivain Anglois, né à Covie, dans le comté de Suffolck, en 1495, prit l'habit de religieux parmi les carmes du monastere de Nordwich, étudia à Cambridge, & reçut ensuite les ordres sacrés & la prêtrise. C'étoit un esprit inquiet, qui ne s'occupoit que de vers & de comédies. Il quitta le cloître pour embrasser la doctrine de Calvin, sous le régne de Henri VIII, roi d'Angleterre, vers l'an 1530, se maria publiquement, & prêcha la nouvelle doctrine dans l'archevêché d'Yorck, où il se fit des partisans : mais Edouard Léc, qui avoit succédé vers l'an 1531 au cardinal Wolsei sur le siége d'Yorck, le fit emprisonner. Balée s'étant tiré de ce mauvais pas, alla prêcher à Londres, où Jean Stochs, évêque de cette ville, le fit encore arrêter. Mais Thomas Cromwel, que Henri VIII avoit fait son vicaire, en se déclarant chef de l'église d'Angleterre, lut avec tant de plaisir quelques comédies de la façon de Balée, qu'il le fit sortir de prison. Après la mort de Cromwel, il fut obligé de sortir d'Angleterre, où il ne retourna que sous le régne d'Edouard VI en 1547. Comme les protestans étoient les maîtres sous ce régne, Balée fut pourvu de l'évêché d'Osseri ou Kilkenni en Irlande : mais la reine Marie ayant rétabli la religion en Angleterre en 1553, le nouveau prélat se vit obligé de prendre la fuite. On dit même qu'il fut pris par les pirates ; & qu'ayant évité plusieurs fortes de dangers, il se retira en Allemagne. C'est là qu'il publia à Basle son ouvrage des Ecrivains de la Grande Bretagne en XIII centuries, où il n'a fait presque que copier le livre de Jean Leland de Londres, bibliothécaire du roi d'Angleterre, qui avoit écrit sur le même sujet. On voit dans cet ouvrage beaucoup d'aigreur & d'emportement contre les papes, les évêques, les ecclésiastiques & les religieux, qu'il traite de scélérats. C'est le caractere de l'ouvrage de Baleus : sa bile s'y

répand dans presque toutes les pages. On peut porter le même jugement de deux autres traités de cet auteur, dont l'un est intitulé : *In vitas pontificum Romanorum*; & l'autre, *Acta Romanorum pontificum*; & de deux ou trois de ses comédies, entre vingt ou vingt-cinq en avoit composées ; la premiere étoit contre S. Thomas de *Cantorberi*, sous le titre, *De imposturis Thomæ Beketi*; & les deux autres contre les religieux & les catholiques, intitulées : *De sectis papisticis*, & *Proditiones papistarum*. Lorsque Baleus étoit chez les carmes, il avoit écrit divers traités : *Fasciculus ex omnibus scriptor. ab Elia*, *&c.* Depuis il en composa un très-grand nombre d'autres en prose & en vers, en latin & en anglois. Au commencement du régne d'Elizabeth, il revint en Angleterre, tint une prébende dans la cathédrale de Cantorberi, s'attacha à la desservir, & ne tint plus compte de retourner à son évêché. Il mourut, & fut enseveli à Cantorberi au mois de novembre 1563, âgé de soixante-huit ans. * Pitseus, *de script. Angl. pag.* 53 & *seq.* L'auteur du livre intitulé : *Heroologia Anglica*, *pag.* 165. Verheiden, *in elog.* Louis Jacob, *bibl. Pont. in elench. hæret.* Spond. *in ann.* Sander, Labbe, Gesner, &c.

BALEN (Matthias) né à Dordrecht le premier octobre 1611, étoit habile dans les antiquités & dans l'histoire de sa patrie. En 1677 il donna au public une *description de la ville de Dordrecht*, qui est fort curieuse. Il faisoit aussi des vers flamans, qui étoient goutés. Il est mort vers l'an 1680.

BALENDIN, BALANTIN ou BELENDIN (Jean-Baptiste) Ecossois qui vivoit vers l'an 1520, écrivit une cosmographie, & une description de l'Ecosse. On croit que cet ouvrage étoit en langue vulgaire, & il traduisit en cette même langue l'histoire latine d'Hector Boëtius. * Simler *in append. biblioth. Gesner.* Baleus, *de script. Britan.* Vossius, *de math.* 44, §. 5.

BALERNE, abbaye de la Franche-Comté, située dans la bailliage de Poligni, sur la petite riviere d'Ain, à cinq lieues de la ville de Salins du côté du midi. * Mati, *dict.*

☞ Cette abbaye fut d'abord fondée pour des bénédictins l'an 1114; mais S. Bernard y établit des religieux de Clairvaux le 3 mai 1136. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BALESDENS, *cherchez* BALLESDENS.

BALEURRE (Pierre de Saint-Julien) doyen de l'église de Mâcon, *cherchez* SAINT-JULIEN BALEURRE.

BALEUS ou *Xerxès*, roi des Assyriens, *cherchez* XERXÈS.

BALEUS (*Balæus*) l'un des successeurs de Ninus au royaume d'Assyrie, régna, selon Jules *Africain*, après Bolochus, pendant 52 ans, dont le premier tombe, suivant le calcul de cet auteur, sur l'an 1987 avant J. C. * Euseb. *in chron.*

BALHARA, nom commun dans le IX[e] siécle à tous les empereurs des Indes, qui avoient sous leur dépendance les autres rois de ce vaste pays. Ils gardoient encore ce nom au temps d'Abulfeda, dans lequel on lit qu'ils s'appelloient *Ilbara*, ce qui n'est qu'une faute de copiste. Cet auteur donne quelque connoissance du lieu de leur résidence, en disant dans un endroit que les montagnes du Maabar, qui est ce que nous appellons le *Malabar*, tiennent au pays du roi des rois, ou empereur des Indes; & dans un autre, que le pays de Chanbalik touche en tirant vers le midi aux montagnes du Balhara. Il est vrai qu'on ne peut guères tirer de-là que des conjectures peu assurées; mais il y a d'autres témoignages d'écrivains Arabes, qui paroissent conduire à la vérité. D'un côté, l'auteur d'une relation des Indes & de la Chine publiée par l'abbé Renaudot, assure que le pays soumis au Balhara s'étend par terre depuis la côte appellée *Kemken*, jusqu'aux frontieres de la Chine : de l'autre la géographie arabe dit que le siége de ce prince est à Nahelwanac, qui selon les tables de Nasireddin & d'Ulugbeg, est à 102 degrés 30 minutes de longitude, & à 22 de latitude septentrionale. Or cette position ne peut convenir ni à Calecut, ni à Cochim, ni a Visapour, ni à aucunes autres villes qui ont eu quelque réputation depuis plusieurs siécles. Il seroit cependant très-difficile de nier que les Balhara ne fussent les ancêtres des empereurs de Calecut, qui selon le témoignage des anciens voyageurs, & même de quelques livres du pays, consultés avec soin par le fameux historien Jean de Barros, ont eu cette autorité d'empereurs & de rois des rois sur tous les princes des Indiens : mais cela ne peut pas embarasser, parcequ'on apprend des mêmes historiens, que les empereurs de Calecut ne s'étoient établis que tard dans cette ville, à cause de la commodité du commerce du poivre. Il est donc vraisemblable qu'avant l'établissement de Calecut, ils étoient ou dans le Guzarate, ou dans les pays voisins, & plus septentrionaux : & ce qui fortifie cette conjecture, c'est que selon Barros toute la côte depuis la montagne de Gate, qui fait une bande longue & étroite, est appellée *Concan*, ce qui est la même chose que Kemken. Et comme on apprend du même auteur, que l'autre terre qui est plus au midi s'appelle *Decan*, il est naturel de conjecturer que le lieu de la résidence ancienne du Balhara, étoit la ville de Barygaza, au midi de laquelle Arrien assure qu'étoit le Dakinabad, c'est-à-dire, comme il l'explique, *le pays du midi*, Dakan signifiant le midi en langue indienne. * Renaudot, *relations des Indes & de la Chine.*

BALI, isle des Indes, *cherchez* BALY.

BALIENUS, oncle de Catilina, tua Lucretius *Ascella*, qui briguoit le consulat contre les intentions de Sylla. Cette action prévint les désordres qui pouvoient troubler la république déja fort agitée : ce qui n'empêcha pas que malgré la protection de Sylla, Balienus ne fût depuis accusé & condamné. * Asc. Pædianus.

BALING, *cherchez* PALING.

BALINGHEM (Antoine) de Saint-Omer, né en 1572, entra chez les jésuites en 1588, & mourut le 24 janv. 1630, après avoir écrit quelques ouvrages, & en avoir traduit plusieurs autres en latin. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

BALISTA, à qui quelques médailles donnent le nom de *Servius Anicius Balista*, fut élu pour chef par les troupes romaines, après que Sapor, roi de Perse, eut fait prisonnier l'empereur Valerien l'an 260. Ce général avoit été préfet du prétoire sous cet empereur. Il étoit très-habile dans le gouvernement d'un état, fort dans le conseil, heureux dans l'exécution, & admirable sur-tout pour savoir faire subsister les troupes; l'empereur lui avoit souvent écrit pour le remercier des avis qu'il lui avoit donnés, & dont il avoit profité. Balista s'étant mis à la tête des troupes qui l'avoient choisi pour général, passa en Cilicie, où il sauva Pompeïopolis, ville maritime, dont les Perses étoient sur le point de s'emparer; & s'avançant dans la Lycaonie, où ils s'étoient répandus de tous côtés pour la piller, il se jetta sur eux lorsqu'ils ne l'attendoient pas : il en fit un grand carnage; & on dit qu'il leur enleva de grands trésors, & les femmes même de Sapor. Comme l'empereur Gallien, associé à l'empire avec son pere Valerien, n'étoit point considéré des troupes, Balista pria Macrien d'accepter l'empire, en y associant ses deux fils : ce que Macrien accepta avec le consentement des soldats. Ce prince ne se contentant pas d'avoir usurpé l'empire d'orient, vouloit encore se rendre maître de celui d'occident. Il laissa Balista pour défendre la Syrie contre les Perses, & marcha contre Gallien : mais ayant été défait, &

tué avec ses enfans, Balista se soumit à Gallien; ce qui ne fut que pour un peu de temps; car il prit lui-même la pourpre, qu'il garda durant trois ans, jusqu'à l'année 264 qu'Odenat, prince Sarasin, & qui avoit été déclaré Auguste par Gallien, pour se faire un mérite auprès de cet empereur, fit tuer Balista dans sa tente, par un simple soldat qu'il y envoya pour ce sujet. * Tillemont, *histoire des emp. tom. III.*

BALISTE, en latin *Balista* ou *Ballista*, instrument de guerre, à l'usage des anciens. C'étoit une machine de fer pointue que l'on lançoit avec des cordes & des poulies contre les murs des villes. On s'en servoit aussi, & même plus ordinairement, pour lancer des pierres. Les Balistes, dit Vitruve, se faisoient de diverses manieres, qui ne servoient toutefois qu'à un même effet. Il y en avoit que l'on bandoit avec des moulinets & des leviers; d'autres avec des mouffles; d'autres avec des vindas, & quelques-unes avec des roues à dents. Cette machine étoit faite à peu près comme nos arbalêtes qui jettent des bales.

BALLÉER (Théodore) théologien Luthérien, mort à Konigsberg, en Prusse, l'an 1738, étoit d'une ancienne famille originaire de Brabant, où elle possédoit autrefois une seigneurie auprès d'Anvers. Quelques-uns de cette famille sortirent de leur patrie dans le XVe siécle, & vinrent s'établir à Brême, où ils eurent beaucoup de part dans la suite aux emplois les plus honorables, comme on peut le voir dans les *Fasti consulares & senatorii*, qui font partie de l'ouvrage intitulé: *Brema litterata*, imprimé en 1726 *in*-4°. Ils s'allierent aussi avec les Vander-Lith, les Coccejus, &c. Théodore Balléer naquit à Brême en 1657, & il y fit ses humanités. De-là il passa en Hollande pour étudier la théologie. S'étant destiné au ministere, il l'exerça d'abord à Jérichow, petite ville du duché de Magdebourg: & en 1691 l'électeur, depuis premier roi de Prusse, le donna pour chapelain à la duchesse de Courlande, sa sœur. M. Balléer suivit cette princesse à Mitau, & lui fut attaché tant qu'elle y fit sa résidence: mais le duc étant mort en 1698, & la duchesse douairiere s'étant remariée cinq ans après à Chrétien Ernest, margrave de Bareith, M. Balléer quitta son service, & fut nommé chapelain du roi, avec ordre d'exercer son ministere à Konigsberg même. Mais la maladie dont il fut attaqué alors, l'ayant mis hors d'état de remplir un auditoire aussi vaste, il préféra d'aller à Meimel, où il a exercé ses fonctions quarante ans de suite, avec beaucoup de zèle & d'attention. Il s'y fit estimer des personnes les plus distinguées, entr'autres de M. le comte de Doënhoff, alors gouverneur de Meimel, le même qu'on a vu premier plénipotentiaire de sa majesté russienne à Utrecht. Outre les langues savantes, M. Balléer savoit fort bien le françois & l'anglois. On assure qu'il avoit tous les talens qui font un bon orateur, que son éloquence étoit naturelle, mâle, touchante; mais trop vive lorsqu'il traitoit de la controverse. Obligé par son âge à quitter ses fonctions, il se retira à Konigsberg, où il mourut le 23 novembre 1738. Il avoit été marié deux fois, & il a laissé postérité. Dans sa jeunesse il avoit publié quelques petits ouvrages; mais on ignore sur quels sujets. * *Voyez* son éloge dans la *bibliothéque germanique*, tome XLIX, page 211 & suivantes: & le *Brema litterata*, cité dans cet article.

☞ BALLERINI (Othon) comte de Fano & de Pise. Il étoit fils de *Claude* Farnèse, & de la comtesse *Catherine* Ballerini, dont il hérita avec le nom tous les biens. Il épousa en 1550 *Marguerite* Ricci, dont il eut le seul VINCENT qui suit, sa femme étant morte en couches. *Il eut aussi pour enfans naturels*; *Catherine*, *Othon*, & *Virginie*. On voyoit autrefois à Fano dans une vigne près de la mer l'inscription suivante, où il est fait mention de son aïeul:

Ranutii Farnesii avi sui paterni,
Otho comes Fani lapidem
Decentiori loco vineæ locavit.
Anno M. D. LIII.

Il mourut en 1586 à Pise, où il fut enterré, après avoir perdu le procès qu'il avoit soutenu touchant le droit de sépulture au tombeau des Farnèses ses ancêtres. Son fils lui fit graver cette épitaphe:

Comes Pisæ Otho proximus morti,
Monumento majorum amisso, nota
Lacrymabili.........................
.... quiescit.
Vincentius Fani comes Ballerini
Postea Pisæ, patri dulcissimo.
Anno M. D. LXXXVI.

* *Ex mem. msf. Angeli de Michaelis, cod. Ottoboniano*, n° 94

II. Vincent BALLERINI, comte de Fano & de Pise, né à Fano en 1550. Il épousa *Magdeléne* des comtes de Cesio de Modène, dont il eut SABATIN, qui suit. Il mena d'abord une vie fort licentieuse à l'imitation de son pere; mais ayant reconnu depuis sa faute il fit pénitence, & accommoda même les armes de sa famille en forme de croix, qui est composée de quatre fleurs de lys de gueules posées en lozange, & accompagnées de deux coquilles de même rangées en pal sur un écu d'argent, vers la pointe duquel il mit ces paroles: *Nimis Lædimus.* On dit qu'il ajouta aux fleurs de lys de la maison de Farnèse les coquilles, pour marquer l'origine de ses ancêtres tirée des Medes & des Perses: mais il y a plus d'apparence que les coquilles appartenoient à la maison Ballerini, dont il devoit porter le nom, & peut-être encore les armes. Il mourut à Fano âgé de 80 ans.* *Ex codice ut supra.*

III. Sabatin BALLERINI, né à Fano en 1601. Ayant eu quelque différend avec son pere, il se retira à Pesaro, où il passa toute sa vie, & fut privé, pour de bonnes raisons, de tout l'héritage à la réserve de quelques usufruits, comme on le voit par le testament de Vincent fait en 1630 à Fano, dont voici les paroles précises: *Sanus mente, timore noto mortis, resigno castra, solo usufructu, filio meo Pisauri denominato Sabatino, &c.* Il avoit épousé *N.* dont il eut UBALDE, qui suit; *Victoire* mariée au comte *N.* & *Félix* qui se fit religieuse. * *Ex codice ut supra.*

IV. Ubalde BALLERINI, né à Pesaro en 1632. Il alla s'établir à Rome où il épousa *Claire* Zaccarelli, dont il eut VINCENT-ANTOINE, qui suit; *Virginie* mariée à *Hyacinthe* Barbarossa; *Marguerite* mariée à *N*, & *Dominique.*

V. Vincent-Antoine BALLERINI né à Rome le 26 janvier 1677. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de six ans, & il tomba avec son frere & ses sœurs, entre les mains d'un tuteur, qui ne lui laissa que des biens très-modiques fidéicomis, ayant dissipé tous les autres. Il auroit été même réduit à la mendicité, sans un héritage considérable que lui laissa la comtesse Victoire sa tante morte sans enfans à *Monte-labate*, en 1712. Il épousa *Jeanne-Cécile* Burchi, dont il eut PAUL qui suit; SIMON, dont il sera parlé ci-après; & *Jean-Antoine.*

VI. Paul BALLERINI, fils du précédent, naquit à Rome en 1712; son pere eut soin de le faire étudier dans le séminaire de S. Pierre au Vatican, où il se distingua non-seulement par les progrès qu'il fit dans les belles lettres, mais plus encore par sa piété, qui le rendit un exemple de toutes les vertus aux autres séminaristes. Il mourut en odeur de sainteté le 6 août 1728, âgé de 16 ans. On lui fit une oraison funèbre par ordre de monseigneur Majella, chanoine préfet du séminaire, qui est enregistrée dans les archives de S. Pierre. Le souverain pontife Benoît XIII alla le visiter en sa derniere maladie, dans la maison

paternelle, le 2 d'août de la même année; & s'étant assis sur un fauteuil lui prédit qu'il ne mourroit que le jour de la transfiguration de N. S. comme il arriva, & laissa au curé la faculté de lui donner la bénédiction papale, *in articulo mortis*. Ses freres demanderent acte de cela, & après l'examen des témoins on le leur accorda; comme il paroît par les actes de Placide Gaudence, notaire de la cour du cardinal vicaire de Rome. On voit sur la chaise où le souverain pontife s'assit l'inscription suivante:

Paulum Farnesium Ballerini seminarii Vaticani alumnum,
Morum sanctitate præclarum,
In paternis ædibus lethali morbo laborantem
Benedictus XIII^us pontifex opt. max.
Pastorali pietate invisens,
In hac cathedra sedit;
Ex qua cælestis gloriæ illum futurum participem,
Venturâ die Transfigurationis Domini,
Miro & veridico vaticinio,
Quatriduò ante prædixit.
Simon Farnesius Ballerini J. U. D.
Protonotarius apostolicus, & bibliothecæ Barberinæ
Præfectus,
Ad suæ domûs supremi principis præsentiâ
Cohonestatæ memoriam,
Fratris amantissimi recordationem,
Et hujus cathedræ cultum.
Anno M. DCC. XLVIII.

Simon BALLERINI, prêtre, frere du précédent, né à Rome le 28 octobre 1716. Il étudia les langues grecque & latine, & la philosophie dans le séminaire du Vatican, qui étoit alors pourvu de maîtres fort habiles en tout genre, par les soins du célebre monseigneur Majella qui en étoit le directeur. Il avoit dédié au pape Clément XII, une harangue imprimée en 1734, qu'il avoit récitée dans l'université de la Sapience de Rome, devant tous les auditeurs de rote à l'honneur de S. Michel; & c'est pour cela; qu'en sortant du séminaire il fut recommandé par le même pontife à monseigneur d'Inguimberty son théologien & bibliothécaire, qui ayant été depuis pourvu de l'évêché de Carpentras, le conduisit en 1735 en cette ville, où il le chargea du soin d'une bibliothéque très-nombreuse qu'il avoit portée de Rome, & le fit étudier en théologie, premierement chez les jésuites, & ensuite chez les jacobins, afin qu'étant instruit des maximes des uns & des autres, il pût suivre la vérité pure, sans s'attacher aux différentes opinions des scholastiques. Son amour pour l'étude des antiquités fit déterminer M. l'évêque de Carpentras à joindre à sa bibliothéque un cabinet de médailles, & il le chargea d'en acheter plusieurs collections en tous métaux. Il étudia encore en droit canon & civil; & après avoir fait tous ses actes dans l'université d'Avignon, il prit le bonnet de docteur en cette faculté le 23 juin 1742. Monseigneur Manzi, évêque de Cavaillon, le fit retourner à Rome en 1743, lui promettant la prévôté de sa cathédrale: mais voyant que l'affaire tiroit trop en longueur, il prit le parti d'accepter le poste de bibliothécaire du cardinal de Monti, qu'on lui offroit, & l'exerça honorablement pendant l'espace d'un an, jusqu'à ce qu'il fût choisi par le cardinal Colonna de Sciarra pour remplir le poste de bibliothécaire de la fameuse bibliothéque Barberine, & chargé de l'intendance du très-riche cabinet d'antiquités de la même maison. Il a composé, *Animadversiones in Museum Florentinum Antonii Francisci Gori*: imprimées en 1743, *in*-4°, où il corrige bien des fautes de chronologie, de géographie, de grec, &c. qui étoient échapées à M. Gori dans les trois premiers volumes. M. Gori dans une addition qu'il a faite au 4e volume, en avouant presque toutes ses fautes, se plaint fort du style piquant, dont cet auteur s'est servi pour le reprendre: mais il s'emporte trop lui-même, & s'avance à des outrages plus piquans sans raison; puisque Ballerini s'étoit déja justifié sur cela dans les journaux de Florence de la même année. Il donna encore pour les jeunes princes de Palestrine en italien *Origine dell' uso di salutare quando si starnuta*: imprimé en 1747, *in*-8°, & d'autres dissertations insérées dans les journaux de Rome.

☞ BALLERINI (Pierre & Jérôme) freres, prêtres de Verone, & fils de Jean-Baptiste Ballerini. On ne sait pas s'ils descendent de cette même ligne. Ils se sont distingués par leur doctrine & par les ouvrages qu'ils ont donnés au public, dont voici le catalogue:

Il metodo di S. Agostino negli studi. In Verona, 1724, *in*-8°.

Ils ont donné l'édition des ouvrages du cardinal Noris, qui a été imprimée à Verone, & dont le tome IV a paru en 1732. Les ouvrages de leur composition qu'ils ont insérés dans cette édition, sont une préface en latin, la vie de l'auteur, aussi en latin: elle contient une histoire particuliere des congrégations tenues pour la réformation du calendrier, ausquelles le cardinal avoit présidé. Une histoire des Donatistes en deux parties, extraite des mémoires du cardinal: les éditeurs y ont ajouté des supplémens qui forment la partie la plus considérable de l'ouvrage. L'appendice qui est entierement d'eux renferme, *Observationum in sacra Norisii opera libri tres. Defensio dissertationis Norisianæ de synodo V, adversus Garnerium. De patriarchatûs Aquileiensis origine dissertatio.*

Risposta alla lettera del P. Paolo Segneri sopra il probabile, à Verone 1732, *in*-8°, & plus correctement en 1735, *in*-8°.

Epistolæ quatuor theologo-morales adversus dissertatorem S. J. seu censura quatuor dissertationum contra libellum italicè inscriptum: Risposta alla lettera del P. Paolo Segneri sopra il probabile. Veronæ 1734, *in*-8°.

Confutazione della lettera d'un teologo all' autore della predetta risposta. In Verona 1734, *in*-8°.

Lettera al teologo autore del saggio d'annotazioni sopra la confutazione antedetta. In Verona 1736, *in*-8°.

Saggio della storia del probabilismo, o sia il cangiamento di sei insigni probabilisti in probabilioristi. In Verona 1736, *in*-8°.

Cautiones adhibendæ à defensoribus litterarum Cambii civici, &c. Veronæ 1732, *in*-8°.

Joannis Matthæi Giberti episcopi Veronensis, ecclesiasticæ disciplinæ ante Tridentinam synodum instauratoris solertissimi, Opera nunc primùm collecta, & ineditis ejusdem opusculis aucta, celeberrimi auctoris vita, dissertatione, variisque monumentis illustrata. Veronæ 1736, *in*-4°.

S. Zenonis episcopi Veronensis sermones, nunc primùm, quâ parerat diligentiâ editi, alienis nimirum separatis, ac in appendicem rejectis, codicibusque compluribus consultis, inter quos Remensi scripto ante annos circiter mille per march. Scipionem Maffejum in Gallia conlato. Recensuerunt, & dissertationibus perpetuisque adnotationibus illustrarunt Petrus & Hieronymus fratres Ballerini presbyteri Veronenses. Veronæ typis seminarii 1739, *in*-4° maximo.

S. Antonini archiepiscopi Florentini summa theologica in quatuor partes distributa, ad vetustiores libros exacta, & ab innumeris mendis correcta, & posterioribus conciliorum, præsertim Tridentini, ac pontificum Romanorum decretis, in adnotationibus ad calcem paginarum subjectis, aliisque observationibus, & prælectionibus illustrata, vitâ auctoris, & indicibus rerum præcipuè moralium locupletissimis aucta. Veronæ ex ty-

pographia seminarii apud Augustinum Carattonium 1740, *in-fol. tom.* 4. Les éditeurs ont ajouté à la premiere partie une grande préface, où ils traitent au long de l'étude de la théologie morale, & les trois dissertations suivantes.

Prælectio I. De principiis decidendorum casuum conscientiæ, antiquis & recentioribus, quæ scilicet S. Antoninus cum antiquis adhibuit, quæque his contraria invenerunt probabilistæ; unde ille in probabilistarum numerum perperam à nonnullis adscriptus demonstretur.

Prælectio II. Ecclesiæ sententia de principiis in decisione casuum adhibendis, Antonini & antiquorum principiis consona, recentioribus autem probabilistarum contraria; quæ ex Romanorum pontificum, sacrarum Romanæ ecclesiæ congregationum, & episcoporum posterioris Antonino ævi documentis eruitur.

Prælectio III. De indulgentiis, in eum Antonini locum, part. 1, tit. 10, c. 3, §. 3. *Nec credunt quòd propter has indulgentias generales minus teneantur agere pœnitentiam in hac vita: & horum dictum satis videtur concordare æquitati.*

Dans la seconde partie, ils ont ajouté les six dissertations suivantes. *Prælectio I. De Simonia. II. De Usura. III. De Furto & restitutione. IV. De Eleemosyna. V. De Scandalo. VI. De Homicidio defensivo.*

Les éditeurs ont mis un très-grand nombre de notes au bas des pages, dont la plupart peuvent être regardées comme de petites dissertations sur les sujets dont il est question. Ceux qui ont présidé à l'édition de la somme de S. Antonin faite depuis à Florence, ont donné toutes ces notes, dissertations, &c. à la fin de leur édition, en forme d'appendice.

MM. Ballerini ont encore donné en 1744 à Vérone, une édition de la somme théologique de S. Raymond de Pennafort, conforme à celle qu'Honoré Vincent, légat, avoit donnée à Lyon en 1718, & dont on avoit changé le frontispice pour la faire paroître à Paris en 1720. L'édition de MM. Ballerini contient la vie de S. Raymond, enrichie de notes importantes; ce qu'ont dit de lui divers auteurs; un catalogue très-exact de ses ouvrages, quelques-uns de ses opuscules, & une longue & belle préface, où on éclaircit différens points concernant S. Raymond, & les anciens canonistes qu'il a cités.

La dottrina della chiesa cattolica circa l'usura dichiarata, e dimostrata contro le pretese della novella opera intitolata: Dell'Impigo del Danaro libri tre. Verona 1744 *Seconda edizione, in Bologna per Tommaso Colli* 1747 *in*-4°.

De jure divino & naturali circa usuram libri sex, &c. tomus primus.

Vindiciæ juris divini, ac naturalis circa usuram, quæ veluti liber septimus haberi possunt, adversus opus novissimè editum, de usuris licitis & illicitis Nicolai Broedersen, &c. tomus secundus. Bononiæ 1747. *apud Thomam Colli, &c. in*-4°, tome 2. * *Mém. mss.* de M. Simon Ballerini, bibliothécaire de la bibliothéque Barberine.

☞ BALLEROI, petit bourg de basse Normandie, à trois lieues de Bayeux. Ce bourg, qui a le titre de marquisat, est situé sur la riviere d'Aure. On y tient tous les ans deux foires, l'une le premier mardi de mai, & l'autre le premier mardi d'octobre. On y voit un des plus beaux châteaux de la province. Jean de Choisi, marquis de Balleroi, conseiller d'état, l'a fait bâtir sur les dessins & sous la conduite d'un nommé Mansard, architecte, grand-oncle du surintendant des bâtimens du roi. On a détruit depuis quelque temps les forges de fer qui étoient à Balleroi: mais à une lieue de cet endroit, dans le village de Litry, il y a une mine de charbon de terre, où l'on voit une pompe qui marche par le feu.* *Mem. mss.* de M. Beziers de Bayeux.

BALLESDENS (Jean) né à Paris, entra dans l'état ecclésiastique, & dès 1637 il étoit protonotaire apostolique & aumônier ordinaire du roi, ce que M. Pellisson, ni l'abbé d'Olivet son continuateur, ni le P. Niceron, n'ont point remarqué. Ballesdens étoit en même temps avocat au parlement & au conseil, & prieur de S. Germain d'Alluye. Il s'attacha au chancelier Seguier, ce qui lui donna à l'académie françoise une place que son style médiocre, même pour son temps, ne sembloit point mériter. Il y fut reçu après M. de Malleville, vers l'an 1647. Si on ne peut trouver en lui des talens supérieurs, au moins doit-on lui faire honneur de la lettre qu'il écrivit à l'académie françoise pour obtenir qu'elle lui préférât M. Corneille, qui étoit proposé avec lui pour remplir une place vacante, & qui en conséquence fut élu en cette occasion. Ballesdens mourut à Paris en 1675. Ses ouvrages sont: *Le miroir des pécheurs pénitens*, traduit de l'italien, *in*-12, 1641. *Les fables d'Esope*, traduites en françois, & accompagnées de maximes morales & politiques, *in*-8° 1644. *Exercice spirituel*, où le chrétien apprend la maniere de bien employer le temps, *in*-12, 1645. *Lettre à MM. de l'académie*, pour les prier de lui préférer M. Pierre Corneille, *in*-8°, 1647. *Lettre à M. de l'Etoille*, sur la comédie des filoux, au-devant de cette comédie, 1648. Le procès de la jalousie, avec l'avis de M. Ballesdens à M. le chancelier, *in*-12 1661. Lettre sur la mort du P. Fronteau, religieux de sainte Geneviéve, *pag.* 194 du recueil intitulé: *Jo. Front. Memoria, &c. in*-4° 1663. Outre ces ouvrages, Ballesdens a fait imprimer la logique latine de Thomas Murner, cordelier Allemand, à Paris 1629 *in*-8°, avec des notes & des conjectures. Les scholies de Jean Ganey, sur les quatres évangélistes. Les actes des apôtres, en latin, en 1631 *in*-8°. Plusieurs opuscules de Jérôme Savonarole, savoir: *Triumphus crucis*, à Leyde 1633. *Expositio orat. Domin.* à Leyde, avec d'autres explications & prieres du même. *Meditationes in psalmum L. &c.* à Leyde, *Dialogus, seu solatium itineris mei*, à Leyde. *De simplicitate vitæ christianæ*, à Leyde en 1637. Les autres sont tous de 1633. *Eruditorium confessorum*, du même, 1640, à Leyde. Les vies des saintes dames, vierges & martyres de l'église, &c. à Paris 1635, *in*-8°. Cet ouvrage est de la composition de Ballesdens. *G Postelli liber de republ. & de magistr. Atheniens.* 1635. *Rudimenta cognitionis Dei & sui*, par Pierre Seguier, président à mortier, *in*-12 1636. *Papyr. Masson. elogia varia*, in-8° deux volumes 1638. *S. Gregorii Turonensis opera pia*, 1640 *in*-12, deux volumes. Le transport du Dauphiné, fait à la maison & couronne de France, par Humbert, &c. 1639. Epîtres de sainte Catherine de Sienne, avec sa vie, 1644. Traité de l'eau-de-vie, par Jean Bronaut, 1646.* *Hist. de l'acad. Franc. par M.* Pellisson, *avec les additions de M.* d'Olivet. Nicéron, *mém. t.* 21.

BALLESTER (Louis) jésuite, natif de Valence en Espagne, entra chez les jésuites en 1562, où il enseigna la théologie & l'hébreu, & eut la conduite de quelques maisons de sa compagnie. L'on raconte de lui que voulant arrêter la licence & le désordre du carnaval, il s'avisa d'un moyen assez extraordinaire; il parut au milieu de la ville, le crucifix à la main, annonçant les jugemens de Dieu, & fit porter avec lui un corps mort, dont le spectacle parla plus efficacement que lui. Cela plut tellement à dom Jean de Ribera, archevêque de Valence, patriarche titulaire d'Antioche, qu'il voulut avoir le portrait de Ballester représenté dans cette action. Il mourut dans sa patrie, le 1 mai de l'an 1624, âgé de 82 ans. Nous avons deux ouvrages de sa façon, imprimés à Lyon en 1617. *Onomatographia, seu descriptio nominum varii & peregrini idiomatis, quæ in vulgata editione bibliorum occurrunt. Hierologia, seu de sacro sermone lib. IV.* * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas-Antonio,

biblioth. ſcript. Hiſpan. Sotwel, *biblioth. ſcript. ſociet. Jeſu.*

BALLI (Joſeph) chanoine de Bari, dans le royaume de Naples, né à Palerme en Sicile, étoit un des hommes de ſon temps qui avoit fait le plus de progrès dans la philoſophie & la théologie ſcholaſtique. En 1635 il vint à Padoue, où il publia deux ouvrages de ſa façon, *de fœcunditate Dei, & de motu corporum naturali.* Depuis, en 1640, il fit un ſecond voyage en cette même ville, pour y faire imprimer un ouvrage de l'Euchariſtie, qu'il méditoit depuis trente ans, & il mourut peu de temps après le 2 novembre, à l'âge de 72 ans. * Thomaſini, *in vit illuſt. vir.*

BALLIBRIT, *Ballibrita*, bourg d'Irlande, qui a ſéance & voix dans le parlement de ce royaume. Il eſt ſitué dans le comté de Kings dans la Lagenie, à ſept lieues de la ville de Queenſtowne ou Maribourow, vers le couchant. * Mati, *dict.*

BALLIMORE, ville de la province de Leinſter en Irlande, que les partiſans du roi Jacques II prirent un grand ſoin de bien fortifier. Elle eſt entierement environnée d'un marais. Quand les troupes du roi Guillaume III l'attaquerent en 1691, la chauſſée par où on pouvoit y aborder, étoit défendue par un vieux château devant la porte duquel on avoit élevé trois petits forts. Celui du milieu étoit régulier, avec un foſſé de vingt pieds de large & dix de profondeur tout autour. Il y avoit quelques petites hutes pour la demeure de quelques perſonnes du menu peuple. Elle fut inveſtie le 16 du même mois à midi, & l'on éleva des batteries pour les attaques. Le gouverneur fut ſommé inutilement de ſe rendre. On fit bréche à la place, & tout étant prêt pour l'aſſaut, la garniſon ſe rendit à diſcrétion. Elle étoit de 830 hommes de troupes réglées, & de 250 raperies * *Dictionnaire Anglois.*

BALLIN (Claude) orfévre, né à Paris d'un pere qui étoit auſſi orfévre, a porté la beauté de ſon art à un dégré de perfection, où perſonne avant lui n'étoit peut-être jamais arrivé. Il nous reſte peu de choſe des anciens & des modernes, qu'on puiſſe comparer à ſes ouvrages. Il avoit un diſcernement juſte, pour prendre ce qu'il y a de plus beau dans l'antiquité, & un génie tout particulier pour y ajouter de ſon invention mille graces & mille beautés qu'on n'avoit pas encore vuës. Il commença par l'étude du deſſin, en copiant chez ſon pere les tableaux du célébre Pouſſin, & en s'exerçant dans les académies que pluſieurs particuliers tenoient alors chez eux; car en ce temps-là l'académie royale de peinture & de ſculpture, & la manufacture royale des Gobelins, n'étoient pas encore établies. Il travailloit en même temps à divers ouvrages d'orféverie, où il ſe rendit ſi habile, qu'à l'âge de dix-neuf ans il fit quatre baſſins d'argent où les quatre âges du monde étoient repréſentés. Comme ces ſujets fourniſſent d'eux-mêmes de grandes idées, & qu'il ſut les mettre dans leur véritable jour, on regarda ces quatre baſſins comme quatre chef-d'œuvres. Le cardinal de Richelieu les ayant achetés, Ballin fit quatre vaſes à l'antique, du même deſſin que les baſſins, pour les accompagner & rendre l'aſſortiment complet. Sarraſin, le plus habile ſculpteur de ce temps-là, lui fit ciſeler pluſieurs bas reliefs d'argent, & entr'autres les ſonges de Pharaon, qui ſont d'une beauté ſinguliere. Il fit d'or émaillé la premiere épée & le premier hauſſecol que Louis XIV a porté; & le chef de S. Remi, que ſa majeſté donna à l'égliſe de Reims à la cérémonie de ſon ſacre. On voit dans pluſieurs égliſes de Paris, de même qu'à S. Denys & à Pontoiſe, des ouvrages de ſa main, tous d'une beauté & d'une délicateſſe qui n'auront peut-être point d'égal. Il a fait un miroir d'or de quarante marcs, pour la reine Anne d'Autriche, que l'on garde encore. Il ſeroit à ſouhaiter que tant d'autres ouvrages qu'il a faits pour le roi, ſous les ordres de M. Colbert, ſurintendant des bâtimens, fuſſent encore en nature. Il y avoit des tables d'une ſculpture & d'une ciſelure ſi admirables, que la matiere, toute d'argent & toute peſante qu'elle étoit, faiſoit à peine la dixiéme partie de leur valeur. Ces beaux ouvrages, avec pluſieurs autres du même Ballin, ont été fondus pour fournir aux dépenſes de la guerre. Le roi voulut bien ſacrifier au bien public ces marques de ſa magnificence, & diſpoſer ſes ſujets par ſon exemple, à faire de bon cœur la même choſe de leurs plus beaux meubles d'argenterie. Le ſieur Launai, orfévre & habile deſſinateur, a deſſiné la plupart de ſes ouvrages avant qu'on les fondît. On remarque que Ballin n'eſt preſque jamais ſorti de Paris; raiſon que l'on pouroit peut-être alléguer contre ceux qui croient qu'il n'y a que ceux qui ont paſſé pluſieurs années en Italie, qui puiſſent exceller dans les beaux arts. Il mourut le 22 janvier 1678, âgé de 63 ans. * Perrault, *les hommes illuſtres qui ont paru en France pendant le* XVII[e] *ſiécle, tom.* 1.

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie en Irlande. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Suc dans la province de Roſcommon, à dix milles d'Athlone au ſud-oueſt, ſur le grand chemin de Gallowai. Ce fut-là où camperent les troupes du roi Guillaume III, avant la bataille d'Agrim en juin 1691. * *Diction. Anglois.*

BALINCOURT, *cherchez* TESTU.

BALLINEKIL, *Ballinekila*, *Ballikenila*, bourg d'Irlande, qui a ſéance & voix au parlement de ce royaume. Il eſt dans le comté de Queens, entre la ville de Queenſtown & celle de Kilkenni, à quatre lieues de celle-là, & à ſix de celle-ci. * Mati, *dict. géograph.*

BALLINGA CARRIGI, château dans le comté de Cavan, en Irlande, où il y avoit garniſon Irlandoiſe, & qui eſt naturellement ſi fort, qu'on croyoit impoſſible de le prendre ſans canon. Mais le colonel Wolſlei s'étant préſenté devant, les Irlandois ſe rendirent, après une petite réſiſtance, le 23 mai 1690. * *Dict. Angl.*

BALLINGLASSE, en Irlande, *cherchez* BALTINGLASSE.

BALLISHANNON, ville maritime dans le nord de l'Irlande, & dans le comté de Dunnagall, ſur la côte occidentale, à huit milles au ſud de la ville de Dunnagall. Elle a un bon port à l'embouchure de la riviere. * *Dict. Angl.*

BALLOMER, *cherchez* GONDEBAUD ou GOMBAUD.

BALLON (Louiſe-Blanche-Therèſe de) fondatrice des religieuſes bernardines réformées des congrégations de la Divine Providence, & de S. Bernard, en France & en Savoye, étoit fille de CHARLES-EMANUEL de Ballon, gentilhomme de la chambre du duc de Savoye, Charles-Emanuel I, & qui fut dans la ſuite ambaſſadeur de ce prince en France & en Eſpagne. Elle naquit l'an 1591 dans le château de Vanchi, ſéjour ordinaire de ſes parens, ſitué au milieu de la baronie de Ballon, à cinq lieues de Genève, & à autant de diſtance d'Anneci. Elle reçut le nom de *Louiſe* au baptême, celui de *Blanche* à la confirmation, & prit celui de *Therèſe*, lorſqu'elle commença ſa réforme. A l'âge de ſept ans, ſes parens la mirent dans l'abbaye de ſainte Catherine, de l'ordre de Cîteaux, dont l'abbeſſe étoit de leur famille. Suivant la pratique de ce monaſtere, elle reçut l'habit à cet âge, & fut admiſe au noviciat, où elle fit tant de progrès dans la ſpiritualité, que ſa mere la faiſoit venir ſouvent au château de Vanchi, pour s'entretenir avec elle de la pitié. A l'âge de 16 ans elle fit profeſſion; & ſelon le deſir de ſes parens, la cérémonie s'en fit dans leur maiſon le 4 mars 1607, par dom Nicolas de Rhides, abbé régulier de Tamiers, &

& vicaire général de l'abbé de Cîteaux. Après la profession, la nouvelle religieuse se retira dans son couvent, malgré les empressemens de ses parens à la retenir. Dans une retraite qu'elle fit sous la direction de S. François de Sales, de la famille duquel elle étoit, elle conçut le dessein d'une réforme, qu'elle eut la satisfaction de voir accomplir quelques années après, lorsque le saint évêque de Genève fut prié par l'abbé de Cîteaux, de réformer le monastere de sainte Catherine, qui étoit dans son diocèse, & où l'on vivoit avec une liberté toute séculiere. En 1608 S. François de Sales travailla à cette réforme, qui ne fut d'abord embrassée que par cinq religieuses. Elles en jetterent les fondemens en 1622 à Rumilli, petite ville de Savoye, & Louise Ballon, avec les quatre autres, y prirent possession de leur chapelle le 8 septembre, & le 21 du même mois elles se revêtirent de l'habit de la réforme. Elles commencerent dès-lors à réciter l'office au chœur; mais sans chant à cause de leur petit nombre. Elles gardoient un silence rigoureux, & ne se permettoient de le rompre que durant une heure après le dîner, & une autre après le repas du soir. Quand il fut question d'élire une supérieure, toutes les voix se réunirent pour Louise Ballon, qui écrivit à S. François de Sales, pour lui demander la permission de prendre le nom de *Filles de la Providence*. Le prélat leur répondit qu'elles devoient encore attendre un an pour voir si elles se rendroient dignes de ce titre. L'an étant expiré, elles prirent ce nom, qui leur fut confirmé par Jean-François de Sales, successeur du saint évêque de Genève; mais le peuple a continué de les appeller les *religieuses bernardines réformées*. Leur nombre s'étant accru, elles acheterent une maison à Rumilli, dans laquelle elles se transporterent le 24 mai 1624. Le 22 novembre suivant, la mere Ballon alla à Grenoble, où elle mit la réforme dans un monastere dont elle fut reconnue supérieure. L'usage de la viande fut permis à ces religieuses trois fois la semaine; elles eurent aussi permission de porter du linge, de se servir de matelats & de tours de lit. Quant à l'habillement, elles se conforment pour la couleur à l'ordre de Cîteaux, & pour la forme à celui des religieuses de la Visitation; excepté le bandeau, qui est blanc. La supérieure étoit nommée sœur assistante, la maîtresse des novices, sœur directrice. Les religieuses ne s'appellent que *sœurs*, & elles ne chantent point de messes hautes. Elles travaillerent à se soustraire de la jurisdiction des peres de l'ordre; & malgré les oppositions de ceux-ci, le pape Urbain VIII leur accorda en 1628, un bref qui les mettoit sous la jurisdiction des ordinaires des lieux où elles s'établiroient. La mere de Ballon avoit quitté Grenoble dès le mois de novembre 1625, & étoit retournée à Rumilli, d'où elle fut encore obligée de sortir peu après, pour faire un nouvel établissement à Maurienne. Elle en fit aussi un à la Roche, petite ville de Savoye; & un cinquiéme à Seissel. En 1631 elle repassa en France, pour y faire deux établissemens, l'un à Vienne en Dauphiné, & l'autre à Lyon, qui furent suivis peu après de ceux de Toulon & de Marseille. Les constitutions de ces religieuses furent imprimées en 1631, & Rome les approuva en 1634. La mere de Ponçonas étant venue la même année 1634 à Paris, pour y faire un nouvel établissement, fit réimprimer ces constitutions avec quelques changemens: ce qui excita entre ces deux religieuses une division qui alla trop loin. La mere Ballon ayant fait imprimer d'autres constitutions à Aix, la mere de Ponçonas en fut choquée, & révolta les religieuses de Paris contre leur fondatrice. Celles-ci solliciterent la suppression des constitutions de la mere de Ballon, & l'accuserent de vouloir usurper la qualité de générale, quoiqu'elle déclare le contraire dans ses écrits imprimés à Lyon en 1700. Les religieuses de Paris sachant que la mere de Ballon étoit à Toulon, députerent à l'évêque de Marseille, pour lui représenter cette religieuse comme un esprit inquiet, léger & ambitieux. Cette démarche n'ayant pas réussi, on porta les religieuses de Rumilli à déposer la mere de Ballon, & à choisir une autre supérieure; afin que la premiere étant sans autorité, elle ne pût s'opposer au changement des constitutions. La mere de Ballon supporta cette mortification avec patience; mais en même temps les religieuses de Marseille la choisirent pour supérieure, & les filles congrégées de sainte Ursule, embrasserent sa réforme. Les ennemies des constitutions de la mere de Ballon employerent le crédit de quelques prélats auprès des religieuses de Rumilli, pour leur faire recevoir les constitutions de la mere de Ponçonas, & bruler les premieres, & cela fut exécuté. La mere de Ballon sortit de Marseille en 1641, & alla à Cavaillon, pour y visiter un nouveau monastere de sa réforme, dont elle fut élue supérieure; mais quelque temps après elle renonça à cette dignité, pour retourner en Savoye. Six ans après, dans un voyage qu'elle fit en Provence, en passant par Cavaillon, elle fut de nouveau élue supérieure. Le temps de sa supériorité étant expiré, l'évêque de Genève la rappella en Savoye, où elle fit encore plusieurs fondations. Elle mourut au monastere de Seissel, le quatorziéme décembre 1668, dans la 77[e] année de son âge. Sa vie a été écrite par Jean Crossi. * Voyez le *Supplément de Basle*, qui cite cette vie, & celle de la mere de Ponçonas.

BALLONYME, *Ballonymus*, pauvre Tyrien de l'ancienne race des rois de Sidon, fut élevé sur le trône de Tyr par Alexandre, à la recommandation d'Ephestion son favori. * Diodor. *Sicul. l.* 17. C'est le même qu'ABDOLONYME, *cherchez* ce mot.

BALME, *cherchez* BAUME.

BALMIS (Abraham Ben R. Meïr de) médecin Juif, né à Lecci dans le royaume de Naples, florissoit à Venise au commencement du XVI[e] siécle. Il composa une longue grammaire hébraïque, qu'il a intitulée, *Mikneh Abraham, Pecule d'Abraham*, qui fut imprimée en hébreu & en latin à Venise par Daniel Bomberg l'an 1523. Il traduisit en latin plusieurs commentaires d'Averroës sur Aristote, & quelques ouvrages d'Aven-Pace. Il a fait outre cela un livre *de Demonstratione*, & un autre *de Substantia orbis*. *Voyez* la bibliothéque de Gesner, & la bibliothéque rabbinique de Bartolocci. M. Simon, dans son histoire critique du vieux testament, dit que Balmis enseigna dans l'université de Padoue; & selon Munster, ce Juif se plaisoit beaucoup plus à réfuter ce que les autres avoient dit, qu'à établir quelque chose de certain. * Bartolocci, *bibliotheca rabbinica*. Gesneri *bibliotheca*. Munster, *in præf. grammat. Eliæ, apud Spizelium Fel. litter. pag.* 958. Bayle, *diction., critiq.* 2 *édit. à Roterdam en* 1702. Simon, *hist. critiq. du vieux testament, pag.* 536. M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, édition de Paris en l'année* 1710, *in*-12, *pag.* 166.

BALOCHE (Antoine) religieux de l'ordre des freres mineurs, *cherchez* ANTOINE BALOCHE.

BALOTH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. * Josephe, 15, 24.

BALOUFEAU (Jacques) qui se disoit baron de Saint-Angel, étoit fils d'un avocat au parlement de Bourdeaux, & naquit à Saint-Jean d'Angeli. Il dissipa tout son bien par ses débauches, & fut contraint par ses créanciers de prendre le bonnet verd. Il fit ensuite les fonctions de délateur en crime d'usure dans le département du comté d'Auvergne; & après y avoir commis plusieurs concussions, il se retira en Champagne, où il épousa *Anne* Roland. Mais il la quitta bientôt, & s'en alla à Montpellier, où il changea la qualité de baron de Sainte-Angel en celle de baron de

Sainte-Foi. Il y contracta un autre mariage avec *Françoise* du Portail, qu'il abandonna encore. De-là il se retira à Bruxelles, & y prit une troisiéme femme. Quelque temps après il vint à Dijon, & s'y maria pour une quatriéme fois. On y reconnut ses impostures, & on l'arrêta prisonnier; mais il s'évada, & vint à Paris, où ayant trouvé moyen de parler au roi, il supposa, entr'autres choses, qu'un Genois avoit conspiré contre la personne de sa majesté. Il reçut deux cens écus de récompense; & ayant été conduit à Bruxelles pour montrer ce Genois à des gens que le roi y envoya, il dit que ce Genois étoit passé en Angleterre. Il tira cependant quelque argent & une chaîne d'or du marquis de Spinola, qui lui fit espérer une pension de trois mille livres du roi d'Espagne. Après cela Baloufeau passa en Angleterre pour suivre, à ce qu'il disoit, le Genois; & usant de son adresse ordinaire auprès du roi de la grande Bretagne, il en tira deux mille livres. Il accusa ensuite les Alfestons, qui furent arrêtés & mis à la bastille. Toutes ses fourberies ayant été reconnues, on lui fit son procès, & il fut enfin pendu à Paris en 1626. * *Mercure françois.*

BALSAC, petite ville à deux lieues de Brioude en Auvergne, a donné le nom à la maison de Balsac, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. Jean de Balsac, seigneur d'Entragues, lequel aida le roi Charles VII de tous ses biens contre les Anglois, & épousa *Jeanne* de Chabannes, fille de *Jacques* de Chabannes, dont il eut Roffec, qui continua la postérité.

II. Roffec de Balsac, seigneur de Glisenoves, Bensac, Saint-Amand, &c. sénéchal de Nismes & de Beaucaire, chevalier de l'ordre de S. Michel, conseiller & chambellan du roi, mort le 25 octobre 1473, avoit été marié par contrat du 16 février 1453 avec *Jeanne* d'Albon, fille d'*Antoine*, seigneur de Baigneul. Il en eut *Roffec* de Balsac, conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire, & capitaine de trente lances, l'an 1489, mort sans postérité; *Geoffroi* de Balsac, seigneur de Montmorillon, conseiller & chambellan du roi, aussi mort sans postérité en 1509, de *Claude* le Viste, son épouse, fille de *Jean* le Viste, président en la cour des aides, & de *Geneviéve* de Nanterre; *Anne* de Balsac, femme en 1472, de *Guillaume* vicomte de Joyeuse; *Marie* de Balsac, mariée avec *Louis* Malet, seigneur de Graville, amiral de France; *Philippe* de Balsac, que quelques-uns disent fille de *Robert*, & qui fut mariée avec *Louis*, seigneur de Montlaur & de Maubec; *Marguerite* de Balsac, femme de *Philippe* de l'Espinasse, seigneur de Mauleuvrier; & *Antoinette* de Balsac, religieuse de l'ordre de Fontevrault à Varinville.

II. Robert de Balsac, seigneur d'Entragues, fils puîné de Jean, fut sénéchal d'Agenois, & gouverneur de Pise pour le roi Charles VIII. Il épousa *Antoinette* de Castelnau, fille d'*Antoine*, seigneur de Castelnau & de Bretenoux, & de *Catherine* de Chauvigni, dont il eut Pierre, qui suit;

III. Pierre de Balsac, seigneur d'Entragues & de Dunes, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la haute & basse Marche, épousa *Anne* Malet sa cousine, dame de Montagu, fille de *Louis*, seigneur de Graville, amiral de France, dont il eut, entr'autres enfans, Guillaume, qui suit; & Thomas, qui fit *la branche des seigneurs de* Montagu, *rapportée ci-après.*

IV. Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. gouverneur du Havre-de-Grace, épousa *Louise*, fille de *Jean*, seigneur d'Humieres, dont il eut François, qui suit; *Charles* de Balsac, seigneur & baron de Dunes, comte de Graville, chevalier des ordres du roi en 1595, gouverneur de Saint-Dizier, dit *le Bel-Entragues*, mourut l'an 1599 ayant fiancé une fille du maréchal de Montluc. Ce fut contre lui que le comte de Quailus prit querelle en 1578, & ils firent le fameux duel de Quailus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg; autre Charles, qui fit *la branche des comtes de* Clermont, *mentionnée ci-après*; *Galeas*, seigneur de Tournanfuye, tué au siége de la Rochelle l'an 1573; *Catherine*, mariée à *Edme* Stuart, comte de Lenox, seigneur d'Aubigni; & *Louise* de Balsac, alliée à *Jacques*, baron de Clere en Normandie.

V. François de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. fut fait chevalier des ordres du roi par Henri III, lors de la premiere création l'an 1578, & gouverneur d'Orléans. Il épousa 1. *Jacqueline* de Rohan, dame de Gié, fille & héritiere de *François* de Rohan, seigneur de Gié & du Verger: 2. *Marie* Touchet, dame de Belleville, mere de *Charles* de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils *naturel* du roi *Charles* IX. Du premier mariage vinrent Charles, qui suit; *César* seigneur de Gié, mort sans postérité de *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine*, seigneur d'Assi; & *Catherine-Charlotte* de Balsac, mariée à *Jacques* d'Illiers, seigneur de Chantemesle, dont elle eut, entr'autres enfans, *Léon* d'Illiers, seigneur d'Entragues, de Chantemesle, &c. qui fut héritier de la maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom & les armes. Du second mariage sortirent *Henriette* de Balsac, marquise de Verneuil, mere de *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, chevalier des ordres du roi, fils *naturel* du roi *Henri* IV, morte en 1633, en sa 54e année; & *Marie-Charlotte* de Balsac, mere de *Louis* de Bassompierre, évêque de Saintes, *fils naturel* de *François* de Bassompierre, maréchal de France.

VI. Charles de Balsac, seigneur d'Entragues, &c. gouverneur d'Orléans, fut pere de *Charles* de Balsac, mort jeune.

Branche des comtes de Clermont.

V. Charles de Balsac, dit le *Jeune*, troisiéme fils de Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, &c. & de *Louise* d'Humieres, fut seigneur de Clermont d'Entragues, chevalier des ordres du roi, & fut tué à la bataille d'Yvri l'an 1590. Il avoit épousé *Heléne* Bon, veuve de *Charles* de Gondi, seigneur de la Tour, grand-maître de la garderobe du roi, & fille de *Pierre* Bon, seigneur de Meuillon, gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins de Graveson, dont il eut Henri, qui suit; Charles, qui fit *la branche des barons de* Dunes, *mentionnée ci-après*; *Louis*, chevalier de Malte; *Jean*, nommé à l'évêché de Grenoble, mort l'an 1609; *Nicolas*, coadjuteur d'Autun, mort l'an 1611; & *Louise* de Balsac, morte jeune.

VI. Henri de Balsac, marquis de Clermont d'Entragues, comte de Graville, baron de Dunes, seigneur de Mezieres, &c. épousa *Louise* Luillier, dame de Boullencourt, fille unique de *Nicolas* Luillier, seigneur de Boullencourt, &c. président en la chambre des comptes, & de *Louise* Boudet, dont il eut *Louise* de Balsac, seconde femme de *Louis* de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus & de Goëllo, morte en mars 1682; & *Marie* de Balsac, alliée le 28 mai 1651 à *Jean-Gaspard-Ferdinand*, comte de Marchin & du Saint-Empire, chevalier de l'ordre de la jarretiere, capitaine & mestre de camp général aux Pays-Bas pour le roi d'Espagne, morte le 9 novembre 1691, âgée de 74 ans, ayant eu pour fils unique *Ferdinand*, comte de Marchin, maréchal de France, &c. mort des blessures qu'il reçut au combat donné près de Turin le 7 septembre 1706.

Branche des barons de Dunes.

VI. Charles de Balsac, second fils de Charles, seigneur de Clermont d'Entragues, chevalier des ordres du roi, & d'*Heléne* Bon de Meuillon, fut institué héritier par *Charles* de Balsac, dit *le Bel-Entra-*

gues, baron de Dunes, chevalier des ordres du roi son oncle, & épousa l'an 1606 *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine*, seigneur d'Affi. Elle prit une seconde alliance avec *César* de Balsac, seigneur de Gié; & une troisiéme avec *Nicolas* de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du roi, & laissa de son premier mariage *Jeanne* de Balsac, mariée à *Louis* Hurault, seigneur du Marais; *Alfonsine*, alliée à *Charles* Martel, seigneur de Montpinçon; & *Elizabeth* de Balsac, qui épousa en 1634 *Gaston* de Renti, seigneur de Landelles.

Branche des seigneurs de Montagu.

IV. Thomas de Balsac, fils puîné de Pierre, seigneur d'Entragues, &c. & d'*Anne* Malet de Graville, dame de Montagu, fut seigneur de Montagu, & épousa *Anne* Gaillard, fille de *Michel*, seigneur de Lonjumeau, Chilli, &c. & de *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* du roi *François* I, dont il eut Pierre de Balsac, qui suit; *Robert*, seigneur d'Ambonvile, la Brizette, & Châtres sous Montlhéri, qui épousa *Marie* le Maistre, fille de *Gilles*, seigneur de Ferriere, Chinchecourt, &c. capitaine d'une compagnie de chevaux légers, & de *Marie* Hennequin; *Charles*, évêque & comte de Noyon, pair de France, mort en 1627; *Louise*, mariée à *Jean* de Créqui, seigneur de Raimboual; *Anne*, alliée à *Antoine* de Monchi, seigneur de Montcaurel; *Claude*, qui épousa *N.* seigneur de Boisroger; *Louise*, abbesse de Sauvoir près Laon; & *Souveraine* de Balsac, mariée à *N.* seigneur de Saint-Supli en Normandie.

V. Pierre de Balsac, seigneur de Montagu, &c. épousa *Magdeléne* Olivier, fille de *François* Olivier, chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Anne* de Balsac, mariée 1. à *François* de l'Isle, seigneur de Treigni, gouverneur d'Amiens: 2. à *Louis* Seguier, baron de Saint-Brisson, prevôt de Paris. * Sainte-Marthe, *généalogie de la maison de France.* Le Laboureur, *add. aux mém. de Cast. l.* 7. De Thou, *hist.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes & des présidens.* Le pere Anselme, *généal. hist.* Godefroi, *offic. de la couronne*, *&c.*

BALSAC (Robert) Anglois, qui vivoit vers l'an 1450, étoit homme de guerre, & laissa un traité *de re militari.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

BALSAME ou ABSELAME (Pierre) *voyez* PIERRE ABSELAME.

BALSAMON (Théodore) diacre, puis garde des loix & des chartes de l'église de Constantinople, *Nomophylax* & *Chartophylax*, & enfin patriarche d'Antioche pour les Grecs, vivoit sur la fin du XIIe siécle. L'empereur Isaac l'*Ange* avoit dessein de mettre sur le siége de l'église de Constantinople Dosithée, patriarche de Jérusalem pour les Grecs: mais comme ces sortes de changemens sont contre les canons, il vit bien que les prélats s'opposeroient à cette nomination. Pour les faire donner dans son sens, il fit une fausse confidence à Balsamon, comme s'il eût eu dessein de lui donner l'évêché de Constantinople. Celui-ci flaté agréablement par cet espoir, soutint dans l'assemblée des prélats, que cette translation, bien loin d'être contraire aux canons, leur étoit très-conforme, & les attira dans son sentiment. Mais il fut très-surpris lorsque l'empereur disposa de cette dignité en faveur de Dosithée. Balsamon a écrit divers ouvrages, dont nous avons une partie dans la bibliothéque du droit canon de Justel; comme ses notes sur le *Nomocanon de Photius*, & le recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques, avec les notes de Charles-Annibal Fabrot. On voit par ces ouvrages que Balsamon, irrité de ce que les Latins étoient maîtres de la ville d'Antioche, dont il étoit patriarche pour les Grecs, avoit employé tout ce qu'il avoit d'esprit & de science à déchirer l'église romaine. Dans *ses notes sur le Nomocanon*, dans *ses méditations sur les priviléges des patriarches*, & dans *ses réponses à Marc, patriarche d'Alexandrie*, il passa jusqu'à des excès qui ont été condamnés de ceux même de son parti. On ne sait point en quel temps il mourut, & on conjecture seulement qu'il a vécu jusqu'en 1214. M. Cotelier nous a donné deux lettres de cet auteur; l'une adressée au peuple d'Antioche, sur les jeûnes qu'il doit observer; & l'autre à Théodose supérieur, sur la réception des novices dans les monasteres. * Nicol. Choniatus, *l.* 2, *hist. Isaaci. Angeli.* Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin. Fabrot. Justel. M. Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du* XIIIe *siécle.*

BALSERA, *cherchez* BASSORA & HOSSEIN BACHA

BALTANAS (Dominique de) Espagnol, né l'an 1488 à Villanova del Arçopisco, qui est un petit village sur les confins de la Murcie & du royaume de Grenade, près de Cazorla, étudia à Salamanque, & y prit l'habit de religieux parmi les dominicains. Il a écrit plusieurs ouvrages en espagnol, & mourut en 1560. * Alfonse Fernandez, *de script. dominic.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan. &c.*

☞ BALTFRIDE (saint) ou Walfride, vingt-troisiéme évêque de Bayeux, s'est rendu célébre par les différens conciles où il assista. Il se trouva à celui de Paris l'an 846, & à un autre tenu dans la même ville ou à Tours, l'an 849. Nous le voyons encore assister à deux autres conciles tenus l'un à Sens l'an 852, & l'autre à Reims l'année suivante. A son retour du concile de Paris l'an 846, il avoit fait la translation des reliques de S. Regnobert, second évêque de Bayeux, de l'église de S. Exupere, où il avoit été enterré, dans son église cathédrale. Mais pendant qu'il étoit au concile de Verberie assemblé en 853, les Danois, dans une nouvelle irruption qu'ils firent en Normandie, enleverent ces reliques. Les habitans de Bayeux, privés de ce trésor, comme si Baltfride, dans la translation qu'il en avoit faite, eut participé au vol des Danois, murmurerent hautement contre lui, & porterent si loin leur injuste passion, que l'ayant accusé d'un crime horrible, ils le déposerent; mais sa cause ayant été portée au tribunal du roi Charles *le Chauve*, il fut entiérement déchargé de cette insigne calomnie, & rétabli avec honneur sur son siége épiscopal. Enfin, à peine étoit-il échapé des mains de ses citoyens, qu'il tomba dans de plus cruelles: car il fut pris par les Danois, qui le mirent à mort pour la religion, avec plusieurs autres personnes, l'an 859. On ignore le lieu de la sépulture de ce saint évêque. * Du Chesne, *hist. franc.* tom. 3. Hermant, *histoire du diocèse de Bayeux*, I. part. *Mém. mss.* de M. Bezier, chapelain de Bayeux.

BALTHAZAR roi de Babylone. Le prophéte Daniel dit qu'il étoit fils de Nabuchodonosor, & décrit sa mort funeste (*chap.* 6.) *Le roi Balthazar*, dit-il, *fit un grand festin; & étant déja plein de vin, il commanda qu'on lui apportât les vases d'or & d'argent que son pere Nabuchodonosor avoit enlevés du temple de Jérusalem. Il but dedans avec ses femmes, ses concubines, & les grands de sa cour, en louant ses dieux. Au même moment on vit paroître des doigts; & comme on apperçut la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier sur la muraille de la salle, le roi fut saisi de frayeur.* Les mots que cette main écrivoit, étoient, *Mané, Thecel, Pharez.* Personne ne put les expliquer que Daniel, qui les interprêta de la maniere suivante. Mané, *Dieu a compté les jours de votre régne, & il en a marqué l'accomplissement.* Thecel, *vous avez été pesé dans la balance, & vous avez été trouvé trop léger.* Pharez, *votre royaume a été divisé, & il a été donné aux Perses & aux Médes.* Le prophéte ajoute, *que cette même nuit Balthazar, roi des Chaldéens, fut tué; & que Darius,*

qui étoit Mede, fut mis en sa place, étant âgé de soixante-deux ans. Les chronologistes ont peine à déterminer qui est ce Balthazar; les uns le prennent pour Evilmerodach, fils & successeur de Nabuchodonosor; d'autres pour le Laborosarchode de Berose, qui succéda, selon cet auteur, à Neriglissor, & étoit petit-fils de Nabuchodonosor par sa mere; il y en a encore qui le croient le même que le Nabonide du même Berose, ou Nabonnade du canon de Ptolemée. Ce dernier sentiment est le plus insoutenable de tous; car Nabonide ou Nabonnade, n'étoit point de la race de Nabuchodonosor, & il est le même que Darius le Mede: aussi est-il abandonné présentement de tout le monde. Ceux qui croient que Balthazar & Evilmerodach sont divers noms du même prince, n'ont point d'autre raison de le croire, que la qualité de fils de Nabuchodonosor qui est donnée à l'un & à l'autre: raison peu considérable quand on fait attention à l'usage de l'écriture, qui donne souvent le nom de fils aux petits-fils. Il est certain que Daniel a suivi cet usage dans l'endroit qu'on a cité; car le prophéte Jérémie ayant prédit que les nations seroient soumises à Nabuchodonosor, à son fils & à son petit-fils, Balthazar ne peut être que le petit-fils de Nabuchodonosor, puisqu'il ne laissa pas de postérité, & que ce fut un étranger qui lui succéda. Il faut donc que le prince que nous cherchons soit un des deux successeurs d'Evilmerodach, c'est-à-dire, ou Neriglissor, ou Laborosarchode: & comme on a remarqué à l'article d'Assyrie, que ce Laborosarchode est supposé; & que Neriglissor ou Niricassolasçar doit être fils d'Evilmerodach, on doit s'assurer que c'est lui-même qui est appellé Balthazar par Daniel.

BALTHAZAR, nom que donne une tradition peu certaine à l'un des trois mages ou rois, qui étant conduits par une étoile, vinrent adorer le Sauveur nouvellement né à Bethléem. On donna aussi ce nom au prophéte Daniel. * *Dan. c.* 1.

BALTHAZAR GERARD, de Villafar, ville du comté de Bourgogne, qui avoit été au comte de Mansfeld, fut gagné par quelques Espagnols pour attenter sur la personne de Guillaume de Nassau I du nom, prince d'Orange. Ce malheureux exécuta son dessein le 10 juillet 1584, en présentant à Delft des lettres au prince, touchant la mort du duc d'Alençon. Après en avoir attendu quelque temps la réponse, comme s'il eût dû s'en retourner en son pays, il le tua d'un coup de pistolet qu'il lui tira dans le cœur lorsqu'il sortoit de table, & qu'il passoit dans une salle. Il fut en même temps poursuivi par des gardes du prince, & fut pris comme il étoit près de sortir de la ville. On le mit à la torture pour lui faire confesser qui l'avoit porté à cette action; & l'on ne put jamais tirer d'autre réponse de lui, sinon qu'il l'avoit entrepris par inspiration divine. D'autres disent qu'il avoua qu'on lui avoit fait espérer la couronne du martyre dans le ciel, & que dans cette espérance il auroit tué le prince, quand il auroit eu cinquante mille hommes autour de lui. Son corps fut coupé en quatre quartiers, qui furent traînés en autant d'endroits de la ville. Strada, partisan des Espagnols, dit que ceux qui assisterent à ce spectacle, admirerent la constance & le courage de ce jeune homme de vingt-six ans; mais il n'ose en venir jusqu'au point de louer son action, que Mezerai *en son abrégé chronologique* nomme, avec raison, *un attentat horrible.* * *Voyez* Jacques-Auguste de Thou, *l.* 79, *de l'hist. de son temps.* Reidanus, *l.* 3 *des annales.*

BALTHAZAR (Christophe) homme d'érudition & de mérite dans le XVIIe siécle, né à Villeneuve-le-Roi vers l'an 1588, s'appliqua principalement à l'histoire ecclésiastique. Il étoit avocat du roi au présidial d'Auxerre; mais il quitta cette ville, sa charge, ses parens, ses biens, ses amis, pour aller à Charenton, où il embrassa la religion prétendue réformée dans laquelle il a persisté jusqu'à la mort. La dépense qu'il falloit faire à Paris étant trop grande pour l'état où il se trouvoit, il fut ravi de se voir appellé à Castres par M. du Faur, jeune & riche conseiller de la chambre mi-partie de l'édit, qui le logea dans sa maison, & lui donna une pension raisonnable. Il ne demeura pas long-temps avec ce conseiller, ayant dessein de travailler pour le public. Le synode national de Loudun, l'an 1659, lui accorda une pension de sept cens cinquante livres, payables par toutes les églises de France, selon la répartition qui en fut faite. Il avoit préparé avant la tenue de ce synode, des dissertations latines sur des matieres importantes contre le cardinal Baronius; il en mit quatre ou cinq entre les mains d'un ministre de Castres, l'un des députés de la province du haut Languedoc, & de la haute Guienne, qui furent présentées à Daillé, modérateur de ce synode national. Daillé en fut fort content, & en rendit un témoignage avantageux à toute la compagnie. Il les emporta à Paris, où l'on croyoit qu'elles seroient imprimées. Mais l'auteur qui étoit fort vieux, & travaillé de la pierre, étant mort vers 1670, & Daillé après lui, on n'a pu savoir ce qu'elles étoient devenues. Balthazar en laissa d'autres, qui n'étoient pas encore achevées, & quantité de recueils, qui consistoient presque tous en des billets séparés, où il avoit mis les autorités & les témoignages dont il devoit se servir contre le cardinal Baronius. Il écrivoit bien en latin: son panégyrique de M. Fouquet est d'un beau style. ☞ Ce panégyrique a été imprimé en 1655 *in*-4°. On connoît encore de lui les ouvrages suivans qui ont été imprimés. 1. *Traité des usurpations des rois d'Espagne sur la couronne de France, depuis Charles VIII, ensemble un discours sur le commencement, le progrès, déclin & démembrement de la monarchie françoise*, Paris 1626, *in*-8°, réimprimé en 1645 *in*-4°, avec un *discours des droits & prétentions des rois de France sur l'Espagne.* 2. *Justice des armes du roi très-chrétien contre le roi d'Espagne, depuis la mort de Charles VIII*, Paris 1657, *in*-4°. * Bayle, *dict. critiq.* L'abbé Joly, *remarques sur ce dictionnaire*, où il fait connoître les motifs qui porterent Balthazar à embrasser le calvinisme. M. l'abbé le Beuf, *catalogue des écrivains auxerrois*, pag. 518 du tome 2 de ses *mémoires sur l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre.*

BALTHAZAR CORDERIUS, *voyez* CORDER.

BALTHAZARD, famille. Un mémoire dont on trouve un long extrait dans le *Mercure* du mois de novembre 1742, porte que cette famille est illustre & ancienne, originaire de Transilvanie, d'où elle sortit en 1320. Le colonel de *Balthazard* étoit maréchal de camp sous le roi Henri IV, & fut tué en 1590. *Gacho* de Balthazard ayant suivi la fortune de Frédéric V, roi de Bohême, électeur, & comte Palatin du Rhin, dont il étoit capitaine des gardes du corps, fut tué à la bataille de Prague en 1620, & laissa de son mariage avec *Marguerite* de Rahire, *Jean* de Balthazard de Simeren qui vint en France au service du roi Louis XIII, après la premiere bataille de Nortlingue, sous le duc de Weimar en 1634. Ce Jean de Balthazard acquit beaucoup de renommée en plusieurs combats dans la guerre de Guienne, sous le prince de Condé. Il fut envoyé en Catalogne, pour y servir en qualité de lieutenant-général, sous le prince de Conti, & en chef en l'absence de ce prince, pendant la campagne de 1654. Il fut aussi colonel d'un régiment d'infanterie, à présent Perche, & d'un de cavalerie, à présent Royal-Cravates. Il fut envoyé extraordinaire du roi dans les cours de Brunswick & Lunebourg, pour y négocier la paix; laquelle étant faite, Charles-Louis, électeur, comte Palatin du Rhin, l'engagea, avec la permission du roi, d'entrer

à son service, & le fit généralissime de ses troupes, & son ministre d'état en 1657. Depuis il se retira en Suisse, dans le canton de Berne, où il acheta des terres. Il laissa de son mariage avec *Marguerite* de Brignac de Montamont, deux fils, dont l'aîné *Geneve* de Balthazard, vicomte d'Altzey, fut colonel d'un régiment de dragons au service de Guillaume III, roi d'Angleterre. Celui-ci fut aussi pere de deux fils, dont le cadet fut tué à la bataille de Malplaquet, en 1709, & l'aîné qui étoit capitaine au régiment suisse de Diesbach, a été tué à l'affaire de Clausen, en Allemagne, en 1735, commandant les grenadiers de ce régiment. Le second fils de JEAN de Balthazard de Simeren, fut *Armand* de Balthazard, qui ne put continuer le service, à cause de sa mauvaise santé. Il avoit épousé *Louise* de Roset de S. Samuël, dont il eut quatre fils : 1, *Etienne Gachot* de Balthazard, capitaine commandant les grenadiers du régiment de Hossy, Suisse, tué à l'âge de 24 ans, en 1712, au siége du Quesnoy, où il s'étoit jetté par ordre du maréchal de Villars, ayant passé à travers l'armée qui en faisoit le siége : 2, *Marie-Louis-Isaac* de Balthazard, seigneur de la Vincelaye, colonel, commandant le régiment suisse de Diesbach, ci-devant Dubuisson, dont il avoit été major, après avoir été lieutenant au régiment des gardes suisses. Il est mort à Dunkerque, le 10 octobre ou novembre 1742, âgé de 53 ans, laissant une fille de son mariage avec *Elizabeth-Therèse* de Verthamon de la Ville-aux-Clercs, qu'il avoit épousée le 16 mars 1720, & fille de feu *François* de Verthamon, seigneur de la Ville-aux-Clercs, comte de Villemenon, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris, & d'*Anne* de Goury, sa premiere femme; 3, *Jean-Alexandre*, dit le chevalier de Balthazard, lieutenant-colonel du régiment suisse de Wigier; 4, *Armand-Louis* de Balthazard de Lorny, premier capitaine & commandant les carabiniers du régiment Royal-Allemand, cavalerie : il a été tué le 20 septembre 1742, étant sorti de Prague, en détachement à la tête de cinquante maîtres, pour donner la chasse à des hussards qui commettoient des hostilités aux environs de la ville de Prague : il n'avoit que 36 ans. Il étoit marié avec *Marie-Therèse* le Vayer, dont il a laissé deux fils & une fille.

BALTIMORE, ville d'Irlande, *cherchez* BALATIMORE.

BALTINGLASSE ou BALLINGLASSE, bourg de la Lagenie en Irlande. Il a séance & voix dans le parlement de ce royaume. Ce bourg est à neuf lieues de la ville de Wicklo, dans le comté de même nom, aux confins de celui de Kildare. * Mati. *Dict. angl.*

BALTIQUE ou MER BALTIQUE, *mare Balticum*, *Orientale*, *Suevicum*, que les Allemans & ceux du pays nomment *Oostzée* & *Die Belt*, les Flamans, *Oost-Meer*, c'est-à-dire, *mer orientale*; & les Suédois, *Osteroën*; mer en Europe, entre l'Allemagne, le Danemarck, la Suéde & la Pologne. C'est le *Sinus Codanus* des anciens. Vers le couchant, elle se joint à l'océan, ou mer d'Allemagne, par le détroit du Sund; & depuis s'élargissant, elle forme à la fin deux grands golfes, dont l'un est le golfe de *Boddes* ou de *Bothnie*, que ceux du pays nomment *Bothenzée*, & l'autre de *Finnes* ou de *Finlande*, que les Allemans appellent *Finnichzée*. Il y a encore les golfes de *Riga* & de *Dantzick*, qui sont moins considérables. Corneille Tacite rapporte que c'est sur les côtes de cette mer qu'on trouve l'ambre. En effet, depuis lui, nous n'en avons point découvert qu'en cette mer, particulierement sur les côtes de la Prusse. On croit qu'il se forme sur les pins & sapins qui sont sur le rivage de la mer, ou sur les bords des rivieres; & que ces arbres ayant distilé l'ambre, principalement aux mois de juin, juillet & août, la mer le reçoit, & le jette ensuite sur les côtes durant les tempêtes. Cela a rapport à ce que dit Pline, que l'ambre vient de quelques isles de l'océan septentrional, qui lave les côtes de la Germanie, & qu'il est produit de certains arbres qui ressemblent aux pins, de la même façon que la gomme vient sur les cerisiers. * Daviti, *voyage du monde*.

BALTUS (Jean-François) jésuite, savant théologien, étoit né à Metz le huitiéme juin 1667. Il fut reçu dans la société des jésuites à Nancy, le deuxiéme novembre 1682, & fit la profession solemnelle des quatre vœux le quinziéme août 1700 : il étoit alors professeur de l'écriture-sainte au collége de Strasbourg. Plus jeune, il avoit régenté les basses classes à Dijon, & la rhétorique à Pont-à-Mousson. Dans sa jeunesse, il se livra avec ardeur aux lettres grecques & latines; dans un âge plus avancé, ce fut le même zéle pour approfondir toute l'antiquité hébraïque & chrétienne; mais une application si assidue, si forte, si constante, affoiblit considérablement sa santé. Dans le dessein de travailler à la rétablir, on l'envoya de Strasbourg à Dijon, où on lui donna le soin de la bibliothéque publique. Appellé en 1717 à Rome, il y fut chargé durant quelque temps de l'examen des livres. L'air de Rome étant contraire à sa santé, il revint en France, où il fut successivement recteur des colléges de sa société à Dijon, à Pont-à-Mousson, & ailleurs. Son dernier emploi fut celui de bibliothécaire à Reims, où il est mort âgé de près de 76 ans, le 9 mars 1743. Il est auteur des ouvrages suivans, qui lui ont acquis à juste titre une grande réputation : 1, *Oraison funébre* de M. Pierre Creagh, archevêque de Dublin : à Strasbourg, chez Louis-François Rousselot, 1705, *in*-4°. 2, *Reponse à l'histoire des oracles de M. de Fontenelle.* On a cru presque unanimement, & de siécle en siécle dans l'église, premierement, que les oracles du paganisme ont été en tout ou au moins en partie l'ouvrage des démons; secondement, qu'ils ont été réduits au silence par le pouvoir de Jesus-Christ. C'étoit-là le sentiment du christianisme, fondé sur l'autorité des SS. Peres & des auteurs ecclésiastiques, lorsque Van-Dale, médecin anabaptiste de Harlem, entreprit de montrer que tout le monde avoit été, & étoit encore dans l'erreur sur ces deux points; qu'il n'y a eu dans toutes les merveilles que l'on rapporte des oracles du paganisme, que de la fourberie des prêtres des idoles; qu'il n'est pas moins faux que les oracles aient cessé à la naissance de Jesus-Christ, ou qu'il y ait eu dans leur silence quelque chose d'extraordinaire, que l'on doive attribuer à son pouvoir; qu'ils n'ont cessé en effet, que parceque les empereurs chrétiens ont, par leurs édits contre l'idolâtrie, ruiné les temples où ils étoient établis. M. de Fontenelle jugeant à propos d'écrire sur le même sujet, embrassa le systême de Van-Dale, l'abrégea, l'enrichit de nouvelles preuves, & de nouvelles réflexions, l'orna de son style élégant & agréable, & par-là trouva moyen de faire gouter aux gens d'esprit, & au monde poli, un systême qui, avec l'ouvrage seul de Van-Dale, ne pouvoit guères être connu que de quelques savans. Voilà ce qui donna lieu à la *réponse* du pere Baltus, imprimée à Strasbourg en 1707 *in*-8°, & réimprimée dans la même ville en 1709, aussi *in*-8°. Cette réponse est divisée en trois parties. On réfute dans la premiere, les fausses raisons, supposées aux Peres de l'église & aux anciens chrétiens : & on rapporte les véritables qui les ont persuadés que les oracles des païens étoient rendus par les démons. Dans la deuxiéme, l'auteur répond aux autorités & aux raisons que M. de Fontenelle rapporte, pour prouver directement que les oracles du paganisme n'ont pas été rendus par les démons. Il entreprend dans la troisiéme, de montrer

que les oracles du paganisme ont cessé après la naissance de Jesus-Christ : & il répond aux raisons contraires, alléguées par Van-Dale, & son ingénieux abréviateur. Le pere Baltus adressa cet ouvrage à M. de Fontenelle lui-même. Ce savant & spirituel académicien n'y a fait aucune réponse, au moins qui soit devenue publique : mais M. le Clerc inséra dans sa *bibliothéque choisie* de l'année 1707, tome XIII, article III, des remarques assez étendues sur l'ouvrage du pere Baltus, qui obligerent celui-ci à une nouvelle réfutation, plus ample & aussi solide que la premiere. Elle parut aussi à Strasbourg en 1708 *in*-8°, sous ce titre : 3, *Suite de la réponse à l'histoire des oracles, dans laquelle on réfute les objections insérées dans le tome XIII de la bibliothéque choisie, & dans l'article II de la République des lettres du mois de juin 1707, & où l'on établit sur de nouvelles preuves le sentiment des SS. Peres touchant les oracles du paganisme.* Ces deux volumes ont été traduits en anglois, & imprimés à Londres, le premier en 1708, le second en 1709. A la fin de la préface de la *réponse*, le pere Baltus y dit : » qu'il poura dans un autre ouvrage » examiner plus à fond le prétendu platonisme des » Peres de l'église, à la faveur duquel on veut nous » faire passer les plus grands & les plus saints mysteres de notre religion pour des idées & des opinions » inventées par un philosophe païen. « Ce qu'il promettoit alors, il l'a exécuté dans un assez gros ouvrage qui parut en 1711 *in*-4°, à Paris, sous le titre de *Défense des SS. Peres accusés de platonisme.* On voit beaucoup d'érudition & de critique dans cet ouvrage, dont M. Du Pin a donné une bonne analyse à la fin du second volume de sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVIIIe siécle. Les autres ouvrages du pere Baltus sont : 4, *Jugement des SS. Peres sur la morale de la philosophie païenne :* à Strasbourg 1719 *in*-4°. 5, *Réflexions spirituelles, & sentimens de piété du R. P.* Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus, traduites de l'italien : à Dijon 1720 *in*-12. Le pere Baltus a mis une bonne préface à ce livre. 6, *La vie de sainte Febronie, vierge & martyre*, traduite du grec : à Dijon 1721 *in*-12. 7, *Les actes de S. Barlaam, martyr*, tirés d'un manuscrit grec, & traduits en françois, avec des remarques; & deux discours, l'un de S. Basile, l'autre de S. Jean Chrysostôme, sur le même S. martyr, aussi traduits du grec : à Dijon 1720 *in*-12. 8, Sentiment du R. P. Baltus, jésuite, sur le *Traité de la foiblesse de l'esprit humain*, (par feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches.) L'écrit du pere Baltus est en forme de lettre adressée à M. l'abbé d'Olivet, l'un des quarante de l'académie francoise, & imprimée dans le tome II des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere des Molets de l'oratoire. On peut voir sur cette lettre l'*Apologie de M. l'abbé d'Olivet, en forme de commentaire sur deux articles des mémoires de Trévoux :* à Paris 1726 *in*-12. 9. *La religion chrétienne, prouvée par l'accomplissement des prophéties de l'ancien & du nouveau testament, suivant la méthode des SS. Peres :* à Paris 1728 *in*-4°. 10. *Défense des prophéties de la religion chrétienne :* à Paris 1737, trois volumes *in*-12. Les deux premiers volumes de ce solide ouvrage sont contre Hugues Grotius; le troisiéme est contre Richard Simon. 11. *Lettre de l'auteur de la défense des prophéties à M**** Cette lettre de plus de 40 pages *in*-12, est pour montrer que toutes les prophéties contenues dans quelques pseaumes, & dans le prophéte Isaie, expliquées par Grotius, & dont le pere Baltus a réfuté l'explication, n'avoient qu'un sens unique, & que ce sens devoit être rapporté nécessairement à J. C. Cette lettre est imprimée dans les *mémoires de Trévoux*, mois de mars 1738, article XXXVI. Le pere Baltus n'avoit pas moins de modestie que de science : en voici un trait qui est rapporté dans son éloge imprimé dans le mois de janvier des *mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux-arts*, 1744. A son retour de Rome, il sut que le roi d'Espagne avoit jetté les yeux sur lui pour être le confesseur de la jeune reine, veuve de Louis I, laquelle revenoit en France; mais cet emploi qui lui avoit été destiné sur sa seule réputation, ne parut pas le flater, & il le céda sans peine à un autre.

☞ BALUCLAWA, port & bourg de la presqu'isle de Crimée, sur la Mer-Noire. C'est là qu'on construit les navires, les galeres, & les galions pour le service du grand-seigneur. L'embouchure de ce port a environ quarante pas : son circuit est d'environ huit cens pas, & sa largeur de quatre cens cinquante. Ce port est un des plus beaux & des meilleurs qu'il y ait; car un vaisseau y est toujours à flot, & quelque tempête qu'il fasse, il ne branle pas, les hautes montagnes qui enferment ce havre le mettant à l'abri de tous les vents. Le bourg est d'environ douze cens feux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BALUE (Jean) cardinal célébre sous le régne de Louis XI, étoit fils d'un meûnier de Verdun, ou, selon d'autres, d'un tailleur d'habits de Poitiers. Après avoir assez bien étudié, il s'attacha à Jean Jouvenel (& non Juvenal) des Ursins, évêque de Poitiers, puis à Jean de Beauveau, évêque d'Angers, qui le fit son grand-vicaire, & lui conféra un canonicat dans son église. Depuis, Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, favori de Louis XI, présenta Balue au roi, qui le fit son aumônier, & lui donna les abbayes de Fecamp, du Bec, & de S. Ouen de Rouen. Ce prince lui confia la charge d'intendant des finances, & le nomma à l'évêché d'Evreux l'an 1465, qu'il quitta pour celui d'Angers en 1467, après avoir accusé Jean de Beauveau, son bienfaiteur, de plusieurs crimes d'état, qui le convainquirent lui-même d'ingratitude. Charles de Melun ne fut pas mieux traité : car ce fut par les intrigues de Balue, que Louis XI lui fit couper la tête à Andeli en 1468. Dès l'an 1464 le roi avoit envoyé à Rome Adam Fumée, maître des requêtes, demander pour l'évêque d'Angers le chapeau de cardinal, que Paul II lui accorda le 18 septembre de la même année, en reconnoissance de ce qu'il avoit procuré la révocation de la pragmatique-sanction, tant souhaitée par la cour de Rome. Cette nouvelle dignité augmenta la faveur de Balue. Il avoit tant d'inclination pour la guerre qu'il se trouvoit à la revûe des troupes, & payoit lui même les soldats qu'on avoit levés contre cette ligue, que les mécontens nommerent *du bien public.* Les seigneurs de la cour étoient peu contens de ce procédé; & le comte de Dammartin demanda au roi la permission d'aller regler le clergé, & de faire la fonction d'évêque, puisque ce prélat faisoit la sienne. Après une assez longue faveur, le roi soupçonnant la fidélité de Balue, qui ne s'étoit élevé que par ses fourberies, éclata contre lui, au sujet de l'entrevue de Peronne en 1468, dans laquelle ce ministre exposa si témérairement la personne de sa majesté. Balue indigné de ce que le roi ne lui confioit plus ses affaires, eut commerce avec ses ennemis, par le moyen d'un domestique de l'évêque de Verdun, nommé *Simon*, qui fut surpris avec les lettres qu'il portoit. On arrêta pour lors le cardinal, & on le mit dans une prison, quelques-uns disent dans une cage faite exprès, où il demeura onze ans, malgré toutes les instances du pape en sa faveur. Sur la fin de ce terme, on dit qu'il s'avisa de boire de son eau, & qu'on le crut malade d'une rétention d'urine, ce qui fut presque le seul motif de sa liberté. Ce fut en 1479 que le cardinal Julien de la Rouere, légat en France, obtint son élargissement. Balue alla à Rome, où par ses intrigues il acquit beaucoup de crédit, & de bons bénéfices. Sixte IV, en 1484, l'envoya légat *à latere* en France, où il

voulut faire ses fonctions avant que d'avoir fait agréer ses lettres au roi, & les avoir présentées au parlement, pour connoître s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de la couronne, & aux libertés de l'église gallicane. Charles VIII en fut si offensé, qu'il lui défendit de prendre les marques de sa légation. Néanmoins cette difficulté fut levée; & le légat retourna promptement à Rome, ayant su la mort de Sixte IV, qui lui avoit donné l'évêché d'Albano. Le pape Innocent VIII le nomma évêque de Preneste, & légat de la Marche d'Ancone. Enfin il mourut en octobre 1491, étant alors septuagenaire. Son corps fut apporté à Rome, & déposé en l'église de sainte Praxede, où se voit son épitaphe.

Il eut pour freres NICOLE, qui suit; *Pierre*, mort sans alliance; & *N.* Balue, évêque de S. Pons de Tomieres.

II. NICOLE Balue acquit les terres de Villepreux, & Fontenai en France, de Noisi-le-Sec, des Porcherons, de Gouaix, de Montramé & de Cervolles; fut reçu clerc des comptes en 1466, puis maître des comptes en 1467, & mourut en 1506. Il avoit épousé *Philippe* Bureau, fille de *Jean*, seigneur de Monglas, maître des comptes & trésorier de France, & de *Germaine* Hesselin, dont il eut *Jean* Balue *l'aîné*, seigneur de Villepreux, de Gouaix & de Fontenai en France, curé de S. Eustache à Paris, grand archidiacre d'Angers & de Souvigni en l'église de Clermont en Auvergne, mort en 1528; JEAN Balue *le jeune*, qui suit; *Philippe*, seigneur d'Ermet & de la Mote-Bonnot, mort sans alliance; *Marie*, alliée à *Guillaume* de la Villeneufve, seigneur de Bailli-en-Cruye, & de l'Hebergerie, morte en 1518; *Germaine*, mariée 1. à *Charles*, bâtard d'Alençon, baron de Cani & de Caniel en Normandie: 2. à *Claude* Bridon, seigneur de Plessis-aux-Tournelles; *Etiennette*, dame des Porcherons, qui épousa *Gerard* le Cocq, seigneur d'Esgrenai, maître des requêtes; & *Marguerite* Balue, morte sans alliance.

III. JEAN Balue *le jeune*, seigneur de Villepreux, de Gouaix, d'Ermet, de la Mote-Bonnot & de Cervolles, maître d'hôtel du roi & de la reine de Navarre, écuyer tranchant du dauphin, vivoit en 1520, & eut de *Marie* Malingre, sa femme, fille de *Jean* Malingre, conseiller au parlement, LOUIS, qui suit; CLAUDE, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Antoinette* Balue, mariée à *François* de Monthez, seigneur de Montfort & du Breau.

IV. LOUIS Balue, seigneur d'Ermet, épousa en août 1543 *Isabelle* Spifame, fille de *Gaillard*, seigneur des Bisseaux, & d'*Anne* de Marle, sa premiere femme, dont il eut *Jean*, mort jeune; *Charlotte*, mariée à *Charles* Berthier, seigneur de Bizi en Nivernois; *Françoise* & *Antoinette* Balue.

IV. CLAUDE Balue, fils de JEAN *le jeune*, & de *Marie* Malingre, fut seigneur de Villepreux, & mourut le 15 mai 1570, laissant de *Marthe* du Thinel, qu'il avoit épousée en février 1565, pour fils unique *Claude* de Balue, seigneur de Villepreux, mort le 27 janvier 1576. * Philippe de Comines. Le continuateur de Monstrelet. Robert Gaguin, Paul Emile, Mathieu & Mezerai, *en Louis XI & Charles VIII.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Sponde, *A.C.* 1465, *n.* 4, 1480, *n.* 4, 1485, *n.* 3. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

BALUZE (Jean) prêtre, un des ancêtres d'ETIENNE Baluze, étoit de Tulles comme ce dernier, & s'est acquis tant de réputation par sa piété, que, selon le témoignage d'Etienne Baluze, l'on n'en parle à Tulles que comme d'un saint. Le même M. Baluze rapporte de ce saint prêtre un fait qu'il atteste comme certain, & qui mérite d'autant plus d'être connu, qu'il est singulier, & que M. Baluze qui l'a fait connoître, étoit entiérement ennemi des fables. Il dit que JEAN Baluze offrant un jour le sacrifice de la Messe dans l'église paroissiale de S. Julien de Tulles, dans le temps que François I se préparoit fortement à faire la guerre à l'empereur Charles V, & que le bruit se répandoit que le premier devoit aller incessamment en Italie, il eut une révélation, dans laquelle il lui fut dit, que si François I alloit en Italie, il y seroit fait prisonnier. Sur cette révélation, Jean Baluze vient à Paris, demande à parler au roi, déclare ce qu'il a à lui dire; & ayant été rejetté par les gardes comme un insensé, il s'en revient dans sa patrie. Le roi part, & l'année suivante il est fait prisonnier, comme tout le monde sait. Quand il fut de retour en France, il entendit parler du voyage de Jean Baluze, & du motif qui l'avoit porté à venir. Aussitôt il écrit aux syndics de Tulles pour en savoir des nouvelles, & engager le saint prêtre de revenir à la cour. Mais Jean Baluze étoit mort peu de temps auparavant. Il est enterré dans l'église de S. Julien de Tulles, dans le tombeau de sa famille. * Baluze, *hist. Tutel. l.* 3, *p.* 241.

BALUZE (Antoine) de la même famille que le précédent, s'est rendu célébre dans le siécle dernier, par les négociations importantes dont il a été chargé, & dont il s'est aquitté avec honneur. Il fut d'abord attaché à Louis XIII; & lorsque la princesse Marie Gonzague alla en Pologne pour épouser le roi Ladislas IV, il eut l'honneur de l'accompagner. Jean Casimir, successeur de Ladislas, lequel étoit mort peu de temps après son mariage, le retint auprès de lui, & s'en servit utilement dans plusieurs négociations importantes & difficiles. Ayant été obligé de passer par la Suéde en 1655, pour rendre service au roi Casimir, qui étoit obligé de se retirer en Silésie, il fut arrêté & détenu prisonnier pendant cinq jours: mais il répondit avec tant de prudence & de sagacité, toutes les fois qu'il fut interrogé, qu'on le relâcha, & que le roi lui accorda même un sauf-conduit, afin qu'il pût continuer librement son chemin. Le roi de Pologne étant revenu en 1656 dans son royaume, Antoine Baluze continua de lui rendre de grands services dans les affaires les plus épineuses, & il fut plusieurs fois en grand danger de sa vie pour sauver les intérêts de son prince. En 1658 le roi Casimir l'envoya vers Montecuculi, général des armées de l'empereur, pour lui conseiller entr'autres de faire le siége de Thornes en Prusse, qui fut en effet assiégée & prise en peu de temps. Antoine Baluze est mort à Paris le 12 septembre 1681. Il a laissé un fils, *Jean Casimir*, né à Varsovie en 1648, tenu sur les fonts de baptême par le roi Casimir, & qui ne s'est pas fait moins d'honneur que son pere dans ce royaume.* Baluze, *histor. Tutel. l.* 3, *p.* 299 *& suiv.*

BALUZE (Etienne) né à Tulles le 24 novembre 1630, est un des auteurs du XVII[e] siécle qui a rendu le plus de service à l'église & à la république des lettres, par l'application continuelle qu'il s'est donnée à rechercher de tous côtés les manuscrits des bons auteurs, à les conférer avec les éditions, & à les donner ensuite au public, avec des notes pleines de recherches & d'érudition, suivant en cela les traces du pere Sirmond. Etant encore très-jeune, il fit imprimer en 1652 un livre intitulé, *Antifrizonius*, contenant des remarques sur l'ouvrage que M. Frizon docteur de Sorbonne avoit donné au public, sous le titre de *Gallia purpurata*. En l'année 1655 il fit encore imprimer à Tulles une petite dissertation, pour marquer le siécle auquel avoit vécu Sadroc ou Sadoc (en latin *Sacerdos*) évêque de Limoges. L'année suivante il publia au même endroit une dissertation touchant les reliques de S. Clair, de S. Lo, de S. Baumade, & de S. Ulfard, que l'on conserve dans l'église de Tulles, où elles furent transférées dans le temps de l'incursion des Normans. Il fut invité l'an 1655 de venir à Paris par M. de Marca, archevêque

de Toulouse, qui le prit auprès de lui en qualité d'homme de lettres, & M. Baluze lui demeura attaché tant que ce prélat vécut. Après sa mort il fut choisi pour bibliothécaire par M. Colbert, & ne contribua pas peu par ses soins & par ses connoissances à embellir & à perfectionner cette riche bibliothéque. Il fut nommé en 1670 professeur en droit canon au collége royal, chaire nouvellement érigée par sa majesté dans ce collége en sa faveur. Il donna plusieurs éditions du livre de M. de Marca, *de concordia sacerdotii & imperii*, avec la vie de ce savant prélat, & des monumens anciens; un supplément au livre cinquiéme, qui étoit demeuré imparfait, & des notes. L'église & le royaume de France lui doivent la belle édition des capitulaires de nos rois, rangés dans leur ordre, ausquels il a joint les collections d'Ansegise, & de Benoît diacre, qu'il a enrichies de notes; ils composent deux volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1677. Il n'a pas moins rendu de service à l'église romaine, par les épîtres d'Innocent III, en deux volumes *in-folio*, qui parurent en 1682. Il entreprit une nouvelle collection des conciles, pour servir de supplément à celle du P. Labbe, dont le premier volume, qui va jusqu'au concile de Chalcedoine, fut imprimé en 1683. Le dernier des volumes *in-folio* donné par M. Baluze, est celui qui est intitulé, *Marca Hispanica*, la Marche, ou les limites de l'Espagne, ouvrage posthume de M. de Marca, qui contient une histoire de la Catalogne, du Roussillon, & des peuples voisins. Les vies des papes d'Avignon, ou l'histoire des papes qui ont tenu leur siége en France, depuis l'an 1300 jusqu'à l'an 1376, composent deux volumes *in*-4°, que Baluze donna en 1693. Il donna encore au public une grande quantité d'auteurs en volumes *in*-8°; savoir, Salvien, & Vincent de Lerins, en 1663, Loup de Ferrieres en 1664, Agobard, Amolon, Leidrade, & un traité de Flore, diacre, en 1666. Quatorze homélies de Césaire d'Arles en 1669. Les conciles de la Gaule Narbonoise avec des notes en 1668. Reginon en 1671. Le traité d'*Antonius Augustinus*, sur la correction de Gratien en 1678. *Marius Mercator*, en 1684. Outre cela il publia sept volumes *in*-8° de différentes piéces, intitulés *Miscellanea*, c'est-à-dire, œuvres mêlangées, & des opuscules de M. de Marca. Il s'est appliqué en particulier à revoir exactement les ouvrages de S. Cyprien, qu'il conféra avec plus de trente manuscrits; & cette édition a paru depuis sa mort par les soins de dom Marand bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui y a ajouté une préface, une vie du saint docteur, & quelques notes *in-fol.* à Paris 1726, de l'Imprimerie royale. M. Baluze étoit très-versé dans la connoissance des manuscrits, des titres & des livres imprimés de tout genre. Il écrivoit bien en latin, savoit l'histoire ecclésiastique & profane, le droit canonique ancien & moderne, & avoit assez bien lu les peres. Il étoit doux, agréable, bienfaisant, communicatif, aimant ceux qui travailloient, & les aidant volontiers de ses lumieres, de ses mémoires, & de ses manuscrits. L'histoire généalogique de la maison d'Auvergne qu'il donna en 1708 en deux volumes *in-folio*, fut supprimée par arrêt de parlement de Paris, & devint la cause de sa disgrace & de son exil à Tours; lorsqu'il en fut revenu, il donna l'histoire de Tulles sa patrie, *Historia Tutellensis*, qu'il fit imprimer *in*-4°, Paris 1717. Il mourut le 28 juillet 1718, âgé de près de 88 ans. * *Journal des sav. de Paris.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du* XVIIe *siécle*, *tome V.*

BALY, le royaume de BALY, royaume d'Afrique, dans l'Abyssine ou haute Ethiopie, & en sa partie méridionale, vers le royaume d'Adel. Il est séparé en deux par la riviere d'Asaxe, qui le traverse, & a été occupé depuis long-temps par les Galles, qui le tiennent encore, & de-là ont fait de grandes invasions dans l'Abissine. * Jerôme Lobo, Portugais.

BALY, *Balya*, isle de la mer des Indes, à l'orient de l'isle de Java, dont elle est séparée par le détroit de Balambuam. Elle n'a qu'environ quarante lieues de circuit, mais elle est fort peuplée; car il n'y a point d'hommes qui n'aient plusieurs femmes, desquelles ils ont un très-grand nombre d'enfans : ensorte qu'on tient que cette isle peut nourir elle seule 600000 personnes, le pays étant très-fertile. Les hommes sont noirs, & ont les cheveux fort crépus. On y voit quantité de bestiaux, de gibier & de volaille. La terre y produit du ris en abondance, dont le transport hors de l'isle est défendu : mais le fruit dont ils font le plus de cas chez eux, est le *cocos*, dont la chair est d'un gout exquis; ils ont coutume d'en extraire une huile très-saine. Les chevaux de cette isle sont petits, fort ressemblans à ceux de France : ils n'endurent que difficilement un cavalier armé de pied en cap. Les gens riches parmi eux se font porter sur les épaules des esclaves, ou traîner dans des chars qui sont tirés par des bufles. Il y a des forêts d'orangers, de citroniers, & de grenadiers, & beaucoup de coton, qui fait une partie de leur travail & de leur commerce. Ils n'ont point de négoce sur mer, si ce n'est leurs toiles de coton, qu'ils menent à Java sur de petites barques, nommées *paraos.* On y a aussi trouvé des mines d'or; mais le roi ne veut pas qu'on les ouvre, de peur de donner à ses voisins l'envie d'y venir fouiller. Il a néanmoins une grande quantité de vaisselle d'or pour son usage. Les habitans sont païens, & adorent ce qu'ils rencontrent le matin au sortir de la maison. Ils ne portent point de barbe, & ils se l'arrachent dès que le poil commence à paroître. Ils n'ont presque point de commerce. C'est néanmoins une rade commune pour les navires qui vont de la Terre-ferme aux Moluques, à Banda, à Amboyne, à Maccardo, à Timor, & à Solor; car ils y font aiguade, & y prennent des rafraîchissemens, parceque les vivres y sont à très-bon marché. La capitale qui donne le nom à l'isle, est très-belle, & le roi y a un superbe palais. Il se montre fort rarement, & on s'adresse ordinairement au ministre d'état, qu'ils appellent *Quillor*, sous lequel il y a plusieurs gouverneurs de provinces. Le peuple y aime & respecte extrêmement son roi, quoique ce prince soit rude & impérieux, & s'oppose avec un courage extraordinaire à tous ceux qui veulent troubler le repos de l'état. Ces insulaires ont encore parmi eux cette malheureuse coutume, qui est si ordinaire parmi les Bracmanes, habitans sur les côtes de Coromandel : dès que le mari est mort, sa femme, & toutes ses femmes, s'il en a plusieurs, sont obligées de prendre leur parti, & de se faire bruler toutes vives sur un bucher avec le cadavre du défunt : on jette dans le feu de l'huile, de la gomme, & autres matieres combustibles. Si une femme refuse de se faire ainsi bruler, pour tenir compagnie à son mari, elle passe pour une misérable le reste de ses jours : mais celles qui courent au bucher avec joie & avec tendresse pour leurs défunts, sont reconnues & déclarées publiquement pour femmes de bien, & d'une vertu héroïque; en un mot, dignes de vivre à jamais dans l'autre monde avec leurs maris. On dit que cette coutume s'introduisit dans l'isle de Baly, par un roi du pays, afin d'arrêter par ce moyen l'infidélité & la perfidie des femmes; parceque dès qu'elles s'avisoient de se lasser d'un mari, elles employoient le poison, & toutes sortes de stratagêmes pour s'en défaire. Le prince perdoit ainsi quantité d'hommes : pour y remédier, il crut réfréner la fureur des femmes, en établissant cette barbare coutume. * Mandeslo, *voyages des Indes.*

BALZAC (Jean-Louis Guez, seigneur de) natif d'Angoulême, prit son nom d'une terre qu'il avoit dans l'Angoumois sur la Charante. Son pere nommé Guillaume

Guillaume Guez, mort en 1650, âgé de près de cent ans, avoit été au duc d'Epernon, & lui-même s'attacha au cardinal de la Valette; ce qui le fit connoître à la cour, où il fut estimé du cardinal de Richelieu, qui l'honora même de ses lettres. Il passa pour l'homme de France le plus éloquent, & pour le restaurateur de la langue françoise. Cette réputation lui fit des envieux; & on sait les différends qu'il eut vers l'an 1627, avec D. Goulu, général des Feuillans, & avec d'autres. Il mourut le 18 février de l'an 1654, & fut inhumé à Angoulême dans l'hôpital de Notre-Dame des Anges, auquel il avoit légué douze mille livres, & ordonna par son testament que l'on le mît aux pieds des pauvres qui y étoient déja inhumés. Il laissa aussi un fonds de cent livres de rente par an, pour être employé de deux en deux ans à un prix de la valeur de deux cens livres: on le donne à celui, lequel, au jugement de MM. de l'académie françoise, a le mieux réussi dans un discours sur des matieres de piété, ainsi que l'avoit ordonné Balzac, qui étoit de cet illustre corps. Quelques difficultés survenues dans l'exécution de son testament, furent cause que ce prix ne put être proposé & donné qu'en l'année 1671, après que MM. de l'académie françoise eurent fait savoir que le sujet proposé suivant l'intention de M. Balzac, pour faire les discours, seroit *de la louange & de la gloire: qu'elles appartiennent à Dieu, en propriété, & que les hommes en sont ordinairement les usurpateurs. Non nobis Domine, sed nomini tuo da gloriam:* La valeur de ce prix est ordinairement employée à un crucifix, à un S. Louis, ou quelqu'autre piéce de piété, qu'on donne le 25 d'août. Nous avons diverses éditions des œuvres de M. de Balzac, entr'autres, une en deux volumes *in-folio*, avec une savante préface de M. l'abbé Cassagne, qui étoit aussi de l'académie françoise, & sous-bibliothécaire de la bibliothéque du roi. Balzac faisoit bien des vers latins, & on en a de lui qui sont dignes des siécles de la plus pure latinité. On a un recueil de ses vers, partagé en trois livres. Ce sont des piéces mêlées de différentes especes de vers. Quelques-uns estiment que les épiques & les élegiaques sont ce qu'il y a de meilleur; & ils donnent le prix entre les épiques à son *Christ victorieux*, & à l'*Amynte*, entre ses élégies. * Lettres de M. Costar, *tome II, lett. XXIV, depuis la page 569 & suiv.* Olaüs Borrichius, *dissertat. des poëtes lat. pages* 111 & 112, *n.* 123. Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes mod. tom. VIII. Mémoires du temps. Voyez* les différentes éditions de ses ouvrages, dans le 1[er] tome de *l'histoire de l'académie françoise*, seconde édition de M. d'Olivet, *p.* 380.

BAMBA, province du royaume de Congo en Afrique, avec un bourg de même nom, vers la côte de la mer, entre Loanda & la riviere de Zaire. On lui a même donné le titre de duché depuis quelques années.

BAMBA, province de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, & vers la ville de même nom, sous la domination des Espagnols qui y ont quelques bourgs. * Jean de Laët.

BAMBA, anciennement *Gueritum*; c'étoit autrefois une ville épiscopale de l'Espagne Taragonoise; mais ce n'est plus présentement qu'un village de la vieille Castille, à trois lieues de la ville de Valladolid.

BAMBA ou WAMBA, roi des Wisigoths en Espagne, étoit sorti du sang royal, & fut mis sur le trône le même jour de la mort de Receswind ou Recesvinte, le 1[er] septembre 672. Après les cérémonies de son couronnement, il sut que Hilperic ou Hilderic, comte de Nimes, avoit chassé le prélat de cette ville, nommé *Aregius*, & avoit mis en sa place l'abbé Ranimir, sa créature; qu'outre cela il avoit rétabli les Juifs, & commis quelques violences dans la province de Languedoc. Ces violences l'obligerent d'envoyer contre Hilderic une armée commandée par un seigneur nommé *Paul*, sorti du sang de son prédécesseur. Mais ce dernier ayant traité avec le comte, se fit couronner roi à Narbonne, & pilla toutes les églises de la province. Bamba vint punir cette lâcheté en 673. A son retour il fit périr une armée de cent soixante navires arabes, qui avoient passé d'Afrique en Espagne. Sept ans après Ervige, fils d'un Grec nommé *Ardabaste*, que les empereurs de Constantinople avoient exilé en Espagne, & qui avoit épousé une cousine de Recesvinte, fit donner un poison lent au roi Bamba, qui se retira dans un monastere le 14 octobre 680, après avoir régné huit ans un mois & quatorze jours. Le I canon du VIII[e] concile de Tolede, qui fut assemblé l'an 681 pour l'élection d'Ervige, remarque que Bamba lui céda le trône. Bamba vécu encore sept ans & trois mois, ou douze ans, selon Julien, dans cette maison religieuse. * Roderic, *liv.* 2, *& suiv.* Mariana, *hist. d'Espagne*, *liv.* 6.

BAMBERG, ville d'Allemagne en Franconie, avec évêché qui dépend immédiatement du saint siége. Elle est située sur une colline, un peu au-dessus du confluent du Mein & du Rednitz. Les auteurs qui écrivent en latin, l'ont nommée *Bamberga*, *Paniberga*, *Papeberga*, *Badenberga*. D'autres ont cru que c'est le *Bergium* des anciens; mais Bamberg n'a été bâtie qu'environ dans le dixiéme siécle. Cet évêché, qui confine avec la Bohême, le haut Palatinat, les marquisats de Culembach & d'Anspach, & avec l'évêché de Wirtzbourg, fut fondé l'an 1025 par l'empereur Henri II, qui lui fit donation du comté de Bamberg, dont l'empereur Othon III l'avoit investi, après la mort du comte Albert, qui ayant été livré à ses ennemis par la trahison de Gatton, archevêque de Mayence, avoit été mis à mort en 905. Il y joignit d'autres biens situés dans la Carinthie, & le château d'Abach proche de Ratisbonne; & il y établit Everard son chancelier, pour premier évêque. Entr'autres priviléges qu'il accorda à cette église, il y a en deux très-considérables; le premier, est de relever immédiatement du saint-siége, & de précéder tous les autres évêques d'Allemagne; ce qu'il n'obtint du pape Benoît VIII, qu'à la charge d'une redevance annuelle de cent marcs d'argent, & d'un cheval blanc harnaché. Le second privilége est fondé sur un édit qu'on nomme *le fil de soye de sainte Cunegonde*, par lequel il ordonne que les quatre grands officiers de l'empire seront ses officiers héréditaires, & lui feront hommage de leurs charges, & de quelques portions de leurs états. Ainsi le roi de Bohême est son grand échanson, & lui fait hommage pour la ville de Prague; l'électeur de Baviere est son grand maître, & fait foi pour Aversbach; l'électeur de Saxe pour Wittenberg & Trebitz, en qualité de grand-maréchal; & l'électeur de Brandebourg pour Custrin, comme grand-chambellan; c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de ceux qui prétendent que ces électeurs sont vassaux de cet évêque pour leurs charges de grands officiers de l'empire. Ils ont même des vicaires particuliers pour ces charges, qui font hommage, & assistent à toutes les fonctions de l'entrée & du sacre: le seigneur d'Auffzas l'est pour le roi de Bohême; le baron Truchsses de Pommersfelden, pour le duc de Baviere; le maréchal d'Ebner, pour le duc de Saxe; & le seigneur de Rothenhan, pour le marquis de Brandebourg. Suidger, évêque de Bamberg, fut élevé à la papauté sous le nom de *Clément* II, après que l'empereur Henri III eut fait déposer le pape Grégoire VI au concile de Sutri, & sous le pontificat de Léon IX. L'église de Bamberg fut affranchie l'an 1053 de la redevance qu'elle payoit au saint-siége, auquel cet empereur donna en échange la ville de Benévent.

Cet évêché a une étendue assez grande, & ren-

ferme plusieurs bailliages, dont les principaux sont ceux de Staffelstein, Scherlitz, Lichtenfels, Wiesman, Roeting, Steinach, Hocstet, Niesteien, Hertzogen-Aurach, Weischenfelt, & Kupfersberg. Bamberg en est la ville capitale; elle est située au confluent du Mein & du Rednitz, & a été ainsi nommée de l'ancien mot *Babenberg*, qu'on croit lui avoir été donné par *Babe*, fille de l'empereur Othon II, qui la fit agrandir. L'empereur Henri II fit bâtir ses murailles. Les autres villes de cet évêché sont Forchein, au confluent du Visent & du Rednitz, & Cronach, au confluent du Cronach & de l'Haslachen; ces deux villes sont assez bien fortifiées. Il y a encore quelques châteaux assez bons sur la frontiere de Bohême, comme ceux de Kupffersberg & de Bodenstein. Les bailliages qui sont dans la Carinthie, sont gouvernés par un vicedôme, qui est ordinairement un chanoine du grand chapitre. Leur étendue est en longueur de 48 lieues de France, & de 16 en largeur. Les principales places sont Villach, Wolfsberg, Lavental & Greiffen. Les archiducs d'Autriche, depuis Ferdinand I, ont disputé l'immunité aux évêques, prétendant qu'ils sont états provinciaux de Carinthie, & par conséquent obligés de payer les charges du pays, outre le contingent qu'ils payoient à l'empire, comme membres du cercle d'Autriche. Les évêques en avoient fait souvent des plaintes aux diétes: ce différend a été depuis terminé par une transaction. Les sujets de cet évêque professent la religion catholique, & ne peuvent appeller de sa justice. Il y a à Bamberg une université, fondée par l'évêque Melchior Otton-Welt de Saltzbourg, mort en 1653.

L'évêque de Bamberg est directeur du cercle de Franconie. Il a eu de grandes disputes pour la convocation des assemblées, avec les marquis de Bareith, qui prétendoient avoir le même droit. Il fut réglé l'an 1559 à la diéte d'Augsbourg, qu'ils l'exerceroient conjointement à perpétuité; que quand l'un d'eux jugeroit à propos d'assembler les états du cercle, l'autre n'y pouroit apporter aucun emphêchement; mais que l'évêque de Bamberg auroit seul le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, & de dresser les conclusions. Si on élisoit un empereur qui n'eût point de terre, l'évêque de Bamberg seroit obligé de lui céder la ville de Bamberg; & de se retirer à Villach.

L'église cathédrale de Bamberg est une des plus magnifiques d'Allemagne. Le chapitre de cette église est composé de vingt chanoines capitulaires, & de quinze domiciliés. Ses dignités sont celles de prévôt, de doyen, d'écolâtre, de custode & de celerier.

Concile de Bamberg.

L'empereur S. Henri assembla quarante-six évêques pour la dédicace de l'église de S. George de cette ville, le 6 mai de l'an 1011. Après la cérémonie où Jean, patriarche d'Aquilée, officia, ces prélats y tinrent concile, pour quelques affaires qui regardoient leur dignité. Theodoric de Luxembourg, frere de l'impératrice Cunegonde, y fut accusé de s'être placé par des voies illégitimes sur le siége de l'église de Metz, & on lui défendit de faire aucune fonction, avant que de s'être purgé de cette accusation * Ditmar, *lib. 6.* Baronius, *A. C.* 1011.

BAMBERG, que quelques-uns confondent avec la ville de ce nom, est un bourg de la Bohême, sur les frontieres de la Moravie, & près de la riviere d'*Orlitz*, à cinq ou six lieues de Glatz ou Glasco. * Sanson.

BAMBOCHE, peintre Flamand, *cherchez* LAER.

BAMBOURG, PAMBOURG ou PAINBOURG, *Bamburgum*, bourg du cercle de Baviere en Allemagne, dans le gouvernement de Burchaussen, sur la riviere d'Achza, à quelques lieues du lac appellé *Chiemzée*, vers le nord. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Badacum*, ou *Augusta-Badacum*, ville des Noriques, que d'autres mettent à *Obdache*, ville de Stirie. * Mati, *dictionn. géograph.* Baudrand.

BAMBUCALE ou BAMBOUK-KALE, *Bambucula*, autrefois *Hierapolis*, ville archiépiscopale de la Phrygie, dans l'Asie mineure. Ce n'est plus présentement qu'un amas de ruines dans la Natolie, près du Madre, au couchant de la ville nommée *Eskihissar*, ou *Laudichia*.

BAMBYCATIENS, peuples voisins du fleuve du Tigre, qui sont peut-être les habitans de Bambyce ou Hierapolis, dans le Cœlé-Syrie. Ils avoient, dit-on, en si grande horreur l'or & l'argent, & toute sorte de métaux, dont on peut faire de la monnoye, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déserts, tout ce qu'ils pouvoient en amasser, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption & les vices qui régnoient parmi les autres peuples. * Alexander *ab Alexandro*, 4, 15. Mais pour bien entendre ce trait d'histoire, *voyez* au mot BARBYTHACE, une conjecture de Saumaise qui paroît ingénieuse; car Alexander *ab Alexandro* semble avoir copié Pline, & avoir nommé *Bambycatiens*, ce que Pline appelle *Barbytatiens*.

☞ BAMFE, petite province de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Buchan, près de l'embouchure de la riviere de Doverne. Elle porte le nom de sa capitale. La plupart de ce pays est entre les mains des Olgivies & de leurs vassaux. Le comte de Finlater est le chef de cette famille, dont les ancêtres sont venus d'Angus. Les branches de Boyne & de Bamfe sont aussi de cette famille.

☞ BAMFE, ville principale de la petite province dont nous venons de parler, à l'embouchure de la Doverne. Elle à titre de vicomté. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAMIAN, ville de la province de Khorasan, qui donne son nom à un pays particulier, qui s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. Elle est située au 102e degré de longitude, & au 36e degré 35 minutes de latitude septentrionale. Genghiskhan s'en rendit maître après la prise de Balkhe & de Thalcan; & la désola entierement l'an 618 de l'hégire, de J. C. 1221, à cause de la mort d'un de ses petits-fils, qui arriva pendant le siége. Cette ville avoit appartenu aux sultans Gaurides ou Gourides de la seconde branche, & Fakhreddin, oncle de Gaïatheddin, sultan de cette même famille, en avoit le gouvernement, joint à celui de la province. Elle ne s'est point rétablie depuis que les Mogols ou Tartares de Genghiskhan l'ont ruinée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAMOTH, vallée dans le pays des Moabites, proche le fleuve Arnon. * *Nombre* 21, 19.

BAMOTH-BAAL, ville de Palestine, dans la tribu de Ruben, proche la montagne de Phasga. * *Josué*, 13, 17. Sanson.

BAMPTON (Jean) Anglois, religieux de l'ordre des carmes, vers l'an 1341, passa pour un des plus subtiles scholastiques de son temps. On lui attribue divers ouvrages: *Lecturæ scholasticæ in theologia. Quæstiones octo de veritate propositionum, &c.* * Lucius, *biblioth. Carm.* Alegrius, *in parad. Carm.* Pitseus, *de script. Angl.*

BAN. Les Bans, *Banni*, étoient anciennement des gouverneurs de province qui relevoient de la couronne de Hongrie, comme ceux de Dalmatie, de Croatie, de Servie, &c. Ce nom est encore en usage parmi les Turcs, qui mettent les Bans en même rang que les Beglerbeis, leur donnant, comme à ceux-ci, des provinces & des royaumes entiers à gouverner. On avoit coutume de n'établir pour Bans dans ces

provinces qui relevoient de la Hongrie, que des freres ou fils de roi, tant cette dignité étoit considérable. * Leunclavius, *in Onomast. Turcico-Arab. &c.* On croit que ce nom de *Bans* leur vient du mot *Band*, *Bando* ou *Banno*, dont on se servoit dans la moyenne latinité ou du bas empire, pour signifier un *étendard*, une *banniere*; parceque ceux des provinces, dont ils étoient Bans ou gouverneurs, étoient obligés d'aller à la guerre sous l'étendard de ces mêmes Bans. *Voyez* cette matiere traité plus au long, & l'origine de ce nom dans Jean Selden, *de titulis honor. part.* 2, *c.* 2, *n.* 5. Joh. Lucius, *de regno Dalmatiæ*, *l.* 6, *c.* 1. Raynald. *A. C.* 1200, *n.* 25. H. Carol. du Frêne, *in glossar.* Item. *Notit. ad Alexiadem*, *q.* 347, & *ad Cinnanum*, *p* 449. Le vicegerent ou le lieutenant général du *Ban* ou gouverneur, s'appelloit *Vicebanus*, ainsi qu'on le peut voir dans l'*Hierolexicon* de Macri; & la dignité de *Ban* s'appelle le *Bannat* ou *Banat*, pour dire un comté, un gouvernement, une principauté. Terroczius, en parlant de Charles roi de Hongrie (*c.* 97.) dit, qu'il mit tout entre les mains de Denys, avec la dignité de banat. Le même historien, en parlant de la reine Marie, *c.* 1, dit, qu'elle éleva Etienne à l'excellent degré de banat.

BAN & ARRIERE-BAN, mandement public fait aux vassaux du roi de se trouver au lieu d'assemblée pour servir dans l'armée, ou en personne, ou par des gens qui les représentent, à cheval ou à pied, à proportion du revenu & de la qualité de leurs fiefs. Le ban se rapporte aux fiefs, & l'arriere-ban aux arriere-fiefs: Quelques-uns néanmoins disent que le ban est le service ordinaire que chaque vassal doit selon la nature de ses fiefs, & que l'arriere-ban est un service extraordinaire que les vassaux rendent au roi. D'autres disent que le mot d'arriere-ban vient de l'allemand *Heriban*, qui signifie *cri* ou *proclamation du seigneur*, & qu'ainsi c'est la même chose que ban. Ces assemblées de vassaux ont commencé dès le temps des rois de la seconde race, & il en est fait mention dans les capitulaires de Charlemagne; mais elles ont été plus fréquentes sous les rois de la troisiéme race. On voit dans la chambre des comptes plusieurs rôles pour le ban & arriere-ban, datés des années 1216, 1236, 1242, 1253 & 1272. Ce dernier nous apprend que tous les seigneurs de fiefs furent cités à Tours par le roi Philippe III, dit *le Hardi*; que les uns devoient un nombre de cavaliers, & les autres servoient d'aides; qu'il y en avoit qui alloient à leurs dépens, & d'autres qui prétendoient être défrayés; & que ceux qui étoient dispensés d'aller à l'armée, devoient fournir une redevance en argent ou en avoine. Il y a de pareils rôles pour les années 1274, 1302, 1303 & 1314. Un rôle de l'année 1317 contient les noms des princes, des comtes, des barons, des seigneurs & des gentilshommes qui furent mandés à Paris à la fête de S. Jean, pour aller en forme d'arriere-ban combattre les Flamans, dont les uns avoient cent hommes d'armes à leur suite, les autres soixante, cinquante, ou un moindre nombre. Les noms des archevêques, des évêques, des abbés, des prieurs, des doyens & des chapitres y sont aussi compris, avec ceux des maires, des consuls & des échevins des villes. En 1350 le roi Jean assembla la noblesse de son royaume pour marcher contre les Anglois; & en 1353 il manda aux bourgeois de Nevers, de Chaumont & autres villes du royaume, qu'ils eussent à en envoyer à Compiegne le plus grand nombre de chevaux qu'ils pouroient, pour marcher en arriere-ban contre le roi d'Angleterre. Le roi Charles V convoqua le ban & arriere-ban l'an 1369. François I fit un réglement en 1533, par lequel il ordonna que tous les ans il se feroit une montre du ban & arriere-ban, & que chaque vassal y comparoîtroit en personne.

Les ecclésiastiques étoient obligés d'aller ou d'envoyer au ban & arriere-ban, à cause des fiefs qu'ils possédoient. Lorsqu'ils y alloient eux-mêmes, ils avoient la conduite de leurs vassaux, & les excitoient à combattre. Il y en a même eu quelques-uns qui se sont signalés dans les batailles par leurs propres actions, & par des défaites d'ennemis. Monstrelet remarque que Pierre archevêque de Sens, frere de Jean de Montaigu, grand-maître d'hôtel de France, portoit un bassinet ou casque au lieu de mitre, une cuirasse d'acier au lieu de chasuble, & une hache d'armes au lieu de crosse. Matthieu Paris, dans la vie de Richard I, roi d'Angleterre & du duc de Normandie, raconte aussi que Philippe de Dreux, prince du sang de France, & évêque de Beauvais, accompagné de son archidiacre, avoit été fait prisonnier en une bataille contre les Anglois, dans laquelle, comme le pape Célestin III l'écrivit au roi d'Angleterre, *il avoit préféré la lance au bâton pastoral, la cotte de maille à l'aube, le bouclier à l'étole, & l'épée au glaive de la parole de Dieu.* C'est pourquoi les anciens peintres faisant les portraits des pairs de France ecclésiastiques, ont représenté l'évêque & comte de Beauvais avec une cotte d'armes par-dessus son surplis; & Loisel dit que c'est de-là que les évêques ses successeurs ont porté la cotte d'armes du roi à la cérémonie de son sacre & couronnement.

Les évêques de Chartres ayant servi dans les armées comme vassaux du roi, étoient aussi représentés revêtus de leurs ornemens d'église, le casque en tête, & l'épée ceinte au côté, avec leurs armes accompagnées d'une crosse & d'une épée. On voit les armes des évêques de Dole, surmontées d'une mitre à droite & d'un casque à gauche. Mais les ecclésiastiques obtenoient le plus souvent des dispenses pour le service personnel qu'ils devoient. Philippe-Auguste en accorda une à l'évêque de Paris l'an 1200, & Philippe *le Hardi* fit la même grace à l'abbé de S. Germain des Prez en 1270. Depuis ce temps les ecclésiastiques ont été dispensés entiérement du ban & arriere-ban par plusieurs lettres patentes, & encore par un acte du 29 avril 1636, entre Louis XIII & le clergé de France, moyennant quelques subventions, qu'ils s'obligerent de donner au roi pour les besoins de l'état. Les rois de France ont aussi exempté du ban & arriere-ban les bourgeois de plusieurs villes de leur royaume, les officiers du parlement de Paris, les secrétaires du roi, & autres personnes privilégiées, à cause des services qu'ils rendent.

L'assemblée du ban & arriere-ban s'est faite premierement par des seigneurs de marque, appellés *Missi Dominici*, c'est-à-dire, *les envoyés du prince*, ou *Legati Regales*, c'est-à-dire, *les envoyés du roi*, qui alloient dans les provinces pour assembler les vassaux. Elle s'est faite ensuite par les bannerets, dont chacun assembloit ses vassaux sous sa banniere, après le mandement qu'il en avoit reçu du roi ou du connétable de France. Depuis le roi a adressé ses lettres patentes aux baillifs ou sénéchaux des provinces, & quelquefois aux gouverneurs. L'an 1674 Louis XIV convoqua le ban & arriere-ban, & ordonna à tous nobles, barons, chevaliers, écuyers, & autres non nobles, communautés & autres vassaux, de se mettre en armes, & de se trouver prêts aux jours & au lieu qui leur seroient désignés par le gouverneur & lieutenant général de sa majesté en leur province, pour aller joindre le corps des troupes sous la conduite du chef qui seroit choisi d'entr'eux, afin de les commander selon la forme accoutumée; ce qui s'est pratiqué de même dans les guerres des années 1689 & suivantes. * De la Roque, *traité du ban & arriere-ban.*

☞ BAN, en latin *Bannum*, château de l'Ecosse septentrionale, au comté de Murray, vers le pays de Badenoth, & sur la riviere de Findorn, à dix-sept mille pas d'Innernesse, vers le midi. C'étoit autre-

fois une ville des Vacomages, nommée *Banatia.* * La Martiniere, *dict. géor.*

BAN ou BAND (le) *Bannus*, riviere d'Irlande, dans la province d'Ulster. Elle a sa source au comté de Doun; puis étant accrue de quelques rivieres moindres, elle traverse le lac Eaugh; de-là passant par le nord, elle sépare le comté d'Antrim du comté de Deric; & se jette ensuite dans l'océan septentrional, divisant ainsi la province d'Ulster en deux; savoir, en citérieure en deçà le Ban, & en ultérieure au-delà le Ban. * Speed.

BANABER, *Banabera*, bourg de la Lagenie en Irlande. Il est situé dans le comté de Kings, sur la riviere de Shannon, à cinq lieues de la ville d'Athlone. Banaber a séance & voix au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

BANAIAS de Capséel, fils de *Joïada*, capitaine des gardes, & l'un des chefs les plus braves de l'armée de David, étoit de race sacerdotale. David l'admit dans son conseil secret. Dans un combat qu'il soutint seul contre deux freres qui passoient pour les plus vaillans des Moabites, il les tua tous deux. Depuis se trouvant sans armes contre un Egyptien d'une grandeur prodigieuse, & avantageusement armé, il le tua de sa propre hache, qu'il lui arracha des mains. On remarque encore que sans avoir d'autres armes qu'un bâton, il assomma un lion qui étoit tombé dans une cîterne, pendant un temps de neige. Il fut de ceux que David chargea de mettre son fils Salomon en possession du royaume d'Israël. Depuis ce temps Salomon ordonna à Banaïas de couper la tête à Joab, auquel Banaïas succéda dans la charge de général d'armée, l'an du monde 2990, & avant J. C. 1065. * *II. des Rois*, 8, 18 *& III.* 1, 32. *Paralipomenes I, chap.* 11, *vers.* 22, 23 *&* 24, *&c.* Josephe, *l.* 7 *des antiq. ch.* 10 *&* 11, *l.* 8, *ch.* 1.

BANAKET, ville de la province de Transoxane, *cherchez* BENAKETH.

BANARA, ville des Indes, *cherchez* BENARES.

BANBURI, *Bamburia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie septentrionale du comté d'Oxford. Elle est située dans une plaine sur la rive occidentale de la riviere de Charwel, est estimée pour ses richesses, sa beauté & ses bons fromages, & n'est pas éloignée d'Oxford. Ce fut près de cette place que Kinrich, roi des Saxons occidentaux, défit les Anglois, qui combattirent courageusement pour leur vie & pour leurs biens. Ce fut-là même où Richard Neville de Warwick défit Edouard IV, & le fit prisonnier; ce qui fit remonter Henri VI sur le trône. Sous le régne du roi Charles I, cette ville fut prise en 1622, après la bataille d'Edgehill, & on y mit garnison pour le roi. Deux ans après elle soutint un rude siége & plusieurs assauts, jusqu'à ce que le comte de Northampton en fit lever le siége. Dix semaines après, savoir en 1646, elle fut encore assiégée sous le gouverneur Guillaume Compton, le même qui l'avoit défendue auparavant; mais n'ayant pu cette fois avoir le secours qui lui étoit nécessaire, il la rendit à des conditions honorables. Ceux de la famille de *Knolles* ont été comtes de cette place depuis l'an 1626. Elle est à 23 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

BANC DU ROI, tribunal de justice & cour souveraine en Angleterre, que l'on peut nommer en latin *Tribunal primarium.* On l'appelle *Banc du roi*, parceque le roi y présidoit autrefois en personne, & prenoit place sur un banc élevé, les juges étant assis à ses pieds sur un banc inférieur. C'est dans cette cour que l'on plaide les causes de la couronne entre le roi & ses sujets. Elle prend aussi connoissance des trahisons, complots, ou machinations qui se font contre le gouvernement. Elle est ordinairement composée de quatre juges, dont le premier est appellé le *Lord*, c'est-à-dire, *chef de justice du Banc du roi.* Il porte des robes & des livrées de la grande garderobe. La jurisdiction de la cour du *Banc du roi* est générale, & s'étend par toute l'Angleterre. Il n'y en a point dans le royaume qui soit plus indépendante, parceque la loi suppose que le roi y préside toujours. L'autre Banc est celui que l'on nomme le *Banc commun*; c'est la seconde cour de justice en Angleterre, en latin *Tribunal secundarium*; on l'appelle *Banc commun*, parceque l'on y plaide les causes communes & ordinaires entre sujet & sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles & personelles à la rigueur de la loi. Le premier juge de la cour des playdoyers communs est appellé *le chef de la justice des causes communes* ou *Banc commun.* Il n'y a présentement que quatre juges; autrefois il y en a eu tantôt huit, tantôt sept, tantôt six, & quelquefois cinq. *Voyez* ANGLETERRE.

BANC (le grand) *Syrtis maxima*, banc dans l'Amérique septentrionale, & le plus grand banc de sable que l'on ait encore pu trouver, d'où lui vient son nom. Il est vers la côte orientale de l'isle de Terre-neuve, n'étant pas éloigné de plus de cinquante lieues du cap de Rase à l'est. Les Anglois l'appellent *Mainebanc.* Il s'étend en long du septentrion au midi, l'espace de cent soixante lieues, si l'on compte toutes ses pointes; mais seulement cent en longueur, si l'on prend l'endroit où il est le plus profond, & où l'on fait la pêche. Sa plus grande largeur du levant au couchant n'est gueres de plus de quarante lieues, s'étendant vers le sud-est de l'isle de Terre-neuve; & outre sa grandeur, il est principalement remarquable par la grande pêche de morues, que les François & les autres Européens y font tous les ans.

BANC JACQUET (le) ou LE PETIT BANC, en Amérique, au levant du grand banc: les Anglois l'appellent *Falsf-Banc*, & il s'étend en long du septentrion au midi, mais il n'est guères large. On y pêche aussi les morues.

BANC A VERT (le) banc en Amérique près de la côte méridionale de l'isle de Terre-neuve, vis-à-vis des bayes de Plaisance & des Trépassés.

BANC DES ISLES (le) banc dans l'Amérique septentrionale, joignant les isles S. Pierre, & au midi de la côte de Terre-neuve.

BANCA, isle des Indes avec une ville de ce nom. Elle est située vers la pointe orientale de la grande isle de Sumatra, de laquelle elle est séparée par le détroit dit *de Banca*, vis-à-vis de Baros, de Palimban, & du cap de Lucapara. Depuis peu les Hollandois y ont un fort. * Sanson, Baudrand.

BANCHEM (Jean de) né à Leyde en 1540, de parens fort distingués, montra de bonne heure une grande inclination pour les sciences. Aussi s'y livra-t-il dès qu'il fut en état de s'y appliquer. Il alla d'abord à Utrecht, où il étudia sous Macropédius: de-là il se rendit à Louvain, où l'étude de la jurisprudence étoit en vigueur: de Louvain il se transporta à Anvers (d'autres disent à Angers) où il acheva ses études, & fut reçu maître ès-arts. Etant de retour en sa patrie, il s'adonna à la pratique, & s'y rendit si habile, que lorsqu'on érigea un grand-conseil pour les provinces de Hollande & de Zélande, Guillaume I, prince d'Orange, jetta les yeux sur lui, & sur quelques autres d'une capacité reconnue, pour remplir les places de ce conseil. Il ne laissa pas d'être employé dans d'autres affaires. Il fut choisi, par exemple, avec Théodore de Louvain, pour être arbitre entre le magistrat de Leyde, & l'intendant des digues de Rhynland. Il termina aussi le différend survenu entre le même magistrat, & le sénat académique. Ensuite il fut choisi pour un des curateurs de l'académie. Enfin son mérite l'éleva à la charge de président du grand conseil, après la mort de Théodore Nieuburg.

Jean de Banchem mourut le 19 novembre 1601. Le *dictionnaire historique*, de l'édition d'Amsterdam 1740, d'après lequel on donne cet article, cite pour garants quelques ouvrages écrits en hollandois.

BANCHI ou BANQUY (Séraphin) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit de Florence, & fit son noviciat & sa profession à Fiésoli, dans la Toscane. Jeune encore, ses supérieurs consentirent qu'il vînt à Paris; & ayant acquis la protection de la reine Catherine de Médicis, femme du roi Henri II, il obtint d'elle ce qui lui étoit nécessaire pour faire ses études dans le collége de son ordre, situé dans la rue S. Jacques de la même ville. Il avoit déja soutenu sa thèse appellée *Tentative*, lorsqu'ayant perdu sa protectrice qui mourut le cinquiéme janvier 1589, il fut obligé de retourner dans sa patrie. Il s'y acquit l'estime & l'affection de Ferdinand I, grand duc de Toscane, qui l'envoya en France pour examiner quelle issue auroient les affaires de ce royaume qui éprouvoit alors de grandes divisions. Etant à Lyon en 1593, Pierre Barriere ou de la Barre, qui de matelot étoit devenu soldat, qui n'avoit alors que 28 ans, & qui avoit conçu l'exécrable dessein de tuer le roi Henri IV, vint lui faire part de son dessein, qu'il avoit déja communiqué à deux prêtres & à un religieux capucin. Le pere Banchi profita de cet aveu, en écrivit à un gentilhomme nommé *Brancaleon*, lui fit le portrait de Barriere, & l'exhorta à prendre la poste, pour avertir le roi du danger où étoit sa majesté. Brancaleon ne perdit point de temps : il alla trouver le roi à Melun, lui dit ce qu'il venoit d'apprendre, & Barriere fut arrêté & exécuté avant que d'avoir pu accomplir son horrible projet. Cette attention du pere Banchi lui mérita la bienveillance du roi, qui le combla de bienfaits, & le nomma en 1604 à l'évêché d'Angoulême. Banchi qui se croyoit incapable de bien gouverner un diocèse, s'ouvrit sur cela à ses supérieurs qui lui ordonnerent d'accepter la dignité où il étoit élevé; mais il ne put jamais se résoudre à se charger de ce fardeau; & se contentant d'une pension modique, il résigna l'évêché en 1608 à Antoine de la Rochefoucault. Il employa même une grande partie de ce qu'il retiroit de cette pension, à faire de bonnes œuvres, & sur-tout à soulager le diocèse qui devoit l'avoir pour pasteur. Il paroît que le pere Banchi a passé depuis le reste de sa vie à Paris, dans le collége de la rue S. Jacques. Il y fit achever ce que l'on appelle les *Ecoles de S. Thomas*, qui avoient été commencées aux dépens du pere Jean Binet, du même ordre, docteur en théologie, mort en 1559, & l'on y fit les premieres disputes les fêtes de la pentecôte de l'an 1611. On dit aussi que ce fut lui qui fit bâtir la chapelle du Rosaire qui est dans l'église du même couvent. Le pere Banchi vivoit encore en 1622, mais on ignore l'année de sa mort. Le pere Echard le dit auteur des ouvrages suivans. 1. » Apologie contre les » jugemens téméraires de ceux qui ont pensé conser- » ver la religion catholique, en faisant assassiner les » très-chrétiens rois de France, par Séraphin Banchi, » Florentin, docteur en théologie, de l'ordre des » Freres prêcheurs; à Paris, Mettayer 1596, *in*-8°. « Le pere le Long cite cet ouvrage dans sa *bibliothéque des historiens de France*, n°. 8387, où il nomme l'auteur *Sébastien*, au lieu de *Séraphin*. 2. » Le rosaire » spirituel de la sacrée vierge Marie, extrait de plu- » sieurs auteurs, avec les indulgences octroyées par » les saints peres, & confirmées par notre saint pere » le pape Paul V, dédié à la reine mere du roi, par » frere Séraphin Banchi, docteur en théologie de l'or- » dre des Freres prêcheurs « à Paris, Sevestre, 1610, *in*-12. Dans l'épître dédicatoire, l'auteur proteste qu'il n'a pas su le dessein de Barriere par le moyen de la confession; mais, dit-il, *par le moyen d'une consulte qu'il fit faire à Lyon*, &c. 3. On croit que le pere Banchi est encore auteur de l'ouvrage intitulé; » Histoire prodigieuse d'un détestable parricide, en- » trepris en la personne du roi, par Pierre Barriere, » dit *la Barre*, & comme sa majesté en fut miracu- » leusement garantie; « à Paris 1594, *in*-8° de 40 pages. * *Voyez* le pere Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, tome II, pages 429 & 430.

BANCHIERI (Antoine) de Pistoye, cardinal, né le 19 mai 1667, fut d'abord référendaire de l'une & l'autre signature, protonotaire apostolique, du nombre des participans, & consulteur du saint office, puis vicaire général du saint-siége, vice-légat & surintendant général des armes de la ville d'Avignon, & de tout le comtat Venaissin, depuis le 31 mai 1703, jusqu'au 8 août 1706, qu'il quitta cette charge pour aller exercer à Rome celle de secrétaire de la congrégation *de propaganda fide*, à laquelle il avoit été nommé le 17 mai précédent. Il passa de cette charge à celle d'assesseur du saint office, le premier août 1707, & de celle-ci à celle de secrétaire de la congrégation de la consulte, le 27 septembre 1712. Il exerça cette derniere jusqu'au 18 septembre 1724, que le pape Benoît XIII le nomma gouverneur de la ville de Rome, & de son district. Il prit possession de cette charge & de celle de vice-camerlingue de l'état ecclésiastique qui y est attachée, le 3 octobre suivant. Comme cette charge conduit ordinairement à la pourpre, & qu'il n'étoit que simple clerc, il songea à se mettre dans les ordres. Il reçut successivement les mineurs, le soudiaconat & le diaconat, les 13, 20 & 27 janvier 1726. Le pape lui donna le prieuré de la Mirandole au mois de juin 1727. Il l'avoit créé cardinal dès le 9 décembre 1726, mais il l'avoit réservé *in petto*. Il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. Il reçut le même jour la barrette des mains du pape, qui lui assigna en même temps une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 4 mai, & sa sainteté après avoir fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 10 du même mois, lui donna le titre diaconal de S. Nicolas *in carcere Tulliano*. Le pape Clément XII le choisit pour son premier ministre & secrétaire d'état, le 12 juillet 1730, jour de son exaltation; & le grand-maître de Malte lui envoya la croix de son ordre, qui lui fut portée par l'ambassadeur de la religion, le 18 du même mois de juillet, ce qui se pratique ordinairement envers tous les secrétaires d'état de la cour romaine. Ce cardinal est mort à Pistoye le 16 septembre 1733. Le cardinal Ferraro lui a succédé dans la place de secrétaire d'état.

BANCHIN, de Londres, religieux de l'ordre de S. Augustin, vivoit sur la fin du XIV[e] siécle, vers l'an 1382, & composa divers ouvrages, *Contra positiones Wiclefi. Determinationes variæ*, &c. Il avoit beaucoup de zèle pour la foi, dont il donna des marques dans le concile de Londres, assemblé contre les erreurs de Jean Wiclef. Banchin y disputa contre les partisans de cette secte, & s'y acquit beaucoup de réputation. * Joseph. Pamphilus, *biblioth. August.* Pitseus, *de script. Angl.* &c.

BANCHO, général Ecossois d'extraction royale, est fort célébre pour les victoires qu'il remporta sur les Montagnards rebelles d'Ecosse, & sur les Danois sous le régne de Donald VII. Il ternit sa gloire en conspirant avec Macbeth, & tuant son propre roi. Mais la justice divine le punit par les propres mains du même Macbeth, qui lui fit trancher la tête, sur la foi d'une prétendue prophétie, qui portoit qu'après cette exécution, sa postérité monteroit sur le trône. * Buchanan.

BANCKIUS (Laurent) auteur protestant, qui a composé divers traités. Il publia en 1651, *la Taxe de la chancellerie apostolique*. En 1661, *la Rome triom-*

phante, & en 1664, *un traité de la tyrannie du pape.* * Konig. *biblioth.*

☞ BANCOCK, ville d'Asie, au royaume de Siam, dans une isle que forme le Menam, à sept lieues de la mer. A l'orient de l'isle, à l'autre bord du Menam, il y avoit un fort bâti de briques, que le roi de Siam avoit cédé à une garnison françoise. Mais cet établissement dura peu : & la mort du roi de Siam, suivie du massacre de son premier ministre, M. Constance, qui favorisoit les François & la religion catholique, détruisit de si beaux commencemens. Le successeur monté sur le trône par le crime, n'entra point dans les dispositions de son prédécesseur ; & la garnison françoise repassa en Europe, après avoir résisté par une espéce de prodige, à toutes les forces siamoises qui étoient venues pour l'opprimer. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BANDA, nom commun à six des isles Moluques, situées sous le 4e degré de latitude méridionale, & sous le 47e de longitude. Ces isles sont Lontor, qui est la plus grande, & où il y a un bon fort ; elle a environ trois lieues de longueur sur une de largeur ; Nera, où est le principal fort, nommé Nassau ; Pulovai, Pulorin, Bossingin & Gunapi ; celle-ci est déserte, à cause d'une montagne qui fume continuellement, & qui jette quelquefois des flammes, des cendres, & même des pierres. Ces isles produisent seules la muscade, & la produisent en une prodigieuse quantité ; on n'y trouve pas un arpent de terre qui ne soit couvert de muscadiers, & en tout temps les arbres sont chargés de fleurs & de fruits verds ou murs. On y recueille aussi quelques fruits pour la nouriture des habitans ; mais il n'y a rien de toutes les autres choses nécessaires à la vie, si on ne les y apporte de dehors. Les Portugais découvrirent ces isles l'an 1511, par le moyen d'Antoine de Britto, & ils s'y établirent sans trouver beaucoup de résistance de la part des insulaires, la plupart mahométans, & qui s'étoient fait un devoir particulier de prier pour les morts, dans la pensée qu'ils ne ressusciteroient pas un jour, si on ne faisoit des prieres pour eux. Depuis les Hollandois en ont chassé les Portugais, & ils y ont construits deux forts, dont la rade est si bonne, que les vaisseaux en approchent à la portée du mousquet, & y sont à couvert sous la défense du canon. Banda est un des six gouvernemens généraux de la compagnie des Indes orientales, qui a eu soin de peupler cinq de ces isles de Hollandois, à qui on a donné des terres qu'ils cultivent à leur profit, mais avec l'obligation de porter au comptoir tout ce qu'ils recueillent. On leur paye les noix muscades, appellées dans le pays *Palla*, un sol la livre, & quelquefois moins ; pour le macis ou fine écorce des muscades, nommée autrement *Brunapella*, on leur en donne jusqu'à sept sols la livre. L'air de Banda est admirable ; & l'usage fréquent que les habitans font des muscades, contribuant à leur fortifier l'estomac, on en voit entr'eux, dit-on, qui vivent jusqu'à six-vingt ans, & au-delà. Au reste, ces isles sont sujettes à de grands tremblemens de terre. * Mandeslo, *voyage des Indes. Voyage de* Rechteren.

BANDA, ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange ; elle est forte & considérable, & située dans le royaume de Decan, au nord-est, & à environ neuf lieues communes de Goa. * La Martiniere, *diction. géogr.*

BANDARRA (Gonçalo Eannes) le Nostradamus des Portugais, étoit un pauvre cordonnier de Francoso, dans la province de Beira. Il vivoit du temps de Jean III, roi de Portugal. Il s'est rendu fameux par ses prophéties, qu'il composa en vers l'an 1540, & ausquelles il a su donner un air mystérieux. On les a imprimées à Nantes, chez Monnier l'an 1644, sous le titre de *Trovas do Bandarra.* Le pere Vieira, célébre jésuite Portugais, en a pris la défense, soutenant fortement que Bandarra étoit un véritable prophéte. D'autres ont prétendu que plusieurs de ses prophéties ont eu leur accomplissement dans l'avénement du roi Jean IV, à la couronne de Portugal en 1640. Il y en a même d'assez crédules qui, sur la foi du même ouvrage, attendent encore que Sébastien, roi de Portugal, qui périt à la bataille d'Alcaure en Afrique, l'an 1578, doit remonter sur le trône. Bandarra craignant peut-être d'être inquiété, se présenta de lui-même au tribunal de l'inquisition, & avoua que plusieurs Juifs cachés le prioient d'interpréter le sens de ses prophéties en faveur de la venue du Messie. Mais cet aveu n'empêcha pas qu'il ne fût conduit en prison, & condamné à Lisbonne en 1541. Il ne paroît pas qu'il ait souffert d'autre peine. Il mourut en 1560.

BANDE, ordre militaire institué vers l'an 1330, par Alfonse XI, roi de Castille. On l'appelle aussi de l'*Echarpe*, parceque les chevaliers de cet ordre portent une bande ou ruban de soye rouge, large de quatre doigts, en forme d'écharpe, de l'épaule gauche sous le bras droit. Suivant le réglement d'Alfonse, tous les chevaliers doivent être gentilshommes, & les cadets de leur famille. On n'en recevoit point qui n'eût suivi la cour pendant dix ans, ou qui n'eût servi le roi à la guerre contre les Maures. On pouvoit encore parvenir à cet honneur en prenant la bande sans la permission du roi, si l'on venoit à vaincre le chevalier qui avoit commission de punir cette liberté. Les chevaliers ne pouvoient combattre que contre les Maures, lorsque le roi ne commandoit pas ses troupes en personne ; & s'ils contrevenoient à ce réglement, ils étoient privés de la bande. Le mensonge, les railleries, la familiarité avec les bourgeois, la négligence à se trouver aux exercices, qui étoient très-fréquens, tout étoit puni rigoureusement : les peines ordinaires étoient la défense de paroître à la cour, de porter l'écharpe, de sortir de sa maison, d'avoir la conversation des autres chevaliers pendant un temps : ils ne pouvoient impunément, ni se plaindre de leurs blessures, ni se vanter de leurs belles actions : il leur étoit défendu de jouer aux dez, & de donner à jouer : on ne leur permettoit pas de paroître à la cour autrement qu'à cheval ; la nécessité d'y paroître à pied, étoit une espéce de châtiment : le défaut d'adresse dans les tournois paroissoit aussi punissable. Chaque chevalier en se mariant recevoit la visite de tous les chevaliers, qui faisoient un présent à son épouse. Tous ceux qui se trouvoient dans un lieu où l'un d'eux mouroit, accompagnoient son corps à la sépulture, & témoignoient leur douleur en s'abstenant de tous jeux pendant trois mois. Cet ordre subsista quelque temps. Jean I, à son avénement à la couronne en 1379, créa cent chevaliers : il a été aboli depuis ; & Philippe V l'a renouvellé de nos jours. * Antoine de Guevara, *lettres dorées.*

BANDELLA (Vincent) général de l'ordre de S. Dominique, qui étoit d'un petit village de Lombardie, dit *Châteauneuf*, fut élu général de son ordre en 1501, & mourut âgé de 70 ans, dans la Calabre le 27 août 1506, après avoir composé quelques ouvrages : *Declarationes constitutionum sui ordinis. De singulari puritate & prærogativa conceptionis salvatoris nostri Jesu-Christi. Libellus collectorius de veritate conceptionis B. Mariæ.* Ce dernier fut imprimé à Milan l'an 1475, l'autre à Boulogne en 1481, dans l'un & dans l'autre Bandella attaque la conception immaculée de la sainte Vierge. * Seraphin. Razzi, *de gli huom. illustr. domin.* Alfonse Fernandez & Sixtus *Senens. de vir. illustr. domin.* Miræus, *de script. sæc. XVI.* Léandre Alberti, *l. 3, de vir. illustr. ordinis præd. & descr. Ital.*

BANDELLA (Matthieu) né à Castro-Novo dans

la Lombardie, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XVIe siécle, étoit neveu de Vincent Bandella, dont il écrivit la vie. Il mit en abrégé les vies de Plutarque, & traduisit l'histoire d'Hégésippe en latin: mais celui de ses ouvrages qu'on a le plus estimé, c'est une harangue qu'il prononça l'an 1513, à Fermo, dans laquelle il rapporte l'origine de cette ville, & ce qui y est arrivé de plus considérable. Les habitans de Fermo la firent insérer dans leurs archives. Ce religieux étant en Italie, avoit lié amitié avec tout ce qu'il y avoit de savans de ce pays: il leur écrivoit souvent; & Alde Manuce*, qui l'estimoit beaucoup, lui communiquoit tout ce qui lui venoit entre les mains, ce qui le rendit très-célébre; mais s'étant attaché au parti de France, il s'attira la haine des Espagnols, qui après la prise de Milan pillerent ses papiers, brulerent les maisons & les fermes de ses parens, confisquerent les legs qui lui étoient faits; & l'auroient traité lui-même très-cruellement, s'il ne s'étoit dérobé à leur fureur en se déguisant. La perte de ses papiers lui fut si sensible, qu'elle le détermina à quitter l'Italie: il vint en France, & se retira à Agen auprès de César Fregose, son intime ami. Ce fut dans cette ville qu'il publia ses poësies italiennes en 1545. Il en fut fait évêque en 1550, ainsi qu'on l'apprend non-seulement de Fontana, qui avoit consulté les régistres consistoriaux, mais d'une lettre de Lucrece de Gonzague, imprimée à Venise en 1551; mais il ne jouit que de la moitié des revenus, l'autre moitié ayant été réservée à Hector Fregose, l'un des fils de César. Outre les ouvrages de Bandella dont on a parlé, il fit imprimer à Lucques en 1554, une partie de ses Nouvelles Italiennes: le reste n'a été publié à Lyon qu'en 1573, douze ans après sa mort, qui arriva en 1561. Ces nouvelles ont été blâmées avec raison; elles ne convenoient point à un auteur de son caractere. Boistuau en a traduit une partie en françois, & Belleforest l'autre. Janus Frégose, frere d'Hector, lui succéda.* Echard. *script. ord. præd.* Bayle, *dict. critiq. Gallia Christ. c. 2. nouv. édit.*

BANDER, *Bandera*, ville du Mogolistan en Asie, dans le royaume & sur le golfe de Bengale, à l'embouchure la plus orientale du Gange. * Sanson. Baudrand, *dict. géogr.*

BANDER-ABASSI, BANDER-KOMRON, GOMROM, *Bander-Abassium*, *Emporium Abassi*, *Gömroma*, ville de Perse sur la côte de Farsistan, entre les isles d'Ormus & de Kichmichs, que l'on voit la premiere à gauche, & l'autre à droite, à environ quatre lieues de distance. Bander est surnommé *Abassi*, parceque le roi Scha-Abbas commença de mettre ce lieu en réputation pour le commerce. Les Anglois & les Hollandois y ont leurs comptoirs & leurs maisons biens bâties, sur le bord de la mer; & comme c'est la meilleure plage de tout le golfe de Perse, c'est le grand abord de tous les vaisseaux qui viennent aux Indes, & qui en rapportent des marchandises pour la Perse, pour la Turquie & autres lieux de l'Asie, & pour une partie de l'Europe. L'air de Bander est très-mal sain, & si chaud, que les étrangers n'y peuvent guères demeurer que pendant les mois de décembre, de janvier, de février & de mars. Les habitans même du pays n'y demeurent que jusqu'en avril, & vont dès le mois de mai à deux ou trois journées de-là chercher le frais dans les montagnes, où ils mangent ce qu'ils ont gagné pendant le temps du négoce. Au commencement d'avril le vent commence à changer, & devient en de certains momens si chaud & si étouffant, qu'il ôte la respiration. Les Arabes l'appellent *El-Samiel*, c'est-à-dire, *vent de poison*; & les Persans *Bade-Sambour*, parcequ'il suffoque & fait mourir subitement. Ce qui est de plus surprenant, c'est que, si on prend le bras ou la jambe, ou quelqu'autre partie du corps de ceux qui ont été étouffés, cette partie demeure dans la main comme une graisse gluante, & comme s'il y avoit un mois que le corps fût mort. Ce vent régne principalement aux mois de juin, de juillet & d'août, & est quelquefois si ardent, qu'il brule comme la foudre. Mais c'est une chose remarquable, que ceux qui sont sur quelque riviere ne souffrent aucune incommodité de ce vent, en quelque état qu'ils se mettent. Il y a deux forteresses à Bander, l'une du côté de l'orient, & l'autre du côté de l'occident. * Tavernier, *voyage de Perse.*

BANDER-GONGO ou CONGO, *Congum*, *Bandera Congi*, *Congi Emporium*, ville de Perse éloignée de Bander-Abassi environ deux journées de voile. L'air y est bon, & l'eau excellente. Le commerce néanmoins ne s'y est pas établi, parceque depuis Ormus jusqu'à Bander-Gongo, il y a plusieurs isles, entre lesquelles la navigation est dangereuse; l'eau y est trop basse pour un vaisseau qui porte plus de vingt-cinq piéces de canon. * Tavernier, *voyage de Perse.*

BANDINELLI (Baccio) peintre & sculpteur de Florence: son véritable nom est *Barthelemi*, dont on a fait le diminutif *Baccio*. Son pere étoit orfévre, & son maître s'appelloit *Jean Francesco Rustico*, habile sculpteur, chez lequel le fameux Leonard de Vinci alloit fort souvent; car Rustico & Leonard étoient tous deux éleves d'André Verrochio, qui étoit sculpteur, peintre & architecte, & qui avoit beaucoup de connoissance dans les mathématiques. Quoique Baccio Bandinelli ait fait avec d'extrêmes soins toutes les études nécessaires pour devenir un savant peintre; ses tableaux n'ont jamais été bien reçus, à cause du coloris qui n'en valoit rien. Ce mauvais succès lui fit abandonner la peinture, & l'obligea de ne songer qu'à la sculpture, dans laquelle il a réussi. Il avoit une grande estime de ses propres ouvrages; jusqu'à les mettre en parallele avec ceux de Michel Ange, dont il supportoit la réputation avec peine. Il y en a à Rome & à Florence, où il mourut en 1559, âgé de 72 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BANDINI (Octave) cardinal, d'une famille noble & ancienne de Florence, naquit en 1558 de PIERRE-ANTOINE Bandini, sénateur de la république, & de *Cassandre* Cavalcante Bartholomei. Dès son enfance le jeune Bandini fut appliqué à l'étude, & formé à la piété. On assure que dès l'âge de 15 ans il étoit déja versé dans la délicatesse de la langue latine, & dans les préceptes de l'art oratoire. A l'anniversaire de Côme de Médicis, il prononça en latin, à Florence & ensuite à Rome, une harangue ou oraison funébre qui fut très-goutée. S'étant rendu à Paris, il s'y appliqua durant trois ans à la philosophie & à l'étude de la langue françoise. Ensuite il alla passer deux ans dans l'université de Salamanque, d'où étant retourné en Italie, il fut fait docteur en droit à Pise. Etant à Rome en 1579 sous le pontificat de Grégoire XIII, il fut fait protonotaire apostolique & référendaire de l'une & de l'autre signature. Sixte V le fit gouverneur de Fermo, & ensuite surintendant de tout le Picentin. Après la mort de Sixte, les cardinaux le chargerent du soin du conclave; & le sénat lui remit le même soin après la mort d'Urbain VII. Grégoire XIV fit tant de cas de ses lumieres, qu'il prit toujours ses avis dans toutes les affaires qui arriverent de son temps dans l'état ecclésiastique. Clément VIII successeur d'Innocent IX, l'envoya en qualité de vice légat à Boulogne. Le 29 juin 1595 il le fit archevêque de Fermo, & en 1596 il le fit cardinal-prêtre du titre de sainte Sabine. Clément VIII, avant cette promotion, voulut avoir l'agrément du grand duc de Toscane, parcequ'un Bandini de la même famille avoit poignardé dans l'église cathédrale de Florence, Julien de Médicis; qu'un oncle de Bandini avoit été retenu prisonnier pour des raisons d'état, par Côme, pere du grand duc Ferdinand; & enfin, parceque Ferdinand

étant cardinal, avoit montré de la haine contre les Bandini, en protégeant ouvertement contre un frere d'Octave, un autre gentilhomme Florentin qui l'avoit offensé. Mais le grand duc témoigna qu'il approuveroit l'élection d'Octave. Le cardinal d'Ossat étant allé féliciter Bandini sur sa promotion, le nouveau cardinal témoigna qu'il seroit toujours attaché à la France, & disposé à la favoriser, quoiqu'on eût voulu le faire passer pour avoir l'esprit & le cœur espagnol, & qu'il avoit d'autant moins raison d'être partisan de l'Espagne, qu'il n'avoit pas oublié que le comte d'Olivarez, ambassadeur d'Espagne, lui avoit fait ôter la daterie que le pape Grégoire XIV lui avoit donnée au commencement de son pontificat. Dans une autre conversation du 14 juin 1596, Bandini dit à d'Ossat qu'il vouloit se justifier de deux griefs que la France prétendoit avoir contre lui. Le premier qu'étant gouverneur & vice-légat de Boulogne en 1593, il avoit envoyé dire au marquis de Pisani de ne point aller à Rome, mais de sortir de l'état ecclésiastique le plutôt qu'il pouroit. Le second, que M. de Nevers étant passé à Boulogne, & lui ayant dit plusieurs choses concernant sa légation à Rome, entr'autres que le changement de Henri IV étoit sincere, & que sa majesté avoit à Rome un parti plus fort qu'on ne pensoit, il avoit rapporté ces choses à Pirro Malvezzi, partisan d'Espagne, pour les écrire au duc de Sesse, ambassadeur d'Espagne auprès du pape. Sur le premier, Bandini dit, qu'il n'avoit fait qu'exécuter, quoique malgré lui, les ordres qu'il avoit reçus du pape, & qu'il s'y étoit pris le plus honnêtement qu'il lui avoit été possible. Au second, il avoua qu'il avoit récité une grande partie de ce que lui avoit dit M. de Nevers, en présence de cinq ou six personnes, dont Pirro Malvezzi étoit une, mais qu'il n'avoit chargé qui que ce fût de les écrire, n'ayant aucune liaison avec l'ambassadeur espagnol. Du reste, qu'il croyoit n'avoir rien fait en cela contre le service du roi de France, puisqu'il lui étoit très-avantageux que tout le monde fût informé de ce que M. de Nevers lui avoit dit. Bandini parla aussi à M. d'Ossat, de *Mario* Bandini son frere, que le duc d'Epernon retenoit prisonnier pour dettes, & pria M. d'Ossat de faire payer à Mario ce que Henri IV lui devoit, afin que par ce moyen il pût satisfaire le duc. Cet article touchoit d'autant plus Octave Bandini, que le colonel Bandini étoit mort en 1595 au service du roi, & qu'il n'y avoit plus que Mario qui pût perpétuer cette famille. D'Ossat fit ce qu'il put pour obliger Octave : on le voit par ses lettres ; mais on ignore si les dettes de Henri IV furent payées. Le cardinal Bandini fut envoyé légat dans le Picentin le 10 novembre 1598, & il parcourut cette province désolée par les voleurs, afin d'y rétablir l'ordre. En voyageant au travers des montagnes couvertes de neige & de glaces, il tomba de cheval & se cassa une jambe. Clément VIII ayant recouvré Ferrare, & voulant célébrer le mariage de Philippe III roi d'Espagne, avec Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Charles, envoya Bandini recevoir cette princesse dans une isle à trois lieues de la ville, & le cardinal la conduisit à Ferrare jusque dans le palais pontifical. Après la cérémonie du mariage, Bandini remercia le pape au nom de la reine, qui par reconnoissance donna au cardinal une bague de grand prix. Bandini fut encore de plusieurs autres légations, & fait évêque d'Ostie, & doyen du sacré collége. Son grand talent pour la parole l'a fait surnommer *Pere très-éloquent*. C'étoit, dit-on, l'un des plus habiles hommes de toute l'Italie. Il mourut d'apoplexie le premier août 1629, âgé de 72 ans, & fut enseveli dans l'église S. Silvestre, sur le mont Quirinal, dans une chapelle que son pere avoit bâtie, & que le cardinal avoit magnifiquement ornée. On y lit son épitaphe. * Eggs. *Purpura docta.* Les lettres du cardinal d'Ossat. *Supplément françois de Basle.*

BANDINUS, théologien, a écrit un commentaire sur les quatre livres des sentences, imprimé à Vienne en 1519. On ne sait pas bien le temps auquel il vivoit, ni s'il a pillé Pierre Lombard, ou si Pierre Lombard l'a pillé. * Thomasius, *in tract. de plagio*, §. 493 *& seq.*

BANDO, *Bandum*, ville & royaume des Indes dans les états du Grand-Mogol : il est entre le Geslemere, Delli & Agra. Bando, autrement nommé *Asmere*, est célébre par le tombeau d'un certain Hoghe Mondée, que les Mahométans honorent comme un grand saint. On dit que le roi Ekbar y alla à pied depuis Agra, pour obtenir par ses prieres un successeur.

BANDOLE (Antoine de) avocat au parlement de Provence, dont le nom a paru à la tête d'une traduction françoise de Xiphilin, imprimée à Paris l'an 1610 *in*-4°. Il avoit aussi fait imprimer dans la même ville en 1609 *les paralleles de César & d'Henri IV*, à la tête des commentaires de César traduits en françois, & commentés par Vigenere. * Bayle, *diction. critique.*

BANDON BRIDGE, bourg de la Mommonie en Irlande, est dans le comté de Cork, sur la rive septentrionale du Ban, à huit milles de Kingsale, vers l'occident. * *Dict. Angl.* Ce bourg envoie deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BANDONINIE, nom corrompu de BAUDONIVIE, *cherchez* ce mot.

☞ BANDURI (dom Anselme) bénédictin, célébre antiquaire, né à Raguse, petite république située dans la Dalmatie, sur les côtes de la mer Adriatique, entra jeune dans l'ordre de S. Benoît, dans la congrégation de *Meleda*, en latin *Melita*, nom d'une isle peu éloignée de Raguse. Il fit profession à Naples où cette congrégation avoit apparemment une maison. Sorti de cette ville, il parcourut une partie de l'Italie, & voulut se fixer à Florence, où les lettres étoient cultivées avec ardeur & avec succès. Le talent qu'il avoit pour toucher l'orgue l'avoit fait recevoir avec empressement dans tous les couvens qui s'étoient trouvés sur sa route, & lui avoit procuré les moyens de voyager sans frais avec agrément. Etant arrivé à Florence, on le trouva, quoique très-jeune encore, si avancé dans la connoissance des langues savantes, qu'on le chargea de la direction des études en diverses maisons de son ordre. Dom Bernard de Montfaucon venu à Florence au commencement de 1700, se servit utilement de lui pour la recherche & la notice des manuscrits qu'il vouloit consulter pour l'édition des œuvres de S. Jean Chrysostôme, qu'il préparoit dès-lors ; & ce fut lui qui le proposa au grand duc de Toscane, Côme III, pour le seconder dans le dessein que ce prince avoit de donner un nouvel éclat à l'université de Pise. Mais ayant fait connoître en même temps qu'il seroit avantageux que le jeune religieux vînt passer quelques années à Paris, dans l'abbaye de S.Germain des prés, pour y puiser le gout d'une critique saine & judicieuse, le grand duc consentit à ce voyage, & dom Anselme arriva à Paris après le milieu de l'année 1702, & fut logé à l'abbaye de S. Germain, où Côme III lui fournit tout ce qui pouvoit lui être nécessaire & même utile. Les premieres vues de dom Anselme se tournerent, conformément à sa destination, du côté de l'histoire ecclésiastique & dogmatique. Il publia dès le mois de mai 1705 un *Prospectus* où il annonçoit une édition de tous les ouvrages connus de *Nicephore* patriarche de Constantinople, avec des préfaces, des notes & des dissertations. Cette édition devoit être suivie de celle du commentaire de *Theodore de Mopsueste* sur les douze petits prophêtes, d'un commentaire de *Philon* de Carpathos sur le cantique des cantiques ; d'un autre commentaire

mentaire d'*Hesychius* sur les pseaumes, & de divers opuscules des peres grecs. Mais dans les recherches qu'il fut obligé de faire pour l'exécution de ces projets, ayant découvert divers morceaux propres à éclaircir les antiquités de Constantinople, on lui conseilla de les donner au public, en y joignant d'autres morceaux déja publiés; & c'est ce qui a produit l'ouvrage qu'il donna en 1711 en deux volumes *in-folio*, sous ce titre : *Imperium orientale, sive antiquitates Constantinopolitanæ;* cet ouvrage fut imprimé à Paris, avec des gravures. Outre divers plans topographiques, on y trouve deux cartes relatives à l'état de l'empire de Constantinople sous Constantin Porphyrogenete, dressées par Guillaume de Lisle, & le bas-relief de la *Colonne historiée* de Théodose, gravé d'après les dessins de *Gentile Bellini*, peintre Italien. Cet ouvrage de dom Banduri a été attaqué avec beaucoup de vivacité, & très-peu de succès, par Casimir Oudin, prémontré, si connu par ses ouvrages & par son apostasie. Voyez l'*hist. crit. de la républ. des lettres* par Masson, *tom.* 7 & 8. Dom Banduri fit suivre son *Imperium orientale* d'un autre ouvrage contenant une collection de toutes les médailles des empereurs romains, depuis Trajan Déce, jusqu'au dernier Paléologue, c'est-à-dire, jusqu'à la prise de Constantinople. Le titre de cet ouvrage qui parut aussi à Paris en 1718 en deux volumes *in-folio*, est; *Numismata imperatorum romanorum, à Trajano Decio ad Palæologos Augustos*, avec une *Bibliotheca nummaria, sive auctorum qui de re nummaria scripserunt*, que Jean-Albert Fabricius a fait réimprimer en 1719 *in*-4°, à Hambourg, avec un recueil de dissertations de plusieurs savans sur les médailles. Dom Banduri avoit été beaucoup aidé dans les deux ouvrages dont on vient de parler, par l'abbé *Lama*, Napolitain, & beaucoup plus encore par M. *de la Barre*, qui fut depuis associé de l'académie des belles-lettres. Dans le second de ces deux ouvrages, dom Banduri ne se dit plus de la congrégation de Méléda, mais de celle de sainte Justine. En 1715 il avoit été nommé à une place d'académicien honoraire étranger de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, & il a été assidu aux assemblées de cette compagnie. En 1723 il annonça de nouveau l'édition de *Nicephore* & de *Théodore de Mopsueste*, comme étant achevée & prête à paroître en 4 volumes *in-folio*; mais cette édition n'a point vu le jour. L'auteur demeuroit encore alors dans l'abbaye de S. Germain des prés; mais au commencement de 1724, ayant été nommé bibliothécaire de M. le duc d'Orléans, avec des appointemens, il alla loger au Palais royal où on lui donna un appartement. Ce fut-là qu'il mourut d'une attaque de goutte, qui l'étouffa en quatre jours, le 14 janvier 1743, âgé d'environ 72 ou 73 ans. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de S. Eustache. Voyez son éloge par feu M. *Fréret*, dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, *in*-4°, *tom.* XVI, *pag.* 348 & *suiv.* de la partie historique.* *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BANÉ, solitaire essenien, qui s'étoit retiré dans les déserts de la Judée, où il mena une vie des plus austeres. Il ne se revêtoit que d'écorce d'arbres, ne prenoit d'autre nouriture que des herbes & des racines crues, & n'avoit pour lit que des pierres. Il se baignoit plusieurs fois la nuit & le jour dans l'eau froide, pour réprimer les impétuosités de la chair, & conserver sa chasteté. Josephe, qui raconte cette histoire, passa trois ans avec lui, depuis le seiziéme de son âge jusqu'au dix-neuviéme, menant une semblable vie. * Josephe, *au commencement de sa vie écrite par lui-même.*

BANÉE, ville de Palestine dans la tribu de Dan, sur les confins des tribus de Juda & de Benjamin. * *Josué* 19, 95.

BANÉS, *cherchez* BANNÉS.

BANGENI, ville d'Ecosse, *cherchez* BARGENI.

BANGIUS (Thomas) Luthérien, docteur & professeur en théologie à Copenhague, né l'an 1600, acheva ses humanités au collége d'Ottensée, dans l'isle de Funen, & passa à Copenhague vers l'an 1621, où il continua d'étudier avec beaucoup de progrès. Il devint précepteur de Gaspard Brocmand, fils de l'évêque de Zélande, & du fils aîné du chancelier de Danemarck, qui lui procura une pension du roi, après qu'il eut eu soin de son fils pendant cinq ans. Il alla ensuite à Rostock, d'où il revint à Copenhague, passa à Franeker, où il apprit le rabbinisme & le caldaïsme sous Sixtinus Amama, dont il fut très-estimé. Il voyagea à Wittemberg, où il reçut des lettres du recteur du conseil académique de Copenhague, par lesquelles on lui offroit une chaire de professeur en hébreu. La modestie de Bangius lui fit refuser d'abord cet emploi, qu'il accepta néanmoins à la sollicitation de l'évêque de Zélande, & à condition qu'on lui permettroit d'en employer le revenu à apprendre l'arabe & le syriaque de Gabriël Sionite. Bangius prit possession de cette chaire à Copenhague au mois de septembre 1630. Quelque temps après, on lui conféra le dégré de docteur en philosophie, qu'il enseigna jusqu'en 1652 qu'il fut élu professeur en théologie à la place de Brocmand. L'an 1653 il reçut le dégré de docteur en théologie de la même faculté. Le roi & la reine assisterent à cette cérémonie. En 1656 il fut choisi bibliothécaire de l'académie. Il tomba malade l'onziéme octobre 1661, se confessa & communia le sixiéme jour de sa maladie, & mourut le 27 du même mois. Bangius avoit épousé en 1638 la fille d'un sénateur, de laquelle il eut quatorze enfans, huit fils & six filles. Il a composé plusieurs ouvrages, tant sur la théologie que sur d'autres matieres, dont il seroit trop long de rapporter le catalogue. * Bayle, *dict. critiq.*

BANGIUS (Pierre) *cherchez* BÆNGIUS.

BANGOR, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, & le comté de Caërnarvan, avec évêché suffragant de Cantorberi. Elle est située sur le détroit dit *Menai*, qui sépare le comté de Caërnarvan de l'isle d'Anglesei. Les auteurs latins la nomment *Bangorium* & *Bangoria*. Elle est différente de Banglor sur la Dée, *Bonium* ou *Bovium*, bourg d'Angleterre dans le comté de Flint, où il y a eu autrefois une abbaye célébre, aujourd'hui ruinée. * Camden. Sanson.

BANI, Israélite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quitter sa femme, parcequ'elle n'étoit pas Juive. * *I. Esdras*, *X*, 38.

Il y a eu un autre BANI, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de six cens quarante-deux. * *I. Esdras*, *I*, 10.

BANIALUCH, *Banialucum*, *Ulammelucha*, sur la Cetina, ville capitale du royaume de Bosnie, sous la domination du Turc. Elle est au pied des montagnes, & sur les frontieres de la Dalmatie, à trente milles de Spalatro. * Sanson.

BANIANS, peuples idolâtres, qui se sont répandus dans toutes les provinces des Indes, mais dont on voit un plus grand nombre dans le royaume de Cambaye, ou de Guzurate, qu'en aucun autre lieu. Ils n'ont ni baptême ni circoncision : ils croient qu'il y a un Dieu créateur de l'univers; mais ils ne laissent pas d'adorer le diable, qui est, disent-ils, créé pour gouverner le monde, & faire du mal aux hommes. Il n'y a point d'autre lumiere dans leurs mosquées de la campagne que celle des lampes qui y sont perpétuellement allumées. Ces temples sont sans ornemens; mais les murailles sont barbouillées de figures d'animaux & de diables. Dans les villes, leurs mosquées sont remplies de statues d'or, d'argent, d'yvoire, d'ébene, ou de marbre. La figure sous laquelle ils représentent le démon est effroyable. Le

bramin ou prêtre du lieu se tient assis auprès de l'autel, d'où il se leve de temps en temps pour faire quelques prieres, & pour marquer au front ceux qui ont adoré le diable. Il leur fait une marque jaune, en les frottant d'une composition faite d'eau & de poudre de bois de Sandal, avec un peu de ris broyé. Ils ne se font point raser la tête; mais ils ne portent pas les cheveux fort long. Les mahométans les traitent à peu près comme les chrétiens traitent les Juifs, dans les lieux où on les souffre. Les Banians ont de l'adresse, & se mêlent ordinairement du trafic. Les Hollandois & les Anglois s'en servent pour courtiers & pour truchemens dans le commerce qu'ils font aux Indes. Il n'y a point de métier qu'ils n'exercent, ni de marchandises qu'ils ne vendent; si ce n'est de la chair des animaux, du poisson, & en général de tout ce qui a eu vie; car ils croient la métempsycose, & craignent de vendre un corps, dans lequel pouroit avoir passé l'ame de leur pere. Les enfans sont obligés d'embrasser, en se mariant, la même profession dont leur pere s'est mêlé. Ils les marient dès l'âge de sept ans, & attendent rarement jusqu'à celui de douze, particulierement pour les filles. Les femmes ne se couvrent point le visage, comme celles des mahométans; & elles se parent de colliers & de pendans d'oreilles de perles fines; & plus leurs dents sont noires, plus elles se trouvent belles. Les enfans vont tout nuds jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, les filles aussi-bien que les garçons. Ils ont cela de commun avec les mahométans, qu'ils font consister la principale partie de leur religion dans la purification du corps: c'est pourquoi ils se lavent tous les jours, se mettant dans l'eau jusqu'aux reins, & tenant à la main un brin de paille, que le bramin leur donne, pour chasser l'esprit malin, pendant que ce bramin prêche ceux qui se purifient de la sorte. Les Banians sont divisés en quatre-vingt-trois *castes* ou sectes principales; sans les autres moins considérables, qui se multiplient presqu'à l'infini, parcequ'il n'y a persque point de famille qui n'ait ses superstitions & ses cérémonies particulieres. Les quatre premieres sectes, ausquelles toutes les autres se rapportent, sont celles de CEURAWATH, de SAMARATH, de BISNOW, & de GOEGHI. *Voyez* ces mots en leur rang alphabétique, & l'article des BRAMINS. * Mandeslo, *tom.* 2. Oléarius.

BANIER (Antoine) clerc du diocèse de Clermont en Auvergne, licencié en droit, & membre de l'académie des inscriptions & belles-lettres, fit ses études à Clermont, excepté sa philosophie, qu'il vint faire à Paris. Ses parens n'étant pas en état de l'entretenir dans cette ville, le rappellerent bientôt auprès d'eux: mais M. Banier qui s'étoit fait des amis à Paris, & qui en goutoit le séjour, prit la résolution d'y demeurer, & chercha dans ses talens des ressources qui pussent suppléer aux secours qu'il ne pouvoit tirer de sa famille. Il les trouva chez M. du Metz, président de la chambre des comptes à Paris, qui lui confia le soin de l'éducation de messieurs ses fils, qui l'ont toujours honoré depuis de leur estime & de leur bienveillance. Les études que M. Banier leur faisoit faire, donnerent lieu à son premier ouvrage, son *Explication historique des fables*, & déterminerent en quelque sorte l'auteur lui-même à faire de la mythologie, l'objet principal de ses propres études le reste de sa vie. Son *Explication historique des fables* ne parut d'abord qu'en deux volumes *in*-12: mais cet ouvrage annonça M. l'abbé Banier comme un écrivain plein de gout & d'érudition, & lui valut en 1714, d'être admis en qualité d'éleve dans l'academie des inscriptions & belles-lettres. Cette classe des éleves ayant été supprimée en 1716, & celle des associés augmentée de dix, M. Banier fut de ce nombre, & en 1729 il devint pensionnaire. Dès 1715 il donna une nouvelle édition, en forme d'entretiens, de son *Explication des fables*, & l'augmenta d'un troisiéme volume. C'est un ouvrage en quelque sorte nouveau, par l'extrême différence qui se trouve entre cette édition & la premiere. Outre cinq entretiens qu'il y ajouta, & dont les sujets, ou n'avoient point été traités dans la premiere, ou l'avoient été trop légerement, on peut assurer après lui, qu'il n'y a presque aucun article qui n'ait été retouché, soit en y ajoutant de nouvelles conjectures, soit en appuyant par un plus grand nombre de preuves, celles qui avoient déja paru. Jusquelà, dit l'abbé Lengler, dans son catalogue des historiens, nous n'avions pas eu d'ouvrage où l'on eût expliqué avec tant de savoir & de discernement, l'origine de toutes les fables anciennes. Tout ce qui s'appelle *mythologie*, ou l'histoire fabuleuse y est rapproché des sources, c'est-à-dire, de *l'histoire profane*. Le gout que M. Banier avoit pris pour ces sortes de recherches, l'inclination qu'il se sentoit pour en faire de nouvelles, & la connoissance qu'il s'étoit mis en état de s'en procurer par l'étude des langues savantes, & de tous les auteurs anciens & modernes où il pouvoit puiser, n'ont pas seulement paru dans son explication historique, mais encore dans les dissertations dont il a fait part à l'académie des belles-lettres, & qui sont au nombre de plus de trente, ou par extrait, ou en entier, dans les mémoires de cette académie. On peut en voir la liste à la fin du tome III des éloges des académiciens morts depuis le renouvellement de ladite académie, imprimés en 1740, à Paris *in*-12. On trouvera dans la même liste les titres de plusieurs autres dissertations sur des sujets différens de ceux qui ont pour objet la mythologie, & qui montrent jusqu'à quel point l'érudition de M. l'abbé Banier étoit variée. En 1725 il donna une nouvelle vie aux *Mélanges d'histoire & de littérature* de Vigneul Marville, c'est-à-dire, de dom Bonaventure d'Argonne, chartreux, à qui l'on avoit toujours attribué ces mélanges, quoiqu'un de ses amis nous ait assuré que cet ouvrage n'avoit jamais été imprimé tel que ce religieux l'avoit fait. Avant 1725 on avoit fait trois éditions de ces mélanges. Dans la troisiéme édition le 3[e] volume qui étoit la suite de ce recueil, n'étoit presque composé que d'articles qui se rapportoient à ceux des deux premiers volumes: c'étoit une espéce de supplément dont les chiffres renvoyoient aux pages où les matieres devoient se rapporter. M. l'abbé Banier crut rendre service au public, en ajoutant à chaque sujet, dans les deux premiers tomes, ce qui étoit fait pour être lu de suite. Ce troisiéme tome ainsi dépouillé, s'étant trouvé presque à rien, l'habile éditeur l'a remplacé par un nouveau volume, qui est rempli de traits d'histoire, d'anecdotes littéraires, de remarques critiques, de paralleles, d'extraits de quelques livres rares, de jugemens sur plusieurs auteurs, d'usages ridicules, exposés ou réfutés, de réparties heureuses & ingénieuses. M. l'abbé Banier a rendu à peu près le même service au 3[e] voyage de Paul Lucas en Egypte, & aux voyages de Corneille Bruyn, ou Le Brun. Celui de Paul Lucas parut en 1719 à Rouen, en 3 volumes *in*-12. A l'égard de Corneille Le Brun, son voyage au levant parut en 1714 à Amsterdam *in-folio*; & son voyage aux Indes orientales fut imprimé dans la même ville, aussi *in-folio* en 1718. Quelques libraires de Rouen voulant réimprimer ces deux voyages, en confierent la révision à M. l'abbé Banier, qui y fit quelques changemens, & y ajouta des remarques. Cette édition parut en 1725 en 5 volumes *in*-4°, mais on préfére toujours l'édition de Hollande. Le soin qu'il donnoit à ces éditions ne l'empêchant point de s'appliquer toujours à la mythologie, son étude favorite, on en vit plusieurs fruits les dix dernieres années de sa vie, dans sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide*,

avec des remarques & des explications historiques, qui parut enrichie des figures de Picart, à Amsterdam 1732 *in-folio*, & qui fut réimprimée à Paris en 1738 en deux volumes *in*-4°, & dans sa *Mythologie, ou les fables expliquées par l'histoire*, ouvrage plein de recherches importantes, imprimé à Paris en 1740, en deux formes différentes, en trois volumes *in*-4°, & en plusieurs volumes *in*-12. Le VIIIe livre de ce grand ouvrage est employé à traiter des jeux des Grecs, c'est-à-dire, de ces exercices publics & solemnels, qui faisoient partie de la religion des anciens, & qui la plupart avoient été institués dans les temps héroïques. Enfin, M. l'abbé Banier sentoit déja les atteintes de la maladie qui l'a conduit insensiblement au tombeau, lorsque quelques libraires de Paris lui proposerent de prendre soin de la nouvelle édition qu'ils avoient dessein de donner de l'*Histoire générale des cérémonies, mœurs & coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, dont on avoit déja fait depuis une vingtaine d'années une magnifique édition en Hollande. M. l'abbé Banier s'associa dans ce travail M. l'abbé le Mascrier, ex-jésuite, qui avoit eu part à la traduction françoise de l'histoire de M. de Thou. Cette nouvelle édition achevée en 1741 en sept volumes *in-folio*, l'emporte sur celle de Hollande, par une foule de corrections qu'on y a faites, par un grand nombre d'articles, & même par quelques dissertations nouvelles que MM. Banier & le Mascrier y ont ajoutées. L'auteur Hollandois, en parlant sur-tout des pratiques & des cérémonies de l'église romaine, paroît souvent plus occupé du méprisable desir de faire rire ses lecteurs, que de les instruire solidement : presque toujours il répéte avec complaisance mille basses railleries, faites par des hérétiques ou des libertins contre ce qu'il y a de plus respectable dans notre croyance, ou dans nos pratiques. Les nouveaux éditeurs, en conservant ces endroits, y ont ajouté des correctifs ; mais ils ne sont ni en assez grand nombre, ni travaillés avec assez de soin pour empêcher qu'un lecteur peu instruit ou mal intentionné, n'abuse de la lecture de cet ouvrage. M. l'abbé Banier mourut le 19 de novembre 1741 âgé de 69 ans. * *Voyez* les différens extraits que le journal des savans donne du dernier ouvrage dont on vient de parler dans les journaux de l'année 1742, à commencer à celui de janvier.

BANKOR, ancien monastere d'Angleterre, *cherchez* BANGOR.

BANKWEL, *cherchez* BAKEVEL.

BANNE, riviere d'Irlande, *cherchez* BAN (le)

BANNERETS. D'Argentré prétend que les Bannerets étoient des gens de qualité, qui avoient à leur suite un nombre considérable d'hommes à cheval pour le service du roi & de l'état. Quelques-uns en attribuent l'institution à Conan, lieutenant de Maximus, qui commandoit les légions romaines en Angleterre, sous l'empire de Gratien, l'an 383. Ce général s'étant révolté, partagea, dit-on, le royaume d'Angleterre & la Bretagne, qu'il avoit conquise, en quarante cantons, & distribua dans ces quarante cantons quarante chevaliers, avec pouvoir de rallier sous leur banniere ceux de leur quartier qui pouroient porter les armes. De-là ils furent appellés *Bannerets*. Ce Conan établit sur les Bannerets trois chefs, ou lieutenans, qu'on appelloit *Mathiberts*. Quoique cette histoire de Conan soit fabuleuse, on ne peut nier que l'origine de la dignité des Bannerets ne vienne de Bretagne. De la Bretagne ils passerent en France : en sorte qu'avant les ordonnances des gens de cheval, dressées par Charles VII, il y avoit deux sortes de chevaliers ; le *Banneret*, qui avoit assez de vassaux, pour lever sa banniere ; & le *Bachelier*, qui combattoit sous la banniere de son seigneur. Quoi qu'il en soit, l'on peut recueillir de Froissart & de Monstrelet, qu'on donnoit autrefois ce nom en France aux gentilshommes qui possédoient de grands fiefs, & qui avoient droit de porter une banniere dans les armées du roi, sous laquelle marchoient cinquante hommes d'armes, avec un grand nombre d'archers & d'arbalêtriers. Le Banneret, selon du Tillet, étoit celui qui avoit autant de vassaux gentilshommes qu'il en falloit pour faire une compagnie de gendarmes, entretenus à ses dépens. Ragueau dit que le chevalier Banneret devoit avoir au moins dix vassaux & des moyens suffisans pour entretenir une compagnie de gens à cheval ; & qu'il pouvoit lever banniere, quoiqu'il ne fût ni comte, ni baron, ni châtelain, & qu'il ne possédât qu'un fief sans dignité. Ce titre de Banneret étoit réservé à la haute noblesse, & la banniere de ces chevaliers, étoit quarrée. C'est pourquoi les anciens gentilshommes de Bretagne, selon Favin, portoient l'écu de leurs armes quarré, pour montrer qu'ils étoient descendus de chevaliers Bannerets. Un ancien cérémonial nous apprend que le Banneret devoit avoir cinquante lances, outre les archers & les arbalêtriers ; savoir, vingt-cinq pour combattre, & pareil nombre pour garder la banniere. Néanmoins il y en avoit quelquefois plus ou moins, selon la qualité des fiefs. On commettoit des hérauts d'armes, pour vérifier si le seigneur étoit assez puissant pour lever une banniere, & s'il avoit assez de vassaux pour la garder en guerre, c'est-à-dire, vingt-quatre gentilshommes bien montés, avec chacun son sergent & son écuyer. Il y a eu aussi des écuyers Bannerets, qui possédoient des fiefs avec droit de banniere ; mais ils n'avoient que des éperons blancs, pour être distingués des chevaliers Bannerets, qui portoient des éperons dorés. Dans l'origine du nom de Banneret, ce titre étoit personnel, & celui qui le portoit, ne tenoit cet honneur que de son épée & de sa valeur ; mais depuis, il devint héréditaire, passant à ceux qui possédoient le fief d'un Banneret, quoiqu'ils n'eussent pas encore l'âge de lever banniere, & d'avoir des vassaux armés sous leur commandement. Il ne faut pas croire, comme quelques-uns se le persuadent, qu'il n'y avoit point de différence entre le baron & le banneret. Le contraire se voit dans un arrêt rapporté par du Tillet, qui contient que Gui baron de Laval, soutint à Raoul de Coëtquen, qu'il n'avoit que la qualité de Banneret, l'appellant chevalier du drapeau quarré, & que le seigneur de Coëtquen se maintint baron, parcequ'il avoit près de cinq cens vassaux & de grands revenus. M. de Brieux a fait imprimer à Caën une petite piéce en vers françois, composée par un moine il y a près de 400 ans, touchant l'ordre & l'origine des Bannerets de Bretagne : elle commence par ces vers gaulois.

Banneret est moult grand honor
Tant à roi, prince que signor,
Et sa fondation premiere
Vint d'Alexandre & sa banniere,
Quand la Perse alloit conquérant,
Et toute l'Asie quérant.
L'ordre de Banneret est plus que chevalier,
Comme après chevalier accor suit bachelier,
Puis après chevalier, écuyer : de maniere
Qu'après le duc ou roi est toujours la banniere.

Autrefois les rois d'Angleterre ou leurs fils aînés princes de Galles, étant à la tête de leurs armées, avoient coutume de faire sous l'étendard royal des chevaliers qu'on appelloit *Bannerets*. C'étoit une illustre récompense de leurs services, & ils précédoient tous les gentilshommes ; mais depuis deux siécles on n'a guères vu de ces chevaliers, & présentement il n'y en a point en Angleterre. *Voyez* BACHELIERS. * Suidas, au mot Βανδόν. Procop. *de bell. Vandal. lib.* 2, *sect.* 1. Froissard. *in obsidione Trecensi*. Joh. Gregor. *Tholos. Syntagm. l.* 6. Spelman, *glossar. Archaiolo.* Math.

Paris, *pag.* 396, 403, 516, *in Charta. A. C.* 1274, *tom.* 5. *hist. franç. & in Charta Philippi pulchri regis. Consultez* la matiere des Bannerets traitée au long par Joh. Seldenus, *de titulis honor. part. II*, *lib.* 1, § 26. Carol. du Fresne, *dissert. IX*, *ad Joinvillam.* De la Roque, *traité de la noblesse.* Turchere.

BANNES ou BANÉS (Dominique) religieux de l'ordre des FF. prêcheurs, qui étoit de Mondragon, dans le Guipuscoa en Espagne, & selon les autres, de Valladolid, étudia à Salamanque, & y prit à l'âge de quinze ans l'habit de religieux de l'ordre de S. Dominique, où il fit dans la théologie scholastique, des progrès qui lui ont acquis la réputation d'être un des plus illustres interprétes de S. Thomas. Il a composé cinq ou six volumes *in-fol.* sur la Somme de ce saint docteur; & outre cela, il a encore publié d'autres commentaires sur la dialectique d'Aristote, sur le traité de la génération & de la corruption, &c. Il fut confesseur de sainte Therèse, enseigna durant plus de 40 ans la théologie à Alcala, à Valladolid & à Salamanque; & mourut à Medina del Campo le 1 novembre de l'an 1604, âgé de 77 ans. * Razzi, *huom. illustr. domin. p.* 304. Alfonse Fernandez, *de script. domin.* Schotus & Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.* Miræus, *de script. sæculi XVII*, *&c.*

BANNESDOWNE, *Bannesdonia*, montagne du comté de Sommerset en Angleterre. La ville de Bathe est bâtie au pied de cette montagne, qu'on prend pour l'ancien *Mons-Badonicus.* * Mati, *dict.*

BANNIER (Jean) Suédois, général des armées de Suéde en Allemagne, a été célebre dans le XVIIe siécle. Il étoit bon soldat, infatigable, & fut très-estimé du roi Gustave-Adolphe, qui lui donna le commandement de son infanterie. Il le servit fidélement, quoiqu'avec peu de bonheur. Il fut battu deux fois par le général Papenheim en 1631, & l'année d'après il fut blessé près de Nuremberg. Après la mort du roi de Suéde, auquel on dit que Bannier ressembloit parfaitement de taille & de visage, ce général prit le commandement de l'armée. En 1636 il défit deux fois les Saxons; & étant passé dans la Misnie, il y soumit plusieurs villes, & battit les Impériaux conduits par Harsfeld à la bataille de Vitstoc, donnée le 4 octobre. Ensuite il rentra dans la Misnie, où il prit Torgaw; mais depuis, ayant appris la jonction des armées ennemies, il fut obligé de se retirer près de Dresden, puis dans l'isle d'Usedom en 1637. L'an 1639, après avoir reçu 8000 hommes de Suéde, il entra dans la Bohême, & défit le général Morazini près de Chemnitz, & le général Hoskirch près de Prague. L'année d'après il vint dans la Thuringe; & pendant l'hyver il s'approcha de Ratisbonne, où l'empereur tenoit une diéte. Au commencement de l'an 1641, Picolomini l'obligea de se retirer. Il fut alors attaqué d'une fiévre qu'il négligea d'abord; mais la sentant augmenter au mois d'avril, il se fit porter à Halberstadt, où il mourut le 20 mai. * Lotichius, *de reb. German.* Thuldenus, *hist. nostri temp. &c.* Puffendorff, *hist. Suecicæ l.* 11, 12 & 13.

BANNOCHBURN, que Mati appelle BANNOCHRON, petite ville d'Ecosse à deux milles de Sterling, sur une riviere de même nom. Elle est fameuse pour une des plus célébres batailles qui se soient jamais données dans la Grande Bretagne. En 1314, cent mille Anglois y furent défaits, sous le commandement d'Edouard II, roi d'Angleterre, par trente mille Ecossois commandés par leur roi Robert Brus. Deux cens gentilshommes Anglois y furent tués, & plusieurs faits prisonniers. Cette victoire délivra les Ecossois du joug des Anglois. * *Dict. angl.* Mati, *dict.*

BANQUY (Seraphin) *cherchez* BANCHI.

BANTACHIE & BANTAKIA, ville de l'Asie, située dans l'isle de Celebes, sur le bord occidental du golfe de Macassar, environ à trente lieues de la ville de cenom du côté du nord. * Mati, *diction.*

BANTAM, *Bantanum*, est la ville capitale de l'isle de Java, l'une des isles de la Sonde, dans la mer des Indes. Elle est située sur le détroit de la Sonde, au pied d'une colline, d'où descendent trois rivieres, dont l'une passe au milieu de la ville, & les deux autres coulent le long des murailles. Son port, nommé *le port de la Sonde*, est toujours rempli de vaisseaux européens & indiens, que le commerce y attire. Les Anglois l'appellent *Bentem;* ils y avoient un comptoir & y faisoient un grand négoce; mais ils n'y vont plus depuis que les Hollandois se sont emparé de la ville. Le roi de Bantam, qui est le plus puissant de toute l'isle, y a son palais, fortifié comme un château, qu'ils appellent *Paceban.* Les rues ne sont point pavées; mais elles ne laissent pas d'être fort propres, parcequ'elles sont couvertes de sable. Tous les jardins de la ville sont plantés d'arbres de cocos. Au lieu de cloches, on s'y sert d'un tambour aussi gros qu'un de ces tonneaux d'Allemagne, qu'on appelle *foudres*, que l'on bat avec une grosse barre de fer le matin, à midi, au soir, & lorsqu'on veut donner l'alarme. Les habitans ont aussi des bassins de cuivre, qu'ils battent par mesure, & sur lesquels ils forment un carillon, à peu près comme on fait ici avec les cloches. Toutes les personnes de qualité entretiennent un corps-de-garde à l'entrée de leur maison, & plusieurs esclaves y veillent la nuit, pour la conservation de leur maître, parcequ'il n'y en a point qui ne craigne d'être surpris & tué la nuit par ses ennemis. Les Portugais, les Hollandois, les Malays, les Guzurates, les Chinois, les Indiens & les Abissins, demeurent hors de la ville. On y marie les filles dès l'âge de huit ans, non-seulement parceque le pays est très-chaud; mais principalement parceque le roi est héritier des biens de ceux qui en mourant laissent des enfans mineurs, dont il fait des esclaves, aussi bien que des femmes, & des autres domestiques des défunts. Le mariage que l'on donne aux filles de condition, consiste en quelques esclaves, & en une certaine somme de *caxas*, qui passe pour très-considérable, lorsqu'elle monte jusqu'à trois cens mille, qui font environ vingt-trois écus de notre monnoie. Le magistrat de Bantam a son siége dans la cour du paceban, où les parties comparoissent sans procureurs & sans avocats. Il n'y a qu'un seul supplice pour les criminels : on les attache à un poteau, où on les tue d'un coup de poignard. Les étrangers y ont ce privilége, qu'en satisfaisant à la partie civile, ils évitent la mort, pourvû qu'ils n'aient point tué de sang froid & de guet à pan. Le conseil du roi s'assemble sous un grand arbre au clair de la lune, où se trouvent quelquefois plus de cinq cens personnes, qui ne se séparent point que quand la lune disparoît. Au sortir du conseil ils se couchent, & dorment jusqu'à l'heure du dîner. Les personnes de qualité, en allant par la ville, font porter devant eux une pique, & une épée dans un foureau de velours noir, & obligent par cette marque de grandeur ceux qui se trouvent dans le chemin, à se retirer, pour s'asseoir sur leurs talons, jusqu'à ce que ces seigneurs soient passés. Ils se font suivre par un grand nombre d'esclaves, dont il y en a un qui porte un parasol. Ils vont tous les pieds nuds, & ce seroit une honte parmi eux de porter des souliers par la ville; mais ils en ont souvent dans la maison. Ils font tant d'état de leurs *cris* ou poignards, qu'ils en ont toujours un au côté, & qu'ils le mettent la nuit sous leur chevet. Ils sont idolâtres, & ont une grande mosquée ou temple auprès du palais du roi; mais chaque seigneur en a encore une dans sa maison. Les Hollandois se sont rendu maîtres de cette ville en 1680, en secourant le fils du roi de Bantam contre son pere, qu'ils mirent en prison, après l'avoir défait : de sorte que

les autres nations n'y peuvent aborder que par leur permission. * Mandeslo, *voyage des Indes.* Tachard, *voyage de Siam.*

BANTAM (le royaume de) *Bantanum regnum*, pays des Indes, dans la partie occidentale de l'isle de Java, qui regarde celle de Sumatra, & joignant le détroit de la Sonde. Il est ainsi nommé de sa ville capitale, & son roi posséde aussi le royaume de Jacatra : ce qui lui a souvent causé la guerre avec les Hollandois qui sont à Batavia, ville qui n'est qu'à quinze lieues de celle de Bantam; mais présentement le roi de Bantam dépend d'eux, depuis qu'il les a appellés à son secours, & que sous ce prétexte, ils ont mis garnison dans sa ville capitale, & qu'ils lui ont donné des gardes, qui sous prétexte de lui faire honneur, l'observent de près.

BANTIUS (Lucius) de Nole en Italie, étoit un jeune homme brave, & un des plus distingués à la guerre parmi les officiers de son âge. Annibal, après la bataille de Cannes, ne se contenta pas de le faire tirer d'entre les corps morts, qui étoient sur le champ de bataille, & de le faire panser, mais le renvoya encore chèz lui avec des présens, dont il eut tant de reconnoissance, qu'il résolut de livrer à ce général Carthaginois tout le pays de Nole. Marcellus, général des Romains, fut informé de son dessein; & comme il falloit punir ce jeune homme, ou le gagner par douceur, il aima mieux prendre ce dernier parti. En effet, ayant envoyé chercher Bantius, il lui parla avec tant de douceur, & d'une maniere si engageante, que cet officier fut toujours depuis plus attaché que personne aux intérêts du peuple Romain, ainsi que Tite-Live le raconte plus au long, *l.* 23, *c.* 15 *& suiv.*

BANTRI ou BANTREI, ville maritime de la province de Mommonie ou Mounster en Irlande, au sud-ouest. Cette ville a titre de baronie; elle donne son nom à la baye de Bantrei. Il s'y donna le premier jour de mai 1689, un combat naval entre une partie de la flotte angloise, commandée par l'amiral Herbert, depuis comte de Torrington, & une escadre françoise qui venoit de porter du secours aux Irlandois. On prétend que quoique les François eussent l'avantage du vent & un plus grand nombre de vaisseaux, ils perdirent pourtant plus de monde que les Anglois. * *Dict. angl.* La Martiniere, *dict. géogr.*

BANZERUS (Marc) né à Augsbourg l'an 1592, de George Banderus, orfévre & lapidaire, étudia en médecine, dont il prit le bonnet de docteur à Basle en 1606. Il fut reçu en 1619 dans le collége de médecine à Augsbourg, & il y exerça son art pendant plusieurs années. Son attachement opiniâtre à la secte de Luther, l'obligea d'abandonner sa patrie, & de fuir de ville en ville. Il mourut dans celle de Wittemberg, où il eut une chaire de professeur en médecine, l'an 1664 âgé de 74 ans. On a de lui un traité des remédes, qui est estimé; il est intitulé : *Fabrica receptarum, &c.* & a été imprimé à Augsbourg en 1622 *in*-8°. * Mangeti, *biblioth. scriptor. medicor. tom.* 1, *p.* 229.

☞ BAORUCO, contrée de l'Amérique dans l'Isle espagnole. C'est une espéce de désert environné de hautes montagnes d'un accès difficile. Le cacique Henri, qui se révolta contre les Espagnols en 1519, s'y retira avec le peu d'insulaires qui restoient dans l'isle, s'y retrancha, & de-là fit des courses sur les Espagnols, qu'il contraignit de déserter la moitié de l'isle dont les François sont aujourd'hui en possession. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BAPAUME, en latin, *Bapalma*, ville de France en Artois, à quatre ou cinq lieues d'Arras, & à pareille distance de Cambray. Elle est située dans un pays sec, où il n'y a ni rivieres ni fontaines; & ce défaut d'eau fait sa principale défense. Cette ville est assez ancienne, & a été fortifiée selon la méthode du chevalier de Ville. Elle n'étoit au commencement qu'un château où s'étoit fortifié un nommé *Beranger*, chef d'une troupe de voleurs, l'an 1090, & qu'on eut peine à en chasser. Depuis ce temps-là ce château subsista toujours sous les comtes de Flandre & d'Artois. Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, érigea ce bourg en ville, en le faisant fermer de murailles l'an 1335. L'Artois étant venu au pouvoir de la maison d'Autriche, & Bapaume étant sur les confins de la France, Charles-Quint fit fortifier cette place, alors importante, étant opposée à Peronne, qui étoit le boulevard de la Picardie. Cette place fut prise l'an 1641 par les François, sous le régne de Louis XIII, & elle a été cédée à Louis XIV par l'article XLV du traité des Pyrenées. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAPTES, prêtres de Cotytto, déesse de l'impudicité, qui étoit en grande vénération à Athènes. On y célébroit sa fête durant la nuit par des danses, mêlées de toutes sortes de débauches & d'impuretés. Ces prêtres furent appellés *Baptes*, du mot grec βάπτειν qui signifie *laver* ou *tremper*; parcequ'ils se plongeoient dans de l'eau tiéde, comme le disent Suidas & Ange Politien, *c.* 10. *Miscell.* Eupolis ayant composé une satyre contre l'impudicité de ces Baptes, ils le baptiserent dans de l'eau tiéde, & puis le jetterent dans la mer, où il fut noyé. * Juvenal, *satyr.* 2, *v.* 92.

BAPTISTA FRANCO, *cherchez* FRANCO.

BAPTISTE, fille aînée de Galeas, prince de Pesaro, & femme de Guido comte d'Urbin, étoit si savante, qu'on l'appelloit ordinairement *le prodige de science.* Elle entra souvent en conférence avec les plus doctes d'Italie, & composa aussi deux ouvrages; l'un *de la vraie religion*, & l'autre *de la fragilité humaine.*

BAR, *Barium* ou *Barum*, sur la riviere de Kow, petite ville de Pologne dans la Podolie. Elle est extrêmement forte, est défendue par une forteresse sur un rocher, & est entourée d'un marais & de la riviere.

BAR, ville & duché du royaume de Naples, *cherchez* BARI.

BAR (le duché de) ou le BARROIS, pays entre la Lorraine & la Champagne. Les géographes le mettent ordinairement dans la Lorraine. On le divise en *Barrois royal*, qui est deçà la Meuse; & en *Barrois ducal*, au-delà de cette riviere. *Bar-le-Duc* en est la ville capitale; les autres villes sont moins considérables. Le pays est assez fertile.

LISTE CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES DUCS ET COMTES DE BAR.

BRUNON, archevêque de Cologne, frere de l'empereur Othon II, surnommé *le Grand*, partagea l'an 958 le gouvernement de la Lorraine avec Frideric I, comte de Bar, son neveu, qui prit le titre de duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épousé Béatrix, sœur de Huges Capet, & niéce de l'empereur Othon.

THIERRI I, duc de Bar depuis 984 jusqu'en 1024, épousa Richilde.

FRÉDÉRIC II, duc de Bar depuis 1024 jusqu'en 1032, épousa Mathilde, fille du duc de Franconie, & ne laissa que deux filles, 1. Béatrix, qui épousa Boniface, marquis de Toscane : 2. Sophie, qui épousa Louis de Montbeliard, & comte de Monçon & de Ferrette. Ici finissent les premiers ducs de Bar.

LOUIS, mari de Sophie, fut comte de Bar depuis 1032. Sophie mourut en 1096. On ignore la mort de Louis.

THIERRI, comte de Bar depuis 1096, jusqu'en 1105, épousa Ermenstade, fille de Guillaume II, comte de Bourgogne, sœur du pape Callıste II.

RENAUD I, depuis 1105 jusqu'en 1149, épousa 1.

Giſele de Vaudemont : 2. la mere de FRÉDÉRIC, comte de Toul.

HUGUES, comte de Bar depuis 1149 juſqu'en 1155.

RENAUD II, comte de Bar, frere de Hugues, depuis 1155, juſque vers l'an 1160, épouſa Agnès de Champagne, fille du comte Thibaut.

HENRI I, comte de Bar, depuis l'an 1160 ou environ, juſqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

THIBAUT I, comte de Bar, depuis 1191 juſqu'en 1214, épouſa 1. Lorette de Los : 2. Iſabelle de Bar ſur Seine : 3. Ermenſon de Luxembourg, qui lui fit prendre le titre de comte de Luxembourg avec celui de comte de Bar depuis l'an 1200.

HENRI II, comte de Bar, depuis 1214 juſqu'en 1240, épouſa Philippe de Dreux.

THIBAUT II, comte de Bar, depuis 1240 juſqu'en 1297, épouſa 1. Jeanne de Flandre : 2. Jeanne de Toër.

HENRI III, comte de Bar, depuis 1297 juſqu'en 1302, épouſa Eléonore, fille d'Edouard I roi d'Angleterre.

EDOUARD I, comte de Bar, depuis 1302, juſqu'en 1337, épouſa Marie de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne.

HENRI IV, comte de Bar, depuis 1337 juſqu'en 1344, épouſa Iolande de Flandre, fille de Robert de Flandre.

EDOUARD II, comte de Bar, depuis 1344 juſqu'en 1352, mort avant ſa majorité, & ſans avoir été marié.

ROBERT I, comte de Bar, depuis 1352 juſqu'en 1411. Sous ſon régne le comté de Bar fut érigé en duché en 1354. Il épouſa Marie de France, fille du roi Jean.

EDOUARD III, duc de Bar, depuis 1411 juſqu'en 1415, épouſa Blanche de Navarre.

LOUIS, cardinal de Bar, frere d'Edouard III, ſuccéda au duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de René I d'Anjou, ſon neveu, en 1419, & mourut en 1430.

Le duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de René I d'Anjou avec Iſabelle de Lorraine, fille du duc Charles II. Le contrat de mariage entre René & Iſabelle eſt du 20 de mars de l'an 1418.

RENÉ d'Anjou fut depuis roi de Naples, de Sicile, &c. comte de Provence, &c. NICOLAS ſon troiſiéme fils porta le titre de *Duc de Bar*. Il eut entre autres enfans, JEAN, qui ſuit; & *Iolande*, mariée à *Ferri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont. JEAN duc de Bar, mourut en 1470, & eut *Nicolas*, mort ſans poſtérité légitime en 1473, ſa tante *Iolande* lui ſuccéda aux duchés de Lorraine & de Bar. C'eſt ainſi que le duché de Bar paſſa dans la maiſon de Lorraine.

Nous avons déja remarqué que la partie du Barrois ſituée deça de la riviere de Meuſe étoit le *Barrois royal*. Elle a toujours été tenue à foi & hommage des rois de France, dont les ducs & comtes de Bar ont été vaſſaux. L'autre partie au-delà de la Meuſe, étoit ſous le titre de *Marquiſat de Pont-à-Mouſſon*. Dans le XVIe ſiécle, les princes de la maiſon de Lorraine, qui étoient tout-puiſſans en France, obtinrent de Charles IX & de Henri III, des droits de régale pour le duché de Bar, à la réſerve du fief & du reſſort. Le procureur du roi s'oppoſa à la vérification du contrat paſſé entre ſa majeſté & le duc de Lorraine : de ſorte que le roi fut obligé de venir lui-même au parlement en 1571. Depuis, en 1575, Henri III fit encore en faveur du duc de Lorraine une déclaration que le procureur général de la Gueſle trouva contraire aux droits de l'état : ce qui l'obligea d'en faire de très-humbles remontrances à ſa majeſté. Charles IV, duc de Lorraine, donna ſi ſouvent des ſujets de plainte au roi Louis XIII, que ce prince en 1633 fit ajourner le duc au parlement de Paris, pour voir réunir ce duché à la couronne, faute d'hommage rendu. Mais ne comparoiſſant point, par arrêt du 30 juillet de la même année, le parlement ordonna qu'on délivreroit commiſſion au procureur général, pour faire ſaiſir le duché, juſqu'à ce que le duc eût ſatisfait aux devoirs de vaſſal. Le roi fit encore donner une commiſſion du grand ſceau, non-ſeulement pour exécuter l'arrêt, mais encore pour réunir à ſa couronne les droits royaux ſur le Barrois : ce qui fut exécuté. Quelque temps après, le duc de Lorraine fit un autre traité avec le roi, qu'il n'obſerva pas mieux que le premier. Mais après diverſes révolutions, par le LXIIIe article de la paix des Pyrenées en 1659, le duché de Bar fut remis au roi, pour être uni à la couronne de France; & par un traité particulier, que le feu duc fit avec Louis XIV le 6 de février de l'an 1662, il lui céda tous ſes états après ſa mort. La France les a tenus juſqu'à la paix de Riſwick en 1697. Par des articles du traité, la maiſon de Lorraine eſt rentrée en poſſeſſion des duchés de Lorraine & de Bar, & LÉOPOLD duc de Lorraine & de Bar préta hommage en perſonne pour le duché de Bar, à Verſailles au mois de novembre 1699. Le duché de Bar étoit l'apanage des aînés des ducs de Lorraine. Par le traité de paix conclu le 18 novembre 1738, le roi Staniſlas I, roi de Pologne, a été mis en poſſeſſion de ce duché, qui doit retourner à la France, après la mort de ce prince. Ce duché ſe diviſe, comme nous le diſons à l'article BAR-LE-DUC.* Du Chêne, *hiſt. de Bar-le-Duc*. Du Pui, *droits du roi*. Viginer, Deroſieres, le P. Anſelme, &c.

BAR (Henri II de) comte de Bar, ſeigneur de Ligni, fils de THIBAUD I, & d'*Iſabeau* de Bar-ſur-Seine, ſa deuxiéme femme, avoit de grandes qualités, & ſe diſtingua à la bataille de Bovines, où il combattit auprès du roi Philippe *Auguſte*. Après la priſe du château de Riſte, il fit raſer cette place, & fortifier celle du Fau, qui eſt devant la ville de Toul. Il fit la guerre avec ſuccès contre les princes ſes voiſins, les contraignit de demander la paix, & alla enſuite à Rome, où il ſe croiſa en 1237. Lorſqu'il fut de retour en France, il entreprit le voyage d'outre-mer en 1239, ſe trouva dans un combat près de Gaza, où il fut bleſſé, & mourut quelque temps après. D'autres aſſurent qu'il demeura mort ſur la place. * Rigord, *Vita Philippi Auguſti*. Alberic. Du Chêne, *hiſt. de la maiſon de Bar-le-Duc*.

BAR (Louis de) cardinal, duc de Bar, étoit fils de ROBERT duc de Bar, & de *Marie* de France, fille du roi *Jean*. Il fut évêque de Langres, puis de Châlons en Champagne, & enfin de Verdun. L'antipape Benoît XIII qui cherchoit à ſe faire des créatures, lui donna le chapeau de cardinal en 1397. Alexandre V le mit au rang des cardinaux prêtres, lui changea ſon titre de ſainte Agathe pour celui des douze apôtres. Il ſe trouva l'an 1409 au concile de Piſe, en qualité d'ambaſſadeur du roi Charles VI. Le pape l'envoya légat en France & en Allemagne, pour porter ces peuples à lui rendre obéiſſance. Ce cardinal fut enfin évêque de Porto, le changement de titre s'étant alors introduit parmi les cardinaux, comme le dit Ciaconius. Il publia à Langres en 1404 des conſtitutions ſynodales, & eut un ſoin extrême de les faire obſerver. Il travailla auſſi beaucoup pour le bien du royaume, ſurtout pour finir les diviſions des maiſons d'Orléans & de Bourgogne. Le cardinal de Bar mourut l'an 1430 à Varennes petite ville du diocèſe de Reims, où il a fondé un couvent de cordeliers, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale de Verdun, où l'on voit ſon épitaphe. Il fut héritier des états de ſon pere, & donna le duché de Bar, le marquiſat de Pont-à-Mouſſon, &c. à *René* d'Anjou, alors comte de Guiſe, le 13 août de l'an 1419.* Auberi, *hiſt. des cardinaux*. Friſon, *Gall. purp.* Sammarth, *Gall. chriſt. p. II. in epiſt. Ling.*

Catal. & Virdun. Du Chêne, *histoire de la maison de Bar.* Richard de Wassebourg. Le P. Anselme, &c.

BAR (Denys de) fils de Jean de Bar, seigneur de Baugy, lequel fut conseiller des rois Charles VII & Louis XI, & très-estimé de ces princes, étoit d'une famille noble du Berri. Denys ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut d'abord chanoine de Bourges, ensuite archidiacre de Narbonne, & protonotaire du saint-siége. Guillaume du Varie son beau-frere, demanda pour lui l'évêché de Lodéve au pape Paul II, avec qui il avoit été très-uni; mais ayant appris que la nouvelle de la mort de l'évêque de Lodéve n'étoit pas réelle, comme on le lui avoit mandé, le pape donna à Denys l'évêché de S. Papoul, qui vaqua dans ce temps-là. Quelques années après il fut transféré à l'évêché de Tulles en Limosin, où il fit son entrée le 25 mars 1472. Il paroît qu'on eut lieu d'être content de son gouvernement: mais il quitta son église en 1495, pour retourner à S. Papoul qu'il gouverna jusqu'en 1517, qu'il mourut. Il fut enterré à Bourges, où on lit cette épitaphe sur son tombeau.

Præsul erat sancti Papuli. Dionysius illi
Nomen, & à Barro nobilitatis honos.
At decus hoc magnis quod cum virtutibus artes
Unà omnes secum victor ab hoste tulit.
Qui si forte polos nondum tenet, Altitonantem
Propter eum precibus sollicitate piis.

Ce prélat étoit très-savant, comme on le voit par cette épitaphe: cependant on ne connoît qu'un ouvrage de sa composition, qu'il fit l'an 1500 en faveur de l'astronomie judiciaire, & qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque des Augustins du Fauxbourg S. Germain à Paris. Cet ouvrage est latin, & n'a point été imprimé. M. Baluze en rapporte quelques morceaux dans son histoire de Tulles, page 235. * *Voyez* cette histoire, *p.* 225 *& 234 & suiv.*

BAR (Louis de) né d'une famille noble & ancienne de la ville de Sens, après avoir fini ses études, quitta sa patrie à l'âge de trente ans, & alla à Rome où il embrassa l'état ecclésiastique. Dans cette situation il conçut le dessein de vivre seul avec ses livres, & il l'exécutoit lorsque sa vertu & son savoir le trahirent, & le firent connoître au cardinal de Ferrare, qui aimoit les lettres, & protégeoit ceux qui les cultivoient. Ce prélat honora Louis de Bar de son estime & de son amitié; & lorsqu'il eut été nommé par Pie IV légat en France auprès du roi Charles IX, il le prit avec lui en qualité de premier secrétaire. De Bar retourna à Rome avec le légat, & rentra comme auparavant dans sa solitude, où il reprit ses livres & ses exercices de piété. Il ne put se défendre cependant de faire encore quelque trève avec ce genre de vie pour entrer au service du cardinal Hugues Buoncompagno, qui fut depuis le pape Grégoire XIII. Il le suivit en Espagne, où ce cardinal étoit envoyé en qualité de légat: Buoncompagno le chargea des affaires les plus secrettes & les plus importantes de sa légation, & de Bar s'en aquitta avec autant d'intelligence que de désintéressement. Revenu encore à Rome, & craignant de s'y voir troublé de nouveau dans sa chère retraite, il quitta l'Italie & revint en France. Mais il goutoit à peine les charmes dont il se proposoit de jouir dans la vie privée, lorsque Buoncompagno ayant été élevé au souverain pontificat, se ressouvint de lui & de son vaste mérite, lui fit écrire qu'il l'avoit nommé *Pro-dataire* sous Contarelli, cardinal de saint Etienne, & qu'il espéroit qu'il auroit la joie de le revoir bientôt. De Bar reprit donc le chemin de Rome, & pendant douze ans qu'il y remplit le poste qu'on lui avoit confié, il se montra toujours ennemi des présens, des faveurs injustes, & de toute ambition. Il ne fit usage de son crédit que pour se roidir contre les abus, & pour mettre la réforme dans une abbaye qu'il possédoit en Savoye. Grégoire XIII étant mort, il pria Sixte V, son successeur, dont il étoit connu & estimé, de trouver bon qu'il se retirât, & d'accepter la démission de sa charge. Sixte y ayant consenti, il se livra aux fonctions dont il étoit chargé dans l'église de S. Pierre, en qualité de chanoine & de doyen des soudiacres apostoliques, & fit de grandes largesses aux pauvres. Il visita un riche prieuré qu'il avoit à Pise, afin de voir par lui-même quel emploi on y avoit fait du revenu de ce bénéfice, qu'il avoit abandonné totalement pour le soulagement des habitans du lieu. Il fit réparer l'église, lui fit des présens considérables, & rétablit la décence & le bon ordre dans les autres églises qui en dépendoient. Par ses soins & ses libéralités, il fit revivre à Rome trois confréries de charité qui ne subsistoient plus que de nom, & qui avoient pour but l'institution & l'entretien des nouveaux convertis, aussi-bien que la réformation des mœurs dans les femmes ou filles qui se seroient dérangées. Louis de Bar a composé plusieurs ouvrages, qui sont, dit-on, perdus, à l'exception d'une concorde des quatre évangélistes, qu'il fit imprimer quelques mois avant sa mort, sous ce titre: *Ex quatuor evangelistarum textu confecta narratio.* L'auteur mourut en 1617, & fut inhumé à Rome dans l'église de S. Louis. Vincent-Blaise Garcias y prononça son oraison funèbre, qui fut imprimée la même année.

BAR, ou plutôt BAERT (François) jésuite, né à Ypres en 1651, après avoir régenté les humanités & la philosophie, fut envoyé à Anvers en 1681, pour aider le P. Papebroc dans le grand ouvrage des actes des Saints, *Acta sanctorum.* Il donna d'abord la vie de S. Adalgise prêtre en Picardie, & en régla la chronologie. Ensuite la vie de sainte Ninoque vierge: celles des saints Huvarn ou Harvée, Majanus ou Mevennus abbés, de S. Vouga ou Vitus évêque, tous saints de Bretagne, dont les actes sont d'autant plus difficiles à débrouiller, que cette province fournit moins d'historiens. Il a fait aussi des notes très-exactes sur les actes grecs des saints Zenon & Zenas, martyrs de Philadelphie en Arabie. Le commentaire sur la vie de S. Basile *le Grand*, fait connoître son érudition. Il avoit une grande connoissance de l'histoire d'Hibernie, qu'il a débrouillée. Le pere Papebroc l'ayant envoyé à Cologne présenter à l'électeur le dernier tome de mai, il parcourut les bibliothéques d'Allemagne, & en rapporta grand nombre de monumens utiles. L'empereur Léopold le combla de graces. Il est mort le 27 d'octobre 1719.* *Elogium Baert. auth. Guil. Cupero, præfix. tomo II, act. SS. julii 1721.*

BAR-LE-DUC, sur l'Ornain, *Barro-Ducum*, ou *Barrum-Ducis*, ville de France, capitale du duché de Bar ou Barrois, sur la pente d'une colline, dont le bas est arrosé de la petite riviere d'Ornain, laquelle se jette dans la Marne, au-dessous de Vitri-le-François. Frédéric I, duc de la Lorraine Mozellane, fit batir cette ville en 951, dans un lieu nommé *Bannis.* Le nom de *Bar* qu'il lui donna signifioit *barriere*; & il prétendoit que c'en seroit une qui arrêteroit les courses que les Champenois faisoient dans son pays. Depuis elle a été souvent agrandie & embellie par les comtes & ducs de Bar, & on lui a donné le nom de Bar-le-Duc, pour la distinguer de Bar-sur-Aube, & de Bar-sur-Seine. Elle fut prise en 1632, 1633, &c. Il y avoit un fort beau château sur un rocher dont on a ruiné les fortifications & démoli les murailles. C'est ce qu'on appelle la ville haute, où est l'église collégiale de S. Maxe, qui a un doyen & douze chanoines; la ville basse est plus grande, ses rues sont très-propres, & les maisons bien bâties. On y voit l'église collégiale de S. Pierre, fondée l'an 1315 par Edouard comte de Bar. Les ducs de Bar en ont le

patronage, de même que de S. Maxe. Il y a encore un monastere d'augustins, & un autre de religieux de S. Antoine, fondés sur la fin du XIVe siécle, des couvens de clarisses, dont la supérieure est appellée abbesse, de capucins, de minimes, d'annonciades : un collége établi par Gilles de Trèves, doyen de S. Maxe, en 1581, dont les jésuites sont en possession depuis l'an 1617. La cure est desservie par un curé prêtre séculier, & par trois religieux bénédictins, qui y sont envoyés par l'abbé de S. Michel, lequel est curé primitif, comme prieur de Notre-Dame de Bar. Bar est un doyenné du diocèse de Toul, archidiaconé de Rinel. Il y a aussi une chambre des comptes, & un bailliage, dont les appels vont au parlement de Paris.* Pouillé *du diocèse de Toul.* Bourgon, *géogr. hist.* Baudrand.

Il y a quatre territoires ou jurisdictions dans ce duché; celui de Bar, celui de Saint-Mihel, celui de Clermont & celui de Bassigni. 1. Les lieux qui dépendent de la jurisdiction de Bar, sont Bar, capitale du duché, *Barrum*; Louppi, *Luppeium*; Pierre-Fite, *Petra-Fina*; Souilli ou Seuilli, *Solliacum*. 2. Les dépendances de la jurisdiction de Saint-Mihel, sont, la Chancée, *Calciata*; Confluans au Jarvisi, *Confluens*; Dun, *Dunum*; Foug, *Fagum*; Longwi, *Longus Vicus*; Mandres aux quatre Tours, *Mandræ ad quatuor Turres*; Saint-Michel, ou Saint-Mihel, *S. Michaëlis Municipium*; Pont-à-Mousson, *Montio*, ou *Montionis Ponte*. 3. La jurisdiction de Clermont s'étend sur Clermont en Argonne, *Clarus Mons in saltu Argonnæ*; Varennes, *Varennæ*; Vienne-le-Château, *Vienna Castellum*. 4. Le territoire de Bassigni renferme Bourmont, *Burroni Mons*; Châtillon, *Castellio*; Confluans au Bassigni, *Confluentes in Bassineio* vel *Bassiniaco*; la Marche, *Marquia*; la Motte, *Mota*. Les ducs de Lorraine ont ajouté à ces jurisdictions Haton Châtel, *Hattonis Castrum*; Jamets, *Jamesium*; Aspremont, *Asper Mons*.

BAR-SUR-AUBE, ville de France en Champagne, en latin *Barium super Albulam* ou *Bar-Albula*, est sur la riviere d'Aube, & est renommée par ses bons vins. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers. *Alix*, comtesse de Bar-sur-Aube, épousa *Raoul II*, comte de Crespi & de Valois, lequel prit depuis en 1062, une seconde alliance avec *Anne* de Russie, veuve du roi *Henri I*, & mere de *Philippe I. Raoul* mourut en 1066, laissant de sa premiere femme le B. *Simon*, comte de Crespi, qui se fit religieux; & *Alix* comtesse de Valois, de Crespi, & de Bar-sur-Aube, qui épousa *Herbert IV* du nom, comte de Vermandois. Leur fille unique *Alix*, porta toutes ces terres à *Hugues* de France, dit *le Grand*, troisiéme fils du roi *Henri I.* Dans la suite le comté de Bar-sur-Aube a été réuni à la couronne, avec le reste de la Champagne. * Sanson. Baudrand. Le P. Anselme.

BAR-SUR-SEINE, ville principale du comté de même nom, qui est dépendant du duché de Bourgogne, est appellée en latin, *Barium ad Sequanam.* Elle est sur la riviere de Seine qui y reçoit l'Ourse, l'Arse & l'Aigne, vers les frontieres de la Champagne, & à cinq lieues au-dessus de Troyes. Elle est située au bas d'une montagne qui la couvre du côté de l'occident : à l'orient elle a dans toute sa longueur la Seine qui lui sert presque de fossé. Cette ville est du diocèse de Langres, & en est un doyenné. L'église paroissiale est dédiée à S. Etienne, & il y a un prieuré de l'ordre de S. Benoît dédié à la Trinité avec une chapelle royale de trois chanoines. Outre cette église, il y a un prieuré des mathurins, dit de *l'Hôtel-Dieu-le Comte*, aussi dédié à la Trinité; un couvent d'Ursulines, un collége & un hôpital. Outre cela Bar-sur-Seine est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale du Dijonnois, & un bailliage principal ressortissant au présidial de Troyes, & au parlement de Paris. Il y a aussi une prévôté royale ressortissante au bailliage; une mairie qui a la police, une maitrise particuliere des eaux & forêts, qui a son ressort à la table de Marbre de Paris; une élection de la cour des aides de Paris; un grenier à sel de la même cour, & de la direction de Dijon; & enfin une subdélégation de l'intendance de Bourgogne.

BAR-SUR-SEINE, comté dépendant du duché de Bourgogne, ainsi nommé du nom de sa principale ville, faisoit autrefois partie de la province de Champagne, dans laquelle il est entierement enclavé : mais Charles VII roi de France le donna par le traité d'Arras en 1435 à Philippe le Bon, duc de Bourgogne; & depuis ce temps-là il a toujours fait partie de la province de Bourgogne, aux états de laquelle il envoie ses députés. Ce comté est de cinq lieues de l'orient à l'occident, & de presque autant du nord au midi, où il confine au bailliage de Châtillon sur Seine. On y trouve trois bourgs, Ricei-Hauterive, Ricei-le-bas, Ricei-le-haut, & dix-neuf autres paroisses. Il est presque tout rempli de montagnes, qui la plupart sont couvertes de vignes : les meilleurs vins sont ceux des Ricei. On les transporte à Paris, en Picardie & en Flandre; on en vend aussi dans le Bassigni, en Lorraine & en Champagne. Il y a une mine de fer à Riel-les-Eaux. Le comté de Bar-sur-Seine supporte la soixantiéme partie des impositions de la province de Bourgogne. * Garreau, *descrip. du gouv. de Bourgogne.*

BARA, roi de Sodôme, un des cinq rois qui firent la guerre à Chodorlaomor, & aux trois autres rois ses alliés.* *Genese*, 14, 2.

BARA, ville de l'Abyssinie en Afrique. On la met sur le lac de Zaflan, dans le royaume de Gorgan, entre la ville de Zeflan, & celle de Gorgan.

BARABA, petite ville des Moscovites, située dans la grande Tartarie. M. Witsen, dans la carte qu'il nous a donnée de ce pays, met la ville de Baraba sur le 96 dégré de longitude, & 61 de latitude. Le pays où il la place porte en particulier le nom de Tartarie, & est compris sous la Sibérie. Le même géographe met à quelques lieues de cette ville, un grand lac qu'il nomme *Baraba* & *Yamisc*, lequel recevant les eaux de plusieurs rivieres, s'en décharge dans l'Irtis, par le moyen de la riviere de Latzick. Enfin il met au septentrion de Baraba le désert de *Barabeinskoi*, qui est une forêt fort étendue entre l'Obi & l'Irtis. Ce lac de Baraba & la source de la riviere de Sibir sont environ dans la même latitude en laquelle Sanson met le pays de Calami dans sa grande carte de la Moscovie.

BARABALLI, de Gaïete, poëte Italien, étoit issu d'une ancienne maison; mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, le fit servir de jouet à la cour de Rome, sous le pontificat de Léon X, vers l'an 1515. Ce pape permit qu'on lui accordât l'honneur du triomphe, comme on avoit fait à Pétrarque, pour voir de quelle maniere il soutiendroit son personnage dans cette grande cérémonie. On invita plusieurs poëtes, en leur promettant de les rembourser des frais de leur voyage, & on fit une dépense considérable pour tout ce qui étoit nécessaire à une action si solemnelle. Au jour arrêté pour ce triomphe, les principaux poëtes d'Italie allerent prendre Baraballi à son logis, & le conduisirent au festin qui étoit préparé chez le pape. Baraballi étoit vêtu d'une robe triomphale, avec les autres ornemens des anciens triomphateurs, & il en avoit assez la mine : car c'étoit un vieillard fort grand, beau de visage, & qui avoit l'air noble. Lorsqu'il fut arrivé dans le palais, il récita d'un ton majestueux la piéce qu'il avoit composée pour servir de chef-d'œuvre. Tous les autres poëtes feignirent de l'admirer, & les juges lui décernerent le triomphe. Aussitôt il monta sur un éléphant qui l'attendoit dans la cour du Vatican, & il fut conduit en pompe vers le capitole. Mais lorsqu'il fallut

passer

passer sur le pont, l'éléphant en fureur jetta le triomphateur à terre; puis retournant sur ses pas, écarta & renversa toute la troupe des poëtes. Ce qui parut surprenant, c'est que l'éléphant rentra dans la cour du pape avec sa docilité ordinaire. Peut-être avoit-il été effarouché par le grand monde, ou par le bruit des instrumens qui retentissoient de tous côtés. Ainsi finit le triomphe ridicule de Baraballi, qui se retira avec beaucoup de confusion & de déplaisir. * Varillas, *anecd. de Florence.*

BARABBAS, homme séditieux & meurtrier, qui ayant été emprisonné pour ses crimes, fut relâché par Pilate, moins pour suivre la coutume de délivrer un prisonnier au jour de la fête de Pâque, que pour complaire aux Juifs, qui demanderent qu'on lui fit grace, plutôt qu'à J. C. dont ils vouloient opiniâtrément la mort. * *Matth.* 27, *Marc* 15, *Luc* 23, *Jean* 18, *act.* 3.

☞ BARABINTZI, espéce de Tartares qui demeurent au midi de la Sibérie entre les villes de Tara & de Tomsk. Ils sont encore païens, & ont des tambours magiques comme les Lapons, dont ils se servent pour leur culte superstitieux. Ils ne faisoient autrefois qu'un même peuple avec les OSTIAKES, qui sont plus au nord. Ils jugent de l'état futur de l'homme par la figure qu'il fait dans ce monde. Une partie de ce peuple, qui prend son nom du district montagneux où il habite, dépend des Calmoucs & de leur grand prince le Contaisch. Ceux qui sont sous la domination de la Russie lui payent leur tribut en pelleteries, qui sont très-abondantes dans ce pays. Ils sont moins sauvages que les Ostiakes, puisqu'ils ne vivent pas seulement de chasse, mais aussi de bétail & des fruits de la terre qu'ils cultivent. * Strahlenberg, *description de l'empire russien*, ch. 13, & *histoire généalogique des Tartares*, pag. 487.

BARAC-HAGEB, premier sultan de la dynastie des Cara-Cathaiens, étoit natif du Cara-Cathai, qui est au septentrion de la Chine. Il fut envoyé par le roi des Mogols en ambassade à Mohammed, roi du Khowarezme. Ce prince ayant reconnu dans Barac beaucoup de génie & de capacité, ne lui permit pas de retourner dans son pays après sa négociation; & pour l'attacher à son service, il lui donna les plus beaux emplois de sa cour, & entr'autres, celui de hagéb, c'est-à-dire, de maître de chambre, titre qui lui servit toujours depuis de surnom. Cette charge, qui lui donnoit beaucoup d'accès auprès du prince, le brouilla si fort avec le visir, qu'il fut obligé de se retirer vers Galaleddin, fils du sultan. Pour y arriver il prit la route de Kerman, dont Schegiaëddin Ruzeni étoit gouverneur de la part du sultan Mohammed. Ce seigneur sachant que Barac devoit passer par son gouvernement, accompagné de toute sa famille, dans laquelle il y avoit de très-belles femmes, résolut de lui couper chemin, pour les lui enlever. Barac qui avoit peu de gens avec lui, fit prendre à ses femmes des habits d'homme, & marcha au-devant du gouverneur, qui ne s'attendoit pas d'avoir affaire à si forte partie. On se battit. Barac défit ses ennemis, & se saisit de la personne du gouverneur & de son gouvernement. Ce furent-là les commencemens de la puissance de ce prince. Car s'étant ainsi installé dans la province de Kerman, il s'en rendit peu à peu le maître absolu, & sortit enfin entiérement de la dépendance. Le sultan Mohammed ne le regarda plus même comme son officier. Il lui donna sa propre mere, qui étoit encore jeune, en mariage. Barac eut huit successeurs dans sa principauté, dont Mobarek Khuagé son fils fut le premier; car il lui laissa ses états après avoir régné onze ans, l'an 632 de l'hégire, de J. C. 1234. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARACH, ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19, 45.

BARACH, fils d'*Abinoëm*, dans la tribu de Nephthali, quatriéme juge des Israélites, succéda à Samgar. Avec le secours de Débora, qui jugea aussi le peuple, il défit le général Sisara, l'an du monde 2750, avant J. C 1285, & délivra les Israélites de la troisiéme servitude, qui avoit duré vingt ans, sous Jabin roi de Chanaan. Après la défaite de Sisara, le peuple d'Israël fut trente-trois ans en paix, pendant lesquels on croit que Débora & Barach furent juges. Ils furent ensuite assujétis aux Madianites, jusqu'à l'an du monde 2790, & avant J. C. 1245. * *Juges IV.* Josephe, *l.* 5, *c.* 6. Baillet, *vies des saints de l'ancien testament*; 1 *septembre.*

BARACHIAS, Juif, étoit pere du prophéte Zacharie, comme il l'assure lui-même au *ch.* 1 de sa prophétie. Ce nom a été commun à divers autres Juifs, nommés dans les livres de l'écriture, dans le I des paralipoménes, *c.* 3, 6, 9 & 15; dans le II, *c.* 38; dans le II d'Esdras, *c.* 3 & 6; en Isaïe, *c.* 8; en S. Matthieu, *c.* 23, *v.* 35. *Voyez* ZACHARIE, fils de Barachias.

BARACI, c'étoit autrefois une ville de l'isle de Sardaigne. Elle est maintenant détruite, & on en voit les ruines près de la ville de Sassari. * Mati, *dict.*

BARAD, ville de la Palestine dans la tribu de Juda, proche la fontaine d'Agar. * *Genese*, 16, 14.

BARADI, riviere de Syrie, *cherchez* CHRYSORHOAS.

BARAHONA, surnommé *Valdivieso* (Pierre) Espagnol, & religieux de l'ordre de S. François, prit l'habit en 1575 dans cet ordre, où il professa la théologie. Nous avons divers ouvrages de sa façon; une interprétation littérale, morale, & mystique, sur le pseaume LXXXVI, sur l'épître de S. Paul aux Galates, sur l'épître aux Hébreux, *de arcano verbo*, &c. Cet auteur vivoit encore en 1606. * Wading, *bibl. min.*

BARAHONA DE SOTO (Louis de) médecin Espagnol, qui florissoit vers l'an 1580. Ce dernier a écrit des vers latins & espagnols, & a laissé un ouvrage galant, intitulé *La Angelica.* * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.*

BARAK KHAN, fils de *Baissur*, fils de *Manuca*, fils de *Giagathai*, fils de *Genghiskhan*, succéda à son cousin *Mobarek Schah*, mort sans enfans dans les états du Turkestan. Il voulut envahir le Korasan sur Abakakhan, empereur des Mogols; mais cette entreprise ne lui ayant pas réussi, il tourna ses armes contre Coblai Khan ou Caan son parent, qui régnoit dans la Chine. Il fit dans ce pays-là de très-grands ravages: mais ne pouvant se rendre maître d'aucune place considérable, il fut enfin contraint d'en sortir, & de laisser jouir paisiblement Coblai de ce riche pays qu'il avoit conquis. Un auteur rapporte que dans l'irruption que Barak fit dans la Chine, un de ses Mogols ou Tartares ayant tiré une fléche sur un nid d'hirondelle, fit tomber un ais qui fermoit un trou, dans lequel on trouva douze cens bourses ou sacs remplis de monnoie d'or; & que par un accident aussi surprenant, quelques cavaliers de la même armée ayant attaché leurs chevaux à un tronc de platane abattu par terre, cet arbre, qui est ordinairement d'une grosseur énorme, se trouva vermoulu, & dès le lendemain coupé en deux. Les Tartares le voyant creux, s'aviserent d'y fouiller, & ils en tirerent une grande somme d'argent qui y avoit été cachée. Barak Khan quitta la religion genghiskanienne, & embrassa le mahométisme dans la ville de Bokhara à son retour du Khorasan, & prit pour son surnom de mahométan celui de *Gaiatheddin.* Il mourut l'an de l'hégire 638, avant J. C. 1240. * Kondemir.

BARAMPOUR, *cherchez* BRAMPOUR.

BARANGES, officiers qui gardoient les clefs des portes de la ville où demeuroit l'empereur de Constantinople. Sous le regne de l'empereur Michel IV, surnommé le *Paphlagonien*, vers l'an 1035, un de ces baranges voulant forcer une femme de Thrace,

elle lui arracha son coutelas, & lui en donna dans le cœur. Son action fut louée de tous les baranges, qui mirent une couronne sur la tête de cette femme, & lui donnerent tous les biens de celui qu'elle avoit tué pour conserver son honneur. Ce barange fut privé de la sépulture, pour punir son crime, même après sa mort. On peut ici remarquer que barange étoit un mot anglois, & que ces gardes de clefs étoient ordinairement de ce pays. Anne Comnene dit qu'on les faisoit venir de l'isle de Thule. * Cedren. Jean Curopalate. Cantacuzene, *l.* 1, *c.* 1.

BARANGUERLIS (le) que les auteurs latins nomment d'ordinaire *Stagnum magnum*, *Tenesæ sinus*, *Sirbonis palus*, grand étang d'Egypte, sur les frontieres de la Terre-Sainte, & vers la côte de la mer méditerranée, où il se décharge. Il y en a qui le nomment le *Golfe de Tenese*, & d'autres *Stagnone*, c'est-à-dire, *le grand étang*. Il avoit autrefois plus de cent vingt mille pas; mais il est aujourd'hui bien moindre, & se remplit peu à peu. Il n'y a point de port à l'endroit où il s'écoule en la mer, ni même la moindre rade le long de cette côte près de l'étang; ce qui est cause qu'on l'évite soigneusement. Cet étang est éloigné de cent vingt-cinq mille pas de Suez, ou de l'endroit le plus proche de la mer Rouge.

BARANIWAR, *Baranium*, *Varonianum*, petite ville de la basse Hongrie, est située environ à deux lieues de Darda, du côté du nord, dans le comté de Baraniwar, dont elle est la capitale. * Mati, *dict.*

BARANIWAR (le comté de) *Baraniensis comitatus*, petite province de la basse Hongrie, située vers la jonction de la Drave au Danube. Baraniwar capitale, Darda & Ziclos en sont les lieux principaux. Les Turcs l'ont possedé plus de 150 ans; mais les Impériaux le possedent depuis l'année 1684. * Mati, *dict.*

BARANOWA, petite ville du royaume de Pologne, située dans la Russie Rouge ou Noire, dans la haute Wolhinie, sur la riviere de Slucks, environ à quarante-cinq lieues de la ville de Lusuc, du côté du levant. * Mati, *diction.*

BARANZANO (Redemptus) clerc régulier de la congrégation de S. Paul, dite *Barnabite*, bel esprit dans le XVIIe siécle, naquit en 1590 à Sarravalle, bourg du diocèse de Verceil dans le Piémont. Il fut un savant philosophe, & l'un des premiers qui ait osé s'écarter de la route d'Aristote en philosophant: on voit dans une lettre que le chanchelier Bacon lui écrivit au mois de juin 1622, la maniere de philosopher que Bacon & Baranzano vouloient introduire. Cette lettre se trouve dans le tome III des *mémoires* du P. Niceron. Baranzano fut aussi habile mathématicien & bon chymiste. Après avoir enseigné les mathématiques & la philosophie dans la ville d'Anneci, il vint à Paris, où il fut en grande liaison avec la Mothe-le-Vayer, qui le regardoit comme un des premiers esprits de son temps. Il eut aussi des relations particulieres avec Bacon, chancelier d'Angleterre. Il prêcha dans quelques églises de Paris, & mourut à Montargis dans une maison de son ordre le 23 décembre 1622. Ses ouvrages sont: *Uranoscopia, seu universa doctrina de cœlo*, imprimé en 1617: *Novæ opiniones physicæ, seu tomus I secundæ partis summæ philosophiæ Anneciensis*, à Lyon 1619 *in*-8°. *Campus philosophicus*, à Lyon 1620. On a encore de lui quelques ouvrages de dévotion, sur la maniere de se confesser, & sur celle de méditer la passion de J. C.: & une dissertation sur une fontaine de la Roche en Savoye. * La Mothe-le-Vayer, *discours de l'immortalité de l'ame, au tome IV* de ses œuvres *in*-12, pag. 172. Bayle, *dict. crit.* Patin. *lettres.* Niceron, *tome III de ses mémoires.*

BARAS, général de l'armée d'Hormisdas, roi de Perse, perdit une bataille contre Maurice. Hormisdas attribuant cette perte à la lâcheté de Baras, lui envoya par dérision un habit de femme. Celui-ci, piqué de cet affront, souleva les peuples contre lui; & après lui avoir fait crever les yeux, & l'avoir mis en prison, éleva son fils Chosroës sur le trône l'an de J. C. 585. * Zonaras, *tom. III.*

BARASA, ville de Palestine, dans la tribu de Gad, que Judas Machabée prit & brula l'an du monde 3841, avant J. C. 194. * *I. Machab.* 5, 26.

BARATA (François-Dominique) Portugais, natif de Erada, paroisse du bourg de Funda, évêché de Guarda, prit l'habit des Trinitaires au couvent de Lisbonne, fut reçu docteur en théologie à Coimbre, eut la chaire de Durando, & devint recteur du collége des Trinitaires à Coimbre. François-Louis de Sylva, archevêque d'Evora, le nomma son coadjuteur à cause de son grand mérite, le 29 août 1700. Il fut sacré évêque dans le couvent des Trinitaires à Lisbonne, par François-Joseph de Lancastro, grand inquisiteur, qui le fit député du saint office de l'inquisition d'Evora. Jean V l'a nommé évêque de Portalégre, où il est mort cinq ans après. Nous avons de lui un livre portugais, intitulé: *Hum sermão do Auto da fée, prêché à Coimbre le* 14 *juin* 1699, imprimé *in*-4° à Evora en 1717. * *Mémoires de Portugal.*

BARATHIER (Barthelemi) fameux jurisconsulte du XVe siécle, natif de Plaisance, enseignoit à Pavie & à Ferrare le droit feudal romain, & celui des Lombards. Il mit ce dernier en meilleur ordre, & envoya son travail à Philippe-Marie duc de Milan, qui le fit mettre dans la bibliothéque de Pavie, & ordonna aux professeurs de cette ville d'expliquer Barathier dans leurs leçons. Le manuscrit de ce savant est passé en France, avec la bibliothéque où il étoit conservé, sous le regne de Louis XII. Nicolas Rigault fit imprimer le livre de Barathier à Paris en 1612, sous ce titre: *De feudis liber singularis.* Jean Schilter l'a fait réimprimer en 1695 *in*-4° à Strasbourg, sous son vrai titre, qui est: *Libellus feudorum reformatus.* Le P. Niceron a oublié cet ouvrage parmi ceux dont Nicolas Rigault a donné les éditions. * Janson, *in præludiis feudorum.* Pancirole *l.* 2, *c.* 101. Schilter, *in præfat. ad Mincuccium.* Niceron, *mém. t.* 21.

BARATIER (Jean-Philippe) né le 19 janvier 1721 à Schwobach, près de Nuremberg, dans le margraviat de Brandebourg-Anspach, a été dans l'âge le plus tendre un de ces prodiges d'érudition que l'on ne cessera d'admirer, & que l'on auroit peine à croire, si les monumens de son savoir ne subsistoient point. Elevé par son pere, François Baratier, pasteur de l'église françoise de Schwobach, il le surpassa beaucoup, & il se fit connoître & estimer des savans, dans un âge où d'autres savent à peine les premiers élémens des lettres. Avant l'âge de cinq ans il savoit le grec, le latin, l'allemand & le françois. Son pere lui enseigna alors l'hébreu, & au bout d'un an il entendit bien les livres historiques de la bible. Trois ans après, il traduisoit non-seulement le texte hébreu en latin ou en françois; mais il rendoit pareillement la version latine ou françoise en hébreu, sur le champ, presque mot pour mot: il lisoit aussi les Rabbins. Dans sa huitiéme année, il savoit tous les pseaumes en hébreu par cœur, sans hésiter, & sans s'être donné pour les apprendre d'autre peine, que la fréquente lecture que son pere lui en avoit fait faire. Il possédoit de même le recueil de passages hébreux, que Henri Opitius a donné sous le titre de *Biblia parva*, &c. Il écrivit de sa propre main ce recueil en hébreu, en substituant sa version latine à celle d'Arias, qu'Opitius avoit adoptée. Il composa aussi un dictionnaire hébreu des mots les plus rares & les plus difficiles, où il plaçoit de temps en temps des réflexions critiques, & des observations philologiques assez curieuses. Ces deux ouvrages furent achevés en 1730, entre l'âge de neuf à dix ans. Dès 1726 il avoit

paru avec distinction à la cour de madame la margrave mere, & régente alors d'Anspach. En 1731 il fut immatriculé dans l'université d'Altorff. A la fin de 1732 il fut admis comme proposant, aux délibérations synodales des églises réformées, françoises & allemandes de la Franconie, assemblées à Christian-Erlang. En 1733 à l'age de 12 ans, il récita à l'église une assez ample confession de foi, telle que l'auroit pu faire un candidat en théologie. En 1734 le margrave lui donna une permission d'emprunter de la bibliothéque d'Anspach tous les livres dont il auroit besoin, & lui assigna une pension de 50 florins. Il avoit déja fait connoître par plusieurs écrits quel usage il savoit faire des livres, même les plus savans. On connoît de lui : 1. *Lettre à M. le Maître, pasteur de l'église françoise de Schwobach, sur une nouvelle édition de la bible hébraïque, chaldaïque & rabbinique.* Cette lettre écrite en françois, de 46 pages *in*-12, datée le 20 août 1731, est dans la bibliothéque germanique, tome XXVI : 2. *Voyages de Rabbi Benjamin, fils de Jonas de Tudele, en Europe, en Asie & en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, où l'on trouve en particulier l'état des Juifs au XIIe siécle : traduits de l'hébreu, & enrichis de notes & de dissertations historiques & critiques sur ces voyages, par J. P. Baratier, étudiant en théologie*, à Amsterdam, *in*-8° deux volumes 1734. Ce fut vers la fin de sa onziéme année, que M. Baratier ayant trouvé ces voyages, résolut de les traduire en françois : il n'y employa qu'une ou deux heures par jour ; cependant la traduction fut achevée en un mois ; dans un autre mois il fit les principales notes, & dans un troisiéme, quelques dissertations. Il revit, corrigea & augmenta le tout dans la suite. Dès qu'il eut fini ce travail, il se mit à étudier l'histoire ecclésiastique ; & lut plusieurs des anciens peres, & divers théologiens modernes. Avec ce secours, il entreprit de répondre au livre de Samuel Crellius, c'est-à-dire, d'attaquer l'explication que ce théologien a donnée sous le nom d'*Artemonius*, du commencement de l'évangile de S. Jean. Ensuite il s'appliqua à l'astronomie, où il fit en peu de temps de grands progrès : ayant imaginé un moyen pour trouver les longitudes sur mer, il en écrivit à la société royale des sciences de Berlin. Sa lettre qui est assez longue, est datée du 21 janvier 1735, jour auquel il finissoit sa 14e année. Elle fut présentée le 9 de février à l'assemblée des directeurs, & le 17e à la classe des mathématiques, à laquelle on demanda, 1. un acte de la présentation de la lettre : 2. qu'on examinât le projet qui y étoit contenu. M. Baratier qui étoit résolu d'aller lui-même à Berlin, passa à Hall, où le huitiéme de mars il publia quatorze *thèses de philologie, d'histoire ecclésiastique & de philosophie*, qu'il soutint le lendemain avec applaudissement ; sur quoi il fut reçu maître-ès-arts en philosophie. Il arriva à Berlin quelques jours après ; & le 24 du même mois la classe des mathématiques s'étant assemblée avec tous les directeurs de l'académie, & quelques membres des autres classes, M. Baratier y fut appellé. M. des Vignoles, directeur, lui fit part des difficultés que l'on avoit formées sur son projet, & le jeune auteur y répondit sur le champ en françois ; après quoi il proposa en latin le dessin d'un instrument astronomique qu'il avoit inventé, & qu'il vouloit faire exécuter. Etant sorti, M. Jablonski, président, rapporta qu'il l'avoit examiné en présence du roi, sur les Rabbins, les langues orientales & l'histoire ecclésiastique, & ayant loué sur tout cela son érudition, l'académie résolue de le mettre au nombre de ses membres, le fit rentrer. Le président lui adressa en latin un discours mêlé de louanges & d'exhortations à la modestie, & M. Baratier répondit aussi en latin sur l'honneur qu'on lui faisoit. Le 9 d'avril il partit pour Hall, où le roi de Prusse lui ordonna d'aller demeurer avec son pere, que sa majesté y établit ministre de l'église françoise. L'ouvrage de M. Baratier contre Crellius, parut en 1735 à Nuremberg *in*-8° : il est en latin : le titre en françois est : l'*Anti-Artemonius, ou défense du vrai sens du commencement de l'évangile de S. Jean, contre la critique*, &c. avec une *dissertation sur les trois dialogues attribués communément à Théodoret.* Ses preuves, pour ôter cet écrit à Théodoret, n'ayant pas convaincu les journalistes de Trévoux, ces savans y firent quelques objections dans leurs mémoires du mois de novembre 1737. Elles donnerent lieu à une nouvelle *dissertation* de M. Baratier, *sur quelques écrits de Théodoret, évêque de Cyr*, qui est imprimée dans le tome XLVIII de la bibliothéque germanique. Non-seulement il ôte à Théodoret l'écrit en question, mais encore son histoire de la vie religieuse, & ses preuves ne laissent pas de mériter attention. Cette dissertation contient 50 pages. Dans le tome XL du même journal, on trouve une autre *dissertation* du même, en forme de lettre, *sur deux ouvrages attribués à S. Athanase* : il tâche d'y montrer que les livres contre les gentils, attribués à ce saint, sont d'Hégésippe, & que celui de l'*incarnation du Verbe & de son sejour corporel parmi nous*, n'en est qu'une suite. Dans le tome XLV, on lit un autre écrit du même, contenant les régles suivant lesquelles les Romains donnoient la *dignité proconsulaire.* Dans le *tempe helvetica* tome V, p. 633, on lit qu'il a fait imprimer à Hall en 1738. » Défense de » la monarchie Sicilienne, traduite de l'allemand de » M. J. P. Ludewig, par J. Ph. Baratier, qui a ajouté » une histoire abrégée de la controverse entre le pape » Clément XI, & les rois des deux Siciles, *in*-8°, « plus, *Explication d'une médaille de Caligula*, en allemand. On assure qu'il avoit presque fini son grand traité des hérésies, dont il est souvent parlé dans le même journal, & beaucoup d'observations sur divers points de critique ecclésiastique. Ce jeune savant, après avoir langui pendant 15 ou 18 mois, mourut à Hall le 5 d'octobre 1740, âgé seulement de 19 ans 8 mois & 17 jours. L'université de Hall a témoigné d'une maniere distinguée le cas qu'elle en faisoit. Dès qu'on sut sa mort, M. de Ludewig, conseiller privé & chancelier, écrivit à M. Baratier le pere, une lettre pleine de témoignages de douleur & d'affection. M. Juncker, depuis pro-recteur de l'université, & M. de Ludewig, lui envoyerent ensuite déclarer que l'université se chargeoit du soin & des frais des funérailles, ce qui a été exécuté. M. de Ludewig a fait inhumer le défunt dans le tombeau de sa famille. La même année de sa mort, en 1740, on imprima à Utrecht le dernier fruit de ses veilles. Il a pour titre : *Disquisitio historico chronologica de successione antiquissima episcoporum Romanorum, cum quatuor dissertationibus*, &c. *in*-8°. On trouve dans la *bibliothéque françoise*, &c. imprimée chez du Sauzet, tome XXXIV, partie 1re un plan de cet ouvrage tel que M. Baratier l'avoit envoyé lui-même en françois à un de ses amis. On lui a fait cette épitaphe :

Juveni
Magnæ quondam spei,
Joanni-Philippo Baraterio
Ante ætatem puberi,
Ante pubertatem Majorenni,
Vix pueri Magistro,
Quarto ætatis anno latinè locuto,
Græcè legenti,
Cujus valde singulares ingenii dotes,
Pietatem, sapientiam, doctrinam,
Legum, patrum, doctorum varias lectiones,
Imò & prælectiones,
Rex, populus, civitas, academia
Mirabantur,

Majora sperabant.
Hunc titulum sepulchri
Posuit
Fridericianæ marentis
Prof. public.
Simon-Petrus Gasser, jurisconf.

* *Voyez* la bibliothéque germanique, tome XVII & XIX, & le tome L. *La bibliothéque françoise*, tome XXXIV, 2e partie. On y trouve un extrait de la vie de M. Baratier, composée par M. Formey, professeur en philosophie à Berlin, & imprimée à Utrecht en 1741 *in*-8°. Nous n'avons pu voir cette vie elle-même qui mérite, sans doute, d'être lue. Le mercure Suisse, mois de mai 1735, p. 90 & suivantes. On y trouve l'extrait d'une lettre écrite de Berlin le 30 avril 1735, par M. de Jarriges, *secrétaire de la société royale des sciences de Berlin*, à M. Bourguet, professeur de philosophie à Neuf-Châtel, *contenant des particularités sur l'érudition prématurée* du jeune monsieur Baratier. (c'est le titre)

BARATO, *Porto Barato*, en latin, *Baratus Portus*, *Populonium novum*, village avec un bon port, dans la principauté de Piombino en Toscane, environ à deux lieues de la ville de Piombino, du côté de l'occident. Barato a été bâtie sur les ruines de la ville épiscopale de Populonie, dont l'évêché a été transféré à Massa. * Mati, *diction.*

BARATON, famille qui a produit un grand échanson de France, dont on rapporte ici la postérité depuis :

I. Jean Baraton, seigneur de la Roche & de la Touche, qui épousa le 6 avril 1415 *Marguerite*, fille de *Jean*, seigneur d'Aubigné en Anjou, & de *Marie* de la Porte-Vezins, dont il eut François, qui suit; *Jean*, seigneur de la Motte; *Macé*; *Marie*, alliée à *Jean* de Juigné, seigneur de Laubinaire; & *Catherine* Baraton, abbesse de Nioiseau.

II. François Baraton, seigneur de la Roche Baraton & de Champiré, épousa *Anne* Feschal, dont il eut Olivier, qui suit; François, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Hervé* Baraton, dont l'alliance est ignorée.

III. Olivier Baraton, seigneur de la Roche & de Champiré, d'Ambrieres, ne vivoit plus en 1539. Il épousa 1. par contrat du 8 octobre 1497, *Françoise* de Surgeres, fille de *Jacques*, seigneur de la Flocelière, & de *Renée* de Maillé : 2. le 15 octobre 1522, *Jeanne* de Casault, l'une des demoiselles de la reine, fille de *Jean* de Casault, seigneur de Saint-Germain, & de *Jeanne* de Thevalle, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit issue *Renée* Baraton, dame de la Roche & d'Ambrieres, mariée à *Christophe*, seigneur de Sévigné.

III. François Baraton, fils puîné de François, seigneur de la Roche & de Champiré, fut conseiller & chambellan du roi, & acquit en 1498 la terre de Chalogne en Anjou. Il fut pourvu en 1516 de la charge de grand échanson de France, dont il se démit en 1519, & épousa *Antoinette* de Saint-Maure, dame de la Brosse & de Montgauger, fille de *Charles*, seigneur de Montgauger, &c. & de *Catherine* d'Estouteville, sa seconde femme, dont il eut Gabriel, qui suit; & *François* Baraton, seigneur de la Brosse & de Chalonge, qui épousa 1. *Barbe* de Mornai, dame d'Acheres, fille de *Gilles* de Mornai, seigneur d'Acheres, & de *Charlotte* de Saint-Simon, sa premiere femme : 2. *Ambroise* d'Oympuis, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme *Anne* Baraton dame d'Acheres, mariée à *Merri* Lami, seigneur de Louri.

IV. Gabriel Baraton, seigneur de Montgauger, &c. épousa *Renée* d'Anjou-Mezieres, veuve d'*Hector* de Bourbon, seigneur de Lavedan, & fille de *René* d'Anjou, seigneur de Mezieres, & d'*Antoinette* de Chabannes, dame de Saint-Fargeau, dont il eut Louis qui suit.

V. Louis Baraton, seigneur de Montgauger, Rivarennes, &c. épousa *Jacqueline* Paumart, fille de *Joachim*, seigneur de Rillé en Touraine, & de *Françoise* d'Oriville, eut pour fille unique *Guyonne* Baraton, dame de Rivarennes, mariée avant l'an 1572 à *Jacques* de Brillouet, seigneur de Riparfonds. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

BARAZE (Cyprien) jésuite, missionnaire des *Moxes*, & d'autres nations de l'Amérique inconnues jusqu'à son temps, étant parti de Lima vers l'an 1675 avec le frere del Castillo jésuite, qui avoit déja pénétré dans le pays des Moxes, s'embarqua à Sainte-Croix *de la Sierra*, sur la riviere de *Guapai*, & après onze jours il arriva chez les Moxes. C'est une vaste nation, dont on ne connoît pas encore les bornes. On sait seulement qu'elle s'étend dans la zone torride, depuis le 10 jusqu'au 15e dégré de latitude méridionale. Les quatre premieres années qu'il fut parmi ces peuples, il eut infiniment à souffrir de la stérilité du pays souvent inondé; du froid & du chaud qui s'y font sentir tour à tour avec excès; de la barbarie des habitans, de la difficulté de leur langue, de l'éloignement de leurs cabanes, &c. Il eut aussi toujours la fiévre quarte depuis son arrivée, ce qui l'obligea enfin à retourner à Sainte-Croix de la Sierra. Dès qu'il fut un peu rétabli, il apprit à faire de la toile, pour l'enseigner à ses néophites; & dans la suite encore, se faisant tout à tous, il leur rendit toutes sortes de services pour les gagner à J. C. En ce temps-là le gouverneur de Sainte-Croix de la Sierra, demanda aux jésuites des missionnaires pour les *Chiriguanes*, peuples fort semblables aux Moxes pour les mœurs. Le P. Baraze y fut envoyé. Il les trouva si indociles au joug de la foi, qu'il fut obligé de les abandonner pour retourner vers les Moxes, qu'il trouva mieux disposés. Ils s'assemblerent au nombre de six cens pour vivre sous la conduite du missionnaire; il les baptisa le jour de l'Annonciation. Après cinq années employées à cultiver cette église naissante, qui s'étoit accrue jusqu'au nombre de plus de deux mille néophites; il vint au pere Baraze un secours d'ouvriers apostoliques, ausquels il abandonna le soin de cette église naissante. Il partit du pays des Moxes, & s'arrêta dans une contrée éloignée, dont les habitans avoient à peine quelque sentiment d'humanité; & par une patience au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, il vint à bout d'apprivoiser ces barbares : il en fit même des chrétiens fervens, qui en moins d'un an formerent une grande bourgade de plus de deux mille chrétiens. Leur apôtre devint encore leur législateur pour le gouvernement politique; & ces hommes élevés dans une liberté féroce, apprirent de l'évangile à se soumettre avec docilité aux loix les plus rigoureuses. Pour les humaniser de plus en plus, Baraze leur apprit les arts les plus nécessaires à la vie; & pour pourvoir à leur subsistance, il retourna à Sainte-Croix, où il rassembla jusqu'à deux cens vaches & taureaux, les seuls troupeaux qui puissent vivre dans le pays des Moxes, & les y conduisit, aidé de quelques Indiens. Il bâtit aussi une église, en y employant les ouvriers qu'il avoit instruits; & quelques années après, celle-là se trouvant trop petite, il en construisit une autre beaucoup plus grande. Ayant ainsi pourvu à leurs besoins, il jetta les yeux sur d'autres nations, avança vers l'orient; & après avoir marché pendant six jours sans trouver aucune trace d'homme, il découvrit la nation des *Coseremoniens*. Il les gagna tellement, que les missionnaires qui vinrent après lui n'eurent pas de peine à les engager à venir à trente lieues établir une bourgade. Avançant toujours dans les terres, le pere Baraze se trouva dans la nation des *Cirioniens*, peu-

ples barbares, qu'il fut néanmoins adoucir. Il apprit d'eux qu'il y avoit dans leur voisinage d'autres peuples appellés *Guaranies*, les plus féroces qu'il eût encore vus. Ils poursuivent les hommes comme on poursuit les bêtes à la chasse : s'ils les prennent vivans, ils les entraînent avec eux, & les égorgent l'un après l'autre, à mesure qu'ils sont pressés par la faim. Ils n'ont point de demeure fixe, parce, disent-ils, qu'ils sont sans cesse effrayés par les ames dont ils ont dévoré les corps. Les Guaranies firent connoître au pere plusieurs autres nations; entr'autres celles des *Tapacures*, & des *Baures*. Il falloit de nouveaux ouvriers pour cultiver une vigne qui s'augmentoit considérablement par la découverte de tant de nations différentes : l'éloignement des villes espagnoles étoit un grand obstacle. Baraze entreprit de se faire un chemin par cette longue chaîne de montagnes qui se trouvent à la droite du Pérou, qu'il découvrit enfin après plus de trois ans de travail. Alors il envoya demander du secours, & retourna à sa mission par le nouveau chemin qu'il s'étoit tracé. De-là il marcha à la découverte des *Tapacures*, autrefois mêlés avec les Moxes, dont ils ont conservé les mœurs. Ce fut par leur moyen qu'il eut quelque connoissance des Amazones. Tous lui dirent que vers l'orient il y avoit une nation de femmes belliqueuses, telles qu'on nous dépeint les fameuses Amazones. La découverte la plus importante que fit le pere Baraze, fut celle des *Baures*, peuples plus civilisés que les Moxes. Leurs bourgades sont fort nombreuses; on y voit des rues & des places d'armes, où leurs soldats font l'exercice. Ces peuples dociles, en apparence, furent plus cruels que tous les autres. Ils se jetterent sur Baraze, le percerent de plusieurs coups; & un d'eux lui ayant déchargé un grand coup de hache sur la tête, il expira sur l'heure le 16 de septembre 1702, dans sa 61e année, après plus de 27 ans de travaux apostoliques. * *Lettres édifiantes & curieuses*, Xe *recueil.*

BARBADE ou la BARBOUDE, *Barbata & Barbatæ*, isle de l'Amérique, & l'une des Antilles, est située à treize degrés vingt minutes de latitude septentrionale, entre les isles de Saint-Vincent & de Sainte-Alousie, qui est déserte. Elle a environ huit lieues de long, cinq de large, & vingt-cinq de tour. Sa figure est ovale : elle est naturellement forte, & peut fournir dix mille hommes de guerre; elle contient cinquante mille habitans, outre les esclaves négres qui y sont en grand nombre. Il y fait fort chaud, principalement pendant huit mois de l'année; & même la chaleur y seroit insupportable, sans de certains vents frais nommés *brises*, qui se levent avec le soleil, & soufflent tant qu'il monte sur l'horison. Cette isle manque d'eau courante, & les habitans sont obligés de conserver l'eau de pluie dans des citernes. Il y a une riviere qu'on nomme *Tuigh*, dont l'eau est couverte d'une huile qu'on garde pour bruler dans les lampes. La Barbade fut découverte sous le regne de Jacques I, par le chevalier William Curtéen, qui revenant du Brésil, fut jetté par une tempête sur cette côte. Il la trouva toute couverte de bois, & ne crut pas qu'il y eût d'endroits habitables. On y envoya d'Angleterre en 1624 des vaisseaux; on y coupa les bois, on y planta des patates, du maïs, & on y laissa des hommes pour l'habiter. Cette colonie ne commença à fleurir que vers l'an 1627. Cette isle se peupla si fort, qu'en 1650 l'on y comptoit près de cinquante mille habitans Anglois, & qu'elle est devenue la plus considérable que les Anglois aient dans les isles Caraibes. Elle a environ vingt-cinq lieues de circuit, & fut donnée en propriété à Jacques Hai, comte de Carlisle. Les Anglois y ont trois petites villes, savoir, à l'orient, *Speigts Town, or Little Bristol*; plus au midi du même côté, & aussi sur la côte, *S. Michael or Bridgetown*, qui est la capitale de cette isle, où il y a environ 1200 maisons bâties de pierres : les rues en sont larges, les places publiques d'une grande magnificence, & les carosses y roulent comme dans les meilleures villes de l'Europe; & au midi de l'isle, *Ostinestown* ou *Charlestown*; on met encore *Janestown*, qui est entre les deux premieres places qu'on a nommées, au nombre des villes. Il y a plusieurs autres habitations au-dedans des terres, ou sur la côte occidentale, mais ce ne sont que des villages. Les Anglois y ont planté du tabac; mais le terroir n'y étant pas propre, ils se sont appliqués à y cultiver le coton, l'indigo, le gingembre : en 1645 ils y ont planté des cannes de sucre. Toute cette isle est si fertile, que deux cens navires, grands & petits, y vont tous les ans charger ces marchandises pour les porter en divers ports d'Angleterre & d'Irlande. Il n'est pas permis aux habitans de trafiquer avec d'autres nations qu'avec les Anglois. Les arbres y sont toujours verds, aussi bien que les campagnes. Cette isle a toutes sortes de fruits excellens, mais il n'y croît ni bled, ni vin; les habitans tirent leur vin de Madere, & le bled leur vient d'Angleterre & des autres colonies. * *Etat présent des terres des Anglois en Amér. pag. 36, &c.* Rochefort, *hist. des Antil.* Oldmixon, *empire des indes occidentales, en* 1708.

BARBADE, isle différente de celle dont il est parlé dans l'article précédent, quoiqu'on en confonde les noms : elle est aussi, comme l'autre, une des Antilles de Barlovento; mais elle est beaucoup éloignée de l'autre vers le septentrion. Elle a au couchant l'isle de S. Christophe, dont elle est éloignée de dix-huit lieues. Les Anglois, à qui elle appartient, y ont quelques colonies. * Mati, *diction.*

BARBADILLO (Alfonse-Jerôme de Salas) natif de Madrid, poëte Espagnol, étoit un des ornemens de la cour d'Espagne sur la fin du regne de Philippe III, & au commencement de celui de Philippe IV. C'étoit le temps le plus florissant pour la langue espagnole, qui étoit alors dans son plus grand éclat, & au point le plus proche de sa perfection. Salas contribuoit à l'y maintenir par la beauté naturelle de son génie, par son éloquence & par son savoir. C'est ce qui paroît assez par le grand nombre de ses poësies. Outre le recueil de ses *rimes castillanes*, il a donné quelques *poësies héroiques* sur des sujets de piété, & beaucoup de *comédies*, imprimées séparément en diverses années. C'est proprement dans ces dernieres piéces qu'il a fait paroître son génie, & le grand talent qu'il avoit pour exposer au jour la difformité des vices des Espagnols, & pour réformer les mœurs en divertissant agréablement. Il avoit pour cet effet une adresse fort grande, le gout bon, & quelque chose de cette qualité si rare, qu'on appelle *urbanité*. Son style est net, clair, sans affectation, plein de sel & de douceur. Ce poëte mourut vers l'an 1630. * Nicol. Anton. *bibl. script. Hispan. tome* 1, *pag.* 22. Baillet, *jugemens des savans, tome* 8.

BARBAHILUL, écrivain Syrien, a composé un lexicon de sa langue, qu'il a recueilli de plusieurs autres livres; savoir, de Jesu-Bar-Ali, de Maruazia, & de Gabriel. *Voyez* Ebed-Jesu dans son catalogue des écrivains Chaldéens. Il se trouve dans nos bibliothéques; & Hottinger en parle assez au-long dans sa bibliothéque orientale.

BARBANÇON, principauté dans le Hainaut, érigée l'an 1614 par l'archiduc Albert, en faveur de la maison de Ligne. Il y a eu en Picardie une famille de ce nom, qui est tombée dans celle du Prat Nantouillet. *Voyez* LIGNE.

BARBANÇON (Marie de) fille de *Michel* de Barbançon, seigneur de Cani, lieutenant du roi en Picardie, sous Antoine de Bourbon, roi de Navarre, fut mariée à Jean de Barret, seigneur de Neuvi sur l'Allier en Bourbonnois. Après la mort de son mari,

pendant les guerres civiles de France, sous le regne de Charles IX, cette dame étant assiégée dans son château de Benegon en Berri, par Montare, lieutenant du roi en Bourbonnois, donna des preuves d'un courage extraordinaire. Elle ne s'étonna point de voir les tours & les murs de son château renversés, & elle défendit elle-même la bréche la plus dangereuse, avec une demi-pique à la main; ce qui fit tant de honte à ses soldats, qui parloient de se rendre, qu'ils la suivirent & repousserent les ennemis dans deux ou trois assauts. C'est par ces actions courageuses que Marie de Barbançon soutint le siége pendant quinze jours: & elle l'eût sans doute soutenu plus long-temps, si la faim ne l'eût forcée de se rendre le 6 novembre 1569, s'étant fait promettre la vie, & à tous ceux qui étoient dans le château, à la charge néanmoins de payer sa rançon. Le roi qui fut instruit de la bravoure de cette dame, fit défendre à Montare & aux autres capitaines de recevoir cette rançon, & la fit renvoyer avec honneur dans sa maison. * Hilarion de Coste, *des dames illustres*. M. de Thou, *historia sui temporis*, &c.

BARBANDA, étoit une ancienne ville considérable dans la haute Egypte, qui fut ruinée par les Romains. On en voit encore les masures entre la ville de Girgio & celle d'Asna. On dit qu'en remuant les ruines de Barbanda, on y trouve quelquefois des piéces d'or & d'argent.

BARBARA, village de la vallée de Mazara en Sicile, près de la riviere de Saint-Bartholomeo, environ à une lieue de la ville de Castel-à-Mar, du côté du midi. On y voit les ruines d'une ancienne ville qu'on nommoit *Ægesta*, *Egesta*, *Acesta*, & *Segesta*. * Mati, *diction.*

BARBARIC, *cherchez* BARBARIGO.

BARBARICINS (les) *Barbaricini*, peuples de l'isle de Sardaigne, dans les montagnes. Ils sont pour la plupart dans la province ou cap de Cagliari. On appelle le quartier qu'ils habitent *les Barbairas*. Il est divisé en trois parties; savoir, *Barbaira Bervi*, au quartier de Valence sur la côte orientale; *Barbaira-Lolai*, au même quartier, & dans cette côte plus au septentrion; & *Barbaira Sevoli*, dans les monts, vers le château de Gocian.

BARBARIE (la mer de) *mare Barbariæ*, ou *Africæ*. On entend quelquefois par la mer de Barbarie toute la partie de la mer Méditerranée qui est le long des côtes des royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux isles de Sicile & de Sardaigne; mais quelquefois on ne comprend sous ce nom que ce qui baigne les côtes du royaume d'Alger & celui de Fez. * Mati, *diction.*

BARBARIE, les Seiches ou Basses de Barbarie, en latin *Sirtys magna* ou *major*. Ce sont les formidables écueils qui se trouvent dans le golfe de Sidra, renfermé entre les côtes du royaume de Tunis & de celui de Tripoli, partie de la Barbarie. On entend quelquefois par-là tout le golfe de Sidra. * Mati, *diction.*

BARBARIE, *Barbaria*, partie de l'Afrique, qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'au-delà du détroit de Gibraltar, le long de la mer Méditerranée, & un peu sur l'océan. Les Arabes donnerent à ce pays le nom qu'il porte, lorsqu'ils vinrent s'y établir dans le septiéme siécle, parceque la langue de ceux qui l'habitoient leur paroissoit un jargon inintelligible: le mot *barbar*, dans la langue des Arabes, marque le son que forme une personne qui parle entre ses dents. La Barbarie se divise en deux grandes parties séparées l'une de l'autre par le mont Atlas. La premiere, nommée *Barbarie propre*, qui renferme tout ce que les anciens connoissoient sous le nom de Lybie extérieure, ou Cyrénaïque, d'Afrique propre, de Numidie & de Mauritanie, contient d'orient en occident le pays de Derne ou de Barca, & les royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, & de Maroc, qui a sous sa dépendance celui de Fez. La seconde partie de la Barbarie, qui est au-delà du mont Atlas, est le Biledulgerid dont nous parlerons en son lieu. *Voyez* BILEDULGERID. * Nicolle de la Croix, *géogr. mod. tom. II.*

La Barbarie est située sous une des zones tempérées, mais toutes les côtes & les montagnes qui sont sur le bord de la mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'en Egypte, sont plus froides que chaudes. Les pluyes commencent à tomber vers la mi-octobre par toute la Barbarie; les mois de décembre & de janvier sont les plus rigoureux; cependant le froid n'y est pas si sensible qu'on ait besoin d'allumer du feu. En avril tous les arbres commencent à fleurir; & sur la fin du même mois on trouve des cerises mûres dans les royaumes de Fez, d'Alger & de Tunis, & en quelques endroits du royaume de Maroc. A la mi-mai on y cueille des figues; vers le milieu de juillet on y mange en abondance des pommes, des poires, des prunes & des raisins; mais la récolte entiere des fruits ne se fait qu'au commencement de septembre. Le printemps commence le 25 février & dure jusqu'au 28 mai, & le temps est toujours beau pendant ces trois mois. Les habitans croient que lorsqu'il pleut depuis le 25 avril jusqu'au 5 mai, la récolte est abondante, & ils appellent cette pluie l'*eau de Naisan*, c'est-à-dire, *eau envoyée du ciel*. L'été dure depuis le 28 de mai jusqu'au 16 d'août. Il y fait alors fort chaud, particuliérement dans les mois de juin & de juillet. L'automne commence le 17 d'août, & dure jusqu'au 16 de novembre. Sur les montagnes du grand Atlas l'année n'a que deux saisons; car l'hyver y dure depuis le mois d'octobre jusqu'en avril, & l'été depuis avril jusqu'en septembre.

Les habitans de Barbarie sont de trois nations différentes; savoir, les Africains originaires du pays, les Turcs & les Arabes. Il y a deux sortes d'Africains, les blancs, qui demeurent sur les côtes, & dans les villes des corsaires, comme Alger, Tunis, Tripoli, Bonne, Bugie & Salé; & les noirs qui sont plus avant vers le midi. Un homme peut épouser plusieurs femmes en même temps: cependant la plupart n'ont qu'une femme légitime, mais ils entretiennent plusieurs esclaves & concubines. Les filles & les femmes se tiennent toujours voilées devant les hommes; & même le nouveau marié ne voit le visage de son épouse que le soir de ses nôces. Jusque-là il n'en peut connoître la beauté que par le récit du pere & de la mere. Les enchantemens & les sortiléges sont fort communs en ce pays. Les magiciens & les sorciers leur servent de médecins, & les guérissent avec des caracteres & des paroles tirées de l'Alcoran. On y trouve néanmoins quelques chirurgiens & quelques apothicaires. Ils ont de ridicules superstitions, lorsqu'ils sont malades. Ils font porter des viandes sur les tombeaux de leurs marabouts, qui sont les saints de leur loi; & si quelque bête en mange, ils s'imaginent que cet animal prendra le mal, & qu'ils en guériront. On remarque en eux une grande aversion pour le blasphême, & l'on assure que dans les langues dont ils se servent, africaine, turque ou arabesque, il n'y a aucune parole de jurement contre le nom de Dieu. Ils ont l'humeur assez douce entr'eux; & dans tous leurs demêlés ils n'en viennent presque jamais aux coups, & beaucoup moins jusqu'à l'assassinat ou à l'homicide. Ils sont extrêmement sensibles sur le point d'honneur; en ce qui regarde la chasteté de leurs femmes. Ceux qui demeurent sous les tentes en pleine campagne ou sur les montagnes, comme les Arabes & les bergers, sont vaillans, laborieux, doux & généreux; mais les habitans des villes sont fiers, avares, vindicatifs & de mauvaise foi. Ils ont peu d'intelligence pour le négoce, quoiqu'ils trafiquent

continuellement ; & ils ne savent ce que c'est que banque, lettres de change & envoi des marchandises d'une place à l'autre, parcequ'ils les portent eux-mêmes où ils veulent les vendre. Leurs ouvrages font connoître la vivacité de leur esprit & leur industrie. On en voit un bon nombre qui s'appliquent à l'histoire, aux beaux arts, & à l'intelligence de leur loi. Ils s'adonnoient autrefois à la philosophie, à l'astrologie & aux mathématiques ; mais depuis environ cinq cens ans leurs princes ont défendu l'étude de ces sciences. Les peuples qui demeurent sur les côtes, se servent de piques & d'armes à feu ; mais ceux qui habitent dans le milieu du pays, ne combattent qu'avec des lances, qu'ils manient fort adroitement. Les habitans de Barbarie ne passent pas d'ordinaire l'âge de soixante-cinq ou soixante-dix ans, si ce n'est ceux qui se tiennent sur les montagnes, où l'on trouve des vieillards au-dessus de cent ans, qui sont encore forts & robustes.

La Barbarie fournit les étrangers de quantité de marchandises, comme de peaux de bœufs, de toiles de lin & de coton, de raisins, de figues, de dattes, &c. On peut juger des anciennes richesses de ce pays par les dépenses que faisoient les rois de Fez. Il y en eut un qui employa quatre cens quatre-vingt mille écus à bâtir un collége ; un autre sept cens mille à la construction d'un château ; & un autre quatre fois autant à rebâtir une ville. La Barbarie n'est pas aujourd'hui moins riche, comme il paroît par les revenus prodigieux des rois de Maroc & de Fez, & des bachas d'Alger, de Tunis & de Tripoli ; & par leur commerce avec les François, les Anglois, les Hollandois, les Vénitiens, les Génois, &c. sans parler des marchandises défendues, dont les corsaires trafiquent dans les ports d'Espagne & d'Italie, à quoi les gouverneurs ferment les yeux. Le grand nombre de mosquées, & les rentes destinées pour leur entretien, sont encore des marques de la richesse du pays. Il y en a cent à Alger, trois cens à Tunis, autant à Fez, & sept cens à Maroc, dont les principales ont deux cens ducats de rente par jour. Ajoutez à cela que quand ceux d'Alger s'emparerent de Fez, ils y trouverent vingt-six millions de ducats ; & que quand Charles-*Quint* emporta Tunis, qu'il abandonna au pillage, les trois principaux généraux de son armée eurent chacun pour leur part trois cens mille ducats. De plus les Juifs qui trouvent un asyle assuré dans ces royaumes, donnent beaucoup pour pouvoir impunément exercer leurs usures. Mais ce profit n'est pas comparable au butin que font les corsaires d'Alger & de Tunis. Ainsi la Barbarie seroit un pays invincible, si elle étoit bien unie, & si tous les habitans savoient se servir des armes à feu comme les Turcs, & les sujets des royaumes de Fez & de Maroc.

Une partie de la Barbarie obéit à des rois, comme à ceux de Maroc & de Fez, & à quelques autres rois Arabes & Africains ; l'autre partie, savoir les royaumes d'Alger, de Tunis & de Tripoli, est gouvernée par des bachas, qui dépendent du grand-seigneur. Il y a aussi des rois vassaux, comme ceux de Concuë & de Labez, qui sont tributaires d'Alger, & les cheques ou princes des Arabes, qui sont obligés de fournir une certaine somme d'argent, & un nombre de gens de guerre, en cas de nécessité. On y voit encore des peuples qui forment une maniere de république ; comme sont ceux qui vivent sous des tentes dans les plaines, ou sur les montagnes. Dans toutes les villes où le grand-seigneur a un bacha, il y a aussi un cadi ou juge, qui connoît en dernier ressort de toutes les causes civiles & criminelles. Par toute la Barbarie chacun plaide soi-même, excepté dans les villes de Salé, au royaume de Fez, où les Maures, qui en sont les maîtres, plaident par avocats & par procureurs, à la maniere des Espagnols.

Il y a en Barbarie des mahométans, des chrétiens & des Juifs ; pour les paysans qui errent dans les campagnes avec leurs troupeaux, ils n'ont presque point de religion. Les mahométans observent les cérémonies des Turcs. L'iman ou marabou, c'est-à-dire, *le prêtre*, fait la priere dans la mosquée, & le peuple répete les mêmes paroles. Ils nomment cette priere *Sala*. Les femmes n'entrent point dans les mosquées, de peur que leur vue n'interrompe la dévotion des hommes. Ils ont des chapelets composés de cent grains de corail, tous égaux ; & lorsqu'ils les récitent, à chaque grain qu'ils touchent, ils disent *Staser-Lah*, c'est-à-dire, *Dieu me conserve*. Le muphti, qui est le chef des marabous ou prêtres, & des santons ou religieux, juge toutes les affaires ecclésiastiques. Ces marabous ou santons s'adonnent le plus souvent à la magie, & sont tellement respectés par les Maures, que lorsqu'on a commis quelque crime, on trouve un asyle assuré dans leurs cellules, qui sont proche des mosquées, ou à la campagne. Après leur mort, on les honore comme des saints, & on allume quantité de lampes devant leurs tombeaux. Leur plus grande fête est celle de la naissance de Mahomet, qu'ils célebrent le 5 de septembre, avec une pompe extraordinaire, en chantant les louanges de ce faux prophéte dans les rues, où ils sont suivis d'un grand nombre de joueurs d'instrumens. Les carrefours sont ornés d'une infinité de lampes allumées, parceque cette cérémonie se fait aussi la nuit, qui est, disent-ils, le temps de la naissance de Mahomet. Cette fête dure huit jours, pendant lesquels il est permis à toutes sortes de personnes, & même aux chrétiens, d'aller la nuit dans les rues : ce qui leur est défendu dans un autre temps, sous peine de punition corporelle. A l'égard des funérailles, lorsque quelqu'un est mort, les parens louent de certaines femmes, qui pleurent le défunt avec des cris & des lamentations épouventables, & qui se déchirent le visage jusqu'au sang. On ne met pas le corps de son long dans la bierre, mais assis ; & en l'enterrant, on tourne la tête du côté du midi, vers la Mecque. Leurs cimetieres sont aux environs des villes, en pleine campagne, & non pas dans les mosquées. Ils sont fermés de murailles, & plantés de fleurs, soit pour servir d'ornement, soit pour marquer la fragilité de la vie. Voilà ce qui regarde la religion des mahométans. Les chrétiens ne sont maîtres en Barbarie, que de quelques places qui appartiennent au roi d'Espagne ; ce sont les villes de Ceuta, Pignon de Velez, Melilla, Marsalquibir & Oran. Les Portugais avoient cédé Tanger aux Anglois, qui l'ont depuis abandonné aux Maures. Grambaye écrit qu'il y a dans Maroc, dans Fez & dans la Libye, quelques restes d'anciens chrétiens qui disent la messe, selon le rit des Musarabes ou Mosarabes, & environ cent quatre-vingts familles grecques, qui ont une vénération particuliere pour S. Etienne. Il y a aussi plusieurs chrétiens de toutes sortes de nations, François, Espagnols, & Hollandois, qui sont esclaves des corsaires, & qui sont traités avec des rigueurs & des cruautés inconcevables, principalement à Alger. Les Juifs de Barbarie ne different point des autres. On y en compte plus de cent soixante mille familles.

Les hommes portent des caleçons de toile fort larges, & pardessus une robe rayée qui leur descend jusqu'aux genoux, attachée par-devant avec des boutons d'or ou d'argent. Leur turban est de laine rouge, envelopé d'une piéce de coton blanche, longue de cinq ou six aunes, qui fait plusieurs tours ; mais ceux qui se vantent d'être descendus de Mahomet, ou qui ont été deux fois en pélerinage à la Mecque, portent un turban tout rouge, avec le nom d'*emirs* & de *cherifs*. Leurs souliers, qui sont de cuir jaune ou rouge, finissent en pointe, & n'ont point d'oreilles, ressemblant plutôt à des pantoufles qu'à des souliers ; mais ils sont ferrés par dessous, à la maniere des Turcs.

Ils portent cette ſorte de chauſſure ouverte, parceque c'eſt parmi eux une marque de civilité & de propreté, que de ſe déchauſſer à l'entrée des maiſons. Ils ont tous les cheveux raſés, excepté un petit toupet qu'ils laiſſent au milieu de la tête, par où ils croient que Mahomet les emportera en paradis. La plupart ſe font raſer le poil de la barbe, & ne réſervent que deux longues mouſtaches : d'autres portent la barbe longue & coupée en rond. Ils attachent à leur ceinture une gaine d'argent longue d'un pied, enrichie de pierres précieuſes, & garnie de trois beaux couteaux. Les femmes ſe couvrent la tête d'une toile de fin lin, & ont une robe qui leur deſcend juſqu'aux genoux. Lorſqu'elles veulent aller en ville ; elles prennent des caleçons de coton qui leur pendent juſques aux pieds, & s'envelopent tout le corps d'un manteau, avec un linge blanc qui leur cache le viſage, à la réſerve des yeux : de ſorte qu'il eſt impoſſible de les reconnoître dans les rues. Mais en entrant chez leurs amis, elles quittent tout cela, avec leurs ſouliers qu'elles laiſſent à la porte, pour avertir le maître de la maiſon de n'y pas entrer, parceque le mari de celle qui rend viſite s'en offenſeroit. Les peuples de Barbarie ſe nouriſſent ordinairement de ris, de bœuf, de veau & de mouton. Le vin leur eſt défendu, ſuivant la loi de Mahomet ; mais il y en a beaucoup qui ne ſe ſoucient pas de cette défenſe. Les fruits qui croiſſent en Barbarie ſont excellens & de très-bon gout. Les raiſins, les figues, les ceriſes, les pêches, les abricots, les prunes, les coins, les grenades, les oranges & les citrons, y ſont beaucoup plus gros & plus agréables qu'ailleurs. Les oliviers y ſont fort épais & fort hauts, principalement dans les royaumes de Maroc, de Fez & d'Alger ; mais ceux de Tunis ne ſont pas plus grands que ceux de l'Europe. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.* Marmol.

BARBARIGO (Marc) doge de Veniſe, ſuccéda à Jean Mocenigo en 1485. Il ne gouverna la république que durant neuf mois.

BARBARIGO (Auguſtin) doge de Veniſe, qui ſuccéda à ſon frere Marc, mourut en 1501. Ce fut de ſon temps que les conquêtes de Charles VIII alarmerent toute l'Italie. On fit contre lui une puiſſante ligue à Veniſe le 31 mars 1495, & cette ligue fut ſuivie de la bataille de Fornoue, donnée le 5 juillet de la même année. Charles y défit les alliés. Barbarigo fut plus heureux dans ſes autres entrepriſes. * Guichardin, *hiſt. Ital.* Dioglioni, *hiſt. Venet. l.* 10. Paul Jove, &c.

BARBARIGO (Grégoire) cardinal, évêque de Padoue, né le 16 ſeptembre 1626, d'une noble famille de Veniſe, fut avec l'ambaſſadeur de la république au traité de paix qui ſe fit à Munſter en 1648, où il contracta une étroite amitié avec le nonce apoſtolique Fabio Chigi, qui fut depuis pape ſous le nom d'Alexandre VII, lequel l'appella à Rome, le déclara ſon prélat domeſtique, puis évêque de Bergame, & enfin le 5 avril 1660, cardinal & évêque de Padoue. Il mourut le 19 juin 1697 en ſa ſoixante-douzieme année, univerſellement regrété pour ſes rares vertus, qui avoient fait jetter les yeux ſur lui pour être mis ſur la chaire de S. Pierre. On prétend qu'il a fait pluſieurs miracles après ſa mort, & même pendant ſa vie, dont on a tiré des actes authentiques pour travailler à ſa béatification. Son corps, en vertu d'un décret de la congrégation des Rits, dans laquelle on traitoit de ſa béatification, fut exhumé le 27 mai 1725, & transféré dans un nouveau tombeau, qui lui avoit été préparé par les ordres de la même congrégation dans l'égliſe cathédrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert auparavant, on publia que ſon corps avoit été trouvé ſain & entier, quoiqu'il y eût 28 ans qu'il fût enterré, de quoi on dreſſa un procès verbal de reconnoiſſance en préſence du cardinal *Jean-François* Barbarigo, évêque de Padoue, neveu du défunt, du chapitre de ſon égliſe, & de pluſieurs médecins & chirurgiens appellés à cet effet.

BARBARIGO (Marc-Antoine) cardinal, évêque de Montefiaſcone, couſin du précédent, naquit le 6 mai 1640. Etant archevêque de Corfou, il eut des différends avec le général Moroſini pour le maintien des immunités eccléſiaſtiques ; ce qui l'obligea à quitter cette iſle & à ſe retirer à Rome, où le pape Innocent XI lui fit donner une demeure dans la chancellerie. Il le nomma cardinal le 2 ſeptembre 1686, & lui donna l'évêché de Montefiaſcone, où il paſſa ſes jours dans de continuels excercices de piété, & y mourut le 17 mai 1706, âgé de 66 ans. La république qui avoit ſoutenu les intérêts de ſon général, bien loin de lui donner la penſion dont elle gratifie ordinairement les cardinaux Vénitiens, avoit confiſqué tous ſes biens, ce qu'il ſoutint toujours avec une extrême patience. * *Memoires du temps.*

BARBARIGO (Jean-François) Vénitien, cardinal-prêtre, évêque de Padoue, né le 29 avril 1658, fut d'abord primicier de l'égliſe ducale de S. Marc à Veniſe, puis évêque de Veronne en 1698, d'où il fut transféré à l'évêché de Breſcia, qui fut propoſé pour lui à Rome le 9 juillet 1714. Le pape Clément XI le créa cardinal de la ſainte égliſe romaine, le 9 novembre 1719 ; mais le réſerva *in petto*, & ne le déclara que le 30 ſeptembre 1720. Il reçut la barrette à Breſcia, le 5 novembre ſuivant, & s'étant rendu à Rome, le pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un conſiſtoire public, le 2 janvier 1721, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même conſiſtoire, le 16 du même mois, enſuite de quoi il lui aſſigna le titre presbytéral de S. Marcellin, & S. Pierre, dont il prit poſſeſſion le 9 février ſuivant. Il fut fait auſſi des congrégations des évêques & réguliers, des Rits, des indulgences & ſaintes reliques, de la viſite & de l'indice, & protecteur de l'égliſe de ſainte Anne de la nation Breſciane. Il fut transféré de l'évêché de Breſcia à celui de Padoue, qui fut propoſé pour lui à Rome par le pape, le 20 janvier 1723. Il y fit ſon entrée, & en prit poſſeſſion le 18 juin ſuivant. Il mourut à Padoue le 26 janvier 1730, ſur les dix heures du ſoir, âgé de 71 ans, huit mois & 29 jours, & de cardinalat 10 ans, un mois & 29 jours.

BARBARO (Joſeph) ſénateur de Veniſe, fut envoyé en Perſe l'an 1472, & laiſſa une deſcription de ſon voyage, que nous avons dans le recueil qu'il a fait, de ceux qui ont écrit de la Perſe.

BARBARO (François) fils de *Candiano* Barbaro, fut diſciple de Chryſoloras, & ſe rendit habile dans les langues grecque & latine. Son mérite le fit élever aux charges les plus diſtinguées de la république de Veniſe, & il s'acquit une grande réputation de valeur, en défendant la ville de Breſſe où il commandoit. Il en ſoutint le ſiége contre toutes les forces du duc de Milan commandées par Picinin, qu'il obligea de ſe retirer après trois ans de réſiſtance. François Barbaro mourut procurateur de S. Marc en 1454. Il avoit été grand ami de Philippe ; & après que celui-ci eut quitté Veniſe en 1428, Barbaro invita George de Trebizonde à ſe rendre à Veniſe pour y enſeigner la langue grecque. Barbaro a écrit en latin un traité *de re uxoria*, qui parut dès 1513 *in-4°* à Paris, chez Joſſe Badius Aſcenſius, ſous ce titre : *Franciſci Barbari patricii Veneti oratoriſque clariſſimi de re uxoria libelli duo.* Ce traité eſt adreſſé à Laurent de Médicis, citoyen de Florence. C'eſt un écrit moral, qui contient de fort bons avis, exprimés clairement. L'auteur y examine tout ce que l'on doit rechercher dans une fille que l'on veut épouſer, comment on doit ſe conduire avec elle quand l'engage-

ment eſt contracté; & il parle à la fin du ſoin & de l'éducation des enfans. Cette édition de 1513 doit être la premiere. Elle a été donnée par André Tiraqueau, qui l'adreſſa par une lettre latine, à Artur Cailler ſon beau-pere. Tiraqueau dit qu'il avoit copié ce traité ſur un manuſcrit achevé le 29 novembre 1428 à Verone. Ce traité a été imprimé pluſieurs fois en latin, & principalement en 1639, à Amſterdam *in*-12. Claude Joly, chanoine & chantre de N. D. de Paris, l'a traduit en françois, & fait imprimer à Paris en 1667 *in*-12, ſous ce titre: *De l'état du mariage.* Barbaro a auſſi traduit du grec de Plutarque les vies d'Ariſtide & de Caton. Il a laiſſé quelques harangues. Ses lettres ont été recueillies avec celles qui lui furent adreſſées depuis 1425 juſqu'en 1453, & on les a imprimées *in*-4° à Breſſe en 1743.

BARBARO (Hermolaüs) fils de *Zacharie*, grand-oncle du précédent, fut évêque de Tréviſe, & enſuite de Vérone, après avoir été protonotaire apoſtolique. Il mourut le 12 mars 1471, & laiſſa des ſermons, & la vie de S. Athanaſe en latin, avec l'hiſtoire de la tranſlation de ſon corps à Veniſe: ces ouvrages n'ont point été imprimés. * Niceron, tomes XIV & XX de ſes *mémoires.*

BARBARO (Hermolaüs) petit-fils de François, fut l'un des plus ſavans hommes du XVe ſiécle, & naquit à Veniſe le 21 mai 1454. Il fut chargé par la république de Veniſe de négociations très-importantes, & fut député vers l'empereur Frédéric, & vers Maximilien ſon fils roi des Romains. Il étoit ambaſſadeur auprès du pape Innocent VIII, lorſque ce pape le nomma au patriarchat d'Aquilée, qui venoit de vaquer. Mais le ſénat de Veniſe, indigné qu'Hermolaüs eût accepté cette dignité ſans ſon aveu, lui défendit, ſous peine de dégradation & de confiſcation de tous ſes biens, de profiter de la nomination du pape. Zacharie, pere d'Hermolaüs, mourut de regret, de n'avoir pu faire révoquer ces défenſes. Hermolaüs, qui ne voulut pas renoncer au patriarchat, mourut de la peſte à Rome, où il vivoit dans une eſpéce d'exil, l'an 1493. Il avoit été déſigné pour le cardinalat, & la mort ſeule l'empêcha d'y parvenir. Barbaro fut auteur dès l'âge de dix-huit ans, & publia quelques verſions de Themiſtius, & de Dioſcoride, avec des notes. Le plus célébre de ſes ouvrages, eſt celui qu'il entreprit ſur Pline: il y corrigea près de cinq mille paſſages, & en rétablit trois cens dans Pomponius Mela. Ce n'a pas toujours été avec un ſuccès égal, comme l'a remarqué le P. Hardouin, dans ſa préface ſur Pline, &c. * Bemb. *hiſt. Venet.* Voſſius, *de hiſt. latin.* Petrus Valerian. *de litter. infœlic.* Paul Jove.

BARBARO (Daniel) petit-neveu du précédent, publia un commentaire ſur les cinq voix de Porphire, l'an 1542. Deux ans après, il publia un commentaire ſur les trois livres de la rhétorique d'Ariſtote, traduits par Hermolaüs. On lui doit l'édition des dialogues de Speron Sperone. * Geſner, *in biblioth.* Bayle, *dict. critiq.*

BARBARO (Daniel) II du nom, Vénitien, coadjuteur du patriarche d'Aquilée, vivoit dans le XVIe ſiécle, & aſſiſta au concile de Trente, où il s'acquit beaucoup de réputation par ſon ſavoir. On a de lui *Græcorum patrum catena in pſalmos L. Davidis*, imprimé à Rome & à Veniſe en 1558, des traités d'Optique, & la *Prattica della preſpettiva.* Barbaro étoit un très-habile mathématicien. En 1559, pendant qu'il étoit ambaſſadeur de la république en Angleterre, avoit été nommé par le pape Paul IV, coadjuteur de Jean Grimani, patriarche d'Aquilée, & il mourut l'an 1569 âgé de 41 ans, avant la mort du patriarche Grimani, auquel il devoit ſuccéder. * Dandoli, *in chron.* Miræus, *de ſcript. ſæc. XVI.* Voſſius, *de matth. c.* 26, § 12, *c.* 61, § 7, *&c.* 71, § 24.

BARBAT (Saint) évêque de Bénévent, vint au monde ſur la fin de 603. Il fut employé dans ſa jeuneſſe à la prédication, & fut fait enſuite curé de S. Baſile, dans la petite ville de Morcone. Il fut obligé de la quitter, & revint à Bénévent. Il travailla à retirer les Lombards des ſuperſtitions qui leur étoient reſtées, & fut nommé évêque de Bénévent l'an 663. Il aſſiſta au concile de Rome tenu en 680, ſous le pape Agathon: il ſouſcrivit l'année ſuivante au ſixiéme concile général, contre les monothelites, & mourut le 19 février de l'an 682 âgé de 79 ans. * *Vie de S. Barbat dans* Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, 19 *février.*

BARBATH ou MARBATH, ville de l'Arabie heureuſe, ſituée dans une petite province nommée *Schagr* ou *Hadhramuth*, qui eſt l'*Adramytene* des anciens. Cette ville qui en eſt la capitale, regarde vers le midi l'iſle de Zocotora, dans l'océan éthiopien. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARBATIUS ou BARDIUS PHILIPPICUS, eſclave de naiſſance, mais homme d'eſprit & de bon ſens; après s'être échapé de la maiſon où il étoit eſclave, s'inſinua dans les bonnes graces du triumvir Marc-Antoine, & fut élevé par ſa faveur aux plus hautes dignités. Un jour qu'il rendoit juſtice en pleine aſſemblée, il fut reconnu par ſon ancien maître, de chez lequel il s'étoit dérobé. Alors Barbatius, ſans ſe troubler de voir celui qui étoit en droit de le reprendre, le pria de ne dire mot, & le menant à ſon logis, lui donna une groſſe ſomme d'argent pour ſa liberté. * Ulpian. *l.* 3, *de offic. præt.* Suidas.

BARBATIUS (André) ou BARBATIA, célébre juriſconſulte, natif de Noto ou de Meſſine en Sicile, vivoit dans le XVe ſiécle, & profeſſa le droit à Bologne. Divers auteurs ne le nomment qu'*André* de Sicile. Il avoit fait de grands progrès dans la juriſprudence civile & canonique, ſous Jean d'Imola. Forſter l'accuſe d'avoir eu un eſprit trop pointilleux, & trop attaché à la diſpute. Il écrivit ſur le ſecond livre des décretales, ſur les clémentines, des cardinaux, &c. & mourut en 1482 à Bologne, où il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Petrone. La famille dite *de Barbazzi*, eſt deſcendue de ce docteur. * Forſter, *in vit. juriſc.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Miræus, *in auct.* Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Gilles-d'Aurigni de Beauvais, *in præf. oper. Barbat. edit. A. C.* 1517. Simler. Poſſevin, &c.

BARBATO, PORTO BARBATO, *Barbata*, petite ville d'Eſpagne, ſituée dans l'Andalouſie, ſur l'océan atlantique à l'embouchure de la riviere de Barbato, où elle a un bon port. Quelques géographes la prennent pour la ville de l'Eſpagne Betique, que les anciens nommoient *Belo* ou *Bello*, laquelle d'autres mettent à Conil, petite ville de la même côte; & d'autres encore à Belona, petit village qui eſt ſur la côte près de la riviere de Barbato. * Mati, *dict.*

BARBAY (Pierre) natif d'Abbeville, a été l'un des plus fameux profeſſeurs de philoſophie que l'univerſité de Paris ait eu dans le XVIIe ſiécle. Après avoir profeſſé pendant 14 ans au collége de Beauvais, il ſe retira, fit imprimer ſon cours, & mourut le 2 ſeptembre 1664.

BARBAZAN (Arnaud-Guillaume de) baron de Barbazan en Bigorre, dans la Gaſcogne, premier chambellan du roi Charles VII, gouverneur de Champagne & de Laonnois, général des armées de ſa majeſté, étoit fils de MENAUD, baron de Barbazan, & de *Roſe* de Manas. On reconnut tant d'honneur dans toutes ſes actions, qu'on le nomma *le chevalier ſans reproche.* Le roi Charles VII même l'honora de ce beau titre, & le fit graver avec la deviſe, *ut lapſu graviore ruant*, ſur le ſabre dont il lui fit préſent après la victoire que ce vaillant homme remporta ſur les Anglois, dans un combat ſingulier au mois de mai de l'an 1404, devant le château de Montendre en

Saintonge. Le roi avoit choisi Barbazan pour être chef de six autres chevaliers François, & combattre contre autant d'Anglois, dont le chef étoit le chevalier de l'Escale. Ce combat se donna à la tête des deux armées de France & d'Angleterre, en présence de Jean de Harpedene, seigneur de Belleville, & sénéchal de Saintonge, nommé par le roi de France; & du comte de Rutland, nommé par les Anglois. Barbazan porta par terre le chevalier de l'Escale, d'un coup de lance; les six autres Anglois furent défaits, & le seigneur de Belleville ramena les François victorieux à la cour. Barbazan défendit très-courageusement la ville de Melun, que les Anglois avoient assiégée, sortit victorieux d'une sanglante rencontre près de la ville de Châlons, & fit plusieurs autres actions qui lui firent mériter le titre de *restaurateur du royaume & de la couronne de France*. Ce titre est énoncé dans les lettres-patentes du roi Charles VII de l'an 1442, qui lui confirma aussi celui de *chevalier sans reproche*, & lui permit même de porter dans ses armes les trois fleurs de lys de France sans brisure. La maison de Faudoas les porte encore aujourd'hui, parceque *Arnaud-Guillaume* de Barbazan, quoiqu'il eût une fille de *Sybille* de Montaut sa femme, appella à sa succession *Beraud* de Faudoas, son neveu, fils aîné de sa sœur, nommée *Oudine* de Barbazan, qui avoit été mariée à *Louis* de Faudoas, baron de Faudoas & de Montegut en Gascogne, qualifié comme ses ancêtres, premier baron chrétien de Guienne, & sorti d'une des plus distinguées familles de cette province, qui a produit les branches des comtes de Serillac & de Belin Averton dans le Maine, (dont étoit François de Faudoas gouverneur de Paris, & chevalier des ordres du roi sous Henri IV) & celle des seigneurs de Seguenville en Guienne. Le seigneur de Barbazan ayant été pris par les Anglois dans une occasion, ils le laisserent languir sept années dans une obscure prison au Château-Gaillard, à sept lieues de Rouen, jusqu'à ce que le brave la Hire l'en délivra en 1430, ayant surpris le château par escalade. Il fut dangereusement blessé l'an 1432, en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près de Nancy, où Charles VII l'avoit envoyé au secours de René de Bar duc de Lorraine, contre Antoine de Lorraine comte de Vaudemont, & y resta prisonnier; mais il ne mourut que plus de six mois après. Le roi fit porter le corps de ce grand homme dans l'église de S. Denys, lieu de la sépulture ordinaire des rois de France, & ordonna qu'il y fût enterré avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on avoit accoutumé de faire aux obséques des rois. Il fut mis dans la chapelle de Charles V, sous un tombeau élevé de bronze, sur lequel est posée son effigie avec deux belles inscriptions, qui s'y voient encore aujourd'hui, en latin & en françois. * Du-Chêne, *hist. de la maison du Plessis de Richelieu*, & *hist. d'Angleterre*. Le Laboureur, *hist. de Charles VI*. Octavien de S. Gelais, évêque d'Angoulême, *en son séjour d'honneur*. Jean Chartier, *chron. de S. Denys*. Alain Chartier, *hist. de Charles V & Charles VI*. Rouillard, *hist. de la ville de Melun*. Mezerai, *hist. de France*. Du Bouchet, *hist. généal. de la maison de Montmorin*. Le P. Felibien, *hist. de l'abbaye de S. Denys*.

BARBE (Sainte) vierge & martyre de la ville de Nicomédie, dans l'Asie Mineure. On dit qu'elle étoit fille d'un riche seigneur, nommé *Dioscore*, homme fier, cruel & fort adonné au culte des faux dieux. Comme il vit que sa fille étoit chrétienne, & que, ni par caresses, ni par menaces, il ne pouvoit la ramener à l'idolâtrie, il s'abandonna à sa fureur, & la livra lui-même aux bourreaux. Après plusieurs tourmens soufferts avec une constance admirable, ce pere barbare, appuyé de l'autorité du juge, lui trancha lui-même la tête d'un coup d'épée. Les auteurs ne sont pas bien d'acord touchant le lieu & le temps de son martyre; les uns le mettent sous l'empereur Maximien; les autres sous Maximin, qui succéda à Alexandre *Severe* vers l'an 240. Métaphraste croit qu'elle mourut à Heliopolis; d'autres prétendent que ce fut à Nicomédie. On ajoute que son corps fut transféré depuis à Venise. Mais on n'a aucun auteur ni aucun monument digne de foi, où il soit fait mention de cette Sainte. * Papebroch. Tillemont, *tome 3 des mémoires eccles.* Baillet, *vies des Saints*, *4 décembre*.

BARBE, impératrice, étoit fille d'*Herman*, comte de Cilléi. Sigismond, empereur, & roi de Hongrie & de Bohême, l'épousa après avoir perdu en 1392 *Marie* sa premiere femme. Barbe se deshonora par son libertinage & par ses débauches. Elle se moquoit de celles qui vivoient chastement, & sollicitoit publiquement les jeunes seigneurs Hongrois. Après la mort de l'empereur Sigismond, arrivée en 1437, elle voulut se remarier à Ladislas roi de Pologne, puis de Hongrie, qui étoit extrêmement jeune. Des personnes de piété lui conseillerent d'imiter la tourterelle dans son veuvage; mais elle répondit effrontément, qu'il valloit mieux suivre l'exemple de la colombe, laquelle, ayant perdu sa compagne, en cherche promptement une autre. Elle mourut peu de temps après à Gratz dans la Bohême, vers l'an 1451. * Æneas Sylvius, *hist. c. 55*. Bonfinius, *l. 3, dec. 3, &c.*

BARBEAUX, en latin *Barbellum*, *Sacer Portus*, abbaye de France, située dans la Brie, sur la Seine, environ à deux lieues au-dessus de la ville de Melun. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, a eu pour fondateur Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France, qui y fut enterré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARBENTANE, *Barbentana*, bourg de France situé dans la Provence, au confluent de la Durance avec le Rhône, cinq quarts de lieues au-dessous d'Avignon. Quelques géographes croient que c'est le même lieu qu'on a appellé autrefois *Bellintio*. * Mati, *dict. géogr.*

BARBERI (Philippe) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Syracuse d'une famille noble, & qui avoit eu des emplois honorables. Ferdinand roi de Naples, qui l'estimoit, le fit nommer en 1481, inquisiteur de la foi dans la Sicile, & dans les isles de Malte & de Goze : on ne sait pas s'il vécut longtemps depuis, & on ne trouve point de mémoires sur ce qui le regarde; cependant ce qu'on a de ses ouvrages donne une grande idée de lui. Un de ses ouvrages est un recueil d'observations sur les endroits de l'écriture, dans l'explication desquels S. Jerôme & S. Augustin ne s'accordent pas. Il est moins important que celui qui suit, *De animorum immortalitate*; & quelque excellent que soit celui-ci, il y en a encore un autre qui peut faire plus de plaisir à ceux qui s'intéressent pour la doctrine de S. Thomas : il est intitulé, *De divina providentia, mundi gubernatione, hominum prædestinatione, atque reprobatione*. L'auteur s'y explique sur ces matieres si difficiles, de même que Bannés, & que les autres nouveaux Thomistes, à qui il fournit un moyen de prouver que leur doctrine étoit établie dès le XVe siécle, contre ceux qui en veulent imputer l'origine à Bannés. Tous ces ouvrages ont été imprimés ensemble en caracteres gothiques avant 1500, mais on ne sait où : le premier avoit paru à Rome dès l'an 1481, & il y en a encore un autre, intitulé : *Virorum industriorum chronica*, que l'auteur, alors professeur en théologie, avoit publié dès l'an 1475. * Echard. *script. ord. præd. tom. 1.*

BARBERIN, maison noble & ancienne qui a donné un pape & plusieurs cardinaux à l'église, dont les ancêtres demeuroient autrefois à Semifondi en Toscane : mais cette ville ayant été ruinée pendant les guerres de Florentins & ceux des Fiesole vers l'an

1624, ils se retirerent à Florence. L'on n'en rapportera ici la postérité que depuis

I. Frédéric Barberin, qui vivoit au commencement du XVe siécle, qui fut pere de Charles, qui suit, & d'*Antoine* Barberin, qui se retira à Rome, où il se fit des amis.

II. Charles Barberin fut pere d'Antoine, qui suit; de *François*, qui passa à Rome auprès de son oncle, qui le fit élever avec soin : il y devint référendaire de l'une & l'autre signature, & protonotaire du saint-siége; & de *Raphael* Barberin, chevalier de l'ordre de S. Etienne, lequel étoit mathématicien & ingénieur. Il suivit dans les Pays-Bas le marquis Vitelli, & servit sous le duc d'Albe, qui l'envoya vers l'an 1570 en Angleterre, y traiter d'affaires importantes vers la reine Elizabeth.

III. Antoine Barberin épousa *Camille* Barbadore, dont il eut Charles II du nom, qui suit; *Mafée*, né en 1568, créé cardinal en 1605, puis élu pape en 1623, sous le nom d'Urbain VIII, & mort le 29 juillet 1644 : *Voyez* URBAIN VIII; *Antoine* cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé;* & *Marie* Barberin, alliée à *Ptolomée* Duglioli.

IV. Charles Barberin II du nom, duc de Monterotundo & d'Areti, mourut en 1630. Il épousa *Constance*, fille de *Vincent* Magalotti, & sœur de *Laurent*, cardinal de ce nom, dont il eut Thadée, qui suit; *François*, cardinal, né en 1597, mort en 1679, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé;* & *Antoine* Barberin, cardinal, grand-aumônier de France, &c. *qui aura aussi son article ci-après.*

V. Thadée Barberin, prince de Palestrine, &c. préfet de Rome, mourut à Paris le 24 novembre 1647, où son corps fut mis en dépôt en l'église des carmes déchaussés, d'où il fut porté à Palestrine, pour être enterré en la chapelle de sa maison. Il épousa *Anne* Colonne, fille de *Philippe*, duc de Taliacot, grand-connétable du royaume de Naples, dont il eut *Charles*, né le 1 juin 1630, créé cardinal par le pape Innocent X le 23 juin 1653, mort le plus ancien des cardinaux le 11 octobre 1704, en sa 75e année; Mafée, qui suit; *Nicolas*, chevalier de Malte, grand-prieur de Rome, puis prêtre de l'oratoire, & enfin carme déchaussé; & *Lucréce* Barberin, mariée en 1654 à *François* d'Est, duc de Modène, dont elle fut la troisiéme femme, morte le 24 août 1699.

VI. Mafée Barberin, prince de Palestrine, &c. grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, mourut le 28 novembre 1685 âgé de 53 ans, laissant d'*Olimpe* Justiniani, fille d'*André*, prince de Bassano, *François*, né en 1662, créé cardinal par le pape Alexandre VIII en 1690, *dont nous parlerons ci-après dans un article séparé;* Urbain, qui suit; *Thadée*, mort le 15 fevrier 1702 âgé de 37 ans, sans laisser postérité de *Silvie-Marie-Therese* duchesse Muti, fille & héritiere de *Jacques* duc Muti, & de *Virgine* Caffarelli, qu'il avoit épousée le 17 septembre 1701; *Constance*, mariée le 20 janvier 1681 à *François* Cajetan, duc de Sermonette, morte en décembre 1687; & *Camille* Barberin, seconde femme de *Charles* Borromée, comte d'Arone, mariée en avril 1689.

VII. Urbain Barberin, prince de Palestrine, grand d'Espagne, né en 1666, mourut le 28 septembre 1722, en sa 56e année. Il épousa 1. en 1690, *Cornelie* Zena, fille de *François*, sénateur Vénitien, & de *Claire* Ottoboni, morte en couches en septembre 1691, d'une fille morte peu après sa mere : 2. en 1693, *Anne-Marie-Felicie* de Vintimiglia, veuve de *Blaise* de Vintimiglia, & fille de *François* marquis de Gerace, prince de Castelbono en Sicile, morte le 5 janvier 1709 âgée de 27 ans, dont il eut *Mafée-Roger* Barberin, né le 7 décembre 1699, mort le 24 mars 1703 : 3. le 20 mai 1714, *Therese* Boncompagnon, fille de *George* duc de Sora, & d'*Hippolyte* Ludovisio, dont il a eu *Cornelie-Constance* Barberin, née en décembre 1716, qui a son article ci-après. *Il laissa aussi un fils* naturel, nommé Mafée Barberin, *dont nous parlerons plus bas.* * Imhof. *hist. généal. Ital.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Divers auteurs parlent de cette illustre maison, & entr'autres le sieur de Gualdo Priorato, qui a fait l'éloge du pape Urbain VIII, & du cardinal Antoine. *La maison des Barberins porte d'azur à trois abeilles d'or, deux en chef & une en pointe, l'écu en cartouche à l'italienne.*

BARBERIN (Antoine) cardinal, né en 1569, frere du pape Urbain VIII, prit l'habit chez les capucins, chez lesquels il fut prêtre & gardien. Le pape son frere le nomma cardinal du titre de S. Onuphre le 7 octobre 1624. Il fut depuis grand pénitencier & bibliothécaire apostolique, & mourut le 11 septembre 1646, âgé de 77 ans. Il a fait bâtir le grand couvent des capucins de Rome, où il est enterré, & où l'on voit gravées sur une tombe de marbre blanc ces paroles, qu'il ordonna qu'on mît pour épitaphe :

Hic jacet pulvis & cinis.
Postea nihil.

BARBERIN (François) cardinal, né le 23 septembre 1597, neveu du pape Urbain VIII, qui le créa cardinal le 22 octobre 1623. Après avoir été légat en France & en Espagne, il fut vice-chancelier de l'église, & mourut évêque d'Ostie & de Veletri, & doyen du sacré collége, le 10 décembre 1679, en la 83e année de son âge, & la 56 de son cardinalat, en réputation d'avoir été le pere des pauvres, & le protecteur des gens de lettres.

BARBERIN (Antoine) cardinal, archevêque & duc de Reims, évêque de Palestrine, pair & grand-aumônier de France, camerlingue de la sainte église, commandeur des ordres du roi, duc de Segni, abbé de S. Evroul, &c. frere du précédent. Il avoit été destiné à l'ordre de malte, & fut fait grand prieur de Rome lorsque son oncle fut élu pape. Depuis il fut créé cardinal en 1627. Il exerça ensuite la légation d'Avignon & d'Urbain; & en 1629 il fut envoyé légat *à latere* en Piémont pour les affaires de Montferrat. Le cardinal Antoine ménagea si adroitement les esprits & les intérêts de divers princes, qu'il procura la paix à l'Italie. Le roi Louis XIII lui donna en 1633 la protection des affaires de France. L'an 1641 il fut pourvu des légations de Boulogne, de Ferrare & de la Romagne; & fut nommé généralissime de l'armée de l'église contre les princes ligués. Après la mort du pape Urbain VIII son oncle, Innocent X, qui lui succéda en 1644, s'étant attaché à persécuter les Barberins, ce cardinal fut obligé de se réfugier en France, où il attira toute sa famille. On le réconcilia depuis avec le pape Innocent X en 1653. Ce fut en cette même année que le roi le fit grand-aumônier de France. Il le nomma depuis à l'évêché de Poitiers, & en 1657 il lui donna l'archevêché de Reims. Le cardinal Antoine mourut dans son château de Nemi à six lieues de Rome, le 3 août de l'an 1671 âgé de 64 ans. Divers auteurs parlent avantageusement de lui, & lui ont dressé des éloges magnifiques; d'autres en parlent très-mal, comme Ferrand Palavicin dans son *Divortio céleste*, & ailleurs.

BARBERIN (François) cardinal, sous-doyen du sacré collége, évêque d'Ostie & de Veletri, fils aîné de Mafée Barberin, prince de Palestrine, mort le 26 novembre 1685, & d'*Olimpe* Giustiniani, morte le 27 décembre 1729, âgée d'environ 92 ans, est né à Rome le 13 novembre 1662. Le pape Alexandre VIII le nomma auditeur général de la chambre apostolique, au mois de février 1690, & le créa cardinal le 13 novembre de la même année. Le pape Innocent XIII le fit légat de la Romagne au mois de décembre 1693,

& préfet de la congrégation *de propaganda fide*, au mois de juillet 1698. Il quitta le titre de S. Bernard, & opta celui de sainte Praxéde le 11 mai 1718, laissa ce dernier titre, & passa à l'évêché de Palestrine, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 3 mars 1721, ensuite de quoi il fut sacré par le cardinal Paulucci. Il assista au concile provincial tenu à Rome dans S. Jean de Latran, par le pape Benoît XIII en 1725. Etant devenu sous-doyen du sacré collége, par la mort du cardinal Paulucci, les évêchés d'Ostie & de Veletri unis, furent proposés pour lui dans un consistoire, (à cause de l'absence du cardinal Pignatelli doyen) le premier juillet 1726. Il reçut en cette qualité le *pallium*, des mains du pape, dans l'église de sainte Marie majeure, le 25 du même mois, fut déclaré préfet de la congrégation des évêques & réguliers, le 12 juin 1726, & ayant été fait l'un des inquisiteurs généraux de la congrégation du saint office, il prit possession de cette place le 13 août de la même année 1726. Il encourut la disgrace de l'empereur en 1728, pour avoir marié sa niéce sans la participation, & sans le consentement de sa majesté impériale; mais le cardinal Cienfuegos, ministre impérial à Rome, se rendit chez lui, & chez le prince & la princesse de Palestrine sa niéce, au mois d'août 1730, pour leur faire savoir que l'empereur les avoit remis en grace, & que les ordres étoient donnés pour la levée du séquestre de leurs fiefs, dans le royaume de Naples.

BARBERIN (Cornelie-Constance) héritiére de sa maison, étant fille unique de feu URBAIN Barberin, prince de Palestrine, mort le 28 septembre 1722, & de *Thérese* Boncompagnon, des ducs de Sora, sa veuve, qui étoit sa troisiéme femme, est née à Rome au mois de décembre 1716. Elle fut mariée le 16 mai 1728 (par dispense du pape, n'ayant pas encore douze ans accomplis) avec *Jules-Cesar* Colonne, duc de Basanello, alors exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, & second fils de *François-Marie* Colonne, prince de Corbognano. Ce fut le cardinal Barberin son oncle qui fit ce mariage, malgré les oppositions réitérées de la mere, qui la vouloit marier à dom Paulin, fils du prince Borghèse.

BARBERIN (Mafée) marquis de Corese, fils *naturel* de feu URBAIN Barberin, prince de Palestrine, mort le 28 septembre 1722, prétendit hériter des biens de son pere en vertu d'un bref du pape Urbain VIII, qui appelloit à la succession des biens de sa maison, au défaut d'enfans légitimes, les mâles illégitimes, *etiam ex damnato coitu*; c'est pourquoi il entra en procès avec le cardinal *François* Barberin son oncle, mais depuis il se désista de ses prétentions, & fut obligé de se contenter de quelques pensions.

BARBERIN (François) l'un des bons poëtes de son temps, naquit l'an 1264 à Barberino dans la Toscane. Comme sa mere étoit de Florence, il alla s'établir dans cette ville, où la profession de jurisconsulte, & plus encore la beauté de ses poësies, le firent extrêmement considérer. On a perdu la plupart de ses ouvrages. Son poëme qui avoit pour titre, *les enseignemens d'amour*, a eu une meilleure destinée. Il fut imprimé à Rome, orné de belles figures, l'an 1640, par les soins de Frédéric Ubaldini, qui par ce moyen fit sa cour à la maison de Barberin, qui jouissoit alors de la papauté, & qui prétendoit descendre de ce poëte. Il mit à la tête de cet ouvrage la vie de l'auteur & quelques éloges. A juger de cet ouvrage par le titre, qui est un peu équivoque, on pourroit se figurer, dit Bayle, que ce poëme est une école de coqueterie, comme les œuvres d'Ovide, *de arte amandi*; mais on se tromperoit fort. Il n'y a rien de plus moral que ce poëme de Barberin. Il ne contient que des régles qui apprennent leur devoir à ceux qui aiment la gloire, la vertu & l'éternité. * Bayle, *dict. crit.*

BARBERINO, petite ville d'Italie dans la Toscane, est située sur une colline, en allant de Sienne à Florence. Elle a donné son nom à la maison de BARBERINS, dont on vient de parler.

BARBERINO, autre ville aussi dans la Toscane, sur la riviere de Siéve, à dix lieues de la précédente, & à cinq de Florence, du côté du septentrion.* Mati, *dict. géogr.*

BARBEROUSSE I (Aruch ou Horuc) originaire de Mityléne, ville de l'isle de Lesbos, dans la mer Egée, ou Sicilien, selon d'autres, exerça durant plusieurs années le métier de pirate; & ayant passé en Barbarie, y rendit son nom célébre par ses brigandages & par sa valeur. Selim Eutemi, ou Beni Timi, comme l'appelle Marmol, roi d'Alger, le pria de lui donner du secours pour se délivrer d'un tribut qu'il payoit aux Espagnols. Le pirate y vint; & s'étant rendu maître de la ville d'Alger, il étrangla le prince dans le bain, & se mit sur le trône. Ensuite il vainquit Amidalabde, roi de Tunis, & remporta plusieurs victoires, jusqu'à ce que le marquis de Comares, gouverneur d'Oran pour le roi d'Espagne, le surprit au passage de la riviere de Huexda, à huit lieues de Tremecen, & le tua avec quinze cens Turcs qui l'accompagnoient l'an 1518. * Marmol, *l.* 5. Léon, *l.* 4. Paul Jove, *hist. l.* 33.

BARBEROUSSE II (Cheredin) succéda à son frere au royaume d'Alger. Il prit d'abord Constantine avec plusieurs autres places, se rendit quelques rois tributaires, & chassa les Espagnols d'un fort qu'ils avoient dans une petite isle, vis-à-vis d'Alger. Soliman II, empereur des Turcs, le fit général de ses armées de mer; & avec ce secours il prit Tunis l'an 1535, ravagea la Sicile, fit souvent des descentes en Italie, épouvanta les Espagnols; & s'étant joint aux troupes de François I, commandées par le duc d'Anguien, il assiégea avec lui Nice en 1543. Avant ce temps, l'empereur Charles-Quint feignant de secourir Mulei-Hascen, enleva à Barberousse le royaume de Tunis; mais ce malheur ne lui fit pas perdre les bonnes graces de Soliman, lequel lui donna la qualité de bacha, avec l'intendance des affaires de la marine. Pendant que Barberousse, âgé de 80 ans, s'occupoit à Constantinople à remettre sa flotte en état, à faire construire de nouvelles galeres, & à se laisser aller au commerce des femmes, il tomba malade d'une diarée. Après que, par le conseil d'un médecin Juif, il se fut servi pendant quelque temps de jeunes enfans qu'on appliquoit sur les parties malades, & que ce reméde eut entretenu les forces & les esprits, il lui survint une fiévre, dont il mourut en 1547. Son corps fut enterré en sa maison de Bisistacht, qui est à deux lieues de Constantinople. Par la permission de Soliman, il laissa à *Asan* son fils, à qui il avoit déja donné le royaume d'Alger, tout son équipage de mer, tous ses esclaves, & tout le reste de son bien. * Paul Jovius, *in elog. lib. 6*, *hist.* 33, 41, 44. Leunclavius, *hist. Turc. lib.* 18. Vigenerus, *in Solim. II.* De Thou, *hist. l.* 3.

☞ BARBERY, *Barberium*, abbaye de l'ordre de Cîteaux en Normandie, au diocése de Bayeux, située dans le territoire du bourg de Bretteville, sur l'Aise, à trois ou quatre lieues au-dessous de Caën. Elle fut fondée le 13 d'avril 1140 ou 1176, par Robert le Marmion. Robert son fils acheva de la bâtir; l'un & l'autre y mirent des religieux de Savigni. Elle embrassa l'étroite observance de Cîteaux sous le pieux abbé Louis Quinct, qui vivoit au milieu du siécle dernier (le XVII.) Cette abbaye vaut plus de 10000 liv. de rente, & paye 60 florins à la chambre apostolique. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain & vicaire de S. Malo, résidant à Bayeux.

BARBETA (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Sisseg en Pannonie, & florissoit vers l'an 1480. Il n'est connu que par une histoire

de Dalmatie, qu'on croit perdue, & qui n'auroit pu être que très-utile, au moins pour le temps où il vivoit. Le pape Pie II, Fernandez & d'autres encore, font mention de lui. * Echard, *script. ord. præd. tom. I.*

BARBETS (les) peuples du Piémont, ou les Vaudois des montagnes de Piémont, dans les vallées de Lucerne, d'Angrogne, de Pérouse & de Saint-Martin, au pied des Alpes, vers Pignerol, & dans les frontieres de Dauphiné. Ils sont ainsi nommés de leurs ministres, qu'ils appellent *Barbes*, & ils sont la plupart infectés de l'hérésie de Calvin. Ils n'ont aucune ville; mais seulement des bourgs & des villages.

BARBETTE (Pierre) archevêque de Reims, fut archidiacre de Dunois en l'église de Chartres, & est qualifié chancelier de France en 1271. Il fut depuis archevêque de Reims, & en cette qualité il couronna Marie de Brabant, troisiéme femme du roi Philippe *le Hardi*, dans la sainte Chapelle de Paris en 1274, & sacra le roi Philippe *le Bel* en 1286. Il mourut le 3 octobre 1300. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

☞ BARBEY (Marc le) écuyer sieur de Bussy, médecin du roi, étoit de Bayeux, né d'une des plus honorables familles de cette ville. S'étant adonné à l'étude de la médecine, il devint un des plus habiles médecins de la province. Il fixa sa demeure à Bayeux sa patrie, & s'employa utilement au service de ses compatriotes. Les guerres de religion, & celle de la ligue qui vint après, désolerent étrangement la ville de Bayeux de son temps. Elles furent accompagnées du fléau de la peste, qui jetta principalement la basse Normandie dans la plus grande désolation. Bayeux ne fut pas la derniere à ressentir les effets de cette horrible maladie; mais l'habileté & les sages précautions de Barbey sauverent la plupart de ses habitans, desorte que très-peu en moururent. Il n'en fut pas de même en l'année 1589, où les ligueurs étoient maîtres de cette ville. La peste ayant attaqué leurs soldats, en emportoit tous les jours un grand nombre. On eut recours à Barbey, mais ce fidéle sujet refusa d'employer ses soins pour des gens qui étoient ennemis de son roi. Les prieres, les menaces, les mauvais traitemens, rien ne put lui faire changer de résolution. On vendit ses meubles, on pilla sa maison. Barbey quitta la ville, pour se dérober à leurs poursuites, & rendit en cela un service signalé à son prince; car on dit qu'il fit périr plus de monde par sa retraite, que des troupes n'auroient pu faire par les armes. Henri IV le récompensa de son zèle & de son attachement inviolable, en lui accordant le titre de médecin du roi, & des lettres de noblesse, qui furent expédiées à Saint-Germain en Laye, au mois de novembre 1594. Barbey mourut quelques années après. Sa postérité subsiste encore aujourd'hui. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

BARBEYRAC (Charles) natif de Cereste, petite ville de Provence, a été un des plus savans & un des plus illustres médecins de l'Europe dans le XVIIe siécle. Son pere, qui étoit gentilhomme, laissa quatre fils, qui prirent tous le parti des lettres ou des armes. Charles Barbeyrac qui étoit le troisiéme, après avoir fait ses humanités & sa philosophie dans l'académie de Die en Dauphiné, alla à Aix capitale de la Provence, où il commença d'étudier en médecine; mais il en partit bientôt pour aller à Montpellier où il crut faire de plus grands progrès. Il y continua ses études avec beaucoup d'application, & y fut reçu docteur le dernier avril 1649. Son premier dessein étoit d'aller s'établir à Paris: mais la réputation qu'il avoit acquise en fort peu de temps à Montpellier, & un mariage avantageux qu'on lui proposa, le déterminerent à s'y arrêter. En 1658 il y eut des disputes publiques à l'occasion des deux chaires de professeur, vacantes par la mort de Jacques Duranc & du célébre Lazare Riviere; Charles Barbeyrac se mit sur les rangs, quoique la religion protestante, dont il faisoit profession, ne lui permît pas d'y prétendre: il n'avoit d'autre vue que de faire connoître de plus en plus son mérite. Ces disputes lui firent beaucoup d'honneur, & sa réputation augmenta si fort, qu'il fut en peu de temps le médecin de Montpellier le plus employé. Elle se répandit bientôt dans le royaume & dans les pays étrangers. On le consultoit de toutes parts pour les cas les plus difficiles, & on l'appelloit souvent en plusieurs villes des plus considérables du royaume. Mademoiselle d'Orléans voulut l'avoir auprès d'elle: il refusa cet emploi, préférant sa liberté aux avantages qu'il auroit trouvés à la cour. Le cardinal de Bouillon le fit son médecin ordinaire par brevet, avec une pension de mille livres, quoiqu'il ne fût pas obligé d'être auprès de sa personne. C'étoit principalement en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus pendant le séjour que son éminence avoit fait en Languedoc. La plupart des étudians, dont il y a toujours un grand nombre à Montpellier, tâchoient autant qu'il leur étoit possible, de profiter de sa conversation. Il y en avoit dix ou douze qui l'accompagnoient tous les jours chez ses malades. Il les entretenoit, chemin faisant, de la maladie qu'ils venoient de voir, & des remédes qu'il avoit ordonnés, & il leur répondoit avec un jugement exquis & une présence d'esprit merveilleuse à une infinité de questions qu'ils lui faisoient sans cesse sur les plus importantes matieres de la médecine: de sorte qu'on peut dire que les plus habiles médecins de l'Europe, qui avoient fait leurs études à Montpellier de son vivant, avoient été ses disciples. Il avoit sur beaucoup de maladies des idées toutes nouvelles, mais claires & solides: sa pratique étoit admirable, fort simple & fort aisée; il l'avoit débarassée de quantité de remédes inutiles qui étoient en usage avant lui, & qui ne servoient qu'à fatiguer les malades. Il n'en employoit qu'un petit nombre de choisis & des plus efficaces; & c'étoit si à propos, que jamais médecin n'a eu des succès plus heureux & plus surprenans. En un mot, il a fait une réforme presque générale dans la médecine, & c'est à lui qu'on doit les beaux changemens qui ont été faits dans la pratique pendant sa vie. Il n'a laissé aucun écrit ni même des observations: il en pouvoit donner pourtant une infinité de très-rares & de très-curieuses; mais il étoit si occupé, qu'il ne lui étoit pas possible d'écrire: à peine pouvoit-il vaquer à ses affaires domestiques. Il étoit extrêmement desintéressé & charitable, & visitoit également les pauvres & les riches. Le célébre Locke, qui avoit connu particulierement Barbeyrac à Montpellier, & qui étoit bon ami de Sydenham, disoit qu'il n'avoit jamais vu deux hommes plus ressemblans dans la doctrine & dans les manieres. Enfin après avoir soutenu pendant près de cinquante ans, sans la moindre interruption, une très-grande réputation, il mourut d'une fiévre continue qui dura 18 jours, le 6 novembre 1699, dans sa soixante-dixiéme année. Il laissa un fils qui fut docteur en médecine & trésorier de France à Montpellier, & deux filles. Charles Barbeyrac avoit un frere ministre à Beziers, qui sortit de France après la révocation de l'édit de Nantes, & se retira à Lausanne en Suisse où il est mort. C'est le pere de Jean Barbeyrac, dont on va parler. * *Mémoires manuscrits.*

BARBEYRAC (Jean) fils d'Antoine, naquit à Beziers le 15 mars 1674, se retira à Lausanne en 1686 avec son pere, & en 1697 commença à enseigner les belles lettres dans le collége françois à Berlin. Quelques raisons qu'on ne dit point le firent renoncer à l'étude de la théologie, à laquelle son pere avoit voulu qu'il donnât tous ses soins, pour s'appliquer à la jurisprudence, & particulierement au droit de la nature & des gens: on n'a pas de peine à devi-

ner que les dangers qu'il prévit, s'il suivoit son esprit particulier, dans une secte qui ne s'est néanmoins séparée en partie de l'église romaine, que parceque ses chefs ont prétendu que chacun devoit suivre son propre esprit, ont été un des motifs de ce changement. En 1710 il fut appellé à Lausanne pour y remplir la nouvelle chaire en droit & en histoire, que les magistrats de Berne venoient d'y fonder; il y demeura sept ans, pendant lesquels il y fut trois fois recteur. En 1713 il fut fait membre de la société royale des sciences de Berlin, & en 1717 professeur du droit public & privé à Groningue, où il vivoit encore en 1722. On a de lui les traductions de deux excellens ouvrages de Samuel Puffendorf; savoir, *du droit de la nature & des gens*; & *des devoirs de l'homme & du citoyen*. Il a joint à l'un & à l'autre de fort bonnes notes, & au premier une préface qui y sert d'introduction. L'édition la plus ample du droit est de 1712, & dès devoirs de 1718. Il a encore traduit les deux discours de M. Noodt, du pouvoir du souverain, & de la liberté de conscience, & divers sermons de Tillotson. Le traité du jeu, imprimé à Amsterdam en 1709 en deux volumes *in*-8°, est de sa composition. Les autres ouvrages de Barbeyrac, sont la traduction avec des notes du traité de M. Bynckershoëk, intitulé : *Le jugement compétent des ambassadeurs, tant pour le civil que pour le criminel*, en 1723; la traduction, avec une préface & des notes, du traité de Grotius *de jure belli & pacis*, en 1724 deux volumes *in*-4°; la défense du droit de la compagnie hollandoise des Indes orientales, contre les prétentions des habitans des Pays-Bas Autrichiens, en 1725. Traité de la morale des Peres, contre l'*Apologie de la morale des Peres* de D. Ceillier, bénédictin de la congrégation de S. Vannes, *in*-4° 1728. L'ouvrage de D. Ceillier, qui attaque les faux principes avancés par M. Barbeyrac, dans sa préface de la traduction de Puffendorf, est un volume *in*-4°, qui a paru dès 1718, dix ans avant sa prétendue réfutation. On a encore de Barbeyrac des remarques de critique & de littérature, insérées en divers journaux, outre des discours académiques publiés à Genève, à Lausanne, & à Amsterdam.

☞BARBEZIEUX, petite ville de Saintonge, à neuf lieues de Saintes, & à cinq d'Angoulême. C'est une seigneurie qui a titre de marquisat. Elle fut longtemps possédée par la maison de la Rochefoucault, d'où elle passa dans celle de Louvois, qui la posséde aujourd'hui. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARBIER (Marc-Antoine) étoit professeur de rhétorique à Châlons, curé de Verdun-sur-Saone, sa patrie, & chanoine d'Autun. On lui attribue le rituel de Châlons, imprimé *in*-4°, à Lyon 1653. Il a fait encore des vers latins à la louange d'Etienne Ladone. On les lit à la tête des *antiquités d'Autun* de Ladone, imprimées en 1640. On a du même d'autres vers latins à l'honneur de Guillaume Bernardon, doyen de Châlons. Ils sont au-devant du *Traité de la résidence*, par Bernardon. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, où l'on cite le pere Jacob, *p.* 75 de son livre, *de claris scriptoribus Cabilonensibus.*

BARBIER d'AUCOUR (Jean) avocat au parlement, & de l'académie françoise, étoit de Langres, né sans biens & d'une famille qui ne se trouvoit pas en état de le faire avancer dans les études; mais son génie naturel & son application constante suppléerent à ce défaut. Il quitta Langres à l'âge de 14 ans, vint à Dijon où il fit sa philosophie, logeant chez M. Joli de Blaizi, président à mortier, qui le prit chez lui. Ses deux années finies, il vint à Paris, où il se mit à titre de répétiteur dans le collége de Lisieux, & en même temps il étudia en droit, & se fit passer avocat en parlement. Alors il commença à fréquenter le barreau; & les gens du métier qui ont vu ses factums, avouënt que c'étoient des modéles, & que s'il eût voulu plaider, il eût été l'ornement du barreau. Mais étant demeuré court après cinq ou six lignes de son premier plaidoyer, il prit cet accident, qui peut arriver à des orateurs consommés dans leur art, pour une raison qui l'engageoit à ne plus plaider, ce qu'il exécuta pour lors. M. Colbert ayant été informé de son mérite, le mit en 1677 en qualité de précepteur auprès de son fils aîné. Vers l'an 1680, ce ministre lui donna une commission de controlleur des bâtimens du roi, & il fut élu en 1683, pour succéder à M. de Mezerai dans l'académie françoise. M. Colbert étant mort peu de temps après, M. d'Aucour se trouva alors, à sa commission près, qui n'étoit ni fort considérable, ni fort bien payée, aussi pauvre qu'il avoit été jusqu'en 1677. Vers l'an 1689, il entra dans un parti pour les bois de Normandie, dont il ne recueillit que des procès; ce qui l'engagea à se mettre chez M. de la Meilleraye en qualité de gouverneur. Comme ses gages étoient fort modiques, il tenta de rentrer dans le barreau : il se hasarda de nouveau à plaider, il le fit avec succès; mais il mourut peu de temps après, le 13 septembre 1694, d'une inflammation de poitrine, dans sa cinquante troisiéme année. Il a beaucoup écrit contre les jésuites, avec lesquels il s'étoit brouillé presque aussitôt après son arrivée à Paris. En voici le sujet. Les jésuites du collége ayant exposé, selon leur usage, en 1663, des tableaux énigmatiques dans leur église, pour être expliqués par les assistans, M. d'Aucour y parla un peu librement, & le jésuite qui présidoit à cet exercice l'ayant averti de mesurer ses paroles, parcequ'ils étoient dans un lieu saint, il répondit : *Si locus est sacrus, quare exponitis?* Ce terme impropre de *sacrus* ne lui eut pas plutôt échapé, qu'il fut répété par mille bouches; & le sobriquet d'*avocat sacrus* lui en demeura. Cette petite aventure ne contribua pas peu à lui faire employer plutôt sa plume contre les jésuites, qu'à l'exercer sur d'autres sujets. Ses ouvrages sont, 1. *l'Onguent pour la brulure*, piéce d'environ dix-huit cens vers, en 1664. C'est une satyre contre la morale des mauvais casuistes. 2. Apologie de l'ouvrage précédent, sous le titre de *Lettre d'un avocat à un de ses amis*, en 1664. 3. Réponse à la lettre de M. Racine contre M. Nicole, en 1666. 4. *Sentimens de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugéne*, en 1671 & 1672, deux volumes. Cette critique délicate, ingénieuse, vive & solide, est contre le P. Bouhours, jésuite. On en a fait plusieurs éditions. La derniere donnée par M. l'abbé Granet, est de Paris 1730, c'est la quatriéme édition. On y a joint les deux factums d'Aucour pour Jacques le Brun, accusé faussement d'avoir assassiné la dame Mazel, dont il étoit domestique. Ces deux factums ont eu l'approbation générale du public. Le P. Bouhours fit ce qu'il put pour faire supprimer les *sentimens de Cléanthe*, mais il n'y réussit pas. 5. *Apollon vendeur de mithridate*, satyre en vers contre M. Racine, en 1676. Richard Simon l'a fait réimprimer à la fin du second tome de sa bibliothéque critique donnée sous le nom de *Saint-Jore*. 6. Discours sur le rétablissement de la santé du roi en 1687. 7. Remarques sur deux discours prononcés à l'académie françoise, sur le rétablissement de la santé du roi en 1688, *sous le nom supposé du sieur Défrin.* Ces deux discours sont, celui de l'abbé Tallemant le jeune, & celui de M. d'Aucour lui-même. 8. La prise de Philipsbourg, ode, dans le recueil de l'académie françoise, année 1689. 9. Un factum fait en 1666, contre M. de Perefix, archevêque de Paris, pour M. de Verthamon. Une lettre en vers libres, sur le retranchement des fêtes, contre un mandement du même archevêque, en 1666. Une autre en vers libres, contre le même, sur la condamnation du nouveau testament imprimé à Mons en 1668. Il a beau-

coup travaillé au dictionnaire de l'académie françoise; & outre ses factums pour Jacques le Brun, il y a encore de lui plusieurs autres factums & mémoires. On lui attribue les deux lettres adressées à M. Gaudin, official de Paris en 1666, au sujet de l'affaire des religieuses de Port-Royal, par rapport au formulaire de Jansénius : & l'*Entretien d'un abbé commendataire avec une religieuse*, imprimé en 1674. La réponse à l'ingénieuse critique de la princesse de Cléves, que le P. le Long lui attribue, est de l'abbé de Charnes, auteur de la vie du Tasse. * *Hist. de l'académie françoise, mém. tome XIII. Préface de la nouv. édit. des sentimens de Cleanthe, en* 1730. *La bibliothéque jansénisle du P.* Colonia, jésuite; seconde édition.

BARBIER (Louis) connu sous le nom d'*abbé de la Riviere*, fils d'un tailleur d'habits, naquit dans une petite ville peu éloignée de Paris, que l'on croit être Etampes ou Montfort-l'Amaury. Il fut professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, & ensuite aumônier de M. Habert, évêque de Cahors. L'abbé de Valençai l'introduisit chez Gaston, duc d'Orléans, pour y être sous précepteur. Dans cette place il sut entrer si habilement dans toutes les inclinations de son maître, qu'il devint lui-même le maître absolu de son cœur & de son esprit. Mais il trahit sa confiance, en révélant au cardinal Mazarin tous les secrets dont le prince le faisoit dépositaire. L'abbé de la Riviere fut premier aumônier de Madame, maître de l'oratoire de Monsieur, chancelier & garde des sceaux des ordres du roi en 1645, & dans la suite grand-aumônier de la reine. Il obtint successivement plusieurs abbayes, entr'autres celle de S. Benoît sur Loire, & enfin l'évêché de Langres en 1655, ce qui le rendit duc & pair de France. C'est ce prélat que Boileau a désigné dans ces vers de sa satyre I.

...... Le sort burlesque, en ce siécle de fer,
D'un pédant, quand il veut, fait faire un duc & pair.

Gaston obtint pour cet abbé la nomination au cardinalat, mais la duchesse de Chevreuse la fit révoquer, & l'obtint pour le coadjuteur de Paris, appellé depuis, *le cardinal de Retz*. L'abbé de la Riviere mourut à Paris en 1670, ayant légué, dit-on, cent écus pour celui qui réussiroit le mieux à lui faire une épitaphe. Les rieurs en firent quelques-unes, celle-ci entr'autres :

Cy git un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage.
Je n'en dirai pas davantage:
C'est trop mentir pour cent écus.

* Brossette, *notes sur la I. satyre de Boileau.* Amelot de la Houssaye, *mém. hist. polit. crit. & litter. tome I.*

☞ BARBIER (Edmond-Jean) né à Paris en 1636, étoit fils de Jean Barbier, né à Vitry-le-François, dont il est fait mention dans Soefve à l'occasion des causes qu'il plaida au parlement. Son fils reçu au serment d'avocat le 7 février 1678, fut un des plus célébres avocats de son temps; il s'attacha pour la plaidoirie aux audiences du châtelet, & possédoit tellement la coutume de Paris, qu'on disoit de lui, que si le texte de cette coutume étoit perdu, il le restitueroit. Lorsque l'âge & l'expérience l'eurent fait parvenir à l'emploi de consultant, on s'adressoit à lui principalement pour les matieres qui ont rapport à la coutume de Paris; il étoit du conseil de M. le duc d'Orléans, de madame la princesse de Conty & de plusieurs autres personnes de la premiere considération. Il fit concurremment avec M. Bretonnier, des notes sur les Institutions au droit françois de M. Argoux, qui furent insérées dans l'édition de 1710; elles sont distinguées du corps de l'ouvrage par des signes qui sont expliqués dans l'avertissement. M. Bretonnier dans ses notes s'est attaché à marquer les usages des pays de droit écrit, dans lesquels il étoit fort versé, & M. Barbier dans les siennes, a marqué les usages du pays coutumier, & singulierement ceux de la coutume de Paris & du Châtelet. Ces deux savans annotateurs ne permirent point que leur nom fût mis à la tête de l'ouvrage : mais on en a fait mention dans la préface de la nouvelle édition qui vient d'être donnée de l'ouvrage de M. Argoux, en 1752, par M. Boucher d'Argis. M. Barbier mourut à Paris le 2 mars 1735, laissant deux fils, dont l'aîné nommé *Edmond-Jean-François* Barbier, a été reçu au serment d'avocat le 30 juillet 1708. * Article fourni par M. Boucher d'Argis, avocat.

☞ BARBIER (Marianne) auteur de quelques piéces dramatiques, étoit née à Orléans, & est morte à Paris, dans un âge avancé vers l'année 1745. Ses liaisons avec l'abbé Pellegrin, ont fait croire que celui-ci étoit l'auteur des ouvrages qui ont paru sous son nom. Mais outre que mademoiselle Barbier avoit de l'esprit, & qu'elle parloit très-bien de la poësie dramatique, il n'est pas vraisemblable que l'abbé Pellegrin ait pris la peine de faire quatre tragédies & une comédie, pour en décorer une personne qui n'y avoit aucune part. On ne peut donc disputer à mademoiselle Barbier les piéces qui ont paru sous son nom. Les tragédies qu'elle a composées sont *Arrie & Petus*, dédiée par une épître en vers à madame la duchesse de Bouillon, représentée en 1702. *Cornelie, mere des Gracques*, dédiée à S. A. R. Madame, par une épître en vers, représentée en 1703. *Tomyris, reine des Massagetes*, dédiée à madame la duchesse du Maine, représentée en 1707. *La mort de César*, dédiée à M. d'Argenson, conseiller d'état. Ces tragédies ont été imprimées la même année de leur représentation, de même que le *Faucon*, comédie en un acte en vers, représentée en 1719. Mademoiselle Barbier a composé une cinquiéme tragédie, intitulée *Joseph*, qui n'a été ni représentée, ni imprimée. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois.*

BARBIERI-DA-CENTO, surnommé le *Guerchin*, fameux peintre, *cherchez* GUERCHIN.

BARBO (Louis) sénateur de Venise, ayant été fait prieur des chanoines séculiers de S. Georges *in A'ga* dans cette ville, s'y distingua tellement par sa piété, qu'on le jugea propre à rétablir la réforme dans la célébre abbaye de Sainte Justine de Padoue. Il avoit déja refusé celle de S. Cyprien de Murano, mais le pape Grégoire XII le contraignit d'accepter celle-ci; & pour se mettre mieux en état de la gouverner, il prit l'habit de l'ordre de S. Benoît, & prononça ses vœux entre les mains de l'évêque de Triferno, qui lui donna aussi la bénédiction abbatiale le 3 fév. 1409. Il n'eut d'abord que trois compagnons, qui étoient des religieux de Cluni; deux camaldules vinrent ensuite se joindre à lui, & il attira encore deux chanoines de S. Georges. Ils conserverent tous leur habillement, mais ce défaut d'uniformité ne les empêcha pas de s'accorder ensemble sur la pratique de la régle de S. Benoît; & l'estime que le public fit d'eux, leur procura un si grand nombre de compagnons, qui vinrent se mettre sous la conduite de Barbo, qu'il se vit obligé à faire de nouveaux établissemens. On lui en présenta de tous côtés, & il en auroit fait encore un plus grand nombre, s'il n'avoit exigé des abbés commendataires qui lui offroient leurs monasteres, une déclaration expresse qu'ils ne se mêleroient plus du spirituel, & qu'après leur mort la nouvelle congrégation auroit une entiere autorité sur ces monasteres. Martin V confirma cette congrégation dès l'an 1417, & elle tint sept ans après son premier chapitre général, où Barbo fut élu président général. Il retenoit toujours son abbaye de sainte Justine; mais l'an 1437,

craignant qu'après sa mort elle ne retombât en commende, il s'en démit en faveur de sa congrégation. Peu après il fut fait évêque de Trévise; & ayant gouverné cette église environ quatre ans, il mourut à Venise l'an 1443, & son corps fut porté à sainte Justine de Padoue. * Jacobus Cavacio, *hist. cænob. S. Justinæ Patav.* Tornamira, *orig. & progr. della congr. Cassin.*

BARBO (Marc) cardinal, étoit de Venise, & cousin germain du pape Paul II, qui, d'évêque de Vicenze, le fit cardinal le 18 septembre de l'an 1464. Quelque temps après, il fut pourvu du patriarchat d'Aquilée. En 1471, Sixte IV successeur de Paul, l'envoya légat en Allemagne, en Pologne & en Hongrie, pour terminer les différends que les rois de ces deux derniers états avoient pour la couronne de Bohême. Le cardinal Barbo les reconcilia, & les mit en état de s'unir contre les Turcs. Ses services furent récompensés par l'évêché de Palestrine, dont il jouit jusqu'à sa mort arrivée le 11 mars 1490. * Sabellic, *Enn.* 10, *l.* 6. Volaterran *anthropologia*, *l.* 22. Dubravius, *l.* 31. Sponde. *A.C.* 147, *n.* 1. Auberi, *hist. des card.*

BARBO (Paul) dit aussi SONCINI, du nom du lieu de sa naissance, qui est un petit bourg dans l'état de Venise, fut religieux de l'ordre de S. Dominique, & fit un abrégé des œuvres de S. Thomas & de Capréole. Il mourut en 1494. * Lander Alberti & Alfonse Fernandez, *de vir. illustr. Dominic.* Echard, *scriptor. ord. Præd.*

BARBOSA (Arius ou Ayres) natif d'Aveiro, dans le Portugal, contribua beaucoup à faire fleurir les lettres en Espagne, & à en chasser la barbarie, qui s'y étoit établie depuis plusieurs siécles. Il étoit fils de *Fernand* Barbosa, & de *Catherine* Figuera, ou de Figueredo, qui eurent un très-grand soin de son éducation. Ce jeune homme, peu content des professeurs qui enseignoient dans les universités d'Espagne, & principalement dans celle de Salamanque, passa en Italie sur la fin du XVe siécle. Il étudia sous Ange Politien à Florence, & y fit un merveilleux progrès dans les langues, & principalement dans la grecque que l'on cultivoit avec succès, depuis la prise de Constantinople, après laquelle les plus habiles Grecs passerent en Italie. Vers l'an 1494, Barbosa retourna en Espagne, pour y faire refleurir cette langue, qui y avoit été long-temps ensevelie dans l'oubli. Après avoir enseigné pendant vingt ans à Salamanque avec Antoine de Lebrixa, il fut appellé à la cour de Portugal, pour y être précepteur des deux jeunes princes Alfonse & Henri, qui furent ensuite cardinaux, & dont le dernier fut roi de Portugal en 1578. Arius Barbosa exerça sept ans de suite cet emploi, & se retira chez lui, où il mourut extrêmement âgé, l'an 1540, comme le porte son épitaphe. On a de lui divers ouvrages en prose, en vers, des commentaires sur le poëme d'Arator, un volume de poësies latines *in*-8°, qui est assez petit, *Quod libeticæ quæstiones. De Prosodia. Epometria, &c.* BARBOSA fut un des principaux restaurateurs des belles lettres en Espagne, avec Antoine de Lebrixa, & André de Resende. Il rétablit principalement l'honneur & l'usage de la poësie dans son pays, tandis que les deux autres tâchoient de débrouiller, pour ainsi dire, & de polir les autres arts. Il réussissoit mieux que Lebrixa dans la poësie.* Lilio Giraldi, *dial. de poët. sui temp.* Resendius, *in encom. Erasm.* Schottus, *bibl. Hispan.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan. tom.* 1, *p.* 132. Baillet, *jugemens des sav. tom.* 7.

BARBOSA (Pierre) jurisconsulte célébre, & chancelier de Portugal. Il étoit de Viane, dans le diocèse de Brague, & fut chevalier de l'ordre de Christ. La grande connoissance qu'il avoit du droit, le fit nommer premier professeur dans l'université de Conimbre. Quelque temps après, le roi dom Sébastien le créa conseiller de la cour souveraine à Lisbonne. Enfin après la mort de ce roi, arrivée en 1578, & celle de Henri en 1580, Philippe II, roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le choisit pour être un des quatre conseillers du conseil d'état, & le fit ensuite chancelier du royaume. Ses grandes occupations ne l'éloignerent pas si fort de son cabinet, qu'il n'eût encore le temps de travailler aux ouvrages que nous avons de lui. En 1595 il publia celui qui a pour titre, *Commentaria ad interpretationem tituli digestorum, Soluto matrimonio, quemadmodùm dos petatur*, en deux volumes *in-fol.* Barbosa mourut quelque temps après, & laissa divers ouvrages, qu'un de ses cousins s'étoit engagé de publier. En 1613 on donna ses commentaires sur le titre des digestes, des jugemens, qu'on imprima à Lisbonne, & cet ouvrage fut si bien reçu, qu'on le réimprima en 1715 à Francfort. Depuis, en 1662 on a encore publié à Lyon quelques traités posthumes de Pierre Barbosa, qui sont, *Commentaria ad Titulos de legatis & de vulgari substitutione : & De probatione per juramentum.* * Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan.*

BARBOSA (Emanuel) jurisconsulte Portugais, natif de Guimaranés, dans le diocèse de Brague, fut avocat du roi dans la province d'Alentejo. En 1618 il fit imprimer à Lisbonne un volume *in-fol. Remissiones doctorum ad contractus, ultimas voluntates, & delicta spectantes, in lib. I, II & III, constitutionum lusitanarum, cum concordantiis utriusque juris, legum partitarum ordinamenti, ac novæ recompilationis Hispanorum.* Et en 1638 il donna le traité, *De potestate episcopi.* Il mourut sept ou huit mois après, âgé de près de 90 ans.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan.*

BARBOSA (Augustin) évêque d'Ugento, & fils d'*Emanuel*, s'appliqua sous son pere à la jurisprudence civile & canonique, dans laquelle il fit un progrès extraordinaire, & la cultiva à Rome, passant les jours à lire chez les libraires, ou dans les bibliothéques, & les nuits à composer. Rossi, connu sous le nom de *Janus Nicius Erythræus*, témoigne qu'il y vivoit très-pauvrement, n'ayant pour tout revenu que ce que lui produisoit la tréforerie de l'église de Guimaranés sa patrie. Un jour son valet lui apporta du poisson salé, envelopé dans une feuille de papier manuscrit. Barbosa ayant vu qu'elle traitoit du droit canon, courut au marché, & acheta le volume, dont on n'avoit heureusement arraché que quatre ou cinq feuilles. On prétend que ce livre étoit le traité, *de officio episcopi*, qu'il ne fit que corriger, & qu'il publia sous son nom. On a encore de lui, *Remissiones doctorum super varia loca concilii Tridentini. Formularium episcopale. Variæ juris tractationes. De officio parochi. De canonicis. Collectanea doctorum, in lib. I, II, III, IV & V decretalium. Repertorium juris civil. & canon. &c.* Les connoisseurs croient que les premiers ouvrages de Barbosa étoient tirés des écrits de son pere; & que c'est pour cette raison qu'ils sont beaucoup plus solides que ceux qu'il a lui-même composés sur la fin de sa vie. Vers l'an 1632, il retourna en Espagne, & mena à peu près à Madrid la même vie qu'il avoit menée à Rome. Il s'y occupa à juger quelques affaires ecclésiastiques, & à composer jusqu'en 1648, que le roi Philippe IV le nomma à l'évêché d'Ugento, dans la terre d'Otrante. Il retourna à Rome, où il fut sacré évêque le 22 mars de l'an 1649. Ensuite il alla à Ugento, où il tâcha de remplir tous les devoirs d'un bon prélat; mais ce ne fut pas pour long-temps, car il mourut sept mois après. Son corps fut enterré dans la cathédrale, où l'on voit son tombeau, avec une inscription qu'y fit mettre son frere Simon Barbosa.* Ughellius, *tome IX. Ital. sacr.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. II, imag. illustr. c.* 18. Laurenzo Crasso, *elog. de gli huom. letter.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan.* Miræus, *de script. sæcul. XVII, &c.*

BARBOSA

BARBOSA (Simon) Portugais, frere du précédent, né à Guimaranés, docteur en théologie & chanoine de l'église collégiale de S. Patrice, a accompagné son frere Augustin Barbosa à Rome, & a composé deux traités, dont l'un est intitulé, *Principia & lectiones communes, seu regulæ tam decisionum quàm argumentorum utriusque juris*, imprimé *in*-8° à Lyon en 1620, & à Genève en 1650. L'autre, *Tractatus de dignitate, origine, & significationibus mysticis ecclesiasticorum graduum, officii divini, vestium sacerdotalium & pontificalium, &c.* imprimé *in*-8° à Lyon en 1635.* *Mém. de Portugal.*

BARBOSA BACELLAR (Antoine) Portugais, né à Lisbonne, fut successivement *corregidor* de Castello Branco, *provedor*, ou intendant d'Evora, président au parlement de Porto, & ensuite à celui de Lisbonne. Il mourut le 14 février 1663, étant peu avancé en âge: il a composé un traité intitulé, *Statera veritatis*; un commentaire sur Pomponius; une relation de la bataille de 1659, entre les Espagnols & les Portugais; & plusieurs piéces de vers espagnols & portugais. * *Mémoires de Portugal.*

BARBOUDE, *cherchez* BARBADE.

BARBUOT (Jean) né à Flavigny en Bourgogne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, mort en 1665, n'ayant encore que 35 ans. On a de lui, *Fontis San-Reginalis naturalis medicati virtutum admirabilium in gratiam ægrotantium explicatio*, à Paris, Bessin, 1661, *in*-12. Jean-Jacques Scheuchzer a fait mention de cet ouvrage, page 214 de sa *bibliotheca scriptorum historiæ naturali omnium terræ gentium inservientium*, à Zurich, 1716, *in*-8°. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome I, page 9.

BARBUS. C'est ainsi que l'on nommoit les freres convers de l'ordre de Grammond, parcequ'ils portoient la barbe grande. Comme ils avoient le maniment des biens temporels, ils vouloient aussi usurper le gouvernement de l'ordre, & réduire les prêtres sous leur obéissance; mais ils perdirent leur cause. * Mezerai, *au régne de Philippe-Auguste.*

BARBY (le comté de) petit pays d'Allemagne, situé dans la haute Saxe, autour de la riviere de l'Elbe. Balby, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considérable. Ce pays fut érigé en comté par l'empereur Maximilien I, l'an 1510. Il a eu ses comtes particuliers, dont la famille s'étant éteinte l'an 1659, ce comté a passé dans la maison des ducs de Saxe-Weissenfels, à la réserve de quelques terres qui ont été réunies au duché de Magdebourg, dont elles étoient des fiefs, & de la seigneurie de Walter-Nieubourg, que l'électeur de Saxe a donnée au prince d'Anhalt-Dessaw. * Mati, *dict.*

BARBYTHACE ou BARBYTACE, ville du royaume de Perse, dont Pline dit (*l.* 6, *c.* 27,) que les habitans s'attachent à ramasser & enfouir dans la terre autant qu'ils peuvent trouver d'or, afin que ce métal ne puisse être entre les mains de personne. Mais comme on ne trouve point ce trait d'histoire dans aucun autre auteur que dans Pline, Saumaise croit que Barbytace a été une ville où l'on gardoit le trésor des rois de Perse; & que, pour le mieux cacher, on l'avoit enfoui en terre. Il y a des auteurs qui nomment cette ville *Babytace.* * *Voyez* BAMBYCATIENS.

BARCA, fils de Belus, roi de Tyr en Phénicie, & frere de Pygmalion, passa, dit-on, de Tyr en Afrique avec ses sœurs Didon & Anna. Il fut le premier de l'illustre famille de *Barca*, dont Annibal étoit issu. * Appian, *in Libycis.*

☞ BARCA. Le pays de Barca ou de DERNE, fait partie de la Barbarie, & est voisin de l'Egypte, à l'occident. Quelques géographes le nomment *royaume* de Barca, parceque c'en étoit un autrefois. Son nom lui vient d'une ancienne ville nommée *Barcé*, bâtie selon Hérodote, par Battus, fils d'Arcesilas, & depuis ruinée par Amasis roi d'Egypte. M. Danville, dans sa carte d'Afrique, marque Barca comme un petit lieu près de Tolometa. Ce pays étoit autrefois appellé Lybie *propre*, ou *extérieure*, & il comprenoit la Cyrénaïque & la Marmarique. Aujourd'hui le pays de Barca appartient aux Turcs, & il est gouverné par un sangiac qui dépend du bacha qui réside à Tripoli. Le climat y est fort inégal: le long des côtes le terroir est fertile & assez peuplé, mais l'intérieur est presque stérile & peu habité. Les villes les plus remarquables sont *Derne*, capitale & résidence du sangiac: ville bien fortifiée & peuplée, près de la mer, à l'orient du cap Razat: *Tolometa*, autrefois *Ptolémaïde*, près du golfe de la Sidre: *Grene* ou *Curen*, qui est l'ancienne *Cyrène*, entre les deux villes précédentes.* Hérodote, *l.* 4 ou *Melpoméne.* Nicolle de la Croix, *géogr. mod. tome II, p.* 274.

BARCALON, nom du premier ministre d'état du royaume de Siam. Outre le soin qu'il a des affaires du roi, il juge aussi les marchands & les étrangers, avec les oyas, ou juges ordinaires. * *Ambassade du chevalier de Chaumont.*

BAR-CAPPARA, rabbin qui vivoit dans le IIIe siécle, composa un ouvrage que les Juifs nomment *Tosaphta*, & dont ils se servent pour expliquer les choses difficiles de la *Misna.** Genebrard, *in not. ad chron.*

BARCELONE, sur la mer Méditerranée, ville de Catalogne, au royaume d'Espagne, avec titre de comté, port de mer, cour souveraine, université, inquisition, & évêché suffragant de Taragone. Elle est grande, riche, belle, bien fortifiée & ancienne. Quelques auteurs ont cru qu'Amilcar Barca, capitaine Carthaginois, la fit bâtir environ 300 ans avant la naissance de J. C. C'est celle que Ptolémée appelle Βαρκίνων, Saint-Paul *Barcimus*, Jornandés, *Barcinona*, & les autres *Barcino* & *Barcelona.* Quelques-uns croient que Barcelone a été république, & que c'est la ville que Pline nomme *Faventia.* Antoine Augustin, entr'autres, est de ce sentiment. Il rapporte cette inscription ancienne, *Col. F. I. A. Barc.* qu'il explique ainsi, *Colonia Faventia Julia Augusta Barcino.* Quoi qu'il en soit, Barcelone fut soumise aux Romains; & dans le Ve siécle aux Visigots. Dans le VIIIe siécle, les Sarasins s'étant établis en Espagne, y soumirent Barcelone. Les Espagnols se mirent en état de la leur enlever, mais ce fut inutilement. Les François plus heureux, la prirent en 801. Charlemagne en donna le gouvernement à Bera ou Bernard, qui l'exerça aussi sous Louis *le Débonnaire.* Ces gouverneurs qui étoient alors nommés *Comtes*, ne se rendirent souverains de cette ville, que sous Charles *le Chauve*, en 873, ou sous Charles *le Gros*, en 884. GEOFFROI ou WIFRED, dit *le Velu*, qui est le premier, mourut vers l'an 912: l'on en rapporte ici la postérité.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES COMTES DE BARCELONE.

I. WIFRED I du nom, nommé communément II, dit *le Velu*, comte de Barcelone, défit les Sarasins en plusieurs occasions, & mourut l'an 912. Il épousa *Guinilde*, dont il eut *Ranulfe* ou *Raoul*, évêque d'Urgel; *Wifred* II du nom, comte de Barcelone, mort de poison en l'an 911, sans enfans de *Garsende*, sa femme; MIRON, qui suit; & SUNIER, *qui continua la postérité.*

II. MIRON, comte de Barcelone, mort l'an 928 ou l'année suivante, avoit épousé *Ave*, laquelle vivoit en 953, dont il eut *Seniofred*, comte de Barcelone, mort l'an 967 sans postérité; *Wifred*, comte de Besalu, tué vers l'an 957; *Oliba*, dit *le Cubrit*, qui a fait *la branche des comtes de* BESALU, *rapportée ci-après*; & *Miron*, comte & évêque de Gironne, mort en 984.

II. SUNIER, quatriéme fils de WIFRED I du nom, comte

de Barcelone ; fut comte d'Urgel, & administrateur du comte de Barcelone en 944, & mourut l'an 950, ayant eu de *Richilde*, sa femme, *Ermengaud*, mort jeune; BOREL, qui suit; & *Miron* mort jeune.

III. BOREL, comte de Barcelone & d'Urgel, succéda l'an 967 au comte Seniofred son cousin, reprit sur les Sarasins la ville de Barcelone l'an 985, & mourut l'an 993. Il épousa 1. *Ledgarde*: 2. *Amecade*, dite aussi *Emerugh*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent RAYMOND, dit *Borel*, qui suit; ERMENGAUD, qui fit *la branche des anciens comtes d'*URGEL, *rapportée ci-après*; *Bonifile*, abbesse de S. Pierre de Barcelone en 986; & *Ermengarde*, mariée à *Gerbert*, vicomte de Barcelone.

IV. RAYMOND, dit *Borel*, comte de Barcelone, remporta de fameuses victoires sur les Sarasins ès années 1003 & 1010, & mourut l'an 1017. Il épousa *Ermesinde*, fille de *Roger* II du nom, comte de Carcassonne, morte fort âgée, l'an 1058, dont il eut BERENGER-RAYMOND, qui suit.

V. BERENGER-RAYMOND, dit *le Courbé*, comte de Barcelone, mort à la guerre l'an 1035, épousa 1. *Sancie*, fille aînée de *Sanche*, comte de Bourdeaux, & duc de Gascogne: 2. *Guisle*. Du premier mariage sortirent RAYMOND-BERENGER I du nom, qui suit; & *Sanche*, religieux de Saint-Pons de Tomieres. Du second vint *Guillaume*, comte de Menresse, mort sans postérité.

VI. RAYMOND-BERENGER I du nom, surnommé *le Vieux*, comte de Barcelone, établit en 1068, du consentement des grands & des juges de la province, les coutumes dont se servent encore les Catalans, & mourut le 27 mai 1076. Il épousa 1. *Elizabeth*, morte vers l'an 1053; 2. l'an 1053 *Adalmodie*, fille de *Bernard* I du nom, comte de la Marche, & d'*Amelie*, héritiere du comté de la Marche. Du premier mariage vinrent *Berenger* & *Arnaud*, morts avant l'an 1045; & *Pierre-Raymond*, empoisonné par sa mere à l'âge de dix ans. Du second sortirent *Berenger-Raymond* comte de Barcelone, qui eut un différend avec son frere pour le partage de la succession paternelle, l'assassina, & mourut à Jérusalem sans laisser de postérité; RAYMOND-BERENGER II, qui suit; *Agnès*, mariée à *Guigues* VI du nom, dit *le Gros*, comte d'Albon & de Grenoble; & *Sancie* de Barcelone.

VII. RAYMOND-BERENGER II du nom, dit *Tête d'Etoupes*, comte de Barcelone, succéda à son pere, & fut assassiné l'an 1082, par le comte Berenger-Raymond son frere. Il épousa *Mahaud* ou *Mathilde*, fille de *Robert* Guiscard, duc de la Pouille, dont il eut RAYMOND-BERENGER III, qui suit.

VIII. RAYMOND-BERENGER III du nom, comte de Barcelone, de Provence, de Besalu & de Cerdagne, né le 11 novembre 1082, succéda à son pere la même année, prit la ville de Majorque avec la flotte des Pisans l'an 1114, se distingua à la bataille donnée contre les Maures en 1126, prit l'habit de chevalier du Temple le 14 juillet 1131, & mourut sur la fin de ce mois de la même année. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille de *Roderic*: 2. en février 1112, *Douce* comtesse de Provence, fille unique de *Gilbert*, vicomte de Carlat & de Millau, & de *Gerberge* comtesse de Provence. Elle prit une seconde alliance avec *Gilbert* comte d'Arles, dont vint *Stephanie*, mariée à *Raymond*, seigneur de Baux. Du premier mariage de *Raymond Berenger* III vint une fille, mariée par traité du 1 octobre 1107 à *Bernard-Guillaume*, comte de Besalu. Du second sortirent RAYMOND-BERENGER IV du nom, comte de Barcelone, qui donna origine à la seconde race des rois d'Aragon; (*cherchez* ARAGON.) BERENGER-RAYMOND, qui suit, *Mahaud-Berengere*, premiere femme d'*Alfonse* VII du nom, roi de Castille, morte en février 1149, & *Ximene* de Barcelone, mariée à *Roger* III du nom, comte de Foix.

IX. BERENGER-RAYMOND, comte de Provence, mort l'an 1144, ayant été tué par des pirates, épousa *Beatrix* comtesse de Melgueil, dont il eut RAYMOND-BERENGER, qui suit.

X. RAYMOND-BERENGER V du nom, comte de Provence, fut troublé dans la possession de ce comté par les enfans de *Raymond* seigneur de Baux ses cousins; mais le différend fut terminé en septembre 1150, par l'entremise du comte de Barcelone son oncle. Il fut tué en trahison, selon quelques-uns, le 5 avril 1181, & selon d'autres, il mourut de la blessure qu'il reçut au combat de Nice en 1166, sans laisser d'enfans de *Richilde* de Pologne, veuve d'*Alfonse* VII du nom, roi de Castille.

ANCIENS COMTES D'URGEL.

IV. ERMENGAUD I du nom, second fils de Borel, comte de Barcelone, *dont les ancêtres sont rapportés ci-devant*, & de *Ledgarde* sa premiere femme, fut comte d'Urgel. Il fut tué par les Sarasins à la bataille de Cordoue le 1 septembre 1010, ayant eu de sa femme, dont le nom est inconnu, ERMENGAUD II qui suit.

V. ERMENGAUD II du nom, comte d'Urgel, dit *le Pelerin*, pour avoir fait le voyage de Jérusalem, où il mourut en 1038, avoit épousé *Constance*, laquelle vivoit l'an 1048, dont il eut ERMENGAUD III, qui suit.

VI. ERMENGAUD III du nom, dit *Barbaster*, comte d'Urgel, né l'an 1032, mourut l'an 1065, de la fatigue qu'il eut au siége du château de Barbastre sur les Sarasins, laissant de *Clémence* sa femme, ERMENGAUD IV, qui suit.

VII. ERMENGAUD IV du nom, dit *Gerb*, comte d'Urgel, fit bâtir le château de Gerb, & mourut l'an 1092, ayant eu de *Lucie* sa femme, ERMENGAUD V, qui suit.

VIII. ERMENGAUD V du nom, comte d'Urgel, fut surnommé de *Moyeruca*, à cause qu'il fut tué dans un combat donné en ce lieu le 14 septembre 1102, épousa *Marie*, fille du fameux dom *Penanzurce*, seigneur de Valladolid, dont il eut ERMENGAUD VI du nom, qui suit.

IX. ERMENGAUD VI du nom, dit *le Castillan*, comte d'Urgel, mourut en Castille le 28 juin 1154. Il épousa 1. *Douce*; 2. *Arsende*, dont il eut ERMENGAUD VII, qui suit.

X. ERMENGAUD VII du nom, comte d'Urgel, tué à Valence en 1184, avoit épousé *Eléonore*, fille de *Raymond-Berenger*, comte de Barcelone, & prince d'Aragon. Il en eut ERMENGAUD VIII du nom, comte d'Urgel, mort sans postérité en 1208; & *Aremburge* d'Urgel qui fut héritiere de son frere. Elle épousa en premieres nôces *Ponce* de Cabrera, & en secondes *Pierre* de Portugal, qui fut, à cause d'elle, comte d'Urgel, & qui étant resté veuf d'elle en 1231, changea ce comté, que sa femme lui avoit donné, pour la principauté de Majorque, avec Jacques *le Conquérant*, roi d'Aragon, par acte du 29 septembre de la même année 1231.

COMTES DE BESALU.

III. OLIBA, surnommé *le Cabrit*, troisiéme fils de MIRON, comte de Barcelone, fut comte de Besalu & de Cerdagne, & mourut l'an 990, ayant eu d'*Ermengarde* sa femme, BERNARD I qui suit; WIFRED, dit *Guifred*, qui fit *la branche des comtes de* CERDAGNE, *rapportée ci-après*; *Oliba* évêque d'Ausone, mort l'an 1047.

IV. BERNARD I du nom, dit *Taillefer*, comte de Besalu, se noya en passant le Rhône le 26 septembre 1020. Il avoit épousé *Tute*, dont il eut GUILLAUME-BERNARD, qui suit.

V. GUILLAUME-BERNARD, dit *le Gras*, comte de

Besalu, mort l'an 1052, avoit épousé *Adelaïs*, dont il eut *Guillaume*, dit *Tronn*, tué du consentement de son frere & de quelques grands; & Bernard-Guillaume, qui suit.

VI. Bernard-Guillaume fut comte de Besalu après la mort de son pere, & mourut fort âgé vers l'an 1111. Il épousa 1. *Ermengarde* : 2. *N.* de Barcelone, fille de *Raymond-Berenger* III du nom, comte de Barcelone, desquelles il n'eut point d'enfans, & laissa ce comté à *Raymond-Berenger* III du nom, comte de Barcelone, son beau-pere.

Comtes de Cerdagne.

IV. Wifred ou Guifred, second fils d'Oliba, dit *le Cabrit*, comte de Besalu, fut comte de Cerdagne, & mourut l'an 1050. Il épousa 1. avant l'an 1007 *Guisle*, morte l'an 1019 : 2. vers l'an 1026, *Elizabeth*. Du premier mariage sortirent Raymond-Guifred, qui suit; *Guifred*, archevêque de Narbonne, mort en 1079; *Ardovin* nommé dans le testament de son pere; *Guillaume*, évêque d'Urgel; *Berenger*, évêque de Gironne; & *Fides*, mentionnée dans le testament de son pere. Du second mariage vinrent *Bernard*, à qui son pere laissa par testament le comté de Bergit; & *Berenger*, nommé dans le testament de son pere.

V. Raymond-Guifred, comte de Cerdagne, mort l'an 1098, épousa *Adelaïs*, fille de *Pierre-Raymond*, comte de Beziers & de Carcassone, & de *Raugarde* de la Marche, dont il eut Guillaume-Raymond, qui suit; & *Henri*, vaillant chevalier, qui vivoit l'an 1102.

VI. Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, mourut vers l'an 1096. Il épousa 1. *Elizabeth*, morte avant le mois de décembre 1071, sans enfans : 2. *Sancie*, vivante en 1086, dont il eut *Guillaume-Jourdain* comte de Cerdagne, qui fit le voyage de Jérusalem l'an 1102, & mourut l'an 1103 d'un coup de fléche qu'il reçut auprès de Tripoli; & Bernard-Guillaume, qui suit.

VII. Bernard-Guillaume comte de Bergit, puis de Cerdagne, mourut sans postérité l'an 1117, & laissa ce comté à *Raymond-Berenger* III du nom, comte de Barcelone.

Après la mort de Jean I du nom, roi d'Aragon & comte de Barcelone, arrivée l'an 1395, ses états furent usurpés par son frere puiné *Martin*, au préjudice d'*Yolande* sa fille, mariée en 1400 à *Louis* II, roi de Navarre. Les habitans de Barcelone se séparerent des Aragonois, qui ne vouloient point de prince étranger; & s'étant gouvernés quelque temps en république, ils appellerent les princes de la maison d'Anjou, par une célébre ambassade envoyée à *René* roi de Naples, &c. comte de Provence, pour le presser de venir faire valoir ses droits, & prendre possession du royaume d'Aragon. *Jean* d'Anjou, duc de Calabre, fils du roi *René*, se mit en campagne, remporta divers avantages, & mourut à Barcelone en 1470. Après sa mort, les princes de la maison d'Anjou ayant manqué en peu de temps, le comté de Barcelone se soumit à *Jean* II, roi d'Aragon. *Charles* comte du Maine, qui avoit succédé au roi *René* en 1480, nomma son héritier universel le roi *Louis* XI, à qui ce testament fait en l'année 1481, remettoit tous ses droits sur l'Aragon & le comté de Barcelone; mais les guerres des François en Italie leur firent négliger ces droits. L'empereur Charles V étoit si persuadé qu'ils étoient légitimes, que par le traité de Crêpi de l'année 1544, il en tira une cession du roi François I. Les Catalans ayant secoué le joug des Espagnols en 1640, appellerent les François qui furent maîtres de Barcelone jusqu'en 1652, que cette ville fut reprise durant les guerres civiles de France, après un siége de quinze mois. Pendant les guerres, les François emporterent Barcelone en 1697, sous le commandement du duc de Vendôme. Ce prince donna des marques d'une prudence & d'une valeur consommée pendant ce siége, qui, de l'aveu des plus habiles guerriers, est un des plus beaux qui se soient faits depuis long temps. Les François rendirent cette place la même année, par le traité de paix de Riswick. Quoique les habitans de Barcelone eussent prêté serment de fidélité au roi d'Espagne Philippe V, qui s'étoit rendu chez eux en personne, & qu'ils eussent reçu de lui la confirmation de leurs priviléges, ils ne laisserent pas d'inviter peu après les Anglois & les Hollandois, de les venir assiéger, ce qu'ils firent avec succès. Le gouverneur ayant été obligé de céder aux factions du dedans en octobre 1705, l'archiduc Charles, depuis empereur VI du nom, y fut reçu peu après, & proclamé roi par ce peuple infidéle. L'année suivante pendant que l'archiduc étoit dans cette place, le roi Philippe V assisté des François, vint l'assiéger : il prit le fort de Mont-Joui; mais les flottes des alliés étant venues au secours des revoltés, il fallut abandonner cette entreprise & se retirer le 12 mai 1706. Malgré le traité signé à Utrecht en 1713, qui portoit que les troupes de l'empereur évacueroient la Catalogne, & qui fut exécuté; les Barcelonois persistant dans leur révolte, ne voulurent point reconnoître leur roi légitime : ils essuyerent un blocus d'un an, qui fut suivi d'un terrible bombardement, & enfin d'un siége de 62 jours de tranchée ouverte par le maréchal de Berwick, au bout desquels la ville fut forcée par assaut le 11 septembre 1714. La modération du vainqueur empêcha qu'elle ne fût pillée & brulée comme ils méritoient : on leur accorda seulement la vie & l'exemption du pillage : mais ils perdirent tous leurs priviléges, dans lesquels ils ont été depuis rétablis par la clémence du roi.

Barcelone est située dans une plaine le long de la mer. L'ancienne ville est séparée de la ville neuve, par des murailles & par quelques portes. On a fermé l'une & l'autre d'une seconde muraille, fortifiée de fossés à fond de cuve, de hauts remparts, & de quelques tours & bastions. L'église cathédrale est grande, & ornée de deux hautes tours. Il y a un chapitre composé d'onze dignités & de trente-quatre chanoines, dont il y en a un qu'ils nomment *du roi;* les autres sont onze prêtres, onze diacres, onze soudiacres, douze bénéfices, qu'ils appellent *Pavordias* ou *Prévotés;* deux cens bénéfices simples, huit cens autres chapelains, quatre hebdomadaires, &c. Il y a huit paroisses dans la ville, & deux cens treize dans tout le diocèse. Il y a encore l'église de Notre-Dame *de Pino*, avec divers palais, & nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses. Le palais de l'évêque, du gouverneur, de l'inquisition, &c. sont magnifiques. La place de S. Michel est des plus belles de la ville; les plus grandes rues y aboutissent, & elles sont toutes très-propres; ce qui est assez rare en Espagne. Le port est aussi fort commode, & rend la ville très-marchande. Il est d'un côté à l'abri des vents, à cause du Mont-Joui, qui s'avance en mer en forme de promontoire; & de l'autre, par un mole, long d'environ trois cens pas, & revêtu d'un quai. On y voit au bout le fanal, & une petite forteresse, où l'on tient garnison. Quatre rois d'Aragon y sont morts en divers temps; savoir, l'an 1291 Alfonse III, en 1327 Jacques II, en 1336 Alfonse IV, & en 1479 Jean II. Nous avons le catalogue des évêques de Barcelone dans le second volume de l'*Hispania illustrata*. Cherchez ARAGON. * Roderic de *Tolede*, *lib. 6. de reb. Hispan. ch. 3.* Marinæus, *lib. 9.* Surita, *in annal.* Momich, *hist. de Catal.* Etienne Barellas, *hist. de los Cond. de Barcel.* Denys-Jerôme Jorba, *excell. de Barcel.* Du Pui, *droits du roi.* Merula. Nonius. Mariana. Baluze. Imhoff, &c.

Conciles de Barcelone.

Le premier fut aſſemblé vers l'an 540, par ſept évêques, qui y firent pluſieurs canons, dont il ne nous reſte que dix. Il en fut tenu un autre ſous le regne de Recarede, le 1 novembre 599, dont il nous reſte quatre canons. Les deux premiers ſont contre les ſimoniaques; le troiſiéme, contre l'ordination des laïcs; & le dernier, contre les perſonnes qui ſe marioient, après avoir fait vœu de chaſteté. Hugues le Blanc, cardinal, légat du ſaint-ſiége, en tint un l'an 1068, comme le prouve le P. Pagi, ſous l'an 1064, où d'autres le rapportent. La continence y fut ordonnée aux clercs, & on changea le rit gothique en romain.

BARCELONE (le comté de) *Barcinonenſis Comitatus.* Charlemagne ayant pris la ville de Barcelone ſur les Maures, y établit un gouverneur, ſous le titre de comte. Les ſucceſſeurs de ce gouverneur ſe rendirent propriétaires de ce gouvernement, & l'agrandirent: enſorte que dans la ſuite, il renferma les comtés de Beſalu, de Cerdagne, de Rouſſillon, d'Empurie & d'Urgel, avec celui de Barcelone; mais tout cela fut uni au royaume d'Aragon, par le mariage de Raymond-Berenger IV, comte de Barcelone, avec Pétronille, fille unique de Ramire II, roi d'Aragon, qu'il épouſa l'an 1137. *Voyez* BARCELONE, ville.

BARCELONE ou BARCELONETTE, *Barcelona & villa Barcilonæ*, ville de Provence. Elle fut bâtie en 1232, du temps de Raymond-Berenger V de ce nom, comte de Provence, qui lui fit donner le nom de *Barcelone*, en mémoire de cette ville de Catalogne, d'où ſes aïeux étoient venus en Provence. D'autres diſent qu'on avoit déja commencé à bâtir cette ville ſous le regne d'Ildefonſe ou Alfonſe, comte de Provence; & qu'ayant été ruinée durant les guerres, on ne fit que la rétablir ſous Raymond V. Elle eſt la principale place du territoire adjacent, que l'on appelle:

☞ La vallée de Barcelonette. Ce territoire a été long-temps regardé comme une partie du comté de Nice, depuis que Amedée, comte de Savoye, appellé le *Comte Rouge*, s'en étoit emparé l'an 1388, ſur Louis d'Anjou, alors comte de Provence. François I ayant conquis la plus grande partie des états du duc de Savoye, réunit à la Provence le territoire de Barcelonette: ce qui dura en cet état, juſqu'à l'an 1559, qu'il fut reſtitué par Henri II au duc Emanuel-Philibert, en exécution du traité de Château-Cambreſis. Ce pays a pluſieurs fois été pris par les François. Enfin, par le traité conclu à Utrecht en 1713, Victor-Amédée, duc de Savoye, l'a cédé à la France, en échange de la portion du Dauphiné qui eſt à l'orient des Alpes, leſquelles ſont à préſent de ce côté-là, les bornes des deux états. Les Dauphinois ont demandé que le territoire de Barcelonette fût uni à leur province, pour les dédommager de ce qu'ils avoient perdu par le traité d'Utrecht: les Provençaux demanderent au contraire, que ce pays fût réuni à la leur, dont les princes de Savoye l'avoient détaché. Louis XIV décida ce différend en faveur de la Provence, de ſorte que cette vallée, & tout ce qui a été cédé à la France par la paix d'Utrecht, eſt à préſent du gouvernement de Provence. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARCELOR, *Barcelorium*, ville des Indes ſur les côtes de Malabar, avec un port aſſez commode, entre Goa, qu'elle a au ſeptentrion, & Mangalor, au midi. Elle eſt la capitale du royaume de Canara. Barcelor a été autrefois aux Portugais, à qui les Hollandois l'ont enlevée. On tient que le territoire de cette ville eſt un des plus agréables de l'univers. * Sur cela *conſultez* un témoin oculaire, Pierre de Lavalle, *itiner. tome* 4. Sanſon. Baudrand.

BARCELOS, ſur la riviere de Cavado, en latin *Barcelum.* Cette ville n'étoit qu'un comté qui appartenoit à la maiſon de Pereira, d'où elle eſt entrée dans celle de Portugal, & a été érigée en duché, auquel les rois d'Eſpagne ont attaché la grandeſſe. Elle eſt au-deſſous de Brague, environ à une lieue de l'embouchure du Cavado dans l'Océan. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Celiobriga Celerinorum.* Melchior di Pego a écrit en portugais un traité des antiquités de Barcelos. * *Antiguidades de Barcelos.*

BARCEPHA, *cherchez* MOYSE BARCEPHA.

BARCHA, ſurnom d'une illuſtre famille de Carthage, d'où ſont ſortis Annibal, & ſon pere Amilcar: c'eſt de-là qu'eſt venu le ſurnom de *Faction Barchine*, *Barchina Factio.* * Titus-Livius, *lib.* 2. *bell. Punic.*

BARCHAUSEN (Germain) théologien luthérien, né à Herford le 21 octobre 1629, étudia à Helmſtadt, & à Jéna, où il prit le degré de maître-ès-arts. En 1656 il devint recteur à Lemgow, & en 1660 profeſſeur de morale à Rinteln, où il diſputa pour la licence l'an 1662, & obtint en 1665 la profeſſion ordinaire en théologie. La même année il fut fait premier prédicateur de la cour, conſeiller du conſiſtoire, & ſurintendant d'Oſnabruck; & en 1667, ſurintendant du comté de Diepholt. En 1680 il alla à Hanovre, comme conſeiller conſiſtorial, & premier prédicateur de la cour, & devint ſurintendant général de Calenberg & Gœttingue. Il mourut le 19 avril 1694. On a de lui un traité *De poteſtate eccleſiaſtica*, & le petit cathéchiſme d'Oſnabruck. * *Supplément françois de Baſle.*

BARCHAUSEN (Jean-Conrad) né à Hornes, dans le comté de Lippe, le 16 mars 1666, après avoir donné un temps raiſonnable à l'étude du grec & du latin, s'appliqua ſérieuſement à la chymie & à la pharmacie. Pour réuſſir dans cette étude, il s'attacha pendant dix ans à ceux qui s'y étoient acquis le plus de réputation à Berlin, à Mayence, & dans les autres villes les plus fameuſes de l'Allemagne. Les lumieres qu'il y acquit, tant auprès d'eux, en profitant de leurs connoiſſances, que par ſon travail particulier, lui ayant fait faire de très-grands progrès dans ce qu'il avoit réſolu d'apprendre, il revint dans ſa patrie en 1693; mais il y fit peu de ſéjour, le théâtre n'étant pas aſſez vaſte pour le faire paroître, ni pour faire uſage de ſes connoiſſances, encore moins pour étendre celles qu'il avoit déja. Il réſolut donc de parcourir d'autres provinces, & on le vit ſucceſſivement en Allemagne, en Hongrie, en Italie. Il ſe trouva en qualité de médecin du général des Vénitiens à l'expédition de la Morée. Ce général étant mort, Barchauſen vint en Hollande, & ſe fixa à Utrecht, où il obtint des magiſtrats la permiſſion d'enſeigner la chymie; le décret des magiſtrats eſt du 17 ſeptembre 1694, & le 3 d'octobre 1698 il fut fait docteur en médecine, & lecteur en chymie. Enfin le 17 mars 1703, il fut élu profeſſeur extraordinaire en chymie, & il en remplit avec ſuccès les fonctions juſqu'à ſa mort, qui arriva le premier d'octobre 1723. Il s'étoit marié en 1699, & il perdit ſa femme en 1717, ſans qu'elle lui eût laiſſé d'enfans. Barchauſen étoit un homme droit, plein de probité, ami du travail, & plein de zèle pour le bien public. Par ſon teſtament, il a légué à la bibliothéque publique d'Utrecht un choix de livres ſur la botanique, & les différentes parties de l'hiſtoire naturelle. Ses écrits ſont une preuve encore vivante des profondes connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans la pharmacie, la chymie, & la médecine. Ce ſont: 1. *Synopſis pharmaceutica*, à Francfort ſur le Mein, 1690, *in*-12, & à Utrecht, 1696, *in*-8°. 2. *Pyroſophia*, à Leyde, 1698, *in*-4°. Cet ouvrage parut de nouveau dans la même ville en 1717, *in*-4°, ſous ce titre: *Elementa*

chemiæ, quibus subjuncta est confectura lapidis philosophici imaginibus repræsentata. 3. *Acroamata, in quibus complures ad iatrochemiam, atque physicam spectantia jucundâ rerum varietate explicantur*, à Utrecht, 1703, *in*-8°. 4. Une histoire de la médecine, intitulée : *Historia medicinæ, in quâ, si non omnia, pleraque saltem medicorum ratiocinia, dogmata, hypotheses, sectæ, &c. quæ ab exordio medicinæ, usque ad nostra tempora inclaruerunt, dialogis 19 pertractantur*, à Amsterdam 1710, *in*-8°. Il augmenta depuis cet ouvrage, le réduisit en forme de dissertations, & il parut ainsi à Utrecht en 1723 *in*-4°, sous ce titre, *De Medicinæ origine & progressu.* 5. *Compendium ratiocinii chemici more geometrarum concinnatum*, à Leyde, 1712, *in*-8°. 6. *Collecta medicinæ practicæ generalis*, à Amsterdam, 1715. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, à Utrecht, 1738, *in*-4°.

BARCHOCHEBAS, *cherchez* BARCOCHEBAS.

BARCHON de LAYE ou BARCHIN, *Barchonium*, bourg ou petite ville d'Espagne, située dans la Castille-Nouvelle, à sept lieues de Cuença du côté du midi. On conte une aventure assez singuliere, arrivée en ce lieu l'an 1657. Un homme réva toutes les nuits pendant long-temps, qu'il voyoit en un certain endroit d'une montagne voisine un château, dont le maître & la maîtresse lui montroient un lieu où il devoit y avoir quantité d'or & d'argent caché. Lassé de ces visions, il avertit le magistrat du lieu. On fit creuser la place que cet homme marquoit, dont on arracha les arbres. A douze ou quinze pieds de profondeur, on découvrit des murailles, & enfin le château, tel que le songeur l'avoit vu, & qu'on le voit encore aujourd'hui, composé d'une cour, de deux dégrés, de plusieurs chambres, d'un moulin à bras, d'une cave & d'un puits, dans lequel on trouva des os de géant, & de grosses lames d'épée. On ne chercha pas le trésor plus avant. Le faiseur de conte présume qu'on en fut empêché par la crainte de faire une trop grande dépense en anatomisant la montagne. Quoi qu'il en soit, la chose en elle-même n'a rien de fort difficile à croire; mais les songes ont fort l'air d'une fourberie, ou d'un enjolivement de l'aventure. * Mati, *diction.*

BARCKSHAY (Achace) prince de Transsylvanie, fameux dans le siécle dernier, par les honneurs où il a été élevé, & par les malheurs où il se vit plongé dans la suite, & qui terminerent sa vie. On dit qu'il étoit de basse naissance, & que dans sa jeunesse il avoit été occupé à chauffer les fourneaux de poiles au service de Georges Ragotzy, prince de Transsylvanie. Quoi qu'il en soit, les agrémens de son esprit & sa bonne conduite l'éleverent aux premieres dignités. Georges Ragotzy le fit gouverneur de Cavansebes & de Jugos, juge suprême & président de la Transsylvanie. Ce prince lui donna de plus sa confiance, l'envoya en ambassade auprès d'Ali Bassa, & suivit son conseil en entreprenant la malheureuse expédition de Pologne. En 1658 Ragotzy ayant cédé le gouvernement à François Redey, & changé peu après de résolution, les états lui députerent Barckshay, pour lui représenter ce qu'il avoit fait & l'engager à tenir sa premiere résolution : mais Ragotzy le fit arrêter, & engagea les états à se remettre sous sa dépendance, & Redey à renoncer au gouvernement. Barckshay ne perdit pas néanmoins la faveur du prince. Ragotzy l'envoya même avec plusieurs autres au grand-visir, dans le temps de la guerre du Turc avec ce prince; mais il trahit les intérêts de son maître, & il obtint, par de gros présens qu'il fit au grand-visir, d'être lui-même déclaré prince de Transsylvanie. Après qu'il l'eut obtenu, le grand-visir pénétra avec son armée dans les états de Ragotzy, & força les états assemblés à Schesbourg, de prêter serment de fidélité à Barckshay. Quelque temps après Ragotzy ayant eu quelques avantages sur le traître, celui-ci s'enfuit à Temeswar chez les Turcs, qui le reçurent avec joie. Mais ce bon accueil dura peu : les Turcs s'imaginerent que Barckshay étoit d'intelligence avec Ragotzy, & le mirent en prison. Le vaivode de Valachie s'étant uni peu après avec Ragotzy, les Turcs s'apperçurent que leur soupçon étoit mal fondé; ils délivrerent le prisonnier, & résolurent de le mettre par la force en possession de la Transsylvanie. Barckshay se présenta donc de nouveau à la tête d'une puissante armée, prit la porte de fer en 1659, battit Ragotzy en bataille rangée, & soumit les villes de Weissembourg & de Dornebourg. Ragotzy fortifié par les secours que lui avoient donnés les vaivodes de Valachie & de Moldavie, assiégea à son tour son ennemi dans Hermanstatt, & lui causa une telle frayeur, qu'il offrit de céder cette ville & Deva, pourvu qu'on lui laissât la seigneurie d'Ormenyes avec ses dépendances. Ragotzy y consentit : mais les assiégés qui attendoient de nouveaux secours du Turc, refuserent leur consentement. Ce secours vint en effet, & mit en fuite Ragotzy, qui mourut d'une blessure le 17 mai 1660. Keminy, un de ses généraux, ne laissa guères plus tranquille Barckshay, qui convint enfin avec son adversaire que chacun s'en tiendroit à ce que les états résoudroient à la diéte de Kegen. Keminy y fut élu prince de Transsylvanie, & l'on promit quelques seigneuries à soncompétiteur, qui feignit d'en être content, pendant qu'en secret il écrivit aux Turcs d'attaquer Keminy. En attendant, celui-ci profita de son élection : Barckshay fut mis en prison, & son frere André fut pendu à Gœrgœny. Le premier sortit de sa prison, sous prétexte d'être transporté à Kovar, mais il fut tué en chemin dans un village nommé Kepa, le 12 mai 1661. Il avoit fait mettre cette inscription sur ses monnoies : *De profundis clamavi ad te, Domine*; & de l'autre côté : *Domine, salva nos, perimus.* * Gualdo Priorato, *vita di Leopoldo.* De Simeonibus, *de bello Pannico.*

BARCKSHIRE, province de l'Angleterre, & une de celles de l'ouest. Les François l'appellent *le comté de Bercs.* Elle est bornée au levant par le comté de Surrei; au midi par celui de Hampts; au couchant par la province de Wilt; & au septentrion par la Tamise, qui la sépare des provinces d'Oxfort & de Bouquingham. Cette province a environ 45 milles de long, & 25 milles de largeur : on y compte cent quarante paroisses, & onze villes à marché; savoir Reading la capitale, au confluent de la Tamise & du Kennet; Abington, Windsor, Willingford, & Maidenhead sur la Tamise; Gungerford & Newberri sur le Kennet, Faringdon, East-Islei, Langbourn, & Ockingham. Cette derniere ville, & Newberri sont des baronies; Abington comté : toute la province est du diocèse de Salisbury. Le pays est agréable, l'air bon, le terroir fertile. Ses principaux biens sont les blés, le bétail, la volaille, le gibier, le poisson, la laine, & les bois, surtout les chênes. Il y a une belle manufacture de draps à Faringdon. * *Etat pres. de la Gr. Bret.*

BARCLAI (Alexandre) évêque suffragant du diocèse de Bath en Angleterre, sous le régne de Henri VIII, & d'Edouard VI, étoit Ecossois, selon quelques-uns. Cependant Pitseus croit qu'il naquit en Angleterre, & qu'il étoit du comté de Devon, où il fut chapelain de Sainte Marie d'Oteri. Il prit l'habit parmi les Bénédictins, d'où il passa dans l'ordre de S. François; & enfin ayant été long-temps aumônier de Thomas Cornitz évêque, il fut suffragant de Bath. Il est différent d'un autre Gilbert BARCLAI, évêque de Bath, mort dès l'an 1452, sous le régne d'Edouard VI. Il a écrit divers traités, & il en a traduit d'autres de latin en anglois, & est mort en 1581. * Pitseus, *de script. Angl.* Goodwin, *de episc. Bathon.*

BARCLAI (Guillaume) jurisconsulte du XVIe siécle, natif d'Aberdéen ville d'Ecosse, sortoit d'une des plus anciennes familles d'Ecosse. Il avoit lui-même passé sa jeunesse à la cour; mais y ayant perdu son temps & son bien, & voyant son pays ruiné par les guerres civiles, il vint en France, où il se mit à étudier, quoiqu'en la vingt-cinquiéme année de son âge. Il vint à Bourges en 1571, où il étudia le droit sous Doneau, collegue de Cujas, & y fit en peu de temps un si grand progrès, qu'il se vit bientôt en état de le pouvoir enseigner. Le P. Edmond Hai jésuite, son oncle, l'ayant attiré en Lorraine, lui procura une chaire de professeur en droit dans l'université de Pont-à-Mousson, qu'on avoit fondée depuis peu. Ce fut vers l'an 1578 ou 1579. Guillaume Barclai y fut très-estimé du duc de Lorraine, qui l'honora d'une charge de conseiller d'état, & de maître des requêtes. Il y devint amoureux d'une demoiselle de la maison de Malleville, qu'il fit demander en mariage. On la lui accorda, & il obtint de Jacques roi d'Ecosse, une attestation datée du 28 mars 1582, par laquelle ce prince témoignoit que la maison de Barclai étoit noble & ancienne, & alliée aux plus illustres familles d'Ecosse. Depuis, Guillaume Barclay, que l'on avoit desservi auprès du duc de Lorraine, passa en 1603 en Angleterre, où le roi Jacques I avoit succédé à la reine Elizabeth. Les protestans n'y vouloient pas souffrir les catholiques. Le roi le reçut néanmoins avec bonté, & le fit même conseiller d'état; mais la nécessité où l'on le mettoit d'embrasser la religion anglicane, le fit retourner en France en 1604. On lui fit avoir la premiere chaire de professeur royal dans l'université d'Angers, où il mourut vers la fin de l'année 1605, & y fut enterré chez les cordeliers. Il a écrit divers ouvrages : *De potestate papæ. De regno & regali potestate adversùs monarchomachas. In titulos pandectarum de rebus creditis & de jurejurando.* * Philippus Thomassini, *in vit doct.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illustr.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. p. 2, &c.* Bayle, *dict. crit.*

BARCLAI (Jean) fils de *Guillaume*, naquit à Pont-à-Mousson, pendant que son pere y étoit professeur en droit, le 28 janvier 1582. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & l'an 1603 il suivit son pere en Angleterre, où il publia un très-beau poëme, sur le couronnement du roi Jacques, auquel il dédia la premiere partie de son *Euphormion*. Ce prince charmé de son esprit, le vouloit retenir en Agleterre; mais son pere craignant que les sentimens des protestans ne fissent impression sur son esprit, le remena avec lui en France. Après la mort de ce savant jurisconsulte, Jean Barclai retourna en Angleterre vers l'an 1606, où le roi Jacques lui donna des emplois considérables. On dit même qu'il eut beaucoup de part à un ouvrage de controverse que ce prince publia, & qui est intitulé : *Funiculus triplex & Cuniculus triplex.* Ce qui a persuadé à divers auteurs que ses sentimens n'étoient pas aussi orthodoxes que ceux de son pere. Il assure pourtant qu'ils ont été toujours très-purs, & que la fréquentation des protestans ne devint point contagieuse à sa créance. Quoi qu'il en soit, Barclai s'étant formé sur le style de Pétrone, acheva alors son *Satyricon Euphormionis*, en deux livres, & en fit l'apologie. Mais ennuyé de demeurer en Angleterre, soit que ce fût par un principe de conscience, ou par mécontentement, il revint en France, & de-là il passa à Rome, sous le pontificat du pape Paul V. Sa réputation l'avoit devancé dans cette ville : il trouva d'illustres protecteurs, entr'autres le savant cardinal Maphée Barberin, qui fut depuis pape, sous le nom d'Urbain VIII. Paul V & Grégoire XV lui firent du bien. Barclai étoit extrêmement particulier & mélancolique : il avoit un beau jardin dans sa maison, où il s'occupoit l'après midi à cultiver des fleurs : il passoit le matin dans son cabinet, & ne voyoit personne. Ce fut pendant son séjour à Rome en 1617 qu'il publia sa *Parænesis ad sectarios*; mais comme cette sorte d'occupation doit être celle d'un théologien, Barclai qui ne l'étoit point, n'y réussit pas trop bien. Il acquit plus de gloire par son *Argenis*, dont nous allons parler. Il avoit publié à Londres un traité intitulé : *Icon animorum*, l'histoire de la Fougade d'Angleterre; un traité intitulé *Pietas*, contre le cardinal Bellarmin, qui avoit combattu le traité de son pere sur la puissance des rois; & un recueil de poësies en trois livres. On attendoit d'autres ouvrages de sa plume, lorsqu'il mourut de la pierre le 12 août de l'an 1621. Il s'étoit marié à Paris, & avoit eu un fils à qui le pape Urbain VIII donna depuis des bénéfices. Les vers de Barclai, que l'on a recueillis en trois livres, ne valent pas sa prose, mais la beauté de son esprit n'y éclate pas moins. Comme il s'est voulu proposer Pétrone pour modéle dans son *Argenis*, il a tâché aussi de l'imiter dans ses vers : quoiqu'il en ait assez bien pris le tour, il ne l'a pourtant pas pu tellement suivre partout, qu'il n'y ait aussi mêlé quelque chose de l'air qu'il avoit contracté de Lucain, & même d'Apulée. Mais d'ailleurs il n'y est pas moins fertile en inventions, que dans son *Argenis*. Au reste, ses poësies ne sont pas écrites partout dans la derniere pureté de la langue en laquelle il écrivoit; il y a même de légeres fautes contre les régles de la quantité. * Imperialis, *in musæo. histor.* Thomasini, *in vit. illustr. viror.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III, imag. illustr. cap.* 17, *&c.* Smickr Med. *in observat. aliquot de poëtis quibusdam, &c.* Ghilini, & L. Crassi, *elog. Ital.* Olaüs Borrichius, *dissertat.* 5, *de poëtis latin. n.* 190, *pag.* 149. Idem, *n.* 199, *pag.* 155, au sujet d'Owen. Bayle, *diction. crit.* Baillet, *jugemens des savans, tome* 8.

L'Argenis, roman allégorique composé en latin par Jean Barclai, fut d'abord imprimé en 1621 ou 1622, puis en 1625 à Paris *in-4°*, avec une clef des noms supposés. Ce roman a été traduit en françois en 1623; en anglois en 1625, par Hengelmill; en italien par Francisco Bona, en 1625; en espagnol, par Joseph Pellicier de Salas, en 1626; la même année en allemand, par Martin Opitius. En 1732 M. l'abbé Josse, chanoine de Chartres, a donné du même ouvrage une traduction très-estimée en françois. Il a traduit en vers ce qu'il y a de poësie dans cet ouvrage, & sa traduction l'emporte de beaucoup sur l'original. Elle est en trois volumes *in-12*, & a été imprimée à Chartres. A l'égard de la traduction de l'*Argenis* qui parut en 1728 à Paris, chez Prault, 2 volumes *in-12*, c'est moins une traduction qu'un abrégé de l'ouvrage de Barclai. L'auteur de cette traduction est M. de Longue, connu par d'autres ouvrages, entr'autres par ses *Principes sur l'ortographe françoise*, & par ses *Raisonnemens hasardés sur la poësie françoise*.

BARCLAI (Robert) né à Edimbourg en 1648, étoit fils du colonel *David* Barclai, descendant des Barclais de Mathers & chefs de cette famille, & de *Catherine* Gordon, fille de *Robert* Gordon & de Gordostone, fils du comte de Southerland. Il fut élevé à Paris sous la tutelle de son oncle *Robert* Barclai, président du collége Ecossois de cette ville. Il retourna en Ecosse avec son pere, qu'il perdit peu de temps après à l'âge de seize ans l'an 1664. Bientôt après il s'associa aux Quakers ou Trembleurs, parmi lesquels il se maria à l'âge de 22 ans, & eut sept enfans qui lui ont survécu. Il passoit pour un grand homme, tant par rapport à son âge, que par rapport à ses dons naturels & acquis. Il écrivit plusieurs livres pour la défense du christianisme, selon l'idée qu'en ont les Trembleurs, & surtout une *Apologie sur la théologie chrétienne*, qu'il dédia au roi d'Angleterre Charles II.

Il l'écrivit en latin, & la traduisit ensuite en anglois. Le caractere qu'on a donné de Barclai après sa mort, c'est qu'il avoit un jugement solide, qu'il étoit fort dans le raisonnement, supportant le travail & la peine avec plaisir; d'une humeur gaïe, sans être volage; d'une conversation aisée, & pourtant réguliere; savant homme & bon chrétien; mais ce sont les Trembleurs qui parlent ainsi de lui. Il mourut âgé de 42 ans, le 3 octobre 1690, dans sa maison d'Urie, dans le comté de Mearns en Ecosse. * *Dict. angl.*

BARCOCHEBAS, BAR-COCHAB ou BEN-CHOCHAB, fameux imposteur qui se disoit le messie du temps que l'empereur Adrien fit rebâtir la ville de Jérusalem, l'an 132 de J. C. Ce nom signifie en hebreu *enfant de l'étoile*; & il le prit, faisant allusion à la prophétie, qui dit qu'une étoile naîtra de Jacob, *orietur stella ex Jacob*. Barcochebas fortifia la ville de Bitter ou Bethoron, entre Césarée & Diospolis, & se rendit maître de cinquante forteresses & de 980 villages dans la Judée, exerçant mille cruautés contre les chrétiens. Il eut grand nombre de sectateurs, par le crédit d'Akiba célébre rabbin, qui l'autorisoit; & il fut chef des Juifs qui cherchoient l'occasion de se révolter, parcequ'ils ne pouvoient souffrir les abominations qu'ils voyoient exercer dans leur ville. L'empereur Adrien y avoit élevé un temple à Jupiter, dans le lieu où étoit auparavant le temple du vrai Dieu, bâti par Salomon; il avoit placé sa statue dans le lieu appellé *le Saint des Saints*; il avoit dédié un temple à Vénus sur le sépulcre de J. C. & sur la chrèche de Béthléem. Rufus, gouverneur de Judée, ne put appaiser cette sédition; & l'empereur fut obligé d'y envoyer Julius Severus, célébre capitaine, qui fut rappellé d'Angleterre pour cette expédition. Ce général, après avoir coupé les vivres aux Juifs, & les avoir affoiblis en les attaquant séparément, en resserra les restes dans la ville de Bitter, qui fut emportée après une défense de trois ans & demi, l'an 134 de J. C. Barcochebas y fut tué; & les Thalmudistes rapportent qu'en le cherchant parmi les morts, on vit un gros serpent entortillé autour de son cou. Les Juifs furent presque entierement détruits dans cette guerre, qui dura encore quelque temps; car il y en eut environ cinq cens quatre-vingt mille de tués, outre une infinité d'autres qui périrent par la faim, les maladies & le feu. Barcochebas fut depuis appellé *Bar-oozebach*, c'est-à-dire, *fils de mensonge*. * Christian Mathias, *in Æl. Adriano*. Le P. Pezron, *antiq. des temps.*

BARCOK, *Al Malek Al Dhaher Abusaid*, Circassien de nation, est le premier des sultans d'Egypte, de la seconde dynastie des Mammelucs, nommés *Borgites* & *Circassiens*. Il fut élevé sur le trône après la déposition d'*Al Malek al Saleh Hagi*, qui fut le dernier sultan de la premiere dynastie des mêmes Mammelucs, surnommés *Baharites* & *Turcomans*, l'an de l'hégire 784 & de J. C. 1382. Barcok avoit été pris en Circassie par un nommé *Othman*, qui le vendit aux Tartares de Crim, d'où il fut porté en Egypte, & vendu à un officier des Mammelucs Turcomans. L'an 791 de l'hégire, de J. C. 1388, le sultan Malek al Saleh Hagi fut rétabli & mis en la place de Barcok, qui fut emprisonné. Mais l'année suivante Barcok remonta sur le trône. L'an 794 il fit son entrée au Caire; & Cara Joseph, prince des Turcomans, de la premiere dynastie, surnommée *du Moutonnoir*, s'étant rendu maître de la ville de Tauris, lui en envoya les clefs. Le sultan en reconnoissance l'honora d'une veste, & le déclara son lieutenant général dans les états qu'il possédoit. L'an 795 le sultan Ahmed, fils d'Avis, qui avoit été chassé de Bagdet par Tamerlan, vint se jetter entre les bras du sultan Barcok, qui lui fit de grands honneurs. Il lui apprit que Tamerlan avoit conquis la Perse, l'Iraque, la ville de Tauris, & presque toute la province d'Adherbigian, & que ce prince lui avoit dépêché des ambassadeurs. Sur ces avis le sultan fit suivre ces ambassadeurs, & les fit périr avant qu'ils fussent arrivés en Egypte. Tamerlan irrité de cette perfidie, tourna ses armes vers la Syrie, assiégea la ville de Roha ou Edesse qu'il prit d'assaut, & en fit passer tous les habitans au fil de l'épée. Après cette vengeance il rebroussa chemin. L'an 796 Barcok partit d'Egypte, menant avec soi Ahmed, fils d'Avis, & marcha avec son armée du côté d'Alep, que Tamerlan menaçoit. Quand il fut arrivé à Damas, il congédia Ahmed avec de grands présens, & le fit revêtir de toutes les marques de la royauté. Ahmed prit si bien son temps, qu'il rentra dans Bagdet: où, dès qu'il fut le maître, il fit battre la monnoye au nom du sultan. L'an 797 Bajazet, premier du nom, sultan des Turcs Ottomans, envoya une ambassade solemnelle avec de fort riches présens à Barcok, qui étoit de retour en Egypte, pour obtenir du calife, qui demeuroit au Caire près de Barcok, le titre de *sultan de Rum*, c'est-à-dire, *empereur des Romains*. Il l'obtint, mais ce titre ne lui servit de rien contre Tamerlan. Barcok, de retour en Egypte, apprit que Tamerlan étoit retourné vers les Indes. Délivré d'un si terrible voisin, il affermit son autorité dans la Syrie. L'an 801 de l'hégire, de J. C. 1398, ce sultan plein de gloire & de bonheur, paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie, respecté de tous ses voisins, que Tamerlan même n'avoit osé attaquer, mourut à l'âge de 60 ans, dont il en avoit regné dix-sept; & laissa pour successeur son fils *Zeineddin Farage*, surnommé *Malek al Nasser*. On raconte que Barcok se voyant menacé par Tamerlan, dit: *Je ne crains pas ce boiteux; car tous les musulmans me secoureront contre lui, qui s'est déclaré l'ennemi juré du musulmanisme. Mais s'il y a quelque chose à craindre pour l'Egypte, c'est du côté du fils d'Othman*, entendant par-là Bajazet, empereur des Turcs, ou quelqu'un de ses successeurs. Ce fut-là un prognostic de ce qui arriva sous Selim I du nom, sultan des Turcs, qui non-seulement conquit l'Egypte, mais extermina entierement la race de Barcok, & la dynastie des Mammelucs Circassiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARCONDORP (Jean) docteur de Paris, *cherchez* BACON.

BARCOS (Martin de) abbé de S. Cyran, l'un des grands hommes du dernier siécle, étoit né à Bayone d'une des premieres familles de la ville. Il étoit neveu par sa mere, de l'illustre Jean du Verger de Hauranne, qui lui donna les premiers élémens des sciences & de la piété. Ensuite il fut envoyé à Louvain avec M. d'Anguibert son cousin-germain, pour finir ses études auprès du docte Jansénius, depuis évêque d'Ypres, intime ami de M. du Verger. Quelques-années après, celui-ci le donna par pure amitié à M. d'Andilli, pour prendre soin de l'éducation de son jeune fils, l'estimant plus heureux dans une telle occupation, qu'à la cour du cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait demander pour le prendre près de sa personne. M. d'Anguibert, qui servoit comme de secrétaire à M. du Verger, étant mort, M. de Barcos alla prendre sa place auprès de son oncle, qui cultiva tellement sa piété & son savoir, qu'il en fit un saint & savant ecclésiastique. M. du Verger n'entreprenoit rien de conséquence, que M. de Barcos, son neveu, n'eût part à la gloire de l'exécution. Il partageoit avec lui son travail & ses études. Ce fut alors que M. de Barcos lia une étroite union avec M. Arnauld le docteur, avec qui il fut depuis enveloppé dans la grande affaire de la fréquente communion. Après la mort de Jean du Verger, la reine mere donna son abbaye de S. Cyran à M. de Barcos, dont elle connoissoit le rare mérite. Il en prit possession le 9 de

mai 1644, & médita auffitôt d'y établir la réforme. Au bout de quelques années il y alla fe renfermer, & donner lui-même l'exemple de ce qu'il vouloit faire pratiquer aux autres. Il commença par rébâtir tout à neuf les lieux réguliers, releva les ruines de l'églife, meubla la facriftie, enrichit la bibliothéque : enfuite il établit la réforme la plus exacte que l'on ait vûe dans l'ordre de S. Benoît en ces derniers fiécles. Elle confiftoit à fuivre à la lettre la régle de ce faint patriarche; & lui-même fe trouvoit le premier à tout, de nuit & de jour, quoiqu'il retînt toujours fon habit eccléfiaftique, & qu'il n'eût fait aucuns vœux folemnels. Il mourut dans ces exercices de pénitence le 22 d'août 1678, après avoir paffé trente-cinq ans dans la charge d'abbé. * Dionyf. Sammarth. *Gallia chrift. tome 2. Mémoires du temps.*

Catalogue des ouvrages de M. de BARCOS.

Cenfure du *Prædeftinatus* du P. Sirmond, jéfuite, fous le nom du fieur Auvrai, *in*-8° 1643, réimprimée en 1645, dans un recueil d'écrits touchant la grace.

Réponfe à un *Extrait de quelques propofitions de Janfénius & de fes fectateurs, condamnées par le concile*, (de Trente) *& par les papes Pie V & Grégoire XIII.* Ce qui eft en caractere italique, eft le titre de l'écrit auquel M. de Barcos répondit en 1644. Cette réponfe fe trouve auffi imprimée dans le recueil de divers ouvrages touchant la grace, qui parut en 1645.

Traité de l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, qui réfide dans le pape, fucceffeur de ces deux apôtres, *in*-4° 1645. M. de Barcos fit cet écrit & les deux fuivans, pour juftifier cette propofition : *Que S. Pierre & S. Paul font deux chefs de l'églife qui n'en font qu'un*, qu'il avoit inférée dans la préface du livre de la fréquente communion de M. Arnauld, fans l'avis de ce docteur.

La grandeur de l'églife romaine établie fur l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, eft juftifiée par la doctrine des papes, *in*-4° 1645. M. Nicole fit contre cet ouvrage des réflexions folides, dès 1645 même, qui n'ont point été imprimées.

Epiftola ad Innocentium X fur le même fujet. M. de Barcos foumet au pape, par cette lettre, fon traité de la grandeur de l'églife romaine, 1645 *in*-4°.

Eclairciffement de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'églife romaine, *in*-4° 1646, contre le P. D. Pierre de S. Jofeph, feuillant.

Quæ fit auctoritas fancti Auguftini in ecclefia, contre l'apparat du fieur Pereyret, 1650. M. Guillebert, docteur de Sorbonne, a travaillé à cet ouvrage avec M. de Barcos.

Lettre à l'abbeffe & aux religieufes du Port-Royal, pour les confoler, en 1661.

Réponfe au pere Ferrier, jéfuite, fur fon idée du janfénifme, du 24 mars 1663.

Seconde réponfe au même, du premier avril.

La fimple vérité oppofée à la fauffe idée du janfénifme, 1664.

Explication de la queftion de fait touchant les cinq propofitions, 1666.

☞ Défenfe de feu M. Vincent de Paul, inftituteur & premier fupérieur général de la miffion, contre les faux difcours du livre de fa nouvelle vie, publié par M. Abely, ancien évêque de Rhodez, *in*-4° & *in*-12, Paris 1668.

Sentimens de l'abbé Philereme fur l'oraifon dominicale, *in*-12, à Cologne 1696, & felon un autre frontifpice qui porte à Anvers, *les fentimens de M. de Saint-Cyran, fur l'oraifon dominicale*; M. de Barcos avoit fait cet écrit dès 1665, contre un autre de la mere Catherine-Agnès de Saint Paul-Arnauld, abbeffe de Port-Royal; d'autres difent de la fœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pafchal, dont il n'approuvoit pas les fentimens fur l'oraifon mentale. Ce fut ce qui donna occafion au traité de l'oraifon de M. Nicole, qui ne put gouter l'écrit de M. de Barcos. *Voyez* l'hiftoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, & la lettre 122 de M. Arnauld du 20 décembre 1665. Il ne faut pas confondre l'écrit de M. de Barcos, avec un autre qui a été écrit en latin par D. Lardenois, céleftin, fous ce titre : *Phileremi palæologi monachi, de oratione dominica liber*, & que M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, a traduit & fait imprimer en françois.

De la foi, de l'efpérance & de la charité, ou explication du fymbole, de l'oraifon dominicale & du décalogue, deux volumes *in*-12, imprimés après la mort de l'auteur, arrivée le 22 août 1678, & plufieurs fois réimprimés depuis. On en a une bonne édition chez Seneuze, à Châlons en 1691.

Expofition de la foi de l'églife romaine touchant la grace & la prédeftination, *in*-8° & *in*-12, plufieurs fois réimprimée. Ce fut M. Pavillon, évêque d'Alet, qui engagea M. de Barcos à compofer cet ouvrage, que feu M. le cardinal de Noailles a condamné en 1696. On a écrit contre l'ordonnance paftorale de ce prélat. *Voyez* le recueil des piéces fur cette affaire, imprimé *in*-8° à Cologne, ou plutôt en Hollande, en 1700, avec l'écrit de M. de Barcos, qui avoit paru pour la premiere fois à Mons en 1696.

Il eft sûr auffi que M. de Barcos a eu beaucoup de part au *Petrus Aurelius* de M. de S. Cyran fon oncle, fur-tout pour la latinité.

M. de Barcos a auffi travaillé, avec M. Guillebert, docteur de Sorbonne, à la *lettre circulaire de M. l'archevêque de Bourges à fes fuffragans*, 1659, & à la *réponfe* du même archevêque *à M. l'évêque de Mirepoix.*

BARCOS (Camille de) né à Paris en 1646, fut d'abord commiffaire des guerres. M. de Louvois qui goutoit beaucoup fon efprit, fes talens, & fa politeffe, voulut le faire intendant de l'armée de Flandre; mais héritier de l'attachement de fes peres à la maifon de Villeroi, il regarda comme un devoir de s'y fixer. Il fut, par un événement peu commun, fecrétaire de deux doyens des maréchaux de France, pere & fils. Le roi l'ennoblit de fon propre mouvement en 1677. Les maréchaux de France par une diftinction unique, voulurent le faire fecrétaire perpétuel de leur tribunal, mais il ne crut pas devoir accepter cette grace. Content de fa charge de controlleur des gendarmes de la garde, il paffa le refte de fes jours dans la maifon du dernier maréchal de Villeroi. Des mœurs douces & enjouées, jointes à un efprit aifé & agréable, le rendoient d'un commerce charmant. Il fut lié avec tout ce qu'il y a eu de beaux efprits de fon temps, & il en étoit recherché. Il étoit homme à faillies & à bons mots, & il rapportoit volontiers ceux des autres. Il a fait un affez grand nombre de chanfons, dans lefquelles on trouve beaucoup de naturel, de tendreffe, & de fentiment; on en trouve une partie dans les recueils du Bouffet. On a auffi de lui des poëfies françoifes fur divers fujets; mais il y en a peu d'imprimées. La piéce de ce genre, fur l'ode de M. de la Motte à M. le duc d'Aumont, attribuée dans un des mercures au fieur Vergier, eft de M. de Barcos. M. de Beauchamps l'a fait réimprimer vers la fin du fecond tome *in*-12 de fes *Recherches fur le théâtre françois*. M. de Barcos, avant même les dernieres années de fa vie, faifoit peu de cas des fruits de fa veine poëtique, fur-tout de fes chanfons, qu'il appelloit avec raifon les frivoles amufemens de fa jeuneffe. Il prit de bonne heure le parti de la retraite, d'abord par philofophie, & enfuite par religion, fe préparant à la mort par des lectures férieufes, & les exercices de la piété. Vers le milieu

du

du mois de septembre 1729, il fut attaqué d'une jaunisse dont il mourut le 4 octobre suivant. Il a eu entr'autres enfans de *Louise* Philippe, sa femme, *Nicolas* de Barcos des Plantis, maréchal de camp, & major général de l'armée d'Italie, mort à Crémone le 18 janvier 1735; & *Arthus Timoléon* de Barcos, chanoine de l'église de Paris. * *Voyez* son éloge, dont on a tiré ce qu'on vient de rapporter, dans le tome second de l'ouvrage de M. Godard de Beauchamps, cité ci-dessus.

BARD (Pierre) natif du diocèse de Tournai en Flandre, religieux de l'ordre des célestins, fut fort aimé du roi Louis XII, qui se servoit de son conseil, & se confessoit même à lui. Ce prince lui offrit un évêché que le P. Bard refusa par un sentiment d'humilité. Après avoir été général de son ordre, il mourut à Paris l'an 1535, en réputation de sainteté. Il a laissé plusieurs ouvrages, comme une *Explication de la régle de S. Benoît; des discours, sermons & harangues; des lettres*, &c. qui sont tous demeurés manuscrits. * D. Becquet, *Gallicæ cœlestinorum congregationis .... elogia historica, p.* 135 *& suiv.*

BARD, *Bardium*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, & dans le territoire ou seigneurie de même nom, avec un ancien château des ducs, & un port sur la mer Baltique. Elle appartient au roi de Suéde, à qui elle a été accordée par le traité de Westphalie. Elle n'est qu'à trois milles d'Allemagne des frontieres du duché de Meckelbourg au levant, & à sept de Rostock. L'electeur de Brandebourg la prit en 1677; & deux ans après il la rendit aux Suédois, par le traité de paix fait à S. Germain-en-Laye près Paris en 1679. * Bourgon. *géogr. hist.*

BARD (la seigneurie de) pays dans la Poméranie citérieure en Allemagne, est situé entre le duché de Meckelbourg, le comté de Gutzkou, l'isle de Rugen & la mer Baltique. Il a, suivant quelques-uns, environ dix lieues de long, & huit de large: il a titre de duché. Bard en est la capitale, Stralsund & Damgarten en sont les villes principales. * Mati, *dict. géogr.* Baudran, *dict. géogr.*

BARD, *Bardum*, petite ville, ou plutôt château & bourg de la Savoye dans le duché d'Aouste, est situé sur une colline près de la riviere de Doria-Baltea, entre la ville d'Aouste & celle d'Yvrée. Mal-à-propos quelques cartes nouvelles l'attribuent à l'Italie; car il n'est point d'Italie, quoique situé par-de-là les Alpes. * Mati, *dict. géogr.* Baudrand.

BARDANES, qu'on surnomma *le Turc*, entreprit de se mettre sur le trône d'Iréne, lorsqu'il étoit général de ses troupes. On dit qu'un solitaire lui conseilla d'abandonner ce dessein, qui lui couteroit ses biens & ses yeux. Bardanes fut proclamé empereur par l'armée qu'il commandoit: mais sachant que Nicéphore, patrice & intendant des finances, s'étoit déja mis la couronne sur la tête, il refusa la pourpre, & fut même se confiner dans un monastere, où le même Nicéphore lui fit crever les yeux vers l'an 803, craignant qu'il ne se repentît d'avoir refusé l'empire. * Théophanes, *Misc. l.* 24, *c.* 25. Cedrenus, *in Niceph.*

BARDANES, *cherchez* PHILIPPIQUE BARDANES.

BARDAS, dont il est parlé dans la vie de S. Théodore *Studite*, étoit proche parent de l'empereur Léon l'*Arménien*, commandoit pour lui une armée en orient, & étoit un homme violent, qui persécuta cruellement les catholiques en faveur des iconomaques. Vers l'an 818 il se trouva malade à l'extrêmité dans Smyrne, où le même Théodore étoit prisonnier, pour avoir soutenu le culte des saintes images. Un catholique, domestique de Bardas, lui conseilla d'avoir recours aux prieres de ce saint homme. Bardas le fit, & promit de renoncer à ses erreurs. Sur cette promesse il obtint la santé par les prieres de Théodore. Mais étant retombé dans ses erreurs, il se vit attaqué du même mal, & mourut en un instant. * Michaël *Studit. in vit. Theod.*

BARDAS, patrice de Constantinople dans le IXe siécle, frere de Théodora, mere de Michel III, dit *le Buveur*, fut un des tuteurs de ce prince après la mort de Théophile au mois de janvier 842. Son ambition le porta à flater les mauvaises inclinations de son pupille, qui par reconnoissance lui sacrifia Theoctiste son autre tuteur. Theodora ne put souffrir cette mort sans s'en plaindre: mais elle-même fut peu de temps après chassée honteusement du palais. Michel ne songea plus qu'à ses plaisirs, sans craindre qu'on lui en fît des reproches; & Bardas gouverna avec une autorité absolue, sous le titre de curopalate, ou de grand-maître du palais. Pour acquérir cette liberté, il avoit fallu commettre encore une autre violence. S. Ignace patriarche de Constantinople reprenoit sévérement Bardas, & du mauvais traitement fait à Theodora, & de la maniere scandaleuse dont il vivoit. On le chassa; Photius fut mis en sa place, & cet attentat fut la source malheureuse du schisme de l'église grecque. Environ deux ans après, c'est-à-dire, en 860, Bardas se frayant un chemin à l'empire, engagea Michel à l'honorer de la dignité de César: mais le peu de soin qu'il prit d'observer les caracteres de ceux qui contribuoient aux plaisirs de l'empereur, fut cause de sa ruine. Basile le *Macédonien*, homme de basse naissance, mais adroit & entreprenant, vint à plaire au prince, dans la confidence de qui il entra: & comme il ne pouvoit faire une grande fortune tant que Bardas seroit à la tête des affaires, il s'appliqua à le rendre suspect, & n'eut pas de peine à en venir à bout. Bardas s'en apperçut, & voulut pourvoir à sa sureté; mais on l'amusa par de vaines promesses; & lorsqu'on vit qu'il ne pouvoit échaper, on le fit mourir le 1 avril de l'an 866. * Curopalate. Zonaras. Nicetas & Glicas.

BARDAS, dit *Sclere*, général d'armée sous l'empereur Jean Zimiscés, s'acquit beaucoup de crédit & de réputation. C'étoit un homme ambitieux, hardi & entreprenant. Après la mort de Zimiscés en 975, il se souleva contre Basile II & Constantin *le Jeune* Porphyrogenete, & se fit proclamer empereur par les troupes. Basile II fit partir Pierre Phocas pour le combattre; mais celui-ci ayant été battu, Leon maître de la garde-robe marcha contre le rebelle avec de nouvelles troupes; & après avoir défait en deux rencontres les factieux, il fut défait lui-même & fait prisonnier. Pierre Phocas fut encore plus malheureux, puisqu'il demeura sur le champ de bataille. Sclere équipa aussi une flotte, mais elle fut battue. On lui opposa ensuite Bardas Phocas, que lui-même avoit autrefois rangé à la raison, sous le régne de Jean Zimiscés, contre qui ce Bardas s'étoit révolté. Une bataille donnée à Amorie en Phrygie, ne put terminer la guerre, on se retira avec égal avantage: le lendemain les généraux résolurent de se battre en duel. Sclere fut blessé dangereusement, & relevé aussitôt par quelques-uns des siens: mais la plupart le croyant mort, prirent la fuite vers l'an 986, & Sclere fut réduit à chercher un asyle dans les états du calife de Bagdet, qui le fit arrêter prisonnier. * Curopalate. Zonaras, &c.

BARDAXI (Ibandus) jurisconsulte d'Aragon, vers l'an 1599, est le même qui a composé *Commentaria in foros Aragoniæ, &c. Consultez* les auteurs cités après Joseph Bardaxi.

BARDAXI (Joseph) natif de Saragosse en Espagne, religieux de l'ordre des carmes, a exercé l'office de théologal dans l'église cathédrale de Gironne, & a fait imprimer des sermons de sa façon. Il est mort en 1626. * Vincenzio-Blasco de Lanuzo, *hist. eccles. Arag. l.* 5, *ch.* 44. Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.*

BARDE (Jean de la) conseiller d'état, marquis de Marolles-sur-Seine, & frere de Denys de la Barde évêque de Saint-Brieu, mort en 1675, a été ambassadeur de France en Suisse sous le régne de Louis XIV. Il avoit été premier commis de M. de Chavigni secrétaire d'état, dont il étoit parent, & se trouva aux conférences de Munster, comme ministre du second ordre, ayant déja été nommé pour l'ambassade de Suisse; il servit fidélement & habilement la France pendant tout le cours de cette ambassade. Il a fait en latin l'histoire de France, depuis la mort de Louis XIII, jusqu'en l'année 1652, qui fut imprimée l'an 1671 *in*-4°, & a été assez bien reçue du public. Le style en est bon, les choses y sont narrées sans flaterie, & avec beaucoup de connoissance des intrigues du cabinet. Il a encore fait un livre de controverse en latin contre l'opinion des protestans touchant l'Eucharistie. Il mourut en juillet 1692 à l'âge de 90 ans, ayant eu de *Marie* Regnouard, morte en septembre 1674, *Claude* de la Barde, marquis de Marolles, &c. reçu conseiller au parlement en 1658, mort le 1 août 1670, sans postérité de *Catherine* Guyet, fille d'*Antoine*, maître des comptes, morte le 25 novembre 1712; *Denys*, docteur de la maison de Sorbonne, chanoine de l'église de Paris, & président de la premiere chambre des enquêtes, mort le 16 février 1709, âgé de 71 ans; ANNE-MARIE, qui suit; & *Louise-Antoinette* de la Barde, mariée à *Jean* le Comte, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. conseiller au parlement, morte en octobre 1677, laissant pour fille unique, *Antoinette* le Comte, dame de Montauglan, &c. qui épousa *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion, brigadier des armées du roi, morte le 1 juin 1694 à l'âge de 23 ans, dont des enfans.

ANNE-MARIE de la Barde épousa *Jean* de Brion, marquis de Combronde, baron de Salvert, &c. conseiller au parlement, & mourut le 28 février 1700 âgée de 64 ans. Ses enfans qui furent substitués au nom & armes de la Barde, furent *Jean-Antoine* de Brion de la Barde, marquis de Combronde & de Marolles, reçu conseiller au parlement en 1685, mort sans alliance le 15 décembre 1708 âgé de 43 ans; NOEL-FRANÇOIS, qui suit; & *Antoinette* de Brion de la Barde, mariée à *Charles* Amelot, marquis de Mauregard, &c. président à la troisiéme chambre des enquêtes.

NOEL-FRANÇOIS de Brion de la Barde, avoit été destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta après la mort de son frere aîné, & fut marquis de Combronde & de Marolles. Il a épousé le 22 août 1714 *Marie-Agnès* de Pommereu, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de la Bretesche, maître des requêtes, & de *Marie-Michelle* Bernard. * Wicquefort, *traité de l'ambassadeur*, *tome* 1, *page* 360. Le P. le Moine, *traité de l'histoire*. L'abbé de Marolles, *dénombrement des auteurs*. *Mémoires du temps*. Bayle, *dict. critiq.*

BARDE (Léonor de la) frere de *Denys* de la Barde, évêque de S. Brieu, & de *Jean* de la Barde, marquis de Marolles, ambassadeur en Suisse sous Louis XIV, entra à l'âge de vingt ans dans la congrégation de l'Oratoire. C'étoit en 1627. L'année suivante il professa la philosophie à Marines, & ensuite à Troyes, d'où il alla en 1635 enseigner la théologie à Saumur. On l'appella en 1640, pour commencer les conférences de théologie morale au séminaire de S. Magloire à Paris. Le pere Bourgoing son général dit, en écrivant à M. de Chavigni, que ce pere étoit pour les sciences un des plus éminens personnages de son temps. Il fut ami de Descartes, & lui fit plusieurs difficultés sur ses méditations métaphysiques, que ce grand philosophe trouva si solides, qu'il y eut égard. Le P. de la Barde fut un des premiers qui suivit cette philosophie. Il fut aussi un des approbateurs *de la fréquente communion* de M. Arnauld, & on lui attribue la seconde partie de la réponse à l'*examen & jugement de ce livre*, composé par Abra de Raconis, évêque de Lavaur. Cette réponse est de l'an 1644. M. Denys de la Barde ayant été nommé évêque de S. Brieu, résigna à Léonor son frere le canonicat de l'église métropolitaine de Paris qu'il possédoit. Léonor de la Barde accepta ce bénéfice. L'évêque de S. Brieu étoit aussi pour le parti de M. Arnauld, & parla en sa faveur dans les assemblées qui se tinrent en Sorbonne contre ce docteur, comme on le voit par une lettre de celui-ci à ce prélat. C'est la seconde du tome premier.

BARDELLE, *Barzella*, *cherchez* BARZELLE.

☞ BARDES. Les Gaulois nommoient ainsi ceux qui parmi eux faisoient profession de la poësie. Ce nom leur étoit venu, selon Festus (*l.* 2, *p.* 49,) d'un mot celtique, qui signifioit un *chantre* ou un *chanteur*. Les Bardes en effet étoient tout ensemble les musiciens & les poëtes des Gaulois. Ils faisoient leur occupation ordinaire, de composer des poëmes sur les actions éclatantes des héros de leur nation, & de transmettre par-là à la postérité la mémoire de leur valeur. Ensuite ils les chantoient eux-mêmes sur des instrumens de musique. Mais ils ne se consacroient pas uniquement à chanter les louanges des personnes célébres, ils se mêloient aussi de censurer dans leurs poësies les actions de ceux dont la conduite ne leur paroissoit pas réguliere. Ces Bardes étoient fort considérés. Chacun en vouloit avoir à sa suite, soit pour les mener à la guerre, soit pour avoir le plaisir de s'entendre louer par leurs poësies & leurs concerts, tant en public qu'en particulier. Ceux qui les avoient ainsi auprès d'eux leur donnoient ordinairement leur table : ce qui a fait passer ces poëtes pour des parasites dans l'esprit de quelques écrivains. Le respect que l'on avoit pour eux leur donnoit une telle autorité, que s'ils se présentoient lorsque deux armées étoient près d'en venir aux mains, ou même que le combat étoit déja commencé, on mettoit aussitôt les armes bas pour écouter les propositions qu'ils avoient à faire. On ne doit pas douter que le nombre des Bardes ne fût fort considérable chez les anciens Gaulois, puisque leur principale occupation étoit de chanter les grands exploits de la nation, & que cette nation étoit une des plus belliqueuses de l'univers. C'est sur ce fondement que M. Huet prétend que les Belges avoient plus de Bardes qu'aucun autre peuple des Gaules, parcequ'étant les plus vaillans de tous les Celtes, ils avoient plus à chanter que les autres. Dans la suite des temps les Bardes se trouverent confondus avec les Druides. Il semble même qu'ils l'étoient déja avant que César écrivît, puisqu'il n'en dit mot dans tout ce qu'il nous apprend des coutumes des Gaulois.* Dom Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome I*, pag. 25 & *suiv.* Banier, *la mythologie & les fables expliquées par l'histoire*, *tome II*, pag. 626, 627.

BARDESANES, hérésiarque Syrien, qui vivoit en Mésopotamie dans le II[e] siécle, & habitoit dans la ville d'Edesse, fut disciple de Valentin; mais ensuite détrompé des imaginations de cet hérésiarque, il abandonna une partie de ses erreurs : il en retint pourtant quelques-unes, & fut auteur d'une hérésie qui fut appellée de son nom; il inventa plusieurs générations d'Eons, & nia la résurrection des morts. Il reconnoissoit à la vérité la loi, les prophétes, & tout le nouveau testament; mais il recevoit aussi quelques ouvrages apocryphes. Il a écrit plusieurs livres dans lesquels on trouve beaucoup d'esprit & d'érudition. On tient qu'il étoit ami d'Abgar prince d'Edesse, qu'il travailloit avec lui, & qu'il avoit part à ses études. Ses principaux ouvrages sont deux livres traduits du syriac en grec par ses disciples, l'un contre Mar-

cion & d'autres hérétiques ; & l'autre *du destin*. Ce dernier étoit adressé à Antonin, que S. Jérôme croit être l'empereur Marc-Antonin : mais il n'y a pas d'apparence que ce livre écrit en syriac fût adressé à un empereur Romain ; & Eusebe ne dit point que l'Antonin, à qui il étoit adressé, fût empereur. Bardesanes avoit composé ce livre à la priere de ses amis : il étoit en forme de dialogue. Eusebe en rapporte un long & beau fragment dans le sixiéme livre *de la préparation évangélique*, qui contient une vive peinture des mœurs des chrétiens, & de celles de différens peuples. Il avoit encore fait quelques autres écrits. S. Epiphane suppose que Bardesanes a été catholique pendant quelque temps : mais Eusebe, plus digne de foi, en parle comme d'un homme qui a toujours été dans l'erreur. S. Epiphane rapporte qu'Apollon de *Calcédoine*, qui avoit enseigné la philosophie à Marc-Aurele, & qui passoit pour le plus célébre Stoïcien de son temps, fit tout ce qu'il put pour faire apostasier Bardesanes, & que ce dernier résista courageusement à ses sollicitations, & composa même divers traités pour défendre la doctrine qu'on lui vouloit faire abandonner. S. Jérôme remarque que son traité du destin étoit composé contre Abydas, astronôme. Il laissa des sectateurs nommés *Bardesanites*, qui inventerent de nouvelles erreurs ; & un fils appellé *Hermonius*, qui composa plusieurs livres, que S. Ephrem d'*Edesse* a refutés. * Hieronym. *in cat. c.* 33. Eusebius, *hist. l.* 4, *ult. preparat. evangel. l.* 6. S. Epiphanius, *hær.* 56. S. Augustinus, *de hær. c.* 35. Baronius, *an. Ch.* 175. Tillemont. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

BARDESANES de Babylone, qui vivoit dans le IIIe siécle, composa du temps d'Alexandre *Severe*, un traité des Gymnosophistes, philosophes des Indiens. Il divise ces Gymnosophistes en deux écoles, en Brachmanes & en Samanéens, dont il loue fort l'austérité. Elle étoit si grande, qu'ils ne se nourissoient que des fruits qui venoient sur les arbres le long du Gange, & qu'ils se contentoient d'un peu de ris & de farine qu'on leur donnoit. Leur prétendue sainteté étoit en si grande vénération, que le roi du pays leur rendoit visite, se prosternoit devant eux, étant persuadé que le repos & la tranquillité de son état dépendoit uniquement de leurs prieres, ausquelles il se recommandoit avec beaucoup d'instance. C'est de S. Jérôme que l'on apprend ces particularités, dont voici les termes : *Bardesanes, vir Babylonius, in duo dogmata apud Indos Gymnosophistas dividit ; quorum alterum appellat Brachmanas, alterum Samanæos ; qui tantæ continentiæ sunt, ut vel pomis arborum juxta Gangem fluvium, vel publico oryzæ aut farinæ alantur cibo : & cùm rex ad eos venerit, adorare illos solitus sit, pacemque suæ provinciæ in illorum precibus arbitrari sitam.* * Porphyrius, *l.* 4, *de abstin.* S. Hieronym. *l.* 2, *advers. Jovin.* Vossius, *de hist. græc. l.* 3., *pag.* 483, & Jonsius, *script. hist. Philos. l.* 3, *c.* 10, *n.* 5.

BARDESE, *cherchez* ANDRO.

☞ BARDET (Pierre) naquit en la ville de Montaguet en Bourbonnois, le 15 décembre 1591, & fit ses études chez les jésuites de Moulins, où il eut pour condisciple M. de Lingendes, qui fut depuis évêque de Mâcon. L'application qu'ils donnerent ensemble à la langue grecque leur rendit cette langue aussi familière que la françoise, & chacun d'eux s'en servoit avec succès pour acquérir de grandes connoissances dans son état. En 1614, âgé de 23 ans, il commença l'étude du droit en l'université de Toulouse, & la continua en 1615 & 1616. La haute réputation que M. Cujas avoit donnée à cette faculté, & qui s'étoit répandue dans toute l'Europe, étoit soutenue par MM. Maran & de la Coste, deux de ses disciples qui furent les maîtres de M. Bardet. Il fut reçu au serment d'avocat au parlement en 1617, étant alors âgé de 26 ans. Il commença dès lors son recueil d'arrêts, qui est d'autant plus exact qu'il suivoit assiduement les audiences : il poursuivit ce travail jusqu'en 1642, où il se trouva tellement occupé, principalement pour les écritures, qu'il n'eut plus le temps de suivre les audiences. Il s'étoit appliqué singulierement à la matiere des substitutions, de sorte qu'il travailla dans toutes les questions importantes qui se présenterent de son temps au palais sur cette matiere, & les seuls factums qu'il en a faits composent plusieurs volumes. Les substitutions de Levi-Cosan & d'Apchon contribuerent beaucoup à le faire connoître dans les provinces du droit écrit ; aussi étoit-il avocat de la plupart des grandes maisons de Lyonnois, Forez & Auvergne, comme de Bourbonnois. La réputation qu'il s'étoit acquise pour les substitutions l'engagea à suivre un procès évoqué du parlement de Paris, & renvoyé en celui de Provence, où il demeura trop long-temps pour sa fortune, qui en souffrit une diminution considérable. Il se retira à Moulins en 1663, & alla aux grands jours de Clermont en 1665 & 1666. Enfin il mourut à Moulins le 20 septembre 1685, âgé de 94 ans. Il mena toujours une vie laborieuse & cachée, partagea ses momens entre la piété & l'étude. Les textes de l'écriture sainte, ceux du droit & même des basiliques lui étoient tellement présens, que jusqu'à la fin de sa vie, & malgré le poids des années, sa mémoire lui en fournissoit sur le champ les termes, à l'occasion des questions qu'on lui proposoit. Il fut honoré de l'estime de M. le président de Mesmes, & de M. le premier président le Jay. Me Claude Berroyer qui étoit son compatriote, a mis au jour en 1690 le recueil d'arrêts de M. Bardet, qu'il a tiré de ses mémoires, & l'a enrichi de plusieurs notes & dissertations. Ce recueil forme 2 volumes *in-folio.* * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BARDEVIC, en latin *Bardorum vicus*, étoit autrefois une ville considérable de la basse Saxe, qu'on dit avoir été bâtie 990 ans avant J. C. Henri le Lion, duc de Saxe, la ruina l'an 1184. De ses malheurs s'agrandit la ville de Lunebourg, & l'évêché qui avoit son siége dans cette malheureuse ville fut transféré à Ferde. Il n'y reste plus qu'un château & un petit village, situé sur la riviere d'Ilmenow, dans le duché de Lunebourg, à une lieue de la ville de ce nom. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARDI, *Bardum*, *Bardium*, petite ville ou bourg du duché de Parme en Italie, sur la frontiere de la principauté du Val-de-Taro. Il est situé sur un rocher escarpé, avec un bon château. Il a un territoire séparé qu'on appelle *le marquisat de Bardi.* Le prince de Val-de-Bar qui étoit de la maison de Landi, & les princes de la maison de Doria y ont fait leur résidence. Il appartient à présent au duc de Parme, à qui il a été vendu avec Compan qui en est proche. * Baudrand, *dict. géogr.* Mati, *dict.*

BARDIN (Pierre) de l'académie françoise, naquit à Rouën l'an 1590, de parens qui le laisserent plus avantageusement partagé des biens de l'esprit que de ceux de la fortune. Il fit ses premieres études chez les jésuites, & s'adonna particulierement à la philosophie, aux mathématiques & à la poësie. Son premier ouvrage fut la paraphrase de l'Ecclésiaste, à laquelle il donna le nom de *Pensées morales.* Il composa ensuite les deux premieres parties du *Lycée*, dans lequel il se peignit lui-même, en voulant décrire un honnête homme. Bardin travailloit à la troisiéme partie, lorsqu'il se noya en 1637, voulant sauver M. d'Humieres, dont il avoit été gouverneur. Ses ouvrages sont : *Le grand chambellan de France, dédié au duc de Chevreuse*, & imprimé à Paris *in-folio* en 1623. *Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon*, différent des

Pensées morales. Le Lycée, où en plusieurs promenades il est traité des connoissances, des actions, & des plaisirs d'un honnête homme, en 2 volumes *in-8°*; *& une lettre assez longue sur la possession des religieuses de Loudun.* Il avoit résolu d'intituler son Lycée *l'Honnête homme*, & il se plaignoit que M. Faret, auquel il avoit communiqué son dessein, l'avoit prévenu, & s'étoit servi de ce titre. On trouve que son style, quoique beau, est trop diffus. * Pellisson, *histoire de l'académie françoise*, où il rapporte l'éloge de Bardin, composé par M. Godeau, & deux épitaphes que l'académie lui fit faire.

BARDIN (Pierre) conseiller au parlement de Toulouse en 1423, où il y avoit eu déja un autre JEAN Bardin, conseiller au parlement avant l'an 1420, fut un homme d'érudition. Il composa divers traités: savoir, un *de l'immunité des moines*; un autre *de la jurisdiction ecclésiastique*, dont il rapportoit l'origine aux empereurs & aux rois; un troisiéme qui avoit pour titre, *Moyens de réprimer la trop grande autorité des évêques*, & un commentaire sur le titre des décrétales, *de episcopali audientia*; mais ces écrits sont perdus. GUILLAUME Bardin son fils étoit conseiller-clerc au même parlement en 1444. Celui-ci écrivit une chronique, à laquelle il donna le nom d'*Histoire chronologique*, qui commence en 1031, & finit en 1454. Elle est écrite en latin assez simple, mais pur pour le temps auquel il écrivoit. La Faille s'en est beaucoup servi pour la composition de ses annales de Toulouse, & il le cite souvent. Elle n'a jamais été imprimée; l'original étoit dans la bibliothéque du chancelier Seguier, & il y en avoit une copie dans la bibliothéque Colbertine. Guillaume Bardin vivoit encore en 1464, & un de son même nom & surnom, étoit aussi conseiller-clerc au même parlement en 1484. Il y avoit eu de la même famille SIMON Bardin, capitoul de Toulouse en 1329 & 1340. Il étoit docteur en droit, & il en est fait mention dans une protestation que les plus qualifiés habitans de Toulouse firent en 1335, contre un arrêt du parlement de Paris, injurieux aux capitouls de la ville, que l'on condamnoit à une ample réparation, pour avoir fait pendre en 1331 un écolier nommé Aymeric Berenger. Cette famille ne subsiste plus. * La Faille, *annales de Toulouse.*

BARDIUS PHILIPPICUS, esclave, *cherchez* BARBATIUS.

BARDO, est un palais situé à une lieue de la ville de Tunis, dans une plaine féconde. Mulei Hascem, roi de cette ville, le fit bâtir, & Mourat-Bei l'embellit. Cet édifice étoit enrichi de colonnes de marbre & de porphire; des dorures, les plafons, les peintures à l'arabesque, le nombre des appartemens, la somptuosité des meubles, tout y marquoit la magnificence du maître. Les jardins plantés d'orangers, des allées palissadées de grenadiers & de jasmins, les ombrages, les prairies, les parterres, les canaux, les fontaines y formoient le plus délicieux séjour de l'Afrique; mais les guerres civiles y ont défiguré tous les ornemens de l'art, & y ont à peine laissé des beautés de la nature. Amouda, fils unique & seul héritier de ce Mourat, voulut par son testament que cette maison fût commune à ses trois enfans, afin que les plaisirs qui les y assembleroient, tinssent toujours leurs volontés unies. * *Hist. des dernieres révolutions de Tunis.*

BARDO, petite ville des états de Savoye, *cherchez* BARD.

☞ BARDONENCHE, maison de Dauphiné, d'ancienne noblesse & d'ancienne chevalerie. La vallée de Bardonenche voisine de celle d'Oulx vers les frontieres de Piémont, a donné son nom à cette maison qui la possédoit dès le onziéme siécle sous la seule mouvance de l'empire, dans le temps d'anarchie où après la réunion du royaume de Bourgogne à l'empire, chaque seigneur se rendit indépendant dans son canton: ce qui dura jusqu'à ce que les dauphins augmentant leur puissance, soumirent peu à peu tous ces différens seigneurs, & les obligerent à leur faire hommage. Les différentes branches de cette maison qui s'étoient extrêmement multipliées, diviserent la vallée de Bardonenche en autant de conseigneuries appellées *pareries*, & on comptoit en 1530, jusqu'à trente nobles de cette maison demeurant dans la vallée, & y possédant fiefs & jurisdiction, dont ils firent hommage au dauphin, dont ces seigneurs ne reconnurent la souveraineté que dans le quatorziéme siécle. Ils portoient tous les mêmes armoiries, qui sont aussi celles de cette vallée, *d'argent au treillis de gueule cloué d'or*: mais les différentes branches y ajouterent des brisures différentes; celle qui subsiste porte en chef une aigle naissante de sable, mais elles n'ont jamais abandonné le treillis. Le nom qui se lit dans les anciens titres latins est *de Bardonenchia*: quand on écrivit les actes en françois, les mêmes se nommerent indifféremment *Bardonesche* ou *Bardonenche.* Le premier dont on ait connoissance est *Pons* de Bardonenche, témoin à une donation faite en 1078, au monastere d'Oulx. *Pierre* de Bardonenche est présent à la donation faite en 1119, par Amedé III comte de Savoye au même monastere; ces actes sont au cartulaire d'Oulx. La filiation est suivie depuis

I. RODOLPHE de Bardonenche fut témoin avec Hugues son fils, à une donation faite en 1186 au monastere d'Oulx, par Hugues duc de Bourgogne, & comte d'Albon par sa femme Beatrix, fille & héritiere du dauphin Guigues IV.

II. HUGUES de Bardonenche est dit fils de Rodolphe dans l'acte dont on vient de parler. Il paroît comme caution avec Boniface, Pierre & Aynard de Bardonenche dans un accord fait en 1197, entre quelques particuliers & les chanoines réguliers d'Oulx. Il fut encore caution avec Aynard son fils dans une vente que fit en 1200 au prévôt d'Oulx, l'abbé de Saint-Just-le-Suye & son chapitre. Le même Hugues & Aynard son fils vendirent au même prévôt l'an 1202, la vallée Froide au prix de mille sols.

III. AYNARD de Bardonenche étoit fils d'Hugues, selon les deux actes dont on vient de parler; il est qualifié chevalier dans l'hommage que lui rendit le 9 des calendes de novembre 1214, Hugues Guers fils de Raymond habitant à Bardonenche; il est de même qualifié chevalier dans la transaction passée le 2 des nones de mars 1225, entre Soffrey évêque de Grenoble, Guigues d'Albon & Guiffrey de Salvain de Boissieu, qui est dans le cartulaire de l'église de Grenoble, & dans l'hommage que le dauphin Guigues-André de Bourgogne fit à l'évêque de Gap en 1232. On connoît son alliance par une donation qu'il fit en 1228, au chapitre d'Oulx, de tout ce qu'il avoit dans la vallée Froide, ne s'y réservant que les droits de justice, les mines d'argent, & le quart des bêtes fauves qui s'y prendroient. Aynard de Bardonenche chevalier, & la dame de la Chambre sa femme, investissent de cette donation Gérente prévôt d'Oulx. Ce fut sans doute du chef de cette dame de la Chambre, d'une maison considérable de Savoye, que venoient les droits de Boniface de Bardonenche sur le Faucigni, dont la dauphine Beatrix de Savoye, dame de Faucigni, femme alors de Gaston vicomte de Bearn, exigea qu'on lui procurât le relâchement dans le traité qu'elle fit en 1284, avec Anne dauphine sa fille, & Humbert de la Tour mari d'Anne. Aynard eut pour fils PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE de Bardonenche, damoiseau, qualité que prenoient les fils de chevaliers, fut témoin à l'hommage du dauphin Guigues à l'évêque de Gap en 1251. Il fit hommage en 1252, au même dauphin sans reconnoître sa terre, ainsi que s'exprime l'acte qui est

à la chambre des comptes de Grenoble au regiſtre *Probus*. Il eut pour fils, 1. PERCEVAL, qui ſuit. 2. *Burnon* vivant en 1289, qui fut pere d'*Aynard* & de Burnon II. Celui-ci eut *Aynard* qui fut pere de *Burnon* III, mort ſans enfans; c'eſt ce qu'on apprend de leurs reconnoiſſances féodales juſqu'en 1413. 3. *Mathieu* fut pere de *Jean* qui rendit hommage de la coſeigneurie de Bardonenche en 1318, & de *François* chevalier, qui eut de grands démêlés avec le dauphin Humbert II, & fut dépouillé de tous ſes biens: il eut un fils nommé *Hugues*. 4. *François* dont la poſtérité finit en 1420, dans une fille nommée *Jeanne*, mariée à noble *Albert* de Nevache ou Navaiſſe. 5. *Jean* eut auſſi poſtérité qui fit pluſieurs branches de coſeigneurs de Bardonenche. Pluſieurs paſſerent en Piémont, qui touche cette vallée, & prirent des alliances dans les maiſons les plus conſidérables de Piémont & de Savoye, comme on peut le voir dans le *pourpris hiſtorique* de Charles-Auguſte de Sales, évêque de Genève.

V. PERCEVAL de Bardonenche, bailli ou gouverneur du Gapençois, vivoit en 1290, ſelon pluſieurs actes de la même chambre des comptes, aux régiſtres *Copiarum* dans le régiſtre *Probus*. Il paroît comme témoin avec Alleman Dupuy & pluſieurs autres dans un acte d'échange fait en 1303, entre Humbert I dauphin, & noble Guillaume Blanc du lieu de Montorſier; il eut pour fils PONS ou PONCET, qui ſuit.

VI. PONS de Bardonenche vivoit en 1320, ſuivant les mêmes régiſtres où il eſt appellé quelquefois *Poncet*; il eut trois fils, 1. CONSTANT, qui ſuit. 2. *Pierre* qui avec ſon frere Conſtant fit l'acte d'échange de 1333, dont on va parler: il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il eut pour fils *Léon*, dont la fille *Galliane*, épouſe de noble *François* du Thau, vendit avec *Borſac* ſon couſin le quart du Monetier du Percy en 1359. 3. *Guillaume* auſſi appellé *Guillermet*, qui paſſa une reconnoiſſance au dauphin en 1330, avec *Conſtant* & *Pierre* ſes freres, fils de PONCET, pour la parerie de Bardonenche. *Guillaume* vendit ſa parerie en 1352 à Humbert ancien dauphin, alors patriarche d'Alexandrie; c'eſt ce qui réſulte d'un hommage rendu au dauphin Charles le 15 août 1352, par Jeannon de Navaiſſe, damoiſeau, fils de Lantelme, qui rappelle auſſi l'hommage fait en 1214 à Aynard de Bardonenche, l'un des ancêtres de Guillaume. La poſtérité de celui-ci finit en 1416, dans *Jean* ſon petit-fils, qui ne laiſſa que des filles.

VII. CONSTANT de Bardonenche. Lui & ſon frere ſont qualifiés damoiſeaux & fils de Poncet, dans l'acte d'échange qu'ils firent avec le dauphin le 13 novembre 1333: ils lui donnerent les portions qu'ils avoient dans la vallée de Bardonenche, & qui étoient franches & indépendantes de toute ſujétion envers le dauphin, & ce prince leur donna la ſeigneurie du Percy, & du Monetier en Trieves, & des rentes au même lieu & à Saint-Jean d'Herant; il nomma des commiſſaires pour faire ſur les lieux une eſtimation & régler l'équivalent. Cet échange occaſionna le changement de domicile de cette branche aînée, qui paſſa du Briançonnois au pays de Trieves qu'elle a toujours habité depuis, & où elle a acquis de nouvelles terres. Conſtant fut tué avec Pierre ſon frere à la bataille de Poitiers en 1356. On voit à Poitiers leurs tombeaux avec leurs armoiries. Il eut pour fils, 1. *Frelin* ou *François*. 2. *Lantelme*, damoiſeau, qui hommagea au dauphin Charles le 15 mai 1363. 3. BORSAC, qui ſuit.

VIII. BORSAC de Bardonenche fit hommage en 1359, de la terre du Percy & du Monetier, où il eſt dit fils de Conſtant Borſac, fit ſon teſtament le 30 juillet 1361, il ſe dit fils de Conſtant; il inſtitue *Antoine* ſon fils, & le poſthume dont ſa femme eſt enceinte, ce fut PIERRE, qui ſuit. *Antoine* eut un fils nommé *Louis*, & celui-ci fut pere de *Juſtet*.

IX. PIERRE de Bardonenche, ſeigneur du Percy & du Monetier, eſt dit fils de Borſac dans un hommage de 1413, dont on parlera au degré ſuivant. Il vivoit encore en 1385: il eut pour enfans *Frelin* ou *François*, & LANTELME, qui ſuit.

X. LANTELME de Bardonenche coſeigneur du Percy, ſeigneur du Monetier, &c. eſt dit fils de Pierre, & Pierre fils de Borſac, dans un hommage fait le 27 novembre 1413, par Juſtet de Bardonenche, damoiſeau, coſeigneur du Percy, fils de Louis, qui étoit couſin de Lantelme. Celui-ci donna procuration la même année à Guy du Puy-Boſon, pour faire hommage de la terre du Monetier, & de ſes portions de la terre du Percy; il fut auſſi compris parmi les nobles dans la révision des feux de 1428. Il fit ſon teſtament le 10 février 1433, & fit héritiers ſes deux fils qu'il avoit eus de Jeanne du Puy-Boſon, *François* & DURAND, qui ſuit.

XI. DURAND de Bardonenche partagea avec François ſon frere le 2 avril 1443, les biens de Lantelme leur pere. Il fit ſon teſtament le 5 juin 1457, étant en Provence dans l'armée que le duc de Calabre, fils du roi René avoit levée pour mener à Naples: il avoit épouſé *Marguerite* d'Hellis, ſœur de noble *Barthelemi* d'Hellis, de laquelle il eut 1. JEAN, qui ſuit. 2. *Pierre*, cohéritier de ſon pere, qui teſta le 23 juin 1482, laiſſant de *Cécile* Ricon, ſœur de la femme de ſon frere, deux filles, *Jeanne* & *Françoiſe*. 3. *Jean*, religieux. 4. *Carine*, mariée à noble Hugues de Ponet de Sinard.

XII. JEAN I de Bardonenche eſt compris dans les rôles de l'arriere-ban de Trieves aux années 1472 & 1484. Il fit ſon teſtament avec Pierre ſon frere le 23 juin 1482: il y fait mention d'*Antoinette* Ricon ſa femme, ſœur de Cécile Ricon, mariée à Pierre ſon frere, toutes deux filles de noble *Claude* Ricon & de *Clémence* Darmand. Les enfans nommés dans ce teſtament ſont JEAN II qui ſuit, *Imbert* & *Marie*.

XIII. JEAN II fit ſon teſtament le 18 juillet 1548, par lequel on apprend qu'il avoit épouſé *Jeanne* de Chambrier, fille de noble *André* de Chambrier, de Vif, & que les enfans qu'il avoit de ce mariage étoient JEAN III qui ſuit, & *Raymond*.

XIV. JEAN III de Bardonenche donna des marques de ſa valeur à la journée de Ceriſoles en 1543, étant avec d'autres jeunes gentilshommes de Dauphiné, dans la compagnie d'ordonnance de Clermont Dampierre. La mort de ſon pere le rappella dans ſa province; il fut compris parmi les nobles dans la réviſion des feux de 1549. Il étoit déja marié à *Claudine* de Forbin de Souliers qui teſta, & mourut en 1552, de laquelle il eut 1. *Raymond*. 2. JEAN IV qui ſuit. 3. *Antoinette* mariée à noble *Antoine* de Vaujani. 4. *Marguerite*. Il ſe maria en ſecondes nôces à *Anne* de Beaumont Combourcier, fille de noble *Jean* de Beaumont Combourcier: il en eut 1. *Humbert*, dont la poſtérité eſt éteinte. 2. *Renée* mariée à noble *Gabriel* Paſcal. 3. *Pierre*, marié à *Ennemonde* du Thau, fille de noble *Etienne* du Thau. Jean III fit ſon teſtament le 4 mars 1579, dans lequel il parle de ſes deux femmes, de ſes enfans des deux lits, & de *Jeanne* de Reviliart ſa belle-fille.

XV. JEAN IV de Bardonenche fut marié à *Jeanne* de Reviliart, d'une très-ancienne maiſon, originaire de Piémont, & établie depuis le treiziéme ſiécle dans le Gapençois; elle étoit fille de noble *Michel* de Reviliart, ſeigneur de Chabertan, & de *Marguerite* de Pierre: le contrat de mariage eſt du 27 avril 1574; elle teſta le 23 janvier 1606. Jean de Bardonenche ſon mari mourut en 1632 âgé de 92 ans: ſon teſtament eſt du 22 mars 1632, par lequel on apprend ſes enfans. 1. ALEXANDRE I, qui ſuit. 2. *André* marié en 1624 à *Ennemonde* de Reynard, a fait la branche des Tenaux qui eſt éteinte. 3. *Jean*. 4. *Ceſar*,

mort en 1671, a fait la branche de Souvile; ses fils passerent en Prusse pour fait de religion : leur postérité y subsiste. 5. *Pierre*, prieur de Saint Laurent de Grenoble, conseiller-clerc au parlement de Dauphiné. 6. *Judith*. 7. *Marguerite*. 8. *Jeanne*. 9. *Renée*. 10. *Sara*.

XVI. ALEXANDRE I de Bardonenche, seigneur de Toranne, Tresannes, S. Martin de Clelles, &c. se distingua au service de Henri IV, sous M. de Lesdiguieres; il commandoit les gens de pied à la bataille de Pontcharra en 1591, que le président Expilly a décrite en vers françois. Il fut fait prisonnier avec le duc de Crequy, lors de l'entreprise sur la place d'Aiguebelle : il est mort très-vieux en 1666. Son testament est du 20 juin de la même année : il avoit épousé en premieres nôces *Cristophe* de Blosset, fille de noble *Guillaume* de Blosset, dont il n'eut que des filles; il se maria en secondes nôces à *Lucrece* de Montchenu, fille de *Jean* de Montchenu, seigneur de Beaussemblant, & de *Louise* de Brenieu. Les enfans du second lit furent 1. *Alexandre*, vicomte de Clermont en Trieves, seigneur du Monetier, Toranne, Tresannes, Saint-Martin de Clelles, &c. conseiller d'état; celui-ci avoit épousé le 27 septembre 1646 *Marie* Darmand, fille de noble *Pierre* Darmand, dont il ne laissa point d'enfans mâles : de sa seconde femme, *Melchionne* d'Engilboud, fille de noble *René* d'Engilboud, il eut *René*, vicomte de Bardonenche, chevalier d'honneur au parlement de Grenoble, mort sans enfans avant son pere, qui avoit épousé *Marguerite* Eyraud de S. Marcel, & *Jeanne* mariée à César de Bardonenche de Champiney son cousin-germain. Alexandre de Bardonenche fit son testament en 1711, & fit héritier le fils de Jeanne sa fille. 2. CESAR qui suit.

XVII. CESAR I de Bardonenche, seigneur de Champiney, fils d'Alexandre de Bardonenche & de Lucréce de Montchenu, se maria le 20 mars 1653 avec *Anne* de Peccat, fille de noble *Jacques* de Peccat & d'*Anne* de Clermont de Chatte; il en eut 1. CÉSAR II, qui suit; 2. *Lucréce* mariée à *N.* de Lyobard, comte de Romans.

XVIII. CESAR II de Bardonenche, seigneur de Champiney, épousa en premieres nôces le 18 juin 1684 *Jeanne* de Bardonenche sa cousine-germaine, fille d'*Alexandre* II de Bardonenche son oncle, & de *Melchionne* d'Engilboud, dont il a eu RENÉ-ALEXANDRE, qui suit; & *André* de Bardonenche qui a commandé un bataillon du régiment de la Couronne, mort en 1755. De son second mariage avec *Elizabeth* Odos de Bonniot, veuve de noble N. Darmand de Brion, il a eu *René* de Bardonenche mort capitaine du régiment de Limosin, tué au siége de Bergopzoom en 1746; *André* de Bardonenche, sieur de Clainville; *Marguerite* de Bardonenche mariée à *Laurent* de Chaleon, conseiller au parlement de Grenoble.

XIX. RENÉ-ALEXANDRE de Bardonenche, chevalier, vicomte de Trieves, seigneur du Monetier, Toranne, Tresannes, Saint-Martin, &c. mort en 1741, avoit hérité d'Alexandre II son aïeul maternel, qui étoit en même temps son grand-oncle paternel. Il avoit épousé le 3 mai 1714 *Marie* de Lestang de Murat, fille d'*Antoine* de Lestang de Murat, président à mortier au parlement de Grenoble, & de *Virgine* Davity, dont il a eu ANTOINE-CESAR, qui suit; *David-Anselme*; *Abel-André*, chanoine de l'église noble de S. Chef; *Antoine-René*, chanoine de la cathédrale de Grenoble, vicaire général à Vienne; *Charles-Gabriel*, capitaine au régiment d'infanterie du roi, & trois filles religieuses.

XX. ANTOINE-CESAR de Bardonenche, vicomte de Trieves, seigneur du Monetier, de Toranne, Tresannes, Saint-Martin, &c. a épousé le 25 août 1743 *Marie-Magdeléne* de Vachon de Belmont, fille de messire *Nicolas* de Vachon de Belmont, & de *Justine-Angelique* de la Porte de Lartaudiere; il en a *René-Cesar-Antoine*, né en 1746, lieutenant au régiment de la Marine; *Joseph Antoine*, né en 1747, & plusieurs filles.

BARDT, ville de la Poméranie, *cherchez* BARD.

BARDUS (Jérôme) de Florence, religieux camaldule, vivoit sur la fin du XVIe siécle, & écrivit une chronique qui finissoit en 1580.

BAREDGE ou LA VALLÉE DE BAREDGE, *Baredgina Vallis*, petit pays de France dans la Gascogne & le comté de Bigorre, au pied des Monts-Pyrénées. Cette vallée n'est pas de grande étendue; car elle ne contient que quinze ou seize villages ou châteaux; mais est très-célebre par la bonté de ses eaux médicinales qui y attirent un grand nombre de personnes infirmes de toutes les provinces de France & d'Espagne. * De Marca. Baudrand.

BARENT (Diteric) peintre d'Amsterdam, fils d'un assez mauvais peintre, mais disciple chéri du Titien, chez lequel il demeura assez long-temps, & de qui il fit le portrait, qui se voit encore à Amsterdam. Depuis son retour d'Italie, il fixa sa demeure en cette ville, où il fit de fort belles choses, & y mourut en 1582, âgé de 48 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

BARENTIUS (Guillaume) pilote d'un vaisseau, avec lequel les Hollandois ont eu le courage de pénétrer pour la troisiéme fois les pays les plus avancés du septentrion. Ce pilote mourut en 1506, dans cette expédition admirable, aussi digne d'être connue, dit Grotius, dans l'histoire, que celle de Vespuce & de Colomb. Il resta de ce long & pénible voyage douze personnes, tant matelots que soldats, qui revinrent à Amsterdam en assez bonne santé, au grand étonnement de tous ceux qui les virent. * Hugues Grotius, *hist. l.* 5. Joh. Jac. Hofman. *lexic. univers.*

BAREUTH, *Barutum*, ville de Franconie, résidence ordinaire du marquis de Brandebourg, de la branche de Culembach, qui a pris le nom de Bareuth depuis qu'il réside en cette ville. Elle n'est pas grande; mais elle est belle & bien bâtie, & dans un fort bon pays de chasse. Le château du prince est commode, & accompagné de tout ce qui peut contribuer aux délices d'une cour, qui est des plus polies d'Allemagne. * *Voyez* BRANDEBOURG.

☞ BARFLEUR, ville de France en Normandie, dans le Cotentin. On l'appelle autrement VAL-DE-CERE, en latin *Vallis Cereris*; mais son nom le plus commun est *Barfleur*. C'étoit autrefois une belle ville, & un fort bon port de mer. S. Romphaire, issu d'une illustre famille d'Angleterre, avoit été son pasteur plusieurs années, lorsqu'en 568 il fut choisi & sacré évêque de Coutance. Barfleur eut le même sort que toutes les autres villes du Cotentin, que le barbare Hasting réduisit en cendres l'an 888. L'an 1035 Guillaume *le Conquérant* y assembla la flote sur laquelle il passa en Angleterre pour la conquérir : & depuis, ce prince & ses successeurs rois d'Angleterre, & ducs de Normandie, se sont toujours embarqués & débarqués à Barfleur. Cette ville fut ruinée en 1346 par Edouard, roi d'Angleterre, conduit par Geofroi d'Harcourt. Depuis ce temps le bassin du port s'est rempli. Il y a encore dans la ville un monastere d'Augustins fondé, dit-on, par Philippe IV dit *le Bel*, roi de France, en 1286. D'autres disent que c'étoit un couvent de Sachets, ou autres moines, qui parce-qu'ils n'étoient pas en état de l'entretenir, fut donné aux Augustins par ce prince. La côte de Barfleur est merveilleuse pour le bon poisson. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARGATES, Persan, trouva moyen de s'insinuer dans la confidence du mage Smerdis, qui avoit usurpé le trône. Ayant en son pouvoir les clefs du palais, il donna entrée aux conjurés dans la chambre de ce mage, qu'ils trouverent couché avec une de ses maî-

tresses. Bargates avoit auparavant détourné toutes les armes, avec lesquelles il auroit pu se défendre, & ainsi il leur fut aisé de s'en défaire, l'an du monde 3483, & avant J. C. 522. * Ctesias. Herodot. *l.* 1.

BARGEMON ou BARJAMON, *Bargemonum* & *Barjamonum*, petite ville de France en Provence, à cinq lieues de la mer, dans le diocèse de Fréjus & dans la viguerie de Draguignan, étoit autrefois un apanage des cadets de la maison des comtes de Provence, comme il est facile de le prouver par diverses chartes, que M. du Pui avoit tirées du monastere de Cluni, de S. Victor & d'ailleurs, & qui sont dans la bibliothéque du roi. Le pape Grégoire VII fait mention de Bargemont dans une bulle de 1084, adressée à Richard abbé de S. Victor-lez-Marseille, le même qui fut fait cardinal par Alexandre II, & non pas, comme quelques-uns l'ont cru, à Hugues qui étoit mort en 1080, & qui n'avoit été abbé que durant trois ou quatre mois. Il est aussi parlé de cette ville dans une autre bulle de Paschal II, adressée l'an 1114 à Othon, aussi abbé du même monastere de S. Victor, & rapportée par MM. de Sainte-Marthe, dans le IV[e] volume de la France chrétienne, & par d'autres. Bargemon est située sur une colline fertile, couverte de vignes & d'oliviers, & entourée de montagnes. Son nom signifie Montagne; car *Barg* & *Berg* en celtique, veut dire *Mont;* & le nom de *Berger* tire son origine de ce mot. Il y a apparence que ceux qui voulurent expliquer celui de *Berg* par *Mons*, en formerent le nom de *Bargemon.* Cette ville est célébre par une image miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu, que l'on garde dans une église desservie par les augustins déchaussés. Bargemon est la patrie de *Louis* MORÉRI, premier auteur de ce dictionnaire.

On joint ordinairement à Bargemon, FAVAS ou FAVARS, qui fut ruiné par les Sarasins dans le VIII[e] siécle, au même temps que S. Porcaire, abbé de S. Honoré de Lerins, & ses moines furent martyrisés par ces barbares, ou plutôt dans le IX[e] siécle : ce fut pendant les courses que les mêmes Sarasins faisoient de leur forteresse de *Fraxinet*, qui n'en est éloignée que de cinq ou six lieues. Il est fait mention de *Favas* dans les archives du monastere de Cluni de l'an 1015, du temps que S. Odilon, abbé du même monastere, fut appellé à Lerins. Quelques inscriptions, & des tombeaux qu'on a trouvés avec les piéces de monnoie, & les vases que les païens mettoient dans les sépulcres, marquent son ancienneté. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.* Guesnai, *vita Cassiani*, *l.* 2.

BARGEMON (Guillaume de) l'un des plus galans poëtes de la cour de Raimond Berenger V[e] du nom, comte de Provence, mourut extrêmement âgé vers l'an 1285, dans le royaume de Naples, où il étoit allé pour le service du roi Charles I, son prince. * Nostradamus, *traité des poëtes Provençaux.*

BAR-GIORAS (Simon) c'est-à-dire, *fils de Gioras*, brave capitaine, mais séditieux & scélérat, défendit vigoureusement la ville de Jérusalem, lorsqu'elle fut assiégée & prise par Tite l'an de J. C. 70. Il fut pris, mené en triomphe, & eut la tête coupée à Rome l'année suivante. * Josephe, *guerre des Juifs.* Xiphilin. *ex Dione.*

BARGUA DE REGOA, *Bargua Regoënsis*, étoit autrefois une ville des Callaïques Bracariens, qu'on nommoit *Tuntobriga.* Aujourd'hui ce n'est plus qu'un petit village situé dans la province de Tra-los-Montes, province de Portugal, à sept lieues de la ville de Bragance, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

BAR-HADBSCIABA, écrivain Syrien, a composé, selon Ebed-Jesu dans son catalogue, des disputes touchant les fausses religions, une histoire ecclésiastique, & des commentaires sur les pseaumes, & sur l'évangile de S. Marc. * M. Simon.

BARI, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de duché & archevêché, qui a pour suffragans Bitonte, Molfeta, Giovenazzo, Ruvo, Conversano, Monervino, Polignano, Lavello & Biretto. Elle est sur la mer Adriatique, & est capitale d'une petite province, nommée *la Terre de Bari.* Les auteurs latins l'on nommée diversement, *Barum*, *Barium*, *Bario* & *Baretum.* C'est une ville très-ancienne, dont Strabon, Pline & Ptolémée ont fait mention. Tacite en parle aussi, & Horace, *l.* 1. *sat.* 5. Bari a été soumise aux Romains; & après la décadence de l'empire, elle est souvent tombée sous le pouvoir des Sarasins & des autres barbares. Depuis elle fut soumise aux Grecs, & souffrit beaucoup au commencement du XI[e] siécle, sous l'empire de Basile. Vers l'an 1009 Meles, duc de Bari, fit soulever la Pouille & la Calabre contre les Grecs. Elle a eu ensuite des ducs particuliers, & a reconnu les rois de Naples, qui étoient sacrés en cette ville, aussi bien que ceux de Sicile. Le corps de S. Nicolas évêque de Myre y fut apporté vers l'an 1087, lorsque la Lycie fut ravagée par les barbares. Bari est une jolie ville bien peuplée, assez marchande, & dans un terroir extrêmement fertile.

LA TERRE DE BARI fait partie de la Pouille, que les anciens ont nommée *Apuleia Peucetia.* Cette province, qui est le long du golfe de Venise, entre la terre d'Otrante & la Basilicate, est une des douze provinces du royaume de Naples, dans la Pouille, dont elle compose la meilleure partie; parcequ'elle est extrêmement fertile & bien cultivée, surtout vers la côte du golfe de Venise. Outre la ville capitale, elle a Trani, Ruvo, Molfetta, Giovenazzo, Andria, Altamura, Biseglie, Bitonte, Conversano, Gravina. * Pline, *l.* 5, *c.* 11. Pomponius Mela, *l.* 2. Tacite, *l.* 6. Sigebert, *in chron. ad. an.* 1087. Léandre Alberti, *descript. Ital.*

CONCILES DES BARI.

Le pape Urbain II, à la tête de 183 évêques, célébra le premier octobre de l'an 1098, un concile à Bari, où S. Anselme de *Cantorbéri* disputa contre les Grecs. Il s'agissoit de l'union de l'église grecque avec la latine; & ce saint y prouva avec tant de netteté que le S. Esprit procéde du pere & du fils, qu'on y prononça anathême contre tous ceux qui le nieroient. Decio Caraccioli y assembla l'an 1607 un concile diocésain, où l'on publia des ordonnances synodales qui ont été imprimées.

BARI (Barthelemi de) ainsi appellé du nom de sa patrie, entra dans l'ordre de S. Dominique, d'où il sortit pour être évêque de Veglia sous la métropole de Trani. Ughelli remarque qu'il fut aussi aumônier de Charles II, roi de Sicile, & qu'il est fait mention de lui dans les registres royaux sous l'an 1327, mais il n'en dit rien de plus : les autres écrivains sont encore plus secs sur ce qui le regarde; & Altamura seul lui attribue des commentaires sur le Pantateuque, sans dire s'ils ont été imprimés, ou en quelle bibliothéque on les garde. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 1.

BARJAMON, *cherchez* BARGEMON.

BARJAN (Nicolas) de l'ordre de S. Augustin, *cherchez* NICOLAS.

BAR-JESU-ELYMAS, faux prophéte, que S. Paul rendit aveugle en la ville de Paphos dans l'isle de Chypre, parcequ'il tâchoit de séduire l'esprit de Sergius Paulus, proconsul Romain, pour le détourner d'embrasser le christianisme, l'an de J. C. 45. Elymas est un mot arabe qui signifie *Mage.* S. Denys dit que Bar-Jesu écrivit depuis un livre contre la doctrine que S. Paul avoit enseignée. * *Actor.* 13.

BARILLON (Henri de) évêque de Luçon, qui a fleuri dans le XVII[e] siécle, où il s'est rendu recommandable par toutes les vertus qui font les saints évê-

ques. Il étoit sorti de l'illustre famille des Barillons, originaire d'Auvergne, & considérable dès le temps de Louis XI par sa noblesse, & par les grandes terres qu'elle possédoit dans cette province. Cette famille vint s'établir à Paris sous le regne de François I, & pendant la faveur du chancelier du Prat, né dans la même province, qui se fit honneur d'entrer dans son alliance, en faisant épouser sa niéce *Claude* du Prat à *Jean* de Barillon, seigneur de la ville de Murat dans la haute Auvergne. *Henri* de Barillon eut pour pere JEAN-JACQUES de Barillon, président au parlement de Paris, & pour mere *Bonne* Fayet, fille du président Fayet, l'un & l'autre encore plus distingués par une piété solide, que par les grands biens qu'ils possédoient. Il naquit le 4 mars *1639*, & dès le berceau il fut destiné à l'épée en qualité de chevalier de Malte. Il fit une partie de ses études chez les peres de l'oratoire à Juilli au diocèse de Meaux, & les continua dans le collége des Grassins à Paris, sous la conduite de M. Coqueret, docteur de Sorbonne. Au sortir du collége il vint demeurer avec M. de Morangis son oncle paternel, conseiller d'état & directeur des finances; & ayant fait quelque temps après une retraite à S. Magloire, il résolut de quitter l'épée, & d'entrer dans l'état ecclésiastique, ce qu'il exécuta presque aussitôt. Son oncle qui en eut beaucoup de joie, le mena le jour qu'il en prit l'habit, à M. Vincent, instituteur de la congrégation des prêtres de la Mission, qui mourut deux mois après, & pour qui M. de Barillon a toujours conservé une grande vénération. Il fit sa licence avec tant d'éclat, qu'on se faisoit un plaisir de le venir entendre en foule, toutes les fois qu'il soutenoit ou qu'il disputoit : aussi avant que d'entreprendre ce cours d'études, avoit-il déja lu avec application la plupart des Peres & des auteurs ecclésiastiques, & fait des recueils très-amples de leurs ouvrages. Ce fut vers ce temps-là qu'il forma une étroite liaison avec plusieurs abbés, qui ne se sont pas moins distingués par leur piété que par leurs talens, tels que M. le Camus, depuis évêque de Grenoble; M. de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, &c. Quoique M. de Barillon ne fût jamais venu à la cour, que ces abbés avoient fréquentée, sa vertu y parut un meilleur titre pour mériter un évêché, que l'assiduité d'un courtisan : ensorte que Nicolas Colbert évêque de Luçon, ayant fait proposer au roi de donner cet évêché, dont il se démettoit, à l'abbé de Barillon, Louis XIV n'hésita pas à le lui accorder. A la premiere nouvelle que M. de Barillon eut du simple dessein que l'on avoit de l'élever à l'épiscopat, il alla se cacher dans le fond de la Bourgogne; & lorsqu'il eut appris sa nomination, il passa les jours & les nuits à gémir devant Dieu, ne pouvant se résoudre à se charger d'un fardeau qui lui paroissoit au-dessus de ses forces. Il se soumit néanmoins, après bien des instances & des consultations. Il se démit en même temps d'un prieuré qu'il avoit à Boulogne, que M. de Rancé lui avoit résigné, lorsqu'il se retira du siécle pour établir & embrasser la réforme de la Trappe, & il prit deux résolutions qu'il a observées inviolablement. La premiere, de faire tout expédier gratuitement dans son secrétariat. La seconde, de régler si bien les dépenses de sa maison, que le revenu de son patrimoine y pût suffire, & qu'il fût en état de consacrer celui de son évêché en entier à l'assistance des pauvres, & aux autres nécessités de son diocèse. Dès qu'il fut arrivé dans son évêché, il continua tout le bien que M. Colbert n'avoit pu achever, & en particulier le séminaire que ce digne prélat avoit commencé. Il en établit un autre petit dans sa ville épiscopale, pour élever dans la piété ceux qui seroient jugés dignes d'entrer dans le clergé. Il choisit des régens propres à les instruire; il fit des réglemens qui marquoient l'étendue de sa sagesse & de sa pénétration. Il examinoit souvent par lui-même s'ils étoient observés. La seconde année, depuis son arrivée à Luçon, il établit des conférences ecclésiastiques sur l'écriture sainte & sur les matieres de doctrine qui sont le plus d'usage dans la conduite des peuples & dans l'administration des sacremens. Ces conférences n'ont point discontinué jusqu'à sa mort, & on lit encore tous les jours avec une grande utilité les résultats si solides & si lumineux que l'on en a donnés au public, & qu'il lisoit auparavant avec beaucoup d'application. Il assistoit lui-même régulierement à la conférence qui se tenoit chaque mois dans le canton de Luçon. Tous les deux ans il assembloit toutes celles du diocèse, & se rendoit en personne dans les lieux où elles se devoient tenir. Non-seulement il faisoit exactement la visite de tout son diocèse, il visitoit encore fréquemment chaque paroisse en particulier, & y instruisoit par lui-même avec solidité & avec onction; terminoit les procès, vuidoit les différends, soulageoit ceux qui avoient besoin de secours, & prenoit une connoissance exacte de tout ce qui pouvoit l'instruire de la conduite, & des nécessités des ministres & des peuples. Il tenoit aussi des synodes tous les deux ans, & quelquefois plus souvent; & il ne publioit jamais une ordonnance, qu'il n'en eût conféré auparavant avec les plus habiles & les plus pieux de ses ecclésiastiques, & qu'il ne fût presque assuré qu'elle seroit exactement observée : » Etant persuadé, disoit-il, qu'il faut être très-cir-» conspect à ne point multiplier les ordonnances, sur-» tout lorsque l'opposition que l'on trouve à les faire » garder, ne sert qu'à faire des prévaricateurs «. Comme il y avoit dans son diocèse un grand nombre de personnes de la R. P. R. il n'a jamais rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à les ramener à l'église. Ce fut dans ce dessein qu'il établit une maison de nouvelles catholiques à Luçon, à qui il a légué par son testament une somme de dix mille livres, pour être employée à élever des maîtresses d'école pour le diocèse; car l'éducation de la jeunesse faisoit un de ses soins particuliers, sur-tout celle des enfans des protestans ou des nouveaux catholiques. Il en avoit une liste exacte contenant les enfans de l'un & l'autre sexe, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de vingt-cinq, & il ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit en faire des enfans véritablement chrétiens, & des hommes parfaits en Jesus-Christ. Ses aumônes étoient si abondantes, qu'il les répandoit avec une sainte profusion, non-seulement dans son diocèse, mais encore à Paris & jusque dans les Indes, pour la subsistance des missionaires. Il envoyoit aussi des sommes considérables en Angleterre & en Irlande, pendant que M. de Barillon son frere y étoit ambassadeur extraordinaire. Il a établi dans son diocèse deux hôpitaux généraux, l'un à Luçon & l'autre à Montaigu ou Montagut, & un troisiéme aux Sables-d'Olonne. Malgré cette application aux devoirs de son état & aux fonctions extérieures, il étoit homme de priere, mortifié, appliqué à la lecture spirituelle, & sur-tout à l'étude de l'écriture sainte; il jeûnoit souvent avec austérité, & dans tout il se proposoit S. Charles Borromée pour modèle, & s'efforçoit de l'imiter. Il a eu aussi un soin particulier d'attirer dans son diocèse le plus de bons ouvriers qu'il lui a été possible, afin qu'ils portassent avec lui le poids de l'épiscopat; & c'est par toutes ces peines & ces différentes voies dictées par la sagesse, qu'il avoit rendu son diocèse si florissant. Il est peu venu à Paris dans l'espace de vingt-sept ans qu'a duré son épiscopat, & il n'y est jamais venu que par nécessité. La colique néphrétique par laquelle il a plu à Dieu de l'exercer pendant plus de quatorze ans, l'obligea de faire en *1699* le dernier voyage qu'il ait fait dans cette ville, où il a terminé ses jours. Il y vint plein de la pensée que ce seroit

seroit le lieu où le Seigneur l'appelleroit à lui; & la plupart des livres qu'il apporta avec lui de Luçon, traitoient de la mort, & des dispositions pour bien mourir. S'étant déterminé à l'opération de la pierre, il s'y disposa par une confession générale, & il remit son testament entre les mains de son confesseur. Le 3 mai 1699, il se traîna avec bien de la peine à sa chapelle, où il entendit la messe & reçut la communion. Au sortir de cette action il se renferma pendant deux heures avec un ecclésiastique, pour s'entretenir de Dieu & de l'éternité. Le 6 du même mois on fit l'opération qui fut prompte & heureuse : mais il se fit la nuit du 6 au 7, une révolution si subite, qu'on n'eut le temps que de lui administrer l'extrême-onction, & il passa à une meilleure vie un moment après. Ses obséques se firent dans la maison de l'institution des peres de l'oratoire à Paris, où il avoit desiré d'être enterré, s'il mouroit à Paris, parcequ'il y avoit reçu autrefois la consécration épiscopale : son cœur a été porté à Luçon pour être mis dans la cathédrale. En 1700 M. Dubos, alors archidiacre, & depuis doyen de Luçon, fit imprimer à Rouen (le titre porte à Delft) un abrégé de la vie de ce vertueux prélat, d'où nous avons tiré ce qui est rapporté dans cet article. Il y a joint des *Résolutions pour bien vivre ;* des *pensées chrétiennes sur les maladies ;* des *réflexions sur la mort, sur la maniere de s'y préparer, & des consolations contre ses frayeurs*, par le même prélat. *Voyez* aussi son oraison funébre, prononcée par M. du Puy.

☞BARJOLS, ville de France en Provence avec bailliage, que les auteurs latins nomment *Barjolium*. Elle est assez jolie, dans un terroir extrêmement fertile & arrosé de divers ruisseaux. Cette ville étoit déja bâtie au milieu de l'onziéme siécle, & appartenoit à Raimbaut, archevêque d'Arles, qui en dota la collégiale de N. D. de l'Espinar, qu'il fonda l'an 1060, ce qui fut confirmé par Alexandre II, l'an 1061. Ce pape prit cette église sous sa protection, l'exemptant de toute autre jurisdiction, moyennant un bezant d'or de tribut annuel, qui fut payé à l'église romaine par le chapitre de l'Espinar, jusqu'à l'an 1244. Ce fut alors que les différends qu'il y avoit entre cette collégiale & l'évêque de Fréjus diocésain, qui débattoit l'exemption, furent terminés, & que le prevôt de l'Espinar & son chapitre furent obligés de reconnoître l'évêque à de certaines conditions. Cette église a possédé autrefois le corps de S. Marcel, évêque de Die, dans une châsse d'argent. Lorsque la ville fut prise le 6 mars 1562, pendant les guerres civiles, les protestans prirent la châsse, & brulerent les reliques de ce saint évêque. Depuis, les troupes de la ligue prirent Barjols le 14 mai 1590, & ne la traiterent pas plus doucement que les autres. Robert roi de Naples, &c. comte de Provence, aima beaucoup cette ville, où il avoit été élevé; & en 1322 il la fit chef de bailliage, & y établit un viguier. * Saxi, *pont. Arelat.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* La Martiniere, *dict. géogr.*

BARJOLS (Elie dit de) *cherchez* ELIE.

BARIS, ville de Pamphilie, dans la Pisidie, région de l'Asie mineure, proche les sources du fleuve Cataracths, vers le mont Taurus, à trente milles de la ville d'Antioche de Pisidie du côté du couchant. Il y a un siége épiscopal suffragant du patriarche d'Antioche.

BARIS, montagne de Jérusalem, *cherchez* ANTONIA.

BARISCIANO (marquis de) *cherchez* CARACCIOLI.

BARKASTED, *cherchez* BERGAMSTELDT.

BARKIAROK, fils de *Malek Schah*, quatriéme sultan de la maison de Selgiucides. Son régne fut beaucoup traversé par plusieurs revers de fortune. Il étoit l'aîné de tous les enfans de Malek Schah, & lui succéda l'an de l'hégire 485, de J. C. 1092. Il eut affaire à une belle-mere, qui ayant eu un fils de Malek Schah, le voulut élever sur le trône. Il s'appelloit *Mahmud*, & n'étoit âgé que de quatre ans : cependant il fut déclaré sultan & héritier de tous les états de son pere, tandis que Barkiarok étoit à Ispaham, alors le siége royal des Selgiucides. Il fut assiégé & pris par sa belle-mere dans Ispaham ; mais quelques personnes lui donnerent le moyen de s'échaper. Il eut ensuite affaire à deux de ses oncles successivement. S'étant réconcilié avec Mahmud, dont la mere étoit morte, & vivant ensemble en bonne intelligence, quelques personnes se saisirent de lui, le livrerent à son frere; & on étoit prêt de le rendre aveugle, quand Mahmud mourut subitement de la petite vérole; & ceux qui s'étoient saisis de lui, furent les premiers à le proclamer sultan après cette mort. Ensuite un visir qu'il avoit disgracié, suscita contre lui Mohammed, un autre de ses freres qui résidoit dans l'Adherbigian. Après plusieurs combats, on traita enfin d'accommodement; & par le traité Mohammed demeura maître des provinces de Syrie, de Mésopotamie, de Médie, d'Arménie & de Géorgie; & le reste de l'empire, savoir, la Perse, l'Iraque ou Parthie, le Khorassan, le Mazanderan, la province de de-là le Gihon, le Kerman, & une partie des Indes deçà le Gange, devoient appartenir à Barkiarok. Il mourut âgé de 25 ans, après en avoir regné 13. Il laissa son fils *Malek Schah* IIe du nom pour son successeur. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARKINGE, *cherchez* ADAM, dit de *BARKINGE*.

BARKLEI, *Barclayum*, ville d'Angleterre dans le comté de Glocestere, *cherchez* BERKLEI.

BARLAAM (saint) martyr, dans le IIIe ou le IVe siécle. Ce saint étoit Syrien de nation, & d'un village des environs d'Antioche. On ne sait ni le temps ni le lieu de son martyre : mais il est très-célébre par la constance avec laquelle il souffrit pour la foi de J. C. S. Basile dit que c'étoit un homme grossier, & que cependant il répondit avec sagesse au tyran. Il fut chargé de coups de fouets, & ensuite mis sur un chevalet, & déchiré avec des ongles de fer : enfin on mit sur ses mains étendues proche de l'autel, des charbons allumés avec de l'encens, afin qu'en secouant ces charbons sur l'autel, on pût dire qu'il avoit offert de l'encens aux idoles : mais par une constance invincible, il laissa percer sa main par le feu, plutôt que de la secouer. S. Basile ne dit point de quel genre de mort il finit sa vie. S. Chrysostôme ne parle point des tourmens de ce martyre ; mais il rapporte le même fait de sa main brulée par le feu. S. Jean Chrysostôme semble supposer que le corps de ce martyr étoit à Antioche : & l'on voit par S. Basile que le jour de sa fête étoit fort honoré à Césarée de Cappadoce. Sa fête se faisoit au printemps dans l'église d'Antioche. Les Grecs postérieurs l'ont mise au 16 ou au 19 novembre, & c'est à ce dernier jour qu'elle se trouve marquée dans le martyrologe romain. * S. Basilius, *tom.* 1. *hom.* 18. Chrysostomus, *tom.* 1. *orat.* 73. Ruinart, *acta martyrum sincera.* Tillemont, *mém. eccles.* Baillet, *vies des saints, novembre.*

BARLAAM, moine de S. Basile, depuis abbé de S. Sauveur de Constantinople, & enfin évêque de Gieraci, vivoit dans le XIVe siécle. Il fut envoyé l'an 1339 en occident par Andronic *le Jeune*, vers Philippe roi de France & Robert roi de Sicile, pour leur demander du secours ; & parcequ'il ne pouvoit espérer de l'obtenir, qu'en réunissant l'église grecque avec l'église romaine, il fut chargé de cette négociation : il obtint des lettres des deux princes pour le pape Benoît XII. Il vint le trouver & lui proposa l'assemblée d'un concile général pour la réunion, & cependant fit instance que l'on donnât du secours à l'empereur Grec avant la réunion. Le pape lui répondit que la question sur la procession du S. Esprit

étoit une question décidée ; qu'il étoit inutile d'assembler un concile général. Pour le secours, il lui fut refusé, à moins que les Grecs ne se réunissent de bonne foi. Barlaam étant de retour à Constantinople, eut une grande contestation contre Palamas, & les moines qu'il appelloit *Hesicastes* ou *Quietistes*, qu'il accusoit de renouveller les erreurs des Messalianites. Ces moines croyoient voir la lumiere qui avoit paru sur le Thabor, & soutenoient que cette lumiere étoit incréée & incorruptible, quoiqu'elle ne fût pas de l'essence de Dieu. Ils disoient la même chose de toutes les autres occasions, dans lesquelles Dieu avoit fait voir sa gloire aux hommes, & prétendoient que les saints mêmes & les anges ne voyoient pas l'essence divine, mais cette lumiere incréée, qu'ils appelloient l'*operation de Dieu*. Barlaam déféra Palamas & ses sectateurs à l'empereur & au patriarche de Constantinople, & il se tint un concile dans cette ville sur la fin de l'an 1341, ou au commencement de l'an 1342. Barlaam y combattit les Palamites ; mais son sentiment fut rejetté, & le leur approuvé. Ce jugement fut confirmé dans un II concile, qui condamna la doctrine & la personne de Barlaam. Ces jugemens enflerent le cœur aux Palamites, qui entreprirent de séparer les maris des femmes, de leur donner la tonsure monachale, & de mettre des troubles dans Constantinople. Le patriarche Jean XIV fit citer Palamas à un concile, & le condamna, lui & ses sectateurs ; mais Jean Cantacuzene s'étant déclaré en faveur de Palamas, chassa Jean en 1347 ; & lui substitua Isidore, qui mourut en 1349, & eut l'année suivante pour successeur Calliste, autre Palamite ; qui assembla un cinquiéme concile à Constantinople, en présence des empereurs Cantacuzene & Jean Paleologue, dans lequel la doctrine de Palamas fut approuvée ; & Barlaam condamné avec ses sectateurs. Barlaam étoit mort alors : après avoir été condamné en orient dans le concile de l'an 1341 ou 1342, dont nous avons parlé plus haut, il s'étoit retiré en occident, avoit pris le parti des Latins ; & avoit été fait la même année évêque de Gieraci dans la Calabre. Avant que d'être en occident, il avoit écrit un traité contre la primauté du pape & contre le sentiment des Latins sur la procession du S. Esprit ; mais depuis il soutint le contraire, dans les lettres qu'il a écrites aux Grecs, & qui sont imprimées dans la bibliothéque des Peres. On a encore de lui un traité de morale suivant les sentimens des Stoiciens, *Ethica secundùm Stoïcos*, qu'on peut voir dans le VIe volume des anciennes leçons de Canisius. Le P. Labbe s'est trompé en faisant deux Barlaam, l'un moine, & l'autre évêque de Gieraci. * Nicephore Gregoras. Bocatius, *in præf. de orig. deor.* Sponde, *A. C.* 1332, 1339, & *seq.* Gregoras, *l.* 11. Jean Cantacuzene, *l.* 2. Prateolus, *de hær.* Stapleton, *l.* 2, *de magn. eccles. Rom.* Pontanus, *in not. ad Cantac.* Vossius, *de mathem. &c.* M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclésiastiques du XIVe siécle.*

BARLAAM, solitaire de Perse. Le martyrologe romain moderne marque au 27 de novembre la fête de Barlaam & de Josaphat, comme deux saints des Indiens. On trouve dans les actes de leur vie sous le nom de Josaphat, un jeune prince, élevé dans le luxe, qui sentant sa misere, & ayant oui parler de l'autre vie, desiroit d'être instruit. Dieu lui envoya un hermite déguisé en marchand sous le nom de *Barlaam*, qui, sous prétexte de discourir de perles & de diamans, l'instruisit de la religion de J. C. Le pere de ce prince, indigné de ce que son fils avoit changé de religion, persécuta les chrétiens, & fit son possible pour le faire renoncer à la foi qu'il avoit embrassée. N'en ayant pu venir à bout, il s'avisa de partager avec lui son royaume, afin que les soins du gouvernement le détournassent de son application aux devoirs de la religion chrétienne. Mais ce prince continua de vivre en bon chrétien, convertit son pere, & remit la couronne sur la tête d'un autre, qu'il connoissoit sage, vertueux & expérimenté. Etant descendu du trône, il alla rejoindre son maître Barlaam dans la solitude, où il acheva saintement sa vie dans les excercices de la pénitence, & dans la méditation continuelle des vertus célestes. Voilà l'histoire, qui est accompagnée de circonstances si extraordinaires qu'on a peine à croire que l'auteur n'y ait pas encheri sur la vérité. * *Vita Barlaam & Josaphat, in edit. oper. S. Joannis.* Damas. & *apud Surium.* Huet, *origine des romans.* Baillet, *vies des saints ; mois de novembre.*

BARLÆUS ou DE BARLE (Melchior) poëte Latin au XVIe siécle, naquit à Anvers, & étoit fils de *Lambert* Barlæus, chef-garde des archives d'Anvers. Il publia dès l'an 1562 divers poëmes ingénieux, comme *Brabantiados l.* 5. *Antuerpiæ Encomium. De diis gentium, lib.* 2. *De raptu Ganimedis, lib.* 3. *Bucolica. Historia de domus Austriacæ eminentia, &c.* Son frere aîné Gaspard Barlæus, qui succéda à son pere en la charge d'archiviste d'Anvers, se retira en Hollande, & y emmena son fils Gaspard, qui suit. * Valerius Andræas, *biblioth. Belg.*

BARLÆUS (Gaspard) orateur & poëte Latin, neveu du précédent, naquit à Anvers en 1584. Nous avons de lui plusieurs poëmes. Il avoit été ministre en Hollande avant le synode de Dordrecht, & avoit suivi le parti des Remontrans : ainsi il fut envelopé dans leur disgrace, & privé de toutes les charges qu'il possédoit. Il s'attacha ensuite à la médecine, dans laquelle il prit des degrés, après l'avoir étudiée pendant deux ans à Caën en France. Enfin, lorsque l'école d'Amsterdam fut établie, il y fut appellé avec J. G Vossius, & y professa la philosophie. Il tomba malade au mois de novembre de l'an 1647. Barlæus étoit sujet à des attaques de mélancolie. On dit que dans cette derniere maladie sa mélancolie s'augmenta au point, que son imagination lui faisoit croire qu'il étoit de verre, & qu'il craignoit d'être cassé, quand il voyoit que l'on s'approchoit de lui. D'autres ont dit qu'il croyoit être de beurre ou de paille, & que dans cette fausse imagination, il n'osoit approcher du feu. On parle diversement de la fin de sa vie. Morhofius conte que Barlæus se noya dans un puits, & qu'on ne sait s'il y tomba par mégarde, ou s'il s'y précipita volontairement : d'autres disent qu'il mourut de mélancolie & de chagrin, de s'être vu préférer le sieur Spanheim, dans une occasion où ce dernier fut récompensé. Quoi qu'il en soit, il mourut le 14 janvier 1648. Les poësies de Barlæus furent imprimées à Leyde dès l'an 1628 ; puis en 1631. Elles contiennent trois livres de piéces *héroïques*, deux d'*Epigrammes*, & un de *Mêlanges*, qui contiennent des vers scazons, des iambes, des épigrammes, des éloges, des énigmes, &c. Il réussit assez bien dans tous les genres de poësie ausquels il s'est appliqué ; mais son style est plus élevé que pur, & les pensées plus sublimes que bien rangées. Les lettres latines de Barlæus ont été recueillies après sa mort par Gérard Brandt, & imprimées en deux volumes à Amsterdam en 1667.* Olaüs Borrichius, *dissert.* 5 *des poët. Latin. num.* 173, *pag.* 140. Samuel Sorbieres, *lettre à M. Patin, datée d'Orange, p.* 442. Bayle, *diction. critiq.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *tome* 8.

BARLÆUS (Lambert) frere du précédent, né à Bommel en Gueldre l'an 1595, fut professeur en grec dans l'academie de Leyde. Il publia en 1652 le *Timon de Lucien*, accompagné de plusieurs notes, qui n'ont rien de fort exquis, ni de fort profond, mais qui peuvent être utiles à la jeunesse. Il a encore fait un commentaire sur la *Théogonie d'Hésiode*, qui fut imprimé après sa mort arrivée le 16 juin 1655. Il prononça à Leyde en 1641 sa harangue imprimée sous

le titre *De Græcarum litterarum præstantia ac utilitate.** Bayle, *diction. critiq.*

BARLAND (Adrien) naquit le 28 septembre de l'an 1488 ou environ, à Barland, village de la Zélande, d'où il a pris son nom. Il dit dans sa lettre à Jean Borsal, doyen de Sandenburg, son compatriote & son ami, que son pere l'envoya à Gand à l'âge d'onze ans, & qu'il y étudia durant quatre années les humanités, sous Pierre Scot, qui étoit, dit-il, très-versé dans les orateurs & dans les poëtes anciens. Ce professeur voyant les grandes dispositions de son disciple, qui surpassoit tous ses compagnons d'étude, s'appliqua d'une maniere particuliere à cultiver son esprit. Après ces quatre années, son pere voulut qu'il allât à Louvain pour y étudier en philosophie. Barland avoue que l'université de cette ville étoit célébre; cependant, dit-il, j'y ai passé quatre autres années, non-seulement avec dégout & perte de temps; mais même j'y oubliai presque tout ce que j'avois appris à Gand. Il y fut reçu néanmoins maître-ès-arts, dans la vingtiéme année de son âge; & aussitôt après il retourna à l'étude des humanités, qu'il n'avoit interrompue que malgré lui. Il s'y livra avec d'autant plus d'ardeur, qu'il étoit plus en état de gouter les anciens auteurs. Après s'être exercé dans la lecture de leurs ouvrages, ses amis lui conseillerent d'enseigner les autres : il se rendit à leur avis, & il enseigna, dit-il, durant plus de neuf ans avec assez de succès, pour que ses disciples parussent toujours satisfaits de lui. Selon Valere-André il enseigna la langue latine dans le collége des trois langues, dit de *Busleiden*, à Louvain. Il commença ses exercices le premier septembre 1518; & quatre mois après il fit un voyage en Angleterre avec Antoine de Grimberge, fils du seigneur de Bergues, qu'il fut chargé d'accompagner en ce royaume. Il fut appellé depuis à Afflinghem, auprès de Charles de Croy, qui avoit déja été son disciple à Louvain, pour diriger de nouveau ses études. Enfin, rappellé à Louvain en 1526 pour remplir une chaire d'éloquence, il alla en prendre possession, & la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi il enseigna non-seulement durant neuf ans, comme il le dit dans la lettre citée, mais plusieurs années encore depuis qu'il eut écrit cette lettre, puisqu'il ne mourut à Louvain que vers l'an 1542 âgé d'environ 64 ans. En 1603 on recueillit plusieurs de ses écrits en un volume *in*-8°, qui fut imprimé à Cologne sous ce titre : *Historica Hadriani Barlandi, rhetoris Lovaniensis, nunc primùm collecta, simulque edita.* Ce recueil contient, 1. *De litteratis urbis Romæ principibus liber*, déja imprimé à Louvain, *in*-4° sans date, mais avec une épître dédicatoire du mois d'août 1515. 2. *Historiarum liber quo res maximè memorabiles continentur quæ à Christo nato usque ad annum* 1532 *contigerunt*, à Louvain 1566 *in*-16, à la suite de la chronique des ducs de Brabant. 3. *De ducibus Venetorum liber*, 1532 *in*-8°. 4. *Rerum gestarum à Brabantiæ ducibus historia conscripta usque in annum* 1526, à Louvain 1532 *in*-8°, à Anvers 1551 *in*-8°, à Louvain 1566 *in*-16, dans les *Annales seu historiæ rerum Belgicarum*, à Francfort 1580 *in-folio* tome II, sous le titre de *Ducum Brabantiæ chronica, iconibus illustrata, ære ac studio Joan. Bapt. Vrientii, operâ Antonii de Succa*, à Anvers 1600 *in-folio*, & traduite en françois, sous le titre de *Chronique des ducs de Brabant*, enrichie de leurs portraits & figures, à Anvers 1603 *in-fol.* & 1612 *in*-4°. 5. *Catalogus insignium oppidorum inferioris Germaniæ :* avec les dialogues de Barland, & à la suite de la chronique des ducs de Brabant, &c. 6. *Hollandiæ comitum historia & icones cum selectis scholiis ad lectoris lucem. Ejusdem Barlandi Caroli Burgundiæ ducis vita, item Ultrajectensium episcoporum catalogus & res gestæ. Ejusdem argumenti libellus Gerardo Noviomago auctore.* Tel est le titre entier de ces opuscules, dans l'édition de Francfort, 1585 *in*-8°; c'est à la tête de ce recueil que se trouve l'épître dédicatoire de Barland, *Joanni Borsalo, decano Sandenburgensi apud Verienses*, dans laquelle épître Barland rend compte, en peu de mots, de ses études, de ses occupations, & de plusieurs de ses ouvrages. Il y a d'autres éditions de ces opuscules, citées par le pere Niceron. 7. *Jocorum veterum ac recentiorum libri tres, cum scholiis :* à Anvers, & à Cologne, 1529, *in*-8°. 8. *Institutio christiani hominis aphorismis digesta :* le pere Niceron ne cite qu'une édition de Lyon de 1639, *in*-8°, & cependant il dit que ce petit ouvrage a été réuni aux opuscules de Barland, dans le recueil de 1603 : il avoit donc déja paru avant même 1603. Nous en avons en effet une édition de 1545 à Lyon, *in*-8°, à la suite de l'ouvrage intitulé : *Vita honesta, sive virtutis*, &c. *Hermanno Schottennio Hesso auctore.* A la tête de l'écrit de Barland, est une courte épître dédicatoire du même *Joanni Laurentio Zivicco bonarum litterarum studiosissimo juveni.* Cette épître est datée de Louvain, mais sans année. Les écrits suivans ne sont point dans le recueil de 1603. 1. *In omnes Erasmi Adagiorum chiliadas epitome.* Colon. 1524, *in-folio*, & encore depuis. 2. *Historica narratio Papiensis obsidionis anni* 1525, dans le tome II des écrivains d'Allemagne, de Schardius. 3. *Dialogi* 63 *ad profligandam è scholis barbariem.* La quatriéme édition n'a que 61 dialogues : celle qui en a 63 est de 1530 avec l'opuscule du même, *De insignibus oppidis inferioris Germaniæ.* Il y a eu encore plusieurs autres éditions de ces dialogues. 4. *Adriani Barlandi de litteratis urbis Romæ principibus opusculum. Elisii Calentii oppido quàm elegantes epistolæ, à Barlando recognitæ & argumentis auctæ. Menandri dicta eximia ab eodem Barlando adnotationibus illustrata :* à Louvain, *in*-4°; l'épître dédicatoire est de 1515. Dom Liron ne fait point mention de cette édition des lettres de Calentius, dans l'article qu'il a donné de celui-ci au tome IVe de ses Singularités historiques & littéraires. 5. *Epistola de ratione studii ad Gulielmum Zagarum, juventutis Zirizæanæ moderatorem :* Valere André distingue cette lettre de celle *ad Joannem Borsalum*, dont on a parlé plus haut. 6. *Commentarii in Terentii comœdias, in quibus & artificium ostenditur oratorium; & multi difficiles poëtæ nodi explicantur, quos interpretes alii intactos reliquerant*, dans les éditions de Térence de Paris, 1522 & 1552 *in-folio*, & de Francfort 1637 *in-folio.* 7. *Enarrationes in quatuor libros priores Æneidos Virgilianæ è vetusto codice desumptæ, & additionibus auctæ*, à Anvers, 1529 & 1535, *in*-4°. Il a fait encore *Scholia in selectas Plinii secundi epistolas : in Menandri carmina :* & plusieurs autres dont il parle dans sa lettre à Borsal, mais dont on ignore l'impression. Plus, *Versuum ex Bucolicis Virgilii proverbialium collectanea, & de laudibus Lovanii :* à Louvain, 1514 *in*-4°. *Fabulæ diversæ Guill. Goudani, Adriani Barlandi, & aliorum :* à Strasbourg, 1515 *in*-4°. * *Voyez* Valere André, *biblioth. belgica*, édition de 1739, tome I, *in*-4°; le tome XLe des *Mémoires* du P. Niceron; & la lettre de Barland à Borsale, dont on a tiré quelques circonstances.

BARLAND (Hubert) médecin, natif d'un village de ce nom, dans la Zélande, vivoit en même temps qu'Adrien, en 1530, & eut part à l'estime d'Erasme. Il composa divers traités : *Velitatio medica. De aquarum distillatione, &c.* Il traduisit aussi de grec en latin quelques ouvrages de S. Basile & de Galien, & il promettoit la traduction de tous les médecins Arabes; mais il mourut trop tôt, pour pouvoir s'aquitter de ses promesses. * Erasmus, *lib.* 20, *epist* 101. Justus, *in chron. medic.* Valerius Andræas, *biblioth. begl.* Vander, Linden, *de script.* Miræus, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philosoph. &c.*

BARLET, *cherchez* MARIN, dit BARLET.

BARLETTE ou BARLETA (Gabriel) religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit en 1470. Il tiroit son nom de celui de sa patrie, qui étoit *Barlette*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, & sur la mer Adriatique, & vivoit encore lorsque les Turcs prirent Otrante. On a publié sous son nom des sermons, qui ont, à la vérité, quelque chose de bon, mais dont les fausses plaisanteries, les quolibets, le style burlesque, sont une profanation des choses sacrées. Aussi Leandre Alberti soutient que ces sermons ne sont pas de Gabriel Barlette, mais l'ouvrage d'un ignorant qu'il avoit connu, & qui les publia sous le nom de cet excellent homme, pour leur acquérir quelque réputation : mais le pere Altamura, dans sa *bibliothéque des Jacobins*, n'a point allégué cette raison pour justifier son confrere : il est vrai qu'il cherche à excuser quelques endroits qui ont été relevés par Henri Etienne. Le pere Théophile Raynaud en avoit relevé quelques-uns sous le nom de Vaucluse *à Valleclusa.* * Leandre Alberti, *de vir. illustr. Dominic. & de script. Ital.* Serafin Razzi, *huom. illustr. Dominic.* Miræus, *de script. sæcul XVI, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiq.* XVe *siécle.* Bayle, *diction. critiq.* & les *remarques* de M. l'abbé Joly sur ce dictionnaire.

BARLETTE, *Barolum*, *Barulum*, que Strabon appelle *Baretum*, ville du royaume de Naples, dans la Pouille, & dans la province de Bari, sur la côte du golfe de Venise. Elle est assez grande, & une des quatre places que l'on appelle *les quatre châteaux d'Italie.* C'est le séjour de l'archevêque de Nazareth. On y voit au milieu de la grande place une statue d'airain d'un roi armé, haute de dix pieds, que les habitans assurent représenter l'empereur Heraclius. Cette ville ayant été autrefois assiégée par les Gaulois, souffrit une si cruelle famine, que les soldats furent contraints d'arracher les paux de dessus leurs boucliers, & de les faire amolir dans l'eau bouillante, afin de s'en nourir : ils mangeoient aussi sans distinction toutes les herbes & les racines qu'ils pouvoient arracher de la terre. * Baudrand, *dict. géograph.*

☞ BARLOVENTO (les isles de) *insulæ ad ventum*, partie septentrionale des isles Antilles, situées dans la mer du nord. On les appelle isles de Barlovento, parcequ'elles sont plus exposées au vent que les autres qu'on nomme *soto vento.* Ces isles sont possédées par plusieurs nations. Celles qui appartiennent aux François sont, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Barthélemi, Marie-Galande, les Saintes, la Grenade. Les Anglois possédent les Vierges, l'Anguille, la Barboude, Antigoa, Monserrat, Newis, Saint-Christophe, la Barbade. Les Danois ont les isles de Sainte-Croix & de Saint-Thomas. Celles de Saba, de Saint-Eustache, & la moitié de Saint-Marin appartiennent aux Hollandois. Les François possédoient ci-devant *Sainte-Alousie*, & ils s'étoient nouvellement établis dans la *Dominique* & dans l'isle de *Saint-Vincent* : mais en conséquence du dernier traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle en 1748, ces isles ont été évacuées & déclarées neutres, aussi bien que celle de Tabago. * Nicolle de la Croix, *géogr. mod. tome II*, pag. 377 *& suiv.*

BARLOW (Guillaume) évêque protestant de Chichester en Angleterre, se fit des amis à la cour de Henri VIII, qui lui donna l'évêché de Saint-Asaph, vers l'an 1535. Depuis il eut celui de Bath, uni avec celui de Vells ; mais comme il étoit grand partisan de la nouvelle religion, il fut exilé sous le regne de Marie, & se retira en Allemagne. Quelque temps après, ayant su qu'Elizabeth étoit sur le trône, il revint en Angleterre, & rentra dans l'évêché de Chichester, où il mourut en 1569. Il a écrit une cosmographie, & d'autres ouvrages. Quelques auteurs confondent ce Guillaume Barlow avec un autre Barlow nommé *Thomas*, qui étoit évêque de Lincoln, sous le régne de Charles II, roi d'Angleterre, *dont il sera parlé dans l'article suivant.* * Balæus, *de scriptoribus Britanniæ.* Gesner, *in bibliotheca.* Vossius, *de matth.* Godwin, *de episcop. Angl. &c.* Bayle, *diction. critiq.*

BARLOW (Thomas) évêque de Lincoln sous le regne de Charles II roi d'Angleterre, a été un très-savant homme. Il enseigna long-temps la théologie dans l'université d'Oxford ; & Jacques Alting a soupçonné, peut-être sans raison, qu'on l'en tira, parcequ'il étoit trop bon calviniste. Il avoit un zéle ardent contre l'église romaine, & il le témoigna entr'autres par un écrit, où il soutenoit faussement que suivant sa doctrine le pape peut déposer les souverains, & donner leurs états à d'autres. Le livre que M. Barlow publia sur cette matiere, fut traduit aussitôt en françois, & publié sous ce titre : *Traité historique sur le sujet de l'excommunication & de la déposition des rois. A Paris, chez Claude Barbin.* On voit bien que le nom du lieu de l'impression est supposé. M. Barlow avoit beaucoup de livres & une grande lecture. Il mourut l'an 1690 ou environ. On a publié depuis sa mort quelques opuscules trouvées parmi ses papiers. Quelques-uns le confondent avec Guillaume Barlow, évêque de Saint-Asaph, qui florissoit sous la reine Elizabeth, *dont il est parlé dans l'article précédent.* * Bayle, *diction. critiq.*

BARMACH, fameuse montagne, sur la côte de la mer Caspienne, dans le Schirvan ou Servan, qui est une des provinces du royaume de Perse. Elle est d'une hauteur extraordinaire, & pousse du haut de son sommet une grande roche fort droite & fort escarpée de tous côtés ; ce qui lui a donné le nom de *Barmach*, c'est-à-dire, *doigt*, parcequ'elle paroît comme un doigt étendu par-dessus les autres montagnes voisines. Il fait extrêmement froid sur celle-ci, quoique dans la plaine qui est au bas, l'air soit fort doux. Sur la croupe de la montagne, & au pied de la roche, on voit les restes de plusieurs forteresses, dont la troisiéme paroît avoir été un donjon, pour servir de retraite. Les Perses croient que ces forts ont été bâtis par l'ordre d'Alexandre *le Grand*, qu'ils appellent *Iskander*, & que c'est Tamerlan qui les a démolis. C'est peut-être une des fortifications que les anciens appelloient *Portæ Caspiæ*, dont on lit la description dans les historiens Grecs & Latins. La roche nourit quelques arbres qui portent des figues assez bonnes. * Olearius, *voyage de Perse.*

BARME (Roger de) président au parlement de Paris, qui vivoit sous le regne de Louis XII & de François I, étoit de Paris, & fut si estimé dans le barreau, qu'on le choisit pour être avocat général. En 1512 il fut prévôt des marchands de Paris. Depuis, le roi Louis XII l'envoya ambassadeur à Rome ; & à son retour en 1517, François I le revêtit de la dignité de président à mortier. Il mourut en 1523, & ne laissa de *Perette* de Bernai qu'une fille unique, *Marie* de Barme, femme de Guillaume de Vauderat, conseiller au même parlement. Le corps du président de Barme fut enterré dans l'église de S. Martin des Champs, dont il est considéré comme le restaurateur. * *Voyez* Marier, *hist. monaster. regalis S. Martini de Campis*, l. VI ; & Blanchard, *en l'histoire des présidens du parlement de Paris.*

BARNABAS, serviteur de Bagao, eunuque du roi Assuerus, découvrit à Mardochée Juif, la conspiration de son maître contre ce prince, & Mardochée le fit aussitôt savoir au roi par la reine Esther sa niéce. * Josephe, *antiq. jud. l. XI, chap. 6.*

BARNABÉ (Saint) (Jose ou Joseph) appellé par les Apôtres *Barnabé*, c'est-à-dire, *Enfant de Consolation* ou *d'Exhortation*, étoit Juif de la tribu de Levi, né dans l'isle de Chypre, où sa famille étoit établie.

On croit qu'il fut élevé dans sa jeunesse à Jérusalem, & qu'il étudia sous Gamaliel avec S. Paul. Quelques-uns prétendent qu'il fut un des soixante & douze disciples de J. C. mais S. Luc en parle d'une maniere qui fait plutôt croire qu'il ne se joignit aux Apôtres qu'après la mort de J. C. Quoi qu'il en soit, il est certain que depuis ce temps-là il a été un des principaux prédicateurs de l'évangile, & qu'il a mérité d'être mis au nombre des Apôtres. On ne sait rien de sa vie, que ce qui est rapporté par S. Luc dans les actes, savoir, qu'il vendit une terre qu'il avoit, & en apporta le prix aux pieds des Apôtres; que S. Paul étant venu à Rome, trois ans après sa conversion, ce fut Barnabé qui le présenta aux Apôtres, & qui leur apprit comment de persécuteur de J. C. il étoit devenu le prédicateur de son nom; qu'il fut envoyé à Antioche pour affermir les nouveaux disciples; qu'il alla ensuite à Tarse en Cilicie pour y chercher S. Paul, lequel il amena à Antioche, où ils demeurerent ensemble pendant un an entier, qu'il fut choisi avec S. Paul pour porter les aumônes à Jérusalem; qu'à son retour il fut déclaré apôtre des Gentils avec S. Paul; qu'ils voyagerent ensemble en divers lieux, prêchant la foi de J. C; qu'ils se séparerent, parceque S. Paul ne voulut pas accepter pour compagnon Marc; & que S. Barnabé l'ayant pris avec lui, s'en alla en Chypre. Jusqu'ici nous avons suivi les actes des Apôtres. On ne sait plus rien de certain des circonstances de la vie de S. Barnabé, ni de celles de sa mort. On croit qu'il est mort dans l'isle de Chypre; mais on n'a rien de certain sur le genre de sa mort. Les auteurs assurent qu'il fut martyrisé par les Juifs dans la ville de Salamine. D'autres églises l'ont honoré comme un confesseur. On fait sa fête au 11 de juin. S. Jerôme assure qu'il a écrit une lettre pleine d'édification pour l'église, quoiqu'elle ne soit pas canonique. Cette lettre est citée plusieurs fois par S. Clément d'*Alexandrie*, par Tertullien & par Origène; elle a été publiée en grec pour la premiere fois, sur une copie du pere Hugues Menard, par dom Luc d'Acheri en 1645. Isaac Vossius & M. Cotelier l'ont donnée depuis. Il y en a une ancienne version latine, qui fournit quelques chapitres du commencement, que nous n'avons point en grec. Les critiques en jugent fort différemment; ils conviennent tous qu'elle n'est point canonique, mais les uns la croient de S. Barnabé, les autres assurent qu'elle est supposée. Les anciens Peres semblent avoir cru qu'elle est de S. Barnabé; & les conjectures qu'on apporte, pour prouver qu'elle n'est pas de lui, ne sont pas convaincantes. Théodore *le Lecteur* assure que le corps de S. Barnabé fut trouvé sous l'empire de Zenon par Anthême, évêque de Salamine, l'an 488, avec l'évangile de S. Matthieu sur sa poitrine. Cependant d'autres ont dit qu'il a prêché dans la Ligurie, & qu'il a fondé l'église de Milan. Tertullien & quelques autres lui avoient attribué l'épître de S. Paul aux Hébreux; & plusieurs auteurs ont cru qu'il pouvoit en avoir été le traducteur, comme d'autres l'ont attribuée à S. Clément. * *Actes des Apôtres.* Clemens *Alexandrinus*, *lib. 2. Stromat.* S. Epiph. *tom. I; cont. hæref.* Tertullianus, *lib. de Judic.* Origenes, *lib. 1, contrà Celsum. lib. 1, περὶ Ἀρχ.* Eusebius, *lib. 1, hist. cap. 12., lib. 2, cap. 1, lib. 3, cap. 25, lib. 6, cap. 13 & 14.* S. Hieronym. *in catal. script.* S. Chrysost. *in acta.* Oecumenius, *in acta.* Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* M. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des III premiers siécles.* Baillet, *vies des saints.*

BARNABITES ou CLERCS REGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT PAUL. On ne sait si ce fut à l'exemple des clercs réguliers théatins qu'il se forma à Milan peu de temps après une autre congrégation de clercs réguliers; mais leurs engagemens furent très-différens, puisque ces derniers se réserverent le droit de posséder des biens immeubles, & ne se distinguerent des prêtres séculiers que par les trois vœux ordinaires, & par l'engagement qu'ils prirent de faire des missions, de ne briguer aucune charge dedans ni dehors la congrégation, & de n'accepter les dignités qui leur seroient offertes au-dehors, qu'avec la permission du pape. Antoine-Marie-Zacharie jetta les fondemens de cette congrégation à Milan vers l'an 1530, avec Barthélemi Ferrari & Jacques Morigia, mais il n'obtint un bref qui la confirma qu'au commencement de l'an 1533; & ceux qui se joignirent à lui ne firent des vœux solemnels que l'an 1535, après en avoir obtenu de nouveau la permission de Paul III, qui leur donna le nom de clercs réguliers de S. Paul, & les mettant sous la protection du saint siége, les exempta de la jurisdiction des ordinaires. Cette congrégation ne fit point d'établissemens hors de Milan, du vivant des trois instituteurs; elle fut même long-temps sans demeure particuliere dans cette ville; elle n'y eut que l'an 1542 un oratoire sous le nom de S. Paul, qu'elle quitta trois ans après, ayant obtenu l'église de S. Barnabé, d'où vient qu'on les appelle *Barnabites*, suivant quelques-uns; car d'autres prétendent qu'ils sont ainsi appellés, à cause de la grande dévotion qu'ils avoient à S. Barnabé, que l'on dit avoir fondé l'église de Milan. Cette congrégation de Barnabites s'est étendue dans l'Allemagne, Ferdinand II les y ayant appellés, & ils sont curés de l'empereur à Vienne, la Bohême, la Savoye, où elle a des colléges; & dans l'Italie, où elle a quatre provinces, & dans chacune plusieurs colléges; car c'est ainsi que les Barnabites nomment leurs maisons. En 1608 Henri IV les appella en France, & ils ont formé une cinquiéme province dans ce royaume. Le véritable institut de cette congrégation est de confesser, prêcher, enseigner la jeunesse, diriger des séminaires, faire des missions, & autres fonctions ecclésiastiques, ausquelles les évêques veulent bien les employer: aussi leur habit n'est point différent de celui que les prêtres séculiers portoient dans le XVIe siécle. Leur général est triennal, mais on le peut continuer trois autres années; il en est de même de toutes les autres charges de l'ordre. Leurs chapitres se tenoient autrefois toujours à Milan, & présentement ils se tiennent alternativement dans cette ville & à Rome. La résidence du général est dans Rome, à S. Charles *Catinari.* L'empereur Charles-Quint leur a accordé de très-beaux priviléges. Ils enseignent dans les universités de Milan, de Pise, &c. sont grands pénitenciers de Boulogne, & ont des cures à Rome, à Naples, à Milan, à Turin, &c. Ils ont fourni plusieurs prélats à l'église; entr'autres Jacques Morigia, archevêque de Florence, mort cardinal en 1708, & plusieurs grands hommes. Tels ont été Alexandre Sauli, l'apôtre de l'isle de Corse, confesseur de S. Charles Borromée; Augustin Torniel, auteur des *annales sacrées*; Barthélemi Gavant, grand rubricaire; Côme d'Ossene, évêque de Tortone, qui avoit été un des provéditeurs généraux de l'armée à la fameuse bataille de Lépante; Redemptus Baranzano, grand philosophe, le pere Niceron, auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, & plusieurs autres célébres dans la république des lettres. Il y a aussi dans le Milanois des religieuses de cet ordre que l'on nomme *Angeliques*; elles en observent la régle, & sont sous la direction des peres de cette congrégation, comme fondées par les mêmes fondateurs qu'eux. * Spond. *A. C.* 1533, *num.* 14. Miræus. Val. Madio, *Synopsis de cleric. regul. congreg. sancti Pauli.* Morigia, *Istor. dell. orig. di tutte le relig. lib. 1, cap. 65.* Hermant, *établissement des ordres religieux.*

BARNERUS (Jacques) d'Elbing, ville de Prusse, professeur en philosophie & en medecine, né en 1641, publia en 1674 un prodrome d'un nouveau Sennert,

in-4°, & en 1675 un traité sur l'esprit de vin. Il avoit plusieurs autres ouvrages prêts à paroître, mais on ne sait s'ils ont vu le jour. * Konig. *bibl.*

BARNÉS (Robert) chapelain de Henri VIII, roi d'Angleterre, & professeur en théologie, fut envoyé par ce prince en Allemagne, pour consulter l'affaire du divorce, & pour ménager une alliance avec les princes Allemans: il y retourna dans la suite pour le mariage de Henri avec Anne de Cleves, & pour d'autres affaires. Il fut des premiers à embrasser le luthéranisme; & ne pouvant se rendre maître de sa langue, il entreprit le cardinal de Volsei, même pendant sa faveur; ce qui l'obligea de prendre la fuite, & de se retirer en Allemagne. Etant de retour en Angleterre, il osa prêcher contre l'évêque Gardiner, qui avoit attaqué la doctrine de Luther; & ce fut pour ce qu'il avoit dit contre cet évêque, qu'il fut conduit à la tour par ordre du roi, d'où il ne sortit que pour être brulé comme hérétique, par sentence du parlement vers l'an 1540. On a imprimé deux livres de lui, l'un qui est une exposition de la foi, & l'autre une histoire diffamatoire des papes.* Bayle, *dict. critiq.*

BARNÉS (Jean.) Peu d'auteurs ont parlé exactement de cet écrivain. Il étoit Anglois de nation, & fit ses études à Louvain avec beaucoup de succès. Il y eut pour condisciples les doctes Calenus & Fromond, & devint aussi habile qu'eux dans la science de l'écriture & des conciles. Il entra jeune dans l'ordre des bénédictins Anglois près de Douai, de crainte de l'inquisition dont il étoit menacé à Louvain. La même crainte lui fit abandonner dans la suite cette maison, parceque les supérieurs le soupçonnerent d'avoir de mauvais sentimens. Il se refugia à Paris, où il trouva l'appui & la protection de plusieurs personnes constituées en dignité, & se procura l'amitié de quelques savans. Il y fit imprimer en 1625, dans le temps qu'il étoit un des confesseurs de l'abbaye de Chelles, un livre contre les restrictions mentales en latin: *Dissertatio contra æquivocationes*; on l'imprima en françois la même année & au même lieu. L'approbation de la faculté de théologie de Paris porte, que Jean Barnés étoit *docteur ès arts de la sacrée théologie, professeur de la mission angloise, & premier assistant de la congrégation d'Espagne.* Cette approbation est datée du 13 juillet 1624, & l'épître dédicatoire au pape Urbain VIII, datée de Paris le 13 janvier 1625, ce qui montre que le P. Théophile Raynaud, qui a écrit contre ce livre en 1627, sous le nom d'*Emonerius*, s'est trompé quand il a dit que Barnés fut amené à Rome & mis en prison sous le pontificat de Paul V. Cet ouvrage fit du bruit: mais celui qu'il intitula *Catholico-Romanus pacificus*, & qui se trouve dans le *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum*, de l'édition de Londres, en fit encore plus; & il est certain qu'il y a trop de vivacité. Le pape irrité, avec raison, écrivit au roi de France, & demanda à ce prince & au cardinal de Richelieu, qu'on envoyât l'auteur à Rome avec ses ouvrages. Barnés fut arrêté par le chevalier du Guet chez le prince de Portugal, le 5 décembre 1626. Il composoit alors une réponse au livre intitulé, *Apostolatus benedictinorum in Anglia.* Il fut conduit d'abord de Paris à Cambrai, où il fut mis en prison. De Cambrai on le mena à Grivolde, demeure ordinaire des anciens comtes de Flandre, à deux lieues de Bruxelles, sur le canal qui conduit à Malines. Barnés fut encore enfermé dans ce lieu, mais il s'en sauva avec le temps par le moyen d'un cordon qu'il avoit fait avec des cordes de basse de viole, car il touchoit de cet instrument; & comme le lieu où il étoit étoit humide, il feignoit que ses cordes se rompoient souvent, & il en faisoit amas pour son dessein. Il étoit déja sur le port à Anvers prêt à s'embarquer sur un vaisseau hollandois lorsqu'il fut reconnu. On se saisit de lui, on le reconduisit dans sa prison de Grivolde où il fut très-serré: enfin, on le transféra par ordre du pape à Rome. Il y fut mis dans les prisons de l'inquisition, où il mourut après plus de trente ans de prison. M. le garde des sceaux de Marillac fit chercher par tout ses ouvrages, jusque dans la maison des bénédictins Anglois au fauxbourg S. Jacques à Paris; mais ses recherches furent inutiles, & le pape qui les desiroit ne les put avoir. * *Mémoires du temps.*

BARNESLEI, bourg dans la partie occidentale du comté d'Yorck. Il est bien bâti, & est à 126 milles anglois de Londres. Il est estimé pour ses manufactures. * *Dict. angl.*

BARNET ou HIGH-BARNET, c'est-à-dire, *Barnet le Haut*, bourg dans la contrée de Caisho, dans la partie méridionale du comté de Hartford, assis sur une montagne à dix milles de Londres. Il est de quelque considération pour ses eaux médicinales, dont le gout tire un peu sur l'alun. Mais il est célébre par la bataille qui s'y donna le jour de Pâque de l'an 1471, entre les deux familles d'Yorck & de Lancastre, où la premiere remporta la victoire.* *Dict. angl.*

BARNEVELDT, ou JEAN-OLDEN-BARNEVELDT, avocat général dans les états de Hollande, & l'un des ministres de cette république, au commencement du XVII[e] siécle, se rendit célébre par son habileté dans les négociations, & par les grands services qu'il rendit à sa république, à l'établissement de laquelle il avoit contribué. Henri IV, roi de France, Elizabeth, reine d'Angleterre, & presque tous les autres souverains de l'Europe, faisoient un extrême cas de ce grand homme, qui avoit passé par les ambassades les plus célébres, & par les charges les plus importantes. Ayant été envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Henri IV, il détourna ce prince de faire la paix avec les Espagnols en 1598. On lui donne la gloire d'avoir dégagé les places de Brielet, de Flessingue & de Rammexens des mains des Anglois; ce qui fut un coup très-avantageux pour éviter les effets de la haine & de la jalousie de ses ennemis, & surtout du prince d'Orange & de ses partisans. Il quitta sa charge en 1608; mais ayant été rappellé par tous les états de Hollande, il tranquillisa les affaires, adoucit les esprits, & les ramena tous à un même sentiment. En 1609 il avoit fortement conseillé la tréve, qui se conclut pour dix ans entre l'archiduc & les états; & depuis, il empêcha par ses soins que ces derniers ne prissent part dans les troubles de Bohême. Maurice, prince d'Orange, qui souhaitoit que les Provinces-Unies continuassent la guerre, parcequ'elle servoit à sa fortune, en conçut du chagrin contre Barneveldt, & le fit éclater au sujet d'Arminius & de Gomar, ministres protestans, qui avoient des sentimens différens sur la prédestination. Arminius se mit à la tête de ceux qu'on nomma *Remontrans*, & Gomar fut le chef des *Contre-Remontrans.* Ces deux partis troublerent la tranquillité des Provinces-Unies. Barneveldt se déclara pour les premiers, qui ne demandoient que d'être tolérés; & le prince d'Orange fut pour les autres, qui ne les vouloient pas souffrir. Le prince se trouvant le plus fort, fit tenir en 1618 & en 1619 le synode à Dordrecht, où les Arminiens furent condamnés. Barneveldt ayant été pris, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, sous prétexte d'avoir voulu livrer le pays aux Espagnols, quoiqu'il le niât constamment, & qu'en effet on n'en eût trouvé aucune preuve dans ses papiers. Son crime étoit d'avoir refusé d'entrer dans le complot, à la faveur duquel le prince Maurice vouloit se rendre maître des Pays-Bas, & d'avoir défendu la liberté de sa patrie avec trop de zèle. Il fut exécuté le treiziéme jour de mai 1619. Dans la suite, le second de ses enfans, nommé *Guillaume*, seigneur de Stavembourg, fit une conjuration pour assassiner le prince,

quoique son frere aîné, *Réné*, seigneur de Groëneveld, l'en dissuadât. Le dessein fut découvert : Stautembourg se sauva en Brabant ; mais Groëneveld, qui voulut se retirer en Angleterre, fut arrêté, & eut la tête tranchée en 1622, n'étant coupable que d'avoir su les mauvais desseins de son frere, sans les avoir révélés. *Corneille* Vandermisle, qui avoit épousé leur sœur, homme considérable par sa naissance & ses ambassades en France & à Venise, fut relégué en 1620 dans l'isle de Gorée, & y mourut en 1642.* Grotius, *hist. Belgii.* Leuthichius, *lib.* 5. Thuldenus, *hist. nost. temp. lib.* 1. Parival, *hist. de ce siécle, livre* 2, *&c.* Du Maurier, *mémoires*, *&c.* Voyez la *vie de Grotius* par M. de Burigny.

BARNIME I, surnommé *le Bon*, fils de *Bogislas* II, duc de la Poméranie citérieure, succéda à son frere *Bogislas* III. Il bâtit deux villes, fonda quelques monasteres, & donna la ville de Colberg à l'église de Camin. Après avoir fait la guerre à Jean I, électeur de Brandebourg, il conclut un traité de paix avec lui. Pour l'affermir, il lui donna en mariage l'an 1246 sa fille *Hedwige*, qui en eut trois fils, dont les deux derniers furent *Othon*, duquel est sortie la branche de Stetin ; & *Bogislas* IV qui a produit celle de Wolgast. L'aîné, qui succéda à son pere, fut Barnime II, à qui Mistevon son cousin avoit donné les terres qu'il possédoit dans la Poméranie ultérieure ; mais les Polonois s'opposerent à cette donation. Il fut tué l'an 1285 par Moreavitz, qui le surprit en adultere, & il ne laissa qu'une fille. Barnime III, dit *le Grand*, son neveu, fils d'Othon, son frere, lui succéda, & fit la guerre à Louis électeur de Brandebourg, sur lequel il eut de l'avantage en plusieurs rencontres. Mais ils s'accorderent enfin, à condition que la famille des ducs de Poméranie venant à faillir, le pays seroit acquis à celle de Brandebourg. Il y a eu jusqu'à dix Barnimes ducs de Poméranie, dont la suite se peut voir dans le recueil généalogique de Jacques Spener, dont Barnime IX est des plus remarquables.* *Voyez* aussi Ritterhusius.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, bourg du comté de Devon en Angleterre. Ce lieu, qui a séance & voix dans le parlement, est situé sur la riviere de Taw, à trois lieues de son embouchure, dans le canal de Bristol, où il a un bon havre. * Mati, *diction.*

BARO (Balthazar) de l'académie Françoise, né à Valence en Dauphiné, avoit été secrétaire du marquis d'Urfé, après la mort duquel il fit imprimer la quatriéme partie de l'Astrée, & composa la cinquiéme sur ses mémoires. Depuis il se maria à Paris, fut fait gentilhomme de mademoiselle de Montpensier, & mourut âgé d'environ cinquante ans en 1650. Sur la fin de sa vie il avoit obtenu deux offices de nouvelle création, l'un de procureur du roi au présidial établi à Valence l'an 1635, & l'autre de trésorier de France à Montpellier. * Pellisson, *hist. de l'académie françoise.* Outre la conclusion & derniere partie de l'Astrée qui parut en 1627, on a de Baltazar Baro dix piéces de théatre. *Célinde*, en 1629. *La Clorise*, pastorale, en 1632. *La Parthenie*, tragédie, en 1642. *La Clarimonde*, tragédie, en 1643. *Le Prince fugitif*, poëme dramatique, en 1649. *Cariste*, poëme dramatique, en 1651. *Rosemonde*, tragédie en 1651. *L'amante vindicative*, poëme dramatique, en 1652. *Cloreste*, ou *les Comédiens rivaux*, en 1636, tragi-com. *Saint Eustache, martyr*, poëme dramatique, en 1649. Plus, une *ode sur la mort du maréchal de Schomberg* ; & une autre pour le cardinal de Richelieu.

BAROCCIUS (Jean) cinquiéme patriarche de Venise, étoit d'une illustre famille de cette ville, fils de Louis Baroccius, & de Polixène Maurus. Après ses études, il alla à Rome, où il se concilia l'amitié de Nicolas V, qui le nomma à l'âge de 30 ans à l'évêché de Bergame, le 28 décembre de l'an 1449. Le 25 juin de l'année suivante, Baroccius posa dans cette ville la premiere pierre de l'église de Notre-Dame de Carmel, & il consacra l'église même en 1451. Il tint de suite trois synodes, où il fit divers réglemens sur la discipline ecclésiastique, & la conduite du clergé. Le patriarchat de Venise ayant vaqué, il y fut nommé par le conseil souverain, & le pape Paul II confirma sa nomination en 1465. Il se montra toujours un zèlé défenseur des priviléges de son église, & il punit sévérement les ecclésiastiques coupables de quelque crime. C'étoit un homme de probité, serviable, désintéressé, qui joignoit à une grande vivacité d'esprit, beaucoup d'intrépidité & de fermeté. Il mourut en 1466. * Ughelli, *Italia sacra*, tome IV, page 384, & tome V, page 1303. *Supplément françois de Basle, tome I.*

BAROCCIUS, (Pierre) évêque de Belluno, ville du Frioul en Italie, dans l'état de Venise, & ensuite de Padoue, étoit né à Venise. Son mérite l'éleva aux dignités dont il fut revêtu. Il monta sur le siége de Belluno vers l'an 1470, & sur celui de Padoue en 1488. Il mourut le 10 janvier 1507 âgé de 66 ans, ou, selon d'autres, de 78. *On ajoute dans le supplément françois de Basle, que* lorsqu'il mourut, le pape Pie II vouloit l'élever au cardinalat : on a voulu dire sans doute Jules II, car c'étoit ce pape qui siégeoit en 1507. *On dit encore en citant* Scardéonius *de claris Patavin.* que Baroccius qui avoit été tourmenté par sa famille, fit peu avant sa mort cette disposition en présence de notaires & de témoins : « Je, Pierre Baroccius, évêque de Padoue, remets mon ame à Dieu, mon corps à la terre, & les biens qui me restent à ceux qui y ont de justes prétentions. » Le sénat de Venise lui fit construire un superbe monument. Ses écrits sont : *De ratione bene moriendi ; Opusculum consolatorium ; Versuum & hymnorum libri tres ; Officium ad deprecandum contra pestilentiam, ad impetrandam pluviam, & ad aëris serenitatem poscendam.* * *Supplément de Basle.*

BAROCCIUS (François) patricien ou sénateur de Venise, & célébre mathématicien, a fleuri après le milieu du XVIe siécle. On a de lui plusieurs ouvrages concernant les mathématiques, & quelques traductions d'ouvrages sur la même matiere, comme : 1. *Heronis liber de machinis bellicis, nec non liber de Geodæsia, ex græco latinè, cum scholiis ; cum figuris :* à Venise, 1572, *in-4°.* 2. *Procli in primum elementorum Euclidis libri quatuor*, traduits en latin avec des scholies, & des figures, à Padoue 1560, *in-folio*, sous ce titre : *Commentarii ad universam mathematicam disciplinam*, *&c.* Baroccius n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il fit cet ouvrage. Voyez ce qu'en dit Jean-Albert Fabricius, dans sa bibliothéque grecque, livre V, chapitre XXVI, page 520. 3. Un commentaire sur Platon *de numero geometrico :* à Boulogne, 1556. 4. Une Cosmographie en quatre livres, à Venise, 1585, *in-8°.* * *Voyez* Vossius *De scriptorib. mathematic.*

BAROCHE, *Barocha*, ville du royaume de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, sur la riviere de Nerdaba, à dix lieues de son embouchure dans le golfe de Cambaye. Cette ville est renommée à cause de sa riviere, qui a une propriété particuliere pour blanchir les toiles ; & on y en apporte pour cet effet de tous les endroits de l'empire du grand Mogol. Les Anglois y ont un fort beau logis, où demeure leur président. Les Hollandois y tiennent un facteur, afin de faire expédier plus aisément leurs marchandises aux bureaux des douanes. La ville de Baroche est considérable pour les belles perles, que l'on nomme *Perles de Baroche*, pour une mine d'agathe, & plus encore pour son grand commerce. Quelques géographes mettent à Baroche la Barigasa des anciens, mais d'autres la mettent à Baçaim.* Tavernier, *voyage des Indes.*

BAROCHE (Frédéric) peintre, natif d'Urbin, se rendit à Rome dans sa jeunesse, où il peignit plusieurs choses à fraisque du temps du pape Paul III; & s'en étant retourné à Urbin, il y passa le reste de sa vie. C'est un des plus gracieux, des plus judicieux & des plus habiles peintres qui aient jamais été. Il a fait quantité de portraits & de tableaux d'histoire; & son génie étoit particuliérement pour les sujets de dévotion. On reconnoît dans ses ouvrages un grand penchant pour la maniere du Correge; & quoi qu'il dessinât plus correctement que ce peintre, ses contours n'étoient ni d'un si grand gout, ni si naturels. Il exprimoit trop les parties du corps, & dessinoit les pieds d'un petit enfant du même caractere qu'il auroit fait ceux d'un homme; il faisoit ses études au pastel, & les réduisoit ordinairement à sa maniere. Il se servoit pour faire ses vierges d'une sœur qu'il avoit, & pour le petit christ d'un enfant de cette même sœur. Il a gravé lui-même à l'eau forte quelques-uns de ses tableaux. Ce peintre mourut à Urbin en 1612, âgé de 84 ans. Vanius fut son disciple. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BARON, qualité ancienne & honorable parmi la noblesse; mais particulierement en France, en Allemagne & en Angleterre. Quelques-uns croient que ce nom a été tiré du mot latin *vir*; car comme baron signifie une personne illustre en vertu & en naissance, de même *vir* signifie un homme de courage & distingué du commun par sa vertu. Ce titre a été pris diversement, selon la différence des temps & des lieux. Par les barons on entendoit anciennement en France les vassaux qui relevoient immédiatement du roi; & ainsi ce mot comprenoit indifféremment les ducs, les marquis, les comtes & autres seigneurs: on le peut voir dans Aimoin & dans quelques autres historiens, lesquels, lorsqu'ils introduisent le roi parlant aux seigneurs de sa suite, & voulant les exhorter à quelque action d'honneur, le font souvent commencer par ces mots: *Mes barons.* Quand les Espagnols parlent de quelques personnes illustres, ils les appellent barons ou *varones*, prononçant souvent le B par l'V consonne, de même que les Gascons. Il n'y a que les Italiens qui prennent communément le mot de *baron* pour un vagabond, qui est proprement un fainéant & un gueux. Mais pour restreindre le nom de baron à sa propre & ordinaire signification, il n'est à présent que pour le dégré de noblesse qui marche après les ducs, les marquis, les comtes & les vicomtes; quoiqu'il y ait d'anciens barons en Allemagne & en France, qui ne voudroient pas changer leur titre de baron pour celui de nouveau comte, & qui ne céderoient pas même en des actions publiques, ni à des comtes, ni à des marquis.

Les barons sont fort considérés en Angleterre, & sont du nombre des lords, ou pairs, après les fils puînés des marquis. Il n'y avoit autrefois de barons dans ce royaume que ceux qui relevoient du roi pour une baronie entiere, laquelle devoit contenir treize fiefs nobles, valant chacun treize livres sterling par an: mais aujourd'hui on ne regarde point à la valeur de la baronie. Le chef de la baronie est quelque château ou terre, où le seigneur fait sa demeure principale, qui ne peut être partagé entre des filles; & qui au défaut d'enfans mâles appartient à la fille aînée, à la charge de doter ses sœurs. Mais cette terre tenue en baronie n'ennoblit pas le possesseur, s'il étoit roturier avant que de l'acquérir; quoiqu'elle l'oblige à tous les services qu'elle doit au roi. Il y a même des jurisconsultes qui prétendent que les nobles tenant de ces sortes de terres, ne sont pas véritablement pairs du royaume, s'ils ne sont conviés par lettres du roi à venir au parlement. Ces sortes de lettres sont quelquefois fermées; mais pour l'ordinaire ce sont des lettres patentes, s'il s'agit de faire un baron dans une famille qui n'a pas encore joui de cet honneur. La couronne des barons est un cercle ou bourlet garni de six perles: le manteau qu'ils portent au parlement a deux bordures, & il est doublé de quelque fourrure blanche; mais il ne peut l'être d'hermines: ils ne peuvent non plus avoir de dais. Le titre qu'on leur donne est celui de *véritablement notre seigneur.* On peut encore faire d'autres remarques sur cette qualité de barons en Angleterre, comme, que le grand chancelier du royaume, & le grand trésorier, le président du conseil d'état, & le garde du sceau, ont la préséance sur tous les ducs, s'ils sont barons; & qu'on donne la qualité de barons aux fils aînés des comtes. Que si une femme noble de naissance, duchesse, marquise, comtesse ou vicomtesse, épouse un baron, elle prend seulement le rang & la qualité de baronne; au lieu que si elle se marie à un homme de moindre condition, elle prend le rang selon sa naissance. Outre ces barons il y en a d'autres dans la province de Chester qui ne relevent pas immédiatement de la couronne, & il y en avoit autrefois dans toute l'Angleterre; mais ces barons n'ont jamais été pairs du royaume. Anciennement les trois premiers barons de France étoient de Bourbon, de Couci & de Beaujeu; & ces baronies ont été depuis réunies avec plusieurs autres à la couronne. *Voyez* DUC. * Hoffman. *lexic. univers.* Chamberlaine, *état pres. d'Angl.*

Les historiens font mention de plusieurs autres espéces de barons, dont on peut voir un détail assez exact dans Hoffman, tels que sont les barons de Limburg en Allemagne, les barons d'Angleterre, les barons d'Aragon, les barons Châtelains, les barons de la ville de Londres, d'Yorc, de Chester, de Feversham & de quelques autres villes en Angleterre; comme on a dit en France les barons de Bourges, d'Orléans, ainsi que le marque M. du Cange. Ces barons avoient des droits & priviléges, & entr'autres, celui de n'être pas tenus de répondre en justice sur certaines choses, hors l'enceinte des murs de leur ville. Il y a aussi des barons comtes dans le droit anglois. On appelle barons aumôniers les archevêques, les évêques, les abbés & les prieurs qui tiennent du roi leurs terres ecclésiastiques à titre de baronie; car on croit qu'ils ont reçu leurs baronies de la libéralité & de l'aumône que leur en ont fait les rois, quoique dans la suite des temps les autres rois leur aient accordé ces mêmes terres en propre. Les barons dits du parlement, sont connus en Angleterre & en Ecosse. On appelle en Angleterre barons des cinq ports, *de quinque portubus*, ceux qui exercent cette fonction dans les cinq ports principaux d'Angleterre qui regardent le côté de la France, qui sont *Hasting*, *Douvres*, *Hith*, *Rumney* & *Sandwic.* Ces barons ont encore inspection sur les autres places dépendantes, comme sur la petite ville de Rye & de Winchelsei. Ces cinq barons jouissent particulierement de ce nom & de plusieurs autres priviléges considérables, accordés par les anciens rois d'Angleterre, pour avoir défendu leurs ports en temps de guerre. * *Voyez* DUC.

BARON (Eguinard) François, natif de Léon en Bretagne, célébre jurisconsulte, qui vivoit dans le XVI[e] siécle. Il étoit à Poitiers en 1542, & ce fut de cette ville qu'il data le 22 décembre l'épître dédicatoire de l'*œconomie du digeste.* Il alla de-là professer à Angers, & ensuite il vint se fixer à Bourges, où il enseigna le droit, avec François Duaren, qui étoit aussi Breton. L'émulation leur mit la plume à la main l'un contre l'autre; & ce dernier écrivit contre Baron l'apologie de la jurisdiction & de l'empire. Depuis leur conformité d'emplois servit à les réconcilier. Baron mourut le 22 août de l'année 1550, âgé de 55 ans; & Duaren voulant laisser à la postérité un témoignage de l'amitié qu'il avoit eue pour lui, fit son épitaphe.

épitaphe. * Sainte-Marthe, *aux elog. liv.* 1. Sponde, *A. C.* 1550, *n.* 12.

BARON ou BARRON (Pierre) professeur en théologie dans l'université de Cambridge au XVIe siécle, natif d'Estampes, à dix lieues de Paris, excita quelques troubles dans cette université par certains dogmes qu'il y débita l'an 1590. Ses confreres dans l'université de Cambridge, la plupart Calvinistes rigides, prétendirent que cette doctrine approchoit beaucoup de celle des Pelagiens. Witaker, Tindall, Chatteron, Perkins &c. la combattirent par des sermons, par des leçons & par des livres; mais d'abord ils épargnerent le nom de leur adversaire, à cause de son grand âge. Cependant comme Baron continuoit de dogmatiser, & que dans sa somme *trium de prædestinatione sententiarum*, il soutenoit une hypothèse, qui dans sa secte paroissoit héterodoxe, Witaker se déclara son antagoniste, & réfuta cette somme. L'affaire fut portée devant la reine Elizabeth & devant l'archevêque de Cantorbéri. On fit une assemblée de prélats & de docteurs en théologie, à Lambeth. Witaker y fut mandé, & y soutint fortement l'opinion commune alors parmi les protestans. Celle de Baron fut condamnée, & l'on dressa neuf articles le 20 de novembre 1595, qui furent reçus dans l'académie. Baron fut congédié, & s'en retourna en France: ce qui rendit la paix à cette université. Baron a fait *prælectiones* 39 *in Jonam*, imprimées à Londres en 1579. *Summa trium sententiarum de prædestinatione. De præstantia & dignitate divinæ Legis.* * Bayle, *dict. crit. seconde édit. in-folio*, à Roterdam 1702.

BARON (Vincent) en latin *Baronius*, religieux de l'ordre de S. Dominique, né le 17 mai 1604 à Martres au diocèse de Rieux en Gascogne, entra chez les dominicains de Toulouse l'an 1622, y enseigna la théologie pendant plusieurs années, & devint prieur du couvent de cette même ville. Quelque temps après il le fut à Avignon, & enfin du noviciat du fauxbourg S. Germain à Paris. En 1656 on le choisit pour être définiteur au chapitre général. Il présida aux thèses que son ordre dédia à Alexandre VII. Dans la suite il fut élu provincial. Le général de son ordre le chargea d'une commission pour le Portugal, dont il s'aquitta avec l'applaudissement de la reine, des seigneurs de la cour & du public. Il revint à Paris au couvent de son ordre dans le fauxbourg S. Germain, où il mourut le 21 janvier 1674, âgé de 70 ans. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres une *Théologie morale* en 2 volumes *in*-8°. *Mens SS. Augustini & Thomæ de gratia & libertate*, in-8°. *Ethica christiana*, & plusieurs autres. La congrégation de l'indice rendit un décret le 27 septembre 1672, contre les ouvrages de Baron. * Bayle, *diction. critiq.* 2 *édition. Voyez* le P. Echard.

BARON (François) consul de France en Syrie, puis directeur général du commerce aux Indes orientales, né à Marseille le 4 novembre 1620, étoit d'une ancienne famille de la même ville, originaire de Côme dans le duché de Milan. Après avoir étudié avec succès & s'être fait estimer dans son pays par sa politesse, il entreprit de voyager, vit une partie de l'Italie, séjourna à la cour de Turin, & passa ensuite en Egypte dans le temps de la rupture des Turcs avec la république de Venise, & durant le siége de Candie. Il étoit au Caire en 1659, lorsque M. de Bermond consul, & le corps de la nation Françoise établie en ce pays, le députerent à la cour de France pour des affaires importantes concernant le commerce. Après cette députation, dont ceux qui l'avoient employé durent être très-satisfaits, il revint à Marseille, où quelque temps après il fut un peu enveloppé dans la disgrace de M. de Glandevez, seigneur de Niozelle, son intime ami, qui fut accusé d'être le principal auteur des troubles qui agitoient alors la ville de Marseille. Ce gentilhomme fut jugé avec rigueur & condamné, mais il s'étoit retiré; & M. Baron, quoique persuadé de l'innocence de cet ami, & encore plus de la sienne propre, jugea à propos de se retirer aussi lui-même pour quelque temps. Sa retraite ne dura pas. En 1661 le roi informé de son mérite & de sa capacité, le nomma au consulat d'Alep, l'un des plus importans de tout le levant. M. Picquet, qui a été depuis évêque de Babylone, occupoit alors cette place, & donna à M. Baron des avis qui lui furent très-utiles pour rétablir le commerce qui étoit presque ruiné dans ce pays, par les abus qui s'y étoient introduits, & par l'avidité insatiable des gouverneurs. Mais il lui conseilla, avant que de rien entreprendre, de faire un voyage à Constantinople sous le bon plaisir du roi, pour obtenir du grand-seigneur les commandemens & les ordres nécessaires pour l'établissement qu'il projettoit. M. Baron entreprit ce long voyage à ses dépens. Il revint à Alep chargé de tous les ordres nécessaires, avec lesquels en moins d'une année, il remit presque toutes les affaires dans un si bon ordre, qu'à la fin de 1662 M. Colbert, qui étoit parvenu au ministere après la mort du cardinal Mazarin, & qui avoit de grandes vues pour l'augmentation du commerce du levant, le consulta sur ce sujet. Ce ministre eut lieu d'en être satisfait; & M. Baron exerça pendant neuf ans de suite le consulat d'Alep avec beaucoup d'honneur, & de profit pour le commerce de la nation. Sur la fin de l'année 1670 M. Colbert très-content des biens que M. Baron avoit procurés à Alep & dans toutes ses dépendances, voulut procurer les mêmes avantages au commerce de la compagnie des Indes orientales, & en conséquence il parla au roi de M. Baron, & sa majesté donna à celui-ci des ordres pour se rendre à Surate, ville maritime des états du grand-Mogol, où il arriva vers la fin de l'année 1671. Son administration dura douze ou treize ans, pendant lesquels il fit du bien à tous ceux qu'il eut occasion d'obliger. En 1674 les Hollandois ayant entrepris le siége de la ville maritime de S. Thomé, où les François avoient un établissement considérable, M. Baron fit armer à ses dépens deux bons vaisseaux, chargés de toute sorte de munitions, s'embarqua sur un de ces vaisseaux, & entra dans le port de S. Thomé à la vue des ennemis qui furent victorieux à cause de leur grand nombre, mais qui respecterent M. Baron jusque dans les conditions de paix qui furent acceptées. Ce fut peu de temps après cette expédition de S. Thomé que M. Baron, de retour à Surate le 26 août 1675, eut une attaque de paralysie qui altéra extrêmement sa santé, mais qui ne fit qu'augmenter la piété dont il faisoit profession, & dont il connoissoit la nécessité & les devoirs. Il ne fit plus que languir depuis, & enfin étant tombé dans une fiévre lente sur la fin de l'année 1683, il mourut à Surate le 30 décembre de la même année. C'étoit un homme doux, aimable, très-propre à rendre service, & toujours disposé à le faire, aimant l'église, & ne se contentant pas de l'édifier par ses exemples, s'il ne la servoit pas par quelques bonnes œuvres. Ce fut ce qui l'engagea à se prêter avec tant de zèle aux recherches que M. Nicole, auteur de la *Perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'Eucharistie*, desiroit que l'on fit pour avoir des témoignages juridiques des principales églises orientales sur le dogme de la transubstantiation. M. de Nointel, alors ambassadeur à la Porte, procura tous ceux qu'il put recueillir de l'église patriarchale de Constantinople; & M. Baron travailla de son côté à s'assurer de la doctrine de toutes les églises Syriennes sur le même dogme. On voit dans le livre de la *Perpétuité de la Foi*, plusieurs piéces qu'il a fournies, & l'on en garde quelques autres dans la bibliothéque de l'abbaye de S. Germain des Prés à Paris, qui n'y ont point été employées, peut-être parcequ'elles sont arrivées trop tard, &

que l'ouvrage étoit déja imprimé. M. Baron s'attacha aussi à bien traiter & à secourir de tout ce qu'il put les chrétiens du Levant, & en particulier les missionaires qui travailloient avec zèle à la conversion des idolâtres. C'est le témoignage que lui a rendu le pape Clément IX, dans un bref daté de Rome le 24 août 1669, & adressé au roi de France Louis XIV, en faveur de M. Baron. Sa mémoire est en grande vénération dans tout le pays, & les Gentils même & les Mahométans vont faire des prieres sur son tombeau, ne pouvant oublier ses bienfaits & sa droiture. Comme il a toujours vécu dans le célibat, il n'a point laissé d'enfans. Deux de ses freres sont morts religieux de l'observance de S. François : le troisiéme, après s'être distingué dans la congrégation de l'oratoire par son érudition & par son éloquence, est mort depuis 1700 dans le prieuré-cure de S. Quentin de Boullié, au diocèse de la Rochelle.

A l'égard de ses neveux, fils de Pierre Baron, son autre frere, mort à Alep, & de dame *N.* de Lieutaud, ils étoient au nombre de cinq : savoir, *Joseph* Baron, mort jeune en 1674; *Jean-Pierre* Baron, qui après avoir fait le voyage des Indes, étoit entré dans la marine, & mourut à Marseille dans un âge peu avancé en 1684; *François* Baron, qui entra fort jeune dans l'ordre de Malte où il mourut, après s'y être signalé par sa bravoure en plusieurs occasions considérables, sous le grand-maître Raymond Perellos; *Jean* Baron, qui entra de bonne heure dans la congrégation de l'oratoire, puis fut chanoine de l'église collégiale de S. Martin de Marseille, ensuite de la cathédrale, & mourut en 1720, dans le temps de la derniere contagion ; enfin, *Jean-Baptiste* Baron, qui après avoir embrassé l'état ecclésiastique entra dans l'ordre de Malte, & est mort religieux prêtre de cet ordre, le 20 novembre 1724.* *Eloge de M.* Baron, *Mercure de France, juin & juillet* 1730. *Mém. du temps, &c. Histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole. *Vie de François* Picquet, *par M.* Anthelmi, *évêque de Grasse.*

BARON (Bonaventure) naquit à Clonmell, ville d'Irlande dans le comté de Tipperary. Il étoit fils d'une sœur du fameux pere Wading, qui prit grand soin de son éducation; & après l'avoir fait recevoir dans l'étroite observance de S. François, dont il étoit lui-même un des plus illustres membres, il le fit venir à Rome pour être auprès de lui dans le couvent de S. Isidore, & pour en être aidé dans ses travaux littéraires. Dans peu de temps le pere Baron s'acquit beaucoup de réputation, & entre autres talens, il se fit remarquer pour la pureté de son style latin. Un certain cardinal ayant écrit une piéce italienne, qu'il étoit bien aise de voir traduite en bon latin, il s'adressa au pere Wading, pour lui trouver un homme propre à y réussir. Ce pere en chargea son neveu, dont il connoissoit la capacité à cet égard : mais son éminence, qui n'entendoit presque point le latin, ne trouva point la traduction à son gré, & en blâma le pere Baron. Cependant s'en étant rapporté aux Jésuites, ceux-ci la trouverent extrêmement bien faite. Ce religieux vécut environ soixante ans à Rome, où il professa long-temps la théologie dans le couvent de S. Isidore, qui avoit été fondé en 1625 par son oncle, dont le grand crédit auprès du pape, du roi d'Espagne & des cardinaux, le mit en état de faire cette acquisition pour les observantins Irlandois, qui par ses exemples & ses soins devinrent, en peu de temps, très-célébres à Rome pour leur piété & leur science. Le pere Baron mourut très-âgé & presque aveugle, dans cette capitale, le 18 mars 1696, & fut enterré à S. Isidore. On a de lui : *Orationes panegyricæ sacro-prophanæ decem ; Romæ,* 1643, *in*-12. *Metra miscellanea, sive carminum diversorum lib. duo ; Epigrammatum unus, alter sylvulæ ; quibus adduntur elogia illustrium virorum ; Romæ,* 1645, *in*-24. *Prolusiones philosophicæ ; Romæ,* 1651, *in*-12. *Harpocrates quinqueludius, seu diatriba silentii ; Romæ,* 1651, *in*-12. *Obsidio & expugnatio arcis Duncannon sub Thoma Prestono. Boëtius absolutus sive de consolatione theologiæ, lib.* 4, *Romæ,* 1653, *in*-12. *Controversiæ & stratagemata; Lugduni,* 1656, *in*-8°. *Scotus defensus ; Coloniæ,* 1662, in-folio. *Cursus philosophicus ; Coloniæ,* 1664, in-folio. *Epistolæ familiares Parænetica, &c.* Celles-ci se trouvent parmi ses *Opuscula varia ; Herbipoli,* 1666, in-folio. *Theologia,* six vol. Paris, 1676 (selon Lepinius, *biblioth. theol. vol. II, pag.* 839.) *Johannes Duns Scotus, ordinis minorum, doctor subtilis de Angelis contra adversantes defensus, nunc quoque novitates amplificatus ; Florentiæ,* 1678. *Annales ordinis SS. Trinitatis redemptionis captivorum, fundatoribus SS. Johanne de Matha & Felice de Valois,* un volume *in-folio.* Ce premier volume fut imprimé à Rome en 1686, & commence vers l'année 1196, où le pape Innocent III donna l'habit aux fondateurs, & finit avec l'année 1297, renfermant l'espace de cent ans. On y trouve l'histoire des fondations des couvens de cet ordre, ses privileges, les bienfaiteurs qui l'ont chéri, les plus illustres sujets qu'il a produits, leurs miracles & leurs actions, de même que le nombre d'esclaves qu'ils ont retiré de la servitude.

BARON (Michel), célebre comédien, étoit petit-fils d'un marchand mercier d'Issoudun en Berri, dont le vrai nom étoit *Boyron.* Son fils, nommé *Michel,* & pere de celui qui fait le sujet de cet article, devint comédien par une rencontre assez imprévue. Etant à la foire de Bourges, où son pere l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandises, il fut si charmé de quelques piéces qu'il vit représenter dans cette ville, qu'il demanda aux comédiens de le recevoir parmi eux, & qu'il les suivit à Paris, où l'on dit qu'il se fit admirer de ceux qui fréquentoient les spectacles. Il fut la victime de sa profession; car en jouant dans la tragédie du *Cid* le rolle du comte de Gormas, & voulant pousser avec son pied l'épée de D. Diégue qu'il avoit jettée à bas, cette épée lui entra dans la jambe, le blessa, & il en mourut quelques jours après. Michel Baron son fils qui n'avoit alors que huit ans, & qui étoit né à Paris, sur la paroisse S. Sauveur, après avoir été quelque temps en pension à Ville-Juif chez un de ses oncles, entra dans la troupe des *comédiens de M. le Dauphin,* assemblée par la demoiselle Raisin, & s'y fit estimer. Moliere qui le connut, l'attira ensuite à lui : mais Baron le quitta quelque temps après, pour voyager avec des comédiens qui couroient la France. Las de ses courses il revint trouver Moliere, & depuis ce temps-là il continua pendant plusieurs années à jouer sur le théâtre, où il plut beaucoup à ceux qui y assistoient, tant à Paris qu'à la cour. Il réussissoit également dans le comique & dans le tragique. En 1691, soit desir de mener une vie moins éloignée de la sainteté du christianisme qu'il professoit, soit par quelqu'autre motif, il quitta le théâtre; & content d'une pension de trois mille livres dont le feu roi Louis XIV l'avoit gratifié peu de temps auparavant, il vécut pendant près de trente ans en homme privé. Mais dans le temps que l'on s'y attendoit le moins, & qu'il devoit le plus être occupé de l'éternité, on le vit en 1720 reparoître sur le théâtre, & s'y nourir encore des applaudissemens des spectateurs. Un asthme violent & les autres infirmités de la vieillesse l'obligerent au mois de septembre 1729 de quitter de nouveau une profession, qu'il avoit abandonnée autrefois volontairement. Il ne vécut que jusqu'au 22 décembre suivant, qu'il mourut à Paris âgé de 77 ans. Il avoit reçu la veille les sacremens de l'église, & il fut inhumé dans l'église de S. Benoît. On a représenté & imprimé sous son nom quelques piéces de théâtre, dont on prétend qu'il n'étoit que le pere adoptif. Le recueil qui en a été fait & imprimé

à Paris en 1736, en deux volumes *in-12*, est intitulé: *Le Théâtre de Monsieur Baron, augmenté de deux piéces qui n'avoient point encore été imprimées, & de diverses poësies du même auteur.* Le premier volume contient quatre comédies, toutes quatre en prose, savoir: 1. *Le Rendez-vous des Tuilleries, ou le coquet trompé*, précédée d'un long prologue, compris en quatorze scènes. 2. *Les enlevemens.* 3. *La coquette & la fausse prude.* 4. *L'homme à bonne fortune*, précédée d'une épître *à Charles de Lenox, duc de Richemont, &c.* & d'une préface où l'auteur dit qu'il fit cette comédie en quinze jours. Le second volume contient trois comédies en vers: 1. *L'Andrienne*, imitée du même sujet traité par Térence, avec une préface, où l'auteur se défend modestement contre ceux qui prétendent que cette comédie n'étoit point de sa composition, & qu'il ne faisoit qu'y prêter son nom. 2. *Le jaloux.* 3. *L'école des peres*, imitée des Adelphes de Térence. Ces piéces sont suivies de quelques *poësies diverses du même auteur*, entr'autres des traductions libres de quelques odes & d'une satyre d'Horace: & un petit nombre de poësies sur divers sujets. Parmi ces poësies est une lettre en vers, à Monsieur de L. C. qui le sollicitoit de venir à la cour, pour y faire voir qu'il n'avoit pas perdu l'esprit, comme de certaines gens le disoient, & montrer en même temps qu'il n'étoit pas attaqué d'une maladie fâcheuse, comme d'autres le prétendoient. On apprend dans une autre, que le feu roi lui avoit accordé une pension de 500 écus. Il y demande à M. le duc d'Orléans de ne point lui retrancher le cinquiéme de cette pension. * Grimarest, dans la *vie de Moliere*, & sur-tout M. Titon du Tillet, dans son *Parnasse françois, in-folio*, parlent amplement de ce comédien. Maupoint, *biblioth. des théâtres*, page 107.

BARONETS, ordre héréditaire de chevalerie en Angleterre, qui fut institué pour la petite noblesse l'an 1611 par Jacques I. Ce prince avoit limité le nombre de ces chevaliers à deux cens; mais cela ne s'observe plus, & l'on en compte présentement un bien plus grand nombre. Ce sont les simples gentilshommes qui recherchent le titre de baronets, & ils sont les seuls qu'on y admette; mais cet honneur leur coute cher, car il faut qu'ils aient mille livres sterling de revenu, & qu'ils payent à la tresorerie la solde de trente soldats pour trois années, à huit sols par jour. Cet argent est destiné pour l'entretien des troupes de la province d'Ulster en Irlande. Les baronets ont rang immédiatement après les fils puînés des vicomtes & des barons; ils ont le titre de sires, & leurs femmes celui de ladis; cependant ils sont du corps des communes. * *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BARONI (Leonora) dame Italienne, l'une des plus belles voix du monde, a été admirée dans le XVIIe siécle. Elle étoit fille de la belle *Adriana*, Mantouane, & se fit admirer de telle sorte, qu'une infinité de beaux esprits firent des vers à sa louange. On a un volume d'excellentes piéces latines, grecques, françoises, italiennes & espagnoles, imprimées à Rome, sous le titre d'*Applausi poëtici alle glorie della signora Leonora Baroni.* Ceux qui voudront savoir en détail les perfections de son chant, n'ont qu'à consulter les discours sur la musique d'Italie, imprimés avec la vie de Malherbe, & quelques autres traités à Paris en 1672. * *Voyez* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit. in-fol.* à Roterdam, 1702.

☞ BARONIES (les) contrée de France dans le Dauphiné, dont elle fait presque la cinquiéme partie sous un même bailliage. Le pays des Baronies, situé au midi du Diois & du Gapençois, & au nord du comtat Venaissin, est une partie considérable des états que le dauphin Humbert donna aux princes de France. On l'appelle *les Baronies*, parcequ'il est composé de deux grandes baronies, celles de Meuoillon & de Montauban, qui étoient libres & indépendantes d'aucun autre seigneur que de l'empereur, ayant été possédées héréditairement par des barons, vassaux du royaume d'Arles, durant trois cens ans. Celle de Montauban fut acquise par le dauphin Humbert I. Elle fut donnée en partage à Gui, fils cadet d'Humbert I. Et après la mort de Gui, & celle de son frere Henri, elle fut unie au Dauphiné. Quant à la baronie de Meuoillon, en latin *Medullio*, elle fut acquise de son dernier seigneur nommé *Raimond*, par le dauphin Jean, fils d'Humbert I, l'an 1300, qui la donna à son frere Henri. Celui-ci fut le dernier baron de Meuoillon & de Montauban; car après sa mort, le dauphin Humbert II les réunit a perpétuité au Dauphiné.

Il y a dans le territoire des Baronies deux villes, le *Buy*, capitale de la baronie de Meuoillon, & *Nyon*, de celle de Montauban. Les dauphins ont eu dans ce pays une cour supérieure, pour terminer en dernier ressort les procès des vassaux des Baronies, qui sont aujourd'hui du ressort du parlement de Grenoble. Le siége royal est au Buy, qui reconnoît, aussi-bien que Nyon, l'évêque de Vaison: mais Montauban & Meuoillon sont du diocèse de Gap. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARONIO, *cherchez* BARON (Bonaventure.)

BARONIUS (César) né à Sora, ville épiscopale de la terre de Labour, dans le royaume de Naples, le 30 octobre 1538, de *Camillo* Baronio & de *Porcia* Febonia, qui l'éleverent avec beaucoup de soin, fit ses humanités à Veroli, sa théologie & son droit à Naples. Les troubles de ce pays l'obligerent de passer à Rome en 1557 avec son pere, où il acheva ses études de droit sous César Acosta. Il se mit ensuite sous la discipline de S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation de l'oratoire, qui l'employa dans les instructions familieres que ses clercs faisoient aux jeunes enfans. Il reçut bientôt l'ordre de prêtrise, par les conseils de S. Philippe de Neri, qui l'attacha à l'église de S. Jean-Baptiste. Baronius y commença une congrégation de ce nouvel ordre, & en fit autant dans l'église de sainte Marie *in Vallicella*, lorsqu'il y fut transféré en 1576 par S. Philippe de Néri. L'an 1583, il fut fait supérieur général de la congrégation de l'oratoire, par la démission volontaire du fondateur. Le pape Clément VIII le choisit pour son confesseur, l'obligea de se faire protonotaire apostolique, & le créa cardinal le 5 juin 1596, sous le titre des saints Nerée & Achillée. Il eut ensuite la charge de bibliothécaire du saint-siége apostolique. Après la mort de Clément VIII, il eut bonne part au pontificat, ayant eu jusqu'à trente & une voix; mais les Espagnols lui donnerent l'exclusion, à cause de son traité de la monarchie de Sicile; & lui-même s'opposa fortement à son élection. Il mourut le dernier jour de juin 1607, âgé de 68 ans & huit mois.

Il entreprit à l'âge de 30 ans les annales ecclésiastiques, sur le refus que fit Onuphre Panvinius d'y travailler, quelques instances que lui en fît Baronius, en présence de S. Philippe de Neri, qu'ils consideroient comme leur pere commun, qui lui dit que ce seroit lui, & non pas Onuphre, qui composeroit l'histoire ecclésiastique. En effet, Onuphre étant mort peu de temps après, Baronius entreprit cet ouvrage, & travailla pendant trente ans à recueillir & à digérer les matieres, en lisant assidument les anciens monumens ecclésiastiques, tant dans les livres imprimés que dans les manuscrits de la bibliothéque vaticane. Il commença par donner pour essai de son travail ses notes sur le martyrologe romain, imprimées l'an 1586. Il publia peu de temps après son premier tome des annales ecclésiastiques, qui contient les cent premieres années depuis la naissance de J. C. avec un apparat sur les annales ecclésiastiques, touchant l'année de la naissance de J. C. & ce qui l'a précédé. Ce tome est

dédié à Sixte V. Le deuxiéme, dédié au même pape, contient deux cens cinq ans. Le troisiéme, dédié à Philippe II, comprend l'histoire des cinquante-cinq années suivantes. Le quatriéme est dédié à Clément VIII, qui fut élevé au souverain pontificat en 1592; il ne contient que l'histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquiéme va jusqu'à l'an 440. Il est dédié au même pape, aussi-bien que le sixiéme, qui finit à l'an 518. Il fut bientôt suivi des 7, 8 & 9, qui contiennent l'histoire ecclésiastique, depuis cette année jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces trois tomes est dédié au roi Henri IV. Le dixiéme, dédié à l'empereur Rodolphe II, commence à l'an 843, & finit à l'an 1000. L'onziéme, dédié à Sigismond III roi de Pologne, & publié en 1605, continue jusqu'à 1099. Le douziéme, publié sous le pontificat de Paul V l'an 1607, finit à l'an 1198. Ansi l'on a dans ces douze tomes l'histoire des douze premiers siécles de l'église.

Cette histoire de Baronius est composée en forme d'annales, année par année, séparées les unes des autres, designées par les années des papes, des empereurs, & par les noms des consuls. Il rapporte sur chaque année ce qui regarde les églises d'orient & d'occident, la succession des papes, des patriarches, des empereurs & des rois; les actes des conciles, les lettres des papes, les loix des empereurs qui concernent l'église, les persécutions, les martyrs, les saints, les auteurs ecclésiastiques, les hérésies & leurs défenseurs; en un mot, tous les évenemens qui peuvent avoir rapport à l'histoire ecclésiastique.

Le but qu'il s'est proposé dans cet ouvrage a été, comme il le témoigne lui-même dans sa préface, de réfuter les centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'opposer à leur ouvrage fait contre l'église romaine, un autre ouvrage de pareille nature pour sa défense. Il avoue que jusqu'alors on sembloit avoir négligé de faire l'histoire ecclésiastique exacte, complete & véritable. Il accuse Eusebe d'avoir favorisé le parti des Ariens, & d'avoir écrit la vie de Constantin, dans la vue de plaire à son fils Constance, qui étoit du parti des Ariens. Il trouve que la vérité catholique souffre entre les mains de Socrate & de Sozomene, qui étoient Novatiens; que l'histoire est trop resserrée & obscurcie par la brieveté d'Orose & de Severe; & que la plupart de ceux qui ont écrit de l'histoire ecclésiastique, ont, sans examiner la vérité, mêlé dans leurs narrations quantité de fables & de contes, qui font beaucoup de préjudice aux faits véritables.

Il seroit à souhaiter que Baronius se fût contenté de rapporter les faits de l'histoire ecclésiastique, sans entrer dans des controverses & dans des intérêts particuliers. Cependant il faut avouer que son ouvrage est d'une très-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude qu'on peut espérer d'un homme qui entreprend le premier un ouvrage aussi vaste & aussi difficile que celui-là. Il est vrai que l'on y a remarqué depuis plusieurs fautes de chronologie & d'histoire; que l'on a découvert plusieurs faits, dont il n'a point eu de connoissance; qu'il s'est servi de plusieurs monumens supposés ou douteux; qu'il a rapporté quantité de faits faux comme véritables, & qu'il s'est trompé en plusieurs endroits. Mais sans vouloir exagérer le nombre de ses fautes avec Luc Holstenius, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille faussetés dans les annales de Baronius, quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins avouer que son ouvrage est très-bon & très-utile, & que c'est avec raison qu'il est appellé le *Pere des annales ecclésiastiques*. Il faut encore remarquer qu'il a été beaucoup plus exact dans l'histoire des Latins que dans l'histoire des Grecs, parcequ'il avoit une connoissance fort médiocre du grec, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de Pierre Morin, de Metius & du pere Sirmond, pour les monumens qui n'étoient point traduits en latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qui seroient à souhaiter dans un ouvrage de cette nature; & l'on peut dire qu'il écrit plutôt en dissertateur qu'en historien: il est néanmoins clair, intelligible & méthodique.

Après ce que nous venons de dire sans aucune partialité, il est inutile de rapporter les différens jugemens que les auteurs protestans & catholiques ont portés, soit à l'avantage, soit au désavantage de Baronius, qui sont la plupart outrés de part & d'autre. Il a eu quantité d'adversaires & de critiques; il a eu aussi beaucoup d'admirateurs, de défenseurs, de copistes, d'abréviateurs, de continuateurs & de traducteurs. Isaac Casaubon est un des premiers qui ait écrit contre lui. Il commença des exercitations contre l'ouvrage de Baronius; mais elles ne passent pas la trente-quatriéme année de J. C. & regardent plutôt la controverse & l'explication de l'écriture-sainte, que l'histoire. Ces exercitations n'eurent pas plutôt vu le jour en 1614, que des auteurs catholiques entreprirent la défense de Baronius contre ces exercitations. Jean l'Heureux jésuite, connu sous le nom d'*Eudemon Jean*, fit une défense des annales de Baronius contre les exercitations de Casaubon, imprimée à Cologne en 1617. La même année Jules-César Boullenger jésuite, fit en françois une diatribe contre ces exercitations, contre laquelle Richard de Montaigu, fit aussi des animadversions, tant sur les annales de Baronius, que sur les exercitations de Casaubon; mais cet ouvrage n'est pas fort considérable. Depuis ce temps-là, Henri Ottius entreprit d'examiner les annales de Baronius, année par année; mais outre que son ouvrage ne passe pas l'an 300, il s'est plus arrêté aux questions de controverse, qu'à celles de l'histoire. Augustin Redind, abbé Allemand de l'ordre de S. Benoît, a fait un livre contre cet examen d'Ottius, où il traite les mêmes questions avec très-peu d'ordre. Son ouvrage a été imprimé en 1680. On a vu paroître depuis l'ouvrage d'Ottius, l'Anti-Baronius de Magendi, qui n'est qu'un petit volume, contenant l'abrégé des animadversions de Casaubon contre Baronius, avec quelques notes de Blondel sur le commencement des annales de Baronius, & quelques nouvelles notes. Enfin le savant pere Pagi de l'ordre de S. François, en a fait une critique en quatre volumes *in-folio*, dont le premier parut en 1697, & les trois derniers en 1705, trois ans après sa mort. Avec le secours de cet ouvrage, & de quantité d'autres histoires ou observations ecclésiastiques qui ont été faites depuis l'édition des annales de Baronius, particulierement des mémoires de M. de Tillemont, on pourroit faire une histoire de l'église exacte & complete, & exempte des défauts qui se trouvent dans celle de ce cardinal, que la plupart de tous ceux qui ont fait des histoires ecclésiastiques jusqu'aprésent, n'ont fait que copier ou abréger. Entre les abréviateurs, on estime particulierement Henri Sponde, évêque de Pamiers, qui l'a aussi continué, & Jean-Gabriel Bisciola, jésuite, sans parler d'Aurelius Perusinus, prêtre de l'oratoire, qui en a fait un petit abrégé. Abraham Bzovius, Polonois, de l'ordre des freres prêcheurs, & Oderic Raynaldus, prêtre de l'oratoire, en ont fait des continuations en plusieurs volumes, qui sont beaucoup au-dessous de l'ouvrage de ce cardinal. Son histoire a été traduite en italien, en partie par François Panigerole, évêque d'Aste; en françois par Claude Durand, Joseph de la Planche, & Artus Thomas; en allemand, par Marc Fugger, baron de Kirchbergue; en polonois, par les soins de Stanislas Carnkovius, archevêque de Gnesne; & en anglois, par M. Hall, docteur de Sorbonne, qui a corrigé toutes les fautes que l'on avoit remarquées dans cet auteur, qu'il a amplifié considérablement, & sur

lequel il a fait d'excellentes dissertations, & des notes très-savantes. Cette traduction passe pour un chef-d'œuvre ; & on assure qu'elle a des beautés que l'on ne remarque point dans l'original.

Les tomes des annales de Baronius ont été imprimés à Rome à mesure qu'ils étoient achevés, & peu de temps après à Anvers par Plantin. On en a fait depuis deux éditions entieres à Cologne, l'une en 1609, & l'autre en 1624, outre celle de Venise *in*-4°, qui n'est pas estimée. Le martyrologe avec les notes, a été imprimé à Rome en 1586 & 1598, à Anvers en 1589, & à Paris en 1607.

Baronius a encore fait une espéce de parenese à la république de Venise, sur le sujet du différend qu'elle avoit avec le pape Paul V. Il se fit aussi une affaire avec le roi d'Espagne, en insérant dans l'onziéme tome de ses annales un traité de la monarchie de Sicile, contre l'usurpation qui en avoit été faite par le roi d'Espagne. Ce traité fut défendu par un édit de Philippe III, roi d'Espagne, donné le 30 octobre 1610, & le cardinal Ascagne Colonne fit une censure de cet ouvrage. Ce traité de Baronius a été aussi imprimé séparément à Paris en 1609, & à Leyde en 1619 ; mais il n'a plus été inseré dans les éditions de son histoire ecclésiastique, faites dans les états du roi d'Espagne.

Au reste, on ne peut que l'on ne loue & que l'on n'estime la mémoire de ce pieux & savant cardinal, qui avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé utilement pour le bien de l'église, & pour l'éclaircissement de l'antiquité ecclésiastique. Il seroit à souhaiter qu'il eût été exempt des préventions que son éducation & son pays lui avoient inspirées. * Bellarm. Sponde. Raynaldi. Canisius. Possevin. Auberi. Albi, *in elogiis cardinalium.* Janus Nicius Erythræus. Angelus Boccius. Le Mire. P. Freherus, *Theatr. virorum erudit. clarorum.* M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. du* XVIIe *siécle, tome* I.

BARONIUS (Dominique) prêtre & prédicateur Florentin, au XVIe siécle, écrivit assez fortement contre l'église romaine, & concourut dans le Piémont avec les Vaudois à maintenir l'erreur. Mais enfin on le regarda comme un faux frere, parcequ'il soutenoit qu'en temps de persécution il n'étoit pas nécessaire de témoigner extérieurement la vérité. Celse Martinengue, ministre de l'église italienne de Genève, écrivit contre lui sur ce sujet ; & il y eut des répliques de part & d'autre. Ces livres sont devenus très-rares. Baronius fit une messe à sa fantaisie, & la crut propre à pacifier les différends des deux religions. Il se vit frustré de son attente ; car les prétendus-réformés rejetterent ses ménagemens. * Pierre Gilles, *hist. ecclesf. des églises vaudoises.* Bayle, *dict. crit.*

BARONIUS (Justus) de Santen, dans le duché de Cléves, vivoit vers l'an 1604, & avoit été engagé dans la religion calviniste. Mais s'étant appliqué à la lecture des peres, il fit abjuration à Rome entre les mains du pape Clément VIII. Le cardinal Baronius lui servit de parain. Il avoit le nom de *Calvin*, qu'on lui changea en celui de *Juste*. Ensuite il alla prendre des dégrés de théologie à Sienne, & de jurisprudence à Perouse, & il retourna en Allemagne, où il sortit de Heidelberg pour se retirer à Mayence. Il a écrit les motifs de sa conversion ; un traité de préjugés, ou de prescriptions contre les hérétiques, &c. * Miræus, *de script. sæcul.* XVII, *&c.*

☞ BARONIUS ou BARONIO (Vincent) natif de Meldola, dans la Romagne en Italie, a été un célebre médecin, & vivoit l'an 1630. Il a laissé divers ouvrages. * Vander Linden, *de scrip. medic.*

BAR-OOZEBACH, *cherchez* BARCOCHEBAS.

BAROZZI (Jacques) *cherchez* VIGNOLE.

BARRA, petit royaume de la côte de Guinée en Afrique ; dont le roi eut la hardiesse d'attaquer le comptoir des Anglois en 1663 à l'instigation, à ce qu'ils disent, des Hollandois. * *Dict. angl.*

☞ BARRA, isle de l'océan à l'occident de l'Ecosse, séparée de South-Wist, par un canal. Elle a cinq milles de long sur cinq de large. Son havre, qui est au nord-est, abonde en poisson, & ses rivieres à l'est sont remplies de saumons. Cette isle & quelques autres encore plus petites du voisinage appartiennent à Mac Neil, qui se dit *roi de Barra*, & prétend être le trente-quatriéme successeur de sa famille en ligne directe. Ses sujets sont de la religion catholique, & ont une vénération particuliere pour S. Barr leur patron. Borg, Balnacarrig, & Kilbarra en sont les principaux lieux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARRABOA, *cherchez* BRAVA.

BARRADAS (Sébastien) né à Lisbonne en 1542, entra dans la société des jésuites le 27 septembre 1558, & enseigna assez long-temps à Conimbre, à Evora, & ailleurs ; & s'étant adonné à la prédication, il mérita le titre d'*apôtre de Portugal*. Nous avons deux ouvrages de sa façon, *Commentaria in concordiam & historiam evangelicam. Itinerarium filiorum Israël ex Ægypto, in terram repromissionis.* Il mourut l'an 1615, le 14 avril, âgé de 73 ans. * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Nicol. Antonio, *bibl. script. Hispan.* Miræus ; *de script. sæcul.* XVII. *Mém. de Portugal.*

☞ BARRAUD (Jacques) docteur ès droits & avocat à Poitiers, a fait des annotations sommaires sur la coutume de Poitou, imprimées en un volume *in*-4° en 1625. Ces annotations sont compilées dans le commentaire de Boucheul sur la même coutume. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BARRAULT (Jean Jaubert de) évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles, *cherchez* JAUBERT DE BARRAULT.

BARRAUX ou BARRAUT, *Barrana Arx*, fort sur la frontiere de Dauphiné & de Savoye, situé sur l'Isere, à une lieue de Montmelian. Le duc de Savoye l'avoit bâti sur les terres de France en 1597. Le duc de Lesdiguieres l'attaqua l'année suivante 1598, la nuit du 13 de mars au clair de la lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoique la garnison fût avertie de son entreprise, & qu'elle l'attendît la méche sur le serpentin. * Mezerai, *au régne de Henri IV.*

BARRE, *cherchez* BARRIERE (Pierre.)

BARRE (Louis-François-Joseph de la) né à Tournai le neuf mars 1688, étoit fils de *Paul-Joseph* de la Barre, conseiller référendaire en la chancellerie de Flandre, & substitut du procureur général au conseil provincial de Valenciennes. Il fut envoyé de bonne heure à Paris, & mis dans une pension, où il se fit tellement aimer, que son pere ayant ruiné ses affaires au point de ne pouvoir plus subvenir à l'éducation de sa famille, le maître de pension en prit un soin encore plus particulier, l'entretint de tout, le rendit capable de quatriéme, & lui ménagea une place de boursier au collége de sainte Barbe. Un pieux & savant ecclésiastique, qui logeoit près de ce collége, ayant eu lieu de le connoître, & voyant son amour ardent pour l'étude, & la grande facilité qu'il avoit pour y réussir, lui apprit le grec, l'exerça dans la lecture & la collation des manuscrits, & le forma à cet esprit de discernement & de critique qui a toujours fait depuis le caractere particulier de M. de la Barre. Dom Anselme Banduri, bénédictin italien, aimé & protégé du grand duc Côme III, étant venu vers ce temps-là de Florence à Paris, avec plusieurs ouvrages considérables qu'il destinoit à l'impression, M. de la Barre lui fut donné comme un sujet intelligent, capable d'extraire & de vérifier dans les manuscrits comme dans les imprimés, tout ce qu'on lui indiqueroit, &

en état d'être utile par ses lumieres au jeune bénédictin. Dom Banduri, heureux de trouver un pareil sujet, se l'attacha ; & ce fut par les soins & les travaux de l'un & de l'autre que parurent successivement l'*Imperium Orientale*, ou les antiquités de Constantinople, en deux volumes *in-folio*, & le recueil des médailles des empereurs depuis Trajan Dece, jusqu'aux derniers Paléologues, aussi en deux volumes *in-folio*. Dom Banduri voulant reconnoître les services de M. de la Barre, obtint du grand duc que ce qu'il lui donnoit chaque année à titre d'appointemens lui seroit converti en pension, & il en a été payé jusqu'à la mort du dernier souverain de la maison de Médicis. Quand M. de la Barre fut libre de cet engagement, les libraires lui proposerent de donner une nouvelle édition du *Spicilege* de dom Luc d'Achery, qui étoit devenu fort rare : il accepta cette offre, & l'édition parut en 1723, à Paris en trois volumes *in-folio*. La premiere édition étoit en treize volumes *in*-4°, qui avoient paru successivement depuis 1655 jusqu'en 1677. Dans la nouvelle, M. de la Barre rangea toutes les piéces dans leur ordre naturel, & les divisa en trois corps, qui forment chacun un volume *in-folio*. Il mit dans le premier les traités dogmatiques, moraux & polémiques ; dans le deuxiéme, les morceaux qui appartenoient à l'histoire ecclésiastique ; & dans le troisiéme, ceux qui regardoient l'histoire profane. Il inséra dans les uns & dans les autres les piéces découvertes depuis la premiere édition, conféra les anciennes sur plusieurs manuscrits, marqua les diverses leçons, remplit beaucoup de lacunes, corrigea bien des fautes, & éclaircit les endroits obscurs par des notes très-utiles. Le succès de cette édition fit que l'on n'imprima guères depuis de ces sortes d'ouvrages, que M. de la Barre ne fût consulté. Tantôt il décidoit de l'ordre & de l'arrangement des piéces ; quelquefois il composoit les avertissemens destinés à en faire mieux sentir l'importance ou la liaison, & le plus souvent des tables qui en facilitoient l'usage ; mais cette occupation lui paroissant trop bornée, il porta bientôt ses vues à de plus hautes sciences, telles que la géographie & la chronologie anciennes, l'histoire fabuleuse, & celle des temps héroïques ; ce qui lui fut d'un grand secours pour l'édition du *dictionnaire historique de Moréri* de 1725, à laquelle il a eu beaucoup de part. En 1727 M. de la Barre fut nommé à une place d'associé de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & ses travaux littéraires ont justifié le choix que l'on avoit fait de lui. Il seroit difficile de les détailler tous : il a été utile à beaucoup de personnes, qui ont profité de ses recherches & de son travail, mais il en parloit très-rarement. Les piéces qu'il a lues dans l'académie, & qui sont imprimées dans les *mémoires* de cette savante compagnie, sont : 1. Explication & correction de quelques endroits de Pline, dans le tome VII. 2. Eclaircissement sur l'histoire de Licurgue, dans le même volume. 3. Remarques sur la route de Sardes à Suzes, décrite par Hérodote, & sur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe, & du Phase, dans le tome VIII. 4. Dissertation sur la livre romaine, avec des remarques sur quelques mesures, dans le même volume. 5. Mémoires sur les divisions que les empereurs Romains ont faites des Gaules, en plusieurs provinces, dans le même volume. 6. Nouvelles remarques sur le Stade d'Olympie, comparé au Cirque de Rome, dans le tome IX : c'étoit une question agitée dans l'académie, entre MM. Gedoyn, Banier, & M. de la Barre. 7. Explication de la XXIVe épigramme du liv. X de Martial, dans le même volume. 8. Nouvelles remarques sur les années de Jesus-Christ, dans le même volume. 9. Sur une couronne trouvée dans l'isle de Rhé, dans le même volume. 10. Deux dissertations sur le poëme épique, où l'on examine s'il est nécessaire que l'action d'un poëme ait rapport à une vérité de morale, dans le même volume. 11. Dissertation sur les places destinées aux jeux publics, dans la Gréce, & sur les courses qu'on faisoit dans ces places, dans le même volume. 12. Corrections de quelques passages d'Hérodote, dans le tome XII. 13. Explication & correction de deux passages de Festus, concernant le talent Attique, & le talent Euboïque, dans le même volume. L'année même que M. de la Barre fut reçu à l'académie, il se chargea de continuer le *journal de Verdun*, que son premier auteur avoit abandonné, par la difficulté de soutenir plus long-temps un ouvrage périodique, toujours renaissant. M. de la Barre l'a soutenu sans interruption jusqu'au dernier moment de sa vie, & l'a rendu plus intéressant. En 1729 il publia en un volume *in*-4°, les *mémoires pour servir à l'histoire de France & de Bourgogne*, recueil intéressant que l'éditeur a enrichi de notes utiles. En 1732 il donna une nouvelle édition du *secrétaire du cabinet*, & du *secrétaire de la cour*; en deux volumes *in*-12. Il refondit presque tout le premier, en substituant des lettres ingénieuses & sensées à celles qui lui avoient paru foibles ou mauvaises ; il orna le second d'une nouvelle instruction pour se former dans le stile épistolaire, & refit toute la partie intitulée : *Le cérémonial des lettres*. En 1733 il revit & corrigea l'*histoire de France, sous le regne de Louis XIV*, composée par M. de Larrey, & réimprimée avec permission, sous le nom de Roterdam, en plusieurs volumes *in*-12. En 1735 il fit paroître en cinq autres volumes une nouvelle *histoire de la ville de Paris*, extraite de celle du pere dom Lobineau ; mais il n'est auteur que du cinquiéme volume. C'est encore lui qui dans la derniere guerre a traduit de l'italien & de l'espagnol la plupart des manifestes qui ont été rendus publics. Environ quinze mois avant sa mort, il avoit entrepris un dictionnaire d'antiquités grecques & romaines, qui devoit former quatre volumes *in-folio*. Pour remplir ce plan plus surement, il avoit recommencé avec une patience, dont peu d'autres que lui eussent été capables, la lecture de tous les auteurs anciens, dans leurs textes originaux, & il en avoit copié de sa propre main tous les endroits dont il prévoyoit pouvoir faire usage. Il a laissé d'ailleurs plus de cent articles choisis, travaillés, finis avec soin, & qui peuvent servir de modele à celui qui s'est chargé de continuer cet important ouvrage. M. de la Barre, après avoir été marié deux fois, mourut d'une fluxion de poitrine, le 23 mai 1738, âgé de cinquante ans & quelques mois. * Son éloge par M. de Boze, dans l'*histoire de l'académie des Inscriptions & Belles Lettres*, tome III, *in*-12, 1740. En 1744 on a imprimé à la suite de la préface sur les œuvres de feu M. Jean Pierquin, une épître en vers françois, adressée par M. de la Barre, au même M. Pierquin. *Cherchez* PIERQUIN.

BARRE (François Poulain de la) *cherchez* POULAIN.

BARREAUX (Jacques Vallée, seigneur des) né à Paris en 1602, d'une famille illustre & distinguée dans la robe, étoit fils de *Jacques* Vallée, seigneur des Barreaux, maître des requêtes, & président au grand conseil ; & de *Barbe* Dolu, & petit-fils de *Jacques* Vallée, seigneur des Barreaux, de Châteauneuf, & de Chenailles, contrôleur général des finances sous le regne de Henri III. Il fut conseiller au parlement ; mais l'amour qu'il avoit pour les plaisirs, lui fit quitter une dignité qui lui déroboit le temps de les gouter. La bonne chere & les divertissemens firent depuis son unique occupation. Il étoit voluptueux avec esprit, & portoit par-tout l'agrément & la joie ; les plus grands seigneurs faisoient cas de ses vers, de ses chansons, & sur-tout de sa belle humeur. Il étoit d'ailleurs affable, généreux, libéral, bon ami ; mais ces bonnes qualités étoient flétries par un esprit de libertinage en fait de religion, que lui avoit inspiré, dit-on, le

poëte Théophile, avec lequel il avoit eu de grandes liaisons. Des Barreaux revint de ses égaremens quatre ou cinq ans avant sa mort, & se retira à Châlons-sur-Saône, où il mourut le 9 mai 1673, suivant les registres mortuaires de cette ville, dans de véritables sentimens de pénitence & de piété. Il avoit signalé sa conversion par un sonnet pieux, qui fut trouvé parfaitement beau, & que nous croyons digne de trouver ici sa place.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prens plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice:
Ton intérêt s'oppose à ma félicité;
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frape, il est temps, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit:
Mais! dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ.

Des Barreaux qui donne lieu à cet article eut pour sœurs, *Marie* Vallée, alliée à *Pierre* Violle, seigneur de Guermante, président des enquêtes du parlement, morte en février 1692, sans laisser de postérité; & *Elisabeth* Vallée, mariée à *Jacques* Favier, seigneur du Boullai-Thierri, &c. maître des requêtes, morte en décembre 1689, laissant deux filles, *Anne* Favier, mariée à *François* le Veneur, comte de Tillieres, de Carouges, &c. morte le 30 mars 1704; & *Angelique* Favier, mariée le 14 décembre 1671 à *Denys* Talon, avocat général au parlement, puis président à mortier, dont des enfans. * Bayle, *dict.*

BARREIROS (Gaspard) c'est le vrai nom de Varrero. Il naquit à Viseu, ville de Portugal, dans la province de Béira, & étoit neveu du fameux historien Jean de Barros. L'an 1546 il remercia le pape Paul III en plein consistoire, au nom de Henri, infant de Portugal, qui avoit été élevé au cardinalat. On voit par une de ses lettres, écrite à Jean III, roi de Portugal, & imprimée dans l'histoire de Braga, de l'archevêque D. Rodrigue da Cunha, qu'il fut fort considéré à Rome, pendant le séjour qu'il y fit, qu'il y travailla beaucoup à l'établissement de l'inquisition de Portugal, & qu'il fut l'un des ministres de ce nouveau tribunal. Les cardinaux Pierre Bembo & Jacques Sadolet, avoient pour lui une estime particuliere. Il retourna en Portugal, & mourut à Evora, l'an 1610, étant chanoine de cette cathédrale. Il a donné en portugais des examens critiques sur les fragmens des origines de Caton; sur les livres attribués au Chaldéen Bérose; sur ceux de Manéthon, prêtre d'Egypte; un autre, *Sobre hum livro intitulato em Q. Fabio Pictor Romano de aureo sæculo, & origine urbis Romæ; Chorographia de alguns Lugares que estam no Caminho desde Badajos ate Milam;* & un traité latin sur le pays d'Ophir, dont il est parlé dans l'écriture-sainte. Ces écrits ont été réunis en un volume *in*-4°, & imprimés à Conimbre en 1561, par les soins de Loup de Barros, chanoine d'Evora, avec une préface de Barreiros, & une harangue latine prononcée à Rome devant le pape Sixte IV, par dom Garcie de Menesés, évêque d'Evora. Le recueil est dédié au cardinal infant Henri. * *Mémoires envoyés de Portugal.*

BARRELIER (Jacques) né à Paris en 1606, d'une famille honnête, excella dès sa jeunesse dans les langues grecque & latine. Après sa philosophie il étudia en médecine, prit le dégré de licencié; & ayant refusé celui de docteur il quitta le siécle, & entra dans l'ordre de S. Dominique en 1635. En 1646 il fut élu assistant du général de son ordre, avec lequel il parcourut toute la France, & ensuite il visita l'Espagne & l'Italie. Il demeura vingt-trois ans à Rome, où après les études convenables à sa profession, il s'appliquoit à la botanique, qui avoit toujours fait plus que ses amusemens, depuis qu'il étoit entré chez les dominicains. Il recueillit un grand nombre de coquillages & de plantes au milieu de ses voyages, & il en a dessiné beaucoup, ou qui étoient inconnues, ou que l'on avoit fait connoître fort imparfaitement. Pour conserver le fruit de ses études, & les rendre utiles aux autres, il entreprit une histoire générale des plantes, qu'il devoit donner sous ce titre; *Hortus mundi*, ou *Orbis botanicus.* Mais pendant qu'il travailloit sérieusement à cet ouvrage, il mourut en 1673 à Paris, où il étoit revenu l'année précédente. Il fut étouffé d'un asthme qu'il avoit contracté pendant son voyage. On a perdu avec lui la description qu'il avoit faite de ses voyages, ses observations sur les plantes, les coquillages, les insectes, &c. & les lettres que plusieurs savans lui avoient écrites. Ce qu'on a pu recueillir de son ouvrage sur les plantes, Antoine Jussieu, célébre médecin, l'a publié à Paris, *in-folio*, en 1714 sous ce titre: *Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, & iconibus æneis exhibitæ, à R. P. Jacobo Barrelier; opus posthumum, &c.* M. de Jussieu a donné au commencement de cet ouvrage, dont il fait une grande estime, un abregé de la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, &c. Mangeti, *biblioth. scriptor. medic.* in-fol. *tom.* 1, *pag.* 237, *& suiv.*

BARREME, *Barrema*, bourg de France dans la haute Provence, sur la riviere d'Asse, entre la ville de Senez & celle de Digne. Ce bourg donne son nom à une vallée de quatre ou cinq lieues de long, & d'environ deux de large, dans laquelle il est situé. * Mati, *diction.*

BARRES (Jean des) seigneur de Chaumont-sur-Yonne, maréchal de France, fut envoyé en 1311 avec Anceau de Joinville, & Simon de Menou, pour la guerre qui se faisoit en Lorraine contre le duc; & au mois de mai 1314 il fit hommage au nom du roi, à l'évêque d'Auxerre pour la terre de Donzi, confisquée par sa majesté sur le comte de Flandre. Ce monarque le fit maréchal de France en 1318, & le commit le 27 septembre 1319 avec le chancelier & Pierre Galart, maître des arbalêtriers, pour aller ajourner Robert III, comte de Flandre, à comparoître en personne à Paris au jour de Noël suivant. Le roi lui fit différens dons dans les années suivantes, dont le dernier fut le 6 octobre 1322. Il épousa *Hellisane*, dame de Chaumont-sur-Yonne, fille unique & héritiere de *Guillaume*, sire de Prunai, laquelle vivoit encore en 1347, dont il eut *Pierre* des Barres, chevalier, qui fut pere de *Guillaume*, & de *Gui* des Barres. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

BARRÉS, ancien nom des carmes, que l'on appelloit *freres Barrés*, parcequ'ils avoient des habits barrés & bigarrés de blanc & de noir; ce que l'on voit encore dans les vieilles peintures du cloître de leur grand couvent de la place Maubert à Paris. Voici quelle fut l'occasion de ces sortes d'habits des religieux carmes. Les Sarasins après s'être rendu maîtres de la Terre-Sainte, défendirent à ceux de cet ordre de porter des capuches blancs, non plus qu'aucun autre habit blanc, parceque le blanc étoit parmi eux une marque de distinction & de noblesse. Les carmes alors furent contraints de suivre la coutume des orientaux, & de prendre des manteaux bariolés. Etant passés en occident avec cette sorte d'habits, ils y furent appellés *les freres Barrés.* Ce qui arriva sous le pontificat d'Honoré IV, vers l'an 1285. Mais dans la suite des temps ces religieux reprirent leurs premiers ha-

bits blancs, ainsi que Trithème le remarque, *de laudibus carmelit. lib. 6.* * Dominicus Macer. Il y a eu autrefois des gens d'église qui portoient aussi des habits bigarrés. On a vu dans le cabinet de M. Conrard un abbé habillé, partie de noir & de rouge, jusqu'au bonnet, ainsi que les consuls de plusieurs villes. Le concile de Vienne a défendu aux ecclésiastiques de tels habits, qui étoient appellés *vestes virgatæ.*

BARRETARIUS (Sébastien) jésuite, natif de Florence en Italie, se rendit célèbre dans les belles lettres, vers l'an 1590. Pour imiter parfaitement le style de Ciceron, il écrivit de sa main tous les ouvrages de cet auteur : ce que Ciceron avoit fait de ceux de Démosthène. Quoiqu'il s'attachât à enseigner la jeunesse dans le collége, il ne laissoit pas d'avoir de fréquentes communications avec les plus doctes de son temps, & fut fort estimé de Jean Juvenal Ancina, évêque de Saluces. * Nicius Erythr. *Pynacoth.* Alegambe assure qu'il mourut fort âgé le 22 juillet de l'an 1622.

BARRETO (François) gentilhomme Portugais, après avoir servi avec distinction aux Indes orientales, y fut gouverneur général à la mort du vice-roi dom Pedro Mascarenhas. Il fit la guerre à Idalcan, & le battit à Pondda, dans le Décan, l'an 1555. Son gouvernement a duré jusqu'en 1558; & alors il le remit à dom Constantin de Bragance, frere puîné du duc Théodose I. A son retour en Portugal, le roi Sébastien nomma Barreto gouverneur & capitaine général de la côte de Sophala, & lui donna des troupes pour la conquête des mines d'or du royaume de Manica. Il avoit servi avec distinction à la prise de Pénon de los Velez, avec l'escadre portugaise que Sébastien donna à Philippe II. * *Mém. mss.* de M. le comte d'Ericeyra.

BARRETO (Melchior Nunez) jésuite Portugais, après avoir été provincial de la province de Goa, fut le premier missionaire qui ait prêché l'évangile dans l'empire de la Chine, l'an 1555. * Sousa, *oriente conquistado*, pag. 1.

BARRETO (dom Jean Nunez) Portugais, étoit fils de Ferdinand Nunez Barreto, seigneur de Freinz & Penagate. Il naquit en la ville de Porto : son frere aîné Gaspard Nunez Barreto, lui donna l'abbaye de Freinz, qui étoit à sa présentation. Il prit le dégré de docteur à Salamanque, & il s'aquitta si exactement des devoirs attachés à son bénéfice, qu'on l'appelloit communément *le saint abbé.* Le pere Melchior Nunez Barreto, *dont on a parlé à l'article précédent*, souhaitoit fort de l'attirer chez les jésuites, & il lui écrivit pour l'engager d'aller à Conimbre, consulter le pere Pierre Fabro, ou le Fevre, premier compagnon de S. Ignace, afin d'examiner avec lui s'il dévoit suivre l'avis du pere Barreto, son frere. Dom Jean fit ce voyage, vit le pere le Fevre, se laissa gagner, & entra dans la société des jésuites l'an 1544. Quatre ans après, il s'offrit à ses supérieurs pour aller en Barbarie, consoler les chrétiens qui y étoient esclaves. Son offre ayant été acceptée, il se rendit à Tetuan, avec le pere Louis Gonçalves de Camara; & non-seulement il consola ceux qui étoient dans l'esclavage, il convertit aussi à la foi plusieurs renégats. Ses supérieurs lui avoient ordonné de ne point entrer en dispute avec les Maures qui étoient éclairés; mais il réduisit dans la synagogue plusieurs Juifs à embrasser le christianisme; & entre ceux-ci, il convertit un fameux rabbin. Il retourna en Portugal l'an 1554, pour hâter le rachat de deux cens esclaves, que le roi d'Alger vouloit vendre. Lorsqu'il fut près de faire un nouveau voyage en Barbarie, le roi Jean III le nomma patriarche d'Ethiopie, par l'avis de S. Ignace, que ce prince fit consulter à Rome. Barreto pria son général de lui permettre de refuser la dignité qu'on lui présentoit; mais loin d'avoir égard à sa demande, il lui envoya un ordre du pape Paul IV, avec l'expédition de ses bulles. Barreto fut obligé de se soumettre, & il fut sacré le 4 mai 1555 par l'évêque de Portalégre, dom Jean d'Alva, assisté de dom Gaspard, évêque de S. Thomé, & de dom Pierre, évêque d'Hippone. La nouvelle dignité de Barreto ne l'empêcha pas de s'employer aux exercices les plus bas de la communauté des jésuites de S. Roch; & le jour même qu'il fut sacré, il aida le cuisinier de la maison. Il partit pour les Indes l'an 1556, & continua de faire les mêmes actes d'humilité dans le collége de S. Paul de Goa. On voulut lui donner l'évêché de cette ville, mais il le refusa. Etant tombé malade dans le même lieu, il y mourut, sans avoir pu passer en Ethiopie, âgé de 45 ans, dont il en avoit passé 17 chez les jésuites; c'est le premier de sa société qui ait été évêque. Le pere Evrard Mercurien, général des jésuites, fit mettre sur le tombeau du patriarche Barreto, cette épitaphe fort simple :

Ossa Reverendissimi in Christo Domini Joannis Nonii, Ethiopiæ Patriarchæ à Julio III. Pont. Max. Ipso Ethiopiæ rege David petente, missi.

* *Mém. mss.* de M. le comte d'Ericeyra.

BARRETO (Manuel) jésuite Portugais, né à Feira dans l'évêché de Porto, a travaillé pendant trente ans à la conversion des Infidéles dans le Japon, où il demeura même pendant le temps de la persécution de Daifusama. Il a composé un dictionnaire portugais-japonois, qui n'a point été imprimé. Il mourut le 11 mars 1620, âgé de 56 ans.* *Mém. de Port.*

BARRETO (François) Portugais, chanoine de la cathédrale de Lisbonne, inquisiteur à Evora, & puis évêque des Algarves, où il a fait bâtir le grand autel de sa cathédrale, & le palais épiscopal, étoit nommé à l'archevêché de Brague, lorsqu'il mourut le 4 octobre 1679. On a de lui des constitutions nouvelles pour son diocèse, & un traité, *De controversias episcopaës.* * *Mémoires de Portugal.*

BARRETO de Meneses (François) étoit un gentilhomme Portugais, qui après avoir servi avec distinction dans la guerre contre l'Espagne, à la tête d'un régiment d'infanterie, fut nommé par le roi Jean IV, lieutenant général, pour aller servir dans le Brésil, & pousser le siége de Pernambuc & de Récife, que les Hollandois occupoient. Il arriva l'an 1647 à la hauteur de Paraiba, où une escadre ennemie se rencontra; & après un rude combat, Barreto fut blessé, fait prisonnier, & mené à Pernambuc. Il y demeura neuf mois, après lesquels il eut le bonheur de se sauver par le moyen du fils de l'officier auquel il étoit ordonné de le garder. Fernandés Vieyra & Vidal de Vegreyros, qui commandoient l'armée portugaise, reçurent Barreto avec une grande joie; & celui-ci ayant fait la revue de l'armée, il ne trouva que trois mille hommes. Sigismond Wandescop se mit en campagne avec un corps de sept mille cinq cens fantassins Européens, outre un grand nombre d'Indiens & de travailleurs. Barreto, malgré l'avantage des ennemis, attendit ceux-ci auprès des montagnes Goararapes, où les Portugais battirent les Hollandois, après un combat de cinq heures. Les derniers perdirent en cette occasion plus de mille hommes, tout leur canon & tout leur bagage; le général Hollandois se retira même avec peine au Récife. Deux ans après, c'est-à-dire en 1649, Barreto gagna encore une bataille, dans le même endroit où il avoit déja été victorieux; & il y battit le colonel Brine, qui commandoit une armée de cinq mille Hollandois choisis, avec sept cens travailleurs, & un régiment formé de matelots, Barreto n'ayant que deux mille six cens Portugais. Les ennemis perdirent encore en cette rencontre treize cens hommes, parmi lesquels se trouverent le colonel Brine, & le commandant de la flotte; & il y eut six cens blesses

blessés. Les ennemis s'étant retirés au fort de Barreta, les Portugais les poursuivirent, & en tuerent encore un bon nombre. Enfin, après plusieurs autres rencontres, où Barreto eut toujours l'avantage, la flotte portugaise étant arrivée, on attaqua par mer & par terre la place de Récife, où Jacques de Magalhaëns, général, & Brito Freyre, vice-amiral, firent des merveilles; ce qui obligea les Hollandois de capituler le 26 janvier 1654, & de rendre aux Portugais Itamaraca, Rio-Grande, & Paraiba. A la place du comte d'Atouguia, le gouvernement général du Brésil fut donné à Barreto l'an 1657. La paix entre le Portugal & la Hollande ayant été conclue en 1662, Barreto, après avoir été six ans gouverneur & capitaine-général du Brésil, retourna en Portugal, où il fut nommé conseiller de guerre, & chef du conseil de commerce du Brésil: & en récompense de ses grands services, le roi Pierre II accorda la grandesse à sa fille unique, *Antoinette* Barreto de Menesès, qui avec le titre de comtesse de Rio-Grande, épousa *Loup* Furtado de Mendoça, vice-amiral de Portugal, qui est mort sans postérité.

BARRETO-FUSEIRO (Nuno) gentilhomme Portugais, fonda un couvent de religieuses de la Conception à la Luz, à une lieue de Lisbonne: il est auteur d'une vie de S. Jean l'évangéliste, & d'un autre livre qui a pour titre: *Pratica entre Heraclito & Democrito*, imprimés à Lisbonne, aussi-bien qu'une vie de sainte Thérese. * Ces deux derniers articles sont extraits de quelques mémoires manuscrits, communiqués par feu monsieur le comte d'Ericeyra.

BARRIENTO (Barthélemi) critique Espagnol, étoit de Grenade, selon M. Baillet, & M. de la Monnoie a remarqué qu'il vivoit en 1570. Il fut pourvu de la chaire de professeur perpétuel en grammaire dans l'université de Salamanque: & il paroît par ses ouvrages, qu'il étoit capable de la remplir avec quelque honneur. André Schot, dans sa bibliothéque espagnole, dit que sa diction n'étoit pas toujours fort pure & fort nette: il aimoit les mathématiques, & son application à ce genre d'étude, dans un siécle, & sur-tout dans un pays où elle étoit peu cultivée, le fit presque passer pour magicien. Ses ouvrages dont on trouve la liste au tome II des jugemens des savans, de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoie, page 571 sont: *Lima Babarici*, &c. *in*-8° à Salamanque, 1570. *Opuscula de periodis*, *de coloribus*, & *calendis*, *in*-8°, à Salamanque, 1569. *De cometarum explicatione*, *in*-8°, ibid. 1574. *Annotationum sylva*, dans le tome III, page 408 & suivantes du *Lampas*, *seu fax artium*, *hoc est Thesaurus criticus Jani Gruteri*, à Francfort, 1604, *in*-8°. Cet écrit de Barriento est un mélange de remarques grammaticales, & sur l'histoire naturelle. Tout le chapitre VIe est sur les perles (*de unionibus.*)

BARRIENTOS (Loup de) dominicain Espagnol, né l'an 1382 à Medina del campo, dans la province de Leon, étoit d'une famille noble & ancienne. Son pere, Pierre GUTIERREZ de Barrientos, lui fit faire ses études dans l'université de Salamanque, après quoi Loup entra dans l'ordre de S. Dominique à Medina del campo. Il y avança beaucoup dans la piété & dans les lettres, principalement dans la théologie, où il excella. Sa réputation dans ce genre d'étude éclata en 1416, à l'occasion d'une fondation d'une chaire de théologie à Salamanque, où jusque-là il n'y en avoit point eu de fondée. Loup de Barrientos disputa cette chaire, l'obtint & la remplit avec applaudissement. En 1433 Jean II, roi de Castille, l'appella à la cour pour être son conseiller de conscience, & former l'éducation du prince Henri son fils. Ce jeune prince ayant suivi trop légerement les conseils de quelques dangereux courtisans, s'écarta de son devoir, & Barrientos le réconcilia avec son pere. Loup fut nommé peu après évêque de Ségovie, & chancelier du royaume, & il fut sacré en 1438 à Roa, en présence du roi, de la reine, & de toute la cour. Cependant il n'entra jamais dans la ville de Ségovie, à cause de l'inimitié qui avoit éclaté entre le connétable Alvare de Luna, son ami, & Jean Pacheco, homme puissant, & qui étoit l'un des principaux conseillers du prince Henri. En 1442 il permuta cet évêché avec Jean Cervantes, depuis cardinal, qui possédoit celui d'Avila; & peu après le roi lui offrit l'église de Compostelle, qu'il n'accepta pas. En 1445 il consentit d'administrer l'église de Cuença, & d'être revêtu de la dignité de grand-inquisiteur de la foi. Le roi Jean II étant mort en 1454, & le prince Henri ayant succédé à son pere, Loup se retira dans son évêché, où il se conduisit en véritable pasteur. Il mourut à Cuença même le 21 mai 1469, à l'âge de 87 ans. Son corps fut transporté à Médina del campo, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament du 17 novembre 1454. Il a composé les ouvrages suivans: *Tractatus de Sacramentis; Tratado del caso y fortuna; Tratado del dormir y despertar, y del sonar, y delas adivinanças, y agueros, y profecias; Tratado del adevinar y de sus especies, y del arte magicâ; Opusculum super intellectu quorumdam verborum cujusdam decreti contenti in volumine decretorum*, &c. *Instruccion synodal; Clavis sapientiæ; Index latinus ad sancti Antonini, archiepiscopi Florentini, summam theologicam.* Ces ouvrages sont manuscrits, à ce qu'il paroît, par ce qu'en dit le pere Echard, dans la bibliothéque des écrivains de son ordre, où l'article de Loup de Barrientos est très-étendu.* *Voyez* le premier volume, page 813 & suivantes.

BARRIENTOS (Genès de) religieux dominicain Espagnol, dans le XVIIe siécle, fit profession dans le couvent de la *Penna de Francia*, & ses études dans l'université de Salamanque. Les progrès qu'il y fit dans la philosophie & la théologie, lui acquirent une si grande réputation, qu'il fut regardé comme un des plus pieux & l'un des plus habiles de ceux de son ordre de la province espagnole. Son éloquence & son talent pour la parole le firent choisir pour prédicateur du roi Charles II, & on l'entendit plusieurs fois à la cour avec satisfaction. Barrientos pouvoit aspirer à des honneurs capables de le flater; mais il les méprisa pour se livrer au travail du salut des ames dans les isles Philippines, où il étoit avant l'an 1685: il fut depuis évêque titulaire de Troie, & suffragant de Philippe Pardi, archevêque de Manilhe ou Manille, capitale des Philippines. Quelques-uns ajoutent qu'Alexandre VIII le nomma en 1690 coadjuteur du même prélat, avec le droit de lui succéder; mais on ignore s'il lui a succédé en effet: on sait seulement qu'il est mort en 1694, ou l'année suivante. On a de lui l'ouvrage suivant: *Expugnacion de el probabilismo: Reflexiones Theologicas*, &c. imprimé en 1684, *in*-4°. * *Voyez* Jean-Michel Cavalieri, dans son ouvrage intitulé: *Galeria de' Pontefici Dominicani*, tome I, page 665, cité par le P. Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, tome II, page 740.

BARRIERE (Jean de la) François, instituteur de la congrégation de Notre-Dame de Feuillans, de l'ordre de Citeaux, naquit en 1544, à Saint-Seré, dans le vicomté de Turenne en Querci. En 1565 il fut nommé abbé de Feuillans dans le diocèse de Rieux, & prit possession de cette abbaye le 15 de juillet de la même année. Le nouvel abbé vint à Paris pour y continuer ses études, qu'il avoit commencées à Bourdeaux & à Toulouse, & il eut le bonheur d'y être conduit par le fameux Arnauld d'Ossat, depuis cardinal. Il songea premierement à renouveller le premier esprit de l'ordre de Citeaux dans ce monastere; mais ce grand dessein fut d'abord combattu par des obstacles qui paroissoient invincibles. Car il fut abandonné de tous ses religieux, & fut quatre ans sans

trouver aucun imitateur de l'exacte austérité qu'il avoit embrassée. Il fut même déféré au chapitre général de Cîteaux, où il répondit avec tant d'humilité, que la bénédiction du ciel se répandit sur ce nouvel institut, qui fut confirmé par un bref de Sixte V, du 5 mai 1586. Dans la suite le pape Clément VIII en modéra les mortifications qui étoient excessives. En 1587 l'abbé qui avoit déja fait un voyage à Paris, où il avoit été appellé par le roi Henri III, y fut reçu avec soixante de ses religieux, dans le nouveau monastere que ce prince lui avoit fait bâtir. Pendant les troubles, il demeura toujours fidéle à ce roi, malgré les complots de la ligue; & s'étant trouvé à Bourdeaux dans le temps de la mort funeste de ce prince, il lui fit de magnifiques funérailles, dans lesquelles il prononça son oraison funébre. Ses religieux entraînés par les fureurs de la ligue, où quelques-uns d'entr'eux étoient entrés, se souleverent bientôt après contre lui, devinrent ses persécuteurs, & obtinrent de Sixte V la convocation d'une congrégation générale en Italie. Dom Jean de la Barriere se rendit à Rome, tandis qu'on tenoit en France contre lui un chapitre général de Cîteaux, où présidoit le pere Alexandre *de Franciscis*, dominicain, & depuis évêque de Forli. Ce commissaire, de retour en Italie, interrogea l'abbé sur les crimes dont on le chargeoit. L'abbé, quoiqu'innocent, avoua qu'il étoit un grand pécheur; & sur cet aveu, il fut suspendu de l'administration de son abbaye, avec défense de dire la messe, & avec ordre de se présenter une fois le mois au tribunal de l'inquisition. En 1598 le chapitre de son ordre demanda son rétablissement, qu'empêcherent les intrigues de l'évêque de Forli. Enfin le cardinal Bellarmin sollicita cette affaire auprès du pape Clément VIII: il fut chargé de l'examiner; & après avoir reconnu l'innocence de ce saint homme, il le fit absoudre solemnellement. La vie de dom Jean de la Barriere a été une suite continuelle de pénitence & de mortifications si extraordinaires, qu'elles surpassent même ce qu'on dit des anciens anachoretes. Une vie si pénitente ne le rendoit point farouche. Il s'occupoit à prêcher avec beaucoup de zèle, & paroissoit toujours charitable, bon, honnête, & obligeant pour tout le monde. Il mourut en odeur de sainteté à Rome, entre les bras du cardinal d'Ossat, peu après son absolution, le 25 avril, jour de S. Marc, de l'an 1600, & fut enterré le 28 du même mois. * Spond. *in annal.* Sammarth. *Gall. christ.* D'Ossat, *en ses lettres.* Du Saussai, *Mart. Gall.* Henriquez, *in annal. & mart. hist.* Dom Jean, *en sa vie, &c.*

BARRIERE, dit la BARRE (Pierre) natif d'Orléans, batelier, & depuis soldat, esprit noir & mélancolique, fut suborné pour tuer le roi Henri IV en 1593. Il fut découvert par le pere Séraphin Banchi, jacobin de Florence, auquel il avoit communiqué son dessein, sans que ce religieux eût pu l'en détourner. Barriere fut puni le 26 août à Melun, de la mort que méritoit un tel parricide, & il la souffrit sans appréhender les jugemens de Dieu. Il avoua dans son testament de mort qu'il avoit été porté à ce crime par un capucin de Lyon, par Aubri, curé de S. André des arcs à Paris, & par le pere Varade, jésuite.* Dupleix. Mezerai. De Thou. D'Aubigné, &c.

BARRIN. (Jean) L'abbé de Marolles qui parle de cet auteur dans son *dénombrement*, dit qu'il étoit de Rennes, & fils du doyen du parlement de cette ville. Il crut se faire dans sa jeunesse une prompte réputation, par des poësies licencieuses, pour lesquelles il n'avoit malheureusement que trop de talent. Il donna entr'autres une traduction des *épîtres d'Ovide en vers françois*, qui fut imprimée *in*-12 en 1676 à Rouen, avec une pareille traduction des *élegies amoureuses* du même poëte. Ces traductions ont plusieurs fois été réimprimées depuis. L'abbé de Marolles fait entendre qu'il avoit fait un plus grand nombre de poësies de cette nature, & la premiere partie de l'Astrée, après M. d'Urfé. Mais M. Barrin ayant enfin reconnu le vuide de ces occupations, & Dieu lui ayant ouvert les yeux sur le danger de ses poësies licencieuses, il les regarda toujours depuis comme les péchés de sa jeunesse, & il leur donna des larmes sinceres. On dit qu'il prêcha avec applaudissement pendant plusieurs années. Il fut fait grand-chantre & chanoine de Nantes, & le jour même qu'il fut ordonné prêtre à l'âge d'environ 63 ans, le 24 mars 1703, il fut fait grand-vicaire de l'évêque de Nantes. L'année suivante il fit imprimer à Rennes, *in*-12, la *vie de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, fondatrice des anciennes carmélites de Bretagne.* Il mourut le 7 septembre 1718, âgé au moins de 78 ans.* *Mémoires du temps.*

BARROIS, *cherchez* BAR.

BARRON (Pierre) *cherchez* BARON.

BARROS (Jean de) Portugais, qui exerça sous le régne de Jean III, vers l'an 1540, la charge de *desambargador de Paço.* On lui attribue une description de la province, entre Duro & Minho. *Consultez* les auteurs cités après Jean de Barros, évêque.

BARROS, ou BARRIOS (Jean de) Espagnol & religieux de l'ordre de la Merci, fut nommé à l'évêché de l'Assomption dans l'Amérique, l'an 1550: mais son peu de santé l'ayant empêché d'accepter cet honneur, on lui donna l'évêché de Guadix. Il mourut peu de temps après à Tolède. Ce prélat a écrit l'histoire des rois Ferdinand & Isabelle. * Alfonsus Remond, *lib.* 13, *cap.* 18, *hist. ordin. Merced.* Nicol. Antonio, *biblioth. hispan. &c.*

BARROS ou DOS BARROS (Jean de) Portugais, assez connu par son histoire d'Asie, né à Viseu en 1496, de *Loup* ou *Lupo* dos Barros. Il fut élevé à la cour du roi Emanuel auprès des infans, où il fit un grand progrès dans les lettres grecques & latines. Depuis il s'attacha à l'infant Jean, qui succéda au roi son pere en 1521, & il fut précepteur du fils de ce prince. Jean III étant monté sur le trône, lui donna l'an 1522 le gouvernement de S. George de la Mine, sur les côtes de Guinée en Afrique. Trois ans après, le roi l'ayant rappellé à la cour, le fit trésorier des Indes; charge que les Portugais nomment *Tesoreiro de Casa da India*, & qui est très-honorable & de grand revenu. Jean III lui donna la seigneurie de la province de Paraiba, dans le Brésil, à condition de la faire peupler par des Portugais, & de faire la guerre aux Indiens Pitiguares, qui étoient les maîtres de ce pays. Mais les vaisseaux qu'il avoit fait armer au nombre de dix bâtimens, composés en particulier de 900 soldats, & de 130 chevaux, & qu'il y envoya en 1539 sous le commandement de deux de ses enfans, ayant presque tous péri, & le peu de monde qui s'étoit sauvé, étant arrivé avec beaucoup de peine à Maragnan, Barros se vit épuisé d'argent, & ne put suivre son projet. Ses occupations continuelles ne lui firent pas négliger les lettres; il les cultiva avec beaucoup de soin; & la connoissance que sa charge lui donnoit des affaires des Indes, lui inspira la pensée d'en écrire l'histoire. Ce dessein fut approuvé par ses amis, & particulierement par l'infant Henri, cardinal de Portugal, qui avoit beaucoup de part aux affaires pendant la minorité du roi dom Sébastien, lequel succéda à son aïeul Jean III en 1557. Le même cardinal avoit voulu engager Jean dos Barros à écrire l'histoire du roi Emanuel; mais ce dernier s'en excusa, étant alors occupé à écrire son grand ouvrage, qu'il a publié sous le nom de *Decadas d'Asia*, ou *histoire de l'Asie & des Indes.* Il donna la premiere décade en 1552; la seconde en 1553; & la troisiéme en 1563. Pour l'achever, il se retira à Pompal, où il mourut en 1570, laissant divers enfans de *Marie* d'Almeida son épouse. La quatriéme décade de son

histoire ne fut publiée qu'en 1615, par les ordres du roi Philippe III, qui fit acheter les manuscrits des héritiers de Jean dos Barros. Divers auteurs ont travaillé à la continuation de cette histoire, telle que nous l'avons jusqu'à la douziéme décade. Jean dos Barros avoit composé d'autres ouvrages. Possevin donne de grandes louanges à son histoire, aussi-bien que M. de Thou. Mais le sieur de la Boulaye-le-Goux, dans le jugement qu'il a donné sur diverses relations des pays étrangers, dit que celle de Jean dos Barros ressemble plutôt à du papier barbouillé, qu'à un ouvrage digne d'être lu. Il s'en faut bien néanmoins que lui-même ait fait quelque chose d'aussi bon. Cette histoire composée en portugais, a été traduite en espagnol par Alfonse Ulloa. * Emanuel Severinus de Faria, *in disc. de Joan. Barr.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan. &c.* De Thou, *hist.* Teissier, *addit. aux éloges des hommes illustres de M.* De Thou, *seconde édition, à Utrecht*, in-12 1697.

Outre les décades de l'histoire des Indes, Barros composa une apologie de sa vie & de ses ouvrages, que l'on trouve dans quelques éditions des décades : un autre livre intitulé, *Chronica do imperador Clarimando*, espéce de roman dans le gout des Amadys. Il fit cet ouvrage pour exercer sa plume, avant que de se mettre à la composition de ses décades. Une grammaire de la langue portugaise, avec un traité de l'orthographe : un traité de la mauvaise honte, sous le titre de *Da viciosa vergonha :* & d'autres petits traités, à l'usage du prince Jean, fils du roi Jean III, dont il étoit précepteur. Panégyrique à l'infante Marie, fille du roi Emanuel : Panégyrique au roi Jean III : Traité du commerce spirituel : Dialogue morale : Géographie universelle. Il cite souvent ce dernier ouvrage dans ses décades ; il est encore manuscrit en 4 volumes *in-folio*, & l'ouvrage n'est point achevé. Il parle aussi dans quelques-uns de ses ouvrages, d'un traité du commerce, dont on conserve une partie dans la bibliothéque du roi de Portugal.

BARROS (Blaise de) frere du précédent, n'eut pas moins de science que de piété. Il entra en 1516 dans la congrégation des hermites de S. Jérôme en Portugal. On l'envoya à Louvain pour y prendre les dégrés. A son retour, le roi Jean III le chargea de travailler à la réforme des chanoines réguliers : il l'entreprit, & y réussit. Ce fut lui qui le premier conseilla à ce prince de transférer à Conimbre l'université de Lisbonne, & de demander l'érection d'un évêché à Leiria, ce qui fut agréé par le pape Paul III. Le roi nomma Blaise de Barros premier évêque de cette ville, & il prit possession en 1545. Mais après avoir réglé tout ce qui paroissoit convenable pour le bon gouvernement de ce diocèse, il abdiqua au bout de cinq ans, & se retira au monastere de Penha, au haut de la montagne de Cintra, où il mourut le 30 mars 1559. Les constitutions qu'il avoit composées pour son diocèse ont été augmentées par dom Pedro de Castillo, son successeur, & imprimées en 1606. * Fonseca, *Evora gloriosa. Mémoires de Portugal.*

BARROSA, nom d'une illustre famille d'Espagne, connue sous le nom de BARROSO. De cette famille qui florissoit particulierement à Toléde, est sorti GARCIAS Barroso, seigneur de Parla, pere de *Pierre* Gomez, qui par sa femme *Aldonce* de Ribera, porta les biens & le nom de Malpica, & de Vasdispusa, & la dignité de maréchal de Castille dans sa maison. La famille de BARROSO, depuis ce temps-là a pris dans ses qualités celle de marquis de Malpica. GARCIAS Barroso eut d'*Aldonce* de Ribera, *Pagus*, pere de *François*, qui eut de *Figuera*, *Pierre*, marquis de Malpica. Le fils de *Pierre* fut pere de *François*, lequel eut de *Jeanne* Henricia plusieurs enfans ; un garçon nommé *Balthasar*, comte de Mavomoraz, & quatre filles ; deux mariées ; *Catherine*, femme de *Henri* Davila, marquis de Povar ; *Marianne*, femme de *Frédéric* de Roxas, seigneur de Layos, comte de Mora ; & deux religieuses, *Marie* & *Agnès*, qui ont fleuri dans ce siécle. * Phil. Jac. Spenerus, *theatr. nobil. Eur. tom. II.*

BARROSO (Pierre Gomez) cardinal, évêque de Carthagène, étoit de Toléde, fils de *Ferdinand* de Barroso, & de *Mencia-Garcia* de Sotomayor. Il s'attacha à la cour d'Alfonse XI, roi de Castille, qui le choisit pour être conseiller d'état. Depuis, ce prince lui donna l'évêché de Carthagène en 1315, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Jean XXII lui donna en 1327. Gomez fut légat en Castille, puis en France, & mourut l'an 1348 ou 1349 à Avignon, où il fut enterré dans l'église des religieuses de S. Dominique, dite de sainte Praxede ou d'Espagne, qu'il avoit fondées près de la même ville. *Consultez* les auteurs cités après Pierre de Barroso, archevêque de Seville.

BARROSO (Pierre Gomez de) est différent de l'évêque de Carthagène, dont nous venons de parler. Ce dernier, qui étoit archevêque de Seville, fut fait cardinal par le pape Grégoire XI, le 8 juin de l'an 1371, & mourut à Avignon le 2 juillet de l'an 1374. Quelques auteurs lui donnent aussi le nom d'*Albornos*. * Mariana, *hist. l.* 17. Auberi, *hist. des cardinaux.* Onuphre. Ciaconius, &c. Baluzius, *vitæ pap. Aven.*

BARROSO, ou Terres de BAROSO, dans l'archevêché de Brague, au royaume de Portugal. Ces terres sont au milieu des montagnes & des rochers. La situation en est si sauvage, & tellement innaccessible à cause des grands précipices, & des hautes montagnes qui sont couvertes de neiges la plus grande partie de l'année, qu'il semble que ce soit plutôt une retraite de bêtes farouches, qu'une demeure d'hommes raisonnables. Ce pays, tout affreux qu'il est, ne laisse pas d'être peuplé, & il s'y voit des églises en grand nombre. Mais en l'année 1580 on n'y voyoit presque point de trace de la religion chrétienne, & les peuples y paroissoient aussi barbares devant Dieu que devant les hommes. Dom Barthélemi des Martyrs, alors archevêque de Brague, plein de zèle pour tout ce qui regardoit son troupeau, contre l'avis de tout le monde, en voulut faire la visite comme des autres endroits de son diocèse. Le bruit de la venue de l'archevêque s'étant répandu dans les montagnes de Barroso, remplit les habitans d'une joie universelle. Tous ces peuples qui n'avoient jamais vu d'évêque, accouroient en foule dans les chemins pour le recevoir, en dansant à la mode du pays. On voyoit quantité de gens masqués qui portoient de petits garçons habillés en fille, & qui faisoient mille tours & retours en sautant avec de petites sonnettes, & en chantant des chansons impertinentes, dans lesquelles ils entremêloient des motets & des refreins, qui découvroient l'horrible ignorance où ils étoient des vérités de la foi. L'un de ces refreins étoit, *Beni soit la sainte Trinité*, *sœur de Notre-Dame.* On peut juger par celui-ci quels étoient les autres. C'étoit-là la plus grande fête que ces pauvres gens pouvoient faire à leur archevêque ; & ils prétendoient se montrer vrais chrétiens en recevant avec cette musique, qu'ils croyoient sainte, un prélat qu'ils révéroient comme un saint. *Consultez* le livre 3, chap 7, de la vie de dom Barthélemi des Martyrs, religieux de l'ordre de S. Dominique, archevêque de Brague, *tirée de son histoire écrite en espagnol & en portugais*, *par cinq auteurs*, *dont le premier est le pere Louis de Grenade*, *& mise en françois par* M. le Maître de Saci, *édition de Paris*, in-4°, *chez Pierre* le Petit, *en l'année 1663.* Cette vie passe pour un chef-d'œuvre dans le genre historique.

BARROUVISTES, hérétiques, *cherchez* BROUNISTES.

BARROW (Isaac) né à Londres en 1630, fit ses

études à Oxford, aux dépens de Henri Hammond, après que son pere eut perdu son bien au service de Charles I, & s'avança beaucoup dans les humanités & dans les mathématiques; mais n'ayant pu avoir d'emploi sous Cromwel, il prit le parti d'aller voyager dans le Levant. Sous le regne de Charles II Barrow fut professeur en grec à Oxford en 1660, & quelques années après, il enseigna les mathématiques. En 1672 il fut recteur du collége de la Trinité, puis vice-chancelier de l'université. On a de lui divers ouvrages de mathématiques en latin, & quantité de sermons & d'autres traités de théologie en anglois. Il mourut le 4 de mars 1677, & fut enterré à Westminster, où l'on voit son épitaphe. * *Vie angloise d'Isaac Barrow.*

BARRY, isle du comté de Glamorgan en Angleterre, ainsi nommée, dit-on, d'un saint homme nommé *Baruch*, qui y est enterré. Elle donne le nom à la noble famille des vicomtes de Barry en Irlande. *Giraldus* dit que sur la pente d'un rocher il y a une petite fente, sur laquelle, si on met l'oreille, on entend comme le bruit de maréchaux qui travaillent; quelquefois, comme le bruit des soufflets d'une forge; quelquefois comme celui de marteaux qui frapent sur l'enclume; quelquefois celui de meules à aiguiser, & d'instrumens de fer qui passent dessus, ou le bruit des étincelles qui s'échapent de la forge.* Camden. *Britann.*

BARRY de la Renaudie (George) chef de la conjuration d'Amboise, *cherchez* LA RENAUDIE.

BARRY (Paul de) jésuite, naquit à Leucate, au diocèse de Narbonne, en 1585. Il entra chez les jésuites en 1605, & y fit dans la suite ses quatre vœux. Il a enseigné pendant cinq ans la philosophie. Il a été supérieur du noviciat à Avignon, recteur du collége à Aix, & ensuite de celui de Nismes; & enfin il fut fait provincial de la province de Lyon le 30 avril 1652. Il quitta cet emploi le 30 avril 1655, & mourut à Avignon le 28 juillet 1661. Ses ouvrages sont en grand nombre. En voici les titres : 1. *Le Paradis ouvert à Philagie, par cent dévotions à la mere de Dieu, aisées à pratiquer aux jours de ses fêtes & octaves qui se rencontrent chaque mois de l'année*; à Lyon, Richard, 1636, *in*-12. Voyez ce qu'en dit M. Pascal dans ses *lettres provinciales.* 2. *La sainte faveur auprès de Jesus, par cent dévotions aux sacrés mysteres de sa sainte vie, mort, &c.* à Lyon, 1637, *in*-12. 3. *La solitude de Philagie, ou l'adresse pour s'occuper aux exercices spirituels une fois l'an*; à Lyon, 1637, *in*-12. 4. *Les saintes résolutions de Philagie*; à Lyon, 1637, *in*-16. 5. *Les saints accords de Philagie avec le Fils de Dieu*; à Lyon, 1638, *in*-16. 6. *La riche alliance de Philagie avec les SS. du Paradis*; à Lyon, 1638, *in*-12. 7. *La pédagogie céleste, ou de la dévotion aux saints anges gardiens*; à Lyon, 1639, *in*-12. 8. *La magnificence de Dieu envers sa sainte Mere*; à Lyon, 1639, *in*-12. 9. *La dévotion à S. Joseph*; à Lyon, 1640, *in*-12. 10. *L'année sainte, ou l'instruction de Philagie pour vivre à la mode des saints, & pour passer saintement l'année, contenant toutes les plus belles pratiques spirituelles, & dévotions, dont les saints & serviteurs de Dieu se sont servi*; à Lyon chez Richard, 1641, *in*-12, deux tomes. 11. *Les trois journées de Philagie pour la petite retraite spirituelle, ou rénovation que font les personnes dévotes ou religieuses, une ou deux fois tous les ans*; à Lyon chez Philippe Borde, 1645, *in*-12. 12. *La dévotion à la glorieuse sainte Ursule*; à Lyon, Rigaud, 1643, *in*-12. 13. *Pratique des vertus, recueillie des œuvres du P. Paul de Barry*; à Lyon chez Prost, 1648, *in*-12. 14. *Les méditations de Philagie, pour tous les jours de l'année sur les plus beaux traits de la vie de l'un des Saints de chaque jour*; à Lyon, chez Claude Rigaud, 1644, *in*-8°, trois tomes. 15. *Méditations sur les fêtes de la Mere de Dieu*; à Paris, chez Lambert, 1651, *in*-12. 16. *La provision spirituelle en méditations pour tous les samedis de l'année, sur les plus beaux éloges de Notre-Dame, pour diverses occasions, ou rencontres extraordinaires : pour les octaves des ames du Purgatoire, & pour les exercices durant huit jours, propres aux personnes religieuses*; à Lyon, chez Antoine Cellier, 1651, *in*-8°. 17. *Pensez-y bien; ou Moyen court, facile & assuré de se sauver*; à Paris, chez Gaspard Méturas, 1652, *in*-16. 18. *Paulin & Aléxis, les deux illustres amans de la Mere de Dieu, avec un journal des plus renommés serviteurs de Notre-Dame*; à Lyon, chez Philippe Borde, 1656, *in*-8°. 19. *La mort de Paulin & d'Aléxis, avec l'heureux trépas de cent serviteurs de la Mere de Dieu*; à Lyon, chez Philippe Borde, 1656, *in*-12. 20. *Les cent illustres de la maison de Dieu, en toute sorte de professions; avec quelques instructions & maximes de la vie spirituelle, nécessaires pour réussir saintement en semblables emplois*; à Lyon, chez Philippe Borde, 1660, *in*-8°. 21. *La vie de saint Aléxis, avec des réfléxions convenables*; à Avignon, chez Jean Piot, 1661, *in* 12. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en latin, en italien, & même en allemand.

BARRY (René) étoit Parisien, & prenoit le titre de conseiller & historiographe du roi. Cependant il a peu travaillé sur notre histoire, & l'on ne connoît de lui qu'un abrégé de la vie de Louis XIII, qui se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Les triomphes de Louis le Juste, in-fol.* 1649. Les ouvrages de René Barry roulent sur l'art oratoire, la logique & la morale. On faisoit autrefois quelque usage de sa rhétorique françoise, imprimée *in*-4°. chez Pierre le Petit en 1653, & qui a été plusieurs fois réimprimée *in*-12 : mais on ne s'en sert plus depuis long-temps : on a sur cette matiere des ouvrages infiniment meilleurs & plus dignes d'être étudiés. Dans l'édition de 1665, en deux volumes *in*-12, le premier est intitulé : *La rhétorique françoise*; & le second : *Les secrets de notre langue.* Sa *logique*, qui est *in*-12, dédiée au célébre M. Cotelier, ami de l'auteur, & imprimée à Paris en 1660, avec un discours préliminaire sur la philosophie; sa *morale*, imprimée *in*-4° en 1663; & sa *physique* en trois volumes *in*-12, publiée en 1671, avec sa *métaphysique*, ne sont guères plus recherchées. Cependant on y trouve de très-bonnes choses, & plusieurs de ceux qui ont écrit sur ces matieres, en ont su profiter. Le titre général de sa logique est celui-ci : *La fine philosophie, accommodée à l'intelligence des Dames.* Les moins connus des ouvrages de René Barry sont ses *Conversations*, imprimées en deux volumes, *in*-4°, en 1675, & sa méthode pour bien prononcer un discours & le bien animer, qui a paru *in*-12 en 1679, à Paris chez Thierri. * *Mémoires du temps.* Le Long, *biblioth. de la France.* Gibert, *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome III, pag.* 120, *&c.*

BARS, *Barsa*, petite ville de la haute-Hongrie, principale du comté de ce nom, sur la riviere de Gran, mais sur une haute colline. Les Allemans l'appellent *Bersembourg.* Elle est à deux milles d'Allemagne du levant au couchant, & à sept de Strigonie ou de Gran, vers le nord. Quelques-uns disent que c'est l'ancienne *Uscenum*, ville des Jaziges Matanastes.

BARS (le comté de) *Barsensis comitatus*, petite province de la haute Hongrie, le long de la riviere de Gran. Elle appartient présentement à l'empereur, comme roi de Hongrie, après avoir été assez long-temps aux Turcs. Elle est bornée au septentrion par le comté de Bistricz, au levant par celui de Hont, au couchant par le comté de Komore, & au midi par celui de Strigonie; & elle a pour villes Bars, qui en est la capitale, Leuventz, Carpen & Schemnitz.

BARSABAS, *cherchez* JUDAS.

BARSANIENS ou SEMIDULITES, hérétiques, qui s'éleverent dans le VI[e] siécle. Ils soutenoient les

erreurs des Gabanaïtes, & faisoient consister leurs sacrifices à prendre du bout du doigt la fleur de farine, & à la porter à la bouche. * S. Jean de Damas, *des heref.* Baronius, *A. C.* 535, *n.* 74.

BARSEBAI *Al Dakmaki al Dhaheri*, huitiéme sultan d'Egypte de la seconde dynastie des Mammelucs, nommés *Circassiens* ou *Borgites*, commença son regne l'an 825 de l'hégire, de J. C. 1421, après que Malek Al Saleh Tatar eut été déposé. Il reprit l'isle de Chypre sur les chrétiens. Cette isle est toujours demeurée depuis tributaire de l'Egypte, & ce tribut a même été payé par les Vénitiens, quoiqu'ils s'en fussent rendu les maîtres; & Selim empereur des Turcs leur demanda la restitution de cette isle, en vertu du droit que les Mammelucs y avoient. Ce sultan mourut l'an 841 de l'hégire, après avoir regné près de 17 ans. Il fut si modeste, qu'il défendit à ses sujets de baiser la terre ou de se prosterner devant lui, & se contenta de leur donner seulement sa main à baiser. On le surnomma *Dakmaki* & *Dhaheri*, parcequ'il avoit été esclave d'un seigneur d'entre les Mammelucs, nommé *Dakmaki*, qui en fit présent au sultan Malek-al-Dhaher Barcak. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

BARSENIA (Elie) archevêque de Soba, *cherchez* ELIE.

BARSIKETH, *Barsiketha*, ville de la Transoxane, qui est des dépendances de la ville de Schasch, située sur le fleuve Sihon, que l'on croit être l'*Iaxartes* des anciens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARSINE, fille d'*Artabaze*, capitaine Persan, fut prise à Damas par Parmenion, général de l'armée d'Alexandre. Parmenion la présenta à ce prince, qui en devint passionnément amoureux, & l'épousa. Il naquit de ce mariage un fils nommé Hercule, qui vécut jusqu'à l'âge de 14 ans, selon les uns, & de 17, selon les autres. Il fut massacré avec sa mere par Cassander, lorsqu'il étoit sur le point d'être couronné, & de regner en la place de son pere, la quatriéme année de la CXVII[e] olympiade, 309 ans avant J. C. * Diodore, *l.* 12. Justin, *l.* 5.

BARSIR, *Barsira*, ville de la province de Kerman ou Caramanie persique, d'où sont sortis plusieurs savans hommes, au rapport du géographe Persien dans le troisiéme climat. Ce même auteur dit aussi qu'elle n'est éloignée de Sirgian, ville de la même province, que de deux journées; mais il ne marque point sa position. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BARTAS (Guillaume de Saluste du) poëte François, prit son nom d'une petite terre dans l'Armagnac près d'Auch. Il naquit en 1545, d'un pere qui étoit trésorier de France, & il publia divers ouvrages en vers, entre autres un poëme de la création du monde, intitulé *la premiere Semaine*, qui fut reçu avec applaudissement. On y trouve pourtant des défauts, sans parler de l'enflure & de l'obscurité de son style, semé de mots barbares. On peut dire que du Bartas fait plutôt l'historien que le poëte. Le roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, l'employa pour ses affaires en Angleterre, en Danemarck & en Ecosse, où le roi Jacques VI, depuis roi d'Angleterre, & premier du nom, voulut en vain le retenir. Il se servit également de la plume & de l'épée; car il commanda en Gascogne une compagnie de cavalerie, sous le maréchal de Matignon, gouverneur de la même province. Du Bartas étoit calviniste. Il célébra par ses vers la bataille d'Ivri, gagnée par le roi en 1590, & mourut l'année d'après, âgé de 46 ans.

Entre les poësies de du Bartas, nous avons 1. la *Semaine* ou la *Création du monde*, en autant de livres qu'il y a de jours dans la semaine; 2. la *seconde Semaine* ou l'*Enfance du monde*; 3. la *Muse chrétienne*, qui comprend la *Judith*, en six liv. l'*Uranie* ou *Muse céleste*; le *Triomphe de la foi*, en quatre chants; *divers sonnets*; les *neuf Muses*, les *Peres*, la *Foi*, les *Trophées*, la *Magnificence*, *Jonas*, la *bataille de Lépanthe*, la *victoire d'Ivri*, le *cantique de la paix*, la suite de la *seconde Semaine*; &c. Le plus célébre de tous ses ouvrages est celui de la *Semaine* ou de la *Création*; & quoique ce soit un livre en langue vulgaire, on n'a pas laissé d'en faire en moins de cinq ou six ans plus de vingt ou trente éditions. Après l'ouvrage de la *Semaine*, on peut mettre le poëme de *Judith*, dans lequel il a suivi le stile empoulé de Lucain. C'est à ces deux ouvrages qu'il faut rapporter la plupart des jugemens qu'on a faits de du Bartas. La plupart des meilleurs critiques regardent du Bartas plutôt comme un historien, que comme un véritable poëte, puisque son poëme de *la Création* n'est qu'une narration simple & continue des choses arrivées à la création. D'ailleurs il n'a pas les conditions requises à un bon poëte; car il faut pour cela de l'invention, de la disposition, & enfin de l'élocution. Pour ce qui regarde l'invention, du Bartas n'en a point; il n'a rien qui soit à lui, & il ne fait que raconter une histoire: ce qui est contraire aux régles de l'art poëtique, qui demande que dans un poëme on envelope les histoires de fictions & que l'on dise les choses d'une maniere qui surprenne, sans que l'on s'y attende. 2. Il n'a pas non plus la disposition: il va son grand chemin, sans se soucier d'observer ce que les anciens maîtres ont écrit touchant l'ordonnance ou la constitution d'un véritable poëme. 3. Pour l'élocution, elle est souvent mauvaise & impropre dans ses façons de parler, sur-tout dans ses métaphores: ainsi, pour exprimer le soleil, au lieu de dire *le roi des lumieres*, il dira *le duc des chandeles*; au lieu de dire *les coursiers d'Eole*, il dira *ses postillons*. Au reste on peut dire que la Semaine de du Bartas n'est point un ouvrage tout-à fait original: ce pourroit bien être une imitation de l'hexaëmeron de George Pisides, diacre de l'église de Constantinople, dont il a suivi le modele. Malgré tout cela, cet ouvrage a eu la fortune des livres les plus célébres, c'est-à-dire, qu'il a eu des traducteurs, des commentateurs, des abréviateurs ou imitateurs, & des adversaires. Il a été mis en vers latins par Gabriel de Lerm, gentilhomme de Languedoc, dont on voit la version au II[e] tome des délices des poëtes latins de France, & séparément de l'édition de Londres *in*-8° en l'an 1591, & de celle de Paris en 1584 & 1585. Il a été traduit en italien en 1595, en anglois & imprimé à Londres en 1621, en espagnol & imprimé à Anvers en 1612, & en allemand; & enfin commenté par plusieurs en françois. On dit que du Bartas avoit des sentimens fort modestes de lui-même, qu'il étoit homme de bien, & d'une grande intégrité de mœurs; en un mot, qu'il avoit toutes les bonnes qualités d'un poëte, sans en avoir les défauts. * Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 4, *pag.* 114, *edit. in*-4°. Du Verdier Vauprivas, & la Croix du Maine, *biblioth. Franc.* Sponde, *A. C.* 1591. Joseph Scaliger. *in prim. Scaligeran. collection. pag.* 87, 88. Augusț. Thuan. *lib.* 99, *historiar. sui temp. & loco quasi peregr. & ad ann.* 1590 *& tom. II.* Ant. Teissier. *Perronian. collectio per Putean. pag.* 28, *alter. edit.* 30, 31. Guillaume Colletet, *de l'art poëtique, au discours de l'éloquence, pag.* 32, 33, *& au traité de la poësie morale, nomb.* 58, *pag.* 140, 141. Gaspard. Barthius, *in advers. & apud* Konig. *bibl. vet. & nov.* sur le mot *Bartassius*. Ger. Johan. Vossius, *in libro de arte poëtica, cap.* 6, §. 4, *pag.* 32. Ren. Rapin, *réflex. général. sur la poëtiq. prem. part. p.* 39 & 40, *edit.* in-12. *Part. II, des réflex. particul. réflex. XXXIII, & plus haut, à la réflexion XVI de la seconde partie.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tom.* 7.

BARTH. (Jean) Tout le monde a entendu parler de ce fameux personnage, dont le nom a été si longtemps redoutable sur la mer, pendant le régne de

Louis XIV. Jean Barth étoit natif de Dunkerque. De simple pêcheur s'étant fait connoître par ses actions, aussi hardies que singulieres, sans protecteur & sans autre appui que lui-même, après avoir passé par tous les dégrés de la marine, il devint chef d'escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps, quoique d'un air grossier. Il parloit peu & mal : du reste il étoit très-propre pour une action hardie, mais incapable, dit-on, d'un projet un peu étendu. Jean Barth a rendu à la France beaucoup de services, que le feu roi a détaillés lui-même dans les lettres patentes par lesquelles sa majesté le déclare noble. Dès 1675 Jean Barth ayant le commandement d'une galiote armée en course, & montée seulement de deux piéces de canon, & de 36 hommes, enleva à l'abordage devant le Texel, une frégate de 18 canons, & de 65 hommes, venant d'Espagne. En 1676 ayant eu le commandement de la frégate la royale, armée en course, il prit une frégate hollandoise, nommée l'Espérance, de 12 canons, qui servoit de convoi de Hollande à Hambourg; ensuite étant allé croiser, contre l'attente des Hollandois, il en détruisit 670 après avoir battu deux convois, dont il en enleva un, monté de 18 piéces de canon. En 1677, commandant la frégate la Palme, montée de 18 canons, il enleva, après trois heures d'un combat opiniâtre, la frégate le Suanembourg, montée de 24 canons, servant de convoi de Hollande en Angleterre, & prit 16 vaisseaux marchands, quoiqu'il eût plus de 100 hommes morts ou blessés. Au mois de septembre de la même année, commandant la même frégate la Palme, il prit à l'abordage un vaisseau Hollandois de 36 canons, quoique plus fort en artillerie que sa frégate. Ce fut en considération de ces exploits, que le feu roi lui donna une médaille & une chaîne d'or. Au mois de mars 1678, ayant le commandement de la frégate le Dauphin de 14 canons, & ayant fait rencontre d'un vaisseau de guerre hollandois, monté de 32 canons, servant de garde côte devant le Texel, ce vaisseau ayant voulu l'enlever, il combattit avec tant de valeur, qu'il le prit à l'abordage; il reçut plusieurs blessures en cette occasion. Pendant le reste de cette année, il prit trois corsaires d'Ostende; & depuis 1678 jusqu'à la paix, il coula bas, fit échouer, brula, & amena au port de Dunkerque un grand nombre de navires espagnols. La paix étant survenue, sa majesté le prit à son service, & lui ayant donné le commandement de la frégate la Vipere, de 14 canons, pour croiser contre les Saltins, il en prit un de 16 canons & de 150 hommes. La guerre étant déclarée contre l'Espagne, Louis XIV lui donna le commandement de la frégate la Serpente, avec laquelle il prit un vaisseau où il y avoit 350 soldats Espagnols. Ayant eu ordre ensuite de s'embarquer avec M. d'Amblimont, sur le vaisseau le Modéré, pour la campagne de Cadix, il contribua à enlever deux vaisseaux de guerre espagnols, & dans cette occasion il fut blessé à la cuisse d'un coup d'éclat. Dans la guerre suivante, il eut le commandement de la frégate la Railleuse, de 16 canons, avec laquelle il fit des prises considérables. Il fut blessé dangereusement en escortant, par ordre du roi, une flotte de navires marchands du Havre à Brest. En 1690, commandant le vaisseau l'Alcyon de 36 canons, il détruisit la pêche & coula bas plusieurs pêcheurs Hollandois. Il prit en venant à Dunkerque deux vaisseaux qui portoient en Angleterre 450 soldats Danois : ensuite de quoi il fut à Brest, & de-là en Irlande, sous les ordres de M. d'Amfreville, alors lieutenant-général des armées navales de France. Servant ensuite dans la Manche, il eut ordre, après la défaite de l'armée angloise & hollandoise, d'aller à l'Elbe escorter deux navires que sa majesté avoit fait charger de cuivre, de poudres, armes, & autres munitions de guerre; & ayant eu avis de Hambourg que les vaisseaux n'étoient pas prêts, il alla croiser pendant 15 jours. Il rançonna pour 45000 écus de navires revenans de la pêche de la baleine, & ramena lesdites rançons à Dunkerque. En 1692 ayant eu le commandement de 7 frégates & d'un brulot, 32 vaisseaux de guerre anglois & hollandois bloquerent le port de Dunkerque; mais il trouva le moyen de passer, & le lendemain il enleva quatre vaisseaux anglois richement chargés, qui alloient en Moscovie. Ensuite il alla bruler 86 bâtimens, tant navires qu'autres vaisseaux marchands; & ayant fait descente vers Neucastel, il brula environ 200 maisons, & amena à Dunkerque pour 500000 écus de prises. Sur la fin de la même année 1692, ayant été croiser au nord avec trois vaisseaux du roi, il fit rencontre d'une flotte hollandoise, venant de la mer baltique, chargée de bled, escortée par trois navires de guerre; il attaqua ces convois, & en prit un, après avoir mis les deux autres en fuite. Il prit 16 vaisseaux de cette flotte, chargés de bled, seigle, orge, goudron, & autres marchandises, qu'il amena à Dunkerque. En 1693 il eut le commandement du vaisseau le Glorieux, de 66 canons, pour servir dans l'armée navale qui étoit pour lors sous les ordres de l'amiral de Tourville, qui surprit la flotte de Smirne. Barth s'étant trouvé séparé de l'armée, il rencontra proche de Faro six navires hollandois, tous richement chargés, & les fit échouer & bruler. Ayant ensuite désarmé à Toulon, il se rendit à Dunkerque, suivant les ordres du roi, & il partit pour Wleker, où il eut le commandement de six vaisseaux du roi, pour amener en France une flotte chargée de bled, qu'il conduisit heureusement à Dunkerque, quoique les Anglois & les Hollandois eussent de grosses frégates en mer pour l'empêcher. Le 28 juin 1694 étant parti avec les mêmes six vaisseaux de guerre pour aller chercher une flotte de bled à Wleker, cette flotte qui étoit partie dudit lieu au nombre de plus de 100 voiles, sous l'escorte de trois vaisseaux danois & suédois, fut rencontrée entre le Texel & le Fly, par le contre-amiral de Frise. M. Hidde, qui commandoit une escadre, composée de huit vaisseaux de guerre, s'étoit déja emparé de ladite flotte; mais le lendemain M. Barth le rencontra à la hauteur du Texel; & quoiqu'inférieur en nombre & en artillerie, ayant abordé le contre-amiral, il l'enleva, aussi bien que deux autres qui furent enlevés par les autres de l'escadre dont on lui avoit confié le commandement, & ainsi il se rendit maître des bâtimens dont ils s'étoient déja emparés; & il conduisit à Dunkerque les vaisseaux chargés de bled, qui étoient destinés pour cette ville, avec les trois vaisseaux de guerre hollandois, qui furent pris en cette occasion. Une action si distinguée, & toutes les autres qui l'avoient précédée, engagerent Louis XIV à l'honorer du titre de noblesse, & l'ennoblit en effet, lui & ses enfans, postérité & lignée, tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, le décorant du titre & qualité de gentilhomme; voulant que lui & sa postérité se puissent dire & qualifier d'écuyers, & puissent parvenir à tous dégrés de chevalerie, jouir de tous honneurs & de tous priviléges accordés à la noblesse, &c. Permettant audit sieur Barth & à sa postérité, de porter les écussons & armoiries timbrées, telles qu'elles furent empreintes, avec faculté de charger l'écusson de ses armes d'une fleur de lis d'or, à fond d'azur, &c. Ces lettres de noblesse, qui font mention de toutes les actions que l'on vient de détailler, sont du mois d'août 1694; on les trouve dans le *Mercure du mois d'octobre* de la même année. Deux ans après, c'est-à-dire en 1696, Jean Barth causa encore une perte considérable aux Hollandois, en se rendant maître d'une partie de leur flotte qu'il rencontra à six lieues de Flie. Son escadre étoit composée

de huit vaisseaux de guerre & de quelques armateurs, & la flotte hollandoise de deux cens vaisseaux marchands, escortée de quelques frégates. Barth l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le commandant, prit trente vaisseaux marchands, & quatre du convoi, sans avoir souffert que très-peu de perte. Il ne put néanmoins en profiter : ayant rencontré presque aussitôt douze autres vaisseaux de guerre hollandois, convoyant une flotte qui alloit au nord sous les ordres du capitaine Menard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il ne se sauva lui-même qu'à force de voiles, de la poursuite de quelques autres vaisseaux qui arrivoient sur lui. * *Mém. du comte de* Forbin, *tom* 1. *Suite de l'histoire de France de* Mézerai, *in-4°, pages* 487, 493. *Mémoires du temps.*

Jean Barth mourut le 27 avril 1702, comme le porte son épitaphe, qui se lit au second pillier à main gauche du chœur de la grande paroisse de Dunkerque. Voici cette épitaphe :

D. O. M.

Cy gît messire Jean Barth, en son vivant chef d'escadre des armées navales du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, natif de cette ville de Dunkerque, décédé le 27 avril 1702, dans la 51e année de son âge, dont il en avoit employé 25 au service de sa majesté. Et dame Marie-Jacqueline Tugghe sa femme, aussi native de cette ville, qui mourut le 5 février 1719, âgée de 55 ans.

BARTH (Godefroi) habile jurisconsulte, & praticien de Leipsic, & assesseur du banc des échevins de l'électorat de Saxe, qui se tient dans cette ville, naquit à Leipsic même le 12 octobre. Après ses humanités & sa philosophie, il prit en 1670 le dégré de bachelier en philosophie. Il soutint dès-lors, comme président, des thèses qui n'ont point été imprimées, & ensuite, sous Thomasius, une dissertation *de Barbâ*. L'étude de la médecine eut pour lui des attraits, & il s'en occupa sérieusement durant quelque temps ; mais il la quitta ensuite pour celle du droit, à laquelle il s'est livré depuis le reste de ses jours. Après avoir parcouru les instituts sous le docteur Henri Bornen, il alla à Strasbourg, & y demeura deux ans. Il quitta cette ville en 1673, & retourna dans sa patrie. En 1675 il soutint sous le docteur Auguste-Benoît Carpzovius, une dissertation *de extraordinario imperatoris judicio*. L'année suivante il fut chargé de l'éducation d'Ernest Diétrich, fils de René Diétrich, comte de Tauben, & il accompagna son éleve à l'université en 1679. En 1686 le 28 septembre, Godefroi Barth prit le bonnet de docteur à Basle, après avoir soutenu des thèses inaugurales, *De beneficio abstinendi hereditate paternâ, ad effectum retinendi acceptam dotem.* Il pratiqua ensuite à Leipsic, y donna des leçons, & eut plusieurs comtes pour disciples. On estime beaucoup son *Hodegeta forensis, civilis & criminalis* : on a encore de lui les thèses suivantes : *Disputatio altera de beneficio filiæ abstinendi hereditate paternâ ad effectum eligendi dotem promissam à fratribus ; De pacto executivo ; De testamento comiti oblato ; De marito usufructuario saxonico ; De jure pascendi ; De magistro navis ; De jurisdictione quam personæ illustres & nobiles per officiales exercere solent ; De convicto non confesso ; De successione fœminarum in feudis, earumque exclusione per masculos*, &c. Ce jurisconsulte mourut le 21 juin 1728, à l'âge de 78 ans. * *Voyez le supplément françois de Basle*, où l'on rapporte un plus grand nombre de titres de thèses de Godefroi Barth.

BARTH (Gaspard) *cherchez* BARTHIUS.

BARTHE (Paul de la) connu sous le nom de maréchal de Thermes, *cherchez* THERMES.

BARTHÉLEMI (S.) fut mis au nombre des Apôtres de J. C. Quelques-uns ont cru qu'il étoit ce Nathanaël que S. Philippe amena à J. C. mais cette opinion n'a aucun fondement. Eusebe assure qu'il prêcha l'évangile dans les Indes : il dit même que Pantænus, docteur d'Alexandrie, étant allé dans le IIe siécle en ce pays, y trouva un evangile de S. Matthieu, écrit en hébreu, que S. Barthelemi y avoit laissé. S. Jerôme dit aussi que Pantænus apporta cet exemplaire dans la ville d'Alexandrie ; & c'est ce qu'on ne peut refuser de croire, si on n'en a de bonnes raisons ; mais on peut bien douter que le pays que ces auteurs appellent Inde, soit le même que celui que nous connoissons sous ce nom ; & il y a assez d'apparence que c'est l'Ethiopie : d'autres disent qu'il a été en Lycaonie, & qu'il est mort martyr en Arménie ; mais il n'y en a point de preuve. Ce qu'on dit du genre de son martyre, savoir, qu'il fut écorché, n'est pas mieux appuyé. Théodore le *Lecteur* rapporte que l'empereur Anastase fit transporter le corps de S. Barthélemi à Dara, ville de Mésopotamie, où il y a une église dédiée en l'honneur de ce Saint. Cependant S. Gregoire de *Tours* nous apprend que de son temps on prétendoit avoir le corps de cet apôtre dans l'isle de Lipari, près de la Sicile, où il y avoit aussi une église bâtie en son honneur. Anastase le *Bibliothécaire* assure que les Sarasins ravageant cette isle l'an 808, briserent le tombeau de S. Barthélemi, & en disperserent les os & les cendres ; mais qu'un moine Grec qui demeuroit en Sicile, en ramassa les os, & qu'ils furent repris par les Lombards, qui les déposerent à Bénévent. Othon de Frisingue rapporte que l'empereur Othon II les demanda à cette ville, & qu'il les fit transporter à Rome, où ils demeurerent. D'autres disent qu'Oton III les demanda aux habitans de Bénévent, qui lui donnerent le corps de S. Paulin pour celui de S. Barthélemi. Quoi qu'il en soit, Rome & Bénévent disputent de la possession du corps de S. Barthélemi, quoiqu'elles ne l'aient apparemment ni l'une ni l'autre. On a été long-temps dans l'église sans célébrer la fête de S. Barthélemi : on la trouve au 24 d'août dans plusieurs martyrologes, & on ne la fait à Rome que le 25. Les Grecs en font mémoire au 11 de juin. * Eusebe, *l.* 5, *c.* 10. Greg. *Nyss. homil.* 15. Sanct. Chrysost. *in Joan homil.* 19, *apud eumd. homilia de Apostolis, tom. 6.* S. Hieronym. *de viris illustrib. c.* 36, *& ep.* 84. Greg. de *Tours, l.* 1, *c.* 34. Théodore le *Lecteur, l.* 2, *c.* 37. Othon de *Frising. l.* 6, *c.* 25. Les Martyrologes. Baronius 31, 44. Bollandus. Tillemont, *tome I.* M. Du Pin, *Prolegom. sur la bible, tome dernier.* Baillet, *vies des saints, 24 août.*

BARTHÉLEMI DE FOIGNI, évêque de Laon, fut déclaré suspens l'an 1142 par Yves, cardinal & légat du pape Innocent II, pour avoir autorisé le divorce illégitime entre Raoul, comte de Vermandois & sa femme. Il renonça ensuite tout-à-fait à son évêché, & entra dans la congrégation de Cîteaux. Il a écrit une lettre à Samson, archevêque de Reims, pour se justifier de l'accusation que l'on avoit formée contre lui, d'avoir dissipé les biens de l'évêché de Laon. Ce prélat y fait voir que ce qu'il en a donné à l'église cathédrale, & aux autres églises de son diocèse qui en avoient besoin, est fort peu de chose ; & que son successeur avoit tort de vouloir le leur enlever. Cette lettre se trouve dans la derniere collection des conciles, *tome* 10, *page* 1184. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XIIe siécle.*

BARTHÉLEMI (Pierre) prêtre de Marseille, *cherchez* PIERRE.

BARTHÉLEMI, surintendant des Vaudois dispersés dans la Bohême, la Bulgarie, la Croatie, la Dalmatie, & l'Allemagne, florissoit environ l'an de J. C. 1223. Matthieu Paris dans la vie de Henri III, l'appelle *Gouverneur* ; car il gouvernoit les églises, & leur donnoit des évêques à sa volonté. Il prenoit d'ordinaire ces qualités : Barthélemi, serviteur des serviteurs de la sainte Foi, donne salut & bénédic-

tion : *Bartholomæus, servus servorum sanctæ fidei, salutem.* * Crantz, *Metr. l.* 8, *c.* 18, & Sax. *l.* 8, *c.* 16.

BARTHÉLEMI DE BRESSE, ainsi nommé, parcequ'il étoit de Bresse, ville d'Italie, de la famille des Avocati, vivoit dans le XIIIe siécle, & savoit non-seulement le droit & l'histoire, mais encore les belles lettres. Il enseigna le droit avec réputation, & fut très-considéré du pape Grégoire IX. Barthélemi donna sa vie pour la liberté de sa patrie, opprimée par le tyran Ezzelin. Ce fut l'an 1258, qui étoit le 84 de son âge. Il laissa divers ouvrages de droit : *Repertorium decreti ; Disputationes decretalium, &c.* Le plus considérable est une chronique des villes d'Italie, où il parle principalement de Bresse & de Bergame.* Trithemius, *de script. eccles.* Volaterran, *l.* 21. Philippus *Bergam. in suppl. chron. l.* 12. *ad ann.* 1240. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Vossius, *l.* 2, *de hist. lat. &c.*

BARTHÉLEMI DE BRAGANCE, aussi nommé de VICENCE. Il étoit de la noble famille des Bragances, & naquit à Vicence. Il reçut l'habit de l'ordre des freres prêcheurs des mains de S. Dominique même. Sa piété & son zèle pour la gloire de Dieu le firent succéder à S. Dominique dans la charge de lecteur du sacré palais. Ce fut un homme vraiment apostolique, qui parcourant toute la Lombardie, convertit un grand nombre de pécheurs & d'hérétiques. Le pape Innocent IV qui connoissoit le mérite du pere Barthélemi, le nomma évêque de Nimesie, dans l'isle de Chypre, sous la métropole de Nicosie vers l'an 1250. Deux ans après, le même pape l'envoya en qualité de légat auprès de S. Louis, qui étoit pour lors en Syrie. Ce prince fut très-édifié de la conduite du pere Barthélemi de Bragance : il lui confia ses plus grands secrets, & se confessa quelquefois à lui. En 1256, Alexandre IV nomma le pere Barthélemi à l'évêché de Vicence sa patrie. Toutes les vertus dignes d'un bon évêque parurent avec éclat dans le gouvernement de son diocèse, où il eut beaucoup à souffrir, sur-tout d'Ezzelin, tyran de Vicence, qui le chassa de son église, où il ne put retourner qu'après la mort de cet ennemi, l'an 1260. Le peuple ravi de revoir son pasteur, l'élut pour prince temporel de la ville. Il fut envoyé légat en Angleterre, puis auprès de S. Louis, qui chérissant toujours le mérite de cet évêque, lui fit présent d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur, que le pere Barthélemi mit dans le couvent des dominicains, qu'il fit bâtir à Vicence. Ce pieux évêque mourut l'an 1270, & son corps ayant été trouvé entier environ cinquante ans après son décès, on le transporta dans un tombeau de marbre. Il a fait des commentaires sur l'écriture-sainte, & sur le livre *de cœlesti Hierarchia*, qu'on attribue à S. Denys, deux volumes de sermons, & quelques opuscules. * Ughel. *Ital. sacr. tom.* 5. Spond. *auctuar. chronol. ad annal.* Baron. Vinc. Font. *Theat. Dominic. pag.* 416, *biblioth. prov. Lomb. FF. Præd. an.* 1267, 20, *maii.* Echard. *tom. I. pag.* 254.

BARTHÉLEMI DE PISE, dit ordinairement *Bartholomæus Pisanus à S. Concordia*, religieux de l'ordre de S. Dominique, composa en 1338 une somme de cas de conscience, dite *Summa Pisanella*, outre une suite de plusieurs sermons du carême. Il mourut l'an 1347. * Trithemius & Bellarmin *de script. ecclesiast.* Leandre Alberti. Antoine de *Sienne*, & Alfons. Fernandez, *de viris illustribus PP. Dominican. &c.*

BARTHÉLEMI D'URBIN, religieux de l'ordre de S. Augustin, qui vivoit au commencement du XVe siécle vers l'an 1410, s'attacha particuliérement à la lecture des ouvrages de S. Augustin & de S. Ambroise, dont il fit un recueil par ordre alphabétique, sous ce titre : *Milleloquium Augustini & Ambrosii.* Il laissa encore d'autres traités, *De bello spirituali, &c.* * Trithemius, *de script. eccles.* Pamphil. *Biblioth. August. &c.*

BARTHÉLEMI, prieur de la chartreuse de Ruremonde, mort en celle de Cologne en 1446, a fait un traité latin, de l'autorité du concile sur le pape. * *Nouvelle bibliothéque historique & chronologique des auteurs de droit, &c. par* Denys Simon, *édit. de Paris, in-*12, 1695.

BARTHÉLEMI CONRADI, de Harlem, qui florissoit dans le XVe siécle parmi les chanoines réguliers des Pays-Bas, a laissé divers ouvrages de théologie, & est mort en 1453. * Valerius Andræas, *biblioth. belg. &c.*

BARTHÉLEMI DE COLOGNE, qui vivoit en 1494, savoit les belles lettres, & étoit poëte. Trithême parle de lui avec éloge, & lui attribue divers ouvrages : *Sylva Carminum; De secta Diogenis.* * Trithemius, *de script. eccles.* Gesner. Possevin, &c.

BARTHÉLEMI ALBICI, religieux de l'ordre de S. François, *cherchez* ALBIZZI.

BARTHÉLEMI DES MARTYRS, religieux de l'ordre de S. Dominique, puis archevêque de Brague en Portugal, naquit au mois de mai de l'an 1514, dans la ville de Lisbonne. Son pere se nommoit *Dominique* Fernandez, & sa mere *Marie* Corrée, tous deux du bourg de Verdelle, qui est proche de la même ville de Lisbonne. Il fut baptisé dans l'église de Notre-Dame des Martyrs, dont il porta depuis le nom, après avoir quitté celui de sa famille. En 1528 il prit l'habit de religieux de S. Dominique ; & après avoir reçu les honneurs du doctorat, il fut choisi pour être précepteur de dom Antonio, fils de l'infant dom Louis, frere du roi Jean III, & enseigna près de vingt ans la théologie. Sa vocation à l'archevêché de Brague fut assez singuliere. La reine Catherine, sœur de l'empereur Charles-*Quint*, & veuve de dom Jean III, roi de Portugal, gouvernoit alors le royaume durant la minorité de dom Sébastien son petit-fils. Cette princesse choisit pour son confesseur le pere Louis de Grenade, qui étoit alors un des plus illustres ornemens de l'ordre de S. Dominique, & qui avoit été élu provincial l'an 1557, par les religieux de Portugal. Il s'occupoit à faire la visite de sa province, lorsque le siége de Brague vacqua par la mort de Balthazar Limpo, de l'ordre des carmes. La reine offrit cet archevêché au pere Louis de Grenade, qui le refusa. Cette princesse le pria de lui donner du moins un homme qui fût capable d'y être élevé. Ce bon religieux recommanda cette grande affaire à Dieu pendant trois jours, & proposa dom Barthélemi des Martyrs, à qui la reine donna cette dignité, briguée par plusieurs personnes de la cour. Barthélemi des Martyrs refusa constamment cet archevêché, quelques raisons que la reine & le pere Louis de Grenade pussent lui dire pour lui persuader de l'accepter ; de sorte que ce dernier fut obligé d'user de son autorité, & de le forcer de se rendre, en le menaçant de l'excommunication. Cette violence le fit tomber dans une tristesse qui lui causa une maladie dont il pensa mourir. Lorsqu'il fut guéri, il vint dans son diocèse, où il remplit tous les devoirs d'un véritable prélat. Il fut sacré le 3 septembre de l'an 1559, qui étoit le 45 de son âge, & le 30 de sa profession religieuse. En 1561 il se trouva au concile de Trente, sous Pie IV, où il fit paroître tant de savoir & de fermeté, qu'il y fut généralement estimé. Ce fut lui qui persuada aux Peres du concile de commencer leurs séances par traiter de la réformation du clergé. En 1563 il alla avec le cardinal de Lorraine à Rome, où le pape le reçut avec des marques particulieres d'estime, de confiance & d'amitié. Il y parla avec une sainte liberté au souverain pontife & aux cardinaux ; & ayant vu avec peine dans une assemblée qu'on y fit, que les évêques étoient de bout & découverts, pendant que les cardinaux étoient assis & couverts, il en parla si fortement au pape, qu'il lui persuada

persuada de changer cette coutume, tout-à-fait injurieuse à la dignité épiscopale. Ce fut dans ce même voyage que dom Barthélemi lia avec le grand S. Charles, neveu du pape, cette étroite & sainte amitié qui dura jusqu'à leur mort. Le seul motif de son voyage à Rome avoit été d'obtenir la démission de son archevêché : mais le pape le lui ayant refusé, il revint à Trente, & après la conclusion du concile, il retourna à Brague, où il arriva au mois de mars de l'an 1564. Il continua à s'y aquitter de son ministere jusque sous le pontificat de Grégoire XIII. Enfin ayant obtenu la démission qu'il avoit tant souhaitée, il se retira à Vienne dans un monastere de son ordre, où il mourut en odeur de sainteté le 16 juillet de l'an 1590, âgé de 76 ans & deux mois. Nous avons de lui, *Stimulus Pastorum*; *Compendium spiritualis doctrinæ*, & plusieurs autres ouvrages dont nous allons parler. Le pere Louis de Grenade avoit composé durant la vie de dom Barthélemi même, un petit abrégé des vertus de ce grand prélat, dont le pere Louis de Cacegas, du même ordre, voulut depuis composer l'histoire. Mais étant mort avant que de la pouvoir achever, le pere Louis de Souza la continua, & en 1619 la publia en six livres. Louis de Mougons, de Madrid, la traduisit en espagnol en 1645. Nous avons en notre langue une excellente vie de ce grand prélat, qu'on poura consulter, aussi bien que Rodriguez de *Cunha*, archevêque de Brague, & puis de Lisbonne, lequel publia en 1634 & 1635 l'histoire ecclésiastique de Brague en deux parties.* Alfonse Fernandez. Nicolas Antonio. Sponde, &c. *Consultez* surtout la vie de cet illustre archevêque, donnée au public par M. le Maître de Saci, *édit. de Paris*, *in-4°*, 1663.

Les ouvrages de dom Barthélemi des Martyrs ont été recueillis par les soins de dom Malachie d'Inguimbert, aujourd'hui évêque de Carpentras, dans le Comtat, imprimés à Rome en deux volumes *in-folio*, & dédiés au roi de Portugal. La plupart des ouvrages qui composent cette collection, avoient été écrits en portugais par le saint prélat; mais le pere Quétif, savant dominicain, les avoit traduits en latin, & s'étoit proposé de les faire imprimer, & d'y joindre une vie de ce grand homme, ce que la mort l'a empêché d'exécuter. M. l'évêque de Carpentras y a suppléé : il a recueilli tout ce que le pere Quétif avoit mis en latin, & tout ce que nous avions déja en dans la même langue, & il en a formé le recueil dont il s'agit. Le premier volume, outre les éloges que les savans ont donnés à dom Barthélemi des Martyrs, & l'histoire de sa vie, divisée en quatre parties, contient. 1. *Abrégé des maximes de la vie spirituelle, recueilli des sentimens des Peres;* cet ouvrage composé d'abord en latin, a été depuis traduit en françois. Il est divisé en deux parties, où l'on trouve tout ce qu'on peut desirer, pour s'animer à l'extinction des vices, & à la pratique de la vertu. 2. *Les devoirs & les vertus des évêques.* L'auteur étant en Italie, communiqua cet ouvrage écrit en latin à S. Charles Borromée, son ami, qui le fit imprimer, & en envoya un exemplaire au pere Louis de Grenade, qui en fit faire aussi une édition à Lisbonne. Louis de Grenade y ayant omis parmi les qualités de l'auteur, celle de primat des Espagnes, dom Barthélemi s'en plaignit à l'éditeur, comme d'une injure faite à son église; & dans les éditions suivantes, on a réparé cette faute. Ce traité a été aussi traduit en françois par Guillaume de Mello, & imprimé à Paris *in-12*, en 1672. 3. *Abrégé de tous les conciles, tant généraux que provinciaux.* Dom Barthélemi n'avoit pensé, en faisant cet abrégé, qu'à son utilité particuliere, & au soulagement de sa mémoire; aussi y trouve-t-on des endroits défectueux, soit contre l'exactitude de l'histoire, soit contre la juste sévérité d'une bonne critique. Il faut pourtant observer que plusieurs de ces défauts sont plutôt ceux du siécle que de l'esprit du saint archevêque. Le second volume renferme cinq autres ouvrages. 1. *Remarques sur tous les pseaumes de David, & sur le cantique de Moyse.* Le but de l'auteur est d'en expliquer les endroits obscurs ou difficiles, & de chercher dans les peres, surtout dans S. Augustin, de quoi en faciliter l'intelligence : ces notes sont courtes, mais fort claires. 2. *Catéchisme, ou la Doctrine chrétienne*, divisée en deux livres. Le premier contient en plusieurs traités, l'explication des points de la religion, du symbole des apôtres, de l'oraison dominicale, des commandemens de Dieu, des vices capitaux, des quatre fins de l'homme, des sacremens, &c. Le second, des exhortations courtes adressées à ses curés & à ses prêtres, pour les dimanches de l'avent & du carême, pour les mysteres & les principales fêtes de l'année. 3. *Demandes que devoit faire au concile de Trente dom Barthélemi des Martyrs :* elles roulent toutes sur la réformation que le saint prélat desiroit ardemment. On trouve à la fin les articles touchant la réforme, présentés au concile par les grands-vicaires de Valence en Espagne, le siége vacant, ceux des évêques d'Italie, ceux des évêques d'Espagne, ceux qui furent présentés au nom de l'empereur, & ceux qui le furent par les ambassadeurs de Portugal. 4. *Recueil de ce qui s'est passé de plus considérable durant la tenue du concile de Trente.* Dom Barthélemi marque le jour de chaque session; la matiere qu'on y a traitée, les difficultés qui s'y sont rencontrées, les divers sentimens des évêques & des théologiens, les motifs qu'alléguoient les uns & les autres, les demandes ou les remontrances des ambassadeurs des princes. 5. *Itinéraire de dom Barthélemi, de Brague à Trente, de Trente à Rome, de Rome à Trente, & ensuite à Brague.* Il décrit exactement ce qui lui est arrivé à chaque jour, le chemin qu'il a fait, les couvens où il a logé, les choses remarquables qu'il a vues sur sa route : mais il y a dans ce dernier article plusieurs choses qui n'ont d'autre fondement que la crédulité populaire, comme la sainte Baume, les reliques de la Magdeléne, &c. Ce fut le vingt-six février 1563, après soixante-quatre jours de marche, depuis son départ du concile, qu'il arriva à Brague. * *Extrait d'une lettre sur les ouvrages de* dom Barthélemi des Martyrs, imprimée dans le *Mercure de France*, *novembre* 1742.

BARTHÉLEMI (Charles) écuyer, seigneur de Beinville, près de Compiegne, qui vivoit dans le XVIIe siécle, avoit beaucoup d'érudition, & fut particulierement estimé du cardinal de Richelieu, & du chancelier Seguier. Le premier parla avantageusement d'un de ses ouvrages intitulé : *Les vérites françoises opposées aux calomnies espagnoles*, & lui donna le titre d'historiographe. L'autre lui faisoit une bonne pension. Barthélemi avoit commencé un traité considérable, par lequel il prouvoit combien la France avoit été favorable à l'église; mais il ne put l'achever, étant mort à Paris assez jeune en 1641. L'abbé de Ceriziers, qui étoit son ami, le fit enterrer dans l'église de S. Etienne du Mont, & porta ses manuscrits dans la bibliothéque du chancelier Séguier.

BARTHÉLEMI DE SAINT MARC, *cherchez* BACCIO.

BARTHÉLEMI CARRANZA, *cherchez* CARRANZA.

BARTHÉLEMI CAVALCANTI, de Florence, *cherchez* CAVALCANTI.

BARTHÉLEMITES, clercs séculiers vivans en commun, ont pris ce nom de leur fondateur dom Barthélemi Holzauser, qui jetta les fondemens de son institut à Saltzbourg le premier d'août de l'an 1640. Ils sont établis en divers endroits de l'empire, en Pologne & en Catalogne. Cette congrégation qui est destinée à former de bons ecclésiastiques, est gou-

vernée par un premier président, qui a soin de maintenir l'uniformité de la discipline dans tout l'ordre, & par des présidens diocésains, qui font la même chose dans les diocèses où ils sont établis. Ceux-ci, qui sont soumis aux ordinaires, veillent sur les curés & autres ecclésiastiques de leur institut; ils les visitent tous les ans, & ils font le rapport de leur visite aux ordinaires, qui leur permettent aussi de s'assembler une fois l'an pour traiter de leurs affaires. Les doyens ruraux, sous l'autorité des présidens diocésains, exercent les mêmes fonctions qu'eux à l'égard des ecclésiastiques de leur institut dans leur décanat; & il y a encore quelques autres dégrés de subordination qui servent merveilleusement à maintenir la discipline. Un curé de cet institut est rarement seul, on lui donne autant qu'on peut un aide; & si les revenus de sa cure ne suffisent pas pour l'entretien de deux prêtres, on y supplée par les revenus des autres cures ou bénéfices plus riches, dont jouissent d'autres Barthélemites. Ceux-ci engagés par leurs vœux à donner ce qu'ils ont de trop à la congrégation pour l'entretien de leurs confreres, curés, séminaristes & autres, ont néanmoins la liberté d'assister leurs parens, & même de leur faire des legs. De leur superflu, & de quelques donations qui ont été faites à la congrégation, on entretient jusqu'à trois communautés dans quelques diocèses. La premiere est pour le séminaire commun des jeunes clercs qu'on y éleve : ils sont partagés en trois classes; les uns étudient les humanités, les autres la philosophie; les troisiémes la théologie & le droit canonique; les seconds promettent de vivre & de persévérer dans l'institut; les troisiémes s'y obligent par serment : & cependant avec la permission des supérieurs, ils peuvent retourner dans le monde tant qu'ils n'ont pas reçu les ordres sacrés. La seconde maison est destinée pour les curés & autres bénéficiers de l'institut, que leurs affaires appellent à la ville, ou qui souhaitent faire une retraite. La troisiéme pour ceux qui sont cassés de vieillesse, ou que quelques autres raisons rendent incapables de faire les fonctions ecclésiastiques, & pour ceux qu'on a mis en pénitence. On trouve encore dans ce superflu dequoi donner aux curés qui n'ont pas assez de revenus pour assister leurs pauvres parens. Innocent XI approuva les constitutions de cette congrégation l'an 1680, & la même année l'empereur Léopold ordonna que dans tous ses pays héréditaires les Barthélemites fussent préférés aux autres dans la collation des bénéfices. On ajouta ensuite quelques articles aux constitutions, qui furent encore approuvées par le même pape l'an 1684. * *Voyez* ces constitutions; & Jaq. Valauri, *abrégé de la constitution du clergé, viv. en comm.*

BARTHIUS (Michel) qui vivoit dans le XVIe siécle, étoit médecin, & nous avons deux épîtres de sa façon. *Consultez* les auteurs cités après Gaspard Barthius.

BARTHIUS ou BARTH (Gaspard) l'un des plus savans hommes, & l'une des plus fertiles plumes de son siécle, naquit à Custrin au pays de Brandebourg le 22 de juin 1587. Sa famille étoit d'ancienne noblesse bavaroise. Un de ses ancêtres se signala dans la guerre des Vandales à la suite de l'empereur Louis *le Débonnaire*, & y fut tué commandant la cavalerie. *Hermand* de Barth, de la même maison, fut grand-maître de l'ordre Teutonique vers la fin du XIIe siécle. L'aïeul de *Gaspard*, l'un des principaux gentilshommes de Baviere, s'établit dans le cercle de la basse Saxe, où il acheta plusieurs terres. En 1545 il fut honoré de plusieurs beaux titres par l'empereur & par les états de l'empire, & fut chancelier du cardinal Albert de Brandebourg, électeur de Mayence. *Charles* de Barth, fils de Gaspard, fut professeur en droit, puis conseiller de l'électeur de Brandebourg, & son chancelier à Custrin. Il mourut en 1597, laissant entr'autres enfans GASPARD, *qui a donné lieu à cet article.* Celui-ci fut envoyé à Gotha, puis à Eisenac, en diverses académies d'Allemagne & d'Italie. Il devint si habile en peu de temps, que son enfance fut admirée par de grands hommes, & qu'il composa plusieurs livres, avant que d'avoir atteint l'âge de douze ans. Il avoit une facilité merveilleuse à faire des vers : aussi en a-t-il publié beaucoup. Il apprit les langues vivantes, & il a fait voir par ses traductions de l'espagnol & du françois, qu'il ne s'étoit pas contenté d'en acquérir une connoissance superficielle. Ses *Adversaria* & ses commentaires sur Stace & sur Claudien, témoignent qu'il avoit lu un grand nombre d'auteurs. Il ne se borna pas, comme la plupart des critiques, aux auteurs profanes; il acquit de plus une grande connoissance des auteurs ecclésiastiques, & surtout de ceux qui ont vécu dans le moyen âge. Son attachement aux lettres l'engagea à renoncer à toute sorte d'emploi, & à mener une vie retirée dans Leipsick. Sur la fin de sa vie il se détacha du monde & des études profanes, pour ne s'appliquer qu'à la grande affaire du salut. Les dernieres années de sa vie, il publia un volume de soliloques l'an 1654, & mourut le 17 de septembre 1658, âgé d'un peu plus de 71 ans. Les ouvrages qu'il laissa en manuscrit, ceux qui ont été imprimés, ceux qu'il perdit dans l'incendie de sa maison, & par d'autres accidens, sont en si grand nombre, qu'on a de la peine à concevoir comment un seul homme a pu suffire à tant d'écrits. Barthius avoit eu deux femmes. Il épousa la premiere en 1630, & la seconde en 1644 : il n'eut des enfans que de sa seconde femme. * Vander Linden, *de script. medic.* Vossius. Zeiller, &c. Bayle, *dictionn. critiq. seconde édition*, in-fol. *à Roterdam* 1702.

BARTHOLIN (Richard) de Perouse, poëte Latin, vivoit encore en 1515. Il composa un poëme en douze livres, intitulé l'*Austriade*, en l'honneur de la maison d'Autriche, qu'il dédia à l'empereur Maximilien I, au sujet de la guerre entre les ducs de Baviere & les princes Palatins, après un travail de dix ans. Il a encore fait un itinéraire. Joachim Vadian, Suisse, publia cet ouvrage en 1515. Jacques Spigel de Schelestad, y fit depuis de petites notes; & Juste Reupert l'a encore fait imprimer avec quelques autres écrivains de l'histoire d'Allemagne. * Gasp. Barth. *Comment. in Stat. Papin. l. 2. Thebaïd. pag.* 279, & *ex eo* G. M. Konigius, *in bibl. vet. & nov. pag.* 88. Janus Douza, *P. præfat. secundâ. annal. Batavic. carmine conscript. & ex eo* Ger. Joh. Voss. *lib.* 3, *de histor. Latin. c.* 12, *p.* 679. Baillet, *jug. des sav. sur les poëtes, t.* 7.

BARTHOLIN (Pie-Antoine) n'étoit point, à ce qu'il paroît, de la famille des savans de ce nom, *dont nous allons parler.* Celui-ci étoit Italien, ou du moins il a professé le droit à Boulogne, dans le XVIe siécle. Nous ne connoissons de lui que l'écrit intitulé : *Auctuarium Pii Antonii Bartholini, in quo corriguntur septuaginta loca in jure civili, & septem legum novæ & veræ sententiæ aperiuntur.* Ces observations & corrections sont imprimées dans le tome premier du *Lampas, seu fax artium, hoc est Thesaurus criticus*, &c. publié par Jean Gruter en 1602, à Francfort, *in*-8°. Bartholin a adressé cet écrit à Jean-François Aldrovandi, sénateur de Boulogne. Il se plaint dans son épître de la négligence que l'on avoit eue jusque-là à imprimer correctement les meilleurs ouvrages de droit, & à donner des éditions purgées des fautes de bon sens & de langage qu'on y trouvoit presque à chaque page, ce qui en rendoit l'étude pénible & désagréable : on voit dans la même lettre, qu'il s'étoit appliqué à la dialectique, avant de passer à la profession du droit; *Cùm à dialectica ad juris imperatorii*

ſtudium me contuliſſem, cœpiſſemque juriſconſultorum ac principalia monumenta perlegere adeò tot mihi difficultates occurrebant, &c. Il fait un grand éloge d'Aldrovandi, louant également ſa dextérité dans les affaires, & ſon ardent amour pour l'étude.

BARTHOLIN (Gaſpard) célébre médecin de Coppenhague, naquit le 12 février 1585 à Malmoé ou Malmuyen en Scandinavie, où ſon pere *Barthole-Gaſpard* Bartholin étoit miniſtre luthérien. Dès l'âge de onze ans on l'entendit prononcer des harangues grecques & latines en vers & en proſe. Il fit ſes études à Roſtock & à Wittemberg; & voyagea enſuite en Allemagne, en France & dans les Pays-Bas. Faute d'argent il fit preſque tous ces voyages à pié. En 1607 il alla à Bâle pour y entendre les leçons des médecins. En 1608 il paſſa en Italie, & refuſa une chaire d'anatomie à Naples. De retour en France, on lui offrit une place de profeſſeur en grec à Sedan, qu'il refuſa encore. Il repaſſa pour la troiſiéme fois en Italie, s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua à l'anatomie & à la médecine pratique. Il traverſa enſuite le Tirol, & revint à Bâle, où il fut créé docteur en médecine en 1610. De Bâle il alla à Wittemberg & dans le Holſtein, dans le deſſein de faire de nouvelles courſes; mais on l'arrêta à Coppenhague où il fut fait profeſſeur de la langue latine. En 1613 on lui donna la chaire de médecine. Après l'avoir occupée onze ans, étant tombé dans une maladie violente, il promit à Dieu de ne plus s'occuper qu'à l'étude de la théologie s'il recouvroit la ſanté. Il guérit & tint ſa promeſſe. Il fut fait même profeſſeur en théologie le 12 de mars 1624. Peu de temps avant ſa mort le roi lui fit compoſer quelques abrégés pour les colléges, & lui procura un canonicat de Roſchild. Il mourut d'une colique le 13 de juillet 1629, à Sora où il étoit allé conduire ſon fils aîné. On a de lui : *Problematum philoſophicorum & medicorum nobiliorum & rariorum, miſcellaneæ obſervationes*, en 1611 *in*-4°. *Opuſcula quatuor ſingularia, de lapide nephritico, de unicornu, de pygmæis, de ſtudio medico*, Hafniæ, 1623 & 1663. *Anatomicæ inſtitutiones, &c.* en 1611, & réimprimées pluſieurs fois depuis. *Controverſiæ anatomicæ, &c.* en 1631. *Syntagma medicum & chirurgicum de cauteriis, &c.* 1642. *Enchiridion phyſicum*, 1625. *Syſtema phyſicum*, 1628. *Manuductio ad veram phycologiam ex ſacr. litter. De natura theologiæ. De partitionibus ſcripturæ ſacræ. Benedictio Aaronis*, in-12. 1631. * Brochmandi, *orat. de vit. & mor. Gaſp. Barthol.* Mangeti, *biblioth. ſcript. medic. tom. I, p.* 238 *& ſuiv.* Le Long, *biblioth. ſacra.*

BARTHOLIN (Barthole) fils aîné du précédent, né à Coppenhague le 21 ſeptembre 1714, fut fait profeſſeur en éloquence dans le lieu de ſa naiſſance, en 1645, & enſuite antiquaire de Frédéric III, roi de Danemarck. Il mourut le 29 janvier 1690, & laiſſa les écrits ſuivans : *Commentarius de penula antiquorum. De philoſophiæ ſtudio, theologis, juriſc. medic. orator. & philoſop. neceſſario. Oratio in obitum Chriſtiani IV*, &c. * Barthol. *de ſcript. Danorum.*

BARTHOLIN (Thomas) deuxiéme fils de Gaspard, naquit le 20 octobre 1616. En 1637 il alla à Leyde, où il profita des lumieres de Saumaiſe, de Voſſius, de Heinſius, de Boxhornius & de Golius. Celui-ci lui apprit l'arabe. De Leyde il alla en France, s'arrêta à Paris & à Montpellier, paſſa en Italie, & demeura trois ans à Padoue. Il y fut fait profeſſeur de la nation Allemande; & François de Loredano le fit recevoir de l'académie des *Inconnus* à Veniſe. Il parcourut enſuite toute l'Italie, & fit un voyage à Malte. Il a donné le récit de ce voyage dans un traité intitulé : *Conſilium de peregrinatione medica.* En 1645 il fut créé docteur en médecine à Bâle, en 1646 étant retourné dans ſa patrie, il y fut fait profeſſeur des mathématiques en 1647. L'année ſuivante il eut la chaire d'anatomie, & en 1654 il fut déclaré doyen perpétuel du collége des médecins. En 1661, après avoir obtenu le titre de profeſſeur extraordinaire, il ſe retira à la campagne avec une nombreuſe bibliothéque, qu'il eut le malheur de voir réduire en cendres, avec ſa maiſon en 1670. Il fit ſur ce ſujet une diſſertation qu'il adreſſa à ſes fils. Pour le dédommager, Chriſtiern V lui accorda le titre & les émolumens de médecin du roi, augmenta ſes gages, & déclara ſa terre de Hogeſtatt exempte d'impôts. L'univerſité de Copenhague lui donna l'emploi d'inſpecteur ſuprême de la bibliothéque, & en 1675 le roi le fit aſſeſſeur du haut conſeil de Danemark. Il mourut en 1680, le 4 décembre, & laiſſa cinq fils & trois filles. *Gaſpard* l'un de ſes fils, lui ſuccéda dans la chaire d'anatomie; un autre fut conſeiller-ſecrétaire du roi, & profeſſeur des antiquités; *Jean* fut profeſſeur en théologie; *Chriſtophe* obtint la chaire des mathématiques; & Thomas, *dont nous parlerons plus bas*, fut profeſſeur en hiſtoire; *Marguerite*, une de ſes filles, s'acquit une grande réputation par les poëſies qu'elle fit dans ſa langue maternelle, &c. *Wormii orat. in exceſſ. Barthol.* Barthol. *de ſcript. Danor. &c.* Voyez le catalogue de ſes ouvrages qui ſont en grand nombre, dans la *bibliothéque des auteurs des livres de médecine*, par Mangeti, *tom. I, in-folio.* Cet auteur met la mort de Bartholin en 1665, & ne lui donne que quarante-neuf ans de vie.

BARTHOLIN (Thomas) fils du précédent, ſuivit ſon gout pour la juriſprudence. Il étudia dans les univerſités de Copenhague, de Leyde, d'Oxford, de Londres, de Paris & de Leipſick. Revenu dans ſa patrie, il eut les charges de profeſſeur en hiſtoire & en droit, une place d'aſſeſſeur au conſiſtoire, & le titre de ſecrétaire, d'antiquaire & d'archiviſte du roi. Il mourut en 1690, le 5 novembre. Ses ouvrages ſont : *De Holgero dano* 1677, in-8°. *De Longobardis* 1676 in-4°. *De equeſtris ordinis Danebrogici à Chriſtiano V inſtaurati origine*, in-fol. *De cauſis mortis à Danis Gentilibus contemptæ. Antiquit. Danic. libri* 3, 1689 *in*-4°. Il avoit auſſi commencé une hiſtoire eccléſiaſtique du nord, qu'il n'avoit point achevée. * Hanæi *orat. erudit. parent.* Molleri *notæ ad Barth. biblioth. ſept.*

BARTHOLIN (Albert) quatriéme fils de Gaspard, fut recteur du collége de Friedrichsbourg en Zéelande, mais la foibleſſe de ſa ſanté le fit renoncer à cet emploi. Depuis il paſſa ſes jours auprès de ſon frere Thomas. Il mourut le 17 mai 1663, dans ſa quarante-ſeptiéme année. Il a fait un traité *De ſcriptis Danorum*, que Moller a fait imprimer dans ſa *bibliotheca ſeptentrionis eruditi*, avec des augmentations & des remarques. * Voyez Moller, *in præf. biblioth. citatæ.*

BARTHOLIN (Jacques) cinquiéme fils de Gaspard, étoit très-verſé dans les langues orientales, & mourut fort jeune à Heidelberg en 1653. Il venoit d'être nommé profeſſeur à Sora. Il a publié, *la fontaine de Sapience, & le livre illuſtre*, deux ouvrages de Rabbins, qui furent imprimés à Amſterdam en 1652. * Barthol. *de ſcript. Danorum, &c.*

BARTHOLIN (Eraſme) frere des précédens, né à Rothſchild le 18 août 1625, voyagea depuis 1646 juſqu'en 1657, & parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas. Il demeura trois ans à Leyde, & dix-huit mois à Padoue : il fut vice-ſyndic & conſeiller de la nation Allemande. Il y prit le dégré de docteur en médecine en 1654. Revenu dans ſa patrie, il y fut fait profeſſeur en géométrie & en médecine, & aſſeſſeur du conſiſtoire & du haut conſeil. Ses principaux écrits ſont : *Principia matheſeos univerſalis ſeu introductio in geometriam Carteſii; Heliodori Lariſſæi opticorum, l.* 2. *Gr. & Lat. De nivis figura diſſertatio.* * Beughem, *in biblioth. medic.*

BARTHOLIN (Ivare) né à Middelfahrt, ville de Danemarck, dans l'isle de Fionie, professeur en langue latine à Copenhague en 1658 & 1662. Il fut aussi pasteur à Stegh dans l'isle de Mœne: mais ayant omis l'exorcisme dans la liturgie du baptême, & refusé d'épouser une personne à qui il s'étoit promis, on le déposa, & il fut mis aux arrêts dans le couvent de Sora. Frédéric II le fit élargir & lui donna l'inspection de ce couvent & d'un autre. Il mourut dans ce dernier à Ringstett, le 28 septembre 1682. Il a écrit: *Hypomnesis de extremo universali Dei judicio & præpar. christiana in instantem mundi finem.* * Barthol. *de script. Danor.*

BARTHOLOMEO DA SAVIGNANO, *cherchez* BACCIO.

BARTHOLOMEO DE SUZE (Henri) cardinal d'Ostie, *cherchez* HENRI DE SUZE.

BARTHSEMAH, Rabbin, *cherchez* SIMEON.

BARTIMÉE, c'est-à-dire *fils de Timée*, étoit un aveugle de la ville de Jericho, qui étant assis sur le chemin, qui conduit de-là à Jérusalem, pour demander l'aumône, entendit que J. C. passoit suivi de ses disciples, & d'une grande foule de peuple, & commença à crier, *Jesus, fils de David, ayez pitié de moi.* Le Sauveur s'étant arrêté, le fit appeller. Cet aveugle quitta son manteau, vint à lui, & le pria de lui rendre la vue; ce que Jesus lui accorda: & en reconnoissance d'un si grand bienfait, il suivit le Sauveur. Quelques-uns l'ont mis au nombre des LXXII disciples. * *Saint Marc, X, 46.*

BARTOLE, célébre jurisconsulte, étoit né à Sassoferrato, gros bourg de l'Ombrie, qui doit son origine à la destruction de la ville de Sentino, que les Lombards ont détruite. Il étoit fils de François, ou, comme on disoit alors, Cicco Bonacurse, & de Sainte ou Sancta, & naquit à Pérouse l'an 1313. C'est sans raison que quelques auteurs ont prétendu qu'il n'étoit pas né en légitime mariage. Lancellot dans sa vie, prouve le contraire d'une maniere solide. Son premier maître fut frere Pierre *de Assisio*, nommé aussi *frere de la piété*, sous lequel il fit de tels progrès, qu'à l'âge de 14 ans il fut trouvé capable de s'appliquer à l'étude du droit civil. Il en prit des leçons de Cyno de Pistoye, qui professoit alors à Pérouse: il écouta aussi Oldrane Raynier, & François Tigrinus, qu'il eut depuis pour collegue dans la profession publique du droit, & Jacques Butrigavio de Boulogne. Bartole étudia aussi la géométrie sous la direction de Gui de Pérouse, théologien célébre en son temps. Enfin il continua de cultiver la littérature, & il apprit la langue hébraïque. Le 10 de novembre 1334, après avoir vaqué quelque temps à l'étude du droit à Boulogne, il y fut reçu docteur, & aggrégé au corps des jurisconsultes. Lancellot a rapporté les lettres qui lui furent expédiées en cette occasion, & qui lui sont fort honorables; peu après il fut assesseur à Todi dans l'Ombrie, & ensuite à Pise. Ce que l'on raconte de sa sévérité excessive dans le jugement des criminels, de la haine que l'on dit qu'il s'attira par cette conduite, & qui l'obligea de se retirer dans la solitude, où il composa, ajoute-t-on, ses ouvrages; toutes ces prétentions sont réfutées solidement par Lancellot. Loin de quitter ses emplois, on le voit successivement & toujours aimé & considéré à Boulogne, à Todi, à Pise. Dans cette derniere ville il professa publiquement la jurisprudence dès l'âge de 26 ans, & y donna son commentaire sur une réponse du jurisconsulte Paule. Après onze ans de séjour à Pise, il fut appellé à Pérouse, où il a toujours demeuré depuis, dont il rendit le collége très-florissant, & où on ne l'appelloit ordinairement que le grand commentateur. Par un acte authentique, rapporté par Lancellot, lui & son frere Bonacurse, furent faits citoyens de Pérouse, avec le privilége de professer publiquement le droit, & d'avoir des appointemens convenables. Cet acte est du mois d'octobre 1348; on y accorda le même privilége de bourgeoisie pour les enfans nés & à naître de Bartole, & de son frere, & leur postérité à perpétuité, avec tous les droits, honneurs & prérogatives attachés à cette qualité: ce fut en cette qualité de citoyen de Pérouse, que Bartole fut envoyé peu après avec d'autres notables citoyens, auprès de Charles IV empereur des Romains, & cette légation valut au collége & à la république de Pérouse, plusieurs priviléges, & la confirmation de ceux qu'ils avoient, & à Bartole, l'honneur d'être mis au nombre des conseillers de Charles IV, qui lui permit aussi de porter les armes de Bohême. L'empereur accorda de plus à Bartole le droit de donner des dispenses d'âge & de légitimité à ses disciples: comme on le voit encore par les actes que Lancellot nous a conservés. Bartole fit son testament l'an 1356 le 14 de mai, par lequel on voit qu'il avoit alors deux fils, François & Louis, quatre filles, & sa femme qu'il avoit épousée étant encore jeune. Quoiqu'il y fasse beaucoup de legs, il s'en faut bien qu'il fût aussi riche que plusieurs écrivains l'ont prétendu: il mourut peu après, âgé de 44 ou de 46 ans, & fut inhumé dans l'église de S. François, occupée par les freres mineurs. Il étoit petit de corps, d'une santé délicate & même foible: il vivoit avec tant de frugalité, que l'on dit qu'il pesoit sa nouriture; en cela non-seulement il consultoit sa santé, mais il vouloit encore plus se conserver la liberté de travailler après les repas sans s'incommoder. Lancellot loue la candeur de ses mœurs & son ingénuité. Il eut une estime particuliere pour Balde son disciple; & c'est gratuitement qu'on a supposé entr'eux cette vive altercation dont parlent plusieurs auteurs, & dont Lancellot fait voir le peu de fondement. Ses traités sont une preuve de sa profonde érudition, & de sa religion. Les plus considérables sont ceux-ci: *Super Codic. l. II. Super ff. veteri, l. XXIV. Super ff. novo, lib. XII. Super ff. infortiati, lib. XIV. Super institutis. Consiliorum. De Guelphis & Gibelinis, &c.* On peut consulter sur cela le dernier chapitre de sa vie par Lancellot; Taisand dans ses vies des jurisconsultes; & plusieurs autres qui sont cités par le dernier, surtout dans la derniere édition de son ouvrage. Quant à la vie de Bartole, écrite par Jean-Paul Lancellot, & adressée à Bernardino Alfani, de la famille de Bartole, qui a pris dans la suite le nom d'Alfani, elle fut imprimée à Pérouse en 1573, *in*-4°; & comme elle étoit devenue rare, Jean Gérard Meuschenius, pasteur de Coburg, associé de l'académie des sciences de Prusse, l'a fait réimprimer en 1735, dans le premier volume de ses *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum*, publiées à Coburg, *in*-4°.

BARTOLI (Daniel) jésuite Italien, de Ferrare, né en 1608. Il se fit jésuite en 1623, & enseigna la rhétorique pendant quatre ans. Son zèle le porta à prêcher dans les principales villes d'Italie; & il exerça le ministere de la prédication pendant douze ans. Nous avons de lui l'histoire de sa compagnie en italien, & grand nombre d'autres ouvrages sur différentes matieres. Il passe pour un des meilleurs écrivains de son pays, & qui a le mieux su sa langue. Ce jésuite mourut à Rome, dans la maison professe de sa société, le 13 janvier 1685, âgé de soixante-dix-sept ans.* Sotwel. *script. soc. Jesu.*

BARTOLOCCI (Jules) surnommé *de Celeno*, parcequ'il étoit né à Céleno dans l'Abruzze au royaume de Naples en 1613. Il entra dans l'ordre de Cîteaux en 1632, & prit le nom de *Jule de sainte Anastasie.* Il étoit très-habile dans la langue hébraïque, & dans la philologie; & il s'y étoit appliqué avec ardeur dès sa jeunesse. Depuis 1651 jusqu'en 1687, il occupa avec distinction une chaire de professeur de la langue

hébraïque & de la rabbinique, au collége des Néophytes & des Transmarins à Rome. Il étoit aussi *Scriptor Hebraïcus* de la bibliothéque du Vatican, & abbé de S. Bernard des réformés de Cîteaux, & de S. Sébastien aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier novembre 1687. Il a donné au public une excellente bibliothéque rabbinique, sous ce titre : *Bibliotheca magna Rabbinica de scriptoribus & scriptis hebraïcis*, en latin, quatre volumes *in-fol.* imprimés à Rome, le premier en 1675, le second en 1678, le troisiéme en 1683, & le quatriéme en 1693. Ce dernier a été publié par les soins de dom Charles-Joseph Imbonati, de la congrégation d'Italie, dite *de S. Bernard*, qui avoit été son écolier. On trouve dans cette bibliothéque plusieurs dissertations très-utiles pour l'intelligence de l'écriture sainte, & des usages des Hébreux. Le quatriéme volume parle des écrivains Latins qui ont écrit contre les Juifs, ou *de re hebraïca.* Imbonati a ajouté depuis un cinquiéme volume, qui a paru en 1694 sous le titre de *Bibliotheca latino hebraïca*, in-fol. Bartolocci a laissé aussi : *Annotationes in librum Tobiæ*, in-fol. * Imbonati, *biblioth. lat. hebr.* Le Long, *biblioth. sacra*, in-fol. *pag.* 827. Wolfii *biblioth. hebr.* Jo. Alb. Fabricius, *de scriptoribus de verit. relig. Christ. pag.* 606, & 633.

BARTON (Elizabeth) appellée communément *la sainte fille de Kent*, est célébre dans l'histoire d'Angleterre, sous le régne de Henri VIII. Elle avoit, dit-on, été long-temps affligée de convulsions qui lui tournoient la bouche & plusieurs autres membres du corps; de sorte que plusieurs croyoient que cela ne pouvoit procéder d'une cause naturelle. La continuation de ce mal lui fit contracter une telle habitude de faire diverses contorsions extraordinaires, qu'elle la conserva après avoir été guérie. Elle fit part de ce secret à son curé, qui lui conseilla de le mettre en usage. Quand le prétendu accès la prenoit, & qu'elle commençoit à faire ses contorsions, dans sa prétendue extase, elle récitoit quelques maximes dévotes, qui étoient toutes contre la corruption du siécle; mais principalement contre les hérétiques & contre les auteurs des nouvelles opinions. Elle rapportoit aussi diverses visions étranges, qu'elle disoit avoir reçues de Dieu. Avec ces impostures sa sainteté étoit admirée non-seulement du commun peuple, mais aussi des personnes sensées, tels qu'étoient les légats & les nonces du pape, Warham, archevêque de Cantorbéri, Fisher, évêque de Rochester, & enfin presque toute l'Angleterre. Morus même voulut la voir; & quoique ce grand homme la regardât comme une fille fort simple, & qu'il la traite même de *Sotte None*, dans une de ses lettres, on ne laissa pas de l'enveloper avec Fisher dans le malheur de cette pauvre fille, qui ayant parlé contre le divorce du roi Henri VIII, en disant que si le roi épousoit Anne de Boulen, il ne vivroit pas un mois après son mariage, & qu'il perdroit sa couronne, fut condamnée à mort comme criminelle d'état le 22 avril 1534. Fisher fut accusé d'avoir été de complot avec cette fille dans tous les discours qu'elle avoit tenus, qui portoient à la vérité à la sédition, puisqu'elle disoit que Henri n'étoit plus roi, parceque Fisher & Morus l'ayant examinée, avouerent qu'ils ne trouvoient en elle aucune marque de possession. Sandere la fait passer pour une prophéteſſe; & il paroît que plusieurs choses qu'elle avoit prédites, arriverent; entre autres que Marie régneroit avant Elizabeth. Enfin, ou Dieu ou le démon la faisoient parler. * *Diction. anglois. La grande réfutation de l'hist. de la réform.*

BARTSCIUS (Frédéric) jésuite Prussien, entra chez les jésuites à Rome l'an 1572, enseigna à Vienne en Autriche la langue grecque, la théologie morale & la controverse, gouverna plusieurs maisons de son ordre en Pologne & dans la Prusse, fut vice-provincial de Pologne & de Lithuanie. Le roi Sigismond III le choisit pour son confesseur. Il avoit passé neuf ans à la cour, lorsqu'il suivit le roi à la guerre de Moscovie. La contagion se mit dans l'armée devant Smolensko. Bartscius qui rendoit sans ménagement aux soldats malades tous les services dont il étoit capable, prit le mal, & en mourut le 21 de novembre 1609. Le roi fit porter son corps à Vilna, où ses obseques se firent avec solemnité. La reine Constance d'Autriche, sœur de l'empereur Ferdinand II y assista avec le prince son fils, & un grand nombre de seigneurs. On prononça son oraison funébre. Nous avons de lui quelques traités de controverse, des sermons & des livres de piété. * Sotwel. *script. societ. Jesu.*

BARUCH, fils de *Zachaï*, Juif de nation, étant de retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem. * *II. Esdras*, 3; 20.

BARUCH, prophéte, fils de *Neri* ou *Nerias*, & selon Josephe d'une famille noble des Juifs, étoit disciple & secrétaire de Jéremie. Il écrivit par ordre de son maître la prédiction des malheurs qui devoient arriver aux Juifs, & les lut au peuple l'an 3397 du monde, & 638 avant J. C. Il suivit Jérémie en Egypte; & après la mort de ce prophéte en 3414, il alla à Babylone, & y fit part aux Hébreux captifs des prophéties qu'il avoit lui-même composées, où il parle de la venue du Fils de Dieu. Nous n'avons plus l'exemplaire hébreu de la prophétie de Baruch; mais on ne peut douter qu'il n'ait écrit en cette langue, comme les fréquens hébraïsmes, dont elle est remplie, nous le font connoître. On en a deux versions syriaques; mais le texte grec paroît plus ancien. Les Juifs ne reconnoissent point cette prophétie comme un livre canonique, & elle n'est point dans le catalogue des livres sacrés d'Origène, de Milton, de S. Hilaire, de S. Gregoire de *Nazianze*, de S. Jérôme & de Rufin. Mais dans le concile de Laodicée, dans S. Cyrille, dans S. Athanase & dans S. Epiphane, elle est jointe à la prophétie de Jérémie. Elle doit aussi être comprise sous le nom de ce prophéte dans les catalogues des Latins; & en effet, S. Augustin & plusieurs autres peres citent les prophéties de Baruch sous le nom de Jérémie.* *Jerem. chap.* 36, 43, 45, 51. *Baruch, chap.* 1, *vers.* 1. Usser. *in annal. vet. test.* M. Du Pin, *dissertat. prelim. sur la bible.* Baillet, *vies des saints de l'ancien testament.*

BARULES, certains hérétiques dont parle Sanderus, qu'on nommoit ainsi, parcequ'outre qu'ils se persuadoient que le Fils de Dieu avoit pris un corps fantastique, ils croyoient que les ames avoient été créées avant la naissance du monde, & qu'elles avoient péché toutes à la fois. * Sanderus, *hær.* 149.

BARUSSES, cinq isles de l'océan oriental, qui, selon la situation que Prolémée leur donne, sont les mêmes que celles qu'on nomme aujourd'hui *Philippines.* Mercator croit que ce sont celles qu'on appelle à présent *Mendanao*, *Cailon* & *Sabut*, avec les deux autres du côté de Circium. Baudrand dit que ce sont les isles *Macassar*, *Gilolo* & *Ceram*, avec d'autres isles voisines, que l'on nomme souvent les *Molucques.* * Ptolémée. Mercator.

BARUT, ville de la Turquie en Asie, *cherchez* BERYTE.

BARUTH ben R. Isaac de Garmisa, disciple d'Isaac *le Vieil*, surnommé *Ri*, a fait un ouvrage intitulé, *Sepher hatteruma*, c'est-à-dire, *le livre de l'Elévation*, comme il est marqué dans les notes du livre de Maïmonides, intitulé *Haijade.* Il est traité dans cet ouvrage de la maniere de tuer les animaux pour en manger; des animaux pris de force; de ceux dont il est, ou dont il n'est pas permis de manger; du divorce, de la cérémonie de déchausser le soulier à celui qui ne veut pas épouser la veuve de

son frere mort sans enfans : ce livre a été imprimé.

BARWICK, sur la riviere de Twede, *Barcovicum, Bervicum, Bremenium* & *Tensis*, ville d'Angleterre, sur les frontieres d'Ecosse. Elle a été autrefois soumise à l'Ecosse ; mais elle fut prise diverses fois par les Anglois, qui la garderent enfin sous le regne d'Edouard IV. C'est une grande ville, belle, bien peuplée, située sur une hauteur qui avance dans la mer, & arrosée au midi par la riviere ; de sorte qu'elle fait une péninsule. Elle est divisée en haute & basse ville. Dans la premiere il y a un château qui paroît imprenable, quoiqu'il soit presque ruiné. La basse ville est plus habitée, à cause de la riviere qu'on passe sur un très-beau pont. Barwick ne dépend pas du lieutenant de la province de Northumberland, dans laquelle elle est située. Elle a donné le titre de duc à Jacques, fils *naturel* du roi Jacques II, maréchal & pair de France. Cette ville a produit Jean de Barwick, religieux de l'ordre de S. François, qui vivoit dans le XIVe siécle, vers l'an 1340, il a mérité l'estime des gens de lettres de son siécle, & a laissé divers ouvrages qui sont des commentaires sur le maître des sentences : *Lecturæ scholasticæ super prognosticis astrologorum, &c.* * Camden. Leland. Pitseus.

BARWICK (Jean) célébre théologien Anglois du XVIIe siécle, naquit de parens distingués, mais peu opulens, le 20 avril 1612, à Wetherslack en Westmorland. *Georges* Barwick, son pere, descendoit d'une ancienne famille, & sa mere étoit de celle de Barrow. Jean fut envoyé le 14 mai 1631, à l'âge de 18 ans, au collége de S. Jean à Cambridge, où après avoir obtenu le dégré de bachelier, il mérita par sa bonne conduite & la satisfaction qu'il donna, une place d'associé du collége ; cette place lui fut accordée le 5 avril 1636. La remise de l'argenterie qui se trouvoit dans les différens colléges, faite entre les mains du roi, qui étoit à Nottingham, lui donna beaucoup d'occupation lorsque la guerre civile commença. Il composa en même temps avec quelques autres la *Querela Cantabrigiensis*, écrit dans lequel on rapporte en détail les violences dont userent ceux du parti du parlement à l'égard des royalistes. Barwick fut obligé peu après de quitter l'université, & de s'en aller à Londres, où il rechercha le poste de chapelain du docteur Morthon, évêque de Durham, afin de pouvoir rester à Londres en sureté, & d'être en état de servir le roi secrettement. Charles I s'étant assuré de l'armée écossoise, ce qui lui procura quelque liberté, Barwick alla le voir, reçut ses ordres, & fut souvent député par ce prince à ceux qui lui demeuroient fidéles à Londres. Le parlement & l'armée s'étant déclarés l'un contre l'autre, Barwick prit aussi les armes par ordre du roi, & entretint d'étroites liaisons avec plusieurs lords & autres personnes de distinction. Charles I le remercia de ses services dans une lettre qu'il lui écrivit lui-même. Par ordre du même prince, Barwick entra en négociations avec le chevalier Thomas Midleton & Richard Brown, & il agit si efficacement, que l'on étoit résolu, à la pluralité des voix, de faire un accord avec le roi, & que l'on avoit déja choisi, pour le lieu où l'on s'assembleroit, l'isle de Wight, où Barwick se rendit. Mais cet accord n'eut point lieu, & Charles I fut décapité au mois de janvier 1649. Barwick en fut si affligé, qu'il tomba dangereusement malade. Il ne laissa pas cependant, par le moyen de son frere, de continuer en secret son commerce avec les ministres de Charles II. Mais les deux freres furent arrêtés, & Jean ne sortit de prison que le 7 août 1652. Alors il reprit ses études, & demeura quelque temps à Sussex, chez le chevalier Thomas Ersfield. Le 23 février 1655, il écrivit à l'évêque de Durham, au sujet d'une sentence qui obligeoit ceux du peuple qui seroient demeurés fidéles au roi, de payer la dîme de leurs revenus, & les ecclésiastiques du même parti, de s'abstenir de toutes leurs fonctions, sous peine de prison. Barwick de retour à Londres, logea chez son frere ; & l'on voit par sa vie, que celui-ci a écrite, qu'il a beaucoup contribué au rétablissement de Charles II : c'est encore ce qu'on peut voir par les lettres que Charles II, le chevalier Edouard Hyde, alors chancelier de la chambre des rentes du roi, & Barwick se sont écrites réciproquement, & qui ont été imprimées. Les évêques d'Angleterre envoyerent Barwick à Breda vers le roi Charles II, avec les instructions nécessaires, & il y prêcha devant sa majesté, qui le fit son chapelain. Il avoit pris le dégré de bachelier en théologie à Oxfort en 1645, & celui de docteur à Cambridge quelque temps après. Le roi lui offrit plusieurs évêchés, qu'il refusa, de peur qu'on ne crût que son zèle à le servir avoit été intéressé. En 1660 le roi le nomma au décanat de Durham, & en 1661 il eut celui de S. Paul à Londres. Il mourut dans cette ville le 22 octobre 1664. Le docteur Pierre Gunning, son ami, fit son oraison funèbre ; & son épitaphe fut dressée par Samuel Howlet, associé du collége de S. Jean, à Cambridge. Barwick a publié quelques sermons. * *Supplément françois de Basle.*

BARWICK (Pierre) *frere du précédent*, savant médecin, étudia aussi dans le collége de S. Jean, & obtint en 1642 le dégré de bachelier-ès-arts. Ayant été obligé, de même que son frere, de quitter l'université du temps des troubles qui s'éleverent alors en Angleterre, on lui confia la direction des études de Ferdinand Sacheverell, jeune gentilhomme du comté de Leicestre, & il s'en aquitta si bien, que son éleve étant mort quelques années après, lui légua par reconnoissance une pension de vingt livres sterling. En 1655 il prit le dégré de docteur en médecine, & deux ans après il s'établit à Londres pour la pratiquer. Dès que Charles II eut été rétabli, Barwick fut appellé pour être son médecin ; & l'année suivante ce prince voulant reconnoître les services des deux freres, ordonna que leurs armoiries & celles de leurs descendans, seroient augmentées d'une rose rayonnée d'or ; la patente leur en fut expédiée en 1661. Barwick fut un zèlé défenseur de la découverte de la circulation du sang faite par Harvée. Il se distingua dans les cures de la petite vérole, & des fiévres de toute espéce, & il rendit de grands services dans la contagion qui affligea Londres en 1665, quoiqu'il eût été lui-même attaqué de cette maladie. Il aimoit les pauvres, les voyoit gratuitement, & leur fournissoit de même des remédes. Il mourut le 4 septembre 1694, à l'âge de 89 ans : il a composé en latin la vie de son frere qui a été imprimée. * *Supplément françois de Basle.*

BARZAPHARNES, général de Pachorus, roi des Parthes, suivit utilement son maître à la conquête de la Syrie ; & l'année d'après, l'an du monde 3964, avant J. C. 71, vint au secours d'Antigone, roi des Juifs, contre Hérode son compétiteur. Il prit prisonnier Hircan & Phasaël, fut cause de la mort de celui-ci, fit saccager le palais d'Hérode, qui avoit pris la fuite, ravagea la ville & tout le pays des environs, & mena Hircan prisonnier à Babylone, après que son neveu lui eut fait couper les oreilles, * Josephe, *antiquités*, *liv. XIV*, *chap.* 25.

BARZÉE (Gaspard) jésuite de Zelande, né de parens peu avantagés des biens de la fortune, qui lui firent apprendre en son pays les premiers élémens des sciences, fit sa philosophie & sa théologie à Louvain, d'où étant passé en Portugal, il se fit jésuite à Conimbre en 1546. Simon Rodriguez, l'un des premiers compagnons de S. Ignace, voulut qu'il reçût l'ordre de prêtrise six mois après son entrée dans la compagnie. En 1548, le premier jour de mars, il

s'embarqua à Lisbonne pour la mission des Indes, déja cultivée par S. François Xavier. D'abord on l'employa à l'instruction de la jeunesse à Goa, où il enseigna la grammaire, la philosophie, & où il expliqua le livre des Proverbes. Ayant refusé le gouvernement de la province dont S. François Xavier vouloit le charger, il fut envoyé à Ormus, ville célébre dans le golfe persique, où il trouva Juifs, infidéles, mahométans, chrétiens presque païens, tous dans une affreuse corruption de mœurs : mais il y fit de grands changemens, & réforma cette ville débordée. Il demeura trois ans à Goa, dont il sortit pour entreprendre la conversion des infidéles; mais il y revint en 1553, pour gouverner la province; ce que sa mort, arrivée le 6 octobre de cette année, l'empêcha de faire. Il y a plusieurs vies de lui que l'on peut consulter, aussi-bien que *l'histoire de sa compagnie*.

☞ BARZELLE, abbaye de France en Berry. Elle est de l'ordre de Cîteaux & de la filiation de Landais. Elle est située sur la riviere de Mahon, près Valence, & fut fondée le 17 des calendes d'avril de l'an 1137. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BARZENA (Alfonse) jésuite de Cordoue en Espagne, disciple de Jean Avila, entra chez les jésuites en 1565, après avoir surmonté toutes les difficultés qui s'opposoient à son entrée, & prêcha l'évangile au Perou & au Paraguai pendant vingt-trois ans. Il apprit onze langues barbares pour pouvoir se faire entendre de différens peuples. Il convertit & baptisa le dernier des Incas, à qui le royaume avoit appartenu, & le disposa à mourir chrétiennement. On l'appelle ordinairement l'*apôtre du Pérou*. Il a composé plusieurs ouvrages dans les langues qui ont le plus de cours au Pérou, & est mort âgé de 70 ans, l'an 1598, à Cusco, capitale de l'ancien royaume des Incas dans le Perou.* Alegambe, *pag.* 17. Sotwel, *biblioth. script. societ. Jesu.*

BARZETO ou BARCEI, *Barcetum*, bourg d'Italie, situé dans le Parmesan, près de la riviere de Taro entre les montagnes de l'Apennin, environ à huit lieues de Parme, vers le midi oriental. Il y avoit autrefois à Barzeto un célébre monastere, fondé par un roi des Lombards. * Mati, *dict.*

BARZIZIIS (Christophe de) fils de *Gasparin* de Barziziis, célébre orateur de Venise, fut premier professeur de médecine dans l'université de Padoue, & fleurit vers l'an 1532. On a de lui : *Janua ad omne opus praticum medicinæ*, 1518 in-4°. *Introductorium cum practica commentariorum ad nonum Rhasis*, 1494 in-folio. *De febrium cognitione & cura*, 1517 in-4°. *De balneis*, *&c.* * Mangeti, *biblioth. script. medic.* in-folio, *tom. I*, *pag.* 245.

BARZOD, *Barzodia*, *Barsonia*, petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod, sur la riviere d'Hernath, entre la ville de Cassaw ou Cassovie : & celle d'Agria. Elle appartient à l'empereur. * Mati, *diction.*

BARZOD (le comté de) *Barzodiensis* ou *Barsoniensis Comitatus*, petite province de la haute-Hongrie. Elle est bornée au nord par les comtés de Semblin & de Torna; au couchant par ceux de Gomor & de Sag; elle a celui d'Herwecz au midi, & celui de Chege au levant. Ses villes principales sont Barzod, Agria, Anoth & Tokai. * Mati, *dict.*

BAS, *Basi*, bourg d'Espagne, situé en Catalogne dans les Pyrenées. Ce lieu a titre de vicomté, & il a eu autrefois un évêché suffragant de Taragone.* Mati, *diction.*

BAS (l'isle de) *Basa*, *Barsa*, petite isle située sur la côte septentrionale de la Bretagne, vis-à-vis de la ville de S. Pol-de-Léon. Il y avoit anciennement dans cette isle une petite ville qui portoit son nom, & un monastere célébre. Mais les Ariens ruinerent l'un & l'autre.* Mati, *diction.*

☞ BASAN, pays d'Asie, l'un des plus fertiles de la terre de Chanaan. Il s'étendoit à l'occident jusqu'au Jourdain, & jusqu'aux montagnes de Galaad à l'orient. Il étoit borné par le torrent de Jébok au midi, & au septentrion par le pays de Geshure. Moyse le conquit sur le roi Og, de la race des Géans, & le partagea entre les tribus de Manassé & de Gad. Celle de Manassé en eut la portion la plus considérable. * *Hist. univ.* traduite de l'anglois, *tome II*; *p.* 282.

BASCAMAN, ville de Palestine de la tribu de Gad, où Tryphon fit assassiner Jonathas, frere de Judas Machabée. * *I. Mach.* 13, 23.

BASCARA, ville de cette partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Ausath*, c'est-à-dire *moyenne*, qui comprend, commençant par l'occident, tout ce qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à l'Afrique proprement dite. Cette ville a un terroir abondant en toutes sortes de grains & de fruits, particuliérement de dattes qui y sont excellentes. Elle appartient proprement au pays que l'on nomme aujourd'hui *Belad* ou *Beled-al-Gerid*, & par corruption *Biledulgerid*, qui est la Numidie des anciens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BASCAT (Bernard) poëte François, qui florissoit vers l'an 1353, étoit un gentilhomme Limosin allié des papes Clément VI & Innocent VI, qui tinrent le siége d'Avignon. Bascat s'y retira, & composa en langue provençale quelques poësies amoureuses à la louange d'une jeune demoiselle d'Avignon qu'il aimoit; mais la mort de cette maîtresse lui fit quitter ces sortes de sujets. Il prit résolution de passer toute sa vie dans le célibat, & ne s'appliqua plus qu'à composer des ouvrages plus sérieux. Il y réussit, & acquit beaucoup de bien, dont il employa une grande partie à faire bâtir un hôpital à Avignon, sous le titre de saint Bernard, qu'il dota richement. Ses armes se voient sur le portail de cette maison. * Nostradamus, *poët. Prov.*

BASCATH, ville de Palestine dans la tribu de Juda, entre Lachis & Eglon.* *Josué*, 15, 39.

BASCHI CAPOU-OGLANI en Turquie, est l'eunuque qui commande aux portiers de l'appartement des femmes. *Baschi* signifie chef; *Capou*, porte; & *Oglan*, officier, valet. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

☞ BASCHI, château situé en Ombrie, qui, selon toutes les apparences est l'ancienne ville de *Veascium*, où Diodore de Sicile dit que les Gaulois furent battus par Camille, sept mois après la bataille de l'Allia, donnée l'an de Rome 364, 390 avant Jesus-Christ. Ce château est possédé par des comtes qui prennent ce nom de Baschi. Nous avons parlé de cette maison au titre AUBAIS.

BASCHI (Matthieu) fondateur des capucins, né dans le duché d'Urbin, & religieux de l'ordre des freres-mineurs observantins, au couvent de Montefalconi, assura que Dieu l'avoit averti par une vision, d'exercer une plus étroite pauvreté, & qu'il lui avoit montré la vraie maniere de l'habit de S. François. Ce religieux sortit secrétement de son couvent; & s'étant présenté au pape Clément VIII, il en obtint la permission de porter un capuchon, tel qu'on le porte encore dans son ordre; de vivre dans la solitude, & de prêcher, à condition qu'il se représenteroit au chapitre provincial tous les ans. Le zèle de Matthieu attira d'abord auprès de lui quelques observantins, qui eurent beaucoup de persécutions à essuyer de la part de leurs supérieurs. La duchesse de Canenno les fit cesser, & Matthieu de Baschi fut élu vicaire général en 1529. Mais deux mois après il renonça à cet emploi; & ne pouvant ensuite se résoudre à obéir, il sortit de son couvent, coupa son capuchon, & continua de prêcher en divers endroits. Il mourut à Venise en 1552. * Marc. Ulyssipon. *hist. seraphica.* Boverius, *in annal. capucin.* Spond. *in Ann. Ch.* 1525. *n.* 27, *&c.*

Tout ce qu'on sait de Matthieu Baschi est pris de l'histoire séraphique de Marc de Lisbonne; mais il faut bien se donner de garde de croire que tout ce qu'on lit dans les diverses éditions de cette histoire, soit du même auteur. On ne trouve rien que de fort simple dans l'édition qui en fut faite en portugais en 1588, dans l'édition espagnole de 1590, & dans l'édition italienne de 1591 : mais dans celle qu'on fit en 1598 à Venise, on a ajouté une infinité de choses qui vont à persuader que Matthieu Baschi fut un Thaumaturge. L'on y trouve sur l'institution des capucins, des visions & des miracles qui sont assez mal imaginés.

BASENTELLE, *Basentellum*, ville d'Italie dans la Calabre, auprès de laquelle l'empereur Othon II, par la trahison des Italiens, fut vaincu & fait prisonnier : il se délivra par une rançon, & à la faveur de la langue grecque, qu'il parloit fort bien, l'an de J. C. 980. * Sigon, *l.* 7.

BASGAPÉ (Charles) de Milan, a écrit sur la métropole de Milan, la vie & les actions du cardinal Charles, de l'église de Novare, une concorde des Evangelistes, sur la danse, &c. * Chilinus, *vol. II*, *pag.* 51.

BASHIRE, ou BASIRE, ou BAZIRE (Isaac) Anglois, né dans l'isle de Gersey, au commencement du XVIIe siécle, étudia à Cambridge, & y fut créé docteur en théologie en 1640. Vers le même temps on le fit chapelain du roi, & ensuite archidiacre de Northumberland. Durant les troubles d'Angleterre, il se retira à Oxford où il prêcha souvent devant le roi, auquel il fut toujours fidéle. Sa majesté ayant été contraint de céder en 1646, Bashire alla dans le levant, où il tâcha de faire gouter aux Grecs la doctrine & la forme de l'église anglicane. Dans la Morée, il prêcha deux fois en grec dans une assemblée d'évêques & de prêtres de la nation, à la sollicitation du métropolitain d'Achaïe. Il passa de-là en Syrie, s'arrêta à Alep, & fit connoissance avec le patriarche d'Antioche. Il continua sa route, & alla dans la Palestine ; il fut bien reçu dans Jérusalem par le clergé des Grecs & des Latins. Il quitta la Palestine pour passer dans la Mésopotamie, d'où il vint à Constantinople en 1653. Résolu de retourner dans sa patrie, il prit sa route par la Transylvanie, où il fut reçu favorablement du prince Ragotzy II, qui lui offrit la chaire de professeur en théologie. Mais Bashire ayant appris que Charles II avoit été rétabli sur le trône d'Angleterre, il y retourna, & on lui rendit son archidiaconat de Northumberland : on y ajouta une prébende de Durham. Il posséda ces deux charges jusqu'à sa mort arrivée le 12 d'octobre 1676. On a de lui, *le sacrilége cité & condamné par S. Paul;* (Rom. 2, 22.) *la relation de ses voyages & de ses travaux, pour la propagation de la doctrine anglicane parmi les Grecs*, adressée au chevalier Richard Brown : *Histoire du presbyterat d'Angleterre & d'Ecosse :* Sermon funébre à l'occasion de l'évêque Cosin. Ses ouvrages sont en anglois. On n'a qu'un seul écrit en latin de sa composition, intitulé : *Diatriba de antiqua ecclesiæ Britannicæ libertate.* * *Fasti Oxonienses.* Th. Smith, *vita J. Cosini.*

BASILE, I de ce nom, empereur d'orient, surnommé *le Macédonien*, parcequ'il étoit de Macédoine, quoique quelques flateurs le fissent descendre de la race des Arsacides, naquit vers l'an 814. De simple écuyer qu'il étoit, il fut associé à l'empire par Michel III, *le Buveur*, qu'il s'efforça de retirer de la vie pleine de désordres qu'il menoit ; mais il perdit ses soins, & sut même que ce prince vouloit le faire tuer ; ce qui lui fit prendre le parti de le prévenir. L'an 867, le 24 de septembre, il fut couronné empereur, & il donna les premiers soins de son regne au repos de l'Eglise. Il chassa Photius du siége patriarchal, pour y remettre S. Ignace ; & ne voulut point souscrire au VIIIe concile général assemblé l'an 869 à Constantinople, qu'après les légats des patriarches. Depuis il se laissa tromper par le même Photius, qu'il remit sur ce siége, & souscrivit un faux synode qu'on tint l'an 879, contre le VIIIe concile général. Il soutint depuis le parti de ce patriarche schismatique, & se déclara contre les papes qui ne vouloient pas le recevoir dans leur communion. Basile fit aussi la guerre en Orient avec bonheur, prit Samosate, & reprit plusieurs villes en Sicile sur les Sarasins. Les Russiens furent convertis à la foi par ses soins. Basile étant à la chasse, qu'il aimoit beaucoup, fut terrassé par un cerf : alors un des siens l'ayant voulu dégager, le blessa au côté : il en mourut, après un regne de dix-neuf ans, le 1 mars de l'an 886, un peu après avoir fait sortir de prison *Leon* son fils & son successeur, qu'il tenoit enfermé depuis sept ans par les artifices d'un certain Théodore Santabarene. Son fils *Constantin*, qu'il avoit fait empereur dès l'an 868, mourut avant lui. Basile avoit épousé du vivant de Michel *le Buveur*, Eudoxe, qui étoit une personne de naissance. Quelques auteurs ont dit qu'elle avoit été maîtresse de Michel, & même qu'elle étoit grosse, lorsque Basile l'épousa. Ce prince avoit beaucoup de mérite & de piété, aimoit la justice, & se faisoit une joie de choisir des personnes de probité pour remplir les charges. L'affaire de Photius est la seule qui ait terni le cours de son regne. *Voyez* PHOTIUS, patriarche de Constantinople. * Curopalate. Nicetas, &c.

BASILE II, dit *le Jeune*, empereur d'orient, fils de *Romain*, dit *le Jeune*, & de *Téophano*, laquelle étant veuve, épousa Nicephore Phocas. Il succéda avec son frere Constantin *Porphyrogenete*, à Jean Zimiscés l'an 975. Il prit à sa suite des troupes de Sarasins, les envoya en Italie, & prit Bari & Matera, avec le reste de la Pouille & de la Calabre, que Zimiscés avoit données à l'empereur Othon, pour dot de la princesse Theophanie sa fille. Il vainquit Bardas *Sclere*, qui s'étoit fait nommer empereur par Phocas ; & il défit encore le fils de ce dernier, qui avoit eu la même ambition. Il battit ceux de Tripoli, ceux de Damas, & surtout les Bulgares, qui étoient les plus dangereux ennemis de l'empire, & qui s'étoient rendu maîtres de la Servie, & des meilleures places de la Thessalie, ravageant les provinces circonvoisines avec une fureur étrange. En 1001, Basile les en chassa, & ils tenterent vainement de s'y rétablir. En 1013, Samuel prince des Bulgares, voulut encore tenter la fortune. L'empereur tailla en piéces une partie de ses troupes, & fit quinze mille prisonniers, qui furent plus malheureux que ceux qui moururent les armes à la main. Car Basile voulant faire un exemple de cruauté sur ces misérables, leur fit crever les yeux, & les renvoya dans cet état, ayant laissé un borgne à chaque compagnie de cent hommes pour leur servir de guide. Samuel mourut de déplaisir, après avoir vu ces malheureux. Cette action barbare, commise de sang froid, a beaucoup diminué la gloire de cet empereur, qui a été d'ailleurs illustre par ses vertus. Il mourut subitement en 1025, après un régne de 50 ans, laissant le trône entier à Constantin *le Jeune*, son frere, qui le tint encore trois ans. * Zonaras. Cedrene, &c.

BASILE LE GRAND (Saint) évêque de Cesarée en Cappadoce, où il naquit vers l'an 326. Son pere s'appelloit *Basile*, & sa mere *Emmelie.* Il fut élevé dans la piété par son aïeule maternelle, nommée *Macrine.* Son pere, qui étoit le docteur de tout le Pont, lui apprit les principes des belles lettres. Il prit ensuite des leçons du célébre Libanius à Antioche & à Constantinople, & de-là il alla à Athènes achever ses études sous Himerius & Procrese; il y trouva S. Gregoire de *Nazianze*, avec lequel il fit une amité très-étroite, &

& Julien l'*Apostat*. Après avoir été quelque temps à Athènes, il revint dans son pays vers l'an 355, & y professa apparemment la rhétorique. Quelque temps après il fit un voyage en Syrie, en Egypte & en Libye, pour visiter les monasteres fameux de ce pays. Il trouva la vie de ces solitaires si parfaite, qu'il résolut de suivre leur exemple; & en effet, quand il fut de retour en son pays, quoique son évêque Dianius l'eût ordonné lecteur, il se retira dans un lieu solitaire de la province du Pont, auprès du monastere de sainte Macrine, où il mena une vie religieuse. Ses freres Pierre & Naucrace, & plusieurs autres de ses amis le vinrent trouver en ce lieu, & embrasserent la même maniere de vivre. Il leur fit des régles, & fut ainsi le premier instituteur de la vie monastique dans le Pont & dans la Cappadoce. S. Gregoire de *Nazianze* l'y vint aussi trouver, & ils y travaillerent ensemble à l'étude de l'écriture sainte. S. Basile se sépara de la communion de son évêque Dianius, parcequ'il avoit signé la formule de Rimini, & ne se réunit avec lui, qu'après que cet évêque eut déclaré au lit de la mort, qu'il avoit toujours cru dans son ame la formule de foi du concile de Nicée, & que c'étoit par surprise qu'il avoit signé celle de Rimini. Eusebe, qui succéda en 362 à Dianius, confera l'ordre de prêtrise à S. Basile, qui se retira peu de temps après dans sa solitude, parcequ'il avoit eu quelque démêlé avec son évêque. Il se reconcilia néanmoins trois ans après avec lui, & s'acquit une si grande réputation, qu'après la mort d'Eusebe il fut élu évêque de Cesarée en Cappadoce l'an 370, le 14 de juin. Il n'accepta cette dignité qu'avec peine; & aussitôt qu'il y fut élevé, il fut persécuté par l'empereur Valens, qui le fit solliciter par Modeste préfet du prétoire, de communiquer avec Eudoxe, & d'embrasser la doctrine des Ariens. S. Basile ne voulut jamais condescendre à sa volonté. Valens étant venu lui-même à Cesarée par deux fois, ne put ébranler S. Basile: ce qui fit prendre à l'empereur la résolution de le chasser de cette ville. On rapporte que dans le temps que Valens dictoit cet ordre, son fils tomba malade, & que sa maladie fit changer de résolution à ce prince; qu'il envoya même querir S. Basile, & qu'à son arrivée l'enfant de ce prince fut presque guéri; mais qu'ayant été baptisé par les Ariens, il tomba malade & mourut. Après sa mort, Valens voulut encore envoyer S. Basile en exil; mais il en fut détourné, à ce qu'on prétend, parcequ'en signant cet ordre, ses plumes se rompirent par trois fois. Ce prodige fit quitter à l'empereur le dessein de le persécuter. Modeste, gueri par ses prieres, fut ensuite de ses amis. S. Basile étant en repos, travailla à la réunion des églises d'orient & d'occident qui étoient alors en division, au sujet de Melece & de Paulin, deux évêques d'Antioche. Les Occidentaux reconnoissoient Paulin pour légitime évêque, & ne vouloient point avoir de communion avec Melece, reconnu par les Orientaux. S. Basile fit tous ses efforts pour réunir le dernier à la communion de S. Athanase & du pape Damase, & pour faire finir la dispute qui étoit entre l'orient & l'occident, sur les trois hypostases. Car les Orientaux prenant le terme d'*hypostase* pour la personne, enseignoient qu'il y avoit en Dieu trois hypostases; les Occidentaux au contraire avec Paulin, persuadés que l'hypostase ou la nature & l'essence étoient la même chose, accusoient d'erreur ceux qui disoient qu'il y avoit en Dieu trois hypostases. Mais quoique S. Basile fit, il ne put venir à bout de terminer cette paix entre l'orient & l'occident, qui ne fut conclue que neuf mois après sa mort. S. Basile eut encore des différends au sujet de la division de sa province de Cappadoce, que l'empereur avoit partagée en deux. Anthime, évêque de Tyane, métropole de la nouvelle province, vouloit étendre ses limites, & S. Basile s'opposoit à ses entreprises: ils furent principalement en contestation pour une petite ville nommée *Zazime*. S. Basile, pour se la conserver, y érigea un évêché, & le donna à son ami S. Gregoire de *Nazianze*; mais Anthime s'en étoit déja mis en possession, ce qui obligea S. Gregoire, qui aimoit la paix, de se retirer d'un lieu où il ne se plaisoit pas. S. Basile fut blâmé par Théodote de Nicople, & par d'autres évêques catholiques, d'avoir reçu à sa communion Eustathe de Sebaste, qu'il croyoit catholique. Pour se justifier, il lui fit signer une profession de foi catholique, jointe à celle du concile de Nicée: mais quelque temps après, Eustathe se déclara ouvertement contre S. Basile, se joignit aux Eudoxiens, combattit la foi du concile de Nicée & la divinité du S. Esprit. S. Basile l'ayant appris, l'abandonna, se remit bien avec Théodote de Nicople & avec les autres évêques catholiques, & écrivit plusieurs lettres contre Eustathe. Il écrivit aussi contre Apollinaire, & prit part à toutes les contestations qui s'éleverent de son temps en orient, au sujet de la doctrine de l'église. Il mourut le premier janvier 379. Les Grecs font sa fête en ce jour; les Latins en ont transferé la solemnité au jour de son ordination.

La premiere édition des œuvres de S. Basile en grec, est celle de Froben imprimée à Basle l'an 1532: elle fut suivie de l'édition de Venise en 1535, & d'une autre plus ample de presque toutes les œuvres de S. Basile, à Basle en 1551, par les soins de Janus Cornarius, qui les avoit fait imprimer en latin en 1549. Wolfgang Musculus en fit faire une nouvelle édition latine à Basle en 1565, & y ajouta les commentaires sur Isaïe & 20 lettres. Godefroi de Tilmon, chartreux de Paris, est le premier des catholiques qui ait donné une édition latine de toutes les œuvres de S. Basile. Elle parut à Paris en 1566, & fut réimprimée à Anvers en 1568 & en 1616, à Paris en 1571 & 1603, & à Cologne en 1618. Il y a outre cela deux éditions grecques & latines de toutes les œuvres de S. Basile, faites à Paris en 1618 & en 1638. La premiere imprimée par les soins de Fronton-du-Duc chez Morel, en fort beaux caracteres, est en deux volumes *in-fol.* La seconde est moins belle, & ne contient rien de plus que la premiere, quoiqu'en trois volumes. Le premier contient des homélies très-éloquentes, & rangées dans cet ordre: *Homiliæ IX, in Hexaëmeron. XXII, in quosdam psalmos. Diversæ numero XXXI.* Il y a encore deux livres du baptême, des commentaires sur les seize premiers chapitres d'Isaïe, & un traité de la virginité que quelques-uns croient n'être pas de S. Basile. Le II volume contient cinq livres contre Eunomius, le traité du S. Esprit à Amphilochius, les ascétiques & les morales, & diverses épîtres. On ajoute à ce second volume XXIV sermons de morale, recueillis par Siméon Logothete, des œuvres de S. Basile, un éloge de la vie solitaire, & deux ou trois autres traités qui ne sont point de S. Basile. Le IIIe tome comprend un grand nombre d'excellentes lettres de S. Basile sur la doctrine, la discipline, la morale & l'histoire de son temps. Nous avons encore quelques ouvrages attribués à S. Basile dans la bibliothéque des peres; savoir, trois liturgies; l'une grecque & latine; la seconde latine & la troisiéme traduite de l'arabe par Victorius Scialagh Maronite. M. Cotelier a aussi donné sous le nom de S. Basile, un discours sur ces paroles du *chap. 6* des proverbes, *Ne vous laissez pas accabler au sommeil*, qui n'est pas indigne de S. Basile. * *Monument. ecclesʃ. Gr. tom.* 1. S. Basile avoit composé des commentaires sur toute la bible, que nous n'avons plus. On a imprimé en 1721, à Paris chez Jean-Baptiste Coignard, toutes les œuvres de S. Basile, & toutes celles qui lui ont été attribuées, avec une nouvelle traduction en trois volumes *in-folio.* Le R. P. D. Julien Garnier, moine

bénédictin de la congrégation de S. Maur, avoit entrepris cette édition, qui fut achevée en 1730. Le texte de S. Basile est très-correct, la traduction aussi exacte qu'élégante; les notes solides, la critique très-sûre. On ne peut rien souhaiter de meilleur.

S. Basile est un des peres Grecs qui a le plus d'éloquence, de doctrine & de prudence; sa diction est pure & significative, ses expressions sont sublimes, son style est élégant, net, & persuasif. Erasme n'a pas fait difficulté, non-seulement de l'égaler, mais même de le préférer à Demosthène, & aux plus grands orateurs de l'antiquité grecque. Ses commentaires sur l'écriture sont très-instructifs & très-naturels; il excelle dans les panégyriques; la force & la subtilité de son raisonnement, & sa profonde doctrine paroissent dans ses traités de controverse; ses discours de morale sont instructifs & touchans; ses lettres font connoître combien il étoit prudent & versé dans la discipline canonique de l'église. Il avoit aussi beaucoup d'érudition dans le profane, & il savoit tout ce qu'il y a de plus curieux dans les poëtes, dans les historiens & dans les orateurs. Il avoit joint à cette érudition, une profonde piété; il étoit doux & affable à tout le monde, charitable envers les pauvres, & compatissant au malheur des autres. Il étoit d'une santé très-foible, & sujet à plusieurs maladies; il en parle dans la plupart de ses lettres, & même dans quelques-unes de ses homélies. S. Gregoire de *Nazianze* nous apprend qu'il étoit pâle; qu'il portoit toujours une grande barbe; qu'il étoit reservé dans ses paroles, souvent rêveur & pensif; & qu'il avoit une maniere particuliere dans ses habillemens, dans son lit, & dans son manger, que quelques-uns voulurent imiter. De grands saints ont travaillé à l'éloge de S. Basile. S. Ephrem, Amphilochius, S. Gregoire de *Nysse*, & S. Gregoire de *Nazianze* prononcerent son panégyrique, & le dernier composa douze épigrammes (comme il les appelle) pour servir d'épitaphe à son ami. Helladius lui succéda sur le siége de Cesarée; & S. Jean de *Damas* nous apprend que ce prélat avoit écrit la vie de S. Basile que nous n'avons plus. M. Hermant, qui l'a écrite fort au long, nous a aussi donné une excellente traduction des ascétiques de ce même saint. * S. Hieronym. *in chron. & in cat. cap.* 116. S. Gregorius *Nazianz. epist.* 38. *orat. de laud. Basil. &c.* Théodoret, *hist. lib.* 4, *cap.* 19. Gaudentius *Brixien. orat.* 17. Photius, *cod.* 141 & 143. Suidas. Socrate. Sozomene. Baronius. Bellarmin. Possevin. Fronton-du-Duc. Hermant. Tillemont, *mémoires pour l'hist. ecclesf. tome IX.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf.* IVe *siécle.* Baillet, *vies des saints.*

BASILE (Religieux de S.) ordre qui a pris son nom de S. Basile évêque de Césarée en Cappadoce, qui donna des régles aux cénobites d'orient, quoiqu'il ne fût pas l'instituteur de cette vie évangélique. Cet ordre a toujours fleuri dans l'orient; & tous les religieux qui y sont aujourd'hui suivent sa régle. S. Basile s'étant retiré dans la province du Pont vers l'an 357, y resta jusqu'en 362, avec les solitaires, ausquels il prescrivit la maniere de vivre qu'ils devoient suivre, en faisant profession de la vie religieuse. Ensuite Rufin traduisit ces régles en latin: ce qui les fit connoître en occident, où elles furent suivies par tous les cénobites, jusqu'à ce que S. Benoît eût donné la sienne. On prétend que depuis l'établissement des bénédictins, il n'y eut plus de moines de S. Basile en occident jusqu'à l'an 1057. Mais depuis cette année ils eurent beaucoup de monasteres en Italie. On en fait monter le nombre jusqu'à cinq cens dans le seul royaume de Naples; présentement on n'y en compte que treize, vingt-deux en Sicile, & quelques autres à Rome & aux environs. L'an 1573, le pape Grégoire XIII rétablit la régularité dans cet ordre, qui avoit beaucoup dégeneré de sa premiere institution. Ils suivent le rit grec, en se conformant néanmoins en plusieurs choses à l'église latine: il y a même deux monasteres où l'on officie selon le rit latin. Celui de S. Sauveur de Messine est le plus célébre de tous: plus de quarante abbayes en ont dépendu. Il y a en Espagne un assez grand nombre de religieux de S. Basile, qui sont unis à ceux d'Italie; mais ils suivent tous le rit latin. Ils ne sont pas, pour ainsi parler, une colonie des anciens Basiliens. Quelques personnes retirées dans un endroit du diocèse de Jaën, eurent ordre de leur évêque de suivre la régle de S. Basile. Ils en firent profession, & l'un d'eux alla en Italie en 1561, renouveller ses vœux entre les mains des supérieurs de l'ordre. Quelques-uns d'entr'eux sont réformés, & suivent les constitutions qui leur ont été données par Clément VIII, à quoi ils sont engagés par un quatriéme vœu. * Maurolius, *Mare ocean. rel.* Mir. *de orig. ord. rel.* Odoardo Fialetti, *habit. delle relig.* Hermant, *vie de S. Basile, tom. II.* Le Bullaire, *const.* 58. *Greg. XIII.* Heliot, *hist. des ord. mon. tom. I.*

BASILE d'Ancyre, prêtre & martyr. Ce saint martyr est différent de Basile évêque d'Ancyre. Il avoit toujours soutenu la foi orthodoxe contre les Ariens; & on prétend qu'il la défendit dans un concile de deux cens trente évêques de Palestine, que l'on croit être le concile de Jérusalem de l'an 335. Il fut accusé à la cour de Constance, & le concile de Constantinople de l'an 360 lui défendit de tenir aucune assemblée ecclésiastique. Sous l'empire de Julien, il exhortoit publiquement les chrétiens de demeurer fermes dans la foi; & ayant un jour parlé hautement contre les sacrifices que faisoient les païens, il fut arrêté & conduit au gouverneur Saturnin, devant lequel il confessa courageusement la foi de Jesus-Christ. Saturnin le déféra à l'empereur Julien, lequel étant arrivé à Ancyre, fit venir Basile, qui lui reprocha son apostasie. Cet empereur irrité, ordonna au comte Fromentin de lui faire arracher tous les jours sept morceaux de chair. La constance du saint n'ayant point été ébranlée par ce supplice, Fromentin le fit percer avec des pointes de fer rouge, & ce saint expira dans ces tourmens le 29 de juin de l'an 362. Les actes de son martyr sont estimés véritables par plusieurs savans: cependant il est visible qu'ils ne sont pas originaux, & qu'ils ont été composés après coup. Mais S. Grégoire de *Nazianze* (*orat.* 21) & Sozomene (*l.* 5) font mention de ce martyr, célébre parmi les Grecs, qui font sa fête au vingt-deuxiéme de mars. Le pere dom Thierri Ruinart Bénédictin, a donné ses actes après Bollandus. * Tillemont, *t. VII, des mém. pour l'hist. ecclés.* Baillet, *vie des saints.*

BASILE (saint) évêque d'Amasée, souffrit le martyre pour la religion chrétienne sous l'empereur Licinius. Eusebe & S. Jérôme placent son martyre l'an 321. C'est plutôt l'an 319, qui étoit le temps que la persécution de Licinius étoit en plus grande vigueur; mais il y a lieu de douter qu'il ait souffert la mort par le martyre, parceque S. Athanase, dans son épître aux évêques d'Egypte & de Libye, met au nombre des évêques qui avoient défendu la foi en 325, un Basile évêque dans le Pont, & que Philostorge rapporte que Basile d'Amasée avoit assisté au concile de Nicée. Les actes de ce martyr par Metaphraste sont pleins de fables; néanmoins les Grecs & les Latins honorent ce Basile comme un martyr au 26 d'avril. * Eusebius & S. Hieronym. *in chron. an* 321. Athanas. *epist. ad episcop. Ægypti & Libyæ.* Philostorg. *l.* 1, *histor.* Valesius, *in not. ad l.* 2, *de vit. Constantini, c.* 1. Actes de Métaphraste. Menologe des Grecs. Martyrologe romain. Baillet, *vies des saints, au* 26 *avril.*

BASILE, évêque d'Ancyre, qui passe pour chef du parti des semi-ariens, fut ordonné évêque d'Ancyre l'an 336, par les évêques du parti d'Eusebe, en la place de Marcel, qu'ils venoient de déposer. S. Jé-

rôme semble dire qu'il étoit Arabe. Il fut excommunié, & son ordination déclarée nulle dans le concile de Sardique de l'an 347, mais il ne laissa pas de demeurer en possession de son siége. L'an 351 il se trouva au II concile de Sirmich, où il disputa contre Photin, & y confondit cet hérétique. Il fut un des plus grands adversaires des Ariens anoméens, c'est-à-dire, de ceux qui défendoient ouvertement l'erreur d'Arius, & soutenoient que le Verbe n'étoit point semblable au Pere : mais on le considere comme le chef de ceux qu'on a depuis appellés *Demi-Ariens*, lesquels ne voulant point reconnoître que le Fils fût consubstantiel au Pere, disoient qu'il lui étoit semblable en toutes choses, & même en substance. Basile soutint fortement cette opinion, & la fit établir par l'autorité d'un concile, qui se tint à Ancyre l'an 358. Il la défendit à Seleucie & à Constantinople, contre la brigue des eudoxiens & des acaciens. Il eut souvent dispute avec eux, en présence de l'empereur Constance, auquel il parla librement, & lui reprocha de vouloir ruiner la doctrine des apôtres. Cette liberté ne plut pas à ce prince, qui lui reprocha à lui-même d'être cause des malheurs qui affligeoient l'église. Enfin Basile fut déposé par le parti des acaciens dans le concile de Constantinople de l'an 360, après avoir été accusé de plusieurs crimes. Il ne laissa pas de demeurer en possession de son siege, & fut même reconnu pour légitime évêque, par des évêques orthodoxes. Quoiqu'on le fasse chef du parti de ceux qu'on appelle *Demi-Ariens*, il n'est pas certain qu'il fût hérétique; au contraire, S. Basile en parle comme d'un évêque catholique; & S. Athanase avoue *dans son livre des synodes*, que Basile d'Ancyre, & ceux de son parti, n'étoient différens de ceux qui faisoient profession de la consubstantialité, que de nom seulement. C'est pourquoi S. Hilaire & Philastre appellent les évêques du concile de Sirmich, tenu contre Photin, dont Basile d'Ancyre étoit le chef, des évêques orthodoxes & saints. On ne sait point précisément en quelle année il mourut. Il y a apparence que ce fut sous l'empire de Jovien, ou au commencement de celui de Valens. S. Jérôme nous apprend que Basile d'Ancyre avoit écrit un livre contre Marcel son prédécesseur, un traité de la virginité, & quelques autres opuscules. Nous n'avons rien de lui; mais sa conduite & ses actions nous font connoître qu'il étoit homme d'esprit, éloquent, & savant dans la théologie. * Athanas. *lib. de Synodis.* Basile, *dans ses lettres.* Theodoret, *l.* 2, *c.* 25. S. Hieronym. *in catal. c.* 89. Socrate, *l.* 2, 3 & 4. Sozomene, *l.* 4 & 5. Philostorge, *l.* 3 & 4. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athanas.* Tillemont, VII & VIIIe *tomes des mémoires pour l'hist. eccl.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. IVe siécle.*

BASILE, évêque de Seleucie, dans l'Isaurie, qui vivoit dans le Ve siécle, étoit un prélat qui avoit beaucoup de piété & de savoir; mais qui s'entêtoit un peu trop facilement. Il y a apparence qu'il succéda à Dacien, qui souscrivit en 431 au concile d'Ephèse. Basile s'opposa d'abord aux décisions de ce concile, pour favoriser Jean d'Antioche, dont les fausses raisons l'avoient presque persuadé. Depuis, en 448, il se trouva au concile de Constantinople, & l'année d'après à celui qu'on a nommé *le brigandage d'Ephèse*. Dans le premier, il avoit condamné Eutychès; & dans le second, les raisons de cet hérésiarque lui paroissant plausibles sur une confession de foi trompeuse, Basile le reçut. Il en fut repris dans le concile général de Chalcédoine en 451, où il fut même déposé; mais ayant reconnu sa faute, on le rétablit peu de temps après. Nous ne savons pas le temps de sa mort. Photius ne lui attribue que quinze oraisons ou homelies, quoique nous en ayions sous le nom de Basile de Seleucie quarante, traduites de grec en latin, par Claude Dausquei de Saint-Omer, chanoine de Tournai. Ce dernier les fit imprimer l'an 1604 en un volume *in*-8°; & l'an 1622, on les joignit aux œuvres de S. Grégoire *Thaumaturge*, & de S. Macaire, qu'on publia à Paris. Elles avoient été déja imprimées, mais seulement en grec, dès l'an 1596, à Leyde. La version de Dausquei n'est pas exacte; & le pere Combefis en a remarqué les défauts, de même que les fautes du texte grec, en les conférant sur les mss. ce que Dausquei n'avoit pas fait. Nous avons encore sous le nom de Basile de Seleucie, *Demonstratio adversùs Judæos, de adventu Christi;* & un traité de la vie & des miracles de sainte Thecle, en deux livres, traduit par Pierre Pantin, doyen de Bruxelles. Il y a pourtant quelqu'apparence que cet ouvrage est d'un auteur qui vivoit long-temps après Basile; car il est bien vrai que Photius lui en attribue un sur le même sujet; mais il marque expressément que cet ouvrage étoit en vers, & celui qui nous reste est en prose; & outre cela le style est très-différent des homélies que nous avons de ce prélat, comme Pierre Pantin même l'avoue de bonne foi. Le pere François Combefis, dominicain, a publié en grec & en latin une homélie de S. Etienne, qu'il attribue au même Basile. * Concile de Chalcédoine, *act.* 5 & 6. Evagre, *l.* 2, *c.* 4. Phot. *cod.* 168. Bellarm. Le Mire. Vossius. Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

BASILE ACHOLIUS, ASCOLIUS ou ASOLIUS, que Prosper dans sa chronique, appelle *Basile*, archevêque de Thessalonique, a été un des plus illustres prélats du IVe siécle, dont la foi étoit très-pure, la vie très-exemplaire, & qui avoit toutes les vertus nécessaires à un pasteur du troupeau de Jesus-Christ. Il étoit de Cappadoce. Dès son enfance il s'enferma dans un monastere, où il passa sa jeunesse; & on dit que quand ses parens venoient l'y chercher, il répondoit qu'il n'avoit point d'autres parens que ceux qui font la volonté de Dieu. Dans la suite des temps, sa réputation se répandant beaucoup au-delà de sa petite cellule, où il se cachoit, les peuples de Macédoine le conjurerent de vouloir être leur archevêque; & les prélats l'élurent pour cette dignité, étant persuadés, que quoiqu'il fût jeune d'âge, il y avoit long-temps qu'il surpassoit les autres en vertu. Il y a de l'apparence qu'il succéda à cet Eramius, que la violence de l'empereur Constance avoit mis dans les sentimens des ariens en 355; car S. Ambroise parlant d'Acholius, dit qu'il fut placé sur le siége de l'église de Thessalonique, afin que le mur & le fondement de la foi y fussent rétablis par un évêque, après que la porte de la foi y avoit été fermée par un autre prélat. Acholius eut beaucoup de part à l'amitié de ce saint docteur de l'église, qu'il connut à Rome, & à celle de S. Basile, à qui il envoya le corps de S. Sabas. La considération de son mérite fut très-avantageuse à son siége, & aux archevêques de Thessalonique ses successeurs; car le pape Innocent I témoigne que dans cette vue S. Damase lui avoit commis le soin de quelques provinces. C'est ce qu'on appelloit *le vicariat de Thessalonique.* Théodose *le Grand* s'y étant trouvé malade en 380, voulut y être baptisé par Acholius, & il y publia la loi célébre datée de Thessalonique le 28 février de la même année, par laquelle il déclare qu'il veut que tous les peuples de son obéissance suivent la foi que l'église romaine avoit reçue de S. Pierre. Le pontificat d'Acholius fut encore célébre par le soin qu'il eut de conserver la ville de Thessalonique contre la fureur des Goths, & de beaucoup d'autres nations barbares. Cet évêque les chassa, non seulement par la force des armes, mais par celle de ses prieres, qui obtinrent que Dieu envoyât la peste dans leur armée, & qui les réduisirent à prendre la fuite, & à demander la paix. Il se trouva au concile général de Constantinople en 381, & à celui que le pape S. Damase célébra l'année d'après, à Rome,

où il connut, comme il a été déja dit, S. Ambroise, qui dit qu'Acholius couroit d'église en église, avec tant de promptitude & de vigueur, que ceux qui étoient plus jeunes & plus robustes que lui, ne pouvoient le suivre, parceque son corps étoit tellement assujéti à son esprit, qu'il n'en dépendoit nullement. Il mourut quelque temps après, & Anysius lui succéda. * S. Ambros. *ep.* 21 & 22. Socrate, *l.* 5, *c.* 6. Sozomene, *l.* 7, *c.* 4. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Basile.*

BASILE, patriarche d'Antioche, dans le Ve siécle, étoit illustre par sa sagesse, par sa piété, & par son zèle pour la foi orthodoxe, qu'il défendit contre les ennemis du concile de Chalcédoine. Il fut élu en 456, & ne gouverna que deux années cette église; car il mourut en 458.

BASILE, prêtre de l'église romaine dans le Ve siécle, fut nommé par le pape S. Léon *le Grand*, pour être un des légats du saint-siége au concile que l'empereur Marcien devoit faire tenir à Nicée, & qu'on célébra à Chalcédoine l'an 451. Mais comme il n'est point parlé de lui dans les actes de ce concile, il y a apparence qu'il étoit mort avant sa célébration.

BASILE, prêtre de Cilicie, qui vivoit sur la fin du Ve siécle, sous l'empire d'Anastase & de Zénon, composa une histoire ecclésiastique, dans laquelle il découvroit les brouilleries de l'église d'orient, touchant Pierre Mongus, depuis le pontificat de Simplicius évêque de Rome, jusqu'à la mort de l'empereur Anastase. Il avoit encore écrit deux autres livres d'histoire, dont le premier commençoit à l'empire de Marcien & finissoit à celui de Zénon; & un troisiéme qui commençoit au regne de Justin. Il avoit enfin composé seize livres contre Jean de Scithopolis, qu'il accuse de manichéisme & d'autres erreurs, mais particuliérement de nestorianisme. * Photius, *cod.* 42 & 107. Nicephore, *l.* 1, *hist.* Vossius, *l.* 2, *hist. græc. c.* 22. Le Mire. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du* VIe *siécle.*

BASILE I, patriarche de Constantinople dans le Xe siécle, avoit été élevé dans un monastere, d'où il fut tiré pour gouverner l'église de Constantinople en 970. Il fut déposé en 974, & Antoine II, dit *Studite*, fut choisi pour remplir son siége.

BASILE II, surnommé *Camatere*, fut mis sur le siége patriarchal de Constantinople l'an 1183. Il ne le tint que trois ans, au bout desquels l'empereur Isaac l'Ange n'étant pas satisfait de sa conduite, l'en chassa, quoique le clergé & le peuple fussent pour lui. * Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

BASILE d'Acride, archevêque de Thessalonique, dans le XIIe siécle, sollicité par le pape Adrien IV de se réunir à l'église de Rome, écrivit une lettre pour montrer que l'église grecque n'est point schismatique, & que la romaine n'est pas au-dessus de la grecque. Elle se trouve dans la collection du droit grec-romain, avec une réponse de cet archevêque à quelques questions sur le mariage. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du* XIIe *siécle.*

BASILE, I de ce nom, grand duc de Moscovie, sur la fin du Xe siécle, fut d'abord appellé *Wolodomire*, & étoit fils d'*Eslaüs*. Il reçut la foi chrétienne l'an 988; & au baptême il prit le nom de *Basile*, qui a été commun à quelques-uns de ses successeurs. Basile II, fils de Demetrius II, vivoit vers l'an 1400. Il laissa Grégoire III, qui fut pere de Basile III. Son fils fut Jean Basilide, à qui Basile IV succéda en 1505. Ce dernier, illustre par sa prudence, par son courage, & par divers avantages qu'il remporta sur les Tartares, mourut l'an 1533. Basile Suiski, qu'on couronna après le malheureux Demetrius, assassiné en 1606, prit le nom de Basile Jean. * Sansovin. *l.* 2, *chron.* Riccioli, *in chron. reform. &c.*

BASILE, médecin dans le XIe siécle, & au commencement du XIIe. Se couvrant d'un habit de moine, il couroit le monde pour enseigner les erreurs des bongomiles, dont il étoit le chef. Ayant fait ce métier durant plus de 50 ans, il fut enfin pris à Constantinople, où l'empereur Alexis Commene l'*Ancien* le fit bruler, vers l'an 1118. Euthymius Zigabenus, moine Grec, a écrit contre cet imposteur.* Zonaras, *in annal.* Euthymius, *in Panop.* Baronius, *A. C.* 1118.

BASILE (Jean) de Padoue, jurisconsulte & cosmographe, qui vivoit dans le XIVe siécle, vers l'an 1320, écrivit divers ouvrages, & entr'autres un des familles illustres de Padoue. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. Vossius.

BASILE, pape imaginaire, dont Marianus Schottus fait mention. Il le met entre Formose, mort en 896, & Etienne VI. Sigebert s'est aussi trompé sur la foi de Marianus. * Baronius, *in annal.*

BASILICA, anciennement *Sicyon*, ville considérable du Peloponnèse, capitale de la Sicyonie. Elle est ruinée depuis long-temps; il n'y reste maintenant que cinq ou six maisons, avec une église, de laquelle elle a pris le nom de *Basilica*, qu'elle porte aujourd'hui. Ces restes sont dans la Sacanie en Morée, sur une montagne, auprès du golfe de Lepante, à quatre lieues de Corinthe vers le couchant.

BASILICATE, province du royaume de Naples, qui comprend la plus grande partie de l'ancienne Lucanie, entre la principauté citérieure, la Calabre, la terre de Bari, & le golfe de Tarente. Cirenza en est la ville capitale. La Basilicate est une province peu fertile & mal peuplée.

BASILIDE, hérésiarque d'Alexandrie, & disciple de Simon *le Magicien*, qui vivoit dans le IIe siécle, imagina une suite ridicule de processions d'Eons, qui se terminoient à des anges qui avoient créé le ciel; ceux-ci en avoient produit d'autres, qui avoient aussi chacun fait un ciel; & le nombre de ces cieux alloit à trois cens soixante-six, ausquels répondoient les jours de l'année. Il ajoutoit que les anges du dernier ciel avoient créé la terre & les hommes qui l'habitoient; & que leur prince étoit celui qu'on appelloit *le Dieu des Juifs*; que celui-ci ayant voulu leur assujétir tous les peuples, sans qu'ils pussent leur résister, le pere qu'ils disoient n'être point né, & n'avoir aucun nom, avoit envoyé son fils pour le mettre en liberté, & qu'il avoit apparu en forme d'un homme; mais qu'il ne l'étoit pas; & que les Juifs avoient fait mourir à sa place Simon *le Cirenéen*, auquel il avoit donné sa figure. C'est pour cela qu'il enseignoit qu'il ne falloit point croire en Jesus crucifié, & qu'il soutenoit que le martyre étoit inutile. Il permettoit indifféremment toutes sortes de voluptés charnelles, & se servoit d'images de cire, & pratiquoit toutes les impiétés de la magie. Il nioit la résurrection des corps, & soutenoit que de tous les péchés, Dieu ne pardonnoit que ceux qui se commettoient par ignorance. Il nommoit *chiens & pourceaux*, tous ceux qui ne suivoient pas ses erreurs; il admettoit la métempsycose, & croyoit que la foi étoit naturelle à l'ame, & que les hommes étoient bons ou méchans, dignes du salut ou de la damnation, par leur nature & non par leur volonté. Basilide se vantoit de suivre la doctrine de l'apôtre S. Mathias, & prétendoit avoir eu pour maître Glaucias, qu'on disoit avoir été interprete de S. Pierre. Il avoit supposé de fausses prophéties, sous le nom de *Barcabbas*, & de *Barcoph*, & composé un évangile qui portoit son nom, sur lequel il avoit fait 24 livres de commentaires, qui contenoient toute sa doctrine, & qui furent réfutés de son temps même par Agrippa Castor. Il mourut sous l'empire d'Adrien, vers l'an 125 ou 130 de J. C. & laissa un fils nommé *Isidore*, qui suivit les erreurs de son pere, & composa aussi des ouvrages pour les défendre; entr'autres, un commentaire sur leur prophéte Barcoph; un livre d'ex-

hortations, des morales, & un traité de la seconde ame. Il eut aussi plusieurs disciples, & sa secte dura jusqu'au Vᵉ siécle. Agrippa Castor, S. Justin martyr, *dialog. cum Triphon.* S. Irenée, Clement *Alexandrin*, & d'autres ont réfuté les impiétés de Basilide. * Tertullianus, *de præsc. c.* 46. S. Clement *Alexandrin, l.* 2, 3 & 4, *strom.* 3. S. Irenæus, *l.* 22, *c.* 2, *de hær.* S. Epiphanius, *hær.* 23. S. Augustin. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

BASILIDE de Scythopolis, philosophe, florissoit dans le second siécle, du temps de Marc-Aurele-Antonin, qui l'estimoit beaucoup. On dit qu'il fut un des précepteurs de Lucius Verus; mais Jules Capitolin n'en fait point mention. * Gesner & Simler, *biblioth.*

BASILIDE, évêque d'Astorga en Espagne, qui vivoit dans le IIIᵉ siécle, vers l'an 258, fut accusé de divers crimes, & entr'autres d'avoir été du nombre des Libellatiques, c'est-à-dire, de ceux qui prenoient, durant la persécution, des lettres des juges, par lesquelles on certifioit qu'ils avoient sacrifié aux idoles, afin qu'on les laissât vivre en repos. Il voulut rentrer dans son église, sans se soumettre à la pénitence ordonnée par les canons: ce qui troubla la paix des églises d'Espagne. * S. Cyprianus, *epist.* 68.

BASILIDE souffrit le martyre à Rome avec Cyrin, Nabor, & Nazare, tous officiers de l'armée de l'empereur Maxence, vers l'an 309. Après avoir été cruellement tourmentés dans la prison par ordre du préfet de la ville, ils furent présentés à l'empereur, & n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée. On enterra leurs corps sur le chemin d'Aurele, à quelques lieues de Rome. Leur culte étoit déja public dans l'église de Rome aux VI & VIIᵉ siécles, & on a toujours célébré leur fête au 12 de juin; mais leur histoire est assez incertaine, parceque leurs actes sont supposés ou corrompus. * *Acta apud Bolland.* Les martyrologes. Baillet, *vies des saints*, 11 *juin.*

BASILIDE, Patrice, qui vivoit dans le VIᵉ siécle, écrivit quelques ouvrages. * *Consultez* les auteurs cités après Basilide de Scythopolis, philosophe.

BASILIDÉS ou HERACLIDÉS (Jacques) imposteur, *cherchez* JACQUES.

BASILINE, seconde femme de *Jule Constance*, frere de Constantin *le Grand*, étoit d'une race très-illustre. Elle fut mere de Julien l'*Apostat*, qui naquit à Constantinople l'année 331, & elle mourut quelque temps après la naissance de ce prince. Il paroît qu'elle a été chrétienne, puisque l'on trouve qu'elle avoit donné des terres à l'église d'Ephèse; mais il y a apparence qu'elle fut engagée dans les erreurs des ariens; car elle témoigna une extrême passion contre S. Eutrope, célébre évêque d'Andrinople, elle fut même en partie l'occasion de l'exil & de la déposition de ce saint prélat. * S. Athanasius, *ad solit.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Julianus, *ep.* 51. Hermant, *vies de S. Athanase & de S. Basile.*

BASILIQUES, loix & ordonnances des empereurs de Constantinople. Ce mot est formé du grec βασιλικος, qui signifie *Imperial* dans le sens que les empereurs Grecs donnoient à ce mot; car ils s'attribuoient le nom de βασιλεὺς, *basileus*, donnant aux autres souverains celui de ῥὴξ, *rex.* Ces ordonnances écrites en langue grecque, furent publiées par l'empereur Léon VI, surnommé *le Philosophe*, fils de Basile, & frere de Constantin, vers l'an 888. Elles sont divisées en 60 livres: c'est pourquoi les Grecs appellent ce recueil Ἑξηκοντάβιβλον; c'est-à-dire, *Livre divisé en soixante parties*, ou *recueil de soixante livres.* L'empereur Basile en dressa le projet, & quelques-uns ont cru que le nom de cet empereur pouvoit avoir donné lieu de les appeller Basiliques.* Cujas, *observat. lib.* 6.

M. Menage prétend qu'il est faux que le livre des Basiliques n'ait contenu que les constitutions des empereurs de Constantinople. Il dit que les Basiliques, τὰ βασιλικὰ, sont les loix des empereurs; comme les Eparchiques τὰ ἐπαρχικὰ, sont les édits des préfets du prétoire; mais que les livres de Basiliques sont les loix des Romains traduites en grec, c'est-à-dire, le digeste, le code justinien, les novelles de Justinien, à quoi on a ajouté quelques édits de Justinien, de Justin *le Jeune*, de Tibere *de Thrace*, de Zenon, & de Basile *le Macédonien*; que ce fut Sabbatius Protospatarius qui en fit la traduction par ordre de l'empereur Léon; & que dans le même temps Photius patriarche de Constantinople, fit la collection des canons, qu'il appella *Nomocanon.* * Ménage, *Anti-Baillet, tom. I.*

BASILIS, auteur Grec, qui avoit écrit une histoire des Indes. On ne sait pas en quel temps il a vécu, mais seulement qu'il est souvent cité par les anciens. * Athenée, *l.* 9. Pline, *l.* 6, *hist. c.* 39, &c.

BASILISQUE, empereur de Constantinople, étoit frere de l'impératrice *Verine*, femme de *Léon*, dit *le Vieil.* En 468 il fut nommé général de l'armée qu'on envoya contre les Vandales; mais étant d'intelligence avec les ennemis, & ayant même reçu une grande somme d'argent de Genseric, il laissa bruler la flotte qu'il commandoit. Depuis il chassa du trône l'empereur Zenon, le contraignit de fuir en Isaurie, & se mit en sa place l'an 476. Ce prince devint l'objet de la haine générale par ses impiétés: il osa condamner le concile de Chalcedoine, prit ouvertement le parti des sectateurs d'Eutychès, rappella les évêques hérétiques exilés, & fit un édit en leur faveur, contre la décision du même concile. Mais Zenon étant de retour avec une puissante armée, attira dans son parti Armatus, général des troupes de Basilisque, se réconcilia avec Verine, sa belle-mere; & à sa considération, donna la vie à son ennemi, qui s'étoit refugié dans la grande église avec sa femme Zenonide & ses enfans. Cette seconde révolution arriva en 477, & Basilisque fut relégué en Cappadoce, où il mourut de faim & de froid. Armatus que nous venons de nommer, avoit un fils nommé BASILISQUE, à la priere duquel ce général se révolta contre le tyran, pour servir Zenon. Ce dernier lui avoit promis de le faire César. Il s'aquitta de sa promesse; mais peu après, le pere fut puni de mort comme un traître, par ordre même de Zenon; & le fils fut mis au nombre des lecteurs de l'église Notre-Dame, dite *des Blaquernes*, à Constantinople, *in Blaquernis.* Depuis on lui donna l'archevêché de Cyzique dans l'Hellespont, afin qu'il portât la pourpre, comme s'il eût été César. Ce qui arriva l'an 484. * Procopius, *lib.* 1, *de bel. Vandal.* Evagre, *liv.* 3, *chap.* 3, 4 & *suiv.* Nicephore, *liv.* 15, *c.* 27, &c.

BASILISQUE. On trouve dans le martyrologe deux martyrs de ce nom; l'un soldat, & un autre évêque de Comane, tous deux martyrisés au commencement du IVᵉ siécle. La mémoire du premier n'est fondée que sur des actes fort incertains. Le martyre du second est attesté par Pallade, dans la vie de S. Chrysostome, qui rapporte que ce saint, qui avoit souffert le martyre à Nicomédie sous l'empereur Maximin avec le prêtre Lucien, apparut à S. Jean-Chrysostome, dans le temps qu'on le conduisoit en exil, & qu'il y avoit une église proche de Comane qui portoit le nom de ce saint martyr. * Pallad. *vita Joannis Chrysost.* Sozomene, *l.* 8, *c.* 28. Theodoret, *l.* 5, *chap.* 34. Baillet, *vies des saints*, 22 *mai.*

BASILYSSE (Sainte) *cherchez* BASSILE.

BASIN (Thomas) évêque de Lisieux, étoit originaire de Calais en Picardie, & né à Rouen en Normandie. Il fut reçu dans la faculté des arts à Louvain, au commencement de l'an 1431; promu au degré de licencié en droit canon, à la fin de 1437; ensuite à

celui de licencié ès-loix du consentement mutuel des deux facultés en droit canon & en droit civil, de l'université de la même ville. Ayant été élevé sur le siége épiscopal de Lisieux, il eut la confiance & l'estime du roi Charles VII : mais ce prince étant mort, Louis XI, son fils & son successeur, ne put le souffrir, parcequ'on l'avoit accusé de favoriser les Anglois & les Bourguignons. On prétend que cette accusation étoit sans fondement; mais le roi qui ne pouvoit épargner ceux qu'il n'aimoit pas, sur-tout s'ils avoient été attachés à son pere, lui défendit d'abord de se présenter à la cour, ensuite il l'exila & le dépouilla de ses biens & de son évêché. Basin se retira alors à Louvain, où Valere-André dit qu'il professa le droit. Robert Gaguin, & Meyer qui l'a suivi dans ses *annales de Flandre*, disent qu'il continua cette fonction à Louvain jusqu'à la fin de sa vie; mais ils se sont trompé : il est certain que Basin étoit déja à Utrecht, lorsque l'empereur Frédéric, & Charles duc de Bourgogne, y eurent cette entrevue solemnelle dont il est parlé dans l'histoire; & qu'il se fixa dans cette ville. Le pape Sixte IV lui donna le titre d'archevêque de Césarée, & il le nomma vicaire de David le Bourguignon, évêque d'Utrecht. Il mourut dans cette ville le 30 décembre 1491, & fut inhumé dans le chœur de l'église de S. Jean, où on lui grava une épitaphe. On voit par d'autres monumens de la même église, que Nicolas Basin, son frere, se retira aussi à Utrecht, & qu'il mourut au mois de juin 1495, de même que *Catherine* de Quesnay, sa femme, laquelle mourut le 27 mars 1468, & fut inhumée dans l'église des carmes. Thomas Basin a fait un traité contre Paul de Middelbourg, imprimé dans le tome IV du spicilége de D. Luc d'Acheri. Il a aussi composé une histoire de son temps, que Matthæus a publiée dans le tome II de ses Analectes : le titre est : *Ex Thomæ Basini archiepiscopi Cæsariensis historia Gallica excerptum, continens res gestas in Hollandia & diœcesi Ultrajectina annis* 1481, *& duobus sequentibus.* * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman. A la suite du procès de justification de la Pucelle d'Orléans, que l'on conserve manuscrit dans quelques bibliothéques, on trouve sur cette fille extraordinaire un écrit de Thomas Basin sous ce titre : *Thomas Bazin, episcopus Lexoviencis, de Puella Aurelianensi.*

BASIN (Bernard) Espagnol, docteur de Paris, & chanoine de Saragosse, vivoit sur la fin du XVe siécle. Il a écrit, entr'autres ouvrages, celui *de Artibus magicis & magorum maleficiis*, qui fut imprimé à Paris l'an 1506. * Miræus, *de script. sæc. XVI.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. &c.*

BASIN (Simon) né à Paris le 12 mars 1608, d'une honnête famille, fit ses humanités au collége de Navarre à Paris, & s'y distingua. Il acquit une grande connoissance des langues grecque & latine, & parloit bien le françois, pour le temps où il vivoit : il soutint dans le même collége des thèses de philosophie en grec, & prit le degré de maître-ès-arts. Quand il fut sorti de ses études, il se retira, malgré ses parens, dans le couvent des dominicains, qui venoit d'être érigé pour ces peres en la rue S. Honoré. Ses parens l'en firent sortir par autorité, & l'obligerent de revenir chez eux pour y éprouver plus murement sa vocation. *Simon* Basin son pere, docteur en médecine de la faculté de Paris, & premier médecin de la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, ayant connu par lui-même les inclinations de son fils, consentit qu'il s'engageât dans les ordres sacrés, & qu'il reçût le sacerdoce. Par son crédit, Simon Basin fut fait chapelain & aumônier ordinaire de la reine, & eut plusieurs bénéfices. Comme Simon Basin avoit la conversation agréable & vive, il étoit aussi bien venu auprès du roi; mais comme il avoit peu d'attrait pour la cour, & qu'il faisoit de sérieuses réflexions sur les dangers ausquels on y est exposé, il la quitta pour rentrer dans la même maison d'où on l'avoit fait sortir; & le 15 d'août 1632, il reprit l'habit de l'ordre, en présence de la reine : l'année suivante il fit profession, & prit le nom de *Thomas :* il ne s'appliqua presque plus depuis qu'à la prédication, & il fut très-suivi, soit dans la province, soit à Paris. Il mourut dans cette ville le 18 juillet 1671. On a de lui les écrits suivans : 1. *Oraison funébre*, prononcée à Paris en l'église des jacobins réformés, de la rue neuve S. Honoré, au service solemnel de *Louis le Juste*, roi de France & de Navarre, le 8 juin 1643, *à Paris*, 1643 *in*-4°; 2. *Sermons pour tous les jours de l'avent, du carême, des dimanches de l'année, des mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge; Panégyriques des Saints.* Le pere Echard dit que la plupart de ces discours méritoient l'impression; mais qu'après la mort de l'auteur, ses confreres les partagerent entr'eux. 3. *Oeuvres spirituelles*, savoir : *Paraphrase sur le pseaume CXV* en vers françois; *sur la naissance de Jesus-Christ*, stances; *sur la fête du saint Sacrement*, stances; *Ode sur la vocation à la vie religieuse*, à Paris, 1636 *in*-4°, sans nom d'auteur. 4. *Agimée, ou l'amour extravagant*, tragi-comédie, à Paris, 1629, *in*-8°, sans nom d'auteur. 5. *Azarie, ou l'homme un entre mille*, tragi-comédie, non imprimée. 6. *Le génie de la France*, poëme héroïque à la louange du cardinal de Richelieu, non imprimé : il avoit fait aussi quantité de piéces en vers grecs & en vers latins, qui n'ont point paru. * Voyez *Scriptores ordinis Prædicatorum à patre Echard*, tome II. page 642.

BASIN DE BEZONS, *cherchez* BAZIN.

BASINE, femme de *Basin*, roi de Thuringe, chez qui on dit que Childeric I, roi de France, s'étoit retiré en 459. Elle fut si charmée de ce prince qui l'avoit débauchée, qu'elle quitta son mari pour le suivre. Childeric l'épousa, & elle fut mere de Clovis I. *Consultez* Bayle, dans son dictionnaire critique, où il entre dans plusieurs particularités de la vie de Basine. * Aimoin, *livre* 4, *chapitre* 8. Sigebert & Adon, *en la chron.* Gregoire *de Tours*, *livre* 2, *chapitre* 12. Bayle, *diction. critiq.* in-fol. *seconde édition*, à Roterdam, 1702.

BASINE, fille de Chilperic I, roi de France, & d'*Audouere*, après avoir vu tuer son frere Clovis, qui fut assassiné secretement à Noisi, au-delà de la Marne, par les ordres de la cruelle Frédegonde, fut deshonorée par les gens de cette indigne princesse, & envoyée à Poitiers, où elle prit l'habit de religieuse sous l'abbesse sainte Radegonde, dans le monastere de Sainte Croix, en 580. Basine parut d'abord supporter son état avec patience; mais en 589 Leubouere ayant succédé à Agnès, qui n'avoit été que peu de temps abbesse après sainte Radegonde, Chrodielde, fille du roi Cherebert, qui étoit religieuse dans ce monastere, fit jurer à plusieurs de ses compagnes d'accuser leur abbesse de plusieurs crimes, afin de la chasser & d'avoir sa place. Elle attira Basine dans son parti, & ces révoltées sortirent au nombre de quarante au moins, malgré l'évêque Mérouée, & s'en allerent à Tours, à pié, & sans manger. Etant arrivées dans cette ville, très-lasses, & presque épuisées de fatigue, elles s'adresserent à l'évêque S. Grégoire, & Chrodielde lui dit : » Je vous supplie, saint évêque, de vouloir bien » garder & nourir ces filles, que l'abbesse de Poitiers a » très-maltraitées, pendant que j'irai trouver les rois » nos parens, pour leur exposer ce que nous souf- » frons. » Saint Grégoire la reprit avec douceur, touchant cette fuite scandaleuse, & lui conseilla de s'adresser à l'évêque Mérouée, pour corriger Leubouere, si elle étoit coupable; mais Chrodielde résista aux sa-

ges avis du prélat, & consentit seulement de demeurer à Tours le reste de l'hiver. L'été suivant, elle alla trouver seule le roi Gontran, à qui elle persuada ce qu'elle voulut, & ce prince ordonna une assemblée d'évêques, pour prendre connoissance de ce différend. Chrodielde revint à Tours pour les attendre, mais elle y trouva les désordres bien multipliés. Plusieurs des religieuses, compagnes de sa révolte, s'y étoient mariées, & avoient renoncé à leurs vœux. Chrodielde elle-même ayant attendu vainement pendant quelque temps l'arrivée des évêques, revint avec le reste de ses compagnes à Poitiers; & ayant assemblé une troupe de voleurs & de scélérats, elles s'emparerent de l'église de S. Hilaire, où les évêques de Bourdeaux, d'Angoulême, de Périgueux & de Poitiers vinrent les trouver, pour les exhorter à finir ce scandale & à retourner à leur monastere; & sur leur refus opiniâtre, ils les dénoncerent excommuniées. Mais les séditieux que ces filles avoient assemblés, fondirent sur les évêques, & le reste du clergé qui les accompagnoit, les fraperent rudement, & en blesserent griévement plusieurs. Ensuite Chrodielde fit administrer les biens du monastere par des gens violens, & déterminés au crime, & fit menacer Leubouere de la jetter pardessus les murailles, lorsqu'elle seroit entrée dans Sainte Croix. Le roi Childebert, informé de ces désordres, écrivit à Maccon, comte de Poitiers, d'arrêter ces violences. Pendant ce temps-là, Leubouere fut tirée par violence hors du monastere, & mise sous sûre garde auprès de Basine, & le monastere de Sainte Croix fut pillé. Il y eut des gens blessés & tués dans ce tumulte, qui eût été beaucoup plus loin, si le comte Maccon, qui étoit venu avec main-forte, n'avoit dissipé les scélérats que ces religieuses révoltées avoient pris pour défenseurs, & n'avoit puni sévérement ceux dont on put se saisir. On trouva moyen de sauver Leubouere, que Chrodielde avoit commandé de tuer. Enfin, la sédition étant appaisée, les évêques assemblés à Poitiers, écouterent les plaintes de Chrodielde; & après un mur examen, ils les jugerent sans fondement, & déclarerent Leubouere innocente. Basine & les autres se réconcilierent avec elle, & Chrodielde n'ayant point voulu la reconnoître pour abbesse, Childebert lui donna la jouissance d'une terre, où elle se retira. Comme Basine & ses autres complices étoient toujours excommuniées, Childebert demanda dans le concile de Metz, tenu en 590, qu'on levât l'excommunication, ce qui fut accordé; & Chrodielde même, quoique toujours opiniâtre, eut part à cette faveur. * Mezerai, *hist. de France, tom. I*, in-4°, *pag.* 85, *&c.* D. Montfaucon, *monum. de la monar. franç. t. I, pag.* 81, 124, 125. Fleuri, *hist. ecclef. l.* 35, *n.* 5, *& suiv.*

BASINGSTOKE, bourg qui donne le nom à une contrée de la partie septentrionale du comté de Hamp en Angleterre, à 39 milles anglois de Londres. C'est près de ce bourg que le duc de Bolton avoit une maison d'une structure belle & magnifique, & la plus grande de toutes celles du royaume; mais elle est présentement ruinée. * *Diction. angl.*

BASIUS (Gui) surnommé *Baifius* ou *de Baiphe*, natif de Reggio, & archidiacre de Bologne, qui vivoit dans le treiziéme siécle, a rendu son nom célébre par un ouvrage qu'il appelle *Rosarium*, qui est un commentaire sur le décret de Gratien, & sur les cinq livres des décretales du pape Grégoire IX. * Trithemius & Bellarmin, *de script. ecclef.*

BASIUS (Jean) célébre jurisconsulte, né à Leuwaarden en Frise, donna dès ses premieres années des marques de la vivacité de son esprit: il commença ses études dans le lieu de sa naissance, & les acheva à Louvain. Il alla ensuite en France, où il prit le dégré de docteur en droit. De retour en son pays, il y fut très-utile par ses lumieres, & l'usage qu'il en fit. Son mérite engagea la ville de Delft, à l'appeller pour remplir la charge de secrétaire. Il a donné au public *Paradoxarum disputationum juris civilis libri IV*, où il examine les sentimens des jurisconsultes, qui à cause de leur variété ont formé des doutes, & concilie ceux qu'il peut accorder. Cet ouvrage a été imprimé à Basle en 1575, *in-folio.* Dans le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740, on donne encore à Basius une relation en vers des vacances de l'automne, & l'on cite pour garant la bibliothéque belgique de Valere-André: mais dans cet auteur, les *vacances de l'automne* sont rapportées, non comme un ouvrage de Basius, mais comme une satyre faite contre les quatre livres des *Paradoxarum disputationum.* Valere-André donne même à cet écrit le titre de *De fatuitate Basiana epistola*, & le dit imprimé à Basle en 1579 *in*-8°. * *Voyez* la bibliothéque belgique de l'édition de 1739 *in*-4°, tome premier, page 475. *In hos libros*, dit Valere-André, *pro Francisco Hotomano doctore suo, edidit Joannes Willielmus Neonobellus, Jenensis, vacantias vindemiales, sive de fatuitate Basiana epistolam, Basileæ*, 1579 *in*-8°.

☞ BASKIRS ou BASCHKIRS, espéce de Tartares, qui autrefois étoient les maîtres du royaume de Casan, avant que les Russes en eussent fait la conquête sur eux en 1552. Ils habitent à présent la partie orientale de ce royaume, entre la riviere de Kama, les montagnes des Aigles & le Wolga. Cette province est appellée autrement la Bulgarie. Il y a encore une autre branche de Tartares en ce pays, qu'on appelle ordinairement les *Tartares d'Uffa.* Ils habitent parmi les Baskirs, & sont leurs parens & alliés, sortant d'une même tige qu'eux. Les Tartares d'Uffa occupent particuliérement la partie septentrionale de la Bulgarie, du côté de la riviere de Kama, & de la ville d'Uffa dont ils tirent leur nom; & les Baskirs la partie méridionale, qui s'étend jusque vers la ville de Samara. Les Baskirs, aussi-bien que les Tartares d'Uffa, sont d'une taille haute & fort robuste. Ils ont le visage large, le teint un peu basané, les épaules carrées, les cheveux noirs & les sourcils fort épais, qui se joignent d'ordinaire. Ils laissent croître leur barbe de la longueur d'un empan, & s'habillent communément de longues robes d'un gros drap blanc, où il y a une espéce de capuchon attaché, dont ils se couvrent la tête lorsqu'il fait froid. L'été ils vont toujours tête nue. Le reste de leur habillement est le même que celui des paysans de Russie. Leurs femmes sont pareillement habillées à la façon des femmes du commun en Russie, à l'exception qu'elles portent des mules qui leur couvrent à peine les doigts du pied, & qui sont liées sur la jambe au-dessus de la cheville. Ces peuples sont fort bons hommes de cheval, & braves soldats. L'arc & la fléche sont leurs seules armes, & ils s'en servent avec une adresse merveilleuse. A la circoncision & à quelques autres cérémonies des mahométans, qu'ils conservent encore, on peut s'appercevoir qu'ils ont autrefois fait profession du culte de Mahomet. Mais ils n'ont présentement aucune connoissance de l'alcoran, & n'ont par conséquent ni moulhas ni mosquées, ensorte que leur religion actuelle tient plus au paganisme, qu'au culte mahométan. Depuis le regne de Pierre le Grand, beaucoup d'entr'eux ont embrassé la religion grecque. Quoique le pays qu'ils habitent ne soit pas des plus chauds, il ne laisse pas d'être fertile en toutes sortes de grains & de fruits. Il est aussi fort abondant en miel & en cire; & dans la partie septentrionale on trouve beaucoup de petit-gris & autres pelleteries. Les Baskirs & les Tartares d'Uffa habitent dans des bourgades & des villages bâtis à la maniere de Russie, & se nourissent de leur bétail, de la chasse & de l'agriculture. Ils ont la coutume de battre leurs grains sur

l'endroit où ils les recueillent, & de les porter tout nettoyés au logis. Ils sont présentement sous la domination de la Russie, mais on est obligé de les gouverner avec beaucoup de précaution & de douceur, parcequ'ils sont fort remuants, & qu'ils conservent toujours beaucoup de penchant pour les autres Tartares. Aussi lorsque la Russie est en guerre avec les Tartares de Crimée, les Callmoucks & les autres Tartares de ces quartiers, on observe soigneusement les Baskirs & les Tartares d'Uffa, pour les tenir en respect. Ces deux peuples alliés peuvent bien fournir 50000 hommes dans un cas de besoin. Ils paient leurs contributions aux receveurs Russiens, en grains, cire, miel, bestiaux & pelleteries, selon l'évaluation de la taxe ordinaire dont chaque famille se trouve chargée par la capitation. * *Histoire généalogique des Tatars*, pag. 476 *& suiv.*

BASLE, sur le Rhin, ville de la Suisse, capitale d'un des treize cantons, avec université, & évêché suffragant de Besançon. Les auteurs Latins la nomment *Basilea Rauracorum*, mais elle est différente d'*Augusta Rauracorum*, qui est Augst, village près de Basle. Cette ville est grande, belle, riche & bien située, & est séparée en deux par le Rhin. La plus grande partie, qui est du côté de la France, s'étend sur le penchant d'un mont, en forme d'amphithéâtre. La plus petite est située vers le Brisgaw, dans une plaine fertile, & elles se joignent par un pont de bois construit en 1226, & long de 250 pas. Le Rhin y reçoit les deux petites rivieres de Byrse & de Wiese, dont les eaux fournissent beaucoup de saumon, & servent à nettoyer la ville, à faire tourner divers moulins, & à plusieurs autres usages pour la commodité des habitans. Les auteurs parlent diversement du nom & de l'origine de Basle, & il est difficile d'en porter un jugement assuré. Il est sûr qu'elle s'est accrue depuis la ruine d'Augst; & que dès le temps d'Ammien Marcellin, qui vivoit dans le VIe siécle, elle étoit en quelque considération. L'on croit que Julien *l'Apostat* l'agrandit, & la nomma *Basilea*, en l'honneur de sa mere qui s'appelloit *Basiline*. L'on en rapporte encore d'autres étymologies qu'il seroit trop long de citer. L'empereur Gratien y fit bâtir deux forts, pour s'opposer aux courses des Allemans. Depuis elle s'est toujours accrue jusque dans le XIIe siécle, qu'elle devint ville libre & impériale. Les empereurs Henri I & Henri II, aimerent extrêmement cette ville, & contribuerent beaucoup à l'orner par des édifices saints & profanes. Sur la fin du XIIIe siécle, les habitans se partagerent en deux partis, au sujet de la guerre commencée entre Henri de Neufchâtel, évêque de Basle, & Rodolphe comte de Habsbourg, qui est un château entre cette ville & celle de Zuric. Les uns s'étoient déclaré pour l'évêque, & les autres pour le comte, mais la nouvelle qu'ils eurent en 1273, que le dernier avoit été élu empereur, leur fit tomber les armes des mains, & les fit songer à la paix que Rodolphe leur accorda généreusement. Dans la suite, ceux de Basle se liguerent avec les autres Suisses, & formerent un neuviéme canton en 1501. Ils se déclarerent pour la doctrine de Calvin en 1529, & chasserent l'évêque de leur ville. La situation de cette ville contribue à son commerce, car elle est entre la France & l'Allemagne. On a réglé par la paix de Munster de 1648, que la ville de Basle ne sera plus sujette aux décrets de l'empire, qu'elle jouira d'une pleine & entiere liberté, & qu'on ne poura bâtir aucun fort sur le Rhin au-delà de la riviere, depuis Basle jusqu'à Philisbourg. Cependant Louis XIV en fit bâtir un en 1685, à Huning, qui est à une portée de canon de Basle. L'église cathédrale de Notre-Dame est grande, belle & magnifique. Justinien en est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. Il a eu d'illustres successeurs. L'évêque, qui est prince de l'empire, se tient maintenant à Porentru; le chapitre qui s'étoit retiré à Fribourg en Brisgau, a choisi depuis le bourg d'Arleheim, dépendant de cet évêché, pour y établir sa résidence. Quoique l'évêque de Basle fasse son séjour à Porentru, cette ville néanmoins reconnoît pour le spirituel l'archevêque de Besançon, dans le diocèse duquel elle est. A l'égard du château où l'évêque demeure, l'archevêque lui a remis son droit diocèsain, par un accord. Pour le temporel, l'évêque de Basle y a sa jurisdiction en premiere instance, & les appellations vont à la chambre impériale de Spire. L'évêque & le chapitre ont leur principal revenu dans le Sundgau, au-deçà du Rhin, & ils n'ont que quelques dîmes au-delà dans le Brisgau. Basle a eu autrefois la belle abbaye de S. Léonard, divers monasteres, & grand nombre d'églises, qui sont toutes occupées par les protestans. Les voyageurs y considérent la maison de ville, qui est un édifice magnifique, de grandes & belles rues, & diverses places assez agréables. L'on y remarque particulierement un ouvrage, peint par Holben, célébre peintre Suisse, dit *la Danse des morts*, le long d'un mur, près de l'église françoise, qui étoit autrefois l'église des religieux de l'ordre de S. Dominique. C'est un spectacle des plus mortifians dans toutes les beautés de la peinture; chaque état y remarque le véritable caractere de sa foiblesse, & les riches comme les pauvres s'y voient dans la dure nécessité de mourir. L'université de Basle a été fondée par PIE II, en 1459, & avantagée de beaux priviléges. L'évêque de Basle en fut nommé le chancelier & le protecteur. Jean de Venningen fut le premier qui prit ce caractere le 4 avril 1460, jour de l'inauguration solemnelle de l'Université. George d'Andlow en fut le premier recteur. La religion prétendue réformée s'y est introduite comme dans la ville, qui a commencé à en faire profession en 1529. Cette université a toujours eu d'habiles professeurs, tels qu'Erasme, Amerbach, Buxtorf, Bauhin, & divers autres. Il y a encore des savans & des curieux qui ont de très-beaux cabinets, & de très-riches bibliothéques. Celle qui est publique, contient une infinité de manuscrits, outre un très-grand nombre de livres imprimés. * Ammien Marcellin, *l.* 30. Eneas Sylvius, *Basil.* Christianus Urstisius ou Vurtisen. *epit. hist. Basil. & chron. Basil.* Sammarth. *Gallia christ.* Bertius, *de urb. Germ.* Frolich Simler. Plantin. Heiss, *histoire de l'empire*, *liv.* 9. Plantin, *pag.* 564, *&c.*

L'évêque de Basle a été quelque temps seigneur de Brisach en Brisgau, Rodolphe de Habsbourg ayant cedé ses droits en 1273, à Henri de Neufchâtel pour neuf cens marcs d'argent; mais dès l'an 1331 Louis V, empereur, reprit cette ville, & l'engagea à la maison d'Autriche. Le même évêque Henri III ou de Neufchâtel, eut du comte Godefroi son parent le château de Biedrthan, & il acheta Bruntru, ou Porentru, & Teuffenstein du comte de Neufchâtel. C'est encore lui qui en 1271 acquit pour 850 marcs d'argent le comté de Pfyrt, excepté le château de Sconberg, que lui vendirent les comtes Pfyrt-Ulric & Thibaud son fils. Ce même Thibaud vendit en 1309 le château & la ville de Florimont ou Blumberg à l'évêque Otton, baron de Grandse; & Ulric dernier comte de Pfyrt, avec Jeannette sa femme, donna à l'évêque Gerard de Vypergen, tout ce qu'ils avoient hérité de Berchtold comte de Strasberg. Mais peu après ce comté passa dans la maison d'Autriche, l'évêque Jean de Sena l'ayant donné en 1361 pour des conditions avantageuses à Rodolphe duc d'Autriche, qui avoit épousé la fille du comte Ulric. Les évêques de Basle, qui n'avoient paru conserver aucunes prétentions sur ce comté depuis ce temps-là, se sont avisés d'en former depuis que la maison d'Autriche l'a cedé à la France, avec tout le reste du Sundgau par le traité de

de Munster ; mais leurs contestations ont été inutiles, & les traités de Ryswick, d'Utrecht, de Rastadt & de Baden, ont suivi celui de Munster.

Les officiers héréditaires de l'évêque de Basle, sont les sieurs de Schonau grand-maître, de Reichenstein & de Levenburg, grand-chambellan ; d'Eptingen, grand maréchal ; de Barenfels, grand-échanson ; & de Roberg, grand-queux. Les docteurs catholiques sont reçus dans le chapitre de Basle.

Concile général de Basle.

☞ Ce concile est le dix-huitiéme des conciles généraux. Le pape Martin V l'avoit indiqué à Pavie, où on en fit l'ouverture au mois de mai de l'an 1423. La peste dont la ville de Pavie étoit menacée, obligea de le transférer à Sienne le 22 juin de la même année. Les prélats assemblés à Sienne finirent le concile le 26 février 1424, & en indiquerent un autre à Basle. Le pape Eugène IV, successeur de Martin V, ayant confirmé cette indication, & continué au cardinal Julien le droit d'y présider, l'ouverture du concile se fit à Basle le 23 juillet 1431, & la premiere session se tint le 14 décembre. Les deux principaux motifs de ce concile furent la réunion de l'église grecque avec l'église romaine, & la réformation générale de l'église, tant dans son chef que dans ses membres, suivant le projet qui en avoit été fait au concile de Constance. On peut juger de l'exactitude de ses décisions, par le sage réglement qu'on fit d'abord de diviser les évêques qui y arrivoient, en quatre classes égales. Ces classes s'assembloient trois fois la semaine en particulier, & se communiquoient ensuite leurs difficultés, & ce qui avoit été résolu, avant d'en faire le rapport au concile assemblé, qui en jugeoit en dernier ressort. Il y avoit aussi une liberté entiere, & dont on a peu d'exemples. Le pape, qui n'y présidoit pas en personne, ayant entrepris jusqu'à deux fois de le dissoudre, les peres du concile soutinrent avec fermeté qu'il étoit supérieur au pape, & le prouverent non seulement par les deux decrets du concile de Constance, *sess.* 4 & 5, mais encore par plusieurs raisons rapportées dans la lettre synodale au *tome XII* des conciles, *p.* 673. Cette mésintelligence dura jusqu'à la quinziéme session tenue le 26 novembre 1433, où il n'en fut plus parlé. Eugène IV approuva ensuite le concile par une bulle datée de Rome le 15 décembre de la même année. Ses légats y furent incorporés après avoir juré qu'ils en garderoient les decrets, & particulierement ceux de Constance, *sess.* 4 & 5. Ils présiderent ainsi avec le cardinal Julien, en présence de l'empereur, protecteur du concile, à la dix-septiéme session tenue le 26 avril 1434. Le 26 juin de la même année, on renouvella dans la dix-huitiéme session, les deux decrets de Constance déja cités dans quatre sessions. La dix-neuviéme se tint le mardi 7 septembre. On y traita de la réunion des Grecs, des affaires des Bohémiens, & de la conversion des Juifs. On fit quatre decrets dans la vingtiéme, qui se tint le samedi 23 janvier 1435. La vingt-uniéme tenue le 9 juin abolit les annates ; malgré l'opposition des légats du pape. La vingt-deuxiéme tenue le 15 octobre condamna neuf propositions comme erronées, sans en condamner l'auteur, qui avoit promis de se soumettre à la décision de l'église. La vingt-troisiéme, tenue le samedi 25 mars 1436, rapporte la profession de foi que le pape doit faire le jour de son élection. Elle comprend tous les conciles généraux, & particuliérement ceux de Constance & de Basle. Les peres y ajoutent, que le nouveau pape doit s'engager solemnellement à poursuivre la convocation des conciles généraux, & ils réduisent le nombre des cardinaux à vingt-quatre, qui seront choisis de toutes les parties du monde chrétien. On annulle, dans la même session, toutes les graces expectatives, mandats & autres réserves de bénéfices que le pape avoit accoutumé d'appliquer à son profit. Dans la vingt-quatriéme session, tenue le vendredi 14 avril, on confirma les promesses que les députés du concile avoient faites à l'empereur des Grecs & au patriarche de Constantinople. Dans la vingt-cinquiéme session, tenue le mardi 7 mai 1437, il fut arrêté par un decret qu'on tiendroit le concile en faveur des Grecs ou à Basle ou à Avignon, ou dans une ville de Savoye. Les légats du pape, & quelques prélats en petit nombre, en firent un autre, où suivant l'intention d'Eugène, ils désignoient une ville d'Italie pour le lieu du concile. Ces deux decrets contraires, occasionerent de grandes contestations. Le pape confirma celui de ses légats ; & les envoya avec ses galeres à Constantinople, pour y recevoir l'empereur & les Grecs, & les amener en Italie : ce qui fut exécuté, ces galeres ayant précédé celles que le concile avoit aussi envoyées. Depuis ce temps il y eut une guerre ouverte entre le pape & les peres du concile. Ceux-ci arrêterent, dans la vingt-sixiéme session, qu'ils tinrent le 26 juillet 1437, que le pape viendroit rendre compte de sa conduite ; & qu'en cas de refus, il seroit procédé contre lui selon la rigueur des canons. Le pape, de son côté, donna une bulle qui transféroit ou dissolvoit le concile, & en indiquoit un autre à Ferrare. On n'y eut aucun égard, & Charles VII, roi de France, défendit aux évêques de son royaume de s'y trouver : il leur ordonna, au contraire, d'aller recevoir les Grecs à Avignon, quand ils y seroient mandés, suivant les traités des peres du concile de Basle. Cependant le concile continuoit de s'assembler comme à l'ordinaire, & d'agir contre le pape. Dans la vingt-septiéme session, qui se tint le 27 septembre, on déclara nulle la promotion qu'il avoit faite de deux cardinaux, & on lui défendit d'aliéner la ville d'Avignon. Dans la vingt-huitiéme, il fut déclaré contumace pour n'avoir point comparu ; & sa bulle de convocation du concile à Ferrare fut refutée dans la suivante, qui se tint le 12 octobre.

Voilà ce qui se passa de plus important dans le concile de Basle avant celui de Ferrare. La communion sous les deux espéces fut permise dans la trentiéme session le 8 janvier 1438, mais avec les restrictions convenables. Les peres du concile tinrent encore quinze sessions, ausquelles le cardinal d'Arles présida à la place du cardinal de S. Ange, Julien Cesarini, qui se retira, & se rendit à Ferrare, au mois de janvier 1438. Dans la trente-quatriéme cession tenue le 25 juin 1439, on déposa le pape Eugène, & dans la trente-neuviéme, tenue le 17 novembre, on confirma l'élection d'Amédée, duc de Savoye, qui avoit été élu pape dans le conclave le 5 du même mois, & qui fut nommé Felix V. Les peres de Basle ne se séparerent qu'après la quarante-cinquiéme session, tenue au mois de mai de l'an 1443, & après avoir déclaré que le concile ne seroit point regardé comme dissous, ou qu'on en tiendroit un autre à Lyon ou à Lausanne qui en feroit la continuation.

C'est des decrets de ce concile, & conjointement avec les prélats qui le composoient, que fut dressé ce réglement si célebre appellé la Pragmatique sanction, dans une assemblée de l'église gallicane tenue à Bourges en 1438, en présence du roi Charles VII & des princes. * *L'art. de vérifier les dates*, par des bénédictins de S. Maur. *Consultez* Æneas Sylvius, Binius & Labbe, *in act. concil. Basil.* Sponde. Bzovius & Raynaldi, *A. C.* 1431, *& seq. usque ad annum* 1449. Jacque Lenfant, *histoire de la guerre des Hussites, & du concile de Basle.*

Autres conciles de Basle.

Quelques prélats mécontens de l'élection du pape

Alexandre II, s'assemblerent à Basle l'an 1061, ce que nous apprenons de Pierre Damien, & de quelques autres. En 1681, Jacques Blannet, évêque de Basle, célébra un synode, & fit de très-belles ordonnances, qui ont été publiées.

EGLISE FRANÇOISE DE BASLE.

L'église françoise de Basle est une des plus anciennes colonies françoises réfugiées. En 1569, Marc *Peres* d'Anvers, réfugié à Basle, qui avoit plusieurs ouvriers qui devoient servir à une manufacture de soie qu'il vouloit établir, demanda au magistrat la liberté d'avoir un ministre qui prêchât en françois, la seule langue que ces ouvriers entendissent; mais cette demande souffrit des oppositions, & on ne voit pas qu'elle ait été accordée. L'affaire de la S. Barthelemi amena dès 1572 beaucoup de réfugiés à Basle, & entre autres François, Odet de Coligny, le comte Guido, Paul de Lavall, & plusieurs autres, & ils eurent des exercices de religion; mais ce ne fut qu'en 1577, que l'établissement de l'église françoise fut avoué par le magistrat & le ministére.

Le premier pasteur de cette église de réfugiés a été *Virellus*, auquel succéda *Jean* des Foss, mort au mois de février 1588. *Léonard* Constant fut demandé à l'église de Lyon pour succéder à des Foss, fut installé en juin 1588, & mourut de la peste le 8 novembre 1610, âgé de 71 ans. Ce fut pendant son pastorat que le roi Henri IV fit écrire par M. de Turenne une lettre au canton de Basle, pour lui témoigner sa sensibilité sur la protection que ce canton avoit accordée aux François réfugiés. Cette lettre est de l'an 1591, le 14 juillet: Henri étoit encore engagé lui-même dans le calvinisme. *Jacques* Couet fit les fonctions de pasteur depuis la mort de Jean des Foss jusqu'à l'arrivée de Constant, & refusa de s'en charger pour toujours. Ce Jacques Couet étoit Parisien: son aïeul Philibert Couet, seigneur du Vivier, avoit été maître des requêtes. Jacques eut des démêlés avec Antoine de l'Escaille, ancien de l'église françoise, sur la matiere de la justification; ce qui fut l'occasion du livre qu'il publia sous ce titre, *Apologia de nostrâ justificatione coram Deo.* En 1599 il se trouva à la conférence de Nancy, avec le sieur de la Touche, ministre en Poitou, pour conférer avec le pere Comelet, jésuite, & le pere Esprit, capucin. Couet mourut le 18 janvier 1608, âgé de 62 ans.

Léonard Constant eut pour successeur *Vallier Heizman* du Val de Saint-Imier, & ce fut sous son pastorat qu'en 1614, le conseil accorda aux François l'église des Dominicains, où ils s'assemblent encore aujourd'hui. Heizman étant mort le 16 février 1641, il fut remplacé par *Balthazar-Octavien* Amyraut, son gendre, & qui avoit été quelque temps son collégue. *Daniel* Toussain fut depuis 1639 jusqu'en 1648 collégue d'Amyraut, qu'il quitta pour être recteur ou premier régent dans le collége de l'Université de Basle. Amyraut ayant pris aussi un autre poste en 1650, on mit en sa place *Jean* Schœnaure, qui en 1661 fut fait professeur de théologie dans l'académie de Lausanne. Alors on appella de Genéve *Jean* de la Faye pour être pasteur de l'église françoise de Basle, & en 1662 on lui donna pour collégue *Jean-George* Muller de Lausanne qui n'occupa ce poste que trois ans. *David* Roud le remplaça, & fut pasteur de l'église françoise depuis le premier avril 1666, jusqu'au premier juillet 1671 qu'il mourut. Il eut pour successeur *Jean* de Tournes, Genevois. Jean de la Faye lui servit de collégue jusqu'au 27 juillet 1675, qu'il se retira à Genéve où il est mort. Il étoit fils de celui qui a donné un ouvrage intitulé, *Tombeau de la Messe*, que plusieurs écrivains catholiques ont réfuté, & lui-même est auteur de quelques écrits, entr'autres, des *douze questions capucines répondues.* Les autres collégues qu'eut de Tournes, furent, 1. MM. *du Plessis*, de Vaucouleur en Bassigni. 2. *Prince*, de Neufchatel, mort dans sa patrie en 1711. 3. *Jean-Louis* Magnet, Dauphinois, mort en 1691. 4. *de Verchamp* & *Jacquelot*. 5. *Pierre* Serre, de Val-Romey en Dauphiné. 6. *Paul* Réboulet, de Privas en Vivarais. 7. *Coderc*. 8. *Barthélemi* Franconis, de Genéve, mort le 2 juillet 1709, âgé de 45 ans. M. de Tournes s'étant retiré, M. Réboulet fut chargé du pastorat, & eut pour collégue *Jean-Rodolphe* Osterwald de Neufchatel. M. Réboulet mourut le 13 avril 1710, âgé de 55 ans. Il est auteur de deux petits ouvrages de controverse, savoir: *Entretiens sur les saints ajoutés & sur la décadence des faux miracles*, & *Essai de controverse*. Il a aussi donné avec M. de Brune, la relation d'un voyage qu'ils firent ensemble dans la Suisse. M. Iselin a prononcé un discours latin en présence de toute l'Université à la louange de M. Réboulet. M. de Tournes mourut le 11 novembre 1713, âgé d'environ 80 ans. La liste de ces pasteurs qui se trouve dans le *Moréri de Hollande* 1740, & que l'on s'est contenté d'abréger, finit à M. Osterwald.

☞ BASLE (le canton de) petit pays de la Suisse moderne, car à proprement parler il ne fait point partie de l'ancienne Suisse ou Helvétie; mais des Séquaniens, selon M. de Longuerue, 2 *part. p.* 278. La commune opinion est que ce distric, avec l'évêché de même nom, répond à peu de chose près, à celui des anciens Rauraques, qui du temps des Romains étoient alliés des Helvétiens. Aujourd'hui, c'est un canton de la république Helvétique, qui confine avec l'Alsace du côté de l'occident. Il a environ douze lieues de long, sur cinq ou six de large, & comprend sept bailliages, ou châtellenies, qui sont Farnsberg, Hombourg, Munchenstein, Wallebourg, Ramstein, Riechen, & Liecht-Stall. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BASLE (l'évêché de) province d'Allemagne, au cercle du haut Rhin: il appartient en souveraineté à l'évêque de Basle, qui est prince de l'Empire. Ce pays est borné au couchant par la Franche-Comté. On le divise en deux parties, à savoir l'Elsgau, qui est la plus grande, & les Franches montagnes; il n'a que deux villes remarquables, qui sont Porentru, où est la résidence de l'évêque, & Délemont: il fait partie de l'ancien territoire des Rauraques. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BASLE (Jean de) religieux de l'ordre de S. Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance; après avoir professé long-temps la théologie, & avoir reçu l'honneur du doctorat, fut fait évêque de Lombés sous la métropole de Toulouse en 1389. On ne sait pas combien de temps il vécut, & Trithéme ne savoit pas qu'il eût été dominicain; mais il avoit pris connoissance de ses ouvrages, qui consistoient en un commentaire sur les sentences, un volume de sermons, & un autre de conférences à son clergé, & des discours prononcés en présence du pape & du sacré collége. * Echard, *script. ord. Præd. tom. I.*

BASMAISON (Jean de Basmaison Pougnet) célébre jurisconsulte, étoit de Riom en Auvergne, où il vivoit avec distinction dans le XVIe siécle. Consacré dès l'enfance à l'étude, il fit de grands progrès dans les belles-lettres, dans la jurisprudence & dans la politique. Dès sa jeunesse, il fut lié avec le célébre Etienne Pasquier, & ils se fréquentoient souvent à Paris, où le premier étoit venu apparemment pour s'y perfectionner dans les sciences. De Basmaison retourné chez lui, entretint toujours un commerce de lettres avec Pasquier. Il se fit une grande réputation à Riom en qualité d'avocat. Sa province, qui connoissoit son mérite, le députa en 1576, aux états de Blois, où il se fit beaucoup estimer. Il reste de lui un discours qu'il y prononça, dans lequel il examine en particu-

lier, s'il étoit plus convenable de traiter les religionnaires avec douceur, que de les punir comme rebelles à leur roi. Le point étoit délicat. Basmaison le traita avec beaucoup de sagesse; & il conclut qu'il étoit plus digne de la grandeur & de la prudence du roi de rappeller ses sujets à l'obéissance qu'ils lui devoient, par la clémence & par la douceur, que d'user envers eux de rigueur & de châtimens. Son savoir & sa capacité éclaterent tellement dans cette assemblée, que le roi & les états le choisirent avec l'évêque d'Autun & le seigneur de Montmorin, pour aller trouver le prince de Condé, & lui persuader de venir aux états. Depuis ce temps-là, Basmaison fut encore député deux fois auprès de Henri III, pour les affaires de sa province. En 1579, il fit imprimer à Paris, *in*-8°, chez Guillaume Chaumiere, un *Sommaire discours des Fiefs & arriere-Fiefs*, relativement aux usages de la province d'Auvergne : cet écrit est encore fort estimé. Il composa ensuite & donna en 1590, un commentaire sur la coutume de la même province d'Auvergne, qu'il intitula : *Paraphrase sur la Coutume*, &c. c'est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus utile pour l'intelligence de cette coutume : on y voit autant briller la solidité du raisonnement, qu'une grande connoissance du droit public & civil, romain, françois & étranger. On a fait beaucoup d'éditions de cet ouvrage. *Voyez* ce qu'en disent Guillaume Consul, avocat au parlement, dans l'édition qu'il en donna, avec les coutumes du haut & bas pays d'Auvergne, &c. en 1667, à Clermont, *in*-4°, & Claude Ignace Prohet, ancien avocat au parlement, dans son édition des coutumes du haut & bas pays d'Auvergne, conférées avec le droit civil, & avec les coutumes de Paris, de Bourbonnois, &c. donnée à Paris en 1695 *in*-4°. L'ouvrage de M. de Basmaison fait regretter un autre commentaire, plus étendu, & écrit en latin, qu'il avoit entrepris sur la même coutume, par le conseil du célébre Charles Dumoulin, avec qui il étoit lié d'estime & d'amitié : on croit que ce commentaire a été achevé, & qu'il s'est égaré, puisque l'auteur dit dans son épître à Claude Binet, lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne, & au présidial de Riom, laquelle est à la tête de plusieurs éditions de sa paraphrase, qu'il retouchoit alors ce commentaire latin. On voit par la penultiéme des lettres que Pasquier lui a écrites, que Basmaison songeoit à renoncer au barreau, pour se faire pourvoir de la lieutenance en la sénéchaussée d'Auvergne : Pasquier fait ce qu'il peut dans cette lettre pour l'en détourner, & l'engager à continuer sa profession. » Il y a trente ans & plus, lui dit-il » entr'autres, que vous tenez l'un des premiers lieux » entre ceux de notre ordre, en votre pays, étant » chéri & aimé des grands, respecté du commun peu» ple, vivant en une honnête liberté, sans altération » de votre conscience; & maintenant qu'êtes arrivé » sur l'âge, desirez, & ambitieusement poursuivez » d'être lieutenant de province:... Etant avocat du com» mun, votre fortune dépend de vous & de votre fonds : » étant appellé à cet état, vous dépendrez désormais » des grands qui le vous auront octroyé, &c. » Dans les dernieres années de sa vie, M. de Basmaison fut beaucoup traversé, parcequ'il étoit opposé à la ligue qui étoit en Auvergne comme ailleurs, plus dominante que le bon parti; c'est du moins ce que l'on peut conclure de son épître à Claude Binet, & de la réponse de ce magistrat, du mois de septembre 1589. M. de Basmaison mourut vers l'an 1600. Il laissa d'*Antoinette* Sirmond sa femme, sœur du pere Sirmond, savant jésuite, plusieurs filles & un fils nommé *Amable* de Basmaison. On voit par la derniere lettre de Pasquier à M. de Basmaison le pere, que ce fils avoit d'abord pris le parti des armes, mais qu'ensuite il se livra à l'étude, où il réussit. Il fut dans la suite receveur des consignations & controlleur des finances à Riom. Il épousa *Catherine* de Murat, petite fille d'une *Arnauld*, & sœur d'*Antoine* de Murat, conseiller d'état, & lieutenant général à Riom. De ce mariage est issue *Jeanne* de Basmaison, qui épousa *Jacques* Chabrol, célébre avocat, dont elle eut *Jacques* Chabrol, avocat du roi au présidial de Riom, qui a été regardé comme le magistrat le plus éclairé de sa province, & qui a été connu & estimé des principaux magistrats, & des premiers avocats du parlement de Paris : il est mort en 1732, après avoir fait revivre en lui la science & les vertus de *Jean* de Basmaison, son bisaïeul. Il a laissé plusieurs enfans, dont un lui a succédé dans sa charge. * Voyez les *Lettres de Pasquier*, les ouvrages de Consul & de Prohet, *cités dans cet article; l'épître dédicatoire* de Jean de Basmaison aux treize villes du pays d'Auvergne, édition de 1608; celle à Claude Binet, & la réponse de Claude Binet.

BASNAGE (Benjamin) fils de *N.* Basnage, ministre de Norwich en Angleterre, puis à Carentan, en Normandie, naquit l'an 1580, & exerça toute sa vie le ministere dans la même église que son pere, quoiqu'on lui eût fait des offres très-avantageuses pour s'attacher ailleurs, & que des synodes même eussent autorisé ce changement. Il fut plusieurs fois député, adjoint & même modérateur dans les synodes nationaux de sa communion. Il passa en Ecosse vers le roi Jacques I. Enfin, après avoir publié quelques écrits de controverse, comme celui de l'église, il mourut en 1652, âgé de 72 ans. Deux fils qu'il a laissés, & *dont nous allons parler*, ont continué de rendre son nom célébre. * Bayle, *diction. critiq.*

BASNAGE (Antoine) fils aîné de Benjamin, né en 1610, fut ministre de Bayeux. Après avoir été arrêté au Havre de Grace pour les affaires de la religion prétendue réformée, il fut mis en liberté, lorsque l'édit de Nantes fut revoqué en 1685, & se retira en Hollande, où il mourut, à Zutphen, âgé de 81 ans en 1691. SAMUEL Basnage, sieur de Flottemanville son fils, né l'an 1638, ministre de Bayeux, sortit de France en 1685, & se retira à Zutphen, dont il fut ministre. Il a publié une critique latine contre les annales de Baronius, pour servir de supplément à celle de Casaubon. Il a donné en latin l'an 1706, trois volumes *in-folio* d'annales ecclésiastiques sous ce titre : *Annales politico ecclesiastici*, qu'il a conduites jusqu'à l'empire de Phocas. * Bayle, *diction.*

BASNAGE (Henri) second fils de Benjamin, avoit embrassé le parti du barreau, & étoit l'un des plus célébres avocats du parlement de Normandie. Il avoit été honoré de plusieurs commissions importantes : & il avoit donné au public un traité des hypothéques, & des commentaires sur la coutume de Normandie. Il mourut à Rouen le 20 octobre 1695, âgé de 80 ans. JACQUES Basnage, son fils aîné, a été ministre de Rouen, puis de Roterdam. *On en parlera dans un article séparé.* HENRI Basnage de Beauval, son frere puîné, avoit été reçu avocat au parlement de Normandie, & il s'étoit retiré avec son frere en Hollande, où il a donné au public son histoire *des ouvrages des savans*, & le dictionnaire de Furetiere, fort augmenté. Il mourut à la Haye le 29 mars 1710, âgé de 53 ans. * Bayle, *diction. critiq.* Niceron, *mémoires, t. II.*

BASNAGE, sieur de Beauval (Jacques) naquit à Rouen l'an 1653, & fut reçu pasteur de l'église de Rouen à l'âge de vingt-trois ans. Il ne se contenta pas de remplir les fonctions de cette charge, il composa dès l'an 1682 l'examen des méthodes que l'assemblée du clergé de France avoit fait dresser. Comme il y avoit inseré quelques remarques sur l'histoire critique de M. Simon qui venoit de paroître, ce premier ouvrage lui attira quelque orage de sa part. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Roterdam, où il a continué son ministere jusqu'à ce qu'il ait été

transferé à la Haye l'an 1710. Il mourut le 22 septembre 1723. Ses principaux ouvrages sont, l'*histoire de l'église*, qui est plutôt un traité de controverse qu'une histoire, imprimée en 1699 à Roterdam, en deux volumes *in-folio*. Il a composé une *histoire de l'ancien & du nouveau testament*, réimprimée plusieurs fois *in-folio*, & *in*-4°, traduite aussi en flamand : la meilleure & la plus ample des éditions françoises, est celle de 1707. Nous avons aussi de lui des annales abrégées depuis la fondation du monde jusqu'à la fin du siécle apostolique; *les antiquités judaïques, ou remarques critiques sur la république des Hébreux*; Amsterdam 1713, deux volumes *in*-8°; *l'histoire de la religion des Juifs, depuis J. C. pour servir de continuation à l'histoire de Josephe*; la meilleure & la plus exacte édition est de la Haye 1717, en 15 volumes *in*-12; plusieurs traités de controverse; une communion sainte, un traité de la conscience, & deux volumes de sermons. * Niceron, *mémoires*, *tome IV*.

BASQUES. LE PAYS DES BASQUES, en latin *Vasconum Regio*, que quelques uns nomment BISCAYE FRANÇOISE, pays de France en Gascogne, entre la Navarre Espagnole, le Bearn, les Landes, & cette partie de l'océan nommée *Mer des Basques*. Il comprend trois petites contrées; savoir, la basse Navarre, où est la ville de Saint-Palais, & Saint-Jean Pied-de-Port; le pays de Labour, où est Bayonne; & la vicomté de Soules, dont la capitale est Mauléon de Soules. Pierre de Marca parle ainsi de l'origine de ces peuples, après avoir marqué que la Gascogne étoit soumise à Charlemágne. « Les » Vascons originaires, qui resterent avec leur an- » cienne langue dans les pays de Soules, Navarre & » Labour, après l'invasion que firent dans ce quar- » tier les Vascons Espagnols, sont nommés commu- » nément *Báscos*, avec l'accent sur la premiere syl- » labe. Les anciens Novempopulains, qui voulurent » accroître par leur jonction le duché des Vascons, » du temps d'Ebrouin, maire du palais, sont dési- » gnés par le terme de *Gascoôs*, avec un accent cir- » conflexe sur la derniere syllabe. Néanmoins l'un & » l'autre de ces termes *Báscos* & *Gascoôs*, vient éga- » lement du latin *Vascones*. Il y a plus de cinq cens » ans que l'on gardoit la même différence pour dis- » tinguer ces nations. Car Guibert, abbé de Nogent, » faisant l'histoire de la croisade pour la conquête » de Jérusalem, loue un seigneur nommé *Gaston*; » mais il ajoute qu'il n'oseroit assurer s'il étoit de la » *Gasconie*, ou de la *Basconie*, c'est-à-dire, *Basque* » ou *Gascon*. Cet auteur conservoit fort bien l'analo- » gie des mots, conformément à la prononciation » vulgaire. Mais ceux qui ont écrit depuis, l'ont » corrompu par l'addition d'une lettre superflue L, » comme dans la chronique de Hugues, moine de » Vezelai. L'un des pays est appellé *Gasconia*, & l'au- » tre, *Glasconia*. Le concile de Latran, tenu sous » Alexandre III, l'an 1179, nomme ces peuples » *Basculos*, aussi bien que le pape Lucius II, en ses » épîtres; & Roger de Hoveden, en ses annales, » *Basclos*. » Les Basques sont renommés par leur adresse, par leur fidélité, & par leur intelligence dans le commerce qu'ils font avec les Espagnols. Ils ont de certaines conventions, qu'ils appellent *lies* & *passeries*. Leur langue est toute particuliere, & ils se font distinguer par leurs tambours. Quelques auteurs les nomment *Frontaliers*, parcequ'ils sont sur la frontiere du royaume. * De Marca, *hist. de Bearn. l.* 2, *c.* 29. Oihenart. *utriusque Vascon. &c.*

BASRA (Gabriel) auteur Syrien, *cherchez* GABRIEL.

BASS, *Bassa*, petite isle d'Ecosse dans le golfe d'Edimbourg, & près de celle de Mai. Il y a un château sur un rocher inaccessible, & qu'on ne peut forcer que par la faim. La garnison du roi Jacques II s'y est maintenue plusieurs années contre les Ecossois; mais enfin ne recevant plus de provisions par le secours des François, elle fut contrainte de la rendre. * Sanson. Camden.

BASSA, seigneur en Turquie, *cherchez* BACHA.

☞ BASSAC, abbaye de France, dans la Saintonge, au diocèse de Saintes, sur la Charante, auprès de la petite ville de Jarnac. Elle est de l'ordre de S. Benoît. Cette abbaye fut fondée par un des princes d'Angoulême, appellé *Quadardus de Lorichis*, en l'honneur de S. Etienne, premier martyr, selon ce qui est rapporté dans les actes de la vie de L. Grimourd, évêque d'Angoulême, où elle est nommée *Monasterium Batiacense*; mais dans l'histoire d'Angoulême, il est dit qu'elle eut pour fondateurs Wardrard de Jarnac & Rixende sa femme. Quoi qu'il en soit, l'église & les lieux réguliers ayant été détruits par les P. réformés, les bénédictins de la congrégation de S. Maur y ont été introduits, ont tout rétabli & fait construire une belle église. L'abbé a la collation de quelques prieurés simples; & la nomination à quelques cures. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BASSADONA (Pierre) cardinal, étant procurateur de S. Marc à Venise, fut nommé cardinal par le pape Clément X, le 12 juin 1673, & mourut à Rome le 6 octobre 1684, âgé de 68 ans.

BASSAN (Jacques Dupont) étoit fils d'un peintre médiocre, nommé *François Dupont*, lequel de Vicenze, étoit venu s'établir à Bassano, charmé par la situation du lieu. Il eut un grand soin de l'éducation de JACQUES dont nous parlons : ce fils après avoir reçu de son pere les premieres instructions de la peinture, alla à Venise, où il étudia sous Boniface Venitien, puis d'après les tableaux du Titien & du Parmesan. Lorsqu'il fut retourné à Bassan, il y suivit la pente de son génie, qui le portoit à peindre toutes choses d'après le naturel, qu'il eut toujours présent dans l'exécution de ses ouvrages. Quoiqu'il dessinât fort bien les figures, il s'attacha plus particuliérement à l'imitation des animaux & du paysage, à cause que ces choses étoient plus communes & plus avantageuses dans le lieu de sa demeure : aussi y a-t-il parfaitement réussi. C'étoit un excellent peintre, surtout dans ce qui regardoit le paysage; & si dans les histoires sérieuses, qu'il n'a pas si souvent traitées, on ne voit pas toute la noblesse & toute l'élégance qui seroit à souhaiter, on y trouve du moins beaucoup de force, de fraîcheur & de vérité. L'amour qu'il avoit pour son art, & la facilité qu'il trouvoit dans l'exécution, lui ont fait faire une prodigieuse quantité de tableaux, qui se sont dispersés par toute l'Europe; car il travailloit ordinairement pour des marchands, qui les transportoient en différens lieux. Il mourut en 1592, âgé de 82 ans, laissant quatre fils, FRANÇOIS, LÉANDRE, *Jean-Baptiste* & *Jérôme*.

BASSAN (François) qui étoit l'aîné, se retira à Venise, & surpassa ses autres freres dans sa profession. Il étoit fort rêveur, & sa mélancolie le jetta insensiblement dans une manie si étrange, qu'il s'imaginoit souvent que les sergens le poursuivoient. Un jour entendant heurter un peu fort à sa porte, il crut qu'on venoit le prendre, & s'étant jetté par la fenêtre de sa chambre, il se cassa la tête contre le pavé, dont il mourut en 1594, âgé de 44 ans.

BASSAN (Léandre) son frere, suivit comme lui la maniere de Jacques leur pere; mais il ne donnoit pas à ses tableaux tant de force que François, & s'attacha plus particuliérement aux portraits. Celui qu'il fit du doge Marin Grimani lui procura le collier de S. Marc. Il étoit propre sur lui : il aimoit la dépense, & fréquentoit les honnêtes gens; mais il s'étoit mis fortement dans la tête qu'on le vouloit empoisonner. On dit que ces sortes de foiblesses étoient naturelles aux quatre fils de Jacques Dupont, parceque leur mere avoit eu du penchant à la folie. Le

chevalier Léandre mourut à Venise, en 1623. Les deux autres freres ne se sont guères occupés qu'à copier les ouvrages de leur pere. Jean-Baptiste mourut en 1613, & Jérôme, qui de médecin s'étoit fait peintre, mourut en 1622. * De Piles, *vies des peintres.*

BASSAND (Jean) natif de Besançon capitale de la Franche-Comté, fut chanoine régulier de S. Paul de Besançon, & prit ensuite l'habit de l'ordre des Céleстins le 5 janvier 1395, âgé d'environ 30 ans. Il fut élu cinq fois chef de cette congrégation en France. Henri V, roi d'Angleterre, fonda un monastere en sa terre de Shene, où il attira Bassand, l'année 1408. Le roi d'Aragon Martin I, l'établit quelque temps après dans la sainte chapelle de Barcelone, avec pouvoir d'y officier pontificalement, privilége dont il refusa de profiter. Le pape Martin V eut aussi beaucoup de considération pour ce religieux, & voulut lui donner l'administration perpétuelle de son ordre, qu'il n'accepta point. Il fut choisi par Charles VII, pour aller en ambassade à Basle, vers Amedée duc de Savoye, pour lui persuader de renoncer au pontificat, auquel il avoit été promu pendant le schisme, sous le nom de *Felix V.* Après s'être heureusement aquitté de cette commission, il fut appellé en Italie par le pape Eugène IV, pour y réformer quelques monasteres de son ordre, où il mourut en réputation de sainteté le 26 août de l'an 1445. L'évêque d'Aquila fit la cérémonie de ses obséques, & le pere Jean Capistran, vicaire général des Freres Mineurs, prononça l'oraison funebre. * D. Becquet, *Gallicæ Cælestinor. congregationis elogia historica.* Du Peyrat, *antiquités de la chapelle du roi.*

BASSANELLO ou BASSANO, *Bassanum*, petite ville d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, est située vers le confluent du Nere & du Tibre, & près du lac que les anciens ont nommé *Lacus Vadimonis*, où P. Cornelius Dolabella, consul Romain, défit l'an 471 de Rome, & avant J. C. 283, les Toscans joints aux Boïens Gaulois. * Tite-Live, *l.* 12. Polybe, *l.* 2. Léandre Alberti, *descript. Ital.*

BASSANO, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, & l'état de Venise, sur la riviere de Brente, dans un pays extrêmement fertile, & sur-tout en soie. Les Carrares, anciens seigneurs de Padoue, étoient de Bassano. Cette ville a donné son nom à de fameux peintres, dont on vient de parler ci-dessus à l'article BASSAN. Lazare Bassano, très-savant dans la connoissance des langues, & sur-tout de la grecque, enseigna long-temps à Padoue. Il y a encore eu dans le XVIIe siécle Roch Bassano, homme de lettres, estimé par son érudition & par sa probité.

BASSAREUS, un des surnoms de Bacchus, qu'on lui donnoit, à cause d'une espéce de chaussure ou de certains habits, dont se servoient ses prêtresses, lorsqu'elles lui sacrifioient : ce qui leur faisoit porter le nom de *Bassarides.* D'autres tirent le mot *Bassareus*, du grec βαύζειν, qui signifie *crier.* Horace (*l.* 1. *Carm. Od.* 18, *v.* 11) a dit en s'adressant à Bacchus :

> —— *Non ego te, candide Bassareu,*
> *Invitum quatiam.*

L'endroit où l'on faisoit ces sortes de chaussures ou vêtemens étoit dans la Lydie, & se nommoit *Bassareum*, d'où l'on a fait *Bassarides.* Perse (*Sat.* 1, *v.* 101) donne le nom de *Bassaris*, aux prêtresses de Bacchus.

> *Et raptum vitulo caput ablatura superbo,*
> *Bassaris, & Lyncem Mænas flexura corymbis.*

L'ancien scholiaste dit, en expliquant cet endroit du poëte, que les *Bassarides* étoient des Bacchantes, ainsi nommées d'une sorte d'habits, qui alloient jusqu'aux talons, & que les Africains & les Thraces appelloient *Bassara, Bassaris. Quibusdam videtur à genere vestis, quâ Liber Pater utebatur, demissâ ad talos, quam Thraces Bassarim vocant.* Mais Bochart donne l'étymologie de ce mot dans son *Chanaan, l.* 1, *c.* 18, lorsqu'il dit que ce mot vient de l'hebreu בצר *Bassar*, qui signifie la même chose parmi les Hebreux que le τρυγᾶν des Grecs, c'est-à-dire, *vendanger.* Bochart cite parmi les Grecs, Elien, *l.* 3. *Var. hist. c.* 4, où l'on voit que le צ, *Tsade*, est tourné par les Grecs & par les Latins en deux *ss*, ainsi qu'il arrive souvent.

BASSE, isle de la riviere de Forth en Ecosse, *cherchez* FORTH.

BASSÉE (la) *Bassea*, sur la Deule, ville de Flandre sur les frontieres de l'Artois, à quatre lieues de Lille. Elle a été souvent prise & reprise dans le XVIIe siécle, & elle est enfin restée aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668.

☞ BASSELIN (Olivier) natif de Vire, faisoit le métier de foulon en draps. Il composa des chansons à boire, que l'on appella Vaux de Vire, qui ont servi de modéle à une infinité d'autres que l'on a faites depuis, ausquelles on a donné par corruption le nom de Vaux de villes, comme M. Menage le remarque dans ses étimologies. Mais il s'est trompé, & après lui les auteurs du dictionnaire de Trévoux, quand ils ont dit que « ces sortes de chansons furent inventées par Olivier Foulon *de Vaux de Vire, qui est un bourg sur la riviere de Vire en Basse-Normandie.* » Car il est certain qu'il n'y a jamais eu proche Vire aucun bourg de ce nom-là. Ce qui est de vrai, c'est qu'Olivier Basselin demeuroit dans un moulin, dont il se servoit pour fouler des draps, sur la riviere de Vire, au pied d'un côteau que l'on appelle les Vaux, qui est situé entre le château de Vire & le couvent des Cordeliers, & qui sert de promenade aux habitans de Vire; & parcequ'Olivier Basselin chantoit souvent ses chansons en se promenant dans ce côteau que l'on appelle les Vaux, on leur donna le nom de Vaux de Vire, qui est composé de deux noms, savoir de Vaux qui est le nom du côteau où on les chantoit, & de Vire, qui est le nom de la ville sous laquelle il est situé. Ces chansons étant composées vers la fin du XVe siécle, se sentoient un peu de la dureté du stile & de l'obscurité des vers de ce temps-là. Jean le Houx, dit le Romain, de la ville de Vire, vers la fin du XVIe siécle, les corrigea, & les mit en l'état que nous les avons à présent. Les prêtres de ce temps-là n'approuverent pas son ouvrage, & lui refuserent l'absolution; & pour l'obtenir, il fut obligé d'aller à Rome, ce qui lui acquit le surnom de Romain. * *Mém. mss.* de M. Beziers, prêtre du diocèse de Bayeux.

BASSENTIN (Jacques) Ecossois, qui vivoit dans le XVIe siécle, composa divers traités de mathématiques, de l'usage de l'astrolabe, de la sphere, &c.

BASSI (Ange) dit *Politien*, l'un des plus savans hommes que l'Italie ait produits sur la fin du XVe siécle, naquit en 1454 à Monte-Pulciano, petite ville de la Toscane, nommée par les Latins *Mons Politianus*; & c'est du nom de cette ville qu'il forma le sien. Il se rendit célébre par sa politesse, par son esprit & par la connoissance qu'il avoit dans les langues grecque & latine, qu'il professa onze années à Florence. Il avoit étudié sous un excellent maître, Andronique de Thessalonique. Laurent de Médicis, qui attiroit tous les grands hommes de son temps à Florence, y arrêta Ange Bassi, qui étoit déja prêtre, & lui fit avoir un canonicat, ce qui n'étoit pas le premier bien qu'il avoit reçu de cette maison, puisque Côme de Médicis, qui mourut en 1464, l'avoit fait étudier à ses dépens dès sa premiere enfance. Laurent le fit ensuite précepteur de ses enfans, entre autres de Jean,

qui fut depuis le pape Léon X. Ce fut dans cet emploi que Politien vécut avec beaucoup de douceur & de tranquillité, jouissant du commerce des gens de lettres, sur-tout de celui de Jean Pic de la Mirande son ami, & le compagnon de ses études. Il composa alors ces belles épitres latines, dont les savans parlent avec tant d'éloge; ces vers ingénieux, qui ont obligé Paul Jove de le nommer *le divin poëte;* & son admirable traduction d'Hérodien. Mais la disgrace des Médicis qu'il prévoyoit devoir arriver, le chagrina tellement, dans la pensée que Laurent de Médicis y succomberoit, qu'il mourut de déplaisir l'an 1494. Les Florentins, qui avoient chassé les Médicis, firent des contes ridicules de toutes les créatures de cette maison. Politien n'y fut pas oublié. On publia qu'il s'étoit cassé la tête contre une muraille, désespéré de n'avoir pu gagner le cœur d'une dame qu'il aimoit. Paul Jove, Scaliger, & d'autres ont donné dans ces fables, & ce dernier en parle ainsi dans ses poësies.

Obscœno moreris, sed Politiane, furore.

Vatillas, *dans ses anecdotes de Florence*, a poussé encore plus loin, en donnant une autre cause plus infâme de la mort de Politien. Il a ramassé apparemment tout ce que les ennemis de celui-ci avoient écrit contre lui. Mélancthon, Louis Vivès & d'autres, ont encore osé écrire que Politien disoit qu'il n'avoit lu qu'une seule fois l'écriture, & qu'il se repentoit d'avoir si mal employé son temps. Ce sont encore des calomnies des Florentins. Ange Bassi étoit un vertueux ecclésiastique, qui prêchoit le carême dans l'église dont il étoit chanoine, & qui parla toujours avec piété des choses saintes. Pierre Crinitus a été disciple de Politien; il lui dressa une épitaphe, que Paul Jove rapporte dans les éloges des hommes de lettres: mais elle n'est digne ni de l'un ni de l'autre. Il y en a aussi deux de la façon d'Arias Montanus. * Volaterran. *l.* 21. Paul Jovius, *in elog. doctor.* Joannes Pierius Valerianus, *de infelic. litter.* Erasmus, *in Cicer.* Vossius, *de hist. lat. l.* 3, *c.* 8, *& de poët. lat. c.* 6. Possevin. Gesner. Bayle. *dict. crit. Voyez* la vie d'Ange Politien, donnée par M. Mencke, conseiller de la cour de Leipsick, & imprimée en 1736, *in*-4°.

BASSIANI, *cherchez* BOSSIEN.

BASSIEN (saint) évêque de Lodi, né en Sicile, sous le regne de Constantin, avoit pour pere *Serge*, gouverneur de Syracuse, qui l'envoya à Rome à l'âge de douze ans, pour y faire ses études. Il y fut converti à la religion chrétienne par le prêtre Gordien, & reçut le baptême. Son pere, qui étoit païen, l'ayant appris, fut fort irrité contre lui: en sorte que n'osant retourner dans son pays, il demeura dans un village proche de Ravenne, où il vécut dans la solitude pendant cinquante-cinq ans. L'évêque de Lodi étant venu à mourir, Bassien fut élu en sa place en 377. Il se lia d'amitié avec S. Ambroise; assista au concile tenu à Aquilée, contre les Ariens en 381, & à celui que S. Ambroise tint à Milan contre Jovinien & contre les Ithaciens, vers l'an 390. Il fut un des évêques qui assisterent S. Ambroise à la mort; & après lui avoir rendu les derniers devoirs, il revint à Lodi, où il continua de gouverner cette église pendant dix-sept ans. Il mourut le 19 janvier 413, âgé de 90 ans, & fut enterré dans l'église des douze Apôtres, qu'il avoit bâtie & dédiée en présence de S. Ambroise de Milan, de S. Felix de Côme, & de quelques autres saints prélats, & qui fut depuis appellée de son nom. Ce qui regarde l'épiscopat de Bassien, est certain par les monumens du temps; mais pour sa naissance, son éducation, & ce qui lui arriva dans sa jeunesse, tout cela n'est fondé que sur des actes assez incertains. * *Acta apud* Mombritium & Bollandum. Ambrosf. *epist.* 60. Paulin, *in vit. Ambros. Concilium Aquileens. & Mediolanens.* Baillet, *vies des saints.*

BASSIEN, célébre capitaine dans le IV[e] siécle, épousa *Anastasie*, sœur de Constantin *le Grand.* Quelques auteurs ont cru qu'il avoit été César.

BASSIEN, évêque d'Evase, puis d'Ephèse, fut obligé de disputer ce dernier évêché, qu'on lui contestoit, dans le concile de Chalcédoine en 451. Son compétiteur Etienne s'étoit fait ordonner aussi bien que lui; mais tous deux contre les canons. Ils furent déposés, & on leur donna 200 sols d'or de pension sur cet évêché. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs eccl. du* V[e] *siécle.*

BASSIEN, fils de l'empereur Anastase I.

BASSIEN (*Bassianus Landus*) de Plaisance en Italie, médecin célébre, vivoit dans le XVI[e] siécle, vers l'an 1550, & a écrit divers ouvrages: *De humana historia. De incremento. Iatrologia, &c.* * Wolfangus Justus, *in chron. med.* Vander Linden, *de script. med.* Riccioli, *chron. ref. &c.*

BASSIENS, hérétiques dans le II siécle, interpretoient mal ces paroles de J. C. *Ego sum alpha & omega.* * S. Epiphane.

BASSIGNI, en latin *Bassiniacus Ager;* pays de France en Champagne, vers la Bourgogne & le Barrois, & vers les sources de la Marne & de la Meuse, du côté de la Lorraine. Il y en a qui disent que le Bassigni est ainsi nommé à cause de sa situation, la plus basse de la Champagne. Chaumont en est la ville capitale. Les autres villes sont Bar-sur-Aube, Andelot, Clermont, Montigni-le-Roi, & Nogent-le-Roi, & font partie de la Champagne. Il y a encore dans le Barrois une partie de ce pays qu'on appelle *le Bailliage de Bassigni,* où sont les petites villes de Châtillon-sur-Saône, la Marche, Gondrecourt, & autres lieux. * Sanson.

BASSILE ou BASILYSSE (sainte) souffrit le martyre à Rome l'an 304 sous l'empire de Dioclétien, comme il est marqué dans l'ancien calendrier romain donné par Bucherius. * Bucherius, *cycl. paschal.* Dom Thierri Ruinart, *acta mart.* Tillemont, *hist. des emper. t.* 3. Baillet, *vies des saints.*

BASSIO (Donat) *cherchez* BOSSIO.

BASSO (Sébastien) a écrit douze livres de la philosophie naturelle contre Aristote, où il tâche de réhabiliter la philosophie des anciens, & de réfuter les erreurs d'Aristote. * Sorell. *pag.* 484.

BASSO (Jérôme) cardinal, natif de Savonne, étoit fils d'une sœur du pape Sixte IV. Il fut élevé à l'évêché de Recanati par son oncle, qui le créa cardinal en 1477. Il devint dans la suite évêque de Sabine, & fut protecteur des gens de lettres, jusqu'à en honorer plusieurs de bonnes pensions. Diverses églises reçurent de lui de riches présens, & celle de N. D. de Lorette fut achevée par ses libéralités. Ce cardinal mourut à Rome en 1507, & le pape Jules II son cousin germain, lui fit ériger un tombeau dans l'église de sainte Marie *del Popolo.* * Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux.*

BASSOLIS (Jean) religieux de l'ordre de S. François, & disciple de Jean Scot, surnommé *Doctor ordinatissimus,* s'est rendu recommandable à la postérité, par divers traités: *Commentaria, seu lectura in quatuor libros Sententiarum,* que nous avons de l'édition de Paris, qu'Oronce Finé fit imprimer en 1517, & dédia au cardinal Grimani. Les autres sont *Miscellanea philosophica & medica, &c.* Bassolis vivoit vers l'an 1322. * Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire. Wadingue.

BASSOMPIERRE (François de) chevalier des ordres du roi, colonel des Suisses, & maréchal de France, né le 22 avril 1579, servit dans la guerre de Savoye l'an 1600, & en 1603 il passa en Hongrie, où l'on voulut l'engager au service de l'empe-

reur; mais il avoit tant d'inclination pour la France, qu'il résolut de s'y établir. En 1617 il exerça par commission la charge de grand-maître de l'artillerie au siége du Château-Porcien; & peu de temps après il fut blessé à celui de Rhetel. Il servit aussi l'an 1620, en qualité de maréchal de camp, au combat de Pont-de-Cé, aux siéges de Saint-Jean d'Angeli, de Montpellier, &c. Le roi le fit maréchal de France le 29 août 1622. Il étoit déja colonel des Suisses, & en 1621 il avoit été envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne, où il se trouva à la mort du roi Philippe III. En 1625 il eut le même emploi chez les Suisses, & en 1626 en Angleterre. Il se trouva au siége de la Rochelle, à l'attaque du Pas-de-Suse, en 1629 au siége de Montauban, & il se signala toujours par sa conduite & par son courage. Depuis, le cardinal de Richelieu, qui le craignoit, le fit arrêter le 25 février de l'an 1631, & le fit mettre à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce ministre le 19 janvier 1643. C'est pendant sa prison qu'il composa les mémoires que nous avons de lui, & des remarques sur l'histoire de Henri IV & sur celle de Louis XIII écrites par Dupleix. Ses *mémoires contiennent l'histoire de sa vie & de ce qui s'est passé de plus remarquable à la cour de France*, *depuis* 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille: la 4e édition est en 4 volumes *in*-12, & porte la date de 1723, & le nom d'Amsterdam. Ils parurent pour la premiere fois, ainsi que ses remarques sur Dupleix, en 1665, *in*-12. Nous avons encore la relation de ses ambassades. Louis XIII l'avoit fait chevalier de ses ordres le 31 décembre 1619. Lorsqu'il fut sorti de la Bastille, on le rétablit dans sa charge de colonel des Suisses; & il dit lui-même qu'on l'avoit destiné pour être gouverneur de la personne de sa majesté: honneur dont il s'excusa sur son grand âge, & sur ses incommodités. Quelque temps après, étant en Brie, dans une des maisons du duc de Vitri, il y mourut d'apoplexie le 12 octobre 1646. C'étoit un des hommes de son temps qui avoit le plus de brillant & de vivacité d'esprit: ce qui paroît assez par les réponses plaisantes & ingénieuses qu'il faisoit très-à-propos en toutes sortes d'occasions. On a cru qu'il y avoit eu un mariage de conscience entre lui & *Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri I*, duc de Guise, & veuve de *François* de Bourbon prince de Conti, morte en 1631.

Il laissa deux fils naturels, N. *de Bassompierre*, *seigneur de la Tour*, né d'une princesse, mort peu de temps après son pere; & Louis *de Bassompierre*, né de Marie-Charlotte *de Balsac d'Entragues*, qui fut évêque de Saintes, & premier aumônier de Philippe de France duc d'Orléans, mort le 1 juillet 1676.

Bassompierre étoit descendu d'Ulric ou Olry III, du nom, comte de Ravensberg & Ravestein, baron de Bestein, Albe, Guennep, &c. cadet de la maison de Cleves, qui eut deux fils, *Everard*, &

I. Simon, *qui a commencé la branche des barons de* Bestein *qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de* Bassompierre. Everard eut les comtés de Ravensberg & de Ravestein, & n'ayant qu'une fille, ces fiefs devoient retourner à *Simon*, son frere, qui avoit eu en partage les baronies de Bestein & d'Albe avec la ville de Guennep, & autres terres & rentes sur les villes de Cologne, Strasbourg & Metz. Simon I du nom, eut un fils nommé Olry, qui suit, auquel *Everard* vouloit donner sa fille unique en mariage; mais l'empereur Adolphe de Nassau la fit épouser au marquis de Juliers, son neveu, & lui donna l'investiture des fiefs d'*Everard* comme dévolus de par sa femme, au préjudice des droits de *Simon* & de ses descendans qui les ont depuis vainement réclamés, & n'ont pu obtenir d'autre décision, sinon que pendant la litispendence, ils auroient le rang & la séance des barons de Bestein; prérogative dont cette maison n'a pas usé, ayant depuis été attachée pendant plusieurs siécles, tant au service de France, que des ducs de Lorraine & de Bar.

II. Olry IV du nom, le lundi devant l'ascension de l'an 1292, reconnut, du consentement d'*Agnès*, sa femme, être homme-lige & avoir repris de Henri, comte de Bar après le duc de Lorraine, sa forte maison de Bassompierre, voulant que s'il avoit deux enfans, celui qui tiendroit Bassompierre fût homme-lige du comte, & s'il n'en avoit qu'un, il ne le seroit qu'après le duc de Lorraine: le comte de Bar lui donna soixante livres pour cet hommage: il est nommé dans cet acte de *Dompierre*, qui n'est autre chose que la traduction en françois du nom de Bestein, & du mot allemand Nein qui signifie *Pierre*, qui est l'hiéroglyphe de cette maison, qui porte pour timbre de ses armoiries, *une couronne murale*, *dont les fleurons sont des tours maçonnées & crenelées*, *le cimier & les supports sont des cignes couronnés & colletés de même*. Il est aussi qualifié sire de Bassompierre dans le même acte, nom que tous ses successeurs ont seul porté depuis: il fut pere de Simon II, qui suit, & de *Jean* de Bassompierre.

III. Simon II du nom, sire de Bassompierre, reprit conformément à l'acte de 1292 de Henri, comte de Bar, au mois d'avril 1293, sa forte maison de Bassompierre avec tous les droits qu'il avoit acquis, voulant que s'il venoit à mourir sans enfans mâles, sa terre retournât à *Jean*, son frere; il pria l'abbé de saint Pierremont, & Olry, son pere, de sceller l'acte qui en fut dressé: il est nommé de *Fontois* dans un autre acte du 2 mai 1320, par lequel il s'obligea envers Edouard, comte de Bar, d'asseoir la justice en sa terre de Bassompierre au-delà de la ville au plus près du château de Luxembourg. Il étoit mort en 1333, & avoit laissé de *Jeanne*, sa veuve, Olry V, du nom, qui suit; & *Jean* de Bassompierre qui vivoit en 1352.

IV. Olry V du nom, sire de Bassompierre, étoit émancipé en 1333, losque *Jeanne*, sa mere, fit hommage au comte de Bar, tant pour elle que pour son fils: il fut l'une des cautions que ce comte donna à quelques bourgeois de Metz, dont il emprunta de l'argent le dimanche d'après la S. Remi 1341. Il étoit mort en 1352, & avoit laissé de sa femme, dont le nom est ignoré, Simon III du nom, qui suit.

V. Simon III du nom, sire de Bassompierre, étoit en 1352 sous la tutelle de *Jean*, son oncle, dans la transaction qui fut passée entre lui & ses coseigneurs de la seigneurie de Lonchamps, sur les différends qu'ils avoient ensemble; il fit hommage au duc de Bar le 13 juillet 1393, & le 19 avril 1398 ce duc remit une amende à un particulier à sa considération & à sa priere. Il fut pere de Geoffroi, qui suit.

VI. Geoffroi I du nom, sire de Bassompierre & de Lonchamps, vendit le 20 novembre 1403, avec *Jeanne* de Rincxette, sa femme, au duc de Bar tout ce qu'il avoit au ban & finage de Lonchamps, qu'il tenoit en fief de l'évêque de Verdun. Il fut en 1416 un des chevaliers de l'ordre de chevalerie ou confrairie formée par plusieurs gentilshommes Lorrains. Il eut de son mariage 1. Jean, qui suit. 2. *Simon* de Bassompierre, qui épousa *Alix* de Baudricourt, sœur du maréchal de France de ce nom, fille de *Robert* de Baudricourt, & d'*Alix* de Chambley, *dont il est fait mention en l'article de* Baudricourt, où il se trouve dénommé *Simon* de Bestein, nom de sa maison. On ne voit pas qu'il ait laissé d'enfans de ce mariage, tous les biens de la maison de Baudricourt étant passés dans celle d'Amboise par le mariage de la niéce du maréchal, & de ladite Alix, sa sœur. *Voyez* BAUDRICOURT.

VII. Jean, sire de Bassompierre, fit hommage de sa terre au duc de Bar le 16 février 1423. Il eut part

à la confédération faite le 19 septembre 1435, entre plusieurs seigneurs Lorrains pour le rétablissement de la paix publique. Il épousa 1. *Jeanne* d'Orne, fille de *Jean* & de *Gillette* de Levaveline, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Jeanne* de Puligny, fille de *Perrin* & de *Catherine* d'Harouel, laquelle étant veuve, fit le 2 mai 1456, foi & hommage au nom de ses enfans, à René, roi de Jérusalem, duc de Lorraine & de Bar, de sa maison forte de Bassompierre : il eut entr'autres enfans Geoffroi II du nom, qui suit.

VIII. Geoffroi II du nom, sire de Bassompierre & d'Harouel, chevalier, conseiller & chambellan de René II, duc de Lorraine & de Bar, assista le 25 juillet 1476, au serment que ce prince prêta en l'église de S. Diez, & l'accompagna en 1477, à la bataille de la veille des Rois contre le duc de Bourgogne devant Nancy. En 1489 il conduisit sous sa banniere une compagnie de Gascons aventuriers, & fit pour le service du duc des courses jusqu'aux portes de Metz : il fut du nombre des seigneurs Lorrains ausquels le duc Antoine adressa son ordonnance du 15 mai 1511, pour gouverner le pays en son absence. Il mourut en 1524, & fut enterré à Rosieres. Il avoit épousé au mois de février 1469, *Philippe* Wisse, fille de Vautrain, seigneur de Gerbeviller, qui se trouva auprès du duc en la même bataille de la veille des Rois, & donna l'avis pour l'attaque & la conduisit ; & de *Claude* de Vautrouville, dont il eut entr'autres enfans Christophe I, qui suit.

IX. Christophe I du nom, sire de Bassompierre & d'Harouel, se distingua d'abord par son adresse dans les joutes que fit la noblesse des environs chez le comte de Sarbruch, lorsqu'il fut visité par le duc Nicolas au commencement de l'année 1472. Duffay & lui furent les deux vainqueurs. Il épousa en 1494 *Jeanne* de Ville-sur-Illon, fille de *Colignon*, sire de Ville, bailli de Vosges & de *Mahaud* de Ville, dont il eut 1. *Maximilien*, qui épousa une comtesse de Leinenguen ou Linanges, dont il eut un fils nommé *Théodoric*, mort sans postérité : 2. *Thierric*, grand prevôt de Mayence & chanoine de Wirtzbourg. 3. François, qui suit ; & trois filles, dont la premiere mariée à *Louis* Desarmoises, sieur d'Autrey ; la seconde, 1. au comte de Vesterbourg : 2. au seigneur Vautru de Bourgogne : 3. au sieur de Port-sur-Seille ; & la troisiéme, chanoinesse à Remiremont.

X. François, sire de Bassompierre, d'Harouel & de Remonville, dit le baron d'Harouel, bailli de Vosges, & chef du conseil du cardinal de Lorraine, fut l'un des exécuteurs du testament d'Antoine, duc de Lorraine, & fit le sien le 16 avril 1543. Il avoit épousé par contrat du 6 septembre 1529, *Marguerite* de Dampmartin, fille de *Guillaume*, baron de Fontenay, & d'*Anne* de Neufchatel Montagu, & sœur de Dampmartin, chevalier, baron de Fontenay, qui d'*Isabelle* du Chatelet eut *Diane* de Dampmartin, épouse de *Charles-Philippe* de Croy, marquis d'Harrey, fils de *Philippe* de Croy, créé premier duc d'Arschot par l'empereur Charles V, & d'*Anne* de Lorraine, fille du duc *Antoine* & de *Claude* de Bourbon Montpensier, & mere de *Chrestienne* de Croy, épouse de *Philippe Otto* Rhingraff, prince de Salm, ce qui a formé les alliances de cette maison avec celles de Croy & des Rhingraffs, princes de Salm. Le roi de France Henri II s'étant emparé de la Lorraine pendant la minorité du duc Charles III, qu'il emmena en France pour l'y faire élever, François se retira vers l'empereur Charles V, dont il avoit été page : il fut colonel des Lansquenets en plusieurs guerres, puis gentilhomme de la chambre & capitaine de la garde allemande ; & après que l'empereur Charles V eut remis ses états entre les mains du roi d'Espagne, son fils, François se retira auprès du duc d'Arschot, où il mourut peu de temps après, laissant de *Marguerite* de Dampmartin, 1. *Claude-Antoine*, qui fut gouverneur & bailli de Vosges, & le fut pareillement de l'évêché de Metz, qui ne laissa d'*Anne* du Chatelet, sœur du seigneur de Deuilly, son épouse, qu'une fille mariée à *Erard* de Livron, seigneur de Bourbonne, dont plusieurs enfans. 2. *Bernard*, colonel d'un régiment de Lansquenets, mort à Vienne, au retour du siége de Ziguel en Hongrie, sans laisser d'enfans de son épouse, héritiere de la maison de Maugiron & d'Imomblery. 3. Christophe II, qui suit. 4. *Yolande*, abbesse d'Epinal. 5. *Marguerite*, mariée à *Jacob* de Raville, comte d'Asperg, maréchal héréditaire de Luxembourg. 6. *Anne*, mariée, 1. à *Gaspard* de Nettancourt, seigneur de Vaubecourt : 2. par contrat du 27 avril 1566 à *Jean* de Cussigny, seigneur de Viage, baron de Lezines, duquel elle eut une fille, qui fut abbesse d'Epinal ; & un fils marié à la sœur du seigneur de Marcoussay, qui a laissé trois fils.

XI. Christophe II du nom, baron de Bassompierre, seigneur d'Harouel & de Baudricourt, grand maître d'hôtel, & chef des finances de Lorraine, fut colonel de 1500 Reistres, entretenus pour le service du roi, en 1570. En 1585 il remit ses états & pensions au roi Henri III, pour se mettre du parti de la ligue, qu'il servit avec zèle ; en 1589 il se joignit au duc de Mayenne avec quatre cornettes de Reistres, & après la conversion du roi Henri IV, il procura les traités de paix faits, le premier à S. Germain-en-Laie, le 16 novembre 1594 ; l'autre à Folembray, au mois de décembre 1595, entre le roi & le duc de Lorraine Charles III. Il fonda en cette même année les minimes de Nancy, puis il mourut l'année suivante 1596. Il avoit eu de *Louise* Picart, qu'il avoit épousée en 1572, fille de *Georges*, seigneur de Radeval, & de *Louise* de la Mothe-Blequin, 1. François II du nom, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*. 2. *Jean*, mort sans postérité, d'une blessure qu'il reçut devant Ostende. 3. Georges African, qui suit. 4. *Diane*, morte à Rouen en 1584, âgée de dix ans. 5. *Henriette*, mariée en 1603 à *Thimoleon* d'Espinay, maréchal de S. Luc, gouverneur de Brouage & des Isles, puis lieutenant général en Guienne, morte en couches en 1609, dont deux fils, *Louis*, comte d'Estelan ; & *François*, seigneur de S. Luc ; & deux filles, dont l'aînée *Renée*, mariée au marquis de Beuvron ; l'autre religieuse à S. Nicolas, puis abbesse d'Epinal. 6. *Catherine*, mariée à *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres Carsuges, ambassadeur en Angleterre, dont plusieurs fils & filles.

XII. Georges African de Bassompierre, marquis de Remonville, seigneur du Chatelet, Baudricourt, gouverneur & bailli de Vosges, grand écuyer de Lorraine, mort en 1632, avoit épousé le 21 juin 1610, *Henriette* de Tornielle, fille de *Charles-Emanuel*, comte de Tornielle, grand maître & chef des finances de Lorraine, & d'*Anne* du Chatelet, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine. De ce mariage sont issus : 1. *Anne-François*, marquis de Bassompierre & de Remonville, grand écuyer de Lorraine, bailli de Vosges, & général de l'artillerie de l'empereur, mort sans alliance. 2. Charles, qui suit. 3. Gaston-Jean-Baptiste, *qui a commencé la branche de* Baudricourt, *dont il sera parlé ci-après*. 4. *Marie-Yolande-Barbe*, mariée par contrat du 7 avril 1633, à *Alexandre-Thimoleon* d'Halluyn, seigneur de Vailly, capitaine des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, dont la fille *Joseph-Barbe* d'Halluyn, fut mariée le 29 octobre 1688, avec *Ferdinand-François-Joseph* de Croy, duc d'Harray, prince & maréchal de l'Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, colonel d'un régiment Vallon, né en 1644. 5. *Marguerite-Anne*, abbesse d'Epinal, & depuis mariée en 1639 à *Charles* d'Haraucourt, marquis de Faulquemont,

quemont, maréchal de Lorraine. 6. *Henriette*, dame & secrette de Remiremont.

XIII. Charles, marquis de Bassompierre, baron de Dampmartin, colonel d'un régiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665, avoit épousé en 1644 *Henriette* d'Haraucourt Chambley, fille de *Ferry*, seigneur de Chambley & de Dombale, & de *Suzanne* de Custine, dont il laissa, 1. Anne-François-Joseph, qui suit. 2. *Charles*, marquis de Bassompierre, général de cavalerie pour le service de l'empereur Léopold, son chambellan, & depuis maréchal de Lorraine & Barrois, gouverneur & bailli de Vosges, qui de *Marie-Louise* de Beauveau, fille de *Louis*, marquis de Beauveau, capitaine des gardes du corps de son altesse royale Léopold I, duc de Lorraine & de Bar, & de *Charlotte* de Florainville, sa premiere femme, n'a laissé qu'un fils mort sans postérité; & trois filles, mortes à Nancy, religieuses à la Visitation.

XIV. Anne-François-Joseph, marquis de Bassompierre & de Remonville, baron du Chatelet, épousa *Diane* de Beauveau, fille de *Louis*, marquis de Beauveau, capitaine des gardes du duc Léopold, & d'*Anne* de Ligny, sa seconde femme, dont il eut, 1. *Anne-François-Joseph* II du nom, mort à Paris en 1734, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Louise* d'Oglethorpe. 2. *Louise-Lucie*, mariée à *François-Emanuel*, marquis de Ligny, seigneur du Plessis-Billy, &c. mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou. 3. *Françoise-Louise* de Bassompierre, alliée à *François-Joseph* de Choiseul, marquis de Stainville & de Remonville, &c. conseiller du conseil aulique de sa majesté la reine de Hongrie & de Bohême, grand chambellan de S. A. R. le grand duc de Toscane, & son ministre plénipotentiaire en la cour de France.

Branche de Baudricourt.

XIII. Gaston-Jean-Baptiste, marquis de Bassompierre & de Baudricourt, gouverneur & bailli de Vosges, lieutenant général des armées du duc de Lorraine Charles IV, troisiéme fils de Georges-Affrican, & de *Henriette* de Tornielle, se distingua particulierement à la bataille de Binguen, au Palatinat, où il commandoit le corps de réserve, avec lequel ayant arrêté les efforts des ennemis, & donné lieu au reste de l'armée de se rallier, il procura le gain de la bataille. Il épousa *Henriette* de Rollin, fille de *Henri* de Rollin, conseiller d'état du duc Charles IV, & surintendant de ses troupes, & de *Jeanne* Oris de Jubainville, dont il eut, 1. *François-Charles*, mestre de camp de cavalerie pour le service du roi, chambellan de son altesse royale Léopold I, qui de son mariage avec *Marie-Magdeléne*, comtesse d'Hamal, chanoinesse de Maubeuge, n'a laissé qu'une fille, *Henriette Charlotte*, mariée à *Charles-Marie*, marquis de Choiseul, brigadier des armées du roi, son lieutenant général ès provinces de Champagne & de Brie, capitaine lieutenant des gendarmes de la reine, & chevalier-d'honneur de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine & de Bar. 2. *Henri-Dominique*, chambellan du duc Léopold, & guidon des chevaux légers de sa garde, mort à Nancy en l'année 1721, sans postérité. 3. Jean-Claude, qui suit. 4. *Charles-Léopold*, enseigne de vaisseau, mort à Toulon sans postérité, le 6 juillet 1709. 5. *N.* morte religieuse au couvent de Charmes. 6. *Catherine*, morte à Nancy, le 25 août 1734, sans avoir été mariée. 7. *Françoise-Thérèse*, mariée en 1709 à *Jean-Baptiste-Louis* Picon, vicomte d'Andrezelle, &c. mort en 1727 ambassadeur du roi à la Porte, dont plusieurs enfans. 8. *Elizabeth-Thérèse*, mariée à *Jean-François* de Person de Granchamp, capitaine au régiment de Cambresis, morte à Nancy, dont un fils, & une fille.

XIV. Jean-Claude, marquis de Bassompierre, Baudricourt, Remonville, &c. capitaine lieutenant commandant les chevaux légers de la garde des ducs de Lorraine Léopold I, & François III, & leur chambellan, épousa le 15 janvier 1711, *Jeanne Elizabeth* de Nettancourt, fille d'*Edmond*, comte de Nettancourt, baron de Frenel, & de *Marie* Lejoli, fille d'honneur de son altesse royale madame, duchesse de Lorraine, dont il a eu Léopold-Clément, qui suit; deux autres garçons morts en bas âge; & deux filles *Marie-Louise* & *Henriette-Charlotte*, chanoinesses à Poussey.

XV. Léopold-Clément, marquis de Bassompierre, chambellan du roi de Pologne Stanislas I, duc de Lorraine & de Bar, mestre de camp de cavalerie, & enseigne de gendarmerie, épousa le 21 décembre 1734, *Charlotte* de Beauveau, abbesse de Poussey, fille de *Marc* de Beauveau Craon, marquis d'Harouel, & autres lieux, prince du saint empire, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier de la Toison d'or, grand écuyer de son altesse royale le grand duc de Toscane, & d'*Anne-Marguerite* de Lignivile, dont il a, 1. *Marc-Louis-François*, né à Nancy le 5 novembre 1735. 2. *Anne-Marguerite*, née à Nancy le 25 octobre 1736. 3. *Christophe-François*, né à Nancy le premier avril 1739; & 4. *Stanislas-Catherine*, né à Luneville, le 16 septembre 1741, mort le premier octobre suivant. * *Mémoires dressés & communiqués par la famille.*

BASSORA, ville située à l'extrémité de l'Arabie déserte, sur les confins de la province d'Yerac, proche du fleuve Schat-el-Arab, qui n'est autre que l'Euphrate & le Tigre joints ensemble. Elle est à douze lieues du golfe Persique, qui est nommé pour ce sujet *Golfe de Bassora.* Son port est très-bon & très-sûr; & depuis la destruction d'Ormus, on y voit quantité de vaisseaux chargés de marchandises des Indes. La situation de cette ville est si avantageuse, que l'on en pouroit faire une des plus belles villes du monde, & même une des plus riches, à cause du commerce que l'on y peut établir, presque avec toutes les nations de la terre. Quoiqu'il vienne beaucoup de raisin dans le terroir de Bassora, on n'y fait point de vin ni d'eau de vie, l'un & l'autre étant défendus sous de très-rigoureuses peines. Le bacha néanmoins a quelquefois permis aux peres carmes d'en faire, moyennant une bonne somme d'argent qu'ils lui donnoient; mais comme cela leur coutoit trop, ils font venir du vin de Schiras, pour dire la messe, & pour régaler quelquefois les voyageurs chrétiens. Le bacha de Bassora ne se change pas tous les trois ans, comme les autres de Turquie: il en est en quelque façon gouverneur héréditaire, & obtient la survivance pour son fils, en faisant quelque présent au grand seigneur. Outre son revenu ordinaire, qu'il donne à ferme, à la réserve de la douane de Bassora, il gagne encore beaucoup avec les Persans qui vont à la Mecque; car ils viennent tous passer à Bassora, & le bacha leur vend les chameaux qui leur sont nécessaires, au prix qu'il lui plaît. Ils lui donnent encore chacun trente-cinq sequins, moyennant quoi il les fait escorter par trois cens cavaliers jusqu'à la Mecque, & pendant le retour de la Mecque à Bassora. Les sujets de ce bacha sont ou Arabes ou Sabéens. Il y a aussi quelques Persans & quelques Indiens; & ceux-ci ont deux pagodes à Bassora. Il n'y demeure point d'autres Francs, que les carmes déchaussés, dont l'église sert aussi aux Armeniens & aux Nestoriens, qui y viennent faire leurs prieres, lorsqu'ils se trouvent en cette ville; mais ils n'y disent pas la messe. Les autres Francs, qui sont Portugais, ou Hollandois, ou Anglois, ne demeurent à Bassora que pour faire le commerce, & en attendant le vent pour s'en retourner. L'état de ce bacha est assez considérable; car, outre la ville de Bassora, il a du côté de la Perse tout le pays de Ga-

ban, dont la principale ville est Durach. Du côté de Bagdat, il a Dgezair, c'est-à-dire, l'*isle*, où il y a un château qui défend le passage de l'Euphrate & du Tigre, lesquels se joignent à la pointe de cette isle. Et dans l'Arabie heureuse, il tient le port d'Elcatif, & la ville de Lehsa. * Thévenot, *voyage du Levant, tome* 2.

BASSUS, nom commun à plusieurs Romains.

BASSUS, surnommé *Lucilius*, succéda dans le gouvernement de Judée, à Cerealis Vetilianus. Comme tous les factieux des Juifs n'avoient pas été ensevelis dans les ruines de Jérusalem, & que plusieurs s'étoient cantonnés & retranchés dans de très-fortes places, pour soutenir leur révolte, il fit toutes ses diligences pour les aller assiéger & les faire périr. Il commença par attaquer le château d'Herodion, qui ne tint pas long-temps, & qui aima mieux composer, que d'être emporté d'assaut. Ensuite il se rendit à Machéronte, qui est au bord du Jourdain, de l'autre côté: parceque c'étoit une place de la derniere importance, tant par son assiette avantageuse, que par ses ouvrages & les retranchemens dont les rois de Jérusalem l'avoient fortifiée, & qui auroient pu fomenter la rebellion des Juifs contre toutes les forces des Romains; il y alla mettre le siége, & ordonna de tout ce qui étoit nécessaire pour le pousser avec honneur & succès. Il y trouva une très-bonne garnison, composée de gens vaillans, résolus & déterminés à périr plutôt que de faire une lâcheté. Ce qui les animoit à se bien défendre, étoit qu'ils avoient un brave commandant nommé *Eleazar*, qui agissoit également de la tête & du bras, & qui s'étoit déja signalé dans le siége de Jérusalem, par une infinité de très-belles actions. Cet homme étoit continuellement aux prises avec les Romains, les repoussoit la plupart du temps avec perte; & ce qui étoit surprenant, on le voyoit toujours le premier au combat, & le dernier à faire retraite. Il ne fut pas néanmoins ménager sa bonne fortune, & sa trop grande hardiesse le perdit. Car un jour qu'il étoit au pied de la muraille se moquant des Romains, les insultant de paroles, & les chargeant d'injures, un soldat Egyptien appellé *Rufus*, homme d'une force de corps toute extraordinaire, le prit, le chargea sur ses épaules, & le porta ainsi dans le camp des Romains. Bassus bien joyeux d'avoir un tel homme en son pouvoir, le fait dépouiller & déchirer à coups de fouets à la vue des Juifs. Un spectacle si horrible & si sanglant les jetta tous dans une si grande consternation, surtout lorsqu'ils virent que Bassus avoit fait dresser une croix pour le faire mourir, qu'ils proposerent sur le champ de rendre la place, si on vouloit leur rendre Eleazar, sans lui faire davantage de mal. Ils se figuroient que tant que ce brave homme vivroit & seroit à leur tête, ils n'auroient rien à craindre, & pouroient même rétablir les affaires de la Judée. Eleazar leur fut rendu, & les Romains entrerent dans Machéronte. Ce ne fut pas sans porter le fer & le feu dans la basse-ville, où ils tuerent dix-sept cens hommes, qui n'étoient point compris dans la capitulation, & qui même n'avoient été avertis ni de leur traité, ni de leur fuite. Toutes les femmes & tous les enfans furent mis dans les fers & traités en esclaves. Les autres se retirerent dans la forêt des Jardes, qui n'en étoit pas éloignée. Cette retraite néanmoins ne put les empêcher de tomber dans les mêmes malheurs que leurs compagnons, qu'ils avoient si indignement trahis. Bassus les suivit; & après les avoir joints, il commanda à la cavalerie d'environner le bois, & à l'infanterie de le couper. Ces misérables se voyant si près de leur mort, & qu'il ne leur restoit plus la moindre espérance de salut, ne voulurent pas attendre que les Romains leur portassent l'épée aux reins. Ils firent un dernier effort, ou pour vaincre ou pour mourir avec honneur, donnerent tous ensemble avec une fureur épouvantable, & des cris horribles sur les Romains, croyant s'ouvrir un passage pour se sauver: mais ils furent si vigoureusement reçus & repoussés, que de trois mille qu'ils étoient, il ne s'en sauva pas un; & les Romains n'y perdirent que douze des leurs. Ce fut là que Judas, fils de *Jairus*, qui s'étoit signalé au siége de Jérusalem, fut tué en se défendant vaillamment. Bassus ne jouit pas long-temps du fruit de tant de victoires; car il mourut un peu après dans son gouvernement, & eut pour successeur Flavius Silva. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VII, chap.* 20, *&c.*

BASSUS JUNIUS vivoit du temps de Neron ou de Vespasien. Parcequ'il étoit grand parleur, on le nomma l'*Ane blanc*, comme le remarque Quintilien, *l.* 6, *c.* 3. *Voyez* aussi Vossius, *de hist. lat. l.* 1.

BASSUS, hérétique dans le II siécle, qui étoit disciple de Cerinthe, d'Ebion & de Valentin, faisoit consister la vie des hommes & la perfection de toutes choses en vingt-quatre lettres & en sept astres, ajoutant ridiculement qu'il ne falloit pas espérer son salut de J. C. seul.* Philastrius, *de hær.* & Prateole, *V. Bass.*

BASSUS, *cherchez* AUFIDIUS BASSUS, GABIUS BASSUS, CESIUS, & CESSELIUS BASSUS.

BASTA (George) fameux général d'armée au commencement du XVII[e] siécle, étoit originaire de l'Epire; mais il naquit dans un village nommé *la Rocca*, près de Tarente. Il commandoit un régiment de cavalerie Epirote ou Albanoise, quand le duc de Parme prit possession du gouvernement des Pays-Bas en 1579, & il se perfectionna beaucoup au métier des armes dans l'école d'un aussi grand capitaine que l'étoit le duc de Parme, qui ayant bientôt reconnu le mérite de George Basta, le fit commissaire général de la cavalerie l'an 1590. Il n'y avoit point d'entreprise considérable dont on ne lui donnât les principaux rôles. Pendant le siége d'Anvers en 1584, il eut ordre de tenir la campagne, afin d'empêcher qu'aucun secours n'entrât dans la place. En 1588, ayant été renforcer les troupes qui assiégeoient Bonn, il contribua à la prise de cette ville. Il suivit en France le duc de Parme, qui venoit au secours de la Ligue l'an 1590 & 1592, & il eut le commandement de l'arriere garde pendant la premiere retraite. Il fut aussi de l'expédition du comte Charles de Mansfeld en France l'an 1593. Et en 1596 étant aux Pays-Bas, il jetta un secours de vivres dans la Fere assiégée par Henri IV. Bayle, qui s'est fort étendu sur les louanges de Basta, assure que l'on n'a jamais vu plus de conduite, plus de secret, plus de diligence, qu'il en fit paroître dans cette occasion. Depuis il passa au service de l'empereur. La Transsylvanie & la Hongrie ont été le principal théâtre de ses exploits. En 1601, commandant l'armée en Hongrie, il défit les Transsylvains, qui s'étoient révoltés sous Sigismond Bathori, tailla en piéces dix milles hommes de leurs troupes dans la bataille de Moitin, & se rendit maître de quarante piéces de canon, de cent drapeaux, & de leur bagage. Il prit encore sur eux la ville de Clausembourg; & l'année suivante il les assiégea dans Bistrith ou Nessa, dont ils s'étoient emparé, prit cette ville, & obligea ces rebelles d'avoir recours à la clémence de l'empereur. On l'honora de la dignité de comte. Il est auteur de deux traités qui concernent la discipline militaire; l'un intitulé: *Maestro di campo generale*, imprimé à Venise en 1606, & l'autre *Governo della cavalleria leggiera*, imprimé à Francfort en 1612. M. Naudé, dans son ouvrage latin de l'étude militaire *pag.* 538 & 539, dit que ces deux traités sont excellens. Il mourut en 1607, laissant un fils nommé *Charles*. * Ciro. Spontoni. *hist. Transsylv.* Strada, *de bell. belg. dec.* 2, *l.* 3. D'Aubigné, *tom.* 3, *l.* 3, *c.* 9. Thuanus, *l.* 127 & 131. Dandini, *hist. de rebus in Gall. gestis.* Bayle, *dict. critiq.*

BASTA (Nicolas) Epirote de nation, fut un bon officier de cavalerie au service des Espagnols dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe l'avoit amené l'an 1567. Il se signala à la défaite de la Noue devant Engelmunster en 1580. Le duc de Parme lui rendit un témoignage fort glorieux quatre ans après, en l'envoyant au secours de l'électeur de Cologne. Son pere, nommé *Demetrius*, avoit porté les armes 40 ans durant au service de la maison d'Autriche. Il étoit apparemment parent de George Basta, qui précéde; quelques uns même disent que c'étoit son frere. * Strada, *de bello belg.* Bayle, *dict. critiq.*

BASTERNES. Plutarque, dans la vie de Paul-Emile, parle des Gaulois qui habitoient auprès du Danube, & qu'on appelloit les *Basternes.* Philippe Cluvier, *dans son troisiéme livre de l'ancienne Germanie, chapitre* 43, fait une longue dissertation sur ces peuples, & dit que c'étoit une nation Allemande, & non pas Gauloise, qui ayant habité l'isle Peucé, étoient venus s'établir auprès du Danube, où il leur donne pour bornes du côté du nord le fleuve Aprus, vulgairement Wieprz, qui entre dans la Vistule, le lac Amadoc, & le fleuve qui en sort près de la ville de Zaroba; à l'orient le Pont-Euxin & les embouchures du Danube; au midi ce même fleuve, qui porte le nom d'Ister; à l'occident le mont Asciburgus de Pologne, qu'on nomme à présent *Gollemberg*, jusqu'à la ville d'Os, qui est Wieczym. C'est-là où sont aujourd'hui la Podolie, la Bessarabie, la Moldavie, la Valaquie.

BASTIA ou LA BASTIE, *Bastia, Bastita*, ville capitale de l'isle de Corse, avec une bonne forteresse & un port assez commode. On croit que c'est le *Mantinum* ou *Mantinorum oppidum* des anciens. Le gouverneur que les Génois ont dans l'isle de Corse, fait son séjour ordinaire à la Bastie. Les habitans sont bons pour la mer & grands pirates. L'évêque de *Mariana distrutta* y fait aussi sa résidence.

BASTIDE (Ferdinand) entra chez les jésuites à Salamanque l'an 1588, n'ayant pas encore dix-sept ans. Dans les congrégations *de Auxiliis* il défendit la cause des jésuites jusqu'à la fin de ces disputes, ayant relevé Pierre Arrubal. Bastide ne se tint point sur la défensive comme ses prédécesseurs, mais il attaqua: le pape Paul V l'avoit ainsi ordonné, malgré les efforts des dominicains. C'étoit un grand avantage pour Bastide; il sut en profiter, & il faut avouer qu'il porta de rudes coups à la prémotion de Bannés. Après les congrégations Bastide retourna en Espagne, où il enseigna la théologie scholastique pendant quelques années à Valladolid; mais ayant reconnu que les vœux qu'il avoit fait chez les jésuites étoient nuls, à cause d'un empêchement diriment, il en sortit, & ne jugea pas à propos d'y rentrer. On dit que cet empêchement étoit qu'il n'avoit point été baptisé. Quelques thomistes ont écrit qu'en quittant l'habit des jésuites, il avoit aussi renoncé à leurs sentimens sur la grace & la science moyenne; mais les jésuites n'en conviennent pas. Bastide après avoir quitté les jésuites, vécut encore long-temps à Valladolid, où il fut professeur en théologie, chancelier de l'université, & chanoine de la cathédrale. Il légua, dit-on, par testament aux jésuites de Valladolid quatre gros volumes qu'il avoit composés sur les disputes *de Auxiliis*, pour les faire imprimer, quand on en auroit la permission. * Henao. Ripalda. Theod. Eleuth. Thom. Le Blanc, &c. *in hist. controv. de Auxil.*

BASTIDE (D. Philippe) bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Saint-Benoît du Sault, diocèse de Bourges, fit profession à Vendôme le 18 mai 1643, dans la vingt-troisiéme année de son âge. On a de lui une dissertation latine *in*-4°, intitulée: *De ordinis Benedictini gallicana propagatione*, contre le P. le Cointe de l'oratoire, qui avoit enlevé à l'ordre de S. Benoît plusieurs hommes illustres qu'il revendique, & avoit prétendu que la regle de S. Benoît n'avoit point été observée dans les Gaules avant le VIIIe siécle. Le pere le Cointe a réfuté cette dissertation dans le cinquiéme tome de ses annales; ce qui engagea le pere Bastide à publier une seconde dissertation sur le même sujet, beaucoup plus ample que la premiere, & qu'il fit imprimer *in*-4° à Auxerre en 1683. Le pere Mabillon a inseré la premiere dans la seconde partie du IIIe siécle bénédictin. La seconde fut accompagnée d'une autre dissertation du pere Bastide, sur l'authenticité des privileges, donations, & autres chartes des monasteres, que le pere le Cointe avoit attaquées. Dom Bastide mourut dans l'abbaye de S. Denys en France, le 23 octobre 1690. Il avoit eu une dispute avec le savant pere Mabillon, sur ce que celui-ci avoit retranché quelques saints dans le grand recueil des actes des saints de l'ordre de S. Benoît, & les avoit mis au rang des douteux. Le pere Bastide s'en plaignit au pere Mabillon lui-même, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, & à laquelle le pere Mabillon fit une réplique très-judicieuse, dans laquelle il prouve que la vérité doit être l'ame de l'histoire, & que les ordres religieux se font plus de tort, en prétendant s'illustrer par des faits douteux, ou des attributions de saints, qui n'ont point été de leur ordre, qu'en se contentant de la simple vérité. Dom Bastide, moins éclairé en cela que le pere Mabillon, au lieu de profiter des solides maximes de son confrere, présenta contre lui une requête au chapitre général en 1677, afin qu'on obligeât ce savant religieux à se rétracter. Mais cette requête n'eut point son effet. * D. le Cerf, *biblioth. de la congreg de S. Maur*, à la Haye 1726. Voyez la lettre du pere Mabillon, citée dans cet article: elle est *page* 433, *du premier volume des œuvres posthumes des PP.* Mabillon & Ruinart, *in*-4°.

BASTIDE (Louis) prêtre, prédicateur ordinaire du roi, professeur en droit, ancien promoteur général du feu cardinal de Bonzi, s'est fait connoître dans le siécle dernier & au commencement de celui-ci, par plusieurs ouvrages sur la religion qui sont estimés. Un des plus connus est sa réponse au livre de Jurieu, intitulé: *De l'accomplissement des prophéties.* Cette réponse est en deux volumes, qui ont paru en 1706, à Paris. Le premier a pour titre: *L'incrédulite des deïstes confondue par J. C.* Le second est intitulé: *L'accomplissement des prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies, & l'apologie de l'église romaine contre les écrits de cet hérétique.* On a aussi de cet auteur plusieurs panégyriques, dont feu M. Fléchier, évêque de Nismes, grand connoisseur en ces sortes de matieres, faisoit cas: entr'autres un panégyrique de S. Jérôme, en 1686, & un de S. Hilaire de Poitiers, en 1705. M. Fléchier a écrit plusieurs lettres à cet abbé, que l'on trouve dans le recueil des lettres de ce prélat en deux volumes *in*-12. * *Voyez* la lettre trente-septiéme du premier volume, & les lettres 211 & 312 du second volume.

BASTIDE (Jean-Joachim de) conseiller du roi, lieutenant général criminel au siége de Marseille, subdélégué de M. l'intendant, & l'un des membres de l'académie de Marseille, naquit dans cette ville le 9 décembre 1684, de *Jean-Baptiste* de Bastide, & de *Marguerite* de Pellegrin. Il trouva dans sa famille des exemples propres à l'encourager & à le soutenir dans quelque carriere qu'il fût entré. ANTOINE de Pellegrin, son aïeul maternel, lieutenant particulier au siége de Marseille, y avoit exercé par commission pendant plusieurs années la charge de lieutenant général civil & criminel en l'absence de M. de Bausset. Henri de Bastide son oncle, a passé presque sa vie entiere au service du roi, & est mort ancien capitaine de grenadiers, & chevalier de l'ordre de S. Louis,

avec pension de sa majesté. Jean-Joachim fit ses études d'humanités & de philosophie au collége de l'oratoire de Marseille; ensuite il alla à Aix, où il fit un cours de droit, & prit ses dégrés. Revenu à Marseille, après y avoir fait quelque séjour, il alla à Paris, dans le dessein de cultiver son gout pour les lettres auprès de M. l'abbé de Pellegrin, son oncle maternel, si connu par la multitude de ses poësies. Rappellé à Marseille par sa famille & ses affaires, il y acquit peu après la charge de lieutenant général criminel au siége de cette ville, en prit possession le 10 décembre 1722, & montra toujours depuis dans les fonctions de cette charge, tous les talens qu'elle demandoit, & le plus rare désintéressement: son talent pour l'éloquence s'y est montré plusieurs fois avec éclat dans les discours prononcés sur le tribunal, à l'occasion de l'ouverture du palais, & de la prestation du serment. Son mérite l'a fait choisir pour être l'un des subdélégués à Marseille, de feu M. Lebret, & ensuite de M. de la Tour, successivement intendans en Provence. M. de Bastide cultiva aussi la poësie françoise, & la cultiva avec succès. Il reste de lui une version en vers françois de plusieurs des plus belles pensées de Séneque le tragique, où non-seulement il a, comme on l'assure, rendu toute la grandeur & toute la finesse des idées de son auteur; mais où il a aussi ajouté à cette grandeur & à cette finesse. Dans sa jeunesse il avoit fait une pareille version de plusieurs des plus belles maximes du livre de la sagesse; ses amis ont vu de même quantité de piéces sur divers sujets, & surtout dans le gout léger & anacréontique. Peu de temps après l'établissement de l'académie de Marseille, M. de Bastide fut choisi pour remplir la place que la mort de M. Rigord laissoit vacante; & toutes les fois que ses occupations lui ont permis de se trouver aux assemblées de cette académie, il y a rendu tous ses confreres témoins de la pénétration de son jugement, des richesses de son esprit, & de la justesse de son gout. Il est mort à Marseille le 22 mars 1743. Il avoit épousé *Thérèse* Maurin, dame dont l'esprit & le caractere assortissoient parfaitement le sien. De plusieurs enfans qu'il a eus, il restoit lors de sa mort deux fils & deux filles. * Extrait de son éloge par M. de Chalamont de la Visclède, secrétaire de l'académie de Marseille, imprimé dans le *Recueil des piéces présentées à cette académie, pour le prix de l'année* 1743, brochure *in*-12.

BASTILICA ou BASTELICA, est une terre de l'isle de Corse, dont Sampietro d'Ornano, célébre capitaine & général des Corses, a porté le nom. * *Voyez* ORNANO. (Sampiétrod')

BASTILLE, *Bastilia*, château royal près de la porte S. Antoine, que Charles V fit bâtir pour la défense de la ville de Paris contre les attaques des Anglois. On dit que ce fut Hugues Aubriot, prévôt des marchands qui en donna le dessein, & qui en posa la premiere pierre le 22 avril 1369. On remarque aussi qu'il y fut enfermé le premier; & cela pour crime de religion. L'an 1634 on y fit des fossés & des boulevarts aux environs. Ce château est composé de huit grosses tours, avec des appartemens qui sont entre chaque tour. C'est en ce lieu que l'on met une partie des prisonniers d'état. Il y a sur la plateforme de ce château plusieurs piéces de canon, que l'on tire dans les jours solemnels ou de réjouissance. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

BASTINGIUS (Jérémie) professeur en théologie dans l'université de Leiden, naquit à Calais en 1554, où ses parens s'étoient réfugiés, après avoir été chassés de Gand, parcequ'ils faisoient profession de la nouvelle religion. Ils éleverent dans les mêmes sentimens leur fils, qui étudia à Bremen, à Genève & à Heidelberg, & qui se rendit habile dans l'intelligence des langues, & principalement de la grecque & de l'hébraïque. Ceux de son parti l'appellerent à Anvers, où il fut ministre de l'église des protestans; mais cette ville ayant été prise par le duc de Parme en 1585, il se retira à Dordrecht; & ayant été fait professeur en théologie dans la nouvelle université de Leiden, il y mourut peu de temps après, le 26 octobre de l'an 1598. Il laissa un catéchisme avec des commentaires. * Meursius, *Ath. Batav.*

BASTION DE FRANCE, forteresse en Barbarie, à six milles de Bonne, entre les royaumes d'Alger & de Tunis, le cap Noir & le cap de Roses. Il y avoit autrefois à trois milles de ce fort un édifice qui portoit le même nom, bâti l'an 1560, par deux marchands de Marseille, du consentement du grand-seigneur, & qui servoit de magasin & de retraite à ceux qui pêchoient le corail, & qui y faisoient fleurir le commerce par les grains, les peaux, la cire & les chevaux qu'ils en transportoient. Mais plusieurs années après, ce bâtiment fut démoli par les soldats d'Alger. En 1628, le roi Louis XIII donna ordre au sieur d'Argencourt, gouverneur de Narbonne & ingénieur, d'y bâtir un fort; mais en ayant jetté les fondemens à trois milles de l'ancien, il fut attaqué par les Maures & les Arabes, qui le contraignirent de quitter cet ouvrage, & de se rembarquer. Le roi y envoya un gouverneur, qui acheva cette forteresse, & qui fut assassiné en 1633. Depuis ses successeurs s'y sont maintenus jusqu'à présent. Son enceinte renferme un grand magasin pour les provisions & les marchandises, une chapelle & un hôpital. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

BASTO (Pierre Machado de) Portugais, étoit d'une famille noble dans la province d'Entre Douro & Minho. Il naquit dans le château de Sobrado, dans la paroisse de sainte Senhorinha à Cabeceiras de Basto, dont il a pris le nom, l'an 1570. En 1587 il s'embarqua pour les Indes orientales, dans l'espérance d'y recevoir la couronne du martyre. Pendant le voyage, il s'aquitta des devoirs de soldat & de ceux de chrétien avec une assiduité édifiante. En allant de Cochim à Goa, le vaisseau essuya une grosse tempête, à la vue de laquelle Basto fit vœu d'entrer dans la premiere religion qui voudroit le recevoir. Par l'avis de son confesseur, qui étoit jésuite, il demanda à entrer dans la même société, & il y fut reçu le jour de S. Thomas l'an 1589. Sa naissance & le progrès qu'il avoit fait à Brague dans la langue latine, l'auroient fait recevoir sans peine au nombre des peres; mais sa grande humilité lui fit demander d'être frere convers. Ses supérieurs l'envoyerent à Cochim, où il mourut le 1 mars 1645. En 1664 on trouva, dit-on, son corps sans aucune corruption. Le pere Queiros a écrit sa vie.

BASTOGNE ou BASTONACH, *Bastonia, Bastonacum & Belsonacum*, petite ville des Pays-Bas dans le Luxembourg, est près de la forêt d'Ardenne, à trois lieues de Neuf-Châtel, & à huit de Luxembourg. Elle est si jolie & si bien bâtie, que ceux du pays la nomment ordinairement *Paris en Ardenne.* Elle est fort renommée pour ses foires de chevaux, & pour ses beaux marchés de bled. Les François qui la possédoient depuis 1681, l'ont cédée aux Espagnols en 1698. * Baudrand.

BASTON ou BOSTON (Robert) religieux carme en Angleterre, natif de Nottingham, qui vivoit dans le XIII[e] siécle, & au commencement du suivant, avoit été honoré de la couronne de poëte. Edouard I, roi d'Angleterre, qui aimoit à s'entretenir avec lui, le mena au voyage qu'il fit en Ecosse, où il ôta la couronne à Jean Bailleul. Robert Baston eut ordre de composer un poëme pour célébrer ses victoires: il le fit l'an 1304; & quelque temps après ayant été pris par Robert Brus, il fut obligé de travailler

à un autre, où il louoit le triomphe des Ecossois. Il écrivit d'autres piéces, & mourut en 1310. * Baleus, *in script. Britan. cent.* 4, *c.* 92. Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Alegrius, *in parad. Carmel.* Lucius, *in bibl. Carmel.*

BASTON ou BOSTON (Philippe) religieux de l'ordre des carmes, & frere du précédent, qui vivoit dans le même temps, étudia à Oxford, fut assez habile prédicateur, composa quelques ouvrages, & mourut vers l'an 1320. * Lucius, *in biblioth. Carmel.* Pitseus, *de script. Angl.* Alegrius, *in parad. Carmel.*

BASTON ou BOSTON, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît vers l'an 1410, étoit un homme extrêmement laborieux. Il se donna la peine de voir toutes les bibliothéques d'Angleterre, & composa un catalogue des écrivains ecclésiastiques, un ouvrage de piété intitulé, *Speculum cœnobitarum*, divisé en trois livres, & l'histoire de son monastere, qui étoit celui de Buri ou de S. Edmond de Suffolck. * Pitseus, *de script. Angl.*

BASTON, ville de l'Amérique septentrionale, *cherchez* BOSTON.

BASTONACH, *cherchez* BASTOGNE.

BASVILLE, *Bassivilla*, ville de l'Amérique, dans l'isle de la Martinique, une des Antilles. Elle a été bâtie par les François il y a quelques années, du temps que le sieur de Bas étoit gouverneur de ces isles-là : c'est pourquoi elle porte son nom. Elle est proche du Port-Royal, avec un très-bon port.

BATALE, *Batalus*, joueur de flûte, exerçoit son art avec mollesse & dissolution, & fut le premier qui se servit d'une chaussure de femme sur le théatre. De-là vient que les anciens appelloient *Batales* les hommes lascifs & efféminés. Les ennemis de Demosthène lui donnerent ce surnom. * *Consultez* Libanius & Hesychius.

BATALE d'Ephèse, poëte Grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Libanius le fait joueur d'instrumens ; & Thomas Magister assure qu'il a été comédien. Peut-être est-ce le même que celui qui précéde. * Vossius, *de poët. Græc.*

BATAVES, anciens peuples des Pays-Bas, *Batavi*, sont renommés dans les écrits des anciens & dans les commentaires de César. Ils occupoient presque toute l'isle du Rhin, c'est-à-dire, *une partie de la Hollande méridionale*, & *une partie du duché de Gueldre*, & *de la seigneurie d'Utrecht.* Il est pourtant très-sûr que le pays d'Utrecht, dans son premier établissement, renfermoit dans ses limites deux anciens peuples ; les Bataves & les Ménapiens. Aujourd'hui, sous le même nom de *Bataves*, on entend pour l'ordinaire les Hollandois. *Voyez* HOLLANDE.

BATAVIA, autrefois JACATRA, ville d'Asie aux Hollandois, dans l'isle de Java, avec un bon port. Elle est à quinze ou vingt lieues de Bantam, qu'elle a au couchant, vers le détroit de la Sonde, & dans une plaine extrêmement fertile. Les Hollandois avoient un magasin à Jacatra, & le commerce les y rendoit si puissans, que le roi du pays en eut quelque sorte de jalousie. Les Anglois se servant de cette conjoncture, persuaderent à ce prince de leur faire la guerre, & lui donnerent même du secours. Le roi attaqua sur la fin de l'an 1618, les Hollandois, qui se défendirent jusqu'au mois de mars de l'an 1619, où leur général Koën, revenant des Molucques, non seulement les dégagea, mais prit & ruina Jacatra. Ensuite on fonda sur ses ruines une nouvelle ville, qui fut nommée *Batavia*, avec une forte citadelle pour la défendre. Cette citadelle est un fort à quatre bastions royaux revêtus de pierres de taille, mal bâti au rez-de-chaussée sans fossé, & par conséquent sans eau. A une distance du rempart, qui n'est pas égale de chaque côté, on trouve seulement des canaux de vingt à vingt-cinq pieds de largeur, qui défendent en quelque maniere l'approche du fort ; mais ils sont guéables presque par-tout. Cette ville est très-bien fortifiée, & fut assiégée en vain en 1659, par le roi de Bantam. Elle est la plus agréable de toutes les Indes, & passeroit pour très-belle en Europe. Les Hollandois l'ont bâtie à plaisir, dans le dessein d'en faire la capitale de leur empire dans les Indes. Les rues y sont longues & larges, toutes tirées au cordeau, entre deux allées d'arbres du pays, toujours verds, & qui donnent de l'ombre en tout temps. La plupart même sont partagées en chemin fort unis, & en beaux canaux remplis d'eau, bordés d'arbres, comme en Hollande : ce qui est un grand ornement pour la ville, & une grande commodité pour les habitans, qui peuvent aller presque par-tout à pied ou en bateau. Les maisons y sont très-jolies, & les meubles très-propres. Le circuit de Batavia est fort grand ; & cette ville ne laisse pas d'être extrêmement peuplée de toutes sortes de nations, de Malays, de Maures, de Chinois & d'autres, qui payent un tribut par tête pour exercer librement le commerce. On y voit près de cinq mille Chinois, dont la plupart s'y retirerent pour ne se pas soumettre aux Tartares, lorsque ceux-ci se rendirent maîtres de la Chine. Comme les Chinois sont laborieux & adroits, ils font tout valoir à Batavia : ils cultivent les terres, il n'y a guères d'autres artisans qu'eux. On ne peut rien s'imaginer de plus agréable que les avenues de Batavia : les chemins qui aboutissent aux portes de la ville sont bordés de rangées d'arbres fort élevés & toujours verds. Ces avenues sont ornées de maisons de plaisance & de jardins bien entretenus. A une demi-lieue de la ville est le fort de Jacatra, où il y a une garnison de cinquante à soixante hommes. Au-delà de ce fort est le grand cimetiere des Chinois, où les Bonzes font souvent des festins pour les morts, faisant accroire que ces réjouissances les soulagent & leur plaisent. Ils se placent pour cette cérémonie dans un cabinet de feuillages, où l'on voit diverses idoles grotesques, suspendues aux branches qui couvrent ce cabinet. La plupart des tombeaux sont autant de petits mausolées travaillés avec beaucoup d'art, & fort magnifiques. Leur temple qui en est proche, est à peu près bâti comme nos petites églises au dehors & au dedans. Leurs prêtres sont revêtus d'habits qui ont quelque chose de semblable à ceux des chrétiens. Pendant le sacrifice ils font quelques tours dans le temple en chantant & en marchant en cadence, au son de deux timbales & de quatre clochettes. Les deux autels, dont le principal est au fond du temple, & l'autre à la gauche, sont parfumés de pastilles, & ornés de chandeliers avec des cierges allumés. Les sacrifices durent fort long-temps, & ils en font les cérémonies avec beaucoup de gravité & de modestie.

Nous avons dit que Batavia est le siége de la domination des Hollandois dans les Indes. Le général qui y fait sa résidence ordinaire, a commandement sur tous les autres officiers : mais il est révocable au gré de la compagnie, & il se peut aussi défaire de sa charge après trois ans de service. Le conseil d'état est composé du général, du directeur général & de six conseillers. La pluralité des voix le doit emporter dans la décision des affaires ; mais le général, qui n'a ordinairement que deux suffrages, passe quelquefois sur cette formalité, quand il veut se charger du succès de quelque affaire & en répondre. Les charges de conseillers sont de 2000 livres d'appointement par mois, & le général n'a que douze mille livres par an, sa maison entretenue : mais comme il a tout en son pouvoir, sans être obligé de rendre compte, on peut dire qu'il a ce qu'il veut. Le grand conseil ou conseil suprême, qui est le parlement du pays, est composé d'un président, d'un vice-président & de

deux procureurs généraux, avec les conseillers. Ce tribunal peut juger & condamner le général même. Le troisiéme conseil est celui des échevins, qui connoissent des choses qui concernent la ville. Le quatriéme, qui répond à nos présidiaux ou bailliages, prend connoissance des causes de moindre importance, jusqu'à la somme de cent écus, sans appel. Le directeur général tient le second rang dans le gouvernement. Tout ce qui regarde le commerce passe par ses mains; mais il est obligé d'en rendre compte. Il y a six gouverneurs de provinces; savoir, Coromandel, qui réside à Paliacate; celui d'Amboin, dont la capitale est Victoria; celui de Ternate, dont le roi a été obligé de céder son royaume à la compagnie, qui lui fait une pension de douze cens écus; celui de Banda; celui de Ceilan, qui fait son séjour ordinaire à Colombo; & enfin celui de Malaca. Après les gouverneurs des provinces, les plus considérables sont, le premier marchand, les commandeurs des places (dont le principal est celui de Batavia) les présidens ou chefs des comptoirs. Pour la guerre, après le général, tout le commandement se rapporte au major général. Ce commandement se partage ensuite entre les capitaines de Batavia, qui deviennent colonels quand ils sont hors de la ville. On compte douze mille hommes de troupes réglées, & cent cinquante vaisseaux. * Le pere Tachard, jésuite, *voyages des Indes*. Le Guat, *voyages des Indes orientales, imprimés en* 1712.

BATEMBURGIQUES, coureurs dans le XVI[e] siécle, s'étant mis à la suite d'un soldat séditieux, pilloient les églises, & renversoient les autels. * Lindan.

BATENBOURG, *Batemburgum, arx Batavorum*, petite ville avec citadelle, dans le duché de Gueldre, à deux lieues de Nimegue. En 1568, deux freres barons de Batenbourg, eurent la tête tranchée par ordre du duc d'Albe, qui dit alors, *que la tête d'un seul saumon valoit plus qu'un grand nombre de petits poissons*. * Hist. Belg.

BATES (Guillaume) docteur en théologie & prédicateur fameux parmi les presbitériens anglois, naquit en 1625. Il étoit pasteur à Dustans dans la partie méridionale de l'Angleterre; mais en 1699 il fut déposé par l'acte de conformité, & mourut à Hackney la même année. On dit qu'il étoit un des plus éloquens orateurs de son temps, & versé dans toutes sortes de sciences. Son style étoit net & coulant, & il avoit la conversation très-aisée & fort agréable. Il suivoit en tout les sentimens de l'hérétique Calvin, mais il étoit modéré dans la dispute & dans les principes. Tous ses ouvrages ont été recueillis après sa mort à Londres en un volume *in-fol.* excepté ses *Vitæ selectæ eruditorum virorum*, qui ont été imprimées au même lieu en 1681, *in*-4°. Les principaux de ceux que l'on a recueillis & qui sont en anglois, sont: *Reflexions sur l'existence de Dieu, & sur l'immortalité de l'ame, avec un discours de la divinité de J. C. L'harmonie des attributs divins dans la rédemption des hommes par J. C. Les quatre fins. Le souverain bonheur. Sermons, &c.* * *Mémoires du temps.*

BATH, sorte de mesure contenant la dixiéme partie du *Corus* ou *Gomer*. Il pesoit 80 livres, qui font huit conges, trois boisseaux ou trois sacs. Il tenoit autant que 48 pintes ou setiers romains, qui font 72 setiers des Hébreux. Chaque pinte ou chaque setier pesoit vingt onces. Cette pinte ou ce setier est ce qu'on appelle vulgairement en françois *chopine*. La pinte vaut quatre setiers romains, ou quatre chopines de Paris. Il faut remarquer que le bath sacré étoit bien différent du commun, le sacré pesant moitié plus que l'autre. En effet, il est dit dans le premier livre des Rois (*chapitre VIII*) que la mer d'airain que fit faire Salomon, contenoit deux mille baths, & dans le second des *chroniques*, (*chapitre IV verset* 5.) il est dit que cette même mer tenoit trois mille baths. On ne sauroit accorder ces deux textes qu'en distinguant le bath sacré d'avec le commun, en disant que ces trois mille baths étoient selon la mesure commune, & les deux mille selon le sacré. Artaxerxés ordonna à ses gouverneurs qui étoient dans la Judée, qu'on fourniroit aux Juifs toutes les années pour le service du temple, & pour l'usage des sacrifices, cent baths de vin & autant d'huile. * *I Esdras, VII, 22. Ezechiel, XIV, 10, 11, 14.* Josephe, *antiquit. liv. VIII, chap. II, article 316.*

BATH ou BATHE, *Bathonia, Aquæ solis & Aquæ calidæ*, ville d'Angleterre sur l'Avon, dans le comté de Sommerset, avec évêché suffragant de Cantorbéri. Elle est assez bien bâtie, & située dans une plaine très-fertile. Le siége de l'évêché étoit à Wels, où il avoit été fondé vers l'an 905. Depuis, vers l'an 1090 Jean de Villula de Tours, qui en étoit évêque, transféra le siége à Bath, comme Guillaume de Malmesburi l'a remarqué. Cette translation fit naître un différend entre les moines bénédictins de Bath, & les chanoines de Wels, touchant l'élection de l'évêque. Enfin on convint qu'à l'avenir l'évêque prendroit le nom des deux villes, & que Bath seroit nommée la premiere; que quand le siége seroit vacant, un certain nombre de députés des deux églises choisiroit l'évêque, & qu'il seroit installé dans les deux églises. Cela fut observé jusqu'au regne de Henri VIII: mais les monasteres ayant été supprimés alors, le droit de l'élection est demeuré au doyen & au chapitre de Wels. Bath est encore considérable par ses bains, dont on prétend que les eaux sont propres à guérir plusieurs maladies, comme la paralysie, les rhumatismes, les foiblesses de nerfs, les écrouelles, &c. Ces eaux sont d'une couleur bleuâtre, ont une odeur forte, & exhalent des vapeurs très-subtiles. Il y a quatre bains chauds avec des siéges de pierres. L'un est triangulaire de vingt-cinq pieds en longueur, & autant en largeur d'un côté: sa chaleur n'est pas si forte que celle des autres; on l'appelle *Cross-Bath*, parce qu'autrefois il y avoit une croix. Le second bain est celui qu'on appelle *Hoth-Bath*, le bain chaud; & il étoit en effet le plus chaud de tous, avant qu'on l'eût agrandi. Les deux autres sont appellés *les bains du roi & de la reine*, & ne sont séparés que par une muraille. Celui du roi a environ soixante pieds en carré, & plusieurs sources d'eau chaude au milieu, qui en augmentent la chaleur: c'est ce bain qui fournit les eaux au bain de la reine, lequel n'a point de sources; dans l'un & dans l'autre il y a une pompe. Il y a aussi à Bath une manufacture de draps, dont on fait un grand débit dans toute l'Angleterre. * *Etat de la grande Bretagne.* Camden, *descript. Angl.* Godowin, *de episc. angl.* Miræus, *not. episc. &c.*

BATHALIER (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Lyon, fit son cours de théologie à Paris, où il fut reçu docteur le 5 décembre 1474. Sa piété, sa doctrine, son éloquence, le rendirent illustre; mais il n'en reste aucun monument que la légende des saints nouveaux, qui après avoir été traduite en françois par un carme, maître en théologie, fut mise entre les mains de F. Julien, de l'ordre de S. Augustin, & de F. Jean Bathalier, pour revoir la traduction, y changer & ajouter ce qu'ils jugeroient à propos. Cette légende, ainsi revue, fut imprimée en 1476 à Lyon; & l'année suivante on imprima séparément dans la même ville les vies des saints, qu'ils avoient ajoutées. * Echard, *script. ord. præd. tom. I.*

BATHANÉE, contrée de la Trachonite, dans la tribu de Manassé, delà le Jourdain, qui fut ruinée par Azaël, roi de Syrie. Elle fut une partie du domaine de Philippe, fils d'Herode *le Grand*, roi des Juifs. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II, chap. IX.*

BATHE ou BATHASECK, *Bathia, Batha,* petite ville de la Hongrie sur le Danube, où il reçoit la riviere de Sarwitz, dans la basse Hongrie, & au comté de Bathe, cinq lieues au-dessus de l'embouchure de la Drave dans le Danube. Elle est fort petite; ce qui est cause qu'on a uni son évêché à l'archevêché Colocza, dont il étoit suffragant. Elle appartenoit aux Turcs, mais à présent elle est presque réduite en village, à quatre milles de Hongrie de Telne au midi, & à sept de Cinq-Eglises au levant.

BATHE (le comté de) *Batensis Comitatus,* petite province de Hongrie, vers le bas du Danube, qui la partage en deux; elle est ainsi nommée de la petite ville de Bathe, & sa plus petite partie est dans la basse Hongrie: le reste est dans la haute, mais tout est soumis à l'empereur. Elle a au septentrion le comté de Pest, au couchant celui de Tolne, au midi celui de Bodragh, & au levant le comté d'Orod; & ses lieux les plus considérables sont Bathmonster & Bathaseck. Ce pays dépendoit ci-devant des Turcs.

BATHE (Guillaume) naquit à Dublin en Irlande, & fut élevé pendant plusieurs années à Oxford, où il fit de grands progrès dans les études, jusqu'à ce que se dégoutant, comme il le dit lui-même, de l'hérésie qu'on y respiroit, il abandonna son protestantisme & sa patrie. Il fut reçu en 1596 dans la société des jésuites, étant alors âgé de trente-deux ans, selon M. Wood, quoiqu'un écrivain de son ordre, le pere Sotwel, ne lui donne que vingt-cinq ans. Après avoir demeuré quelques années parmi les jésuites de Flandre, il fut envoyé à Padoue pour y finir ses études. De-là il passa en Espagne & devint supérieur du séminaire irlandois à Salamanque. Etant allé à Madrid pour quelques affaires de son ordre, il mourut dans cette ville le 17 juin 1614, quoique le pere Alegambe place sa mort en Irlande le quatriéme de septembre 1626. Il avoit écrit les livres suivans. Introduction à l'art de la musique, où sont posées des régles exactes & faciles, avec des argumens & leurs solutions pour ceux qui souhaitent de connoître les raisons de la vérité, à Londres en 1584 *in*-4°. Il écrivit ce traité pendant qu'il étudioit à Oxford, étant pour lors grand amateur de la musique. *Janua linguarum, seu modus maxime accommodatus, quo patefit aditus ad omnes linguas intelligendas; Salmanticæ,* 1611. Ce livre eut grand cours en Espagne pour l'instruction de la jeunesse. Il s'en est fait une infinité d'éditions dans tous les royaumes de l'Europe; la premiere fut faite par le soin des jésuites Irlandois de Salamanque. Instruction méthodique sur les principaux mysteres de la foi catholique, avec une méthode pour la vraie pratique de la confession générale. Il ne mit pas son nom à ce traité, qui est en latin & en anglois. Il le traduisit ensuite lui-même en espagnol sous le nom de Pierre Manriques. Préparation pour le sacrement de pénitence, intitulée: *Aparejos para administrar el sacramento de la penitencia con mas facilidad y fruto,* à Milan 1614.

BATHECOMBE (Guillaume) Anglois, qui vivoit dans le XVe siécle, vers l'an 1420, & sous le régne de Henri V, étudia à Oxford, & devint un des plus habiles mathématiciens de son temps, comme il est facile de le justifier par divers ouvrages de sa façon, qui sont: *De operatione astrolabii. De sphera concava. De sphæræ fabrica & usu. De sphæra solida. De conclusione sophiæ.* * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de math, &c.*

BATHECOR, bourg ou village de la tribu de Juda, qui ne mérite d'avoir place ici qu'à cause de l'inhumanité d'une femme Juive, qui en étoit. C'étoit une dame de qualité nommée *Marie,* fille d'Eléazar, & fort riche. Après la mort de son mari, & lorsque l'empereur Vespasien entra dans la Judée, elle s'alla refugier à Jérusalem avec un petit enfant qu'elle nourissoit. Cette femme se trouva assiégée comme bien d'autres dans cette capitale. Elle y avoit fait porter tout son bien & tout ce qu'elle avoit de meilleur & de plus précieux, pour vivre & s'en servir dans la nécessité. Tout cela lui fut bientôt enlevé par les tyrans, qui fouillerent jusque dans les lieux les plus retirés, où elle avoit caché quelque peu de chose pour s'entretenir. Une action si tyrannique mit cette femme dans un tel désespoir, que se voyant si maltraitée & réduite à n'avoir rien du tout pour soutenir sa vie, il n'y a point de paroles outrageuses ni d'imprécations dont elle ne les chargeât pour les obliger à la tuer: mais ils ne furent non plus touchés de ses injures que de sa misere. Enfin étant poussée à cette extrémité, de ne pouvoir plus espérer le moindre secours, la faim qui la consumoit, & encore plus le feu que la colere avoit allumé dans son cœur, lui inspirerent une résolution qui fait horreur à la nature. Elle prit cet enfant qui pendoit à sa mamelle, le coupa en deux, en fit cuire une partie, & réserva l'autre pour la premiere nécessité. L'odeur de cette viande abominable se repandit bientôt dans sa maison, où ces scélerats étant entrés, voulurent savoir où elle l'avoit prise; elle la leur montra; & comme pour leur reprocher qu'ils étoient cause du crime qu'elle avoit commis, les pressa d'en manger; ce qu'ils ne voulurent pas faire, & sortirent tout tremblans de frayeur & d'épouvante. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI, chap. XXI.*

BATHELIER (Jacques le) sieur d'Aviron, avocat au présidial d'Evreux, s'est rendu célébre dans le XVIe siécle par sa science dans la jurisprudence. Henri III, roi de France, ayant nommé des commissaires en 1586, pour examiner quelques difficultés faites sur plusieurs articles de la coutume de Normandie; ces articles arrêtés & signés par ceux à qui le roi avoit donné cette commission, furent lus & publiés à l'audience du bailliage d'Evreux, le samedi 22 avril. Le lundi 9 juin on assembla le clergé, la noblesse & le tiers état au bailliage, afin de délibérer sur quelques articles mis en surséance par les commissaires, sur les remontrances qui leur avoient été faites, & tout fut reglé comme il convenoit. Cette réforme de la coutume du pays & du duché de Normandie donna occasion à M. le Bathelier de composer des commentaires sur cette coutume, qui furent fort applaudis. Le sieur Groulard, premier président au parlement de Normandie, les ayant vus manuscrits en fut charmé; & quelques années après il les fit imprimer sans y mettre le nom de l'auteur. Ce silence fut mal interpreté: on crut que Groulard vouloit se faire honneur d'un bien qui n'étoit pas à lui: on le lui reprocha; mais il répondit que l'ouvrage faisoit assez connoître l'auteur: *Ce livre est tant beau,* dit-il, *qu'il ne peut être l'œuvre que de Jacques le Bathelier, ne connu sous autre nom.* * Le Brasseur, *hist. d'Evreux.* Froland, *recueil d'arrêts, pag. 336.*

BATHENE (Henri) de Malines, docteur de Paris, chantre & chanoine de Liége, qui vivoit dans le XIVe siécle, composa l'an 1350 dix livres des choses divines, où il agite des questions curieuses de philosophie & de musique. Il démontra aussi les erreurs des tables, dites *Alfonsines,* du roi Alfonse leur auteur, &c.

BATHILLE, *cherchez* BATHYLLE.

BATH-KOL, c'est-à-dire, *fille de la voix.* C'est ainsi que les Juifs appellent un de leurs oracles, dont il est souvent fait mention dans leurs livres, surtout dans le Talmud. L'auteur du supplément aux cérémonies des Juifs, a remarqué qu'ils admettent différentes sortes d'inspirations, & qu'ils croient communément que la prophétie ou inspiration divine a duré chez eux jusque vers la quarantiéme année du second temple, à laquelle succéda une autre sorte

d'inspiration, qu'ils nomment *Bath-kol.* Les Rabbins, comme Buxtorf l'a observé dans son grand dictionnaire, disent qu'après la mort d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, le Saint Esprit se retira d'Israël, mais que cependant ils eurent l'usage de la *fille de la voix :* & ils ne manquent point d'histoires pour prouver qu'ils ont eu chez eux cet oracle. * *Voyez* Buxtorf sur le mot *Bath-kol.*

BATHMONSTER *Bathmonasterium*, petite ville de Hongrie, dans le comté de Bath sur le Danube, environ à cinq lieues au-dessous de la ville de Colocza.

BATHON, *cherchez* BATON.

BATHORI, noble famille de Transylvanie, qui a donné plusieurs princes à cet état. ETIENNE Bathori fut élu l'an 1571, après la mort de Jean Sigismond, & fut agréé par Maximilien & Selim, l'un empereur d'Allemagne, & l'autre des Turcs. Il fut mis en 1576 sur le trône de Pologne, que Henri III venoit de quitter, fit de grands progrès contre les Moscovites, & mourut l'an 1586. Ce prince en acceptant la couronne de Pologne, fit élire CHRISTOPHE Bathori son frere, qui lui succéda dans la principauté de Transylvanie. Celui-ci se voyant en but à la maison d'Autriche, parceque son frere avoit été préféré à Maximilien II, pour le royaume de Pologne, fut obligé de chercher de l'appui à Constantinople. Il chassa les Unitaires de son état, & mourut l'an 1581. SIGISMOND Bathori son fils lui succéda. Il se reconcilia avec les princes de la maison d'Autriche, avec lesquels il fit un traité contre les Turcs. Pour se venger d'une révolte arrivée dans ses états, il fit mourir *Balthasar* Bathori son oncle, & fit déclarer criminels de lese-majesté *Etienne* & *André* ses cousins. Depuis il céda sa principauté à *André*, cardinal, son cousin, qu'il ne put y maintenir. Après avoir été défait en 1601 par George Basta, général de l'armée impériale, & avoir perdu Clausembourg, il fut obligé l'année suivante de demander la paix, de renoncer à toutes ses prétentions sur la Transylvanie, & de se contenter d'obtenir comme une grace de l'empereur Rodolphe, la qualité de baron dans la Bohême, où il mourut à Prague le 20 mars 1613. Il avoit épousé en 1595 *Marie-Christine* d'Autriche, fille de *Charles* II du nom, archiduc de Gratz, & sœur de l'empereur *Ferdinand* II; mais ayant avoué lui-même son impuissance, son mariage fut déclaré nul, & cette princesse se fit religieuse. GABRIEL Bathori fut élu prince de Transylvanie l'an 1608, après qu'elle eut été gouvernée par Bostkaye & Ragotski, qui la lui céda. Pour s'y maintenir, il rechercha tantôt la protection des Turcs, & tantôt celle de l'empereur. Béthlem Gabor l'attaqua l'an 1613. Ses débauches & sa cruauté lui attirerent la haine de ses peuples, & il fut tué l'an 1618. * Isthuanff., *hist. de Hongrie, liv.* 24 *& suiv.* Sponde, *A. C.* 1718, *n.* 18. Ritterhusius.

BATHORI (André) cardinal, cousin de Sigismond, qui lui céda ses états, avoit été nommé cardinal en 1584 par le pape Gregoire XIII. Ayant perdu une bataille considérable contre le prince de Valachie le 28 octobre 1599, & fuyant avec cent chevaux par des chemins étroits où il falloit passer l'un après l'autre, il fut arrêté par des paysans, qui lui couperent la tête, & la porterent au prince de Valachie; il n'étoit alors que dans la trente-troisiéme année de son âge. On imputa sa mort aux Impériaux: ce qui est certain, c'est qu'après la défaite de ce prince, l'empereur ignorant ou feignant d'ignorer sa mort, se plaignit de ce cardinal par des lettres très-aigres au pape Clément VIII, l'accusant d'intelligence avec le Turc, & priant sa sainteté de l'excommunier, & de le priver du chapeau. * *Lettre du cardinal d'Ossat, du* 13 *janvier* 1600.

BATHOS, ville du Péloponnèse dans l'Arcadie, près du fleuve Alphée, où les anciens croyoient que les géans avoient combattu contre les dieux. Pausanias rapporte qu'on avoit coutume d'y faire des sacrifices en représentant des éclairs, des tonneres & des foudres, pour imiter par cet artifice le bruit & les feux de ce grand combat. * Pausanias, *in Arcadic.*

BATHUEL, fils de *Nachor*, qui vivoit vers l'an du monde 2997, & avant J. C. 1038, fut pere de Laban, & de *Rebecca*, femme d'*Isaac.* * *Genese*, 22, *vers.* 23. Josephe, *liv.* 1, *antiquit. Judaic. c.* 15. C'est aussi le nom d'une ville de la tribu de Juda, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomenes, *chap.* 4, *vers.* 30.

BATHYLLE, jeune garçon de Samos extrêmement beau, fut aimé de Polycrate, tyran de cette isle, & d'Anacreon, poëte lyrique, lequel voulant consacrer dans ses vers la beauté de Bathylle, a éternisé ses propres débauches & son penchant détestable. * Horace, *epod.* 14. Le Fevre, *vies des poëtes Grecs.*

BATHYLLE, fameux pantomime, natif d'Alexandrie, vint à Rome pendant le regne de l'empereur Auguste, & fut affranchi de Mécénas. Il y introduisit avec Pylade une nouvelle maniere de danse, où l'on représentoit par des postures étudiées & par des gestes ingénieux, toutes sortes de sujets tragiques, comiques & satiriques. Ils firent une troupe à part, & ne voulurent point se mêler avec les autres comédiens; de sorte qu'ils jouoient seuls leurs comédies muettes sur l'orchestre, sans d'autres acteurs que des pantomimes. Pylade excelloit dans la représentation des sujets tragiques & majestueux; mais Bathylle réussissoit incomparablement mieux dans les sujets comiques ou satiriques. Cela leur donna occasion de se séparer & de faire deux bandes. * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Athenée, *l.* 1. Lucian. *de saltatione, &c.*

BATHYLLE, poëte Romain, qui voulut passer pour auteur de ce distique, que Virgile avoit attaché de nuit à la porte du palais d'Auguste:

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula mane.
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

Mais il ne jouit pas long-temps de cette gloire; car Virgile attacha au même endroit une seconde affiche, dans laquelle au bas du distique contesté, il avoit ajouté ce commencement de vers, *Sic vos, non vobis*, répété quatre fois. L'empereur souhaitant que quelqu'un en achevât le sens, il n'y eut que Virgile qui le pût faire en cette maniere,

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.
Sic vos, non vobis, vellera fertis, oves.
Sic vos, non vobis, fertis aratra, boves.
Sic vos, non vobis, nidificatis, aves.
Sic vos, non vobis, mellificatis, apes.

Ainsi on reconnut le véritable auteur du distique; & Bathylle reçut l'affront qu'il méritoit. * *Vie de Virgile.* Giraldus, *hist poët.*

☞ BATICALA, petit royaume des Indes sur la côte du Malabar, au nord du royaume de Canara; entre ce royaume & celui d'Onor, au roi duquel il est soumis. Les Portugais se l'étoient rendu tributaire. C'étoit auparavant un royaume particulier. Il n'a de considérable que sa ville capitale, nommée aussi *Baticala.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

BATILDE ou BAUDOUR (sainte) reine de France, illustre par sa sagesse & par sa piété, descendoit des princes Saxons d'Angleterre, d'où elle fut enlevée étant encore jeune, soit par des pirates, soit par ses propres parens, suivant la coutume des Anglo-Saxons, qui vendoient leurs enfans. Quoi qu'il en soit, elle fut amenée sur les côtes de France, & achetée par Archinoald, maire du palais, que l'on appelle communément *Archambaud.* Il la donna à sa femme

femme, dont elle gagna le cœur. Le roi Clovis II, charmé de sa vertu, l'épousa, & elle fut mere de Clotaire III, de Childeric II, & de Thierri III. Après la mort du roi, elle gouverna sagement le royaume durant la minorité de Clotaire III son fils. Elle fonda les abbayes de Chelles & de Corbie, & fit de grands biens à d'autres maisons religieuses. Depuis, elle prit l'habit dans le monastere de Chelles, où après avoir donné des marques d'une très-solide piété, elle mourut saintement le 30 janvier de l'an 680, selon les uns, & 685, selon les autres; mais certainement après l'an 678, âgée de 55 ans. Le pape Nicolas I la canonisa. Elle fut enterrée dans la petite église de sainte Croix, qu'elle avoit fait bâtir, d'où son corps fut transféré le 17 mars 833 par Louis *le Debonnaire*, dans celle de la sainte Vierge. Il repose à présent sur le grand autel de l'abbaye de Chelles. Sa vie a été écrite par un ancien auteur; & elle est rapportée par Surius, par Bollandus & par le pere Mabillon. Nous l'avons aussi traduite en notre langue par le pere Etienne Binet Jésuite, & beaucoup mieux par M. Arnauld d'Andilli. * Baillet, *vies des Saints*. Le Cointe. Du Saussai. Du Bois, *hist. eccles. Paris.*

BATILLE, serviteur d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, accusa son maître de lui avoir fait apporter du poison de Rome pour faire mourir le roi, & dit qu'il l'avoit mis entre les mains de Doris & de Pheroras, l'an du monde 4035, qui étoit celui de la naissance de Jesus-Christ.* Josephe, *antiq. liv. XVII, c. 7.*

BATINEIS (Lauthier) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Florence, est auteur d'un ouvrage curieux qui n'a pas été imprimé, & qui est intitulé, *Capistrum Judæorum*. Dans cet ouvrage l'auteur se propose de prouver trois choses; la premiere, que le Messie a été promis; la seconde, que suivant l'usage que les Juifs font de l'écriture, & leur maniere de l'expliquer, le Messie n'est pas encore venu; la troisiéme enfin, que le Messie est venu: & c'est-là qu'il résout les difficultés que la seconde partie a pu faire naître. Par la lecture de ce traité, le pere Echard croit voir que Sixte de *Sienne* s'est trompé en assurant que l'auteur florissoit vers l'an 1417. Il parle, dit-il, des guerres des Catalans dans la Romanie, & assure que cinq cens d'entr'eux avoient défait une fois quinze mille Grecs, & une autre fois vingt mille; ce qui ne peut, ajoute-t-il, être attribué à leurs mérites, puisque ce sont des voleurs, des homicides, des adulteres, des parjures, des blasphémateurs; & il semble parler de tout cela comme de choses arrivées de son temps: cet endroit donne lieu de croire qu'il vivoit vers l'an 1315. Mais dans un autre il marque que la captivité romaine des Juifs duroit depuis 1320 ans; & il paroît par un autre passage, qu'il commence cette captivité au temps où Jérusalem fut détruite par Tite; car pour supposer, comme il le fait, que les Juifs croient que le Messie doit venir 1335 ans après la destruction de Jérusalem, & leur prouver ensuite par l'évenement que cette explication est trompeuse, puisque dans cet espace de temps ce n'est pas le Messie, mais l'Othoman qui est venu; il faut qu'il n'ait écrit que 1335 ans après la destruction de Jérusalem. Ce qu'on peut donc dire de plus sûr à cet égard, c'est que cet auteur s'explique si mal, qu'on a de la peine à l'entendre; ce qu'on feroit peut-être mieux, si on avoit un manuscrit plus correct que celui qui est à la bibliothéque des Jacobins de la rue S. Honoré à Paris.

BATIS, *cherchez* BETIS.

BATMANSON (Jean) Anglois, religieux de l'ordre des Chartreux, sous le regne de Henri VIII en 1520, fut prieur de la Chartreuse de Londres, où il mourut le 16 novembre de l'an 1531. Il écrivit des commentaires sur le cantique des cantiques, sur les proverbes de Salomon, & d'autres traités de piété. * Possevin, *in appar. sacr.* Petreïus, *biblioth. cart.* Pitesus, *de script. angl.*

BATON ou BATHON, de Sinope, historien Grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il laissa des mémoires de Perse, qui sont souvent cités par Strabon, par Athenée & par Plutarque, qui alleguent d'autres ouvrages de sa façon. Il est différent de BATTON, poëte, qui avoit écrit quelques comédies. * Strabon, *l.* 12. Athenée, *l.* 10 & 14. Suidas. Vossius, &c.

BATON de Jacob, *cherchez* MOYSE.

BATRACHOMYOMACHIE, *Batrachomyomachia*, est le nom d'un petit poëme grec, qui décrit le combat donné entre les grenouilles, les rats & les souris, *Ranarum, muriumque pugna*, & qui porte le nom d'Homere. Le poëte Stace croit que c'est l'ouvrage de ce grand poëte; parcequ'il n'y a point eu, dit-il, de poëte célébre qui n'ait donné, avant un grand ouvrage, quelque petite piéce enjouée en vers négligés. C'est ainsi que Virgile a donné le *Culex*, & qu'Homere a donné la Batrachomyomachie. *Sed & Culicem legimus*, dit Stace, *& Batrachomyomachiam etiam agnoscimus. Nec quisquam est illustrium poëtarum, qui non aliquid operibus suis stylo remissiore præluserit.** Stat. *Præfat. Sylvarum ad Stellam.* Plusieurs auteurs ont douté que ce petit poëme fût véritablement d'Homere. On pourroit appuyer leur doute sur plusieurs bonnes raisons: parmi ceux-là on peut consulter Henri Etienne, (*Schediasmatum lib. 6, cap. 22.*) dans un traité intitulé, *Tigretis cari.* Petrus Nunnesius, *commentar. ad Phrynichi dictiones atticas.* Gaspard Barthius, *animadversion. in Stat.* 1, *pag.* 5. Perrault, auteur du parallele des anciens & des modernes, a donné au public une traduction en vers françois de la Batrachomyomachie.

BATRICIDES, patriarche d'Alexandrie, qui mourut l'an 940, composa des annales depuis la création du monde jusqu'à son temps. Cet ouvrage fut imprimé à Londres *in*-4°, en 1658, par les soins de Seldenus & de Pocoke.* Konigius, *biblioth. vet. & nov.*

BATTA, province du royaume de Congo en Afrique, une de ses six parties, qui est fort grande, & la plus avancée au levant vers le milieu des terres. Elle est bornée au septentrion par les provinces de Sundi & de Pango, par celle de Pemba au couchant, & au midi par le lac d'Aquilonda. Elle a le titre de duché, & est arrosée de la riviere de Barbela, qui la traverse & près de laquelle est la ville capitale de Batta, qui lui donne son nom. Elle est dans la partie la plus septentrionale, environ à cent vingt mille pas de la ville de Saint-Sauveur vers le levant.

BATTAGLIA, cardinal, *cherchez* GOTIUS DE ARIMINIS.

BATTÆUS (Guillaume) *cherchez* BATHE.

BATTAGLINI (Marc) né à Rimini le 25 mars 1645, d'une famille noble, étudia à Césene sous d'habiles professeurs; & après sa rhétorique, il s'y appliqua à l'étude du droit canon & civil, & s'y fit recevoir docteur à l'âge de 16 ans. Il alla ensuite à Rome, où Gaspard de Carpegna, alors auditeur de Rote, l'engagea à s'appliquer aux affaires de ce tribunal, & l'employa à quelques négociations. Mais l'air de Rome lui étant contraire il en sortit, & exerça pendant cinq ans à Ancône la charge de lieutenant civil de cette ville. Ensuite il fut successivement gouverneur des villes de Cento, de Comacchio, de San-Giovanni dans la Marche d'Ancône, d'Assise, de Terni, de Narni & de Fabriano. Le pape Alexandre VIII le nomma à l'évêché de Nocéra dans l'Ombrie, & il en prit possession le 25 mars 1690. Clément XI le choisit en 1703, pour faire la visite de quelques évêchés. Battaglini y employa deux ans, après lesquels le même pape le fit prélat assistant,

& lui donna l'abbaye de S. Benoît de Gualdo. Il le transféra à l'évêché de Césene en 1716; mais quinze mois après ce prélat mourut à San-Mauro, dans le voisinage de Rimini, le 19 septembre 1717, âgé de 71 ans. Il a composé en italien le *Légiste philosophe*, imprimé à Rome en 1680. Une histoire universelle des conciles généraux & particuliers, *in-fol.* à Venise en 1686. Les annales du sacerdoce & de l'empire, en quatre volumes *in-fol.* à Venise en 1701, 1704, 1709 & 1711. Des instructions aux curés, pour expliquer la parole de Dieu à leurs peuples. Des exercices spirituels pour une neuvaine. Dans son histoire des conciles, il ne parle que de 475. * *Voyez* ce que M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne, dit de cette histoire dans son excellent *traité de l'étude des conciles, pag.* 272 *& suiv.* Voyez aussi sur la vie & les ouvrages de Battaglini, le *journal de Venise, tom.* 29, & les *mémoires du pere* Niceron, *tom.* 19.

BATTEFORT, maison, *cherchez* AUBEPIN.

BATTEL, bourg d'Angleterre dans le comté de Sussex, où l'on fait de l'excellente poudre à canon. Il tire son nom de la grande victoire que Guillaume *le Conquérant* y remporta sur le roi Harold le 14 d'octobre de l'année 1066. Pour en conserver la mémoire, ce prince fit bâtir près de-là une abbaye nommée l'*abbaye de la bataille : Battel-Abbey* * *Dict. angl.*

BATTERBI, petit lieu sur la riviere de Ware, à deux milles anglois de Durham du côté du sud, est remarquable pour certaines pierres, d'un côté desquelles, lorsque la marée est basse, il sort en été une eau rougeâtre salée, qui devient blanche au soleil, & se change en une substance dure, dont les habitans du voisinage se servent au lieu de sel. * *Dict. angl.*

BATTI, chef des Tartares, vint fondre dans la Russie avec une armée formidable vers l'an 1224 : & après l'avoir soumise à son pouvoir, il réduisit dans une dure servitude tous les principaux gouverneurs & maîtres de ce pays, qui descendoient des Wareges, auteurs du royaume des Russiens. La Russie gémit sous le joug des Tartares jusqu'au temps de Basile, grand duc de Moscovie, qui l'an 1500 chassa les Tartares, & rétablit cette nation dans son ancienne liberté. Jusqu'alors les empereurs des Tartares Zavolhentiens envoyoient dans la Russie des gouverneurs, qui les traitoient fort durement, en usant de toutes sortes de vexations. L'on peut lire là-dessus Herberstenius, Petrus Petræus, & les autres écrivains. * *Rerum Moscov.* Georg. Hornius, *orbis imper. pag.* 375.

BATTIS, jeune fille que Philetas, poëte élégiaque, a célébrée dans ses poëmes. Ovide, (*trist. l.* 1. *eleg.* 5, *v.* 2) en fait mention.

Nec tantum Coo Battis amata suo est.

BATTISTE (Joseph) prêtre Italien, natif de Grotailles, terre du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, entre Brinde & Tarente, poëte Latin & Italien, mort à Naples le 6 mars 1675. On a de lui trois centuries d'épigrammes latines, imprimées à Venise, aussi bien que ses poësies italiennes, & quelques autres ouvrages séparés. Il passoit pour un des meilleurs écrivains de ces derniers temps en l'une & en l'autre langue; mais il réussissoit mieux dans les vers hexametres & dans les pentametres, que dans les lyriques. On rapporte qu'il avoit une aversion très-grande pour les anagrammes, qu'il traitoit avec raison d'amusemens puériles. * Nicol. Toppi, *bibl. Napolitan.* Laurent Crasso, *tom.* 1, *elog. part.* 1, *pag.* 335, 336, *&c.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poët. modernes, tome dernier, pag.* 134, *édit. Paris.*

BATTO, étoit fils de *Changi* roi des Tartares, & frere d'*Ochtai*. Après la mort de son pere il monta sur le trône. Résolu d'être conquérant, il envoya ses freres avec de bonnes troupes pour soumettre les autres parties; & les pays septentrionaux lui étant tombés en partage, il se rendit maître de la Moscovie, de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, & ravagea entierement tout ce pays : en étant venu aux mains proche de Lignitz, avec le général Henri, il le défit dans une sanglante bataille, & tua Poppo, chef & grand maître des croisés l'an 1242. Pour marque de sa victoire, il envoya neuf sacs tout remplis des oreilles d'une partie de ceux qu'il avoit taillés en piéces. * Bonfinius, *dec.* 2., *l.* 7. M. Cromer, *l.* 8. Jean-Jacques Hoffman, *lexic. univers.*

BATTORI (Etienne) roi de Pologne, *cherchez* ETIENNE & BATHORI.

BATTUS, sorti de l'isle de Thera, amena une colonie dans cette partie de l'Afrique nommée la Cyrénaïque, & y fonda le royaume de Cyrène. Ce fut, selon Eusèbe *in chron.* sous la XXXVII[e] olympiade, environ 630 ans avant l'ere chrétienne. Les Cyrénaïques bâtirent des temples à Battus, & lui rendirent les honneurs divins. Ce fut Demonax, qui à l'occasion d'un oracle de Delphes avoit été envoyé à Cyrene par les Mantinéens ses compatriotes, qui y établit le culte de Battus. * Banier, *la mythologie & les fables expliquées par l'histoire.*

BATTUS, berger des environs de Pyle, ville du Péloponnèse dans la Gréce, fut changé en pierre de touche par Mercure. Pendant qu'Apollon gardoit en Thessalie les troupeaux du roi Admette sous un habit de berger, Mercure lui enleva quelques vaches, qu'il cacha dans la forêt voisine. Personne n'avoit apperçu ce larcin que Battus; & Mercure craignant d'être découvert, tira parole de lui qu'il n'en diroit rien, après lui avoir donné la plus belle vache de celles qu'il avoit prises. Mais ne se fiant pas trop à la promesse de Battus, il feignit de se retirer, & revint quelque temps après sous une autre forme & avec une autre voix, lui offrit un bœuf & une vache, s'il pouvoit dire où étoit le bétail qui s'étoit égaré. Le bon homme qui vit que l'on doubloit la récompense, découvrit le larcin, & répéta même deux fois le nom du lieu où Mercure avoit caché son vol; (c'est de-là, selon quelques-uns, qu'est venu le mot de *Battologie*) & alors Mercure, pour le punir de sa trahison, le changea en une pierre dure, qu'on appelle *pierre de touche*, & qui tient encore aujourd'hui de la nature de Battus, en ce qu'aucun métal ne la peut toucher qu'elle ne découvre ce qu'il est. * Ovide, *métam. l.* 2, *v.* 702.

BATTUS, mauvais poëte, répétoit souvent les mêmes choses mal à propos : ce qu'Ovide semble attribuer au berger Battus, qu'il fait parler à Mercure de cette sorte :

Montibus, inquit, erant, & erant sub montibus illis.

C'est, dit-on, de ce poëte ennuyeux, nommé *Battus*, qu'est venu le mot *Battologie*, qui n'est autre chose qu'une superfluité de paroles, & une vicieuse répétition des mêmes choses. * *Voyez* Suidas, Hesychius, & Theophilacte, *sur le sixiéme chapitre de S. Matthieu.*

BATTUS (Barthélemi) natif d'Alost en Flandre, qui vivoit en 1550, écrivit un ouvrage en deux livres, intitulé : *Œconomia*, qui fut imprimé l'an 1558 à Anvers. C'est proprement un traité de ce que les enfans doivent à leurs peres, & de ce que les peres doivent à leurs enfans. Il épousa *Martine* Bissot, sœur de *Catherine*, mere de *Henri* Smece, dont il eut entre autres enfans :

BATTUS (Levinus) né en 1545. Il enseigna publiquement les mathématiques dans l'université de Rostock, jusqu'à ce que la guerre & la peste l'ayant obligé d'abandonner sa patrie en 1565, il se retira

en Italie, & prit le dégré de docteur en médecine à Venise. Revenu dans son pays, il fut pendant 25 ans professeur en médecine dans l'université de Rostock. Il mourut dans cette ville au mois d'avril 1591, âgé de 46 ans. On a de lui plusieurs lettres sur différens sujets de médecine, que lon a insérées dans les *Miscellanea* de Henri Smethius, imprimés en 1611 *in-8°*. Ce Battus avoit épousé en premieres noces Anne Pogeltan, dont il laissa deux fils, *Levinus Battus* qui fut avocat, &

BATTUS (Conrad) médecin. Il voyagea en France, en Italie, en Allemagne, & mourut à Basle le 30 décembre 1605, s'étant laissé tomber le long d'un escalier, & s'étant blessé le bas ventre, pendant sa chûte, d'un couteau qu'il avoit à la main. Il étoit âgé de 32 ans. * Henri Smethius, *in parent.* Valerius Andreas, *bibl. belg.* Melchior Adam, *in vitis German. medic.* Mangeti, *biblioth. script. medic. tom. I, p.* 246.

BATTUS (Barthélemi) natif de Hambourg, Luthérien, mourut en 1639. Il a composé un systême de théologie; un traité de la justification & des bonnes œuvres; de la possibilité de l'apostasie des saints; un commentaire sur les épîtres aux Galates, aux Ephesiens & aux Philippiens. * Henning Wittus, *in memoriis theolog. pag.* 486.

BATTUS (Abraham) fils du précédent, & Lutérien comme lui, fut docteur en théologie, & premier professeur de cette faculté dans l'université de Gripswald. Il devint surintendant général, & mourut en 1674. Il a écrit contre les Photiniens.* Konig. *bibl.*

BATUECOS ou LOS BATUECAS, *Batueci*, peuples d'Espagne, dans le royaume de Léon, au diocèse de Coria, dans une vallée très-fertile, que l'on appelle *le Val de Batuecas*; entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la riviere de Tormes au levant, & la roche de France au couchant. Ils ne furent découverts qu'au seiziéme siécle par le duc d'Albe, & cela par un pur hazard, ainsi que Mariana & plusieurs autres l'ont remarqué. On conjecture qu'ils sont des restes des anciens Goths, qui étoient demeurés cachés dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, de crainte des Maures.* Sanson.

BATURIUS, roi des Iberes, *cherchez* BACURIUS

BATYRA, bourg de la Trachonite, au territoire de Bathanée, qu'Hérode *le Grand* roi des Juifs donna au vaillant Zanaris, pour s'opposer aux courses des Arabes. * Josephe, *antiq. l.* 17, *c.* 2.

BAVAL, fils de *Henadad* Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, travailla à la réparation de Jérusalem, étoit capitaine du demi quartier de Ceila. * *II. Esdr. III*, 18.

BAVAIS ou BAVAI, vers la petite riviere d'Osneau, ville du Hainaut, environ à trois ou quatre lieues de Valenciennes, & à cinq ou six de Mons. Elle est très-ancienne, & il en est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin, & dans les tables de Peutinger. Elle est nommée *Bagacum*, dans le premier, & *Bagacum Nerviorum*, dans les tables. Les auteurs Latins en parlent aussi sous le nom de *Baganum* & *Beavacum*; & on croit même que c'est le *Bavacum* de César, quoique d'autres jugent que ce dernier est *Beauvais*. Quoi qu'il en soit, Bavais a encore d'illustres marques de son antiquité, comme un cirque, un aqueduc, des inscriptions, des médailles, &c. Elle fut deux fois brulée dans le XVI[e] siécle, & on la répara toujours; mais elle a été très-maltraitée dans les guerres du XVII[e] siécle; & enfin cette ville ayant été cédée à la France par la paix de Nimégue, Louis XIV l'a fait démolir. * Miræus, *in annal. belg. ad A. C.* 100, *& in chron. ad an.* 613. Guichardin, *descript. du Pays-Bas*, *&c.*

BAVAROIS, vaillans peuples d'Allemagne, connus anciennement sous le nom de *Boiens* ou *Boioares*. Ils porterent autrefois leurs armes dans l'Italie, dans la Grece, & jusqu'au-delà de l'Hellespont. Ce sont les premiers des anciens Germains qui aient passé les Alpes, & qui aient arboré leurs étendards sur les rives du Tibre & du Thermodoon. Vers le temps de la mort d'Odoacre roi d'Italie, en 493, ils occupoient la partie du Norique, qui étoit le long du Danube: (c'est ce qui fait aujourd'hui une partie de la haute & moyenne Autriche) & la seconde Rhétie, qui étoit située entre les rivieres de l'Inn & du Lec; de sorte qu'ils avoient pour bornes, la Pannonie, la Suéve, l'Italie, & le Danube. On dit que Clovis les avoit subjugués dès le temps qu'il soumit les Allemans; mais ils ont toujours gardé leurs loix sous un duc de leur nation, qui étoit confirmé par le roi d'Austrasie. Il falloit qu'il fût de la race des Agilolfingues ou descendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenés en ce pays-là. Les Bavarois de nos derniers siécles n'ont point dégeneré de la valeur des premiers; & ils ont arrêté le cours des victoires des peuples du nord, comme leurs ancêtres avoient vaincu les peuples du midi. On peut dire en général, que depuis que le sceptre impérial a été tranferé en Allemagne, les empereurs n'ont guères fait de conquêtes considérables sans les Bavarois. * *Voyez* BAVIERE.

BAUCIS, femme qui vivoit avec son mari Philemon dans une cabane en Phrygie, *cherchez* l'article PHILEMON & BAUCIS.

BAUCO, *Bovillæ*, bourg d'Italie, situé dans la campagne de Rome, près de la terre de Labour, entre la petite ville de Sora & le bourg de Fronsinone: quelques-uns croient que c'est le lieu célébre où Milon tua Claudius. * Mati, *dict.*

BAUD (Pierre le) aumônier de la reine Anne de Bretagne, femme des rois Charles VIII & Louis XII, & doyen de S. Tugal de Laval, naquit en Bretagne d'une famille qui étoit sortie par bâtardise de celle de Châteaugirond. Un seigneur de cette maison l'engagea à travailler à l'histoire de Bretagne, & la reine Anne lui fit expédier des lettres pour avoir communication de tous les titres des chapitres & abbayes, des communautés & des archives du pays. Cet ouvrage ne parut qu'en 1638, *in-fol.* à Paris, & l'on en pense encore diversement. Le P. D. Gui Lobineau, qui a donné au public une histoire de Bretagne, qui l'emporte sur toutes les autres, prétend que le Baud mérite beaucoup de louanges: il lui trouve du discernement, ce que M. l'abbé de Vertot ne veut pas reconnoître: & il semble en effet, que c'est un peu trop dire. Bertrand d'Argentré, qui a donné aussi une histoire de Bretagne: avoit traduit en latin celle de le Baud, mais cette version n'a pas été rendue publique. * Le Long, *bibl. hist. de France.*

BAUDE DE LA CARRIERE, *cherchez* CARRIERE.

BAUDELLE, *cherchez* BAUDILLE.

BAUDELOT (Charles-César) naquit à Paris le 29 novembre 1648, de JACQUES Baudelot, commissaire au châtelet, & de *Marguerite* Haslé, sœur du célébre M. Haslé, docteur de Sorbonne & grand théologien, que M. de Buzenval, évêque de Beauvais, avoit mis à la tête de son séminaire. Il fit ses premieres études à Beauvais, & les achéva à Paris, où il eut pour précepteur M. l'abbé Danet, auteur des deux dictionnaires qui portent son nom. Son gout le porta à la médecine: les affaires de sa famille l'engagerent à prendre le parti du droit, & il se fit recevoir avocat au parlement, suivit le barreau, & plaida même avec quelque distinction. Un procès où sa mere avoit interêt, ayant été porté à Dijon, il y alla pour le solliciter; & pour se délasser des fatigues de la procédure, il parcourut les bibliothéques & les

cabinets, & visita les savans. Il y acheta même un petit cabinet de livres, de figures & de médailles, qu'il fit transporter à Paris, & qui a toujours fait ses plus cheres délices. Il publia sur ce sujet un livre qu'il lui plut d'intituler : *De l'utilité des voyages*. Il y est traité des médailles, des inscriptions, des statues, des talismans, des bas reliefs, &c. Il fut imprimé en 1686, en deux volumes *in-12*, à Paris, & l'a été plusieurs fois depuis dans les pays étrangers. On l'a réimprimé à Rouen en 1727, avec des corrections & des augmentations. Ce livre a été aussi traduit en anglois & imprimé à Londres en 1692, *in-8°*. Cet ouvrage le lia avec les plus célébres antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, & lui procura des lettres d'association à l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Son altesse royale madame, confia à ses soins son précieux cabinet de médailles d'or & de pierres gravées ; & l'académie des belles lettres le choisit en 1705, pour être un de ses membres. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 27 juin 1722, dans la soixante-quatorziéme année de son âge. Outre son traité *de l'utilité des voyages*, il a donné encore les ouvrages suivans. 1. *Lettre au P. Chamillard, jésuite, sur quatre médailles de Mariniana, de Posthume, de Mamée & de Pacatianus*, insérée dans les *Lettres écrites à M. Baudelot par le P. Chamillard, jésuite, sur quelques médailles curieuses de son cabinet*, en 1697, in-12, à Paris. 2. *Réponse à M. Galland, sur plusieurs questions d'antiquité, entr'autres sur une dissertation publiée au sujet du Gallien d'or du cabinet du roi*, à Paris en 1698, *in-12*. La dissertation attaquée est de l'abbé de Vallemont. 3. *Histoire de Ptolémée Auletes, &c.* à Paris en 1698, *in-12*. 4. *Lettre à M. Lister, de la société royale de Londres, sur une pierre énorme trouvée dans le corps d'un cheval, mort à trente ans au service des religieuses d'Argenteuil*. 5. *Panégyrique de Louis le Grand*, écrit en latin par M. Mezzabarba, & traduit en françois, à Paris en 1703 *in-4°*, avec le texte latin, une traduction italienne de M. Mezzabarba, & la traduction françoise de M. Baudelot. 6. Trois lettres sur une prétendue médaille d'Alexandre, publiée par M. de Vallemont, à Paris en 1704, *in-12*, quoiqu'elles paroissent datées de Luxembourg. 7. *Portraits d'hommes & de femmes illustres*, à Paris en 1710, *in-4°*. C'est une traduction d'un ouvrage de Fulvius Ursinus, qu'il a fait imprimer pour le seul usage de Madame. 8. *Explication d'une pierre gravée du cabinet de M. le comte de Pontchartrain*, à Paris, *in-12*, 1710. 9. *Description des bas reliefs anciens trouvés depuis peu dans l'église cathédrale de Paris*, imprimée dans cette ville en 1711, *in-4°*. On en voit un extrait dans l'histoire de l'académie des belles lettres, *tome* 3. 10. *Fêtes d'Athènes, représentées sur une cornaline antique du cabinet du roi*, à Paris en 1712, *in-4°*. 11. *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées, &c.* à Paris en 1717, *in-4°*. Il y en a un abregé dans le *tome 3 des mémoires de l'académie des belles lettres*. On trouve dans les mêmes mémoires les piéces suivantes de M. Baudelot. 1. Explication d'un endroit du Xe livre de l'Odyssée, où Homere décrit la demeure des Lestrygons, *tome* 1. 2. Epoque de la nudité des Athlétes dans les jeux de la Gréce, *tome* 1. 3. Remarque sur un sceau antique de l'empereur Gordien III, *tome* 1. 4. Des chars représentés sur les médailles consulaires, *tome* 1. 5. Remarque sur une cornaline du cabinet du roi, qu'on appelle le *cachet de Michel-Ange*, *tome* 1. 6. Explication d'un passage de Trebellius Pollio, sur des baudriers constellés, *tome* 2. 7. De la guerre des Athéniens, contre les peuples de l'isle Atlantique, *tome* 5. * Voyez *son éloge dans les mémoires de l'académie des belles lettres*, *tome* 5.

☞ BAUDEMOND, prêtre & moine d'Elnone, disciple de S. Amand, évêque de Maestricht. En 676 il servit de secrétaire à ce saint évêque, pour écrire son testament. Deux ans après, Baudemond fut fait abbé de Blandigni, ou Blandinberg à Gand. Ce fut à la fin de VIIe siécle, qu'il composa la vie de S. Amand son maître. Cette vie se trouve au sixiéme de février dans Surius & Bollandus. Dom Mabillon l'a revue sur les manuscrits, & l'a donnée de nouveau dans le IIe siécle de son recueil. Elle y est accompagnée de nouvelles remarques, & suivie d'une appendice qui contient une partie des écrits de Milon & de Gislebert, moines d'Elnone, avec le testament de S. Amand ; tous monumens nécessaires pour suppléer à ce qui manque à Baudemond, sur l'histoire du saint. * Dom Rivet, *hist. litter. de la France, tome III, pag.* 642, 643.

BAUDERON de Senecé, *cherchez* SENECÉ.

BAUDET (Gui) chanoine de Paris, évêque de Langres & chancelier de France, exerçoit cette charge en mars 1334 ; & le 27 décembre 1336, il assista au traité fait entre le roi Philippe de Valois, & Alfonse de Castille. Le 16 février suivant il fut élu pour assister à quelques assemblées consistoriales du Vatican ; & l'année suivante il fut présent au traité de mariage de Charles de Blois & de Jeanne de Bretagne. Le roi à sa considération fit de grands biens à l'église de Langres en août 1337, & l'employa à faire un accord entre lui & le comte de Hainaut, que ce monarque ratifia le 28 décembre 1337. Il mourut peu après. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

BAUDIER (Michel) historiographe de France sous Louis XIII, étoit de Languedoc & d'une famille noble. C'étoit un auteur laborieux & fécond. On a de lui un assez grand nombre d'histoires ou de mémoires historiques qui ont beaucoup servi à divers écrivains, & qui ne sont point encore inutiles aujourd'hui, malgré les défauts que l'on y a apperçus. 1. *Histoire générale du serrail & de la cour du Grand Seigneur* à Paris, 1633, *in-8°*. Cette histoire a été réimprimée dans le second tome de l'*histoire générale des Turcs*, contenant l'*histoire de Calchondyle* traduite du grec par Vigenere, continuée par Artus Thomas, & ensuite par Mezerai, &c. *in-folio*, à Paris, 1662. 2. *Histoire générale de la religion des Turcs, avec la vie de leur prophéte Mahomet & des quatre premiers califes : plus, le livre & la théologie de Mahomet*, traduit de l'arabe, à Paris, 1636, *in-8°*. Ces deux ouvrages de Baudier ont été d'un grand secours à plusieurs de ceux qui ont traité depuis lui le même sujet, & qui ont profité de ses recherches, sans lui en témoigner aucune reconnoissance, & souvent même sans le citer. Jean-Albert Fabricius a oublié le second de ces ouvrages dans sa *bibliothéque des auteurs qui ont écrit pour & contre la religion chrétienne*, quoique son plan demandât qu'il en fît mention, comme on le voit à l'article des livres pour & contre le mahométisme, dans la même bibliothéque. 3. *Histoire de l'administration du cardinal Georges d'Amboise, ministre d'état en France sous Louis XII*, à Paris, 1634, *in-4°*. L'origine de cet ouvrage mérite une remarque. Jean Sirmond, de l'académie françoise, ayant entrepris d'élever la gloire du cardinal de Richelieu, au-dessus de tout ce qui l'avoit précédé, s'attaqua d'abord au grand cardinal d'Amboise, qu'il ne manqua point d'abaisser beaucoup par des comparaisons dont tout l'avantage étoit pour le ministere présent : il déguisa néanmoins son nom à la tête de son ouvrage, comme s'il eût appréhendé le ressentiment de tous les bons François, qui n'auroient pas vu déprimer volontiers un nom si cher & si honorable à la nation. Il prit le nom de *sieur Des Montagnes*, & publia son livre en 1631, à Paris, *in-8°*, sous le titre de *Vie du cardinal d'Amboise, ministre d'état sous Louis XII, ensuite de laquelle sont traités quelques points sur les affaires du temps.* Baudier dont le caractere n'étoit point la flaterie, entreprit donc de défendre la mémoire d'un des meilleurs ministres qu'ait eu la France, contre

les imputations ou les déguisemens d'un écrivain mercénaire. Dès le titre de son ouvrage il fit entendre par la division de son dessein, que le prétendu *Des Montagnes* avoit pris le change en rapportant toute la grandeur d'un ministre à l'habileté de sa politique. Cet ouvrage fut estimé à sa naissance, & fit mépriser celui de Sirmond. 4. *Histoire du maréchal de Toiras, mort en 1636, ensemble sa généalogie*, avec figures : Paris, 1644, *in-folio*, & en 1666, *in-12*, deux volumes. L'on trouve dans cet ouvrage quantité de circonstances remarquables du regne de Louis XIII, surtout des opérations militaires; & la *Harangue funèbre du maréchal de Toiras*, par le sieur Du Laurens, prédicateur du roi. 5. *Le soldat piémontois, revenant du camp de Turin, & racontant la campagne d'Italie de 1640*, à Paris, 1641, *in-8°*. 6. *Histoire de l'incomparable administration de Romieu*, grand ministre d'état de Raymond Bérenguier, comte de Provence, lorsque cette province étoit en souveraineté, à Paris, 1635, *in-8°*. Ce livre est mauvais & rempli de fables & de faussetés : ce Romieu se nommoit le *Pellerin* : il florissoit vers l'an 1206. 7. *Histoire de l'administration de l'abbé Suger*, ministre d'état & régent du royaume, sous le regne de Louis le Jeune, à Paris, 1645, *in-4°*. 8. *Histoire de la vie du cardinal Ximenès*. 9. *Histoire de la cour du roi de la Chine*, à Paris, 1668, *in-12*. Ces différens livres de Baudier ne passeroient pas aujourd'hui pour d'excellens ouvrages. Les faits y sont ordinairement noyés dans une multitude de réflexions, souvent inutiles, & en général l'ordre y manque autant que le gout. Mais on y trouve aussi, au moins dans la plupart, & entr'autres dans l'histoire du maréchal de Toiras, quantité de circonstances qui ne se trouvent point ailleurs. Baudier avoit fait encore l'histoire de Marguerite d'Anjou, fille de René d'Anjou, roi de Sicile, & femme de Henri VI, roi d'Angleterre; & l'on assure que le manuscrit de cet ouvrage est à Paris, dans la bibliothéque de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, entre ceux de feu M. de Coislin, évêque de Metz. L'auteur d'où je tire cette anecdote, ajoute que cette histoire a été traduite depuis quelque temps en anglois, sans que le traducteur ait appris au public par quelle voie il se l'est procurée. Nous ignorons le temps de la mort de Baudier : cet historien joignoit à son amour pour l'histoire & la littérature, une grande inclination pour les beaux arts, & il rechercha l'amitié des plus célébres artistes de son temps. Il dit lui-même qu'il avoit eu une liaison étroite avec Jean de Boulogne, de Douai, sculpteur célébre, qui est le fondeur du cheval de bronze que l'on voit sur le pont-neuf, à Paris. Baudier avoit aussi recueilli un bon nombre de médailles & de raretés, & les bornes seules de sa fortune ne lui permirent pas de se satisfaire entiérement sur cet article. * *Bibliothéque des historiens de France*, par le P. le Long. *Jugemens sur les historiens de France*, au devant de l'histoire de France, par le Gendre, *in-folio*. *Le Pour & Contre*, tome XIXe n°. 270. *Dictionnaire de Bayle, &c.*

BAUDILLE ou BAUDELLE (saint) martyr de Nismes, étoit constamment reconnu pour tel dans l'église de France du temps de S. Gregoire de *Tours*. Mais les actes qui en parlent, sont supposés, & tellement pleins de fautes, qu'on ne peut y ajouter aucune foi. On ne sait pas même le temps de son martyre. * Gregorius *Turonensis, lib. 1, de gloria martyrum, cap. 78. Acta apud* Papebroch. Baillet, *vies des saints*, 20 mai.

BAUDISEA ou VAUDISEA, reine de la Grande-Bretagne, étant fort irritée contre les Romains, à cause de leur orgueil & de leur avarice, fit périr soixante & dix mille hommes, ou Romains, ou de leurs alliés : mais ayant été vaincue par Suetone, elle fut empoisonnée l'an 61 de J. C. * Camden.

BAUDISIUS (André) de Breslaw en Silésie, né le 3 juin 1557. Dès sa plus tendre jeunesse on remarqua en lui d'heureuses dispositions pour l'étude. Son pere l'envoya à Vittemberg pour se perfectionner dans les sciences : il y resta jusqu'à l'an 1578. Il parcourut les plus célébres académies de l'Allemagne, où il apprit pendant cinq ans la théologie, & y reçut le degré de docteur en théologie. En 1583 il revint dans son pays, où il fut chargé, en qualité de ministre, de la conduite de plusieurs églises luthériennes. En 1584 il se maria. On lui donna plusieurs postes considérables; il s'y distingua par sa science & par sa probité, & mourut le 3 janvier de l'an 1615, âgé de 57 ans passés. *Voyez* sa vie écrite par Melchior Adam, parmi celles des théologiens d'Allemagne.

BAUDIN (Jacques) professeur en droit, né à Paris en 1630, y fit ses études avec succès, & dès l'âge de dix-huit ans il se détermina à l'étude du droit. M. Boscager, qui y étoit fort habile & qui avoit beaucoup d'écoliers, se fit un plaisir de l'instruire, & lui donna ensuite les écoliers dont il ne pouvoit se charger lui-même. Le progrès que M. Baudin leur fit faire, augmenta bientôt le nombre de ses disciples & sa reputation. En 1673, s'étant trouvé deux chaires vacantes dans la faculté de Paris, où depuis l'ordonnance d'Orléans on n'enseignoit plus que le droit canon, il disputa pour ces chaires, & la premiere lui fut adjugée avec beaucoup de distinction & de grands éloges. Peu de temps après, l'une des deux chaires de droit canon au collége royal vint à vaquer : ces places étoient alors attachées aux chaires de la faculté de droit de Paris. M. Baudin fut encore choisi pour remplir celle qui étoit vacante. Sa réputation & l'accès qu'il avoit auprès des grands, ont beaucoup contribué à faire rétablir à Paris la profession du droit romain; qui, après y avoir été négligée pendant plus d'un siécle, y fut enfin rétablie par l'édit du mois d'avril 1679. M. Baudin étoit extrêmement laborieux, & il n'a jamais séparé l'étude des belles lettres de celle de la jurisprudence. Il composoit avec autant de politesse que de facilité; & la pureté de son stile répondoit à la candeur de ses mœurs. On s'apperçoit en lisant ses écrits, qui sont fort répandus, quoiqu'ils n'aient point été imprimés, qu'il avoit le talent de rendre en peu de mots ce que d'autres disent moins bien en beaucoup de paroles. Il a dicté au collége royal différens traités sur le droit canonique; entr'autres des paratitles fort amples sur les deux derniers livres des décrétales de Grégoire IX, qui traitent du sacrement de mariage, des conditions requises pour sa validité, & des matieres criminelles, en tant qu'elles sont de la compétence du juge d'église. M. Boscager le consultoit sur ses propres ouvrages, & ceux qui ont passé par les mains de M. Baudin en ont acquis plus de mérite. Ce savant jurisconsulte est mort le 8 mars 1692, âgé de 65 ans. * Extrait de son éloge par M. de Ferriere, dans les *additions aux vies des jurisconsultes* données par Taisand, pag. 590 & suiv.

BAUDIUS (Dominique) savant jurisconsulte, & professeur en éloquence à Leiden, né à Lille en Flandre, le 8 avril 1561, d'un pere qui avoit même nom que lui, & de *Marie* Heéms, étudia à Aix-la-Chapelle, où ses parens, qui faisoient profession de la religion nouvelle, s'étoient retirés dans le temps que le duc d'Albe étoit gouverneur des Pays-Bas. Baudius continua depuis ses études à Leiden, à Genève & ailleurs; & étant revenu dans la premiere de ces villes, il y apprit le droit sous Hugues Donellus, & reçut les honneurs du doctorat le 1 juin de l'an 1585. Quelque temps après il suivit les ambassadeurs que les Etats envoyerent à Elizabeth reine d'Angleterre. Depuis, étant revenu en Hollande, il

y fut avocat à la Haye en 1587. Mais comme cet emploi ne l'occupoit pas assez, il résolut de faire un voyage en France, & il y demeura dix ans entiers à Paris considéré de tous les gens de lettres. Le premier président de Harlai, qui étoit un de ceux que Baudius voyoit le plus assidument, l'engagea à accompagner son fils Christophe de Harlai, que le roi Henri *le Grand* envoya ambassadeur en Angleterre. Depuis il se retira à Leiden, où il fut nommé professeur en éloquence l'an 1611. Il y enseigna le droit, & y mourut le 22 août de l'année 1613, âgé de 52 ans. Il eut quelques chagrins sur la fin de sa vie, pour s'être mêlé de publier des harangues, dans lesquelles il conseilloit aux Etats la trêve avec l'Espagne. Ses mœurs n'étoient pas des mieux réglées; & le vin, aussi-bien que les femmes, ont souvent terni sa réputation. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des poësies latines, des harangues, & des épîtres, recueillis par ses amis après sa mort. *Monita civilis sapientiæ*, en vers ïambes. *De induciis belli Belgici. Commentariolus de fœnore, &c.*

Quoique les poësies de Baudius ne valent point ses lettres, elles ne laissent pas d'être assez considérées. Il y en a de diverses espéces & sur divers sujets. On trouve qu'il a mieux réussi dans ses *ïambes*, que dans ses *odes*, ses *élégies*, & ses piéces *épiques*; qu'il est grave & nombreux, surtout dans ses gnomiques, & que ses sentimens y sont plus beaux qu'ailleurs. On a recueilli ses poësies en un corps, & on les a imprimées pour la premiere fois à Leiden, en 1607, puis à Amsterdam, & ailleurs; mais ce qu'il fit à l'honneur d'Ambroise Spinola, ne parut qu'en l'an 1609, *in*-4°, à Leiden. * Sa vie à la tête du recueil de ses lettres. Valerius Andreas, *biblioth. Belg. pag.* 192. Joannes Meursius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in vit. German. phil. &c.* Ficherus, *theatr. viror. eruditione clarorum.* Bayle, *dict. crit.* Olaüs Borrichius, *dissertat. de poët. Latin. p.* 192. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tome VIII.*

☞ BAUDONIVIE, religieuse à Poitiers à la fin du VIe siécle, & au commencement du VIIe. Presque tous les écrivains modernes qui ont parlé de cette pieuse & savante fille, ont défiguré son véritable nom. Au lieu de *Baudonivie*, les uns la nomment *Bandoninie*, ou *Bandomine*; les autres *Bandonivie*, ou *Bandoninienne*. Dès son enfance elle fut élevée près de sainte Radegonde, dans le monastere que cette pieuse reine avoit fondé à Poitiers, connu depuis sous le nom de *Sainte-Croix*. Etant entrée, autant que toute autre, dans le dessein de la sainte fondatrice, qui vouloit que ses filles joignissent la lumiere à la piété, Baudonivie, à la faveur de ses instructions salutaires, fit beaucoup de progrès dans les lettres & dans la vertu. C'est ce qui porta ses compagnes, l'abbesse à leur tête, à l'engager à écrire la vie de sainte Radegonde morte en 587. Baudonivie y mit la main sous l'épiscopat de Fortunat, & par conséquent tout à la fin du sixiéme siécle, ou les premieres années du siécle suivant. Mais comme l'évêque Fortunat avoit déja écrit sur le même sujet, Baudonivie se borna à recueillir ce qu'il avoit omis de principal dans son histoire, sans rien répéter de ce que cet écrivain avoit déja dit. On imprime ordinairement l'ouvrage de Baudonivie à la suite de celui de Fortunat sur le même sujet; & l'on ne peut en effet s'instruire à fond de l'histoire de sainte Radegonde, sans les lire tous les deux. La meilleure édition est celle qui se trouve dans le premier volume des actes des saints de l'ordre de S. Benoît. * D. Rivet, *hist. littér. de la France, tome III*, p. 491 *& suiv.*

BAUDOT (François) maître des comptes à Dijon, sa patrie. Il a rempli avec honneur les fonctions de maire de cette ville, depuis le 11 octobre 1694, jusqu'au mois d'avril 1703. Il avoit voyagé, & étoit versé dans les lettres. Il mourut à Dijon le 4 avril 1711, âgé de 73 ans. M. de la Monnoye l'appelloit les délices du gouverneur & du peuple. On a de lui, 1. un sonnet à la tête de la coutume de Bourgogne, commentée par Taisand, *in-folio*, 1698, & pag. 148, du même ouvrage, une *requête sur le franc-alleu, à Monsieur d'Argouges, intendant de Bourgogne.* 2. Dans le recueil intitulé, *Funus Santolinum* page 412, on trouve une élégie de M. Baudot, réimprimée dans le *recueil des poësies de Santeul*, donné par M. Pinel de la Marteliere. 3. Neuf hymnes latines du R. P. Oudin, jésuite, traduites en vers françois par M. Baudot, dans le livre intitulé, *la dévotion à saint François Xavier*, à Dijon, 1705, *in*-12, & à Paris 1717. 4. *Traduction en vers françois de la prose pour la fête de saint Benigne*, dans l'office de ce saint, imprimé à Dijon en 1709, *in*-8°. 5. Lettres en forme de dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur l'origine de celle de Dijon: à Dijon, 1710, *in*-12. On trouve un extrait de ce livre dans les *mémoires de Trévoux*, mois d'avril 1712. 6. Fastes d'Ovide, traduits en vers françois: il y a apparence que cette traduction est demeurée manuscrite. 7. Traduction françoise de la vie de M. Peiresc, écrite en latin par le célébre Gassendi. Cette traduction n'est point imprimée. Le pere Oudin est auteur de l'éloge de M. Baudot, qui est dans les *mémoires de Trévoux*, du mois d'avril 1712, & de l'extrait cité plus haut, qui est dans les mêmes mémoires. * Voyez cet éloge, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome 1, pag. 15 & 16.

BAUDOT DE JUILLI (Nicolas) natif de Vendôme, où son pere étoit receveur des tailles, & établi à Sarlat, est auteur de quelques ouvrages historiques, écrits avec beaucoup d'art & de méthode. Le premier est l'histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre, qu'il publia en 1696, étant encore jeune. Quoique tout y soit vrai dans les principaux événemens, & que la bienséance y soit observée exactement, l'auteur a avoué depuis qu'il ne prétendoit pas se faire honneur de cet ouvrage. *Germaine de Foix*, nouvelle historique, qui parut en 1701, *l'histoire secrete du connétable de Bourbon*, imprimée en 1706, & la *relation historique & galante de l'invasion d'Espagne par les Maures*, imprimée en 1722, 4 vol. *in*-12, sont à peu près du même genre; mais il y en a d'autres de lui plus solides, comme l'histoire de la conquête d'Angleterre, par Guillaume duc de Normandie, l'histoire de Philippe Auguste, & celle de Charles VIII. L'ordre & le style en sont le principal mérite; l'auteur n'avoit consulté que les livres imprimés. On a encore de lui l'histoire des hommes illustres, tirés de Brantôme. Il vivoit encore à la fin de l'année 1755 dans un âge fort avancé.

Empereurs de Constantinople.

BAUDOUIN I de ce nom, empereur de Constantinople, étoit auparavant comte de Flandre, IXe du nom, & de Hainaut VI du nom, & fils de BAUDOUIN VIII, dit *le Courageux*, & de *Marguerite* d'Alsace. Il se croisa avec les autres François l'an 1200, prit Zara avec les Vénitiens, remit sur le trône le jeune Alexis, avec son pere Isaac l'*Ange*, & emporta Constantinople le 12 avril 1204, après avoir chassé le tyran Murzufle, qui avoit étranglé Alexis IV. Les princes croisés étant assemblés dans l'église des saints apôtres, l'élurent empereur le 9 de mai de la même année. Pour affermir sa nouvelle domination, il assiégea l'an 1205 Andrinople, dont il fut contraint de lever le siége pour aller au devant de Joannitze, ou *Calo Jean*, roi des Bulgares. Cette expédition fut très-malheureuse pour Baudouin; car le roi des Bulgares l'attira dans une ambuscade le 14 avril 1205; & après l'avoir retenu dans une étroite prison à Trinobis ou *Ernoe*, capitale de Bulgarie, il le fit mou-

rir sur la fin de juillet 1206. Baudouin laissa ses droits sur l'empire à HENRI son frere, qui fut couronné le 20 août de la même année. Ce malheureux prince avoit épousé *Marie*, fille puînée de *Henri I*, comte Palatin de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre, le 27 août de l'an 1204, dont il eut deux filles; *Jeanne*, comtesse de Flandre, décédée en 1244, sans laisser d'enfans; & *Marguerite*, morte en 1279. Après la mort de ce prince, on vit en Flandre un imposteur, nommé *Bertrand de Rans*, ou de *Rais*, qui se disoit être le même Baudouin. Les peuples crédules le suivirent de tous côtés; mais la comtesse *Jeanne* l'ayant fait prendre, le fit mourir à Lille au commencement du mois d'octobre de l'an 1225. *Voyez* RANS. * Du Cange, *hist. de Constantinople.* Pierre d'Outreman, *Constantinop. belg.* Onuphre; Sponde, &c.

BAUDOUIN II, fils de PIERRE de Courtenai, empereur de Constantinople, & de sa seconde femme *Yolande* de Hainaut ou de Flandre, sœur de *Baudouin I*, naquit sur la fin de l'an 1217, & succéda à son frere *Robert*, mort en 1228. Comme ce prince étoit encore trop jeune pour gouverner l'empire, on y appella Jean de Brienne, roi de Jérusalem, qui vint à Constantinople en 1234. Baudouin épousa *Marie*, fille de ce prince, & fut couronné avec elle l'an 1239. En 1237 il étoit venu en France demander du secours au roi S. Louis, auquel il engagea ensuite le comté de Namur. Il lui permit encore de dégager la couronne d'épines de Notre-Seigneur, l'éponge, & la lance dont il eut le côté percé, qu'il avoit engagées aux Vénitiens, pour une somme d'argent considérable. S. Louis ayant aquitté cette somme, reçut les saintes reliques à Sens l'an 1239. Baudouin après son couronnement, déclara la guerre à Jean Vatace, souverain de Nicée, défit son armée, lui prit quelques places dans la Thrace; & en 1243 il fit alliance avec le sultan d'Iconie, le plus puissant des princes infidéles. Peu de temps après, revenant en France, il se trouva au premier concile général de Lyon l'an 1245. Ensuite ayant eu avis de la mort de Théodore Lascaris, il retourna à Constantinople, & crut pouvoir se rendre facilement maître de tout l'empire. Mais dans le temps que son armée étoit occupée au siége de la ville de Daphnisi, sur la mer Majeure, il se laissa lui-même surprendre par Alexis César, surnommé *Strategopule*, l'un des généraux de Michel *Paleologue.* Alexis entra dans Constantinople la nuit du 25 au 26 juillet 1261, par un aqueduc que les traîtres lui enseignerent, sous les murailles de la ville, après que les Latins eurent tenu Constantinople 58 ans. L'empereur revint en Italie, avec Pantaleon Justiniani, patriarche de Constantinople, & s'arrêta quelque temps à Naples, où en 1267 il fit un traité avec Charles I, pour être secouru, afin de recouvrer son empire. Mais ses soins furent inutiles. Il mourut l'an 1272, ne laissant de *Marie* de Brienne son épouse, qu'un fils unique, *Philippe* de Courtenai. * Nangis, *vie de S. Louis, en la chron.* Gregoras, *l.* 4. Du Cange, *histoire de Constantinople, l.* 4 & 5. Du Boucher, *hist. de Courtenai, l.* 1, *c.* 5. Sainte Marthe, *hist. de la maison de France.* Le P. Anselme, &c.

ROIS DE JÉRUSALEM.

BAUDOUIN I de ce nom, roi de Jérusalem, qui étoit fils d'EUSTACHE comte de Boulogne, suivit *Godefroi* de Bouillon son frere dans la Palestine, où il posséda la principauté d'Edesse. Depuis, il fut mis sur le trône, après Godefroi de Bouillon l'an 1100, & fut couronné le 25 décembre de la même année, par le patriarche de Jérusalem. En 1101 il prit Antipatris, Cesarée & Azot, & tua cinq mille Sarasins à Ascalon. Avec le secours de soixante-dix vaisseaux génois, il prit Acre le 24 mai de l'an 1104, après un siége de vingt mois; puis il soumit Tortose, & fut assiégé dans Rama, qui fut emportée; de sorte qu'il eut bien de la peine d'en échaper. Bertrand, fils de Raymond, comte de Toulouse, prit l'an 1109 Tripoli, qu'il tint en titre de comté de ce roi, qui soumit Baruch, & Sayde, l'année d'après. Il donna aux chrétiens, qui vivoient parmi les Arabes des terres près de Jérusalem. En 1113, du vivant de sa femme; il se maria à *Adelaïde*, veuve de *Roger*, comte de Sicile: ce qui eut des suites fâcheuses. Peu de temps après, les Sarasins ayant défait & mis en fuite le roi, assiégerent Jérusalem, & firent de furieux ravages aux environs de cette ville. Ce prince mourut l'an 1118, qui étoit le dix-huitiéme de son regne, & fut enterré au mont Calvaire. Il ne laissa point de postérité. * Guillaume de Tyr, *l.* 11 & 12. Robert, &c. Voyez aussi l'*histoire littéraire de la France*, *tome X.*

BAUDOUIN II, du Bourg, fils de *Hugues*, comte de Rethel, fut couronné l'an 1118, après que Eustache, comte de Boulogne, frere de Godefroi & de Baudouin I, eut renoncé aux prétentions qu'il avoit sur le royaume de Jérusalem, craignant qu'une guerre civile ne ruinât la religion dans la Terre-Sainte. Baudouin en 1120 tailla en piéces quatorze mille Sarasins, qui avoient vaincu Roger d'Antioche, & qui lui avoient défait neuf mille soldats. Il fut pris l'année d'après par les barbares, & racheté l'an 1124: il perdit la ville de Tyr la même année. Ce roi mourut au mois de septembre de l'an 1131, en la treiziéme année de son regne. Il avoit épousé *Morfise* ou *Merfie*, dont il eut quatre filles; *Melesinde* ou *Melusine*, seconde femme de *Foulques*, comte d'Anjou, qui fut roi de Jérusalem; *Alix*, mariée à *Boémond*, prince d'Antioche; *Hodierne* ou *Aldeadre*, qui épousa *Raymond* de Toulouse, comte de Tripoli; & *Liesse*, religieuse. * Guillaume de Tyr, *l.* 12 & 13. Orderic. Robert, &c.

BAUDOUIN III, fils de FOULQUES d'Anjou, lui succéda en 1142, sous la tutelle de sa mere *Melesinde*, qui gouverna le royaume, ce roi n'étant alors qu'environ en la treiziéme année de son âge. En 1145 la ville d'Edesse fut enlevée aux chrétiens, dont les affaires étoient alors en très-mauvais état dans la Palestine. Pour les rétablir, Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France, l'empereur Conrad, & quelques autres princes, sollicités par S. Bernard, prirent la croix en 1146. Mais cette grande entreprise eut un succès très-malheureux. Le roi Baudouin assiégea Ascalon au mois de février de l'an 1153, & la prit le 20 août suivant, avec quelques places maritimes. Son courage & sa prudence soutinrent assez long-temps la domination des chrétiens dans la Palestine. Il mourut le 23 février de l'an 1163, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Théodore*, niéce de *Manuel* Comnene, empereur de Constantinople. On dit que les Sarasins, sollicitant leur sultan Noradin de se jetter sur les chrétiens occupés à faire les funérailles du roi Baudouin: *Il faut*, leur dit-il, *compatir à leur juste douleur: ils viennent de perdre un si grand prince, que le reste de l'univers n'en a point de semblables.* AMAURI, comte de Jaffa son frere, lui succéda, & fut couronné le 18 mars de la même année. * Guillaume de Tyr, *l.* 17 & 18. *Gesta Dei per Francos.* Othon de Frisengen. S. Bernardus, *in epist. &c.*

BAUDOUIN IV, fils d'AMAURI, & d'*Agnès* de Courtenai, parvint à la couronne après la mort de son pere, arrivée le 11 juillet de l'an 1174. Raymond, comte de Tripoli, gouverna le royaume pendant la minorité du prince, qui fut surnommé *Mezel*, c'est-à-dire, *Ladre.* Cette maladie l'empêcha de se marier; mais voulant pourvoir à la succession du royaume, il fit épouser *Sibylle* sa sœur, à *Guillaume*, comte de Montferrat, dit *Longue épée*, dont elle eut BAUDOUIN V, que son oncle fit couronner le 20 novem-

bre 1183, ce jeune prince n'ayant que cinq ou sept ans. Depuis, Guillaume étant mort, Baudouin IV maria sa sœur à *Gui* de Luzignan. Il défit Saladin, qui venoit pour surprendre Jérusalem, le 25 juillet 1177. Baudouin mourut l'an 1185. Son neveu ne lui survécut que d'un an, & l'on crut que sa mere *Sibylle* l'avoit fait empoisonner, pour mettre la couronne sur la tête de *Guy* son mari. * Guillaume de Tyr, *l.* 20 & 21. Sanut, *l.* 3, *part.* 6, *&c.*

COMTES DE FLANDRE.

BAUDOUIN I de ce nom, surnommé *Bras de fer*, comte de Flandre, étoit fils, à ce qu'on prétend, d'*Audacker* ou *Odoacre*, qu'on fait grand forestier du même pays; car, comme la Flandre étoit toute couverte de forêts, on donnoit le nom de forestiers aux seigneurs que le roi de France y envoyoit, pour la gouverner. Baudouin en 862 enleva *Judith*, fille de *Charles II*, dit *le Chauve*, son roi, & jeune veuve d'*Eardulfe*, *Ethelwolf* ou *Etelufe*, roi d'Angleterre, du consentement de cette princesse. Le pape Nicolas I l'ayant excommunié à la poursuite du roi, il alla l'année d'après, 863, à Rome avec Judith; & le saint pere, touché de sa soumission, & des larmes de la princesse, interposa ses prieres auprès de Charles. Ce prince lui pardonna, consentit au mariage qui se fit à Auxerre en 863, & donna la Flandre à Baudouin, en titre de comté, sous l'hommage de la couronne. D'autres reconnoissent pour premier comte de Flandre LIDERIC, qu'ils prétendent avoir vécu en 793: mais il est plus vraisemblable que Baudouin a été le premier grand forestier de Flandre. Il mourut en 877 ou 879, & fut enterré dans l'abbaye de S. Bertin à Saint-Omer, laissant BAUDOUIN II qui lui succéda; & *Raoul* ou *Radulphe*, comte de Cambrai. * Meyer, *annal. Fland.* Miræus, *in annal. belg. & don. piar. l.* 1. Flodoard. *l.* 3, *c.* 12. *Annales de S. Bertin*, *&c.*

BAUDOUIN II, dit *le Chauve*, comte de Flandre, étoit fils du premier, auquel il succéda. Charles *le Simple* lui ôta la ville d'Arras, vers l'an 898, encore qu'il l'eût assez bien servi contre les Danois & les Normans. Cette injustice irrita *Raoul*, comte de Cambrai, frere de *Baudouin*, & Winomach, seigneur de Lille, vassal du comte. Ce dernier, imputant l'injure que son seigneur avoit reçue aux conseils de Foulques, archevêque de Reims, principal conseiller de Charles, l'attendit dans un bois, & l'assassina l'an 900. Ce Foulques dans un concile de Reims tenu l'an 892, avoit condamné le comte, comme ravisseur des biens d'église. Baudouin mourut le 2 janvier de l'an 918, & eut pour successeur son fils ARNOUL *le Grand*, qu'il avoit eu de *Elstrude* d'Angleterre, fille d'*Elfrede*, roi des Anglois, & sœur d'*Edouard*, dit *le Vieil*. *Voyez* ses autres enfans à FLANDRE. * Meyer, & Miræus, *in annal.* Flodoard, *l.* 4, *&c.*

BAUDOUIN III, surnommé *le Jeune*, comte de Flandre, étoit fils d'*Arnoul I*, & d'*Alix* ou *Adélaïde* de Vermandois. Dès l'an 958, il commença de gouverner avec beaucoup de prudence; mais il mourut avant son pere en 961. Il avoit épousé *Mahaud* de Saxe, fille d'Herman, duc de Saxe, laquelle prit une seconde alliance avec *Godefroi*, dit *le Captif*, comte de Verdun. Baudouin laissa ARNOUL II dit *le Jeune*, qui succéda à son aïeul. L'auteur d'une généalogie manuscrite dit que ce comte mourut de la petite vérole, & qu'il fut enterré à S. Bertin. *Balduinus morbo variolæ obiit, & apud S. Bertinum sepultus est.*

BAUDOUIN IV, comte de Flandre & d'Artois, dit *le Barbu* ou *la belle Barbe*, étoit fils d'ARNOUL II, & de *Roselle*, fille de *Berenger III*, roi d'Italie; & succéda à son pere l'an 989. Il prit Valenciennes, & quelques autres places; & auroit pu passer pour le prince le plus fortuné de son temps, si BAUDOUIN V, son fils, ne lui eût fait la guerre. Ce jeune prince qu'il avoit eu d'*Ogive*, dite *Cunegonde* de Luxembourg, le chassa de ses états, où il fut rétabli par les soins du duc de Normandie. Baudouin avoit pris une autre alliance avec *Alienor*, dit *le More*, fille de *Richard II*, duc de Normandie. Il mourut en 1034, ou, selon d'autres, en 1036.* Guillaume moine de Jumieges, *l.* 5 & 6, *hist. &c.*

BAUDOUIN V, dit *le Frison* ou de *Lille*, & depuis *le Débonnaire*, comte de Flandre, fils du précédent, a été l'un des plus grands princes de son siécle. On ne peut que lui reprocher d'avoir plutôt écouté son ambition que la nature, en prenant les armes contre son pere *Baudouin* dit *le Barbu*. Il le chassa même de ses états, dans lesquels il ne fut rétabli qu'avec le secours de Richard III, ou, selon d'autres, de Robert II, duc de Normandie. Depuis, Baudouin V lui succéda. En 1027 ce dernier épousa *Adele* ou *Alix* de France, fille du roi *Robert*. Il domta les Frisons, se déclara en faveur de Godefroi III, dit *le Barbu*, duc de Lorraine, contre l'empereur Henri III, dit *le Noir*; & en 1057 il reçut en fief du jeune empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Alost & d'autres places. Il fonda une église collégiale à Lille, vers l'an 1046, une à Aire en 1044, & une autre vers le même temps à Harlebeck. Après la mort de Henri I, roi de France, en 1060, Baudouin fut honoré de la tutelle du jeune roi Philippe I, son neveu, & de la régence du royaume. Il s'en aquitta avec beaucoup de probité, & mourut le premier jour de septembre de l'an 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'église de S. Pierre, qu'il avoit fait bâtir. Baudouin VI lui succéda. *Voyez* ses enfans à l'article FLANDRE.* L'auteur anonyme de l'histoire d'Emme reine d'Angleterre.Guillaume de *Poitiers*, *in vita Guil. conquis.* Guillaume de *Jumieges*. Orderic. Vitalis. Miræus, *don. pia. &c.*

BAUDOUIN VI, comte de Flandre & de Hainaut, qui fut surnommé *de Mons*, parcequ'il se plaisoit beaucoup en cette ville, & que même il avoit épousé *Richilde*, fille & héritiere de *Rainier VI* du nom, comte de Hainaut, étoit un prince pieux, mais qui eut peu de bonheur & de santé. Il mourut le 21 juillet 1070, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Hasnon, qu'il avoit réparée en 1069. * *Voyez* ses enfans à FLANDRE.

BAUDOUIN VII, surnommé *Hapkin*, ou *à la Hache*, & par corruption *Hapeule*, comte de Flandre, étoit fils de ROBERT II, dit *le Jérosolymitain*, & de *Clémence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête Hardie*, comte de la haute Bourgogne, & sœur du pape *Calixte II*. Quelques auteurs le surnomment *le Jeune*, peut-être, suivant eux, parcequ'il étoit extrêmement jeune, lorsque son pere Robert mourut, & qu'il lui succéda l'an 1111. Il prit le parti de Louis *le Gros*, contre Henri I, roi d'Angleterre; & ayant été blessé en 1118, par un certain Hugues Battereau, à l'attaque d'un petit château, dit *de Bares*, dans le pays de Caux près d'Arques en Normandie, il envenima si fort sa playe par ses débauches, qu'il en mourut à Aumale, au mois de juin de l'an 1119, âgé de vingt-six ans. Il eut pour successeur CHARLES, surnommé *le Bon*, que sa tante *Alix*, fille de *Robert I*, & sœur de *Robert II*, avoit eu de S. *Canut*, roi de Danemarck; quoique *Clémence* de Bourgogne, mere de *Baudouin*, qui s'étoit remariée à *Godefroi* le Jeune, dit *le Barbu*, comte de Louvain, voulût faire donner le comté à un bâtard de la maison de Flandre, nommé *Guillaume* d'Ypres, qui avoit épousé sa niéce. Baudouin VII fut enterré sous un tombeau de marbre dans l'abbaye de S. Bertin, à laquelle il avoit fait de grands biens.*Alberic, *in chron.* Robert de Thorigni, *in chron. Sigeb. cont.* Orderic.Vitalis.Meyer. Le Mire,&c.

BAUDOUIN VIII, surnommé *le Courageux*, comte de Flandre, & comte de Hainaut, V[e] de ce nom, étoi

étoit fils de BAUDOUIN IV, dit *le Bâtisseur*, & d'*Alix* de Namur. Il succéda au comté de Hainaut en 1171; & en 1191 il devint comte de Flandre, après la mort de *Philippe* d'Alsace, par son mariage avec *Marguerite*, fille de *Thierri* d'Alsace, & sœur du même *Philippe*. Ainsi la branche des puînés, venue de *Robert* le Frison, fut réunie à celle des aînés de cette même famille, sortie de *Baudouin* de Mons. Baudouin VIII en 1192, fit hommage au roi Philippe *Auguste*, auquel il livra le pays d'Artois, & mourut le 17 décembre de l'an 1195. De *Marguerite*, qu'il épousa en 1169, & qui mourut en 1194, il eut BAUDOUIN IX, empereur de Constantinople; & d'autres enfans dont nous parlerons à l'article de FLANDRE.

BAUDOUIN IX, *cherchez* BAUDOUIN I de ce nom, empereur de Constantinople.

COMTES DE HAINAUT.

BAUDOUIN I de ce nom, comte de Hainaut. *Cherchez* BAUDOUIN VI, comte de Flandre.

BAUDOUIN II du nom, surnommé *de Jérusalem*, comte de Hainaut, étoit fils puîné de BAUDOUIN VI, dit *de Mons*, comte de Flandre, & de *Richilde*, comtesse de Hainaut, & frere d'*Arnoul III*, surnommé *le Malheureux*. ROBERT *le Frison*, ou *de Cassel*, leur oncle, leur enleva les états de Flandre, & les défit à la bataille de Mont-Cassel, donnée le dimanche de la septuagesime 20 février de l'an 1071. Le malheureux *Arnoul* y fut tué, & *Baudouin* manqua d'y avoir la même destinée. Orderic Vitalis, & le moine de Jumieges ont écrit qu'il y étoit resté; mais il est sûr qu'il en échapa. Dans la suite il perdit encore trois batailles contre le même *Robert* son oncle, qui lui enleva le château de Douai: de sorte qu'il fut obligé de s'accorder avec lui. *Baudouin* fut comte de Hainaut, Valenciennes, Ostrevant, &c. & fut tué ou perdu en l'année 1098, dans la Terre-Sainte en une rencontre avec les Sarasins. Il avoit épousé en 1084 *Ide* de Louvain, de laquelle il eut BAUDOUIN III, qui lui succéda, & d'autres enfans dont nous parlerons à l'article HAINAUT. * Chapeauville, *ann.* Miræus, *in not.* Baudouin d'Avesnes. Orderic Vitalis, &c.

BAUDOUIN III, comte de Hainaut, étoit un bon prince, qui mourut jeune l'an 1133, & fut enterré dans l'église de sainte Wautrude de Mons, laissant d'*Yolande*, dite *de Gueldre*, fille de *Gerard* sire de Wassemberghe, & d'*Ermengarde* comtesse de Gueldre, BAUDOUIN IV, qui lui succéda; & d'autres enfans rapportés à HAINAUT.

BAUDOUIN IV, surnommé *le Bâtisseur*, comte de Hainaut, succéda à son pere en 1133. L'inclination qu'il avoit à bâtir, lui acquit le nom de *Bâtisseur*. Il soumit les habitans de Valenciennes, qui s'étoient révoltés, & soutint une guerre contre Thierri d'Alsace, comte de Flandre, ligué avec divers princes. Baudouin mourut à Mons le 8 de novembre de l'an 1171, âgé de 62 ans, & fut enterré à sainte Wautrude. Il eut d'*Alix* de Namur son épouse, BAUDOUIN V qui lui succéda, & d'autres enfans mentionnés en la généalogie des comtes de HAINAUT. *Quelques auteurs donnent encore deux fils* naturels à Baudouin IV, Henri, *seigneur de Sebourg*, & Gerard, *seigneur de Dodeuve*. * Le Mire, Chapeauville, Du-Chêne, Labbe, &c.

BAUDOUIN V, comte de Hainaut, *cherchez* BAUDOUIN VIII, *dit le Courageux*, comte de Flandre.

HOMMES CÉLÉBRES.

BAUDOUIN, archevêque de Cantorberi, *cherchez* BALDWIN.

BAUDOUIN D'AVESNES, ainsi nommé parcequ'il étoit natif d'Avesnes dans le Hainaut, vivoit sur la fin du XIII[e] siécle, vers l'an 1289. Car c'est en cette année que finit sa chronique, qui commence par Charles de France, duc de Lorraine, fils de Louis IV, dit d'*Outre-mer*, & frere de Lothaire. Nous avons cette chonique en latin & en françois. La derniere est plus ample; ce qui fait croire que Baudouin ne l'a pas écrite en cette langue. C'est de cette chronique qu'Enguerrand *le Grand*, sire de Couci, fit tirer une généalogie de la famille de Couci & de Dreux, sous le titre de *Lignage de Couci & de Dreux*. * Miræus, *in Auct. de script. eccles.* Valerius Andreas, *bibl. Belg.* Du Chêne, *geneal. de Luxemb.*

BAUDOUIN DE NINOVE, fut ainsi nommé, parcequ'il étoit chanoine de l'ordre de prémontré à S. Corneille de Ninove ou Ninoven, petite ville de Flandre sur la Deure. Il composa une chronique depuis la naissance de J. C. jusqu'en 1294, qui est le temps auquel il vécut. * Valer. Andr. *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

BAUDOUIN DE PADERBORN, connu sous le nom de *Balduinus Parochus*, parcequ'il étoit curé de Paderborn, vivoit vers l'an 1418, & composa une histoire universelle, qu'il finit en cette même année. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. Gesner. Possevin. &c.

BAUDOUIN ou BAUDOIN (Benoît) né à Amiens, étoit bachelier en théologie, & habile dans les belles lettres. Son traité de la chaussure des anciens qu'il fit imprimer à Paris en 1615, *in-8°*, sous ce titre: *Benedicti Balduini Ambiani, calceus antiquus & mysticus*, & qui a été réimprimé en 1667, avec d'autres traités à Amsterdam, lui acquit beaucoup de réputation. La ville de Troye le demanda pour être principal de son collége, & pendant tout le temps qu'il y demeura, il y fut fort consideré. De retour à Amiens, il accepta la charge de maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il est mort. Il n'est pas sûr, *comme on l'a dit jusqu'à présent dans le Moréri*, qu'il fût fils d'un cordonnier, encore moins qu'il ait été cordonnier lui-même, & qu'il ait fait son traité de la chaussure des anciens pour faire honneur à son premier métier. Les preuves que l'on prétend tirer de cet ouvrage pour appuyer cette opinion, ne la prouvent nullement; & tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Baudouin qui avoit fait beaucoup de collections, qui étoient le fruit de ses lectures, en avoit tiré tout ce qui regardoit la matiere singuliere de la chaussure des anciens, & qu'il se plaît à badiner sur ce sujet qu'il avoit entrepris de traiter, & sur le rapport éloigné qu'il avoit avec le métier exercé par les cordonniers. La Morliere qui vivoit de son temps, & qui parle de lui dans ses *antiquités de la ville d'Amiens*, ne dit rien non plus qui puisse appuyer le préjugé que nous avons rapporté. Cet auteur nous apprend que Benoît Baudouin avoit traduit & fait imprimer les tragédies de Séneque. * La Morliere, *au livre cité ci-dessus.*

BAUDOUIN (François) en latin *Balduinus*, jurisconsulte, né à Arras le premier janvier 1520, d'*Antoine* Balduin ou Baudouin, conseiller & premier avocat du roi, apprit les lettres grecques & latines à Louvain, & s'attacha à la jurisprudence. Etant encore jeune, il passa quelque temps à la cour de l'empereur Charles-Quint, en la compagnie du marquis de Berg-op-Zoom. On dit qu'un soir s'étant arrêté assez tard dans la chambre de ce prince, & ayant extrêmement soif, il but effrontément le vin qu'on avoit préparé pour l'empereur, qui admira cette hardiesse. Depuis, François Baudouin vint en France, & lia un commerce étroit avec Bayf, Charles du Moulin, Cujas, & plusieurs grands hommes de son temps. Il enseigna sept ans le droit à Bourges, depuis la fin de 1538, jusqu'à la fin de 1545. Etant ensuite

allé en Allemagne, il enseigna encore à Strasbourg, à Heidelberg & ailleurs. Il avoit fait un autre voyage en Allemagne, avant que de professer le droit à Bourges, & avoit eu la curiosité d'y voir Calvin & les autres chefs des Protestans. On dit même qu'il avoit eu du penchant pour leur parti; mais que la lecture d'un ouvrage de George Cassander l'empêcha d'y entrer. Il avoit cependant fait amitié avec Calvin; mais l'esprit aigre & violent de cet homme ne plaisoit pas à Baudouin, qui s'accommodoit mieux de Bucer & de Mélancthon, plus doux & plus honnêtes. Ainsi leur amitié dégénéra en haine, & leur rupture souleva contre Baudouin toute la secte des Calvinistes. Ils s'efforcerent surtout de le décrier, parcequ'il avoit apporté dans le royaume le livre de George Cassander, qui ne leur étoit pas favorable. On crut même qu'il en étoit l'auteur, parceque Cassander n'avoit pas mis son nom à la premiere édition; & Calvin lui répondit avec sa bile ordinaire. Les Calvinistes haïssoient encore Baudouin, parcequ'ils le voyoient dans les bonnes graces du cardinal de Lorraine, leur plus grand adversaire, & qu'ils s'imaginoient qu'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui l'avoit rappellé en France, & pris auprès de lui, ne les avoit abandonnés qu'à sa sollicitation. Il est vrai que ce roi, qui aimoit Baudouin, reçut de bonne grace le *livre de l'institution de l'histoire* qu'il lui dédia, outre qu'il lui donna la conduite d'un fils *naturel* qu'il avoit, nommé *Charles*, mort archevêque de Rouen; & qu'il l'envoya à Trente, pour être son orateur au concile. Il étoit en cette ville, lorsque le roi de Navarre fut tué au siége de Rouen en 1562. Cette mort ruina la fortune & les espérances de Baudouin, qu'on appella dans l'université de Douai, puis à Besançon, d'où il revint à Paris. Comme la publication de divers ouvrages lui avoit déja acquis une grande réputation, il fut très-considéré en France & en Allemagne; & l'on assure que lorsqu'il enseignoit à Paris, l'on voyoit très-souvent parmi ses auditeurs des évêques, des conseillers des cours souveraines, des chevaliers de l'ordre, & d'autres personnes de qualité & de savoir. On en parla si avantageusement au roi Henri III, qui étoit alors roi de Pologne, que ce prince le fit venir d'Angers, où il enseignoit depuis trois ans, & le fit conseiller d'état. Il se disposoit à suivre ce prince en Pologne, lorsqu'il fut emporté d'une fiévre chaude le 11 novembre 1572, âgé de 53 ans. D'autres placent sa mort le 24 octobre 1573. Il fut assisté à la mort par le P. Maldonat jésuite, & rendit les derniers soupirs dans le collége d'Arras à Paris, entre les bras de Catherine Bithon sa femme, & d'une fille unique qu'il avoit eue de ce mariage, lorsqu'il enseignoit à Heidelberg. Son corps fut enterré dans le cloître des religieux Trinitaires, dits *Mathurins*, par les soins de Papyre Masson, qui composa son éloge. Jean Dorat lui fit aussi un éloge funébre en vers. Nous avons plusieurs ouvrages du droit civil qu'il a composés, comme *Leges de re rustica. Novella constitutio prima. De hæredibus & lege Falcidia. Prolegomena de jure civili. Commentarii in lib. IV instit. Commentarii ad leges Romuli & XII tabularum, &c.* Il publia encore d'autres livres d'histoire, de théologie & de controverse. Il faut mettre en ce rang les préfaces & les notes sur Optat, & l'histoire de la conférence de Carthage, la préface & les notes sur l'histoire de la persécution des Vandales, de Victor de Vite; ses trois défenses contre Calvin & Beze; & une information écrite en françois sur la réforme de l'Eglise; avec une apologie contre celui qui s'étoit opposé à cette réformation, sous le nom d'un prince françois. On publia à Strasbourg en 1556 un libelle sous ce titre, *Réponse des jurisconsultes chrétiens contre Duaren, touchant les monasteres & les bénéfices*; mais il désavoua cet ouvrage. Baudouin écrivoit avec autant de pureté & d'élégance que de facilité. Il étoit très-savant, non-seulement dans la jurisprudence, qu'il a commencé à traiter avec noblesse; mais encore dans l'antiquité ecclésiastique. Les auteurs protestans l'accusent d'avoir embrassé quatre fois leur religion, & d'être retourné autant de fois à celle de ses peres. * Papyrius Masson. *in elog.* Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 2. Spond. *in ann. A. C.* 1564, *n.* 25 *&* 26, *&* 1573, *n.* 17. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* De Thou, *hist. liv.* 53. Miræus, *in elog. Belg. & de script. sæcul. XVI.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valerius Andreas, *biblioth. Belg. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du* XVI[e] *siécle.* Voyez le recueil intitulé, *Joan. Calvini responsio ad Balduini convicia.*

BAUDOUIN (Jean) de l'académie françoise, étoit de Pradelle en Vivarais. Après avoir fait divers voyages en sa jeunesse, il passa le reste de sa vie à Paris, & fut lecteur de la reine Marguerite. Malgré la goutte & les autres incommodités dont il fut attaqué sur la fin de sa vie, il conserva toujours beaucoup d'amour pour le travail. Il a fait un grand nombre de traductions françoises dont le style est aisé & naturel; mais l'indigence l'empêcha d'y apporter tout le soin convenable. Jean Baudouin mourut à Paris en 1650, âgé de plus de soixante ans. * Pellisson, *hist. de l'acad. françoise.* Voyez la liste de ses ouvrages & de ses traductions dans l'*hist. de l'acad. françoise*, par M. l'abbé d'Olivet, pag. 381 *& suiv.* de l'édition *in*-12, tome 1.

BAUDOUIN, théologien luthérien, *cherchez* BALDUIN.

BAUDOUR, *cherchez* BATILDE.

BAUDRAND (Michel-Antoine) prieur de Rouvres & de Neuf-Marché, né à Paris le 28 juillet 1633, fils d'*Etienne* Baudrand, seigneur de la Combe, conseiller du roi, premier substitut du procureur général de la cour des aides de Paris, & trésorier de France en la généralité de Montauban, & de *Françoise* Caule, commença ses études en 1640, & entra en rhétorique en 1647 au collége de Clermont, sous le pere Briet, qui imprimoit son livre de géographie ancienne & nouvelle, dont le jeune Baudrand corrigeoit les épreuves. Après avoir fait son cours de philosophie au collége de Lisieux, sous M. Desperier, le cardinal Antoine Barberin le prit pour son secrétaire, l'emmena à Rome, & il assista avec lui au conclave où Alexandre VII fut élu. Il s'y trouva encore après quelques voyages, à la mort d'Alexandre, & entra avec le même cardinal au conclave où l'on élut Clément IX. Ensuite il prit congé du cardinal Antoine, & revint en France, où il s'appliqua à revoir le lexicon de Ferrarius, qu'il augmenta de moitié, & le fit imprimer à Paris chez François Muguet; on en fit peu de temps après des éditions à Padoue, à Genève & à Basle. En 1671 Baudrand accompagna le marquis de Dangeau, qui alloit en Allemagne pour les affaires du roi; & en 1673 il passa en Angleterre avec la duchesse d'Yorck, qui fut depuis reine d'Angleterre. Il profita de tous ses voyages, pour faire des observations sur la géographie. Et étant de retour en l'année 1677, il composa son grand dictionnaire géographique latin, qui a pour titre: *M. A. Baudrand, Parisini, geographia ordine litterarum disposita.* En 1682 il fit des notes sur le livre de Papyre Masson, *des rivieres de France*, & en donna une nouvelle édition en 1685. Il commença ensuite son traité *de l'état présent de l'église Latine*, auquel il donne ce titre: *M. A. Baudrand geographia christiana, sive notitia archiepiscopatuum & episcopatuum totius orbis, quibus à pontifice Romano providetur, aut antea providebatur, juxta præsentem ipsorum statum*, qui n'est pas encore imprimé. Enfin, à la fol-

ſollicitation de ſes amis, il entreprit un dictionnaire géographique univerſel en françois, où il n'eſt parlé que de la géographie nouvelle. Cet ouvrage fut interrompu par le choix que M. le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, fit de l'abbé Baudrand, pour être ſon conclaviſte à Rome. Il partit de Paris le 14 février de l'an 1691, & alla trouver ce cardinal à Antibes, le ſuivit à Rome, où il entra avec lui dans le conclave le 27 mars, & y demeura trois mois & demi, juſqu'à l'élection d'Innocent XII, qui ſe fit le 12 juillet de la même année. Etant de retour à Paris, il continua ſon dictionnaire françois; mais il ne put l'achever, étant mort le 29 mai 1700, âgé de 67 ans. Il a legué ſes livres & ſes papiers aux religieux bénédictins de l'abbaye de S. Germain des Prez. Le dictionnaire françois de Baudrand fut achevé par dom Gélé, bénédictin de la congrégation de S. Maur, & imprimé à Paris en 1705. Cette traduction n'eſt nullement eſtimée : c'eſt moins une traduction, qu'une corruption du latin. Conſultez ſur le dictionnaire géographique de Baudrand, la critique que M. de la Martiniere en a faite dans la préface de ſon *Dictionnaire géographique.* Guillaume Sanſon lui a reproché un grand nombre de fautes, dans la critique qu'il publia de la ſeule lettre A, en 1683. * *Préface du dictionnaire géographique françois de Baudrand, imprimé* in-folio, *à Paris en* 1705.

BAUDRAND (Henri) né à Paris en 1637, étoit fils de Baudrand de la Combe, ſieur de Montréal, d'une famille originaire du Lyonnois. Après avoir fait ſes études avec ſuccès dans l'univerſité de Paris, il y prit le bonnet de docteur en théologie en 1666, & en 1689 il fut curé de la paroiſſe de S. Sulpice dans la même ville. Les ſervices qu'il y avoit rendus l'avoient fait choiſir pour remplir cette place. En 1696 ſe propoſant de vivre dans la retraite, & voulant ſe donner un ſucceſſeur qui entretînt le bon ordre établi dans cette paroiſſe, il jetta les yeux ſur M. Joachim Trotti de la Chétardie, avec qui il permuta ſa cure pour le prieuré de S. Côme-lès-Tours; & depuis il ſe donna tout entier aux exercices de piété, & à la continuation de divers ouvrages utiles qu'il avoit commencés. Le plus conſidérable eſt un recueil des actes de la faculté de théologie de Paris, qui a été communiqué à pluſieurs ſavans qui l'ont cité, comme M. Simon, M. Witaſſe, M. l'Herminier, &c. On le garde en quatre volumes *in-fol.* au ſéminaire de S. Sulpice, pour lequel M. Baudrand conſerva toujours une affection particuliere. Etant allé en 1699 à une maiſon de campagne qui lui appartenoit, ſituée aux environs de Beaune en Gâtinois, il y mourut le 18 octobre de la même année, étant âgé d'un peu plus de 62 ans, & il fut enterré dans l'égliſe de ce lieu.

☞ BAUDRI, chantre de l'égliſe de Terouane, dans le XIe ſiécle, étoit né à Cambrai, où il reçut ſon éducation. Il fut enſuite pourvu d'un bénéfice dans cette égliſe, du vivant même de l'évêque Gerard, I du nom, mort en 1051. Baudri exerça les fonctions de ſecrétaire ſous S. Lietbert, ſucceſſeur immédiat de Gérard, & ſous Gérard II, qui ſuccéda à S. Lietbert. Il continua l'exercice de cet emploi juſqu'en février 1082 ou 1083, ſuivant notre maniere de compter. Alors Hubert, évêque de Terouane, le demanda à l'évêque de Cambrai, & l'obtint. Nous avons une lettre de Rainolde, archevêque de Reims, écrite à Baudri même en qualité de chantre de l'égliſe de Terouane. Dignité à laquelle il fut élevé après qu'il eut quitté Cambrai, & qu'il rempliſſoit encore en janvier 1094, qui eſt la date de la lettre, & que nous compterions aujourd'hui 1095. On n'a point de preuve certaine que Baudri ait vécu au-delà de cette époque. Il étoit connu de ſon vivant pour un grand homme de lettres : & ce qui nous reſte de ſes écrits peut juſtifier cette réputation. Ces écrits ſont, 1. Une vie de S. Gaucher, connu dans le vulgaire ſous le nom de Gery, évêque de Cambrai & d'Arras, au ſeptiéme ſiécle. Les Bollandiſtes ont donné cette vie dans leur recueil, au mois d'août, *pag.* 664 - 693. 2. Une chronique de l'égliſe de Cambrai, qui eſt fort eſtimée, & dont George Couvenier, docteur & profeſſeur de théologie dans l'univerſité de Douai, a donné une bonne édition en 1615. 3. Une chronique ou hiſtoire de l'égliſe de Terouane, dont le manuſcrit ſubſiſtoit encore au commencement du treiziéme ſiécle. Le pere le Long dit qu'il y en avoit un exemplaire entre les manuſcrits du préſident Fauchet. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tome VIII*, *pag.* 400 - 407.

☞ BAUDRI, évêque de Noyon & de Tournai au commencement du XIIe ſiécle, étoit né à Noyon. On le mit dès l'enfance dans le clergé de cette cathédrale, où il fut élevé dans la connoiſſance de la religion & des lettres. Il fut enſuite revêtu des dignités de chanoine & d'archidiacre de la même cathédrale. Baudri fut élu évêque de Noyon en 1098, peu après la mort de Radbod II : il fut ordonné l'année ſuivante 1099, le premier dimanche d'après l'épiphanie, par Manaſſé, archevêque de Reims; & il aſſiſta au concile de Saint-Omer, tenu au mois de juillet de la même année, dans lequel la trève de Dieu fut confirmée. Baudri fit du bien à ces deux cathédrales, & à pluſieurs autres égliſes & monaſteres. Ce fut ſous ſon épiſcopat que l'ancien ſiége épiſcopal de Tournai fut rétabli. Depuis pluſieurs ſiécles l'évêché de cette ville étoit réuni à celui de Noyon, & le même évêque gouvernoit ces deux diocèſes. Après la mort de Radbod II, évêque de Noyon, les Tournaiſiens firent ſolliciter le pape Urbain II de les rétablir dans leurs anciens droits. Baudri, qui avoit été élu pour ſuccéder à Radbod, fit le voyage de Rome, & agit ſi efficacement auprès du pape, qu'il fit avorter pour lors l'entrepriſe des Tournaiſiens, & à ſon retour il fut ſacré évêque de Noyon, ſur le même pied que ſon prédéceſſeur. Mais quelques années après il donna lui-même aux Tournaiſiens une occaſion de recommencer leurs ſollicitations pour le rétabliſſement du ſiége épiſcopal de leur ville. Ayant reçu de leur part quelque ſujet de mécontentement, il jetta un interdit général ſur Tournai, ſans avoir au préalable obſervé toutes les formalités requiſes. Auſſitôt les chanoines s'aſſemblerent capitulairement, & députerent à Rome deux d'entre eux, qui obtinrent du pape Paſcal II deux reſcrits; l'un ordonnoit aux clercs, aux abbés, & autres perſonnes de l'ancien diocèſe de Tournai, de s'élire un évêque particulier; & l'autre enjoignoit à l'archevêque de Reims de tenir la main à cette élection, & d'ordonner ſans délai celui qui ſeroit élu. Cependant l'évêque Baudri n'eut pas le chagrin de voir l'exécution de ces décrets : il mourut avant que les députés fuſſent revenus de Rome. Sa mort arriva en 1113, dans la dix-ſeptiéme année de ſon épiſcopat depuis ſon élection, & ſeulement dans la ſeiziéme, ſi l'on ne compte que depuis qu'il fut ordonné en janvier 1099. On a de ce prélat quatre lettres, que M. Baluze a données dans le tome V de ſes *Miſcellanea*, parmi celles de Lambert, évêque d'Arras, & autres. On a encore de lui un plus grand nombre de chartes en faveur des égliſes & monaſteres dont il fut bienfaiteur : elles ſe trouvent dans différens recueils : *Spicil.* tome VIII, *page* 169, 171. Martene, *ampl. collec.* tome I, *page* 599. Vaſſor, *annales de Noyon*, *pag.* 796, 797, 800, 801, 805, 815. Les autres ouvrages qu'on a attribués à Baudri, évêque de Noyon, ſont de Baudri chantre de Terouane, lequel on a longtemps confondu avec lui. * Voyez dom Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VIII, *pag.* 400 - 407, & tome IX, *pag.* 579-583.

BAUDRI (Antoine) ſieur de S. Gilles d'Aſſon, gentilhomme du Poitou, recommandable par ſon eſ-

prit & par sa noblesse, le fut encore plus par sa grande piété & son amour pour la pénitence. Après s'être égaré pendant quelque temps dans les routes du monde; touché par la lecture de quelques ouvrages de piété, & par la retraite d'un de ses amis, il quitta lui-même un prieuré qu'il avoit, sur lequel il ne se retint qu'une pension, & vint se cacher au siécle dans la solitude de Port-Royal des Champs, près de Paris. L'amour de la pauvreté, qui fut son don particulier, l'engagea même dans la suite à renoncer à la pension qu'il s'étoit réservée. Il prit soin pendant plusieurs années d'une des fermes de la maison qu'il avoit choisie pour sa retraite; & pour lui être encore plus utile, il apprit le métier de menuisier & en fit usage. Le desir d'une plus grande solitude le porta à vouloir se retirer dans l'abbaye de S. Cyran; mais quelques obstacles ayant empêché l'exécution de son dessein, il demeura dans sa premiere retraite. Lors de la dispersion des solitaires en 1662, il devint le compagnon de MM. de Sainte-Marthe & de Pontchâteau, & ils demeurerent ensemble, sans être connus que d'un petit nombre d'amis, dans la rue Bafroi, au fauxbourg S. Antoine, proche Pincourt. Ce fut-là que M. Baudri mourut, après 21 ans de retraite & de pénitence, au mois de novembre 1668, quelques jours après que M. de Saci fut sorti de la Bastille, ce qui arriva le dernier d'octobre de la même année. Ainsi le nécrologe de Port-Royal se trompe surement, en mettant la mort de M. Baudri au 30 décembre 1663. M. du Pin s'est trompé aussi dans sa table des auteurs ecclésiastiques, en nommant ce gentilhomme *Dalson sieur de S. Gilles*, & en mettant sa mort le 20 décembre 1668. Antoine Baudri fut enterré à sainte Marguerite, & son cœur fut porté à Port-Royal des Champs. On lui attribue communément les écrits suivans: *Placet pour les abbesse, prieure & religieuses de Port-Royal, contre M. l'archevêque de Paris*, en 1664. *Lettre à la sœur Magdeléne de Sainte-Meltide* (sœur de M. Thomas du Fossé) qui avoit signé le formulaire, & qui rétracta sa signature. Cette lettre est encore de 1664. *Lettre à la mere Dorothée, mise abbesse de Port-Royal par M. l'archevêque de Paris*, en 1667. *Lettre au P. Annat*, jésuite, *touchant un écrit qui a pour titre: La bonne foi des Jansénistes*, du 15 janvier 1657. Il a eu part aussi aux deux premiers volumes de *la morale pratique des jésuites*, avec MM. de Pontchâteau, Claude Sainte-Marthe, & Varet. * *Mém. du temps. Nécrolog. de Port-Royal, pag.* 496.

BAUDRI (André) *cherchez* BAULDRI.

BAUDRI (Paul) *cherchez* BAULDRI.

BAUDRICOURT (Jean) seigneur de Choiseul, &c. maréchal de France, & gouverneur de Bourgogne, fils de ROBERT, seigneur de Baudricourt, &c. & d'*Alix*, dite *Alarde*, de Camblei, se joignit en 1465 à Charles de Bourgogne, comte de Charolois, durant la guerre dite *du bien public*, & lui rendit de bons services. Depuis il s'attacha au roi Louis XI, qui lui donna le collier de l'ordre de S. Michel, & le fit gouverneur de Bourgogne. En 1488 il contribua beaucoup à la victoire de S. Aubin du Cormier, après laquelle il reçut le bâton de maréchal de France. Il accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, l'an 1495; & à son retour, il mourut à Blois le 11 mai 1499, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Beaujeu, dame de Breci, veuve de *Philippe* de Culant, seigneur de Jaloignes, maréchal de France, & fille d'*Edouard*, seigneur d'Amplepuis.

Ce maréchal étoit petit-fils de LIEBAULT de Baudricourt, conseiller & chambellan de Robert comte de Bar, qui le fit gouverneur de Pont-à-Mousson en 1314, & de *Marguerite* d'Aunoi, dame de Blaise, fille de *Philippe*, seigneur de Grandmoulin, & d'*Agnès* de Villiers, qui eurent pour enfans ROBERT, qui suit; *Marguerite*, & *Bonne* de Baudricourt, mariée à *Erard* de Guinewich, seigneur de Beaurepaire.

ROBERT seigneur de Baudricourt & de Blaise, conseiller & chambellan du roi, bailli de Chaumont, & capitaine de Vaucouleurs en 1420, mena la pucelle d'Orléans au roi Charles VII, qu'il servit en plusieurs occasions, & vivoit en 1451. Il épousa *Alearde* de Chamblei, veuve de *Jean*, seigneur de Manouville, & fille de *Ferri*, seigneur de Chamblei, dont il eut, 1. JEAN, seigneur de Baudricourt, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*. 2. *Robert*, doyen de la sainte Chapelle de Dijon en 1495. 3. *Marguerite*, alliée à *Geofroi* de Saint-Belin, seigneur de Saxe-Fontaine, bailli & capitaine de Chaumont, mort à la bataille de Montlheri en 1465, dont deux filles, une qui n'eut point d'enfans, & l'autre *Catherine* de Saint-Belin, dame de Saxe-Fontaine, &c. qui porta toutes les terres de la maison de Baudricourt dans celle d'Amboise, par le mariage qu'elle contracta avec *Jean* d'Amboise, seigneur de Bussi. 4. *Alix* de Baudricourt, mariée à *Simon* de Bestein, seigneur de Bassompierre; enfin *Jacquette* de Baudricourt, qui épousa *Henri* de Lenoncourt, seigneur d'Harouel. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

BAVERE (Jean-Guillaume) excellent peintre, natif de Strasbourg, ville capitale de l'Alsace, a laissé quantité d'ouvrages, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais aussi à Rome, à Naples & à Vienne en Autriche, où il mourut l'an 1640. Melchior Kussell, graveur d'Augsbourg, a fait de très-belles estampes d'après la plupart de ses tableaux. * Acad. pict. *part.* 2, *l.* 3.

BAUFFETI (Guillaume) évêque de Paris, *cherchez* GUILLAUME DE PARIS.

BAUGÉ ou BEAUGÉ, sur la riviere de Couësnon, en latin *Balgium*, petite ville de France en Anjou, où les Anglois furent défaits par les François, sous le regne de Charles VII, en 1420, a été bâtie par les comtes d'Anjou, & est le siége d'une sénéchaussée, dont on a diminué le ressort, pour former le présidial de la Fléche en 1603. Elle est à quatre lieues de cette derniere ville, à cinq de Saumur, & à sept d'Angers. En 1286, le roi Philippe *le Hardi* assigna à la reine *Marguerite* de Provence sa mere, deux mille livres de rente sur les châtellenies de Baugé & de Beaufort en Vallée. Le roi Louis XI donna à Charles duc de Calabre, le comté de Beaufort, &c. à condition de renoncer au droit qui lui pouvoit appartenir sur le duché d'Anjou, Baugé, Saumur & Loudun. En 1480, le même roi donna Baugé au seigneur de Rohan, qui lui remit d'autres terres; mais cet échange ne subsista point. Le roi Louis XII vendit, l'an 1513, au même Rohan, Baugé, Molierne, &c. à condition de rachat perpétuel, dont le duc Charles d'Alençon acheta deux ans après la faculté. En effet, en 1516, le duc racheta Baugé, dont le procureur du roi demanda depuis la restitution à ses sœurs; mais elles furent maintenues en la possession de cette terre par arrêt donné le 10 avril de l'an 1548. * Du Pui, *droits du roi*. Chopin, *l.* 3, *c.* 16, § 5. Du Chêne, *recherche des antiq. de France.* Papyrius Masson. *descript. flum. Gall. &c.*

BAUGÉ, en latin *Balgiacum*, petite ville de France en Bresse, avec titre de marquisat, est située sur un côteau agréable & fertile, environ à une lieue de Mâcon. On ne doute pas qu'elle n'ait été autrefois plus grande & plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui; & il y a même apparence qu'elle a été capitale de la province de Bresse. Ce qui a rendu cette ville plus célébre, c'est d'avoir donné son nom à la célébre maison des sires de Baugé, qui ont été souverains de Bresse pendant plus de 400 ans.

BAUGÉ, maison, a produit de grands hommes.

Wigues ou Hugues I, est le plus ancien sire de Baugé, & celui que l'on considere comme tige de cette illustre famille. Il vivoit vers l'an 830, sous l'empire de Louis *le Débonnaire*, qui lui donna le gouvernement de ce pays, dont il se fit souverain. Guichenon croit que ce *Hugues* étoit fils de *Morin*, comte de Bresse, qui vivoit en 822, & dont Eginhart fait mention. Cette conjecture peut être véritable, quoiqu'il ne soit pas facile de la bien établir. Le Baugé a compris dans la suite tout ce qu'on appelle aujourd'hui *Basse-Bresse* ou *Dombes*, depuis Cuseri jusqu'à Lyon, & depuis Bourg jusqu'à Baugé, avec les villes de Baugé, de Bourg, & de Cuseri, Châtillon, Saint-Trivier, Pont de Vesle, Mirebel, &c. *Hugues* ou *Wigues*, mourut vers l'an 867, & laissa Fromond, pere de Hugues II, sire de Baugé. Ce dernier eut guerre avec Gerard, évêque de Mâcon. Le pape Agapet II, & le roi Louis d'*Outremer* prirent soin de les accorder vers l'an 954. *Hugues* mourut en 958, laissant Hugues III, qui eut encore guerre avec Théotelme, évêque de Mâcon, auquel il céda l'abbaye de S. Laurent, & mourut vers l'an 970. Son fils Lambert lui succéda, & fut pere de Hugues IV, mort vers l'an 1015, & eut Rodolphe, qui fit encore un traité avec l'évêque de Mâcon. On dit que c'est le premier qui ait pris le titre de seigneur de Bresse. On met sa mort vers l'an 1023. Rainaud I de ce nom, son fils, lui succéda, & rendit de très-bons services aux rois de Bourgogne ou d'Arles contre les Sarasins, qui étoient dans les bois de Provence, dits *les Maures*. Il mourut, selon Paradin, en 1072, & eut pour successeur Gaulseran son fils, ou son neveu. Ce dernier eut quelques différens avec Landri évêque de Mâcon, que Hugues de Die, légat du saint-siége, termina par ordre du pape. *Gaulseran* mourut en 1110, & laissa Ulric, qui suit; *Hugues* de Baugé, chanoine de Mâcon; *Gaulseran*; & *Etienne*, évêque d'Autun. Ulric ou Odulrich, sire de Baugé, seigneur de Bresse, passa une transaction avec le chapitre de S. Vincent de Mâcon, auquel il fit de grands biens. En 1120 il se croisa pour le voyage d'outre-mer : à son retour il prit l'habit de S. Benoît dans un hermitage de la forêt de Bron, près de Bourg, & y mourut en réputation de sainteté. Guichenon lui donne pour femme une princesse de la maison de Savoye, de laquelle il eut cinq fils; *Ulric*, mort jeune; Rainaud II qui suit; *Blandin*, qui n'est pas bien connu; *Humbert*, archevêque de Lyon; & *Etienne*, évêque de Mâcon. Rainaud, ou Rainald II, mourut vers l'an 1153. Divers auteurs ont cru qu'il ne laissa point d'enfans, & que *Blandin* son frere continua la postérité; mais Guichenon prétend avoir des preuves littérales, que *Renaud* II étoit pere d'*Ulric*, mort jeune, & de Rainaud III qui lui succéda. Ce dernier, que Vignier, fait fils de *Blandin* de Baugé, eut guerre avec Gerard comte de Mâcon, & avec Humbert seigneur de Baujeu, lesquels désolerent le pays de Baugé, & firent prisonnier *Ulric*, fils de *Rainaud*. C'est dans cette fâcheuse conjoncture qu'il implora le secours du roi Louis *le Jeune*, auquel il écrivit les deux lettres que nous avons dans le IVe volume des auteurs de l'*histoire de France* de Du Chêne, *pag.* 381 *&* 390, & dans l'*histoire de Bresse* de Guichenon, *page* 50. On ne sait pas quel succès eurent ces lettres. *Rainaud* III mourut en 1180, & fut enterré dans l'église de la Musse, entre Baugé & Mâcon. Il laissa Ulric III, qui suit; *Gui*; & *Rainaud*, seigneur de Saint-Trivier. Ulric III du nom, prince très-vertueux, fit de grands biens aux églises & aux monasteres, & mourut en 1220. Il épousa 1, avant l'an 1185, *N.* de Châlons, dame de Mirebel, veuve de *Josserand* I du nom, seigneur de Brancion, & fille de *Guillaume* I du nom, comte de Châlons: 2, *Alexandrine* de Vienne, fille de *Gerard* comte de Vienne & de Mâcon. Du premier lit sortit *Gui* de Baugé, seigneur de Mirebel, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut avant son pere, laissant pour fille unique *Marguerite* de Baugé, alliée à *Humbert* V du nom, sire de Beaujeu, laquelle fonda vers l'an 1320, la chartreuse de Poleteins, en Bresse. Du second lit vinrent Rainaud IV, qui suit; *Hugues*, seigneur de Saint-Trivier & de Cuseri; & *Béatrix*, mariée à *Amé* de Genève, seigneur de Gex. Rainaud IV du nom, sire de Baugé & seigneur de Bresse, n'avoit pas moins de piété que son pere. Il fit le voyage de la Palestine, & y mourut ayant fait son testament le 18 août 1249. Sa veuve se remaria à *Pierre*, dit *le Gros*, seigneur de Brancion, & mourut en 1265, comme on le voit par son tombeau, qui est dans le cloître de S. Vincent de Mâcon; mais son nom n'y est connu que par la premiere lettre, qui le composoit, & qui étoit une S. Nous savons pourtant que c'étoit *Sibylle* de Beaujeu, fille de *Guichard* IV, sire de Beaujeu, & de *Sibylle* de Hainaut. Leurs enfans furent Gui sire de Baugé, qui suit; *Rainaud*; *Alexandre*; *Sibylle*; *Béatrix*, & *Jeanne*. Gui sire de Baugé mourut en 1268, laissant de *Béatrix* de Montferrat, veuve d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* X, dauphin de Viennois & comte d'Albon, & fille de *Boniface* I, marquis de Montferrat, dit *le Géant*, & de *Marguerite* de Savoye, pour fille unique *Sibylle*. C'est le sentiment de Guichenon, qui dit que *Béatrix* prit d'autres alliances avec *Jean* seigneur de Châtillon, & avec *Pierre* seigneur de la Roue & de Saint-Bonnet: mais d'autres soutiennent que la femme de *Gui* sire de Baugé & seigneur de Bresse, étoit *Dauphine* de Lavieu, fille unique & héritiere de *René* de Lavieu, chevalier seigneur de Saint-Bonnet & de Mirebel, issu des anciens comtes de Forez.

Quoi qu'il en soit, *Sibylle*, fille unique & héritiere de Gui, porta le Baugé & la Bresse dans la maison de Savoye, par son mariage avec *Amé* V, comte de Savoye, qu'elle épousa l'an 1272, & en eut trois fils & cinq filles, & mourut l'an 1294. Depuis, les princes de la maison de Savoye ont possédé la terre de Baugé à titre de simple seigneurie, jusqu'à Louis duc de Savoye, lequel l'an 1460 l'érigea en titre de comté pour *Philippe* son cinquiéme fils. Le roi François I, ayant soumis en 1535 la Bresse, le comté de Baugé fut possédé par divers seigneurs. Mais le duc *Emanuel-Philibert* étant rentré l'an 1559 dans la possession de ses états, voulut s'accommoder de diverses terres que le comte de Tende avoit dans le Piémont & ailleurs. Il fit le 16 novembre de l'an 1575, un accord avec *Renée* de Savoye, comtesse de Tende, &c. sœur & héritiere d'*Honorat* de Savoye, comte de Tende, &c. & veuve de *Jacques* marquis d'Urfé, gouverneur de Forez. Elle lui céda ces terres, & le duc lui donna en échange la terre de Baugé qu'il érigea en marquisat pour elle & les siens, à la réserve des droits de souveraineté. Ainsi le Baugé entra dans la maison d'Urfé. * Paradin, *annales de Bourgogne*. Vignier, *chron. de Bourg.* Du Chêne, *hist. de Bourg.* Severt. *in episc. Matiscon.* Guichenon, *histoire de Bresse*, *&c.*

BAUGÉ (Etienne de) dit d'*Autun*, parcequ'il fut évêque de cette ville, étoit fils de Gaulseran IX, seigneur de Baugé & de Bresse. Etienne écrivit un ouvrage qui contient en tout vingt chapitres des sept ordres ecclésiastiques, des cérémonies & du canon de la messe, & de la réalité du S. Sacrement. Il se trouve dans la bibliothéque des Peres, & Jean de Montoleon, chantre d'Autun, le donna au public l'an 1517, sous ce titre : *Tractatus de sacramento altaris, & iis quæ ad illud, variosque ecclesiæ ministros pertinent.* Bellarmin, Possevin, le Mire, & quelques autres se sont trompés, lorsqu'ils ont cru qu'Etienne

d'Autun a vécu dans le Xe siécle vers l'an 950; c'est aussi le sentiment de Garetius Anglois, qui a dit la même chose dans son livre du sacrement de l'autel. Il est sûr qu'Etienne de Baugé a été fait évêque d'Autun en 1113; qu'il a assisté à quelques conciles qui ont été tenus en ce temps-là, comme celui de Tournus, & qu'il a été présent en 1129, au sacre de Philippe, fils de Louis *le Gros.* Nous apprenons d'une épître de Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluni, qu'ayant renoncé à son évêché, il se fit religieux de la même abbaye de Cluni, & qu'il mourut saintement entre les bras de cet abbé. Pierre *le Vénérable, l. 5. epist. 6.*

BAUGÉ (Humbert de) archevêque de Lyon, étoit fils d'Ulric seigneur de Baugé, & frere de *Rainaud* & d'*Etienne* évêque de Mâcon. Humbert eut premierement l'archidiaconé d'Autun, & fut mis sur le siége épiscopal de cette ville en 1140, après la mort de Robert de Bourgogne. Son mérite le fit souhaiter à diverses églises. Celle de Lyon le ravit dès l'an 1148 à celle d'Autun; mais ce ne fut pas pour long-temps, parceque l'amour de la solitude le porta à se retirer parmi les chartreux, où il mourut en réputation de sainteté. Pierre *le Vénérable* lui écrivit une lettre lorsqu'il n'étoit qu'archidiacre d'Autun, pour lui persuader de quitter le monde. * Pierre le *Vénérable, l. 5, epist. 6.* Guichenon, *hist. de Bresse.* Severt. *de episc. Lugd. &c.*

BAUGE (Etienne de) évêque de Mâcon en 1172, étoit fils d'Ulric I du nom, seigneur de Baugé & de Bresse, & frere de *Humbert* archidiacre, puis évêque d'Autun, & ensuite archevêque de Lyon. * Bellarmin, *l. 2, de Euch. c. 35, & de script. eccles.* Possevin. *in app.* Sammarth. *Gall. christ.* Guichenon, *hist. de Bresse, &c.*

BAUGENCI, BAUJENCI, BOIS-JENCI ou BONJENCI, sur Loire, *Balgentiacum* & *Baugentiacum*, ville de France dans l'Orléanois, entre Blois & Orléans, est située dans une campagne fertile en blés & en vins, & où la chasse est abondante. Les Anglois prirent en 1428, la ville de Baugenci sous le comte de Salisburi; mais l'année d'après ils l'abandonnerent à l'approche des François. Ceux qui gardoient le château & le pont furent reçus à composition. Baugenci a eu autrefois des seigneurs particuliers depuis environ l'an 1190. Simon de Baugenci vivoit en 1278, & épousa *Amicie*, fille de *Pierre* de Brosse. En 1291, Raoul sire de Baugenci vendit divers droits au roi Philippe *le Bel*, dont les successeurs en acquirent d'autres. Cette terre passa depuis dans la maison d'Orléans. Charles, pere de Louis XII, la vendit le 14 juillet de l'année 1443. *François* d'Orléans, marquis de Rothelin, mari de *Jacqueline* de Rohan, fut seigneur de Baugenci; mais par arrêt du 23 février 1543, cette terre fut unie au domaine de la couronne; & par un autre arrêt du 16 août 1544, le même François d'Orléans fut encore condamné à se départir des droits qu'il prétendoit sur cette terre. * Histoire de Charles VII. Du Chêne, *recherches des antiquit. de France.* Papyre Masson, *descrip. flum. Gall.* Du Pui, *droits du roi, &c.*

Conciles de Beaugenci.

Richard cardinal, légat du saint-siége sous le pontificat de Paschal II, célébra le 30 juillet de l'an 1104, un concile à Baugenci, touchant les nôces incestueuses du roi Philippe I, & de Bertrade de Montfort, que ce prince avoit épousée, contre l'avis des grands du royaume. Ils promirent de se séparer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu dispense du pape. En 1152 on assembla un autre concile à Baugenci, pour connoître du degré de parenté qui rendoit nul le mariage du roi Louis VII, dit *le jeune*, & d'Eléonore ou Aliénor duchesse de Guienne & comtesse de Poitou, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine. Quoique Louis eût deux filles de la princesse Eléonore, il lui rendit le duché de Guienne & ses autres terres qu'elle lui avoit apportées par son mariage; elle les fit passer à l'Angleterre, par son second mariage avec Henri duc de Normandie, & héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, connu sous le nom de Henri II; ce qui causa une cruelle guerre entre les deux nations durant plus de 300 ans. Binius nomme le lieu du concile, *Floridi*, trompé par ce mot, qui marque qu'il fut célébré le jour des rameaux, que nous appellons *Pâque Fleurie.*

☞ BAUGERAIS, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Tours, à trois lieues de Châtillon sur Indre, du côté du nord. Quelques personnes dévotes firent bâtir en cet endroit une église l'an 1153 pour y faire le service divin. Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Touraine, donna cette église & ses dépendances aux moines de Lorroux en Anjou, lesquels y établirent une abbaye de leur ordre en 1173. Il n'y a que trois religieux, outre l'abbé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAUHIN, famille illustre de France, dont on écrit aussi le nom BAUYN. Thomas Bauyn, conseiller en la grand'chambre à Paris, vécut en 1344, & fut présent lorsque le roi Philippe fit enregistrer au parlement la confirmation de l'université de Paris le 21 mai 1345. Cette famille a toujours été florissante depuis, surtout dans la robe. Elle est maintenant divisée en trois branches; dont l'une est à Paris, la seconde à Dijon, & la troisiéme à Bâle en Suisse.

BAUHIN (Prosper) maître des comptes à Dijon, où il étoit né, mourut le 26 décembre 1587, dans la 77e année de son âge. M. De la Mare dans son *conspectus historic. Burgund.* parle de plusieurs ouvrages que M. Bauhin a laissé manuscrits : & voici ceux dont on donne la liste dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon. 1. *Généalogie de la maison de Vienne*, avec les preuves tirées de la chambre des comptes, & des archives de Pagny, *in-folio.* 2. *Mémoires concernant la vie de Philippe le hardi, Jean sans peur, Philippe le bon, & Charles le guerrier*, ducs & comtes de Bourgogne. 3. *Histoire du voyage fait en Hongrie, par Jean, comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne; de la défaite de l'armée chrétienne à Nicopolis; de la prison & délivrance de ce prince*, avec les preuves. 4. *Mémoires de la négociation du traité d'Arras*, avec les preuves. 5. Une critique presque complette des annales de Paradin. Jules Pérard, conseiller au parlement de Dijon, a eu quelque part à ces ouvrages.

BAUHIN (Jean) né à Amiens le 24 août 1511, s'appliqua à la médecine & à la chirurgie. Il exerçoit cette derniere avec succès dès l'âge de dix-huit ans; & la réputation qu'il acquit peu de temps après, de n'être pas moins habile dans la médecine, engagea plusieurs princes à le consulter, & la reine Catherine de Navarre à lui donner le titre de son médecin. Ses liaisons avec les nouveaux hérétiques, & le peu d'étude qu'il avoit fait de la religion, le porterent à renoncer à la vraie religion, pour suivre les erreurs de son temps. Vers l'an 1532 il passa en Angleterre où il exerça la médecine avec éclat pendant trois ans, au bout desquels il revint à Paris, & s'y maria. Comme il se mêla d'y dogmatiser, & de protéger ouvertement les fauteurs des nouvelles opinions, il fut mis en prison sous le regne de François I, & condamné à être brulé; mais la reine Marguerite, sœur de ce prince, obtint sa grace & sa liberté, & le fit même son médecin & son chirurgien ordinaire. Quelque temps après ne se croyant pas en sureté en France, malgré cette protection, il se retira d'abord dans la forêt d'Ardenne, puis à Anvers où il exerça la médecine. La crainte de l'inquisi-

ſion eſpagnole le fit encore ſortir de ce pays pour paſſer en Allemagne. Enfin, il fixa ſa demeure à Bâle, où il fut d'abord correcteur de l'imprimerie de Froben; mais croyant trouver plus de reſſource dans l'exercice de la médecine, il en fit profeſſion, ſe fit eſtimer, & la faculté le nomma aſſeſſeur, & enſuite doyen de ſon collége. Il mourut âgé de 71 ans : laiſſant deux fils, *dont on va parler.*

BAUHIN (Jean) fils du précédent, étudia auſſi la médecine : mais s'étant également appliqué à l'éloquence, il fut élu profeſſeur de rhétorique à Bâle l'an 1566. Quatre ans après, Ulric duc de Wirtemberg, lui offrit la charge de ſon médecin que Bauhin accepta, & qu'il exerça pendant plus de 40 ans à Montbéliard. Il mourut en 1613. Ses ouvrages ſont : *De aquis medicatis, nova methodus, & de foſſilibus, ſtirpibus, inſectis; Hiſtoria fontis, balneique Bollenſis; Hiſtoria luporum aliquot rabidorum; De plantis à divis ſanctiſque nomen habentibus; De plantis abſynthii nomen habentibus; Hiſtoria plantarum univerſalis.*

BAUHIN (Gaſpard) frere du précédent, naquit à Bâle le 17 janvier 1560. A l'âge de ſeize ans il commença d'étudier la médecine. En 1577 il alla à Padoue, & s'y appliqua à la botanique & à l'anatomie. Il viſita enſuite l'univerſité de Montpellier, & les plus célébres écoles d'Allemagne. De retour à Bâle en 1580, il prit le degré de docteur, & la faculté de médecine le chargea de donner des leçons en particulier d'anatomie & de botanique. En 1582 il eut la chaire de profeſſeur en grec, & en 1588 celle de profeſſeur d'anatomie & de botanique. En 1596, Fréderic duc de Wirtemberg lui donna le titre de ſon médecin. Il fut médecin de la ville en 1614, & il paſſa en cette année à la profeſſion de la médecine-pratique. Il fut quatre fois recteur de l'univerſité, & huit fois doyen de ſa faculté. Il n'eut qu'un fils du ſecond lit, qui ſuit. Il mourut en 1624 le 5 décembre. Ses ouvrages ſont : *Theatrum anatomicum; Inſtitut. anatomicæ : De hermaphroditis & monſtroſis partubus; Phytopinax, id eſt, enumeratio plantarum; Pinax theatri botanici; Prodromus theatri botanici; Catalogus plantarum circa Baſileam naſcentium : Animadverſiones in hiſtoriam plantarum : De lapide bezoar, &c.*

BAUHIN (Jean-Gaſpard) fils unique du précédent, naquit le 12 mars 1606. Il ſe voua à la médecine à l'exemple de ſes ancêtres, & comme eux il y réuſſit. Il voyagea en France, en Hollande & en Angleterre, & après ſes courſes il fut fait docteur dans ſa patrie. En 1629 on lui donna la chaire de profeſſeur en anatomie & en botanique, & trente ans après il eut celle de la médecine-pratique. Fréderic margrave de Bade-Dourlach, le nomma ſon médecin en 1640. Léopold-Fréderic, duc de Wirtemberg, lui donna le même titre en 1648; & enfin, le feu roi Louis XIV, roi de France, l'honora du titre de conſeiller & de ſon médecin en 1659. Il fut profeſſeur en médecine pendant cinquante-cinq ans, cinq fois recteur de l'univerſité, & dix-neuf fois doyen de la faculté. Il eut ſept fils, dont quatre furent docteurs en médecine, & trois miniſtres de la religion. Il mit la derniere main au théatre botanique que ſon pere avoit commencé, & en publia le premier volume. Il mourut en 1685, le 14 juillet, âgé de 79 ans.

BAUHIN (Jérôme) troiſiéme fils du précédent, né le 26 février 1637, étudia auſſi en médecine, prit le degré de docteur, & après avoir parcouru la France & l'Italie, il fut élu profeſſeur en médecine à Bâle en 1660. Il a donné une nouvelle édition du *Tabernæmontanus.* Il a laiſſé deux fils, 1. *Jean Gaſpard,* né le 22 juin 1665, qui a exercé la médecine à Monbéliard, a eu le titre de médecin du duc de Wirtemberg, & eſt mort le 19 juin 1705. 2. *Jean-Louis,* licencié en droit, conſeiller à Bâle, vivant encore en 1732. Jérôme leur pere eſt mort en 1667, n'ayant encore que 30 ans.

BAUHIN (Frédéric) frere du précédent, & ſixiéme fils de JEAN-GASPARD, fut auſſi un très-bon médecin. Sibylle, ducheſſe douairiere de Wirtemberg, le prit pour ſon médecin. Il mourut âgé de 41 ans. * Mangeti, *biblioth. ſcript. medic. t.* 1, *p.* 248 *& ſuiv.* Vanderlinden, *de ſcript. medic.*

BAUHUIS (Bernard) en latin *Bauhuſius,* étoit d'Anvers, où il fit d'excellentes humanités. Son gout l'ayant porté à l'étude de la théologie, les jéſuites conſeillerent à ſes parens de lui laiſſer ſuivre cet attrait. Ils y conſentirent, & l'on prétend que Bauhuis fit de grands progrès dans cette étude. Son amour pour la ſociété même des jéſuites l'engagea enſuite à entrer dans cette compagnie; & ceux qui ont parlé de lui, diſent qu'il y a toujours vécu avec beaucoup de régularité. Il ſe livra à la prédication, & il fut recherché, tant à Louvain, qu'ailleurs. On trouvoit dans ſes diſcours la ſolidité jointe à l'onction. Cet exercice du miniſtére de la chaire ne l'empêcha pas de cultiver les muſes latines, & le peu d'écrits que l'on connoît de lui ne conſiſte qu'en poëſies. On a un recueil de ſes épigrammes, choiſies entre beaucoup d'autres qu'il avoit compoſées, imprimé à Anvers, chez Plantin en 1615 & 1619. On y trouve ſes vers ſur la conception de la ſainte Vierge, intitulés, *Protheus Parthenius.* Il mourut à Anvers dans la maiſon profeſſe de ſa ſociété, le 17 novembre 1619. Il avoit un frere nommé *Giſbert* Bauhuis, qui avoit fait profeſſion dans l'ordre des chartreux, & qui mit en langue vulgaire le traité de la perfection religieuſe, compoſé par Luc Pinelli, jéſuite; cette traduction a été imprimée à Anvers en 1605, *in*-8°. * Voyez la *bibliothéque Belgique* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°. tome I, pages 134, 135. Bernard Bauhuis étoit ami de François Zweerts, plus connu ſous le nom de Swertius, qui en parle avantageuſement dans ſon livre intitulé : *Athenæ Belgicæ.*

BAVIA (Louis) de Madrid en Eſpagne, chapelain royal dans l'égliſe de Grenade, continua l'hiſtoire pontificale de Gonſalve & d'Illeſca. Son ouvrage intitulé, *Hiſtoria pontifical y catholica,* contient deux volumes *in-folio.* Il compoſa d'autres ouvrages, & mourut en 1628. * Nicol. Antonio, *bibl. hiſp.*

BAUJENCI, *cherchez* BAUGENCI.

BAVIERE (la) *Bavaria, Bojoaria,* & par les habitans appellée *die Bayern,* grand pays d'Allemagne qui a titre de duché, de palatinat & d'électorat. La Bohême & l'Autriche lui ſervent de frontieres du côté d'orient; la Souabe du côté d'occident; la Franconie vers le ſeptentrion; & le Tirol vers le midi. Le pays en eſt beau, & le duché de Baviere peut avoir ſoixante lieues du couchant au levant, & quarante du ſud au nord : il eſt arroſé par un grand nombre de rivieres, dont les principales ſont le Danube, l'Inn, l'Iſer & le Lech. L'air en eſt tempéré & ſain, le terroir beau & fertile; & quoique chargé de montagnes & de bois, il ne laiſſe pas de produire du vin & quantité de froment & de bons pâturages. Il y a auſſi quantité de mines d'argent, de fer & de cuivre; cependant il n'eſt pas fort riche, parcequ'il manque de commerce. On y compte 35 groſſes villes, dont Munich eſt la capitale & le ſéjour de l'électeur, 94 bourgs, 4700 villages, & 720 châteaux. Les autres villes principales ſont Braunaw, Burchauſen, Freiſingen, Ingolſtat, Neubourg, Ratisbonne, Straubing, Vaſſerbourg. La Baviere eſt partagée en quatre grands bailliages, qu'on appelle *Regences* ou chambres des rentes; ſavoir, Munich, Landshut, Straubing & Burchauſen. La juſtice y eſt rendue aux peuples qui dépendent de chaque bailliage, dont les appel-

lations sont portées au conseil souverain du duc. Quant au haut Palatinat, qui par les derniers traités de Westphalie en 1648, a été réuni à la Baviere, comme il l'étoit autrefois, c'est un duché qui comprend plusieurs comtés & plusieurs villes: Amberg est la plus considérable, & la justice de tout le haut Palatinat s'y rend en dernier ressort. Chamb qui est la ville capitale du comté de même nom, appartient aussi au duc de Baviere. Outre le duché de Baviere & le haut Palatinat, le duc possède encore le landgraviat de Leuchtemberg, dont il hérita l'an 1556 par la mort de Maximilien-Adam, dernier landgrave de cette province, suivant l'accord de confraternité héréditaire, fait entre la maison de Baviere & celle de Leuchtemberg, pour leur succession mutuelle. Il jouit aussi du comté de Haag depuis l'année 1567, que mourut Ladislas dernier comte de cette famille. Une même confraternité héréditaire de succession mutuelle est établie entre la maison de Baviere & la maison Palatine du Rhin. Le duché de Baviere étoit autrefois un royaume qui s'étendoit jusqu'aux frontieres de Hongrie & au golfe de Venise, comprenant les pays de Tirol, de Carinthie, de Carniole, de Stirie, d'Autriche & autres états, qui ont depuis appartenu à différens princes. Par l'article X de la paix de Westphalie en 1648, l'électorat, le haut Palatinat & le comté de Chamb, sont demeurés au duc de Baviere. On y créa un huitiéme électorat pour le prince Palatin; à condition que si la branche Guillelmine vient à manquer, il n'y aura plus de huitiéme électeur, & que la branche Rodolphine ou Palatine reprendra sa premiere dignité, & jouira des états qui en dépendent. Le cercle de Baviere est une des neuf parties ou cercles de l'Allemagne, ayant le second rang parmi les autres. Il est borné au levant & au midi par le cercle d'Autriche, au couchant par ceux de Souabe & de Franconie, & au septentrion par le royaume de Bohême. Il comprend le duché de Baviere avec le haut Palatinat, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Passau, de Ratisbonne, le duché de Neubourg & la ville de Ratisbonne, qui est la seule libre & impériale qui soit dans ce cercle. Les princes puînés de la maison de Baviere prennent séance aux diétes de l'empire parmi les princes, où ils ont neuf ou dix voix, & ils ont rang immédiatement après les électeurs séculiers. * Heiss. *hist. de l'empire, l. 6.* Jordan. *voyages.*

BAVIERE, maison. La Baviere a eu des princes très-illustres, sans parler des rois qui y ont regné depuis le Ve siécle jusqu'au commencement du IXe. Celle d'aujoud'hui, depuis Othon de Witelpach qui épousa, vers l'an 1225, Agnès héritiere du Palatinat & de la Baviere, a donné trois empereurs à l'Allemagne, & des rois à la Suede, au Danemarck & à la Norwege, divers électeurs à l'empire, des comtes à la Hollande, &c. Il faut commencer par faire mention des rois.

On croit qu'ALDIGER ou ALDEGER s'établit vers l'an 456 dans la Baviere, où il laissa en 504 THEODON ou THEUDON I, qui fit la guerre aux Romains. THEUDON II, son fils, lui succéda en 512. Celui-ci eut THEUDON III, qui mourut en 565, après avoir été baptisé par S. Robert évêque de Saltzbourg, qui convertit à la foi les Bavarois, laissant THEODEBERT ou DIEPERT, qui mourut l'an 569; & *Thassillon* I mort en 598. GERBAUD I succéda à son pere Théodebert; & en 613, GERBAUD II, son cousin, regna après lui. Ce dernier fils de Thassillon I, fut suivi de THEUDON IV, qui laissa en la même année 613, THEODEBERT II. Ces princes se firent toujours la guerre, & ne regnerent pas paisiblement. Le dernier, mort vers l'an 650, eut THEUDON V qui laissa vers l'an 688, THEUDON VI, mort en 708, & pere de THEUDON VII. Ce dernier mourut sans postérité l'an 735. ODILLON, fils de son frere *Hagipert*, lui succéda & fut duc de Baviere. Il fut défait par Carloman & Pepin en 743 & 747. THASSILLON II, d'autres disent THASSILLON III, son fils, lui succéda l'an 765, & épousa *Lieudberge*, fille de *Didier* roi des Lombards. C'est ce même Thassillon, qui s'étant ligué avec Didier roi des Lombards, fut dépouillé de ses états par Charlemagne, qui le relégua dans l'abbaye de Jumieges avec son fils Theudon en 788, & divisa la Baviere en plusieurs gouvernemens particuliers. L'empereur Louis *le Débonnaire* érigea la Baviere en royaume, qu'il donna à Louis son troisiéme fils en 819, lequel prit le surnom de *Germanique*, ensuite du partage qu'il fit avec ses freres, après la bataille de Fontenai.

CARLOMAN, fils de LOUIS I, fut roi de Baviere: il mourut l'an 880, & laissa de Litovinde sa concubine, ARNOUL empereur, qui mourut en 899. Divers auteurs prétendent que la maison de Baviere est sortie de cet empereur; mais comme ces faits sont sans preuves, nous ne nous y arrêterons point. Selon d'autres, ARNOUL, qui vivoit dans le IXe siécle, est la tige de cette maison: il fut tué par les Normans vers l'an 891. On croit qu'il fut pere de LÉOPOLD, tué vers l'an 908, en faisant la guerre contre les Hongrois. On met ensuite ARNOUL *le Mauvais*, qui se révolta en 913, contre l'empereur Conrad son beau-pere, & en 923 contre Henri I, dit l'*Oiseleur*. On prétend qu'il laissa deux fils, *Eberard* & *Arnoul*, comte de Schiren, & qu'ils furent privés de la succession de la Baviere. D'autres disent qu'EBERARD eut Léopold l'*Illustre*, marquis d'Autriche; mais Léopold étoit fils d'Albert, & petit-fils de Henri comte de Bebebergen. Il y en a qui assurent qu'Arnoul *le Mauvais* chassa son frere *Werner*, pere d'*Eberard*, lequel recouvra la Baviere. Les anciens auteurs parlent de cinq ou six princes différens, qui ont porté en même temps le titre de ducs de Baviere; comme l'empereur Henri II, dit *le Saint* & *le Boiteux*, les ducs de Saxe, les Guelphes, les seigneurs de Souabe, les comtes de Schiren & de Witelpach, &c. Ces derniers, à ce qu'on assure, étoient les seuls de la maison de Baviere, descendus d'*Arnoul*, frere d'*Eberard*. Leur famille, dit-on, s'éleva encore après six degrés de génération. L'empereur Lothaire II du nom, de la maison de Saxe, élu en 1125, donna la Baviere à HENRI, dit *le Superbe*, duc de Saxe. Ce dernier mourut en 1131, & laissa HENRI, dit *le Lion*, lequel ayant de très-grandes obligations à Fréderic I, dit *Barberousse*, n'en eut pas la reconnoissance que l'empereur étoit en droit d'en espérer. Ce prince ôta la Baviere à Henri *le Lion*, & en investit vers l'an 1180, OTHON I dit *le Grand*, comte de Schiren & de Witelpach, qui lui avoit toujours été très-fidéle. Fréderic mourut en 1190; & Henri *le Lion* en 1195. Celui-ci, avec le secours de ses amis, suscita des affaires à Othon; mais sans lui pouvoir enlever la Baviere, parceque l'empereur Henri VI, fils de Fréderic, se déclara en sa faveur. OTHON I épousa *Gertrude* de Saxe, & en eut LOUIS I, à qui l'empereur Fréderic II donna le Palatinat en l'année 1215. Aventinus dit que ce fut pour reconnoître les services que ces seigneurs lui avoient rendus, aussi-bien qu'à son pere Henri VI, & à son aïeul Fréderic I. Pour terminer tous les différends, qui pouvoient renaître avec les successeurs de Henri *le Lion*, OTHON II dit l'*Illustre*, que LOUIS I avoit eu de *Ludmille*, épousa vers l'an 1225 *Agnès*, fille & héritiere de *Henri* comte Palatin, fils de Henri *le Lion*. Louis I mourut vers l'an 1231, & OTHON l'*Illustre* vers l'an 1245, ou selon d'autres, en 1253. Ce dernier laissa LOUIS *le Severe*, qui suit, & *Henri*, duc de la basse Baviere, pere d'*Othon*, élu roi de Hongrie en 1305; & d'*Etienne*, qui prit en 1298 le parti d'Adolphe de Nassau. LOUIS II dit *le Vieil*, fut encore surnommé *le*

le Severe, pour avoir fait mourir l'an 1255 ou 1256, sur un injuste soupçon, *Marie* de Brabant sa femme, fille de *Henri*, dit *le Magnanime*, duc de Brabant. Il épousa en secondes nôces *Anne*, fille de *Conrad*, duc de Mazovie; & prit une troisiéme alliance avec *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I, empereur. De sa seconde femme, il eut *Louis* de Baviere, qui épousa *Anne*, fille de *Frédéric*, duc de Lorraine: mais ce jeune prince vingt-deux jours après son mariage, fut tué dans un tournoi par Craton, comte de Hohenloë, en 1288, ou selon d'autres, en 1289. De *Mathilde* il eut Rodolphe, & Louis IV qui suivent. Louis *le Vieil* ou *le Severe* mourut en 1294. Ses deux fils sont chefs des deux grandes familles qui subsistent encore en Allemagne, & qui y ont fait diverses branches. Celle des Palatins du Rhin descend de Rodolphe, qui étoit l'aîné; & celle des ducs de Baviere vient de Louis, qui fut empereur. Nous allons parler de l'une & de l'autre.

Branche Palatine du Rhin ou Rodolphine.

I. Rodolphe duc de Baviere premier du nom, dit *le Begue*, fut électeur de l'empire, & comte Palatin du Rhin. Il épousa en septembre 1295, *Mathilde* de Nassau, fille d'*Adolphe* de Nassau, élu empereur en 1292, & fit tout son possible pour terminer les différends que ce prince avoit pour l'empire avec Albert d'Autriche; mais n'ayant pu y réussir, il se jetta dans le parti de son beau-pere, qui fut tué à la bataille donnée près de Spire le 2 juillet 1298. Depuis, Rodolphe se trouva en 1308 à l'élection de Henri VIII, de la maison de Luxembourg; & à celle de Frédéric III, dit *le Beau*, de la maison d'Autriche, auquel il donna sa voix. Louis duc de Baviere qui prétendoit à l'empire, & qui fut élu par d'autres, eut tant de chagrin de ce que son frere Rodolphe lui avoit refusé sa voix, qu'il se porta à toutes sortes de violences contre lui. En effet, Rodolphe ne se croyant pas en sûreté, se retira en Angleterre, où il mourut le 11 août 1319, laissant de sa femme, qui mourut en 1315; 1. Adolphe, qui suit. 2. *Rodolphe* II du nom, dit l'*Aveugle*, qui devint électeur par la résignation de son frere-aîné, & mourut en septembre 1353, âgé de 44 ans, laissant d'*Anne*, fille d'*Othon* duc de Carinthie, *Anne* de Baviere, seconde femme de l'empereur *Charles IV*, morte en janvier 1356. 3. *Robert*, dit *le Vieux* & *le Roux*, qui fut électeur après la mort de *Rodolphe* II, son frere. Il fonda l'université d'Heidelberg en 1346, & mourut le 16 février 1390, ne laissant point de postérité d'*Elizabeth* de Namur, ni de *Béatrix* de Bergues, ses deux femmes. 4. *Mathilde* de Baviere, mariée à *Jean*, dit *l'Aveugle*, comte de Spanheim.

II. Adolphe duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, dit *le Simple*, parcequ'il céda ce qu'il possédoit dans la basse Baviere à l'empereur *Louis* son oncle, & l'électorat à ses freres, mourut le 17 février 1327, âgé de 21 ans, laissant d'*Ermengarde*, fille de *Louis*, comte d'Oëtingen, morte l'an 1339, Robert II, qui suit; & *Mechtilde* de Baviere, alliée à *Ménard*, comte d'Ortembourg.

III. Robert II du nom, dit *le Dur*, & *le Tenant*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, joignit au Palatinat le duché de Deux-Ponts, Hornbach & autres domaines; fut électeur après la mort de *Robert* son oncle, & mourut le 12 février 1398, ayant eu de *Béatrix*, fille de *Pierre-Ferdinand* ou *Etienne* roi d'Aragon & de Sicile, morte l'an 1365, Robert III, qui suit; *Anne*, mariée à *Guillaume* duc de Juliers & de Bergues; & *Elizabeth* de Baviere, mariée à *Procope* de Luxembourg, marquis de Moravie.

IV. Robert III du nom, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, surnommé *le Bref* & *le Debonnaire*, fut élu empereur l'an 1400, & mourut le 18 mai 1410. Il avoit épousé 1°. une femme, dont le nom n'est pas connu, 2. *Elizabeth*, fille de *Frédéric* III du nom, burgrave de Nuremberg, & d'*Elizabeth* de Misnie sa premiere femme. Du premier mariage sortit *Robert*, dit *le Pimpant*, mort en 1396, peu après la funeste bataille de Nicopolis, où il s'étoit trouvé, sans laisser de postérité d'*Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Spanheim, morte en 1416. Du second vinrent 1. *Frédéric*, dit *d'Amberg*, mort jeune. 2. Louis III du nom, qui suit. 3. *Jean*, duc de Neubourg, qui fut en grand crédit auprès de l'empereur Sigismond, & mourut le 13 mars 1443. Il épousa 1. *Catherine* sœur d'*Eric* IX du nom, roi de Danemarck & de Suéde. 2. *Béatrix*, fille d'*Ernest* duc de Baviere-Munich, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent cinq garçons morts jeunes; & *Christophe* III du nom, roi de Danemarck & de Suéde, mort le 6 janvier 1448, sans enfans de *Dorothée*, fille de *Jean*, dit *l'Alchymiste*, marquis de Brandebourg. 4. Etienne, qui donna origine *à la branche des ducs de* Simmeren *rapportée ci-après*. 5. Othon, comte Palatin de Mosbach, qui fut administrateur de l'électorat & du palatinat pendant la minorité de *Louis* son neveu, & mourut l'an 1461. Il épousa *Jeanne* de Baviere, fille de *Henri*, dit *le Riche*, duc de Baviere Landshut, dont il eut Othon II du nom, comte Palatin-à-Mosbach, grand mathématicien, mort le 7 avril 1499; *Robert*, évêque de Ratisbonne, mort le premier novembre 1465; *Jean*, chanoine & administrateur de l'église d'Augsbourg; *Albert*, élu évêque de Strasbourg en 1478, mort le 20 août 1506; *Marguerite*, alliée à *Reinhard*, comte de Hanaw; *Dorothée*, mariée à *N.* landgrave de Leuchtemberg; *Barbe* & *Anne* de Baviere religieuses. 6. *Marguerite*, alliée à *Charles* duc de Lorraine, laquelle vivoit en 1434. 7. *Elizabeth*, premiere femme de *Frédéric* IV du nom, dit *le Vieil*, duc d'Autriche, morte en 1409; & 8. *Agnés* de Baviere, mariée en 1399, à *Adolphe* de la Marck, premier duc de Cléves, morte l'an 1404.

V. Louis III du nom, duc de Baviere, comte Palatin & électeur, surnommé le *Barbu*, *le Débonnaire*, & *l'Aveugle*, fut vicaire dans l'empire en 1401, pendant le voyage de l'empereur son pere; se trouva au concile de Constance l'an 1415, dont il fut déclaré protecteur pendant l'absence de l'empereur Sigismond, qui le chargea de garder le pape Jean XXII, après qu'il eut été déposé au concile, de peur qu'il ne rétractât l'abdication qu'il avoit faite; c'est pourquoi l'électeur le retint assez étroitement à Manheim, lui retirant ses domestiques, & ne laissant auprès de lui, pour le servir, que des Allemans, dont il n'entendoit point la langue. Il assista puissamment les chevaliers Teutoniques, & envoya des troupes à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. Il fit le voyage de la Terre-sainte, devint aveugle sur la fin de ses jours, & mourut le 20 décembre 1439. Il avoit épousé 1. l'an 1402, *Blanche*, fille aînée de *Henri* IV du nom, roi d'Angleterre, & de *Marie* de Bohun sa premiere femme, dont il eut *Robert* de Baviere, dit *l'Anglois*, né en 1406, mort en 1426: 2. le 3 novembre 1417, *Mahaud*, fille d'*Amé* de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, comte de Piémont, & de *Catherine* de Genève, morte le 14 mai 1436, dont il eut 1. Louis IV, qui suit. 2. *Frédéric*, dit *le Victorieux*, à cause de la bataille qu'il gagna près de Seckenheim sur Ulrich VII, comte de Wirtemberg, Charles marquis de Bade, & Georges de Bade, évêque de Metz son frere, le premier de juillet 1462. Il naquit le premier d'août 1425, fut tuteur de *Philippe*, dit *l'Ingenu*, son neveu, & se fit reconnoître électeur à condition de ne se point marier: mais n'ayant pu garder le célibat, il épousa *Claire* de Tettingen. Il mourut le 12 décembre 1476, ayant eu de ce mariage Louis, *dont sont issus les comtes de* Lowestein, *dont la postérité sera rapportée à la fin de cet article*; & *Frédé-*

vic, chanoine de Worms & de Spire, mort en 1474. 3. *Robert*, né le 27 février 1427, électeur & archevêque de Cologne, qui eut une guerre considérable contre son chapitre, qui lui refusoit un subside, & qui le déposa, élisant pour administrateur de l'archevêché Herman landgrave de Hesse. Robert fut soutenu par son frere Frédéric *le Victorieux*, qui engagea dans ses intérêts Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, contre l'empereur même Frédéric IV, qui avoit mis au ban de l'empire l'archevêque *Robert*, qui fut à la fin contraint de se soumettre, & mourut le 16 juillet 1480. 4. *N.* religieuse à Gand. 5. *N.* religieux à Cologne. Et 6. *Mathilde* de Baviere, alliée 1. en 1434, à *Louis* II du nom comte de Wirtemberg: 2. en 1452, à *Albert* II du nom, dit *le Prodigue*, duc d'Autriche, morte l'an 1482.

VI. Louis IV du nom, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, dit *le Pieux* & *le Clément*, né l'an 1424, fut pendant sa jeunesse sous la tutelle d'Othon son oncle, & mourut le 13 août 1449. Il avoit épousé à l'âge de 25 ans en octobre 1444, *Marguerite* de Savoye, veuve de *Louis* III, roi de Naples & de Sicile, & duc d'Anjou, & fille d'*Amé* VIII, premier duc de Savoye, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Ulrich* VII, comte de Wirtemberg, & mourut en 1468, ayant eu de son second mariage Philippe, qui suit.

VII. Philippe I du nom, dit *l'Ingénu*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, né posthume, succéda à l'électorat après la mort de *Frédéric* dit *le Victorieux*, son oncle. Il eut une cruelle guerre contre Albert IV, duc de Baviere, assisté des forces de l'empereur, pour la succession de George *le Riche*, duc de la basse Baviere; mais il fit sa paix, & mourut le 28 février 1508, âgé de 59 ans. Il avoit épousé le 11 mars 1474, *Marguerite*, fille de *Louis*, dit *le Riche*, duc de la basse Baviere à Landshut, & d'*Amelie* de Saxe, morte le 25 février 1500, dont il eut 1. *Louis* V dit *le Pacifique*, duc de Baviere, comte Palatin & électeur, né le 2 juillet 1478, & mort de paralysie le 16 mars 1544, sans postérité de *Sibylle*, fille d'*Albert* duc de Baviere-à-Munich. 2. *Philippe*, né le 7 mai 1480, évêque de Frisingen & de Naumbourg, mort en 1540, âgé de 61 ans. 3. Robert, qui suit. 4. *Frédéric* II du nom, dit *le Sage*, né le 9 décembre 1482. Il succéda à l'électorat au préjudice des enfans de son frere aîné, & embrassa le luthéranisme, qu'il établit dans ses états en 1546: mais s'étant laissé débaucher par les confédérés de la ligue de Smalcalde, il fut obligé de demander pardon à l'empereur de leur avoir donné du secours, & mourut le 26 février 1556, sans enfans de *Dorothée*, fille de *Christian* II, roi de Danemarck & de Suéde. 5. *George*, né le 10 février 1486, évêque de Spire en 1512, mort le 27 septembre 1529. 6. *Henri*, né le 15 février 1487, évêque de Worms, d'Utrecht & de Frisingen, mort le 14 janvier 1553. 7. *Jean*, né en 1488, évêque de Ratisbonne, mort en 1538. 8. *Wolfgand*, dit *le Sage*, né le 31 octobre 1494, mort sans alliance le 2 avril 1558. 9. *Othon-Henri*, né le 6 mai 1496, mort le 21 suivant. 10. *Emilie*, mariée en 1513, à *George* duc de Poméranie, morte le 6 janvier 1524. 11. *Heléne*, seconde femme de *Henri*, dit *le Pacifique*, duc de Meckelbourg. 12. *Elizabeth*, mariée 1. l'an 1498, à *Guillaume*, dit *le Jeune*, landgrave de Hesse: 2. en 1513, à *Philippe* II, marquis de Bade, morte le 24 juin 1522; & 13. *Catherine* de Baviere abbesse de Neubourg sur le Nekre.

VIII. Robert, dit *le Vertueux*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, né le 14 mai 1481, eut un grand différend pour la succession de son beau-pere, qui l'avoit institué son héritier, & ayant refusé les conditions avantageuses que lui offroit l'empereur Maximilien I, qui s'intéressoit pour Albert II duc de Baviere son gendre, Philippe l'*Ingenu* soutenant les intérêts de son fils, fit tête à l'empereur avec le secours des Bohémiens, & fut mis au ban de l'empire. Robert eut le malheur de tomber entre les mains de l'empereur, qui le fit mourir de poison, avec sa femme & son fils-aîné, le 15 septembre 1504, & l'année suivante on en vint à un accommodement. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille unique & héritiere de *George*, dit *le Riche*, duc de Baviere-Landshut, & d'*Hedwige* de Pologne, morte un mois après son mari, dont elle eut *Robert*, mort de poison le 15 septembre 1504; Othon-Henri, qui suit; & *Philippe* II dit *le Belliqueux*, duc de Baviere, comte Palatin, chevalier de la toison d'or, né le 12 novembre 1503, qui défendit la ville de Vienne contre les troupes de Soliman II, empereur des Turcs, & l'obligea de lever le siége en octobre 1529, & mourut sans alliance le 4 juillet 1548.

IX. Othon-Henri, dit *le Magnanime*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 10 avril 1502, fut rétabli par l'empereur Maximilien I, dans la partie de la Baviere que l'électeur Palatin & les autres princes de la même branche possédent aujourd'hui. Il quitta en 1542 la religion de ses ancêtres pour embrasser le luthéranisme qu'avoit introduit dans ses états son oncle *Frédéric* pendant son gouvernement, & auquel il succéda en la dignité électorale. Il mourut le 12 février 1559, sans enfans de *Susanne*, fille d'*Albert* IV, dit *le Sage*, duc de Baviere-à-Munich, & eut pour successeur en l'électorat Frédéric III, dit *le Pieux*, duc de Simmeren, son parent.

Branche des ducs de Simmeren devenue électorale en 1559.

V. Etienne duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, quatriéme fils de Robert III, électeur Palatin du Rhin, puis empereur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg sa seconde femme, naquit l'an 1385. Il eut en partage les terres de Simmeren & de Deux-Ponts, & mourut en 1459. Il avoit épousé le 10 juin 1410, *Anne*, fille unique & héritiere de *Frédéric* comte de Veldents & de Spanheim, & de *Marguerite* de Nassau, morte en 1444, dont il eut 1. Frédéric, qui suit. 2. Louis, qui a donné origine *à la branche des ducs de* Deux-Ponts, *rapportée ci-après*. 3. *Robert*, évêque de Strasbourg, mort le 18 octobre 1478. 4. *Jean*, évêque de Munster, puis archevêque de Magdebourg, mort le 13 novembre 1475. 5. *Etienne*, doyen de l'église de Cologne, mort en 1481. 6. *Jean*, chanoine de Strasbourg. 7. *Marguerite*, morte sans alliance le 23 novembre 1426. 8. *Elizabeth*, mariée en 1443 à *Hesse*, dit *le Jeune*, comte de Linanges; & 9. *Anne* de Baviere, mariée en 1455, à *Vincent* comte de Mœurs.

VI. Frédéric duc de Baviere & de Simmeren, comte Palatin du Rhin, comte de Veldents & de Spanheim, né l'an 1417, mourut le 28 novembre 1480. Il avoit épousé l'an 1454, *Marguerite*, seconde fille d'*Arnoul* d'Egmond, duc de Gueldres, & de *Catherine* de Cleves, morte l'an 1486, dont il eut Jean I du nom, qui suit, *Robert*, évêque de Ratisbonne, mort le 29 avril 1507. *Etienne*, prévôt de l'église de Cologne; & trois filles religieuses à Tréves.

VII. Jean I du nom duc de Baviere, comte Palatin de Simmeren, de Veldents & de Spanheim, mourut en 1509, laissant de son mariage avec *Jeanne*, fille de *Jean* comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1503, Jean II, qui suit; *Frédéric*, prévôt de Strasbourg; & *Elizabeth* de Baviere, mariée à *Jean-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck.

VIII. Jean II du nom duc de Baviere, comte Palatin de Simmeren, comte de Veldents & de Spanheim, né le 10 mars 1486, fut juge de la chambre impériale de Spire, & mourut le 18 mai 1557. Il épousa 1. *Béatrix*, fille de *Christophe*, marquis de Bade, &

d'*Ottilie* de Catzenelbogen, morte le 15 avril 1535 : 2. *Marie-Jacobé*, fille de *Louis* comte d'Oëtingen, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent : 1. FRÉDÉRIC III, qui suit. 2. *George* comte Palatin, né le 2 février 1518, qui se fit luthérien, & mourut le 17 mai 1569, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieil*, landgrave de Hesse, morte le 4 janvier 1563. 3. *Richard*, né le 23 juillet 1521, qui fut duc de Simmeren après la mort de son frere *George*, & mourut le 13 janvier 1598, sans enfans de *Julienne*, fille de *Jean*, comte de Wiedt, qu'il avoit épousée en 1569, morte en 1576 : ni d'*Emelie*, fille de *Christophe* duc de Wirtemberg, morte le 25 mai 1589 : ni d'*Anne-Marguerite* de Baviere Lutselstein, qu'il épousa en 1591, ses trois femmes. 4. *Guillaume*, né le 4 juillet 1526, mort jeune. 5. *Elizabeth*, mariée à *George*, comte d'Erpach. 6. *Sabine*, mariée l'an 1544, à *Lamoral*, premier comte d'Egmond, prince de Gaure, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Flandre & d'Artois. 7. *Amelie*, mariée à *Philippe* comte de Linanges-Westerbourg. 8. *Magdeléne*, alliée à *Philippe* comte de Hanaw-Munzemberg. 9. *Brigitte*, abbesse de Neubourg, morte en 1562; & quatre filles religieuses.

SUITE DES ÉLECTEURS PALATINS.

IX. FRÉDÉRIC III du nom, dit *le Pieux* par les calvinistes, duc de Baviere & de Simmeren, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 14 février 1515, établit le luthéranisme dans ses états, à la persuasion de sa premiere femme, & succéda en 1559 à la dignité électorale & au Palatinat du Rhin, comme le plus proche parent paternel du comte *Othon-Henri*. Peu de temps après il changea encore de religion, & suivit la doctrine de Calvin, dont il fut zélé partisan. Il envoya en 1567 & 1568 de puissans secours aux huguenots de France, & mourut le 26 octobre 1576. Il épousa 1. le 12 juin 1537, *Marie*, fille aînée de *Casimir* marquis de Brandebourg-Anspach, & de *Susanne* de Baviere, morte le 31 octobre 1567 : 2. le 25 avril 1569, *Emilie* de Mœurs, veuve de *Henri* de Brederode, & fille de *Humbert* III, comte de Mœurs, morte en 1602 sans enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Albert*, né en 1538, mort en 1553. 2. LOUIS VI, qui suit. 3. *Herman-Louis*, né en octobre 1541, qui fut noyé le premier juillet 1556, âgé de 15 ans. 4. *Jean-Casimir* comte Palatin, né le premier de mars 1543, qui fut administrateur de l'électorat pendant la minorité de *Frédéric* IV, son neveu, & rétablit par force le calvinisme dans le Palatinat. La reine Elizabeth d'Angleterre lui donna l'ordre de la jarretiere, & il mourut le 6 janvier 1592. Il épousa *Elizabeth*, fille d'*Auguste* électeur de Saxe, morte le 2 avril 1590, dont il eut *Marie*, née le 27 juillet 1576, morte le 22 février 1577; *Elizabeth*, née le 5 mai 1578, morte le 27 octobre 1580; & *Dorothée* de Baviere, née l'an 1580, mariée le 11 août 1595, à *Jean-George* prince d'Anhalt-Dessau, morte le 13 mai 1618. 5. *Albert*, né le 30 septembre 1546, mort en 1547. 6. *Christophe*, né le 13 juin 1551, qui fut tué au combat de Moreck près de Nimegue, portant les armes pour les états des Pays-Bas contre le roi d'Espagne, le 14 août 1574. 7. *Charles*, né en 1552, mort en 1553. 8. *Elizabeth*, née en 1540, mariée le 12 juin 1558, à *Jean-Frédéric* II duc de Saxe-Gotha, morte le 8 février 1594. 9. *Dorothée-Susanne*, née le 19 novembre 1544, mariée le 15 juin 1560, à *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Weimar, morte le 29 mars 1592. 10. *Anne-Elizabeth*, née l'an 1545, alliée 1. le 17 janvier 1569, à *Philippe* II, landgrave de Hesse-Rhinfels : 2. en 1599, à *Jean-Auguste* de Baviere, comte Palatin-Lutzelstein, morte en 1609. 11. *Cunegonde-Jacobé* de Baviere, née en 1556, qui épousa en 1580, *Jean* comte de Nassau-Dillenbourg, & mourut en 1586.

X. LOUIS V du nom, dit *le Facile*, duc de Baviere comte Palatin du Rhin & électeur, naquit le 4 juillet 1539. Ayant succédé à son pere, il chassa les calvinistes de ses états, & obligea ses sujets de professer le luthéranisme. Il aima les gens de lettres; il fut toujours passionné pour la paix, & mourut le 12 octobre 1583. Il épousa 1. le 8 juillet 1560, *Elizabeth*, fille de *Philippe* landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, morte le 14 mars 1582 : 2. le 2 juillet 1583, *Anne*, fille d'*Erard* II, comte d'Oostfrise, & de *Catherine* de Suéde, morte en 1621, sans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Frédéric-Philippe*, né & mort en 1567. 2. *Jean-Frédéric*, né & mort en 1569. 3. *Louis*, né & mort en 1570. 4. FRÉDÉRIC IV, qui suit. 5. *Philippe*, né & mort en 1575. 6. *Anne-Marie*, née en 1561, mariée le 4 mai 1579, à *Charles*, duc de Sudermanie, qui fut roi de Suéde, morte en juillet 1589. 7. *Elizabeth*, née & morte en 1562. 8. *Dorothée*, née en 1566, morte en 1568. 9. *Dorothée-Elizabeth*, née & morte en 1568. 10. *Christine*, née en 1573, morte jeune; & 11. *Elizabeth* de Baviere, née en 1576, morte en 1577.

XI. FRÉDÉRIC IV du nom, dit *le Sincere*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 5 mars 1574, fut pendant sa minorité sous la tutelle de *Jean-Casimir* son oncle. Il quitta la religion luthérienne pour embrasser celle de Calvin; de sorte que le Palatinat changea cinq ou six fois de religion en moins de 50 ans. Il mourut de la goute le 9 septembre 1610, ayant eu de *Louise-Julienne*, fille de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier sa troisiéme femme, qu'il avoit épousée le 14 juin 1593, morte le 15 mars 1644, pour enfans : 1. FRÉDÉRIC V qui suit. 2. *Louis-Guillaume*, né le 25 septembre 1600, mort le 30 suivant. 3. *Maurice-Christian*, né le 8 septembre 1601, mort le 18 mars 1605. 4. LOUIS-PHILIPPE duc de Simmeren, né le 26 novembre 1602, mort en février 1655, ayant eu de *Marie-Eléonore*, fille de *Joachim-Frédéric*, électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1630, *Charles-Frédéric*, né le 6 janvier 1633, mort le 13 janvier 1635; *Gustave-Louis*, né le premier de mars 1634, mort le 5 août 1635; *Charles-Philippe*, né le 10 avril 1635, mort le 24 février 1636; *Louis-Casimir*, né le 17 septembre 1636, mort en 1653; *Louis-Henri-Maurice-François*, duc de Simmeren, né le premier d'octobre 1640, mort le 24 décembre 1673, sans enfans de *Marie*, fille puînée de *Henri-Frédéric* de Nassau, prince d'Orange, morte le 20 mars 1688; & *Elizabeth-Charlotte-Marie* de Baviere, née en 1631, mariée en 1660, à *George* duc de Lignitz, morte le 20 mai 1664. 5. *Louise-Julienne*, née le 16 juillet 1594, mariée le 4 mai 1612, à *Jean* de Baviere II du nom, duc de Deux-Ponts, morte en 1640. 6. *Catherine Sophie*, née le 11 juin 1595, morte sans alliance vers l'an 1657. 7. *Elizabeth-Charlotte*, née le 7 novembre 1597, mariée le 16 juillet 1616, à *George-Guillaume* électeur de Brandebourg, morte le 25 avril 1660; & 8. *Anne-Eléonore* de Baviere, née le 26 décembre 1598, morte le 23 mai 1606.

XII. FRÉDÉRIC V du nom, dit *le Patient* & *le Constant*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 16 août 1596, fut élu roi de Bohême en 1619. Il fut proscrit en 1621, & dépouillé de ses états & de l'électorat, qu'on donna à Maximilien duc de Baviere, & mourut le 29 novembre 1632. Il épousa le 14 février 1613, *Elizabeth*, fille de *Jacques* roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Danemarck, morte le 23 février 1662, dont il eut 1. *Frédéric-Henri* prince Palatin, né le premier de janvier 1614, qui fut désigné roi de Bohême avec son pere, & qui fut noyé près de Harlem en Hollande le 7 janvier 1629. 2. CHARLES-LOUIS, qui suit. 3. *Robert* prince Palatin, duc de Cumberland, grand écuyer & vice-amiral d'Angleterre,

chevalier de l'ordre de la jarretiere, &c. né le 19 décembre 1619, mort sans alliance le 9 décembre 1682, *laissant un bâtard, qui fut tué au siége de Bude en 1686, & Roberte dame de Hugles.* 4. *Maurice* prince Palatin né le 27 décembre 1620, périt sur mer en 1654, allant faire un établissement en Amérique. 5. *Louis*, né le 21 août 1623, mort le 24 décembre 1625. 6. *Edouard* prince Palatin, né le 6 octobre 1624, mort catholique à Paris le 10 mars 1663. Il épousa le 24 avril 1645, *Anne* de Gonzague, fille de *Charles* duc de Mantoue & de Nevers, morte le 6 juillet 1684, dont il eut un fils, mort en 1651, sans être nommé, âgé de 7 mois; *Marie-Louise*, née en 1646, alliée le 10 mars 1671, à *Charles-Théodore-Othon* prince de Salm, morte le 11 mars 1699; *Anne*, née en 1648, mariée le 11 décembre 1663, à *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, morte le 23 février 1723; & *Bénédicte-Henriette-Philippe* née le 23 juillet 1652, mariée le 25 septembre 1668, à *Jean-Frédéric* de Brunswic, duc d'Hannover, après la mort duquel elle se retira en France, où elle est morte dans sa maison de campagne au village d'Asnieres près de Paris, le 12 août 1730, âgée de 78 ans. 7. *Philippe*, né le 6 septembre 1627, qui fut tué à la bataille de Rethel en 1650. 8. *Gustave-Adolphe*, né le 4 janvier 1632, mort en 1646. 9. *Elizabeth*, née le 26 décembre 1618, princesse des plus savantes, que l'on parla de marier à Ladislas roi de Pologne; mais elle fut abbesse du monastere luthérien d'Herfford, en Westphalie, & mourut le 8 février 1680. 10. *Louise-Hollandine*, née le 18 avril 1622, laquelle se fit catholique en 1658, se rendit religieuse en l'abbaye de Maubuisson près Pontoise, dont elle fut abbesse en 1664, & y mourut le 11 février 1709, âgée de 86 ans. 11. *Henriette-Marie*, née le 7 juillet 1626, mariée en 1651 à *Sigismond* Ragotzi, duc de Montgats, morte le 18 septembre de la même année. 12. *Charlotte*, née en 1628, morte le 24 janvier 1631; & 13. *Sophie* de Baviere, née le 13 octobre 1630, mariée le 17 octobre 1658, à *Ernest-Auguste* de Brunswic, duc d'Hannover, créé neuviéme électeur par l'empereur Leopold le 19 décembre 1692. Ce fut cette princesse que le parlement d'Angleterre déclara le 23 mars 1701, la premiere dans la succession à la couronne d'Angleterre, après la mort du roi Guillaume, de la princesse Danemarck & de leurs enfans, & résolut que la succession s'étendroit sur ses héritiers protestans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient catholiques. Elle mourut le 8 juin 1714, âgée de 84 ans, laissant entr'autres enfans *George-Louis*, qui fut roi d'Angleterre.

XIII. Charles-Louis I du nom, duc de Baviere, Palatin du Rhin & électeur, né le 20 décembre 1617, rentra dans le bas Palatinat, & fut créé huitiéme électeur à la paix de Munster en 1648, sous le titre d'architrésorier de l'empire. Il mourut le 7 septembre 1680, laissant de *Charlotte*, fille de *Guillaume* V, landgrave de Hesse-Cassel, & d'*Amelie-Elizabeth* de Hanaw, qu'il avoit épousée le 22 février 1650, morte le 16 mars 1686; Charles II qui suit; *Frédéric*, mort jeune; & *Elizabeth-Charlotte* de Baviere, née le 27 mai 1652, qui se fit catholique, & épousa le 16 décembre 1671, *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere unique du roi *Louis* XIV, morte le 8 décembre 1722, laissant postérité. *Cet électeur laissa aussi quatorze enfans* naturels *de* Louise de Dengenfeld, *dont il est parlé sous le mot* RAUGRAVE.

XIV. Charles II du nom duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 31 mars 1651, mourut le 26 mai 1685. Il épousa le 20 septembre 1671 *Willelmine-Ernestine*, fille de *Frederic* III, roi de Danemarck, morte sans enfans le 22 avril 1706. L'électorat passa dans la branche de Neubourg après la mort de cet électeur.

Branche des ducs de Deux-Ponts, issue de celle de Simmeren.

VI. Louis, dit *le Noir*, duc de Baviere, second fils d'Etienne duc de Simmeren, & d'*Anne* comtesse de Veldents & de Spanheim, eut pour son partage le duché de Deux-Ponts; & son aïeul maternel lui donna le comté de Veldents. Il prit les intérêts d'Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence; ce qui lui causa une sanglante guerre contre Frédéric I, électeur Palatin, qui s'empara de ses états. Il mourut le 19 juillet 1489, ayant eu de *Jeanne*, fille d'*Antoine* sire de Croi, comte de Porcean, grand-maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, qu'il avoit épousée en 1454, & morte en 1504: 1. *Daniel*, mort jeune. 2. *Gaspard*, comte de Veldents, né en 1458, qui épousa le 19 avril 1478, *Amelie*, fille d'*Albert*, électeur de Brandebourg: mais se voyant impuissant, il prit la résolution de se couper les parties viriles: ce qui obligea sa femme de le quitter, & son frere Alexandre le fit enfermer comme insensé. Il mourut le 3 septembre 1481. 3. Alexandre, qui suit. 4. *Albert*, évêque de Strasbourg, mort en 1523. 5. *Philippe*, chanoine de Strasbourg, mort en 1489. 6. *Jean*, chanoine de Strasbourg & de Cologne. 7. *Samson*, qui tomba d'une tour à Deux-Ponts, & mourut sur la place le jour de l'Ascension 1480, âgé de 6 ans. 8. *Catherine*, abbesse à Trèves, morte en 1514. 9. *Marguerite*, alliée à *Philippe*, comte de Nassau. 10. *Elizabeth*, mariée 1. à *Jean*, comte de Solms, 2. à *Louis*, comte de Nassau-Sarbruck. 11. *Jeanne*, religieuse; & 12. *Anne* de Baviere, religieuse, morte en 1520.

VII. Alexandre, duc de Baviere à Deux-Ponts, dit *le Boiteux* & *le Valétudinaire*, comte de Veldents, né en 1462, fit le voyage de la Palestine, & mourut le 31 octobre 1514. Il épousa *Marguerite*, fille de *Craton* V, comte de Hohenloë, & d'*Héléne* de Wirtemberg, morte en 1522, dont il eut Louis, qui suit; *George*, chanoine de Cologne & de Trèves; Robert, qui donna origine à *la branche des comtes de* Lutzelstein, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, religieuse à Trèves, morte en 1520, agée de 21 ans; *Marguerite*, religieuse, morte en 1542; & *Catherine* de Baviere, mariée à *Othon*, comte de Rechberg, morte en 1532.

VIII. Louis II du nom, duc de Baviere à Deux-Ponts, &c. né en 1502, servit l'empereur Charles-*Quint* contre la France, & embrassa le luthéranisme, qu'il obligea ses sujets de suivre. Il mourut le 3 décembre 1532, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* II, dit *le Vieil*, langrave de Hesse, & d'*Anne* de Brunswic, qu'il avoit épousée le 10 décembre 1525, morte le 4 janvier 1563; Wolfgang, qui suit; & *Christine* de Baviere, morte jeune en 1534.

IX. Wolfgang, duc de Baviere, Deux-Ponts, &c. né le 26 septembre 1526, fit profession du luthéranisme, & hérita du duché de Neubourg après la mort d'*Othon-Henri*, électeur Palatin, du consentement des princes de la branche électorale. Il conduisit en France des troupes au secours des huguenots, & y mourut de fiévre en Limosin, le 11 juin 1569. Il épousa le 6 septembre 1544, *Anne* fille de *Philippe* landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, morte le 10 juillet 1591, dont il eut 1. Philippe-Louis, *tige des derniers ducs de* Neubourg, qui suit. 2. Jean, qui continua *la lignée des ducs de* Deux-Ponts, *rapportée ci-après*. 3. *Othon-Henri*, duc de Baviere, comte Palatin à Sultzbach, né le 22 juillet 1551, mort le 19 août 1604. Il épousa en 1582, *Dorothée-Marie*, fille de *Christophe*, duc de Wirtemberg, morte en 1639, dont il eut outre dix enfans morts jeunes, *Sabine*, née le 25 février 1589, mariée en 1622 à *Jean-George*, libre baron de Wurtemberg; & *Susanne* de Baviere, née en 1591, mariée en 1613, à *George-*

Jean de Baviere, comte Palatin à Lutzelstein. 4. *Frédéric*, comte de Veldents, né le 11 avril 1557, mort le 7 décembre 1597. Il épousa le 26 février 1587, *Catherine-Sophie*, fille de *Henri* duc de Lignitz, morte le 10 mai 1608, dont il eut trois enfans morts jeunes. 5. CHARLES, qui a fait *la branche des princes de* BIRKENFELD, *rapportée ci-après*. 6. *Christine*, née le 28 février 1546, morte jeune. 7. *Dorothée-Agnés*, née le 16 novembre 1551, morte le 24 février 1552. 8. *Anne*, née le 2 juillet 1554, morte le 13 novembre 1576. 9. *Elizabeth*, née le 14 juin 1555, morte peu après. 10. *Barbe*, née le 27 juillet 1559, mariée le 7 novembre 1591, à *Godefroi* comte d'Oetingen. 11. *Marie-Elizabeth*, née le 4 octobre 1561, alliée le 2 septembre 1585, à *Emicon* comte de Linanges; & 12. *Susanne* de Baviere, née le 3 octobre 1564, morte le 27 juin 1565.

BRANCHE DES DUCS DE NEUBOURG, issue de celle de DEUX-PONTS, *devenue électorale en* 1685.

X. PHILIPPE-LOUIS duc de Baviere, fils-aîné de WOLFGANG, *dont il est parlé dans l'article précédent*, naquit le premier d'octobre 1547. Il eut en partage le duché de Neubourg, & mourut le 12 août 1614. Il épousa le 27 septembre 1574, *Anne* de Cléves, seconde fille de *Guillaume* duc de Cléves, de Juliers, de Gueldres & de Bergue, & de *Marie* d'Autriche, morte en 1632, dont il eut 1. WOLFGANG-GUILLAUME, qui suit. 2. *Othon-Henri*, né le 28 octobre 1580, mort le 24 février 1581. 3. AUGUSTE, qui a fait *la branche des princes de* SULTZBACH, *rapportée ci-après*. 4. *Jean-Frédéric*, né le 23 août 1587, qui eut Hippolstein en partage, & mourut le 9 octobre 1644, ayant épousé le 7 novembre 1624, *Sophie-Agnés*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstad, dont il eut six enfans morts jeunes. 5. *Anne-Marie*, née le 18 août 1575, mariée le 29 août 1591, à *Frédéric-Guillaume* duc de Saxe-Altembourg, morte le premier juin 1643. 6. *Dorothée-Sabine*, née le 13 octobre 1576, morte le 12 décembre 1598; & 7. *Emilie-Hedwige* de Baviere, née le 16 octobre 1584, morte le 5 août 1607.

XI. WOLFGANG-GUILLAUME duc de Baviere, de Neubourg, de Juliers & de Bergue, chevalier de la toison d'or, né le 25 octobre 1578, se fit catholique en 1614. Il eut part aux affaires d'Allemagne, & soutint une guerre qui dura trente ans, contre l'électeur de Brandebourg, pour la succession du duché de Cléves, qu'il prétendoit lui appartenir, à cause de sa mere qui avoit survécu son frere *Jean-Guillaume*, au lieu que *Marie-Eléonore*, aînée des deux sœurs, épouse d'*Albert* duc de Prusse, dont la fille *Anne* avoit épousé *Jean-Sigismond* électeur de Brandebourg, étoit morte avant le duc de Cléves. Mais en 1630, il fit un partage provisionel avec *George-Guillaume* électeur de Brandebourg, par lequel il eut la jouissance des duchés de Juliers, de Bergue & de la seigneurie de Ravenstein, ainsi qu'il est dit au titre CLÉVES, & mourut le 20 mars 1653. Il épousa 1. le 11 novembre 1613, *Magdeléne* de Baviere, qui contribua beaucoup à le faire rentrer dans la religion catholique, & fille de *Guillaume* V, duc de Baviere, & de *Renée* de Lorraine, morte en 1628, 2. le premier novembre 1631, *Catherine-Charlotte* de Baviere, fille de *Jean* comte Palatin du Rhin, duc de Deux-Ponts, morte le 31 mars 1651, 3. le 9. mars 1651, *Marie-Françoise*, fille de *François-Egon* comte de Furstemberg, morte en mars 1702. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, mais de la premiere il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; *Ferdinand-Philippe*, né & mort en 1633; & *Eléonore-Françoise*, morte jeune.

XII. PHILIPPE-GUILLAUME, duc de Baviere, de Neubourg, de Juliers & de Bergue, comte Palatin du Rhin, électeur & chevalier de la toison d'or, fils unique de WOLFGANG-GUILLAUME, duc de Neubourg, &c. *dont il est parlé en l'article précédent*, naquit le 25 octobre 1615. Il s'acquit une grande réputation par l'habileté de sa conduite, & succéda à l'électorat du Rhin en 1685, après la mort de *Charles-Louis*, dont il étoit parent en ligne masculine, du sept au neuviéme degré. Il avoit agi fortement en 1669 & 1673, pour être élu roi de Pologne, où il employa une bonne partie de la dot qu'il avoit eue de sa premiere femme; mais il n'eut pas le succès qu'il en attendoit. Ce prince étoit attaché à la France, dont il reçut de grands secours; mais depuis que l'empereur Léopold fut devenu son gendre, il se dévoua tout à lui, & devint chef de son conseil, donna un grand branle à tout l'empire, & fut un des premiers mobiles de la ligue d'Augsbourg. Sur la fin de ses jours son pays fut pris & ruiné par les armées de France, pour être entré dans des partis contraires aux intérêts de cette couronne, & il mourut à Vienne le 2 septembre 1690, en sa 75e année; & quoiqu'il ne portât pas la couronne, il ne s'est guères trouvé de prince qui ait marié un si grand nombre de ses filles à tant de rois & de monarques. Il épousa 1 en 1642, *Anne-Catherine-Constance*, fille de *Sigismond*, roi de Pologne, morte sans postérité le 7 octobre 1611; 2. le 24 août 1653, *Elizabeth-Amelie*, fille de *George* II du nom, landgrave de Hesse-Darmstad, & de *Sophie-Eléonore* de Saxe, morte le 4 août 1709, laquelle se fit catholique après son mariage, dont sortirent 1. *Jean-Guillaume-Joseph* électeur Palatin, chevalier de la toison d'or, né le 19 avril 1658, mort le 8 juin 1716. Il épousa 1. le 25 octobre 1678, *Marie-Anne-Josephe*, archiduchesse d'Autriche, fille de *Ferdinand* III du nom, empereur, & d'*Eleonore* de Gonzague, morte le 14 avril 1689, ayant eu un fils & une fille nés avant terme: 2. le 22 avril 1691, *Anne-Marie-Louise* de Médicis, fille de *Côme* III du nom, grand duc de Toscane, & de *Marguerite-Louise* d'Orléans, dont il n'eut point d'enfans; elle est morte à Florence le 18 février 1743, dans sa 76e année de son âge. 2. *Wolfgand-George-Frédéric-François*, né le 5 juin 1659, chanoine & coévêque de Cologne, doyen de S. Gereon de la même ville, chanoine aussi de Strasbourg, de Liége, de Munster, d'Osnabruch, de Passau, de Trente, de Brixen & de Breslau, dont il pensa être évêque, mort le 3 juin 1685. 3. *Louis-Antoine*, né le 9 juin 1660, abbé de Fecamp en Normandie, grand-maître de l'ordre Teutonique, chanoine & sous-doyen de Cologne, chanoine de Liége & de Munster, postulé coadjuteur de Mayence, & élu évêque de Liége par une partie des chanoines, mort peu après cette élection le 4 mai 1694. 4. CHARLES-PHILIPPE, qui suit. 5. *Alexandre-Sigismond*, né le 19 avril 1663, évêque d'Augsbourg, dont il reçut l'investiture de l'empereur le 28 juillet 1719, mort le 23 janvier 1737, à Augsbourg, dans la 74 année de son âge. 6. *François-Louis*, né le 24 juillet 1664, évêque de Breslau & de Worms, chanoine d'Olmutz & de Cologne, grand-maître de l'ordre Teutonique après son frere, & électeur de Treves & de Mayence. *Voyez* FRANÇOIS-LOUIS. 7. *Fréderic-Guillaume*, né le 20 juillet 1665, tué au siége de Mayence le 23 juillet 1689. 8. *Philippe-Guillaume-Auguste*, né le 18 novembre 1668, mort le 10 avril 1693. Il épousa le 29 octobre 1690, *Anne-Marie-Françoise*, seconde fille de *Jules-François* duc de Saxe-Lavembourg, & de *Marie-Hedwige* de Baviere, comtesse Palatine de Sultzbach. Elle prit une seconde alliance le 2 juillet 1697, avec *Jean-Gaston* de Médicis, second fils de *Côme* III du nom, grand-duc de Toscane, ayant eu de son premier mariage *Léopoldine-Eleonore-Elizabeth-Françoise-Auguste*, née le 22 octobre 1691, mariée le 5 février 1719, à *Ferdinand* duc de Baviere, troisiéme fils de l'électeur de ce nom; & *Marie-Anne-Caroline-Louise-Fran-*

çoise de Baviere, née le 30 janvier 1693. 9. *Jean*, né & mort le premier de février 1675. 10. *Eleonore-Magdeléne-Therese*, née le 6 janvier 1655, mariée le 14 décembre 1676 à l'empereur *Léopold*, morte le 17 février 1720. 11. *Marie-Adélaïde-Anne*, née le 6 janvier 1656, morte le 21 décembre suivant. 12. *Sophie-Elizabeth*, née le 25 mai 1657 morte le 7 février 1658. 13. *Marie-Sophie-Elizabeth*, née le 6 août 1666, accordée en 1680 au prince *Louis* de Bade; mais le mariage s'étant rompu, elle épousa le 2 juillet 1687, *Pierre* roi de Portugal, dont elle fut la seconde femme, & mourut le 4 août 1699. 14. *Marie-Anne*, née le 28 octobre 1667, seconde femme de *Charles* II, roi d'Espagne, mariée le 28 août 1689. 15. *Dorothée-Sophie*, née le 12 juillet 1670, mariée le 3 avril 1690, à *Edouard* Farnèse, prince de Parme, lequel étant mort le 5 septembre 1693, elle epousa le 8 décembre 1695. *François* Farnèse, frere de son premier mari. 16. *Hedwige-Elizabeth-Amélie*, née le 18 juillet 1673, mariée le 11 février 1691, à *Jacques-Louis* prince Sobieski, fils ainé de *Jean* roi de Pologne, morte le 20 août 1722; & 17. *Léopoldine-Eleonore-Josephe* de Baviere, née le 27 mai 1679, morte le 8 mars 1693.

XIII. Charles-Philippe duc de Baviere, de Neubourg, de Juliers, de Bergue, comte Palatin du Rhin & électeur, né le 4 novembre 1661, quitta en 1688 les bénéfices dont il étoit pourvu, & la croix de chevalier de Malte, & fut nommé gouverneur du Tirol. Il a succedé en 1716, à l'électorat après la mort de son frere ainé. Il est mort à Manheim le 31 décembre 1742, dans la 82e année de son âge. Ne laissant point d'enfans mâles, son électorat a passé à Charles-Philippe, comte Palatin de Sultzbach. Il avoit épousé 1. le 24 juillet 1688, *Louise-Charlotte* Radzeiwil, veuve de *Louis* marquis de Brandebourg, frere de l'électeur *Frédéric* III, & fille de *Bogeslas* Radzeiwil, seigneur Polonois, morte en couches le 23 mai 1695: 2. le 15 décembre 1701, *Therése-Catherine*, fille de *Joseph-Charles* prince de Lubomirski en Pologne, morte le 6 janvier 1712, âgée de vingt-sept ans. Du premier mariage sortirent un fils, né & mort en 1695; *Léopoldine-Eléonore-Josephe-Anne-Sophie-Philippine-Elizabeth-Jeanne-Louise-Charlotte*, née le 27 décembre 1689, morte en 1691; *Marie-Anne*, née le 7 décembre 1690, morte jeune; & *Sophie Auguste* née en 1693, mariée le 2 mai 1717, à *Joseph-Charles* duc de Baviere-Palatin, prince héréditaire de Sultzbach. Du second sortirent *Théophile-Elizabeth-Françoise-Felicité*, née le 13 novembre 1703, morte le 31 janvier 1705; & *Anne-Elizabeth-Theophile-Felicité* de Baviere, née le 9 juin 1709.

Branche des princes de Sultzbach, issue de celle de Neubourg, *devenue électorale en* 1742.

XI. Auguste duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, troisiéme fils de Philippe-Louis duc de Neubourg, & d'*Anne* de Cléves, naquit le 2 octobre 1582. Il eut en 1615 Sultzbach en partage, & mourut le 14 août 1632. Il épousa le 2 juillet 1620 *Hedwige*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Gottorp, & d'*Auguste* de Danemarck, morte le 12 mars 1657, dont il eut Christian-Auguste, qui suit; *Jean-Louis*, né le 12 décembre 1625, mort le 20 octobre 1649; *Philippe*, prince de Sultzbach, né le 19 janvier 1630, qui passa sa vie au service & dans les armées de l'empereur, & de divers autres princes: il commandoit sous le roi de Suéde quand il passa la mer sur la glace pour aller assiéger Coppenhague, & mourut sans alliance le 4 avril 1703 en sa 74 année, étant le plus ancien maréchal de camp général des armées de l'empereur; *Anne-Sophie*, née le 6 juillet 1621, mariée en 1647, à *Joachim-Ernest* comte d'Oëtingen, morte le 25 mai 1675; *Auguste-Sophie*, née le 22 novembre 1624, alliée le 20 janvier 1653, à *Vinceslas-Eusebe* Poppel, prince de Lobkovitz, duc de Sagann, premier ministre de l'empereur Léopold, morte le 30 avril 1682; & *Dorothée-Susanne* de Baviere, née le 7 août 1631, morte le 23 juin 1632.

XII. Christian-Auguste duc de Baviere, comte Palatin du Rhin à Sultzbach, &c. né le 16 juillet 1622, se fit catholique en 1656, & mourut le 26 avril 1708, âgé de 86 ans. Il épousa le 3 avril 1649, *Amelie* de Nassau, veuve d'*Herman* Wrangel, connétable de Suéde, & fille de *Jean* comte de Nassau-Siegen, & de *Marguerite* de Holstein, morte le 24 août 1669, dont il eut *Julien-Auguste-Hiel*, né le premier de décembre 1654, mort le 14 avril 1657; *Christian-Ferdinand-Alexandre*, né le 17 août 1656, mort le 3 août 1658; Théodore, qui suit; *Hedwige-Auguste*, née le 5 avril 1650, qui fut accordée le 25 juin 1665, à *Sigismond-François* d'Autriche, archiduc d'Inspruck, lequel étant mort avant l'accomplissement du mariage, elle épousa le 9 avril 1668, *Jules-François* duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 23 novembre 1661; & *Amélie-Sophie* de Baviere, née le 31 mai 1651, qui fit profession aux carmélites de Cologne le 19 mars 1683.

XIII. Théodore duc de Baviere, comte Palatin du Rhin à Sultzbach, né le 14 février 1659, nommé par l'empereur chevalier de l'ordre de la toison d'or le 29 novembre 1731, mort à Dinckelspiel le 11 juillet 1732, dans la soixante-quatorziéme année de son âge. Il avoit épousé le 9 juin 1692, *Marie-Eléonore-Amélie*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse-Rotembourg, & de *Marie-Anne* de Lowenstein-Wertheim, morte le 27 janvier 1720, dont il eut 1. Joseph-Charles-Emanuel, qui suit. 2. *Jean-Guillaume*, né le 3 juin 1698, mort le 11 avril 1699. 3. Jean-Christian, *dont nous parlerons après son frere-ainé*. 4. *Jean-Guillaume-Auguste*, né en 1706, mort le 28 août 1708. 5. *Marie-Anne*, née le 7 juin 1693. 6. *Christine-Françoise*, née le 26 mai 1696, abbesse de Thorn & d'Essen. 7. *Ernestine-Elizabeth*, née le 15 mai 1697, mariée le 19 septembre 1719, à *Guillaume* de Hesse-Rhinfels; & 8. *Anne-Christine-Louise* de Baviere, née le 3 février 1704, mariée le 15 mars 1722, à *Charles-Emanuel-Victor* de Savoye, prince de Piémont, morte en couches le 12 mars 1723.

XIV. Joseph-Charles-Emanuel-Auguste de Baviere, comte Palatin du Rhin, héréditaire de Sultzbach, né le 2 novembre 1694, colonel d'un régiment de cuirassiers au service de l'empereur, & du régiment de grenadiers de la garde de l'électeur, comte Palatin du Rhin son beau-pere, mourut d'une fiévre chaude en son château d'Oggersheim, à une lieue de Manheim, le 18 juillet 1729, dans la trente-cinquiéme année de son âge. Il avoit été marié le 2 mai 1717, avec *Sophie-Elizabeth-Auguste*, fille unique de *Charles-Philippe* électeur, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, de Neubourg, de Juliers & de Bergues, & de feu *Louise-Charlotte*, née princesse de Radziwil, sa premiere femme. Elle mourut en couches le 30 janvier 1728, dans la trente-cinquiéme année de son âge, ayant eu pour enfans *Charles-François-Philippe-Théodore-Joseph-Antoine* de Baviere-Sultzbach, né le 17 mars 1718, mort de la petite-vérole le 31 mars 1724; un fils né à six mois de terme le 7 mai 1719, & mort le même jour; un autre fils, né aussi à six mois, le 8 novembre 1719, mort incontinent après; *Marie-Elizabeth-Auguste-Louise-Innocente-Caroline-Eulalie*, née le 27 janvier 1721, mariée à *Charles-Philippe* de Sultzbach, son cousin germain; *Amélie-Marie-Anne*, née à Schwertzinghen le 22 janvier 1722; *Anne-Louise* née le 12 juin 1723; *Françoise-Dorothée-Christine*, née le 15 juin 1724; *Charles-Philippe-Auguste*, né le 24 novembre 1725, mort le 6 mai 1727; & un autre enfant mâle venu mort au monde, le 29 janvier 1728.

XIV. Jean-Christian duc de Baviere, comte Pa-

latin du Rhin, régent de Sultzbach, second fils de Théodore prince de Sultzbach, étoit né le 23 janvier 1700, devint prince héréditaire de Sultzbach par la mort de son frere aîné sans enfans mâles, le 18 juillet 1729, & succéda à son pere en 1732. Il mourut à Sultzbach le 20 juillet 1733, dans la trente-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié, 1. le 15 février 1722, avec *Henriette* de la Tour, marquise de Berg-op-Zoom, morte à Hipolstein, le 28 juillet 1728, dans la vingtiéme année de son âge, étant née le 11 octobre 1708, & fille unique de *François-Egon* de la Tour, dit *le prince d'Auvergne*, marquis de Berg-op-Zoom, & de *Marie-Anne* de Ligne, née duchesse d'Aremberg : 2. par procureur à Turin le 20 décembre 1730, avec *Eléonore-Philippine* de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, née le 18 octobre 1712, fille d'*Ernest-Léopold* landgrave de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, & d'*Eléonore-Marie-Anne*, née comtesse de Lowenstein. Du premier mariage est venu un fils unique, qui suit.

XV. Charles-Philippe-Théodore, comte Palatin du Rhin, & électeur, né le 11 décembre 1724. Il fut créé chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2 février 1731. Il succéda à son pere en 1733, & la même année il fut désigné héritier présomptif de l'électorat. L'électeur *Charles-Philippe* lui destina aussi la succession des duchés de Juliers & de Bergues, du comté de Ravensberg, & de la seigneurie de Ravenstein ; mais le roi de Prusse & le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, s'opposerent à ces dispositions ; ensorte que ce prince n'a pu être reconnu successeur de ces états qu'après le traité que l'électeur conclut au commencement de 1742, avec sa majesté prussienne, dans lequel il est stipulé, « Que ces duchés, comté & » seigneurie appartiendront en toute propriété & sou» veraineté au prince Charles-Théodore de Sultzbach, » & aux descendans mâles & femelles à naître de ce » prince & de son épouse, petite-fille de l'électeur ». En 1742 Charles-Philippe-Théodore a succédé à l'électorat, après la mort du dernier duc de Neubourg qui l'a possedé. Il a épousé le 15 janvier 1742, *Marie-Elizabeth-Auguste*, sa cousine germaine.

Suite des ducs de Deux-Ponts.

X. Jean I, dit *le Vieux*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, second fils de *Wolfgang* duc de Baviere, de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* de Hesse, naquit le 18 mai 1550, & succéda à son pere au duché de Deux-Ponts. Il eut un si grand attachement pour la religion de Calvin, qu'en 1588 il chassa tous les catholiques de ses états, & que de luthérien il se fit calviniste, & mourut le 12 août 1604. Il épousa le premier d'octobre 1579, *Magdeléne* de Cléves, qui lui apporta ses droits sur ce duché, fille de *Guillaume* duc de Cléves & de Juliers, & de *Marguerite* d'Autriche, morte le 30 juillet 1635, dont il eut *Louis-Guillaume*, né le 28 novembre 1580, mort le 26 mars 1581; Jean II du nom, qui suit; Frédéric-Casimir, qui a fait *la branche des ducs de* Landsberg, *rapportée ci-après ; N.* né & mort en 1588; Jean-Casimir, qui fit *la branche des ducs de* Klebourg, *dont descendent les rois de* Suéde *& les derniers ducs de* Deux-Ponts, *mentionnés ci-après ; N.* né & mort le 18 septembre 1593; *Marie-Elizabeth*, née le 7 novembre 1581, alliée le 18 mai 1601, à *George-Gustave* duc de Baviere, comte Palatin à Lauterect, morte en 1637; *Anne-Magdeléne*, née le premier de janvier 1583, morte peu de jours après; *Elizabeth-Dorothée*, née le 16 juillet 1586, morte le 23 novembre 1593 ; *N.* née & morte le 7 juin 1590; *Amélie-Jacobé*, née le 18 septembre 1592 ; & *Anne-Catherine* de Baviere, née le 22 juillet 1597, morte en novembre de la même année.

XI. Jean II, dit *le Jeune*, duc de Baviere à Deux-Ponts, comte Palatin du Rhin, né le 26 mars 1584, eut l'administration de l'électorat & du palatinat du Rhin pendant la minorité de Frédéric V, élu roi de Bohême, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il vendit les droits qu'il avoit, à cause de sa mere, sur le duché de Cléves, à l'électeur de Brandebourg & à son cousin Wolfgang-Guillaume duc de Neubourg, & mourut le 30 juillet 1635. Il épousa 1. le 28 août 1604, *Catherine* de Rohan, sœur du fameux *Henri* duc de Rohan, morte le 10 mai 1607 : 2. le 4 mai 1612, *Louise-Julienne* de Baviere, fille de *Frédéric* IV, électeur Palatin, morte en 1640. Du premier lit vint *Magdeléne-Catherine*, née le 16 avril 1607, mariée en 1630, à *Christian* duc de Baviere, comte Palatin de Birckenfeldt, morte le 8 janvier 1648. Du second sortirent Frédéric, qui suit; *Jean-Louis*, né le 22 juillet 1619, mort le 15 octobre 1647; *Elizabeth-Louise*, abbesse d'Herworde en Westphalie, née le 16 juillet 1613, morte le ...; *Catherine-Charlotte*, née en 1615, mariée le premier de novembre 1631, à *Wolfgang-Guillaume* duc de Baviere à Neubourg, morte le 20 mars 1651; *Anne-Sibylle*, née le 21 juillet 1617, morte le 30 octobre 1641; *Julienne-Magdeléne*, née le 24 avril 1621, mariée le 17 novembre 1645, à *Frédéric-Louis*, duc de Baviere, comte Palatin à Landsberg, morte le 15 mars 1672; & *Marie-Amélie* de Baviere, née le 19 octobre 1622, morte le premier de juin 1641.

XII. Frédéric duc de Baviere & de Deux-Ponts, comte Palatin du Rhin, né le 5 avril 1616, mourut le 9 juillet 1661. Il épousa le 6 avril 1640, *Anne-Julienne*, fille de *Guillaume-Louis* comte de Nassau-Sarbruck, morte le 29 novembre 1667, dont il eut *Guillaume-Louis*, né le 23 mars 1641, mort le 9 mai 1642; *Frédéric-Louis*, né le 10 novembre 1644, mort le 2 juin 1645; *Charles-Gustave*, né en 1649, mort le 5 février 1650; *Elizabeth*, née le 22 mars 1642, mariée le 16 octobre 1667, à *Victor-Amedée* prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 17 avril 1677; *Sophie-Amélie*, née le 15 décembre 1646, mariée 1. en 1678 à *Sigefroi* comte de Hohenloë-Nerftein : 2. en 1685, à *Jean-Charles* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin à Birckenfeldt, morte le 30 novembre 1695; & *Charlotte-Frédérique* de Baviere, née le 22 novembre 1653, mariée en 1672, à *Guillaume-Louis* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin à Landsberg, morte le 25 septembre 1712.

Branche des ducs de Landsberg.

XI. Frédéric-Casimir, duc de Baviere, second fils de Jean I du nom, dit *le Vieux*, duc de Baviere, de Deux-Ponts, &c. & de *Magdeléne* de Cléves, né le 10 juin 1585, eut Landsberg en partage, & mourut le 20 septembre 1645. Il épousa le 24 juin 1616, *Amélie* de Nassau, dame de Montfort en Bourgogne, fille de *Guillaume*, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier, morte le 20 septembre 1645, dont il eut *Frédéric*, né & mort en 1617; Frederic-Louis, qui suit; & *Charles-Henri*, né en 1622, mort en 1623.

XII. Frederic-Louis duc de Baviere, comte Palatin à Landsberg, naquit le 17 octobre 1619, succéda en 1661 au duché de Deux-Ponts, & vendit ses prétentions sur les états de Cléves, de Juliers & de Gueldres à Philippe-Guillaume duc de Baviere & de Neubourg son parent. Après la mort de sa femme, il prit une seconde alliance avec une des femmes de la défunte, à condition que les enfans qui en naîtroient n'auroient point rang de princes : il en eut quelques-uns. Il céda alors ses états à son fils, après la mort duquel il en reprit le gouvernement. Les François s'emparerent du duché de Deux-Ponts pendant la guerre, & le prince infortuné mourut le premier d'avril 1681. Il épousa en 1645 *Julienne-Magdeléne* de Baviere, fille

de *Jean* II du nom, dit *le Jeune*, duc de Deux-Ponts, morte le 15 mars 1672, dont il eut *Frédéric*, né le 3 septembre 1646, mort le 21 octobre suivant; GUILLAUME-LOUIS, qui suit; *Gustave-Jean*, né le premier de janvier 1651, mort le premier de février 1652; *Charles-Louis*, né en 1659, mort le 14 septembre 1673; *Charlotte-Amélie*, née le 14 mars 1653, mariée le 9 juillet 1678, à *Jean-Philippe* comte d'Isembourg, morte le 9 août 1707; *Louise-Magdeléne*, née en 1654, morte le 11 février 1672: *Marie-Sophie*, née en 1655: & *Elizabeth-Christine* de Baviere, née le 17 octobre 1656, mariée 1. en 1678, à *Emicon* comte de Linanges-Hartemberg: 2. en 1692, à *Christophe-Frédéric*, comte de Donha.

XIII. GUILLAUME-LOUIS duc de Baviere, comte Palatin à Landsberg, né le 13 février 1648, mourut avant son pere le 31 août 1675, à l'âge de vingt-sept ans. Il épousa en 1672, *Charlotte-Fréderique* de Baviere, fille puînée de *Fréderic* duc de DEUX-PONTS, dont il eut *Charles-Louis*, né le 18 août 1673, mort le 11 novembre 1674; *Guillaume-Christian*, né le 5 juillet 1674, mort le 20 décembre suivant: & *Willelmine-Sophie* de Baviere, née le 17 juillet 1675, morte le 5 novembre de la même année.

BRANCHE DES DUCS DE KLEBOURG, dont sont issus les rois de SUEDE.

XI. JEAN-CASIMIR duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, fils puîné de Jean I du nom, duc de Deux-Ponts & de *Magdeléne* de Clèves, naquit le 12 avril 1589, & eut en partage le duché de Klebourg. Ne pouvant pas espérer un grand établissement en Allemagne, il se retira en Suéde, & mourut le 17 juin 1652. Il épousa le 11 juillet 1615 *Catherine*, fille de *Charles IX* roi de Suéde, & sœur du grand *Gustave-Adolphe*, morte le 17 juin 1639, dont il eut *Charles-Frederic*, né le 3 juillet 1618, mort le 1 de mai 1619: CHARLES-GUSTAVE, qui suit: ADOLPHE-JEAN, qui a fait *la branche des derniers ducs de* DEUX-PONTS, *rapportée ci-après; Jean-Gustave*, mort incontinent après sa naissance; *Christine-Magdeléne*, née le 17 mai 1616, alliée en 1642, à *Fréderic* marquis de Bade-Dourlac, morte en 1662: *Marie-Euphrosine*, née le 4 février 1625, mariée le 17 mars 1647, à *Magnus-Gabriel* comte de la Gardie, grand chancelier, puis drossart de Suéde, morte le 24 octobre 1687; *Eléonore-Catherine*, née le 17 mai 1626, mariée en 1646, à *Fréderic* landgrave de Hesse-Eschwege, morte le 3 mars 1692; & *Elizabeth-Emelie* de Baviere, née en 1619, morte jeune.

XII. CHARLES-GUSTAVE duc de Baviere, né le 8 novembre 1622, fut déclaré par les états de Suéde en 1646, prince héréditaire du royaume: monta sur le trône en 1654, par la démission de la reine *Christine* sa cousine, & mourut le 23 février 1660. *Voyez* CHARLES-GUSTAVE. Il épousa le 24 octobre 1654, *Hedwige-Eléonore*, fille de *Fréderic* duc de Holstein-Gottorp, morte le 5 décembre 1715, âgée de 79 ans, dont il eut pour fils unique CHARLES XI, qui suit. *Il eut pour fils* naturel Gustave *de Carlsom, comte de Borringhem, qui servit les Hollandois, s'établit dans la West-Frise, & mourut le* 1 *janvier* 1708, *sans postérité de* Sophie-Amélie *baronne de Schwartzemberg, qu'il avoit épousée en* 1685.

XIII. CHARLES XI roi de Suéde, né le 24 novembre 1655, mourut le 15 avril 1697. *Voyez* CHARLES XI. Il épousa le 16 mai 1680, *Ulrique-Eléonore* de Danemarck, fille de *Frédéric III*, roi de Danemarck, & de *Sophie Amélie* de Brunsvic-Lunebourg, morte le 5 août 1693, âgée de trente-six ans, dont il eut CHARLES XII, qui suit; *Gustave*, né le 14 juin 1683, mort le 15 avril 1685; *Ulric*, né au mois d'août 1684, mort le 8 juin 1685; *Fréderic*, né le 7 octobre 1685, mort le 22 du même mois; *Charles Gustave*, né le 18 décembre 1686, mort le 13 janvier 1687; *Hedwige-Sophie*, née le 6 juillet 1681, mariée le 12 juin 1698, à *Fréderic* duc de Holstein-Gottorp, morte le 22 décembre 1708: & *Ulrique-Eléonore*, née le 3 février 1688, mariée le 4 avril 1715, à *Fréderic* alors prince héréditaire, & depuis landgrave de Hesse-Cassel, qui a été reconnu roi de Suéde en 1720.

XIV. CHARLES XII du nom, roi de Suéde, &c. né le 27 juin 1682, fut tué la nuit du 11 au 12 décembre 1718, reconnoissant la ville de Frederich-Hall en Norwége, sans alliance. *Voyez* CHARLES XII. Après sa mort les états élurent reine la princesse *Ulrique-Eléonore* sa sœur, le 3 février 1719. *Voyez* ULRIQUE.

BRANCHE DES DUCS DE KLEBOURG, dont sont issus les derniers ducs de DEUX-PONTS.

XII. ADOLPHE-JEAN duc de Baviere, comte Palatin du Rhin-à-Klebourg, fils puîné de JEAN-CASIMIR comte Palatin-à-Klebourg, & de *Catherine* de Suéde, naquit le 11 octobre 1629, eut pour son apanage la moitié de la terre de Guttembourg en Allemagne, & acquit d'autres biens dans le royaume de Suéde. Il est vrai que le roi de Suéde son frere, qui l'avoit fait généralissime de ses armées, lui avoit voulu augmenter son apanage; mais en 1664, les états de ce royaume s'y opposerent. Après la mort de *Frédéric-Louis* duc de Deux-Ponts, arrivée en 1681, il partit de Suéde pour se mettre en possession de ce duché, & mit tout en usage pour engager le roi de France dans ses intérêts; ce qui ne lui réussit pas. Il retourna en Suéde, & y mourut le 14 octobre 1689. Il épousa 1. le 19 juin 1649, *Else-Beate*, fille de *Pierre* Brahé, comte de Wisinsberg, morte le 7 septembre 1653, dont il eut *Gustave-Adolphe*, mort au berceau: 2. le 18 février 1661, *Elizabeth*, fille de *Nicolas* Brahé, veuve d'*Eric* d'Oxenstiern, chancelier de Suéde, morte le 2 mars 1689, dont il eut, outre quelques enfans morts au berceau, *Adolphe-Jean*, né le 13 août 1666, mort en Livonie le 22 avril 1701; GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD, qui suit: *Catherine*, née le 30 novembre 1662, mariée en 1696 à *Christophe* comte de Guldenstiern, morte en mai 1720: & *Marie-Elizabeth* de Baviere, née le 16 avril 1663, chanoinesse d'Herworde, qui se rendit catholique à Paris le 4 mai 1700, & qui se retira en l'abbaye de Maubuisson près Pontoise.

XIII. GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, né le 2 avril 1670, embrassa la religion catholique en 1696. Il étoit à Deux-Ponts lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de Charles XII, roi de Suéde: ayant fait aussitôt assembler tous les corps, & ayant représenté son droit à la succession du duché de Deux-Ponts, il reçut le 6 janvier 1719, le serment de fidélité du clergé, de la noblesse, de tous les conseillers & de la bourgeoisie, & en reçut l'investiture de l'empereur le 31 août 1721. Il épousa en juin 1707 *Dorothée* fille de *Léopold-Louis* duc de Baviere-Lutzelstein, de laquelle il se fit séparer par le grand-vicaire de Metz en février 1723. Ce qui fut approuvé par le pape Innocent XIII, à cause de la trop grande proximité du sang qui étoit entr'eux: néanmoins ce prince ordonna à tous ses sujets de l'honorer, non comme sa femme, mais comme sa parente, & de prier Dieu pour elle dans toutes les églises de ses états. Au mois d'avril de ladite année cette duchesse sortit de la ville de Deux-Ponts, au bruit d'une salve d'artillerie, & se retira à Strasbourg, où elle choisit sa résidence. Au mois de mai de la même année, ce duc prit une seconde alliance avec *Louise-Dorothée* de Hoffman. Ce prince est mort à sa résidence de Deux-Ponts, le 17

17 septembre 1731, sans laisser de postérité. Ainsi la branche de Klebourg se trouve éteinte. Après sa mort ses états furent mis en séquestre par l'empereur, qui nomma des commissaires pour examiner les droits de Charles-Philippe électeur comte Palatin du Rhin, & de Christian prince de Birckenfeld, lieutenant-général au service de France, qui tous deux prétendent à la succession de cet état. Les François occuperent les biens dépendans du comté de Pilth, & mirent garnison dans la petite ville de Bergzabern, qui fait partie de ce comté, ainsi qu'à Langenkandel, pour les garder jusqu'à la décision de cette affaire, qui a été décidée au conseil aulique, en faveur du prince de Birckenfeld.

BRANCHE DES PRINCES DE BIRCKENFELD.

X. CHARLES duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, cinquiéme fils de WOLFGANG, duc de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* landgrave de Hesse, naquit le 4 septembre 1560, & eut en partage le comté de Birckenfeld. Il fut fort attaché au luthéranisme, & mourut le 6 décembre 1600. Il épousa le 15 février 1585, *Dorothée*, fille de *Guillaume* duc de Brunswic-Lunebourg, morte le 15 août 1649, dont il eut GEORGE-GUILLAUME qui suit; *Frédéric*, né le 19 octobre 1594, mort sans alliance en 1626; CHRISTIAN, qui a fait *la branche de* BISCHWENER *rapportée ci-après*, & *Sophie* de Baviere, née le 19 mars 1593, mariée le 17 mai 1615, à *Craton*, comte de Hohenloë, morte le 6 novembre 1676.

XI. GEORGE-GUILLAUME duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince de Birckenfeld, né le 6 août 1591, mourut le 25 décembre 1669, âgé de soixante-dix-huit ans. Il épousa 1, le 1 décembre 1616 *Dorothée*, fille d'*Othon* comte de Solms-Sonnevalde, morte en 1625: 2. *Julienne* Rhingrave de Grumbach, qu'il répudia: 3. le 7 mars 1649, *Anne-Elizabeth* d'Oëttingen, veuve de *Godefroi-Henri*, comte de Pappenheim, & de *Jean-Philippe*, comte de Linanges, & fille de *Louis-Eberard*, comte d'Oëttingen, morte en... Du premier lit vinrent CHARLES-OTHON, qui suit; *Dorothee-Emilie*, née le 10 mars 1618, morte le 6 août 1635; *Anne-Sophie*, née le 2 avril 1619, abbesse de Quedlimbourg, morte en 1682; *Elizabeth-Julienne*, née le 28 octobre 1620, morte le 25 octobre 1651; *Marie-Magdeléne*, née le 29 juillet 1622, alliée en 1644, à *Antoine-Gontier*, comte de Schwartsbourg, morte le 27 octobre 1689; & *Claire-Sibylle* de Baviere, née le 4 janvier 1624, morte le 22 janvier 1628.

XII. CHARLES-OTHON, dit *le Boiteux*, duc de Baviere, comte Palatin, prince de Birckenfeld, né le 26 janvier 1625, succéda à son pere en 1669, & mourut le 28 mars 1671. Il épousa le 27 septembre 1658, *Marguerite-Hedwige*, fille de *Craton* comte de Hohenloë, morte le 24 décembre 1676, dont il eut *Charles-Guillaume*, né le 12 août 1659, mort le 8 avril 1660; *Charlotte-Sophie-Elizabeth*, née en 1661; *Hedwige-Eléonore-Dorothée*, née en 1663.

BRANCHE DE BISCHWEILER, puis de BIRCKENFELD.

XI. CHRISTIAN I du nom, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, fils puîné de CHARLES, prince de Birckenfeld, & de *Dorothée* de Brunswic-Lunebourg, naquit le 24 août 1598, & servit dans les troupes de la basse Saxe, puis dans celles de Danemarck & de Suéde. Après la bataille de Norlingue, il rentra dans les bonnes graces de l'empereur Ferdinand II, fit sa résidence à Bischweiler, que son beau-pere lui donna par engagement, & mourut le 27 août 1654. Il épousa 1. en 1630, *Magdeléne-Catherine*, fille de *Jean II* du nom, duc de Baviere, comte Palatin-à-Deux-Ponts, & de *Catherine* de Rohan, morte en 1648: 2. le 28 octobre de la même année, *Marie-Jeanne* de Helffenstein, veuve de *Maximilien-Adam* comte de Leuchtemberg, & fille de *Rodolphe* comte de Helffenstein, morte le 10 août 1665, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, CHRISTIAN II du nom, qui suit; JEAN, qui fit *la branche de* GENHAUSEN, *rapportée ci-après*; *Dorothée-Catherine*, née le 3 juillet 1634, mariée en 1649 à *Jean-Louis* de Nassau Ottveiller, morte en 1710; *Sophie-Louise*, née le 15 août 1635, morte le 15 septembre 1691; & *Anne-Magdeléne* de Baviere, née en 1640, mariée le 18 octobre 1659, à *Jean-Reinhard* comte de Hanau, morte le 12 décembre 1693.

XII. CHRISTIAN II du nom, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, né le 21 juin 1637, succéda en 1654 en la principauté de Birckenfeld. Il se distingua en 1657 dans la guerre que la Suéde eut contre le roi de Danemarck, & en 1664 dans celle de l'empereur contre les Turcs. Etant protégé par le roi de France, il se mit en possession en 1673 du comté de Rapolstein & de toutes les autres terres que cette maison possédoit en Lorraine & en Alsace, ausquelles prétendoit le comte de Valdeck. Etant entré au service de France, il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie sous le nom d'Alsace, servit en Flandre en 1676, en qualité de brigadier, fut fait maréchal de camp le 25 février 1677, & servit la même année aux siéges de Valenciennes & de Cambrai, & en 1678 à la bataille de S. Denys, où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'oreille. Le roi le fit lieutenant-général de ses armées le 24 août 1688. Il mourut en mai 1717, âgé de quatre-vingts ans. Il épousa en 1667, *Catherine-Agathe*, fille de *Jean-Jacques* comte de Rapolstein, morte le 6 juillet 1683, dont il eut CHRISTIAN III qui suit; *Magdeléne-Claude*, née le 16 septembre 1668, mariée le 27 février 1689, à *Philippe-Rainhard* comte de Hanau, morte le 28 novembre 1704; *Louise*, née & morte le 26 décembre 1669; *Elizabeth-Sophie-Auguste*, née le 7 août 1671, morte le 8 octobre 1672; *Charlotte-Willelmine*, née le 18 octobre 1672, morte le 3 mai 1673; *Christine-Catherine*, née avant terme, morte le 21 mai 1673; & *Louise* de Baviere, née le 18 octobre 1678, mariée le 18 octobre 1700, à *Antoine-Ulric* comte de Valdeck.

XIII. CHRISTIAN III duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince de Birckenfeld, fils unique du précédent, & né le 7 novembre 1674, s'attacha au service de la France comme son pere, fut fait par sa démission colonel du régiment d'infanterie d'Alsace, servit en 1697 au siége de Barcelone, fut fait la même année brigadier, & maréchal-de-camp le 23 décembre 1702, nommé au mois de février 1703, pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandre; fait lieutenant-général des armées du roi, le 26 octobre 1704, servit en Flandre en 1705, & se trouva à la retraite de l'armée, lorsque les lignes furent forcées. Il continua de servir les campagnes suivantes dans le même pays. Ce prince étant venu en France après une absence de près de dix ans, fut présenté au roi à Versailles par le duc de Bourbon; le 8 avril 1726. C'est à lui que la chambre aulique a adjugé la succession du duc de Deux-Ponts, mort sans postérité le 17 septembre 1731. En conséquence, il fit son entrée à Deux-Ponts le 1 avril 1734, & prit possession de la régence de cet état. Il est mort à Deux-Ponts le 3 février 1735, dans la 61 année de son âge. Il avoit épousé le 21 septembre 1719 *Caroline* de Nassau-Sarbruck, née le 12 août 1704, fille unique de *Louis-Craton* comte de Nassau-Sarbruck, lieutenant-général des armées du roi de France, & colonel du régiment royal Allemand, & de *Philippine-*

Henriette, née comtesse de Hohenlohé. Ils ont eu pour enfans *Christine-Caroline* de Baviere, née le 9 mars 1721; CHRISTIAN IV, duc de Deux-Ponts, prince de Birckenfeld & de Bischweiler, né le 6 septembre 1722; *Frederic* prince de Birckenfeld, né le 27 février 1724, & *Henriette-Caroline*, née le 17 novembre 1725.

BRANCHE DE GELNHAUSEN, issue de celle de BISCHWEILER.

XII. JEAN-CHARLES duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, fils-puîné de CHRISTIAN I du nom, comte Palatin-à-Bischweiler, & de *Magdeléne-Christine* de Baviere-Deux-Ponts, né le 17 octobre 1637, servit long-temps dans les troupes des Etats généraux de Hollande, & mourut le 21 février 1704. Il épousa 1. en 1685, *Sophie-Amélie* de Baviere, veuve de *Sigefroi* comte de Hohenloë, & fille de *Fréderic* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, duc de Deux-Ponts, morte le 20 novembre 1695; 2. le 26 juillet 1696 *Marie-Esther* de Wizleben, d'une ancienne famille de Thuringe, & veuve du seigneur de Bromsée, morte au commencement du mois d'avril 1725. Du premier lit vint *Magdeléne-Julienne*, née le 28 février 1686, mariée le 26 novembre 1704 à *Joachim-Fréderic* duc de Holstein-Ploën, morte le 5 novembre 1720. Du second lit sont issus FRÉDERIC-BERNARD, qui suit; *Jean*, né le 24 mai 1698; *Guillaume*, né le 4 janvier 1701; *Charlotte-Catherine*, née le 19 décembre 1699; & *Sophie-Marie* de Baviere, née le 5 avril 1702.

Cette branche consiste aujourd'hui en trois freres, qui sont cousins-germains du prince de Birckenfeld CHRISTIAN III.

Ces trois freres sont FRÉDERIC-BERNARD prince de Birckenfeld-Gelnhausen, né le 6 mars 1697, colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'électeur Palatin, créé chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2 février 1729; *Jean* prince de Birckenfeld, né le 24 mai 1698, lieutenant colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur, & créé chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2 février 1731; & *Guillaume* prince de Birckenfeld, né le 4 janvier 1701, qui ayant obtenu une compagnie dans le régiment Palatin du prince son frere aîné, monta sa premiere garde à Dusseldorff en qualité de capitaine le 24 janvier 1725. Il entra en 1729 au service de l'empereur, qui lui donna une compagnie de cuirassiers, avec le rang de major. L'électeur Palatin le fit chevalier de son ordre de S. Hubert le 2 février 1731.

COMTES DE LUTZELSTEIN OU DE LA PETITE-PIERRE de VELDENTS *&* *de* LAUTERECT.

VIII. ROBERT duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, &c. fils puîné d'ALEXANDRE, dit *le Boiteux* & *le Valetudinaire*, duc de Deux-Ponts, & de *Marguerite* de Hohenloë, fut chanoine de Cologne & de Strasbourg, qu'il quitta depuis. Ayant rendu de grands services à *Wolfgang* duc de Deux-Ponts son neveu, ce prince lui donna à titre d'apanage seulement les comtés de Veldents & de Lauterect, dépendans de la maison de Deux-Ponts. Il se fit luthérien, & mourut en 1544. Il épousa en 1537, *Ursule*, fille de *Jean* Rhingrave, & de *Jeanne* de Mœurs, morte en 1601, dont il eut GEORGE-JEAN, qui suit; *Anne*, mariée en 1558 à *Charles*, marquis de Bade-Dourlac; & *Ursule* de Baviere, alliée à *Ulric* comte de Falkenstein.

IX. GEORGE-JEAN I du nom, dit l'*Ingenieur*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, né le 11 avril 1543, hérita des comtés de Veldents & de Lauterect, & obtint d'Othon électeur Palatin celui de Lutzelstein. Il eut aussi de Wolfgang, duc de Deux-Ponts son cousin, la souveraineté des domaines que son pere n'avoit eus qu'à titre d'apanage; ce qui lui donna voix & séance à la diéte de l'empire en 1566, & mourut le 26 mars 1592. Il épousa le 16 octobre 1563, *Anne-Marie*, fille de *Gustave* roi de Suéde, morte en .... dont il eut 1. GEORGE-GUSTAVE, qui suit. 2. *Jean-Auguste*, comte de Lutzelstein, né le 26 novembre 1575, qui mourut le 18 septembre 1611, sans postérité d'*Anne-Elizabeth* de Baviere, veuve de *Philippe* landgrave de Hesse-Rhinfels, & fille de *Frédéric* III électeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1599, morte en 1609. 3. *Louis-Philippe*, né en 1577, qui fut tué d'un éclat de lance dans un tournoi le 14 octobre 1601. 4. *George-Jean* II du nom, comte de Lutzelstein, né en 1586, qui mourut en 1654. Il épousa en 1613, *Susanne* de Baviere, fille d'*Othon-Henri*, comte Palatin-à-Sultzbach, dont il eut *George-Othon*, né le 23 novembre 1615, mort en 1635; & *Philippe-Louis* de Baviere, né en 1619, mort en 1620. 5. *Anne-Marguerite*, née en 1571, mariée en 1591, à *Richard* duc de Baviere, comte Palatin-à-Simeren, dont elle fut la troisiéme femme, morte en..... 6. *Ursule*, née en 1572, mariée le 10 mai 1585, à Louis duc de Wirtemberg, morte le 5 mai 1635; & 7. *Jeanne-Elizabeth*, morte au berceau.

X. GEORGE-GUSTAVE duc de Baviere, comte Palatin-à-Lauterect, né le 6 février 1564, mourut le 2 juillet 1634. Il épousa 1. en 1586, *Elizabeth*, fille de *Christophe* duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 18 février 1592: 2. le 18 mai 1601, *Marie-Elizabeth* de Baviere, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, duc de Deux-Ponts, morte en 1637, dont il eut *Jean-Frédéric*, né le 12 janvier 1604, mort le 20 novembre 1632; *George-Gustave*, né & mort en 1605; *Charles-Louis*, né le 5 février 1609, mort le 17 juillet 1632; *Wolfgang-Guillaume*, né en 1610, mort en 1611; LEOPOLD-LOUIS, qui suit; *Anne-Magdeléne*, née en 1602, mariée en 1617, à *Henri-Venceslas*, duc de Munsterberg, morte le 20 août 1630; *Elizabeth*, née en 1607, morte en 1608; *Sophie-Sibylle*, née en 1612, morte en 1616; *Marie-Elizabeth*, née en 1616, morte jeune; *Marie-Amélie*, née en 1621, morte en 1622; & *Magdeléne-Sophie* de Baviere, née en 1622, morte jeune.

XI. LEOPOLD-LOUIS duc de Baviere, comte Palatin, comte de Lauterect, de Veldents & de Lutzelstein, né le premier de février 1625, mourut le 29 septembre 1694, en sa 70 année, ayant survécu presque tous ses enfans. Il épousa le 4 juillet 1648, *Agathe-Christine*, fille de *Philippe-Wolfgang*, comte de Hanau, morte le 5 décembre 1671, dont il eut *Gustave-Philippe*, né le 17 juillet 1651, mort en 1679; *Christian-Louis*, né le 5 octobre 1656, mort le 15 avril 1658; *Léopold-Louis*, né le 14 mars 1659, mort le 7 mai 1660; *Charles-George*, né le 27 mai 1660, mort le 3 juillet 1686; *Auguste-Léopold*, né le 22 décembre 1663, mort le 30 août 1689; *Anne-Sophie*, née le 20 mai 1650, qui se fit catholique le 2 janvier 1694; *Elizabeth-Jeanne*, née le 22 février 1653, mariée en 1669, à *Jean* Rhingrave-Merchingen; *Christine*, née le 24 mars 1654, morte le 18 février 1655; *Christine-Louise*, née le premier de novembre 1655, morte le 14 avril 1656; *Dorothée*, née le 16 janvier 1658, mariée en juin 1707, à *Gustave-Samuel-Léopold* duc de Baviere-Deux-Ponts, duquel elle fut séparée en février 1723, pour cause de parenté, & se retira à Strasbourg; & *Agathe-Eléonore* de Baviere, née le 29 juin 1662, morte le premier de janvier 1664.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE, dite WILLELMINE.

I. LOUIS duc de Baviere, puis empereur IV du nom, second fils de LOUIS, dit *le Sévere*, & de *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I du nom, empereur, sa troisiéme femme, naquit en 1286, & mourut le 11 octobre 1347. *Voyez* LOUIS IV. Il épousa 1. *Béatrix*, fille de *Henri* III du nom, duc de Glogaw en Silésie, morte

en 1323; 2. en 1324, *Marguerite*, fille & héritiere de *Guillaume* comte de Hainaut, Hollande & Zélande. Du premier mariage sortirent 1. *Louis*, dit *le Vieux*, qui fut investi en 1322, par l'empereur son pere, de l'électorat de Brandebourg, qui vint à manquer en la personne de Jean IV, issu d'Albert *l'Ours*, de la maison d'Ascanie, & mourut le 13 septembre 1361. Il épousa 1. *Marguerite*, fille de *Christophe* roi de Danemarck, morte en 1341 : 2. *Marguerite*, dite *la Difforme*, héritiere du comté de Tirol & du duché de Carinthie, qu'elle prétendoit porter à son premier mari *Henri* de Luxembourg, marquis de Moravie, duquel elle fut séparée par l'évêque de Frisingen, après avoir fait serment qu'elle étoit demeurée avec lui comme avant son mariage. Elle eut de son second mariage *Mainard*, mort de poison en 1363. 2. ETIENNE, dit l'*Agrafé*, qui suit. 3. *Mathilde*, alliée à *Fréderic* III du nom, dit *le Severe*, marquis de Misnie, & landgrave de Thuringe, morte le 2 juillet 1346; & 4. *Agnès*, religieuse à S. Jacques de Munich, vivante en 1352. Du second mariage vinrent, 5. *Guillaume*, dit *l'Insensé*, comte de Hollande, de Zélande & de Frise, qui devint frénétique, & mourut enfermé en 1377, sans laisser de postérité de *Mathilde*, fille de *Henri* duc de Lancastre, qu'il avoit épousée en 1339. 6. ALBERT, qui fit *la branche des derniers comtes de* HAINAULT-HOLLANDE & ZÉLANDE, *rapportée sous le mot* HAINAULT. 7. *Louis*, dit *le Romain & le Jeune*, né en 1328, qui fut électeur de Brandebourg en 1351, par la cession de *Louis*, dit *le Vieux*, son frere aîné, mort en 1366, sans enfans d'*Ingelburge*, fille d'*Albert* I du nom, duc de Meckelbourg. 8. *Othon*, dit *le Fainéant & le Dégénéré*, qui fut électeur de Brandebourg en 1366, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, son frere, dont il fut dépossedé en 1373, par l'empereur *Charles* son beau-pere, dont il avoit épousé *Anne* sa fille, & mourut en 1379, sans postérité. 9. *Elizabeth* de Baviere, mariée 1. à *Jean* duc de la basse Baviere; 2. à *Ulric* comte de Wirtemberg.

II. ETIENNE I du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, succéda en 1347 au duché de Baviere, & mourut en 1375. Il épousa 1. en 1328 *Elizabeth*, fille de *Frédéric* d'Aragon, roi de Sicile, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Marguerite*, fille de *Jean* Burgrave de Nuremberg, dont il eut ETIENNE II, qui suit; FRÉDÉRIC, qui fit *la branche des ducs de* BAVIERE-A-LANDSHUT, *rapportée ci-après*; JEAN, qui fit *celle des ducs de* BAVIERE-A-MUNICH, *aussi mentionnée ci-après*; *Elizabeth*, mariée en 1312 à *Othon*, dit *le Hardi & le Joyeux*, duc d'Autriche, morte en 1338.

III. ETIENNE II du nom, dit *le Jeune*, duc de Baviere, eut INGOLSTAD en partage, ce qui donna le nom à sa branche, & mourut en 1413. Il épousa 1. en 1365 *Thadée*, fille de *Barnabé* Visconti, duc de Milan, morte en 1381 : 2. *Marguerite*, fille d'*Adolphe* duc de Cléves, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent LOUIS, dit *le Barbu*, qui suit; & *Isabelle* de Baviere, mariée le 17 juillet 1385 à *Charles* VI, roi de France, morte le 30 septembre 1435. Elle est fameuse dans l'histoire de France par les troubles qu'elle causa dans le royaume, & par l'aversion qu'elle prit pour le roi Charles VII son fils.

IV. LOUIS, dit *le Barbu*, duc de Baviere-à-Ingolstad, grand-maître de France, étoit un prince très-violent. Il vint en France, où il servit le roi Charles VI, qui avoit épousé *Isabelle* sa sœur, qui lui procura la charge de grand-maître de France, qu'il possédoit en 1402 & 1405. Etant retourné dans ses états, où il avoit apporté des sommes considérables, il en prit occasion de traiter ses peuples avec dureté. Il vouloit instituer un bâtard qu'il avoit pour son héritier; ce qui fut cause de la guerre qu'il eut avec son fils, qui le fit prisonnier, & le mit entre les mains d'Albert électeur de Brandebourg, des mains duquel Henri duc de Baviere-à-Landshut, qui étoit ennemi mortel de Louis, se le fit livrer moyennant une somme considérable, & le retint pendant un long-temps en prison, où il mourut en 1447, âgé de 81 ans. Il épousa 1. *Anne* de Bourbon, veuve de *Jean* de Berri, comte de Montpensier, & fille de *Jean*, comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* comtesse de Vendôme : 2. le premier d'octobre 1413, *Catherine* d'Alençon, veuve de *Pierre* de Navarre, & comte de Mortain, fille de *Pierre* II comte d'Alençon, morte sans enfans le 25 juin 1462. Du premier mariage vint LOUIS, dit *le Bossu*, qui suit.

V. LOUIS, dit *le Bossu*, duc de Baviere-à-Ingolstad, eut de grands différends avec son pere, ainsi qu'il est remarqué en l'article précédent, & mourut le 7 avril 1445. Il épousa en 1438 *Marguerite*, fille de *Frédéric* électeur de Brandebourg, morte sans postérité en 1465.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE-A-LANDSHUT.

III. FRÉDÉRIC duc de Baviere, second fils d'ETIENNE I du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, eut Landshut en partage. Ce prince sage & habile mourut le 4 décembre 1393. Il épousa 1. *Anne*, fille de *Berthold* comte de Neuffen, morte en 1380; 2. *Magdeléne* Visconti, fille de *Barnabé* seigneur de Milan, dont il eut HENRI, dit *le Riche*, qui suit; *Elizabeth*, mariée en 1400 à *Frédéric* I du nom, électeur de Brandebourg, morte le 13 novembre 1443; & *Magdeléne* de Baviere, alliée à *Jean-Mainhart*, comte de Goricie.

IV. HENRI, dit *le Riche*, duc de Baviere-à-Landshut, eut de grands différends avec Louis *le Barbu*, auquel il succéda, & mourut le 30 juillet 1450. Il épousa en 1412 *Marguerite*, fille d'*Albert* IV du nom, duc d'Autriche, morte en 1447, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Othon* duc de Baviere, comte Palatin-à-Mosbach, morte en 1461; & *Elizabeth* de Baviere, alliée en 1445 à *Ulric-Adamat*, comte de Wirtemberg, morte en 1451.

V. LOUIS, dit *le Riche*, duc de Baviere-à-Landshut & Ingolstad, né en 1417, fut un prince libéral, courageux & magnifique; mais si fier, qu'il déchira par mépris des lettres que l'empereur Frédéric III lui écrivoit. Il fit sortir en un même jour tous les Juifs de ses états, & mourut le 17 janvier 1479. Il épousa *Amélie*, fille de *Frédéric* II, électeur de Saxe, morte le 18 novembre 1502, dont il eut GEORGE, qui suit; & *Marguerite* de Baviere, alliée à *Philippe* de Baviere, comte Palatin du Rhin, électeur, morte en 1501.

VI. GEORGE duc de Baviere, dit *le Riche*, né en 1455, augmenta considérablement l'université d'Ingolstad en 1472, & mourut le 29 novembre 1503. Il épousa en 1475 *Hedwige*, fille de *Casimir* IV du nom, roi de Pologne, morte en 1502, dont il eut *Louis*, mort jeune; *Elizabeth*, mariée à *Robert*, dit *le Vertueux*, duc de Baviere, prince Palatin, fils de *Philippe*, électeur, morte en 1504; & *Marguerite* de Baviere, religieuse, morte en 1520.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE-A-MUNICH.

III. JEAN duc de Baviere, dit *le Pacifique*, troisiéme fils d'ETIENNE I du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, eut Munich en partage, & mourut le 8 août 1397. Il épousa *Catherine*, fille de *Mainhard* II du nom, comte de Goricie, prince de Carinthie, morte en 1391, dont il eut ERNEST, qui suit; *Sophie*, mariée en 1389 à l'empereur *Venceslas*, morte en 1428; & *Guillaume* duc de Baviere, qui fut défenseur du concile de Bâle, & mourut le 13 décembre 1435. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Adolphe* duc de Cléves, dont il eut *Adolphe*, né en 1434, mort en 1437; & *Guillaume*, né posthume, mort en 1436.

IV. ERNEST duc de Baviere-à-Munich, eut grande part à la faveur de l'empereur Sigismond, qu'il assista en la guerre contre les Hussites, & mourut le 31 juin

1438. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Barnabé*, seigneur de Milan, morte en 1432, dont il eut ALBERT III, qui suit; & *Béatrix* de Baviere, mariée 1. à *Herman* comte de Cléves : 2. à *Jean* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin-à-Neubourg.

V. ALBERT III du nom, dit *le Pieux*, duc de Baviere-à-Munich, naquit en 1396. Il est nommé III de ce nom, quoique dans sa branche on n'eût point encore vu de prince de ce nom avant lui; mais c'est qu'il y en avoit eu deux dans les autres branches qui portoient également le titre de ducs de Baviere, & qui tiroient leur surnom des villes ou territoires de leurs partages, qui leur donnoient part au titre de duché de Baviere, qu'ils sembloient posséder en solidité : ce qu'il est important de remarquer pour bien connoître l'histoire des princes d'Allemagne, & regarde les autres maisons de l'empire, aussi-bien que celle de Baviere. Il fut élu roi de Bohême l'an 1440, après la mort de l'empereur Albert, qui laissa un fils posthume nommé *Ladislas*; mais il refusa la couronne, ne voulant pas faire tort à un enfant, & s'engager dans une guerre injuste. Il mourut le premier de mars 1460. Il épousa 1. *Elizabeth* de Wirtemberg, veuve de *Jean* comte de Werdemberg, & fille d'*Ebrard* comte de Wirtemberg, dont il n'eut point d'enfans : 2. en 1436, *Anne*, fille d'*Erric* duc de Brunswic-Grubenhage, dont il eut *Jean*, né en 1437, mort en 1473; *Sigismond*, né en 1439, mort sans alliance en 1501; ALBERT IV du nom, qui suit; *Christophe*, né en 1449, mort à Rhodes en 1493 au retour de la Palestine; *Wolfgang*, mort en 1514 sans alliance; *Marguerite*, alliée en 1465 à *Frédéric* de Gonzague, marquis de Mantoue, morte en 1480; *Elizabeth*, mariée en 1462 à *Ernest* électeur de Saxe, morte en 1484; & *Barbe* de Baviere, religieuse à Munich, morte en 1472.

VI. ALBERT IV du nom, dit *le Sage*, duc de Baviere, né en 1447, hérita de ses freres, morts sans postérité, & fit la guerre pour la succession des branches d'INGOLSTAD & de LANDSHUT, que *George*, dit *le Riche*, son cousin, avoit laissé à *Robert*, dit *le Vertueux*, son gendre. L'empereur Frédéric III prit le parti d'Albert, qui avoit épousé sa fille : & Robert étant mort de poison, on fit un accord avec ses fils, ausquels on donna Neubourg sur le Danube. Albert mourut le 17 mars 1508. Il épousa en 1487 *Cunegonde* d'Autriche, fille de l'empereur *Frédéric* III & d'*Eléonore* de Portugal. Etant restée veuve, elle se fit religieuse dans le monastere des filles de S. François à Munich, & y mourut le 5 août 1520, ayant eu pour enfans GUILLAUME IV, qui suit; *Louis* duc de Landshut, né en 1495, mort en 1545 sans alliance; *Ernest*, né l'an 1500, évêque de Passau en 1517, puis archevêque de Saltzbourg en 1540, dont il se démit pour se retirer en Bohême, où il acheta le comté de Glatz, & y mourut le 7 décembre 1560; *Sidonie*, fiancée à *Louis* III duc de Baviere, comte Palatin, électeur, morte avant l'accomplissement du mariage en 1505; *Sibylle*, mariée le 23 février 1511 au même *Louis*, électeur Palatin, morte le 18 avril 1519; *Sabine*, née en 1492, alliée le 2 mars 1511 à *Ulric* duc de Wirtemberg, morte le 29 août 1564; & *Susanne* de Baviere, née en 1502, mariée 1. le 23 août 1518 à *Casimir* marquis de Brandebourg : 2. le 16 octobre 1529 à *Othon-Henri*, électeur Palatin, morte en 1543.

VII. GUILLAUME IV du nom, dit *le Constant*, duc de Baviere, né le 13 novembre 1493, fut un des chefs de la ligue que firent en 1538 à Nuremberg les princes catholiques contre les luthériens, & mourut le 22 mars 1550. Il épousa en 1522 *Marie-Jacqueline*, fille de *Philippe* marquis de Bade, morte le 19 novembre 1580, dont il eut *Théodon*, né en 1526, mort en 1534; ALBERT V, qui suit; *Guillaume*, né en 1529, mort en 1530; & *Mathilde* de Baviere, née le 14 juin 1532, qui fut promise à *Jean* duc de Brunswic, lequel ayant été tué à la guerre en 1553, elle épousa en 1556, *Philibert* marquis de Bade, & mourut le 22 novembre 1563.

VIII. ALBERT V, dit *le Magnanime*, duc de Baviere, &c. né le premier de mars 1528, fut très-attaché à la maison d'Autriche. Il introduisit dans ses états le droit d'aînesse, en vertu duquel son fils aîné lui succéda, sans les partager avec ses freres, ainsi qu'il s'étoit pratiqué auparavant, & mourut le 24 octobre 1579. Il épousa le 4 juillet 1546 *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I du nom, empereur, & d'*Anne* reine de Bohême & de Hongrie, morte le 16 octobre 1580, dont il eut *Charles*, né le 6 septembre 1547, mort le 7 décembre suivant; GUILLAUME V, qui suit; FERDINAND, qui a fait *la branche des comtes de* WARTEMBERG, *rapportée ci-après*; *Frédéric*, né le 26 juillet 1553, mort en 1554; *Ernest*, né le 17 décembre 1554, qui fut évêque de Frisingen en 1565, de Hildesheim en 1573, de Liége en 1581, de Munster en 1595, & archevêque & électeur de Cologne en 1583, & mourut le 7 février 1612; *Marie-Maximilienne*, née le 4 juillet 1552, morte sans alliance le 11 juillet 1614; & *Marie* de Baviere, née en 1551, mariée en 1570 à *Charles* archiduc d'Autriche, duc de Stirie, &c. morte le 29 avril 1606.

IX. GUILLAUME V du nom, dit *le Jeune*, duc de Baviere, &c. chevalier de la toison d'or, né le 29 septembre 1548, à donné le nom de WILLELMINE à la branche des ducs de Baviere. Il laissa le gouvernement de ses états à son fils en 1596, pour se retirer dans la solitude des Chartreux, près de Ratisbonne, où il demeura trente ans, & y mourut le 7 février 1626, âgé de 78 ans. Il épousa le 22 février 1568, *Renée*, fille de *François* duc de Lorraine, morte le 23 mai 1602, dont il eut *Christophe*, né & mort le 23 janvier 1571; MAXIMILIEN I du nom, qui suit; *Philippe*, né le 22 septembre 1576, évêque de Ratisbonne en 1579, fut créé cardinal en 1597, & mourut le 18 mai 1598; *Ferdinand*, né le 7 octobre 1577, succéda en 1611 à *Ernest*, son oncle, à l'archevêché de Cologne & aux évêchés de Liége & de Hildesheim, qu'il posséda avec ceux de Munster & de Paderborn trente-huit ans sans être prêtre, & mourut le 13 septembre 1650; *Charles*, né le 3 mars 1580, mort le 27 octobre 1587; ALBERT, qui fit *la branche de* LEUCHTEMBERG, *rapportée ci-après*; *Chrétienne*, née le 23 septembre 1572, morte le 27 avril 1580; *Marie-Anne*, née le 18 octobre 1574, mariée le 29 avril 1600 à *Ferdinand* II du nom, empereur, morte le 8 mars 1616; *Eléonore-Magdeléne*, née le 7 octobre 1578, morte le 18 avril 1579; & *Magdeléne* de Baviere, née le 4 juillet 1587, alliée en 1613 à *Wolfgang-Guillaume* duc de Baviere-Neubourg, morte en 1628.

X. MAXIMILIEN I du nom, dit *le Salomon*, né le 17 avril 1573, duc de Baviere, &c. électeur & chevalier de la toison d'or, soutint les intérêts de la maison d'Autriche en Allemagne, en récompense de quoi l'empereur lui donna en 1623 l'électorat & le haut Palatinat, dont Frédéric V, dit *le Constant*, élu roi de Bohême, avoit été dépouillé, & mourut le 27 septembre 1651. Il épousa 1. le 6 février 1595 *Elizabeth* de Lorraine, fille de *Charles* II, appellé communément III duc de Lorraine, & de *Claude* de France, morte sans enfans le 6 janvier 1635; 2. le 10 juillet 1635, *Marie-Anne*, archiduchesse d'Autriche, fille de *Ferdinand* II empereur, & de *Marie-Anne* de Baviere sa premiere femme, morte le 25 septembre 1665, dont il eut FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLPHANG, qui suit; & *Maximilien-Philippe-Jerôme* duc de Baviere, né le 20 septembre 1638, qui fut administrateur de la Baviere pendant la minorité de son neveu, & mourut le 20 mars 1705, sans enfans de *Maurice-Frébonie*, fille de *Frederic-Maurice* de la Tour, duc de

Bouillon, qu'il avoit épousée le 24 avril 1668, morte le 10 juin 1706.

XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLPHANG duc de Baviere, électeur, né le 21 octobre 1636, se maintint dans une parfaite neutralité pendant les guerres d'Allemagne contre la France, & mourut subitement le 27 mai 1679. Il épousa le 22 juin 1652 *Henriette-Adelaide*, fille de *Victor-Amedée* duc de Savoye, morte le 18 mars 1676, dont il eut MAXIMILIEN-MARIE, qui suit; *Louis-Amedée*, né le 6 avril 1665, mort le 11 décembre suivant; *Caietan-Marie-François*, né le 2 mars 1670, mort le 7 décembre de la même année; *Joseph-Clément*, né le 5 décembre 1671, archevêque & électeur de Cologne, évêque de Liége, de Hildesheim, &c. mort le 12 novembre 1723. *Voyez* JOSEPH CLÉMENT. *Marie-Anne-Victoire*, née le 18 novembre 1660, mariée le 18 janvier 1680 à *Louis* Dauphin, fils unique de *Louis* XIV, roi de France, morte le 20 avril 1690, laissant postérité; *Louise-Marguerite*, née le 18 septembre 1663, morte le 9 novembre 1665; & *Yolande-Béatrix* de Baviere, née le 23 janvier 1673, alliée le 21 novembre 1688 à *Ferdinand* de Médicis, prince de Toscane. Elle devint veuve sans enfans le 31 octobre 1713, & fut depuis gouvernante de la ville & état de Florence, & mourut à Florence le 30 mai 1731, âgée de 58 ans, ayant institué par son testament, Ferdinand duc de Baviere, son neveu, son héritier universel.

XII. MAXIMILIEN-MARIE-EMANUEL-CAJETAN-LOUIS-FRANÇOIS-IGNACE-ANTOINE-JOSEPH-FELIX-NICOLAS-PIE II du nom, duc de Baviere, électeur, &c. né le 10 juillet 1662, fut elevé sous la tutelle de son oncle. Dès qu'il fut maître de lui, il se livra tout entier à l'empereur Léopold, se signala au siége de Neuhausel en 1685, & à la défaite des Turcs avant la prise de cette place; au siége de Bude l'année suivante, à la tête de ses troupes; à la bataille de Mohaten en 1687; commanda la principale armée de Hongrie l'année suivante, & emporta Belgrade l'épée à la main le 6 septembre 1689. La même année il se trouva au siége de Mayence, conduisit l'armée impériale sur le Rhin en 1690, & passa aux Pays-Bas en 1692, dont le roi d'Espagne lui donna le gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. On ne parlera point ici des raisons qui obligerent ce prince d'abandonner le parti de l'empereur, pour prendre celui de Philippe V roi d'Espagne, son neveu; ses manifestes en ont éclairci toute l'Europe. *Voyez* aux articles de LÉOPOLD & de LOUIS XIV, ce que ce prince fit ensuite de sa déclaration. Il fut mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, en même temps que l'électeur de Cologne, son frere. Tous deux furent alors privés de leurs états, dans lesquels ils ont été rétablis par la paix de Bade en 1714. L'électeur, en conséquence de cette paix, reçut à Vienne de l'empereur, par ses plénipotentiaires, l'investiture de son électorat & de la dignité de grand-échanson de l'empire qui y est attachée, du duché de la haute & basse Baviere, du haut Palatinat & du landgraviat de Leichtemberg le 19 mai 1717, & du même empereur, en qualité de roi de Bohême, celle des fiefs & domaines qu'il possédoit dans le royaume de Bohême, le 2 août suivant. Ce prince est mort à Munich le 26 février 1726, dans la soixante-quatriéme année de son âge. Il avoit épousé 1. le 15 juillet 1685, *Marie-Anne* archiduchesse d'Autriche, fille de *Léopold* empereur, morte le 24 décembre 1692; 2. le 15 août 1694, *Therese-Cunegonde* Sobieski, fille de *Jean III* roi de Pologne. Elle se retira après la mort de son mari à Venise, où elle est morte le 11 mars 1730, âgée de 54 ans. Du premier mariage vinrent 1. *Léopold-Ferdinand*, né le 22 mai 1689, mort deux jours après; 2. *N.* né & mort le 28 novembre 1690; & 3. *Joseph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Caïetan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel* prince électoral de Baviere, né le 28 octobre 1692, qui fut reconnu par le roi d'Espagne pour son héritier; mais il mourut, non sans soupçon de poison, le 6 février 1699. Du second mariage sont issus 1. CHARLES-ALBERT, &c. qui suit; 2. *Philippe-Maurice-Marie-Dominique-Joseph*, né le 5 août 1698, qui fut élu évêque de Paderborn le 12 mars 1719, & de Munster le 21 du même mois; mais il mourut à Rome le jour même de son élection. 3. *Ferdinand-Marie*, né le 5 août 1699, mort à Munich le 9 décembre 1738, âgé de trente-neuf ans. Ce prince avoit épousé le 5 février 1719 *Léopoldine-Eléonore-Elizabeth-Françoise-Auguste* de Baviere, fille de *Philippe-Guillaume-Auguste*, comte Palatin du Rhin, frere de l'électeur, dont il a eu *Maximilien-François-de-Paule-Marie-Joseph-Léon*, né le 11 avril 1720; *Clément-François-de-Paule-Marie-Crescent*, né le 19 avril 1722; *Marie-Thérese* de Baviere, née le 22 juillet 1723, morte le 27 mars 1743, dans la vingtiéme année de son âge. 4. *Clément-Auguste*, né le 16 août 1700, archevêque & électeur de Cologne, dont on parle dans un article séparé. *Voyez* CLÉMENT-AUGUSTE. 5. *Guillaume*, né le 10 juillet 1701, mort le 15 février 1703. 6. *Jean-Louis*, né le 21 juin 1702, mort le 15 juin 1705. 7. *Jean-Théodore*, né le 3 septembre 1703, qui fut élu évêque de Ratisbonne le 29 juillet 1719, à la place de *Clément-Auguste*, son frere, puis évêque de Freisinghen, le 19 novembre 1723. 8. *Maximilien-Emanuel*, né le 21 décembre 1704, mort en mars 1709; & 9. *Marie-Anne-Caroline* de Baviere, née à Bruxelles le 4 août 1696, qui fit profession de religion dans le monastere de l'ordre de sainte Claire à Munich, le 29 octobre 1719. MAXIMILIEN-MARIE-EMANUEL, &c. électeur duc de Baviere, &c. *avoit eu* d'Agnès-Françoise le Louchier, *native de Tournai, veuve de* Ferdinand d'Arco, *comte du saint empire, morte à Paris le 4 février 1717, un fils* naturel *nommé* Emanuel-François-Joseph, *qui a d'abord été chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & connu sous le nom du* chevalier de Baviere. *Il a pris depuis celui de* comte de Baviere, *& est entré au service de France, où il a été fait colonel d'un régiment d'infanterie, appellé* Royal-Baviere, *& créé au mois de janvier 1709. Il a été fait brigadier des armées du roi le premier février 1719. Ayant accompagné en Espagne la princesse de* Beaujolois, le roi catholique *le créa grand-d'Espagne, & il prit possession de cette dignité à Madrid le 14 mars 1723. Il a été tué d'un coup de canon le 2 juillet 1747, à la bataille de Lawfelt, gagnée le même jour par sa majesté. Il étoit âgé de cinquante-deux ans.*

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJETAN-JEAN-JOSEPH-GEORGE, duc de Baviere, électeur, &c. né à Bruxelles le 6 août 1697, succéda aux états de sa maison, par la mort de son pere en 1726. Il fut élu empereur le 4 de janvier 1742, & prit le nom de Charles VII. Il mourut à Munich, le 20 janvier 1745. *Voyez* son article à CHARLES VII. De son mariage avec *Marie-Amelie-Joseph-Anne-Therese-Cordule*, archiduchesse d'Autriche, qu'il avoit épousée le 5 octobre 1722, sont venus *Marie-Antoinette Walburge* de Baviere, née le 19 juillet 1724; *Thérese-Benédictine-Marie-Barbe-Antoinette-Walburge-Nicole-Félicité* de Baviere, née le 6 décembre 1725, morte à Francfort le 29 mars 1743, dans la dix-huitiéme année de son âge; *Maximilien-Joseph-Léopold-Ferdinand-Marie-Antoine-Philippe-de-Neri-François-Xavier-François-de-Paule-Jean-Népomucene-Alexandre-Ignace-Henri-Adam* prince électoral de Baviere, né à Munich, le 28 mars 1727; & *Joseph-Louis-François-de-Paule-George-Benoît-Marie* duc de Baviere, né le 25 août 1728.

BRANCHE DE LEUCHTEMBERG éteinte en 1688.

X. ALBERT de Baviere, quatriéme fils de GUILLAUME V, duc de Baviere, né le 3 avril 1584, mourut le 5 juillet 1666, ayant épousé en 1612 *Mechtilde*, fille & héritiere de *George-Louis* landgrave de Leuchtemberg, dont il eut *Jean-François-Charles*, né en 1618, mort en 1640; *Maximilien-Henri*, archevêque de Cologne, évêque de Liége, de Hildesheim & de Munster, né en 1621, mort le 3 juin 1688; *Albert-Sigismond*, évêque de Freisingen & de Ratisbonne, né en 1623, mort en décembre 1685; & *Marie-Renée*, née en 1619, morte en 1630.

BRANCHE DE WARTEMBERG.

IX. FERDINAND de Baviere, second fils d'ALBERT V, duc de Baviere, commença cette branche. Il étoit né le 30 janvier 1550, & il épousa en 1588, *Marie*, fille de *George* Peterbeik ou Petenbeik, l'un des courtisans du duc Guillaume son frere, qui y consentit, à condition que les enfans qui naîtroient, ne porteroient ni le nom ni les armes de Baviere, ne pouroient prétendre aucunes des terres de ce duché, tant qu'il y auroit quelque mâle de la famille WILLELMINE, & se contenteroient d'une pension annuelle, & de deux châteaux qu'on leur donneroit; mais que si la branche Willelmine venoit à manquer entiérement, & à n'avoir point de mâles, ceux de la branche de Wartemberg feroient revivre leurs droits sur le duché de Baviere: transaction qui fut approuvée & confirmée par l'empereur Rodolphe II en 1589. Ferdinand mourut le 30 janvier 1608; & son épouse le 4 décembre 1614. Leurs enfans furent *François-Guillaume* comte de Wartemberg & de Schaunbourg, né le premier de mars 1593, créé lui & ses freres comtes du saint empire, pour en porter le titre tant que la branche Willelmine subsistera. Il fut évêque d'Osnabruck, de Mendin, de Verdents & de Ratisbonne, & enfin nommé cardinal en 1660, par le pape Alexandre VII, & mourut le premier décembre 1661; *Albert* né en 1601, mort en 1620; ERNEST-BENNON, qui suit; *Ferdinand-Laurent*, né en 1606, qui épousa 1. *Julienne* comtesse de Dachsberg, morte en 1650, sans postérité; 2. *Marie-Claude* comtesse d'Oëttingen. Il mourut en 1666, ayant eu 1. *François-Ferdinand*, mort en 1674. 2. *Jean-Ferdinand*, décédé en 1673. 3. *Marie-Françoise*, épouse de *Jean-Jacques*, comte de Preising, morte. 4. *Marie-Gertrude*, mariée à *Louis* de Bertrand, comte de Perouse, chambellan de l'électeur, décédée; 5 & 6. deux religieuses. FERDINAND eut aussi des filles; savoir, *Marie-Maximilienne*, née en 1589, morte en 1638; *Marie-Magdeléne*, née en 1590, morte en 1620; *Marie-Anne*, née en 1594, morte en 1629; *Marie-Renée*, née en 1600, morte en 1641; *Marie-Claire-Thérese*, née en 1608, morte en 1652; & sept autres enfans morts en bas âge.

X. ERNEST-BENNON, comte de Wartemberg, né le 13 février 1604, épousa *Sibylle*, fille de *Jean*, prince de Hohenzollern, dont il eut JEAN-FERDINAND-ERNEST, qui suit; *François-Ernest*, décédé sans postérité; & *Albert-Ernest*, évêque de Laodicée, suffragant de l'évêque de Ratisbonne, chanoine & prévôt de cette église, chapelain de l'empereur.

XI. JEAN-FERDINAND-ERNEST, comte de Wartemberg, épousa *Anne-Elizabeth*, comtesse de Salms & de Neubourg, dont il a laissé

XII. FRANÇOIS-MARQUARD, comte de Wartemberg, né en 1673. Il fut fait chevalier de la toison d'or en 1696, & épousa en 1703, *Marie-Jeanne* de Melun, fille de *Philippe*, marquis de Risbourg, grand d'Espagne de la premiere classe, & viceroi de Galice, dont des enfans.

COMTES DE LOWENSTEIN.

On a cru devoir dire ici quelque chose des comtes de Lowenstein, sortis de la maison Palatine; car quoiqu'ils ne tiennent point le rang de princes, ils sont pourtant comtes du saint empire, & sont en cette qualité une grande figure dans l'Allemagne.

FRÉDERIC, comte Palatin du Rhin, second fils de LOUIS *le Barbu*, électeur, est le chef de cette maison. Il fut tuteur de son neveu Philippe l'*Ingenu*, & administrateur de l'électorat durant sa minorité; mais ayant conservé dignement le pays, & acquis même le titre de *Victorieux*, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, il se fit reconnoître électeur en 1452, adoptant son neveu pour son fils & son héritier universel, promettant en même temps de vivre dans le célibat. Il ne put tenir sa promesse; & pour ne point faire de tort à son neveu, il se contenta de se marier en 1462, à *Claire* de Tettingen, demoiselle, à condition que les enfans qui en proviendroient, n'auroient nul droit sur les biens du Palatinat, & se contenteroient du titre de comtes du saint empire que l'empereur Frédéric leur donna. Il leur assigna seulement quelques terres pour apanage, que l'électeur Philippe *l'Ingenu* retira après la mort de son oncle, arrivée le 12 décembre 1476; & il leur donna en échange le comté de Lowenstein, que *Frédéric* avoit acheté en 1441. Il laissa pour enfans *Frédéric*, chanoine de Spire & de Wormes, mort le 16 octobre 1474; &

I. LOUIS, comte de Lowenstein, né en 1462, qui mourut le 28 mars 1524. Il épousa 1. en 1488, *Elizabeth*, fille de *Hugues*, comte de Montfort, morte en 1503. 2. *Sophie* Beklin, veuve de *Conrad* comte de Tubinge, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent entr'autres, *Wolfgang*, né en 1493, accordé en 1503, à *Elizabeth*, fille de *Craton*, comte de Hohenloë, & qui fut brulé misérablement dans le château de Leolstein le 15 janvier 1512, sur le point d'accomplir son mariage; FRÉDÉRIC, qui suit; *Louis*, né en 1498, mort en 1536, sans laisser de postérité d'*Anne* de Limbourg; *Elizabeth*, née en 1490, mariée en 1530, à *Osward*, comte de Thierstein à Pfeffingen, & quatre filles religieuses.

II. FRÉDÉRIC, comte de Lowenstein, né le 19 août 1502, mourut le 3 février 1541, laissant d'*Helene*, fille de *Jean*, libre baron de Konigsek, WOLFGANG, qui suit; *Frédéric*, né le 22 août 1528, mort le 5 juin 1569, sans laisser de postérité d'*Amélie*, fille d'*Ernest* marquis de Bade, morte en 1594; LOUIS, *dont il sera parlé après la postérité de son frere aîné*; *Albert*, chevalier de S. Jean de Jerusalem, né le 17 janvier 1536, mort en juillet 1587; & *Emerentiane*, née en 1531, mariée à *Conrad* baron de Winnemberg, morte le 16 mars 1565.

III. WOLFGANG, comte de Lowenstein, né le 6 mars 1527, mourut le 3 décembre 1571, laissant de *Rosilie*, fille d'*Arbogaste*, libre baron de Hohenhofen, *Henri*, né en 1553, mort le 20 juillet 1581; & *Wolfgang*, qui naquit le 19 août 1559, & mourut le 29 novembre 1596, laissant d'*Anastasie-Catherine*, fille de *Volrath*, comte de Waldeck, qu'il avoit épousée le 18 octobre 1585, *Jean-Casimir*, né le 29 août 1588, mort le 10 juin 1622, en passant le Mein à la nage près de Hoechst, sans postérité de *N.* Dudlei, fille du comte de Leicester en Angleterre; & *George-Louis*, né le 29 janvier 1587, qui épousa le 6 novembre 1620, *Elizabeth-Julienne*, comtesse d'Erpach, laquelle se remaria en 1636, à *Jean* Banier, général du royaume de Suede, & mourut en 1640. George-Louis mourut en 1633, laissant pour fille unique *Marc-Christine*, née à Venise en 1626, & filleule de la république, mariée à *Gabriel* Oxenstiern, comte de Korsholm & de Waza, maréchal du royaume de Suede, morte en 1673.

III. Louis II fils puîné de Frédéric, comte de Lowenstein, né le 13 février 1530, fut président du conseil aulique de l'empereur, & gouverneur de Stirie & de Carinthie. Sa femme *Anne*, fille de *Louis*, comte de Stolberg, qu'il épousa en 1567, lui apporta les comtés de Wertheim, de Rochefort, & de Montagu, avec les seigneuries de Chassepierre, Herbemont, &c. Il mourut le 13 février 1611, jour de sa naissance, âgé de 81 ans. Ses enfans firent deux branches; l'une dite de *Wirnembourg*, qui fait profession de la religion protestante; l'autre nommée de *Rochefort*, qui est catholique. Christophe-Louis fut chef de la premiere; & Jean-Théodoric le fut de celle de Rochefort. Il eut encore entr'autres enfans, *Louis*, né le 30 mai 1569, mort en 1635 sans postérité de *Gertrude*, fille de *Henri-Herman* de Burgmilchling; & *Wolfgang-Ernest*, né le 5 août 1578, qui épousa le 9 mars 1625, *Barbe*, fille de *George-Frédéric*, comte de Hohenloë, dont il n'eut point d'enfans.

Branche de Lowenstein-Wirnembourg.

IV. Christophe-Louis comte de Lowenstein-Wirnembourg, né le 3 mai 1568, mourut en février 1618, laissant entr'autres enfans d'*Elizabeth*, fille de *Joachim* comte de Manderscheid, qu'il avoit épousée en 1592, & qui mourut en 1622, Frédéric-Louis, qui suit; *Ernest*, né en mars 1599, mort à Paris le 16 avril 1622; *Jean-Herman*, né le 16 juillet 1601, mort le 30 avril 1620; & *Catherine-Elizabeth*, née le 3 février 1593, mariée à *Matthieu* comte de Moncade, morte en octobre 1666.

V. Frédéric-Louis comte de Lowenstein-Wirnembourg, né le 25 mars 1598, fut rétabli dans tous ses biens, comtés & seigneuries par la paix de Westphalie, & mourut en 1658. Il épousa 1. en 1622, *Anne-Hedwige*, fille de *Louis-George* comte de Stolberg: 2. *Agnès-Marie*, fille d'*Evrard* comte de Tubinge, veuve de *Wolfgang-Frédéric* de Pappenheim-Biberach, dont il n'eut point d'enfans: 3. le 29 juillet 1644, *Sidoine*, fille de *Jean-Frédéric*, libre baron de Teuffenbach, morte en 1657. Du premier lit sont issus, 1. *Louis-Ernest*, né le 4 mai 1627, mort le 20 septembre 1681, qui avoit épousé le 10 juin 1661 *Catherine-Elizabeth*, fille d'*Ernest*, comte de Sayn & de Witgesteim, morte le 13 décembre 1671, dont il eut entr'autres enfans *Joachim-Frédéric*, né en 1666, mort sans alliance le 28 juin 1689; *Euchaire-Casimir*, né en 1668, mort le premier de janvier 1698, sans enfans mâles de *Julienne-Dorothée* comtesse de Limpurg, qu'il avoit épousée en 1693: 2. *Frederic-Evrard*, né le 4 août 1629, qui épousa 1. le 26 août 1667, *Ottilie*, fille d'*Othon* comte de Lippe-Bracke, morte le 10 octobre 1680: 2. le 25 mars 1681, *Susanne-Sophie-Louise*, fille de *Wolfgang-Frédéric* comte de Hohenloë-Waldembourg. Il mourut le 23 mars 1683, laissant entr'autres enfans de son second mariage *Henri-Frédéric*, né le 15 février 1682. 3. *Gustave-Axel*, né le 2 décembre 1632, qui mourut le 26 mars 1683 trois jours après son frere *Frédéric-Evrard*, sans postérité d'*Agathe*, fille de *Louis-Evrard* comte d'Oëttingen, veuve de *Laurent* de Hoffkirch, qu'il avoit épousée le 4 octobre 1657, morte en 1680. 4. *Albert*, fils de *Frédéric-Louis*, & de *Sidoine* de Teuffenbach sa troisiéme femme, né le 20 août 1647, épousa en 1670 *Charlotte-Ernestine*, fille de *Guillaume* comte de Sols-Greffenstein. Il mourut le 17 mars 1688, laissant entr'autres enfans *Guillaume-Frédéric*, né le 19 février 1673; *Louis-Maurice*, né le 22 avril 1678; & *Dorothée-Sophie-Florentine*, née le 17 juin 1679.

Branche de Lowenstein-Rochefort a Wertheim.

IV. Jean-Théodoric, fils puîné de *Louis* II du nom, comte de Lowenstein, naquit en décembre 1584, fut chef de la branche de Rochefort, & mourut le 6 mars 1644, en réputation de l'un des fameux capitaines de son temps, laissant entr'autres enfans de *Jossine*, fille de *Philippe* comte de la Marck, qu'il avoit épousée en 1610, morte le 26 février 1626, *Jossine-Walburge*, née en 1615, mariée à *Herman* comte de Berg, morte en 1683; *Dorothée-Catherine*, née en 1618, mariée à *Ferdinand* comte de Manderscheid; &

VI. Ferdinand-Charles comte de Lowenstein-Rochefort, &c. né le 18 mai 1616, dont il est aussi fait mention dans la paix de Westphalie. Il mourut le 24 janvier 1672, laissant d'*Anne-Marie*, fille d'*Egon* comte de Furstemberg, qu'il avoit épousée en 1651, morte le ... janvier 1705. 1. Maximilien-Charles, qui suit. 2. *Philippe-Eberard* prince & abbé de Morbach & de Ludens, doyen de Strasbourg, né le 23 août 1657. 3. *François-Léopold*, né le 25 janvier 1661, chanoine de Cologne, major général des armées de l'empereur, mort à Zathmar en Hongrie en 1682. 4. *Ferdinand-Herman*, né en 1663, chanoine de Cologne, chevalier de Malte, qui servit en Hongrie, & mourut en 1684. 5. *Jean-Ernest*, chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667, nommé par le roi de France, abbé commendataire des abbayes de S. Jean des Prés, ordre de S. Augustin, diocèse de S. Malo, & de S. Vincent de Laon, ordre de S. Benoît, sur la résignation du cardinal de Furstemberg, son oncle, les 15 avril & 15 août 1702: nommé par l'empereur en 1713, à l'évêché de Tournai; élu abbé & prince de Stavélo & de Malmedi en Ardennes, en 1715, mort à Aix-la-Chapelle le 28 juillet 1731, âgé de soixante-quatre ans. 6. *Guillaume*, lieutenant colonel d'un régiment au service de l'empereur, mort à Bude le 17 octobre 1693, âgé de vingt-cinq ans, sans postérité de *Catherine-Rosine* comtesse de Waldstein. 7. *Marie-Anne*, mariée à *Guillaume* landgrave de Hesse-Rheinfels, morte en 1688. 8. *Eléonore*, abbesse de Thorn. 9. *Ernestine-Barbe-Dorothée*, née le 23 octobre 1654, mariée 1. à *Eric-Adolphe* comte de Samls, 2. à *Jean-Charles* comte de Sereni, morte en novembre 1698. 10. *Amélie-Thérese*, née en 1659, veuve de *François-André* comte de Rosenberg. 11. *Magdeléne-Elizabeth*, née en 1662, seconde femme de *Walrade* prince de Nassau-Ussingen. 12. *Sophie-Marie*, née en 1664, épouse de *Philippe* de Courcillon marquis de Dangeau, &c. 13. *Christienne-Thérèse*, née en 1665, mariée 1. à *Albert* duc de Saxe: 2. à *Philippe-Erasme* prince de Liechtenstein. 14. *Guillelmine*, née en 1671.

VII. Maximilien-Charles prince de Lowenstein-Wertheim, &c. conseiller d'état, chambellan de l'empereur, & gouverneur du Milanez, né le 14 juillet 1656, mourut le 26 décembre 1718. Il épousa en 1679 *Marie-Polixene* Khuonin de Belasi, comtesse de Liechtemberg, dont il a Maximilien-Charles-Antoine, né en 1681; *Dominique-Marquard-Sébastien*, &c. né en 1690; *Françoise-Thérèse*, née en 1679; *Eléonore-Marie-Anne*, née en 1688; *Marie-Léopoldine-Elizabeth-Dorothée*, née en 1689. * Aventinus, *in annal. Boïor.* Andræas Brunetus, *in annal. Boïor.* Hundius, *Bavar. Stemmatogr.* Leodius, *vita Frid. II. elect. Palat.* Raderus, *Bavar. Sanct.* Gewoldus. Reynerus Bertius. Lazius. Gans. Welser. Beuter. Freher, &c. M. Heiss. *hist. de l'empire.* Rittershusius, *geneal.* Imhoff, *Not. S. Imp.*

BAVIERE (Jean-Guillaume) *cherchez* BAUR (Guillaume)

BAVIUS, poëte Latin, vivoit environ 40 ans avant la naissance de J. C. C'étoit un misérable versificateur, qui s'imagina qu'il pouroit acquérir quelque réputation, en attaquant Virgile, qui le raille souvent dans ses églogues, comme quand il dit:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

Bavius mourut dans la Cappadoce, vers l'an 720 de Rome, & 34 ans avant J. C. * Eusebius, *in chron.* Lilio Giraldi, *de poët. &c.*

BAULDRI (Paul) surnommé d'*Iberville*, professeur en histoire sacrée à Utrecht, naquit à Rouen en 1639, de *Paul* Bauldri, & d'*Anne* Mazuré. Son pere, qui étoit riche, le fit élever avec beaucoup de soin. Il étudia les humanités à Quevilli, village près de Rouen, où les prétendus réformés de cette ville avoient leur temple & un collége. De-là il alla à Saumur, où il étudia l'hébreu sous Louis Cappel; & se perfectionna dans les langues latine & grecque, par les soins de Tannegui le Fevre, qui les enseignoit alors avec un grand succès, & à qui Bauldri s'attacha particuliérement. Quand il eut quitté Saumur, il entretint toujours un commerce de lettres avec ce savant homme. M. le Fevre lui dédia même un petit livre qu'il avoit écrit contre le premier auteur du journal des savans, intitulé : *La censure de la censure.* Bauldri étudia en théologie dans cette académie, sous le même Louis Cappel & sous Moyse Amirault, & Josué de la Place. Il passa de-là en Angleterre, & séjourna plusieurs années à Oxford, où il visita plusieurs manuscrits de la bibliothéque de cette fameuse université. Il vit particuliérement, & se fit aimer du marquis de Ruvigni, alors ambassadeur de France en Angleterre, de Henri Justel, bibliothécaire du roi de la Grande-Bretagne, & de Jean Fell, évêque d'Oxford. Après avoir fait deux voyages en Angleterre, de retour dans sa patrie, il se donna entiérement à l'étude; & augmentant tous les jours sa bibliothéque, il s'attacha à en faire le plus d'usage qu'il put. Il avoit amené avec lui d'Angleterre un Arabe qu'il entretint pendant un an, & qui lui apprit la langue de son pays. Il se lia d'amitié particuliere avec le célébre Emeri Bigot, & entretenoit aussi commerce de lettres avec la plupart des savans de l'Europe. Il épousa en 1682 à Rouen, *Magdeléne* Basnage, fille de *Henri* Basnage. Après la révocation de l'édit de Nantes, Bauldri résolut de se réfugier en Angleterre; mais les amis qu'il avoit en Hollande l'y appellerent, & engagerent le magistrat d'Utrecht à lui offrir la chaire de professeur en histoire ecclésiastique, par un décret du 5 mai 1685. Il passa en Hollande, où sa femme, son fils & sa fille le suivirent au mois d'octobre. Etant arrivé à Utrecht, on lui donna la charge de professeur extraordinaire en histoire ecclésiastique, & neuf ans après celle de professeur ordinaire. Il publia en 1692 une nouvelle édition du traité de Lactance, *de mortibus persecutorum*, & l'accompagna de savantes notes. Il a aussi rédigé en vingt tables tout ce qui concerne les différens calendriers, par lesquelles on trouve facilement quels jours sont arrivés les événemens, dont il est parlé dans l'histoire. Les autres ouvrages qu'il a donnés au public sont, 1. une nouvelle édition d'un petit ouvrage de Furetiere, que l'on a toujours estimé, intitulé : *Nouvelle allégorique*, ou *Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence.* Cette édition parut à Utrecht en 1703, *in*-12, avec quelques corrections & des augmentations de l'éditeur. 2. Des considérations critiques sur le livre de Job, selon la version françoise des bibles de Genève, dans l'histoire des ouvrages des savans de Basnage, au mois d'août 1696, article 8. 3. Lettre sur le même sujet, dans le même journal, au mois de juillet 1697. 4. Dans le journal latin que M. Kuster a publié sous le nom de *Neocoras*, & sous le titre de *Bibliotheca novorum librorum*, année 1697, on trouve de Bauldri une dissertation latine en forme de lettre, sur deux endroits de l'écriture, l'un sur le verset 16 du IIIe chapitre de la premiere épître de S. Paul à Timothée : l'autre, sur le verset 14 du chapitre XIX de l'évangile de S. Jean. Un anonyme répondit dans le même journal à l'explication que Bauldri donnoit au premier passage, & Bauldri répliqua en 1699 dans la même bibliothéque. L'anonyme répondit de nouveau & prit le nom de *Philalethe*, alors M. Bauldri en répliquant une deuxiéme fois, se dévoila; car jusques-là il avoit laissé ignorer qu'il étoit auteur de ces petits écrits. Bauldri avoit travaillé à quelques autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour. Les états d'Utrecht s'employérent avec empressement pour faire obtenir à M. Bauldri par le traité de Ryswick, la restitution de ses biens; mais ce fut inutilement. Il mourut à Utrecht chargé d'infirmités le 16 de février de l'année 1706, aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient. * Adrien Roland, *oraison funébre de M. Bauldri.* Gaspard Burmann, *Trajectum eruditum.*

BAULDRI (André) né à Villaine en Duesmois, curé de S. Thibault en Auxois, académicien d'Arles, mort le 4 décembre 1717, à l'âge de 76 ans, a composé un grand nombre de vers françois. On en trouve quelques-uns dans les calendriers que Bessayre a imprimés à Dijon. Il a aussi donné un *Poëme héroïque sur ce que le roi a fait pour l'église*, & *sur l'édit nouvellement rendu en faveur des curés.* Ce poëme est estimé : il est *in*-4°: on en parle dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, page 18.

BAULDRI, ville de Suisse, *cherchez* BOUDRI.

BAULME, *Balma*, ville de Franche-Comté, à quatre lieues de Besançon, appellée par quelques-uns *la Baume-les-Nonains.* Il y a dans cette ville une abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît. On voit à deux petites lieues de cette ville une fameuse caverne qui sert de glaciere à ce pays. L'entrée a environ vingt pas de large. De-là, par une descente de près de trois cens pas, on se rend à la porte de la grotte, qui est deux fois plus haute & plus large qu'une grande porte de ville. La caverne qui a trente-cinq pas de profondeur sur soixante de largeur, est couverte d'une espéce de voute de plus de soixante pieds de haut : ainsi on voit clair par tout. Il pend de la voute de gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet; mais la plus grande abondance se forme du petit ruisseau qui occupe une partie de la caverne. Son eau coule en hiver, & est glacée en été. Au fond, on trouve des pierres qui ressemblent si parfaitement à des écorces de citrons confits, qu'il est difficile de n'y être pas trompé. Les paysans des environs jugent du temps qu'il fera par la pureté de l'air, ou par l'épaisseur des brouillards qui sortent quelquefois de la bouche de cette caverne; & suivant eux, les brouillards sont une marque de pluie pour le lendemain. * *Mémoires historiques.*

BAULON, nom d'un certain Athénien, qui portant par hazard une hache sur lui, en donna un coup à un bœuf, qui avoit dévoré un gâteau destiné pour les fêtes joviales, & le tua sur le champ. * *Voyez les scholies sur* Aristophane. *Les Nuées*, *act. III*, *sc.* 3.

BAUMAN, *Baumanni specus*, caverne remarquable dans le comté de Regenstein, au cercle de la basse Saxe en Allemagne. L'entrée en est ronde, & si étroite, que plusieurs personnes n'y peuvent passer ensemble; mais seulement l'une après l'autre. Elle est extrêmement profonde, & elle pénétre si avant dans le rocher, que quelques-uns y ont avancé jusqu'au-delà de quatre milles d'Allemagne, vers la ville de Goslar. Assez proche de l'entrée, il y a une source d'eau fort claire, qui est bonne, à ce que l'on dit, pour guérir de la pierre. C'est une chose extraordinaire, que cette eau étant gardée dans un vase de verre, ne se corrompt point, & qu'il ne s'y amasse aucunes ordures ni limon. De la voute de cet antre il tombe des gouttes d'eau qui se congelent & se pétrifient en tombant, & forment des figures agréables. On nomme

ces pierres *Salactites.* Ceux qui y vont, les rompent pour les montrer par curiosité. Ils les réduisent aussi en poudre, & on s'en sert pour dessécher les plaies des bestiaux. On trouve encore dans cette caverne quantité d'os de différens animaux, tous desséchés, que quelques-uns tirent de terre, & vendent aux ignorans pour des morceaux de corne de licorne, leur attribuant une vertu merveilleuse contre plusieurs maladies. Il s'y trouve encore des dents d'une grosseur prodigieuse; & il s'en est vu qui étoient trois fois plus grosses que celles d'un cheval. L'on y a trouvé un squélete de géant. On y a aussi quelquefois vu des cadavres secs d'une grandeur extraordinaire, qui étoient peut-être les corps de ceux qui étant entrés dans ce labyrinthe obscur, n'avoient pu en trouver la sortie. * Henr. Eckstormius, *hist. terræ mot.*

BAUMANN (Michel) de Creilsheim en Franconie, étoit dans le XVIIe siécle surintendant à Hohenloé dans le comté de Pfedelbach: on a de lui: *Theologia curiosa; Vale & salve; Catechesis; Postilla; De quinque novissimis; Idea veri & vivi christianismi; Funebria singularia; Lexicon allegorico-evangelicum; Analecta allegorica sacra;* quelques ouvrages allemans, &c. Ceux qu'on vient de nommer ont été imprimés avec une préface du docteur El. Veil. Baumann a laissé entr'autres enfans JEAN-CHRISTOPHE, qui suit; *Jean-Fréderic*, conseiller de la cour de Bareuth, & médecin & physicien de Hall en Souabe, où il mourut l'an 1709, laissant un fils nommé *Henri-Fréderic*, conseiller du comte de Lunebourg, & médecin ordinaire, de même que premier physicien de Hall en Souabe, & médecin du chapitre de Combourg.

BAUMANN (Jean-Christophe) *fils du précédent*, ministre luthérien, naquit à Cuntzelsau le 10 octobre 1641. Il commença ses études à Heidelberg, & les continua dans l'université de Tubingue, où il alla en 1660. Il s'y distingua par quelques écrits, entr'autres par un discours sur les cométes: deux dissertations, l'une de la cabale, & l'autre intitulée: *Sylloge locorum controversorum adversus ix sectarios.* Le comte de Kirchberg l'appella en 1663 au diaconat de Lendsiédel & Beimbach. En 1669 Baumann devint pasteur de Belsenberg, & en 1677 pasteur de Lendsiédel, & consistorial à Kirchberg. Il mourut le 8 avril 1713. Il avoit été marié trois fois * *Voyez* pour ces deux articles le *supplément françois de Basle.*

BAUME (Sainte) c'est le nom qu'on donne au roc, où la tradition des Provençaux, dénuée de témoignages anciens & autentiques, porte que sainte Magdeléne fit pénitence durant trente ans. Il est dans la basse Provence près de S. Maximin, entre Aix, Marseille & Toulon, sur une haute montagne. Plusieurs auteurs ont fait la description de ce lieu. Petrarque qui avoit long-temps demeuré en Provence, en fit une en vers, qu'il adressa à Philippe de Cabassole, cardinal, évêque de Cavaillon; & c'est la même que Gabriel Simeonis de Florence publia en 1557, dans son ouvrage des illustrations des monumens anciens. Belleforêt en fait encore mention, aussi-bien que Bouche, Guesnai & d'autres qu'on poura consulter.

BAUME, BAULME ou BALME, c'est le nom de diverses terres, & celui de plusieurs nobles familles de Dauphiné, de Bresse, de Bugei, de Bourgogne, &c.

BAUME-sur-Cerdon (la) famille de Bugei, d'où sont sortis les comtes de Saint-Amour, les seigneurs de Fromentes, &c. Cerdon est un bourg du même pays de Bugei, qui a sur un rocher un ancien château ruiné, dit *la Baume* ou *la Balme*, d'où est venu le nom de *la Baume-sur-Cerdon*, que cette famille a porté. Le plus ancien dont nous ayons connoissance, est HUGUES I, qui vivoit en 1080 & 1096. Il laissa divers enfans, & entr'autres, HUGUES II. Celui-ci fit de grands biens à la chartreuse de Meyria en Bugei, & eut sept fils; HUGUES III, qui suit; *Etienne*, seigneur de Saint-Julien; *Aimé*, seigneur de la Bastie-sur-Cerdon; GUILLAUME, qui a fait la branche des seigneurs de PICARDERÉE & du GENETEI; ISARD, qui a fait celle des seigneurs de LANGES, de l'ASNE, & de MORTEREI; *Hisinio*; & *Gui*, qui se fit chartreux après la mort de sa femme. Ces sept freres vivoient en 1146 & 1160. HUGUES III épousa une dame de la maison de Binan, dans le comté de Bourgogne, & en eut trois fils & une fille. Il prit l'habit chez les chartreux de Meyria. Le second de ses fils étoit GUILLAUME, qui fit la branche des seigneurs de la BALME & de TERREAUX, en Valromei. L'aîné a été HUMBERT I de ce nom, seigneur de la Baume-sur-Cerdon, & de Fromentes. Il vivoit en 1200, & épousa *Huguette*, de Beauregard, dame de Fromentes, de laquelle il eut une fille & cinq fils, dont le quatriéme ANTELME ou ANSELME, fut tige des seigneurs de BOCHES, & le premier fut HUMBERT II. Celui-ci fit son testament le 10 novembre de l'an 1289, & laissa quatre fils & une fille; JEAN, *qui continua la postérité*; *Guillaume*, abbé de S. Oyen de Joux en 1283, puis abbé d'Ambronnai en 1298; *Pierre*, évêque de Bellai en 1285; un autre *Jean*, abbé d'Ambronnai, puis évêque de Bellai en 1330. JEAN prit alliance avec *Marguerite* de Coligni. C'est un de ceux qu'Aimon comte de Savoye nomme dans son testament, fait à Montmélian le 24 juin 1343, pour être un des conseillers de son fils Amé VI, dit *le Verd.* *Jean* laissa six fils & deux filles, ETIENNE, *qui continua la postérité*; *Geofroi*, chanoine & comte de l'église de Lyon, mort en 1342; *Humbert*, chanoine de S. Paul, puis custode & comte de Lyon, mort à Lyon le 30 mai 1362; *Aimé*, abbé d'Ambronnai en 1338, puis de S. Vincent de Besançon en 1350; AMBLARD, qui a fait la branche des seigneurs de PERÉS, & des comtes de SAINT-AMOUR; & *André*, chanoine de S. Nizier de Lyon. Divers auteurs croient qu'un *Henri dont nous parlons ci-après*, a été fils de *Jean* de la Baume; mais Guichenon n'est pas de ce sentiment. ETIENNE servit Eudes duc de Bourgogne, & Amé VI, comte de Savoye dans leurs guerres, & en d'autres occasions. Il épousa en 1329 *Huguette* de Beauregard, morte en 1361 après son mari, il en eut trois filles; & HUMBERT III, marié à *Catherine* de Luirieux. Il testa en 1391. Ce dernier eut quatre fils, morts sans lignée, & trois filles, *Huguette*, femme de *Jacquemart*, seigneur de Coligni & d'Andelot; *Ainarde*, alliée à *Gui* de la Palu, seigneur de Varambon; & *Marie*, qui épousa *Amé* de Grolée, seigneur de Passin, Charray, &c.

AMBLARD de la Baume I de ce nom, fils de JEAN, continua la postérité. Il rendit de bons services à Amé VI, comte de Savoye. De *Marguerite* de Sales, qu'il épousa le 10 mai 1348, il eut cinq fils & une fille, *Pierre*, lequel prit alliance en 1371, avec *Catherine* d'Estrées, de laquelle il eut quatre filles. PERCEVAL, *qui continua la postérité*; *Jean*, moine à Ambronnai; *Guillaume*, abbé de S. Oyen de Joux ou de S. Claude; *Louis*; & *Marie*, femme de *Josserand* du Saix. PERCEVAL de la Baume étoit un seigneur de grand mérite, & eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Il eut d'*Isabelle* de Boches, dame de Perés & d'Anieres, *Claude*, mort sans lignée; AMBLARD II, qui suit; GUILLAUME, *dont nous parlerons dans la suite*; & *Odet*, prieur de l'ordre de S. Benoît. AMBLARD II épousa 1. *Louise* de Matafelon: 2. en 1457 *Jeanne* de Germoles. Il eut de celle-ci *Perceval*, évêque de Mondevis en Piémont en 1431, puis abbé de Hautecombe, & évêque de Bellai, après

s'être trouvé au concile de Basle. Guichenon le fait fils d'AMBLARD II, & de sa seconde femme, qu'il n'épousa, selon lui, qu'en 1457, quoiqu'il avoue que *Perceval* étoit évêque dès l'an 1431, ce qui fait croire qu'il étoit fils d'AMBLARD I. *Amblard II* eut pour frere GUILLAUME, dit *Morelet*. Philippe duc de Bourgogne le fit son échanson en 1430, & l'employa en diverses négociations, aussi-bien que Louis duc de Savoye, lequel en 1461 le créa grand-maître des eaux & forêts en ses états, en deçà les monts. *Guillaume* mourut à Turin vers l'an 1470, laissant de *Louise* de Genost, qu'il avoit épousée en 1436, PHILIBERT I de ce nom, qui suit; *Louise*; *Anne*; *Marguerite*; *Jeanne* & *Louis*, lequel de son mariage avec *Philiberte* de Tenei, qu'il épousa en 1481, eut deux fils & une fille; *Philibert*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur d'Oreges, & gouverneur de Bresse & de Bugei. Celui-ci eut beaucoup de part en l'amitié de l'empereur Charles-Quint & en celle de Philibert Emanuel duc de Savoye, & mourut sans alliance; *Antoine* de la Baume son frere, fut aussi chevalier de S. Jacques. PHILIBERT de la Baume I de ce nom, fut échanson du roi Louis XI, & grand-écuyer de Savoye jusqu'en 1535, que les François prirent la Savoye & la Bresse. En 1470 il avoit épousé *Philiberte* de Saint-Trivier; mais s'en étant séparé, il s'allia avec *Françoise* Bouchard de Monflori, de laquelle il eut une fille. *Philibert* se remaria avec *Peronne* de Poupet, & il prit enfin une quatriéme alliance avec *Eléonore* de la Ratte, qui le fit pere de trois fils & de trois filles. L'aîné des fils a été PHILIBERT II, qui servit le roi François I à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier en 1525. Depuis, en 1531, Charles duc de Savoye l'envoya ambassadeur en Suisse: son testament est de l'an 1568. De *Françoise* de Damas son épouse, fille de *François*, baron de Digoine, il eut LOUIS, qui suit; *Antoine*, abbé de Luxeu, &c. *Aimé*; *Alexandre*; *Jean* & *Peronne*. LOUIS de la Baume, prince de Steinhuse, comte de Saint-Amour, &c. se trouva en 1569 à la bataille de Moncontour, où il avoit accompagné le comte de Mansfeld. Philibert-Emanuel duc de Savoye, lui donna l'année 1571 une charge de chambellan ordinaire de sa maison, & l'envoya ambassadeur en France, en Espagne, en Portugal & à Rome. En 1576 il le fit chevalier de l'Annonciade, & le roi d'Espagne lui érigea en comté la baronie de Saint-Amour, dans la Franche-Comté. LOUIS de la Baume épousa 1, le 22 septembre de l'an 1560 *Claude* de la Teyssonniere, dont il eut deux filles: 2. le 9 juin de l'année 1574 *Catherine* de Bruges, princesse de Steinhuse, & ce mariage fut béni du ciel par la naissance de six fils & d'une fille. L'aîné EMANUEL PHILIBERT de la Baume, comte de Saint-Amour, &c. né le 16 janvier de l'année 1577, servit dans les guerres des Pays-Bas, & mourut le 22 juin 1622. En 1599 il avoit épousé *Héléne* Perrenot de Grandvelle, & il eut de cette alliance trois fils & trois filles. L'aîné JACQUES-NICOLAS de la Baume, comte de Saint-Amour, marquis de Saint-Genis, &c. chevalier de la toison d'or, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi d'Espagne, servit utilement en diverses occasions. Il fut capitaine des chevaux-legers, sergent général de bataille, & capitaine général d'infanterie. Il se trouva à dix-sept siéges de villes, & à cinq ou six batailles. Il commandoit l'infanterie espagnole à la bataille de Lens, que le prince de Condé gagna le 20 août de l'an 1648, & il y fut fait prisonnier. Il épousa *Marie* de Porcelet de Maillane, de laquelle il eut PHILIPPE de la Baume, comte de Saint-Amour, qui suit; *Charles-Antoine*, mort sans postérité; & *N.* alliée à *N.* Visconti de Milan. PHILIPPE de la Baume, comte de Saint-Amour, colonel d'infanterie au service du roi d'Espagne, reconnut pour sa femme huit jours avant sa mort *N.* dont il a eu *Jacques-Philippe* de la Baume; *Perrenot* de Grandvelle, comte de Saint-Amour, capitaine d'infanterie dans le régiment de la Sarre au service de France, puis colonel des dragons de Languedoc, qui épousa en 1714 *Marie-Claude* Guillart, fille de *Jean-Baptiste* Guillart, seigneur d'Amoi, d'Oyson, du Rondeau, la Gueriniere, conseiller au grand conseil, & de *Marie-Anne-Catherine* le Haguais. Divers auteurs parlent de cette illustre famille, *dont on pour avoir la généalogie dans l'histoire de Bresse & de Bugei, du sieur* Guichenon.

BAUME-MONTREVEL (la) maison des plus anciennes de Bresse, suivant Guichenon en son histoire de Bresse, a éte féconde en hommes illustres. Montrevel est une ville de Bresse, a trois lieues de Bourg, & le plus ancien comté de Bresse, de Bugei, & des états de Savoye. Il a été dans la maison de Châtillon, & ensuite il est passé dans celle de la Baume, par le mariage d'*Alix* de Châtillon avec *Etienne* de la Baume II de ce nom, dit *le Galois*. Les auteurs modernes parlent diversement de l'origine de cette maison. Le plus ancien seigneur de la Baume, dont on puisse parler surement, est,

I. SIGEBALDE de la Baume, chevalier qui vivoit ès années 1140 & 1160, & fut pere de BERNARD, qui suit; de *Raynal*; & de *Guillaume*, ecclésiastique.

II. BERNARD de la Baume, chevalier, qui vivoit l'an 1190, fut pere d'ISMIO, qui suit; & d'*Amé-Gui* de la Baume, qui épousa *Guillemette*, dont il eut *Thibault*, & *Alix* de la Baume, vivans en 1254.

III. ISMIO de la Baume, chevalier, qui vivoit en 1215, eut pour enfans, *Gerard*, mort sans postérité; ETIENNE, qui suit; *Thierri*; *Eudes*; & *Achard* de la Baume, vivant l'an 1252, qui épousa *Elizabeth* de Bayviers, dont il eut *Humbert*; & *Geofroi* de la Baume.

IV. ETIENNE de la Baume, chevalier, vivoit l'an 1272, & épousa *Martine* de la Balme, dont il eut PIERRE, qui suit; *Josserand*, seigneur de Ciriez; & *Guichard*, chanoine de Lyon & de saint Just, vivant l'an 1309.

V. PIERRE de la Baume, seigneur de Walfin, bailli de Bresse & de Bugei, fut l'un des seigneurs de Savoye, qui promirent au comte Amé de reconnoître pour son successeur le fils aîné qui naîtroit du mariage d'Edouard de Savoye, & de Blanche de Bourgogne, & vivoit l'an 1308. Il épousa *Marguerite* de Vassalieu, veuve de *Josselin* seigneur de Grolée, & fille d'*Etienne* seigneur de Vassalieu, morte l'an 1348, dont il eut ETIENNE II du nom, qui suit; *Verruquier*, seigneur de Broces qui laissa postérité; *Guichard*, doyen de l'abbaye de Tournus en 1330; *Etienne*, doyen de l'église de Lyon en l'an 1323; & *Sibylle* de la Baume, mariée à *Etienne* seigneur de Belregard en Comté.

VI. ETIENNE de la Baume II du nom, dit *le Galois*, seigneur de Walfin, rendit de grands services à Amé IV comte de Savoye, & au roi Philippe *de Valois* qui le fit grand-maître des arbalestriers de France en l'an 1338, lui donna le gouvernement de Penne-d'Agenois, puis celui de Cambrai, qu'il défendit vaillamment, contre Edouard III, roi d'Angleterre, l'an 1339. Le roi le fit lieutenant général de ses armées, & Amé V du nom, comte de Savoye, lui donna la même charge vers l'an 1350; mais deux ans après, le roi Jean le rappella en France pour le servir contre les Anglois: il mourut vers l'an 1362. Il épousa *Alix* de Châtillon, dame de Montrevel, fille & héritiere de *Renaud* seigneur de Montrevel, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Lucie* de la Baume, dame de Curtafrei, mariée l'an 1363, à *Amé* seigneur de Viri en Genevois. *Il eut aussi pour fils naturels*, Guillaume, *vivant l'an* 1402; & Etienne *de la Baume seigneur de saint Denys de Chausson en Bugei*, & *de Chavannes en Comté*,

amiral & maréchal de Savoye, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, qui se distingua à la prise de Gallipoli, & vivoit l'an 1402. Il épousa Françoise de Bacin, dont il eut Antoinette, mariée à N. seigneur de Salleneuve; & Isabelle de la Baume, alliée à Louis de Ryvoire, seigneur de Gerbais, de Belmont en Savoye, &c.

VII. GUILLAUME de la Baume, seigneur de l'Abbergement, &c. fut élevé en France, & fut nommé conseiller & chambellan du roi Philippe *de Valois*, par lettres du 14 décembre 1345. Depuis il fut tuteur d'Amé VI, comte de Savoye, surnommé *le Verd*, & l'histoire de Savoye lui donne l'éloge d'avoir été un des plus sages chevaliers de toute la Gaule. Il eut beaucoup de part aux grandes entreprises de son temps; fut aimé des rois de France, & mourut l'an 1360, avant son pere, d'une blessure qu'il reçut au siége de Carignan. Il épousa 1. l'an 1348 *Clémence* de la Palu, fille de *Pierre*, seigneur de Varembon, & de *Marie* de Luyrieux: 2. le premier juin 1357, *Constance* Alleman, dame d'Aubonne, fille de *Hugues*, seigneur de Valbonais, & de *Sibylle* de Châteauneuf. Elle se remaria à *François*, seigneur de Sassenage, & fit son testament l'an 1376. Du premier lit sortirent, PHILIBERT, qui suit; *Béatrix*, alliée 1. l'an 1350, à *Simon* seigneur de Saint-Amour en Comté: 2. à *Tristan* de Châlons, seigneur de Châteaubelin, d'Orgelet, &c; & *Alix* de la Baume, alliée 1. l'an 1360 à *Jean* de Corgenon, seigneur de Meillonas & de Chaumont: 2. l'an 1362 à *Gui* de Montluel, seigneur de Châtillon. Du second lit vint JEAN de la Baume, qui continua la postérité, *& dont il sera parlé ci-dessous après son frere aîné.*

VIII. PHILIBERT de la Baume, baron de Montrevel, de l'Abbergement, &c. suivit le comte de Savoye en la guerre qu'il fit aux Valesans, assista au traité de paix fait en 1383, entre le comte de Savoye & le seigneur de Beaujeu, & mourut sans alliance, *laissant pour enfans naturels*, Guillaume, *seigneur de la Charme, qui épousa* Gillette *de Dortans, & étoit mort l'an 1430;* & Aymée *de la Baume, mariée à* Antoine *de Montpei, seigneur de la Tour de Replonge, grand châtelain de Bugei.*

VIII. JEAN de la Baume, seigneur de Walfin, de Montfort & de Montagni, puis comte de Montrevel après son frere aîné, se fit connoître à la prise du château d'Ornacieu en Dauphiné. Louis de France, duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne de Naples, ayant levé en 1383 une armée pour la conquête des états de cette princesse, lui en donna la conduite, & le fit depuis comte de Cinople en Calabre. Ensuite il servit Amé VIII premier duc de Savoye, qui le fit chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1409, & lieutenant général en Bresse. Dès l'an 1404, Louis de France duc d'Orleans, lui avoit donné le collier de son ordre du Porc-épic, & l'avoit employé pour ses affaires. Le duc de Bourgogne & les autres princes de son temps s'efforcerent souvent de l'attirer dans leur parti. Par lettres du 12 août 1410, le roi Charles VI le pria de le venir joindre avec le plus de gendarmes qu'il pouroit avoir. Ce roi lui donna très-souvent des marques de bienveillance, le créa son conseiller & chambellan, & à la priere de Henri V, roi d'Angleterre, le fit maréchal de France le 22 de janvier 1421. On dit qu'il délivra le même roi assiégé dans Meaux, & qu'il le servit utilement contre les Anglois, lesquels voulant tâcher de se l'acquérir, lui firent donner le gouvernement de Paris. Il servit long-temps, & vivoit encore en 1435, car son testament est du 25 janvier de la même année. Il épousa par contrat du 5 novembre 1384, *Jeanne* de la Tour, fille unique d'*Antoine* seigneur de la Tour d'Irleins, & de *Jeanne* de Villars, dont il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur de l'Abbergement, &c. qui s'attacha au service de Jean duc de Bourgogne, à la recommandation duquel le roi le pourvut le 26 janvier 1418 de la charge de maître des arbalêtriers de France. Le duc de Savoye le fit son lieutenant général & bailli de Bresse, & il vivoit encore l'an 1466. Il épousa 1. *Catherine* de Thurei, fille & héritiere de *Gerard*, seigneur de Noyers, Morillon, &c. & de *Gillette* de Coligni: & 2. *Jacqueline* de Seyssel, dame de Sandrans, &c, veuve de *Guillaume* seigneur de Saint-Trivier & de Branges, & eut pour fille unique du premier lit, *Françoise* de la Baume, dame de Noyers, &c. mariée par contrat du 10 juin 1439 à *Jean* de Seyssel, seigneur de Barjat & de la Rochette, maréchal de Savoye, morte sans enfans en novembre 1459; PIERRE de la Baume, qui a fait la premiere branche des seigneurs du MONT SAINT SORLIN, puis COMTES DE MONTREVEL, *rapportée ci-après*; *Antoinette* dame d'Attalens, mariée le 24 octobre 1403, à *Antoine* seigneur de Saint-Trivier; & *Jeanne* de la Baume, alliée à *Claude* seigneur de Saint-Amour & de Châteauneuf.

IX. JEAN de la Baume, seigneur de Bonrepos, Walfin, &c. fut échanson du duc de Bourgogne l'an 1404, prévôt de Paris l'an 1420, conseiller & chambellan du roi, & mourut avant son pere. Il épousa le 10 août 1400 *Jeanne* de Châlons, comtesse de Tonnerre & d'Auxerre en partie, fille de *Louis* comte d'Auxerre, & de *Marie* de Parthenai, morte le 16 mai 1451, dont il eut CLAUDE, qui suit.

X. CLAUDE de la Baume, comte de Montrevel, &c. conseiller & chambellan du roi & des ducs de Bourgogne & de Savoye, vivoit en 1481. Il épousa le 9 septembre 1427, *Gasparde* de Levis, fille de *Philippe* comte de Villars, &c, & d'*Antoinette* d'Anduse, dame de la Voute, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Louise*, mariée le 11 mars 1454 à *Ferri* seigneur de Cusance, Belvoir, &c; *Claudine*, alliée le 14 juillet 1455 à *Claude* de la Guiche, seigneur de Chaffaut & de Martigni-le-Comte; & *Claude* de la Baume, seigneur de l'Abbergement, vicomte de Ligni-le-Chastel, chambellan du duc de Bourgogne en 1473, & des rois Charles VIII & Louis XII en 1483 & 1501, mort sans enfans de *Marie* d'Oyselet sa femme, *laissant pour fille naturelle* Claudine *de la Baume, mariée le 14 janvier* 1501 *à* Pierre *d'Estrées, seigneur de Lespinai.*

XI. JEAN de la Baume II du nom, comte de Montrevel &c. fut conseiller & chambellan du duc de Bourgogne en 1460. Le roi Louis XI le fit capitaine de la ville de Paris l'an 1467, & son conseiller & chambellan l'an 1481, ainsi que le roi Charles VIII l'an 1483. Il épousa le 5 mai 1467, *Bonne* de Neufchastel, veuve d'*Antoine* de Vergi, seigneur de Montferrand, morte l'an 1491, ayant eu pour fille unique *Bonne* de la Baume, qui porta de grands biens à *Marc* de la Baume, seigneur de Bussi, son cousin.

PREMIERS SEIGNEURS DU MONT-SAINT-SORLIN, & comtes de MONTREVEL.

IX. PIERRE de la Baume, troisiéme fils de JEAN de la Baume, comte de Montrevel, & de *Jeanne* dame de la Tour-d'Irleins, sa premiere femme, fut seigneur du Mont-Saint-Sorlin, de la Roche-du-Vanel, d'Irleins, &c. & écuyer tranchant du duc de Bourgogne l'an 1418. Il épousa le 2 mars 1424, *Alix* de Luyrieux, fille de *Humbert* seigneur de la Cueille & de Savigni-en-Revermont, & de *Jeanne* de Sassenage, dont il eut *Jean*, religieux de Cluni, prieur & seigneur de Conzieu; *Quentin*, seigneur du Mont-Saint-Sorlin, &c. chambellan du duc de Bourgogne, mort à la bataille de Granson, sans laisser de postérité de *Claude* de Toraise sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Torpes, & d'*Agnés* de Varax; *Guillaume*, seigneur d'Irleins, &c. chevalier de la toison d'or, chambellan du duc de Bourgogne & du roi Charles VIII, gouverneur de Bresse pour le duc de Savoye, qui suivit le parti de Charles duc de Bourgogne, de Marie sa fille, & de

l'empereur Maximilien, & mourut en août 1490, sans enfans d'*Henriette* de Longui, dame de Chois, fille de *Jean*, seigneur de Raon; & de *Jeanne* de Vienne, dame de Paigni; Gui, qui suit; *Alix*, mariée 1. le 12 avril 1442, à *Guillaume* de Saint-Trivier, seigneur de Branges: 2. à *Claude* de Lugni, seigneur de Ruffei; *Jeanne*, alliée à *Claude* de Dinteville, seigneur d'Eschenets & de Commarin, morte l'an 1510, âgée de 97 ans; & *Françoise* de la Baume, qui épousa *Antoine* du Saix, seigneur de Resseins en Beaujolois.

X. Gui de la Baume, seigneur de la Roche-du-Vanel, d'Attalens, puis comte de Montrevel après la mort de Jean II, son cousin, chevalier de la toison d'or, & chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoye, mort l'an 1516, épousa *Jeanne* de Longui, fille de *Jean*, seigneur de Raon & de Givri, & de *Jeanne* de Vienne, dame de Paigni, dont il eut Marc, qui suit; *Pierre*, archevêque de Besançon & cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; Claude, qui a fait la derniere branche des seigneurs du Mont-Saint-Sorlin, puis comtes de Montrevel, *rapportée ci-après*; *Louise*, mariée le 2 octobre 1472 à *Claude* de Savoysi, seigneur de Seignelai, &c; & *Jeanne* de la Baume, alliée à *Simon* seigneur de Rye, de Balançon, &c. morte le 6 mai 1517.

XI. Marc de la Baume, seigneur de Bussi, puis comte de Montrevel après la mort de son pere, se trouva à la bataille de Novare, fut fait par le roi François I, lieutenant général au gouvernement de Champagne & de Brie, sous M. de Guise, & fit son testament le 19 novembre 1526. Il épousa 1. le 10 juillet 1488 *Bonne* de la Baume, fille unique de *Jean* de la Baume II du nom, comte de Montrevel, & de *Bonne* de Neufchâtel: 2. l'an 1508 *Anne*, dame de Châteauvillain, Grancei, &c. veuve de *Jacques* de Dinteville, grand veneur de France. Du premier lit vinrent *François*, seigneur du Mont-Saint-Sorlin, mort sans enfans avant son pere; Jean III du nom, qui suit; *Etiennette*, mariée l'an 1514, à *Ferdinand* de Neufchâtel, seigneur de Montagu, Fontenai, d'Amance, &c. dernier mâle de cette ancienne maison, morte sans lignée; *Gerarde*, morte jeune; & *Claudine* de la Baume, mariée à *Aymar* de Prie, baron de Montpoupon, grand-maître des arbalêtriers. Du second lit sortirent *Anne* de la Baume, alliée 1. l'an 1526 à *Pierre* d'Aumont, seigneur de Couches & de Nolai: 2. à *Jean* de Hautemer III du nom, seigneur de Fervacques & du Fournet; *Catherine*, mariée à *Jacques* d'Avaugour, seigneur de Courtalin, Boisrufin, &c; & *Joachim* de la Baume, comte de Châteauvillain, baron de Grancei, qui par permission du roi & au desir de sa mere, prit le nom de Châteauvillain, sans quitter celui de la Baume. Le roi Henri II érigea en sa faveur la seigneurie de Châteauvillain en comté, & le fit gouverneur & son lieutenant général au duché de Bourgogne. Il épousa l'an 1534, *Jeanne* de Moï, fille de *Nicolas*, seigneur de Moï, &c. & de *Françoise* de Tardes, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de la Baume, comtesse de Châteauvillain, mariée à *Jean* d'Annebaut, baron de la Hunaudaye, &c, morte sans postérité le 4 septembre 1572.

XII. Jean de la Baume III du nom, comte de Montrevel, seigneur de Pesmes, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, fut établi gouverneur & lieutenant général pour le roi de Bresse & du duché de Savoye, par lettres du 11 décembre 1540, & mourut l'an 1552. Il épousa 1. le 4 août 1527, *Françoise* de Vienne, dame de Bussi, veuve de *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi, & fille de *François*, seigneur de Listenois, & de *Benigne* de Grandson: 2. le 8 août 1531, *Avoye* d'Alegre, fille de *François*, seigneur de Preci, & de *Charlotte* de Châlons, comtesse de Joigni, dont il n'eut point d'enfans: 3. le 28 juillet 1536, *Heléne* de Tournon, dame de Vassalieu, fille de *Juste*, seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, dame d'Arlenc. Du premier lit vinrent *Aymée* de la Baume, dame de la Ferté-Chauderon, mariée le 16 décembre 1546 à *Jean* IV du nom, premier marquis de la Chambre, comte de Luille, &c; & *Françoise*, alliée le 16 décembre 1546 à *Gaspard* de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France. Du troisiéme lit sortit *Françoise* de la Baume, mariée 1. par dispense le 17 septembre 1548, à *François* de la Baume, baron du Mont-Saint-Sorlin, son parent: 2. le 20 novembre 1566 à *François* de Kaërnevenoi, seigneur de Carnavalet & de Noyen, chevalier de l'ordre du roi, grand-écuyer & gouverneur de la personne, chef du conseil, & surintendant de la maison de Henri duc d'Anjou, depuis roi de France.

Derniers seigneurs du Mont-Saint-Sorlin, comtes de Montrevel.

XI. Claude de la Baume, troisiéme fils de Gui, comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui, fut baron du Mont-Saint-Sorlin, &c. chevalier de la toison d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne, & chambellan du roi d'Espagne, & mourut l'an 1541. Il avoit épousé 1. le 30 août 1502, *Claudine* de Toulongeon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 28 décembre 1532, *Guillemette* d'Igni, fille & héritiere de *Cleriadus* seigneur d'Igni, Rizaucourt, &c, & de *Claire* de Clermont. Elle s'étoit remariée l'an 1548 à *Jean* d'Andelot, seigneur de Myons, & eut de son premier mariage François, qui suit; *Claude* archevêque de Besançon, & cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Peronne*, mariée l'an 1560, à *Laurent* de Gorrevod II du nom, comte de Pontdevaux, gouverneur de Bresse; & *Claudine* de la Baume, abbesse de saint Andoche. *Il eut aussi pour fils naturel* Prosper *de la Baume, abbé de Begard, évêque de saint Flour en Auvergne.*

XII. François de la Baume, baron du Mont-Saint-Sorlin, puis comte de Montrevel après la mort de *Jean* III du nom, son beau-pere & son cousin, accompagna l'an 1552 l'empereur Charles-Quint au siége de Metz, fut fait lieutenant général de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye le premier de juillet 1560, gouverneur de Savoye & de Bresse le 20 janvier 1561, & mourut l'an 1565. Il épousa le 17 septembre 1548, *Françoise* de la Baume, fille de *Jean III* du nom, comte de Montrevel, & d'*Heléne* de Tournon sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1566, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*, avec *François* de Kaërnevenoi, seigneur de Carnavalet, &c, & eut de son premier mariage Antoine, qui suit; *Emanuel-Philibert*, né le 30 décembre 1561, qui fut page du duc de Savoye, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & des ducs d'Anjou & d'Alençon, & qui fut tué en Flandre d'un coup de mousquet au talon, sans avoir été marié; *Prosper*, né le 20 mars 1562, doyen de Besançon, abbé de S. Paul de la même ville, de Charlieu & du Miroir, mort le 7 janvier 1599; *Marguerite*, dame du Mont-Saint-Sorlin, née le premier de novembre 1559, mariée 1. le 11 décembre 1572 à *Aymé* de la Baume, seigneur de Crevecœur: 2. le 14 décembre 1578, à *Africain* d'Anglure, prince d'Amblise, baron de Bourlemont, &c; & *Anne* de la Baume, née le 13 janvier 1564, mariée à *Charles-Maximilien* de Grillet, comte de Saint-Trivier, premier chambellan du duc de Savoye.

XIII. Antoine de la Baume, comte de Montrevel, marquis de Saint-Martin-le-Châtel, né le 28 juin 1557, fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX le 6 août 1567, en considération des services de son pere, & le roi Henri III le fit capitaine de trente lances des ordonnances l'an 1579.

Il fut depuis premier gentilhomme de la chambre du duc de Savoye, & étoit lieutenant du vicomte de Château-Clou à la bataille d'Issoire en Auvergne, l'an 1590, & y fut fait prisonnier. Il commandoit un régiment de quinze cens hommes au siége de Genève l'an 1593, & après la mort de son beau pere, il fut fait grand gruyer & colonel général de l'infanterie au comté de Bourgogne, dont il fut aussi lieutenant général, & fut tué au siége de Vezoul en Comté l'an 1595. Il épousa le 20 février 1583 *Nicolle* de Montmartin, fille & héritiere de *Philibert*, baron de Montmartin, Lolans, &c. grand gruyer, & colonel général de l'infanterie au comté de Bourgogne, & de *Claudine* de Pontaillier, dont il eut CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; *Jean-Baptiste*, seigneur de Saint-Romain, baron de Montmartin, marquis de Saint-Martin-le-Châtel, né en 1593, qui étoit destiné à l'église, & qui ayant embrassé la profession des armes, se signala sous le nom de *baron de la Baume*, & de *marquis de Saint-Martin*, dans les plus grandes affaires qui se passerent de son temps, tant en Allemagne qu'aux Pays-Bas, au service de l'empereur & du roi d'Espagne, où il acquit beaucoup de réputation. Il fut capitaine des gardes du corps du cardinal infant, gouverneur & lieutenant général des armées du roi d'Espagne au comté de Bourgogne, général de l'artillerie en Allemagne, & mourut à Grei chargé de blessures, sans laisser postérité de *Lambertine* princesse de Ligne sa belle-sœur, qu'il avoit épousée par dispense l'an 1640; *Claudine-Prospere*, née le dernier mars 1588, mariée le 20 août 1608 à *Claude* de Rye, baron de Balençon, gouverneur de Breda, chevalier de l'ordre de S. Jacques, général de l'artillerie, gouverneur du comté de Namur, & colonel de l'infanterie de Bourgogne au Pays-Bas; *Marguerite*, née le 20 août 1590, abbesse de S. Andoche d'Autun; & *Philibert* de la Baume, marquis de Saint-Martin, né le 26 mars 1586, qui étoit le second fils, qui fut fait chevalier au siége d'Ostende l'an 1602, mort d'une chute en courant le cerf, & qui de *Lambertine* princesse de Ligne, fille de *Lamoral* prince de Ligne, gouverneur d'Artois, grand d'Espagne, & de *Marie* de Melun, eut pour fille unique *Lambertine-Marie* de la Baume, alliée 1. à *Ernest-Christophe* comte de Rietperg & d'Oostfrise, maréchal de camp des armées impériales: 2. le 29 novembre 1642 à *Charles* de la Baume, baron de Pesmes son cousin.

XIV. CLAUDE-FRANÇOIS de la Baume, comte de Montrevel, &c. né le 18 mars 1586, fut fait chevalier par l'archiduc Albert, au camp devant Ostende le 3 février 1602, & mestre de camp du régiment de Champagne, & conseiller d'état le 11 avril 1619, par le roi Louis XIII; se signala au combat du Pont de Cé l'an 1620; suivit le roi en son voyage de Bearn, où ce prince lui donna le gouvernement des isles de Sauveterre & d'Oleron, & le fit maréchal de camp le 25 avril 1621. Il se trouva ensuite au siége de Saint-Jean d'Angeli, & mourut le dernier mai suivant, d'une mousquetade qu'il reçut en forçant les baricades du fauxbourg de Taillebourg, ayant été nommé pour être chevalier des ordres du roi, dont il avoit le brevet. Il épousa le 5 juin 1602 *Jeanne* d'Agoult-de-Montauban-de-Vesc-de-Montlaur, fille de *François-Louis* d'Agoult-de-Montauban, comte de Saulx, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Chrétienne* d'Aguerre, dame de Vienne. Louis d'Agoult, comte de Saulx, &c. son frere étant mort sans enfans, elle devoit hériter de cette riche succession: mais Chrétienne d'Aguerre sa mere, qui avoit épousé en premieres nôces Antoine sire de Crequi, qui la prétendoit en vertu du testament du comte de Saulx son fils, la lui disputa long-temps, & en emporta enfin la meilleure partie par la transaction du 13 septembre 1618. De cette alliance vinrent FERDINAND de la Baume, comte de Montrevel, qui suit; CHARLES, qui a fait *la branche des marquis de* SAINT-MARTIN, *rapportée ci-après*; *Marie*, dame de Grimault, alliée à *Esprit* Alart, seigneur d'Esplan, gouverneur de Meulan, grand maréchal des logis de la maison du roi; *Marguerite*, qui épousa *François* de Galles, baron de Mirebel en Dauphiné, &c. colonel général de l'infanterie italienne en France; *Jeanne*, religieuse en l'abbaye de Jouarre; & *Françoise* de la Baume.

XV. FERDINAND de la Baume, comte de Montrevel, chevalier des ordres du roi, fut mestre de camp du régiment de Champagne, qu'il commanda, n'ayant que dix-sept ans, aux siéges de Saint-Jean d'Angeli & de Royans, où il fut dangereusement blessé: & s'en étant démis, il servit le roi dans les plus importantes occasions de la guerre, se trouva au siége de la Rochelle, aux guerres de la Lorraine & de Picardie, aux voyages de Suse, de Pignerol & de Languedoc. Le roi le fit conseiller d'état, capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de ses camps & armées, lieutenant général en Bresse, & comté de Charolois, enfin l'honora du collier de ses ordres en 1661. Il mourut le 20 novembre 1678, âgé de 75 ans, ayant eu de *Marie* Ollier de Nointel, qu'il avoit épousée par contrat du 1 octobre 1623, CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, prieur de Marbos; *François*, chevalier de Malte; *Nicolas-Auguste*, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, mort sans postérité, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Marie*, abbesse de S. Andoche d'Autun; & *Isabelle-Esprit* de la Baume, mariée le 17 février 1648 à *Louis-Armand* vicomte de Polignac, marquis de Chalençon.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume, marquis de Saint-Martin, servit au voyage d'Artois l'an 1645, où il fut blessé & fait prisonnier, servit en qualité de volontaire sous le prince de Condé en Catalogne, en Flandre & pendant les mouvemens de Paris, & mourut avant son pere en l'an 1666. Il épousa le 2 janvier 1647 *Claire-Françoise* de Saulx, marquise de Lugni, comtesse de Brancion, &c. fille & héritiere de *Charles*, baron de Tavannes, &c. bailli de Masconois, & de *Philiberte* de la Tour-Occors, dont il eut *Ferdinand-François*, marquis de Savigni, mort le 24 juin 1662; JACQUES-MARIE, qui suit; *N.* de la Baume, ecclésiastique; *N.* mestre de camp de cavalerie, & plusieurs filles.

XVII. JACQUES-MARIE de la Baume, comte de Brancion, marquis de Saint-Martin après son pere, & comte de Montrevel par la mort de son aïeul, fut nommé brigadier des armées du roi le 30 mars 1693, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet suivant, ayant eu d'*Adrienne-Philippine-Therese* de Lannoi, comtesse du saint empire, morte le 20 mars 1710, *Nicolas-Auguste*, comte de Montrevel, capitaine de cavalerie dans le régiment de Mauroi, tué en Italie le 27 octobre 1701, sans avoir été marié; MELCHIOR-ESPRIT, qui suit; & *Jean-Baptiste* de la Baume, chevalier de Montrevel, capitaine de cavalerie après son frere aîné.

XVIII. MELCHIOR-ESPRIT de la Baume, comte de Montrevel, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, maréchal des camps & armées du roi, mourut le 13 de janvier 1740. Il avoit épousé le 23 juillet 1731 *Florence* du Châtelet, fille de *Florent* du Châtelet, comte de Lomont, marquis de Cirey, lieutenant-général des armées du roi, & de *Gabrielle-Charlotte* du Châtelet. De ce mariage est sorti

XIX. FLORENT-ALEXANDRE-MELCHIOR de la Baume, comte de Montrevel, né le 18 avril 1736.

MARQUIS DE SAINT-MARTIN.

XV. CHARLES de la Baume, second fils de CLAUDE-

François, comte de Montrevel, & de *Jeanne* d'Agoult, né le 10 mars 1611, fut marquis de Saint-Martin, baron de Pesmes, &c. & lieutenant de la mestre de camp du régiment des gardes: depuis il se retira aux Pays-Bas au service du roi d'Espagne, qui lui donna le régiment de Bourgogne. Il épousa 1. par dispense le 29 novembre 1642 *Albertine-Marie* de la Baume sa cousine, veuve d'*Ernest-Christophe* comte de Rietperg & d'Oostfrise, & fille unique de *Philibert* de la Baume, marquis de saint Martin, & de *Lambertine* princesse de Ligne: 2. l'an 1663 *Thérèse-Anne-Françoise* de Trasignies, fille d'*Othon* marquis de Trasignies, grand prévôt de Nivelle, & de *Jacqueline* de Lalain-Hoochstrate. Du premier lit est sorti *François-André*; du second sont issus *Marie-Françoise*, alliée à *Claude* de Damas-du-Breil, marquis d'Antigni, gouverneur de Dombes; *Albertine-Brigitte*, mariée le 4 juin 1687 à *Charles* de Gaucourt, seigneur de Cluys, lieutenant général au gouvernement de Berri; & Charles-Antoine de la Baume, qui a continué la postérité.

XVI. Charles-Antoine de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron de Pesmes, est mort à Paris le 23 juillet 1745, ayant épousé *Marie-Françoise* de Poitiers, fille aînée du comte *Ferdinand-François* de Poitiers de Rye, seigneur de Vadans, & de *Marguerite-Françoise* d'Achey. De ce mariage sont nés Charles-Ferdinand-François de la Baume, qui suit; *Frédéric-Eugène*, dit *le comte de la Baume*, colonel du régiment de Rouergue, brigadier des armées du roi, mort sans alliance au mois d'avril 1735.

XVII. Charles-Ferdinand-François de la Baume, marquis de Saint-Martin, né au mois de mars 1695, fait colonel du régiment de Rouergue, le premier de février 1719, puis mestre de camp de cavalerie, & décédé le 19 novembre 1736, laissant du mariage qu'il avoit contracté le 23 juillet 1723 avec *Elizabeth-Charlotte* de Beauveau-Craon, seconde fille de *Marc* de Beauveau, appellé aujourd'hui le *prince de Craon*, & de *Marguerite* de Ligneville, pour fils unique.

XVIII Esprit-Melchior de la Baume, marquis de Saint-Martin, appellé le *marquis de Montrevel*, né au mois d'août 1733. * Guichenon, *hist. de Bresse*, le P. Anselme, &c.

BAUME (Nicolas-Auguste de la) marquis de Montrevel, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, dernier des fils de Ferdinand, comte de Montrevel, fut élevé à la cour avec les enfans de Henri de Lorraine, comte d'Harcour, grand écuyer de France. Lorsque le roi arma pour la guerre d'Italie après l'affaire des Corses, il fut gratifié d'une compagnie de cavalerie. Une affaire d'honneur qui lui arriva à Lyon, dont il sortit deux fois avec avantage, l'obligea de sortir du royaume. Il y revint en 1667, & se distingua si bien au siége de Lille, que le roi, à la priere de M. de Turenne, augmenta en sa considération le régiment colonel d'une compagnie, à la tête de laquelle il fut dangereusement blessé l'année suivante d'un coup de mousquet à la cuisse, en dégageant un convoi que les ennemis avoient envélopé au Pont-d'Espieres. Il fut un des premiers qui se jetta dans le Rhin, lorsque l'armée françoise le passa en 1672. Il y reçut plusieurs blessures, entr'autres un coup de sabre au visage. Ses services lui mériterent le régiment d'Orléans cavalerie, qu'il commanda avec distinction, surtout à Senef, au secours d'Oudenarde & de Mastricht, & à Turquetin. Il fut ensuite fait colonel du régiment royal cavalerie; & le roi le gratifia en même temps de la lieutenance générale de Bresse. Il se distingua à Cassel, & fut fait commissaire général de la cavalerie, ayant servi en cette qualité avec grande réputation dans les plus vives actions qui se passerent en Allemagne. En 1688 il fut fait maréchal de camp; il avoit servi au siége de Luxembourg. Il servit encore à la bataille de Fleurus & à la prise de Namur, & fut fait lieutenant général en 1693 & en cette qualité, il commanda des corps séparés, & fut chargé de garder la frontiere tous les hivers durant cinq années. Il eut aussi le gouvernement de Mont-Royal. Enfin il fut honoré du bâton de maréchal de France le 14 janvier 1703, du commandement général du Languedoc contre les fanatiques, qu'il défit en diverses occasions; du commandement général en Guienne en 1704, & enfin du commandement général dans les provinces d'Alsace & de Franche-Comté. Il mourut à Paris le 11 octobre 1716, âgé de 70 ans, sans enfans de sa premiere femme *Isabelle* de Veyrat de Paulian, dame de Cuisieux, veuve d'*Augustin* de Forbin, seigneur de Souliers, & d'*Armand* de Crussol, dit *le comte d'Usez*, & fille de *Jean* de Veyrat, seigneur de Paulian, & d'*Isabelle* de Saint-Gilles, qu'il épousa en 1665, ni de *Jeanne-Aimée* de Rabodanges, veuve de *Benedict-François* Rouxel, marquis de Grancei, lieutenant général des armées navales du roi, qu'il avoit épousée l'an 1688, morte le 25 février 1722. * Guichenon, *hist. de Bresse*, & le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

BAUME (Pierre de la) cardinal, archevêque de Besançon, natif de Bresse, & non du comté de Bourgogne, comme Ciaconius, Frizon, Auberi, & quelques autres l'ont écrit, étoit fils de Gui de la Baume, comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui. Il fut chanoine de S. Jean, & comte de Lyon, abbé de S. Claude, de Notre-Dame de Pignerol, de S. Just, de Suze, du Moustier S. Jean, puis prince du saint-empire, évêque de Tarse, ensuite de Genève, enfin archevêque de Besançon. Le duc de Savoye l'envoya au concile de Latran, où il parut avec éclat. Il prit possession de l'évêché de Genève en 1523, & s'y opposa avec zèle à la fureur des hérétiques, qui le chasserent deux fois de la ville. Le pape Paul III le créa cardinal en 1539, & il fut archevêque de Besançon en 1542: mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car il mourut le 4 mai 1544, & fut enterré dans l'église de S. Just. * Frizon. *Gallia purpur.* Chifflet, *in Vesont.* Guichenon. *hist. de Bresse*, *part. III.* Sammarth. *Gall. christ. tom. I.* Auberi. Ciaconius, &c.

BAUME (Claude de la) cardinal, archevêque de Besançon, abbé de Charlieu, de S. Claude, &c. fils de Claude de la Baume, baron du Mont-Saint-Sorlin, & de *Guillemette* d'Igni sa seconde femme, fut nommé à l'âge de seize ans coadjuteur de Pierre de la Baume son onle, archevêque de Besançon par le pape Paul III, l'an 1543. Dans le même temps les chanoines qui ignoroient ce que le pape avoit fait en faveur de Claude qui étoit fort jeune, élurent François Bonnalot, abbé de Luxeu. Cette élection fut cause d'un différend qui fut reglé en cour de Rome. Ce prélat s'opposa avec beaucoup de zèle aux erreurs de Calvin, & les étouffa entierement dans le comté de Bourgogne. Il fit recevoir le concile de Trente à Besançon, & fut ami des gens de lettres. Le pape Grégoire XIII le fit cardinal du titre de sainte Pudentiane, l'an 1578. Il mourut le 14 juin 1584, à Arbois, lorsqu'il alloit prendre possession de la charge de vice-roi de Naples. * Ciaconius & Auberi, *hist. des card.* Frizon. *Gal. purpur.* Chifflet, *des évêques de Besançon.* Sammarth. *Gall. christ. tom. I. pag.* 134. Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei*, *part. III. pag.* 41.

BAUME-SUZE, famille. La Baume-Suze est une famille de Dauphiné noble & ancienne. Suze est un comté qu'Antoinette de Saluces apporta dans cette maison vers l'an 1340, par son mariage avec Louis de la Baume. *Voyez* SUZE.

BAUME, BAULME ou BALME (Henri de la) connu sous le nom de *Henricus de Balma* ou *de Palma*, religieux de l'ordre de S. François, vivoit dans le

XIV siécle, vers l'an 1360. Quelques auteurs croient qu'il étoit natif de Bugei, & de la maison de Baume-sur-Cerdon, fils de Jean de la Baume, & de Marguerite de Coligni. Ce n'est pourtant pas le sentiment de Guichenon. Quoi qu'il en soit, Juliac parle avantageusement de lui dans la vie de sainte Colete, aussi-bien que Mosander, qui a continué Surius. Genebrard le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, sous l'an 1363. On dit qu'il mourut à Besançon. Il a fait un traité de théologie mystique, qui est imprimé dans les opuscules de S. Bonaventure, & que d'autres donnent à Jean de Parme. * Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei*. Chifflet. *Vesont. part. II. pag.* 293. Du Pin, *bibl. &c. XIV, si.*

BAUME le BLANC (la) *cherchez* la VALLIERE.

BAUMGARTNER (Jerôme) jurisconsulte de Nuremberg, né le 9 mars 1498, eut grande part dans les affaires des protestans, & fut ami particulier de Luther & de Melanchthon, qui parle souvent de lui dans ses épîtres. On dit qu'il étoit bon, honnête, bienfaisant, & que toute la ville de Nuremberg pleura sa mort arrivée en 1565. On mit cette épitaphe sur son tombeau :

Profuit omnibus, quibus potuit :
Nocuit nemini.

Il laissa un fils de même nom que lui, dont on parle à l'article suivant. * Erasmus, *l.* 27 *epist. ad Joan.* Vergaram Melchior Adam, *jurisconf. Germ. &c.*

BAUMGARTNER (Jean) d'Augsbourg, jurisconsulte célébre, étoit fils d'un homme d'esprit & de mérite, qui avoit été estimé de l'empereur Frédéric II, & de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Celui dont nous parlons eut aussi beaucoup de part dans les bonnes graces de Maximilien I, de Charles-Quint & de Ferdinand I. Il vécut encore sous le regne de Maximilien II & de Rodolphe II. Il est mort en 1602. Il exerça diverses charges considérables à Augsbourg. Erasme parle du pere avec éloge, *l.* 27 *epist. ad Joan. Vergaram.*

BAUNE (Jacques de la) né à Paris le 15 avril 1649, entra dans la société des jésuites le 26 septembre 1665, & fit ses quatre vœux le 15 août 1683. Il avoit enseigné la grammaire & les humanités dans le collége de Paris durant cinq ans, & avoit achevé ses études de théologie, lorsque sur la fin de l'an 1677 on le chargea de professer de nouveau dans les basses classes, parceque Louis, prince de Condé, voulut le donner pour maître au duc de Bourbon, qui devoit commencer ses classes dans le même collége. Le pere de la Baune fit donc un nouveau cours durant cinq ans, d'où il passa à la chaire de rhétorique, qu'il remplit aussi le même nombre d'années. Lorsqu'il eût été déchargé de l'emploi d'enseigner, il entreprit de former un recueil de tous les opuscules que le pere Sirmond avoit composés & publiés, ou qui n'étoient pas de lui, mais qu'il avoit revus, corrigés & fait imprimer avec ses notes. On recherchoit ces divers écrits, & il étoit difficile de les rassembler, parceque la plupart étoient devenus rares. Le pere de la Baune en forma cinq volumes *in-folio*, qu'il publia en 1696, sous ce titre : *Jacobi Sirmundi opera varia, nunc primùm collecta, ex ipsius schedis emendatoria, notis posthumis, epistolis & opusculis aliquibus auctiora. Accedunt S. Theodori studitæ epistolæ, aliaque scripta dogmatica, nunquam anteà græcè vulgata.* Ce recueil fut imprimé à l'imprimerie royale ; le pere de la Baune l'orna de la vie du pere Sirmond : cette collection a été réimprimée à Venise, en 1729, en cinq tomes *in-folio*. La traduction des écrits de S. Théodore studite, qui n'avoit été que commencée par le pere Sirmond, fut achevée par les peres Joseph Jouvenci, Jacques de la Baune, & Claude-François Fraguier, qui sortit depuis de la société des jésuites. Le pere de la Baune avoit eu dessein de réunir aussi les opuscules du pere Petau ; mais la foiblesse de sa vue l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Cette incommodité l'obligeant de s'appliquer peu à écrire & à lire, on l'envoya à Rouen pour gouverner le collége. Trois ans après, il revint à Paris, d'où on l'envoya à Rome, pour se trouver à la quinziéme assemblée générale de la société. Il passa depuis le reste de sa vie, en partie à Rouen, en qualité de recteur, & en partie à Paris dans la maison professe, où il mourut le 21 octobre 1725. Outre la collection des œuvres du pere Sirmond, on a du pere de la Baune : 1. *Symbola heroica Francisco Harlæo, archiepiscopo Parisiensi*, à Paris, 1672, *in-4°*. 2. *In funere Gabrielis Cossartii carmen*, à Paris, 1675, *in-4°*, & parmi les piéces faites sur la mort du pere Cossart, au devant du recueil de ses harangues & poësies latines. 3. *Panegyrici veteres ad usum delphini*, à Paris, 1676, *in-4°*, à Amsterdam, 1701, *in-8°*, à Venise, 1725, *in-4°*, & dans la même ville, avec les observations critiques de Chr. Schwarzius, 1728, *in-4°*. Le panégyrique de Pline a paru séparément avec toutes les notes du pere de la Baune, & les notes choisies de Lipse, de Baudius, de Ritterhusius, & de quelques autres, à Londres, 1716, *in-18*. 4. Dans un recueil de poësies imprimé à Paris, chez Benard, en 1680, *in-folio*, sous ce titre : *Collegii parisiensis societ. Jesu, festi plausus ad nuptias Ludovici Galliarum delphini, & Mariæ-Annæ-Christianæ-Victoriæ Bavaræ*, on trouve quelques piéces du pere de la Baune, savoir : 1. *Elegia*, avec cette inscription : *Bavara Ludovico Galliarum delphino.* 2. *Delphinæ è Bavaria proficiscenti, carmen.* 3. *De conjugio delphini vaticinium & plausus Apollinis, ode.* 4. *In easdem nuptias, ode.* 5. *In easdem symbolum heroïcum, & ode.* 6. *Duci Borbonio, post acceptum à rege Ludovici nomen in solemnibus sacri baptismatis ceremoniis, in collegium Claromontanum redeunti, recitata varii generis carmina*, à Paris, 1680, *in-4°*. 7. *Ludus poëticus in recentem cometam*, à Paris, 1681, *in-4°*. 8. *Ludovico duci Borbonio, eloquentiæ studia in collegio Claromontano feliciter auspicanti, oratio*, à Paris, 1682, *in-12*. 9. *Ferdinando de Furstenberg, episcopo monasteriensi, pro fundata missione Sinensi gratiarum actio*, à Paris, 1683, *in-4°*. 10. *In obitum Ferdinandi de Furstenberg, episcopi Monasteriensis & Paderbonensis, carmen ; sive monumentum Paderbonensibus monumentis ab eo extructis adjungendum*, à Paris, 1684, *in-4°*. 11. *Ludovico magno liberalium artium parenti & patrono panegyricus*, à Paris, 1684, *in-12*. 12. *Augustissimo Galliarum senatui panegyricus*, à Paris, 1685, *in-4°*. avec une description des ornemens du lieu où ce discours fut prononcé. 13. *Laudatio funebris Ludovici Borbonii principis Condæi, primi à regio sanguine principis*, à Paris, 1687, *in-4°*, aussi avec une description du lieu préparé. * Extrait d'un mémoire manuscrit latin du pere Oudin, jésuite.

BAUNE (Renaud de) *cherchez* BEAUNE.

BAVON, *cherchez* BONNON.

BAVON ou BAF, sorti d'une très-noble famille de Brabant, vint au monde vers l'an 589. Après avoir mené une vie assez dereglée dans sa jeunesse, il fut converti par S. Amand en 643, & mourut le 1 octobre 653. Il est honoré dans les Pays-Bas comme le patron de Gand & de Harlem. * Anonym. apud Mabill. *sæculo II. Benedict.* Le Cointe. Baillet, *vies des saints au premier d'octobre.*

BAUR (Guillaume) peintre de Strasbourg, disciple de Frédéric Brendel, eut un grand génie ; mais la rapidité de son imagination l'empêcha de se purger du gout de son pays par l'étude des antiques & du beau naturel. Le séjour qu'il fit à Rome lui servit plutôt pour étudier le paysage & l'architecture, qu'il a fait d'un grand gout, que pour le nud, qu'il a très-

mal dessiné. Il ne peignoit qu'en petit, à gomme sur du vélin, & assez légerement. Ses expressions générales & ses compositions sont d'une beauté, qui va souvent jusqu'au sublime. La vigne Madame à Rome est le naturel dont il s'est servi pour étudier les arbres; comme le palais de Rome & les environs pour l'architecture. Il a gravé lui-même à l'eau forte les *Metamorphoses d'Ovide*, qui sont de son invention, & qui font un volume; & il a fait graver d'après ses desseins plusieurs sujets de l'histoire sainte, & autres, par Melchior Kussel, qui font un autre volume. On peut juger par ces deux livres de l'étendue du génie de Guillaume Baur, qui mourut à Vienne peu de temps après son mariage en 1640. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

BAUTRÉ, petite ville dans la partie occidentale du comté d'Yorck en Angleterre, proche du comté de Nottingham. On y fait un grand négoce de meules de moulin & de meules à éguiser. On les envoie de-là à Hull. Ce lieu est à 117 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

BAUTRU, famille originaire d'Anjou, a produit des personnes d'esprit, recommandables aussi par d'illustres emplois.

I. MAURICE Bautru, seigneur de Matras, lieutenant général de la prévôté d'Angers vers le milieu du XVI siécle, se distingua par son esprit, & fit quelques ouvrages qui n'ont point vu le jour. Il fut pere de *Jean*, seigneur de Matras, qui brilla beaucoup dans le barreau, & dont Antoine Loisel fait une honorable mention dans son dialogue des avocats. La Croix du Maine en parle aussi avec éloge. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Les freres de ce *Jean* furent GUILLAUME, qui suit; & *René* Bautru, assesseur au présidial d'Angers, & maire de la même ville en 1604. D'Aubigné parle de lui dans le sixiéme chapitre de la confession de Sanci, au sujet de *Marthe* Brossier de Romorentin, qui en 1599, se disoit possédée. Il fut pere de *Charles* Bautru, docteur en théologie, chanoine d'Angers, connu sous le nom de *Prieur de Matras*, qui ne le cédoit point pour le talent de dire des bons mots à son cousin le comte de Serrant. Il fut auteur d'un *Traité sur l'eucharistie*, & d'un *Eclaircissement sur le IV. article de la 76 question de la troisiéme partie de la somme de S. Thomas; savoir, si le corps de Jesus-Christ est dans le saint sacrement avec toute sa dimension.* M. Menard en parle fort avantageusement dans la *Liste des écrivains Angevins*, aussi bien que M. Cousin, dans le *Journal des savans du 11 avril 1692*, à l'occasion de M. Menage.

I. GUILLAUME Bautru I du nom, fut conseiller au grand conseil, & grand rapporteur en la chancellerie de France, & pere de GUILLAUME II, qui suit; & de NICOLAS qui a fait *la branche des comtes de* NOGENT, *rapportée ci-après.*

II. GUILLAUME Bautru II du nom, comte de Serrant, &c. *dont il sera parlé dans un article séparé*, mourut le 7 mars 1665, en sa 77 année. Il épousa *Marthe* Bigot, fille de *Louis*, maître des comptes, dont il eut GUILLAUME III, qui suit.

III. GUILLAUME Bautru III du nom, comte de Serrant, chancelier de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, mourut en 1711, âgé de 93 ans. Il épousa *Louise* Bertrand, fille de *Macé*, seigneur de la Baziniere, trésorier de l'épargne, morte en 1655, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Nicolas* Bautru, marquis de Vaubrun, &c, *Marie-Magdeléne* Bautru, qui épousa *Edouard-François* Colbert, comte de Maulévrier, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, morte le 10 mars 1700.

COMTES DE NOGENT ET DE VAUBRUN.

II. NICOLAS Bautru, comte de Nogent, marquis du Tremblai-le-Vicomte, fils puîné de GUILLAUME I du nom, fut capitaine des gardes de la porte. Le premier jour qu'il parut à la cour, il eut l'honneur de porter le roi sur ses épaules, pour le passer par un endroit des Tuilleries, où il y avoit de l'eau. Il mourut en septembre 1661, ayant eu de *Marie* Coulon, sœur de *Jean* Coulon, conseiller au parlement, 1. *Armand*, comte de Nogent, maréchal de camp, lieutenant général de la province d'Auvergne, maître de la garderobe du roi, qui fut tué & noyé au passage du Rhin en 1672, laissant de *Diane-Charlotte* de Caumont, sœur du duc de Lauzun, morte le 4 novembre 1720, en sa 88 année, *Marie-Antonin* de Bautru, mariée en 1686 à *Armand-Charles* de Gontaut, duc de Biron, pair de France, lieutenant général des armées du roi, &c. 2. NICOLAS, qui suit. 3. *Louis*, marquis de Nogent, maréchal de camp & gouverneur de Sommieres, mort le 24 janvier 1708, sans enfans de *Magdeléne* Colbert-de-Turgis, veuve de *Louis* Jossier, seigneur de la Jonchere, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, qu'il avoit épousée en 1703, morte le 3 octobre 1714. 4. *Marie*, alliée à *René*, marquis de Rambures, morte en mars 1683; & 5. *Charlotte* Bautru, mariée 1. à *Nicolas* d'Argouges, marquis de Rannes, colonel général des dragons, & lieutenant général des armées du roi: 2. en 1682 à *Jean-Baptiste-Armand* de Rohan, prince de Montbazon. Elle mourut au mois de décembre 1725.

III. NICOLAS Bautru II du nom, marquis de Vaubrun & du Tremblai, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef dans la haute & basse Alsace, dans les villes & places de Brisac, Philisbourg, Béfort, &c, & gouverneur de Philippeville, fut tué en 1675, à la bataille qui se donna au-delà du Rhin, peu de jours après la mort de M. de Turenne. Il épousa *Marguerite* Bautru, fille de *Guillaume* III du nom, comte de Serrant, qui étoit sa niéce à la mode de Bretagne, dont il eut *Guillaume*, abbé de Cormeri, lecteur de la chambre du roi; & *Magdeléne-Diane* Bautru, mariée en 1688 à *François-Annibal*, duc d'Estrées, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. * Sorbieres, *lettres. Menagiana.* Bayle, *dict. critique, &c.*

BAUTRU (Guillaume) II du nom, comte de Serrant, conseiller d'état ordinaire, introducteur des ambassadeurs, ambassadeur vers l'archiduchesse en Flandre, & envoyé du roi en Espagne, en Angleterre, & en Savoye, a été un des beaux esprits du XVII siécle. Il se faisoit sur-tout remarquer par ses bons mots, & par ses fines reparties; & l'on trouve dans les écrivains de son temps plusieurs marques de cette espéce de réputation. *C'est un homme*, disoit Menage, *qui met une partie de sa philosophie à n'admirer que très-peu de choses, & qui depuis cinquante ans a été les délices de tous les ministres, de tous les favoris, & généralement de tous les grands du royaume, & n'a jamais été leur flateur.* Voilà ce qu'en dit M. Menage, qui exageroit quelquefois, quand il vouloit louer quelqu'un de ses amis. M. Bautru entra dans l'académie françoise dès le commencement de la fondation de cette compagnie: son esprit & la protection du cardinal de Richelieu y contribuerent. Il mourut le 7 mars 1665, en sa 77 année.

☞ BAUTSKE, ville de Livonie aux frontiéres de la Samogitie, au-dessus de la jonction des riviéres de Mussa & de Sussa. Le roi de Suede Gustave-Adolphe la prit en 1625; après quoi il livra le 7 janvier 1626, la bataille où les Polonois furent défaits à plate couture, & perdirent tout leur bagage & toute leur artillerie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BAUTZEN, en latin *Budissina*, ville d'Allemagne dans la haute Lusace, dont elle est la principale ville, & qui à cause d'elle a eu quelquefois le nom de *Marchia Budissinensis.* Cette ville est située à sept milles de Dresde, & à quatre de Gorlitz. Elle appartient

appartient à l'électeur de Saxe. L'an 1000 Boleslas Chobri, premier roi de Pologne, prit Bautzen. L'empereur Henri II la reprit avec bien de la peine, & la rendit contribuable à l'empire. Dans la suite les Wendes s'en emparerent; mais Henri IV, secouru des Saxons & de Wratislas, depuis roi de Bohême, obligea les Wendes à céder à la Bohême cette ville avec la Lusace. Le roi de Bohême donna Bautzen & les environs à sa fille Judith, femme de Wipert, comte de Goritz, à titre de dot, vers l'an 1080. Wipert II, leur fils, étant mort sans enfans, Bautzen & son territoire passa à la Bohême, après avoir été ravagé & presque ruiné. L'église collégiale paroît avoir été fondée par ceux de Misnie; car les prévôts sont toujours élus d'entre les chanoines de Misnie, & le chapitre de Bautzen, & ses revenus relevent de l'église de Misnie. L'électeur de Saxe Jean-George assiégea cette ville en 1620 au nom de l'empereur Ferdinand II, & y fit de grands dégats. Elle souffrit depuis plusieurs incendies & différens malheurs, jusqu'à la paix qui lui rendit sa premiere tranquillité. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BAUWENS (Amand) célébre jurisconsulte, prêtre, chanoine de l'église collégiale de S. Pierre de Louvain, docteur en droit canon & civil, premier antécesseur des loix, professeur royal & impérial du droit public, président du collége de S. Donatien, &c. étoit né à Gavre en Flandre l'an 1674. Il étoit fils du bailli de la principauté de Gavre, homme distingué par sa sagesse & par sa grande probité. Lorsqu'il eut fini ses humanités, il fut envoyé à Louvain, & fut fait éleve du collége du Faucon en 1695. Dans la suite il passa à l'étude de la théologie, à laquelle il s'appliqua dans le collége du pape Adrien VI, dont M. Gummare Huygens étoit alors président. La piété de M. Bauwens, son esprit, sa candeur, son application infatigable à l'étude, le firent beaucoup aimer de M. Huygens, qui voyoit toujours avec plaisir les jeunes gens laborieux, & qui en avoit un soin particulier dans la vue de les rendre plus utiles à l'église ou à l'état. M. Bauwens eut à peine pris le degré de bachelier en 1699, qu'il fut chargé de professer la philosophie, ce qu'il a fait pendant près de douze ans avec beaucoup d'applaudissement. Cependant son amour pour l'étude du droit, tant civil que canonique, l'ayant engagé à s'y appliquer sérieusement, il fut fait licencié en 1704. On ne fut pas long-tems à sentir combien il feroit de progrès dans cette étude. Ceux qu'il y faisoit chaque jour, & son application continuelle de jour & de nuit, firent espérer qu'il seroit bientôt un des plus grands maîtres en cette science, & cette espérance ne fut pas vaine. Les consuls de Louvain, informés de son mérite, le chargerent en 1710 de la leçon des canons, & lui procurerent un canonicat de S. Pierre de la même ville. Au mois d'octobre 1711, il reçut les honneurs du doctorat. Jamais homme n'en remplit mieux le titre. Il eut une connoissance si profonde du droit civil & canonique, & de tout ce qui y appartient, qu'il n'y avoit aucun endroit dans les auteurs anciens & modernes qu'il ne fût en état d'éclaircir sur le champ, ou qu'il n'ait éclairci en effet; aucune loi, aucun canon, aucune décision dont il ne sût le texte, l'origine, l'histoire, ses difficultés, comment on devoit les résoudre. Il n'avoit pas moins de connoissance de l'histoire sacrée & profane, & l'on étoit étonné comment il avoit pu tant lire, & plus encore tant retenir, sans que rien se confondît presque jamais dans son esprit. Il écrivoit purement & élégamment en latin: il disputoit avec force, avec clarté: il étoit net & aisé dans ses explications. Il regardoit les pauvres, les orphelins & les veuves avec ces yeux d'une charité vraiment chrétienne, qui ne voient l'affliction que pour en tempérer l'amertume, & qui ne cherchent la misere qu'afin de la découvrir & de la soulager: c'étoit d'ailleurs le plus affable de tous les hommes, & le plus ami de la paix. Il ne vit jamais naître la plus légere semence de trouble dans son université, dans sa famille, entre ses amis, chez l'inconnu même, qu'il ne fit tous ses efforts pour étouffer le mal dans sa naissance, ou pour prévenir même celle-ci. Homme d'un conseil sage, toujours prudent, toujours lumineux, on lui remettoit les affaires les plus difficiles; on le chargeoit de tout ce qu'il y avoit d'important; on recouroit à lui en une infinité de rencontres, & jamais on n'en a été que très-satisfait. C'est ainsi qu'il a travaillé non-seulement pour son université, ou pour ses amis, mais pour l'église, pour l'état, pour toute la Flandre, pour un nombre prodigieux de personnes qui remettoient leurs interêts entre ses mains, ou qui recouroient à lui pour beaucoup d'autres sujets. En 1717 il eut la présidence du collége de S. Donatien, qui lui doit tout l'ordre, tout le renouvellement, & toute la splendeur qu'il a eu depuis. En 1720 le conseil de Louvain le chargea de la premiere leçon des loix; & l'empereur s'appercevant qu'il manquoit à Louvain une leçon de droit public, il l'établit & en chargea encore M. Bauwens qui s'y acquit, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, la même reputation que le célebre Hugues Grotius, parcequ'il avoit le même mérite & le même fonds de science. Environ les dix dernieres années de sa vie, il fut tourmenté par un asthme assez considérable, dont les douleurs & les violences l'épuiserent enfin, & lui causerent une fiévre qui le fit passer à une meilleure vie, le 7 de décembre 1724, n'étant encore âgé que de cinquante ans. * *Mémoires du temps.* Son éloge contenu dans son papier mortuaire en latin, imprimé à Louvain, *in-fol.*

BAUX ou LES BAUX, *Baucium*, petite ville de Provence, qui a eu autrefois titre de baronie, & qui fut érigée en marquisat en 1641, & donnée au prince de Monaco. Elle est située sur un rocher, avec un bon château, environ à deux ou trois lieues d'Arles, & dans un terroir fertile en vignes, oliviers & fruits. Mais cette ville est bien plus renommée par les seigneurs de la maison de Baux, si illustre par sa grandeur, par son pouvoir, & par ses alliances.

BAUX, maison. Les auteurs parlent diversement de l'origine de la maison de Baux, qu'ils établissent sur des contes fabuleux, dont nous ne croyons pas devoir grossir cet article. On ne sait pas si cette famille a donné son nom au château de Baux, ou si c'est ce château qui le lui a donné. Au reste ce nom est commun en Provence, où on nomme *Baux*, un rocher & un lieu élevé en précipice; l'on y dit aussi *debaussar*, pour se précipiter, ou tomber d'un lieu élevé. Il y a encore des terres, dites *Baussenques*. Ce sont soixante-dix-neuf villes, bourgs ou villages qui ont appartenu aux barons de Baux. Ils avoient, dit-on, quelque sorte d'attachement mysterieux pour ce nombre de soixante-dix-neuf, parce qu'il étoit composé de sept & de neuf. Voici quels ont été les barons de Baux qui ont été seigneurs en partie du vicomté de Marseille, qui ont été princes d'Orange, qui ont porté le titre de rois d'Arles, & qui ont prétendu à la souveraineté de Provence, se trouvant alors assez de forces & d'amis pour faire la guerre aux princes qui en étoient comtes.

Le plus ancien dont nous ayons connoissance, est Guillaume, dit *Hugues*, qui vivoit en 1040 & 1050, & qui fut pere de Raimond de Baux, qui vivoit vers l'an 1110. Car c'est vers ce temps qu'il épousa *Etiennette*, *Stephanie* ou *Stephanelle* de Provence, fille ou sœur de *Gilbert* comte de Provence, & sœur puînée, ou tante de *Douce*, mariée à *Raimond Berenger*, comte de Barcelone. D'autres auteurs ne sont pas bien d'accord qu'*Etiennette* ait été fille de *Gilbert*, quoi-

qu'ils avouent que Raimond de Baux fut son mari. Il en eut quatre fils. HUGUES, *dont nous parlerons dans la suite*; *Guillaume*, qui se fit moine; BERTRAND I, qui suit; & *Gilbert*, dont on ignore la succession. Vers l'an 1140, le baron de Baux & ses quatre fils prirent les armes contre Raimond-Berenger, comte de Provence, prétendant avoir droit sur ce comté, à cause d'*Etiennette* de Provence. Une partie de la noblesse du pays se jetta dans leur parti, qui fut fortifié par le secours des comtes de Toulouse & de Forcalquier. Mais dans la suite, & vers l'an 1150, ils furent obligés de consentir à un accommodement, par lequel, renonçant à tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Provence, on leur laissoit en propriété les terres *Baussenques*, sous condition de l'hommage qu'ils rendirent en même temps. HUGUES de Baux laissa vers l'an 1170, *Rainaud*, qui mourut sans postérité. On croit que c'est ce *Rainaud* qui fut vicomte de Marseille, à cause de sa femme *Adelasie* ou *Alix*, & qu'ils vendirent la portion qu'ils avoient dans ce vicomté aux Marseillois, pour le prix de quatre-vingt mille sols royaux couronnés.

BERTRAND I de ce nom, troisiéme fils de RAIMOND, continua la postérité, & devint prince d'Orange, par son mariage avec *Tiburge* II, fille de *Guillaume* II & de *Tiburge* I, héritiere de cette principauté, & sœur de *Guillaume* III, & de *Rambaud* IV, lequel mourut sans enfans, & lui céda ses droits. *Bertrand* I fut assassiné par ordre de Raimond V, comte de Toulouse, le jour de pâque de l'an 1181. Il laissa trois fils, GUILLAUME II qui suit; BERTRAND qui a fait la branche des seigneurs d'Istres, de Brantoux, &c. qui passerent depuis dans le royaume de Naples; & *Hugues*, qu'on croit mari de *Barrale* vicomtesse de Marseille, & qui ne laissa qu'un fils, chanoine dans l'église d'Orange.

GUILLAUME II de ce nom, baron de Baux, & V prince d'orange, commença à regner en 1182. Il prit le titre de roi d'Arles, dont l'empereur Frédéric II lui fit don, & eut de deux femmes, GUILLAUME VI; & RAIMOND I. GUILLAUME VI succéda à son pere vers l'an 1225, & mourut en 1239, laissant *Guillaume* VII, mort sans postérité; BERTRAND, qui passa en Italie, où il fut tige des ducs d'Andrie, de Tarente & d'Ursin; *Hugues*, grand sénéchal de Sicile; & RAIMOND II, prince d'Orange, &c. Celui-ci mourut vers l'an 1272, & eut deux fils & une fille. BERTRAND de Baux II de ce nom, qui vivoit en 1300, laissa des enfans, qui se rendirent illustres en Italie, sous le regne du roi Robert, & de Jeanne I, en 1327. Le second des fils de GUILLAUME V, étoit *Raimond* III, qui mourut sans postérité. La fille étoit *Béatrix*. RAIMOND I de ce nom, prince d'Orange, surnommé *le Vieux*, étoit fils de GUILLAUME & frere de GUILLAUME VI, & mourut vers l'an 1282, laissant BERTRAND III, qui acquit les droits que ses neveux Bertrand II & Raimond III avoient sur la principauté d'Orange. Celui-ci, qui vivoit encore en 1314, eut trois fils, *Guillaume*, mort avant son pere, laissant *Bertrand* & *Guillaume*, qui céderent leurs droits sur la principauté d'Orange, à leur oncle RAIMOND IV, qui suit, second fils de BERTRAND III. Le troisiéme nommé *Henri*, fut chanoine à Autun.

RAIMOND IV, prince d'Orange & baron de Baux, se rendit puissant, & eut entr'autres enfans RAIMOND V; & *Bertrand*, seigneur de Girondas. RAIMOND V, mort vers l'an 1393, ne laissa de *Jeanne* de Genève son épouse, que MARIE de Baux, princesse d'Orange; & ALIX, baronne de Baux. L'an 1370, le même Raimond ayant été condamné à perdre la tête, pour crime de félonie & de rebellion, la reine Jeanne I lui donna sa grace, à la priere de sa femme *Jeanne* de Genève, & le rétablir dans tous ses biens. MARIE sa fille porta la principauté d'Orange dans la maison de Châlons, par son mariage, vers l'an 1393, avec *Jean* de Châlons. ALIX baronne de Baux, se voyant sans postérité, fit en 1425 ou 1426, son testament, par lequel elle institua ses héritiers ceux de sa maison, qui étoient dans le royaume de Naples, & à leur défaut, les descendans de MARIE sa sœur. Mais malgré ce testament, les officiers de Louis III se saisirent de ces terres par droit d'aubaine, comme étant laissées à des étrangers, convaincus de crime de félonnie, pour avoir pris les armes contre leur prince. Depuis, en 1429, *Louis*, prince d'Orange, fils de *Marie* de Baux, eut du même roi des lettres, datées du 5 septembre de la même année, & adressées aux mêmes officiers, pour entrer en la jouissance de ces terres; mais comme ses prétentions n'étoient pas légitimes, il ne lui fut pas possible de s'y établir. Cependant la baronie de Baux fut unie au domaine comtal de Provence, & y est restée jusqu'en 1641, que le roi Louis *le Juste*, l'érigeant en marquisat, la donna avec la ville de S. Remi, à HONORÉ Grimaldi II de ce nom, prince de Monaco, lequel ayant secoué le joug des Espagnols, s'étoit mis sous la protection de la France.

La maison de Baux a été illustre & puissante dans le royaume de Naples, où elle a possédé des terres considérables, & les premieres charges de l'état. BERTRAND de Baux, comte de Montescagiose, de Squilace & d'Andrie, épousa *Béatrix* de Sicile, fille de *Charles* II, roi de Naples & de Sicile, veuve d'*Azon*, marquis d'Est, morte en 1321, laissant de cette seconde alliance FRANÇOIS de Baux, duc d'Andrie, duquel sont descendus les ducs d'Andrie; & *Marie*, qui épousa au mois de juillet de l'an 1332 *Humbert* II, dauphin de Viennois, & mourut dans l'isle de Chypre, où elle avoit suivi ce prince, en 1346. *Marie* de Sicile, petite fille du roi *Robert*, & sœur de la reine *Jeanne* I, étant veuve de *Charles* duc de Duras son cousin, HUGUES ou JACQUES de Baux, comte d'Avellin, lui fit épouser *Robert* son fils aîné: mais le pere & le fils ayant été tués, *Philippe* de Sicile, prince de Tarente, l'enleva & l'épousa vers l'an 1353. En 1382 JACQUES de Baux, prince de Tarente & d'Achaye, épousa *Agnès* de Duras, petite-fille de *Jean* de Sicile, & prit le titre d'empereur de Constantinople, & de despote de Romanie. La princesse son épouse étoit veuve de *Can* de la Scale, dit *Signoric*, prince de Verone, & elle mourut en 1387. RAIMOND de Baux des Ursins, prince de Tarente, s'allia avec *Marie* d'Anguien, fille de *Jean* d'Anguien, comte de Liche, & de *Sanche* de Baux. Après la mort de ce prince, *Agnès* se remaria à *Ladislas*, surnommé *le Magnanime*, roi de Naples, de Jerusalem & de Sicile, alliances qui suffisent pour faire connoître en quelle considération a été la maison de Baux dans le royaume de Naples. * La Pise, *histoire d'Orange*. Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Chorier, *histoire de Dauphiné*. Ruffi, *histoire des comtes de Provence*. Vignier, *histoire de Luxembourg*. Ammirato, *delle famigl. Napolit.* Carlo de Lellis, *delle famigl. nobile de Napolit.* Ferrante della Marta, *disc. delle fam. estinte*, &c.

BAUX (Bernardin de) chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de S. Vincent de Largues, fut général des galeres de France en 1518, après Pregent de Bidoux. Il ne l'exerça qu'une année, & ne laissa pas de donner des preuves de sa valeur en d'autres occasions, particuliérement contre les Vénitiens & au siége de Marseille en 1524, & mourut en cette ville le 12 décembre 1527. * Ruffi, *histoire de Marseille*. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

BAUYN, *cherchez* BAUHIN.

BAXOS DE BABUECHA, *cherchez* ABROLHOS.

☞ BAXTER (Richard) Anglois, fort consi-

déré parmi les Presbytériens, qui servit d'aumônier dans les troupes de Cromwel. Depuis la mort de Comwel, Baxter n'avoit presque point eu de charge publique; mais il prêchoit en secret, & étoit fort suivi : ce qui lui attira plusieurs chagrins, & entr'autres le fit mettre trois fois en prison. Cela lui arriva pour la premiere fois en 1669. A la fin il fut chargé de prêcher les dimanches & les jeudis à Londres. Il mourut le 8 décembre 1691, jour auquel on dit qu'il avoit prédit qu'il mourroit. Richard Baxter a beaucoup écrit en anglois & en latin. Voici les titres de ses écrits en cette derniere langue, *De catechisatione domestica; Aphorismi de justificatione & fœderibus; Apologia; Libellus rationum pro religione christiana contra Gassendum & Hobbesium; Epistola de generali omnium protestantium unione adversus papatum; Dissertatio de baptismo infantium à scriptura demonstrato; Directiones ad reformationem ecclesiæ; De religione Grotiana adversus Piercium; De jure sacramentorum; Gildas Salvianus vel pastor reformatus; Catechismus Quackerianus; Clavis catholicorum; De regimine ecclesiæ; De rep. sancta; De universali redemptione contra Calvinum & Bezam; Historia conciliorum; Liber familiis pauperum inscriptus*; &c. * Acta eruditorum, *troisiéme supplément*. Clarcke, *lives of eminent persons*. Dict. hist. ed. de Holl. 1740.

BAXTER (Guillaume) habile grammairien, neveu de RICHARD Baxter, dont on vient de parler, naquit à Lanlugany en Shropshire. Son oncle l'ayant fait son héritier, il sortit de la médiocrité où ses parens vivoient, quoique descendus d'une bonne & ancienne famille. Dans sa vie faite par lui-même, il dit qu'il avoit atteint l'âge de 18 ans sans connoître une seule lettre, & n'ayant l'idée d'aucune autre langue que du gallois, & que ce fut en cet état qu'on le mit à l'école de Harrow en Midlesex. La premiere charge qu'il obtint fut une régence à Tottenham-High-Croff, près de Londres, d'où il fut appellé à l'école qui dépend de la société des marchands. En 1679 il publia un petit écrit *De analogia seu arte latinæ linguæ commentariolus*. En 1695 il donna une édition d'Anacréon, avec des notes, & en 1710 il en fit paroître une nouvelle édition, fort augmentée. En 1707 il publia une lettre, datée du 7 novembre, où il recherche en quoi consistoit cette maniere d'écrire fort vîte, qui étoit usitée chez les anciens. Cette lettre est adressée à Jacques Gardiner. Dans une autre lettre il a éclairci la matiere *De hypocaustis veterum*. En 1719 il publia *in*-8° son *Glossarium antiquitatum Britannicarum*, qui fut réimprimé en 1733. On imprima après sa mort, à Londres, en 1726 *in*-8°, par les soins de Moyse William, son *Glossarium romanarum antiquitatum*, sous le titre de *Reliquiæ Baxterianæ, sive Wilhelmi Baxteri opera posthuma* : cet ouvrage reparut en 1731 sous le titre de *Glossarium antiquitatum romanarum*. La vie de l'auteur composée par lui-même, est à la tête. Baxter résigna son emploi de régent quelque temps avant sa mort, arrivée le 31 mai 1723, à l'âge de 73 ans. Il avoit épousé *Sara* Carturit. Il étoit très-habile dans l'ancien breton, dans le latin, le grec & l'hébreu, & dans les langues orientales & septentrionales : il avoit entrepris un commentaire sur les métamorphoses d'Ovide, qu'il n'a point achevé; & on le regréte à cause de sa profonde connoissance de la mythologie. Il a publié une édition d'Horace, avec les notes de divers savans, & les siennes; & dès 1732 on promit de donner son travail sur Juvenal : nous ignorons si cette promesse a été remplie. * Voyez le *supplément françois de Basle*.

BAYA, ville, *cherchez* BATHE.

BAYARD ou BIART (Nicolas) Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit vers l'an 1410. Il a laissé, outre des sermons, *Distinctiones theologicæ. Placita theologica. Lectiones variæ, &c.* * Alfonse Fernandez. Antoine *de Sienne*. Pitseus, &c.

BAYARD (Pierre du Terrail de) l'un des plus sages & des plus généreux capitaines de son temps, fut surnommé *le bon Chevalier sans peur & sans reproches*, & sortoit d'une noble famille de Dauphiné. Bayard est une terre dans cette province dont il porta le nom. PIERRE du Terrail, son aïeul, fut tué à la bataille de Montlhéri en 1465. AIMOIN son fils avoit épousé *Héléne* Aleman, fille de *Henri* seigneur de Laval; & ce fut d'eux que naquit le chevalier Bayard. Son trisaïeul étoit mort l'an 1356 à la bataille de Poitiers, aux pieds du roi Jean : son bisaïeul fut tué en celle d'Azincourt en 1415, & son pere fut blessé dangereusement en celle de Guinegaste ou des Eperons. Au sortir de l'enfance il fut donné pour page à Philippe comte de Baugé, seigneur de Bresse, &c. qui étoit alors gouverneur de Dauphiné, & qui fut depuis duc de Savoye. Le roi Charles VIII le lui demanda en passant à Lyon, & ce prince le mena l'an 1495 en Italie, à la conquête du royaume de Naples, où il donna des marques incroyables de sa valeur, & surtout à la bataille de Fornoue. Après la mort du roi Charles, Louis XII se servit de Bayard à la conquête de Milan en 1499, & l'envoya encore en 1501 à Naples, où il soutint seul sur le pont l'effort de deux cens chevaliers. Il fut encore envoyé contre les Genois, & fut employé au secours que le roi donna à l'empereur Maximilien I en 1507. L'année d'après il se trouva au siége de Padoue, secourut la comtesse de la Mirandole, & le duc de Ferrare, & servit sous le duc de Nemours à la défaite d'André Gritti, général des Vénitiens, & à la prise de la ville de Bresse. C'est en cette ville où le chevalier Bayard, qui avoit été très-dangereusement blessé, fit cette action tant vantée par les historiens, & rendit aux filles de son hôte deux mille pistoles que leur mere lui fit présenter par elles pour racheter le pillage de sa maison. A son retour en France en 1514 le roi le fit son lieutenant général au gouvernement de Dauphiné, après qu'il se fut trouvé l'an 1512 à la bataille de Ravenne, & l'année d'après à la journée des Eperons, où il fut fait prisonnier. François I ayant succédé à Louis XII en 1515, vit combattre le chevalier Bayard auprès de lui, à la bataille de Marignan contre les Suisses, & voulut être fait chevalier de sa main, l'obligeant de lui donner l'accolade, à la maniere des anciens chevaliers. Après cette grande action, Bayard, qui étoit enjoué, tenant son épée nue à la main : *Que tu es heureuse*, lui dit-il, *d'avoir aujourd'hui fait chevalier un si vertueux & si puissant roi! Certes, ma bonne épée, vous serez dores-en-avant gardée comme une relique, & honorée sur toutes, & jamais je ne vous porterai, si ce n'est contre les Turcs, les Sarasins & les Maures.* Ensuite il fit deux sauts, & la remit dans son fourreau. Ce sont les propres termes de Champier, auteur de sa vie. En 1521, Bayard se trouva au siége de Pampelune, & ensuite défendit Mézieres contre Charles-Quint qui le battit pendant six semaines. Cette ville n'étoit pas des plus fortes; & l'armée de l'empereur, qui étoit composée de quarante mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux, la battit avec cent dix piéces de canon. Le roi le combla d'honneur, & lui donna à commander cent hommes d'armes de ses ordonnances. Il avoit deux freres ecclésiastiques, *Philippe* & *Jacques* du Terrail : le roi nomma le premier, qui étoit doyen de Grenoble, à l'évêché de Glandeves, & l'autre à l'abbaye de S. Josaphat. Philippe mourut en 1531. Le chevalier Bayard suivit en 1523, l'amiral de Bonnivet en Italie, & y reçut à la retraite de Rebec un coup de mousquet qui lui brisa l'épine du dos, au mois d'avril de l'an 1524. Se sentant blessé, *Jesus*, dit-il, *hélas mon Dieu!*

je suis mort. Ensuite il se recommanda à Dieu avec grande contrition, baisa la croix de son épée, & dit quelques oraisons à haute voix. Il commanda qu'on le couchât sous un arbre, le visage tourné contre l'ennemi, & qu'on lui mît une pierre sous sa tête. *N'ayant jamais tourné le dos contre l'ennemi*, dit-il, *je ne veux pas commencer à la fin de ma vie.* Il pria le seigneur d'Alegre de dire au roi : *Qu'il mouroit très-content, parcequ'il mouroit pour son service, & que le seul regret qu'il avoit, c'étoit qu'avec la vie il perdoit le moyen de le servir plus long-temps.* Incontinent après il fit son testament militaire. Le connétable Charles de Bourbon, qui poursuivoit l'armée des François, lui témoigna le déplaisir qu'il avoit de le trouver en cet état. *Ha ! capitaine Bayard*, lui dit-il, *que je suis marri & déplaisant de vous voir en cet état ! je vous ai toujours aimé, par la grande prouesse & sagesse qui est en vous. Ha ! que j'ai grande pitié de vous.* La réponse de Bayard fut héroïque. *Monseigneur*, lui dit-il, *je vous remercie ; il n'y a point de pitié en moi, qui meurs en homme de bien, servant mon roi : il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre prince, votre patrie & votre serment.* Ce prince, loin d'être fâché de cette liberté, tâcha de se justifier par les motifs de sa disgrace. Bayard l'exhorta d'une voix mourante à se réconcilier avec le roi, & à quitter le mauvais parti où sa passion l'avoit précipité. Un moment après, le marquis de Pescaire arriva, & lui donna toutes les marques possibles d'estime & d'affection. Bayard mourut quelque temps après, âgé de quarante-huit ans seulement. Jamais homme n'a été plus universellement estimé. Le roi le regreta toujours, & n'en parloit jamais qu'avec éloge. Le corps de ce grand capitaine reçut tous les honneurs, qui auroient pu être rendus au plus grand prince. Il fut porté en Dauphiné, & enterré dans l'église des peres Minimes de la Plaine, près de Grenoble. Le dernier de la famille de ce chevalier fut tué au siége de Gravelines en 1644, & le nom & la terre du Terrail passerent par la sœur de celui-ci dans la maison d'Estaing; car elle épousa *Jacques* baron de Planzat, tige des comtes de Saillant, l'un des fils de *Jean* III du nom, vicomte d'Estaing. * *Histoire du chevalier Bayard.* Symphorien Champier, *vie de Bayard.* Expilli, *supplément à l'histoire de Bayard.* Du Bellai, *memoires liv.* 1 & 2. Chorier, *histoire de Dauphiné.*

BAYARD (Gilbert) seigneur de la Font, secrétaire d'état & général des finances, sous le regne de François I, avoit été élevé auprès du fameux Robertet, aussi secrétaire du roi, & s'étoit rendu très-habile dans la connoissance des affaires d'état. On l'employa en diverses négociations, & en 1544 il se trouva au traité de Crêpi, où il prit les titres de conseiller & secrétaire d'état du roi & de ses finances. Bayard avoit l'esprit délié, mais railleur & piquant; ce qui lui fit des affaires à la cour. En 1547, après la mort de François I, le connétable de Montmorenci & la duchesse de Valentinois qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Henri II, changerent l'ordre des affaires ; & pour se rendre maîtres du cabinet & du conseil, ils en éloignerent tous ceux qui leur étoient suspects. Ils firent arrêter Bayard, parcequ'il avoit fait quelques railleries sur l'âge & sur la beauté de la duchesse; & peu après il mourut de déplaisir dans sa prison. * De Thou, *hist. l.* 3. Fauvelet-du-Toc, *histoire des secrétaires d'état.*

BAYER (Théophile Sigefroi) d'une famille originaire de Baviere, établie depuis long-temps en Hongrie, étoit petit-fils de *Jean* Bayer, qui fut d'abord recteur du collége d'Eperies, ensuite ministre à Neusehl en 1667, & à Kirchdraus en 1668, & ennobli en 1669 par l'empereur Léopold. C'étoit un homme habile dans les mathématiques, & dans plusieurs autres sciences ; son zele ardent pour les Protestans lui occasionna des affaires sérieuses que sa famille ressentit même après sa mort. Il avoit épousé 1. *Rebecca*, fille de *Jean* Sartorius, pasteur & premier inspecteur de l'église d'Eperies : 2. *Marie*, fille de *Samuël* Pomarius, directeur du collége de la même ville. Il eut du premier mariage, *Jean-Frédéric* Bayer, né en 1670, qui embrassa la profession de peintre, se maria à Konigsberg, avec *Anne-Catherine* Porath, d'une bonne famille de Lubeck, de qui vint *Théophile Sigefroi*, né le 6 janvier, nouveau style, 1694. Il fit ses humanités à Konigsberg, de même que son cours de philosophie & de théologie, & y étudia les langues orientales sous quelques rabbins, & sous M. Abraham Wolff, depuis docteur & professeur en théologie. Cette étude des langues fut toujours depuis l'objet favori de l'application de M. Bayer, & dès 1713, il la porta jusqu'au chinois. Tant de contention & d'assiduité le jetterent dans une maladie fâcheuse, qui l'obligea de changer d'air & de se dissiper davantage. Il alla à Dantzick, auprès de *Jean* Sartorius, professeur en éloquence, son grand-oncle maternel ; & lorsqu'il put revenir à Konigsberg, il y disputa sous le docteur Michel Schreiber, & obtint une pension du magistrat. Peu après, voulant voyager, malgré la foiblesse de son tempérament, il alla à Berlin, s'y arrêta quelque temps, & y obtint des secours utiles pour ses études, par le crédit de M. Grabe, conseiller privé. Il y acquit aussi l'amitié de M. Veissiere de la Croze, ex-bénédictin, & il fut toujours depuis en correspondance avec ce savant. Il forma de pareilles liaisons avec MM. Schot, Jablonski, Des Vignoles, Lenfant, Chauvin, &c. S'étant rendu à Hall, le professeur Francke lui procura des leçons de Salomon Assadi, qui leverent plusieurs difficultés qui lui restoient dans l'intelligence de la langue arabe. M. Michaëlis lui fournit aussi bien des choses utiles sur les églises d'Ethiopie, & M. Heineccius sur les églises grecques. De Hall, il fut à Leipsic, où on le reçut maître-ès-arts le 11 février 1717. M. Siéber lui accorda l'usage de sa belle bibliothéque, & M. Goëtze la communication des manuscrits du magistrat, dont il dressa un catalogue. Ces secours lui servirent beaucoup, sur-tout pour les écrits syriacs. A la priere du savant M. Mencke, il dressa quelques articles pour les *Acta eruditorum* de Leipsick, comme ceux qui roulent sur l'arc triomphal de Trajan, sur le nouveau testament malabare, sur le nouveau testament cophte, &c : & M. Mencke en fut si satisfait, qu'il fit à l'auteur des offres avantageuses pour l'engager à demeurer à Leipsick. Le magistrat de Konigsberg lui fit écrire vers le même temps, que s'il vouloit continuer ses voyages, il seroit défrayé; mais le dérangement de sa santé, que l'étude ne pouvoit rétablir, l'obligea de retourner chez lui : il vouloit cependant faire un tour à Weimar & à Gotha; mais il se trouva si mal à Iena, que l'on craignit que sa mort ne fût très-proche : il en revint, & retourna à Hall où M. Francke le mit en correspondance avec le Tranquebar. Se trouvant plus de forces, il passa à Wittemberg, & de-là à Berlin, où M. de la Croze lui donna des leçons pour la langue cophtique. Etant à Stettin, il y vit les recueils chinois d'André Muller, que l'on y conserve. Vers la fin de l'automne 1717, étant revenu à Konigsberg, le magistrat le fit bibliothécaire, & il prit possession de cet emploi le 22 mars 1718. En 1720 il fut appellé au conrectorat du collége principal, d'où il passa en 1721 au prorectorat. Au commencement de 1726, étant marié depuis plusieurs années avec *Anne-Dorothée* Bollner, fille d'un marchand de Konigsberg, il fut appellé à Petersbourg, où on le fit professeur des antiquités grecques & romaines. Il arriva dans cette ville au mois de février, & la même année, il y fit quelques harangues en présence de l'impératrice Catherine, qui fit la cérémonie de la fondation de la nouvelle académie, au couronnement de Pierre II, & à celui de l'impératrice qui ré-

gna depuis. L'académie royale de Berlin l'aggrégea à son corps en 1730. L'année suivante on l'appella à Hall, pour y remplir la chaire d'éloquence, vacante par la mort de M. Gundling, mais il ne l'eut point. En 1733, sollicité par sa famille, il demanda son congé; mais on le détermina à demeurer encore quelque temps. Il étoit sur le point de se retirer à Konigsberg, lorsque la mort l'enleva le 21 février 1738. Ses ouvrages sont : 1. *Vindiciæ verborum Christi, Eli Eli, Lama sabactani*, &c. 1716, *in*-4°. 2. *De diis vialibus Græcorum*, 1715; c'est une thèse soutenue à sa réception dans la faculté de Konigsberg. 3. *Programma quo bibliothecam senatûs Palæopolitani ad diem xj. calend. maii apertumiri denunciat*, 1718; on y trouve une histoire de cette bibliothéque. 4. *De eclipsi sinicâ liber, Sinorum de eclipsi solis quæ Christo in crucem acto facta esse creditur, indicium examinans. Accedunt præceptionum de lingua Sinica libri duo*, 1718, *in*-4°. 5. *De elegantia manuum eruditarum*, dans les *Selecta hist. & litter.* de M. Lienthal, 1718, *in*-8°. 6. *Historia congregationis cardinalium de propaganda fide*, 1721, *in*-4°. 7. *Lucubrationes de inscriptionibus Judæorum, græcis & latinis*, 1721, *in*-4°. 8. *Programma ad declamationes in cathedrali schola*, 1722, *in*-4°. 9. *De nummis Romanis in agro Prussico repertis commentarius : cum epistola de Theophrasti Delii præsidiis monimento*, 1722, *in*-4°. 10. *Epistola de libris ad mare Caspium repertis.* 11. *Epistola de litteris tangutanis & aliis orientalibus*, dans les supplémens des *Acta eruditorum*, tome IX. 12. *De nummo Rhodio in agro Sambiensi reperto*, 1723, *in*-4°. 13. *De origine & priscis sedibus Scytharum*, 1728. 14. *De Scythiæ situ, qualis fuit sub ætatem Herodoti*, 1728. 15. *De muro Caucaseo*, 1728. 16. Un panégyrique au nom de l'académie de Petersbourg à l'empereur Pierre II, 1728. 17. Essai sur l'histoire ancienne, en allemand, 1728. 18. *De Cimmeriis*, 1729. 19. *Nummi 10 Erythræorum in Ionia illustrati*, 1729. 20. *Nummus Gyrtones urbis Thessalicæ illustratus*, 1729. 21. *Vetus inscriptio Prussica.* 22. *Musæum Sinicum*, 1730, *in*-8°. Cet ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur. 23. *Paradoxa Russica de originibus Prussicis*, dans les *Acta Borussica* de M. Lilienthal. 24. *Orthographia Mungalica*, dans les *Acta eruditor.* de 1731. 25. *Chronologia Schytica vetus*, 1732. 26. *Memoriæ Scythicæ ad Alexandrum magnum.* 27. *Elementa Litteraturæ Brahmanicæ, Tangutanæ, Mungalicæ.* 28. *Historia Osrhoëna & Edessa nummis illustrata*, 1734. 29. La suite des *Elementa*, &c. 1735. 30. *De duobus nummis Ptolemæi Lagi.* 31. *De Venere Cnydia*, &c. 32. *De varagis.* 33. *De re nummaria Sinorum, & commercium Sinicum*, 1735. 34. *De ciclo horario Sinico, & de calendariis Sinicis*, 1736. 35. *Historia regni Græcorum Bactriani*, &c. 1737. 36. *Conversiones rerum Scythicarum temporibus Mithridatis.* 37. *De nummo Ægiensi.* 38. *Fasti prætorum Achaïcorum.* 39. *De Ferdinandi Verbiestii soc. Jes. scriptis Sinicis*, &c. Outre ces ouvrages, M. Bayer en a laissé plusieurs manuscrits, dont on peut voir la liste à la suite de son éloge historique, imprimé dans la bibliothéque Germanique, tome L, à Amsterdam, 1741. On y trouve aussi son épitaphe, telle qu'on la lit sur sa tombe à Petersbourg. Plusieurs des écrits de M. Bayer, sont dans les mémoires de l'académie de Petersbourg.

BAYES, *Baiæ*, ancienne ville, maintenant ruinée dans le royaume de Naples en Italie, proche du golfe de Pouzzol, appellé autrefois *Baianus sinus.* Cette ville a été en réputation du temps des Romains, qui avoient aux environs leurs maisons de campagne; ce qui a fait dire à Horace (*epist. l.* 1, *epist.* 1, *v.* 84) qu'il n'y avoit point de lieu au monde qui fût plus agréable & plus délicieux que Bayes.

Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.

Les premiers empereurs avoient extrêmement aimé cette ville & ses environs. Les ruines qu'on y voit encore à présent, témoignent qu'elle fut autrefois très-magnifique. Strabon, Pline, Suétone, Tacite, Pomponius Méla, &c. parlent de Bayes dans leurs écrits. L'empereur Caligula fit construire un pont de bateaux sur ce golfe, qui se courbe en rond, de Pouzzol à Bayes, de la longueur de près de deux lieues françoises. Il choisit ce lieu pour marcher en triomphe sur la mer; parceque Tibere ne voulant pas avoir Caligula pour successeur, avoit consulté Trasyllus, grand astrologue de ce temps-là, qui lui avoit dit qu'on verroit aussitôt Caligula regner comme empereur, qu'aller à cheval sur le golfe de Bayes. Pour faire dire vrai à cet astrologue, Caligula étant parvenu à l'empire, assembla une prodigieuse quantité de grands bateaux, dont il fit bâtir un pont pavé de pierres de taille, qui représentoit la terre ferme en pleine mer. Ayant achevé ce pont, il y passa & repassa pendant deux jours. Le premier jour étant vêtu d'une cotte-d'armes de pourpre brochée d'or, enrichie de pierres précieuses, & armé d'une cuirasse, qu'il disoit être celle d'Alexandre *le Grand*, avec une couronne de chêne sur la tête, il partit de Bayes à cheval, & passant sur le pont, entra dans Pouzzol comme dans une ville de conquête. Le lendemain il retourna à Bayes sur un char magnifique : il y mena même comme en triomphe un jeune prince de la race royale des Parthes, nommé *Darius*, qui étoit en ôtage à Rome. De-là il repassa jusqu'au milieu du pont, où il harangua son armée, & se vanta d'avoir fait une chose plus merveilleuse que Xerxés, qui avoit joint l'Europe à l'Asie, par un pont de bateaux, mais dans un endroit de moindre étendue que le golfe de Bayes. Cette ville a été le siége d'un évêque; mais depuis qu'elle a été ruinée, l'évêché a été transféré ailleurs. Bayes, tel qu'on le voit aujourd'hui, fut bâti par l'empereur Charles-Quint, sur les ruines de l'ancienne ville de Bayes, où étoit mort l'empereur Adrien. On voit encore aux environs de l'ancienne ville de Bayes les restes du pont de Caligula, & un bâtiment souterrein de cent-cinquante pas de long, de quarante de large, & de trente de haut, soutenu par environ cinquante pilliers de pierres cimentées, qu'on croit avoir été une citerne : un autre bâtiment souterrein nommé *Cento Camerelles.* Ils servoient pour loger la chiourme des galeres romaines qui passoient ordinairement l'hiver à Bayes. * Suetone, *in Calig.* Dion Cassius. Horace.

☞ BAYEUX, ville de France, capitale du pays Bessin, dans la basse Normandie, étoit anciennement de la seconde Lyonoise, & de l'exarcat des Gaules. Elle est située sur la riviere d'Aure, assez près de celle de Drome, & à une lieue & demie de la mer. Elle est le siége d'un évêché, d'un baillage, d'une vicomté à présent réunie au bailliage, d'une élection, d'une amirauté, d'une maîtrise particuliere des eaux & forêts, d'une maréchaussée, & d'un grenier à sel. C'étoit, selon les capitulaires de Charlemagne qui appellent ses habitans *Bajocassini*, comme ceux de Charles *le Chauve* les nomment *Bagisini*, un des trois départemens de la Neustrie, aujourd'hui Normandie, pour les juges qu'on appelloit *Missi Dominici.* Rouen & Lisieux étoient les deux autres; & ces départemens tenoient quatre mois l'année, & quatre fois par chaque mois.

Bayeux est appellée indifféremment par les auteurs *Civitas Bajocassium*, *Juliobona Biducassium*, *Bajocæ*, *Baiæ*, *Bajocarum* ou *Bellocassium Civitas.* Jules César, dans ses commentaires, parle des peuples de ce diocèse sous le nom de *Veliocasses*, ou *Velocasses* & *Bellocasses*; Pline sous celui de *Viducasses* ou *Vidugasses*; Ptolémée les appelle *Biducenses*; Ausone, *Bajocasses*; & Grégoire de Tours les nomme *Bajocassini.* M. de Valois nous apprend dans sa notice des Gaules, que Bayeux est appellée dans quelques

auteurs *Argenis*, *Aregenus*; il ajoute que ce qui peut avoir donné lieu à cette dénomination, est la situation de cette ville sur la riviere d'Aure, nommée en latin *Ara* ou *Aura*.

Tout ce que l'on a pu dire de l'origine de Bayeux, n'est qu'une pure fable, quoique d'ailleurs il soit certain que c'est une des plus anciennes villes de Normandie. Elle étoit autrefois considérable. On la voit tenir le second rang parmi les villes de la seconde Lyonnoise, dans les anciennes notices des Gaules. Elle étoit aussi plus étendue & plus peuplée qu'elle n'est aujourd'hui : c'est pour cela que S. Exupere, qu'on peut regarder comme l'apôtre de la basse Normandie, la préféra aux autres villes de la Neustrie, pour y établir son siége. Il paroîtroit assez vraisemblable que ce qui contribuoit alors à sa célébrité, étoit ce fameux temple d'idoles que les Druides avoient bâti sur le mont *Phaunus* qui est proche de cette ville à l'orient, & dont on voit encore des vestiges près le prieuré de S. Vigor. Car les savans PP. Bénédictins qui ont travaillé à l'histoire littéraire de France, remarquent que ce temple étoit un des trois plus célébres des Gaules.

Elle n'a pas plus de dix mille ames à présent. Les révolutions qu'elle a souffert pendant les incursions des Normands dans les IX & X^e^ siécles, & les suivans durant les guerres des Anglois, l'ont extrêmement diminuée, & l'agrandissement de Caen, lui a beaucoup nui. Il n'est pourtant pas vrai qu'elle ait cédé à cette derniere la qualité de capitale du Bessin, comme l'a avancé l'auteur du *dictionnaire universel de la France*; aucun ne l'avoit dit avant lui. Il y a plus de 800 ans qu'elle fut prise sur Berenger comte de Bessin, par le prince Raoul, qui fut depuis duc de Normandie. Ce prince encore païen, irrité de sa généreuse résistance, la ruina de fond en comble, & fit passer presque tous ses habitans au fil de l'épée, ensorte que la langue ordinaire du pays qu'on appelloit la romaine, y fut entiérement éteinte. Cette langue n'étoit qu'un mélange de latin, de gaulois & de françois. Bayeux fut depuis repeuplée de Normands qui la rebatirent : & comme ces nouveaux habitans parloient danois, qui étoit leur langue naturelle, voilà pourquoi le duc Guillaume I, fils de ce Raoul, fit élever son fils Richard à Bayeux, & non à Rouen, parceque la langue romaine étoit plus en usage en celle-ci, & que les Normands en faisoient très-peu de cas. L'an 1106 cette ville ayant pris le parti de Robert duc de Normandie, elle fut prise & brulée par l'armée de son frere Henri roi d'Angleterre, commandée par Robert comte de Glocestre, sire de Thorigny & de Creully. Elle reçut un pareil traitement en 1356 par les Anglois. Elle essuya encore deux siéges le siécle suivant, l'un de la part des mêmes Anglois en 1415, & l'autre en 1450 de la part du comte de Dunois qui la reprit sur eux après un siége de quinze jours. Enfin l'an 1562 elle fut pillée & saccagée par les Protestans, qui massacrerent un grand nombre de ses habitans, principalement des ecclésiastiques, firent cesser l'office divin pendant les trois mois qu'ils y demeurerent, & y commirent des crimes dont le souvenir fait horreur.

L'église cathédrale, une des plus belles & des plus riches de Normandie, ne fut point épargnée dans cette horrible tempête. Après l'avoir entiérement dépouillée de tous ses ornemens, reliques, & vases sacrés, ils voulurent encore l'abattre; & ils n'en furent détournés que sur les remontrances du célébre P. Feuardent cordelier, qui demeuroit pour lors à Bayeux, & qui connoissant les chefs de ce parti, leur conseilla de s'en servir pour y établir leur prêche. Cette église bâtie par les évêques Hugues de Bayeux, & Odon de Conteville, oncle & frere uterin de Guillaume le Conquérant, fut dédiée l'an 1077, selon Orderic Vital : mais ayant été brulée plusieurs années après dans la prise de Bayeux, elle fut rebâtie par Philippes de Harcourt, évêque, qui commença cet ouvrage en 1155. Sa belle tour octogone, percée à jour de tous côtés, & placée entre la nef & le chœur, pour servir d'horloge, mérite d'être vue. Son grand portail orné de quantité de figures en gros & bas relief, accompagné de deux grosses tours ou pyramides, hautes de 250 pieds, & son architecture d'un gout gothique n'attirent pas moins les regards des curieux. Le chapitre est considérable : il est composé de quarante-neuf prébendes & de douze dignités, qui sont le doyen, le chantre, le chancelier, le tresorier, les quatre archidiacres de Bayeux, de Caen, d'Hyesmes & des Vez, le sous-doyen, le sous-chantre, l'écolâtre & le pénitencier, qui n'est dignité que quand le titulaire est chanoine : celle de grand couteur a été suprimée en 1751, & les revenus en ont été affectés à la fabrique. Il y a encore 12 chantres, 56 chapelains, 20 musiciens & 8 enfans de chœur. On voit dans cette église la chasuble de S. Regnobert second évêque de Bayeux, qui quoiqu'elle ait été plusieurs siécles dans la terre, & qu'elle ait plus de 1300 ans d'antiquité, est aussi saine que si elle venoit d'être faite. On y garde encore la toilette de la reine Mathilde. C'est un ouvrage en laine, fait à l'aiguille, qu'on prétend être de la main de Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Elle représente en effet, quoique grossierement, toute l'histoire de la conquête d'Angleterre que fit ce prince en 1066.

La ville de Bayeux est assez grande & bien bâtie : elle est située sous un ciel excellent & très-pur, & sur un terrein uni & élevé, au milieu duquel se trouve une espéce de vallée, formée par deux pentes douces, au bas desquelles coule la riviere d'Aure, qui sépare cette ville en deux parties. Autrefois cette riviere baignoit ses murailles à l'orient; mais on en a éloigné le cours dès il y a long-temps, en faveur de l'Hôtel-Dieu, sous lequel elle passe à présent. On la divise en haute & basse ville. La haute ville est la cité, fermée de murailles qui furent rebâties sous le regne de Louis XI, & la basse ville comprend les fauxbourgs S. Jean & S. Georges. Le patriarche de Harcourt, évêque de Bayeux & gouverneur de la Normandie, avoit dessein de fortifier ce quartier, comme il avoit fait à la haute ville : il avoit même commencé son projet par deux boulevards qu'on a abattus depuis; mais la mort qui l'enleva en 1479, ne lui permit pas d'achever cet ouvrage. Bayeux fait un bon commerce de cuirs & de dentelles; ses poulardes, ses serges, & ses toiles sont renommées. Elle a le droit d'un plein abonnement pour la levée des tailles depuis l'année 1704, qu'elle fût amodiée par l'entremise de MM. de Nesmond, évêque, & de Hermerel, vicomte. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs 14 églises paroissiales, & la collégiale de S. Nicolas des Courtils : les Augustins, les Cordeliers & les Capucins y ont chacun une maison. On y voit aussi des Ursulines, des Bénédictines, des religieuses de la charité, un Hôtel-Dieu, un hôpital général, un séminaire, desservi par des prêtres de S. Lazare, & deux établissemens de sœurs de la Providence.

Il n'est guère de ville en France qui ait vu naître ou fleurir dans son sein, tant de saints qu'il y en a eu à Bayeux. On en compte 14 qui y ont pris naissance, & 12 étrangers qui y ont mérité le glorieux titre de saints. Elle a encore produit plusieurs personnes illustres par leur piété & par leur science, parmi lesquels il ne faut pas oublier les trois Chartiers freres, dont l'un fut évêque de Paris en 1448; l'autre estimé le plus savant homme de son siécle, & le troisiéme moine bénédictin, qui a laissé un ouvrage intitulé : *Mer ou chronique des histoires de France*.

L'évêché de Bayeux est le premier suffragant de l'archevêché de Rouen. Son évêque prend la qualité de Prototrone, & à droit de présider aux conciles provinciaux en l'absence du métropolitain. S.Exupere, qui est encore appellé S. Spire, est le premier évêque de Bayeux. On fixe l'établissement de son siége en cette ville vers le milieu du IIIe siécle. Il eut pour successeurs S. Regnobert, S. Rufinien, S. Loup, S. Patrice, S. Manvieu, S. Contest, S. Vigor, S. Ragnebert, S. Gerbold, S. Frambaud, S. Geretrand, S. Huges, S. Robert, S. Sulpice, S. Baltfride, reconnus pour saints. Le diocèse de Bayeux renferme 14 abbayes, 12 d'hommes & 2 de filles, plus de 40 monasteres, & 615 paroisses, sous les officialités de Bayeux & de Caen, & sous 15 doyennés ruraux. Les armes de la ville sont un léopard d'or en champ de gueules. * *Manuscrit du dictionnaire hist. & géograp. du dioc. de Bayeux*, par M. Beziers, prêtre de Bayeux.

CONCILES DE BAYEUX.

Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, assembla vers l'an 1300 un synode, où il publia des constitutions synodales en cent treize chapitres. C'est ce même prélat qui fonda à Paris le collége de Bayeux en 1308, qui fut l'année de sa mort. François Servien, évêque de la même ville, y publia aussi des ordonnances synodales en 1656.

BAYEUX (Jean de) plus connu sous le nom de JEAN D'AVRANCHES, fut d'abord évêque d'Avranches, & ensuite archevêque de Rouen. Il a été l'un des plus illustres prélats de l'église Gallicane, dans le XI siécle. Il célébra un concile l'an 1074, dont les statuts firent que certains ecclésiastiques de mauvaise vie s'éleverent contre lui, & l'obligerent de prendre la fuite. Ce ne fut pas la seule persécution qu'il souffrit : les moines de l'abbaye de S. Ouen lui en susciterent une autre, & le tuerent l'an 1079, dans une maison de campagne, où ses infirmités l'avoient obligé de se retirer. Il avoit quitté sa dignité avec permission du pape Grégoire VII, qui envoya un légat pour cette affaire. Ce savant prélat composa un livre des offices ecclésiastiques, que Jean le Prévôt chanoine de Rouen, a donné au public avec de belles notes. M. le Brun des Marettes le fit réimprimer à Rouen, *in*-8°, l'an 1679, sur un manuscrit de la bibliothéque de M. Bigot, & y ajouta de nouvelles propositions, & quelques piéces fort curieuses. * Grégoire VII, *l.* 1, *epist.* 9, *lib.* 5, *epist.* 19. Lanfranc, *in epist.* Guillaume de Jumiége, *hist. lib.* 7, *c.* 38. *lib.* 8, *cap.* 3. Orderic Vitalis, *lib.* 4 & 5. Matthieu de Westmunster. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

Dans la notice des manuscrits de l'église de Rouen, donnée en 1746 par M. l'abbé Saas, il est dit (page 91) que l'ouvrage de Jean d'Avranches, est intitulé dans l'ancien inventaire de l'église de Rouen, *Breviarium Joannis archiepiscopi de servitio ecclesiæ*. Le pere Mabillon dans son *Itinerarium Burgundicum*, (page 9. du tome II des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart) cite un manuscrit du même ouvrage, qu'il avoit vu dans la riche bibliothéque de M. le président Bouhier, à Dijon, & dans lequel l'auteur du manuscrit est nommé par erreur *Guillaume* d'Avranches : *Guillelmi Abrincensis librum de diversis consuetudinibus ecclesiarum in officiis divinis, ad Maurillum archiepiscopum Rotomagensem, qui* GUILLELMUS *in editis* JOANNES *appellatur.*

BAYF ou BAIF (Lazare de) étoit fils de JEAN de Bayf, seigneur de Bayf en Anjou, & de Mangé au Maine, & de *Marguerite* Chasteigner de la Roche-Posay, & petit-fils d'ANTOINE de Bayf, seigneur de Bayf, & d'*Isabeau* de Mangé, dame de Mangé. Il y a une terre en Anjou du nom de *Bayf*, située sur la Sarte, entre Sablé & Pincé : & dans le voisinage de Durtal, proche le bourg d'Huillé, il y a un fief du même nom : on ne sait si c'est la terre ou le fief qui a donné le nom de Bayf à la famille de ce nom. Lazare possédoit une autre maison appellée *les Pins*, en Anjou, dans le voisinage de la Fléche, *non guiere loin du Loir*, comme le dit Jean-Antoine de Bayf, dans une de ses poësies, & ce fut dans cette maison que Lazare naquit; on ignore en quelle année. Il paroît par ses ouvrages qu'il fut élevé avec soin, & qu'il étudia sous les meilleurs maîtres que l'on eût alors. Il fut disciple de Budé, comme on l'apprend d'une lettre de Christophe de Longueil à celui-ci, & condisciple du même Christophe de Longueil. Bayf fréquenta avec ce dernier le barreau à Paris; & après y avoir employé quelque temps à suivre les causes, & à étudier le droit, ils entreprirent ensemble le voyage d'Italie. Etant à Rome, Lazare voulut prendre les leçons du savant Candiot *Musurus*, qui y enseignoit la langue grecque, & il s'appliqua à l'étude des anciens écrivains, sur-tout des Grecs, avec une telle ardeur, qu'il ne tarda pas à s'acquérir l'estime des plus savans hommes de cette grande ville. Il demeura plusieurs années en Italie, & à son retour, il se retira en Anjou, dans sa maison des Pins, pour s'y livrer entiérement à l'étude des belles-lettres. François I, informé de son mérite, le tira de cette solitude, & l'envoya en 1531, en qualité d'ambassadeur à Venise, où il séjourna près de trois ans. Camusat nous a conservé dans ses *Mélanges historiques*, imprimés en 1619, dix-neuf lettres françoises que Bayf avoit écrites durant son séjour à Venise, à François Dinteville, évêque d'Auxerre, & ambassadeur à Rome. Bayf étant à Venise, y devint amoureux d'une fille de condition, dont il eut JEAN-ANTOINE de Bayf, *dont on parlera plus bas.* Ce fut dans la même ville, selon le récit de Ménage, dans ses *Remarques sur la vie de Pierre* AYRAULT, que Lazare composa ses livres *De re vestiaria*, & *De re navali*; mais ce récit ne peut être vrai pour le traité *De re vestiaria*, dont on trouve une édition faite à Basle, dès 1526. Après son ambassade, il fut fait conseiller au parlement de Paris. Sa réception est marquée par Blanchard au 27 mars 1533. En 1539 il fut envoyé de la part de la cour de France en Allemagne; & vers l'an 1541, il fut fait maître des requêtes. En 1547, il fut un des huit maîtres des requêtes qui assisterent aux funérailles de François I. Il eut aussi les abbayes de Grenetiere & de Charroux. Jean-Antoine de Bayf nous a conservé presque toutes ces circonstances de la vie de son pere, dans ces vers qu'il adressa au Roi Charles IX, & qui sont au commencement de ses *Oeuvres en rime*, imprimées à Paris en 1573, *in*-8°. Voici ce qu'il y dit de son pere :

Sire, graces à Dieu, je nasquis fils d'un pere,
Serviteur bien-aimé du roi votre grand-pere,
De ce grand roi FRANÇOIS, *à qui seul nous devons*
Tout cela que d'humain & gentil nous avons,
Des livres du vieux temps........
Ce mien pere, Angevin, gentilhomme de race,
L'un des premiers François qui les Muses embrasse,
D'ignorance ennemi, desireux de savoir,
Passant torrens & monts, jusqu'à Rome alla voir
MUSURE *Candiot, qu'il ouit pour apprendre*
Le grec des vieux auteurs, & pour docte s'y rendre :
Où si bien travailla, que dedans quelques ans
Il se fit admirer, & des plus suffisans.
Docte il revint en France, & comme il ne desire
Rien tant que le savoir, en Anjou se retire
Dans sa maison des Pins, non guiere loin du Loir,
A qui Ronsard devoit si grand nom faire avoir.
Le bon LAZARE *là, non touché d'avarice,*
Et moins d'ambition, suit la Muse propice;
Et rien moins ne pensoit que venir à la court,
Quand un courier exprès à sa retraite court,

Le sommer de la part du grand roi qui le mande ;
Et le venir trouver sans refus lui commande.
Qu'eust-il fait ? Devoit-il au repos s'amuser,
Où vivoit si content ? pouvoit-il refuser
Son roi qui le mandoit ? C'est un pauvre héritage,
De croupir au savoir, sans le mettre en usage.
Il se range à son roi qui ne le renvoya ;
Mais l'ouït & chérit, & bientôt l'employa.
L'employe ambassadeur aux seigneurs de Venise,
Afin que né de lui sur les fonts saint Moyse,
Je fusse baptisé des noms de mes parreins......

Jean-Antoine de Bayf parle dans la même piéce du voyage de son pere en Allemagne, & il ne nous en apprend rien de plus que ce que l'on en a dit. Nous ignorons le temps de sa mort. Il est surprenant que son fils ne l'ait point célébrée dans ses poësies, qui sont en si grand nombre. Les ouvrages de Lazare de Bayf sont : 1. La tragédie de Sophocles, intitulée *Electra*, contenant la vengeance de l'inhumaine mort d'Agamemnon, roi de Mycènes, faite par sa femme Clytemnestre, & son adultere Egysthus ; à Paris, chez Etienne Roffet, 1537, *in*-8° ; cette traduction est en vers françois. Joachim du Bellay, qui avoit vu cet ouvrage, dit dans sa *Défense & illustration de la langue françoise*, que Bayf s'appliqua à faire cette traduction *quasi vers pour vers*. Le dessein de l'auteur étoit d'être utile aux amateurs de la langue françoise & de la langue grecque ; mais cette traduction est d'un stile fort barbare. 2. La tragédie d'Euripide, nommée *Hecuba*, traduite du grec en rhytme françoise, dédiée au roi, à Paris, chez Robert Etienne, en 1550, *in*-12. L'abbé Ménage dans ses *Remarques sur la vie de Pierre* AYRAULT, dit que Bayf a fait cette traduction en latin : il s'est trompé. L'auteur dans son épître dédicatoire au roi Henri II, nous apprend l'occasion qui l'engagea à ce travail. Le précepteur de ses enfans leur faisoit expliquer cette tragédie, & ils en rendoient compte à leur pere, qui fut si charmé de cette piéce, que pour exercer lui-même son esprit, il en traduisit une partie en vers françois. Ayant lu ces commencemens au roi, sa majesté lui dit de continuer l'ouvrage, & il obéit. Lorsqu'il l'eut achévé, il en fit la lecture à Henri II, qui lui ordonna de la publier. 3. *Lazari Bayfii de re vestiaria liber* ; à Basle, chez Jean Bebelius, 1526, *in*-4°, achevé pour l'impression au mois de mars. L'auteur dit dans son épître dédicatoire au cardinal de Lorraine, qu'il avoit à peine alors trente ans. Le vrai titre de ce livre est : *Annotationes in tractatum de auro & argento legato, quibus vestimentorum & vasculorum genera explicantur.* On le trouve dans le tome neuviéme du *Thesaurus græcarum antiquitatum* de Gronovius. 4. *Lazari Bayfii annotationes in legem II. de captivis & postliminio reversis, in quibus tractatur de re navali* ; à Paris de l'imprimerie de Robert Etienne, 1536, *in*-4°, avec le traité *De re vestiaria & de vasculis* ; le traité *De re navali*, est dédié à François I. On y a ajouté un petit traité d'Antoine Thylesius sur les couleurs. Les mêmes traités ont été réimprimés ensemble à Basle, chez Froben, en 1541, *in*-4°, & il y a eu encore d'autres éditions depuis. Celui qui est intitulé *De re navali*, fut composé par l'auteur à Venise, pendant son ambassade : il le dit lui-même dans son épître dédicatoire au roi, & dans plusieurs de ses lettres françoises, écrites à François Dinteville, évêque d'Auxerre. Cet ouvrage se trouve encore dans le tome onziéme du *Thesaurus græcarum antiquitatum* de Gronovius. On trouve beaucoup d'érudition dans ces écrits. 5. Du Verdier de Vauprivas, dans sa *Bibliothéque françoise*, donne encore à Bayf la traduction des quatre premieres vies de Plutarque, *qui sont*, dit-il, *en la librairie royale de Fontainebleau*. 6. Quelques poësies françoises, imprimées avec sa traduction de l'Hécube d'Euripide. * Gilles Ménage dans ses *Remarques sur la vie de Pierre* AYRAULT, les *bibliothéques françoises* de la Croix du Maine, & de du Verdier, & les autres écrits cités dans cet article.

BAYF (Jean-Antoine de) fils naturel de LAZARE de Bayf, mais ensuite légitimé, naquit à Venise vers l'an 1532, pendant l'ambassade de son pere, *comme il a été dit dans l'article de celui-ci*. Jean-Antoine nous apprend dans la piéce qui a été citée dans le même article, non-seulement sa naissance, mais aussi son éducation, & le nom des maîtres que son pere lui donna : il est bon de l'écouter lui-même.

. . . . des noms de mes parreins ;
Justinian & Rincon, *tenans mes foibles reins,*
JAN-ANTOINE *nommé : qui de telle naissance*
Porté deçà les monts dès ma flouette enfance,
Par les soins de tel pere, aux lettres bien instruit ;
Pour la France devoy rapporter quelque fruit.
Je ne fû pas sitôt hors de l'enfance tendre
La parole formant, qu'il fut soigneux de prendre
Des maîtres les meilleurs, pour dès-lors m'enseigner
Le grec & le latin, sans y rien épargner.
Charle-Etienne *premier, disciple de* Lazare,
Le docte Bon-amy, *de mode non barbare,*
M'apprint à prononcer le langage romain.
Ange-Vergece *Grec, à la gentile main,*
Pour l'écriture grecque, écrivain ordinaire
De vos grand-pere & pere & le vostre, eut salere ;
Pour à l'accens des Grecs ma parole dresser,
Et ma main sur le trac de sa lettre adresser.
En l'an que l'empereur CHARLE *fit son entrée*
Reçu dedans Paris, l'année désastrée,
Que Budé *trépassa, mon pere qui alors*
Aloit ambassadeur pour votre ayeul dehors
Du royaume en Almagne, & menoit au voyage
Charle-Etienne, & Ronsard *qui sortoit hors de page ;*
Etienne *médecin, qui bien parlant étoit :*
Ronsard, *de qui la fleur un beau fruit promettoit ;*
Mon pere entre les mains du bon Tusan *me lesse,*
Qui chez lui nourrissoit une gaie jeunesse
De beaux enfans bien nés : de soir & de matin
Leurs oreilles batant du grec & du latin.
Là les de Beaune *étoyent, qui leur belle nature*
Y ployerent un temps sous bonne nourriture,
Pour être quelque jour vos loyaux conseillers,
Faits evêques tous deux, & tous deux chanceliers ;
L'un du duc d'Alençon, l'autre de vostre mere.
Là venoit Robertet, *qui votre secretere*
Sieur de Fresne *mourut : & là d'autres assés,*
Qu'aujourd'hui regrettons, la pluspart trespassés.
Là quatre ans je passay, façonnant mon ramage
De grec & de latin : & de divers langages,
Picard, Parisien, Tourangeau, Poitevin,
Normand & Champenois, meslay mon Angevin.
De là (grand heur à moy) mon pere me retire,
Me baille entre les mains de Dorat, *pour me duire :*
Dorat, *qui studieux du mont Parnasse avoit*
Reconu les détours, & les chemins savoit
Par où guida mes pas. O Muses, qu'on me donne
De lorier & de fleurs une fresche couronne
Dont j'honore son chef. Il m'aprit vos segrets,
Par les chemins choisis de vieux Latins & Grecs.
C'est par lui que sortant de la vulgaire trace,
Dans un nouveau sentier, moy le premier je passe,
Ouvrant à vos François un passage inconnu,
Que nul paravant moi dans France n'a tenu, &c.

Bayf veut parler dans ces derniers vers de cette poësie françoise, mesurée à la maniere des Grecs & des Latins, dont on trouve plusieurs piéces dans ses œuvres poëtiques. Du Verdier, dans sa *Bibliothéque françoise*, dit en effet que c'est lui qui le premier en a introduit l'usage ; mais Nicolas Rapin s'en attribue l'honneur dans une ode saphique, imprimée avec les poësies de Scévole de Sainte-Marthe, où il dit ;

SAINTE

SAINTE-MARTHE, enfin je me suis avancé
Sur le train des vieux, & premier commencé
Par nouveaux sentiers m'approchant de bien près
au mode des Grecs.

Scévole de Sainte-Marthe lui-même semble ôter cette gloire à Bayf dans cette strophe d'une piéce adressée à Nicolas Rapin, grand-prévôt de la connétablie de France, où il dit :

Un BAYF le plus savant
Des Poëtes de notre âge,
Embrassa ce bel ouvrage,
Qu'il voulut mettre en avant.
Mais s'il eut l'ame bastante
Pour l'avoir bien entrepris,
Il ne l'eut assez constante
Pour en monstrer les écrits.

J'avoue néanmoins que cet endroit est obscur, & il est certain que nous avons beaucoup de piéces de Bayf en vers mesurés, & même plusieurs traductions de poëtes Grecs. Pasquier dans ses recherches de la France, attribue cette invention des vers mesurés à Jodelle. Quoi qu'il en soit, Bayf fut regardé comme un des plus savans hommes de son temps. Il fut certainement un des plus féconds poëtes de son siécle : il rima dès la premiere jeunesse, comme il le dit dans une piéce adressée à Dorat, qui est à la fin du troisiéme livre de ses poëmes, & l'amour qu'il eut pour les Muses lui fit négliger tous les moyens de s'avancer dans le monde. Son pere lui laissa peu de bien; & si l'on prenoit même à la lettre ce qu'il dit dans sa *Contrétrene*, à Nicolas Vergece, au quatriéme livre de ses poëmes, il faudroit dire qu'il vécut du temps dans l'indigence. Il semble dire dans la même piéce qu'il n'avoit guéres que quinze ans quand il perdit son pere. Son mérite & son nom l'introduisirent cependant auprès du roi Charles IX, & il fut secrétaire de sa chambre.

Son amour pour la musique & pour les vers mesurés, lui firent naître le désir d'établir dans Paris une académie où l'on cultiveroit l'un & l'autre : il eut pour adjoint dans cette entreprise Joachim-Thibault de Courville, musicien; & l'un & l'autre en parlerent au roi, à qui ils présenterent les statuts & réglemens qu'ils se proposoient de faire observer. Charles IX les écouta favorablement, & leur accorda des lettres patentes, données au fauxbourg saint Germain, au mois de novembre 1570. Par ces lettres, les entrepreneurs ont la liberté de se choisir des associés, six desquels *jouiront*, dit Charles IX, *des priviléges, franchises & libertés dont jouissent nos autres domestiques; & afin*, ajoute le roi, *que ladite académie soit suivie & honorée des plus grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Ces lettres envoyées au parlement pour y être vérifiées & enregistrées, souffrirent quelques difficultés : on craignit que cette académie ne fût une occasion de nuire aux bonnes mœurs; ce qui obligea les deux entrepreneurs de présenter requête au parlement, tendante à ce qu'il plût à la cour députer à la premiere assemblée de ladite académie quelques magistrats, pour se trouver *à une espreuve de la poësie & musique dont est question, & en faire le rapport à la cour :* & par la même requête, il est demandé que le premier président, & tel des plus anciens conseillers que l'on voudra nommer, avec le procureur-général, & l'un des deux avocats du roi, veuillent bien *accepter d'être de nom & de fait réformateurs de l'académie, pour avoir l'œil à ce que rien ne s'y fasse qui soit contre les loix & bonnes mœurs.* La cour ayant examiné les lettres patentes, la requête, &c. donna ses conclusions le 15 décembre 1570, par lesquelles il est dit; *qu'avant de procéder à la vérification desdites lettres & enthérinement de requête, elle ordonne que tant lesdites lettres que requête seront communiquées aux recteur & suppôts de l'Université de Paris, pour eux ouïs, en ordonner.* En conséquence, Bayf comparut dans l'assemblée de l'Université, tenue le 30 décembre, & fit sa supplique pour solliciter l'érection de son académie. Lecture faite des piéces *dont on vient de parler*, on demanda qu'elles fussent communiquées aux autres facultés, & que l'on s'informeroit de Bayf s'il vouloit se séparer de l'Université, ou se soumettre à ses loix. L'histoire de l'université ne rapporte point la réponse de Bayf. Le 13 de janvier 1571, l'affaire mise de nouveau en délibération, le recteur exposa qu'il en avoit communiqué avec l'évêque de Paris, qui avoit promis de se joindre à l'Université, si elle donnoit de bonnes raisons contre l'érection de cette académie; sur quoi il fut ordonné que chaque faculté examineroit cette affaire à charge & à décharge; & le 15 février chacune donna son avis par écrit. Mais le roi termina la contestation en ordonnant que ladite académie auroit lieu. Henri III n'eut pas moins de gout que Charles IX pour cette compagnie naissante, comme on peut le voir dans les *Antiquités de Paris*, par Sauval; mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles; & la mort de Bayf arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société d'académiciens.

Dans beaucoup de ses poësies, Bayf se plaint que ses talens ne sont point récompensés, & il s'en plaint quelquefois en philosophe qui sait prendre son parti, quelquefois aussi avec assez d'amertume. Mais dans l'épître à son livre il convient que Charles IX & plusieurs grands *lui ont ouvert une main libérale*, & sa reconnoissance se montre dans plusieurs autres piéces. Dans la même épître à son livre, il fait le portrait de sa figure extérieure, & donne le caractere de son esprit & de ses poësies; mais il parle de celles-ci en pere, qui ne voit que très-foiblement les défauts de ses enfans, & qui croit y voir beaucoup de vertus : il proteste aussi qu'il a toujours été très-attaché à la religion & aux rois sous lesquels il a vécu. Le recueil de ses poësies, au moins du plus grand nombre, imprimé de son vivant en 1573 à Paris, est en deux volumes *in-8°*. Le premier intitulé : *Euvres en rime de Jan-Antoine de Bayf, sécretaire de la chambre du roi;* & le second, *les jeux de Jan-Antoine de Bayf*, à M. le duc d'Alençon : l'un & l'autre chez Lucas Breyer. Le premier volume, outre l'épître au roi Charles IX qui contient une partie de la vie de Lazare de Bayf son pere, & de la sienne, renferme 1. *le premier des Météores*, & est dédié à la reine-mere Catherine de Médicis : c'est une espéce de traité de physique & d'astronomie, où il y a quelques opinions populaires, & en général beaucoup d'obscurité. 2. *Présages d'Orpheus sur les tremblemens de terre*, à Jean de Belot. Le premier livre des Météores, & les présages d'Orpheus, avoient déja paru en 1567, *in-4°.* à Paris, chez Robert Etienne. Avant cette piéce on trouve dans l'édition *in-4°.* des vers *du peuple François du roy, estant à Paris le premier de l'an 1567*, & à la fin une *Elégie à la France*, par Jodelle, & un sonnet de Philippe de Hotman. 3. *Vie des champs.* 4. *Le Lorier*, à M. de Fizes secretaire d'état. Tel est le premier livre des poëmes. Le deuxiéme commence par une épître à M. de Gondy, comte de Retz. Ensuite on trouve 1. *L'Hipocrene*, en vers Baysins, c'est-à-dire, en assez mauvaise prose mesurée & rimée. 2. *Les Muses.* 3. *Dumenil, la belle Agnès Sorelle*, au seigneur Sorel. 4. *Epître au roi.* 5. *Ambassade de Vénus*, au seigneur du Val de Mondreville; c'est une traduction ou une imitation d'une piéce de Bembo. La premiere piéce du troisiéme livre des poëmes est fort longue; c'est une invective des plus violentes contre quelqu'un qui avoit attaqué la réputation de l'auteur. La deuxiéme piéce a pour titre : *Amymone*, à Pierre de Ronsard; la troisiéme, *Remontrances sur la prise de Calais & Guine;* les autres piéces sont peu importantes. Dans le quatriéme livre on trouve en-

tr'autres la *Fable de Pyrame & Thisbé*; *La Furie Mégere*; *Entremets de la tragédie de Sophonisbe*, & des *Dithyrambes à la pompe du Bouc d'Etienne Jodelle*, en 1553. Dans le cinquiéme livre est une longue piéce intitulée: *La Genevre*, faite en commun par Saint-Gelais & Bayf. Dans le sixiéme livre est une imitation de la Médée d'Ovide. Il y a encore un septiéme, un huitiéme & un neuviéme livres, contenant beaucoup de piéces diverses, dont le détail seroit ennuyeux. Dans le même volume on trouve les amours de Jean-Antoine de Bayf, imprimées dès 1572 à Paris, pour Lucas Breyer, c'est-à-dire, un livre des amours de Meline, quatre des amours de Francine, & deux d'amours diverses. Les jeux de Jean-Antoine de Bayf, contiennent 1. un livre d'Eglogues, dont la douziéme est prise de Théocrite. 2. *Antigone*, tragédie, traduite du grec de Sophocle. 3. *Le Brave*, comédie, imitée & traduite en partie du *Miles gloriosus* de Plaute. 4. *L'Eunuque*, comédie, traduite en partie & en partie imitée de Térence. 5. *Devis des Dieux*, pris de Lucian, savoir : le Jugement des trois Déesses, Vénus & l'Amour, Pan & Mercure, Junon & Jupiter, Vulcain & Apollon. 6. *Les Passetemps*, en cinq livres; c'est un recueil de piéces diverses & de mesures différentes. On a encore du même auteur, 1. *Etrennes de poësies françoises*, en vers mesurés, *in*-4°. à Paris, chez Denys Duval, 1574, contenant les sentences de Phocylides; l'ouvrage d'Hésiode intitulé: *Les œuvres & les jours*, *les vers dorés de Pythagore*, *les avis de Naumache*, *pour les filles à marier*, & quelques autres poësies diverses. 2. *Mimes*, *enseignemens & proverbes*, à Paris, chez Lucas Breyer, *in*-12. 1576 en deux livres, & depuis réimprimés par Mamert Patisson, en 1597, augmentés d'un troisiéme & d'un quatriéme livres, en deux volumes *in*-18. il y en a encore eu plusieurs autres éditions; la derniere est de 1619 à Tournon, par Claude Michel, imprimeur en l'université; c'est un petit *in*-18. qui contient les quatre livres, avec une épître dédicatoire au nom de Guillaume Linocier, libraire & imprimeur à Paris, à Etienne Empereur, sieur de la Croix, auditeur des comptes à Grenoble. Linocier dit dans cette épître, qu'il y avoit déja eu quatre ou cinq éditions de ce livre. 3. *Seconde salutation au roi très-chrétien Henri III* entrant en son royaume, *in*-4°. à Paris, chez Fédéric Morel, 1575. 4. Traduction de cent distiques latins des trois sœurs Anne, Marguerite & Jeanne de Seymour, princesses Angloises, sur le trépas de l'incomparable Marguerite, royne de Navarre, en autant de quatrains françois, imprimés à Paris sous le titre du *Tombeau de la Royne de Navarre*, par Michel Ferrandat, 1551, *in*-8°. Joachim du Bellay, & Nicolas Denisot, ont eu part à cette traduction. 5. *Chansons spirituelles*, imprimées en musique par Adrian le Roy. Du Verdier qui cite cet ouvrage n'en donne pas la date. 6. *Le Manuel d'Epictete*, traduit du grec; c'est encore du Verdier qui cite cet ouvrage, sans en rien dire de plus. 7. Vers récités en musique devant le roi, au festin de MM. de la ville de Paris, le 6 février 1578, ausquels deux bons anges de la ville entreparlent, *in*-4°. à Paris, chez Fédéric Morel. 8. Traduction d'un chant d'alégresse, pris des vers latins de Léger du Chesne, sur la naissance de François de Gonzague, fils de M. de Nevers, imprimée audevant de l'histoire de Calchondile, traduite par Vigenere, avec un autre chant sur le même sujet, traduit des vers latins de Camille Falconnet, aveugle Siennois. 9. *Traité de l'imagination*, écrit premierement en latin par Jean Picus, comte de la Mirandole & de Concorde; à Paris, 1557, *in*-8°. cette traduction est un ouvrage de la premiere jeunesse de l'auteur. La Croix du Maine & du Verdier rapportent les titres de plusieurs autres ouvrages & traductions du même, qui ne sont point imprimés; mais ni l'un ni l'autre ne parlent de ses poësies latines. Nous en avons vu un petit recueil intitulé : *Carminum Jani Antonii Baysii, liber I*, imprimé à Paris, chez Mamert Patisson, dans la boutique de Robert Etienne, en 1577, *in*-16; il y a des vers de toute mesure, des odes, des épigrammes, &c. Dans une adressée à M. de Lansac, on voit que l'auteur avoit une pension de la cour, qui ne lui étoit pas apparemment payée avec exactitude :

Et pensione fac fruar
Quadrima qui jam currit, annuam mihi
Regina quam jussit dari.

On trouve dans les mêmes poësies des preuves nouvelles de ce que l'on a dit plus haut, que Bayf se faisoit honneur d'avoir inventé cette sorte de poësie françoise plus que bisarre, où l'on a voulu faire passer en notre langue la mesure des vers grecs & latins.*

.... *Versibus quæ barbaris*
(Quos syllabarum similiter cadentium,
Certos ad ictus crassus includit sonus)
Scripsi poëtas unus inter nobiles,
Pinguique doctos seculo, non infimus,
Quos lingua nostra Gallica, & terra edidit.
Idem meorum carminum, o tu candide
FALCETE judex, quæ modis Græcanicis,
Scripsi & Latinis, &c.

Il dit encore la même chose ailleurs. Ses poësies latines devoient contenir quatre livres, il le dit expressément :

Prodi, parve liber, tribus relictis
Domi fratribus in sinu parentis:
Audax pro quibus inde sorte missus,
Hoc solus dubium facis periclum, &c.

Nous ne connoissons point les trois autres livres.

* Les Bibliothéques françoises de Du Verdier & de la Croix du Maine. Le recueil des poësies de l'auteur. *Historia universitatis Parisiensis*, t. VI, p. 714 & s. & 722.

BAYKAL, lac de la grande Tartarie en Asi . *cherchez* BAIKAL.

BAYLE (Pierre) professeur en philosophie & en histoire, de la religion prétendue réformée, célébre par les ouvrages qu'il a donnés à la fin du XVII siécle, pleins d'érudition & écrits avec beaucoup d'esprit & de politesse, naquit au Carlat, petite ville du comté de Foix, le dix-huit novembre 1647. Il marqua dès son bas âge beaucoup d'attachement pour les lettres, & une grande avidité de tout savoir, ce qui fut cause qu'il s'appliqua long-temps aux humanités. Il avoit vingt & un ans achevés quand il commença la logique. Il étoit né dans la religion prétendue réformée, mais à l'âge de vingt-deux ans il fut converti par les entretiens qu'il eut avec le curé de Puylaurent, siége de l'académie où il étudioit pour lors. Il ne demeura pas long-temps catholique, & retourna dix-sept mois après à la communion protestante. Pendant qu'il fut catholique, il fit sa philosophie au collége des jésuites de Toulouse; & après qu'il fut rentré dans la religion prétendue réformée, l'édit du roi contre les relaps du vingt-neuviéme mai 1674, ne lui permettant plus de demeurer en France, il se retira à Genève. Il fut quelque-temps à Copet, proche de cette ville, dans la maison du comte de Dona, & prit soin des études des enfans de ce comte. Mais comme cette occupation lui emportoit trop de temps, il prit la résolution de revenir en France. Après avoir demeuré quelque temps en Normandie, il arriva à Paris le premier mars 1675, où il fréquenta les gens de lettres. Cinq mois après, la chaire de philosophie de Sedan étant venue à vacquer, il alla la disputer, & l'emporta. Le 14 juillet 1681 il fut dépouillé de son emploi en vertu d'un arrêt du conseil d'état du roi, qui calloit & supprimoit l'académie de Sedan, ce qui l'obligea de se réfugier en Hollande, où il fut élu professeur en phi-

losophie & en histoire à Roterdam. Au mois de mars 1684, il commença les nouvelles de la république des lettres, qui eurent un succès prodigieux : il les continua jusqu'au mois de mars 1687, dans lequel une maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de les interrompre. Il recouvra quelque temps après la santé, mais il n'en jouit pas tranquillement; ses ennemis lui ayant attribué l'*Avis aux Réfugiés*, livre qui paroissoit trop modéré aux passionés huguenots; & le ministre Jurieu s'étant élevé contre lui, on le priva de sa charge, nonobstant le désaveu qu'il fit de l'*Avis aux Réfugiés*, & les apologies qu'il composa pour sa défense. N'ayant plus d'emploi de professeur à remplir, il entreprit son *Dictionnaire historique & critique*, dont la premiere édition parut en 1697, la seconde augmentée de plus d'un tiers en 1702, la troisiéme en 1715. La maniere dont il parla de l'opinion & des raisons des manichéens sur l'origine du mal, lui attira des adversaires qui l'accuserent de fournir des argumens aux manichéens & aux athées. Il défendit vivement sa religion dans *ses Entretiens de Maxime & de Themiste*, qui ne parurent qu'en 1707 après sa mort, arrivée le 28 décembre de l'année 1706, lorsqu'il venoit de donner une copie de cet ouvrage à l'imprimeur. Ses ouvrages sont, *des pensées diverses sur la comete qui parut en* 1680, réimprimées depuis avec la continuation, en quatre volumes *in*-12. *Les nouvelles de la république des lettres*, depuis le mois de mars 1684, jusqu'au mois de mars 1687. *La critique générale de l'histoire du calvinisme* du pere Maimbourg; *un commentaire philosophique* sur ces paroles de l'évangile, *Contrains-les d'entrer. La cabale chimérique, & la chimere de la cabale de Roterdam, imprimées en* 1691. Son *dictionnaire critique*. Les réponses *aux questions d'un Provincial*, cinq volumes *in*-12, contenant plusieurs faits détachés qu'il n'avoit pu mettre en œuvre dans son dictionnaire; & un livre intitulé, *Janua cœlorum reserata*. Il a laissé plusieurs autres ouvrages qui ne sont point imprimés, comme des *Leçons d'histoire & de philosophie*; un *Abrégé des vies des hommes illustres de Plutarque*; un *Discours sur la vie du grand Gustave*; la *Continuation de la critique de l'histoire du calvinisme*; un *Dictionnaire mythologique*. On a 3 vol. de ses lettres publiées d'abord en 1714, à Roterdam, par les soins du sieur Marchand, libraire de Paris, réfugié en Hollande; & depuis dans un état infiniment meilleur en 1729, par M. des Maizeaux, membre de la société royale de Londres, avec des remarques utiles de ce judicieux éditeur. En 1727, & depuis, on a réimprimé en quatre volumes *in-folio*, les œuvres diverses de Bayle. En 1730 on a donné une nouvelle édition de son dictionnaire. L'abbé le Clerc, prêtre de la communauté de S. Sulpice, a donné en 1732, à Lyon (sous le titre de la Haye) une lettre critique de 456 *pag.* sur ce dictionnaire, qu'il a promis de faire suivre de plusieurs autres. En la même année 1732, on a donné une nouvelle édition en deux volumes *in*-12. de la vie de Bayle, composée par M. des Maizeaux, qui est fort curieuse. On y a joint l'ordonnance de M. de la Reynie, lieutenant de police de Paris, qui condamne la *critique générale de l'histoire du calvinisme* du pere Maimbourg, à être lacérée & jettée au feu par l'exécuteur de la haute-justice; & les actes du consistoire de l'église Wallone de Roterdam, (de l'an 1697,) concernant le dictionnaire historique & critique du même M. Bayle. Ces actes se trouvoient deja dans le dictionnaire de Bayle de l'édition de 1730. M. de Chauffepié, ministre à Amsterdam, a donné un *nouveau dictionnaire historique & critique pour servir de supplément ou de continuation au dictionnaire de Bayle*, 4 vol. *in-folio*, qui ont paru depuis 1750 jusqu'en 1756. Les Journaux ont rendu compte de cet ouvrage.

BAYLE, savant médecin, & professeur royal de philosophie dans la faculté des arts de l'univesité de Toulouse, mourut le 24 septembre 1709, en sa 87e année, ayant rempli jusqu'à la fin de ses jours les fonctions de professeur. Il étoit de l'académie des jeux floraux. C'étoit un homme droit, qui regardoit sans envie le mérite des autres savans, & qui fermoit les yeux sur le sien propre; grand & rigide observateur de la discipline, & qui dans les plus fâcheux accidens, fit paroître jusqu'à la fin la fermeté d'un philosophe chrétien. On voit par les différens écrits qu'il a donnés au public, qu'il étoit aussi grand physicien qu'habile médecin. Il donna l'an 1700, *une physique en trois volumes in*-4°, & a laissé plusieurs ouvrages de médecine, de métaphysique, &c. savoir, *Dissertationes medicæ tres*, in-fol. à Toulouse 1678. *Systema generale philosophiæ*, 1669, *in*-8°. *Tractatus de apoplexia*, à Toulouse en 1676, *in*-12, & à la Haye en 1678. *Dissertationes physicæ*, à la Haye en 1678, *in*-12. *Dissertationes de experientia & ratione conjungenda in physica, medicina & chirurgia*, à Paris en 1675, & à la Haye en 1678. *Problemata physica & medica*, à la Haye en 1678, *in*-12. *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*, à Toulouse 1678, *in*-12. *Instructiones physicæ ad usum scholarum accommodatæ, Tolosæ* 1700, 3 vol. *in*-4°. *Dissertatio quæstiones nonnullas physicas & medicas explanans*, à Toulouse en 1688, *in* 12. *Opuscula*, à Toulouse en 1701, *in*-4°. * *Mercure de novembre* 1709. Mangeti, *biblioth. script. medic. tom.* 1, *pag.* 253 *& suiv.*

BAYON (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville de Lorraine, à cinq lieues de Nanci, entra dans l'ordre de S. Dominique, & y avoit sans doute fait de bonnes études; puisqu'ayant été banni en 1326 de sa maison, & s'étant retiré à Moyenmoutier, abbaye de l'ordre de S. Benoît dans le diocèse de Toul, dont Bencelin son parent ou allié, étoit abbé, il fut chargé d'écrire l'histoire de ce monastere. On a encore en manuscrit cette histoire, dont le R. P. D. Jean Mabillon a fait grand usage dans ses annales de l'ordre de S. Benoît. Il ne s'y est pas borné à l'histoire monastique, & on y trouve plusieurs choses curieuses touchant les empereurs, les princes d'Allemagne, les ducs de Lorraine, & les évêques voisins : mais on croit que D. Albert, religieux de Moyenmoutier, qui copia en 1544 le seul manuscrit qui reste de cet ouvrage, y a ajouté diverses choses dont on se seroit bien passé. Quoi qu'il en soit l'auteur finit à l'an 1166, & apparemment que la mort l'empêcha de pousser son travail plus loin, mais on ne sait rien de plus de ce qui le regarde.* Echard, *script. ord. præd. t.* 1.

BAYONE, sur le confluent de l'Adour & de la Nive, qui se jette ensuite dans la mer, ville de France en Gascogne, & capitale du pays de Labour, avec évêché suffragant d'Ausch, est une des clefs du royaume du côté d'Espagne, & une des plus riches, des plus fortes & des plus importantes. Son nom ancien est *Lapurdum*; celui de *Bajona* est moderne. Sanson a cru que cette ville étoit *Aquæ Augustæ* ou *Tabellicæ* de Ptolémée; mais on ne doute point que celle-ci ne soit *Acqs* ou *Dax*. Scaliger & Vinet croient que les Boyens avoient leur étendue depuis le pays de Buch jusqu'à Bayone, & que cette ville étoit leur demeure. Vinal même a cru que le nom de cette ville étoit *Bayone* : mais De Marca & Oihenart se sont inscrits en faux contre ces sentimens. Ils font voir que le nom de cette ville est tiré de la langue des Basques : aussi Bayone est-elle dans leur pays, & dans cette petite contrée, dite *Labour*. *Ona* en basque, veut dire *bonne*, & *Baïa*, *baye*, *golfe*, *port*; c'est-à-dire que le nom de Bayone est formé de ces deux mots basques, qui signifient *bonne baye*, *bon port*. C'est dans le fort de cette ville, nommé *Lapurdum*, que

le tribun de la Novempopulanie faisoit sa résidence, comme il est marqué dans la notice de l'empire. Scaliger qui l'avoit pris pour *Lourde* en Bigorre, changea de sentiment depuis que Savaron eut fait voir le contraire. L'évêché de Bayone n'est pas aussi ancien que la plupart des autres de France : il n'y avoit, selon la notice de l'empire, qu'un fort en cet endroit, & les choses n'étoient pas encore changées en 506, puisqu'au concile d'Agde de cette année-là, où tous les évêques de la Novempopulanie se trouverent, on n'y voit point celui de Labour; mais on ne peut guères douter qu'il n'y ait eu un évêque dans cette ville peu après, c'est-à-dire au temps de Childebert, puisque dans l'accord des rois, rapporté par S. Grégoire de *Tours*, il est dit que ce prince aura Aire, Conserans, Labour & Albi, avec leurs dépendances, ce qui fait regarder ces lieux comme autant de cités. Ce n'est que dans le XIIe siécle que le nom de Bayone a commencé à être employé dans les titres, encore celui de Labour n'étoit-il pas toujours négligé. Cette ville fut ruinée par les Normans vers l'an 848 : mais ce malheur ne l'accabla pas. En 980 Arsius évêque de Labour, déclara en présence de son métropolitain les bornes de son diocèse, qui, selon la charte qu'on en a encore, s'étendoit jusqu'à la riviere de Deva, de sorte que tout le Güipuscoa en faisoit partie, aussi-bien que quelques cantons de la haute Navarre : & les vicomtes de Bayone possédoient encore les mêmes pays en 1177. Il est dit même en la session XXXIe du concile de Constance, que l'évêché de Bayone s'étendoit dans les trois royaumes de France, de Navarre & de Castille; & il est certain que les choses furent ainsi jusque fort avant dans le XVIe siécle; mais Philippe II craignant que la communication de ses sujets avec leur évêque, qui étoit François, ne fût préjudiciable à ses intérêts, se servit du prétexte que lui donnoit le progrès de l'hérésie de Calvin en France, & demanda au pape l'établissement d'un vicaire général indépendant de l'évêque dans la partie du diocèse qui étoit soumise à sa domination, jusqu'à ce que l'héresie fût détruite; ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. L'évêque & le chapitre de Bayone n'ont pourtant point été troublés en la jouissance des revenus qu'ils possedent en ces quartiers-là. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de la sainte Vierge & de S. Léon. Bayone est une ville de grand commerce, & sa situation est admirable. L'Adour passe d'un côté le long de ses murailles, & la Nive la traverse. Au bout de la ville est le confluent : les deux rivieres se joignent pour se jetter dans l'Océan, & forment un port commode & assez fréquenté, quoique l'accès en soit difficile. Les vaisseaux remontent jusqu'au milieu de la ville par la Nive, qui est très-profonde, & moins rapide que l'Adour. Elle divise Bayone en deux parties inégales. La plus petite est nommée *Neuf-bourg* ou *le petit Bayone*. Il y a communication de l'une à l'autre par divers ponts. Celui que l'on appelle *le Pont-Majour* est le plus grand, & conduit à une rue de même nom, habitée par de riches marchands. Il y a au milieu de la ville une place où est l'église cathédrale, & où aboutissent diverses grandes rues, comme celle qui va à la porte S. Antoine, & une autre qui descend dans le marché, où est une autre porte entre deux grosses tours, dont l'une sert d'horloge à la ville, qui a en cet endroit un quai pour les bateaux qui viennent du côté de Dax sur l'Adour. On y trouve le pont nommé *le Paregaut*. On entre par ce pont dans le Neuf-Bourg; & il y a une rue de même nom, au bout de laquelle est un château flanqué de six grosses tours qui défendent une des portes, dans l'endroit ou la Nive entre dans la ville. Il y a un autre château dans la cité, où sont quatre tours rondes, avec des fossés remplis d'eau. Il y a encore un petit collége à Bayone. La grande place où est le palais de l'audience, est ornée d'un très-beau quai sur le port, qui est toujours rempli de vaisseaux de toutes les parties de l'Europe.

Bayone a eu des vicomtes, ou des seigneurs particuliers depuis la fin du IXe siécle; & on trouve des mémoires qui en font mention jusqu'en 1193 & 1205, où ils ont manqué. Depuis, ce vicomté a été comme confondu avec le duché de Guienne. En 1130 Alfonse I roi d'Aragon, assiégea Bayone & la prit. On croit que ce fut en faveur d'un autre Alfonse, comte de Toulouse. Gaston, prince de Béarn, l'assiégea encore en 1253. Le roi Charles VII, au mois de septembre de l'an 1451, unit la ville de Bayone à la couronne. En 1565 le roi Charles IX y eut une entrevue avec sa sœur Elizabeth, reine d'Espagne. Les habitans se sont toujours fait estimer par leur fidélité. Ils le témoignerent assez en 1595, 1596 & 1597, lorsque les Espagnols se servirent de toutes sortes de moyens & de trahisons pour surprendre cette ville. Ils firent encore paroître leur fidélité, principalement sur la fin du XVIe siécle, à l'avénement de Henri IV à la couronne. Il se fait proche de Bayone une pêche de baleines. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9, *c.* 20. Oihenart, *notit. utriusque Vascon. c.* 13. De Marca, *hist. de Béarn*, *l.* 1, 5 & 7. Scaliger & Vinet. *in Auson.* Savaron & Sirmon, *in Sidon. Apol.* Matthæus Paris, *hist. Ang. an.* 1254. Du Pui, *droits du roi.* Du-Chêne, *antiq. des villes de France.* Papyrius Masso. *descript. flum. Gall.* Sanson. *in disq. georg.* De Calliere, *hist. du maréchal de Matignon.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

La Bayonette, qui est une espéce de petite épée longue d'un pied ou environ, est venue originairement de la ville de Bayone. On appelloit autrefois *Bayonniers* les arbalêtriers, à cause qu'à Bayone on faisoit les meilleures arbalêtres : de même que les pistolets ont pris leur nom de Pistoye, ville d'Italie en Toscane.

BAYRAS, hérétique Jacobite, qui vivoit au commencement du VIIe siécle, fut un des maîtres & des amis particuliers de l'imposteur Mahomet, qu'il aida pour la composition de son Alcoran. * Prateol ou du Préau.

BAYRO (Pierre de) médecin de grande réputation, né à Turin en 1468, fut l'ami des pauvres & leur bienfaiteur. Son habileté dans son art le fit rechercher des grands & des princes même, qui lui accorderent leur confiance & leur estime. Il professa la médecine pendant plusieurs années dans sa patrie, & eut des disciples illustres. Charles II duc de Savoye, lui accorda aussi le titre de son premier médecin. Il mourut en 1558, âgé de 90 ans. Il a fait les ouvrages suivans : *De pestilentia ejusque curatione*, *&c.* en 1507 & 1513 à Paris. *Lexipyretæ perpetuæ quæstionis & annexorum solutio*, à Turin en 1512, in-fol. *De medendis humani corporis malis enchyridion*, à Basle en 1563, & réimprimé plusieurs fois depuis. * Mangeti, *biblioth. script. medic.* in-fol. *t. I*, *p.* 254.

BAZA, *cherchez* BAEZA.

BAZA (François) Italien, entreprit avec Salcedo, de tuer le prince d'Orange, & François de Valois duc d'Alençon, créé duc de Brabant. Après qu'il eut été pris avec Salcedo, il confessa son crime, après quoi il se tua d'un coup de couteau, dans la prison le 30 juillet 1582. Son corps fut traîné au gibet, où il fut pendu & mis en quatre quartiers. On attacha un écriteau au gibet, où il étoit marqué qu'il avoit entrepris cet assassinat par ordre exprès du duc de Parme. * Emanuel de Meteran, *hist. des Pays-Bas.*

BAZADOIS, pays, *cherchez* BAZAS.

BAZANIENS, *cherchez* BEZANITES.

BAZARIE, province des Scythes dont les habitans formoient des parcs remplis de bêtes fauves, choisis-

ſant pour cet effet de grandes forêts arroſées d'eaux, & les fermant de murailles, qu'ils garniſſoient de tours pour la retraite des chaſſeurs. Alexandre *le Grand* étant allé en ce pays-là, ils lui firent voir un de ces parcs, où il y avoit quatre cens ans qu'on n'avoit chaſſé ; & ce fut-là où ce roi eut l'adreſſe & le bonheur de tuer de ſa main un lion d'une épouvantable grandeur, qui vint droit à lui. Quoique ce combat lui eût réuſſi, néanmoins, parceque le péril avoit été grand pour Alexandre, les Macédoniens ordonnerent, ſelon leur coutume, qu'à l'avenir le roi n'iroit plus à la chaſſe à pied, & ſans avoir quelques-uns de ſes gardes & de ſes officiers avec lui. Pline, Ptolémée, ni Strabon ne connoiſſent point cette province de Bazarie. *Quinte-Curce, *liv.* 8.

BAZAS, ville de France dans la Guienne, avec ſénéchauſſée & évêché ſuffragant d'Auſch. C'eſt une ville ancienne, dont Auſone, Sidoine Apollinaire, Grégoire de *Tours*, & d'autres ont parlé avec éloge, ſous le nom de *Coſſio*, ou *Coſſium Vaſatum*, *Civitas Vaſatica* & *Vaſatæ Arenoſæ*. Auſone en fait auſſi mention en parlant de Paulin, gendre d'une de ſes ſœurs. Il en parle encore ailleurs ; car cette ville étoit le lieu de la naiſſance de ſes aïeux. Bazas n'a pas été inconnue à Ptolémée. Elle eſt capitale du petit pays nommé BAZADOIS. Scaliger, Merula, le pere Monet & d'autres ſe ſont trompés en fixant les bornes de ce pays. Les peuples du Bazadois ſont ceux que les anciens ont nommés *Vaſates*, qui étoient peut-être les mêmes que les *Cocoſates* de Céſar & de Pline, comme de Marca & le même pere Monet l'ont cru, quoique Sanſon & d'autres n'aient pas été de ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, Bazas eſt ſituée ſur un rocher, dont le pied eſt lavé d'un côté par la petite riviere de Beuve, & dans un pays de bois & de landes, environ à une lieue de la Garonne. L'égliſe cathédrale eſt dédiée ſous le nom de S. Jean-Baptiſte. Sextilius eſt le plus ancien évêque dont nous ayons connoiſſance. On trouve ſon nom parmi les ſouſcriptions du concile d'Agde en 506, & d'Orléans en 511. Oreſtes qui gouverna après lui, ſe trouva en 585 au concile de Mâcon. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, & entr'autres, Girault du Pui, cardinal, mort en 1389 ; Bernard du Roſier, Amanjeu d'Albert cardinal, Arnauld de Pontac, &c. Le cardinal Baronius, Bini, Claude Robert, & d'autres, ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont cru que les conciles tenus en 442 & 539 à Vaiſon, avoient été aſſemblés à Bazas. * Auſonius, *Paren.* 24. Paulin. *epiſt. ad Auſon.* Sidonius Apollinaris, *l.* 5, *epiſt.* 7, *& l.* 7, *epiſt.* 4. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Grégoire de *Tours*, *l.* 6, *c.* 16. De Marca, *hiſt. de Béarn*, *l.* 1, *c.* 10. Sammarth. *Gall. chriſt.*

BAZIN (Claude) ſeigneur de Bezons, conſeiller d'état ordinaire, avoit été avocat général au grand conſeil en 1639, & intendant de la province de Languedoc pendant 20 ans. On a encore le diſcours qu'il prononça en qualité d'intendant de Languedoc, à l'ouverture des états tenus à Carcaſſone en 1666, & celui qu'il fit dans la même aſſemblée ſur la demande du don gratuit. Il donna en 1635 une traduction du traité fait à Prague entre l'empereur & le duc de Saxe. Ce magiſtrat mourut doyen de l'académie françoiſe le 20 mars 1684, âgé de 67 ans. Il avoit épouſé *Marie* Targer, fille de *Louis* Targer, ſecrétaire du roi, & de *Geneviéve* Goulas, dont il eut *Louis* Bazin, ſeigneur de Bezons, conſeiller au parlement en 1666, maître des requêtes en 1674, intendant de Limoges, d'Orléans, de Lyon & de Bordeaux, & conſeiller d'état en 1686, mort à Bordeaux le 9 août 1700, ſans poſtérité de *Jeanne* de Guenegaud, fille de *Jean-François*, maître des comptes, & de *Marie* Gargant, morte le 24 mars 1714 ; JACQUES, qui ſuit ; *Omer*, chevalier de Malte, mort en 1679 ſur le vaiſſeau le Conquerant ; *Armand*, abbé de Reſſons, évêque d'Aire en 1685, puis archevêque de Bordeaux, *dont nous parlerons dans un article ſéparé* ; *Suſanne* Bazin, mariée à *Louis* le Blanc, maître des requêtes, morte le 4 juin 1699 ; & *Marie* Bazin de Bezons, prieure perpétuelle des religieuſes de Bon ſecours à Paris, morte le 6 août 1729, âgée de 71 ans.

JACQUES Bazin, comte de Bezons, maréchal de France, commença en 1667 de ſervir en Portugal ſous le comte de Schomberg, d'où il revint en France après la paix, & fut cornette dans un régiment de cavalerie, & aide de camp du comte du Paſſage, qui commandoit l'armée de Catalogne. Il paſſa en Candie en 1668, avec le duc de la Feuillade, d'où il revint en 1669. En 1670 il alla en Vivarez avec les troupes que le roi y envoya pour diſſiper les rebelles, & y ſervit d'aide de camp près M. le Bret, lieutenant général. Il fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de cuiraſſiers en 1671 ; ſe trouva au paſſage du Rhin, & à toutes les actions de ce régiment juſqu'au combat de Senef, où il fut bleſſé en 1674, commandant deux eſcadrons de ſon régiment : fut enſuite colonel de cavalerie, ſe trouva à tous les ſiéges qui ſe formerent en Flandre, & au combat de Saint-Denys donné le 14 août 1678. Ayant été fait brigadier en 1688, il ſervit au ſiége de Philisbourg & autres places du Palatinat ; au combat de Walcourt en 1689, & à la bataille de Steinkerque en 1692, commandant le corps de réſerve ſous les ordres de M. le duc d'Orléans. Il fut fait maréchal de camp en 1693, & peu après inſpecteur & directeur général de la cavalerie ; ſe trouva la même année à la bataille de Nerwinde, commandant encore un corps de réſerve, & continua de ſervir juſqu'à la paix de Riſwick en 1697. Le roi lui donna le gouvernement de Gravelines, en 1700, & l'envoya à Ath en 1701, pour ſe ſaiſir de cette place, & en faire ſortir la garniſon hollandoiſe, d'où il eut ordre d'aller ſervir en Allemagne ſous le maréchal de Villeroi. Etant paſſé en Italie la même campagne, il ſe trouva au combat de Chiarri. En 1702, il fut nommé lieutenant général, & eut ordre de retourner en Italie, ſervit dans l'armée commandée par le duc de Vendôme ; ſe trouva aux ſecours de Sabionette, de Mantoue, & Goito ; au combat de Luzzara, & au ſiége de Governolo. Le duc de Vendôme lui ayant donné le commandement de Mantoue, & de l'armée du bas Pô pendant qu'il paſſoit en Piémont, il fut bleſſé au paſſage que les ennemis firent de la Secchia ; ne quitta point l'armée, & ſe trouva à toutes les rencontres qui arriverent pendant cette marche. Il étoit en 1704 au paſſage du Pô ; ſe trouva au ſiége de Verceil, d'Yvrée & de Verue, & fut fait grand-croix de l'ordre de S. Louis la même année. Etant revenu en France en 1705, il fut envoyé en la haute Normandie, pour s'oppoſer aux deſcentes qu'y pouroient faire les ennemis, & eut le même commandement l'année ſuivante. Sur la fin de la même campagne, il fut depêché auprès de M. le duc d'Orléans à Briançon, pour y commander l'armée. En 1707 il commanda le long du Rhône, depuis le lac de Genéve juſqu'à ſon embouchure, avec ordre de joindre l'armée du maréchal de Teſſé, ſi les ennemis vouloient pénetrer en France ; ſe trouva avec lui à l'action de Sainte-Catherine & à la levée du ſiége de Toulon, & eut ordre de reſter en Provence. Le roi le pourvut en 1708 du gouvernement de la ville & citadelle de Cambrai ; l'envoya ſervir en Eſpagne ſous les ordres de M. le duc d'Orléans : il ſe trouva au ſiége & à la priſe de Tortoſe. Le roi l'honora du bâton de maréchal de France par lettres du 5 mai 1709, en le renvoyant en Eſpagne. Il eut en 1710 le commandement des troupes qui devoient s'aſſembler ſur la Moſelle, puis de l'armée du Rhin avec le

maréchal d'Harcour, & commanda au siége de Landau pris le 20 août 1713. Il fut nommé conseiller au conseil de régence après la mort du roi Louis XIV. Le maréchal de Bezons assista au sacre du roi à Reims le 25 octobre 1722, ayant été un des deux maréchaux de France qui y furent invités. Il fut nommé le 2 février 1724, chevalier des ordres du roi, dont il reçut la croix & le collier le 3 juin suivant. Il est mort à Paris le 22 mai 1733, dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge. Les enfans sortis du mariage qu'il avoit contracté en 1694 avec *Marie-Marguerite* le Menestrel de Hauguel, fille d'*Antoine* le Menestrel de Hauguel, grand audiencier de France, & de *Marguerite* Berbier du Metz, sont *Marie-Susanne* Bazin de Bezons, née le 23 février 1695, mariée au mois de janvier 1716 avec *Jean-Hector* de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, brigadier des armées du roi, inspecteur général d'infanterie, morte le 19 juin 1726, dans la trente-uniéme année de son âge; *Marie-Marguerite* Bazin de Bezons, née le 2 novembre 1696, mariée avec *Jean-Claude* de Lastic, marquis de Saint-Jal, vicomte de Beaumont, &c, mestre de camp de cavalerie, morte le 22 mars 1722, dans la vingt-sixiéme année de son âge; *Jeanne-Louise* Bazin de Bezons, née le 3 septembre 1698, morte religieuse du monastere de Bon-Secours, ordre de S. Benoît à Paris, au mois de décembre 1725, dans la vingt-sixiéme année de son âge; Louis-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, qui suit; *Armand* Bazin de Bezons, né le 30 mars 1701, député de la province de Rouen à l'assemblée générale du clergé, tenue à Paris en 1725, nommé au mois de mars 1730 à l'évêché de Carcassone; *Catherine-Scholastique* Bazin de Bezons, née le 10 février 1706, & mariée le 28 avril 1727, avec *Hubert-François*, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, seigneur du duché de Rouanés, marquis de Boisy & de Cervieres, &c. mestre de camp du régiment royal Piémont cavalerie; & *Jacques-Etienne* Bazin de Bezons, né le 13 décembre 1709, colonel au régiment de Beaujolois, infanterie, par commission du 20 février 1734, mort à Paris le 3 février 1742, dans la trente-troisiéme année de son âge. * Pellisson & d'Olivet, *hist. de l'academie franç. Mem. du temps.* Le P. Anselme, *hist. des gr. off. de la couronne.*

Louis-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, né le premier janvier 1700, pourvu en survivance du maréchal son pere, du gouvernement de la ville & citadelle de Cambrai au mois de janvier 1721. Il fut fait brigadier le 20 février 1734, & maréchal de camp le 24 février 1738, & mourut à Paris le 22 de juillet 1740, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il avoit été marié le 8 novembre 1723, avec *Marie-Anne* Besnard de Maisons, morte le 5 mai 1740, deux mois avant son mari, âgée de 34 ans. Elle étoit fille de *Jacques* Besnard, seigneur de Maisons, ci-devant maître d'hôtel du roi, & de *Marie-Magdelene* de Sabine de la Queize. De leur mariage ils ont eu *Jacques-Gabriel* Bazin de Bezons, né le 21 octobre 1725; *Marie-Magdeléne* Bazin de Bezons, née le 28 novembre 1726; *Françoise-Gabrielle-Jacqueline* Bazin de Bezons, née le 7 septembre 1728; & *Louise-Josephe* Bazin de Bezons, née le 25 janvier 1732.

BAZIN (Armand) de Bezons, archevêque de Rouen, primat de Normandie, & conseiller au conseil de régence, frere du maréchal de Bezons, obtint en 1671 l'abbaye de Notre-Dame de Ressons, ordre de prémontré, diocèse de Rouen, fut fait agent général du clergé de France en 1680, & reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris de la maison & société de Sorbonne, le 17 décembre 1682. Il fut nommé au mois d'août 1685 à l'évêché d'Aire, suffragant d'Ausch, qui ne fut préconisé & proposé pour lui à Rome par le cardinal César d'Estrées, que les 5 & 12 octobre 1693 : ensuite de quoi il fut sacré le 22 novembre suivant dans l'église des religieuses de la Ville-Lévêque à Paris, par l'archevêque duc de Reims, assisté des évêques de Tarbes & de Bazas, & prêta le serment de fidélité entre les mains du roi le 25 du même mois de novembre. Il fut transferé le 29 mars 1698 à l'archevêché de Bordeaux, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome par le cardinal de Bouillon les 21 juillet & 15 septembre suivans, & pour cette raison il prêta un nouveau serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 19 octobre de la même année. Il prit possession de cet archevêché le 18 janvier 1699, après avoir reçu le *Pallium* au mois de décembre précédent. Il fut député de la province de Bordeaux à l'assemblée générale du clergé de France, qui fut ouverte dans le couvent des grands-augustins à Paris le 25 mai 1705, & l'abbaye de Notre-Dame de la Grace-Dieu, diocèse de Carcassonne, lui fut donnée le 14 août de la même année. Il fut encore député de sa province à l'assemblée du clergé de 1707, à celle de 1710, à celle tenue extraordinairement en 1711, & enfin à celle de 1715, dont il fut l'un des huit présidens. Sa capacité dans les affaires ecclésiastiques le fit choisir pour être du conseil de conscience, qui fut établi au mois de septembre 1715, après la mort du roi Louis XIV. Il fut aussi depuis admis dans le conseil de régence, & chargé de la direction des œconomats. L'abbaye d'Evron, ordre de S. Benoît, diocèse du Mans, lui fut aussi donnée au mois de décembre 1718, & il fut nommé le 23 avril 1719 à l'archevêché de Rouen, que le pape proposa lui-même pour lui dans un consistoire le 18 septembre suivant. Il en prêta le serment de fidélité entre les mains du roi en présence du duc d'Orléans régent, le 10 décembre de la même année, & il mourut dans son château de Gaillon le 8 octobre 1721, âgé de 66 ans. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'église paroissiale de S. Côme, lieu de la sépulture de sa famille.

BAZIN (Jean) résident pour le roi de France auprès du roi de Pologne, naquit à Blois le 25 septembre 1538, d'une ancienne famille du pays. La premiere charge qu'il eut, fut celle de procureur du roi à Blois. Il vint ensuite à Paris, où M. de Montluc, évêque de Valence, qui tenoit un des premiers rangs dans le conseil de la reine Catherine de Médicis, le mit au nombre des quatre personnes qu'il choisit en 1572, pour le seconder dans l'importante négociation dont il fut chargé par le roi & la reine mere. C'étoit de proposer aux états de Pologne le duc d'Anjou, pour succéder à Sigismond-Auguste, dernier roi de la maison des Jagellons. Les trois autres qui eurent part à cette négociation, furent Pierre Gilbert de Mailloc, conseiller au parlement de Grenoble; Joseph Scaliger, fils de Jules; & Charles de Gelas de Leberon, abbé de S. Ruth. Bazin se trouva seul au rendez-vous qui lui avoit été donné à Strasbourg, les autres ayant cru que les desordres de la S. Barthelemi, arrivés en la même année, auroient rompu, ou du moins differé le voyage de M. de Valence. Ce prélat donna ordre à Bazin de prendre le devant pour se trouver à la diéte que l'on devoit tenir à Calisch. Il y fit une harangue en latin, qui fut suivie des applaudissemens de toute l'assemblée. Quelque temps après il fut envoyé à la diéte de Warsovie, puis à celle de la petite Pologne, où il engagea la noblesse de cette province dans les interêts du duc d'Anjou. Après avoir travaillé utilement à l'élection de ce Prince, il revint en France pour rendre compte au roi de ce qui s'étoit passé de plus particulier en Pologne. Il y fut renvoyé en qualité de résident; & lorsqu'il y fut arrivé, il étouffa les factions qui s'étoient formées parmi les nobles, dont quelques-uns proposoient de faire une nouvelle élection, en cas que le roi ne fût pas en Pologne vers la fin de

septembre. Il envoya des lettres aux petites diétes de la grande & de la petite Pologne, & résista fortement à ceux qui demandoient une diéte générale, sachant qu'il y avoit des gens qui formoient le dessein de mettre la justice entre les mains du sénat, & de l'ôter au roi, sous prétexte qu'il n'entendoit pas leur langue, & ne savoit pas les loix du royaume. Ces soins firent que tout fut tranquille, quand le sieur de Rambouillet, ambassadeur du roi de France, arriva en Pologne. Alors Bazin qui avoit demandé son congé, fut sur le point de se retirer; mais il reçut ordre de la reine mere d'attendre l'arrivée du roi, pour demeurer auprès de sa majesté : ce qu'il fit. Quelque temps après, étant de retour en France, il y fut reconnu pour protestant; ce qui l'obligea de sortir du royaume : mais il ne fut pas long-temps sans y revenir, & il y mourut en 1592. Il laissa entr'autres enfans, ISAAC Bazin, qui fut nommé l'an 1626, député général de la religion prétendue réformée de France, auprès de sa majesté : emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. * Bernier, *hist. de Blois*.

BAZIN (Denys) Parisien, est un de ceux que M. Baillet auroit pu placer au rang des enfans devenus célébres par leurs études. Après ses humanités il prit le parti de la médecine, & ce fut son seul mérite qui lui acquit le titre de docteur en 1628, n'ayant encore qu'environ 22 ans. En 1631, il fut nommé lecteur & professeur du roi au collége royal à Paris, & il fit son discours d'entrée le 26 novembre de la même année. Mais son application trop grande & trop continuelle à l'étude abrégea ses jours. Il mourut à Paris âgé de 26 à 27 ans, ayant déja acquis & mérité une grande réputation. Il étoit fils de SIMON Bazin, doyen de la faculté de médecine de Paris, dont il étoit docteur, & qui mourut en 1642, sur la paroisse de S. Eustache : petit-fils de GUILLAUME Bazin, aussi docteur en médecine & très-habile; & frere de *N.* Bazin, religieux dominicain de la maison des dominicains réformés, rue S. Honoré, théologien & prédicateur célébre qui avoit été aumônier de la reine, mere du roi Louis XIV. * *Le collége royal de France*, &c, *p.* 92.

BAZIN (Jean-Baptiste) conseiller au parlement de Dijon, fils de *Hugues-Jean-Baptiste* Bazin, né à Dijon le 24 février 1702, fit ses études au collége des jésuites de cette ville. Son gout pour toutes les sciences, ses talens rares pour y faire les progrès les plus rapides, se développerent presque dès son enfance; & depuis les belles lettres firent ses plus cheres délices. Une bibliothéque domestique lui présenta heureusement dequoi se satisfaire, & il ne put s'assujétir à l'ordre commun des classes, quelques efforts que fissent ses maîtres pour l'y ramener. Durant le cours de la rhétorique, il s'appliqua à l'étude de la langue grecque, & y réussit. Il étudia aussi l'hébreu, & en quelque sorte il l'approfondit. Sorti du collége, plus maître encore de se livrer à son gout, il embrassa toutes les sciences; mais la critique fut son principal objet : il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Dijon le 20 juin 1724, & il s'y fit autant estimer par l'application à ses devoirs, & par les lumieres qu'il acquéroit chaque jour dans la jurisprudence, qu'il l'étoit déja de tous les gens de lettres qui le connoissoient par son érudition. Il sut si bien mettre le temps à profit, qu'en satisfaisant à tout ce que sa charge exigeoit de lui, il se ménagea encore les moyens de se perfectionner dans l'hebreu & dans le grec, & d'apprendre l'italien, l'espagnol & l'anglois. Le public n'eût pas tardé à recueillir le fruit d'un travail si assidu & si opiniâtre, si la mort ne l'eût pas enlevé dans la 32 année de son âge. Il mourut sans avoir été marié, le 18 juin 1733. On voit par ses manuscrits, qu'il avoit conçu plusieurs desseins assez vastes. Il se proposoit de donner une édition nouvelle d'Apollodore, avec des recherches sur toute l'histoire fabuleuse : une édition de toutes les anciennes épigrammes grecques, une de Plaute, des fragmens de Caton, & de plusieurs autres anciens écrivains. Dans le *Mercure de France* du mois de décembre 1740, premier volume, on a inséré de lui un écrit intitulé : *Conciliation de deux passages, l'un de Cicéron, l'autre de Hirtius, au sujet du temps que César partit pour la guerre d'Afrique, avec un état de la réformation faite par César de l'ancienne année romaine.* Nous avons lu encore de lui une excellente piéce traduite de l'anglois, qui a pour titre : *Discours sur la colonne de feu & de nuée, qui conduisit les Israélites dans le désert.* Cet écrit est contre le fameux Toland. * *Voyez* l'éloge de M. Bazin, par M. l'abbé Joly, dans le *Mercure* du mois de mai 1741, & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* par M. l'abbé Papillon, où cet éloge a été donné de nouveau.

BAZIOTHIA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. Sanson croit que c'est la même que *Bersabée.* * *Josué*, *XV*, 18.

BAZMAN & COBAD, deux hommes renommés pour leur valeur, & encore plus fameux par le combat singulier qui se donna entr'eux à la vue des deux armées persienne & turque, & qui décida du sort de ces deux nations. Bazman étoit Turc & sujet de Paschenk, ou d'Afrasiab son fils, roi de Turan ou de Turquestan, qui avoit passé le Gihon avec une armée effroyable pour envahir la Perse. Cobad étoit Persan, & combattit pour Naudhar, un des derniers rois de la premiere dynastie de Perse. Il fut stipulé avant le combat, que celui des deux qui vaincroit son ennemi donneroit la victoire à son prince & à sa nation. La foi fut gardée par les deux partis. Cobad ayant terrassé & tué Bazman, le roi de Turquestan repassa le Gihon, & laissa en paix celui de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BAZOCHE, jurisdiction établie au Palais à Paris, pour le jugement des procès & des différends qui surviennent entre les clercs de procureurs, ou autres particuliers qui plaident contre les clercs. Cet établissement se fit vers l'an 1303, par le roi Philippe *le Bel*, qui donna même le nom de roi au chef de cette jurisdiction, dont les officiers furent appellés chancelier, maîtres des requêtes, avocat & procureur général, grand réferendaire, grand audiencier de la chancellerie, secretaires, greffiers, huissiers, &c. Il permit aussi à ce roi de la Bazoche de porter la toque royale, & au chancelier de porter la robe & le bonnet. Il ordonna que les plaidoiries ordinaires se tiendroient deux fois la semaine; à savoir le mercredi & le samedi sur les cinq heures de relevée; & que tous les ans le roi de la Bazoche feroit faire montre à tous les clercs du palais & du châtelet. Il lui permit encore de faire planter un mai dans la cour du palais, avec tambours & trompettes, accompagné de tous les clercs ses sujets, sous la conduite d'un colonel & de douze capitaines. Le titre de roi de la Bazoche fut aboli du temps de Henri III, mais la jurisdiction a subsisté. Tous les ans à la S. Martin, après l'ouverture des audiences du parlement, la Bazoche ouvre ses audiences, & les tient le mercredi & le samedi dans la chambre de S. Louis. Le jour de l'ouverture des audiences on y fait des harangues; le chancelier s'y trouve avec robe & bonnet, & les officiers avec leurs toques & habits noirs. On y voit aussi des procureurs de la cour, qui sont maîtres des requêtes honoraires en cette jurisdiction. Les clercs de la Bazoche avoient aussi une loge à l'hôtel de Bourgogne, pour y voir la comédie le jour de carême-prenant; mais en janvier 1641 le roi, par un arrêt de son conseil d'état, fit défense aux administrateurs de l'hôtel de Bourgogne, d'y représenter la comédie le jour du mardi-gras, en faveur des clercs de la Bazoche, qui autrefois y alloient accom-

pagnés du prince des sots. Ce prince des sots qui prenoit anciennement des provisions du roi, & dont la fonction étoit de jouer tout le monde en public & en particulier, marchoit à Paris avec un capuchon & des oreilles d'âne, avoit une loge à l'hôtel de Bourgogne, qui étoit le domaine affecté à sa principauté, & avoit la conduite des jeux publics, où il présidoit. Sa conduite scandaleuse & celle de ses suppôts, les ayant rendus odieux à l'église, qui ne les admettoit point à la communion des fidéles, quelques particuliers qui prenoient le titre de confreres de la passion, réunirent les droits de ce prince à leur communauté, & acquirent en 1543 partie de l'hôtel de Bourgogne, où ils représenterent les mysteres de la passion. Dans la suite des temps ils eurent permission de faire jouer d'autres mysteres, & même des tragédies & comédies, telles qu'on les représénte aujourd'hui; d'où vint que l'on appelloit leurs représentations, *Les jeux des pois pilés;* parcequ'ils mêloient le profane avec le sacré. Ils étoient obligés, comme avoit été le prince des sots, de donner le jour du mardi-gras la comédie & la collation aux officiers du royaume de la Bazoche, & de les aller inviter le samedi précédent, & recevoient d'eux des gans & des dragées. Ils y avoient même été condamnés par arrêt contradictoire du parlement en 1639: mais ils obtinrent des lettres du roi Louis XIII pour abolir cette sorte de bacchanale. Depuis, cet hôtel a été réuni à l'hôpital des enfans trouvés de la ville de Paris par le roi Louis XIV. * *Voyez les antiquités de Paris, par* du Breul. *Mémoires du temps.*

BAZUNA, ville assez peuplée, bâtie sur la mer Iemanique ou Omanique, qui est l'Océan éthiopique ou oriental. Elle est située entre la côte des Cafres & le Zanguebar, & n'est éloignée que de six journées de la ville de Carnua, qui appartient au pays des Cafres. On dit que les habitans de Bazuna ne se nourissent que de serpens & de grenouilles. Nous remarquerons par occasion, que le mot de *Cafre* en arabe, signifie en général un homme qui n'a point de religion, & en particulier, celui qui n'est point musulman. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

B É

BÉ (Guillaume le) de Troyes en Champagne, âgé de vingt ans en 1545, grava à Venise plusieurs caractères hébreux & rabbins pour diverses personnes. Revenu à Paris vers l'an 1550, il s'y établit en qualité de graveur & fondeur de caractères, & fournit honorablement sa carriere jusqu'à sa mort arrivée en l'année 1598, qui étoit la soixante & treiziéme de son âge. Cette fonderie subsiste encore aujourd'hui; & le sieur Fournier, frere aîné de l'auteur des *Modéles des caractères*, &c. en est propriétaire.

BEAK (Antoine) patriarche de Jérusalem, *cherchez* ANTOINE.

BEALT, *Bealta*, *Bulleum*, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, & au comté de Brecknock, sur la riviere de Wye, aux confins du comté de Radnor. Il y a un ancien château; & ce fut proche de-là que fut tué Leolin, dernier prince de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Strongow, en l'an 1282, du temps d'Edouard I, roi d'Angleterre.

BEAN, ville de la tribu de Gad, dont les habitans faisoient des maux épouvantables aux Juifs dans le temps des guerres des Macedoniens, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3840, avant J. C. 164. Ils furent assiégés par Judas Machabée, qui mit le feu à la forteresse où ils s'étoient retirés, & les y fit tous bruler. * *I. Mach. V.* 4. C'est le *Behon*, dont il est parlé, *Nombre XXXII.* 3.

BEARN (le) *Benearnia*, province de la France, qui a eu titre de principauté, au pied des Monts Pyrenées. Elle a le comté de Bigorre à l'orient; la prévôté d'Acqs, la Basse-Navarre, & une partie du pays de Soule au couchant; au midi les montagnes d'Aragon & celles de Roncal, qui sont de la haute Navarre; & au septentrion le bas Armagnac, & une partie de la Gascogne. Pau en est la ville capitale. Les autres sont Lescar, Oleron, Nai, Orthez, Navarreins, Morlas, Sauveterre, Pontac, Lauberge, Salies, & 434 bourgs & villages ou châteaux, selon les remarques de M. de Marca, outre les 50 qui sont au pays de Soule; deux évêchés, Lescar & Oleron, & trois abbayes. La figure de sa situation approche de celle d'un triangle, dont la longueur, sans y comprendre les vallées, est de quatorze lieues de Gascogne, c'est-à-dire d'environ vingt ou vingt-deux lieues de France. Sa largeur est inégale, la plus grande est de dix lieues, la médiocre de six, & la plus petite de deux. Il y a deux rivieres principales qui portent le nom de *Gaves*, dont l'une a sa source dans les montagnes de Bareges en Bigorre, & est nommée ordinairement *le Gave Bearnois*; l'autre est celle d'Oleron, composée des Gaves d'Aspe & d'Ossau; & elle a sa source au plus haut des Pyrenées, où se fait la séparation du Béarn & de l'Espagne. Ces rivieres ou gaves ne sont point navigables, mais elles sont extremement poissoneuses. Il y a des très-hautes montagnes, & entr'autres celle d'Ossau à trois têtes, & que l'on nomme *le Pic de midi*, & *le Pic de très-sérous*, c'est-à-dire *des trois sœurs*, parcequ'il y a trois pointes, dont deux sont du côté de Béarn, & la troisiéme du côté d'Aragon. Du plus haut de cette montagne on découvre les deux mers, & les monts de Castille. Cette province n'est fertile que par le travail & l'industrie des habitans. Il y a des eaux minerales, du sel & une grande quantité de bétail, qu'on y nourrit dans les montagnes. Le Béarn a été sous la domination de ses princes naturels durant près de huit cens ans: depuis Louis *le Débonnaire* y établit des vicomtes, après avoir condamné & banni Loup Centule, duc de Gascogne, vers l'an 819. Plus de deux cens ans après, ce pays passa dans la maison de Moncade, par le mariage de la princesse *Marie*, fille unique du vicomte Pierre, & sœur de *Gaston VI* mort sans enfans, avec GUILLAUME de Moncade en 1170. GASTON VII, petit-fils de cette *Marie*, épousa *Marthe*, fille du comte de Bigorre, & ne laissa que quatre filles, dont la seconde, *Marguerite*, porta ce pays à ROGER-BERNARD, comte de Foix. La Navarre y fut jointe par le mariage de GASTON IV, avec *Eléonore* héritiere de ce royaume. *François Phœbus*, roi de Navarre, fut son petit-fils. *Catherine* sa sœur lui succéda, & fut mariée à JEAN d'Albret, qui laissa ses états à HENRI son fils, pere de *Jeanne* d'Albret, mere de HENRI IV, aïeul du roi Louis XIV. Le roi Louis XIII ayant rétabli l'an 1620, la religion catholique en Béarn, d'où elle avoit été bannie depuis cinquante ans, unit cette principauté avec la basse-Navarre à la couronne de France. Le gouvernement des seigneurs de Béarn étoit réglé par les coutumes du pays que l'on nommoit *Fors*: ils devoient juger les affaires de leurs sujets en dernier ressort, dans la cour dite *Major*, qui étoit composée des deux évêques de Lescar & d'Oleron, & de douze barons du pays. Depuis, Alain d'Albret, grand-pere & curateur de Henri II, roi de Navarre, érigea un conseil ordinaire & une cour souveraine à Pau; & c'est de ce conseil & de la chancellerie de Navarre que le même roi Louis XIII établit le parlement de Pau, composé de quatre présidens, vingt-un conseillers & trois gens du roi. Il y a encore en Béarn un sénéchal qui a cinq lieutenans, dont les siéges sont à Pau, à Oleron, à Orthez, à Morlas & à Sauveterre. La chambre des comptes de Pau & celle de Nerac ont été unies ensemble, & érigées en chambre des comptes de Navarre, composée de deux présidens, de dix maîtres

des

des comptes, d'un procureur & d'un avocat du roi, & de deux secrétaires. Mais au reste, pour le nom de *Béarn*, c'est une fable qu'il soit tiré de celui des Suisses du canton de Berne, lesquels ayant suivi Charles *Martel* contre les Sarasins, s'établirent, dit-on, dans ce pays. Mediaville, cordelier de Morlas, est le premier qui ait inventé ce conte, que la Ferriere, Bertrand, Elie & d'autres ont débité trop facilement, sans prendre garde que le nom de Berne est beaucoup plus récent que Charles Martel. En effet, la ville de Berne n'a été bâtie dans le pays des anciens Rauraques que vers l'an 1195. Le nom de *Béarn* est tiré de celui des anciens *Venamiens*, ou *Venarniens*, d'où l'on a fait *Bénearniens*, *Béarniens*, & *Béarn*. Il est parlé de la cité des Bénearniens dans les anciens itinéraires, & dans les notices de l'empire. On croit que cette ville est Lescar.

ORIGINE ET SUCCESSION DES VICOMTES de Béarn.

Louis *le Débonnaire* ayant exilé Loup Centule, duc des Gascons, en 819, & voulant récompenser la fidélité d'un des fils de ce duc, lui donna le Béarn en fief, sous le titre de Vicomté. Le nom de ce seigneur & celui des deux suivans nous sont inconnus jusqu'à CENTULE I, qui vivoit en 905, & qui servit utilement Sanche Abarca roi de Navarre, contre les Maures qui désoloient son pays. GASTON I succéda à son pere Centule I, vers l'an 940, & fut suivi vers l'an 984 de CENTULE II, surnommé *le Vieux*, lequel laissa vers l'an 1004 GASTON II, & *un fils naturel nommé* Anerloup, *qui fut vicomte d'Oleron & pere de* Loup *Aner.* GASTON II laissa vers l'an 1012 CENTULE III, dit *le Jeune*, qui épousa *Angela* de la famille des comtes de Gascogne, & fut assassiné vers l'an 1060. GASTON III son fils mourut avant lui. Il avoit pris alliance avec *Adélaïde*, sœur du comte *Bernard* Tumapeler, & il en eut CENTULE IV; *Adélaïde* se remaria avec le vicomte *Roger*, pere de *Hugues* & de *Hunaut*, abbé de Moissac. CENTULE IV succéda à son aïeul, & devint comte de Bigorre, par son mariage avec *Béatrix*, fille de *Bernard II.* Ce vicomte avoit épousé en premieres nôces *Gilla*, qui étoit sa proche parente; mais il en fut séparé vers l'an 1078 ou 1079, par ordre du pape Grégoire VII, qui avoit nommé juge de cette affaire Amatus ou Aimé évêque d'Oleron, légat du saint siége. *Gilla* se retira dans un monastere, où elle mourut en odeur de sainteté. Depuis, Centule fut assassiné. GASTON IV succéda vers l'an 1088 à son pere *Centule*, & laissa de *Béatrix* un fils de son nom qui devint comte de Bigorre. GASTON V fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon. A son retour il conquit les vicomtés de Soules & d'Acqs; il se trouva en 1118 à la prise de Saragosse, qui étoit occupée par les Maures, & il assista les rois d'Aragon contre ces infidéles, qui le tuérent en 1130. Il avoit épousé une dame nommée *Talese*, dont il eut *Centule V*, qui fut aussi tué dans un combat donné contre les infidéles le 7 septembre 1134; & GUISCARDE qui suit.

GUISCARDE succéda aux états de son frere. Elle étoit alors veuve de *Pierre*, vicomte de Gavaret, & mere de PIERRE qui fut vicomte de Béarn & de Gavaret, & qui mourut vers l'an 1153, laissant un fils & une fille, GASTON VI & MARIE. Le premier épousa *Sanchia* de Navarre, fille du roi *Garcias Ramire*; & étant mort sans postérité, il laissa ses états à sa sœur MARIE.

MARIE lui succéda vers l'an 1170, & prit alliance avec *Guillaume* de la maison de Moncade. Leurs fils furent GASTON VII, dit *le Bon*, & GUILLAUME-RAIMOND, tous deux vicomtes de Béarn, & seigneurs de Moncade. Le premier fut aussi comte de Bigorre, par son mariage avec *Petronille* ou *Peronelle*, fille de *Bernard* comte de Comenge, & de *Stephanie*, dite *Béatrix*, comtesse de Bigorre. Il prit parti dans les guerres des Albigeois, ayant mené du secours à Raimond *le Vieux*, comte de Toulouse, ce qui lui fit une affaire avec le pape. On l'accommoda pourtant sans peine; car il n'étoit point engagé dans les erreurs de ces hérétiques. Gaston mourut vers l'an 1215. Son frere GUILLAUME-RAIMOND lui succéda. Celui-ci étant encore jeune, vers l'an 1193 ou 1194, avoit assassiné Berenger, archevêque de Tarragone, & avoit été excommunié pour ce crime par le pape Célestin III. Mais il en avoit obtenu l'absolution en subissant la pénitence qui lui fut imposée. Il mourut en 1223, & GUILLAUME son fils lui succéda. Ce dernier eut guerre avec le roi d'Aragon; & s'étant accordé avec lui, il le suivit à la conquête de l'isle de Majorque occupée par les Maures, & il y fut tué l'année 1229. Il avoit pris alliance avec *Garsende* de Forqualquier, veuve d'*Alfonse II*, comte de Provence, ou selon d'autres, avec une fille de ce même prince, & il en eut GASTON VIII, qui fut un des plus grands hommes de son temps. Il eut beaucoup de part aux affaires de son siécle, & aux guerres contre les Anglois. Il mourut l'an 1290. En premieres nôces il avoit épousé *Marthe* ou *Aimée* de Bigorre, dont il eut *Constance*, morte sans postérité; MARGUERITE lui succéda; *Marthe* & *Guillemette.* Depuis en 1273, il prit une seconde alliance avec *Béatrix* de Savoye, fille de *Pierre*, comte de Savoye, dit *le petit Charlemagne*, & veuve de *Guigues XI*, dauphin de Viennois; mais il n'en eut point d'enfans. MARGUERITE porta le vicomté de Béarn dans la maison de Foix. *Voyez* FOIX. * De Lescun, *généal. des seigneurs de Béarn.* Olhagarai, *hist. de Foix, Béarn & Navarre.* La Perriere, *annal. de Foix.* De Marca, *hist. de Béarn.*

BEARN (comtes de) *cherchez* GALLARD.

BEATIANI (Augustin) a composé des vers qui se trouvent dans le *tome I. delic. Ital. pag.* 334. Voici le jugement qu'en porte Jules César Scaliger dans son art poëtique. *On a*, dit-il, *une lettre d'Augustin Beatiani au nom de la ville de Verone, adressée au pape Clément VII, écrite sans art. Il n'y a que des pensées triviales, & une versification commune. En sorte qu'on n'y trouve ni la pureté d'une épître, ni la majesté héroïque.* Il vivoit encore en 1547. * *Voyez* Hanckius, *in scriptor. rerum Romanar. pag.* 209.

BEATILLUS (Antoine) de Bari dans le royaume de Naples, publia à Naples *in*-4°, en 1637 une histoire de Bari. Marnavisi dans sa préface, *de la sainteté de l'Illyrie*, loue non-seulement sa piété, son savoir & sa diligence; mais l'appelle encore un écrivain très-éloquent, l'honneur de Bari, & qu'on ne peut jamais assez louer. * *Voyez* Alegambe, *pag.* 36.

BÉATRIX, femme de FRÉDÉRIC I & fille de *Renaud* comte de Bourgogne, fut mariée à cet empereur en 1156. Elle eut la curiosité d'aller à Milan pour voir cette ville si fameuse; mais le déplaisir que le peuple avoit de se voir privé de son ancienne liberté, éclata contre sa personne d'une maniere indigne. Les mutins ayant pris cette princesse, la mirent sur une ânesse le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui donnerent en main au lieu de bride, & la promenerent en cet état par toute la ville. Une action si insolente ne demeura pas long-temps impunie; car l'empereur les ayant assiégés en 1163, prit & rasa leur ville jusqu'aux fondemens, à la réserve des églises. Il la fit ensuite labourer comme un champ de terre, & par indignation il y fit semer du sel au lieu de bled. Il y a même des auteurs qui ont écrit que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie qu'à une condition honteuse, qui étoit de tirer avec les dents une figue que l'on mettoit au derriere de l'ânesse sur laquelle l'impératrice avoit été menée; & il y en eut, dit-on, qui aimerent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. On croit que c'est de-là qu'est venue cette

orte d'injure qui eſt en uſage encore aujourd'hui parmi les Italiens, lorſqu'en ſe montrant un doigt entre deux autres, ils diſent par mocquerie, *voilà la figue.* * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.* Krantzius, *livre 6 hiſtoire de Saxe.*

BEATRIX de Provence, reine de Naples, de Sicile, &c. étoit la quatriéme fille & la principale héritiere de RAIMOND BERENGER V, comte de Provence, &c. & de *Beatrix* de Savoye. Divers princes la rechercherent en mariage, & elle prit alliance en 1245 avec *Charles* de France, fils du roi Louis VIII & frere de S. Louis, lequel avoit épouſé *Marguerite* de Provence, ſœur de la même *Beatrix.* Ses autres ſœurs étoient reines; *Eléonore* étoit femme de *Henri III*, roi d'Angleterre; & *Sanche* avoit été mariée à *Richard* frere du même *Henri*, qu'on élut depuis roi des Romains en 1257. Beatrix ſouhaitoit d'être reine, auſſi-bien que ſes ſœurs. La fortune lui fut favorable, & Charles fut inveſti des royaumes de Naples & de Sicile par les papes Urbain IV & Clément IV. Ce prince fut couronné à Rome avec Beatrix le 6 janvier de l'an 1265 ou 1266, à compter à la moderne. La reine mourut l'année 1267 à Nocera. Elle avoit fait ſon teſtament en 1261, & elle le refit le mercredi 30 juin de l'an 1266, ce qu'on poura voir dans le ſixiéme volume du *Specilegium* de dom Luc d'Acheri. Beatrix eut divers enfans, entr'autres *Beatrix*, mariée en 1273 à *Philippe* de Courtenai, empereur titulaire de Conſtantinople. * Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de la maiſon de France.* Noſtradamus. Bouche. Ruffi. Le P. Anſelme, &c.

BEATRIX de Savoye, comteſſe de Provence, étoit fille de THOMAS comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni ſa ſeconde femme; car *Thomas* avoit épouſé en premieres nôces *Beatrix* de Genève. Cette princeſſe fut mariée vers l'an 1269 ou 1270, avec *Raimond Berenger V* comte de Provence, fils d'*Alfonſe* ou *Ildefonſe II.* Elle eut de cette alliance quatre filles, & elle mourut vers l'an 1266. Ce fut cette princeſſe qui fonda en 1248 un monaſtere de dominicains près de Siſteron, puis en 1260 une commanderie de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Jean d'Aix, où l'on voit encore ſon tombeau.* Noſtradamus & Bouche, *hiſt. de Provence.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Ruffi, *hiſt. des comtes de Provence.*

BEATRIX de Portugal, ducheſſe de Savoye, fille d'EMANUEL roi de Portugal, & de ſa ſeconde femme *Marie* d'Aragon, dite *de Caſtille*, naquit à Lisbonne le 31 décembre 1504, & fut mariée par traité du 26 mars 1521, avec *Charles III* duc de Savoye. Les hiſtoriens de ſon temps parlent avantageuſement de cette princeſſe, qui étoit belle, ſage, vertueuſe, & dont la conſtance éclata, ſur-tout lorſque le roi François I ſoumit la Savoye, & pouſſa ſes conquêtes dans le Piémont. Elle mourut au château de Nice le 8 janvier de l'an 1538, après avoir donné neuf enfans au duc Charles ſon époux, qui ne mourut que le 16 ſeptembre de l'an 1553, ſans avoir voulu ſonger à de ſecondes nôces. * Vaſconcellos, *Anaceph. reg. Luſit.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Sainte-Marthe, &c.

BEATRIX, fille de Hugues dit *l'Abbé*, & ſœur du roi Hugues *Capet*, épouſa N... comte de Rhinsfeld, & elle en eut *Conon.* Depuis elle prit une ſeconde alliance en 954 avec *Frédéric* ſeigneur de Bar, premier duc de la haute Lorraine ou Mozellane, dont elle eut divers enfans, & mourut en 1005. * Flodoard, *in chron.*

Quant aux autres princeſſes qui ont porté le nom de BEATRIX, *voyez* le nom des princes qui ont été leurs peres ou leurs maris, & la ſucceſſion des familles conſidérables. Ainſi pour *Beatrix* de Caſtille, fille aînée de *Sanche IV*, roi de Caſtille, *cherchez* ALFONSE IV, roi de Portugal. Pour *Beatrix* de Clauſtral, *voyez* ANDRÉ, dit *Guigues X*, dauphin de Viennois. Pour *Beatrix* de Pologne, *voyez* LOUIS IV.

BEATUS, prêtre Eſpagnol, qui vivoit ſur la fin du VIIIe ſiécle, vers l'an 791, écrivit avec Etherius, évêque d'Oſma contre Elipand, archevêque de Tolede, un ouvrage en deux livres ſous ce titre, *De adoptione Chriſti Filii Dei.* Pierre Stevart ayant tiré cet ouvrage de la bibliothéque de Tolede, le publia à Ingolſtad, & depuis on l'a mis dans la bibliothéque des Peres. *Voyez* ETHERIUS.

BEATUS RHENANUS, Allemand, né à Scheleſtat en Alſace en 1485, étoit fils d'Antoine Bild, lequel ayant quitté Rhenan pour venir demeurer à Scheleſtat, fut ſurnommé *Rhenanus.* Son fils s'acquit beaucoup de réputation parmi les gens de lettres du XVIe ſiécle. Il a laiſſé des commentaires ſur divers auteurs, comme ſur Tertullien, Pline, Tite-Live, Velleïus-Paterculus, Tacite & ſur d'autres. Il a auſſi compoſé une hiſtoire d'Allemagne. Beatus Rhenanus mourut à Strasbourg âgé de 61 ans en 1547. Il n'avoit voulu ni ſe marier, ni entrer dans les charges publiques, & il laiſſa ſa bibliothéque, qui étoit très-belle, à la ville de Scheleſtat, lieu de ſa naiſſance. On le met ordinairement au rang des auteurs ſuſpects, ou parcequ'il donnoit dans les nouvelles opinions, ou parcequ'il avoit quelque penchant à les ſuivre: cependant il n'abandonna jamais la religion de ſes peres. * Jean Sturmius écrivit la vie de Beatus Rhenanus, qu'on poura conſulter, auſſi-bien que de Thou, *hiſt. l.* 3. Voſſius, *l.* 3, *hiſt. lat. c.* 10. Boiſſard, *T. I, fig.* 41. Ses ouvrages furent imprimés à Baſle en 1551, & à Strasbourg en 1610.

BEAU (Jean-Baptiſte le) né en 1602 dans le comtat Venaiſſin, entra chez les jéſuites en 1619, & y fit dans la ſuite ſes quatre vœux. Il enſeigna la rhétorique durant ſept ans à Toulouſe, & fut enſuite recteur du collége de Rhodez. Il mourut dans celui de Montpellier le 26 juillet 1670. On a de lui quelques ouvrages où il y a beaucoup d'érudition, comme: *Diatribæ duæ, prima de partibus templi Auguralis; altera, de menſe & die victoriæ Pharſalicæ*, à Toulouſe, chez Arnauld Colomiers, 1637, *in*-8°. Ces deux diſſertations, dont on a une autre édition de Cologne, ont été auſſi inſérées dans le tréſor des antiquités romaines de Grævius; la premiere, dans le tome V, & la ſeconde dans le tome VIII. *Diatriba de Pharſalici conflictûs menſe & die, cum acceſſionibus & præfatione Henrici Leonardi Schurzfleiſchii*; à Vitemberg, 1705, *in*-8°, *Breviculum expeditionis Hiſpanienſis Ludovici XIII*, à Toulouſe, 1642, *in*-4°. *Otia regia Ludovici XIV, regis Chriſtianiſſimi, ſive Polyænus Gallicus de veterum & recentium Gallorum ſtratagematibus*: à Clermont, 1658, *in*-8°; à Francfort, 1661, *in*-8°. La vie & les actions de M. François d'Eſtaing, évêque de Rhodez, à Clermont, 1655, *in*-4°. *Breviculum vitæ Franciſci de Stanno Rutenenſis epiſcopi*, à Clermont, *in*-12. C'eſt la traduction de l'ouvrage précédent abrégé. *Hiſtoria de vita & rebus geſtis Bartholomæi de Martyribus archiepiſcopi Bracharenſis*, à Paris, *in*-4°. *Speculum veri antiſtitis in vita Alphonſi Torribii archiepiſcopi Limenſis in Peruvia*, à Paris *in*-4°. * Extrait d'un mémoire latin manuſcrit du pere Oudin jéſuite.

BEAU (Jean le) natif de Hui, ville du pays de Liége ſur la Meuſe, après avoir fait avec fruit les études d'humanités chez les peres auguſtins dudit Hui, étudia la philoſophie & la théologie au ſéminaire de Liége, du temps que M. Dumont en étoit préſident. M. le Beau s'attira l'eſtime & l'amitié de celui-ci, tant par ſa piété que par ſon aſſiduité & ſon application à remplir exactement ſes devoirs. Il excella dans l'étude & la ſcience entre les ſémi-

naristes, & fut un de ceux qui commencerent à faire les catéchismes & instructions dans les paroisses de la ville de Liége. Quoique jeune, il les fit avec applaudissement. Ensuite de l'avis de M. Dumont, il vint au séminaire de S. Magloire à Paris, pour se perfectionner dans la science ecclésiastique. Etant retourné à Liége, il fut fait curé de sainte Foy dans un grand fauxbourg de la ville de Liége. Les supérieurs l'en retirerent dans la suite, à la sollicitation des principaux paroissiens de S. Adalbert en la ville de Liége qui le desiroient avec empressement, pour le faire succéder à leur pasteur M. Herbet. Jean le Beau remplit ses devoirs de curé au grand contentement des paroissiens de saint Adalbert, & à la satisfaction des supérieurs, comme il avoit fait dans la paroisse de sainte Foy. M. Dumont qui connoissoit son mérite & sa capacité, le fit nommer examinateur synodal pour remplir une place vacante dans le consistoire, dont M. Dumont étoit le chef & le plus ancien. Quelque temps après il fut choisi par une voix unanime des curés de Liége pour leur doyen : il s'est acquitté de toutes ces charges avec édification. Les approbations qu'il a données à un grand nombre d'excellens ouvrages de MM. Huygens & Opstraët, du pere Henri de S. Ignace, & d'autres savans théologiens, font voir qu'il avoit du gout, beaucoup de lecture & d'érudition, & qu'il aimoit beaucoup la vérité & la saine doctrine. On le trouva mort dans son lit, en sa maison pastorale, au mois de juin, peu de temps avant la saint Jean de 1700. Il n'avoit que soixante ans. Il fut fort regretté de ses paroissiens, & de tous ceux de la ville & du diocèse qui le connoissoient, & qui le révéroient singuliérement pour ses vertus, son zéle, sa douceur, son humilité, son désintéressement, & sa charité. Ses paroissiens affligés de sa perte, pour s'en dédommager en quelque maniere, firent tant d'instances au chapitre de S. Jean, collateur de la cure, qu'enfin ils obtinrent pour curé Philippe Jamart, neveu du défunt, & qui l'assistoit dans ses fonctions pastorales. Le Beau avoit commencé en 1699 à donner la leçon des cérémonies de l'église, & à faire les instructions à ceux qui se préparoient à recevoir les ordres sacrés, selon la fondation de M. Hallelaye. Il ne sortoit de sa paroisse que par nécessité, pour remplir ses obligations d'examinateur synodal, & de doyen, ou pour des devoirs de charité; c'étoit un vigilant curé, un directeur sage & zélé. Les livres qu'il a lus avant de les approuver, ne lui laisserent point le loisir de se reposer après ses autres fonctions. Il recommandoit particulierement aux ecclésiastiques l'humilité. On a trouvé après sa mort beaucoup d'écrits de sa main qui auroient mérités d'être rendus publics, aussi-bien que son testament avec un long & beau préambule en latin qui commence par ces paroles : *Prostratus coram SS. Trinitate.* Il y rapporte ensuite avec humilité & avec action de graces en abrégé, sa vie & les bienfaits ou faveurs qu'il avoit reçus du Seigneur. On a traduit en françois lesdits préambule & testament, qui méritent d'être lus. * *Voyez* ce testament & le papier mortuaire de M. le Beau.

☞ BEAUBEC, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Rouen, dans le pays de Bray, à trois lieues de Gournai, & à une lieue de Forges & de Gaillefontaine. Cette abbaye, de l'ordre de S. Bernard, & de la filiation de Savigni, fut fondée sous l'invocation de S. Laurent l'an 1127, par Hugues de Gournai, ou selon d'autres par Guillaume de Fescamp : elle est présentement en régle. * La Martiniere, *dict. geograph.*

BEAUBRUN (Charles-Henri) né à Paris le 6 de janvier 1655, sur la paroisse de saint Eustache, étoit fils de M. Beaubrun, directeur de l'académie royale de peinture à Paris, & neveu de M. Beaubrun, frere de son pere aussi peintre. Ces deux hommes peignoient tellement dans le même gout & dans la même ressemblance, que l'on ne pouvoit distinguer dans le même tableau l'ouvrage de l'un de celui de l'autre. Charles-Henri Beaubrun eut lui-même beaucoup d'attrait & de gout pour la peinture, & en général il réussissoit dans presque tous les arts. C'étoit un de ces génies aisés & vifs, à qui il suffit presque de vouloir approfondir quelque chose pour s'y distinguer bientôt. Il fut élevé dans le séminaire de S. Charles des missionaires de S. Lazare qui subsistoit alors, & où l'on a formé d'excellens éleves. Ces missionaires firent prendre de bonne heure la tonsure à M. Beaubrun; mais celui-ci n'a jamais voulu aller plus loin; & l'auteur de la vie de M. Nicole s'est trompé lorsqu'il l'a nommé *prêtre*. Il sortit de l'école de S. Lazare ayant déja l'esprit fort orné, & toute sa vie il a eu soin de le cultiver par une étude assidue des auteurs sacrés & profanes. Il eut l'avantage de connoître de bonne heure M. Nicole, avec qui il a eu toute sa vie une liaison très-étroite, & qui l'a fait son exécuteur testamentaire. Cette liaison lui procura la connoissance & bientôt l'estime & l'amitié de la maison de Port-Royal, & de tous ceux qui la fréquentoient, & lui inspira un gout particulier pour l'étude de la théologie, de la morale, & de l'histoire ecclésiastique. Toute la tradition lui étoit parfaitement connue. D'un génie adroit & pénétrant, il venoit à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il trouvoit des expédiens à tout, & l'on pouvoit dire qu'il n'y en avoit point lorsqu'il n'avoit pu en trouver. Il étoit concierge garde-meubles du château de Mousseaux, au diocèse de Meaux, & contrôleur des décimes : mais c'étoient plutôt des titres que des emplois qui l'occupassent. Sous l'apparence d'une vie commune & ordinaire, il cachoit une vie pénitente, & même austére. Il étoit toujours égal, sans humeur, sans fantaisie, d'une application continuelle, & gardoit dans ses actions une uniformité qui est souvent plus pénible que les macérations les plus dures. Sa conversation étoit agréable, car il parloit bien, & avec graces : elle étoit encore plus utile par les traits d'esprit & d'érudition qui lui échapoient naturellement, & par l'édification qu'il portoit par-tout. Quoique sa famille se fût toujours opposée à son penchant pour la peinture, il y réussissoit jusqu'à mériter quelquefois l'estime, & presque l'admiration des connoisseurs. Il a eu beaucoup de part au sens littéral & spirituel des épîtres de S. Paul, qui font partie de la grande bible de M. le Maître de Saci. Il n'a pas moins été utile à l'édition de la bible du même, en quatre volumes *in-folio*, & on lui doit une partie des notes de cette édition. Son travail fut toujours très-désintéressé. Content du bien que la providence lui avoit donné, il ne songea jamais à l'augmenter, & il en fit toujours part à ceux qui étoient dans le besoin. Il suffisoit qu'on lui témoignât qu'il pouvoit être utile à quelqu'un, pour qu'on le vît aussitôt se prêter à tout ce que l'on désiroit, quand la justice & la vérité pouvoient s'accorder avec son caractere bienfaisant & généreux. Lorsque M. Nicole fut mort, il défendit sa mémoire contre des *factums* qui parurent imprimés sous le nom de sa famille, avec des notes injurieuses à sa mémoire. Il mit aussi par écrit tout ce qu'il avoit vu & su de la vie & de l'esprit de ce théologien, & il paroît que celui qui a donné en 1733 l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, s'est servi de ces mémoires qui n'ont jamais été imprimés. M. de Beaubrun, frapé de la sainteté de M. du Cambout de Pontchâteau, fit l'histoire de sa vie qui mériteroit d'être donnée au public, mais en retouchant le style, car celui de M. Beaubrun étoit sec & décharné; ce ne sont aussi proprement que des mémoires, mais des mémoires excellens. Il avoit entrepris une histoire fort détaillée de toutes les bulles & constitutions données par les papes sur les matieres de la grace, & une histoire de Port-Royal; mais après la détention du pere Quesnel à Malines, il confia tous ses manuscrits à un ami, & depuis il ne fut plus en état de continuer ce

travail. Ces mémoires sont aujourd'hui dans la bibliothéque du roi de France. L'austérité que M. Beaubrun pratiquoit tous les carêmes, occasiona la maladie dont il mourut; parcequ'ayant beaucoup souffert pendant le carême de 1723, il ne discontinua point ses longs jeûnes, ensorte qu'après Pâque il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles très-douloureuse, & qu'il supporta avec beaucoup de patience & de résignation à la volonté de Dieu. Il mourut le 28 d'avril de la même année, sur les quatre heures après-midi, & fut inhumé le lendemain matin au bas de l'aîle de l'église de S. Eustache sa paroisse. Il n'avoit que 67 ans. * *Mémoires du temps.*

BEAUCAIRE sur le Rhône, ville de France en Languedoc, avec titre de sénéchaussée, à quatre lieues d'Avignon. Quelques auteurs croient que c'est l'*Urgenum* des anciens. Les modernes la nomment *Bellicadrum* ou *Belloquadra.* Elle est renommée par la foire qui s'y tient tous les ans, à la fête de sainte Magdeléne le 22 juillet. Cette ville a appartenu aux comtes de Barcelone. Raimond Berenger III du nom, comte de Barcelone, la céda à Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, par acte passé le 16 septembre 1125. Depuis elle fut prise durant les guerres des Albigeois; mais quelque temps après elle se soumit volontairement à Raimond *le Jeune.* En 1251 Charles de France, comte de Provence, & Alfonse son frere, comte de Toulouse, s'étant assemblés à Beaucaire, pour y regler quelques affaires importantes, ceux d'Avignon firent prêter serment de fidélité aux habitans de Beaucaire le premier jour du mois de mai. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle. Les huguenots la prirent en 1561; & après avoir abattu les autels & rompu les images dans les églises, ils y mirent une garnison, sous le commandement d'Ardouin de Porcelles, & y exercerent selon leur coutume, mille cruautés. Les impiétés qu'ils y commirent font frémir ceux qui lisent l'histoire de la prise de cette ville. Les catholiques de Tarascon, qui est de l'autre côté du Rhône, la reprirent bientôt après, mais ils en furent chassés le même jour, avec perte de douze cens hommes. Dans le XVII siécle elle a encore été prise; & le roi Louis XIII fit raser en 1622 le château qui y étoit bâti sur un rocher du côté de la riviere. * Catel, *hist. & mém. de Lang.* Bouche, *hist. de Prov.* De Thou, *hist. l.* 32, *&c.* D. Vaisset, *hist. du Languedoc, tom. II.*

BEAUCAIRE de Peguillon (François) en latin *Belcarius Peguillio*, qui étoit sorti d'une des plus anciennes familles de Bourbonnois, fut précepteur du célébre cardinal Charles de Lorraine, qu'il suivit depuis à Rome, & qui lui céda à son retour l'évêché de Metz. Beaucaire accompagna encore ce cardinal au concile de Trente, où il opina fort librement: en 1562 il y prononça une harangue au sujet de la bataille de Dreux. Cette harangue qu'il composa en une nuit, est imprimée dans l'*histoire de son temps.* Après s'être démis de son évêché en 1568, en faveur de Louis, cardinal de Guise, il se retira dans le château de la Chresse en Bourbonnois, où il commença à travailler à cette histoire qui est en langue latine, & il l'acheva en 1588, l'ayant conduite depuis l'an 1461 jusqu'en 1580. Il mourut le 14 février 1591, âgé de 77 ans, & fut enterré à Anda en Bourbonnois. Il déclare dans son histoire, qu'il n'avoit pas dessein de la faire imprimer, de crainte d'offenser quelques personnes: elle resta donc, selon ses intentions, dans sa bibliothéque, jusqu'à ce que Philippe Dinet, sieur de Saint-Romain, gouverneur du duc de Longueville, & son envoyé en Suisse, qui trouva cet ouvrage au château de la Chresse, le fit imprimer à Lyon l'an 1625. Beaucaire, peu après son installation à l'évêché de Metz, qui fut en 1555, avoit composé un traité sur les *enfans morts dans le sein de leurs meres*, contre les calvinistes, qui prétendent que les enfans des fidéles étant sanctifiés dès le ventre de leur mere, ceux qui meurent sans recevoir le baptême, ne laissent pas d'être sauvés. Les calvinistes y répondirent, & il en fit une seconde édition en 1567. Ce prélat avoit pour frere JEAN de Beaucaire, seigneur de Peguillon, qui avoit été élevé auprès du connétable de Bourbon, & qui fut sénéchal de Poitou. Celui-ci laissa un fils, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, & une fille, *Marie*, dame de Villemontois, fille d'honneur de la reine Marie Stuart, & sa favorite, qui épousa *Sébastien* de Luxembourg, vicomte de Martigues, morte en 1613. * Sammarth. *Gall. christ.* Bayle, *dict. crit.*

BEAUCE ou BEAUSSE, *Belsia*, province de France, dont on place les bornes diversement. Quelques-uns la divisent en haute, moyenne & basse. D'autres donnent particulierement le nom de Beauce au pays qui est entre Paris & Orléans, & qui est extrêmement fertile en bled. Il y en a qui comprennent sous le nom de grande Beauce, le pays Chartrain, le Gâtinois, la Puisaye, l'Orléanois, la Sologne, une partie du Blaisois vers la riviere de Loire, & même le Vendômois & le Dunois du côté du Perche. Ainsi la Beauce auroit trente-cinq lieues de large, depuis Dreux jusqu'à Romorentin, & près de cinquante, depuis le Maine jusqu'en Champagne; car elle auroit cette province & celle de Bourgogne au levant, le Berri & le Nivernois au midi, l'isle de France & le Perche au septentrion, & le Maine & une partie de la Touraine au couchant.

BEAUCHAMP, pays près de Calais en Picardie, dont les ducs de Sommerset en Angleterre ont tiré une partie de leurs titres. * *Dict. angl.*

BEAUCHAMP. Ceux de la famille de ce nom ont possédé Bedford, Eton, Elmlei; ont été comtes & ducs de Warwick, seigneurs de Bergavenni, Powyke, Holt, Bletsho, S. Amand, Essex & Hacch.* *Dict. angl.*

BEAUCHAMP (Jean) fut grand-maître de la chambre du roi d'Angleterre Richard II, qui le fit baron de Beauchamp & de Kindderminster; & l'on compte que c'est le premier qui ait été créé par lettres patentes. Il fut ensuite décapité par les barons, qui l'accuserent d'avoir mal administré les affaires. * Camden, *Britan.*

BEAUCHAMP (Richard) comte de Warwick, naquit dans le comté de Worcester en 1381, & vécut sous plusieurs regnes; savoir, ceux de Richard II, de Henri IV, de Henri V, & de Henri VI. Ayant à peine 22 ans, la cinquiéme année du regne de Henri IV, il défia & jouta contre tous venans au couronnement de la reine. Il défit Owen Glendover, qui s'étoit rébellé, & le mit en fuite. Il combattit en bataille rangée à Shrewsburi contre les deux Pierces, & les vainquit. Dans son voyage de la Terre-Sainte, il fut défié par un prince Italien à combattre contre lui avec la hache, l'épée & le poignard; & il l'eût tué de son épée, s'ils n'avoient été séparés. Il se signala en France dans plusieurs batailles. Le roi Henri V l'envoya au concile de Constance avec un cortége de 800 chevaux. Il tua dans ce voyage un duc Allemand, qui l'avoit défié au combat, & cela en présence de l'empereur Sigismond & de l'impératrice. Cette princesse fut si charmée de sa valeur, qu'elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour lui. Il fut envoyé par le roi Henri V avec 1000 hommes d'armes pour escorter la reine Catherine, fille unique du roi de France. Il combattit les comtes de Vendôme, & de Limosin: il en tua un de sa propre main, mit en fuite 5000 hommes, & conduisit en fureté cette princesse au roi. Ce même prince le fit gouverneur de son fils durant sa minorité, & lieutenant général de la France. Il mourut le 30 avril 1439 à Rouen, d'où son corps fut transporté en Angleterre, & mis dans un tombeau d'une chapelle de l'église collégiale de Warwick, où l'on peut voir son épitaphe & ses armes. * *Dict. angl.*

BEAUCHAMP (Henri) comte de Warwick, &c. fils du précédent, succéda aux titres & aux biens de son pere. Le roi d'Angleterre Henri VI, qui avoit pour lui une affection toute particuliere, le couronna comme roi des isles de Wight, de Guernsei & de Jersei l'an 1445. Mais ce titre finit avec sa vie deux ans après. * *Dict. angl.*

BEAUCHATEAU (François-Matthieu Chastelet de) poëte François. M. Titon du Tillet, dans son *Parnasse François*, ne donne point ses noms de baptême, & ne l'appelle que Beauchâteau, qui n'étoit qu'un surnom. Il le dit aussi né en *1646*, en quoi il se trompe. Il vint au monde le lundi 8 mai 1645. Dans les registres des baptêmes de la paroisse de S. Sauveur à Paris, il est dit fils *de noble homme* FRANÇOIS *Chastelet, comédien ordinaire du roi, & de demoiselle Magdeléne du Bouget, sa femme.* L'un & l'autre avoient beaucoup d'esprit, si on en croit l'épigramme suivante du sieur de Beys, à l'honneur du petit de Beauchâteau.

De son maître Apollon en naissant il apprit :
Du pere & de la mere il posséde l'esprit :
Il a comme eux la mémoire féconde,
Au théatre royal ils se font bien valoir :
Mais ce petit se fait mieux voir
Sur le théatre du monde.

Loret, dans sa gazette en vers, dit aussi :

Pere & mere d'un fils qui joliment écrit,
Et dont en son enfance on admire la verve,
Je crois, quand Apollon eût épousé Minerve,
Qu'il n'eussent pu tous deux faire un si bel esprit.

Le petit de Beauchâteau ne monta point sur le théatre. Poëte dès son enfance, il composoit des vers à l'âge de sept à huit ans sur toute sorte de sujets & presque sur le champ, & parloit en même temps plusieurs langues. La reine, mere de Louis XIV, le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, & les premieres personnes de la cour, l'enfermoient souvent dans leurs cabinets, où ils lui donnoient des sujets différens pour exercer son génie poëtique ; & il n'en sortoit jamais qu'il n'eût satisfait ceux qui avoient voulu l'éprouver, beaucoup au-delà de leur attente. Il n'avoit pas encore douze ans accomplis, lorsqu'on donna un recueil de ses poësies au public. C'est un volume *in*-4°. imprimé en 1657 à Paris, & dédié au roi. Il est intitulé : *La lyre du jeune Apollon, ou la muse naissante du petit de Beauchâteau.* Il y fait l'éloge d'un grand nombre de personnes illustres de son temps, & chaque éloge est accompagné du portrait en taille douce de la personne qu'il célébre dans ses vers. Le célébre Maynard a orné ce recueil d'une belle préface, & l'on y trouve aussi le portrait du jeune auteur, & les éloges que les plus beaux esprits de ce temps-là se sont empressé de lui donner. M. Baillet lui a donné place dans son traité *des enfans devenus célébres par leurs études*; mais il n'en dit que deux mots. Il méritoit un plus long article; car outre qu'il entendoit bien le latin avant l'âge de dix ans, & que deslors il parloit facilement l'italien & l'espagnol, il avoit aussi dès cet âge étudié parfaitement les cartes de géographie; il n'ignoroit aucun terme de la philosophie, & raisonnoit fort juste. La reine de Suéde informée de ses talens extraordinaires voulut le voir, & ne put se lasser de l'admirer. M. Titon du Tillet dit qu'à l'âge de quatorze ans le petit de Beauchâteau passa en Angleterre avec un ecclésiastique qui changea de religion ; & que Cromwel, pour lors protecteur de la république d'Angleterre, le retint quelque temps à sa cour, & admira ses talens qui avoient déja tant surpris en France. Mais Cromwel étant mort le 13 septembre 1658, & le petit de Beauchâteau n'ayant alors que treize ans & trois mois; il faut qu'il soit venu au plutard à treize ans en Angleterre, s'il est vrai qu'il y fit quelque séjour. Le même auteur ajoute que ce jeune poëte passa ensuite en Perse avec le même François qui l'avoit engagé à quitter son pays, & que depuis ce temps-là on n'a eu aucune nouvelle de lui. Ce qui est vrai, c'est que peu de temps après que sa muse naissante eut été donnée au public, on ne sut plus en France ce qu'il devint, & qu'on ignore le lieu & le temps de sa mort. Claude de Sainte-Marthe, un des derniers confesseurs de Port-Royal des Champs, pretend donner l'histoire de ce jeune poëte dans ses lettres sur différens sujets de morale & de piété, lettre 59 écrite à M. Baillet, *tom.* 2. Mais tout ce qu'il dit regarde un frere du petit de Beauchâteau, dont les aventures sont encore plus singulieres, *& dont nous allons parler.*

BEAUCHATEAU (Hyppolite Chastelet de) Parisien, frere du précédent, &, comme on le croit, plus jeune que lui de quelques années, naquit aussi avec beaucoup de talens naturels, dont il a fait presque toute sa vie un assez mauvais usage. Il entra jeune dans la congrégation de la doctrine chrétienne. L'acte de son engagement est du 4 mars *1666*. Ses supérieurs le chargerent peu après de quelques classes de grammaire & d'humanités, qu'il remplit avec beaucoup de facilité & quelque succès. Mais plein de feu, & emporté sur-tout par une vanité démesurée, il s'égara. Tout jeune qu'il étoit, n'ayant presque aucune teinture de la science ecclésiastique, & ayant seulement reçu la tonsure cléricale, il voulut prêcher ; & sa facilité naturelle, jointe à un dehors de piété séduisant, en imposa à M. l'évêque d'Autun, qui lui fournit lui-même plusieurs occasions de paroître. Ce prélat se déclara son protecteur, & lui permit de prêcher un carême à Vezelay. Beauchâteau se fit écouter : il fut même applaudi ; mais l'orgueil lui fit perdre la tête : il enfanta mille chimeres qui le porterent enfin à sortir vers la fin de *1672* de la congrégation de la doctrine chrétienne. Il demeura néanmoins dans l'état ecclésiastique, & voulut continuer l'exercice de la prédication : mais sa mauvaise conduite lui fit perdre en peu de temps la protection de M. l'évêque d'Autun, qui étoit toute sa ressource. Il en chercha ensuite quelqu'autre qu'il pût tromper, & après plusieurs épreuves inutiles, il vint à l'abbaye de Haute-Fontaine, près de Saint-Dizier en Champagne, sous prétexte de consulter M. le Roi, qui en étoit abbé, & dont il connoissoit les lumiéres & l'expérience. M. le Roi le retint quelque temps chez lui : & comme il sentit bien que le jeune homme avoit plus besoin de faire pénitence que de la prêcher aux autres, il lui conseilla un genre de vie plus convenable à son état & à sa jeunesse : il lui parla si fortement des devoirs de la vie chrétienne, que s'il ne fut point touché, il feignit au moins de l'être. Il dit à M. le Roi qu'il alloit se retirer à la Trappe ; il en prit en effet le chemin. Mais il a paru par la suite qu'il jouoit la comédie. Il ne resta que peu de temps à la Trappe, & l'on apprit en 1675 qu'il venoit de passer à Londres, où pour s'acquérir quelque crédit il prit un nom d'importance, & s'appella de *Lusanci.* Il dit qu'il étoit parent de M. de Pomponne, parcequ'il avoit su qu'en effet il y en avoit un qui portoit ce nom. Il assura de plus qu'il étoit licencié en théologie; qu'il avoit travaillé avec M. Arnauld, dont il se disoit le frere, au grand ouvrage de la perpétuité de la foi, que l'on croyoit être en effet de ce docteur, quoiqu'il soit de Monsieur Nicole; mais qu'ayant remarqué de la mauvaise foi dans ce docteur, il en avoit pris de l'horreur pour la religion romaine, & avoit résolu de l'abandonner, parcequ'elle n'étoit, disoit-il, soutenue que par le mensonge. Comme il n'y a point de fourbes qui ne trouvent des dupes, le prétendu Lusanci fut bien reçu ; il fit son abjuration le 11 juillet 1675 dans l'église de la Savoye, & prononça dans cette cérémonie un discours qui ne manque ni d'esprit ni

d'éloquence, mais où il n'y a nulle solidité. Il a été imprimé la même année à Londres, chez Moïse Pitt, *in*-4° & *in*-8°. L'*in*-4° est dédié à l'évêque d'Oxford. M. de Rouvigni, l'envoyé de France, lui ouvrit sa maison, & le recevoit presque tous les jours à sa table. Il prêcha ensuite devant le roi, & toute la cour en parut satisfaite. Un jésuite qui se trouvoit alors en Angleterre, voulut lui persuader de retourner à la religion catholique, & d'entrer dans leur société. Beauchâteau écouta sa proposition, parut y consentir, & exigea préalablement quelque somme d'argent; mais cette somme lui ayant été refusée, sa conversion feinte s'éclipsa. Le jésuite imprudent, & désavoué sans doute par ses confreres, alla un soir le trouver dans sa chambre, & le poignard sous la gorge, l'obligea de rétracter par écrit son sermon d'abjuration; & voulut même le contraindre, mais en vain, de sortir d'Angleterre en quinze jours, & de monter sur un vaisseau qui alloit à la Rochelle. Cette affaire ayant fait beaucoup de bruit, le roi fit publier un édit par lequel il prend le faux Lusanci sous sa protection, & promet deux mille livres de France à celui qui découvriroit le jésuite & ses complices. Ces recherches furent inutiles. Tout cela se passoit en 1675. Depuis ce temps-là Beauchâteau déclama vivement dans ses discours contre l'église catholique. On voulut lui donner une prébende dans l'abbaye de Westminster, mais un capucin apostat l'attrapa. Le faux Lusanci n'y perdit rien: on le plaça avantageusement à Oxford: on le fit diacre de l'église anglicane & maître-ès-arts de l'université; on voulut même lui donner plusieurs bénéfices qu'il refusa, mais on lui fit tout le bien qu'on put lui faire. En 1677, sur la fin, ayant été tenté par un homme d'esprit qui alla le trouver sans se faire connoître à lui, sur les malheureux engagemens qu'il avoit pris, il se mit à louer beaucoup la religion catholique, tous les ouvrages de Port-Royal en particulier; & lorsque la personne voulut lui faire connoître l'abyme où il s'étoit précipité, il soupira & répondit, en haussant les épaules, & d'un air triste, qu'on l'avoit tellement engagé par les bienfaits, qu'il lui étoit presque impossible de s'en retirer. Comme il venoit de publier un volume *in*-12 contre le concile de Trente, qu'il avoit dédié à l'évêque de Londres, la même personne voulut lui en faire quelques reproches; à quoi il répondit que de la maniere dont il avoit écrit, il étoit plus pour le concile que contre, & qu'il ne l'avoit écrit en anglois qu'afin qu'il ne fît point de tort en France. Nous ignorons ce qu'Hypolite de Beauchâteau est devenu depuis. On assure qu'il est mort socinien. On ajoute qu'il a été ministre à Harwick; & qu'il est encore auteur d'un *abrégé de la vie de Frédéric duc de Schomberg, maréchal de France*, imprimé en 1690, sous le nom de *Lusanci*, *in*-12, à Amsterdam. * *Mém. du temps. Voyez* les ouvrages cités dans ces deux articles.

BEAUCLERC (Charles) fils *naturel* du roi d'Angleterre CHARLES II, & d'*Eléonore* Gwin comédienne, morte en 1687, fut fait baron de Headington, & comte de Burford en 1676, duc de S. Albans en 1684, capitaine de la compagnie des gentilshommes-pensionnaires, lieutenant de roi & garde des rolles du comté de Berck, & chevalier compagnon de l'ordre de la Jarretiere. Le roi Guillaume le nomma au mois de décembre 1697 pour aller en France en qualité de son envoyé extraordinaire, pour complimenter le roi sur le mariage du duc de Bourgogne. La reine Anne le priva au mois de janvier 1712 de sa charge de capitaine des gentils-hommes-pensionnaires; mais le roi Georges son successeur l'y rétablit le premier octobre 1714, & le nomma le 11 avril 1718 à l'ordre de la Jarretiere, dont il fut installé chevalier le 11 mai suivant. Il mourut à Bath le 20 mai 1726. Il avoit épousé en 1694 *Diane* Vere, fille aînée d'*Auberi* Vere, le vingtiéme & dernier comte d'Oxford de cette maison. Elle fut faite au mois de novembre 1714; dame d'honneur de la princesse de Galles, qui devint reine en 1727. Le duc de S. Albans son mari laissa d'elle sept fils, 1. CHARLES, comte de Burford, puis duc de S. Albans, qui suit. 2. *Guillaume* Beauclerc, membre du parlement pour la ville de Chicester, fait vice-chambellan de la maison de la reine, le 26 novembre 1728, mort à Bath le 6 mars 1733, dans la trente-deuxiéme année de son âge. Il avoit épousé *Charlotte*, la plus jeune des filles de *Jean* Warden, chevalier baronet de Hollypont, dans le comté de Berck. 3. *Vere* Beauclerc, élu le 11 juin 1726 membre du parlement pour le bourg du nouveau Windsor, à la place de son frere aîné devenu duc de S. Albans, nommé le 13 mai 1732 un des commissaires de la marine. 4. *Henri* Beauclerc, qui servit en qualité de volontaire au siége de Gibraltar en 1727. Il fut fait capitaine dans un régiment de cavalerie au mois d'octobre de la même année, & lieutenant de la compagnie des gentils-hommes-pensionnaires au mois de février 1728. Il fut marié le 2 mai 1729, avec une fille du colonel *Philippe*, gouverneur des provinces d'Anapolis & de la nouvelle Ecosse, & commandant des forces angloises à Plaisance. 5. *George* Beauclerc, fait capitaine d'une compagnie dans le régiment des gardes bleues, au mois de septembre 1728. 6. *Sidney* Beauclerc, nommé garde des registres de la cour de Londres au mois de septembre 1730; & 7. *Jacques* Beauclerc qui fit ses études dans le collége de Christ à Oxford, & qui prit les ordres sacrés au mois d'avril 1732.

BEAUCLERC (Charles) duc de S. Albans, comte de Burford, baron de Headington, porta du vivant de son pere le titre de comte de Burford, & fut membre du parlement pour Windsor. Il fut créé chevalier de l'ordre des bains le 7 juin 1725, succéda en 1726 aux titres & biens de son pere, fut nommé à sa place au mois de mars 1727, lieutenant de roi & garde des rolles du comté de Berck, & prêta serment pour cette charge le 2 mai suivant. Il fut fait grand écuyer de la reine au mois d'août de la même année. Etant aussi garde des registres de la haute-cour de la chancellerie, il fut nommé au mois de décembre 1728 coffrer ou trésorier de la maison du roi, & au mois de juin 1730, gouverneur du château de Windsor, connétable & gardien des parcs, forêts & garennes du roi, lieutenant dudit chateau & forêts. Il a eu de sa femme, fille aînée de *Jean* Warden, chevalier baronet de Hollypont dans le comté de Berck, *Georges* Beauclerc, comte de Burford, né à Londres au mois de juillet 1730.

BEAUCLERC (Charles de) seigneur d'Acheres & de Rougemont, secrétaire d'état sous la régence de Marie de Médicis, mere de Louis XIII, étoit fils de JEAN de Beauclerc, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, & d'*Anne* de Planci. Son premier emploi fut de travailler sous le sieur de Ruzé de Beaulieu, secrétaire d'état, en qualité de premier commis, & ensuite il fut choisi par le roi Henri IV pour être secrétaire des commandemens de monseigneur le dauphin son fils. Ce jeune prince étant parvenu à la couronne, créa en faveur de Beauclerc, une charge de secrétaire des finances, avec un office de secrétaire du cabinet, dont il le pourvût, en attendant qu'il vaquât quelque charge de secrétaire d'état. Le duc de Luines, qui entroit en faveur, eut d'abord une estime particuliere pour Beauclerc, & voulut prendre son conseil sur ce qu'il avoit à faire dans l'état où il se trouvoit. Cet habile homme lui répondit: *Qu'il avoit besoin d'un chien fidéle*, c'est-à-dire, d'un véritable ami, *qui aboyât incessamment à ses oreilles, pour l'empêcher d'ouir les flateries des faux amis, & pour l'avertir hardiment de toutes les fautes qu'il feroit.* Le duc de Luines reçut ce conseil avec plaisir, & pria Beauclerc de vouloir être cet ami fidéle; mais quelque temps après il l'éloigna des affaires. Après la mort de ce favori,

le roi réduisit à deux le nombre des intendans des finances; & conservant le président de Chevri, il donna l'autre charge au sieur de Beauclerc, qu'il honora en 1624 de la charge de secrétaire d'état. Le cardinal de Richelieu, qui commençoit à s'introduire dans le ministere, appréhendant qu'il ne mît quelque obstacle à son élevation, ne put s'empêcher de dire : *Qu'il ne craignoit que deux hommes auprès du roi, M. de Beauclerc, & Herouard, premier medecin de sa majesté.* Mais il reconnut bientôt que toute l'ambition de Beauclerc n'étoit que de travailler pour la gloire de son prince. Lorsque le roi fut obligé de quitter le siége de la Rochelle pour venir à Paris, le cardinal demanda que Beauclerc demeurât auprès de lui; mais celui-ci crut que le devoir de sa charge l'engageoit de suivre le roi, qu'il accompagna à Paris, où il mourut le 12 octobre 1630, âgé de 70 ans. Il estima beaucoup plus l'honneur que les richesses; & l'on remarque qu'à la réserve de vingt mille écus, que le roi lui donna pour acheter sa maison à Paris, on ne peut presque pas dire qu'il ait acquis aucun bien, durant cinquante années qu'il a été dans les emplois, où tant d'autres s'enrichissent. Il épousa *Gabrielle* Robin, dont il eut Michel, qui suit; & *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *François* de Rochechouart, seigneur de saint Cyr, &c, écuyer ordinaire de la reine Anne d'Autriche. Michel de Beauclerc, marquis d'Estiau & de Mirebeau, baron d'Acheres, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, mort le 17 avril 1643, avoit épousé en 1629 *Marguerite* d'Estampes, dame d'Estiau, fille de *Jean*, seigneur de Valéncei, &c. & de *Sara* d'Happlaincourt, dont il eut Claude, qui suit; *Dominique & Claude*, chevaliers de Malte, & *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *Bernard* des Barres, président au parlement de Bourgogne. Claude de Beauclerc, marquis d'Estiau & de Mirebeau, baron d'Acheres, épousa *Magdeléne* le Maître, fille de *Jean*, seigneur d'Ardilliers, &c, & d'*Antoinette* d'Espinoi, dont il eut *Charles* & *Marthe-Magdeléne* de Beauclerc. * Fauvelet du Toc, *hist. des secrétaires d'état.*

BEAUFORT, *Bellofordia*, est un château de France, qui appartenoit autrefois à la maison de Lancastre. Il fut fort aimé de Jean de Gaunt, qui voulut que tous les enfans qu'il avoit eu de Catherine de Swinfort, fussent appellés *Beaufort*, qui furent ensuite ducs de Sommerset & d'Excester, & marquis & comtes de Dorset. Henri de Sommerset, marquis de Worcester, descendant des anciens ducs de Sommerset, reçut ce titre de Charles II, roi d'Angleterre qui la vingt-quatriéme année de son regne le fit président du conseil dans la principauté de Galles. Le 17 avril 1672, il fut fait du conseil privé du roi, & le 3 juin suivant chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Ce duc descendoit par la ligne masculine de Geofroi dit *Plantagenet* comte d'Anjou, fils de Foulque, roi de Jérusalem, & petit-fils de Foulque Rechin, duc d'Anjou, Touraine & Maine, par *Maude* l'impératrice sa femme, fille de *Henri* I, roi d'Angleterre, fils du roi Guillaume *le Conquérant*, septiéme duc de Normandie, descendant de *Rollon* le Danois. Sur quoi il faut remarquer que ses ancêtres ont tous eu le titre de roi, de duc, de marquis de Worcester. Le grand-pere du duc de Beaufort dont nous parlons, tint le château de Ragland dans le comté de Montmouth, qui appartient à sa famille, avec une garnison de 800 hommes pour le roi Charles I, durant les guerres civiles, sans recevoir aucune contribution du pays, & fut enfin contraint de le rendre à Thomas Fairfax, généralissime des troupes du parlement, qui l'assiégea en personne, & qui fut obligé d'accorder des conditions fort honorables aux officiers & aux soldats : ce fut la derniere place qui résista à l'armée victorieuse. Ce château fut démoli, & on tira de très-grosses sommes de ce qu'on vendit des débris du château & des trois parcs qui en dépendoient. On prétend que cette famille perdit dans cette occasion la somme de 100000 livres sterlings. Outre cela ce même marquis avoit prêté une grosse somme au roi : il avoit entretenu la garnison à ses dépens, & avoit levé & entretenu deux différentes armées, outre plusieurs autres dépenses, qui montent à des sommes incroyables. Badminton dans le comté de Glocester, est maintenant le séjour ordinaire du duc de Beaufort; son château de Ragland ayant été entiérement démoli, comme nous avons dit. Il posséde plusieurs autres places & seigneuries très-considérables. *Voyez ses ancêtres & sa postérité à* ANGLETERRE. * *Dict. angl.*

BEAUFORT (Marguerite de) comtesse de Richemont & de Derbi, arriere-petite-fille d'Edouard III, roi d'Angleterre, & mere de Henri VII, étoit née dans le comté de Bedford. Elle étoit si pleine de zele & si dévote, à la maniere de son temps, qu'elle disoit que, si les princes chrétiens vouloient lever une armée pour recouvrer la Terre-sainte, elle s'offroit d'être leur blanchisseuse. Elle fonda les colléges de Christ & de S. Jean à Cambridge, & mourut au commencement du regne du roi Henri VIII, son petit fils. * *Dict. angl.*

BEAUFORT en Vallée, *Bellofordia*, ville de France en Anjou, avec titre de comté & siége de justice sous le ressort du présidial d'Angers. C'est un petite ville assez jolie, à deux lieues d'Angers, & à autant de Pont-de-Cé. Son comté est de l'ancien domaine de la couronne. Le roi Philippe *de Valois* donna ce comté à *Guillaume* Roger, frere du pape Clément VI, vers l'an 1340. D'autres disent que Louis de France duc d'Anjou, frere du roi Charles V, le donna encore à Roger, fils du même Guillaume, en 1371. Depuis on le redonna en 1461, à René roi de Sicile. En 1480 le roi Louis XI le réunit à la couronne. Charles VIII le donna à Jeanne de Laval, veuve du même roi René, pour en jouir durant sa vie. Elle mourut au château de Beaufort l'an 1498. Louis XII réunit encore ce comté à la couronne; & il y demeura attaché jusqu'à ce que François I donna l'Anjou & l'Angoumois à Louise de Savoye sa mere. Celle-ci céda en 1515 le comté de Beaufort au bâtard de Savoye, qui étoit son frere naturel; & Claude de Tende, fils du dernier, en jouit jusqu'en 1559, que ce comté fut encore réuni à la couronne. Ensuite il a été possédé de nouveau par la maison de Beaumanoir-Lavardin. * Chopin *l.* 3, *c.* 12. *du domaine*, §. 12. Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *recherche des antiquités, &c.*

BEAUFORT, petite ville de France en Champagne, avec titre de duché, qui a appartenu à la maison de Vendôme. Le roi Henri *le Grand* l'érigea en duché l'an 1597, en faveur de Gabrielle d'Estrées, qu'on nomma la duchesse de Beaufort. François de Vendôme pair de France, &c. a porté le titre de duc de Beaufort. Cette ville porte présentement le nom de Montmorenci, & a été érigée en duché par le roi Louis XIV, en mai 1688, en faveur de Charles-François-Frédéric de Montmorenci-Luxembourg, gouverneur de Normandie, qui l'avoit acquise.

BEAUFORT, *Bellofordia*, *Befordia*, petite ville du duché de Savoye, à une lieue de la ville du Monstier. Elle a une jurisdiction sur plusieurs villages, que l'on appelle *le mandement de Beaufort.*

BEAUFORT (Henri) cardinal, évêque de Winchester, Anglois, fils de Jean, duc de Lancastre, & de *Catherine* Roët, veuve d'*Othon* de Swinford, & frere du roi *Henri IV.* Il étudia dans les universités d'Oxford, d'Aix-la-Chapelle; & après avoir eu l'évêché de Lincoln en 1397, il obtint celui de Winchester en 1404. Ensuite il fut employé dans les affaires les plus importantes du royaume; car il fut trois fois chancelier, & ambassadeur en France. Depuis, en 1417, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, & passant à Constance, où l'on avoit assemblé un concile général, il y agit avec beaucoup de zèle, pour

persuader aux prélats de donner un chef à l'église. En effet ils élurent le 11 novembre Martin V, qui donna depuis en 1426 le chapeau de cardinal à l'évêque de Winchester. Ce prélat étoit en Angleterre, où il avoit procuré la délivrance de Jacques I, roi d'Ecosse, qu'on y retenoit prisonnier; & où il s'étoit opposé généreusement aux desseins du roi Henri V, lequel pour entretenir la guerre contre la France, avoit résolu de lever de nouvelles décimes sur le clergé. Henri de Beaufort éluda ce coup; mais pour témoigner que son interêt propre ne le faisoit point agir, il fit présent de 20000 liv. sterlings au roi, dont ce prince se servit dans une nécessité très-pressante. Quelque temps après, le pape Martin V envoya ce cardinal en qualité de légat en Allemagne, où il fit publier la croisade contre les hérétiques de Bohême, qu'il alla attaquer en 1429. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il repassa en Angleterre, où il employa l'argent que le pape lui avoit envoyé, à faire des levées de soldats, qu'il joignit aux armées que les Anglois entretenoient contre la France. Ce procedé offensa extrêmement le pape, qui en témoigna son chagrin. En 1431, le cardinal de Winchester conduisit le jeune Henri VI, roi d'Angleterre, en France, & l'y couronna au mois de novembre dans l'église de Notre-Dame de Paris: ensuite il travailla à reconcilier les ducs de Bourgogne & de Bedford, que leurs interêts avoient mis en très-mauvaise intelligence; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Sur la fin de sa vie il se retira à Winchester, où il fonda un hôpital, & il mourut le 11 avril de l'an 1447. *Avant que de s'être lié aux ordres sacrés, il avoit eu d'*Alicie, *fille de* Richard, *comte d'Arondel, une fille nommée* Jeanne, *qu'il maria à* Edouard *Stradling, dont la famille subsiste encore en Angleterre.* * Thomas Walsingham, *in Henr. V.* Monstrelet, *tom. II.* Godwin, *de episc. Winton.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.* Imhoff, *en son hist. d'Angl.* Voyez *ses ancêtres à* ANGLETERRE, *aux rois sortis de la branche de* LANCASTRE.

BEAUFORT CANILLAC, *cherchez* ROGER.

BEAUFREMONT, maison. La maison de Beaufremont, l'une des plus illustres & des plus anciennes de Bourgogne, étoit en réputation dans le XIV siécle. En 1314 ETIENNE de Montaigu I, seigneur de Sombernon, venu d'un puîné de la maison de Bourgogne, épousa *Marie* de Beaufremont, dame de Couches, dont il eut *Etienne* II, & PHILIBERT, tige des seigneurs de Couches. PIERRE de Beaufremont, chevalier de l'ordre de la toison d'or, seigneur de Charni, &c, épousa par traité passé à Bruxelles le 30 septembre de l'an 1448, *Marie* légitimée de Bourgogne, fille de *Philippe* dit *le Bon*, duc de Bourgogne, dont il eut trois filles. C'est lui qui fit publier en 1443, à l'exemple des anciens preux, que douze chevaliers garderoient, à une lieue de la ville de Dijon, un pas près d'un arbre, que Paradin nomme l'*arbre des Hermites*, & d'autres l'*arbre de Charlemagne*. GUILLAUME de Beaufremont, frere de *Pierre*, eut aussi un fils nommé PIERRE, baron de Senecé, de Sei, &c, lequel laissa NICOLAS de Beaufremont, qui fut bailli de Châlons, gouverneur d'Auxonne, &c. Il fut appellé pour être présent à la réformation de la coutume de Bourgogne en 1570. Il se trouva l'an 1576, aux états de Blois, où il harangua le roi Henri III. Sa harangue fut imprimée l'année suivante à Paris chez Mathurin Breville; & depuis on l'a mise dans le recueil des états de France, imprimé à Paris l'an 1651. Outre cette piéce, le seigneur de Beaufremont en composa d'autres, & il traduisit en françois le traité de la Providence de Salvien, prêtre de Marseille, qu'on publia à Lyon chez Rouville en 1575. Ce savant gentilhomme mourut en son château de Senecé le 10 février de l'an 1581. De Thou, Davila, Belleforêt, Daudrius, Dupleix, Louis-Jacob, De Rubis, &c, parlent avantageusement de lui. Ce dernier lui dédia ses commentaires sur la coutume de Bourgogne. *Nicolas* de Beaufremont eut de *Denyse* Patarin son épouse, fille de *Claude* Patarin, vice-chancelier de Milan, & premier président au parlement de Bourgogne, CLAUDE qui suit; & GEORGE, qui a fait la branche des barons de *Crusilles*, marquis de Sei, &c. CLAUDE de Beaufremont, bailli de Châlons, gouverneur d'Auxonne, baron de Senecé, &c, *dont nous parlerons plus bas dans un article séparé*, mourut l'an 1596, & laissa de *Marie* de Brichanteau, fille de *Nicolas*, seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Jeanne* d'Aguerre, morte en 1580, HENRI de Beaufremont, baron de Senecé, lieutenant de roi au comté de Mâconnois, mort en 1622, *qui a ci-après son article séparé.* Ce seigneur avoit épousé *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, comtesse, puis duchesse de Rendan, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & gouvernante de la personne du roi Louis XIV, durant son bas âge, morte le 10 avril 1677, âgée de 89 ans. De cette alliance il eut *Henri* de Beaufremont, gouverneur d'Auxonne & de Mâcon, mestre de camp du régiment de Piémont, qui fut tué de sang froid par un Allemand à la bataille de Sedan le 6 juillet 1641, sans avoir été marié; *Louis* comte de Rendan, pris à la même bataille; & *Marie-Claire* de Beaufremont, marquise de Senecé, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mariée en l'année 1637 à *Jean-Baptiste-Gaston* de Foix, comte de Fleix, tué au siége du fort de Mardick, le 13 août 1646, morte le 29 juillet 1680.

Les autres branches des cadets de la maison de Beaufremont ont produit divers hommes illustres, comme CLAUDE de Beaufremont, seigneur de Sei, &c, gouverneur de Franche-Comté, lequel eut d'*Antoinette* de Vienne, dame de Listenois & d'Arc, fille de *François* de Vienne, & de *Benigne* de Granson, ANTOINE de Beaufremont, qui suit; *Jean*, seigneur de Clairvaut; CHARLES-LOUIS, *mentionné ci-après*; & *Claude*, évêque de Troyes, *qui a ci-après son article particulier.* ANTOINE, seigneur de Listenois, marquis d'Arc en Barrois, &c, fut conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, chevalier de ses ordres en 1585, & chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, où il fut reçu le 11 février 1561. Il n'eut qu'un fils, mort sans être marié. CHARLES-LOUIS de Beaufremont, marquis des Messimieux, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, & général de bataille, épousa une de ses cousines du même nom, dont il laissa *N.* marquis de Listenois, colonel d'infanterie & de dragons au service de la France, tué à la bataille du jour de S. François à Etheim en 1674; *N.* abbé de Luxeu, mort; PIERRE, qui suit; *N.* baron de Sei, puis abbé de Luxeu après son frere; & *N.* demoiselle de Beaufremont, morte en 1705. PIERRE de Beaufremont, marquis de Listenois, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi d'Espagne. Après la conquête de la Franche-Comté, il vint en France; & son frere ayant été tué, le roi le gratifia de deux régimens qu'il avoit. Il mourut en 1685, ayant eu de *N.* Desbordes, fille d'un président du parlement de Dijon, *N.* marquis de Listenois, grand bailli d'Aval en Franche-Comté, colonel de dragons, qui fut blessé dangereusement à Munderkingen sur le Danube en 1703. Il le fut encore l'année suivante à la défense des lignes de Schellemberg près de Donavert; fut fait chevalier de la toison d'or en 1709, maréchal de camp en 1710, & fut tué dans une sortie de la ville d'Aire le 24 septembre de la même année, laissant de *Françoise-Louise*, fille de *Louis* comte de Mailli, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, qu'il avoit épousée en 1706, une fille unique, morte en avril 1716. LOUIS-BENIGNE, marquis de

de Beaufremont, puis de Listenois, sous-lieutenant des gens-d'armes Bourguignons, fut blessé avec son frere à Schellemberg en 1703, & à la bataille donnée à Malplaquet, près de Mons, le 11 septembre 1709, & eut le régiment de dragons de son frere après la mort de celui-ci. Il fut nommé chevalier de la toison d'or en mars 1711, se signala au rencontre près d'Arleux le 12 juillet de la même année, & fut fait brigadier d'armée en août 1719. Il a épousé le 5 mars 1712, *Héléne*, fille de *Louis-Charles* prince de Courtenai, & d'*Héléne* de Besançon sa seconde femme. * Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Davila, *l. 7 & 9. des guerres civil.* Matthieu, *hist. de Henri IV.* Paradin, *hist. de Bourgogne.* Paillot, *parlement de Bourgogne.* Le P. Anselme, *officiers de la couronne.* De Thou. Draudius. Louis-Jacob, &c.

BEAUFREMONT (Claude de-) évêque de Troyes en Champagne, fils de Claude de Beaufremont, & d'*Antoinette* de Vienne, fut abbé d'Assé & de Balernes, & trésorier de S. Martin de *Tours.* En 1561, il fut placé sur le siége épiscopal de Troyes en Champagne, après qu'Antoine Caracciole, qui en étoit évêque, eut lâchement apostasié, pour embrasser le calvinisme. *Claude* de Beaufremont fut choisi par la providence pour réparer les maux que cette église avoit soufferts durant plusieurs années. Il mourut le 24 septembre de l'an 1593, âgé de 64 ans. * Nicolaus Camusat, *in prompt. antiq. Tricass.* Sammarth. *Gall. christ.*

BEAUFREMONT (Claude de) lieutenant général de Bourgogne, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Auxonne, étoit fils de Nicolas de Beaufremont & de *Denyse* Patarin. Il avoit épousé *Marie* de Brichanteau; il mourut dans son château de Senecé en 1596, âgé de 50 ans. Le pere le Long s'est trompé en plaçant sa mort à l'an 1582. On a de lui: 1. *Harangue aux états de Blois à Henri III, en* 1587; à Paris, 1587, *in*-8°. Dans le *Perroniana*, pag. 280. on lit que ce discours est une des bonnes piéces de ce temps-là 2. *Remerciment fait au nom de la noblesse de France*, par le baron de Senecé, prononcé en 1588 aux états généraux de Blois. Cette petite piéce se trouve page 140 du troisiéme volume des *Mémoires de la ligue*, & page 133 du recueil des états généraux, imprimé chez Quinet. 3. Le pere le Long, page 582 de sa *Bibliothéque des historiens de France*, lui attribue le *recueil de ce qui s'est négocié en la compagnie du tiers-etat de France, en l'assemblée générale des trois états, assignés par le roi en la ville de Blois, le 15 novembre 1576*; à Paris, 1577, *in*-8°. Cette piéce est aussi insérée pag. 263 du *Recueil général des etats tenus en France*, imprimé en 1651, *in*-4°, chez Quinet. L'ouvrage de M. Beaufremont a été traduit en latin par Philibert Bughion, & imprimé en 1577, *in*-8°. 4. Du Verdier & la Croix du Maine attribuent à Claude de Beaufremont une *harangue aux états de Blois* de 1576; mais elle est de Nicolas de Beaufremont. *Voyez ci-dessus ses ancêtres & sa postérité.*

BEAUFREMONT (Henri de) fils de Claude, *dont on vient de parler*, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur d'Auxonne, est mort à Lyon le 22 octobre 1622, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Royan. Il étoit âgé de 44 ans. La noblesse de Bourgogne l'ayant choisi pour présider en 1614, aux états généraux de France, il y prononça une *Réponse au discours du cardinal du Perron*; elle se trouve page 291 du second volume des *Etats tenus à Paris* en 1614, & imprimée en 1651 chez Quinet. Dans le même volume, page 174, il y a une seconde *réponse* du même. M. de Beaufremont fit plusieurs autres discours aux mêmes états: il en est parlé page 442 du volume que l'on vient de citer. On a encore de lui, *Harangue faite à la clôture des états généraux de France*, imprimée après la mort de l'auteur, à Lyon, 1624, *in*-8°. *Harangue de M. de Senecé, portant au roi le cahier de la noblesse aux états de* 1613; cette derniere harangue est manuscrite. Le pere du Rosier, minime, a fait l'éloge de Henri de Beaufremont, sous le titre de l'*immortalité du Phœnix, tirée de la glorieuse fin de Messire Henri de Beaufremont, &c.* * *Biblioth. des aut. de Bourgogne, t. 1, p. 16.* Voyez plus haut ses ancêtres & sa postérité.

BEAUGÉ, *cherchez* BAUGÉ.

BEAUGENDRE (D. Antoine) né à Paris en 1628, mais originaire de Caudebec en Normandie, embrassa la réforme de S. Maur en 1646, & fit profession le 11 septembre 1647. Son mérite l'éleva depuis à la supériorité, où il s'est acquis l'estime de tous ceux qui savent rendre justice au mérite, à la vertu, à la douceur des mœurs, aux manieres aimables & prévenantes, & à toutes les qualités qui peuvent rendre un gouvernement aimable, & qui étoient réunies dans le pere Beaugendre. En 1693, déchargé de la supériorité, il vint dans l'abbaye de S. Germain des Prés à Paris, dont il fut fait bibliothécaire, & où il s'occupa sur la fin de ses jours à revoir les ouvrages d'Hildebert évêque du Mans, mort archevêque de Tours en 1132, & de Marbodus évêque de Rennes, mort en 1125, dont il nous a donné une nouvelle édition avec des notes & des observations en un volume *in-folio*; à Paris 1708. On y trouve sur Hildebert les notes de M. Loyauté, avocat au parlement de Paris. En 1700, le pere Beaugendre avoit donné la vie de M. Joli, chanoine & instituteur des religieuses Hospitalieres de Dijon, volume *in*-8°, à Paris. Il y a à la fin un éloge funebre de M. Joli, en forme de prose quarrée. D. Beaugendre est mort le 16 d'août 1708, âgé de 80 ans. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & critiq. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

BEAU-JEAN, *cherchez* CALO-JEAN.

BEAUJEU, *Baujovium, Bellijovium, Bellijocum*, petite ville de France, qui a donné son nom au pays Beaujolois, dont elle étoit autrefois la capitale, est située dans une plaine sur le ruisseau de l'Ardiere, à trois lieues de la Saône au couchant, à cinq de Mâcon au midi, & autant de la riviere de Loire. Les seigneurs de l'illustre & ancienne maison de Beaujeu tirent leur nom de cette petite ville, qui n'est plus qu'un bourg avec un château. * Sanson. Baudrand.

BEAUJEU: l'ancienne maison de Beaujeu tire son origine de

I. Beraud I du nom, sire de Beaujeu, qui vivoit vers l'an 950, & mourut avant l'an 967, épousa une dame nommée *Vandelmonde*, dont il eut *Guichard* I du nom, sire de Beaujeu, qui donna de grands biens à l'abbaye de Cluni, & mourut sans enfans d'*Adelmodis* sa femme; *Etienne*, nommé dans un titre de Cluni; Humbert I du nom, qui suit; & *Humfred* de Beaujeu, vivant en 977.

II. Humbert I du nom, sire de Beaujeu, vivoit du temps du roi Hugues *Capet*, & augmenta les donations faites par son pere à l'abbaye de Cluni. Il épousa *Emelde*, dont il eut *Beraud*, nommé en un titre de Cluni; Guichard II du nom, qui suit; & *Leotald* de Beaujeu, nommé dans un titre de Cluni.

III. Guichard II du nom, sire de Beaujeu, est nommé dans les lettres que le pape Benoît VIII écrivit vers l'an 1023, aux prélats & seigneurs de Bourgogne touchant l'usurpation qu'ils faisoient des biens de l'abbaye de Cluni. Il épousa *Ricoaire*, dont il eut Humbert II, qui suit; *Guichard; Dalmace; Hugues*, nommés en une charte de S. Vincent de Mâcon; *N.* de Beaujeu, mariée à *Liebaud*, seigneur de Digoine; & trois filles mentionnées en un titre de l'abbaye de Cluni.

IV. Humbert II du nom, sire de Beaujeu, fonda l'église collégiale de Beaujeu, qui fut dédiée l'an 1079, par S. Jubin, archevêque de Lyon, par Lande évêque de Mâcon, & par Hugues évêque de Die, &

vivoit en 1096. Il épousa *Vandelmonde*, dont il eut Guichard III du nom, qui suit; *Josserand*; *Hugues*; *Elizabeth*; & *Vandelmonde* de Beaujeu, mariée selon du Bouchet, à *Renaud III* du nom, comte de Joigni.

V. Guichard III du nom, sire de Beaujeu, fonda l'abbaye de Joug-Dieu en Beaujolois le 28 juin 1118, & mourut, selon Paradin, en 1137. Il épousa *Luciane*, fille de *Gui* de Montlheri, seigneur de Rochefort en Iveline, sénéchal de France, dont il eut Humbert III, qui suit.

VI. Humbert III du nom, sire de Beaujeu, épousa *Alise* de Savoye, fille d'*Amé III* du nom, comte de Savoye, & de *Mahaud* d'Albon-Vienne. On dit qu'ayant fait le voyage de la terre-sainte, il se retira chez les Templiers, sans le consentement d'*Alise* sa femme, laquelle en ayant porté ses plaintes à Heraclius de Montboissier, archevêque de Lyon, & à Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluni, frere de cet archevêque, il fut obligé de retourner avec sa femme, & fut dispensé par le pape du vœu qu'il avoit fait de combattre contre les Sarasins, à condition de faire quelque fondation pieuse. En effet, il fonda l'abbaye de Belleville, de l'ordre de S. Augustin, le 17 octobre 1159. Après la mort de sa femme il prit l'habit de religieux à Cluni, où il mourut après l'an 1174. Ses enfans furent Humbert IV, qui suit; *Guichard*, mort en 1164; & *Hugues* de Beaujeu.

VII. Humbert IV du nom, sire de Beaujeu, mort en 1189, avoit épousé *Agnès* de Thiern, dame de Montpensier, fille de *Gui*, seigneur de Montpensier, dont il eut Guichard IV, qui suit; *Pierre*, prieur de la Charité sur Loire en 1219; & *Alix* de Beaujeu, mariée à *Renaud* de Nevers, comte de Tonnere, après la mort duquel elle se fit religieuse à Fontevrault, où elle vivoit en 1216.

VIII. Guichard IV du nom, sire de Beaujeu, &c. fut envoyé ambassadeur à Rome vers le pape Innocent III, par le roi Philippe-Auguste en 1210, & passant par Assise, il obtint de S. François trois de ses religieux qu'il amena au château de Pouilli en Beaujolois, & fonda le couvent des cordeliers de Villefranche. Depuis il fut envoyé en Angleterre, & y mourut en 1216. Il épousa *Sibylle* de Hainault, fille de *Baudouin V* comte de Hainault, & VIII comte de Flandre, dit *le Courageux*, dont il eut Humbert V, qui suit; Guichard, qui fit *la branche des seigneurs de* Montpensier, *rapportée ci-après*; *Henri*, seigneur de Valromei; *Louis*, destiné chanoine de l'église de Lyon; *Agnès*, seconde femme de Thibault VI du nom, comte de Champagne, morte le 12 juillet 1231; *Marguerite*, accordée à *Henri* de Vienne; *Philippine*, destinée pour être religieuse à Fontevrault; & *Sibylle* de Beaujeu, mariée 1, par traité du mois de janvier 1228, à *Renaud* sire de Baugé: 2. à *Pierre*, dit *le Gros*, seigneur de Brancion, morte en 1265. *Voyez* BAUGÉ.

IX. Humbert V du nom, sire de Beaujeu, servit les rois Philippe-Auguste & Louis VIII son fils, en la guerre contre les Albigeois. En 1231 il fit le voyage de S. Jacques, & se trouva à Constantinople en 1239 au couronnement de Baudouin de Courtenai II du nom, son cousin, empereur, qu'il avoit accompagné avec plusieurs autres seigneurs de France. A son retour il fut fait connétable de France; fit son testament en juillet 1248, & ne vivoit plus en janvier 1251. Il épousa par contrat du 15 juillet 1219 *Marguerite* de Baugé, dame de Mirebel, fille de *Gui*, seigneur de Mirebel, dont il eut *Guichard V* du nom, sire de Beaujeu, mort le 9 mai 1265, sans enfans de *Blanche* de Châlon; Isabeau, qui suit; *Florie*, mariée à *Aimar* de Poitiers IV du nom, comte de Valentinois; *Béatrix*, alliée à *Foulques* seigneur de Montgascon; & *Marguerite* de Beaujeu, prieure de la chartreuse de Poleteins en Bresse.

X. Isabeau dame de Beaujeu, épousa 1. *Simon II* du nom, seigneur de Semur: 2. l'an 1247 *Renaud I* du nom, comte de Forez. De ce second mariage sortirent entr'autres enfans, Guigues VI du nom, qui continua la postérité des comtes de Forez; (*Voyez* FOREZ) & Louis, qui suit,

XI. Louis prit le nom & les armes de Beaujeu, qu'il laissa à sa postérité: fit son testament le 13 mai 1294, & mourut peu après. Il épousa en 1270 *Aliénore* de Savoye, dame de Cordon, de Virieu & de Châteauneuf, morte le 6 décembre 1296, fille de *Thomas II* du nom, prince de Piémont, & de *Béatrix* de Fiesque sa seconde femme, dont il eut Guichard VI, qui suit; *Humbert*, seigneur de Montmerle, mort sans lignée vers l'an 1322; *Guillaume*, chanoine & comte de Lyon, puis évêque de Bayeux en 1330, mort le 27 octobre 1337; *Marguerite*, alliée en 1290 à *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort; *Léonore*, mariée en 1297 à *Humbert V* du nom, seigneur de Thoire & de Villars; & *Catherine* de Beaujeu, qui épousa en 1305 *Jean* de Châteauvillain, seigneur de Luzi.

XII. Guichard VI du nom, surnommé *le Grand*, sire de Beaujeu & de Dombes, conseiller & chambellan du roi, servit très-utilement les rois Philippe *le Bel*, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, Charles *le Bel*, & Philippe de *Valois*, en plusieurs occasions de guerre, & fit son testament le 18 de septembre 1331. Il épousa 1. *Jeanne* de Genève, fille aînée de *Rodolphe I* du nom, comte de Genève: 2. *Marie* de Chastillon, fille de *Gaucher V* du nom, comte de Porcean, connétable de France: 3. *Jeanne* de Châteauvillain, dame de Semur, fille de *Jean I* du nom, seigneur de Luzi. Du premier lit vint, *Marie* de Beaujeu, mariée par traité de l'an 1328 à *Jean* Larchevêque, seigneur de Parthenai. Du second sortirent Edouard, qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *Charles* sire de Montmorenci, maréchal de France, morte en 1336; *Aliénore*; & *Blanche*, religieuse à la chartreuse de Poleteins. Du troisiéme lit naquirent Guichard, qui fit *la branche des seigneurs de* Perreux, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, seigneur d'Amplepuis, dont la postérité finit en *Philibert* de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, &c. conseiller & chambellan du roi François I, mort après l'an 1536 sans enfans de *Catherine* d'Amboise, dame de Chaumont; Robert, seigneur de Joux sur Tarare, dont la postérité sera rapportée après celles de ses aînés; *Louis*, seigneur d'Aloignet, mort en Afrique avec Robert son frere; & *Jeanne*, surnommée *Blanche* de Beaujeu, mariée en 1346 à *Jean*, seigneur de Liniere.

XIII. Edouard I du nom, sire de Beaujeu, né le jour de Pâque, 11 avril 1316, se trouva à la bataille de Crêci en 1346, fut fait maréchal de France en 1347, & fut tué en 1351 au combat d'Ardres, donné contre les Anglois. Il épousa en 1342 *Marie* du Thil, fille de *Jean*, seigneur du Thil en Auxois, & de *Marie* de Froloi, dont il eut, Antoine, qui suit; & *Marguerite* de Beaujeu, mariée le 16 juillet 1362 à *Jacques* de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée.

XIV. Antoine, sire de Beaujeu & de Dombes, né le 12 août 1343, mort à Montpellier en 1374, avoit épousé *Béatrix* de Châlons, fille de *Jean II* du nom, seigneur d'Arlai, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* TREVOUX.

Branche des seigneurs de Perreux & de Semur.

XIII. Guichard de Beaujeu, fils de Guichard VI du nom, sire de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain, sa troisiéme femme, fut seigneur de Perreux & de Semur en Brionnois, & épousa par traité du 14 mai 1343 *Marguerite* de Poitiers, dame de Luzi, fille de *Louis I* du nom, comte de Valentinois, dont

il eut EDOUARD, qui suit; *Philippe*, chanoine de Chartres en 1354; *Marie*, alliée à *Jean* de Montagu, seigneur de Sombernon; *Jeanne*, alliée le 30 juillet 1371 à *Hugues*, seigneur de Saint-Trivier; *Blanche*, religieuse à Marcigni; & *Alix* de Beaujeu, mariée 1. à *Josserand* de Lavieu, seigneur de Fougerolles: 2. à *Etienne* de Sancerre, seigneur de Vailli: 3. à *N.* seigneur de Cousan, laquelle vivoit en 1418.

XIV. EDOUARD de Beaujeu II du nom, seigneur de Perreux, succéda en 1374 à *Antoine* son cousin, aux seigneuries de Beaujeu & de Dombes, & mourut le 11 août 1400, sans enfans d'*Eléonore* de Beaufort. Il avoit fait don le 23 juin précédent à Louis II du nom, duc de Bourbon, des seigneuries de Beaujeu & de Dombes, dont le sujet fut, qu'Edouard ayant enlevé une fille à Villefranche, fit jetter par les fenêtres l'huissier qui lui signifioit un ajournement, pour répondre au crime de rapt dont il étoit accusé. Ensuite de cette violence, il fut arrêté & mené prisonnier à Paris, où s'ennuyant d'une longue prison, il donna ses terres au duc de Bourbon, qui eut soin de le tirer d'affaire. C'est ainsi que le Baujolois & Dombes passerent dans la maison de Bourbon. *Marguerite* de Beaujeu, sœur d'*Edouard I* du nom, qui avoit épousé *Jacques* de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, prétendit à la baronie de Beaujeu; mais elle s'en départit moyennant la terre de Brezé en Mâconnois, & vingt mille francs d'or; ce qui fut approuvé par le roi Charles V, & vérifié en la cour du parlement de Paris le 22 juillet 1375.

Depuis, en 1522, LOUISE de Savoye, mere du roi FRANÇOIS I, y prétendit contre Charles III, connétable de France, comme ayant succédé aux droits de *Marguerite* de Bourbon. Cette affaire eut des suites fâcheuses; & ce ne fut qu'en 1560, que le roi François II en confirma la propriété à Louis de Bourbon II du nom, duc de Montpensier, & à *Louise* de Bourbon sa mere. La transaction, qui est du 27 novembre, fut approuvée par le roi Charles IX, & homologuée au parlement le 25 juin 1561. LOUIS II eut FRANÇOIS, pere de HENRI, dont la fille unique, *Marie*, épousa *Gaston-Jean-Baptiste* de France, fils du roi Henri *le Grand*, & frere de Louis *le Juste*. De cette alliance il eut *Anne-Marie-Louise* d'Orléans, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, barone de Baujolois, morte sans avoir été mariée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JOUX, DE MONTCOQUIER ET D'ASNOIS.

☞ XIII. ROBERT de Beaujeu, seigneur de Joux sur Tarare, de Saint-Bonnet, &c. se trouva à la bataille de Brignois, où il demeura prisonnier en 1361, & mourut au voyage d'Afrique en 1380: d'autres disent en 1390. Il avoit épousé *Agnès* de Vienne, dame de Chaudenai, dont il eut, 1. *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Joux, de Belleville, & de Saint-Bonnet, qui suivit Louis II, duc de Bourbon, au voyage d'Afrique, où il mourut sans postérité en 1390, 2. JEAN de Beaujeu, dit *du Colombier*, qui suit, 3. *Marguerite*, qui épousa par contrat du 12 décembre 1391, *Louis* de Listenois, chevalier, seigneur de Montagu, chambélan du roi Charles VII. 4. *Jeanne*, dame de Coligny-le-Neuf, femme de *Jean*, seigneur de Cusances, vivans encore ensemble en juin 1402.

XIV. JEAN de Beaujeu, dit *du Colombier*, chevalier, seigneur de Montcoquier & d'Asnois, chambélan du roi, maître d'hôtel du duc de Berri, vivant en 1380. Il épousa *Isabelle* de Saint-Verain, dite *Isabeau*, dame d'Asnois, fille de *Jean* de Saint-Verain, I du nom, chevalier, sire d'Asnois, & de *Comtesse* de Braziers, & sœur de *Jean* de Saint-Verain, II du nom, chevalier, sire d'Asnois, qui par contrat passé sous le scel du châtelet de Paris le 5 juin 1403, céda audit *Jean* de Beaujeu, dit *du Colombier*, son beau-frere, tout ce qui lui appartenoit dans les terres & seigneuries d'Asnois, de Mons, de Flai & de Courcelles, situées dans la partie du Nivernois appellée *le Donzois*. Cet arrangement fixa sa demeure en Nivernois, & en qualité de seigneur d'Asnois, *Regnauld* de Bois, écuyer, seigneur de Brecoin, lui donna aveu le 21 novembre 1407. Le roi Charles VI, & le duc de Berri, l'envoyerent en Flandre faire les préparatifs nécessaires pour le siége de la ville de Calais. Il fut depuis renvoyé en Flandre, & chargé avec Pierre de Nantron de mettre une armée en mer, pour aller bruler la flotte du roi d'Angleterre: mais le duc de Bourgogne, sous prétexte du service du roi, fit quitter cette entreprise, en se chargeant d'amener des gens d'armes & de traits, qu'il accompagna & conduisit à la bataille d'Azincourt en 1415, où la plupart furent tués avec plusieurs princes & seigneurs François. *Isabeau* de Saint-Verain sa veuve ordonna, par son testament du 7 septembre 1419, sa sépulture avec son mari, en l'église de S. Loup d'Asnois, & nomma son exécuteur testamentaire PIERRE son fils.

XV. PIERRE de Beaujeu, dit *du Colombier*, chevalier, seigneur de Montcoquier & d'Asnois, étoit en 1419 au service du roi Charles VI, dont après la mort de son pere il continua de suivre le parti, & ensuite du roi Charles VII, qui par lettres données à Chinon le 14 février 1430, en considération des services qu'il lui avoit rendus & rendoit dans ses guerres, lui fit don d'une somme de 600 livres, que son pere avoit empruntée pour le service du feu roi, du sieur Vivien, lequel étoit demeuré en l'obéissance des Anglois. Par-là il anéantit l'hipothéque constituée sur sa terre d'Asnois, au sujet de cet emprunt. Le château d'Asnois ne fut pas exempt des ravages que les guerres, pendant le regne du roi Charles VI, & dans le commencement du regne du roi Charles VII, causerent dans la province, principalement dans les terres de ceux qui, voisins du duc de Bourgogne, s'étoient ouvertement déclarés contre lui. *Pierre* de Beaujeu fit réparer le château, & bâtir le grand escalier qui subsiste encore, & au-dessus de la porte duquel sont représentées en relief dans un écusson posé de côté, ses armes qui sont *un lion armé, lampassé & couronné*, mi-parties avec celles de Montcoquier; celles-ci sont *trois fleurs de lys posées deux & une, & un chef chargé d'une fasce ondée*. Il fit son testament le 14 juillet 1462. Sa femme se nommoit *Marguerite* de la Palice. Elle lui survécut, & vivoit encore le 6 juin 1469. Leurs enfans furent, 1. BLAIN de Beaujeu, dit *Blenet* & *Blesuet*, qui suit. 2. JEAN de Beaujeu dit *du Colombier*, & seigneur de Montcoquier, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné. 3. JEAN de Beaujeu *le jeune*, dit *Pontus*, & surnommé *du Colombier*, seigneur en partie de Montcoquier & d'Asnois. 4. *Geofrede*, femme de *Jeannot* de la Salle, chevalier. 5. *Isabeau*, femme du seigneur de Magny. 6. *Marie*, qui étoit mariée l'an 1469 avec *Jean* de Tersac, chevalier, seigneur de Ligonés. 7. *Peronelle*, dite *Pinon* de Beaujeu. 8. *Jeanne* de Beaujeu.

XVI. BLAIN de Beaujeu, dit *Blenet* ou *Blesuet*, surnommé *du Colombier & de Montcoquier*, chevalier, seigneur d'Asnois, vendit avec ses freres & sœurs une partie de la terre & seigneurie d'Asnois à Pierre de Digoine, chevalier, seigneur de Thianges, les 21 mai & 12 juin 1469. Il avoit été marié par contrat du 4 mars 1453 avec *Catherine* de Chamigni, dite *de Tanlai*, dame de Beauterre, fille de *Pierre* de Chamigni, chevalier, seigneur de Tanlai, Saint-Vinnemer, Raviere, &c. & de *Jeanne* de Montmort. Elle vivoit veuve au mois de février 1475, & le 7 juillet

1483. Leurs enfans furent, 1. Loup, qui suit. 2. *Jeanne*, qui épousa par contrat du 7 novembre 1471, *Jean* de Vignes, écuyer, seigneur dudit lieu en la châtellenie de Pont-sur-Yonne. 3. *Catherine*, mariée avec le seigneur de l'Estang.

XVII. Loup de Beaujeu, dit *de Montcoquier*, seigneur du château d'Asnois, autrement dit *Asnois-le-Château*, épousa par contrat passé au château de Cromeaux en Forez, le 17 juin 1483, *Catherine* Gaste, fille d'*Artaud* Gaste, écuyer, seigneur de Montrond en Dauphiné, & d'*Isabeau* de Cromeaux, & il vivoit avec elle les 9 mars 1497, & 27 juillet 1499. Ils eurent une fille unique, *Catherine* de Beaujeu, dite *de Montcoquier*, dame d'Asnois-le-Château. Elle paroît avoir quitté le nom de Beaujeu, pour prendre seul celui de Montcoquier, par les titres qui restent d'elle. Elle épousa par contrat du 6 juin 1496 *Louis* de Salazar, dit *de Montagne*, chevalier, seigneur de Montagne, fils de *Jean* de Salazar, natif & originaire d'Espagne, chevalier, seigneur de Montagne, de Marcilli, de Saint-Just, seigneur engagiste d'Issoudun en Berri & de Libourne en Guienne, chambélan du roi, capitaine de cent lances de ses ordonnances; & de *Marguerite* de la Trémoille, dame de Saint-Fargeau sa premiere femme. Catherine de Montcoquier étant restée veuve, elle vendit le 3 avril 1535 à Louise de Montmorenci, veuve de Gaspard de Coligni, seigneur de Chatillon-sur-Loing, maréchal de France, les terres & seigneuries de Tanlai, Pesson, Saint-Vinnemer & Senegi, qui lui étoient échues de la succession d'Edme de Courcelles son cousin germain, seigneur desdits lieux, fils de *Philiberte* de Chamigui. La terre d'Asnois le Château a passé depuis à la maison de Blanchefort, par le mariage de *Henriette* de Salazar, petite-fille des précédens, contracté le 12 septembre 1583 avec *Adrien* de Blanchefort, chevalier, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, seigneur de Château du Bois & d'Asnois-le-Bourg, du chef de Léonarde de Cleves sa mere, petite-fille de Jeanne de Corbigni, qui en avoit fait acquisition le 19 novembre 1487, de Georges de Damas, seigneur de Marcilli & de Thianges, auquel cette portion de la terre & seigneurie d'Asnois, que nous nommons *Asnois le Bourg*, venoit par Anne de Digoine sa mere, dame de Thianges, petite-fille de Pierre de Digoine, seigneur de Thianges, qui l'avoit acquise les 21 mai & 12 juin 1469, de Blenet de Beaujeu, dont l'article vient d'être rapporté. *Voyez* SALAZAR & BLANCHEFORT, seconde branche des seigneurs de Montcoquier.

XVI. Jean de Beaujeu, dit *du Colombier*, second fils de *Pierre* de Beaujeu, & de *Marguerite* de la Palice, seigneur de Montcoquier, & en partie d'Asnois, fit hommage avec Jean son frere, de ce qu'ils possédoient de la terre d'Asnois, à Jean de Bourgogne, comte de Nevers, le 9 mai 1467, après la cession que *Blain* de Beaujeu, dit *Blenet*, son frere aîné, lui fit le 6 juin 1469 des droits qu'il avoit sur la terre de Montcoquier, en échange de ceux de *Jean* de Beaujeu sur Asnois. Il quitta les noms de Beaujeu & du Colombier, & prit celui de Montcoquier, avec les armes, qu'il transmit à ses descendans. Des mémoires lui donnent pour femme *Marguerite* du Poullinet, & pour fils, celui qui suit,

XVII. Claude de Montcoquier, seigneur dudit lieu, qui fut marié, suivant les mêmes mémoires, avec *Louise* de Larguin, & qui fut pere de

XVIII. François de Montcoquier, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il épousa le 13 août 1595 *Esther* d'Amanzé, quatriéme & derniere fille de *Pierre*, seigneur d'Amanzé, & d'*Antoinette* de Coligni, dite *de Savigni*. De ce mariage vint *Gilberte* de Montcoquier, dame dudit lieu, mariée le 20 août 1612, avec *Etienne* de la Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, troisiéme fils de *Blaise* de la Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, de la Souche, de Pravier, &c. & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave. Leur postérité est rapportée à la page 470 du IXe volume de l'*histoire des grands officiers de la couronne*. * *Mém. mss.* remis par M. de Chasot.

Branche des seigneurs de Montpensier.

IX. Guichard de Beaujeu, second fils de Guichard IV du nom, sire de Baujeu, fut seigneur de Montpensier, & mourut avant l'an 1256. Il épousa *Catherine* de Clermont, dite *Dauphine*, dame de Montferrand & d'Hermanc, dont il eut Humbert, qui suit; *Eric*, seigneur d'Hermanc, qualifié maréchal de France, qui suivit le roi S. Louis en Afrique, & y mourut au siége de Tunis l'an 1270, sans postérité d'*Alengarde* d'Aubusson; *Louis* seigneur de Montferrand, qui mourut le 26 septembre 1280, laissant postérité; & *Guillaume* de Beaujeu, seigneur des Sevans, qui fut élu grand-maître de l'ordre des Templiers en 1288, & qui fut tué à la prise d'Antioche le 18 mai 1291.

X. Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, d'Aigueperse, de la Roche-Dagoul, d'Hermanc & de Roanne, accompagna le roi S. Louis en son voyage d'outremer, se signala à la bataille de la Massoure en 1250, & fut fait connétable de France après Gilles, dit *le Brun*, seigneur de Trasegnies. Depuis il suivit encore le roi S. Louis en son voyage d'Afrique, & servit au siége de Tunis en 1270. Il contribua aussi à la prise de Pampelune, & à la réduction de la Navarre, sous le roi Philippe *le Hardi*, qui le nomma en 1284 l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il mourut l'année suivante, laissant d'*Isabelle* de Mello, dame de S. Maurice & de S. Prise, fille unique de *Guillaume II* du nom, seigneur de S. Maurice, &c. qu'il avoit épousée après l'an 1260, une fille unique, nommée *Jeanne* de Beaujeu, dame de Montpensier, &c. premiere femme de *Jean II* du nom, comte de Dreux, mariée en 1293, morte en 1308. *Voyez* DREUX. * Sainte-Marthe, *hist. géneal. de la maison de France*. Du-Pui, *droits du roi*. Du Bouchet. Du Chêne. Le Feron. Godefroi. Guichenon. Le Pere Anselme, &c.

BEAUJOLOIS, petit pays de France, avec titre de baronie, dont le nom est tiré de celui de Beaujeu, est situé entre la Saône & la Loire, le Lyonnois, le Forez, le Charolois & le Mâconnois. Villefranche en est la ville capitale. Ce pays est assez fécond en bleds, vins, chanvres, &c. & on y fait grande quantité de toiles. Le Beaujolois passa de la maison de Beaujeu à celle des ducs de Bourbon l'an 1400, avec la principauté de Dombes. François I réunit le Beaujolois à la couronne, après la mort du connétable de Bourbon, vers l'an 1531.

☞ BEAULIEU, petite ville & abbaye de France, en Touraine, sur la riviere d'Indre, qui la sépare de la ville de Loches. Agnès Sorel, maîtresse du roi Charles VII, étoit dame de ce lieu, qui est présentement une baronie. L'abbaye est de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur. Elle fut fondée & bâtie en 1010 par Foulque Nerra, comte d'Anjou, & seigneur de Loches. * La Martiniere, *dict. géograph.*

☞ BEAULIEU, autre ville & abbaye de France, dans le Limosin, ou plutôt dans le vicomté de Turenne, sur la Dordogne, au diocèse de Tulle, proche de la ville de Martel. Ce monastere est le troisiéme que fonda S. Rodulfe, archevêque de Bourges, comme il se voit par sa charte de 846. Il fut d'abord mis sous l'invocation de S. Pierre : un autre acte fait voir qu'il fut encore dédié sous celle de S. Denys, de S. Benoît, de S. Eloi, de S. Theau, & d'autres saints. Le premier abbé fut Gaïrulfe, religieux de Solignac. Tro-

taire, successeur de Rodulfe, Stolide, évêque de Limoges, & d'autres évêques, firent de nouvelles donations à ce monastere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BEAULIEU, dont l'ancien nom étoit VASLOY, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Châlons, à deux lieues de Clermont en Argone. Elle est de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne, & a dix-huit villages sous sa dépendance, ce qui fait donner le nom de *terre de Beaulieu* à cette petite contrée. Cette abbaye fut fondée par un gentilhomme du pays, nommé AUSTRESE (AUSTRASINE) parceque sa famille étoit venue d'Austrasie, qui donna à S. Louis, premier abbé de Beaulieu, une étendue de douze lieues de bois, qui ayant été par succession de temps défrichés par le travail des religieux depuis l'an 640, il s'en est formé les dix-huit villages qui sont dépendans de cette abbaye. L'abbé & les religieux ont dans tous ces villages, la haute, moyenne & basse-justice, & tous les habitans sont obligés en temps de guerre d'aller faire garde en cette abbaye. Elle prétend avoir titre de comté, avec bailliage & seigneurie. La réforme y fut mise dès l'an 1621. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BEAULIEU, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Troyes, qui fut établie en 1107 par trois saints prêtres nommés Osbert, Alard & Odon, qui vivoient sous la régle de S. Augustin. Philippe IV du nom, évêque de Troyes, approuva cette institution, & mit sous sa protection ce monastere, qui portoit le nom de S. Sauveur & de S. Marc: ce qu'il confirma par une charte donnée à Troyes l'an 1112, le 31 de son pontificat, Hugues étant comte de Troyes. Les comtes de Brienne, qui étoient voisins de cette abbaye, lui donnerent des biens considérables, & particulierement Erard, comte de ce lieu. Ce monastere prit la régle de Prémontré en l'année 1140. L'abbé est régulier, & à la nomination du roi. L'an 1200 Garnier, soixante-uniéme évêque de Troyes, reçut cette abbaye en commende, parcequ'elle étoit chargée de grosses dettes: il les aquitta, & répara les bâtimens qui tomboient en ruine. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BEAULIEU, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Langres, située à trois lieues de cette ville. Elle est de l'ordre de Citeaux, & doit son établissement à Gauthier de Bourgogne, évêque de Langres, qui en donna le fonds aux prêtres religieux qui y vinrent, & les affranchit de toutes dixmes & redevances: ce qui fut ratifié en l'an 1166; mais il n'y eut point d'abbé avant l'an 1170, temps auquel les bâtimens furent faits aux dépens des seigneurs voisins. Jean fut le premier abbé, & Hugues lui succéda. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BEAULIEU (Sébastien de Pontault) ingénieur, *voyez* PONTAULT.

BEAULIEU (Géofroi de) religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XIII siécle, étoit né dans le diocèse d'Evreux L'illustre famille des marquis de Beaulieu de Becthomas, fort distinguée dans le pays, le comptoit parmi les grands personnages qui ont le plus relevé l'éclat de leur maison. Géofroi de Beaulieu fut pendant vingt ans prédicateur & confesseur du roi S. Louis, & écrivit la vie de ce saint en forme de lettres. C'est de cette vie dont Surius a tiré celle qu'il rapporte sous le 25 août. Géofroi de Beaulieu vivoit encore en 1273. * Coccius. Le Mire, &c. Le P. Touron, qui a rapporté dans le *tom. I*, de son *histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tout ce qu'il a pu découvrir des circonstances de la vie de Géofroi de Beaulieu, a inseré dans le même article le bref de Grégoire X, par lequel ce pape prie Géofroi d'écrire la vie de S. Louis.

BEAULIEU (Simon) cardinal, archevêque de Bourges, étoit François de nation, & natif de Beaulieu en Brie, où sa famille étoit noble & considérable. Arnoul Wion a cru que ce prélat avoit été religieux de l'ordre de Cîteaux: mais il y a apparence qu'il se trompe; car Simon de Beaulieu fut archidiacre de Chartres & de Poitiers, puis chanoine de Bourges & de S. Martin de Tours. Le pape Martin IV, qui avoit été trésorier de S. Martin de Tours, avoit toujours conservé beaucoup d'amitié pour Beaulieu, auquel il procura l'archevêché de Bourges en 1281. Céleftin V le fit cardinal en 1295. Il s'efforça de remplir parfaitement ses devoirs, & célébra un synode provincial à Bourges en 1282. Le pape Boniface VIII l'envoya légat en France, au sujet des différends qui étoient entre le roi Philippe *le Bel*, & Edouard I roi d'Angleterre. Beraud de Goth étoit légat avec lui, & ils s'y employerent avec beaucoup de zèle, mais sans succès. Le cardinal de Beaulieu mourut peu de temps après. L'abbé Ughel dit que ce fut à Orviette, où l'on voit dans l'église de S. François son épitaphe, qui marque sa mort au 18 août 1297. Dautres assurent que ce cardinal décéda en France, & que son épitaphe se trouve dans le chœur de l'abbaye de Joui. * Frizon, *Gall. purp.* Ughel. *Ital. sacr. Ep. Prænest.* Arnoul Wion, *lig. vitæ, l. 1, c. 44.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Sammarth. *Gall. christ.* Ciaconius. Onuphre. Robert. Sponde, &c.

BEAULIEU (Augustin de) natif de Rouen, nommé ordinairement *le Général Beaulieu*, fit son premier voyage au pays des Negres, sur la côte d'Afrique, en 1612, avec le chevalier de Bricqueville, gentilhomme de Normandie, dans le dessein d'y établir une colonie françoise. En 1616 il se fit en France une compagnie pour le commerce des Indes orientales, & on y envoya deux vaisseaux, dont le premier fut commandé par de Nets, capitaine de marine, & le second par Beaulieu. L'an 1619 les intéressés y renvoyerent deux navires avec une patache, & firent Beaulieu général de cette petite flotte. Il détacha son vice-amiral au départ du cap de Bonne-Espérance, pour l'envoyer à Jacatra ou Batavia, dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde; mais comme il étoit sur le point de se rembarquer avec sa charge, les Hollandois mirent le feu à son navire. Cela n'empêcha pas Beaulieu de revenir avec un seul vaisseau, chargé si richement, qu'il s'y trouva de quoi payer les frais du voyage, qui auroit été de grand profit, si l'autre vaisseau fût aussi revenu avec ses marchandises, qui étoient estimées plus de cinq cens mille écus. Beaulieu servit ensuite le roi dans des occasions fort importantes, principalement en l'isle de Rhé, & dans les guerres contre ceux de la religion prétendue réformée. Le cardinal de Richelieu qui connoissoit son mérite, lui donna depuis le commandement d'un navire de cinq cens tonneaux, pour aller avec l'armée commandée par le comte de Harcourt, aux isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, sur la côte de Provence. Après la prise de ces isles, & au retour d'une expédition que l'armée fit en Sardaigne, il tomba malade à Toulon d'une fiévre chaude, dont il mourut en 1637, âgé de quarante-huit ans. * Thévenot, *à la fin du voyage de Beaulieu, dans le II volume de son recueil.*

BEAULIEU (Louis le Blanc sieur de) ministre & professeur en théologie à Sedan au XVII[e] siécle, né en 1604 au Plessis-Marli, où son pere étoit ministre. Il fut auteur d'un recueil de thêses imprimé à Sedan *in-4°*, puis deux fois en Angleterre *in-fol.* la derniere en 1683. Ce recueil ne fut imprimé qu'après sa mort, arrivée le 23 février 1675, en sa 61[e] année. Cet auteur avoit eu beaucoup de part à l'estime du maréchal de Fabert. On l'accusa dans sa communion d'avoir voulu réunir les calvinistes à l'église romaine, parceque dans ses thêses il avoit montré que les théologiens des deux communions n'étoient pas si éloignés les uns des autres qu'on le croyoit, & qu'en bien des choses les protestans n'étoient contraires aux catholiques que

de nom. M. Arnauld & M. Nicole ont parlé de lui; le premier dans le *renversement de la morale*, & le *Calvinisme convaincu de nouveau*, *&c.* & le second, dans ses *préjugés légitimes contre les Calvinistes*. De Beaulieu n'eut point d'enfans, mais un frere *N.* le Blanc, conseiller au présidial de Sedan, qui tâcha deux fois de se sauver en Hollande depuis sa signature; mais il fut pris sur les chemins & ramené dans son pays. On lit dans les *Remarques sur la confession de Sanci*, que le roi lui remit la peine des galeres, à laquelle il avoit été condamné, pour avoir voulu sortir du royaume contre les défenses. * Bayle, *dict. crit.*

BEAUMANOIR, maison. La maison de Beaumanoir est une des plus considérables & des plus nobles de la province du Maine. Elle a possédé la terre de Lavardin, baronie, puis marquisat, pendant très-longtemps. On trouve dans le IVe cartulaire de S. Germer, *fol.* 260, un Philippe de Beaumanoir, grand-bailli du Beauvaisis, & depuis de Senlis en 1293, ce qui signifie qu'il étoit bailli du Vermandois. La filiation de cette maison n'est connue que depuis le XVe siécle.

I. Guillaume de Beaumanoir, seigneur de Landemont, étoit chambellan du roi en 1402, & fut pere de

II. Jean de Beaumanoir, seigneur de Landemont, Boisbille, &c. écuyer d'écurie du roi, qui fit son testament en 1459. Il avoit épousé *Marie* Ribouille, fille de *Foulques* seigneur d'Assé-le-Ribouille & de Lavardin, & de *Jeanne* de Montejean, dont il eut entr'autres enfans:

III. Gui de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, Villerai, Landemont, &c. Il avoit épousé 1. en 1451 *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Blanchet* seigneur de Vilbon, & de *Marguerite* de Vendôme: 2. *Marguerite* de la Faucille, fille de *Jean* de la Faucille, & de *Marguerite* Baraton, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent Jean II, qui suit; *Charles* vivant en 1485; *Lancelot*, abbé de Champagne; *Julienne* de Beaumanoir, dame de Duretal & de Lesigne, mariée 1. en 1477 à *René* de Champagne, seigneur de Longchamp: 2. à *Robert* Ladvocat, seigneur de Langevinaye.

IV. Jean de Beaumanoir II du nom, seigneur de Lavardin, &c, étoit mort en 1509. Il épousa 1. *Catherine* de la Rochefoucault, dame d'Antoigné, veuve de *Jacques* de Mathefelon, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Heléne* de Villeblanche, fille de *Pierre*, seigneur de Broon, & de *Jeanne* du Perrier, dont il eut *Christophe*, vivant en 1509, *Jacques*, mort en 1501. François, qui suit; *Anne*, mariée à *Bonaventure* seigneur de Mareuil & de Moulhart; *Marie*; femme de *François* de Billi, baron de Courville; & *Marguerite* de Beaumanoir, dame du Val, alliée 1. à *Jean* d'Argenson, seigneur de Vaubison: 2. à *Raimond*, seigneur de Saltun.

V. François de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, &c, étoit mort en 1544. Il avoit épousé le 9 juillet 1525, *Jeanne* de Tucé, veuve de *Claude* d'Aumont, seigneur d'Estrabonne, & fille de *Baudouin*, baron de Millesse, & de *Françoise* Lespervier, dont il eut *N.* mort sans alliance; Charles, qui suit; & *Susanne* de Beaumanoir, mariée à *Jacques* de la Becaire.

VI. Charles de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, &c, appuya le parti huguenot de tout son pouvoir, jusqu'en 1572, qu'il fut tué à la journée de saint Barthelemi. Il avoit épousé 1. par contrat du 14 janvier 1545, *Marguerite* de Chourses, fille de *Felix*, seigneur de Malicorne, & de *Marguerite* de Baif: 2. *Catherine* du Bellei, dame de Langei, fille de *Martin*, seigneur de Langei, renommé pour ses mémoires, & d'*Isabeau* Chenu, princesse d'Yvetot. Ses enfans du premier lit furent Jean III, qui suit; & *Magdeléne*, mariée en 1571, à *Olivier* du Feschal, seigneur de Poligni. Ceux du second furent *Marthe*, alliée à *René* de Bouillé, comte de Créance, chevalier de l'ordre du roi; *Marie*, morte sans alliance; & *Elizabeth* de Beaumanoir, dame de Langei, mariée en 1597, à *Louis* de Cordouan, seigneur de Mainbrai.

VII. Jean de Beaumanoir III du nom, marquis de Lavardin, &c, maréchal de France, dont l'éloge *sera rapporté ci-après dans un article séparé*, épousa *Catherine* de Carmain, comtesse de Negrepelisse, baronne de Launac, fille unique & héritiere de *Louis*, comte de Negrepelisse, & de *Marguerite* de Foix-Candale, dont il eut Henri I, qui suit; *Jean*, baron de Tucé, mort en 1615, qui de *Catherine* de Longueval, a eu pour fille unique *N.* de Beaumanoir, mariée à *Annibal* de Longueval, vicomte d'Haraucourt; *Charles* évêque du Mans, mort le 21 novembre 1637; Claude, qui a fait *la branche des vicomtes de* Saint-Jean, *rapportée ci-après; Claude* seigneur de Launac, mestre de camp de Piémont, mort de ses blessures au siége de S. Antonin en 1622; *Martin*, baron de Millesse, tué au siége de Saint-Jean d'Angeli en 1621; *Emanuel*, abbé de sainte Ligaire; *Catherine*, mariée à *René* du Plessis, marquis de Jarzé; & *Jean-Baptiste-Louis* de Beaumanoir, comte d'Antoigné, lieutenant de roi des comtés du Maine & du Perche, qui de *Marguerite* de la Chevriere sa femme, a eu *Charles*, comte d'Antoigné, lieutenant de roi du pays du Maine & de Perche, & autres enfans.

VIII. Henri de Beaumanoir I du nom, marquis de Lavardin, comte de Beaufort en Vallée, seigneur de Malicorne, &c. gouverneur des comtés du Maine, du Perche & de Laval, mourut en mai 1633. Il avoit épousé *Marguerite* de la Baume, fille de *Rostaing*, comte de Suse, & de *Magdeléne* des Prez-Montpezat, dont il eut Henri II, qui suit; *Philibert-Emanuel*, évêque de Mans, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort le 27 juillet 1671; & *Magdeléne* de Beaumanoir, femme de *René* de Fronllai, comte de Tessé, morte le 25 décembre 1682.

IX. Henri de Beaumanoir II du nom, marquis de Lavardin, comte de Beaufort, &c. maréchal des camps & armées du roi, reçut un coup de mousquet au siége de Gravelines la nuit du 28 au 29 juin 1644, dont il mourut cinq jours après, âgé de 26 ans. Il avoit épousé 1. *Catherine* de Vassé, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 10 mars 1642, *Marguerite-Renée* de Rostaing, fille de *Charles*, marquis de Rostaing, & d'*Anne* Hurault-Cheverni, dont il eut un fils unique, qui suit,

X. Henri-Charles de Beaumanoir III du nom, marquis de Lavardin, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, lequel fut ambassadeur extraordinaire à Rome en 1687, & mourut le 29 août 1701. Il avoit épousé 1. le 3 février 1667, *Françoise-Paule-Charlotte* d'Albert, fille de *Louis-Charles*, duc de Luines: 2. le 12 juin 1680, *Louise-Anne* de Noailles, fille d'*Anne* duc de Noailles, morte en 1693. Ses enfans du premier lit sont, *Anne-Charlotte* de Beaumanoir, née en 1668, mariée en 1699 à *Louis* de la Châtre, comte de Nancei, dit le marquis de la Châtre, lieutenant-général des armées du roi; & *N.* religieuse au Chassemidi. Ceux du second sont, *Emanuel-Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant-général en Basse-Bretagne, né en 1684, mort colonel de la cavalerie à la bataille de Spire le 15 octobre 1703, sans laisser de postérité de *Marie-Françoise* de Noailles, sa cousine germaine, qu'il avoit épousée le 20 février précedent; & *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, mariée le 23 janvier 1704 à *Louis-Auguste* d'Albert d'Ailli, duc de Chaunes, pair de France, vidame d'Amiens, &c.

Branche des vicomtes de Saint-Jean, vicomtes de Lavardin.

VIII. Claude de Beaumanoir, quatriéme fils de

Jean de Beaumanoir III du nom, marquis de Lavardin, maréchal de France, & de *Catherine* de Carmain, comtesse de Negrepelisse, fut vicomte de saint Jean, maréchal des camps & armées du roi, & mourut l'an 1656. Il avoit épousé *Renée* de la Chapelle, dame de Varennes, de la Troussiere, &c. dont il eut Claude, qui suit; *Louis*, baron de la Troussiere, qui a eu plusieurs enfans de *Jeanne* Garnier; *Jean-Baptiste*, nommé évêque de Rennes en 1677; *Philibert* & *Charles*, chevaliers de Malte, morts; *Magdeléne*, alliée 1. à *Jean-Jacques*, marquis de Biragues: 2. à *N.* seigneur d'Orties, capitaine aux gardes; puis gouverneur de Bapaume; *Magdeléne*, abbesse de sainte Perrine; *Renée* & *Henriette*, religieuses; *Marie* de Beaumanoir; & *Louise* de Beaumanoir, mariée à *N.* seigneur d'Aubigni, vicomte de Neuf-villette.

IX. Claude de Beaumanoir, vicomte de Lavardin, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant-général des pays du Maine, de Laval & du Perche, mort le 10 mai 1676, avoit épousé *Marie* de Neucheze, dame de Baudement, fille de *Jacques* de Neucheze, seigneur de Baudement, & de *Jeanne* de Launai, dont il eut *N.* de Beaumanoir, mariée en 1680, à *Pierre* de Thibaud, seigneur de la Roche-Tullon, colonel d'un régiment de dragons; & *Marie-Claude* de Beaumanoir. * Le Corvaisier, *hist. des évêques du Mans.* De Thou, *hist.* Godefroi & le P. Anselme, *offic. de la couronne.* La Clergerie. Du Chêne, &c.

BEAUMANOIR (Jean) dit le maréchal de Lavardin, marquis de Lavardin, comte de Negrepelisse, &c, gouverneur du Maine, de Laval & Perche, étoit fils de Charles, & de *Marguerite* de Chourses. Il naquit en 1551, & fut élevé auprès du roi Henri IV, qui n'étoit alors que roi de Navarre. Dès l'âge de 18 ans, il commença de porter les armes, & se trouva l'an 1569, au siége de Poitiers dans l'armée des huguenots. Son pere avoit été un des plus zélés partisans de cette secte, & le maréchal de Lavardin fut élevé dans la même créance; mais il se fit catholique après la mort de son pere. En 1580, étant colonel de l'infanterie françoise, il emporta Villefranche en Perigord, Cahors, & quelques autres places. Depuis, étant devenu suspect aux huguenots, il se retira auprès du seigneur de Malicorne, son oncle maternel, pourvu du gouvernement de Poitou, dont il eut la survivance. En 1586 on lui confia le commandement de l'armée du roi pendant l'absence du duc de Joyeuse; & l'année suivante il se trouva à la bataille de Coutras. Le roi voulant récompenser ses services, lui donna le gouvernement du Maine en 1595, l'honora du collier de ses ordres, le fit maréchal de France la même année, & érigea sa terre de Lavardin en marquisat. En 1602, ce prince le choisit pour commander son armée en Bourgogne. Depuis, le maréchal de Lavardin fit les fonctions de grand-maître au sacre de Louis XIII, lequel l'an 1612, l'envoya ambassadeur extraordinaire en Angleterre. A son retour, il mourut à Paris au mois de novembre de l'an 1614.

BEAUMARISH, en latin *Bellomariscus*, bourgade d'Angleterre, dans l'isle d'Anglesei, avec un port au détroit de Menai. Elle dépend de la principauté de Galles, & elle est assez marchande. Edouard I la fonda dans un lieu marécageux, d'où elle tire son nom. Elle a séance & voix au parlement. * Speed, & Camdem, *descr. d'Angl.*

BEAUMONT, ville du Pays-Bas dans le Hainaut, avec titre de comté, nommée par les auteurs latins *Bellus-mons* & *Bellomontium.* Elle est petite, mais agréable, & environ à quatre lieues de Bins & de Chimai, & à sept de Mons, proche des terres de Liége & de la Sambre. Elle appartenoit ci-devant aux Espagnols, qui la céderent au roi de France par la trêve faite à Ratisbonne en 1684. * Sanson.

BEAUMONT en ARGONE, *Bellomontium in Argona*, petite ville de France en Champagne, dans le petit pays d'Argone. Elle est près de la Meuse, entre Stenai & Mouson, & elle a beaucoup souffert pendant les guerres du XVII siécle. * Sanson.

BEAUMONT-LE-ROGER, *Bellomontium Rogerii*, sur la riviere de Rille, ville de France en Normandie, entre Evreux & Lisieux. Elle a titre de comté, & a eu des seigneurs renommés dans l'histoire. Roger, l'un de ses comtes, la fit bâtir dans le XII siécle, ou du moins l'augmenta; & c'est de lui qu'elle a eu le nom de Beaumont-le-Roger. En l'année 1255, Raoul de Meulan transporta le comté de Beaumont-le-Roger au roi S. Louis, qui en acquit tous les droits. Depuis, il a passé dans la maison des comtes d'Evreux rois de Navarre; & l'an 1404, Charles III dit *le Noble*, fit un traité avec le roi Charles V, auquel il céda diverses terres, & entr'autres Beaumont. Le roi érigea en sa faveur Nemours en duché & pairie. * Alberic. *in chron.* Du Pui, *du domaine du roi.* Sainte-Marthe, &c.

BEAUMONT-SUR-OISE, *Bellomontium*, ville de France, dans l'isle de France, avec titre de comté. Elle est située sur le penchant d'une colline qui s'étend jusqu'au bord de la riviere d'Oise, qu'on y passe sur un beau pont, d'où vient qu'on nomme cette ville *Beaumont-sur-Oise.* Il y a au haut de la colline un château qui est ruiné. Cette ville n'a rien de remarquable que la paroisse avec doyenné, & un marché qui s'y tient toutes les semaines. * Sanson.

BEAUMONT-SUR-OISE, ancienne maison, tiroit son origine de

I. Yves I du nom, comte de Beaumont, qui souscrivit en 1028 avec les grands du royaume la charte de confirmation que le roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombe, de tous les droits qui y avoient été attribués par Roger évêque de Beauvais, & par Odalric évêque d'Orléans son neveu; & en souscrivit une autre en 1044, donnée en faveur de l'abbaye de S. Maur des Fossés. Il épousa *N.* dont le nom est ignoré, dont il eut *Géofroi* comte de Beaumont-sur-Oise, qui souscrivit en 1066, une charte donnée par le roi Philippe I du nom, en faveur de l'abbaye de saint Denys en France; Yves II, qui suit; & *N.* de Beaumont, mariée à *Dreux I* du nom, seigneur de Mello.

II. Yves II du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, fonda l'an 1080, le prieuré de sainte Honorine de Conflans, & épousa 1. *Judith*; 2. *Adele.* De sa premiere femme il eut *Alix* de Beaumont, mariée à *Hugues* seigneur de Grandmesnil en Normandie, chevalier de grand renom, & de la seconde vinrent Matthieu I du nom, qui suit; *Hugues*, dont on ne trouve que le nom; & *Agnès* de Beaumont, mariée à *Bouchard III* du nom, seigneur de Montmorenci.

III. Matthieu I du nom comte de Beaumont-sur-Oise, étoit chambrier de France en 1139, s'empara de la terre de Lusarches, & fit beaucoup de maux à son beau-pere. Il mourut vers l'an 1151, laissant de *Emme* de Clermont, dame en partie du Lusarches, fille puînée de *Hugues I* du nom comte de Clermont en Beauvaisis, & de *Marguerite* de Rouci, Matthieu II du nom, qui suit; & Hugues de Beaumont, qui fit *la branche de* Persan, *rapportée ci-après.*

IV. Matthieu II du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France, vivoit en 1174. Il épousa 1. une dame nommée *Mahaud*: 2. *Alix* de Beaumont, dame de la Queue. De la premiere vinrent *Matthieu III* du nom, comte de Beaumont-sur-Oise & de Valois, chambrier de France, mort avant l'an 1214, sans laisser de postérité d'*Aliénore* de Vermandois, comtesse de Valois & de Saint-Quentin, fille de *Raoul* comte de Vermandois, dit *le Vaillant*, sénéchal de France, laquelle étoit veuve de trois maris, ayant épousé 1. *Géofroi* de Hainault, comte d'Ostre-

an : 2. *Guillaume IV* du nom, comte de Nevers : 3. *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*, comte de Boulogne ; & *Philippe* de Beaumont, mort sans lignée. Du second mariage sortirent JEAN, qui suit ; *Matthieu* seigneur de Lusarches, mort sans postérité ; *Marie* ; & *Alix* de Beaumont, premiere femme d'*Anceau II* du nom, seigneur de l'Isle-Adam.

V. JEAN comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France, mort en 1220, épousa 1. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul* comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux sa premiere femme, dont il fut séparé, & le mariage déclaré nul pour cause de parenté : 2. *Isabelle* de Garlande, veuve de *Gui* le Bouteiller, seigneur d'Ermenonville, & fille de *Guillaume* de Garlande V du nom, seigneur de Livri ; & d'*Alix* de Châtillon, dame de Clichi-la-Garenne. De ce second mariage vint *Jean* de Beaumont, vivant en 1262.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PERSAN.

IV. HUGUES de Beaumont, second fils de MATTHIEU I du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, fut seigneur de Persan, & épousa *Béatrix*, dont il eut YVES, qui suit ; *Guillaume*, mort sans enfans de *Eméline* d'Ernancourt ; & *Hugues* de Beaumont, seigneur de Persan & d'Offemont, qui épousa *Ade*, dont il eut *Béatrix* de Beaumont, dame d'Offemont, mariée à *Guillaume* de Thorotte ; & *Marguerite* de Beaumont, dame de Persan, alliée à *Gaucher* de Thorotte, frere puîné de *Guillaume*.

V. YVES de Beaumont seigneur de Persan, épousa une dame nommée *Mahaud*, dont il eut THIBAULT, qui suit ; & *Alix* de Beaumont, dont l'alliance est inconnue.

VI. THIBAULT de Beaumont, seigneur de Lusarches, fut aussi comte de Beaumont-sur-Oise, & transporta ce comté au roi S. Louis, qui lui céda d'autres terres en récompense.

L'évêque & le chapitre de Beauvais avoient eu auparavant des droits sur ce comté, qui étoit mouvant d'eux ; mais en 1222 le relief avoit été remis par Miles de Nanteuil évêque de Beauvais, moyennant un fief sis à Buri, qui avoit été donné à l'évêché & au chapitre, mais que l'évêque possède seul présentement. Ainsi le comté étoit entierement libre, lorsque S. Louis l'acquit. Peu après, Philippe *le Hardi* donna le comté de Beaumont à LOUIS de France, comte d'Evreux son fils, lequel laissa PHILIPPE III de ce nom, roi de Navarre, pere de CHARLES II, dit *le Mauvais*. Celui-ci rendit ce comté au roi Jean, par traité passé le 5 mars 1353, & le roi le donna à *Philippe* son frere, duc d'Orléans, qui mourut sans enfans en 1371. Il a aussi servi d'apanage à Louis XII, qui étant devenu roi, le réunit pour la quatriéme fois à la couronne. Peu après, il fut aliéné au profit du célébre connêtable Anne de Montmorenci, mais à condition que les officiers seroient royaux. Charles IX le donna aussi en apanage au duc d'Anjou son frere, depuis Henri III roi de France ; & depuis il a été engagé au sieur du Plessis, premier écuyer. * Du Chêne, *hist. de Montmor.* Du Pui, *droits du roi.* Du Bouchet. Godefroi. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

BEAUMONT - LE - VICOMTE, *Bellomontium-Vicecomitis*, ville de France dans le Maine, sur la riviere de Sarte, avec titre de duché, entre le Mans & Alençon. Cette ville a été autrefois vicomté ; & c'est pour cette raison qu'elle a le nom de Beaumont-le-Vicomte. ROGER fut le premier vicomte de Beaumont. RAOUL qui en étoit seigneur, se trouva l'an 1093, à la translation des reliques de S. Julien premier évêque du Mans. On croit qu'il étoit fils de *Humfroi*, que Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, laissa gouverneur du Maine vers l'an 1070. Le même Raoul fonda en 1109, l'abbaye des religieuses d'Estival, à la persuasion d'un saint hermite nommé Aleaume. On y établit l'ordre de S. Benoît ; & *Godechilde*, sœur du vicomte, en fut la premiere abbesse. Raoul laissa RICHARD I, lequel épousa une fille *naturelle* de *Henri I*, roi d'Angleterre, mort en 1135, & il en eut RICHARD II ; & *Raoul* de Beaumont, évêque d'Angers, prélat d'un très-grand mérite. Ce dernier fut élu en 1178 ; & l'année d'après, il se trouva au concile général de Latran, sous Alexandre III. Pierre *de Blois* lui a écrit une lettre, qui est la 69 dans le recueil que nous avons de ses lettres. Il mourut le 3 du mois de mars, après l'an 1184. Guillaume de Chemillé qui lui succéda, mourut en 1202, & on élut en sa place *Guillaume* de Beaumont, fils de RICHARD II, & neveu du même *Raoul*. Il s'acquit beaucoup de réputation, & mourut le 31 août 1246.

RICHARD II eut RAOUL II, lequel fonda en 1218 le prieuré de Loué, dont il fit présent à l'abbaye de la Coûture. Depuis, en l'an 1235 il donna le parc d'Orques à *Marguerite* comtesse de Fif, sa niéce, fille de sa sœur *Constance*, dame de Conches. *Marguerite* céda ce parc aux Chartreux, qui s'établirent dans le Maine. Raoul fit cette donation avec le consentement de ses fils RICHARD II & *Guillaume* : le premier épousa *Mathilde*, & ils firent en 1242 & 1243 de nouveaux bienfaits aux mêmes religieux. *Agnès* leur fille unique, fut mariée en 1253 à *Louis* de Brienne, fils puîné de *Jean*, dit d'*Acre*, roi de Jérusalem, dont la postérité est rapportée sous le mot BRIENNE, où l'on voit que le vicomté de Beaumont passa dans la maison d'Alençon. PIERRE comte d'Alençon, mourut en 1404, & *Marie* Chamillart sa veuve en 1425. JEAN I, leur fils, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & il eut JEAN II, pere de René, mort en 1492. Ce dernier laissa *Charles*, mort sans alliance ; & FRANÇOISE, laquelle étant veuve de *François* d'Orléans II du nom, duc de Longueville, se remaria le 18 mai 1513 à *Charles* de Bourbon duc de Vendôme, qui mourut en 1537, & transmit le vicomté de Beaumont à la maison de Bourbon. Ce vicomté étoit composé de Beaumont, de Fresnai, Sainte-Suzanne, la Fléche, Château-Gontier, Poancé, Sonnois, & quelques autres terres qui sont en partie dans le Maine, & en partie dans l'Anjou. En 1543 le roi François I érigea, à la considération de la duchesse de Vendôme, le comté de Beaumont en duché, & y établit deux siéges de justice, l'un à la Fléche, & l'autre à Beaumont. *Françoise* d'Alençon mourut en l'an 1550, laissant ANTOINE roi de Navarre, pere de HENRI IV, qui de la ville de la Fléche fit la capitale du duché de Beaumont. * Du Pui, *domaines du roi.* Le Corvaisier, *hist. des évêques du Maine.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. & histoire général. de France.* Du Chêne, &c.

BEAUMONT (Jean de) dit *le Déramé*, seigneur de Clichi & de Courcelles-la-Garenne, gouverneur d'Artois & maréchal de France, au lieu du sire de Noyers, qui s'en démit en 1315, rendit de grands services au roi dans ses guerres de Flandre, où il étoit en 1317 & 1318. Il mourut à Saint-Omer au mois de juillet 1318. Il avoit épousé *Jeanne*, laquelle se remaria à *Jean* de Ferrieres, chevalier, ayant eu de son premier mariage, JEAN, qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Loigni écuyer ; & *Isabelle* de Beaumont, vivante en 1336. JEAN de Beaumont, dit *le Déramé*, vivoit en 1326, & fut pere de THIBAUT de Beaumont, dit *le Déramé*, seigneur de Clichi & de Courcelles-la-Garenne, mort avant l'an 1369, ayant eu de *Catherine* de Courtrembrai JEAN de Beaumont, dit *le Déramé*, qui laissa pour enfans *Isabelle* de Beaumont, dame de Clichi, mariée à *Louis* de Carrieres ; *Marguerite*, alliée à *Pierre* d'Hargeville ; & *Perronelle* de Beaumont, qui épousa *Robert* de Verneuil, seigneur de Drocourt. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

☞ BEAUMONT

☞ BEAUMONT, maison originaire de Dauphiné, l'une des plus anciennes & des plus illustres de cette province. On voit dans la vallée de Graisivaudan, à peu de distance des frontieres de Savoye, les restes du château de Beaumont, qui a appartenu à cette maison dès le onziéme siécle, & qui n'en est sorti qu'en l'année 1617, par la vente qu'en fit un seigneur de Beaumont établi en Languedoc. Cette maison est du nombre de celles que les auteurs qualifient de *très-noble* & *très-ancienne chevalerie*. Depuis le commencement du quatorziéme siécle, elle est divisée en deux branches principales, qui en ont formé beaucoup d'autres. Le premier seigneur de Beaumont, dont on ait connoissance, est

I. HUMBERT I du nom, seigneur de Beaumont, dont on voit la souscription à une charte d'Odon Alleman, seigneur d'Uriage; cette charte, conservée au cartulaire du prieuré de Doméne, est d'environ l'an 1080. Sa femme se nommoit *Béatrix* : elle étoit de la maison des Aynards, seigneurs de Doméne, & fondateurs du prieuré. Leurs enfans furent *Pierre*, dont on ignore la postérité; GUIGUES, qui suit; & *Guitfred* ou *Witfred* connu par une charte dont on parlera au troisiéme dégré, & qui pour lors avoit deux fils, *Guitfred* ou *Witfred*, & *Berlion*.

II. GUIGUES I du nom, seigneur de Beaumont, souscrivit à une charte de donation faite l'an 1106 au prieuré de Doméne, par *Guillaume*, son oncle, seigneur de Doméne, qui y prit l'habit de religieux dans sa derniere maladie. Guigues, petit fils de Guigues *le Vieux*, tige de la premiere race des dauphins, & sa femme nommée *Regina*, souscrivirent la même charte. Deux actes de l'an 1108, conservés au cartulaire de Grenoble, font mention de *Guigues* & de sa famille. On apprend par l'un d'eux que sa femme se nommoit *Mathilde*. Ses enfans furent, *Guillaume*; GUIGUES II, qui suit; & *Guitfred* ou *Witfred*.

III. GUIGUES II. Un titre qui se trouve à la grande Chartreuse, porte que *Guitfred*, fils de *Guigues*, & GUIGUES son frere, avec sa femme & ses enfans, & *Witfred* leur oncle, avec ses enfans, donnerent à la grande Chartreuse l'Alpe de Bovinant, voisine du château de Beaumont. Cet acte est fait en présence de S. Hugues, évêque de Grenoble. Il est par conséquent antérieur à l'année 1132 que mourut cet évêque. Sa femme ni ses enfans n'y sont pas nommés : mais selon l'ordre des temps un de ses fils a été,

IV. SIBUET, seigneur de Beaumont & de la Freyte. On apprend d'une charte d'*Eudes* ou *Odon*, doyen, & depuis évêque de Valence, de l'an 1152, que cet évêque étoit fils de *Guy* de Chaponay & de demoiselle *Anne*, fille de *Sibuet* de Beaumont & de la Freyte. Cette qualification fixe sa descendance dans ceux du même nom, qui au siécle suivant possédoient ces deux châteaux voisins l'un de l'autre. On trouve vers ce temps-là un SOFFREI de Beaumont, qui souscrivit avec Bernard de Rossillon, & Humbert de Bocsozel, à une charte par laquelle Amédée III, comte de Savoye, confirme les priviléges de l'abbaye de S. Sulpice en Bugei, que ce prince avoit fondée en 1130. Guichenon rapporte cette charte, qu'il a tirée du cartulaire de la même abbaye. Allard parle d'une bulle datée des ides de mai 1163, par laquelle le pape Alexandre III inféoda des dixmes à un SOFFREI de Beaumont, en considération du voyage qu'il avoit fait à la terre sainte avec Amé, comte de Savoye, lorsque ce prince y passa en 1147, avec le roi Louis *le Jeune*.

V. GUILLAUME I du nom, seigneur de Beaumont, souscrivit avec Guillaume, seigneur de Crussol, à une charte de l'an 1179, par laquelle le même *Eudes*, évêque de Valence, fait donation de la terre de Beauchastel à Eudes de Rétortor son neveu.

VI. HUMBERT II, seigneur de Beaumont, rendit à l'église de S. Maurice de Vienne, les dixmes de Saint-Pierre de Paladru, dans le Viennois. La charte de cette donation, datée de l'an 1200, se trouve au cartulaire de S. Maurice. On connoît par cette charte que la femme d'*Humbert* se nommoit *Agnès*, & que ses enfans étoient *Guillaume*; *Albert*; PIERRE, qui suit; *Aalis* ou *Alise*, qui fut abbesse des Hayes, monastère de l'ordre de Cîteaux, peu éloigné du château de Beaumont.

VII. PIERRE, seigneur de Beaumont, est nommé présent avec ses fils, à un acte de la dauphine Béatrix. Cet acte se voit à la chambre des comptes de Grenoble : il est de l'an 1198.

VIII. ARTAUD I du nom, seigneur de Beaumont & de la Freyte, chevalier, est celui depuis lequel la filiation est suivie & prouvée par titres. Quoiqu'on n'en ait recouvré aucun qui apprenne expressément qu'il descende de *Humbert II*, ou de quelqu'un de ses fils, nommés dans la charte de l'an 1200, il est vraisemblable qu'il tiroit son origine des anciens seigneurs du même nom, qui possédoient les mêmes terres, & qu'il est un des fils de *Pierre*, dont il est parlé dans l'acte de 1198. *Artaud* reçut le jour des ides de mai 1245 la reconnoissance féodale de noble dame Gerse de la Terrasse, & de Guillaume son fils, pour tout ce qu'ils possédoient dans le mandement de Beaumont & dans la paroisse du Touvet, & Artaud les en investit. La dame de la Terrasse & son fils reconnoissent qu'ils sont tenus à l'hommage lige envers ledit seigneur de Beaumont & ses successeurs, & qu'ils doivent demeurer pendant quatre mois dans le château de Beaumont. Par acte du X des calendes de juin 1250, Artaud donna à la chartreuse de S. Hugon, tout le droit qu'il pouvoit avoir à la montagne du Sueil, au-dessus du château de Beaumont. La femme d'Artaud, nommée dans cet acte, s'appelloit *Ambrosie*. Il en eut quatre fils, mentionnés dans les actes dont on vient de parler, 1. ARTAUD II, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Amédée*, qui, conjointement avec son frere Artaud, donna à la chartreuse de S. Hugon, le VI des calendes de juin 1271, les pâturages des Alpes de Larc, de Lençor & du Sueil. Cet *Amédée* eut un fils nommé *Jean* de Beaumont, qui en qualité de son successeur, fit hommage le 14 septembre 1310, à Hugues, frere du dauphin, & seigneur de Faucigni; 4. *François*.

IX. ARTAUD II, chevalier, seigneur de Beaumont & de la Freyte, confirma, avec *Amédée*, son frere, en 1271, la donation faite par son pere en 1250, à la chartreuse de S. Hugon, & en fit de nouvelles. On a un traité daté de la veille de la Magdeléne 1273 entre Aimon, comte de Genève, & son *cher & fidéle Artaud*, seigneur de Beaumont, chevalier, par lequel le comte Aimon rend en fief à Artaud, tout ce qui avoit été donné au même comte par *Philippe*, femme dudit Artaud. Celui-ci se déclara vassal du comte & lui fit hommage, à condition que le comte & ses successeurs ne pouroient jamais aliéner ni transporter son hommage à d'autres, quand même ils aliéneroient tout ce qu'ils possédoient en Graisivaudan, attendu qu'il ne vouloit relever que d'eux. Ce traité fut confirmé par d'autres lettres du comte Amédée, frere d'Aimon, du mois d'octobre 1287. Il est rappellé dans les investitures que les descendans de ce comte donnerent de ces mêmes biens aux successeurs d'Artaud II. De *Philippe*, sa femme, nommée dans ce traité, il eut trois fils, connus par le partage qu'il fit de ses biens entr'eux en 1304. 1. ARTAUD III, qui suit. 2. *François*, qui servoit en qualité d'écuyer, dans l'armée du roi de France, contre les Flamands en 1301. Il mourut avant son pere, & laissa deux filles, *Philippe* & *Françoise*. 3. *Guigues*, dit *Guers*, de Beaumont, qualifié chevalier dans tous ses actes, eut dans son lot la terre des Adrets, & reçut la même année 1304 les reconnoissances de ses

censitaires, & des feudataires de ce château. Il reçut le VI des ides de janvier 1316, de *Guillaume*, comte de Genève, des biens en augmentation de fief. Son testament est daté du mardi après la S. Antoine 1317. On voit par ce testament qu'il avoit eu deux femmes, *Artaude*, & *Béatrix*, dont il ne laissa point d'enfans. En conséquence, il y institue héritier son neveu *Artaud* (c'est Artaud IV) fils aîné d'*Artaud* III son frere, & fait des legs à différentes personnes de sa famille, qu'il désigne. 4. *Hugone*. 5. *Ambrosie*, femme d'*Aimon* d'Arces, chevalier.

X. Artaud III, seigneur de Beaumont & de la Freyte, damoiseau, eut le château de Beaumont par le partage que son pere fit entre ses enfans en 1304. Par acte du XVIII des calendes de février 1310, il confirma la donation faite à la chartreuse de S. Hugon, par *Artaud*, son pere, & par *Amédée*, son oncle en 1271, & celle qu'Artaud, son aïeul, avoit faite à la même maison en 1250. Il se fit passer en 1313 des reconnoissances devant sa cour, *coram curia dicti Artaudi de Bellomonte domicelli*, par les nobles ses feudataires, & par les ténanciers des fonds, ses censitaires. Ces reconnoissances sont déposées à la chambre des comptes de Grenoble. Artaud III fit hommage au dauphin Jean, le 24 juin 1317, pour le fief qu'il possédoit à Avalon, & promit à ce prince de lui donner deux de ses fils pour hommes liges, l'un pour le fief de Beaumont, & l'autre pour celui d'Avalon. Etant inquiété par les officiers du dauphin dans l'exercice de la jurisdiction que lui & ses prédécesseurs avoient eu dès les temps les plus reculés dans le mandement de Beaumont & la paroisse du Touvet, il obtint de ce prince, conjointement avec Artaudet son fils, la confirmation de cette jurisdiction, le 22 juin 1318. Dans les lettres qui leur en furent accordées, le dauphin Jean déclare, qu'ayant égard à la fidélité & au zèle avec lequel *Artaud* & *Artaudet* de Beaumont pere & fils, ont servi ses pere & mere, & lui-même, bien informé de leurs droits & des siens, il veut qu'ils puissent exercer & faire exercer leur jurisdiction sur leurs sujets au civil & au criminel, & changer les peines corporelles en pécuniaires, comme le dauphin faisoit lui-même, sauf le droit de supériorité & de ressort, que le prince se réserve. Ils obtinrent au mois d'octobre suivant de pareilles lettres de confirmation de Hugues dauphin, seigneur de Faucigny, frere du dauphin Jean. On a lieu de croire qu'Artaud III étoit mort en 1324, puisqu'en cette année Artaud IV, son fils aîné, reçut les reconnoissances féodales de ses censitaires, & que dans l'acte il est parlé des héritiers d'Artaud, *jadis* seigneur de Beaumont. Il fut marié deux fois. Sa premiere femme se nommoit *Marguerite*. Il en eut 1. Artaud IV, qui suit, dont la postérité se divisa en plusieurs branches, desquelles il reste celle d'Autichamp, & celles de *Saint-Quentin*, de *Montaut*, & de *Saint-Sauveur*, sorties de la branche des Adrets. 2. *Bérard*. 3. *Agnès*, mariée à *Ancelot* d'Avalon. 4. *Marguerite*, mariée en 1295 à *Albert* Bigot, seigneur de la Pierre. De sa seconde femme, nommée *Agnès* de Bellecombe, laquelle fit son testament le 2 février 1337, *Artaud* de Beaumont eut 1. *Guigues*, dit *Guers*, qui le 9 janvier 1334 fit hommage, à la maniere des nobles, à Humbert II, dauphin, pour les biens que son pere avoit possédés à Avalon. *Incertain*, dit-il, *s'il doit l'hommage lige ou non lige, il le rend comme son pere Artaud de Beaumont l'avoit rendu*. Il eut un fils nommé *Amblard*, qui mourut avant lui. 2. *Artaud*, qui épousa *Jacquemette* de Serravalle, dans le Briançonnois. 3. Amblard I, seigneur de Beaumont et de Montfort, qui a formé la seconde branche principale, rapportée ci-après, de laquelle sont sorties les branches de Pompignan-Payrac & du Repaire, aussi rapportées ci-après. 4. *Henri*, qui fit son testament en 1328. 5. *Françoise*, mariée à *Joffrei* de Galles. Celui-ci fut un des nobles à qui le dauphin Humbert II, & les commissaires du roi Philippe *de Valois*, conferent la garde des châteaux delphinaux, après le premier transport du Dauphiné en 1343, 6 & 7, deux filles religieuses.

Premiere branche principale, qui est celle des seigneurs de la Freyte, d'Autichamp, *des* Adrets *& de* Saint-Quentin.

XI. Artaud IV de Beaumont, chevalier, seigneur de la Freyte & des Adrets, fut nommé *Artaudet*, du vivant de son pere. Le 3 décembre 1326, il fit son hommage à Amédée, comte de Genève, successeur de Guillaume, hommage relatif à celui d'Artaud, son aïeul, & comme successeur de *Guers*, son oncle. Le même comte lui donna le 6 février 1327, en augmentation du fief des Adrets, & avec la même qualité de fief-noble & antique, des biens & des hommes justiciables dans les mandemens de Theis & de la Pierre, en considération, est-il dit, de ses grands services & de son illustre origine : *Propaginis ejus famosa commendatio debet eidem merito suffragari*. Cette concession lui attira des contestations avec des voisins nobles appellés Leuzons. Elles furent terminées par un traité le 18 décembre 1328. Les Leuzons obtinrent la huitiéme partie des jurisdictions données par le comte de Genève, & Artaud de Beaumont conserva les sept autres portions. Lorsque le dauphin eut fait en 1343 le premier transport du Dauphiné au roi *Philippe* de Valois, il nomma, avec les commissaires du roi, des nobles pour gouverneurs & châtelains des châteaux delphinaux, qui prêterent serment aux deux princes. *Artaud* de Beaumont, comme châtelain de Moyrans, est nommé le premier entre ces gouverneurs. On a un traité du 19 avril 1352, par lequel *Artaud* & *Amblard*, son frere, convinrent de leurs droits respectifs, & se firent réciproquement hommage lige. Artaud fit hommage à Amblard de son château de la Freyte, & Amblard le fit à Artaud de sept livres de cens. Le président de Boissieu a rapporté cet exemple, avec un autre, dans son traité de l'*usage des fiefs*, pour prouver que c'étoit alors un usage établi entre les bonnes maisons de Dauphiné, que les chefs des branches se fissent respectivement hommage, pour s'unir davantage, & n'être point assujétis à des hommages étrangers. *Artaud* vivoit encore en 1359. Il obtint du comte de Genève le 20 mai de cette année, comme héritier de *Guers* de Beaumont, la confirmation d'un albergement passé en 1316 au profit de *Guers*. La femme d'*Artaud* se nommoit *Marguerite* de Rochefort. Il en eut deux enfans, François, qui suit; & *Catherine*, qui fut mariée deux fois, la premiere à *Humbert* de Loras, chevalier, seigneur d'Antoiles & de Disimieu, dont elle eut deux fils tués à la guerre : la seconde à *Pierre* de Rossillon, chevalier, seigneur du Bouchage, dont elle étoit veuve le 24 janvier 1403. Une montre faite à Mâcon le 12 juillet 1355, fait mention d'un *Imbert* de Beaumont, qui étoit un des douze écuyers de la compagnie de Galois de Viry, laquelle devoit servir sous le commandement du comte de Savoye. Cet *Imbert* peut être fils d'Artaud IV.

XII. François de Beaumont, seigneur de la Freyte, des Adrets en Graisivaudan, & de Pélafol, de Barbieres & de Fiansayes en Valentinois, chevalier, qualifié dans tous ses actes *noble & puissant homme*, prétendit le château de Beaumont contre *Amblard* son oncle. Il y eut sur cela & sur leurs autres droits successifs une transaction le 14 novembre 1373, par laquelle le château de Beaumont demeura à *Amblard*; & ils substituerent réciproquement aux mâles de leur nom, leurs châteaux de Beaumont & de la Freyte, dans le cas où la descendance masculine de l'une des deux branches viendroit à manquer. François confirma ces mêmes pactes en 1383 & 1399, avec Am-

blard II, & Amblard III, fils & petit-fils d'Amblard I, & ils joignirent à la substitution réciproque & masculine leurs châteaux de Montfort, Pélafol, Barbieres, Fiansayes & Saint-Mamant. En 1377 il fit hommage à Pierre, comte de Genève, de son château des Adrets & des autres biens relevans de lui, *qui furent jadis d'Artaud de Beaumont, chevalier d'heureuse mémoire, son bisaïeul, qui les avoit hommagés en 1273 à Aimon comte de Genève*: ce sont les termes de l'acte. Il fit le 25 février 1389, au lieu dit l'Étoile, un traité de paix avec Louis de Poitiers comte de Valentinois, son seigneur suzerain. Mais Humbert son fils arma depuis contre ce prince, mit des garnisons dans les châteaux de Pélafol & de Barbieres, lui fit la guerre & à ses sujets, qu'il arrêta & retint prisonniers, & leur causa beaucoup de dommage dans leurs personnes & dans leurs biens. C'est ce qui résulte des lettres de rémission que le comte de Valentinois accorda dans la ville de Crest, le 25 janvier 1392, à Humbert de Beaumont, & à Artaud son frere & leurs adhérans; mais dont il excepta François leur pere. Celui-ci eut d'autres différends avec le même comte Louis, au sujet des biens de sa femme, & il obtint contre lui le 15 février 1402, une sentence du juge-mage de Valentinois, où il est qualifié *chevalier & vassal du dauphin*, & sa femme *noble dame madame Polie de Chabrillant*. Il en eut trois fils qui firent autant de branches. 1. Artaud V, qui suit, eut en partage le château de la Freyte. 2. Humbert eut les terres d'Autichamp, de Pélafol & de Barbieres, & fit les branches de Pélafol & d'Autichamp. 3. Aynard eut le château des Adrets, & fit la branche qui en porta le nom, de laquelle sont sortis les seigneurs de Saint-Quentin, Montaud & S. Sauveur.

XIII. Artaud V de Beaumont, chevalier, seigneur de la Freyte, étoit l'un des soixante-sept gentilshommes de la compagnie d'Antoine de la Tour, seigneur de Vinay, qui suivant leur montre faite à Auxerre le 8 septembre 1386, alloient servir le roi à son passage en Angleterre. Il fut compris dans les lettres de rémission accordées par le comte de Valentinois à son frere *Humbert*, pour la guerre qu'ils lui avoient faite, & à ses sujets. Un arrêt de 1517, qui entre dans le détail de sa descendance, apprend qu'il mourut sans avoir fait de testament, & qu'il avoit épousé *Antoinette* de la Baume, fille & héritiere d'*Aimon* de la Baume, chevalier, qui possédoit de grands biens dans les mandemens de Tullin, de Morestel & de Renage. Elle fit en 1413 son testament, dans lequel elle institue ses quatre fils, & les substitue les uns aux autres. 1. François II, qui suit. 2. *Aynard*, mort sans postérité. 3. *Artaud*, damoiseau, qui mourut sans enfans, de *Jeanne* de Buffevant, sa femme, fille de noble *Pierre* de Buffevant, & de *Françoise* de *Nerpol*, pour les biens de laquelle il fit hommage au dauphin Louis, à Valence, le 17 février 1446. Son testament est du 30 mars 1477. 4. *Aimon*, mort sans postérité. 5. *Jeanne*, religieuse à Montfleuri près Grènoble. 6. *Marguerite*.

XIV. François II de Beaumont, seigneur de la Freyte & du Fayet, grand bailli du Graisivaudan, marcha à l'arriere-ban commandé par Henri de Sassenage en 1424, & combattit à la bataille de Verneuil où trois cens gentilshommes de Dauphiné furent tués. Louis, dauphin, fils aîné de Charles VII, lui fit remise le 14 février 1443, en considération de ses services militaires, des lods des acquisitions qu'il avoit faites depuis quatre ans d'Amblard IV, seigneur de Beaumont & de Montfort son cousin. Son testament est du 27 mars 1446. Il avoit épousé *Aynarde* de Guiffrey, fille de noble *Antoine* de Guiffrey, seigneur de Boutieres, & d'*Antoinette* de Bompar. Elle étoit veuve au mois de novembre 1446, & tutrice de leurs enfans, qui furent, Claude, qui suit; *Jean*, mort sans postérité; *Georges*, mort aussi sans postérité; & une fille mariée à noble *Jacques* Bompar.

XV. Claude de Beaumont, seigneur de la Freyte, & *Jean* son frere, souscrivirent le 7 novembre 1446, étant encore mineurs, de l'autorité d'*Aynarde* Guiffrey, leur mere, & avec les autres branches de la maison de Beaumont, à un concordat de famille, par lequel ils confirmerent les substitutions réciproques & masculines faites par leurs prédécesseurs, & les conventions autrefois faites & jurées entre *Amblard* de Beaumont, seigneur dudit lieu, & *François* de Beaumont, seigneur de la Freyte, bisaïeul de *Claude*, comme étant utiles à leur parenté, aux nom & armes de leur maison. Claude de Beaumont, en considération de ses services militaires, obtint le 15 février 1453, du dauphin Louis, sous lequel il avoit servi, une remise des droits de lods, pour des acquisitions qu'il avoit faites, comme son pere l'avoit déja obtenue. Il vivoit encore le 8 mars 1482. Il avoit épousé par contrat du 26 janvier 1450 *Antoinette* de Saint-Agnan, fille de *Béraud* de Saint-Agnan, seigneur de Gastine & de Confolens en Auvergne, dont il ne laissa qu'une fille unique, nommée *Philippe* de Beaumont, dame de la Freyte, laquelle fut mariée à *Humbert* de la Tour, chevalier, seigneur de Vinay. Cette dame vendit le château de la Freyte au seigneur de Luxembourg: ce château parvint depuis au baron des Adrets.

Branche des seigneurs de Pélafol, Barbieres, la Bastie-Rolland & Autichamp, sortie des seigneurs de la Freyte.

XIII. Humbert III, second fils de *François* de Beaumont, seigneur de la Freyte & de Pélafol, & de *Polie* de Chabrillant, est appellé dans quelques actes *Ymbert*. Il fut seigneur de Pélafol, Barbieres, Rochefort, la Bastie-Rolland, Autichamp, Fiansayes en Valentinois, & encore de Disimieu & d'Antoiles en Viennois, par la donation que lui fit *Catherine* sa tante, veuve d'Humbert de Loras, de ces mêmes terres qu'elle avoit eues par le prédécès de ses deux fils. Il servoit avec *Artaud* son frere en 1386, sous la banniere d'Antoine de la Tour, seigneur de Vinay, chevalier banneret; il fut aussi grand guerrier que puissant en biens. Il fit la guerre avec avantage à Louis de Poitiers, comte de Valentinois son seigneur suzerain, qui n'avoit pas tenu les pactes faits avec François de Beaumont son pere, & il en eut des lettres de rémission en 1392, comme on l'a remarqué à l'article de *François*, qui fut exclus de cette grace. Le compte de Jean Pressy, trésorier des guerres du roi Charles VI, fait une honorable mention de Humbert de Beaumont. Il y est remarqué qu'il fut reçu à Melun le 15 octobre 1411, avec quarante-un écuyers de sa suite, ainsi qu'Amé de Grolée avec dix écuyers, sous les ordres de Rainier Pot, gouverneur de Dauphiné & chevalier banneret; & qu'il fut reçu à Corbeil le 26 novembre de l'année suivante, à la tête de soixante écuyers, pour servir le roi contre ses ennemis & rebelles, sous le commandement de Louis duc de Guyenne, dauphin de Viennois, son fils aîné. Il servit les années suivantes dans la *retenue* de Philippe de Lévis, seigneur de Roche & de la Voute, chevalier banneret. Le 8 mars 1419, il donna quittance à Jean de la Barre, receveur de Dauphiné, tant pour ses gages que pour ceux de vingt-quatre écuyers de sa suite: dans cet acte il se dit *chevalier*, & de la *retenue* de M. de Roche. Il fut l'un des temoins entendus dans l'enquête faite à Romans, rapportée par du Chesne, dans laquelle il se qualifie, *noble homme messire Imbert de Beaumont, chevalier, seigneur de Pélafol, demeurant à Autichamp, laquelle terre de Pelafol est assise en la comté de Valentinois; dit qu'il a long-temps demeuré avec le dernier comte trépassé, duquel il étoit parent.* Jean Chabert écuyer, capitaine de la Tour de Crest,

entendu dans la même enquête, dit, *que ledit comte, en son vivant, a eu guerre à messire Imbert de Beaumont, chevalier, à Messire Amauri de Severac, & plusieurs autres.* Il eut de Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, sa terre de Veynes, en échange de celle de Rochefort, qui se trouvoit comprise dans la restitution que Louis de Poitiers devoit faire au roi de toutes les terres du comté de Valentinois; mais la remise de cette terre fut long-temps retardée de la part d'Humbert. Il combattit vaillamment à la bataille d'Anton, gagnée en 1429 sur le prince d'Orange, par Raoul de Gaucour gouverneur de Dauphiné. Louis prince de Piémont, fils aîné du duc de Savoye, lui inféoda le 23 mai 1426 la terre & seigneurie des Marches en Savoye, en récompense des services qu'il avoit rendus à l'état de Savoye; cette terre avoit été confisquée sur Aymar de Cordon son beau-frere. Humbert de Beaumont fit son testament le 15 novembre 1436. Il avoit été marié deux fois; la premiere avec *Pernette* de Cordon, fille de *Rodolfe* de Cordon, chevalier, seigneur de Cordon, la Barre, &c. & de *Marie* de Duyn, dame d'Evieu en Bugey: la seconde, avec *Brunissande* de Cornillan, fille de *Pierre* de Cornillan, chevalier, seigneur de la Baume, appellée *Cornillane*, & de Vinsobres. Du premier mariage il eut 1. Louis, qui suit. Les enfans qu'il eut du second, furent, 2. André, qui servit dans l'arriere-ban de Dauphiné commandé par *Jacques*, baron de Sassenage, & acquit beaucoup de gloire à la bataille de Montl'heri en 1465, où il fut tué avec cinquante autres gentilshommes de la même province. André eut en partage les terres d'Autichamp & d'Antoiles, & fit la branche des anciens *seigneurs d'Autichamp*, finie en 1556 en la personne d'*Humbert*, son petit-fils, lequel de son mariage avec *Gillette* de Sassenage, ne laissa que des filles. 3. *Marie.* 4. *Louise*, mariée en 1442 à noble *Pierre* Grange de Chamberi, morte sans enfans en 1490. 5. *Françoise.* 6. *N.* religieuse en l'abbaye de S. Just de Romans. 7. *Lucquette*, religieuse aux chartreuses de Sallette en Dauphiné. 8. *Polie*, mariée à *Jean* Alleman, seigneur de Séchilienne.

XIV. Louis de Beaumont, seigneur de Pélafol, Barbieres & la Bastie-Rolland, reçut en 1424, en considération de ses services, de Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, l'investiture de plusieurs biens qu'il avoit acquis à Crest. Louis de Poitiers le qualifie dans l'acte, *son cher & bien amé cousin. Louis* de Beaumont épousa *Louise* de Grolée, fille d'*Humbert* de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, Montrevel & Bressieux, & de *Jeanne* de Grueres, d'une ancienne maison de Savoye. Il fit son testament le 2 octobre 1439, & laissa la tutelle de Guillaume, son fils unique, qui suit, à *Louise* de Grolée sa femme, & à *François II* de Beaumont, seigneur de la Freyte, son cousin germain.

XV. Guillaume de Beaumont, chevalier, seigneur de Pélafol, Barbieres, la Bastie-Rolland, Fiansayes, &c. termina par une transaction du 11 août 1469 les difficultés que sa famille avoit depuis quelque temps avec les seigneurs de Saint-Vallier, au sujet de la restitution du château de Rochefort. Il obtint en échange la seigneurie de la Val, & la parerie de Veynes. Il fit son testament au château de la Bastie-Rolland, le 11 avril 1515. D'*Antoinette* Alleman, sa femme & sa parente, fille d'*Aimon* Alleman, seigneur de Champs & de Taulignan, qu'il avoit épousée avec dispense en 1460, il laissa 1. Claude, qui suit. 2. *Claire*, femme en 1515 de *Philippe* de Bellecombe, seigneur du Touvet, en qui finit la maison de Bellecombe, dont les biens passerent à *Guigues* Guiffrey, connu sous le nom de *capitaine Boutieres.* 3. *Louise.* 4. *Jeanne*, religieuse au monastère de S. Verain d'Avignon.

XVI. Claude de Beaumont, seigneur de Pélafol, Barbieres, Fiansayes & la Bastie-Rolland, suivit le roi Charles VIII en Italie. Charles Rabot, qui avoit épousé la sœur de sa femme, ayant été fait chancelier du royaume de Naples, l'attira encore au-delà des monts, où il conduisit une compagnie de soixante arbalêtriers. Son testament est daté du 8 octobre 1516. Il avoit épousé le 10 mars 1498 *Ragonde* d'Urre, fille de *Jourdan*, co-seigneur d'Urre, au diocèse de Valence. Les enfans qu'il en eut furent, 1. *Jean*, qui en 1519 étoit l'un des cent gentils-hommes de la maison du roi, sous la charge du seigneur de Saint-Vallier, & qui mourut sans alliance en 1559. 2. Antoine, qui suit. 3. *Claude, qui laissa un fils naturel nommé* Alexandre de Beaumont. 4. *Olivier.* 5. *Françoise*, qui étoit mariée en 1559 à *Guillaume* Athenoul, dit *Gordon*, d'une ancienne noblesse du Diois. 6. *Louise*, mariée à *Maurice* Jaubert, dont elle étoit veuve en 1559.

XVII. Antoine de Beaumont, chevalier, seigneur de Pélafol, Barbieres, la Bastie-Rolland, Fiansayes, Veynes, Autichamp, &c. donna au dauphin le dénombrement de Barbieres & de Fiansayes le 5 avril 1540, déclarant que la terre de Pélafol relevoit de l'évêque de Valence. Il prenoit la qualité de *seigneur majeur de Veynes.* Les archives des seigneurs qui ont succédé à sa parerie dudit lieu, sont pleines d'actes où il prend la qualité de *noble & puissant seigneur*, & où il exerce une autorité sur les autres co-seigneurs ses pariers. Il fit son testament le 7 octobre 1569, *étant dans l'intention d'aller en France, trouver la personne du roi, & continuer l'exercice des armes à son service.* Il ne vivoit plus en 1574. De *Marguerite* de Monteux, fille de *Jerôme* de Monteux, chevalier, seigneur de Miribel en Dauphiné, qu'il avoit épousée en 1555, il laissa un fils & trois filles nommées dans son testament, Gaspard, qui suit; *Magdeléne*, *Françoise* & *Antoinette.*

XVIII. Gaspard de Beaumont, seigneur d'Autichamp, Pélafol, Barbieres, &c. étant encore jeune, fit en 1574 un testament, *étant*, dit-il, *dans la résolution de faire un voyage, & de se mettre à la suite de quelque prince ou grand seigneur, comme la coutume est aux gentilshommes de son âge.* Par contrat du 26 novembre 1578, il fut marié à *Antoinette* de Villette, fille de noble *Charles* de Villette, seigneur du Mey au comtat Venaissin, & d'*Aymare* de Sauvaing, fille du seigneur du Cheylar. Il fit un autre testament en 1585, *étant sur le point d'aller servir le roi en Guienne.* Enfin, son dernier testament est du 8 octobre 1600. Il vécut encore quelques années; car il fut présent au contrat de mariage d'Antoine son fils, où il prend la qualité de *noble & puissant seigneur.* Pour s'aquitter envers Claude Frère, premier président au parlement de Grenoble, des sommes que celui-ci lui avoit prêtées, il lui vendit à condition de rachat en 1609, & absolument en 1610, ses terres & seigneuries de Barbieres, Pélafol, Saint-Mamant, & Fiansayes. Il laissa, 1. *Louis*, qui mourut sans alliance, après avoir fait son testament en 1648. 2. *Charles*, seigneur d'Autichamp, qui fut gouverneur d'Exilles en Dauphiné, & mourut sans alliance. 3. Antoine, qui suit. 4. *Claude*, qui dans la preuve de noblesse de François son neveu en 1667, est appellé seigneur de Miribel, & ci-devant gouverneur pour le roi du château d'Exilles; il étoit alors âgé de 70 ans: il avoit épousé *Louise* Alleman, fille de *Gaspard* Alleman, baron d'Uriage, & de *Marguerite* de Bouliers, dont il n'eut point d'enfans. 5. *Louise* étoit mariée en 1606 avec noble *François* du Faure, seigneur de Cherveau en Vivarais.

XIX. Antoine II de Beaumont, seigneur d'Autichamp & de Roche, épousa le premier septembre 1609 *Françoise* de Florence, fille de noble *Guichard* de Florence, seigneur de Gerbeis, & d'*Heléne* de Vaulx. Ils firent un testament mutuel dans leur maison de Saint-Rambert le 6 septembre 1640. Leurs enfans fu-

rent, 1. François, qui fuit. 2. *Charles*, seigneur de Miribel, d'Onay, & de Saint-Christophe, gouverneur de la ville & château d'Angers, né en 1621. Il commença à servir en 1639 dans le régiment d'infanterie du comte d'Harcourt. Plusieurs actions d'honneur lui acquirent l'estime de ce seigneur, qui le fit capitaine dans son régiment de cavalerie, où il servit vingt-un ans. Il fut blessé à la tête de sa compagnie en 1645 au combat de Liorens en Catalogne, où l'armée ennemie fut défaite, & le marquis de Mortare, général Espagnol, fut fait prisonnier. Il fut encore blessé au siége de Lérida en 1646, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, son courage l'ayant porté dans toutes les occasions périlleuses. En 1647 le régiment ayant été obligé de soutenir une vigoureuse attaque des ennemis sur le canal de Nieuport, M. de Miribel soutint avec sa compagnie le feu de deux mille cavaliers. En 1648 il donna des marques de sa valeur à la bataille de Lens, où du premier choc, les capitaines qui étoient avant lui, ayant été tués ou blessés, il commanda le régiment; & le prince de Condé lui ayant ordonné de charger les ennemis, il le fit avec tant de succès, que ce prince en écrivit avec éloge au comte d'Harcourt. En 1650 & 1651 il fit la charge de maréchal général des logis à l'armée de Guienne, & il mérita toute la confiance du comte d'Harcourt qui commandoit l'armée du roi. Ce général l'envoya rendre compte du succès de l'armée royale à la reine-mere, qui lui marqua sa satisfaction de ses services. En 1653 il fut employé par le comte d'Harcourt pour négocier son accommodement avec le roi, commission dont il s'aquitta avec tant de prudence & de conduite, que M. Séguier, alors ministre d'état, & depuis chancelier, lui dit de la part du roi, que le comte d'Harcourt ne pouvoit choisir un agent plus fidéle, plus sage, & plus propre à une pareille négociation. Il fut envoyé en Catalogne, où il commanda le même régiment jusqu'à la paix des Pyrénées. Le comte d'Armagnac, gouverneur d'Anjou, le demanda au roi, en 1666, pour être son lieutenant au gouvernement de la ville & château d'Angers : le roi témoigna que c'étoit la moindre récompense qu'il pouvoit accorder à ses services, & que le comte d'Armagnac lui avoit fait plaisir de lui proposer un vieux capitaine qu'il affectionoit. Le roi ajouta à cette grace une pension de 1500 livres. Le comte de Miribel mourut à Angers le 8 juin 1691, chéri & regretté de tout le monde, à cause de sa vertu & de son mérite. Il avoit épousé, 1. *Louise* de Rostaing, fille de *Jacques* de Rostaing, seigneur de Gessans, & d'*Espérance* d'Izeran-Gessans : 2. *Françoise* de Jony, fille d'*Antoine* de Jony, & d'*Emerentienne* de Chabert. Il eut du premier mariage, *Jean-Claude*, chevalier, seigneur de Miribel & d'Onay, successivement mousquetaire du roi en 1675, capitaine & major du régiment de cavalerie du comte d'Armagnac, lieutenant de roi au gouvernement d'Anjou, ville & château d'Angers, qui fit donation de ses biens en 1710 à *Antoine* III de Beaumont, marquis d'Autichamp, son cousin, en faveur de son mariage avec la demoiselle de Montifray sa niéce; il est mort sans alliance en 1744; *Joseph*, chevalier d'Autichamp, servit dans le régiment de cavalerie de Brione, jusqu'à la paix de Nimegue, & en 1710 il fit une donation semblable à celle de son frere, en faveur du même mariage; *Louise-Olympe*, mariée à *Pierre* Binet, chevalier, seigneur de Montifray, Montmoutier & la Florenciere en Anjou, capitaine de carabiniers, duquel elle étoit veuve en 1710, & mere de trois filles, dont la premiere a été mariée avec le marquis d'Autichamp; la seconde a épousé le comte, frere du marquis, leurs cousins, comme on va le dire; la troisiéme, nommée *Jeanne-Eugenie* Binet, n'a pas été mariée. 3. *Anne*, mariée à noble *François* de Pourroy, de la ville de Crest. 4. *Héléne*, mariée en 1640 à noble *Jean* de Laube, baron de Bron, seigneur de Saint-Trivier.

XX. François de Beaumont, seigneur d'Autichamp, de Roche & de Gerbeis, fit hommage le 31 mai 1645 pour sa terre d'Autichamp. Lors de la recherche générale de la noblesse, il fit preuve en 1667 de son ancienne extraction noble, par titres remontés jusqu'à la séparation des branches de la Freyte & de Pélafol ou Autichamp, & fut maintenu comme noble d'ancienne race par jugement, avec Charles seigneur de Miribel son frere, gouverneur & lieutenant pour le roi en la ville & château d'Angers, & avec Claude de Beaumont leur oncle. François étoit alors âgé de 48 ans. Il avoit épousé le 9 juillet 1644 *Louise-Olympe* de Bressac, fille de noble *Henri* de Bressac, & de *Justine* de Costaing de Puzignan. Il fit son testament dans son château d'Autichamp le 6 janvier 1681, & ne vivoit plus le 14 novembre suivant. Il laissa, 1. Charles-Just, qui suit. 2. *Laurent-François*, qui servit d'abord dans le régiment de cavalerie de Villeneuve, fut en 1703 colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, & mourut sans alliance en 1718. 3. *Joseph* qui prit le parti de l'église, & mourut en 1696. 4. *Marie*, mariée à *N.* de Brunier, seigneur de Larnage. 5 & 6. *Marie-Marguerite* & *Louise-Héléne*, religieuses au couvent de la Visitation de Valence. 7. *Marie-Anne*, religieuse à sainte Ursule de Montelimart.

XXI. Charles-Just de Beaumont, seigneur d'Autichamp, Roche sur Grane & Saint-Rambert, fut lieutenant de la mestre de camp du régiment de Villeneuve cavalerie. Il quitta le service aussitôt après la mort de son pere, pour se marier avec *Gabrielle* de la Baume-Pluvinel, fille d'*Antoine* de la Baume-Pluvinel, seigneur de la Vallée de Quint, &c, gouverneur de la ville, tour & château de Crest, & d'*Alexandrine* de Tertulle de la Roque. Le contrat est du 14 novembre 1661. Il commanda l'arriere-ban de Dauphiné en 1690, & mourut en 1708, laissant, 1. Antoine, qui suit. 2. *Joseph*, comte d'Autichamp, page du roi en sa grande écurie en 1702, capitaine de cavalerie en 1708, exempt des gardes du corps en 1713, chef de brigade en 1733, brigadier des armées du roi le premier août 1734, mort à Versailles le 9 janvier 1739, âgé de 53 ans. Il avoit épousé en 1719 *Marie-Eulalie* Binet de Montifray sa cousine, sœur de la femme du marquis d'Autichamp son frere aîné. Elle est morte sans enfans en 1750 chez les dames de Miramion à Paris. 3. *François*, grand-doyen de la cathédrale d'Angers, abbé d'Oigny en 1736, évêque de Tulles depuis 1740, & abbé de la Victoire de Senlis depuis 1754. 4. *Louis-Imbert*, chevalier d'Autichamp, page du roi en sa grande écurie en 1711, ensuite mestre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps, & brigadier des armées du roi en 1740. 5. *Marie-Gabrielle*, mariée en 1698 à *Henri* Pelletier, seigneur de la Garde-Pariol près Carpentras. 6. *Anne*, religieuse, lors du testament de son pere en 1708, au monastère de la Visitation de Crest. 7. *Thérèse*, religieuse au même monastère.

XXII. Antoine III de Beaumont, appellé *le marquis d'Autichamp*, seigneur de Roche, Saint-Martin & Saint-Rambert, fut reçu page du roi en sa grande écurie en 1699. Il fut fait en 1715 lieutenant de roi de la province d'Anjou, & commandant de la ville & château d'Angers en survivance de M. d'Autichamp-de-Miribel son cousin, & il en eut l'exercice après sa mort en 1744. Il avoit épousé en 1710, avec dispense, *Jeanne-Olympe* Binet-de-Montifray sa cousine, fille de *Pierre* Binet, seigneur de Montifray, Montmoutier, & la Florenciere, en Anjou, capitaine de carabiniers, & de *Louise-Olympe* de Beaumont d'Autichamp-de-Miribel. En faveur de ce mariage, messieurs d'Autichamp-de-Miribel, oncles de l'épouse,

lui firent donation de leurs biens. *Antoine* n'en eut qu'un fils unique, qui suit.

XXIII. LOUIS-JOSEPH de Beaumont, dit *le marquis d'Autichamp*, seigneur de Montmoutier, la Florenciere, Roche & Saint-Rambert, fut successivement page de la grande écurie, mousquetaire du roi, guidon & enseigne de gendarmerie, lieutenant de roi de la ville & château d'Angers, & colonel-lieutenant du régiment d'Enguien. Il fut tué à la bataille de Lawfeld le 2 juillet 1747. Il avoit épousé le 26 juin 1737, une niéce de madame la maréchale de Broglie, nommée *Marie-Céleste-Perrine* Locquet-de-Grandville, fille de *Charles* Locquet, seigneur de Grandville, maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie-Céleste* de Gaubert, dont il a laissé trois fils, 1. JEAN-THÉRESE-LOUIS, qui suit. 2. *Charles-Antoine-François*, né le 30 mai 1739. & 3. *Antoine-Joseph-Eulalie*, né le 10 décembre 1744.

XXIV. JEAN-THÉRESE-LOUIS de Beaumont, appellé *le marquis d'Autichamp*, né le 17 mai 1738, lieutenant au régiment du roi, & lieutenant de roi d'Angers. Il a fait la campagne de 1757, en qualité d'aide de camp du duc de Broglie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DES ADRETS ET DE SAINT-QUENTIN, issue des seigneurs de la FREYTE.

XIII. AYNARD de Beaumont, seigneur des Adrets & de Saint-Quentin, dernier fils de FRANÇOIS I de Beaumont, chevalier, seigneur de la Freyte, des Adrets, &c. & de *Polie* de Chabrillant, eut en partage la terre des Adrets, & par son mariage celle de Saint-Quentin. Il servoit à la guerre sous le titre d'écuyer, & le premier des dix que commandoit Geoffroy d'Argenton, chevalier, l'an 1388, suivant deux montres qui en furent faites, l'une à Châlons en Champagne, le 2 septembre, & l'autre à Courenzick, en Allemagne, le 3 octobre. Il mourut fort vieux; car il est compris parmi les nobles de Dauphiné dans une révision de feux de l'année 1450. Sa femme fut *Aymonette* Alleman, fille de *Guigues* Alleman, seigneur d'Uriage, & d'*Anne* de Châteauneuf. Il en eut, 1. AYNARD II, qui suit. 2. JACQUES, seigneur de Saint-Quentin, mari de *Marguerite* de Sassenage, fit la branche des anciens seigneurs de Saint-Quentin, qui s'éteignit cent ans après par le décès sans enfans de *Melchior* & *Gaspard* de Beaumont, seigneurs de Saint-Quentin, ses arriere-petits-fils, & fils de *Laurent* de Beaumont (qui suivit le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & combattit vaillamment à la bataille de Marignan, selon le témoignage du président Expilly) & d'*Anne* de Sassenage, fille de *François* de Sassenage, seigneur du Pont en Royans, & de *Guicharde* d'Albon. 3. *Louis*, sieur de la Tour, marié avec *Gabrielle* Terrail, fille de *Pierre* Terrail, seigneur de Bayard, tué à la bataille de Montl'heri en 1465, & de *Marie* de Bocsozel : elle étoit tante du chevalier Bayard, & mourut sans enfans. 4. *Louise*. 5. *Jeanne*, religieuse à Montfleury près Grenoble. 6. *Claudine*, aussi religieuse.

XIV. AYNARD II de Beaumont, seigneur des Adrets, fit hommage de cette terre au roi dauphin en 1488, & commanda une brigade dans l'arriere-ban de Dauphiné, qui marcha en 1495. Il fit son testament le 20 septembre 1499. De *Françoise* de Laire, sa femme, il laissa, 1. GEORGE, qui suit. 2. *Antoine*, qui fit la branche des seigneurs de la Tour-de-Tencin, laquelle se divisa encore en deux par ses deux fils *Claude* & *Ennemond*, qui devinrent co-seigneurs de Saint-Quentin, par le décès sans enfans de *Melchior* & *Gaspard*, leurs cousins, qui possédoient cette terre. Ils transigerent sur leurs droits successifs avec la fille du baron des Adrets. *Claude* fit la branche des seigneurs du Besset, de la Tour-de-Tencin & de Rochemure, qui s'établit en Auvergne, où elle s'est éteinte à la fin du dernier siécle. *Ennemond* forma la branche de Lisle & de la Modriniere, qui subsiste en Dauphiné dans les trois rameaux de *Saint-Quentin*, de *Montaut*, & de *Saint-Sauveur*. Du premier est *Pierre-Louis* de Beaumont, seigneur de Saint-Quentin, né en 1731, qui a servi dans le régiment de Normandie, & a épousé à Metz en 1757, *N.* du Prat : il a des freres & des sœurs jeunes. Du second sont *Joseph*, *François* & *Pierre*, fils de défunt *Pierre* de Beaumont, seigneur de Montaut, qui fut blessé dangereusement en 1692 à la bataille de Steinkerke, & est mort en 1742. *Joseph* se maria, & est mort sans enfans : les deux autres sont au service du roi; ils ne sont pas mariés. Du troisiéme sont plusieurs freres : *Melchior-Antoine* ancien gouverneur pour le roi de la ville de Saint-Marcellin, qui a épousé en 1727, 1. *Marie-Marguerite* du Nyevre : 2. en 1754 *N.* de Garnier, fille de *N.* de Garnier conseiller au parlement de Grenoble, & de *N.* d'Armand-de-Brion; *Charles-Jacques*, dit *le chevalier de Beaumont*, capitaine au régiment de Normandie, où il sert depuis 1720; *Henri*, chanoine & infirmier de l'église collégiale de S. Pierre de Vienne, où il fit ses preuves de noblesse en 1734, pour y être reçu; *Louis-Justin*, chanoine de la même église, fit ses preuves en 1747. Ils ont encore d'autres freres & deux sœurs; *Gabrielle*, abbesse de S. Just de Romans, ordre de Cîteaux, & *Marie-Adélaide*, veuve d'*Antoine* de Brenier-de-Belair, dont un fils lieutenant au régiment de Normandie. 3. *Claude*, prieur claustral de l'Isle-Barbe l'an 1509; c'est lui qui a donné occasion à le Laboureur, auteur des *Mazures* de cette abbaye, de faire la généalogie de cette maison. 4. *François*, religieux à Boscodon, dont *Jean* de Beaumont étoit abbé. 5. *Gabrielle* mariée, 1. à noble *Nourry* du Motet, dont la famille est éteinte depuis peu d'années : 2. à noble *Guelis* de Menze, seigneur de Beaujeu en Gapençois, maître d'hôtel du dauphin.

XV. GEORGE de Beaumont, seigneur des Adrets, fut marié à *Jeanne* de Guiffrey, fille de *Sébastien* de Guiffrey, seigneur de Boutieres, & de *Lionette* Artoud, & sœur de *Guigues* de Guiffrey, connu sous le nom de *capitaine Boutieres*, dans les guerres d'Italie, sous François I, & qui fut général de l'armée de Piémont. Il en eut FRANÇOIS II, qui suit; *Claude*, moine de l'abbaye de l'Isle-Barbe; & *Gabrielle*, femme de *Claude* de Guiffrey, seigneur du Fresné.

XVI. FRANÇOIS de Beaumont, second du nom, seigneur des Adrets & de la Freyte, fameux sous le nom de *baron des Adrets*, & *dont il sera parlé dans un article séparé*, fit hommage au roi dauphin le 24 août 1540, & donna l'aveu de ses châteaux des Adrets & de la Freyte. Celui-ci avoit appartenu à la branche aînée de sa maison, & en étoit sorti par la vente que l'héritiere de cette branche en avoit faite au seigneur de Luxembourg. Il avoit épousé *Claude* de Gumin, veuve de noble *Guillaume* de Vachon, fille de messire *Antoine* de Gumin, chevalier, seigneur de Romanesche, & de *Louise* de Rochefort. Le contrat de mariage est du 26 mars 1544. Il fit son testament à Montmelian le 2 janvier 1586, & mourut en 1587. *Claude* de Gumin sa femme, avoit fait le sien le 19 mai 1578. Le baron eut de ce mariage trois fils morts avant lui, & qui ont occasionné bien des méprises dans plusieurs auteurs, comme on le dira à l'article du baron, & deux filles. 1. *Laurent*, baron des Adrets, gentilhomme de la maison du roi Charles IX en 1572, & du roi Henri III en 1575. 2. *Claude*, qui, selon Brantôme, ne s'épargna pas au massacre de la S. Barthélemi, & mourut en 1573 étant lieutenant de M. du Gua, au siége de la Rochelle, *en grande contrition*, dit Brantôme, *du sang qu'il avoit répandu*. 3. *Laurent* avoit été page du roi Charles IX, & le roi lui ayant ordonné d'aller appeller son chancelier, ce page le trouva à table. Le chancelier lui ayant répondu qu'après dîné il

iroit recevoir les ordres du roi : *Comment*, dit le page, *faut-il retarder d'un moment, lorsque le roi commande ? Vîte, qu'on marche sans excuse.* Le chancelier le raconta lui-même au roi, qui répondit en riant, que *le fils seroit aussi violent & emporté que le pere.* C'est lui vraisemblablement qui portoit le nom de la Freyte, & qui, lorsque son pere fut arrêté à Grenoble en 1570, alla demander & obtint sa délivrance. 4. *Suzanne*, dame des Adrets & de la Freyte, après la mort de son pere, en fit hommage au roi en 1600. Elle vendit en 1603 le château de la Freyte à Florent de Reynard, premier président de la chambre des comptes de Grenoble. Elle avoit été mariée, 1. le 26 février 1574 avec *Jean-Baptiste* Roux, comte de Tarvanas en Piémont : 2. le 24 avril 1608, étant déja fort âgée, avec *César* de Vausserre, seigneur de Saint-Dizier. Elle fit son testament le 18 octobre 1626 en faveur de son dernier mari, dont elle n'avoit point d'enfans ; & par-là la terre des Adrets a passé dans la maison de Vausserre, où elle est encore, 5. *Esther*, mariée en 1583 à *Antoine* de Sassenage, seigneur d'Izeron & de Monteillez.

SECONDE BRANCHE PRINCIPALE, QUI EST CELLE des seigneurs de BEAUMONT *&* de MONTFORT, *en Dauphiné, de* POMPIGNAN *en Languedoc, & de* PAYRAC *en Querci, d'où est issue la branche du* REPAIRE.

XI. AMBLARD de Beaumont, I du nom, seigneur de Beaumont & de Montfort, chevalier, fils d'ARTAUD III, seigneur de Beaumont, & d'*Agnès* de Bellecombe, est qualifié dans ses actes, *noble & puissant seigneur*, & dans plusieurs, *magnifique & puissant seigneur.* Il eut toute la confiance du dernier dauphin Humbert II, dont il fut le ministre, & qu'il détermina à donner ses états à la France. *Voyez ci-après son article particulier.* Il épousa *Béatrix* Alleman-de-Vaubonnois, fille de *Guillaume* Alleman, seigneur de Vaubonnois, chevalier, & d'*Agnès* de Thoire-Villars, parente du dauphin, du chef de *Béatrix* de Bourgogne sa bisaïeule. Le contrat de mariage fut passé le 19 mai 1336, au château du dauphin à Beauvoir, en présence & du consentement du dauphin Humbert, de la dauphine Marie sa femme, & de Béatrix de Viennois, dame d'Arlai sa tante, qui appellent Béatrix Alleman *leur cousine.* La dot fut de deux mille florins d'or fin. Les chevaliers & les seigneurs les plus distingués de la province, furent cautions du payement de la dot pour *Hugonin* Alleman, seigneur de Vaubonnois, frere de Béatrix ; ils furent aussi cautions pour le seigneur de Beaumont, de la restitution de cette dot, en cas de prédécès de *Béatrix* Alleman sans enfans. *Amblard* fit son testament le 19 décembre 1372, par lequel il institua ses héritiers ses deux fils nommés ci-dessous, avec substitution aux aînés des mâles de son nom. Il vivoit encore en 1374, lorsqu'Aymar son fils reçut en son nom l'hommage de noble *Jean* Berlion, chevalier ; mais il étoit mort lorsque le même Aymar héritier de ses châteaux de Beaumont & de Montfort, en fit hommage au dauphin le 18 juin 1375. *Béatrix* Alleman lui survécut ; elle fit son testament le 21 octobre 1381. Leurs enfans furent, 1. AYMAR, qui suit. 2. AMBLARD II, qui continua la postérité. 3. *Alix*, abbesse des Hayes l'an 1410, & qui vivoit encore en 1417, se qualifiant alors, *par la grace de Dieu, abbesse des Hayes.*

XII. AYMAR, seigneur de Beaumont & de Montfort, chevalier, est qualifié dans tous ses actes *noble & puissant homme.* Il se distingua en plusieurs occasions à la tête de cinquante hommes d'armes, qu'il commanda contre les Anglois, & qu'il mena ensuite en Italie au secours des Florentins, dans l'armée que commandoit le duc de Touraine contre Jean Galeas, duc de Milan, & dont *François*, baron de Sassenage, étoit lieutenant général. Amblard son pere l'accorda par contrat de mariage passé le premier janvier 1350, avec noble demoiselle *Anne* de Vaulx, fille aînée & héritiere de *Dronet* ou *Drodon* de Vaulx, seigneur de la Terrasse & de Millieu, & d'*Agnès* de Fay. Il n'en eut point d'enfans. Aymar, après la mort de son pere, se fit rendre hommage en 1375 par tous les nobles ses feudataires, parmi lesquels sont les seigneurs de Bellecombe, de Montfort & de Guiffrey. Il fit son testament au château de la Terrasse le 11 juillet 1382. Par ce testament, il défend de mener à son convoi ses chevaux caparaçonnés ; mais veut qu'on y porte seulement sa banniere, son casque ou timbre, son écu & son épée, qui seront présentés par des nobles.

XII. AMBLARD II, seigneur de Beaumont & de Montfort, succéda à Aymar, son frere, dans ses châteaux, ausquels il étoit substitué. On le trouve le troisiéme des sept écuyers de la compagnie de Jean Fourmy de Collandon, dans la montre générale qui en fut faite à Chartres le 5 septembre 1380, pour servir le roi. Il mourut en 1398, laissant de *Philippe* de Saint-Agnan, sa femme, 1. AMBLARD III, qui suit. 2. *Louis*, qui épousa noble *Claude* Garnier, dont il n'eut point d'enfans. 3. *Henri*, doyen du monastere de Mauriac en Auvergne, & qui fut pourvu du prieuré du Touvet en 1443. 4. *Béatrix*, mariée à *Hugues* d'Arces, seigneur de la Bastie-Meylan.

XIII. AMBLARD III, seigneur de Beaumont & de Montfort, chevalier, fit au dauphin le 18 juin 1399 pour lesdits châteaux, un hommage semblable à ceux de ses prédécesseurs, qu'il rappelle. Il prend dans tous les actes la qualité de *noble & puissant homme, fils de noble & puissant Amblard, seigneur de Beaumont, damoiseau, lequel étoit fils de noble & puissant homme Amblard, seigneur de Beaumont, chevalier.* Il a les mêmes titres & celui de *chevalier* dans l'acte de fondation d'une chapelle dans la paroisse de Crolles du 3 avril 1417, & dans son testament du 10 mars 1427, par lequel on apprend qu'il avoit épousé *Eustachie* de Montmaïeur. Cette dame étoit d'une illustre maison de ce nom en Savoye, qui a donné des chevaliers à l'ordre de l'Annonciade, dès le temps de son institution. Leurs enfans furent 1. AMBLARD IV, qui suit. 2. AIMON, qui continua la postérité. 3. *Antoine*, religieux de l'ordre de S. Antoine en Viennois. 4. *Claude*, destiné religieux par le testament de son pere. 5. *Antoinette*, religieuse à l'abbaye des Hayes, lors de ce testament.

XIV. AMBLARD IV, seigneur de Beaumont & de Montfort, est qualifié comme ses prédécesseurs, *noble & puissant*, dans ses actes. Lui & *Aimon*, son frere, sont nommés les premiers dans un célébre concordat de famille du 7 novembre 1446, où ces deux freres, qui descendoient d'*Amblard* I, ratifierent avec les chefs des autres branches de leur maison qui descendoient d'ARTAUD IV, frere d'Amblard I, les différens pactes faits entre leurs aïeux pour la conservation des terres de leur maison dans leur descendance masculine, par des substitutions réciproques & perpétuelles. Les autres contractans étoient *Claude*, seigneur de la Freyte, & *Jean* son frere, de l'autorité de dame *Ainarde* Guiffrey leur mere, parcequ'ils étoient mineurs ; *Artaud*, damoiseau de Tullin leur oncle ; *André*, seigneur d'Autichamp. Le seigneur des Adrets & de Saint-Quentin n'y assista pas : il étoit sans doute absent. Ils jurerent de ne vendre ni aliéner leurs seigneuries, fiefs, & droits seigneuriaux, qu'à ceux de leur nom. Cet engagement solemnel & réciproque n'empêcha pas qu'*Amblard*, qui avoit déja aliéné la plus grande partie de ses cens & rentes seigneuriales, ne continuât ses dissipations. Il vendit à la plupart des nobles ses feudataires, les hommages qu'ils lui devoient. Il vendit même à Jacques de Beaumont, seigneur de Saint Quentin, l'un des fils

du seigneur des Adrets, son château de Beaumont, qu'*Aimon* retira en 1468. D'un autre côté, *Hugues* d'Arces n'étant pas payé de la dot de *Béatrix* de Beaumont, sa femme, s'étoit fait adjuger le château de Montfort, qu'*Aimon* retira également en 1463 des mains de *Philibert* d'Arces, fils & héritier de *Béatrix*, mais qu'il ne garda pas long-temps. *Amblard* de Beaumont avoit épousé au mois de janvier 1438, *Marguerite* de Sassenage, dont il n'eut point d'enfans, comme on le voit dans le conseil CXL de Guy Pape, que l'avocat Allard a voulu, mal-à-propos, corriger en ce point. Elle étoit fille de *Henri* III, baron de Sassenage, & d'*Antoinette* de Saluces, & sœur de *Jacques* de Sassenage. Elle survécut à son mari, & se maintint dans la possession du château de Montfort pour ses droits; mais le 27 février 1471 elle céda ce même château à Raymond Aynard, seigneur de Monteynard, qui lui fit le payement de sa dot & de ses droits, & qui demeura en possession de cette seigneurie jusqu'en 1488.

XIV. Aimon, seigneur de Beaumont & de Montfort, qualifié dans plusieurs actes *noble & puissant homme*, avoit eu en partage par le testament de son pere la maison forte de Mézages, & étoit substitué à ses autres biens. Il souscrivit avec son frere *Amblard* au concordat de famille, passé entr'eux & les chefs des autres branches le 7 novembre 1446. Pour se mettre en état de réparer les dissipations de son frere, & de rentrer dans les biens aliénés qui devoient lui revenir en vertu de la substitution, il épousa, du consentement de son frere *Amblard*, le 17 février 1464, *Girarde* Cassard, fille de *Michel* Cassard, maître d'hôtel du roi, qui lui constitua en dot tous les différens cens & droits seigneuriaux dépendans du château de Beaumont qu'il avoit acquis; & il fut convenu que le surplus de la dot en argent seroit employé à retirer les autres aliénations faites par *Amblard*, après la mort duquel il entreprit de rentrer dans les biens de sa maison. C'est ce que l'on peut voir dans les *conseils* CXL & CXLIII de Guy Pape, où la descendance de ces deux freres depuis Amblard I est très-détaillée. Il commença contre *Marguerite* de Sassenage, veuve de son frere, & contre le seigneur de Monteynard son cessionaire, un procès qu'il ne put terminer, pour recouvrer sa terre de Montfort. Il avoit retiré celle de Beaumont du seigneur de Saint-Quentin son cousin, à qui elle avoit été vendue. *Aymon* de Beaumont, comme héritier de *Louis* son oncle, investit le 8 janvier 1481 noble *Yves* Terrail, oncle du célébre chevalier Bayard, de quelques fiefs que celui-ci avoit acquis dans la paroisse de Grignon, & il reçut son hommage. Le même jour il fit son testament, par lequel il substitue à ses fils, au cas qu'ils meurent sans enfans mâles, les seigneurs de la Freyte, de Saint-Quentin, des Adrets & de Pélafol (ou Autichamp) & enfin les plus proches du nom & armes de Beaumont, toujours d'aîné en aîné mâle. Il confirme le testament d'*Amblard*, seigneur de Beaumont son pere, & tous les traités & pactes faits entre ses aïeux & ceux des autres branches de sa maison. Il ne vivoit plus le 9 avril 1481, jour auquel *Girarde* Cassard, en qualité de tutrice de noble & puissant homme *Amblard* de Beaumont son fils, donna l'investiture de plusieurs fiefs mouvans du défunt *Louis* de Beaumont. Elle fit son testament le premier juin 1497. Leurs enfans furent Amblard V, qui suit; *Louis* destiné par le testament de son pere à être chevalier de Rhodes; *Françoise* mariée en 1481 à *Pierre* de Montfort, seigneur du Châtelard, de Bernin & de Craponod. Ce mariage manqua de causer la ruine de la maison de Beaumont. En 1488, Pierre de Montfort ayant payé ce qui étoit du à *Raymond* & *Hector* de Monteynard pere & fils, qui retenoient les château & seigneurie de Montfort, comme étant aux droits de *Marguerite* de Sassenage, le seigneur de Beaumont son beau-frere, encore mineur, lui engagea la même terre, tant pour la dot de *Françoise* de Beaumont, que pour le remboursement de ce qu'il avoit payé aux seigneurs de Monteynard. Cette aliénation causa dans la suite de grands procès, sur le refus que firent *Pierre* de Montfort, & après lui son héritiere, de remettre le château. Ces procès furent enfin terminés par arrêt en 1515.

XV. Amblard V, seigneur de Beaumont & de Montfort, qualifié comme ses prédécesseurs, *noble & puissant homme* dans tous ses actes. Il demeura sous la tutelle de sa mere jusqu'en 1488, qu'il eut pour curateurs noble *Aimon* Terrail, seigneur de Bayard, pere du chevalier *sans peur & sans reproche*; & *Claude* Cassard son oncle, de l'autorité desquels il transigea en 1488, avec les seigneurs de Monteynard qui détenoient la terre de Montfort, & donna la même terre en engagement à *Pierre* de Montfort son beau-frere, qui ne voulut pas la lui rendre; mais dont il obtint la restitution contre son héritiere par arrêt en 1515, après avoir consigné tout ce qu'il devoit, tant pour la dot de *Françoise* sa sœur, que pour ce qui avoit été payé à *Hector* de Monteynard. Il combattit vaillamment à la bataille de Marignan. Il avoit épousé le 8 septembre 1504, *Marguerite* Alleman, fille de *Charles* Alleman, chevalier, seigneur de Laval & de Sechilienne, & de *Clémence* de Laudun. Il fut stipulé que la dot seroit employée à racheter les château & seigneurie de Montfort. *Amblard* fit son testament le 4 juin 1517, étant dans le dessein d'entrer en religion, & de prendre l'ordre de prêtrise. Il substitue à *Laurent* son fils unique, *Laurent* de Beaumont seigneur de Saint-Quentin, & ses fils, dans le château de Beaumont; & le seigneur de Laval dans tous ses autres biens, ne pouvant, dit-il, assez reconnoître les services qu'il a reçus dans toutes ses affaires de *Charles* & *Laurent* Alleman-de-Laval, ses beaux-freres. Il fit en effet profession le 12 du même mois chez les chanoines réguliers de la cathédrale de Grenoble. Il vivoit encore en 1552, lors du testament de son fils, qui pourvut à l'assurance de sa pension. Ce fils unique étoit:

XVI. Laurent, chevalier, seigneur de Beaumont & de Montfort, devint seigneur de Pompignan en Languedoc, & de Peyrac en Querci, par un mariage qui fixa l'établissement de sa postérité dans ces provinces. *Laurent* Alleman, son tuteur, étoit élu évêque de Grenoble, lorsqu'il passa en 1519 des arrentemens des biens de son pupille, qu'il qualifie *noble & puissant homme* dans les procurations qu'il passa pour poursuivre ses procès. *Laurent* de Beaumont est appellé *magnifique & puissant seigneur* dans les procédures & informations faites dans un procès qu'il eut en 1525, pour les droits seigneuriaux de la terre de Montfort, & desquelles il résulte qu'*Amblard* son pere, seigneur de Montfort, avoit joui de ces droits. Le même prélat étant dans son abbaye de S. Sernin de Toulouse, maria ce jeune seigneur son neveu le premier décembre 1538, avec *Delphine* de Verneuil, fille aînée & héritiere de *Gratien* de Verneuil, chevalier, seigneur de Pompignan & de Payrac, & de *Jeanne* de Durfort alors sa veuve. Une des principales clauses du contrat, fut que l'un des enfans mâles qui sortiroit de ce mariage porteroit le nom de *Beaumont-de-Verneuil*, pour conserver la mémoire & les armes de *Gratien* de Verneuil, & de la maison de Peyrac, conformément au testament du même Gratien, du premier août 1537. Les enfans de Laurent de Beaumont nommés dans ses testamens des 2 avril 1550, & 5 mars 1552, furent Laurent II, qui suit; Charles qui a fait la branche du Repaire rapportée ci-après; *Artaud* mentionné aux testamens de son pere; & *Isabeau* déja morte lors de ces testamens. Leur pere mourut en 1564 ou 1565.

XVII.

XVII. Laurent II de Beaumont-Verneuil, seigneur de Beaumont & de Montfort en Dauphiné, de Pompignan & de Payrac, est qualifié *noble & puissant seigneur* dans l'inventaire qu'il fit faire au mois de septembre 1565, après la mort de son pere, tant de ses biens que des titres & actes de sa maison, qui étoient alors au château de Crolles dans la terre de Montfort, le château de Beaumont ayant été ruiné pendant les troubles passés. C'est par le moyen de cet inventaire judiciaire trouvé depuis peu au greffe du parlement de Grenoble, & de la recherche faite en conséquence dans les châteaux de Crolles & du Touvet, où ces titres étoient restés lors de la vente de ces terres en 1617, qu'on est parvenu à rectifier les méprises de Jean le Laboureur, & d'Allard, dans les généalogies qu'ils ont données de cette maison. Laurent II eut des procès considérables au sujet des substitutions des biens de la branche d'Alleman-Laval & des Cassards, qui le retinrent long-temps en Dauphiné. Il fit hommage-noble au roi dauphin en la chambre des comptes de Grenoble, le 6 février 1594, pour ses châteaux & seigneuries de Beaumont, Crolles & Montfort, comme il avoit été reconnu & hommagé avant lui par nobles & puissans *Aymar* & *Amblard* de Beaumont ses prédécesseurs. Il avoit épousé en 1577 *Marguerite* de Pelegry-du-Vigan, fille de *Raymond* de Pelegry, seigneur du Vigan, de Guissac & de la Brasconie, & de *Magdeléne* de Lauzieres-Themines, alors veuve. Les enfans de ce mariage nommés dans le testament de leur pere du 30 octobre 1607, furent 1. Laurent-Philibert, qui suit. 2. *Gratien* qui épousa en 1630 *Gabrielle* de Bourzoles, veuve de *Jean* de Rochefort, seigneur de Saint-Angel, & fille de *François*, seigneur de Bourzoles, & de *Françoise* de Caumont. 3. *Françoise*, femme en 1607 de *Gabriel* d'Abzac, seigneur de la Serre. 4. *Antoinette*, femme en 1607 de *François* de Geniez, seigneur de l'Angle. 5. *Suzanne*, religieuse à la Dorade de Cahors. 6. *Catherine*, mariée en 1614 à *Hercules* de Bonnot, seigneur de la Tuque.

XVIII. Laurent-Philibert III de Beaumont-Verneuil, seigneur de Beaumont, Crolles, Montfort, Payrac & Pompignan, vendit le premier janvier 1617 à Claude Frere, premier président au parlement de Grenoble, qui avoit déja acquis la plupart des terres de la branche d'Autichamp, celle de Beaumont, qui étoit possédée de temps immémorial par ses aïeux, & celles de Montfort & Crolles qui étoient dans sa maison depuis trois siécles; sans avoir même la précaution de retirer les titres de famille, qui n'ont été recouvrés que depuis peu d'années. Il avoit épousé le 17 octobre 1611 *Catherine* de Clermont, fille de *Guion* de Clermont, seigneur & baron de Clermont-Vertillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & de *Françoise* de Clermont-de-Piles. Ses enfans furent Laurent IV, qui suit; *Angelique* mariée en 1642 avec *Antoine* de Verbais, seigneur de Masclas & de Laval; *Anne* femme du baron de la Jante; *Antoinette* femme de *Pierre* du Bois, seigneur de Reynac; & deux autres filles religieuses.

XIX. Laurent IV de Beaumont Verneuil, seigneur de Payrac & de Pompignan, né le 7 juillet 1626, épousa le 27 janvier 1654 *Héléne* de Cheverry, fille de *François* de Cheverry, baron de la Reolle en Biscaye, seigneur d'Hardisac, de Briquemont, de Saint-Michel, &c, & de *Catherine* de la Rochefoucault-Montendre. Il commença en 1672 contre l'héritiere de M. Frere, acquéreur des terres de sa maison en Dauphiné, un procès en restitution de ces mêmes terres, en vertu de la substitution d'Aimon son quatriéme aïeul, dont il remplissoit le dernier degré. Ce procès fut repris après sa mort arrivée en 1674, par le tuteur de ses enfans puînés, & n'a été terminé qu'en 1720. Il laissa pour enfans 1. *Laurent* V de Beaumont-Verneuil, seigneur de Pompignan & Payrac, né en 1654, au mois de décembre, mort le 7 décembre 1727, sans enfans d'*Anne* de Joubert, fille de *François* de Joubert, seigneur de Rassiols, & d'*Angélique* de Gasquet, qu'il avoit épousée le 6 novembre 1697. 2. Gratien, qui suit. 3. *Jacques* officier d'infanterie, qui avoit épousé à Die en Dauphiné *Henriette* de Roquebeau, est mort sans enfans au mois d'octobre 1737. 4. Jean-Laurent qui a fait branche. 5. *César* mort sans enfans le 7 mai 1707. 6. *Antoine*, marié à *Anne* de Gaillardy, dont il n'a laissé qu'une fille, *Isabeau*, mariée à *Jean* de Martin de Donnez, seigneur du Perget. 7. *François* mort jeune à Charlemont, où il servoit dans la compagnie des cadets. 8. *Laurent* mort en bas âge. 9. *Françoise* morte religieuse au couvent des Bénédictines de Cahors. 10. *Marie*, morte religieuse au même monastere.

XX. Gratien de Beaumont-Verneuil, seigneur de Payrac & de Pompignan, continua avec *Jacques*, *Jean-Laurent*, & *César*, ses freres, le procès commencé par leur pere, & continué par leur tuteur au parlement de Grenoble, pour la restitution des terres de Beaumont, Crolles & Montfort, vendues par Laurent-Philibert III leur aïeul, & qu'ils prétendoient appartenir à *Laurent* IV leur pere, en vertu de la substitution d'*Aimon* leur cinquiéme aïeul. Sur quoi fut rendu arrêt le 22 août 1712, qui déclara ces terres libres sur la tête de Laurent-Philibert III vendeur, à cause de la substitution antérieure contenue au testament d'Amblard III, pere d'Aimon, en 1427, dont le vendeur remplissoit le dernier dégré; mais ce même arrêt déclara la substitution portée par le testament d'*Aimon* ouverte au profit de leur pere, & la leur adjugea: elle consistoit dans les distractions appartenantes à *Aimon*, seigneur de Beaumont, sur les biens d'Amblard III son pere. Ce procès fut terminé par transaction le 12 août 1720. *Gratien* de Beaumont fut marié par contrat du 12 juillet 1710 avec *Anne* de Longuet, & mourut le 24 octobre 1713, laissant pour enfans, Jacques, qui suit; & *Marie-Anne* mariée à *Hébrard* de Ventejouls.

XXI. Jacques de Beaumont-Verneuil, seigneur de Payrac, né le 12 novembre 1712, a été marié par contrat du 3 juillet 1742 avec *Thérèse* de Longuet sa cousine-germaine, dont il a 1. *Jacques-Abraham* né le 20 avril 1743. 2. *François* né le 17 avril 1744. 3. *Bertrand* né le 27 septembre 1745. 4. *Joseph* né le 31 mai 1749. 5. *Anne-Thérèse* née le 10 octobre 1750. 6. *Marie-Marguerite* née le 20 juillet 1753.

Rameau de Pompignan et Villeneuve, sorti de la branche de Beaumont-Verneuil, & Payrac.

XX. Jean-Laurent de Beaumont, seigneur de Marignac, quatriéme fils de *Laurent* IV de Beaumont-Verneuil, & d'*Héléne* de Cheverry; né le 10 septembre 1662, servit dans le régiment du Plessis-Bellievre. Il suivit avec ses freres le procès sur la substitution des terres de leur maison en Dauphiné, dans lequel ils établirent leur descendance depuis *Amblard* III de Beaumont, & *Eustachie* de Montmayeur sa femme. Il épousa par contrat du 15 novembre 1694 *Marguerite* du Cos-de-la-Hitte, fille de *Joseph* du Cos-de-la-Hitte, seigneur de Gaspar, & d'*Antoinette* de la Salvetat. Il est mort le 29 juin 1743, & a laissé François, qui suit; & *Gratien*, nommé *le chevalier de Verneuil*, né le 3 juillet 1703, mort sans avoir pris d'alliance le premier septembre 1738.

XXI. François de Beaumont, seigneur de Villeneuve, dit *le comte de Beaumont-Pompignan*, né le 11 avril 1697, épousa par contrat du 27 septembre 1733, *Marie-Anne-Louise* de Plaibault-de-Villars-Lugein, fille de *Louis-Ignace* de Plaibault-de-Villars-Lugein, brigadier des armées du roi, mort d'un coup de ca-

non à Marchiennes en 1712, venant d'être nommé maréchal de camp, & d'*Elizabeth* du Bois-de-Lauré. Il en a *Amable-Elizabeth-Jeanne*, mariée le 29 août 1751 avec *Joseph-François* de Caylus, marquis de Caylus, seigneur & baron de Venes, Realmont, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, l'un des barons des états de Languedoc, fils de *Pierre-Joseph-Hyacinthe*, marquis de Caylus, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, lieutenant-général de la province de Roussillon, Conflans & Cerdagne, commandant audit pays, gouverneur de la ville & citadelle de Mont-Louis, & d'*Elizabeth* de Brunet-de-Pujol de Villeneuve-Lautrec.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU REPAIRE & DE LA ROQUE, *issue de celle de* POMPIGNAN-PAYRAC.

XVII. CHARLES de Beaumont, second fils de *Laurent* I, seigneur de Beaumont, & de *Delphine* de Verneuil-Payrac, devint seigneur du Repaire, de Nabirac & de Saint-Aubin en Périgord, par son mariage du 3 mars 1577 avec *Antoinette* du Pouget, fille de noble *Imbert* du Pouget, seigneur des mêmes terres, & de *Florette* de Bar. Il servit sous le titre d'homme d'armes dans la compagnie de cinquante lances des ordonnances du roi, sous la charge de monsieur de Clermont-Lodéve : & depuis pendant les troubles de l'état en 1576 & 1577, sous les ordres de monsieur Jean de Vezins, baron de Seneuil, sénéchal de Quercy, chevalier de l'ordre du roi, qui lui en donna une attestation le dernier jour d'octobre 1577. Il assista la même année au contrat de mariage du seigneur de Beaumont son frere, & transigea avec lui sur tous ses droits paternels & maternels, & sur ceux qui pouvoient lui appartenir dans les biens de la maison d'Alleman-de-Laval, & de noble *Michel* Cassard leur trisaïeul. Il fit son testament dans son château du Repaire le 24 septembre 1605, institua son héritiere *Antoinette* du Pouget sa femme, & substitua LAURENT son fils unique, qui suit.

XVIII. LAURENT II, chevalier seigneur du Repaire, Nabirac & Saint-Aubin, épousa en premieres nôces, le 30 juillet 1595, *Marguerite* de Salignac, fille de *Jean* de Salignac, seigneur de la Mothe-Fenelon, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'*Anne* de Pellegrüe. Il n'eut point d'enfans de ce mariage. Le 20 novembre 1605, il épousa en secondes nôces *Françoise* de Chaunac-de-Lanzac, fille de noble *Barthelemi* de Chaunac, seigneur de Lanzac, & de *Catherine* de Clermont. Il fit son testament le 24 février 1645, & laissa pour enfans, 1. BARTHELEMI, qui suit. 2. *Armand.* 3. *Raymond.* 4. *Antoine*, religieux capucin. 5. *Catherine* mariée à noble *Bernard* de Rousseau, seigneur du Puy-la-Vaisse. 6. *Antoinette*, mariée à noble *Joseph* de Meynard, seigneur de Clarefage, de la maison des seigneurs de Chassenejoux en Limosin. 7. *Françoise*, qui étoit religieuse de sainte Claire lors du testament de son pere.

XIX. BARTHELEMI de Beaumont, chevalier, seigneur du Repaire, Nabirac & Saint-Aubin, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, se distingua en 1653 à la prise de Sarlat, lorsque cette ville fut emportée par le sieur de Marin lieutenant général, qui y avoit été envoyé par le duc de Candale. Il fut commandant pour le roi de la ville & château de Domme en Perigord. Il fut marié par contrat du 17 mai 1633, avec *Louise* de Baynac, fille de *François* de Baynac, chevalier, seigneur & comte de la Roque des Péagers en Périgord, & de *Diane* de Hautefort. Elle eut la terre de la Roque par le décès sans enfans de *François* de Baynac son frere, capitaine-lieutenant des gendarmes de Monsieur, frere unique du roi. Elle fut nommée héritiere dans le testament de son mari du 12 mars 1667, à condition de remettre les biens à *François* leur fils aîné. Elle fit le sien le 18 janvier 1679. Les enfans de ce mariage furent 1. FRANÇOIS, qui suit. 2. *Jean*, chanoine & chantre en l'église collégiale de S. Avit, lors du testament de son pere. 3. *Gratien*, sieur de la Boissiere, tué au service du roi en Hollande. 4. *François* sieur de S. Avit mourut au service de sa majesté en Allemagne. 5. *Armand*, chevalier du Repaire. 6. *Jean*, sieur de la Bastide. 7. *Françoise*, demoiselle de Nabirac. 8. *Marie*, lors du testament de son pere, femme de *François* de Toulon, seigneur de Guiral. 9. *Anne* religieuse au couvent de sainte Claire du Pouget.

XX. FRANÇOIS de Beaumont, chevalier, comte de la Roque, seigneur de Meyrals, Castel, du Repaire, Nabirac & Saint-Aubin, fut reçu guidon de la compagnie des gendarmes de Monsieur, frere unique du roi, après la bataille de Cassel, gagnée par ce prince en 1677. Il épousa en premieres nôces, le 15 juillet 1690 *Jeanne* d'Aubusson, fille de *Jean* d'Aubusson, chevalier, marquis de Miremont, baron de Villac, & de *Louise* d'Aubusson-de-Castel-Nouvel. Les enfans qui vinrent de ce mariage, moururent jeunes. Il épousa en secondes nôces, le 4 janvier 1699, *Marie-Anne* de Lostanges de Sainte-Alvere, demoiselle du Vigan, fille d'*Emanuel-Galiot* de Lostanges, marquis de Sainte-Alvere, sénéchal & gouverneur de Querci, & de *Claude-Simonne* d'Ebrard-de-Saint-Sulpice, dame du Vigan. Il fit son testament le 20 avril 1704, & mourut en 1710. La dame son épouse est morte le 17 mars 1747, dans une communauté de religieuses à Sarlat, âgée de 80 ans. Leurs enfans sont, 1. ARMAND, qui suit. 2. *Louis*, chevalier du Repaire, capitaine au régiment de Richelieu, depuis Rohan, qui ayant été dangereusement blessé au combat d'Ettingen, n'a pu servir depuis. 3. *Christophe* né le 26 juillet 1703, comte de Lyon en 1732, évêque de Bayonne en 1741, archevêque de Vienne en 1745, archevêque de Paris en 1746, reçu commandeur des ordres du roi le premier janvier 1748, & reçu duc & pair de France au parlement le 22 décembre 1750.

XXI. ARMAND de Beaumont, chevalier, comte de la Roque, seigneur du Repaire, Nabirac, Saint-Aubin, Meyrals, Castel, &c, a épousé par contrat du 15 mars 1724, *Marie-Anne* de Faurie, fille de *Jean-Baptiste* de Faurie, seigneur de Guilhonne, coseigneur de Saint-Gery, & de *Jeanne* de Calmont, dont il a 1. LOUIS, qui suit. 2. *Christophe*, chevalier de Beaumont, né le 11 avril 1731, ci-devant sous-lieutenant aux Gardes Françoises, & à présent aide-major général de l'armée du Bas-Rhin. 3. *Antoine-François*, vicomte de Beaumont, né le 3 mars 1733, fait garde de la marine en 1751, & enseigne de vaisseau au mois d'octobre 1755. 4. *Marie-Anne*, morte en 1752.

XXII. LOUIS, comte de Beaumont, né le 30 avril 1728, sous-lieutenant au régiment des Gardes-Françoises.

Cette maison porte pour armes, *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur. Elle a pour devise ces mots* : Impavidum ferient ruinæ. Guy Allard, dans la *vie du baron des Adrets*, le Laboureur, dans ses *mazures de l'Isle-Barbe*, & Chorier, dans son *état politique de Dauphiné*, ont donné des généalogies de la maison de Beaumont. Mais ces auteurs ont manqué d'exactitude en plusieurs points, parcequ'ils n'ont pas eu une connoissance exacte des anciens titres de cette maison, qui étoient restés dans les châteaux de la Freyte, Crolles, Montfort & des Adrets, lorsque ces terres ont été vendues. Les seigneurs qui les possedent aujourd'hui ont bien voulu communiquer ces titres. Le dépôt de la chambre des comptes de Grenoble en a d'ailleurs fourni un grand nombre. C'est d'après les uns & les autres, qu'a été dressé l'*extrait de l'histoire généalogique de la*

maison de Beaumont, dont j'ai extrait ce que je viens d'en rapporter.

☞ BEAUMONT (Amblard de) seigneur de Beaumont, & de Montfort, en Graisivaudan, étoit un des fils d'Artaud III, seigneur de Beaumont & de la Freyte, & d'Agnès de Bellecombe. Artaud II, son aïeul, Artaud I, son bisaïeul, Guigues son oncle, & Artaud IV, son frere, sont qualifiés *chevaliers* dans tous leurs actes. Amblard, qui étoit un cadet, s'attacha à l'étude des loix, dans un temps où la justice ne s'administroit en Dauphiné que par des nobles. Elle leur ouvroit une route à des emplois importans & utiles pour eux, sans les détourner de la profession des armes, où ils acquéroient, ainsi que les autres nobles, le grade de chevalier, qu'ils réunissoient avec celui de docteur & de professeur ès loix, comme l'apprennent les actes de ce siécle, qui sont à la chambre des comptes de Grenoble. Les baillis choisis dans la noblesse la plus distinguée de la province, & qui commandoient dans leurs districts, présidoient aux tribunaux & y rendoient la justice. Dans le premier transport du Dauphiné en 1343, rapporté par du Chesne, Amédée de Rossillon, chevalier, seigneur du Bouchage, fut fait bailli du Viennois, & châtelain de Moyrans, c'est-à-dire, gouverneur du château; Amblard de Briord, chevalier, seigneur de la Serre, bailli de Graisivaudan; Didier de Sassenage, seigneur d'Izeron, bailli des baronies de la Tour & de Valbonne; & Henri de Thoire-Villars, archevêque de Lyon, parent du dauphin, bailli du comté d'Embrun, & châtelain du château. Lorsque le dernier dauphin Humbert établit le conseil delphinal pour rendre la justice en dernier ressort à ses sujets, il le composa de prélats, de chevaliers, & de nobles docteurs ès-loix.

Amblard s'attacha à ce prince avant qu'il fût devenu dauphin, & pendant la vie du dauphin Guigues son frere; il le suivit à la cour du roi de Naples, qui fit épouser à Humbert, son parent, Marie de Baux sa niéce. Amblard revint avec lui après la mort du dauphin Guigues. Ce nouveau souverain le fit protonotaire de Dauphiné, à l'exemple de ce qu'il avoit vu à Naples, où cet emploi étoit un des plus considérables du royaume, & répondoit à celui de ministre d'état. Ce fut en cette qualité qu'Amblard de Beaumont fit en 1333 & 1334, les différens réglemens pour toutes les parties du gouvernement: ils sont rapportés dans le second volume de l'*histoire de Dauphiné*, par M. de Valbonnais. Mais ce qui marque surtout la confiance du prince & l'habileté du ministre, est le traité de paix que celui-ci & Humbert de Choulay, chevalier, firent en son nom le 7 mai 1334, avec le seigneur de Clermont, & Philippe de Provane, docteur ès-loix & chevalier, plénipotentiaires d'Aimon comte de Savoye. Ces princes leur donnerent, par ce traité, le pouvoir d'assurer les moyens de son exécution. Amblard avoit eu le château de Beaumont par des traités particuliers avec ses freres: le dauphin, en reconnoissance de ses services, lui donna la seigneurie-majeure du mandement de Beaumont & du Touvet, & tout ce qu'il possédoit, avec ordre aux nobles de ce mandement, & particulierement à Artaud son frere, qui y possédoit le château de la Freyte, de le reconnoître comme leur seigneur suzerain, & de lui faire hommage. Cette concession qui, selon le dauphin, ne repondoit que foiblement aux services qu'il avoit reçus d'Amblard, fut souvent confirmée par ce prince, par le roi Jean, & Charles son fils. Il lui donna encore, en augmentation de son fief de Beaumont, les châteaux de Gessan & de la Motte-Galaure.

Il fut question de régler les limites de plusieurs terres entre le dauphin & le comte de Savoye, en exécution du traité de 1334. Amblard de Beaumont & Humbert de Choulay furent envoyés pour cette affaire à Avignon: le pape qui y étoit alors se porta pour médiateur d'un nouveau traité qui fut conclu le 7 novembre 1335. Amblard n'avoit pu que l'entamer, parcequ'alors le dauphin l'envoya à Naples, en qualité de son ambassadeur près du roi Robert, comme on l'apprend des comptes du trésorier de Humbert. Quoiqu'absent, il est dit dans ce traité que ces princes s'en tiendront pour le château des Alymes, à ce qui sera décidé par les seigneurs de Clermont & de Beaumont. Au retour de celui-ci, le dauphin, la dauphine & Béatrix de Viennois, dame d'Arlai, tante de Humbert, lui donnerent en mariage *Béatrix* Alleman-de-Vaubonnois, d'une illustre maison de Dauphiné, & leur parente du chef d'*Agnès* de Thoire-Villars sa mere.

Amblard de Beaumont fut encore un des plénipotentiaires du dauphin dans le traité de paix conclu le 13 décembre 1337, entre ce prince & le comte de Savoye, pour assurer l'exécution des précédens. Il accompagna le dauphin, lorsqu'il alla servir dans l'armée de Philippe de Valois, & depuis ce temps il est qualifié *chevalier* dans tous les actes qu'il passa, & dans tous ceux de Humbert, ausquels il fut présent. On trouve au trésor des chartes du roi, l'hommage que lui fit en 1339, *Amblard* qualifié *sire de Beaumont*, pour 200 livres de rente. Il est nommé entre les seigneurs qui furent garans du traité fait par le dauphin avec Aynard, seigneur de Clermont en Viennois, le 20 juin 1340, rapporté par du Chesne. Il suivit ce prince, lorsqu'il alla mettre le siége devant la ville de Romans dont les habitans l'avoient offensé. Il y eut un traité par la médiation d'Amblard, en conséquence duquel le dauphin entra dans la ville, & exigea des habitans le dédommagement des frais de la guerre.

Humbert avoit eu dessein de donner ses états au roi de Naples, à qui ils convenoient à cause de son comté de Provence. On trouve à la chambre des comptes de Grenoble, les articles & les conditions qu'il avoit proposés au roi Robert, après la mort d'André son fils, qui mourut de langueur à Grenoble, comme l'apprennent les registres de la même chambre, qui ne disent rien de la prétendue chute de ce jeune prince dans l'Isere, dont tant d'auteurs ont parlé. Mais les lettres-patentes du roi Philippe de Valois, & de Charles dauphin son petit-fils, dont on parlera, apprennent que le transport que Humbert fit de ses états au roi de France, fut l'effet des soins & de l'habileté de Beaumont, & de la confiance que le dauphin avoit en lui. Ce traité fut conclu à Vincennes le 23 avril 1343. Les envoyés du dauphin étoient Humbert, seigneur de Thoire-Villars; Humbert de Choulay, seigneur de Lullin; Amblard, seigneur de Beaumont; Guigues de Morges, seigneur de l'Epine, chevaliers, Jacques Brunier, chancelier du dauphiné, Jacques Riviere, commandeur de Marseille, & Jacquemet de Die. Beaumont est nommé parmi les barons & chevaliers de Dauphiné qui prêterent le serment éventuel, au cas que le dauphin mourût sans enfans.

Au mois de juillet suivant, le roi Philippe fit don à son amé & féal chevalier & conseiller le seigneur de Beaumont d'une rente de six cens livres, en *récompense*, est-il dit, *des peines & travaux qu'il a eus & soutenus aux traités faits entre lui & son cousin le dauphin Humbert.* Cette rente fut assignée sur la recette de Mâcon, en attendant qu'elle pût l'être sur des terres en Dauphiné. Le dauphin de son côté ayant besoin des terres de Mureil, Gessans & la Motte-Galaure, pour consommer un traité avec le comte de Valentinois, les retira du seigneur de Beaumont, & lui donna en échange au mois d'aout 1343 la terre de Montfort en Graisivaudan, voisine de celle de Beaumont; & pour la *plus value* qui fut réglée par des commissaires, il lui donna en 1345 des vassaux & des cens en plusieurs autres lieux. Il l'envoya la même année à la

cour de France, avec Guillaume de Varei & Aimon de Chiffé, chevaliers, pour les affaires du Dauphiné.

Le dauphin, prêt à s'embarquer pour aller à la terre-sainte commander l'armée chrétienne contre les infidéles, nomma six seigneurs pour être le conseil de Henri de Thoire-Villars, archevêque de Lyon, qu'il avoit établi régent du Dauphiné pendant son absence. Amblard de Beaumont fut un des six.

En 1346, Amblard de Beaumont & Didier de Sassenage allerent trouver ce Prince à Rhodes, & les lettres du régent portent que le seigneur de Beaumont l'instruiroit de tout ce qui s'étoit passé dans ses états, depuis qu'il étoit parti, comme y ayant eu la meilleure part. Revenu en Dauphiné, il procura à Humbert des secours considérables d'argent de la part du pape, & il les lui fit tenir. Au retour de ce prince, il alla au-devant de lui, & fut présent avec Didier de Sassenage & Jean Alleman au traité d'alliance qu'il fit à Milan le 16 août 1347, avec l'archevêque & le comte de cette ville.

Humbert ayant déclaré la guerre au seigneur de Beaujeu en 1348, il chargea Amblard de Beaumont, Amedée de Rossillon, seigneur du Bouchage, & François de Theys, seigneur de Torane, chevaliers, d'ordonner tout ce qui concernoit cette guerre, & commanda à ses baillis de leur obéir en tout. Beaumont se trouva à la prise du château de Miribel par le dauphin. Il fut un des seigneurs que ce prince envoya, la même année, faire la demande de la princesse Jeanne, fille du duc de Bourbon. Le traité de mariage fut conclu, mais il n'eut pas lieu. Beaumont négocia encore en 1349 la donation définitive du Dauphiné en faveur du prince Charles, fils aîné de Jean duc de Normandie, & petit-fils du roi Philippe de Valois.

Charles étant venu prendre possession de ses nouveaux états, Amblard de Beaumont & Artaud son frere furent du nombre des seigneurs & chevaliers qui firent hommage au nouveau dauphin, du commandement exprès de l'ancien. Beaumont ne perdit rien de son crédit près du nouveau souverain, & le conserva tout entier chez l'ancien, qui lui donna encore le château de Beaumont en Triéve. Toutes ces différentes donations furent confirmées en 1350, 1351 & 1352, en considération de ses services, par le roi Jean & Charles dauphin son fils. Celui-ci veut que toutes les donations faites par Humbert, & celle faite par le roi Philippe en 1343, aient leur effet *au profit du seigneur de Beaumont, chevalier, son très-cher & fidéle conseiller, qui, dès le commencement, au milieu & à la fin, a beaucoup travaillé, & avec succès, à la translation du Dauphiné faite à sa personne: IN PRINCIPIO, MEDIO, ET EFFECTUALITER IN EVENTU.* Il ordonne à tous les nobles feudataires de la seigneurie majeure du Touvet, du nombre desquels étoient deux des freres d'Amblard & le seigneur de Bellecombe, de lui prêter hommage; il reçut en effet leurs hommages les années suivantes.

Il eut en 1353, avec l'archidiacre de Lodeve & le chancelier de Dauphiné, la commission du roi Jean & du dauphin Charles, de régler le douaire de Béatrix de Hongrie, mere de l'ancien dauphin, qui vivoit encore. En 1355 il fut nommé dans le testament de ce prince, devenu patriarche d'Aléxandrie, & qui mourut peu après, l'un de ses exécuteurs-testamentaires. Le mémorial cotté C. de la chambre des comptes pour l'année 1358, rapporté par Brussel, *Usage des Fiefs*, contient les noms de plusieurs nobles du royaume, & du dehors du royaume, lesquels *depuis le commencement de ces présentes guerres, sont entrés en la foi & hommage du roi notre sire.* Entre ces nobles sont, *M. Amblard, sire de Beaumont; M. Aubert, seigneur de Chassenage*, (Sassenage) &c.

Le dauphin Charles étant devenu roi, confirma par lettres-patentes du mois de septembre 1372, données au bois de Vincennes, toutes les donations faites par ses prédécesseurs, & par lui-même étant dauphin, & pendant qu'il étoit régent du royaume, en faveur du seigneur de Beaumont son fidéle conseiller. Jamais homme ne jouit près de ses souverains d'une faveur plus constante. François de Beaumont son neveu, seigneur de la Freyte, lui disputa en 1373 les château & seigneurie de Beaumont, qu'il tenoit en vertu des traités faits avec Artaud IV son frere, pere de François, que les dauphins avoient depuis décoré de tant d'avantages; mais par transaction de la même année, le château demeura irrévocablement à Amblard & à sa postérité, qui l'a possédé jusqu'en 1617; & c'est sans doute ce qui l'a fait regarder dans la suite comme la branche aînée. Il laissa deux fils. L'aîné se distingua dans les armes: le second continua la postérité. * *Titres de famille* trouvés aux archives de Montfort & du Touvet. *Registres & chartes de la chambre des comptes de Grenoble.* Valbonnays, *histoire de Dauphiné.* Le P. Hilarion de Coste, *histoire des Dauphins.* Le Laboureur, *mazures de l'Isle-Barbe.*

☞ BEAUMONT (François de) baron des Adrets, l'un des gentilshommes de France dont le courage & les actions militaires firent le plus de bruit dans les guerres de religion sous Charles IX, étoit fils de Georges de Beaumont, seigneur des Adrets, & de Jeanne de Guiffrey, sœur de Guigues de Guiffrey, connu sous le nom de *capitaine Boutieres.* Il commença très-jeune à servir dans la premiere des compagnies (appellées *Bandes*) des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi François I. Il y est compris dans le rôle de l'année 1520, avec plusieurs gentilshommes de Dauphiné, tels que Humbert de Beaumont, seigneur d'Autichamp son cousin, Hugues de Disimieu, Thierri d'Urre, Pierre de Theys, seigneur d'Herculais, François de Sassenage, Claude de Theys, seigneur de Sillans, Imbert de Grolée, seigneur d'Ilins, Louis de Clermont, Claude d'Urre, Jacques de Chatte, & plusieurs autres des maisons les plus nobles de différentes provinces. François & Imbert de Beaumont y servoient encore en 1524, ayant pour capitaine Louis de Vendôme, vidame de Chartres. Le baron apprit principalement la guerre en Italie, qui étoit la meilleure & la plus fameuse école de ce temps-là.

Après la bataille de Pavie, Odet de Foix, seigneur de Lautrec, fut envoyé pour commander l'armée d'Italie, où se trouverent 200 gentilshommes de Dauphiné. Des Adrets étoit du nombre. Il eut pour capitaine en 1527 Charles Alleman, seigneur de Laval, lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné. Il le suivit par-tout; & dans un combat contre les lansquenets que Ludovic, comte de Laudun, avoit envoyés vers Alexandrie, des Adrets fit prisonnier l'un des chefs. Après la prise de Gènes, la compagnie des gendarmes de Laval y fut mise en garnison. Elle en fut tirée en 1528, pour aller au royaume de Naples, où des Adrets combattit avec le brave Laval, son capitaine, contre le prince d'Orange, qui étoit venu s'opposer aux progrès de Lautrec, & au siége de Melphes. Après la mort de Lautrec & de Laval, au siége de Naples, & la retraite des François en Lombardie, des Adrets servit dans la compagnie de Guiot de Maugiron, jusqu'en 1532 qu'il eut le guidon de celle de Claude d'Urre, seigneur du Puy-Saint-Martin. Ce capitaine étant mort en 1537, Antoine d'Urre de Venterol, son parent & son lieutenant, eut sa compagnie. Celui-ci qui avoit quelques démêlés avec des Adrets, fit donner à son exclusion la lieutenance au seigneur de Theys. Des Adrets piqué, protesta de ne plus servir, & s'en retourna en Dauphiné près de son pere, après la mort duquel il rendit au roi l'hommage & l'aveu de ses châteaux des Adrets & de la Freyte, le 24 août 1540. Dans cet hommage il se dit de la maison de M. le duc d'Orléans. On trouve en effet le seigneur

des Adrets au nombre des sept gentilshommes extraordinaires, & sans gages, de Charles duc d'Orléans, fils de François I, dans l'état des officiers de ce prince, depuis 1540 jusqu'en 1545 qu'il mourut. Les autres sont, René de la Roche-Beaucourt, Jacques d'Humieres, Claude de Hangest, seigneur de Montmor, le seigneur de Pequigny, le vicomte du Mont-Notre-Dame, & Claude de Levis, seigneur de Cousan.

Le brave Boutieres ayant été fait général de l'armée de Piémont, invita la noblesse de Dauphiné à venir le joindre. Des Adrets, son neveu, ne put résister à cette invitation, qui réveilla son humeur martiale. Il eut en arrivant à Turin, le commandement des légionaires de Dauphiné, dont il obtint peu après le titre de colonel-général. Après la disgrace de Boutieres, il continua de servir en Piémont sous différens généraux. Il suivit entr'autres le maréchal de Brissac (Charles de Cossé) l'un des plus grands capitaines de son temps : ce fut à une si bonne école qu'il perfectionna ses talens pour la guerre. Les auteurs qui ont parlé de lui, ont marqué qu'il servit avec distinction sous ce brave général; & entre plusieurs belles actions qui lui sont attribuées, ils ont observé qu'ayant été chargé du soin de l'arriere-garde à la retraite qui se fit après l'entreprise manquée sur Verceil, il sut manœuvrer si habilement que les ennemis ne purent jamais l'entamer, quoiqu'il n'eût que trois cens arquebusiers, trente chevaux-legers & quelques gentilshommes. Le maréchal, qui l'aimoit, se servoit volontiers de lui dans les occasions où il falloit payer de hardiesse, parceque son naturel bouillant & impétueux le portoit à affronter les plus grands périls avec intrépidité. Il les franchissoit avec autant de bravoure que de succès. Brissac lui obtint du roi, outre son titre de colonel des légionaires de Dauphiné, celui de colonel des légionaires de Provence, Lyonnois, & Auvergne, & le renvoya en France pour y lever quinze compagnies de quatre cens hommes chacune. Dans les commissions qu'il donna en 1557 à ceux qui devoient les commander, & dont quelques-unes subsistent, il prenoit la qualité de colonel-général des légionaires de ces quatre provinces. Il retourna en Italie avec ses troupes, & se trouva à la prise de Valence, d'Ostie, & de plusieurs autres places dans le territoire de Rome. La fortune, en 1558, fut contraire aux François, dont l'armée fut en partie dissipée faute de solde. Brissac y fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand capitaine; & le baron, au rapport de la Popeliniere, *y servit fidélement & longuement.*

Mais ces exploits ne sont rien en comparaison de ce qu'il fit pour les huguenots, non par zéle de religion, mais par mécontentement de la cour, ou plutôt du duc de Guise. Voici quelle en fut l'occasion.

Montcalve, place du Montferrat, fut assiégée en 1558 par le duc de Sessa, général des Espagnols. D'Ailly de Pequigny en étoit le gouverneur. Le secours qu'on y envoya ne put y entrer; mais des Adrets, qui avoit prévu ce siége, s'étoit jetté dans la place avec le capitaine de Lisle. Quelques soldats Espagnols s'approcherent de la bréche, du côté que défendoit Pequigny. Celui-ci croyant les ennemis en plus grand nombre qu'ils n'étoient effectivement, se retira dans le château sans avoir fait la moindre résistance. Des Adrets gardoit un autre quartier de la ville, résolu de le défendre jusqu'à la mort; de Lisle étoit consigné à un autre. Ils furent envelopés par les ennemis, qui avoient pénétré dans le quartier que ces deux braves croyoient défendu par Péquigny. On les fit prisonniers, & le baron y perdit son équipage. Des Adrets ayant payé sa rançon, cita Péquigny devant le roi François II, qui venoit de succéder à Henri II, pour le faire condamner à lui restituer le prix de sa rançon & de son équipage. Il prétendoit que la place n'auroit pas été prise sans la mauvaise défense du commandant. Pequigny voyant son honneur attaqué par cette accusation, demanda justice d'un pareil outrage. Le baron alors offrit de prouver, même par un duel, ce qu'il avoit avancé, & pria le roi de le lui permettre. Ce différend fut terminé à l'avantage de Pequigny, par le crédit des princes de la maison de Guise; & il fut défendu à l'un & à l'autre de s'attaquer, à peine d'être regardés comme criminels de leze-majesté. Le baron, irrité de ce jugement, jura hautement de se venger, non de Pequigny, qu'il avoit eu la satisfaction de traiter de lâche en présence du roi, mais de la maison de Guise, qui devint alors l'unique objet de son ressentiment.

La reine mere, mécontente des Guises, & jalouse de leur autorité, lui en fournit l'occasion quelque temps après. Elle lui écrivit en 1562, de s'attacher à détruire en Dauphiné l'autorité du duc de Guise, qui en étoit gouverneur, & lui permit d'employer quelque voie que ce pût être pourvû qu'elle réussît; elle ajouta, qu'il pouvoit même prendre des forces parmi les huguenots, parceque dans la conjoncture présente il s'agissoit beaucoup plus de politique que de religion, & que l'église y étoit moins intéressée que le roi; enfin elle lui promit d'avoir soin de toutes choses, & de le soutenir en tout.

Les ordres de la reine réveillerent, comme elle l'avoit prévu, tous les ressentimens du baron. Il se mit au mois d'avril 1562 à la tête d'un corps de huit mille hommes que quelques seigneurs menoient au secours des huguenots de Valence, qui effrayés des desseins violens que méditoit contr'eux la Mothe-Gondrin leur gouverneur, avoient pris le parti de se révolter. Le baron s'empara de la place. Le gouverneur s'enferma dans sa maison & tâcha de s'y fortifier; mais il y fut forcé & poursuivi jusque sur le toît où il s'étoit refugié. Il y fut tué par Jean de Vesc, seigneur de Montjoux, qu'il avoit vivement offensé. Celui-ci lui dit en le poignardant, qu'*il le punissoit de tant de sang qu'il avoit si cruellement répandu.* On n'a pas accusé ouvertement le baron d'avoir eu part à cette action; il s'en justifia néanmoins dans une lettre qu'il écrivit à la reine le 29 avril. Il fit voir que Gondrin, par ses violences, étoit devenu si insupportable aux peuples de son gouvernement, qu'il n'avoit pas été possible de les contenir, ni de les empêcher de le tuer. Il assuroit sa majesté que la noblesse de la province & lui n'avoient pris les armes que pour maintenir la liberté du roi contre les ennemis déclarés de l'état, & qu'il étoit résolu d'aller à Paris avec de bonnes troupes, pour se joindre aux princes & aux grands seigneurs, & rendre au roi & à la reine l'obéissance qu'il leur devoit.

Sous ce prétexte de la liberté du roi, des Adrets s'attribua l'autorité entiere en Dauphiné, où le prince de Condé le déclara son lieutenant. Voici les titres qu'il prenoit : *François de Beaumont, seigneur des Adrets, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel des légionaires de Dauphiné, Provence, Lyonnois, Languedoc & Auvergne, gouverneur & lieutenant-général pour le roi en Dauphiné, lieutenant de monseigneur le prince de Condé, en l'armée chrétienne, assemblée pour le service de Dieu, la liberté & délivrance du roi & de la reine mere, conservation de leur état & grandeur, & de la liberté chrétienne èsdits pays.* Le baron alla de Valence à Lyon : il s'empara de cette ville au nom du prince de Condé, sous les ordres duquel il établit un gouverneur & une garnison protestante. Il soumit presque tout le Dauphiné, & défendit, sous peine de la vie, d'obéir à Maugiron qui en avoit alors le commandement.

Il seroit difficile de le suivre dans toutes ses expéditions de 1562. Il auroit été comblé de gloire, s'il eût pris les armes pour une meilleure cause, & si ses succès n'eussent été accompagnés de cruautés sur les-

quelles il ne pouvoit guères se justifier, qu'en prétextant celles que les catholiques avoient exercées cette même année à la prise d'Orange. On peut voir le détail de cette campagne dans M. de Thou, qui représente le baron comme un grand capitaine, aussi brave que vigilant & laborieux. *Il fit trembler*, dit Brantôme, *la Provence, le Languedoc, le Vivarais, le Lyonnois & le Forez*. Par des marches rapides & forcées il se trouvoit dans les lieux dont on le croyoit le plus éloigné, & il venoit au secours de toutes les places que le parti contraire vouloit attaquer ou surprendre. Les chefs des catholiques n'osoient tenir la campagne devant lui. Il battit ceux qui oserent l'attendre, entr'autres le comte de Suze à Vaureas. Le seul échec qu'il reçut, fut au combat de Beaurepaire contre le duc de Nemours, mais il sut empêcher ce prince d'en profiter. *Jamais homme*, dit le continuateur de Castelnau, *n'acquit tant de réputation en si peu de temps*. Il répandit la terreur de son nom jusqu'à Rome, sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il devoit y aller. Il se disposoit à faire le siége d'Avignon, lorsqu'il apprit que Maugiron étoit entré à Grenoble, d'intelligence avec les habitans. Il revint à Valence avec tant de célérité, qu'il prévint Maugiron qui comptoit s'en emparer; il prit en passant Romans & Saint-Marcellin, & revint à Grenoble, où le peuple implora sa miséricorde. Il ordonna, pour plaire aux protestans qu'il commandoit, que tout le monde allât au prêche : il força le parlement d'y aller, & lui-même l'y conduisit comme en triomphe.

Le baron des Adrets revint à Lyon, où en arrivant il eut le désagrément d'apprendre que le prince de Condé y avoit envoyé Soubise pour commander. Peu après il eut un nouveau sujet de mécontentement, dont le duc de Nemours sut habilement profiter pour le retirer du parti huguenot. L'amiral de Coligni venoit d'écrire à Soubise une lettre dans laquelle, en parlant du baron, il disoit qu'il falloit *se servir de lui comme d'un lion furieux; mais qu'à cause du service qu'il avoit rendu au parti, il falloit souffrir son insolence*. Cette lettre fut interceptée, & tomba entre les mains de Brissac, sous lequel des Adrets avoit servi en Piémont. Brissac envoya la lettre au duc de Nemours qui la fit tenir au baron, persuadé qu'une telle découverte feroit plus d'effet sur l'esprit d'un capitaine aussi redoutable, que si on le menaçoit de le réduire à force ouverte. En effet, le baron piqué des termes insultans dont on se servoit à son égard, entreprit de faire l'apologie de sa conduite. Dans une lettre qu'il écrivit au duc de Nemours le 15 novembre, il se justifia de la sévérité dont il avoit usé à Vaureas & à Pierrelatte, & représenta que ce n'étoit qu'une représaille de la barbarie avec laquelle Suze & Serbellon avoient traité Orange; que d'ailleurs il avoit réguliérement observé les loix de la guerre, & gardé les paroles données; qu'il n'avoit manqué à rien de ce que l'humanité & la politesse prescrivent, dans les procédés qu'il avoit eus avec la noblesse & les femmes des seigneurs du parti ennemi; qu'il n'avoit point pris les armes par ambition, ou pour quelqu'autre passion, mais par les ordres du prince de Condé, qui étoit muni de ceux de la reine, pour défendre & maintenir la liberté du roi & des protestans contre les violateurs des edits; & que si l'on vouloit réparer ces griefs, il étoit prêt à renoncer au titre de gouverneur du Dauphiné, & à obéir au duc de Nemours. Celui-ci qui jugea par ces derniers mots des dispositions du baron, lui fit proposer une entrevue. Elle se tint entre Lyon & Vienne. Le duc profita de cette occasion pour lui faire sentir le peu d'égards qu'on avoit pour lui dans un parti pour lequel il avoit sacrifié sa fortune & sa vie, & le disposa à la paix. Le baron fut trahi d'ailleurs par Saint-Auban, qu'il avoit envoyé au prince de Condé pour recevoir ses ordres. Saint-Auban ayant fait entendre à ce prince que des Adrets n'étoit plus en état de servir, demanda & obtint sa place. Le baron avoit l'ame trop noble & trop fiere pour dissimuler son ressentiment : il songea dès-lors à abandonner les protestans, par le même sentiment qui l'avoit mis à leur tête; & il commença par faire résoudre la paix dans une assemblée de noblesse à Valence, afin de pouvoir se dégager de ce parti avec honneur. Les protestans, qui prévirent ce changement, & qui craignirent d'avoir en lui dans la suite un dangereux ennemi, le firent arrêter en 1563 par Mouvans, l'un de leurs chefs. On le conduisit à Nismes, où il fut interrogé & retenu en prison jusqu'au traité de pacification qui se fit peu après.

Maugiron, que des Adrets n'aimoit pas, ayant eu Gordes pour successeur dans la lieutenance générale de Dauphiné, le baron s'attacha à celui-ci, & lui fut utile. Il servit sous lui, & il commandoit un régiment de 2000 hommes en 1568, au siége de la Côte Saint-André. Il avoit mené, l'année précédente, un corps considérable de troupes au siége de Mâcon : mais ses exploits ne furent plus aussi brillans. Il étoit cependant encore la terreur des huguenots, comme il l'avoit été des catholiques; & l'on découvrit dans le camp de Gordes un malheureux qui avoit été envoyé pour l'assassiner.

Chorier & Allard se sont trompés, quand ils ont dit que le baron refusa l'ordre du roi que sa majesté lui fit offrir, & qu'il s'excusa sur ce qu'ayant professé la religion prétendue réformée, il ne méritoit pas cet honneur. Chorier ajoute que Gordes, qui après la pacification de 1568, avoit procuré le collier de l'ordre à Sassenage, Grolée-Château-Vilain, Monteilliés, la Motte-Verdeyer, Montoison, Lestang & Vallin Rosset, l'offrit encore à des Adrets, qui le refusa. Il est certain que le baron en étoit décoré cette même année. On le prouve par une quittance de *deux cens liv. tournois à lui ordonnées pour l'entretenement pendant un mois de son état de colonel des bandes françoises, étant pour le service du roi en Dauphiné*. Il donna cette quittance le 28 novembre au trésorier de l'ordinaire des guerres : elle est signée, *des Adrets*, scellée du scel de ses armes, & autour de l'écu est le collier de saint Michel, seul ordre du roi alors. Dans une autre quittance signée de lui au camp près de Langres, le 15 avril 1569, il prend la qualité de chevalier de l'ordre du roi, & de colonel des dix-huit bandes des gens de guerre au pays de Dauphiné. Des Adrets alloit alors en Lorraine joindre, par ordre du roi, l'armée du duc d'Aumale, à qui il menoit dix-sept enseignes de Dauphiné, composées alors de 400 hommes chacune. Il combattit dans l'armée des catholiques à la journée de Moncontour.

On trouva le moyen en 1570 de le rendre suspect à la cour, & Gordes fut chargé de l'arrêter. Le baron lui-même se livra entre ses mains, protestant de son innocence. Il fut conduit à Grenoble, & de-là à Lyon, au château de Pierre-Encise. On intercepta dans ce même-temps des lettres du roi de Navarre & du prince de Condé, dans lesquelles ces princes marquoient un vif intérêt pour le baron. Il n'en fallut pas davantage pour le faire paroître criminel, & il y eut ordre de lui faire son procès. Gordes écrivit au roi en sa faveur, & permit à la Freyte son fils, & à Beaumont son parent, d'aller à la cour le justifier & solliciter sa délivrance. Le traité de pacification qui abolissoit tout ce qui s'étoit passé de punissable pendant la révolte, aida beaucoup à leurs raisons, & le baron fut mis en liberté. Mais du caractere dont il étoit, il regardoit la grace comme un opprobre pour ceux qui en ont besoin : il crut se devoir à lui-même & à son nom de faire connoître son innocence. Il fit pour cela un voyage à la cour en 1571, & se présenta au roi à Saint-Germain, le 16 mars. Il déclara qu'étant in-

noient, il ne prétendoit pas se servir de l'abolition; qu'il avoit été méchamment & calomnieusement accusé : & il offrit, au cas que quelqu'un fût assez hardi pour le soutenir criminel, de l'en faire dédire les armes à la main, si sa majesté vouloit avoir la bonté de le permettre. Comme on n'avoit eu contre lui que de simples soupçons, le roi lui répondit qu'il étoit satisfait de lui; qu'il avoit reconnu la fausseté des avis qui lui avoient été donnés; qu'il ne doutoit nullement de sa fidélité, & l'exhorta de *continuer de bien faire, & de ne pas diminuer d'affection pour son service*. Il lui en fit expédier un acte qu'il signa, & qui fut enregistré le 16 juin suivant à la chambre des comptes de Grenoble. Le baron demeura quelques mois à la cour, où le roi le voyoit avec plaisir. Il ne revint en Dauphiné que pour conduire des troupes à Turin : ce fut sa derniere expédition.

On commença à parler de ligue en 1577. Les formulaires en furent dressés & envoyés aux commandans des provinces, pour les faire signer aux plus considérables de chaque pays. Gordes en fit la proposition à des Adrets, qui refusa de signer, jugeant avec raison que cette ligue ne pouvoit rien produire d'utile ni pour le service du roi, ni pour le bien public, ni pour celui de la religion.

Lorsque Henri III passa à Lyon, à son retour de Pologne, les plus qualifiés des environs allerent lui faire leur cour, & des Adrets fut du nombre. Se trouvant un jour chez le roi, & voulant entrer avec le vieux comte de Bennes, la porte leur fut refusée par un huissier. D'Aubigné, *liv.* 3, raconte : « Que s'étant présenté après eux, on lui offrit d'entrer, & qu'il en eut honte, ayant vu le refus que l'on avoit fait à Bennes & à des Adrets. Etant resté avec eux, il s'adressa au baron, & conversant familiérement, il lui demanda trois choses : Pourquoi avec tant de valeur, il avoit eu tant de cruauté ? Pourquoi il avoit quitté un parti où il avoit tant d'autorité ? Et pourquoi il n'avoit pas été aussi heureux dans celui des catholiques, qu'il l'avoit été parmi les huguenots ? A la premiere demande, il lui avoit répondu : Que ce n'est pas faire une action de cruauté, quand on la rend; que celle qu'on commence se peut ainsi appeller, mais que l'autre en est une de justice : que le seul moyen de faire cesser les barbaries des ennemis, c'étoit de leur rendre la revanche. A la seconde, il avoit réparti : Que l'amiral avoit disposé la guerre par des maximes ministrales, & vouloit donner les diseurs pour juges aux faiseurs : que Soubise étoit bon, vaillant, sage, & meilleur capitaine que lui; mais qu'il avoit envoyé un censeur où il falloit un dictateur, & un Fabius au lieu d'un Marcel : qu'ayant vu son sang & ses peines sujettes à de tels supplantemens, il avoit traité avec monsieur de Nemours, non par avarice ou par crainte, mais par vengeance, & après plusieurs ingratitudes redoublées en son endroit. Sur la troisiéme, il avoit soupiré, puis répondu : Qu'avec les hugenots il avoit des soldats, que depuis il n'avoit eu que des marchands; qu'il n'avoit pu fournir des rênes aux premiers, & que les autres avoient usé ses éperons ».

Dans le temps que le baron vivoit tranquillement, retiré dans son château de la Freyte, il fut informé que Pardaillan de la Mothe-Gondrin, fils de celui qui avoit été tué à Valence, avoit tenu de lui des discours injurieux à l'occasion de l'assassinat de son pere, & qu'il l'avoit même menacé de le maltraiter s'il le trouvoit en son chemin. Ce fait se passa en 1581. Le baron qui avoit alors 80 ans, se rendit à Grenoble, où l'arrivée du duc de Mayenne avoit attiré alors une grande partie de la noblesse. Des Adrets fut très-bien reçu par le duc de Mayenne. Il dit plusieurs fois, même en présence de Pardaillan : *Qu'il avoit quitté sa solitude & revu le monde pour savoir si quelqu'un avoit de la rancune contre lui, afin de le satisfaire; que son épée n'étoit pas si rouillée, son bras si foible, ni ses forces si diminuées par son âge, qu'il ne fît raison à tous ceux qui auroient quelque plainte à lui faire*. Pardaillan, qui respecta sans doute son âge, ne répliqua rien, & des Adrets s'en retourna content de cette derniere marque de courage.

Il se promenoit un jour sans épée dans le grand chemin de Savoye, près de son château, où un ambassadeur de Savoye, qui alloit à Grenoble, le rencontra. L'ambassadeur, qui le connoissoit, mit pied à terre pour lui donner une de ces marques d'estime & de vénération qu'on a pour les grands hommes, & lui demanda de ses nouvelles. *Je n'ai autre chose à vous dire*, lui répondit le baron, *sinon que vous rapportiez à votre maître que vous avez trouvé le baron des Adrets, son très-humble serviteur, dans un grand chemin, avec un bâton blanc à la main, & sans épée, & que personne ne lui demande rien.*

Lorsqu'en 1585 la Valette conduisit en Dauphiné des troupes contre Lesdiguieres, il demanda où étoit le baron. Celui-ci le sut, & alla le voir à Grenoble. La Valette l'embrassa plusieurs fois, lui fit beaucoup d'accueil, & lui dit qu'il auroit eu un grand regret de quitter la province sans l'avoir vu; qu'il respectoit ses grandes qualités, & que sa réputation avoit acquis depuis long-temps toute son estime. Le baron aussi sensible à de pareils procédés, qu'il l'avoit été aux injures, ne quitta plus la Valette; & quoique son âge le dispensât d'aller à la guerre, il le suivit en Trieves, prêt à combattre, s'il eût été nécessaire.

On voit par-là, que c'est sans raison que des auteurs ont avancé que des Adrets passa ses dernieres années haï des huguenots & méprisé des catholiques, & qu'il perdit en peu de temps la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Ces traits ont été copiés de Beze, qui chagrin de ce que le baron avoit abandonné les protestans, ne cherche dans toute son histoire qu'à le déprimer. Chorier a suivi sans examen les préventions de cet auteur.

On ne peut nier que des Adrets ne fût d'un caractere violent, dur & impétueux; & les actions de cruauté qu'il fit, ou qu'il souffrit en plusieurs endroits, sous le faux prétexte de représailles, sont une tache à sa mémoire. Mais il faut convenir aussi qu'on a trop chargé le tableau, en disant que pour inspirer ses sentimens à ses fils, & les accoutumer au sang, il les faisoit baigner dans celui des catholiques qu'il avoit égorgés. Bayle remarque que Brantôme ne le raconte que sur un ouï-dire, d'après lequel, ceux qui l'ont suivi, ont parlé affirmativement. Il ajoute que cet auteur ne parle que de sang en général, sans spécifier le sang humain. Le même Brantôme, dans le parallele de Montluc & du baron des Adrets, dit que *tous deux furent très-braves, très-vaillans, fort bizares & cruels, & tous deux fort bons capitaines*. Il ajoute que *la reine avoit souvent dit, que si des Adrets eût fait pour le roi comme pour les huguenots, il eût été maréchal de France aussi-bien que Montluc.*

On a attribué au baron d'avoir violé les capitulations, en faisant précipiter du haut d'une tour, ou d'un rocher escarpé, les soldats des garnisons de Mornas, de Pierrelatte & de Montbrison. Le fait qui regarde les deux premieres places est démenti par des auteurs dignes de foi, & celui de la troisiéme a pour appui principal un écrivain qui a bien perdu de son crédit parmi ceux qui cherchent le vrai.

1. Ce qui se passa à Mornas, ne regarde point le baron. Cette place fût emportée par Montbrun son lieutenant. Bayle qui a fait cette observation, prouve par d'Aubigné & par Beze, qu'il faut corriger en ce point Castelnau & Maimbourg, qui donnent au baron la prise de Mornas & les exécutions qui la suivirent.

2. A l'égard du fait de Pierrelatte, M. de Thou justifie le baron, en disant que tandis qu'on dressoit les articles de la capitulation, ceux d'Orange que la perte de leurs concitoyens rendoit furieux, & qui ne respiroient que vengeance, enfoncerent les portes du château, fondirent sur la garnison, & ne firent aucun quartier; les uns furent précipités du rocher, & les autres passés au fil de l'épée: ce fut donc l'effet d'un premier moment de fureur de la part des soldats.

Il n'y a plus contre des Adrets que le fait de Montbrison. Ce fait, quoiqu'appuyé seulement par la garantie suspecte de Varillas, a néanmoins passé pour constant & n'a pas été contredit. C'est le seul en effet que l'on puisse imputer au baron, & il a vraisemblablement servi de canevas aux autres histoires que l'on met sur son compte; peut-être même ne s'est-il accrédité qu'à la faveur d'un trait singulier, au moyen duquel on suppose qu'un soldat se tira d'affaire.

On raconte que le baron se divertissant à voir précipiter des soldats du haut de la tour de Montbrison, il y en eut un qui prit deux fois sa secousse & s'arrêta tout court sur le bord du précipice. Des Adrets lui dit d'un ton aigre, que c'étoit assez d'avoir sondé deux fois le gué. Celui-ci lui répondit hardiment, qu'il le lui donnoit en quatre. La vivacité de cette répartie plut au baron: le soldat eut la vie sauve.

Des Adrets mourut dans son château de la Freyte en 1587, dans la religion de ses peres: il ne l'avoit jamais véritablement abandonnée, quoiqu'il eût fait bien des choses contraires à son exercice, pendant un an que la haine & le ressentiment le mirent à la tête des huguenots. Il fut enterré dans une chapelle de l'église paroissiale du Touvet, où étoit la sépulture de ses ancêtres.

Il avoit eu trois fils qui moururent avant lui. Les auteurs ne s'accordent point sur la religion qu'ils professerent: les uns les font protestans, d'autres les supposent catholiques. Beze, qui a toujours soutenu que des Adrets étoit originairement huguenot, s'efforce de prouver que ses fils l'étoient aussi. L'aîné, selon lui, avoit été élevé auprès de l'électeur Palatin: à l'égard des deux cadets, qu'il suppose jumeaux, il assure qu'ils étoient nés à Genève, & que Jean Calvin avoit été parrain de l'un d'eux.

Il est aisé de détruire tout ce qui a été avancé par Beze, & par les auteurs qui l'ont suivi, au sujet du baron & de ses enfans. Les dates de quelques faits que l'on va rapporter suffiront pour faire voir que le baron ne s'est jamais réfugié à Genève, & que loin d'être originairement huguenot, comme Beze l'avance, il est né catholique, qu'il a été marié dans l'église catholique, que ses enfans y sont nés, & qu'ils ont été élevés dans cette religion. Suivons les dates.

Son contrat de mariage avec *Claude* de Gumin, du 26 mars 1544, porte que le mariage seroit célébré *en face de sainte mere église*; & les deux futurs époux en firent serment entre les mains du curé de Roche, dans la paroisse duquel étoit situé le château de Romanesche, qui appartenoit au pere de l'épouse. Le baron servit en Italie en qualité de colonel des Légionaires au moins jusqu'en 1558; ce ne fut qu'en 1562, qu'excité par la reine, il se mit à la tête des protestans. Il étoit alors en Dauphiné, où il a toujours habité. La Freyte, son troisiéme fils, étoit grand lorsqu'il alla en 1570, à la cour, solliciter la liberté de son pere, prisonnier à Lyon; & le second, en 1572, eut beaucoup de part à la journée de la saint Barthelemi, & s'en repentit, selon Brantôme. Ils étoient donc nés bien avant 1562, premiere époque où l'on pourroit soupçonner un changement de religion dans des Adrets.

Suzanne, fille aînée du baron, fut mariée à *César* de Vausserre, à qui elle porta la terre des Adrets. Bayle rapporte une descendance de ce mariage: c'est une faute: *Suzanne* mourut sans enfans, & elle fit son mari son héritier. C'est du second mariage de *César* de Vausserre avec *Marguerite* Dupuy-Montbrun, que descendent les seigneurs des Adrets du nom de Vausserre, dont parle Bayle, & dont la postérité subsiste en Dauphiné. * *Archives de la chambre des comptes de Grenoble. MMS.* de MM. Clairambault. Brantôme, d'Aubigné, Castelnau & son continuateur, la Popeliniere, Davila, M. de Thou, Hilarion de Coste, *histoire des Dauphins*. Chorier, *histoire de Dauphiné*. Guy Allard, *vie du baron des Adrets*. Daniel, *histoire de France*.

BEAUMONT. Divers auteurs ont confondu les maisons de Beaumont: car il y a plusieurs terres de ce nom en France, & même dans le Maine. Outre *Beaumont-le-Vicomte*, il y a encore un autre BEAUMONT, qui est sur la petite riviere de Vergete, entre Château-Gontier, Sablé & Antresmes. Il y a aussi d'autres maisons du nom de Beaumont en Auvergne, Dauphiné, Poitou, &c. comme BEAUMONT Franconville, BEAUMONT sur Vingeanne, comté du bailliage de Dijon; BEAUMONT sur Grône, châtellenie royale du bailliage de Châlons sur Saone; BEAUMONT sur Bressuire, &c. Louis de BEAUMONT, évêque de Paris, étoit de cette maison, & fils d'un autre *Louis* de Beaumont, seigneur de Foresta, gouverneur du Maine, & frere de *Thibaud* gouverneur d'Anjou. Il eut beaucoup de part dans les bonnes graces du roi Louis XI. En 1473 il fut mis sur le siége épiscopal de Paris, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & de piété, & mourut le 28 juin 1492.

BEAUMONT (Rotrode ou Raoul) archevêque de Rouen dans le XI siécle, fut disciple de Gilbert de la Porée, avec Yves de *Chartres*, puis archidiacre de Rouen, évêque d'Evreux en 1139, & archevêque de Rouen en 1164. Le pape Alexandre III l'engagea à faire un voyage en Angleterre auprès du roi Henri II en 1170, pour l'affaire de S. Thomas de *Cantorberi*. Deux ans après, il se trouva au concile d'Avranches, & mourut sur la fin du mois de novembre en 1183, comme nous l'apprenons d'Alberic.

BEAUMONT (François) poëte dramatique Anglois, vivoit dans le XVII siécle, & étoit contemporain de Fletcher, de Ben Johnson & de Shakespear. Il étoit lié de grande amitié avec le premier, & ils composerent ensemble jusqu'à cinquante-deux piéces de théâtre. Etant ensemble dans un cabaret, pour répeter les rôles d'une tragédie, Fletcher entreprit de tuer le roi dont il étoit parlé. On l'entendit de dehors du lieu où ils étoient. Il n'en fallut pas davantage pour l'accuser de crime de haute trahison. Ayant montré qu'il ne s'agissoit que d'un roi de théatre, l'accusation fut tournée en risée. * *Dict. angl.*

BEAUNE, *Belna*, ville de France en Bourgogne, à trois lieues de la Saone, entre Dijon, Autun & Châlons. Elle est assurément très-ancienne; mais elle n'est point la *Bibracte* de César, comme divers auteurs se le sont imaginé. Cette derniere ville est Beuvrai. Beaune est forte d'assiéte, bien bâtie, & dans un terroir extrêmement fertile en bons vins: ce qui a fait dire à Erasme, *vinum Belnense super omnia vina bibe.* Divers ducs de Bourgogne y ont fait leur séjour ordinaire; & le roi Louis XII y fit bâtir le château qu'on y voit encore, avec grand nombre d'églises & de monasteres. Son hôpital fondé en 1443, par Nicolas Rollin, chancelier de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, est un des plus beaux bâtimens du royaume. La célébre abbaye de Cîteaux, chef d'ordre, est dans le territoire de cette ville. Beaune a été le premier siége du parlement de Bourgogne, sous le nom de *Jours Généraux*. Lorsque la Bourgogne fut retournée à la couronne en 1361, par la mort de Philippe dit *de Rouvre*, le roi Jean donna à ce parlement la permission de juger souverainement. Depuis, la même province

vince ayant été encore réunie à la couronne en 1477, après la mort de Charles *le Téméraire*, le roi Louis XI fixa cette justice souveraine, & l'érigea en cour de parlement. Beaune se souleva dans le même temps; & ce fut pour cette raison que le roi établit en mai 1477, une chambre du conseil à Dijon, où le parlement a résidé depuis. Beaune est un archidiaconé d'Autun, dans lequel sont les archiprêtrés de Beaune, de Nuys ou du Vergi, d'Arnai-le-Duc & de Couches. Il y a une église collégiale de Notre-Dame, avec paroisse, & quatre autres paroisses qui sont des annexes de la premiere; une commanderie de Malte dans le grand prieuré de Champagne; un monastere de chartreux sous le nom de Notre-Dame de Fontenai, fondé en 1328 par Eudes IV, duc de Bourgogne; une abbaye de bernardines dite *Notre-Dame du lieu-Dieu*, fondée par le duc Eudes II, en 1140; des couvens de cordeliers, de jacobins, de capucins, de minimes, de carmelites, de dominicaines, d'ursulines & de la visitation; un collége où les prêtres de l'Oratoire enseignent les humanités; un hôpital de la Trinité ou de la Charité pour de pauvres orphelines; & enfin l'hôpital général dont on a parlé ci-dessus. Il y a aussi une officialité de l'archidiaconé, ressortissante à celle de l'évêque. Quant au gouvernement civil, Beaune est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de roi du Dijonnois. Il y a un bailliage particulier, second siége du Dijonnois ressortissant au parlement de Bourgogne, & au présidial de Dijon; une chancellerie aux contrats, qui ressortit ès mêmes cours; une mairie qui a la justice ordinaire de la ville, & la police; les justices du chapitre de Notre-Dame, de la commanderie & de la chartreuse, qui ressortissent au bailliage; un grenier à sel du parlement & de la direction de Dijon; une justice des traites foraines du même parlement; un bureau de recette des mêmes traites; & une subdélégation de l'intendance de Bourgogne. Il est encore bon d'observer que Beaune est la troisiéme ville des états de la province, & la seconde qui nomme l'élu du tiers-état. Le comté de Beaune fut réuni au duché de Bourgogne par l'acquisition que le duc Hugues IV en fit en 1227 d'André de Bourgogne, dauphin de Viennois. Le bailliage de Beaune est d'une figure presque ronde; il a sept lieues du nord au midi, & autant de l'orient à l'occident. Il est limité au levant par le bailliage de Nuys, au midi par ceux de Châlons, Montcenis & Autun: au couchant & au nord par celui d'Arnai-le-duc. Le pays est tout coupé de montagnes, qui comprennent le bon & grand vignoble de vingt-quatre paroisses; ce qui est au-delà du côté du couchant est terres labourables, aussi-bien que ce qui est à l'orient & au midi: la partie occidentale a encore des bois de haute futaye, des taillis, & de bons pâturages: il y a des mines de fer à Bouilland & à la Canche. Quoiqu'il y ait beaucoup de bleds dans ce bailliage, le plus grand commerce est en vins: les meilleurs sont ceux de Vollenai, Pomard, Beaune, Savigni, Chassagne & Santenai; & pour les vins blancs ceux de Mursaut: les communs, qu'on appelle Gamais & de l'arriere-côte, se débitent dans l'Auxois, d'où l'on amene souvent des bleds en échange, qui se voiturent sur la Saone pour la ville de Lyon. * Claudius Robert, *Belna*. Goulu, *Mem. Sequan.* Paillot, *parl. de Bourg.* Papyrius Masso, *descr. flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des antiqu. des villes, & histoire de Bourg.* Chasseneu. Saint Julien Balleure, &c. Garreau, *desc. du gouv. de Bourg.*

BEAUNE (Jean de) né dans la ville de ce nom, entra dans l'ordre de S. Dominique, dans la maison de Dijon. Sa science & sa piété le firent choisir par le prieur provincial de France pour être inquisiteur de la foi à Carcassonne en 1316: il exerça cet emploi jusqu'en 1333. Le pere Echard dans la bibliothéque des écrivains de son ordre, tom. I. pag. 585, lui donne les ouvrages suivans. 1. Diverses sentences qu'il a prononcées en qualité d'inquisiteur: Philippe de Limborch les a fait imprimer à la fin de son histoire de l'inquisition, écrite en latin & imprimée à Amsterdam en 1692, *in-fol.* 2. *Sententia solemnis die XI martii 1319 stylo veteri, 1320 stylo novo, dominicâ III quadragesimæ lata à D. Bernardo episcopo Albiensi & ab inquisitore Joanne unà judicantibus, quâ cives omnes & civitatem Albiensem universam ob violatam episcopi aliàs Albiensis Bernardi de Castaneto dignitatem, & inquisitorum Carcassonensium FF. Gaufridi de Ablusis & Fulconis de sancto Georgio ordin. prædicator. auctoritatem antè annos circiter 18, diris apostolicis interdicto censurisque gravissimis suppositam, ad ejusdem civitatis humilem enixamque supplicationem, impositâ idoneâ satisfactione & mulctâ, liberarunt.* 3. *Acta alia plura contra hæreticos Albigenses anno 1318.* 4. Une autre sentence du 14 octobre 1319, imprimée dans les *Miscellanea* de M. Baluze, tome I, avec l'écrit intitulé, *Opusculum seu censura quam à Joanne papa XXII rogatus tulit de doctrina fratr. Petri Joannis Olivi, ordin. minorum.*

BEAUNE, famille originaire de la ville de Tours. JEAN de Beaune fut argentier des rois Louis XI & Charles VIII. Il laissa JACQUES de Beaune, I de ce nom, baron de Samblançai, surintendant des finances du roi François I, lequel prit alliance avec *Jeanne* Ruzé, & en eut GUILLAUME, qui suit; *Martin*, archevêque de Tours, mort en 1527, & *Jacques*, évêque de Vannes, mort en 1511. GUILLAUME de Beaune, baron de Samblançai, &c. épousa *Bonne* Cothereau-Maintenon, qui le rendit pere de quatre fils, savoir: JACQUES II de ce nom, baron de Samblançai, vicomte de Tours, &c. chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, n'eut de *Gabrielle* de Sade son épouse qu'une fille unique, *Charlotte* de Beaune, dame d'atours & favorite de la reine Catherine de Médicis. Elle épousa 1. *Simon* de Fizes, baron de Sauve, secrétaire d'état sous le roi Charles IX, mort en l'an 1579: 2. le 18 octobre 1584, *François* de la Tremouille, marquis de Noirmoustier, & mourut le 30 septembre 1617 âgée de 66 ans. Le second des fils de *Guillaume* de Beaune fut *Renaud*, évêque de Mende, puis archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1606. Le troisiéme fut JEAN, seigneur de la Tour d'Argi, pere de *Marie* de Beaune, femme d'*Anne* de Montmorenci, marquis de Thuri; & le quatriéme, *Martin*, nommé évêque du Pui, abbé de Royaumont & chancelier de la reine Catherine de Médicis, mort en 1565. Ces quatre freres eurent pour sœur *Marguerite* de Beaune, que d'autres nomment *Claude*, laquelle fut mariée 1. à *Louis* Burgensis, seigneur de Montgaugier, premier médecin du roi: 2. à *Claude* Gouffier, marquis de Boisi, duc de Rouanez & grand-écuyer de France, dont elle fut la quatriéme femme. M. de Thou *lib. 3. de vita sua*, dit que ce fut en considération de ce mariage, que Rouanez fut érigé en duché. Cette dame fut fort considérée de la reine Catherine de Médicis, & procura par son crédit de beaux emplois à son frere l'archevêque de Bourges. * Bayle, *dict. crit.*

BEAUNE (Renaud de) archevêque de Bourges, puis de Sens, né à Tours en 1527, étoit fils de GUILLAUME de Beaune, baron de Samblançai, & de *Bonne* Cothereau. Après avoir été conseiller & président des enquêtes au parlement de Paris, maître des requêtes, & chancelier de François duc d'Anjou, frere unique du roi Henri III, il devint évêque de Mende, puis archevêque de Bourges en 1581, & fut nommé archevêque de Sens en 1596; mais le pape Clément VIII en refusa constamment les bulles, quelque instance que lui en fit M. d'Ossat, parceque ce prélat avoit donné l'absolution au roi Henri IV sans la participation de Rome, & avoit proposé même de faire un patriarche en France. Le pape ne se rendit qu'en

1602, qu'il accorda enfin ces bulles si long-temps sollicitées. Il donna des marques de sa capacité dans les assemblées du clergé : & fut député de ce corps aux états de Blois en 1588, où il présida ; mais son zèle pour le roi & pour la religion éclata, sur-tout à la conférence de Surene, près de Paris, où il prit hautement le parti du roi Henri *le Grand*, que ceux de la Ligue, & les partisans d'Espagne, refusoient de reconnoître pour souverain, après la mort de Henri III. En effet, après cette célébre conference, ce monarque s'étant fait instruire à fonds des vérités orthodoxes, abjura son erreur, fit profession de la foi catholique, & reçut l'absolution dans l'église de S. Denys, des mains de Renaud de Beaune. Ce prélat fut ensuite nommé pour haranguer le cardinal Alexandre de Médicis, envoyé légat en France pour ménager la paix entre les couronnes de France & d'Espagne. Depuis, le roi le fit grand-aumônier de France, & commandeur de ses ordres. Il mourut en 1606, à Paris, âgé de 79 ans, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit son épitaphe. * De Thou, *hist. liv.* 106. Spond. *in annal.* La croix du Maine, *bibl. Franç.* Sammarth. *Gall. christ.* Le P. Anselme, &c.

BEAUNE (Jacques de) baron de Samblançai, surintendant des finances sous François I, les administra avec beaucoup de satisfaction de la part de ce prince, jusqu'à ce que Lautrec eût laissé perdre le duché de Milan, faute d'avoir touché les sommes qui lui avoient été destinées. Le roi, qui en fut informé par la bouche de ce général, fit appeller Samblançai dans les premiers transports de sa colere. Au lieu de l'appeller son pere, comme il avoit de coutume, il le regarda de travers, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas fait tenir à Lautrec les trois cens mille écus qui lui avoient été solemnellement promis. Samblançai, qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingénuité qui lui étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanez avoient été dressées, la mere de sa majesté étoit venue à l'épargne, & qu'elle avoit demandé d'être payée de tout ce qui lui étoit dû jusque-là, tant en pensions & gratifications, que pour les duchés de Valois, de Touraine & d'Anjou, dont elle étoit donataire : qu'il lui avoit représenté qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme, le trésor royal seroit épuisé, & le fonds destiné pour le duché de Milan diverti, contre ce que le roi avoit ordonné le matin en sa présence, & dont elle étoit demeurée d'accord ; mais que cette princesse s'étoit obstinée à ne rien rabattre de ses prétentions, & l'avoit menacé de le perdre s'il ne lui donnoit tout ce qu'elle lui demandoit ; & sur ce qu'il lui avoit remontré qu'il y alloit de sa tête, si Lautrec ne trouvoit point d'argent à son arrivée dans Milan, elle repartit qu'elle avoit assez de crédit auprès du roi pour le mettre à couvert de toute poursuite, & qu'il n'auroit qu'à dire, lorsqu'on lui demanderoit compte du divertissement des deniers destinés pour l'Italie, qu'il l'avoit fait par son ordre. Le roi pour achever de s'éclaircir, manda sa mere, & Samblançai répeta devant elle tout ce qu'il venoit de dire. Ce qui la mit dans une telle colere, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un démenti à Samblançai, ni de demander au roi justice contre ce téméraire, qui la vouloit rendre criminelle de leze-majesté. Mais comme on eût pu justifier par la date des quittances qu'elle avoit laissées au trésor royal, qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Lautrec, elle avoua bien d'avoir demandé le payement de ses pensions ; mais elle soutint que Samblançai lui avoit donné de l'argent, sans lui dire que c'étoit le même qui devoit passer à Milan. Elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit Samblançai, & poursuivit sa détention avec tant d'ardeur, en protestant néanmoins que ce n'étoit que pour se mieux justifier du crime qu'il lui imputoit, que le roi fut obligé de le faire arrêter dans son antichambre. Samblançai ne fut pas plutôt prisonnier, qu'on lui donna des commissaires. Le péculat fut le seul crime sur lequel on instruisit le procès, & il fut condamné à mort, soit que les juges appréhendassent d'irriter sa partie en opinant à de moindres peines, ou qu'ils fussent prévenus de la pensée, qu'on ne pouvoit long-temps manier les deniers du roi, & avoir les mains nettes. L'exécution fut publique : mais sa mémoire fut justifiée quelque temps après. * De Thou, *hist.* Mezeray. Varillas, *hist. de France, au regne de François I.*

BEAUNE (Florimond de) conseiller au présidial de Blois, où il naquit en 1601, étoit fils de Florimond de Beaune, originaire de Touraine, & seigneur de Goulioux, à deux lieues de Blois. Il joignit la science des mathématiques à la jurisprudence, & fut fort estimé de René Descartes, qui alla à Blois pour s'entretenir avec lui. Bartholin le visita aussi de la part des états des Provinces-Unies, afin de conferer avec lui sur quelques matiéres très-difficiles. Florimond de Beaune inventa plusieurs instrumens astronomiques, & entr'autres des lunettes d'un artifice admirable. Il mourut l'an 1652, âgé de 51 ans. * Bernier, *hist. de Blois.*

BEAUPOIL, maison très-ancienne, originaire de Bretagne.

I. Yves de Beaupoil, chevalier seigneur du haut & bas Noëmalet, prit le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, contre Jean de Montfort. Après la mort de Charles, tué à la bataille d'Aurai en 1364, Yves se retira auprès du roi Charles V, qui lui ordonna des appointemens, & s'employa pour lui envers Jean de Montfort, alors duc de Bretagne. Il se retira en Limosin auprès de Jean de Bretagne, comte de Penthievre, vicomte de Limoges, fils de Charles de Blois, & y mourut, laissant Guillaume, qui suit ; & Jean, qui fut lieutenant de roi en Perigord, & épousa l'héritiere de la Force. Sa branche subsista jusqu'à *Philippe* de Beaupoil, dame de la Force, qui porta cette terre dans la maison de Caumont, par son mariage avec *François* de Caumont, seigneur de Castelnau, pere de *Jacques-Nompar*, dit le maréchal de la Force.

II. Guillaume de Beaupoil, mort en 1445, dans un âge très-avancé, épousa *Françoise* de Broon, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, & niéce du connétable du Guesclin, dont il eut Julien, qui suit.

III. Julien de Beaupoil fut fait écuyer du roi Charles VII le 13 décembre 1441. Il avoit acquis en 1440 la terre de Sainte-Aulaire, qui vient du mot latin *sancta Eulalia*, située près d'Userche en Limosin, dont il prit l'investiture de Jean de Bretagne, vicomte de Limosin, le 7 novembre 1441. Il épousa en 1443, *Galienne*, fille de *Goulfier-Hélie*, seigneur de Villac & de Pui-Seguin, & de *Jeanne* de Roffignac. *Marguerite* & *Louise*, sœurs de *Galienne*, étoient déja mariées, l'une à *Guillaume* d'Aubusson, seigneur de Villac ; l'autre à *Guiot* d'Aubusson son frere, seigneur de la Feuillade. Dans le traité de paix fait à Nantes le 27 juin 1448, entre François I duc de Bretagne, & Jean comte de Penthievre, le duc consent que Guillaume de Beaupoil & Julien son fils, recouvrent leurs maisons, terres, héritages, &c. qu'ils avoient en Bretagne avant la journée de Chantocé, où s'étoient trouvés lesdits seigneurs de Beaupoil : & l'an 1450, Julien vendit la terre de Noëmalet à son parent Olivier de Broon. Il fit son testament le 27 septembre 1486. Ses enfans furent Jean, qui suit ; *François*, protonotaire du saint siége ; *Jeanne*, femme du seigneur de sainte Fortunade, près de Tulle ; *Marie*, épouse du seigneur de Verneuil, au bas Limosin ; *Catherine*, mariée en la maison de Perille en Querci ; *Antoinette*, alliée en la maison de Razat en Perigord ; *Louise* & *Françoise*, successivement abbesses de la Regle de Limoges : la derniere mourut le 19 avril 1507.

IV. Jean de Beaupoil I du nom, seigneur de Sainte-Aulaire, de Ternat, la Greniere, Manſat de Gironde en Poitou & d'Arſinges en Beaujolois, fut conſeiller, chambellan, & maître-d'hôtel de Pierre de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche. Il fit ſon teſtament en 1511, ayant épouſé en 1479 *Anne* Gachette, de la maiſon de la Mothe en Champagne, demoiſelle d'honneur & confidente d'Anne de France, ducheſſe de Bourbon. Leurs enfans furent Jean II, qui ſuit; *Charles*, mort ſans poſtérité; & *Marguerite*, femme de *Jean*, baron de Saint-Chamans, comte d'Eſcorailles.

V. Jean de Beaupoil II, ſeigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut maître-d'hôtel ordinaire du roi François I, capitaine de Maſſeré en Limoſin, de Benon & de la Tour en Auvergne, & maître des eaux & forêts de cette province. Il accompagna le roi ſon maître en Italie, & fut fort bleſſé au ſiége de Pavie. Son teſtament eſt de l'année 1540. Il avoit épouſé en 1506 *Marguerite* de Bourdeille, dont il eut François, qui ſuit; *Germain*, protonotaire du ſaint ſiége; Pierre *tige de la branche de* Lanmari, *rapportée ci-après*; *Marie*, femme du ſeigneur de Champniers; *Louiſe*, mariée au baron de Salels; *Gabrielle*, épouſe du ſeigneur de l'iſle de Périgord; *Suſanne*, abbeſſe de Ligueux en Périgord; & *Françoiſe*, religieuſe de Lavoine en Auvergne.

VI. François de Beaupoil, ſeigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut panetier des rois François I & Henri II. Charles IX le nomma le 10 octobre 1569 chevalier de ſon ordre, dont le maréchal de Montmorenci lui donna le collier le lendemain au Pleſſis-lès-Tours. C'étoit en reconnoiſſance de la bravoure qu'il avoit marquée huit jours auparavant à la bataille de Montcontour, où il eut un cheval tué ſous lui. Il avoit épouſé en 1542 *Françoiſe* de Voluire de Ruffec, dame des Eſtres en Anjou, dont il eut Germain, qui ſuit; François & Gabriel, qui ont eu des enfans. De l'un d'eux eſt iſſu *N.* de Beaupoil de Sainte-Aulaire, chanoine & grand-vicaire de Perigueux, abbé de S. Jean de Falaiſe, député à l'aſſemblée du clergé en 1715. François, ſeigneur de Sainte-Aulaire, eut auſſi de *Françoiſe* de Voluire de Ruffec huit filles, dont une, *Suſanne*, fut abbeſſe de Ligueux après ſa tante en 1607, & mourut en 1612, après avoir bien rétabli ſon abbaye, qui avoit été ruinée par les Huguenots.

VII. Germain de Beaupoil, ſeigneur de Sainte-Aulaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, & chevalier de ſon ordre, épouſa en 1582 *Judith* de Carbonnieres, iſſue d'une ancienne maiſon en Auvergne, alliée dès le temps du roi Henri I aux vicomtes de Comborn & de Ventadour. Il fit ſon teſtament en 1603, & laiſſa *Antoine*, mort ſans enfans; Henri, qui ſuit; *Foucault*, chevalier de Malte, & quatre filles, dont une appellée *Suſanne*, fut abbeſſe de Ligueux.

VIII. Henri de Beaupoil, ſeigneur de Sainte-Aulaire, épouſa en 1610 *Léonore* de Taleyran, fille de *Daniel* prince de Chalais, & de *Françoiſe* de Montluc, fille du maréchal de ce nom, dont il eut Daniel, qui ſuit; *Suſanne* & *Henriette*, religieuſes en l'abbaye de Ligueux. Après ſa mort arrivée en 1614, ſa veuve ſe remaria avec *François* de Coſnac, & devint mere de *Daniel* de Coſnac, archevêque d'Aix, commandeur des ordres du roi.

IX. Daniel de Beaupoil, ſeigneur de Sainte-Aulaire, épouſa en 1632 *Jeanne* de Breuil, héritiere de la maiſon de la Pourcherie, dont il n'eut qu'une fille, *Suſanne*, religieuſe à Ligueux. Il ſe remaria en 1643 avec *Guionne*, dite *Angélique* de Blot, fille de *Philibert* de Blot-Chauvigni, illuſtre maiſon d'Auvergne, & de *Guicharde* de Veni d'Arbouze, ſœur de la bienheureuſe *Marguerite* d'Arbouze, ſupérieure & réformatrice du Val de Grace à Paris. Il en eut François-Joseph, qui ſuit; *André-Daniel*, évêque de Tulle en 1702, dont il ſe démit en 1720; Foucault chevalier de Malte, capitaine de vaiſſeau de roi, ſecrétaire des commandemens du grand-maître de Malte pour les affaires de France, ſon grand-écuyer, & gouverneur de cette ville, qui fut nommé en décembre 1710 grand-croix & grand-maréchal de l'ordre; *Marie*, femme d'*Armand* vicomte d'Aydie-Riberac; & trois religieuſes.

X. François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, ſeigneur de Ternac, Manſat, la Grenerie, la Pourcherie, &c. lieutenant-général pour le roi au gouvernement du haut & bas Limoſin, & l'un des quarante de l'académie françoiſe. M. le marquis de Sainte-Aulaire avoit un eſprit aiſé, naturel, plein de délicateſſe; il aimoit la belle littérature, la connoiſſoit, ſavoit en faire uſage, & cultivoit ſur-tout la poëſie françoiſe. Madame la ducheſſe du Maine l'attira à ſa cour, où il a paſſé plus de quarante années: cette princeſſe trouvoit toujours de nouveaux plaiſirs dans ſa converſation; elle l'appelloit ſon Berger, & l'on peut dire que ſon Berger lui étoit reſpectueuſement attaché. A l'âge de 90 ans, M. de Sainte-Aulaire faiſoit encore ſur le champ des vers pleins d'eſprit & de délicateſſe. Il y en a peu d'imprimés; & ce qui en a été publié ne l'a guere été que dans divers recueils. Ceux qui ont lu les piéces ſorties de cette plume, diſent qu'on y trouve des ſentimens délicats, un tour naïf, des fictions riantes, un badinage fin. M. de Sainte-Aulaire fut reçu à l'académie françoiſe en 1706. Il eſt mort à Paris le 17 décembre 1742, dans la quatre-vingt-dix-huitiéme année de ſon âge, & a été inhumé à S. Sulpice. Voyez ſon éloge dans le *ſupplément* au Parnaſſe françois, par M. Titon du Tillet. M. de Sainte-Aulaire avoit épouſé en 1676 *Marie* de Fumel, fille de *Louis* comte de ce nom en Agenois, & de *Marguerite* de Levi de Mirepoix, dont il a eu Louis, qui ſuit; *Daniel*, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, mort devant Turin en 1706; un troiſiéme jéſuite, mort vers l'an 1715 à l'âge de 25 ans; & trois religieuſes.

XI. Louis de Beaupoil, de Sainte-Aulaire, colonel-lieutenant du régiment d'Enguyen, fut tué au combat de Rumersheim dans la haute Alſace le 26 août 1709. Il avoit épouſé en 1703 *Marie-Thérèſe* de Lambert, fille de *N.* marquis de Lambert, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Luxembourg; dont une fille, mariée à *Anne-Pierre* de Harcourt, comte de Beuvron, lieutenant-général pour le roi au gouvernement de Normandie.

Branche de Lanmari.

VI. Pierre de Beaupoil, de Sainte-Aulaire, ſecond fils de Jean II, eut pour ſon partage les ſeigneuries de Coutures, Celles & Bertri. Il avoit épouſé en 1550 *Catherine* de Lauriere, dame de Lanmari, fille de *Jean* de Lauriere, ſeigneur de Lanmari, & de *Marguerite* de S. Chamans. Il en eut Antoine, qui ſuit; & Annet, *tige de la branche de* Fontenille; & autres enfans.

VII. Antoine de Beaupoil, ſénéchal de Périgord, chevalier de l'ordre du roi en 1576, épouſa en 1584 avec diſpenſe du pape, *Jeanne* de Bourdeille ſa parente, dame de Bernardiere, de Bauronne, & Douzillac, fille de *Gabriel* de Bourdeille, & de *Claude* de Gontaut, dont il eut Marc-Antoine, qui ſuit; & *Claude*, épouſe du ſeigneur de la Martonie de Puiguilen.

VIII. Marc-Antoine de Beaupoil, ſeigneur de Lanmari, &c. épouſa en 1624 *Gabrielle* d'Alegre, dame de Chabanes & de Sorges, fille de *Jean* d'Alegre, & de *Marie* de Sediere, dont il eut François, qui ſuit; *David*, marié à *Gabrielle* Jobert; *Antoine*, capitaine de cavalerie tué au ſiége de Mortare; Bon-François, *dont nous parlerons ci-après*; *Marie*, fem-

me de *Pierre* Jobert, comte de Nanthia; autre *Marie*, abbesse de Ligueux, qui se démit de son abbaye en 1698, en faveur de sa niéce, & qui mourut en janvier 1708, âgée de 82 ans; & *Susanne* religieuse.

IX. François de Beaupoil, marquis de Lanmari, seigneur de Coutures, &c. épousa en 1650 *Jacqueline* d'Aubusson, fille de *George*, comte de la Feuillade, & d'*Olympe* Grain de Saint-Marsaut, vicomtesse de Rochemeaux, laquelle étoit veuve de *Philibert* de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixent, morte en janvier 1704, âgée de 83 ans, sans enfans de son dernier mariage.

IX. Bon-François de Beaupoil, comte de Lanmari, &c. mestre de camp du régiment d'Enguyen, épousa en 1661 *Anne* de la Roche-Aymon, fille de *Philibert*, marquis de saint-Maixent, & de *Jacqueline* d'Aubusson de la Feuillade. Il en eut Louis, qui suit; *Henri-Louis*, chevalier de Malte; *Marie-Anne*, épouse de *Louis-Christophe* de Cugnac, marquis de Giversac; *Antoinette*, abbesse de Ligueux, & deux religieuses.

X. Louis de Beaupoil, marquis de Lanmari, grand échanson de France, capitaine lieutenant des gendarmes de la reine, mort à Casal Maggiore, en l'armée du roi, le 26 juillet 1702, avoit épousé en 1681 *Jeanne-Marie* Perrot, barone de Milli en Gâtinois, Angerville, Rouvre, &c. Elle prit une seconde alliance le 31 janvier 1704 avec *Gilbert-François* de Rivoire, marquis du Palais, & mourut le 22 janvier 1719, ayant eu de son premier mariage Marc-Antoine-Front, qui suit; *Henri; Louis; François* mort jeune; *Héléne; Julie; Elizabeth;* & *Sabine* religieuses.

XI. Marc-Antoine-Front de Beaupoil de Sainte-Aulaire, marquis de Lanmari, seigneur de Coutures, Celles, Bertri, Chabanes, Sorges, Peudri, &c. grand échanson de France, chevalier des ordres du roi, ambassadeur de France en Suéde, mort le 24 avril 1749 à Stockholm, âgé de soixante-six ans. Il avoit épousé le 12 mars 1711 *N.* Neiret de la Ravoye, fille de *Pierre* Neiret de la Ravoye, seigneur de Lisse & de Beaurepaire, grand audiencier de France, & trésorier général de la marine, & de *N.* Valiere. * *Voyez* le P. Anselme. *Mémoires du temps.*

☞ BEAUPORT, abbaye de France en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieu. Elle est de l'ordre de Prémontré, & de la filiation de l'abbaye de la Luzerne. Alain, comte de Goélo, & Pétronille sa femme, fonderent cette abbaye l'an 1202. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BEAUPREAU, *Bellum pratum*, petite ville de France en Anjou, avec un beau château sur la petite riviere de Leure, à neuf lieues d'Angers, a été érigée en marquisat en 1554, & en duché pairie en 1562. Cette terre après avoir passé dans plusieurs familles, tomba dans la maison de Gondi par le mariage de *Jeanne* de Scepeaux, fille de *Gui* duc de Beaupreau, avec *Henri* de Gondi, duc de Retz. *Catherine* de Gondi sa seconde fille la porta à *Louis* de Cossé duc de Brissac. Elle a appartenu à *François* de Neufville duc de Villeroi, pair & maréchal de France, qui épousa *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis* duc de Brissac, morte en 1708. *Voyez* SCEPEAUX.

BEAUPUIS (Charles Walon de) bachelier en théologie. Il étoit fils de Nicolas Walon, sieur de Beaupuis, conseiller du roi, élu en l'élection de Beauvais, & de dame *Marguerite* de la Croix. Il vint au monde à Beauvais le 9 d'août 1621, & fit ses études dans la même ville. Il alla les continuer à Paris après les vacances de 1637; & quoiqu'il eût déja fait trois années de rhétorique à Beauvais, il en fit encore une chez les Jésuites de Paris sous le pere Noüet. Il fit ensuite sa philosophie au collége des Grassins sous M. Blanlo, célébre professeur, dont M. de Bridieu fait un grand éloge dans son testament spirituel qui n'est encore que manuscrit. Du collége des Grassins il passa peu après dans celui du Mans, où il fut attiré par la réputation de M. Arnauld qui y commençoit un cours de philosophie, pour être reçu de la maison & société de Sorbonne. M. de Beaupuis étoit dès-lors en grand commerce de lettres avec M. Manguelien, chanoine de Beauvais. Celui-ci soutint sous M. Arnauld un acte de philosophie le 25 de juillet 1641, & sa thèse dédiée à M. Augustin Pothier, évêque de Beauvais, lui fit beaucoup d'honneur. Lorsqu'il commença sa théologie, il alla demeurer dans le collége de Cluni en 1642, parce que l'on y mangeoit en commun, & que la vie y étoit bien réguliere. Il n'avoit que 23 ans lorsque M. Manguelein, son directeur, l'engagea de suivre avec lui M. Litolphi Maroni à Bazas. Il partit pour cette ville le 16 de septembre 1644, & y arriva le 2 d'octobre suivant. Il y demeura jusqu'à la mort du prélat, arrivée à Toulouse le 22 mai 1645. Il revint à Paris, & fut chargé peu de temps après de la direction des écoles que MM. de Port-Royal avoient établies à Paris dans le cul-de-sac de la rue S. Dominique. Il eut ensuite la direction de celles que l'on plaça aux Granges près de Port-Royal des Champs, où il eut pour éleves le fils de M. de Luines, le fils aîné de M. de Bernieres, & MM. de Tillemont & Thomas du Fossé, qui sont devenus depuis si célébres par leurs écrits. M. Lancelot, depuis moine à S. Cyran, y enseignoit les mathématiques, & MM. Nicole & Coustel les belles-lettres. Ces écoles ayant été entiérement dissipées en 1650 par des ordres supérieurs, M. de Beaupuis fut appellé à Beauvais par son évêque, (Nicolas Choart de Buzenval) qui l'obligea de recevoir la prêtrise, & le chargea de la conduite de quelques maisons religieuses; savoir, des Ursulines de Beauvais & de celles de Clermont. M. de Beaupuis avant que d'accepter cette charge, fit promettre à M. de Buzenval qu'il ne lui donneroit jamais aucun bénéfice; & ce ne fut qu'à cette condition qu'il accepta cette direction. Le prélat le lui promit, & au lieu d'un bénéfice, il fit M. de Beaupuis supérieur du grand séminaire qu'il avoit établi à Beauvais suivant les vues d'Augustin Potier son prédécesseur. Nicolas Levesque qui venoit de mourir, avoit été le premier supérieur de ce séminaire. La mort de M. de Buzenval arrivée le 21 juillet 1679, & le changement de gouvernement qui suivit cette mort ayant rendu la liberté à M. de Beaupuis, il passa les trente dernieres années de sa vie à Beauvais dans la retraite & dans la pénitence, uniquement occupé des pensées de l'éternité, & ne sortant de sa chambre que pour assister à tous les offices de sa paroisse. Il mourut le premier de février 1709, âgé d'environ 87 ans, estimé de tous ceux qui l'ont connu, comme l'un des plus saints prêtres, des plus sages & des plus évangéliques du dernier siécle. Il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Sauveur de Beauvais sa paroisse, où on lit cette épitaphe:

D. O. M.
Hic jacet
D. Carolus Walon
de Beaupuis,
Presbyter Bellovacus,
S. F. P. baccalaureus theologus,
Seminarii Bellovacensis quondam moderator.
Ab infantia edoctus viam Domini,
Juvenes ad christianam pietatem,
Clericos ad sanctiora ministeria,
Virgines ad vitam in Deo absconditam
erudivit.
Tandem, quod semper in votis habuerat,
Annos triginta sedens solitarius & tacens,
Obiit die primâ februarii
Anno Domini MDCCIX,
Ætatis LXXXVII.

M. le Nain de Tillemont qui l'avoit toujours honoré comme son pere spirituel, avoit voulu avoir la consolation de mourir entre ses bras. M. de Beaupuis est auteur des *Maximes chrétiennes tirées des lettres de M. de S. Cyran*, plusieurs fois réimprimées; d'un recueil de traités de piété, imprimé à Paris chez G. Desprez en 1699, *in*-12, sous le titre de *Nouveaux essais de morale, contenant plusieurs traités sur différens sujets*; savoir: Véritable idée de l'excellence & de la dignité du christianisme, &c. Vérités chrétiennes & capitales, &c. Discours sur le compte que nous avons à rendre à Dieu; Ecrit contre le luxe & la vanité des habits; Ecrit touchant les modes; La véritable maniere d'élever les enfans chrétiennement: Lettre sur le même sujet, du 16 janvier 1667; Extrait d'un écrit sur le même sujet; Ecrit touchant la corruption des noms des Saints qu'on a reçus au baptême; Extraits de deux sermons, l'un pour le jour de la circoncision, l'autre pour le jour de l'annonciation; Quelques lettres imprimées avec les mémoires de sa vie. Nous avons vu encore de M. de Beaupuis une courte paraphrase manuscrite de l'oraison dominicale en latin, & un mémoire aussi manuscrit, contenant *quelques particularités remarquables des dernieres années* de la vie de M. l'évêque de Bazas. *Voyez* LITOLPHI MARONI.* *Mém. du temps. Mém. sur la vie de M. Charles* Walon, sieur de Beaupuis, imprimés en 1751. *Vie de Buzenval, par* Mezanguy, *p. 67 & suiv.*

BEAUSOBRE (Isaac de) se nommoit, dit-on, originairement BOSSART, & étoit, à ce que l'on dit, de la maison des barons de Baux. On prétend que le premier de sa famille qui prit le nom de *Beausobre*, fut un de ses aïeux qui s'étoit réfugié en Suisse dans le temps de la S. Barthélemi. Quoi qu'il en soit, M. de Beausobre, né à Niort le 8 mars 1659 d'une famille originaire de Provence, après avoir achevé ses études à Saumur dans l'école des sectaires, dont il a toujours suivi les sentimens, reçut l'imposition des mains dans son parti à l'âge de 22 ans, au dernier synode de Loudun. On le chargea ensuite de la conduite d'une église qu'il servit pendant trois ou quatre ans; & ce fut dans cet intervalle qu'il épousa *Claude-Louise* Arnaudeau, fille du pasteur de l'église de Lusignan. Le zèle de M. de Beausobre l'ayant porté à désobéir aux ordres du feu roi, lors de la défense que ce prince fit aux prétendus réformés d'exercer publiquement les fonctions de la religion à laquelle ils étoient attachés, on lui fit son procès, & il fut condamné à faire amende honorable. Son crime étoit d'avoir osé briser le sceau du roi apposé à la porte du temple que sa majesté avoit fait fermer. M. de Beausobre évita par la fuite l'exécution de la sentence: il passa en Hollande, & la princesse d'Orange lui ayant procuré l'emploi de chapelain auprès de la princesse d'Anhalt-Dessau sa fille, il se rendit à Dessau en 1686. Il y demeura jusqu'en 1694, qu'il se retira à Berlin dans le Brandebourg, où il fixa son séjour. On l'aggrégea d'abord au nombre des pasteurs ordinaires qui desservent les paroisses accordées aux François réfugiés. Ses talens pour la prédication lui procurerent dans la suite le poste de chapelain du roi & de la reine de Prusse, & il le remplit jusqu'à la mort de la reine Sophie-Charlotte. Outre ces emplois, M. de Beausobre a été conseiller du consistoire royal, directeur de la maison françoise, inspecteur du collége françois; & un an avant sa mort, il avoit été déclaré inspecteur des églises françoises de Berlin, & des autres églises comprises dans l'inspection de Berlin. Lorsqu'on assigna à chaque paroisse ses pasteurs particuliers, il fut placé à l'église qu'on appelle de la Ville-neuve; mais à la mort de M. Lenfant en 1728, il remplit sa place au Werder, & il l'a occupée jusqu'à sa mort arrivée le 5 de juin 1738, à l'âge de 79 ans & trois mois. C'étoit un homme de beaucoup d'érudition, & qui a toujours mené une vie fort laborieuse. Ses ouvrages sont fort estimés dans son parti, & lui ont fait un grand nom. Etant auprès de la princesse d'Anhalt, il composa la *Défense de la doctrine des réformés*, à l'occasion du changement de religion du duc de Saxe-Barby, qui abjura le luthéranisme pour embrasser la religion prétendue réformée. Cet ouvrage fut imprimé à Magdebourg en 1693. Sa plume fut beaucoup plus féconde depuis sa retraite à Berlin. La cour l'ayant chargé avec M. Lenfant de travailler à une version du nouveau testament; ils partagerent cette tâche entr'eux. M. Lenfant eut les évangiles, les actes, les épîtres catholiques, & l'apocalypse: M. de Beausobre se chargea des épîtres de S. Paul. L'ouvrage parut à Amsterdam en 1718, en deux volumes *in*-4°, avec d'amples préfaces, & des notes. La préface générale sur le nouveau testament, l'abrégé de l'histoire évangélique & de celle des apôtres, sont de M. Lenfant. M. de Beausobre est auteur de la préface générale sur les épîtres de S. Paul. Le ministre Dartis, qui s'étoit retiré de Berlin, ayant attaqué cet ouvrage, M. de Beausobre fit une réponse qui parut en 1719. Messieurs Lenfant & des Vignoles attaqués par le même ministre repousserent aussi l'attaque, chacun par une réponse particuliere. Lorsque la société *anonyme* se forma, M. de Beausobre en fut un des principaux membres; & cette association l'engagea à donner quelques piéces pour *la bibliothéque germanique, ou histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse, & des pays du Nord*. Ces piéces sont entr'autres: 1, *Dissertation sur les Adamites de Bohême*, dans le tome IV. Cette dissertation a été réimprimée à la suite de l'ouvrage de M. Lenfant, intitulé: *Histoire de la guerre des Hussites & du concile de Basle*, avec un supplément, & une deuxième partie où l'auteur fait l'histoire de l'adamisme depuis sa naissance, & montre que cette hérésie n'a jamais existé. 2. Histoire de la Vierge reine de Pologne, ou commentaire sur un endroit du plaidoyer de l'avocat des Jésuites contre les protestans de Thorn, dans les tom. XVIII, & suivans, XXXII, XXXIV, &c. 3. Ses conversations sur les images, & plusieurs extraits répandus dans les volumes de cette bibliothéque, à laquelle il a travaillé depuis le tome IV, jusqu'à sa mort. En travaillant à *l'histoire de la réformation*, ouvrage qu'il a considérablement avancé, mais qu'il a laissé néanmoins imparfait, c'est-à-dire, seulement jusqu'à la confession d'Augsbourg, il se jetta dans une digression qui a produit deux volumes *in*-4°. C'est son *histoire critique de Manichée & du Manichéisme*, dont le premier volume a paru en 1734 à Amsterdam, chez Bernard; & le second, chez le même en 1739 après la mort de l'auteur. Ce deuxiéme tome contient aussi l'histoire de Marcion, de Basilide, de Bardesanes, le détail de leurs sentimens, &c. Les auteurs des *mémoires de Trévoux* ayant attaqué le premier volume dans leur journal du mois de février 1735, & du mois de janvier 1736, M. de Beausobre leur fit une longue réponse distribuée en plusieurs parties répandues dans les différens volumes de la bibliothéque germanique, depuis le tome XXXVII[e] art. I, jusqu'au XLIII[e] art. IV. Il y a beaucoup d'esprit & de feu dans cette réponse, & on y reconnoît l'érudition de l'auteur aussi-bien que la hardiesse de ses opinions. Ce laborieux écrivain, qui a surement fait beaucoup d'honneur à son parti, a laissé plusieurs autres ouvrages que l'on dit être en état d'être imprimés; savoir, son histoire de la réformation jusqu'à la confession d'Augsbourg; un tome d'observations philologiques sur le nouveau testament; des sermons imprimés en 1755 à Lausane, en quatre volumes *in*-8°. & beaucoup de dissertations sur divers sujets de littérature & d'histoire ecclésiastique. De plusieurs de ses enfans qui lui ont survécu,

Charles-Louis de Beausobre, pasteur de l'église de Berlin, s'est déja fait connoître par plusieurs ouvrages que l'on estime. Dans le mercure Suisse, ou journal Helvétique, avril 1743, page 405, on dit que ce pasteur se disposoit à donner les ouvrages suivans de son illustre pere : 1. *Traité historique de l'origine & de l'introduction du culte des morts dans l'église chrétienne*, avec une *dissertation sur les images*. 2. Un *supplément à l'histoire de la guerre des Hussites* donné par M. Lenfant. 3. *Dissertation sur les livres d'Optat, évêque de Mileve.* On promet encore d'autres écrits du même. * *Extrait d'un mémoire abrégé sur la vie & les ouvrages de M. de Beausobre, dans la bibliothéque germanique, t. XIII.*

BEAUSOLEIL (Jean du Châtelet, baron de) Allemand, philosophe hermétique, & astrologue, fit beaucoup de bruit dans le XVII siécle. Le pere le Brun de l'Oratoire, dans son *histoire critique des pratiques superstitieuses*, tom. II, pages 429, 430, croit que ce baron & *Martine* Bertereau, sa femme, qui s'appliquoit aux mêmes connoissances, sont les premiers qui aient prétendu trouver de l'eau avec des baguettes. » Ils vinrent, dit-il, de Hongrie en France pour chercher des mines, publiant hautement qu'ils avoient » de merveilleux instrumens pour connoître tout ce » qu'il y a dans la terre : *Le grand compas, la boussole » à sept angles, l'astrolabe minéral, le rateau métallique, &c.* mais sur-tout sept verges métalliques & » hydroïques, par lesquelles ils prétendoient découvrir & discerner les métaux, les minéraux, & toutes les différentes sortes d'eaux. La dame de Bertereau, ajoute le pere le Brun, en imposa d'abord » par son babil à quelques personnes, & obtint à son » mari une commission pour travailler aux mines du » royaume «. En 1640 elle dédia un livre au cardinal de Richelieu sous le titre de la *Restitution de Pluton :* l'abbé Lenglet au tome III de son *Histoire de la philosophie hermétique*, pag. 122, dit que ce livre fut imprimé à Paris *in*-8°, & que *quoiqu'il soit assez rare, ce n'est pas à dire néanmoins qu'il soit meilleur que les autres ;* mais il se trompe en nommant l'auteur *Bertemau.* Dans cet ouvrage, dit le pere le Brun, la baronne, voulant porter le cardinal de Richelieu à fournir l'argent nécessaire pour creuser des mines, fait une longue énumération de celles qu'elle assure avoir trouvées en France ; » mais on ne fit pas grand cas de ses » discours, & bien des gens furent scandalisés d'entendre dire qu'elle découvroit avec des baguettes les métaux, les eaux & tant d'autres choses cachées dans la » terre. Quelque soin qu'elle prît pour faire entendre » que c'étoit un don des astres, que ceux qui étoient » nés sous la constellation favorable pouvoient trouver » les sources & les métaux avec une simple baguette » de coudrier ou de palmier, & que les autres n'avoient besoin que de savoir le secret d'attirer les influences sur les baguettes, elle ne put faire revenir » le monde «. En Bretagne, elle avoit été accusée de sortilége ; le prévôt avoit fait en conséquence ouvrir ses coffres, & en avoit fait enlever quelques grimoires, & diverses baguettes préparées avec soin sous les constellations requises : elle avoit formé sa plainte contre cet enlevement ; mais on assure qu'elle ne fut point écoutée. Cependant, dit encore le pere le Brun, comme son mari & elle avoient parcouru toutes les provinces du royaume, & que l'on avoit entendu dire de tous côtés qu'on cherchoit de l'eau avec certaines baguettes, quantité de personnes voulurent en faire l'essai ; & le pere le Brun prétend que ce fut là l'origine de tant d'épreuves faites depuis sur cette matiére. Dans le même volume, pag. 444, le pere le Brun rapporte un long passage d'un livre de M. le Royer, avocat de Rouen, juge des Gabelles, où l'auteur dit, que ce fut le cardinal de Richelieu qui fit venir en France le baron de Beausoleil pour y trouver des mines ; & il attribue *la Restitution de Pluton*, non à la dame de Bertereau, mais au baron son mari. Celui-ci est auteur de deux autres ouvrages, selon l'abbé Lenglet dans le volume *cité ci-dessus*, pages 115 & 116, savoir 1. *De sulphure philosophorum libellus*, *in*-8°. 2. *Diovismus de materia lapidis*, *in*-8°. l'un & l'autre à Aix, 1627. Ces petits ouvrages, dit l'abbé Lenglet, sont assez recherchés des amateurs. On voit par les mémoires de M. Lancelot, touchant la vie de M. de Saint-Cyran, tom. I, pag. 188. que le baron & sa femme furent arrêtés vers 1641 ; que le premier fut enfermé à la Bastille, & que la baronne avec sa fille fut conduite au château de Vincennes, & que manquant d'habits & de linges les uns & les autres, M. de Saint-Cyran leur en fit fournir assez abondamment. Il en prit aussi la défense contre leurs accusateurs, comme on le voit dans les nouvelles lettres de cet abbé, imprimées en 1744, lettres 34 & 37, du tome II, entre celles qui sont écrites à M. de Rebours ; & il fit faire à M. de Rebours plusieurs démarches pour leur rendre service. Dans la lettre 34, il dit que ces deux captifs avoient une fille, apparemment autre que celle dont il est parlé dans M. Lancelot ; que cette fille, nommée *Anne* du Chatelet, âgée d'environ 12 ans, entendoit déja assez bien le latin, & que sa mere le lui faisoit apprendre pour *la rendre capable de la science des mines qui est héréditaire en leur maison.* Il ne dit pas, comme le pere le Brun, qu'on ne leur avoit enlevé en Bretagne que quelques grimoires & baguettes, mais que le vol qu'on leur avoit fait, montoit, selon eux, à plus de cent mille écus ; qu'un de leurs fils avoit été arrêté en allant voir son pere trop inconsidérément, & qu'ils avoient déja été interrogés par M. le lieutenant civil. Dans la lettre 37e, il fait entendre que le baron avoit été arrêté *comme charlatan, & comme diseur de bonne aventure, & comme hérétique*, surquoi il ajoute : *Un homme qui entend la chiromancie, & l'astrologie, passe facilement pour cela, sur-tout lorsqu'il est étranger, & resserré dans un lieu étroit ....* mais la chiromancie & l'astrologie ne sont-elles pas des chimeres, & même des pratiques superstitieuses ? M. de Saint-Cyran certifie que ces captifs *n'avoient affronté personne, ni reçu du bien d'autrui, ce qui est*, ajoute-t-il, *une grande marque d'innocence.* Il parle d'un factum qu'ils avoient répandu pour leur justification, & il le trouve décisif en leur faveur. « Ces gens, dit-il encore, en parlant » du mari & de la femme, sont savans en diverses » sciences, & les ont expérimentées ; & s'il n'y eût eu » de l'innocence chez eux, ils n'eussent pas vécu si » long-temps en France «. On peut voir le reste de la lettre qui est curieuse. Mais si l'auteur eût vécu de nos jours, il n'auroit pas dit ce qu'on y lit : que les horoscopes que le baron se mêloit de dresser, *étoient des effets de sa science, qui ne sont pas mauvais de soi, si on demeure dans le prognostic des astres, & qu'on n'assure rien, ou qu'on laisse Dieu par-dessus.* * Voyez la *métallurgie d'Alfonse de Barba*, traduite de l'espagnol, & imprimée en 1752, 2 vol. *in*-12.

BEAUSSE, *cherchez* BEAUCE.

BEAUTÉ étoit autrefois une maison royale sur la Marne proche du bois de Vincennes, ainsi nommée, parceque c'étoit un lieu fort agréable. Froissard dit que ce château étoit dans le bois même de Vincennes ; mais l'histoire de la conférence qu'eurent ensemble l'empereur Charles IV & le roi Charles V, & celle de la vie de ce roi, parlent de Vincennes & de Beauté, comme de deux différentes maisons royales. On voit encore quelques restes de cet ancien château de Beauté, où le roi Charles V mourut en 1380. * D. Mabillon, *de re diplomat.*

BEAUVAIS, sur le Therin, ville de France dans le gouvernement de l'Isle de France, avec bailliage, présidial, & évêché, comté-pairie, qui est suffragant de Reims. Elle est capitale du petit pays, dit *le Beauvaisis*, qui renferme encore Clermont, Gerberoi,

Bulles, &c. César qui parle avantageusement des Beauvaisins, dit qu'ils mettoient ordinairement soixante mille hommes sur pied, & qu'ils pouvoient en mettre jusqu'à cent mille. Les auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Bellovacum, Bratuspantium, Cæsaromagus, Bellovaci.* Elle se rendit à César, fut depuis soumise aux Romains, puis aux François sous Clovis : & elle leur a été si fidéle, qu'on tient qu'elle n'a jamais été prise ; ce qui la fait nommer *la Pucelle.* Les Anglois tacherent de la surprendre en 1433, mais ils se virent contraints de lever le siége qu'ils y avoient mis. Charles *le Téméraire*, dernier duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux en 1472 ; car après avoir battu cette ville pendant vingt-six jours, il fut obligé de lever le siége. Dans le XVIe siécle, Beauvais fut agitée par les troubles des guerres civiles pour la religion. Odet cardinal de Châtillon, évêque de cette ville, étoit entré dans le parti des Protestans : ce qui y émut souvent les Catholiques, & principalement aux fêtes de Pâque de l'année 1561, où ce prélat fit la cène, dans la chapelle de son palais épiscopal, sans avoir voulu participer aux sacrés mysteres dans la cathédrale. Beauvais est une ville très-agréable, assez bien bâtie, & entourée de fossés remplis d'eau de la riviere de Therin : cette riviere est fort utile aux ouvriers qui y fabriquent diverses étoffes. Les rues sont grandes & belles, & les maisons presque toutes de bois. Les étrangers y considerent le marché, qui est peut-être le plus grand & le plus beau du royaume; le palais épiscopal, qui est très-fort & bien bâti, & le chœur de l'église de S. Pierre, qui fut commencé vers l'an 991. Cette église, qui est la cathédrale, est illustre par le trésor des reliques qu'elle posséde, par sa bibliothéque, qui a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; & par son chapitre, qui est composé de cinq dignités, qui sont le doyen, l'archidiacre de Beauvais, le chantre, l'archidiacre de Beauvaisis, & le sous-chantre ; de quarante-deux prébendes pleines, & huit semiprébendes, dont les titulaires ont un tiers moins que les autres dans les gros fruits, de quatre marguilleries & le bas-chœur. Tous ces bénéfices sont à la collation de l'évêque, & il n'y a que le doyen seul qui soit élu par le chapitre. Il y a encore dans la même ville six églises collégiales, savoir, S. Michel qui est très-ancienne, & qui paroît avoir été un monastere ou abbaye de bénédictins dans le IXe siécle ; S. Barthélemi, fondée par Hellon chevalier, dont la fondation fut confirmée l'an 1037 par le roi Henri I, qui voulut que l'évêque fût le seul supérieur du chapitre ; S. Laurent, dont l'ancienneté n'est pas connue ; S. Waast, fondée en l'église de S. Etienne par Gui évêque de Beauvais, l'an 1072 ; S. Nicolas, fondée l'an 1078 par Raoul l'Enfant, sénéchal de France ; & Notre-Dame du Chatel. On y trouve aussi treize paroisses, & trois abbayes, savoir, S. Lucien, S. Symphorien, & S. Quentin. La premiere est une abbaye de bénédictins, qui en 1663 embrasserent la réforme de la congrégation de S. Maur ; la seconde, qui fut fondée en 1135, est aussi une abbaye de bénédictins, mais mitigés. La troisiéme fut fondée en 1067 pour des chanoines réguliers, dont le célébre Yves de *Chartres* fut le premier supérieur avec le titre de prévôt : la réforme y fut introduite en 1636. Pour l'abbaye de Pantemon, qui avoit été bâtie en 1217 pour les filles de l'ordre de Cîteaux, elle fut transférée en 1671 à Paris au fauxbourg S. Germain. Les autres communautés qui subsistent sont l'hôtel-Dieu, connu dès le IX siécle : les Jacobins établis dès le commencement du XIII ; les religieux de l'observance de S. François en 1225 ; les Capucins en 1603 ; les Minimes en 1618 ; les Clarisses en 1480, au lieu des Beguines, qu'on avoit reçues en 1298 ; les Ursulines en 1627. On croit ordinairement que S. Lucien a été le premier évêque de Beauvais ; mais il est difficile de bien établir cette vérité, ni de parler surement de ses successeurs jusqu'au VIII & IX siécles. Depuis ce temps il y a eu de grands prélats, & entr'autres, Warin, qui mourut en 1030, & qui quelques années auparavant avoit assisté au concile d'Orléans, & avoit confondu, en présence du roi Robert & de la reine, Lisoye & Héribert hérétiques, dont une partie des erreurs a été adoptée par les hérésiarques du XVI siécle. Philippe de Dreux, élu en 1175, qui se croisa en 1187 avec Philippe-Auguste, se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210 ; & après avoir pris beaucoup de part à presque toutes les affaires de son temps, mourut en 1217. Jean de Marigni, qui dans l'assemblée des pairs en 1328, contribua beaucoup à faire adjuger à Philippe de Valois la régence du royaume prétendue par Edouard roi d'Angleterre. Ce qui lui gagna les bonnes graces de ce prince, qui le fit son lieutenant-général dans les provinces de Languedoc, Saintonge, & Limosin ; & en 1346 archevêque de Rouen. Philippe d'Alençon, élu archevêque de Rouen en 1359, cardinal en 1378, & patriarche d'Aquilée deux ans après. Jean de Dormans transferé de Lizieux en 1359, fait chancelier par le roi Jean, qui en 1364 le nomma un des exécuteurs de son testament, créé cardinal en 1368 & fondateur du collége de Beauvais à Paris, où il mourut en 1373. Miles II aussi chancelier, qui eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Charles de Villers, qui publia en 1534 des statuts synodaux. Nicolas Fumée, qui demeura ferme dans le parti du roi pendant les guerres de la ligue. René Potier, amateur des belles lettres. Nicolas Choar de Buzanval, dont la piété & la science ecclésiastique ont si souvent éclaté dans le dernier siécle ; & Toussaint de Janson de Forbin, cardinal, &c. Ces prélats sont comtes de Beauvais, pairs de France, & vidames de Gerberoi.

Le comté de Beauvais faisoit partie de celui de Vermandois, qui fut uni à celui de Troyes. Eudes I de ce nom, comte de Blois, &c. eut de *Berte* sa seconde femme, Eudes II qui lui succéda ; *Roger*, &c. Ce dernier fut évêque de Beauvais vers l'année 996 après Hervé. Il avoit eu pour sa part de l'héritage de sa maison, Sancerre en Berri, qu'il échangea l'an 1015, avec son frere Eudes II pour le comté de Beauvais, qu'il donna à son église. Ainsi l'évêque de cette ville est le véritable comte patrimonial de Beauvais ; & en cette qualité il est le premier des comtes pairs ecclésiastiques, & est seigneur temporel & spirituel de la ville & du domaine du comté. Son pouvoir a été autrefois plus grand qu'il n'est aujourd'hui, depuis qu'on y a mis élection, bailliage, présidial, mairie, &c. Car autrefois il n'y avoit aucun officier royal que le juge des exempts, qui fut aboli en l'année 1539.

Beauvais & le Beauvaisis ont produit de grands hommes, & entr'autres Helimand, poëte qui a vécu sous le regne de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*; Vincent de Beauvais, religieux de l'ordre de S. Dominique ; Jean Cholet, cardinal ; Jean Michel, évêque d'Angers ; Jean & Philippe de Villiers l'Isle-Adam ; Claude de la Sangle, & Vignacourt, tous quatre grands-maîtres de Rhodes : Adrien Baillet, un des plus savans hommes du XVII siécle ; Antoine Loisel ; M. Hermant, &c. Ce dernier a laissé des mémoires de Beauvais qu'on poura consulter, aussi-bien que l'histoire de cette ville, écrite par Pierre Louvet. * *Voyez* César, *comment. l.* 2, 6 & 8. Strabon, *l.* 4. Ptolémée, *liv.* 2, *c.* 9. Grégoire de *Tours.* Adon de *Vienne*, Flodoard, &c. Robert & Sammarth. *Gall. christ.* Du Pui, *du domaine du roi.* Papyrius Masso, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des antiquités de France.* Damien de Templeux, *description de Beauvais.* Jacques Grevin, *description de Beauvais*, &c. Simon, *supplément à l'histoire du Beauvaisis.*

Conciles de Beauvais.

Le premier concile de Beauvais fut assemblé en 845 sous le regne & en la présence du roi Charles *le Chauve.* L'on y parla entr'autres choses, de donner un pasteur à l'église de Reims, qui n'en avoit point depuis qu'Ebon, qui avoit le plus contribué à la dégradation de Louis *le Débonnaire*, avoit été condamné dans l'assemblée de Thionville, & avoit souscrit même à sa propre déposition. Hincmar fut mis à sa place. On traita aussi dans ce concile des usurpations des biens d'église, sous prétexte d'échange ou de précaire; & il y eut huit canons, dont deux ou trois sont rapportés dans les decrets au chap. 2. *De permut.* & au chap. 1. *Extr. de prec.* car quoique le P. Sirmond ait attribué ce qu'on lit au dernier endroit, au concile d'Epernai, cependant on s'en rapporte à Yves de *Chartres* & à Burchard, qui assurent qu'il est du concile de Beauvais; & rien n'empêche qu'il n'ait été répété au concile d'Epernai de l'an 846. Le cardinal Baronius, Binius, Colvener & quelques autres, se sont trompé, en marquant sous l'an 1034 un concile à Beauvais. Ils n'avoient pas bien entendu ces paroles du concile de Limoge tenu vers l'an 1031. *Auditæ sunt querelæ monachorum monasterii Bellovacensis ;* & ils ont pris Beauvais, pour le monastere de S. Pierre de Belloc, dans le diocèse de Limoges, ce qui leur a fait croire qu'on avoit tenu en cette ville un concile sur la contestation qui s'émut, s'il falloit donner le nom d'apôtre à S. Martial, évêque de Limoges. On tint un autre concile à Beauvais en 1114, où présida Conon, évêque de Palestrine, légat du saint siége. L'empereur Henri V y fut excommunié, & Thomas de Marle, seigneur de Couci, y fut aussi frapé des mêmes censures, & dégradé de noblesse, pour les sacriléges & les brigandages qu'il commettoit contre les églises, & sur les peuples des évêchés de Reims, de Laon & d'Amiens. Le même Conon en tint encore un dans la même ville l'an 1120. Le légat Pierre de Léon en célebra un autre en 1124. Selon quelques auteurs Louis *le Jeune*, roi de France, en fit assembler un l'an 1161 contre l'antipape Victor, opposé au légitime pontife Alexandre III. Odet de Châtillon, cardinal & évêque de Beauvais, tint deux synodes en 1554 & 1557, avant qu'il se fût déclaré pour les hérétiques. Augustin Potier vers l'an 1643, & Nicolas Choart de Buzenval en 1653, ont publié des ordonnances synodales.

BEAUVAIS. Il y a eu une maison qui portoit le nom de Chastelain de Beauvais, qui descendoit de

I. Guillaume Chastelain de Beauvais, qui vivoit en 1225, & épousa *N.* dont il eut Guillaume II qui suit :

II. Guillaume II du nom Chastelain de Beauvais, seigneur de Vacueil, vivoit en 1252, & épousa *Eléonore* Crespin, dame de Ferrieres, de Ri, & de Saint-Denys-le-Thiboust, dont il eut Guillaume III, qui suit; Renaud, qui eut des enfans, *rapportés après ceux de son frere aîné ;* & *Marguerite* de Beauvais, premiere femme de *Jean* seigneur de Créqui, dit l'*Etendart.*

III. Guillaume III du nom Chastelain de Beauvais, dit *le Velu,* seigneur de Vacueil, de Saint-Denys-le-Thiboust, de Ri & de Ferrieres, mourut en 1329. Il épousa *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Robert IV* du nom, sire d'Estouteville, &c. & d'*Alix* Bertrand-de-Briquebec, dont il eut Colart, qui suit; *Ælipes,* mariée 1. à *Robert* de Marigni: 2. à *Robert* d'Evreux, seigneur de Valiquerville; & *Jeanne* de Beauvais, alliée à *Jean,* seigneur de Crevecœur, dit *le Flamand.*

IV. Colart Chastelain de Beauvais, seigneur de Vacueil, &c. servit en 1346 en Normandie, sous le connétable d'Eu; & épousa *Marguerite* de Roye, dame de Germigni, fille de *Dreux,* seigneur de Germigni, & d'*Alix* de Garlande-Possesse, dont il eut Guillaume IV, qui suit; *Jeanne,* dame de Fayel, vivante en 1402, morte sans alliance; & *Marguerite* de Beauvais, dame de Remaugis, premiere femme de *Pierre*, dit *Hutin*, seigneur d'Aumont, porte-oriflamme de France.

V. Guillaume IV du nom Chastelain de Beauvais, seigneur de Vacueil, &c. conseiller & chambellan du roi, & grand-queux de France, étoit gouverneur de Beauvais en 1359, servit le roi dans ses armées pendant plusieurs années, & fut pourvu vers l'an 1367 de la charge de grand-queux de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée l'an 1390. Il épousa *Jeanne* de Rayneval, dame de Luillier, fille de *Raoul*, seigneur de Rayneval, grand-pannetier de France, & de *Philippe* de Luxembourg sa premiere femme, dont il eut pour fille unique *Jacqueline* Chastelaine de Beauvais, héritiere de ses grands biens, laquelle épousa *Jean* de Bordes, & mourut sans enfans. Après sa mort, *Aubert* d'Evreux, seigneur de Valiquerville son cousin germain, recueillit sa succession, & fut Chastelain de Beauvais.

III. Renaud de Beauvais, second fils de Guillaume II du nom Chastelain de Beauvais, & d'*Eléonore* Crêpin, servit sous Raoul comte d'Eu, connétable de France en 1346, & se trouva à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier. Il épousa *Marguerite* de Trie, dont il eut Philippe, qui suit;

IV. Philippe de Beauvais, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers avec son pere; servit sous Hue de Chastillon, grand-maître des arbalêtriers en 1368, & vivoit en 1388. Il épousa *Alix*, dite *la Blonde*, dame de la Forêt-le-Roi; dont il eut *Pierre* de Beauvais, seigneur du fief de Noyers, mort sans alliance; *Colart* de Beauvais, dit *Colinet*, mort aussi sans alliance; & *Jeanne* de Beauvais, dame de la Forêt-le-Roi, mariée 1. à *Bureau* de Dici, premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi : 2. à *Jean* Le-Clerc, chancelier de France, qui fut à cause d'elle seigneur de la Forêt-le-Roi, & maintenu par arrêt du 5 mai 1425, en la possession de la châtellenie de Beauvais, & de toutes les terres qui avoient appartenu à *Guillaume II* du nom Chastelain de Beauvais, & à *Eléonore* Crêpin, après la mort sans enfans d'*Aubert* d'Evreux. Ils vendirent ensemble cette châtellenie à Estout d'Estouteville, seigneur de Beaumont, qui prit depuis la qualité de Chastelain de Beauvais. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

BEAUVAIS (Vincent de) religieux de l'ordre de S. Dominique, auteur célébre du XIII siécle, a donné occasion à un très-grand nombre de questions entre les savans, qui ne sont pas encore bien d'accord sur ce qui le regarde. S. Antonin s'étant avisé de dire en parlant de lui, qu'il étoit de Beauvais, Bourguignon & François, les curieux, s'empressant à expliquer cette énigme, ont prétendu, les uns, que Vincent étoit né en Bourgogne, & qu'il avoit été évêque de Beauvais; les autres qu'on l'avoit dit de Beauvais, parcequ'il avoit demeuré long-temps dans cette ville ; & quelques-uns ayant recours à d'aussi mauvaises conjectures, ont cru qu'il s'appelloit Bourguignon de son nom de famille. Comme il est sûr qu'il ne fut jamais évêque de Beauvais, & parcequ'il n'y a point de vuide qu'il ait pu remplir, & parceque lui-même dans ses ouvrages montre qu'il étoit soumis au général de l'ordre de S. Dominique; & que d'ailleurs il étoit d'usage dans le XIII siécle de distinguer les religieux, & même les docteurs les uns des autres par le nom de leur pays, on ne peut douter qu'il ne soit né à Beauvais; & si l'on veut justifier S. Antonin de son erreur il n'y a qu'un moyen de le faire, qui est de dire qu'i appelloit les Picards Bourgüignons, parceque de son temps le duc de Bourgogne gouvernoit la Picardie pour le roi. Quoi qu'on pense de cet expédient, on n

sai

sait pas mieux, ni où Vincent fit ses études, ni où il se fit religieux, quoiqu'il y ait assez d'apparence que ce fut à Paris : on ignore aussi s'il n'est pas ce Vincent souprieur, que le cardinal de Châteauroux nomma en 1246 avec l'archidiacre Guarin, pour dresser la regle des freres & des sœurs de l'hôpital de Beauvais : & tout ce qu'on en sait plus sûrement, c'est que S. Louis ayant fait bâtir le monastére de Royaumont pour des religieux de l'ordre de Cîteaux, & s'étant plu à s'y retirer souvent, y appella Vincent, & le fit son lecteur : ce qui lui donna beaucoup de crédit à la cour, où l'on voit que non-seulement il prêchoit souvent, mais encore qu'il veilloit à l'éducation des enfans de France. Le plus considérable ouvrage de ce pieux religieux est celui qui est intitulé : *Speculum majus*, c'est-à-dire, grand miroir, pour le distinguer d'un autre ouvrage moins considérable, que son auteur nommé Honorius, & dont on ne sait s'il étoit Anglois, ou natif d'Autun, avoit intitulé *miroir* ou *image du monde*, & qu'on a imprimé diverses fois, sous ce titre *de imagine mundi*. C'est Vincent lui-même qui donne la raison de ce titre. Il partagea ce grand ouvrage en trois parties : il appella la premiere *miroir naturel*, & il y traita de l'histoire de la nature, non en raisonnant de lui-même, mais en compilant tout ce qui lui parut bon sur cette matiére dans les écrivains qui l'avoient précédé, & en indiquant les sources ; ce qu'il fit aussi dans les deux autres parties : la seconde il la nomma *miroir doctrinal*, parcequ'il y traitoit des arts & des sciences, entre lesquelles il n'oublia pas la morale ; ce qui est cause que quelques anciens lui ont donné le nom de *miroir moral* : & la troisiéme qui contient l'histoire du monde, il l'appella *miroir historial*. Cet ouvrage étoit fini dès l'an 1244, & l'auteur comptant peu sur ce qui lui restoit de temps à vivre, avoit averti qu'il finissoit l'histoire à cet année-là ; mais son prieur jugeant que son travail seroit utile s'il étoit abregé, car il étoit autrefois d'une toute autre grosseur, quoiqu'il soit encore fort gros, lui ordonna d'y remettre la main, ce qu'il ne put faire qu'en indiquant à des écrivains, qu'on lui donna, les endroits qu'ils devoient copier, & ceux qu'ils devoient omettre ; & comme cette maniere de travailler est sujette à divers inconvéniens, il arriva que la premiere fin de l'ouvrage fut conservée, quoique l'histoire fût continuée jusqu'à l'an 1253. Il a été fait diverses éditions de cet ouvrage : la premiere est de Strasbourg de l'an 1476 : ce fut Jean Mentellin, qui la donna au public ; le même qui, selon le medécin Mentel, inventa l'imprimerie, & qui néanmoins se contenta de dire de lui-même qu'il étoit un maître très-fameux de l'art d'imprimerie, *artis impressoriæ magistrum famosissimum* : il donna cet ouvrage par parties, & le miroir historial avoit paru dès l'an 1473. La seconde est de Jean Amerbach à Basle en quatre volumes *in-folio*, comme la premiere, & elle parut à ce qu'on croit, en 1481. La troisiéme est de Nuremberg, en six volumes, à peu près aussi ancienne : il y en a eu deux autres à Venise, en 1484 & en 1494. La sixiéme parut dans la même ville en 1591, & la derniere à Douai en 1624 par les soins des religieux Bénédictins de S. Waast d'Arras, sous le titre, de *Bibliotheca mundi*. Toutes ces éditions ont un défaut : le prologue y est imparfait, parceque les éditeurs n'ont consulté que des manuscrits où on avoit omis diverses choses qui prouvoient que l'auteur n'avoit fait que les trois miroirs, qu'on a indiqués ci-dessus ; & que le quatriéme miroir, qui est le dernier volume de toutes les éditions, sous le nom de *miroir moral*, est l'ouvrage d'un homme qui s'est caché sous le nom de Vincent de Beauvais. Le pere Echard savant Dominicain, dans son histoire des écrivains de son ordre, a eu soin de donner tout ce qu'on avoit retranché de ce prologue, & de marquer les endroits où on y avoit changé quelques mots : il a aussi montré que ce miroir moral est travaillé sur un plan différent des trois autres miroirs ; qu'il a été écrit depuis l'an 1291, puisqu'il y est fait mention de la perte totale de la Terre-Sainte, qui n'arriva que cette année-là, lorsqu'Acre fut prise par les infidéles ; que la maniere dont il parle de S. Louis, fait voir qu'il écrivoit depuis sa canonisation, laquelle ne fut faite qu'en 1297, & même qu'il falloit que cet ouvrage ne fût pas publié en 1320, puisque dans une table des miroirs faite cette année-là, il n'y est parlé que des trois premiers. Tout ce qu'on pouvoit opposer de plus raisonnable à ces preuves, c'étoit qu'Etienne de Salagnac, qui avoit cessé d'écrire en 1278, cite le miroir moral comme de Vincent de Beauvais, dans son traité *de quatuor in quibus Deus prædicatorum ordinem insignivit* : mais cette objection s'évanouit dès qu'on jette les yeux sur le titre de cet ouvrage, où il est dit qu'on y a ajouté beaucoup de choses omises par l'auteur, & sur la préface, où Bernard de la Guyonie, qui ne mourut qu'en 1331, déclare que c'est lui qui a fait ces additions, qu'il a eu soin de distinguer du premier texte, & du nombre desquelles est celle qu'on objectoit. Le même P. Echard examine aussi le fond de ce miroir moral, qui est un assez bon ouvrage, & il trouve que ce n'est qu'une compilation de divers auteurs du XIII siécle ; savoir de S. Thomas d'*Aquin*, de Pierre de *Tarentaise*, & d'Etienne de *Bourbon*, autres religieux Dominicains, de Richard *de Mediavilla*, religieux de l'ordre de S. François, & d'un anonyme auteur du traité *de consideratione novissimorum*, qui écrivoit après l'an 1291. Il rend à ces divers auteurs tout ce que le faux Vincent leur avoit pris, & montre en quoi il les a altérés : ce qu'il n'a pu s'empêcher de faire quelquefois d'une maniere qui découvrît son larcin, en parlant de choses arrivées du temps de Vincent, comme auteur éloigné de ce temps ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que comme ce plagiaire n'étoit pas de l'ordre de S. Dominique, & que vraisemblablement il étoit de celui de S. François, presque par-tout où ses auteurs ont parlé de S. Dominique, & des hommes illustres de son ordre, il y a substitué S. François & les hommes illustres de son ordre ; & qu'où il n'a pu le faire, il n'a pas laissé de satisfaire sa jalousie contre S. Dominique & son ordre, en se passant d'exemples plutôt que de copier ceux qu'il trouvoit à la suite des raisonnemens de ses auteurs. Il est à remarquer que Jean de Vingnai hospitalier de S. Jacques du Hautpas, avoit traduit le miroir historial en françois, à la priere de Jeanne de Bourgogne femme de Philippe de Valois, & que cette version fut imprimée sur velin comme nouvelle en 1495 à Paris en cinq volumes *in-folio*. Jean Amerbach imprima en 1487 à Basle, cinq autres traités de Vincent, qui ont été imprimés aussi à Venise en 1494 à la suite du miroir historial. Ces traités sont le livre de la grace, où l'auteur traite du mystere de la rédemption : le livre des louanges de la sainte Vierge, dont Alva a voulu faire présent à Pierre Comestor, parcequ'à la fin on lit quelques vers de lui : l'auteur y cite à son ordinaire beaucoup de peres, & d'autres écrivains, & il ne manque jamais à les indiquer, ce qui est commun à tous ses ouvrages : le livre de S. Jean l'Evangeliste, qui est de même sorte que le précédent : un traité de l'éducation des enfans de France, & une lettre de consolation à S. Louis sur la mort de Louis son fils aîné : ces deux derniers traités ont été traduits dès le XIV siécle en françois. Les autres ouvrages qui ne sont pas imprimés, sont 1. un traité de la sainte Trinité qu'on garde à S. Martin de Tournai : une explication de l'Oraison dominicale, & de la Salutation angélique, qui est dans la bibliothéque de S. Victor : un traité de l'éducation du prince, dédié à S. Louis, & à Thibaud, comte de Champagne, & roi de Navarre, qui ne se trouve qu'en Angleterre : & enfin un traité de la pénitence, divisé en quinze parties, & en cent

quatre-vingt-quinze chapitres. Il est composé de passages des peres recueillis avec beaucoup d'ordre : il étoit dans la bibliothéque du marquis de Seignelai, où se trouvoit aussi un traité *de fructibus pœnitentiæ*, divisé en autant de parties, & composé de pareil nombre de chapitres. L'auteur de cette derniere compilation, qui étoit Italien, & qui écrivoit avant l'an 1303, avoit devant lui l'ouvrage de Vincent; & il n'a fait que le suivre, en retranchant seulement une partie des passages des peres en quelques endroits, & en continuant de les transcrire en d'autres. Comme on s'est trompé sur la naissance & sur les emplois de Vincent, on s'est trompé aussi sur le temps de sa mort : il est certain qu'il mourut en 1264; on a encore son épitaphe qui justifie cette date. * Echard. *Script. ord. Præd. tom.* 1.

BEAUVAU. Cette maison, très-illustre & très-ancienne, est originaire d'Anjou. Des auteurs de considération la font descendre des anciens comtes d'Anjou, & croient que quand même les titres ne justifieroient pas cette origine, elle est assez prouvée par les dictions singulieres qui s'observerent dans les cérémonies de l'hommage que RAOUL, seigneur de Beauvau & de Jarzé, rendit en 1025 au comte d'Anjou; car au lieu que les autres seigneurs s'aquittoient de ce devoir à genoux, tête nue & sans épée, Raoul de Beauvau fit hommage l'épée au côté, & le chapeau sur la tête à cause de leur parenté, *cum gladio & biretta propter parentagium*, ainsi que le porte un titre de l'abbaye de S. Serge d'Angers. La chronique d'Anjou remarque que la noblesse de cette province marchoit toujours sous la banniere de Beauvau : ce qui donne lieu de présumer que les comtes d'Anjou reconnoissoient les seigneurs de Beauvau pour leurs parens, puisqu'ils n'eussent pas souffert que la noblesse de leurs états marchât sous une banniere étrangere.

I. Le premier de cette maison dont on ait connoissance, est GÉOFROI, seigneur de Beauvau, bienfaiteur de l'abbaye de S. Serge d'Angers, vivant en 1060, pere de JEAN, qui suit;

II. JEAN, seigneur de Beauvau & de Jarzé, souscrivit à la donation de son pere, & épousa *Berthe* de Mayenne, fille de *Géofroi*, seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* de Chateaugontier, dont il eut GÉOFROI II, qui suit;

III. GÉOFROI II du nom, seigneur de Beauvau, épousa *Euphrosine* de Lude, dont il eut FOULQUES I, qui suit;

IV. FOULQUES I du nom, seigneur de Beauvau, ordonna, par son testament fait en 1137, à son fils de le faire inhumer *és pieds de Géofroi son geniteur, o perfaire le bastiment par lui enquemancé de l'église monsieur saint Martin de Beauvau, ja par mauvaistié normande détruite* : il avoit épousé *Jeanne* de Boissei-le-Châtel, dont il eut FOULQUES II, qui suit;

V. FOULQUES II du nom, seigneur de Beauvau, fut tué à la guerre contre les infidéles. *Claudine* de Land-vis sa veuve, donna en l'an 1200 aux freres de la Pénitence, lors habitués à Angers, une maison provenante de sa dot, qu'elle avoit proche de leur couvent, pour prier Dieu pour le repos de son ame, & de celle de Foulques son mari. Leur fils fut ROBERT, qui suit;

VI. ROBERT, seigneur de Beauvau, épousa *Judith* d'Acigné, dont il eut BAUDOUIN, qui suit;

VII. BAUDOUIN, seigneur de Beauvau, prit alliance avec *Jeanne* de la Jaille. Ses biens furent saisis par arrêt du parlement en 1259, faute d'hommage dû au roi pour cent livres de fonds qu'il avoit alienés pour le mariage de son fils, qui suit;

VIII. RENÉ, seigneur de Beauveau, auquel MM. de Sainte-Marthe ont commencé la généalogie de cette maison, accompagna en 1265 Charles comte d'Anjou, frere du roi S. Louis, dans son expédition de Naples. Après la réduction de ce royaume, il en fut nommé connétable, y mourut en 1266 des blessures qu'il avoit reçues, & y fut inhumé dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église de S. Pierre, laissant de *Jeanne* de Preüilli son épouse, MATHIEU, qui suit; & *N.* de Beauvau, qui s'établit en Calabre, d'où sa postérité se répandit en Espagne, & y a subsisté quelque temps.

IX. MATTHIEU, seigneur de Beauvau, sénéchal d'Anjou, fit rebâtir les Cordeliers d'Angers en 1281 où il fut inhumé avec *Jeanne* de Rohan sa femme. Leurs enfans furent JEAN II, qui suit; *Jamet* de Beauvau, mort sans lignée; & MATTHIEU de Beauvau, qui a fait *la branche de la* BESSIERE *& du* RIVAU, *rapportée ci-après.*

X. JEAN, seigneur de Beauvau II du nom, épousa *Jeanne* de Coulaine, fille du seigneur de la Poissoniere en Anjou, dont il eut JEAN III, qui suit; *Jamet*, lieutenant au gouvernement de Tarente; & *Marie* de Beauvau, femme de *Louis-Gilbert*, seigneur de Fontaines en Loudunois, dont sont issus les seigneurs de Châteauneuf en Poitou.

XI. JEAN, seigneur de Beauvau III du nom, gouverneur de la ville & château de Tarente au royaume de Naples, rendit de grands services aux rois Louis I & Louis II. Il avoit épousé *Jeanne* de Tigni, fille de *Jean*, seigneur de Tigni en Anjou, & d'*Agnés* du Plessis, dont il eut PIERRE, qui suit; & BERTRAND, qui *a fait la branche de* PRECIGNI, *rapportée ci-après.*

XII. PIERRE, seigneur de Beauvau I du nom, fut aussi seigneur de la Roche-sur-Yon, & de Champigni, gouverneur d'Anjou & du Maine, sénéchal d'Anjou & de Provence, exécuteur du testament de Louis II roi de Sicile, en 1429, & ambassadeur de Louis III son fils, pour traiter son mariage avec Marguerite de Savoye, fille du duc Amedée. Il épousa *Jeanne* de Craon, veuve d'*Ingelger* d'Amboise II du nom, seigneur de la Rochecorbon, de Montils, de la Ferriere, de Marans, &c. & fille de *Pierre* de Craon, seigneur de la Suse, de Chantocé & d'Ingrande, & de *Catherine* de Machecou, qui consentit qu'on lui fît l'opération césarienne pour conserver la vie à son second fils, morte en 1421. De ce mariage sortirent LOUIS, qui suit; & JEAN, seigneur de Beauvau, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XIII. LOUIS, seigneur de Beauvau, de Champigni, de la Roche-sur-Yon, &c. grand sénéchal de Provence, gouverneur & capitaine de la Tour de Marseille, premier chambellan de René I roi de Sicile, & son ambassadeur à Rome vers le pape Pie II en 1472, mourut la même année. Il épousa 1. *Marguerite* de Chamblei, fille de *Ferri*, seigneur de Chamblei en Lorraine, & de *Jeanne* de Launai, morte en 1456 : 2. *Jeanne* de Baudricourt, dont il n'eut point d'enfans : 3. *Jeanne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* de Linieres. Du premier lit sortit ISABEAU, qui suit; & du troisiéme vint *Alix* de Beauvau, mariée à *René* de Beauvau, seigneur de la Bessiere & du Rivau.

XIV. ISABEAU de Beauvau, dame de Champigni & de la Roche-sur-Yon, fut mariée en 1454 à *Jean* de Bourbon II du nom, comte de Vendôme : elle mourut en 1474, & fut enterrée en l'église de S. George de Vendôme auprès de son mari. De leur mariage sortit FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, bisaïeul du roi HENRI IV : & par cette alliance toutes les têtes couronnées de l'Europe descendent de la maison de Beauvau.

XIII. JEAN, seigneur de Beauvau IV du nom, fils puîné de PIERRE, seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Craon, fut aussi seigneur de Sarmaises, des Rochettes & des Essarts, sénéchal d'Anjou, gouverneur du château d'Angers, conseiller & chambellan du roi Louis XI, & de René roi de Sicile, duc d'Anjou & de Lorraine. Il vint au monde au moyen de l'opération césarienne, faite à *Jeanne* de Craon sa mere, *ainsi qu'il*

a été ci-devant remarqué, & écartela les armes de Beauvau avec celles de Craon, que sa postérité porte encore à présent. Il mourut en 1468, laissant de *Jeanne* dame de Manonville, fille unique & héritiere de *Jean* de Manonville en Lorraine, & d'*Alarde* de Chamblei, sœur de *Marguerite* de Chamblei, femme de *Louis* seigneur de Beauvau, son frere aîné, PIERRE, qui suit; *Jacques* mort jeune; *Claude*, mariée à *Antoine* de Ville, seigneur de Domp-Julien, duc du Mont-Saint-Ange au royaume de Naples; & *Heléne* de Beauvau, femme de *Charles* d'Estouteville, seigneur de Villebéon. JEAN de Beauvau *eut encore d'une maîtresse* Achilles *de Beauvau, qui par sa bravoure sous le regne de René II, mérita le gouvernement de Neuf-Château, & la charge de grand-maître de l'hôtel de Lorraine, & laissa de* Jeanne d'*Abencourt sa femme*, Louise *de Beauvau, mariée à* René *de Florainville*.

XIV. PIERRE II du nom, seigneur de Beauvau, baron de Manonville & de Rorté, sénéchal de Lorraine, chambellan de René II roi de Sicile, mourut en 1521. Il épousa 1. *Marguerite* de Montberon, fille de *Guichard*, seigneur de Mortagne, & de *Catherine* Martel: 2. *Agnés* de Bichoël. Du premier lit vinrent *Alof* de Beauvau, conseiller & chambellan d'Antoine duc de Lorraine, bailli de Bar, mort en 1547 sans postérité de *Marguerite* d'Averton; RENÉ, qui suit; *Antoinette*, femme de *Pierre* d'Urfé, bailli de Forez, grand-écuyer de France; *Françoise*, mariée à *Jacques* du Châtelet, bailli de S. Michel; & *Cecile* de Beauvau, abbesse de Remiremont. Et du second lit sortit un fils unique nommé *Claude* de Beauvau, seigneur de Sandaucourt, &c. lequel fut en 1541 ambassadeur vers l'empereur Charles V, pour négocier le mariage du duc François de Lorraine avec Christine de Danemarck, & laissa trois filles de *Claude* du Fai, fille de *Jean* du Fai, & d'*Antoinette* de Bettancourt: savoir, *Marie* de Beauvau, dame de Sandaucourt, alliée à *Claude* de Reinack, seigneur de Saint-Baslemont; *Nicole*, mariée à *Jean* de Damas; & *Claude* de Beauvau, femme de *Claude* de Marcossei.

XV. RENÉ, seigneur de Beauvau II du nom, baron de Manonville & de Rorté, seigneur de Novian, de Tremblecour, d'Hamonville, &c. gouverneur de Darnei, sénéchal du Barrois, & chambellan d'Antoine duc de Lorraine, mourut vers l'an 1549. Il avoit épousé *Claude* de Baudoche, dame de Panges, fille de *Claude* de Baudoche, seigneur de Panges & de Moulins, & de *Jeanne* de Serrieres, dont sortirent CLAUDE qui suit; ALOF, qui *a fait la branche de* RORTÉ, *rapportée ci-après*; *Pierre* de Beauvau, seigneur de Panges, &c. premier gentilhomme de la chambre de François de Lorraine, grand prieur de France, mort sans postérité d'*Agnés* d'Esche; JEAN de Beauvau, seigneur de Panges, après son frere, *a fait la branche de* PANGES, *rapportée ci-après*; *Louis*, mort au voyage de Naples; *Marguerite*, alliée en 1549 à *Jean* de la Guiche, seigneur de Nanton, bailli de Châlons; *Françoise*, chanoinesse de Remiremont; & *Isabelle* de Beauvau, abbesse de S. Hoild.

XVI. CLAUDE, baron de Beauvau, seigneur de Manonville, Novian, &c. bailli & gouverneur d'Hatton-Châtel, gouverneur de la personne de Henri duc de Bar, puis de Lorraine, grand-maître de la garde-robe d'Antoine de Bourbon roi de Navarre, mourut en 1597. Il avoit épousé 1. *Nicole* de Lutzelbourg, fille de *Nicolas* de Lutzelbourg, seigneur de Fleville & de Germini, & de *Marguerite* de Luci: 2. en 1556 *Jeanne* de Saint-Baussant. Ses enfans du premier lit furent CHARLES, qui suit; & *Claude* de Beauvau, mariée à *Jean* Frénau, seigneur de Pierrefort, &c. Ceux du second lit furent *Louis* de Beauvau, colonel dans les armées d'Alexandre Farnese, puis commandant 6000 hommes de pied & 800 chevaux Lorrains pour le service de France, capitaine fameux par les siéges & les batailles où il s'est toujours signalé, mort sans alliance en 1596, avec la réputation d'un grand général; *Françoise* de Beauvau, mariée à *Henri*, seigneur de Montricher; & *Jean* de Beauvau, aîné du second lit, marquis de Novian, seigneur de Saint-Baussant, &c. bailli de Bassigni, sénéchal du Barrois, qui d'*Antoinette* d'Urre de Tessiere, fille de *Charles* d'Urre de Tessiere, seigneur de Commerci, & de *Marie* de Marcossei, eut pour fils *Anne-François* de Beauvau, marquis de Novian, auquel on donna le nom de *François*, parcequ'on crut l'avoir obtenu par l'intercession de S. François de Paule, dont il porta l'habit jusqu'à l'âge de sept ans. Il se fit Jésuite sur la fin de ses jours, fut fait prêtre le 3 mai 1661, & mourut le 23 mai 1669. Il avoit épousé en 1637 *Marguerite* de Raigecourt, fille de *Bernard*, seigneur de Raigecourt, sénéchal de l'évêché de Metz, général de l'artillerie de Lorraine, bailli & gouverneur de Stenai, & de *Barbe* de Haraucourt. *Marguerite* de Raigecourt, pour entrer dans les pieux sentimens de son mari, fit publiquement l'an 1660 vœu de continence perpétuelle entre les mains d'André du Saussai évêque de Toul. De ce mariage sortirent *Joseph* de Beauvau, qui se fit Jésuite avant son pere, & mourut le 20 août 1694; *Joseph-Gabriel-Bernard*, mort sans alliance; *Marie-Joseph*, religieuse à la visitation de sainte Marie de Pont-à-Mousson, morte le 24 septembre 1660: & *Jeanne-Antoinette* de Beauvau, mariée à *Jean-Claude* de Cussigni, comte de Vianges, seigneur de Coing & de Passavant, conseiller d'état, & maréchal de Lorraine.

XVII. CHARLES, baron de Beauvau, seigneur de Manonville, de Fleville, &c. premier gentilhomme de la chambre de Henri, duc de Bar, bailli & gouverneur de Hatton-Châtel en 1577 sur la démission de son pere, épousa la même année *Philiberte* de Saulx, veuve de *Jean* de Nicei, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Arc-sur-Thil, &c. & fille de *Théodore* de Saulx, & de *Catherine* d'Haraucourt, dont il eut HENRI qui suit; & *Antoinette* de Beauvau, femme de *Charles* de Marteau, baron d'Orson, gentilhomme de la chambre de Charles, cardinal de Lorraine.

XVIII. HENRI I du nom, baron de Beauvau, seigneur de Manonville, de Fleville, &c. conseiller d'état de Henri, duc de Lorraine, premier gentilhomme de sa chambre, & grand gruyer de Lorraine, fit ses premieres campagnes en Hongrie sous l'empereur Rodolphe II, passa ensuite au service de l'électeur de Baviere, d'où étant retourné en Lorraine, il fut nommé ambassadeur vers le pape Paul V, au sujet du mariage que Henri de Lorraine, duc de Bar, avoit contracté avec Catherine de Bourbon, sœur du roi Henri IV. La curiosité lui fit ensuite entreprendre différens voyages; il parcourut l'Europe, l'Afrique & l'Asie, & publia à son retour la relation de ses voyages. Il leva depuis un corps de 2000 hommes de pied, & de 1000 chevaux, qu'il joignit à l'armée du comte de Mansfeld. Il avoit épousé en 1607, *Catherine* de Haraucourt, fille d'*Elisée* de Haraucourt, marquis de Faucquemont, gouverneur de Nanci, & de *Christine* de Marcossei, dont il eut pour fils unique HENRI II du nom qui suit;

XIX. HENRI II du nom, marquis de Beauvau, gouverneur de la jeunesse de Charles V duc de Lorraine, & d'Emanuel électeur de Baviere, auteur des mémoires de son nom, avoit épousé *Catherine* de Haraucourt, sa cousine-germaine, fille de *Henri*, marquis de Faucquemont, général de l'artillerie, & d'*Anne* de Joyeuse, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charles*, chevalier de Malte; *François*, grand prévôt de Saint-Dié; & *Anne-Catherine* de Beauvau, mariée à *Jean-Nicolas* de Rousselz, seigneur d'Aubigni & de Varneville.

XX. LOUIS I du nom, marquis de Beauvau, seigneur de Fleville, de Faims, &c. conseiller d'état &

capitaine des gardes du corps du duc de Lorraine, épousa 1. *Charlotte* de Florainville, fille de *Henri* de Florainville, seigneur des Faims, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Tortone, & d'*Eve-Françoise* de Lutzelbourg : 2. *Anne* de Ligni, fille de *François*, comte de Charmel, & de *Henriette* de Gournai. Ses enfans du premier lit sont LOUIS, qui suit; *Paul*, capitaine des gardes du corps de la compagnie des carabiniers du duc de Baviere, gentilhomme de la clef, tué à la bataille de Hochstet en 1704; *Louise* de Beauvau, mariée à *Charles-Louis* marquis de Bassompierre, maréchal de l'empire & de Lorraine. Ceux du second lit sont *Catherine-Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Anne-Joseph* marquis de Bassompierre : 2. à *Charles-François* de Stainville, comte de Couvonges, conseiller d'état, grand-maître de l'hôtel du duc de Lorraine; & MARC, *dont nous parlons après son frere*.

XXI. LOUIS marquis de Beauvau II du nom, seigneur de Fleville, de Faims, marquis de Novian, conseiller d'état, bailli d'Allemagne, maréchal de Lorraine, &c. a épousé *Jeanne-Marie-Magdeléne* de Ludre, morte en couches le 8 avril 1715, fille de *Henri* comte d'Afrique, & de *Jeanne-Catherine-Magdeléne* de Savigni en Rethelois, dont il a *Louis-Charles*, & *Louis-Antoine* de Beauvau. Celui-ci mérita par son application au service, & par les grands talens avec lesquels il étoit né pour la guerre & pour les négociations, d'être employé de bonne heure auprès du roi de Prusse & de l'empereur Charles VII. Il fut honoré de la croix de S. Louis, & successivement colonel du régiment de la Reine cavalerie, brigadier & maréchal des camps & armées du roi. Il donna dans les campagnes de Philisbourg, de Prague & de Menin des preuves de sa valeur, & trouva enfin sous les yeux du roi une mort glorieuse en se rendant maître du chemin couvert d'Ypres, le 23 du mois de juillet 1744, en la trente-quatriéme année de son âge. Louis XV fit son éloge en lui donnant des regrets.

XXI. MARC de Beauvau Craon, prince de Craon & du saint-empire, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier de la Toison d'Or, grand écuyer de son altesse royale de Lorraine grand duc de Toscane, son ministre plénipotentiaire, chef & président de son conseil de régence à Florence, marquis de Harroué, baron d'Autrey, de Saint-George, Turquestain, Lorquin, Harboue & Ville-Issey, seigneur du Ban-le-Moine, Tomblaine, Jarville, Bausmont, des Etangs, de Buissoncourt & Morley, chef actuel de la maison de Beauvau, est fils du second lit de LOUIS marquis de Beauvau, & d'*Anne-Henriette* de Ligny, & né le 29 avril 1679. Le 16 de septembre 1704 il épousa dame *Anne-Marguerite* de Ligniville, dame d'honneur de son altesse royale madame Elizabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, fille de *Melchior*, comte de Ligniville, maréchal de Lorraine, & d'*Antoinette* de Bousey. Les enfans issus de ce mariage sont 1. *Elizabeth-Charlotte* de Beauvau, née à Luneville le 29 novembre 1705, mariée le 29 juillet 1723, avec *Ferdinand-François* de la Beaume, marquis de Montrevel & de Saint-Martin. 2. *Anne-Marguerite* de Beauvau, née à Luneville le 28 avril 1707, mariée 1. le 19 août 1721 avec *Jacques-Henri* de Lorraine, chevalier des ordres du roi, prince de Lixin : 2. par contrat du 2 janvier 1739, avec *Charles-Pierre-Gaston* de Levis de Lomagne, maréchal héréditaire de la Foi, marquis de Mirepoix, lieutenant général des armées du roi de France, commandant pour sa majesté en Provence. 3. *Gabrielle-Françoise* de Beauvau, née à Luneville le 31 juillet 1708, chanoinesse de Poussai, mariée le 19 août 1725 avec *Alexandre* d'Alsace de Bossut, prince de Chimay, gouverneur d'Oudenarde, felt-maréchal, lieutenant des armées de l'empereur Charles VI, & de la reine de Hongrie. 4. *Marie-Philippe-Thecle* de Beauvau, née à Luneville le 23 septembre 1709, chanoinesse de Remiremont. 5. *Nicolas-Simon-Jude*, prince de Beauvau, né à Luneville le 28 octobre 1710, nommé en survivance à la charge de grand écuyer de Lorraine par lettres patentes du 3 février 1718 : mais ayant consacré à Dieu ses dignités, sa fortune & ses talens à l'âge de 21 ans, pour embrasser l'état ecclésiastique, on le connut depuis sous le nom d'*abbé de Craon*. Il mourut à Rome au mois de mai de l'an 1734, après y avoir reçu les ordres sacrés. 6. *Marie-Françoise-Catherine* de Beauvau, née à Luneville le 8 décembre 1711, chanoinesse de Remiremont, mariée le 19 avril 1735, avec *François-Louis* de Boufflers, colonel du régiment dragon d'Orléans. 7. *François-Vincent-Marc* de Beauvau, né à Luneville le 23 janvier 1713, abbé de l'Isle en Barrois, mort à Paris le 9 juin 1742. 8. *Léopold-Clément* de Beauvau, chevalier de Malte de minorité, né à Luneville le 27 avril 1714, mort à Paris le 27 février 1723. 9. *Louise-Eugenie* de Beauvau, née à Craon le 29 juillet 1715, élue abbesse d'Espinal le 7 août 1728, morte à Nanci en 1736. 10. *Henriette-Augustine* de Beauvau, née à Craon le 28 août 1716, chanoinesse de Poussai, a fait profession chez les dames de sainte Marie, rue du Bacq à Paris en 1736. 11. *Charlotte* de Beauvau, née à Craon le 8 novembre 1717, coadjutrice, & ensuite abbesse de Poussai par la démission volontaire de madame de Grammont, au mois d'avril 1730, à présent mariée avec *Léopold-Clément*, marquis de Bassompierre, chambellan du roi Stanislas de Pologne. 12. *Anne-Marguerite* de Beauvau, née à Luneville le 10 février 1719, religieuse professe chez les dames de sainte Marie rue du Bacq à Paris, en 1738. 13. *Charles-Juste*, prince de Beauvau-Craon, né à Luneville le 10 novembre 1720, colonel du régiment des gardes Lorraines. Pendant que ce régiment se formoit, ce prince fit la campagne de Prague en qualité de volontaire près M. le maréchal de Belisle, où il reçut un coup de mousquet à la cuisse le 19 août. A son retour de Prague, le roi lui donna la croix de S. Louis. 14. *Elizabeth* de Beauvau, née à Luneville le 29 janvier 1722, chanoinesse de Poussai, & depuis religieuse professe aux dames de sainte Marie, rue du Bacq à Paris en 1740. 15. *Ferdinand-Jérôme* de Beauvau, né à Luneville le 5 septembre 1723, reçu chevalier de Malte de minorité. 16. *Gabrielle-Charlotte* de Beauvau, née à Luneville le 29 octobre 1724, chanoinesse de Remiremont, & depuis religieuse professe en l'abbaye royale de Juvigny au mois d'août 1743. 17. *Alexandre* de Beauvau, né à Luneville le 16 décembre 1725, fait colonel du régiment de Hainaut en 1744. 18. *Béatrix-Alexise* de Beauvau, née à Luneville le 17 juillet 1727, morte le 9 mars 1730. 19. *Hilarion* de Beauvau, né à Luneville le 21 septembre 1728, mort quatre jours après. 20. *Antoine* de Beauvau, né à Luneville le 18 janvier 1730, mort à Harroué.

Le diplome par lequel l'empereur Charles VI déclara M. de Craon-Beauvau & son fils aîné, princes du saint-empire, est daté de Vienne du 13 novembre 1722. Philippe V, en 1727, le fit grand d'Espagne de la premiere classe, par lettres du 8 mai de la même année, datées d'Aranjuez. En 1736 son altesse royale de Lorraine, grand duc de Toscane, l'appella à Vienne où il le chargea de traiter de son mariage avec l'archiduchesse aînée, & d'en signer le contrat en son nom. En même temps l'empereur Charles VI le fit conseiller d'état intime & actuel. Le feu duc Léopold lui donna en toutes occasions des marques de son estime & de sa confiance. Nous nous contenterons de remarquer qu'il chargea M. le prince de Craon de conduire son altesse royale le grand duc de Toscane, alors prince héréditaire de Lorraine, à la cour de

l'empereur Charles VI, en Bohême, & en d'autres provinces. Avant la cession de la Lorraine, son altesse royale le duc François le retint à son service, & le fit passer en Toscane en qualité de son ministre plénipotentiaire; mais avant son départ de Lorraine, le roi Stanislas de Pologne le chargea en 1737, d'aller donner part de son arrivée à Luneville à sa majesté très-chrétienne. Le 2 mai de la même année, M. le prince de Craon partit pour Florence, où étant arrivé, il prit après la mort du dernier grand-duc de la maison de Médicis possession des états de Toscane, & le serment des sujets au nom de son altesse royale de Lorraine, & y établit par son ordre un conseil de régence dont il fut déclaré chef & président. En 1739 l'empereur Charles VI l'honora du collier de la toison d'or, qu'il reçut à Rome le 2 mai 1740. Par brevet du 8 avril 1739, le roi Louis XV reconnut M. le prince de Craon, & M. le marquis de Beauvau pour ses cousins. Jacques III, roi d'Angleterre, fit la même chose en 1713, dans une lettre du 18 octobre adressée à M. de Craon, dont voici la teneur: » Monsieur, comme nous avons vu une » lettre du roi très-chrétien, par laquelle à l'exemple » du roi Louis XIII son pere, & frere de la reine » notre grand-mere, il reconnoissoit le marquis de » Beauvau votre grand-pere pour son parent; & » comme il étoit aussi par conséquent le nôtre, nous » voulons bien vous le déclarer pour vous marquer la » considération que nous avons pour votre maison, & » notre estime pour votre mérite personnel, dont vous » pouvez être fort assuré. Etoit signé JACQUES, roi, & plus bas par le roi *Midleton*. Cette lettre suppose clairement que Louis XIV avoit aussi reconnu l'alliance de la maison de Beauvau avec celle de France. On fait remonter cette alliance au mariage d'*Isabeau* de Beauvau, fille unique du premier lit de LOUIS, seigneur de Beauvau, & de *Marguerite* de Chambley, avec *Jean* de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, l'un des aïeux de Henri IV, roi de France & de Navarre, célébré le 9 de novembre 1454. Dès l'an 1369, le roi Charles V, dans ses lettres patentes du 26 septembre, qualifie *Amauri* sire de Craon *cher & féal cousin*, ainsi qu'on le lit dans le chapitre 99 du *Traité de la noblesse* par M. de la Roque, à Rouen en 1735, qui remarque à la tête de ce chapitre, *que les rois ne qualifioient anciennement personne leur parent, s'ils ne l'étoient, & que cette qualité ne s'est donnée à ceux qui n'étoient point parens; que depuis le regne de François I;* mais cet Amauri n'appartient à la maison de Craon que par alliance. Il étoit sous le regne de Charles V lieutenant en basse-Normandie, comme on le voit par les lettres patentes de ce prince à lui adressées de Rouen le 28 juillet de la même année 1369, pour les convocations du ban & arriere-ban citées dans le traité sur cette matiere par M. de la Roque, page 9, approuvé par M. de Clairambault, généalogiste du roi.* *Mém. mss.* de D. Remi Ceillier bénédictin, prieur de Flavigni.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RORTÉ.

XVI. ALOF de Beauvau, deuxiéme fils de RENÉ seigneur de Beauvau II du nom, & de *Claude* de Baudoche, dame de Panges, fut baron de Rorté, &c. & épousa 1. *Claude* de Ludre, fille de *Jean* de Ludre, chambellan d'Antoine duc de Lorraine, bailli & gouverneur de Hatton-Châtel, & de *Claire* de Saulx: 2. *Magdeléne* d'Espenses, fille & héritiere de *François* seigneur d'Espenses, & de *Françoise* de Saquespée. Du premier lit sortirent *Marguerite* de Beauvau, mariée 1. à *Claude* de Fresnels: 2. à *Jean-Philippe* de Savigni, bailli de Vosges; *Nicole* de Beauvau, mariée en 1566 à *François* du Maultoi, seigneur de Nubecourt, maréchal des camps & armées du roi; & RENÉ qui suit. Du second lit vinrent JEAN, qui a continué la postérité, *& dont il sera parlé après celle de son aîné; Alof*, seigneur de Louvernau; & *Maximilien* de Beauvau, seigneur de Begni-Pont & de Merigni.

XVII. RENÉ de Beauvau, baron de Rorté, &c. sénéchal du Barrois, & capitaine de Darnei, épousa *Guillemette* des Salles, fille de *Philippe* des Salles, baron de Combervaux, seigneur de Chardogne, Vernancourt, &c. capitaine de Neuf-Château, & de *Renée* d'Haussonville, dont il eut *René* de Beauvau, mort sans lignée; *Marie*, alliée 1. à *George* seigneur de Saint-Astier: 2. à *François* de Riquet, seigneur de Barizei, capitaine de cent archers de la garde du corps de la duchesse Nicole de Lorraine.

XVII. JEAN de Beauvau, fils puîné d'ALOF de Beauvau, baron de Rorté, & de *Magdeléne* d'Espenses sa seconde femme, fut seigneur d'Espenses, &c. & épousa 1. *Sarra* des Salles, fille de *Claude*, seigneur de Gorecourt: 2. *Jeanne* d'Angennes, fille de *François*, seigneur de Montloüet. Du premier lit vint *Samuel* de Beauvau, seigneur du Vatimont, qui épousa *Françoise* d'Alaumont. Du second lit sortirent *François* de Beauvau, seigneur de Nerlieu, mort au siége de Bois-le-Duc en 1630, sans laisser de postérité de *Marguerite* Pasquet; *Jacques*, seigneur de Meri, colonel de cavalerie; *Charles*, seigneur de Nerlieu, capitaine de cavalerie au régiment de Vatimont; *Louis*, seigneur de Grandru, lieutenant colonel au régiment de son frere; *Magdeléne*, femme de *Charles* de Meaux, seigneur de Charni en Brie; *Louise*, alliée à *Maximilien* Auberi, seigneur du Maurier en Poitou; & *Antoinette* de Beauvau, mariée à *Henri* de la Marche, seigneur de l'Eschelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANGES.

XVI. JEAN de Beauvau, fils puîné de RENÉ seigneur de Beauvau II du nom, & de *Claude* de Baudoche dame de Panges, fut seigneur de Panges, conseiller d'état, & chef des finances de Charles III, duc de Lorraine. Il avoit épousé *Marie* de Salcede, fille de *Pierre*, seigneur d'Anvilliers, dont il eut *Jean*, seigneur de Panges, tué à la bataille d'Ivri en 1590; GABRIEL, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Fremicourt, gouverneur de Vitri-le-François; *Magdeléne*, morte sans alliance; *Blanche*, morte à Remiremont; & *Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Antoine* Myon, seigneur d'Esquinvilliers: 2. à *André* de Faultreau, baron de la Mare.

XVII. GABRIEL de Beauvau, seigneur de Panges, conseiller d'état du duc de Lorraine, servit en Hongrie sous le duc de Mercœur, & en France sous Henri de Bourbon, prince de Condé, épousa 1. *Anne* de Bildstein: 2. *Claude-Françoise* de Grandmont dont il eut des enfans.

BRANCHE DES BARONS DE PRECIGNI, & de PIMPEAN.

XII. BERTRAND de Beauvau, second fils de JEAN III du nom, seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Tigni, fut baron de Precigni, conseiller & chambellan du roi, & premier président laïc de la chambre des comptes en 1462, fut aussi conseiller, & grand-maître d'hôtel de René roi de Sicile, capitaine du château d'Angers, & sénéchal d'Anjou, & mourut en 1474, ayant été marié quatre fois 1. à *Jeanne* de la Tourlandri: 2. à *Françoise* de Brezé: 3. à *Ide* du Châtelet: 4. à *Blanche* d'Anjou, dame de Mirebau. Du premier lit il eut, 1. *Louis*, mort sans postérité. 2. ANTOINE, qui suit. 3. *Jean*, évêque d'Angers, & administrateur de l'archevêché d'Arles, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*. 4. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt. 5. *Charlotte*, alliée à *Yves* de Scepeaux, premier président du parlement de Paris; & 6 *Margue-*

rite de Beauvau, dame des Essars en Anjou, mariée à *N.* de Magneville, seigneur de la Haye-du-Pui. Du second lit sortirent, 7. *Jean*, seigneur de Tigni, mort sans alliance. 8. *Jacques*, seigneur de Tigni après son aîné, mort sans postérité de *Hardouine* de Laval, fille de *Gui* de Laval II du nom, seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure. 9. CHARLES, seigneur de Passavant, puis de Tigni après ses freres, qui fait *la branche de* TIGNI, *rapportée ci-après*. 10. *Bertrand* de Beauvau, seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers, qui de *Louise* de Fontaine-Guerin, eut *Jean* de Beauvau, seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers. 11. *Pierre*, archidiacre d'Angers. 12. *Isabelle*, mariée 1. à *Pierre* de la Jaille, grand sénéchal de Provence : 2. à *Artus* de Velor, seigneur de la Chapelle en Loudunois. 13. *Mathurine*, alliée à *Charles* de Maillé, seigneur de Chesselles & de Cravant. 14. *Charlotte*, mariée à *N.* de Saint-Simonian, seigneur de Preaux. Du troisiéme lit il eut, 15. *René* de Beauvau, baron de Moigneville, qui de *Marguerite* de Haussonville, fille de *Jean* de Haussonville, sénéchal de Lorraine, & de *Magdeléne* de Haraucourt, eut pour fille unique *Magdeléne* de Beauvau, dame de Moigneville, mariée à *Jacques* de Clermont d'Amboise, baron de Bussi. 16. *Jean* de Beauvau, mort sans alliance; & 17. *Guyonne*, mariée 1. à *Jean* Juvenal des Ursins, seigneur de la Motte-Jousserand : 2. à *René* de Laval I du nom, seigneur de Boisdauphin, &c. Du quatriéme lit, *Bertrand* de Beauvau n'eut point d'enfans.

XIII. ANTOINE de Beauvau, comte de Policastre, baron de Precigni, &c. succéda à son pere en 1472, en la charge de premier président laïc de la chambre des comptes, fut aussi conseiller & chambellan du roi, & chevalier de son ordre, & mourut en 1489, laissant entr'autres enfans d'*Anne* Hingant, que l'on croit fille de *Raoul* Hingant, seigneur du Hac, & de *Françoise* de Saint-Amadour, LOUIS, qui suit; & *Marguerite* de Beauvau, femme de Gilles de Couvran, baron de Sacé.

XIV. LOUIS de Beauvau, baron de Precigni & de Silléle-Guillaume, seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, épousa *Regnaude* de Hure, dont il eut pour fils unique RENÉ, qui suit;

XV. RENÉ de Beauvau, seigneur de Pimpean, &c. laissa d'*Olive* le Masson, fille de *René* le Masson, seigneur de Fouletorte, ANDRÉ, qui suit; *Gyonne*, femme de *Jean* de Savonnieres, seigneur de la Bretesche; & *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Savonnieres, seigneur de Linieres.

XVI. ANDRÉ de Beauvau, seigneur de Pimpean, &c. épousa *Philippe* de Naillac, fille de *René*, seigneur des Roches, premier écuyer du roi Charles IX, & de *N.* Pot, dont il eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Renée*, mariée à *Léonor* Barjot, seigneur de Mouci, &c; & *Gabrielle* de Beauvau, femme de *Louis* Arbaleste, vicomte de Melun.

XVII. JEAN-BAPTISTE de Beauvau, seigneur de Pimpean, des Roches, &c. mourut en 1597 sans postérité de *Françoise* du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu, & fille de *François* du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand-prévôt de l'hôtel, & de *Suzanne* de la Porte. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance en 1603 avec *René* de Vignerod, seigneur de Pontcourlai, dont elle eut des enfans, & mourut en 1615.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TIGNI, & de PASSAVANT.

XIII. CHARLES de Beauvau, troisiéme fils de BERTRAND de Beauvau, baron de Precigni, & de *Françoise* de Brezé sa seconde femme, fut baron de Passavant, puis de Tigni après la mort de ses freres. Il fut marié deux fois, & épousa, 1. *Bonne* de Chauverson, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Barbe* de Talanges, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne*, femme d'*Edmond* de Prie, baron de Buzançois; *Isabeau*, mariée en 1512 à *Jean* de Seraucourt, seigneur de Belmont; & *Charles* de Beauvau II du nom, seigneur de Passavant, qui de *Barbe* de Choiseul, fille de *Nicolas*, seigneur de Praslin, & d'*Alix* de Choiseul, eut pour fille unique, *Anne* de Beauvau, dame de Passavant, mariée 1. à *Theodore* de Haraucourt, seigneur de Peroye : 2. à *Antoine* du Châtelet, seigneur de Châteauneuf, bailli de Nanci.

XIV. JACQUES de Beauvau, dit *Tigni*, II du nom, seigneur de Tigni, Ternai, &c. laissa d'*Anne* d'Espinai, fille de *Henri* sire d'Espinai en Bretagne, & de *Catherine* d'Estouteville, JACQUES, qui suit; & *Marthe* de Beauvau, femme de *Jacques* Gabori, seigneur du Pineau & de la Challiere.

XV. JACQUES de Beauvau, dit *de Tigni*, III du nom, seigneur de Tigni & de Ternai, épousa 1. *Anne* du Plessis, fille de *Charles*, seigneur de la Bourgonniere, & de *Louise* de Montfaucon : 2. *Marguerite* Bigot, fille de *Charles*, seigneur d'Islai. Il eut du premier lit CLAUDE, qui suit; & du second *Ester*, femme de *Gilles* de Jupilles, seigneur du Moulins-Carbonel; *Jacqueline*, mariée à *François* Menard, seigneur de Touche-Près & des Herbieres en Poitou; & *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Brie, seigneur de Serran.

XVI. CLAUDE de Beauvau, dit *de Tigni*, seigneur de Tigni, &c. épousa *Anne* de Chezelles, fille de *Charles* seigneur de Neuil sous Faye-la-Vineuse, dont il eut *Jacques* de Beauveau, dit *de Tigni*, seigneur de Tigni, mort en 1611, à l'âge de 32 ans sans postérité; *Claude* mort en 1604, à l'âge de 20 ans; CHARLES, qui suit; *Angelique*, morte en 1612 sans alliance; & *Renée* de Beauvau, mariée à *Ancel* Chesnel, seigneur de Gresillon, & de la Roche-Mesangé.

XVII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigni*, II du nom, seigneur de Tigni, a laissé de *Perrine* Guerineau sa femme, CHARLES, qui suit; & *Claude*, mort sans alliance.

XVIII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigni*, III du nom, seigneur de Tigni, mort en 1690, avoit épousé en 1645, *Jeanne* de Sesmaisons, dont il eut CLAUDE-CHARLES, qui suit; *Charles-René*, tué à la bataille de la Marsaille; *Françoise-Elizabeth*, mariée en 1695 à *Guillaume* de Laage, seigneur de la Bretoliere; *Charlotte*, alliée à *Vincent* Bohier, seigneur de la Roche-Guillaume; & quatre filles religieuses.

XIX. CLAUDE-CHARLES de Beauvau, dit *de Tigni*, marquis de Tigni, lequel étant mousquetaire entra le premier dans la ville de Valenciennes, lorsqu'elle fut prise en 1677, fut blessé à la bataille de Fleurus, & se retira dans ses terres, après 29 ans de service. Il épousa en 1699 *Thérèse-Eugenie-Placidie* le Senechal, fille de *Hyacinthe-Anne*, marquis de Kerkado, & de *Louise* de Lannion, dont il y a trois garçons & deux filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BESSIERE, & marquis du RIVAU.

X. MATTHIEU de Beauvau, troisiéme fils de MATTHIEU I du nom, seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Rohan, épousa *N.* le Roux, fille de *Hugues* le Roux, seigneur d'Experi, & d'*Alix* de Mauvoisin, & fut pere de

XI. GUILLAUME de Beauvau, sénéchal & gouverneur d'Anjou, qui de *N.* laissa pour enfans MATTHIEU II, qui suit; & *Jeanne* de Beauvau, mariée à *Jean* le Boul, écuyer.

XII. MATTHIEU de Beauvau II du nom, seigneur de la Bessiere, écuyer d'écurie de Louis II, roi de Sicile, capitaine du château de Tarente au royaume de Naples, capitaine du château d'Angers, & gouverneur du comté de Rouci, mourut le 28 décembre 1421, & fut inhumé en l'église des dominicains

d'Angers où se voit son tombeau. Il avoit épousé *Jeanne* Bessoneau, morte le 22 août 1429, enterrée avec son mari, dont il eut entr'autres enfans PIERRE, qui suit;

XIII. PIERRE de Beauvau, seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. conseiller & chambellan du roi, servit sous le regne du roi Charles VII, en la guerre contre les Anglois, où il assista Jean d'Anjou, duc de Calabre en 1450, & sous Jean bâtard d'Orleans, comte de Dunois, fut blessé à la bataille de Castillon en 1453, & mourut trois jours après. Il avoit epousé en 1438 *Anne* de Fontenais, fille d'*Ambroise*, seigneur de Saint-Gassien en Loudunois, & de *Marguerite* du Pui, dont il eut pour enfans RENÉ, qui suit; *Jean*, chanoine d'Angers; *Renée*, élevée fille d'honneur de Marie d'Anjou, reine de France, mariée à *Philippe* de la Rochefoucault, seigneur de Melleran; *Catherine*, femme de *Guillaume* de Prunelé, seigneur de Herbaut & de Gazeran; & *Françoise* de Beauvau, mariée à *Jacques* de Brisai, seigneur de Doussan.

XIV. RENÉ de Beauvau, seigneur de la Bessiere & du Rivau, baron de Saint-Gassien, écuyer de Charles d'Anjou, comte du Maine, & capitaine de la ville de Mayenne, mourut le 25 mars 1510. Il épousa 1. en 1481, *Antoinette* de Montfaucon: 2. *Alix* de Beauvau, sœur consanguine d'*Isabeau* de Beauvau femme de *Jean* de Bourbon, comte de Vendôme, fille de *Louis* de Beauvau, seigneur de Champigni, & de la Roche-sur-Yon, & d'*Anne* de Beaujeu sa troisiéme femme. Il eut du premier lit *François* I du nom, seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, mort sans postérité de *Jeanne* de Beauvillier; *Charles*, jumeau de *François*, protonotaire apostolique; *Anne*, mariée en 1516 à *Jacques* de Partenai, seigneur du Retail; *Louise*, mariée à *Philippe* de Vernon, seigneur de Gracei; & *Marie* de Beauvau, mariée le 7 février 1518, à *Hervé* Errault, seigneur de Chemans. Du second lit, sortirent ANTOINE, qui suit; & *Jacques* de Beauvau, seigneur de Courville, mort sans postérité.

XV. ANTOINE de Beauvau, seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. porta d'abord la qualité de seigneur de Saint-Clair, & laissa de *Jacqueline* de la Mothe, fille de *Mathurin*, seigneur des Aulnais, & de *Françoise* Fresneau, un fils unique, qui fut

XVI. GABRIEL de Beauvau, seigneur de la Bessiere, du Rivau, &c. qui se trouva à la bataille de S. Denys en 1567. Il fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* Foucaut, dame de la Salle, fille de *Pierre* Foucaut, seigneur de la Salle, & d'*Antoinette* Gourjault: 2. à *Françoise* du Frêne, fille de *René*, baron de Vaux, & de *Marguerite* de la Mothe: 3. à *Françoise* de la Jaille. Ses enfans du premier lit furent *François*, seigneur du Rivau, tué en 1569 à la bataille de Jarnac, sans alliance; JACQUES, qui suit; LOUIS, qui a fait *la branche des seigneurs* de RIVARENNES, *rapportée ci-après*; & *Gabrielle*, mariée à *Charles* d'Allemagne, seigneur de Nallieres. Du second lit il n'eut qu'une fille, *Marguerite* de Beauvau, femme de *René* Vasselot, seigneur de Dannemarie. Du troisiéme lit vint *Gabriel* de Beauvau nommé dans le partage des biens de la succession de son pere, fait en 1583.

XVII. JACQUES de Beauvau, seigneur du Rivau, de la Bessiere, &c. servit sous les rois Henri III & Henri IV, se trouva au combat d'Arques, où il fut fait prisonnier, & fut blessé par un parti de la Ligue près Poitiers, dont il mourut en mars 1592. Le roi l'avoit honoré du brevet de chevalier de ses ordres au mois de janvier précédent; mais sa mort en empêcha l'effet. Il avoit épousé *Françoise* le Picard, fille & héritiere de *Joachim*, seigneur du Boilet, dont il eut JACQUES II, qui suit; *Renée*, mariée en 1606 à *Charles* de l'Hôpital, marquis de Choisi; *Françoise*, alliée à *Jean* de la Baume-le-Blanc, seigneur de la Gasserie & de la Valiere, baron de la Papelardiere en Touraine; & *Louis* de Beauvau, seigneur de la Bessiere, qui épousa le 10 mai 1621, *Louise* Dollé dont il eut *Louis* de Beauvau, prêtre; *François*, baron de la Bessiere, lieutenant au régiment de Piémont, puis prêtre; *Gabrielle*, mariée 1. à *Bonaventure* Gillier, baron de Saint-Gervais: 2. à *Jacques* de Champagné, seigneur de la Mothe-Ferchaut; & *Louise* de Beauvau, femme de *François* d'Alogni, seigneur de la Chenie & de la Groye.

XVIII. JACQUES de Beauvau II du nom, seigneur du Rivau, de la Bessiere, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant général en Poitou, servit sous les rois Henri IV & Louis XIII. Il épousa 1. *Renée* d'Apchon, fille unique de *Charles*, seigneur d'Apchon, & de *Louise* de Châtillon-Argenton, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabeau* de Clermont, fille de *Henri*, comte de Tonnere, & de *Catherine-Marie* d'Escoubleau-Sourdis, dont il eut JACQUES III, qui suit; *Pierre-François*, évêque de Sarlat, mort en 1701; *Joseph*, chevalier de Malte, tué au service du roi; *Louis* & *Claude*, morts jeunes; *Henri*, religieux benedictin; *Françoise*, mariée à *Jacques* de Voyer, vicomte de Paulmi; *Magdeléne*, mariée 1. à *Denys* Thevin: 2. à *Antoine*, marquis du Bellai; & *Antoinette* de Beauvau, religieuse.

XIX. JACQUES de Beauvau III du nom, marquis du Rivau, &c. marechal des camps & armées du roi, & capitaine des gardes Suisses de Gaston de France, duc d'Orléans. Ce fut en sa faveur que le roi érigea en marquisat la terre de Rivau, par lettres du 14 juillet 1664, sous le nom de Beauvau du Rivau, & mourut en 1702. De *Diane-Marie* de Campet, fille de *Samuel-Eusébe* de Campet, baron de Soujon, & de *Marthe* de Viau-Chanlivaut sa femme, morte aussi en 1702, il laissa *Jacques-Louis*, enseigne de gendarmerie, mort sans alliance; *Gaston-Jean-Baptiste*, mort sur mer; *Gabriel*, marquis du Rivau; *Pierre-Magdeléne*, marquis de Beauvau, maréchal des camps & armées du roi, capitaine-lieutenant des chevaux legers de monseigneur le duc de Bourgogne, & inspecteur général de la cavalerie legere de France, qui a épousé en 1711, *Marie-Thérèse* de Beauvau sa cousine, fille de *Gabriel-Henri*, marquis de Beauvau & de Montgoger, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orleans; *René-François* de Beauvau, évêque de Bayone en 1700, de Tournai en 1707; puis archevêque de Toulouse en 1713, & de Narbonne en 1719, mort le 4 d'août 1739. *Voyez son article particulier*; *Louis-Henri* & *Joseph*, capitaines de vaisseau, morts sur mer; *Marie-Catherine*, femme de *Claude* de Bullion, marquis d'Atilli; & *Isabelle* demoiselle de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RIVARENNES, & de MONTGOGER.

XVII. LOUIS de Beauvau, troisiéme fils de GABRIEL de Beauvau, seigneur du Rivau, &c. & de *Marguerite* Foucaut, dame de la Salle, sa premiere femme, fut seigneur des Aulnais, de Bugni & de Rivarennes, servit sous le roi Henri IV, à la bataille d'Ivri, aux siéges de Paris, de Laon & d'Amiens. Il avoit épousé *Charlotte* de Brillouet, fille unique de *Jacques*, seigneur de Riparfons, & de *Guionne* Baraton, dont il eut LOUIS, qui suit; *Gabriel*, évêque de Nantes en 1636, mort en 1667, ou peu après: *Voyez plus bas son article particulier*; *Anne*, mariée 1. à *Antoine* d'Appelvoisin, seigneur de la Châtaigneraye: 2. à *Jean* de Boué, seigneur de Larmond, gouverneur d'Ardres; *Antoinette*, femme de *Jacques* d'Allemagne, seigneur de Nallieres; & *Françoise* de Beauvau, alliée à *Leonard* du Mesnard, seigneur de Ventenat en Limosin.

XVIII. LOUIS de Beauvau II de nom, seigneur de Rivarennes & des Aulnais, capitaine des chevaux le-

gers, mourut au service du roi Louis XIII, à Turin le 6 janvier 1641. Il avoit épousé *Charlotte* de Fergon, fille unique de *Martin*, seigneur de la Mothe-d'Usseau en Poitou, dont il eut entre autres enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Jean-Louis*, prieur de Notre-Dame du Pré; & *Louis* de Beauvau, seigneur de Courquoi, qui de *N.* de la Chenaye, dame de la Brosse, eut *Louis* de Beauvau, seigneur de la Brosse, dont la fille unique a épousé *N.* comte de Lucé.

XIX. FRANÇOIS, marquis de Beauvau, seigneur de Rivarennes, né en 1624, avoit épousé *Louise* de la Baume-le-Blanc, fille de *Jean* de la Baume-le-Blanc, seigneur de la Valliere, & de *Françoise* de Beauvau du Rivau, dont il eut *Martin*, tué à la bataille de Senef; *Jacques*, capitaine des gendarmes de Philippe de France, duc d'Orléans, tué à la bataille de Cassel; *Gilles*, nommé évêque de Nantes en 1677, mort le 7 septembre 1717; *Voyez plus bas son article particulier*; GABRIEL-HENRI, qui suit; *Anne-Louise*, religieuse à la Visitation; & *Thérèse-Agathe*, religieuse Carmelite.

XX. GABRIEL-HENRI de Beauvau, marquis de Beauvau & de Montgoger, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orléans, mourut à Paris le 12 juillet 1738, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avoit épousé 1. en 1682 *Marie-Angélique* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, trésorier général de la marine & galeres de France, & de *Marie* Aime-Dieu: 2. en 1694 *Marie-Magdeléne* de Brancas, fille de *Louis-François*, duc de Villars, & de *Marie-Magdeléne* Girard sa seconde femme. Du premier lit sont issus *Marie-Thérèse*, qui a épousé en 1711 *Pierre-Magdeléne*, marquis de Beauvau son cousin, maréchal des camps & armées du roi, & inspecteur général de la cavalerie-legere de France; & *Henriette-Louise* de Beauvau, mariée en 1711 à *N.* comte de Choiseul. Du second lit il a eu pour enfans *Gabriel-François*; *Henri-Louis*, mort jeune; *Anne-Marie-Thérèse*; *Anne-Agnès*, mariée le 3 juin 1717 à *Agesilas Gaston* de Grossoles, marquis de Flamarens, mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis; *Magdeléne-Louise*; *Marie-Héléne*; *Louise-Marie*; *Gabrielle-Elizabeth*; & *Marie-Candide* de Beauvau. * *Voyez* MM. de Sainte-Marthe, *généalogie de Beauvau.* Ménage, *hist. de Sablé. Mémoires domestiques.*

BEAUVAU (Jean) évêque d'Angers, administrateur de l'archevêché d'Arles, & chancelier de René, roi de Sicile, comte de Provence, &c. étoit fils de BERTRAND baron de Précigni, & de sa premiere femme *Jeanne* de la Tourlandri. Jean de Beauvau fut protonotaire apostolique, abbé commendataire de Mont-Majour, de la Fontaine-Daniel en Anjou, & chanoine de Notre-Dame en Anjou. Il fut mis sur le siége épiscopal d'Angers, en 1447, après la mort de Jean Michel. En 1465 il eut une très-fâcheuse affaire avec le chapitre de son église, pour avoir fait arrêter prisonnier un chapelain de la cathédrale, contre les privilèges du chapitre, qui se prétendoit exempt de la jurisdiction épiscopale. On le mit en cause devant l'archevêque de Tours, qui l'interdit des fonctions épiscopales, & qui ensuite l'excommunia. Le cardinal Jean Balue qui avoit été son domestique, le traita encore de la maniere du monde la plus indigne. Car il se servit de sa faveur auprès du roi Louis XI, pour opprimer Beauvau, qui avoit été son bienfaiteur. Ses ennemis, pour le pousser à bout, le mirent mal avec le pape Paul II. Ce pape l'ayant déposé le 5 juin 1465, il se retira en Bretagne. Jean de Beauvau fut rétabli sur son siége en 1472, & il mourut au château d'Eventard près Angers, le 23 avril 1479. * Jean de Bourdigné, *histoire d'Anjou.* Jean Hiretius, *antiquités d'Anjou.* Robert & Sammarth. *Gall. christ.* Saxi, *Pont. Aurel. &c.*

BEAUVAU (Gabriel de) évêque de Nantes. Il étoit de l'illustre famille de Beauvau, *dont nous venons de rapporter la généalogie*, fils de Louis de Beauvau, seigneur de Rivarennes. Gabriel prit possession de l'évêché de Nantes le 11 juin 1636, & mourut à Grammont-lez-Tours l'an 1667, ou peu après, dans un âge fort avancé. Nous avons sous le nom de ce prélat, un propre de l'an 1639, & des statuts synodaux de différentes années, dont il n'y a qu'une partie qui soit imprimée. Ce fut lui qui établit les conférences dans le diocèse & le séminaire de Nantes l'an 1642, sur un fonds & dans la maison de Malvoisines, appartenant au clergé. Il donna à son séminaire un bon réglement qui fut imprimé l'an 1658.

BEAUVAU (Gilles-Jean-François de) petit-neveu du précédent, & fils de François, marquis de Beauvau, seigneur de Rivarennes, fut nommé évêque de Nantes en 1677; mais il ne prit possession de cet évêché que le 2 septembre 1679, & mourut à Nantes le 7 septembre 1717. Ce prélat fit des statuts l'an 1682, tirés pour la plupart de ceux de M. de la Baume son prédécesseur. En 1689 il donna son approbation à l'excellent catéchisme composé par M. de la Noë-Menard, prêtre, directeur du séminaire de Nantes, & il enjoignit de s'en servir dans tout le diocèse. Ce prélat tint son synode pour la seconde fois l'an 1700, & c'est le dernier qu'on a tenu à Nantes, quoique ce fût l'usage, avant M. de Beauvau, de l'assembler tous les ans le jeudi d'après la pentecôte. * *Histoire abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7, partie 2, des mém. de littér. & d'hist. chez* Simart.

BEAUVAU (René-François de) du Rivau, archevêque & primat de Narbonne, président-né des états de la province de Languedoc, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, naquit au château du Rivau dans le Poitou le 11 novembre 1664. Il étoit le neuviéme enfant de JACQUES de Beauvau, marquis du Rivau, maréchal des camps & armées du roi, & capitaine des gardes Suisses de Gaston de France, duc d'Orléans, *dont nous avons ci-dessus rapporté les ancêtres & la postérité.* RENÉ-FRANÇOIS de Beauvau fit ses premieres études dans la ville du Mans, & fut de-là à Paris. Un de ses oncles, M. l'abbé de Beauvau, depuis évêque de Sarlat, prit soin de son éducation. Le jeune Beauvau déterminé pour l'état ecclésiastique, fit son cours de théologie avec succès, & reçut le bonnet de docteur en 1694. Son oncle étant devenu évêque de Sarlat, le fit chanoine dans son église, & le nomma son grand-vicaire. Son mérite ne tarda pas à l'élever plus haut. Il fut évêque de Bayone en 1700, & transféré à l'évêché de Tournai en 1707. Les habitans de Bayone informés qu'on leur enlevoit leur pasteur, coururent en foule à son palais, & lui firent les plus vives instances pour le retenir, jusqu'à lui offrir le revenu que pouvoit lui produire l'évêché de Tournai. La ville écrivit aussi au roi pour le supplier de lui laisser son évêque; mais elle ne put obtenir cette grace. M. de Beauvau passant à la cour pour se rendre dans son nouveau diocèse, Louis XIV lui dit: *Je sais ce qu'a voulu faire pour vous la ville de Bayone, mais vous m'êtes nécessaire à Tournai.* La reine d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, qui s'étoit retirée à Bayone après la mort de Charles II, son mari, fut aussi très-sensible au départ du prélat à qui elle avoit donné sa confiance. M. de Beauveau fut à Tournai ce qu'il avoit été à Bayone; toujours fidéle à remplir ses devoirs, toujours aimable, toujours aimé. Pendant qu'il étoit à Tournai, la France obligée de soutenir les droits du petit-fils de son roi à la succession d'Espagne, eut à résister aux efforts de presque toute l'Europe. Les ennemis ayant mis le siége devant Tournai au mois de juillet 1709, M. de Beauvau entreprit de faire subsister la garnison, & son palais devint

devint une maison de charité ouverte au malade & au pauvre. Il ne se contenta pas de distribuer ses revenus, d'engager sa vaisselle d'argent & ses effets les plus précieux, il emprunta sept à huit cens mille livres pour fournir à la subsistance des troupes. Cependant Tournai fut obligé d'ouvrir ses portes au vainqueur, & le prélat ne pensa plus qu'à se retirer. Le prince Eugène ne put jamais le contraindre ni par promesses ni par menaces, à faire chanter le *Te Deum* en actions de graces de la prise de la ville, ni lui faire accepter l'évêché qu'il lui offrit de la part de l'empereur. Il vint la même année 1709 à Paris, où sa majesté voulut qu'il fût entretenu à ses dépens, & lui accorda une ordonnance générale sur le trésor royal. En 1713 le prélat fit sa démission de l'évêché de Tournai, & fut nommé à l'archevêché de Toulouse. Le roi fit aquitter la somme que M. de Beauvau avoit empruntée pour fournir à la subsistance des troupes, sur l'état qui lui en fut remis par le prélat lui-même. A l'égard de sa vaisselle d'argent, & des autres effets qu'il avoit engagés & mis en dépôt aux Monts-de-piété de Tournai, il n'en parla point au roi, & il en perdit la propriété, parcequ'il ne put les retirer dans le temps fixé; mais les habitans de Tournai qui l'avoient sincérement regreté, les lui renvoyerent. De Toulouse, M de Beauvau passa à l'archevêché de Narbonne en 1719, & il s'y donna tout entier aux différens devoirs qu'exigeoit cette place, à laquelle est attachée celle de présidentné des états de Languedoc. Comme il aimoit naturellement les sciences & les belles-lettres, il favorisa le projet qu'avoit formé son prédécesseur M. de la Berchere, d'une histoire complette du Languedoc, où en détaillant tous les faits, on n'oublieroit rien de ce qui concerne les mœurs, & le gouvernement politique des peuples. Cet ouvrage si intéressant a été exécuté en 5 volumes *in-folio* par des religieux de S. Maur, & le cinquiéme & dernier volume a paru en 1745. En 1720, M. de Beauvau fut nommé honoraire de la société royale des sciences de Montpellier; & flaté de cette place, il se fit un plaisir d'assister souvent aux assemblées de cette société durant les séjours que la tenue des états l'obligeoit de faire à Montpellier. Il a accordé diverses gratifications à cette compagnie, qui l'a toujours révéré comme son bienfaiteur. Ce fut lui qui commit aux soins de cette société la description géographique de la province de Languedoc, & des différens diocèses qui la composent, & l'histoire naturelle de la même province. Après avoir mené assez long-temps une vie languissante, il mourut à Narbonne le 4 août 1739, âgé de 75 ans. Il avoit été nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit, dans la promotion du 3 juin 1724. Le 12 mai 1739, le roi lui avoit adressé un brevet, par lequel il lui accordoit le titre de *cousin*, qu'il venoit de donner à M. le marquis de Beauvau, de la branche aînée de cette maison, alors maréchal de camp, & inspecteur général d'infanterie, & à M. le prince de Craon. Le roi écrivit pour la premiere fois en cette qualité à feu M. l'archevêque de Narbonne, le premier juin 1739 pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la derniere paix. Sa place d'académicien honoraire à Montpellier a été donnée à M. de Bertons de Crillon, son successeur dans l'archevêché de Narbonne. * Extrait de l'éloge de M. de Beauvau par M. de Ratte, secrétaire perpétuel de la société royale des sciences de Montpellier, imprimé dans la relation de l'assemblée publique de cettte académie tenue le 25 avril 1743, & imprimée la même année à Montpellier, *in-4°.*

BEAUVILLIER, maison féconde en hommes illustres, a produit les comtes & ducs de Saint-Aignan. Robert Cousin nous a donné la généalogie de cette maison. Nous nous contenterons d'en parler depuis EMERI de Beauvillier, bailli & gouverneur de Blois, baron de la Ferté-Hubert, &c. qui épousa *Louise* de Husson-Tonnerre, laquelle succéda avec ses sœurs *Anne* & *Magdeléne*, aux biens de ses neveux, *Claude*, tué à la bataille de Pavie en l'an 1525; & *Louis*, mort sans postérité en 1537. Elle eut le comté de Saint-Aignan, qu'elle porta dans la maison de Beauvillier, & fut mere entr'autres enfans, de RENÉ de Beauvillier, lequel épousa *Anne* de Clermont-Talart, fille d'*Antoine II*, vicomte de Clermont, bailli de Viennois, &c. & de *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane*, duchesse de Valentinois. *René* eut CLAUDE de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, gouverneur d'Anjou, &c. qui épousa en 1560 *Marie* Babou de la Bourdaisiere, fille de *Philibert* Babou, & de *Marie* Gaudin, & sœur de *Philibert*, cardinal; & de *Jean*, grand-maître de l'artillerie de France. Leurs enfans furent HONORAT, qui suit; *Anne*, mariée 1. à *Orri* du Châtelet, seigneur de Deuilli en Lorraine: 2. à *Pierre* Forget seigneur du Frêne, secrétaire d'état, morte sans postérité en 1636, âgée de 70 ans, & enterrée avec son second mari, mort en 1610, dans l'église de l'abbaye de Montmartre, dont *Marie* sa sœur étoit abbesse: & *Claude*, abbesse du Pont-aux-Dames. HONORAT de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, baron de la Ferté-Hubert, mestre de camp de la cavalerie-légere de France, & lieutenant général de Berri, morut à Paris le 22 février 1622, dans la quarante-troisiéme année de son âge. Il avoit pris alliance avec *Jacqueline* de la Grange, morte le 8 juin 1632, fille de *François* de la Grange, seigneur de Montigni, maréchal de France, & de *Gabrielle* de Crévant, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Anne-Marie*, dame d'atour de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, alliée le 29 novembre 1629 à *Hypolite* de Bethune, morte en 1688, âgée de 78 ans; & *Anne-Berthe*, morte sans alliance.

FRANÇOIS de Beauvillier, septiéme comte de sa famille, & premier duc de S. Aignan, pair de France, seigneur des terres & baronies de la Ferté-Hubert, la Salle-lès-Clery, Lucé en Beauce, & des terres & châtellenies des Aix-Damgillon, Seri, Humbligny, Chemeri, la Grange-Montigny, haut & bas Foulé, Chanterennes & Neufores, vicomte de Valognes, conseiller du roi en tous ses conseils, chevalier de ses ordres, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant-général de ses armées, gouverneur & lieutenant-général pour sa majesté des villes & citadelles du Havre de Grace, Harfleur, Montivilliers & Fecamp, & des villes & châteaux de Loches, Beaulieu & pays en dépendans, l'un des quarante de l'académie françoise, membre de celle de Padoue, & protecteur de l'académie royale d'Arles, fut baptisé à S. Aignan en Berri le 30 octobre 1610, & reçut le nom de *François*, à cause de la dévotion particuliere de ses pere & mere envers ce saint & l'ordre des capucins, dont ils lui firent porter l'habit jusqu'à l'âge de sept ans. Il servit en 1634 & 1635, en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, dans l'armée commandée par le cardinal de la Valette en Allemagne; se trouva aux combats de Steimbrug & de Vaudrevanges, reçut dans ce dernier une blessure considérable au visage, & se signala extrémement à la retraite de Mayence, où il soutint par sa valeur & par sa prudence avec 400 chevaux qu'il commandoit, les efforts de plus de 4000 chevaux ennemis, étant resté seul de tous les commandans à la tête de son escadron. Il servit en 1636 au siége de Dole en Franche-Comté, où il fut blessé à la cuisse, & à la reprise de Corbie en Picardie, à celui de Landrecies, & d'autres places en Flandre en 1637; fit la campagne de 1639, en qualité de mestre-de-camp de cavalerie sous le maréchal de Châtillon; & ayant été mis à la bastille avec les marquis de Grancey, de Praslin & de Breauté, à cause du mauvais succès de la bataille de Thionville, dont on vouloit les rendre responsables, il n'en sortit avec eux que le 28 janvier 1640. Il entra en 1644 au service de Gaston, fils de France, duc d'Orléans, qui le fit

capitaine de ses gardes du corps, le 2 mars; fut nommé conseiller d'état par lettres du 17 du même mois, & maréchal-de-camp le 11 mai suivant, & servit la même année en cette qualité au siége de Gravelines, où il fut fort blessé. La guerre civile s'étant allumée en France en 1648, il prit le parti de la cour, & il lui amena au commencement de 1649 à S. Germain-en Laye, où elle s'étoit retirée, quatre cens gentilshommes de ses amis. Il quitta la même année la maison du duc d'Orléans, parceque ce prince lui vouloit du mal de ce qu'il avoit pris le parti du duc d'Enguien, depuis prince de Condé, contre un de ses gardes, auquel ce prince avoit cassé le bâton pour lui avoir refusé l'entrée chez son altesse royale. Il traita ensuite avec Roger du Plessis, marquis de Liancourt, d'une charge de premier gentilhomme de la chambre du roi. Les provisions de cette charge lui furent expédiées le 2 décembre 1649, & ses services y sont énoncés. Il fut nommé par lettres patentes du premier février 1650, pour commander en Berri pendant la prison du prince de Condé, qui en étoit gouverneur, se saisit de la ville de Bourges, de sa tour, & du fort de Baugi, & par-là remit la province dans son devoir; fut fait le 12 septembre de la même année lieutenant-général de l'armée destinée pour réprimer la rébellion du duc de Bouillon & du prince de Marsillac en Guienne; & servit encore aux siéges de Château-Porcien en 1653, où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, & à ceux de Sainte-Menehoult, & de Montmedi en 1657. Il avoit eu en 1655 une rencontre singuliere, dans laquelle il donna des marques de sa présence d'esprit, de son courage & de son adresse, en soutenant & repoussant lui seul les efforts de quatre hommes, qui l'attaquerent l'épée à la main dans l'avenue de sa maison, & dont il en mit trois sur la place, & mit le quatriéme en fuite. Le parlement de Paris rendit un arrêt authentique en sa faveur contre ces assassins. Il donna la démission de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, en faveur du comte de Seri son fils aîné, le 21 février 1657; fut commis par lettres du roi du 15 février 1659 pour commander à Saint-Aignan, & fut pourvu les 30 avril & 21 mai 1661 du gouvernement de Touraine, & de la ville & château de Tours. Il s'en démit la même année en faveur du marquis de Dangeau. Le roi lui donna encore le gouvernement des ville & château de Loches & de Beaulieu, le 12 août de la même année 1661: le fit chevalier de ses ordres le 31 décembre suivant; & pour reconnoître ses longs services, & ceux de ses prédécesseurs, érigea le comté de Saint-Aignan avec ses annexes en titre de duché & pairie, pour lui & ses successeurs mâles, par lettres du mois de décembre 1663, registrées en parlement le 15 du même mois, où il prêta serment & prit séance le même jour. Il avoit été reçu la même année à l'académie françoise. Il fut fait le premier août 1664 gouverneur & lieutenant-général de la ville & citadelle du Havre de Grace & forts en dépendants, moyennant 300000 livres qu'il paya au duc de Navailles, qui avoit eu ordre de se défaire de ce gouvernement. Il donna sa démission de son duché & pairie en faveur du seul fils qui lui restât, le 17 février 1679; & le roi, par brévet du 19 du même mois, lui accorda & à la duchesse sa femme, la jouissance, leur vie durant, des honneurs du Louvre; & par autre brévet du 5 mars suivant, la retenue de cinquante mille écus sur son gouvernement du Havre. Il mourut à Paris après cinq jours de fiévre, le 16 juin 1687, âgé d'environ 79 ans. Il avoit épousé 1. *Antoinette* Servien, fille de *Nicolas* Servien, seigneur de Montigny, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & trésorier de ses parties casuelles, & de *Marie* Groulart de la Cour. Leur contrat de mariage est du premier janvier 1633, & leurs fiançailles du 2 juin suivant. Elle mourut à Paris le 22 janvier 1680, âgée de 63 ans. 2. *Françoise* Geré de Rancé, fille de feu *Jacques* Geré, & de feue *Claude* de Nevers. Ce mariage fut célébré clandestinement dans la chapelle du château de la Ferté-Saint-Aignan, diocèse d'Orléans, le 9 juillet 1680. Cette dame avoit été mise par sa mere dès l'âge de quinze ans auprès de la feue duchesse de S. Aignan, pour des raisons de famille particulieres, sous le nom de *demoiselle de Lucé*. Elle étoit née damoiselle, & étoit dame de la terre de Rancé, près de Châtillon-sur-Indre, & elle avoit pour armes *de gueules à un lion passant d'azur sur un chef d'or*. Se trouvant dans le neuviéme mois de sa grossesse, le duc son mari écrivit une lettre au roi en date du 15 mars 1681, par laquelle il déclaroit à sa majesté son mariage, qu'il avoit tenu secret jusqu'alors; leur mariage fut même célébré de nouveau, pour plus grande sureté, dans l'église de S. Sulpice à Paris, le 26 du même mois de mars 1681. Cette dame mourut à Paris le 4 avril 1728, dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge. Du premier mariage vinrent, 1. *François* de Beauvillier, comte de Seri, né à Paris le 4 octobre 1637, premier gentilhomme de la chambre du roi par la démission de son pere, le 21 février 1657, dont il prêta serment le lendemain. Il servit la même année au siége de Montmedi, fit la campagne de 1663 dans l'armée de l'empereur, en qualité de volontaire; passa en Hongrie en 1664, eut un cheval tué sous lui au combat de Quermen, & reçut un coup de fléche au bras à celui de Saint-Gothard. Il mourut à Paris le premier octobre 1666, âgé de vingt-neuf ans. 2. *Pierre* de Beauvillier, chevalier de S. Aignan, né le 14 août 1641, abbé commendataire de l'abbaye de Ferrieres, qui s'étant engagé dans une querelle des seigneurs de la Frete, ses cousins-germains, contre le prince de Chalais, fut l'un des huit combattans du duel dont elle fut suivie le 20 janvier 1662, à Chaillot, ce qui l'obligea de sortir de France. Il alla servir contre les Turcs en Hongrie, où il fut tué le 25 juillet 1664, au combat de Saint-Gothard, au passage de la riviere de Raab, après s'être envelopé de son drapeau pour le défendre jusqu'à la mort. 3. & 4. *N.* & *N.* morts en bas-âge. 5. Paul de Beauvillier, duc de S. Aignan, qui suit. 6. *Anne* de Beauvillier, baptisée à S. Jean en Gréve à Paris, le 28 avril 1634, abbesse de l'abbaye de Beauvoir, ordre de Cîteaux, puis de l'abbaye de Notre-Dame de Romorentin, diocèse d'Orléans, par brévet du 7 juin 1662: elle mourut en 1668. 7. *Gabrielle* de Beauvillier, baptisée à S. Jean en Gréve, le 28 avril 1635, morte jeune. 8. *Elizabeth* de Beauvillier, baptisée au même lieu le 20 août 1636, nommée en 1653 coadjutrice de l'abbaye de la Joie près de Nemours, puis abbesse du Lieu-Notre-Dame, près de Romorentin, par brévet du 14 mai 1668, après la mort de sa sœur aînée: elle mourut en 1704. 9. *Gabrielle* de Beauvillier, née le premier février 1643, abbesse de Beauvoir, sur la démission de sa sœur aînée, par brévet du 30 octobre 1664: elle se démit volontairement de sa dignité abbatiale en 1676, & mourut le 24 mai 1694. 10. *Anne-Catherine* de Beauvillier, nommée abbesse de Nidoiseau, ordre de S. Augustin, diocèse d'Angers, au mois d'avril 1684, morte en 1700. 11. *Anne* de Beauvillier, ondoyée à S. Aignan le premier janvier 1652, coadjutrice de l'abbaye de la Joie près de Nemours, ordre de Cîteaux, dont elle devint titulaire par la démission d'*Elizabeth* sa sœur, en 1669. Elle s'en démit en 1688, & se retira aux Bernardines d'Argenteuil; & 12. *Marie-Antoinette* de Beauvillier, mariée le 11 janvier 1678, avec *Louis* Sanguin, marquis de Livri, premier maître d'hôtel du roi, dont elle devint veuve le 6 novembre 1723, & mourut à Paris le 13 novembre 1729, âgée de 76 ans. Du second mariage du duc de Saint-Aignan sortent 1. *François-Honorat-Antoine* de Beauvillier Saint-Aignan, né

à Paris le 6 octobre 1682, nommé abbé commendataire de l'abbaye de S. Germer de Fleix, ordre de S. Benoît, diocèse de Beauvais, au mois de mai 1701, nommé le premier avril 1713 à l'évêché de Beauvais. Il prêta serment & prit séance au parlement en qualité de pair de France, le 22 février 1714, fut député de la province de Reims à l'assemblée générale du clergé tenue à Paris en 1715, & fit ses fonctions de pair au sacre du roi Louis XV, le 25 octobre 1722, ayant mieux aimé remplir celles qui sont attachées à la dignité de comte de Beauvais, que de monter à la place de l'évêque duc de Langres, qui étoit absent, & qui fut représenté par l'évêque de Châlons. Il se démit au mois de février 1728 de son évêché, & l'abbaye de S. Victor de Marseille, lui fut donnée en même temps. 2. Paul-Hyppolite de Beauvillier, duc de S. Aignan, *dont il sera parlé & de sa postérité, après* Paul duc de Beauvillier, son frere aîné; & 3. *Marie-Françoise* de Beauvillier, née à Paris le jour de Pâque 6 avril 1681, mariée 1. le 10 janvier 1703, avec *Jean-François* de Marillac, colonel du régiment de Languedoc, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Bethune, tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704: & 2. le 12 mai 1710, avec *Louis-François* de l'Aubespine, seigneur de Varize, Sivry, Bazoches, &c.

Paul de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, sous le nom de Beauvillier, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, comte de Montresor, Chaumont, de Busançois, & de Palluau, seigneur & baron de la Ferté-Hubert, de la Salle-lès-Cleri, Lussays en Beauce, &c. étoit né à Saint-Aignan, & y fut baptisé dans l'église collégiale & paroissiale le 24 octobre 1648. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, & fut pourvu de l'abbaye de S. Pierre de Châlons, & ensuite de celle de S. Paul de Ferrieres. Il s'en démit après la mort du comte de Seri, son frere aîné; prit alors le titre de *comte de S. Aignan*; fut pourvu de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, sur la démission de son pere, le 10 décembre 1666, & en prêta serment le lendemain. Il alla au mois de décembre 1671, à Londres en qualité d'envoyé extraordinaire du roi, pour complimenter de sa part le roi d'Angleterre, sur la mort de la duchesse d'Orléans sa sœur; & fut fait en 1672 mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, & créé brigadier des armées du roi, le 25 février 1677. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché-pairie, le 17 février 1679, il prêta serment, & prit séance au parlement le 2 mars suivant, ayant pris le titre de *Duc de Beauvillier*, pour laisser à son pere celui de duc de Saint-Aignan. Le roi le nomma chef de son conseil royal des finances, au lieu & place du feu maréchal de Villeroi, le 6 décembre 1685; le pourvut après la mort de son pere du gouvernement du Havre de Grace, & de ses dépendances, & de celui de Loches & Beaulieu, le 20 juin 1687, & fit expédier dans le même temps en sa faveur des provisions de la charge de grand-arpenteur de France, qu'avoit feu son pere, qui n'en avoit point joui. Il fut choisi au mois de septembre 1688, pour accompagner le dauphin dans sa premiere campagne, pour le servir en qualité de premier gentilhomme de sa chambre, ordonner le reste de son service, & lui donner ses conseils; fut reçu chevalier des ordres du roi, le 31 décembre suivant; & nommé gouverneur de la personne du duc de Bourgogne, premier gentilhomme de sa chambre, & maître de sa garderobe, le 16 août 1689; gouverneur de la personne, sur-intendant de la maison & premier gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, le 25 août 1690, & du duc de Berri, le 24 août 1693. Il avoit été déclaré ministre d'état au mois de juillet 1691. Il accompagna au mois de décembre 1700 le roi d'Espagne, & les princes ses freres jusque sur les frontieres d'Espagne. Le roi catholique le déclara grand d'Espagne de la premiere classe, le 26 avril 1701; & ce titre fut confirmé, & mis pour lui & ses successeurs sur le comté de Busançois les 3 juin, 24 septembre & 14 octobre de la même année; ce qui fut autorisé par un brévet du roi Louis XIV, du 19 décembre suivant, & par lettres patentes du mois de février 1702, regiſtrées en la chambre des comptes de Paris, le 14 du même mois. Il se démit de son duché & pairie en faveur de *Paul-Hyppolite* de Beauvillier son frere, le 2 décembre 1706, & il obtint le 15 du même mois un brévet du roi, pour jouir lui & sa femme, des honneurs du Louvre, nonobstant sa démission. Il mourut en sa maison de Vaucresson, près de Versailles, après une longue maladie, le 31 août 1714, âgé d'environ 66 ans. Il avoit été marié le 21 janvier 1671, avec *Henriette-Louise* Colbert, seconde fille de *Jean-Baptiste* Colbert, ministre & secretaire d'état, controlleur-général des finances, & de *Marie* Charron. Elle fut nommée dame du palais de la reine Marie-Thérese d'Autriche, le 26 avril 1680. Elle est morte en septembre 1733. De ce mariage vinrent 1. *Louis* de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, né à Versailles le 10 janvier 1690, & mort au même lieu, le 2 décembre 1705, dans la seiziéme année de son âge; 2. *N.* né au mois d'avril 1691, destiné à l'ordre de Malte, & mort le 9 février 1695; 3. *Paul-Jean-Baptiste* de Beauvillier, comte de Seri, né à Versailles le 10 août 1692, & mort au même lieu le 25 novembre 1705, dans la quatorziéme année de son âge; 4. *Jean-Baptiste-Joseph* de Beauvillier, né à Versailles le 9 août 1693, & mort en 1694. 5. *Marie-Françoise* de Beauvillier, née en 1672, & morte au mois d'octobre 1674. 6. *Marie-Antoinette* de Beauvillier, née le 29 janvier 1679, religieuse aux bénédictines de Montargis, au mois d'octobre 1696, & prieure perpétuelle de ce monastere. 7. *Marie-Genevieve* de Beauvillier, née le 16 mars 1680, religieuse au même monastere, sous le nom de sœur *Marie-Anne de Jesus*. 8. *Marie-Louise* de Beauvillier, née le 9 août 1681, religieuse avec ses sœurs sous le nom de *Sainte Scholastique*, morte le 9 avril 1717. 9. *Marie-Thérese* de Beauvillier, née le 22 octobre 168[illegible], religieuse avec ses sœurs, sous le nom de *Sainte Gertrude*, puis prieure perpétuelle des bénédictines de Champ-Benoît transférées à Provins. 10. *Marie-Henriette* de Beauvillier, née le 14 avril 1685, mariée par dispense le 19 décembre 1703, avec *Louis* de Rochechouart duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnai-Charente, son cousin-germain, morte à Paris le 4 septembre 1718, dans la trente-quatriéme année de son âge. 11. *Marie-Paule* de Beauvillier, née le 9 avril 1686, religieuse aux bénédictines de Montargis, sous le nom de sœur de l'*Enfant Jesus*. 12. *Marie* de Beauvillier, née à Versailles le 19 septembre 1687, religieuse dans le même monastere, sous le nom de sœur *des Séraphins*, morte; & 13. *Marie-Françoise* de Beauvillier, née le 24 septembre 1688, religieuse au même lieu, sous le nom de *Sainte Cecile*, morte au mois de janvier 1716.

Paul-Hyppolyte de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montresor, baron de la Ferté-Saint-Aignan de la Salle-lès-Cleri, & de Chemeri, chevalier des ordres du roi, &c. né à Paris le 25 novembre 1684, & baptisé le 27 suivant à S. Sulpice, fut d'abord destiné pour être chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dans lequel il fut admis de minorité en 1686. Il étoit à Malte sur le point de faire ses vœux, lorsque le duc de Beauvillier, son frere, qui venoit de perdre ses deux fils, le rappella à Paris. Il lui acheta un régiment de cavalerie, dont il fut fait mestre-de-camp, par commission du 15 novembre 1706, & lui fit donation de son duché-pairie, le 2 décembre de la même année. Il prit alors le titre de duc de Saint-Aignan. Il resta prisonnier au combat d'Oudenarde, le 11 juillet 1708, fut ble[illegible]

à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, prêta serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, le 22 janvier 1711, & fut fait premier gentilhomme de la chambre du duc de Berri, au mois de mars suivant. Ayant été nommé pour aller complimenter la nouvelle reine d'Espagne à son passage en France, il partit de Paris au mois de novembre 1714, pour aller attendre à Pau cette princesse, & l'accompagner ensuite jusqu'à Madrid, où il resta. Il fut déclaré au mois de mai 1715, ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne, & en cette qualité il tint sur les fonts de baptême au nom du roi très-chrétien, l'infant D. Philippe, le 25 août 1716. Il fut créé brigadier des armées du roi, le premier juillet 1717; & nommé au mois de juillet 1718, plénipotentiaire pour les négociations au sujet de la tranquilité de l'Europe. Etant resté à Madrid pour quelques jours, après avoir pris congé de la cour, & sa personne étant suspecte aux ministres, il reçut ordre le 12 décembre 1718 de sortir de Madrid dans vingt-quatre heures, & dans douze jours des états d'Espagne. Comme il étoit dix heures du soir lorsque cet ordre lui fut notifié, il demanda jusqu'au lendemain pour achever de mettre ordre à ses affaires domestiques, avec assurance qu'il seroit sorti de Madrid dans les vingt-quatre heures; mais le lendemain 13, sur les sept heures du matin, un détachement des gardes du corps, commandé par un exempt, l'alla prendre dans son hôtel, & le conduisit hors de la ville. Etant arrivé à Paris la nuit du 5 au 6 janvier 1719, il fut déclaré conseiller au conseil de régence, & il y prit séance le 22 du même mois. Il eut l'agrément au mois d'avril suivant pour acheter du duc de Mortemart le gouvernement du Havre, pour lequel il prêta serment le 23 septembre. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724, & l'un des quarante de l'académie françoise le 16 janvier 1727, & nommé au mois d'octobre 1730 à l'embassade de Rome; prit congé du roi à Versailles le 16 novembre 1731 avant son départ; s'embarqua à Marseille le 24 novembre suivant, & après une longue navigation, ayant été obligé de s'arrêter dans plusieurs ports à cause des vents contraires, arriva enfin à Rome le 13 mars 1732, avec sa femme & trois de ses fils. Il fut élu le 23 décembre de la même année par l'académie des Inscriptions & belles lettres, pour remplir la place d'honoraire, vacante dans cette compagnie par la mort du duc de Coislin, évêque de Metz. Ce seigneur a été marié dans l'église de S. Eustache à Paris, le 22 janvier 1707, avec *Marie-Geneviéve* de Montlezun de Besmaux, dame de Pomeuse, &c. & fille unique de feu *Jean-Baptiste-François* de Montlezun, marquis de Besmaux, & de feue *Marguerite-Geneviéve* Colbert de Villacerf. Il en a eu, 1. *Paul-François* de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, né à Versailles le 16 août 1710, qui prit le nom de duc de Beauvillier, en 1738, son pere s'étant démis en sa faveur de son duché-pairie, & mourut à Paris le 7 janvier 1742, dans la trente-deuxiéme année de son âge. 2. *Paul-Louis*, dit *le marquis de Beauvillier*, né le 8 novembre 1711. 3. *Paul-Hyppolite* de Beauvillier, marquis de la Ferté-Saint-Aignan, né le 26 novembre 1712. 4. *Paul-Louis-Victor* de Beauvillier, comte de Montresor, né le 24 octobre 1714. 5. *Paul-François-Honorat* de Beauvillier, né le 7 janvier 1724, reçu chevalier de Malte de minorité en 1727. 6. *Marie-Geneviéve* de Beauvillier, née le 27 janvier 1709. 7. *Marie-Paule-Françoise* de Beauvillier, née le 5 juillet 1720. 8. *Marie-Anne-Paule-Antoinette* de Beauvillier, demoiselle de Chemeri, née à Paris le 26 juillet 1721, mariée le 28 août 1736, à *Louis-Armand* de Seigliere, comte de Soyecourt, mestre-de-camp du régiment Dauphin, étranger, morte le 21 janvier 1743; & 9. une quatriéme fille, aussi née à Paris au mois de décembre 1729.

Nous nous sommes contentés de rapporter ici en détail les derniers degrés de la maison de Beauvillier, pour en faire connoître l'état présent. Les curieux de généalogies trouveront celle de cette maison dans la nouvelle édition des grands officiers de la couronne, t. 4. p. 701. où elle est rapportée fort au long, d'après M. Clairambault, *généalogiste des ordres du roi.*

BEAUVILLIER (Marie de) fille de *Claude* de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, & de *Marie* Babou de la Bourdaisiere, naquit l'an 1574, au château de la Ferté-Hubert en Sologne, & fut élevée par une de ses tantes abbesse de Beaumont, qui la rendit capable de devenir un jour utile à l'ordre de S. Benoît. Marie avoit pris l'habit de cet ordre dès l'âge de douze ans; mais elle ne fit profession que quatre ans après. Le sieur du Frêne son beau-frere lui fit donner l'abbaye de Montmartre, dont les bulles lui furent expédiées l'an 1598. Cette abbaye, qui est si riche présentement, n'avoit alors que deux mille livres de revenu, elle en devoit dix mille; la grange étoit saisie, la crosse engagée, & il ne s'y trouva point de meubles pour garnir la chambre de l'abbesse. Le déreglement des religieuses étoit encore plus grand que la pauvreté du couvent: il n'y avoit plus de clôture, & c'étoit une chose ordinaire d'en voir sortir des hommes qui avoient tenu compagnie aux religieuses fort avant dans la nuit. Marie ayant entrepris de faire cesser d'abord au moins une partie des désordres, fut exposée à tout ce que la fureur a inventé pour perdre ses ennemis: on essaya contre elle le poison; & lorsqu'on l'eut manqué deux fois, on résolut d'employer le fer. Elle y seroit périe, si l'un de ceux qui étoient chargés de l'assassinat, ne l'eut découvert; la difficulté qu'il y avoit à faire rentrer dans le devoir des personnes qui s'en étoient si fort écartées, ne fit qu'augmenter son zèle: elle y employa toute son adresse, & tout le crédit de son beau-frere; mais sans user de violence, elle vint enfin à bout d'établir si bien la réforme, que pendant près de soixante ans qu'elle a été abbesse, elle donna l'habit à deux cens vingt-sept filles, dont plus de cinquante sont sorties pour aller réformer, établir ou gouverner d'autres couvens de l'ordre de S. Benoît. Elle mourut le 21 avril 1657, âgée de 83 ans. * Jacqueline Bouette de Blemur, *éloges histor. &c.*

BEAUVOIR, ancienne ville de Dauphiné, autrefois le séjour des dauphins, & à présent ruinée avec un couvent de carmes, fondé par Humbert dauphin. Il y a encore deux petites villes de ce nom, l'une dans le bas Poitou, & l'autre dans l'Auxerrois.

BEAUVOIR, nom d'une maison illustre, *cherchez* GRIMOARD.

BEAUVOIR, maison dont étoit CLAUDE de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France, *cherchez* CHASTELUS.

BEAUVOIR (Jacques) ou BELVISIUS, savant jurisconsulte de Boulogne, vivoit vers l'an 1270. Il fut conseiller de Charles II, roi de Naples, & composa des commentaires *de feudis.* * Leandre Alberti, *descrip. Ital.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Alidosi, *descript. Bonon.*

BEAUVOISIS, & plutôt le BEAUVAISIS, petit pays du gouvernement de l'Isle de France. C'est le pays des anciens Beauvoisins, dits *Bellovaci*, renommés dans les commentaires de César. Beauvais en est la ville capitale. Ce pays faisoit anciennement partie de la Picardie; mais il en a été tiré depuis quelque temps. Ses bornes sont au septentrion la Picardie propre, au couchant le Vexin normand, au midi le Vexin françois, & au levant le bailliage & comté de Senlis. *Voyez* BEAUVAIS.

☞ BEAUXAMIS (Thomas) natif de Paris, de l'ordre des carmes. Il fut curé de S. Paul, & étoit docteur en Théologie. Il mourut en 1589. On a de lui quatre livres de la foi & du symbole qu'il a publiés

en latin, & des commentaires sur l'harmonie évangélique, qui ont été assez estimés en leur temps. Il a aussi donné en françois deux petits ouvrages de controverse contre les calvinistes sous des titres emphatiques, mais qui ne méritent pas d'être rapportés ici. * Ghilinus, *vol. 2. pag.* 231. Amelot de la Houssaye, *mém. t. 2. p.* 47. L'abbé Bonardi, *mem. mss.*

BEBAI, Juif, dont les enfans retournerent de la captivité de Babylone, au nombre de six cens vingt-trois. * *I. Esdras, II.* 11.

BEBELE (Henri) natif de Justingen en Souabe, où son pere étoit laboureur. Ses études finies il alla à Cracovie en 1495. Il s'appliqua à l'étude des langues, à la jurisprudence & sur-tout à la poësie à Tubingue. L'empereur Maximilien I le couronna poëte en 1501. Dès 1497 il étoit professeur à Tubingue, & y expliqua les anciens orateurs & historiens. Ce fut lui qui introduisit le premier en Allemagne le gout pour la pureté de la langue latine. Il la possédoit assez bien pour son temps, comme on le voit par ses ouvrages, qui sont : un discours *de Germaniæ laudibus*, qu'il adressa à l'empereur en 1501; *de Germanorum antiquitate, imperio, gestis, victoriis*; *Apologia pro imperat. Germanic. dignitate, contra Leonard. Justinianum*, qu'il publia en 1508; le traité où il prouve: *Germanos indigenas esse*, & celui qui traite *de laudibus Suevorum*. On trouve ces traités dans le premier tome *script. rer. Germanic.* de Simon Scharde, & dans les *politic. imper.* de Goldaste. Bebele a encore écrit en latin trois livres de contes fort libres; un recueil de proverbes allemands, avec leur explication; plusieurs poësies. Ces derniers ouvrages ont été imprimés dans un même volume *in-4°*, en 1512, à Strasbourg sous le titre de: *Opuscula Bebeliana*. Il a aussi donné deux autres traités, l'un *de magistratibus Romanorum*, qui est fort court; l'autre *de proditione ducis Mediolanensis*. * Lycost. Coccinius, *ap. Crusium in ann. Suev. l.* 9, *c.* 10. Adam, *vitæ philosoph.* Warthon, *in append. ad Guil. Cave hist.*

BEBELE (Balthasar) docteur & professeur en théologie à Wittemberg, pasteur & surintendant général, né à Strasbourg en 1632, & mort d'apoplexie le 2 d'octobre 1686, âgé de 54 ans. Il avoit été aussi pasteur & professeur de théologie, & des antiquités sacrées à Strasbourg. Il a écrit sur l'histoire: *Historia ecclesiæ antidiluvianæ. Historia ecclesiæ Noachicæ. Antiquitates ecclesiæ trium priorum sæcul.* de même sur le IVe siécle: *Antiquitates Evangelicæ, Judaicæ, &c. Antiquitates Germaniæ, &c.* & plusieurs traités de controverse, entr'autres, *Polemosophia victrix*, contre MM. de Walembourg. *De Remonstrantium septicismo.* * Pipping, *memoriæ theologorum.* Witte, *diarium.*

BEBENBERGIUS, ou LABENBERGIUS (Ludolphe) *cherchez* LUDOLPHE *de Bebenberg.*

BEBIUS (*Marcus Bæbius Tamphilus*) consul romain, collégue de P. Cornelius Cethegus, possédoit cette dignité l'an 573 de la fondation de Rome, & 181 avant J. C. la même année que les livres de Numa Pompilius furent trouvés. En remuant la terre au bas du Janicule, on découvrit deux coffres de pierre, l'un desquels portoit en son inscription, que le corps de Numa Pompilius y reposoit; & l'autre marquoit par la sienne, qu'il y avoit des livres cachés. L'ouverture en ayant été faite, on y trouva sept livres latins, avec autant de grecs. Les latins traitoient des droits des pontifes, & furent soigneusement gardés; mais parceque les grecs sembloient parler en quelques endroits contre la religion, le préteur Petilius les fit bruler par les mains des sacrificateurs, de l'autorité du sénat, & en présence du peuple, afin que les Romains ne conservassent rien dans leur ville qui pût détourner les hommes du culte des Dieux. * Tite-Live, *liv.* 11, *chap.* 18 & 29.

BEBIUS, surnommé MASSA, délateur dangereux qui se faisoit redouter par-tout, vivoit du temps de l'empereur Vespasien. Juvenal en parle, *sat.* 1, *v.* 35.

—— *Quem Massa timet, quem munere palpat Carus.*

Dans la suite il fut condamné à mort, après avoir été accusé par les Bétiques. * Pline, *epist. ult. l.* 7.

BEBIUS (Philippe) Jésuite de Liége, mourut âgé de 68 ans en 1637. Il a laissé *Thronus justitiæ*, *Porta cœli*, *Euthanasia*, des commentaires sur les odes d'Horace, & autres ouvrages. * Alegambe, *p.* 555.

☞ BEBLINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, à un mille & demi de Stutgard. C'est le chef-lieu d'un bailliage de même nom, où il y a un château, quelques villages, & la petite ville de Sindelfingen, selon Zeyler, *Suev. topogr. p.* 14. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BEBON, baron d'Apensberg, dans la Baviere, eut quarante enfans de deux femmes légitimes; trente-deux garçons & huit filles. Etant en faveur auprès de l'empereur Henri II, il prit le temps qu'il accompagnoit ce prince à la chasse, & lui présenta ses trente-deux fils, fort lestes & bien montés. L'empereur les reçut avec beaucoup de caresses, & les pourvut tous de très-belles charges. * Aventin, *hist. liv.* 5.

BEBRIACUM, petite ville voisine de Cremone, dont parle Plutarque dans la vie d'Othon. Les uns disent que c'est la ville, qui se nomme à présent *Bina*, qui est au septentrion de Cremone, sur la rive droite & méridionale du fleuve Oglio, dans le territoire de Cremone. Les autres veulent que ce soit *Caneto*, petite ville du duché de Mantoue, sur la rive gauche & septentrionale du même Oglio, où il reçoit le Chiese, presque au milieu entre Cremone & Mantoue. Ce fut là où Vitellius vainquit Othon. * Lubin, *tables géograph.*

BEBRIER (Olympe Segur, dame de) *cherchez* OLYMPE DE SEGUR.

BEBRYCE, une fille de Danaüs, qui sauva la vie à son époux. Eustathe (*in Dionys.*) assure qu'elle s'enfuit avec son mari dans un pays, qui dans la suite porta le nom de *Bebrycie*. Apollodore, dans la liste des filles de Danaüs, la nomme aussi *Bebryce*. Le même auteur dit qu'il y en eut deux qui épargnerent leurs maris; mais la plupart des Grammairiens assurent que Hypermnestre fut la seule qui donna la vie à son mari. Horace est de ce sentiment, *carm. l.* 3, *od.* 11.

Una de multis, face nuptiali
Digna, perjurum fuit in parentem,
Splendidè mendax, & in omne virgo
Nobilis ævum.

BEC (le) *Beccum Herluini*, célébre abbaye de religieux bénédictins de la réforme de S. Maur, est ainsi appellée du nom du ruisseau qui arrose la vallée où elle est située, à trois lieues de Rouen & dans le diocèse. Auprès de cette abbaye, du côté du nord, s'est formé un bourg de son nom, sur lequel elle a une entiere jurisdiction, avec titre de baronie. A un mille ou environ de distance est le bourg de Brionne, fameux par l'assemblée des savans du pays que le duc Guillaume y convoqua en 1050, pour disputer contre l'hérésiarque Berenger qui y fut confondu. Cette abbaye doit son origine au B. Herluin, qui en 1034 en jetta les premiers fondemens à Bonneville sur son propre fonds, & qui en fut le premier abbé. De-là les incommodités de ce lieu aride & champêtre la firent transférer quelques années après au lieu où elle est aujourd'hui. Héloïse mere d'Herluin, Odon & Roger ses freres en furent les premiers bienfaiteurs. Les descendans de Gislebert, surnommé Crespin, à cause

de sa chevelure, comte de Brionne & neveu de Richard I duc de Normandie, conserverent toujours une affection particuliere pour le Bec; & plusieurs d'entr'eux s'y firent religieux. Quelques dames de qualité, comme Héloïse & Eve veuve de Guillaume Crespin, y prirent le voile sacré, & y vécurent en recluses soumises à la régle. Dès les premieres années de la fondation de cette abbaye, il s'y forma une école célébre sous la direction du docte Lanfranc, alors prieur du monastere, & depuis archevêque de Cantorberi. Sa réputation y attira grand nombre de disciples du voisinage & des pays éloignés, dont S. Anselme fut le plus illustre. Les personnes de qualité y envoyoient à l'envi leurs enfans, pour y être élevés; les clercs, les maîtres mêmes des autres écoles, y alloient de toutes parts puiser dans la science de ce grand homme. Mais on y étoit encore plus appliqué à s'avancer dans la piété évangélique que dans les sciences humaines. Ce furent-là deux motifs qui porterent quelques rois d'Angleterre, les comtes de Meulan, & plusieurs autres personnes puissantes à enrichir le nouveau monastere de leurs libéralités. La plus insigne bienfaitrice fut l'impératrice Mathilde, qui y choisit sa sépulture. En peu de temps le Bec se vit en état d'entretenir une nombreuse communauté. Du vivant du B. Herluin elle étoit déja de cent religieux ou environ, & alla jusqu'à 180 sous S. Anselme son successeur dans la dignité d'abbé. De cette communauté & de cette école sortirent au XIe siécle, & au suivant, plusieurs grands hommes, qui illustrerent la France, l'Italie & l'Angleterre; comme les Lanfrancs, les Anselmes, les Guitmonds d'Aversa, les Roberts du Mont & plusieurs autres. Le pape Alexandre II, ses deux neveux & Yves de *Chartres* furent encore de ce nombre. En peu de temps l'église de Cantorberi en tira quatre archevêques; les églises de Rochestre, d'Evreux, de Bayeux, d'Avranches plusieurs évêques, sans parler d'un grand nombre d'abbés, qui en sortirent pour aller gouverner les monasteres de Westminster, de Bataille, d'Eli, de S. Edmond, de sainte Valburge en Angleterre, de S. Etienne à Caën, de Jumiéges, de S. Evroul, du Mont-saint-Michel en Normandie. Le Bec se rendit si recommandable, que Guillaume, archevêque diocésain exempta à perpétuité cette abbaye & la paroisse du bourg qui en dépend, de la jurisdiction de l'ordinaire: ce qui fut ensuite confirmé par plusieurs autres archevêques du même siége, qui accorderent aussi les priviléges d'immunité aux autres églises qui dépendoient du Bec. Les évêques de Bayeux, d'Evreux, de Lisieux & de Chartres en userent de même à l'égard des églises de la même dépendance situées dans leurs diocèses. Tous ces priviléges furent depuis confirmés par quinze papes & par seize rois tant de France que d'Angleterre, dans l'espace de cinq siécles consécutifs. L'abbaye du Bec a porté long-temps le titre de chef-d'ordre, à cause de plusieurs monasteres qui en dépendoient, & qu'elle avoit établis tant en Normandie que dans les royaumes de France & d'Angleterre, en y faisant observer ses usages & son institut. Les abbés du Bec avoient soin d'assembler de temps en temps leur chapitre général, où tous les prieurs de ces monasteres, qui étoient amovibles au gré des abbés, se trouvoient pour rendre compte de leur administration. Ce fut ainsi que se forma ce qu'on appelloit l'ordre du Bec, qui fut long-temps en grande réputation de sainteté. L'on y portoit l'habit blanc, au lieu du noir, depuis les disputes sur l'immaculée conception; c'est-à-dire vers le milieu du XII siécle, que l'on commença à célébrer cette fête sur l'autorité d'un ouvrage qu'on attribuoit faussement à S. Anselme. On compte encore aujourd'hui 166 cures, 18 prieurés & 16 chapelles dépendantes du Bec. Les principales cures sont S. Gervais & S. Jean en Gréve à Paris, S. Severe à Rouen, S. Pierre de Montfort, S. André du Bec, & S. Pierre à Pontoise. Anciennement les abbés du monastere avoient le pas immédiatement après l'archevêque diocésain. A la fête de la dédicace de l'église métropolitaine, l'archevêque célébrant la grand'messe, l'abbé du Bec, s'il étoit présent, présidoit au chœur; & si l'archevêque n'officioit pas, l'abbé étoit en droit de le faire. Le monastere du Bec souffrit de grands dommages pendant les guerres des Anglois au XIV siécle & au suivant. Après un mois de siége ses ennemis se rendirent les maîtres du bourg qu'ils brulerent, détruisirent la grande tour avec l'enceinte des murs soutenus de 15 tourelles que l'abbé Geoffroi avoit fait construire dès le commencement de la guerre pour la défense de l'abbaye; raserent une partie de l'église avec trois aîles du cloître; donnerent aux soldats les revenus du monastere. A peine le Bec commençoit-il à se relever de tant de pertes, que les calvinistes le pillerent en 1563. Mais depuis la réforme, qui y fut introduite en 1626, l'abbaye a commencé à reprendre son premier lustre. Ce qui reste de l'église fait juger que c'étoit autrefois un vaisseau magnifique. Le chœur passe encore pour l'un des plus beaux de la province. * Nicol. Trivet. *chron.* Guill. de Nangis, *chron.* Mabillon. *annal. Bened. tom.* 4 & 5. *Hist. mss. du Bec.*

BEC ou BEC-CRESPIN, maison. La maison de Bec, ou du Bec-Crespin en Normandie, est ancienne, & féconde en hommes illustres. Elle a produit un cardinal, des archevêques de Reims & de Narbonne, des évêques de Paris, de Laon, de Nantes, de Saint-Malo & de Vannes, un maréchal de France, des chevaliers des ordres du roi, & d'autres grands personnages. On prétend que cette maison est sortie de celle des Grimaldi, princes de Monaco, depuis le X siécle, & qu'elle s'établit en Normandie, où elle a fait diverses branches. Voici comment on rapporte la chose. Grimaldi, prince de Monaco, épousa *Crespine*, fille de *Rollon* ou *Raoul* I de ce nom, duc de Normandie, & en eut *Gui*, prince de Monaco, & Crespin, surnommé *Ansgotus*, qui s'établit en Normandie (Au reste, ce nom de Crespine, fille de *Rollon*, est inconnu, & ne se trouve nulle part dans les anciens auteurs; & *Rollon* duc de Normandie, n'eut de *Poppe*, fille de *Berenger*, que *Gerlote*, dite *Adele*, femme de *Guillaume* surnommé *Tête d'Etoupes*, duc de Guienne.) Ce Crespin, dit *Ansgotus*, épousa, dit-on, *Louise* ou *Hellois*, qu'on fait fille de *Rodolphe*, comte de Guisnes, &c. dont il eut Gilbert, qui suit; *Raoul* ou *Rollon*; & *Herluin*. Ce dernier fonda l'abbaye du Bec. Il en fut premier abbé, & mourut saintement âgé de 84 ans. Il se présente une autre difficulté au sujet de cet abbé. C'est que dans les anciens titres on voit les noms de ses freres, différens de ceux qu'on trouve dans la généalogie de la maison de Grimaldi, dressée par Charles de Venasque. Un de ces titres parle ainsi: *Notum sit omnibus christianæ religionis cultoribus, quod ego abbas Helvinus filius Ansgoti, adstantibus & laudantibus fratribus meis Odone & Rogerio.* C'est de la terre du *Bec*, & du nom de *Crespin*, qu'on a formé le nom de Bec-Crespin. Mais laissant à part ce que les auteurs ont rapporté sans preuves de cette maison, nous allons en rapporter la véritable généalogie.

I. Gilbert de Brionne, dit *Crespin*, baron du Bec-Crespin, capitaine de Tillieres, aida Helloin ou Herluin premier abbé du Bec en Normandie, à fonder l'abbaye de ce nom en 1034. Il épousa *Gonnor*, sœur de *Foulques* d'Aunau, dont il eut Guillaume, qui suit; *Gilbert*, seigneur de Tillieres; *Robert*, mort sans alliance; *Emme*, mere de *Pierre* de Condé; & *Elise* du Bec, mariée à *Robert* Mallet.

II. Guillaume I du nom, baron du Bec-Crespin, fut l'un des seigneurs qui souscrivirent la fondation des abbayes de S. Etienne, & de la Trinité de Caën, que fit Guillaume le Batard duc de Normandie & roi

d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, en 1082, & la confirmation des priviléges de l'abbaye de Fontenelles, faite au concile tenu la même année à Oissel près de Rouen. Il suivit ce prince à la conquête d'Angleterre en 1066. De son épouse *Eve* de Montfort, fille de *Simon*, seigneur de Montfort-l'Amauri, il eut GUILLAUME II, qui suit; & *Gislebert* du Bec, religieux en l'abbaye du Bec, puis abbé de Westminster en Angleterre.

III. GUILLAUME II du nom, baron du Bec-Crespin, se trouva à la défense du château de l'Aigle en 1118. Il tint le parti de Guillaume fils de Robert III, duc de Normandie, contre Henri I, roi d'Angleterre, en 1119, & assista au siége de Gisors en 1124. On lui donne pour femme *N.* héritiere d'Estrapagni, & pour fils GOSSELIN, qui suit;

IV. GOSSELIN, baron du Bec-Crespin & d'Estrapagni, fut restaurateur de l'abbaye de Mortemer, & fut présent à la confirmation des priviléges du prieuré de Notre-Dame du Pré faite par Henri II roi d'Angleterre. Il épousa *Isabeau* du Plessis, dame de Dangu, dont il eut GUILLAUME III, qui suit; *Robert*, qui fit plusieurs donations à l'abbaye de Mortemer; & *Marcella* du Bec, que l'on fait femme de *N.* baron de Tancarville, puis de *Jean* de Gisors.

V. GUILLAUME III du nom, seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagni & de Dangu, fit du bien à l'abbaye de Mortemer en 1180. Il épousa *Eve* d'Harcourt, dame de Lisores, fille de *Guillaume*, sire d'Harcourt, dont il eut GUILLAUME IV, qui suit; & *Isabeau*, dame de Livarot, mariée à *Robert* de Neufbourg, baron d'Asnebec.

VI. GUILLAUME IV du nom, seigneur du Bec-Crespin, &c. fut l'un des seigneurs mandés pour se trouver à S. Germain-en-Laye l'an 1236, pour aller rendre service à Chinon. Il épousa *Alix* de Sancerre, dame de Mauni, fille aînée d'*Etienne*, seigneur de Châtillon-sur-Loing, dont il eut GUILLAUME V, qui suit; & *Jean*, seigneur de Lisores & de S. Cler-sur-Epte, qui d'*Amicie* de Ferrieres, morte en 1316, eut *Jean*, seigneur de Lisores; *Guillaume*, seigneur d'Arquenci; & *Etienne*, mort en 1327 sans enfans. On donne aussi à GUILLAUME IV un fils nommé HUGUES, qui fit *la branche des seigneurs de* BOURRI, *rapportée ci-après*.

VII. GUILLAUME V du nom, seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagni, de Dangu, &c. qualifié maréchal de France dans un arrêt du parlement de la Toussaints en 1283, avoit suivi le roi S. Louis en son voyage d'Afrique en 1269. Il épousa *Jeanne* de Mortemer, fille unique de *Guillaume*, baron de Varanguebec, seigneur de la Luthumiere, &c. connétable héréditaire de Normandie, laquelle porta cette charge & ses terres à son mari. Ils firent ensemble plusieurs biens à l'abbaye de Gomerfontaine. Elle étoit morte en 1271 lorsqu'il eut procès pour la jouissance de la charge de connétable de Normandie, qu'il prétendoit avoir pendant la minorité de ses enfans, & jouir de tous les droits en dépendans, ce qui lui fut refusé. Il eut pour enfans GUILLAUME VI, qui suit; & JEAN, qui continua *la postérité, qui sera rapportée après celle de son frere-aîné.*

VIII. GUILLAUME VI du nom, seigneur du Bec-Crespin, Estrapagni, Varanguebec, &c. est nommé entre les chevaliers bannerets, qui vivoient du temps du roi Philippe *le Bel*, & fut mandé le 12 novembre 1318 de se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamands; & aussi à Lisieux vers les députés du roi au mois des Brandons de la même année. Il épousa *Mahaud* de Bomez, fille de *Thibaud*, seigneur de Bomez, & de *Marguerite* de Villebeon sa seconde femme, pour la succession de laquelle il eut un grand procès contre le comte de Rouci, qui avoit épousé la fille aînée. Il étoit mort en 1330, année où sa veuve obtint son douaire, sur les terres de Normandie. Guillaume n'eut que deux filles, *Jeanne*, dame de Varanguebec, Estrapagni, &c. mariée en 1334 à *Jean* de Melun II du nom, comte de Tancarville, grand-maître de France, morte le 30 janvier 1374; & *Marie* du Bec-Crespin, dame de Louves, de Boutavant & du Bec-Crespin, alliée à *Jean* de Châlons III du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, grand bouteiller de France, qui vendit la terre du Bec-Crespin à Guillaume, seigneur des Bordes.

VIII. JEAN du Bec-Crespin, seigneur de Dangu, de Mauni & de Liseres, frere cadet du précédent, fit plusieurs biens à l'abbaye de Gomerfontaine en 1315, & fut mandé avec son frere pour l'assemblée de Lisieux en 1318. Il épousa *Jeanne* Tresson, dame de Thuri, dont il eut GUILLAUME VII, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Gui*, seigneur de Tournebu, auquel elle apporta plusieurs terres qui formerent la baronie de la Motte-Cesni & de Grainbosi; & *Jean* du Bec-Crespin, seigneur de Dangu, qui épousa *Jeanne* d'Avaugour, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Dangu, mort avant l'an 1353 sans enfans d'*Agnès* de Trie; & *Blanche* du Bec-Crespin, dame de Thuri, mariée 1. à *Louis*, seigneur de Ferrieres: 2. à *Pierre*, sire de Preaux, vivante en 1367.

IX. GUILLAUME du Bec-Crespin VII du nom, seigneur de Mauni, fut condamné en une amende par arrêt du parlement tenu en février 1323. Le roi lui fit don l'année suivante du droit de tiers & dangers qu'il avoit en ses biens. Il épousa *Jeanne* de Moi, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* de Mericourt, ayant eu de son premier mariage GUILLAUME VIII du nom, qui suit; & *Jeanne*, mariée 1. en mars 1351 à *Raoul*, dit *Herpin*, seigneur de Saint-Sauflieu: 2. à *Jean*, seigneur de Crevecœur & de Thois, duquel elle étoit veuve en 1380.

X. GUILLAUME du Bec-Crespin VIII du nom, seigneur de Mauni, puis du Bec-Crespin, qu'il retira des mains de ceux ausquels le comte d'Auxerre l'avoit vendu, se trouva avec le maréchal de Sancerre au recouvrement de la ville de Limoges en 1370, & continua de rendre ses services au roi dans ses guerres. Le connétable de Clisson le retira de son hôtel pour le suivre au voyage que le roi prétendoit faire sur les frontieres d'Allemagne au mois de septembre 1388. Il épousa *N.* de Calletot, dame des trois villes de S. Denys en la forêt de Lyons, dont il eut GUILLAUME IX, qui suit; & *Ide*, mariée à *Louis* de Thibouville, chevalier, duquel elle étoit veuve en 1419.

XI. GUILLAUME IX du nom, seigneur du Bec-Crespin, de Mauni, suivit le parti du roi dans les guerres contre les Anglois, à l'occasion de quoi ses terres furent saisies & données à Jean Falcoff, chevalier Anglois, en 1418, & mourut avant l'an 1425. Il épousa *Jacqueline* d'Auvriches, dont il eut JEAN, qui suit; *Robert*, évêque de Laon, qui succéda à son frere aîné dans ses terres, dont il fit hommage en 1453, & mourut archevêque de Narbonne en .... & *Jeanne* du Bec-Crespin, qui fut héritiere de ses freres, étant mariée à *Pierre* de Brezé, baron de Maulevrier, &c. Elle eut la garde du château de Rouen sous le roi Louis XI, où elle introduisit le duc de Bourbon, qui tenoit le parti du duc de Berri. Cette ville ayant été remise par le roi sous son obéissance, elle obtint abolition en janvier 1465.

XII. JEAN, seigneur du Bec-Crespin, de Mauni, de Cramesnil, &c. mourut après l'an 1451 sans enfans de *Marguerite* d'Amboise, sixiéme fille de *Pierre* seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* du Bueil. Elle prit une seconde alliance le 25 août 1457 avec *Jean* de Rochechouart, seigneur de Mortemar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURRI, & de VILLEBEON.

VII. HUGUES du Bec-Crespin, que l'on tient fils de GUILLAUME IV du nom, seigneur du Bec-Crespin, fut, selon Charles de Venasque Ferriol en sa *généalogie de Grimaldi*, pere de JEAN, qui suit;

VIII. JEAN du Bec-Crespin, épousa *Tiphaine* Paon, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME, qui suit; & *Michel* du Bec, chanoine de Paris, doyen de Saint-Quentin, qui fut créé cardinal prêtre du titre de S. Etienne, *in Monte-Cœlio*, par le pape Clement V, le 23 décembre 1312, & mourut en 1316 ayant fondé la chapelle de S. Michel en l'église de Paris, où l'on voit la figure de S. Michel sur une colonne, & celle du cardinal sur une autre.

IX. GUILLAUME du Bec-Crespin, fut pere de JORDAIN, qui suit;

X. JORDAIN du Bec-Crespin, épousa *Marie* de l'Isle, dont il eut GÉOFROI, qui suit;

XI. GÉOFROI du Bec, seigneur du Bois-d'Illiers, de la Motte-d'Usseau, &c. épousa *Marie* Postel, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Jean* du Bec, chanoine & trésorier de l'église de Rouen.

XII. GUILLAUME du Bec II du nom de cette branche, devint chef de cette maison par la mort des mâles de la premiere branche. Il épousa *Catherine* de Brillac, fille de *George*, seigneur de Courcelles, de la maison d'Argi, dont il eut JEAN II, qui suit; *Charles*, conseiller-clerc au parlement, & curé de S. Paul à Paris, mort en 1501, comme le porte sa tombe de cuivre dans le chœur de cette église; & *Jeanne* du Bec, mariée à *Jean*, seigneur de la Roche-Andri.

XIII. JEAN du Bec II du nom de cette branche, épousa en 1491 *Marguerite* de Roncherolles, dame de Vardes, dont il eut CHARLES, qui suit; *Anne*, mariée en 1508 à *François-Saladin* d'Anglure, vicomte d'Etoges; & *Françoise* du Bec, alliée à *Jacques* de Fouilleuse, seigneur de Flavacourt, dont des enfans.

XIV. CHARLES du Bec, seigneur de Bourri & de Vardes, chevalier de l'ordre de S. Michel, & vice-amiral de France, épousa *Magdeléne* de Beauvillier-Saint-Aignan, dont il eut CHARLES II, qui suit; *Philippe*, évêque de Vannes, puis de Nantes, & archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du S. Esprit, mort en 1605, *qui a ci-après son article particulier*; PIERRE, qui fit *la branche des marquis* DE VARDES *rapportée ci-après*; & *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marli, mariée à *Jacques* de Mornai, seigneur de Buhi & de la Chapelle.

XV. CHARLES du Bec II du nom, baron de Bourri, &c. épousa 1. *Marie* de Cleri, dame de Gonceville: 2. *Jeanne* du Laurent, dame de Brandai. Du premier lit vinrent GEORGES, qui suit; & *Jean*, abbé de Mortemar & évêque de Saint-Malo, qui composa des paraphrases sur les pseaumes de David, & mourut en 1610. Du second sortirent *René*; & *Charles* du Bec, seigneur de Villebeon, &c. mort sans postérité de *Claude*, marquise de Moui, comtesse de Cerni, veuve de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligni, de la branche des ducs de Mercœur, fille & héritiere de *Charles* marquis de Moui, châtelain de Beauvais, & de *Catherine* de Susanne, comtesse de Cerni.

XVI. GEORGES du Bec, baron de Bourri, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, mourut en 1585, ayant eu de *Marie* Jubert, fille aînée de *Claude* Jubert, conseiller au parlement de Rouen, & d'*Anne* Remond, *Charles*; *Jean*; *Nicolas*, morts jeunes; *Elizabeth*, dame de Bourri, mariée à *Georges* de Pellevée, seigneur de Tourni; *Charlotte*, alliée à *François*, baron de la Luthumiere; & *Françoise* du Bec, qui épousa *Jacques* de Pardieu, seigneur de Maucomble.

BRANCHE DES MARQUIS DE VARDES.

XV. PIERRE du Bec, troisiéme fils de CHARLES, seigneur de Bourri, & de *Magdeléne* de Beauvillier, fut seigneur de Vardes, & épousa *Louise* de Chanteloup, dame de la Bosse, dont il eut RENÉ, qui suit;

XVI. RENÉ du Bec, marquis de Vardes, de la Bosse, &c. fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Chapelle en Thierarche, & chevalier des ordres du roi à la promotion du 31 décembre 1619. Il épousa 1. *Heléne* d'O, fille de *Charles*, seigneur de Franconville: 2. *Isabelle* de Couci, marquise de Vervins, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Jean*, qui fut tué en Italie en 1616 par des bandits: la maréchale de Guebriant sa sœur, lui fit faire un tombeau dans l'église de Notre-Dame de consolation hors la ville de Gènes, lorsqu'elle y passa en 1646, & M. le Laboureur en composa l'épitaphe; RENÉ, qui suit; *Claude*, marquis de la Bosse, mort sans postérité en 1671; & *Renée* du Bec, mariée en 1632 à *Jean-Baptiste* Budes, comte de Guebriant, maréchal de France, dont elle resta veuve en 1643. Le roi lui confia en 1645 la conduite de la reine de Pologne (Louise-Marie de Gonzague) de Paris jusqu'en ses états, avec le titre de surintendante du voyage, & d'ambassadrice extraordinaire de France, honneur qu'aucune dame n'a jamais eu. Elle mourut à Perigueux le 2 septembre 1659, étant désignée dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

XVII. RENÉ du Bec II du nom, marquis de Vardes, &c. gouverneur de la Chapelle, épousa *Jacqueline* du Bueil, comtesse de Moret, l'une des maîtresses du roi Henri IV, & fille de *Claude* du Bueil, seigneur de Courcillon & de la Marchette, & de *Catherine* de Montcler, dont il eut FRANÇOIS-RENÉ, qui suit; & *Antoine* du Bec, comte de Moret, lieutenant général des armées du roi, tué d'un coup de canon au siége de Gravelines le 13 août 1658, *laissant un fils* naturel Antoine *du Bec*, dit le chevalier de Moret, *qui fut tué au siége de Lille en 1667.*

XVIII. FRANÇOIS-RENÉ du Bec, marquis de Vardes, comte de Moret, &c. gouverneur d'Aigues-mortes, & capitaine des cent Suisses de la garde ordinaire du roi, fut fait chevalier des ordres le 31 décembre 1661. C'étoit un homme d'esprit; mais ayant encouru la disgrace de sa majesté, pour des intrigues à la cour, il fut arrêté dans son gouvernement d'Aigues-mortes, & conduit prisonnier en la citadelle de Montpellier. On lui rendit quelque temps après sa liberté, mais avec défense d'aller à la cour: il obtint enfin mainlevée de cette défense, & mourut à Paris le 3 septembre 1688. Il épousa *Catherine* Nicolaï, fille d'*Antoine*, marquis de Goussainville, premier président de la chambre des comptes, & de *Marie* Amelot, dont il eut pour fille unique *Marie-Elizabeth* du Bec, née le 4 avril 1661, mariée le 28 juillet 1678 à *Louis* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Laon, &c. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* Venasque Ferriol, *généalogie de Grimaldi*. Le Laboureur. Du Chêne. Sainte-Marthe. La Roque. Théodore Godefroi. L'auteur de la vie de du Plessis-Mornai, &c.

BEC (Philippe du) archevêque de Reims, maître de la chapelle du roi, & commandeur de l'ordre du S. Esprit, étoit second fils de CHARLES du Bec, seigneur de Bourri & de Vardes, vice-amiral de France, & de *Magdeléne*, ou selon d'autres, *Marguerite* de Beauvillier. De doyen de S. Maurice d'Angers, il devint en 1559 évêque de Vannes, par la résignation de Sébastien de l'Aubespine; & ce fut alors qu'il se trouva au concile de Trente. En 1566 il fut élevé sur le siége de Nantes, & s'attacha uniquement au roi Henri *le Grand*. Il se trouva à son sacre, & lui parla en

en véritable prélat, sur les obligations d'un monarque catholique, & d'un fils aîné de l'église. Ce prince approuva son zèle, & le nomma en 1594 à l'archevêché de Reims. L'année suivante il le fit commandeur de ses ordres. *Philippe* du Bec, qui étoit très-digne de ces honneurs, mourut en 1605. * Robert & Sammarth, *Gall. christ.*

BECA ou BEKA (Sibert) de Gueldre, religieux de l'ordre des Carmes, a fleuri vers l'an 1320. Trithème dit qu'il avoit une grande connoissance du droit canon, & de la philosophie d'Aristote. Il fut provincial dans son ordre, & laissa divers ouvrages, entr'autres des commentaires sur les quatre livres des sentences, *Summa censurarum novi juris, &c.* * Trithemius, *de script. eccles.* Val. Andreas, *biblioth. Belg.* Lucius, *biblioth. Carm.* Alegr. *in paradis. Carmelit.* Possevin.

BECA ou BEKA (Jean) de la famille de Stoutenburg, chanoine de l'église d'Utrecht, qui vivoit vers l'an 1350, composa une chronique de la même église, qu'il dédia à l'évêque Jean, & à Guillaume III, comte de Hollande; parcequ'il parloit dans son ouvrage de ce qui étoit arrivé en Hollande. Il comprenoit ce qui s'étoit passé depuis S. Willibrod premier évêque d'Utrecht, jusqu'en 1346. Nous avons diverses éditions de cette chronique, par les soins de Suffridus Petri, de Bernard Furmer, & d'Arnoul Buchellius, sous ce titre: *Chronicum episcoporum Ultrajectensium, & comitum Hollandiæ.* * Trithemius, *de script. eccles.* Philippus de Leiden, *lib. de sorte princip. casu* 60. Meynier, *in ann.* Vossius, *de hist. lat. l.* 3. Val. André, *bibl. belg.*

BECA ou BEKA (Goswin) religieux de l'ordre des Chartreux vers l'an 1420, qui fut prieur de la chartreuse de Gand, étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique, dans la théologie & dans les belles lettres. Divers ouvrages de sa façon le témoignent. * Sutor, *in vit. Cartus. l.* 7, *t.* 3, *c.* 7. Dorlandus, *l.* 17. Petreïus, *biblioth. Cartus.* Bostius, &c.

BECAN, médecin, *cherchez* GOROPIUS.

BECAN (Martin) né en 1550 à Hilvarenbec, petit village dans le Brabant, entra chez les Jésuites en 1583, enseigna pendant quatre ans la philosophie, & pendant vingt-deux ans la théologie à Mayence, à Wirtsbourg, & à Vienne en Autriche. L'empereur Mathias l'avoit arrêté dans la derniere de ces villes, où il fut confesseur de Ferdinand II, & où il mourut le 24 janvier de l'an 1624. Nous avons deux volumes *in-fol.* de lui, dont le premier comprend la somme de la théologie scholastique; & le second, divisé en cinq parties, traite de controverse. Il a encore laissé, *Analogia veteris & novi testamenti*, dont on a multiplié les éditions; *De censuris ecclesiasticis*; *De jure & justitia*; un traité latin du souverain pontife de l'ancienne loi, imprimé à Mayence en 1612 *in*-8°, &c. On a encore de lui un livre intitulé, *Controverse d'Angleterre*, où, en réfutant le livre intitulé, *Tortura Torti*, il favorise la détestable doctrine de ceux qui croient qu'on peut en quelques occasions, attenter à la vie des souverains: ce qui fit condamner cet ouvrage par l'Inquisition, le 3 janvier 1613. Il a aussi réfuté en quatre livres, la république ecclésiastique d'Antonius de Dominis. * Alegambe, Valere André, *biblioth.*

BECCAFUMI ou MECHERINO, ou LE MICARIN (Dominique) de Sienne, étoit un peintre célébre dans le XVI siécle. On dit qu'étant fort jeune, & conduisant les moutons de son pere, Laurenzo Beccafumi de Sienne, le trouva près d'une riviere qui dessinoit sur le sable, & le jugea capable d'une autre profession que celle de berger. Il le demanda à son pere; & lorsqu'il l'eut pris à son service, il l'envoya chez un peintre pour apprendre à dessiner. Depuis, Dominique peignit sous Pierre Perugin; & ayant entendu parler de ce que Michel Ange & Raphaël faisoient à Rome, il y fit un voyage. Ce fut alors qu'il quitta le nom de Mecherino, que ses parens lui avoient donné dès son enfance, pour garder celui de Beccafumi, à cause de son bienfaiteur, dans la famille duquel il s'allia depuis. Dominique travailla à Rome avec beaucoup de succès. Il y fit, entr'autres, cet excellent tableau de S. Sébastien, qui se voit au palais Borghèse. Beccafumi étant revenu à Sienne, il acheva ce beau pavé de marbre, qu'on voit dans l'église cathédrale, qu'un nommé Duccio, peintre de ce pays, avoit commencé. Il alla aussi à Gènes, où il travailla pour le prince Doria; & étant revenu à Pise, puis à Sienne, il y passa le reste de ses jours, & y mourut le 18 mai de l'an 1549, âgé de 65 ans. * Vasari, *vite de pittori.* Felibien, *entret. des peint.* Soprani, *vite de pittor. Genovesi*, *p.* 276. *Monumens de Rome par* l'abbé Raguenet.

BECCK (Cornelius) chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, & prieur de la maison d'Utrecht, dite *la division des apôtres*, qui vivoit dans le XV siécle, composa une chronique de son monastere, & quelques autres ouvrages. * Valere André, *bibl. belg.*

BEC-DE-LIEVRE, maison originaire de Bretagne, dont sept branches subsistent encore. Les trois premieres & la cinquiéme sont restées dans cette province: la quatriéme a passé dans le Maine: les deux dernieres en Normandie. Elles sortent toutes de:

I. PIERRE Bec-de Lievre, seigneur du Bouexic, vivant en 1351, qui de *Raoulette* Huguet, eut:

II. THOMAS Bec-de-Lievre, seigneur du Bouexic en 1411, qui fut pere de

III. GUILLAUME Bec-de-Lievre, seigneur du Bouexic en 1426, qui eut de *Jeanne* Sorrel, fille de *Pierre*, seigneur de la Gelimays, & de *Marie* Morio, 1. THOMAS, qui suit; 2. *Louis*, recteur de S. James de la Lande, mort avant le 8 octobre 1486. 3. *Pierre*, doyen de Lohéac, maître des requêtes du duc de Bretagne François II, en février 1487. 4. PIERRE, seigneur du Boisbasset, rapporté ci-après, dont les branches du BOISBASSET & de S. MAUR éteintes, & celles des seigneurs de PENHOUET, de BELAIR & du BROSSAY, existantes. 5. CHARLES, seigneur de Chavaignes, auteur des branches des MARQUIS DE CANY, des SEIGNEURS DE FRESNE-S. GEORGE & de BONNEMARE. 6. *Françoise*, mariée par contrat du 12 mai 1466, à *Guillaume* Robellot, seigneur de la Voltays.

IV. THOMAS II du nom, seigneur du Bouexic, & de la Fauvelays, compris en la montre des nobles tenue à Château-Briant, sous le sire de Laval, en 1479, étoit mort avant le premier février 1473, que *Perrine* Gillot, sa veuve, eut la garde noble de leurs enfans, 1. RAOUL, qui suit. 2. *Etienne*, seigneur de Bury, compris au rôle des nobles de l'évêché de S. Malo en 1513, qui de *Jeanne* d'Autye, eut: *Gilles*, seigneur de Bury, qui de *Jeanne* Juhel, sa femme, eut, *Gilles* II, seigneur de Bury, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 26 mars 1571, mort sans alliance. 3. *Thomas*, seigneur de Gouen, fut partagé comme Juveigneur par Raoul son frere, le premier février 1505. De *Jeanne* le Chanoine il eut deux filles, mariées aux seigneurs de la Porte-Duval, & de Launay-Perrault. 4. *Pierre*, doyen de Lohéac après son oncle, testa le 19 mars 1510. 5. *Guillaume*, recteur de Comblessac, fit son testament le 17 septembre 1522. 6. *Laurence*, qui épousa, par contrat du 5 juin 1478, *Jean* de la Fouays, seigneur du Bois au Vayer.

V. RAOUL, seigneur du Bouexic, compris au nombre des nobles tenans du comté de Laval, pour les fiefs de Maupertuis, de Rendumel, & de la Rochiere, en l'aveu du 28 juin 1494, fut lieutenant de Rennes pour le roi Charles VIII, par lettres du 9 juin 1496. Il épousa par contrat du 27 novembre 1489, *Guillemette* Challot, fille de *Jean*, seigneur de la Challouzays, & de *Philippine* du Pé, dont il eut: 1. *Gilles*, seigneur du Bouexic, mort sans enfans de *Gillette* de la Chasse, qu'il avoit épousée par contrat du 22 juin 1520. 2. ETIENNE, qui suit. 3. *Perri-*

ne, femme de *Jean* Peschard, seigneur de la Chavagniere. 4. *Rose*, qui épousa par contrat du 22 septembre 1511, *Jean* du Fresche, seigneur du Perret.

VI. Etienne, seigneur du Bouexic, lieutenant de Rennes pour le roi François I, par commission du 21 janvier 1527, rendit aveu pour sa terre de la Fauvelays, en la chambre des comptes de Bretagne le 4 décembre 1530. Il épousa par contrat du 6 mai 1535, 1°. *Gillette* de Vaucouleurs, dame de la Ville du Bout, dont il eut, 1. *Françoise*, mariée par contrat du 9 janvier 1567, à *René* de Boisadam, seigneur du lieu & de la Rozaye. 2. *Gillette*, qui épousa 1°. *Jean* Pescherel, seigneur de Rochus, par contrat du 21 mai 1568, & 2°. *François* d'Espinay. Etienne épousa en secondes noces, *Gillette* du Han, fille de *Jean*, seigneur de Launay, & de *Jacquette* Brullon de la Muce, par contrat du 9 mai 1541, dont il eut: 1. François, qui suit: 2. Jean, seigneur de la Maultays, qui a fait la branche des marquis de Bec-de-Lievre, rapportée ensuite. 3. *Claude*, qui épousa en 1576, *François* du Plessis, seigneur vicomte de Grenedan.

VII. François, seigneur du Bouexic, épousa par contrat du 26 mai 1572, *Françoise* du Chatellier, fille de *Jean*, seigneur du Chatellier & des Fleges, & d'*Orphraise* de Couesnon. Leurs enfans furent, 1. *René*, mort Chartreux à Paris. 2. Jean, qui suit. 3. *Marguerite*, mariée par contrat du 28 mai 1602 à *Guy* de Renouard, seigneur de Villayer. 4. *Françoise*, mariée par contrat du 20 mai 1606, à *Nicolas* du Boays, seigneur du Boaysrobert. 5. *Olive*, religieuse à l'abbaye de S. Georges de Rennes. 6. *Claude*, mariée par contrat du 25 juillet 1611 à *Julien* Bonamy, seigneur des Chateliers.

VIII. Jean, vicomte du Bouexic, par érection du mois de février 1637, épousa 1° par contrat du 25 septembre 1617, *Guyonne* Cheville, fille de *Jean*, seigneur de la Flourie & de *Bertranne* Frotet, dont il eut: 1. *Françoise*, mariée par contrat du 9 août 1640, à *Jean* Hingant, seigneur de Kerisac. 2. *Bertranne*, religieuse à l'abbaye de S. Georges de Rennes. 3. *Anne*, mariée par contrat du 8 septembre 1650, à *René*, seigneur de la Sauldrays; 4. & *Guyonne*, mariée par contrat du 3 juin 1660, à *Georges* du Goullay, seigneur du Boisguy. Jean épousa en secondes noces *Perronelle* de la Ville-Eon, fille de *François*, seigneur du Boisfeuillet, & d'*Isabeau* de la Fresnaye, par contrat du dernier juillet 1644, dont il eut, 1. François, qui suit; 2. *Georges-Alexis*, prêtre, maintenu dans sa noblesse par arrêt du 14 mai 1669.

IX. François II du nom, vicomte du Bouexic, seigneur du Chatellier, épousa en l'année 1676, *Magdelène* d'Espinay, fille d'*Urbain*, marquis de Vaucouleurs, & de *Suzanne* de Tremigon, dont il eut:

X. Pierre II du nom, vicomte du Bouexic, seigneur du Chatellier, marié par contrat du 10 janvier 1702, à *Louise* Gabard, dame de Theilhac, fille & héritiere de *Claude*, seigneur de Theilhac, & d'*Antoinette* de Chardonnay, dont il a eu: 1. *Antoine*, vicomte du Bouexic, né le 27 décembre 1702, marié par contrat du 14 décembre 1735, à *Charlotte* de Cornuillier, dame de Montreuil, fille & héritiere de *Claude*, seigneur de Montreuil, & de *Charlotte* le Tourneux, morte en 1756, sans enfans. 2. *Charles-Prudent*, né en 1705, sacré évêque de Nismes le 12 janvier 1738. 3. *Joseph-Pierre*, reçu chevalier de Malte le 14 février 1718, enseigne des vaisseaux du roi, mort à bord du Mercure, dans l'escadre de M. le duc d'Amville, le 13 septembre 1746. 4. Pierre-Joseph, qui suit. 5. *Louis-Toussaints*, dit le chevalier de Bec-de-Lievre, né le 31 octobre 1719. 6. *Louise*, morte religieuse à la Visitation de Rennes, le 11 octobre 1725. 7. *Pélagie*, mariée par contrat du 31 mai 1732, à *Pierre* Picaud, seigneur de la Pommeraye, morte le 19 juillet 1756. 8. *Marie-Anne*, mariée par contrat du 12 avril 1742, à *Charles-Henri* d'Ornac, baron de Verteuil, seigneur de S. Marcel au diocèse d'Uzez, morte le 18 décembre 1745. 9. *Louise-Françoise-Aimée*, mariée par contrat du 20 juin 1742, à *Jean-François-Joseph* de Reinaud de Boulogne, seigneur de Lascours au diocèse d'Alais.

XI. Pierre-Joseph, seigneur de Teilhac, né le 10 mars 1718, a épousé par contrat du premier octobre 1753, *Therèse-Marie-Gabrielle* Gilard de Keranflech, fille de *Matthieu-Joseph*, seigneur de Keranflech, & de *Marie-Hyacinte* Louvart.

Branche des marquis de Bec-de-Lievre.

VII. Jean I, seigneur de la Maultays, fils puîné d'*Etienne* Bec-de-Lievre, seigneur du Bouexic, & de *Gillette* du Han, fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 14 août 1591, & testa le 5 mai 1608. Il épousa *Françoise* le Duc, fille de *Julien* le Duc, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 2 août 1554, lors de l'érection. Elle étoit morte en 1602. Il en eut, François, qui suit.

VIII. François, seigneur de la Bunelaye, fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 14 août 1620, puis premier président de la chambre des comptes de Bretagne le 9 janvier 1633. Il épousa, par contrat du 7 juillet 1621, *Jeanne* Blanchard, fille de *Jean*, seigneur de Lessongere, conseiller d'état & premier président en 1634, après la mort de son gendre, & de *Magdelène* Savineau. Leurs enfans furent, 1. Jean-Baptiste, qui suit; 2. *Françoise*, qui épousa par contrat du mois d'août 1640, *Guy* du Pont, seigneur de Chevilly, conseiller au parlement.

IX. Jean-Baptiste II, seigneur de la Bunelaye, fut d'abord avocat-général en la chambre des comptes le 17 juillet 1646, ensuite conseiller au parlement le 12 janvier 1649, reçu président du parlement le 30 décembre 1656. Il avoit épousé par contrat du 16 juin 1647, *Louise* d'Harrouys, fille & héritiere de *Louis*, seigneur de la Seilleraye, premier président de la chambre des comptes, & de *Simone* de Bautru-Nogent, dont il eut, 1. Jean-Baptiste, qui suit; 2. *Louis*, mort capucin; 3. *Françoise*, religieuse à Font-Evrault.

X. Jean-Baptiste III, seigneur de la Bunelaye, maintenu en la qualité de chevalier, par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne du 29 novembre 1670, fut conseiller au parlement le 7 juillet 1677, & premier-président de la chambre des comptes le 5 septembre 1678, mort en décembre 1736, âgé de 84 ans; épousa par contrat du 22 août 1677, *Renée* de Sesmaisons, fille & héritiere de *René*, seigneur de Tréambert, & de *Françoise* Juchault, dont il eut: 1. Guillaume-Jean-Baptiste-François, qui suit; 2. *Hilarion-Marie*, reçu président en la chambre des comptes le premier février 1723, mort sans alliance en juin 1737.

XI. Guillaume-Jean-Baptiste-François, marquis de Bec-de-Lievre par érection de Tréambert & autres seigneuries, par lettres du mois de février 1717, fut reçu premier président de la chambre des comptes en survivance de son pere, le 31 décembre 1716; & sur sa démission le 27 novembre 1722: il mourut le 7 novembre 1733, âgé de 47 ans. Il avoit épousé par contrat du 30 juillet 1705, *Françoise-Renée* le Nobletz, fille & héritiere de *René*, seigneur de Lescus, & de *Marie-Agnès* du Chatel, dont il eut: 1. Hilarion-François, qui suit. 2. *Guy-Marie-Hilarion*, né le 14 août 1713, reçu chevalier de Malte en janvier 1715, lieutenant au régiment des gardes-françoises, mort en décembre 1740. 3. *Jeanne-Marie*, née le 16 août 1706, mariée par contrat du 3 janvier 1723, à *Charles-Jean-François*, marquis de la Riviere, morte veuve sans enfans en décembre 1740.

XII. Hilarion-François, marquis de Bec-de-Lievre, né le 9 décembre 1707, reçu premier prési-

dent de la chambre des comptes de Bretagne le 31 décembre 1733, a épousé par contrat du 25 septembre 1740, *Marie-Anne* Danviray Machonville, fille & héritiere de *Pierre*, baron de Beaudemont, président en la chambre des comptes & cour des aydes de Normandie, & de *Catherine-Charlotte* le Jongleur, dont il a: 1. Hilarion-Anne-François-Philippe, qui suit; 2. *Anne-Henriette-Perrine*, née le 11 mai 1744; 3. *Anne-Françoise*, née le 18 mai 1753.

XIII. Hilarion-Anne-François-Philippe, marquis de Bec-de-Lievre, né le 6 février 1743.

Branche des seigneurs du Boisbasset.

IV. Pierre de Bec-de-Lievre II du nom, seigneur du Boisbasset & du Hautbois, fils puiné de *Guillaume* Bec-de-Lievre, seigneur du Bouexic, & de *Jeanne* Sorrel, est compris en la montre des nobles de l'évêché de Rennes des 3 & 4 mai 1483. Après la mort du duc François II, il fut disgracié, pour être entré dans le parti que madame de Beaujeu, régente de France, avoit en Bretagne, & la duchesse Anne donna ordre le 20 avril 1491, à Gilles de Coetlogon, seigneur de Mejusseaume, son chambellan, de saisir tous ses biens, dans lesquels il rentra bientôt, le mariage de Charles VIII s'étant fait. Il mourut le premier février 1504, & fut inhumé dans le chœur des Cordeliers de Rennes, sous une tombe en demi relief, où il est représenté armé: ses armoiries sont sur sa cotte d'armes; & une épitaphe autour de la tombe. Il épousa, 1°. *Robine* Tremblays, fille de *Pierre*, & de *Jeanne* du Rochel, dont il eut, *Jeanne*, mariée par contrat du 4 août 1501, à *Bertrand*, seigneur de Cacé: 2°. *Jeanne* de Bourgneuf, fille de *Pierre*, seigneur de Cussé, & d'*Olive* Blanchet, dont il eut: 1. Louis, qui suit. 2. *Arthuse*, qui épousa 1°. *Jean* le Saige, seigneur de la Gontraye, & 2°. *Pierre* de S. Pern, seigneur de la Hongueraye. 3. *Françoise*, mariée à *Guyon* Brillet, seigneur de Laubiniere au Maine. 4. *Gillette*, mariée à *Guillaume* Pescherel, seigneur de la Villeneuve.

V. Louis, seigneur du Boisbasset & du Hautbois, filleul du roi Louis XII, se trouve compris au nombre des nobles de la paroisse de Maure, évêché de S. Malo, en la réformation de l'an 1513, où il est mentionné seigneur du Hautbois & de Launay. Il épousa *Julienne* de la Boulaye, qui vivoit encore en 1530, & dont il eut: 1. *Gilles*, mort en 1541 sans postérité de *Perrine* du Masle, qui se remaria à *François* de Seran, seigneur de la Riviere. 2. Pierre, qui suit.

VI. Pierre III, seigneur du Hautbois & du Boisbasset, épousa *Jeanne* du Masle, fille de *Pierre*, seigneur du Masle, & d'*Isabeau* de Montauban, dont il eut: 1. Jean, qui suit; 2. *Jean*, religieux à l'abbaye de S. Mellaine de Rennes, puis recteur de Maure. 3. François, qui a fait la branche des seigneurs de S. Maur et de Penhouet, raportée après la postérité de son frere aîné. 4. *Julienne*, mariée par contrat du 15 mai 1575, à *Jean* Faurel, seigneur de la Vallée S. Just. 5. *Catherine*, mariée à *Pierre* de Goula, seigneur de la Vergniette en Anjou.

VII. Jean, seigneur du Boisbasset & du Hautbois, fut lieutenant-général des eaux & forêts de Bretagne. Il épousa par contrat du 15 août 1569, *Louise* Pellerin, dame de Penhouet, fille d'*Yves*, seigneur de la Guichardais & du Bohurel, dont il eut: 1. François, qui suit. 2. *Mathurin*, mort sans alliance. 3. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Privé, seigneur des Bigneaux & de Pompeau. 4. *Gillette*, qui épousa 1°. *Jean* de Kerzille, seigneur de la Barre-Chevry, & 2°. *Nicolas* de Kerjan, seigneur de Préelo. 5. *N*..... femme de *N*.. .... de Lezenet, seigneur du Valnéant.

VIII. François, seigneur du Boisbasset & du Hautbois, donna partage à *Françoise* sa sœur, le 30 novembre 1596. Il mourut le 20 avril 1639. Il avoit épousé *Jeanne* de Limoges, dame de Chusseville, dont il eut: 1. Jean, qui suit; 2. *Nicole*, mariée en septembre 1633, à *René* Rouhault, seigneur de Tregniel Lanvaux.

IX. Jean II, seigneur du Boisbasset, du Hautbois & de Chusseville, rendit aveu au roi de la terre du Boisbasset le 30 août 1642. Il épousa par contrat du 20 décembre 1630, *Louise* de la Rue, dame de S. Marcel, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauregard, & de *Gillonne* de S. Pern, dont il eut: 1. *Gillonne* de Bec-de-Lievre, dame du Boisbasset, qui épousa 1°. *Gilles* Henri, seigneur de Bohal, & 2°. *N*.... Tafin, seigneur de la Rouarie, brigadier des armées du roi. 2. *Jeanne* de Bec-de-Lievre, mariée à *Christophe* de Bedée, seigneur de Belleville.

Branche des seigneurs de S. Maur et de Penhouet.

VII. François de Bec-de-Lievre, seigneur de Gouvello & de S. Maur, fils puiné de *Pierre III* du nom, seigneur du Boisbasset, & de *Jeanne* du Masle. Il fut reçu le 27 octobre 1569 conseiller au parlement de Bretagne. Il épousa *Gregorine* de la Corbiniere, & étoit mort le 17 avril 1603. Ses enfans furent; 1. François, qui suit. 2. *Françoise-Julienne*, morte sans alliance. 3. *Anne*, femme de *Pierre* Perchays.

VIII. François II du nom, seigneur de S. Maur, mort le 4 mars 1632, épousa par contrat du 28 avril 1613, *Françoise* le Marchand, dame de la Geurivaye, fille de *Pierre*, seigneur de la Gitays & de la Geurivaye, dont il eut; 1. *René*, seigneur de S. Maur, qui épousa 1°. le 25 septembre 1639, *Marthe* de Kerveno: 2°. par contrat du 12 mars 1644, *Antoinette* le Pennec, fille de *René*, seigneur de Tregron, & de *Jeanne* de Guerrier, dont il eut; *Julienne-Marie* de Bec-de-Lievre, dame de S. Maur, qui épousa par contrat du 2 mai 1662, *Jean-Georges* de la Motte, seigneur de la Vallée-Pimodan, fils de *François*, seigneur de la Vallée-Pimodan, & de *Françoise* de Voyer, dont deux filles mariées aux seigneurs de la Ferronaye & de Kervillio. 2. Guillaume, qui suit. 3. Claude, qui a fait la branche des seigneurs du Brossay, *raportée ci-après*. 4. *Gilles*, seigneur du Houx.

IX. Guillaume III du nom, seigneur de Penhouet, reçut partage de *René* seigneur de S. Maur son frere aîné, le 19 septembre 1641, fut maintenu dans son ancienne noblesse avec ses deux fils *Julien-Antoine* & *Jean*, lors de la réformation, par arrêt du 27 juin 1669. Il épousa par contrat du 20 janvier 1645, *Julienne* du Mur, dame de Pommerel, fille de *Julien*, seigneur du Mur, & d'*Hélene* de Gueriff, dont il eut; 1. Julien-Antoine, qui suit; 2. Jean, qui a fait la branche des seigneurs de Belair, *raportée ci-après*.

X. Julien-Antoine, seigneur de Penhouet, mort en 1703, avoit épousé par contrat du 23 juin 1670, *Magdeléne* Cosnier, fille de *René*, seigneur de la Clergerie, & de *Jeanne* Carts, dont il eut: 1. René-Jean-Baptiste, qui suit; 2. *Julien-Antoine*, seigneur de S. Maur, marié à *Renée* Denisot, dont il a eu, *Antoinette* de Bec-de-Lievre, dame de S. Maur, mariée par contrat du 10 janvier 1729 à *Charles-Louis* le Fournier, seigneur de Tréello.

XI. René-Jean-Baptiste, seigneur de Penhouet, mort le 24 décembre 1736, épousa par contrat du 4 janvier 1689, 1°. *Jeanne* de Gallais, fille de *Jean*, seigneur de la Villeraut, & de *Jeanne* Costard, dont il n'eut pas d'enfans: 2°. *Jeanne-Héléne* le Noir de Carlan, fille de *Guillaume*, seigneur de Tournemine, & de *Jeanne-Françoise* Rado du Matz, par contrat du 25 février 1725, dont il a eu, 1. Jean-Marie, qui suit. 2. *Gabriel-François-Louis*, dit le chevalier de Bec-de-Lievre, né le 15 septembre 1734, lieutenant d'infanterie au régiment d'Enguyen, blessé dangereusement à la bataille d'Hastembeck en 1757. 3. *Flavie Suzanne*, religieuse Ursuline à Redon, morte le 2 juillet 1756.

XII. Jean-Marie, ſeigneur de Penhouet, né le 8 décembre 1727, a épouſé par contrat du 24 ſeptembre 1757, *Suzanne* de la Tullaye, fille & héritiere de *Pierre-Alexandre*, ſeigneur de Kernavellon, & de *Marguerite* le Clerc.

Branche des seigneurs de Belair, ſortie des ſeigneurs de Penhouet.

X. Jean de Bec-de-Lievre, ſeigneur de Belair &de Piruit, fils puiné de *Guillaume*, ſeigneur de Penhouet, & de *Julienne* du Mur, né le 2 février 1648, fut compris en l'arrêt de maintenue de nobleſſe le 27 juin 1669. Il épouſa, *Anne* Olive, dont il eut; 1. Julien-Joseph, qui ſuit; 2. *François-Jean*, mort le 17 juin 1708.

XI. Julien-Joseph, ſeigneur de Belair, né le 25 avril 1685, mort le 19 août 1707, épouſa par contrat du 26 ſeptembre 1706, *Anne* Dagues, fille de *Simon* Dagues, conſeiller au préſidial du Mans, & de *Renée* des Aulnays, dont il eut:

XII. Antoine, ſeigneur de Belair, né poſthume le 5 mars 1708, mort le 5 décembre 1740. Il avoit épouſé par contrat du 7 mars 1733, *Charlotte* des Deſniaux de la Garenne, fille de *Jacques*, ſeigneur de la Garenne, & de *Anne* de Phlines, dont il a eu: 1. Antoine-Pierre, qui ſuit; 2. *Charles-Jacques-Denys*, dit l'Abbé de Bec-de-Lievre, né le 17 ſeptembre 1735, chanoine de Sillé-le-Guillaume.

XIII. Antoine-Pierre, ſeigneur de Belair & de Piruit, né le 9 octobre 1734, garde de la marine en 1756.

Branche des seigneurs du Brossay, ſortie des ſeigneurs de S. Maur.

IX. Claude de Bec-de-Lievre, ſeigneur de la Motte & du Broſſay, troiſiéme fils de *François* II du nom, ſeigneur de S. Maur, & de *Françoiſe* le Marchand. Il épouſa *Gillonne* Coſtard, qui étoit veuve & tutrice de *Gabriel* leur fils, lors de l'arrêt de maintenue de nobleſſe du 27 juin 1669, dans lequel ils furent compris; il en eut: 1. *Gabriel*, qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée à *Georges* Saulnier, ſeigneur de Rœhrmand.

X. Gabriel, ſeigneur du Broſſay, épouſa par contrat du 11 ſeptembre 1683, *Gillonne* Rouault, fille de *René*, ſeigneur de Tregniel-Lanvaux, & de *Marguerite* Maudet, dont il eut: 1. René-François, qui ſuit; 2. *Pierre*, dit le chevalier du Broſſay, vivant en 1756, ſans alliance; 3. *Anne-Marie*, femme du ſeigneur de Kerhouet, morte ſans enfans en 1754.

XI. René-François, ſeigneur du Broſſay, épouſa, par contrat du 15 février 1713, *Gabrielle* Saulnier, fille & héritiere de *Georges*, ſeigneur de Rœhrmand, & de *Marguerite* de Bec-de-Lievre, dont il eut:

XII. Alexandre-Gabriel, ſeigneur du Broſſay, épouſa par contrat du 12 ſeptembre 1735, *Marie* Moraud du Déron, fille de *Louis-Joſeph*, ſeigneur du Déron, commandant la nobleſſe de l'évêché de Rennes, & de *Françoiſe* de Montaudoin, dont il eut: 1. Pierre-Louis, qui ſuit; 2. *Lucréce-Auguſtine*, née le 2 ſeptembre 1741.

XIII. Pierre-Louis, ſeigneur du Broſſay, né le 11 novembre 1738, reçu page du roi en ſa grande écurie en 1754, cornette dans le régiment de cavalerie de Talleyrand en 1756.

Branche des marquis de Cany.

IV. Charles de Bec-de-Lievre, ſeigneur de Chavaignes, cinquiéme fils de *Guillaume* Bec-de-Lievre, ſeigneur du Bouexic, & de *Jeanne* Sorrel, ſuivit en France la ducheſſe Anne de Bretagne, lorſqu'elle épouſa le roi Charles VIII. Il épouſa; 1°. *Gillonne* de Beaune Samblançay, ſœur de *Jacques* baron de Samblançay & de la Carte, vicomte de Tours, chambellan du roi, bailli & gouverneur de Touraine: elle étoit morte avant 1490. Il en eut: 1. *Gilles*, mentioné dans la ratification de la tranſaction du 29 mars 1514, mort ſans alliance. 2. René, qui ſuit. 3. *Guy* dit *Guyon*, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Rouen, prieur de S. Ymer. 4. *Jeanne*, morte lors de l'accord du 2 avril 1548, femme de *Martin* Fumée. Charles épouſa en ſecondes noces, *Pernelle* Dreux, dont il eut: 1. *Charles*, ſeigneur de Sautonne, de Sanoye & de la Leurie en Anjou & Touraine, qui étoit mort ſans poſtérité avant le 2 avril 1548. 2. *François*, ſeigneur de Launay & de Vauthibaut, ſervit aux guerres de Piémont ſous le prince de Melphes. Il épouſa *Bertrande* du Pin, dont il eut *Guillaume*, homme d'armes de la compagnie du ſeigneur de Montmorenci, mort ſans alliance. 3. *Jacques*, mort avant le 15 mars 1547, ſans alliance. 4. *Louiſe*, dame Deſtors, veuve le 18 mars 1527, de *Denys* Duval, vivante en 1538, comme il apparoît par un titre de l'abbaye du Val. 5. *Renée*, femme de *Martin* Peguigneau, ſeigneur de Villaumer & de la Motte.

V. René, ſeigneur de Sazilly, ſuivit Louis XII à la conquête du Milanez, qui le fit en 1502 gouverneur & podeſtat de la ville d'Alexandrie. Après la perte de ce duché le roi lui donna en 1512, une charge de conſeiller-clerc en l'échiquier de Normandie. Il ſuccéda au cardinal d'Amboiſe dans la charge de garde des ſceaux de la chancellerie près le parlement. Il mourut le 14 avril 1545. Il épouſa par contrat du 17 janvier 1513, 1°. *Marie* d'Oſmont, veuve de *Robert* de Croixmare, ſeigneur des Alleurs, morte le 10 décembre 1531, dont il eut: 1. Charles qui ſuit. 2. *Françoiſe*, née le 31 décembre 1523, mariée par contrat du 14 ſeptembre 1541, à *Jean* de Bonshoms, ſeigneur de Couronne & de Hautonne. René épouſa en ſecondes noces *Marguerite* de Bonshoms, fille de *Jean*, ſeigneur de Hautonne & de Couronne, par contrat du 4 ſeptembre 1538, dont il eut: *Marie*, qui épouſa par contrat du 21 mars 1553, *Adrien* ſire de Breauté, châtelain de Neville, bailli de Giſors, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de ſon ordre, & capitaine d'une compagnie de ſes ordonnances; morte ſans poſtérité.

VI. Charles II du nom, ſeigneur de Sazilly & de Quevilly, né le 20 janvier 1520, fut élu par la nobleſſe de la province en 1588, pour répondre au cahier & articles préſentés par l'archevêque de Lyon & autres commiſſaires députés par le roi en Normandie, & député le 8 novembre 1593 du corps de la nobleſſe du bailliage de Rouen, pour aſſiſter aux états tenus à Caën par M. le duc de Montpenſier. Il épouſa 1°. *Françoiſe* Surreau, fille de *Jean*, ſeigneur de Farceaux, & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut: 1. Pierre, qui ſuit; 2. François, qui a fait la branche des seigneurs de Bonnemare, rapportée après la poſtérité de ſon frere aîné; 3. *Charlotte*, mariée par contrat du 20 ſeptembre 1566 à *Jean* de la Place, ſeigneur de Ronfeugere & de Fumechon: 2°. *Anne* Duhamel, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Feuguerolles, par contrat du 5 mai 1558, morte ſans enfans: 3°. *Geneviéve* Ruſé, fille de *Louis*, ſeigneur de la Herpiniere, & de *Geneviéve* le Tur, par contrat du 22 ſeptembre 1574, dont il eut: 4. *Geneviéve*, qui épouſa par contrat du 13 janvier 1595, *Jacques* du Boſcregnoult, ſeigneur du lieu & du Moulin.

VII. Pierre II du nom, ſeigneur de Quevilly & de Brumare, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſervit en la bataille de S. Denys en 1587, ſous M. le duc de Longueville; aux guerres de la baſſe Normandie, aux ſiéges de Domfront & de S. Lo, ſous le ſeigneur de Matignon; en 1589 & 1590, ſous M. le duc de Montpenſier, & au ſiége de Rouen, en 1591, en la compagnie du ſeigneur de Sainte-Marie. Il épouſa le 10 octobre 1576, *Catherine* Martel, fille & héritiere d'*Artus*, ſeigneur d'Hocqueville & de Bertheauville, & de *Catherine* Boivin

Boivin de Bonnetot, dont il eut : 1. Charles, qui suit ; 2. *Pierre*, seigneur de Quevilly, conseiller au parlement de Rouen, qui épousa 1°. par contrat du 14 juillet 1616, *Marie* de Clainville, fille de *Jacques*, seigneur de Beaucoursel & de *Catherine* Boulays : 2°. *Marguerite* Marc, fille de *Louis*, seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Beaudoin, par contrat du 9 mars 1619. Il mourut sans postérité avant le 8 mars 1653. 3. *Charles* dit le Jeune, seigneur de Fresnes & de S. Georges, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi., tué en duel le 3 janvier 1640. Il avoit épousé par contrat du 22 octobre 1624, *Anne* le Brument, fille de *Pierre*, & d'*Anne* de His, dont il eut ; *Pierre*, seigneur de Fresnes, né le 3 janvier 1635, mort sans alliance ; *René*, seigneur de S. Georges, né le 7 avril 1637, capitaine au régiment de Rambures en 1659 ; ensuite au régiment de la marine, puis colonel-lieutenant du régiment du roi infanterie, & brigadier de ses armées, par brevet du 24 février 1676, servit en cette qualité en 1677, dans l'armée de Flandre, commandée par Monsieur duc d'Orléans, qui gagna la bataille de Cassel : il fut tué la campagne suivante, à la bataille de S. Denys, que le maréchal de Luxembourg gagna contre le prince d'Orange, en 1678 : *Jeanne*, née en décembre 1627, mariée par contrat du 10 novembre 1646, à *François* Dufour, seigneur de Nogent. 4. *Catherine*, mariée par contrat du 15 mai 1598, à *Antoine* de Parey, seigneur de Combray. 5. *Marguerite*, femme de *Pierre* de Vinefay, seigneur de la Bataille. 6. *Jeanne*, mariée par contrat du 25 novembre 1610, à *Charles* de Clercy, seigneur de Mouyaux, du Fresnay & de Fulletot. 7. *Geneviève*, femme de *Pierre* Houel, seigneur des Parcs & de Normanville.

VIII. Charles III du nom, seigneur d'Hocqueville & de Brumare, né le 26 février 1579, suivit le duc de Mercœur en Hongrie, & se distingua au siége de Canise ; fut pourvu de la charge de maître-d'hôtel du roi Henri IV, le 4 mars 1610, de celle de gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII, le 30 décembre 1614 ; fut nommé conseiller d'état d'épée par brevet du 4 juin 1619 ; mestre de camp d'infanterie appointé, par brevet du 11 février 1620 ; reçut commission le 11 juillet pour commander un régiment de 500 hommes à pied François, dans l'armée que le duc d'Elbœuf assembloit en Normandie, & le roi lui écrivit de la Suze le 4 août de la même année. Il mourut le 15 novembre 1622. Il avoit épousé, par contrat du 2 novembre 1604, *Jeanne* de Morant, dame du Bois d'Aubigny, fille de *Thomas*, seigneur d'Esterville, & de *Massiotte* de Morel Putanges, dont il eut : 1. Pierre, qui suit ; 2. *Thomas*, seigneur de Brumare, mort en 1643, sans alliance ; 3. *Catherine*, mariée par contrat du 6 septembre 1626, à *Thomas* de Franquetot, seigneur de Carquebuc & de Vassy. 4. *Magdeléne*, femme de *Marc-Aurele* de Giverville, seigneur d'Argences.

IX. Pierre III du nom, marquis de Quevilly, d'Hocqueville & de Cany-Barville, châtelain de Grainville, premier-président de la cour des aydes de Normandie le 8 janvier 1644, conseiller d'état ordinaire par brevet du 12 du même mois, & conseiller d'état ordinaire, & au conseil privé par lettres du 4 décembre 1656, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de la Galissonniere, du 3 juin 1668. En faveur de ses services & de ceux de ses peres, le roi érigea, au mois de mai 1654, la seigneurie de Quevilly & fiefs y joints, en titre de marquisat. Il mourut le 13 juillet 1685, & fut inhumé dans l'église des Carmes-déchaussés de Rouen qu'il avoit fait bâtir. Il avoit épousé par contrat du 7 février 1637, *Magdeléne* de Moy, fille de *Pierre* seigneur de Bieurville & de *Barbe* Hebert, dont il eut : 1. *Pierre*, marquis d'Hocqueville & de Cany, châtelain de Grainville, où il fonda un hôpital de religieux de la Charité, premier président de la cour des aydes de Normandie, par provisions du 9 décembre 1678, mort en 1726, sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 20 mai 1671, *Françoise* le Boultz, fille & héritiere de *Noel*, seigneur de Chomot, conseiller en la grand-chambre du parlement de Paris, & d'*Anne* Desprez. 2. Thomas-Charles, qui suit. 3. *Barbe*, mariée par contrat du 29 mai 1659, à Pierre le Guerchois, seigneur de Sainte-Colombe, procureur-général du parlement de Normandie. 4. *Geneviéve*, mariée par contrat du 19 mai 1663, à *Balthazar* le Marinier, marquis de Cany-Veauville. 5. *Magdeléne*, mariée par contrat du 19 mai 1670, à *Jacques* Danviray-Machonville, baron de Baudemont, président en la chambre des comptes de Normandie.

X. Thomas-Charles, marquis de Quevilly, président à Mortier du parlement de Normandie, par provisions du 15 janvier 1681, mourut le 16 décembre 1711. Il épousa par contrat du 31 janvier 1674, *Marie-Anne* Pellot, fille de *Claude*, comte de Trevieres, premier président du même parlement, & de *Claude* le Camus, dont il eut : 1. *Claude*, marquis de Quevilly, président à mortier du parlement de Normandie, mort le 8 octobre 1728 sans posterité de *Marguerite* Bouchard, & de *Marie-Angélique-Charlotte-Henriette* du Moncel de Lourailles, ses deux femmes. 2. *Pierre*, capitaine d'infanterie au régiment de Bigorre, par commission du 15 février 1693, puis sous-lieutenant de la compagnie colonelle des gardes françoises, par lettres du 12 mars 1694, tué à Tournai en 1697, ayant l'agrément d'un régiment. 3. *Charles-François*, religieux Bénédictin de Cluni, prieur de Bort, de Besu, & de S. Aubin-des-Fresnes. 4. *Paul-René*, Carme Déchaussé, visiteur général & assistant du général de son ordre, mort le 9 décembre 1741. 5. *François-Alexandre*, capitaine d'infanterie au régiment de la Marine, par commission du mois de novembre 1704, tué au combat de Cassano, au mois d'août 1705. 6. *Henri*, garde de la marine, tué sur le vaisseau de M. le comte de Toulouse, au combat de Malaga en 1704. 7. Louis, qui suit. 8. *Thérèse*, mariée par contrat du 15 mai 1700, à *Louis* Carrel, président de la chambre des comptes de Normandie, morte veuve & Carmélite à Rouen, le 4 décembre 1755. 9. *Barbe-Ursule*, mariée par contrat du 3 mars 1709, à *Robert-Vincent* d'Esmalleville, marquis de Panneville, chevalier de S. Louis. 10. *Geneviève*, mariée par contrat du 14 septembre 1711, à *Pierre* de Varroc, seigneur d'Houesville. 11. *Marie-Anne*, morte religieuse à l'abbaye de S. Louis à Rouen. 12. *Magdeléne*, religieuse Ursuline à Rouen. 13. *Elizabeth*, religieuse Ursuline à Rouen. 14. *Claude-Louis*, mort en bas âge.

XI. Louis I du nom, marquis de Cany & de Quevilly, né le 20 août 1687, mort le 4 novembre 1740, épousa, 1° par contrat du 9 mai 1711, *Emérique-Thérèse* Marc de la Ferté, fille de *Charles*, seigneur de Reux, & de *Marie* Amiot : 2° *Marie-Anne* Costé de S. Suplix, fille d'*Alexandre*, seigneur de S. Suplix, & de *Marguerite* le Blais, par contrat du 15 avril 1713, dont il a eu : *Marguerite-Lydie*, mariée par contrat du premier mars 1734, à *Louis-Roger* d'Estampes, baron de Mauny, morte le 3 avril 1742 : 3° *Anne-Henriette-Catherine* Toustain, fille & héritiere de *Jacques-Nicolas*, seigneur d'Heberville, & de *Magdeléne-Angélique* de Lannoy, par contrat du 3 mai 1717, dont il a eu : 1. Pierre-Jacques-Louis, qui suit. 2. *Marie-Angélique-Claudine-Henriette*, mariée par contrat du 29 mars 1742, à *Charles-Louis* d'Argouges, marquis de Ranes, maréchal des camps & armées du roi. Louis I a épousé en 4e noces *Marie-Magdeléne* de Houdetot, fille & héritiere d'*Adrien-Joseph*, marquis de Houdetot, & de *Marie-Magde-*

léne de Chalons, par contrat du 24 juillet 1723, dont il a eu *Perronne*, morte le 23 août 1732.

XII. Pierre-Jacques-Louis, marquis de Cany & de Quevilly, né le 18 avril 1718, rendit hommage au roi du marquisat de Quevilly le 7 août 1743, épousa par contrat du 31 août 1733 *Charlotte* de Paulmier la Bucaille, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Pretreval, & de *Geneviéve* Marette, morte le 25 janvier 1754, dont il a : 1. Louis-Pierre, qui suit. 2. *Anne-Louis-Roger*, dit le Chevalier de Cany, né le 13 avril 1739, reçu chevalier de Malte en 1740, page du roi en sa petite écurie en 1754, & son premier page en 1757, lieutenant réformé à la suite du premier régiment de cavalerie de M. le dauphin, en juillet 1758. 3. *Henriette-Jeanne-Hélie*, dite mademoiselle de Cany, née le 14 novembre 1742.

XIII. Louis-Pierre, comte de Cany, seigneur de Pretreval, né le 25 août 1737, capitaine de dragons au régiment de la reine en septembre 1755.

Branche des seigneurs de Bonnemare, sortie de celle des seigneurs de Quevilly, marquis de Cany.

VII. François de Bec-de-Lievre, fils puîné de *Charles* II, seigneur de Quevilly, & de *Françoise* Surreau sa premiere femme, fut seigneur de Bonnemare, de Farceaux, de Farin, de Villers & du Manoir Segouin. Il servoit dans la compagnie du capitaine Boisdannebourg en 1576, & sous M. le duc de Montpensier, au siége d'Amiens en 1597. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par lettres de retenue de 1612. Il épousa en 1580 *Anne* Hallé, fille de *Barthelemi*, seigneur de la Haulle, & de *Marie* de Clainville, dont il eut : 1. *François*, seigneur de Bonnemare, qui fut d'abord homme d'armes de la compagnie de M. le comte de Soissons en 1611, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances; en 1622 capitaine au régiment de Vardes, & en 1625 en celui de Lesmont. Par lettres données à Tours le 7 septembre 1617, le roi ayant indiqué les états à tenir à Rouen, il fut élu député de la noblesse du bailliage de Gisors, le 6 novembre audit an. Il est mort sans alliance en 1625. 2. *Pierre*, seigneur de Farceaux, mort sans alliance. 3. *Henri*, prêtre & curé de S. Denys le Ferment. 4. Jacques, qui a continué la postérité. 5. *Anne*, femme de *Nicolas* Boulloche, maître des requêtes de la reine mere de Louis XIII. Elle étoit morte avant 1626. 6. *Marie*, épousa 1° par contrat du 4 octobre 1621, *Guillaume* de Banastre, seigneur de Routes : 2° *Jean* Costart, seigneur des Ervollus.

VIII. Jacques, seigneur de Bonnemare, de Farceaux, de Farin & de Villers, capitaine au régiment de Lesmont, sur la démission de *Pierre* son frere, puis dans celui du Tot en 1637, qu'il servoit en l'armée commandée par M. le duc de Longueville, épousa par contrat du 8 avril 1643, *Charlotte* Allorge, fille de *Georges*, seigneur de Malicorne, & d'*Elizabeth* de Lieuray. Elle mourut le 17 septembre 1666. Il en eut : 1. *François-Henri*, seigneur de Bonnemare & de Farceaux, mort sans postérité. 2. *Georges-François*, seigneur de Villers, capitaine de dragons, mort sans postérité de *Marguerite* de Sainte-Marie Dagneaux. 3. Jacques-Philippe, qui suit. 4. *Anne-Elizabeth*, femme de *Anne* Allorge, seigneur de Malicorne; ils vivoient ensemble en 1669. 5. *Marie-Catherine*, qui épousa par contrat du mois de février 1672, *Charles* du Caron, seigneur de Ranfeugeres.

IX. Jacques-Philippe, seigneur de Bonnemare, né le 17 février 1651, mort le 11 décembre 1719, épousa par contrat du 2 janvier 1675, *Magdeléne* le Marchant, fille de *Jacques*, & d'*Anne* Tribout, dont il eut :

X. Jacques-Georges, seigneur de Bonnemare, né le 3 novembre 1677, fut lieutenant d'infanterie au régiment de Mortenay, & mourut le 2 avril 1747. Il avoit épousé par contrat du 2 décembre 1702, *Françoise* de Caqueray, fille de *Jean*, seigneur de Montval, dont il eut : 1. Jean-Jacques-René, qui suit. 2. *Pierre-Marie*, né le 3 novembre 1715, prêtre & curé d'Ouainville. 3. *Françoise-Héléne*, née le premier décembre 1704, mariée par contrat du 14 février 1726, à *Louis* Martel, seigneur de Gravetel. 4. *Susanne-Angélique*, née le 12 janvier 1707, mariée par contrat du 2 juillet 1729, à *Robert* le Mancel, seigneur de Secqueville.

XI. Jean-Jacques-René, seigneur de Bonnemare, né le 13 mars 1709, chevalier de S. Louis, capitaine de cavalerie par commission du premier septembre 1751, officier dans la premiere compagnie des mousquetaires de la garde du roi.

Cette maison porte pour armes, *de sable à deux croix tréflées, au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille de même en pointe.* Pour devise, *Hoc tegmine tutus.* Voyez D. Lobineau & D. Maurice, *histoire de Bretagne.* Le P. Toussaint, *armorial de Bretagne. Dictionnaire héraldique.* Farin, *histoire de Rouen. Régistres des parlemens de Bretagne & de Normandie; des chambres des comptes de Nantes & de Rouen, &c.*

BEC-DE-CORBIN, ou les gentilshommes *au Bec-de-Corbin*, officiers de la maison du roi, institués pour la garde de la personne de sa majesté. Ils n'étoient que cent au commencement; mais depuis on en a ajouté cent autres : néanmoins on les a toujours appellés les cent gentilhommes. Ils marchent deux à deux devant le roi aux jours des cérémonies, portant le bec-de-corbin, ou le faucon à la main, & ils doivent en un jour de bataille se tenir auprès de la personne de sa majesté. Chaque compagnie à son capitaine, son lieutenant & autres officiers.* *Mém. du temps.*

BÉCHADA (Grégoire). Le chevalier Béchada, du château des Tours au pays de Limoges, étoit un poëte François, qui écrivoit au commencement du XII siécle. Il a écrit en vers l'histoire de la délivrance ou de la prise de Jérusalem par les François, qu'il a dédiée à Eustorge, évêque de Limoges, lequel siégea depuis l'an 1106 jusqu'en 1137. Béchada consulta pour ce poëme un nommé Gautbert, Normand, tant sur son style que sur la langue vulgaire dont il avoit fait choix pour composer son ouvrage : c'est que les Normans étoient déja en possession d'écrire en notre langue mieux que les habitans d'aucune autre province. La chronique de Geoffroi de Vigeois parle ainsi de Béchada. Après avoir dit que Baldric, & quelques autres historiens, avoient écrit les faits admirables des braves guerriers qui délivrerent Jérusalem, elle ajoute : » Le chevalier Grégoire Béchada, du château des Tours, » homme d'esprit subtil, un peu versé dans les lettres, » a écrit assez bien les gestes de cette même guerre » dans la langue maternelle, & en poësie vulgaire, » afin que le peuple en sût parfaitement l'histoire, » aussi n'a-t-il rien voulu rapporter qui ne fût vrai & » agréable. Il a été douze ans à composer cette his» toire; & de peur que son livre ne fût méprisé, » parcequ'il étoit en langue vulgaire, il ne l'a entre» pris que par le commandement de l'évêque Eustor» ge, & par le conseil de Gautbert Normand. « On ignore ce que ce poëme du chevalier Béchada est devenu. * *Voyez* la chronique de Geoffroi du Vigeois dans la *Bibliotheca nova, &c.* du pere Labbe, tome II, page 296 : *l'histoire des révolutions de la langue françoise depuis Charlemagne jusqu'à S. Louis*, par M. Lévesqué de la Ravalliere, page 124, 141, & suivantes, au tome I. des poësies de Thibaut, roi de Navarre; & *l'histoire littéraire de la France*, par D. Rivet, *tome VII, avertissement*, page lxij, & *tome X.* p. 405.

BECHAI ou BAHYE, comme il est cité par Manassé Ben Israel

Ben Iſraël, dans ſon *Conciliador*, eſt un fameux Rabbin, qui a écrit des commentaires ſur les cinq livres de Moyſe. Ils ſont diffus, mais d'un ſtyle pur, & l'on y trouve le ſens littéral, joint à l'allégorique & au myſtique. Bechai fait paroître dans cet ouvrage une grande littérature juive; & il s'étend même quelquefois ſur les ſentimens des philoſophes. Ce livre fut imprimé à Conſtantinople en 1517, & à Veniſe en 1526, & en 1546. Dans cette derniere édition, l'on a retranché quelques endroits qui étoient contre les Chrétiens. * Buxtorf. *in biblioth.*

BECHE ou BELCKIS, petit bourg de Hongrie, près le Danube, au-deſſous de Salankemen, & au-deſſus de Belgrade. Ce lieu eſt remarquable par la victoire que le prince Eugène de Savoye y remporta ſur les Turcs en 1697. * Bourgon, *geogr. hiſt.*

BECHEBIEN, *cherchez* BESCHEBIEN.

BECHER (Jean-Joachim) docteur & profeſſeur en médecine à Mayence, médecin des électeurs de Mayence & de Baviere, naquit à Spire en 1645. Son pere qui mourut à l'âge de 37 ans, parloit & écrivoit facilement à vingt huit ans l'hébreu, le chaldéen, le ſamaritain, le ſyriac, l'arabe, le grec, le latin, l'allemand, le flamand & l'italien. Jean-Joachim ſon fils, ſe tourna du côté des mathématiques, de la médecine, & ſur-tout de la chymie, après avoir étudié la philoſophie & un peu de théologie. Il apprit auſſi divers métiers, dont les uſages & les privilèges l'engagerent à étudier la politique & le droit. Il fit quantité d'expériences de phyſique & de chymie, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Ayant été appellé à Vienne, il y contribua beaucoup à l'établiſſement de pluſieurs manufactures, d'une chambre de commerce, & d'une compagnie des Indes. Mais l'envie lui ayant fait des ennemis, il erra pendant dix ans, au bout deſquels il vint à Harlem, où il inventa une machine, par le moyen de laquelle on dévidoit une grande quantité de ſoie fine en peu de temps, & avec peu de monde. Obligé de ſortir encore de cette ville, il paſſa en Angleterre, où il mourut, à Londres ou à Cornouailles, en 1685. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liſte dans Witte, *in diar.* Paſch. *de invent. c.* 2. Hennin. *in annot. ad Tollii itinerar. &c.*

☞ BECHET (Coſme) avocat au parlement de Paris, & non en celui de Bordeaux, comme le dit par erreur M. Bretonnier dans la préface de ſon Recueil de queſtions. Il étoit auſſi avocat au préſidial de Saintes, où il exerçoit la profeſſion. C'eſt auſſi par erreur que Brillon dans ſon dictionnaire des arrêts au mot *nôces*, a dit qu'il étoit avocat au préſidial de Senlis. Les ouvrages qu'il a donnés au public, ſont, l'Uſance de Saintonge entre Mer & Charente, vol. *in*-4°. imprimé deux fois à Saintes; la ſeconde édition faite en 1647, du vivant de l'auteur, fut augmentée de pluſieurs digreſſions ſur les parages, les affiliations & autres matieres communes en la province de Saintonge. La troiſième édition fut faite à Bordeaux en 1701, après le décès de l'auteur, ſur un manuſcrit où il avoit ajouté beaucoup de choſes, & M. Conſtantin, conſeiller au parlement de Bordeaux, fournit un grand nombre d'arrêts qui ſervent à expliquer divers points des coutumes de Saintonge. Cet ouvrage renferme tout ce qui concerne les coutumes & uſages que l'on ſuit dans le préſidial de Saintes, au lieu que la coutume de la ſénéchauſſée de Saintonge au ſiége & reſſort de S. Jean d'Angeli, que l'on trouve dans le coutumier général, ne concerne que le ſeul ſiége royal de S. Jean d'Angeli. On a auſſi inſeré dans cette derniere, édition à la ſuite de l'Uſance de Saintes, deux traités particuliers de Bechet, l'un *des ſecondes nôces* & l'autre *du droit de retour*. Il a auſſi donné une *conférence de l'uſance de Saintes avec la coutume de S. Jean d'Angeli*, & un traité *des ſucceſſions légitimes*, le tout en un volume *in*-4°, dont la derniere édition eſt de 1687. Enfin il donna en 1689 un Commentaire *in*-4°, ſur la coutume de S. Jean d'Angeli. *Voyez* ce qui en eſt dit dans la préface de Bretonnier, à l'article des auteurs du parlement de Bordeaux, & dans le dictionnaire des arrêts de Brillon, au titre *coutumes*, n. 151, à celui des *nôces*, n. 2, & à celui de *réverſion*. * *Mém. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

BECHET (Antoine) chanoine d'Uzès, né à Clermont en Auvergne, & mort en 1722, âgé de 73 ans, s'eſt appliqué à l'étude de l'hiſtoire, & s'eſt fait un nom dans ce genre d'écrire. C'eſt à lui que l'on eſt redevable de l'*hiſtoire du miniſtere du cardinal Martinuſius, archevêque de Strigonie, primat & régent du royaume de Hongrie*, dans le XVI ſiécle, imprimée *in*-12 en 1715, à Paris; & des lettres d'Auger de Guiſelin, ſeigneur de Busbec, ambaſſadeur de l'empereur Rodolphe II auprès de Henri III roi de France, écrites à l'empereur ſon maître, & traduites de l'original latin. Cette traduction n'a été imprimée qu'après la mort du traducteur, dans la ſeconde partie du tome onziéme *des mém. de littér. & d'hiſt.* publiés à Paris, chez Simart en 1732. *in*-12. * *Mém. du temps.* Voyez *le recueil cité dans cet article, pag.* 243 *&* 388.

BECHIN, *Bechinium*, *Brechinia*, petite ville du royaume de Bohême, principale du cercle de même nom, dans la Bohême propre, ſur une montagne près de la riviere de Lauznicz, à huit mille pas de Tabor au midi. Elle a été fort maltraitée durant les révolutions de Bohême, & brulée deux ou trois fois; mais à préſent elle commence à ſe remettre. * Bourgon, *géogr. hiſtor.*

BECHIRES, Βήχιρες, ou *Buzeri*, peuple de Scythie. * Pline, *l.* 6, *c.* 4. Suidas. Strab. *l.* 12. Stephan. Byzantin. Apollon, *Argonaut. l.* 2. Priſcien.

BECHIS (Gentilis de) évêque d'Arezzo, *cherchez* GENTILIS.

BECICHEME (Marin) *cherchez* MARIN BECHICHEME.

BECK, branche de la maiſon de Holſtein, *voyez* HOLSTEIN.

BECKER (Daniel) né à Konigsberg en Pologne en 1627, étoit fils de Daniel Becker, docteur & profeſſeur en médecine, premier médecin de l'électeur de Brandebourg. Il s'appliqua, comme ſon pere, à la médecine, & prit le dégré de docteur à Straſbourg en 1652. L'année ſuivante il fut fait profeſſeur public & ordinaire à Konigsberg; & en 1663 l'électeur de Brandebourg le fit conſeiller & ſon premier médecin. Il mourut à Konigsberg en 1670, âgé de 43 ans. Il a compoſé les ouvrages ſuivans: *Medicus microcoſmus*, à Roſtock, 1622, à Leyde 1633, avec des augmentations conſidérables; à Londres 1660. *De cultrivoro Pruſſiaco*, à Konigsberg 1636, à Leyde 1638. *Hiſtoria morbi academici Regiomontani*, à Leyde 1649. *De unguento armario*, dans le *Theatrum ſympatheticum*, à Nuremberg 1662. *Commentarius de theriaca*, à Konigsberg, 1649. * Mangeti, *biblioth. ſcript. medic. tom.* I. in-fol. *pag.* 257, 258.

BECKER ou BEKKER (Balthaſar) né dans la Friſe en 1634, le 20 mars, n'eut que ſon pere pour précepteur juſqu'à l'âge de ſeize ans. Il étudia enſuite pendant quatre ans & ſix mois dans les académies de Groningue & de Franecker. Il étudioit dans cette derniere, lorſqu'il fut appellé pour être prédicateur à Ooſterlitten. Il quitta ce poſte pour un autre pareil qu'on lui offrit à Franecker, où il fut envélopé dans les diſputes ſur le cartéſianiſme. Il eut en peu de temps un ſi grand nombre d'ennemis, qu'il fut contraint de quitter ſon poſte. Il fut depuis ſucceſſivement paſteur à Loenen & à Weſop, deux lieux peu conſidérables, & miniſtre de camp dans un régiment. Il fut mieux partagé dans la ſuite, ayant été miniſtre à Amſterdam, où il mourut le 11 juin 1698. Il y avoit environ ſix ans qu'il y avoit été ſuſpendu de ſes fonctions, à l'oc-

casion de son livre intitulé : *le monde enchanté*, qui est un de ses ouvrages qui lui a causé le plus de peines. Son dessein est de prouver qu'il n'y a jamais eu de possédés, ni de sorciers qui aient fait pacte avec le diable, & que celui-ci ne peut jamais inspirer de mauvaises pensées, ni tenter les hommes. On ne put jamais obliger l'auteur non-seulement à rétracter ces sentimens, mais même à ne les point défendre. Il a été réfuté par quantité d'écrits composés en flamand, & par le suivant publié en françois : *Idée générale de la théologie païenne, servant de réfutation au systême de M. Becker, touchant l'existence ou l'opération des démons ;* ou *Traité historique des dieux du paganisme, par M. B.* (Benjamin Binet) à Amsterdam 1699. Les autres ouvrages de Becker sont : *Recherches sur les cométes*, in-8°, 1683. *Admonitio de philosophia cartesiana*, Amsterdam 1693. *La saine théologie. Explicatio prophetæ Danielis*, Amsterdam 1688, in-4°. *La doctrine des églises réformées des Pays-Bas.* Son *Monde enchanté* fut imprimé d'abord en flamand à Leuwarden en 1691 & 1693, en deux volumes *in-12*, & ensuite à Amsterdam, avec des augmentations. On l'imprima au même lieu traduit en françois en 1694, en 4 volumes *in-12*. C'est la meilleure édition. A l'occasion de la déposition de Becker, on frapa une médaille représentant un diable habillé en ministre & monté sur un âne, portant une banniere pour marque que c'est un monument de triomphe que le diable a remporté dans les synodes où le ministre avoit été déposé. Il courut aussi une explication fort satyrique de cette médaille. * *Mém. du temps.* Bayle, *lettres, t. 2. en plusieurs endroits, dans l'édition de M. des Maizeaux.*

BECLAS, nom forgé, dit-on, à plaisir par le célébre Photius, lequel ayant été mis sur le siége patriarchal de Constantinople par l'empereur Basile, en fut chassé quelque temps après. Ce prélat, pour rentrer en faveur & dans les bonnes graces de l'empereur, imagina une histoire, qu'il composa comme il voulut : elle étoit écrite en anciens caracteres d'Alexandrie, où il faisoit un détail de l'antiquité & de la noblesse de la famille de Basile. Parmi les endroits fabuleux de cette histoire, il y en avoit un où il donnoit à l'empereur le nom de ΒΕΚΛΑΣ, & Photius par le moyen d'un nommé Theophanes, qui lui étoit affidé, fit mettre ce volume dans la bibliotheque du prince. Quelque temps s'étant écoulé, Theophanes, fort entendu à jouer son rolle, vint trouver l'empereur, pour lui dire qu'en fouillant dans la bibliotheque, il étoit tombé par je ne sais quel hazard sur un ancien livre écrit en caracteres inconnus. Basile, curieux de savoir ce qui y étoit contenu, questionna Theophanes sur ce sujet, qui lui dit qu'il n'y comprenoit rien, & qu'il n'y avoit que Photius seul qui pût déchifrer ces sortes d'écritures. Photius ayant été aussitôt rappellé de son exil par l'ordre de l'empereur, commença par expliquer le *Beclas*, mot mystérieux, en donnant un nom propre à chaque lettre, & l'expliqua de cette maniere : B, *Basile*, qui étoit l'empereur même : E *Eudoxie*, le nom de l'impératrice sa femme : C, *Constantin* : A, *Alexandre* : S, *Stephanus*, Etienne, tous trois fils de l'empereur, ausquels il interpretoit tout à leur avantage. Par cette ruse, Photius rentra dans la faveur du prince, & s'y insinua si bien, qu'après la mort du patriarche Ignace, il fut remis sur le siége de Constantinople, d'où il avoit été honteusement chassé quelques années auparavant. C'est ainsi qu'on raconte ce fait, mais il n'a aucune vérité. Nicetas est le seul auteur qui le rapporte.

BECMAN (Chrétien) fils d'André Becman, ministre de l'église protestante de Steinbac dans la Misnie, si l'on en croit les écrivains d'Allemagne, étoit bon poëte, homme de belles lettres, & savant théologien. Il eut le prix de poësie sous Frédéric Taubman, & fut depuis l'an 1608 jusqu'en 1615 recteur de plusieurs colléges protestans en Allemagne. On lui donna enfin en 1624 la chaire en théologie du collége d'Anhalt, une paroisse à gouverner, & l'inspection sur les églises d'Anhalt. Il mourut en 1648, âgé de 68 ans, laissant deux fils. Il a beaucoup écrit, & les Allemans font grand cas de ses ouvrages théologiques. * Paul Freherus, *in theatro virorum clarorum.*

BECQUET (Thomas) *cherchez* THOMAS DE CANTORBERI.

BECQUET (Antoine) Parisien, s'est consacré de bonne heure à Dieu dans l'ordre des célestins, où il a été bibliothécaire de la maison de Paris, pendant plus de quarante ans. C'étoit un homme de gout, très-versé dans la connoissance des livres & des auteurs, & qui écrivoit purement en latin & en françois. Il est mort à Paris le 20 janvier 1730, âgé de 76 ans. Il a donné au public l'histoire de la congrégation des célestins de France, avec les éloges historiques des hommes de son ordre, illustres par leurs vertus ou par leurs écrits. Cet ouvrage imprimé *in-4°.* à Paris, chez Delaulne en 1719 est écrit en latin. Le P. Becquet l'a commencé par la vie de S. Célestin. En 1721 il a donné en françois un mémoire intitulé : *Supplément & remarques critiques sur le vingt-troisiéme chapitre du sixiéme tome de l'histoire des ordres monastiques & militaires, par le P.* Héliot, où il est parlé de l'ordre des Célestins. Ce mémoire reléve les fautes du P. Héliot, & donne plusieurs éclaircissemens sur la vie de S. Célestin, & l'histoire de son ordre. Il est imprimé dans les mémoires de Trévoux, mois de mai 1721. Dans le mois de septembre des mêmes mémoires de la même année, le pere Becquet a donné la suite de *ses remarques critiques*, pour relever les fautes où M. Baillet, dans ses Vies des saints, & M. l'abbé Fleuri, dans son Histoire ecclésiastique, sont tombés au sujet de S. Célestin. On dit que le pere Becquet a travaillé aussi sur le martyrologe romain, & qu'il l'a illustré de notes historiques, critiques & astronomiques : mais cet ouvrage, s'il est achevé, n'est point imprimé.* *Mém. du temps.*

BECTAS AGA, général des Janissaires, étoit fort en faveur auprès de Kiosem, reine régente, aïeule de Mahomet IV, pendant la minorité de ce prince. Il soutint l'autorité de cette reine contre le parti des Spahis & des Bachas, qui prenoient les intérêts de la jeune reine mere de Mahomet, & du sultan son fils. Ses exactions ayant excité une sédition dans Constantinople, Soliman aga, chef des eunuques noirs, conseilla au grand-seigneur de créer un nouveau grand-visir, qui eût du zele pour la conservation de l'empire, & qui pût s'opposer à l'orgueil de Bectas. La reine regente écrivit à Bectas tout ce qui se passoit dans le serrail, & l'avertit que la jeune reine étoit la cause de tous ces désordres : de sorte que pour y apporter du remede, il falloit faire déposer le sultan Mahomet, & mettre sur le trône son frere Soliman, dont la mere dépendoit absolument d'eux. Bectas ayant reçu cet avis, assembla le conseil dans la mosquée des Janissaires, & y manda le grand-visir, qui fit semblant d'approuver son dessein, & qui se retira après avoir juré qu'il soutiendroit son parti contre la jeune reine. Mais lorsque le visir fut en liberté, il courut au serrail ; & ayant rencontré Soliman aga, qui faisoit la ronde autour de l'appartement de la vieille reine, il y entra avec lui, & avec quelques eunuques du sultan, se saisit de la personne de cette princesse, & la mit en lieu de sureté, d'où elle fut ensuite retirée, pour être étranglée. Bectas ayant su la mort de Kiosem, voulut en vain retenir les Janissaires dans son parti : le grand-seigneur le destitua, & fit Kara-Kassan-Ogli, aga des Janissaires. Alors Bectas n'ayant plus d'autre ressource que la fuite, se travestit en Albanois, & se sauva chez un pauvre homme qui avoit été autrefois son confident ; mais le lendemain ayant été découvert, il fut pris, & porté sur une mule jusque au serrail, où il fut

étranglé. Il étoit tellement en horreur au commun du peuple, qu'après sa mort les cuisiniers & les artisans lui fourerent leurs broches & leurs fourches dans le corps, lui arracherent la barbe, & le traiterent avec toute sorte d'ignominie. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

BECTASCHITES, secte de religieux parmi les Turcs, dont le fondateur se nommoit *Bectasch*, & étoit prédicateur de l'armée d'Amurath I, lorsqu'il vainquit le despote de Servie. Ce prince ayant été assassiné par un Croate, Bectasch, qui étoit fort proche de sa personne, ne voulut point se sauver; mais se prépara à la mort. Dans cette résolution, il prit un habit blanc à longues manches, & les fit baiser à ses disciples, leur recommandant l'observance de sa régle. On dit que c'est de-là que vient la coutume de baiser la manche du grand seigneur. Les religieux de cet ordre portent des bonnets blancs de plusieurs pieces, avec des turbans de laine tortillée comme une corde : ils sont aussi vêtus de blanc. Les janissaires de la Porte font profession de suivre cette secte, & les historiens rapportent que Bectasch en mourant coupa une des manches de sa robe, & la mit de telle sorte sur la tête d'un religieux de son ordre, qu'un des bouts pendoit par derriere sur les épaules, lui disant : *Vous serez desormais janissaires*, c'est-à-dire, *une nouvelle milice.* C'est pourquoi les janissaires portent des bonnets qui pendent par derriere comme une manche. Ils appellent ce bonnet à manche *Ketche* ou *Zercoles.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

BECTASCHITES, autre secte de Mahométans, qui est suivie par quelques janissaires. Ils se nomment autrement *Zeratites*, & le vulgaire les appelle *Mun-Sconduren*, c'est-à-dire, *ceux qui éteignent la chandelle*, car *Mum* signifie chandelle, *Sconduren*, celui qui éteint. On écrit néanmoins *Mun Sconduren.* Cette secte observe la loi de Mahomet pour ce qui regarde le service de Dieu; mais ceux qui en font profession ne croient pas qu'il soit permis de donner des attributs à Dieu, & de dire qu'il est grand & qu'il est juste, &c. parce-qu'il est un être très-simple & que nos conceptions ne peuvent approcher de la perfection de son essence. Ces Bectaschites n'ont aucun égard à la proximité du sang, ni au dégré de parenté, & commettent sans scrupule toutes sortes d'incestes, même les peres avec leurs filles, & les meres avec leurs fils. Leur protecteur étoit Bectas Aga, général des janissaires dans le commencement du regne de Mahomet IV, mais depuis la mort de Bectas, ils ont eu peu de crédit, & ne paroissent pas comme auparavant. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

BECTOZ (Claude de) religieuse du monastere de S. Honoré de Tarascon, où elle fut nommée *Scholastique*, & duquel elle fut depuis abbesse, étoit fille de *Jacques* de Bectoz, gentilhomme de Dauphiné, & de *Michelette* de Salvaing. Denys Faucher ou Fouchier moine de Lerins, lui enseigna la langue latine & les belles lettres, dans lesquelles elle fit un grand progrès. On dit que le roi François I lui faisoit l'honneur de porter ses lettres avec lui, qu'il les montroit aux dames de la cour; & qu'étant à Avignon, il alla lui rendre visite. La reine Marguerite de Navarre alla aussi la visiter, & dans toutes les occasions lui donna des marques de son estime. Cette abbesse écrivit plusieurs ouvrages en vers & en prose, tant en latin qu'en françois, & mourut l'an 1547. Elle avoit avec elle une de ses parentes, nommée CATHERINE de Bectoz, qui passoit aussi pour savante. * Louis de Domenichi a fait son éloge dans *nobilita delle Donne.* François-Augustin, évêque de Saluces, *theatro delle Donne illustre.* Hilarion de Coste, *éloge des femmes illustres, tom. II. part. VIII, p.* 755. Paradin. *hist. sui. temp. l.* 3, *c.* 1. Chorier, *hist. de Dauphiné.*

BEDA (Noël) docteur de la faculté de Paris, *voyez* BEDE.

BEDE, dit *le Vénérable*, prêtre Anglois, naquit l'an 672, dans un petit village nommé *Girvie*, qu'on croit être le même que Neufchâtel sur la Tine, dans le Northumberland. Dès l'âge de sept ans, ses parens l'offrirent à S. Benoît Biscope, abbé de l'abbaye de Wirmouth, & fondateur de celle de S. Paul de Jarow, de l'ordre de S. Benoît, comme c'étoit la coutume de ce temps; & il fut élevé dans le monastere de S. Pierre & S. Paul à Jarow, sous la conduite de S. Benoît & de S. Geolfride, qui en furent successivement abbés. Il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans, & ensuite fut fait prêtre par Jean, évêque d'Hagulstad, à l'âge de trente ans. Il s'appliqua fortement à l'étude, & profita si bien sous ses maîtres, qu'il devint un des plus grands hommes de son siécle. Il étoit humble, exact, amateur de la discipline, plein de bonté & de douceur. Le pape Sergius souhaita de l'avoir auprès de lui à Rome, pour s'y servir de ses conseils; mais il ne sortit jamais de son isle, où il se rendit familier avec toutes les sciences, qu'il communiqua ensuite à ses religieux. Ce fut à leur priere qu'il composa des commentaires sur les épîtres de S. Paul, que nous n'avons pas. Il laissa d'autres commentaires sur l'écriture, l'histoire des six âges, un martyrologe & divers autres ouvrages, que nous avons en huit volumes, imprimés à Basle en 1563, & à Cologne l'an 1612. Mais comme il y a plusieurs traités qui ne sont pas de lui, & qu'il y en manque d'autres dont il est auteur, il seroit à souhaiter que quelque savant Anglois nous en voulût procurer une nouvelle édition qui fût plus exacte que celles qui nous ont été données jusqu'ici. Bede mourut saintement le 26 mai, jour de l'Ascension, de l'an 735, âgé de soixante-trois ans. D'autres mettent sa mort en 733 ou 734, & le cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce grand homme écrivoit encore en 776, en quoi il se trompe, & qu'ainsi il a vécu pour le moins 106 ans. Mais le vénérable Bede dit lui-même qu'il fut fait prêtre à l'âge de trente ans, & son épitaphe marque qu'il le fut durant 33. Il assure aussi qu'il acheva son histoire d'Angletere en 731, étant âgé de cinquante-neuf ans; Cutbert, disciple de Bede, qui avoit assisté à sa mort, la met précisément à l'an 735. Outre cela S. Boniface, archevêque de Mayence, qui souffrit le martyre dès l'année 754, parle de Bede comme d'un homme qui étoit déja mort, & dès ce temps-là ses ouvrages étoient recherchés comme ceux d'un pere de l'église. Les deux premiers tomes des œuvres de Bede ne contiennent que des ouvrages sur les arts & sur les sciences. Le troisiéme renferme les ouvrages historiques & les vies de plusieurs saints, qui ne sont point pour la plupart de lui, non plus que le martyrologe, & quelques autres opuscules qui se trouvent dans ce recueil. Le quatriéme tome contient tous les commentaires sur l'ancien testament. Le cinquiéme, les commentaires sur les évangiles, sur les actes, sur les épîtres canoniques & sur l'apocalypse. Le sixiéme tome, un commentaire sur les épîtres de S. Paul, qui n'est point celui de Bede, mais de Florus diacre de Lyon, comme le pere Mabillon l'a remarqué dans son premier tome des Analectes. Le septiéme tome contient diverses homélies; & le dernier plusieurs traités omis dans les tomes précédens. Jacques Warrée fit imprimer à Dublin en 1664, quelques autres traités de Bede, & quelques lettres. Le P. dom Luc d'Acheri a donné dans son spicilége, *tome* 10, un martyrologe en vers, qui porte le nom de Bede, & paroît être du temps de cet auteur. Le style de Bede est clair & facile; mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivoit avec une merveilleuse facilité, mais sans art & sans reflexion. Il avoit beaucoup plus de lecture & d'érudition, que de discernement & de critique. Il recueilloit indifféremment tout ce qu'il trouvoit, sans faire paroître beaucoup de gout ni de choix. Ses commentaires

ſur l'écriture ſainte ne ſont, comme nous l'avons remarqué, que des extraits des commentaires des ouvrages des Peres, qu'il a recueillis & liés enſemble. Il avoit marqué les auteurs dont il avoit tiré chaque endroit, en mettant en marge la premiere lettre de leur nom ; mais la négligence des copiſtes nous les a fait perdre. Son hiſtoire eſt aſſez exacte pour ce qui s'eſt paſſé de ſon temps : pour le reſte, il ne faut pas trop s'y fier, parcequ'il ſe ſert ſouvent de mémoires peu fidéles. Ce qu'il a fait ſur les ſciences profanes, n'eſt ni fort profond, ni fort exact ; mais il ſavoit beaucoup pour ſon ſiécle. On lui a fait des affaires ſur ce qu'il avoit changé le calcul ordinaire des années du monde, en préférant la chronologie du texte hébreu à celle des Septante, qui étoit alors reçue dans l'égliſe. Il travailloit, lorſqu'il mourut, à une traduction en langue vulgaire de l'évangile de S. Jean. Voici l'épitaphe de Bede dont nous avons parlé dans cet article. Les curieux ne ſeront peut-être pas fâchés de la trouver ici :

Beda Dei famulus, monachorum nobile Sidus,
Finibus è terræ profuit eccleſiæ.
Solers iſte patrum ſcrutando per omnia ſenſum
Eloquio viguit, plurima compoſuit.
Annos hâc vitâ ter duxit ritè triginta.
Presbyter officio, utilis ingenio.
Jam ſeptenis viduatus carne calendis,
Angligena angelicam commeruit patriam.

En voici une autre qui eſt beaucoup plus conciſe :

Hac ſunt in foſſa Bedæ Venerabilis oſſa.

* Honoratus *Æduus*, *lib.* 4, *de lumine eccleſiaſt. c.* 1. Sigebert, *ſcript. eccleſ. v.* 68. Guillaume de Malmeſburi, *l.* 1, *c.* 3. Matthieu de Weſtmunſter. Pitſeus. Sixte de *Sienne*. Trithême. Bellarmin. Baronius. Poſſevin. Voſſius. Balæus. Soprani, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du* VIIe *ſiécle*.

BEDE ou BEDA (Noël) docteur de la faculté de théologie de Paris en 1502, & principal du collége de Montaigu en 1507, qui vivoit au commencement du XVIe ſiécle, étoit natif de Picardie. Il fut un des docteurs de ſon temps, qui avoit le plus de crédit & d'autorité dans la faculté dont il étoit membre. Il en fut ſyndic, & ſe ſignala non-ſeulement dans les cenſures contre le Fevre d'Etaples & contre Eraſme ; mais encore en empêchant la concluſion qui paſſoit à la pluralité des voix, en faveur du divorce de Henri VIII roi d'Angleterre. Son emportement déplut extrémement à la cour ; mais au lieu de le modérer, il pouſſa les choſes ſi loin, en prêchant publiquement contre le gouvernement, qu'il fut condamné par arrêt du parlement de Paris de l'an 1536 à faire amende-honorable. L'arrêt fut exécuté, & il fit amende-honorable devant l'égliſe de Notre-Dame de Paris, déclarant qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le roi. Il fut remis en priſon, puis envoyé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour y être renfermé le reſte de ſes jours, qu'il y finit peu de temps après. Ses ouvrages ſont un traité *de unica Magdalena*, contre le livre de le Fevre d'Etaples & de Joſſe Clictoue, imprimé à Paris en 1519 ; deux livres contre les commentaires de le Fevre d'Etaples ; & un troiſiéme contre les paraphraſes d'Eraſme en 1526. En 1529 il donna une apologie contre les luthériens cachés ; une autre apologie pour les neveux de ſainte Anne, contre le Fevre d'Etaples ; un petit traité intitulé, *Rétabliſſement de la bénédiction du cierge paſcal* ; & une confeſſion de foi en françois. * Miræus, *de ſcript. XVI ſæc.* Jacobus Latomus, *ep. ad Eraſmum. ep.* 27, *l.* 28, *ep. Eraſmi.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du* XVIe *ſiécle.* Bayle, *dict. crit.*

BEDELL (Guillaume) évêque de Kilmore en Irlande, né à Blak-Nottei dans la province d'Eſſek en 1570, eut commerce d'amitié avec le célébre Fra-Paolo à Veniſe, où il étoit chapelain de Henri Wotton, ambaſſadeur de Jacques I roi d'Angleterre. Ce fut lui qui amena en ce pays-là Antoine de Dominis. D'abord que Bedell fut arrivé, il s'éleva ſucceſſivement de dégré en dégré juſqu'aux évêchés de Kilmore & d'Ardagh ; mais il quitta le dernier, pour condamner par ſon exemple la pluralité des bénéfices. Il mourut le 7 février 1642, à l'âge de 72 ans, peu après le ſoulevement des catholiques Irlandois, qui le traiterent avec beaucoup d'humanité, quoique d'abord ils ſe fuſſent aſſurés de ſa perſonne. Bayle, dans ſon dictionnaire critique, lui donne de grands éloges ; & il faut avouer qu'il les mérite beaucoup mieux que quantité de miniſtres de Hollande, d'Angleterre & de France, en faveur deſquels Bayle prodigue ſouvent ſes louanges. Il fut auteur de quelques ouvrages, entr'autres, d'un *de controverſes*, qu'il dédia au prince de Galles en 1624. Burnet évêque de Saliſburi a compoſé ſa vie. * Bayle, *dict. crit.*

BEDFORD (Jean duc de) étoit troiſiéme fils de Henri IV roi d'Angleterre, & de *Marie*, fille de *Humpherei de Bohun*, comte d'Hereford, d'Eſſex & de Northampton. La veille du couronnement de ſon pere, il fut fait chevalier du Bain avec beaucoup de pompe & de ſolemnité ; & la quatriéme année de ce regne il fut fait connétable d'Angleterre, gouverneur de Barwick ſur la Twede, & gardien des frontieres d'Ecoſſe ; & pour pouvoir ſoutenir ces dignités avec honneur, il eut la confiſcation des biens de Henri Perci, comte de Northumberland. En 1415, la ſeconde année du regne de Henri V, il fut appellé *Jean de Lancaſtre*, & fait comte de Kendal & duc de Bedford. Au parlement tenu à Leiceſter, il obtint pour lui & pour ſes héritiers la ſeigneurie & les honneurs de Richemont. Et la troiſiéme année de ce même regne, il reçut en don les iſles de Jerſei, de Sarke & d'Avernei. Quand Henri comte de Northumberland fut rétabli dans ſes biens, le duc de Bedford obtint pour ſon dédommagement la ſomme de trois mille marcs de revenu par an. La même année le roi d'Angleterre étant en France, ce duc fut fait gouverneur d'Angleterre, & pour ſon entretien il eut pluſieurs ſeigneuries. Environ dans le même temps il fut retenu pour ſervir le roi dans ſes guerres pendant trois mois de l'année avec 200 hommes d'armes, dont quinze devoient être écuyers & le reſte chevaliers, outre quatre cens archers. Il fut fait généraliſſime par mer & par terre. S'étant embarqué pour chercher la flotte françoiſe, il la rencontra près de Southampton, en prit huit vaiſſeaux, & en força de fuir trois autres, qui allerent échouer ſur le ſable : un autre ſauta en l'air avec huit cens hommes d'équipage. La cinquiéme année du même regne, il fut de nouveau établi lieutenant de roi en l'abſence du ſouverain. Il y eut un contrat de mariage conclu entre lui & une parente de l'empereur Sigiſmond, mais qui n'eut point d'effet. Vers ce temps-là *Jeanne*, reine de la Pouille, l'adopta pour ſon fils, & il contraignit les Ecoſſois à lever le ſiége de Roxbouroug. La ſeptiéme année de ce même regne, il fut choiſi de nouveau pour ſervir le roi en France avec ſeize chevaliers, cent treize hommes d'armes & trois cens ſoixante archers. La huitiéme année de ce regne il aſſiſta le roi dans la priſe de la forte ville de Melun en France. La neuviéme il fut de nouveau fait lieutenant du royaume en l'abſence du roi, & fut parrain du prince Henri. La dixiéme année il contraignit les François & les Flamans, commandés par le dauphin, de lever le ſiége d'une place qui appartenoit au duc de Bourgogne. A la mort du roi, qui arriva en 1421, il fut fait gouverneur de Normandie, régent de la France, & protecteur du jeune roi Henri VI. Après cela il prit Crotoi, entra dans Paris avec de grandes forces, fit punir de mort pluſieurs perſonnes qui avoient conſpiré contre les intérêts

fets de l'Angleterre, & mit garnison angloise dans divers forts & châteaux du voisinage de Paris. La seconde année du regne de Henri VI, il prit le château d'Ivre, & se maria avec *Anne*, fille de *Jean*, duc de Bourgogne; il défit Jean, duc d'Alençon, reprit Verneuil que ce duc avoit pris, fit le duc lui-même prisonnier, tua 5000 François, mit garnison dans la place, & retourna à Paris. La quatriéme année de ce regne, il fut fait amiral d'Angleterre, d'Irlande & de Guyenne, gouverneur de Calais & des frontieres de Picardie. La huitiéme année il convoqua un parlement pour la Normandie à Rouen, & prit S. Denys aux François. Trois ans après sa femme mourut; ce qui refroidit l'amitié qu'il y avoit entre lui & le duc de Bourgogne. Elle fut enterrée dans la chapelle d'Orléans à Paris, où on lui érigea un beau monument de marbre noir avec sa statue. Avant que l'année de son veuvage fût passée, il prit une seconde alliance avec *Jacqueline*, fille de *Pierre* de Luxembourg, comte de S. Paul. Il mourut à Rouen le 4 septembre 1435, non sans soupçon de poison, & fut enterré dans la cathédrale de Notre-Dame dans un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe qui commence par ces paroles : *Ci gît très-haut & très-puissant prince Jean, ci-devant régent de France, duc de Bedford, &c.* Cambden dit qu'il fut tué dans un combat devant Verneuil, & qu'avec lui finit toute la prospérité des Anglois en France. On dit que Charles VIII roi de France, voyant son tombeau, & quelques-uns de sa noblesse lui conseillant de le détruire, il répondit : *Laissez reposer en paix, maintenant qu'il est mort, celui qui faisoit trembler tous les François quand il vivoit.* Voyez *ses ancêtres à l'article d'*ANGLETERRE. * Dugd. Cambden.

BEDFORDSHIRE, ou le comté de Bedford, petite province du royaume d'Angleterre, située vers le milieu du pays, entre les comtés de Northampton & d'Huntington du côté du septentrion, celui de Cambridge au levant, celui d'Hartford au midi, & celui de Buckingham au couchant. Ce comté n'a pas plus de dix lieues de long, & cinq de large. Il est assez fertile vers le nord; mais presque inculte vers le midi. Bedford situé sur l'Ouse en est la ville capitale. On y trouve encore huit autres villes à marché; savoir, Dunstable, Woburn, Ampthill, Leigton, Luton, Shefford, Biglefwade & Cotton. La province est toute du diocèse de Lincoln : on y compte 116 paroisses. Ampthill est un vicomté. Woburn est considérable par sa terre à foulon. Il y a près du comté de Buckingham un ruisseau dont l'eau convertit le bois en pierre. Bedford a été le titre de quelques princes d'Angleterre, comme de Jean, duc de Bedford, dont nous venons de parler. Jean Russell, contrôleur de la maison du roi d'Angleterre Henri VIII, fut créé baron en 1538, & comte de Bedford, par Edouard VI, en 1548. Guillaume, cinquiéme comte de cette famille, fut fait marquis de Tavistock & duc de Bedford par le roi Guillaume III. * Mati. *Dict. angl.*

BEDIFORD, bourg de la contrée de Shebbear, dans la partie septentrionale du comté de Devon en Angleterre. Il est situé sur la riviere de Towridge, trois milles au-dessus de son confluent avec le Tow, & est principalement remarquable par son pont sur cette riviere, soutenu de 24 pilliers, lequel est si haut, qu'un navire de 60 tonneaux peut passer & repasser dessous avec ses mats & ses voiles déployées. Ce pont est très-solide, quoique les fondemens en paroissent fort minces. * *Dict. angl.*

BEDIZ-VELEZ, *Velia*, ville d'Afrique, *cherchez* VELEZ.

BEDMAR, marquisat en Espagne, appartenant à la maison de Cueva, *cherchez* CUEVA.

BEDOUINS, anciennement appellés *Scenitæ*, parce qu'ils logent dans des tentes qui leur servent de maisons, du mot grec σκηνὴ, *tente*, sont des Arabes qui habitent les déserts d'Arabie, & dont le principal métier est de voler les caravanes qui vont à la Mecque. Il y a quantité de ces errans dans toute l'Arabie : mais ceux qu'on appelle proprement Bedouins, sont dans les montagnes, à l'orient de la Mecque & de Médine. Lorsqu'ils sont les plus forts, ils se contentent ordinairement du pillage; mais lorsqu'ils rencontrent des Turcs, ils ne leur font guères de quartier. Ces gens ont des troupeaux de chameaux, de moutons & de chévres, qu'ils menent par-tout où ils trouvent des pâturages, changeant de lieu lorsqu'ils n'y peuvent plus nourir leurs bestiaux. Ils vivent du lait de ces animaux & de quelques gâteaux faits avec de la farine & du beure ou du miel. Leurs déserts sont divisés en tribus, & chaque tribu en plusieurs familles, qui occupent différens quartiers. Le chef d'une famille se nomme *Scheik*, mot qui signifie *capitaine*; & celui qui est le premier d'une tribu s'appelle *Scheik-el-Kebir*, c'est-à-dire, *grand-Scheik*. Sultan Amurat voulut autrefois les loger dans des villes, & les exemter de tous droits; mais ils refuserent ses offres, & aimerent mieux demeurer sous leurs tentes. Leurs armes sont des lances ou demi piques, des sabres & de grands poignards: ils ne se servent point d'armes à feu, & même ils ne savent pas les manier. Ils portent aussi des boucliers couverts de peau d'*homme-marin*. C'est un poisson de la mer rouge, qui a deux mains comme celles d'un homme, & dont la peau ressemble à celle d'un chamois. Les Bedouins ont d'excellens chevaux qui sont petits, mais prompts à la course & infatigables. On dit qu'ils sont Mahometans; mais ils n'observent point les cérémonies de cette religion; & pour toutes prieres ils disent quelquefois *Bismillach*, c'est-à-dire, *au nom de Dieu*. * Thevenot, *voyage du Levant*.

BEDUARIA (Bonaventure de) cardinal, *cherchez* BONAVENTURE de *Padoue*.

BEECKMAM (Isaac) recteur ou principal de la ville de Dordrecht, fut un des plus intimes amis du célébre Descartes, avec qui il fit connoissance par une occasion assez singuliere. Dans le temps que ce dernier portoit les armes en Hollande, ayant apperçu dans la ville de Breda que chacun lisoit un problême de mathématiques que l'on avoit affiché par les rues en langue flamande, il demanda à M. Beeckmam, qui le lisoit, mais qu'il ne connoissoit pas, qu'il voulût bien le lui expliquer en latin. Ce savant surpris de voir un jeune cadet lui faire cette demande, lui dit qu'il étoit près de le satisfaire, pourvû qu'il lui promît de lui apporter la solution de ce problême : Descartes le promet & tient parole. S'étant informé du nom & de la demeure de Beeckmam, il va le trouver le lendemain, lui expose ses réflexions sur le problême, & lui parle avec tant de solidité & de lumiere, que le mathématicien de profession avoüa que l'officier lui apprenoit ce qu'il ignoroit. Dès-lors ils se promirent une amitié réciproque, & d'entretenir un commerce de lettres réglé. Leurs relations durerent depuis 1617 jusqu'en 1636 ou 1637, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de Beeckmam. Ce fut aux sollicitations de cet ami que M. Descartes fit son traité de la musique en 1618, mais qui n'a été imprimé que long-temps après, & seulement depuis la mort de l'auteur. M. Beeckmam voulut néanmoins s'en faire honneur du vivant même de M. Descartes; & profitant de l'absence de ce philosophe, il tâcha de faire croire d'abord que cet ouvrage étoit de lui; il avoua ensuite qu'il étoit de Descartes; mais comme l'ouvrage d'un écolier qui avoit été conduit & dirigé par son maître, & que c'étoit lui (Beeckmam) qui avoit été ce maître. M. Descartes se crut obligé de rabattre un peu la vanité du vieux mathématicien; mais il lui conserva, ou du moins, il lui rendit peu après son amitié. Beeckmam avoit composé un traité, qu'il avoit intitulé : *Mathematico-phy-*

sique, que le philosophe François n'estimoit pas autant que le faisoit son propre auteur ; & il lui en dit en toute occasion son avis avec liberté. Il paroît néanmoins que le savoir de ce mathématicien Hollandois l'avoit fait distinguer parmi les habiles gens de sa province ; puisque les étrangers qui voyageoient le mettoient au nombre de ceux qu'ils devoient visiter. * Voyez *la vie de Descartes*, in-4°. *par M.* Baillet, *t.* 1, *en plusieurs endroits*, & *tome* 2, *pag.* 547.

BEEK (Pierre van) de Juliers, publia en 1622 un *in*-4°. contenant une relation historique de l'origine & des accroissemens de la ville d'Aix-la-Chapelle, des affaires de Charlemagne, & de la coutume de couronner les rois des Romains. * Konig, *bibl.*

BEEL, *cherchez* BAAL.

BEEL-PHEGOR ou BEL-PEHOR, fausse divinité que les Israélites adorerent à l'imitation des Moabites, selon le récit que Moyse en fait *au* 25 *c. des Nomb.* Selden croit que c'étoit un faux dieu des Moabites & des Madianites, & le même qui est nommé seulement *Pehor* au chapitre qui vient d'être cité, & *au* 31 *du même liv.* comme encore *au* 22 *de Josué.* Une lettre hébraïque ע dont la prononciation est difficile, & qui se change souvent en G dans les autres langues, a fait qu'on l'a aussi nommé *Phegor.* Origène, *homel.* 20 *sur le livre des Nombres*, dit qu'il n'a rien pu trouver dans les écrits des Hébreux, touchant cette idole de saleté & d'ordure. *Beel-Phegor*, dit-il, *est le nom d'une idole qui est adorée dans le pays de Madian, principalement par les femmes.* Le peuple d'Israël se dévoua à son service, & fut initié dans ses mysteres. Origène ajoute que Beelphegor marque une espéce de turpitude & de vilenie. Le rabbin Salomon de Lunel, autrement Jarchi, dans son commentaire sur le *chap.* 25 *des Nombres*, croit que ce nom signifie faire ses ordures devant quelqu'un, & que les idolâtres faisoient cette sale action devant Beel-Phegor. Le célébre Moyse fils de Maimon, approche de son sentiment, & l'explique un peu plus au long dans son livre intitulé : *More Nevochim, partie* 3, *chap.* 46, que Buxtorf le fils a traduit en latin. On a encore allégué d'autres raisons du nom de cette idole. Quelques-uns croient qu'elle s'appelloit ainsi à cause qu'elle avoit la bouche ouverte. Philon Juif est de cette opinion, & il semble qu'au lieu de *Beel-Phegor*, il avoit lu *Baal-Piaghr* ; ce qui peut signifier la bouche ou l'ouverture supérieure de la peau. S. Jerôme, *sur le chap.* 4 & *le* 9 *du prophéte Osée, & au premier livre contre Jovinien*, *chapitre* 12, croit que le Beel-Phegor des Moabites & des Madianites est le même que le Priape des Grecs & des Latins. Isidore est de ce sentiment *au huitiéme livre des origines*, & Rufin *au troisiéme livre sur Osée.* Ces auteurs prouvent par les endroits de l'écriture sainte, où il est parlé des fornications des Moabites & des Hébreux, que ces deux idoles, Beel-Phegor & Priape, étoient honorées par d'infames cérémonies. Ils alléguent aussi le chapitre 9 du prophéte Osée, où ceux qui servoient Beel-Phegor, sont accusés de commettre des impudicités, & de faire des choses abominables. Le pere Kircher suit aussi le sentiment de S. Jerôme, & dit que cette infame idole étoit venue d'Egypte, où les Hébreux avoient vu les détestables cérémonies d'Osiris. Scaliger conjecture que le nom de *Phegor* fut donné en dérision au dieu des Moabites, qui s'appelloit *Baal-Reem*, le dieu du tonnerre, que les Hébreux appellerent par mépris *le dieu du pet*, comme ils changerent le nom du dieu d'Accaron, *Beelzebuth*, qui signifie *le dieu des mouches*, en celui de *Beelzebul*, dieu des excrémens ; & comme ils donnerent à *Bethel*, où étoient les veaux d'or de Jeroboam le nom de *Beth-aven*, maison d'iniquité. Vossius, après S. Jerôme, croit que Phegor est le dieu Priape. D'autres se persuadent que cette idole reçut son nom de quelque prince qui fut mis au nombre des dieux, ou de quelque montagne de même nom ; car il y avoit dans le pays de Moab une montagne qui s'appelloit Phegor ; & l'on croit que Baal y avoit un temple où on lui offroit des sacrifices. *Balac*, dit Moyse, *Nomb.* chap. 23, verset 28, *conduisit Balaam au sommet de Phegor, qui regarde vis-à-vis du désert de Jesimon.* Theodoret, *sur le pseaume* 105, fait venir de-là le nom de Beel-Phegor, & Suidas en donne l'étymologie en ces termes : *Beel c'est Saturne, Phegor, le lieu où il étoit adoré ; & de ces deux noms a été formé celui de Beel-Phegor.* Car comme Jupiter a été appellé *Olympien*, Mercure *Cyllenien*, à cause des montagnes de Thessalie & d'Arcadie, où ils étoient adorés, il y a apparence que Baal étoit appellé *Baal-Phegor*, à cause du mont Phegor où on lui sacrifioit. Il est fait mention *au* 34 *c. du Deuteronome* de la maison de *Phegor* ou de *Beth-Phegor*, qui étoit dans le pays de Moab, auprès de la vallée dans laquelle Moyse fut enseveli. Les noms de *Beth-Dagon*, de *Beth-Shemesh*, &c. semblent être des preuves que Beth-Phegor se peut prendre là pour la montagne où étoit le temple de l'idole ; car les Hébreux appellent un temple *Beth*, c'est-à-dire, *maison.* Les Moabites offroient les sacrifices à Beel-Phegor, dont il est parlé dans les *Nombres*, chap. 25, vers. 2. *Les filles de Moab inviterent les Israélites à leurs sacrifices ; ils y mangerent & adorerent leurs dieux, & Israël fut initié aux mystéres de Beel-Phegor* ; & dans le pseaume 105, *ils furent initiés à Beel-Phegor, & ils mangerent les sacrifices des morts.* Par ces sacrifices des morts, quelques-uns entendent les sacrifices offerts à Beel-Phegor, qui étoit un dieu mort. D'autres entendent par-là les cérémonies des funérailles, & les offrandes que les Moabites faisoient aux morts. Selden prétend que Beel-Phegor étoit le dieu des morts, ou le Pluton des Grecs ; & que les offrandes que l'on faisoit aux Manes pour les appaiser, sont ces sacrifices des morts, dont il est parlé en cet endroit. Le pere dom Augustin Calmet, Bénédictin, conjecture que Phegor est peut-être le même qu'Adonis ou Osiris, dont on célébroit les fêtes comme les funérailles des morts, avec des lamentations, des pleurs & d'autres cérémonies lugubres ; il prétend que la défense que Moyse fait aux Hébreux (*Lévit.* 19) de se raser, & de se faire des incisions dans la chair pout les morts, ont rapport au culte de Beel-Phegor. Cela paroît assez vrai-semblable, & il est certain que l'on honoroit ainsi Adonis ; mais il se peut faire que deux différens dieux aient eu le même culte dans deux diverses habitations ; & il paroît que les Hébreux n'appelloient pas Adonis *Phegor*, mais *Thammus* ; car dans Ezéchiel, chap. 8, où la Vulgate porte, *plangentes Adonidem*, il y a dans l'hébreu, *pleurans Thammus.* Le même Bénédictin avance encore une autre conjecture sur le dieu Phegor, en prétendant que c'est l'Orus des Egyptiens, fils d'Isis. Mais toutes ces conjectures n'ont rien de certain. *Voyez* BAAL. * *Consultez* Vossius, de l'idolâtrie des païens, *liv.* 2, *chap.* 7. Selden. *de diis Syris.* D. Augustin Calmet, *dissert. sur les Nombres.*

BEELZEBUB, c'est-à-dire, *dieu mouche* ou *dieu de la mouche*, étoit le nom d'une célébre divinité des Accaronites, dont il est parlé au IIIe livre des Rois, *chap.* 1. Quelques auteurs ont cru que les Juifs lui avoient donné ce nom par dérision, parceque dans le temple de Jérusalem, on ne voyoit point de mouches sur les victimes. Scaliger est de cette opinion. Mais il est bien plus probable que les Accaronites avoient eux-mêmes donné ce nom à leur dieu : ce qu'on peut prouver par les paroles d'Ochosias, qui envoya consulter ce dieu Beelzebub. Il n'y a aucune apparence qu'il eût voulu consulter un dieu dont il se moquoit. Maldonat est de ce dernier sentiment dans son commentaire sur le *chap.* 10 de S. Mathieu. Cette idole étoit donc appellée *le dieu mouche*, ou *de la mouche*, parcequ'on l'invoquoit contre les mouches. Ceux

d'Arcadie sacrifioient tous les ans à un dieu semblable, appellé *Myagros*. Les Juifs par l'horreur qu'ils avoient pour cette idole, appellerent le diable *Beelzebub*. On lit néanmoins dans la plupart des exemplaires grecs du nouveau testament *Beelzebul*, qui signifie *un dieu d'excrémens* : ce que les Juifs auroient pu faire du mot *Beelzebub* par mépris pour ce faux dieu. Cependant il y a bien de l'apparence qu'il faut aussi-bien lire *Beelzebub* dans le nouveau testament que dans l'ancien ; & que *Beelzebul* est une ancienne erreur des copistes grecs. * *Voyez* BAAL.

BEEL-ZEPHON ou BAAL-TSEPHON, idole des Egyptiens. Ce nom est composé de *Beel*, *seigneur* ou *dieu*, & de *Tsephon*, *caché*, ou *le Septentrion* ; comme qui diroit, *le dieu caché*, ou *le dieu du Nord*. On donna aussi ce nom au lieu où cette idole étoit placée sur les confins de l'Egypte vers la mer Rouge. Rabi Aben Ezra dit que c'étoit un talisman d'airain que les magiciens de Pharaon avoient fait pour empêcher que les Israélites ne quittassent furtivement l'Egypte. D'autres disent que les Egyptiens dressoient de ces talismans en tous les endroits par où les ennemis pouvoient aisément faire irruption dans l'Egypte, afin que leurs efforts fussent arrêtés par la force magique de ces idoles. Il y en a qui croient que cette idole de Beel-Zephon avoit la figure d'un chien, & qu'elle aboyoit lorsque quelque Israélite passoit par ce lieu pour s'enfuir. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *t.* I.

BEER (Martin) de Nuremberg, théologien & philosophe, né en 1617, a publié en 1665 son *Enchiridion* de géographie ancienne & nouvelle. On a aussi de lui plusieurs traités théologiques, principalement contre Jager, théologien catholique. * Konig, *bibl.*

BEER-RAMATH, ville de Palestine dans la tribu de Simeon. * *Josué*, 19. 8.

BEER ou LA PALU (Jean) chanoine régulier dans les Pays-Bas, natif de Diest dans le Brabant, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine & par ses ouvrages, & mourut en 1418. * Valere André, *biblioth. Belg.*

BEERA ou BEERI, chef de la tribu de Ruben, qui fut mené en captivité en Assyrie avec toute sa tribu par Teglathphalasar roi des Assyriens. * *I. Paral. c.* 5. *v.* 6.

BEERI, pere du prophéte Osée. * *Osée*, *c.* 1. *v.* 1.

BEERI, pere de Judith, femme d'Esaü, le fils du patriarche Isaac. * *Genes.* 26. 34.

BEERZEBA, *cherchez* BERSABÉE.

BEETZ (Jean) natif de Tillemont au Brabant, dans le XV siécle, prit l'habit de religieux parmi les carmes, & enseigna la théologie à Louvain, où il mourut le 6 de juin 1470. Selon son épitaphe, il étoit professeur de l'écriture sainte & lecteur ordinaire en théologie à Louvain. Il laissa divers ouvrages, des commentaires sur l'épître de S. Paul aux Romains ; un traité du S. sacrement de l'autel ; dix livres sur le décalogue sous ce titre : *Præceptorium divinæ legis*, *&c.* * Lucius, *in bibl. Carmel.* Aleg. *in parad. Carmel.* Valerius Andreas, *bibl. Belg. &c.*

BEFER, ville de Judée, *cherchez* BEZEC.

BEFORD ou BEDFORT, *Befordia* & *Befortium*, petite ville d'Allemagne, capitale du Suntgaw propre, ou comté de Ferrete, est située au pied du mont de Vauge, sur la frontiere du comté de Bourgogne, à deux lieues de Montbeliard. Elle est divisée en vieille ville & en ville neuve, qui étoit autrefois un petit fauxbourg où étoit un château sur une hauteur. Elle a eu autrefois des comtes de son nom, ensuite a appartenu à la maison d'Autriche ; enfin elle a été cédée aux François par la paix de Munster de 1648. Ce pays a été presque ruiné durant les guerres du XVII siécle.

BEFROI, que l'on appelle dans la basse latinité *Belfredus*, *Belfredius*, *Verfredus*, *Berefridus*. On appelloit autrefois de ce nom ces tours ou machines de charpente montées sur quatre grosses roues, qui égaloient les murs des villes qu'on attaquoit. Ses côtés étoient accommodés avec de grosses planches, & des claies que l'on couvroit de plusieurs peaux de taureaux & de chevaux, pour la garantir de certains feux, appellés *inextinguibles*. Les soldats étoient postés une partie dans de petites loges, & les autres tout en haut, d'où ils tiroient continuellement dans la ville des traits & des javelots sur l'ennemi. Au bas de cette tour il y avoit des hommes vigoureux & robustes, qui à force de bras avançoient la machine proche des murs : voilà ce que l'on faisoit avant l'invention de l'artillerie. On trouve la description de cette machine dans plusieurs auteurs, dans les machines de guerre de Juste Lipse, & dans l'empereur Léon, *in Tacticis*, *c.* 15. *num.* 30. Lamet (*l.* 2, *part.* 4. *c.* 22.) explique fort exactement la maniere dont ces tours, ou anciens béfrois, étoient construits, & montre comment on doit s'y prendre pour en construire de semblables. Delà le nom de Béfroi a passé en usage, pour signifier ces hautes tours que l'on éleve dans une place de guerre, dans une ville ou dans un camp, où il y a une cloche, où l'on fait le guet, & d'où on sonne l'alarme quand les ennemis paroissent ; ce que les Latins nomment *specula*. Nicod dérive ce mot de *bée*, & de *effroi* ; parcequ'il est fait pour béer & regarder, & ensuite donner l'effroi. Mais Du Cange dérive plus vraisemblablement ce mot du saxon ou allemand *bell*, qui signifie *cloche* ; & *freid*, c'est-à-dire, *paix*, parceque dans plusieurs villes on sonne cette cloche, non seulement dans le temps de guerre, mais quelquefois en temps de paix, lorsque les magistrats le jugent à propos, afin d'assembler les communes pour le bien de la paix. * *Voyez* Du Cange, *glossar.*

Ensuite le mot de béfroi est presque demeuré aux cloches qui sont dans les lieux les plus remarquables d'une ville, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de réjouissance, d'alarme ou d'incendie. Selon Pasquier, sonner le béfroi, n'est autre chose qu'une corruption de langage, pour dire sonner l'effroi. Il y a trois béfrois à Paris, celui de l'hôtel de ville, celui du palais, & celui de la Samaritaine. On tinte le béfroi, quand le roi vient tenir son lit de justice, à son avenement à la couronne, à la naissance des fils de France, & aux publications de paix.

BEGAD, idole des Syriens, *cherchez* BAAL-GAD.

BEGAIGNON (Yves ou Evene de) né à Plestin, paroisse du diocèse de Treguier en Bretagne, de l'illustre famille des Rumen-Begaignon, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique à Morlaix ; & s'étant acquis une solide réputation par sa piété & par sa doctrine, il fut choisi au plutard en 1357 par le pape Innocent VI pour être son pénitencier, & quelque temps après fut fait évêque de Treguier. MM. de Sainte-Marthe & Fontana prétendent qu'il ne fut élevé à cette dignité que le 19 novembre 1362 ; mais Albert le Grand, Frison, Oldoin, prétendent qu'il succéda dès 1360 à Hugues de Morlaix, qui effectivement fut transferé cette année-là à Saint-Brieu. Le R. P. D. Edme Martene a fait imprimer dans son quatriéme volume d'Anecdotes, les statuts synodaux de ce prélat de l'an 1365, par la lecture desquels on apprend qu'il avoit déja tenu d'autres synodes. On dit qu'il alla ensuite à Avignon, y ayant été appellé par Urbain V, qui le fit grand pénitencier, & qu'il mourut dans cette ville en 1371. Du moins il est certain que Jean le Brun fut fait évêque de Tréguier en cette année, & qu'il y publia des statuts synodaux, qu'on trouve dans le même recueil. On a fait une infinité de fautes en parlant de ce prélat. Albert le Grand le met au nombre des docteurs de la faculté de théologie de Paris, & même assure qu'il fut reçu en 1338 : cependant on ne le trouve point dans les catalogues du XIV siécle ; mais dans ceux du XV on trouve un Yves ou Evenon

du même nom, qui étoit en licence en 1421. Le même, suivi par d'autres, prétend qu'Yves renonça bien à son évêché de Treguier en 1371, mais qu'il ne mourut qu'en 1378, à Rome; & qu'il étoit alors grand pénitencier, cardinal & évêque de Palestrine : cependant on trouve que sous le pontificat de Gregoire XI, les évêques de Palestrine furent Raimond de Canillac, Simon de Langham & Jean du Cros; que celui-ci étoit grand pénitencier dès l'an 1371; qu'il suivit Gregoire XI à Rome; qu'il ne mourut qu'en 1383, & qu'il eut pour successeur Gui de Maillesec. A cette preuve on en joint une autre, qui est que l'anonyme qui a écrit la vie de Gregoire XI, quoique fort exact pour ce qui regarde les cardinaux promus par ce pape, ne dit rien de Begaignon, & que Laurent Pignon, auteur presque contemporain, ne lui donne point cette qualité. Mais il ne faut point chercher bien loin la source de l'erreur, c'est qu'on a confondu Yves Begaignon avec Hugues de Morlaix son prédécesseur, qui lui survécut. Cela est évident par le nom qu'on lui donne de cardinal de Morlaix; on l'a dit évêque de Palestrine, au lieu de dire évêque de Sabine; & on en a fait un grand pénitencier, parcequ'Yves l'avoit été. Altamura l'appelle *Udo*, d'autres *Hugo de Vitonio*, ce qui signifie apparemment *de Vandes*.*Echard, *script. ord. Præd. t.* 1.

BEGARELLI (Antoine) de Modéne, surnommé par le Vasari *il Modona*, n'ayant eu d'autre guide que la seule nature, s'est distingué par ses ouvrages de sculpture de terre cuite, que l'on admire encore à présent dans plusieurs églises de Modéne : on y admire entr'autres dans celle de sainte Marguerite des Récollets, un Christ dans le tombeau, aussi admirable pour la disposition que pour la beauté des expressions. Cet artiste vivoit en même temps que le Corregge, & l'on prétend que celui-ci eut recours à ses modéles pour peindre la fameuse coupole de Parme. On dit aussi que Michel Ange, à la vue de quelques-uns des ouvrages de Begarelli, ne put s'empêcher de crier : » Si cette terre devenoit marbre, je craindrois pour » les statues antiques : *Se questa terra diventasse marmo, guai alle statue antiche.* Il mourut à Modéne en 1555. * Vidriani, *vies des peintres de Modéne.* Abcedario Pittorico, *p.* 74.

☞ BEGARS, *Begardum, Gavium*, abbaye de France de l'ordre de Cîteaux, située en Bretagne, dans le diocèse de Tréguier, & à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Mari, *dict.* Cette abbaye est de la filiation de celle de l'Aumône, & fut fondée dans le quatorziéme siécle par Etienne III, comte de Penthievre, & Avoise de Guingham, sa femme. * La Martiniere, *dict géogr.*

BEGAT (Jean) fils d'un avocat du roi au bailliage de Châtillon sur Seine, naquit à Dijon vers l'an 1523. Il s'appliqua de bonne heure aux langues & aux belles lettres, & ensuite au droit. Il fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1547, & s'y distingua par ses plaidoyers. Les élus des trois états de la province le députerent le 7 février 1552 à la cour, pour y solliciter la révocation d'une déclaration du roi, par laquelle les Francs-Comtois étoient réputés *Aubains* en France. Il obtint un arrêt le 18 avril 1553, par lequel il fut ordonné qu'il ne seroit rien innové sur cet article à l'égard des peuples du comté de Bourgogne. Pendant son séjour à Paris le roi le pourvut d'une charge de conseiller-clerc au parlement, quoique marié, & que cette charge eût été supprimée; & les élus des états écrivirent au cardinal de Lorraine & au garde des sceaux, pour lui faire avoir des lettres de dispense, qu'il obtint. En 1554 il fut député par le parlement de Paris, pour porter les plaintes de la compagnie contre Lazare Morin, procureur général, qui s'absentoit sans le congé du corps, & il fut écouté : Morin reçut ordre de se défaire de sa charge. Begat fut encore député dans plusieurs autres occasions importantes où il réussit également, particuliérement lorsqu'on voulut réformer la coutume de la province; car alors on suivit presque toujours & en tout ses avis, comme les plus judicieux. En 1571, le roi rétablit en sa faveur la charge de quatriéme président au parlement de Dijon : mais il en jouit peu, étant mort le 21 juin 1572, âgé de 49 ans. Begat avoit été député vers Charles IX, l'an 1564, pour lui faire des remontrances sur l'édit qui avoit accordé aux protestans l'exercice de leur religion, après la premiere guerre civile. Les états de Bourgogne avoient résolu de s'opposer, malgré l'édit, aux assemblées des Huguenots; & pour le faire trouver bon à la cour, on y envoya Begat, qui harangua fortement sur cette matiere. Il publia ensuite une apologie, où il s'attacha à faire voir par plusieurs raisonnemens, que l'on ne doit point souffrir deux religions dans un état, & que cette tolerance est injurieuse à Dieu, & contraire au repos public. Les Calvinistes tâcherent de répondre à cet écrit, dont le titre est : *Remontrances de l'assemblée des trois états du duché de Bourgogne au roi Charles IX.* Ses autres ouvrages, sont : *Commentarii rerum Burgundicarum à primis Burgundiæ regibus usque ad Carolum ducem, qui apud Nancium occisus est, anno* 1476, *auctore Joanne-Agno Begatio. Tractatus duo* : 1. *de retractatu Gentilitio;* 2. *de censu, reditu & emphyteusi; Lugduni* 1652. Plusieurs décisions du parlement de Dijon, qui ont été recueillies par Begat, & inserées dans la coutume de Bourgogne, de l'édition de M. le président Bouhier. * *Voyez* l'éloge de Begat à la tête de cette coutume. Taisan, *vies des jurisconsultes, &c.* l'abbé Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne, tome* 1.

BEGER (Laurent) fils d'un tanneur, né à Heidelberg le 19 avril 1653, suivit son penchant pour les lettres, & devint très-habile. Il étudia la théologie par complaisance pour son pere, & par gout il se livra à l'étude du droit dès que celui-ci fut mort. Il n'avoit que 24 ans lorsqu'en 1677, Charles-Louis, électeur Palatin, le choisit pour son bibliothécaire, & garde des raretés & des antiquités de son cabinet. Beger conserva ces deux charges jusqu'en 1685, que Charles, fils & successeur de Charles-Louis, étant mort, la bibliothéque passa au landgrave de Hesse-Cassel, & le cabinet à l'électeur de Brandebourg. Celui-ci, qui étoit Frédéric-Guillaume, s'attacha Beger, & lui donna la dignité de conseiller, avec la garde de sa bibliothéque & de ses médailles. Beger jouit de ces emplois sous son successeur, & il en étoit revêtu lorsqu'il mourut à Berlin le 21 avril 1705, dans sa cinquante-deuxiéme année. Il avoit été membre de la société de Berlin dès la formation de cette société. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, savoir : *Considération sur le mariage, par Daphnæus Arcuarius*, en allemand. L'auteur y autorise la polygamie : ce qu'il fit pour faire plaisir à l'électeur Charles-Louis, qui dégouté de sa femme, étoit devenu amoureux de la baronne de Degenfeld. Mais ensuite, pour se justifier dans l'esprit de l'électeur Charles, fils de Charles-Louis, il réfuta son ouvrage. Cette réfutation n'a point été imprimée. *Thesaurus ex thesauro Palatino selectus*, à Heidelberg en 1685, in-fol. *Observationes in numismata quædam antiqua*, en 1691, in-4°. *Spicilegium antiquitatis*, en 1692, in-folio. *Thesaurus reg. elect. Brandeburgicus selectus*, en 1696, in-folio, dont il fit une continuation en 1699, & y ajouta en 1701 un troisiéme volume *in-folio. Meleagrides & Ætolia, &c.* en 1696, in-4°. *Cranaë insula Laconica, &c.* en 1696, in-4°. *Contemplatio gemmarum quarumdam, &c.* en 1697, in-4°. *Bellum & excidium Trojanum illustratum*, en 1699, in-4°. *Reg. & imperat. Roman. numismata*, en 1700, in-fol. *De nummis Cretensium serpentiferis, &c.* en 1702, in-fol. *Colloquium de tribus primis thesauri antiq. Græc. voluminibus*, en 1702. *Lucernæ veterum sepulchrales iconicæ, &c.* en 1702. *Numismata Pontific. Roman.*

aliorumque rariora, &c. en 1703, in fol. * *Mém. du temps.*

BEGGH ou LE BEGUE (Lambert) prêtre du diocèse de Liége. Plusieurs croient qu'il a été fondateur des béguines, & que le nom de Begue lui fut donné à cause qu'il bégayoit. Il mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul évêque de Liége l'avoit envoyé. Ce saint homme avoit prêché avec beaucoup de zèle contre la simonie; & l'évêque qui se sentoit coupable, ne l'avoit pas entendu plus patiemment que les ecclésiastiques à qui il avoit vendu les bénéfices. Il ne trouva point de moyen plus sûr de le faire taire, que de le retenir en prison: on l'arrêta dans l'église, où il fut fort maltraité par ceux que ses discours avoient offensés, & ce ne fut apparemment que malgré lui que l'évêque l'envoya à Rome. Lambert s'y étoit pleinement justifié, & il se préparoit à se venger de ses ennemis en faisant de nouveaux efforts pour leur conversion, lorsqu'il mourut. On assure qu'il avoit établi à Liége une communauté d'hommes, que ceux qui lui en vouloient s'aviserent d'appeller *Coquins;* elle ne subsista pas, mais les béguines qui sont de son institution, subsistent encore. * Rickel, *hist. Begghinariorum Belgii.* Miræus, *chron. Cisterc.* Petrus Coëns, *de orig. Begh.*

BEGGHARDS ou BEGGHUARDS, BEGUINS & BEGUINES, certaine secte d'hérétiques, qui s'éleverent en Allemagne sur la fin du XIII siécle. Ils étoient revêtus d'habits religieux, sans garder aucune observance monastique, ni le célibat, & soutenoient des erreurs pernicieuses; car ils croyoient que l'homme peut acquérir en cette vie la béatitude finale avec tous les dégrés de perfection dont il jouira dans le ciel: Que toute nature intellectuelle est de soi heureuse, sans le secours de la grace, & que celui qui est en cet état de perfection, ne doit point faire de bonnes œuvres, non pas même rendre honneur au corps de J. C. lorsqu'on le fait adorer au peuple à la messe, s'il ne veut se rendre imparfait. Ces hérétiques, qui trouverent beaucoup de partisans en Allemagne, furent condamnés dans le concile général de Vienne, l'an 1311, sous le pape Clément V. Comme le peuple s'étoit laissé persuader que ces imposteurs étoient religieux du tiers-ordre de S. François, à cause que les véritables religieux de cet ordre dans les Pays-Bas s'appelloient *Begghards*, comme on les y appelle encore à présent, le pape Jean XXII, par sa décretale de l'an 1322, après avoir de rechef condamné ces hérétiques, qui avoient changé de nom, déclara qu'ils n'étoient ni du premier, ni du troisiéme ordre de S. François, mais des imposteurs exécrables. Les religieux de ce troisiéme ordre à Toulouse, étoient aussi nommés *Beguins*, à cause qu'un nommé *Barthelemi Bechin* leur avoit donné sa maison pour les établir dans cette ville; aussi les vouloit-on mettre au nombre de ceux qui avoient été condamnés par le concile de Vienne; mais le même Clément V, par une bulle de l'an 1319, & Benoît XII par un autre bulle de l'an 1336, déclarerent, que les condamnations des *Begghards* & *Beguins* d'Allemagne ne les regardoient pas. Il est à remarquer que les religieux du tiers-ordre de S. François dans les Pays-Bas, ont retenu jusqu'à présent le nom de *Begghards*; à cause que long-temps avant que d'avoir reçu la régle du tiers-ordre de S. François, & avoir été érigés en congrégation réguliere, ils demeuroient dans des communautés en plusieurs villes, vivants du travail de leurs mains, & qu'ils avoient pris *sainte Begghe* pour leur patrone. * Les Clémentines, *cap. Cum de Rel. Dom. ad nostrum de her.* 6, &c. Prateole au mot *Beg.* Sanderus, *hæres.* 160 & 161. Sponde, Bzovius & Rainaldi, 1310 & 1311, &c. Pierre Coëns, *de l'origine des Begghards.* Jean-Marie de Vernon, *hist. du tiers-ordre de S. François.* Franciscus Bordon, *chron. tert. ord. S. Franc.* Wading. *annal. Minor.* &c.

BEGGHE, fille de S. Pepin, dit *le Vieux*, ou de *Landen*, maire du palais d'Austrasie, & d'*Itte*, épousa *Anchise*, fils de S. Arnoul, depuis évêque de Metz, & fut mere de Pepin surnommé *le Gros* & *Héristal*. Etant resté veuve, elle se consacra au service de Dieu, & fonda en 680 le monastere d'Andenne, qui est aujourd'hui une communauté de demoiselles. Sigebert assure qu'elle mourut en 692, d'autres disent en 698.

BEGGHUARDS, hérétiques, *cherchez* BEGGHARDS.

BEGGHUINES, congrégation de filles dévotes; *cherchez* BEGUINES.

BEGLERBEG, en Turquie, est un gouverneur d'un des principaux gouvernemens de l'empire. Ce mot signifie *seigneur des seigneurs;* car *beg* veut dire, *seigneur*, & *begler*, est le plurier qui signifie *seigneurs.* Le sultan donne à chacun de ces Beglerbegs trois enseignes, qu'on appelle *tougs*, pour marque de leur qualité. Ils ont sous leur jurisdiction plusieurs sangiacs ou gouverneurs particuliers, & des begs, des agas, & autres officiers qui leur obéissent. On distingue deux sortes de Beglerbegs; les uns ont un certain revenu assigné sur les villes, sur les bourgs, & sur les villages de leur gouvernement, qu'ils font lever par leurs officiers, en vertu de la commission qu'ils en reçoivent du sultan. Ce revenu s'appelle *Chas*; les autres ont pour appointement une certaine rente, qui leur est payée par les trésoriers du grand seigneur dans leur gouvernement; & cet appointement se nomme *Saliane.* Il y a vingt-deux Beglerbegs avec *Chas;* savoir, 1. le Beglerbeg *de la Natolie*, qui a quatorze sangiacs sous sa jurisdiction, & vingt-deux châteaux dans l'étendue de son gouvernement. 2. Le Beglerbeg de *Caramanie*, autrefois appellée *Cilicie*, qui a sept sangiacs, & vingt châteaux. 3. Le Beglerbeg du *Diarbeck*, ancienne *Mesopotamie*, qui a dix-neuf sangiacs, & cinq autres petits gouvernemens, qui s'appellent *Hukinmet*, où il n'y a point de timariots. 4. Le Beglerbeg de *Damas* en Syrie, qui a douze sangiacs. 5. Le Beglerbeg de *Sivas*, ville de Natolie, qui a six sangiacs sous sa jurisdiction. 6. Le Belgerbeg d'*Erzerum*, sur les frontieres de la Georgie, qui a onze sangiacs sous son gouvernement. 7. Le Beglerbeg de *Van*, près de la Perse, qui a treize sangiacs. 8. Le bacha de *Tchildir*, sur les frontieres de la Georgie, qui a neuf sangiacs. 9. Le bacha de *Schehere zul*, sur les frontieres de Perse, qui a vingt sangiacs dans son gouvernement. 10. Le bacha d'*Alep*, dans la Syrie, qui a sept sangiacs, & deux agaliks: on leur donne ce nom, parce-qu'ils n'ont point de timariots. 11. Le bacha de *Marach*, en Natolie, proche de l'Euphrate, qui a quatre sangiacs. 12. Le Beglerbeg de *Chypre*, qui a sept sangiacs & quatorze châteaux dans son gouvernement. 13. Le Beglerbeg de *Tripoli* de Syrie, qui a quatre sangiacs. 14. Le Beglerbeg de *Trebizonde*, sur le rivage de la mer Noire: il n'y a point de sangiacs dans ce gouvernement, mais il y a huit châteaux bien fortifiés. 15. Le bacha de *Cars*, proche d'Erzerum, qui a six sangiacs. 16. Le bacha de *Mosul*, anciennement *Ninive*, dans l'Assyrie, qui a cinq sangiacs. 17. Le bacha de *Rica*, qui a sept sangiacs sous lui: tous ces gouvernemens sont dans l'Asie. 18. Le bacha de *Romelie* ou *Romanie*, qui est le plus considérable gouvernement de l'empire des Turcs en Europe: il a vingt-quatre sangiacs. 19. Le *Capoutan* ou *capitaine Bacha*, ou comme les Turcs l'appellent encore l'*amiral de la mer Blanche*, commande par-tout où le pouvoir du Turc s'étend vers la mer, & a sous lui treize sangiacs. 20. Le bacha de *Bude* en Hongrie avoit vingt-un sangiacs dans son gouvernement. 21. Le bacha de *Temesvar* en Hongrie avoit sept sangiacs. 22. Le bacha de *Bosnie* ou *Bossine*, a huit sangiacs sous lui. Voilà le nombre des Beglerbegs avec *Chas.* Il y en a six avec *Saliane;* savoir, 1. Le bacha *du grand Caire*, que les Turcs appellent *Mirsr*, a seize sangiacs, à ce qu'on dit; car

ils ne sont pas marqués dans les registres du sultan. 2. Le bacha de *Bagdet* ou *Babylone*, a vingt-deux sangiacs. 3. Le bacha d'*Yemen* dans l'Arabie-Heureuse, faisoit sa résidence à Aden; mais cette place a été reprise par les Arabes, avec la plupart du pays, & est maintenant sous la puissance du prince de la Mecque. 4. Le bacha d'*Habesch* ou des *Abissins* en Ethiopie, & sur la mer Rouge, n'en a plus que le titre; ce pays n'appartenant plus au Turc. 5. Le bacha de *Basra* ou *Bassora*, sur les frontieres de Perse, est fort inquiété dans son gouvernement, où le grand-seigneur ne se maintient qu'à peine. 6. Le bacha de *Lahsa*, dans l'Arabie-Heureuse, & vers Ormuz, a six sangiacs dans son gouvernement; mais ce pays est pauvre. On pourroit ajouter ici les gouvernemens d'Alger, de Tunis & de Tripoli en Barbarie; mais ils sont presque devenus indépendans du grand-seigneur. Il y a cinq de ces Beglerbegs qui portent le titre de *Vizirs*, c'est-à-dire, *conseillers d'état*; savoir, le bacha de Natolie, celui de Bagdet, celui du Caire, celui de Romanie, & celui qui étoit à Bude. Dans chaque Beglerbeglic ou gouvernement, il y a trois principaux officiers avec le Beglerbeg, qui sont le mufti, le reis éfendi, qu'on appelle autrement *Reis Kitab*, & le *Defterdar*. Le *Mufti* est le chef de la religion; le *Reis Efendi* est le sécrétaire d'état; & le *Defterdar* est le trésorier des finances. Ces trois officiers sont les principaux conseillers des Beglerbegs, & bachas des provinces. * Ricaut, *de l'emp. Ottom.*

BEGON (Michel) né à Blois au mois de décembre 1638, d'une famille des plus considérables du pays, s'est rendu recommandable par son amour pour les belles lettres, & par son zéle pour tout ce qui regarde le bien public. Il avoit rempli les principales charges de la robe dans son pays, lorsque M. le marquis de Seignelai son parent le fit entrer dans la Marine en 1677. Il fut successivement intendant du Havre, des colonies françoises dans l'Amérique en 1682, des galéres en 1685, & en même temps gratifié d'une place de conseiller d'honneur au parlement de Provence, ce qui n'avoit point encore été accordé à aucun de ses prédécesseurs dans cette charge. Il fut envoyé à Rochefort en 1688, & il a possédé l'intendance de ce port avec celle de la généralité de la Rochelle, érigée en 1694, jusqu'à sa mort arrivée à Rochefort le 14 mars 1710. Son désintéressement ne lui a pas permis d'augmenter son bien dans ces différens postes si propres à faire une fortune considérable: les belles lettres étoient son unique passion, elles remplissoient tous les momens qu'un esprit d'ordre & vif lui faisoit trouver dans ses plus grandes occupations. Il avoit une bibliothéque bien choisie, accompagnée d'un riche cabinet de médailles & d'autres monumens antiques, & remplie d'une infinité de curiosités naturelles qu'il avoit rassemblées des quatre parties du monde. Il honoroit les savans, & ils n'auroient jamais eu un meilleur patron s'il eût été dans une place où il eût pu leur rendre service. Il a fait graver les portraits de plusieurs François qui ont excellé en différentes professions & qui sont morts dans le XVII[e] siécle; il a aussi rassemblé les mémoires de leur vie qui ont servi à M. Perrault pour faire les éloges de cent deux qu'il a donnés au public sous le titre *des hommes illustres.* C'est aussi à M. Begon qu'on est redevable des découvertes qui ont été faites de son temps sur les plantes de nos colonies de l'Amérique, dont celles du pere Plumier, Minime, qui ont été imprimées au Louvre, font partie.

Il a laissé de son mariage avec *Magdeléne* Druillon trois garçons & cinq filles: l'aîné *Michel* a été intendant de Canada; le second, *Scipion-Jerôme* abbé de S. Germer de Fleix & évêque de Toul, est mort en 1755; le troisiéme, *Claude-Michel* est lieutenant de vaisseau, capitaine de Compiegne, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Deux de ses filles sont Carmélites à Blois, les trois autres ont été mariées, l'aînée à *Joseph d'Arcussia*, d'une ancienne noblesse de Provence; la seconde à *Rolland Barrin*, marquis de la Gallissonniere, lieutenant général des armées navales du roi; & la troisiéme à *N.* de Foyal de Denneri, gouverneur de Blois.

☞ BEGON (Etienne) célébre avocat au parlement de Paris, reçu le 23 avril 1691, étoit aussi mal partagé du côté de la figure, qu'il étoit richement doué des qualités de l'esprit; il étoit petit, contrefait & d'une complexion si délicate, qu'on étoit obligé de l'apporter en chaise jusqu'à la porte de la chambre où il devoit plaider; & pour être vu des juges dans les chambres où le barreau est un peu élevé, il montoit sur un banc. Sa mauvaise santé ne lui permit point de plaider un grand nombre de causes: il n'en plaida que de choisies, & ce fut toujours avec éclat, telle que la cause de madame la duchesse de Gévres contre son mari qu'elle accusoit d'impuissance. Les plaidoyers & mémoires qu'il fit dans cette affaire fameuse, sont compris dans le recueil que l'on a donné au public en 1714 en deux vol. *in*-12. de toutes les piéces qui concernent cette affaire. Son ardeur pour l'étude étoit si grande, qu'il n'avoit aucun temps réglé, soit pour les repas, soit pour le sommeil auquel il ne se livroit que lorsqu'il étoit absolument accablé de travail, & le plus souvent il ne dormoit que dans son fauteuil. Il oublioit jusqu'à ses affaires domestiques. Il ne portoit jamais d'argent sur lui, & laissoit à une personne de confiance le soin de ses revenus, & même de ses honoraires & de toute sa maison. M. Begon est mort en 1726. * Article fourni par M. Boucher d'Argis, avocat.

BEGUE (Lambert le) prêtre du diocèse de Liége, *cherchez* BEGGH.

BEGUIN (Daniel) né à Château-Thierri sur la Marne le 14 octobre de l'an 1608, entra chez les Jésuites le 22 octobre 1628, & y fit sa profession des quatre vœux le 25 mars 1647. Il a demeuré plusieurs années au collége de sa société à Reims, où il fut chargé d'enseigner la théologie scholastique, & ensuite préfet des hautes classes. Il est mort au même lieu le 19 mars 1696. On ne connoît de lui que les trois ouvrages suivans. 1. *Retraite* ou *exercice qu'il faut faire tous les mois pour se disposer à bien mourir*, par un pere de la compagnie de Jesus, à Reims, 1700, *in*-12. 2. *De veritate divinitatis Christi, per duodecim evidentia credibilitatis argumenta demonstrata*, à Paris, Etienne Michallet, 1680, *in*-8°. 3. *Les vérités fondamentales du salut, en forme de méditations*, à Paris, Robert Pépie, 1686, *in*-12. deux tomes.

BEGUINES, filles vivant en communauté, & engagées par des vœux simples à garder la chasteté. Lambert Beggh, Liégeois, a donné le nom à cet institut, parceque ce fut de la communauté qu'il fonda l'an 1173 à Liége, que sortirent les filles qui allerent s'établir l'an 1207 à Nivelle, d'où elles se sont répandues par toute la Flandre, en France, & en Allemagne. Leurs maisons, qui sont appellées Béguinages, comprennent plusieurs maisons renfermées dans un même enclos, avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des Béguines. Il y a dans chaque maison une prieure ou maîtresse, sans la permission de qui elles ne peuvent sortir. Elles font trois ans de noviciat, avant que de recevoir l'habit; & lorsqu'elles le reçoivent, elles prononcent leurs vœux en particulier, & même au confessional, entre les mains du curé de la paroisse où le Béguinage est situé. Ce vœu ne consiste que dans la promesse qu'elles font au curé, & aux magistrats, de garder l'obéissance & la chasteté tant qu'elles demeureront dans le Beguinage. Comme elles en peuvent sortir, on peut aussi les en chasser. Les erreurs où tomberent les Béguines d'Allemagne irriterent tellement les peres du concile de Vienne en 1313, qu'ils abolirent leur état comme suspect; mais comme ils

permirent en même temps aux femmes & aux filles véritablement fidéles de vivre en chasteté & en pénitence, soit sans vœux ou avec des vœux, le décret n'eut point de lieu en Flandre, où les Béguines ne donnerent aucun mauvais soupçon; & il n'en auroit pas eu non plus en France, si Philippe *le Bel* ne s'étoit pas tant intéressé à le faire observer. Il n'y a presque point de villes dans les Pays-Bas, où il n'y ait un Béguinage; & malgré le changement de religion qui s'est fait à Amsterdam, on y en voit un fort beau où il y a environ 130 Béguines. Il a un cloître assez grand, & une église où il peut contenir aisément 1200 personnes, selon Misson en son *voyage d'Italie tom. 2, lettre 3.* Celui d'Anvers est le plus nombreux de toute la Flandre. * Coëns, *disquis. hist. de orig. Beghin.* Miræus, *chron. Cist. pag. 168.* Thomassin, *discipl. eccl. t. 2, part. 4, l. 1, c. 62.*

BEGUINS, hérétiques, *cherchez* BEGGHARDS.

BEHAIN ou BOHAIM, *cherchez* JEAN BOHAIM parmi les hérétiques.

BEHM (Jean) théologien, né en 1578, & qui mourut en 1648, a publié une chronologie depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Jérusalem par Tite Vespasien. Cet ouvrage a été estimé. Il y explique divers endroits de l'écriture, & y réfute Beroaldus & Funcius. * Vossius, *de scientia math.* Henningus Witt. *mémor. theol. pag. 694.*

BEHM (Michel) né en 1612, & qui mourut en 1650, enseigna la théologie à Konigsberg. Il a écrit sur le baptême, sur le libre-arbitre, & a examiné la question si Jesus-Christ s'est appellé le Fils de Dieu, à cause de sa sanctification & de sa venue dans le monde. * Henning. Witt. *in memor. theol. p. 761.*

BEHN (Aphara) dame Angloise, connue par ses poësies & par plusieurs autres ouvrages, a vécu dans le dernier siécle, & se nommoit *Johnson.* Elle descendoit d'une bonne famille de Cantorberi où le sieur Johnson son pere, s'étoit établi. Etant encore fort jeune, elle alla avec lui & toute sa famille à Surinam dans les Indes occidentales, & à son retour on dit qu'ayant été présentée au roi Charles II, ce prince écouta avec plaisir le compte qu'elle lui rendit de l'état de la colonie angloise, & qu'il lui ordonna d'écrire l'histoire d'Oroonoko, prince Africain. C'est une histoire galante. Behn avoit perdu dans les Indes son pere & tous ses autres parens, & étoit revenue seule. Quelque temps après son arrivée à Londres, elle épousa M. Behn, riche marchand Hollandois qui s'étoit établi dans cette capitale. On assure que Charles II connoissant sa capacité & sa discrétion, l'employa pendant la guerre de Hollande, dans plusieurs négociations importantes en Flandre, & que sa majesté fut très-satisfaite de la maniere dont elle s'en aquitta. On ajoute, qu'après avoir découvert quelque chose qui importoit beaucoup pour toute la nation Angloise, & en ayant fait part à un des ministres de la cour, celui-ci l'écouta avec mépris, ce qui obligea madame Behn à ne se plus mêler des affaires d'état, & à prendre la résolution de se retirer à Anvers pour y passer tranquillement le reste de ses jours: mais on ne dit pas qu'elle s'y soit retirée en effet. Elle a diverti longtemps la ville de Londres par ses poësies, qui lui acquirent l'estime & l'amitié de Dryden, de Southerne, de Charles Cotton & autres. Gildon la nomme toujours l'incomparable Behn, & dit qu'elle étoit en état de parler sur toutes sortes de matieres, même philosophiques. Elle avoit versifié pendant quelque temps pour subsister, ce qui fit qu'elle tira souvent des pensées des poëtes François, afin de pouvoir faire plus d'ouvrage en peu de temps; mais on assure qu'elle manioit bien les idées des autres, & qu'elle se les rendoit propres en quelque sorte par le tour qu'elle savoit leur donner. On a environ seize ou dix-sept piéces de théâtre de sa façon, dont il y a eu plusieurs éditions: celle de 1735, qui est la huitiéme, est en quatre volumes *in-8°.* On assure qu'il y en a eu depuis une neuviéme. On reprend dans ces piéces le peu de soin qu'elle avoit d'observer les régles de la pudeur, sur lesquelles son sexe l'obligeoit d'être encore plus exacte que d'autres. Elle a aussi publié quelques volumes de nouvelles historiques, & des poësies diverses. Sur la fin de ses jours elle s'appliqua à la philosophie, à l'astronomie, à la géométrie, à la chronologie, & même à la théologie. Elle a traduit en anglois & enrichi de notes le traité de M. de Fontenelle *de la pluralité des mondes.* Elle est morte le 16 avril 1689. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, où l'on cite le Bayle *Anglois*, & le supplément allemand de Basle. Nous ajouterons que l'on a traduit en 1745, en deux petits volumes *in-12*, l'Histoire faite par madame Behn, des aventures d'Oroonoko (où l'on nomme l'auteur *Astrée* Johnson). On y ajoute que son pere étoit attaché à milord *Willougby*, gouverneur de plusieurs isles voisines du continent de Surinam, & que ce fut ce qui l'engagea à s'embarquer pour ce pays avec sa famille. L'histoire d'Oroonoko est écrite en forme de roman; mais on assure que le fonds de l'ouvrage, dont M. Southern, poëte Anglois, a tiré le sujet d'une tragédie, n'est point du tout romanesque. Il y a eu, dit-on, un Oroonoko, fils d'un roi du Cormentin en Afrique, enlevé par trahison, à peu près de la maniere dont cette circonstance est racontée dans l'ouvrage de madame Behn, & vendu aux Anglois de Surinam. Ce Négre, de sang royal, ne pouvant soutenir l'humiliation de sa captivité, ni son cruel état, souleva plusieurs autres Négres, & selon la loi des colonies fut mis à mort. La traduction de l'ouvrage de madame Behn est bien écrite, mais le traducteur (M. de la Place) a fait divers changemens à l'ouvrage même, sur-tout au dénouement des aventures d'Oroonoko.

BEHOURD, BEHOURT, BOHOURT, combat que l'on faisoit à cheval, la lance à la main, ou courses de lances; ce mot est ancien, pour signifier une joute, un choc de lances. Les anciens Romains font souvent mention de behourd & tournois. En la basse latinité, on la appellé *Behordium*, & en vieux françois, on disoit *Behourder, Border* & *Behorder*, pour marquer ces exercices de jeunes gens, où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Espagnols ont encore retenu quelques especes de ce jeu, qu'ils appellent *Cannas.* On disoit *le jour de Bohourdies*, ce que l'on pouroit dire en latin *dies hastiludii.* Le behourd, parmi les gens de la campagne & la bourgeoisie des petites villes, étoit un jour assigné pour jouter ensemble avec des bâtons & des cannes: c'est ce qui se pratique encore en Angleterre en certains temps de l'année destinés pour ces sortes d'exercices; & c'est ce qui se pratiquoit aussi en France le premier & le second dimanche de carême (si l'on en croit Monet dans son Inventaire des deux langues.) Les Florentins disent encore *Bagordare* dans ce sens. L'origine de ce mot est assez obscure. * *Voyez* là-dessus Du Cange, *in gloss.*

BEHUCHET ou BEUCHET (Nicolas) seigneur de Musi, de Louye & d'Escrignolles, amiral de France, fut maître des eaux & forêts en 1328, puis trésorier de France en 1331. Le roi Philippe *de Valois* en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus avant & depuis son avenement à la couronne, lui donna en mars 1334, sept cens cinquante livres de rente à prendre sur le trésor, outre trois cens cinquante-trois livres quinze sols qu'il prenoit en Saintonge sur les revenus de l'isle d'Oleron; le pourvut de la charge de maître des comptes en 1338, & du commandement de son armée de mer en qualité d'amiral, conjointement avec Hue Quirret, avec lequel il passa en Angleterre en 1339, y brula plusieurs places, se saisit

du port & havre de Porstmouth, fit par tout de grands ravages, & se retira chargé de butin. Mais l'année suivante étant demeuré prisonnier dans un combat naval donné contre Edouard roi d'Angleterre, ce prince le fit pendre au mât d'un navire le jour de S. Jean-Baptiste 1340, en vengeance, dit Bellefotêt, de ce que l'année précédente il avoit brulé la ville d'Hantonne, & saccagé tous les pays des environs. Pierre le Marchand, qui avoit été son clerc, & qui depuis se rendit frere du tiers-ordre de S. François, fonda à l'intention de cet amiral, & pour le repos de son ame, le prieuré de Notre-Dame du Bois d'Auvricher près Harfleur. Il eut pour frere *Jean* Behuchet, chanoine de la Sainte-Chapelle; & épousa *Philippe* de Dreux, fille de *Jean*, seigneur de Châteauneuf & de Beaufart, & de *Marguerite* de la Roche. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Ponteaudemer, ayant eu de son premier mariage *Jean* Behuchet, mort au service du roi avant l'an 1358; & *Pierre* Behuchet, seigneur de Musi, Louye, &c. auquel Charles duc de Normandie, régent du royaume, donna au mois de mars 1358, cent cinquante livres de rente que Jean Tournebu prenoit sur les terres de Musi & d'Escrignolles, & confisquées sur lui comme rebelle & ennemi du royaume. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

BEJA, ville de Portugal, avec titre de duché. C'est la *Pax Julia* des anciens, comme les plus doctes critiques en sont persuadés, bien que Moletius, Tarapha, & quelques autres la prennent pour Badajox. Beja a été colonie romaine, & on trouve encore aujourd'hui d'illustres monumens de son antiquité; comme des restes d'un aqueduc, des médailles, des inscriptions, &c. Elle est entre le Cadaon & la Guadiana, ou l'Anas, à deux lieues de celle-ci, & à dix ou douze de la mer. Son terroir est assez fertile, & la ville est riche & forte. Il y a des bains fort renommés, & un lac voisin nommé le lac *Baxa*, dont on dit une chose singuliere, c'est qu'il fait un bruit & un mugissement semblable à celui d'un taureau, quand le temps se dispose à la pluie, & à quelque grand orage. Beja fut prise sur les Maures l'an 1162. * Pline, *l.* 4, *c.* 22. Anton. *in itiner.* Ptolémée. Resendius. Vassæus. Barretio. Merula. Clusius. Nonius. Mariana, &c.

BEJA (François-Louis) religieux de l'ordre de S. Augustin, a été surnommé PERESTRELLO, parcequ'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Portugal, quoique d'autres soutiennent qu'il étoit né à Conimbre de parens fort nobles; qu'après y avoir étudié la philosophie & la théologie, il entra chez les Augustins réformés, où il enseigna la théologie avec un si grand applaudissement que François Thadeo de Perusia, général de son ordre, l'appella à Rome pour y enseigner la théologie, qu'il enseigna aussi à Florence; que de-là il passa à Boulogne, où il fut professeur de l'écriture sainte & lecteur en théologie pendant seize ans. Il vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1610. Le cardinal Paleotti, archevêque de Boulogne, le porta à expliquer dans son église métropolitaine la théologie morale, où tout le clergé alloit pour entendre les décisions de ce qu'on lui proposoit; le fit son théologien, & député de l'inquisition. Nous avons de lui deux tomes de réponses des cas de conscience qu'on lui proposoit, intitulés *Responsa casuum conscientiæ*, imprimés à Boulogne en 1587, & à Venise en 1591, & quelques autres traités, entr'autres, *De contractibus libellariis. De venditione rerum fructuosarum ad terminum, &c.* * Nicol. Antonio, *bibl. Hispan. Mémoires de Portugal.*

BEJAR de Melena, ville ruinée d'Espagne dans l'Andalousie. On croit que c'étoit la *Mellaria* des anciens, entre Cadis & Tarife; elle est célébre pour avoir été le lieu de la naissance de Pomponius Mela. D'autres la nomment *Bejer de Meile.* * Merula. Sanson.

BEJAR (duc de) *cherchez* ZUNIGA.

BEICHLINGEN (le comté de) *Beichlingensis comitatus*, pays d'Allemagne dans la Thuringe, partie du cercle de la haute Saxe. Ce comté est borné au sud par le duché de Weimar, au nord par le comté de Mansfeldt; il a au levant & au couchant les terres de Saxe-Hall & le territoire d'Erfurt. Ce comté peut avoir sept lieues de long; sa largeur, qui est inégale, pouroit être de trois lieues en compensant tout. Il n'y a de considérable que le lieu de Beichlingen, qui est à sept lieues d'Erfurt, & à huit de Mansfeldt. * Mati, *dict.*

BEIDHAH, ville de la province de Perse proprement dite, qui n'est éloignée de Schiraz, que de quinze ou seize lieues de France. Elle fut bâtie par Kischtasb ou Lohorasb, roi de la seconde dynastie de Perse, & fut nommée *Beidhah*, à cause de son château, dont la couleur étoit blanche, & la figure ovale. Il est sorti de savans hommes de cette ville, qui en ont porté le surnom. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BEIE, *cherchez* BEILE.

BEIER, de Francfort sur le Mein, dans la Franconie, a été connu sous le nom de HARTMANUS BEYERUS. Il naquit le 29 septembre 1516, & étudia à Wittemberg, où il fut élevé dans les sentimens de Luther, qu'il connut particulierement, & se maria au mois de janvier 1542. On le choisit pour être ministre dans son pays, où il mourut le 11 août l'an 1577, âgé de 61 ans. C'étoit un homme simple & humble, qui ne manquoit pas d'érudition. Il laissa divers ouvrages de sa façon, entr'autres des commentaires sur la bible; *Quæstiones sphericæ*, & plusieurs autres ouvrages. Son fils JEAN-HERMANT Beïer étoit un savant médecin. Il l'avoit eu d'une troisiéme femme, nommée *Catherine*, fille de *Sebastien* Ligarius de Mayence, qui avoit été religieux Augustin, & qui quitta le froc avec Luther pour se marier. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

BEIERLINCK (Laurent) chanoine & archidiacre d'Anvers, a été un homme d'une grande érudition & extrêmement laborieux. Il naquit l'an 1578, dans la même ville d'Anvers, où il étudia chez les jésuites. Ensuite il vint à Louvain, où après avoir fait son cours de théologie, il fut promu au doctorat. Il eut aussi dans cette ville un bénéfice, qu'il quitta en 1605, que Jean le Mire, évêque d'Anvers, le rappella pour le faire directeur de son séminaire. Quelque temps après il lui conféra une chanoinie, & enfin Beïerlinck obtint l'archidiaconé d'Anvers. Beïerlinck est mort le 22 juin 1627, âgé de 49 ans. Il est surprenant qu'ayant si peu vécu, il ait pu tant écrire, sur-tout étant presque toujours occupé de la prédication, de la direction des ames, & de divers autres emplois de charité. Car nous avons un très-grand nombre d'ouvrages de sa façon, comme, *Magnum theatrum vitæ humanæ*, en sept volumes *in-folio*: *Biblia sacra variarum translationum*, trois volumes *in-folio*, imprimés à Anvers en 1616, avec des préfaces: *Opus chronographicum*, qui est la continuation de la chronographie d'Opméer, depuis l'an 1570, jusqu'en 1612: *Promptuarium morale super evangelia totius anni: commune sanctorum*, en trois volumes, &c. * Valere André, *biblioth. belgica*, pag. 618 & 619. Swertius, *Athen. belg.* Le Long, *biblioth. sacra.*

BEILE ou BEIE, ville d'Afrique dans le royaume de Tunis, entre Constantine & Tunis. On croit que c'est la *Bulla Regia* des anciens. Elle est située dans un terroir si fertile en bled, que ceux du pays disent que s'il y avoit deux Beïles, il y auroit autant de grains de froment en Afrique, qu'il y a de grains de sable dans la mer. * Sanson. Baudrand.

BEILLI, capitaine, natif de la ville d'Utrecht, en chassa la garnison du roi d'Espagne, pendant les premiers troubles des Pays-Bas, & fit pendre Bloësme qui

qui en étoit gouverneur. On dit que celui-ci ajourna son ennemi à comparoître devant le tribunal de Dieu; & que lorsque Mondragon entra dans Utrecht par une bréche que son canon y avoit faite, Beilli fut pendu au même gibet, & à pareil jour, sur la fin de l'année. * Strada, *livre 1, dec. 2, de la guerre de Flandre.*

BEILSTEIM, en latin *Bilistinum* & *Bilstinum*, petite ville d'Allemagne dans la Vétéravie, avec titre de comté, qui a quelques villages qui en dépendent. Elle est entre Marpurg, Nassau & Coblents. Elle appartient aux princes de Nassau de la branche d'Hadamar. * Sanson. Baudrand.

☞ BEILSTEIN, *Beilsteinum*, bourg ou petite ville de l'archevêché de Tréves, sur la Moselle, environ à trois lieues de l'endroit où étoit la forteresse de Montroyal. C'est une seigneurie qui appartient aux comtes de Méternich. * Mati. La Martiniere, *dict.*

BEIMA (Jule) jurisconsulte, étoit de Dockum dans la Frise, où il fut conseiller dans la cour souveraine de cette province. Il avoit appris le droit à Orléans, & mourut à Lewarden l'an 1595, âgé de 59 ans. Nous avons de lui des commentaires sur les institutes de Justinien : *De pignoribus, usuris, fructibus & mora.*

BEINFLELD, *cherchez* BENFELD.

BEIRA, province ou gouvernement de Portugal, qui comprend le pays de Ribeira de Coa, depuis Coimbre jusqu'à Guarda & Aveiro. Elle est située entre deux grands fleuves, le Tage & le Duero, bornée au couchant par l'océan, au midi par l'Estremadure portugaise, au sud-est par l'Estremadure espagnole, dont elle est séparée en partie par le Tage, & en partie par la riviere d'Elia, à l'orient par la province de Tra-los-Montes, & au nord par le Duero. Elle s'étend en longueur du nord-ouest au sud-est de Feyra, près de l'océan, jusqu'à Salvaterra sur la riviere d'Elia, l'espace d'environ 34 lieues, & en largeur de Redondo jusqu'à Lamego l'espace de 30 lieues. Elle compose six parties ou comarcas; une le long du Duero, savoir celle de Lamego; une le long de l'océan, qui est celle d'Aveiro; deux au milieu du pays, qui sont celles de Coimbre & de Viseu; celle de Castelbranco au midi vers le Tage, & celle de Guarda à l'orient aux environs de la Coa. Coimbre, Guarda, Lamego & Viseu, sont ses principales villes : elles sont toutes quatre épiscopales. Coimbre a de plus le titre de cité & de duché; il y a un tribunal de l'Inquisition, & une célébre université. La province est arrosée d'un grand nombre de rivieres, qui répandent par-tout la fécondité. Elle a, comme on vient de dire, le Duero à une de ses extrémités; & au milieu du pays le Vouga & le Mondego, qui la traversent dans sa largeur. Outre ceux-là, on y voit le Zezere, anciennement *Ozecarus*, qui après y avoir coulé quelque temps, entre dans l'Estremadure de Portugal; le Ponsul, l'Aravil & l'Elia, qui se jettent tous trois dans le Tage; & la Pavia, qui va porter ses eaux dans le Duero. C'est le mont Hermeno ou Stella, qui donne la source à la plupart de ces rivieres, & aux autres petites qui rendent la province assez fertile. On y recueille en quelques endroits d'excellent vin; mais il n'y a rien d'ailleurs de singulier, si ce n'est une sorte de pommes, que les Portugais nomment *Verdeais*, parcequ'elles conservent leur fraîcheur toute l'année. * Colmenar, *del. du Portug.*

BEISSEL (Josse) d'Aix-la-Chapelle, jurisconsulte, philosophe & orateur, qui vivoit en 1499, fut un des conseillers de l'archiduc d'Autriche. Il a écrit en vers un écrit intulé, *Rosacea tria coronamenta*, en l'honneur de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de sainte Anne; & un traité *de Christiano ambitu. De optimo genere musicorum. De mysteriis Rosarum. Gesta Flandrorum, &c.* Trithême, Hermolaüs Barbarus, & Arnoul Bostius, furent ses amis particuliers. * Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de hist. lat. &c.*

BEISSIER (Jacques) écuyer, chirurgien major des camps & armées du roi Louis XIV, a donné de très-grandes preuves de sa profonde capacité dans la chirurgie, par le succès d'un nombre infini d'opérations les plus difficiles & les plus périlleuses. C'est ce que l'on a vu non seulement dans ce royaume, dans les armées du roi où il a servi si utilement pendant plus de trente campagnes, dans les cours étrangeres où il a été souvent appellé; mais aussi près de la personne du feu roi (Louis XIV) où il a répondu parfaitement à la confiance que ce prince avoit en lui, en contribuant deux fois par ses soins & ses avis salutaires à sa parfaite guérison. C'est le témoignage que Louis XIV en rend lui-même dans les lettres de noblesse qu'il lui accorda : *Pour lui donner*, dit ce prince, *de nouvelles marques de notre estime & de notre bienveillance qui puissent passer à ses descendans.... & à cause des signalés services qu'il nous a rendus.* Ces lettres sont du mois de février 1712. Long-temps auparavant, c'est-à-dire, en 1675, le roi avoit déja gratifié M. Beissier de la charge de chirurgien major de ses camps & armées, & ce prince voulut toujours l'avoir auprès de lui dans toutes ses campagnes. Il lui commit aussi le soin de la santé de monseigneur le dauphin & de M. le duc de Bourgogne, lorsque ces princes commanderent l'armée royale. Toute la cour & toute la ville lui applaudirent lorsque par ses soins assidus, sa prudence & la sagesse de ses conseils, il eut arraché Louis XIV à cette maladie fâcheuse & opiniâtre qui avoit fait craindre pour ses jours; & en félicitant ce prince sur sa convalescence, on bénit aussi la main qui lui avoit procuré un secours si salutaire. On fit plusieurs piéces de poësie à l'honneur de M. Beissier, entr'autres ces deux vers qui expriment si bien son caractere, ses talens & ses services.

Ars te docta, pii mores, meditatio magnum:
Te charum Lodoï, lux reparata facit.

M. Beissier étoit né au bourg de S. André de Rosans dans le Dauphiné, & avoit cultivé dans le commencement son génie & ses talens pour la chirurgie sous Martin d'Alencé, qui étoit très-habile dans son art. Il avoit été chirurgien major d'armée en Flandre, avant que de venir à Paris, où sa réputation l'avoit déja précédé. Il est mort dans cette ville le 15 juin 1712, âgé de 91 ans. Sa mort fut très-subite, mais non imprévue : il y avoit longtemps qu'il en étoit occupé, & qu'il s'y préparoit par de bonnes œuvres. Il avoit un grand amour pour les pauvres, à qui il donnoit abondamment. Dans l'année 1709, si féconde en calamités de toute espéce, il vendit son équipage & en donna le prix pour soulager les misérables. Il avoit épousé *N*..... de Laleu, de qui il a laissé deux enfans. L'aîné *Jacques-Nicolas* Beissier, mort il y a quelques années, étoit docteur en théologie, commandeur des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, & abbé de S. Clément de Metz, & de Breuil-Herbaux au diocèse de Luçon; le second qui vit encore, a été d'abord conseiller au châtelet, & ensuite auditeur en la chambre des comptes de Paris, charge dont il a revêtu son fils aîné, & maintenant l'unique, depuis la mort du cadet arrivée à la fin de septembre 1731. * *Mémoires du temps.* De Vaux, *Index funerarius Chirurg. pag.* 94. On trouve à la fin les lettres de noblesse accordées à M. Beissier.

BEITHARIDES ou EBN-BAITHAR ou ABENBITER, fameux médecin & botaniste Arabe, né à Malaga en Espagne, vivoit dans le douziéme siécle. Il quitta sa patrie pour se perfectionner dans la médecine, passa au Levant, parcourut l'Asie & l'Afrique, & à son retour des Indes il alla au grand Caire, &

entra au service de Saladin, dont il acquit l'estime. Après la mort de ce sultan il revint en Espagne, où il composa plusieurs ouvrages, entr'autres : *De medicamentis simplicibus : de virtutibus herbarum ; de venenis & metallis, &c.* qui lui acquirent une grande réputation. Bochart a profité de son histoire *des Plantes*, parcequ'il y est fait mention des propriétés d'un grand nombre d'animaux. Il mourut à Malea, dans la 594 année de l'hégire, l'an 1197 de Jesus-Christ. Hottinger s'est trompé en mettant sa mort l'an 1216 de Jesus-Christ ; & Golius, en la reculant jusqu'en 1248, & la faisant arriver à Damas. * Leo Afric. *in bibl. Hott.* Golius, *in præf. ad lexic. arab.*

BEITSCH ou BISCHE, *Bichium*, *Bidiscum*, petite ville d'Allemagne dans le Vasgau, & dans le comté de même nom, sur les frontieres de la Lorraine. Les Allemans l'appellent *Beitsch*, & les François *Bische*. Elle est au pied des montagnes, près de la riviere de Schvolbe, qui y fait un étang. Il y a tout auprès sur une hauteur, un ancien château, très-fort par sa situation, sur un roc escarpé, au milieu, entre la ville de Deux-Ponts & Haguenau. Il est à onze lieues de Strasbourg. * Baudrand. Mati, *diction.*

BEITSCH ou BISCHE (le comté de) petit pays d'Allemagne dans le Vasgau, entre le Palatinat du Rhin, l'Alsace au levant, & la Lorraine au couchant. Il s'étend en long du nord au sud, & étoit autrefois plus étendu, puisque le duché de Deux-Ponts en faisoit partie, avant qu'il en eût été séparé ; ainsi il est censé être en Allemagne, & il appartenoit aux comtes de Hanau. Il a passé dans la suite au duc de Lorraine. Aujourd'hui il dépend de la France, depuis la réunion de la Lorraine à ce royaume. Il tire son nom de sa place la plus considérable.

BEK (Antoine) patriarche de Jérusalem, *cherchez* ANTOINE BEAK.

BEK (David) peintre célébre, né à Delft le 25 mai 1621, fut disciple du chevalier Antoine Vandik, peintre du roi d'Angleterre, & fut estimé de presque toutes les puissances de l'Europe. Charles I roi d'Angleterre, l'honora de sa faveur, & il enseigna le dessin aux princes ses fils, au duc de Glocester & au prince Robert. Il passa ensuite successivement au service des rois de France & de Danemarck, & à celui de Christine reine de Suéde, qui l'envoya en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Danemarck, & dans toutes les cours d'Allemagne, pour faire les portraits des rois & des princes. Il y fit aussi celui de Christine ; & on assure qu'il reçut neuf chaînes d'or avec des médailles tant de cette princesse, que des autres rois & princes dont il fit les portraits. La maniere de peindre de Bek étoit fort vîte & dégagée, ce qui fit que Charles I roi d'Angleterre, lui dit un jour : *Je crois que vous peindriez en vous promenant à cheval.* Les peintres de Rome honorerent Bek du titre de *Sceptre d'or*. Faisant voyage en Allemagne, il fut attaqué d'une maladie subite, qui le fit tomber dans une si grande foiblesse qu'on le crut mort. On le deshabilla, & on le coucha sur la paille dans une chambre où deux de ses laquais vuidoient bouteille. L'un d'eux dit à l'autre qu'ils feroient bien de donner un peu de vin à leur maître mort, puisqu'il ne l'avoit pas haï pendant sa vie. Là-dessus un d'eux lui ayant présenté un verre plein à la bouche, l'odeur mit les esprits en mouvement, Bek ouvre la bouche, & avale quelques gouttes. Le laquais, quoique très-surpris, redouble la dose, & le prétendu mort revient de son évanouissement. Il vécut encore quelques années depuis cet événement, & il mourut à la Haye, dans un voyage qu'il étoit allé faire en Hollande avec la permission de Christine, en 1656. * Honbraken, *vie des peintres, tome 2.*

BEKA, *cherchez* BECA

BEL, *cherchez* BAAL.

BEL, *cherchez* BELUS.

BEL (Jean le) chanoine de S. Lambert de Liége, qui florissoit au commencement du XIV[e] siécle, avoit fait une chronique, & avoit ramassé plusieurs mémoires des guerres de son temps, en faveur de Jean de Hainaut, auquel il s'étoit beaucoup attaché. C'est sur ces mémoires que Jean Froissart dit s'être fondé, & avoir dressé son histoire, qu'il présenta à Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, femme d'Edouard III. * Froissart, *préface.*

BEL (Jean-Jacques) conseiller au parlement de Bourdeaux, naquit à Bourdeaux le 21 mars 1693, de *Jacques* Bel, trésorier de France, & de *N.* Goffreteau de Châteauneuf. Il perdit sa mere à l'âge de trois ans, & il n'en avoit que neuf, lorsqu'il fut envoyé au collége des prêtres de la congrégation de l'Oratoire à Juilly, au diocèse de Meaux. Quoiqu'il y fût presque toujours malade, il y gouta l'étude, dont la premiere éducation qu'il avoit reçue chez son pere l'avoit dégouté, & il y fit de grands progrès. Un de ses régens, le pere de Vizé, qui a quitté depuis la congrégation de l'Oratoire, connoissant les talens du jeune écolier, employa tous ses soins pour les cultiver ; & au sortir de sa classe, il ne manquoit jamais d'aller dans l'infirmerie, logement ordinaire du jeune Bel, pour lui répéter les leçons qu'il venoit de dicter à ses autres disciples. En 1711 M. Bel fut rappellé dans le sein de sa famille, où il retrouva son pere tel qu'il l'avoit laissé, homme d'esprit, poli, mais austere, & à qui tous les plaisirs & toutes sortes d'amusemens étoient inconnus. M. Bel chercha sa consolation dans les douceurs de l'étude. Il s'y appliqua avec une assiduité qui n'étoit interrompue que par le compte le plus exact & le plus détaillé que son pere exigeoit de lui de toutes ses lectures ; mais sur lesquelles il parloit à son fils avec tant de justesse & même de profondeur, que M. Bel a souvent avoué qu'il avoit plus profité dans ces conversations avec son pere qu'avec ses livres. Ceux qu'il méditoit le plus volontiers, étoient ceux du pere Mallebranche, dont il avoit adopté presque tous les sentimens. Il voulut aussi avoir des conférences de théologie avec des religieux ou des ecclésiastiques habiles, qu'il étonnoit souvent par sa pénétration. Cette étude lui donna du gout pour celle de la métaphysique, qu'il a toujours cultivée depuis. Il avoit aussi chez lui des assemblées réglées, composées de jeunes gens, amis de l'étude, avec lesquels il s'entretenoit sur des matieres de raisonnement & de belles-lettres ; & ces jeunes gens, qui n'étoient d'abord qu'en fort petit nombre, se multiplierent insensiblement, & rendirent par ce moyen leurs entretiens plus utiles & plus intéressans. Comme ces jeunes gens étoient tous destinés à la magistrature ou au barreau, ils tournerent leurs études du côté de la jurisprudence, & leurs conférences ne roulerent plus que sur le droit. Après cinq ou six ans d'une application si assidue, M. Bel voulut essayer ses talens, & se mit à écrire sur divers sujets de métaphysique & de morale ; & lorsqu'il eut été reçu avocat, il se délassoit des études les plus sérieuses par la lecture des poëtes, dont il recueillit tous les endroits qui le fraperent le plus, sur-tout dans ceux qui ont écrit en notre langue. Il fut reçu conseiller au parlement le 15 de mai 1720. Peu de temps après, son pere voulut avec autorité l'empêcher de se trouver à une assemblée des chambres où l'on pouvoit délibérer contre une personne puissante à qui il avoit de grandes obligations. M. Bel ne répondit rien à la défense de son pere ; mais il consulta ce que le devoir demandoit de lui, & se trouva à l'assemblée. Comme on connoissoit sa pénétration pour les affaires, il étoit souvent consulté, & il se chargeoit toujours volontiers de défendre celles qu'il croyoit fondées sur la justice & le bon droit : il composoit alors des mémoires dont on admiroit la solidité & la

précision. En 1725 il fut nommé commissaire du parlement, pour faire une procédure criminelle à Mortagne : cette procédure fut cassée, & la cassation paroissoit retomber sur le commissaire. Les parties s'étant pourvues par requête civile, M. Bel composa un mémoire pour soutenir sa procédure & ladite requête : le tout fut rétabli l'année suivante, & les parties défendues par M. Bel gagnerent leur procès. L'affaire concernant les prétentions respectives du parlement & de la cour des aides de Bourdeaux, contestées depuis un siécle, étant sur le point d'être décidée, le parlement nomma pour son député M. Bel, quoiqu'il fût de la chambre des enquêtes, & que l'usage constant du parlement, dans des affaires de cette espéce, fût de ne choisir ses députés que dans la grand'chambre. Cet honneur lui fut déféré deux fois; la premiere, le 5 de juin 1728; (il n'avoit alors que 35 ans) la seconde, le 19 juin 1730. M. Bel se conduisit dans ces occasions avec tant de sagesse & de lumiere, qu'il s'attira l'estime & la confiance des ministres, autant qu'il donna de satisfaction au corps qu'il représentoit. Les mémoires imprimés sur lesquels fut rendue la déclaration du roi du 24 août 1734, sont regardés comme des chefs-d'œuvres d'esprit & d'érudition, indépendamment des grands intérêts qui y sont discutés. Avant cette déclaration, & dès le 9 janvier 1731, M. Bel avoit perdu son pere, auquel il succéda dans la charge de trésorier de France. Pendant les séjours qu'il avoit faits à Paris, il s'étoit attaché à connoître & à pratiquer les savans & les beaux esprits, & avoit formé le projet de deux ouvrages considérables, dont il avoit même rassemblé les matériaux : l'un sur les causes du rétablissement, des progrès & de la décadence du gout : l'autre étoit une poëtique françoise. Lorsqu'il lui fut libre de se fixer à Bourdeaux, après la décision des affaires du parlement, il fut reçu à l'académie de cette ville le 17 juin 1736, & l'année suivante il en fut nommé directeur. Ce fut en cette qualité qu'il prononça, à la rentrée, un discours où il examine l'effet que les causes générales de la grandeur, du repos & des richesses d'un état produisent par rapport à l'origine & au progrès des belles-lettres, des sciences & des arts. C'étoit un extrait de la premiere partie de son ouvrage sur les causes du rétablissement, des progrès, & de la décadence du gout. Il se défit quelque temps après de sa charge de conseiller, & obtint des lettres de vétéran. L'académie avoit proposé pour sujet du prix de l'année 1737, la cause du mouvement des muscles. M. Bel examina sérieusement les dissertations envoyées pour le concours, & il composa sur le même sujet un discours qu'il lut dans la séance publique du jour de S. Louis, & qui a été donné avec la dissertation latine de M. Alexandre Stuart, Ecossois, médecin ordinaire de la reine d'Anglererre, membre de la société royale de Londres, laquelle dissertation avoit remporté le prix. Pour se rendre plus utile à l'académie dont il étoit membre, par l'étude de la physique, M. Bel résolut de faire un nouveau voyage à Paris. Il partit au commencement de décembre 1737 : & dès qu'il fut arrivé à Paris, il se livra avec tant d'excès au travail, qu'il tomba dangereusement malade, & mourut le 15 du mois d'août 1738, sur la paroisse de S. Eustache où il est inhumé. Il n'étoit que dans la quarante-sixiéme année de son âge. Il a légué à l'académie de Bourdeaux la belle maison où elle tient ses séances, ainsi que sa bibliothéque, qui étoit considérable, & bien choisie. M. de Sarrau, secrétaire de l'académie de Bourdeaux, a prononcé son éloge dans cette académie; & c'est cet éloge dont nous venons de donner un court extrait. Nous aurions souhaité que M. de Sarrau y fût entré dans le détail des ouvrages de son illustre confrere, dont il dit que l'énumération auroit été trop longue. Nous ne connoissons pas la dissertation dans laquelle M. Bel s'est déclaré en faveur des anciens, & qui avoit été occasionnée par la dispute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte; mais nous connoissons les ouvrages suivans : 1. *Apologie de M. Houdart de la Motte, de l'académie françoise*, in-8°, de 174 pages, à Paris, 1724. Cette prétendue *apologie* est une critique de la plupart des ouvrages de M. de la Motte, & sur-tout de ses tragédies : elle est en quatre lettres, dont la quatriéme, fort courte, est adressée à M. de la Motte, & suivie d'un *examen* particulier *de la tragédie d'Inès* de Castro. On a réimprimé ces piéces dans le tome quinziéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, in-12, à Paris, 1745. Feu M. Andry ayant parlé peu avantageusement de cette *apologie*, dans l'extrait qu'il en donna dans le *journal des savans* de janvier 1725, cet extrait fut tourné en ridicule dans une lettre attribuée à feu M. l'abbé Granet, & imprimée dans le tome premier, partie premiere, des *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere des Moletz de l'oratoire. 2. *Examen de la tragédie de Romulus* (de M. de la Motte) *par l'auteur de l'apologie de M. de la Motte :* dans les mémoires que l'on vient de citer, tome II, partie seconde. 3. *Dissertation où l'on examine le systême de M. l'abbé Dubos, touchant la preférence que l'on doit donner au gout sur la discussion, pour juger des ouvrages d'esprit*; dans les mêmes mémoires, tome III, premiere partie. Cette dissertation, précédée d'une lettre de l'auteur à M. l'abbé Dubos, se trouve aussi dans l'*histoire littéraire de la France*, juillet & août, 1726, articles IV & V. 4. *Lettres* (au nombre de trois) *contenant quelques observations sur la tragédie de Mariamne par M. de Voltaire :* dans les mémoires déja cités, tome III, premiere partie. 5. *Réponse de M. B.* (Bel) *conseiller au parlement de B.* (Bourdeaux) *à une lettre que* M. Durand lui a écrite au sujet des discours de M. de la Motte sur la poësie dramatique : cette réponse faite à l'occasion de l'examen de la tragédie de Romulus, cité plus haut, est imprimée à la fin du tome second d'un *recueil de piéces d'histoire & de littérature*, in-12, à Paris, Chaubert, 1732. 6. L'*éloge de Pantalon Phœbus*, inséré par l'abbé des Fontaines dans son dictionnaire néologique. 7. Avant que M. Bel fût membre de l'académie de Bourdeaux, il faisoit souvent des extraits raisonnés des ouvrages lus dans cette académie; & l'abbé Granet, à qui il les envoyoit, les inséroit dans la *bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France*, journal auquel cet abbé a eu part quelque temps.

BELA I de ce nom, roi de Hongrie, & fils de BOLESLAS *le Chauve*, partagea la couronne avec son frere *André I*, & vers l'an 1060, le chassa avec le secours de Boleslas roi de Pologne, qui lui donna sa fille en mariage. Bela mourut après un regne de trois ans en 1063. On dit qu'il fit battre de la monnoye d'argent, qu'il régla les poids & les mesures, & qu'il fit mourir tous les Hongrois qui avoient quitté la religion chrétienne, pour retourner à l'idolâtrie. GEYSA son fils, craignant les armes de Henri IV empereur, céda son royaume à son cousin *Salomon*, fils d'*André I*. * Bonfinius, *l.* 1, *hist.* Volaterran, *geogr. l.* 8.

BELA II du nom, roi de Hongrie, fils d'ALMUS, fut surnommé l'*Aveugle*, parceque son frere *Coloman* lui avoit fait crever les yeux, & l'avoit exilé avec sa famille. Il fut rappellé après la mort de son oncle *Etienne II*, successeur du même *Coloman*, vers l'an 1132, & il regna avec beaucoup de prudence. Il fit la guerre à quelques révoltés, & entr'autres à Borique, bâtard de Coloman, qui lui vouloit ravir la couronne, & qui fut chassé. Bela II épousa la fille du comte de Servin, dont il eut BELA III, & deux autres fils, qui regnerent successivement après lui. Il

mourut l'an 1141 en odeur de sainteté. * Boissard, *chron. de Hongrie*. Bonfinius, &c.

BELA III du nom, roi de Hongrie, porta la couronne après son frere ETIENNE III en 1173, & purgea le royaume de quantité de voleurs, qui pilloient de tous côtés. Il épousa l'an 1185 *Marguerite* de France, fille de *Louis*, dit le *jeune*, sœur de Philippe *Auguste*, & veuve de Henri *le jeune*, dit *au Court-Mantel*, roi d'Angleterre. Bela III mourut l'an 1190, laissant deux fils, EMERIC & ANDRÉ II, qui furent tous deux rois. * Bonfinius & Krantz, *metrop.*

BELA IV du nom, roi de Hongrie, fils d'ANDRÉ II, succéda à son pere l'an 1235, fut très-vaillant, mais peu heureux. Il eut le malheur de voir son fils *Etienne V* se révolter contre lui, & la Hongrie désolée par les courses des Tartares; de sorte qu'il fut contraint de prendre la fuite, & de se retirer dans les isles de la mer Adriatique. Le pape Clément IV le réconcilia avec son fils, & Grégoire IX publia une croisade en sa faveur contre les Barbares. Dans ses disgraces, il eut la consolation d'avoir eu une sœur & une fille saintes; savoir, sainte *Elizabeth* de Thuringe sa sœur, & la bienheureuse *Marguerite*, qui prit l'habit de religieuse de l'ordre de S. Dominique. Il fut rétabli sur le trône par le secours des chevaliers de Rhodes & des Frangipani, & mourut l'an 1260 ou 1275, selon Bonfinius, *l.* 2, *dec.* 8.

BELA, fils de BEOR, roi des Iduméens, étoit de la ville de Denaba. Il fut le premier roi de ce pays, & Jobab, fils de Zara de Bosra lui succéda. * *Genes. XXXVI.* 32. 33. Il y en a eu un autre de même nom, fils du patriarche Benjamin, qui fut chef de la famille des Belaites.

BELAD-EL-BESCHARA, *Galilæa*, c'est-à-dire, le pays de *l'Annonciation.* C'est ainsi que l'on appelle présentement cette partie septentrionale de la Terre-Sainte, que l'on nommoit autrefois *la Galilée*, & qui étoit fertile. Elle est presque déserte, depuis qu'elle est sous l'obéissance des Turcs, n'y ayant aucun lieu qui soit remarquable, mais seulement quelques villages & quelques châteaux, comme le remarque assez au long le P. Nau, religieux de la société de Jesus, qui a fort voyagé en ces quartiers-là, & qui à son retour en France a donné une relation assez exacte de tous les endroits remarquables de la Terre-Sainte.

BELATUCADRUS, nom d'une fausse divinité honorée autrefois en Angleterre, dont il est fait mention dans une inscription sur une vieille pierre dans la maison du sieur Th. Dikes, au comté de Cumberland: *Deo sancto Belatucadro Aurelius Diatova aram ex voto posuit L. L. M. M.* L'on trouve encore une inscription du même Belatucadrus, sur une autre pierre: *Belatucadro Jul. Civilis opt. V. S. L. M.* & sur une troisiéme, qui a échapé au recueil des inscriptions de Gruter, & que Cambden a communiquée: *Deo Belatucadro, lib. votum fecit Jolus.* Seldenus dans son ouvrage *de diis Syris*, croit que ce Belatucadrus est le même que Belenus & Abellion, nom que les Payens donnoient au soleil qu'ils honoroient particulierement. * Gerard Jean Vossius est de ce sentiment, dans son livre *de orig. & progressu idol. lib.* 2, *c*, 17. *Cherchez* BELENUS, BELENAT *&* MITHRA.

BELAI, *cherchez* BELLEI.

BELBAI ou ILBAI, comme écrivent quelques-uns, nom de Malek al Dhaher Abusaid, quinziéme sultan de la dynastie des Mammeluks Circassiens en Egypte. Il monta sur le trône âgé de plus de 70 ans, l'an de l'hegire 865, de Jesus-Christ 1460, & il s'y comporta si mal, qu'il en fut chassé par un soulévement général au bout de deux mois, qu'il avoit employés à faire du mal à chacun, & à deshonorer son regne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BELBAIM, montagne, *cherchez* BELMA.

BELBAIS, *Belbaisa*, village d'Egypte, sur une des embouchures du Nil, vis-à-vis de la ville de Damiete. On croit que ce village est à la place de l'ancienne *Pelusium* ou *Peluze*, ville archiépiscopale; que Damiete s'est agrandie de ses ruines, & que l'archevêché de Peluze y a été transféré.

BELBINE, ville située à l'entrée de la Laconie, au-dessus de Lacédemone, vers le nord, près du fleuve Eurotas, dont parle Plutarque dans la vie de Cléomene. Etienne le géographe qui en parle aussi, cite Pausanias, où elle est nommée *Belentina.* Les Arcadiens, près des frontieres desquelles elle est, prétendent qu'elle leur appartenoit, & qu'elle leur a été enlevée. * Lubin, *tables géogr.*

BELCASTRO ou BELICASTRO, ville d'Italie dans la Calabre, avec évêché suffragant de San-Severino, est entre cette derniere ville & la mer. Cette ville est aussi un duché qui appartient à une branche de la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. Les auteurs modernes la nomment *Bellicastrum.* On la prend ordinairement pour la *Chonia* des anciens; mais il y a peu d'apparence qu'elle ait été bâtie sur les ruines de *Petillia*, dont Strabon, Pline, Ptolémée & Pomponius Mela font mention. Ses habitans prétendent que S. Thomas d'Aquin est né dans cette ville. * Leandre Alberti.

BELCHANIUS ou BELCHARUS, *cherchez* FEUS BELCHAMUS, &c.

BELCKIS, bourg de Hongrie, *cherchez* BECHE.

BELEM, nom commun à un bourg, à un monastere & à un fort en Portugal, près de Lisbonne. Le monastere a été bâti le premier, & a donné le nom à tout le reste. Le roi Emanuel le fonda vers le commencement du XVI siécle, & le dédia à la sainte Vierge, sous le titre de la naissance de Notre-Seigneur; ce qui lui fit donner le nom de Bethléem. Le cloître & l'église sont deux bâtimens véritablement royaux. L'église est un vaste édifice, dont la voûte est extrêmement hardie, longue de quarante-huit pas plus que la nef n'a de largeur, & large de vingt-huit depuis la séparation de la nef jusqu'au grand autel. La chapelle du grand autel d'ordre dorique, à neuf faces. Les quatre qui sont le plus éloignées de l'autel, sont séparées l'une de l'autre par de grandes colonnes de marbre blanc, du même ordre. Les cinq autres faces qui terminent le rond de la chapelle, ne sont séparées que d'une seule colonne. Cet ordre dorique est chargé d'un autre qui est au-dessus, & celui-ci d'un troisiéme plus petit, jusqu'à la coupole. Cette église est faite en croix; la voûte, les côtés & le pavé sont tout de jaspe, & de marbre blanc & noir: l'entrée est bordée de belles statues de marbre, & les colonnes sont relevées de grotesques en sculpture. Dans une niche près du grand autel, on voit S. Jerôme en pierre, fort bien fait. Le roi Emanuel destina cette église à être le mausolée des rois & de la maison royale. On y voit un grand nombre de tombeaux des rois & des reines, des princes & des princesses. Les premiers sont supportés par des figures d'éléphans, & ornés de quarreaux & de couronnes: les uns & les autres sont parfaitement bien travaillés en marbre blanc, noir & rouge, couverts de rideaux de taffetas ou de velours rouge. Le cloître est occupé par des hermites de S. Jerôme: il est grand, magnifique & peut contenir jusqu'à deux cens religieux: le dortoir a l'air d'un salon d'une maison royale. On voit dans le même lieu un hôtel royal destiné pour de pauvres gentilshommes. On y entretient tous ceux qui ayant employé leur jeunesse au service du roi, n'ont pas de quoi subsister dans leur vieillesse. Lorsqu'ils y entrent on leur donne l'habit de l'ordre de Christ. Le cloître & l'église de Belem sont construits sur les bords du Tage. Vis-à-vis de ces deux édifices, on voit au milieu de la riviere une grosse tour quarrée bâtie sur des pilotis, avec une platteforme avancée. Cette tour est regardée comme la citadelle de Lisbonne, parceque tous les vaisseaux sont obligés de la saluer en passant,

& d'y montrer leurs commissions & leurs billets de congé. La place d'armes est fortifiée de parapets garnis d'une grande quantité d'artillerie. C'est dans cette place que sont les cazernes, où demeurent les soldats de la garnison. Les logemens de la tour, qui sont à l'étage d'en-bas, servent de magasins, & ceux de l'étage d'en-haut, servent à renfermer les prisonniers d'état. * La Neuville, *hist. de Portugal*, *tom.* 1. *p.* 40. Colmenar, *del. de Portugal.*

☞ BELÊME, ville de France dans le grand-Perche, dont elle prétend être la premiere ville, comme effectivement elle en est la plus ancienne. Elle est à quatre lieues de Mortagne, au midi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BELENAT (LE MONT) en latin *Belenatensis mons*, tiroit, selon toutes les apparences, son nom du dieu Belenus, c'est-à-dire, d'*Apollon*, pris pour le soleil, que les anciens Gaulois honoroient avec Jupiter, Mercure & Mars, préférablement aux autres divinités. Cette montagne étoit dans l'Auvergne, entre Artonne & Riom, ainsi que Gregoire de *Tours* le dit dans son livre *de gloria Confessorum*; mais elle est aujourd'hui entierement inconnue aux habitans du pays. * Hadr. Vales. *notit. Gall.*

BELENDIN, *cherchez* BALENDIN.

BELENOPOLA, parasite en titre d'office d'un usurier d'Athènes nommé *Pamphile.* Ce parasite étoit si avant dans les bonnes graces de son hôte, qu'il sembloit que les biens de Pamphile fussent communs entr'eux. Aristophane le raille dans une de ses comédies.

BELENUS ou BELENOS, est le nom que les Gaulois donnoient à Apollon, & sous lequel ils honoroient cette prétendue divinité. Ce mot est celte, & signifie *blond*, *jaune.* Les Gaulois le regardoient comme le dieu qui présidoit à la médecine, & qui avoit une vertu singuliere pour guérir les maladies. Ils lui avoient, à cause de cela, consacré une herbe que nos médecins appellent *Jusquiame*, & ils la nommoient *Belinuncia*, nom qui s'est conservé jusqu'à nous. Les Espagnols l'appellent encore *Velenno*, & les Hongrois *Belend.* On croit que les Druides se servoient de cette herbe dans leurs prestiges, & leurs prétendues prédictions. Les mêmes Druides, qui étoient généralement les seuls prêtres des Gaulois, étoient par un titre spécial les ministres de *Belenus*; & en cette qualité ils avoient coutume de prendre un nom qu'ils mettoient après celui de leur famille. C'étoit du moins l'usage au temps d'Ausone, qui nous apprènd cette particularité. On voyoit dans les Gaules, encore au IV siécle de l'église, plusieurs temples consacrés au culte de ce faux dieu. Eumene (*Pan.* p. 265) parle avec éloge d'un de ces édifices : il paroît par sa narration qu'il étoit situé dans la Viennoise, ou dans un autre pays peu éloigné. Il y en avoit un autre à Autun, & peut-être un troisiéme à Bayeux, dont le rhéteur Patere semble avoir été le gardien & le trésorier. Il y en a qui font venir le mot *Belenus*, du grec βέλος, qui signifie une fléche; & qui prétendent que l'herbe qui lui fut consacrée se nommoit *Belinuncia* ou *Belenium*, parcequ'elle servoit à froter les fléches. * D. Martin, *religion des Gaulois*, *liv.* 2. Ausone, *in professor. carm.* 194 *&* 200, *& les notes de l'éditeur d'*Ausone, *ad usum delphini*, sur ces deux endroits, *pag.* 140 *&* 150. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom.* 1. p. 8.

Apollon étoit aussi honoré à Aquilée sous le nom de *Belenus*, comme le prouvent diverses inscriptions qu'on a trouvées dans cette ville, entr'autres celle-ci qui est sur un ancien autel fort long : *Apollini Beleno Aug. in honorem C. Petri*, & cette autre, *Apollino Beleno C. Aquileins. Felix.* Gruter en rapporte encore cinq autres, que l'on peut voir, *inscript. veter. p.* 36.

Elias Schedius, persuadé que le nom de *Belenus* étoit mystérieux dans ses lettres, les a considérées selon leur valeur dans les nombres, (à la maniere des anciens Grecs, dont les caracteres étoient en usage parmi les Druïdes) & a trouvé qu'elles faisoient 365, qui est le nombre des jours que le soleil met à faire son cours.

Β	η	λ	ε	ν	ο	ς
*	*	*	*	*	*	*
2.	8.	30.	5.	50.	70.	200.

Ces valeurs ramassées ensemble, font justement trois cens soixante-cinq. * Elias Schédius, *de diis Germanorum.*

BELEPHANTES, Chaldéen, fut choisi des siens pour faire connoître à Alexandre le péril dont les astres le menaçoient, s'il entroit dans Babylone. * Diod. *Sic. l.* 17. *p.* 622. *in olympiad. CXIII. anni quarti historia.*

BELESBAT (seigneur de) *cherchez* HOSPITAL (Michel de l').

BELESIS NABONASSAR, *voyez* ASSYRIE.

☞ BELESTE, fontaine de France, en Languedoc, au comté de Foix, & près du bourg de Belesta, dans la plaine de Mazeres, & au diocèse de Mirepoix. Cette source donne l'origine au Lers : elle a cela de particulier, que depuis la fin de juillet, jusqu'au commencement de janvier, elle coule douze fois, & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles si égaux & si accordés, que ce ruisseau est une espece de clepsydre ou d'horloge d'eau. * Coulon, *rivieres de France*, 1. part p. 480. Baudrand. *dict.*

BELFAST, ville maritime & riche de l'Ultonie en Irlande, dans le comté d'Antrim, située à l'embouchure de la riviere qu'on nomme *Lagan-Water*, à quelques milles de Carrikfergus & sur la baye de ce nom. Elle envoie deux députés au parlement. * *Dict. angl.*

BELFORTE, *Belfordium*, village du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, près de la riviere de Metramno, au midi de la ville de Mileto. On y voit les ruines de l'ancienne *Subscinum*, ou plutôt *Subcisinum*, ville des Brutiens. * Mati, & la Martiniere, *diction.*

BELGART, *Belgartia*, petite ville d'Allemagne, fort marchande, dans la Poméranie ultérieure, sur la petite riviere de Persante. Elle est à l'électeur de Brandebourg, & a été fort maltraitée durant la grande guerre d'Allemagne. Elle est dans le petit pays de Cassubie, à trois milles d'Allemagne de Colberg. * Bourgon, *geograph. hist.*

BELGES, en latin *Belgæ*, peuple en général d'une des trois parties de la Gaule, qu'on appella *Belgique.* C'est cette même partie qu'on divisa depuis en Belgique premiere, Belgique seconde, Germanie supérieure, & Germanie inférieure; & c'est-là où l'on établit les archevêchés de Trèves, de Reims, de Mayence & de Cologne. Jules-César parle avantageusement de la Gaule Belgique, ou pays des Belges, qu'il a placé dans le I livre de ses commentaire entre le Rhin, l'Océan, & les rivieres de Seine & de Marne. Les autres auteurs ont diversement marqué ses frontieres. Junius & d'autres se sont tourmenté pour chercher l'origine du mot *Belgium*, sans y avoir bien réussi. César avoue que de son temps les Belges étoient les peuples les plus vaillans de la Gaule; parcequ'ils étoient les plus éloignés du luxe, & qu'ils avoient continuellement guerre avec les Allemans. Aujourd'hui on donne le nom de *Belgique* à la basse Allemagne, qui comprend les dix-sept provinces des Pays-Bas. *Voyez* FLANDRE, HOLLANDE, PAYS-BAS. * Cæsar, *l.* 1. *&* 2. *de bell. Gall.* Tacite, *l.* 1. *annal.* Dion, *l.* 53. Ammien Marcellin, *l.* 15. Aubertus Miræus, *in chron. Belg.* Petrus Divæus, *in antiq. Gall. Belg.* De Thou, *hist. l.* 40. Huterus Delfius. Robert Cenalis. Guichardin. Cluvier, &c.

☞ BELGIOJOSO, château situé à un mille du Po, dans le Pavesan. Il a été bâti par Galeas Visconti, aïeul de Philippe-Marie. Celui-ci le donna en 1431, à Alberic V du nom, comte de Cunio, & depuis ce temps les seigneurs de Cunio ont pris le nom de BELGIOJOSO. *Voyez* l'article suivant.

☞ BELGIOJOSO, maison l'une des plus anciennes & des plus célébres d'Italie. Elle a été connue dans les anciens temps sous le nom de Cunio, Barbiano, Lugo & Zagonara, comtés & seigneuries qu'elle possédoit avec une espece de souveraineté. Ces terres & plusieurs châteaux qui lui appartenoient également, étoient situées dans la basse Romagne entre les villes d'Imola, de Ravenne, & de Ferrare, aux environs de la riviere de Senio. Ce n'est que depuis l'an 1431, que la maison de Cunio a pris le nom de Belgiojoso, sous lequel elle est connue présentement, comme nous le dirons à l'article d'Alberic V, à qui le château de Belgiojoso fut donné par Philippe-Marie Visconti. La maison de Cunio étoit déja comptée parmi les plus illustres de Ravenne en 880, & Rubeus, *hist. Ravenn.* lib. 5. p. 245, dit qu'*Albéric*, comte de Cunio, petit fils d'Everard I, y soutenoit alors avec honneur la faction impériale.

I. Rainerio II du nom, dixiéme comte de Cunio, & *Evido* son frere, firent en 1139 la guerre à la ville da Faenza; & obligerent les magistrats, à les recevoir dans la ville, & à leur donner les droits de bourgeoisie. Ils furent investis par l'archevêque de Ravenne du château de Riversano, en 1145. *Rainerio* fut pere d'Evido, qui suit; & d'un autre *Rainerio*, qui en 1186 rendit hommage à Henri, fils de Frédéric Barberousse, pendant le séjour que ce jeune prince fit à Imola. Aidé des Fayentins, il reconquit en 1202 la ville de Lugo, dont Albert, archevêque de Ravenne, s'étoit emparé.

II. Evido II, servit utilement l'empereur Frédéric *Barberousse* dans les guerres d'Italie. Ce prince, en 1164, le confirma, lui & son frere, dans le comté de Cunio. *Evido* fut pere de Rainerio, qui suit.

III. Rainerio III, acquit le comté de Donogallia, par son mariage avec *Marie*, héritiere d'Alberic, dernier comte de Donogallia. Il fut podestat perpétuel des Fayentins; en cette qualité il s'empara en 1230 du château de S. Potito, & acheta en 1240 celui de Fabriago. Sa piété le porta à contribuer de ses deniers à la construction de l'église de S. François, que les cordeliers de Lugo faisoient bâtir. Il accompagna l'empereur Frédéric II dans les guerres que ce prince fit en Romagne, & il en recut en 1241, la confirmation de ses états. *Rainerio* fut pere de quatre enfans, entr'autres de Bernardin, qui suit; & d'*Evido*, dit *Bandezzat*, dont la petite-fille *Taddea* de Barbian épousa *François* d'Est, marquis de Ferrare.

IV. Bernardin, s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres civiles, qui de son temps désoloient la Romagne. Il fut chef des Guelfes, & fit alliance avec les villes de Boulogne, de Ravenne & de Rimini. Il fut podestat d'Imola en 1295, & de Ravenne en 1299. En 1311 il acquit le château des Guercinoro, & il acheta celui de Zagonara, dont quelque temps après ses descendans prirent le nom. Ses enfans furent Alberic II, qui suit; *Ugolin*, vaillant capitaine, qui prit en 1322 la ville de Cervia, & tua Rainald, archevêque de Ravenne; & *Rainerio*, qui fut confirmé en 1303 dans le comté de Donagallia par l'empereur Henri VI.

V. Alberic II, se distingua également dans les armes. Il chassa de Faenza les Gibelins & Maghinard de Cesenne leur chef. Il eut pour fils

VI. Pierre, qui fut podesta de Forli en 1330, & eut pour fils

VII. Alberic III, qui fut un des capitaines de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, & mourut en 1377. Son fils.

VIII. Alidose, lui succéda dans sa charge, & servit utilement Bernabo Visconti en plusieurs occasions. Il fut tué sur les remparts de Barbiano, l'an 1385, en défendant cette place assiégée par le marquis de Ferrare & les Bolonois. Ses enfans furent, Alberic IV, dit *le Grand*, qui suit; & *Jean*, qui fut un guerrier fameux, & qui conduisoit ses troupes avec tant de bravoure & de vivacité, qu'on le surnomma le *foudre de la guerre*. Il reprit en 1385 le château de Barbiano, sur les Bolonois, qui l'avoient emporté la même année sur son pere, & le défendit contre tous leurs efforts avec une valeur qui lui concilia leur estime. Desorte que quelque temps après ils lui donnerent le commandement général de leurs troupes. Il les quitta en 1398 pour passer au service du duc de Milan. Depuis il ne cessa de faire des courses sur les terres des Bolonois & du marquis de Ferrare. Dans une de ces courses il fut surpris au passage du Panaro, fait prisonnier & emmené à Boulogne, où lui & ses enfans eurent la tête coupée en 1399.

IX. Alberic IV surnommé *le Grand*, fils d'Alidose, fut un des plus grands capitaines de son temps. Tous les historiens lui donnent la gloire d'avoir délivré l'Italie de l'esclavage des barbares, & d'avoir rétabli la milice de ce pays dans son ancien lustre. Il fit ses premieres armes sous Jean Auchut, fameux capitaine Anglois. Dès qu'il crut avoir acquis assez de connoissances dans le métier de la guerre pour agir de lui-même, il forma la célébre compagnie de S. George; il n'y recut que des Italiens, à qui il fit jurer de chasser tout étranger d'Italie. En ce temps-là des troupes de bandits composées de soldats François, Anglois & Allemans, & connus sous le nom de *Compagnies*, infestoient l'Italie. Ces troupes se mettoient successivement au service des princes, préférant toujours celui qui mettoit leur sang à un plus haut prix. Mais sous le moindre prétexte elles se débandoient, & pilloient indifféremment leurs alliés & leurs ennemis. Alberic les attaqua, gagna sur eux deux batailles très-sanglantes, & les chassa enfin d'Italie. Ses succès lui acquirent une telle réputation, que tous les princes d'Italie le rechercherent à l'envi pour lui donner le commandement de leurs armées. Il servit quelque temps Barnabo Visconti, seigneur de Milan; ensuite la république de Venise. En 1379, étant général du pape Urbain VI, il reprit Rome occupée par l'antipape Gregoire, après avoir battu à Marino l'armée de cet antipape. Urbain VI le donna en 1380 pour général en chef à Charles de Duras, qui alloit à la conquête de Naples. Ses entreprises furent couronnées par les succès les plus brillans. Il prit Naples, & obligea la fameuse reine Jeanne retirée dans le château, à se rendre à discrétion. Charles de Duras dut à Alberic la conservation de son état, comme il lui en devoit la conquête. Louis d'Anjou étant venu à la tête d'une nombreuse armée, pour s'emparer du royaume de Naples, en qualité d'héritier de la reine Jeanne, Alberic s'opposa à ses entreprises, & lui livra une bataille dans laquelle tout l'avantage fut de son côté. Il le combattit même en personne, & lui fit une blessure dont il mourut quelques jours après. Ses succès lui concilierent toute l'estime du nouveau roi de Naples, qui le fit son grand connétable, & lui donna le marquisat de Teraci, & les comtés de Trani, & de Conversano. Il songea ensuite à recouvrer ses états usurpés par les Bolonois & leurs alliés, & à venger la mort de son pere tué à la prise de Barbiano. Les Bolonois furent défaits à San-Prospero, l'an 1381, & peu après Alberic fit avec eux une paix honorable. Il passa en 1395 au service de Jean Galeas Visconti, duc de Milan. Le duc l'ayant envoyé l'année suivante au secours de Jacque Appiani, seigneur de Pise, il chassa les Florentins du Pisan: il leur prit même la ville de Sienne. Le duc ayant reçu un échec à Gover-

nolo, Alberic fut rappellé en Lombardie en 1397. Il ranima les troupes en leur donnant de la confiance, & attaqua les Bolonois, les Florentins & les marquis de Mantoue & de Ferrare, unis contre le Visconti, qui furent défaits à leur tour. Les Florentins appellerent à leur secours l'empereur Robert de Baviere, qui en 1401 se mit en devoir de faire une descente en Italie : Alberic marcha à sa rencontre ; & après l'avoir battu près de Verone, l'obligea à s'en retourner en Allemagne. Lorsque le duc Jean-Galeas fut mort, Alberic rentra au service du pape, qui en 1403 l'envoya au secours de Ladislas, fils de Charles de Duras, roi de Naples. Ladislas venoit d'être chassé de son royaume par les barons & par Louis d'Anjou : il ne lui restoit plus que la ville de Gaéte. Alberic conduisit ses opérations avec tant de succès & de bonheur, qu'en peu de temps il réduisit Naples & ses châteaux, & tout le reste du royaume sous l'obéissance de Ladislas. De Naples il repassa en Romagne, où une brouillerie qu'il eut avec Balthazar Cossa, légat du pape, occasionna une guerre entr'eux. Alberic la soutint avec honneur, & se défendit si bien dans Castel-Bolognèse, contre les efforts du légat, qu'il obtint enfin une paix honorable. Une autre guerre qu'il eut à soutenir quatre ans après, contre le même légat, ne lui fut pas si favorable. Il eut le déplaisir de voir son château de Barbiano entiérement détruit. Alberic mourut comblé de gloire en l'année 1410. Tous les historiens s'accordent à le regarder comme le plus grand capitaine de son temps. Les plus fameux guerriers de ce siécle, tels que Sforce, pere des ducs de Milan, Braccio, Orsini, Tartaglia, Brandolin, & plusieurs autres avoient appris sous lui le métier de la guerre, ayant été soldats dans sa compagnie de S. George. Alberic IV ajouta aux armes de sa maison la croix de gueules,& ces paroles aux quatre coins LIB. IT. AB EXT. c'est-à-dire, *Liberata Italia ab exteris.* Il eut de *Béatrix* de Polenta, sœur d'Ostase, seigneur de Ravenne, deux fils, LOUIS, qui suit ; & *Mainfroi*. Celui-ci se distingua comme ses aïeux dans le service militaire, & suivit son pere dans la guerre qu'il fit au légat Cossa. François Carrare, son parent, seigneur de Padoue, étant en guerre avec les Vénitiens, Mainfroi le servit utilement. En 1404 il battit à Languillara, Paul Savelli, général des Vénitiens. Il défit encore à quelque temps de-là leur armée près Rovigo, & obligea cette ville à se rendre à discrétion. Mainfroi épousa *Isabelle* de Montfort, fille du marquis de Bisegli, dont il eut trois enfans à qui il transmit les états que son pere possédoit au royaume de Naples. Ses neveux attachés à la maison d'Anjou, les perdirent, lorsque la maison d'Aragon fut venue à bout de chasser celle d'Anjou de ce royaume.

X. LOUIS I du nom, fils d'*Alberic le Grand*, continua la maison de Barbiano en Romagne. Il fut ami intime du légat Cossa, dont il favorisa les entreprises contre son frere même. Mais par l'entremise de la république de Venise, il se raccommoda en 1408, avec Mainfroi, qui lui céda tous ses états qu'il possédoit en Romagne. Louis s'intéressa à faire finir le schisme qui s'étoit élevé après la mort du pape Alexandre V, par l'élection de Gregoire VII, & de Benoît XIII. Il fit alliance avec les cardinaux assemblés pour ce sujet à Boulogne, & il s'obligea à reconnoître celui que l'on auroit élu dans le conclave. Ce fut son ami le cardinal Cossa qui fut élu, & qui prit le nom de Jean XXIII. Ce pape le confirma dans tous ses états qui relevoient de l'église. La même année 1411, la république de Boulogne fit alliance avec Louis, & six mois après elle le fit son capitaine dans la guerre qu'elle eut à soutenir contre Charles Malatesta, seigneur de Rimini. Louis fut présent à la paix qui se fit entr'eux l'an 1419. Sa femme étoit de la maison des Manfredi, seigneurs de Faënza. Il en eut ALBERIC V, qui suit.

XI. ALBERIC V du nom, fut le premier qui ajouta aux titres de sa maison celui de *comte de Belgiojoso*. Il s'attacha d'abord à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qu'il servit dans ses armées jusqu'en 1423, qu'il rompit avec lui. Le mécontentement d'Alberic venoit de ce que le duc, sous prétexte de la guerre qu'il soutenoit dans la Romagne contre le légat de Boulogne & ses alliés, avoit mis une garnison dans Lugo, la meilleure place des domaines d'Alberic. Il quitta brusquement le parti du duc de Milan, & se jetta dans celui de ses ennemis. On lui donna deux cens gensd'armes & sept cens fantassins. Avec ce secours il recouvra plusieurs de ses châteaux. Il se fortifia ensuite dans Zagonara. Ange de la Pergola, capitaine du duc, vint l'y assiéger. Il battit l'armée des alliés, qui venoit au secours d'Alberic, lequel fut obligé de se rendre. Le duc de Milan lui rendit ses bonnes graces, & lui donna de l'emploi dans ses troupes. Il lui confia en 1430 le commandement de celles de Toscane. Alberic, toujours outré que le duc ne lui rendît pas ses états de Romagne, se laissa battre, pour se venger de lui. Les troupes qu'il commandoit le firent prisonnier & l'envoyerent à Milan. Le duc ne s'abandonna point à son ressentiment ; il écouta les raisons d'Alberic ; & comme il vouloit conserver ses châteaux qui lui convenoient tant qu'il auroit la guerre dans la Romagne, il lui donna en 1431 le bourg, le château & la seigneurie de Belgiojoso. Mais le duc ne jouit pas long-temps de son usurpation. Le pape Eugene IV, profitant d'une circonstance où ses troupes étoient occupées ailleurs, fit attaquer en 1436 le château de Cunio, qui fut pris & rasé. Barbiano fut aussi ruiné. Lugo, Zagonara & les autres châteaux se rendirent à Sforce, général des troupes du pape. Alberic mourut la même année, de déplaisir de ce que sa maison étoit chassée pour toujours de ses anciens domaines. D'*Héléne*, fille du comte *Hugues* de Rangoni, il eut trois enfans, LOUIS II, qui suit ; & *Galeot* & *Charles*, morts jeunes.

XII. LOUIS II, comte de Belgiojoso, servit François Sforce dans la conquête de l'état de Milan. Il étoit fort aimé de ce prince, qui le confirma dans le comté de Belgiojoso, par un diplome de l'an 1451. Il épousa *Eléonore*, fille du comte *Raphael* Mandelli, dont il eut CHARLES, qui suit.

XIII. CHARLES I, comte de Belgiojoso, fut employé dans des négociations importantes. Louis Sforce, oncle de Jean Galeas, duc de Milan, l'envoya en 1493 en qualité d'ambassadeur à la cour de France, pour engager le roi Charles VIII à entreprendre la conquête du royaume de Naples. Il réussit dans sa négociation, & porta lui-même la nouvelle de ce succès, s'étant rendu de Paris à Parme en cinq jours. Louis Sforce le déclara en 1495, amiral de la flotte qu'il avoit à Gènes, & l'année suivante il lui donna le gouvernement de Pavie. Le comte de Belgiojoso se rendit si agréable par ses services, que Louis Sforce lui donna en 1499 la ville & le château de Monza. Ce fut lui qui fit bâtir à ses frais l'église & le couvent des cordéliers de Belgiojoso, & il y établit la sépulture de sa famille. De *Catherine* Visconti, fille du comte *Pierre-François*, il eut trois filles, *Marguerite* mariée à *Alexandre* Sforce, comte de Borgo-novo ; *Lucrece*, femme du comte *Louis* Tolentin ; *Antoinette* mariée au comte *Alexandre* Scaramuccia-Visconti, & trois fils ; *Louis* ; *Alberic* & PIERRE-FRANÇOIS, dont nous allons parler.

Louis fut un grand homme de guerre, qui dès l'âge de seize ans fut fait capitaine de gendarmes. Il s'attacha à la France, & servit avec distinction en Italie & sur les frontieres d'Espagne depuis l'an 1510 jusqu'en 1516. Cette année le roi François I le fit son conseiller & son chambellan. En 1521 il fut envoyé à Parme, & défendit cette ville contre les troupes réu-

nies de l'empereur & du pape. Il commandoit une partie de l'infanterie à la bataille de la Bicoque en 1522. L'année d'après il surprit Monza & conquit Lodi. Il commandoit une partie de la garnison de Marseille, lorsque cette ville fut attaquée par les impériaux. Il passa en Italie avec le roi François I, & son crédit contribua beaucoup à lui soumettre la ville de Milan en 1524. A la bataille de Pavie, le comte de Belgiojoso commandoit trois mille hommes d'infanterie & deux escadrons, avec lesquels il repoussa la cavalerie allemande. Quoique blessé en deux endroits au visage, il accourut au secours du roi; mais le voyant pris sans ressource, il se fit jour à travers les ennemis, & se sauva. Le peu d'exactitude avec laquelle il recevoit ses appointemens le dégouta du service de la France: il rentra dans celui de l'empereur par la médiation du connétable de Bourbon. Charles-Quint le fit son conseiller, & général des gendarmes. Peu de temps après il le fit gouverneur de Novarre & de tout l'état de Milan au-delà du Tessin. Le comte de Belgiojoso battit à Gagliate les troupes de France, qui alloient joindre l'armée commandée par le duc d'Urbin, lequel faisoit le siége de Milan. En 1527 il fut fait gouverneur de Milan, pendant l'absence du connétable de Bourbon, qui étoit allé faire le siége de Rome. La même année il recouvra Monza; mais il perdit Pavie, qui fut prise d'assaut, & où il fut fait prisonnier. Il s'en dédommagea l'année suivante, en surprenant cette ville pendant une nuit obscure. Il gagna la bataille de Landriano, à la tête de l'infanterie espagnole, qu'il avoit conduite de Gènes à Milan, en traversant les montagnes de l'Apennin, quoique les passages fussent gardés par les ennemis. Charles-Quint ne pouvant assez reconnoître sa valeur, lui donna plusieurs châteaux, & le fit gouverneur général de l'état de Milan. Mais le duc Sforce ayant recouvré son état par la paix de Boulogne, en 1530, le comte de Belgiojoso fut déclaré viceroi de Sicile. Il se disposoit à aller prendre possession de sa nouvelle dignité, lorsqu'il mourut empoisonné à Milan. Il n'avoit encore que trente-six ans. L'empereur témoigna par ses regrets l'estime qu'il faisoit de sa personne.

Alberic, second fils de *Charles*, servit avec distinction dans les armées de France en Italie, jusqu'à la bataille de Pavie. En 1526, il passa au service de Charles-Quint, qui lui donna le château de Candie en Lomelline. Il défendit, en 1527, Alexandrie assiégée par l'armée de France, & ne la rendit qu'à l'extrémité. Il étoit en 1528 dans Naples, où il commandoit vingt compagnies d'infanterie, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée françoise, & fut tué en combattant vaillamment dans une sortie. Charles-Quint l'avoit désigné colonel général de l'infanterie allemande en Italie.

XIV. Pierre-François, comte de Belgiojoso, troisiéme fils de Charles, servit aussi le roi de France depuis l'an 1516 jusqu'en 1526, qu'il passa au service de l'empereur, lequel le fit colonel d'infanterie. Il accompagna Charles-Quint dans ses expéditions d'Afrique. Il fit si bien à la bataille de Tunis, que ce prince le fit gouverneur de Crémone, sénateur & son conseiller d'état. Dans la guerre de Parme, en 1551, il étoit mestre de camp général de l'armée de l'empereur. Il épousa *Paule* Torella, fille de *François*, comte de Chirugolo & de Guastalla, de laquelle il eut trois enfans; *François*, qui fut abbé de saint Pierre l'Olmo, & prévôt de l'église collégiale de Somma; *Charles*, capitaine de cavalerie au service de l'empereur, qui de son mariage avec *Hippolyte*, de la maison Visconti de Somma, n'eut qu'une fille nommée *Justine*, mariée dans la maison de Cusani; & Louis, qui suit;

XV. Louis III, comte de Belgiojoso, dernier fils de *Pierre-François*, servit dans les guerres de Piémont sous Ferrand Gonzague, & de Flandre sous le duc de Savoye. De retour à Milan, il eut le gouvernement de Novarre, & fut fait un des soixante décurions de la ville de Milan, & peu de temps après il fut élu vicaire de provision. Louis avoit des dispositions singulieres pour les sciences. Il apprit parfaitement les langues orientales. Le fameux Alciat, son contemporain, l'appelloit le Soleil des savans. Sa femme *Barbe*, fille de *François* Trivulce, marquis de Vigevano, & de *Julie* Trivulce, fille de Théodore, marquis de Pizzighitone, lui apporta les seigneuries de Confienza & de Lardara. Il en eut quatre enfans, Alberic VI, qui a continué la postérité; *Jean-Jacques*, *François* & *Galéoto*, dont nous allons parler.

Jean-Jacques fit ses premieres armes en Espagne, dans la guerre que Philippe II entreprit pour conquérir le Portugal. Il servit ensuite en Flandre sous Alexandre Farnèse, & se distingua en particulier à la prise de Berg-op-Zoom, où étant monté des premiers sur la muraille, il eut la jambe percée d'un coup de feu. Il fut capitaine de gendarmes & aide-de-camp dans la guerre de France. Il revint à Milan en 1592. A l'affaire de Brigueras il fut blessé à la cuisse, & à l'attaque de Cahors, il fut encore blessé au col. Il repassa en Flandre en 1593, en qualité de colonel de cavalerie, & se fit beaucoup d'honneur aux prises de Dourlens & de Cambrai. Il commandoit l'arriere-garde, en qualité de général de la cavalerie, à la bataille où l'armée espagnole, commandée par le marquis de Varembon, fut défaite. Quoique blessé au bras d'un coup de feu, il conserva assez de présence d'esprit, pour sauver cette arriere-garde, & empêcher qu'elle ne fût entamée. En 1599 il défendit Nieuport contre Maurice de Nassau, général des Hollandois; & en 1600 il fut déclaré général en chef de la cavalerie dans les Pays-Bas. L'empereur Rodolphe lui donna en 1601 le commandement de ses troupes dans la haute Hongrie. Il s'y distingua extrêmement. Il repoussa les Turcs à Waradin & à Hust, & gagna la bataille de Lippe. Ce fut lui qui défendit la ville de Scépus contre les rebelles & les Turcs qui l'avoient assiégée: il les obligea à lever le siége, après avoir essuyé de grandes pertes. La cour d'Espagne le fit repasser en 1606 en Flandre, où il fut fait conseiller d'état, & gouverneur de Namur & du pays entre Sambre & Meuse. Il y mourut sans laisser de postérité, & fut enterré à Liége dans l'église des religieuses Carmelites, qu'il avoit fait bâtir à ses dépens, comme tout le reste du couvent.

François, second fils de Louis III, servit dans les troupes où son frere avoit du commandement. En 1605 il fut assassiné à Prague, par les ordres du maréchal de Roswrm, qui pour ce crime eut la tête tranchée.

Galéoto, dernier fils de Louis III, s'acquit beaucoup de réputation par la bravoure & la bonne conduite qu'il fit paroître à la tête d'un régiment dont il étoit colonel, dans les guerres de Piémont & de Flandre. C'est de lui que sort la branche cadette de la maison de Belgiojoso, qui aujourd'hui a pour chef le comte François de Belgiojoso, seigneur de Merlin, chambellan de l'empereur, & questeur dans le magistrat ordinaire, qui de sa femme *Victoire*, marquise Cauriani de Mantoue a deux enfans, *Galeoto* mari de *Justine*, fille du comte de S. Second; & *Antoine*, chevalier de Malte, & colonel des cuirassiers du régiment de Schmerzing, au service de la reine de Hongrie.

XVI. Alberic VI, comte de Belgiojoso, & premier marquis de Grumello, étoit fils aîné de Louis III. Il remplit avec honneur différentes charges dans sa patrie. En 1598 il fut chosi, avec quelques autres gentilshommes du Milanez, pour aller recevoir à Trente Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe II roi d'Espagne, & l'accompagner en son voyage d'Italie jusqu'à Gènes. Il épousa en premieres nôces *Justine* Borromée, niéce de S. Charles Borromée, qui leur

leur donna la bénédiction nuptiale dans la chapelle de l'archevêché de Milan. Cette dame étant morte sans enfans, Alberic épousa en secondes nôces *Julie* Affaitati, marquise de Grumello, dont il eut trois enfans, *Pierre-François* abbé; *Jean-Jacques*, qui se fit jésuite, & fut un homme très-savant : il mourut premier lecteur de l'université de Salamanque en Espagne : il a fait bâtir à ses dépens le beau collége des jésuites à Loyola; CHARLES II, qui suit.

XVII. CHARLES II, comte de Belgiojoso, marquis de Grumello, après avoir fait la campagne de 1630 en Flandre, épousa *Françoise* comtesse de Malumbra, dont il eut, 1. *Albéric*, homme savant, qui épousa *Marie*, comtesse de Landriani, héritiere de sa maison, dont il n'eut que deux filles, *Julie*, mariée au comte *Charles* Archinti, chevalier de la toison d'or & grand d'Espagne, mere des comtes Archinti, vivans; & *Françoise* femme du comte *Jacques* Simonetta. 2. *Paul*, & 3. *Louis*, morts sans avoir été mariés. 4. JEAN, qui suit.

XVIII. JEAN, comte de Belgiojoso, & marquis de Grumello, après avoir été page de Ferdinand IV, roi des Romains, servit dans le régiment Echenfurt, dans la guerre d'Italie en 1657 & 1658. Il passa en Espagne en 1661, étant major du régiment Ercolani, & se distingua en toute occasion dans la guerre de Portugal, de sorte qu'il devint mestre de camp d'un régiment italien. En 1668 il passa en Flandre avec son régiment, & fut fait gouverneur de Dixmude. Il eut en 1671 le gouvernement de Saint-Omer. En 1674 il quitta le service, & repassa à Milan, où il fut fait général en chef de toutes les milices du pays. Il épousa en premieres nôces *Béatrix*, marquise Pallavicini, de Crémone, de laquelle il n'eut qu'une fille qui se fit religieuse. En secondes nôces il épousa *Isabelle*, comtesse de Wolchenstein au Tirol, qui étoit sœur de l'évêque & prince de Trente. Ses enfans furent ANTOINE, qui suit; *Charles*; *Françoise*, mariée au comte *Charles* Corio, & deux autres filles religieuses.

XIX. ANTOINE comte de Belgiojoso, fut successivement envoyé de la cour de Vienne en celles de Turin, de Modéne & de Parme. L'empereur Charles VI le fit son chambellan, & l'impératrice reine de Hongrie, l'a déclaré son conseiller intime actuel d'état, par lettres patentes du 23 avril 1741. Il a épousé *Barbe* d'Adda, fille de *Constance*, comte d'Adda, dont il a ALBERIC, qui suit; *Louis*, chevalier de Malte, chambellan de leurs majestés impériales, & capitaine d'infanterie au régiment de Platz; & *Antoinette*, mariée au comte Della Somaglia, chambellan de leurs majestés impériales.

XX. ALBERIC, comte de Belgiojoso, lieutenant colonel & capitaine des gardes du corps de S. A. R l'archiduc Léopold d'Autriche, & chambellan de leurs majestés impériales. * *Extrait d'un mémoire manuscrit remis par la famille.*

BELGIQUE, *cherchez* BELGES.

BELGIUS, roi qu'on fait fils de Lugdus : c'est le troisiéme roi des anciens Gaulois, selon le Bérose supposé par Annius de Viterbe. On prétend que c'est lui qui donna son nom à la Gaule Belgique; mais ces rois sont fabuleux. * Bérose, *l.* 5. Dupleix, *l.* 2, *c.* 14, *des mémoires des Gaules.*

BELGIUS, capitaine Gaulois, qui passa dans l'Illyrie & dans la Macédoine, & se rendit si redoutable à ces peuples, qu'ils acheterent la paix de lui. Ptolemée *Ceraunus* ou *le Foudre*, ayant méprisé de se l'acquérir par cette voie, & ayant même osé lui donner bataille sous la CXXV[e] olympiade, & l'an 279 avant J. C. fut fait prisonnier. Les Gaulois lui couperent la tête, & la porterent à la pointe d'une lance. Belgius fut tué peu de temps après. * Polyb. *l.* 2. Pausanias, *in Phoc.* Justin, *l.* 24.

BELGRADE ou ALBE-GRECQUE, *Alba Græca* & *Alba Bulgarica*, ville de Hongrie, dans la contrée appellée *la Rascie*. Elle est un peu au-dessous de l'endroit où la Save & le Danube se joignent ensemble, & considérable par sa grandeur & par sa situation sur une colline, qui la rend forte. Elle avoit été autrefois vendue par le despote ou prince de la Servie, au roi de Hongrie, auquel elle avoit été ainsi soumise jusqu'à l'an 1521, que le sultan Soliman II s'en rendit maître, ainsi qu'on le va marquer. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Taurinum*; mais cette derniere étoit trop éloignée du confluent de la Save & du Danube, pour croire que ce soit la même que Belgrade. Il y a plus d'apparence que celle-ci s'étant accrue des ruines de l'autre, son voisinage a fait croire que c'étoit la même ville. Amurat II & Mahomet II l'avoient assiégée inutilement, celui-là en 1442, & l'autre en 1456. Soliman II l'emporta enfin en 1521, & depuis les Turcs en furent les maîtres jusqu'en 1688 que les Impériaux la prirent, sous la conduite de Maximilien-Marie, électeur de Baviere. Depuis, les Turcs la reprirent en 1690 Les Allemans l'assiégerent aussi inutilement en 1693. Mais le prince Eugène de Savoye, généralissime des troupes de l'empereur, ayant remporté une signalée victoire près de cette place le 16 août 1717, elle fut prise deux jours après par capitulation. Les Hongrois la nomment *Nandor Alba*; & les Allemans *Grieckisch Weissembourg.*

BELHOMME (dom Humbert) né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, fit profession de la régle de S. Benoît dans la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe le 19 novembre 1671. Ses progrès dans les études le firent destiner par ses supérieurs à enseigner la philosophie & la théologie aux jeunes religieux de son ordre dans l'abbaye de S. Mihiel. Pendant qu'il s'en aquittoit avec succès, le cardinal de Retz, qui faisoit son séjour en Lorraine, informé de son esprit & de son savoir, conçut pour lui de l'estime, & voulut qu'il eût part aux conférences qu'il tenoit sur les matieres de philosophie & de théologie, tantôt dans son château de Commerci, tantôt dans l'abbaye de S. Mihiel, avec D. Henri Hennezon, qui en étoit abbé, avec D. Robert Desgabets & D. Hilarion Mônier, trois des plus beaux esprits de leur siécle. D. Belhomme s'adonna ensuite à la prédication, & prêcha avec beaucoup d'applaudissement dans les cathédrales de Strasbourg, de Toul & ailleurs. Il eut même l'honneur de prêcher le premier la parole de vérité dans l'église de Strasbourg, depuis que cette ville ayant été rendue au roi, l'erreur commença à y perdre crédit. L'an 1699 Léopold I duc de Lorraine, étant rentré dans ses états, fit D. Belhomme un des membres de son conseil de conscience. Il le consulta souvent sur d'autres matieres importantes, & lui offrit une place dans son conseil d'état : mais dom Belhomme s'excusa de l'accepter sur son âge avancé. Il succéda en 1705 à D. Alliot dans l'abbaye de Moyenmoutier, dont il avoit été coadjuteur quelques années auparavant. Cette abbaye, qu'il gouverna pendant vingt-deux ans, lui est redevable de la magnificence de ses bâtimens, & de sa riche bibliothéque, la plus nombreuse & la mieux choisie de toutes celles que l'on trouve en Lorraine. Il y a même un grand nombre de manuscrits très-anciens; un entr'autres du regne de Childeric II, qui contient les épîtres de S. Jérôme; d'autres où on lit des homélies d'Eusébe d'Emese, & de Remi moine, qui n'ont pas encore vu le jour, & que l'on a eu soin de communiquer au R. P. dom Martene, pour les insérer dans ses recueils. D. Belhomme fut six fois supérieur général de sa congrégation, & il s'est toujours fait aimer & estimer de ses confreres par la douceur, l'égalité & la fermeté de son gouvernement. En 1724 il fit imprimer à Strasbourg l'histoire de son abbaye en latin

en un volume *in*-4°. Les Bollandistes qui avoient eu avis de ses recherches sur les anciennes vies de S. Hydulphe, fondateur de son abbaye & archevêque de Trèves, les lui demanderent avant qu'il les eût mises sous la presse, & les firent imprimer dans leurs notes sur la vie de ce Saint, à l'onziéme de juillet. Cette histoire, quoique particuliere, est néanmoins très-intéressante, parcequ'on y trouve plusieurs choses qui regardent les anciens ducs d'Alsace, les maires du palais ancêtres de Charlemagne, les ducs de Lorraine, les comtes de Vaudemont, les guerres des rois de France en ce pays, les églises de Trèves, de Toul, & même de Grade, à l'occasion de Fortunat, l'un de ses patriarches, à qui Charlemagne donna l'abbaye de Moyenmoutier en commende. L'an 1700 D. Belhomme fit imprimer à Naples, en latin, des remarques sur quelques décisions de la Rote, concernant les abbayes de S. Mihiel & de Senones. Son nom ne paroît point à la tête de cet écrit, qui est un *in*-4°, mais celui de Dominique Doyen, alors avocat en parlement, & depuis conseiller au conseil souverain d'Alsace. On a encore de D. Belhomme un petit ouvrage françois touchant l'habileté des bénédictins réformés à posséder les bénéfices perpétuels de leur ordre, imprimé à Toul sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Il mourut le 12 décembre 1727. C'étoit un homme rare, né pour les grandes affaires, d'un esprit supérieur. * *Mémoire manuscrit de* D. Ceillier, bénédictin.

BELIAL, nom d'une idole des Sidoniens. S. Paul donne ce nom à Sathan. S. Jérôme dit, que par les enfans de Bélial, on doit entendre les *enfans du démon*, c'est-à-dire, *les méchans*. Aquila explique ce mot par celui d'*Apostat*. Il renferme une espéce d'injure, & signifie à peu près la même chose, que nos mots françois de *fainéant* ou de *vaurien*. * *Num.* 22. *Judic.* 6 & 8. Gregor. Gregorii. *Lexicon sanctum.*

BELICASTRO, *cherchez* BELCASTRO.

BELIDES, *cherchez* DANAIDES.

BELIER, en latin *Aries*, un des douze signes du zodiaque, lequel est composé de treize étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un bélier. Le soleil entre dans ce signe au mois de mars, & y fait l'équinoxe du printemps, & le commencement de l'année astrologique. Les poëtes feignent que c'est le bélier à la toison d'or, sur lequel Phryxus passa dans la Colchide, où il l'immola à Jupiter, dans le temple duquel il suspendit la toison. Ce bélier fut changé, disent les poëtes, en la constellation qui en a retenu le nom. Les mythologistes disent que l'on a nommé Bélier ce signe, parceque le bélier est le symbole de la force, & qu'alors le soleil commence à se montrer plus fort & plus chaud. D'autres croient que le bélier étant un des animaux consacrés à Mars, on en a donné le nom au signe du mois, où l'on commençoit à se mettre en campagne pour la guerre. * Natalis Comes, *mythol.* Cæsius, *cœl. astronom.*

BELIER, machine de guerre dont les anciens se servoient pour abattre les murs des villes assiégées, ce qui leur tenoit alors lieu de canons. Elle étoit faite avec une poutre, semblable à un mât de navire, d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse, dont le bout étoit armé d'une tête de fer, proportionée au reste, & de la figure de celle d'un bélier. Josephe, (*au chap.* 15, *liv.* 3, *de la guerre des Juifs*) remarque aussi que ce qui lui fit donner ce nom, est qu'elle heurtoit les murailles, comme le bélier heurte de sa tête ce qu'il rencontre. Cette poutre étoit suspendue & balancée par le milieu avec de gros cables, & poussée avec violence par un grand nombre d'hommes. Les assiégés trouvoient quelquefois le moyen d'en diminuer l'effet, en faisant remplir de paille quantité de sacs, que l'on descendoit avec des cordes du haut du mur, à l'endroit où le bélier alloit fraper; & ainsi les coups qu'il donnoit ne portoient pas, ou perdoient leur force en rencontrant une matiere si molle & si facile à s'étendre. Mais dès que les assiégeans eurent reconnu cet artifice, ils trouverent aussi de leur côté le moyen de couper de loin avec des faux, les cordes qui tenoient ces sacs attachés contre le mur.

Il y en avoit de trois sortes, les uns suspendus à des cordes, les autres coulans sur des rouleaux; & les autres soutenus sur les bras de ceux qui les faisoient agir. Lorsque les Carthaginois mirent le siége devant Cadis, ils jugerent à propos de démolir promptement un château qui avoit été pris; mais n'ayant point d'outils propres pour cela, ils se servirent d'une poutre, que plusieurs hommes soutenoient de leurs mains; & du bout de cette poutre frapant le haut des murailles par des coups redoublés, ils firent tomber les pierres qui étoient au rang d'en-haut: ainsi allant d'assise en assise, ils abattirent toutes les fortifications. Après cela un charpentier de la ville de Tyr, nommé *Pephasmenos*, instruit par cette premiere expérience, planta un mât, auquel il en pendit un autre, comme une balance, avec lequel par la force des grands coups que le mât donnoit allant & venant, il abattit le mur de la ville de Cadis.

Cetras Calcedonien, fut le premier qui fit une base de charpenterie portée sur des roues. Sur cette base il fit un assemblage de montans & de traversans, dont il fit une hutte, dans laquelle il suspendit un bélier, & il la couvrit de peaux de bœufs, afin de mettre en sûreté ceux qui travailloient à battre la muraille. Depuis ce temps-là, cette hutte fut appellée une *sortie à bélier*, à cause qu'elle n'avançoit que fort lentement. Ces sortes de machines ayant ainsi eu leur premier commencement, Polydien, Thessalien, leur donna la derniere perfection au siége que le roi Amyntas mit devant Bysance; & il en inventa de plusieurs autres sortes, dont on se servoit avec beaucoup de facilité.

Athenée, *dans son livre des machines*, dit que l'inventeur de la base de cette machine, fut Geras, Carthaginois; il dit aussi que cet architecte ne fit pas son bélier suspendu, comme Vitruve l'explique, mais qu'il étoit porté par plusieurs hommes qui le poussoient; il ajoute que quelques-autres le faisoient couler sur des rouleaux. Au reste, Turnebe a raison de croire que Vitruve a pris d'Athenée la plus grande partie de ce qu'il rapporte des machines de guerre; quoique Casaubon tienne qu'Athenée a vécu longtemps depuis Vitruve, fondé sur ce que Trebellius Pollion rapporte que l'empereur Gallien fit fortifier plusieurs villes par des architectes Bysantins, dont l'un s'appelloit *Cleodomas*, & l'autre *Athenée*. Vossius suit l'opinion de Turnebe, parceque le livre d'Athenée est dédié à Marcellus, qui vivoit avant Vitruve. * Moreri, édit. 1732, au mot ARMES.

BELIN d'Averton (seigneur de) *cherchez* FAUDOAS.

BELIN (Jacques le) avocat, seigneur de Couchey, Villey, &c. Charles Fevret, dans son livre *De claris fori Burgundici oratoribus*, *p.* 127, nous apprend que la premiere cause que plaida le Belin, lui attira tous les suffrages du parlement & des auditeurs. Fevret le regardoit comme un des plus habiles avocats de son temps. Claude Saumaise étoit son ami. Le Belin mourut à Dijon le 29 décembre 1647, âgé de plus de 60 ans. On a de lui: *Lettre à M. le cardinal de Richelieu, contenant la relation de l'élection de son éminence pour abbé & chef général de l'ordre de Cîteaux*, à Dijon, chez Palliot. On trouve, page 368 de l'*indice Armorial* de Géliot, *in-fol.* 1635, un discours & des vers latins du même le Belin. On conserve de lui un recueil d'arrêts qu'il a vu rendre au parlement de Dijon, depuis 1614 jusqu'en 1630. Le célébre Jean Guillaume, avocat au même parlement, lui dé-

dia un recueil d'arrêts, dont il y a eu quelques feuilles imprimées.

BELIN (Jacques-Jean le) fils de *Pierre* le Belin, conseiller au parlement de Dijon, naquit le 3 avril 1645, fut reçu conseiller le 4 mars 1673, & mourut en sa terre de Pasquier, proche de Beaune, le 23 octobre 1710, âgé de 65 ans & quelques mois. Dans la coutume de Bourgogne par Taisand, on voit un mémoire de ce magistrat, où il fait voir que le franc-aleu roturier a été établi de tout temps au duché de Bourgogne. On a encore de lui une lettre au médecin de Salins *sur les vins de Bourgogne*, à Dijon 1701, *in*-4°: elle a paru traduite en latin à Beaune, *in*-4°. 1705, à Dijon, 1706, *in*-12, & ailleurs. * *Voyez* sur ces deux articles la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tom. I.

BELIN-CHASNEY (Claude) avocat du roi au bailliage d'Amont, étoit de Gy, petite ville à quatre lieues de Besançon. Il florissoit dans le XVIe siécle, & il s'attacha au cardinal de Granvelle, qui aimoit les gens de probité & de savoir. Belin ajoutoit à ces bonnes qualités un empressement à servir le cardinal, & une fermeté dans ses entreprises qui ne pouvoient déplaire. Granvelle par reconnoissance, & pour rendre service à l'état, voulut lui faire donner la charge de président au parlement de Dole; mais n'ayant pas réussi, il parla de Belin au duc d'Albe, & lui conseilla de l'employer. Le duc l'employa en effet quelque temps après. Il l'appella en Flandre pour le procès du comte d'Egmond, & des autres seigneurs qu'on y avoit fait arrêter. Belin en remercia le cardinal, qui étoit alors à Rome, & qui dans la réponse qu'il lui fit, datée du 30 septembre 1567, lui donna de bons avis sur la maniere dont il devoit se conduire dans l'affaire dont on le chargeoit. Belin en avoit un peu besoin. C'étoit un homme de bon sens à la vérité, & grand jurisconsulte, mais il n'étoit jamais sorti de sa province. Il se trouva assez embarassé à la petite cour de Bruxelles. On l'y reçut d'abord avec beaucoup d'honneur, on lui donna séance en qualité de conseiller; mais quelques jours après on ne l'employa plus que comme fiscal avec Vargas & Delrio. Au lieu de dissimuler, il se plaignit avec hauteur, & en écrivit avec vivacité au cardinal, qui étant infiniment plus habile que lui en politique, blâma sa conduite & ses discours. La réponse de ce prélat, qui est très-longue, mais très-sensée, est datée de Rome le 23 décembre 1567. Elle toucha d'abord Belin jusqu'au vif; mais peu à peu ce génie dur & turbulent, au lieu de profiter de ces sages avis, retomba dans ses premieres habitudes, continua à mêler le nom de ses amis dans ses inimitiés particulieres, & ne put jamais apprendre à apprivoiser sa haine, ni à modérer ses sentimens. Aussi ne poussa-t-il pas sa fortune, comme il le pouvoit faire. On le renvoya en Bourgogne avec une charge de conseiller; & le voyant absolument incorrigible, le cardinal rompit tout commerce avec lui. * Boisot, *projet de la vie du cardinal de Granvelle*, *tome 4 des Mém. de littérat. & d'hist. part. 4.*

BELINAS. C'est le nom que portoit du temps des Croisades la ville de PANEAS. *Voyez* son titre.

BELINZONE, ville des Suisses en Italie, étoit autrefois du duché de Milan. Les Allemans la nomment *Bellantez*. Elle est au pied des Alpes sur le Tesin, avec deux châteaux pour sa garde, & appartient aux trois cantons d'Uri, Schwitz & Underwald, à qui elle fut donnée par le roi François I, avec son bailliage ou territoire, qui est un de ceux qu'ils appellent *les bailliages d'Italie*.

BELJOYEUSE, maison illustre d'Italie, *cherchez* BELGIOJOSO.

BELISAIRE, général des armées de l'empereur Justinien, & le soutien de son trône, fut un des plus grands capitaines de son siécle. En 529 il marcha contre Cabades roi des Perses, qui avoit pris les armes au sujet de la protection que l'empereur donnoit à Tzatus roi de la Colchide. Cette expédition fut très-heureuse à Bélisaire, qui fut rappellé pour commander l'armée qu'on envoyoit en Afrique. En 532 on fit un traité de paix avec les Perses. Il y eut au mois de janvier une si furieuse sédition à Constantinople, que Justinien proposa de se retirer; mais Bélisaire le rassura, & on soumit les rébelles, qui avoient proclamé empereur un nommé Hypatius, soutenu par Probus, & Pompée, neveu d'Anastase. L'an 533, Bélisaire ayant conduit en Afrique l'armée navale composée de cinq cens navires, emporta Carthage, & soumit en 534 Gilimer, qui avoit usurpé la couronne des Vandales, après avoir fait massacrer son cousin Hildéric, fils d'Hunneric & d'Euxodie. Ainsi l'Afrique fut réunie à l'empire, après en avoir été séparée plus de cent ans; & la puissante monarchie des Vandales Ariens fut absolument détruite. Gilimer fut pris & mené à Constantinople. Bélisaire traversa la ville à pied pour se rendre dans l'Hippodrome, où Justinien l'attendoit sur un trône magnifique, pour lui conférer les honneurs de ce triomphe. Après un si grand avantage, on résolut de délivrer l'Italie de la tyrannie des Goths. Bélisaire se prépara à cette seconde expédition. En 535 étant consul, il passa dans la Sicile, où il prit Catane, Syracuse, Palerme, &c. & l'année suivante il alla assiéger avec une partie de son armée la ville de Naples. Les Goths avoient fait mourir leur roi Théodat, à la persuasion de Vitigès, qui se mit sur le trône. Cet attentat servit aux desseins de Bélisaire, qui se présenta devant la ville de Rome, où il fut reçu le 10 décembre 536. L'année d'après, Vitigès vint l'y assiéger; mais il y trouva tant de résistance, qu'il se retira en 538. Deux ans après, ce malheureux roi fut pris dans la ville de Ravenne avec toute sa famille, & Bélisaire aima mieux conduire ses prisonniers dans Constantinople, que de recevoir la couronne des Goths qu'on lui offrit. Il préféra la réputation d'être fidéle, à la gloire d'être roi; mais il ternit la sienne par la basse complaisance qu'il eut pour l'impératrice Théodora, par les ordres de laquelle il chassa le pape Silvérius, pour élever Virgilius sur le trône pontifical. En 541, Bélisaire ayant été envoyé en Orient contre les Perses, fit de furieux ravages dans l'Assyrie, & y demeura jusqu'en 543. Les affaires d'Italie avoient besoin de sa présence. Totila, qui avoit été élu roi des Goths, après avoir pris Naples, Tivoli & d'autres places considérables, fit le siége de Rome, qu'il emporta en 546. Il ruina ses maisons, renversa ses murailles, & la pilla pendant quarante jours. L'année suivante, Bélisaire s'y jetta, rétablit ses murs, & la défendit. En 549, Totila la prit encore. Cependant Bélisaire repassa en Orient pour s'y opposer aux Perses. En 558, il repoussa les Huns, qui avoient fait une irruption sur les terres de l'empire. On dit qu'en 561 ce grand homme étant accusé d'être entré dans une conspiration contre Justinien, cet empereur le dépouilla de ses biens, lui ôta ses charges, & lui fit crever les yeux. C'est le sentiment des auteurs Latins, qui disent que Bélisaire, pour avoir de quoi vivre, fut contraint de demander l'aumône dans les rues de Constantinople. L'auteur de l'histoire mélangée, écrit que l'année suivante il fut rétabli dans ses dignités, & Cedrenus assure qu'il mourut en paix dans Constantinople. Alciat est de ce sentiment, contre Crinitus, Volaterran, Pontanus, & les autres. Quoi qu'il en soit, on montre encore à Constantinople une prison, que l'on appelle *la tour de Bélisaire*. On assure qu'il mourut le 13 mars de l'an 565. * Procopius, *liv.* 3, *de bell. Goth.* 1 *&* 2 *de Vand. & de Pers.* Agathias. Glicas. Zonaras, &c.

On trouve l'image de Bélisaire sur quelques mé-

dailles de l'empereur Justinien. Pierre Gillius a fait a description d'une dans ces termes : L'on voyoit d'un côté l'empereur Justinien, recevant Bélisaire tout triomphant de la guerre contre les Goths, & de l'autre côté de la médaille l'on voyoit l'image de Bélisaire, avec ces mots : *Belisaire, l'honneur du nom Romain.* (*Belisarius, gloria Romanorum.*) Cette entrevue de Bélisaire avec l'empereur, se fit dans le vestibule du palais de Constantinople. Ce général y présenta à Justinien les dépouilles des ennemis, les rois des Vandales & des Goths, & en leurs personnes, les royaumes qu'il avoit vaincus. L'impératrice Theodora paroissoit au milieu avec l'empereur, témoignant une joie particuliere, & environnée du sénat & de toute la cour, ainsi que le rapporte Procope. Les médailles qui représentent cette entrevue, sont pour la plupart d'or ou d'argent. * Du Cange, *dissertationes de inferioris ævi numismat.*

BELISAIRE (Louis) de Modène, médecin, vivoit dans le XVI siécle. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *De instrumento odoratus, &c.* * Vander Linden, *de script. med.* Simler. *in ep. bibl. Gesn.*

BELKNAP (Robert) seigneur chef de justice des communs plaidoyers sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. Lui & quelques autres juges furent bannis par ordre du parlement ; quoiqu'à dire la vérité, les membres de cette assemblée ayant levé 40000 hommes contre le roi, l'eussent obligé, malgré lui, à consentir à divers bils, quelque peu justes qu'il les trouvât. * *Chroniq. de* Baker.

BELLAGINES, nom que les Goths donnoient à leurs loix municipales, selon Jornandés, *l.* 1, *c.* 11. *de l'histoire de ces peuples.* Mais le mot est corrompu, & c'est proprement *Bilagines.* Car *Bi*, en ancien langage saxon, signifie *habitation* ; & les Goths appelloient ainsi leurs villes & communautés. Les Anglois les nomment encore aujourd'hui *Bilaws* ou *Burlaws*, ces mots tirant leur origine de l'allemand *Baur*, c'est-à-dire, *Paysan* ; & de *Law*, qui signifie *Loi.* * *Voyez* Spelman, *in Glossar. archæol.*

BELLAGIO (Gui) cardinal du titre de S. Chrysogon, étoit de Florence. Le pape Innocent II le créa cardinal au mois de décembre de l'an 1138. En 1143 on l'envoya légat du saint-siége dans le royaume d'Aragon : & en 1147 Eugene III le nomma pour accompagner le roi Louis *le Jeune* dans le voyage de la Terre-Sainte, où il eut la qualité de légat. Il étoit de retour en 1153, & il mourut peu de temps après. * Baronius, *A. C.* 1147 & 1153. Mariana, *de reb. Hispan. l.* 10, *c.* 18. Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ciaconius, &c.

BELLAIGUE, *cherchez* BELLE-AIGUE.

BELLAISE (dom Julien) Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à S. Symphorien, village au diocèse d'Avranches, fit profession le premier de mai 1663, âgé de 22 ans. On l'associa dans la suite au pere le Nourri & au pere Duchesne, pour revoir les œuvres de S. Ambroise, que ces deux religieux avoient déja commencé à examiner ; mais D. le Nourri ayant eu peu de temps après d'autres associés, D. Bellaise libre de ce travail, s'engagea dans un autre. Il entreprit de recueillir tous les conciles de Normandie, & d'en donner une édition exacte. Il déterra à cet effet tout ce qu'il put trouver de manuscrits, recueillit les pieces déja imprimées, & ayant entre les mains les mémoires de M. Duchesne, bibliothécaire de M. Colbert, archevêque de Rouen, qui avoit aussi entrepris une collection des conciles de Normandie, il travailloit fortement à mettre le tout en ordre, & à l'enrichir de notes, lorsqu'il mourut dans l'abbaye de S. Ouen, le 26 mars 1711. Le pere Bessin a continué son travail, & en a publié le fruit en 1717, *in-fol.* à Rouen. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrég. de S. Maur.* Salmon, *traité de l'étude des conciles, pag.* 244.

BELLAMORESKOY-LEPORIE, *Leporia-Grandviscensis*, province de la Laponie Moscovite, du côté du midi. Kandalan, Kicler, Omhai & Soma, en sont les principaux lieux ; & cependant ils sont peu considérables. Cette province s'étend sur la côte occidentale, & sur une partie de la septentrionale du golfe nommé *la mer Blanche*, ou *Bella-more*, dont elle tire son nom.

☞ BELLARMIN (Robert) cardinal, archevêque de Capoue, né le 4 octobre 1542 à Montepulciano dans la Toscane, & fils de *Cinthie* Cervin, sœur du pape Marcel II. Dès l'âge de 18 ans il entra parmi les jésuites le 20 septembre de l'an 1560. Il fit en si peu de temps de si grands progrès, qu'on le crut capable de prêcher, avant même qu'il fût prêtre ; car il ne reçut l'ordre de prêtrise qu'en 1569, par le ministere de Cornelius Jansenius, évêque de Gand. Bellarmin étoit alors à Louvain, où il prêchoit en latin avec tant de réputation, que les protestans venoient, dit-on, d'Angleterre & de Hollande pour avoir le plaisir de l'entendre. Il enseignoit dans le même temps la théologie & l'hébreu, & s'occupoit à la lecture des Peres, de l'histoire de l'église, des conciles, du droit canon ; ce qui lui servit pour son ouvrage des écrivains ecclésiastiques. Depuis, étant revenu à Rome vers l'an 1576, le pape Gregoire XIII le nomma pour enseigner la controverse contre les protestans dans le nouveau collége qu'il avoit fondé. Ce fut-là qu'il travailla aux traités qui nous restent de lui sur ce sujet. En 1590 le pape Sixte V le donna au cardinal Henri Cajetan, pour être son théologien dans la légation qu'il venoit exercer en France. Ensuite Bellarmin eut diverses charges dans son ordre, dont il s'aquitta avec un merveilleux succès. Enfin le pape Clément VIII le fit cardinal l'an 1598, & en 1601 archevêque de Capoue, où il vint trois jours après avoir été sacré, pour y résider. L'an 1605, le même pape étant mort, le cardinal Bellarmin fut obligé de revenir à Rome, & s'y trouva à la création de Léon XI, & à celle de Paul V. Ce dernier retint près de lui Bellarmin, qui quitta l'archevêché de Capoue, ne croyant pas en conscience pouvoir le garder, & ne pas veiller à la conduite de son troupeau. Ceux de Capoue en témoignerent une douleur incroyable. Le cardinal Bellarmin continua de servir fidélement l'église jusqu'en 1621, que se trouvant mal, il sortit du Vatican, où il logeoit, & se retira dans la maison du noviciat de S. André le 16 août, sous le pontificat du pape Gregoire XV, qui le visita durant sa maladie, & qui l'embrassa deux fois avec beaucoup de tendresse. Ce cardinal mourut le 17 septembre de l'an 1621, âgé de soixante-dix-neuf ans. Son principal ouvrage est un corps de controverse en quatre tomes *in-fol.* dans les dernieres éditions. Il y traite les questions avec beaucoup de méthode & de netteté : il rapporte d'abord sur chaque question les erreurs des hérétiques, & les sentimens des théologiens catholiques : il explique ensuite en peu de mots la doctrine de l'église, ou le sentiment qu'il embrasse : il rapporte ses preuves, & propose enfin les objections, ausquelles il répond exactement : il tire ses preuves particuliérement de l'écriture sainte, des définitions des conciles, des témoignages des SS. Peres, de l'histoire ecclésiastique, de la pratique de l'église, & du sentiment commun des théologiens : rarement il se sert du raisonnement. Il ne s'écarte point ordinairement de son sujet : il n'omet aucun des passages qui peuvent servir à sa cause : il rapporte les objections dans leur force, & il répond en peu de mots. Son style est serré, net & précis ; il n'a pas l'élégance des auteurs qui se sont appliqués à la pureté du langage & à l'ornement du discours ; mais aussi n'a-t-il pas cette sécheresse, cette obscurité, cette barbarie qui se rencontrent dans quelques scholastiques. Il avoit beaucoup lu les livres des protestans, & rapporte fidélement leurs sentimens.

Quoiqu'il ne les épargne pas, il ne s'est point laissé aller aux invectives & aux emportemens de quelques petits controversistes, qui ont plus de zèle que d'érudition & de capacité. Il seroit à souhaiter qu'il n'eût pas été si fort prévenu sur certaines opinions, & qu'il eût distingué avec plus de soin la doctrine de l'église, des opinions des théologiens ultramontains. On ne peut nier que ses controverses ne soient un des meilleurs livres qui se soient faits en ce genre, comme les protestans l'ont eux-mêmes reconnu; puisque pendant quarante ou cinquante ans, il n'y a point eu d'habiles théologiens parmi eux, qui n'aient choisi Bellarmin pour le sujet de leurs ouvrages de controverse. Ce qu'il a écrit de l'autorité du pape, tant pour le spirituel que pour le temporel, a été combattu, non-seulement par les protestans, mais aussi par les auteurs catholiques, & n'a point été approuvé en France, étant contraire à la vérité, à notre ancienne doctrine, & aux principes sur lesquels sont établies les libertés de l'église gallicane & les droits du royaume. Bellarmin a encore composé plusieurs autres ouvrages; savoir, un commentaire sur les pseaumes; plusieurs sermons; un traité des écrivains ecclésiastiques; des traités de la translation de l'empire, des indulgences & du culte des images; quatre écrits sur l'affaire de Venise; deux traités contre l'ouvrage de Jacques I, roi de la Grande-Bretagne; un ouvrage touchant la puissance du pape dans le temporel, contre Guillaume Barclai; & plusieurs traités de dévotion, entre lesquels excelle le traité des devoirs des évêques, adressé à l'évêque de Fiano, plein d'instructions & de régles très-utiles pour les prélats. On a imprimé en 1749, à Wirtzbourg, *in-4°*, un petit écrit du cardinal Bellarmin, qui n'avoit point encore paru, sous ce titre: *Apographum ex manuscripto autographo venerabilis Dei servi Roberti Bellarmini...... de editione latina vulgata, quo sensu à concilio Tridentino definitum sit, ut ea pro authentica habeatur, nunc primò impressum*, par les soins du P. Widenhofer, Jésuite. L'extrait que les *Mémoires de Trevoux* ont donné de cet ouvrage, a été vivement attaqué dans un livre intitulé: *La Vulgate authentique dans tout son texte, plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec, qui nous restent: Théologie de Bellarmin: Son apologie contre l'écrit annoncé dans le Journal de Trevoux, article* 85, *juillet* 1750, à Rome 1753. Le livre imprimé à Rouen, & non à Rome, est du P. Frevier, jesuite demeurant à Rouen. Il prétend prouver que l'ouvrage cité ne peut être du cardinal Bellarmin. On lui a répondu dans les Mémoires de Trevoux suivans.

La vie du cardinal Bellarmin a été écrite par Jacques Fuligati, qu'on poura consulter, aussi-bien qu'Alegambe, Possevin, Sponde, de Coste, Godeau, *éloges des évêques, &c.* * M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XVII siécle, tom.* 1. L'abregé de sa vie se trouve dans les *Mémoires de Trévoux du mois d'octobre* 1709.

BELLASIS (Thomas) comte de Faulcomberg ou Faulconbridge, descendoit d'une ancienne famille du nord d'Angleterre. De cette même famille étoit HENRI Bellasis de Newboroug dans le comté d'Yorck, créé baronet en 1611, fils & héritier de *Guillaume* Bellasis. De ce Henri sortit THOMAS qui, pour son mérite & pour les bons services qu'il rendit à Charles I, fut fait par ce prince baron du royaume en 1627, sous le titre de lord Faulcomberg, puis vicomte de Faulcomberg de Henknowl, dans l'évêché de Durham, en 1643, & mourut en 1652. Il eut deux fils, HENRI & *Jean*. HENRI mourut avant son pere, & laissa deux fils, THOMAS, qui succéda dans les dignités de son aïeul; & *Roland* Bellasis. THOMAS fut capitaine de la compagnie des pensionnaires du roi Charles II. Ce prince l'envoya en 1670 pour ambassadeur extraordinaire aux princes d'Italie. Le roi *Guillaume* III lui conféra le titre & la dignité de comte de Faulcomberg en 1689, le fit membre de son conseil privé, & lord lieutenant de la partie septentrionale du comté d'Yorck. Il porte de gueules à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de lys de même. * *Dict. angl.*

BELLASIS (Henri) baron d'Angleterre, fils unique de HENRI Bellasis, petit-fils de JEAN, seigneur de Bellasis, & frere cadet de Henri, pere du comte de Faulconbrigde, qui vivoit encore en 1701. Le lord Jean Bellasis, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du roi Charles I, en diverses occasions, fut fait par ce prince lord Bellasis de Worlabi dans le comté de Lincoln en 1645. Mais faisant scrupule de prêter le serment enjoint par le parlement en 1672, pour tous ceux qui auroient désormais quelque charge près du roi, il résigna tous les commandemens qu'il avoit; savoir, son gouvernement de Tanger au comte de Middleton; sa lieutenance de la partie orientale du comté d'Yorck, & son gouvernement de Hull au duc de Monmouth; sa charge de capitaine des pensionaires à son neveu *Thomas*, depuis comte de Faulconbridge; & un régiment d'infanterie levé dans la guerre contre les Hollandois, au comte de Northampton, & mourut fort âgé en 1689. Il épousa 1. *Jeanne*, fille & héritiere de *Robert* Butler de Woodhall, dans le comté d'Hereford: 2. *Anne* Crane, veuve de *Guillaume* Airmine: 3. *Anne* Paulet, marquise de Vinton, dont il eut des enfans. Du premier lit sortit entr'autres *Henri* lord Bellasis, qui fut fait chevalier du Bain au couronnement du roi Charles II, & mourut en 1668 avant son pere. Il épousa 1. *N.* fille de *François* Rogers de Brianston, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Susanne*, fille de *Guillaume* Airmine, créée baronesse Bellasis d'Osgodbi en mars 1674, dont il eut *Henri* Bellasis de Worlabi. * *Dict. angl.* Imhoff. *hist. des pairs d'Angl.*

BELLAY. La maison de Bellay est considérable, non-seulement par les grands hommes qu'elle a produits, par les dignités qu'ils ont possédées, & les services importans qu'ils ont rendus à l'état, mais encore par son ancienneté. On en rapportera ici la postérité depuis.

I. BERLAY, sire de Montreuil en Anjou, qui vivoit du temps du roi Lothaire, étoit, selon le sentiment de plusieurs auteurs, fils d'*Adelesme*, lequel étoit second fils d'*Emenon*, comte de Poitiers & d'Angoulême. C'est de ce seigneur Berlay que la ville de Montreuil a été nommée Montreuil-Berlay, & par adoucissement Montreuil-Bellay. Il épousa *Adelaïs* de Saumur, sœur de *Gildouin*, seigneur de Saumur, originaire de Danemarck, morte l'an 966, comme il paroît par un cartulaire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, dont il eut BERLAY II du nom, qui suit; & *Ænor*, mariée à *Hugues* de S. Maure.

II. BERLAY II du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, mourut en 1045. Il épousa *Gracia* d'Alençon-Belesme, laquelle prit une seconde alliance avec *Geofroi*, surnommé *Martel*, comte d'Anjou, ayant eu de son premier mariage GIRAUT, qui suit; *Hugues-Renaud*, trésorier de S. Martin de Tours, qui fut élu archevêque de Reims en 1085, & mourut en 1096; & *Petronille* de Montreuil-Bellai, mariée à *Foulques*, dit l'*Oison*, comte de Vendôme.

III. GIRAUT I du nom, dit *le Bon*, seigneur de Montreuil-Bellay, fut tué à Angers dans une sédition l'an 1066. Il épousa *Anne* d'Anjou, dont il eut BERLAY III, qui suit; *Gracia*, mariée 1. à *Gilduin*, seigneur de Doué: 2. à *Gontier*, seigneur de Monsoreau; & *Andeburge* de Montreuil-Bellay, vivante en 1119.

IV. BERLAY III du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, vivoit en l'an 1105. Il épousa *Orguilleuse*, dont il eut GIRAUT II du nom, qui suit; *Payen*, qui épousa *Isolis*; & *Robert*, qui d'*Ameline* sa femme, eut pour fils *Gervais* de Bellay.

V. Giraut II du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, fonda les abbayes de Brignon & d'Asnieres-Bellay, & fut favori du roi Louis *le Jeune*, & sénéchal de Poitou. Il eut guerre contre le comte d'Anjou, qui l'assiégea dans son château de Montreuil, où il fut fait prisonnier, mené à Angers, mis en liberté; puis assiégé, pris & mené à Saumur en 1161, avec sa femme *Adele* & ses enfans, qui furent 1. Berlay IV, qui suit; 2. *Raoul*; 3. *Giraut*, seigneur des Brosses, mort sans enfans d'*Agnès* de Bevrye; 4. *Agnès* mariée à *Sigebrand*, seigneur de Passavant; & 5. *Amelie* du Bellay.

VI. Berlay IV du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, fut à la Terre-Sainte avec Richard I du nom, roi d'Angleterre, & vivoit en 1203. Il épousa *Marguerite* de Thouars, dont il eut Giraut III, qui suit; *Berlai V* du nom, qui fonda l'abbaye de Breberai; Hugues tige de la *branche des seigneurs du* Bellay, *rapportée ci-apres*; & *Jean* du Bellay.

VII. Giraut III du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, épousa *Marguerite* Avant, dont il eut pour fille unique, *Agnès*, dame de Montreuil-Bellay, mariée 1. à *Guillaume* vicomte de Melun: 2. à *Vaieran* d'Ivri: 3. à *Etienne* de Saumur, laquelle eut des enfans de ses trois maris; & entre autres du premier, vint *Adam*, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, qui laissa cette derniere terre à sa postérité, d'où elle passa dans la maison d'Harcourt, qui la porta dans celle de Longueville, & fut vendue au maréchal de la Meilleraye.

Branche des seigneurs du Bellay, & marquis de Thouarcé.

VII. Hugues du Bellay, fils puîné de Berlay IV du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, fut seigneur de la Brosse en Alonne, qui fut appellée depuis Bellay, & vivoit en 1227. Il épousa *N.* sœur de *N.* abbé de Lorouxi, de laquelle il eut *Jean*, seigneur du Bellay, mort sans postérité; Hugues II, qui suit, & *Faulques* du Bellay seigneur de Meaulne, qui laissa postérité.

VIII. Hugues II du nom, seigneur du Bellay, mourut en 1260. Il épousa *Tiphaine* le Fournier, dont il eut Hugues III, qui suit; *Josselin*; *Loronin*; *Sibylle*, prieure de Fontevrault; & *Gujonne* du Bellay, abbesse de Nioiseau.

IX. Hugues III du nom, seigneur du Bellay, épousa *Isabeau* du Porcé, sœur de *Marguerite*, abbesse de Fontevrault, dont il eut *Hugues IV*, qui vivoit en 1311, & mourut sans postérité d'*Agnès* de Villequier; Hugues V, qui suit; *Gui*, mort sans enfans de *Philippe* de la Jumeliere; *Olivier*, seigneur de la Roche-Ecot; *Marguerite*, alliée à *Macé* du Ramefort; *Isabeau* & *Béatrix* du Bellai, religieuses à Fontevrault.

X. Hugues V du nom, dit *le Jeune*, seigneur du Bellai, mourut en 1325. Il épousa *Jeanne* de Villequier, sœur d'*Agnès*, femme de son frere aîné, dont il eut Hugues VI, qui suit; *Jean*, seigneur de Courtemanche, mort en 1390, sans enfans de *Jeanne* de Chancé; *Isabeau*, mariée à *Foulques* d'Averton; *Isabeau* & *Aline* du Bellay, religieuses à Fontevrault.

XI. Hugues VI du nom, seigneur du Bellay & de Villequier, se trouva aux batailles de Cerizoles & de Mont-Cassel, & vivoit en 1373. Il épousa 1. *Jeanne* de Beaucai, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Aliénor* de Doué, dame de Giseux, dont il eut Jean, qui suit; & *Jean* du Bellay, dit *le Jeune*, mort sans alliance.

XII. Jean I du nom, seigneur du Bellay & de Giseux, mourut en 1382. Il épousa en 1361, *Jeanne*, fille de *Pierre* Souvain, & de *Jeanne* d'Ancenis, dont il eut Hugues VII, qui suit; *Olivier*, prieur de Doué; *Jean*, évêque de Poitiers, mort en 1434; *Jean*, seigneur de Prehabert; *Jeanne*, mariée à *Louis* de Lorion, seigneur de la Grise; *Isabeau*, alliée à *Jean* sire de Goulaines, seigneur de la Poissonniere; *Marguerite*, qui épousa 1. *Jean* de Bugle, seigneur de Vernai: 2. *Pierre* d'Aigret: 3. *Guillaume* de la Belliere; & *Marie* du Bellai, alliée à *Jean* de Loisselliere. *Il laissa un* bâtard, *qui fut capitaine d'une forteresse près de S. Riquier.*

XIII. Hugues VII du nom, seigneur du Bellay & de Giseux, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Isabeau* de Montigni, dame de Langei, dont il eut *Jean II* du nom, seigneur du Bellay, chambellan du roi Charles VII, tué à la bataille de Crevant; *Bertrand*, tué à la bataille d'Azincourt avec son pere; *Pierre*, tué à la bataille de Verneuil; Jean III, qui suit; *Jean*, évêque de Fréjus, puis de Poitiers; *Catherine*, mariée à *Louis* de Fremagon; *Jeanne*, mariée à *Jean* Rovault, seigneur de Boismenart, dont *Joachim*, maréchal de France; & *Philippe* du Bellai, abbesse de Roncerai.

XIV. Jean III du nom, seigneur du Bellay, &c. chambellan du roi Charles VII, & de René d'Anjou, roi de Navarre, chevalier de l'ordre du Croissant, commanda l'arriere-ban, garda les barrieres des Etats Généraux, & mourut en 1481. Il épousa *Jeanne* Logé, dame de Bois-Thibaut, dont il eut Eustache, qui suit; *Louis*, abbé de S. Florent; *René*, abbé de Notre-Dame la Grande à Poitiers; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de la* Flotte, *rapportée ci-après*; *Martin*, prieur de S. Michel de Thouvars; Louis, qui a fait *la branche des seigneurs de* Langei, *aussi mentionnée ci-après*; *Jacqueline*, mariée à *Jean*, seigneur d'Ancerville; *Jeanne*, alliée à *Louis* d'Ave, seigneur de Sougé; *Françoise*, abbesse de la Trinité de Caën; *Jeanne*, fondatrice des cordeliers de la Fléche; & *Philippe* du Bellay, qui épousa *Jean* d'Angennes, seigneur de Rambouillet.

XV. Eustache, seigneur du Bellay, Giseux, &c. écuyer tranchant, conseiller chambellan de René, roi de Sicile, duc d'Anjou, en 1461, mourut en odeur de sainteté, s'étant fait prêtre après la mort de sa femme *Catherine* de Beaumont, fille de *Louis*, seigneur de la Forest, gouverneur du Maine, & de *Jeanne* Jousseaume, qu'il avoit épousée en 1470, & dont il eut René, qui suit; *Louis*, archidiacre de Paris, docteur & proviseur de Sorbonne, & conseiller-clerc au parlement; *Thibaut*, religieux en l'abbaye de S. Florent; *Louise*, mariée en 1491 à *Olivier* de Merichon, gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis; *Jeanne*, & *Michelle*, mortes sans alliance; & Jean du Bellai, seigneur de Gonnor, qui épousa *Anne* Chabot, dont il eut 1. *René*, seigneur de Gonnor, gouverneur de Metz, qui épousa *Magdeléne* de Malestroit, dont il eut pour fils unique *Claude* du Bellay, baron de Gonnor, mort jeune. 2. *Joachim*, chanoine de l'église de Paris, & fameux poëte, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & 3. *Catherine* du Bellay, mariée à *Christophe* du Breuil.

XVI. René, seigneur du Bellay, de Giseux, &c. fut un des tenans aux joutes de Sandricourt en 1493. Il épousa *Marquise* de Laval, fille de *Pierre*, seigneur de Loué, & de *Philippe* de Beaumont, dont il eut 1. *Gilles*, mort en 1533, sans postérité: 2. François, qui suit. 3. 4. *Pierre* & *François*, morts jeunes. 5. *Louis*, baron de Commequiers, mort en ôtage en Angleterre. 6. *Eustache*, conseiller au parlement, puis évêque du Mans & de Paris, qui assista au concile de Trente, & mourut en 1564. Il recueillit la succession de *François-Henri*, seigneur du Bellay, son neveu; & substitua la terre du Bellay à *René* du Bellay, un autre de ses neveux. 7. Jacques, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*. 8. *René*, conseiller au parlement. 9. *Anne*, abbesse d'Estival. 10. *Marguerite*, abbesse de Nioiseau. 11. *Catherine*, mariée à *Jacques* Turpin, seigneur de Crissé. 12. *Jeanne*, alliée 1. à *Tristan* de Châtillon, seigneur d'Argenton: 2. à *N.* du Bouchet, seigneur de Puigreffier. 13. 14. *Philippe* & *Jeanne* du Bellay, mortes jeunes.

XVII. François, seigneur du Bellay, &c. mort en 1553, avoit épousé *Louise* de Clermont-Tonnerre, dont il eut pour fils unique *François-Henri*, seigneur du Bellay, qui mourut peu après son pere, & eut pour héritier *Eustache* du Bellay, évêque de Paris son oncle, *ainsi qu'il est remarqué ci-dessus*.

XVII. Jacques du Bellay, frere puîné du précédent, fut baron de Thouarcé, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Anjou, & pannetier du roi Henri II. Il se trouva aux batailles de Saint-Laurent, de Saint-Quentin, de Dreux, de Jarnac, de Saint-Denys, & à la journée de Coudun, & mourut en 1580. Il épousa *Antoinette* de la Palu, fille d'*Olivier*, seigneur de la Palu, & de *Marguerite* d'Arquenai, dont il eut René, qui suit; Eustache qui fait *la branche des seigneurs de la* Courbe, *rapportée ci-après*; & *Jeanne* du Bellay, mariée 1. à *Pierre*, seigneur de Thouarcé, gentilhomme de la chambre du roi : 2. à *François* de Vauchin.

XVIII. René du Bellay, baron de la Lande, &c. chevalier de l'ordre du roi, fut député aux Etats-Généraux en 1588. *Eustache* du Bellay, évêque de Paris, son oncle, lui donna ses biens, avec clause de substitution pour la terre du Bellay, au profit de son fils aîné mâle, & de ses descendans aînés mâles, de degré en degré; & à leur défaut, au profit du fils aîné mâle descendant de la fille aînée. Il mourut en 1611, ayant eu de *Marie* du Bellay, princesse d'Yvetot, & dame de Langei, fille aînée de *Martin* du Bellay, seigneur de Langei, & d'*Isabelle* Chenu, princesse d'Yvetot, 1. *Jacques*, mort jeune. 2. *Pierre*, baron de Thouarcé, capitaine de cent hommes d'armes, mort avant son pere, sans enfans de *Magdeléne* d'Angenne. 3. Martin, qui suit. 4. *Claude*, abbé de Savigni, mort en 1609. 5. *Marie*, alliée à *Georges* Babou, seigneur de la Bourdaisiere, chevalier des ordres du roi, &c. dont elle eut entr'autres enfans *Marie* Babou, alliée à *Charles-Saladin* de Savigni-d'Anglure, & vicomte d'Estoges, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*. 6. *Anne*, mariée à *Antoine* d'Appelvoisin, seigneur de la Chataigneraye. 7. *Renée*, qui épousa *Gilbert*, de la Haye. 8. *Anne*, abbesse de Nioiseau; & 9. *Isabelle* du Bellay, prieure de Beaulieu.

XIX. Martin, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, chevalier des ordres du roi, maréchal des camps & armées de sa majesté, & lieutenant de roi de la province d'Anjou, recueillit la substitution des biens de sa maison, & mourut en 1637. Il épousa 1. *Louise* de Savonnieres, fille de *Jean*, seigneur de la Bretesche, & de *Gujonne* de Beauvau-du-Rivau : 2. *Louise* de la Châtre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *René*, marquis de Thouarcé, lieutenant de roi de la province d'Anjou, mort en 1627 avant son pere, sans laisser de posterité d'*Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles*, baron d'Avaugours, comte de Vertus, & de *Philippe* de Saint-Amadour; Charles, qui suit; *Martin*, *Marie* & *Louise* du Bellay, morts jeunes.

XX. Charles, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, &c. mourut sans laisser de postérité d'*Heléne* de Rieux qu'il avoit épousée en 1622. Après sa mort la substitution fut déclarée ouverte au profit d'*Antoine-Saladin* d'Anglure-Savigni, comte d'Estoges, fils aîné de *Charles-Saladin* d'Anglure, & de *Marie* Babou, dame de la Bourdaisiere, *dont il est parlé ci-dessus*; en conséquence de quoi leurs descendans aînés mâles portent le nom & les armes du Bellai, & en possédent la terre. *Voyez* ANGLURE.

Branche des seigneurs de la Courbe & de la Feuillée.

XVIII. Eustache du Bellay, baron de la Commequiers, second fils de Jacques du Bellay, baron de Thouarcé, & d'*Antoinette* de la Palu, épousa en 1558 *Gujonne* d'Orange, dame de la Feuillée & de la Courbe, fille de *Georges*, seigneur d'Orange, &c. & de *Peronelle* de Lignieres, dont il eut Charles, qui suit; Pierre, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *René*; abbé de Fontaine-Daniel; Jacques, qui a fait *la branche des seigneurs de la* Palu, *rapportée ci-après*; *Marquise*, alliée à *Gedouin* de la Daubiaie; & *Renée* du Bellai, mariée à *Gallois*, seigneur d'Aché.

XIX. Charles du Bellay, seigneur de la Feuillée & du Bois-Thibaut, épousa *Radegonde* de Rotours, dont il eut *Magdelon*, mort sans alliance; *René*, comte de la Feuillée, qui épousa, 1. *Marie* de Thou : 2. *Renée*, fille de *François*, marquis de la Marzeliere, & de *Françoise* d'Harcourt, dont il n'eut point d'enfans; *Gujonne*; *Renée* & *Marguerite*, religieuses; *Leonore*, mariée à *Jacques* de Malnoë; & *Gabrielle* du Bellay, qui épousa *René* de Savigné, conseiller au parlement de Bretagne.

XIX. Pierre du Bellay, seigneur de la Courbe, frere puîné du précédent, fut mestre de camp d'infanterie, puis capitaine au régiment des gardes. Il épousa *Barbe* d'Aunieres, dame de Raguin, fille de *Bonaventure*, seigneur d'Aunieres, & de *Françoise* de Haton, dame de Raguin, dont il eut Gui, qui suit; *Barbe*, alliée à *Jean* de Loubes; *Gujonne*, abbesse de Nioiseau; & *Catherine* du Bellay, morte jeune.

XX. Gui du Bellay, seigneur de la Courbe, Raguin, baron du Plessis-Macé, &c. maréchal de camp & capitaine de cavalerie, fut chef du nom & des armes du Bellay, après la mort de *Charles*, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, & de *René* du Bellay, comte de la Feuillée. Il épousa *Marie* de Pluvinel, fille de *N.* sous-gouverneur du roi Louis XIII, dont il eut Antoine, qui suit.

XXI. Antoine du Bellay, seigneur de la Courbe, chef de la maison du Bellay, épousa en 1640 *Magdeléne* de Beauvau, morte en 1666 dont il eut François-René, qui suit; *Pierre-Gabriel*, mort à Malte en 1679; *Anne-Marie*, née en 1655, chanoinesse à Denain en Flandre; *Françoise-Charlotte*, religieuse en l'abbaye de Roncerai; & *Henriette-Julie* du Bellai, morte religieuse hospitaliere à Beaufort en Vallée.

XXII. François-René du Bellay, connu sous le nom de marquis du Bellay, seigneur de la Courbe, &c. né en 1651, mort à Paris le 2 février 1709. Il avoit épousé en 1697 *Marthe-Suzanne* de Rochechouart, fille d'*Isaac-Louis* de Rochechouart, seigneur de Montigny, & de *Christine* de Machault, sa seconde femme, dont sont issus Guillaume, qui suit; *Martin* du Bellay, évêque de Fréjus, abbé de sainte Melaine, aujourd'hui le dernier de sa maison; *Jean*, mort au berceau; & *Gabrielle-Sophie*, morte religieuse de Fontevrault.

XXIII. Guillaume du Bellay, colonel du régiment de Brie, brigadier, passa en 1741 au service du roi des deux Siciles, qui le fit maréchal de camp, & est mort à Naples en 1752.

Branche des seigneurs de la Palu & des Buarts.

XIX. Jacques du Bellay, fils puîné d'Eustache, & de *Gujonne* d'Orange, dame de la Feuillée & de la Courbe, fut seigneur de la Palu, & épousa en 1600 *Radegonde* de Marveillau, dont il eut *Charles*, mort sans postérité; Louis, qui suit; *Charles*, chevalier de Malte, mort en 1622; *Louise*, abbesse de Nioiseau; *Charlotte*; *Radegonde* & *Marquise* du Bellay, religieuses.

XX. Louis du Bellay, seigneur de la Palu, des Buarts, &c. épousa en 1644 *Anne* d'Acigné, dont il eut *Honorat-Louis*, né en 1645, mort sans alliance en 1686; Charles, qui suit; *Jean-Baptiste*, mort jeune; *Anne-Magdeléne*, morte en 1680; & *Marguerite* du Bellay, morte jeune.

XXI. Charles du Bellay, seigneur de la Palu, des Buarts, &c. d'abord chevalier de Malte, est mort dans son château de Benais en Anjou en 1717. Il avoit épousé *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoul, dont il a eu *Charlotte-Marguerite-Catherine*, mariée à *Charles-François* Desteing, marquis de Saillans morte sans enfans; & *Catherine* du Bellay, mariée à *Anne-Auguste* de Montmorenci, comte d'Esterre, prince de Robecque & de Morbecque, lieutenant général des armées du roi, grand d'Espagne de la premiere classe, & chevalier de la toison d'or.

Branche des seigneurs de la Flotte.

XV. Jean du Bellay, fils puîné de Jean III du nom seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut seigneur de la Flotte, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes. Il alla en Italie avec René roi de Sicile, & mourut en 1522. Il épousa, 1°. *Thomine* de Villiers : 2. *Jacqueline* d'Asserac, dont il n'eut point d'enfans : mais du premier lit étoit issu Jean, qui suit.

XVI. Jean du Bellay, seigneur de la Flotte, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes, épousa 1. *Françoise* de Villeprome : 2. *Françoise* de Mailli. Du premier mariage vinrent René, qui suit; *Louise*, mariée à *Julien* le Vexil, seigneur du Tertre; & *Renée*, mariée à *Louis* du Plessis, seigneur du Châtillon. Et du second sortirent *Louis*, seigneur de Tussiere; *Claude*, mariée à *Antoine* de Mauville; *Isabeau*, alliée à *François*, seigneur de Blavet; & *Charlotte* du Bellai, qui épousa 1. *Jean* Bernard : 2. *Artus-Rolland* de Herbier.

XVII. René du Bellay, baron de la Flotte, chevalier de l'ordre du roi, épousa *Jeanne* de Souvré, sœur du maréchal de France, & fille de *Jean* de Souvré, seigneur de Courtenveaux, & de *Françoise* Martel, dont il eut René II, qui suit; *Diane*, mariée à *François* de Cotteblanche; & *Françoise* du Bellay, alliée à *François* Bellanger, seigneur de Vautourneux.

XVIII. René du Bellay II du nom, baron de la Flotte, gouverneur de Metz, & lieutenant de roi de la province de Touraine, épousa *Catherine* le Vayer, fille de *Philbert*, seigneur de Lignerolles, & d'*Anne* de Cabrienne, dont il eut *Renée*, dame de la Flotte, mariée à *Charles*, seigneur de Hautefort; & *Catherine* du Bellay, alliée à *Philippe* de Bigni, seigneur d'Ainai.

Branche des seigneurs de Langei.

XV. Louis du Bellay, dernier fils de Jean III du nom seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut seigneur de Langei, & épousa *Marguerite* de la Tour-Landri, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Langei, gouverneur de Piémont, gentilhomme de la chambre du roi, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mort le 9 janvier 1543, sans laisser de postérité d'*Anne* de Crequi, dame de Pondormi; *Jean* cardinal & évêque de Paris, *dont l'éloge se verra ci-après*, mort à Rome doyen du sacré collége le 16 février 1560, âgé de 68 ans; Martin, qui suit; *René*, évêque du Mans, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mort en août 1546; *Jacques*, colonel de mille hommes d'infanterie, tué au siége de Sassari en Sicile; *Nicolas*, chevalier de Malte, mort à Naples; *Renée*, mariée à *Ambroise* de Gravi, seigneur du Coustenon; *Louise* du Bellay, alliée à *Ambroise* d'Auné.

XVI. Martin du Bellay, seigneur de Langei après la mort de son frere aîné, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Normandie, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mourut le 9 mars 1559. Il épousa *Isabelle* Chenu, princesse d'Yvetot, dont il eut *Marie*, princesse d'Yvetot, & dame de Langei, mariée à *René*, seigneur du Bellay, son parent; & *Catherine* du Bellay, alliée à *Charles* de Beaumanoir, seigneur de Lavardin.

BELLAY (Guillaume du) dit le seigneur de Langei, & ordinairement connu sous ce nom, étoit fils aîné de Louis du Bellay, & de *Marguerite* de la Tour-Landri. Il signala son courage en diverses occasions, & se fit admirer par sa conduite & par sa valeur. Il fut chevalier de l'ordre de S. Michel, & la régente l'envoya en Espagne auprès du roi François I en 1525. Deux ans après il fut un de ceux qui assisterent aux jugemens des défauts contre M. de Bourbon. Le roi l'envoya la même année en Italie, porter de l'argent aux princes confédérés, & travailler au bien de la ligue auprès du pape Clément VII. Il fut encore envoyé en Angleterre en 1529 & en 1533. Il étoit alors gentilhomme de la chambre du roi. Etant gouverneur de Turin en 1537, le roi le fit passer en Allemagne pour demander une diéte où les droits de l'empereur & du roi sur le duché de Milan fussent discutés. Le roi François I se servit de lui en Piémont, où il l'envoya en qualité de vice-roi. Il y reprit diverses places sur les Impériaux; & le marquis du Guast avouoit que le seigneur de Langei étoit le plus excellent capitaine qu'il eût connu. » Entre grands points » de capitaine qu'avoit M. de Langei (dit Brantôme » dans ses mémoires,) c'est qu'il dépensoit fort en es» pions; ce qui est très-requis à un grand capitaine, » comme je le tiens de bien grands, & l'ai vu prati» quer, & étoit fort curieux de prendre langue, & » avoir avis de toutes parts : de sorte qu'ordinaire» ment il en avoit de très-bons & vrais, jusqu'à savoir » les plus privés secrets de l'empereur, & de ses géné» raux, voire de tous les princes de l'Europe, dont » l'on s'étonnoit fort, & l'on pensoit qu'il eût un es» prit familier qui le servît en cela; mais c'étoit son » argent, n'épargnant rien du sien, quand il vouloit » une fois quelque chose. En quoi j'ai oui conter à » M. le cardinal du Bellai son frere, qui étoit un au» tre maître homme en tout, quelque prélat qu'il fût, » que bien souvent mondit sieur de Langei, lui étant » en Piémont, mandoit & envoyoit au roi avertisse» ment de ce qui se faisoit ou devoit faire vers la Pi» cardie ou la Flandre; si que le roi qui en étoit voisin » & plus près n'en savoit rien; & puis après en venant » savoir le vrai, s'ébahissoit, comment il pouvoit dé» couvrir ces secrets, &c «. Le seigneur de Langei avoit le corps tout cassé, & les membres perclus, par les grands travaux qu'il avoit soufferts à l'armée. L'an 1542, étant en Piémont sur la fin de la campagne, il crut qu'il devoit venir donner quelques avis importans au roi, qui souhaitoit aussi de l'entretenir. Il se fit porter en litiere; mais ayant passé la montagne de Tarare, entre Lyon & Roane, il se trouva si mal au bourg de Saint-Saphorin, qu'il fut obligé de s'y arrêter, & il y mourut le 9 janvier de l'an 1543. Son corps fut porté dans l'église du Mans, dont son frere *René* étoit alors évêque; & on lui dressa depuis un superbe monument, qu'on y voit encore aujourd'hui. Langei étoit savant; & après avoir servi le roi à la guerre, & dans diverses ambassades, il voulut encore être utile à son pays, par des ouvrages d'esprit. Il en composa plusieurs, dont on poura voir le dénombrement dans la Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas. Entr'autres il donna l'*histoire de son temps*, qu'il divisa en *Ogdoades*, c'est-à-dire, en différentes parties de huit livres chacune. Cet ouvrage en avoit sept, dont la premiere traitoit de l'antiquité des Gaulois & des François. Ses amis firent pour lui cet épitaphe :

Ci gît Langei, qui de plume & d'épée,
A surmonté Ciceron & Pompée.

* Paul Jove & de Thou, *hist.* Sammarth. *in elog. doct. Gall.* Brantôme, *mémoires des capitaines François.* La Croix-

Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. Franç.* Bayle, *dict. crit.*

BELLAY (Jean du) cardinal, évêque de Paris, né en 1492, étoit second fils de Louis du Bellay, seigneur de Langei, & s'appliqua à l'étude des belles lettres avec tant de succès, qu'il eut la réputation de très-bien écrire en latin, & de faire de très-beaux vers en cette langue. Depuis, le roi François I lui confia des emplois considérables, & le nomma à quantité d'ambassades. Il se servit de sa faveur, pour l'avancement des lettres, & se joignit au savant Budé, pour persuader au roi de fonder le collége royal : ce que ce grand prince fit en 1529. Du Bellay, qui étoit alors évêque de Bayone, le fut ensuite de Paris en 1532, après François Poncher, puis de Limoges en 1541, archevêque de Bourdeaux en 1544, & évêque du Mans en 1546 après la mort de *René* du Bellay, son frere, abbé de Saint-Gildas, de Saint-Maur-des-Fossés, &c. Il avoit été ambassadeur en Angleterre dès l'an 1527. Le pape Clément VII vint en 1533 à Marseille, où le roi François I se trouva, & l'on y conclut le mariage de Henri II, alors duc d'Orléans, & de Catherine de Médicis, niéce du pape. Guillaume Poyet, alors président au parlement de Paris, puis chancelier de France, devoit haranguer Clément; mais ayant reçu ordre de changer sa harangue le jour même qu'il la devoit prononcer, il en fut si surpris, qu'il supplia le roi de le dispenser de cette commission. On la donna à Jean du Bellay, qui parla avec l'applaudissement & la satisfaction de toute l'assemblée, quoiqu'il ne fût point préparé. Le roi traita avec le pape des affaires de Henri VIII roi d'Angleterre, & lui conseilla de ne rien épargner pour étouffer les semences du schisme qui commençoit à se former dans cet état. On résolut d'y envoyer l'évêque de Paris, qui se chargea volontiers d'une commission, dont les suites pouvoient être favorables à toute l'église. Ayant pris la poste, il s'embarqua pour passer en Angleterre, où il porta le roi à toutes sortes d'accommodemens raisonnables, pourvu qu'on lui donnât le temps de se pouvoir défendre par procureur. Ce prélat repassa la mer, & alla à Rome pendant l'hiver, sans craindre les incommodités du temps & de la saison. Il obtint du pape le délai que demandoit le roi d'Angleterre, auquel il envoya un courier, pour avoir la procuration qu'il avoit promise. Mais le courier n'ayant pu être de retour près du pape, au jour qu'on lui avoit fixé, les agens de l'empereur Charles V firent tant de bruit, qu'on fulmina l'excommunication contre Henri VIII & l'interdit sur son état. Ce fut malgré les protestations de l'évêque de Paris, qui remontroit judicieusement qu'il y avoit de l'injustice de refuser un délai de cinq ou six jours à un grand prince, qu'on arrêtoit depuis six ans par des remises, & des longueurs insupportables. Le courier arriva deux jours après, & la cour de Rome eut sujet de se savoir mauvais gré de sa précipitation, & de détester la violence de ceux qui avoient sacrifié la religion & la gloire de l'église à leurs intérêts & à leur ambition. L'évêque de Paris en fut au désespoir : les procurations que le roi d'Angleterre lui envoyoit, furent inutiles, & il ne fut plus en état de s'opposer à un schisme, qu'il avoit espéré de détruire dans sa naissance. Après ce malheur, il continua à prendre soin des affaires de France sous le pontificat de Paul III qui succéda à Clément; & ce fut lui qui lui donna le chapeau de cardinal, le 21 mai 1535. L'année suivante il se trouva dans un consistoire, où l'empereur Charles V s'emporta furieusement contre le roi François I. Le cardinal fut contraint de dissimuler son chagrin; mais sa mémoire lui fut si fidéle, qu'il retint mot à mot la harangue étudiée de l'empereur; & comme il importoit beaucoup aux affaires du roi, qu'il sût d'original les desseins de Charles V, ce prélat prit la poste pour l'en venir avertir. Ce fut alors que Charles vint en Provence l'an 1536, pendant qu'il faisoit entrer le comte de Nassau avec un corps d'armée en Champagne. Le roi voulant s'opposer à cet ennemi, sortit de sa ville capitale, où il laissa le cardinal du Bellay, qu'il établit son lieutenant général, pour subvenir aux nécessités de la Picardie & de la Champagne. Le cardinal montra dans cette occasion, qu'il étoit aussi intelligent dans les affaires de la guerre que dans les intrigues du cabinet; il entreprit de défendre Paris, qui étoit dans le trouble, & le fortifia d'un rempart & de boulevards, qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui furent faits avec une diligence admirable. Il pourvut avec le même soin aux autres villes. Pour récompenser sa fidélité & ses services, le roi lui donna les bénéfices dont nous avons parlé plus haut, & le fit conseiller de son conseil secret. Mais après la mort de ce prince en 1547, le cardinal du Bellay fut privé de son rang & de son crédit, par les intrigues de ceux qui lui succéderent, & particulierement par celles du cardinal de Lorraine. Il se retira à Rome, où, par le privilége de son âge, il fut fait évêque d'Ostie, & tint rang de doyen des cardinaux, pendant l'absence de ceux de Tournon & de Bourbon ses anciens. Il s'étoit défait de l'évêché de Paris, & de l'archevêché de Bourdeaux. Son mérite fut si estimé à Rome, qu'on parla de le faire pape, après la mort de Marcel II. Il mourut dans la même ville le 16 février de l'an 1560, âgé de soixante-huit ans, & fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont. Ce grand prélat a laissé à la postérité quelques harangues, une apologie pour le roi François I & trois livres de poësie latine, qui feroient honneur à un homme qui n'auroit paru dans le monde qu'en qualité de poëte. Ses vers ont été loués par MM. de Thou & de Sainte-Marthe, qui disent qu'on y trouve cet air de noblesse, & les marques de ce grand cœur qu'il faisoit paroître ailleurs. Ils consistent dans un livre d'élégies, un d'épigrammes, le troisiéme d'odes : le tout imprimé *in-8°.* chez Robert Etienne en 1546, à la suite de trois livres d'odes de Salmon Macrin. François Rabelais fut son domestique. Il eut aussi pour secrétaire Nicolas Reince de Paris, dont l'empereur ne put jamais corrompre la fidélité. * De Thou, *hist. l.* 16 & 26. Paul Jove, *l.* 25, & *in elog.* Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 1, *pag.* 10, & *Gall. christ.* Sadolet, *l.* 5, *epist.* 1, 2 & 3, & *l.* 9, *epist.* 19. Le chancelier de l'Hôpital, *epist. l.* 1, 2 & 3. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Du Chêne, *hist. d'Angleterre.* Sponde, *in annal.* Ughel, *Ital. sacr.* Le Corvaisier, *hist. des évêques du Mans.* Salmonius Macrinus. Onuphre. Victorel. Petramellarius. Le continuateur de Nicole Gilles. Dupleix. Mezerai. Sleidan, &c.

BELLAY (Martin du) chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Normandie, le troisiéme des fils de Louis du Bellay, fut prince d'Yvetot, par son mariage avec *Isabelle* Chenu, de laquelle il n'eut que des filles. Le roi François I avoit beaucoup d'estime pour lui, & l'employa dans la guerre, dans des ambassades importantes, & dans diverses autres affaires, dont il s'aquitta parfaitement bien. Pour le récompenser de ses services, le roi lui donna le gouvernement de la province de Normandie, & le fit chevalier de son ordre. Du Bellay, qui avoit eu dès son jeune âge une grande inclination à l'étude, ménagea si bien son temps, malgré ses grands emplois, qu'il eut le loisir de travailler à ses mémoires. Ils contiennent ce qui s'est passé de plus mémorable sous le regne de François I, depuis l'an 1513, jusqu'au temps de Henri II. Comme il eut l'honneur d'être l'un des plus fidéles ministres du premier de ces princes, il tint aussi à beaucoup de gloire d'être son historien. Ses mémoires ont été composés en françois, & nous en avons diverses éditions, aussi-bien que de ceux du seigneur de Lan-

gei son frere. Les ouvrages de ces deux freres ont été même traduits en latin, & ils furent imprimés l'an 1574 à Francfort chez Maréchal, en un volume *in-fol.* sous ce titre : *Guillelmi & Martini Bellaïorum historia latinè facta ab Hugone Suræo.* Martin du Bellay mourut à Glatigni dans le Perche, le 9 mars de l'an 1559. * De Thou, *hist. l.* 26. Sammarth. *in elog. doct. Gall.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç. &c.*

BELLAY (René du) évêque du Mans, étoit le quatriéme frere des sieurs du Bellay, qui lui procurerent l'évêché du Mans en 1535. Il se fixa dans son diocèse, où il tâcha de s'aquitter des devoirs d'un bon prélat. Cependant il passoit le beau temps de l'année à la campagne, où il étudioit la physique, & il rassembloit dans son jardin les fleurs, les arbres & les simples les plus rares, & les plus curieux. En 1548, on le pria d'aller représenter au roi François I la misére & la pauvreté de son diocèse, où le peuple étoit obligé de se nourir de pain fait avec du gland, afin d'obtenir la décharge des gens de guerre. Il se chargea volontiers de cette commission de charité, & il réussit; mais après s'en être aquitté, il mourut à Paris au mois d'août de la même année 1546. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame, & on porta son cœur au Mans. * Le Corvaisier, *histoire des évêques du Mans.* Sammarth. *Gallia christ. &c.*

BELLAY (Eustache du) évêque de Paris, étoit de la noble famille du BELLAY, neveu de *Jean* de Beaumont, évêque de Paris, mort en 1492, & du cardinal *Jean* du Bellay, à qui Eustache succéda dans le même siége le 15 novembre 1561. Il ne prêta serment au roi qu'en 1567. Jean du Bellay lui avoit résigné cet évêché avec l'agrément du prince, lorsqu'il se retira à Rome. Eustache avoit été élevé par les soins de *Louis* du Bellay, son oncle paternel, archidiacre de Paris, qui l'avoit fait étudier dans l'université de cette ville; & avant que d'en être évêque, il avoit été lui-même archidiacre, curé & archiprêtre de S. Séverin. Il fit en 1559 d'excellens statuts, qui ont été adoptés par ses successeurs. Après avoir célébré les obséques de Henri II, il alla au concile de Trente avec plusieurs autres prélats, & se distingua par son savoir & par son zèle dans cette célébre assemblée, où il fut plus de deux ans. Le concile ayant été enfin terminé en décembre 1563. Eustache du Bellay revint à Paris; & après s'y être démis de son évêché en faveur de Guillaume Viole, conseiller au parlement, que Charles IX voulut bien nommer pour remplir cette place, il se retira au Bellay en Anjou où il mourut en 1565. Son corps fut porté à Giseux dans la même province, où se trouvent plusieurs tombeaux de ses ancêtres. M. Grancolas, dans son *histoire de l'église, de la ville & de l'université de Paris*, s'est trompé en mettant la mort d'Eustache du Bellay l'an 1563. * Grancolas, *histoire citée, page* 324 *du tome* 2. *Mémoires du temps.*

BELLAY (Joachim du) seigneur de Gonnor, fils puîné de JEAN du Bellay, seigneur de Gonnor, & d'*Anne* Chabot, naquit à Liré dans les Mauges, à douze lieues d'Angers, & fut reçu chanoine de l'église de Paris le 19 juin 1555. Il acquit beaucoup de réputation par ses poësies, sous les regnes de François I & de Henri II. » Joachim du Bellay (dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il lui a adressé, parmi » ceux des doctes François,) ne se rendit pas moins » illustre par la beauté de son esprit, que par la splen» deur de ses ancêtres. « C'est le premier qui à l'imitation de Ronsard, se mit à cultiver la poësie françoise, & il y réussit très-bien. On y voyoit tant d'abondance, & tant de facilité d'expression, qu'on le nommoit l'Ovide de son siécle. Le cardinal du Bellay son parent, qu'il avoit accompagné à Rome, lui conseilla de composer des vers latins. On estima un poëme qu'il fit à la louange d'une dame Italienne, nommée *Veronide*; une autre sur l'enlevement d'une belle fille; & quelques épigrammes. Mais ces poësies n'eurent pas tant de succès que celles qu'il fit en notre langue, entre lesquelles on distingue ses deux livres sur la ville de Rome. Ses autres ouvrages sont assez connus. Ceux qui seront curieux d'en avoir le dénombrement le trouveront dans la bibliothéque de la Croix-du-Maine, & beaucoup plus exact dans du Verdier-Vauprivas. Ses poësies latines furent imprimées de son vivant, sous ce titre : *Joachim Bellaii Andini poëmatum libri IV, quibus continentur elegia, varia epigrammata, amores, tumuli*; à Paris, chez Fréderic Morel en 1558, *in-4°.* & après sa mort on imprima chez le même en 1569, son recueil de vers latins sur les hommes illustres de son temps, intitulé : *Xenia, seu illustrium quorumdam hominum allusiones* : avec une élégie à Jean Morel, *in-4°.* Ces poësies ont été recueillies dans l'édition de 1597, à Rouen, qui est la plus complette. Du Bellay contracta durant son voyage d'Italie, une fâcheuse surdité, qui l'empêcha d'être aussi souvent à la cour qu'on l'y souhaitoit. Il fut nommé à l'archevêché de Bourdeaux, par la faveur du cardinal son parent; mais il mourut subitement de paralysie le premier janvier de l'an 1560, que suivant le calendrier françois on comptoit alors 1559 avant Pâque, âgé de 35 ans, selon Sainte-Marthe, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris, où il étoit archidiacre. Il se fit lui-même cette épitaphe :

Clarâ progenie, & domo vetustâ,
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac, viator, urnâ.
Sum Bellaius, & poëta : jam me
Sat nosti; puta, non bonus poëta,
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solùm tibi, sed queam viator,
De me dicere, me pium fuisse,
Nec læsisse pios; pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

M. de Thou parle de lui, après avoir parlé du cardinal de son nom, sous l'an 1560, & particulierement à l'an 1577. * De Thou, *hist. l.* 6. Sammarth. *in elog. doct. Gall. erudit. p.* 37. *edit. in-4°.* Joseph. Just. Scalig. *in prima Scalig. p.* 129 & 130. Etienne Pasquier, *recherches de la France, l.* 7. *ch.* 7. *p.* 622. Perronian. *Collect. p.* 30. *in Joach. du Bellay.* Girolamo Ghilini, *theatr. d'huom. letter. part. second. pag.* 115 & 116. Olaüs Borrichius, *dissertat. de poët. Latin. p.* 112. Charles Sorel, *dans là biblioth. Franç. p.* 202. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. Franç.* Antoine Godeau, *dans son discours sur les œuvres de Malherbe, à la tête de l'édit.* Guillaume Colletet, *art poëtique. Traité du sonnet, nomb.* 7, *p.* 36 & 37. *n.* 8, *p.* 43, 44 & 45. & *n.*12, *p.* 75 & 76. Baillet, *Jugemens des savans sur les poëtes modernes, tom. VII.*

BELLAY, ville de France, *cherchez* BELLEI.

BELLE, châtellenie de Flandre, *cherchez* BAILLEUL.

BELLE (Etienne de la) né à Florence en 1610, fut destiné par ses parens à l'orfévrerie; & ce fut pendant le temps qu'il apprenoit les premiers principes de cet art, qu'ayant vu des estampes de Jacques Callot, il commença à prendre du gout pour cette façon de dessiner. Ses premiers essais déterminerent ses parens à le mettre auprès d'un peintre de Florence qui excelloit dans le même genre. C'étoit Cartagallina. La Belle sorti d'auprès de lui, entra chez César Dandini, dans le dessein d'y apprendre à peindre. Mais son génie naturel le forçant à reprendre sa premiere maniere de dessiner, il ne s'occupa plus que de tout ce qui pouvoit le perfectioner dans ce genre. Le prince Laurent de Médicis se déclara son protecteur. La Belle continua à graver avec tant de succès dans le même gout de

Callot, qu'il seroit difficile de décider lequel des deux a le mieux réussi dans ce genre. Il vint en France, où il demeura long-temps, toujours occupé à graver ses propres productions. Il entreprit durant ce séjour un voyage en Hollande, dans la seule vue de connoître ceux qui s'y distinguoient dans les arts. Dans la suite il retourna à Florence, & il y fut choisi pour montrer à dessiner au prince Cosme, depuis grand-duc. Il est mort dans cette ville chargé de gloire, âgé de 54 ans. * *Mém. du temps.*

☞ BELLE-AIGUE, abbaye de France, dans la basse Auvergne, au diocèse de Clermont. Elle fut fondée en 1137, & est de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de celle de Montpeiroux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BELLEAU (Remi) poëte François, né à Nogent-le-Rotrou, ville du Perche, s'attacha à René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, général des galeres de France, & le suivit au voyage qu'il fit l'an 1557 en Italie & ailleurs. Ce prince estima beaucoup le courage de Belleau; mais il fut si content de son esprit, qu'il l'engagea à se charger de la conduite de Charles de Lorraine son fils, qui fut premier duc d'Elbeuf, & grand écuyer de France. Belleau étoit un des sept poëtes de son temps qui formerent la Pleïade françoise, à l'exemple des Grecs. Il mit en vers françois l'*Innocence prisonniere*, & *La vérité fugitive*, poëmes que Florent Chrétien a traduits en latin. Nous avons aussi de lui un poëme en style macaronique, intitulé : *Dictamen metrificum de bello huguenotico & rostrorum pigliamine ad sodales.* Belleau traduisit les odes d'Anacreon de grec en françois. On a considéré dans cet ouvrage comme une chose assez singuliere, de voir qu'un homme aussi frugal & aussi sobre qu'étoit Belleau, eût pris plaisir à traduire le plus voluptueux des poëtes grecs; mais il n'a pas conservé dans cette traduction toutes les graces naturelles de cet auteur. On fit plus de cas de ses pastorales ou bergeries. » Lorsqu'il falloit exprimer naïvement les choses, (dit Scévole de Sainte-Marthe, en parlant de Belleau,) ses vers bucoliques le faisoient avec tant d'adresse & de si bonne grace, qu'ils sembloient être une vive peinture des choses qu'il vouloit décrire «. C'est pour cette raison que Ronsard l'appelloit *le peintre de la nature.* Il composa encore un excellent poëme de la nature & de la diversité des pierres précieuses; c'est, selon quelques-uns, son meilleur ouvrage, & qui a fait dire de lui, qu'il s'étoit bâti un tombeau de pierres précieuses, parcequ'à l'imitation d'un poëte grec, il écrivit sur ce sujet. Il a encore fait quelques autres piéces en vers, & mourut à Paris dans la maison du duc d'Elbeuf le 6 mars de l'an 1577. Il fut enterré dans l'église des Peres Augustins près du Pont-neuf, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe, composée par Ronsard. Comme cette épitaphe ne s'y peut plus lire maintenant, on ne sera pas fâché de la trouver ici :

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau;
Lui-même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

On dit qu'il fut porté au tombeau par ses amis, qui lui dresserent divers éloges funébres, dont on fit un recueil qui fut imprimé l'année même de sa mort. En voici une de la façon de Passerat :

Non infletus abis, ocelle vatum,
Te flent Hesperii diuque flebunt;
Sed plus Hesperiis dolent Eloi,
Nec jam divitibus tument lapillis.
Quin magno ille metus subest dolori,
Audito interitu sui poëtæ,
Ne gemma in lacrymas liquescat omnis.

* Jacob. Auguft. Thuanus, *l.* 64, *hist. suor. tempor. ad ann.* 1577. Scævol. Sammarth, *elog. l.* 3, *pag.* 72, *edit.* in-4°. Perronius, *seu potiùs collectanea Perroniana, pag.* 31, *seu* 34, *edit. varior.* Antoine du Verdier, *biblioth. franç. pag.* 1088. La Croix-du-Maine, *pag.* 429. Charles Sorel, *bibl. franç.* in-12. *pag.* 202. Scudery, *roman. de Clelie, tom.* 8, *pag.* 859, *sur la foi de* M. Tessier, *tom.* 1, *des éloges de* M. de Thou. *Voyez* Baillet, *jugemens des sav. sur les poët. mod. tom.* 7, & M. Titon du Tillet, *Parnasse françois in-folio, pag.* 137, 138.

☞ BELLEBRANCHE, abbaye de France, dans le Maine, sur la petite riviere de Vergeste, à deux lieues du bourg de Sablé. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée le 27 juillet 1152 par Robert de Sablé II du nom. Le roi Henri IV ayant fondé le collége des Jésuites de la Fléche en 1607, unit à ce collége la manse abbatiale de Bellebranche, & celle de plusieurs autres bénéfices. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BELLE-ÉTOILE, *Bella Stella*, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Bayeux. Elle est située dans la paroisse de S. Jean de Cérisi, à deux lieues de Condé sur Noireau, & à quatre de Vire, vers l'orient, entre deux montagnes. Cette abbaye fut fondée en 1215 par Henri de Beaufon, baron de Beaufon & de Beuvron. L'année suivante la fondation fut ratifiée par Robert des Abléges, trente-huitiéme évêque de Bayeux : & Thomas de Freauville, successeur de Robert, lui donna la plupart des dixmes qu'elle posséde. Elle est de l'ordre de Prémontré, sous l'invocation de la sainte Vierge. * La Martiniere, *dict. géogr. Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain & vicaire de Saint-Malo.

BELLEE (Théodore) de Raguse, docteur en médecine, né d'une famille illustre, eut un esprit très-subtil, & brilla au milieu des savans de son temps. Il enseigna la médecine dans l'université de Padoue avec beaucoup de succès, & y demeura pendant bien des années. Cette longue absence & le bruit de sa mort donnerent occasion à sa femme de passer à de secondes nôces, ce qui causa beaucoup de chagrin à Bellée; car étant retourné dans sa patrie, & s'étant enquis expressément avant que d'entrer dans la ville, dans quelle situation étoient sa femme & ses enfans, & ayant appris que la premiere s'étoit remariée, il n'entra point dans la ville, & s'en retourna en détestant sa maison paternelle, dans la ville de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il a donné un commentaire sur les aphorismes d'Hippocrate, qui a été imprimé en latin en 1571, *in*-4°, & qui devoit être suivi d'un ou de plusieurs autres qui n'ont point paru. * Manget, *biblioth. scriptor. medicor.* in-fol. *t.* 1, *p.* 274.

BELLEFOND, *cherchez* GIGAULT.

BELLEFOREST (François de) naquit au mois de septembre de l'an 1530, au village de Sarzan proche de Samaten, petite ville du pays de Cominge dans la Guienne : il n'avoit que sept ou huit ans lorsqu'il perdit son pere; & sa mere, quoique sans biens, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir été nouri quelque temps chez la reine de Navarre, sœur de François I, il alla étudier à Bourdeaux, & de-là à Toulouse, où au lieu de s'appliquer au droit, il s'amusa à faire des vers. Il vint ensuite à Paris, y lia d'étroites habitudes avec plusieurs savans; & à force de faire des livres, il trouva moyen de subsister. Il mourut le premier janvier de l'an 1583, âgé de cinquante-trois ans, & dans un âge si peu avancé il avoit publié plus de cinquante ouvrages sur des matieres différentes. Cette fécondité lui attira les éloges de diverses personnes; d'autres en ont pensé tout autrement, & la Popeliniere n'a pas craint de dire qu'il n'y avoit ni langue ni science qu'il n'eût profané aussi-bien que Thevet. On remarque entre ses principaux ouvrages, l'histoire des neuf rois de France qui ont

porté le nom de Charles; les annotations ou observations sur les livres de S. Augustin de la Cité de Dieu; l'histoire universelle du monde; les chroniques de Nicole Gilles, augmentées; la cosmographie universelle, &c. mais le plus considérable de tous, est les annales ou l'histoire générale de France. On y voit plusieurs choses rares, qu'on auroit peine à trouver ailleurs, & qu'il avoit tirées d'anciennes chroniques; mais les meilleures choses y sont décrites d'une maniere si embarassée, & l'auteur y a joint tant de choses inutiles, & même tant de faussetés, qu'on n'en tire quelque utilité qu'avec une extrême peine. On est choqué d'ailleurs d'y voir les vers de la Franciade de Ronsard employés pour preuves : & comme il paroît par-tout que Belleforest a travaillé extrêmement à la hâte, & a trouvé bon tout ce qui étoit propre à grossir son ouvrage, on ne sait si l'on peut faire plus de fonds sur lui dans l'histoire moderne que dans l'ancienne histoire.* Le Long, *bibliot. hist. de France*. Niceron, *mém. t.* XI & XX.

BELLEFORIERE (Maximilien-Antoine de) marquis de Soyecourt & de Guerbigni, comte de Tilloloi, de Roye & de Tupigni, baron de la Neuville-le-Roi, chevalier des ordres du roi, &c. servit à la bataille de Lens en 1648, au siége de Lille en 1667, & en d'autres occasions. Il fut pourvu du gouvernement de la ville & citadelle de Rue en 1652, & de la charge de grand-maître de la garderobe en septembre 1653, fut fait chevalier des ordres du roi à la promotion du dernier décembre 1661, & fut pourvu en 1670 de la charge de grand-veneur de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 12 juillet 1679.

I. Il descendoit de Jean, seigneur de Belleforiere, qui servoit en Normandie en 1353 sous le maréchal d'Audenehan, & en Picardie en 1355 sous le même maréchal. Il servit aussi en Flandre sous le seigneur de Couci, & vivoit encore en 1383. On lui donne pour premiere femme *Marie* de Vaisieres : & pour seconde *Agnès* de Rimaucourt. De la premiere vint *Jeanne* de Belleforiere, mariée à *Jean* de Chievres, châtelain de Lens. De la seconde sortirent Robert, qui suit; & *Pierre* de Belleforiere, qui fut commis à la garde de la ville d'Ardembourg, & fut tué auprès de Gand.

II. Robert seigneur de Belleforiere, Retz, Warendin & Bernicourt, rendit en 1385, aveu de sa terre de Belleforiere au duc de Bourgogne, comte de Flandre & d'Artois, comme mouvante de son château de Lens, & servoit en Flandre en 1396. Les mémoires de cette maison portent qu'il épousa *Marie*, fille de *Jacques* de la Vieuville, seigneur de Flers, & de *Marie* de Ghistelles, dont il eut Jean II, qui suit.

III. Jean II du nom, seigneur de Belleforiere & d'Ittre, conseiller & chambellan de Jean & de Philippe, ducs de Bourgogne, mourut le dernier octobre 1438. Il épousa *Jeanne* de Landas, fille de *Matthieu* de Mortagne, dit *de Landas*, baron de Landas & de Bouvignies, & d'*Isabeau* de Bourzies, morte le premier mars 1449, dont il eut Perceval, qui suit; & *Jacques* de Belleforiere, seigneur de Romeri, qui d'*Anne* Bouvet sa femme, fille de *Jean* le Bout, dit *Bouvet*, eut pour fils *Philippe* de Belleforiere, gouverneur du château de Hall en 1488, & fort renommé dans l'histoire de Flandre, mort sans enfans d'*Isabelle* de Vaulieze.

IV. Perceval, seigneur de Belleforiere & d'Ittre, étoit conseiller & chambellan du duc de Bourgogne en 1471, fut depuis conseiller & chambellan de l'empereur Maximilien I, fit son testament en 1475, & mourut âgé de 80 ans. Il épousa le 24 novembre 1452 *Jacqueline*, fille de *Renaud* de Longueval, seigneur de Thenelles, & de *Jeanne* de Montmorenci, dont il eut *Michel*, seigneur de Belleforiere & d'Ittre, conseiller & chambellan du roi, bailli de Lens, & de Henin-Lietard, qui fit son testament en août 1513, & épousa *Jeanne* de Neuville, fille de *Jean*, seigneur de Bonbers & d'*Isabeau* de Ligne, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Gilbert* de Lannoi, seigneur de Willerval; Pierre, qui suit; & *Jeanne* de Belleforiere, mariée le 16 juin 1469 à *Jean* de Sains, dit l'*Aigle*, seigneur de Caveron & de Guyencourt.

V. Pierre de Belleforiere, seigneur de Thun-Saint-Martin & de Beaumanoir en Cambresis, succéda à son frere aîné ès terres de Belleforiere, d'Ittre, de Noyelle-le-Godard, &c. Il fut gouverneur de Corbie en 1496, fut élu le 23 janvier 1515 tuteur honoraire de Louis de Bourbon, comte de Marle, fils aîné de Charles, duc de Vendôme, dont il étoit conseiller & chambellan, & mourut en 1530. Il épousa par contrat du 22 février 1512 *Magdeléne* de Couci, fille aînée de *Raoul*, seigneur de Vervins & de Chemeri, & d'*Heléne* de la Chapelle. Elle prit une seconde alliance le 7 septembre 1535 avec *Antoine* de Hames, seigneur d'Andinfer, ayant eu de son premier mariage Charles, qui suit; Claude, qui a fait *la branche des seigneurs de* Thun *& de* Belleforiere, *rapportée ci-après; Louise* alliée à *Jacques* de Moreuil, seigneur de Fresnoi & de Tanques; *Magdeléne*, abbesse d'Origni; & *Antoinette* de Belleforiere, religieuse à la Fere.

VI. Charles, seigneur de Belleforiere, d'Ittre, Cagni le grand & le petit, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de sa chambre, fut pourvu du gouvernement de Corbie en juin 1556, & vivoit en 1567. Il épousa *Catherine* de Saintan, fille de *Philippe*, seigneur de Saintan, & de *Charlotte* de la Forest, dont il eut Ponthis, qui suit; *Robert*, seigneur d'Olisi, capitaine de chevaux-legers, & gouverneur de Bohain, qui fut tué en une sortie en 1594 sans laisser postérité de *Magdeléne* d'Estampes, veuve de *Louis* de Hallencourt, seigneur de Dromesnil, & fille de *Jacques* d'Estampes, seigneur de Valencai, & de *Jeanne* Bernard, dame d'Estiau; *Adrianne*, mariée à *Charles* du Châtelet, seigneur de Moyencourt; & *Antoinette* de Belleforiere, qui épousa *Antoine* de Hallencourt, seigneur de Conteville.

VII. Ponthis, seigneur de Belleforiere, Cagni, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, & guidon de la compagnie des gendarmes du marquis d'Elbeuf en février 1579. L'année suivante il étoit gouverneur de la ville de Corbie, où il fut tué lorsqu'elle fut surprise par le seigneur d'Humieres, ayant vendu par contrat du 28 novembre 1577 la terre de Belleforiere à *Claude* de Belleforiere son oncle, seigneur de Thun. Il épousa *Françoise* dame de Soyecourt & de Tilloloi, fille aînée & principale héritiere de *François*, seigneur de Soyecourt, institué par son testament & codicile, en vertu desquels ses descendans se sont qualifiés seigneurs de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailli. Elle prit une seconde alliance avec *Thibaut* de Mailli, seigneur de Remaugis & d'Orvilliers, dont elle eut aussi des enfans. *Voyez* SOYECOURT. De ce mariage vinrent *Albert* de Belleforiere, mort jeune le 25 février 1586 : Maximilien, qui suit; & *Géofroi* de Belleforiere, seigneur d'Ittre & de Cani, qui de *Léonore* de Bournonville sa femme, fille de *Louis*, seigneur du Quesnoi, eut pour enfans *Artus*, mort sans alliance; *Thibaut*, mort à la bataille de Rocroi; *Charles*, tué en duel près Amiens; *François*, mort jeune; & *Antoinette* de Belleforiere, morte de la petite vérole à l'âge de quinze ans.

VIII. Maximilien de Belleforiere, seigneur d'Ittre & de Soyecourt, marquis de Guerbigni & comte de Tilloloi, fut successivement colonel d'un régiment d'infanterie, maréchal de camp, & lieutenant général au gouvernement de Picardie & de Boulonois en

1634. Il commandoit dans Corbie, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols en 1636, & mourut le 22 mars 1649. Il épousa par contrat du 27 septembre 1618 *Judith* de Mesmes, fille de *Jean-Jacques* de Mesmes, seigneur de Roissi, &c. conseiller d'état, & d'*Antoinette* de Grossaine, morte le 5 mai 1659, dont il eut MAXIMILIEN-ANTOINE, qui suit; *Charles*, comte de Tupigni, tué en 1649 devant Bar-le-Duc, sans alliance; & *Françoise-Antoinette* de Belleforiere, religieuse aux filles sainte-Marie, rue saint Antoine.

IX. MAXIMILIEN-ANTOINE de Belleforiere, marquis de Soyecourt & de Guerbigni, comte de Tilloloi, &c. chevalier des ordres du roi, & grand-veneur de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 12 juillet 1679. Il épousa par contrat du 23 février 1656 *Marie-Renée* de Longueil, fille de *René*, marquis de Maisons, président au parlement, ministre d'état, & surintendant des finances, capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, & de *Magdeléne* de Boulenc-de-Crevecœur, dame de Grisolles, morte le premier octobre 1712, dont il eut *Louis*, mort en 1674; *Jean-Maximilien*, marquis de Soyecourt, colonel du régiment de Vermandois, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690 sans avoir été marié; *Adolphe*, dit *le chevalier de Soyecourt*, capitaine lieutenant des gendarmes dauphins, mort le 3 juillet 1690 des blessures qu'il reçut à la même bataille; MARIE-RENEE, qui suit; & *Elizabeth-Gabrielle* de Belleforiere, mariée 1. le 6 août 1682 à *Louis* de Romillé, marquis de la Chesnelaye en Bretagne: 2. le 6 octobre 1713 à *Joachim-Joseph* du Mas, comte de Brossai.

X. MARIE-RENÉE de Belleforiere, prit après la mort de ses freres la qualité de marquise de Belleforiere, &c. Elle épousa par contrat du 5 février 1682 *Thimoléon-Gilbert* de Seigliere, seigneur de Bois-franc, &c. maître des requêtes de l'hôtel du roi, & chancelier de Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du feu roi Louis XIV, mort le premier de février 1695, fils de *Joachim* de Seigliere, seigneur de Bois-franc, &c. chancelier & garde des sceaux du même prince, & de *Geneviéve* de Gedouin, dont elle eut pour enfans, JOACHIM-ADOLPHE, qui suit; *Marie-Louise*, alliée le 22 mars 1710 à *Louis-Marie-René* Saguier, marquis de Luigné, lieutenant de roi en Poitou; & *N.* de Seigliere de Bois-franc, morte jeune.

XI. JOACHIM-ADOLPHE de Seigliere, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloi, de Guerbigni, de Tupigni, baron d'Ittre, &c. Après avoir fait la campagne de 1702 en qualité de mousquetaire, il fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment dauphin étranger, en laquelle qualité il a servi au siége du fort de Kell, à la canonade devant les lignes de Stolhoffen, à la prise de la petite ville de Gengenbach en février 1703, à la défaite du général, comte de Styrum le 28 mars suivant, & à la prise d'Augsbourg le 16 décembre de la même année. Il a servi aux deux batailles d'Hochstet en 1703 & 1704 où il fut blessé d'un coup de fusil, & eut un cheval tué sous lui: fut fait colonel du régiment d'infanterie de Bourgogne le 17 novembre 1704, servit en cette qualité au combat de Cassano en Italie en 1705, au siége de Soncino, à la bataille de Calcinato, & au siége de Turin en 1706, à la levée du siége de Toulon en 1707, à la bataille de Malplaquet en 1709, à l'affaire de Denain, aux siéges de Marchiennes & de Douai en 1712. Le maréchal de Villars le choisit après la prise de cette derniere place pour porter au roi les drapeaux des ennemis, & rendre compte du détail de ce siége. Sa majesté le nomma chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en avril 1718, & brigadier de ses armées le premier février 1719. Il a épousé le 29 janvier 1720 *Pauline-Corisante* de Pas, fille d'*Antoine*, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur des ville & citadelle de Verdun, & de *Marie* de Monchi-Hocquincourt, dame d'honneur de la princesse de Conti.

SEIGNEURS DE THUN ET DE BELLEFORIERE.

VI. CLAUDE de Belleforiere, second fils de PIERRE, seigneur de Belleforiere, & de *Magdeléne* de Couci, fut seigneur de Thun-Saint-Martin en Cambresis, & acquit de *Ponthis* de Belleforiere son neveu, aîné de sa maison, la terre de Belleforiere, par contrat du 28 novembre 1577. Il épousa 1. *Marie* de Saint-Blaise, fille d'*Oger*, seigneur de Brugni, & de *Jeanne* de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 9 mars 1465, *Marie* de Wastines, veuve d'*Antoine* de Habart, vicomte d'Arleux, & fille de *Hugues* de Wastines, seigneur de Warlaincourt, & de *Bonne* de Bonmarchiet, dont il eut MAXIMILIEN, qui suit; JEAN, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Françoise*; & *Marie* de Belleforiere, mortes sans alliance.

VII. MAXIMILIEN de Belleforiere, seigneur de Thun-Saint-Martin, capitaine de chevaux-légers, fut tué au siége de Cambrai en 1594, ayant eu de *Louise* de Beinimicourt sa femme, fille de *George*, seigneur du Maisnil, & de *Marie* de Pingret, ROBERT, qui suit; *Françoise*, religieuse à Bourbourg; & *Marie* de Belleforiere, mariée à *Antoine* de Bonmarchiet, seigneur de Russilli & de la Brayelle.

VIII. ROBERT de Belleforiere, seigneur de Thun-Saint-Martin, mourut sans enfans de *Marguerite* de Wingles, qu'il avoit épousée le 3 décembre 1609, ni d'*Anne* de Tenremonde ses deux femmes.

VII. JEAN de Belleforiere, fils puîné de CLAUDE, seigneur de Belleforiere; & de *Marie* de Wastines, fut seigneur de Belleforiere, Sailli-au-Bois, Courcelles, Colincamps, Sains-en-Ternois, & Neuville-au-Cornil, & fut créé chevalier par Albert, archiduc d'Autriche, par lettres du premier de septemb e 1612. Il épousa par contrat du 4 mai 1600 *Anne* de Nedonchel, dame de Isberg, fille de *François*, seigneur d'Isberg, Sevelinges, &c. & d'*Isabeau* de Bies, dame de Ramecourt, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; & *Magdeléne* de Belleforiere, alliée le 25 octobre 1622 à *Robert* de Lens, seigneur de Blandecque.

VIII. ALEXANDRE, seigneur de Belleforiere, Sailli, &c. fut fait chevalier par lettres du 26 janvier 1644. Il épousa par contrat du 6 juin 1634 *Anne-Catherine* de Sainte-Aldegonde, dame du palais de l'infante Isabelle-Claire-Eugenie, & fille de *Maximilien*, comte de Sainte-Aldegonde, chevalier de la toison d'or, premier maître d'hôtel d'Albert, archiduc d'Autriche & gouverneur d'Artois, & de *Marie Alexandrine* de Noyelles, dont il eut JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND, qui suit; *Eugene*; *Philippe-Lamoral*; *Robert-François*; *Pierre-Ernest*, morts jeunes; *François-Albert*, né le 13 . . . . . 1643, reçu chevalier de Malte en 1661; *Eugene-Alexandre*, né le 18 novembre 1648; *Louise-Alexandrine*, chanoinesse à Nivelle: & *Isabelle-Thérèse* de Belleforiere.

IX. JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND, seigneur de Belleforiere, de Sailli-au-Bois, &c. né le 12 avril 1635, vivoit encore en 1711. Il épousa le 24 novembre 1667 *Justine-Heléne* de Henin, fille de *François-Antoine*, seigneur de Querevain, & de *Justine-Heléne* du Bosc, dont il eut PHILIPPE-MAXIMILIEN-IGNACE, qui suit.

X. PHILIPPE-MAXIMILIEN-IGNACE, seigneur de Belleforiere, étoit page de la grande écurie du roi en 1691. Il a épousé *N.* dont il a eu des enfans.* *Voyez* la Morliere, *hist. de Cambresis*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

BELLEGARDE, *Bellogardia*, place forte dans le comté de Roussillon, sur un rocher escarpé dans les

monts Pyrenées, au-dessus du col de Pertuis, & sur la frontiere de Catalogne, entre Geret & Jonquieres. Elle fut prise l'an 1674 par les Espagnols, qui ne la posséderent pas long-temps; car les François commandés par le maréchal de Schomberg, la reprirent l'année suivante. * Baudrand.

BELLEGARDE sur la Saône, *Bellogardia*, *Severiacum*, *Saregium*, ville de France en Bourgogne, avec titre de duché, a été autrefois assez forte, & a eu le nom de SEURE; mais le roi Louis XIII l'ayant érigée l'an 1620 en duché-pairie en faveur de Roger de Saint-Lari, on lui donna le nom de Bellegarde. Elle est environ à cinq ou six lieues de Châlons, au-dessus de Verdun, & sur les frontieres de la Franche-Comté. Bellegarde est aujourd'hui à M. le Prince; les fortifications en ont été démolies depuis la conquête de la Franche-Comté. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *géogr. hist.*

BELLEGARDE, maison.

I. JEAN de Saint-Lari, seigneur de Gessac, Montgros, Fontignan en partie, fit son testament en 1485, & eut pour fils;

II. JEAN de Saint-Lari II du nom, qui donna aveu de ses terres au sénéchal de Toulouse en 1503, & qui fut pere de

III. RAIMOND, seigneur de Saint-Lari, &c. qui épousa en 1498 *Miramond* de Lagoursan, fille unique & héritiere de *Roger* de Lagoursan, seigneur de Bellegarde, dont il eut

IV. PEROTON de Saint-Lari, baron de Bellegarde, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de la ville & sénéchaussée de Toulouse & Albigeois, qui vivoit sous les regnes de François I & Henri II, & fit son testament en 1569. Il épousa en 1522 *Marguerite* d'Orbessan, fille de *Pierre*, seigneur d'Orbessan, & de *Jeanne* de la Barthe, sœur de *Paul*, seigneur de Termes, maréchal de France, dont il eut ROGER, qui suit; JEAN, baron de Termes, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Jeanne* de Saint-Lari, mariée en 1551 à *Jean* de Nogaret, seigneur de la Valette, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général en Guyenne.

V. ROGER de Saint-Lari, seigneur de Bellegarde, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa par dispense *Marguerite* de Saluces, veuve de *Paul* de la Barthe, seigneur de Termes, maréchal de France, son grand-oncle, & fille de *Jean-François* de Saluces, seigneur de Cardé, dont il eut,

VI. CÉSAR de Saint-Lari, seigneur de Bellegarde, gouverneur du marquisat de Saluces après son pere, en récompense duquel le duc d'Espernon lui fit avoir le gouvernement de Saintonge, d'Angoumois & pays d'Aunis. Il fut tué à la bataille de Coutras en 1587, à l'âge de 25 ans, laissant d'une demoiselle, à laquelle il avoit promis mariage, *Octave* de Saint-Lari de Bellegarde, né posthume, lequel par arrêt du parlement de Bordeaux fut reconnu légitime; néanmoins le duc de Bellegarde son oncle, se mit en possession des biens de la maison, & l'obligea de se mettre dans l'état ecclésiastique. *Il en sera parlé ci-après dans un article séparé.*

V. JEAN de Saint-Lari, second fils de PEROTON de Saint-Lari, & de *Marguerite* d'Orbessan, étoit destiné à l'église, & fut abbé de Nisors; mais le maréchal de Termes son grand-oncle, l'ayant institué son héritier, à condition de porter son nom & ses armes, il prit la qualité de seigneur de Termes, fut chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Metz, & mourut en octobre 1586. Il avoit épousé *Anne* de Villemur, sœur du baron de Blagnac & d'Espalliez, dont il eut *Roger* de Saint-Lari & de Termes, duc de Bellegarde, pair & grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, mort le 13 juillet 1646 en sa 84 année, sans laisser de postérité d'*Anne* du Bueil, fille d'*Honoré* du Bueil, seigneur de Fontaines, qu'il avoit épousée en 1596, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; CÉSAR AUGUSTE de Saint-Lari, qui suit; *Jean* de Saint-Lari, qui étoit sourd, mort de peste à 14 ans; & *Paule* de Saint-Lari, mariée à *Antoine-Arnaud* de Pardaillan, seigneur de Montespan, chevalier des ordres du roi, & capitaine des gardes du corps.

VI. CÉSAR-AUGUSTE de Saint-Lari, baron de Termes, chevalier des ordres du roi, fut chevalier de Malte & grand-prieur d'Auvergne; mais le duc de Bellegarde son frere n'ayant point d'enfans, lui persuada de se marier, & se démit en sa faveur de la charge de grand-écuyer de France. Il mourut d'une blessure qu'il reçut au siége de Clerac le 22 juillet 1621, laissant de *Catherine* Chabot, fille de *Jacques*, marquis de Mirebeau, chevalier des ordres du roi, qu'il avoit épousée en 1615, & qui se remaria à *Claude* Vignier, président au parlement de Metz, & mourut en 1662; *N.* de Saint-Lari, mort jeune; & *Marie-Anne* de Saint-Lari, mariée par dispense, que le duc de Bellegarde son oncle obtint, à *Jean-Antoine* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, duc de Bellegarde, aussi son neveu, fils de sa sœur, substitué à tous les biens de la maison de Bellegarde, morte sans postérité le 11 mai 1715 en sa 94 année. *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lari, seigneur de) avoit été destiné pour être ecclésiastique; mais il eut plus d'inclination pour les armes. Il portoit le titre de prévôt d'Oulx, & étudioit à Avignon, où ayant eu querelle avec un de ses compagnons, qu'il tua, il se retira à Corse auprès du maréchal de Termes son grand-oncle maternel, vers l'an 1554. Depuis il fut enseigne, & lieutenant du même maréchal en Piémont, où il se signala en diverses occasions, sous le nom du capitaine Bellegarde. Le maréchal de Termes étant mort en 1562, Roger de Bellegarde se vit élever à des emplois considérables. Il s'attacha au seigneur de Gondi, depuis duc de Retz, & se fit aimer de ce seigneur qui étoit en faveur, & qui l'avança à la cour. Car après lui avoir donné la lieutenance de la compagnie de ses gendarmes, il lui procura encore une commanderie de l'ordre de Calatrava, qui étoit en Gascogne. Bellegarde agit utilement dans la Guyenne & dans le Languedoc pendant les guerres civiles. En 1562 il se jetta dans Toulouse, pour y servir contre les Huguenots; & en 1565 il se joignit aux volontaires qui passoient à Malte au secours de cette place assiégée par les Turcs. A son retour il s'attacha au duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III, & fut fait colonel de son infanterie. Il servit sous ce prince au siége de la Rochelle en 1573, & le suivit en Pologne. Peu de temps après il revint en Piémont, où il apprit la mort du roi Charles IX. Tandis que le roi Henri III revenoit de Pologne, il disposa le duc de Savoye & la république de Venise à bien recevoir ce monarque: & ensuite il alla au-devant de lui dans la Carinthie. Le roi entrant dans ses états, le fit maréchal de France par lettres données à Bourgouin le 6 septembre 1574, & lui assigna pour trente mille livres de revenu. *Bref*, dit Brantôme, *on le vit tout à coup si regorgé de faveurs, grades & biens, que nous ne l'appellions à la cour que le* torrent de la faveur, *si que tout le monde s'en étonnoit, & ne faisoit-on que parler de ce torrent; même la reine n'en savoit que dire, vers laquelle le roi l'envoya un jour avant qu'il vînt pour lui annoncer son heureuse venue, & lui confier toutes ses plus privées affaires, qu'il ne vouloit commettre à autre qu'à lui. Je le vis venir dans le carrosse du roi qu'il lui avoit prêté, qui tenoit fort bien sa morgue, &c.* Mais cette faveur ne dura pas long-temps. On lui donna

quelques commiſſions fâcheuſes, qu'il ne termina pas heureuſement ; & accablé de chagrin il ſe retira en Piémont, où il avoit toujours entretenu quelque intelligence ſecréte avec le duc de Savoye. Il trouva moyen de ſe rendre maître du marquiſat de Saluces, & chaſſa Charles de Birague, qui en avoit le gouvernement. Cette affaire fit grand bruit à la cour. La reine Catherine de Médicis, qui s'étoit abouchée avec le duc de Savoye à Grenoble, promit de voir le maréchal de Bellegarde à Montluel près de Lyon, où elle ſe rendit au mois d'octobre de l'an 1579. Elle feignit de gouter les raiſons du maréchal, & lui confirma le gouvernement de Saluces, qu'elle ne lui pouvoit ôter. Bellegarde prit deſlors le titre de lieutenant général du roi de-là les monts ; mais il ne le porta pas long-temps ; car quelques jours après il mourut ſubitement de poiſon. Ce maréchal épouſa par diſpenſe, *comme il a été remarqué ci-deſſus*, *Marguerite* de Saluces, fille de *Jean-François*, ſeigneur de Cardé, & veuve du maréchal de Termes ſon grand-oncle. Il l'avoit aimée paſſionément durant la vie même de ſon mari. *Il avoit promis*, dit encore Brantôme, *qu'il ne paſſeroit pas en Piémont. Ce qu'il fit, & y demeura autant pour ce ſujet, que pour tenir bonne compagnie à madame la maréchal de Termes ſa tante, de laquelle il avoit été long-temps fort amoureux, que puis après il épouſa avec diſpenſe. Mais ſur la fin on diſoit à la cour qu'il ne la traitoit pas trop bien, pour pratiquer le proverbe :* Amours & mariages qui ſe font par amourettes, finiſſent par noiſettes.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lari & de Termes, duc de) pair & grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, eut le bonheur d'avoir part à la bienveillance de trois grands rois, qui le comblerent de biens & d'honneurs. Henri III le fit maître de ſa garderobe, puis premier gentilhomme de ſa chambre & grand-écuyer. Henri IV lui donna le gouvernement de Bourgogne, & le fit chevalier de ſes ordres en 1595. Louis XIII le fit duc & pair en 1620. Il avoit réſigné à ſon frere ſa charge de grand-écuyer, en laquelle il fut rétabli en 1621. Il s'en démit encore l'an 1639 en faveur de Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinqmars. Il fut auſſi premier gentilhomme de la chambre de Gaſton, duc d'Orléans, frere du roi Louis XIII, ce qui fut cauſe des diſgraces qu'il eſſuya.

BELLEGARDE (Octave de) fils de Céſar gouverneur de Saintonge, couſin de Roger duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, fut élevé chez les religieux Bénédictins d'Auxerre. Louis XIII le nomma à l'évêché de Conſerans en 1614 : il paſſa à l'archevêché de Sens en 1623. Il ſoutint l'honneur & l'intérêt du clergé de France avec beaucoup de vigueur dans une aſſemblée de Mante en 1640, & fut exilé & expulſé de l'aſſemblée du clergé par l'organe du ſurintendant des finances, qui lui parla d'une maniere fort indécente. Ce prélat étoit ſavant & fort verſé dans l'antiquité eccléſiaſtique. Il fut un des premiers approbateurs du livre *de la fréquente Communion*, d'Antoine Arnauld, en 1643, & l'un des plus zélés défenſeurs de la doctrine qu'il contient ; comme il paroît par la lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet au pape Urbain VIII le 5 d'avril 1644, & par celle qu'il ſouſcrivit avec pluſieurs autres évêques au pape Innocent X. C'eſt lui, qui ſelon quelques-uns, a compoſé le livre, ou plutôt le recueil intitulé : *Auguſtinus docens Catholicos, & vincens Pelagianos*, qu'il adreſſa au clergé du diocèſe de Sens. Mais M. Faydit dans ſes nouvelles remarques ſur Virgile, attribue cet ouvrage au P. du Juannet, prêtre de l'Oratoire, de qui il eſt en effet. M. de Bellegarde eſt mort en 1646, âgé de cinquante-neuf ans, & eſt enterré dans l'égliſe métropolitaine de Sens. * *Mém. manuſcrits.*

BELLEGARDE (Jean-Baptiſte MORVAN de) ſi connu par la multitude de ſes traductions & autres ouvrages, étoit né à Pihyriac, petite ville du diocèſe de Nantes, d'une famille noble. Il eut pour pere JACOB de Morvan, ſieur de Norverel, & pour mere *Perrine* de Bourgneuf. Il vint au monde le 30 août 1648 ; & après le cours ordinaire des études, il embraſſa l'inſtitut des Jéſuites, & demeura dans cette ſociété ſeize ou dix-ſept ans. Diſciple du pere Bouhours, il forma ſon gout & ſon ſtile ſous ce maître habile, & celui-ci lui a donné l'éloge d'écrivain pur, aiſé & agréable. M. de Bellegarde fut auſſi étroitement lié avec le pere Pardies, célébre philoſophe, & avec le pere Rapin ſi eſtimé pour ſes poëſies. On aſſure que la principale cauſe de ſa ſortie de la ſociété fut ſon attachement à la philoſophie de Deſcartes, qui a trouvé d'abord tant d'oppoſitions, même dans les plus fameuſes univerſités. M. de Bellegarde étoit prêtre, lorſqu'il quitta ſon premier genre de vie. Rentré dans le monde, il s'y fit aimer & eſtimer par ſa modeſtie, la régularité de ſa conduite, & ſon déſintéreſſement, autant que par ſon eſprit & ſa politeſſe. Il a préché avec beaucoup d'applaudiſſement. Son commerce étoit agréable, & il étoit ennemi de la ſatyre. Il vivoit de ce que ſes fonctions & ſes écrits lui rapportoient, & il n'a jamais recherché aucun poſte diſtingué. Ami des pauvres, il leur donnoit tout ce qu'il pouvoit, & ſe retranchoit bien des commodités pour leur donner plus abondamment. En 1726, ſe voyant âgé & infirme, il prit la réſolution de ne plus écrire, & de s'occuper uniquement de ſon ſalut. Dans cette vue, il envoya ſes livres à un de ſes amis eccléſiaſtique en Bretagne, ſe défit enſuite de ſes manuſcrits & de ſes meubles, ne garda preſque rien, & ſe retira dans la communauté de S. François de Sales établie a Paris pour les pauvres prêtres. Une incommodité qui lui ſurvint à la cuiſſe l'obligea de demeurer aſſis pendant deux ans, ce qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience. Il mourut dans le lieu de ſa retraite le 26 avril 1734. Le pere de Tournemine, Jéſuite, a fait ſon éloge qui eſt imprimé dans le *Mercure* du mois de novembre 1735 : on en a extrait ce qu'on vient de rapporter. Quant aux ouvrages de l'abbé de Bellegarde, qui ſont en grand nombre, voici ceux que nous connoiſſons. Nous commencerons par ſes traductions des peres de l'égliſe, qui ont été attribuées long-temps à M. le Maître de Saci & à d'autres, & qui ne ſont que de l'abbé de Bellegarde. Ces traductions ſont : *S. Jean-Chryſoſtôme*, 12 volumes *in*-8°. *S. Baſile*, lettres & homélies, 2 vol. *in*-8°. *S. Grégoire de Nazianze*, 2 vol. *in*-8°. *S. Aſtere*, évêque d'Amaſée, 1 vol. *in*-8°. Les *Sermons de S. Jean Chryſoſtôme ſur la Geneſe*, in-8°, 2 vol. *Sermons choiſis*, du même, contenant 88 de ſes plus beaux diſcours, *in*-8°, 2 vol. *Sermons* du même *ſur les actes des apôtres*, in-8°, 1 vol. *Opuſcules* du même, *contenant les traités de la componction du cœur, de la providence de Dieu, du commerce des hommes, du commerce des femmes, de la virginité, du ſacerdoce, apologie des religieux, à une jeune veuve, à Eutrope, au moine Théodore ; de la pénitence, ſur ſon ordination ; avant ſon exil, après ſon exil : S. Léon*, lettres & homélies, 2 vol. *in*-8°. *S. Ambroiſe, les Offices*, 1 vol. Ces traductions ſont écrites avec aſſez de pureté, & même d'élégance ; mais elles manquent ſouvent d'exactitude à rendre ou le vrai ſens des auteurs, ou tout ce que dit leur texte ; ſurtout les traductions des peres grecs. Les autres traductions de l'abbé de Bellegarde qui nous ſont connues, ſont l'*imitation de Jeſus-Chriſt*, avec les notes d'Horſtius ; les *opuſcules de Thomas à Kempis*, avec les notes du même Horſtius ; *les livres moraux de l'ancien teſtament*, où ſont renfermées les maximes de la ſageſſe divine, avec les devoirs de la vie civile, *in*-8°, à Paris 1701. *Epictete*, traduit du grec, & augmenté de maximes morales, *in*-12. Les *métamorphoſes d'Ovide*, avec des

explications à la fin de chaque fable; plus le *jugement de Paris*, la *fable des abeilles*, tirée du quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, & les *épîtres choisies d'Ovide*, avec un abrégé de la vie d'Ovide; à Paris 1701, 2 vol. *in* 8°, avec figures. Outre cette multitude de traductions, nous avons encore de l'abbé de Bellegarde divers ouvrages théologiques, moraux, historiques, savoir : un *apparat de la bible* pour l'intelligence de la sainte écriture, *in*-8°. On dit que cet ouvrage est tiré en partie de celui que le pere Lami, de l'Oratoire, a composé en latin sur le même sujet. *Réflexions morales sur la Genèse*; les *sentimens que doit avoir un homme de bien sur les vérités de la religion & de la morale*, tirés des plus beaux passages de l'écriture sainte, avec une table des matieres très-méthodique, dédiés à madame de Maintenon, 1 vol. *in*-8°, 1699. La *maniere de prier & de méditer*, avec des remédes contre les passions du cœur & de l'esprit, dédiée aux demoiselles de Saint-Cyr, *in*-18. *Modéles de conversations pour les personnes polies*; la seconde édition, augmentée considérablement, est de 1698 : les sujets des conversations sont fort utiles. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, in-18. Les *régles de la vie civile*, in-12. La *morale des ecclésiastiques*, in-12. *Quatre dialogues sur l'amitié*, in-12. *Réflexions sur le ridicule, & sur les moyens de l'éviter*, où sont représentés les différens caracteres & les mœurs des personnes de ce siécle; à Paris, *in*-12, la quatriéme édition augmentée est de 1699. Cet ouvrage a été traduit en italien, & imprimé ainsi à Venise en 1744, *in*-8°. *Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire dans le commerce du monde*; à Paris 1690, seconde édition : cet ouvrage a été traduit presque en toutes les langues de l'Europe. *Réflexions sur la politesse des mœurs*, avec des maximes pour la société civile. *Suite des réflexions sur le ridicule*, seconde édition augmentée, à Paris, 1700, *in*-12. *Réflexions sur l'élégance & la politesse du style*, plusieurs fois imprimées, *in*-12. Dans le journal de Hambourg par d'Artis, tome IV, journal du 20 avril 1696, on trouve de judicieuses remarques sur ce traité. *Réflexions sur les véritables prudes, & les fausses prudes*, *in*-12. *Histoire romaine*, 2 vol. in-12. *Lettres curieuses de littérature & de morale*, in-12. *Histoire universelle des voyages* faits par mer & par terre dans l'ancien & le nouveau monde, avec un discours préliminaire sur l'utilité des voyages, *in*-12, à Paris, 1707. Ce livre est estimé, & l'on a regreté que l'auteur ne l'ait pas continué. *Maximes, avec des exemples tirés de l'histoire sainte & profane, ancienne & moderne, pour l'instruction du roi*, Paris, 1718, *in*-12. On y trouve un catalogue des ouvrages de l'abbé de Bellegarde; *Histoire d'Espagne* tirée de Mariana, & des autres historiens espagnols, *in*-12; à Paris, 1726, neuf volumes : cette histoire passe pour très-médiocre : c'est le dernier ouvrage de M. l'abbé de Bellegarde.

BELLE-ISLE, en latin *Colonesus*, isle de France sur les côtes de Bretagne, avec titre de marquisat. Elle a environ six lieues de longueur, & deux de large, avec un bon port & quelques châteaux, vis-à-vis de Vannes & d'Aurai, n'étant qu'à cinq ou six milles de la terre ferme. Son port est défendu par une bonne citadelle, & le reste de l'isle par des rochers inaccessibles : elle est fertile en grains & en pâturages. Charles IX l'érigea en marquisat l'an 1573, & la donna au comte de Retz, d'où elle passa à M. Foucquet surintendant des finances : elle appartenoit auparavant à l'abbaye de sainte Croix de Quimper. Belle-Isle est considérable par ses salines, & par le passage ordinaire des vaisseaux le long de ses côtes. La flotte des Anglois & des Hollandois parut à la hauteur de cette isle en 1703. Le curé du bourg fit prendre des habits d'hommes aux femmes, qui parurent sur la côte en trop grand nombre, pour laisser aux ennemis l'espérance d'y pouvoir faire une descente : ainsi ils se retirerent sans avoir rien avancé. En octobre 1718, le roi donna en échange du domaine de cette isle, qui appartenoit au marquis de Belle-Isle, fils de M. Foucquet, les comtés de Vernon & d'Andeli, avec le domaine de Beaucaire; ainsi Belle-Isle revint à la couronne. Les Hollandois l'appellent *Boelin*. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *géogr. hist.*

BELLE-ISLE, *cherchez* FOUCQUET.

BELLE-ISLE, *Insula formosa*, petite isle de l'Amérique septentrionale dans le détroit, en la côte de la nouvelle France, vers le cap de Sable ou de Châteaux au nord, & l'isle de Terre-neuve, où est le cap de Grace au midi. Elle donne le nom à ce détroit que l'on appelle *le passage de Belle-Isle*.

BELLEI, à deux lieues du Rhône, ville de France, capitale du Bugei, avec bailliage, élection & évêché suffragant de Besançon. Les auteurs latins la nomment *Bellicum* & *Bellica*. Quoique cette ville soit assez ancienne, il seroit ridicule de donner dans les contes de Foderé, de Genan & de quelques autres, qui lui ont cherché une origine fabuleuse. On dit que l'évêché de Bellei étoit autrefois à Nions dans le pays de Vaux, & qu'il fut transféré à Bellei; mais on assure cela sans preuve, & sans marquer en quelle année se fit ce changement. Cette ville fut brulée en 1338. On croit qu'Amé VIII duc de Savoye, la fit rétablir, & l'entoura de murailles, avec diverses tours. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de S. Jean-Baptiste, & le chapitre a été autrefois régulier, sous la regle de S. Augustin. Il fut sécularisé en 1579, & il est composé de dix-neuf chanoines, & de quatre dignités, qui sont le doyen, l'archidiacre, l'archiprêtre, & le primicier. Audax est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. Il vivoit en 412, & il a eu d'illustres successeurs, entr'autres, S. Anthelme, qui avoit été général des Chartreux. L'empereur Frédéric *Barberousse* donna à l'évêque S. Anthelme & à son église le droit de battre monnoie, & la seigneurie absolue de la ville, ne se réservant que la souveraineté. C'est depuis ce temps que l'évêque du Bellei est seigneur de la ville, & prend le titre de prince du S. Empire. * Nicolle de la Croix, *geogr. mod.* * Voyez l'*histoire de Bresse & du Bugei* de Guichenon.

BELLEMERE (Gilles de) étoit un grand jurisconsulte, qui professa d'abord le droit à Angers. Il étoit archidiacre de cette ville en 1371, comme il le dit lui-même dans le recueil de ses décisions, conseil 3. (ou 31.) Il enseigna aussi le droit à Avignon. Il fut ensuite auditeur de Rote; & il y a lieu de croire que ses décisions ont été composées par l'avis des maîtres du sacré palais, en 1374, 1375 & 1377. Bellemere fut successivement évêque de Lavaur, du Pui en Velai, & d'Avignon. Il mourut dans cette derniere ville en 1409, & fut inhumé dans son église, au côté droit de l'autel. Ricard, en son traité *des donations*, & Richard Simon, dans sa *bibliothéque choisie, tome I*, disent que Bellemere fut revêtu de la pourpre; mais l'épitaphe de ce prélat prouve le contraire. Tous ses ouvrages furent imprimés à Lyon en sept volumes l'an 1548, puis en six volumes l'an 1586. Il est parlé de Gilles de Bellemere, dans l'*histoire de l'église Gallicane*, tome XIV, p. 466.

BELLENGREVILLE (Joachim de) chevalier des ordres du roi, grand prévôt de France, &c. étoit fils puîné de MELCHIOR de Bellengreville, chevalier, seigneur des Alleux, lieutenant de mille hommes de pied sous la charge du sieur de Saint-Aubin son oncle. MELCHIOR de Bellengreville fut allié à *Antoinette* le Vasseur dont il eut quatre enfans. *Nicolas*, *Jean*, JOACHIM & *Ysabeau* de Bellengreville. *Nicolas* de Bellengreville, frere aîné de JOACHIM, fut chevalier, seigneur des Alleux & de Behen, gentilhomme ordinaire de François, fils de France, duc d'Alençon, &c.

&c. frere du roi Charles IX, & en reçut une commission expédiée au camp de Vrye le 4 mars 1576, pour lever douze compagnies de 200 hommes. *Jean* de Bellengreville, autre frere de JOACHIM, fut chevalier, seigneur de la Cour du Bois. JOACHIM de Bellengreville, fut chevalier, seigneur de Neuville Gambets, Cloches, Boutigny, Abondant, Bouvincourt, Mons, Monten, Bretel, Behen, Bulleux, Lignieres, Latinville & Mezy, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, gouverneur d'Ardres & de Meulan, prévôt de l'hôtel de sa majesté, grand prévôt de France, chevalier des ordres du roi, colonel des vieilles bandes de Cambrai. Il reçut commission du roi en date du premier juillet 1586, pour la charge de mestre de camp des vieilles bandes de Cambrai, depuis appellées le régiment de Cambrai. Il reçut une autre commission le onze...... mil cinq cent quatre-vingt-neuf pour commander cent chevaux-légers; ce fut principalement avec ces troupes qu'il s'acquit tant de gloire à Meulan, qu'il défendit pendant deux mois contre la ligue en 1590, ainsi que M. de Thou le décrit dans le 98 livre de son histoire. [Dans la derniere traduction françoise de cette histoire, on a, par erreur, mis *Berengueville*, pour *Bellengreville.*] Il avoit obtenu l'année d'auparavant le gouvernement de cette place. Il fut admis au rang de conseiller d'état en l'année 1597: le brévet est du 23 juin, & sa prestation de serment en cette qualité est du 25 juin suivant 1597. En 1598 il obtint les provisions de la capitainerie & gouvernement d'Ardres, dont par brévet du 26 janvier 1613, il lui a été permis de traiter avec M. de Monchy Montcavrel, sous condition que les deniers en seroient employés en acquisition de terres affectées à la maison de Bellengreville, en exécution duquel traité M. de Montcavrel abandonna la terre du Monten pour 30000 liv. & se soumit de payer en outre 27000 liv. Il fut reçu au grand-conseil en l'office dit de grand-prévôt de France, ou de prévôt de l'hôtel du roi, le 20 avril 1604: il en avoit obtenu les provisions le 30 septembre 1603. Le grand-prévôt de Bellengreville se voyant sans enfans de dame *Claude* de Maricourt sa premiere femme, & de *Marie* de la Noue sa seconde femme, laquelle après sa mort se remaria à *Pons* de Lausieres, marquis de Themines, maréchal de France, songea à maintenir le lustre de sa maison en donnant & substituant ses biens aux enfans d'*Antoine* de Bellengreville, seigneur du Frenoy son cousin, ce qu'il exécuta par une donation entre-vifs passée le 17 août 1615, & par la disposition de son testament, en date du 15 mars 1619. Ce fut cette année ou la suivante qu'il fut reçu au nombre des chevaliers de l'ordre. Il obtint pour ses cousins les abbayes de S. Michel du Tréport & de Notre-Dame de Foremontier, avec rétention de pension sur ces abbayes dont le roi lui laissoit le pouvoir de disposer, ainsi que des abbayes mêmes. Il a ordonné par son testament sa sépulture en l'église de Neuville près Meulan auprès de *Claude* de Maricourt sa premiere femme, dont il a voulu que l'effigie & la sienne fussent représentées en marbre blanc.

JEAN de Bellengreville, marquis de Bellengreville, seigneur de Bulleux, Behen, Mons, Monten, Bretel, descendant de la branche aînée, &c. fut d'abord abbé de Foremontier & du Tréport, résigna après le décès de son frere aîné en 1617 ces abbayes à Charles de Fontaine son cousin, & recueillit en 1623 la succession & la substitution faite à son profit par le grand-prévôt de Bellengreville. Il épousa le 11 décembre 1623 *Claude* de Mailly, fille du baron de Clinchamp, veuve de *Pierre* de Mailloc, seigneur d'Emailleville, sœur de *Charles* de Mailly, marquis de Conflans, baron de Clinchamp, mestre de camp général de l'armée du roi catholique, décédé à Bruxelles en 1653 le 23 août. JEAN I de Bellengreville, est mort en 1678, laissant trois enfans; JEAN, qui suit; *Anne*, & *Catherine.*

JEAN II, marquis de Bellengreville, seigneur de Bulleux, Behen, Mons, Monten, &c. allié par contrat du 26 novembre 1672 à D. *Catherine* Lyver sa niéce, fille de *Jean* Lyver, chevalier, seigneur de Bouillancourt & de Bouancourt, & d'*Anne* de Bellengreville, desquels sont issus cinq garçons, NICOLAS, qui suit; *Guillaume*, *Joachim-African*, *Jean*, *Charles*; & trois demoiselles, *Anne*, *Gabrielle* & *Catherine.*

NICOLAS, marquis de Bellengreville, seigneur de Bulleux, &c. né le 31 mai 1679, décédé le 7 février 1733, a épousé le 16 février 1722, *Marguerite-Charlotte* le Boucher, fille de *Joseph-Gilles* le Boucher, écuyer, seigneur d'Huval, & de dame *Barbe* Duponchel, née le 10 août 1703, décédée le 8 décembre 1728, desquels sont issus, *Nicolas-Pascal*, marquis de Bellengreville, seigneur de Bulleux, &c. né le 6 décembre 1728; *Marie-Charlotte*, née le 3 septembre 1723; *Catherine-Victoire*, née le 3 novembre 1724. *On donne ce mémoire tel qu'il a été communiqué.*

BELLENTZ, *cherchez* BELINZONE.

BELLE-PERCHE, est un bourg du Bourbonnois sur la riviere d'Allier. On a cru que c'étoit le lieu de la naissance de Pierre de Belle-Perche, évêque d'Auxerre.

BELLE-PERCHE (Gautier de) qui vivoit sur la fin du XIII[e] siécle, vers l'an 1286, composa le roman de Judas *Machabée*, qui fut continué par Pierre de Riez. On n'est pas bien assuré du lieu de sa naissance. La Croix-du-Maine semble croire qu'il étoit de Bourgogne. » Gautier de Belle-Perche en Bourgogne, dit-il, » autrement appellé Gautier d'Arbalestier. De Belle- » Perche, fut un ancien poëte François, &c. « * Claude Fauchet, *des anciens poëtes François.* La Croix du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.*

BELLE-PERCHE (Pierre de) évêque d'Auxerre & chancelier de France, né de parens peu élevés, dans la paroisse de Lucenai, sur la riviere d'Allier en Nivernois, dont il devint seigneur, & bâtit dans la suite le château de Belle-Perche près du bourg de Villeneuve. Il fut quelque temps docteur-régent en droit-civil à Orléans, avant l'érection de l'université de cette ville, puis doyen de l'église de Paris, & conseiller au parlement. Le roi Philippe *le Bel* l'envoya en Berri & en Auvergne l'an 1296, & l'année suivante en Vermandois: puis ayant eu ordre de se rendre à Lausanne, il fut jusqu'à Lyon, d'où ayant été rappellé, il alla à Arras avec Pierre de Grez, chantre de l'église de Paris, pour les affaires de Flandre. Il fit un voyage en Lorraine & en Barrois en 1299, & passa en Angleterre, d'où étant de retour on l'envoya en Flandre en 1300, & l'année suivante à Rome avec Jean de Dijon; puis il retourna en Cambresis avec l'évêque de Soissons & le comte de Savoye. Il fut encore à Amiens en 1302 pour la conclusion de la paix entre les rois de France & d'Angleterre; retourna à Rome en 1303, & se rendit à Lille en 1304 auprès du roi, qui l'envoya en 1305 à Bourdeaux vers le pape Clément V qu'il accompagna à Lyon. Il fut élu évêque d'Auxerre en 1306, & fait chancelier de France & garde du scel royal au mois d'octobre de la même année: mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité, étant mort à Paris le 17 janvier 1307. Il fut inhumé au chœur de l'église de Paris. Ce prélat étoit savant dans le droit canon. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* Baluze, *vit. Papar. Avenion. tom. I. p.* 584, 585.

☞BELLE-PERCHE, *Bella Pertica*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située sur la rive gauche de la Garonne, dans le diocèse de Montauban, & auparavant dans celui de Toulouse. Elle fut fondée en 1143. Les seigneurs de Castelmairan, de la maison d'Argombaud, dans le voisinage, furent ses principaux bienfaiteurs

au XIIe siécle. Cette abbaye ressentit en 1572 les effets de la fureur des calvinistes. * D. Vaissete, *hist. du Languedoc*, tom. II, *p.* 448. Tom. V, *p.* 315.

BELLERE (Jean) célébre imprimeur d'Anvers, s'est acquis une grande réputation par ses ouvrages dans le XVI siécle. Il fit imprimer un dictionnaire tiré de Robert Etienne & de Gesner, & en composa même un autre de latin en espagnol, comme on le voit dans la vie des Etiennes. Les Belleres ont fait rechercher leurs éditions, à cause de la beauté de leurs caracteres, & de la beauté de leur papier. Ils se sont aussi établis à Douai, où l'on a estimé les éditions de Balthasar. * Malinkrot, *ars typogr.*

BELLERE DU TRONCHAY, *cherchez* TRONCHAY.

BELLEROPHON, fils de *Glaucus* roi d'Epire, & d'*Eurimede*, est célébre dans les écrits des poëtes. Il fut insensible aux avances amoureuses de Sténobée, fille d'Iobates roi de Lycie, femme de Proclus roi d'Argos, chez qui Bellerophon s'étoit réfugié après avoir tué par malheur son frere Deliades, ou Pirene. Cette princesse irritée l'accusa devant son mari, comme s'il eût attenté à son honneur. Proclus ne voulant pas violer le droit des gens, l'envoya en Lycie, avec des lettres adressées à Iobates, pere de Stenobée, qui avoit ordre de le faire mourir. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *Litteræ Bellerophontis*, pour signifier des lettres écrites contre ceux qui les portent. L'on dit dans le même sens, *des lettres d'Urie*, dont on voit à peu près la même histoire au *II liv. des rois*, *chap.* 11, *v.* 14. Bellerophon triompha des ennemis de ce roi, & monté sur le cheval Pegase, il défit la Chimere. On l'appella *Hipponoüs* ou *Hiponomus*, parce qu'il avoit montré l'art de domter les chevaux; & on le nomma Bellorophon, parcequ'il avoit tué Bellerus un des premiers citoyens de la ville de Corinthe, d'où il fut obligé de sortir, pour se retirer à Argos. C'est-là que Stenobée le vit, & qu'elle l'aima. Iobates l'exposa à de grands dangers; mais il en sortit par sa prudence & par son courage. Il défit les Solymes, les Amazones & les Lyciens. Il se servit d'un brigantin, ou selon d'autres, d'une petite flotte, dont l'amiral avoit un cheval aîlé pour banniere. Avec ce navire il courut par-tout avec facilité, & défit un corsaire qui avoit sa retraite sur le mont Chimere, & dont le vaisseau avoit un lion sur la proue, un dragon sur la pouppe, & une chevre au milieu: c'est ce qui a donné occasion aux fables, que les poëtes ont mêlées dans l'histoire de Bellerophon, qui devint gendre & successeur de Iobates, dont il épousa la fille appellée Philonoë. D'autres expliquent d'une maniere un peu différente l'histoire de ces fictions. Bellerophon, disent-ils, fut un jeune homme de Corinthe des mieux faits de son temps, lequel ayant équipé un vaisseau qu'il nomma Pégase, alla cotoyer les côtes de Phrygie, où regnoit pour lors Amisodar, près du fleuve Xanthus, le long duquel s'élevoit une montagne nommée par les habitans *Themissa*, où l'on montoit de la plaine par deux côtés. Du côté de la ville des Xanthiens, il y avoit de fort bons pâturages; mais le côté vers la Carie étoit désert & inaccessible: il paroissoit au milieu un gouffre, d'où sortoient par intervalles des tourbillons de feu & de flammes parmi des nuées de fumée. A cette montagne s'en joignoit une autre que l'on nommoit Chimere, sur laquelle il y avoit un lion, & au bas un gros serpent, qui incommodoient fort les bergers & les habitans d'alentour: mais Bellerophon ayant abordé en cette côte sur son vaisseau, nommé *Pégase*, à cause qu'il étoit bon voilier & alloit fort vîte à la course, s'empara de ces montagnes, mit le feu aux bois, & par ce moyen fit périr ces monstres: ce qui a donné lieu à la fable de dire que Bellerophon monté sur le pégase avoit mis à mort la Chimere d'Amisodar. * Homere, *l.* 6. *Iliad. v.* 160. &c. Apollodore. Natalis Comes, *l.* 9. *c.* 3. Erasmus, *in adag. tit. malum accersitum.* Ovide. Properce, &c.

BELLES-MAINS ou BELLISMES (Jean) archevêque de Lyon, dit *ad Albas-manus*, *de Bellis-manibus* & *Belmeis*, vivoit dans le XIIe siécle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de la maison de Belême, & fils de Guillaume, dit *Talvas*, comte d'Alençon. Mais il est sûr qu'il étoit Anglois, & qu'il fut archidiacre, ou, selon d'autres, trésorier de l'église d'Yorck. Il avoit fréquenté les plus célébres universités de l'Europe, & nous apprenons de Jean de Salisberi, qu'il avoit de l'esprit, de l'éloquence, du discernement, & qu'il savoit même assez bien les langues. Il fut élu évêque de Poitiers en 1162, & nommé vers l'an 1178, pour aller prêcher aux Albigeois du Languedoc. L'année suivante il se trouva au concile général de Latran, sous Alexandre III, & fut ensuite choisi pour être archevêque de Narbonne en 1180. Dans le même temps l'église de Lyon ayant perdu son archevêque Guichard, élut Jean de Belles-Mains pour remplir sa place. Il étoit alors à Rome auprès du pape Lucius III. Ce pontife admirant le zèle de ces deux églises, prononça en faveur de celle de Lyon, & nomma Belles-Mains légat du saint siége. Ce fut dans cette occasion qu'Etienne de Tournai écrivit à ce prélat, pour lui témoigner la joie qu'il avoit de son élection à l'archevêché de Lyon, & de le voir primat des Gaules. Belles-Mains fut très-zélé pour son église, & contribua à l'établissement du chapitre de Fourviere, fondé en l'honneur de S. Thomas de *Cantorberi*, qui avoit été reçu & entretenu dans son exil, par l'église de Lyon. Jean de Salisberi dit que Belles-Mains fut empoisonné, & qu'il eut peine à se retirer du danger où le poison l'avoit exposé. Il fit un voyage en Angleterre vers l'an 1194, & à son retour il se retira dans l'abbaye de Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Nous ne savons pas en quelle année. Il y a apparence que cela n'arriva qu'après l'an 1198, parceque le pape Innocent III, qui fut élu au mois de février de la même année, parle dans les décrétales de Jean de Belles-Mains, qu'il nomme *Jean*, autrefois archevêque de Lyon. C'est celle qui commence *Cum Martha.* Il avoit fait diverses questions au pape sur plusieurs choses qui regardent le S. sacrifice de la messe; & c'est le sujet d'une des décrétales d'Innocent III, qui a pour titre, *De la célébration de la messe.* Nous apprenons de la vie de S. Hugues évêque de Lincoln, que l'occupation ordinaire de ce prélat, dans la solitude de Clairvaux, étoit la lecture & la méditation des pseaumes de David. On lui attribue quelques ouvrages, qui sont, un traité historique, trente-deux épîtres & quelques autres piéces qui ne sont pas venues jusqu'à nous. * Roger de Hoveden, *annal. part. post. in Rob.* Robert du Mont, *anno* 1181, *ep.* 165 & 174. Jean de Salisberi, *epist.* 233, 270, 281 & 286. Etienne de *Tournai*, *epist.* 33, 86, 92. Pitseus, *de script. Angl. Gall. Christ.* Besli, *des évêques de Poitiers*, &c.

☞ BELLEVAL, abbaye de France en Champagne dans l'Argone. Elle est de l'ordre de Prémontré, & fut fondée par Adalberon, évêque de Verdun, environ l'an 1133 ou 1137. Elle est à deux lieues de Beaumont. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BELLE-VEUE (Armand de) religieux de l'ordre de S. Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance en Provence, fut fait docteur en théologie vers l'an 1320 par le pape Jean XXII, qui en 1327 le fit lecteur du sacré palais à la place de Dominique Grima, qu'il venoit de faire évêque de Pamiers. On a preuve qu'il vivoit encore en 1332, & qu'il étoit mort en 1334, où Armand de Saint-Michel lui succéda. Il avoit composé divers ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés. Le premier est une espéce

de dictionnaire des mots les plus difficiles de la philosophie & de la théologie ; on en a fait diverses éditions, sous divers titres : celle de Venise de l'an 1584 est imparfaite. Le second consiste en 98 conférences sur les pseaumes, qu'on a imprimé en 1519, à Paris, en 1525, à Lyon, & en 1610, à Bresse, sous le titre pompeux de Sermons divins, *Sermones planè divini.* Jean de Ver, qui est le premier éditeur, ne s'est pas borné à le louer dans le titre, il en a dit encore beaucoup de bien dans la préface, & il n'y a pas jusqu'à son style qu'il a trouvé admirable, quoiqu'il ne soit pas même médiocrement bon : il est d'ailleurs louable d'avoir changé les endroits où l'auteur parloit de la sainte Vierge d'une maniere à laquelle on ne trouvoit pas à redire de son temps, mais qu'on ne passeroit pas présentement; mais on ne sait pas s'il l'est d'avoir mis en françois les proverbes provençaux, tels qu'on les trouve dans un manuscrit de la bibliothéque du marquis de Seignelai. C'est la diction de ces proverbes qui fait connoître surement la patrie de l'auteur, dont divers écrivains ont parlé d'une maniere contraire à la vérité; comme Fontana, qui a prétendu qu'Armand n'a été fait lecteur du sacré palais que par Benoît XII, avant le pontificat de qui il étoit mort. Le troisiéme ouvrage est un recueil de prieres & de méditations sur la vie & les bienfaits de N. S. Jesus-Christ, qui a été imprimé en 1503, à Mayence : le reste n'a pas vû le jour, & est peu considérable, à la réserve de sa réponse à XIX articles qui lui avoient été adressés par le pape Jean XXII sur la vision béatifique : on ne la trouve qu'en Angleterre. * Echard. *script. ord. Præd. tom. I.*

☞ BELLEVILLE, abbaye de France dans le Beaujolois, sur la Saône. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & fut fondée en 1160 par Humbert, seigneur de Beaujeu. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BELLIA (Octave) issu d'une famille distinguée de Palerme en Sicile, naquit au même lieu le vingtiéme juin 1661. Il aima l'étude dès sa jeunesse, s'y appliqua avec ardeur, & acquit une assez grande érudition. Il paroît néanmoins qu'il avoit donné beaucoup de temps à la poësie, & il a écrit en ce genre diverses piéces en italien & en sicilien, où l'on trouve, dit-on, beaucoup de feu, d'imagination & de brillant. Il parloit bien, & même avec tant d'éloquence, qu'il reçut souvent de grands applaudissemens de l'académie de Palerme. Sa conversation étoit douce & aimable, & il avoit le don de persuader. Il possédoit bien l'italien, le françois, le grec & le latin; mais il fut arrêté presque au commencement de sa course, étant mort à Castel-Nuovo le 27 septembre de l'an 1693. Il avoit publié *la Lidaura melodrana : l'Andromeda, drama per musica : osservazioni alla primavera : egloga prima del Battillo di D. Giovanni-Battista del Giudice : il capriccio, cantata per musica.* Il a aussi donné au public quelques dialogues pour être mis en musique, & l'on a de lui des poësies manuscrites qui sont ou qui ont été entre les mains de M. Joseph Fernandez, président du consistoire. On trouve l'éloge d'Octave Bellia dans *Pisanus, in carmin.* part. 2, pag. 74, & *in armoniis ferial.* pag. 66 : on le trouve aussi dans le livre d'Ignace Mazara, intitulé : *Euterpè officiosa*, pag. 95 & 96. Octave avoit pour frere *César* Bellia, né à Palerme en 1670, qui a eu beaucoup de génie pour la poësie, & de gout pour les belles-lettres; il a fait quantité de piéces italiennes pour être mises en musique. * Extrait du *dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740, qui cite la *bibliotheca sicula.*

BELLIEVRE, famille. La famille de Bellievre est originaire de Lyon, féconde en hommes illustres, & a donné des archevêques à la même ville de Lyon, un chancelier à la France, des présidens à mortier, & un premier président au parlement de Paris. ANTOINE de Bellievre vivoit vers l'an 1410, sous le regne de Charles VI. Il laissa BARTHÉLEMI, lequel eut d'*Odette* du Blé, de la maison d'Uxelles, un autre BARTHÉLEMI, qui fut intendant de Charles cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Il laissa CLAUDE de Bellievre, *dont nous parlerons plus bas*, qui fut pourvu en 1541 de la charge de premier président au parlement de Grenoble. Ce dernier épousa *Louise* Faye d'Espesses, fille de *Pierre*, seigneur d'Espesses, & de *Meraude* Paterin, dont le pere fut podestat & vice-chancelier de Milan, sous le roi Louis XII. Claude de Bellievre eut plusieurs enfans de cette alliance, & entr'autres POMPONE, *dont nous parlerons plus bas*; & JEAN de Bellievre, premier président au parlement de Grenoble, seigneur de Hautefort, &c. Il fut pere d'*Anne* de Bellievre, mariée à *Enemond* Rabot, seigneur d'Illins, aussi premier président au même parlement. POMPONE de Bellievre, chancelier de France, né en 1529, mourut en 1607. Il épousa *Marie* Prunier, fille de *Jean* Prunier, seigneur de Grignon, & de *Jeanne* de Renouard, dame de Vernai, dont il eut quatorze enfans, trois fils & onze filles. 1. NICOLAS, qui suit. 2. *Albert* de Bellievre, archevêque de Lyon. Il savoit les langues, & principalement la grecque. Le roi Henri IV lui fit l'honneur de l'appeller en son conseil, le nomma l'an 1594 à l'abbaye de Joui, & en 1599 à l'archevêché de Lyon; mais Albert vers l'an 1604 céda cet archevêché à son frere, & se retira dans son abbaye, où il mourut en 1621. 3. *Claude* de Bellievre, archevêque de Lyon, avoit été destiné pour être conseiller au parlement de Paris. Il étoit savant, aimoit les gens de lettres, & connoissoit à fond la langue hébraïque. Il présida à l'assemblée du clergé de France, & mourut le 19 avril 1612. 4. *Héléne*, épousa 1. *Jean* Prevôt, seigneur de Saint-Cyr, conseiller de la cour des aydes; 2. *Eustache* de Refuge, seigneur de Courcelles, lequel a été conseiller d'état, ambassadeur en Suisse, Hollande, Flandre, &c. 5. *Louise*, mariée à *Charles* le Mesneau, seigneur de Villier-cul-de-sac. 6. *Denyse*, femme d'*Artus* Henri, seigneur de la Salle. 7. *Marie*, qui prit alliance avec *Robert* le Roux, seigneur de Tilli, conseiller au parlement de Rouen. 8. *Magdeléne*, religieuse à Poissi. 9. *Marguerite* : & 10. *Catherine*, mortes sans alliance. 11. *Anne*, religieuse à Chelles. 12. *Marguerite*, mariée à *Laurent* Prunier, seigneur de Saint-André, président au parlement de Grenoble. 13. *Elizabeth.* 14. *Catherine*, femme de *Jean* Auberi, doyen du conseil, &c. NICOLAS de Bellievre, chevalier, seigneur de Grignon, né le 21 août de l'an 1583, fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 21 août 1602, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge ordonné par les loix, pour être admis dans les charges de judicature; mais sa capacité, plutôt que la faveur du chancelier son pere, lui fit mériter cet avantage. Depuis il fut reçu procureur général au même parlement, le 11 janvier de l'an 1612. Deux ans après il eut la charge de président à mortier, & il l'exerça jusqu'en 1642 qu'il s'en démit en faveur de son fils. Le roi le fit conseiller d'état, & il mourut doyen du conseil, le 8 juillet de l'an 1650, à Paris, où il fut enterré dans l'église de saint Germain l'Auxerrois, auprès de son pere. Il avoit épousé l'an 1605 *Claude* Brûlart, fille puînée de *Nicolas* Brûlart, seigneur de Silleri, chancelier de France, & de *Claude* Prud'-homme, & il en eut cinq fils & quatre filles. 1. *Pompone* de Bellievre II, premier président au parlement de Paris, mort en 1657 sans postérité : *nous en parlerons plus bas.* 2. *Nicolas*, mort en enfance. 3. *Gaspard*, chevalier de Malte, mort en 1640. 4. *Pierre*, marquis de Grignon, abbé de S. Vincent de Metz, & conseiller d'honneur au parlement de Paris, mort le 26 janvier 1683, âgé de soixante-douze ans. 5. *Charles*, mort jeune. 6. *Marie*, morte en enfance. 7. *Claude*, abbesse de Longchamp, morte en 1670. 8. *Magdeléne*, mariée en 1630 à *Gabriel* de Puidufou, marquis de Com-

bronde, morte la derniere de cette famille, le 7 mars 1696, âgée de quatre-vingt trois ans. 9. *Marie*, qui épousa en 1638 *Achille* de Harlai II du nom, comte de Beaumont, &c. maître des requêtes, puis procureur général au parlement de Paris, morte le 11 février 1657, âgée de quarante ans. * De Thou, *hist.* Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris.* Godefroi, *éloge des chanceliers.* Le P. Anselme, *offic. de la cour.* P. Matthieu, *hist.* Chorier, *hist. & état politique du Dauphiné.*

BELLIEVRE (Claude de) naquit à Lyon vers l'an 1487. Il étoit fils de BARTHÉLEMI de Bellievre, qui fut long-temps secrétaire & intendant de la maison du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Claude se signala dans la magistrature. Il fut plusieurs fois conseiller-échevin de Lyon, & rendit de grands services à sa patrie. Ce fut pour les récompenser que le roi François I lui donna en 1541 la charge de premier président du Dauphiné, qu'il exerça encore sous Henri II. L'amour de sa patrie le rappella sur la fin de sa vie à Lyon, où il fut comblé d'honneurs; & quoiqu'il eût refusé de rentrer dans le consulat, on ne décidoit plus rien d'important sans son avis, qu'on alloit lui demander dans sa maison. Ce fut pendant cette retraite qu'il composa son *Lugdunum priscum*, qui n'a jamais été imprimé, mais qui avoit été communiqué à Guillaume, qui en a profité pour la composition de ses *mémoires pour l'histoire de Lyon*, imprimés en 1574, sans faire aucune mention de l'auteur de ce manuscrit. Le gout que Claude de Bellievre avoit pour l'antiquité, lui fit rassembler dans le jardin de sa maison quantité d'inscriptions romaines, dont le nombre fut fort augmenté par le président Nicolas de l'Ange son beau-frere; ce qui a fait appeller ce jardin, *le jardin des antiques.* Ce sont les peres Trinitaires qui occupent aujourd'hui cette maison. Claude de Bellievre mourut en 1557, & fut enterré à Lyon dans l'église de S. Pierre *le Vieux*, où ses deux fils, Pompone & Jean, firent graver cette épitaphe, qui est aujourd'hui à demi effacée:

D. O. M. Hic situs est Claudius Bellevrius V. C. Delphin. Senatus præses prior, cujus innocentia hominum invidiam provocavit & superavit. Vixit annos 70, menses 8, dies 7. Joannes & Pomponius patri optimo pos. an. 1557.

On trouve encore un CLAUDE de Bellievre de Lyon, dans le XIIIe siécle, qui a fait en 1269 le traité suivant: *Tractatus de bellis & induciis quæ fuerunt inter canonicos sancti Joannis Lugdunensis, & canonicos S. Justi, desumptus ex monasterii Atheniorum bibliotheca.* Le pere Menestrier a fait imprimer ce traité dans son histoire de Lyon, *in-folio* 1696. * Le P. Colonia, jésuite, *hist. litt. de Lyon, tom.* 2. Le Long, *biblioth. hist. la France, p.* 71.

BELLIEVRE (Pompone de) I du nom, chancelier de France, & seigneur de Grignon, né à Lyon en 1529, étoit fils de CLAUDE, premier président au parlement de Grenoble, & de *Louise* Faye d'Espesses. On le fit étudier à Toulouse & à Padoue, & à son retour il fut conseiller au sénat de Chamberi, que les François avoient pris. Depuis il exerça la surintendance des finances en 1575. En 1579, il fut président au parlement de Paris, & il servit si bien l'état en diverses ambassades, & dans les emplois qu'on lui donna au-dedans & au-dehors du royaume, sous les rois Charles IX, Henri III & Henri IV, chez les Grisons, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Italie, & sur-tout à la paix de Vervins, que le roi Henri *le Grand*, pour l'en récompenser, le fit chancelier en 1599. Ce grand homme avoit une parfaite connoissance des belles lettres, & aimoit ceux qui en faisoient profession. Il se trouva à la conférence de Fontainebleau, entre Jacques Davi du Perron, depuis cardinal, & Philippe du Plessis-Mornai. Le chancelier fit la relation de ce qui s'étoit passé en cette dispute, par ordre même du roi. Depuis, il quitta les sceaux l'an 1605 & demeura chef du conseil. Il mourut le 7 septembre 1607, âgé de 78 ans. M. Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier, prononça son oraison funébre; & le président de Thou, Papyre Masson, Scévole de Sainte-Marthe, Bouchet, Miraumont, &c. ont fait son éloge.

BELLIEVRE (Pompone de) II du nom, premier président du parlement de Paris, étoit fils de NICOLAS de Bellievre, président à mortier, qui mourut en 1650, & petit-fils de POMPONE de Bellievre I du nom, chancelier de France: il fut reçu conseiller au parlement, puis maître des requêtes & conseiller d'état. Alors le roi Louis XIII l'envoya ambassadeur en Italie, puis en Angleterre; & dans ces deux grands emplois il fit paroître beaucoup de prudence & de politique. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il fut pourvu de la charge de président à mortier par la démission de son pere en 1642. Après avoir été honoré de deux autres ambassades, l'une en Angleterre, où le peuple avoit repris les armes contre son roi, & l'autre en Hollande, il fut élevé par le roi Louis XIV à la dignité de premier président du parlement de Paris, qu'il exerça avec beaucoup d'application & d'intégrité. Il entreprit l'établissement de l'hôpital général pour les pauvres, dont la plupart vivoient sans mariage, sans baptême & sans sacremens, & ne connoissoient ni loix divines, ni loix humaines. Il mourut le 13 mars 1657, regreté de tout le monde, & ne laissa point de postérité de *Marie* de Bullion, fille de *Claude*, seigneur de Bonnelles, président au parlement de Paris, & surintendant des finances de France, morte le 8 mai 1649. * M. Patru, *éloge de messire Pompone de Bellievre.*

BELLIN ou BELLINUS, roi fabuleux des anciens Bretons, selon les auteurs Anglois. Ils prétendent qu'il étoit fils de Dunualo, & frere de Brennus, fameux capitaine Gaulois, qui porta ses armes jusque dans l'Italie. Ils disent que ces deux freres se firent la guerre, & qu'étant près de se donner bataille, leur mere les accorda; que Bellinus accompagna son frere en Italie, & qu'à son retour il mourut chargé de gloire, laissant la couronne à son fils Gurguntius. Ainsi Bellinus auroit vécu vers l'an de Rome 364, & avant Jesus-Christ 390; car ce fut en cette année que Brennus défit les Romains près de la riviere d'Allia, & prit Rome leur ville.

BELLIN, évêque de Padoue, célébre par sa sainteté, fut chassé par la noblesse de cette ville, à cause de la sévérité de ses ordonnances. On voit son tombeau à quinze milles de Rovigo, où l'on a recours pour la guérison de la rage; & les habitans du pays assurent que le seul attouchement de la clef des portes de l'église où il est, guérit promptement ce mal. Ce que témoigne aussi Cœlius, qui étoit de ce pays, *l.* 17, *c.* 28.

BELLIN (Jacques) peintre de Venise, qui vivoit au commencement du XVe siécle vers l'an 1420 & 1430, fut disciple de Gentil de Fabriano. Il peignit plusieurs tableaux, & sur-tout des portraits. On estima ceux de Pétrarque & de Laure, qui étoient de sa façon. * Ridolfi, *vite de pit. part. I.* Felibien, *entretiens des peintres.*

BELLIN (Gentil) fils aîné de Jacques, & peintre de profession, naquit l'an 1421. La république de Venise lui donna de l'emploi, & le fit travailler avec son frere à ces excellens tableaux qui sont dans la salle du conseil, dont le sujet est ce qui se passa à Venise lorsque le pape Alexandre III s'y retira en 1176 pour fuir la persécution de l'empereur Frédéric I, dit *Barberousse.* Mahomet II, empereur des Turcs, ayant vu quelques tableaux de la façon de Gentil, en fut si charmé, qu'il écrivit à la république de Venise, & la pria de

lui envoyer ce peintre. Bellin alla à Constantinople, & fit de très-beaux portraits pour le grand-seigneur. Il peignit entr'autres morceaux, la décollation de S. Jean-Baptiste, que les Turcs mêmes honorent comme un grand prophéte. Mahomet admira la disposition & le coloris de cet ouvrage; mais il y trouva un défaut, c'est que le cou étoit trop haut & trop large, étant séparé de la tête. Pour prouver la vérité de son observation par un exemple naturel, il appella un esclave & lui fit couper la tête en la présence de Bellin, auquel il fit remarquer que le cou séparé de la tête se retressissoit extrêmement. Bellin fut saisi d'une frayeur mortelle à la vue de cet objet, & n'eut pas un moment de repos qu'il n'eût obtenu son congé. Le grand-seigneur lui fit de riches présens, lui mit lui-même une chaîne d'or de grand prix au cou, & le renvoya à Venise avec des lettres de recommandation pour la république, qui lui assigna une pension considérable pendant sa vie. Bellin fit encore divers ouvrages à Venise, comme celui où il a représenté les ambassadeurs de la république, envoyés à Frédéric I pour lui persuader de faire la paix avec le pape Alexandre. Gentil Bellin mourut à Venise l'an 1501, âgé de 80 ans. * Vasari, *vit. de pit. Venet. part. I*, *p.* 39. Felibien, *entr. des peintres.*

BELLIN (Jean) fils de Jacques, & frere de Gentil, eut plus de part encore que son frere à ces tableaux qui sont dans la salle du conseil de Venise. Il peignit même avec plus d'art & de douceur que lui. Entr'autres portraits il fit celui de Bembo, & celui d'une maîtresse que Bembo avoit avant qu'il fût cardinal. L'Arioste, qui étoit aussi de ses amis, en fait mention dans son Roland Furieux, *chant.* 33. Bellin mourut vers l'an 1512, âgé de 90 ans; car ce fut en cette année qu'il commença pour Alfonse I duc de Ferrare, une bacchanale qu'on voit encore à Rome dans la vigne Aldobrandine. La mort l'ayant empêché de la finir, le Titien y fit depuis un paysage admirable. * Vasari, *vit. de pit.* Ridolfi, *vit. de pit. Venet. part. I*, *pag.* 47. Felibien, *entret. des peintres.*

BELLING (Richard) fils du chevalier HENRI Belling, naquit près de Dublin en Irlande. Après avoir fait ses premieres études dans cette capitale, il alla faire son droit à Londres, où il passa quelques années dans les écoles de Lincoln. Etant de retour chez lui, & les troubles de 1641 ayant éclaté, il s'engagea dans la cause de sa patrie contre les persécuteurs de son souverain, & devint un officier des plus distingués parmi les catholiques confédérés, qui le firent sécrétaire du conseil suprême qu'ils venoient d'établir à Kilkenny. Il fut envoyé à Rome par le même conseil, pour solliciter le secours du S. siége. En ayant obtenu quelques sommes d'argent, il revint en Irlande accompagné du nonce *Rinuccini*, archevêque de Fermo, qui, étant doué de plus de zèle que de prudence, eu égard aux circonstances des temps & des lieux, donna occasion aux fatales divisions qui empêcherent les confédérés de s'assurer d'une liberté légitime pour eux-mêmes, & de sauver vraisemblablement le roi, qui par leur désunion devint la victime de la tyrannie. M. Belling, dont la modération & les lumieres étoient connues de tout le monde, s'attacha fortement au parti & aux intérêts du roi, persuadé que ce prince une fois délivré de la crainte, où le tenoit son parlement rebelle, accorderoit à ses sujets catholiques d'Irlande, tous les priviléges qu'il leur avoit fait espérer tant de fois, & que le marquis d'Ormond, dans l'appréhension de passer pour papiste, refusoit opiniâtrement de leur confirmer: de sorte que l'excès de bonne volonté dans le nonce, & un raffinement de politique déplacé dans le marquis, précipiterent également la perte de ce pauvre pays. Cromwell y ayant mis tout à feu & à sang, M. Belling se retira en France, où il vécut jusqu'au rétablissement de Charles II qui, étant instruit par le nouveau duc d'Ormond de ses services & de son mérite personnel, le fit rentrer dans la possession de ses terres. Il mourut à Dublin au mois de septembre 1677, & fut enterré dans le cimetiere de Malahildert à cinq milles de cette ville, où il avoit un beau tombeau. Pendant qu'il étudioit dans les écoles de Lincoln, il ajouta un sixiéme livre à l'*Arcadie* du chevalier Philippe Sidney, qui fut imprimé avec ce fameux roman, à Londres 1633, *in-folio.* Durant son séjour en France, il écrivit sous le nom supposé de *Philopator Irenæus*; *Vindiciarum catholicorum Hiberniæ libri* 2. Le premier contient la narration des affaires d'Irlande, depuis 1641 jusqu'en 1649. Le second est une réfutation d'une lettre écrite par un Franciscain nommé Paul King, touchant les mêmes affaires. Un autre Franciscain, Jean Ponce, écrivit contre M. Belling un livre intitulé: *Vindiciæ eversæ*, auquel celui-ci opposa: *Annotationes in Joannis Poncii librum, cui titulus, Vindiciæ eversæ; accesserunt Bellingii vindiciæ*, Parisiis, 1654, *in*-8°. *Innocentiæ suæ impetitæ per reverendissimum Fernensem vindiciæ*; à Paris, 1652, *in*-12. Ce livre est dédié au clergé d'Irlande. On lui attribue aussi un poëme sous le titre de *Huitiéme jour.* Cet auteur étoit pere du chevalier RICHARD Belling, sécrétaire des commandemens de la reine Catherine de Portugal, femme du roi Charles II. Ce Richard Belling ayant épousé une riche héritiere de la maison d'Arundell, ses enfans furent obligés de prendre le nom & les armes de la famille maternelle. * *Mémoires communiqués.*

BELLINGAN (Jean-Baptiste) né à Amiens le 31 octobre 1666, se fit jésuite en 1682, & s'y engagea par les quatre vœux le 2 février 1700. Il a exercé avec éloge le ministere de la prédication, a été recteur du noviciat de Paris, provincial, & ensuite recteur de la maison professe, où il est mort le 9 mars 1743. Il est auteur de trois ouvrages de piété, savoir, *Retraite spirituelle sur les vertus de Jesus-Christ, avec un discours sur la nécessité de le connoître & de l'aimer*; à Paris, 1731, *in*-12, seconde édition, beaucoup plus correcte que la premiere qui n'avoit pas été faite sous les yeux de l'auteur qui étoit alors à Rome. *De la connoissance & de l'amour de notre Seigneur Jesus-Christ*; à Paris 1734, *in*-12. *Retraite spirituelle pour tous les états, à l'usage des personnes du monde, & des personnes religieuses*; à Paris, chez Marc Bordelet, 1746, *in*-12.

BELLINI (Laurent) né à Florence l'an 1643 d'une honnête famille, étudia la philosophie à Pise, & ensuite les mathématiques sous le célébre Alexandre Marchetti. Il apprit la physique sous Olive, & la méchanique sous Borelli; & les progrès qu'il fit dans ces sciences furent si rapides, qu'à l'âge d'environ vingt ans on lui donna à Pise une chaire de philosophie, qu'il remplit avec dignité. Il passa peu de temps après à une chaire d'anatomie que le grand duc lui procura, & qui fut érigée en sa faveur en chaire ordinaire, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'extraordinaire. Ce prince se faisoit un plaisir d'assister aux leçons de ce savant homme. Bellini après avoir rempli ce poste pendant près de 30 ans, fut appellé à Florence à l'âge de 50 ans. Il y exerça la médecine avec beaucoup de succès, & parvint à être premier médecin du grand duc Cosme III. Lancisi, médecin de Clément XI, le fit aussi nommer premier consulteur des consultations pour la santé de ce pape. Il est mort à Florence le 8 janvier 1703, âgé de 60 ans. Il avoit eu entre ses correspondans, le célébre Archibald Pitcarn, médecin Ecossois, qui lui dédia ses dissertations de médecine, & qui lut publiquement les ouvrages de ce savant dans l'université d'Ecosse, où Pitcarn étoit professeur après l'avoir été à Leyde. Les ouvrages de Bellini sont: *Exercitatio anatomica de structura & usu renum*; à Florence en 1662, *in*-4°; à Strasbourg en 1664, *in*-8°; à Amsterdam en 1665, *in*-12. *Gustûs organum novissimè deprehensum, præmissis*

ad faciliorem intellig. quibusdam de saporibus ; à Boulogne en 1665, *in*-12, & dans la bibliothéque anatomique de Manget. *Gratiarum actio ad seren. Hetrur. principem. Quædam anatomica in epistola ad seren. Ferdinand. II, & propositio mechanica* ; à Pise en 1670, *in*-12. *De urinis & pulsibus, de missione sanguinis, de febribus, de morbis capitis & pectoris* ; à Boulogne en 1683, *in*-4° ; à Francfort & à Leipsick en 1685. *Opuscula aliquot de urinis, de motu cordis, de motu bilis, de missione sanguinis, &c.* en 1695, *in*-12. *Consideratio nova de natura & modo respirationis*, dans le second volume des Ephémérides des curieux de la nature, *observation* 77. Il avoit promis un traité *De lapillatione, de nutritione & augmentatione* ; *De generatione seminum ex plantis & animalibus, atque generatione fœtuum ex feminibus* ; mais cet ouvrage n'a jamais paru, s'il a été composé. Bellini étoit de l'académie des *Arcadi*. * Mozzi, *vite degli Arcadi, tome* 2. Manget, *bibliot. script. medicor.* in-fol. *tome* 1, *pag.* 275. Bayle, *lett. édit de* Desmaizeaux, *tome* 2, *pages* 631, 632. Niceron, *mémoires, tome* 5.

BELLISMES, *cherchez* BELLES-MAINS.

BELLOCQ (Pierre) Parisien, valet de chambre du feu roi (Louis XIV) porte-manteau de la reine Marie-Thérese, & ensuite de madame la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine de France, étoit poëte françois, & a fait quelques piéces assez estimées. Celles qui lui ont fait le plus d'honneur sont : *Les petits-maîtres*, satyre ; *Les nouvellistes*, satyre ; & le poëme sur l'hôtel des invalides, dédié à M. Mansart, surintendant des bâtimens du roi. Dans plusieurs recueils de poësie on trouve d'autres piéces de Bellocq, entr'autres celle-ci dans le recueil de la Haye 1715, en deux volumes : *L'alliance de la sagesse & de la jeunesse*, idylle ; une épître en vers de trois syllabes, &c. Il avoit écrit contre la satyre des femmes de M. Boileau, qui pour toute réponse, le plaça peu honorablement dans son épître dixiéme, vers 36 : mais Bellocq lui ayant fait faire des excuses, il ôta son nom & y substitua celui de Perrin. Ce poëte est mort au château du Louvre le 4 octobre 1704, âgé de 59 ans. Louis XIV le considéroit, & sa physionomie riante & gracieuse sembloit donner de nouvelles graces à son esprit, & le faisoit rechercher dans les compagnies. C'étoit d'ailleurs un homme très-poli, qui connoissoit la cour, & qui n'y avoit pris que des manieres qui plaisent. * Brossette, *notes sur l'endroit cité de Boileau.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *pag.* 501.

BELLONE, déesse de la guerre, selon la fable, étoit la compagne ou la sœur de Mars. Elle avoit des prêtres, nommés *Bellonaires*, qui se faisoient à son honneur des incisions sur le corps, comme le remarque Lactance. Tertullien ajoute que ces sacrificateurs répandoient leur propre sang pour le consacrer à cette déesse ; & qu'après l'avoir recueilli dans le creux de la main, ils le donnoient à ceux qui étoient initiés dans leurs mysteres. C'étoit une des principales divinités des Cappadociens, chez qui les prêtres de Bellone étoient les premiers & les plus considérés après leurs rois. Les anciens la représentoient diversement, avec une pique & un flambeau à la main, une espece de fouet tout couvert de sang, armée de casque & de cuirasse, les cheveux épars & en désordre. Virgile, *Æn. l.* 8. *v.* 703, la représente avec son fouet à la main :

Et scissâ gaudens vadit discordia pallâ,
Quam cum sanguineo sequitur Bellona flagello.

Bellone avoit un temple à Rome dans le neuviéme quartier de la ville, du côté de la porte Carmentale, dans le cirque de Flaminius ; & c'est dans ce temple que le senat donnoit son audience publique aux ambassadeurs des autres nations, lorsqu'il ne jugeoit pas à propos de les recevoir plus avant dans la ville : on y recevoit aussi les généraux d'armée, après leur retour de la guerre. Il y avoit dans ce temple une petite colonne qu'on nommoit *Bellica*, sur laquelle on mettoit une pique ou une espece de pertuisane, lorsqu'on déclaroit la guerre à quelque ennemi, ou comme d'autres disent, par-dessus laquelle les consuls ou les féciaux jettoient un javelot le plus loin qu'ils pouvoient, comme s'ils l'eussent jetté dans le pays ennemi, pour déclarer la guerre. Bellone étoit estimée avoir autant de pouvoir que le dieu Mars. La divinité contraire à ceux-là, étoit *Pausus*, ainsi que Turnebe le remarque, (*adversf. l.* 15, *c.* 21) parceque le repos & la tranquillité ausquels il préside, est contraire à la guerre. On célébroit la fête de cette déesse le quatriéme jour de devant les nones de juin, à cause qu'à pareil jour Appius lui avoit dédié un temple. Les prêtres de cette divinité, qu'on appelloit de son nom *Bellonarii*, se tiroient du sang, comme il a été déja remarqué, de toutes les parties du corps, pour l'appaiser par ce sacrifice. On croyoit qu'ils avoient le don de prophétie, prédisant les grands évenemens de la guerre. Ils entroient pour cela en fureur ; & tenant des épées nues en leurs mains, ils se faisoient des incisions aux bras & aux cuisses ; & du sang qui en sortoit, ils en faisoient un sacrifice à Bellone sans immoler d'autres victimes, ainsi que Tibulle le dit dans ces vers :

Hæc ubi Bellonæ motu est agitata, nec acrem
Flammam, non amens verbera torta timet :
Ipsa bipenne suos cædit violenta lacertos,
Sanguineque effuso spargit inepta Deam :
Statque latus præfixa veru, stat saucia pectus,
Et canit eventus quos Dea magna movet.

Voyez cela plus au long dans Joh. Rosin, *antiq. Rom. l.* 4, *c.* 10, & *paralipom. ad illud.* Casaubon. *ad Lamprid. loc. cit.* * Tertullian. *Apol. c.* 9, *de Pall. c.* 4. Lactance Firmien, *l.* 1, *c.* 21. Cartari, *de imagin. deor.* Stace, *l.* 2 & 7, *Theb. &c.*

BELLONIUS (Paul) jurisconsulte de Pavie assez renommé, fut admis à cause de son mérite & de son habileté dans la jurisprudence, dans le sénat de Milan, & mourut en 1625. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont on peut voir le détail dans Jerôme Ghilinus, *theatro Ital. virorum litteratorum.*

BELLORI (Jean-Pierre) célébre antiquaire, naquit à Rome, & fut de bonne heure destiné par son pere à posséder un poste dans quelque chancellerie. Pour l'en rendre capable, il fut mis dès sa jeunesse chez François Angeloni, secrétaire du cardinal Aldobrandin ; mais Bellori acquit dans ce poste un gout différent de celui qu'on vouloit lui inspirer. Angeloni aimoit les antiquités, s'étoit appliqué à en acquérir les connoissances, & avoit recueilli les meilleurs livres en ce genre. Bellori prit le même gout, s'appliqua à la même étude, & alla beaucoup plus loin qu'Angeloni. Christine, reine de Suéde, ayant connu son mérite, lui confia l'inspection de sa bibliothéque & de son cabinet de curiosités. Bellori mourut en 1696, âgé de plus de 80 ans, & laissa lui-même un magnifique cabinet, qui fut joint dans la suite à celui du roi de Prusse à Berlin. Il a passé la plus grande partie de sa vie à écrire sur ce qui faisoit l'objet de ses études. Un de ses premiers ouvrages fut pour défendre son maître Angeloni qui, ayant publié en 1641 son *Historia Augusta illustrata dell' antiche medaglie*, fut attaqué en France par Jean Tristan, sieur de Saint-Amant, dans ses *commentaires historiques, contenant l'histoire générale des empereurs, &c. illustrée par les médailles*, imprimés en 1644. Bellori donna en 1685 une nouvelle édition de l'ouvrage d'Angeloni avec beaucoup d'augmentations, sous ce titre : *L'historia Augusta, da Giulio Cesare à Constantino il magno, illustrata con la verità delle medaglie antiche, da Franç. Angeloni ; con le figure dell' istesse medaglie intagliate in rame : secunda*

impressione accresciuta d'emendazioni postume del medesimo autore, è del supplimento de' Rovesci che mancavano nelle loro Tavole, tratti dal Tesoro delle medaglie della regina Cristina, e descritti da Giov. Pietro Bellori; à Rome, 1685, *in-folio.* Avant cette année Bellori avoit publié 1. *Notæ in Numismata, tum Ephesia, tum aliarum urbium, Apibus insignita, cum eorum iconibus æneis*; à Rome, 1658, *in-4°.* 2. *Fragmenta vestigii veteris Romæ, ex lapidibus Farnesiani's nunc primùm edita, æri incisa, & notis Joan. Petri Bellorii illustrata*; à Rome, 1673, *in-folio.* 3. *La colonna Trajana, eretta dal senato è popolo Romano all' imperat. Trajano nel suo foro in Roma, scolpita con l'historie delle due guerre Dacice, e della vittoria contro il Ré Decebalo; e nuovamente intagliata in rame da Pietro santi Bartoli, con l'espositione latina d'Alfonso Ciaccone, compendiata nella volgar lingua sotto ciascuna imagine, ed accresciuta di medaglie, inscrittioni e trofei, da Bellori*; à Rome, *in-folio* oblong. 4. *Le pitture antiche del sepolcro de' Nasonii nella via Flaminia, disegnate & intagliate in rame da Pietro santi Bartoli, descritte & illustrate da Bellori*; à Rome, 1680, *in-folio.* 5. *Joan. Petri Bellorii nummus Antonini Pii de anni novi auspiciis explicatus : accedit ejusdem dissertatio de nummo Commodi & Annii Veri Cæsarum*; à Rome, 1676, *in-8°.* 6. *Gli antichi sepolcri, o vero Mausolei Romani & Etruschi disegnati ed intagliati in rame, da Pietro santi Bartoli, con una dichiaratione di Bellori*; à Rome, 1699, *in-folio*; & à Leyde, 1728, *in-folio.* Cet ouvrage a été traduit en latin par Alexandre Duker, & imprimé à Leyde en 1702, *in-folio.* 7. *Le antiche lucerne sepolcrali figurate, reccolte dalle Cave sotterranee & Grotte di Roma : disegnate & intagliate da Pietro santi Bartoli, con le osservatione di Bellori*; à Rome, 1691, *in-folio.* Cet ouvrage a encore été traduit en latin par Alexandre Duker, & imprimé à Leyde en 1702, *in-folio.* 8. *Veteres arcus Augustorum, triumphis insignes, ex reliquiis quæ Romæ adhuc supersunt, cum imaginibus triumphalibus restituti, antiquis nummis notisque illustrati, à J. P. Bellorio*; à Leyde, 1690, *in-folio.* 9. *Vite de pittori, scultori & architetti moderni, da Bellori*; à Leyde, 1672, *in-4°.* 10. *Annotationes in duodecim priorum Cæsarum numismata ab Ænea Vicoparmensi olim edita*; à Rome, 1730, avec une description de la vie de l'auteur. Plusieurs traités de Bellori ont été imprimés dans le septiéme volume des antiquités grecques de Gronovius.

BELLOSTE (Augustin) chirurgien major des hôpitaux de l'armée du roi de France en Italie, ensuite premier chirurgien de feue madame douairiere de Savoye, est auteur d'un livre très-estimé de ceux qui savent la chirurgie, & fort utile à ceux qui veulent la savoir. Ce livre est intitulé : *Le chirurgien de l'hôpital*, & a été imprimé à Paris en 1695 pour la premiere fois. On en fit une nouvelle édition en 1705, & depuis on l'a traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On en a fait aussi cinq éditions en Hollande. L'auteur en donna un second volume en 1725 à Paris chez d'Houri. Il y a joint un systême nouveau sur les effets méchaniques du mercure, & un récit de plusieurs guérisons opérées par le moyen de ce minéral préparé. M. Belloste a fait sur la fin de ses jours la découverte d'un nouvel organe dans le corps humain. Son habileté dans son art fut le fruit d'une longue expérience & d'un travail assidu. Il avoit l'esprit orné; il aimoit les lettres & les cultivoit avec soin. Il est mort à Turin le 15 juillet 1730, âgé de 80 ans. Il a laissé un fils qui est héritier du secret de la composition des pilules mercurielles, dont il est parlé amplement dans le chirurgien de l'hôpital. * *Merc. de France, février* 1731. Manget, *biblioth. scriptor. medicor.* in-fol. *tom.* 1. *pag.* 279.

M. Bianchi, premier professeur d'Anatomie à Turin, dans sa dissertation latine sur l'usage du mercure dans la médecine, n'a presque fait que copier ce que M. Belloste avoit dit sur le même sujet avant lui dans le tome second du *chirurgien de l'hôpital*; c'est ce qui paroît du moins démontré dans une lettre sur ce sujet datée de Turin le 20 septembre de l'an 1736, & imprimée dans le *mercure de France* du mois de novembre de la même année. On y fait voir que M. Bianchi s'est fait honneur d'une découverte qui ne lui appartenoit point. Mais pour juger de cette dispute, ceux qu'elle pouroit intéresser peuvent lire, avec la lettre *dont on vient de parler*, 1. la *dissertation* même de M. Bianchi *sur les pilules mercurielles*, imprimée dans le mercure Suisse, mois de mai 1736, *pag.* 85. 2. Lettre de M. Reynet, maître pharmacien chymiste à Genéve, écrite à l'occasion de la même dissertation, & insérée dans le mercure Suisse, janvier 1737, *pag.* 118. 3. Lettre sur le même sujet, en partie contre celle de M. Reynet, dans le même ouvrage, mars 1737, *pag.* 126 : elle est de Jean-Baptiste Tollot. 4. Lettre pour servir de réponse à celle de M. Tollot, par M. Reynet, dans le mercure Suisse, mai 1737, *pag.* 131. 5. Réponse de M. Jean-Baptiste Tollot à la lettre précédente, ou extrait de cette réponse, dans le même mercure, août 1737, *pag.* 91 *& suiv.*

BELLOVESE, fils d'une sœur d'Ambigat roi des Gaules, sortit de son pays avec Segovese, pour aller chercher de nouvelles terres. Ce dernier passa en Allemagne, & Bellovese descendit en Provence, où il secourut les Phocenses, nouveaux habitans de Marseille, contre les Saliens. Depuis il entra en Italie, se rendit maître de cette partie, que nous appellons Lombardie, & y bâtit les villes de Milan, de Bresse, de Boulogne, de Cremone, de Bergame, &c. Il favorisa le passage des autres Gaulois qui allerent s'établir dans ce pays, & fut cause par ses victoires qu'on donna le nom de Gaule Cisalpine à la meilleure & la plus fertile partie de l'Italie. On met ordinairement la sortie de Bellovese des Gaules sous l'an 164 de Rome, & 590 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 5. Dupleix, *mémoires des Gaules*, *l.* 2, *c.* 26. Petau. Cordemoi, *histoire de France*, *&c.*

BELLOY. Maison très-ancienne & d'une noblesse très-illustre, qui subsiste encore aujourd'hui avec une grande distinction. On voit dans l'histoire, & l'on peut prouver par quantité d'actes, de chartes, & autres monumens authentiques, que les seigneurs de ce nom, qui ont possédé la terre de Belloy en France, se sont toujours distingués par leurs services militaires dans toutes les guerres de nos rois, notamment dès le regne de Philippe-Auguste. Un d'eux fut du nombre des seigneurs très-distingués, qui jurerent & signerent la tréve que le roi Philippe-Auguste conclut avec le roi d'Angleterre, après la bataille de Bouvines, l'an 1214. Un autre, étant capitaine & commandant de la ville d'Amiens, fut nommé pour l'un des conservateurs en Picardie & Ponthieu, de la tréve conclue à Rouen entre le roi Charles VI & le roi d'Angleterre, le 24 décembre 1419; & l'on voit dans les branches de Morangle & de Belloy-Saint-Liénard, les titres de marquis & de comte, dont ils ont été décorés dans le dernier siécle. On trouve parmi eux des chambellans de nos rois, des gentilshommes ordinaires de leur chambre, des chevaliers de leur ordre, c'est-à-dire, de saint Michel, des panetiers, échansons, écuyers tranchans & maîtres d'hôtel, des capitaines, gouverneurs & commandans de différentes villes & places, des officiers de terre & de mer. De ceux-ci, l'histoire en cite deux parmi les généraux & chefs des armées des rois Charles VII & Louis XI, l'un tué à la bataille de Verneuil en 1424, & l'autre étant à la bataille de Guinegate, l'an 1479. On a encore parmi les mêmes seigneurs des chevaliers de Malte, des chevaliers de saint Louis, &c. On doit joindre à toutes ces distinctions avantageuses les alliances que mes-

sieurs de Belloy ont faites avec plusieurs maisons des plus illustres. Toutes ces alliances, de même que la noblesse & les distinctions de la maison de Belloy sont prouvées dans un ouvrage de 155 pages *in-4°.* (sans compter l'avertissement qui en a huit,) imprimé à Paris chez Thibout en 1747 sous ce titre : *Généalogie de la maison de Belloy, dressée sur titres originaux, sur d'anciennes montres, acquits ou quittances des services militaires, rolles des compagnies des ordonnances & comptes anciens des trésoriers des guerres de nos rois, sur des manuscrits de la bibliothéque du roi, & autres; sur des arrêts du conseil d'état de sa majesté, & des jugemens d'intendans, rendus lors de la recherche de la noblesse du royaume en 1666 & depuis, & sur divers auteurs de l'histoire de France, &c.* le tout approuvé par M. Clairambault, & donné au public par M. *Claude-François-Marie*, chevalier, marquis titulaire de Belloy. Cette généalogie mérite d'être lue, & de tenir un des premiers rangs parmi les écrits de ce genre, tant à cause de l'ancienneté, des illustrations, & des alliances qui ont toujours & en tout temps distingué cette noble maison, qu'à cause du grand nombre de faits honorables, & utiles même pour la connoissance générale de l'histoire de France, dont cet ouvrage est rempli.

Cette généalogie est divisée en trois chapitres. Le premier contient les seigneurs de Belloy, de Morangle, de Villaines, de Moiselles, &c. comme étant ceux qui ont possédé plus anciennement la terre de Belloy, en France, avec plusieurs autres dans ses environs. Le premier chapitre commence proprement à Hugues de Belloy, qui vivoit dès avant le commencement du douziéme siécle, & finit à Claude-François-Marie de Belloy, chevalier, seigneur de Campneufville, né le 28 octobre 1719, qui a épousé par contrat passé à Paris le 23 septembre 1742, *Louise-Françoise* le Messier de Menillet, fille de *Louis* le Messier, chevalier, seigneur de Vesle, de Menillet & de Fontaines, capitaine d'infanterie au régiment de Toulouse, & de *Marie-Eléonore* Paulet, de laquelle il a 1. *N.* de Belloy, né le 28 juillet 1747, & ondoyé le 30 suivant. 2. *Adelaïde-Françoise* de Belloy, née le 29 septembre 1743. 3. *Anastasie-Françoise-Marie* de Belloy d'Orvilliers, née le 3 février 1746. Le second chapitre comprend les seigneurs de Belloy, de Candas, d'Amy, de Francieres, de Castillon. Ce deuxiéme chapitre commence à Garin ou Varin, seigneur de Belloy, chevalier, vivant avant l'an 1208, & finit à Alexandre de Belloy, appellé le *marquis de Castillon*, qui épousa en 1702, *Françoise-Charlotte* le Maréchal, dont il eut *Marie-Louise* de Belloy, fille unique, mariée à messire *Agnan* de Goussancourt, chevalier, seigneur de Goussancourt, le Plessis, Cantigny, & Saint-Agnan. Ce même chapitre contient les seigneurs de Lalain, de Ciry, de Sermoise, de Salsonne, lesquels ont fait preuve de leur noblesse devant l'intendant de Soissons, l'an 1667. Le troisiéme & dernier chapitre contient, 1. les seigneurs de Belloy-Saint-Liénard, près d'Airaine dans l'Amiénois, d'Yvrene & de Vieulaines, puis de Belloy en France, de Morangle, de Fontenelles, &c, par le mariage de l'héritiere de la branche aînée de Morangle, environ l'an 1550, lesquels sont éteints sur la fin du XVII[e] siécle. 2. Les seigneurs de Landrethun, aussi éteints. 3. Les seigneurs de Beauvoir, de Pont-de-Metz, de Buires, de Cardonnoy, de Villeroye, &c. 4. Les seigneurs de Rogehan, de la Maison-neuve, de la Maison-forte, & fief de la Sarra. 5. Les seigneurs de Prouvemont, de Fisancourt, de Saint-Martin, de Lotingan, d'Epaumesnil. 6. Enfin les seigneurs de Vercourt & d'Halivillier. Les seigneurs de Beauvoir, du Pont-de-Metz, &c. commencent à Aleaume de Belloy, premier du nom, écuyer, seigneur de Beauvoir sur Hoquincourt, vivant l'an 1300, & finissent par François de Belloy, chevalier, seigneur de Beauvoir, Cardonnoy, Hoquincourt, Belle-fontaine, vicomte de Gransar, Estalmeny & Becourt, qui a épousé par contrat du premier juin 1721 *Marguerite-Hélène* du Maisnielle, fille de *Pierre* du Maisnielle, écuyer, seigneur de la Triquerie, & de *Marguerite* de Pingré. Le dernier nommé des seigneurs de Cardonnoy, est *Jean-Philippe-Nicolas* de Belloy, né le 8 mars 1741, & baptisé le lendemain en l'église paroissiale de S. Maurice, du lieu de Nouvion, au diocèse d'Amiens, fils de *Jean-Philippe-Nicolas* de Belloy, chevalier, seigneur de Villeroye, de Contes & de Guischart en partie, & de *Marie-Anne-Jeanne* le Vasseur de Neuilly, fille de *Jean-Baptiste* le Vasseur, chevalier, seigneur de Neuilly. Les seigneurs de Rogehan, connus dès le commencement du seiziéme siécle, finissent aux enfans d'*Antoine-Claude* de Belloy, chevalier, seigneur de Rogehan, de Dreuil, Monchel, &c. dont le dernier nommé est né le 9 juillet 1732. Les seigneurs de la Maison-neuve commencent à Louis de Belloy, chevalier, seigneur de la Maison-neuve & de Puiseux en partie, vivant en 1645 & depuis, & finissant aux enfans de Noel-Louis de Belloy, dont trois fils, 1. *Jacques-Louis*, né le 20 novembre 1726, lieutenant dans le régiment de Lyonnois. 2. *Jacques-Marie*, né le 2 novembre 1733. 3. *Guillaume*, né le 18 novembre 1737. Les seigneurs de la Maison-fort & du fief de la Sarra, ne comprennent que *Pierre* de Belloy, qui a eu trois filles, dont deux mariées, l'une en 1736, l'autre en 1746, & la troisiéme religieuse au couvent de la Magdeléne de Tresnel à Paris. Les seigneurs de Saint-Martin, de Lotingan, de Prouvemont, Fisancourt, &c. remontent à Theseus de Belloy, vivant au commencement du XVI[e] siécle, & se terminent à *Jean-Nicolas* de Belloy, ancien capitaine dans le régiment de Bourbon infanterie, dont des enfans de deux mariages, le second contracté en 1745. Outre toutes ces branches, & celles qui sont éteintes, dont la filiation est bien prouvée, on trouve à la fin de cette généalogie une liste chronologique de ceux du nom de Belloy dont on n'a point trouvé les places dans la généalogie. Voilà toute la notice que nous avons cru pouvoir donner de cet ouvrage. Nous n'aurions pu en faire un extrait plus détaillé sans nous étendre au-delà des bornes. Cette généalogie d'ailleurs étant imprimée, peut-être facilement consultée.

BELLOY (Pierre) avocat général au parlement de Toulouse, né à Montauban d'une famille catholique, étoit gentilhomme, d'une maison originaire de Bretagne, qui s'étoit établie en Languedoc & ailleurs. A l'âge de 21 ans il fut nommé régent dans l'université de Toulouse par l'université même & par le parlement. Après avoir fait la fonction d'avocat à Toulouse pendant 4 ou 5 ans, il fut reçu conseiller au présidial de cette ville avec distinction par le parlement de Paris. L'attachement qu'il eut pour la personne du roi dans le temps des guerres civiles, lui attira la haine des ligueurs qui cherchoient à le perdre. Henri III le fit mettre en prison en 1587 par complaisance pour les Guises, qui l'accusoient d'ailleurs d'être un brouillon & un hérétique, & d'avoir fait le livre pour lequel M. de Thou nous apprend que le Breton, qui en étoit l'auteur, fut pendu en 1586. Pierre Belloy publia un ouvrage contre la ligue sous ce titre : *Apologie catholique contre les libelles, déclarations, avis & consultations faites, écrites & publiées par les ligués, perturbateurs du royaume de France, qui se sont élevés depuis le décès de feu Monseigneur, frere unique du roi, par E. D. L. I. C.* qui parut en l'année 1585, & qui a été traduit en latin. Les écrivains de la ligue le traiterent de libelle diffamatoire; & en 1587 l'auteur qui étoit à Paris député du présidial de Toulouse pour solliciter une affaire contre les notaires, fut mis à la conciergerie. M. de Thou dit que ce fut par ordre

du

du roi. Après la mort du duc de Guise on le transfera à la bastille, d'où il s'évada après plus de deux ans de prison, & se retira à Saint-Denys chez de Vic gouverneur pour le roi, qui le reçut, & le présenta depuis à ce prince, qui pour récompenser sa fidélité, le fit avocat général au parlement de Toulouse, charge qu'il exerçoit encore en 1609. Il étoit savant jurisconsulte, & avoit beaucoup de lecture. Il avoit déja publié quelques autres livres, dont la Croix-du-Maine fait mention. Duplessis-Mornai le reconnoît pour le vrai auteur de l'*apologie catholique*. * Mornai, *mém.* De Thou. Cayet, *chron. novenaire.* Bayle, *dict. crit.*

BELLOZANNE, *Bellozanna*, abbaye de France de l'ordre de Prémontré, située en Normandie, à une lieue de la ville de Gournai. * Mati, *dict.*

BELLUNE ou CIUTAD DI BELLUNO, *Bellunum*, ville d'Italie dans la Marche Trevisane, sous la domination de la république de Venise, avec évêché suffragant d'Aquilée. Cette ville, située entre les montagnes, est petite, mais agréable, & a eu divers hommes de lettres, comme Pierius Valerianus & d'autres.

BELLUNE (Urbain de) cordelier, *cherchez* URBAIN.

BELLUS (François & Chérubin) religieux Franciscains, Siciliens l'un & l'autre, vivoient au commencement du dix-septiéme siécle. François, selon la bibliothéque de Sicile, & les éditeurs du *dictionnaire historique d'Amsterdam* 1740, natif de Sacca, florissoit au moins en 1600. Il étoit maître en théologie, & a beaucoup prêché en Sicile, & dans la Lombardie. Il a écrit en italien un traité de la vérité de la religion chrétienne, dans lequel il découvre beaucoup de figures de l'ancien testament qui ont rapport aux mysteres de notre foi. Jean Albert Fabricius n'a point cité cet ouvrage, au moins dans la premiere édition de sa bibliothéque des auteurs qui ont écrit pour & contre la religion chrétienne. Cherubin Bellus, de Terra-Nuova, qui florissoit en 1652, selon les auteurs cités plus haut, étoit aussi théologien, & a été définiteur de son ordre en Sicile; mais il avoit de plus, une grande connoissance du droit pontifical, & beaucoup de facilité pour la poësie italienne. On a de lui : *Ergasto, idyllo primo : Le lagrime di Maria Virgine nel Calvario : Clori, favola pastorale.* Il avoit composé ces ouvrages sous le nom de *Jérome* Bellus, avant que d'être religieux. Depuis il publia encore en italien deux tragédies saintes, le martyre de sainte Agnès, & celui de sainte Agathe; & la naissance de l'enfant Jesus, piéce dramatique. Il avoit achevé en latin une somme des cas de conscience.

BELLUTUS (Bonaventure) frere Mineur, de Catane en Sicile, après s'être exercé dans l'étude des belles-lettres, s'appliqua à la jurisprudence & y réussit; mais s'étant fait religieux, il se joignit à Barthélemi Mastrius, avec lequel il enseigna la philosophie de Scot, & la théologie. En 1640 Bellutus ayant été élu définiteur perpétuel se sépara de Mastrius, & retourna en Sicile, où on lui confia à Trapano l'instruction de la jeunesse. En 1645 il fut élu provincial de la Sicile, & il y fut aussi employé comme commissaire général. Ensuite on le fit conseiller de l'inquisition, & assesseur des cardinaux Astalli & Bonadies, évêques de Catane, où il mourut en 1676, âgé de 77 ans. Les ouvrages qu'il a publiés conjointement avec Mastrius sont : *Logica parva*; *disputationes in organum Aristotelis; disputationes in octo libros physicorum; disputationes in libros de generatione & corruptione; disputationes in libros de cælo, mundo & meteoris; disputationes in libros de anima.* Tous ces écrits, après plusieurs éditions, furent réunis en un corps sous le titre de *Philosophiæ ad mentem Scoti cursus integer.* On a de Bellutus seul : *De incarnatione verbi Dei; moralium opusculorum miscellaneo apparatu atque resolutionum liber posthumus.* Il avoit aussi prêt à être imprimé un traité latin sur le sacrement de l'eucharistie. * Extrait du *dictionnaire historique* d'Amsterdam 1740, où l'on cite la *bibliotheca Sicula.*

BELMA ou BELBAIM, montagne près de Bethulie, célébre pour avoir été le lieu où campa Holoferne, & celui où il fut enseveli, après que Judith lui eut coupé la tête. * *Judith, VII,* 3.

BELMONTINO, principauté dans le royaume de Naples, appartenante à la maison Caraffe, *cherchez* CARAFFE.

BELNON, évêque de Misne en Saxe, vint au monde l'an 1010 près de Goslar, fut élevé à Heildesheim, ville de la basse Saxe, par Bernard, évêque de cette ville, & entra en religion à l'âge de dix-huit ans. Après avoir vécu plusieurs années dans le monastere, il fut fait chanoine de la chapelle impériale de Goslar l'an 1051, & théologal de cette église, & enfin nommé évêque de Misne l'an 1066, & ordonné par l'archevêque de Magdebourg. Il fut envelopé dans la persécution que Henri IV fit au clergé & à la noblesse de Saxe, & soutint fortement les intérêts du pape contre cet empereur. Il alla à Rome, où il assista à un concile, dans lequel le pape excommunia l'empereur. Etant de retour en Allemagne, il reprit la mission qu'il avoit commencée dans l'Esclavonie, & mourut le 16 juillet 1106. Il a été canonisé par Adrien VI, le 31 mai de l'an 1523. Luther écrivit contre cette canonisation, & ses disciples démolirent seize ans après le tombeau de ce saint évêque. On fait sa fête au 16 juin. Sa vie a été écrite par Jerôme Emser.* Baillet, *vies des saints*, 16 *juin.*

BELOCHUS, neuviéme roi d'Assyrie depuis Belus, commença de regner, selon Jule Africain, l'an 2022 avant J. C. & occupa le trône pendant 35 ans. Il eut Balæus pour successeur. *Voyez* ASSYRIE. * Eusebe.

BELOGROD, *cherchez* BIALOGROD.

BELOMANCE ou BELOMANTIE, en grec Βελομαντεία, est le nom d'une espece de divination ou d'augure, qui se faisoit avec des fléches. La maniere de faire cette cérémonie étoit différente, sur-tout parmi les Orientaux, ainsi que le remarque Pocockius dans son essai de l'histoire des Arabes, dans lequel; sans nous arrêter à ce qu'il rapporte des fléches marquées, & que l'on jettoit dans un petit sac, au nombre d'onze, ou quelquefois plus, & que l'on en retiroit après, nous remarquerons seulement ce qu'il dit d'une espece de sort, appellé *Alazlam* par les Arabes; dont voici la façon ou le cérémonial, si l'on peut user de ce terme. » Lorsque quelqu'un étoit dans le dessein » d'entreprendre un voyage, ou de se marier, ou qu'il » avoit en tête quelqu'autre dessein d'importance, ils » avoient coutume de consulter des fléches, qu'ils » renfermoient au nombre de trois dans un vaisseau : » ils écrivoient sur la premiere, le Seigneur m'a commandé, *jussit me Dominus meus;* sur la seconde, » le Seigneur m'a empêché, *prohibuit me Dominus* » *meus;* mais ils n'écrivoient rien sur la troisiéme. S'ils » venoient à tirer du vaisseau celle sur laquelle il y » avoit écrit l'ordre ou le commandement, ils se met» toient aussitôt en état d'exécuter avec joie leur des» sein, comme si Dieu même le leur eût commandé. » S'ils tiroient la fléche qui défendoit, ils ne vouloient » plus songer à ce qu'ils avoient en tête. Mais s'ils ti» roient la troisiéme où il n'y avoit rien d'écrit, ils la » remettoient, pour recommencer l'augure ou le sort » jusqu'à ce qu'ils en eussent tiré une qui marquât » l'ordre ou la défense de l'entreprise. « *Voyez* quelque chose de semblable dans Ezéchiel, *chap.* 21, *v.* 21, 22, à l'occasion de Nabuchodonosor, roi de Babylone : *Le roi de Babylone*, dit Ezéchiel, *s'est arrêté à la tête des deux chemins; il a mêlé des fléches dans un carquois, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit*

prendre ; il a interrogé ses idoles ; il a consulté les entrailles des bêtes mortes ; le sort est tombé sur Jerusalem, & lui a fait prendre la droite, &c. Et au *v.* 23, le même prophéte ajoute : *Cette consultation des oracles paroîtra un jeu aux enfans d'Israel, &c.* L'écriture parle donc clairement de la Belomance ; & S. Jerôme l'explique de même, avec un peu plus d'étendue. » Ce roi, dit-» il, se tiendra entre deux chemins, & il consultera » l'oracle à la mode de son pays : il mettra des fléches » dans un carquois, & les mêlera les unes avec les » autres, inscrites de différens noms, pour remarquer » à la premiere qui sortira, quelle ville il doit assiéger la » premiere «. *Voyez* ce que le même pere dit sur *Osée, c.* 4, où il appelle *verges* ou *baguettes*, ce qui est ici nommé *fléches*. C'est ce que l'on appelle *la Rabdomance* ou *Rabdomantie*.

BELON, vaillant homme de l'armée d'Alexandre, qui avoit vieilli dans les armes, & de simple soldat ayant passé par tous les dégrés, étoit parvenu à la charge qu'il avoit alors ; mais qui au reste n'étoit propre que pour la guerre, & n'avoit rien de poli ni de civil dans ses mœurs. Ce fut lui qui opina le premier à la mort de Philotas, pour avoir conspiré contre la vie d'Alexandre. * Quintus-Curtius, *lib. 6, cap.* 11.

BELON (Pierre) docteur en médecine de la faculté de Paris dans le XVI[e] siécle, étoit de la province du Maine, né dans un hameau, nommé la Sourletiere, près de Fouilletourte, dans la paroisse d'Oisé, vers l'an 1518. Il voyagea assez long-temps, & fit un volume de ce qu'il avoit vu dans la Judée, l'Egypte, la Grece, l'Arabie, &c. Il composa aussi des traités de la nature des poissons, des oiseaux, &c. fit des commentaires sur Dioscoride, qu'il avoit traduit en françois avec Théophraste, & publia d'autres ouvrages très-curieux. Il fut très-consideré des rois Henri II & Charles IX. Le cardinal de Tournon lui donna aussi son amitié. Il préparoit plusieurs autres beaux ouvrages, lorsqu'il fut tué près de Paris par un de ses ennemis en 1564, n'étant âgé que d'environ 47 ans. * Simler. *in epit. biblioth. Gesn.* De Thou, *hist. l.* 16. La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.* Sammarth. *in elog. doct. Gall.* Vander-Linden, *de script medic.* Le Corvaisier, *hist. des évêques du Mans, &c.*

BELONA, village d'Espagne dans l'Andalousie, sur la côte du lac de Las-Yeguas près de la riviere de Barbato. On prend Belona pour la petite ville d'Espagne Betique, qu'on nommoit *Belo, Belo* & *Bello*, laquelle pourtant quelques géographes mettent à Conil, & d'autres à *Porto-Barbato.* * Baudrand.

BELORADO ou VILLORADO, *Belliforamen* ou *Villoradum*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Espagne Tarragonoise ; maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Castille-Vieille, au pied des montagnes de Cogollos, entre Burgos & Saint-Domingo de la Calçada, à cinq lieues de cette derniere, & à onze de Burgos.

☞ BELORDEAU (Pierre) avocat au parlement de Bretagne, a fait une Paraphrase & explication littérale & analogique sur tous les articles des coutumes générales des pays & duchés de Bretagne, *in*-4°. 1624. Il a aussi donné en 1626 les Controverses agitées au parlement de Bretagne & décidées par arrêt, imprimées à Rennes & depuis à Paris sous le titre de *controverses & épitome*, 1619, 3 vol. *in*-4° ; & un autre ouvrage intitulé, *abregé des observations forenses*, imprimées à Paris en 1617, *in*-4°, dont M. Bretonnier fait mention en la préface de son recueil de questions. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BELOT (Jean) de Blois, avocat au conseil privé du roi Louis XIII, publia un livre qui le fit entrer avec peu d'honneur dans la fameuse requête des dictionnaires. Il avoit pour titre : *Apologie de la langue latine contre la préface de M. de la Chambre en son livre des nouvelles conjectures de la digestion, dédiée à monseigneur Seguier, chevalier chancelier de France*, en 1637. Voici ce qu'en dit M. Menage, dans la requête des dictionnaires :

La pauvre langue latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.
En quoi certes & sa bonté
Et son zele & sa charité
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître :
Semblable à ces preux chevaliers,
Ces paladins avanturiers,
Qui défendant des inconnues,
Ont porté leur nom jusqu'aux nues.

Belot entreprit de prouver qu'il ne falloit pas se servir de notre langue dans les ouvrages savans, & il allegua entre autres raisons, qu'en communiquant au peuple les secrets des sciences, on a produit de grands maux. Il promettoit un autre ouvrage, où il devoit faire valoir le détail de cette preuve. Cet ouvrage devoit avoir pour titre : *la France, ou la monarchie parfaite.* * Bayle, *dict. crit.* Le Long. *bibl. de France.*

☞ D'autres pensent que Belot se nommoit *Michel*, & qu'il est le même que le sieur Belot, licencié en droit à Orléans, neveu de Guillaume Ribier, dont on a des mémoires imprimés à Blois en 2 vol. *in-folio.* On ajoute que ce fut Belot qui les fit imprimer en 1666, & qu'il est auteur de la vie de Ribier, son oncle, qui est au *tom. I de ces mémoires*, & de celle du cardinal Sadolet, qu'on trouve dans le *II tom.* pag. 107 *& suiv.* * *Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BELPHEGOR, idole, *cherchez* BEELPHEGOR.

BELSUNCE, maison ancienne & illustre dans le royaume de Navarre. Elle étoit autrefois en possession de deux châteaux de son nom ; l'un situé dans la haute Navarre, où il subsiste encore, à six lieues de Pampelune ; l'autre dans la basse Navarre en la paroisse d'Aiheres, au pays d'Arberoue, diocèse de Bayone, & à trois lieues de cette ville. C'est-là que les seigneurs de Belsunce ont fixé leur demeure depuis plusieurs siécles. On ne peut rien dire de certain sur leur origine ; la perte des titres, causée par les incendies survenues durant les guerres de religion, mettant hors d'état de remonter jusqu'à la source. Mais s'il étoit permis en pareil cas, de s'appuyer sur des conjectures, les armes des anciens vicomtes de Bearn, que la maison de Belsunce porte depuis un temps immémorial, seroient un beau préjugé pour elle. Les seigneurs de Belsunce sont en possession du titre de vicomte, depuis le milieu du XII[e] siécle. Le chef de la maison est colonel né des milices du Val d'Arberoue, à la tête desquelles est la noblesse du pays, dont il commande la principale partie : de plus dans les assemblées des états de ce pays, il y précéde l'alcade ou juge royal, & se place toujours au-dessus de lui, à la tête du banc, pendant que le reste de la noblesse est assis sur le même banc, au-dessous de cet officier. On verra dans le cours de cette généalogie, comment un seigneur de Belsunce fut maintenu dans ce droit de préséance l'an 1555, & quelles ont été les grandes alliances des seigneurs de ce nom ; mais on n'a pu recouvrer le nom des femmes de quelques-uns d'entr'eux.

I. Roger, seigneur de Belsunce, transmit à sa postérité le titre & la dignité de vicomte, par l'acquisition qu'il fit du vicomté de Macaïe au pays de Labour, & du château & seigneurie de Pagandure, demeure ordinaire du vicomte. Le tout lui fut vendu le jour de la Pentecôte 1154 par Raymond-Arnauld, vicomte d'Acqs II du nom, moyennant 6000 florins d'or.

Trente-neuf des principaux habitans de Macaïe, tous nommés dans l'acte, assemblés à la porte de l'église de S. Etienne de Macaïe, promirent de reconnoître à l'avenir Roger, seigneur de Belsunce, pour leur vicomte, & de s'aquitter envers lui & ses successeurs, de tous les devoirs de vassalité. Il fut pere de CHICON, qui suit.

II. CHICON de Belsunce, vicomte de Macaïe, fut l'un des seigneurs qui souscrivirent à la charte des priviléges accordés à la ville de Bayone, par Richard, roi d'Angleterre & duc d'Aquitaine, l'an 1170. Elle est rapportée toute entiere en langue latine, *pag. 29 des chroniques de la ville de Bayone*, mises au jour l'an 1663 par Bertrand Compaigne, premier avocat du roi en la sénéchaussée des Landes & présidial d'Acqs. De lui naquit

III. GUILLAUME de Belsunce, vicomte de Macaïe, qui testa en 1209, laissant

IV. CHICON de Belsunce II du nom, vicomte de Macaïe, vivant en 1240, pere de

V. GUILLAUME-CHICON de Belsunce, vicomte de Macaïe, marié en 1273 à *Michelotte*, fille d'*Arnauld*, seigneur d'Uza, ainsi qu'il est marqué dans les *chroniques de Bayone*, *pag.* 85. Il en eut ARNAULD, qui suit; & trois autres fils.

VI. ARNAULD de Belsunce, vicomte de Macaïe, fut gratifié avec ses trois freres, de pensions alors considérables, par le roi Philippe *le Bel*, qui possédoit le royaume de Navarre du chef de sa femme, pour les grands & importans services de leur pere, par brevet de l'an 1294 conservé dans les *archives de Mixe.* Son fit fut

VII. GARCIE-ARNAULD de Belsunce, vicomte de Macaïe, fut fait chevalier par Charles *le Bel*, roi de France & de Navarre, l'an 1322, *ainsi qu'il est marqué dans l'histoire de Navarre.* De lui vint

VIII. GUILLAUME-ARNAULD de Belsunce, vicomte de Macaïe, chevalier grand chambellan & ricombre de Navarre. Il n'avoit encore que le titre d'écuyer, lorsque le roi Charles II, comte d'Evreux, surnommé depuis *le Mauvais*, lui fit don d'un certain bien pour en jouir pendant sa vie, à condition qu'il seroit obligé de le servir accompagné d'un cavalier bien armé, & à ses propres dépens, durant quarante jours, dans ses armées en temps de guerre, ou de le suivre dans ses chevauchées (comme on parloit alors) en temps de paix, quand il lui seroit mandé de se rendre près de sa personne. Les patentes de ce don, datées de Tudela le premier mars 1350, sont rapportées par Oihenart, *notitia Vasconiæ*, *pag.* 109. Cet auteur ajoute, que ces sortes de patentes étoient nommées lettres de *Mesnade*, & que ceux à qui elles étoient accordées, étoient appellés *Mesnadiers.* Ils se trouvoient par-là attachés particulierement à la cour du roi, où ils avoient un rang distingué après les ricombres. Du-Cange marque que par ces lettres un homme devenoit chevalier, & que ceux qui les avoient étoient censés les chevaliers de la maison du roi. Le même prince éleva depuis ce vicomte de Belsunce, au grade de *Ricombre*, titre qui répond à celui de haut & puissant seigneur & qui étoit en Navarre, comme en Espagne, le plus éminent auquel la haute noblesse pouvoit prétendre. Le roi n'entreprenoit rien de considérable sans prendre l'avis d'un certain nombre de ricombres. Parmi les maisons de Navarre établies en France, l'on ne connoît que celles de Grammont, de Luxe & de Belsunce, qui soient parvenues à cette dignité, les deux premieres en 1350, & la derniere peu de temps après. Tant de distinctions attacherent fortement le vicomte de Belsunce au roi son maître; il le suivit dans toutes ses malheureuses entreprises contre la France, & eut l'honneur d'être compris dans les lettres d'abolition accordées à ce prince, par le traité de paix du 14 mars 1360, stile ancien. * *Archives de Pampelune & du château de Bidache.* De son épouse *Agnés* de Luxe, il laissa ANTOINE, qui suit.

IX. ANTOINE de Belsunce, vicomte de Macaïe, qui étoit maire & capitaine général de la ville de Bayone en 1372; titre que la maison de Grammont s'est depuis rendu comme héréditaire.* *Chroniques des Bayone*, *pag.* 84. Il épousa *Eléonore* d'Aroue, fille de *N.* d'Aroue, vicomte de Saint-Martin.

X. GARCIE-ARNAULD de Belsunce II du nom, vicomte de Macaïe, qui signa avec les seigneurs de Grammont & de Luxe, le traité de paix fait en 1384 entre la France & l'Espagne.* *Archives du château de Bidache.* Il fut marié à *Blanche*, héritiere de la maison & abbaye laïque de Barvix, dont il eut ARNAULD, qui suit; & *Gaston-Armand* de Belsunce, *dont on rapporte ce qui suit.* Vers l'an 1407 un dragon monstrueux qui avoit trois têtes, faisant de grands ravages aux environs de Bayone, le cadet de Belsunce entreprit d'en délivrer le pays. Il alla attaquer ce monstre près de la fontaine de Lissague, qui étoit le lieu de sa retraite, à demi-lieue de Bayone, & après un rude combat il le tua; mais il fut enseveli dans son triomphe, puisqu'on le trouva étouffé sous le cadavre du dragon. Son corps fut inhumé sous un tombeau qui se voit encore dans l'église des Dominicains de Bayone. Il y est représenté armé de toutes piéces; mais les caracteres de son épitaphe ont été si effacés par le temps, que l'on n'y peut presque distinguer que les armes de Belsunce. L'on assure que la dépouille du monstre fut pendue au-dessus de ce tombeau, & qu'on l'y voyoit encore vers l'an 1670. Ce qui est certain, c'est qu'en 1407 Arnauld, seigneur de Belsunce, prit possession de la terre de Lissague qui lui fut donnée avec ses dixmes, par l'évêque & le chapitre de Bayone, & que sa postérité en a joui depuis ce temps-là. De plus, les magistrats de la ville donnerent au même seigneur quatre maisons dans leur enceinte, & le privilége pour lui & ses descendans de premiers bourgeois, avec la franchise de tous droits d'entrée & de sortie. Ils en jouissent actuellement, ensorte que lorsque l'un d'eux se trouve à Bayone dans le temps de quelque grande cérémonie, comme procession générale, &c. on lui céde le premier pas, en cette qualité de premier bourgeois, quoique le reste de la noblesse n'ait aucun rang dans cette ville. Dans les billets de franchise qu'on expédie pour l'entrée ou la sortie des provisions des seigneurs de Belsunce, on y exprime communément, que c'est en mémoire du dragon tué par un de cette maison. Les *chroniques de Barcelone font mémoire de cet évenement*, *pag.* 85, & l'histoire en a été écrite en anglois, dans un livre imprimé sous ce titre: *Combat d'Armand-Gaston de Belsunce* (ce nom est défiguré par l'idiome étranger) *avec un dragon qui dévoroit ceux qui habitoient Bayone.* Le canton qui avoit été ravagé par ce monstre, porte depuis ce temps-là, le nom *de Hiriburn*, que l'on prononce *Hiribourn*, qui en langage du pays, signifie *trois têtes* Enfin c'est depuis cet évenement que les seigneurs de Belsunce ont ajouté un dragon à l'écu de leurs armes, par la permission du roi de Navarre Charles III, dit *le Noble.*

XI. ARNAULD de Belsunce II du nom, dit *Arnauton*, vicomte de Macaïe, premier seigneur de Lissague, fut le premier qui écartela d'un dragon les armes de ses ancêtres. Il testa en 1446, & avoit épousé *Marie* de Leon, que l'on tient issue de la race des anciens rois de Leon. Leur fils fut

XII. JEAN de Belsunce I du nom, vicomte de Macaïe, seigneur de Lissague, fait en 1480 premier maître d'hôtel de François-Phebus roi de Navarre, comte de Foix. Il s'allia avec *Magdeléne* de Grammont, fille de *Gratien* de Grammont, ricombre de Navarre, & de *Marguerite* que l'on surnomme *de Navarre*, & laissa

XIII. JEAN de Belsunce II du nom, vicomte de

Macaïe, seigneur de Lissague, grand-écuyer en 1510 de *Jean* d'Albret roi de Navarre; se maria à *Jeanne* de Chaux, fille de *N.* de Chaux, vicomte de Baygori en basse Navarre, maison éteinte en la personne de Bertrand de Chaux, évêque de Bayone, puis archevêque de Tours, premier aumônier du roi, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, mort en 1641, & qui avoit l'honneur d'être parent du roi Henri IV par la maison d'Albret. De cette alliance naquit

XIV. Jean de Belsunce III du nom, vicomte de Macaïe, seigneur de Lissague, premier pannetier du roi de Navarre, puis son premier maître d'hôtel, enfin son grand chambellan. Il servit quelque temps en France, & le roi François I le mit au nombre des cent gentilshommes de son hôtel, par lettres du 18 septembre 1534, à la place de Frédéric de Foix qui venoit de se retirer de cette compagnie. Le même roi, par autres lettres du 31 décembre 1544, le fit capitaine de 300 hommes d'infanterie. C'est à lui que l'alcade du pays d'Arberoue voulut contester la premiere place dans l'assemblée des états de ce canton, sous prétexte de prescription, & que cette préséance blessoit l'autorité royale dont il étoit revêtu. L'affaire portée au tribunal du roi de Navarre, cet officier fut débouté de sa prétention, & le vicomte maintenu dans son droit, par arrêt de la chancellerie du 29 avril 1555. Ses successeurs depuis en ont joui paisiblement. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, destinoit ce vicomte pour gouverneur de la personne de son fils Henri, depuis roi de Navarre; mais il mourut avant d'en pouvoir faire les fonctions. Il avoit épousé *Marie* d'Armendarits, fille de *François*, seigneur d'Armendarits en basse Navarre, & de *Catherine* d'Armendarits sa cousine, qui avoient été mariés par dispense de Rome du 14 mai 1508, registrée à l'officialité de Bayone le 7 juillet 1510. De cette alliance naquirent Jean de Belsunce IV du nom, qui suit; *Florence*, mariée à *Bertrand* de Harambure, seigneur de Picasari, gouverneur de Mauleon, & pays de Soule, mort au commencement de l'année 1561 suivant le style d'aujourd'hui; *Jeanne*, épouse de *Tristan* Aroue, vicomte de Saint-Martin; *Marie*, alliée à *François* d'Alsatte, vicomte d'Urtubie; & *Françoise* de Belsunce, femme de *Jean* de la Lane, colonel de l'infanterie béarnoise.

XV. Jean de Belsunce IV du nom, vicomte de Macaïe, seigneur de Lissague, fut écuyer, conseiller & chambellan du roi de Navarre, depuis roi de France, Henri IV du nom. L'extrême union qui étoit entre ces deux couronnes, fit que le roi Henri II le fit capitaine de 300 hommes de pied pour garder les frontieres de Guyenne; & dans sa commission en date du 14 mai 1553, il est nommé Jean de Belsunce *le Jeune*, pour le distinguer de son pere. Il fut ensuite gouverneur des ville & château d'Acqs, & on le trouve en cette qualité dans plusieurs lettres & commissions des années 1558, 1560 & 1562. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être encore pourvu, étant écuyer du roi de Navarre, de l'office de capitaine & gouverneur du château de Mauleon & vicomté de Soule, après la mort du sieur de Harambure, son beau-frere, par lettres du roi Charles IX le 4 mars 1560, style ancien. La reine Jeanne de Navarre eut une grande confiance en lui, pour le bien de ses états, ce qui se voit par une lettre originale qu'elle lui écrivit de la Rochelle, où elle étoit le 10 septembre 1570. Le grand Henri son fils n'en eut pas moins, ainsi qu'on l'apprend par plusieurs lettres qu'il lui écrivit, entr'autres une datée d'Agen, le 23 février 1577, où ce prince le prie que s'il ne peut le venir trouver & lui amener l'artillerie & les mille piques qu'il lui demande, il lui envoie au moins son fils, *vous assurant que je n'oublierai jamais le service que vous ou lui me ferez en cette occasion, avec les autres que j'ai reçus de vous; mais en aurai à jamais souvenance pour vous le reconnoître de pareille affection que je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Belsunce, en santé...... votre bon maître & ami.* Signé *Henri.* Le même prince prenant à cœur les intérêts de ce fidéle serviteur, écrivit en sa faveur au premier président de Bourdeaux, le 30 novembre 1579, pour lui recommander un procès que le sieur de Belsunce son conseiller & chambellan ordinaire avoit en cette cour, contre les habitans de sa vicomté de Macaïe, sujets dudit sieur de Belsunce. Le roi Henri III lui en avoit écrit une datée de Paris le 2 octobre précédent, pour le prier de tenir la main, à ce que les œconomes députés par sa majesté au régime & administration du revenu de l'évêché & du chapitre de Bayone, ne fussent point troublés dans la perception des fruits; l'assurant qu'il lui feroit en cela un plaisir très-agréable, *duquel* (continue ce prince) *il me souviendra fort bien en quelqu'autre bon endroit, où vous me voudrez requérir pour vous ou pour les vôtres.* Toutes ces lettres originales font voir en quelle estime étoit ce vicomte de Belsunce. Enfin le roi son maître, convaincu que l'aïeul & le pere de ce seigneur, n'avoient épargné ni leurs personnes, ni leurs biens & moyens, pour la défense de son royaume, contre l'usurpateur, durant les regnes des bisaïeul & bisaïeule, aïeuls, pere & mere de sa majesté, & que par leur fidélité, dont ils ne s'étoient jamais départis, ils avoient perdu une bonne partie de leur bien; en reconnoissance de quoi, & par forme de dédommagement, le roi son aïeul avoit donné au pere du vicomte par ses lettres patentes du 13 avril 1521, les dixmes des lieux d'Aiheres & Isturits au pays d'Arberoue, confisquées sur ses sujets rébelles, don qui avoit été confirmé par les pere & mere de sa majesté; pour ces causes, & considération de ses grands & agréables services, n'ayant jamais été abandonné dudit Jean, seigneur de Belsunce, soit dans ses armées, soit dans ses conseils, sa majesté lui fit, & à toute sa postérité, un nouveau don irrévocable de ces mêmes dixmes, pour en jouir à l'avenir par lui & ses descendans, comme d'un bien à eux appartenant. Les lettres de ce don sont datées de Pau le 7 septembre 1582. Le seigneur de Luxe, sans avoir égard aux édits de pacification, s'étoit emparé de la ville de Mauleon en 1568, & s'y étoit maintenu jusqu'au 2 février 1587, que le vicomte de Belsunce, par exprès commandement du roi de Navarre, reprit cette place sur lui. Etant rentré par ce moyen dans son gouvernement, il se trouva dans la nécessité de faire, de concert avec le bailli du pays de Soule; des impositions sur les peuples, pour réparer & fortifier cette place & pour en entretenir la garnison; il y fit faire aussi le procès à quelques criminels coupables de conspiration, en conséquence des lettres du roi de Navarre expédiées en son conseil le 23 novembre 1587. Par la suite le parlement de Bourdeaux entreprit de procéder contre le vicomte de Belsunce pour ces faits; mais le roi Henri IV déclarant avoir autorisé & approuvé tout ce qui s'étoit fait, évoqua l'affaire à son grand-conseil, par ses lettres données à Mantes le 6 juillet 1591, la deuxiéme année de son regne. Ce vicomte avoit été marié du vivant de ses pere & mere, par contrat du 21 décembre 1555, à *Catherine* de Luxe, fille de *Jean*, seigneur de Luxe, chevalier, & d'*Isabeau* de Grammont. La maison de Luxe fondit par une héritiere, niéce de *Catherine*, susmentionnée, dans la maison de Montmorenci Bouteville, d'où sont venus les ducs de Montmorenci-Luxembourg, ce qui a donné de grandes alliances aux vicomtes de Belsunce. Les enfans nés du mariage de *Jean*, vicomte de Belsunce IV du nom, furent Jean V du nom, qui suit; *Antoine*, gouverneur de Paymirol en Agenois, mestre de camp d'infanterie, qui se signala à la bataille de Coutras en 1587. Le pere Daniel en fait une honorable mention dans son histoire de France. Dupleix en parlant de cette bataille, l'avoit nommé *Belsonse*; il l'a nommé depuis *Belsunce*, en parlant du siége de

Rouen ; où il le met l'un des quatre guerriers qui avoient le principal commandement au camp royal, sous le maréchal de Biron. Il fut tué en s'opposant à une vive sortie des assiégés le 25 février 1592. Le roi lui avoit fait don des commanderies de Bonloc en Bearn & autres, & sa majesté continua ce don par brévet expédié au camp d'Arnetal devant Rouen, le 3 avril 1592, à un frere du défunt : celui-ci se nommoit *Charles*, il fut depuis seigneur de Higuieres en Bearn, & procureur général au parlement de Navarre; *N.* de Belsunce s'attacha au service des Hollandois alliés de la France, & eut dans leurs troupes un régiment de son nom. S'étant trouvé à la défense d'Ostende, il y marqua tant de bravoure, que la garnison ayant perdu son gouverneur, le choisit pour suppléer à sa place; il fut tué depuis dans une occasion où il commandoit l'avant-garde de l'armée de Maurice de Nassau, prince d'Orange; *Jeanne*, mariée à *Charles* d'Aroue, vicomte de Saint-Martin. Son pere lui donna en dot une partie de la terre de Lissague, & le vicomte de Saint-Martin lui paya le prix de l'autre partie. Le clergé, qui en avoit fait don autrefois à l'un des vicomtes de Belsunce, intervint dans ce contrat, & donna son consentement à cette alliénation; *Diane* de Belsunce, épouse d'*Anchot* de Mesples, seigneur d'Esguiolles.

XVI. Jean de Belsunce V du nom, vicomte de Macaïe, seigneur de la maison-Forte-de-Pagandure, d'Aiheres, Isturits, &c. capitaine & gouverneur du château de Mauleon & pays de Soule, soutint dignement la réputation que son pere s'étoit acquise. La princesse Catherine sœur du roi Henri IV lui écrivit une lettre en date de Saint-Germain en Laye, le premier mai 1594, où elle le qualifie, *Monsieur le vicomte de Belsunce.* Elle lui recommandoit deux particuliers qu'elle affectionnoit, & le prioit affectueusement de les prendre sous sa protection, se flattant qu'alors personne n'oseroit plus les inquiéter, ni les tourmenter. Le roi Henri IV lui donna par diverses lettres, la jouissance de tous les fruits & revenus de sa terre de Mauleon & de son vicomté de Soule, afin qu'il fût plus en état de continuer ses services sur la frontiere; & la chambre des comptes de Paris ayant refusé d'enregistrer les dernieres lettres de continuation de ce don, pour neuf années, en date du 8 janvier 1606, sa majesté leur envoya des lettres de jussion pour cet enregistrement. Il se démit de son gouvernement entre les mains du roi Louis XIII, qui en pourvut son fils aîné par lettres du 15 novembre 1610. Par d'autres lettres du 28 février 1615 sa majesté permit au pere & au fils d'exercer cet emploi l'un en l'absence de l'autre. Son pere & sa mere le marierent par contrat du 19 mars 1584, à *Rachel* de Gontault, fille d'*Arnault* de Gontault, seigneur de Saint-Geniés, de la Chapelle & d'Andault, baron de Badefou, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller & chambellan du duc d'Anjou frere du roi Henri III, gouverneur & lieutenant général pour le roi de Navarre, en ses royaumes de Navarre & pays souverains, sénéchal audit pays, & de *Jeanne* de Foix. La niéce de Rachel de Gontault porta la terre de Saint-Geniés & autres de sa maison, dans celle de Montault, par son mariage avec Philippe de Montault I du nom, duc de Navailles, dont elle eut *N.* maréchal duc de Navailles. *Jean* de Belsunce V du nom, fut pere de trois fils, savoir d'Armand, tige de la premiere branche, *qui sera rapportée ci-après*; d'*Elie* de Belsunce, présent au mariage du fils de son frere aîné. Il étoit capitaine dans le régiment de Montpouillan de la maison de la Force, lorsque son mestre de camp passa dans l'armée de M. le prince, & le roi lui donna ce régiment d'infanterie par commission, du 24 mars 1653. Ce régiment prit alors le nom de Belsunce. Il fut uni par lettres du roi du 29 mars 1659 à celui du duc de Modene; mais le sieur de Belsunce en eut toujours le commandement sous ce prince, & il fut tué après à la tête de ce régiment; & de Jacques de Belsunce, qui *a fait la deuxiéme branche de sa maison, rapportée ci-après.*

Branche ainée de Belsunce.

XVII. Armand de Belsunce, vicomte de Macaïe & de Meharin, par sa femme, seigneur des mêmes lieux que son pere, capitaine & gouverneur du château de Mauleon & pays de Soule, par lettres du roi du 16 novembre 1610, bailli pour sa majesté du pays de Mixe, contrée de la basse Navarre, dépendante du vicomté & évêché d'Acqs, vendit du consentement de sa femme, de celui de son fils aîné & de la femme de celui-ci, au seigneur de Castalounés son gendre, le vicomté de Macaïe, qui lui étoit déja presque tout engagé, & la maison seigneuriale de ce vicomté, nommée *la Salle de Pagandure*, moyennant la somme de 90937 livres, dont partie servit à aquitter la dot de sa fille, à payer les légitimes de ses deux freres *Elie* & *Jacques*, & à satisfaire quelques créanciers de la maison. Dans ce contrat de vente, qui est du 13 novembre 1640, sont exprimées les mêmes redevances qui se trouvent dans l'acte d'acquisition de ce vicomté, faite par Roger de Belsunce l'an 1154 : le vendeur s'y réserva le droit pour son fils aîné, de porter le titre de vicomte de Macaïe; & que si l'acquéreur ou ses successeurs vouloient revendre cette seigneurie, les seigneurs de Belsunce, successeurs dudit Armand, auroient toujours la préférence sur ceux qui se présenteroient. Il avoit épousé par contrat du 14 mai 1600 *Marie*, vicomtesse de Meharin, fille & héritiere de *Bertrand*, vicomte de Meharin, dans le pays d'Arberoue, chambellan du roi & bailli du pays de Mixe, dont il eut Charles, qui suit; trois fils successivement colonels du régiment de Belsunce, tous trois tués au service du roi; *Esther*, mariée à *N.* du Pont, avocat général au parlement de Navarre, morte avant la vente de Macaïe; & *Jeanne*, femme de *Jacques* de Grenier, seigneur de Castalounés, ayde des camps & armées du roi, capitaine au régiment de Tonneins, puis lieutenant colonel du même régiment, présente à l'acquisition que fit son mari du vicomté de Macaïe, dont *N.* héritiere de Macaïe, qui épousa 1. *Armand* de Belsunce, vicomte de Meharin, son cousin, *mentionné ci-dessous.*

XVIII. Charles de Belsunce, vicomte de Meharin & titulaire de Macaïe, seigneur d'Aiheres, Isturits, &c. bailli d'épée au pays de Mixe, fut marié par ses pere & mere, par contrat du 14 août 1639, à *Sara* de Ferieres, fille de *Samuel* de Ferieres, écuyer, conseiller du roi au présidial de la Rochelle, & de *Marie* de Genais : il en eut Charles II du nom, qui suit; & *Sara* de Belsunce, mariée à *Jacob* de Gassion, seigneur du château d'Abere & d'Asson, capitaine de cavalerie, mort en 1708. Il étoit neveu du maréchal de Gassion.

XIX. Charles de Belsunce II du nom, vicomte de Meharin, bailli de Mixe, reçut en 1700 commission du roi, de régler de concert avec l'intendant de la province, les différends qui étoient entre le haut & bas Navarrois, sur les limites des deux pays. De son épouse *Angélique* de Cazaux, fille de *Henri-Auguste*, marquis de Cazaux, procureur général au parlement de Navarre, il eut *Armand* vicomte de Meharin, bailli de Mixe, mort en 1718 sans enfans de sa cousine *N.* de Grenuer-Castalounés, héritiere du vicomté de Macaïe, & remariée à *Antoine* d'Arneder; Charles III, qui suit; *François*, capitaine dans le régiment de Nivernois, mort en 1717; *Louis*, dit *le chevalier de Belsunce*, qui étant passé en Espagne, du consentement du roi Louis XIV, fut lieutenant

dans le régiment des gardes Walones de sa majesté Catholique, & ensuite lieutenant colonel de son régiment de Navarre. Après avoir servi avec ce régiment en Sardaigne & en Sicile, il revint en France, où il obtint une pension du roi & la commission de lieutenant colonel réformé à la suite de la ville de Bayone; & *Armand* de Belsunce, mort en 1723.

XX. CHARLES de Belsunce III du nom, vicomte de Meharin, bailli de Mixe, après la mort de son frere aîné, a servi long-temps en qualité de capitaine dans le régiment de Nivernois. Il a épousé *Marie-Anne* d'Arneder, sœur d'*Antoine*, à qui sa belle-sœur s'est remariée. Il en a *Armand*; un autre fils, qui doit être nommé *Henri-François-Xavier*; & *Marie-Anne* de Belsunce.

BRANCHE CADETTE DE BELSUNCE.

XVII. JACQUES de Belsunce, troisiéme fils de Jean V du nom, vicomte de Macaïe, fut seigneur du château & paroisse de Born, dans la jurisdiction de Monflanquin en Agenois, de S. Just & d'Anvals. Il fut aussi ayde des camps & armées du roi, par brevet du 16 août 1631, capitaine d'infanterie dans le régiment de Piémont, par commission du 26 mars 1634, & commandant pour le service de la ville & château de Soissons, durant l'absence du duc de Montbazon gouverneur, par lettres du roi Louis XIII du 12 juillet 1637. Il transigea avec son frere aîné vicomte de Macaïe, capitaine & gouverneur de Mauleon & pays de Soule, sur ses droits de légitime, par acte passé à Paris, où tous deux se trouverent par hasard le 6 mai 1634. Lors de la recherche de la noblesse, il prouva la sienne, âgé lors de 70 ans, par titres qu'il produisit en février 1667 pardevant le sieur Pelot, intendant de Bourdeaux, & il fut reconnu pour noble d'ancienne extraction. Il vivoit encore lors du mariage de son fils *Armand* en juillet 1668. Il avoit épousé, par contrat du premier décembre 1631, *Jeanne* de l'Esse, fille de *Jacob* de l'Esse, seigneur du Coudrai, & de *Marie* de Loube, dame de la Gatevine. Cet acte fut passé à Châlons en Champagne, en présence de Jacques Nompar de Caumont, marquis de la Force, maréchal de France, de Charlotte de Gontault de Biron, cousine dudit Jacques de Belsunce, d'Armand de Caumont, maréchal des camps & armées du roi, fils du maréchal de la Force, & de Jeanne de la Rochefaton-de-Saveille son épouse. Jeanne de l'Esse étoit parente de cette derniere dame, aussi-bien que de la fille du maréchal de Châtillon, mariée à George duc de Wittemberg, comte de Montbelliard, ce qui se justifie par plusieurs lettres originales de ce prince, écrites à la demoiselle du Coudrai, sœur puînée de la dame de Belsunce, où il la qualifie, *mademoiselle ma cousine.* Du mariage de Jacques de Belsunce naquirent neuf enfans. 1. *N.* de Belsunce, capitaine dans le régiment de Belsunce, tué au service du roi au combat du fauxbourg S. Antoine, où il commandoit les enfans perdus, l'an 1652. 2. ARMAND, qui suit. 3. *Jacob*, capitaine dans le régiment de Turenne, tué au combat de Sintzecin en 1674. 4. *N.* lieutenant colonel des cuirassiers du roi, tué à la bataille de Senef, en la même année. 5. *Elie*, dit *le comte de Belsunce*, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, colonel du régiment de Nivernois, créé brigadier des armées du roi le 28 avril 1694. Ses infirmités l'ont obligé de se retirer du service, & il vivoit en février 1724. 6. *Anne*, alliée avant 1667 à *Jean* de Montalambert, seigneur de Monbeau, dont des enfans. 7. *Charlotte*, mariée après le 21 juillet 1668 à *Jean* de Caumont la Force, marquis de Tonneins, l'un des fils du premier maréchal de la Force. 8. *Olympe*, femme d'*Antoine*, seigneur de la Lane, colonel d'un régiment hollandois, dont une fille unique, mariée à *Nicolas* de Fumel, marquis de Montsegur, baron de l'Isle; & 9. *Louise* de Belsunce, seconde femme d'*Armand* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & second maréchal de France de son nom: il l'épousa par contrat passé au château de la Force le 22 septembre 1667.

XVIII. ARMAND, marquis de Belsunce & de Castelmoron, baron de Gavaudun, seigneur de Born en Agenois, Vieilleville, sénéchal & gouverneur des sénéchaussées d'Agenois & Condomois, le 30 mars 1699, a été capitaine dans le régiment de Schomberg, & servoit en cette qualité en Portugal sous le comte de Schomberg l'an 1667, & ensuite capitaine de cavalerie dans le régiment royal. Il épousa par contrat du 21 juillet 1668 *Anne* de Caumont-Lausun; & le maréchal duc de la Force, présent à ce contrat, lui fit donation de la terre & seigneurie de Castelmoron, en considération de ce qu'il épousoit sa petite-niéce. Elle est morte le 6 octobre 1722, & étoit sœur d'*Antonin* Nompar de Caumont, duc de Lausun, mort le 19 novembre 1723, & troisiéme fille de GABRIEL Nompar de Caumont, comte de Lausun, & de sa seconde femme *Charlotte* de Caumont-la-Force. *Charlotte* de Caumont, autre sœur du duc de Lausun, épousa, *Armand* de Bautru, comte de Nogent, dont elle eut quatre enfans, 1. *N....* de Bautru, comte de Nogent, lieutenant général des armées du roi. 2. *N....* de Bautru, dit *le chevalier de Nogent.* 3. *Marguerite-Louise-Thérèse-Marie-Charlotte* de Bautru, mariée d'abord à *Amé-Blaise* Daydie, comte de Benauges; & en 1715 à *N....* comte d'Arco. 4. *Marie-Antonine* de Bautru-Nogent, épouse de *Charles-Armand* de Gontault, duc de Biron, pair de France. Les enfans nés du mariage du marquis de Belsunce, sont au nombre de cinq. 1. *Armand* de Belsunce, marquis de Castelmoron, colonel en 1701 du régiment de Nivernois, puis en 1704 capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne, aujourd'hui Bretagne, brigadier des armées du roi, le 30 janvier 1709, chevalier de S. Louis, commandant la gendarmerie en Flandre la campagne de 1712, mort de ses blessures le 28 juillet de la même année. C'est le neuviéme de sa maison qui a perdu la vie dans les armées. Il avoit épousé en 1700 *Anne* Du-Buisson de Bournazel, fille & héritiere de *N....* Du-Buisson, marquis de Bournazel & Mirabel, sénéchal de Rouergue, morte la même année de son mariage, sans laisser de postérité. 2. *Henri-François-Xavier* de Belsunce, évêque de Marseille, nommé le 5 avril 1709, & sacré à Paris le 30 mars 1710 durant l'assemblée du clergé, à laquelle il étoit député de la province d'Arles, abbé de Notre-Dame des Chambons, diocèse de Viviers, & de Montmorel, diocèse d'Avranche. Il avoit été pourvu de l'abbaye de la Reolle, diocèse de l'Escar, le 14 août 1688 étant très-jeune, mais il s'en étoit démis peu après. Il se démit aussi en 1729 de celle de N. D. des Chambons, & fut pourvu de celle de S. Arnoul de Metz. Le zele & la charité de ce prélat ont extrêmement éclaté durant la peste qui a affligé la ville de Marseille pendant les années 1720 & 1721, ayant sacrifié toutes ses facultés temporelles, & exposé journellement sa vie pour les secours spirituels des pestiférés. Son désintéressement & la délicatesse de sa conscience ont ensuite brillé, lorsque le roi l'ayant nommé le 16 octobre 1723 à l'évêché de Laon, second duché pairie du royaume, il remercia sa majesté cinq semaines après, ne croyant pas pouvoir quitter une épouse qui lui étoit si chere, pour en prendre une autre plus honorable. Le roi en considération de la duché pairie dont il s'est privé, lui a accordé, par une grace très-singuliere, de porter en premiere instance à la grand-chambre du parlement de Paris, toutes ses causes, tant pour le temporel de ses bénéfices, que pour la jurisdiction spirituelle, si elle étoit attaquée; & ce par lettres patentes données à Versailles le 29 décembre 1723, registrées au parle-

ment le 7 février suivant. N'étant encore que grand-vicaire d'Agen, il donna au public en 1707 l'abregé de la vie de mademoiselle Susanne-Henriette de Foix de Candale, princesse de la Tête de Buch, dame de Montpont, &c. morte l'année précédente en odeur de sainteté. Elle étoit sa tante à la mode de Bretagne, étant née de Charlotte de Caumont-Lauzun, sœur du comte de Lauzun, son aïeul maternel. On a encore divers ouvrages de ce prélat, soit pour l'instruction, soit pour la consolation de ses diocésains. Il est mort en 1755. 3. *Antonin* de Belsunce, capitaine de frégate, mort à Saintes le 28 octobre 1712. 4. Charles-Gabriel, qui suit. 5. *Anne-Marie-Louise*, grande-prieure de l'abbaye de Saintes, & depuis abbesse de Roncerai à Angers, après que Françoise de Caumont-Lauzun, sa tante, s'en fut démise en sa faveur le 19 mars 1709.

XIX. Charles-Gabriel de Belsunce, marquis de Castelmoron, seigneur de Montpont, connu du vivant de ses freres, sous le nom de chevalier de Belsunce, a été colonel du régiment de Belsunce. Il est depuis 1713 capitaine-lieutenant des gendarmes Bourguignons, chevalier de S. Louis, & pourvu à titre de survivance de son pere, le ..... 1717 de la charge de sénéchal & gouverneur des sénéchaussées d'Agenois & Condomois, & a été fait brigadier de cavalerie le 1 février 1719. Il a épousé par contrat du 30 avril 1715, *Cecile-Géneviève* de Fontanieu, fille de *Moyse-Augustin* de Fontanieu, secrétaire du roi, intendant & controlleur général des meubles de la couronne, & de *Géneviève-Cecile* d'Odun, dont il a *Antonin-Armand* de Belsunce, né le premier mai 1716.

Les armes de Belsunce, sont celles de Bearn, *d'or à deux vaches de gueules, acornées, accollées & clarinées d'azur;* mais depuis 1407, ils écartellent au 2 & 3 *d'argent au dragon de sinople à trois têtes, dont l'une est coupée & tient encore un peu au col, avec quelques goutes de sang qui coulent de la blessure.*

BELT (le) *Belticum Fretum*, est le nom que l'on donne communément à deux détroits de la mer de Danemarck, & que l'on distingue en grand & petit. Le Grand, large de quatre lieues, est entre les isles de Funen & de Séeland; & le Petit, nommé autrement *Midelfart*, large de deux lieues, est entre la même isle de Funen & la terre ferme de Jutland. Mais l'un & l'autre de ces détroits, qui ne sont pas trop profonds, ne servent que rarement de passage aux grands vaisseaux, qui, pour entrer de la mer d'Allemagne dans la mer Baltique, enfilent un troisiéme détroit appellé *le Sund*, entre l'isle de Zéland & la province de Schonen, dans le Gothland en Suéde; parceque ce canal, qui n'a guéres qu'une lieue de largeur, est plus droit & plus profond. Le passage du Belt sur la glace par Charles-Gustave roi de Suéde, avec son armée, est une des actions les plus hardies, & peut-être des plus surprenantes des guerres du XVII[e] siécle. Il y périt quelques escadrons de cavalerie, qui furent engloutis dans les glaces qui s'entr'ouvrirent. Charles, qui marchoit lui-même à la tête des autres, continua son chemin sans s'épouvanter, en disant à ses officiers, que pour éviter cet accident, il falloit prendre plus à gauche.

BELTURBET, *Belturbetum*, petite ville d'Irlande dans le comté de Cavan en Ultonie, sur une petite riviere qui se décharge un peu après dans le lac d'Erne. Cette ville a séance au parlement.

BELVEDERE, bourg du royaume de Naples, est situé dans la Calabre citérieure, près de la mer de Toscane, à cinq lieues de la ville de S. Marco, vers l'occident septentrional. On le prend ordinairement pour l'ancienne Blanda, ville des Brutiens, que Holstenius place à Libonati, qui est dans la principauté citérieure, à l'occident de la ville de Polycastro. * Mati, *dict.*

BELVEDERE, en latin *Belvedera Euryalus.* C'étoit autrefois un lieu agréable de la Sicile, près de la ville de Syracuse. Mais apparemment le tremblement de terre, qui a bouleversé entiérement cette ville, ne l'aura pas épargné. * Mati, *dict.*

☞ BELVEDERE, contrée de l'Europe, & l'une des grandes provinces de la Morée: elle renferme l'Elide, la Messenie, & partie de l'Arcadie des anciens; & c'est à proprement parler, la côte orientale du Peloponnèse. La capitale de cette province est, Belvedere, qui tient la place d'Elide; ville située sur le Pénée, qui est la même riviere à l'embouchure de laquelle est Cotichi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BELVISIUS, *cherchez* BEAUVOIR.

BELVOIR ou BEVER-CASTRE, *Bellus-Visus*; *Beverum Castrum*, château dans le duché de Lincoln en Angleterre, qui appartient au comte de Rutland. C'est sans doute la vue belle & étendue dont on y jouit qui lui a donné son nom. Il est bâti sur les ruines de *Margidunum*, qui est une ancienne ville des Coritains. C'est près de-là qu'on trouve la pierre nommée *Astroïtes*, qui a des rayons semblables à des étoiles. On dit que c'est une marque assurée de victoire à celui qui la porte sur soi. C'est-là une des erreurs populaires dont le monde est encore plein. * *Dict. angl.*

BELUGER (Claude) François, qui vivoit sur la fin du XVI[e] siécle, s'acquit beaucoup de réputation par l'intelligence qu'il avoit de la langue grecque. Il enseigna long-temps à Paris dans le collége de Navarre, & composa de doctes commentaires sur Homere. Pour les rendre plus utiles, il voulut voir les restes de Troye, & alla à l'âge de 50 ans s'embarquer à Venise vers l'an 1608, après avoir passé à Rome, où le pape Paul V lui témoigna beaucoup d'estime. Son voyage fut assez heureux; mais l'air d'Alexandrette lui causa une fiévre maligne, dont il mourut peu de temps après. Tous ses ouvrages se perdirent. * Jan. Nic. Erythræus, *Pinac. I. imag. illustr. c.* 118.

BELUS, roi d'Egypte, est célébre dans les écrits des poëtes. C'est le même qu'Amenophis, fils de Ramessés. *Voyez* AMENOPHIS. La fable dit qu'il étoit fils d'Epaphus & de Lybie; mais selon les autres, Epaphus roi d'Egypte, fut pere de Lybie, laquelle eut de Neptus, Belus, Agenor, & Busiris. Belus fut pere d'Egyptus ou Sethosis, qui donna son nom à l'Egypte, & de Danaüs ou Armaïs, qu'on mit sur le trône d'Argos. Belus ou Amenophis commença à regner l'an du monde 2494, & avant J. C. 1510. Son regne fut de 19 ans & 6 mois. * Euseb. Usserius, *in annal.*

BELUS roi d'Assyrie, s'empara du trône, dit Usserius, après avoir vaincu les Arabes & les avoir chassés de Babylone, où il fixa le siége de sa domination l'an 1322 avant Jesus-Christ; & après un regne de 55 ans, il laissa ses états à Ninus son fils & son successeur, qui lui fit rendre des honneurs divins. Ce chronologiste ajoute que Belus fut le premier, comme dit S. Cyrille (*livre 3, contre Julien l'Apostat*) qui osa prendre le nom de Dieu, & qui introduisit l'idolâtrie, en se faisant bâtir des temples, dresser des autels, & offrir des sacrifices en son honneur; à quoi contribua beaucoup son fils Ninus & la reine Semiramis. Nos auteurs modernes ont une autre idée de Belus, & le prennent après plusieurs peres pour le Nembroth de l'écriture; ce qu'on peut croire, pourvû qu'on ne le fasse pas fondateur du grand empire d'Assyrie, qui est bien plus récent. * *Voyez* BAAL.

BELUS, roi d'Orknei, fit une descente au nord d'Ecosse avec une armée sous le regne du roi Evenus II; mais il fut entierement défait. Toutes ses troupes, ou furent tuées, ou furent noyées en se retirant confusément dans leurs vaisseaux; & Belus persuadé qu'on ne lui feroit point de quartier, se tua lui-même. * Buchanan.

BELUS, ruisseau de la Phenicie, appellé aussi *Pagida* ou *Pacida*, & Βῆλος par Josephe, prend sa source

du lac *Cendevia*, à 250 pas d'Acre ou Ptolemaïde. Il rouloit dans son cours un sable propre à faire le verre. On le ramassoit sur son rivage, & on le transportoit dans tous les endroits du monde pour le fabriquer. * Pline, *l.* 5, *c.* 19 & *l.* 35. Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 9. Strabon, *l.* 16.

BELZ, ville d'Afrique, *cherchez* VELEZ.

BELZANI (Valerianus) *cherchez* PIERIUS-VALERIANUS.

BELZKO, *Belza*, *Belzium*, ville du royaume de Pologne, dans la Russie Rouge, & la principale du palatinat de même nom. Elle est bâtie toute de bois, & assez petite, située dans des marais, entre Leopold & Zamoski, à cinq milles polonois de la riviere de Bug. * Sanson. Baudrand.

BELZKO (le palatinat de) *Belzensis palatinatus*, petit pays de Pologne dans la Russie Rouge, & un de ses gouvernemens : ceux du pays l'appellent *Belzkie*, du nom de la ville principale. Il est étendu entre le palatinat de Leopold, la terre de Chelm & la Volhinie, & est divisé en quatre territoires, qui sont ceux de Belzko, de Busco, de Grodla & de Grabau, ainsi que le remarque Starovolski.

BEMARCHIUS, sophiste de Césarée en Cappadoce, a écrit les actions de Constantin en dix livres. Il a aussi composé quelques harangues, selon Suidas, qui ne marque point en quel temps vivoit Bemarchius. * Vossius, *l.* 2 *des histor. Grec. c.* 17.

BEMBO (Pierre) cardinal, noble Venitien, fils de BERNARD Bembo, & d'*Helena* Marcella, naquit à Venise le 28 mai 1470. FRANÇOIS Bembo, évêque de Venise en 1401, & mort en 1417, FRANÇOIS & MARC Bembo ses oncles, excellens capitaines, & divers autres, ont mérité des éloges pompeux du sénat. BERNARD Bembo, pere du cardinal, fut gouverneur de Ravenne : il fut aussi employé dans des négociations & des ambassades importantes. En 1481 il eut ordre de la république de mener du secours au pape Sixte IV, pressé par les troupes d'Alfonse d'Aragon. Depuis ayant été envoyé ambassadeur à Florence, il y fit venir avec lui PIERRE Bembo son fils, qui s'y forma dans cette délicatesse de style, & dans cette pureté de langage toscan qu'on admire dans ses ouvrages. Il voulut encore savoir la langue grecque, qu'il alla étudier en Sicile sous Constantin Lascaris. A peine étoit-il de retour à Venise, qu'il suivit son pere à Ferrare, où il fit son cours de philosophie sous Nicolas Leoniceno. Ses ouvrages faisoient du bruit en Italie, & ses poësies sur-tout y étoient généralement estimées. On y louoit la douceur de son style; mais on y blâmoit l'affectation qu'il avoit d'employer de vieux mots pour exprimer sa pensée avec plus de pompe & de majesté. Au reste plusieurs de ses ouvrages étoient non-seulement galans, mais même licencieux. C'étoit la suite d'un commerce illégitime qu'il entretenoit avec une maîtresse, dont il eut trois enfans, *Torquato* & *Lucilio* Bembo, & une fille nommée *Héléne*, mariée à *Pierre* Gradenigo, gentilhomme Vénitien. Ou cette inclination, ou l'amour qu'il avoit pour les lettres, l'empêcha de se marier & d'accepter les emplois qu'on lui offroit dans la république. Il étoit continuellement dans son cabinet, & ne s'occupoit qu'à composer & à lire. Mais le pape Léon X ayant été élevé au pontificat en 1513 le tira de sa solitude; & l'ayant choisi pour être son secrétaire, il l'exposa malgré lui à cet embaras d'affaires, pour lesquelles il avoit témoigné tant d'aversion. Sa grande assiduité au travail, & ses veilles continuelles le jetterent dans des maladies fâcheuses, dont il ne se tira qu'avec peine. On l'obligea d'aller changer d'air à Padoue, où il étoit en 1521 lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort du pape. Bembo se retira à Venise, où il vécut agréablement parmi les livres & les gens de lettres, jusqu'à ce que le pape Paul III le créa cardinal en 1538. Cette promotion, à laquelle il ne s'attendoit point, le surprit si fort, qu'il fut sur le point de remercier le pape de l'honneur qu'il lui vouloit faire. On dit même qu'il ne se seroit jamais résolu à l'accepter, si entrant le lendemain au matin dans une église pour y faire ses dévotions & recommander cette affaire à Dieu, il n'eût pris garde qu'au moment qu'il s'approchoit de l'autel, le prêtre y lisoit ces paroles de Jesus-Christ à saint Pierre : *Pierre, suivez-moi.* Il crut que le Fils de Dieu lui parloit à lui-même, & ne s'opposa plus au dessein qu'on avoit de l'élever à une dignité qu'il n'avoit point recherchée. Mais tout ce récit a bien l'air d'une fable. Bembo n'étoit point encore lié aux ordres sacrés; car écrivant à un de ses parens une lettre, datée du 24 décembre 1539 : *Je serai sacré*, lui dit-il, *à ces fêtes de Noël, & je prendrai l'ordre de prêtrise, ensuite je m'instruirai à célébrer la messe. Admirez le changement que Dieu a eu la bonté de faire en moi.* Le pape lui donna l'évêché d'Eugubio, puis celui de Bergame. On dit qu'il ne négligea rien pour bien remplir tous les devoirs d'un bon pasteur. Il mourut en 1547 dans la 76 année de son âge, pour s'être blessé au côté contre une muraille, étant à cheval. Il fut enterré dans le chœur de l'église de la Minerve, où *Torquato* Bembo son fils lui fit dresser l'épitaphe qu'on y voit; & Jerôme Quirini son ami, prit le soin après sa mort de lui faire dresser à Padoue, dans la célébre église de S. Antoine, une très-belle statue de marbre. Jean de la Casa a écrit l'histoire de la vie de ce cardinal, & a fait un dénombrement assez exact de ses ouvrages italiens & latins. Entre ces derniers il y a seize livres de lettres écrites pour Léon X dans le temps qu'il étoit son secrétaire; six livres d'épîtres familieres; un dialogue, qui contient la vie de Gui Ubaldo de *Montefeltro*, duc d'Urbin; diverses harangues; l'histoire de Venise en douze livres, &c. Ces ouvrages, & sur-tout le dernier, sont écrits assez purement en latin; mais avec peu de génie. Entre ses piéces italiennes, le poëme qu'il a fait sur la mort de son frere Charles, est une des meilleures; & on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau, rien de plus délicat, ni rien de plus passioné. Jules César Scaliger, Ambrosio Personna, Augustin Beatianus & divers autres, consacrerent des éloges funébres à sa mémoire. Jules Scaliger le reprend d'une trop grande affectation qu'il a fait paroître en voulant imiter Ciceron, même dans ses vers : il remarque de plus que le scrupule excessif qu'il a témoigné, dans la peur de blesser tant soit peu la pureté de la langue latine, l'a rendu ridicule : il blâme aussi dans ce poëte la hardiesse qu'il a eue, & la licence qu'il s'est donnée, d'appeller Jesus-Christ un héros, en quelque sens qu'il l'ait voulu faire entendre. * Jean de la Casa, *in vita Petri Bembi*, *p.* 153. *Collect. Batesii*, in-4°. Thuanus, *hist. l.* 3, *ad annum* 1547. Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercrit. seu l.* 6 *poëtic. p.* 800. Joseph. Scalig. *in prim. Scal. p.* 27. La Roche Pozai, *nomencl. card.* Spond. *in annal.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Imperialis, *in mus. histor.* Ughel. *Ital. sacr.* Bosio. Onuphre. Cabrera. Tipotius, &c. Costar, *tom. II de la défense de Voiture*, *pag.* 61. Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Lat. pag.* 94. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes. tom. VII.*

BEMBUS (Matthieu) natif de Posna en Pologne, florissoit en 1640. Il fut prédicateur du roi Sigismond, & écrivit un livre sous le titre de *Pax non Pax.* Un autre, qui a pour titre : *Pastor vigilans* ; & un troisiéme : *Christianus bellator*, &c. * Alegambe, *pag.* 332.

BEME, Allemand de nation, élevé chez le duc de Guise, fut le principal exécuteur du massacre de l'amiral de Coligni. Ce fut lui qui dès que la porte de la chambre eut été enfoncée, lui demanda : *Es-tu l'âmiral ?* & qui ayant su par sa réponse ce qu'il demandoit, lui enfonça l'épée au travers du corps, & lui donna ensuite un grand coup d'estramaçon sur le visage. Le duc de Guise lui ayant demandé *si la besoigne*

ſoigne étoit faite, il répondit qu'oui, & exécuta l'ordre qui fut auſſitôt donné, de jetter le corps par la fenêtre. Ayant été pris en Saintonge par la garniſon de Bouteville l'an 1575, il promit une groſſe rançon, & de faire ſortir Montbrun, que les catholiques avoient pris en Dauphiné. La ſeule envie de ſauver Montbrun, empêcha que l'on ne fit mourir Beme; c'eſt pourquoi dès qu'il ſut que Montbrun avoit été exécuté, *il corrompit un ſoldat*, dit d'Aubigné dans ſon hiſtoire, *qui le ſauva ſur un bon cheval, un piſtolet à l'arçon de la ſelle. Bertautville, gouverneur du lieu, le ſentant échapé, ſaute ſur un courtaut ſeul & empoigne Beme avec le ſoldat, & n'ayant armes qu'une épée, donne à tous les deux : le ſoldat ne l'attend point; mais Beme ſe mit à crier*, tu ſais que je ſuis un mauvais garçon, & *tira ſon coup de piſtolet : l'autre en répondant*, je ne veux plus que tu le ſois, *mit l'épée juſqu'aux gardes dans le ventre de ſon priſonnier.* Beze dit à peu près la même choſe. M. de Thou raconte la choſe avec d'autres circonſtances; mais elle eſt la même dans le fonds. * Bayle, *dict. crit.*

BEMESEL, ville de la tribu de Juda. Cette place s'étant révoltée mal à propos contre Alexandre roi des Juifs, s'attira ſi fort la colere de ce prince, qu'il la donna au pillage à ſes ſoldats, fit transporter le peuple à Jeruſalem, & crucifier huit cens des plus conſidérables en ſa préſence, pendant qu'il dînoit; & ce triſte ſpectacle ſe paſſa à la vûe des femmes & des enfans des ſuppliciés. * Joſephe, *liv.* 1, *de la guerre des Juifs.*

BEMPDE (Jourdain van den) natif de Tournai, entra dans l'ordre de S. Dominique à Bruges le 26 novembre 1652, & quitta alors le nom de Gerard, qu'il avoit eu au baptême. Il mourut à la fleur de ſon âge le onziéme mars 1671, un an après avoir publié un poëme en flamand ſur la paſſion. * Echard, *tome ſecond.*

BEN, lévite, qui avoit charge de ſe tenir devant l'arche, pendant qu'on faiſoit les ſacrifices. * *I. Paral. XV.* 18.

BENA, BECCABENA, *Bena*, *Beccabenna*, royaume de la Nigritie en Afrique, dont les peuples ſont appellés *Souſos*, eſt ſitué au midi du royaume de Madinga, & à l'orient de celui de Melli. La ville capitale a donné le nom à ce pays, qui eſt rempli de montagnes, où il y a des mines de fer plus fin que celui d'Europe. On y voit des ſerpens auſſi gros que la cuiſſe d'un homme, mouchetés de diverſes couleurs très-vives. Le roi tient d'ordinaire un de ces ſerpens entre ſes bras, & le careſſe comme on fait ici les petits chiens; c'eſt pourquoi on l'appelle *le roi des ſerpens.* Ces peuples ſont idolâtres, & croient que les morts trouveront en l'autre monde tout ce qu'on enterre avec eux dans le tombeau : d'où eſt venu leur coutume d'y mettre de grandes ſommes d'or & d'argent, principalement dans les ſepulcres des rois & des grands ſeigneurs, que l'on cache en des lieux écartés, ou en quelque endroit profond d'une riviere, dont on détourne les eaux, pendant qu'on y creuſe le tombeau, pour leur faire reprendre enſuite leur cours ordinaire. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.* Jean Léon l'*Africain.*

BEN-ABINADAB, un des douze officiers du roi Salomon, qui avoit l'intendance de tout le pays de Nephat-Dor. Il avoit épouſé Taphet, fille de Salomon. * *III. des rois, IV.* 11.

BENAC (ſeigneur de) *cherchez* NAVAILLES.

BENACHUS, nom ancien d'un des plus grands lacs d'Italie, dans l'état de Veniſe, appellé aujourd'hui *Lac de Garde*, ſelon Leandre. Cet auteur remarque qu'il y a eu anciennement en ces quartiers-là, une ville appellée *Benachus*, d'où le lac a pris ſon nom, & il en eſt parlé dans une ancienne inſcription de l'*ortographie* d'Aldus. * Leand. Alberti. Sanſon. *Voyez* GARDE (le lac de).

BEN-ADAD I de ce nom, roi de Syrie, que Joſephe nomme *Adad*, étoit petit-fils d'Adad, fils d'Eliod. Ce prince commença de regner avant l'an 3064 du monde, & avant Jeſus-Chriſt 940, & ſe rendit redoutable aux états d'alentour. Il fit alliance avec Aſa roi de Juda, & lui donna du ſecours contre Baaſa roi d'Iſraël, qu'il empêcha la même année de continuer les fortifications qu'il faiſoit faire à la ville de Rama. En 3103, fier de ſes victoires précédentes, il vint avec trente-deux petits rois, ou gouverneurs des provinces voiſines, aſſiéger Samarie. Achab voyant que Ben-Adad lui impoſoit des conditions inſupportables; & qu'outre des ſommes immenſes, il lui demandoit encore ſes femmes & ſes enfans, ſe réſolut à ſoutenir le ſiége. Dans une ſortie qu'il fit avec ſept mille hommes, il défit preſque entierement les ennemis, & les contraignit de lever le ſiége. L'année ſuivante il tailla en piéces cent mille Syriens : de ſorte que Ben-Adad ruiné, ſe ſoumit à ſa clémence. Achab fit la paix avec lui, & le renvoya en ſon pays contre l'ordre de Dieu; il en fut repris aigrement par un prophéte, & il eut ſujet de ſe repentir de ſa trop grande facilité; car Ben-Adad reprit les armes contre lui, & le tua dans une bataille en 3107. Depuis ce roi de Syrie remporta quelques avantages ſur ſes voiſins. L'an 3115 du monde, & 889 avant Jeſus-Chriſt, il fut dangereuſement malade, & ſachant que le prophéte Eliſée étoit à Damas, il lui envoya demander par Hazaël s'il guériroit. Le prophéte prédit à ce dernier qu'il ſeroit roi, & qu'il feroit de grands maux aux Iſraélites. En effet Hazaël allant trouver le roi, l'aſſura qu'il guériroit de ſa maladie, mais le lendemain il l'étrangla, & ſe fit déclarer roi. * *III. Reg. c.* 15, 20, 21. *IV. c.* 1 & 8. *II. Paralip. c.* 18. Joſephe, *antiq. Jud. l.* 8 & 9.

BEN-ADAD II, étoit fils de cet Hazaël dont nous venons de parler, & lui ſuccéda vers l'an 3168 du monde, & avant J. C. 836. Joas roi d'Iſraël, le vainquit en trois batailles, & recouvra ſur lui les pays que ſon pere avoit gagnés ſur les Iſraélites, ainſi que le prophéte Eliſée l'avoit prédit depuis. Nous ne ſavons pas le temps de la mort de Ben-Adad II. Raſin lui ſuccéda. * *IV. des rois, c.* 13. *II. des Paralip. c.* 24. Joſephe, *l.* 9, *antiq. Jud. c.* 9.

BENAIA, *cherchez* BANAIAS.

BENAKETH ou BENKATH, ville de la Tranſoxane, qui eſt des dépendances de celle de Schacke. Elle eſt ſituée ſur une riviere qui porte ſon nom, & eſt fortifiée par un bon château. Abulfeda lui donne 90 dégrés de longitude, & 41 20 minutes, ou 40 30 minutes de latitude. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

☞ BENAIS (Pierre de) évêque de Bayeux, étoit d'une pauvre famille de Tours, & proche parent de la femme de Pierre de la Broſſe, ſi fameux dans l'hiſtoire, par le crédit qu'il avoit auprès du roi Philippe *le Hardy*, & dont il devint le chambellan. Pierre de Benais, ſoutenu du crédit de ſon parent, obtint d'abord le doyenné de l'égliſe de Bayeux où il fut nommé en 1274, & deux ans après l'évêché de la même ville : mais la fortune éclatante de la Broſſe qui avoit tant contribué à celle de ce prélat, devint pour lui une ſource d'une infinité de chagrins; car ce favori ayant extraordinairement abuſé de la confiance de ſon maître, il ſe vit punir du dernier ſupplice; & l'évêque de Bayeux craignant d'avoir part au malheur de ſon parent, comme il l'avoit eu à ſa faveur, quitta la France & ſe retira à Rome, auprès du pape Nicolas III qui le prit ſous ſa protection. Il y demeura environ huit ans, c'eſt-à-dire, juſqu'en l'année 1285 qu'arriva la mort de Philippe *le Hardy*. Ce prince, qui avoit reconnu que ce prélat n'avoit point trempé dans l'horrible perfidie de ſon couſin, lui fit l'honneur en mourant de le nommer tuteur de ſes enfans, avec l'évêque d'Angers, les archidiacres de Chartres & de Bayeux, le ſeigneur de Beaujeu, connétable de Fran-

ce, &c : ce qui le rappella en France. Il prit un soin tout particulier du bien spirituel & temporel de son église. Il l'enrichit par un grand nombre de donations qu'il lui fit. L'an 1300, le desir de rétablir la discipline de l'église & de mettre la réformation dans les mœurs, porta cet évêque à tenir un synode ou concile diocésain à Bayeux, dont le P. Sirmond a parlé avec éloge, & que le P. Labbe a inséré dans la collection des conciles. Pierre de Benais, mourut en 1306. Les registres de l'évêché lui donnent beaucoup de titres honorables & font connoître que c'étoit un prélat d'un grand mérite; ils disent qu'il se faisoit craindre à cause de sa sévérité à faire observer la discipline ecclésiastique; qu'il s'attiroit le respect & la vénération de ses diocésains par la gravité de ses mœurs; que l'estime que l'on faisoit de sa personne, étoit l'effet de son intégrité, & de ce qu'il se montroit affable à tout le monde : de plus qu'il faisoit paroître une grande humilité dans toutes ses actions, jusqu'à prendre même dans la souscription de ses lettres, le titre d'humble ministre de l'église de Bayeux, par la permission de Dieu. * Hermant, *hist. du dioc. de Bayeux. Gall. christ. tom. 2, edit. Lugdun.* Guill. de Nangis, *an.* 1277. Mezeray, *hist. de Philip. le Hardy. Mém. mss. de M. l'abbé Beziers.*

BEN AMID, *cherchez* AMID.

BENARD (dom Laurent) né à Nevers en 1573, docteur de Sorbonne, & prieur du collége de Cluni à Paris, est un de ceux qui ont le plus travaillé pour accélerer la réforme des abbayes de France. Comme il étoit fort estimé du cardinal de Retz, il se servit de sa protection pour obtenir du roi Louis XIII l'introduction de la réforme dans le monastere des Blancs-Manteaux de Paris, qui de-là se répandit dans toutes les provinces du royaume. Il embrassa lui-même la réforme le jour même de sa mort, qui arriva au collége de Cluni le 21 avril 1620. En 1616 il avoit fait imprimer des *Parænefes chrétiennes ou instructions monastiques* (au nombre de 28) *sur la régle de saint Benoît.* La même année : *L'esprit de la régle de S. Benoît, en quoi il consiste, & des moyens pour l'acquérir;* avec la traduction des *dialogues de S. Grégoire.* En 1618 il fit imprimer l'*éloge Bénédictin;* & le *mémorial de la vie religieuse*, qui fait un troisiéme volume de *Parænefes chrétiennes.* L'ouvrage est dédié à HENRIETTE-CATHERINE de Joyeuse, duchesse de Guise. En 1619 il publia *la police réguliere tirée de la régle de S. Benoît.* * *Mém. du temps.* D. le Cerf, *dans sa bibl. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

BENARES, BENNARA, BANARA, ville de l'Indostan ou empire du Grand-Mogol, située au royaume de Bengale, sur la rive gauche du Gange, dans un très-beau pays. C'est où se tient l'école générale de toute la gentilité des Indes, & où se rendent les bramans & les pendets, ou docteurs du paganisme. Il n'y a point de colléges, ni de classes, comme en Europe; mais les maîtres sont dispersés par la ville, dans des maisons accompagnées de jardins. De ces maîtres, les uns ont quatre ou cinq disciples; les autres huit ou dix, & quelques-uns quinze ou vingt, qui étudient pendant dix ou douze ans. Cette étude est longue, parceque les Indiens sont d'une humeur lente & paresseuse, & qu'ils ne sont guères animés au travail, par l'émulation ou par les récompenses. Leur premiere occupation est d'apprendre le *hanscrit*, qui est une ancienne langue tout-à-fait différente de l'indienne ordinaire, & qui n'est entendue que des pendets & des savans. C'est de cette langue dont le P. Kirker a donné l'alphabeth. Elle s'appelle *hanscrit*, c'est-à-dire, *langue pure* ou *sainte*, ou *divine*, parcequ'ils tiennent que ce fut dans cette langue que Dieu donna les *beths* ou *livres sacrés*, à Brama leur prophéte. Après qu'ils ont appris le *hanscrit*, ils se mettent à lire le *purane*, c'est-à-dire, *l'abrégé des beths ou livres de la loi.* Ensuite ils s'appliquent quelque temps à la philosophie. Entre leurs philosophes, il y en a six fort célébres, qui ont formé six sectes différentes. Quelques-uns parlent des premiers principes des choses, d'une maniere qui approche des opinions de Démocrite & d'Epicure. D'autres ont des sentimens à peu près semblables à ceux d'Aristote & de ses interprétes. Quelques-uns ont des dogmes, qui ont quelque rapport à la doctrine de Platon : mais tout cela est tellement confus, que les pendets n'entendent guères leurs premiers docteurs, & ne se font pas mieux entendre à leurs disciples. Ils ont quantité de livres de médecine, qui sont plutôt des recueils de remédes, que des discours physiques. Pour l'anatomie, ils n'y connoissent rien, parcequ'ils n'oseroient ouvrir de corps, ni d'hommes, ni d'animaux. Ils s'adonnent fort à l'astrologie; mais ils n'ont pas beaucoup de lumiere dans cette science, & ils feignent des fables, pour expliquer les éclipses du soleil & de la lune. Ils disent qu'un *Deüta*, c'est-à-dire, *un Dieu* ou *un génie*, qui est malfaisant & ennemi du soleil, se saisit de cet astre, l'infecte & l'obscurcit quelquefois, & qu'un autre *Deüta* nommé *Rah*, ennemi de la lune lui fait le même outrage. Ils font trois sortes de *Deütas*; les uns, disent-ils, sont bons; les autres malins; & les autres indifférens, c'est-à-dire, ni bons ni mauvais. A l'égard de la géographie, ils s'imaginent que la terre est plate & triangulaire, & que toute cette masse est soutenue sur la tête de plusieurs éléphans, qui causent des tremblemens de terre quand ils se remuent. Dans le XVIIe siécle, il parut dans l'Indostan une fameuse cabale de ces pendets de Benares, qui fit beaucoup de bruit, parcequ'elle avoit gagné l'esprit de Dara-Chan, & de Sultan-Sujah, fils de Chagehan, Grand-Mogol. Les pendets de cette cabale tiennent la doctrine de ces anciens philosophes, qui admettoient un esprit universel, & une ame répandue par tout le monde, de laquelle toutes les ames des hommes & des animaux étoient des portions. C'est cette même doctrine, qui fait aussi la cabale des Soufys, & de la plupart des savans dans la Perse. * Bernier, *hist. du Grand-Mogol, tom. III.*

BENAUGES, *Benalgiæ*, petit pays de la Guienne propre, province de France, situé le long de la Garonne, au midi oriental de la ville de Bourdeaux. Le bourg de Cadillac en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

BENAVENTE, anciennement *Aritium*, *Aritium Prætorium*, autrefois petite ville de l'Espagne lusitanique, maintenant village de l'Estremadure portugaise, située sur le Tage, vis-à-vis d'Alanger, & à neuf lieues au-dessus de Lisbonne. * Mati, *dict.*

☞ BENAVENTE, petite ville d'Espagne, au royaume de Léon, & dans la province de Campos, sur la riviere d'Ezla, avec un ancien château. Ce fut en cette ville que mourut Ferdinand, roi de Léon, l'an 1188. Cette ville fut donnée en 1369 à titre de duché par Henri II, roi de Castille & de Léon, à D. Frédéric de Castille son fils naturel, qu'il avoit eu de dona Béatrix Ponce de Léon; & selon le sentiment des meilleurs historiens espagnols, c'est le premier duché qui ait été érigé en Espagne. Mais ce nouveau duc ayant machiné contre l'état, fut pris & conduit prisonnier au château d'Almadovar, & y finit misérablement ses jours : & comme il mourut sans enfans, son duché fut éteint, & réuni à la couronne. En 1398, Henri III, roi de Castille, érigea en comté la ville de Benavente, en faveur de Jean, comte de Pimentel, chevalier Portugais, qui étoit passé du Portugal en Castille, avec l'infante dona Béatrix, femme de D. Jean I, roi de Castille, en récompense des villes de Bragance & de Vinaes, qu'il lui avoit cédées, après les avoir défendues jusqu'à la derniere extrémité contre le roi de Portugal. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BENAVIDES (Michel de) né de parens d'une illu-

ſtre nobleſſe à Carion de Condes, entra en 1568, âgé de ſeize ans ſeulement, dans l'ordre de S. Dominique; & après y avoir enſeigné la théologie en divers endroits, avec un ſuccès qui pouvoit le flater beaucoup, s'il avoit eu d'autres vûes que de plaire à Dieu, il s'offrit volontairement au célébre P. Jean Chryſoſtôme, pour aller avec lui faire un établiſſement dans les Philippines. Il arriva à Manille le 25 juillet 1587, & auſſitôt plein de zèle pour le ſalut des ames, il ſe chargea du ſoin des Chinois, qui venoient pour le commerce dans cette ville, avec Jean Cobo, autre religieux de ſon ordre. On aſſure qu'ils eurent le bonheur d'en convertir pluſieurs à la foi; à quoi la charité qu'ils leur firent voir en leur procurant un hôpital, où ils leur rendoient eux-mêmes les ſervices les plus bas, ne contribua pas peu. Ces premiers ſuccès porterent Benavides à entreprendre d'annoncer la foi aux Chinois dans leur propre pays : il y aborda en 1589 avec le provincial Jean de Caſtro; mais arrêtés auſſitôt, & conduits devant les magiſtrats, toute la récompenſe de leur zèle fut d'avoir été jugés dignes de ſouffrir quelques mois la priſon, & divers mauvais traitemens pour Jeſus-Chriſt. Etant de retour à Manille, il fut choiſi pour accompagner l'évêque de cette ville, Dominique de Salazar, en Eſpagne, comme procureur de la province des Philippines; & le fruit de ſes négociations en cette cour, fut une défenſe aux gouverneurs de faire accompagner de troupes les miſſionaires, dont ce cortége rendoit les travaux inutiles, & la ſuppreſſion d'un bref qui autoriſoit les évêques à viſiter les réguliers dans ces pays éloignés. Philippe II donna en même temps une marque sûre de l'eſtime qu'il faiſoit de Benavides, en le préſentant au pape pour premier évêque de la nouvelle Segovie; mais le pieux religieux s'en défendit autant qu'il lui fut poſſible, & il ne ſe rendit qu'aux ordres preſſans de Clément VIII. Il ne fut pas plutôt ſacré, qu'il partit avec vingt religieux de ſon ordre pour Manille, d'où il alla prendre poſſeſſion de ſon égliſe, dans laquelle il y avoit au plus deux cens naturels du pays qui euſſent embraſſé le chriſtianiſme; mais la grace répondit ſi-bien à ſon zèle, que de trois provinces dont ce diocèſe eſt compoſé, il en convertit deux preſque entieres : auſſi ſa charité pour les Indiens fut-elle toute extraordinaire; & les menaces ni les inſultes des Eſpagnols ne l'empêcherent jamais de protéger ces malheureux, que la barbarie de leurs nouveaux maîtres éloignoit d'une religion deshonorée par ceux à qui ils la voyoient profeſſer. Philippe III, qui ne l'eſtimoit pas moins que ſon pere, le transféra enſuite à l'archevêché de Manille : & comme il ſavoit que ſa charité le rendoit très-pauvre, il voulut que ſes proviſions en cour de Rome fuſſent levées aux dépens du tréſor royal : elles ſont du 15 avril 1602. Benavides continua de vivre dans ſa nouvelle dignité, comme il avoit fait juſqu'alors, & mourut à Manille en réputation de ſainteté le 26 juin 1607, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Lopes a publié une relation de ſa nouvelle égliſe de Segovie, qu'il avoit envoyée à Clément VIII en 1598, & l'on aſſure qu'il a laiſſé un dictionnaire chinois, qui a été très-utile à ceux qui ſont venus après lui. * Echard, *ſcript. ordin. Præd. tom. II.*

BENAVIDIUS (Marc) ou MARCUS MANTUA BENAVIDIUS, juriſconſulte célébre, natif de Padoue, fils de *Jean-Pierre* Benavidio, médecin, étudia avec grande application les belles lettres, & la juriſprudence civile & canonique, qu'il enſeigna pendant ſoixante ans à Padoue, avec un applaudiſſement extraordinaire. L'univerſité de Boulogne, le roi de Portugal, le pape & pluſieurs autres princes ſouhaiterent de l'attirer chez eux; mais il préfera aux avantages qu'on lui offroit, le plaiſir de vivre dans ſa patrie, où l'on avoit pour ſon mérite toute la conſidération poſſible. Il fut fait trois fois chevalier en 1545, par l'empereur Charles-*Quint*, en 1561 par Ferdinand I, & en 1564 par le pape Pie IV, & mourut le 28 mars 1582, en la 93 année de ſon âge. Ses plus beaux traités ſont : *Collectanea ſuper Jus Cæſareum. Apophtegmata legalia. Conſiliorum, tom. II. Problematum legalium, lib. IV. Topica. Encomium ſacerdotii. Obſervationum legalium, lib. X. Polymathiæ, lib. XII. De illuſtribus juriſconſultis. Locorum communium, lib. III. Æquilibrium, pro jure candidandis. De privilegiis militaribus. De pupillorum favoribus, &c.* * Thomaſini, *in illuſt. viror. elog. part. I.* Ghilini. Simler.

Taiſand paroît pencher à croire qu'au lieu de *Benavidius*, il faut *Bonavidius.* Ne ſeroit-ce pas plutôt *Bonavitus.* Voici en effet le titre des obſervations légales imprimées du vivant de l'auteur. *Marci Mantuæ Bonaviti juriſconſulti Patavini obſervationum legalium libri X, inſertâ his etiam brevi centuriâ de locis topicis. Adjecimus prætereà ejuſdem iſagogicum per quàm brevem modum ad tollendos ferè quoſcumque, licèt inexplicabiles, argumentorum modos.* Lugduni, apud Beringos fratres, 1546. *in*-8°. Dans l'obſervation 72, *l.* 8, *p.* 144, on trouve un court éloge de Bartole (*de Bartolo Saxoferratenſe.*) M. Taiſand, *pag.* 353, dit que Bonavitus a fait quelques notes ſur les ouvrages de Pétrarque. M. Fontanini dit que cet ouvrage a été imprimé ſans nom d'auteur en 1566, *in*-4°. ſous ce titre : *Annotazioni breviſſime ſoprà le rime di Franceſco Petrarca. In Padova per Lorenzo Paſquati.* M. Fontanini ajoute que l'auteur eſt *Marc'Antonio Mantova Benavides :* ce qui autoriſe ceux qui en latin nomment l'auteur *Benavidius.* * Voyez *Bibliotheca Italiana, p.* 168, édition de Veniſe 1728, *in*-4°. Taiſand, *vies des juriſconſultes, pag.* 351 *& ſuiv. édit. de Paris* 1737.

BENCE (Jean) un des premiers prêtres de la congrégation de l'oratoire de France, étoit de Rouen, & de la maiſon & ſociété de Sorbonne dès 1600. Il ſe joignit à M. de Berulle, & fut avec lui un des inſtituteurs & des premiers appuis de la congrégation de l'oratoire de Jeſus en France. Après avoir communiqué pendant cinq ans ſes lumieres ſur l'écriture ſainte à ſes nouveaux confreres, M. de Berulle l'envoya en Bourgogne pour y travailler aux nouveaux établiſſemens qui s'offroient de toutes parts, comme à Langres, à Dijon, à Cahors, à Beaune, à Mâcon, à Lyon, à Clermont, à Riom, & à Notre-Dame de Graces en Forès. Il demeura plus ordinairement à Lyon, où il édifia beaucoup par ſa grande piété, & il y fut très-utile pour la conduite du ſéminaire de cette ville que M. le cardinal de Marquemont venoit de confier aux prêtres de l'oratoire. Ce fut dans la même ville, & en faveur des eccléſiaſtiques élevés dans ce ſéminaire, que le pere Bence compoſa les deux ouvrages ſuivans ſur les évangiles & les épîtres des apôtres. 1. *Manuale in quatuor evangelia*, in-12; à Lyon, 1626 & 1682. 2. *Manuale in omnes D. Pauli epiſtolas, & in ſeptem epiſtolas canonicas;* à Lyon 1628, 1638, 1683, deux volumes *in*-12. Le pere Bence mourut le 24 avril 1642, âgé de 74 ans. * *Mémoires du temps.*

BENCHOCHAB, fameux impoſteur, *cherchez* BARCOCHEBAS.

BENCI ou BENCIO (François) Italien, naquit à Aquapendente l'an 1542. Il fit ſes premieres études dans ſa patrie, & y eut pour maître *François* Benci ſon pere. Il fut enſuite envoyé à Rome dans la vue de s'y avancer davantage dans les ſciences, & plus encore d'y acquérir des honneurs & des biens. Dans cette ville il fréquenta quelque temps les claſſes des jéſuites, & en 1563 il alla au collége public pour y étudier la philoſophie & la juriſprudence. Il employa quatre ans à la premiere, & deux à la ſeconde. Il eut pour maître dans l'une & l'autre le célébre Marc-Antoine Muret. Son amour pour le monde, l'ambition & l'eſpérance qu'il avoit de pouvoir parvenir à la ſatisfaire,

le retenoient dans le siécle, malgré les cris intérieurs de sa conscience qui l'appelloient ailleurs. Il céda enfin à ceux-ci en 1570, & le 8 de mai de la même année, il choisit pour se retirer, la société des jésuites. Il fit son noviciat à Rome, de même que sa profession, & dans la suite il fut profès des quatre vœux. En entrant dans cette compagnie il changea le nom de *Plaute* qu'il portoit auparavant, en celui de *François*. Ses nouveaux engagemens ne diminuerent rien en lui de son amour pour les lettres; ils l'augmenterent même, & cet amour ne finit qu'avec sa vie. Orateur & poëte, il brilla dans les deux genres. Il enseigna durant plusieurs années l'éloquence à Sienne, à Pérouse & à Rome, & tous les savans avec qui il fut lié, les grands même dans l'état ecclésiastique & civil qui l'honoroient de leur estime & de leur bienveillance, le regarderent comme un autre Muret, & voulurent que l'on sût que c'étoit le jugement qu'ils en portoient. On assure que quelque flaté que le pere Benci dût être de tant de liaisons si honorables, que quelque crédit qu'elles lui donnassent, & à quelque dignité qu'il pût espérer d'arriver par leur moyen, jamais il ne perdit la modestie qui lui convenoit, jamais il ne s'occupa d'aucune pensée ambitieuse. S'il cultiva toujours l'amitié de Muret, si celui-ci eut toujours pour son ancien disciple une estime & une amitié sincere, le pere Benci ne se servit de ce double lien, que pour ramener Muret lui-même à une conduite plus chrétienne que celle que ce savant avoit tenue, & pour le presser à sanctifier les lettres par un meilleur usage que celui qu'il avoit pu en faire par le passé. C'est le témoignage que Muret lui rend lui-même dans l'épître par laquelle il lui adresse sa version latine de la rhétorique d'Aristote : elle est de 1585. Le pere Benci mourut au collége de sa société à Rome, le 6 de mai de l'an 1594, comme le porte son épitaphe qui se trouve à la tête de ses poësies imprimées dans l'édition de ses œuvres, à Lyon 1603. Les écrits de cet habile homme sont : 1. *Oratio in die sancto parasceves ad Gregorium XIII, habita anno* 1584. Ce discours est dans un recueil de 50 harangues sur la mort de J. C. imprimé à Rome en 1641, *in*-12. 2. *Oratio in funere Marci-Antonii Mureti*; à Rome, 1585, *in*-4°; à Paris, même année, *in*-8°; à Ingolstadt, 1587, *in*-8°; à Verone 1727, *in*-8°, à la tête des œuvres de Muret. 3. La préface ou épître dédicatoire, en latin, au-devant de l'édition des harangues du pere Perpinian, son confrere, 1587. 4. *Ergastus, drama ante distributionem præmiorum actum III cal. novembris* 1587; à Rome, *in*-4°, & encore en 1590, *in*-4°. 5. *Oratio in die sancto parasceves ad Xistum habita anno* 1588, dans la collection citée n°. 1. 6. *Litteræ societ. Jesu duorum annorum* 1586 & 1587; à Rome, 1589, *in*-8°. 7. *Orationes 26 cum dissertatione de stylo & scriptione*; à Rome 1590, *in*-8°, & à Ingolstadt 1595, *in*-12. 8. *Carminum libri IV*; à Rome 1590, *in*-8°; à Ingolstadt 1595, *in*-12. 9. *Annuæ litteræ societatis Jesu, anni* 1588; à Rome, 1591, *in*-8°. 10. *Annuæ litteræ societatis Jesu anni* 1589; à Rome, 1591, *in*-8°. 11. *Philotimus, drama actum ante præmiorum distributionem, IV cal. januar.* 1590; à Rome, même année, *in*-8°. 12. *Quinque martyres societ. Jesu in India, carmen heroïcum, libris sex*; à Venise, 1591, *in*-4°, & plusieurs autres fois depuis en différens endroits, & dans la premiere partie du Parnasse de la société. 13. *Oratio in funere Alexandri Farnesii*; à Rome, 1594, *in*-4°. 14. *Carmina de obelisco Vaticano*, dans un recueil de vers sur le même sujet, imprimé à Rome. 15. *Paraphrasis in ps.* 71, *versibus scripta*, à la fin du livre 17 de la *bibliotheca selecta* d'Antoine Possevin. 16. *Oratio ante ferias autumnales* : dans la collection intitulée : *Elegantiores præstantium virorum satyræ*; à Leyde, 1655, *in*-12, tome I. 17. *Orationes & carmina, editio* 4; à Lyon, 1603, *in*-12. * Extrait d'un mémoire latin du pere Oudin, jésuite.

BENCI ou BENCIO (George) né à Rimini, entra chez les Jésuites à Bologne le 17 octobre 1665 à l'âge de 15 ans. Quelque temps après, la mort de son frere, qui avoit été regardé comme la seule espérance d'une famille ancienne, engagea bien quelques personnes à le solliciter de rentrer dans le siécle, mais on ne put le persuader. Il faisoit alors la seconde année de son cours de théologie, & les liens qui l'attachoient à la société pouvoient être rompus; mais il ne voulut point s'y prêter; & de peur de succomber dans la suite à de nouvelles sollicitations, il entra dans les ordres sacrés, & demanda d'être envoyé dans les missions. En 1681 il fut envoyé au Brésil, où il fit en 1683 la profession solemnelle des quatre vœux. Il enseigna dans ce pays la théologie scholastique pendant trois ans. Depuis ayant été rappellé en Europe, il demeura à Lisbonne chargé des affaires des missions de la province, où il avoit montré lui-même son zèle & son habileté. Il mourut à Lisbonne même, le 10 juin 1708. On a de lui : 1. *Concio de doloribus B. V. M. in triduo mortis Christi, ad Bahienses*; à Lisbonne, 1699, *in*-4°. 2. *Concio habita ad populum feriâ quintâ in cœna Domini*; à Lisbonne, 1701, *in*-4°. 3. *Oratio Paranambuci dicta de laudibus S. Philippi Nerii*; à Lisbonne, 1702, *in*-4°. 4. *Œconomia christiana, sive de ratione agendi cum servis*; à Rome, 1705, *in*-12. 5. *De probabilitate quoad intellectum*; à Rome, 1713, *in*-4°. Ce n'est que la premiere partie d'un ouvrage, *De verâ & falsâ probabilitate*, dont l'auteur comptoit donner trois volumes.* Extrait comme le précédent article, de quelques mémoire latins communiqués par le pere Oudin, jésuite.

BENCIIS (Hugues de) de Sienne, célébre médecin, vivoit en 1430. Trithême parle de lui avec éloge. Il composa des commentaires sur Avicenne, sur les aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c. * Trithemius.

BENCIO, *cherchez* BENCI.

BENDA, ancienne ville de Macédoine, qui a eu un évêché suffragant de Durazzo. Cette ville est aujourd'hui ruinée; mais le pays qui est à l'entour de ses ruines dans l'Albanie, porte encore à présent le nom de Benda, & est soumis au Turc. L'évêque fait sa résidence dans le château de Mannuoli. * Sanson. Baudrand.

BENDARMASSEN ou BEMDARMASSIN, *Bendarmassia*, ville & royaume des Indes dans la partie septentrionale de l'isle de Borneo. La ville est sur l'embouchure du fleuve Saccandan, vis-à-vis de l'isle de Java, & elle a son roi particulier, & un port sur la côte méridionale de l'isle, à l'embouchure de la riviere de Saccandan. * Sanson. Baudrand.

BENDECAR, un des douze officiers du roi Salomon, intendant à Maccez, Salebin & autres contrées. * *III Rois*, 4. 9.

☞ BENDEMIR, riviere d'Asie dans la Perse. Ce fleuve est celui que les anciens ont appellé le *Petit Araxe*. Selon les géographes Persans, le Bendemir prend sa source dans le Khorasan, proche d'un lieu nommé *Concourah*. Il tire de cet endroit au midi, & va se rendre à la mer à trois journées en deçà d'Ormuz, traversant le grand chemin qui y méne, à un lieu nommé *Kourestan*. Bendemir signifie *digne du prince* : nom que cette riviere a pris depuis qu'Ezzed-Doulah, qui regnoit au sixiéme siécle de l'hégire dans cette partie de l'empire de Perse où Persepolis est située, a fait faire dans ce lieu une longue & forte digue, pour retenir ses eaux, qui auparavant se répandoient dans la campagne, où elles faisoient de grands ravages. Cette riviere porte le nom de *Pulineu*, à dix lieues de la digue, à l'endroit où est un pont de pierres de taille. Elle prend aussi divers autres noms, pris des lieux où elle passe : ce qui trompe souvent

ceux qui ne connoissent pas là-dessus le génie des peuples de cette contrée. * La Martiniere, *dict géogr.*

BENDIS, est le nom que les peuples de Thrace donnoient à Diane, entendant par ce mot la terre, comme le témoigne Hesychius. D'autres veulent que ce fût la lune, comme Suidas & Phavorin. Les fêtes que ces peuples faisoient à l'honneur de cette déesse, approchoient des bacchanales. * Strabon, *l. 9*. On les célébroit à Athènes dans le Pirée le 21 du mois appellé *Thargelion*, un peu avant les Panathenées. * Proclus, *l. 1, sur le Timée.*

BENDOCDAR, sultan de Babylone, & grand persécuteur des chrétiens, se mit avec le secours de ses amis, sur le trône, d'où il chassa le souverain légitime. C'est le même que Bibars, quatriéme sultan de la premiere dynastie des Mamelucks, *cherchez* BIBARS.

BENE, petite ville d'Italie en Piémont, avec un ancien château & le titre de comté, sur les frontieres du Montferrat, & proche du Tanaro. Elle donne le nom au pays voisin que l'on appelle *le Benese*, & est à cinq milles de Querasque. Dans le XVIe siécle le comte de Bene étoit dans le parti des François, pendant que le comte de la Trinité son frere, tenoit celui des Espagnols. En 1553 ce dernier persuada à Ferdinand de Gonzague d'assiéger Bene, ce qu'il fit; mais Montluc, à la persuasion de Birague, s'y étant jetté avec quelques autres, ils firent lever le siége. Depuis, les fortifications de Bene ont été ruinées. * Montluc, *mém.* De Thou, *hist. l. 12.*

BENEDICT (Jean) médecin Allemand, a écrit sur le mal vénérien. Bartholin dit qu'il étoit si savant, qu'il traduisit Horace en grec, en gardant le même nombre & la même mesure de vers. Cette version engagea Isaac Casaubon de le recommander à Philippe du Plessis-Mornai, gouverneur de Saumur, qui lui fit avoir une chaire de professeur dans l'académie que les prétendus réformés avoient dans cette ville. * Konig. *biblioth.*

BENEDICTI, mathématicien qui étoit de Venise. *Consultez*, pour les savans de ce nom, les auteurs qui suivent, cités après Jean Benedicti religieux.

BENEDICTI (Alexandre) natif de Vérone, médecin, a fait divers ouvrages qui ont été beaucoup estimés.

BENEDICTI (Benedictus) ou de BENEDICTIS, chanoine de Padoue, étoit de Legnano sur l'Adige, qui est un bourg de l'état de Venise dans le Veronois. Il enseigna long-temps à Padoue, où il mourut de peste en 1631.

BENEDICTI (Dominique) médecin, frere du précédent, mourut dans le même temps, & de la même maladie que son frere. L'un & l'autre avoient écrit. Les ouvrages du dernier furent tous perdus.

BENEDICTI (Jean) chanoine de Breslau & de Cracovie, publia l'an 1550 à Mayence un traité, *De visionibus & relationibus tam naturalibus quàm divinis.*

BENEDICTI (Jean) docteur de Paris, dont Possevin fait mention au sujet des concordances des bibles; qu'il fit imprimer en 1562 avec des notes. Il naquit à Verneuil dans le Perche, & mourut le 19 février 1573, âgé de 89 ans. L'ouvrage que Possevin avoit en vue étoit une bible avec de courtes notes.

BENEDICTI (Jean) religieux de l'ordre de S. François, professeur en théologie & prédicateur, publia l'an 1584 la somme des péchés & d'autres ouvrages. * Du Verdier-Vauprivas, *bibliothéque françoise.* Vander-Linden, *de script. medic.* Miræus, *de script. sæcul.* XVI. Possevin, *in appar.* Thomasini, *elog. illustr. vir. part. 2.*

BENEDICTI (Zacharie) *cherchez* BENOIST.

BENEDICTINES, religieuses qui suivent la régle de saint Benoît. Elles doivent leur institution à sainte Scholastique, sœur de ce patriarche, à qui il fit bâtir le monastere de Plombariole à quatre milles du Mont Cassin, où cette vertueuse fille attira avec elle plusieurs autres personnes de son sexe, pour y vivre religieusement à peu près sous la même régle que son frere avoit donnée aux hommes. Cet établissement a eu une heureuse fécondité, & il y a dans tout le monde chrétien un nombre très-considérable de monasteres de filles qui suivent la même régle. Il y en a en France plus de 116, tant abbayes que prieurés où le roi nomme, sans parler de plusieurs autres couvens du même ordre. Quelques-uns de ces monasteres observent la régle de S. Benoît dans toute sa rigueur: on y mange toujours maigre; on n'y porte point de linge, & l'on y couche sur la dure; les autres ont pris la mitigation, qui leur permet des matelats, du linge, & l'usage de la viande trois fois la semaine.

Du nombre de celles qui suivent la régle dans toute sa sévérité, sont *les Bénedictines de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement*, qui aux autres austérités ont ajouté l'obligation qu'il y aura nuit & jour une religieuse à genoux, la corde au col, au pied d'un poteau où est un cierge allumé au milieu du chœur, en état & posture de victime, pour réparer tous les outrages qui se font à Jesus-Christ dans l'eucharistie, & que le saint Sacrement soit exposé tous les jeudis dans leur église. On doit cet établissement à CATHERINE de Bar, connue sous le nom de la mere MECTHILDE. *Voyez son article.* * Hermant, & le P. Helyot, *hist. des ordres religieux.*

BENEDICTINS, *cherchez* S. BENOIST.

BÉNÉDICTIS (Elpidio de) fut secrétaire du cardinal Mazarin vers le milieu du XVIIe siécle, pendant sa nonciature en France, & son agent à Rome, depuis que ce cardinal fut devenu premier ministre de ce royaume. Il a traduit en italien le traité *du devoir des grands* de M. le prince de Conti; & s'est rendu célébre par son intelligence pour les décorations, & l'ordonnance des pompes funébres. On a de lui une description de celle qu'il eut ordre de faire faire à Rome en l'honneur de la reine de France Anne d'Autriche, l'an 1666. * Bayle, *dict. crit.*

BÉNÉDICTUS ou BENOIST, ministre protestant de Moravie en Allemagne, fut brulé pour la religion vers l'an 1560. Le peuple fut si fâché de ce supplice, qu'il alla en foule de huit lieues à la ronde; pour voir le lieu de son supplice, & pour ramasser quelques restes de ses os. * *Dict. angl.*

BÉNÉDICTUS LEVITA, *cherchez* BENOIST, diacre de Mayence.

BÉNÉFICE. Le mot de bénéfice est un terme dont on se servoit autrefois, pour signifier les fonds qu'on donnoit aux soldats pour récompense de leurs services: on appelloit ces soldats *Bénéficiers*, *Milites Beneficiarii.* C'est ce qu'on peut voir dans les livres qui traitent des fiefs. Ce nom a passé ensuite aux ecclésiastiques, à qui on a donné de semblables fonds pour subsister; & on les a aussi appellés *Bénéficiers*, parcequ'ils jouissoient de semblables bénéfices. Leur véritable origine ne paroît pas avoir précédé le VIIIe siécle, lorsqu'on fit le partage des biens des églises: d'où vint ensuite le droit nouveau sur cette matiere, dont les papes retinrent la connoissance. Quoique cela soit vrai en général, on ne laisse pas de trouver quelques vestiges des bénéfices dès l'an 500 sous le pape Symmaque; mais cela n'étoit pas ordinaire. Dès ce temps-là on donna à un clerc qui avoit bien servi l'église, un champ en fonds qu'il posséda, & dont il tira sa subsistance. On trouve de plus dans un canon du premier concile d'Orange, quelques vestiges de la fondation des bénéfices, & du droit de patronage, tant ecclésiastique que laïc. Avant cela les ecclésiastiques subsistoient des revenus des biens des églises & des obla-

tions des fidéles que l'évêque distribuoit entr'eux. Du temps de Charlemagne, les curés & les autres ministres de l'église, jouissoient de revenus fixes & certains, & percevoient des dîmes, & cette coutume s'établit dans tout l'Occident. Ce fut alors que les titres ecclésiastiques furent appellés *Bénéfices*, & que chaque clerc eut un revenu attaché à son titre. Dans les commencemens, ces bénéfices séculiers ou réguliers avoient une fonction attachée, & obligeoient à résidence. Depuis on donna des bénéfices en commende, qui furent appellés *bénéfices simples*; parcequ'en les possédant ainsi, on ne se croyoit obligé à aucunes fonctions particulieres. Telles sont les abbayes & les prieurés en commende. Une infinité de canonistes ont traité des bénéfices. * *Voyez* le traité des bénéfices de Fra-Paolo, & celui des revenus ecclésiastiques de Jerôme Acosta, c'est-à-dire, Richard Simon, qui s'est déguisé sous ce nom.

BENÉFICES CONSISTORIAUX, grands bénéfices, comme évêchés & autres dignités, ainsi appellés, parceque le pape en donne les provisions, après une délibération faite dans le consistoire des cardinaux. On donne ce nom en France aux dignités dont le roi a la nomination, suivant le concordat fait entre le pape Léon X & le roi François I. Mais ce concordat n'a fait que renouveller un droit que les rois de France avoient possédé dès le commencement de la monarchie. Grégoire de *Tours*, Aimoin, & nos anciens historiens sont pleins d'exemples, qui prouvent que nos rois de la premiere race, disposoient des évêchés. Ils en parlent en ces termes : *Talis episcopus ordinatus est jussu regis ou assensu regis*, ou *decreto regis*. Cet ordre continua sous la seconde race. Loup, abbé de Ferrieres, rapporte que le roi Pepin obtint le consentement du pape Zacharie pour nommer aux grandes dignités ecclésiastiques, ceux qu'il en jugeroit les plus capables pour le bien de son état. Hincmar, archevêque de Reims, & Flodoard, parlent aussi de ces nominations. Cela se voit encore dans le second concile d'Aix-la-Chapelle, sous le roi Louis *le Débonnaire*. Les rois successeurs de Hugues *Capet* en ont ainsi usé. Fulbert évêque de Chartres, qui vivoit dans le XIe siécle, du temps du roi Robert, le témoigne en plusieurs endroits de ses épîtres. Dans le XIIe siécle plusieurs papes disposerent absolument de ces bénéfices; mais du temps de Philippe *Auguste*, vers le commencement du XIIIe siécle, les élections furent en usage : de sorte néanmoins que le roi les autorisoit. Le concordat a accordé au roi le droit de nomination aux grands bénéfices, que quelques-uns disent appartenir au roi de France en qualité de roi, parceque le choix des prélats est une chose importante pour la conservation de l'état, & qu'il est le premier patron & protecteur des églises de son royaume. Les autres rois & princes souverains jouissent d'un pareil droit; & cette nomination a eu lieu en Hongrie, en Espagne, dans les Pays-Bas, dans l'état de Venise & en Savoye : elle étoit aussi en Angleterre & en Ecosse avant le schisme. * Pithou, *traités des libertés de l'église Gallicane*.

BENEJAACAN, vingt-huitiéme campement que firent les Israélites depuis leur sortie d'Egypte. * *Nomb. XXXII*, 31.

BENENNON, vallée près de Jerusalem, où Manassés, roi de Juda, fit bâtir un temple à l'honneur de Baal. * *II. Paralip.* 33, 6.

BENESUIF, ville d'Egypte, *cherchez* BENI-SUAID. C'est la même.

BENET, BENETI, ou BENEDICTUS (Cyprien) religieux de l'ordre de S. Dominique, Aragonois, & selon quelques-uns, docteur de l'université de Paris, a fleuri en 1490 jusque vers l'an 1520. Il composa un ouvrage qui fit assez de bruit, & qui contenoit quatre traités dédiés au pape Jules II, puis à Léon X; savoir : *De prima orbis sede. De concilio. De ecclesiastica potestate*. Dans la suite il publia encore un dialogue de l'excellence & de l'utilité de la théologie, &c. * Bellarmin, *de script. eccles.* Eisengreinus, *catal. test. verit.* Vincentius Blascus, *in chron. Aragon.* Sixte de *Sienne*. Leandre Alberti, & Alfonse Fernandez, *in biblioth. vir. illustr. Dominic.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Aubertus Miræus, *de script. sæculi XVI.* Louis Jacob, *bibl. Pontif.* Simler. Possevin, &c.

BENETON (Jean) étoit avocat au parlement de Grenoble, & substitut du procureur général du même parlement. Beneton a laissé des mémoires pour servir à l'histoire de Dauphiné, qui n'ont point paru, mais qui ont été, dit-on, entre les mains de M. de Valbonnais. On a aussi de lui un commentaire & des notes sur le célébre jurisconsulte Gui-Pape. Chorier qui fait l'éloge de Beneton dans son *histoire de Dauphiné*, *liv.* 22, le nomme Bonneton, & Antoine Boniel de Catilhon dans sa vie de Claude Expilly, imprimée à Grenoble en 1660, *in*-4°. le nomme toujours Bonnetton. Selon un mémoire de famille, que nous avons reçu sur cela en 1748, voici ce qui a donné lieu à cette variation de nom. La tradition est, nous dit-on dans ce mémoire, que Jean Beneton tiroit son origine des *Benetti* ou *Benedetti*, famille noble d'Italie, dont les différentes branchés ont subsisté long-temps à Venise, à Gènes, à Rome. La même tradition porte qu'un de ce nom vint s'établir à Lyon dans le XVe siécle, ayant été attiré dans cette ville par le grand commerce qui s'y faisoit alors; & que de ses descendans, les uns conserverent leur nom sans altération, les autres lui ôtérent son air italien, & le franciserent. Le pere Menestrier, dans son *histoire civile & consulaire de la ville de Lyon*, *p.* 393, nous est garant qu'il y avoit des Benedetti à Lyon dans le siécle cité : ils avoient leur chapelle & leur tombeau aux Carmes des Terreaux. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance que deux freres, dont l'un fut pere de l'avocat Jean Beneton, furent du nombre de ceux qui par altération de nom furent appellés *Beneton*, *Boneton*, ou, comme on lit dans Boniel, *Bonnetton*. L'un de ces freres étant allé s'établir à Grenoble, eut pour fils *Jean* Beneton, dont il est question. On a des preuves que ceux de cette même famille qui sont venus depuis se sont nommés indifféremment *Beneton* ou *Boneton*; mais plus ordinairement le premier que le second. Jean Beneton ne laissa qu'un enfant unique; savoir *Isabeau* Beneton, qui épousa le célébre *Claude* Expilly, chevalier, conseiller du roi en son conseil d'état, & président au parlement de Grenoble, connu par ses ouvrages de jurisprudence, par ses poësies françoises & par d'autres écrits *Voyez* EXPILLY. De ce mariage il ne resta qu'une fille, savoir *Gasparde* Expilly, qui épousa *Laurent* de Chaponnay, seigneur de Bresson. Il est souvent parlé de cette dame dans les poësies d'Expilly, & dans la vie de celui-ci par Boniel. Voyez aussi le Laboureur dans ses Mazures de l'isle Barbe, où il donne la généalogie de la maison de Chaponnay. Du mariage de Laurent de Chaponnay de Bresson, & de Gasparde Expilly, vint *Isabeau* de Chaponnay, mariée à *Antoine* de Moreton, seigneur de Chabrillan en Dauphiné, dont vint *Joseph* de Moreton; qui d'*Antoinette* de Vichi-Champron eut *Antoine*, marquis de Chabrillan, qui en 1685 étoit page de la grande écurie du roi. La postérité mâle de Jean Beneton ayant manqué, le nom s'est continué par un de ses oncles, qui étoit resté à Lyon, & qui eut deux fils, *Louis*, médecin célébre; & *Claude*, sieur de Peyrins (par corruption *Perrin*) qui est un domaine situé dans un bourg de même nom en Dauphiné. Claude avoit encore un domaine en Bourbonnois, nommé de Morange, où il vint demeurer. Il eut de sa femme *Isabeau* de Reux, *Pierre* Beneton, marié à *Françoise* du Perray, duquel mariage vint *Antoine* Beneton de Morange. Celui-ci épousa successivement *Françoise* Damais, & *Jeanne* de Montchanin.

Il eut pour enfans *François ; Jean ; Robert ; Louis ;* & CLAUDE, qui suit.

CLAUDE *Beneton de Peyrins* ou *Perrin*, dernier fils du premier lit, épousa en 1675 dans la ville d'Aurillac en Auvergne, *Antoinette* Cortez, d'une famille qui subsiste encore en M. Cortez d'Olliac, conseiller au présidial d'Aurillac. De ce mariage est venu *Etienne-Claude* Beneton de Peyrins, connu par ses ouvrages, qui en 1719 épousa à Paris *Agnés-Charlotte* Pioger de Retonval, dont des enfans. Etienne-Claude Beneton de Morange de Peyrins a donné au public, 1. *Un éloge de la chasse*, in-12. 1734. 2. *Dissertation sur les tentes ou pavillons de guerre*, in-12. 1735. 3. *Traité des marques nationales*, in-12. 1739. 4. *Histoire de la guerre*, 1741, in-12. 5. *Commentaire sur les enseignes de guerre*, 1742, *in*-12. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris, & se vendent chez Le Mercier. 6. Diverses dissertations dans les Mercures & autres Journaux. Des Beneton de Bourbonnois venoient les Beneton de la Chanmette, qui ont manqué en *Robert* Beneton, avocat au parlement de Paris, encore sur le tableau desdits avocats en 1735, & en son frere *Louis* Beneton, abbé, mort à Paris.

BENETOT (Dom Jacques-Maur) né à Rouen en 1613, se consacra à Dieu dans l'abbaye du Bec en Normandie, le 28 septembre 1632. C'étoit un religieux savant, instruit dans les belles lettres, habile dans la langue hébraïque, & à qui le savant D. Luc d'Acheri est redevable de la découverte d'un grand nombre d'ouvrages d'auteurs ascétiques, dont le catalogue fut imprimé en 1648, & réimprimé avec des augmentations en 1671 sur les mémoires de D. Benetot. Ce religieux est encore auteur de la petite histoire de S. Jean de Laon, qu'on voit à la fin du Guibert de Nogent, dont le pere d'Acheri a donné une édition, à laquelle il joignit les ouvrages d'Herman de Couci sur les avis de D. Benetot, qui est mort à S. Allyre de Clermont en Auvergne, le 17 juillet 1664. * D. le Cerf, *bibl. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

BENETTI (Jean-Dominique) fils d'un citoyen de Ferrare, où il naquit le 3 février 1658, prit le dégré de docteur en médecine en 1680, & fut choisi en 1687 pour premier médecin de l'hôpital de sainte Anne. Les grands & les savans ont honoré son mérite, & la ville de Fano l'appella pour y être premier médecin. Ferdinand-Charles duc de Mantoue, le combla aussi de biens & d'honneurs ; & il a occupé pendant du temps la premiere chaire de médecine-pratique à Ferrare, où il n'est mort que depuis peu. Il a fait imprimer en latin un corps de médecine-morale, divisé en deux parties. La premiere contient des remarques sur les douze canons medico-moraux des dispenses de Jean Bascarini, médecin de Ferrare ; & autant d'explications sur le jeûne de Carême. La seconde renferme un *appendix* sur la messe, & sur les heures canoniales ; une addition pour les curés-confesseurs de religieuses, & les médecins. Il y traite aussi de la pénitence, de la priere, &c. Cet ouvrage a été imprimé à Mantoue en 1718. * *Voyez* sur les écrits non imprimés de Benetti, la *bibl. des auteurs de médecine, par* Manget, *in-folio, tom.* 1, *pag.* 281, 282.

BENEVENT, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de duché & archevêché, est située sur le confluent du Sabato & du Calore, dans une vallée fertile, à laquelle elle donne son nom. Les papes sont souverains de Bénévent, que les auteurs Latins nomment *Beneventum.* On croit que Diomede bâtit cette ville, & qu'alors on la nomma *Maleventum*, comme nous l'apprenons de Pline & de Tite-Live : mais depuis les Romains y ayant envoyé une colonie, changerent ce nom funeste en celui de *Beneventum*, qu'elle a depuis conservé. Bénévent, que quelques-uns mettent dans le pays des Hirpiniens, & d'autres dans celui des Samnites, fut une des dix-huit colonies qui envoyerent aux Romains un secours considérable d'hommes & d'argent, pour l'employer contre Annibal, qui avoit pillé le territoire de Bénévent. Cette ville fut depuis ruinée par Totila vers l'an 545. Les Lombards la réparerent ensuite, & l'érigerent en duché. Les ducs de Bénévent ont été assez célébres, & entr'autres GRIMOALD, duc de Bénévent, qui chassa Aripert de dessus le trône des Lombards, & qui s'y établit vers l'an 663. Le premier de ces ducs fut ZOTHUS, qu'Autharis roi des Lombards, établit vers l'an 598. ARAGISE duc de Bénévent, étoit gendre de Didier, aussi roi des Lombards. Charlemagne le vainquit l'an 787, & lui imposa telles conditions qu'il lui plut, parcequ'il avoit fait ligue avec Tassillon duc de Baviere son beau-frere. En 1053 Henri III, dit *le Noir*, empereur, donna le duché ou la principauté de Bénévent au pape Léon IX qui étoit son parent, & qu'il avoit élevé au pontificat, en échange de Bamberg, qu'il voulut délivrer d'un don ou redevance qu'elle payoit toutes les années au saint-siége. Le pape établit lui-même à Bénévent un duc ou gouverneur, nommé *Rodolphe*, suivi en 1071 d'un autre nommé *Landulphe ;* mais depuis, cette ville a toujours été soumise au saint-siége. Ce fut proche de Bénévent, dans le quartier de Rosito, vers Sainte-Marie-de-Gradelles, qu'en 1266 Charles d'Anjou roi de Naples, défit & tua Mainfroi, qui avoit occupé ce royaume. Cette ville étoit autrefois capitale d'un duché fort étendu, & a eu longtemps un territoire fort grand ; mais les Espagnols l'ont si bien reserré peu à peu, qu'il ne comprend plus que douze villages ou châteaux aux environs de la ville, qui dépendent toujours du saint siége. Voici la suite chronologique de ses ducs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS DE BÉNÉVENT.

1. Zothus.	en 589.
2. Arichis.	598.
3. Aïon, tué par les Esclavons.	648.
4. Rodold.	649.
5. Grimoald I.	651.
6. Romual I.	661.
7. Gisulfe I.	704.
8. Romuald II.	707.
9. Gisulfe II, chassé.	733.
10. George.	733.
11. Godescalque.	739.
Gisulfe II, rétabli.	742.
12. Aragise.	762.
13. Grimoald II.	788.
14. Sico.	818.
15. Sicard fils de Sico.	839.
16. Adelgise I.	840.
17. Siconulfe contre Adelgise.	840.
18. Ajon fils d'Adelgise.	874.
19. Simbaticius.	891.
20. Vido ou Gui.	895.
21. Adelgise II.	899.
22. Athenulphe I duc de Capoue.	899.
23. Landulphe I, & Athenulphe II.	915.
24. Pandulphe & Landulphe II.	968.
Bénévent fut ensuite soumise par les empereurs, & donnée en 1053 par l'empereur S. Henri au pape Léon IX, lequel établit,	
25. Rodolphe.	1053.
26. Landulphe III.	1071.

Le pape Victor III, qui avoit été abbé du Mont-Cassin, étoit de la maison des princes de Bénévent. Cette ville a aussi donné les papes Felix IV & Gregoire VIII à l'église. C'étoit le pays des deux Orbilius, excellens grammairiens, & d'Odofredus Denarius, qui enseigna le droit à Bologne vers l'an 1200, & qui laissa divers ouvrages. * Pline, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 9, 14, *&c.* 25.

& 27. Appien Alexandrin, *l.* 4 Tacite, *l.* 15. *hist.* Procop *de bell. Goth. l.* 1 Sigonius, *de reg. Ital.* Blondus. Paul Diacre. Sabellic. Leandre Alberti. Ughel, &c.

CONCILES DE BENEVENT.

Le pape Victor III, l'an 1087, y célébra un concile, où l'antipape Guibert fut excommunié avec ses adhérens, comme nous l'apprenons de Léon d'*Ostie*, *liv.* 3, *chap.* 71. Urbain II en assembla un autre en 1091 contre le même. On en tint un en 1108 contre l'investiture des bénéfices par les laïcs; un en 1113 pour quelques affaires de la province du Mont-Cassin; un synode en 1567, & un autre où l'on publia des ordonnances en 1594.

BENEVENT (le duché de) *Beneventanus ducatus.* État que les Lombards fonderent en Italie vers le milieu du VIe siécle. Il renfermoit la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Lucanie, & une bonne partie du pays des Brutiens; c'est-à-dire, le royaume de Naples, à la réserve des deux Abrusses & des deux Calabres. Il fut éteint en 851, lorsque Louis II empereur chassa Adelgise d'Italie, & le contraignit de fuir dans l'isle de Corse.

BENEVENT, villes d'Espagne, *cherchez* BENAVENTE.

BENEVENT (Pierre) *Petrus Beneventanus*, secrétaire d'innocent III pape, & savant canoniste, fut choisi par ce pape pour lui faire la collection des décrétales.

BENEVENUTO, BENEVENUTI, de la famille des RAMBALDI, étoit d'Imola, ville d'Italie dans la Romagne, & fut contemporain du célébre poëte Dante. C'étoit un homme savant; il avoit étudié principalement à Bologne, où il s'étoit appliqué aux belles-lettres, à la philosophie & aux autres sciences qu'il a toujours cultivées depuis. Il dit lui-même qu'il donna dix ans à cette étude à Bologne. Son gout pour l'histoire le tourna dans la suite plus particulierement de ce côté-là. Il a laissé des marques de l'application qu'il y donna dans son livre intitulé, *Augustalis*, qui contient un catalogue des empereurs romains & un abrégé de leur vie jusqu'à Vinceslas qui régnoit du temps de l'auteur. Ce petit ouvrage a été imprimé à Strasbourg en 1555, & on le trouve aussi parmi les ouvrages de Petrarque à qui on l'a attribué sans fondement. On l'a pareillement inséré dans le tome second des écrivains de l'histoire d'Allemagne publié en 1611 par Marquard Fréher. Il y est sous le titre de *Beneventii de Rambaldis liber Augustalis.* On le trouve manuscrit dans la bibliothéque ambrosienne à Milan, sous ce titre: *Augustalis libellus clarissimi historici Benevenuti de Rambaldis de Ymola, ad nobilissimum illustrem Marchionem Ferrariæ.* (c'étoit Nicolas II du nom) *kalendis januariis novo adventante anno Christi millesimo trecentesimo octogesimo sexto: à Julio Cæsare ad Vincislaum usque imperatorem Caroli filium, Augustorum vitam breviter scribit.* L'édition de Fréher est mutilée, & remplie de fautes; c'est ce qui avoit fait prendre au savant Muratori le dessein de publier de nouveau cet écrit dans sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie: mais il changea depuis de résolution, tant parceque l'on a plusieurs éditions du petit ouvrage de Benevenuto, que parceque l'écrit en lui-même seroit peu utile aux savans. Benevenuto vivoit donc en 1386, comme on le voit par la date qui est à son écrit: mais il avoit alors quelque âge, puisque l'on sait d'ailleurs qu'il fut long-temps ami de Pétrarque qui mourut en 1374; & qu'en 1350, il avoit fait le voyage de Rome pour la solemnité du jubilé. Il n'avoit pas moins été lié avec le fameux Boccace qu'avec Pétrarque; & il fait entendre que le premier, non-seulement avoit été son ami, mais son maître; ce qui veut dire seulement qu'il a profité de ses lumieres: car Boccace étoit plus jeune que Benevenuto, au moins à ce qu'il paroît. Ces liaisons, l'étude particuliére qu'il fit de l'histoire de son temps, & le gout qu'il avoit pris pour la lecture du poëme de Dante, l'engagerent à faire un commentaire sur ce poëme pour en donner l'intelligence, & comme la clef. Il lut pour cela tous les ouvrages qui pouvoient servir à son dessein, & consulta tous ceux qui étoient en état de l'y seconder. On ignore en quelle année il acheva ce commentaire, qui est un ouvrage très-étendu comme l'assure M. Muratori, après l'inspection du manuscrit qui est dans la bibliothéque du duc de Modene, *Spissum sane opus, quòd perpetuâ interpretatione textum Dantis prosequatur.* En 1477, on imprima à Venise sous le nom de *Benevenuto*, un commentaire italien sur le poëme de Dante, & on le donna pour traduit du latin de cet auteur. En voici le titre tel qu'il est rapporté dans *Bibliotheca Italiana* de M Fontanini, édition de Venise, 1728 *in*-4°. page 86. *La divina Commedia di Dante con le chiose e commento di Benevenuto de Rambaldi da Imola, dal latino transportato in volgare; in Venezia per lo Spira* 1477 *in-fol.* M. Muratori dit que les savans conviennent depuis long-temps que c'est un honneur que l'on a cherché à faire à ce commentaire, en le parant du nom de Benevenuto; qu'il ne vient nullement de cet auteur, mais de quelqu'autre, qui a profité du travail de celui-ci. Il ajoute que la plupart des commentateurs anciens de Dante ont également fait usage de l'ouvrage de Benevenuto, non-seulement sans l'avouer, mais même sans nommer l'auteur qu'ils avoient pillé. Nous devons enfin aux soins de M. Muratori, la partie la plus essentielle du vrai commentaire de Benevenuto. Il en a enrichi le premier volume de son ouvrage, intitulé: *Antiquitates Italicæ medii ævi*, &c. imprimé à Milan en 1738, *in folio.* Il a laissé tout ce qui concerne dans ce commentaire la grammaire, la mythologie & certains points très-connus de l'histoire grecque & romaine, & n'en a publié que ce qui appartient proprement aux mœurs, aux usages & à l'histoire du treiziéme siécle & du suivant, ou qui peut servir à éclaircir celle-ci. Malgré ces retranchemens, ce qui est imprimé ne laisse pas de contenir plus de deux cens cinquante feuilles *in-folio*, où l'on trouve quantité de faits importans & d'anecdotes curieuses. *Voyez* la préface latine de M. Muratori sur le commentaire dont il s'agit dans l'ouvrage cité page 1029, & suivantes. Il y a eu aussi dans le quatorziéme siécle un BONAVENTURE Benevenuti, de Foligno en Ombrie, de qui il nous reste des fragmens d'histoire concernant Foligno, depuis l'an 1198, jusqu'à l'an 1341. Ces fragmens ont été publiés par le même M. Muratori dans le tome quatriéme de sa collection citée plus haut, avec quelques notes de JUSTINIEN Pagliarini, de Foligno: les fragmens sont en forme d'annales, & écrits en latin.

BENEVOLE, secrétaire de l'empereur Valentinien. L'impératrice Justine, veuve de Valentinien I, dit *l'Ancien*, Arienne déclarée, & par cette raison ennemie particuliere de S. Ambroise, persuada à Valentinien II, son fils, qui faisoit sa résidence à Milan, de donner une loi pour autoriser les assemblées des Ariens. Bénévole, prefet des mémoires, c'est-à-dire, comme *secrétaire d'état*, refusa de dresser cette loi, parcequ'il étoit attaché dès l'enfance à la religion catholique, quoiqu'il ne fût pas encore baptisé. On lui promit de l'élever à une dignité plus considérable, s'il obéissoit; mais il répondit généreusement: « Otez-moi plutôt la » charge que j'ai, & me laissez l'intégrité de ma foi. » En disant cela, il jetta aux pieds de l'impératrice la ceinture, qui étoit la marque de sa dignité. Il fut disgracié & privé de sa charge, & se retira à Bresse, sa patrie, où il avoit appris la saine doctrine par les instructions de saint Philastre. Bénévole ayant reçu le baptême, fut un des principaux ornemens de cette église, & eut l'amitié de saint Gaudence, successeur de saint Philastre.

Philastre. La loi pour les Ariens ne laissa pas d'être dressée & publiée, elle est datée de Milan le 23 janvier 386.* Fleury, *hist. eccl. Liv. XVIII. num.* 43.

BENEWICIUS (Pierre, *cherchez* APIEN.

BENEZET (Saint) jeune berger, étoit natif d'un lieu appellé *Almilat*, que Théophile Raynaud croit être Alvilar dans le Vivarais, à trois journées d'Avignon. On dit qu'en 1177, il fut inspiré de Dieu pour bâtir le pont d'Avignon; qu'il alla dans cette ville, n'étant encore âgé que de douze ans; & qu'ayant annoncé au public le sujet de son arrivée, il appuya ses discours par des actions si merveilleuses qu'on fut obligé d'y ajouter foi. L'histoire chronologique de l'église d'Avignon contient le récit de ces prodiges, dont le premier fut qu'il prit une pierre longue de treize pieds, & large de sept, que trente hommes auroient eu peine à mouvoir; qu'en présence de tout le peuple, du gouverneur & de l'évêque, appellé *Pons* ou *Pontius*, il la porta lui seul depuis le palais royal jusqu'à l'endroit où il fonda la premiere pile du pont. Tout le monde contribua à l'avancement de cet ouvrage, qui fut achevé en 1188. Ce jeune architecte bâtit ensuite un hôpital, où il institua des religieux qu'on nomma *les freres du Pont*, parmi lesquels il se retira. Il y mourut l'an 1184, quatre ans avant que le pont fût achevé, & fut enterré dans une chapelle que l'on voit sur la troisiéme pile de ce pont du côté d'Avignon. Mais tout ce qu'on dit de Benezet & de la construction miraculeuse du pont d'Avignon, n'est établi que sur des monumens fort incertains. Ce pont a donné lieu d'en bâtir plusieurs autres sur le Rhône, où l'on avoit eu peine jusqu'alors de faire de semblables entreprises, à cause de la rapidité extraordinaire de ce fleuve. Mais il n'est pas vrai que ce soit le même Benezet qui ait construit le pont du Rhône à Lyon, ni celui de la ville nommée *le Pont saint Esprit*; car le premier n'a été bâti que sous le pontificat d'Innocent IV vers l'an 1244, & l'autre en l'an 1265 par le prieur du monastere de cette ville, appellé *Jean de Trianges.* * Baillet en parle fort au long, *vies des Saints, au* 12 *avril.*

BENFELD ou BEINFELT, *Benefeldia* ou *Benofeldia*, petite ville de France dans l'Alsace. Elle est située sur la riviere de l'Ill, environ à trois lieues de la ville de Strasbourg, de qui elle dépend: autrefois elle a été très-forte & très-considérable; mais elle ne l'est plus aujourd'hui. * Sanson. Baudrand.

BENGALE, *Bengalæ regnum*, royaume d'Asie dans les Indes, sous la domination du Grand-Mogol, occupe tout le bas Gange jusqu'à son embouchure, & donne son nom au golfe de Bengale, qui est le plus grand, & le plus fameux de l'Asie. On divise ordinairement cet état en trois parties; en Prurop, qui est deça le Gange; en Patan, qui est de-là de ce même fleuve; & Bengale, qu'on trouve le long de la côte. On assure que ce pays a environ 220 lieues du levant au couchant, & 120 du septentrion au midi, un peu plus de largeur, entre les royaumes de Golconde & de Pegu. Ses villes principales sont Banara, Bengale, que quelques modernes prétendent être la ville de Chatigan, que les Hollandois, qui font un grand commerce dans ce royaume, distinguent de la ville de Bengale; Chatigan, Daka, Goura, Holobass, Ougeli qui est la capitale du pays, Patana, Ragmehel, & Sanda. Le Bengale est le pays du monde le plus fertile en sucre, en soyes, en ris, dont il fournit les provinces même les plus éloignées, en diverses sortes de fruits, en salpêtre, en lacque, cire, civette, opium, poivre long, &c. Outre cela, dans tout ce pays, à prendre près de cent lieues de longueur des deux côtés du Gange, depuis Raje-Mehale jusqu'à la mer, ce ne sont que grands canaux, qu'on a autrefois creusés & tirés du Gange, bien avant dans les terres, pour le transport des marchandises. Ces canaux sont des deux côtés bordés de villages bien peuplés & de grandes campagnes, de ris, de sucre & de froment, de trois ou quatre espéces de légumes, de moutarde, & de sezame pour faire des huiles, & de grand nombre de petits mûriers pour la nouriture des vers à soye. * Linschot. Barbosa. Bernier, &c.

BENGI (Antoine) seigneur de Puis-Vallée, fit de si grands progrès dans l'étude du droit, qu'à l'âge de vingt-six ans il fut jugé capable de succéder au fameux Cujas, professeur en droit dans l'université de Bourges. Il exerça cet emploi depuis l'an 1595 jusqu'en l'année 1616, qui fut celle de sa mort, ayant eu souvent jusqu'à deux mille écoliers. Son mérite fut récompensé par plusieurs charges honorables qu'il eût dans la ville de Bourges; comme de conseiller au siége de la prévôté, & échevin. Il fut élu à cette derniere charge en 1603, & l'exerça deux ans suivant la coutume. Il laissa entr'autres enfans une fille mariée à *François* Pinsson, célébre professeur de la même université; & un fils, qui fut conseiller & avocat du roi au présidial de Bourges, puis avocat du roi au bureau des finances. Il avoit composé un traité des bénéfices, qu'il n'eut point le temps d'achever: son petit-fils *François* Pinsson, avocat au parlement de Paris, y mit la derniere main, & le publia en 1659. * Bayle, *dict. crit. à l'art. de Pinsson.*

☞BEN-GORION ou GORIONIDES, c'est-à-dire, *fils de Gorion*, qui a pris le nom de Josephe l'historien; parcequ'il a fait un abregé en hébreu assez pur de l'histoire de Josephe. Il se donne même pour le vrai Josephe; mais c'est un auteur de la fin du sixiéme siécle. Son histoire est remplie de fables & pleine d'anachronismes. On remarque qu'il y a quatre éditions de ce livre, dont la premiere est de Constantinople en 1490, la seconde de Basle, avec la version latine de Munster en 1541, mais qui est imparfaite; parcequ'il y manque quelques chapitres dès le commencement, & plusieurs à la fin, & qu'elle est estropiée en bien des endroits: la troisiéme de Venise en 1544, & la quatriéme de Zurich en 1546. Il y a de plus un abrégé de cette histoire de Ben-Gorion, avec une traduction latine de Munster, & cette abrégé a été imprimé à Wormes 1529. * D. Rivet, *hist. litt. de la France, t.* 3.

☞ BENGUELE, royaume d'Afrique, au Congo. Ce pays étoit autrefois gouverné par un roi; & c'est pour cela que les Portugais, qui y ont quelques établissemens, lui conservent le nom de royaume, quoique ce soit une dépendance du gouvernement général d'Angole. Le peu d'habitans qui occupent cette contrée, sont fort exposés aux ravages des *Jagas*, leurs voisins du côté de l'Orient. La capitale est

☞BENGUELE ou SAINT-PHILIPPE, fort sur la côte. Cette ville a environ deux cens familles de Blancs, dont la plupart sont des Portugais qui y ont été relégués pour leurs crimes. Le reste des habitans, en beaucoup plus grand nombre, sont des Noirs. Tous les bâtimens de Benguele, sans en excepter la citadelle & l'église, ne sont faits qu'avec de la paille & de la boue. L'air, les alimens & l'eau sont très-contraires à la santé des Européens. Les Hollandois se sont emparé de cette place il y a quelques années. On trouve aux environs de riches mines d'argent. Le VIEUX BENGUELE est plus au nord, & près du royaume d'Angole.* Nicolle de la Croix, *géogr. mod. t. II.*

BEN-HAIL, c'est-à-dire, *fils de Hail.* Josaphat, roi d'Israël, l'envoya par les villes de son royaume instruire le peuple, & le tirer de l'ignorance & de l'idolâtrie. * *II. Paral. XVII*, 7.

Il faut remarquer que le mot *Ben* signifie *fils* en hébreu, & qu'il y a dans la bible plusieurs noms qui commencent par ce mot. Quelquefois les interprêtes ont gardé le mot de *Ben* avec le suivant, & en ont fait un nom propre, comme ici; quelquefois ils l'ont traduit par *fils d'un tel*, comme *Bengaber*, *fils de Gaber.* * *II. Rois, IV.* 13. C'est ce qui fait qu'on ne

trouvera pas ici tous les noms qui commencent par le mot *Ben*. Il y a pourtant bien de l'apparence qu'il y avoit divers enfans qui ne portoient point d'autres noms que celui de *fils d'un tel*. Cela étoit encore en usage il n'y a pas long-temps en Angleterre, dans les Pays-Bas & ailleurs, & cet usage n'est pas tout-à-fait aboli. Ainsi le mot qu'on a traduit en latin par *Jansonius*, s'écrit en flamand *Jansz*, par abréviation, & ne signifie autre chose que *le fils de Jean*. Les enfans de ceux qui étoient ainsi appellés redoubloient le nom de *fils*, & disoient, par exemple, *fils du fils de Jean*. Cette remarque peut fournir l'étymologie de plusieurs noms de famille.

BENI (Paul) natif de Candie, & élevé dès sa jeunesse à Gubio, dans le duché d'Urbin, & professeur dans l'université de Padoue, a été un des plus savans hommes du XVIIe siécle. Non-seulement il savoit les belles lettres & la philosophie, mais encore la théologie & les sciences les plus sublimes. La république de Venise le choisit en 1599 pour enseigner les lettres humaines dans l'université de Padoue. C'étoit un esprit de feu, & naturellement porté à la critique. Il avoit été parmi les Jésuites, & vécu quelque temps dans leur compagnie, qu'il quitta sur le refus qu'on lui fit de lui permettre de publier un commentaire sur le festin de Platon, l'obscénité de la matiere les obligeant de ne lui pas accorder cette permission. Il crut avoir trouvé de grandes fautes dans le dictionnaire italien que l'académie de la Crusca de Florence avoit publié, & il mit au jour une critique sous le titre de l'*Anticrusca ou Paragone della lingua italiana*. Paul Beni se fit encore des affaires avec la même académie au sujet du Tasse, dont il prit hautement la défense, & pour lequel il fit divers ouvrages. Dans l'un il compare assez témérairement l'Arioste à Homére, le Tasse à Virgile : sa passion le porte même quelquefois à préférer le Tasse à ces deux anciens ; & dans un autre il répond à ce qu'on avoit critiqué dans les ouvrages du Tasse. Ce dernier traité est intitulé : *Il commento sopra il Goffredo di Torquato Tasso*, ou le commentaire sur le Godefroi, ou la Jerusalem du même Tasse, où l'on juge qu'il y a bien des inutilités. Il en publia encore d'autres au sujet du *Pastor Fido* du Guarini. Toutes ces piéces étoient en italien ; mais il en a laissé un plus grand nombre en latin. Les plus considérables sont des commentaires sur la poëtique & sur la rhétorique d'Aristote, imprimés à Venise, *in-fol.* en 1625, sur les six premiers livres de l'Eneïde, & sur l'histoire de Salluste, une poëtique & une rhétorique tirée des écrits de Platon : *De hist. lib. IV. Disputatio de annalibus ecclesiasticis cardin. Baronii, &c.* Beni avoit une très-belle bibliothéque ; il la donna en mourant avec ses autres biens aux Théatins. Dès l'an 1611 il s'étoit fait élever un tombeau dans leur église ; mais il ne mourut que le 12 février de l'an 1625. * Jacobus-Philippus Thomasini, *in elog. vir. illustr. part. I.* Laurenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. part. II.* Louis-Jacob, *traité des bibl.* Imperialis, *in mus. hist.* René Rappin, *avert. des réflex. sur la poëtiq.* Petr. Mambrun, *dissert. de epico carmine.* Baillet, *jugemens des savans.*

BENJAMIN, douziéme & dernier fils de Jacob, & le second de Rachel, naquit sur le chemin qui mene à Ephrata dans le pays de Chanaan, non loin de Bethléem, vers l'an du monde 2297, & avant Jesus-Christ 1738. Sa mere le nomma *Benoni* ou *fils de ma douleur*, parcequ'elle mourut en accouchant de lui ; mais son pere lui donna le nom de Benjamin, c'est-à-dire, *fils de la droite*, ou selon d'autres, *fils des jours*, parcequ'il étoit né dans la vieillesse de Jacob. Depuis, l'an 2328 du monde, 1705 avant Jesus-Christ, il fut mené en Egypte par ses freres, pour obéir aux ordres de Joseph qui gouvernoit ce royaume. Joseph ordonna à son intendant de préparer un festin, parcequ'il voulut manger avec ses freres, & de donner à Benjamin une portion cinq fois plus grande que celle des autres. Joseph mangea avec ses freres, à qui néanmoins il ne se fit pas connoître ; mais il ordonna à son intendant de remplir leurs sacs de blé, de remettre leur argent dedans, comme il avoit fait la premiere fois que la famine avoit fait venir ses freres en Egypte, & de mettre sa coupe dans le sac de Benjamin. Aussitôt qu'ils furent partis, il envoya après eux l'intendant de sa maison, qui se plaignit de ce qu'ils avoient volé la coupe de son maître : ils s'excuserent tous de ce crime, & consentirent que celui qui se trouveroit coupable de ce vol demeurât prisonnier. On visita leurs sacs, & l'on trouva la coupe de Josephe dans le sac de Benjamin. Tous ses freres furent alors dans une étrange consternation, & s'offrirent de demeurer prisonniers au lieu de leur jeune frere. Juda fit plus d'instance que les autres, & représenta à Joseph la promesse qu'il avoit faite à son pere de lui ramener Benjamin, l'assurant qu'il ne pouvoit apprendre qu'un fils qui lui étoit si cher fût demeuré captif, sans être en danger de perdre la vie. Ce fut alors que Joseph, ne pouvant plus se retenir, se fit connoître ouvertement à ses freres, pleura avec eux, & leur ordonna d'aller querir leur pere Jacob. Benjamin fut béni de lui, & fut chef de la tribu de ce nom, laquelle posséda les terres qui étoient entre celles de Juda & de Joseph. Cette tribu fut presque exterminée par les autres, pour venger la violence qui avoit été faite à la femme d'un Lévite dans la ville de Gabaa. * *Genese* 35 *& suiv. Josue*, 18. *Juges*, 19. 20. Josephe, &c.

BENJAMIN, diacre & martyr, souffrit pour la foi vers l'an de J. C. 422. Varanes roi de Perse, & grand persécuteur des Chrétiens, l'avoit fait mettre en prison, d'où il fut tiré deux ans après, par l'intercession d'un ambassadeur de Théodose. Mais Varanes ne lui ayant accordé son élargissement qu'à condition qu'il n'enseigneroit plus à personne la doctrine chrétienne, Benjamin répondit qu'il ne pouvoit cacher la lumiere, ni enfouir le talent que le Seigneur lui avoit commis pour en faire part aux autres : sur quoi ce roi le pressa de renier le Dieu qu'il servoit. Ce saint diacre lui fit une réplique convainquante, par la comparaison qu'il lui donna du crime dont se rendroit coupable un sujet qui voudroit quitter le parti de son roi pour passer dans celui de son ennemi. Varanes emporté de colere, lui fit souffrir les plus rudes tourmens, dans lesquels il rendit son ame à Dieu l'an 434. * Théodoret, *l.* 5, *c.* 39. Baronius.

BENJAMIN, solitaire du IVe siécle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vénérable par son âge & par sa vertu, avoit reçu de Dieu un don particulier de guérir les malades : ensorte que sans aucun reméde, par le seul attouchement de sa main ou de l'huile, il guérissoit les malades en faisant une priere. Il devint lui-même hydropique, & son corps s'enfla à un tel point, que l'on ne put le faire sortir par la porte de la cellule où il demeuroit. Pendant sa maladie, qui dura l'espace de huit mois, jusqu'à sa mort, il guérissoit tous les malades qui le venoient trouver, sans témoigner la moindre impatience de ce qu'il ne se pouvoit guérir lui-même. Il consoloit même ceux qui le venoient voir, leur demandant avec instance d'offrir pour le bien de son ame leurs prieres à Dieu, sans se mettre en peine de son corps, qui ne m'a de rien servi, disoit-il, tant qu'il a été en santé : *quod etiam, cùm sanum esset, nihil profuit mihi.* * *Hist. tripartita*, *l.* 8, *c.* 1.

BENJAMIN ou RABBI BENJAMIN, natif de Tudela dans la Navarre, Juif célébre qui vivoit dans le XIIe siécle, visita presque toutes les synagogues du monde, pour connoître leurs coutumes, leurs cérémonies, & les rabbins qu'elles avoient ; & il en a donné une relation abrégée, où il y a des choses très-curieuses. La premiere édition qu'on en fit à Constantinople est un peu fautive & assez peu nette. Arias

Montanus ayant travaillé sur cette édition, fit des fautes énormes dans la traduction qu'il en publia. Constantin l'Empereur en a donné depuis une nouvelle traduction imprimée à Leiden, qui n'est pas plus correcte, mais qui est accompagnée de notes surchargées de citations arabes & hébraïques entierement inutiles, parcequ'elles ne sont pas tirées des écrivains originaux, & que ce commentateur ignoroit jusqu'aux premiers élémens de l'histoire mahométane. * Renaudot, *relat. des Indes*, *&c.* Jean-Philippe Baratier publia en 1734 une traduction françoise des voyages de ce rabbin.

BENI-ARAX, *Beni-Araxa*, ville de Barbarie au royaume d'Alger, dans la montagne, & environ à 20 lieues d'Oran. Cette ville est sans murailles, elle a néanmoins plus de deux mille habitans. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Bunobara*, que d'autres mettent à *Barba*.

BENI-ARAXID, *Beni-Araxidia*, ou BENIRASID, contrée du royaume d'Alger en Afrique, autour de la riviere de Mina, aux confins du royaume de Tenez. Elle a quelques plaines vers le nord, & quantité de montagnes vers le midi; mais elle est par-tout fertile. Ses villes les plus remarquables sont Batha, Beni-Arax capitale, Cala & Moascar.

☞ BENI-BESSERI, contrée d'Afrique, dans le Biledulgerid. C'est une habitation au pied du mont Atlas, du côté qui regarde le midi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BENIBUALUL, ville d'Afrique dans la province de Cuzt. Elle est à quatre lieues de Fez, sur la pente d'une montagne du grand Atlas, & a été bâtie par les anciens Africains, pour la fureté des passages de Numidie. Le pays n'est pas propre à rapporter du froment. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BENI-GEBARA, montagne de la province de Cuzt, dans le royaume de Fez en Afrique, est fort peuplée, & les avenues en sont très-difficiles, c'est pourquoi les habitans y conservent leur liberté. Ils y ont quantité de bled & de troupeaux, avec beaucoup de vignes, d'oliviers & d'autres arbres fruitiers. Plusieurs fontaines les fournissent d'eau en abondance. Ainsi ils ont chez eux tout ce qui est nécessaire à la vie, & ils pouroient souffrir un siége de dix ans sans craindre la famine. Ils ont jusqu'à sept mille combattans, armés de mousquets & d'arbalêtres. Ils paient un tribu au roi de Fez, pour avoir le commerce libre dans la plaine, où il se tient un grand marché. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

BENIGNE (saint) apôtre de Bourgogne & martyr. On croit qu'il fut envoyé en ce pays par S. Polycarpe, évêque de Smyrne en Asie, & qu'il arriva en France au commencement de l'empire de Marc-Aurele; qu'après avoir passé par Langres & par Autun, il se rendit à Dijon, où il souffrit le martyre. S. Gregoire de *Tours* assure qu'on lui scella les pieds dans une pierre avec du plomb fondu. Ses actes portent qu'il fut enfermé dans la prison avec des chiens furieux, qui ne lui firent pas néanmoins de mal; qu'ensuite on lui fit battre le col avec une barre de fer, & qu'on le perça d'un coup de lance. Les actes du martyre de ce saint sont fort apocryphes, & l'on n'y peut faire aucun fonds, comme M. Bouillaud l'a remarqué. * *Actes de S. Benigne*, dans Surius & Bollandus. *Chronique de Dijon.* Gregor. *Turon*, *de gloria martyr. c.* 51. Baronius. Le Cointe. Bouillaud, *dissert. sur S. Benigne*, *réimprimée dans le t. IV premiere part. des mém. de litt & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets de l'Orat. Tillemont, *t. III*, *des mém.* Baillet, *vies des saints.*

BENIGNE (George) qui prenoit le titre d'archevêque de Nazareth dans le XVI[e] siécle vers l'an 1535, écrivit quelques ouvrages de piété, & un entr'autres qu'il dédia au roi François I, sous le titre de *Contemplationes christianæ.*

BENIGNE ou BENIGNO (Julio) docte jurisconsulte, qui vivoit à Rome sous le pontificat de Clément VIII & de Paul V, y exerça divers emplois, & porta même le titre d'un archevêché *in partibus*. *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III*, *imag. illust. c.* 43.

BENIGNUS CORNELIUS, natif de Viterbe, vivoit au commencement du XVI[e] siécle, & passoit pour fort habile mathématicien & bon géographe. Il se joignit à trois de ses amis, & ils travaillerent conjointement à corriger la géographie de Ptolémée, qu'ils firent imprimer en 1507 avec permission du pape Jules II. Benignus Cornelius publia ensuite quelques autres ouvrages.

BENI-GUALID ou BENI-GUELID, *Beni-Guelidus Mons*, contrée de l'Errif, province du royaume de Fez en Barbarie. Ce sont des montagnes dont les avenues sont très-difficiles. Aussi les habitans ne paient qu'un petit tribu au roi de Fez, pour avoir la liberté de trafiquer. Ils ont plus de soixante villages, recueillent tout ce qui leur est nécessaire pour la vie, & peuvent mettre jusqu'à six mille hommes sur pied. On dit que leur pays est un asyle pour tous les criminels qui s'y retirent, & que c'est un privilége qu'ils se font confirmer par chaque roi. * Sanson. Baudrand.

BENI-GUAZEVAL, *Beni-Guazevalus Mons*, montagne de la province d'Errif, dans le royaume de Fez en Afrique, proche de la montagne d'Alcai. Elle contient plus de six-vingts villages, avec une ville bien peuplée. Au plus haut de la montagne on voit une ouverture d'où sortent quantité de flammes de soufre, comme du mont Gibel en Sicile. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

BENI-GUELID, *cherchez* BENI-GUALID.

BENIGUMI, *Benigomia*, pays du Biledulgerid en Afrique, dans la partie méridionale du Sugulmesse, autour de la riviere de Ghil, aux confins du Zuenziga. On appelle en latin les peuples qui l'habitent, *Benigomates.* * Mati, *dict.*

BENI-KENANE, petit pays de la Terre-Sainte en Sourie, est ainsi nommé, comme qui diroit *le quartier des Arabes*, dont en effet il est presque rempli. Il est de-là le Jourdain, où étoit autrefois la tribu de Gad, & où depuis a été l'Iturée. * Le P. Michel Nau, Jésuite, *relation du voyage de la Terre-Sainte.*

BENI-MAGER, *Benimagherus*, autrefois *Solis Mons*, montagne du royaume de Maroc en Barbarie, située dans la province de Duquela, vers les confins de celles de Maroc & d'Hea, au levant de la ville d'Asafia, & du cap de Cantin. * Mati, *dict.*

BENI-MARAZ, *Benimarasius Mons*, anciennement *Septem Fratres*, montagne du royaume de Fez en Barbarie, dans la province d'Habata. Les anciens appellent cette montagne *les sept freres*, parcequ'elle a sept sommets qui se ressemblent parfaitement. * Baudrand.

BENI-MERINIS, nom d'une race de la tribu des Zenetes d'Afrique, dont étoit Aben-Joseph, roi de Fez. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

☞ BENIN. On appelle de ce nom toute la partie de Guinée qui est au sud-est, & où on trouve plusieurs peuples & plusieurs royaumes dont le principal est Benin. Le roi de Benin est le plus puissant prince de la Guinée, & il peut mettre sur pied une armée de cent mille hommes. Il ne paroît en public qu'une fois l'année, & alors on tue quelques personnes pour lui faire honneur. Quand il meurt, les principaux de sa cour, & un grand nombre de personnes du peuple se tuent pour l'accompagner au tombeau. Les hommes n'osent s'habiller que lorsqu'ils ont reçu un habit de la main du roi. Au reste, les peuples de Benin sont plus honnêtes, & plus policés que tous les autres Négres. Ils reconnoissent un Dieu, qu'ils croient inutile de servir, parcequ'il est bon : aussi tous leurs sacrifices sont-ils

offerts au diable pour appaiser sa malice. La capitale de ce royaume est :

☞ BENIN, sur la riviere de même nom. C'est une des villes les plus considérables d'Afrique : elle a trente grandes rues fort droites & très-larges. Les habitans sont d'une propreté extraordinaire : ils lavent & frottent leurs maisons si souvent, qu'elles sont brillantes comme des miroirs. Le palais du roi est très-vaste ; il est près de la ville & environné de murailles. * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne, tome II, page* 292, 293.

BENIOATARES, nom d'une race de la tribu des Zenetes d'Afrique, qui usurpa le royaume de Fez sur les Beni-Merinis. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 1.

BENI-ORIEGAN, montagne de la province d'Errif, dans le royaume de Fez en Afrique, vers la côte de la mer Méditerranée. Elle a trois lieues de long, sur une & demie de large, & est plantée de vignes & d'oliviers. Il y a aussi quantité de cédres, qui est un bois odoriférent, très-propre à faire des galéres & d'autres ouvrages, qui sont fort en estime dans le pays. On n'y recueille que de l'orge, & il n'y a guères de bétail. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

BENI-RASID, *cherchez* BENI-ARAXID.

BENI-SUAID, ville d'Egypte sur le bord du Nil, à vingt lieues du Caire, en remontant le long du fleuve. Elle est au milieu d'une grande campagne où l'on recueille quantité de lin & de chanvre. Le lin est excellent, & c'est celui que l'on nomme *Alexandrin*, parcequ'on le transporte à Alexandrie pour en faire commerce. * Marmol, *de l'Egypte, l.* 11.

BENI-TEUDI, ville de la province de Habat, dans le royaume de Fez en Afrique, sur la riviere d'Erguile. Elle est maintenant ruinée ; mais on y voit des restes de quelques superbes édifices & quelques anciens tombeaux, qui marquent que ce sont des sépulcres de personnes de grande qualité. Il y a aussi trois belles fontaines avec de grands bassins de marbre & d'albâtre. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

BENITI ou BENIZZI (saint Philippe) *cherchez* PHILIPPE.

BENI-USA ou BERVIRA, montagne de la province d'Errif dans le royaume de Fez en Afrique, proche de celle de Gualid. Les habitans de ces deux montagnes se font presque continuellement la guerre ; car les femmes, pour peu qu'on les maltraite, s'enfuient de l'une à l'autre, où elles se remarient : ce qui leur fait prendre les armes pour les recouvrer. S'ils font quelquefois la paix, c'est à condition que le nouveau mari quittera la femme du premier, ou remboursera les frais des nôces, qui sont grands parmi les Maures. Ils ont quelques alfaquis ou docteurs de la loi, qui les reglent là-dessus, mais qui ont plus de soin de s'enrichir, que de maintenir la justice. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

BENI-YASGA, montagne de la province de Cuzt, dans le royaume de Fez en Afrique, proche du fleuve Cebu ou Suba, est peuplée de gens riches, qui sont bons soldats. Il y a par-tout des terres fertiles en froment, avec quantité de vignes & d'oliviers, & plusieurs troupeaux de gros & de menu bétail. La lainey est si fine, que les femmes en font des étoffes aussi belles que celles de soye. Près de cette montagne, le fleuve de Cebu passe entre deux rochers si étroits & si élevés, que pour le traverser, on se sert de cet artifice. Il y a dans le roc deux grosses poutres plantées de part & d'autre où sont deux grands anneaux, par où passe un gros cable qui fait deux tours. A l'un des côtés est attaché un grand panier de jonc qui tient plus de dix personnes, & ceux qui veulent passer s'étant mis dedans, on les tire à bord par l'autre corde. Si quelquefois le panier vient à se rompre, on tombe dans la riviere de la hauteur de plus de quinze cens brasses, à moins qu'on n'ait le bonheur de se prendre au cable pour être retiré. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

BENKATH, ville, *cherchez* BENAKETH.

BEN-MERODAC, surnom que quelques-uns donnent à l'un des huit derniers rois de Babylone. Le Metasthenes supposé par Annius de Viterbe, le fait regner après Merodac. Sans s'arrêter à ces fables, il faut consulter, sur la suite de ces rois, la table chronologique *que nous en avons donnée*, sous le titre ASSYRIE.

BEN-MUSA, mathématicien Arabe, vivoit dans le Xe siécle, vers l'an 920, ou selon d'autres, dans le XIIe, en 1110. Il avoit écrit un traité : *De figuris planis & sphæricis.* * Blancanus, *chron. math. p.* 57. Vossius, *de math.* 56. §. 24.

BENNARA, ville d'Asie, *cherchez* BENARES.

BENNET (Jean) lord *Ossulston*, frere aîné de Henri, comte d'Arlington, fut fait baron du royaume par le roi d'Angleterre Charles II. * *Dict. angl.*

BENNET (Henri) comte d'Arlington, fut promu à cette dignité par le roi d'Angleterre Charles II. Il descendoit d'ancêtres distingués par leur mérite, & fut instruit dans toutes les sciences, qui convenoient à un homme de sa qualité. Il quitta les études dans le temps des guerres civiles, & se signala en combattant sous le roi Charles I. Autant qu'il étoit habile dans les sciences & dans l'art militaire, autant l'étoit-il dans la politique, & il en donna des marques particulieres dans les affaires dont il fut chargé près du roi d'Espagne. Après le rétablissement de Charles II, il fut fait premier secrétaire d'état, chevalier & pair du royaume. Il fut créé baron d'Arlington en 1664, vicomte de Thedfort, vicomte d'Arlington, & seigneur dans le Middlesex, lieu de sa naissance, en 1672, reçut ensuite l'ordre de S. George, & devint grand-chambellan de la maison du roi. Il épousa *Isabelle* de Nassau, qui lui a survécu, fille de *Louis* de Nassau, seigneur de Beverwar, fils de *Maurice*, prince d'Orange, & comte de Nassau. Il n'en eut qu'une fille, qui épousa *Henri* Fitz-roi, duc de Grafton, fils *naturel* du roi *Charles II*, qui ayant été tué au dernier siége de Cork en Irlande, laissa pour successeur le duc de Grafton, qui vivoit encore en 1701. Henri Bennet, comte d'Arlington, *dont nous parlons*, mourut âgé de 67 ans dans sa maison du Parc-de-saint-James le 28 août 1685. Le roi Jacques II l'avoit continué dans sa charge de grand-chambellan. On a imprimé de lui après sa mort un volume de lettres en anglois, qui ont été traduites en françois. * *Dict. angl.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BENNING (Jean BODECHER) né à Loosdrecht, village dans le petit pays de Goyland en Hollande, fut fait dès l'âge de vingt-trois ans professeur en philosophie dans l'académie de Leyde. Il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire, ou préface de son *Satyricon in corruptæ juventutis mores corruptos*, page IX. On voit par cet écrit & par plusieurs autres, qu'il n'avoit pas moins cultivé la poësie & les belles-lettres que la philosophie. Il mourut en 1642, étant encore jeune ; puisque dans la préface du même ouvrage imprimé en 1631, il dit : *Dum juvenis ipse sum, nihil placuit præter juveniles errores taxare.* D'ailleurs, le discours qu'il prononça lorsqu'il commença à professer la philosophie morale est de l'an 1629, & il paroît que cette année fut la premiere où il entra en exercice n'étant que dans sa vingt-troisiéme année ; aussi dit-il dans l'épître dédicatoire de ce discours, adressée à Jacques Brouchovius, que quelques-uns lui reprochoient sa grande jeunesse. Dans la même épître, il dit que la famille des Bennings, dans laquelle Brouchovius avoit pris alliance, étoit ancienne & illustre, & il semble dire qu'il étoit de la même famille. Parmi les poësies latines de Marc Zuerius Boxhorn, on en trouve une (page 57) que Boxhorn adressa à Bodecher lors de son départ pour les Indes Orientales où il étoit envoyé en qualité de

conseiller. Comme cette piéce n'est point datée, nous ignorons en quelle année Bodecher fit ce voyage, & combien il dura. Les opuscules de Bodécher Benning, imprimés à Leyde, en 1631 petit *in-12*, contiennent, 1. son *Satyricon*, dont on a rapporté le titre : c'est un ouvrage en prose mêlé de vers latins de diverses mesures : l'auteur y passe en revue tous les vices des jeunes gens ; mais il n'est pas quelquefois lui-même assez chaste dans les peintures qu'il en fait : cet écrit n'est pas d'ailleurs toujours fort sérieux. Dans la longue préface qui est au commencement, il dit qu'il avoit eu d'abord dessein de publier son écrit sous le nom de *Hermophilus Tanugriensis*, afin de n'être pas connu pour en être l'auteur ; mais qu'il avoit pensé depuis qu'il étoit plus à propos qu'il se nommât. 2. *Oratio prima vitam quæ in actione consistit speculativæ præponens* : c'est la harangue dont on a parlé plus haut, que l'auteur prononça à la fin de l'année 1629. 3 *Sermones tres* : ces trois discours sont en vers latins : le premier est adressé à Pierre Cunæus, jurisconsulte : il paroît que Benning avoit été son disciple : il s'y moque de la philosophie de l'école, & fait l'éloge de quelques savans Hollandois. Le second discours est adressé à François Burgersdice, recteur : il y parle des différentes inclinations des hommes. Le troisiéme est à Gérard Jean Vossius, professeur d'éloquence, d'histoire & de la langue grecque. 4. Une Ode latine sur le départ d'Albert Conrad Vanderbuch, jurisconsulte, conseiller & ex-échevin d'Amsterdam, &c. qui étoit envoyé en Moscovie en qualité d'ambassadeur. 5. Différentes piéces de poësie qui ont été recueillies sous ce titre : *Jan Bodecheri Banningii poëmata* ; Leyde 1637 petit *in-12*. Ce recueil contient deux livres d'élégies, un livre d'hendécasyllabes, un de sylves, un d'épigrammes, un de vers adoptifs, c'est-à-dire, de différens auteurs qui ont adressé des piéces à Bodecher, ou qui en ont composé à sa louange. Le recueil finit par un écrit en prose, sous ce titre : *Jani Bodecheri Banningii dissertatio epistolica de philosophiæ & poëtices studiis conjungendis.* Bodecher avoit un frere nommé Gerard, dont il déplore la mort page 101 de ses poësies. P. 180, il nomme son pere *Nicolas* ; p 184 il parle d'un autre de ses freres, *Adrien* Bodecher, bailli de Loosdrecht, Mynden & Teckop. Dans les poësies de divers auteurs qui sont imprimées à la suite des poësies latines de Marc Zuërius Boxhorn, à Francfort 1679, *in 12*, on trouve quatre piéces de Bodecher en vers latins, deux sur le théâtre des villes de Hollande par Boxhorn ; la troisiéme sur les questions romaines du même, la derniere sur le discours du même, *De majestate eloquentiæ romanæ*. Valere André parle de cet auteur dans sa bibliothéque Belgique, tome 1, page 546, édition de 1739, *in-4°*. Ce que l'on vient de dire en est tiré en partie, & en partie des écrits mêmes de Bodecher Benning, & des poësies de Boxhorn.

BENNINGDON, ville en Angleterre, dans le pays des Merciens, où on célébra vers l'an 850 un concile sous le regne de Bernulphe, roi de ce pays. * Camden.

BENNINGIUS (Jean) qu'il ne faut pas confondre avec celui dont parle Boxhornius dans son théâtre des villes de Hollande, étoit d'Amersfort, & fit ses études à Louvain, où il prit le dégré de docteur le 8 février de l'an 1594 ; il avoit aussi la qualité de maître ès arts, & il la prend dans un poëme qu'il écrivit à la louange de l'histoire de la guerre de Cologne, par Michel d'Isselt ; ce poëme est en latin. Verhoéven le dit professeur à Louvain ; mais il y a lieu de croire qu'il se trompe. On ne trouve pas au moins son nom dans la liste des professeurs qui ont enseigné le droit dans cette ville. Peut-être Verhoéven le confond-il avec son frere *Jacques* Benningius qui fut en effet professeur de droit canon & de droit civil, non à Louvain, mais à Douai, & qui y mourut en 1611, ou dès 1609 selon Valere André. Jean, dont il s'agit ici, fut premierement conseiller & procureur général du conseil souverain de Malines ; ensuite Philippe III roi d'Espagne, & l'archiduc Albert avec l'archiduchesse Isabelle, le créerent président de la cour provinciale de Luxembourg. Benningius remplit ce poste important pendant 30 ans ; & il le remplit avec beaucoup de distinction. Il mourut le 30 janvier de l'an 1632. Il a composé une histoire du duché de Luxembourg, ou plutôt une analyse historique & géographique de ce duché, que l'on ne croit pas avoir encore été imprimée. Il en est parlé dans plusieurs auteurs, dont quelques-uns en avoient vu le manuscrit. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burmann, imprimé à Utrecht en 1738, *in-4°*.

BENNON, évêque de Metz dans le Xe siécle, étoit un saint solitaire qui vivoit en pénitent dans les Alpes. On l'en tira en 927 pour le mettre sur le siége de l'église, de Metz, après la mort de Wiger ou Widric. Sa vertu irrita quelques scélérats qui se jetterent sur lui, & lui creverent les yeux l'an 928. Les auteurs d'un si horrible attentat furent excommuniés dans le concile de Duisbourg, tenu dans le même temps. Flodoard, le continuateur de Reginon, la chronique de Strasbourg, & Guilliman en font mention.

BENNON, évêque de Misne, *cherchez* BELNON

BENNON ou BENNO, Allemand, qui vivoit dans le XI siécle, fut fait cardinal par l'antipape Guibert qui se fit nommer Clement III. Il composa divers ouvrages satiriques, accusa Sylvestre II de magie, Grégoire VI de simonie, & écrivit la vie de Grégoire VII, ou plutôt une satyre contre ce pontife. Bennon étoit non-seulement le zélé partisan de l'antipape ; mais lui-même entretenoit le schisme avec un aveuglement extrême. On dit qu'il vivoit encore en 1092. Les Protestans parlent avec éloge de ce cardinal schismatique, parcequ'il avoit été ennemi des papes. * Baronius, *A. C.* 999, 1044, 1073 & 1079. Ciaconius *in Greg. VII.* La Roche-Posai, *nomenc. card.* Auberi *hist. des card.* Vossius, *de hist. lat. l. 2 c. 46.* Louis Jacob, *bibl. Pontif. &c.*

BENOIST (saint) l'un des premiers instituteurs de la vie monastique en Occident, né l'an 480 dans le territoire de Nursie, ville du duché de Spolete en Italie, fut élevé à Rome dès l'enfance, & y commença ses études. Il en sortit à l'âge de 16 ou 17 ans, pour se retirer dans le desert de Sublaco, à quarante milles de Rome, où il passa trois ans dans une affreuse caverne, sans que personne le sût, sinon S. Romain, qui lui descendoit du pain avec une corde. Ayant ensuite été connu des moines d'un monastere voisin, ils le choisirent pour leur abbé ; mais leurs mœurs ne convenant pas à celles de S. Benoît, il se retira dans la solitude où plusieurs personnes le vinrent trouver, pour se mettre sous sa conduite : de sorte qu'en peu de temps il bâtit douze monasteres en cet endroit. De-là il passa l'an 529 sur le Mont-Cassin, où il y avoit alors un temple d'Apollon, & des restes d'idolâtrie. Il y instruisit les peuples des environs, les convertit, brisa l'idole d'Apollon & fit bâtir deux chapelles sur cette montagne. Il jetta ensuite les fondemens du célebre monastere du Mont-Cassin ; & il y établit une communauté nombreuse. Ce fut-là qu'il composa sa régle, & qu'il jetta les fondemens d'un ordre, qui se répandit en peu de temps dans toute l'Europe. Il y mourut selon le P. Mabillon, le 21 mars 543, selon le P. Pagi, le 26 mars 544, ou selon M. Lancelot, auteur du livre de l'*Hemine*, l'an 547. On croit que son corps fut depuis transporté en France, vers l'an 660, à l'abbaye de Fleuri, dite *S. Benoît-sur-Loire*, comme

non-seulement les historiens François, mais aussi Paul Diacre du Mont-Cassin l'assurent. Du temps de l'incursion des Normans, les religieux de Fleuri le transporterent à Orléans, d'où il fut reporté à Fleuri en 883; Il fut conservé du temps des Huguenots par le prieur de la maison, qui le cacha dans sa chambre, & le remit dans l'église de l'abbaye en 1581. Les moines du Mont-Cassin prétendent qu'il est resté chez eux, & qu'ils l'ont découvert en 1066. Saint Grégoire dit que la régle que saint Benoît composa est mieux écrite & plus prudente que toutes les autres, *sermone luculentam, discretione præcipuam.* On lui attribue encore une lettre à S. Remi, un sermon sur la mort de S. Placide, un discours sur le départ de S. Maur, une lettre au même saint, une autre de la vie monastique; mais aucune de ces piéces n'est de S. Benoît. On trouve sa vie écrite dans le second livre des dialogues que l'on donne communément à S. Grégoire *le Grand.* Paul Diacre, moine du Mont-Cassin, en a aussi parlé dans l'histoire des Lombards. Plusieurs moines ont aussi écrit depuis son histoire, & entr'autres S. Léon d'Ostie. * Trithêmius, *de vir. illust. Bened.* Arnulph. Wion, *lignum vitæ.* Gabriel Bucelin. M. Ant. Scipion. Maurolicus. Hugues Menard. Marguerite de *Blemur, vies des saints de l'ordre de S. Benoît.* *Voyez* particuliérement le I. tome des actes des SS. de l'ordre de S. Benoît. Bulteau. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. VI. siecle.* On peut y joindre les traités historiques de la translation & des miracles de S. Benoît en France, écrits par Diétéric Adalbert, Adreval, Adelaire, Aimoin, Pierre Diacre du Mont-Cassin, Didier, Tourtier, Du Saussai, Du Bois, Lauret.

Il n'y a point eu d'ordre dans l'église plus etendu, plus illustre, ni plus riche que celui de S. Benoît. Il subsiste depuis plus de treize cens ans, & a été souvent reformé par de saints personnages qui y ont renouvellé le zéle & la ferveur de l'observance réguliere. Ainsi S. Odon, abbé de Cluni, commença la réforme de cet ordre vers l'an 940, & mourut en 944. C'est de-là qu'est venue la congrégation de Cluni. Celle de sainte Justine de Padoue & du Mont-Cassin s'est établie en Italie en 1408, & s'est renouvellée en 1504. Celle de S. Maur en France a commencé en 1621, & a été féconde en grands hommes qui s'y perpétuent par une espéce de succession, & qui enrichissent chaque jour l'église & la république des lettres de quelques-unes de leurs excellentes productions. Outre cela, l'ordre de S. Benoît a été la source de plusieurs autres qui suivent la régle du S. Patriarche leur fondateur, & qui en sont sortis pour faire de nouvelles branches dans l'église. Les plus considérables sont les ordres de Camaldoli, de Valombreuse, des Chartreux, de Cîtaux, de Grammont, des Célestins, des Humiliés, des Sylvestrins, & quelques-autres dont nous parlerons sous leur nom particulier.

Sa chronique compte quarante papes, deux cens cardinaux, cinquante patriarches, seize cens archevêques, quatre mille six cens évêques, quatre empereurs, douze impératrices, quarante-une reines, & trois mille six cens saints canonisés. Nous ne prétendons pas nous rendre garans de ce compte; & c'est avec raison que plusieurs grands hommes, après Baronius, ont blâmé ces auteurs, qui par un amour déréglé pour leur ordre, y ont fait entrer, contre toute sorte de vrai-semblance, les plus saints personnages de tous les siécles, comme Trithême qui en met grand nombre qui vivoient avant S. Benoît. Il est pourtant sûr que l'ordre de S. Benoît a été un des plus illustres qui soient dans l'église, & celui qui a le plus de grands hommes, de saints, d'écrivains & de sujets propres à être élevés sur les trônes des églises, qu'ils ont gouvernées avec beaucoup de sagesse & de probité.

BENOIST (saint) dit *Biscope*, né en Angleterre l'an 628, abbé de Cantorberi dans le VIIe siécle, sorti d'une famille illustre & puissante, porta les armes avec réputation, & fut officier du roi Oswin. Il quitta la cour à l'âge de 25 ans, & fit le voyage de Rome. A son retour il s'appliqua entiérement à l'étude des saintes écritures & aux exercices de piété, jusqu'à ce qu'au bout de cinq ou six ans, il retourna à Rome avec le jeune prince Alfride, fils du roi Oswin. Il se retira ensuite au monastere de Lerins, où il fit ses vœux monastiques, & après y avoir demeuré deux ans, il conduisit en Angleterre Théodore qui devoit être archevêque de Cantorberi. A son retour il fut fait abbé de S. Augustin de Cantorberi; & laissant cette charge quelque temps après à Adrien qui étoit venu d'Italie avec Théodore, il retourna encore à Rome en 671, d'où il rapporta divers livres touchant le culte divin. Après la mort de Kenwalch, roi des Saxons occidentaux, auprès duquel il s'étoit arrêté quelque temps, il repassa en Nortumberland, où il fonda le monastere de Wirmouth, au diocèse de Durham. Il bâtit encore le monastere de Girwic ou Jarow, à 2 lieues de Wirmouth. Il retourna ensuite à Rome pour la cinquiéme fois, & visita plusieurs monasteres en Italie, pour en prendre les coutumes & les usages. Il se déchargea du gouvernement de l'abbaye de Jarow sur S. Geolfroi, & de celui de l'abbaye de Wirmouth sur S. Estervint, & s'occupa particulierement à établir la magnificence du culte extérieur & des cérémonies dans les églises d'Angleterre. Il amena avec lui de France des vitriers, des peintres, & d'autres ouvriers, pour travailler à la décoration des églises. Il apporta aussi un grand nombre de livres & de tableaux, & plusieurs reliques romaines en Angleterre. Après avoir beaucoup travaillé, il tomba en paralysie, & mourut le 12 janvier de l'année 690, selon les uns, ou 703, selon les autres, âgé de 76 ans. Il avoit composé un traité de la célébration des fêtes, une exhortation à des moines, & quelques autres ouvrages de pareille nature. * Beda, *hist. abbatiæ Wirmouth.* Pitseus, *de scrip. Angl. p.* 113. Dom Ménard. *in martyr. Benedict.* D. Joan. Mabillon. *in act. SS. ord. S. Bened.* Bulteau, *hist. monast. d'Occid.* Baillet, *vies des Saints.*

BENOIST (saint) abbé d'Aniane en Languedoc, dans le diocèse de Montpellier, naquit dans cette province l'an 751. Il étoit fils d'*Aigulfe* comte de Maguelone, qui se rendit recommandable par sa fidélité envers le roi Pépin, & par la valeur avec laquelle il défit les Gascons, qui avoient fait une irruption dans les terres de son gouvernement. Aigulfe envoya son fils Benoît à la cour du roi Pépin, où il fut élevé; il y eut ensuite la charge d'échanson, & servit dans les armées. Après la mort de Pépin, il s'attacha au service de Charlemagne; mais enfin songeant à son salut, & frapé d'un accident dans lequel il pensa être noyé, il résolut de se retirer du monde, quitta ses parens, comme s'il eût eu dessein de se rendre à Aix la Chapelle; mais passant par la Bourgogne, il s'arrêta dans l'abbaye de S. Seine, au diocèse de Langres, à cinq lieues de Dijon, renvoya ses gens en Languedoc, & se fit religieux en cette maison, l'an 774. Il y passa deux ans & demi, dans des abstinences & dans des austérités presque incroyables. L'abbé de S. Seine étant venu alors à mourir, les moines de cette abbaye voulurent mettre Benoît en sa place; mais comme ces religieux vivoient peu régulierement, il les quitta, & revint en Languedoc vers l'an 780, où il bâtit un hermitage près d'une chapelle dédiée à S. Saturnin, sur le ruisseau nommé *Anian.* Cette maison s'accrut peu à peu, & devint un monastère considérable, où il y avoit plus de trois cens religieux. Le zèle de Benoît d'*Aniane* le porta à travailler à la réforme, non-seulement de la discipline monastique & ecclésiastique, mais encore à combattre l'erreur de Félix & d'Elipand. Il fut le restaurateur de la disci-

pline monastique en France, & établit la réforme dans quantité d'abbayes. Louis *le Débonnaire* le fit venir auprès de lui, & l'établit comme le chef & le général de tous les monastères de France. Il assista au concile d'Aix-la-Chapelle en 817, & présida à l'assemblée des abbés, où il fit dresser des statuts pour la maniere de vivre des moines, qui furent autorisés par le roi, & envoyés dans tous les monastères, avec des visiteurs pour les faire exécuter. Il mourut le 11 février l'an 821, dans le monastère d'Inde, appellé depuis *de S. Corneille*, qu'il avoit établi à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Ce saint abbé fut en France & en Allemagne ce que S. Benoît avoit été en Italie. Il avoit composé un recueil des régles des moines d'Orient & d'Occident, intitulé *Codex regularum*, avec une concorde des régles, pour montrer les convenances de la régle de S. Benoît, avec les autres régles de la vie monastique. Il avoit encore dressé un recueil des homélies ou traités des SS. Peres. On a aussi de lui un pénitentiel, imprimé dans l'addition des capitulaires, & plusieurs lui attribuent l'ordre de la conversation monastique, qu'on croyoit auparavant de S. Benoît du Mont-Cassin. Le code des régles a été publié à Rome par Holstenius, & imprimé à Paris en 1663. Le même a aussi publié la concorde des régles, & le recueil des homélies. La vie de S. Benoît d'*Aniane* a été écrite par Ardon Smaragdus, & a été donnée avec ses ouvrages en 1648, avec des notes & des observations fort curieuses, par Hugues Mainard, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, dans le recueil de Bollandus, & dans les actes de S. Benoît. Ardon avoit fait sa vie sur une longue lettre écrite sur sa mort par quatre religieux du monastere d'Inde. * D. Mabillon. Bulteau, *hist. monast. d'Occid. l. 5. c. 2 & 3.* Henschenius, *dissert. sur Benoît d'Anian.* Baillet, *vies des Saints.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du IX. siécle. Voyez* D. Rivet, *hist. litter. de la France, Tome IV, page* 447-459.

Papes de ce nom.

BENOIST I (saint) qu'Evagre & d'autres surnomment BONOSE, Romain de nation, fut élu après Jean III, le 16 ou 17 jour de mai de l'an 573. De son temps la ville de Rome fut affligée par la famine, & par les courses des Lombards : Benoît agit dans ces occasions comme un véritable pere des pauvres. Dans une ordination il fit trois diacres, quinze prêtres, & vingt-un évêques. Il se trouve une épître sous son nom, écrite à David, évêque en Espagne, sur la créance que l'on doit avoir de la très-sainte Trinité. Il mourut le 30 juillet de l'an 577, après avoir tenu le siége quatre ans, quatre mois & vingt-huit jours, ou deux mois & quinze jours, selon les autres. PELAGE II lui succéda. * Anastase *le Bibliothécaire.* Baronius, *A. C.* 537, 577. Du Chêne, *hist. des papes, &c.*

BENOIST II (saint) succéda le 20 août de l'an 684, à S. LEON II. Il étoit Romain de nation, fils de *Jean*, & s'étoit appliqué à l'étude de l'écriture-sainte avec beaucoup d'assiduité. Constantin *Pogonat* déféra tant à sa vertu, qu'il laissa au clergé la liberté d'élire les souverains pontifes, sans qu'il fût besoin de faire intervenir, comme auparavant, l'autorité de l'empereur ou de l'exarque. On lui attribue deux épîtres, une à Pierre, notaire, & l'autre au roi des Visigots, laquelle semble plutôt être de son prédécesseur. Il mourut huit mois & dix-sept jours après son élection, c'est-à-dire, le 7 ou le 8 mai de l'an 685. On voit son tombeau dans l'église du Vatican, avec une épitaphe. Il eut JEAN V pour successeur. * Anastase *le Bibliothécaire, dans sa vie.* Platine Onuphre. Genebrard. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST III, Romain, fils de *Pierre*, fut élu avec l'applaudissement de tout le monde, le 17 juillet de l'an 855, après la mort de LEON IV, & fut consacré le 29 septembre. Son humilité lui fit refuser le pontificat, qu'il n'accepta que par force, & sa constance lui fit souffrir sans murmurer les indignités dont usa envers lui l'antipape Anastase, qui se plaça sur le trône pontifical, d'où il fut bientôt chassé. Benoît mourut le 16 février de l'an 858, après avoir gouverné l'église deux ans, six mois & dix jours, depuis son sacre. Il y a deux épîtres de lui, une à Hincmar, archevêque de Reims, & l'autre aux évêques du royaume de Charles *le Chauve*, contre Hubert, soudiacre, accusé de grands crimes. Presque toutes les autres épîtres de ce pape sont perdues. Les auteurs en parlent comme d'un homme simple, humble, & animé d'une véritable piété. NICOLAS I lui succéda. * Anastase. Platine. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST IV, Romain, fils de *Mammolus*, tint le siége après JEAN IX. Les historiens disent seulement de lui, que dans un siécle de dépravation & de désordre, il gouverna l'église avec une grande probité, & eut un soin tout particulier des pauvres. Il ne tint le pontificat que quelques mois de l'an 905, & eut pour successeur LEON V. * Volaterran, *en la chron.* Platine *en sa vie.* Du Chêne. Papyrius Masso, *de epis. urb. &c.*

BENOIST V fut élu pape après JEAN XII, lorsque l'église étoit affligée du schisme de l'antipape Leon, dit VIII, introduit par l'empereur Othon. Ce prince, après avoir pris par famine la ville de Rome le 23 juin de l'an 964, fit conduire le pontife à Hambourg en Allemagne, où il mourut le 10 juin de l'an 965, un an & quelques jours après son élection. Son corps fut rapporté à Rome en 999. On lit encore à Hambourg sur son épitaphe : *Benedictus papa, qui de sede apostolicâ per violentiam remotus, posteà cùm revocaretur obiit Hamburgi.* JEAN XIII lui succéda. * Ditmar, *l. 3 chron.* Adam de *Bremen, l. 2, c. 6.* Baronius, *A. C.* 964, *n.* 1, 17 *& suiv.* Du Maurier, *mem. de Hambourg, p.* 41, où il met en 966 la date de la mort de ce pape.

BENOIST VI, Romain, fils d'*Hildebrand*, fut pape un an & trois mois. On l'élut le 20 décembre 972. Boniface, surnommé *Francon*, cardinal, diacre, le fit mettre en prison, & le fit étrangler en 974, par le moyen de Cinthius, homme puissant. Ensuite le même BONIFACE se mit sur le saint-siége. * Léon d'*Ostie, l.* 2, *c.* 4. Platine. Onuphre, S. Antonin, §. 17.

BENOIST VII passa de l'évêché de Sutri en Toscane, sur le trône des pontifes, où il fut élevé le 11 mai 975, après que l'infâme BONIFACE, qui avoit fait étrangler Benoît VI, eut été chassé ignominieusement de Rome. On y reçut Benoît VII avec de grandes démonstrations de joie. Ce pape gouverna sagement l'église dans un temps déplorable, & mourut le dixiéme jour de juillet de l'an 984, après neuf ans de siége, moins deux mois. JEAN XIV fut mis en sa place, & le malheureux Boniface eut encore assez de partisans pour jetter ce nouveau pontife dans une prison. * Platine & Ciaconus, *in Benedict. VII.* Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST VIII, sorti de la famille des comtes de Tusculane, étoit évêque de Porto, sur l'embouchure du Tibre dans la mer, lorsqu'il fut élu après SERGE IV, le 7 juin de l'an 1012. La tyrannie de Grégoire antipape l'obligea d'aller en Allemagne implorer le secours de l'empereur Henri II, dit *le Saint & le Boiteux*, qui le rétablit sur le saint-siége. Ce pape défit les Sarazins, qui de son temps s'étoient emparé d'une partie de l'Italie, & eut guerre contre les Grecs, qui ravageoient la Pouille. Depuis il passa à la priere de l'empereur en Allemagne, où il consacra l'église de S. Etienne de Bamberg l'an 1019, & mourut à Rome le 28 février de l'an 1024, après avoir gouverné l'église environ douze ans. Il tint un concile à Pavie, où il publia huit décrets. Il a écrit diverses épîtres qui nous sont presque toutes incon-

nues, si nous exceptons celles qu'il écrivit en faveur du monastere du Mont-Cassin. JEAN XX son frere lui succéda. * Platine. Leo Marsicanus. Petrus Guillelmus. Martinus Polonus. Rodolphe Glabert. Ciaconius. Du Chêne. Bini. S. Antonin. Baronius. Genebrard, *en la chron. &c.*

BENOIST IX, dit auparavant *Theophilacte*, étoit fils d'*Albéric*, comte de Frescati. Il fut mis l'an 1033 sur le siége des papes, après son oncle JEAN XX, frere de BENOÎT VIII, bien qu'il fût encore enfant. Sa jeunesse & son ignorance l'entraînerent dans des vices horribles, qui le firent chasser l'an 1043. On mit en sa place Jean, évêque de Sabine, qui prit le nom de *Sylvestre III*, & qui fut déposé par la faction des comtes de Frescati. Benoît IX fut rétabli, continua ses débauches scandaleuses, & résigna quelque temps après le pontificat à Jean, archiprêtre de l'église romaine, au rapport de Léon d'Ostie, *l.* 2, *c.* 28. Dans la suite il occupa encore le siége pontifical à diverses fois sous Grégoire VI, après Clément II, en 1047 & en 1048, après Damase II, vivant toujours dans ses débordemens & ses impiétés. Il mourut l'an 1054. * Platine, *en sa vie.* Onuphre. Sigebert. Trithême. Genebrard, *en la chron.*

BENOIST X, antipape, auparavant nommé *Jean Mincius*, étoit évêque de Veletri, & fils de *Gui* Mincius, de la noble famille des comtes de Tusculane. Léon IX le créa cardinal, & lui donna l'évêché de Veletri. Depuis il s'éleva contre Nicolas II, élu légitimement, l'an 1059. Il reconnut sa faute quelques mois après, & en demanda pardon au même pontife, qui lui permit de vivre dans l'église de sainte Marie Majeure, sans pouvoir exercer aucune fonction du sacerdoce. On dit qu'il mourut bientôt après, le 2 avril de la même année 1059. * Du Chêne. Platine. Onuphre. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1059, *&c.*

BENOIST XI, n'est mis que le IX de ce nom, par ceux qui rejettent Théophilacte, fils du comte de Frescati, & Jean Mincius antipape. D'autres, qui omettent seulement le dernier, marquent celui-ci comme le X de ce nom. Il se nommoit *Nicolas* Bocasin, & étoit fils d'un berger, ou, selon d'autres, d'un greffier de la Marche Trevisane, où il naquit en 1240. Après être entré à l'âge de 14 ans dans l'ordre de S. Dominique, il y apprit les belles lettres & la théologie, & les y enseigna pendant l'espace de vingt années. On l'élut ensuite prieur, provincial de Lombardie, & enfin général de son ordre en 1296 dans le chapitre tenu à Strasbourg. Le pape Boniface VIII le créa cardinal en 1298, lui donna l'évêché d'Ostie, & l'employa dans diverses affaires importantes. Après la mort de ce pape, Nicolas Bocasin fut élevé sur le siége pontifical le 22 du mois d'octobre 1303. Au commencement de son pontificat, il publia trois bulles, qui annuloient celles du même Boniface contre le roi Philippe *le Bel*; il révoqua la condamnation contre les Colonnes, entreprit de secourir les Tartares pour la conquête de la Syrie, & n'oublia rien de ce qui pouvoit être utile au bien de l'église. Il fut empoisonné à Perouse, huit mois après son élection, le 6 ou le 7 juillet de l'année 1304. On remarque qu'il refusa de voir sa mere, qui le venoit voir, couverte d'habits magnifiques, & qu'il la reçut avec joie devant toute sa cour, lorsqu'elle revint sous ses vieux haillons. Ce sage pape, mort en odeur de sainteté, composa divers ouvrages, des commentaires sur Job, sur presque tout le pseautier, sur l'Apocalypse, & sur S. Matthieu. Une partie de ces derniers ont été imprimés. Il écrivit encore : *De ritibus. Sermones in diebus solemnibus, &c.* Le corps de Benoît XI fut enterré dans l'église des Dominicains de Perouse, où l'on voit son tombeau, & une épitaphe qui contient l'abregé de sa vie, qui a été écrite par Nicolas Mauro, jurisconsulte. CLÉMENT V lui succéda. * *Consultez* aussi Séraphin Razzi, Grégoire Luziani, Ferdinand de Castille, Antoine de *Sienne*, Du Chêne, Sponde, Rainaldi, Ciaconius, &c.

BENOIST XII, religieux de l'ordre de Cîteaux, avoit été nommé *F. Jacques Fournier* ou *du Four*, & par allusion à son habit, *le cardinal Blanc*. Il étoit fils d'un meunier, nommé *Guillaume*, & natif de Saverdun au pays de Foix, sur l'Ariége. Après avoir achevé ses études dans son ordre, il fut fait docteur de Paris, abbé de Fond-Froide, dans le diocèse de Narbonne, puis évêque de Pamiez, de Mirepoix, cardinal l'an 1327, & enfin pape, après JEAN XXII. Son élection se fit le 20 décembre 1334 à Avignon, où il fut couronné le cinq janvier suivant. Il confirma les censures de son prédécesseur contre Louis de Baviere, & il excommunia certains hérétiques, nommés *Fraticelli*, contre lesquels il avoit autrefois écrit. On admire les précautions qu'il prenoit en conférant les bénéfices, & le refus qu'il fit d'enrichir, ou d'avancer ses proches. Il disoit à ce sujet, que les papes devoient être semblables à Melchisedech, qui n'avoit point de parens, & il se servoit pour l'ordinaire de ces paroles du prophéte, *ps.* 18 : *Si les miens ne dominent point, je serai sans tache, & je serai purifié d'un très-grand crime.* Il travailla aussi pour la réforme des ordres religieux, & il reçut avec bonté les villes d'Italie, qui quittoient le parti des ennemis de l'église, pour reconnoître le saint-siége. Ce saint pape écrivit un traité sur l'état des ames après la mort, question qui s'étoit élevée sur la fin du pontificat de son prédécesseur, & qu'il décida conformément à la créance commune de l'église, par une constitution du 22 février 1336, déclarant hérétiques ceux qui soutiendroient avec obstination quelques-uns des articles contraires. Les historiens parlent avec éloge de Benoît XII, qui mourut à Avignon en odeur de sainteté le 25 avril de l'an 1342, après avoir tenu le siége sept ans, quatre mois & six jours. Son corps fut enterré dans l'église métropole de Notre-Dame de Dons. CLÉMENT VI lui succéda. Outre les deux ouvrages dont nous avons déja parlé, Benoît XII composa des commentaires sur les pseaumes : *De statu canonicorum. Decretale religiosorum. Constitutio de reformatione Benedictinorum.* La vie de S. Jean Gualbert, fondateur des religieux de Val-Ombreuse. * *Consultez* le ménologe de Cîteaux, de Chrysostôme Henriquez, & le martyrologe bénédictin d'Arnoul Wion, & de Hugues Mainard, Du Chêne, & Bosquet, *in Benedict. XII.* Frizon, *Gall. purp.* Robert & Sammarth. *Gall. christ.* Louis Jacob, *bibl. Pontif.* Du Saussai, *in martyr. Gall.* Ciaconius, Possevin, Bzovius, Rainaldus, &c.

BENOIST XIII, antipape, dit *Pierre de Luna* ou *de Lune* en Espagne, natif de Caspe, ou, selon d'autres, de Huesca, dans le royaume d'Aragon, & fils de *Jean-Martin* de Luna, & de *Marie* Perez Gotor. On l'éleva dans l'étude de la jurisprudence civile & canonique; mais son inclination le portoit à la guerre. En effet, pendant les guerres de Castille, entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, comte de Tristemare, il porta les armes en faveur du dernier. Depuis, il reprit l'étude du droit, & vint à Avignon, où l'on avoit transféré le saint-siége. Il enseigna le droit dans l'université de Montpellier, avec beaucoup de réputation, & fut pourvu de l'archidiaconé de Saragosse, puis de la prévôté de Valence en Espagne. Enfin le pape Grégoire XI le créa cardinal du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*, le 20 décembre 1375. Ce pape qui consultoit le nouveau cardinal sur toutes les affaires importantes, le nomma pour être un des commissaires qui eurent ordre d'examiner le livre des révelations de sainte Brigitte. Depuis, après la mort de Grégoire XI arrivée en 1378, le cardinal de Luna se trouva à l'élection de Clément VIII, & le suivit à Avignon, abandonnant Urbain VI qui étoit à Rome. Clément l'envoya légat en Espagne, puis en France, où il fut presque toujours accompagné

accompagné de S. Vincent Ferrier, affectant de parler continuellement contre le schisme, & de protester que, s'il étoit à la place d'un des papes, il n'y auroit jamais de considération assez puissante qui pût l'empêcher de travailler à la réunion des fidéles sous un même chef. Cependant après la mort de Clément VII qui arriva le 16 septembre de l'an 1394, les cardinaux de son obéissance entrerent dans le conclave au nombre de vingt-deux le 26 du même mois, & le 28 suivant ils élurent Pierre de Luna, qui prit le nom de *Benoît XIII.* Avant cette élection ils firent un acte, qu'ils signerent tous, par lequel ils promettoient que celui qui seroit élu, renonceroit au pontificat, lorsqu'il en seroit requis par le sacré-collége, pour finir le schisme. Benoît oublia bientôt cette promesse, & fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir. Lorsque le roi Charles VI, le clergé de France, l'université de Paris, & divers princes de l'Europe, lui proposerent la voie de cession, il éluda cette proposition, & il promit ensuite d'y donner les mains, pour avoir le temps de prendre des mesures contraires: enfin il leva le masque, & refusa ouvertement de tenir ce qu'il avoit promis. On l'arrêta à Avignon; mais il trouva moyen d'en sortir déguisé en 1402, & il se retira à Château-Renard, dans le comté de Provence, où il trouva quelques troupes pour sa garde. Dans le concile de Pise, tenu en 1409, Benoît & Grégoire XII furent déclarés schismatiques, violateurs de leur foi, & déchus du droit qu'ils prétendoient au pontificat, ce qui se fit en la XIV[e] session tenue le 5 du mois de juin; & le 26 du même mois les cardinaux étant entrés au conclave, y élurent Alexandre V. Benoît, loin de céder, créa de nouveaux cardinaux, après qu'il eut été abandonné par la plus grande partie de ceux qui l'avoient élu. C'est de lui que le célébre Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, dit hautement qu'il n'y avoit que l'éclipse de cette lune fatale qui pût donner la paix à l'église. Il faisoit allusion au nom de Benoît, lequel en 1417 fut encore une fois excommunié & déposé dans le concile de Constance. Il se retira dans une petite ville du royaume de Valence, nommée *Paniscola*, & y mourut le 17 novembre de l'an 1424, après avoir vécu trente ans dans le schisme, & avoir obligé deux cardinaux qui le suivoient, d'élire pour pape Gilles de Munion, Aragonois, chanoine de Barcelone, qui se fit appeller *Clément VIII.* * *Voyez* l'histoire de ce schisme, écrite par M. Du Pui, & par Thieri de Niem, jusqu'en 1410. Froissard, Onuphre, Genebrard, Sponde, Bzovius, Rainaldi, &c.

BENOIST XIII, pape, élu le 29 mai 1724, & successeur d'INNOCENT XIII, naquit à Rome le 2 février 1649. *Ferdinand* Orsini son pere, étoit le dixiéme duc de Gravina, dans le royaume de Naples, prince de Solufra & de Valleta, comte de Muro, d'une maison qui avoit eu un cardinal dès l'an 1145. Sa mere *Jeanne* Frangipani de la Tolfa, étoit fille du duc de Grieme, de la maison des Frangipani, où la qualité de sénateur Romain est héréditaire. Cette branche des Orsini, ou comme nous disons en France, des Ursins, étoit cadette de la branche des Ursins, ducs de Bracciano, qui jouissoient des honneurs du *soglio* à Rome, & dont le dernier mourut en 1698, ce qui a fait passer ces honneurs aux ducs de Gravina, qui en sont en possession depuis 1718. Benoît issu de cette famille, fut le premier fruit du mariage de Ferdinand, & on le nomma *Pierre-François* au baptême. Il eut une éducation convenable à sa naissance: étude des lettres & de l'histoire, de la philosophie, du droit civil & canonique, en un mot de tout ce qui pouvoit un jour le rendre capable des plus grandes affaires; mais ses plus rapides progrès furent dans la piété, dont sa vertueuse mere lui donnoit d'excellentes leçons, soutenues par son exemple. Cette dame, dont la tendresse s'opposa quelque temps à la vocation de Pierre-François, en eut depuis une semblable, & mourut en 1700 professe de l'ordre de S. Dominique au monastere de Gravina, fondé par ses libéralités. La crainte de lui faire de la peine, empêcha les supérieurs de cet ordre à Naples & aux environs, de recevoir Pierre-François parmi eux; mais le desir de répondre à la voix de Dieu qui l'appelloit, lui suggéra le prétexte de voir l'Italie, pour quitter le royaume, & se rendre à Venise, où il prit l'habit le 12 août 1667 des mains du pere Vincent-Marie Gentile, depuis archevêque de Gènes, qui lui fit prendre ses deux noms de Vincent-Marie. Sa retraite fit du bruit dans le monde; le duc de Bracciano, & le cardinal Virginio Orsini son frere, en porterent leurs plaintes au pape Clément IX, qui voulut bien, à leur priere, examiner lui-même la vocation du novice. On l'appella à Rome, & sa fermeté dans le parti que la grace lui avoit inspiré de prendre, charma le saint pere, qui le dispensa de six mois de noviciat; & lui permit de faire profession dès le 13 février 1668. Sans entrer dans le détail de ses études, il soutint dès 1670 avec applaudissement des théses de théologie à Boulogne, durant le chapitre provincial; & au commencement de 1672 il en fit autant à Venise en présence du sénat, de plusieurs prélats, & de tout ce qu'il y avoit de gens distingués. Il devoit ensuite prêcher le carême à Boulogne, & de-là se rendre à Bresse, où l'on assembloit de jeunes profés, à qui on le destinoit pour professeur de philosophie; mais la providence en disposa autrement. Le mariage de Dominique, duc de Gravina son frere, avec une niéce du cardinal Altieri, neveu de Clément X, fit faire à ce pape une attention particuliere au mérite du jeune religieux, qui venoit d'être ordonné prêtre; & se persuadant avec raison qu'il seroit plus utile à l'église dans un plus haut rang, il déclara le 21 février 1672 que frere Vincent-Marie Orsini, étoit le cardinal qu'il avoit réservé *in petto* à la promotion du 24 août 1671. Il eut beau opposer son incapacité, & la crainte de s'égarer des voies du salut dans une dignité, à laquelle il se croyoit moins appellé de Dieu, que par la chair & le sang; Clément X lui commanda par un bref du premier de mars de l'accepter, & donna ordre ensuite à son général de l'amener à Rome, où il ne fut pas plutôt arrivé, que le pape, sans s'arrêter à ses prieres & à ses larmes, lui mit lui-même la calote sur la tête. Les deux années suivantes, il fut nommé préfet de la congrégation du concile, & aggrégé à plusieurs autres congrégations. Il fut aussi de cette assemblée de savans, dans la bibliothéque de la *propagande*, où l'on traitoit principalement des conciles, ausquels il s'est toujours appliqué depuis, ainsi qu'à l'intelligence de l'écriture & des peres, avec le succès qu'on peut voir dans les ouvrages, qu'il a publiés principalement pour le bien des trois diocèses qu'il a gouvernés successivement. Son affection pour son ordre, dont il étoit le quarante-huitiéme cardinal, l'obligeoit de temps en temps à demander pour lui quelques graces, qu'il obtenoit toujours: mais cette affection, quoique très-louable, lui fit moins d'honneur, que son attachement inviolable à observer tout ce qui s'observe dans les couvens où la regle de S. Dominique est exactement pratiquée. Les autres dignités ecclésiastiques où il fut élevé dans la suite, & la papauté même ne lui ont rien fait changer dans le genre de vie qu'il avoit embrassé. Le 17 janvier 1675 il fut fait archevêque de Manfredonia, dans la Capitanate, ayant préféré ce siége, qui est pauvre, à celui de Salerne, que le roi Catholique lui présentoit. Il fut sacré le 5 février par le cardinal Altieri, & se rendit aussitôt à son église, au bien de laquelle il travailla avec un zèle, dont ses lettres pastorales, & le recueil des synodes qui y avoient été tenus par le cardinal Gallio, sont des témoins subsistans. Ce diocèse se ressentit de ses soins paternels, après mê-

me qu'il l'eut quitté par ordre d'Innocent XI le 22 janvier 1680, pour gouverner celui de Cesene; car ayant appris qu'on y souffroit une extrême disette de grains, il acheta des bleds dans la Romagne, où est Cesene : & parcequ'on vouloit en empêcher le transport, il se chargea lui-même de leur conduite jusqu'à Manfredonia, où il les fit distribuer aux pauvres. Ses réglemens pour le bon ordre de la ville & du diocèse de Cesene, & ses lettres pastorales au clergé, font voir qu'il ne diminua rien de son zèle pour le service de Dieu, & le salut des peuples confiés à ses soins; mais cette église ne le garda pas six années entiéres; & le pape Innocent XI, qui connoissoit son mérite, voulut le rendre utile à plus de gens, en le pourvoyant comme il fit, de l'archevêché de Bénévent, le 8 décembre 1685. Il étoit dans cette derniere ville le samedi 5 juin 1688, lorsqu'un tremblement de terre qui la renversa presque toute, ruina le palais archiépiscopal, où il étoit resté seul avec un gentilhomme. Ils furent précipités l'un & l'autre du second appartement jusque sur la voûte de la cave. Le gentilhomme fut écrasé sous les ruines, mais l'archevèque n'eut que de légeres blessures, quelques bouts de cannes de roseau ayant formé sur sa tête une espéce de toît, sous lequel il avoit la liberté de respirer, & qui fut assez fort pour soutenir encore après, la chute d'une armoire. On le tira de-là au bout d'une heure & demie; le soir même il prêcha hors de la ville, le saint Sacrement à la main, & administra le saint Viatique à un malade : & parcequ'il attribuoit sa conservation à l'intercession de S. Philippe de Neri, il alla ensuite à Naples, dans le couvent de son ordre, d'où il se rendit nuds pieds à l'église des peres de l'Oratoire, où repose le corps de ce saint. Bénévent rebâtie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, l'a reconnu en des monumens publics & durables pour son restaurateur. Elle lui a encore d'autres obligations : les synodes qu'il y a tenus d'année en année, & qu'il a fait imprimer; le recueil des conciles de cette province au nombre de XIX qu'il a enrichis de ses notes; les capitulaires de l'église métropolitaine, les régles du séminaire & tout le reste qu'il a publié pour le bien de la ville & du diocèse, où l'on compte pour beaucoup les efforts qu'il a faits en des écrits imprimés, pour prouver qu'on y conserve le corps de l'apôtre S. Barthélemi. Le pape Innocent XII souhaita l'avoir pour successeur en l'archevêché de Naples, qu'il ne put lui faire accepter. Clément XI l'ayant mis dans l'ordre des cardinaux évêques, il opta en 1704 l'évêché de Frescati, & en 1715 celui de Porto, comme sous-doyen du sacré-collége; mais il en destina la plus grande partie des revenus à la fondation d'un hôpital à Porto, & le reste à la réparation d'une église. Les ecclésiastiques réfugiés à Rome au sujet des immunités du royaume de Sicile, reçurent en même temps les effets de sa charité compatissante. On ne le voyoit que rarement à Rome, l'estime des papes & des congrégations, qui lui renvoyoient souvent la connoissance des plus difficiles affaires du royaume de Naples, n'étant pas capable de l'y attirer, & ce n'étoit que pour celles qui requéroient sa présence, qu'on obtenoit de lui de quitter son archevèché pour quelques jours. Il s'en présenta une en 1716, Clément XI l'ayant destiné à l'occasion des mouvemens du Turc, pour aller en Allemagne en qualité de légat *à latere*; mais il fit remarquer lui-même les inconvéniens de cette légation; & dès qu'on eut changé d'avis, il retourna à son diocèse, dont on ne put le tirer ni en 1719 ni en 1721, pour être doyen du sacré-collége. Il n'auroit pu néanmoins se défendre de prendre ce rang en 1724, s'il n'avoit été élu pape. L'humilité du sous-doyen ayant long-temps empêché qu'on ne pensât à lui offrir une dignité qu'on savoit assez qu'il refuseroit, on proposa pour remplir le siége de saint Pierre, divers cardinaux, qui ne purent être agréés, & tous les efforts des différentes factions pendant cinquante jours, ne servirent qu'à les lasser tour à tour : mais dès que les hommes se turent, Dieu parla, & tous entendirent d'abord sa voix, à la réserve de celui qui n'avoit cherché qu'à l'entendre pendant tout le conclave. Ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes les difficultés un jour entier, qu'il se rendit aux instances du sacré collége : il prit le nom de Benoît XIII, peut-être en mémoire d'un des trois illustres papes que l'ordre de S. Dominique a donnés avant lui à l'église; & dans la cérémonie qui suivit son élection, il changea l'usage où étoient les papes, de s'asseoir au milieu de l'autel, s'étant assis du côté de l'évangile. Ses longues prieres, ses jeûnes & ses abstinences, la vente d'une partie des meubles de ses palais, & le retranchement d'un grand nombre d'officiers inutiles, son assiduité à visiter les pauvres dans les hôpitaux, à les consoler, à leur administrer les sacremens, les grandes aumônes qu'il leur distribuoit, sa facilité à leur donner audience; & avec tout cela son zèle pour la réforme des mœurs, & son application aux affaires, ont rempli les espérances qu'on avoit conçues de lui. Il est mort le 21 de février 1730, âgé de 80 ans & 19 jours. Il a eu pour successeur Laurent Corsini, cardinal, élu le 12 juillet de la même année, qui a pris le nom de Clément XII. * *Année dominicaine. Préface de mai.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II. Relation du tremblement de terre par lui-même, & autres relations publiques & particulieres.* En 1728, on a donné à Bénévent & à Florence un petit volume *in-folio* de 443 pages, qui contient cent sermons que ce pape avoit prêchés à Bénévent en l'honneur de la sainte Vierge. Dans un de ces sermons prononcé le 14 janvier 1713, le pape dit qu'il avoit prêché douze cens dix-huit fois en l'honneur de la sainte Vierge. L'éditeur de ces sermons est Joseph-Marie Ferroni, de l'académie de la Crusca. * Note de M. du Mabaret.

BENOIST XIV, *cherchez* LAMBERTINI (Prosper).

Hommes Célebres.

BENOIST, diacre de Mayence, connu sous le nom de Benedictus Levita, vivoit en 840 ou 845, sous le regne de Louis *le Débonnaire*, & de Charles *le Simple*, & sous le pontificat d'Autcaire, archevêque de Mayence. L'abbé Ansegise avoit fait un recueil des capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*; Benoît le Lévite continua cet ouvrage. Nous avons une excellente édition des capitulaires, par les soins de M. Baluze, qui la publia en 1677. Les trois livres de Benoît le Lévite y sont corrigés sur dix-neuf différens manuscrits. Benoît commença son recueil après la mort de Louis *le Débonnaire*, arrivée en 840, & il les acheva avant celle d'Autcaire, décédé le 21 avril 846. * Serrarius, *hist. Mog.* Baluzius, *in præf. cap. n.* 44. Baronius, Sirmond, &c.

BENOIST, religieux de Cluse, monastere de l'ordre de S. Benoît dans le Piémont, étoit né à Toulouse, & fut élevé dans ce monastere par son oncle qui en étoit abbé. Il fit voir autant de douceur que d'amour pour la régle, ce qui le fit choisir pour abbé après la mort de son oncle en 1066; mais Cunifert, évêque de Suse, à qui cette élection déplaisoit, lui suscita des ennemis de tous côtés, & il fut même mis en prison. Guillaume successeur de Cunifert, & Grégoire de Verceil lui firent aussi beaucoup de peine; mais rien ne le détourna de son application à rétablir l'ordre dans son monastere, où il s'étoit glissé quelques abus; & parcequ'il y trouva trop d'opposition dans la plupart des anciens religieux, il leur permit d'aller demeurer en d'autres abbayes, & attira à lui un grand nombre de jeunes gentils-hommes qui profiterent beaucoup de ses saintes instructions. On ajoute que les dernieres années

de sa vie furent aussi fâcheuses par les maladies dont il fut accablé, que les premieres l'avoient été par les persécutions : elles ne furent pas néanmoins capables de diminuer rien de ses austérités, & il mourut saintement le premier juin 1091. * Le Clerc, *chron. Pedemont.* Mabillon, *ann. ord. Bened. tom. III.*

BENOIST, moine & abbé de sainte Croix de Kemperlé, & frere de Quiriac évêque de Nantes, tint aussi le siége de cette ville, sans quitter le gouvernement de son abbaye. Il fut sacré évêque l'an 1081, & se démit l'an 1111. Il obtint du pape Urbain II, un privilége pour l'église de Nantes, & l'abbaye de Kemperlé. Sous son pontificat il y eut deux conciles à Nantes : le premier dans l'église de S. Laurent en 1105, par l'archevêque de Tours ; le second l'an 1107, auquel Gérard d'Angoulême, légat du S. siége, présida. Il n'en reste aucun canon. Mais dans celui de 1105, on remarque que l'évêque Benoît, du consentement du clergé, de la noblesse & du peuple, remit à ceux qui étant confessés, visiteroient l'église de Doulon au jour anniversaire de sa dédicasse, la septiéme partie des pénitences qui leur auroient été imposées. Hildebert du Mans fit à l'occasion de cet évêque-abbé les vers suivans :

Ars asino submisit equam, mixturaque mulum
Lascivam sobolem prodigiosa dedit ;
Sic tibi mixtus honor, sic ex abbate, simulque
Præsule, nescio quis dicitur esse gradus.

Benoît étoit actif, laborieux, aimoit le bien ; mais il donnoit en toutes rencontres & sans ménagemens aux moines, les autels ou les églises avec leurs dîmes, ce qui étoit contraire aux régles & aux vrais intérêts des églises. * *Hist. abregée des évêq. de Nantes, au t. 7 des Mém. de littérat. & d'hist. 2 part. p.* 358.

BENOIST, cardinal, vivoit dans le XIe siécle. Le pape Urbain II le créa cardinal, & Paschal II l'envoya légat en France, où il assembla un concile à Poitiers. Il y excommunia le roi Philippe I qui avoit répudié la reine sa femme, pour se marier à Bertrade. Après le décès de Paschal, Benoît alla à Rome, & assista à l'élection de Gelase. * Onuphre. Baronius. Auberi, *hist. des cardinaux.*

BENOIST, abbé de Peterborough, qui vivoit vers l'an 1200, prit l'habit de religieux dans le monastere de S. Sauveur de Cantorberi, où il fut prieur, & il devint abbé de Peterborough, de la congrégation de Cluni. Il écrivit la vie, & un traité des miracles de S. Thomas de *Cantorberi.* * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Latin.*

BENOIST de Nortfolc, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. Augustin, qui vivoit dans XIVe siécle, demeuroit à Norwic, où Antoine de Beck évêque de cette ville, le choisit pour être son suffragant. Il écrivit divers traités : *Epistolæ hortatoriæ. Alphabetum Aristotelis, &c.* & il mourut vers l'an 1340 * Joseph. Pamphil. *bibl. Aug.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

BENOIST (Guillaume) docteur ès loix, nommé souvent *Benedicti*, étoit né à Cahors, & commença à étudier le droit à Toulouse, en 1471. Depuis il professa le droit à Cahors ; où il étoit juge des appellations, sur la fin du XVe siécle. C'est lui-même qui nous apprend ces détails, dans sa Répétition sur le chapitre *Raynutius, extra de testamentis, fol.* 215 *verso*, de l'édition de 1582. Pendant qu'il enseignoit à Cahors, il y eut pour principaux auditeurs *Amanieu* d'Albret, depuis cardinal, frere de Jean roi de Navarre ; Louis d'Amboise, depuis évêque d'Albi, Louis de Rochechouart-Mortemar, depuis légat d'Avignon ; François-Guillaume de Clermont-Lodeve, depuis archevêque d'Ausch, cardinal & légat d'Avignon ; Jacques le Roi, abbé de S. Florent, puis de Cluni & évêque de Clermont. Ce fut à ces illustres disciples & à grand nombre d'autres, qu'il dicta pendant deux ans ses leçons sur le chapitre de droit, qui traite *des testamens*, & qui est intitulé *Raynutius :* elles furent depuis imprimées en 1520. On en fit une seconde édition à Lyon en 1529. Claude Feydeau-Frementeau, Parisien, licencié en droit, l'un des écoliers de Benoît, fit en 1520 l'éloge de cet ouvrage & de l'auteur ; on le trouve à la tête de l'édition faite en cette année. Comme il y est parlé de la mort de Benoît, on ne peut douter qu'il ne soit mort au plus tard en cette année 1520. Ce savant professeur fut reçu conseiller au parlement de Bourdeaux en avril 1499, comme il le dit dans l'ouvrage cité, *fol.* 227 *verso.* Depuis il fut conseiller en celui de Toulouse ; & il l'étoit en 1510. En cette derniere qualité, il fut l'un des députés de sa compagnie, avec le premier président Pierre de Saint-André, & le troisiéme président Accurse Mainier, pour aller faire des remontrances au roi Louis XII. On voit encore par les instructions qui lui furent données le 16 septembre 1510, qu'ils sont qualifiés *Ambassadeurs élus par la cour de Parlement.* Il fut encore l'un des députés du même corps vers le roi François I en 1514, pour le féliciter sur son avénement à la couronne. Feydeau fait mention de deux fils de ce grand homme ; le premier nommé *Talabarde*, qui fut docteur régent après son pere, recteur de l'université de Cahors, & premier consul de la ville ; & le second nommé *Raymond*, qui fut chanoine de l'église de Cahors, & tous deux prirent soin de l'édition de l'ouvrage de leur pere. Outre celles dont nous avons parlé plus haut, on en a fait une en 1575, & une autre en 1582. On trouve dans ces deux dernieres éditions un traité du même auteur sur la province de Normandie, & sur plusieurs autres provinces.

La famille de ce professeur, qui est qualifiée *l'une des plus anciennes & des plus illustres de Toulouse*, a fourni sept conseillers au parlement, & onze capitouls à la ville depuis l'an 1434, & est alliée aux plus considérables maisons de Toulouse & de la province. * *Voyez la généalogie* de Catel, *imprimée en* 1709. La Faille, *annales de Toulouse, &c. Recueil des principales questions de droit*, par Bretonier, avec les notes de M. Boucher d'Argis.

BENOIST de Florence, célebre mathématicien, florissoit sur la fin du XVe siécle, vers l'an 1490. Il publia un traité d'arithmétique. * Ugolino Verini, *l. 2 de illustr. urbis Florent.* Vossius, *de scient. mathemat. cap.* 51, § 10, *&c.*

BENOIST ou BENEDICTI (Zacharie) Chartreux, vivoit au commencement du XVIe siécle, vers l'an 1508. Il étoit Italien, natif de Vicence, & religieux dans la Chartreuse de Saint André, près de Venise. Il avoit de l'inclination pour la poësie ; & composa en vers héroïques la vie de S. Bruno, patriarche de l'ordre des Chartreux, que nous avons parmi les œuvres de ce saint, publiées par Ascensius.

BENOIST (Jean) natif d'Evreux, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique vers l'an 1510, fut ordonné prêtre en 1517, & reçu docteur de la faculté de théologie de Paris en 1531. Il enseigna ensuite publiquement la théologie dans cette ville avec un concours extraordinaire d'écoliers, ce qu'il faisoit encore en 1538 & en 1553. Le cardinal de Guise s'appliquant à la réforme de l'ordre du Val des Ecoliers, en fit nommer Benoît le IVe abbé, & XXVII supérieur général. Sa conduite dans l'ordre justifia le choix qu'on avoit fait de lui ; on y vit toutes choses changer de face, & les réglemens qu'il fit pour la discipline réguliere furent trouvés si bons, qu'on les renouvella après sa mort. Comme le seul désir d'être utile à l'église l'avoit fait sortir de l'ordre de S. Dominique, il conserva toujours pour lui beaucoup d'affection, & même il voulut mourir dans la maison qu'il a à Langres. Sa mort arriva en 1563 ou

en 1565, mais plutôt en celle-ci. Il avoit fait imprimer en 1538, à Paris, des introductions à la dialectique; & on lui attribue aussi des notes sur le nouveau testament; mais elles sont d'un autre Jean Benoît, dont on va parler. * Echar. *script, ord. præd. tom. II.*

BENOIST (Jean) né à Verneuil vers l'an 1483, fit ses études à Paris, où il fut reçu docteur en théologie de la maison de Navarre: il fut aussi curé des saints Innocens. On a de lui trois ouvrages sur l'écriture sainte: le premier consiste en notes marginales sur toute l'écriture, qu'il fit imprimer en 1565, à Paris chez Macé; d'où vient qu'on appelle encore la bible de cette édition *Biblia Benedicti.* Le second est un recueil de scholies, tirées des interprétes Grecs & Latins sur les quatre évangiles, & sur les actes des apôtres, commencé par Jean de Gaigni, & fini par celui dont on parle, qui parut en 1562, & le troisiéme est une nouvelle concordance des deux testamens par phrases. La table des plus belles sentences de S. Jean Chrysostome, qu'on imprima avec ses œuvres en 1560 à Paris, pouroit bien être du même auteur. Il mourut le 19 février 1573, âgé de 89 ans. * Launoi, *de coll. Navar. part. 2, pag.* 715. Echard. *script. ord. Præd. tom. II. pag.* 191.

BENOIST (René) Angevin, doyen de la faculté de théologie de Paris, & curé de S. Eustache, prêchoit avec beaucoup de succès. Il contribua beaucoup à la conversion du roi Henri *le Grand*, & à le faire recevoir dans le sein de l'église, même avant qu'on eût reçu les ordres de Rome: mais la version de la bible qu'il avoit publiée dès le temps où il professoit la théologie au collége de Navarre, empêcha le pape de lui accorder des bulles pour l'évêché de Troyes, auquel le roi l'avoit nommé, après l'avoir choisi pour confesseur. Cette version étoit en effet la même que celle de Genève, grossierement déguisée en quelques endroits; mais où il avoit fait de nouvelles fautes. La faculté de théologie de Paris censura cet ouvrage le 15 de juillet 1567. Cependant l'année suivante 1568, cette version de la bible fut imprimée avec le texte latin & des notes, en 2 volumes *in*-4°. à Paris, chez les mêmes imprimeurs qui avoient donné en 1566 la traduction françoise, c'est-à-dire, Sebastien Nivelle, Gabriel Buon, & Nicolas Chesneau. Benoît tâcha de se justifier sur les erreurs répandues dans sa version, dans l'épître dédicatoire au pape Grégoire XIII, qui est au-devant de sa *Panoplie* contre les hérésies, qui parut quelque temps après. La faculté réitéra & confirma sa censure le trois septembre 1569. Elle déféra l'ouvrage au pape Grégoire XIII, qui par sa bulle du trois octobre 1575, envoyée à la faculté, approuva & loua cette censure. Benoît refusa long-temps d'acquiescer à cette condamnation, & ce ne fut qu'en 1591, qu'il fit un acte de soumission qui ne parut pas suffisant, parcequ'il étoit accompagné de quelques restrictions; mais en 1598 le desir de rentrer dans la faculté en qualité de doyen, le porta à acquiescer à sa condamnation. Il mourut en 1608. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vanpriyas, *bibl. Franc.* Sammarth. *de episc. Trec.* D'Ossat, *en ses lettres.* Mezerai, *histoire de France*, *&c.* M. Simon, *hist. crit. du vieux testament liv. 2, chap.* 25. *Collect. auth. script. translat. improb.*

René Benoît a donné d'autres ouvrages, que ceux dont nous venons de parler. Les voici: *Stromata in universa Biblia*, *in*-8°. à Cologne 1508. *Briéve exhortation faite au Mont Valérien* (dit le Calvaire près de Paris) *le jour de saint Barnabé* 1580, *pour la consolation, confirmation, & persévérance de frere Jean de Chaliot, anachorette, illec reclus, avec la traduction d'un traité de semblable matiere, écrit par M. Gerson*, &c. *in*-12, à Paris en 1580, chez Nicolas Chesneau. *Catechèses, ou instructions touchant les points de la religion*, à Paris en 1574 *in*-16. *Sermon* sur le cantique *O salutaris hostia*, récité au couvent des religieuses de l'Ave Maria, à Paris en 1577; par René Benoît. Ce sermon se trouve à la fin des *sermons & prédications chrétiennes & catholiques sur le S. Sacrement de l'Autel* de Simon Vigor, in-8°. Paris 1577. *De l'institution & de l'abus survenu ès confrairies populaires, avec la réformation en icelles*, à Paris en 1578. *La maniere de connoître véritablement & reconnoître salutairement J. C. pour éviter l'aveuglement obstiné des athéistes, des libertins & des hypocrites*, à Paris chez de la Noue en 1584, &c.

BENOIST (le Pere) dont le nom en arabe étoit *Ambarach*, a été de nos jours un très-savant homme, sur-tout dans l'érudition orientale. Il naquit à Gusta, ville de Phœnicie, en l'année 1663 de parens nobles. Il avoit deux freres qui embrasserent la vie monastique dans l'ordre de S. Antoine, & qui furent successivement élevés à la dignité d'archevêque du Mont-Liban. Son pere avoit fondé un monastere dans un bourg de cette montagne, appellé *Riphon*; il s'y retira après la mort de sa femme; & ayant été élu abbé, il y passa le reste de sa vie dans la pratique des vertus les plus éminentes. Benoît, à l'âge de neuf ans, fut envoyé à Rome pour y faire ses études dans le collége des Maronites. Il y demeura treize années consécutives, pendant lesquelles il fit des progrès surprenans dans l'étude des belles-lettres, des langues orientales & de la théologie. Ayant achevé le cours de ses études à l'âge de vingt-deux ans, il retourna dans l'Orient, où il s'appliqua à la prédication de l'Evangile. Etienne *Aldoensis*, patriarche des Maronites d'Antioche, lui donna l'ordre de prêtrise, & le chargea de revoir & de corriger certains ouvrages qu'il avoit composés sur la liturgie & sur l'origine de la nation des Maronites. Le pere Benoît s'aquitta de cette commission au grand contentement du patriarche, & il traduisit depuis ces mêmes ouvrages en latin. Quelque tems après, il revint à Rome en qualité de député de l'église des Maronites d'Antioche. Pendant deux années que dura sa députation, il termina heureusement plusieurs procès d'une très-grande importance. Il étoit sur le point de retourner dans l'Orient, lorsque Côme III, grand duc de Toscane, l'attira à Florence; & l'ayant comblé d'honneurs & de bienfaits, il le chargea d'arranger les caractéres que Ferdinand de Medicis avoit fait fondre pour l'impression des livres écrits en langues orientales. Ce duc profita des lumieres de notre savant pour faire imprimer plusieurs livres orientaux qui n'avoient point encore été donnés au public, & dont les manuscrits existoient dans la bibliothéque Palatine & dans celle de Laurent de Medicis. Le pere Benoît fut chargé de la correction de ces livres. Pendant son séjour à Florence, il donna tant de preuves de son érudition & de la profonde connoissance qu'il avoit des lettres sacrées & profanes, que Côme voulut le retenir dans ses états, & le fit professeur en langue hébraïque dans l'université de Pise. Cet emploi qu'il remplit avec la plus grande distinction, lui acquit bientôt l'estime de tous les savans. Le marquis Rinuccini, le comte Capponi, le marquis Nicolini & Alexandre Politi; en un mot, les savans du premier ordre ne parlent encore du pere Benoît qu'avec les plus grands éloges. Mais personne n'a mieux connu tout le mérite de ce savant homme, & ne lui rend plus de justice, que le cardinal Quirini. Il dit dans l'épître dédicatoire à Clément XII, qui est à la tête du premier volume de la nouvelle édition des œuvres de S. Ephrem, que s'étant fait moine à Florence, rien n'a plus contribué à son avancement dans les lettres, que la connoissance qu'il fit avec ce savant Syrien. Il trouva en lui un homme d'une littérature universelle, & sur-tout extrêmement versé dans les langues orientales. Ayant eu l'avantage de

vivre avec lui pendant dix ans dans l'abbaye des Bénédictins, il profita de ses conseils & de ses lumieres, & il avoue que c'est à lui qu'il a l'obligation d'avoir été initié dans les mysteres des meilleures & des plus sublimes études. Agé de quarante-quatre ans, le pere Benoît entra dans la société de Jesus, & au sortir du noviciat il fut choisi par Clément XI, pour être un de ceux à qui ce pape avoit confié la correction des livres sacrés écrits en grec. Le pere Benoît fut l'exemple de ses confreres par l'exactitude avec laquelle il observa constamment la régle de l'institut qu'il avoit embrassé. Son bon esprit & la douceur de son caractére l'ont fait aimer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connoître. Ce fut à la sollicitation de M. le cardinal Quirini que le R. P. Retz, général de la société de Jesus, engagea le pere Benoît, dans un âge avancé, de travailler à l'édition de S. Ephrem. Il commença à en revoir le texte en l'année 1730, & au bout de 12 ans de travail & de veilles, il donna au public les deux premiers volumes. Il avoit déja fait la moitié du troisiéme, lorsqu'ayant été attaqué d'une grande maladie il mourut le 22 septembre de l'année 1742, dans la maison professe de Rome, âgé de plus de 80 ans. Le tome troisiéme & dernier des œuvres de S. Ephrem a paru en 1743. Il a été achevé par Etienne Evode Assemani, archevêque d'Apamée. Outre les ouvrages du pere Benoît dont on a parlé, ce pere avoit traduit une partie du ménologe des Grecs, qui avoit été fait autrefois par l'ordre de l'empereur Basile Porphyrogenete, & qui fut ensuite imprimé à Urbin par les soins du cardinal Annibal Albani. Il est encore auteur des prolégomenes sur les ouvrages de S. Ephrem, & des deux dissertations contre Kohlius & contre le pere le Brun de l'Oratoire, & le savant abbé Renaudot, que l'on trouve à la fin du second volume de la même édition de saint Ephrem. * *Voyez* la vie du pere Benoît par M. Assemani, au tome troisiéme de la même édition, ou l'extrait de cette vie dans le *Journal des Savans*, de Paris, mois d'octobre 1744.

BENOIST DE TOUL (le pere) *cherchez* PICARD (Benoît).

BENSERADE (Isaac de) né en 1612 à Lions, proche de Rouen, étoit issu de *Paul* de Benserade, seigneur de Chepi, chambellan du roi Louis XII, grand-maître & capitaine général de son artillerie, capitaine, gouverneur du château de Milan, qui fut tué d'un coup de canon au siége de Ravenne en 1512. Sa famille étoit alliée à la maison de la Porte, à celle de Vignacourt, & selon quelques-uns à celle du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 600 livres au sortir de ses études. Cette pension fut éteinte par la mort de ce cardinal, comme on le voit par ces vers de Benserade :

Ci gît, oui gît, par la mortbleu
Le cardinal de Richelieu ;
Et ce qui cause mon ennui
Ma pension avecque lui.

La noblesse de Benserade n'a rien de sûr, & on le croit fils d'un procureur de Gisors. Il a excellé en l'art de railler finement & agréablement, sur-tout dans les vers de ballet qu'il fit pour la cour, avant que l'opéra fût en regne. Il est original en ce genre. Les anciens ne lui ont fourni aucun modéle, & personne jusqu'ici n'a réussi à l'imiter : il mêloit aux descriptions des dieux & des déesses des peintures vives & ressemblantes des gens de la cour qui les représentoient. Il y découvroit souvent leurs inclinations, leurs attachemens, & jusqu'à leurs aventures. Toute la cour fut partagée, en 1651 sur les deux fameux sonets de Job & d'Uranie. Benserade avoit fait le premier, & Voiture l'autre. Ceux qui tenoient le parti de Benserade, furent nommés *les Jobelins* ; & ceux qui tenoient pour Voiture *Uranins*. Monsieur le prince de Conti prit le parti de Benserade contre Voiture ; & madame de Longueville, sœur de ce prince, se déclara pour Voiture contre Benserade : ce qui fit dire à une personne très-spirituelle :

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon, & tantôt par un ange.

L'heureuse fécondité du génie de Benserade suppléoit toujours à la stérilité de sa matiere, & les sujets les plus communs recevoient de lui des beautés & des agrémens, dont on ne les croyoit pas susceptibles : il mêloit de fines & délicates railleries dans les discours les plus sérieux, afin de les égayer. Outre tous ces avantages, il avoit une grande présence d'esprit, & on lui attribue quelques bons mots, qui en marquent très-bien le caractere, & que le lecteur sera bien-aise de voir ici. Benserade se trouva un jour dans une compagnie où se rencontra une demoiselle, dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte : cette demoiselle chanta ; on en demanda le sentiment à Benserade, qui dit : *que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.* Une personne du premier mérite & de la premiere qualité disputant avec Benserade, on apporta à cette personne le bonnet de cardinal ; Benserade dit : *Parbleu j'étois bien fou de quereller avec un homme qui avoit la tête si près du bonnet.* Enfin jamais homme ne fit admirer son génie dans une aussi grande jeunesse que Benserade, & jamais personne ne conserva mieux la réputation qu'il s'étoit acquise. Ayant pris la résolution de se faire tailler, il commença par se faire saigner par précaution ; mais le chirurgien lui piqua l'artere, & Benserade en mourut le 19 octobre 1691, âgé de 78 ans.

M. Despréaux invitant les poëtes à célébrer les grandes actions du roi dans leurs ouvrages, dit dans son art poëtique :

Que de son nom chanté par la bouche des belles,
Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Ce poëte a voulu par-là nous faire entendre que Benserade avoit trouvé le secret de plaire à la cour & aux dames. Il lui reproche dans sa satire des équivoques, de les avoir amusées par des équivoques.

Benserade étoit de l'académie françoise, où il fut reçu en 1674. On trouve une lettre de lui écrite au nom de l'académie françoise à M. Bayle, pour le remercier de ses nouvelles de la république des lettres, *dans le recueil des lettres de Bayle, édition de* M. Desmaizeaux, *t.* 1, *p.* 242. Cette lettre est du 18 mai 1685. Outre quelques vieilles tragédies & plusieurs autres piéces de vers, il laissa les métamorphoses d'Ovide en rondeaux, ouvrage qui a eu peu de succès. Les poësies de Benserade ont été recueillies en partie en deux volumes depuis sa mort, c'est-à-dire, en 1697. * Ægid. Menagius, *in varia poëmat. Lat. epigram.* 190, *p.* 115. Nicol. Boileau Despreaux, *de l'art poët. chant* 4. Charles Sorel, *de la biblioth. françoise. Traités des poësies, p.* 112. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes. Recueil de poësies diverses. Mémoires du temps.*

☞ BENSHEIM, ville d'Allemagne au Palatinat, dans le Bergstrass, & dans le bailliage de Starkenburg, sur le ruisseau de Lauter, à deux milles de Weinheim. Ce lieu étoit connu dès le regne de l'empereur Othon I. Ce ne fut d'abord qu'une métairie, qui dans la suite devint un village. Othon, à la priere de l'impératrice, y institua un marché toutes les semaines, ou une foire annuelle, & le produit de la douane fut donné en partie au monastere de Lorsch. Le landgrave de Hesse l'assiégea en 1504 ; mais la bourgeoisie se défendit si bien, qu'elle donna le temps à l'électeur Philippe de venir la dégager. Elle a beaucoup souffert durant les longues guerres civiles d'Allemagne. * La Martiniere, *dict. géog.*

BEN-SIRACH, ancien auteur Hébreu, qui a écrit quelques sentences morales, & que les Juifs croient avoir été petit-fils du prophéte Jerémie. * Conr. Gesner, *en sa bibliothéque*. Grotius, M. Huet & le pere Calmet, prétendent que c'est le même que Jesus, fils de Sirach, auteur du livre de l'Ecclésiastique. *Voyez* JESUS, fils de Sirach, & ECCLESIASTIQUE.

BENTHEM ou BENTHEIM, bourg & château d'Allemagne dans la Westphalie, & au comté de même nom, dont il est le principal lieu, est bâti sur une roche proche de la riviere de Vecht, & à deux milles d'Allemagne d'Ordenzel. Ce bourg donne son nom au comté de Benthem, petit pays dans la Westphalie, possédé par une ancienne maison partagée en trois branches: l'aînée a le comté de Tecklenbourg; la seconde le comté de Bentheim; & la troisiéme, le comté de Steinfurt.

Le premier que l'on connoisse de la famille des comtes de Bentheim, est EBERWEIN de Guttersiwick, qui acquit ce comté en épousant *Hedwige*, fille de *Henri II*, & sœur de *Simon* & *Bernard*, derniers comtes de Bentheim. ARNOLD leur fils, fut pere d'EBERWEIN II, qui ajouta à ce comté celui de Steinfurt, en épousant *Mechtilde*, fille & héritiere de *Baudouin*, dernier comte de Steinfurt. Il fut pere de *Bernard* & d'ARNOLD II, qui firent *les branches de* BENTHEIM & *de* STEINFURT; mais Bernard n'ayant laissé qu'une petite fille nommée *Marie*, ARNOLD III, petit-fils d'Arnold II, l'épousa, & réunit ainsi les deux comtés pour la seconde fois. EBERWEIN III, fils d'Arnold, ayant épousé *Anne*, fille & héritiere de *Conrad*, comte de Tecklenbourg, acquit aussi ce comté. Enfin ARNOLD IV, qui naquit de ce mariage, acquit les terres de Bedburg, d'Alpen & de Helfenstein par son alliance avec *Magdeléne*, fille de *Humbert*, comte de Nuenar & de Limburg; & il eut encore depuis la baronie de Lenep, le comté de Limburg sur la Layne, & la prévôté héréditaire de Cologne, de la succession d'*Adolphe*, son beau-frere, mort en 1659 sans enfans. C'est lui qui est la *tige de tous les comtes de* BENTHEIM *d'aujourd'hui*. ADOLPHE son fils aîné, eut le comté de Tecklenbourg, & fut pere de MAURICE, qui eut neuf enfans; mais il n'y en eut que deux qui eurent postérité; *Jean-Adolphe*, qui n'a laissé que des filles, dont l'une nommée *Charlotte-Maurice*, s'est faite catholique en 1693: & FRIDÉRIC-MAURICE, qui mourut au mois d'octobre 1710, âgé de 51 ans. Il avoit épousé en premieres nôces *Sophie-Thérèse*, fille de *Jean-Albert*, comte de Renow, premier ministre de Bareith; & en secondes nôces *Chrétienne-Marie*, fille de *Casimir*, comte de la Lippe-Bracke, de qui il a eu MAURICE-CASIMIR, aujourd'hui *chef de cette branche*, né le 28 mars 1701, & deux filles.

ARNOLD V, second fils d'Arnold IV, eut les comtés de Bentheim & de Steinfurt, & fut pere de JOSSÉ, qui eut deux fils; l'aîné ERNEST-GUILLAUME, né en 1623, qui fut comte de Bentheim, épousa *Gertrude*, fille de *Hartger*, sieur de Zelst, juge dans le pays de Zutphen, qui étoit fort riche. L'empereur l'ennoblit, & la fit comtesse de l'Empire; mais la famille, mécontente de cette alliance, n'oublia rien pour la troubler. Le neveu d'Ernest-Guillaume, dont on va bientôt parler, se fit catholique, mit dans ses intérêts l'évêque de Munster, & obligea son oncle à se faire catholique, & à quitter Gertrude, pour épouser, avec la dispense du pape, *Isabelle* comtesse de Limburg. Cela arriva en 1678. Gertrude eut recours à la protection des Etats de Hollande, qui après sa mort arrivée dès le 29 mars 1679, firent élever ses enfans, & enfin firent faire un traité en 1691 à Bilefeld, par lequel ils furent déclarés comtes de l'Empire, comme héritiers de leur pere; lequel étant mort le 26 août 1693, ils eurent le comté de Steinfurt, les seigneuries d'Alpen & de Haverkeswert, une pension de mille écus par an, & le droit de succéder à leur cousin au comté de Bentheim, s'il étoit mort sans enfans. Cette branche, qu'on nomme de Steinfurt, est luthérienne. ERNEST, né le 18 novembre 1661, en est le chef. Il épousa le premier mai 1701, *Isabelle Justine* comtesse de Horn.

Le neveu d'Ernest-Guillaume, qui lui fit répudier sa premiere femme, étoit ARNOLD-MAURICE-GUILLAUME, fils de PHILIPPE-CONRAD. Il naquit en 1663, fut d'abord comte de Steinfurt, comme son frere, & ensuite comte de Bentheim, suivant le traité de Bilefeld. Il fut aussi grand-chambellan de l'électeur Palatin, & épousa en 1692, *Jeanne-Elisabeth-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest* comte de Mandersheit. Il mourut le 4 novembre 1701. Son fils HERMAN-FRIDERIC, qui est chef de cette branche, est né en 1694. Il est catholique.

La maison de Bentheim ne posséde qu'une très-petite partie du comté de Tecklenbourg. Anne femme du comte Eberwein III, avoit une sœur mariée à *Philippe*, comte de Solms-Braunfels, dont les descendans ont demandé leur part dans le comté; ce qui causa un grand procès, qui ne fut décidé qu'au bout de cent trente ans, le 13 décembre 1683. L'arrêt du conseil aulique de ce jour, adjugeoit au comte de Solms trois portions de tout l'héritage partagé en huit, avec le revenu depuis le commencement du procès; il fut confirmé en 1696: mais l'année suivante les députés de l'empereur, de l'électeur Palatin & de l'électeur de Brandebourg, modererent ce jugement en retranchant, à quoi l'évêque de Munster s'opposa comme seigneur souverain du comté de Rheda, qui fait partie du comté de Tecklenbourg. Enfin le comte de Solms s'empara en 1700 de tout le comté, à l'exception de Rheda, & de ce qu'y posséde l'évêque de Munster; & peu après il le vendit au roi de Prusse, qui fut soutenu dans cette acquisition par la chambre de Wetzlar. Les autres biens de cette maison sont les comtés de Bentheim, & de Steinfurt; le comté de Limburg en Westphalie, vers la riviere de Layne; les seigneuries d'Alpen, de Lenep, & de Helfenstein dans le diocèse de Cologne; la prévôté héréditaire de Cologne, où les comtes ont un subdélegué, auquel on doit remettre tous les criminels une nuit avant qu'ils soient punis; la seigneurie de Wevelinghofen; & une partie du comté de Hoye, dont ils jouissent en relevant de Hesse-Cassel. Ces comtes sont du banc de Westphalie. * *Les souv. du monde*. Baudrand. Bourgon, *geogr. histor.*

BENTIVENGA DE BENTIVENGIS, cardinal, évêque d'Albe & grand pénitencier de l'église, natif d'Aqua-Sparta, petite ville dans l'Ombrie, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François. Pendant qu'il étoit gardien à Todi, vers l'an 1276, il s'insinua dans les bonnes graces de l'évêque Pierre Cajetan, lequel ayant été transferé à l'église d'Anagnie, remit l'évêché de Todi entre les mains du pape Jean XXI, qui le donna à Bentivenga. Celui-ci étoit alors confesseur du cardinal Jean Cajetan, de la maison des Ursins, qui fut pape sous le nom de *Nicolas III*, & qui lui donna le chapeau de cardinal en 1278. Depuis il le nomma encore à l'évêché d'Albe, & le fit grand pénitencier de l'église. On dit que Bentivenga mourut à Rome en 1290. Mais d'autres assurent que ce fut l'an 1289 à Todi, où il fut enterré dans l'église de S. Fortunat de son ordre. * Wadingus, *in annal. Minor.* Ciaconius, *in vit. pontif.* Auberi, *hist. des cardinaux*, *&c.*

BENTIVOGLIO est un bourg & château d'Italie dans le Bolonois, du côté de Ferrare, qui a été autrefois plus fort & plus considérable qu'il n'est à présent. Mais il fut ruiné par le pape Jules II, & il est encore à présent en très-mauvais état. C'est de-là que vient la maison des Bentivoglio, qui ont eu la prin-

principauté de Bologne durant plusieurs années.

BENTIVOGLIO. La famille de Bentivoglio qui tire son origine, à ce qu'elle prétend, d'Entius roi de Sardaigne, a été alliée aux rois d'Aragon, aux ducs de Milan, & à divers autres souverains. Elle a possédé assez long-temps la seigneurie de la ville de Boulogne. ANTOINE Bentivoglio y fut extrêmement considéré sur la fin du XIVe siécle. Il eut de *Zanna* son épouse, *Thadée* & JEAN Bentivoglio I de ce nom. Ce dernier qui étoit adroit, courageux & entreprenant, se rendit maître de la ville de Boulogne vers l'an 1400. Il eut des affaires continuelles avec les puissances voisines qui protégeoient les mécontens; & après avoir perdu une bataille, il fut tué vers l'an 1402. Depuis les Bentivoglio se rétablirent avec le secours de leurs partisans. ANNIBAL Bentivoglio se rendit encore maître de Boulogne, où il commanda jusque vers l'an 1445, qu'il fut assassiné dans l'église de S. Jean par les Cannétules & les Gisleri, qui l'avoient nommé parain d'une fille de leur maison, après une feinte réconciliation. Tous les complices furent pris; on leur coupa les bras & les jambes, & leurs corps furent attachés par piéces au gibet. JEAN Bentivoglio II de ce nom, succéda à son pere *Annibal*, sous la tutelle d'un de ses parens, qui gouverna jusque vers l'an 1462. *Jean* se maintint par une cruelle politique. Il fit mourir plusieurs des Malvezzi, & chassa les Marescotti, parceque les uns & les autres faisoient des cabales secretes pour lui ravir le gouvernement. A cela près il fut un des plus grands hommes de son temps, bon soldat, sage capitaine, intrépide dans le péril, & l'ami du monde le plus fidéle. Il fit une ligue avec le pape Sixte IV, & avec Hercule duc de Ferrare, contre les Vénitiens, battit Jerême Riario, & s'opposa généreusement à Cesar Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI. Vers l'année 1506, le pape Jules II étant venu à Boulogne, en chassa Jean Bentivoglio & toute sa famille. On y massacra quelques-uns de ses enfans, on pilla ses biens, sa maison même fut démolie par le peuple, & tout cela s'exécuta avec inhumanité, & contre la promesse qu'on lui avoit faite. Il se retira dans la ville de Milan, les autres disent à Busset dans le Parmesan, où il mourut en 1508, âgé de près de 70 ans. Le reste de la famille des Bentivoglio s'établit à Ferrare. CORNELIO, pere du cardinal, fut deux fois lieutenant en Italie pour le roi de France. On lui donna le collier de l'ordre de S. Michel en 1560, & il fut très-attaché à la maison de Guise. Les princes de la maison de Bourbon l'accuserent d'avoir laissé tomber le coffre qui tua François de Bourbon, comte d'Anguyen, à la Rocheguyon l'an 1545 mais il s'en justifia très-bien auprès du roi de Navarre son frere. Cornelio Bentivoglio s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres de Toscane, & fut depuis généralissime d'Alfonse II, duc de Ferrare. Il eut entr'autres enfans d'*Elisabeth* Bendadei, GUI cardinal; le marquis HIPPOLYTE; & ENZO, pere du marquis CORNELIO, qui a aussi laissé postérité. *Jean* Bentivoglio, abbé commendataire de saint Valeri, &c. qui étoit neveu du cardinal *Gui* Bentivoglio, mourut le 2 mai de l'an 1694. * Bartholomeo Galeot. Giovanno Carzi & Alemanno, *hist. di Bolog.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Roscio & Mascardi, *elog. di cap. illust.* Guichardin. Paul Jove. De Thou. Brantôme, &c.

BENTIVOGLIO (Hercule) petit-fils de JEAN Bentivoglio, gouverneur de Boulogne, & de *Genevre* Sforce, & fils d'ANNIBAL Bentivoglio, II du nom, naquit à Milan l'an 1510. Dès 1506 *Jean* Bentivoglio & sa femme avoient été chassés de Boulogne, comme on le lit dans l'*histoire de Guichardin*, livre VII, & ils s'étoient retirés à Milan avec leur famille. En 1513 Annibal, pere d'*Hercule* & fils de *Jean*, attiré par les promesses avantageuses du duc Hercule d'Est, quitta Milan, & alla à Ferrare, où dans la suite il fit venir son fils Hercule qui n'avoit alors que sept ans & quelques mois. Ce jeune homme, qui montra dès l'enfance des talens rares & de grandes dispositions pour l'étude, se fit aimer des princes de la maison d'Est, qui chérissoient les lettres, & ils se déclarerent ses protecteurs. Le jeune Hercule fut lié de bonne heure avec les meilleurs esprits de son temps. Livré principalement à la poësie, il ne quitta que malgré lui l'exercice tranquille du cabinet & son commerce avec les muses, pour obéir aux ordres de son pere, qui voulut qu'il entrât dans le service militaire. On lui donna une compagnie qu'il commanda quelque temps durant les troubles de Florence. Après la mort de son pere, arrivée en 1540, il reprit ses premieres occupations, & sur-tout son commerce avec les muses, & il est regardé comme l'un des meilleurs poëtes Italiens de son temps. Il épousa *Sigismonde* Sugana dont il n'eut qu'une fille qui mourut en 1543, âgée seulement de quatre mois: il en fit l'épitaphe. Ayant aussi perdu sa femme, il se retira à Venise où il partagea son temps entre la conversation des gens de lettres & son cabinet. Il mourut dans cette ville en 1572, dans la soixante-deuxiéme année de son âge. On assure qu'il a beaucoup écrit dans sa langue en prose & en vers, qu'il réussissoit aussi dans la poësie latine, & qu'il avoit une grande érudition. Dans la *Bibliotheca italiana*, *&c.* édition de Venise 1728, on cite de lui, 1. quelques satyres dans un recueil de piéces du même genre, intitulé, *Sette libri di satire di nuovo raccolte per Francesco Sansovino*; à Venise, 1563 & 1583 *in*-8°. Les auteurs de ces satyres, dit-on dans une note, sont l'Arioste, Bentivoglio, Alamanni, Nelli, Vinciguerra, Sansovino, & autres. 2. Deux comédies, aussi en vers, l'une intitulée, *I Fantasmi*, à Venise, 1545 & 1547, *in*-8°; l'autre qui a pour titre, *Il Geloso*; à Venise, 1545, 1548 & 1560 *in*-8°. En 1719, on a donné un recueil de diverses poësies italiennes d'Hercule Bentivoglio, à Paris, *in*-12, sous le titre: *Opere poëtiche del signor Ercole Bentivoglio*: l'épître dédicatoire est adressée à M. Corneille Bentivoglio d'Aragon, archevêque de Carthage, & nonce du pape Clément XI auprès du roi très-chrétien. Ce recueil contient; *Il sogno amoroso*, adressé par l'auteur à Pierre-Antoine Acciajuoli; deux églogues; six satyres; des poësies diverses; & les deux comédies citées plus haut, chacune en cinq actes. Celle qui a pour titre, *I Fantasmi* est une imitation de la *Mostellaria* de Plaute, imitée depuis dans le *Retour imprévu* de Regnard. L'éditeur de ces poësies de Bentivoglio, a mis à la tête un mémoire historique, en italien, sur l'auteur & sa famille.

BENTIVOGLIO (Gui) cardinal, né à Ferrare en l'an 1579, de CORNELIO Bentivoglio, & d'*Elizabeth* Bendadei, fit un grand progrès à Padoue dans l'étude des belles lettres. Il y étoit en 1597 lorsqu'Alfonse, duc de Ferrare, mourut au mois d'octobre. César son cousin, prétendoit lui succéder, & le pape s'y opposa. Le marquis Hippolyte Bentivoglio, frere de *Gui*, prit le parti de César, & se mit à la tête de ses troupes. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, qui commandoit celles de l'église, en fut extrêmement irrité. *Gui* quitta Padoue pour se rendre auprès d'Aldobrandin, & tâcher de calmer sa colere. Il en vint heureusement à bout; il contribua même à la paix qui fut conclue au mois de janvier suivant, & qu'il avoit déja négociée avec le cardinal Bandini, légat de la Romagne. Après cet heureux succès, *Gui* Bentivoglio fut bien reçu du pape, qui vint à Ferrare: le pape lui donna une charge de camérier secret, & lui permit d'aller achever ses études à Padoue. Lorsqu'il eut fixé son séjour à Rome, il s'acquit l'estime de tous les gens de bien par sa conduite, par sa prudence & par son

honnêteté. Depuis il fut envoyé en 1607, en qualité de nonce en Flandre. Il exerça cette nonciature jusqu'en 1615. Il fut nommé en 1616 à celle de France, qu'il occupa jusqu'en 1622. Il s'aquitta si dignement de ces emplois, que le pape Paul V le nomma cardinal dans la derniere promotion qu'il fit un peu avant sa mort, arrivée le 28 janvier de l'an 1621. Bentivoglio étoit alors en France, où toute la cour & le roi Louis XIII le féliciterent sur sa nouvelle dignité. Ce prince le chargea depuis de la protection de France en cour de Rome, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il pouvoit raisonnablement espérer. Urbain VIII ne trouva jamais d'ami plus fidéle & moins intéressé que le cardinal Bentivoglio. Ce prélat entendoit parfaitement les affaires. Il étoit savant, sage, honnête & vertueux; il étoit aimé du peuple, estimé des cardinaux, & avec ces grandes qualités, on ne doutoit point qu'il ne dût être élevé sur le trône pontifical après la mort d'Urbain, arrivée le 29 juillet 1644. Cependant le ciel en disposa autrement; car le cardinal Bentivoglio étant entré dans le conclave pendant les chaleurs, qui sont insupportables à Rome, il passa onze nuits sans pouvoir dormir; cette insomnie lui causa une fiévre dont il mourut le 7 septembre de la même année 1644, âgé de 65 ans. Ce grand homme a laissé des ouvrages qui rendront son nom vénérable à la postérité. Les plus importans sont l'histoire des guerres civiles de Flandre, imprimée en italien à Cologne en 1634, *in-4°*; la relation de Flandre; des lettres & des mémoires. Ses mémoires ont été traduits de l'italien en françois par l'abbé de Veyrac, & imprimée en 1713 à Paris, 2 volume *in-12*. * Gualdo Priorato, *scena de gli huom. illust. d'Ital.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. imag. illustr.* Miræus, *de script. sæcul. XVII*, *&c.*

BENTIVOGLIO (Corneille) d'Aragon, cardinal-prêtre du titre de sainte Cecile, chargé des affaires du roi d'Espagne Philippe V à la cour de Rome, étoit né à Ferrare le 27 mars 1668. Il fut fait successivement gouverneur de Montalto, le 2 décembre 1698; clerc de la chambre apostolique au mois d'octobre 1706; & commissaire des armes de l'Etat Ecclésiastique, le 1 août 1707. Ensuite ayant été déclaré nonce ordinaire à la cour de France, le 24 octobre 1711, il fut fait archevêque de Carthage, le 16 mars 1712, & sacré le 3 avril suivant par le cardinal Paulucci: après quoi il partit de Rome pour se rendre en France, où il eut sa premiere audience particuliere du roi à Fontainebleau, le 19 juillet de la même année 1712. Il fit son entrée publique à Paris, le 23 octobre suivant, & il eut le 25 sa premiere audience publique du roi à Versailles, ayant été accompagné dans l'une & l'autre fonction par le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine. Après avoir rempli le temps de sa nonciature à la satisfaction réciproque des deux cours, il obtint son audience de congé du roi, le 26 septembre 1719, & partit de Paris le 16 octobre pour retourner en Italie. Avant qu'il y fût arrivé le pape Clément XI le créa cardinal le 29 novembre. Il fit son entrée publique à Rome en cette qualité, le 21 janvier 1720, & il reçut le chapeau le 25 du même mois dans un consistoire public. Le pape le déclara au mois de mars suivant, légat de la Romagne; & le 15 avril de la même année, il lui assigna le titre de S. Jérôme des Esclavons, qu'il quitta depuis pour opter celui de sainte Cecile. Le roi d'Espagne l'ayant déclaré son ministre à la cour de Rome, il quitta la légation de la Romagne, & se rendit à Rome le 13 septembre 1726, pour y prendre soin des affaires de sa majesté catholique, dont il étoit encore chargé lorsqu'il mourut d'une inflammation de poitrine en cinq jours de maladie dans le palais d'Espagne à Rome le 30 décembre 1732, sur les quatre heures du matin, âgé de 64 ans, neuf mois & trois jours, & de cardinalat treize ans, un mois & un jour. Le cardinal Bentivoglio étoit frere du marquis *Louis* Bentivoglio d'Aragon, auquel le roi d'Espagne accorda au mois d'octobre 1730, pour lui & pour ses successeurs, les honneurs & traitemens de grand d'Espagne qu'il avoit ci-devant accordés à son fils aîné, mort sans enfans mâles. Ce fils aîné étoit *Hyppolite* Bentivoglio d'Aragon, noble Vénitien, patrice de Ferrare, & grand d'Espagne, titre dont il fut honoré quelques mois avant sa mort, arrivée à Mantoue au mois de novembre 1729, à l'âge de 35 ans. Il avoit épousé *Marie-Anne* Gonzague, princesse du saint-empire romain; il la laissa grosse de quelques mois, & mere d'une fille âgée de deux ans. Elle étoit accouchée à Rome la nuit du 27 au 28 février précédent de *Philippe-Ascagne-Romain-François* Bentivoglio, qui mourut à l'âge de sept mois & douze jours. Les autres enfans du marquis Louis Bentivoglio, frere aîné du cardinal, sont *Gui* Bentivoglio & Aragon, camérier d'honneur du pape, qui fut chargé au mois de décembre 1727, de porter la barette en Espagne au cardinal d'Astorga, archevêque de Tolède, & qui fut déclaré le 6 juin 1729 prélat domestique, & référendaire de l'une & de l'autre signature; mais qui depuis la mort de son frere aîné a quitté la prélature, & a été institué par le cardinal Bentivoglio son oncle, pour son héritier; & une fille mariée au sénateur Albergati à Bologne.

BENTIVOGLIO (Françoise) femme de *Galeote* Manfredi, prince de Forli en Italie, se voyant méprisée par son mari, suborna deux médecins; & feignant d'être malade, elle les fit entrer dans sa chambre, avec des armes cachées pour l'assassiner. Voyant que Galeote se défendoit généreusement contre ces deux hommes, elle prit elle-même un poignard qu'elle portoit, & lui en donna dans le sein. On dit qu'elle avoit su que ce prince avoit contracté un mariage secret avec une demoiselle de Faënza, avant qu'elle l'épousât; ce qui la porta à cette action de désespoir. * Fulgose, *l. 6, c. 1.*

BENTIUS (Hugues) de Sienne en Italie, fut professeur en médecine, d'abord à Ferrare, & ensuite à Parme. Il passoit pour un des plus habiles de son temps dans sa profession, & pour un excellent philosophe. Il n'étoit pas moins théologien, comme on assure qu'il le fit connoître en plusieurs occasions. Il est mort à Rome en 1448. Il a écrit sur les aphorismes d'Hippocrate & les commentaires de Galien; cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1498, *in-fol.* & plusieurs autres fois depuis. On a encore de lui: *Consilia saluberrima ad omnes ægritudines*, *&c.* en 1518, in-fol. *In tres libros Microtechni Galeni expositio*, en 1523, in-fol. *In primi canonis Avicennæ fer. primam expositio*, en 1523. *Super quarta fer. primi Avicennæ*, *&c.* en 1517. *In quarti canonis Avicennæ fer. primam expositio*, en 1523. *Excerpta de Balmeis.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Venise. * Manget, *biblioth. script. medic.* in-fol. *tom. 1, p. 284.*

BENTIUS (Jean) né en 1547, & mort en 1599, enseigna à Strasbourg. Nous avons de lui un *Thesaurus Græcus.* * Konig, *bibl.*

BENTIUS (Pierre) publia la *Rome triomphante* à Paris en 1654. * Konig, *bibl.*

BENTIUS (Triphon) Italien, a composé quelques poësies. * *Voyez tom. I delic. Ital. p. 397.*

BENTZERADE (Charles-Henri de) abbé de l'abbaye d'Orval. *Voyez* ORVAL. Nous y parlons de ce saint abbé.

BENZELIUS (Eric) docteur en théologie, archevêque de l'église de Suéde, & sous-chancelier de l'université d'Upsal. Il devoit son élévation à son seul mérite. Henri Benzelius son pere, menoit une vie fort obscure dans un petit village du Westro-Gotland nommé *Benzebi.* Comme sa fortune ne lui permettoit pas de donner à son fils toute l'éducation qu'il auroit souhaité, il le confia à l'âge de sept ans à un de ses freres nommé *Olaüs*, qui n'avoit point d'enfans, & qui demeuroit

meuroit à Upsal, où il avoit gagné quelque bien dans le commerce, & il aimoit tendrement son neveu. C'est ce qui le porta à mettre tout en usage pour rendre ce neveu digne d'une plus grande fortune que celle qu'il pouvoit lui laisser. Il lui fit apprendre les langues latine, grecque & hébraïque. Le comte de la Gardie, chancelier du royaume de Suéde & de l'université d'Upsal, le choisit pour être auprès de ses enfans. Après avoir employé le temps nécessaire à l'éducation de ces jeunes seigneurs, Benzelius se mit à voyager. Il parcourut la Saxe & le Danemarck; ensuite il traversa l'Allemagne pour aller en France, d'où il passa en Angleterre, & de-là en Hollande. Il retourna encore une fois en Allemagne, dans le dessein de voir l'Italie : mais quelques affaires l'ayant rappellé en Suéde, il reprit le chemin d'Upsal, & y arriva vers la fin du mois de septembre 1665. Il consultoit les savans de chaque pays par où il passoit, & visitoit les plus belles bibliothéques. Etant de retour en son pays en 1666, il fut choisi pour remplir une chaire de professeur en histoire & en morale; & l'année suivante on lui donna celle de professeur en théologie, avec une place d'assesseur dans le consistoire. En 1668 il épousa *Marguerite* Odhelie, fille du docteur *Erric* Odhelius, & niéce d'*Olaüs* Laurelius, évêque d'Arosen, morte en 1693, après avoir donné treize enfans à son mari; & Benzelius épousa en secondes nôces *Anne* Mackei en 1695. Il reçut le titre de docteur en 1675. Deux ans après le roi Charles XI lui donna l'évêché de Strengnes; & en 1700, il fut nommé à l'archevêché d'Upsal. Il mourut le 17 février 1709, âgé de 67 ans. Il a publié plusieurs dissertations sur la vie des patriarches, & sur d'autres points de l'histoire ecclésiastique. Il a aussi composé plusieurs ouvrages de théologie, dont le plus considérable est une traduction entiére de la bible en langue suédoise. * *Journal des savans du mois de février* 1710. *Supplement aux actes de Leipsick, tom. III, pag.* 373.

BENZO (Jerôme) de Milan, qui florissoit en 1556, a écrit trois livres sur les affaires du Bresil. * Zeiller, *part.* 2, *pag.* 14.

BENZO (Nicolas) a écrit sur le Catarre en 1637.* *Voyez* Alb. Bartholin, *in Danis, pag.* 104.

BENZONI (Rutilio) Romain, évêque de Lorette & de Recanati, a fait en latin des dissertations & des commentaires sur le cantique *Magnificat*, la Salutation angélique, & le pseaume XXXVI, *in-fol.* à Venise en 1606; & à Douai en 1626 : le miroir des évêques de Venise, en 1596, & six livres sur le jubilé, en 1599. Le pere Lelong dit que ce prélat est mort en 1603 : c'est une faute, il n'est mort qu'en 1613, le 31 janvier. * Prosper Mendozi, *biblioth. roman.* Lelong, *biblioth. sacra, edit.* in-fol. *pag.* 634.

BEOLCUS (Angelus) poëte Italien, comique, burlesque & bouffon, connu sous le nom de RUZANTES, étoit de Padoue, & passa pour l'homme le plus enjoué de son temps. Il composa diverses piéces en style burlesque, entr'autres, des comédies, & mourut le 17 mars de l'an 1542, âgé de 43 ans.* Jacobus Philippus Thomasinus, *in elog. illust. viror. part. I.*

Le Ruzantes ne pouvant espérer de parvenir à la gloire des premiers écrivains Italiens, tels qu'étoient alors le Bembo, le Speroni & quelques autres, qui excelloient dans le langage toscan, par des écrits sérieux; il crut devoir prendre le contrepied, aimant mieux se voir le premier dans le genre le plus bas d'écrire, que de se voir le second dans le plus sublime. Pour se signaler par cèt endroit, il rechercha tout ce qu'il y a de plus grotesque dans les gestes & le langage des villageois; & s'étant mis à converser avec des gens de la campagne, & à étudier les esprits les plus facétieux, il sut si bien trouver dans l'air paysan qu'il se donna le point de ridicule, de naïf & de plaisant, qui en fait tout l'agrément, qu'il charma les peuples par ses farces & par ses comédies rustiques, & qu'il se faisoit suivre par une foule incroyable de monde, sur-tout au temps du carnaval, qu'il habilloit ses acteurs en villageois portant des masques. Ces sortes de figures contribuoient encore à rendre l'action plus bouffonne & plus burlesque. Ce qu'il y a de particulier dans ses piéces comiques, c'est de voir que tout bas & tout populaire qu'est son style, il ne laisse pas d'avoir de la force & de l'agrément. On a un grand nombre de vers de Beolcus, & de diverses piéces. Les principales de ses comédies sont : 1. *La Vaccaria.* 2. *L'Anconitana.* 3. *La Moschetta.* 4. *La Fiorina.* 5. *La Piovana, &c.*

BEORGOR ou BIORGOR, roi des Alains dans le Ve siécle, avoit fait des désordres étranges dans les Gaules, & en Italie; Ricimer, grand-maître de la milice romaine, le poursuivit, & l'ayant atteint près de Bergame, le défit le 6 de février 464. * Paul Diacre, *l.* 16. Idatius & Bellarmin, *in chron.*

BEOTIE, *Bœotia*, province de Grece, dite aujourd'hui *Stramulipa*, sous l'empire du Turc. On la met ordinairement dans l'Achaïe ou la Livadie. Elle étoit renfermée entre la Doride, la Phocide, la Tessalie, l'Attique, la mer Egée ou Archipel, & le Negrepont. On la divisoit en haute & basse. La premiere comprenoit la ville de Lebadia, dite aujourd'hui *Badia*; Cheronée, celébre par la naissance de Plutarque, Orchomene, Platée ou Pausanias & Aristides, généraux des Lacédémoniens & des Athéniens, défirent Mardonius, la 1. année de la LXXVe olympiade, 480 ans avant Jesus-Christ; Leuctres, où les Thebains sous Epaminondas, gagnerent une bataille contre les Lacédémoniens, la seconde année de la CII^e^ olympiade, l'an 371 avant Jesus-Christ; Amphiclée, Hyampolis, Coronée, Tespie, &c. La basse Béotie contenoit Thèbes, capitale de tout le pays, dite aujourd'hui *Styves*; Phocée, Mycalessus ou Malacassa, Anthedon, Acrephyum, Tanagrada, Aulis, Delium, &c. La Béotie étoit arrosée par les fleuves Asopus, Cephise, &c. On y trouvoit la montagne d'Helicon, & la fontaine Aganippe célébre dans les écrits des poëtes. Quelques auteurs ont cru que Bœotus, petit-fils d'Eole, & fils de Neptune & d'Arné, ou fils d'Itonus, & petit-fils de Deucalion, donna son nom à la Béotie. Thucydide écrit que soixante ans après la prise de Troye, c'est-à-dire, vers l'an du monde 2911, & avant Jesus-Christ 1124, les Béotiens vinrent s'établir dans la Cadmeïde, qui de leur nom fut depuis appellée *Béotie.* Quoi qu'il en soit, le nom des Béotiens & des Thébains, est célébre dans l'histoire ancienne, où nous voyons qu'ils eurent beaucoup de part à toutes les guerres des Grecs. Myconides, général des Athéniens, ayant défait l'armée des Lacédémoniens, la quatriéme année de la LXXXe olympiade, qui étoit la 457 avant Jesus-Christ, il subjugua la Béotie, les Locriens, &c. Deux ans après Tolmidas, général des mêmes Athéniens, y fit encore de grands ravages. Depuis, les Thébains eurent beaucoup de part à la guerre du Péloponnèse ou de la Morée. La troisiéme année de la XCII^e^ olympiade, & 410 ans avant Jesus-Christ; ceux de Chalcide, dans l'isle de Negrepont, s'étant révoltés contre les Athéniens, ils se joignirent aux Béotiens, & firent dans le détroit de l'Euripe une digue, pour empêcher les vaisseaux de passer. Six ans après ils se trouverent à la prise d'Athènes; & l'an 295 avant Jesus-Christ, s'étant alliés avec les Athéniens, les Corinthiens & les Argiens, ils s'opposerent aux Lacédémoniens; mais Agesilaüs remporta quelque avantage dans la Béotie. En 278 avant Jesus-Christ, ils envoyerent des troupes dans l'isle de Negrepont. Depuis leur destinée a été la même que celle du reste de la Grece, jusqu'à ce qu'elle a été entierement soumise aux Turcs dans le XVIe sié-

cle, & ses villes aujourd'hui n'ont plus que l'ombre de leur ancienne splendeur. L'air de ce pays passoit pour être très-épais, & ses habitans pour être fort grossiers. Opinion d'où sont nés ces proverbes : *Bœotica sus, Bœotis cantilena, Bœotica cantio*; & ces vers d'Horace:

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

C'est pourtant de la Béotie que sont sortis Pindare, Plutarque, &c. Entre plusieurs origines des noms que l'on donne à cette province, celle que lui donne Ovide, passe pour la commune : il dit que Cadmus fut conduit en ce lieu par un bœuf, & qu'il y bâtit Thébes de Grece, Ovid. *l.* 3. *metam. vers.* 9.

Bos tibi, Phœbus ait, solis occurret in arvis,
Nullum passa jugum, curvique immunis aratri :
Hac duce carpe vias ; & quâ requieverit herba,
Mœnia fac condas, Bœotiaque illa vocato.

* Strabon, *l.* 9. Pline, *l* 4. Pausanias, *l.* 9. Laurembergius, *Græc. ant.* Diodore de *Sicile.* Thucydide, *l.* 1. Horat. *epist. l.* 2. Erasme, *in adag.* Meursius, &c.

BEQUIN (Raimond) natif de Toulouse, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il se distingua tellement, qu'après avoir été fait lecteur de l'écriture sainte à Toulouse en 1312, on le destina en 1317 à prendre les dégrés dans l'université de Paris ; ce qu'il fit. Sa réputation le fit choisir en 1321, par le pape Jean XXII, pour succéder dans l'office de maître du sacré palais, à Guillaume de Laon, qui avoit été fait archevêque de Vienne le 11 avril de la même année. Le même pape, en 1324, le fit patriarche titulaire de Jérusalem, lui donna le *Pallium*, & l'envoya dans l'isle de Chypre pour gouverner l'église de Lemissa ou de Nimocia, que Fontana a prise mal à propos pour l'église de Nisme. Percin a fait une autre faute à l'égard de Raimond Bequin, lorsqu'il a assuré qu'il avoit été prieur de Toulouse, quoiqu'il n'ait pu lui trouver place entre les prieurs de la maison de cette ville : & Razzi s'est aussi trompé, lorsqu'il a fait succéder ce patriarche à Pierre de la Palu, qu'il eut pour successeur. Jean XXII l'avoit chargé de poursuivre vivement les Nestoriens & les Jacobites, & de travailler à les faire rentrer dans le sein de l'église catholique ; mais il ne put pas y travailler longtemps, la mort l'ayant enlevé dès l'an 1328. Nicolas Bertrand dans son histoire de Toulouse, dit qu'il avoit composé quelques ouvrages, mais il n'en connoissoit pas même les titres, parcequ'on n'en conservoit plus rien. * Echard. *script. ord. Præd. t. I.*

BERA, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm, où Joathan, fils de Gédéon, se retira. * *Juges* 3, 21.

BERA, *Byrra*, petite riviere du haut Languedoc en France, qui se décharge dans le lac de Sigean, entre Narbonne & Perpignan. Elle est mémorable à cause d'une grande victoire que Charles Martel y remporta sur les Sarasins, * Mati, *dict.*

BERAR, *Berarum Regnum*, royaume de l'Inde propre, dans l'empire du Grand-Mogol, & en sa partie méridionale, a pour limites à l'orient le royaume de Bengale ; au septentrion celui de Malvai ; & à l'occident celui de Candis, dans le même empire : au midi il est borné par la riviere de Ganga, qui le sépare du royaume d'Orixa. La capitale de ce royaume est Shapour. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BERATAMPHTHA, ville de Palestine dans la tribu de Gad, qu'Herode *le Tetrarque* fortifia, & orna de plusieurs beaux édifices. Il lui donna le nom de *Juliada*, en l'honneur de Julie, femme de l'empereur Auguste. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. ch.* 3, *art.* 762.

BERAUDIERE (François de la) évêque de Périgueux, auteur de quelques ouvrages en vers & en prose, dit dans son épître au roi du 22 février 1610 qui est à la tête de son *Adresse de salut pour les devoyés de la foi*, qu'il avoit été pendant dix-huit ans au parlement de Paris. Ailleurs il prend les titres de *conseiller du roi en ses conseils d'état & privé*, *& parlement de Paris & Bourdeaux.* Il a été abbé de Nouaillé, & il n'étoit encore que possesseur de cette abbaye, lorsqu'il prononça l'*Oraison* funébre du roi Henri IV, le jour du service de ce prince en l'église cathédrale de Poitiers, le 21 juin 1610. Ce discours fut imprimé la même année. Il fut ensuite élevé sur le siege épiscopal de Périgueux, & il a gouverné cette église avec zéle & avec édification. Il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'il adressa à Louis XIII un petit poëme en vers françois qu'il intitula, *la France triomphante.* Il a fondé un séminaire à Périgueux, comme on le voit par ces vers qu'il a faits lui-même, & qui sont au-devant de ses opuscules imprimés à Périgueux en 1635, *in-4°.*

Je laisse à nos neveux en partant de ce monde,
Mon livre ; un séminaire fondé de mes deniers,
Pour y faire nourir de pauvres escholiers :
Mon église refaite, à nulle autre seconde.
Face le ciel bening que la postérité
Reçoive à ce sujet très-grande utilité ;
Que de telle action le bon Dieu se contente,
De mes péchés passés il m'octroye pardon,
Me donne paradis à la fin pour guerdon :
C'est à ce point où git mon desir, mon attente.

Quoique ses opuscules soient écrits en françois ; ils sont imprimés sous ce titre, *Otium episcopale, où sont contenus plusieurs Traités ou Discours.* On y trouve, 1. *La France triomphante.* 2. Un discours intitulé, *Philadelphe*, parceque l'auteur y fait principalement l'éloge de l'affection de Louis XIII pour le duc d'Orléans, son frere. 3. *Oraison funébre de très-chrétien, de très-clément, & très-debonnaire prince Henri IV, roi de France & de Navarre*, dédiée à la Reine. 4. *Consolation envoyée à Madame d'Aubeterre, sur le trépas de M. le maréchal, son mari.* Cette piéce, datée de Périgueux le 20 février 1628, est signée Fr. de la BERAUDIERE, évêque de Périgueux. 5. *Consolation envoyée à M. de Boisson*, conseiller du roi en ses conseils, seigneur d'Ausonne, président en la cour du parlement de Toulouse, sur l'apostasie de Philippe de Boisson, son fils, protestée en la ville de Mussidan en Périgord, en présence du ministre & religionaires d'icelle, au mois d'août 1627. 6. *Adresse de salut pour les dévoyés de la foi, au roi.* On voit par cet écrit que M. de la Beraudiere avoit beaucoup de zéle pour le salut des protestans : qu'il avoit offert d'entrer en conférence avec plusieurs ministres ; entr'autres, avec Jacques Clémenceau, ministre de Poitiers, & la Roche-Crozé, ministre de Civray, qui refuserent d'accepter la proposition de M. de la Beraudiere, ce qui l'engagea à publier l'écrit que l'on vient de citer. C'est plus un recueil de passages qui prouvent la doctrine de l'église, qu'un traité raisonné. 7. Le ministre Clémenceau ayant écrit contre ce petit ouvrage, M. de la Beraudiere fit l'*apologie pour le livre intitulé : Adresse de salut pour les dévoyés de la foi, contre le supplément d'icelui fait par Clémenceau, de la ville de Poitiers*, avec un *dizain* sur le même sujet, & une *seconde apologie* du même livre, *contre le juge des controverses de ce temps du ministre Crozé, de la ville de Civray.* Ces apologies sont trop remplies d'invectives ; elles sont l'une & l'autre de 1610, & datées de Nouaillé. A la suite de ces écrits, on trouve 1. *La censure du livre de Jacques Crozé, dit la Roche, Loudunois, ministre de l'église de Civray, par les peres consistoriaux du synode de la Rochelle.* 2. Copie d'une lettre écrite par le consistoire de l'église prétendue réformée de la ville de Civray en Poitou, au sujet de la conversion du sieur

Olivier Enguerrand, ministre de Chef-Boutonne, en 1606, au mois de novembre. Il est parlé d'Enguerrand dans le synode de la Rochelle, tenu en 1607, au tome I du recueil des *synodes des églises protestantes*, par le sieur Aymond, *pag.* 316.

BERAULT (Nicolas) en latin *Beraldus*, qui doit être compté entre les savans du XVIe siécle, étoit natif d'Orléans. Lui-même s'appelloit *Beraldus Aurelius*, *Berault d'Orléans*, & Nicolas Bourbon, son ami, dans ses *Nugæ*, *l.* 8, lui adressant son poëme 71, écrit, *ad Nicolaum Beraldum Aurelium.* Berault fut précepteur d'Odet de Coligni, cardinal, de l'amiral de Coligni son frere, & de Châtillon. Erasme le loue en plus d'un endroit, & confesse que passant en 1500 par Orléans, pour aller en Italie, il logea chez lui, & qu'il en reçut mille marques de bonté. Il publia, *Oratio de pace restituta; & de fœdere sancito apud Cameracum*, Paris, 1528, *in*-8°. *Enarratio psalmorum* LXXI & CXXX, imprimée *in*-4°. à Paris en 1529. *Dialogus, quo rationes explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest; deque ipsa dicendi ex tempore facultate*, à Lyon 1534. *De jurisprudentia vetere ac novitia, oratio: cum erudita ad antiquorum lectionem ac studium exhortatione*, à Lyon 1533. Des notes sur le *Rusticus* de Politien. Le catalogue d'Oxford contient un *dictionarium græco-latinum Nicolai Beraldi*, imprimé à Paris l'an 1521, & un autre livre intitulé: *Sideralis Abyssus*, dans la même ville en 1514. Il fut fort considéré d'Etienne Poncher, évêque de Paris, & puis archevêque de Sens, prélat d'une grande autorité dans le royaume, & le protecteur des lettres. Nicolas Berault vivoit encore en 1539. Il avoit expliqué dans le particulier les morales d'Aristote, & avoit donné des leçons publiques sur les *Politica* & les *Œconomica*. C'est lui-même qui nous apprend ces particularités dans l'épitre dédicatoire de sa *Metaphrasis in Œconomicon Aristotelis*: ouvrage qu'il publia à Paris, *in*-4°, & qui n'a point de date; mais on lit au bas du titre: *Venalis est liber in via Jacobea ..... in ædibus Joannis Barberii Parisiensis bibliopolæ ac impressoris diligentissimi.* Il procura l'an 1516 une édition des œuvres de Guillaume, évêque de Paris, qu'il fit imprimer dans cette ville, chez François Regnault, *in-fol.* & qu'il dédia au vénérable pere François le Roi, de l'ordre de saint Benoît, & profés de la réforme de Fontevrauld. Berauld rétablit heureusement plusieurs endroits de son auteur, & y mit des argumens ou sommaires: il ajouta aussi à cette édition plusieurs ouvrages de Guillaume qui n'étoient point dans les précédentes: mais il en a omis deux qui étoient néanmoins déja imprimés; savoir, deux traités de la collation & de la pluralité des bénéfices, imprimés à Strasbourg en 1507. L'édition procurée par Berault est en caracteres gothiques. On a encore de Berault une édition de l'histoire naturelle de Pline, à Paris, 1516. Erasme, dans l'édition du même naturaliste, publiée en 1525, dit au moins que Berault avoit travaillé sur cet auteur après Budée avec beaucoup de soin, & fait entendre qu'il avoit toutes les qualités requises pour en procurer une excellente édition: cependant celle de 1516, qui est *in-fol.* porte le nom de Nicolas Després (*Plinii historia naturalis, per Nicolaum de Pratis*) mais ce Nicolas Després ou Dupré pouroit être le nom de l'imprimeur, y en ayant alors un de ce nom.

BERAULT (François) fils du précédent, né à Orléans, se fit Calviniste, & fit plusieurs ouvrages de poësie latins & grecs. Comme il étoit fort savant dans la langue grecque, il l'enseigna dans Montbelliard, puis à Lausane, quand Beze y alla en 1549, & y enseignoit aussi l'an 1557. Il étoit à Genève l'an 1561, & étoit principal du collége de Montargis l'an 1571, d'où il alla à la Rochelle pour y exercer un semblable emploi. Henri Etienne le choisit pour traduire les deux livres d'Appien qui contiennent les guerres d'Annibal & celles d'Espagne. * Bayle, *dictionnaire critique.*

BERAULT (Michel) pasteur & professeur en théologie à Montauban vers la fin du XVIe siécle & le commencement du XVIIe, entra en conférence à Mante en 1593, avec le cardinal du Perron, & écrivit ensuite contre ce prélat le traité intitulé: *Briéve & claire défense de la vocation des ministres de l'évangile.* Il fut accusé dans le synode tenu à Charenton le premier septembre 1631, de s'être mêlé des affaires d'état, & d'avoir dit dans un ouvrage exprès, que les ministres pouvoient porter les armes & répandre le sang. Galland, qui formoit cette accusation de la part du roi, demanda au nom de sa majesté, que Berault fût censuré par le synode, & que ses écrits fussent supprimés. L'accusé avoua qu'il étoit l'auteur de l'ouvrage où l'on reprenoit ces maximes, mais qu'il n'avoit jamais eu la pensée d'insinuer aux ecclésiastiques qu'ils pouvoient prendre les armes, & fit sur cela & sur le reste de son livre une déclaration conforme à la régle & aux usages du royaume. Le synode content de cette déclaration, députa au roi pour engager sa majesté à révoquer l'arrêt qui privoit le coupable de ses emplois, & le condamnoit à ne plus servir dans la province. Le roi leur accorda cette grace, & permit même à Berault de prendre séance dans l'assemblée. * Aymon, *synod. Nation de France*, *tom.* 2, *pag.* 456, *&c.*

☞ BERAULT (Christophe) avocat au parlement de Rouen, a donné en 1625 un volume *in* 8°. sur les droits de tiers & danger.

☞ BERAULT (Josias) aussi avocat au parlement de Rouen, a donné en 1684 la coutume de Normandie réformée, commentée par lui conjointement avec Jacques Godefroi & d'Aviron, 2 vol. *in-fol. Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BERAULT (Claude) professeur royal en langue syriaque, à Paris, a succédé à M. d'Herbelot au collége royal. Il mourut en 1705. C'est lui qui a donné le Stace *ad usum delphini*, à Paris en 1685, deux volumes *in*-4°.

BERAUN ou WERAUN, *Berauna* & *Verona*, ville d'Allemagne dans le royaume de Bohême, est située sur une petite riviere, qui en rend les environs agréables, à deux ou trois lieues de Prague, & autant de Pilsen; mais Beraun est à demi ruinée, depuis les guerres du XVIIe siécle. * Sanson.

BERBERA, ville capitale d'une province qui porte le même nom, & qu'on appelle *la Barbarie Ethiopique.* En effet elle est située sur la côte des Abissins, qui regarde l'Océan éthiopique ou oriental, auprès d'un golfe que Ptolémée appelle *Sinus Barbaricus*, qui est entre la mer Rouge & la côte de Mozambique. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BERBICE, riviere de l'Amérique méridionale dans le Brésil: elle coule dans la partie occidentale de la Guiane, & elle se décharge dans la mer du Nord, entre l'embouchure de la Correntine & celle d'Essekebe. Les Hollandois établirent une colonie sur cette riviere au commencement du XVIIe siécle. * Mati, *dict. angl.*

BERBIER (Claude Berbier du Metz) lieutenant général des armées du roi de France, *cherchez* METZ.

BERCHAIRE, *cherchez* BERTHIER.

BERCHEIM, *Bercheimum*, *Berchemium*, anciennement *Tiberiacum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, sur la riviere d'Erpe, dans le duché de Juliers, aux confins du diocèse de Cologne, entre la ville de Cologne & celle de Juliers. * Mati, *dict.*

BERCHEM (Nicolas) de Harlem, a eu le talent de peindre dans un haut dégré de perfection, les animaux & le paysage. Presque tous ses tableaux représentent des sujets champêtres, où l'on reconnoît parfaitement bien la nature du pays où il vivoit & qu'il imitoit. Son pinceau est d'une franchise étonnante, & qui dessine & prononce savamment tout ce qu'il veut expri-

mer. Berchem a aussi gravé quelques planches avec le même esprit & dans le même goût que ses tableaux, qui tiennent place dans les cabinets parmi ce qu'il y a de plus excellent. Il mourut en 1683, âgé de 60 ans. * *Mémoires du temps.*

BERCHEM (Guillaume de) curé de Nielle, dans le duché de Gueldre, & protonotaire & chanoine de l'église de Nimégue, dans le XV[e] siécle, a laissé un abrégé des chroniques de cette province jusqu'à l'an 1466, auquel il vivoit; une histoire de la captivité d'Adolphe, duc de Gueldre; & quelques autres ouvrages. * *Consultez la bibliothéque des écrivains du Pays-Bas*, de Valere André, Vossius, Simler, &c.

☞ BERCHENY, BERCHINY & BERSENY, en hongrois BERC'SENY, nom d'une ancienne famille originaire de Transylvanie, où elle s'est alliée à de très-illustres maisons, & a possédé des biens considérables.

La maison de Berchény s'établit en Hongrie l'an 1633: elle a eu beaucoup de part aux troubles qui ont agité ce royaume au commencement de ce siécle. Le comte Nicolas de Berchény fut pendant ces révolutions un des chefs & la seule ressource du parti des mécontens. Mais le sort des armes s'étant enfin déclaré pour la maison d'Autriche, ce comte fut obligé d'abandonner la Hongrie. Il se retira dans les états du grand seigneur; son fils est venu s'établir en France, où ses services lui ont acquis des emplois dignes de sa naissance.

Voici ce que nous avons pu colliger sur cette maison, tant de l'*histoire des révolutions de Hongrie*, que des titres particuliers que la famille a recouvrés. La chambre des comptes de Lorraine a vérifié ces titres, & les a reconnus pour autentiques, & en conséquence a ordonné par arrêt du 16 mai 1750, que les lettres de naturalité obtenues par le comte *Ladislas-Ignace* de Berchény seroient enregistrées.

Etienne Berchény de Szekes, grand-chambellan de Jean Bathori, souverain de Transylvanie, étoit marié en 1480 à *Catherine* de Banfy, dont il eut Ladislas, qui suit; *Catherine*, mariée à *Jean* de Laxar, baron libre, généralissime en Hongrie; *Barbe*, mariée à *Jean*, comte de Kur, ambassadeur à la porte; *Marguerite*, mariée à *Nicolas* de Fitter, général en Transylvanie; & *Susanne*, mariée à *George*, comte de Zeesy, grand-maître des plaisirs du prince Nicolas Bathori.

Ladislas Berchény, chevalier de la clef d'or, & gouverneur de Damasd, épousa en 1500 *Barbe* de Balassy, fille du grand échanson de *Jean* Bathori, dont il eut Eméric, qui suit; *Jean*, feldt-maréchal de l'empire, marié à *Suzanne* de Keineudy: & *Louise*, mariée au comte *François* d'Antalfy, comte suprême d'Albe.

Eméric Berchény I du nom, étoit uni en 1575 par les liens du mariage à *Sophie* Saarossy, de la premiere noblesse de Transylvanie, alliée à Gabriel & Etienne Bettlem, princes de Transylvanie, à Jean, électeur de Brandebourg, aux Bathori, aux Esterhazy, & aux Lovemburgs. Elle étoit fille d'*Etienne* Saarossy, grand-maître de la maison du prince *Gabriel*, & d'*Anne* Tholdy, tante maternelle des deux Bettlem. Eméric ne vivoit plus en 1588.

Eméric Bercheny II du nom, chevalier du S. Sepulcre & de la clef d'or, baron de Szekés, fils du précédent, quitta le parti des mécontens de Transylvanie en 1633, vint se fixer en Hongrie, & s'attacha à l'empereur, qui le fit conseiller de la chambre de Hongrie. Ferdinand II l'envoya en 1634, en qualité de son plénipotentiaire, vers George Rakoczy I du nom son allié, pour traiter avec ce prince de la restitution des biens de la veuve de Bettlem, & de quelques seigneurs qui étoient sortis de Transylvanie, & lui donner avis du bruit qui se répandoit que les Turcs prenoient les armes. En 1636 & en 1637 il fut ambassadeur extraordinaire à la porte. A son retour, Eméric fut colonel d'un régiment, & gouverneur de Novigrade quelques mois après. Il se distingua toujours dans les armées de l'empereur, & mourut en 1639 en Bohême, étant au service de ce prince contre les rébelles de ce royaume. L'empereur Ferdinand III lui avoit accordé le 18 juillet de la même année, des lettres où il déclare, qu'en considération de ses services, & de sa maison qu'il reconnoît ancienne & illustre, il juge à propos de le tirer du nombre des nobles, & de lui donner le rang & état de baron & de magnat de Hongrie. Eméric avoit épousé en 1612 *Barbe* Lugassy, fille unique & fort riche. Le pere de cette dame, *Jean* Lugassy, originaire de Valaquie, tenoit un rang distingué à la cour de Gabriel, souverain de Transylvanie. Ce prince le qualifia dans différens diplomes de *familiaris* & de gouverneur de Lippa; la mere, *Anne* Birta, étoit d'une des premieres maisons de la province. Eméric Berchény eut de son épouse plusieurs enfans, entr'autres *Suzanne* qui fut abbesse de Presbourg; & Nicolas, qui continua la postérité.

Nicolas Berchény I du nom, seigneur de Szekés, libre baron, chevalier de la clef d'or & du saint Sepulcre, conseiller & chambellan de l'empereur Léopold, & mis par le même empereur au nombre des comtes & magnats de Hongrie. En 1681, Nicolas fut fait juge militaire & gouverneur des places situées en-deçà des monts. L'année suivante 1682, ce seigneur servit contre les Turcs en qualité de lieutenant général des troupes de l'empereur Léopold. (Dom Calmet, *hist. de Lorraine.*) Le comte Eméric Tekely qui avoit formé en Hongrie un parti contre l'empereur, y engagea le comte de Berchény. Mais comme ce seigneur n'étoit entré dans cette révolte que malgré lui, & qu'on avoit même usé de violence pour l'y obliger, il profita de la premiere occasion pour s'en retirer, & à la faveur de la nuit il abandonna le camp des mécontens. Aussi dès le 7 de janvier de l'année suivante, il obtint des lettres de rémission de Jean III, roi de Pologne, qui étoit chargé des pouvoirs de l'empereur. Nicolas Berchény avoit épousé vers l'an 1664 *Elizabeth Catherine* Rechberg, veuve du comte *George* Forgach de Ghimes. Cette dame étoit fille de *Marie-Magdeléne* Fugger, & de *Vit-Conrad*, baron de Rechberg, d'une ancienne maison d'Allemagne, qui a eu plusieurs chevaliers jurés, & reçus dans l'ordre de S. George.

Nicolas Berchény II du nom, libre baron de Szekés, chevalier de la clef d'or, conseiller & chambellan de l'empereur, chef des treize comtés de Hongrie, commissaire général des armées de sa majesté, comte suprême & héréditaire du comté d'Ungvar, se distingua beaucoup dans la guerre contre les Turcs du vivant de son pere, & remporta plusieurs victoires. En conséquence de ses belles actions, & par considération pour les services que son pere avoit rendus, l'empereur Léopold lui accorda à perpétuité pour lui & ses descendans, le 24 juin 1689, le titre de comte dont il avoit déja illustré Nicolas I, son pere, quelques jours avant sa mort. L'empereur y joignit le manteau ducal sur ses armes, & les qualités d'*illustrissime*, *honorable* & *magnifique*; qualités d'autant plus distinguées, que Sigismond Bathori exigea en 1595, qu'en le reconnoissant prince de Transylvanie, & prince libre, l'empereur Rodolphe II le qualifiât d'*illustrissime*. En 1700, le comte de Berchény entra dans le parti du prince Rakoczy, son parent, avec qui il concerta la révolution qui se fit alors en Hongrie. Informé des ordres que la cour de Vienne avoit donnés pour l'arrêter avec les principaux des confédérés; il se sauva en Pologne, où il reçut des marques d'une singuliére considération de la part du roi, qui pourvut à sa subsistance. Peu après le prince Rakoczi s'étant sauvé des

Prisons de Neystadt, où l'empereur l'avoit fait enfermer pendant qu'on instruisoit son procès, il vint joindre Berchény, & fut également bien reçu du roi de Pologne. Le roi de France, alors en guerre avec la maison d'Autriche, crut que le prince Rakoczy pouvoit faire en Hongrie une diversion favorable au succès de ses armes. Il donna ordre au marquis de Bonnac, son résident à Dantzick, de fournir pour subside annuel au prince Rakoczy, douze mille livres de France, & huit mille au comte de Berchény. (*hist. des rev. de Hong. T. V*, *pag.* 17.) Ces secours les mirent en état de rassembler un corps de troupes avec lequel ils se présenterent en 1703 sur les frontieres de Hongrie. Ils y furent joints par plusieurs gentilshommes du nombre des mécontens, & par une multitude de peuple qui prit les armes en leur faveur. Le comte de Berchény fut fait grand général du royaume de Hongrie, & des armées de la confédération. Cette dignité soutenue d'une armée de 50 à 60 mille hommes, le mit en état de faire des courses dans la Moravie, sur les frontieres de Silesie, dans l'Autriche & jusqu'aux portes de Vienne. Il se rendit maître de diverses places en 1703, de Chomlio, de Neuheisel, d'Olassi. En 1704 il prit Tokai, puis Agria, Nytra, & quelques autres. Dans une assemblée des états de Hongrie tenue en 1705, le comte de Berchény fut déclaré premier sénateur du royaume : il continua cette année la guerre avec le même succès, & s'empara de Pesingue, de Modor & de Saint-George. L'empereur Joseph, pour arrêter ces progrès, tenta de détacher le comte de Berchény des intérêts du prince Rakoczy. Il lui fit offrir, s'il vouloit entrer dans ses vues, le titre de prince de l'empire, la toison d'or, la charge de Palatin, & une somme très-considérable : mais le comte refusa d'accepter des offres si avantageuses. Les états de Hongrie, pour se l'attacher encore davantage, lui confiérent en 1707 l'emploi de lieutenant ducal, afin qu'en l'absence du prince il fût revêtu de son autorité, & considéré comme leur chef. Il fut envoyé ensuite avec le caractere d'ambassadeur en Pologne & en Moscovie, pour négocier une alliance ; sa négociation eut un heureux succès. L'année suivante le czar offrit à la cour de Vienne sa médiation pour les affaires de Hongrie. Mais l'empereur qui venoit de gagner sur les confédérés la bataille de Trenczen, chargea seulement le ministre du czar de leur proposer quelques conditions qu'ils refusérent d'accepter. Depuis ce temps les affaires des confédérés allerent toujours en décadence, & la confédération se dissipa peu à peu. Ainsi le comte de Berchény se retira en Pologne pendant l'hiver de 1711 ; il passa ensuite en Turquie, & mourut à Rodosto le 6 de novembre 1725, âgé de 61 ans. Il avoit épousé en 1688 *Christine* de Druget d'Homonay, alliée aux Bathori, & à plusieurs maisons souveraines ; veuve en premieres nôces du comte André de Forgacz, & en secondes du comte François de Palfy, laquelle lui apporta le comté d'Ungvar, situé dans la haute Hongrie sur les frontieres de Pologne. Elle étoit fille du comte *George* Druget de Homonay, généralissime de la haute Hongrie, comte suprême & héréditaire des comtés d'Ungvar & de Zempline, & de *Marie* Esterhazy. La comtesse de Berchény mourut en 1690, & le comte prit une seconde alliance en 1695 avec *Christine* Czaky de Kesztozeg, déja veuve en premieres nôces du comte Nicolas Erdeody de Monyorokerek, ban de Dalmatie, Croatie, & Esclavonie ; & en secondes du comte Draskovits, grand juge du royaume de Hongrie. Le comte de Berchény n'eut point de postérité de cette dame, qui mourut à Rodosto en 1723. Mais de son premier mariage il eu Ladislas-Ignace, qui suit ; & *Suzanne*, qui épousa *Pierre*, comte de Zeczy, dont elle a eu deux fils qui lui ont survécu, ainsi qu'au comte son époux, & sont actuellement en Hongrie.

Ladislas-Ignace, comte de Berchény, né le 3 août 1689 dans la ville d'Eperies en Hongrie, a fait les campagnes de 1708, 1709 & 1710, dans la compagnie des gentilshommes Hongrois, qui faisoient partie de la maison du prince Rakoczy. Il s'est trouvé à la bataille de Trenczen & à celle de Romham. En 1712 il est venu en France. Il a été nommé lieutenant général des armées du roi en 1744, puis inspecteur général des hussards ; grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis en 1753, & enfin maréchal de France le 15 mars 1758. Il est grand écuyer de Lorraine, conseiller, chevalier d'honneur de la cour souveraine de Lorraine & Barrois, gouverneur des ville & château de la principauté de Commercy, baillif d'épée d'icelle, seigneur de Luzancy, Courcelles, Messy, Cleranval, Fleuranval, &c. Il a épousé par contrat du 9 mai 1726, *Anne-Catherine* de Wiet Girard. Cette dame est fille d'*Anne* Decamp, & de *Jacques-Antoine* Wiet Girard, capitaine dans le régiment d'Humieres : il en eut sa retraite pour cause de blessures à la bataille de Malplaquet, sans cependant quitter le service du roi. Philippe duc d'Orléans, qui connoissoit sa capacité & son expérience, lui fit expédier un brévet d'ingénieur, & peu après celui de directeur de toutes les fortifications d'Alsace. Le comte de Berchény a eu de son mariage *Nicolas-François*, né le 26 novembre 1736, mestre de camp du régiment de Berchény, cavalerie Hongroise, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, premier gentilhomme de la chambre de sa majesté, grand écuyer de Lorraine en survivance ; *François-Antoine*, né le 17 janvier 1744, reçu chevalier de Malte le 23 février 1752, capitaine dans le régiment de son frere ; & quatre filles, dont une abbesse de l'abbaye royale de Flines en Flandre.

BERCHERE (seigneurs de la) *cherchez* GOUX.

BERCHORIUS ou BERTHORIUS (Pierre) François, natif du village de S. Pierre du Chemin, à trois lieues de Poitiers, prit l'habit de religieux parmi les Bénédictins dans le XIV[e] siécle, & devint prieur du monastere de saint Eloi de Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites. Il composa en latin un Dictionnaire moral de toute la bible, qui contient les mots principaux de la bible, avec des réflexions morales ; & le Réductoire moral de la bible, dans lequel il rapporte toutes les histoires de la bible selon le sens moral. Le recueil de ses ouvrages a été imprimé plusieurs fois en trois volumes *in-folio.* Par ordre du roi Jean, il traduisit Tite-Live en françois. Il mourut l'an 1362, & fut enterré dans l'église de son prieuré. * Trithemius, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Sponde, *A. C.* 1350, *n.* 11. Vossius, *liv.* 3, *des hist. lat. chap.* 6. Du Breul, *ant. de Paris.* Du Chêne. La Croix-du-Maine. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle.* M. l'abbé le Beuf, *hist. de la ville & de tout le diocèse de Paris*, *tom. I*, *partie* 2, *pag.* 502.

BERCHTOLDE, évêque de Strasbourg, issu des ducs de Teck en Souabe, défit le comte de Ferrette, & ses alliés ; & en 1228 il se signala près de Brisac, où il remporta une fameuse victoire sur plusieurs princes Allemans. Il eut encore guerre contre Henri de Thuringe, roi des Romains, qu'il vainquit deux fois. L'empereur Frédéric II rechercha l'amitié de ce prélat, qui reprit le landgraviat d'Alsace, après la mort de Henri, dernier landgrave, & qui mourut vers l'an 1244. * Franc. Guillimannus, *episc. Argent.*

BERCHTOLDE I, duc de Zeringhen, qui tiroit l'origine de sa famille de Lancelin, fils de Gontran *le Riche*, dont le pere Hunfred, eut pour pere le fameux Erchinoald, pere & auteur de la maison d'Autriche & de plusieurs autres familles illustres. L'empereur avoit promis à Berchtolde le duché de Souabe ; mais à la place de ce duché, il lui donna la Carinthie. Il laissa trois enfans, *Gebhard*, évêque de Constance en 1085 ; Berchtolde II, & Hermann, tous deux auteurs & peres, l'un de la branche de

Zeringhen-Teck, & l'autre d'Hochberg-Bade.

BERCHTOLDE II, duc de Zeringhen, ſuccéda à ſon pere BERCHTOLDE I. Ayant pris les intérêts & le parti de Rodolphe, duc de Souabe, élu empereur, puis celui de Hermann, il réunit à ſes autres terres une grande partie du duché de Souabe. Il mourut l'an 1111, & laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils BERCHTOLDE III.

BERCHTOLDE III, duc de Zeringhen, fondateur de la ville de Fribourg en Briſgau, proche de Molsheim, ayant été tué en 1122, il eut pour ſucceſſeur ſon frere CONRAD, lequel mourut en 1152, & laiſſa deux enfans, BERCHTOLDE IV & ADELBERG, tous deux auteurs des branches ou familles de Zeringhen & de Teven.

BERCHTOLDE IV, du de Zeringhen, fondateur de la ville de Briſac, continua la guerre contre Raynaud de Bourgogne; mais le différend ayant été accommodé par l'empereur en 1167, il lui fut enjoint de ne plus rien prétendre ſur le reſte de la Bourgogne, non plus que ſur le royaume d'Arles, que ſon pere avoit ſoumis; & de renoncer encore aux biens qu'il demandoit dans la petite Bourgogne & dans quelques autres cantons: il mourut en 1186, & fut pere de BERCHTOLDE V.

BERCHTOLDE V, duc de Zeringhen, acheva de bâtir la ville de Berne, que ſon pere avoit déja commencée. Il accompagna Frédéric *Barberouſſe* dans la guerre de Paleſtine, & ſuivit de même Frédéric II. Il vainquit les rebelles qui s'étoient ſoulevés en Suiſſe. Il céda, ſoit qu'il le fît de ſon bon gré, où qu'il fût gagné par argent, la couronne impériale à Philippe de Souabe. Il mourut en 1238 de regret de la mort de ſes enfans, arrivée par la perfidie des Bourguignons ou de ſa ſeconde femme, qu'il fit décoler pour cela. On conſerve encore ſon image & ſon nom ſur la monnoye du canton & république de Berne. * *Voyez* Stumpf, *l.* 7, *de Argovia*, *c.* 28, 29, 30. Spener, *in ſyllog. gén. hiſt.*

BERCHTOLGADEN, *cherchez* BERTOLSGADEN.

BERCKRINGER (Daniel) que Voſſius, épître 510, appelle *Palatin*, nous apprend lui-même dans l'éloge funébre de Ravensberger, qu'il devoit à la ville de Groningue ſes premieres connoiſſances & ſes premiers dégrés. Son mérite le fit choiſir pour inſtruire dans les lettres les enfans du roi de Bohême. Il en rempliſſoit encore les fonctions, lorſqu'à la recommandation de la reine de Bohême, l'académie d'Utrecht lui offrit en 1640 l'emploi de profeſſeur de philoſophie pratique, ou de philoſophie morale, qu'il accepta. En 1648 il fut fait profeſſeur d'éloquence, & on lui accorda la permiſſion d'ouvrir des écoles pour l'art oratoire. Il commença ſes exercices par un diſcours ſur les louanges de l'éloquence, qui fut fort applaudi. Il réuſſiſſoit auſſi en poëſie, comme on le voit par une de ſes piéces, qui ſe lit au-devant du traité de Matthæus ſur les matiéres criminelles. On l'a accuſé de s'être fait un ſtyle ſingulier, & d'aimer les expreſſions nouvelles & inuſitées. Il mourut le vingt-quatriéme de juillet 1667, & Jean Leuſden prononça ſon oraiſon funébre. Il avoit épouſé *Marie* Van-Drongen, qu'il perdit à la fin de décembre 1648. Ses ouvrages ſont: 1. *Inſtitutiones œconomicæ didactico-problematicæ*; à Utrecht 1644. 2. Son diſcours ſur la mort de Ravensberger, en 1650. 3. Un autre ſur la mort d'Antoine Emilius, en 1660. On le trouve dans les *memoriæ philoſophorum* de Witten, où l'auteur eſt mal nommé *Perckringer*. 4. *Exercitationes ethicæ, œconomicæ, politicæ*; à Utrecht 1664, & non à Amſterdam 1662, comme le dit Lipenius dans ſa *bibliotheca theologica realis*. 5. *Diſſertatio de cometis, utrùm ſint ſigna, an cauſæ, an utrumque, an neutrum*; à Utrecht 1665, *in*-12. 6. *Diſſertatio de quaternario Pythagorico*. Il avoit promis & fini, dit-on, un ouvrage contre le fameux Hobbes, qu'il devoit publier ſous le titre de *Examen elementorum philoſophicorum de bono cive*: mais nous ignorons ſi cet ouvrage a été imprimé. Voyez le *Trajectum eruditum*, de Gaſpar Burmann.

BERCI ou DE BERSSI, que d'autres nomment *Breſi* ou *Breſil* (Hugues) chevalier & poëte François vers l'an 1250: il écrivit des ſatyres contre les vices de ſon temps. Claude Fauchet, Etienne Paſquier, Henri Etienne, François de la Croix-du-Maine, &c. parlent de ce poëte.

BERCS (le comté de) *cherchez* BARCKSHIRE.

BERC'SENY. Les Hongrois écrivent ainſi le nom des comtes de Berchény. *Cherchez* BERCHÉNY.

BERE (Oſwaldus Berus) Allemand, né vers l'an 1472, enſeigna la médecine à Francfort, & ſe retira à Baſle, où il mourut en 1567, âgé de 95 ans. Il étoit dans les ſentimens des Proteſtans, & écrivit des commentaires ſur l'Apocalypſe de S. Jean: *De veteri & nova fide, &c.* avec un cathéchiſme pour la foi & pour les mœurs, tiré des écrits de Ciceron, de Quintilien & de Plutarque. * *Conſultez* les auteurs cités après Louis Bere.

BERE (Louis) d'une famille ancienne & diſtinguée à Baſle, où il naquit ſur la fin du XVe ſiécle, fut élevé avec ſoin, & envoyé à Paris où il fit de bonnes études. Il y prit les dégrés de maître-ès arts, & de docteur en théologie; & de retour en ſa patrie, on l'aggrégea en 1513 à la faculté de théologie. Il en fut fait doyen l'année ſuivante, & recteur de l'univerſité. Il ſe vit peu de temps après à la tête du chapitre de l'égliſe de S. Pierre, & vicaire du chancelier de l'univerſité. Dans la diſpute de Bade au ſujet de la religion en 1526, il fut un des quatre préſidens; & lorſque la ſecte des Proteſtans fut devenue dominante à Baſle, il ſe retira avec Eraſme, Glarean & pluſieurs autres à Fribourg, où il fut très-eſtimé. Le chapitre s'y retira auſſi, en ſorte qu'il fut toujours à la tête des chanoines, & il eut de plus la charge d'*Ecolâtre*. Il y mourut le 14 avril de l'an 1554. Il avoit fait imprimer à Baſle en 1551, *in*-8°. les écrits ſuivans: *De chriſtiana præparat. ad mortem. Quorumdam pſalmorum expoſitio.* L'examen (en latin) de cette queſtion: Si un chrétien peut fuir en temps de peſte. * *Mém. du temps.* Simler, *in epitome biblioth. Geſneri.* Melch. Adam, *in vit. medic. Germ.*

BEREA, *cherchez* BEROE.

BEREAU (Jacques) de Poitou, poëte François, qui vivoit en 1560 & 1565, écrivit en vers divers ouvrages qui lui acquirent de la réputation. * *Voyez la bibliothéque françoiſe* d'Antoine du Verdier-Vauprivas, *p.* 591.

BEREBERES, anciens peuples de la Barbarie en Afrique, originaires d'Arabie. On dit qu'ils paſſerent en Afrique avec Melec-Iſiriqui, roi de l'Arabie heureuſe, & qu'ils peuplerent la partie orientale de la Barbarie: d'où ſe diſperſant en divers lieux, ils ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Afrique. Ils étoient diviſés en cinq tribus; ſavoir des *Muçamudins*, des *Zenetes*, des *Haoares*, des *Zinhagiens*, & des *Gomeres*; & de chaque tribu ſont ſorties pluſieurs lignées fort illuſtres, de ſorte que les plus grands de l'Afrique en tirent leur origine. Après avoir demeuré quelques années à la campagne ſous des tentes, ils eurent de grandes guerres enſemble; & les vainqueurs s'établirent dans les plaines, parce qu'ils étoient fort riches en troupeaux; les autres ſe retirerent vers les montagnes, où ſe mêlant avec les anciens Africains, nommés *Gilohés* ou *Getules*, ils bâtirent des villages & des bourgs. Les MUÇAMUDINS occupent la partie occidentale du royaume de Maroc, & habitent aux environs du mont Atlas, dans l'étendue de quatre provinces, Hea, Sus, Gezula & Maroc; leur capitale eſt Agmet. Les ZENETES ont encore leurs anciennes habitations dans les campagnes de Trémecen, qui eſt la province la plus

occidentale du royaume de Fez, & s'appellent autrement *Chaviens*. Quelques-uns demeurent vers les montagnes du grand Atlas, & ont souvent la guerre avec le roi de Fez. D'autres sont dans les provinces de Tunis & de Constantine, où ils vivent la plupart dans la campagne, comme les Arabes; mais les plus puissans sont ceux du royaume d'Alger. Avec cette tribu de Zenetes sont mêlés les HAOARES, qui sont leurs vassaux. Les ZINHAGIENS s'étendent depuis les montagnes de Barca jusqu'à celles de Nesusa & Gueneceris, & quelques-uns errent avec les Zenetes. Les GOMERES demeurent dans les montagnes du petit Atlas, vers la côte de la mer Méditerranée, & occupent depuis la frontiere de Ceuta proche le détroit de Gibraltar, jusqu'au Telecin, province du royaume d'Alger. De ces cinq tribus, les Muçamudins, les Zenetes & les Zinhagiens, ont regné en divers temps dans la Barbarie, sur le déclin de l'empire des califes Arabes; car auparavant ils étoient gouvernés par des *Cheques* ou *Princes*. Mais pendant le regne de la maison d'Idris, qui fonda la ville de Fez, la lignée des Méquinéciens d'entre les Zenetes, usurpa l'empire, du temps que les Abderames commencerent à regner en Espagne vers l'an 740. Ensuite une autre lignée de Zenetes, qu'on nommoit *Magaoras*, conquit plusieurs provinces; & après avoir vaincu les Mequinéciens, établit divers états en Barbarie; mais elle fut chassée par les Lumprunes, de la tribu des Zinhagiens, que les historiens nomment *Almoravides*, parcequ'ils avoient avec eux quantité de Moravites mahométans. Les *Moahedens* ou *Almohades*, de la tribu des Muçamudins, furent ensuite maîtres de l'Afrique, qui fut ensuite aux Benimerinis d'entre les Zenetes; & ceux-ci furent chassés par les Benioatares, à qui les cherifs, qui regnent aujourd'hui, ont ôté l'empire. De ces cinq tribus étoient aussi descendus les rois qui ont regné à Tunis, à Trémécen ou à Alger, jusqu'au temps que les Turcs se sont rendu maîtres de ces états. * Marmol, *de l'Afrique*, *livre* 1.

BEREBISTAS (Berebistas) vaillant capitaine Gete, acquit tant d'autorité par sa valeur, que les Getes lui déférerent le commandement souverain. Il fit de belles loix pour obliger ses sujets à la sobriété & aux continuels exercices du corps; & par ce moyen, en peu d'années, il étendit très-loin les bornes de son empire. Il passa l'Istere, ou le Danube, & entra dans la Thrace, dans la Macédoine, & dans l'Illyrie. Il conquit tous ces pays; & tous ces peuples lui obéissoient avec tant de soumission, qu'ils se résolurent aisément d'arracher par son ordre toutes les vignes, & de ne plus boire de vin. Il fut accablé dans une sédition, lorsque les Romains étoient sur le point d'envoyer une armée contre lui. Ce prince regnoit du temps d'Auguste, vers le commencement du I siécle. * Strabon, *l.* 7.

BERECYNTHE, montagne de Phrygie, où Cybele mere des dieux étoit honorée, dont elle fut nommée *Berecynthienne*. * Pline, *l.* 16.

BEREE, ville de Palestine, près de Jerusalem. * *I. Machabés*, 9, 4.

☞ BERENGAUDUS ou BERNEGAUDUS, moine de Ferrieres, qui vivoit dans le neuviéme siécle, a composé un commentaire sur l'apocalypse. M. Bossuet qui parle avec éloge de cet ouvrage, *Apoc. pref. p.* 25, 26, place cet auteur dans le septiéme siécle; mais il est certain qu'il n'est pas si ancien, & qu'il n'a écrit qu'après la décadence du royaume des Lombards, comme il s'en explique lui-même. Le style de l'ouvrage de Berengaudus a paru à quelques-uns avoir beaucoup de conformité avec la maniere d'écrire de S. Ambroise de Milan. C'est sur ce préjugé, plutôt que sur tout autre fondement, qu'on n'a pas fait difficulté de l'imprimer dès 1548, & presque toujours dans la suite sous le nom & parmi les œuvres de ce saint docteur. On en trouve même une édition faite séparément sous son nom en 1554 *in*-4°. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *T. V. p.* 653, 654.

BERENGER I de ce nom, fils d'EBERAD duc de Frioul, & de *Gisle*, fille de l'empereur Louis, dit *le Débonnaire*, qui vivoit dans le IXe siécle, étoit un prince ambitieux, cruel & emporté. Vers l'an 893 il se fit déclarer roi d'Italie, contre Gui duc de Spolete, qui le défit en deux batailles rangées. Berenger implora le secours de l'empereur Arnoul, qui passa en Italie, où il soumit plusieurs villes, en 894 & 896. Depuis en 898 les Italiens se souleverent contre Berenger, que son orgueil & sa cruauté rendoient insupportable. Ils appellerent Louis Bozon, roi d'Arles & de Bourgogne, qui s'étant engagé témérairement dans le pays ennemi, se vit surpris par Bérenger, auquel il demanda par grace de lui permettre de retourner en son pays. L'année suivante Bozon repassa les Alpes, à la tête d'une puissante armée, à laquelle tout céda; il s'avança jusqu'à Rome, où il se fit couronner empereur, & regna quatre ou cinq ans avec assez de bonheur. Mais Bérenger le surprit à Verone, & lui fit crever les yeux l'an 904. Ensuite Berenger se fit couronner empereur par le pape Jean IX, la même année, & par le pape Jean X, en 915. L'année d'après, il joignit ses troupes à celles de ce pape, & des autres princes, & défit les Sarasins, qui faisoient de grands désordres en Italie. Mais aveuglé par son bonheur, il irrita contre lui les grands d'Italie, qui appellerent Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane. Bérenger, quoique surpris, ne négligea pas le soin de sa défense, & fit venir à son secours les Hongrois, qui ravageoient alors l'Allemagne, & qui l'avoient remplie de carnages & d'incendies. Ils ne commirent pas moins d'excès en Italie; & Berenger qui les y avoit attirés, y devint plus odieux que ces barbares mêmes. Tout le monde s'y ligua contre lui. Il perdit une bataille le 28 juin de l'an 922, près de Plaisance où Rodolphe s'étoit déja avancé, & il ne lui resta plus que Verone où il s'enferma, & où il fut assassiné en l'an 924, par la trahison de Flambert. Il ne laissa qu'une fille unique, *Gisle* ou *Gislette*, mere de *Berenger II*, dit *le jeune*. * Luitprand.

BERENGER II, dit *le Jeune*, fils d'ALBERT, marquis d'Ivrée, & de *Gisle*, fille de *Berenger I*, se souleva vers l'an 939, contre Hugues roi d'Italie & d'Arles, mais il fut obligé de se sauver en Allemagne, vers l'empereur Othon, auquel il alla demander du secours. Depuis, étant revenu dans le temps que les Italiens avoient abandonné Hugues en 945, il se rendit maître d'une partie de l'Italie, & prit le titre de roi en 950, après la mort de Lothaire, fils du même Hugues. Le dessein de se maintenir, lui avoit fait envoyer l'historien Luitprand à Constantin VIII empereur des Grecs, mais ce fut inutilement. Il exerça une tyrannie si violente sur ses sujets, qu'ils furent contraints d'appeller Othon à leur secours. Adelaïs, veuve de Lothaire, que Berenger vouloit obliger d'épouser son fils Adelberg, fut encore un motif du voyage de l'empereur Othon en Italie. Il y prit l'an 964 Berenger, qu'il envoya en Allemagne; & ce prince y mourut deux ans après à Bamberg, ville de Franconie. * Luitprand, *l.* 5 *&* 6. Leon d'*Ostie*, *l.* 1. Flodoard, *en la chron. &c.*

BERENGER ou BERENGUIER RAIMOND, comte de Provence & de Melgueil, étoit second fils de RAIMOND-BERENGER I du nom, & de *Douce* de Provence, & frere de *Raimond-Berenger II*, qu'on nommoit alors le prince d'Aragon. Berenger-Raimond, *dont nous parlons*, épousa *Beatrix*, héritiere du comté de Melgueil, près de Montpellier. Il fit la guerre aux seigneurs de Baux, qui le vouloient détrôner, & fut tué dans une bataille, selon quelques auteurs, ou par des corsaires au port de Melgueil, comme écrivent d'autres, l'an 1145. Son regne fut de

14 ans : il laissa pour fils unique *Raimond-Berenger III.* * Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Zurita, *lib.* 1. Garibai. Saxi, Vignier, &c.

BERENGER (Raimond) prince d'Aragon, proviseur de S. Jean de Jerusalem, institua en 1188 les religieuses du même ordre, qu'on appelle vulgairement *Maltoises*, dont il y a plusieurs couvens en Espagne, & quelques-uns en France. *Voyez* SIXENNE.

BERENGER (Raimond) trentiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda en 1365, à *Roger* de Pins. Il étoit de la langue de Provence & de l'ancienne maison des Berengers du Dauphiné, issus des Berengers princes en Italie. Il fit ligue avec le roi de Chypre en 1366 : & après avoir joint ses troupes aux siennes, il alla prendre la ville d'Alexandrie d'Egypte, qu'il pilla & brula. Il n'y perdit que cent chevaliers, & en remporta un riche butin, & saccagea aussi la ville de Tripoli en Syrie. L'an 1371, le pape Urbain V envoya le grand-maître Berenger dans l'isle de Chypre, avec titre de nonce de sa sainteté, pour pacifier les troubles de ce royaume, après la mort de Pierre roi de Chypre, qui avoit été assassiné par ses freres. Il se commettoit beaucoup d'abus, en l'administration des biens de la religion dans les provinces de deça la mer : c'est pourquoi le grand-maître indiqua un chapitre à Avignon, où il avoit dessein d'être présent ; mais le pape lui manda de demeurer à Rhodes, pour le bien public des chrétiens. Quelque temps après Berenger voulut abdiquer, ce que le pape empêcha, connoissant combien il étoit nécessaire à l'ordre & à toute la chrétienté. Il tint deux chapitres généraux, & ordonna entr'autres reglemens, que pour l'élection du grand-maître, on nommeroit deux chevaliers de chaque langue, au lieu qu'auparavant on les nommoit indifféremment de toutes les langues ; & que chaque religieux n'auroit qu'une commanderie des grandes, ou deux des petites. Il mourut en 1373, & eut pour successeur ROBERT de Juliac. Le cardinal Berenger ou *Berengari*, mourut le dernier de cette maison en Italie dans le XVIe siécle. Les maisons de Sassenage, de Morgues, du Gua, du Pipat sont issues de la même maison que ce grand-maître. *Jacques* Berenger, marquis du Gua, maréchal des camps & armées du roi, mourut en Dauphiné vers le commencement de mars 1727, âgé de plus de 80 ans. *Charles* comte de Berenger son fils, colonel du régiment de Bugei, épousa en 1708, *Magdeléne-Anne*, fille de *Jean-Jacques* de Surbeck, colonel d'un régiment Suisse, lieutenant général des armées du roi ; il fut tué au siége de Saint-Venant en 1710, le 24 septembre. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

BERENGER, archidiacre d'Angers, trésorier & écolâtre de S. Martin de *Tours*, dont il étoit natif, & qui vivoit dans le XIe siécle, fit ses études à Chartres sous Fulbert, & continua de demeurer dans cette ville jusqu'à la mort de cet évêque. On dit que dès ce temps-là il fit paroître qu'il avoit des sentimens particuliers, & que Fulbert de Chartres en mourant, le nota comme un homme dangereux. Après la mort de cet évêque, il quitta Chartres, pour retourner à Tours, & fut choisi pour enseigner dans les écoles publiques de S. Martin. Il devint camerier, puis trésorier de cette église ; mais il quitta la ville de Tours pour aller à Angers. Berenger commença à y dogmatiser sur l'Eucharistie, & fut le premier qui osa dire que le sacrement de l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de Notre-Seigneur. Opinion dans laquelle il engagea différentes personnes, qui publierent cette doctrine en France, en Italie, & en Allemagne. Le pape Léon IX la condamna avec ses fauteurs dans un concile de Rome en 1050. Berenger se retira en Normandie, dans le dessein d'engager Guillaume duc de Normandie dans ses sentimens. Il fut condamné dans une assemblée d'évêques, tenue à Brionne, & dans le concile de Verceil, tenu au mois de septembre de l'an 1050. Berenger chassé de Normandie, se retira à Chartres, où il n'osa se déclarer. Theoduin, évêque de Liége, écrivit contre lui ; & Henri roi de France fit tenir un concile à Paris au mois de novembre l'an 1050, qui condamna la doctrine de Berenger, sa personne & ses sectateurs. Adelman, clerc de l'église de Liége, & Ascelin, moine de S. Evron, écrivirent des lettres contre lui. Berenger en écrivit une à Richard, qui étoit à la cour de France, afin que Richard intercedât en sa faveur. Léon IX étant mort en 1054, Hildebrand, légat en France de Victor II, tint un concile à Tours, où il fit venir Berenger, qui prit le parti d'abandonner ses sentimens, & de s'obliger avec serment de tenir la doctrine de l'église, touchant la réalité du corps & du sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie ; mais ou il n'agissoit qu'avec dissimulation, ou il changea bientôt de sentiment : car après ce concile il continua à dogmatiser, comme il avoit fait auparavant, & à faire des écrits pour soutenir sa mauvaise doctrine. Nicolas II qui succéda l'an 1058, à Etienne X, successeur de Victor, cita Berenger au concile de Rome de l'an 1059, composé de cent treize évêques de diverses nations. Berenger y signa une formule de foi, dressée par le cardinal Humbert, dans laquelle il reconnoît que le pain & le vin après la consécration, ne sont pas seulement le sacrement, mais aussi le vrai corps & le vrai sang de Notre-Seigneur Jesus-Christ, & qu'il est touché par les mains des prêtres, rompu & moulu par les dents des fidéles ; il brula ses écrits, & le livre de Jean Scot. Cette profession de foi sembloit être sincère ; mais Berenger ne fut pas plutôt revenu en France, qu'ayant trouvé le roi Henri mort, & son fils Philippe en bas âge, il commença à soutenir de nouveau son erreur. Le pape Alexandre II lui écrivit, pour l'exhorter à obéir ; mais il répondit qu'il n'en feroit rien. Morille, archevêque de Rouen, assembla en 1063, un concile de sa province dans la ville de Rouen, dans lequel il fit dresser une profession de foi, contraire à la doctrine de Berenger. Il fut déféré en 1075 à un concile de Poitiers, où il pensa être tué. Brunon se déclara alors contre sa doctrine ; & enfin, Gregoire VII cita Berenger à Rome. Il y comparut dans un concile tenu en 1078, & y signa une nouvelle profession de foi, dans laquelle il reconnoissoit que le pain & le vin qui sont sur l'autel, étoient changés, en vérité & en substance, en la propre chair & au sang de Jesus-Christ, & promit de n'enseigner plus rien contre cette foi ; néanmoins Berenger fut encore accusé au concile de Bourdeaux de l'an 1080, & obligé d'y rendre compte de sa foi. C'est la derniere scène où il a paru. Il passa le reste de ses jours dans l'isle de S. Côme, proche la ville de Tours, & y mourut le 6 janvier 1088, converti, selon les uns, & suivant les autres, dans ses sentimens erronés. Il fut enterré dans le cloître de S. Martin de Tours. Il a eu depuis sa mort quelques sectateurs, mais en petit nombre. On l'a encore accusé d'avoir cru que le baptême des enfans étoit nul ; d'avoir parlé contre la sainteté du mariage ; d'avoir méprisé les Peres ; d'avoir nié que Jesus-Christ fût entré à travers la porte de la salle, où étoient ses disciples, sans qu'elle se fût ouverte. Cette derniere erreur est une suite de son sentiment sur l'Eucharistie : pour les deux autres, il n'en est point accusé par ceux qui ont écrit contre lui. On a de lui une lettre à Ascelin, une à l'abbé Richard ; trois professions de foi ; une partie de son traité contre la seconde profession de foi. Le P. Mabillon a vu un traité manuscrit contre la troisiéme ; ses autres ouvrages sont perdus. Quelques auteurs lui ont donné de grandes louanges. On fait tous les

les ans un service pour lui dans S. Martin de *Tours*. Toutes les années au jour de Pâque on va jetter de l'eau bénite sur sa tombe, & chanter le *De profundis;* lequel étant fini, l'officiant dit à haute voix, *Priez Dieu pour l'ame de Berenger.* Hildebert, natif de Lavardin, archevêque de Tours, avoit été son ami, & il lui consacra un éloge, qui peut faire croire que sa pénitence étoit véritable. * Theoduin de *Liége*, & Adelman *Bressens. in biblioth. PP.* Hildebert de *Tours*, *apud Matth. Malm.* Sander. *hæres* 237. Prateole, *au mot* Berenger. Gratian. *de consecr. D.* 2. *c. Ego Bereng.* Genebrard, *en la chron.* Baronius, *A. C.* 1004, 1028, 1035, 1059, 1079 & 1088. Alberic, *in chron.* Bertoul. Hugues, &c. Le P. Mabillon, *siécles Benédictins, & dans ses Analectes.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclesiast. du XI siécle.* Consultez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. VIII. pag.* 197. *& suiv.*

BERENGER (Pierre) natif de Poitiers, fut disciple du célébre Abailard, dont on condamna les erreurs dans un concile en 1140. Berenger écrivit une apologie très-mordante, en faveur de son maître, contre S. Bernard, premier auteur de sa condamnation. C'étoit un esprit aigre & tout de feu. Il promettoit une seconde partie de son apologie; mais il fut obligé de ceder. On a encore de lui deux lettres, dont l'une contre les Chartreux, est adressée à l'évêque de Mende. Elles sont imprimées aussi-bien que l'apologie, dans le recueil des œuvres d'Abailard. * Petrac. *in apol.* Bayle, *dict. crit.*

BERENGER (Jacques) de Carpi, publia en 1518 un traité de la fracture du crâne, & un commentaire sur l'anatomie de Mundinus; à Boulogne en 1521, *in*-4°. * Konig, *bibl.*

BERENGOSUS, abbé de S. Maximin-lès-Tréves, qui vivoit vers l'an 1212, a écrit trois livres de l'invention de la sainte Croix, des sermons, & quelques autres ouvrages, que nous avons dans la bibliothéque des peres, sous ce titre: *Libri III, de laude & inventione sanctæ Crucis; Libri de mysterio ligni Dominici, & de loco visibili & invisibili, per quem antiqui patres meruerunt illustrari; Sermones quinque de martyribus, confessoribus, dedicatione ecclesiæ & veneratione reliquiarum.* On lui attribue d'autres ouvrages que nous n'avons plus. * Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Miræus, *in auct. &c.*

BERENGUIER (Laurent) *cherchez* BEIERLINCK.

BERENICE ou PHERENICE, fille, sœur, & mere de gens qui avoient vaincu dans les jeux olympiques. Elle est aussi nommée CALLIPATIRA, *voyez* ce mot.

BERENICE, femme de Ptolémée *Lagus*, ou *fils de Lagus*, roi d'Egypte, fut mere de Ptolémée, dit *Philadelphe*, lequel étant le plus jeune de ses enfans, fut élevé sur le trône, au préjudice de ses freres. Berenice vivoit encore sous la CXXIV olympiade, & l'an 284 avant J. C. lorsque le même Ptolémée *Lagus* mourut en la 40 année de son regne. * Pausanias, *l. I, &c.*

BERENICE, fille de Ptolémée *Philadelphe*, ou plutôt, selon Justin (*l.* 26, *c.* 3.) fille de *Magas*, roi de Cirene & d'*Arcinoë*, épousa Ptolémée *Evergetes*, fils de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, frere uterin de Magas, dont la mere nommée Berenice, veuve d'un Macédonien de petite condition, de qui elle avoit eu Magas, se remaria à Ptolémée *Lagus*, qui la rendit mere de Ptolemée *Philadelphe*. Le mariage de Berenice & de Ptolémée *Evergetes* se fit la deuxiéme année de la CXXXIII olympiade, 247 ans av. J. C.

BERENICE, fille de Ptolémée *Philadelphe*, fut mariée par son pere à *Antiochus II*, surnommé *le Dieu*, roi de Syrie, la quatriéme année de la CXXX olympiade, & 257 ans avant J. C. Ce dernier avoit alors une autre femme, nommée *Laodice*, & il en avoit eu Seleucus, dit *Callinicus*; & Antiochus, qu'on surnomma l'*Epervier*. Sept ou huit ans après, l'an 246 avant J. C. Antiochus rappella Laodice, laquelle craignant l'esprit volage de ce prince, l'empoisonna, & fit assiéger Bérénice, qui s'étoit retirée avec son fils dans l'asyle de Daphné, au fauxbourg d'Antioche. Ptolémée *Evergetes*, son frere, se mit en campagne pour la secourir; mais avant son arrivée, le fils de Bérénice tomba entre les mains de Cenée, émissaire de Laodice, & fut massacré. Sa mere monta sur un chariot, poursuivit l'assassin, le tua d'un coup de pierre, & se renferma dans Antioche, où elle fut prise & étranglée. * Appian. *in Syriac.* Justin, Polyb. *l.* 2. Polyæn. *stratag. l.* 8. Valer. Maxim. *l.* 9, *c.* 10.

BERENICE, sœur, ou selon d'autres, fille de Ptolémée, dit *le Fluteur* ou *Auletes*, roi d'Egypte, étoit aimée des Egyptiens, lesquels étant mal satisfaits de leur prince, le chasserent l'an 58 avant J. C. & se soumirent à sa fille Bérénice. Elle se maria à Seleucus *Cybiosactes*, de la race des Seleucides; & depuis elle le fit étrangler, pour épouser Archelaüs, qui fut tué dans un combat. Ptolémée ayant été rétabli par les Romains, fit mourir sa fille Bérénice, la deuxiéme année de la CLXXXI olympiade, & 55 ans avant J. C. * Strabon, *liv.* 12 & 17. Plutarque, *dans la vie d'Antoine.*

BERENICE de Chio, l'une des femmes de Mithridate *le Grand*, eut ordre de ce prince, qui venoit d'être défait par Lucullus, de prendre du poison de la main de Bacchide. Bérénice donna à sa mere une partie du poison que cet eunuque lui offroit, & en ayant pris trop peu pour mourir promptement, Bacchide l'acheva, en l'étranglant, la deuxiéme année de la CLXXVII olympiade, & 71 ans avant J. C. * Plutarque.

BERENICE, fille de *Costobare*, & de *Salomé*, sœur d'Herode *le Grand*, épousa *Aristobule*, fils de ce prince, & de *Marianne*. Elle vécut assez mal avec lui, & ne contribua pas peu à sa mort, par ses rapports & par ses plaintes. Elle se remaria depuis à un oncle d'Antipater, autre fils d'Hérode; & après sa mort, elle alla à Rome, où elle fut très-considérée d'Antonia, femme de Drusus. Elle étoit morte lorsqu'Agrippa son fils fit un voyage à Rome l'an 36 de J. C. * Josephus, *de bell. Judaïc. l.* 1, *c.* 17 & 18.

BERENICE, fille d'Agrippa l'*Ancien*, & sœur d'Agrippa *le Jeune*, roi des Juifs, épousa son oncle Hérode, & vivoit vers l'an 50 de J. C. Josephe en a fait mention. » Quant à Bérénice, *dit-il*, la plus âgée des » trois sœurs d'Agrippa, elle demeura quelque temps » veuve après la mort d'Hérode, qui étoit tout en- » semble son mari & son oncle; mais sur le bruit qui » se répandoit qu'elle avoit des habitudes criminelles » avec son frere, elle fit proposer à Polémon, roi de » Cilicie, de l'épouser, & d'embrasser pour cela la re- » ligion des Juifs, dans la créance qu'elle eut que ce » seroit le moyen de faire connoître que ce discours » étoit faux. Ce prince y consentit, à cause qu'elle » étoit extrêmement riche; mais ils ne furent pas long- » temps ensemble, car elle le quitta par impudicité, » à ce que l'on dit. L'empereur Claudius l'avoit autre- » fois destinée pour être femme de Marc, fils d'*Ale-* » *xandre* Lysimachus Alabarche, qu'il aimoit beaucoup; » mais ce Marc étant mort avant que les nôces se puis- » sent faire, Agrippa l'*Ancien*, pere de Bérénice, la » donna en mariage à Hérode son frere, pour qui il » obtint de Claudius le royaume de Chalcide «. Cet Hérode mourut en l'an 48, laissant de Bérénice deux fils, nommés *Bérénicien* & *Hircan*. Bérénice étoit avec son frere Agrippa l'an 55, lorsque S. Paul plaida sa cause en leur présence & en celle du proconsul Portius Festus. * *Actes des Apôtres*, 25 & 26. Josephe, *l.* 19, *antiq. judaïc. c.* 4, & *l.* 20, *c.* 3 & 5.

BERENICE, dame vertueuse de la Lybie Pentapo-

litaine, femme d'un Juif nommé *Alexandre*. Catulle, gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les fit mourir tous deux sur de fausses suppositions que Jonathas, chef des Sicaires, employa contr'eux par ordre de ce gouverneur. Leur mort arriva l'an 4 de la passion de J. C. Ce fut le moyen lâche & perfide qu'employa Catulle pour s'emparer des richesses considérables de ces deux innocens. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 7, *c.* 38.

BERENICE, ville que Pyrrhus bâtit dans la Chersonese d'Epire, dans le pays des anciens Thesprotiens, vis-à-vis de l'isle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. * Lubin, *tables géographiques*.

BERENICIE, dite aujourd'hui *Bernicho* ou *Vernich*, *Berenica*, ville d'Afrique, dans le pays de Cyréne, & capitale de la province, dite *Pentapole*, que les modernes nomment *Mestrata*. On dit que ce fut un ouvrage de Prolémée *Evergetes*, qui lui donna le nom de la reine Bérénice sa femme & sa sœur. Bérénicie a été autrefois le siége d'un évêque.

BERENICIE, ville d'Egypte sur la mer Rouge. Ortelius en compte neuf de ce nom. * Strabon, *l.* 2 & 17. Plin. *l.* 5 & 6. Etienne de *Byzance*. Ptolémée. Pomponius Mela, &c.

BERENICIEN, fils d'*Hérode*, roi de Chalcide, & de Bérénice, fille du grand Agrippa. * Josephe, *antiq. liv. XX*, *chap.* 3, *art.* 840.

BERENICIUS, se fit connoître en Hollande vers l'an 1670: on en dit des merveilles. On dit qu'il avoit une si grande facilité de parler sur le champ, qu'il récitoit en vers purs & élégans ce qu'il avoit oui une seule fois. Quelquefois il se divertissoit à traduire de flamand en vers grecs ou latins les gazetes, en se tenant debout sur un pied. Quelques-uns l'éprouvérent. Ils lui donnérent une épigramme flamande, qu'il réduisit sur le champ en latin, & en très-peu de temps en grec. Il parloit plusieurs langues aussi facilement que sa langue maternelle; entr'autres, le grec qui étoit la langue qu'il aimoit le plus, le françois, l'anglois & l'italien. On prétend qu'un savant du premier ordre n'osa se hasarder de parler avec lui en latin. Il discouroit fort solidement de tous les anciens auteurs qui avoient écrit en grec & en latin; & distinguoit fort bien les auteurs supposés des véritables, & les expressions vicieuses de celles qui étoient conformes aux régles. Ce que nous venons de dire est un témoignage avantageux de la bonté de sa mémoire; mais on en sera plus convaincu, si l'on ajoute qu'il savoit par cœur Horace, Virgile, plusieurs ouvrages de Ciceron, dont il récitoit des passages quand on vouloit, marquant le livre & le chapitre; de même que ceux de l'un & de l'autre Pline. Il savoit aussi Homere & quelques comédies d'Aristophane. On n'a jamais su d'où étoit ce Berenicius, & il ne l'a jamais dit à personne. Il gagnoit sa vie à ramoner des cheminées, à aiguiser des couteaux, & à d'autres arts méchaniques semblables. Il aimoit à boire, & on le trouva enfin étouffé dans un marais. Quelques-uns soupçonnent qu'il avoit été professeur en France; d'autres l'ont cru Jésuite, ou de quelque ordre religieux. Tout cela est fort incertain. Ce qu'on regarde comme sûr, c'est qu'il est l'auteur du livre qui a pour titre, *Georgarchontomachiæ, sive expugnatæ Messopolis, libri duo*. * Borremantius, *in var. lectionibus*, *cap. 6*, *p.* 59, *& sequent.*

BERETIN (Pierre) de Cortone dans la Toscane, élevé & protégé dans la maison de Sachetti à Rome, a été l'un des plus agréables peintres qui aient jamais paru. Son génie étoit fécond, ses pensées fleuries, & son exécution facile. Comme son talent étoit pour les grands ouvrages, & que son imagination étoit vive, il ne pouvoit se contraindre à finir un tableau: ce qui fait que ses petits tableaux, quand on les voit de près, paroissent fort éloignés du mérite de ceux qu'il a faits en grand. Il étoit peu correct dans le dessin, peu expressif dans les passions, peu régulier dans les plis de ses draperies, & manieré par-tout. Mais on voit aussi dans presque tous ses tableaux de la grandeur, de la noblesse & de la grace: non pas cette grace particuliere que Raphaël & le Corrége avoient en partage, & qui touche vivement le cœur des gens d'esprit; mais une grace générale, qui plaît à tout le monde, & qui consiste plutôt dans l'habitude qu'il avoit de faire des airs de tête agréables, que dans un choix singulier d'expressions convenables à chaque objet. Car il avoit de la peine à retourner sur lui-même, & à descendre dans le détail de chaque chose. Il ne cherchoit qu'un beau tout ensemble; & les plafonds des églises, des galeries, des palais des grands, bien loin de l'étonner, étoient la pâture la plus convenable à son génie. Il en a donné des preuves authentiques à Rome, dans l'église neuve des peres de l'Oratoire, dans le palais des Barberins, dans le palais Pamphile, & dans plusieurs autres lieux de Rome & de Florence. Son coloris n'avoit rien de mauvais, sur-tout dans ses carnations, qui auroient encore été meilleures, si elles avoient été plus variées & plus recherchées. Pour les autres couleurs locales, il ne s'est écarté de l'école romaine qu'en leur donnant de l'union entr'elles, & cet agrément que les Italiens appellent *Vaghezza*. Les ornemens qui accompagnoient ses ouvrages étoient d'une grande idée. Il faisoit le paysage d'un bon gout, & il a mieux entendu la peinture à fraisque que tous ceux qui l'ont pratiquée avant lui. Pierre Beretin étoit d'un naturel doux, d'un entretien agréable, de mœurs intégres: charitable, officieux, bon ami, & disant du bien de tout le monde. Il étoit si laborieux, que la goute, dont il étoit fort travaillé, ne l'empêchoit pas de peindre; mais la vie trop sédentaire, & l'excès de son application augmentant ce mal peu à peu, le firent mourir à l'âge de 60 ans en 1669. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

BERETTI-LANDI (Laurent-Verzuzo) marquis de Casteletto-Scazzozo, comte de Cereto, chevalier de l'ordre de S. Jacques, gentilhomme de la clef d'or du roi d'Espagne Philippe V, son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Cambrai, & nommé en dernier lieu ambassadeur ordinaire à Venise.

La famille de Beretti est originaire de Pavie. Les ancêtres du marquis Beretti-Landi, *dont il est ici question*, ont été seigneurs de Frescaruolo, & ont possédé le fief qu'on nomme encore aujourd'hui *la Tour de Beretti*, dans le territoire de la Loméline. Ils ont été nommés tantôt *Veretti*, tantôt *Beretti*, à cause de la langue espagnole qui prononce également le B. par l'V. Une branche de cette famille s'établit à Plaisance, & s'y allia avec les meilleures familles de ce pays, telles que sont les *Landi*, les *Palavicini*, les *Anguisciola*, les *Scotti*, & autres; c'est de cette branche qu'étoit sorti le marquis Beretti-Landi. Il étoit fils de Mutio Beretti, qui s'étoit rendu célébre parmi les savans, & il étoit né à Plaisance dans les états du duc de Parme. Il fut élevé à la cour de Mantoue, en qualité de page du dernier duc Ferdinand-Charles de Gonzague. Pendant sa jeunesse il s'appliqua à l'étude des belles lettres & de la philosophie, dont il soutint des thèses avec succès, en présence de plusieurs princes d'Italie. Le duc de Mantoue le fit ensuite son secrétaire pour les lettres de complimens; le mena avec lui en Hongrie pendant deux campagnes, & à son retour du siége de Bellegrade il le fit son secrétaire d'état. Il parvint ensuite au poste de premier ministre de ce prince, de la part duquel il fut successivement envoyé à la cour impériale, vers la république de Venise, auprès de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, & vers quelques autres princes d'Allemagne, & en 1699 à Modéne, à l'occasion du mariage de la princesse d'Hanovre avec le roi des Romains. Il fut encore dépêché en 1701 auprès du pape Clément XI, pour les intérêts de Man-

toue, lorsque la guerre commença entre les couronnes de France & d'Espagne, & la maison d'Autriche. Il passa en 1702, du consentement & avec l'approbation du duc son maître, au service de Philippe V, roi d'Espagne, qui le fit au mois de juillet de la même année conseiller au conseil d'état de Milan, & chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques. Sa majesté catholique l'envoya de-là vers les cantons Suisses & les Grisons, avec le caractere de son ambassadeur. Il conclut au mois de décembre 1705, un traité d'alliance entre sa majesté catholique & les cantons catholiques; & ce traité ayant été ratifié en 1706, il le fit publier avec toutes les cérémonies accoutumées dans la ville de Lucerne. Il sut si bien ménager les esprits de cette nation, tant parmi les catholiques que parmi les protestans, qu'il conserva toujours les uns & les autres en bonne intelligence avec le roi Philippe V, & qu'il rendit inutiles tous les efforts du comte de Trautmansdorf, ambassadeur impérial, qui n'oublia rien pour les engager à reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne. Il continua d'exercer cette ambassade, jusqu'à ce qu'ayant été nommé par sa majesté catholique, au mois d'avril 1716, pour passer en Hollande avec le même caractere, à la place du marquis de Mirabella, il quitta la Suisse pour se rendre à la Haye, où il arriva le 8 octobre de la même année 1716. Il s'opposa fortement en 1718, à l'acceptation du traité de la quadruple alliance, pour laquelle l'empereur, la France & l'Angleterre firent tous leurs effors. Mais la nécessité des affaires ayant engagé depuis le roi d'Espagne d'accepter lui-même ce traité, sous de nouvelles conditions avantageuses qui lui furent faites, le marquis Beretti-Landi fut choisi pour le signer au nom de sa majesté, en qualité de son plénipotentiaire : ce qu'il fit le 17 février 1720 avec les ministres de l'empereur, de la France, de l'Angleterre & de la cour de Turin, tous assemblés pour cet effet à la Haye. Il resta en Hollande jusqu'au temps que les ministres des puissances intéressées à la quadruple alliance s'étant rendus à Cambrai, il s'y rendit aussi en qualité de second plénipotentiaire du roi d'Espagne, & se trouva le 26 janvier 1724, à l'ouverture du congrès, qui y avoit été convoqué pour la pacification de l'Europe. Après la séparation infructueuse de cette assemblée, avant que de se rendre à Venise, où il avoit été nommé & désigné pour ambassadeur dès le mois de juin 1722, il vint de Cambrai à Bruxelles, pour y attendre ses instructions. Mais le roi catholique jugea à propos que ce ministre, avant son départ, terminât ce qui concernoit aux Pays-Bas le quatorziéme article du traité de Vienne. Pendant qu'il travailloit à cette négociation, il fut chargé de complimenter de la part du roi d'Espagne, en qualité de son ambassadeur, l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, sur son heureuse arrivée à Bruxelles; & il s'aquitta de cette fonction le 10 octobre 1725. Deux jours après il tomba malade; & malgré les remontrances des médecins, qui lui firent entendre qu'il ne lui falloit qu'un peu de tranquillité & de repos pour se tirer d'affaire, il voulut continuer à voir ses lettres & à expédier ses dépêches. Un de ses secrétaires ayant pris la liberté de lui représenter le tort qu'il se faisoit : *Je ne veux point négliger les affaires de mon maître*, lui répondit-il, *& je veux mourir en ambassadeur, afin de témoigner au roi, à la reine, & à tout le monde, le zéle & l'attachement inviolable avec lequel je soutiendrai les intérêts de leurs majestés jusqu'au dernier soupir de ma vie.* En effet, il mourut dans ces sentimens le 27 du même mois d'octobre 1725, sur les cinq heures du soir, après environ quinze jours de maladie, à l'âge de 74 ans, & sans avoir été marié. Le 29 suivant au soir il fut inhumé avec une grande pompe dans l'église des religieux Récollets de la ville de Bruxelles, où le lendemain dans la matinée on lui fit des funérailles magnifiques, ausquelles toute la noblesse assista. Ce ministre qui aimoit beaucoup l'étude des belles lettres, les cultiva toujours autant que ses grandes occupations le lui purent permettre; c'est ce qui avoit engagé l'académie de la Crusca de Florence de l'aggréger à son corps en 1722, avec de grandes démonstrations d'estime pour sa personne.

BEREZENY. Les gazettes depuis 1700 écrivent ainsi le nom du comte de *Berchény*, cherchez BERCHÉNY.

BERG & BERGHEN, *Montanus ducatus*, le duché de Berg, province du cercle de Westphalie en Allemagne, est borné au nord par le duché de Cléves; au levant, par le comté de la Marck & le duché de Westphalie; au midi, par la Wétéravie; & au couchant, par le diocèse de Cologne, dont le Rhin le sépare presque entiérement. Ce duché, qui peut avoir dix-huit lieues de long, & huit de large, est fertile le long du Rhin, mais montagneux & plein de bois vers le comté de la Marck. Ce pays eut des seigneurs particuliers dès le dixiéme siécle; ils fondirent dans la maison des comtes de Juliers. GERARD II fut pere de *Guillaume III*, comte de Juliers, & d'Adolphe, comte de Berg. Guillaume, issu de ce dernier, fut créé duc de Berg par l'empereur Venceslas en 1389. Adolphe Renaud, fils de Guillaume, fut aussi duc de Juliers, par la mort du duc Renaud, arrivée en 1423. Marie, fille de Guillaume VI, duc de Juliers, porta le duché de Juliers & de Berg à Jean *le Pacifique*, duc de Cléves, &c. Ce duché appartient aujourd'hui à l'électeur Palatin, comme duc de Neubourg; Dusseldorp en est la capitale. *Voyez* le duché de CLEVES. * Sanson. Bourgon. *géographie historique*.

BERG, comté du banc de Wétéravie, dans le comté de Zutphen, appellé ordinairement *baronie Van den Berg*. La capitale est s'Heerenberg avec les bourgs de Gendringen, Etten, Zedden, Netterden, Dydam & Westervoërt. La maison des comtes de Berg vient des Pays-Bas, où elle étoit connue sous le nom de *Vassenaër*. Ce fut Otton, fils de Jean II, qui fit entrer dans sa famille le comté de Berg, par son mariage avec Sophie, fille du dernier comte. Oswald I, leur petit-fils, fut fait comte de l'Empire l'an 1473 par l'empereur Frédéric III : mais ses descendans négligerent cette qualité & les droits qui y sont attachés. Le comte Albert, gouverneur de Gueldre, fut rétabli dans ses droits en 1653, & fut mis au nombre des comtes de Wétéravie, après avoir fait voir que le comté de Berg étoit séparé des provinces de Gueldre & de Zutphen depuis plus de 400 ans. Le comte de Berg qui est catholique, demeure à s'Herenberg dans le comté de Zutphen près de la ville de Dottekum. Outre le comté il posséde la baronie de Wisc, où est la ville de Burg, avec plusieurs villages; & la seigneurie de Boxmeer. Il a aussi le titre de chambellan héréditaire du duché de Gueldre & du comté de Zutphen. * *Souver. du monde.*

BERG (Jean Van-Den) s'adonna dès sa plus tendre jeunesse à la peinture, & fut instruit par Henri Goltzius. Dans la suite, s'étant fait connoître au célébre Rubens, celui-ci le prit à son service, contribua beaucoup à lui élever le génie, & lui donna l'intendance de toutes ses terres. Cet emploi obligea Berg à faire sa résidence ordinaire à Ypres. Il étoit marié & il lui naquit à Ypres en 1613, un fils nommé *Mathias* Van-Den-Berg, qui profita encore plus que son pere des leçons de Rubens. Il réussit particulierement dans le dessin; mais s'étant habitué à copier les autres, il ne fit presque aucun ouvrage de son invention. Du moins est-il sur que l'on voit de lui une grande quantité de copies, & rarement quelque production de son génie. Il mourut en 1687. Houbraken parle du pere & du fils dans ses vies des peintres en hollandois, partie seconde, & c'est d'après lui qu'en ont parlé les éditeurs du *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740. Il y a eu vers le même temps un *Théodore*

conseiller de l'empereur, conseiller aulique du roi de Prusse, & médecin du roi de la Grande Bretagne. 3. *Frédéric-Louis*, conseiller d'ambassade du prince de Wolfenbutel, & assesseur de la chambre de l'empire à Wetzlar : il a fait plusieurs écrits que nous ne connoissons point. 4. *Jean-Augustin*, conseiller aulique du roi d'Angleterre à Zell. Berger eut aussi une fille, *Jeanne-Marie*, qui épousa *Jean-Henri* de Heucher, conseiller aulique & médecin du roi de Pologne, électeur de Saxe. Berger eut deux freres : 1. JEAN-GODEFROI, qui suit. 2. *Jean-Guillaume*, qui vivoit encore en 1738, étant conseiller impérial, conseiller aulique du roi de Pologne, électeur de Saxe, & professeur en histoire & en éloquence à Wittemberg, où il prononça en 1734 un panégyrique latin en l'honneur de son frere Jean-Henri. * *Suppl. franç. de Basle.*

BERGER (Jean-Godefroi) *frere du précédent*, professeur en médecine à Wittemberg, naquit à Hall en Saxe le 11 novembre 1659. Après ses premieres études qu'il fit dans la même ville, il alla en 1677 à Iene, où il se livra sur-tout aux mathématiques, à la physique, & ensuite à la médecine. Après trois ans de séjour à Jena, il alla à Erfurt où il étudia encore sous les plus célébres médecins. En 1681 il revint à Iene où il soutint sous Wédel, une thése *de chylo, ejusque motu, sanguificatione, sanguinis circulatione, hepate & pancreate.* En 1682 il prit le dégré de docteur : ensuite étant allé à Leipsick, il soutint avec applaudissement des théses pour entrer dans la faculté de médecine de cette ville, & il en devint professeur extraordinaire. Il espéroit la premiere chaire vacante, lorsqu'il fut appellé à Wittemberg pour y professer la médecine : il devint dans la suite le premier de sa faculté & senior de l'académie. Le désir de converser avec les savans, & avec la nature, l'engagea à faire différens voyages en Hollande, en France, dans les Pays-Bas, & en Italie. De retour à Wittemberg, il se livra presque tout entier à l'utilité des étudians, & il n'interrompit ses exercices, que parcequ'il fut appellé d'abord à Liechtenberg, & ensuite à Pretsch auprès de la reine de Pologne pour être son médecin. Il mourut à Wittemberg le 2 octobre 1736, âgé de 76 ans. * *Supplément franç. de Basle.*

BERGERAC, *Bergeracum*, ville de France dans le Perigord, avec siége royal de la sénéchaussée de Perigueux. Elle est de grande importance, à cause du passage de la riviere de la Dordogne, sur laquelle elle est située. Les Anglois s'y étoient fortifiés dans le XIV[e] siécle. Louis duc d'Anjou, frere du roi Charles V, la leur enleva vers l'an 1371, avec le secours du connétable du Guesclin. Ceux de Bergerac se sont rendus assez célébres dans les guerres de la religion. Les habitans y avoient reçu les opinions nouvelles, & se révolterent en 1562. Depuis cette ville fut souvent prise & reprise. En 1621 elle se soumit au roi Louis XIII, qui en fit raser les fortifications.

BERGERAC, *cherchez* CYRANO.

☞ BERGERON (Nicolas) avocat au parlement de Paris, a recueilli plusieurs arrêts de ce parlement, qui s'étant trouvés dans ses mémoires après sa mort, furent insérés dans la deuxiéme édition du *recueil des arrêts notables de Papon*, en 1584. L'avertissement qui est en tête de l'édition de 1622, fait mention que Bergeron étoit des plus vigilans & curieux de son temps en la recherche des belles décisions du parlement, & antiquités françoises. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BERGH-SAINT-WINOC, ville des Pays-Bas en Flandre, avec vicomté, au roi de France. Ceux du pays la nomment *Winoxberg*, en latin *Berga S. Winoci*, ou *Winoci-Montium* & *Winoberga*, & autrefois *Gronenberga* & *Mons viridis*. S. Winoc étoit Breton, & s'étant joint vers l'an 680 à S. Bertin, abbé de Sithieu, il fonda un monastere, & mourut le 6 novembre de l'an 717. Depuis on bâtit à l'entour de ce monastere quelques maisons qui formerent un bourg. En 950 on entoura ce bourg de murailles, & Baudouin, dit *le Barbu*, comte de Flandre, y fit élever une forteresse en 1020. Le monastere étoit encore hors de la ville, & on l'y joignit en 1420 par de nouvelles murailles. Ainsi cette ville s'est toujours augmentée. Elle est environ à six ou sept lieues d'Ipres, & à une lieue & demie de Dunkerque, avec qui elle communique par des canaux tirés de la colline. Elle a titre de vicomté, de châtellenie, & a beaucoup de villages sous sa jurisdiction, dans un pays très-fertile. Bergh-Saint-Winoc fut prise par les François en 1658, & elle leur est restée par le XXXIX[e] article de la paix des Pyrenées en 1659. Ils y avoient déja fait bâtir le Fort-Royal.

BERGHEN, *cherchez* BERG.

BERGHEN, ville des Pays-Bas, *cherchez* MONS.

BERGHEN, est un des cinq gouvernemens de la Norwege, dont la capitale a le même nom. Les anciens ont parlé de la ville de Berghen, comme d'un lieu opposé à l'isle de Thulé, lorsqu'ils ont dit que l'on s'y embarquoit pour aller dans cette isle. Elle est située sur le détroit de Carmesund. Il y a un fort château appellé *Fredericksbourg*, où réside le gouverneur que le roi de Danemarck y envoie. La ville, qui a été Anséatique, est très-marchande à cause de la bonté de son port, où les vaisseaux de deux cens tonneaux sont à l'abri & en sureté. On y en voit de plusieurs nations différentes, mais les Norwegiens & les Allemans y sont en plus grand nombre. Les marchands de Hambourg, de Lubeck, de Dantzik & de Brunswik, y ont leurs magasins particuliers, & outre cela une maison publique, qu'ils appellent *Contor*. Ils en remportent quantité de poissons pêchés en janvier, & desséchés au froid, que les Allemans nomment *Stockfisch*. On y trouve aussi quantité de peaux & de fourrures, que l'on y apporte de plusieurs endroits, de sorte que cette ville passe pour être le magasin de toute la Norwege. Les plus longs jours d'été y sont de vingt heures, & les plus courts d'hiver seulement de quatre. Cette ville est épiscopale sous la métropolitaine de Drontheim. * Janson, *theatrum civitatum.*

BERGHES, est le nom d'une maison illustre, qui tire son origine en ligne directe de JEAN, sire de Clymes, fils *naturel* de *Jean II* du nom, duc de Lothier (on nommoit ainsi autrefois la Lorraine) & de la Lorraine inférieure & de Brabant, lequel fut légitimé par l'empereur Louis de Baviere par lettres données dans la ville de Francfort le 27 d'août de l'an 1344. Elle a été mise au rang de celles des princes de la maison de Brabant par cette légitimation, qui est l'unique, & s'est conservée jusqu'à présent, avec toute sorte de distinction par les alliances, les honneurs & les emplois, tant ecclésiastiques que séculiers. Le prince de Berghes, capitaine général de la province de Hainault, & gouverneur de la ville de Mons, qu'il défendit contre les François en 1691, en étoit alors le chef. * Strada, Butkens, Olivier de la Marche, &c. *Mémoire manuscrit.*

BERGHES (Maximilien de) premier archevêque de Cambrai, fit son entrée dans la ville de Cambrai en qualité d'évêque le 22 octobre 1559; & le 22 mars 1562, il prit une seconde fois possession de cette église, érigée en archevêché par le pape Paul IV. Il assembla ensuite un concile provincial l'année 1565, pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans l'étendue de son archevêché, & pour ordonner l'exécution du concile général de Trente. Il assista, pour les affaires de tout le Cambresis, à la diéte qui se tint à Ausbourg en Allemagne, par les princes de l'empire. Après avoir donné plusieurs marques illustres de sa piété & de son zele, il mourut l'an 1570. * Guillaume Gazei, *hist. ecclesf. des Pays-Bas.*

BERGIER (Nicolas) né à Reims l'an 1557, étudia dans l'université de Reims, dont il fut professeur, puis précepteur des enfans du comte de S. Souplet, grand bailli de la province. Après y avoir demeuré quelque temps, il embrassa la profession d'avocat, où il se distingua. Les habitans de Reims le firent leur syndic, & le députerent souvent à Paris pour les affaires de la ville. Il lia une étroite amitié avec MM. Peiresc & du Pui, qui le porterent à exécuter l'ouvrage qu'il avoit projetté sur les grands chemins de l'empire. M. Peiresc lui fournit quelques mémoires pour le perfectionner. M. de Belliévre, président à mortier du parlement de Paris, attira Bergier chez lui, & lui procura une pension de 200 écus & un brévet d'historiographe. Bergier mourut le 15 septembre 1623 dans le château de Grignon, appartenant à M. de Belliévre. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres l'*histoire des grands chemins*, imprimée en 1622, *in*-4°. Il a encore donné *le bouquet royal* ou *relation du sacre de Louis XIII*; un *traité du point du jour*; & plusieurs autres, tant imprimés que manuscrits. La vie de S. Albert, qu'il composa avec l'histoire de la translation de son corps de Reims à Bruxelles, qui se fit en 1612 à la réquisition de l'archiduc Albert, lui mérita une chaîne d'or, que ce prince lui envoya. * Bayle, *dict. crit. 2 édition*. Son *histoire des grands chemins de l'empire romain*, a été réimprimée avec quelques notes à Bruxelles en deux volumes *in*-4°, en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon d'Anville, célébre géographe, dans *le dixiéme volume*, *partie* 1, *des mémoires du pere* Niceron; mais on s'est trompé. Cette histoire a été traduite en latin par Henri-Chrétien Henninius, professeur en médecine, & imprimée *dans le dixiéme volume des antiquités romaines de* Grævius. Le pere Bacchini, Bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, l'a aussi traduite & fait imprimer en italien. On a encore de Bergier : *Le dessein de l'histoire & des antiquités de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'établissement des peuples, & la fondation des villes de France*; à Reims en 1635, *in*-4°. C'est *Jean* Bergier, fils de l'auteur, & qui a été procureur au présidial de Reims, qui a fait imprimer cette histoire, dont une partie est demeurée manuscrite; car Bergier en a fait seize livres, & on n'en a que deux imprimés. * *Voyez* le pere Niceron, *dans ses mémoires, tome 6, page 396 & suiv.*

BERGION ou BERGUION, & ALBION, deux freres géants, fils de Neptune; *cherchez* ALBION.

☞ BERGIUS (Matthias) naquit en 1536 le premier de novembre. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & visita ensuite les autres universités, où il se rendit habile dans la théologie & dans les langues hébraïque, grecque & latine. Revenu à Brunswick, on lui confia la direction de l'école de cette ville. Quelques disputes de religion l'ayant obligé de quitter ce poste, il se retira à Altorf en 1582, & il y fut nommé professeur en philosophie morale. Il y mourut le 22 août 1592. La dispute qu'il eut à Brunswick, occasionna de sa part quelques écrits, qui ne peuvent plus intéresser aujourd'hui. Il en a composé plusieurs autres tant en vers latins qu'en prose; tels qu'un poëme à la louange du duc Jules, lors de l'entrée de ce prince à Brunswick; une grammaire à l'usage des jeunes gens; des méditations sur les évangiles des dimanches; plusieurs poësies pieuses; une édition grecque & latine des livres de l'Ecclésiastique & de la Sagesse; une édition de la morale d'Aristote, ou de ses livres à Nicomaque, avec des notes, le texte grec & une version latine, &c. Sigismond-Jacques Apinus a donné sa vie & son portrait gravé dans ses *vitæ professorum philosophiæ qui à condita academia Altorfina claruerunt*; à Nuremberg, 1728, *in*-4°. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BERG-OP-ZOOM ou BERGUE-SUR-ZOOM, c'est-à-dire, Montagne sur le bord, en latin *Berga ad Zomam, & Bercizoma*, ville des Pays-Bas dans le Brabant hollandois, avec titre de marquisat. L'église de sainte Gertrude y fut érigée en collégiale vers l'an 1442. Berg-op-Zoom a eu des seigneurs particuliers depuis l'an 1212. L'empereur Charles-Quint étant à Tournai en 1528, ou selon d'autres, en 1533, en fit un marquisat. Depuis, les Hollandois s'en sont rendu maîtres après la mort du marquis de Bergue, que la duchesse de Parme avoit envoyé en Espagne, où on l'arrêta, & où il mourut l'an 1567. Ils ont très-bien fortifié cette place, qui est une des plus régulieres, joint à ce qu'elle est par sa situation dans des marais presque impraticables, avec un canal qui va jusqu'à la mer, défendu par divers forts. Le commandeur de Requesens fut défait en 1574, près de cette ville, que le prince de Parme assiégea inutilement en 1588, aussi-bien que le marquis de Spinola en 1622. Berg-op-Zoom passa dans la maison de la Tour en 1634, par le mariage de *Henriette-Françoise* de Bergue, avec *Frédéric-Maurice* de la Tour, comte d'Auvergne : elle appartient à présent à *Henriette* de la Tour, fille unique de *François* Egon, prince d'Auvergne, laquelle a épousé le 15 février 1722 *Jean-Christian* de Baviere, prince Palatin de Sultzbach. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas*. Strada & Grotius, *de bello Belg.* Le Mire, &c.

☞ BERGSTAEDTE, ou les villes des montagnes. On remarque dans la haute Hongrie deux cantons que l'on appelle les *sept villes des montagnes*. Le premier est à l'orient du comté de Neutra, & à l'occident de celui de Torna : il renferme les villes de *Schemnitz*, *Altzoll*, *Neuzoll*, *Libeten*, *Trenschin*, *Leutsch* & *Bukans*. L'autre canton situé plus à l'orient, entre les comtés de Gemer & de Saros, renferme celles qu'on appelle *les sept petites villes des montagnes*, pour les distinguer des autres : ce sont *Swedler*, *Einsidl*, *Smelnits*, *Stois*, *Golnitz*, *Krumpach*, & *Wagendrist*. Ce sont plutôt des bourgades que des villes. La plupart doivent leur fondation aux mines voisines, & ont été bâties pour loger ceux qui y étoient employés. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BERGSTRASSE (le) quartier d'Allemagne, dans le bas Palatinat, au pied des montagnes, entre Heidelberg & Darmstad, sur le chemin de Francfort, où sont les petites villes de Starkembourg, Hoppenheim, Pentzheim & Morlebach, qui sont de l'électorat de Mayence. Elles avoient été engagées à l'électeur Palatin en 1463, par Dieteric d'Isembourg, électeur de Mayence, dans le grand différend qu'il eut avec la maison de Nassau; mais par la paix de Munster, Jean-Philippe de Schonborn, de Mayence, rentra en possession de ce pays-là, ayant payé à l'électeur Palatin le prix pour lequel il avoit été autrefois engagé : ainsi il est aujourd'hui de la dépendance de l'électeur de Mayence, & s'étend jusqu'à Venhein, près de Heidelberg.

BERGUE, *cherchez* BERG.

BERGUION, *cherchez* BERGION.

BERHÉE, ville de Syrie, *cherchez* BEROÉ.

BERIGARD (Claude) philosophe né à Moulins en Bourbonnois, a vécu dans le XVII[e] siécle. S'il faut l'en croire sur sa parole, il fut peu touché de la gloire; il loue Démocrite d'avoir été sensible au plaisir de n'être connu de personne, lorsqu'il fut à Athènes, & le blâme d'avoir montré tant d'envie de faire passer son nom à la postérité. Mais quoique Bérigard dise de lui-même, qu'il a vécu inconnu dans les académies où il s'est trouvé, il est certain qu'il y fut recherché & estimé; que dans celle de Paris il s'acquit tant de réputation, que le grand duc de Florence l'attira à Pise, où il fut pendant douze ans professeur de philosophie, & qu'il eut ensuite le même emploi à Padoue. Ce fut pendant son séjour en Italie, qu'il fit imprimer un ouvrage intitulé, *Circulus Pisanus*, divisé en plusieurs parties,

dont chacune eſt munie d'une épître dédicatoire à quelque prince de la maiſon de Médicis. Le premier traité, dédié au grand duc, a pour titre : *Circulus Piſanus Claudii Berigardi Molinenſis, olim in Piſano, jam in lycœo Patavino philoſophi primarii, de veteri & peripateticâ philoſophiâ in priores libros phyſicæ Ariſtotelis* : le 2 traité, *In VIII. lib. Phyſic. Ariſtotelis*, eſt dédié au prince Jean-Charles : le 3. *In Ariſtotelis lib. de ortu & interitu*, au prince Léopold : le 4. *In libr. III Ariſtotelis de animâ*, au cardinal Charles de Médicis. Ceux qui ont lu cet ouvrage, aſſurent, que quoique muni d'approbations reſpectables, il n'en eſt pas moins rempli d'opinions dangereuſes, & même tendantes au pyrrhoniſme le plus condamnable. L'auteur a choiſi le dialogue, par préférence à toute autre maniere d'écrire, parceque celle-ci lui paroiſſoit très-propre à réveiller l'attention des lecteurs, & à balancer également les deux partis oppoſés. On peut conſulter l'examen critique de cet ouvrage fait par M. Boyer, marquis d'Argens, au tome 3 de ſes *Mémoires ſecrets de la république des lettres*, &c. p. 723 & ſuivantes.

BERING (Vitus) Danois, poéte Latin, fut profeſſeur en poëſie à Copenhague, & hiſtoriographe du roi de Danemarck vers le milieu du XVII ſiécle. Il a laiſſé un aſſez grand nombre de poëſies de toute eſpèce. Ses épigrammes ſont ce qu'il a fait de mieux. Ses élégies ſont aſſez belles. Ses poëmes épiques qui ſont en aſſez petit nombre, ne ſe ſoutiennent pas depuis le commencement juſqu'à la fin. Ses lyriques ont de la douceur & de la force. Bering avoit plus de génie que d'étude ; & on remarque qu'il avoit tant de penchant pour la poëſie, qu'il étoit poëte, même dans ſa proſe, ſans y ſonger. * Albert Bartholin, *in catalogo ſcriptorum Danorum, pag.* 149. Olaüs Borrichius, *in diſſert ultim. de poët. Latin. num.* 217, *pag.* 165. Baillet, *jugem. des ſavans. Delic. poëtar. Danor. tom.* 2.

BERINGHEN (Henri) chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la petite écurie, gouverneur des citadelles de Marſeille, &c. né au commencement du XVIIe ſiécle, fut très-célébre par ſa ſageſſe & par ſa valeur. Il étoit fils de Pierre Beringhen, grand bailli & gouverneur d'Etaples, & petit-fils de Pierre de Beringhen, qui étoit du duché de Cleves. Henri eut dès ſes premieres années part aux bonnes graces du roi Louis XIII. Ce prince étant dangereuſement malade à Lyon, & croyant mourir, confia un ſecret à Beringhen, avec ordre de ne le point revéler qu'après ſa mort. Le cardinal de Richelieu qui eut vent de cette confidence, le preſſa de lui dire de quoi il étoit queſtion ; fidéle à ſon maître, il le refuſa. Le roi revint en ſanté ; le cardinal prit l'aſcendant, & força le roi d'ordonner à Beringhen de ſe retirer, & de ne plus venir à la cour ni en France. Il paſſa au ſervice de Guſtave Adolphe, roi de Suede, qu'il ſervit pendant les guerres d'Allemagne, & ſe trouva à la bataille de Lutzen en 1632. Depuis il s'attacha au prince Maurice de Naſſau, qui le fit capitaine de ſes cuiraſſiers ; charge qu'il ne conferoit qu'à ceux de cette maiſon. L'électeur Palatin Charles-Louis, pere de Henriette-Charlotte, femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frere du roi Louis XIV, ayant ſervi dans cette compagnie, eut tant d'eſtime pour Henri de Beringhen, qu'il l'appella toujours ſon capitaine. Après la mort du cardinal de Richelieu, arrivée en 1642, le roi Louis XIII le rappella en France, & le pourvut de la charge de premier écuyer de la petite écurie. Sur la fin de ſes jours il ſe retira de la cour avec l'agrément du roi, & mourut le 30 mars 1692, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé en 1646, *Anne* du Blé, fille de *Jacques* du Blé marquis d'Huxelles, & de *Claude* Phelypeaux de la Vrilliere, de laquelle il eut *Henri* marquis de Beringhen, tué d'un coup de canon au ſiége de Beſançon en 1674 ; Jacques-Louis, qui ſuit ; *Jacques-Balthaſar*, mort en 1667 ; *Anne* abbeſſe de Faremoutier ; & *Marie-Claire* de Beringhen, religieuſe. Jacques-Louis, marquis de Beringhen, comte de Château-neuf, &c. dont nous allons parler dans un article ſéparé, mourut le premier mai 1723, âgé de 71 ans. Il épouſa en 1677 *Marie-Eliſabeth Fare* d'Aumont, fille de *Louis* duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Magdelene-Fare* le Tellier, dont il eut Jacques-Louis, qui ſuit. 2. *François-Charles*, évêque du Pui, dont nous parlons plus bas. 3. *Henri-Camille*, chevalier commandeur des ordres du roi, du 2 février 1731, premier écuyer de ſa majeſté, marquis de Château-neuf & d'Huxelles, comte du Pleſſis Bertrand, &c. Celui-ci a épouſé au mois de mars 1743, *Angélique-Sophie* d'Hautefort, veuve depuis le premier avril 1737 de M. *Jean-Luc* de Lauziéres, marquis de Thémines & de Cardillac, &c. & fille de *Charles-Louis* d'Hautefort, marquis de Surville, lieutenant général des armées du roi, & de *Louiſe* de Crevant d'Humieres. 4. *Anne-Marie-Magdeléne*, abbeſſe du Pré-au-Mans. 5. *Louiſe-Charlotte-Eugenie*, coadjutrice, puis abbeſſe de Faremoutier, morte le 28 octobre 1726. 6. *Anne-Benigne-Fare-Thérèſe*, mariée en juillet 1701 à *Emmanuel-Armand* marquis de Vaſſé, brigadier des armées du roi. 7. *Olimpe-Felicité*, religieuſe à Faremoutier, puis abbeſſe de ce monaſtere en 1726, morte à Paris le 11 août 1743, âgée de 54 ans. 8. *Marie-Louiſe*, alliée en 1713 à *Guillaume-Alexandre* marquis de Vieuxpont, lieutenant général des armées du roi, lieutenant pour ſa majeſté au pays d'Aunis, & gouverneur de Charlemont. 9. *Lidie* de Beringhen, mariée le 22 novembre 1722 avec *Hubert* de Courtarvel, marquis de Pezé, meſtre de camp, lieutenant & inſpecteur du régiment du roi, ci-devant gentilhomme de la manche de ſa majeſté, & capitaine au régiment des Gardes Françoiſes. Jacques-Louis, marquis de Beringhen, maréchal des camps & armées du roi, premier écuyer de ſa majeſté, gouverneur des ville & citadelles de Marſeille ; a épouſé le 9 février 1708, *Marie-Louiſe-Henriette* de Beaumanoir Lavardin, fille de *Henri-Charles* marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, & de *Louiſe-Anne* de Noailles, dont une fille. * *Voyez* le P. Anſelme. *Mémoires de* Pui-Segur.

BERINGHEN (Jacques-Louis de) comte de Château-neuf & du Pleſſis-Bertrand, ſeigneur d'Arminvilliers, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de ſa majeſté, & gouverneur des citadelles de Marſeille, naquit à Paris le 20 octobre 1651. Il faiſoit ſes caravannes à Malte lorſque la mort de ſon frere aîné qui fut tué devant Beſançon, à la tête du régiment Dauphin qu'il commandoit, lui fit quitter l'ordre de Malte. Le feu roi lui donna un régiment de cavalerie, puis le guidon des gendarmes de Bourgogne. Après la paix de Nimegue, ſa majeſté lui accorda la ſurvivance & l'exercice de la charge de premier écuyer, dont ſon pere étoit pourvu dès le temps de Louis XIII. M. le Premier fut gouté de ce prince, qui lui donna toujours les plus tendres marques d'eſtime & de bienveillance. Il le fit chevalier de l'ordre du S. Eſprit à la premiere promotion, quoique M. de Beringhen le pere, qui vivoit encore, le fût de la promotion précédente. En 1688 il fut envoyé au-devant de la reine d'Angleterre qui ſe réfugioit en France ; & lorſque la guerre recommença, il ſuivit le roi, qui prit lui-même le commandement de ſes armées. Sa majeſté le donna enſuite à Monſeigneur, comme une perſonne de confiance sûre, lorſque ce prince alla commander en Flandre. En 1707 il fut pris & enlevé le 24 mars ſur le pont de Séve par un petit détachement de quelques officiers ennemis qui s'étoient avancés juſqu'aux portes de Paris, & qui crurent enlever Monſeigneur. Dès qu'on eut appris cette nouvelle, on donna des ordres ſi précis & ſi prompts, pour arrêter

les suites de cet enlévement, que M. le Premier fut repris à quelques lieues de Ham; & loin de demander la punition de ceux qui avoient osé commettre une action si indigne, il demanda leur pardon avec tant d'instance qu'il l'obtint. Pendant la derniere régence, M. le Premier fut d'abord nommé à la premiere place de conseiller dans le conseil du dedans du royaume, & on lui donna ensuite en particulier la direction générale des ponts & chaussées. M. de Beringhen joignit à cette grande capacité, une grande connoissance de la sculpture, de la peinture & de la gravure. Il avoit un gout sûr, qui a été admiré des le Brun, des Girardon, des Mansart, des le Notre; & Louis XIV en étoit si convaincu, que lorsque ces grands hommes lui faisoient voir quelque chose de leur façon qui lui plaisoit, il leur disoit que cela lui paroissoit beau, & que M. le Premier en seroit, sans doute, bien content. C'est ce gout exquis & cette vaste étendue de connoissances qui firent admettre M. de Beringhen dans l'académie des belles lettres au rang des honoraires. Il avoit joint à un cabinet d'excellens livres, le plus ample & le plus beau recueil d'estampes que l'on connoisse, & qui est à présent dans la bibliothéque du roi; & il s'est toujours montré le protecteur & l'ami même des gens de lettres. Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & ses charités à cet égard n'avoient d'autres bornes que son pouvoir. Sa constance & sa piété se sont particulierement signalées dans les douleurs aiguës de sa derniere maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier mai 1723, au milieu de sa soixante-douziéme année. * *Son éloge dans les Mém. de l'academie des inscriptions & belles lettres, t. 5. Mém. du temps.*

BERINGHEN (François-Charles) fils du précédent. L'abbaye de Sainte Croix de Bourdeaux, ordre de S. Benoît, lui fut conférée le 14 mai 1712, & la prevôté de l'église collégiale de Notre-Dame de Pignans, diocèse de Fréjus, le 12 mars 1717. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 21 juillet 1718, nommé archidiacre de Melun en l'église métropolitaine de Sens, au mois d'avril 1721, & fait en même-temps vicaire général de ce diocèse. Il assista en qualité de député de la province de Sens, à l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris en 1723, & il fut nommé le 31 mars 1725 à l'évêché du Puy. Il fut sacré le 24 mars 1726. Etant député de la province de Languedoc pour le clergé, il harangua sa majesté à Versailles le 4 mai 1732. Il fut un des députés du premier ordre de la province de Bourges à l'assemblée générale du clergé de France en 1735. L'abbaye de S. Gilles, ordre de S. Benoît, lui ayant été donnée le 4 mars 1738, il se démit de la prévôté de Pignans. Ce prélat est mort dans son diocèse le 17 octobre 1742, dans la cinquante-uniéme année de son âge.

BERISSA, ville du pays des Négres, située justement entre celles de Gana & de Tocrur, dont la premiere est à son orient, & la seconde à son couchant. On compte de Berissa jusqu'à l'une & l'autre de ces villes douze journées de caravanes, & autant jusqu'à Audaghescht, qu'elle a vers le septentrion. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BERITE, *cherchez* BERYTE.

BERITIUS, philosophe, *cherchez* TAURUS DE BERYTE.

BERKELIUS (Abraham) publia en 1670 l'enchiridion d'Epictete, & la table de Cebes, avec de très-savantes notes: il donna aussi des notes sur un fragment d'Etienne de Byzance; & insérant ensuite ce fragment dans l'Etienne, tel qu'on l'a, il fit imprimer ce dictionnaire, qui parut en 1688, avec de savantes notes de sa façon: il mourut cette année-là même, peu avant que cet ouvrage parût. * Baillet, revu par M. de la Monnoye, *l.* 2, *art.* 589. Konig. *bibl.*

BERKHEIDEN (Job-Van) fameux peintre, natif de Harlem. Son pere l'avoit destiné à être libraire; mais le gout du fils pour la peinture l'emporta sur cette destination. Les progrès qu'il y fit donnerent de l'émulation à *Gerard* son frere, qui entreprit de l'imiter, & qui devint aussi un bon peintre. Job s'exerça à peindre des paysages & à imiter la nature. Gerard peignit des villes agréables, des perspectives, des palais, des églises, &c. Après un assez long séjour en Hollande, ils allerent tous deux en Allemagne, & s'arrêterent à Cologne, & ensuite à Heydelberg où ils firent chacun un tableau dans lequel ils représenterent la chasse de l'électeur Palatin, & y mirent les portraits de l'électeur, de son grand véneur, & des principaux de sa cour à cheval avec tant de ressemblance, qu'ils surprirent agréablement ceux qui virent ces deux piéces. N'osant pas néanmoins les présenter à l'électeur, ils les placerent dans une galerie par où il devoit passer. Le prince les admira en effet, en voulut connoître les auteurs; & lorsqu'il les eut vus, il les reçut avec beaucoup de politesse, leur paya largement leur travail, & les honora encore chacun d'une médaille d'or. Ils revinrent quelque temps après en Hollande. Job mourut en 1695, & *Gerard*, âgé de 70 ans, étant tombé dans un canal, s'y noya. Vondel, poëte Flamand, a fait un poëme où il décrit un tableau dans lequel Job a représenté le *Heeregracht*, lieu agréable d'Amsterdam, bordé de larges canaux, &c. * *Memoires du temps.*

BERKLEI, petite ville d'Angleterre qui donne son nom à un quartier du comté de Glocester, à l'orient de la Saverne, est remarquable pour son château, qui donna son nom à l'ancienne & noble famille de Fitz-Harding, sous le regne de Henri II, laquelle descendoit de *Robert* Fitz-Harding qui étoit du sang royal des Danois. Ce fut dans le château de Berklei, que le roi Edouard II fut inhumainement tué après avoir abdiqué la couronne. * *Dict. angl.*

BERKLEI (George de) duc de Berklei, est descendu par ligne collatérale de *Guillaume*, lord de Berklei, descendu des Mowbrai, qui en 1482 fut fait par Richard III, vicomte de Berklei, du nom du château dont il est parlé dans l'article précédent, & qui étoit la demeure de cette famille. Il fut peu de temps après comte de Notthingham, & grand-maréchal d'Angleterre; & enfin fut fait marquis de Berklei par le roi Henri VII. Mais étant mort sans enfans, tous ces titres finirent avec lui, à la réserve de celui de lord Berklei, qui fut continué dans la ligne collatérale, jusqu'à ce que Charles II créa George, dont nous parlons, vicomte de Durslei, & comte de Berklei en 1679. Son pere s'appelloit George, lord de Berklei, petit-fils de Henri, qui avoit épousé *Elizabeth*, seconde fille de *Michel* Stanhope de Sudburn, dans le comté de Suffolk, de laquelle il eut deux fils & une fille. Le fils aîné *Jacques*, fut noyé en passant à Dieppe en 1640; l'autre fut George, dont nous parlons. La fille nommée *Elizabeth*, fut mariée à *Edouard* Coke, fils & héritier de *Jean* Coke de Holkham, dans le comté de Nortfolc, chevalier, qui étoit fils d'*Edouard* Coke, chef de justice du banc du roi. Le lord Berklei épousa *Elizabeth*, fille aînée de *Jean* Massinberg, marchand de Londres, membre de la compagnie des Indes orientales, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. L'aîné de ses fils, Charles, lord Dursleí, fut employé pendant la vie de son pere en qualité d'ambassadeur près des états-généraux des Provinces-Unies, & a été depuis lord justicier d'Irlande. Les armes de cette illustre & ancienne famille sont de *gueules, avec un chevron, & dix pals traversans d'argent.* * *Dict. anglois.* Imhoff. *en ses pairs d'Angleterre.*

BERKLEI (Jean) baron du royaume d'Angleterre, cadet de *Charles*, étoit fils de Jean Berklei de Bruton,

dans le comté de Sommerset. Il descendoit des nobles & anciens barons de Berklei, du château de Berklei. Jean, pour ses continuels services rendus aux rois Charles I & Charles II, fut fait durant l'exil de ce dernier, baron de Berklei, de Stratherne, dans le comté de Sommerset, en l'année 1658. Après le rétablissement de ce prince, il fut fait lord lieutenant d'Irlande, & garda cet emploi durant trois ans, après quoi il fut envoyé ambassadeur en France. Il tomba malade à son retour, & mourut à Londres l'an 1668. De sa femme *Christine*, fille d'*André* Riccard, président de la compagnie des Indes orientales, laquelle étoit veuve de *Henri*, lord Kensington, il eut quatre fils; *Charles*, mort; JEAN, qui fut pendant quelque temps amiral de la flotte d'Angleterre, dans la Manche; *Guillaume* & *Maurice*, qui moururent jeunes; & une fille nommée *Anne*. Ses armes approchent fort de celles des comtes de Berklei, comme étant une famille collatérale. * *Dict. angl.*

BERKLEI (George) docteur en théologie de l'université de Dublin en Irlande, est né dans le comté de la Reine audit pays. Il fit ses premieres études dans la fameuse école de Kilkenny: de-là il passa à Dublin, où il acheva son cours d'étude avec de grands applaudissemens. Il gouta beaucoup le systême du pere Malbranche touchant l'existence des corps, & enchérit même sur lui dans son traité des principes de l'entendement humain. Après avoir beaucoup voyagé, soit dans les Indes occidentales, soit en Italie, & en différentes autres contrées de l'Europe, il fut fait doyen de Derry, & ensuite promu au siége de Cloyne par lettres patentes de George II, datées du 17 mars 1733. Il vivoit encore en 1747. Il passe pour un des plus habiles hommes des royaumes Britanniques. Son style est élégant, clair & aisé, & sa méthode est ingénieuse & persuasive. Ses connoissances sont étendues & variées. Il excelle dans les mathématiques. Son livre intitulé le *petit philosophe*, dans lequel il se montre peu favorable aux mathématiciens qui se mêlent de traiter de matieres concernant la religion, lui a attiré bien des adversaires, contre lesquels il a cru devoir se défendre. Plusieurs endroits de la bibliothéque Britannique font mention de ces contestations. On peut lire entr'autres le tome IV, partie 2, article 9, où l'on rend compte d'une des défenses de M. Berklei, & d'une réponse qui lui a été faite par MM. Smith & Midleton. L'ouvrage du prélat est en deux volumes, *in*-8°. Cet auteur a donné aussi un traité sur l'eau de goudron, qui contient de l'érudition malgré la sécheresse du sujet. Ce traité a été nouvellement traduit en françois par M. Cantwel, habile médecin Irlandois, docteur des facultés de Paris & de Montpellier, & membre de la société royale de Londres, qui pratique la médecine à Paris avec beaucoup de succès. George Berklei a encore donné les *dialogues de Hylas & de Philonoüs*, traduits en françois par l'abbé du Gua, & imprimés à Paris, *in*-12, 1749. On ne parlera pas des autres ouvrages de cet évêque protestant, parce qu'ils ne sont pas encore assez connus en deçà des mers pour en donner une liste exacte. * *Mémoire communiqué.*

BERLAND (Pierre) archevêque de Bourdeaux, dit *le Bienheureux*, étoit de Medoc, né de parens pauvres, & de la lie du peuple. Il fut chanoine de l'église métropole de S. André, & en l'année 1430 il fut élu archevêque, avec l'applaudissement de tous les gens de bien. Il ne voulut pas recevoir la Pragmatique Sanction, & en 1442 il procura l'établissement de l'université de Bourdeaux. Ce bon prélat aimoit les lettres, & savoit assez bien la théologie & l'histoire: on dit même qu'il avoit travaillé à une chronique sainte. Ce fut de son temps que la ville de Bourdeaux fut soumise au roi Charles VII. Pierre Berland mourut saintement en 1453. Le roi Louis XI avoit obtenu en 1481 du pape Sixte IV, des commissaires pour travailler aux informations de la vie & des miracles de ce prélat; mais la mort de ce prince arrivée en 1483, interrompit le cours de ce procès verbal, qu'on faisoit pour la canonisation de Pierre Berland. * Gabriel Lurbeus, *de vir. illustr. Aquit.* Sammarth. *Gall. christ.* Spondeus, *ann. christ.* 1453, *n.* 20, *&c.*

☞ BERLEBOURG, petite ville d'Allemagne, avec un château dans la Vétéravie, au comté de Wittgenstein. Cette ville & son château furent bâtis vers l'an 1258. Elle tire son nom d'un ruisseau qui y passe, & que l'on appelle *Berlebach.* On assure qu'anciennement il y avoit là un désert peuplé d'ours, en allemand *Beeren*, & que c'est de-là que vint au ruisseau le nom de *Béérenbach*, d'où s'est formé le nom moderne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BERLICOM (André) publia à Rotterdam en 1656, douze livres d'élemens sur la pésanteur des choses naturelles. * Konig. *bibl.*

BERLICOM (Balde) de Bolduc, qui vivoit en 1590, a laissé l'éloge de la femme forte, que l'on trouve dans les *delic. Belg. tom.* 1, *p.* 565.

BERLIN, *Berolinum*, sur la riviere de Sprehe ou Sprée, ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, est grande, belle, bien bâtie, & est la capitale des états du roi de Prusse, électeur de Brandebourg, qui y fait sa résidence ordinaire. Elle fut bâtie par Albert l'*Ours*, de la maison d'Anhalt, en l'an 1142. Jean, dit *le Prudent*, la fit fortifier en 1222. Elle l'est encore aujourd'hui assez régulierement, & en état de soutenir un long siége. La riviere la traverse & la divise en deux parties, dont l'une a le nom de *Berlin*, & l'autre celui de *Coln* ou *Cologne.* L'électeur Frédéric-Guillaume l'agrandit d'une troisiéme partie, qu'il fit nommer *Dorothée Stad*, du nom de la princesse Dorothée de Holstein-Glutsburg sa seconde femme. Le palais du prince, diverses grandes places, des maisons régulieres, & de belles rues à la moderne, contribuent à rendre cette ville très-agréable. La riviere la rend marchande, & on y voit arriver continuellement de grandes barques qui y viennent de Hambourg, & des autres villes qui sont sur l'Elbe, & même sur l'Oder; car la Sprée répond à ces deux rivieres, par le moyen des canaux qu'on a eu soin d'y pratiquer. Ces avantages y font fleurir le commerce. Berlin a d'un côté des vignes, de l'autre des étangs, & de l'autre un bois rempli de gibier. * Ortelius. Baudrand.

L'académie royale de Berlin fut fondée par lettres patentes du roi FRÉDÉRIC I du 11 juillet 1700. Des savans du premier ordre en toutes sortes de sciences, & de différentes nations, au nombre de plus de cent, furent nommés membres de cette société royale. M. de *Leibnitz* en fut fait président, & M. *Daniel-Ernest* Jablonski, vice-président. Cette académie fut divisée en quatre classes qui devoient avoir chacune leur directeur, & leur objet particulier. L'objet de la premiere est la physique & la médecine; la seconde s'attache aux mathématiques; la troisiéme à la philologie & à l'histoire Germanique, & la quatriéme aux antiquités grecques, romaines & orientales. * Journal helvétique, mai 1741, *p.* 491 *& suiv.* Cette académie a donné plusieurs volumes *in*-4°., de ses mémoires, où l'on voit les fruits de ses travaux. Les sept premiers volumes sont écrits en latin. Les suivans sont en françois.

BERLINGER, fils de *Nicolas* Berlinger, fut assez bon poëte & bon géographe, comme le témoignent les six livres en vers italiens qu'il composa sur Ptolémée, accompagnés de plusieurs cartes gravées sur des planches d'airain, & qu'il dédia à Frédéric duc d'Urbin, en 1480.

☞ BERMOND, maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la province de Languedoc, originairement souveraine, à laquelle les anciens auteurs & la tradition du pays donnent la même origine

qu'à celle de Narbonne-Pelet. Les trois plus considérables branches de cette maison furent, dès les premiers temps, celles d'Anduse, de Sommieres & de Sauves, toutes trois souveraines dans chacune de ces villes, dont elles porterent le nom tant qu'elles subsisterent. Celles d'Anduse & de Sauve, après bien des alliances mutuelles avec celle de Narbonne-Pelet, s'éteignirent l'une après l'autre, dès le XIIIe siécle. La branche de Sommieres survécut long-temps aux deux autres; & après s'être souvent alliée aussi dans la maison de Narbonne-Pelet, elle y fondit enfin toute entiere en 1527, par le mariage de *Françoise* Bermond de Sommieres, héritiere de ses noms & armes, baronne de Combas, Montmirat, Fontanés, &c, dame du Caylar, avec *Jacques* Pelet de Narbonne, de la branche de la Vérune. *Voyez* NARBONNE-PELET.

Les armes des deux branches d'Anduse & de Sauves, étoient d'*argent, au lion de gueules rempant*; & celles de Sommieres, *d'or à l'ours de sable en pied, armé & lampassé de gueules, avec un baudrier & une épée d'argent*. Ce sont aujourd'hui les supports des armes de la maison de Narbonne-Pelet-Bermond.

☞ BERMUDE I ou WEREMOND, roi d'Oviédo, succéda en 788 à Maurégat. Il fut élu, quoique diacre, au préjudice d'Alfonse son neveu. En 791 Bermude remporta une grande victoire sur Issem, roi de Cordoue. Peu après il abdiqua la couronne en faveur d'Alfonse. Il vécut encore six ans, & mourut l'an 797, dans de vifs sentimens de repentir, d'avoir quitté l'état ecclésiastique, & de s'être marié. Il laissa de son mariage avec *Dona* Usinde, deux fils, *Ramire* & *Garcie*; & une fille nommée *Christine*.

☞ BERMUDE II ou WEREMOND, *le Gouteux*, roi de Léon, fils d'*Ordogno III*, & de la reine *Elvire*, sa seconde épouse, prit possession du trône de Léon en 982, après la mort de Ramire. En 995 Mahomet Almanzor, qui avoit fait de grands progrès les années précédentes, & forcé les barrieres du royaume de Léon, entreprit de détruire cette monarchie. Il fut d'abord battu par Bermude; mais ayant ranimé ses troupes, il lui enleva des mains la victoire. Bermude s'étant ligué en 998 avec le roi de Navarre & le comte de Castille, marcha contre Almanzor; après un combat qui dura tout le jour, le barbare se voyant vaincu, prit la fuite, & de désespoir il se laissa mourir d'inanition. Bermude, accablé de la goutte & de plusieurs infirmités, mourut en 999 après avoir regné dix-sept ans. Son fils ALFONSE V lui succéda.

☞ BERMUDE III ou WEREMOND, roi de Léon, fils d'*Alfonse* V, & de la reine *Elvire*, succéda à son pere en 1027. Il épousa l'année suivante au mois de décembre, *Urrague-Thérèse*, fille de *Sanche*, comte de Castille. En 1033 il donna Sanche, sa sœur, en mariage à Ferdinand, second fils de Sanche III, roi de Navarre, en faveur duquel il consentit que la Castille fût érigée en royaume, & céda plusieurs places pour la dot de sa sœur. En 1036 il fit la guerre à Ferdinand, roi de Castille, & lui enleva les places qu'il avoit cédées par le traité de 1033. Bermude fut tué d'un coup de lance en 1037 à la bataille de Lantade, où il combattoit contre les rois de Castille & de Navarre. En lui finit la race masculine de Pierre, duc de Cantabrie, & du grand Recarede, roi des Goths. Ferdinand, fils de Sanche III, roi de Navarre, en faveur de qui la Castille avoit été érigée en royaume en 1033, lui succéda au royaume de Léon, qu'il réunit à celui de Castille. * *Liste chron. & hist. des rois d'Espagne, dans l'art de vérifier les dates.*

BERMUDES, *Barmudæ, Summeriæ, & Æstivæ insulæ*, isles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, à l'orient de la Virginie, ont été ainsi nommées de Jean Bermudo Espagnol, qui en fit la découverte. Le roi d'Espagne avoit résolu d'y envoyer une colonie l'an 1542, parceque c'est un lieu fort commode, & que les flottes qui passent par le détroit de Bahama, pour s'en retourner en Espagne, peuvent difficilement les éviter. Dans cette intention, il accorda en ce temps-là de grands privileges à Ferdinand Camel, Portugais; mais ce dessein n'eut point de succès. L'an 1593, Barbotiere, capitaine François, y ayant été mené par l'imprudence de son pilote, y brisa son navire. Vingt-six hommes échapés du naufrage, descendirent à terre, & entr'eux Henri Mai, Anglois, qui donna au public l'histoire de ce naufrage. Enfin l'an 1609, George Sommer, chevalier Anglois, y fut porté par la violence des vents, & quelques-uns de ses gens étant retournés en Angleterre, louerent fort les commodités de ces isles, qui furent appellées par eux *les isles de Sommer*. Trois ans après, c'est-à-dire, l'an 1612, une compagnie de nobles & de marchands obtint une permission du roi d'Angleterre, pour y mener des habitans, dont le nombre fut de soixante, sous le commandement de Richard More. Ce commandant y bâtit huit forteresses en divers lieux, & eut pour successeur Daniel Tucker, lequel étant arrivé en ces isles l'an 1616, fit cultiver les terres, & planter quantité d'arbres. Il employa aussi ces nouveaux habitans à faire venir, & à préparer le tabac. Butler succéda à Tucker l'an 1619. Il y mena plus de cinq cens habitans, & n'en trouva pas moins. Il divisa les isles en certains départemens. Elles furent bientôt fort peuplées; car on y vit plus de trois mille Anglois dès l'an 1623, ce qui semblera étrange à ceux qui sauront que ces isles ne sont pas comparables à l'Angleterre, ni pour le terroir, ni pour la bonté de l'air. L'isle de Saint-George est la plus grande & la plus renommée des isles Bermudes, qu'on appelle aussi *les isles d'Eté*; elle est située à 32 dégrés, 30 minutes de latitude septentrionale, & est parfaitement bien fortifiée par la nature, qui l'a tellement environnée de rochers, que si on ne connoît les passages, un vaisseau de dix tonneaux ne peut arriver dans le havre, dans lequel les vaisseaux du plus grand port entrent avec le secours d'un bon pilote. Les Anglois ont encore fortifié la côte, en construisant plusieurs forts qui rendent l'isle presque imprenable. On n'y trouve point d'animaux venimeux, & ceux qu'on y apporte n'y peuvent vivre : les araignées y sont de diverses couleurs, & en été elles font leurs toiles si fortes, que souvent les petits oiseaux y sont arrêtés & pris. Il y croît une sorte de cédre, dont le bois a une odeur très-agréable. Cette isle n'a pas plus de six lieues de long, & les autres sont fort petites; savoir celles de Sommerset, de Saint-David, de Warwick & d'Irlande, avec d'autres plus petites. Toutes ces isles sont entourées de rochers, excepté en quelques endroits vers le septentrion. Elles sont éloignées de près de trois cens lieues de la Caroline au levant, étant entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre au nord, & les isles Antilles au midi. * De Laët, *hist. du nouveau monde. Etat présent des terres des Anglois en Amérique, page* 193.

BERMUDES (Jean) Portugais, qui suivit en Abissinie, Rodrigo de Lima, ambassadeur d'Emanuel, roi de Portugal. Il y resta après le départ de ce ministre pour y jouir des bontés que l'empereur David avoit pour lui. Quelque temps après, Ahamet, surnommé *Granhe*, ou *Manchot*, qui étoit un Maure ou un Turc fort craint en Ethiopie, ayant ravagé tout cet empire, l'empereur David envoya demander du secours aux Portugais des Indes, de même qu'en Portugal & à Rome, & jetta les yeux sur Bermudes pour faire cette commission; & afin que son obédience fût plus éclatante à Rome, il voulut que le patriarche d'Ethiopie y allât avec lui. Bermudes qui n'étoit encore que séculier, se fit ordonner prêtre par ce patriarche, nommé *Marc*, qui étoit affectionné à la foi de l'église romaine, & qui le fit son coadjuteur. Bermudes accepta cet honneur à condition qu'il seroit ratifié à Rome. Il par-

tit par terre l'an 1535, & arriva à Rome l'an 1538, après beaucoup de peines & de dangers. Le pape Paul III le reçut fort bien, & lui expédia les bulles de patriarche d'Alexandrie. Bermudes alla de Rome en Portugal, où il fut reçu par Jean III, avec tous les honneurs que pouvoit attendre un ambaſſadeur de l'empereur d'Ethiopie & un patriarche catholique, & le prince fit expédier des ordres pour faire partir 450 hommes au ſecours de l'empereur David. Le patriarche arriva heureuſement à Goa en 1539, & il y reſta juſqu'en 1541, qu'il s'embarqua avec Chriſtophe da Gama qui commandoit les Portugais choiſis pour aller au ſecours de l'empereur David, & Etienne da Gama, frere de Chriſtophe, gouverneur des Indes. Ils mouillerent devant Maçua, où ils apprirent que l'empereur David étoit mort, & que ſon fils Glaudios qui lui avoit ſuccédé, étoit réduit à l'extrémité par Ahamet; mais le ſecours des Portugais arriva aſſez à temps. Chriſtophe da Gama, à la tête de ſa troupe, & des Abiſſins, gagna contre Ahamet une grande victoire; mais il fut fait priſonnier, & Ahamet ayant voulu le forcer à renoncer à ſa religion, & n'y ayant pu y réuſſir, le fit mourir. Les Portugais vengerent ſa mort en livrant une nouvelle bataille à Ahamet qui périt dans ce combat. Lorſque l'empereur Glaudios fut tranquille ſur le trône, le patriarche lui rappella la promeſſe que l'empereur ſon pere avoit faite de rendre obéiſſance à l'égliſe romaine; mais le nouveau prince ne l'écouta point, & il demeura attaché à ſes erreurs. Le patriarche s'irrita de ſon obſtination, & ſe crut en droit de l'excommunier. Glaudios, peu touché de cette démarche, n'en fut pas plus docile aux avis de Bermudes, qui pouſſa alors ſon zele juſqu'à menacer les Portugais de les excommunier pareillement s'ils continuoient de ſervir ſous les ordres de l'empereur. Les Portugais voulant donc ſe retirer, Glaudios qui craignit de ſe voir abandonné, jura ſolemnellement entre les mains du patriarche qu'il embraſſoit la foi catholique; mais peu de temps après, lorſqu'il crut qu'il n'avoit plus rien à craindre de ceux qui l'avoient troublé, il mépriſa Bermudes, fit venir un autre abuna ou patriarche ſchiſmatique, & porta l'ingratitude juſqu'à faire empriſonner Bermudes; mais les Portugais délivrerent ce prélat qui repaſſa à Goa en 1556, ſe rembarqua enſuite pour l'Europe, & ſe rendit en Portugal où il mourut. * Extrait d'un mémoire manuſcrit de feu M. le comte d'Ericeyra. Nicolas Antonio, dans ſa *biblioth. hiſp.* parle d'un Jean BERMUDES, à qui Paul III donna le titre de patriarche d'Alexandrie, & qui écrivit une relation de l'état & des mœurs des Abiſſins, laquelle il dédia au roi de Portugal D. Sébaſtien. Il vivoit encore vers l'an 1570. Il y a tout lieu de croire que c'eſt le même dont nous venons de parler.

BERMUDES (Jean) de Pedroza, juriſconſulte Eſpagnol, fut chanoine de Grenade, qui étoit ſa patrie, & a laiſſé un traité des antiquités de cette ville, l'hiſtoire de ſon égliſe, & quelques autres traités; & eſt mort en 1655, âgé de 70 ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.*

BERNABON, de la famille des Viſconti, ſeigneur de Milan, étoit fils d'ETIENNE, & frere de *Galeas II*, & de *Matthieu II*. Son pere étoit mort jeune, & *Luchin*, ſon oncle, l'avoit envoyé en exil, lui & ſes freres. Bernabon paſſa le temps de ſon exil ſur mer, auprès d'un ſeigneur de la famille Doria, qui étoit de ſes parens du côté de ſa mere. Depuis, Jean leur oncle, archevêque de Milan, ayant ſuccédé à Luchin, les rappella, & partagea entr'eux l'état de Milan. Il mourut en 1342. Bernabon avoit épouſé à ſa priere *Béatrix* de Leſcale, qui prit la qualité de reine. Il ſurvécut à ſes freres, ſe rendit redoutable, & exerça des cruautés inouies contre ſes ſujets, contre ſes voiſins, & contre les eccléſiaſtiques mêmes. Il fut excommunié par le pape Urbain V pour ſes excès, condamné par l'empereur Charles IV pour ſes perfidies, & fut défait l'an 1363 par les troupes de l'égliſe, qui s'oppoſoient avec quelques alliés à ſa tyrannie. Bernabon fit mourir cent perſonnes, pour ſe venger de ceux qui avoient tué quelques ſangliers qui ruinoient la campagne; fit bruler les maiſons des autres qui avoient fui; & condamna au feu deux Cordeliers, qui le reprenoient de ſes fautes. On remarque qu'il avoit cinq mille chiens, qu'il faiſoit nourir à ſes ſujets, dont tout le bien & la vie même répondoient de celle de ces animaux. Il eut de *Béatrix*, ſa femme, cinq fils, *Marc*, *Louis*, *Rodolphe*, *Charles* & *Martin*; & neuf filles, toutes mariées avantageuſement; ſavoir, *Vindis*, femme de *Léopold II*, duc d'Autriche; *Thadée* & *Magdeléne*, mariées à *Etienne* & *Frédéric* de Baviere; *Valentine*, alliée à *Frédéric*, roi de Chypre; *Agnès*, femme de *François* de Gonzague; *Catherine*, qui épouſa ſon couſin *Jean Galeas*; *Antoinette* & *Angleſie*, alliées avec *Conrad* & *Frédéric* de Wirtemberg; & *Lucie*, qui prit alliance avec *Edmond*, fils du roi d'Angleterre. Bernabon eut encore pluſieurs enfans naturels. Il avoit deſſein de ſe défaire de ſon neveu *Jean* Galeas, qui fut le premier duc de Milan, & qui étoit alors comte de Vertus. Celui-ci affecta une très-grande ſimplicité, de peur d'être ſoupçonné par ſon oncle, & conſpira ſi adroitement contre lui, que ſes amis s'étant déclarés à propos en ſa faveur, il arrêta Bernabon, & le fit mettre en priſon, où il mourut ſept mois après, l'an 1385, âgé de 66 ans. Divers auteurs ont parlé de Bernabon, comme d'un des plus grands hommes de ſon temps. * Paul. Jov. *Méd. princ.* Corio, *part.* 3, *hiſt. de Milan.* S. Antonin, *titul.* 22, *chap.* 2, § 16, *& ſeq.* Sponde, &c.

BERNALD, *cherchez* BERTHOLDE.

BERNARD, roi d'Italie, étoit fils de PEPIN, & petit-fils de CHARLEMAGNE. L'an 810, à l'âge de douze à treize ans il fut roi d'Italie, où on l'avoit déja envoyé ſous la conduite de Vala ou Galon, fils d'un autre Bernard ſon oncle. L'archevêque de Milan le couronna à Modoëce. Ce prince repouſſa vaillamment les Saraſins, qui étoient entrés dans ſon état. Quelque temps après la mort de Charlemagne, il ſe laiſſa mettre dans l'eſprit qu'il pouvoit détrôner Louis *le Débonnaire*, ſon oncle, & que le royaume lui appartenoit, comme au fils de l'aîné. Son complot fut découvert en 817: ſes troupes prirent la fuite au premier bruit de la marche de celles de l'empereur, & il vint ſe jetter aux pieds de ce prince, qui étoit à Châlons ſur Marne. On le conduiſit à Aix, où il fut jugé; & ayant eu les yeux crevés, il mourut trois jours après le 17 avril de l'an 818, ne laiſſant qu'un fils nommé PEPIN, ſeigneur de Peronne & de Saint-Quentin, qui fut pere d'un autre *Bernard*, mort ſans poſtérité; & d'HERBERT, qui a fait *la branche des premiers comtes de* VERMANDOIS. Le nom de ſa femme nous eſt inconnu. Tegan, coévêque de Trèves, dit que Bernard étoit fils *naturel* de Pepin; les autres ne ſont pas de ce ſentiment. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Ambroiſe de Milan, où l'on voit encore le tombeau de ce prince, avec cette épitaphe: *Bernardus civilitate mirabilis, caeteriſque piis virtutibus inclitus rex hic requieſcit. Regnavit annos quatuor, menſes quinque. Obiit* 15 *kalendas maii, indictione XI. Filius piæ memoriæ Pepini.* * Tegan, *c.* 22, *& ſeq.* Nitard. Reginon. Le P. Anſelme, &c.

BERNARD, comte de Barcelone, & grand chambellan du roi & empereur Louis *le Debonnaire*, s'inſinua dans la familiarité de l'impératrice Judith, avec laquelle on l'accuſa d'avoir des privautés criminelles. Sa faveur le rendit vain & arrogant, & lui fit grand nombre d'ennemis. Cependant il défendit très-bien la frontiere contre les Saraſins d'Eſpagne. En 829 il ſe trouva au parlement, que l'empereur tint à Wormes vers le mois d'août; & l'année ſuivante, les déſordres de

la maison royale ayant commencé d'éclater, il fut accusé d'en avoir été la seule cause; parceque les trois fils que l'empereur avoit eus du premier lit, ne pouvoient souffrir que Bernard fût aussi bien qu'il l'étoit avec leur belle-mere Judith. En 831, Louis *le Debonnaire* s'étant réconcilié avec ses enfans, Bernard vint au parlement à Thionville, pour combattre celui qui vouloit l'accuser; mais personne ne s'étant présenté, il se purgea par serment. L'année suivante l'empereur étant venu dans le Limosin, le priva de ses charges. Depuis, en 844, il fut condamné par les grands du royaume, & fut mis à mort. C'est ainsi que quelques historiens ont rapporté sa mort. Cependant dans un fragment d'une ancienne chronique d'*Odo Alibertus*, nous trouvons que ce Bernard, comte de Barcelone & de Toulouse, après avoir juré dans cette derniere ville la paix avec le roi Charles *le Chauve*, en recevant chacun la sainte communion, il entra dans le monastere de S. Sernin pour saluer ce monarque, & que lui ayant fait une profonde révérence jusqu'à terre, le roi le prit par la main gauche pour le relever, & de la droite le tua d'un coup de poignard, qu'il lui enfonça dans le côté droit. Cet auteur avoue que le roi fut soupçonné d'avoir commis un parricide en cette rencontre; les galanteries de sa mere Judith avec le comte Bernard, & la ressemblance que ce prince avoit avec ce seigneur ayant fait dire sourdement que Charles *le Chauve* pouvoit bien être son fils. Le roi après avoir fait le coup, descendit de son trône, & frapant d'un coup de pied ce corps mort, il s'écria: *Malheur à toi qui as souillé le lit de mon pere & de ton seigneur!* Le cadavre de ce malheureux comte ayant resté deux jours sans sépulture, Samuel, évêque de Toulouse, le fit inhumer solemnellement, dont il fut repris par les officiers du roi, & condamné à l'amende; ce qui arriva l'an 844. Borel a rapporté cette chronique entiere dans ses *antiquités de la ville de Castres*. Baluze l'a aussi insérée dans ses *notes sur Agobart, évêque de Lyon*; & la Faille l'a mise aux additions pour la premiere partie de ses *annales de Toulouse*. Il y remarque que la mort de ce comte ainsi rapportée, s'accorde avec ce qu'en disent les annales de Saint Bertin & de Metz. Bernard avoit épousé une dame nommée *Duodene*, de laquelle il eut deux fils, *Guillaume* & *Bernard*, qui périrent malheureusement. * Consultez les annales de Saint Bertin, Thegan, Caseneuve, &c.

BERNARD, fils puîné d'ALBERT, surnommé l'*Ours* ou *le Beau*, prince d'Ascanie, fut chef de la maison de Saxe, comme son frere OTHON I le fut de celle de Brandebourg. Il eut beaucoup de crédit auprès de l'empereur Frédéric *Barberousse*, qui l'investit l'an 1180 à la diéte de Wirtsbourg, du duché de Saxe, lequel fut ôté à Henri Léon, & qui ajouta à ses armes le bouquet de rue. Il établit sa résidence à Wittemberg, qui lui fut donnée par l'empereur Conrad III, & bâtit la ville de Lawembourg, après que celle d'Erdembourg eut été détruite. Bernard s'opposa vigoureusement à Henri VI qui vouloit rendre l'empire héréditaire; & après avoir acquis la réputation d'un prince très-généreux & très-équitable, il mourut l'an 1212. De *Judith* de Danemarck, & de *Sophie* de Thuringe, il laissa ALBERT, dont est sortie la branche de Saxe; & HENRI, qui a donné le commencement à celle d'Anhalt.

BERNARD, *voyez* ANHALT, SAXE, BRUNSWICK, LAWEMBOURG & WEIMAR, BADE, BIGORRE, COMMINGE, FOIX, GASCOGNE, TOULOUSE, ALBI.

BERNARD ou BERN-HART (saint) archevêque de Vienne en Dauphiné, vulgairement dit *Barn-Hart*, naquit l'an 778 d'une famille noble en Dauphiné. Après avoir été élevé près d'un vertueux ecclésiastique, il fut obligé par ses parens d'embrasser la profession des armes; mais après la mort de son pere, il la quitta, & fonda le monastere d'Ambournai en Bresse. Comme il étoit marié, il ne put y embrasser la vie monastique qu'après que sa femme eut consenti qu'il la quittât. Ayant obtenu ce consentement, il se fit moine dans cette abbaye, & en fut bientôt élu abbé. Trois ans après il fut élu archevêque de Vienne l'an 810, à la place de Volfere, & obligé d'accepter cette charge par un commandement exprès du pape Léon III, à qui Charlemagne en avoit écrit. Il ordonna Agobard pour être coadjuteur de Leïdrade, archevêque de Lyon, & se trouva du nombre des prélats qui dégraderent l'empereur Louis *le Débonnaire*. Quand ce prince fut rétabli, on lui fit son procès & à Agobard, dans l'assemblée tenue en 836 à Stramiac dans le Lyonnois. Bernard comparut, & se retira ensuite avec Agobard en Italie, près de Lothaire, fils de l'empereur, où il demeura jusqu'à ce que ce prince eût fait la paix avec son pere. Il continua ensuite de gouverner son église, & mourut le 23 janvier 842, la 64 année de sa vie, & la 32 de son épiscopat. Il fut enterré dans le monastere de Romans qu'il avoit établi. * Anonym. *apud* Bollandum. Thegan, *histoire*. L'auteur de la vie de Louis *le Débonnaire*. Adon, *in chron.* Sammarth. *Gall. christ.* Baluzius, *in not. ad Agobard.* Chorier, *hist. de Dauphiné*, *état du Dauphiné*. Mabillon, *IX sæcul. Benedict.* Bulteau, *hist. monastique d'occident*. Baillet, *vies des saints*.

☞ BERNARD, moine françois qui vivoit vers le milieu du IX[e] siécle, ne nous est connu que par la relation qu'il a donnée d'un voyage qu'il avoit fait à la Terre sainte. Il rapporte qu'il reçut la bénédiction du pape Nicolas I, avant de se mettre en chemin pour la Palestine: c'est ce qui détermine à placer le commencement de son voyage, entre les années 858 & 867. La relation de Bernard est fort succinte, mais curieuse & écrite avec ordre. D. Mabillon l'a donnée à la suite de celle de l'abbé Adamnan, ou plutôt de l'évêque Arculfe, dans le tome IV de ses *acta sanctorum*, &c. *p.* 523, 526. On observe que le moine Bernard est le premier qui ait parlé du prodige, si célébre dans la suite, d'un feu miraculeux qui allume tous les ans les lampes de l'église du S. sépulcre, le samedi de Paque, pendant qu'on chante le *Kyrie eleison*. Il est aussi le plus ancien auteur où l'on trouve quelque vestige de la translation du corps de S. Marc à Venise. On voit encore par cette relation, que dans le temps où vivoit l'auteur, on n'avoit pas encore fabriqué la légende qui fait venir S. Lazare & ses sœurs dans les Gaules, & qui l'établit premier évêque de Marseille. * Voyez un plus grand détail dans l'*histoire littéraire de la France*, *T. V. p.* 375, 376, d'où j'ai tiré ce que je viens de rapporter.

BERNARD, né en Savoye, se consacra malgré ses parens à l'état ecclésiastique. Il se retira à Aouste en Piémont, où il reçut les ordres sacrés; & ayant été fait archidiacre de cette église, il s'employa à la prédication, & aux missions dans les montagnes des Alpes. Il bâtit un monastère & un hôpital sur une haute montagne du Valais, près d'un lieu où il y avoit un temple de Jupiter, qu'il fit abattre, & mourut dans la ville de Novare au Milanez, âgé de 85 ans, le 28 mai de l'an 1008. On fait sa fête au 15 juin. * *Vie de ce saint donnée par* Papebrock. Baillet, *vies des saints, mois de juin*.

BERNARD, maître-école d'Angers, florissoit dans le XI[e] siécle. Il fut le premier des disciples de S. Fulbert, évêque de Chartres, qui vint régenter à Angers en qualité de maître-école; & ce fut l'évêque Hubert de Vendôme qui l'y appella, comme son diocésain. Robert, surnommé l'*Angevin*, abbé de Cormery en 1054, étoit frere de Bernard. Ce dernier professa particuliérement la philosophie, dont il avoit fait une étude singuliere; & il a composé un traité, divisé en vingt-deux chapitres, des miracles de sainte

Foi, vierge & martyre, dont l'abbaye de Conques, au diocèse de Rhodès, possédoit le corps. Il dédia cet ouvrage à Fulbert de Chartres, & il fit un voyage exprès à Conques, pour s'informer de ces miracles. Il y ajouta toutes les recherches qu'il put faire pour n'être pas trompé, & il n'a rien dit que ce qu'il a cru véritable après cet examen exact & sérieux. Cependant M. Baillet dit que cette relation n'a pas grande autorité; mais il y a lieu de croire qu'il ne l'avoit pas bien examinée. On la trouve dans le P. Mabillon, *tome IV des Annales Bénédictines*, *page* 214. On croit que ce Bernard est le même qui fut chapelain de Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Vers l'an 1020 il alla avec plusieurs autres Angevins, visiter l'église de Notre-Dame du Puy-en-Vellay, & il fit une relation de son voyage. On croit qu'il mourut vers l'an 1054 : au moins ne se trouve-t-il pas nommé entre ceux qui se trouverent cette année à la dédicace de l'église de Cormery, dont son frere étoit abbé, & qui fut faite par Eusébe Brunon, évêque d'Angers. * *Annal. Benedict. tome* 4, *page* 214. *Gallia christiana*, *tome* 4, *page* 289. Baillet, *table critique des vies des Saints*, *au* 6 *d'octobre*. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome VII*, *pag.* 308-310.

BERNARD le Saxon, religieux de l'ordre de S. Benoît & Saxon, vivoit dans le XIe siécle vers l'an 1090, sous l'empire de Henri IV. Ce prince étant brouillé avec le pape, Bernard écrivit contre lui un ouvrage très-emporté : *Scripsit*, dit Sigebert, *luculento quidem*, *sed amaro stylo*. Il adressa cette piéce à Hardouin, archevêque de Magdebourg. Ce religieux composa encore d'autres traités qui ne nous sont pas bien connus. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 166. Trithemius, *de script. eccles. &c.*

BERNARD, religieux de Cluni, qui vivoit en 1065, composa un ouvrage intitulé : *Consuetudines monasterii Cluniacensis*, qu'il adressa à l'abbé Hugues. * *Consultez* l'auteur de la bibliotheque de Cluni, & Henri de *Gand*, qui fait mention de ce Bernard, *c.* 2 *de script. eccles.* Trithême, & *l'hist. litter. de la France*, *tome VII*, *pag.* 595.

BERNARD d'Utrecht, dans les Pays-Bas, écrivit des commentaires sur des églogues que Theodule Italien avoit composées sur la fin du Ve siécle, & dans lesquelles il avoit introduit diverses personnes allégoriques, qui parloient de la religion chrétienne. Bernard étoit clerc ou chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & il fut chef de l'école épiscopale de cette ville. On ne sait pas précisément en quel temps il vivoit; mais c'étoit avant l'an 1112, puisque Sigebert parle de lui dans sa chronique, qui finit en cette année. * Sigebert. *de script. eccles. c.* 134 *&* 170. Honoré d'Autun, *l.* 3 *de lumin. eccles. c.* 13. Valere André, *in append. bibl. belg. &c.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. VIII*, *p.* 677, 678.

BERNARD (saint) abbé de Tiron, de l'ordre de S. Benoît, qui vivoit dans les XI & XIIe siécles, fut illustre par sa piété & par ses miracles. Il étoit d'Abbeville, dans le comté de Ponthieu en Picardie, où il naquit l'an 1046. Il fut reçu parmi les Bénédictins de S. Cyprien de Poitiers l'an 1066. On le fit prieur de S. Savin en 1076, & vingt ans après abbé du monastere de S. Cyprien; mais il se retira dans une solitude du Maine, puis aux extrémités de la Bretagne, dans la presqu'isle de Chaussei, pour éviter d'accepter cette charge, qu'il ne put néanmoins refuser après la mort de Rainold II qui l'avoit désigné pour son successeur, & assista au concile de Poitiers de l'an 1100. Les moines de Cluni ayant voulu soumettre son abbaye, & obtenu pour ce sujet une bulle de Paschal II, il se retira dans son ancien désert du Maine, & se joignit à Robert d'Arbrisselles, pour faire des missions évangéliques en Normandie. Les moines de S. Cyprien l'étant venu trouver pour l'obliger à prendre la défense de leur monastere, il alla à Rome, & fut rebuté deux fois par le pape; ce qu'il soutint avec tant de fermeté, qu'il eut enfin audience, & gagna sa cause; mais il ne voulut point reprendre sa dignité d'abbé qu'on lui restituoit. Il se retira avec trois de ses religieux dans la presqu'isle de Chaussei; & en ayant été chassé par les pirates, il vint s'établir dans les bois de Savigni en basse Normandie. Il passa ensuite dans le Perche, où il établit dans les bois de Tiron, un monastere dont les fondemens furent jettés l'an 1109. Il y fit pratiquer à la lettre la regle de S. Benoît : il s'étoit appliqué à prêcher la parole de Dieu en plusieurs endroits du royaume; & la réputation de sa sainteté s'étoit si fort répandue dans toutes les provinces, que sa solitude fut bientôt peuplée par un très-grand nombre de religieux. Plusieurs autres abbayes de France & d'Angleterre embrasserent le même institut. Il forma une grande congrégation, & mourut le 14 avril 1116, âgé de plus de soixante-dix ans. * *Consultez* sa vie écrite par Geoffroi, qui vivoit de son temps, & que Bollandus a donnée depuis avec des dissertations historiques. Voyez l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

BERNARD UBERTI (saint) cardinal, évêque de Parme, qui étoit de la noble famille des Uberti de Toscane, & fut abbé, puis supérieur général de l'ordre de Val-Ombreuse. Urbain II l'ayant appellé à Rome, le fit cardinal; & après le décès de ce pape, Paschal II l'envoya légat vers Mathilde comtesse de Toscane. Les Parmesans ayant oui parler de la vertu de ce grand homme, prirent la résolution de quitter le schisme pour se remettre sous l'obéissance du saint-siége, & l'appellerent pour cet effet à Parme; mais il prêcha avec tant d'ardeur & de zèle sur ce sujet, que le peuple s'irrita & le mit en prison. La princesse Mathilde vint avec une puissante armée devant la ville de Parme, dans le dessein de châtier ces mutins, & Bernard, auquel on avoit rendu la liberté, empêcha qu'ils ne fussent punis. La derniere de ses légations fut en Lombardie, pour réunir les schismatiques. Ce fut pendant cette légation qu'il fut élu par le clergé & par le peuple évêque de Parme. Il rétablit la paix entre le peuple de cette ville & celui de Crémone, & mourut l'an 1133. * Ciaconius. Onuphre. Baronius. Auberi, *histoire des cardinaux*.

BERNARD, patriarche d'Antioche dans le XIIe siécle, fut mis en 1097 sur ce siége, après que la ville eut été reprise sur les infidéles. Il eut dispute avec le patriarche de Jérusalem pour les limites de son église, qu'il gouverna pendant trente-six ans. Quelques auteurs ont cru que ce patriarche est le même que Bernard, archevêque d'Arles, qui vivoit dans le même temps; mais il y a des preuves qui nous persuadent du contraire, comme l'avoue l'auteur de l'histoire de l'église d'Arles. Ce patriarche mourut en 1136. * Baronius, *in annal.* Saxi, *Pontif. Arel. &c.*

BERNARD (saint) premier abbé de Clairvaux, & pere de l'église, né l'an 1091 dans le village de Fontaine, dans la province de Bourgogne, sortoit de parens nobles & pieux, & étoit fils de *Tecelin*, & d'*Alix* ou *Alette* de Montbar. Ce saint fut instruit dans les sciences humaines par ceux qui les enseignoient dans l'église de Châtillon. Dès son enfance, on connut que ses inclinations étoient excellentes. S. Robert avoit fondé en 1098 l'abbaye de Cîteaux, où il amena avec soi vingt-un religieux de Molesme. Cette troupe de serviteurs de Dieu vivoit alors sous la conduite d'un vénérable abbé, nommé Etienne Hardingue; mais ils perdoient toute espérance d'avoir des compagnons & des héritiers de leurs mortifications & de leur pauvreté, parceque l'on fuyoit leur vie austere, quoique leur sainteté fût en vénération à tout le

monde. S. Bernard résolut de les suivre; & l'an 1113 âgé de vingt-trois ans, il entra avec plus de trente de ses compagnons dans Cîteaux, quinze ans après l'établissement de cette maison. En 1115 on fonda celle de Clairvaux, diocèse de Langres, & S. Bernard y fut envoyé pour en être le premier abbé; ayant été ordonné abbé par Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons sur Marne, parceque le siége de Langres, à qui cette ordination appartenoit, étoit alors vacant. Cette solitude fut bientôt peuplée; car S. Bernard s'y vit suivi de tant de monde, qu'il eut jusqu'à sept cens novices. Son monastere étoit un séminaire d'excellens hommes, & il en vit sortir un de ses religieux qui occupa la chaire de S. Pierre, six cardinaux, & plus de trente prélats. Il s'acquit si généralement l'estime des évêques, des grands & des peuples, qu'il n'y avoit presque aucune cause ecclésiastique, ni aucun différend considérable, ni aucune entreprise importante, où l'on n'eût recours à son conseil. C'est aussi par son moyen qu'Innocent II fut reconnu souverain pontife; & qu'après la mort de Pierre de Léon antipape, Victor que les schismatiques avoient mis à sa place, fit une abdication volontaire de sa dignité prétendue. S. Bernard travailla à éteindre ce schisme depuis l'an 1131, jusqu'en 1138. Il convainquit & fit condamner Abailard au concile de Sens l'an 1140: il réfuta les erreurs de Pierre de Bruys & de Henri son disciple; il combattit une autre sorte d'hérétiques, qu'on nommoit *Apostoliques*; s'opposa au moine Raoul, qui prêchoit qu'il falloit tuer tous les Juifs; poursuivit les sectateurs d'Arnaud de Bresse, & fit condamner Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, & Eon de l'Etoile, dans le concile de Reims l'an 1148. Il prêcha la Croisade sous Louis *le Jeune*; il accorda souvent les différends des princes & donna des regles pour les chevaliers Templiers. L'entreprise de la Croisade n'eut pas tout le succès qu'on avoit eu sujet d'en espérer, ce qu'il attribua aux péchés des Croisés. Quelques-uns l'ont appellé *le Thaumaturge de l'Occident*, à cause de ses miracles. En effet il en a opéré un grand nombre, non en secret & dans Clairvaux, mais en public & à la vûe de tout le monde. Après avoir fondé pendant sa vie même cent soixante monasteres en différentes provinces de la terre, il mourut le 20 août 1153, âgé de soixante-trois ans. Voici l'épitaphe que Philippe de Bonne-Espérance a faite à son honneur:

Claræ sunt Valles, sed claris vallibus abbas
Clarior, his Clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, Clarus meritis, & Clarus honore,
Claruit ingenio, religione magis.
Mors est clara, cinis clarus, clarumque sepulcrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.

Nous avons différentes éditions de ses ouvrages; mais il suffira de parler des dernieres, après avoir remarqué que Jean Picard, chanoine régulier de S. Victor-lès-Paris, a publié les épîtres de ce saint docteur avec des notes, & que divers grands hommes, & entr'autres Pamelius, ont beaucoup travaillé à rechercher dans les bibliothéques les traités de ce Saint, qui y étoient parmi les anciens manuscrits. En 1641, Jacques Merlon Horstius nous donna une assez ample édition des ouvrages de S. Bernard *in-fol.* Depuis le savant dom Mabillon, religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, nous en a donné une nouvelle en 1667, en neuf volumes *in-8°* & en deux volumes *in-folio*, qui ont été réimprimés en 1690 *in-folio* seulement, & en 1719 aussi *in-fol.* à Paris, avec des corrections, des notes & quelques dissertations. La seconde de ces trois éditions des Bénédictins est la plus exacte: les additions de la troisiéme qui est souvent fautive, sont peu de chose. * *Consultez* ces différentes éditions, la bibliotheque de Cîteaux de Charles de Wisch, Hildebert du Mans, *epist.* 78, Pierre *le Venerable*, Othon de *Freisingen*, l'abbé Guerric, Jacques de Vitri, Henri de *Gand*; Trithême, Bellarmin, Possevin, Henriquez, Manriquez, &c. & la vie de saint Bernard, écrite par trois auteurs, qui sont, Guillaume, abbé de S. Thierri de Reims; Arnauld, abbé de Bonneval dans le diocèse de Chartres; & Geoffroi, abbé d'Igni & de Clairvaux. Nous avons une excellente traduction de cette vie en notre langue, faite par M. le Maître. Dans ces derniers temps, M. Bourgoin de Villefore a donné une excellente vie de S. Bernard, qui a été imprimée *in-4°.* à Paris, en 1723. Le style de S. Bernard est vif, noble & serré, ses pensées sublimes, son discours agréable & délicat; il est également plein d'onction, de tendresse & de force; il est doux & véhément; il gagne l'esprit par ses manieres insinuantes, & touche les cœurs par ses mouvemens; ses exhortations sont pressantes, ses avertissemens pleins de gravité, ses réprimandes efficaces, ses reproches temperés de douceur; il sait donner des louanges sans flaterie, & dire des vérités sans offenser; sa science n'étoit pas une érudition curieuse, mais une doctrine utile au salut. Il est si plein de l'écriture sainte, qu'il n'y a presque point de période où il ne se serve de ses paroles & de ses expressions. S. Ambroise & S. Augustin sont ceux des Peres, qu'il a le plus suivis, & qu'il considere comme deux colomnes auxquelles il est inviolablement attaché. Il savoit aussi les canons & les régles de la discipline de l'Eglise; mais il s'est particulierement appliqué à la morale & à la spiritualité. Ses sentences morales sont nobles, vives, graves, & contiennent de grands sens en peu de paroles. Il est ingénieux & fécond en allégories; il traite des dogmes à la maniere des anciens, & non pas suivant la méthode des scholastiques & des controversites de son temps; ce qui lui a fait donner le nom de dernier des Peres. * Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XII siécle. Vie de S. Bernard*, *par* M. de Villefore, *in-4°.*

BERNARD, célébre philosophe du XIIe siécle, nous est principalement connu par Jean de Salisberi qui en parle avec éloge, sur-tout dans son *Métalogique.* Il naquit à Chartres, & il paroît qu'il y étudia, sous les disciples de Fulbert, les sciences qu'il enseigna depuis aux autres. Il eut une grande réputation, & il la méritoit. Il professa la grammaire avec succès, & Jean de Salisberi dit qu'il avoit continué cette profession jusqu'à la vieillesse; qu'il avoit enseigné ensuite la dialectique; qu'il entendoit fort bien la doctrine d'Aristote & de Platon, & qu'il avoit travaillé à concilier ensemble ces deux philosophes. Il l'appelle le vieillard de Chartres par excellence, & dit qu'il a été dans son siécle une source abondante des sciences, laquelle s'est répandue par toute la France. Il ajoute que Bernard distinguoit trois sortes d'esprits dans les entretiens qu'il avoit avec ses disciples, afin que chacun d'eux examinât à quoi il devoit s'appliquer; qu'il s'accommodoit parfaitement à la capacité de ses auditeurs; que dans la lecture qu'il faisoit des anciens, il ne leur enseignoit que ce qu'il pouvoit lui-même comprendre. Il eut entre ses disciples Gilbert de la Porée qui fit tant de bruit dans la suite. Bernard étoit homme de réflexion, zélé pour l'instruction de la jeunesse, & d'une grande application à tous ses devoirs. Sa méthode étoit si excellente que Jean de Salisberi, après en avoir fait un grand détail, ajoute qu'elle fut suivie par Guillaume de Congues, & par Richard Levesque, qui fut depuis archidiacre de Coutances; mais Bernard avoit encore soin de rendre ses disciples plus vertueux que savans. Dans les exercices du soir, il proposoit toujours quelque chose pour l'édification des mœurs, & pour l'instruction de la doctrine. Il apprenoit sur-tout à ignorer ce qui ne mérite pas d'être su. Il avoit aussi établi l'usage des confé-

rences & des entretiens entre ses disciples. Il avoit voulu renfermer les moyens de devenir savant dans ces trois vers latins que Jean de Salisberi nous a conservés, & dont il approuve beaucoup la pensée.

Mens humilis, studium quærendi, vita quieta,
Scrutinium tacitum, paupertas, terra aliena,
Hæc reserare solent multis obscura legendo.

Le même Jean de Salisberi nous fait entendre que Bernard avoit composé quelques ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il rapporte seulement quelques autres vers du même, différens des trois que l'on vient de citer. C'est à cause de ce petit nombre de vers que Chrétien Daumius l'a mis au nombre des poëtes. * *Joannis Saresberiensis Metalogicus l. 1. & l. 4. Christian. Daumius, in not. ad Bernardum Geystensem.* Joan. Alb. Fabricius, *Bibliotheca med. & infimæ latinitatis, l.* 2. Dom Liron, *Biblioth. Chartraine*, & le même au tome 3e. de ses *Singularités historiques & littéraires.*

BERNARD, cardinal, évêque de Porto dans le XIIe siécle, surnommé de *Rennes*, parcequ'il étoit natif de cette ville, avoit été disciple de S. Bernard, & religieux dans l'abbaye de Clairvaux. Il fut ensuite chanoine régulier de S. Frigidien de Lucques, puis prieur de Latran. Le pape Eugene III le créa en 1145 cardinal prêtre du titre de S. Clément, & puis archiprêtre de S. Pierre. En 1151 il l'envoya légat en Allemagne avec un autre cardinal, & ils déposérent à Wormes Henri, archevêque de Mayence, qui étoit un homme de bien, & que ses chanoines avoient accusé injustement, à ce qu'on prétend. » Les légats, dit *la » chronique de Mayence*, étant arrivés à Wormes, y citerent l'archevêque Henri, lequel se présentant & » plaidant lui-même sa cause, ne se put justifier devant des juges prévenus par ses ennemis. Ils condamnerent ce bon prélat; & après l'avoir déposé » contre toute sorte de droit, ils substituerent le chan» celier Arnoul, qui avoit conduit toute cette intrigue » contre le vénérable archevêque. Celui-ci extrême» ment surpris d'un jugement si injuste, ne manqua » pas de présence d'esprit dans cette occasion. *Si j'ap» pellois* (dit-il aux légats) *de votre sentence au saint » siége, je craindrois de ne pas trouver à Rome plus d'é» quité que j'en ai trouvé à Wormes. J'en appelle donc à » Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui est votre juge & le » mien, & un juge souverain & très-équitable. Je vous » cite à comparoître devant le tribunal de celui à qui vous » serez obligé de rendre compte de vos injustices; car en » ma cause vous n'avez pas agi en juges équitables, mais » en hommes intéressés & corrompus par les présens de mes » ennemis.* Les légats se moquerent de ses plaintes, & » répondirent même en riant, qu'ils le suivroient vo» lontiers lorsqu'il leur en frayeroit le chemin. Cepen» dant Henri mourut deux ans après dans un mona» stere de S. Benoît où il s'étoit retiré. Ce fut le pre» mier de septembre de l'an 1153. Les cardinaux qui » l'avoient jugé ayant appris la nouvelle de sa mort: » *Il est donc parti*; se dirent-ils l'un à l'autre en riant, » *préparons-nous, il le faudra bientôt suivre.* Mais ils con» nurent par expérience qu'ils n'avoient plus sujet de » railler; car en peu de temps ils moururent tous deux » en un même jour, d'une maniere aussi épouventa» ble que peu ordinaire. L'un finit sa vie du même » genre de mort dont on dit qu'Arius mourut; & l'au» tre étant devenu enragé, poussa le dernier soupir » après s'être rongé les poings «. Voilà ce que rapporte l'évêque Conrad dans sa chronique; mais le cardinal Baronius l'a convaincu d'imposture; car il est sûr que ce cardinal vivoit encore en 1156, que le pape Adrien IV l'envoya légat en Allemagne; qu'après Adrien, Bernard suivit le parti d'Alexandre III, & qu'il ne mourut que vers l'an 1161 ou 1162. * *Voyez* les citations de l'article suivant.

BERNARD, chanoine régulier de la même congrégation de S. Frigidien de Lucques. Clément III le fit cardinal en 1188, & il mourut sous le pontificat d'Innocent III qui l'avoit envoyé légat en Toscane. * Othon de *Freisingen, l.* 2, *vita Frid. I, c.* 9. Radevic, *c.* 8, 9 & 10. Baronius, *A. C.* 1153. Onuphre. Ciaconius, &c.

BERNARD, ecclésiastique qui vivoit dans le XIIIe siécle, fonda vers l'an 1210 une congrégation, dite *des pauvres catholiques*, pour les opposer sans doute aux Vaudois qui se faisoient nommer *les pauvres de Lyon.* * Sponde, *A. C.* 1210, *n.* 7.

BERNARD, abbé de Fontchaud, de l'ordre de Prémontré, dans l'évêché de S. Pons de Tomieres, en Languedoc, vivoit sur la fin du XIIe siécle, & composa contre les Vaudois un traité que nous avons dans la bibliothéque des Peres. * *Consultez* le Page, *dans sa bibliothéque de Prémontré.* Possevin, *in appar. &c.* Du-Pin, *dans sa bibl. des aut. ecclef. du XII siécle.*

BERNARD, surnommé *le Trésorier*, sans doute parcequ'il étoit revêtu de quelque emploi qui lui donnoit ce titre, est un auteur du XIIIe siécle, qui ne nous est connu aujourd'hui que par une *Histoire de la conquête de la Terre Sainte*, que M. Muratori a tirée de la poussiere, & a fait imprimer dans le septiéme volume de son recueil *des Ecrivains d'Italie.* Cette histoire commence à l'an 1095, & finit vers l'an 1220. L'auteur l'avoit écrite en françois, & le sire de Joinville en parle dans sa vie de S. Louis, sans en nommer l'auteur. Cet original est perdu ou caché encore dans le coin de quelque bibliothéque; & M. Muratori ne nous en a donné que la traduction latine faite vers l'an 1320, par François Pipin de Boulogne, religieux de l'ordre des Freres prêcheurs, qui a ajouté plusieurs choses à l'ouvrage de Bernard. *Voyez* PIPIN. * Muratori, *préface de l'ouvrage cité dans cet article.*

BERNARD, de Compostelle en Espagne, prêtre, & selon d'autres, trésorier de cette église, qui vivoit dans le XIIIe siécle vers l'an 1250, avoit une grande connoissance du droit, & beaucoup d'expérience dans les affaires ecclésiastiques. Ces bonnes qualités le rendirent cher au pape Innocent IV qui le voulut avoir auprès de lui en qualité de chapelain. Il écrivit divers ouvrages: *Diplomata summorum pontificum, & antiquorum Hispaniæ regum*, publié en partie par Ambroise Morales, & mis dans le quatriéme volume de l'*Hispania illustrata.* Bernard de Compostelle a fait la troisiéme compilation des décrétales; un commentaire sur les premiers livres des décrétales; & un recueil de questions sur tous les cinq livres. * Trithemius, *de script. ecclef.* Possevin. Gesner. Morales. Le Mire, &c. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XIII siécle.*

BERNARD de Provence, religieux de l'ordre de S. Dominique, a fleuri dans le XIIIe siécle. Il naquit à Nismes vers l'an 1240, fit ses études à Paris, où il fut reçu docteur, & y enseigna la théologie l'an 1280 & les deux années suivantes. On assure qu'il eut divers emplois dans son ordre en Provence; son vrai nom est Bernard de *Trilia.* Il laissa des commentaires sur quelques livres de l'écriture; & un traité de l'ame en deux parties, dont la premiere étoit de l'ame en elle-même, ou séparée du corps; & la seconde, de l'ame unie avec le corps. Bernard de *Provence* mourut à Avignon le 4 août de l'an 1292. * Serafino Razzi, *istor. de gli huom. illustr. Domin.* Alfonse Fernandez, &c. Echard, *tom.* 1 *p.* 432.

BERNARD du Mont-Cassin, *Bernardus Cassiniensis*, cherchez AIGLIER (Bernard).

BERNARD Guidonis, *cherchez* GUYONIE (Bernard de la).

BERNARD (Jean) archevêque de Tours, qui vivoit dans le XVe siécle, avoit été professeur ès droits, archidiacre & doyen d'Angers, & maître des requêtes. Dès l'année 1445 il fut élevé sur le siége de Tours, où il célébra en 1448 un concile provincial. Le roi l'envoya

l'envoya à celui de Mantoue, & l'employa en diverses négociations. Il mourut le 24 avril de l'an 1463. * Sammarth. *Gall. christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.*

BERNARD (Gui) neveu de *Jean* Bernard, archevêque de Tours, maître des requêtes en 1439, & archidiacre de Tours, fut envoyé en 1448 ambassadeur à Rome avec l'archevêque de Reims, Tannegui du Châtel & Jacques Cœur. Le pape Nicolas V les reçut avec beaucoup de bonté. A leur retour ils allerent trouver l'antipape Felix V pour l'exhorter à donner la paix à l'église. Gui Bernard s'aquitta très-bien de cette commission, & rendit d'autres services à l'état. Il eut l'abbaye de S. Remi de Reims, & fut chancelier de l'ordre de S. Michel en 1469. En 1453 le chapitre de Langres le choisit pour être évêque après Jean d'Auxi. Il remplit tous les devoirs d'un bon prélat, il célébra divers synodes, & mourut le 28 avril de l'an 1481. Etienne-Bernard, son frere, ne fut pas non plus inutile à Louis XI & à Charles VIII. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.*

BERNARD DE BIBIENNE, D'UNCE ou DE DIVITIO, cardinal, évêque de Coutance en Normandie, qui vivoit au commencement du XVI[e] siécle. Quelques auteurs croient qu'il étoit de la famille de Tarlati, originaire d'Arezzo, établie à Bibienne. Mais nous apprenons par les lettres du pape Léon X, que ce cardinal étoit né d'une famille peu considérable, & qu'il ne devoit son élévation qu'à son mérite. Dès l'âge de neuf ou dix ans il alla étudier à Florence, où s'étant fait distinguer par sa doctrine, il entra comme domestique dans la maison de Laurent de Médicis, qui le choisit pour son secrétaire, & qui lui donna depuis la conduite du cardinal Jean de Médicis son fils, que le pape Innocent VIII avoit reçu dans le sacré collége, quoiqu'extrêmement jeune. Bernard de *Bibienne* se fit estimer dans son emploi, & témoigna tant de zele pour tous les Médicis, que Jean de Médicis ayant été fait pape sous le nom de Léon X, le créa au mois de septembre 1513 cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu.* Le même pontife l'employa depuis en diverses affaires; car il l'envoya légat à l'armée destinée contre le duc d'Urbin, vers l'empereur Maximilien, & ailleurs; & enfin en l'année 1518 il l'envoya légat en France, pour publier une croisade contre les Turcs. On lui fit à Paris l'entrée la plus magnifique, & il trouva l'esprit du roi François I tout-à-fait disposé à la guerre contre les infidéles. Ce qui se justifie par une lettre de ce légat au cardinal de Médicis, qui est la même que Belleforêt a traduite en notre langue. On y voit que ce prince offroit quarante mille hommes qu'il avoit dessein de commander en personne : il l'auroit exécuté si le pape & le cardinal de Médicis n'en eussent alors empêché l'effet par leurs injustes défiances, & par des pratiques secretes contre la France. Bernard de *Bibienne* qui prévit les suites fâcheuses d'un procédé si peu judicieux, en écrivit fortement en cour de Rome. On y désapprouva sa liberté, qui toute raisonnable qu'elle fût, ne laissa pas de lui être funeste; car étant arrivé à Rome en parfaite santé, il y mourut peu de temps après, le 9 novembre 1520, & on dit que ce fut de poison, qui lui fut donné, selon Paul Jove, dans des œufs frais. Le roi témoigna beaucoup de déplaisir de cette mort; il avoit infiniment d'estime pour ce cardinal, & lui avoit donné l'évêché de Coutance en Normandie : ce qui peut servir à convaincre de peu de bonne foi Guichardin, qui a écrit que Bernard de *Bibienne* n'avoit pas de bons sentimens pour la France. En mourant il ordonna que son corps fût porté dans l'église de Notre-Dame de Lorette, dont il étoit protecteur. On le déposa cependant dans l'église de sainte Marie d'*Ara cœli* à Rome, où l'on voit son épitaphe que ses neveux eurent soin d'y faire graver. Pierre *de Bibienne*, frere de ce cardinal, mourut nonce du pape à Venise, & Barthélemi *de Bibienne*, un autre de ses freres ou de ses neveux, écrivit avec assez de réputation; nous avons vingt-deux lettres de sa façon, dans le recueil de celles des princes. Le cardinal de Bibienne avoit lui-même écrit quelques piéces en vers, & avoit voulu honorer le fameux Raphaël d'Urbin de son alliance, en lui faisant épouser une de ses niéces. Celui-ci s'y étoit engagé; mais espérant que le pape le feroit cardinal, & d'ailleurs n'ayant pas beaucoup d'inclination pour le mariage, il avoit toujours différé d'accomplir sa parole. * Bembo, *in epist. lib.* 7, 10 & 16, & *in hist.* Guichardin, *l.* 11 & 12. Paul. Jovius, *in elog.* Garimberg, *l.* 1, *c.* 4. Ughel. *Ital. sacr.* Sammarth. *Gall. christ. de episc. Constant.* La Rochepozai, *nomencl. cardin.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Belleforêt. Vasari. Victorel. Ciaconius, &c.

BERNARD de Luxembourg, religieux de l'ordre de S. Dominique dans le XVI[e] siécle, enseigna longtemps à Louvain, & mourut l'an 1535 à Cologne, où il étoit prieur du monastere des Dominicains. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *Catalogus hæreticorum*, en cinq livres. *Quodlibetum de Jubilæo. Tractatus de purgatorio. De ordinibus militaribus*, &c.

BERNARD (Jacques) gardien des Cordeliers du couvent de Rive à Genève, ayant résolu d'embrasser la nouvelle doctrine en 1535, fit afficher aux portes des églises & aux carrefours un écrit en forme de théses, contenant cinq propositions contre le sacrifice de la messe, & la présence réelle de Jesus-Christ dans l'eucharistie, contre le culte des saintes images, l'invocation des saints, le purgatoire & les vœux monastiques, qui seroient soutenues dans un mois en son couvent sous lui président, par un jeune Cordelier nommé *Louis Bernard*, qui avoit déja quitté son habit. On ouvrit ces disputes le 30 mai, & elles ne finirent qu'à la S. Jean, quoiqu'il n'y eût en tout ce temps-là que deux docteurs qui se présentassent pour disputer contre ces théses; l'un Dominicain, fort habile homme, nommé le *P. Chapuisi*, qui réduisit le répondant & le président à de grandes extrémités; l'autre nommé *Caroli*, qui s'étoit fait protestant, n'agit pas de bonne foi, & ne disputa pas aussi fortement qu'il eût pu, afin de laisser l'avantage à ceux de son parti. Le conseil de Genève, qui voulut assister à cette action comme juge, avoit nommé quatre secrétaires, pour écrire ce qui se diroit de part & d'autre, afin que tout étant examiné dans une assemblée générale, par des syndics, & deux cens dès plus notables bourgeois, on prît une derniere résolution sur le parti qu'on devoit embrasser. Cependant le gardien Bernard, pour faire voir à tout le monde qu'il ne doutoit point de la vérité de ses théses, quitta son habit de Cordelier, & peu de jours après se maria avec la fille d'un imprimeur de Genève, à laquelle il apporta tout ce qu'il put enlever du couvent, dont il avoit la garde. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

BERNARD de Bruxelles, fameux peintre, étoit en réputation dans le XVI[e] siécle. On ne sait rien de positif du lieu ni du temps de sa naissance. Le séjour qu'il faisoit ordinairement à Bruxelles, peut lui en avoir donné le nom. Il fut fort estimé de l'empereur *Charles-Quint*, pour lequel il fit ces belles chasses, où il a peint au naturel les portraits de ce prince, & des seigneurs les plus considérables de sa cour. On a représenté ces chasses dans des tapisseries des princes de la maison d'Autriche, avec quelques autres qui ont été faites sur les cartons de cet excellent peintre, par les ordres du même empereur, & de la duchesse de Parme. Bernard a aussi fait à Anvers un tableau du jugement dernier, dont il dora le champ avant que d'y coucher les couleurs, afin que l'éclat de ce métal rendît le ciel plus radieux, & son embrasement plus naturel. Il a encore laissé seize cartons, qui représentent

chacun un prince ou une princesse de l'illustre maison de Nassau, que le prince d'Orange a recouvrés, & que Jean Jordans, un des meilleurs peintres d'Anvers, a copiés en huile. * Vasari.

BERNARD (Petit) ou BERNARD SALOMON, peintre & fameux graveur en bois, né à Lyon, étoit en réputation au milieu du XVIe siécle. On l'appelloit *le petit Bernard*, à cause de sa stature. Son vrai nom étoit apparemment *Bernard Salomon :* il est ainsi nommé dans l'avis au lecteur d'un livre intitulé : *Hymne du temps & de ses parties*, imprimé à Lyon en 1560, par Jean de Tournes. Il a gravé en bois des figures de la Bible, les métamorphoses d'Ovide, & quantité d'autres ouvrages. * *Traité manuscrit de la gravure en bois par* Papillon.

BERNARD (George) natif de Saint-Haon-le-Chastel, près de Rouane en Forés, qui vivoit vers l'an 1580, étoit avocat à Lyon, où il publia quelques ouvrages, & entr'autres, un sommaire de la vie des rois de France, pour ajouter à leurs portraits, & un traité de droit intitulé : *Divisiones in quatuor libros sententiarum D. Justiniani imper. quæ multos ex vasto Pandectarum & Cod. tractatu delibatos locos complectitur.* * Du Verdier-Vauprivas, *bibl. Franc. pag.* 448.

BERNARD (Etienne) de Dijon, qui s'est acquis beaucoup d'estime dans le XVIe siécle, & au commencement du XVIIe, étoit fils d'un autre *Etienne* Bernard, secrétaire du roi, & d'*Anne* Benigne, & suivit le barreau en qualité d'avocat. Il fut député par le tiers état de Bourgogne, pour se trouver aux états généraux de Blois tenus en 1588, & il y harangua si bien sur les miseres du temps, que le roi Henri III voulut avoir sa harangue, & l'assura qu'il avoit dessein de l'appeller auprès de sa personne, pour se servir de lui, ce que ce prince auroit fait s'il eût vécu plus long-temps. Depuis, il s'attacha au parti du duc de Mayenne, fut élu maire de Dijon, & en 1593 se trouva aux états de la ligue à Paris, puis à la conférence de Surenne. Ce fut dans le même temps que le duc de Mayenne le fit pourvoir de la charge de garde des sceaux du parlement de Bourgogne; & depuis il lui procura celle de président en la chambre de justice établie à Marseille. Bernard contribua dans la suite à la réduction de cette ville sous l'obéissance du roi Henri IV, avec qui le duc de Mayenne étoit alors assez bien. Il venoit de faire sa paix, & avoit obtenu pour Bernard une charge de conseiller au parlement de Bourgogne en 1596. L'année suivante sa majesté lui donna l'office de lieutenant général au bailliage de Châlons sur Saône, où il mourut un lundi 23 mars de l'an 1609, âgé de 56 ans. Il avoit publié sa harangue faite aux états de Blois; une relation de la réduction de Marseille; & une autre de la conférence de Surenne. Il traduisit aussi en françois le traité de Jerôme Platus: *De bono statu religiosi.* Bernard avoit épousé *Marguerite* Paradin, & il en eut entr'autres enfans JEAN Bernard, conseiller au parlement de Bourgogne; & le célébre *Claude* Bernard, dit *le pauvre Prêtre*, dont nous allons parler. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, celle de Marseille du Rufi, celle de France de Dupleix, le parlement de Bourgogne de Palliot, & les autres auteurs cités par le pere Louis Jacob, *de clar. script. Cabil.*

BERNARD (Jean) fils aîné d'*Etienne* Bernard, *dont nous venons de parler*, naquit à Dijon au mois de janvier 1576. Il fit son cours de droit à Toulouse, & de retour en Bourgogne, il épousa à Châlons *Jeanne* de Pontoux, dont il eut seize enfans. Malgré les engagemens du ménage, il voyagea assez long-temps. En 1606 il étoit à Rome, d'où il passa à Naples, & ne revint en Bourgogne qu'en 1669, après la mort de son pere. Le pere Jacob dit qu'il remplit la charge de lieutenant général au bailliage de Châlons depuis 1609 jusqu'en 1651, que le roi lui accorda des lettres de conseiller d'état, & qu'il fut élu vicomte mayeur de Châlons. On a de lui des harangues & des poësies; savoir, plusieurs harangues à Louis XIII, à Marie de Médicis, à Anne d'Autriche, & à d'autres princes & princesses : la harangue à Marie de Médicis a été imprimée en 1610, *in*-4°. Discours au roi en 1629, dans le quinziéme volume du *mercure François* de 1631. Propos tenus au roi à son entrée en la ville de Châlons, 1629, *in*-4°. *De fortunatis Ludovici Deo-dati XIV natalitiis disticha chronologica, seu numeralia*; à Paris, 1650, *in*-4°. *Versus numerales restitutæ Massiliensibus libertatis*, 1596. *Distichon numerale*, à la tête du discours d'Etienne Bernard aux états de Blois de 1588. Autre, sur la mort du baron de Lutz. Autre, sur la naissance de Louis XIII. Epitaphe d'Etienne Bernard, en latin, & distique sur le même sujet. Autre distique sur la mort de César-Auguste de Bellegarde, tué au siége de Clérac en 1621. Et plusieurs autres poësies dont le pere Jacob fait l'énumération dans son livre *de claris scriptorib. cabilonens.* & qui est répétée dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne, tom. I, pag.* 42, in-fol.

BERNARD (Claude) surnommé *le pauvre Prêtre*, & vulgairement appellé *le P. Bernard*, né à Dijon le 16 décembre 1588, étoit frere du précédent, fils d'*Etienne* Bernard, lieutenant général de Châlons sur Saône. Il avoit l'esprit vif, l'imagination forte, & l'humeur enjouée, ce qui le fit souhaiter dans toutes les belles compagnies, dès qu'il fut sorti du collége. Son penchant l'entraînoit aux festins, aux spectacles, & aux autres divertissemens du siécle. Lorsque M. Camus, évêque du Bellei, se rendit à Dijon, pour quelques affaires importantes de son diocèse; pendant deux mois de séjour que ce prélat y fit, il eut plusieurs entretiens avec ce jeune homme; & voyant en lui de belles dispositions, il lui parla de se faire d'église : mais Bernard ne voulant pas encore s'engager dans cet état, se donna à M. de Bellegarde, lieutenant de roi au duché de Bourgogne, & gouverneur de la ville de Dijon. Ce seigneur, qui le chérissoit, étant appellé à la cour, l'emmena avec lui; & pour avoir lieu de l'avancer dans l'état ecclésiastique par son crédit, il lui fit prendre la soutane, & l'obligea d'étudier en théologie. Bernard ne laissa pas de conserver son humeur enjouée, & de s'appliquer comme auparavant à représenter des comédies, pour le divertissement des personnes de qualité dont il étoit connu. Mais enfin il se dégouta du monde, & se mit sous la direction du pere Marnat, Jésuite, qui lui conseilla de prendre les ordres sacrés. Bernard reçut l'ordre de prêtrise dans l'église du noviciat des Jésuites, par les mains de l'évêque du Bellei, & il célébra sa premiere messe à l'hôtel-Dieu de Paris, où il assembla un grand nombre de pauvres, au lieu de ses parens, ne voulant plus d'autre qualité que celle de *pauvre Prêtre*. Après avoir servi vingt ans dans l'hôtel-Dieu avec une ferveur incroyable, il fut inspiré d'aller à l'hôpital de la Charité, au fauxbourg S. Germain, pour y consacrer ses soins & ses services au soulagement des malades. Comme il étoit éloquent & zélé, il faisoit des exhortations très-pathétiques; mais ses discours ne plaisoient pas à tout le monde, parcequ'il prêchoit d'une maniere apostolique & peu étudiée. Quelques personnes lui conseillerent de cesser ces exercices de piété, mais il méprisa la censure des mondains; & non-seulement il continua ses prédications dans l'hôpital de la Charité, mais aussi dans les prisons, & dans les places publiques. Il joignit les aumônes aux exhortations, & il distribuoit aux pauvres & aux prisonniers tout ce qu'il pouvoit amasser par les quêtes qu'il faisoit chez les personnes charitables. Son zèle le faisoit aussi monter sur les échafauts pour convertir, ou pour consoler les criminels condamnés à la mort; & Paris a vu une infinité de malheureux qui ont paru très-touchés & très-repentans à la potence, ne pouvant résister à la force de ses exhortations & de

ses prieres. Il entretenoit l'amitié des princes & des grands, pour avoir plus de moyen de soulager les pauvres : c'est pourquoi il résolut de recevoir chez lui ceux qui vouloient y manger en sa compagnie, pour jouir de sa conversation, qui étoit fort agréable. Il s'y est trouvé quelquefois jusqu'à cinq chevaliers des ordres du roi, & six ou sept évêques ; on y a vu aussi des princes & des ambassadeurs ; & toutes ces assemblées se terminoient toujours à la gloire de Dieu & au soulagement des affligés. Sa maison étoit aussi le rendez-vous des ecclésiastiques, & il donnoit souvent la premiere soutane à ceux qui embrassoient cet état. Lorsqu'il alloit à la cour, il disoit hardiment la vérité aux uns & aux autres ; mais avec tant de grace & de douceur, que sa maniere d'agir, libre & franche, inspiroit toujours du respect pour ses conseils. Enfin, le 16 mars 1641, au retour d'une exécution, où il avoit fait de grands efforts pour convertir un criminel endurci, qui s'étoit rendu après une longue résistance, il fut attaqué d'une violente douleur de côté, dont il mourut le 23 de ce mois. Le même jour son corps fut porté à la Charité, & fut enterré en un endroit du cimetiere, qui est aujourd'hui renfermé dans l'enceinte de la nouvelle église. Son cœur fut porté aux Minimes de Châlons sur Saône, dans la chapelle de ses parens, où il fut reçu le 17 avril avec beaucoup de cérémonie. * M. le Gauffre, *vie du vénérable Claude Bernard.*

BERNARD (Samuel) peintre, & professeur dans l'académie royale de peinture à Paris, est né en cette ville & s'y est rendu célébre, principalement par ses ouvrages peints en miniature, & dans la maniere que les Italiens nomment *à guazze*. On a de sa main un grand nombre de petits portraits & de tableaux d'histoire & des paysages, qu'il copioit avec beaucoup d'exactitude & de gout d'après des tableaux originaux de grands maîtres. Il a gravé l'histoire d'Attila, que Raphaël a peinte au Vatican ; & quelques autres piéces qui ne lui font guéres moins d'honneur que ses peintures. Cet habile homme est mort le 24 juin 1687, âgé de 72 ans. * Abcedario pittorico, *pag. 386.* *Samuel* Bernard, son fils, comte de Coubert, chevalier de l'ordre de S. Michel, &c. est mort à Paris, le 18 janvier 1739, âgé de 88 ans.

BERNARD (Catherine) née à Rouen, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, vint s'établir à Paris ; où elle fut en liaison avec les beaux esprits de son temps. Elle y mourut en 1712. Cette demoiselle a composé deux tragédies pour le théâtre françois : *Brutus*, qui a été imprimée en 1691, & *Léodamie*, qui a eu moins de succès que la premiere, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle, qui estimoit beaucoup mademoiselle Bernard, a eu part à ces deux piéces. Madame la chanceliere de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le théâtre, & mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia même dans les dernieres années de sa vie, quantité de piéces différentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune ; & quoiqu'on lui offrît une somme considérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parcequ'elle avoit laissé dans la plupart des expressions & des sentimens peu conformes à la sainteté de notre religion, & à la pureté de la morale chrétienne. On voit dans différens recueils de poësie, de très-jolis vers de sa façon, entr'autres ceux adressés à madame la chanceliere ; d'autres à madame la princesse de Conti, premiere douairiere ; une fable très-ingénieuse à la fin de la grammaire françoise du pere Buffier, Jésuite, qui l'avoit connue particuliérement, & qui en fait un bel éloge en cet endroit ; une lettre en vers où elle fait le portrait de madame de Maintenon ; l'épitaphe de madame d'Heudicour ; une imitation du pseaume *Laudate Dominum de cœlis, &c.* Le pere Bouhours a fait imprimer dans son recueil de vers choisis le *placet au roi*, par lequel cette demoiselle demande à ce monarque de lui faire toucher les deux cens écus de pension qu'il lui faisoit. Il mérite d'être rapporté ici.

SIRE, deux cens écus sont-ils si nécessaires
Au bonheur de l'état, au bien de vos affaires,
Que sans ma pension vous ne puissiez domter
Les foibles alliés & du Rhin & du Tage ?
A vos armes, grand roi, s'ils peuvent résister,
Si pour vaincre l'effort de leur injuste rage,
Il falloit ces deux cens écus,
Je ne les demanderois plus.
Ne pouvant au combat pour vous perdre la vie,
Je voudrois me creuser un illustre tombeau :
Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,
Mourir de faim pour la patrie.
SIRE, sans ce secours tout suivra votre loi,
Et vous pouvez en croire Apollon sur sa foi.
Le sort n'a point pour vous démenti ses oracles.
Ah ! puisqu'il vous promet miracles sur miracles,
Faites-moi vivre, & voir tout ce que je prévoi.

Mademoiselle Bernard a remporté plusieurs fois le prix de poësie que l'académie françoise distribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve ses piéces dans les recueils de cette académie, de 1691, de 1693 & de 1697. Elle a aussi remporté trois fois les prix de l'académie des jeux floreaux de Toulouse. Mademoiselle Bernard est enterrée à S. Paul. * *Grammaire françoise du pere* Buffier, *sur la fin. Parnasse françois, par M.* Titon, *pag.* 127, *dans l'édition* in-fol. *page* 542. *Mémoires du temps.*

BERNARD (Jacques) né à Nions en Dauphiné, le premier septembre 1658, étoit fils d'un ministre protestant. Après avoir fait ses classes à Die, son pere l'envoya à Genève, pour y continuer ses études. Il y étudia la philosophie sous M. Couët, & la théologie sous MM. Turretin & Mestrezat. N'ayant encore que 21 ans il fut fait pasteur de l'église de Venterol en Dauphiné ; mais en 1683, étant obligé de sortir du royaume, il passa à Genève, & de-là à Lausane. Il se rendit ensuite en Hollande ; où il fut employé dans la ville de Tergou. Après son mariage il vint à la Haye, où il donna des leçons particulieres de belles lettres, de philosophie & de mathématiques. En 1705 on l'appella à l'église Wallonne de Leyde, & en 1712 il eut la charge de professeur en philosophie dans la même ville. Il succéda à M. Bayle dans la composition des *nouvelles de la république des lettres*, qui étoient interrompues depuis dix ans quand il les continua en janvier 1699. Il y travailla jusqu'en décembre 1710, les recommença en 1716, & les continua jusqu'à sa mort arrivée à Leyde le 27 avril 1718, dans sa soixantiéme année. M. Bernard a fait aussi la plus grande partie du *tome* 20 *de la bibliothéque universelle de M.* le Clerc, & les volumes suivans jusqu'au 25, qui parut en 1693, & qui fut le dernier. On a encore de lui : *Recueil de traités de paix, &c. faits entre les princes, depuis l'an de Jesus-Christ* 536 *jusqu'à présent, avec des notes*, à la Haye en 1700, quatre volumes *in-fol.* avec une préface à la tête. *Théâtre des états de son altesse royale le duc de Savoye, traduit du latin en françois*, à la Haye en 1700, *in-fol.* deux volumes. *Traité de la répentance tardive*, à Amsterdam en 1712, *in-12. Lettre au sujet de cet ouvrage, contre les journalistes de Leipsick*, dans le *journal littéraire de la Haye*, tom. 3, pag. 413. *De l'excellence de la religion, avec quatre discours sur différens sujets*, à Amsterdam en 1714, deux volumes *in-12. Supplément au dictionnaire de Moréri*, en 1716 à Amsterdam, *in-fol.* deux volumes, en comprenant le supplément qui avoit déja paru *in-fol.* à Paris, & que l'on a réimprimé en Hollande avec celui de M. Bernard, qui n'auroit composé sans cela qu'un

volume. *Rémarques sur les différentes éditions des livres*, dans la *république des lettres*, novembre 1703. *Dissertation où l'on fait voir qu'une société de vrais chrétiens est propre à se maintenir*, dans la *république des lettres*, juillet 1707. Il a travaillé aussi à l'*histoire abrégée de l'Europe*, & aux premieres années des *lettres historiques*. * Voyez *Europe sav. tom.* 4. *Journ. littér. tom.* 10. Nicéron, *Mem. tom.* 1, *& tom.* 10, *partie* 2, où l'auteur dit que M. Bernard passe communément pour avoir fait la lettre qui lui est adressée, sous ce titre feint: *Lettre à M. Bernard, &c.* sur l'apologie de Fréder. Aug. Gabillon, moine défroqué, à Amsterdam 1708, *in*-8°. & les *lettres de* Bayle, *en plusieurs endroits*.

BERNARD (saint) congregation fondée par Martin Verga, Espagnol de nation, qui renouvella l'an 1425 en Espagne l'ancienne régle de Cîteaux. Elle fut approuvée par le pape Martin V, & elle a eu de fameux colléges à Salamanque, à Alcala & ailleurs. * *Voyez* Aubert le Mire, *l.* 5, *c.* 4. Mariana. Henriquez, &c.

BERNARD-CASTLE, c'est-à-dire, *le château de Bernard*, *Bernardi castrum*, prend son nom d'une des premieres familles Saxonnes, qui aborderent en Angleterre. C'est un bourg situé dans le diocèse de Durham, aux confins du comté d'Yorck, sur la riviere de Tees, à cinq lieues de la ville de Durham, du côté du midi. Il a titre de baronie. * *Dict. angl.* La Martiniere.

BERNARDES (Diego) Portugais, né à Ponte-de-Lima, accompagna le roi D. Sébastien en Afrique, pour y décrire ses grandes actions, mais il fut fait esclave, & ne revint en Portugal que quelques années après. Les Portugais assurent qu'il fut un de leurs plus excellens poëtes dans le XVIe siécle. Ses œuvres imprimées sont *Flores de Lima*, Lisbonne 1597, *in*-8°. *Rimas portuguefes castellanas*, dans la même ville 1601, *in*-4°. * *Mémoires de Portugal.*

BERNARDES (Emanuel) né à Lisbonne le 20 août 1644, étudia avec succès les belles lettres, la philosophie, le droit canonique, & la théologie. Il étoit déja prêtre & âgé de 30 ans, lorsqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Ce fut-là qu'il partagea tout son temps entre le confessionnal, la chaire & le cabinet: la nécessité d'écouter une foule de pénitens, & de prêcher souvent, ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres; mais on assure qu'il ne s'occupa à ce genre de travail que par obéissance pour ses supérieurs, à qui il les remettoit sans s'embarasser de l'impression. Comme tout ce qu'il a donné consiste en sermons, en méditations & en réflexions spirituelles, on n'en donne pas lé catalogue. Il n'étoit âgé que de 66 ans lorsqu'il mourut le 17 août de l'an 1710, & néanmoins il étoit tombé en enfance depuis quelque temps. * *Mémoires de Portugal.*

BERNARDIN (saint) dit DE SIENNE, parceque son pere étoit de cette ville, & de la famille de Albizeschi, & qu'il y passa lui-même la plus grande partie de sa vie, naquit en 1383 à Massa dans la Toscane. Ayant perdu sa mere Nera à l'âge de trois ans, & son pere à sept ans, il fut élevé par une de ses tantes jusqu'à l'âge de treize ans, que ses oncles Christophe & Ange Albizeschi le firent venir à Sienne, où il étudia la grammaire sous Onuphre, & la philosophie sous Jean de Spolete. Il entra quelque temps après dans la confrairie des disciplines de l'hôpital de la Scala de Sienne, assista avec beaucoup de ferveur & de zèle les pestiférés, & y pratiqua de grandes austérités, & fit profession l'an 1405 de la régle de S. François dans le monastere de l'étroite observance de S. François de la Colombiere près de Sienne. Ayant été ordonné prêtre il s'adonna à la prédication, & s'aquitta de ce ministere dans plusieurs provinces de l'Italie avec beaucoup de réputation. Mais s'il s'est rendu célébre par ses talens & par ses vertus, il l'a été encore plus par sa patience, & sur-tout par son humilité, que Dieu récompensa par le don des miracles, durant sa vie & après sa mort. Ses ennemis l'accuserent d'avoir avancé dans ses sermons quantité de propositions fausses, & le déférerent au pape Martin V, qui le renvoya absous après l'avoir entendu. Ce saint homme, après avoir refusé les évêchés de Sienne, de Ferrare & d'Urbin, se contenta de la qualité de vicaire-général de l'observance de S. François en Italie, afin d'avoir lieu d'y réformer, comme il fit, ou d'y établir de nouveau près de trois cens monasteres. Il mourut à Aquila le 20 du mois de mai de l'an 1444, âgé de 61 ans, & le pape Nicolas V le canonisa en 1450. Nous avons divers ouvrages de S. Bernardin de *Sienne*. Pierre Rodulfi, évêque de Senigaglia dans le duché d'Urbin, les fit imprimer l'an 1591 à Venise en quatre volumes *in*-4°. Depuis en 1636 le pere Jean de la Haye, nous procura une seconde édition des œuvres de S. Bernardin, qu'il fit imprimer à Paris en deux tomes *in-folio*. On voit dans le premier la vie de ce saint, écrite par le B. Jean de Capistran; une autre divisée en 69 chapitres; divers éloges; la bulle de sa canonisation, &c. avec un carême intitulé: *Quadragesimale de relig. christ.* un autre *de evangelio æterno*; deux avents, deux carêmes, divers sermons, & d'autres traités spirituels. Le second tome contient des sermons & des commentaires sur l'Apocalypse. * Wading. *in annal. & biblioth. Minor.* Willot. *Athenæ orthodoxorum sodalitii Franciscani.* Trithem. & Bellarmin. *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacr.* S. Antonin. Sponde. Marc de *Lisbonne.* Rainaldi, &c. M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XV siécle.*

BERNARDIN DE PEQUIGNI, Capucin, *cherchez* PEQUIGNI (Bernardin)

BERNARDIN DE SAHAGUN, religieux de l'ordre de S. François, qui vivoit vers l'an 1580, les autres disent 1615, étoit Espagnol, & avoit passé dans les Indes occidentales, où il s'arrêta dans le Mexique. Il y apprit la langue du pays, & y composa en cette langue une grammaire, un dictionnaire, & d'autres ouvrages, qui peuvent être d'usage pour les missionaires & pour les nouveaux Chrétiens du pays. Il y composa aussi en espagnol l'histoire de la religion, du gouvernement, & des coutumes des anciens Idolâtres des Indes; un traité de la conquête de la nouvelle Espagne ou Mexique, &c. * Antoine de Léon, *bibl. Ind. occident.* Wading. *de script. ord. Minor.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. &c.*

BERNARDIN DE TREVISO ou TREVISANUS, *cherchez* TREVISANUS.

BERNARDIN DE TOME, *cherchez* TOMITANUS.

BERNARDINS, *voyez* CISTEAUX.

BERNAW, *cherchez* BERNOW.

☞ BERNAY, petite ville de France, dans la haute Normandie, avec titre de comté, bailliage & élection. Elle est située sur la Carentone, à trois lieues de Beaumont-le-Roger & de Brionne, à quatre du Bec, à six de Lisieux, & à douze ou treize de Rouen. Bernay est renommée par une grande & riche abbaye de Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Comme ces religieux sont curés primitifs de cette ville, c'est dans leur église, dédiée à Notre-Dame, que se font toutes les cérémonies publiques, & où le clergé de la ville & des fauxbourgs, qui est assez nombreux, s'assemble pour faire les processions générales. Il y a à Bernay deux paroisses, des Cordéliers, des religieuses de la congrégation de N. D. une abbaye de Cordélieres annonciades, qui gouvernent l'hôtel-Dieu, un collége où on enseigne les humanités, & un hôpital général. Deux bailliages tiennent leur tribunal dans Bernay: l'un est celui de Montreuil; l'autre celui d'Orbec. Le corps de ville est composé d'un

maire & de quatre échevins : il y a une maison de ville & un lieutenant de police. Le commerce principal consiste en bleds, en lins, en toiles & en draperies. Un gros ruisseau qui prend sa source au pied de la côte voisine, traverse la ville de Bernay, & fait aller ses moulins. On y tient un grand marché tous les samedis, & une foire, avant le dimanche des rameaux. On l'appelle la *foire fleurie :* elle dure deux jours. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BERNAZZANO, de Milan, célébre peintre, excelloit à faire le paysage. Il représentoit aussi fort bien les animaux ; mais parcequ'il ne pouvoit dessiner la figure, il s'étoit associé avec César dà Sesto, qui dessinoit d'une maniere assez agréable. On dit que Bernazzano imitoit si bien les fruits, qu'ayant peint quelques paysages à fresque contre une muraille, où il avoit aussi représenté des fraises, les unes mûres, & les autres encore en fleur, il y eut des paons, qui, trompés par l'apparence de ces fruits, allerent si souvent les becqueter, qu'enfin ils rompirent l'enduit. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

BERNBOURG ou BERNEBOURG, en latin *Bernaburgum*, ville d'Allemagne dans la haute Saxe, & la principauté d'Anhalt, avec titre de comté, est située sur la Sala, & elle est défendue par un château assez beau, que fit bâtir le prince Albert II qui donna de très-beaux priviléges à la ville de Bernbourg. Cette ville est à quatre ou cinq lieues de Magdebourg, & autant de Dessau. Elle est la résidence d'un des princes d'Anhalt-Bernbourg, qui possede encore quelques endroits aux environs. * Baudrand. Bourgon, *geogr. histor.*

BERNE ou BERN, en latin *Berna*, ville & canton de Suisse, sur la riviere d'Aar. Bertholde IV duc de Zeringhen, commença cette ville vers l'an 1174. Bertholde V son fils la fit continuer, & elle fut achevée vers l'an 1191. Son nom, qui veut dire *Ours*, a donné sujet à divers contes qu'on fait. On dit que Bertholde IV duc, d'autres disent comte de Zeringhen, ayant tué un de ces animaux, d'une grosseur effroyable, en jettant les fondemens de cette ville, voulut lui faire porter le nom de cet ours. D'autres rapportent la chose diversement. Quoi qu'il en soit, l'ours forme le blason des armes de Berne ; & les Bernois font nourir de ces animaux dans les fossés de leur ville. On dit que Bertholde V mécontent des habitans de sa ville nouvelle, la soumit à l'Empire du temps de Fréderic II. Celui-ci en donna le gouvernement à Othon de Ravensburg ; mais les Bernois se rendirent libres, & obtinrent même de grands priviléges. Un comte de Kibourg voulut les soumettre, sous prétexte qu'ils bâtissoient sur l'Aar un pont qu'ils n'avoient aucun droit de construire. Cette affaire eut des suites fâcheuses, & les Bernois ne s'en tirerent qu'avec le secours de Pierre comte de Savoye, qui défit le comte de Kibourg. Ce dernier étoit Eberard de Hapsbourg, comte de Lauffembourg & de Kibourg. Les Bernois eurent tant de reconnoissance pour Pierre comte de Savoye, qu'ils le reconnurent pour leur protecteur, par un traité du 25 novembre 1266. On ajoute que ce comte ayant fait agrandir cette ville, mérita le titre non seulement de défenseur & de tuteur, mais encore de pere & de second fondateur de Berne. En 1268, Philippe comte de Savoye, fut encore reconnu protecteur de cette ville après son pere, mort au mois de juin de la même année. Cette alliance rétablit la liberté de Bern, que les habitans penserent perdre en 1286 & 1287, lorsque Rodolphe de Hapsbourg, élu empereur, leur fit la guerre. Ils obtinrent néanmoins la paix, & se maintinrent jusqu'en 1353 qu'ils firent alliance avec les autres cantons. Depuis ce temps, cette république s'est rendue très-puissante. La religion catholique y avoit toujours fleuri, & les Bernois paroissoient zélés pour la foi orthodoxe. Ils changerent de sentimens en 1527 ; car suivant l'exemple de ceux de Zurich, ils reçurent la doctrine de Zuingle ; & après avoir publié quelques décrets touchant la religion, ils abolirent entierement dans leurs terres l'autorité du pape. Depuis ce temps-là ils ont toujours fait profession de cette même doctrine, accommodée aux sentimens de Calvin. C'est dans cette ville qu'éclaterent particulierement ces grandes disputes entre les Franciscains & les Dominicains, touchant la conception immaculée de la sainte Vierge, en l'année 1507, dont on peut voir l'histoire dans Stumpf. *chron.* mais il ne faut pas se fier entierement à cet auteur, qui rapporte cette histoire en bon protestant. C'est aussi dans cette ville que Valentin Gentilis fut mis à mort pour ses horribles blasphêmes contre la religion.

Berne est une ville riche & bien située ; il y a trois grandes rues, dont les maisons sont toutes bâties de pierres de taille, & presque toutes élevées sur des portiques : ce qui forme une gallerie qui regne presque dans toute la ville, très-commode pour éviter les injures du temps. L'ancienne église de S. Vincent sert aujourd'hui de temple aux habitans. L'arcenal, qui est un des mieux fournis de la Suisse, & la bibliothéque publique, méritent la curiosité des étrangers. Berne est située sur une plate-forme, dans une maniere de presqu'isle, que forme la riviere d'Aar, qui lave cette ville en trois endroits différens ; & le quatriéme est fortifié assez régulierement, avec quatre grands bastions revêtus de fossés à fonds de cuve, qu'on voit toujours remplis de l'eau d'un torrent voisin.

Le canton de Berne est le plus grand & le plus puissant des treize. Il touche au levant ceux d'Uri, d'Underwald & de Lucerne, & le territoire de Bade & de Bremgarten ; au couchant, les comtés de Bourgogne & de Neufchâtel ; au nord, les terres de Soleurre & de la maison d'Autriche ; & au midi, le Vallais & la Savoye ; il confine aussi de ce côté avec les terres de France, & bien près de celles de la république de Genève. Ce canton est de très-grande étendue, & occuppe en longueur plus de quatre journées ordinaires de cheval, & en largeur plus de deux ; mais elle n'est pas égale par tout. En général il est très-fertile, & fournit principalement des vins en abondance ; mais particulierement le pays de Vaux, l'un des plus beaux & des plus agréables du monde, lequel s'étend entre le mont Jura & le lac de Genève, & enferme un long & excellent vignoble, appellé communément *la Côte*, capable de fournir tout le canton, & d'en donner encore à ses voisins, pour ne rien dire des vins de la Vaux, que produit une autre côte, qui s'étend le long du même lac, entre Lauzane & Vevai. On croit que le canton de Berne peut mettre jusqu'à 30000 hommes sous les armes. Ce pays est rempli de quantité de noblesse, d'agréables villes & de beaux châteaux : & l'on pouroit presque dire que c'est une ville continuelle ; ce que le duc de Rohan, (*dans la relation de son voyage des Pays-Bas,*) disoit autrefois de la Hollande. Car en effet, les villes, les bourgs, les villages & les châteaux, se suivent de si près au pays de Vaux, qu'à les découvrir de loin, l'œil peut faire croire facilement qu'ils se touchent. Ce canton se divise généralement en pays Allemand & en pays Romain. Le premier est ainsi nommé, parcequ'on y parle la langue des Suisses, qui est comme un dialecte de l'allemand ; & il comprend plusieurs contrées, comme le haut & bas Argow, le haut & bas Sybental, le Val-Hosel, &c. avec plusieurs bonnes villes & grands bailliages. Les quatre principaux, appellés *Landtgericht*, sont gouvernés par les quatre banerets de la ville de Berne, sous les enseignes desquels ces bailliages marchent en guerre ; savoir, Chonolfingen, Soëftingen, Sternember & Zollighoffen. Les autres sont Aarbourg, Aarwangen, Biberstein, &c. avec les villes franches, gouvernées par des avoyers,

qu'on y envoie, comme sont Arberg, Aarow, &c. Le pays Romain, ainsi nommé, parcequ'on y parle la langue françoise, qui est un rejetton de l'ancienne langue romaine, & même la savoyarde parmi le peuple, comprend, entre plusieurs belles contrées, celles qu'on appelle le pays de Vaux, parceque c'est une agréable vallée, qui s'étend depuis le mont Jura jusqu'au lac de Genève. Ce pays comprend encore les bailliages suivans, Avanches, Lausane, Morges, Moudon, Nion, Oron, Romain-Moutier, Vevai & Yverdun, avec quatre autres que les Bernois possedent conjointement avec ceux de Fribourg, qui sont Morat, Echalans, Granson & Schwarzembourg. Il contient aussi les mandemens d'Aigle, d'Oulon, de Bex & d'Ormont; le gouvernement de Beaumont, autrefois abbaye, au pied du mont Jura, près de Nion; & les baronies d'Aubonne, de Chastelar, &c. La ville de Payerne jouit de grandes franchises, & a son avoyer, choisi entre ses bourgeois pour la gouverner. Il est établi néanmoins par les seigneurs de Berne, qui tiennent un *schafner* ou *receveur*, lequel demeure dans l'abbaye, & est comme un bailli, bien qu'il n'ait aucune jurisdiction dans la ville, mais seulement sur deux ou trois villages voisins.

Avant le changement de religion, Berne dépendoit pour le spirituel de l'évêque de Lausane; mais l'an 1528 on y établit un consistoire, composé de huit juges, deux du petit conseil, quatre du grand, & deux ministres, avec un secrétaire & un officier. Pour ce qui est du gouvernement politique, il y a dans Berne un conseil qu'on nomme le conseil des deux cens, quoiqu'il soit composé de près de trois cens personnes, & le conseil des vingt-cinq. Ses premiers magistrats sont deux avoyers, dont les charges sont à vie. Après eux sont les banerets, qui sont au nombre de quatre, & *dont on parlera plus bas*; ensuite deux boursiers ou trésoriers, dont l'un est pour l'ancien territoire d'Allemagne, & l'autre pour le territoire François. Il y a outre cela des gens tirés du conseil des vingt-cinq, qu'on nomme *les secrets*, parceque si quelqu'un a des plaintes secretes à faire ou quelque secret à révéler, c'est à eux qu'on s'adresse. Leur pouvoir est grand, puisqu'ils assemblent le conseil des deux cens toutes les fois qu'ils le jugent à propos, & qu'ils peuvent accuser toute sorte de magistrats, sans en excepter même les avoyers. Les baillis des soixante & douze bailliages dont le canton est composé, sont choisis par le conseil des deux cens, qui les tire de son corps: ils sont en même temps gouverneurs & juges; leurs offices sont pour six ans. Il n'y a que les citoyens de Berne qui soient admis au conseil des deux cens, & il faut être marié pour y avoir entrée. Les seigneurs qui ont droit de justice, nomment des juges qu'on appelle châtelains, & qui jugent sans appel quand il s'agit de moins de deux pistoles. On appelle de leurs autres jugemens aux baillis, & de ceux-ci au conseil des deux cens, où les sentences de mort doivent être confirmées avant que d'être exécutées. L'adultere est puni de mort quand on y est surpris pour la troisiéme fois, & la simple fornication pour la cinquiéme. Tout homme qui peut porter les armes est enrôlé, & sait le poste où il doit se rendre & les armes dont il doit se servir. La ville de Berne est divisée en quatre corps, dont le premier est celui des boulangers, le second des bouchers, le troisiéme des tanneurs, & le quatriéme des maréchaux. Chaque citoyen de Berne est incorporé dans une de ces sociétés, qu'ils appellent *abbayes*. Chacune d'elles choisit deux banerets, qui de quatre en quatre ans tour à tour exercent leur office, & ont outre cela un bailliage à vie. Ils sont ainsi nommés des bannieres des abbayes qui leur sont commises. Leur pouvoir est très-grand, sur-tout celui des quatre qui sont en charge; car ils examinent & passent toutes sortes de comptes; ce n'est que par eux qu'on peut être admis à l'élection des offices, & personne ne peut être proposé pour le conseil des deux cens sans leur approbation. * Simler, *de la république des Suisses*. Plantin, *hist. de la Suisse.p.* 439, &c. Bertius, *descript. Germ.* Guichenon, *hist. de Savoye*. Guilleman. Bullinger, &c.

BERNEBOURG, *cherchez* BERNBOURG.

BERNECASTEL, en latin *Tabernæ Mossellaniæ*, ville d'Allemagne dans l'électorat de Tréves, sur la Moselle, & sur les confins du comté de Spanheim. Elle est assez petite; mais elle a été autrefois plus considérable, quand elle étoit ville impériale. Elle n'appartient à l'électeur de Tréves que depuis le temps de Jean II, qu'elle fut tirée de la matricule de l'empire par Rodolphe I empereur. Elle est à cinq milles d'Allemagne au dessus de Tréves, & chef d'un bailliage. * Bourgon, *geogr. histor.*

BERNEGAUDUS, *cherchez* BERENGAUDUS.

BERNEGGER (Mathias) qui naquit en 1582, & mourut en 1640, a passé pour un très-bon critique. On a de lui une traduction latine du *compasso geometrico* de Galilée; des notes sur Suétone, sur la Germanie de Tacite; des observations historico-politiques; des oraisons & des lettres. C'est lui qui est auteur du livre intitulé, *Tuba pacis Anti-Scioppiana*, sous le nom supposé de *Theodose Berenici*. Jean-Henri Boëcler fit son oraison funébre. * Spizelius, *theatrum honor. p.* 350. Les observations historico-politiques de Mathias Bernegger sont au nombre de trente-sept. Plusieurs sont sur des sujets importans, & toutes montrent que l'auteur avoit beaucoup de lecture & d'érudition. La meilleure édition est celle qui a été donnée par ses fils, & qui parut en 1669 à Strasbourg, sous ce titre: *Viri clarissimi Matthiæ Berneggeri observationes miscellæ, ex autographo ejus editæ, novoque indice auctæ*, à Strasbourg, 1669, *in*-8°.

☞ BERNER ou BERNIER, abbé d'Homblieres, dans le Xe siécle. Il embrassa d'abord la profession monastique à l'abbaye de S. Remi de Reims. Il en fut tiré en 948, & envoyé avec plusieurs de ses confreres, pour rétablir la discipline monastique au monastere d'Homblieres en Vermandois. Ce monastere avoit été occupé depuis son institution par des religieuses; mais le relâchement s'y étant introduit, & les religieuses refusant de se réformer, on venoit de les en chasser, & Berner avec ses moines furent mis à leur place. Berner en fut le premier abbé. La prudence & la sagesse avec laquelle il le gouverna y attira un grand nombre de personnes, qui vinrent s'y consacrer au service de Dieu. Dans la suite on en tira plusieurs pour rétablir la régle de S. Benoît dans l'abbaye de S. Quentin en l'Isle. Berner sut profiter de la protection de Gerberge, reine de France, & de quelques seigneurs, pour augmenter les revenus d'Homblieres. Il gouverna cette abbaye jusqu'à l'an 981, & peut-être même 982, qu'il eut Albric pour successeur. Sa piété étoit si bien établie, qu'encore au siécle suivant, on le qualifioit *abbé de sainte mémoire*. Il y a de lui trois opuscules, qu'on ne doit regarder que comme trois parties du même ouvrage. Ce sont, la vie de sainte Hunegonde, premiere abbesse d'Homblieres, morte vers l'an 698; l'histoire de sa translation, qui se fit en 946, & une relation de ses miracles. D. Mabillon nous a donné une édition de ces trois opuscules, dans le tome VII de ses *acta SS. ordin. Bened.* * Dom Rivet, *hist. litt. de la France*, *t.* VI, *p.* 403.

☞ BERNHARD, surnommé *Serenus*, à cause de la splendeur de son extraction, naquit sujet de nos rois. Il se rendit moine en sa jeunesse, au monastere de S. Gal, dont il devint abbé au mois de décembre 883 à la place d'Harmote, qui avoit abdiqué cette dignité, pour finir ses jours dans le repos de la retraite. Bernhard eut un soin tout particulier de soute-

nir dans ce monastere l'exacte discipline & la culture des lettres, que Grimal & Harmote avoient fait passer jusqu'à lui. En 890 ou tout au plus tard l'année suivante, ce pieux abbé fut contraint, par des ordres supérieurs, à céder sa dignité à Salomon, qui devint bientôt évêque de Constance, s'il ne l'étoit déja. Bernhard vécut quelques années depuis, & put, sans contestation voir les premieres années du Xe siécle. Nous ne connoissons de cet abbé que des instructions à un de ses moines, qu'il envoyoit dans un autre monastere pour perfectionner ses études. Ces instructions, quoique courtes, présentent un précis des principaux devoirs de l'homme chrétien, & de l'homme de lettres, qui étudie sous la direction d'un autre. * D. Rivet, *histoire litter. de la France, tome VI, page* 85.

BERNHARD (Edouard) savant Anglois, né dans la province de Northampton, le 2 mai 1638, étudia à Londres dès l'âge de dix ans, & s'appliqua particulierement à la littérature orientale, & aux mathématiques qu'il étudia sous Wallis. En 1667 il fut fait procurateur de l'académie à Oxford, & un an après il passa en Hollande pour examiner les manuscrits que Jos. Scaliger & Levin Warner avoient légués à la bibliothéque publique de Leyde. A son retour en Angleterre on lui offrit le vicariat de la chaire de professeur en astronomie, à la place de Wrennus, qui venoit d'être nommé inspecteur des bâtimens du roi, & en 1673 il eut cette chaire en premier. Il vint en France en 1676, avec les deux fils naturels que Charles II avoit eus de la princesse de Cleveland; mais ne s'accommodant point de l'air de la cour, il revint en Angleterre environ un an après, & y pensa sérieusement à donner une édition de l'historien Josephe. Mais les notes sans nombre, & les longues dissertations dont il prétendoit accompagner cette édition, jointes au grand nombre de manuscrits qu'il consulta, ont empêché qu'il n'ait vu la fin de ce travail, & que le public n'en ait joui. Cependant il avoit pris des engagemens qui lui causerent du chagrin, parcequ'il ne put y satisfaire. Pour se dissiper il alla en Hollande en 1683, où il fit quelque séjour. En 1691 Pierre Mewelius, évêque de Winton, le nomma à la cure de Brightwell, ce qui ne l'empêcha point de travailler aux catalogues des manuscrits de la bibliothéque Bodleyenne, & de quelques autres. Il retourna encore en Hollande en 1695, pour y acheter tout ce qu'il y trouveroit de bons & de rares manuscrits orientaux dans la bibliothéque de Golius, dont on devoit faire la vente. A peine fut-il de retour en Angleterre qu'il y mourut, le 12 janvier 1696. Ses collections & ses manuscrits ont été joints à la bibliothéque Bodleyenne. Il a fait imprimer les traités suivans : *De mensuris & ponderibus antiquis & de Mari Salomonis*, dont la plus ample édition est d'Oxford, 1688, *in-8°. Orbis eruditi litteratura à charactere samarit. deducta. Canon præcipuarum è stellis fixis secundùm observata majorum.* Dévotions particulieres en anglois. * Th. Smith. *vit. Bernh. annex. epist. Huntingdoni.*

BERNHARDI (Barthelemi) né à Feldkirk en Souabe l'an 1487, fit ses humanités à Isenac, & alla ensuite étudier en théologie à Erford, où il fut fait bachelier. Il fut fait soudiacre à Brandebourg, & diacre à Harbelstad. Quand il fut prêtre, il en alla faire les fonctions à Coire chez les Grisons. Il en sortit pour aller à Wittemberg, où il enseigna la physique d'Aristote. Mais il ne se borna pas à cette profession. Il se mit à étudier la théologie, & fit connoissance avec Luther, qui l'estima tant, qu'il voulut présider à une thèse qu'il soutint sur les matieres de la grace & du libre arbitre. Cette thèse, qui fit beaucoup de bruit, parcequ'on y accusoit de pelagianisme les théologiens de ce temps-là, fut soutenue en 1516 un an avant les fameuses thèses de Luther contre les indulgences. En 1518 Bernhardi fut fait recteur de l'académie de Wittemberg, & bientôt après on lui donna le gouvernement de l'église de Kemberg, qui est dans le voisinage. Il gouverna cette église pendant 33 ans, & il lui fit embrasser la prétendue réforme. Pour faire voir qu'il condamnoit le célibat des prêtres, il se maria publiquement le jour de la S. Barthélemi de l'année 1521. Quoique Luther approuvât le mariage des prêtres, il crut que Bernhardi s'étoit un peu trop pressé. Ce mariage en effet scandalisa les catholiques. Le cardinal Albert, qui étoit électeur de Mayence, archevêque de Magdebourg, & évêque d'Halberstad, écrivit à l'électeur de Saxe, & le pria de lui envoyer Bernhardi à Hall, afin qu'il rendît compte de sa conduite. Bernhardi ne voulut pas y aller, mais il fit écrire par Mélancthon une grande apologie, datée du 21 octobre 1521, dans laquelle il prétendoit montrer par plusieurs passages de l'écriture, & par la pratique de l'église ancienne, que le mariage n'est point défendu aux prêtres. Cette apologie se trouve dans le tome II des œuvres de Luther. Il présenta aussi sur le même sujet une requête à Frédéric, électeur de Saxe, par laquelle il le prioit de le protéger contre ses ennemis, qui lui faisoient un crime de ce qu'il avoit préféré la liberté évangélique à des raisons purement humaines. Cette affaire dura long-temps, & on fit beaucoup d'écrits de part & d'autre sur ce sujet. Bernhardi eut sept enfans de sa femme, deux garçons & cinq filles. Les catholiques, que sa conduite avoit offensés, chercherent les moyens de venger sur lui & sur sa famille, les régles de l'église qu'il avoit violées. Ils en trouverent l'occasion quand les troupes de Charles-Quint vinrent dans la Saxe. La famille de Bernhardi fut recommandée aux soldats Espagnols. Sitôt qu'ils furent entrés dans la petite ville de Kemberg, ils allerent à la maison du ministre, & le pendirent dans son cabinet. Il fut détaché par sa femme; mais il fut pris une seconde fois, & traîné au camp de Torgau. Il revint pourtant bientôt après, & rentra dans sa maison & dans son église, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva dans la 64 année de son âge, le 21 de juillet 1551. * Jo. Henrici Feustkingii, *de primo sacerdote marito Lutherano, Bartholomæo Bernhardi, Wittembergæ* 1703.

BERNIA, BERNA ou BERNI (François) natif de Bibiena dans la Toscane, ou selon d'autres d'Amporrecchio, dans le Florentin, chanoine de Florence, poëte italien & latin, qui vivoit dans le XVIe siécle, avoit été élevé auprès de Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII, & fut ensuite secrétaire de Jean Matthieu Giberti, évêque de Vérone. On lui procura un canonicat à Florence, où il mourut vers l'an 1538, sous le gouvernement d'Alexandre de Médicis. Le Berni a laissé diverses piéces en vers, dont le caractere est extrêmement enjoué. Il avoit commencé un poëme des amours de Roland, qu'il n'acheva pas. Cet auteur avoit un talent tout particulier pour la poësie burlesque, & avoit le caractere bouffon; on a même donné son nom à une des espéces du genre burlesque, qui est en usage chez les Italiens, & qu'on appelle *Berniesque*, à cause de lui. Ce poëte, outre cela, étoit un satirique fort mordant. Pour faire comprendre combien il l'étoit, un auteur Italien feint qu'ayant présenté le défi à Juvenal, pour faire voir par un essai de satires, laquelle des langues latine ou italienne auroit le dessus dans ce genre d'écrire, ce poëte ne voulut pas l'accepter. * Girolamo Ghilini, *nel theat. d'huom. letter. part. I.* Mascurat, *du jugement des piéces qu'on a écrites contre le cardinal Mazarin*, pag. 216. Trajan Boccalin. *Ragguagli di Parnasso, cent.* 1, *ragg.* 60, pag. 264, *& seq.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poët. modernes, t.* 8. Dans la *bibl. Italiana* de Fontanini, édition de Venise, 1728, *in-4°.* on cite ainsi quelques ouvrages de Berni : 1. L'*Orlando innamorato rifatto da Francesco Berni*; & l'on

ajoute que cet ouvrage a été imprimé trois fois ; 1. à Venise, par les Juntes en 1541 ; 2. à Milan, en 1542 ; 3. par les Juntes, encore à Venise, en 1545. Cette édition est augmentée & meilleure que les précédentes. 2. *Il primo libro dell'opere burlesche di Francesco Berni, di Giovanni della Casa*, &c. *Il secundo libro dell'opere burlesche di Francesco Berni*, &c. Les plus anciennes éditions du Berni & des autres poëtes burlesques sont celles de Venise 1538, *in-8°*, & de 1540, mais elles sont fort défectueuses : on a d'autres éditions de 1548 & de 1552 à Florence ; de 1555 à Florence, *in-8°* ; de Venise, en 2 vol. *in-8°*. le premier en 1564, le second en 1566. On estime l'édition de Londres de 1721 & 1724, 2 vol. *in-8°*.

Il y a un autre FRANÇOIS BERNIA, de Ferrare, postérieur à celui-ci, & que quelques auteurs confondent avec lui mal-à-propos. C'est ce dernier qui est auteur de l'ouvrage intitulé *De gli eroi della casa d'Este*, imprimé en 1640, *in-4°*. Menage, *Antibaillet*, tom. 1.

BERNICHO, *cherchez* BERENICE.

BERNIER (Pierre) né à Dijon, avocat au parlement, avoit épousé *Salomé* Virot, proche parente de *Claude* Saumaise. On dit que le 28 octobre 1628, jour de la prise de la Rochelle, il se fit protestant, pour dédommager, *disoit-il*, le parti, de la perte qu'il avoit faite ce jour-là. Fevret, dans son dialogue latin sur les célébres orateurs du barreau de Bourgogne, dit de Bernier : *Lingua impeditior & tardior memoria, sed ingenii vi, mentis constantiâ & assiduo labore, ista facilè superavit.* On a de lui : *Plaidoyé pour les apothicaires de Dijon* ; à Dijon, 1605, *in-4°*. M. le président Bouhier, dans la vie de Jean Guillaume, qui est au-devant de la coutume de Bourgogne, édition de 1717, prétend que le plaidoyé qui est imprimé à la suite de celui de Bernier, & qui porte le nom de Jean Guillaume, est encore une piéce de *Bernier*, parcequ'il est du même style. Il contient un réglement entre les médecins & les apothicaires pour la visite des drogues. Autre plaidoyé sur la question, *Si le mariage clandestin traité avec une seconde femme, doit tenir au préjudice des promesses faites par devant notaires avec une autre* ; à Dijon, 1612, *in-8°*. Dans l'épître latine à Nicolas Brulart, premier président au parlement de Dijon, au-devant de ce plaidoyé, Bernier dit qu'il s'étoit trouvé aux conférences du célébre Louis Servin, avocat général au parlement de Paris ; *Aliquoties in colloquium humanissimè receptus cum Heraldis & Baudiis, viris doctissimis.* On a aussi de Bernier, des vers latins, page 41 de la *défense du traité du délit commun*, par Milletot. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol. tom. I, pages* 43 *&* 44.

BERNIER (Jean) étoit de Blois, & fut docteur en médecine. Il en exerça la profession pendant 22 ans dans sa patrie, jusqu'en 1674 qu'il vint à Paris où il eut peu de pratiques. Il prend néanmoins le titre de conseiller & de médecin ordinaire de madame douairiere d'Orléans. Il est mort le 18 mai 1698 dans un âge avancé. On lui doit une *histoire de Blois*, in-4°, en 1682 ; des *essais de médecine*, en 1686, & seconde édition en 1695, *in-4°*. Un *Anti-Menagiana*, contre le *Menagiana*, 1693. Des *réflexions, pensées & bons mots*, sous le nom du sieur *Pepinocourt*, & non *Popinocourt*, comme plusieurs l'ont écrit, *in-12* en 1696. Enfin, un *jugement* & de *nouvelles observations sur les œuvres de Rabelais.* * Voyez la *biblioth. chartraine* de D. Liron. *Les mémoires* du P. Nicéron, *tome* 23, *pag.* 364 *jusqu'à* 373.

BERNIER (François) célébre médecin, étoit d'Angers, & fut reçu docteur en médecine à Montpellier. Comme il avoit du penchant pour voyager, il le suivit, partit de France en 1654, & alla d'abord dans la Terre-sainte, d'où il passa en Egypte. Il demeura plus d'un an au Caire, & s'étant rendu dans le Mogol, il demeura douze ans à la cour du prince qui le fit son médecin, & que Bernier accompagna dans plusieurs voyages. Il revint en France en 1670, passa en Angleterre en 1685, & mourut à Paris le 22 septembre 1688. Il a donné l'*histoire de la derniere révolution des états du grand-Mogol*, & des événemens particuliers de ce qui s'y est passé après la guerre, avec une lettre à M. Colbert sur l'état de l'Indostan, deux volumes *in-12*, en 1670. Une suite de ces mémoires, *tom.* 3 *&* 4, en 1671 & en 1699. On a réimprimé ces quatre volumes à Amsterdam, sous le titre général de *voyages de François Bernier*, *&c.* On en a une autre édition de 1710, au même lieu. Les autres ouvrages de ce voyageur concernent presque tous la philosophie : savoir, un *abrégé de la philosophie de Gassendi*, imprimé à Paris en 1675 *in-4°*, puis en huit vol. *in-12*, à Lyon en 1678 : & en 1684, en sept volumes, au même lieu. *Doutes sur quelques-uns des chapitres de cet abrégé*, en 1682. *Mémoires sur le quiétisme des Indes*, dans l'histoire des ouvrages des savans, septembre 1688. *Diverses piéces envoyées pour étrennes à madame de la Sabliere*, dans le journal des savans du 7 & du 14 juin 1688. *Favilla ridiculi muris*, contre Jean-Baptiste Morin, l'astronome, qui avoit attaqué Gassendi, *in-4°*, en 1651. *Traité du libre & du volontaire*, à Amsterdam en 1685. *Arrêt donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres-ès-arts, médecins & professeurs de l'université de Stagyre, au pays des chimeres, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.* M. Bernier a eu quelque part à cet arrêt singulier qui fut imprimé en 1671, & que l'on trouve dans plusieurs éditions des œuvres de M. Boileau Despréaux, qui en est le principal auteur, & dans le quatriéme tome du *Menagiana*. Requête des maîtres-ès-arts, professeurs & régens de l'université de Paris, présentée à la cour souveraine du Parnasse ; ensemble l'arrêt intervenu sur ladite requête, sur le même sujet, en 1671 à Delphe, par la société des imprimeurs ordinaires de la cour du Parnasse. Dans le mercure de France, décembre 1722, on trouve de Bernier un long fragment de lettre adressée à madame de la Sabliere, sur la division de la terre, par les différentes espéces ou races d'hommes qui l'habitent.

☞ BERNIER (Nicolas) célébre musicien, étoit né à Mante-sur-Seine en 1664, & mourut à Paris en 1734. On a de lui un grand nombre de motets, cinq livres de cantates, & d'autres piéces de musique. * M. l'Advocat, *dictionnaire historique portatif*.

BERNIEULES, branche de la maison de Crequi, *voyez* CREQUI.

BERNINI ou BERNIN (Jean-Laurent) vulgairement appellé *le cavalier Bernin*, originaire de Toscane, & né à Naples, a excellé dans la connoissance de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, & dans la science des machines & forces mouvantes. Il commença à paroître sous le pontificat de Paul V, qui prédit la grandeur où il arriva depuis, en voyant ses premiers ouvrages. Le pape Grégoire XV le fit recevoir chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, & Urbain VIII lui donna la surintendance de la fabrique de S. Pierre. Alexandre VII & Clément IX l'honorerent de leur estime & de leur amitié. La reine Christine de Suéde voulut bien lui rendre quelques visites. Rome lui est redevable d'une partie de ses plus beaux ornemens. On compte dans la seule église de S. Pierre jusqu'à quinze différens ouvrages de son invention, dont un seul suffiroit pour éterniser sa mémoire. Entre les principaux qu'il y a élevés, on admire principalement le maître-autel & le tabernacle ; la chaire de S. Pierre, les tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII, la statue équestre de Constantin ; la colomnate, c'est-à-dire, *les portiques soutenus d'un grand nombre de colonnes*, qui environnent la place ou parvis de saint Pierre ; la fontaine de la place Navonne ; l'église de S. André, du Noviciat des Jésuites, qui passe pour un bijou

bijou en fait d'architecture. L'on garde à Rome dans le cabinet de Kircher, quelques-uns de ses ouvrages de sculpture : il y en a un entr'autres qui représente fort naturellement un petit garçon qui tâche d'attraper une cigale. En 1665 le cavalier Bernin fut appellé en France pour travailler au dessin du Louvre, & il y fit le buste du roi, qui lui attira l'applaudissement de toute la cour. Il s'en retourna avec un brévet d'une pension de deux mille écus que sa majesté lui donna, & d'un autre de 500 pour son second fils qui l'accompagna en France, ce qui lui fit entreprendre la statue équestre du roi. Jamais l'antique n'avoit mis en œuvre un bloc de marbre si grand; car le soc, le cheval & la figure plus haute que nature, sont d'une seule piéce. Le roi y étoit représenté montant sur une montagne laquelle marque le sommet de la gloire. Cette statue n'a pourtant pas répondu à l'attente que les connoisseurs en avoient conçue; quoique cet habile homme y eût travaillé pendant quinze ans, & qu'elle eût couté des sommes immenses. On a été obligé, à cause du peu de ressemblance & de l'attitude trop forcée, de la métamorphoser en Curtius, Romain, qui se dévoua pour Rome, & qui se précipita dans un abîme, qu'avoit formé la terre entr'ouverte. On nous permettra pour l'honneur de nos sculpteurs François, d'opposer à cette statue équestre, ces deux groupes prodigieux de Mercure & de la Renomée, assis sur des chevaux aîlés, qui ont été posés dans les jardins de Marli au mois d'août 1702, & qui sont présentement (1758) dans celui des Tuilleries. Chaque groupe soutenu d'un trophée, a été fait d'un seul bloc de marbre; & tous deux, quoique travaillés avec un feu surprenant & une correction peu commune, n'ont couté que dix-sept mois de travail à M. Coisevaux de Lyon, déja célébre par tant d'autres excellens ouvrages. Le cavalier Bernin a eu un gout tout particulier dans ses ouvrages de sculpture, & il a tendu à la perfection par un chemin tout différent de celui des anciens. Il a recherché avec soin les différens effets de la nature, & personne avant lui n'avoit manié le marbre avec plus de facilité. Il étoit d'une humeur austere, brusque & impétueuse : défauts parfaitement exprimés dans un buste de lui, qu'on a envoyé à Paris, qui est très-ressemblant. Il mourut à Rome le 29 novembre 1680, âgé de 82 ans. Son corps fut porté à Sainte-Marie-Majeure, lieu de la sépulture de ses ancêtres. * M. l'abbé de la Chambre. Raguenet, *monumens de Rome. Mém. du temps.*

BERNIS (de PIERRE de) *cherchez* PIERRE DE BERNIS (de).

BERNOLDE, *cherchez* BERTHOLDE.

BERNON ou BERNO, abbé de Cluni, vivoit dans le X[e] siécle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit fils d'un comte de Bourgogne; mais il seroit difficile de le prouver. Il est sur qu'il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de la Baume, où il fut disciple de S. Eutique; qu'ensuite il eut la conduite de ce monastere, puis de celui de Gigny, duquel Baume devint un prieuré, & qu'enfin il fut premier abbé de Cluni en 910. Bernon gouverna les abbayes de Gigny & de Cluni en même temps. Il eut aussi le Bourg-Dieu, le prieuré de Souvigni, &c. sous sa conduite; & lorsqu'il se vit proche de sa fin, il donna le gouvernement de quelques-uns de ces monasteres à Widon son parent, & d'autres à S. Odon. Il mourut en odeur de sainteté le premier de janvier de l'an 927. * *Consultez* Jean dans la vie de S. Odon; Odillon dans celle de S. Maieul; Glaber Rodolphe; l'auteur de la vie de S. Hugues; Sigebert, & quelques autres écrivains qui parlent de Bernon, & dont les ouvrages sont dans la bibliothéque de Cluni.

☞ BERNON, abbé de Richenow, qui se trouve plus souvent nommé *Bern*, dans les manuscrits, & qui porte aussi le nom de *QUOD VULT DEUS*, passoit pour un des plus saints & savans personnages du XI[e] siécle. Presque tous les bibliographes modernes le font Allemand de nation, & moine de S. Gal; mais ces deux circonstances sont dénuées d'autorités suffisantes pour les établir. Il y a beaucoup d'apparence que Bernon étoit né François; & la suite de sa vie fait voir, qu'il ne demeura jamais à S. Gal en qualité de moine. Ce qu'on ne peut contester, c'est qu'il le fut de Fleuri, ou S. Benoît sur Loire. Il fit ses études dans ce monastere, sous Abbon, ou sous Constantin, & peut-être sous l'un & sous l'autre, qui eurent successivement la direction de l'école de Fleuri. Il y faisoit encore sa demeure en 999, & fut un des moines de ce monastere députés à l'assemblée d'Orléans, au sujet du différend survenu cette année touchant la durée de l'avent. De Fleuri, Bernon passa à l'abbaye de Prom, au diocèse de Trèves, apparemment pour y enseigner. Il ne tarda pas à s'y faire connoître avantageusement; & le roi S. Henri ayant été informé de son mérite, le fit élire en 1008 abbé de Richenow, à la place de l'abbé Immon qu'on avoit été obligé de déposer à cause de sa mauvaise conduite. Bernon reçut la bénédiction abbatiale des mains de Lantperg, évêque de Constance. Son mérite lui procura d'étroites liaisons avec Aribon de Mayence, à qui il dédia plusieurs de ses ouvrages; mais surtout avec le roi Henri. Il accompagna ce prince dans son voyage d'Italie en 1013, & se trouva à la cérémonie de son couronnement en qualité d'empereur, qui se fit à Rome au mois de février de l'année suivante. Il fut aussi présent à la conférence qu'eut ce prince avec les prêtres de l'église romaine, sur ce qu'ils ne chantoient pas le symbole à la messe après l'évangile. En 1032 il obtint du pape Jean XIX le privilége d'user des ornemens pontificaux dans la célébration des SS. mysteres. *C'est*, disent les auteurs de l'histoire littéraire, *le premier exemple que nous avons trouvé jusqu'ici d'un semblable privilége.* Mais Warmanne, évêque de Constance, le regardant comme une usurpation sur les droits attachés à sa dignité, en porta ses plaintes à l'empereur; & l'un & l'autre presserent si vivement Bernon, qu'il fut obligé de leur remettre son privilége, qui fut brulé en plein synode l'année suivante. La derniere action de sa vie fut la dédicace de l'église de son monastere, sous l'invocation de S. Marc, qu'il avoit rebâtie & rendue plus belle qu'elle n'étoit. La cérémonie s'en fit le 24 d'avril 1048. Bernon mourut le 7 de juin suivant, dans la quarantiéme année de son administration. Cette époque, qui est prise de la chronique d'Hermanne *le Bref*, moine de Richenow, qui écrivoit alors, montre qu'on ne doit avoir aucun égard à celle de la plupart de nos bibliographes modernes, qui font mourir Bernon dès l'année 1045. Les ouvrages qui nous restent de cet abbé sont un traité *de officio missæ* ou *de rebus ad officium missæ pertinentibus*, que nous avons dans le tome XVIII[e] de la *bibliothéque des Peres*; un autre sur la durée de l'avent, & le jour auquel il doit commencer, dans le *tome IV* des anecdotes de D. Bernard Pez : un autre *de musica seu tonis*, aussi dans le tome IV de l'ouvrage cité : un autre *de consona tonorum diversitate* : plusieurs lettres : quelques sermons, & les vies de S. Ulric ou Udalric, évêque d'Ausbourg; & de S. Meginrad, ou Meinrad, ermite & martyr. D. Mabillon a donné un édition de la derniere, dans la II[e] partie du IV[e] siécle bénédictin. On attribue aussi quelques poësies à l'abbé Bernon. * *Voyez* un plus long détail sur ses ouvrages, dans l'*hist. littér. de la France*, par D. Rivet, *t. VII*, *p. 375 & suiv.* C'est de cet ouvrage que nous avons extrait cet article.

BERNOULLI (Jacques) né à Basle le 27 décembre de l'année 1654, étoit fils de *Nicolas* Bernoulli, qui vivoit encore en 1706, âgé de 82 ans, & qui tint un rang considérable dans la république des lettres. Il fit ses premieres études avec soin. Au sortir des hu-

manités, il apprit l'ancienne philosophie de l'école ; & après avoir achevé son cours, & reçu, selon l'usage ordinaire, ses dégrés dans l'université de Basle, il s'appliqua à l'étude de la théologie, moins par inclination, qu'à la sollicitation de son pere. Il aima la poësie, & en fit les amusemens de sa jeunesse. On vit plusieurs piéces de sa façon assez agréables, en allemand, en latin & même en françois ; & l'on dit qu'il avoit beaucoup de facilité à composer des vers en ces trois langues. Ce gout & ce talent pour la poësie se trouverent joints en lui avec le génie des mathématiques ; ce qui nous paroîtroit plus extraordinaire, si nous n'en avions des exemples devant les yeux. Son amour pour ces dernieres sciences fut sa passion dominante. Son inclination se déclara de ce côté-là dès l'enfance ; & l'on remarque comme un effet de cette inclination, le plaisir singulier qu'il prenoit à cet âge, de considérer des figures de géométrie. Il devint géometre sans l'aide des maîtres, & dans les commencemens presque sans le secours des livres. On ne lui permettoit pas d'en avoir, & si le hasard lui en faisoit tomber quelqu'un entre les mains, il falloit qu'il se cachât pour le lire, afin d'éviter les réprimandes d'un pere sévére, qui l'avoit destiné à d'autres études. Cette sévérité lui fit prendre pour sa devise *Phaëton*, conduisant la char du soleil, avec ces mots : *Invito patre sidera verso :* ce qui a particulierement rapport à l'astronomie. Il s'appliqua de plus en plus à l'étude des mathématiques, & fit un tel progrès dans les connoissances géométriques, qu'à l'âge de dix-huit ans il donna des marques de la pénétration & de la subtilité de son esprit, en résolvant le fameux problême de chronologie, dans lequel l'on demande la Période Julienne, les trois cycles du soleil, de la lune & de l'indiction étant donnés. Bernoulli commença ses voyages en 1676. Pendant son séjour à Genève, il trouva moyen d'apprendre à écrire à Elizabeth de Waldkirch, qui avoit perdu la vûe deux mois après sa naissance. Il fit à Bourdeaux des tables gnomoniques universelles, qui n'ont point encore été publiées ; & après avoir vu la France en 1680, pour achever de se perfectionner, il retourna chez lui. Ce fut alors qu'il se mit à lire *la recherche de la vérité* du pere Malebranche, & la philosophie de Descartes, dont il gouta extrêmement la méthode. Il parut dans ce temps-là une cométe : il en prédit le retour, & composa là-dessus, en se divertissant, un petit essai dans sa langue, & quelque temps après le traduisit en latin. Il se mit ensuite sur le Rhin pour passer en Hollande, où il s'adonna fort aux méditations de la nouvelle philosophie, & s'appliqua surtout à cette partie des mathématiques, qui consiste dans la résolution des problêmes & dans les démonstrations. Les journaux de Leipsick & de Paris font une ample mention de deux de ses ouvrages : le premier sur la cométe, & l'autre sur la pesanteur de l'air. Après avoir visité la Flandre & le Brabant, il se rendit à Calais, & s'embarqua pour l'Angleterre : il vit à Londres tout ce qu'il y avoit d'hommes célébres dans les sciences, & en fut consideré. Il se trouva souvent aux conférences de la société royale de Londres, qui se tenoient toutes les semaines chez le fameux M. Boyle, dont il acquit particulierement l'estime. D'Angleterre il passa à Hambourg, & de-là revint à Basle où il ouvrit un collége, comme on l'appelle dans ce pays-là, d'expériences mêlées de physique & de méchanique. Il y parut avec éclat, & fit voir dans Basle, ce grand nombre de belles choses nouvellement découvertes, & qu'on n'y connoissoit pas avant lui. En 1687 la chaire de mathématiques à Basle étant venue à vaquer par la mort de Pierre Megerlin, professeur très-estimé, on jetta aussitôt les yeux sur Bernoulli pour la remplir, & il fut élu d'un consentement unanime de tous les magistrats. La réputation d'un si grand géometre attira dans Basle un nombre considérable d'étrangers, qui venoient de toutes parts pour l'entendre. Un de ses principaux ouvrages est l'excellent traité qu'il a composé de l'arithmétique des *infinis*, dans lequel il dévelope les mysteres de l'art les plus profonds & les plus cachés. On estime aussi beaucoup son *ars conjectandi*, qui n'a été donné qu'après sa mort, *in*-4°, à Basle 1713, avec le traité de l'arithmétique des infinis. M. Bernoulli détermine dans le premier, & y réduit au calcul les différens dégrés de certitude ou de vraisemblance des conjectures qu'on peut former sur les choses qui semblent dépendre de ce qu'on nomme improprement, *le hazard*. Les journaux de Leipsick & de Paris sont remplis de ses découvertes. Il a eu bonne part, avec son frere Jean Bernoulli, au nouveau calcul de M. Leibnitz. Ces deux freres ont eu l'honneur d'être aggrégés à l'académie royale des sciences en 1699, & à celle de Berlin en 1701. Jacques Bernoulli mourut en 1705 le 16 d'août à l'âge de 50 ans & 7 mois, & l'on n'a point trouvé de personne plus digne de remplir une chaire, qu'il a laissée vacante à Basle, que son frere Jean Bernoulli, dont nous parlons dans l'article suivant. * *Le journal des savans de Paris de l'année* 1706 *du* 8 *février*, *pag.* 8. *Histoire de l'académie royale des sciences*, *imprimée à Paris en* 1708. *Act. erud. Leips.* 1706.

BERNOULLI (Jean) docteur en philosophie & en médecine, très-célébre géometre, & professeur en mathématiques, naquit à Basle le 27 juillet vieux style de l'année 1667, de *Nicolas* Bernoulli & de *Marguerite* Schœnauer son épouse. On n'oublia rien pour cultiver des talens naissans qui se faisoient déja distinguer. A six ans il fut envoyé au collége, & le 5 septembre 1682 ayant fini le cours de ses humanités, il fut reçu étudiant en philosophie. Peu après on l'envoya à Neuchâtel pour apprendre le françois & les principes du négoce, si son inclination se tournoit de ce côté-là. Né pour de plus grandes choses, son penchant l'entraîna dans le parti des études, & de retour dans sa patrie, au bout d'une année, il continua de s'appliquer avec ardeur aux belles-lettres & aux sciences. Il reçut les dégrés de maître-ès-arts, ou de docteur en philosophie l'an 1685, & c'est de cette science qu'il fit sa plus grande occupation, & où il a acquis une réputation immortelle. M. Jacques Bernoulli son frere, plus âgé que lui de treize ans, lui inspira le premier du goût pour les mathématiques, qu'il avoit déja poussées fort loin. Notre jeune philosophe trouva tant de satisfaction dans cette étude, que dans peu il eut parcouru & compris les écrits des mathématiciens tant anciens que modernes. Les deux freres animés du même esprit pour les mathématiques, tomberent fortuitement sur un petit écrit du célébre M. de Leibnitz, inséré dans les actes de Leipsick 1684 où, en très-peu de pages, il donne l'idée du fameux calcul différentiel. Quoique M. Leibnitz ne se fût découvert qu'à demi dans cet écrit, pour piquer sans doute la curiosité & l'émulation des mathématiciens de son temps ; il n'en fallut pas davantage à MM. Bernoulli pour en pénétrer tout le secret, & ils en donnerent des preuves par plusieurs piéces qu'ils publierent sur la matiere des infiniment petits. Cette premiere découverte conduisit notre docteur infatigable & pénétrant à celle du *calcul intégral*. Ce fut lui qui, pour faire sentir la bonté & l'utilité de sa méthode, proposa le problême de *la Chaînette*. Ce problême, ayant été proposé dans les actes de Leipsick, il n'y eut que trois mathématiciens qui le résolurent, M. Leibnitz, M. Huguens, & notre docteur. On n'a qu'à consulter les actes de Leipsick de l'an 1691. A l'exemple des anciens philosophes M. Bernoulli voulut voyager pour connoître de plus près les savans d'alors & leurs découvertes. Il commença son voyage en 1690, & s'arrêta d'abord à Genève, où il demeura pendant huit mois. Il s'y lia particulierement avec M. Daniel

le Clerc, médecin & conseiller, auteur de l'histoire de la médecine, & avec M. Christophe Fatio de Duillier, auquel il donna réguliérement une heure par jour pour l'initier dans les nouvelles analyses, qu'il poussa fort loin par son application extraordinaire. L'année suivante, vers le commencement de l'automne, il se rendit à Paris. Sa premiere connoissance fut celle du célébre P. Malebranche, qui lui fit l'accueil le plus gracieux & qui l'invita à se trouver à une assemblée de savans qui se faisoit chez lui réguliérement un jour fixé dans la semaine. La premiere fois que notre philosophe s'y trouva, il y vit M. le marquis de l'Hôpital, qui passoit alors pour un des plus grands mathématiciens de l'Europe. La doctrine des calculs étoit alors si peu connue, que M. de l'Hôpital fut surpris de voir résoudre à M. Bernoulli, comme en se jouant, des problêmes que le mathématicien François regardoit comme insolubles. Il gouta donc avec admiration les nouvelles méthodes, & pria notre savant voyageur de lui dévoiler ces précieux mystères. M. Bernoulli, nullement avare de ses connoissances, satisfit l'ardeur de M. de l'Hôpital, qui ne se contenta pas des leçons de vive voix, mais qui les voulut avoir par écrit de peur de les oublier. Notre docteur eut encore cette complaisance. Tous les deux jours il lui portoit une longue leçon écrite, dont le marquis a su faire usage dans la suite. En 1692 M. le marquis s'étant retiré dans une de ses terres, savoir à Ouques, près de Blois, pour y passer quelque temps en famille, pria M. Bernoulli de l'y accompagner. Il se rendit à cette invitation, & pendant trois ou quatre mois qu'il y fut, il fortifia son illustre disciple dans l'usage des nouveaux calculs pour résoudre tous les problêmes physico-mathématiques. C'est dans ce séjour que notre docteur toujours appliqué, toujours inventif, découvrit un troisiéme calcul qu'il nomma *exponentiel* ou *parcourant*, & dont il a publié les principes dans les actes de Leipsick de 1697. Le pere Reyneau, prêtre de l'Oratoire, qui professoit alors les mathématiques à Angers, ayant appris que M. Bernoulli étoit à Ouques, s'y rendit pour tâcher de pénétrer dans le secret des nouvelles méthodes. M. Bernoulli ne lui en fit aucun mystère, & l'habile Oratorien en fit usage quelque temps après dans son *Analyse démontrée*, qu'il publia en 1708. De retour à Paris M. Bernoulli se lia avec plusieurs savans académiciens, M. Cassini le pere, M. de la Hire le pere, & surtout avec M. Varignon, avec qui il a été en commerce de lettres jusqu'à la mort de ce savant géométre & analyste. Il revint dans sa patrie au mois de novembre 1692. Peu après il lia une correspondance très-étroite avec le fameux M. de Leibnitz, qui a durée jusqu'au décès de ce grand ornement de l'Allemagne. En 1693 M. de Leibnitz fut chargé de la part du duc Antoine Ulric d'inviter M. Bernoulli à se rendre à Wolfenbuttel pour y occuper une chaire de mathématiques; mais un mariage vint à la traverse, & l'empêcha d'accepter cette vocation. Avant que de se marier notre philosophe reçut, avec les solemnités ordinaires, le bonnet de docteur en médecine. Huit jours après, il épousa une personne d'un solide mérite, de beaucoup d'esprit & d'une ancienne famille de Basle, qui depuis très-long-temps a donné à l'état une suite de magistrats distingués, savoir mademoiselle *Dorothée* Falckner, dont le pere étoit conseiller & scholarque. Les curateurs de l'université de Groningue adresserent en 1695 à M. Bernoulli une vocation très-honorable pour la profession des mathématiques. Il l'accepta & arriva à Groningue avec sa famille naissante le 22 octobre. Il se distingua si avantageusement, & par ses leçons qui étoient courues, & par les thèses que l'on soutenoit sous sa présidence, qu'on le pria de faire des expériences physiques en public, lui procurant tous les instrumens nécessaires. Ce fut au milieu de ces expériences qu'il découvrit le *phosphore mercuriel*. Le roi de Prusse Frédéric I à qui l'auteur fit présenter un de ces phosphores, l'honora d'une belle médaille d'or & d'une place dans l'académie royale des sciences de Berlin, que l'on venoit d'établir sous la direction de M. de Leibnitz. Deux ans auparavant, savoir en 1699, l'académie royale des sciences de Paris s'associa notre docteur & M. son frere aîné, quoiqu'il n'y ait que huit places pour les étrangers. Dans la suite plusieurs autres sociétés savantes voulurent s'associer M. Bernoulli; la société royale de Londres; l'institut de Boulogne, & l'académie impériale de Petersbourg, où il eut la satisfaction d'avoir pour collégues deux de messieurs ses fils qui y occupoient des chaires de professeur. Pendant que M. Bernoulli étoit à Groningue, le magistrat d'Utrecht lui fit offrir en 1703 la chaire de mathématiques avec de très-bons appointemens; mais le magistrat de Groningue para le coup, & lui augmenta sa pension. Comme on eut le vent à Utrecht en 1705 que notre professeur étoit sur le point de retourner dans sa patrie, on lui députa M. Burman, alors recteur de l'université d'Utrecht, pour tâcher de l'attirer par tous les moyens possibles; mais toute l'éloquence de l'illustre M. Burman, & toutes ses offres ne parurent pas contrebalancer le désir qu'il avoit de satisfaire sa famille, & surtout M. son beau-pere, qui souhaitoit son retour. Il partit donc de Groningue au grand regret des curateurs & de l'université. Arrivé à Amsterdam il y apprit la mort de M. son frere, & il vit bien que l'on ne manqueroit pas de lui donner la chaire de mathématiques qu'il laissoit vacante. En passant par Utrecht M. Burman le conduisit chez M. le président de Sypensteen chargé, de la part du conseil, de le tenter par toutes sortes d'endroits. L'amour de la patrie triompha encore, de même que de la tentative que l'on fit à Leyde pour l'attirer dans cette fameuse université. Enfin après dix ans d'absence il arriva heureusement à Basle où il étoit souhaité. Peu après le sénat académique vint en corps lui offrir la chaire vacante de mathématiques, & le conseil à la sollicitation de l'académie, lui accorda une gratification personnelle. Il prit possession de son emploi le 17 novembre 1705, par un discours *de fatis novæ analyseos & geometriæ sublimis*. Depuis ce temps-là il n'a cessé de donner des leçons publiques & particulieres avec autant d'exactitude que de succès. Sa réputation lui a attiré, de fort loin, des écoliers de distinction & déja fort avancés dans les sciences sublimes, des professeurs, des docteurs, des académiciens, de Suéde, d'Angleterre, de France, d'Italie, de Suisse, de Genéve & du fond de l'Allemagne. On leur a souvent ouï dire qu'outre la clarté ils trouvoient en lui un fonds inépuisable; & que lorsqu'ils croyoient n'avoir plus rien à apprendre de lui, il leur ouvroit de nouvelles routes qui leur étoient très-inconnues. En 1707 il fut fait membre du sénat académique; & il a porté toutes les charges qui y sont annexées, ayant été huit fois doyen de la faculté en philosophie, & deux fois recteur de l'université, emploi qu'il remplissoit encore en 1741 pour la seconde fois. M. Volder professeur de mathématiques à Leyde étant mort, le célébre M. Nood professeur en droit, lui écrivit en 1709 pour l'engager à venir remplacer le défunt; mais tant de raisons qui l'attachoient à sa patrie, lui firent refuser cette vocation tentative & plusieurs autres qui lui furent offertes dans la suite, comme celle de l'université de Padoue en 1714, plus avantageuse encore que les précédentes, & celle des curateurs de l'université de Groningue, qui en 1717 n'omirent rien pour le rappeller chez eux, preuve évidente qu'ils en étoient parfaitement satisfaits. Il fut député en 1722 par le sénat académique, conjointement avec feu M. Théodore Zwinger docteur & pro-

fesseur en médecine, auprès de l'évêque de Basle, à Porentru, pour lui demander, comme au chancelier de l'université de Basle, le renouvellement des priviléges & du vice-cancellariat, cérémonie qui se renouvelle tous les dix ans. Le collége public, où les jeunes gens commencent l'étude des humanités, étant tombé dans un assez grand désordre, le magistrat en 1725 jetta les yeux sur M. Bernoulli, connoissant ses lumieres, son assiduité & sa fermeté, surtout essentielle dans ces occasions, pour tracer un nouveau plan aux régens, & pour le faire exécuter. Il voulut bien s'en charger, malgré la fatigue & les désagrémens qui sont naturellement attachés à l'emploi de réformateur. Il s'y appliqua avec beaucoup de succès pendant une année, se trouvant tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir, dans les classes. Un étranger auroit été surpris, de voir un fameux géométre la plume à la main, pour corriger des thémes au milieu d'une troupe de jeunes enfans. Cet endroit n'est pas le moins brillant de la vie de notre docteur. Comme il a su descendre aux occupations les moins flateuses, il n'a pas moins su s'élever à ce que les sciences ont de plus sublime, lorsqu'il a voulu suivre tout le vol de son génie. C'est ce qui paroît par le grand nombre de piéces qui sont sorties de sa plume, & qui se trouvent dispersées dans les journaux des différentes sociétés savantes. Enfin il a cédé aux désirs de ceux qui ont souhaité qu'il rassemblât en un corps, pendant sa vie, tous ces précieux morceaux; & toutes ces œuvres réunies ont été très-proprement imprimées à Lauzanne chez Marc-Michel Bousquet en 4 vol. *in*-4°. 1743. La correspondance savante de M. Bernoulli n'est pas un de ses moindres ouvrages. Il a été en relation depuis long-temps avec tout ce qu'il y a eu de plus distingué entre les philosophes & les mathématiciens. La liste en seroit trop longue si nous les voulions citer. Si les nouvelles découvertes de M. Bernoulli lui ont attiré un grand nombre d'admirateurs, elles lui ont aussi suscité plusieurs adversaires de toute espéce. Ces sortes de contentions ne sont pas toujours des plus paisibles. Les philosophes eux-mêmes, qui devroient être au-dessus de la région des passions, ne gardent pas toujours les justes bornes de la modération, parceque leur philosophie n'est pas assez pratique. Lorsqu'en Angleterre on s'éleva contre M. de Leibnitz, pour lui disputer l'honneur de l'invention du calcul des infiniment petits, M. Bernoulli se vit comme seul chargé de défendre les droits de son ami qui étoit mort, & cela contre une foule d'ennemis, tels que M. Keil, Taylor, Pemberton, Robins, &c. ce qui fait que le spirituel & savant M. de Fontenelle compare notre athléte mathématicien au fameux Coclès, qui seul, sur un pont, soutint l'effort d'une armée entiére. (*Voyez l'hist. de l'Acad. des Sciences de* 1719, *p.* 19) A l'occasion des forces vives, M. Bernoulli a eu plusieurs contredisans, quoique son sentiment soit adopté par un bon nombre de savans hommes, & gagne tous les jours du terrein. L'esprit de parti se glisse même entre les philosophes. Outre ces démêlés géométriques M. Bernoulli en a eu quelques autres: 1. avec M. le chevalier Renau sur la manœuvre des vaisseaux, dispute qui occasionna un traité de notre docteur, avec ce titre: *Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux, &c.* à Basle 1714; 2. avec M. Jurin sur un principe d'hydraulique; 3. avec M. Brook Taylor, sur une formule différentielle de M. Cotes à intégrer, qu'on avoit proposée comme un défi à tous les mathématiciens non Anglois; 4. avec M. Keil sur différentes matiéres, & qui reprochoit à notre philosophe d'avoir publié les fautes qu'il avoit découvertes dans les ouvrages de M. Newton 5. avec M. Pemberton sur les courbes trajectoires-réciproques; 6. avec M. Herman pendant qu'il étoit professeur à Francfort sur l'Oder; 7. avec M. le C. Riccati Italien, sur la figure des orbites planétaires. M. Bernoulli a remporté plusieurs prix; & dans une occasion il a eu la plus douce satisfaction qu'un pere puisse gouter, c'est de le partager avec un de ses fils, M. Daniel Bernoulli. En 1730 il remporta le prix sur cette question, *quelle est la cause physique de la figure ellyptique des planétes & de la mobilité de leurs aphelies.* En 1734 sur celle-ci; *quelle est la cause physique de l'inclinaison des orbites des planétes par rapport au plan de l'équateur, &c.* Le prix étoit double cette année-là, & c'est celui qu'il partagea avec M. Daniel Bernoulli. M. Bernoulli est mort le premier jour de l'an 1748, âgé de 80 ans, cinq mois moins cinq jours. Il a eu de son mariage neuf enfans, cinq fils & quatre filles. Trois de Messieurs ses fils ont dignement marché sur ses traces, & en partageant sa gloire ils n'ont pas peu servi à l'augmenter. 1. M. NICOLAS Bernoulli, mort à Petersbourg, dont nous allons parler. 2. M. DANIEL Bernoulli, docteur en médecine, qui, étant professeur en mathématiques à Pétersbourg, a été rappellé dans sa patrie pour remplir la chaire d'anatomie & de botanique. Il a remporté divers prix: 1. en 1725 sur la matiére de la *perfection des clepsydres & des sabliers sur mer;* 2. en 1734, avec M. son pere; 3. en 1737 *sur la perfection des ancres*, 4. en 1740 *sur le flux & le reflux de la mer;* 5. en 1743 *sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée.* On a outre cela de lui *Exercitationes mathematicæ; Venetiis* 1724. *Hydrodynamica sive de viribus & motibus fluidorum, &c. Argent.* 1738. Ce traité a été fort gouté des connoisseurs. Plusieurs de ses dissertations, sur diverses matiéres, se trouvent dans les mémoires de Pétersbourg. 3. M. JEAN Bernoulli, docteur en droit, dont quelques-unes des piéces ont été couronnées par l'académie royale des sciences de Paris, en 1736 *sur la propagation de la lumiere;* en 1737 *sur les ancres;* en 1741 *sur le sujet du cabestan*, & qui n'écrit pas avec moins d'esprit & de délicatesse, que de pénétration & de savoir, a été élu professeur en éloquence le 17 mai 1743. * *Mémoires manuscrits. Supplément françois de Basle.* En 1748 M. le Rond d'Alembert, très-habile géométre, associé de l'académie royale des sciences de Paris, & de celle de Berlin, a donné un excellent *mémoire sur la vie & les ouvrages de M. Bernoulli*, *in*-12 de 42 pages, qu'on lit pareillement dans le *Mercure de France.* Ce mémoire est un écrit raisonné & très-bien fait sur les systêmes & les écrits de M. Bernoulli.

BERNOULLI (Nicolas) neveu de Jacques & fils de Jean, né à Basle en janvier 1695, fut élevé jusqu'à l'âge de plus de dix ans à Groningue, où son pere professoit les mathématiques. Dès l'âge de huit ans il parloit allemand, françois, flamand & latin. Il fut fait maître-ès-arts en 1711, après son cours d'humanités. Ensuite il s'attacha au droit, sans négliger les mathématiques dans lesquelles il avoit fait de si grands progrès sous les yeux & par les avis de son pere, qu'à l'âge de 17 ans il en donna des leçons, principalement à *Daniel* Bernoulli son frere, qui avoit une grande disposition pour ces sciences. Il fut licencié en droit en 1715, & peu après il alla en Italie, dont il parcourut les villes principales, & d'où il vint à Paris où il fit amitié avec MM. de Montmort & de Varignon. Une maladie subite l'obligea de retourner à Basle; mais dès que sa santé fut rétablie il passa de nouveau en Italie, & il demeura deux ans à Venise chez M. Vezzius, noble Vénitien, à qui il enseigna les mathématiques. Il revint à Basle en 1722; & en 1723 il fut appellé à Berne, pour y enseigner publiquement la jurisprudence. Au bout de trois ans il fut appellé dans l'université naissante de Petersbourg, où il eut une chaire de professeur en mathématiques. Il arriva dans cette ville avec son frere Daniel qui y étoit aussi appellé, le 27 octobre de l'an

1725; mais une fiévre lente qui le consuma le mit au tombeau, le 27 juillet 1726, au grand regret de l'université de Petersbourg. On trouve quelques piéces de sa façon dans les actes de cette université, & dans ceux de Leipsick. La czarine voulut faire les frais de son enterrement. * *Mémoires du temps.*

☞ BERNOWIN, évêque de Clermont qui vivoit à la fin du VIII & au commencement du IX[e] siécle, sous le régne de Charlemagne. Il est auteur de quelques piéces de poësie latine qui se trouvent dans différens recueils. On peut voir ce que dit de ce prélat & de ses poësies, D. Rivet, *hist. litter. de la France, tome IV, pag.* 481-484.

BERNOW, *Bernovia*, petite ville du cercle de la haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la moyenne Marche de Brandebourg, sur la riviere de Pancke, à trois milles de Berlin.

BERNULPHE, roi de Mercie en Angleterre, usurpa la couronne sur Céolulphe son prédécesseur l'an de J. C. 828, & regna trois ans. Il fut vaincu par Egbert à Ellanduna; & comme il s'enfuyoit vers les East-Angles, c'est-à-dire, *les Anglois* qui habitoient l'orient d'Angleterre, ils le tuerent. * *Dict. angl.*

BERNSTADT ou BERNSTAD, *Bernardi urbs*, ville d'Allemagne dans la Silésie, est située sur la riviére de Veld ou Veida, & dans le duché d'Olff, sur le ruisseau de Weida, avec un ancien château des ducs, environ à trois milles de Breslau, capitale de Silésie. * Sanson. Baudrand.

BERO ou BEROUS (Augustin) de Boulogne; vivoit vers l'an 1530, & étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique. Les plus recherchés de ses ouvrages sont: *Lectura super* 1, 2, 3 & 5. *Decretal. conciliorum tom. IV. Quæstionum, tom. I. &c.* * Alidosius, *de doct. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon.*

BEROALDE (Jean) né à Palerme, se fit connoître & estimer à la cour de Rome par ses talens, son savoir & la pureté de ses mœurs. En 1548 on l'éleva à l'évêché de Telese, où il donna des preuves de son éloquence, sur-tout dans un discours qu'il fit aux cardinaux pour l'élection d'un pape. En 1556 il fut pourvu de l'évêché de sainte Agathe. En 1557 il fut établi juge avec Prosper Rebiba, le cardinal Annibal Bozzuti, & Gabriel Sirlet, pour terminer le différend survenu entre l'empereur Charles-Quint & Philippe II roi d'Espagne. Béroalde assista aussi au concile de Trente, & sur-tout dans la dix-huitiéme & la dix-neuviéme session. L'ambassadeur du roi d'Espagne étant venu au concile en 1562, & ayant fait haranguer en son nom Galeace Brugora, Milanois, Béroalde répondit au nom du concile. Dans la dix-neuviéme session tenue au mois de mai 1562, il harangua de nouveau en présence des peres du concile. Il mourut en 1566, & fut enterré dans son église cathédrale. Ses harangues faites au concile, & celle pour l'élection d'un pape, au moins celle-ci, & une des autres, ont été imprimées. * Voyez le *dictionaire historique* de la derniére édition de Hollande.

BEROALDE ou BEROALD (Matthieu) de Paris, qui professoit la religion protestante dans le XVI[e] siécle, avoit une grande connoissance des langues; il savoit la théologie, l'histoire & les belles lettres, & enseigna l'hébreu à Orléans, & l'histoire à Sedan. On a de lui une chronologie latine. Il fut depuis professeur en philosophie, & ministre à Genève, & mourut avant l'an 1583.

BEROALDE (François) son fils, seigneur de Verville, naquit à Paris, le 28 avril 1558, se fit catholique après la mort de son pere, & fut chanoine de S. Gatien de Tours en novembre 1593. Il fut poëte, mathématicien & chymiste, & composa un traité de la duplication du cube; des élemens de méchaniques; des remarques sur les méchaniques de Jacques Besson; l'idée de la république; une traduction du songe de Poliphyle; & plusieurs ouvrages & poëmes concernant la recherche de la pierre philosophale, &c. Un de ses derniers ouvrages fut, *le moyen de parvenir*, livre des plus licencieux, dans lequel plusieurs auteurs cyniques ont puisé, & où l'on voit que cet hérétique converti n'étoit ni catholique ni huguenot, puisqu'il s'y moque également des uns & des autres. Il est aussi auteur du *voyage des princes fortunés*, ouvrage romanesque & chymique, & des plus ennuyeux. On a aussi de lui un recueil de poësies, qu'il publia en 1583, sous le titre d'*appréhensions spirituelles.* * La Croix-du-Maine, *bibl. françoise, p.* 91 & 316. Kecherman, *in Matth. hist. &c.*

BEROALDE (Philippe) né à Boulogne-la-Grasse, le 7 novembre 1453, professa les belles lettres à Paris, à Parme, & ailleurs, & mourut le 17 juillet 1505, âgé de cinquante-un ans, huit mois & neuf jours. Il fut enterré en l'église de S. Martin de Boulogne. Béroalde étoit un des premiers hommes de son siécle pour les lettres. Il avoit une très-grande lecture, mais il manquoit un peu de jugement. Il s'appliquoit principalement à donner le jour aux auteurs les plus obscurs de l'antiquité, & sa passion étoit de remettre en usage quantité de vieux mots bannis depuis long-temps de la langue latine. C'est ce qui paroît entr'autres dans ses commentaires sur l'*Asne d'or* d'Apulée, qu'il se rendit si familier, qu'il en devint comme tout hérissé dans les maniéres de parler & d'écrire. D'ailleurs il ne manquoit pas d'esprit: il avoit même de la subtilité & de la doctrine, comme il l'a fait voir dans ses commentaires sur *Apulée*, & sur les autres auteurs qu'il a expliqués. Ses opuscules furent imprimés à Basle en 1513. Il a laissé un fils nommé *Vincent.* * Erasme, *dial. ciceronian. p.* 162. Johan. Pic. *apud Jovium. num.* 51. F. Florid. Sabin. *apol. adv. calum. L. L. & ex eo* Vossius, *de hist. lat.* Gasp. *de arte critic. pag.* 6. Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens, tom. II édit. de* 1722.

On trouvera dans le tome XXV des *mémoires* du P. Niceron, un article plus détaillé, qui a été fait d'après les vies du même Béroalde, écrites par Jean de Pins, Toulousain, (*Joannes Pinus*) & Barthelemi Bianchini. Nous remarquerons seulement, ce qui n'a point été observé par le pere Niceron; 1. que cette vie de Béroalde par Jean de Pins, imprimée à Boulogne en 1505 *in*-4°. est adressée à Jean-Etienne Poncher, évêque de Paris, dont l'auteur fait l'éloge en commençant & en finissant son ouvrage; 2. que cette vie, qui étoit devenue rare, a été réimprimée depuis la publication du tome XXV[e] du pere Niceron, dans le premier volume d'un recueil de piéces, publié à Coburg en 1735 *in*-4°. par les soins de Jean Gérard Meuschénius, de l'académie des sciences de Prusse, sous le titre de *vitæ summorum dignitate & eruditione virorum, &c.* 3. qu'à la fin de cette vie on trouve deux lettres de Jean de Pins, l'une adressée à Jean-Baptiste Pie, l'autre au savant François Tissard; 4. que le panégyrique de Louis Sforce, duc de Milan, cité par le pere Niceron dans l'énumeration des piéces comprises dans le recueil de divers opuscules de Béroalde, imprimé en 1507 à Paris, *in*-4°. & réimprimé dans la même ville en 1509 & 1511, avoit déja paru séparément à Boulogne en 1500 *in*-4°. Meuschenius a fait réimprimer ce panégyrique sur cette ancienne édition de Boulogne dans le II[e] volume du recueil cité plus haut, qui a paru à Coburg, en 1736 *in*-4°. 5. On a une autre édition de deux recueils des opuscules de Béroalde que celles qui sont marquées par le pere Niceron. Le premier recueil imprimé par Jean Frellon est intitulé: *Orationes, prælectiones, præfationes, & quædam mithicæ historiæ Philippi Beroaldi:* & contient les piéces suivantes: *Oratio habita in enarratione Georgici carminis atque tranquilli, quâ laus rei*

rusticæ continetur. Oratio habita in principio enarrationis Propertii, continens laudes amoris. Oratio habita in enarratione Titi Livii ac Silii Italici, continens historiæ laudationem. Oratio habita in enarratione epistolarum Ciceronis & Lucani, continens laudem poëtices. Oratio in enarratione Rhetoricorum, continens laudationem eloquentiæ atque Ciceronis. Oratio habita in enarratione Juvenalis atque Salustii. Oratio habita in enarratione quæstionum Tusculanarum & Horatii Flacci, continens laudem Musices. Oratio habita in enarratione Persii poëtæ satyrici. Oratio dicta apud rectorem scholastici conventus ineuntem scholasticam præfecturam. Oratio habita dum rector scholasticus nomine melior accepit magistratûs insignia. Oratio ad tribunos plebis. Epistola ad Ludovicum Sphortium & ejusdem panegyricus. Epistola ad Bartholomeum Chalcum ducalem secretarium. Oratio in nuptias Bentivolorum. Oratio nuptialis habita Mediolani. Historia Gisippi & Titi, avec une lettre à Minus Roscius, sénateur de Boulogne. *Mithica historia de Galeso Cymone. Oratio in enarratione Verrinarum. Epistola ad Christoph. Vaitimillum scholasticum Boëmum. Oratio proverbialis.* Ce premier recueil est suivi de quelques écrits d'Ange Politien, d'Hermolaüs Barbarus, & de Jason Maynus. Le second recueil, intitulé, *Varia Philippi Beroaldi opuscula*, imprimé, comme le premier, *in*-4°. par Jean-Frellon, contient 1. *Libellus de septem sapientium sententiis.* 2. *Symbola Pythagoræ moraliter explicata. De felicitate opusculum. Libellus de optimo statu.* Plusieurs poësies latines, avec des commentaires d'Ascensius. *Varia epigrammata. Declamatio philosophi, medici & oratoris. Declamatio ebriosi, scortatoris, & aleatoris*: avec des lettres préliminaires au-devant de ces deux dernieres piéces. 6. Le pere Niceron auroit dû encore ajouter, que dans le *Thesaurus criticus*, &c, publié par Jean Gruter à Francfort 1602, *in*-8°, *tom. I*, on trouve quantité d'observations de Beroalde sur Ovide, Horace, Juvenal, Martial, Catule, Ciceron, Pline, Apulée, Servius, &c, depuis la *pag.* 190 jusqu'à la *pag.* 310 du recueil cité.

BEROALDE (Philippe) neveu du précédent, & non son fils, comme quelques-uns l'ont cru, fut sous le pape Léon X, bibliothécaire du Vatican; mais il mourut à 28 ans, en 1518, avant que de prendre possession de cet emploi. Lilio Giraldi le met entre les excellens poëtes de son temps; & Erasme en fait aussi mention, *in Ciceron.* Quant à la poësie des deux Beroaldes, l'ancien étoit un fort médiocre versificateur; mais le neveu, au sentiment de quelques-uns, excelloit dans les vers lyriques. Il a fait aussi des ïambes, des hendecasyllabes, des épigrammes & des élégies. Les vers de l'un & de l'autre se trouvent confondus dans le premier tome des délices des poëtes latins d'Italie. Les épiques sont de la façon de l'ancien, & sont fort rampans; mais ils ne consistent qu'en deux piéces dont Marot a traduit la seconde, je veux dire, la lamentation sur le vendredi-saint. * Floridus-Sabinus, *lect. subcisiv. l.* 2, *c.* 9 & 19. Pierius Valerianus, *l.* 1, *de infel. litter.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 51, & *l.* 3, *de vita Leonis X.* Vossius, *l.* 3 *de hist. Lat.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. &c.* Lilio Gregor. Girald. *de poët. sui secul. dial.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, tom. II & IV, édit.* de 1722.

BERODACH BALADAN, *cherchez* MERODACH.

BEROE ou BERHÉE, *Beræa* ou *Berrhœa*, ville de Syrie, renommée dans les ouvrages des anciens, fut rétablie par Seleucus Nicanor. Presque tous les géographes croient que c'est l'*Alep* d'aujourdhui. Elle a eu le siége d'un archevêché, sous le patriarchat d'Antioche. D'autres jugent qu'Alep est l'*Hierapolis* des anciens. *Cherchez* ALEP. * Strabon, *l.* 16, Bellon, *l.* 2, *observ. c.* 102. Petrus Gilius. Le Mire. Sanson, &c.

BEROE ou BEREA, *Beræa* ou *Berrhæa*, ville de Macedoine, près du fleuve Lydius, que quelques modernes nomment *Castoro*, à dix-huit lieues de la ville de Salonique. C'est la *Berhée*, dont il est parlé dans les actes des Apôtres, *c.* 18, *v.* 10. Strabon, Pline, & Ptolémée parlent de cette ville. * *Consultez* Scaliger, *in not. ad Euseb. chron.* Miræus, *in notit. episc. orbis.* Ortelius, *in thes. geogr. &c.*

BEROE, femme de Doriclus, dont Virgile a fait mention, *l.* 5. *Eneid.*

Fit Beroë, Ismarii conjux longæva Dorycli.

BEROMI, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin. * *II Rois*, 23, 31.

BEROSE, historiographe, naquit à Babylone, à peu près dans le temps qu'Alexandre s'en rendit maître, & y fut prêtre du temple de Belus. Les anciens citent de lui trois livres de l'histoire des Chaldéens ou de Babylone, dont l'historien Josephe a conservé des fragmens très-curieux dans son premier livre contre Appion, & dans le premier livre des antiquités des Juifs. Cet ouvrage fut présenté par son auteur à Antiochus I, surnommé *Soter* ou *Sauveur*, ainsi qu'il paroît par ce qu'en dit Pline, qu'il y étoit parlé de 480 ans d'observations céleftes faites à Babylone, à commencer à l'ére de Nabonassar. Il ne pouvoit traiter le sujet qu'il avoit choisi sans parler des Medes: ainsi ce qu'Agathias assure, qu'il est un des historiens qui ont écrit les antiquités des Assyriens & des Medes, ne donne pas lieu de le croire auteur d'un autre ouvrage que de celui-ci. Athenée en cite le quatorziéme livre; ce doit être une faute de copiste. Annius de Viterbe a fait imprimer sous le nom de *Berose*, un ouvrage plein de réveries, & de choses contraires à ce qu'on apprend des anciens que Berose avoit écrit. Cet ouvrage trompa peu de gens dès qu'il parut, & il y a long-temps qu'il ne trompe personne. Berose se mêloit d'astrologie; & ses prédictions charmerent tellement les Athéniens, qu'ils firent placer sa statue avec une langue dorée dans leur gymnase. Il eut une fille, qui faisant profession comme lui de prédire l'aveuir, fut Sibylle à Cume. * Vossius, *historiens Grecs.*

BEROTH, l'un des campemens des Israélites, dans le désert. * *Nomb. XXXIII*, 31.

BEROTA, ville des Gabaonites, dans la tribu de Benjamin. * *Josué IX*, 17.

La ville capitale d'Adarezer, roi de Soba, portoit aussi ce nom. Elle bornoit la terre des Israélites du côté du nord. * *II Rois*, 8, 7.

BEROU, anciennement *Bilæna*, *Bilbena*, petite ville de l'Arabie heureuse en Asie, sur le golfe de Bassora, à vingt ou vingt-cinq lieues de la ville de Mascalat, du côté du nord oriental. * Mati, *dict.*

BEROUS, *cherchez* BERO.

BERQUIN (Louis) gentilhomme du pays d'Artois, sous François I, déclama contre les moines, traduisit quelques livres d'Erasme, ausquels il ajouta du sien; & parla si librement sur quelques points de religion, qu'il fut mis en justice. Il fut sauvé la premiere fois par le roi; mais ayant été accusé une seconde fois, & ayant refusé de se rétracter, il fut étranglé & brulé à Paris, âgé d'environ quarante ans, l'an 1529. * Beze, *hist. eccles. l.* 1. Crespin, *act. martyr.* Bayle, *dict. crit.*

☞ BERRE, petite ville de France en Provence, à l'entrée de la petite riviere d'Arc dans l'étang de Martigues, que l'on appelle aussi l'*étang de Berre.* Longuerue, dans sa *description de la France*, *part. I*, *pag.* 352, dit qu'elle a été estimée autrefois une des plus fortes places de la province. Cette ville est du diocèse d'Arles, mais de la viguerie d'Aix. Le roi René, comte de Provence, l'érigea en baronie, en la donnant à son neveu Charles du Maine. Charles-Emmanuel, duc de Savoye, la prit après un long siége l'an 1591, durant les guerres de la ligue; & quoique tou-

te la Provence fût soumise au roi Henri IV, on ne put chasser de Berre les Savoyards : ils n'en sortirent que l'an 1598 en exécution de la paix de Vervins. Il se fait en ce lieu une très-grande quantité de sel excellent, dont on fournit la Provence, les provinces voisines, & même la Savoye. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BERRET ou BERRETO (Pierre) de Narbonne, religieux de l'ordre des Carmes dans le XIVe siécle, fut confesseur du pape Clément VI, maître du sacré palais, puis évêque de Grace, & de Vaison, après Pierre Casse. Il vivoit vers l'an 1350, & écrivit divers traités : *Placita theologica; Repertorium, &c.* On ne sait pas en quel temps il mourut. * Gesner, *in bibl.* Alegr. *in parad. Carmel.* Lucius, & Jacob, *biblioth. Carmel.* Sammarth. *Gall. christ.* Columbi, *de episcop. Vasion.*

BERRETTONI (Nicolas) de Macerata de Monte-Feltro, dans l'état d'Urbin. Il a été un des meilleurs éléves de Charles Meratti; & l'on ne peut assez regréter, en voyant ce qu'il a peint dans les platfonds du palais Altieri, dans l'église de Notre-Dame *de Monte-Sancto*, & dans plusieurs autres endroits de Rome, qu'il soit mort dans un âge prématuré. Il n'avoit en effet que 44 ans lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre maligne dont il mourut en 1682. * Pascoli, *vies des peintres modernes en italien*, in-4°, 1730.

BERRI, province de France, avec titre de duché, *Bituricensis provincia*, a l'Orléanois au nord, la Marche au midi, le Nivernois & le Bourbonnois au levant, & la Touraine au couchant. Son étendue du midi au nord, est de trente-cinq ou trente-six lieues, & de vingt-sept ou environ du levant au couchant. L'air y est fort temperé, & le terroir y produit du froment, du ségle, & des vins, qui en quelques endroits ne cédent guères à ceux de Bourgogne : tels sont les vins qu'on recueille à Sancerre, à Saint-Satur, & à Lavernusse; dans la plupart des autres vignobles, ils sont foibles & ont un gout de terroir qui ne plaît pas. La bonté des pâturages contribue avec la température de l'air, à l'engrais des moutons, & à la finesse de leur laine. Ce pays produit encore beaucoup de chanvre & de lin : & l'on assure qu'il y a plusieurs mines de fer & d'argent; mais on n'y fait point travailler, & l'on ne fouille qu'une mine d'ocre, qui est dans la paroisse de S. Hilaire, auprès de Vierzon. Le Berri est arrosé par un très-grand nombre de rivieres, dont les principales sont, la Loire, la Creuse, le Cher, l'Indre, l'Orron, l'Evre ou Yevre, l'Aurette, le Moulon, la grande & la petite Saudre, la Nerre, &c. Le Cher divise cette province en deux parties; savoir, le haut Berri qui s'étend au levant d'été, depuis le Cher jusqu'à la Loire, & le bas Berri, qui est renfermé entre le Cher & la Creuse, au couchant d'hiver. Les villes du haut Berri sont, Bourges, capitale de la province, Dun-le-Roi, Château-neuf, Mehun, Vierzon, Argens, Châtillon sur Loire, Aubigni, Concorsaut, la Chapelle-Dam-Gilon, les Aix-Dam-Gilon, Henrichemont, Sancerre, Montfaucon, &c. On remarque dans le bas Berri, les villes qui suivent, Issoudun, Charost, Linieres, Châteaumeillant, la Châtre, Saint-Chartier, Aigurande ou Agurande, Boussac, Blanc, Châteauroux, Bourg-de-Deols, Levroux, Valencé, Saint-Agnan, Celles, Vastan, Graçai, Luri, &c.

Les Berruyers, *Bituriges*, ont été autrefois célébres parmi les anciens peuples de la Gaule Celtique, par leur courage, & par les conquêtes qu'ils firent dans la Germanie, & en Italie. On peut voir ce qu'on en dit à l'article BITURIGES. César entra dans les Gaules, en un temps où ils ne donnoient plus de rois aux Gaulois, comme ils avoient fait auparavant; ils étoient néanmoins encore très-puissans, & il observe lui même qu'ils brulerent vingt de leurs villes, dans la crainte qu'elles ne devinssent la proie des vainqueurs. Auguste unit le Berri à l'Aquitaine. Diocletien l'en détacha, & le rendit à la Gaule Celtique; mais Valentinien, non content de rétablir la division d'Auguste, fit Bourges capitale de la premiere Aquitanique. Les Romains conserverent le Berri jusqu'en 475, que Bourges fut pris par les Visigots qui ne conserverent pas long-temps ce pays, Clovis les ayant vaincus à la bataille de Vouillé. Cette province fit depuis partie du royaume d'Aquitaine, & eut ses comtes, qu'on appelloit comtes de Bourges, & qui sous la seconde race eurent aussi pendant quelque temps le titre de ducs d'Aquitaine. Le roi Raoul ayant vaincu Guillaume II, duc d'Aquitaine, comte de Berri & d'Auvergne, vers l'an 924, changea la face des affaires dans le Berri, & ordonna que le vicomte de Bourges, Ebles prince de Deols, & tous les autres seigneurs qui relevoient auparavant du comte de Berri, releveroient à l'avenir immédiatement de la couronne. Depuis ce temps-là il cessa d'y avoir dans le Berri un comte, qui le tînt tout en entier ou en seigneurie directe, ou à titre de gouvernement. La ville de Bourges a été la premiere réunie au domaine royal. Elle avoit pour seigneurs des vicomtes, qu'on ne connoît guères que par quelques titres, où l'on voit qu'ils se sont succédés les uns aux autres en cet ordre; Geofroi Papabas, Geofroi Bosberas, Geofroi le Noble, Geofroi le Meschins, Etienne, & Eudes Harpin, ou Herpin. Celui-ci voulant aller combattre les infidéles dans la Terre-sainte, vendit Bourges & Dun-le-Roi, au roi Philippe I, vers l'an 1100. Il eut le malheur d'être pris après s'être battu avec une valeur extraordinaire; & au bout de quelque temps, ayant été racheté, il revint en France, & se fit religieux avant l'an 1109 à Cluni, où il mourut. Les rois de France acquirent depuis d'autres domaines en Berri : la châtellenie d'Issoudun fut acquise en 1220 & 1221, par Philippe Auguste, à titre d'échange. Celle de Mehun fut confisquée l'an 1332 sur Robert d'Artois III du nom, pour crime de félonie & trahison. On confisqua aussi en 1361 la châtellenie de Vierzon, sur Guillaume, duc de Juliers, dont le fils consentit en 1478 à la réunion de cette seigneurie au domaine, après qu'on lui eut assigné sept mille livres de revenu sur le trésor; & il y eut encore d'autres réunions moins considérables. Il ne faut pas oublier que les cinq villes de Bourges, Issoudun, Dun-le-Roi, Mehun & Vierzon, sont appellées encore aujourd'hui les cinq villes royales du Berri, & que ce sont autant de siéges particuliers du bailli du Berri, qui a un sixiéme siége à Concorsaut. Le bailliage de Bourges est un des quatre grands bailliages institués par le roi Philippe-Auguste. Il s'étendoit dans le Berri, l'Auvergne, le Nivernois & partie de Bourgogne jusqu'à l'Arroux, au-dessous d'Autun. Quelques auteurs ont prétendu que le siége du bailli fut établi à Saint-Pierre-le-Moûtier; mais outre que ce bailli a toujours été appellé bailli du Berri, il est certain qu'il n'y a eu un bailli à Saint-Pierre-le-Moûtier que très-long-temps après; savoir, lorsque le Berri fut donné en apanage à Jean I. Il y avoit avant cet apanage deux siéges ou assises du bailli dans le Berri, l'un à Bourges, & l'autre à Aubigni sur Nerre. Bourges a un présidial, auquel ressortissent les appellations des bailliages de la province, dans les cas présidiaux : il est de la premiere création de 1551. Pour dire de suite ce qui concerne la justice dans ce pays, il est à propos d'ajouter qu'on y trouve quatre duchés-pairies; savoir, Châteauroux, Saint-Agnan, Charost & Aubigni. Pour la généralité, qui est à Bourges, & qui est composée des sept élections, Bourges, Issoudun, Châteauroux, Blanc, la Châtre, Saint-Amant & la Charité, elle s'étend au-delà du Berri dans la Touraine, le Blaisois, le Poitou, la Marche, le Limosin, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Auxerrois & le Gâtinois. Il se fait un très-grand commerce de

bestiaux dans tout le Berri, qui tire d'ailleurs de grands avantages de l'industrie des habitans. La manufacture de draps qui est dans la ville de Château-roux, occupe plus de dix mille personnes de cette ville & des environs : il y en a une autre à Aubigni qui occupe plus de deux mille hommes : on en façonne aussi un grand nombre dans les élections de Bourges & d'Issoudun, & dans celle-ci il y a de plus des manufactures de sergets drapés, de bas au tricot & à l'aiguille, & de chapeaux, qui entretiennent un très-grand nombre d'ouvriers. Le commerce de bois & de poissons est aussi de quelque considération ; on trouve en plusieurs endroits de beaux étangs, mais il n'y en a nulle part davantage que dans l'élection de Blanc, puisqu'on en compte trois cens neuf dans la seule terre du Bouchet. Enfin le chanvre croît dans l'élection de Bourges en prodigieuse quantité ; & il est si recherché, qu'il s'en débite pour plus de quatre cens mille livres par an ; cependant les habitans sont si accoutumés aux autres manufactures, qu'il ne s'en est point trouvé parmi eux qui ait entrepris de faire façonner des toiles. Le comté de Bourges, & les autres parties de la province acquises par les rois, demeurerent unis à la couronne jusqu'en 1360 que le roi Jean érigea le Berri en duché-pairie pour JEAN de France son troisiéme fils, à la charge de réversion à la couronne, au défaut d'enfans mâles, ce qui arriva ; car ses deux fils *Charles* & *Jean* de Berri moururent sans postérité, & avant leur mere, qui ne vécut que jusqu'au 15 de juin de l'an 1416. Un autre JEAN de France, fils du roi Charles VI, porta le titre de duc de Touraine & de Berri, & mourut de poison à Compiegne le 5 avril 1416. Le même roi Charles VI donna le Berri en apanage à son cinquiéme fils, CHARLES, qui fut ensuite roi, & le VII de ce nom. Cette province lui fut toujours très-fidéle pendant les malheurs de la France, opprimée par les Anglois, qui n'appelloient ce prince que *le roi de Bourges*. En 1461, le roi Louis XI donna ce duché à CHARLES, son frere, qui fut depuis duc de Guienne, & mourut de poison, sans laisser d'enfans, le 12 mai de l'an 1472. Le roi Louis XII laissa le Berri pour usufruit à la bienheureuse JEANNE de France, après la dissolution de leur mariage, & elle mourut à Bourges le 4 février de l'an 1504. FRANÇOIS I le donna pour apanage en 1517 à sa sœur MARGUERITE d'Orléans ou *de Valois*, alors duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre, morte au château d'Odos en Bigorre, le 21 décembre 1549. En 1575, le roi Henri III laissa encore ce duché à son frere FRANÇOIS, duc d'Alençon, mort sans avoir été marié, le 10 de juin de l'année 1584. Le roi Henri *le Grand* l'accorda en usufruit à la reine LOUISE, veuve du même roi Henri III, morte à Moulins le 29 janvier de l'an 1601, & depuis le duché de Berri fut uni au domaine jusqu'à ce qu'il fut donné à CHARLES de France, troisiéme fils de monseigneur LOUIS, dauphin, & petit-fils de LOUIS XIV. * Cæsar, *l.* 7 & 8 *de bell. Gall.* Tite-Liv. *lib.* 3. Aimoin, *l.* 5, *c.* 48. Jean Chaumeau, *descript. relig. Biturg.* & *histoire de Berri.* Labbe. Du Chêne. Besli. Justel. Du Pui. Sainte-Marthe. La Thaumassiere, *hist. de Berri.* Le P. Anselme, &c.

☞ BERROYER (Claude) reçu au serment d'avocat au parlement le 22 février 1677, fut un des premiers de son temps pour la consultation. Il a donné au public plusieurs ouvrages, savoir, en 1690 un *recueil d'arrêts du parlement de Paris*, pris des mémoires de Pierre Bardet, auxquels il a ajouté des notes & des dissertations, 2 vol. *in-fol.* En 1695 il donna une *dissertation chronologique de la représentation sur l'art.* 306 *de la coutume de Bourbonnois*, *in-12.* En 1699 il donna conjointement avec M. de Lauriere, la *bibliothéque des coutumes*, contenant la *préface* d'un nouveau coutumier général ; une *liste des coutumiers généraux* ; une *liste des textes & des commentaires des coutumes du royaume*, avec des observations ; le texte des anciennes & nouvelles coutumes de Bourbonnois, qui étoit le pays de l'auteur ; & quatre *consultations* de Charles Dumoulin. Enfin en 1702 il donna, aussi conjointement avec M. de Lauriere, une nouvelle édition des *œuvres de M. du Plessis sur la coutume de Paris*, avec des notes considérables. Il fut nommé batonier de l'ordre des avocats, le 9 mai 1728, & mourut le 7 mars 1735. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BERRUYER (Philippe) archevêque de Bourges, étoit de Tours & neveu de Guillaume Berruyer, qui avoit possédé cette même dignité. On l'avoit élevé fort jeune à l'archevêché de Tours ; mais il refusa cette dignité, & fut ensuite obligé d'accepter l'évêché d'Orléans en 1222. Grégoire IX lui donna l'archevêché de Bourges en 1236, pour établir la paix dans cette église, où il y avoit eu de grandes divisions, depuis trois ans. La reine Blanche l'appella au ministère, & cette princesse en reçut de grands secours pendant ses deux régences. Il étoit chef du conseil royal, lorsque les comtes de Poitiers & d'Anjou gouvernoient ; & tant qu'il vécut, le roi S. Louis s'en servit avec beaucoup de satisfaction. Mais enfin ce saint archevêque se retira dans une terre de son diocèse, où il mourut dans la 39 année de son épiscopat, l'an 1261. * La Chaise, *hist. de S. Louis*, *en* 1688.

BERRUYERES, étoit d'une bonne famille de Paris, originaire de Berri, comme le porte son nom. Le cardinal Mazarin, qui connoissoit son mérite, l'employoit dans ses affaires secretes à Rome & ailleurs : on prétend, que sous l'apparence d'un commerce de belles lettres, il avoit part aux intrigues de la reine Christine de Suéde. Par sa mauvaise destinée, il se noya à la vûe de Lisbonne, son vaisseau s'étant brisé contre les rochers, qui sont à fleur d'eau, près de la montagne appellée *la Roqua*, qui rendent l'entrée de ce port très-dangereuse & très-difficile. Les pilotes du pays ne manquent point de se venir offrir aux vaisseaux, qui paroissent sur la côte ; mais celui de M. de Berruyeres ayant refusé ces secours, il périt avec un riche joyalier, & tous les passagers, excepté un capucin, qui gagna à la nage la pointe d'un rocher. Il fut regretté de tous les honnêtes gens qui le connoissoient. Il écrivoit poliment en françois, en latin, & en italien. C'est à lui que M. de Launoi a adressé quelques-unes de ses lettres critiques. Le cadet de ses freres, qui s'est retiré en Normandie, a hérité de ses mémoires, de ses lettres, & de ses autres ouvrages, qui feroient honneur à son nom, s'ils étoient recueillis. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoire &c. p.* 240

BERRUYERS, peuples du Berri en France, possédoient autrefois toute la Celtique, & formoient une monarchie, qui étoit la plus puissante des Gaules. Bourges étoit la capitale de leur royaume ; & leur roi se nommoit *Ambigat*, du temps de Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi de Rome, vers l'an 599 avant Jésus-Christ. On ne sait point le nom de ceux qui lui succéderent ; mais Tite-Live nous apprend que deux neveux d'Ambigat, fils de sa sœur, nommés *Segovese* & *Bellovese*, se signalerent par les fameuses colonies qu'ils conduisirent dans l'Allemagne & dans l'Italie. Segovese ayant passé le Rhin & traversé la forêt Hercinie, appellée aujourd'hui *la forêt noire*, établit une partie de ses gens dans la Bohême, l'autre sur les bords du Danube, & la troisiéme dans la Frise & la Westphalie. Bellovese prit son chemin du côté de l'Italie, passa les Alpes, & se rendit maître du pays, qui a depuis été appellé *Lombardie*. Ses conquêtes firent donner le nom de *Gaule Cisalpine* à la meilleure partie de l'Italie. Cette expédition se fit vers l'an 164 de la fondation de Rome, & 590 avant la naissance

naissance de J. C. * Tite-Live. P. Labbe, *hist. chronol.* Cordemoi, *hist. de France.*

BERSA, roi de Gomorrhe, qui fut vaincu avec le roi de Sodome & trois autres rois, par Chodorlahomor & ses alliés.* *Genese*, 14, 2.

BERSABÉE ou BEERZEBA, ville de la Palestine, du côté de Gaza, & la même qu'on a depuis prise pour Gibelin, selon Volaterran, Bochard & quelques autres. On lui donna le nom de Bersabée, qui signifie Puits du serment, *Puteus juramenti*, parceque le patriarche Abraham & Abimelech roi de Gerare y firent une alliance, qu'Isaac fils d'Abraham confirma avec le même Abimelech ou son successeur. Isaac y fut consolé par une vision divine. Jacob son fils y reçut une pareille faveur de Dieu. Le prophéte Elie fuyant la colére de la reine Jezabel, s'y retira. * *Gen.* 21, 26 & 46. *III Reg.* 19. *Amos*, *c.* 5, *v.* 4 & 5. Elle devint depuis du partage de la tribu de Siméon, de la maniére que nous le voyons dans le livre de *Josué*, *c.* 19, *v.* 2. Cette ville tomba dans l'idolâtrie, selon le témoignage de S. Jérôme, dans ses commentaires sur le prophéte *Amos*, *cap.* 5, *v.* 4 & 5. Ce n'est plus qu'un village qui se nomme aujourd'hui *Gallyn* ou *Bethgeblin.*

BERSABÉE, mere de Salomon, *cherchez* BETHSABÉE.

BERSARIENS ou BEVERARIENS, certains bas officiers de la cour de Charlemagne. *Voyez* Hincmar, *epist.* 3, *c.* 17. Quelques-uns prennent les Bersariens pour ceux que les anciens nommoient *Bestiarii*, qui étoient condamnés à combattre pour la vie contre les bêtes dans les amphithéâtres. Spelman les met entre les chasseurs, & particuliérement entre ceux qui attaquoient les loups; & par les Bévérariens, il entend ceux qui alloient à la chasse du castor, que presque toutes les nations appellent *Bever.* Le scholiaste de Juvenal, *sat.* 12, le nomme *Beher.*

BERSELLO, ville d'Italie, en Lombardie, dans l'état du duc de Modene, sur le Pô, & au territoire de Reggio, est petite, mais forte, ayant un bon château. Elle est située aux confins du Mantouan & de l'état du duc de Parme, à huit milles de Parme, entre Crémone & Reggio. Ce fut-là que mourut Othon empereur, après avoir été défait près de Crémone par l'armée de Vitellius en l'année 60 de Jesus-Christ, 822 de Rome. Le prince Eugène, général des troupes de l'empereur, s'en empara l'an 1702, & y laissa une forte garnison. Le duc de Vendôme la reprit le vingt-trois juillet de l'année suivante.* La Martin. *dict. geogr.*

BERSEMBOURG, ville de Hongrie, *cherchez* BARS.

BERSENY. C'est ainsi que le nom des comtes de *Berchény* se trouve écrit dans l'Histoire des révolutions de Hongrie, dont l'abbé Prevôt est éditeur. *Cherchez* BERCHENY.

BERSIAMITES, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils habitent dans le Canada, sur le bord septentrional de la riviere de S. Laurent, vis-à-vis du Canada propre. * Mati, *dictionnaire.*

BERSIL, poëte François, *cherchez* BERCI.

BERSMAN (Grégoire) Allemand, né le 6 mars de l'an 1538 à Annaberg, qui est une petite ville de Misnie, près de la riviere de Schop & du côté de la Bohême, fit un grand progrès dans les sciences, sur tout dans la médecine, la physique, les belles lettres, & les langues. Il entendoit très-bien la latine & la grecque, & voyagea en France & en Italie, pour y connoître ceux qui avoient le plus de réputation parmi les gens de lettres. Lorsqu'il fut de retour en son pays, il y enseigna en divers endroits, jusques à sa mort, arrivée le 5 octobre de l'an 1611, qui étoit le 73 de son âge. Bersman mit les pseaumes de David en vers, & fit des notes sur Virgile, Ovide, Horace, Lucain, Cicéron, & sur d'autres auteurs anciens. Il avoit eu quatorze fils & six filles, de son mariage avec une fille de Pierre Helleborn. * Melchior Adam, *in vit. philos. German.*

☞ BERTAIRE (saint) abbé du Mont-Cassin, dans le IXe siécle, étoit issu des rois françois, & naquit en France, où il fit ses études & reçut une éducation toute chrétienne. Sa piété lui faisant craindre pour son salut s'il demeuroit dans sa famille; il entreprit des voyages de dévotion, qui l'ayant conduit au Mont-Cassin, il y fixa ses courses, & y embrassa la vie monastique, renonçant généreusement à toutes les grandeurs que sa naissance pouvoit lui procurer. S. Bertaire fut élu abbé du Mont-Cassin après la mort de l'abbé Bassace, arrivée en 856. Il gouverna ce monastère avec beaucoup de sagesse, enrichit son église de plusieurs ornemens précieux, & prit toutes les précautions que la prudence put lui suggérer pour le défendre des surprises des Sarasins, qui faisoient alors en Italie les mêmes ravages que les Normans exerçoient en France. Ces barbares parvinrent enfin à se rendre maîtres du Mont-Cassin, & ayant brulé le monastère, ils tuerent S. Bertaire, dans le temps qu'il faisoit sa priére à l'autel de S. Martin. Il y avoit vingt-sept ans & sept mois qu'il étoit abbé de ce monastère. On y célébre tous les ans sa fête, au jour de sa mort qui arriva le 22 d'octobre 884. Ce saint abbé a laissé quelques écrits, dont on poura voir une notice, dans l'*Histoire littéraire de la France*, par D. Rivet, *tome V. p.* 606-610. J'en ai extrait ce que je viens de rapporter.

BERTAN (Pierre) cardinal, étoit de Modene, & religieux de l'ordre de S. Dominique, où il professa la théologie avec un très-grand applaudissement. Il fut élevé par Paul III à l'évêché de Fano en Ombrie; & en cette qualité il parut avec éclat au concile de Trente. Le même pontife, extrêmement satisfait de lui, l'envoya en qualité de nonce à l'empereur Charles V, & Julles III le fit cardinal en 1551. Son mérite étoit si connu à la cour de Rome, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne fût élu pape après Marcel II. Il mourut sous le pontificat de Paul IV, le 8 mars 1558, en la 57e année de son âge. * Ughel, *Ital. sacr.* Petramellarius, &c.

BERTAUT (Jean) évêque de Séez, s'est acquis beaucoup de réputation par ses poësies. Il étoit né à Caën. Son esprit lui fit d'illustres amis, & il fut estimé des rois Henri III & Henri *le Grand*, & de la reine *Catherine* de Médicis, dont il fut premier aumônier. En 1594 on lui donna l'abbaye d'Aulnai, puis l'évêché de Séez, en 1606. Il avoit servi de secrétaire du cabinet à Henri III. Il contribua par ses soins à la conversion de Henri *le Grand*, & mourut le 8 juin 1611. Nous avons diverses poësies de sa façon, sur des sujets de piété : comme des cantiques sur la naissance du fils de Dieu; des traductions de quelques pseaumes de David; un hymne de S. Louis, à l'honneur de la maison de Bourbon, &c. Bertaut vivoit du temps de Ronsart & de Desportes. Il s'est fait un chemin particulier entre l'un & l'autre : il a plus de clarté que le premier, plus de force que le second, & plus d'esprit & de politesse que les deux ensemble. Il a fait quelques couplets de chansons si beaux, que messieurs de Port-Royal en ont mis un dans leur commentaire sur Job :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir ?
Hélas ! il ne me reste
De mes contentemens,
Qu'un souvenir funeste
Qui me les convertit à toute heure en tourmens.

Le sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste un pur supplice,
Je serois plus heureux si j'avois plus perdu.

Il a aussi fait dans sa jeunesse quelques piéces galantes. Bertaut étoit un poëte fort retenu & fort réservé, si on le considére auprès de tous ceux de son temps. Il faut le mettre au siécle de Henri IV, pour bien juger de sa poësie. Dans cet état l'on n'aura aucune peine à croire le cardinal du Perron, lorsqu'il assure que c'étoit un poëte fort poli, & que ses vers étoient ingénieux. Quelques-uns croient qu'il avoit puisé dans la lecture de Seneque, certain style de pointes, & qu'il s'étoit entierement formé sur ce modéle. * Jac. Davi du Perron, *in collect. Perronian. per Franc. Putean. p.* 33. Sammarth. *Fratres, in Gall. christ. tom. III, ubi de episcopis Sagiensibus.* Regnier, *satir.* 5, *page* 20. Guillaume Colletet, *discours sur l'éloquence françoise, à la fin de l'art poëtique, pag.* 33. Charles Sorel, *dans sa bibliothéque françoise; traité des poësies, pag.* 203. Ægidius Menagius, *in epist. dedicat. poëmat. ad illustr. duc. Montaus.* Nicol Boileau Despreaux, *dans l'art. poëtique, chant I, pag.* 178. Baillet, *jugemens des savans sur les poët. mod. tom.* 8, *ou t.* 4 *de l'édition* in-4°. Huet, *orig. de Caën, c.* 24.

BERTAUT (Jean) natif d'Amiens, religieux Célestin, a été très-zélé pour la discipline ecclésiastique. Après avoir conduit heureusement quelques négociations importantes entre les souverains, ils le chargerent de quelques ambassades & lui offrirent ensuite deux archevêchés, qu'il refusa. Il fut envoyé au royaume de Naples, l'an 1453. A peine y fut-il arrivé, que les Célestins d'Italie l'éleverent à la dignité de général de l'ordre, qu'il remplit avec une satisfaction égale des deux nations. Il étoit en chemin pour revenir en France, lorsqu'il mourut en Savoye, l'an 1472, âgé de cinquante-huit ans. Les Célestins de Paris conservent de lui seize lettres manuscrites, *de rebus ecclesiasticis & monasticis*, & un dialogue, où il donne l'histoire de ce qu'il avoit fait en Italie. * D. Becquet, *Gallicæ Cœlestin. congregationis elogia, p.* 112.

BERTAUT (Léonard) religieux Minime, né à Autun, & mort à Châlons le 12 mai 1662, est auteur des deux ouvrages suivans: 1. *La très-ancienne & très-auguste ville d'Autun, couronnée de joie, d'honneur & de félicité par la nouvelle & heureuse promotion de* M. Louis Doni Deltichi (c'est d'Attichi) dans *son siége épiscopal*: en ce panégyrique, les plus belles & les plus considérables piéces de la vénérable antiquité, qui sont restées après le funeste débris de cette ville; à Châlons, 1653, *in-4°.* 2. *L'illustre Orbandale*, ou *l'histoire ancienne de la ville & cité de Châlons-sur-Saône*; à Châlons, chez Pierre Cusset, 1662, 2 vol. *in-4°.* Pierre Cusset a eu part à cet ouvrage, qui est peu estimé, quoique recherché. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, pag. 44.

BERTE, *cherchez* BERTRADE.

BERTEFLEDE, *cherchez* CHARIBERT.

BERTEL (Jean) abbé d'Eternac dans le Luxembourg, natif de Louvain. Il prit l'habit de religieux chez les Bénédictins de Munster ou Monstier, qui est une abbaye dans la ville de Luxembourg, dont il fut élu abbé en 1576, & la gouverna jusqu'en 1594 qu'on lui donna celle d'Eternac, où il mourut en 1607. Il a composé l'histoire de Luxembourg, dix-sept dialogues sur la régle de S. Benoît, que nous avons, avec le catalogue des abbés d'Eternac, &c. * Valerius Andreas, *biblioth Belg.* Sammarth. *Gall. christ. de abbat. Estern.*

BERTELIER (Philibert) châtelain de Perey, château ou fort à deux lieues de Genève, bâti en 1220 par l'évêque Aimé de Granson. Ce fut l'évêque Jean de Savoye qui le fit châtelain en 1513. Bertelier voyant que ce prélat violoit les libertés & franchises de la ville de Genève, se déclara contre lui, déchira les lettres de son office qu'il en avoit reçues, & depuis ce temps-là il fut toujours opposé, & même avec chaleur, à Jean de Savoye: il injuria un de ses officiers, & mit dans son parti une troupe de jeunes gens avec lesquels il courut pendant toute une nuit, criant contre cet homme & l'insultant de paroles. Cette affaire fit du bruit. L'évêque voulut faire arrêter Bertelier & ses complices. Bertelier s'enfuit à Fribourg, où il trouva de la protection, & y ayant négocié une alliance de cette ville avec Genève, ceux de Fribourg lui obtinrent un sauf-conduit, avec lequel il se présenta au conseil épiscopal à Genève, & s'offrit d'y répondre aux accusations intentées contre lui. On le prit au mot: les accusations furent graves & en grand nombre: il eut assez d'adresse pour se justifier des plus odieuses, & diminuer tellement les autres, qu'on ne trouva pas de quoi le condamner. Le succès l'ayant rendu plus hardi, il parla de l'alliance qu'il méditoit de Fribourg avec Genève, on l'écouta; ses raisons parurent solides; mais un parti plus puissant s'y opposa très-fortement. Cependant le parti de Bertelier s'étant extrêmement fortifié, Charles III, duc de Savoye, lui fit proposer d'abandonner son dessein & de le faire quitter à ses partisans; mais n'ayant rien obtenu, il engagea l'évêque à le poursuivre en son nom comme criminel de sédition, d'impiété, de trahison, &c. Bertelier fut arrêté en 1519, & condamné, sans qu'on observât aucune des formalités de justice, à perdre la tête, ce qui fut exécuté. Après son supplice le bourreau prit la tête, & la portant à la main, monté sur un chariot, il la montra au peuple en criant: *Voici la tête du traître Bertelier, prenez-y tous exemple.* Cependant on ne l'avoit fait mourir, à ce qu'assurent les historiens, que parcequ'il avoit soutenu avec beaucoup de vigueur la liberté de sa patrie: c'est ce qui fit qu'on lui consacra ces deux vers en forme d'épitaphe:

Quid mihi mors nocuit, virtus post fata virescit;
Nec cruce, nec sævi gladio perit illa tyranni.

Il eut un fils nommé comme lui, *Philibert* Bertelier, dont nous parlons dans l'article suivant. * Spon, *hist. de Genève, liv. II de l'éd. de* 1730.

BERTELIER (Philibert) greffier de la justice inférieure de Genève, vers le milieu du XVIe siécle, se vanta d'avoir entre les mains un acte signé de notaires, par lequel il paroissoit que Calvin, pour crime de sodomie, avoit été condamné à la peine du fouet & de la fleur-de-lis, à Noyon. Les protestans se sont inscrits en faux, mais un peu tard, contre cette piéce, & ont publié que ce Bertelier étoit lui-même un homme de mauvaise vie, contre lequel il y avoit une sentence de mort à Genève. * *Méthode pour convertir*, in-8°, *par le cardinal de Richelieu, liv.* 2, *c.* 10. Bayle, *dict. critiq.*

BERTET (Jean) né à Tarascon le 24 février 1622, se fit Jésuite le 25 janvier 1637. Il a enseigné dans sa société les humanités pendant huit ans, la philosophie durant le même nombre d'années, & les mathématiques pendant douze années. Il fut depuis préfet des études d'Emanuel-Théodore de Bouillon, depuis cardinal. Ce fut à la sollicitation du même que le P. Bertet vint à Paris dans la maison professe de sa société: c'étoit en 1671. La curiosité qu'il eut d'écouter une devineresse qui faisoit alors beaucoup de bruit à Paris, déplut, & il eut ordre de sortir de la société, quoiqu'il fût profès des quatre vœux dès 1659. Il sortit en 1681, & se retira au monastere d'Oulx, de l'ordre de S. Benoît. Il est mort à Paris vers l'an 169[illegible]. On a de lui. 1. *In dedicationem portûs sancti Ludovici ad Cetæ promontorium, carmen, sive, Portus ceticus, sylva*: à Nismes, *in-4°.* 2. Testament du marquis de l'Isola, satyre en vers françois. 3. Une épigramme sur le siége de Maëstricht, dans le recueil des poësies

du pere Albert Daugieres, *pag.* 250; à Lyon, 1708, *in-8°.* Cette petite piéce avoit déja paru séparément. * Extrait d'un *mém. mss. latin* du pere Oudin, Jésuite.

BERTHAIRE, *cherchez* BERTHIER.

BERTHAULT (Pierre) de Normandie, entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseignoit la rhétorique dès l'an 1627. Il en sortit ensuite, & l'an 1659 il fut fait archidiacre de Dunois dans l'église de Chartres; l'année suivante on lui donna un canonicat dans la même église, dont il fut sousdoyen en 1666. Berthault est auteur de deux petits livres fort connus, intitulés, l'un *Florus Gallicus*, & l'autre *Florus Francicus*; mais son ouvrage le plus considérable, & où il y a beaucoup d'érudition, est le traité *de Ara*, qui fut imprimé à Nantes en 1656. Il mourut fort âgé le 19 octobre de l'an 1681. On connoît encore de lui un poëme latin à la louange de la ville de Troyes, dans laquelle il avoit enseigné étant jeune. Ce poëme est intitulé : *Petri Berthaldi congregationis Oratorii Domini Jesu presbyteri TRECÆ : ad urbem, clerum, senatum, populumque Trecensem*; à Troyes, chez Noël Moreau, 1631, *in-8°.* A la fin de ce poëme on trouve à sa louange plusieurs vers latins & grecs, entr'autres une ode latine de François Bonichon, de la congrégation de l'Oratoire, connu par d'autres ouvrages.

BERTHE, abbesse de Blangi en Artois, fille du comte *Rigobert*, un des seigneurs de la cour de Clovis II, & d'*Ursane*, parente du roi de Kent, fut mariée à l'âge de vingt ans à *Sigefroi*. Elle vécut vingt ans avec lui, & en eut cinq filles. Etant veuve elle se renferma dans le monastere qu'elle avoit fait bâtir à Blangi, sur la riviere de Fernois, au diocèse de Terouanne, dans le pays d'Artois, dont elle fut abbesse. Elle fit bâtir trois églises dans ce monastere, & se démit de la charge d'abbesse, pour y établir *Deotile* sa fille en sa place. Elle se renferma ensuite dans une cellule pour le reste de ses jours, & y mourut le 4 juillet 725, âgée de 79 ans. Son monastere subsista jusqu'à la fin du IXe siécle, qu'il fut brulé par les Normans. Il a depuis été rétabli pour des religieux de S. Benoît, que le comte de Flandre y fit venir l'an 1032. Les religieuses qui s'étoient retirées à l'approche des Normans, emportant avec elles les corps de sainte Berthe & de ses deux filles, sainte Gertrude & sainte Deotile, vinrent à Mayence en 895 où se tenoit alors un concile dans le palais royal de Tribur. L'abbesse d'Erstein près de Strasbourg, les reçut dans son abbaye, & fonda ensuite un autre monastere pour elles à Alziac, où elle les rétablit. Sa vie écrite au commencement du Xe siécle, est pleine de faussetés & d'inepties. * D. Mabillon l'a rétablie, *VIII siécle benedictin*, *part. I.* Bulteau, *l.* 4, *c.* 31. Baillet, *vies des saints*, *4 juillet.*

BERTHE ou EDITHBERGE, fille de *Charibert*, roi de France, & d'*Ingoberge*, fut mariée à *Ethelbert*, roi de Kent en Angleterre. Ce prince étoit païen, & Dieu se servit de la reine Berthe, pour l'attirer par ses exemples & par sa vertu à la foi catholique. Le moine Augustin, envoyé en Angleterre par le pape S. Grégoire *le Grand*, le baptisa en 597. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9, *c.* 26. Gregor. *Magnus*, *in epist. l.* 7, *epist.* 30. Bede, *l.* 1, *c.* 27, 29, 30, *&c.*

BERTHE ou BERTRADE, que quelques historiens ont nommée *au Grand-Pié*, étoit fille de Charibert, comte de Laon, & épousa *Pepin*, dit *le Bref*, depuis roi de France. Elle fut mere de Charlemagne, de Carloman, &c. mourut à Choisi le 12 juillet 783, & fut depuis enterrée à S. Denys, auprès du roi son mari. * *Les annales* de S. Bertin de Metz.

BERTHE, fille de Charlemagne, épousa S. *Angilbert*, comte & abbé de S. Riquier, mourut l'an 853, & laissa *Harnide* & *Nithard*, abbé de S. Riquier. * *Consultez* le second livre de la chronique de S. Riquier, publiée par le P. D. Luc d'Acheri, *t. IV spicileg.*

BERTHE, fille de Pepin I, roi d'Aquitaine, & d'*Ingeltrude*; étoit femme de *Gerard* de Roussillon, dit d'*Alsace*, dont le nom est si célébre dans l'histoire. Elle mourut l'an 874, & est enterrée à Pontchiere avec son mari. Leurs enfans *Théodoric* & *Ave*, moururent sans postérité. * *La chronique* de Vezelai, &c.

BERTHE, fille de Lothaire II, & de *Valdrade*, dans le Xe siécle, fut une des plus illustres princesses de son temps. Elle étoit belle, courageuse, & avoit un esprit fin & délicat, qui la tiroit de toute sorte d'affaires. Elle épousa en premieres nôces *Thibaut*, comte d'Arles, dont elle eut *Hugues*, qui fut roi d'Arles, puis d'Italie l'an 928. Après la mort du comte Thibaut, étant encore extrêmement jeune, elle prit une seconde alliance avec *Adalbert* ou *Adelbert*, marquis de Toscane, dit *le Riche.* La princesse sa femme lui disoit quelquefois en raillant : *Qu'il falloit qu'elle fît de lui un roi ou un âne*, & le bon homme se laissoit gouverner absolument. C'est elle qui fit une ligue pour perdre Bérenger, roi d'Italie, qu'Adelbert avoit établi sur le trône; mais son mari vint à mourir, & cette perte rompit ses mesures. Elle avoit eu de ce second mariage *Gui* & *Lambert*, marquis de Toscane, & *Hermengarde*, mariée à *Adelbert*, marquis d'Ivrée. Après la mort du marquis de Toscane, Berenger se saisit de Berthe & de Gui, son fils, & les fit conduire prisonniers à Mantoue, où il leur proposa de lui remettre les principales villes, & les plus forts châteaux de la Toscane. Berthe refusa de le faire, & trompa par sa prudence l'ambition de Bérenger, qui fut enfin contraint de la mettre en liberté, après s'être laissé prendre aux charmes de sa prisonniere. Elle ne survécut pas longtemps à ce prince : car Berenger fut tué en 924, & Berthe mourut en 925 à Lucques, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe, qui contient un abrégé de sa vie. Thibaut, comte d'Arles, premier mari de *Berthe*, *eut d'une maîtresse*, Bozon, *qui fut marquis de Toscane*, *& pere de* Berthe, *mariée* 1. *à* Bozon, *comte d'Arles :* 2. *à* Raimond III, *comte de Toulouse*, *& duc de Guyenne*, *comme nous l'apprenons de Luitprand.* Hugues, roi d'Italie, fils du même *Thibaut* & de *Berthe*, eut d'*Alde* ou *Adele*, princesse Allemande, Lothaire II, couronné roi d'Italie en 949. Celui-ci épousa en troisiémes nôces *Berthe*, fille d'un seigneur Allemand nommé *Burchard*, & veuve de *Raoul* ou *Adolphe II*, dit *le Fainéant*, roi de la haute Bourgogne. Lothaire vécut assez mal avec elle, *& eut d'une maîtresse* Berthe, *dite depuis* Eudoxe, *mariée à* Romain, *fils de Constantin* Porphyrogenete, *empereur d'Orient.* On assure qu'elle étoit une des plus belles princesses de son temps. * Luitprand, *l.* 1, 3 & 5. Flodoard. Léon d'*Ostie*, & Sigebert. *in chron.* Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Chorier, *hist. de Dauphiné*, *tom.* 1, *l.* 10. Octavio Strada, *in vit. imper.*

BERTHE, fille de *Conrad I*, & de *Mahaud* de France, & sœur de *Raoul III*, dit *le Fainéant*, roi de la Bourgogne Transjurane, épousa 1. *Eudes I*, comte de Blois, 2. *Robert* de France en 995; mais comme elle étoit sa parente & sa commere, il fut contraint de la quitter trois ans après, à la poursuite du pape Grégoire V. On dit que le roi ne s'y résolut qu'après qu'on lui eut assuré qu'elle avoit accouché d'un enfant difforme & monstrueux. Elle conserva le titre de reine. * *Voyez* Du Chêne, *tom.* 4, *histoire de France.* Pierre Damien, *lib.* 2, *epist.* 15. Glabert, *l.* 3, *c.* 9. Le pere Anselme.

BERTHE, reine de France, fille de Fleuri ou *Florent I* de ce nom, comte de Hollande, & de *Gertrude* de Saxe, fut mariée l'an 1071 à *Philippe I*, roi de France, dont elle eut le roi Louis *le Gros*; *Henri*, mort jeune; & *Constance.* Depuis elle fut répudiée sous prétexte de parenté en 1092. On la relégua à Montreuil-sur-mer, où la chronique de S. Pierre-le-

Vif de Sens, dit qu'elle mourut l'an 1093; mais il y a apparence que ce ne fut que quelques années après.* *Voyez* les lettres d'Yves de *Chartres*, & de l'abbé Suger. Orderic Vitalis. Le P. Anselme, &c.

BERTHIER ou BERTHAIRE, maire du palais de Neustrie, sous le roi Thierri I, avoit épousé une fille de *Waraton*, qui étoit maire du palais, & auquel il succéda en 684. Mais il étoit si cruel & si emporté, qu'il se fit des ennemis, qui solliciterent Pepin *le Gros* ou *Heristel*, à lui faire la guerre. Celui-ci s'avança dans le Vermandois jusqu'à Tertri, & défit en 687 Berthier, lequel fut assassiné quelque temps après par les siens, à la sollicitation de la mere de sa femme. * *Consultez* le continuateur de Grégoire de *Tours*, *c.* 94 & *seq.* Du Chêne. Mezerai, &c.

☞ BERTHIER ou BERTHAIRE, prêtre de l'église de Verdun, florissoit au commencement du Xe siécle. Il naquit, suivant sa propre chronologie, vers l'an 857. Dès sa premiere jeunesse il fut élevé à l'école de la cathédrale de Verdun; & il y étudia les lettres sous la direction de l'évêque Berhard. L'église cathédrale ayant souffert un embrasement, qui réduisit en cendres presque tous les titres & autres monumens qui la concernoient, Berthaire rédigea en abrégé ce qu'il avoit lu dans les anciens, & appris par tradition de la suite des évêques de cette église, & des principaux événemens de leur vie. L'embrasement dont nous venons de parler, arriva sous l'évêque Dadon, successeur de Berhard, l'an 915, & la même année Berthaire composa son ouvrage. Il avoit alors 58 ans, & vécut sans doute quelques années depuis: on ignore l'époque précise de sa mort. D. Luc d'Acheri a publié l'histoire de Berthaire dans le XIIe volume de son *Spicilege*, & D. Calmet l'a insérée parmi les *preuves de* son histoire de Lorraine. * D. Rivet, *histoire littér. de la France, tom. VI, pag.* 154 & *suiv.* D. Calmet, *bibl. Lorraine.*

BERTHOLDE, BERNOLDE ou BERNALD, prêtre de Constance, qui vivoit dans le XIe siécle, continua la chronique d'Hermannus Contractus, depuis l'an 1054 jusqu'à 1064, & il y ajouta l'histoire de son temps, jusqu'à l'année 1100 qu'on croit avoir été celle de sa mort. Il étoit fidéle partisan du saint siége, & c'est par cette raison que les protestans en parlent peu favorablement. Nous avons sa chronique sous ce titre: *Historia Bernoldi rerum suo tempore per singulos annos gestarum.* Le pere Jacques Gretser & Sébastien Tengnagel ont publié d'autres piéces de Bertholde: *Varia opuscula pro Gregorio VII papa.* * On poura consulter ces deux auteurs. Honoré d'Autun, *l.* 4 *de lum. eccl.* Trithemius & Bellarmin. *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Possevin, Brouver, Vossius, le Mire, Cuspinien, &c.

BERTHOLDE, marquis d'Est, dans le XIIe siécle, étoit fils d'*Actius IV*, & frere d'*Actius V*, auquel il succéda vers l'an 1111. Il épousa *Sophie*, dont il eut *Rainaud*, & mourut en 1118. * *Consultez* Baptista Pigna, *dans son histoire de la maison d'Est.*

BERTHOLDE, abbé de Fulde en 1261, est plus connu par ses expéditions militaires, que par ses vertus religieuses. Tout le XIIIe siécle fut si fécond en scélérats, qui faisoient des courses des châteaux où ils s'étoient fortifiés, que les abbés de Fulde furent presque toujours obligés d'avoir les armes à la main. Bertholde ne trouva pas que ses prédécesseurs eussent élevé assez de châteaux pour les réprimer. Il bâtit Lutterbak, & Bridenbak, acheta Haseltein; & se sentant enfin assez fort pour aller attaquer les bandits, il les poursuivit par-tout, ruina plusieurs de leurs forts, & changea celui de Blankual en un monastere de filles. Il travailloit ainsi à rétablir la tranquillité publique, lorsqu'il fut assassiné en 1070. Bertholde de Mackencell son successeur, poursuivit les meurtriers, prit trente des complices qu'il fit mourir, & rasa la citadelle de Steinaw où ils s'étoient réfugiés. * Brouverus, *antiquitates Fuldenses.* Brusch. *chron. mon. Germ.*

BERTHOLDE DE RORBARCH, *cherchez* RORBARCH.

BERTHOLDE, surnommé *le Noir*, *cherchez* SCHWART.

BERTHORIUS, *cherchez* BERCHORIUS.

BERTHRAND, *cherchez* BERTRAND.

BERTI (Simon) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Florence, fut un des plus célébres prédicateurs de son temps, & s'acquit par-là une très-grande réputation. La régularité de ses mœurs ne le rendit pas moins recommandable, & elle le fit choisir pour prieur de la Minerve à Rome, & du couvent de Florence. Il fut aussi vicaire général de Toscane, reçu docteur en 1482, & mourut à Lucques le 15 septembre 1491. Les sermons de Berti, au moins son carême, & soixante autres sermons, sont conservés en manuscrit dans la bibliothéque de saint Marc à Venise.* Echard, *script. ord. Præd. tom. I.*

BERTIER (Pierre de) évêque de Montauban, étoit de l'illustre famille des Bertier de Toulouse, & fils de JEAN Bertier, seigneur de S. Geniez, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, & d'*Eléonore* d'Esplas de Graniague. Son esprit le fit connoître au roi Louis XIII, qui le nomma en l'année 1634 coadjuteur d'Anne de Murviel, évêque de Montauban. Il fut sacré coadjuteur de Montauban en 1636, & on lui donna le titre d'évêque d'Utique. En l'année 1638 il fut choisi par les états de Languedoc assemblés à Carcassonne, pour porter au roi les plaintes de la province, dont il s'aquitta dignement en 1639. La Sorbonne le nomma en 1643 pour faire l'oraison funébre de Louis XIII, & en 1654 il fit au roi Louis XIV un très-beau discours, lorsqu'il fut sacré à Reims. En 1655 il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse; & la même année il fut choisi pour être un des six présidens de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris. On doit à ses soins le recueil qu'on a fait des évêques de Montauban. Ce prélat avoit été un des fameux prédicateurs de son temps, & c'est par ses sermons qu'il avoit plu au roi Louis XIII. Outre l'oraison funébre de ce prince, il fit encore celle du cardinal de la Rochefoucault, du duc de Fronsac, maréchal de France, de M. de Montchal, archevêque de Toulouse, dans Carcassonne, où ce prélat mourut pendant la tenue des états de Languedoc en 1651, & celle de la reine mere. Ce prélat mourut dans un âge fort avancé en juillet 1674. * Sammarth. *Gall. christ.*

La famille de Bertier, illustre depuis long-temps dans Toulouse, & qui dès l'an 1463, 1489 & 1507 avoit donné des capitouls à cette ville, dans un temps où les plus grandes maisons tenoient à honneur d'entrer dans le capitoulat, a produit de grands magistrats, & a donné dans le XVIIe siécle cinq prélats à l'église. Nous ne parlerons ici que de PHILIPPE de Bertier, seigneur de Montrabe, président à mortier au parlement de Toulouse, qui fut un des savans hommes de son temps. Nous avons de lui un volume intitulé: *Pithanon, Diatreba duo*, imprimé à Toulouse en 1608, dans lequel on trouve une *notice de l'empire romain & de l'ancienne police de l'église.* Il est aussi auteur d'un excellent poëme latin à la gloire des saints, dont les reliques sont conservées à Toulouse, qui fut imprimé en 1610. L'auteur mourut en 1618. La ville de Toulouse a placé son buste dans une gallerie qu'elle a dressée à la gloire des illustres Toulousains. Il eut trois freres qui furent illustres: 1. *Jean* de Bertier, chanoine & archidiacre de Toulouse, abbé du Mas-Garnier, de S. Vincent de Senlis & de Lieu-Restauré, agent général du clergé en 1595 & 1600, puis évêque de Rieux en 1602. Il fut aussi chancelier de la reine Marguerite de Valois, & conseiller d'état, & mourut en juillet 1620. 2. *Bertrand*, abbé de Lezat & prévôt de

l'église de Toulouse; & 3. Guillaume de Bertier, seigneur de Saint-Geniez, lequel étant capitoul de Toulouse en 1595, & en cette qualité chef du consistoire, signala son zèle pour le roi Henri IV, contre les entreprises de la ligue, & marqua tant de fermeté, que le maréchal de Joyeuse, gouverneur de la province, fit rendre par le parlement de la Ligue, qu'il manioit à son gré, un arrêt qui déposoit Bertier du capitoulat, en lui conservant pourtant tous les avantages attachés à sa dignité, comme s'il en eût exercé les fonctions pendant toute l'année. Le corps de ville avoit bien de la peine à se soumettre à un arrêt si injuste; mais cet homme généreux empêcha ses concitoyens de se faire des affaires pour lui. Il mourut en 1622, & fut pere de Jean de Bertier, seigneur de Saint-Geniez, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, qui d'*Eléonore* d'Esplas de Graniague, eut *Pierre*, évêque de Montauban, *qui a donné lieu à cet article;* & Philippe de Bertier, seigneur de Montrabe, président à mortier au parlement de Toulouse, qui épousa *Marie* de Paule, sœur d'*Antoine* de Paule, grand-maître de Malte, dont il eut entr'autres enfans Jean, qui suit; *Jean-Louis*, évêque de Rieux en 1620, dont il se démit en 1657, & mourut doyen des prélats de France le 7 juin 1662 en sa 84 année; *Jean-Philippe*, abbé de S. Vincent de Senlis, agent général du clergé pendant plusieurs années, & qui fit de grands biens à l'hôtel-Dieu de Paris, & à l'hôpital de Toulouse; & *Bertrand* de Bertier, conseiller au parlement de Toulouse, qui ne laissa que des filles de *Jacquette* de Catel, fille aînée de *Guillaume* de Catel, conseiller au même parlement, auteur des mémoires de Languedoc. Jean de Bertier, baron de Montrabe & de Launaguet, exerça long-temps la charge de président à mortier qu'il avoit eue de son pere. Il fut nommé premier président du parlement de Toulouse en 1632, & mourut en 1652, laissant *Jean-Philippe* de Bertier, seigneur de Montrabe, maître des requêtes, mort sans postérité en août 1682; *Antoine-François*, évêque de Rieux, sur la démission de son oncle, en 1657, mort le 29 octobre 1705, âgé de 74 ans; *Catherine*, mariée à *Jean-Roger*, marquis de Foix, gouverneur du pays de Foix, capitaine des cent Suisses de la garde de Philippe, fils de France, duc d'Orléans; *Marguerite* de Bertier, Ursuline à Toulouse, puis coadjutrice de l'abbaye de Favas, diocèse de Cominges, en 1652, abbesse en 1657, morte le 15 août 1704.

François de Bertier, frere de *Pierre*, évêque de Montauban, *dont nous avons parlé ci-dessus*, fut conseiller au parlement de Toulouse, & eut pour enfans François, qui suit; & *David-Nicolas* de Bertier, premier évêque de Blois, mort le 20 août 1719, âgé de 67 ans. François de Bertier, seigneur de Saint-Geniez, après avoir été avocat général au parlement de Toulouse, fut nommé premier président du parlement de Pau en 1703, puis de celui de Toulouse en juillet 1710. Il a épousé *N.* de Catelan, dont il a pour fille unique *N.* de Bertier, mariée en 1712 à *N.* comte de Fumel. Il y a encore d'autres branches de cette maison, qui ont donné des grands maîtres des eaux & forêts & des officiers dans les armées du roi. * Sammarth. *Gall. christ.* La Faille, *annal. de Toulouse*, & *traité de la noblesse des capitouls.*

BERTILLE (sainte) premiere abbesse de Chelles, étoit d'une des meilleures familles du Soissonnois. Elle vint au monde sous le regne de Dagobert I, & entra dans le monastere de Jouare, où elle fut long-temps prieure. Sainte Batilde, reine de France, veuve de Clovis II, la tira de ce monastere, pour la faire abbesse du monastere qu'elle bâtissoit à Chelles. Elle y entra en 656, & mourut le 5 novembre 702, âgée de 74 ans.* *Anonyme auteur de sa vie dans le* P. Mabillon, *siécle III, part. I.* Baillet, *vies des saints du 5 novembre.*

BERTIN (saint) abbé de Sithieu à S. Omer, parent de S. Omer, naquit dans le territoire de Constance. Il suivit S. Omer dans le monastere de Luxeu en 693, puis à Terouanne, & fut choisi en 695 pour abbé de Sithieu. Il se démit de cette charge en 696, & mourut l'an 709. Sa vie a été écrite par Folcar, moine de l'abbaye de Sithieu dans le XIe siécle, donnée par le P. Mabillon, *siécle III Bénédictin.* * Le Cointe. Bulteau. Baillet, *vie des saints du 5 septembre.*

BERTIN ou BERTINI (George) médecin célébre sur la fin du XVIe siécle, étoit Italien, de la province de la Terre de Labour. Nous avons divers ouvrages de sa façon: *Medicina methodicè absoluta*, en XXII livres. *De consultationibus medicorum*, &c. Ces deux ouvrages furent imprimés à Basle en 1586 & 1587. Le premier est *in-fol.* & le second *in-8°.* * *Voyez* Vander Linden, *de script. medic.*

BERTIN (Claude) étoit dès 1612 un célébre docteur de la maison de Sorbonne, & fut la même année un des premiers membres de la congrégation de l'Oratoire de France. En 1611 il se signala en disputant par l'ordre de Richer, contre des thèses que les Dominicains firent soutenir au mois de mai de cette année, & dans lesquelles ils avoient enseigné l'infaillibilité des papes, & leur supériorité au-dessus des conciles généraux. Il prit le bonnet de docteur l'année suivante, & fut un de ceux que les docteurs Filesac & Duval députerent au célébre Richer, pour le porter à se démettre de lui-même du syndicat de la faculté. Mais Richer lui fit connoître l'artifice de ses ennemis, & lui conseilla de ne point entrer dans leurs intrigues. Bertin parut changer depuis de sentimens, & en 1613 étant déja de la congrégation de l'Oratoire, il fut député vers Richer pour l'engager à ne plus s'opposer, comme il fit toujours, à ce que les peres de l'Oratoire pussent être membres de la faculté de théologie de Paris. Il lui parla en cette occasion avec force, voulut lui faire peur de la reine-mere qui s'étoit déclarée fondatrice de la congrégation de l'Oratoire, & lui parla assez mal de son livre *de la puissance ecclésiastique & politique*, qu'il avoit approuvé auparavant. M. de Bérulle employoit Claude Bertin dans les affaires les plus épineuses de sa congrégation, parceque celui-ci avoit un génie capable d'y réussir. Il l'envoya à Nantes en 1617 pour l'établissement d'un collége; de-là auprès de l'évêque de Langres, qui donna son séminaire à cette nouvelle congrégation; & enfin à Nanci, où le duc de Lorraine appelloit les peres de l'Oratoire. Il y disputa au concours pour la cure de Notre-Dame, & il en prit possession en 1618 au nom de la congrégation. M. de Bérulle l'envoya ensuite à Rome pour y prendre possession de six places que le roi Louis XIII venoit de lui donner dans l'hôpital de S. Louis de cette ville, afin d'y travailler à réformer le clergé de cette église. Le pere Bertin s'y fit beaucoup d'honneur par sa prudence, sa probité & son érudition. Il y eut l'estime de tous les ambassadeurs de France, du sacré collége, & en particulier du cardinal neveu (François Barberin) sous le pontificat d'Urbain VIII. Il eut beaucoup de voix pour le généralat à la mort du cardinal de Bérulle, mais il ne fut point élu. Il revint à Paris en 1630, & y apporta le Pentateuque Samaritain que Pietro della Valle, célébre voyageur, son intime ami, prêtoit à sa recommandation au pere Morin de l'Oratoire, pour le collationner sur l'exemplaire apporté par le pere de Harlay de Sancy, & que l'on conserve dans la bibliothéque de l'Oratoire de Paris. Claude Bertin fut fait assistant du général en 1641, & mourut en 1642 dans le cours d'une mission, étant alors supérieur de la maison de S. Honoré. * *Mémoires du temps.* Baillet, *vie de Richer*, *p.* 72, 142, 199 & *suiv.* Le Long, *biblioth. sacra*, in-fol. *pag.* 84.

BERTIN (Nicolas) peintre célébre, né à Paris, en 1667, étoit fils d'un sculpteur, qu'il perdit à l'âge de quatre ans, & fut élevé par son frere, sculpteur du roi, qui lui donna les premiers élémens du dessin, prit soin de son éducation, & qui lui voyant de l'inclination pour la peinture, le mit successivement chez Vernansal le pere, peintre de l'académie de Paris, Jouvenet & Boulongne l'aîné. Les progrès de Bertin furent si rapides, qu'à dix-huit ans il gagna le premier prix de peinture, au jugement de l'académie dans laquelle il fut reçu. Son frere l'ayant présenté depuis à feu M. de Louvois, alors surintendant des bâtimens; ce ministre l'envoya en qualité de pensionaire du roi à Rome, où il étudia pendant quatre ans. On dit qu'il eut en Italie quelque intrigue avec une dame de grande distinction, qui ayant été connue, l'obligea de se retirer promptement. Il s'arrêta quelque temps à Lyon à son retour en France; & lorsqu'il fut revenu à Paris, il fut reçu à l'académie en 1705. On le nomma professeur en 1716, & ensuite adjoint à recteur. M. le duc d'Antin le nomma directeur de l'académie que le roi de France entretient à Rome; mais il refusa ce poste, de peur que sa présence dans cette ville ne réveillât ceux qui s'étoient opposés à l'intrigue dont *on a parlé*. On a attribué ce refus à son détachement des honneurs,& à son entiére occupation de l'instabilité des choses humaines : mais on assure qu'il n'y eut point d'autre motif que celui que l'on vient de dire. Louis XIV a employé M. Bertin à divers ouvrages dans le château de Trianon, à la Ménagerie, à Versailles & à Meudon. L'électeur de Mayence a rempli son cabinet des plus beaux tableaux de ce maître, & l'électeur de Baviére n'en posséde pas moins dans son palais à Munich. Ce Prince voulut même attacher Bertin à son service, & lui fit pour cela des offres très-avantageuses, mais elles furent inutiles : Bertin ne put se résoudre à quitter Paris. Le tableau représentant le baptême de l'eunuque de la reine de Candace, qui est dans l'église de S. Germain des Prés, est de lui. Il y a aussi de ses ouvrages dans l'église du prieuré de Bury,où il étoit sur le point de se retirer, lorsqu'il mourut à Paris en 1736 à l'âge de 69 ans. Il n'avoit point été marié. Ce peintre avoit beaucoup de piété. M. Dezallier d'Argenville entre dans le détail de ses ouvrages, dans l'abrégé qu'il a donné de sa vie, & qui fait partie de ses *vies des plus fameux peintres*, imprimées à Paris en 1745, en deux volumes *in-4°*. *Voyez le tome II, pages 416 & suiv.* & le *Mercure* de France, mois de mai 1736.

BERTINORE, BERTINORO, ou BERTINARO, en latin, *Britinorium*; *Bretinorium*, *Bertinorium* & *Petra Honorii*, ville d'Italie dans la Romagne, avec évêché suffragant de Ravenne. Elle est de l'Etat ecclésiastique, sur les frontieres de la Toscane, & située sur une agréable colline chargée de vignes, près de la riviere de Ronco ou Bedese, vers la même ville de Ravenne, Faënza, Cosence, &c. L'évêché étoit autrefois à Forlimpopoli, qui est aujourd'ui un petit bourg près de Bertinoro. * *Voyez* Matteo Veciazzani, *hist. de Forlimpopoli*, imprimée à Forli en 1659.

BERTIUS (Pierre) étoit de Beures, petit village en Flandre, où il naquit en 1565. A l'âge de sept ans, ses parens le menerent en Angleterre, où il apprit les langues grecque & latine; & lorsqu'il fut revenu dans les Pays-Bas, il s'y perfectionna dans les sciences, qu'il enseigna depuis avec réputation à Leyden & ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne, en Bohême; & étant revenu à Leyden, il y exerça son emploi de professeur près de vingt-six années. Après avoir été chargé du soin de la bibliothéque publique, il la mit dans le même ordre qu'on la voit aujourd'hui. Bertius fut déposé pour avoir donné dans les sentimens d'Arminius : ce qui le fit sortir de Hollande. Il se fit catholique à Paris en 1620, & y mourut en 1629. Son corps fut enterré dans l'église des Carmes Déchaussés. Le roi Louis XIII l'avoit nommé son cosmographe. Bertius a écrit divers ouvrages : *Commentaria rerum Germanicarum, lib. III. Ptolemai geographia.Breviarium totius orbis terrarum. Logica Peripatetica*; une épitre ou traité de l'ordre & de l'usage d'une bibliothéque, en 1595 *in-4°*. &c. On a aussi de Bertius plusieurs discours, imprimés dans les années qu'ils ont été prononcés. On apprend les motifs qui le porterent à se retirer en France, à abjurer l'hérésie, & plusieurs circonstances de sa vie, dans celui qu'il prononça en 1620 au collége de Boncour à Paris. * Meursius, *Athen. Batav.* Val. Andreas, *bibl. belg.*

BERTOALD, maire du palais sous Clotaire II, fut tué vers l'an 590 en allant lever des impôts dans la Neustrie. Brunehaud l'engagea dans cette dangéreuse commission, pour donner sa charge à Protade, qu'elle aimoit. * Fredegaire. Dupleix & Mezerai, *hist. de France*, *en Clotaire II*.

BERTOARE, fille de Théodebert I de ce nom, roi d'Austrasie & de Neustrie. Quelques auteurs assurent que ce prince l'avoit eue d'une troisiéme femme, dont nous ignorons le nom; d'autres soutiennent qu'elle fut fille de Théodebert II. Il est sûr qu'environ l'an 594, elle fut recherchée en mariage par Totila roi des Ostrogots. * *Voyez* Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France*, & Adrien Valois, *de gestis veterum Francorum*, *tom. I.* Le P. Anselme, &c.

BERTOLDE, seigneur de Mirebeau dans le Poitou, ne se voyant pas en état de défendre cette place contre l'armée du roi S. Louis, qui en étoit assez proche l'an 1242, s'alla jetter aux pieds de Henri III roi d'Angleterre, à qui cette ville obéissoit alors, & lui demanda s'il y avoit lieu d'espérer du secours pour se défendre, ou s'il lui ordonnoit de résister jusqu'à l'extrémité. Henri touché de ce zèle, & ne pouvant l'aider d'aucunes troupes, lui permit de ménager ses intérêts & ceux de sa famille comme il le pouroit. Bertolde se rendit ensuite au camp de S. Louis, pour lui prêter obéissance; mais il y parut avec une résolution surprenante, & parla ainsi à ce prince : *Je suis à vous, sire, mais ne me regardez pas moins soumis par force, que si j'avois été pris les armes à la main. Si le roi, mon ancien maître, ne m'avoit donné à ma famille, vous ne m'auriez eu que de cette maniere ; comme je ne cesserai jamais d'être à vous, que lorsque vous ne voudrez plus de moi.* Alors le roi lui tendant la main : *Je vous reçois*, dit-il, *avec joie ; donnez-vous de même : demeurez maître de votre place, & me la gardez.* * Histoire de S. Louis en 1688.

☞ BERTOLDE, moine de Mici, ou S. Mesmin près Orléans, vivoit dans le neuviéme siécle. Il a composé une vie de S. Maximin, abbé de Mici, qu'il dédia à Jonas, évêque d'Orléans. D. Mabillon l'a publiée au premier tome du recueil de ses actes. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V, page 7 & 8.

BERTOLSGADEN, BERTELSGADEN ou BERCTOLGADEN, *Bertolgada*, ville d'Allemagne dans la haute Baviére, est enclavée dans l'état de l'archevêque de Saltzbourg, sur le ruisseau d'Aa, & appartient néanmoins au prévôt de la ville, qui est un prince ecclésiastique relevant de l'empire, à qui obéit aussi le petit pays qui est aux environs, que l'on appelle *la prévôté de Bertolsgaden*. La ville n'est qu'à trois milles d'Allemagne de Saltzbourg, & fournit du sel à tout le voisinage. On y voit une chapelle taillée dans la glace. Le prévôt de Bertolsgaden reléve immédiatement du pape. * Bourgon. *geogr. hist.* Baudrand.

BERTOU ou BERTULFE (saint) abbé de Renti, né en Allemagne sous le regne de Sigebert roi d'Austrasie, vint en Flandre, où il fut instruit dans la religion

chrétienne par S. Omer, reçut le baptême, & peu de temps après la tonsure clericale. Le comte Vambert le fit intendant de sa maison, & lui donna ensuite la terre de Renti, où Bertou établit un monastere qu'il gouverna quelques années, & mourut vers l'an 705 le 3 février, jour auquel on fait sa fête. * *Sa vie dans* Surius, Bollandus, *& dans le* P. Mabillon. Baillet, *vies des Saints*.

BERTRADE ou BERTE, religieuse de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Cologne, vivoit vers l'an 1010. Elle étoit sœur de S. Wolfeme, ou Wolfam, abbé de Bruwiller, & écrivit la vie de sainte Adelaïde, ou Adelle, premiere abbesse du monastere de... où elle vivoit alors. Nous avons cette vie dans Surius & dans Bollandus. Bertrade avoit beaucoup d'esprit & de piété, comme Conrad, moine de Bruwiller, le dit dans la vie de S. Wolfeme. * Surius & Bollandus, *ad diem 5 febr.* Vossius, *de hist. lat. l. 2, c. 43.* Miræus, *in auct. de script. eccl. &c.*

BERTRADE, fille de Simon comte de Montfort, fut mariée à Foulques Rechin comte d'Anjou, de qui elle eut un fils du même nom que son pere, qui s'acquit une si haute réputation, qu'on l'invita à épouser en secondes nôces l'héritiere du royaume de Jérusalem. Foulques avant que d'épouser Bertrade avoit déja répudié deux femmes qui s'appelloient l'une & l'autre Hermengarde : Bertrade le traita comme il les avoit traitées, & s'attacha à Philippe I roi de France, qui vint à l'aimer jusqu'à répudier la reine Berthe, de qui il avoit des enfans, & entr'autres Louis le Gros, qui lui succéda. Il ne put en venir à cet excès, sans irriter contre lui la plupart des prélats & des seigneurs. Yves de *Chartres*, qui se récria le plus contre ces désordres, eut besoin de toute sa prudence pour se garantir des embuches de Bertrade. La crainte de l'excommunication ne put arrêter ni l'ambition de cette femme, ni la passion du roi. Quelques prélats oublierent leur devoir jusqu'à les marier en 1093, & le pape Urbain II en fut si irrité, qu'il lança enfin l'excommunication qu'il avoit suspendue jusque-là. Elle n'auroit pas été capable de faire revenir le roi de son égarement, si quelques seigneurs n'en avoient pris occasion de se révolter : la crainte que leur exemple ne causât une désertion générale, engagea Philippe à renoncer à Bertrade en apparence, & à faire couronner son fils Louis : mais lorsque le jeune roi eut appaisé tous les troubles, il reprit sa maîtresse, qui devint enfin reine, après la mort de Berthe, vers l'an 1103. Quelques historiens ont assuré qu'elle avoit tâché de faire périr Louis, & par de mauvaises impressions qu'elle donna de lui au roi, & par le poison. Après la mort de Philippe qui arriva l'an 1108, elle fit d'assez grands efforts pour former un parti en faveur de Philippe son fils aîné, qui par son mariage avec Elisabeth héritiére du comté de Mante, & de la seigneurie de Meun, devint un assez grand seigneur; mais s'étant enfin convaincue de l'inutilité de ses prétentions, elle renonça au monde, & s'enferma dans un couvent. Outre Philippe elle eut un second fils nommé Fleuri, & une fille nommée Cecile, alliée 1 à Tancrede neveu de Boëmond prince d'Antioche : 2 à Pons de Toulouse comte de Tripoli. * P. Daniel, *hist. de France.*

BERTRAM, religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XIV[e] siécle, étoit suffragant de l'évêché de Metz & se rendit illustre par son savoir. On assure qu'il étoit Allemand, & qu'il mourut à Coblentz le 20 janvier de l'an 1387. Il laissa divers ouvrages, & entr'autres, deux traités, *de schismate*, & *de illusionibus dæmonum*, qu'il dédia à Conon de Falckenstein, archevêque de Trèves; des sermons, &c. * Trithemius, *de script. eccl.* Possevin. Sixte de *Sienne*. Gesner, &c. Echard. *tom. 1, pag. 689.*

BERTRAM ou IMTRAM, *cherchez* RATRAMNE.

BERTRAM (Corneille Bonaventure) ministre & professeur en langue hébraïque, à Genève & à Lausane, né à Thouars en Poitou l'an 1531, a donné au public quelques ouvrages, & entr'autres, une *république des Hébreux*, qui est courte & méthodique. C'étoit un homme savant dans les langues orientales, qu'il avoit étudiées à Paris. Mais ce qui lui a donné le plus de réputation parmi ceux de son parti, c'est qu'il est le premier qui ait osé traduire entiérement la bible en françois sur l'hébreu. Olivetan & Calvin, qui n'entendoient point cette langue, s'étoient beaucoup attachés aux anciens interprétes, qu'ils n'avoient osé abandonner entiérement. Mais Bertram, qui étoit grammairien, se donna plus de liberté, avec l'aide de quelques-uns de ses confreres : il parle lui-même de cet ouvrage dans la préface d'un de ses livres intitulé, *Frankentallenses lucubrationes.* Il mourut à Lausane en 1594. Voici le jugement qu'on fait de cette révision de la bible de Genève par Bertram, & qui est celle dont les calvinistes se servent aujourd'hui. On dit qu'il a en effet redressé quantité de passages qui n'étoient pas traduits assez à la lettre, dans les versions d'Olivetan & de Calvin; mais que d'ailleurs il a préferé mal-à-propos en plusieurs endroits, l'interprétation des Rabbins à celle des anciens interprétes. De plus, il a corrompu quelques passages qui étoient fort bien traduits dans les premieres éditions : & il s'est réglé principalement sur les versions de Munster & de Trémellius. On ajoute qu'on y trouve des fautes qui ne peuvent être attribuées qu'aux préjugés des docteurs de Genève. Corneille Bertram étoit assez heureux en conjectures & en critique de grammaire. Il a donné au public une nouvelle édition du trésor de la langue sainte de Pagnin, augmentée d'un grand nombre d'observations, tant de Jean le Mercier, & d'Ant. R. Chevalier, que des siennes particuliéres. Il a fait aussi un paralléle de la langue hébraïque, avec la syriaque. * *Remarque historique.* Colomiés, *Gall. orient. pag. 73.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens Hébreux.* L'Empereur, *de republ. Judaic. præf.*

BERTRAND (saint) évêque du Mans, étoit issu du sang royal & de la maison des princes d'Aquitaine. S. Germain, évêque de Paris, eut soin de son éducation, l'instruisit dans les belles lettres, & le forma à la vertu. Bertrand eut d'abord l'archidiaconat de Paris, qui étoit alors la premiere dignité après l'évêque, puis l'évêché du Mans, l'an 587, par la faveur de Gontran, régent du royaume, pour Clotaire II & la reine Fredegonde. Ce prélat ne fut pas plutôt élevé à cette dignité, qu'il fut député avec quelques autres, vers des princes Bretons qui avoient ravagé la France : il les obligea de donner deux mille sols d'or, pour réparation du dommage qu'ils avoient fait, & de promettre de ne plus rien entreprendre sur les terres de France. A son retour, il s'appliqua aux fonctions de son épiscopat, qu'il fut contraint de quitter, après que Theodebert & Thieri eurent gagné une bataille contre le roi de France Clotaire II, leur cousin, qui céda à ces princes la plus grande partie des provinces de son royaume, entre lesquelles fut comprise celle du Maine, avec sa ville capitale, qui tomba en partage au roi Thierri. Ce prince pressa aussitôt Bertrand de quitter le parti de Clotaire, pour lui prêter le serment de fidélité; & sur le refus de ce prélat, il le chassa de son évêché, le priva de ses biens, & le mit en prison. Mais Bertrand fut rétabli après la mort de ces deux princes, lorsque Clotaire eut recouvré la province du Maine. Cet illustre prélat mourut le 30 de juin de l'an 623, en la soixante-dixiéme année de son âge & la trente-huitiéme de son épiscopat. Son corps fut enterré dans l'abbaye de la Couture. * *Analectes de* Mabillon, *tom. III.* Greg. *Turon. l. 9, cap. 18.* Le Cointe, *ad ann. 566.* Papebrock,

tome I, mois de juin. Baillet, *vies des saints.* Jean Bondonnet, *des évêques du Mans.*

☞ BERTRAND, surnommé PRUDENTIUS, moine de Charroux en Poitou, qui vivoit dans le IXe siécle. Il a laissé un poëme où il fait l'éloge de la musique, auquel il a joint une description du chant des animaux, & sur-tout des oiseaux. Ce poëme se trouve dans un manuscrit de la bibliothéque du roi, côté 3976. 2. * D. Rivet, *hist. littér. de la France, t. V, pag. 662.*

BERTRAND, comte de Provence, fils de Géofroi, & d'*Etiennette*, dite *Douce*, ausquels il succéda environ l'an 1063, s'unit avec le pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV, qu'il étoit bien-aise d'éloigner de Provence; & s'opposa pour le même sujet à Aicard, archevêque d'Arles, qui favorisoit le même prince. Le comte Bertrand mourut vers l'an 1090. L'on ne sait pas s'il laissa des enfans de *Mahaud*, qui étoit son épouse; car il n'est pas sur que *Gilbert*, qui lui succéda, ait été son fils, comme quelques auteurs se le sont persuadé. * Bouche, *hist. de Prov.* Ruffi, *hist. des comtes de Prov. &c.*

BERTRAND (saint) évêque de Cominges en Gascogne, fils d'Atton Raymon, & de la fille de *Guillaume*, comte de Toulouse, naquit vers le milieu du XIe siécle. Il fut fait chanoine & archidiacre de l'église de Toulouse, & élevé l'an 1076 à l'évêché de Cominges. Il mourut vers l'an 1126 le 15 ou le 16 octobre. * *Vita Bertrandi per Vitalem.* Baillet, *vies des saints.*

BERTRAND de Reims, hermite, natif de la ville dont il portoit le nom, se fit passer pendant quelque temps pour le comte Baudouin, empereur de Constantinople, que le roi des Bulgares avoit fait mourir en 1206. *Cherchez* RANS (Bertrand de).

BERTRAND, évêque de Toulouse dans le XIIIe siécle, fut l'un des plus riches prélats qu'il y ait eu, si l'on en juge par la magnificence de son testament. Il étoit issu de la famille des comtes de l'Isle; & ayant été élu évêque de Toulouse en 1271, il mourut le dernier juillet 1285. Outre une infinité de legs qu'il fit à toutes les églises & abbayes de la province de Narbonne, & à plusieurs de celle de Guienne: il légua par un seul article mille calices de vermeil pour être distribués à diverses églises; & après toutes ces libéralités, il institua Notre-Seigneur Jesus-Christ pour son héritier. On voit par son testament rapporté par Catel en ses *mémoires de Languedoc*, quelle étoit la splendeur de la maison de ce prélat; puisqu'en parlant de ses domestiques, il y fait mention de douze aumôniers, quatre gentilshommes, douze écuyers, sans compter les bas officiers, qu'il nomme tous, jusqu'à ses fauconniers, écuyers de cuisine, couriers & valets de pied, & autres semblables, en faisant quelque legs à chacun. Il paroît par le même testament, qu'il avoit trois bibliothéques, & qu'il faisoit pension tous les ans à trois physiciens ou médecins, & à deux professeurs en droit. Avant son décès il avoit fondé dans le chœur de son église douze prébendes & huit places de clercs. Il fit aussi bâtir les chapelles qui sont autour du chœur de cette église, & donna deux tableaux d'argent de bas relief, l'un pour poser sur le grand autel, & l'autre pour servir de devant. Ce fut en sa faveur que le roi Philippe *le Bel*, se départit de tous les droits que sa majesté prétendoit sur le château de Balma, & sur plusieurs autres lieux du temporel de l'évêché. Son tombeau avec sa figure de bronze, & tout le grand autel qu'il avoit beaucoup enrichi, périrent dans l'incendie du chœur de Toulouse, qui arriva le 28 novembre 1608. * La Faille, *annales de Toulouse, année 1285.*

BERTRAND (Guillaume) fut premier président au parlement de Paris, vers l'an 1340, après Hugues de Courci, sous le roi Philippe *de Valois.* On croit qu'il étoit de la même famille que les deux cardinaux, nommés *Pierre* Bertrand. * *Voyez* Blanchard, *hist. des premiers présidens au parlement de Paris.*

BERTRAND, famille, qui a produit un maréchal de France, dont on ne rapporte la postérité que depuis.

I. Guillaume Bertrand, baron de Briquebec, qui vivoit en 1066, & fut pere de

II. Robert Bertrand I du nom, baron de Briquebec, qui vivoit en 1082, & qui fut pere de

III. Robert Bertrand II du nom, baron de Briquebec, qui fut tué en une rencontre en 1138. Il épousa *N.* fille d'*Etienne*, comte d'Aumale, & d'*Havoise* de Mortemer, dont il eut entr'autres enfans,

IV. Robert Bertrand III du nom, baron de Briquebec, qui laissa de *N.* fille aînée de *Jourdain* Tesson, seigneur de Tesson, & de *Letice* de Constantin,

V. Robert Bertrand IV du nom, baron de Briquebec, seigneur de Honnefleur, qui fut un des seigneurs de Normandie, ausquels le roi Louis VIII fit écrire pour le couronnement de Louis son fils aîné en 1226. Il épousa *Jeanne* de Trie, dont il eut Robert V, qui suit; *Adelinde*, mariée à *Thomas*, seigneur de Briqueville; & *Guillaume* Bertrand, seigneur de Thuri, qui ne laissa que deux filles.

VI. Robert Bertrand V du nom, baron de Briquebec, vicomte de Roncheville, connétable de Normandie, fut un des seigneurs qui furent mandés de se trouver à Chinon le lendemain des octaves de Pâque 1242, pour aller contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche, & les autres barons de Poitou, assistés du roi d'Angleterre. Il épousa *Alix* de Tancarville, dame de Feulgerolles, Sahus, &c. fille de *Raoul*, vicomte de Tancarville, dont il eut Robert VI du nom, qui suit; & *Guillaume* Bertrand, vicomte de Fauguernon, *qui laissa postérité.*

VII. Robert Bertrand VI du nom, baron de Briquebec, vicomte de Roncheville, &c. épousa *Alix* de Nesle, dont il eut Robert Bertrand VII du nom, qui suit; *Guillaume* Bertrand, évêque de Bayeux, puis de Beauvais, mort le 19 mai 1356; *Jean*, vicomte de Roncheville; *Alix*, mariée vers l'an 1285 à *Robert IV* du nom, sire d'Estouteville, mariée à *Richard* de Courci, baron de Remilli; & *N.* Bertrand, morte étant fiancée à *Jean III* du nom, baron d'Harcourt.

VIII. Robert Bertrand VII du nom, baron de Briquebec, &c. maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa en mai 1318 *Marie* de Sulli, fille aînée de *Henri IV* du nom, sire de Sulli, dont il eut *Robert*, mort à la bataille de Creci en 1346; *Guillaume* Bertrand, vicomte de Roncheville, mort au combat de Moiron en Bretagne en 1351, sans laisser de postérité de *Jeanne* Bacon, fille unique & héritiere de *Roger* Bacon, seigneur du Molai-Bacon; *Jeanne* Bertrand l'*aînée*, dame de Briquebec, mariée à *Guillaume* Paynel II du nom, baron de Hambuye, &c; *Philippe*, dame de Roncheville, alliée à *Gerard* Chabot V du nom, baron de Rais; & *Jeanne* Bertrand *la jeune*, mariée en 1353 à *Gui*, seigneur de la Rocheguyon, chambellan du roi. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

BERTRAND (Robert VII du nom) baron de Briquebec, vicomte de Roncheville, &c. maréchal de France, & lieutenant du roi en Guienne, Saintonge, Normandie & Flandre, fut employé dans les affaires du roi en 1320, & alla en 1321 en ambassade vers le roi de Bohême. Le roi l'envoya en Normandie en 1325 pour garder les côtes de la mer; & ce fut vers ce temps-là qu'il fut élevé à la dignité de maréchal de France. La guerre étant survenue en Guienne contre les Anglois, il y fut envoyé avec le comte d'Eu; prit le commandement de l'armée, & fut lieutenant général ès parties de Guienne & de Saintonge, après qu'Alfonse d'Espagne, seigneur de Lunel, en fut parti. Etant de retour il fut envoyé à Bruges en 1328, d'où

d'où le roi Philippe *de Valois* le demanda pour assister à son sacre à Reims; après quoi il fut dépêché au pays d'Aunis & de la Rochelle, pour garder les côtes de la mer. En l'an 1335 le roi le retint de son conseil, & l'année suivante il fut un des députés de la noblesse de Normandie à la cour du roi, pour obtenir la confirmation des priviléges & franchises du pays; ensuite de quoi il fut choisi par ce prince pour conclure à Paris un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Castille, & établi lieutenant de roi ès Marches de Bretagne. Robert Bertrand étoit mort en 1348.

BERTRAND (Pierre) dit l'*Ancien*, cardinal, évêque d'Autun, fils de MATTHIEU Bertrand, & d'*Agnès* l'Empereur ou l'Empériere, naquit à Annonai en Vivarais. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude de la jurisprudence; & s'étant fait recevoir docteur en droit civil & canonique, il le professa long-temps dans les universités d'Avignon, de Montpellier, d'Orléans, & de Paris. Son érudition lui fit des amis de tout ce qu'il y avoit de gens doctes à la cour des papes à Avignon, & des rois en France. Il fut d'abord chanoine, puis doyen de l'église du Pui. Ensuite le roi Philippe *le Long* le nomma conseiller-clerc au parlement de Paris, & *Jeanne* de Bourgogne son épouse le fit son chancelier. Bertrand eut depuis l'évêché de Nevers, qu'il laissa à son neveu Pierre Bertrand de Colombier, pour prendre celui d'Autun; & enfin le pape Jean XXII le créa en 1331 cardinal du titre de S. Clément, en reconnoissance de ce qu'il avoit défendu courageusement les priviléges du clergé. Les juges séculiers se plaignoient que la jurisdiction ecclésiastique étoit trop vaste, & qu'elle étoit contraire à celle du souverain. Le roi Philippe *de Valois*, voulant décider une affaire qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, assembla les prélats & les barons du royaume à Paris. Pierre de Cugnieres, avocat du roi, parla pour les séculiers; & l'évêque d'Autun défendit si bien le droit du clergé, que le roi prononça en sa faveur. Nous avons dans la bibliothéque des peres, & ailleurs, cette harangue de Pierre Bertrand, qui composa aussi un traité *de origine & usu jurisdictionum*. Il fit diverses fondations pieuses, & entr'autres celle d'un collége à Paris, dit *le collége d'Autun* ou *du cardinal Bertrand*. Ce prélat mourut en 1348 à Avignon, dans le prieuré de Montaut, qu'il avoit fondé, & où il fut enterré. MM. de Sainte-Marthe qui ont écrit que GUILLAUME Bertrand, évêque de Noyon, étoit frere de ce cardinal, se sont trompés. Ce dernier étoit de la famille des Bertrand, barons de Briquebec, dont nous parlons plus haut. * Paul Emile. Du Tillet. Gaguin. Dupleix, & Mezerai, *histoire de France*. Onuphr. & Ciaconius, *in vita pont.* Du Breuil, *antiquités de Paris*. Sponde, *A.C.* 1329, *n.* 11, 12. Frizon. *Gall. purp.* Robert & Sammarth. *Gall. christ.* Bellarmin, *de script. eccl.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Possevin, *in app. sac.&c.*

BERTRAND (Pierre de Colombier) dit *le Jeune*, cardinal, évêque de Nevers & d'Arras, étoit fils de BARTHÉLEMI, seigneur de Colombier en Vivarais, & de *Marguerite*, sœur du cardinal Bertrand l'*Ancien*. Ce fut pour reconnoître les grandes obligations qu'il avoit à son oncle, qu'il préféra son nom de Bertrand à celui de sa famille. De chanoine du Pui en Velai, & selon quelques-uns, de doyen de Saint Quentin, & de conseiller-clerc au parlement de Paris, il succéda à Bertrand l'*Ancien* à l'évêché de Nevers en 1326, & il le quitta depuis pour celui d'Arras en 1339. La grande vertu de son oncle, & son mérite particulier, lui firent avoir la pourpre de cardinal, que le pape Clément VI lui donna en 1343 avec le titre de Sainte Susanne. Il quitta depuis ce titre pour l'évêché d'Ostie; & ce fut en cette qualité qu'Innocent VI l'envoya légat à Rome, pour couronner l'empereur Charles IV. Il fut encore évêque de Velletri. Il mourut au prieuré de Montaut au mois de juillet 1365. Son corps fut porté dans l'église des Céleftins de Colombier, qu'il fonda, & dont il fit les religieux ses héritiers. * Frizon, *Gall. purp.* Sammarth. *Gall. christ.* Auberi, *histoire des cardinaux*.

BERTRAND, famille. Cette famille de BERTRAND, qui est de Toulouse, a été féconde en sages magistrats, & en personnes illustres. JACQUES Bertrand, seigneur de Villelles, &c. avocat au parlement de Toulouse, vivoit en 1480. Il eut d'*Agnès* du Faur, fille de *Michel*, coseigneur de Pujols, trois fils & deux filles. L'aîné des fils étoit BERNARD Bertrand, seigneur de Villelles, &c. procureur général au parlement de Toulouse, lequel fit son testament en 1519, ayant eu de *Catherine* de la Roche, JEAN Bertrand, seigneur de Frizin, cardinal, &c. *dont il sera parlé dans un article séparé*; & NICOLAS Bertrand, qui fut président au parlement de Toulouse, & mourut en 1548, laissant d'*Antoinette* Jourdain son épouse, JEAN, qui suit; & *Françoise*, femme de *Germain* de Bourges, docteur ès droits; JEAN Bertrand, seigneur de Catouze, fut aussi président au même parlement de Toulouse, & mourut vers l'an 1594, ayant eu de *Marie* de Castelnau sa femme, trois fils & une fille.

Un autre NICOLAS Bertrand, de la même famille, neveu de *Jacques*, qui vivoit sous le régne de François I, fut avocat au parlement de Toulouse, & professeur ès droits. Il composa un ouvrage intitulé : *Gesta Tolosanorum*, & un autre, *de jurisconsultis*, où il y a beaucoup d'érudition. La Croix-du-Maine parle de lui avec éloge. Il mourut vers l'an 1527; car son testament est du 30 juillet de cette année, laissant FRANÇOIS I, & *Anne* Bertrand : FRANÇOIS Bertrand I de ce nom, quatriéme président au parlement de Toulouse, eut NICOLAS, qui suit; & *François*, pere d'un autre de même nom, conseiller. NICOLAS, président, eut de *Floride* de Galdon FRANÇOIS II, seigneur de Monneville, conseiller au même parlement; *Nicolas*, &c. * Blanchard, *éloge des présidens du parlement de Paris, & hist. des maîtres des requêtes*. Sammarth. *Gall. christ.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

BERTRAND (Jean) cardinal, archevêque de Sens, fils de BERNARD Bertrand, procureur-général au parlement de Toulouse, où il fut lui-même premier président. Son mérite le rendit cher à Anne de Montmorenci; & à la recommandation de ce seigneur, le roi François I le fit président au parlement de Paris, où il fut depuis premier président. Il eut même quelque temps la commission de garde des sceaux en 1551. Cinq ou six ans après, étant veuf, il fut pourvu de l'archevêché de Sens; & à la recommandation du roi & du duc de Guise, qui avoit conduit au pape les troupes que lui envoyoit le roi Henri II contre Philippe II, roi d'Espagne, le pape Paul IV le fit cardinal en 1557. Il fut fort considéré à Rome, où il se trouva à la création de Pie IV, & à son retour il mourut à Venise le 4 décembre 1560. Il avoit été marié avec *Jeanne* de Baras, dame de Mirebeau & de Villemor, dont il eut *Guillaume* Bertrand, seigneur de Villemor, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, qui fut tué à Paris dans le massacre de la Saint Barthélémi en 1572, quoique bon catholique, sans postérité; *Marguerite*, dame de Mirebeau, femme de *Gaston* de Foix, comte de Gurson, &c. & *Magdeléne* Bertrand, dame de Villemor, mariée à *Ondart* d'Illiers, seigneur de Villemelle, &c. * Le P. Anselme, &c.

BERTRAND (Louis) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit le premier jour de janvier de l'an 1526 à Valence, ville d'Espagne. A l'âge de dix-huit ans en 1544 il prit l'habit de religieux de S. Dominique; & après avoir étudié en théologie avec beaucoup de succès, il obtint une obédience de son général, pour aller prêcher aux Indes occidentales. On dit que dans la nouvelle Grenade il baptisa en un seul jour

plus de quinze cens païens. Lorsqu'il fut revenu de l'Amérique, après y avoir fait de grands progrès, il fut élu prieur du couvent de Valence, & y mourut âgé d'environ 56 ans, le 9 octobre 1581 ou 1585, fête de S. Denys, auquel il avoit une dévotion particuliere. Il fut béatifié l'an 1609 par le pape Paul V. * Hilarion de Coste, *hist. cathol. des hommes & des dames illustres*.

BERTRAND (Jean) sieur de Catourze, occupa la place de premier président au parlement de Toulouse, après que Duranti, premier président, eut été massacré par les Ligueurs, & mourut le premier de novembre 1594. Il avoit de l'érudition, & aimoit fort la justice; mais il aimoit également le repos & la tranquilité d'esprit, comme font la plupart des gens d'étude: ce qui lui donnoit de l'aversion pour les affaires, dont il s'éloignoit le plus qu'il lui étoit possible. Son savoir paroît dans son livre *de vitis jurisperitorum*, que son fils *François* de Bertrand, sieur de Catourze, donna au public en 1618 avec la vie du président son pere. C'est dans cette vie que cet écrivain fait descendre les *Bertrands* des anciens comtes de Toulouse. Il en a même dressé une généalogie, en cela plus ample que celle qu'en a donnée François Du-Chesne, dans son histoire des chanceliers. Mais quand cette généalogie ne seroit pas sure, la maison des *Bertrands* a assez de lustre d'ailleurs, puisqu'elle a un cardinal & garde des sceaux, un évêque de Cahors, des présidens à mortier, & plusieurs conseillers au parlement. * De la Faille, *annales de la ville de Toulouse, partie II, pag.* 489.

☞ BERTRAND (François-Séraphique) avocat au parlement de Bretagne, naquit à Nantes le 30 octobre 1702. Son pere qui étoit notaire en cette ville, & fort estimé dans sa profession, ayant reconnu dans son fils les dispositions les plus heureuses, l'envoya faire ses études au collége de Pont-le-Voix qui étoit alors très-florissant. Le jeune Bertrand s'y distingua par une facilité rare, & par une mémoire extraordinaire. Quand il fut un peu avancé dans ses études, on le fit passer à Paris où il les acheva au collége de sainte Barbe. Les Bénédictins de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, & en particulier D. Vincent Thuillier, prirent soin de veiller sur sa conduite & sur ses études, & lui donnerent des marques singulieres d'estime & de confiance; ce qui fait croire qu'ils avoient dessein de s'attacher un sujet qui annonçoit tant de mérite. Il parut flaté d'avoir été souhaité dans une compagnie si recommandable par la piété & l'érudition; mais il ne put se résoudre à faire un sacrifice irrévocable de sa liberté. Il revint en Bretagne en 1720, & fut reçu au serment d'avocat au parlement de Rennes. Son début au barreau lui mérita les applaudissemens de ses confreres. Il ne tarda pas à se faire cette grande réputation dont il a joui jusqu'à sa mort. Après avoir plaidé pendant quelques années, les infirmités qui l'ont affiégé pendant presque toute sa vie l'obligerent de se borner aux fonctions du cabinet. On venoit de toutes parts le consulter, & son avis avoit presque toujours cette autorité que donne la supériorité des connoissances.

La ville de Saint-Malo ayant formé, il y a quelques années, le projet d'un port franc, la ville de Nantes, à qui ces vues n'étoient pas moins préjudiciables qu'aux autres ports du royaume, jetta les yeux sur M. Bertrand, pour sa défense. L'affaire fut traitée avec cette netteté, cette élégance & cette précision qui n'appartiennent qu'aux maîtres de l'art. Le comte de Maurepas loua hautement le mémoire de Nantes; & feu M. le chancelier Daguesseau en fut aussi tellement satisfait, qu'il fit proposer à l'auteur de s'attacher à lui à des conditions fort avantageuses. Mais M. Bertrand, que l'ambition ne touchoit point, s'excusa sur la foiblesse de sa santé. Son désintéressement alloit si loin, qu'il regardoit comme un désagrément de son état, d'être obligé de recevoir les honoraires qui lui étoient si légitimement dus.

Sa santé s'affoiblit sur la fin de sa vie, au point qu'il passa dans son lit la plus grande partie de ses dix à douze dernieres années, travaillé par des sueurs continuelles, condamné à ne prendre d'autre nouriture que le lait; & ce qui lui paroissoit beaucoup plus rude, ne pouvant ni écrire ni lire. Il n'eût pas résisté long-temps à un état si triste, sans les ressources qu'il trouva dans les belles lettres & dans un fond de gayeté qui ne le quitta jamais.

Quoiqu'il se fût principalement appliqué à ce qui concernoit sa profession, il fut sensible aux charmes de la poësie, & s'exerça dans ce genre avec succès. Comme il savoit par cœur une bonne partie des auteurs classiques, & sur-tout Horace, il s'amusoit à traduire les odes de ce grand poëte en vers françois, pendant que les sueurs ne lui laissoient aucune liberté dans son lit. Il en a paru plusieurs de sa façon, dans les ouvrages périodiques, qui ont été bien reçus du public. Il a aussi imité plusieurs épigrammes de Martial, & a fait plusieurs autres ouvrages de poësie. Enfin en 1749, cédant aux instances de ses amis, il fit imprimer à Nantes, sous le titre de *Leyde*, un petit volume intitulé: *Poësies diverses*, avec cette devise: *Longi solatia morbi*. Ce recueil est estimable à bien des égards, & l'on ne sauroit assez s'étonner que l'auteur ait pu travailler les piéces qui le composent, tandis qu'il étoit accablé par des sueurs & des expectorations fatiguantes & continuelles. L'auteur débute par une petite préface en vers, conçue en ces termes:

Dans un triste loisir, à moi-même livré,
J'allois périr d'ennui, lorsque la poësie
M'offrit un remede assuré
Contre ce poison de la vie;
Heureux, si ces vers au lecteur
Ne donnent point la maladie
Dont ils ont su guérir l'auteur.

La premiere piéce du recueil est une ode intitulée, l'*ingratitude, mere de l'impiété*, adressée à l'académie d'Angers, à laquelle l'auteur venoit d'être associé. On trouve ensuite quatre odes d'Horace en vers françois. Dans une nouvelle édition on poura aisément augmenter le nombre de ces traductions. Cet article est suivi de 91 épigrammes imitées de Martial, d'une de Catulle, une de Buchanam, de cinq de San-Genesius, de six d'Owen. Après ces imitations il y a 22 épigrammes de l'invention de l'auteur. On trouve ensuite un petit conte, tiré du décameron de Bocace, qui est tout-à-fait sur le bon ton. Personne n'étoit plus capable de remplacer la Fontaine que notre auteur; mais il n'étoit pas homme à s'abandonner à un genre qui ne réussit guères qu'aux dépens des mœurs. Il lui en échapa à la vérité quelques-uns dans sa jeunesse; mais il eut la sagesse de ne les point donner à l'impression, quoique ce fussent des piéces achevées, si on fait abstraction du genre. Quelques-uns de ses amis l'ayant blâmé d'avoir publié le conte dont on vient de parler, il donna à cette occasion une imitation du *Miserere*, dans laquelle on reconnoît la douceur de son caractere & le langage d'un cœur vraiment pénitent. La derniere piéce françoise du recueil est un *remerciment à M. des Forges-Maillard*. Il y a ensuite plusieurs piéces latines faites sur le modéle de Phédre. M. Bertrand est mort le 15 juillet 1752, dans les sentimens d'une solide piété, & fort regretté de toute la ville de Nantes, & de tous ceux qui le connoissoient. M. Chevair, auditeur honoraire de la chambre des comptes de Bretagne, connu par son amour pour les belles-lettres, & dont notre auteur a inséré quelques poësies latines dans son recueil, a fait en son honneur une très-belle épitaphe, en style lapidaire. * *Voyez* le mer-

oure de France du mois de mars 1753, *pag.* 79 & *suiv. Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BERTRAND D'ARGENTRÉ, *cherchez* ARGENTRÉ (Bertrand d').

BERTRAND DU GUESCLIN, *cherchez* GUESCLIN.

BERTRANDIS (Jean de) docteur ès loix & chanoine de S. Pierre de Genève, succéda dans l'épiscopat de cette ville à Guillaume de Lornai en 1409. Il prêta serment le 10 janvier, & promit au chapitre & aux quatre syndics stipulans pour la communauté, de maintenir les libertés, immunités & coutumes de la ville. En 1414 il se rendit au concile de Constance avec vingt-six personnes. Plusieurs auteurs ont dit qu'il y présida comme étant cardinal d'Ostie. Mais ils se sont trompés, & le confondent avec Jean de Brognier, qui étoit en effet cardinal évêque d'Ostie, & qui présida dans plusieurs sessions du concile en qualité de doyen des cardinaux & de vice-chancelier de l'église. Jean de Bertrandis alla de Constance en Aragon en 1415, pour accompagner avec d'autres prélats l'empereur Sigismond, qui entreprit ce voyage dans le dessein d'engager l'antipape Benoît à renoncer au pontificat, selon la résolution du concile. Il revint à Genève en 1416 avec le même empereur, & il fit du bien à cette ville, & en obtint de Sigismond. Ce fut ce prélat qui fit faire les halles nouvelles. Après avoir été environ dix ans évêque de Genève, il résigna son évêché au commencement de l'an 1419, & fut pourvu de l'archevêché de Tarentaise en Savoye. Il mourut en 1423. Il eut pour successeur dans le siége de Genève Jean de la Roche-Taillée. * *Histoire de Genève*, *par* Spon, *de l'édition de* 1730 in-4°. *avec des remarques historiques & critiques.* Lenfant, *hist. du concile de Constance*, *tom.* 2, *pag.* 378.

BERTRATIUS, BERTRUCIUS ou BERTUCCIUS (Nicolas) médecin de Boulogne, vivoit vers l'an 1250, ou selon d'autres, vers l'an 1312. Il témoigne lui-même qu'il étoit originaire de Lombardie, & qu'il s'établit à Boulogne. Il y acquit beaucoup de réputation, & composa divers traités que nous avons de lui, dont les principaux sont, *Compendium*, *sive collectorium artis medicæ. Methodus cognoscendorum morborum. Introductio in medicinam practicam*, &c. * Wolfangus Justus, *in chron. medic.* Castellan. *in vit. illust. medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

BERTRUDE, reine de France, femme de *Clotaire II* de ce nom, étoit de Neustrie, sœur de ce *Brunulfe*, que le roi Dagobert I fit tuer en 629. Elle eut pour fils le même DAGOBERT, qui épousa *Gomatrude*, sœur de *Sichilde*; & *Charibert*, roi d'Aquitaine. Sa vertu la fit aimer du roi son époux & de toute la cour, à qui la mort l'enleva en 619. L'auteur de la vie de S. Ouen assure qu'elle fut enterrée dans l'église de S. Pierre de Rouen : mais il est certain qu'elle fut inhumée à Paris dans l'abbaye de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain-des-Prés. Du Breul qui écrivoit au commencement du XVII[e] siécle, dit que de son temps on y voyoit encore son tombeau, aussi-bien que celui de *Clotaire II* son époux, avec leurs épitaphes. Leurs corps y furent effectivement découverts en 1646 & en 1656. * Grégoire de *Tours*, *liv.* 7. Fredegaire, *c.* 46. Valois, *de gest. Franc. tom.* 3, *pag.* 13. Le P. Anselme. D. Duplessis, *annales de Paris.*

BERTUCCIUS, *cherchez* BERTRATIUS.

BERTUE (Robert) duc de Lindsei, fils de MONTAGU, fils de ROBERT Bertue, lord Willoughbi d'Eresbi, & grand chambellan d'Angleterre, qui fut créé comte de Lindsei dans le comté de Lincoln, par le roi Charles I en 1626, & tué au service de ce prince à la bataille de Hedge-Hill le 23 octobre 1642. Dans cette bataille son fils aîné Montagu, pere du lord de Montagu, voyant son pere blessé & fait prisonnier, se rendit volontairement à un capitaine de cavalerie des rebelles, pour pouvoir secourir son pere. Après avoir été mis en liberté par un échange, il continua à servir le roi. Cette famille tire son origine de *Thomas* Bertue de Berested, dans le comté de Kent, capitaine de Hurst-Castle dans l'isle de Wight. Son fils RICHARD, sous le régne d'Edouard VI, épousa *Catherine*, duchesse douairiere de Suffolk, fille unique & héritiere de *Guillaume*, dernier lord Willoughbi d'Eresbi, de laquelle il eut entr'autres enfans, son fils aîné *Peregrin* ou *Pelerin*, ainsi appellé, parcequ'il étoit né au-delà de la mer, dans le temps que son pere fuyoit la persécution, sous le régne de la reine Marie. Peregrin fut pere de Robert, *dont nous avons parlé.* Depuis la mort de *Henri* de Vere, cette famille posséde par droit d'héritage le titre & la dignité de lord grand-chambellan d'Angleterre. Le droit de cet office est, le jour du couronnement du roi, de l'accompagner portant sa chemise & ses autres habits; d'être le chef de ceux qui l'habillent, & de lui présenter un bassin d'eau en entrant à table & au sortir de table. Il lui revient quarante aulnes d'étofe de soye couleur d'écarlate pour son habit de cérémonie; le lit dans lequel le roi couche la nuit qui précéde le couronnement, lui appartient avec toutes ses dépendances, de même que le bassin & l'essuye-main qu'il lui a présenté, & la coupe dans laquelle il a présenté à boire au roi, après en avoir fait l'épreuve. * *Dict. anglois.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BERTUE (Jacques) comte d'Abington, frere du pere de *Robert*, comte de Lindsei, *dont il est parlé dans l'article précédent*, fils de *Montagu*, comte de Lindsei, & de *Brigide* sa seconde femme, fut créé baron de Norris de Ricot dans le comté d'Oxford, par le roi d'Angleterre Charles II, puis duc d'Abington dans le comté de Berk en 1682. Le titre de baron de Norris étoit dans la famille de sa mere auparavant, étant fille unique & héritiere d'*Edouard* Wri, chevalier, & d'*Elizabeth*, sa femme, fille unique & héritiere de *François*, lord Norris, duc de Berkshire. Pour son origine paternelle, *voyez* l'article précédent. * *Dict angl.*

BERTULFE ou BERTOU, troisiéme abbé de Bobio en Italie, parent de S. Arnoul de Metz, se retira dans l'abbaye de Luxeu en 620. Attale, abbé de Bobio, le fit venir dans son abbaye, & il fut élu en la place de cet abbé après sa mort. Il alla à Rome pour défendre les droits de cette abbaye contre l'évêque de Tortone en Ligurie, suffragant de Milan, & obtint du pape Honorius un privilége en faveur de cette abbaye. Il mourut le 19 d'août l'an 640. Sa vie a été écrite par Jonas, moine de Bobio, contemporain. Surius l'a retouchée, sous prétexte de la polir; mais D. Mabillon l'a rétablie sur l'original. * Mabillon, *sæcul. II Bened.* Bulteau, *liv.* 3, *chap.* 45. Baillet, *vies des saints du* 19 *août.*

BERTULFE, abbé de Renti, *cherchez* BERTOU.

BERTULPHE (Hilaire) de Gand, qui vivoit au commencement du XVI[e] siécle en 1520, étoit ami particulier d'Erasme, auquel il écrivit diverses lettres, qu'on peut voir dans le recueil que nous en avons. Bertulphe étoit poëte, & aimoit à boire : inclination dont son nez portoit des marques. On dit qu'Erasme l'ayant prié à dîner, l'engagea à lui faire des vers qui commençassent par ces mots : *Nasus Bertulphi*; ce que ce dernier fit sur le champ. * Sander. *de clar. Gandav.* Valerius Andreas, *bibl. Belg.*

☞ BERTY (Jean-Jacques) dit *de sainte Scolastique*, natif de Grenade près Toulouse, entra fort jeune dans la congrégation des Fueillans, où il occupa dignement différentes places. Il prêcha quinze avents & quinze carêmes, jeûnant au pain & à l'eau. Etant à Bourdeaux, il y institua une congrégation de filles de la Doctrine pour instruire la jeunesse : il leur donna

des constitutions & des régles. Elles furent depuis appellées Ursulines. Mais elles sont différentes de celles qui sont à Paris & aux autres villes, approuvées par le pape Paul V. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, déféroit beaucoup à ses sentimens pour les affaires de son diocèse, & l'établit président de son conseil. Il mourut à Grenade le 9 octobre 1621, faisant pour lors imprimer un livre intitulé : *Le pellerin agonisant*. * Ménologe *des Fueillans*.

BERVALD, *cherchez* BERWALD.

BERVAN, *Bervana*, ville de la grande Tartarie en Asie, dans le royaume de Thibet, près du lac de Bervan. On conjecture que c'est la ville de la Scythie au-delà de l'Imaüs, que les anciens appelloient *Caurana*. Au reste, il y a apparence que Bervan est le même lieu que M. Witsen, dans sa grande carte, appelle *Parvan*, & qu'il place environ à vingt lieues des sources du Chesel, du côté de l'orient. * Mati, *dict.*

BERVIRA, montagne, *cherchez* BENI-USA.

☞ BERULLE (Pierre de) cardinal de la sainte église romaine, fondateur & instituteur de la congrégation de l'Oratoire de France, naquit le quatriéme de février 1575 au château de Sérilly, près de Troyes en Champagne. Sa famille étoit distinguée depuis long-temps par sa noblesse, ses alliances, & les services qu'elle avoit rendus à la France. Il étoit fils de *Claude* de Bérulle, conseiller au parlement de Paris, & de *Louise* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, président à mortier au même parlement, & tante de *Pierre* Seguier, qui a été chancelier de France. Il fit ses études chez les jésuites d'abord, & ensuite dans l'université de Paris; & il les fit avec tant de succès, que le savant Jean Morel, sous qui il avoit étudié en rhétorique au collége de Bourgogne, a cru devoir en faire l'éloge dans des vers latins que nous avons encore. Il n'y loue pas moins sa piété, la douceur de ses mœurs, & ses manieres prévenantes & polies, que ses succès dans toutes les sciences qu'on lui avoit enseignées. Consacré de bonne heure à l'état ecclésiastique, il se livra presque sans réserve à la retraite, à la priere, à l'étude de l'écriture sainte & de la tradition, & principalement aux matieres controversées entre les calvinistes & les catholiques. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il remporta plusieurs avantages sur l'hérésie, à laquelle il arracha par ses conférences & par son zéle un grand nombre de personnes distinguées, que le malheur de leur naissance y avoit engagées. Il parut sur-tout avec éclat dans la célébre conférence tenue par l'ordre de Henri IV à Fontainebleau en 1600, & il y servit très-utilement le cardinal du Perron, qui avoit entrepris d'éclairer ou de confondre le célébre du Plessis-Mornay, zélé calviniste. M. de Bérulle étoit alors aumônier du roi. Ce prince l'envoya en 1604 en Espagne pour en amener quelques carmélites, dont ce monarque souhaitoit l'établissement à Paris. L'exécution de ce projet couta beaucoup de peines & de fatigues à M. de Berulle. Il trouva en Espagne de grandes oppositions, sur-tout de la part des religieux carmes, & il fut obligé de faire plusieurs courses dans ce royaume, de composer plusieurs mémoires, & d'avoir de fréquentes conférences avec les opposans, avant que de pouvoir les déterminer. Il l'emporta enfin, conduisit lui-même les religieuses qu'il avoit obtenues, & les établit à Paris dans la maison qui leur étoit destinée. Il eut depuis la consolation de voir l'ordre des Carmelites se multiplier en France par ses soins; il en fut établi supérieur général dans le royaume, & il fit tout ce qu'il put pour y faire fleurir le véritable esprit de sainte Thérèse.

Les soins qu'il se donna pour instituer & établir la congrégation de l'Oratoire de Jesus ne furent pas moins grands, & fructifierent encore davantage. Malgré les oppositions de ceux qui avoient intérêt à empêcher l'établissement de cette nouvelle congrégation, à peine en eut-il jetté les premiers fondemens en 1611, & obtenu en 1613 une bulle d'institution telle qu'il l'avoit demandée, que les évêques s'empresserent à le solliciter de lui envoyer des sujets pour éclairer & instruire leurs diocèses. Ils leur confierent leurs séminaires, leur donnerent des cures, leur ouvrirent des colléges, & s'en servirent comme de fidéles coopérateurs dans tous les exercices du ministére ecclésiastique. Ces divers établissemens, de même que ceux des maisons des Carmelites, obligerent M. de Bérulle à de fréquens voyages dans les différentes parties du royaume. Mais comme il n'avoit en vûe que la gloire de Dieu, & l'utilité de l'église, le Seigneur bénit toutes ses démarches; & lui-même porta partout la bonne odeur de Jesus-Christ, & inspira à une infinité d'ames la même piété dont il étoit animé. Il se montra de même à la cour, humble, modeste, désintéressé, plein de religion & de foi, en même-temps qu'il y brilla par ses lumieres & par sa rare prudence, soit dans le conseil de la reine-mere, Marie de Medicis, dont il fut établi chef, soit dans les différentes négociations auxquelles il fut employé.

Après la mort de Henri IV, la conduite tyrannique du maréchal d'Ancre, qui gouvernoit despotiquement pendant la minorité de Louis XIII, ayant soulevé contre lui presque tous les grands, dont plusieurs s'armerent pour se défendre eux-mêmes, ce fut M. de Berulle qui fut chargé de les porter à la paix, & à la soumission qu'ils devoient à leur souverain; & ce fut lui en particulier qui réunit le duc de Nevers, & qui l'engagea à poser les armes, & à revenir à la cour.

La reine-mere, Marie de Medicis, ayant été exilée vers le même temps à Blois, & s'étant ensuite retirée à Angoulême, où elle étoit soutenue par un parti puissant, qui pouvoit causer la plus grande division dans le royaume, ce fut encore entre les mains de M. de Berulle que Louis XIII remit ses propres intérêts, & ceux de sa mere, & qu'il chargea de les réconcilier. Ceux qui sont au fait de cette partie de l'histoire du regne de Louis XIII, savent quels soins, quels mouvemens ce zélé serviteur de son roi, & ce tendre ami de la patrie, fut obligé de se donner pour parvenir à cette réconciliation; combien de courses il lui fallut faire à Blois, à Angoulême & ailleurs pour porter à la reine des paroles de paix, pour dissiper ses frayeurs, pour lever tous les obstacles qu'elle & ses confidens apportoient à la réunion; combien il fut contraint de dresser des mémoires, d'écrire des lettres, de répondre à des difficultés sans fin, de se tourner & de se retourner en cent façons pour terminer heureusement une affaire de cette importance. Ce fut avec le même zèle, & avec le même succès qu'il servit le prince de Condé, qu'on avoit emprisonné, & le duc d'Epernon qui avoit suivi le parti de la Reine.

Sorti à peine de cette multitude d'affaires, ce fut encore sur lui que Louis XIII jetta les yeux en 1624 pour l'envoyer à Rome, afin d'y solliciter la dispense pour le mariage de la princesse Henriette-Marie, avec le prince de Galles, qui monta peu-après sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Charles I, & pour négocier en même-temps avec le pape la paix de la Valteline : M. de Berulle réussit dans la premiere de ces deux affaires. Après beaucoup de conférences, de soins, de sollicitudes & de temps, il obtint enfin la dispense demandée. Revenu en France, & nommé confesseur de la princesse, il la suivit en Angleterre, y soutint les droits qu'on avoit stipulés pour elle dans son contrat de mariage, la défendit généreusement contre ceux qui lui étoient opposés, & contre le roi même son mari qui étoit la victime des préventions qu'on lui donnoit, & la soutint au milieu de ses disgraces, par ses exhortations & par ses conseils. Sa fermeté lui attira beaucoup de persécutions; mais celles-ci ne purent jamais l'ébranler. L'Angleterre put bien le forcer enfin de se

retirer; mais elle ne cessa d'admirer ses vertus, ses talens, & son courage.

A l'égard de la paix de la Valteline, qui lui couta aussi beaucoup de peines, & qui le mit souvent aux prises avec le cardinal de Richelieu; s'il ne put consommer cette affaire, au moins la mit-il en train, & lui donna-t-il les mouvemens les plus propres à la faire réussir.

La confiance que Louis XIII avoit en lui étoit si grande, qu'il le consultoit dans presque tout ce qui importoit le plus pour le bien de l'état & de l'église. Ce fut par les conseils de M. de Berulle, & malgré les oppositions de M. de Richelieu, que ce prince entreprit le siége de la Rochelle: & ce fut à son zèle & à son activité, que ce monarque dut en partie la réduction de cette ville, & la défaite des Calvinistes qui la défendoient. Ce fut aussi M. de Berulle, & par les ordres encore de Louis XIII, qui travailla à reconcilier Monsieur, frere unique de ce prince, avec le roi lui-même. En un mot, car le détail seroit presque infini, on lui confioit tout ce qu'il y avoit de plus difficile, de plus épineux, & l'on étoit presque toujours sûr du succès, parceque l'on étoit bien convaincu de sa rare probité, de l'étendue de ses lumieres, de sa profonde intelligence dans les affaires, & de son zèle aussi ardent qu'infatigable pour son souverain & pour tout l'état.

Son désintéressement n'étoit pas moins connu. Henri IV & Louis XIII ont souvent voulu lui conférer de riches bénéfices, le nommer à des évêchés considérables: il les a toujours constamment refusés. Leurs prieres les plus instantes, leurs ordres mêmes, le trouverent toujours inflexible à cet égard. Urbain VIII l'ayant nommé au cardinalat en mil six cent vingt-sept, sans aucune sollicitation, sans y avoir même pensé, il en fut affligé, fit ce qu'il put pour que sa nomination n'eût point lieu, allégua qu'il avoit fait vœu de ne jamais accepter aucune dignité de l'église, & ne se soumit enfin que malgré lui. Cette nouvelle dignité ne changea rien dans sa maniere de vivre. Le jeûne, la priere, la simplicité la plus extrême dans ses habits, les mortifications de toute espéce, furent également son partage. Ses travaux augmenterent même à proportion de ce qu'on l'élevoit; & il y succomba enfin le 2 octobre *1629*. S'étant trouvé fort mal, en célébrant le S. sacrifice de nos autels; & ayant repris peu après l'action du sacrifice à l'endroit où il avoit été forcé de l'interrompre, une seconde foiblesse, plus grande que la premiere, le surprit après avoir récité ces paroles du canon: *Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed & cunctæ familiæ tuæ, quæsumus, Domine, ut placatus accipias*; on le mit sur une espéce de lit pliant. Le pere Gibieuf, alors supérieur de la maison de S. Honoré, lui administra les derniers sacremens; & après avoir donné sa bénédiction à ses confréres, il mourut le même jour, un peu avant une heure après midi, âgé de 54 ans, sept mois & 28 jours. C'est à ces circonstances de sa mort qu'on a voulu faire allusion dans ce distique:

Capta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.

Ce saint homme avoit été lié intimement avec presque tous ceux qui se sont le plus distingués de son temps par leur piété, leurs vertus, & leur mérite; tels qu'ont été S. François de Sales, le vénérable César de Bus, le cardinal Bentivoglio, &c. Durant sa vie il avoit composé un assez grand nombre d'ouvrages de spiritualité & de théologie, & en particulier sur les matieres controversées entre les hérétiques & les catholiques: il en avoit publié lui-même une partie. On a rassemblé ces écrits après sa mort. Les peres Bourgoing & Gibieuf en donnerent une premiere édition en *1644 in-folio*, & le premier y joignit un abregé de la vie de l'illustre auteur. L'empressement avec lequel on reçut ce recueil, obligea d'en donner une seconde édition en *1657*, & celle-ci a été suivie d'une troisiéme faite pareillement à Paris, chez Léonard: toutes les trois sont *in-folio*. Outre cette vie de M. de Berulle par le pere Bourgoing, qui a été lui-même supérieur général de l'Oratoire, on en a une en latin par M. Doni d'Attichy, évêque de Riez, & une troisiéme beaucoup plus longue, & dont celle de M. d'Attichy n'est même qu'un abregé, par M. Habert de Cerisy, de l'académie françoise. Cette vie, qui est *in-4°*, sent trop l'enflure & le panégyrique, & est trop destituée de faits. C'est ce qui a engagé la congrégation de l'Oratoire à charger M. l'abbé Goujet d'en composer une autre sur tous les mémoires du temps & sur les papiers même de M. de Berulle, & autres monumens conservés manuscrits dans les différentes maisons de la congrégation. On espere que cette vie, qui est absolument nécessaire pour bien faire connoître M. de Berulle, & pour dissiper les préjugés & les préventions de divers écrivains modernes, ne tardera pas à voir le jour; & qu'elle justifiera le jugement que M. Bossuet a porté de ce grand homme, dans l'oraison funébre du pere Bourgoing, prononcée par ce prélat le 4 de décembre *1662* dans l'église de l'Oratoire de Paris. C'est par ce jugement que nous finirons cet article. » En ce temps-là, dit M. Bossuet, » Pierre de Berulle, homme vraiment illustre & recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que » même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il » étoit déja relevé par le mérite de sa vertu & de sa » science, commençoit à faire luire à toute l'église » Gallicane les lumieres les plus pures du sacerdoce » chrétien, & de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'église lui inspira le dessein de former » une compagnie, à laquelle il n'a point voulu donner » d'autre esprit que l'esprit même de l'église; ni d'autres régles que ses canons; ni d'autres supérieurs » que ses évêques; ni d'autres liens que sa charité; ni » d'autres vœux solemnels que ceux du baptême & » du sacerdoce. Là une sainte liberté fait un saint engagement. On obéit, sans dépendre. On gouverne, » sans commander. Toute l'autorité est dans la douceur; & le respect s'entretient, sans le secours de » la crainte. La charité qui bannit la crainte, opére un » si grand miracle; & sans autre joug qu'elle-même, » elle fait non-seulement captiver, mais encore anéantir » la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, » on les méne à la source de la vérité. Ils ont toujours » en mains les saints livres, pour en rechercher, sans » relâche, la lettre par l'étude; l'esprit, par l'oraison; » la profondeur, par la retraite; l'efficace, par la pratique; la fin, par la charité, à laquelle tout se termine & qui est l'unique trésor du chrétien: *Christiani nominis thesaurus*, comme s'exprime Tertullien. « * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

BERUS (Oswald) *cherchez* BÆHR.

BERUS, *cherchez* BERE.

BERWALD, ville d'Allemagne, dans les états de l'électeur de Brandebourg, est célébre par l'alliance qu'on y fit en *1631*, entre les rois de France, de Suéde, & les princes d'Allemagne. Elle est de-là la riviere de l'Oder, dans la nouvelle marche de Brandebourg, entre Konisberg, Lansperg, Soldin, Furstemfeld, &c.

BERYLLE, fut précepteur de Neron, & son secrétaire pour les lettres grecques. Il reçut une somme d'argent très-considérable de ceux de Césarée, pour obtenir de l'empereur son maître un édit qui cassât & revoquât les priviléges accordés depuis long-temps aux Juifs de cette ville. Ces lettres furent la semence de leur révolte contre les Romains. * Josephe, *antiq. liv. XX, chap. 8, artic. 852.*

BERYLLE, évêque de Bostres en Arabie, qui vi-

voit dans le IIIe siécle, vers l'an 240, avoit gouverné quelque temps son église avec beaucoup de sagesse; mais il eut le malheur de tomber dans une hérésie, qui lui fit soutenir que le Fils de Dieu n'étoit pas une personne subsistante distincte de celle du Pere avant l'Incarnation. Plusieurs évêques travaillerent par diverses conférences à le tirer de cette erreur. Origene y réussit; car ayant reconnu quelle étoit l'hérésie de Berylle, & les fondemens sur lesquels il l'appuyoit, il lui fit voir si nettement en quoi il se trompoit, qu'il le convainquit de la vérité. On conserva long-temps les actes de ces conférences, où l'on voyoit les sentimens de Berylle; & S. Jerôme témoigne qu'on voyoit de son temps le dialogue d'Origène avec Berylle, qu'il place parmi les écrivains ecclésiastiques. Il avoit aussi écrit diverses lettres au même Origène. * S. Hieronymus, *de script. eccl. c.* 60. Eusebius, *hist. l.* 6, *c.* 33. Honoratus *Æduus*, *de lumin. eccl. c.* 62. Trithemius, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. &c.* Du-Pin, *bibl. des aut. eccles. des III premiers siécles.*

BERYTE ou BARUT, *Berytus*, sur la mer méditerranée, ville d'Asie en Phénicie, province de la Syrie, sur la côte, entre la ville de Tripoli & celle de Sidon. Cette ville fut aussi nommée *Beroë*; & l'on disoit que Saturne l'avoit bâtie. Elle avoit un bon port, dont on trouve la description dans l'itinéraire de Phocas. Strabon dit qu'elle fut ruinée par Tryphon, & rétablie par les Romains. Après son rétablissement par Auguste, elle jouit du droit Italique; & Agrippa y conduisit deux légions. C'étoit l'une des trois villes où l'on enseignoit publiquement la jurisprudence: les deux autres étoient Rome & Constantinople. Les incendies, les inondations & les tremblemens de terre qui la ruinerent en divers temps, n'empêcherent pas que les écoles de droit ne s'y rétablissent. Theodose *le jeune* accorda à l'évêque de Beryte la dignité de métropolitain; mais sans jurisdiction. Elle étoit sous le patriarchat d'Antioche. Pline, Ptolémée, & Denys l'*Africain* en font mention. Son nom vient du mot phénicien *Ber*, qui signifioit *puits*, à cause de l'abondance de ses eaux; ou du mot *Beruti*, qui signifioit *force*. Les habitans de cette ville se vantoient qu'elle avoit été fondée par Saturne. Le célébre Sanchoniaton étoit natif de Beryte, qui prit le nom de *Felix Julia*, après qu'on en eut fait une colonie romaine sous l'empire d'Auguste. Baudouin I roi de Jérusalem, le comte Tancrede & d'autres princes, avec le secours des vaisseaux Genois, prirent cette ville au mois d'avril de l'an 1110, & y établirent des seigneurs particuliers. Quelque temps après, Gautier échangea cette ville avec le roi de Jérusalem, pour la Blanchegarde. Baudouin III roi de Jérusalem, y mourut l'an 1162. Barut étoit alors une ville importante; mais elle fut reprise par les infidéles, après la perte du royaume de Jérusalem, & fut presque entiérement ruinée. Aujourd'hui elle ne subsiste que par un peu de commerce, qui n'y est pas fort considérable. Elle est entre Tripoli & Saïde, & n'est pas extrêmement éloignée de Damas & du Mont-Liban. Outre les auteurs que nous avons cités, *consultez* Guillaume de Tyr & Jacques de Vitri, *l.* 1, *c.* 26 & 55. Bayle, *dict. crit.*

Concile de Beryte.

Il fut assemblé l'an 448, pour examiner les accusations des prêtres d'Edesse contre Ibas leur prélat, & contre Daniel de Carrhes en Mésopotamie, & Jean de Batenes. On accusa le premier d'avoir avancé qu'il pouvoit être fait tel que Jésus-Christ fait Dieu; ce qu'il nia. On lui produisit encore le fragment d'une lettre écrite à Maris. C'est la même qui donna depuis sujet à une grande contestation dans l'église. On dit que dans cette lettre Ibas traitoit S. Cyrille d'hérétique; mais comme elle avoit été écrite avant la réconciliation de ce prélat avec Jean d'*Antioche*; ces accusations n'eurent pas grand poids, & Ibas fut déclaré orthodoxe. * *Voyez* les actes du concile général de Chalcédoine, *act.* 9 & 10.

BERZELLAI, de Galaad, ami particulier de David, qui l'assista lorsque son fils Absalon voulut le détrôner, vers l'an du monde 2981 & avant J. C. 1023. Berzellai avoit encore dessein d'accompagner ce prince; mais David le pria de retourner chez soi, ne voulant pas abuser de la bonté d'un homme qui étoit âgé de quatre-vingts ans, & qui avoit une extrême amitié pour lui. * *II des Rois*, *c.* 19. Josephe, *l.* 17 *antiq.*

BESALU, *Bisuldunum*, petite ville d'Espagne en Catalogne, & dans le Lampourdan, sur la riviere de Fluvian, au pied des Monts-Pyrenées, a eu autrefois ses comtes propres, avant que d'être réunie au comté de Barcelone. Elle est éloignée de sept lieues de la côte de la mer méditerranée, ainsi qu'à huit de Roses, & à cinq lieues de Girone. Besalu a une abbaye considérable. *Voyez* BARCELONE.

BESANÇON, sur le Doux, ville capitale de la Franche-Comté, avec université, parlement & archevêché, qui compte pour suffragans Bellei, Lausane & Basle. Il y en a eu autrefois d'autres, & on nomme Nion, Avenches ou Willisbourg, Yverdun & Colmar; mais ces villes n'ont plus de siége épiscopal. Besançon est grande, belle, ancienne, & fait voir encore des restes illustres d'antiquité. Les Druïdes y firent les exercices de leur religion, jusqu'à ce qu'elle cedât à celle des Romains, vainqueurs des Gaules, qui regardoient Besançon comme une ville très-importante. Quoique sa situation moderne ne soit pas tout-à-fait conforme à la description que César en fait dans ses commentaires, divers quartiers de cette ville ont encore le nom qu'ils avoient reçus de ces vainqueurs, comme *Campus Martius*, le champ de Mars; *Charitum Mons*, Charmont; *Collis Romæ*, Romchau; *Vicus Castoris*, rue de Chasteur; *Vicus Rhææ*, la Rhée; *Vicus Luæ*, rue de la Lue; *Vicus Veneris*, rue de Venie, &c. Et hors la ville, Mont-Jovot, Mercurio, Montermo, Mont-Delie, Chamamario, Champ-Vacho, Cham-de-la-Veste, Chal'Ese, Chal'Eleuse, Chamuse, Chaudane, &c. pour *Mons Jovis*, *Mons Mercurii*, *Mons Termini*, *Mons Delii*, *Collis Neptuni*, *Campus Bacchi*, *Campus Vulcani*, *Campi Vestæ*, *Campus Isis*, *Campi Eleusenii*, *Collis Musarum*, *Collis Dianæ*, *&c.* On y trouve tous les jours des urnes, des médailles, des inscriptions, des vases & divers instrumens dont on se servoit dans les sacrifices. Besançon étoit alors une ville très-florissante, & elle se maintint dans cet état pendant deux ou trois siécles, & principalement sous l'empire d'Aurelien, vers l'an 274; car on y éleva à ce prince un arc de triomphe, dont on voit encore les ruines. Mais peu de temps après cette ville fut prise & ruinée par les Allemans & Marcomans, qui étoient entrés dans les Gaules avec Crocus. Elle étoit encore dans ce triste état, lorsque Julien l'*Apostat* y passa en 356, comme il le dit en écrivant au philosophe Maxime. Quelque temps après on rétablit Besançon, que les Vandales attaquerent en 406, sans la pouvoir prendre. Vers l'an 413 elle fut soumise aux Bourguignons, & Attila la ruina une seconde fois en 451 ou 452. On la rebâtit encore dans la même situation où elle est aujourd'hui. La riviere de Doux la sépare en deux parties inégales, dont la plus grande en forme d'isthme, est fermée par un mont, sur lequel on a bâti depuis la citadelle. La ville s'étend dans la plaine jusqu'au bord de la riviere qui la sépare de l'autre partie, où l'on passe sur un pont de pierre. Besançon a été long-temps ville libre & impériale, ayant été faite telle par l'empereur Henri I, & les empereurs lui ont donné divers priviléges. Ferdinand I y fonda l'uni-

versité vers l'an 1564, qui fut celui de sa mort. Besançon étoit censée du cercle du haut Rhin, & gouvernée par ses magistrats. Quoiqu'elle fût enclavée dans le comté de Bourgogne, elle étoit seulement sous la protection de ses comtes, & par conséquent du roi d'Espagne, qui la posséda à ce titre jusqu'au 15 mai 1651 qu'elle fut tirée de l'empire, qui l'accorda aux Espagnols, comme faisant partie du comté de Bourgogne. Louis XIV la prit avec le reste de la Franche-Comté, au commencement de l'an 1668, & la rendit peu de temps après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais les mouvemens des Espagnols l'ayant obligé de tourner encore ses armes contr'eux, il prit en 1674 non seulement la ville de Besançon, où ils avoient fait bâtir une citadelle, quoiqu'ils eussent promis le contraire; mais encore toute la Franche-Comté, & elle lui fut cedée en toute souveraineté par le traité de Nimégue, qui suivit en 1679 : ce qui a fait perdre à Besançon le titre de ville libre impériale, sans faire perdre à l'archevêque celui de prince de l'Empire, qu'il continue à porter. Le parlement qui avoit été institué sédentaire à Dole en 1422 par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, fut transféré en cette ville par lettres patentes du roi Louis XIV du 22 août 1676. Et par autres lettres du mois de mai 1691, le même roi Louis XIV transféra à Besançon l'université qui étoit à Dole, pour la commodité des peuples de la province.

Les auteurs qui écrivent en latin, nomment diversement cette ville, *Besuntio*, *Vesuntio*, *Besuntium*, *Vesuntium*, & quelquefois *Chrysopolis*. Elle a eu deux églises métropolitaines, S. Etienne & S. Jean; mais depuis qu'on a bâti la citadelle sur le mont, où étoit la premiere, on a transporté les reliques dans celle de S. Jean, dit *le Grand*. Ces reliques sont très-considérables, & entr'autres celle du saint Suaire. Le chapitre de l'église de Besançon est composé d'un doyen, d'un archidiacre, d'un chantre, d'un trésorier, de deux sous-chantres, de quarante-trois chanoines, & de vingt-quatre chapelains. Le diocèse comprend environ sept cens quatre-vingt paroisses, quinze doyens ruraux & cinq archidiaconés. On prétend que S. Lin a été le premier évêque de cette ville. Il a eu d'illustres successeurs, & entr'autres Chelidonius, qui vivoit du temps de S. Leon, (si toutefois il étoit évêque de Besançon) Antidius, Amantius, Donat, Bernuin, Thierri ou Theodoric, Hugues de Salins, Hugues de Montfaucon, Hugues de Bourgogne, Etienne de Vienne, Amede de Tremelai, Odon & Thibaud de Rougemont, Hugues & Jean de *Vienne*, Guillaume & Antoine de Vergi, avec les cardinaux Jean d'*Abbeville*, Jean de la Rochetaillée, François de Condelmeris, Pierre & Claude de la Baume, & Antoine Perrenot de Granvelle. Il y a encore à Besançon diverses églises collégiales, huit paroisses, les abbayes de S. Vincent & de S. Paul, un très-grand nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses, avec un collége de Jésuites. La ville est grande & bien bâtie; les rues sont propres, & il y a par-tout de belles maisons, avec quantité de places & de fontaines magnifiques. Celle de la maison de ville est des plus remarquables. C'est l'aigle à double tête des armes de Besançon, qui porte la statue de Charles-Quint, & qui jette de l'eau par ses deux becs. Outre ce bâtiment, les palais de Cantecroix & de Granvelle sont dignes de la curiosité des étrangers, qui y admirent le grand nombre de statues & de peintures qu'on y voit. César, Tacite, Ammien Marcellin, Strabon, l'Itineraire d'Antonin, Julien, & divers autres auteurs anciens, parlent avantageusement de cette ville. * *Mémoires historiques de la république Sequanoise de* Louis Golu. *Histoire de Besançon* de Jean-Jacques Chifflet, que nous avons sous le titre de *Vesuntio civitas imperialis.*

☞ Besançon a une académie des sciences, belles lettres & arts, composée de 40 académiciens, établie par lettres patentes du mois de juin 1752, enregistrées au mois de juillet suivant. Ces lettres patentes ont été imprimées, avec les statuts & réglemens de l'académie, & les noms des premiers académiciens. Cette compagnie distribue tous les ans, la veille de la fête de S. Louis, deux prix; le premier est une médaille d'or de la valeur de 350 livres, qui doit être adjugé à une piéce d'éloquence. Le second est une autre médaille d'or de la valeur de 250 livres, qui doit être adjugé à une dissertation littéraire dont le sujet est fixé par l'académie.

Synodes de Besançon.

Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon, y tint un synode l'an 1495. Claude de la Baume en célébra un en 1573, & Claude d'Achei un autre en 1648. On cite aussi un concile assemblé en cette province l'an 444 sous le pontificat de S. Leon. S. Hilaire d'*Arles* y présida; & Chelidonius, que l'on croit évêque de Besançon, y fut déposé. On ne doit point mettre au nombre des assemblées ecclésiastiques celle que l'empereur Frédéric I tint en cette ville l'année 1157, après avoir épousé Beatrix, fille de Renaud comte de Bourgogne, & en 1161 ou 1162. Car dans la premiere, il commença à rompre avec l'église, & dans l'autre, il ne chercha qu'à donner de nouveaux partisans à son antipape Victor, qu'il avoit élevé contre Alexandre III. Le continuateur d'Othon de *Freisinghen*, le poëte Guntherus, & Albert Crantz, en parlent assez en détail.

BESAR, Arabe, fils de *Jaside*, poëte aveugle, à qui l'on demanda un jour ce qu'il aimeroit mieux être, si Dieu lui donnoit le choix d'être tel animal qu'il lui plairoit. Il répondit qu'il aimeroit mieux être *Alokab*, (c'est le nom que les Arabes donnent à un certain animal) parceque, ajouta-t-il, l'Alokab se retire dans des endroits inaccessibles à toutes les bêtes & à tous les animaux, & que les brebis sauvages le fuient du plus loin qu'ils l'apperçoivent. * Damire, cité par Bochart, *hier. part. poster. l.* 1, *c.* 2.

BESARA, bourg en la partie méridionale de la tribu d'Aser, & au midi de Ptolemaïde, à vingt stades de Gabaa.

BESCHEBIEN (Pierre) évêque de Chartres, né à Blois vers l'an 1380, d'une famille ancienne & considérable, se rendit fort savant dans la médecine, & y joignit l'étude de la théologie. *Marie* de Sicile, reine de France, épouse du roi Charles VII, le choisit pour son médecin dans le temps que la cour étoit à Blois. Cette princesse le jugeant capable des dignités ecclésiastiques, lui fit donner la prévôté de Normandie dans l'église cathédrale de Chartres, dont il fut ensuite élu évêque le 28 janvier 1443. Ce fut lui qui fit bâtir à Chartres le grand perron des trois rois, où est à présent l'hôtel-de-ville. Il mourut en 1459. On remarque à son occasion que dans les siécles passés, presque tous les médecins des papes, des rois, & des autres souverains, étoient clercs, c'est-à-dire, de l'ordre du clergé; mais particulierement les professeurs qui faisoient des leçons publiques dans les écoles de médecine, lesquels, non plus que ceux des loix, n'avoient pas la liberté de se marier. Ce ne fut qu'en 1452 que le cardinal d'Estouteville, légat en France, en apporta la permission. * Bernier, *hist. de Blois*. Nouveau *Galliana christiana*, *tom. VIII*, *p.* 1184.

BESECATH, ville de la tribu de Juda, patrie de Phadaïa pere d'Ida, mere de Josias. C'est la même que BETHSECA. * *IV Rois*, 22, 1.

BESELAM, surnommé Mithridate, se joignit à Reum pour empêcher les Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem. * *I Esdras*, 4, 7.

BESELEEL ou BEZALEEL, fils d'*Uri*, & de

Marie sœur de *Moyse*, fut employé avec Ooliab ou Aholiab à la construction du tabernacle que Moyse fit faire dans le désert, deux ans après la sortie d'Egypte, l'an du monde 2514 & avant Jesus-Christ 1490. Ces deux excellens ouvriers firent tous les ornemens de bronze, d'argent, d'or & de pierres précieuses, dont le tabernacle étoit enrichi; & Dieu leur avoit communiqué un talent tout particulier pour un si beau travail, comme il est marqué dans l'Exode, (*c.* 31, *v.* 1, jusqu'au *v* 12) *Voyez* là-dessus le commentaire littéral sur l'*Exode*, de dom Augustin Calmet, savant Bénédictin, qui a paru en 1708. * Philon Juif, *liv.* 2. Josephe, *histoire des Juifs*, *liv.* 3, *chap.* 4.

BESETHA, montagne de Jérusalem, la plus haute de la ville. Elle joignoit en partie la ville neuve, & étoit la seule qui se rencontrât à l'opposite du temple du côté du septentrion.

BESIERS, ville de France en Languedoc, *cherchez* BEZIERS.

BESIGNANO, *cherchez* BISIGNAN.

BESIRA, petit lieu à vingt stades d'Hebron.

BESLI (Jean) naquit l'an 1572, à Fontenay-le-Comte, ville du Poitou, fit ses humanités & sa philosophie à Poitiers, & passa ensuite à Toulouse, où il s'appliqua à la jurisprudence. De retour à Fontenay, il suivit le barreau, & s'y distingua dans la profession d'avocat. Son mérite lui procura un mariage avantageux: il épousa *Catherine* Brisson, parente du célébre *Barnabé* Brisson. Devenu veuf, il traita de la charge d'avocat du roi au siége royal de Fontenay, & épousa en secondes nôces *Claudine* Bolé. En 1614 il fut député par la province aux états qui se tinrent cette année à Paris, & il fit dans cette ville connoissance avec les savans. Lorsqu'il fut parvenu à un âge avancé, & se sentant d'ailleurs tourmenté des douleurs de la pierre, il se démit de sa charge en faveur de *Jean* Besly son fils, & obtint la qualité d'avocat du roi honoraire. Il mourut à Fontenay le 18 mai 1644, âgé de 72 ans. On a de lui: 1. *Commentaire sur les hymnes de Ronsard*, imprimé avec les œuvres de ce poëte; à Paris 1604 & encore depuis. 2. *Généalogie des comtes de Poitou & ducs de Guienne*; à Paris 1617, en une feuille *in-folio*. 3. *Evêques de Poitiers, avec les preuves*; à Paris 1647 *in-4°.* dédié *à M. Henri-Louis Chasteigner de la Roche-Posay*, évêque de Poitiers, par Jean Besly, conseiller & avocat du roi à Fontenay-le-Comte, fils de l'auteur, le 13 mars 1647. Cet ouvrage commence à *Nictarius* ou *Victorin*, l'an de Jesus-Christ 300, & finit à M. de la Roche-Posay qui étoit encore évêque de Poitiers, lorsque cet ouvrage parut. On trouve à la fin une liste des abbayes, des chapitres, des archiprêtrés du diocèse de Poitiers, avec les titres des patrons ou collateurs, & les noms latins & françois des bénéfices. 4. *Histoire des comtes de Poitou & ducs de Guienne, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France depuis l'an* 811, *jusques au roi Louis le Jeune, vérifiée par titres & par anciens historiens, ensemble divers traités historiques*; Paris 1647 *in-folio*. Cette histoire à laquelle Besly a travaillé durant 40 ans, a été revue par Pierre du Puy. On peut voir dans le Pere Niceron, tome XLI, la liste des piéces qui suivent cette histoire. 5. *Fragment d'une lettre à André du Chesne*, de Fontenay le 26 juin 1617, à la tête des œuvres d'Alain Chartier, publiées par du Chesne; à Paris 1617 *in-4°.* 6. *Præfatio ad Petri Tutebodi sacerdotis Sivracensis historiam de hierosolimitano itinere*, dans les historiens de du Chesne, *tome IV*. 7. Lettre à M. l'évêque de Poitiers sur une inscription qui est à la clef de la voute du chœur de l'église cathédrale de cette ville, à la suite des *annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet, 1644 *in-folio*. 8. Sonnet, à la tête de l'*histoire généalogie de la maison de France*, par messieurs de Sainte-Marthe. 9. Dix vers françois mesurés à la louange de Nicolas Rapin, dans le second livre des poësies de celui-ci. * Niceron, *mémoires*, *tome* 41; il cite *Joannis Beslii elogium, à Nicolao Marquino, Fonteniacensi juridico, in-folio*, & à la tête de l'*histoire des comtes de Poitou*.

BESME, domestique du duc de Guise, *voyez* BEME.

BESMELIANA ou BASMELIANA, village du royaume de Grenade, province d'Espagne. Il est près de la côte, entre la ville de Malaga & celle de Velez-Malaga. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Menoba*, ville de l'Espagne Betique: mais on est peu assuré de la vraie situation de cette ancienne ville; quelques-uns la placent à Almuneçar, d'autres à Saint-Lucar-la-Major, & d'autres à Velez-de-Malaga: ce qui est le sentiment le plus suivi. * Mati, *diction.*

BESNIER (Pierre) Jésuite, né à Tours au commencement de janvier 1648, entra dans la société des Jésuites à Paris le 12 janvier 1663; il s'y engagea dans la suite par la profession des quatre vœux. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans les pays étrangers, & il est mort à Constantinople le 8 septembre 1705. Il avoit une prodigieuse mémoire, & une grande facilité pour l'étude des langues, dans lesquelles il étoit très-versé. On ne connoît de lui que ce qui suit: 1 *La réunion des langues, ou l'art de les apprendre toutes par une seule*; à Paris, Cramoisi, 1674 *in-4°.* & à Liege, la même année, *in-12*. 2 *Discours sur la science des étymologies*, au-devant du *dictionnaire étymologique* de Gilles Ménage; à Paris, 1694 *in-folio*. Ce discours a paru aussi séparément la même année, *in-12*. à Paris, chez Anisson. Le pere Besnier a travaillé conjointement avec les peres Dominique Bouhours, & Michel le Tellier, à la traduction du *nouveau testament*, imprimée à Paris en 2 tomes *in-12*, le premier en 1697, le second en 1703.

BESODIA, Juif, fut pere de Mosollam, qui au retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem, avec les autres de sa nation. * *II. Esdras*, 3, 6.

BESOLDE (Christophe) célébre jurisconsulte, naquit à Tubinge l'an 1577, d'*Ulric* Besolde, fameux avocat de cette ville. Après les études ordinaires, il se livra à la jurisprudence, & y fit de si grands progrès, qu'en 1610 il fut choisi pour remplir une chaire de droit dans l'université de Tubinge. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de distinction. Le duc de Wirtemberg, instruit de sa capacité, l'employa souvent en plusieurs affaires importantes. Il vécut dans la religion protestante jusqu'en 1635, qu'ayant reconnu ses erreurs, il embrassa la religion catholique; & se retira à Ingolstad, où il fut fait professeur en droit. La réputation qu'il se fit dans cette ville, porta l'empereur à le rechercher; ce prince voulut l'attirer à Vienne, & le pape Urbain VIII lui offrit une chaire à Boulogne, avec quatre mille ducats de pension; mais Besolde mourut avant de s'être déterminé sur le parti qu'il avoit à prendre, le 15 septembre 1638, âgé de 61 ans. On mit cet épitaphe sur son tombeau:

Hic situs est CHRISTOPHORUS BESOLDUS *Jurisconsultus, S. Cæsareæ majestati & sereniss. Electori Bavaro à consiliis; quem universitas priùs Tubingensis annos* 25, *Ingolstadiana annos duos professorem habuit: summus verò pontifex Urbanus VIII Bononiam expetivit; sed mors intercepit, anno ætatis* 61, *à Christo nato* 1638, *die septembris* 15. *De viro qui plura rogas, libros illius & famam, viator, interroga. Vale & sequere.*

Il avoit épousé à Tubinge *Barbe* Braitschwert, dont il eut, après trente années de mariage, une fille, nommée *Marie Dorothée*, qui n'avoit que huit ans lorsqu'il mourut. Cette femme qui avoit toujours été attachée à la religion protestante durant la vie de son mari, l'abjura après sa mort, le 24 novembre de la même année 1648, pour embrasser la religion catholique.

lique. La plus grande partie des ouvrages de Besolde concernent des matiéres de jurisprudence. Ces ouvrages sont en si grand nombre, que nous croyons devoir en omettre la liste, d'autant plus qu'il est facile de la voir dans les *mémoires* du pere Niceron, *tome XXXIV*, *pag.* 172 *& suiv.* On y trouvera aussi des écrits de morale, de théologie, & d'histoire. Nous observerons seulement que la dissertation de Besoldus, *de typographiæ origine*, qui fait partie de son recueil intitulé, *dissertationum philologicarum pentas*, a été réimprimée dans le tome premier de la collection donnée à Hambourg en 1740 *in*-8° par Jean Christian Wolfius, professeur à Hambourg, intitulée *Monumenta typographica*, &c.

BESOR, petite riviere de la Palestine. Elle prend sa source dans la tribu de Juda; dans son cours elle arrose la ville de Bersabée, & se décharge dans la Méditerranée, environ à une lieue de la ville de Gaza. David laissa proche de cette riviere deux cens soldats fatigués, lorsqu'il poursuivit les Amalécites qui avoient brulé la ville de Siceleg. * *I Rois*, 30, *v.* 9, 10, *&c.*

BESSA (Bernardin de) religieux de l'ordre de S. François, qui vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1270, étoit François de nation de la province d'Aquitaine, & compagnon de S. Bonaventure, alors général de son ordre. Il composa la chronique des généraux; un abrégé de la légende de S. François; la vie du bienheureux Christophe de Romandiole, &c. * Willot, *Athen. Franc.* Wadingue, &c.

BESSARABIE, *Bessarabia*, grande province d'Europe, sous la domination du Turc, est entre la Podolie, & la Moldavie, & les embouchures du Danube, le long de la mere Noire, près de la campagne de Budziach, vers l'embouchure du Niester, où sont les Tartares d'Obruce. Les principales villes de la Bessarabie, sont Oczacow, capitale, Bialogrod, & Bender.

BESSARION, cardinal, patriarche de Constantinople & archevêque de Nicée, qui vivoit dans le XVe siécle, étoit de Trebizonde, & eut pour maître George Gemiste Plethon, l'un des plus savans hommes de son temps, sous lequel il fit un grand progrès dans les sciences. Il prit l'habit de religieux de S. Basile, & fut choisi pour être archevêque de Nicée. Depuis s'unissant avec le patriarche de Constantinople & l'archevêque de Russie, ils persuaderent à l'empereur Jean Paleologue de travailler à la réunion de l'église grecque avec la latine. Pour ce dessein, ils passerent en Italie, afin de se trouver à Ferrare, où le pape Eugène IV avoit assigné le concile, qui fut depuis transféré à Florence. Bessarion y harangua, & ayant souscrit à la doctrine orthodoxe, il mérita le chapeau de cardinal, que le pape lui donna en 1439. Depuis, ayant fixé son séjour à Rome, il écrivit contre Alexis Lascaris, Grégoire Palamas, & Marc d'*Ephese*, métropolitain d'Antioche, qui engagea l'empereur & les prélats Grecs de secouer le joug de l'obéissance qu'ils avoient jurée au saint siége. Le cardinal Bessarion porta ensuite le titre de patriarche de Constantinople. On l'envoya légat en Allemagne vers l'empereur Frédéric III, & Sigismond son frere. Nicolas V lui avoit déja donné la légation, ou le gouvernement de Boulogne; & son mérite étoit si reconnu, qu'il eût été mis sur le siége pontifical après la mort du pape, si le cardinal Alain Breton, archevêque d'Avignon, n'eût traversé ce dessein, comme injurieux, disoit-il, à l'église latine. Calixte III & Pie II employerent Bessarion pour la ligue contre le Turc. Sixte IV l'envoya légat en France l'an 1471, & lui donna ordre de voir en même temps le duc de Bourgogne. On dit que ce cardinal ayant vu le duc le premier, le roi Louis XI le trouva très-mauvais. Brantôme rapporte la chose, en l'égayant à son ordinaire; mais Pierre Mathieu la décrit plus sérieusement dans la vie de Louis XI. « Cette » légation, *dit-il*, fut la cause de la mort du cardinal; » car l'ayant commencée par le duc de Bourgogne, com- » me celui qu'il estimoit le plus difficile à mettre à la » raison, le roi le trouva mauvais; & imputant cela ou » à mépris, ou à passion particuliere, lorsqu'il se pré- » senta à l'audience, il lui mit la main sur la grande » barbe qu'il portoit, & lui dit :

Barbara Græca genus retinent quod habere solebant.

» Trait aceré, non contre la Grèce, qui donnoit le » nom de barbare à toutes les autres nations; mais » contre l'incivilité ou l'impudence de ce cardinal » qu'il planta là, & qu'il fit expédier si promptement, qu'il connut que son séjour ne lui étoit non » plus agréable que son indiscrétion. » Le ressentiment de cet affront donna tant de chagrin à Bessarion, que peu après retournant à Rome, il tomba malade à Turin, & mourut à Ravenne le 18 novembre de l'année 1472, qui étoit la soixante-dix-septiéme de son âge. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans une chapelle de l'église de S. Pierre, où il avoit préparé son tombeau, sur lequel on voit cette épitaphe.

Bessarion episcopus Tusculanus, S. R.
Ecclesiæ cardinalis, patriarcha
Constantinopolitanus, nobili Græciâ
Ortus, oriundusque, sibi vivens
Posuit anno salutis M CCCCLXVI.

Τοῦτ' ἐπὶ Βησσαρίων ζῶν ἤνυσα σώματι σῆμα.
Πνεῦμα δὲ φεύξεται πρὸς θεὸν ἀθάνατον.

Paul Jove dit qu'après la mort de Paul II, les cardinaux avoient élu pape Bessarion; & que trois d'entr'eux étant allés chez lui pour lui annoncer cette nouvelle, Nicolas Perot son camerier, refusa de leur ouvrir la porte du cabinet où ce cardinal étudioit. Les autres s'étant retirés, élurent Sixte IV. On dit que Bessarion ayant appris ce qui s'étoit passé, en témoigna son ressentiment à son camerier en ces termes : *Perot*, lui dit-il, *ton incivilité me coûte la thiare, & te fait perdre un chapeau de cardinal.* Ce grand homme mérite de grands éloges par l'amour qu'il a eu pour les lettres. Sa maison étoit la retraite des savans, & l'on y voyoit ordinairement Argyrophile, Theodore de Gaze, Gemiste Pleton, Philelphe, Blondus, Poggio, Laurent Valla, Andronic, Platine, Domitius, & divers autres, dont il fut l'ami particulier & le protecteur. Il avoit une très-belle bibliothéque, qu'il avoit enrichie de divers livres grecs, & on assure qu'il en acheta pour trente mille écus. C'est cette même bibliothéque de laquelle il fit présent au sénat de Venise, & que la république conserve encore aujourd'hui avec soin. Bessarion, qui s'étoit attaché à la doctrine de Platon, ayant vu un ouvrage de George de Trebizonde, qui donnoit la préférence à Aristote, composa l'apologie de Platon, dans un traité qu'il intitula : *Contre le calomniateur.* Outre cet ouvrage, il en laissa divers autres de philosophie & de théologie, que nous avons séparément, avec ses harangues & ses épîtres. Il seroit à souhaiter que quelqu'un voulût se donner la peine de recueillir dans un volume tous les traités de ce cardinal. On a mis dans la bibliothéque des Peres un de ses traités, intitulé : *Liber de sacramento Eucharistiæ, & quibus verbis corpus Christi conficiatur.* * Thrithemius & Bellarmin, *de scriptoribus ecclesiasticis.* Paul. Jov. *in elog. doct. cap.* 24. Le cardinal de Pavie, *in epist.* Matthieu, *histoire de Louis XI*, *l.* 11. Auberi, *hist. des cardinaux.* Saint Antonin. Onuphre. Platine. Sponde. Rainaldi. Possevin. Le Mire. Varillas, *anecd. de Florence*, *&c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XV siecle.*

BESSET (Henri de) sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux arts sous le marquis de Villacerf, est auteur de la relation des campagnes de Rocroi &

de Fribourg en 1643 & 1644. Nous n'avons rien de meilleur en ce genre; & cette piéce n'a rien au-dessus pour la simplicité & la grace du style historique. Elle a été imprimée *in*-12, à Paris en 1673; dans les mémoires pour servir à l'histoire du prince de Condé, *in*-12, à Cologne 1693; avec les poësies du chevalier de Cailly, le voyage de Bachaumont & Chapelle, *in*-12; dans le recueil des mêmes piéces augmentées de plusieurs autres, par M. de la Monnoie, en deux volumes *in*-12, 1714, & peut-être ailleurs. On a mal-à-propos donné cette piéce à Emanuel Luillier, surnommé *Chapelle*, & à M. Jean de la Chapelle, de l'académie françoise. Henri de Besset fut fait controlleur des bâtimens, lorsque M. de Louvois fut nommé en 1683 surintendant des bâtimens, après la mort de M. Colbert. Il fut même chargé en même temps de se trouver aux assemblées de l'académie royale des inscriptions & médailles, pour en écrire les délibérations, & il se trouva ainsi académicien, & secrétaire de cette académie qui dépendoit alors de la surintendance des bâtimens, dont elle ne fut séparée qu'en 1701. M. de Besset mourut en 1693. M. des Godets lui succéda dans l'emploi de controlleur: *nous en parlerons dans un article séparé.* * *Mémoires du temps. Histoire de l'académie des inscriptions au commencement du premier volume des mémoires de cette académie.*

BESSER (Jean de) maître des cérémonies à la cour de Prusse, ensuite introducteur des ambassadeurs, & conseiller privé du roi de Pologne, étoit bon poëte Allemand, selon le témoignage de ceux qui entendent cette langue. En 1702 il publia en allemand, *in-folio*, la relation du couronnement de Frédéric, électeur de Brandebourg, qui en 1701 prit le titre de roi de Prusse du consentement de l'empereur. Besser a composé encore d'autres ouvrages qui ne nous sont point connus. Il est mort à Dresde dans un âge fort avancé le 11 février 1729. * Voyez la *bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, t. II, part. I, p.* 232.

☞ BESSIN, pays de France dans la basse Normandie, en latin *Bagesinus ager* ou *Bajocensis tractus*. Il comprenoit autrefois presque toute l'étendue du diocèse de Bayeux, qui en est la capitale, & a pris son nom des *Bajocasses* & des *Biducasses*, ses anciens habitans. Ses bornes sont le Lieuvin à l'orient, l'Avranchin au midi, le Cotantin au couchant, & la mer de Bretagne ou la Manche au septentrion. On l'a depuis divisé en trois; savoir, le Bessin proprement dit, le Bocage & la Campagne de Caen. Le Bessin proprement dit, comprend Bayeux, Trevieres, Formigny, Maisy, Sainte-Honorine & Port en Bessin. Ce pays est assez uni & assez plat: il est fertile en bled, en cidre & en paturages. Le Bocage comprend Vire, S. Lo, Isigny, Thorigny, Balleroy, Livry, Caumont & Villers. Il n'est pas de la même fécondité que le Bessin. Il est montagneux & pierreux. Il y a toutefois de bons intervalles: il n'y croît que du seigle, de l'avoine, & du sarazin. La Campagne de Caen est une étendue de 200 paroisses aux environs de cette ville, entre lesquelles sont les bourgs de Troarn, Argences, Evrecy, Cheux, Creully & Langrune. On donne le nom de *Campagne* à cette partie, à cause de la beauté & de la fertilité des campagnes qui s'y trouvent. L'on distingue en ce pays les poulardes de Bayeux, le cidre & le beurre d'Isigny, le veau & le beurre de Trevieres, les moutons & les lapins de Cabours, les huitres de Lueq, les soles de Grand-Camp, les brochets de Seulle, d'Aure & de Drome, l'alose d'Orne, & les huitres de la riviere de Vire. L'on y voit la forêt de Cerisy, les bois Delle, du Vernay, du Tronquay & quelques autres: les habitans sont laborieux: ils s'occupent à trafiquer du drap, serges, toiles, dentelles, cuirs, papiers & autres marchandises, dont ils fournissent les autres provinces. * *Mém. mss.* de M. Beziers, prêtre de Bayeux.

BESSIN (D. Guillaume) religieux Benédictin, né à Glos-la-Ferriere au diocèse d'Evreux, le 27 mars 1654, a fait profession dans l'abbaye de Jumieges le 27 janvier 1654, & après le cours de ses études il a régenté avec succès la philosophie & la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Etant souprieur de Bonnes-Nouvelles de Rouen, il fit imprimer en 1697 ses réflexions contre le systême du pere Lami de l'Oratoire, sur la Pâque, qui avoit déja eu plusieurs adversaires illustres. Le pere Bessin a encore travaillé à la nouvelle édition des œuvres de S. Grégoire *le Grand*, donnée par le pere de Sainte-Marthe; il a fait la critique des lettres de ce saint, & les a enrichies de notes, & rangées selon l'ordre des temps. Il rend raison de ce changement dans une dissertation qu'on voit dans cette nouvelle édition, & à laquelle le pere de Sainte-Marthe a aussi travaillé. En 1717 le P. Bessin a publié à Rouen une nouvelle édition des conciles de Normandie, *in-folio*, commencée & déja fort avancée par le pere Julien Bellaise, mort en 1710. Le P. Bessin est aussi auteur de l'épître dédicatoire au clergé de Normandie, qui est à la tête de cette collection. Cet habile Benédictin est mort dans le monastere de saint Ouen de Rouen, le 18 octobre 1726. * D. le Cerf, *biblioth. histor. & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur. Défense de cette bibliothéque, contre la lettre de M.* Perdoux de la Perriere.

BESSON (Jacque) mathématicien, natif de Dauphiné, & qui vivoit en 1570, fut professeur à Orléans, & enseigna l'art de trouver les eaux & les sources souterraines, par des moyens secrets qui n'avoient point encore été découverts, dont il fit même un traité, qu'il publia en 1569. Il inventa de nouvelles machines, & de nouveaux instrumens dans les mathématiques; & en enseigna l'usage pour l'utilité publique, dans un ouvrage imprimé à Lyon en 1578, *in-folio*, intitulé: *Théâtre des instrumens mathématiques & méchaniques de Jacque Besson*, &c. François Béroalde de Verville a fait des commentaires sur ses méchaniques. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibl. françoise*. Chorier, *hist. de Dauphiné, tom.* 2.

BESSUS, gouverneur de la Bactriane, pour Darius, se révolta contre ce prince qu'il assassina, & prit le titre de roi de Perse, après la perte de la bataille d'Arbelles, la troisiéme année de la CXII^e olympiade, & 330 ans avant J. C. Spithamenes, ou selon d'autres, Ptolémée *Lagus*, prit Bessus deux ans après, & le remit à Alexandre, qui lui reprocha son crime, & le livra à Oxathres, frere de Darius. Ce dernier lui fit couper le nez & les oreilles, & le fit attacher à une croix, où les soldats le tuérent à coup de fléches. * Quint-Curce, *l.* 6 & 7. Justin, *l.* 12.

BESSUS, fils parricide, dont Plutarque a fait mention. Ce scélérat découvrit lui-même son crime, en faisant mourir des hirondelles, qui lui reprochoient, disoit-il, d'avoir tué son pere. *Voyez* le traité que Plutarque a fait sous ce titre: *Pourquoi la justice divine différe la punition des crimes*; & les paralléles historiques de Cassandre, où cette histoire est bien circonstanciée.

☞ BESTBRUGGIUS (Gilles) jurisconsulte Flamand, qui a fleuri à Paris & ailleurs vers l'an 1512. On a de lui un écrit: *De usura centesima, besse, triente*, &c. imprimé en 1524, *in*-4°, avec un autre traité aussi en latin où il examine si les jurisconsultes peuvent entendre & expliquer le droit civil sans le secours de l'éloquence. * Konig. *biblioth. Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BESTEDE, château de l'Islande, *cherchez* KRONNINGESARD.

BESTERCZE, *cherchez* BISTRICZ.

BESTIUS (Guillaume) né à Amersfort, au mois d'août 1683, étoit fils d'un ministre de ce lieu. Il eut pour maîtres Pierre Burman dans les belles lettres, &

Jean Van-Muyden & Corneille Van-Eck dans le droit. Son application à l'étude fut si grande, qu'en peu de temps il fit des progrès qui étonnérent les plus habiles. Un mérite si peu commun lui mérita le titre de docteur le 7 d'octobre 1704. Il fit à cette occasion une dissertation très-savante *de quibusdam conjecturis in jure civili*, & on le vit se distinguer entre les plus célébres avocats, de maniere qu'on commença bientôt à le rechercher de tous côtés. Ceux de Gueldre croyant qu'il seroit plus utile dans un autre état, & qu'avec la science & l'érudition qu'il avoit, il ne convenoit pas qu'il passât ses plus belles années à plaider, le demanderent avec empressement, & le chargerent d'enseigner publiquement le droit civil à Harderwick. Bestius se rendit à leurs vœux, & commença les fonctions de son nouvel emploi en 1715; mais au bout d'environ trois ans la mort l'enleva au milieu de sa réputation, & à la fleur de son âge, le 15 d'août 1719 : il fut extrêmement regreté. On avoit lieu d'attendre de lui beaucoup de fruits de sa science; il en promettoit, & l'on sentit vivement la perte que l'on faisoit. Outre la dissertation, *dont on a parlé*, on a encore de lui, 1. une dissertation sur les moyens de réformer les loix, imprimée à Utrecht en 1707, *in*-8°. M. Ludewig dans sa vie de Justinien, dit que quelque court que soit cet écrit, on y trouve des régles excellentes de critique, & qu'on ne peut trop en recommander la lecture aux jeunes étudians. Les auteurs des actes de Leipsic inférerent dans leur journal du mois de novembre 1708, quelques observations de Waechtler sur cet écrit, ausquelles Bestius répondit dans les actes du mois d'avril 1710, & qui lui attirerent une réplique de Waechtler dans les actes du mois de juin suivant. 2. Un discours sur l'équité du droit romain, & sur le plaisir que l'on a à l'étudier, à Harderwick 1717. 3. Un autre discours aussi en latin : *De pactorum & contractuum secundùm jus Gentium & Romanorum naturâ & æquitate.* Bestius prononça ce discours le 11 de mai 1719, lorsqu'il sortit du rectorat. * *Voyez* son éloge dans le *trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

BESTON, *cherchez* BASTON.

BETANÇOS, ville d'Espagne, *cherchez* BETAUZOS.

BETANCOUR, gentilhomme François, *cherchez* BETHENCOUR.

BETAU, *cherchez* BETUVE.

BETAUZOS ou BETANÇOS, *Betanea*, ville d'Espagne dans la Galice, près de la côte de l'océan, & vers le havre de la Corogne, à trois lieues de la ville de la Corogne, & à neuf de Compostelle. Quelques géographes prennent Betanços pour la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Brigantum*.

BETE, ville de Syrie, que David, roi d'Israël, prit sur Adarezer, & dans laquelle il trouva une grande quantité d'or & de cuivre, qu'il fit emporter à Jérusalem, pour être employé à la construction des vases, & à d'autres usages du temple. Il fit la même chose de la ville de Beroth, que Josephe appelle *Mascon.* * *II Rois, cap.* 8, *v.* 8.

BETEN, ville de Palestine, dans la tribu d'Aser. * *Josué*, 19, 25.

BETERA, village d'Espagne, situé dans le royaume de Valence, entre Murviedro & Lirias. Ce lieu a retenu le nom des Beterons, ancien peuple de l'Espagne Taragonnoise. * Mati, *dict.*

BETFORD (Jean d'Angleterre duc de) *cherchez* BEDFORD.

BETHABARA, bourg de l'ancienne Judée, sur le bord oriental du Jourdain, où l'on passoit cette riviere à gué : c'est où S. Jean commença à baptiser, suivant le texte grec, au lieu qu'on lit dans la vulgate *Bethanie.* On conjecture que ce fut-là où les Israélites passérent le Jourdain à pied sec, ayant commencé leurs conquêtes par ce bourg, qui étoit vis-à-vis des campagnes de Jericho.

BETHACARA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située sur une montagne près de la tribu de Benjamin. * *Jeremie*, 6, 1.

BETH-AGLA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, sur les confins de la tribu de Juda. * *Josué*, 18, 21.

BETHANAN, ville & contrée de la Judée, où étoit la ville d'Elon, sur laquelle Berdecar fut établi du temps du roi Salomon. * *III Rois*, 4, 9.

BETH ANATH, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *Josué*, 19, 36.

BETHANIE, bourg & château de Judée, près de Jérusalem, où Jesus-Christ ressuscita Lazare. C'étoit le séjour ordinaire de Marthe & de Magdeléne, comme il est marqué dans l'évangile de S. Jean. Béthanie est différent d'un autre bourg de ce nom, qui étoit au-delà du Jourdain. * *Matth. c.* 21, *v.* 17. *Joan. c.* 11, *v.* 18. Le poëte Sedulius a fait mention du premier, *liv.* 4.

Talia Davidicam post facta reliquerat urbem,
Bethaniæ vicina petens, eidemque reversus, &c.

BETHANOTH, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josue*, 15, 59.

BETHARA, étang près de Jérusalem, appellé l'*Etang des Serpens*, que Tite fit combler pendant le siége de Jérusalem. * Josephe, *guerre des Juifs, l.* 5, *chap.* 12.

BETHARABA, ville de Palestine dans le désert de la tribu de Juda, vers les confins de la tribu de Benjamin. * *Josué*, 15, 6.

BETHAVEN, désert de la tribu de Benjamin. * *Josué*, 18, 12. Ce mot signifie *maison idolâtre* ou *inutile.* C'est assez près de ce désert que les Philistins s'assemblerent pour combattre les Israélites, du temps que Saül entreprit de sacrifier contre la défense du Seigneur. Leur armée parut si nombreuse & si formidable aux Israélites, que sans oser les attendre, ils prirent la fuite, & s'allerent cacher dans des cavernes. Jonathas, fils de Saül, ne s'abandonna nullement à cette terreur panique; mais par une résolution & une intrépidité peu commune, il ne prit que son écuyer, & ils commencerent eux seuls le combat, & jetterent une si grande confusion dans le camp des Philistins, que leur propre trouble fut cause de leur défaite. * *I Rois*, 14, 23.

Le prophéte Osée donne le nom de *Bethaven*, qui signifie aussi *maison d'iniquité*, *maison de rien*, *maison d'impiété*, à la ville de Bethel, qui est dans la tribu d'Ephraïm, à cause des veaux d'or que Jéroboam y fit dresser, pour faire idolâtrer le peuple & l'empêcher par-là d'aller adorer le vrai Dieu dans Jérusalem. * *Osée*, *IV*, 15. *V.* 8. *X.* 5.

BETHAZMOTH, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *II Esdras*, 7, 27.

BETH-BERA, grande campagne dans la tribu d'Ephraïm, dans laquelle Gedeon défit les Madianites. * *Juges*, 7, 24.

BETHBERAI, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *I Par.* 4, 31.

BETHBESSEN, ville dans le désert de la tribu de Juda, où Simon & Jonathas taillerent en piéces l'armée de Bacchides, qui l'étoit venu assiéger, & l'obligerent enfin à se retirer, & à demander la paix. Ce siége est mémorable dans l'histoire, à cause des belles actions qu'y fit Simon pour le soutenir, & repousser les attaques des ennemis. * *I Machab. IX*, 62, *&c.* Josephe, *antiq. livre* 8, *chap.* 1, *article* 468.

BETHCHAR, ville de la tribu de Dan. Ce fut jusque-là que les Israélites sortis de Masphath fraperent les Philistins. * *I Rois*, 7, 11.

BETHDAGON, ville autrefois des Philistins, puis

de la tribu de Juda, aujourd'hui *Caserdago.* * *Josué*, 15, 41. Il y avoit autrefois un temple très-célébre dans la ville d'Azot, lequel s'appelloit *Bethdagon*, c'est-à-dire, *la maison de Dagon.* Il fut brulé par Jonathas Machabée, avec tous ceux qui s'y étoient réfugiés. * *I. Machab. X*, 84.

BETHEL, ville de Samarie, nommée auparavant *Luzi* ou *Luza*. Ce premier nom, qui veut dire, *maison de Dieu*, lui fut donné à cause de la vision que le patriarche Jacob y eut d'une échelle, qui touchoit de la terre jusqu'au ciel, sur laquelle Dieu étoit appuyé, & les anges montoient & descendoient, 162 ans après qu'Abraham se fut arrêté entre cette ville & celle de Haï, comme il est marqué dans la Genèse, *c.* 28, *v.* 12. Elle fut depuis encore nommée par mocquerie *Bethaven*, qui veut dire, *maison d'iniquité*, à cause des idoles qu'on y adora par l'ordre de Jéroboam. S. Jérôme fait cette remarque dans ses commentaires sur le prophéte Osée, *c.* 4 & 5. Le roi Josias y détruisit un autel consacré aux fausses divinités, que Jéroboam y avoit dressé. * *III des Rois*, 13, 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2114, *n.* 5, 2276, *n.* 6. On dit qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Sargoreg*, & qu'elle est peu considérable.

BETHEMEC, ville de Palestine dans la tribu d'Aser, sur les confins de celles de Zabulon & de Nephtali. * *Josué*, 19, 27.

BETHENCOURT (Jean de) baron de S. Martin le Gaillard, dans le comté d'Eu, seigneur de Bethencourt & de Grainville-la-Teinturiere, dans le pays de Caux, voulant faire de nouvelles découvertes sur l'Océan occidental, engagea ses terres de Béthencourt & de Grainville en 1401 à Robert de Braquemont son cousin, qui fut depuis amiral de France en 1417. Béthencourt découvrit les Canaries au mois de juillet 1402, & conquit quelques-unes de ces isles; mais ne se trouvant pas assez fort pour se rendre maître des autres, il passa en Espagne, où il reçut des vivres & de l'argent de Henri III, roi de Castille, qui lui donna la souveraineté de ces isles, à condition qu'il lui feroit hommage de cette conquête. Il prit le titre de roi, & eut pour successeurs Menaud son neveu, Pierre Barbe, Fernand, Pernazza ou Peraca, & Diego de *Herrera*. Ainsi Béthencourt est le premier chrétien qui ait conquis les Canaries, quoiqu'il y ait eu des aventuriers qui aient abordé auparavant en quelques-unes de ces isles pour les piller: car on dit qu'en 1395 ceux de Guipuscoa & d'Andalousie allerent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillerent Lancelote. Jerôme Surita dit que Henri III, roi de Castille, permit en 1401 la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, depuis amiral de France, qui l'avoit servi dans les guerres contre le Portugal; que Braquemont en donna la commission à Jean de Béthencourt son parent; & qu'ensuite la reine Catherine, veuve du roi, la confirma; que Béthencourt se fit appeller roi, & qu'il fit bâtir une forteresse à Lancelote, n'ayant pu se rendre maître de la grande Canarie. Sa postérité s'établit en Espagne, & dom *Adrien* de Béthencourt, l'un de ses descendans, ayant été établi gouverneur de Tortose après la prise de cette place par le duc d'Orléans en 1708, fut blessé en défendant la ville contre les Allemans, qui voulurent la surprendre sur la fin de la même année, & mourut de ses blessures. * Jean de Verrier, *hist. de la premiere découverte des Canaries.* Surita, *commentaire sur l'itinéraire d'Antonin.* Benzoni, *hist. du nouveau monde.*

BETHENCOURT (Pierre de) l'un des descendans de celui dont on vient de parler, naquit l'an 1619 au bourg de Villaflore dans l'isle de Tenerif, & fit voir dès sa jeunesse beaucoup de piété. Ses parens étoient pauvres, & ne lui firent point apprendre les lettres humaines, mais ils lui donnerent une bonne éducation. L'an 1650, il alla à Guatimala dans la nouvelle Espagne; & dans le dessein de se rendre utile dans l'état ecclésiastique, il voulut apprendre le latin, & ne rougit point d'aller au collége; mais ayant perdu trois années à cette étude, il s'appliqua à toutes sortes de bonnes œuvres dans son état; & quoiqu'extrêmement pauvre, il forma le dessein de bâtir un hôpital dans une petite maison qu'on lui avoit donnée. L'estime que le public fit de sa vertu, aussitôt qu'il la connut, ne contribua pas peu au succès de cette entreprise, & il vint même jusqu'à instituer une congrégation qu'on appelle des Béthleémites, pour le service des malades. Il eut bientôt assez d'aumônes pour faire des largesses aux hôpitaux, dont il n'avoit pas la conduite, & aux pauvres prisonniers: son empressement à les secourir, & ses austérités toutes surprenantes le firent aimer. Il mourut le 25 d'avril de l'an 1667, étant âgé de 48 ans, & l'opinion de sa sainteté attira à ses funérailles tout ce qu'il y avoit de plus considérable dans la ville. Sa vie a été écrite en espagnol par dom François-Antoine de Montalvo.

BETHGADER, nom d'un lieu dans la tribu de Juda, le même que Gedor. * *I Paral.* 2, 51.

BETHGAMUL, ville de Palestine dans la tribu de Ruben, dans le royaume des Moabites. * *Jerem. XLVIII*, 23.

BETH-HARAN, ville de la tribu de Gad dans la Perée, que Josué prit sur Sehon, nonobstant sa grande résistance. Elle fut rebâtie long-temps après, & Philippe le Tetrarque en fit une très-belle ville, & une très-forte place, à laquelle il donna le nom de *Juliade*, en l'honneur de Julia, femme d'Auguste, l'an douziéme de Jesus-Christ. * *Nombr. XXXIII*, 36.

BETHISAC (Jean) domestique, & l'un des principaux conseillers de Jean de France, duc de Berri, fut accusé avec deux autres domestiques de ce prince, de l'avoir porté à faire de grandes levées & exactions sur les peuples de la province de Languedoc, dont il étoit gouverneur; & d'avoir sous l'autorité & le nom de leur maître, commis de grandes violences, fait d'horribles pilleries, & mis l'argent du roi dans leurs coffres, ce qui donna lieu à la pasquinade qui courut alors, & dont la mémoire s'est conservée jusqu'à présent: *Tietac, de Bar & Bethisac, ont mis l'argent du roi au sac.* Béthisac porta la peine de ces excès: car le roi Charles VI ayant nommé, pendant son séjour à Beziers, des commissaires pour informer contre les domestiques du duc de Berri son oncle, & s'étant trouvé plusieurs plaintes & charges contre lui, il fut arrêté prisonnier & ses papiers saisis. Mais ayant fait voir que toutes les sommes, dont on le rendoit responsable, avoient été remises entre les mains du duc de Berri, ou de ses trésoriers, & que ce prince les avoit dissipées en somptueux édifices, en réparations, en achats de joyaux, dont il étoit fort curieux, en l'acquisition des comtés d'Etampes & de Boulogne, & à enrichir ses domestiques, principalement Thibaut Portier, son sénéchal de Berri, Morinot de Tourzel, sire d'Alégre, un de ses chambellans, & plusieurs autres de ses officiers qui étoient tous riches, le conseil du roi se trouva empêché de lui faire son procès pour raison du divertissement des finances, joint à ce que le duc de Berri envoya devers le roi le sire de Nantouillet, & Pierre Mespin, pour le réclamer comme son trésorier & domestique, & avouer tout ce qu'il avoit fait. Mais ceux qui avoient résolu sa perte, lui persuadérent d'avouer qu'il avoit erré dans plusieurs articles de la foi, sous prétexte qu'étant renvoyé à l'évêque, le duc son maître trouveroit mieux le moyen de le sauver; & ayant été assez simple pour donner dans ce piége, il fut renvoyé à l'évêque de Beziers, qui lui fit son procès comme hérétique & sodomite, & l'ayant abandonné au bras séculier, il fut brulé tout vif, *ce qui fut*, dit Mézerai, *un feu de joie pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentés.* L'histoire ne dit point quel étoit ce Jean de Béthisac, mais il est aisé de juger

qu'il n'étoit pas homme de naissance, non plus que les deux autres notés par la pasquinade ci-dessus rapportée. Le premier désigné sous le nom de *Tietac*, étoit un orfévre, qui étoit garde des joyaux du duc de Berri; & le *de Bar*, étoit physicien du duc, c'est-à-dire, son médecin : l'un & l'autre ont laissé une nombreuse & illustre postérité. * La Thaumassiere, *hist. de Berri*, *liv.* 1, *pag.* 32. Mézerai, *histoire de France*, *regne de* CHARLES VI.

BETHISI, famille, *cherchez* MEZIERES.

BETHLEBAOTH, ville de la tribu de Siméon. * *Josué*, 19, 6.

BETHLÉEM, ville de Palestine dans la tribu de Juda, à deux lieues de Jérusalem vers le midi, & à trente-deux de Nazareth, est appellée *Bethléem de Juda*, pour la distinguer d'une autre de même nom, qui est dans la tribu de Zabulon. L'écriture sainte lui donne aussi le nom d'*Ephrata*, & ces deux noms signifient presque la même chose; car *Bethléem* signifie *Maison de pain*; & *Ephrata* veut dire, *abondance de fruit*. Elle est aussi appellée *Cité de David*, parceque ce saint roi y prit naissance. On y érigea l'an 1110 un évêché suffragant de Jérusalem, lorsque les chrétiens se furent rendu maîtres de la Terre-Sainte. La situation de cette petite ville est fort agréable; car elle est bâtie sur le haut d'une montagne de moyenne hauteur, environnée de collines & de vallées plantées d'oliviers, de figuiers & de vignes, dont le vin est très-excellent, avec de belles campagnes, qui rapportent des bleds en abondance. Mais les bâtimens sont ruinés,& il n'y reste plus qu'environ cent cinquante maisons, où demeurent des Turcs, des Maures, des Arabes, avec quelques Grecs & Chrétiens Maronites, qui vivent les uns de la culture des terres prochaines, & les autres de la vente des croix, des chapelets, & d'autres petits ouvrages de bois d'olivier & de therebinte, qu'ils vendent aux pélerins. La seule église de Notre-Dame est encore dans son entier, & telle qu'elle a été bâtie par sainte Helene, excepté une partie des ornemens qui ont été enlevés. Le bâtiment est de pierres de taille, en forme de croix; la nef a deux aîles de chaque côté, soutenues par quatre rangs de colonnes de marbre toutes d'une piéce, tirant sur le porphyre. L'autel du chœur & les deux chapelles qui sont aux côtés, ne sont pas moins magnifiques. Cette église n'est point voutée; mais au lieu de voûte elle a une couverture de plomb, portée par une charpente de bois de cedre; & ce qui est remarquable, elle n'est point couverte en plate forme, comme les autres églises & bâtimens de la Palestine, mais en toît pointu comme les nôtres. Les murs étoient autrefois revêtus de tables de marbre, que les infidéles ont presque toutes emportées pour orner leurs mosquées. Il y a treize fenêtres à chaque côté de la nef, qui donnent un grand jour dans toute l'église; & ces fenêtres sont ornées de figures à la mosaïque, qui représentent la vie, les miracles, la passion & la mort de Jesus-Christ. Les couleurs des pierres de cette mosaïque sont si visibles & si éclatantes, & le fond d'un or si luisant, qu'il semble que l'ouvrage soit nouveau, quoiqu'il y ait plus de treize cens ans qu'il soit fait. Au-dessous du chœur est la grotte où l'on tient qu'est né Jesus-Christ. Elle a environ treize pas de longueur, cinq de largeur, & dix de hauteur. A présent on y descend par deux escaliers qui sont aux deux côtés du chœur, vis-à-vis du grand autel. Au pied & au milieu des deux escaliers est un petit autel de marbre, avec un cercle d'argent, environné de rayons comme un soleil, autour duquel sont gravées ces paroles : *Hic de Virgine Maria Jesus-Christus natus est.* Devant l'autel il y a trois lampes d'argent qui brûlent continuellement. A cinq ou six pas de-là, en un coin de la grotte, est une crêche de porphyre, que sainte Hélene, mere de Constantin, fit mettre en la place de l'auge, que l'on porta en l'église de sainte Marie Majeure à Rome. C'est dans cette auge ou mangeoire, proche de laquelle on croit qu'il y avoit un bœuf & un âne, que la sainte Vierge coucha l'enfant Jesus. La voûte de la grotte est soutenue de trois petites colonnes de porphyre, & ornée d'une belle mosaïque. Le pavé & les murs sont revêtus de tables de marbre gris ondoyé. S. Jerôme dit que les Païens avoient élevé sur cette grotte une idole d'Adonis, amant de Vénus; & Genebrard dit que cette idole y fut mise par l'empereur Adrien en 135. Les Grecs se sont rendu maîtres de l'église de Notre-Dame, & de la chapelle de la Nativité; leur logement, & celui des Arméniens, est du côté du midi. Vers le nord est le couvent des religieux de S. François, avec l'église de sainte Catherine, où ils font l'office. Ce couvent est fermé de hautes murailles, & ressemble plus à une forteresse qu'à un monastere. Les religieux y reçoivent les pélerins, & sont obligés de donner à manger à tous les mahométans qui passent à Bethléem, & qui y font souvent du désordre, sans qu'il soit permis de s'en plaindre. On y voit une chapelle au lieu où l'on croit qu'étoit la chambre & l'oratoire de S. Jerôme; un autel sur le tombeau d'où le corps de ce saint a été transporté à Rome, & plusieurs autres chapelles.

Voila quel est l'état moderne de Bethléem, bien différent de celui où cette ville étoit au temps de la naissance de Jesus-Christ. La ville de Bethléem a toujours été petite, & elle est quelquefois appellée *Bourg* dans l'écriture sainte. Lorsque la Vierge y arriva avec saint Joseph, il étoit fort tard, & il n'y avoit plus de place dans l'hôtellerie publique. Sur quoi il faut remarquer que dans toutes les villes du levant, & sur les grands chemins, il y avoit de grands bâtimens pour y recevoir les voyageurs, comme il y en a encore à présent, que les Mahométans appellent *Carvanseras*. Dans ces sortes d'hôtelleries, il n'y avoit que des magasins, des chambres, & des étables, sans meubles & sans autres commodités que le logement, de même que dans les carvanseras d'aujourd'hui. La Vierge & S. Joseph étant venus trop tard pour avoir place dans l'hôtellerie public de Bethléem, chercherent un lieu pour se mettre à couvert; & sortant de la ville du côté de l'orient, ils trouverent à deux cens pas une maniere de grotte ou caverne, qui étoit peut-être une carriere, d'où l'on avoit tiré du sable, ou quelques pierres pour bâtir. S. Jerôme la nomme souvent une caverne. Saint Augustin l'appelle une étable, parcequ'il y avoit une mangeoire d'animaux, comme de bœufs & d'ânes. Saint Cyprien l'appelle une petite maison; mais c'est un nom que l'on donne à toute sorte de demeure, même aux sépulcres & aux nids des oiseaux. Quelques-uns néanmoins conjecturent que c'étoit une maison qui appartenoit à un pauvre homme, lequel n'ayant de place que pour sa famille, mit la Vierge & S. Joseph dans son étable; & qu'ensuite ayant vu les prodiges de la naissance de Jesus-Christ, il les reçut dans sa maison : c'est pourquoi l'évangéliste dit, parlant des mages : *Intrantes domum invenerunt puerum.* D'autres croient que ce fut dans la grotte du lait où les mages adorerent Jesus-Christ. *Voyez* GROTTE DU LAIT. Pour la matiere dont la mangeoire ou créche étoit faite, il y a des auteurs qui croient qu'elle étoit taillée dans la grotte, d'autres disent qu'elle étoit de bois : comme on la voit à Rome à sainte Marie Majeure. Ces deux opinions peuvent être véritables; car il est vraisemblable qu'elle étoit pratiquée dans la pierre de la grotte, qui est une pierre fort tendre; & que pour la conserver, on pouvoit y avoir ajouté de petites planches, comme on voit ici les nôtres, qui sont de bois & de plâtre. * *S. Luc*, *c.* 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 11, *c.*12. Jacques de *Vitri*, *c.* 56. Bellon, *l.* 2, *observ. chap.* 87. Baronius, *in annal. &c.* Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

BETHLÉEM, titre d'évêché en France dans le Nivernois. Les Barbares ayant chassé les Chrétiens de la Terre-Sainte, Rainaud évêque de Bethléem, suivit l'an 1223 Gui comte de Nevers en France; & ce seigneur lui donna l'administration d'un hôpital, qui étoit à Clameci, petite ville du Nivernois, dans le diocèse d'Auxerre. Depuis on établit en ce même lieu un titre d'évêque de Bethléem, à la nomination des comtes & ducs de Nevers. Geoffroi *de perjectis* succéda l'an 1225 à Rainaud, & ils ont eu des successeurs jusqu'aujourd'hui, quoique sans territoire & sans diocèse. *Voyez* l'article de CLAMECI. * Renatus Chopin. *polit. sacræ*, *lib.* 2, *cap.* 4, *n.* 20. Aubert le Mire, *geograph. eccles.* Gui Coquille, *histoire du Nivernois.* Sammarth. *Gall. christ. de episc. Autiss. tom.* 2, *pag.* 296.

BETHLÉEM (Notre-Dame de) ordre militaire institué par Pie II, le 18 janv. 1459. Mahomet II ayant pris l'Isle de Lemnos, Calixte III la fit reprendre par le cardinal d'Aquilée; & son successeur Pie II pour la conserver, créa l'ordre de Notre-Dame de Bethléem, dont les chevaliers devoient faire leur principale demeure dans cette isle, & s'opposer continuellement aux courses que les Turcs faisoient dans l'Archipel & dans le détroit de Gallipoli. Cet ordre auroit été fort riche, le pape y ayant uni les biens de plusieurs autres ordres militaires & hospitaliers qu'il supprima; mais comme peu de temps après l'isle de Lemnos fut reprise par les Turcs, ce grand dessein s'évanouit, les ordres supprimés furent rétablis, & celui de Bethléem n'est connu que par la bulle de son institution, que M. de Leibnitz a donnée au public dans le *Codex Gentium diplomaticus*, *in-folio.*

BETHLEÉMITES, religieux hospitaliers dans les Indes occidentales, qui s'engagent à servir les malades, & qui tiennent des écoles publiques. Pierre de Bethencourt institua cette congrégation vers l'an 1660 à Guatimala dans la nouvelle Espagne, d'où elle s'est répandue dans le Perou & dans le Mexique. Innocent XI, par sa bulle du 26 mars 1687, leur permit de faire des vœux solemnels sous la regle de S. Augustin; & le 27 juillet 1707, Clément XI confirma la congrégation, dans laquelle il y a aussi des maisons de filles. *Voyez* BETHENCOURT. * Heliot, *hist. des ordres monast. tom.* 3, *c.* 47.

BETHLEM-GABOR, c'est-à-dire, GABRIEL BETHLEM, prince de Transsylvanie, étoit fils d'un gentilhomme de ce pays, qui avoit beaucoup de naissance, mais peu de richesses. Il étoit Calviniste de religion, se mit parfaitement bien dans l'esprit de Gabriel Bathori, prince de Transsylvanie, & passa aussi quelque temps à Constantinople, où il se fit aimer des Turcs par son courage. Il manquoit alors de toutes choses, & avoit si peu de crédit, qu'on assure qu'un marchand de Cassovie refusa de lui prêter cent écus. Son ambition le rendit ingrat envers Bathori, qui l'avoit avancé; car il eut l'adresse de le rendre odieux aux Transsylvains, & suspect aux Turcs; & avec le secours de ces derniers, l'ayant défait en 1613 il se fit proclamer prince de Transsylvanie. Après avoir affermi sa nouvelle domination, il songea à l'étendre plus loin. Il en trouva un moyen en 1619. La Bohême s'étant révoltée, & ayant recherché son alliance, il se jetta dans la Hongrie, non-seulement pour faire diversion en faveur de ses alliés, mais encore pour conquérir ce royaume. En effet, il y prit d'abord Cassovie ou Cassaw, Possen, & quelques autres places. Soutenu comme il étoit par les rébelles & par les protestans, il y avoit à craindre qu'il ne poussât plus loin ses conquêtes; car il s'étoit fait déclarer roi de Hongrie, & avoit appellé les Turcs & les Tartares à son secours, au préjudice d'une trève qu'il avoit faite avec l'empereur. Sa M. I. lui opposa l'an 1620 le comte de Dampierre, qui fut tué en voulant surprendre Possen; puis le comte de Bucquoi, qui eut la même destinée. Mais par les lettres que Gabor écrivoit aux infidéles, qui furent interceptées, on découvrit qu'il avoit formé des desseins funestes à toute la chrétienté, de sorte que les Hongrois commencerent à l'abandonner. Pour n'être pas accablé, il demanda la paix, & on la lui accorda, à condition qu'il renonceroit au titre de roi de Hongrie, & qu'il se contenteroit de celui de prince de l'Empire. Il quitta pour lors les armes; mais il les reprit encore plus d'une fois. Enfin, après plusieurs désavantages, il demanda la paix en 1624, & accepta toutes les conditions qu'on voulut lui prescrire. Bethlem épousa *Catherine*, fille de *Jean-Sigismond*, électeur de Brandebourg, & tomba dans une hydropisie, dont il mourut le 15 novembre de l'an 1629. Il laissa à l'empereur Ferdinand II quarante mille ducats, avec un cheval, dont la selle étoit brodée de perles & de pierreries, & fit le même legs au grand seigneur. * Lotichius, *lib.* 4 & *seq.* Adolphius Tuldenus, *hist. nost. temp.* Lamormaini, *vita Ferdin. II*, *&c.*

BETHLEPHTON, ville & toparchie de Judée dans l'Idumée, fut brulée par Vespasien, au commencement de la guerre des Juifs. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 26.

BETHMAACA, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *II Rois*, 20, 4.

BETHMAON, ville du royaume de Moab dans la tribu de Ruben. Le prophéte Jérémie menaça les habitans de cette ville d'une rude captivité en punition de leurs péchés. * *Jerem. XLVIII*, 23.

BETHMARCABOTH, ville de Palestine dans la tribu de Siméon. * *Josué*, 19, 5.

BETHMAUS, bourg éloigné de Tibériade de quatre stades. * Josephe, *dans sa vie.*

BETHMNABRE, bourg près de Gadara, au voisinage du lac de Genesareth, en la partie méridionale de la tribu de Manassès de-là le Jourdain. Elle fut pillée & brulée par le tribun Placide, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *livre* 4, *chap.* 25.

BETHNEMRA, ville de Palestine, dans la tribu de Gad. * *Josué*, 13, 27. C'est la même que Nemra. * *Josué*, 32, 2.

BETHNOPOLI, *Bethnopolis*, petite ville de la Palestine, vers les confins de la Syrie & de l'Arabie déserte, entre les montagnes d'Hermon, dans la demi-tribu de Manassès, qui fut ensuite appellée *Trachonite.*

BETHON, ville de Judée, qui s'étant révoltée contre son souverain Alexandre *Jannée*, appella à son secours Demetrius *Eucerus* roi de Syrie. Mais Démetrius s'étant retiré, Alexandre prit la ville par force, mit tous les habitans dans les fers, & les envoya prisonniers à Jérusalem vers l'an avant J. C. 88. Pour se venger ensuite de leur révolte, un jour qu'il régaloit ses concubines dans un lieu fort élevé, & d'où l'on pouvoit découvrir d'assez loin, il en fit crucifier huit cens devant ses yeux, & égorger en leur présence, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. Cette inhumanité fit donner à Jannée le nom de *Tracide.* * Josephe, *antiq. liv. XIII*, *chap.* 22.

BET-HORON, surnommée LA BASSE, *Bethoron inferior*, ville bâtie par Salomon roi d'Israël, ainsi qu'il est dit *I Rois*, *XI*, 17. Elle est dans la tribu de *Benjamin*, & s'est acquise une mémoire éternelle, pour les trois signalées victoires qu'y remporta Judas *Machabée* sur les Macédoniens. La premiere de ces victoires fut contre Seron. Ce général des Juifs défit une puissante armée avec une poignée de gens, tua huit cens des plus braves soldats des ennemis, & mit tout le reste en fuite. * *I Machab. III*, 16. La seconde fut encore plus signalée que la premiere. Lysias s'étant venu camper près de Bet-Horon avec une armée de soi-

xante mille hommes, Judas eut assez de courage pour l'attaquer avec dix mille, lui en tua cinq mille, renversa & mit le reste en désordre, & Lysias, quoique brave, s'enfuit avec tout ce qui échapa à l'épée du vainqueur. * *I Machab. IV* 29. Mais la troisiéme sembie l'emporter sur les deux autres; ce fut lorsque Judas *Machabée* n'ayant que trois mille hommes, défit si entierement l'armée de Nicanor, composée de neuf mille hommes, qu'il n'en échapa pas un seul du carnage, & Nicanor n'eut pas un sort plus heureux. * *I. Machab. VII*, 39, *&c.* La premiere de ces victoires arriva l'an du monde 3869, avant J. C. 166. La seconde l'an du monde 3873, avant J. C. 162, & la troisiéme l'an 3874, avant J. C. 161.

BETHORON LA HAUTE, en latin *Bethoron superior*, étoit une ville de la Judée, dans la tribu d'Ephraïm, environ à sept lieues de Samarie, & s'appelloit *Bethoron superieure*, à cause de sa situation sur une montagne. Elle appartenoit aux Lévites de la famille de Caath.

BETPHAGÉ. C'étoit un village sur la montagne des Oliviers, environ à une lieue de Jerusalem. Ce fut à Betphagé où Jesus-Christ envoya prendre l'ânesse sur laquelle il fit son entrée à Jérusalem, quelques jours avant sa passion.

BETHPHELET, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 27. *II Esdras*, 11, 26.

BETHPHESES, ville de la tribu d'Issachar. * *Josué*, 19, 21.

BETHPHOGOR, ville de Palestine dans la tribu de Ruben. * *Josué*, 13, 20.

BETHSABÉE ou BETHSEHEBA, étoit femme d'Urie, l'un des chefs de l'armée de David. Ce prince qui la vit d'une plate-forme de son palais, losqu'elle se baignoit, fut si épris de sa beauté, qu'il en devint amoureux, & en abusa. Lorsqu'elle fut devenue grosse, David, pour couvrir sa honte, fit venir Urie de l'armée, croyant qu'il habiteroit avec sa femme; mais cet officier ne voulut pas se retirer chez lui pendant que l'armée du peuple de Dieu étoit sous les tentes. Alors David lui permettant de retourner au camp, commanda à Joab de le mettre dans l'endroit où le combat seroit le plus rude, & de faire ensorte qu'il y fût tué, ce qui arriva. Ensuite David épousa Bethsabée, environ un an après la mort d'Urie, l'an du monde 3001 & 1034 avant Jesus-Christ. Elle fut mere de Salomon, qui succeda à son pere David. * *II des Rois*, 11 & 12. *II des Paralipomenes*, 20.

BETHSAIDE ou JULIADE, bourgade de la Judée, dans la tribu de Zabulon, au-delà du jourdain, sur le bord oriental de la mer de Galilée. Ce bourg a été souvent honoré de la présence & des prédications de Jésus-Christ, & a donné à l'Eglise cinq apôtres, S. Pierre & S. André son frere, S. Jacques le *Majeur*, S. Jean son frere, fils de Zebedée, & S. Philippe. Philippe, prince ou tetrarque de l'Iturée & de la Trachonite, en fit une belle ville, & la nomma *Juliade*, pour faire honneur à Julie, fille de l'empereur Auguste, & femme de Tibere. Cette ville est aujourd'hui presque ruinée. * *Matth. c.* 11, *v.* 2.

BETHSAIDE, le lavoir des brebis, étoit une espèce de réservoir près du porche du Temple de Jérusalem. Ce réservoir est appellé en grec προβατική, parcequ'il servoit à laver les moutons ou beliers, & les autres animaux destinés pour les sacrifices. Les Hébreux le nommoient *Bethsaïde*, qui signifie *la maison* ou *la place de l'eau qui court*, parcequ'il étoit plein d'eau qui couloit des citernes qu'on tenoit fermées, & qui procédoient de la pluie qui y tomboit du porche du temple. Il étoit de deux pieds de profondeur: les quatre côtés, qui formoient un quarré long, étoient revêtus de pierres de taille très-bien cimentées les unes aux autres. On peut encore voir les cinq porches à présent avec les marches par lesquelles le peuple y descendoit: mais le fond est plein de ronces & à sec. Dans certain temps de l'année l'eau de cet étang étoit troublée par un Ange; & alors le premier malade, qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement guéri, de quelque maladie qu'il fût affligé. Aussi y avoit-il toujours là un grand nombre d'impotens, d'aveugles, d'hydropiques, de paralytiques, & d'autres malades, qui attendoient dans les porches du temple, que l'eau eût été troublée comme nous le lisons dans le 5 chapitre de S. Jean. Jésus-Christ y trouva un paralytique qu'il guérit. Entre cet étang ou réservoir & les murailles de la ville, il y avoit une grande place où l'on assembloit les bêtes, qui étoient destinées aux sacrifices. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*.

BETHSAMES ou BETHSEMES, c'est-à-dire, *Maison du soleil*, ou du *ministere*, ville sacerdotale dans la tribu de Juda, (*Josué* 15) étoit appellée auparavant *Abel*. * *II Paral.* 28. Elle fut donnée ensuite aux Lévites, (*Jos.* 21.) & ce fut le lieu où l'on ramena l'arche, qui avoit été prise par les Philistins. * *I Rois* 6. On lit *Bethsamis*, dans l'édition de Rome, & *Bethsama*, dans Josephe. Ce fut où Dieu frapa cinquante mille hommes du peuple, pour avoir osé regarder dans l'arche: ce qui étoit expressément défendu par la loi. * *Num.* 4, 20. Mais Josephe (*antiquités des Juifs*, *l.* 6, *c.* 2) tient qu'il n'y eut que soixante-dix Bethsamites punis de mort, ce que Bochart confirme, (*de anim. bibl. pag.* 1, *l.* 2.) S. Jerôme, (*aux quest. hebr.*) Rupert, Isidore, Lyranus & Tostat, suivent le sentiment de Josephe pour le même nombre, & l'on peut consulter sur cela tous ces auteurs. Il y a une autre BETHSAMES, dans la tribu de Nepthali, d'où cette tribu ne put chasser les anciens habitans. * *Josué*, 19, 39. *Jug.* 1, 33. Une autre encore dans la tribu d'Issachar, au pied du Mont-Carmel. * *Josué*, 19, 22, & une autre dans la tribu de Dan. * *III Rois*, 4, 9.

BETHSAN, ville de la Palestine, à la tribu de Manassés. Etienne de Bysance l'appelle *Scythopolis*, & elle avoit encore porté les noms de *Methora* & de *Nisa*: c'étoit la plus grande ville de la région appellée *Decapolis*. Elle étoit située sous les montagnes de Gelboë, non loin du lac de Généfareth. Après la mort de Saül, les Philistins attacherent le corps de ce prince à la muraille de cette ville. Elle étoit autrefois considérable, & le siége d'un archevêque. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais réduite en village; & son archevêché a été transferé à Nazareth. * *I des Rois*, *chap. dern.* Josephe, *antiq. l.* 5, *c.* 14.

BETHSEMÈS, nommée aussi HELIOPOLIS, ancienne ville d'Egypte, dont on voit encore les ruines à sept mille pas du Caire. Cette ville a été très-célebre pour son baume, & est fort ancienne. C'est la même que la Genèse nomme *On*, & dont elle dit que Putiphar, beau-pere de Joseph, étoit prêtre. C'étoit la principale ville de la basse Egypte, qui fut prise par les rois pasteurs, & reprise sur eux par Amosis. Le nom d'*Héliopolis*, c'est-à-dire, *ville du soleil*, lui fut donné, à cause d'un temple qui y étoit dédié au soleil, & où il y avoit un miroir placé de telle maniere, qu'il réflechissoit pendant tout le jour les rayons de cet astre, de sorte que tout le temple en étoit illuminé. Manethon, célébre historien des Egyptiens, étoit prêtre, ou grand sacrificateur de ce temple. Ce fut dans la ville d'Héliopolis, que le Juif Osias fit bâtir un temple pour l'opposer à celui de Jérusalem. Dapper, *descript. de l'Afrique*, dit qu'on voit parmi les ruines de cette ville un obélisque dressé au milieu d'une place, avec des emblêmes hiéroglyphiques des quatre côtés, & une colonne appellée l'*aiguille de Pharaon*. Les Arabes nomment cette ancienne ville *Ain Schenes*, c'est-à-dire l'*œil du soleil.*

BETHSETTA, ville & plaine dans la tribu de Manassés de-là le Jourdain. Ce fut jusqu'à ses portes que Gédéon poursuivit l'armée des Madianites, & où il leur tua six-vingt mille hommes, & fit un butin très-considérable en argent, en meubles précieux, en chevaux & en chameaux. * *Juges*, 7, 23.

BETHSIMOTH ou BETHJESIMOTH, campement des Israélites dans le désert de Moab. * *Nomb.* 23, 49.

BETHTHAPHUA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 53.

BETHSUR, ville au septentrion de la tribu de Juda, sur les frontieres de celle de Benjamin, éloignée de Jerusalem de six milles, en tirant du côté du torrent de Cédron. * *Josué*, 15, 58. Roboam roi de Juda la fit rebâtir, & en fit une très-belle ville. Elle a passé pour une des plus fortes places de la Judée; & du temps de Judas *Machabée*, elle fut souvent le théatre de ses victoires, & de la défaite des Macédoniens. La premiere fut quand Lysias entrant dans la Judée l'an du monde 3870, avant Jesus-Christ 165, avec une armée de soixante mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, vint mettre le siége devant Bethsur, la battit avec ses machines, & la pressa vivement. Mais Judas *Machabée* vint au secours si à propos avec dix mille hommes, qu'il obligea Lysias de se retirer promptement avec perte de cinq mille des siens dans cette attaque. * *I Machab. VI*, 7. Il est vrai que l'année suivante elle tomba sous la domination d'Antiochus *Eupator*; & ce fut après cette célèbre bataille qui se donna entre lui & Judas *Machabée*, où son frere Eléazar fils de Saura, dit *Matathias*, fit une action très-hardie. Appercevant un éléphant mieux enharnaché que les autres, & d'une plus grande taille, il crut que le roi y étoit monté: il se fit jour avec son épée à travers les bataillons des ennemis, se mit sous le ventre de cette bête, la tua, & voulut bien être accablé sous sa chute, en donnant la mort à cet animal, & à celui qui étoit dessus. Judas voyant qu'il avoit affaire à une armée infiniment plus nombreuse que la sienne, & composée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans, jugea qu'il n'étoit pas de la prudence de s'opposer davantage aux progrès de l'ennemi, & prit le parti de s'en retourner à Jérusalem, pour y continuer le siége de la forteresse. Cependant Antiochus divisa son armée en deux corps; en envoya un contre Jérusalem, & employa l'autre à continuer le siége de Bethsur. Les assiegés se voyant sans espérance de secours, & manquant de vivres, parceque c'étoit l'année sabbatique, dans laquelle ils n'avoient rien recueilli, se rendirent par composition, sous la promesse qu'on leur fit qu'ils sortiroient avec armes & bagage. Ce roi infidéle ne leur tint pas parole; car dès qu'il fut dedans, il les fit dépouiller tout nuds, & les chassa de la ville. * *I Machab. VI*, 31. Cette place demeura entre les mains des ennemis, jusqu'au gouvernement de Jonathas, que son frere y vint mettre le siége, & la pressa si vigoureusement, que la garnison fut obligée de la rendre. * *I Machab. XI*, 65.

BETHUL, ville de la tribu de Siméon. * *Josué*, *XIX*, 4.

BETHULIE, *Bethulia*, ville de la tribu de Zabulon en Judée, dans la Galilée, étoit forte par sa situation sur une montagne, à quatre ou cinq lieues de Tiberiade. Il n'en est fait mention sous ce nom de *Bethulie*, que dans l'histoire de Judith, qui eut le courage de couper la tête à Holoferne, général de l'armée des Assyriens, qui assiégeoient cette place, & l'avoient réduite à l'extrémité, en lui coupant les eaux. Mais il en est souvent parlé sous le nom de *Bethléem de Zabulon*, comme dans le livre de *Josué*, *c.* 19, *v.* 15, ou de *Bethléem de Galilée*. Cependant Visscher, dans sa carte de la Terre-sainte, sépare *Bethulie* de *Bethléem*. Les Chrétiens bâtirent près de Bethléem une forteresse, qui fut nommée *Bethulie* des François. *Voyez* JUDITH.

BETHUNE, *Bethunia*, sur la petite riviere de Brette, ville des Pays-Bas dans l'Artois, à cinq lieues d'Aire, & à six de Lille, où il y a deux foires qui y font valoir le commerce. Les François la prirent en 1645, & elle leur fut cédée par le XXXV[e] article de la paix des Pyrénées de 1650. Elle se rendit aux Alliés le 29 août 1712, après un long siége, & revint à la France par le traité d'Utrecht en 1713. Bethune a eu des seigneurs particuliers, qui étoient advoués d'Arras. ROBERT I de ce nom, fonda vers l'an 999, l'église collégiale de S. Barthélemi. Il eut six successeurs de ce nom. ROBERT VI, laissa GUILLAUME, surnommé *le Roux*, pere de *Daniel*, & de ROBERT VII. Celui-ci qui prenoit la qualité de seigneur de Bethune & de Tenremonde, & d'advoué d'Arras, eut une fille unique, nommée MAHAUD, qui prit alliance avec *Gui* de Dampierre, comte de Flandre, dont elle eut divers enfans, entr'autres, ROBERT III, dit *de Bethune*, comte de Flandre. *Voyez* FLANDRE. * André Hojus de Bruges, *descript. Bethuniæ*. Le Mire. Meyer. Guichardin, &c.

BETHUNE. La maison de BETHUNE, à qui la ville dont nous venons de parler a donné son nom, descend de ROBERT I, dit *Faisseux*, seigneur de Béthune & de Richebourg, advoué d'Arras, qui vivoit en 1001, dont la postérité est rapportée dans l'*histoire de la maison de Béthune*, donnée au public par Du-Chêne, & que l'on ne commence ici qu'à

I. GUILLAUME de Béthune, seigneur de Locres, qui s'établit en France, & mourut le 24 août 1243. Il épousa *Isabelle*, dame de Pontrohart, avec laquelle il fonda l'abbaye de Pontrohart en 1234, & eut pour enfans *Gilles* de Béthune, seigneur de Molembecque, mort sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Berghes sa femme; GUILLAUME II, qui suit; *Mahaud* de Béthune, dame de Molembecque & de Pontrohart, mariée 1. à *Jean*, châtelain de Lille, II du nom: 2. à *Robert*, seigneur de Waurin, sénéchal de Flandre; & autre *Mahaud* de Béthune, alliée à *Raoul* de Mortagne, seigneur de Nivelle, châtelain de Tournai.

II. GUILLAUME de Béthune II du nom, seigneur de Locres, mourut avant son frere aîné, laissant de *Catherine* de Hebuterne, fille de *Robert*, seigneur de Hebuterne,

III. GUILLAUME de Béthune III du nom, dit *de Locres*, qui vivoit en 1279. Il épousa *Jeanne* de Néelle, dite *de Falvi*, fille de *Jean*, seigneur de Falvi & de la Herelle; & de *Jeanne*, comtesse de Ponthieu, reine de Castille, dont il eut GUILLAUME IV, qui suit; & *Robert* de Béthune, vivant en 1339.

IV. GUILLAUME de Béthune IV du nom, seigneur de Locres & de Hebuterne, mort le 3 avril 1340, âgé de 70 ans, épousa *Marie* de Roye, dame de Vendeuil, fille de *Matthieu* de Roye, seigneur de la Ferté en Ponthieu, & de *Jeanne* de Vendeuil, dont il eut *Matthieu* de Béthune, seigneur de Locres & de Hebuterne, mort en 1348, pere de trois filles; savoir, de *Marie* de Béthune, dame de Locres & de Hebuterne, mariée 1. à *Gaultier IV* du nom, seigneur de Hondescotte: 2. à *Philippe*, seigneur de Maldeghem; d'*Isabeau*, alliée à *Jean* Blondel, seigneur de Meri; & de *Jeanne* de Béthune, religieuse à Notre-Dame de Soissons, morte le 2 novembre 1385; *N.* dit *le Moine de Béthune*, qui suivit le connétable du Guesclin en Espagne, commandant une compagnie de gens de guerre; & JEAN, qui suit.

V. JEAN de Béthune, seigneur de Vendeuil & du Verger, mourut en 1373. Il épousa en 1351 *Jeanne* de Couci, dame d'Auraincourt, d'Austresche, d'Escornai & de Condé en partie, fille aînée de *Enguerran* de Couci, vicomte de Meaux, & de *Marie* de Viane, dame

dame de Rumps, dont il eut ROBERT, qui suit; JEAN, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; Marie*, dame d'Escornai, alliée à *Eustache*, seigneur de Voudenai, de Mareuil & de Baye, laquelle par son testament de l'année 1400, laissa à son frere les terres de Mareuil & de Baye; & *Jeanne* de Béthune, dame du Verger, mariée à *Jean* de Roye, seigneur d'Aunoi, morte en 1380.

VI. ROBERT de Béthune, seigneur de Vendeuil, & vicomte de Meaux par la succession d'*Eléonore* de Couci sa cousine, fut capitaine de la ville d'Aire, puis de celle de Saint-Quentin, & mourut en 1408. Il épousa 1. *Jeanne* de Chastillon, fille de *Gaucher*, seigneur de Porcean, & de *Jeanne* de Conflans: 2. *Jeanne* de Barbençon, fille ainée de *Jean*, seigneur de Barbençon, & d'*Yolande* de Lens, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. *Isabeau* de Chistelles, fille aînée de *Jean*, seigneur de Chistelles, & de *Marguerite* de Reinglesèt. Du premier lit sortit *Isabeau* de Béthune, dame de Chaumont en Portien, morte sans alliance; & du troisiéme lui vinrent *Jeanne* de Béthune, vicomtesse de Meaux, laquelle succéda à son pere en toutes ses terres, & épousa, 1. *Robert* de Bar, seigneur d'Oisi, comte de Marle & de Soissons; 2. *Jean* de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, comte de Ligni, &c, & mourut en 1450; & *Jacqueline* de Béthune, mariée en 1413 à *Raoul* d'Ailli, seigneur de Rayneval & de Varennes.

VI. JEAN de Béthune, fils puîné de JEAN de Béthune, seigneur du Vendeuil & du Verger, & de *Jeanne* de Couci, eut en partage les terres d'Austresche, d'Essigni & d'Anisi, recueillit celles de Baye, de Mareuil & de Besil, que *Marie* de Béthune sa sœur, dame de Voudenai, lui avoit léguées par son testament, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa en novembre 1401 *Isabeau* d'Estouteville, veuve de *Gaultier* de Vienne, seigneur de Mirebel, & fille de *Robert*, seigneur d'Estouteville, & de *Marguerite* de Montmorenci, dont il eut *Antoine* de Béthune, seigneur de Mareuil & d'Hostel, tué par les communes de Laon en 1430, sans laisser de postérité; ROBERT II, qui suit; *Gui*, mentionné dans les chroniques de Monstrelet; JACQUES, dit *Jocotin, duquel*, selon M. Du-Chêne, *sont descendus les seigneurs de Balfour en Ecosse*; *Catherine* de Béthune, dame d'Austresche, mariée à *Jean* de Hennin, seigneur de Bossu, morte en 1458; & *Isabeau* de Béthune, alliée à *Jacques*, seigneur de Hans, des Armoises & d'Escri, morte en 1453.

VII. ROBERT de Béthune II du nom, seigneur de Mareuil, de Baye, d'Hostel & de Congi, conseiller & chambellan du roi, servit le roi Charles VII dans ses guerres contre les Anglois; se trouva aux siéges de Montreau & de Pontoise, & étoit mort en 1476. Il avoit épousé en janvier 1450 *Michelle* d'Estouteville, fille de *Guillaume*, seigneur de Torci & de Blainville, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Jeanne*, dame de Dondeauville, de Novion, de Caumartin, &c. dont il eut JEAN III du nom, qui suit; *Robert*, seigneur d'Hostel, mort sans enfans en 1511; & *Catherine* de Béthune; mariée 1. à *Aubert*, seigneur de Margival & de Salanci: 2. à *Jean* du Pin.

VIII. JEAN de Béthune III du nom, seigneur de Mareuil, de Baye, de Congi, de Novion, de Caumartin, &c. mourut en 1512 ou environ. Il épousa vers l'an 1480 *Jeanne* d'Anglure, fille de *Simon*, dit *Saladin* d'Anglure, seigneur d'Estauges, & de *Jeanne* de Neufchastel, vicomtesse de Bleigni, dont il eut *Jean* de Béthune, baron de Baye, mort jeune vers l'an 1508; ALPIN, qui suit; *Ogier*, archidiacre du Mans & de Châlons, mort en 1530; *Marguerite*, alliée 1. en janvier 1497 à *Alexandre* de Criston, baron de Chapelaines; 2. en 1510 à *Jean*, seigneur de las Tours en Limosin; *Isabeau*, abbesse d'Andecies, morte vers l'an 1536; *Jacqueline*, mariée 1. en janvier 1514 à *Christophe* du Châtelet, seigneur de Cirei; 2. avant l'an 1530 à *Jean* du Châtelet, seigneur de Dom-Julien; & ROBERT de Béthune, seigneur d'Hostel & de Treni, vicomte de Chavignon, capitaine des archers du corps du duc de Guise, mort dans une rencontre contre les Luthériens révoltés d'Allemagne en 1525, qui épousa *Anne* de Louvain, fille aînée d'*Antoine*, seigneur de Rougnac, & d'*Antoinette* d'Orbec, dont il eut GEORGE, qui suit; *Jean*, chevalier de Malte; *Robert*, mort sans enfans; *Gabrielle*, abbesse de Fervaques; & deux autres filles. GEORGES de Béthune, seigneur d'Hostel & de Treni, vicomte de Chavignon, & gouverneur de la ville de Laon, épousa *Jacqueline* de Wissocq, fille de *N.* seigneur de Gapannes, dont il eut pour fille unique *Anne* de Béthune, dame d'Hostel, vicomtesse de Chavignon, mariée à *Ferri* de Choiseul, seigneur de Praslin.

IX. ALPIN de Béthune III du nom, seigneur de Mareuil, de Baye, de Congi, &c. étoit mort en septembre 1546. Il avoit épousé en 1509 *Jeanne* Jouvenel des Ursins, fille aînée de *Jean* III du nom, seigneur de la Chapelle & de Doué en Brie, & de *Louise* de Varie, dont il eut JEAN de Béthune IV du nom, baron de Baye, qui suit; *Antoine*, seigneur de Mareuil, mort avant l'an 1553, sans enfans de *Françoise* Ysoré, fille de *Jean*, seigneur de Fontenai, & de *Philippe* de Menou; & OGER de Béthune, seigneur de Congi & de Toulon, vivant en 1546, qui d'*Anne* Journée laissa FLORESTAN de Béthune, qui suit; *Gui*, seigneur de Mareuil & de Bontin en partie, qui épousa *Françoise* de Courtenai, fille de *François*, seigneur de Bontin, & de *Louise* de Jaucourt, dont il n'eut point d'enfans; & *Cléophile* de Béthune, mariée 1. à *Etienne*, dit *Saladin*, baron d'Anglure; 2. à *Henri* d'Anglure, seigneur de Bonnecourt. FLORESTAN de Béthune, seigneur de Congi & de Toulon, enseigne des cent hommes d'armes de la compagnie du prince de Condé, épousa *Lucrece* de Coste, fille de *Lodovic*, comte de Benne en Piémont, dont il eut *Léonidas* de Béthune, seigneur de Congi, mestre de camp d'un régiment françois en Hollande, où il mourut sans enfans; *Maximilien*, mort sans postérité; *Cyrus*, tué en duel en 1615; *Anne*, mariée à *Louis* des Marins, seigneur de Villeneuve, lieutenant du maréchal de Vitri; *Marie*, alliée en 1610 à *Philippe* de Harlai, comte de Cesi, ambassadeur à Constantinople; & *Lucrece* de Béthune, mariée à *Armand-Léon* de Durfort, seigneur de Born, & de Belarbre, lieutenant général de l'artillerie.

X. JEAN de Béthune IV du nom, baron de Baye, seigneur de Hauraincourt, Novion, Caumartin, &c. mourut au château de Couci, où il s'étoit retiré vers l'an 1554, dépouillé de tous ses biens par sa mauvaise conduite. Il épousa 1. le 30 juin 1529 *Anne* de Melun, dame de Rosni & de Villeneufve en Cherrie, fille de *Hugues* de Melun, vicomte de Gand, &c. chevalier de la toison d'or, & gouverneur d'Arras, & de *Jeanne* de Hornes: 2. *Jeanne* du Pré, simple demoiselle, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent FRANÇOIS de Béthune, baron de Rosni, qui suit; *Alpin*, qui suivit le roi Henri II en son voyage d'Allemagne, & mourut sans enfans; *Marie*, alliée à *Jean* Raguier, seigneur d'Esternai, &c. écuyer tranchant du roi; *Jeanne*, mariée en décembre 1546 à *Gabriel* de Torci, seigneur & baron de Vendei; & *Anne* de Béthune, religieuse au prieuré de Poissi.

XI. FRANÇOIS de Béthune, baron de Rosni, seigneur de Villeneufve en Cherrie, suivit le parti du prince de Condé pendant les guerres civiles du royaume; embrassa la nouvelle religion; demeura prisonnier à la journée de Jarnac, & mourut en 1575. Il avoit épousé 1. en janvier 1557 *Charlotte* Dauvet,

fille de *Robert*, seigneur de Rieux, président des comptes, & d'*Anne* Briçonnet; 2. *Marguerite* de Louvigni, veuve de *Jean*, baron de Clere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Louis* de Béthune, baron de Rosni, né en 1558, tombé dans un torrent d'eau, où il se noya à l'âge de vingt ans ou environ; MAXIMILIEN, duc de Sulli, pair, grand-maître de l'artillerie, & maréchal de France, qui suit; *Jean*, mort jeune; *Salomon*, baron de Rosni, gouverneur de Mante, né en 1561, qui servit au siége d'Amiens, & au retour mourut à Beauvais le 19 septembre 1597, à l'âge de 36 ans, n'ayant eu qu'un fils mort au berceau, de *Marguerite* Clausse, veuve de *Henri*, seigneur de Fours en Vexin, & fille de *Henri*, seigneur de Fleuri, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Denyse* de Neufville, qu'il avoit épousée en avril 1597: elle fut recherchée pendant sa viduité par le maréchal de Marillac; mais elle se rendit Feuillantine à Toulouse, & fut prieure des Feuillantines de Paris, où elle mourut; *Charles* de Béthune, mort jeune; PHILIPPE, comte de Selles & de Charost, qui a fait une branche *rapportée ci-après*; & *Jacqueline* de Béthune, mariée en octobre 1584 à *Hélie* de Gontaut, seigneur de Badefou & de Saint-Geniez, gouverneur de Bearn, & viceroi de Navarre.

XII. MAXIMILIEN de Béthune I du nom, duc de Sulli, pair, grand-maître de l'artillerie, & maréchal de France, prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, marquis de Rosni, &c. est celui qui a le plus contribué à l'agrandissement de sa maison. Il naquit à Rosni en 1559, & dès sa plus tendre jeunesse il s'attacha à Henri de Bourbon, alors roi de Navarre, puis de France, dont il mérita les bonnes graces par ses services & sa fidélité. Ce grand prince le fit d'abord son chambellan, & se servit de lui à la bataille de Coutras en 1587 & ailleurs. Depuis ce seigneur se trouva encore au combat d'Arques, à la bataille d'Ivri, aux siéges de Paris, de Noyon, de Rouen, de Laon, &c. en 1589, 1590, 1591 & 1592. Le roi le fit grand voyer de France en 1597, & surintendant des finances en 1598 & 1599. Quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans quand le roi Henri IV lui en confia le soin, & qu'ayant passé sa jeunesse dans la profession des armes, il ne dût pas avoir grande intelligence des finances; il rétablit pourtant si bien les affaires de son maître, qu'avec 35 millions de revenu que ce prince avoit, il paya deux cens millions de dettes en dix ans, & fit ensorte que le roi avoit, quand il mourut, 30 millions d'argent comptant dans la Bastille. Il lui donna la charge de grand-maître de l'artillerie, qu'il érigea l'an 1601 en office de la couronne. En 1602 le même monarque lui donna le gouvernement de la Bastille, & la surintendance des fortifications; puis il l'envoya en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire. A son retour il lui donna le gouvernement de Poitou, érigea la terre de Sulli-sur-Loire en duché-pairie au mois de février de l'an 1606, & le fit grand-maître des ports & havres de France. Quoique digne de ces honneurs & de ces charges, il en fut dépouillé après la mort funeste de ce grand prince en 1610, & se vit contraint de se retirer dans une de ses maisons, où il mena une vie privée. Pour avoir sa démission de la charge de grand-maître de l'artillerie, on lui donna le bâton de maréchal de France le 18 septembre 1634. Il mourut en son château de Villebon, au pays Chartrain, le 21 décembre 1641, âgé de 82 ans, avec cet éloge, d'avoir été sincere, sage, discret, & très-exact à tenir ce qu'il avoit promis. On dit que la Brosse, son précepteur, admirant son esprit, lui avoit prédit sa fortune. Nous avons sous son nom des mémoires intitulés: *Economies royales.* Il avoit épousé 1. le 4 décembre 1583, *Anne* de Courtenai, fille puînée de *François* de Courtenai, seigneur de Bontin, morte en 1589: 2. en 1592, *Rachel* de Cochefilet, fille de *Jacques*, seigneur de Vaucelas, morte à Paris le 30 décembre 1659, âgée de 93 ans. Il eut du premier lit MAXIMILIEN II du nom, qui suit; & du second, outre cinq fils morts jeunes, vinrent FRANÇOIS, qui a fait *la branche des ducs d'*ORVAL, *rapportée ci-après*; *Catherine*, morte jeune; *Marguerite*, alliée par contrat du 7 février 1605 à *Henri*, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, morte le 21 octobre 1660; & *Louise* de Béthune, mariée le 20 mai 1620 à *Alexandre* de Levis, marquis de Mirepoix.

XIII. MAXIMILIEN de Béthune II du nom, marquis de Rosni, baron de Bontin, &c. né en 1588, fut surintendant des fortifications & bâtimens de France, gouverneur de Mante & de Gergeau, & fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie de France le 30 avril 1618, sur la démission de son pere, avant lequel il mourut le premier septembre 1634, âgé de 48 ans. Il avoit épousé le 15 septembre 1609 *Françoise* de Crequi, fille aînée de *Charles*, sire de Crequi, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, morte le 23 janvier 1656, dont il eut MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune III du nom, duc de Sulli, qui suit; & *Louise* de Béthune, morte sans alliance le 11 février 1679. *Outre ces deux enfans légitimes, il eut de* Marie *d'Estourmel, dame de Gravelle*, N. *morte jeune; &* Anne *de Béthune, mariée* 1. *à* Timoleon *de Bauves, seigneur de Contenant;* 2. *à* Henri *de Senneterre, marquis de la Ferté, morte en* 1658.

XIV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune III du nom, deuxiéme duc de Sulli, pair de France, prince d'Enrichemont & de Boisbelle, marquis de Rosni, &c. lieutenant général au gouvernement de Dauphiné & du pays Vexin, gouverneur de la ville & château de Mante & de Meullant, mourut le 11 juin 1661, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le 3 février 1639 *Charlotte* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, chancelier de France, commandeur des ordres du roi, & de *Magdeléne* Fabri. Elle prit une seconde alliance le 29 octobre 1668, avec *Henri* de Bourbon, *légitimé* de France, duc de Verneuil, chevalier des ordres du roi, & mourut le 3 juin 1704, âgée de 81 ans, dix mois, ayant eu de son premier mariage MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, duc de Sulli, qui suit; *Magdeléne-Françoise*, carmelite à Pontoise: *Marguerite-Louise*, dame du palais de la reine, dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne, mariée 1. le 23 janvier 1658 à *Armand* de Grammont, comte de Guiche, &c. 2. le 6 février 1681 à *Henri* de Daillon, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte à Paris le 25 janvier 1726, âgée de 83 ans; & *Marie-Thérèse* de Béthune, morte jeune en août 1658.

XV. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, duc de Sulli, pair de France, chevalier des ordres du roi, né le onze février mil six cent quarante, fut lieutenant général au gouvernement de Dauphiné, & mourut en juin 1694. Il avoit épousé le premier octobre 1658 *Marie-Antoinette* Servien, morte le 26 janvier 1702, âgée de 57 ans, fille d'*Abel* Servien, marquis de Sablé, &c. chancelier & garde des sceaux des ordres du roi, surintendant des finances, & d'*Augustine* le Roux, dame de la Roche des Aubiers, dont il eut *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, duc de Sulli, prince d'Enrichemont, lieutenant général du Vexin François, gouverneur de Mante & de Gergeau, né le 25 septembre 1664, mort le 24 décembre 1712, âgé de 48 ans, sans postérité de *Magdeléne-Armande* du Cambout, fille d'*Armand*, duc de Coislin, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* du Halgoët, qu'il avoit épousée le 10 avril 1689, morte le 30 janvier 1721 en sa cinquante-sixiéme année; MAXIMILIEN-HENRI, qui suit;

Louise-Henriette, religieuse à la visitation de S. Denys, morte le 2 octobre 1721; *Louise-Elizabeth*, religieuse aux filles de sainte Marie de S. Denys en France; & *Charlotte* de Béthune, morte jeune en avril 1672.

XVI. Maximilien-Henri de Béthune, duc de Sulli, pair de France, prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, marquis de Conti, comte de Gien, vicomte de Meaux, Breteuil, &c. gouverneur des villes & châteaux de Gien & Mantes, lieutenant de roi au Vexin-François, & chevalier des ordres du roi, le dernier de sa branche, avoit été baptisé en la paroisse de S. Paul à Paris, le 19 juillet 1669, & avoit été reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Il entra dans les mousquetaires en 1684, où il servit deux ans, & fut ensuite lieutenant dans le régiment du roi, puis capitaine dans le régiment Royal en 1689, & mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie en 1693, qui fut réformé après la paix de Riswick, avant laquelle il s'étoit trouvé en Allemagne aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckemberg; & en Flandre aux siéges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles. Il fut fait au mois d'octobre 1701 mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, vacant par la mort du marquis de Roquepine, & nommé brigadier des armées du roi, le 23 décembre 1702. Il s'étoit trouvé la même année en Italie au combat de la Vittoria, & à la bataille de Luzara. Il combattit encore à celle de Caffano en 1705, où il commanda la cavalerie. Il quitta le service l'année suivante, & étant devenu duc de Sulli, pair de France par la mort de son frere aîné, le 24 décembre 1712, il prêta serment & prit séance au parlement de Paris le 14 février 1713. Il fut aussi reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724. Il mourut à Paris à cinq heures du matin, le 5 février 1729, dans la soixante-uniéme année de son âge, sans laisser d'enfans. Son corps fut transporté à Sulli, & son cœur aux filles de sainte Marie de S. Denys en France. Il avoit été marié par contrat du 14 février 1719 avec *Jeanne-Marie* Guyon, veuve depuis le premier juin 1705 de *Louis-Nicolas* Fouquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, marquis de Belle-Isle, & fille de *Jacques* Guyon, écuyer, seigneur du Chesnoy, de Champoulet, & en partie du canal de Briare, & de *Jeanne* Bouvier de la Motte. Après la mort du duc de Sulli, *dont on vient de parler*, il se trouva deux prétendans au titre du duché & pairie de Sulli: l'un fut Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, marquis de Courville, appellé *le marquis de Béthune*, qui prit d'abord le titre de duc de Sulli, en ayant obtenu l'agrément du roi; & l'autre Armand de Béthune, abbé d'Orval, grand-oncle du marquis de Béthune. Le premier fondoit son droit sur ce qu'il étoit descendu de mâle en mâle & d'aîné en aîné du premier mariage de François de Béthune, duc d'Orval, fils puîné de Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, en faveur duquel la terre de Sulli avoit été érigée en duché & pairie par lettres du mois de février 1606. L'abbé de Béthune d'Orval au contraire ayant en sa faveur la qualité de mâle, la descendance de celui en faveur de qui le duché de Sulli avoit été érigé, & la proximité du sang avec le duc de Sulli dernier décédé, dont il étoit plus proche de deux dégrés que le marquis de Béthune, dont il étoit le seul héritier, quant aux propres paternels, du nombre desquels étoit le duché de Sulli, soutenoit qu'il étoit capable de succéder au titre de duc & pair, d'autant plus que l'édit de 1711, concernant la succession aux duchés & pairies, n'en excluoit que les filles. Cette affaire fut portée au conseil des dépêches, où elle fut jugée sur le rapport de Daniel-Charles Trudaine, maître des requêtes, par arrêt du 23 mars 1730, par lequel le titre de duc & pair de France attaché à la terre de Sulli, fut déclaré dévolu à Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, comme étant de la lignée aînée, à la charge de retirer cette terre des mains d'*Arnaud* de Béthune d'Orval sur le pié & aux charges, clauses & conditions portées par l'article VII de l'édit du mois de mai 1711, & cependant que le sieur d'Orval demeureroit saisi de cette terre jusqu'au jour du remboursement actuel.

Branche d'Orval.

XIII. François de Béthune, comte, puis duc d'Orval, chevalier des ordres du roi, &c. fils de Maximilien de Béthune I du nom, duc de Sulli, & de *Rachel* de Cochefilet, sa seconde femme, se signala l'an 1621 à la défense de Montauban pour le parti huguenot, & donna en diverses occasions des marques de son courage. Il fut fait maréchal de camp des armées du roi l'an 1624, mestre de camp du régiment de Picardie en 1625, puis en 1627 premier écuyer de la reine Anne d'Autriche. En 1633, Louis XIII le fit chevalier de ses ordres; il eut le brévet de duc en 1652, & mourut le 7 juillet 1678, âgé de 80 ans. Il épousa 1. en décembre 1620 *Jacqueline* de Caumont, fille de *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France; 2. *Anne* d'Harville, fille d'*Antoine* marquis de Paloiseau, morte le 18 novembre 1716. De sa premiere femme vinrent *Maximilien-Léonor*, tué à la prise de Piombino en 1646; Maximilien-Alpin, qui suit; *Philippe*, vicomte de Meaux, mort en août 1682, laissant de *Geneviéve* de Mié, dame de Guespré, une fille unique, nommée *Marie-Anne-Angélique* de Béthune, religieuse à Port-Royal; *Marie-Angélique*, abbesse de S. Pierre de Reims, morte le 28 février 1711, âgée de 83 ans; *Françoise*; & *Anne-Léonore-Marie* de Béthune, religieuse en l'abbaye du Pont-aux-Dames. Du second lit sont issus 1. *Louis* de Béthune; 2. *Armand*, abbé de Senanques & de Poultieres, mort à Paris le 23 janvier 1737. Après la mort de *Maximilien-Henri* de Béthune, il disputa au marquis de Béthune, son petit neveu, le titre de duc & pair; mais il ne réussit pas, comme nous l'avons dit à l'article XVI de la branche précédente. Il remit ses abbayes entre les mains du roi le 8 mai 1729, & se maria âgé d'environ 73 ans, le 14 du même mois, avec *Françoise* Auberi de Vatan, fille de feu *Jean* Auberi, marquis de Vatan, dont il a eu *Maximilien-Antoine-Armand*, né le 18 août 1730. 3. autre *Armand*, chevalier de Malte; & 4. *Anne-Léonore* de Béthune, abbesse de Gif, qui a son article particulier au titre ORVAL.

XIV. Maximilien-Alpin de Béthune, marquis de Béthune & de Courville, comte de Nogent, baron de Montigni, seigneur de Villebon, &c. mourut le 30 juin 1692. Il épousa le 11 décembre 1668 *Catherine* de la Porte, fille unique de *Georges* de la Porte, maître des requêtes, & de *Françoise* Chevalier, morte le 6 août 1706, âgée de 75 ans, dont il eut Maximilien-François, qui suit; *Louis-Georges*, chevalier de Malte; *Anne*, demoiselle de Courville; & *Catherine-Françoise* de Béthune, mariée le 21 juin 1689 avec *François-Armand* de Caulaincourt, marquis de Caulaincourt, baron de Beauvais, &c. morte le 16 février 1735.

XV. Maximilien-François de Béthune, marquis de Courville & de Villebon, enseigne des gendarmes du roi, mourut avant son pere le 8 d'avril 1685, à l'âge de 28 ans. Il épousa le 22 décembre 1684 *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans, fille de *Henri-Auguste*, marquis de Rothelin, & de *Marie* le Bouteiller de Senlis. Elle prit une seconde alliance avec *François* Bourdin, marquis d'Assi, &c. premier capitaine du régiment de Vermandois, & mourut le 27 août 1688, ayant eu de son premier mariage

XVI. Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, comte de Nogent, marquis de Courville & de Villebon, chevalier de la toison d'or, duc de Sulli, pair

de France, né posthume en 1685. Après avoir servi en qualité de mousquetaire du roi, il fut fait au mois de juillet 1706, colonel du régiment d'infanterie de la reine, qu'il acheta du marquis de Chamarande, & à la tête duquel il fut blessé à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709. Il fut fait au mois de mars 1711, premier gentilhomme de la chambre du duc de Berri, après la mort duquel ayant été chargé en 1714 de reporter à Madrid le collier de la toison d'or qu'avoit ce prince, il en fut revêtu par le roi d'Espagne avec l'agrément du roi très-Chrétien. Après la mort de *Maximilien-Henri* de Béthune, duc de Sully, il est devenu duc de Sulli, pair de France, de la maniere que nous l'avons dit à l'article XVI de la branche précédente. Il a prêté serment & pris séance au parlement de Paris en cette qualité, le 19 mars 1733. Il a épousé le 10 janvier 1709, *Louise* Desmaretz, fille de *Nicolas*, marquis de Maillebois, ministre d'état, & commandeur des ordres du roi, & de *Magdeléne* Bechameil, dont il a *Louise-Nicolle-Maximilienne*, née en 1710, mariée en 1731 à *Louis-Vincent* de Goësbriant, seigneur de Morlai, chevalier des ordres du roi; & *Magdeléne-Henriette-Maximilienne*, mariée le 22 février 1743 à *Charles-François* de l'Aubespine, mestre de camp de cavalerie.

Branche de Selles et de Chabris.

XII. Philippe de Béthune, fils puîné de François de Béthune, baron de Rosni, & de *Charlotte* Dauvet, fut baron, puis comte de Selles en Berri, & de Charost, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de Bretagne, & gouverneur de Rennes. Il fut gentilhomme de la chambre du roi Henri III, après la mort duquel il se rangea près du roi Henri IV, qu'il servit en ses guerres, & fut envoyé en 1599 en Ecosse en qualité d'ambassadeur extraordinaire, & à Rome en 1601 comme ambassadeur ordinaire. A son retour il fut pourvu de la lieutenance de roi de Bretagne, & du gouvernement de Rennes, dont il se démit peu après, & fut choisi pour être gouverneur de la personne du jeune duc d'Orléans, qui mourut en 1611. Il alla encore en 1616 en qualité d'ambassadeur extraordinaire vers les ducs de Savoye & de Mantoue, fut envoyé en 1619 vers l'empereur & les autres princes d'Allemagne, & en 1624 vers le pape Urbain VIII, où il accommoda les affaires de la Valteline. Il mourut en 1649, âgé de 88 ans, ayant acquis beaucoup de gloire & de réputation en ses ambassades. Il épousa 1. en février 1600 *Catherine* le Bouteiller, fille de *Philippe*, seigneur de Mouci & de Vineuil, & de *Marie* Briçonnet: 2. en novembre 1608 *Marie* d'Alegre, veuve de *Jean* de Sabrevois, baron de Bethomas, & fille de *Christophe* d'Alegre, marquis de saint Just, & d'*Antoinette* du Prat, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Philippe* de Béthune, né en 1601, mort au berceau; Hippolyte, qui suit; *Henri*, né à Rome en 1604, évêque de Bayone, puis de Maillezais, & archevêque de Bourdeaux, mort le 11 mai 1680, âgé de 76 ans; Louis de Béthune, qui a fait *la branche de* Charost, *rapportée ci-après;* & *Marie* de Béthune, née à Rome en mars 1602, premiere femme de *François-Annibal*, duc d'Estrées, pair & maréchal de France, mariée en 1622, morte subitement en février 1628, à l'âge de 26 ans.

XIII. Hippolyte de Béthune, comte de Selles, marquis de Chabris, &c. chevalier des ordres du roi & d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, né à Rome le 19 septembre 1603, servit au siége de Montauban, de Royan, de la Rochelle & de Corbie; & mourut le 24 septembre 1665, âgé de 62 ans, ayant par son testament supplié le roi d'accepter une bibliothéque de 2500 volumes manuscrits rassemblés par les soins de son pere & les siens, qui ont été mis dans la bibliothéque royale, outre des tableaux originaux des plus excellens peintres d'Italie & autres, avec des statues & des bustes antiques de marbre & de bronze. Il épousa en novembre 1629 *Anne-Marie* de Beauvillier, dame d'atour de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille d'*Honorat* de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, & de *Jacqueline* de la Grange-Montigni, morte le 12 novembre 1688, âgée de 78 ans, dont il eut 1. *Philippe*, comte de Selles, né le 3 novembre 1630, mort le 3 mai 1658, sans enfans de *Marie*, fille de *Jean* d'Estampes-de-Valencei, conseiller d'état, & de *Marie* Gruel, dame de Morville. Elle prit une seconde alliance avec *Jean-Baptiste* Gaston-Goth, marquis de Rouillac, duc d'Espernon, & mourut le 13 décembre 1697. 2. Henri, qui suit. 3. *Armand*, né le 7 août 1635, évêque du Pui en 1664, mort en décembre 1703. 4. François-Gaston, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.* 5. *François-Annibal*, comte de Béthune, né en 1643, mort à Paris le 19 octobre 1732, âgé de 89 ou 90 ans, chef d'escadre des armées navales du roi, qui a épousé *Renée* le Borgne de Lesquifiou, veuve de *Robert* de Louet, marquis de Coëtjenval, doyen du parlement de Bretagne, dont est issue *Jacqueline* de Béthune, mariée à *Albert* Du Quesnel, marquis de Coupigni. 6. *Hippolyte*, évêque de Verdun en 1680, mort le 24 octobre 1720. 7. *Louis*, marquis de Béthune & de Chabris. Il fut dans sa jeunesse abbé commendataire d'une abbaye du nom de *Beaulieu;* puis ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il devint mestre de camp d'un régiment de cavalerie; & obtint en 1677 le gouvernement d'Ardres, & du comté de Guines, qu'il vendit en 1704. Il mourut à Paris le 28 février 1728, âgé de 84 ans. Il avoit épousé en premieres nôces, en 1677 *Elizabeth* le Marchand du Grippon, morte à Paris le 17 décembre 1704, fille de *Jacques* le Marchand, seigneur du Grippon & de Subligny, président en la cour des aydes de Rouen. Après la mort de cette dame, il épousa en secondes nôces le 29 juin 1707 *Marie-Thérèse* Martin, fille de *Jean-Louis* Martin, écuyer, seigneur d'Auzielle, ancien capitoul de Toulouse, fermier général des fermes du roi. Elle est morte le 15 octobre 1736. De son premier mariage il a laissé *Hippolyte* de Béthune, né le 25 juillet 1682. Il a été capitaine de cavalerie dans le régiment de Forsat, & s'est trouvé en cette qualité le 26 août 1709 au combat de Rhumersheim dans la haute Alsace, où il se distingua. Il a été fait depuis mestre de camp de cavalerie, & reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem le 4 avril 1716. *Louis* avoit eu de son second mariage, *Maximilien-Louis*, né le premier septembre 1710; & *Maximilien-Henri-Gabriel*, né le 27 novembre 1713, morts en bas âge. 8. *Anne-Berthe*, abbesse de Saint Corentin, près Mante, puis de Beaumont-les-Tours. 9. *Marie*, abbesse de Montreuil, près Laon. 10. *Catherine* de Béthune, dame chanoinesse & comtesse de Rémiremont, puis mariée en 1664 avec *Joseph* de Tertulle, marquis de la Roque, gouverneur des fort & château de Saint-André, & de Villeneuve d'Avignon, morte âgée de 85 ans, le 6 novembre 1725, ayant passé toute sa viduité dans la retraite & dans les exercices de piété. 11. *Marie* de Béthune, veuve depuis 1677 de *François* de Rouville, marquis de Muez, gouverneur d'Ardres & du comté de Guines, morte au mois de mars 1739.

XIV. Henri de Bethune, comte de Selles, après la mort de son frere aîné, né en 1632, mourut en novembre 1690. Il épousa *Marie-Anne* Dauvet, fille de *Nicolas*, comte des Marests, grand fauconnier de France, & de *Charlotte* de Lantage, dame de Vitri, dont il eut Louis, qui suit; *Anne-Marie* de Bethune, prieur de Grammont, nommé abbé de Saint Aubin-les-Bois, diocèse de Saint-Brieuc, le 6 novembre

1717; *Marie-Henri* de Bethune, chevalier de l'ordre de Malte, fait capitaine de vaisseaux en 1707, & gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans en 1724, mort le 3 mai 1744; & *Marie-Paul* de Bethune, née le 24 mai 1677, reçue demoiselle à S. Cyr en juin 1689.

XV. Louis comte de Bethune, baptisé le 15 juin 1663, capitaine de vaisseau en 1689, créé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1705, & chef d'escadre des armées navales du roi, le .... décembre 1720, fut marié le 31 mai 1708, avec *Marie-Thérèse* Pollet de la Combe, veuve de *Pierre* le Moine, seigneur d'Iberville, capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre de S. Louis: il en a eu *Marie-Armande* de Bethune, née le 24 juillet 1709.

XIV. François-Gaston, marquis de Bethune, fils puîné d'Hippolyte de Bethune, comte de Selles, & d'*Anne-Marie* de Beauvillier; après avoir servi à la tête d'un régiment de cavalerie dans la campagne de Flandre en 1667, fut envoyé extraordinaire en 1671 pour le mariage de monsieur Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, avec madame Elisabeth-Charlotte de Baviere, comtesse Palatine du Rhin, & signa le contrat de leur mariage au nom de son altesse royale. En 1672 il suivit le roi dans sa campagne de Hollande, qui le fit gouverneur de Cléves, & commandant en chef des troupes que sa majesté laissa dans le pays. Il fut fait prisonnier de guerre allant reconnoître les quartiers. Le maréchal Sobieski ayant été élevé sur le trône de Pologne en 1674, le roi l'envoya complimenter par le marquis de Bethune, son envoyé extraordinaire, qu'il fit à son retour en 1675 chevalier de ses ordres. Sa majesté le chargea du collier des mêmes ordres pour le roi de Pologne, auquel il les conféra à Kolkien le 30 novembre 1676. Il eut la même année le caractere d'ambassadeur du roi auprès de ce monarque jusqu'en 1680, & il y servit par ses négociations. L'année 1686 étant en Pologne, le roi le nomma encore son envoyé extraordinaire en cette cour, où le comte de Thun étant venu de la part de l'empereur avec le même caractere, & ayant eu la hardiesse d'y publier des écrits injurieux à la France, & même à la personne sacrée du roi, le marquis de Bethune l'appella en duel, pour venger sur lui-même l'insulte qu'il faisoit au roi son maître; mais des amis communs détournerent l'action, & le comte de Thun fut rappellé peu après. Le marquis de Bethune continua ses fonctions d'envoyé extraordinaire en Pologne avec toute la prudence possible, & en soutint dignement le caractere jusqu'en 1691, qu'il fut envoyé par sa majesté son ambassadeur en Suede, où il mourut le 4 octobre 1692. Il épousa le 11 décembre 1668 *Marie-Louise* de la Grange d'Arquien, morte le 11 novembre 1728, fille de *Henri* de la Grange, marquis d'Arquien, depuis chevalier des ordres du roi, & cardinal de la sainte église, & sœur de *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, dont il a eu pour enfans, *Louis* marquis de Bethune, gouverneur des ville & château de Romorentin, capitaine de cavalerie dans le régiment de Momperous, puis mestre de camp à la suite du régiment du roi cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704 sans avoir été marié; Louis-Marie-Victoire comte de Bethune, qui suit; *Marie-Catherine* de Bethune, née en Pologne au mois d'août 1677, mariée 1. à Varsovie, dans l'église de S. Jean le 21 mai 1690, avec *Stanislas-Casimir* prince de Radziwil-Kleski, grand-maréchal de Lithuanie, neveu à cause de sa mere, du roi de Pologne: 2. en 1692 avec le comte de Sapieha, petit-maréchal de Lithuanie, dont elle a eu des enfans; & *Jeanne Marie* de Bethune, mariée à Grodno le 6 février 1693 avec *Jean* comte de Jablonowski, grand-enseigne de la couronne de Pologne, & palatin de Volhinie en 1694, & depuis de Russie, dont est venue une fille, nommée *Marie-Louise* qui a été mariée à la cour de Chambord le 29 octobre 1730, avec *Anne-Charles-Frédéric* de la Trémoille, comte de Taillebourg, qui en considération de cette alliance, a été fait duc de Chastelleraut. La palatine de Russie, par son mariage avec le comte Jablonowski, étoit devenue tante maternelle du roi de Pologne Stanislas I, qui est fils de la sœur de son mari, & ainsi grande-tante de *Marie* Leczinsci, reine de France. Elle est morte à Léopold le 10 avril 1744, laissant de son mariage, outre *Marie-Louise*, dont nous venons de parler. 1 *Stanislas*, palatin de Rava; 2 *Jean-Cajetan*, starosté de Czchrin; 3 *Démétrius* starosté de Swick; 4 *Catherine*, mariée au duc *Maximilien* Ossolinski, chevalier de l'ordre du Saint Esprit, grand-maître de la maison du roi de Pologne, duc de Lorraine, Stanislas I, & ci-devant grand trésorier de la couronne de Pologne; 5 *Louise* religieuse du S. Sacrement à Léopold.

XV. Louis-Marie-Victoire, comte de Bethune, mestre de camp de cavalerie à brevet, fut créé brigadier des armées du roi le premier février 1719, & fait au mois de septembre suivant mestre de camp d'un régiment de cavalerie vacant par la mort du marquis de Courcillon. Il a été marié, 1. le 18 mars 1708, avec *Henriette* d'Harcourt de la Meilleraye, morte à Paris le 6 août 1714 âgée de 27 ans, fille de *François* d'Harcourt, marquis de Beuvron, & d'*Angélique* de Fabert sa seconde femme, marquise de la Meilleraye & comtesse de l'Isle-Bonne: & 2. par contrat du 17 septembre 1715, avec *Marie-Françoise* Potier, fille de *François-Bernard* Potier, duc de Tresmes, & de *Magdelène-Louise-Geneviéve* de Seiglieres de Boisfranc. De sa premiere femme il a eu *Marie-Casimire-Therese-Emmanuelle* de Bethune, née à Paris le 14 février 1709, mariée, 1. le 5 mai 1727 avec *François* Rouxel de Medavy, marquis de Grancey, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de la ville & citadelle de Dunkerque, dont elle resta veuve sans enfans le 30 juillet 1728: & 2. le 15 octobre 1729 avec *Charles-Louis-Auguste* Fouquet, dit *le comte de Belle-Isle*, comte de Gisors, &c. *Louise-Marie-Françoise-Armande* de Bethune, née le 15 janvier 1710, morte le 7 juin 1711; *Françoise-Angélique* de Bethune, née le 28 mai 1711, morte le 12 mars 1714; *François-Marie-Césaire* de Bethune, né à Paris le 21 & baptisé à S. Sulpice le 22 juillet 1712; & *Cesar* de Bethune, né le 17 septembre 1713, mort sur le Rhin en 1736, à la tête d'un régiment de cavalerie de son nom. De sa seconde femme il a eu, *Armand-Louis-François*, tué sur un vaisseau du roi en 1741; *Joachim-Casimir-Léon*, comte des Bordes, mestre de camp du régiment royal Pologne, marié en 1749 à Mlle Crozat de Thiers; *Marie-Eleonore-Auguste*, mariée en 1748 au marquis de Soyecourt, brigadier des armées du roi, son cousin issu de germain.

Branche de Charost.

XIII. Louis de Bethune, comte, puis duc de Charost, chevalier des ordres du roi, &c. quatriéme fils de Philippe de Bethune, comte de Selles, & de *Catherine* le Bouteiller, né le 5 février 1605, fit ses premieres armes en Hollande, & à son retour en France, il fut mestre de camp du régiment de Picardie, dont il exerça la charge aux siéges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol & de Saluces, au combat de Veillanes, & à l'attaque du Pont de Carignan, en 1628, 1629, 1630 & 1631; ensuite il eut la charge de capitaine des gardes du corps du roi, & le gouvernement de Calais. Il servit comme maréchal de camp à la prise de Chauvenci, & au combat d'Yvoi en 1631, à conduire le grand convoi à Aire en 1641, au siége de Perpignan en 1642, & en diverses autres occasions considérables. Sa majesté, qu'il suivit en Flandre en la campagne de 1667, lui avoit donné le collier de ses ordres en 1661, le fit duc de Charost en 1672 après

qu'il se fut défait de la charge de capitaine des gardes, & il mourut le 20 mars 1681, âgé de soixante-seize ans. Il avoit épousé en 1639 *Marie* Lescalopier, fille de *Jean*, président au parlement de Paris, & de *Marthe* Gobelin, morte en 1687, de laquelle il eut ARMAND duc de Charost, qui suit; & *Louise-Anne*, mariée le 19 avril 1665 à *Alexandre* de Melun, prince d'Espinoi, chevalier du Saint Esprit, & morte d'une fausse couche à Espinoi le 14 septembre 1666.

XIV. ARMAND de Bethune, marquis, puis duc de Bethune-Charost, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Picardie, Boulonois & pays reconquis, gouverneur particulier de la ville de Calais, a été capitaine des gardes du corps, en survivance de son pere, dont il se démit en 1672 entre les mains du roi, qui accorda en même-temps à son pere des lettres d'érection du comté de Charost en duché-pairie, sous le nom de Bethune-Charost, lesquelles ne furent vérifiées au parlement que le 9 août 1690, & mourut le 1 avril 1717. Il épousa le 22 février 1657 *Marie* Foucquet, fille unique de *Nicolas* Foucquet, vicomte de Melun & de Vaux, ministre d'état, procureur général au parlement, & surintendant des finances, & de *Louise* Fourchée, dame de Quehillac, sa premiere femme, morte le 14 avril 1716 en sa 76 année, dont il a eu *Nicolas* de Bethune, né le 22 août 1660, docteur en théologie, abbé de Treport, mort le 12 septembre 1699, âgé de 39 ans; 2. *N.* né en 1661, mort en 1664; 3. ARMAND, qui suit; 4. *Marie-Hippolyte*, née en 1664, religieuse carmélite à Paris; 5. *Marie-Armande*, née en 1668, religieuse aux Filles Sainte-Marie de Paris; 6. *Marie-Anne*, née en 1670, morte en 1681; 7. *Louis-Basile*, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau, né en 1674 & mort à Paris le 31 mars 1742; 8 *N.* morte jeune.

XV. ARMAND de Bethune II du nom, duc de Charost, baron d'Ancenis, &c. né le 25 mars 1663. Il fut dabord capitaine dans le régiment du roi infanterie, puis nommé colonel du régiment de Brie le 5 septembre 1684, & obtint en 1687 des lettres de provisions de la charge de lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonois, &c. Le roi lui donna au mois de juillet 1690 le régiment de Vermandois, vacant par la mort du marquis de Soyecourt, & le créa brigadier le 30 mars 1693, & maréchal de camp le 3 janvier 1696. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché pairie dès le 25 novembre 1695, il prêta serment & prit séance au parlement de Paris le 16 janvier 1698. Il fut fait lieutenant-général des armées du roi le 23 décembre 1702, & chevalier de l'ordre de S. Louis en 1704. La charge de capitaine des gardes du corps, que le duc de Bethune son aïeul avoit possédée autrefois, étant venue à vaquer par la mort du maréchal duc de Boufflers, lui fut donnée au mois de septembre 1711. Il fut déclaré gouverneur du roi Louis XV, le 13 août 1722, & alla en cette qualité à la cérémonie de son sacre le 25 octobre de la même année. S'étant démis de son duché-pairie en faveur de son fils, il obtint le 22 mars 1724, un brevet du roi pour jouir lui & sa femme des honneurs de cette dignité leur vie durant. Il fut aussi reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin de la même année 1724. Il est mort le 23 octobre 1747. Il épousa 1. le 23 octobre 1680 *Marie-Therèse* de Melun, sa cousine germaine, fille unique d'*Alexandre-Guillaume*, prince d'Espinoi, chevalier des ordres du roi, & de *Louise-Anne* de Bethune, sa premiere femme, morte le 21 octobre 1683: 2. le 27 mars 1692, *Catherine* de Lameth, fille d'*Augustin*, marquis de Baule & de Blancfossé, gouverneur de Dourlens, & de *Magdeléne* Gillot, morte le 12 novembre 1712 âgée de 51 ans. Du premier lit sortirent *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charost, né le 15 juillet 1681, brigadier des armées en 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709; laissant de *Marie* Bruslart, fille de *Nicolas*, marquis de la Borde, premier président au parlement de Dijon, & de *Marie* Bouthillier, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 18 décembre 1704; une fille unique, nommée *Marie-Therese* de Bethune, morte au berceau, & PAUL-FRANÇOIS de Bethune, qui suit. Du second lit vint *Michel-François* de Bethune, comte de Charost, né le 29 octobre 1695, mort de la petite vérole le 26 juillet 1711, en sa seiziéme année.

XVI. PAUL-FRANÇOIS de Bethune, second fils d'ARMAND de Bethune II du nom, né le 9 août 1682, porta d'abord le titre de marquis d'Ancenis, & fut fait mestre de camp du régiment de Bourgogne, appellé depuis Bretagne, par la démission du marquis de Puiguion au mois de février 1704. Il servit en Flandre en 1708, & resta prisonnier au combat d'Oudenarde le 11 juillet de la même année. Il fut créé brigadier le 30 mars 1710, & fait capitaine des gardes du corps du roi en survivance de son pere, au mois de novembre 1715. Il obtint le 27 septembre 1718, aussi en survivance de son pere, la lieutenance générale des provinces de Picardie, Boulonois, anciennes conquêtes du Hainault, Gravelines & pays reconquis, & les gouvernemens de Calais & de Dourlens, pour lesquelles charges il prêta serment entre les mains du roi le 16 octobre suivant. Il fut fait maréchal de camp des armées de sa majesté le premier février 1719, & son pere s'étant démis en sa faveur de son duché & pairie au mois de mars 1724, il prêta serment au parlement & y prit séance le 19 mars 1725. Il fut proposé le 2 février 1728, pour être reçu chevalier des ordres du roi, dont il reçut le collier le 16 mai suivant. *Julie-Christine-Regine* Gorge d'Entraigues, qu'il a épousée le 3 avril 1709, fille de *Pierre* Gorge, seigneur d'Entraigues, conseiller au parlement de Metz, fut nommée dame du palais de la reine le 27 avril 1725, & est morte à Paris le 28 août 1737. Il en a eu *Armand-Louis* de Bethune, marquis de Charost, mort le 23 octobre 1735 des blessures qu'il avoit reçues à la mousquetade d'Esch, en Allemagne; *Basile* de Bethune, né le 2 décembre 1714, mort à Versailles le 6 avril 1736, dans la vingt-deuxiéme année de son âge; & *François-Joseph* de Bethune, né le 6 janvier 1719, marquis d'Ancenis, fait duc à brevet vers 1737, & dans le même-temps capitaine d'une compagnie des gardes du corps du roi, mort à Fontainebleau le 26 octobre 1739, dans la vingt-uniéme année de son âge. Il avoit épousé le 14 mars 1737 demoiselle *Marthe-Elisabeth* de Roye de la Rochefoucaud de Roucy, née le 13 décembre 1720, fille aînée de feu *François* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roucy & de Roye, vidame de Laon, &c. & de feue dame *Marguerite-Elisabeth* Huguet, son épouse, morte le 4 décembre 1735 dans la quarante-uniéme année de son âge. Il en a laissé *Armand-Joseph* de Bethune, né le premier juillet 1738...* Outre les historiens des Pays-Bas, *voyez* Du-Chêne, *histoire de la maison de Bethune.* Godefroi & le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Sammarth. *Gall. christ.* Dupleix, *en Henri IV.*

BETHUNE (Ebrard de) *cherchez* EBRARD.

BETHZACHERA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, où se donna ce grand combat entre Judas *Machabée* & Antiochus *Eupator.* * *I Mach. 6, 32.*

BETHZECA, ville la tribu de Juda, prise par Bacchides, qui fit égorger tous ceux qui tomberent en sa puissance, & jetter leurs corps dans un puits, l'an du monde 3843, avant J. C. 161. * *I Machab. 7, 19.*

BETIS, BÆTIS ou BATIS, ou BABEMESSES, selon Josephe, gouverneur de Gaza pour Darius, défendit avec peu de gens cette place contre Alexandre *le Grand.* Ce prince y fut blessé dans une sortie, d'un coup de fléche qui lui perça le harnois, & lui entra

dans l'épaule. Betis le croyant mort, rentra dans la ville comme victorieux & triomphant. Mais dans un second assaut que les Grecs donnerent, il fut blessé de plusieurs coups, & abandonné des siens. Il ne laissa pas de combattre vaillamment, jusqu'à ce qu'étant envelopé de tous côtés, il fut pris & mené à Alexandre, qui lui fit souffrir un rude supplice ; car ce prince commençant à changer de mœurs avec sa fortune, & oubliant l'humanité, lui fit passer des courroyes à travers les talons, comme il respiroit encore ; & l'ayant fait attacher à un chariot, il fut traîné par des chevaux autour de la ville, le roi faisant gloire, dit Quint-Curce, de suivre en cela l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. Cette exécution arriva la premiere année de la CXII^e olympiade, & 332 ans avant Jesus-Christ. * Quint-Curce, *livre 4, chapitre 6.*

BETISAC (Jean) *cherchez* BETHISAC.

☞ BETISI, nommé en latin *Bistisiacum*, bourg de France dans le Valois. Il est connu par son château, qui a servi de maison de plaisance à quelques-uns de nos rois. Ce château qui actuellement tombe en ruine est situé sur une petite hauteur, au bas de laquelle coule la riviere d'Ottenette. L'auteur du traité qui tient lieu de IV livre à la diplomatique de D. Mabillon, dit qu'on attribue la fondation de ce château à Robert roi de France, ou du moins à la reine Constance sa femme. Cet auteur, & André Du Chêne, rappellent plusieurs actes datés de Betisi, qui prouvent que plusieurs de nos rois y ont fait quelque séjour. Lorsque les rois l'eurent quitté, il fut possédé par des châtelains qui étoient entre les plus grands seigneurs de France, & dont il est souvent fait mention dans les archives des églises & des monasteres. André Du Chêne met à Betisi la troisiéme Prévôté & Châtellenie de Valois, & la fait ressortir au présidial de Senlis. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BETISI, *Bistisiacum castrum.* Il y a eu encore un autre château appellé Betisi, dont parle le livre des miracles de S. Angilbert, abbé de Centule. Il étoit situé en Picardie. * *Id. ibid.*

BETLIS, ville d'Asie, au Curdistan, à dix journées de Diarbekir, appartient à un bei ou prince du pays, qui est fort puissant, parcequ'il ne reconnoît ni le grand-Seigneur, ni le roi de Perse, au lieu que la plupart des autres beis relevent de l'un ou de l'autre. Ces deux puissances ont intérêt de se ménager avec lui, parcequ'il peut empêcher le passage à ceux qui prennent la route d'Alep à Tauris, ou de Tauris à Alep ; car les détroits des montagnes sont très-faciles à garder, & dix hommes les défendroient contre mille. En approchant de Betlis, lorsqu'on vient d'Alep, on marche un jour entier entre de hautes montagnes escarpées, qui continuent encore deux lieues au-delà, & l'on a de côté & d'autre les torrens & la montagne, le chemin étant taillé dans le roc en beaucoup d'endroits : de sorte qu'il faut que le chameau ou la mule y passe très-juste pour ne pas tomber dans l'eau. La ville est entre deux montagnes qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de la portée du canon, & le château est sur une butte également distante des deux montagnes, & environ de la hauteur de la butte de Montmartre, qui est proche de Paris. Elle est à peu-près en forme de pain de sucre, & si escarpée de tous côtés, qu'on n'y peut monter qu'en tournoyant. Le haut est comme une plate-forme, où est bâti le château. Le bei ou prince de ce pays-là peut mettre sur pied vingt ou vingt-cinq mille chevaux, & quantité de très-bonne infanterie, composée de bergers, qui sont toujours prêts à marcher au premier commandement. * Tavernier, *voyage de Perse.*

BÉTON (David) cardinal du titre de S. Etienne, évêque de Mirepoix, puis archevêque de S. André en Ecosse, vivoit dans le XVIe siécle. Il étoit fils du baron de Belfour, de la famille des Bétons, qui est des plus nobles en Ecosse, & fit ses études à Paris. Le roi Jacques V l'envoya l'an 1534, ambassadeur auprès du roi François I, qui le nomma à l'évêché de Mirepoix, & le fit nommer cardinal par le pape Paul III en 1538. Béton fut depuis légat en Ecosse, où il succéda à son oncle Jacques Béton, chancelier, sur le siége archiépiscopal de S. André. Il s'opposa avec zèle à l'hérésie naissante, & fit bruler George Sfocard ou Wschert, convaincu de professer les erreurs de Luther & d'être chef des schismatiques. Son ardeur pour la défense de la foi orthodoxe, ou ses différends avec le comte de Leslé, furent cause de sa mort. Il fut assassiné un matin en sortant du lit, l'an 1546, & son corps fut pendu avec les habits de cardinal à la croisée d'une fenêtre de son palais. * Leslé, *liv. 9 & 10, hist. d'Ecosse.* Dempster, *martyrol. d'Ecosse.* Paul Jove, Buchanan, & Spond. *annal.* Sammarth. *Gall. christ. tom. 2.* Auberi.

BETONIE, *Betonia*, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Zaconie en Morée, à cinq ou six lieues de Malvasia, du côté du couchant.

BETONIN, ville de la tribu de Gad. * *Josué, 13, 36.*

BETTINI (Mario) Jésuite Italien de Boulogne, entra dans la compagnie l'an 1595, âgé de dix-sept ans ; il enseigna pendant dix ans la morale & les mathématiques dans l'université de Parme, & mourut à Boulogne le 7 novembre 1657. On a de lui plusieurs ouvrages. *Rubenus Hilaro-Tragædia pastoralis* ; à Parme 1614 *in-4°.* Cette piéce fut représentée dans les principales villes d'Italie, traduite en plusieurs langues, & commentée par Denys Ronsfert. Elle a aussi été imprimée à Boulogne & à Lyon. *Clodoveus seu Ludovicus, tragicum sylviludium*, imprimé plusieurs fois en Italie & en France, en italien & en françois. *Lycæum è moralibus politicis & poëticis* ; à Venise *in-4° 1626*, en prose. La seconde partie contient une varieté singuliere de poësies, & est intitulée : *Eutrapeliarum seu Urbanitatum poëticarum libri IV* ; à Venise, 1626. Son grand ouvrage est ses *Apiaria philosophiæ mathematicæ*, en deux vol. *in-fol.* à Boulogne, 1642, 1645. Il a encore donné *Ærarium philosophiæ mathematicæ*, trois tom. *in-4°.* à Boulogne 1688.

BETTONA & BITTONA, bourg de l'état de l'église en Italie, dans l'Ombrie, près de la riviere de Topino, entre la ville de Spolette & celle de Perugia. C'étoit autrefois une ville épiscopale. * Mati, *dict.*

BETTUS (Jean) a laissé un traité de la nature & de l'origine du sang, publié à Londres en 1669, *in-8°.* & il y a joint l'histoire de Thomas Parré Anglois, âgé de cent cinquante-deux ans & neuf mois. * Konig, *bibl.*

BETULÉE, dit aussi BETULEIUS, & vulgairement BIRCK (Sixte de) *cherchez* BIRCK (Sixte de).

BETULÉE (Sigismond) *cherchez* BIRCK (Sigismond de).

BETUWE ou BETAU, petit pays du duché de Gueldre, appartenant aux états des Provinces-Unies. On croit qu'il retient le nom des anciens Bataves, qui avoient leur habitation dans ce pays, où est Nimegue sur le Vahal. * Sanson. Baudrand.

☞ BETZELINGEN, village de Suisse au canton d'Uri, à demi-lieue d'Altdorff : ce lieu est remarquable parcequ'on y tient les assemblées générales du pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BEVAGNA, *Bevania*, bourg de l'état de l'Eglise en Italie, dans le duché de Spolette, situé entre les villes d'Assise & de Todi, dans une vallée fort fertile & fort agréable, sur la riviere de Topino. Ses habitans sont appellés *les Benevati.* * Mati, *dict.*

BEUCER, ministre protestant, *cherchez* BUCER.

BEU (seigneurs de) branche de la maison de Dreux, *cherchez* DREUX.

BEVELAND ou LA BEVELANDE, *Bevelandia*,

ſle des Pays Bas, dans les Provinces-Unies, au comté de Zélande, en-deçà de l'Eſcaut, étoit autrefois plus grande; mais l'inondation qui ſurvint en 1532 par une grande tempête, fut cauſe que la mer ayant rompu les digues qui la retenoient, noya une partie de cette iſle, & en forma trois; ſavoir, la *Nord-Bevelande*, qui eſt petite, & la plus au ſeptentrion, vers le bras oriental de l'Eſcaut, où il n'y a que quelques villages; la *Sud-Bevelande*, qui eſt vers le midi, & la plus grande des iſles de Zélande; étendue du levant au couchant entre les deux bras de l'Eſcaut, l'eſpace de dix-huit mille pas, où eſt la ville de Goës, qui eſt belle & bien fortifiée, avec pluſieurs villages vers la Flandre & le Brabant; & la petite iſle de *Wolfersdik*, qui eſt entre les deux précédentes; mais il faut remarquer, ſelon Baudrand, qu'il n'y a point de bourg nommé *Beveland*, dans l'iſle de Nord-Bevelande, quoiqu'il y en ait un de marqué dans quelques cartes récentes. * Baudrand. Bourgon, *géogr. hiſt.*

BEVEREN, branche des ducs de Brunſwick, *cherchez* BRUNSWIC.

BEVERARIENS, *cherchez* BERSARIENS.

BEVEREGIUS, *cherchez* BEVERIDGE.

BEVERGERN, petite ville du cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans la baſſe partie de l'évêché de Munſter, entre la ville de Tecklembourg & celle de Rhene. Bevergern donne le nom à une contrée qui s'étend le long de la riviere d'Embs, entre le comté de Benthem, & les comtés de Lingen & de Tecklembourg.

BEVERIDGE (Guillaume de) évêque de Saint-Aſaph en Angleterre, qui vivoit dans le XVIIe ſiécle & au commencement du XVIIIe, étoit très-habile dans les lettres orientales; & quoiqu'il fût de la religion anglicane, il eut de grandes relations par lettres avec M. Boſſuet, évêque de Meaux, de qui il reçut beaucoup d'éclairciſſemens pour les ouvrages qu'il compoſa. Ce ſont des *inſtructions ſur la chronologie*, diviſées en deux livres en latin, avec une *arithmétique chronologique* en deux petits livres. On a imprimé cet ouvrage à Londres, *in-4°.* en 1669, & depuis en 1705, ſous le titre d'*Inſtitutiones chronologicæ*. On a encore de Beveridge deux volumes des *canons apoſtoliques & des anciens conciles reçus dans l'égliſe anglicane*; & un *code des canons de la primitive égliſe juſtifié & éclairci*. Il mourut le 5 mars 1708, âgé de 71 ans. * Mercure, octobre 1709. Depuis ſa mort, on a imprimé ſon *tréſor théologique*, ou *ſyſtême de théologie*, compoſé de courtes notes ſur des paſſages choiſis de l'ancien & du nouveau teſtament; ouvrage poſthume, en anglois, imprimé à Londres en 1711 en quatre vol. *in-8°.* On croit que Beveridge n'avoit pas deſtiné cette collection à l'impreſſion: elle eſt compoſée de papiers détachés qui ſe trouverent après ſa mort, que l'on a arrangés & diviſés par articles. On a inſéré dans le quatriéme volume un ſermon latin que le prélat avoit prononcé dans une aſſemblée du clergé.

BEVERLAND (Adrien) natif de Middelbourg en Zélande, fit ſes humanités ſous Iſaac Voſſius, & enſuite il s'appliqua au droit, & fut reçu docteur & avocat. Mais ſon eſprit peu chaſte lui fit produire des ouvrages qui le deshonorerent, entr'autres celui qui eſt intitulé: *De jure ſtolatæ virginitatis lucubratio academica*; à Leyde en 1680, *in-8°*, & un autre plus infâme encore, ſous ce titre: *De proſtibulis veterum*, qu'il brula enſuite par le conſeil de ſes amis plus ſages que lui, & qui n'a jamais été imprimé. Il en avoit donné un autre en 1678 ſur une matiere de doctrine, où il ne montra pas moins le libertinage de ſon eſprit, & ſon ignorance dans la religion; il a pour titre: *Peccatum originale* καθ' ἐξοχὴν, *ſeu nuncupatum philologicè à Themidis alumno Eleutheropoli.* Cet ouvrage qui fut brulé à la Haye la même année 1678, fit mettre ſon auteur en priſon, & lui attira pluſieurs réponſes, entr'autres celle qui a pour titre: *Leonardi Ryſſenii juſta deteſtatio libelli Adrian. Beverl. de peccato origin.* in-8°, en 1680. Beverland racheta ſa liberté à force d'argent, & en promettant de ne plus rien écrire en ce genre. Mais pour ſe venger il fit une ſatyre qu'il intitula: *Vox clamantis in deſerto*, où il déchire le magiſtrat & les profeſſeurs de Leyde; & dès qu'elle parut il paſſa en Angleterre, où avec quelque argent qu'il y reçut, il acheta des médailles & des coquilles, & plus encore des tableaux & des eſtampes obſcénes. Mais les liaiſons qu'il eut avec Edouard Bernhard, curé de Britgthwel, *dont nous avons parlé ailleurs*, changerent un peu ſon eſprit porté à l'obſcénité; il témoigna du regret du ſcandale que ſes écrits avoient cauſé; & croyant le réparer, il donna un ouvrage intitulé: *De fornicatione cavenda, admonitio*, imprimé en 1698, *in-8°*, dans lequel il y a encore bien des endroits peu chaſtes. Beverland vivoit encore en 1712; mais il étoit tombé en délire. * *Mém. du temps.*

BEVERLEI, petite ville d'Angleterre, ſituée dans le comté d'Yorck, environ à deux lieues de la ville d'Hull, du côté du nord. Quoiqu'il n'y ait pas de marques d'une grande antiquité, Camden la prend pour l'ancienne *Petuaria*, ville des Pariſes. Quoi qu'il en ſoit, Beverlei fut le principal ſéjour de Jean, ſurnommé *de Beverlei*, archevêque d'Yorck, qui ayant réſigné ſon archevêché dans ſa vieilleſſe, y paſſa le reſte de ſa vie dans de pieuſes méditations. Il mourut en 721. Les rois Saxons accorderent à cette ville de grandes immunités & beaucoup de priviléges, ce qui la rendit riche & fort peuplée. La reine Eliſabeth en changea le gouvernement. Cette ville envoie deux députés au parlement. * *Dict. angl.*

BEVERNINGK (Jerôme) originaire d'une famille de Pruſſe, naquit à Tergou en Hollande le 25 avril 1614. Il fut conſeiller de cette ville en 1645, & bourguemeſtre en 1668. Elle le députa aux états de la province en 1646. Les états de Hollande l'envoyerent à ceux d'Utrecht l'an 1650, pour les prier de ſe trouver à l'aſſemblée extraordinaire des Provinces-Unies qui ſe tint à la Haye l'an 1651. Il fut encore député pour la ville de Tergou en 1653 aux états généraux. La même année la république l'envoya en Angleterre en qualité de député extraordinaire; & l'année ſuivante elle lui donna la qualité d'ambaſſadeur extraordinaire. Il conclut la paix entre la Hollande & l'Angleterre le 28 avril 1654. Pendant cette ambaſſade on lui conféra la charge de tréſorier général des Provinces-Unies; il la poſſéda juſqu'en 1655 qu'il la rendit aux états qui firent pluſieurs inſtances pour l'engager de la retenir plus long-temps. Le conſeil d'état lui fit préſent d'une coupe d'or émaillée, pour le récompenſer de ſes ſervices. Il avoit eu part dans les négociations de paix du temps de Cromwel; il pacifia les troubles de Breda; fut un des plénipotentiaires dans la paix que les Hollandois firent avec les Anglois, avec l'évêque de Munſter, avec les François & les Eſpagnols, & enfin avec l'électeur de Cologne. Beverningk fut envoyé dans différentes ambaſſades: outre celles dont nous avons déja parlé, il alla encore en Eſpagne, & dans pluſieurs autres pays. Il fut fait curateur de l'académie de Leyde l'an 1674. Enfin, après avoir rempli avec honneur pluſieurs commiſſions épineuſes, il fut chargé d'aller à Nimegue, comme ambaſſadeur plénipotentiaire de la république, pour travailler à accélerer la paix générale, qui fut ſignée le 10 août 1678. Depuis ce temps-là il ſe retira dans une de ſes terres à une lieue de Leyde, où il s'occupa à l'agriculture, & mourut d'une fiévre violente le 30 octobre 1690, âgé de 76 ans. * Bayle, *dict. crit. ſeconde édition.*

BEVEROVICIUS (Jean) appellé en ſa langue *Jean Van BEVERWICK*, médecin, né à Dordrecht le 17 novembre 1594, de Barthélemi *Van Beverwick*, iſſu de famille illuſtre du pays, & de *Marie* Veſal, parente

parente du célébre médecin de ce nom. Il apprit les langues grecque & latine sous Gerard-Jean Vossius ; & à l'âge de seize ans il passa à Leyde, où il continua l'étude des belles lettres sous *Jean Baudius* & *Daniel Heinsius*. Il y étudia aussi la médecine sous *Pierre Paw*, *Everard Vorstius* & *Jean Heurnius*. Quatre ans après il vint en France,& y demeura plusieurs années à y écouter les plus célébres médecins à Caen, à Paris & à Montpellier. Quand il en eut recueilli les fruits qu'il espéroit, il alla augmenter sa récolte à Padoue, où il suivit Roderic Fonseca, Sanctorius & Jean Sylvaticus. Ce fut en cette ville qu'il se fit recevoir docteur en philosophie & en médecine. Il passa ensuite à Boulogne, où il s'appliqua à la pratique sous les yeux de Bartoletti, qu'il accompagna pendant quelque temps dans ses visites. Quand il voulut retourner dans sa patrie, il tâcha de rendre son voyage utile, en visitant sur sa route les plus fameux médecins de Basle & de Louvain. Rendu à Dordrecht, son mérite l'y fit bientôt élever aux premiers postes. En 1625 il fut nommé premier médecin de la ville & professeur en médecine. En 1627 on le fit président du conseil, & en 1629 bourguemestre. Enfin, on l'éleva successivement aux charges de président de l'amirauté, & d'administrateur de l'hôpital des Orphelins. Il mourut le 19 janvier 1647, dans sa cinquante-troisiéme année, & fut enterré dans la grande église de Dordrecht, où l'on mit cette épitaphe sur son tombeau.

Lex hic medendi, sanitatis regula,
Salus salutis civium, vitæ artifex,
Mortis fugator sedulus, victor suæ,
Scriptis superstes ipse post mortem sibi,
Dordrechti Apollo, & Esculapius jacet.
Defuncto lubens, mœrensque posuit
Daniel Heinsius.

Nous avons beaucoup d'ouvrages de Beverovicius, comme, une *idée de la médecine des anciens* ; à Leyde, en 1637 ; un *traité de la pierre*, imprimé en 1638, & suivi de quelques lettres & consultations sur le même sujet ; Un *éloge de la médecine* ; Αὐταρκία *Bataviæ*, ou introduction à la médecine suffisante à la Hollande. Tous ces ouvrages sont en latin.Ce dernier est un fort petit volume,mais bien rempli.Le but de l'auteur est d'y prouver que sans avoir recours à des remédes étrangers, la Hollande peut & doit se contenter de ceux qu'elle trouve chez elle,étant suffisans pour exercer la médecine utilement. Cet ouvrage a été imprimé en 1644 & 1663, *in*-12 à Leyde. Nicolas Bourbon l'ayant entendu lire en fut si charmé, que tout aveugle qu'il étoit, il composa & écrivit une épigramme latine à la louange de l'auteur. Beverovicius a composé aussi plusieurs ouvrages en flamand, & a recueilli les lettres de plusieurs savans sur une question qui a fait autrefois beaucoup de bruit en Hollande ; savoir, si le terme de la vie de chaque homme en particulier est fixé ou immuable, ou s'il peut être changé. Ces lettres furent imprimées à Dordrecht en 1634 *in*-8°, à Leyde en 1636, *in*-4° augmentées. On y joignit une troisiéme partie dans l'édition qui en fut faite à Leyde en 1639 & en 1651. *Epistolicæ quæstiones cum doctorum responsis*, avec son éloge de la médecine ; à Rotterdam en 1644. Il y a bien des questions curieuses qui sont traitées dans le premier de ces deux ouvrages. * Valerii Andreæ, *bibl. Belg.* Matthieu Van Balen, *descript de Dordrecht*. Niceron, *mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la république des lettres*, *tom.* 9. Vigneul-Marville, *mélanges d'histoire & de littérature*, *t.* 3, *p.* 174, *de la quatriéme édition en* 1725. Manget, *biblioth. script. medic. tom.* 1, in-fol. *pag.* 298.

BEVERUNGEN, *Beverunda*, petite ville du cercle de Westphalie en Allemagne. Elle est dans l'évêché de Paderborn, au confluent du Bever & du Weser, environ à huit lieues de la ville de Paderborn.

BEVERWICK, *Bevervicus*, bon bourg des Provinces-Unies, situé dans la Nord-Hollande, aux confins de la Zuyd-Hollande, entre Harlem & Alckmaër, environ à trois lieues de celle-ci, & à deux de l'autre. * Mati, *dict.*

☞ BEUF (Jean le) né à Auxerre le 6 mars 1687, vint à Paris en 1703 pour y faire ses études. Il retourna à Auxerre en 1708, où il fut nommé chanoine de la cathédrale en 1711. S'étant démis de ce canonicat, il fut nommé une seconde fois chanoine & sous-chantre de la même église en 1712. Pendant son séjour à Auxerre,il fut appellé diverses fois à Sens par les députés du clergé, pour travailler avec eux à la réformation des livres liturgiques du diocèse. De retour à Auxerre, il fut appellé à Paris en 1734, par M. de Vintimille, qui étoit alors archevêque de cette ville, lequel l'engagea à travailler à la composition du chant du nouveau breviaire & du nouveau missel de Paris. Le séjour qu'il faisoit en cette ville pour cet ouvrage étant utile à l'église, le roi donna des ordres pour que pendant ce temps il fût tenu pour présent à son bénéfice. Ce travail lui donna occasion de composer quelque temps après son traité historique & pratique du chant ecclésiastique qu'il dédia à M. de Vintimille.Il a remporté sept prix aux académies ; savoir, deux à l'académie des inscriptions & belles lettres de Paris, & cinq à l'académie françoise de Soissons. Les piéces qui ont remporté ces prix ont été toutes imprimées à Paris chacune séparément, & quelques-unes se trouvent comprises dans les cinq volumes *in*-12, qu'il a donnés au public sous le titre de *recueil*, &c. En 1740 il a été associé à l'académie des inscriptions & belles lettres de Paris, au lieu de M. Lancelot qui étoit décédé. Le clergé de France, assemblé à Paris en 1740, l'engagea à faire une collection des différens pouillés de chaque diocèse du royaume, pour en composer un pouillé général de tous les bénéfices de France. Ce travail commencé par M. le Beuf n'a pu être achevé, n'ayant point reçu les pouillés de quelques diocèses. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont *la vie de S. Pelerin, premier évêque d'Auxerre* ; 1716 in-12. *Histoire de la vie de S. Vigile, évêque d'Auxerre* ; 1722 in-8°. *Relation authentique de la conversion de S. Mamert* ; 1722 in-8°. *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'histoire de France* ; deux volumes *in*-12, 1738. *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'histoire de France* ; trois volumes *in*-12, 1739, 1741 & 1743. *Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique* ; 1741, *in*-8°. *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre* ; deux volumes *in*-4°, 1743. *Histoire de la ville & de tout le diocèse de Paris* ; plusieurs volumes *in*-12, commencé à imprimer en 1754. Plus de deux cens *mémoires* ou *dissertations historiques* sur différens sujets de littérature qui ont été insérés dans les journaux du temps, sans compter tous les mémoires qu'il a lus à l'académie des inscriptions & belles lettres, & qui sont compris dans les *mémoires* de cette académie. On trouve dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne par M. l'abbé Papillon, *pag.* 388, un détail de la plupart des ouvrages détachés de M. l'abbé le Beuf. Ce savant a encore eu part à plusieurs autres ouvrages, tels que l'*histoire du diocèse de Verdun*, qu'il a refondue en entier, & dont il a recueilli & fourni toutes les preuves avec des notes considérables. Il a aussi fourni nombre de matériaux & de piéces originales qui n'avoient point encore paru, pour les ouvrages du pere Martenne ; pour le nouveau *Gallia christiana* ; pour la collection des historiens de France de dom Bouquet ; pour la vaste collection des Bollandistes d'Anvers, & au P. le Brun de l'Oratoire pour ses collections sur les rits & la liturgie, & à une infinité d'autres savans qu'il s'est fait un plaisir d'aider de ses lumieres & de ses connoissances. Enfin il a fourni un très grand nom-

bre d'articles pour la seconde édition du glossaire de du Cange, & pour la troisiéme que l'on projette de publier incessamment. Ayant eu un gout particulier pour les voyages dès sa plus tendre jeunesse, il a parcouru successivement en divers temps presque toutes les provinces du royaume, & a même fait dans quelques villes un assez long séjour. Dans le cours de ses voyages il a observé tout ce qui concernoit les antiquités, & principalement les ecclésiastiques & les rits anciens & nouveaux de chaque église. La relation de ces voyages, qui est manuscrite, peut former deux volumes *in*-8°.

BEUGHEM (Corneille de) Hollandois, étoit, dit-on, libraire à Emmerick en Westphalie. Il fit imprimer en 1681 *in*-12, sous ce titre : *Bibliographia medica & physica novissima perpetuò continuanda, sive conspectus primus catalogi librorum medicorum, chymicorum, anatom. chirurg. botanic. ut & physic. &c.* un recueil de tous les écrits de médecine qui avoient été mis au jour depuis l'an 1651 jusqu'en 1681. C'est proprement une augmentation d'un gros recueil des écrits de médecine, selon l'ordre alphabetique des auteurs, fait par VANDER-LINDEN, d'Enchuysen, médecin en Hollande, mort en 1664. L'édition de cet ouvrage de Vander-Linden, qui parut en 1662, est plus ample & plus correcte que les précédentes : celle de Spire de 1688 *in*-4° est encore meilleure; mais il faut pour bien faire, joindre à cet ouvrage, aussi-bien qu'à celui de Beughem, le livre de l'introduction universelle à la médecine de Voglerus, qui a découvert plusieurs fautes de Vander-Linden. Corneille Beughem est encore plus connu par plusieurs espéces de journaux littéraires, qui ne répondent point, pour l'ordinaire, aux titres qu'il leur a donnés. Tel est celui qu'il a intitulé : la France savante, *Gallia erudita, critica, & experimentalis novissima, &c.* car ces expressions sont extrêmement exagérées pour une liste décharnée des ouvrages dont il est parlé dans les journaux de l'Europe, dont il a même oublié quelques-uns. Sa liste va jusqu'en 1700. On a encore de lui un catalogue des livres qui se sont imprimés depuis 1459 jusqu'en 1500, sous le titre d'*Incunabula Typographiæ, &c.*

BEUIL, *cherchez* BUEIL.

BEULAN, prêtre Anglois, qui vivoit vers l'an 600, du temps de S. Gregoire *le Grand*, composa un traité de l'origine des Saxons d'Angleterre, sous le titre, *de genealogiis Gentium.* * Pitseus, *de script. Britann.*

BEULAN (Samuël) fils ou neveu du précédent, qui vivoit en 650, a composé divers ouvrages : *Annotationes in Nonnium. De gestis regis Arthuri*, & *Historia itineraria.* * Pitseus, *de script. Britan.* Vossius, *de hist. latinis, l.* 2, *c.* 21.

BEURAI ou BEUREET, *cherchez* BEUVRAI.

BEURES, bâtards de la maison de Bourgogne, *cherchez* BOURGOGNE.

BEURLIN (Jacques) Allemand, natif de Darmstad, prévôt & chancelier de l'université de Tubinge, naquit en 1520. Il étudia en théologie, & se rendit très-habile dans la controverse. Le duc de Wirtemberg l'envoya au concile de Trente avec Brentius, & quelques autres protestans. Depuis ayant été appellé à Tubinge, il y enseigna avec réputation, & fut nommé prévôt & chancelier de l'université. En 1561, ayant eu ordre de se trouver au colloque de Poissi, il mourut à Paris le 28 octobre, âgé de 41 ans. Il avoit écrit un traité de l'incarnation; des commentaires sur les épitres de S. Jean, &c. * Pantaleon, *lib.* 3. *prosopogr.* Crusius, *in annal.* De Thou, *hist. l.* 28. Melchior Adam, *in vit. Germ. theol. &c.*

BEURRE, la tour de Beurre : c'est ainsi que l'on nomme une tour fort haute de la cathédrale de Rouen en Normandie, où est suspendue, à ce que disent ceux du pays, la plus grosse cloche qu'il y ait en France : cette cloche pése quarante mille livres, ainsi que les vers que l'on lit dessus le font connoître.

Je suis nommée George d'Amboise,
Qui plus de trente-six mille poise;
Et si qui bien me poisera,
Quarante mille y trouvera.

Ce George étoit archevêque de Rouen en 1500. Voyant que l'huile manquoit entiérement dans son diocése pendant le carême, il permit l'usage du beurre, à condition que chaque diocésain payeroit six deniers tournois. De l'argent qui provint de cette petite taxe ecclésiastique, on en fit une somme suffisante pour bâtir cette belle tour à qui le surnom de *beurre* est toujours resté depuis. * Franc. Swertius, *in notis in Hieron. Magium, de Tintinnabulis, c.* 20.

BEURRIER (Louis) de Chartres, religieux célestin, frere du P. *Paul* Beurrier, abbé général des chanoines réguliers de sainte Geneviéve, de la congrégation de France, fit profession dans l'ordre des Célestins, le 28 avril 1613, & s'y distingua par sa piété & par sa science. Il est mort à Vichi le 8 avril 1645. Il a donné au public, 1. *l'histoire du monastere des Célestins de Paris*, en 1634 à Paris, *in*-4°. 2. *Sommaire des vies des fondateurs & réformateurs des ordres religieux*, avec figures, à Paris en 1634 *in*-4°. 3. *Les analogies & antitheses de l'Incarnation du Fils de Dieu, & des actions les plus notables de sa vie, avec le péché d'Adam*, en 1632 à Paris, *in*-8°. 4. *Isagoge, seu introductio ad scientiam de Sacramentis*, en 1631, *in*-16 à Paris. * Becquet, *hist. Celest. Gall. congreg. pag.* 207, 208.

BEUSSON (Martin de) François de nation, & bourgeois de Basle, étant sur le chemin de Lucerne, & tenant des discours impies contre l'invocation de la sainte Vierge, fut accusé devant le magistrat de Zurzach par ceux qui l'écoutoient, puis brulé l'an 1608. * Buchole, *en la chronique.*

BEUSTIUS (Joachim) jurisconsulte, né en 1522, & mort en 1597, joignit l'étude de la théologie à celle de la jurisprudence, comme il paroît par ses *postilles*, qui ont été imprimées. On a aussi un traité de lui sur le mariage. On trouve des poësies de sa façon dans le tom. I du recueil intitulé : *Deliciæ poët. German. pag.* 640. * Konig. *bibl.*

☞ BEUTHEN, en latin *Bethania*, & non pas *Beuthenia*, comme le dit M. Baudrand, petite ville de Silesie, sur l'Oder, au duché de Glogau, peu loin de la ville capitale dont ce duché porte le nom. On l'appelle aussi *Bouthen* & *Bytom*, ou *Bitomia.* Durant les guerres de Pologne, sous l'empire de Frédéric I, les Polonois saccagerent Beuthen. Les habitans rebâtirent la ville plus bas au bord de l'Oder, mais plus à l'occident, de sorte qu'un fort château qui étoit la défense de l'ancienne ville, sur une montagne près de l'Oder, en est présentement à un demi-mille d'Allemagne. L'an 1475 la ville de Beuthen fut consumée par le feu. Elle souffrit encore beaucoup durant les guerres civiles d'Allemagne, ayant été prise & reprise plusieurs fois. George, baron de Schonaich, vice-chancelier de Silésie, seigneur de ce lieu, y avoit fondé un collége, où étoit professeur le célébre Gaspard Dornavius. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BEUTHEN, autre ville de Silesie, au duché d'Oppelen, à seize milles & à l'orient de Neisse, & fort proche des frontieres de la Pologne, qui est séparée de la Silésie dans ce voisinage par le ruisseau nommé *Brendnitz*, qui tombe dans la Vistule. Cette ville de Beuthen est aussi nommée *Bythom* en divers actes de Pologne. Elle étoit autrefois du duché de Jagersdorf; mais par sentence solemnelle du 16 avril 1617, elle en fut détachée & déclarée devoir être à l'avenir de la principauté d'Oppelen. L'an 1627, elle fut prise par les troupes du duc de Saxe-Weymar. * La Martin. *dict. géogr.*

BEUTHERE (Michel) natif de Carlsbourg, ville du duché de Bremen, étoit fils de *Michel* Beuthere, gouverneur de Carlsbourg, & a excellé dans les lettres humaines, dans la philosophie, & dans la théologie. Après avoir fait plusieurs voyages pour communiquer avec les savans, & avoir été employé pour des négociations importantes auprès de l'empereur Charles-Quint, il s'établit à Strasbourg, où il expliqua publiquement l'histoire & la chronologie. Il composa plusieurs ouvrages sur cette matiere, sur le droit, sur la philosophie, sur les mathématiques & sur la théologie, & mourut en 1587, âgé de 65 ans. On dit qu'il se ressouvenoit des airs que les servantes chantoient pour le divertir pendant qu'il étoit au berceau. * Melchior Adam, *vitæ German. philos.*

BEUTRICH (Pierre) Allemand, natif de Montbelliard, dans le duché de Wirtemberg, étudia dans son pays la grammaire & la philosophie, & vint ensuite apprendre le droit en France dans l'université de Valence en Dauphiné. Frédéric III, électeur Palatin, le choisit pour être son conseiller ordinaire; & lorsque ce Prince envoya en 1568 son fils Jean Casimir en France, pour y mener des troupes auxiliaires aux protestans, Beutrich eut ordre de le suivre. Il fit encore un voyage en ce royaume, & dans la suite il commanda vers l'an 1584 d'autres troupes qu'on envoya dans l'archevêché de Cologne, pour y favoriser les desseins de Gebehard Truchses, archevêque de cette ville. Ce prélat ayant épousé Agnès de Mansfeld, voulut établir dans son diocèse la religion des protestans, qui lui permettoit d'être évêque & marié. Beutrich prit quelques bourgs dans cet état; mais il fut contraint de reprendre le chemin de son pays, où il mourut le 12 février de l'année 1587. Il étoit savant & éloquent, & aimoit beaucoup les lettres, & ceux qui en faisoient profession. On dit qu'il avoit pour devise ces mots: *Arte, Sorte, Marte.* * Melchior Adam, *in vit. jurif. Germ.* De Thou, Strada, &c.

BEWDLEI, *Bellilocus*, bourg d'Angleterre, situé sur la Saverne, dans le comté de Worcester, & à quatre lieues au-dessus de la ville de ce nom. Il est propre & bien bâti, & un de ces bourgs royaux qui ont séance & voix dans le parlement d'Angleterre, Le roi Henri VII y fit bâtir une maison, appellée *Tukell-Hall*, pour son fils aîné le prince Arthur. * *Dict. angl.* Mati, *dict.*

BEUVRAI, BEURAI ou BEUREET, *Bevraïum*, bourg du territoire d'Autun, qu'on croit être l'ancienne *Bibracte*, dont César fait mention au *liv. 7 de ses commentaires*, comme d'un lieu où il faisoit souvent hiverner ses troupes, & où il tint une assemblée des députés de toute la Gaule. C'étoit en ce temps-là un lieu célébre & des plus considérables du pays, & il l'appelle de son nom *Julia.* * *Voyez* Adrien Valois, au mot *Augustodunum Æduorum*, qui est la ville d'Autun.

BEUVRON, famille illustre de Normandie, *cherchez* HARCOURT.

BEUX, *Beuxum*, village proche de Seignelai en Bourgogne, où s'établit d'abord le célébre médecin nommé *Couaillier*, à qui l'on a donné le surnom de *Médecin de Beux.* C'est une chose surprenante, qu'un paysan élevé à la campagne, ait pu acquérir par lui-même une connoissance si particuliere de toutes sortes de maladies par les urines, & de leurs remèdes, sans avoir étudié la médecine dans les écoles, ni dans les livres. Il n'étoit pourtant pas si habile qu'on le faisoit; mais il avoit un grand renom. Sur ce pied il étoit en vogue, & on y couroit; tant est vraie la remarque d'un bel esprit, *della opinione regina del mundo.* La réputation qu'il s'acquit porta M. Colbert à l'obliger de venir demeurer à Seignelai, où on alloit le consulter de toutes parts. Il a laissé un fils très-habile, & cent mille écus de bien, outre quantité de legs pieux qu'il a faits. * *Mémoires du temps.*

BEY, *cherchez* BEG.

BEY-CURDE, c'est un prince du pays que l'on nomme *Curdistan*, entre l'Armenie & la Perse. Il y a plusieurs de ces Beys qui se sont fortifiés sur les montagnes, & qui sont indépendans du grand seigneur & du roi de Perse; parcequ'ils sont maîtres de certains détroits, où l'on ne peut les attaquer. Quelques-uns néanmoins se sont mis sous la protection du roi de Perse; & d'autres sous celle du sultan. *Cherchez* CURDES. * Tavernier, *dans son voyage de Perse.*

BEYERN, *Beyernum*, grand bourg situé sur le Danube, dans le comté de Furstemberg en Souabe, & à quatre lieues de Dutlinge, & environ à cinq d'Uberlinge. On le prend pour l'ancienne ville de Vindelicie, qu'on nommoit *Bragodurum*, *Brigodurum* & *Brigobanna*, que Moletius met pourtant à Pfullendorf. * Mati, *dict.*

BEYERUS, ministre Protestant, *cherchez* BEIER.

BEYS (Gilles) fameux imprimeur, qui travailloit à Paris après le milieu du XVIe siécle. On remarque qu'il est le premier, depuis ceux qui imprimoient les ouvrages de Ramus, qui ait employé dans les livres sortis de sous sa presse, la distinction de l'j & de l'v consonnes, d'avec l'i & l'u voyelles. L'inventeur de cette distinction est le célébre Ramus ou la Ramée, qui commença à l'employer dans sa grammaire latine, dont la premiere édition est de 1557. Mais cette distinction ne se trouvoit que dans les ouvrages de ce savant professeur, imprimés depuis 1557, & aucun autre ne l'avoit imité. Ce fut Gilles Beys qui le premier commença à employer ces consonnes *Ramistes* dans l'édition qu'il fit en 1584 du commentaire latin de Claude Mignaut (dit *Minos*) sur les épîtres d'Horace. Il a eu beaucoup d'imitateurs. Gilles Beys mourut à Paris le 19 avril 1593. Il avoit épousé *Magdeléne* Plantin, fille de Plantin d'Anvers. Il en eut un fils nommé *Adrien*, auquel on fit cette épitaphe burlesque:

Ci gît Beys qui savoit à merveille
Faire des vers & vuider la bouteille.

* *Voyez* Papillon, *dissertat. sur l'j & l'v consonnes, au tom. 7 des Mém. de littérat. & d'hist. part.* 1. La Caille, *hist. de l'Imprimerie.*

BEYS (Charles de) poëte François, florissoit du temps de Scarron, de Guillaume Colletet, de Gabriel Gilbert, &c. & fut estimé des beaux esprits de son temps. Il vivoit encore vers le milieu du dernier siécle. Il est auteur de plusieurs piéces de théâtre, savoir: *Celine*, ou *les Freres rivaux*; *les Foux illustres*; *l'Hôpital des foux*; *le Jaloux sans sujet*; & l'*Amant libéral*, qui parut en 1635. Il a fait encore d'autres poësies, & l'on en trouve quelques-unes dans le tome troisiéme du recueil de poësies diverses dédié au prince de Conti. Scarron comparoit de Beys à Malherbe: mais la comparaison est un peu outrée, & éleve trop de Beys:

Oui des Beys, oui des Malherbes
Doivent mettre leurs vers au jour, &c.

Cette piéce de Scarron finit ainsi:

Quant à moi, Beys, je te jure
Que mes yeux de lire goulus,
De tes vers déja deux fois lus,
Ne pouvoient quitter la lecture;
Et je ne te saurois cacher,
(Ce n'est pas pour le reprocher)
Qu'aux dépens de mes deux prunelles;
Ton livre où l'on voit tant de feu,
Qui te coute à faire si peu,
Me coute à lire six chandelles:
Je puis donc dire que le jeu,

En dépit du proverbe, autrement de l'adage;
Valoit bien la chandelle, & même davantage.

Scarron parle dans ces vers des *Oeuvres poëtiques* de Beys, que Gabriel Gilbert & Guillaume Colletet ont aussi loué. * *Voyez* leurs éloges dans le *tome 3 du recueil de poësies diverses, dédié au prince de Conti. Mém. du temps.* Maupoint, *bibliothéque des théâtres, pag. 68 & 325.*

BEZALEEL, *cherchez* BESELEEL.

BEZANITES ou BAZANIENS, secte imaginaire, qui n'a jamais subsisté que dans la tête de quelques faiseurs de catalogues d'hérétiques. Il faut avouer que ceux qui ont fait des catalogues des hérésies les ont bien multipliées, & qu'ils ont fait de trois sortes d'hérétiques sans fondement. Les uns, parcequ'ils n'ont jamais existé; les autres, parcequ'ils ont imputé des hérésies à des personnes qui ne les ont point soutenues; & les troisiémes, parcequ'ils ont attribué le nom d'hérésies à des dogmes qui ne méritent point ce nom. Philastrius, & presque tous les auteurs qui ont fait l'histoire des hérésies, sont tombés souvent dans ces défauts. Voici ce que Pratéolus, qui a le plus multiplié les hérésies, a dit de l'hérésie chimérique des Bezanites. Il s'éleva une secte sous l'empire de Charles-Quint, & sous le pontificat de Jules III, vers l'an 1550, laquelle on nomma les *Bezanites* ou les *Bezaniens*, à cause de Théodore de Beze. Toute la preuve qu'il en pouroit rapporter, seroit qu'on à lu cela dans un livre de Lindanus; car il est vrai que Lindanus le débite, mais sans citer qui que ce soit. Ce qu'il y a de fort sûr, est qu'on ne hasarde rien, en disant qu'il n'y a point eu dans le XVIe siécle de personnes, qui en qualité de disciples de Théodore de Beze aient fait secte à part. Il en est de même à l'égard d'un très-grand nombre d'autres sectes, qui remplissent l'alphabet de Prateolus. * Bayle, *dict. critique.*

BEZANS, piéces de monnoye de Byzance ou Constantinople. On donna ensuite ce nom à toute sorte de monnoye d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Constantinople ou de Byzance: comme dans la suite on donna le nom de *Florin* à toutes les espéces d'or, quoiqu'elles ne fussent pas de Florence, où l'on prétendoit que le florin avoit pris son origine. Du Peyrat, *liv. 2 de la chapelle des rois de France*, dit que les Bezans n'ont été reçus en France que sous la troisiéme race de nos rois, depuis Louis *le Jeune*, qui apporta des bezans d'or pris sur les Arabes, & autres infidéles qu'il avoit vaincus, de sorte que depuis ce temps-là les rois commencerent à s'en servir, au jour de leur sacre & couronnement. Alors ils en présenterent treize à l'offrande de la messe. Henri II en fit forger treize exprès pour cette cérémonie, & ils furent nommés *Byzantins, valant environ un double ducat la piéce*, dit le cérémonial. Un double ducat étoit ce qui est à présent un louis d'or. * Le P. Menestrier, *origine des armoiries.*

BEZE (Theodore de) ou BESZE (comme il avoit coutume de signer au commencement) ministre de Genève, a été illustre parmi ceux de la religion prétendue réformée, dont il a été le chef pendant plus de quarante ans, depuis la mort de Jean Calvin. Il naquit le 24 juin de l'an 1519 à Vezelai, ville du Nivernois, où sa famille étoit en considération. Son pere étoit *Pierre* de Beze, & sa mere *Marie* Bourdelot. A peine fut-il sevré, qu'on le mena à Paris, où *Nicolas* de Beze son oncle, conseiller au parlement de Paris, l'ayant fait élever avec beaucoup de soin, l'envoya à Orléans, puis à Bourges, pour étudier en ces deux villes sous Melchior Wolmar, Allemand. Il fut entre les mains de Wolmar depuis l'âge de 9 ans & cinq mois, jusque dans sa 17 année, pendant lesquels il lui fit lire la plupart des bons auteurs grecs & latins, & lui inspira en même temps un grand amour pour la nouvelle doctrine, qui étoit alors l'écueil ordinair des jeunes-gens. Le jeune Beze joignit à la vivacité, & à la pénétration d'esprit, beaucoup d'amour pour l'étude, & une grande application au travail. Il se perfectionna par la connoissance des arts, de la grammaire, de la poëtique, de la rhétorique, & même de la dialectique. Wolmar lui montra aussi ce qu'il pouvoit savoir de la philosophie, & quelque chose du droit, à l'étude duquel on voulut l'appliquer, après que Wolmar eut quitté la France: mais Beze n'eut point de gout pour la jurisprudence; il prit néanmoins le dégré de licencié en droit à Orléans l'an 1539, d'où il revint aussitôt à Paris. Théodore de Beze avoit de très-bonnes qualités. Il s'acquit l'affection de tous les hommes de lettres qui le connurent, autant par sa politesse que par son esprit. Plusieurs poëtes de son siécle, qui en produisit beaucoup, lui ont donné des témoignages de leur estime dans leurs ouvrages. Son oncle *Nicolas* de Beze mourut le 29 novembre de l'an 1532, & fut enterré dans l'église de saint Côme. Ce fut un malheur pour Théodore d'avoir perdu ce guide fidéle, qui l'auroit peut-être retenu dans la religion de ses peres. En effet, il l'avoit destiné à l'état ecclésiastique, & l'avoit déja fait pourvoir d'une abbaye considérable dans le Beaujolois, & d'autres petits bénéfices. Beze avoit sujet d'en espérer encore d'autres par le moyen de *Claude* de Beze, un autre de ses oncles, abbé de Froimont dans le diocèse de Beauvais; mais son esprit & ses amis le perdirent. Ayant achevé son cours de droit à Orléans, & reçu le bonnet de docteur à l'âge de vingt ans, il suivit le penchant qu'il avoit pour la poësie, & composa des épigrammes & d'autres piéces de vers latins, qui lui acquirent la qualité d'un bon & d'un agréable poëte. Il composa dans sa jeunesse des piéces très-libres, qui lui ont été souvent reprochées. Elles sont imprimées & recueillies sous le titre de *Juvenilia Bezæ.* Les vers en sont tendres & délicats. Il fut accusé sur ses mœurs, & soupçonné qu'on ne pouvoit pas dire de lui ce qu'un ancien poëte assure de soi-même: *Lasciva est pagina, vita proba.* Quoi qu'il en soit, il prit le parti de se retirer de France, se défit de son prieuré de Lonjumeau, & se retira à Genève au mois de novembre de l'an 1548. On dit qu'il se faisoit nommer Thibaut de Mai. Jean Crispin, qui étoit son ami particulier, le suivit dans ce voyage. C'est le même qui a écrit le prétendu martyrologe à l'usage des Protestans. Ils résolurent tous deux d'établir une imprimerie à Genève, & de la rendre célébre par leurs ouvrages; mais Beze étant de retour d'un voyage qu'il avoit fait à Tubinge, pour y voir Melchior Wolmar son ancien maître, changea de dessein, ayant été prié par les habitans de Lausanne, d'enseigner chez eux les lettres grecques. Il le fit avec réputation, & ce fut alors qu'il composa sa tragicomédie d'Abraham sacrifiant, & qu'il commença de travailler à la traduction en vers des pseaumes de David. Il composa encore un traité du droit que les magistrats ont de punir les hérétiques, à l'occasion de Michel Servet, que le sénat de Genève avoit fait bruler en 1553. Toutes ces choses jointes à la complaisance qu'il avoit pour Calvin, le firent appeller à Genève, où après avoir enseigné durant quelque temps, il fut reçu ministre à la place de Claudius Pontanus. En 1561 il eut ordre de se trouver au colloque de Poissi, & il y parla avec beaucoup d'éloquence; mais s'étant laissé emporter par la chaleur du discours, il osa dire que le corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné du sacrement & de la cêne, que le ciel l'est de la terre. Ces paroles scandaliserent les gens de bien, les prélats en murmurerent, & le cardinal de Tournon s'en plaignit avec zèle. Beze en demanda pardon à la reine, & écrivit depuis une grande lettre sur ce sujet. Cette conférence qui n'eut pas le succès qu'on en avoit espéré, finit le 25 novembre. L'année

suivante le tumulte de Vassi arrivé le premier de mars, ayant recommencé la guerre civile, Beze s'arrêta auprès du prince de Condé, & se trouva à la bataille de Dreux. La paix étant conclue en 1563, il se retira à Genève, & y succéda à Calvin. Il avoit déja publié sa traduction latine du nouveau testament, & il en fit l'apologie contre Sebastien Chastillon qui l'avoit attaquée : ses réponses étoient aigres. Beze n'avoit plus cette honnêteté qui l'avoit fait estimer dans sa jeunesse : il étoit devenu farouche, emporté, & peu respectueux, même pour les princes. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, l'avoit autrefois appellé à Nerac, & Beze s'étoit flaté que ce prince seroit sa conquête. Mais le parti que prit le roi de Navarre de se faire catholique, lui attira des invectives de la part de Beze, qui parle de lui avec mépris, qui le nomme *le Julien de son temps*, dans une de ses lettres à Calvin, qui traite la reine Marie Stuart de *Medée*, en écrivant à Buchanan. On accusa Beze d'avoir suscité la Renaudie, pour former la conspiration d'Amboise en l'année 1560; d'avoir sollicité Poltrot à tuer le duc de Guise en l'an 1563, & d'avoir porté les François à la révolte & au carnage durant les guerres civiles. Il tâcha de se justifier de ces accusations; mais ses raisons ne parurent pas à plusieurs le justifier entierement. En 1568 *Nicolas* son frere alla le trouver à Genève : l'année suivante il vint lui-même en France, pour pervertir une de ses sœurs qui étoit religieuse; mais elle lui reprocha ses impiétés, & refusa de l'écouter. Il avoit travaillé aussi inutilement auprès de son pere, auquel il avoit envoyé sa confession de foi en françois. En 1571 il présida à un synode tenu à la Rochelle. Il fut aussi appellé dans diverses conférences à Berne & ailleurs, & fut considéré comme le plus accrédité des ministres Protestans de France, de Suisse & des Pays-Bas. Après avoir perdu sa femme dans un âge très-avancé, il en prit une jeune, qu'il appella *sa Sunamite*, faisant allusion à celle que l'on donna à David, pour le réchauffer dans son extrême vieillesse. Pierre de l'Etoille rapporte dans son journal du regne de Henri IV, qu'au mois de décembre 1597, le jésuite Dupuy, frere de M. Dupuy, conseiller de la cour, répandit le bruit à Paris que Beze étoit à Genève bon catholique, & qu'il avoit abjuré la religion protestante. Il ajoute que ce bruit fut autorisé par un écrit que les jésuites publierent dans le même temps, & qui commençoit par ces mots : *Geneva hæreseon mater & sentina, nunc tandem Beza extincto catholisat.* Beze ayant apris cette nouvelle s'en moqua par un petit traité qu'il intitula : *Beza redivivus.* Il ne mourut en effet que le 23 octobre vieux style, ou le 13 nouveau style de l'an 1605, âgé de 86 ans, trois mois & 19 jours. Beze a écrit deux petits traités singuliers sur la peste. Dans l'un il examine, *sit-ne pestis contagiosa?* dans l'autre, *an & quatenus christianis sit per secessionem vitanda?* à Genève en 1577 & encore ailleurs. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en a écrit un grand nombre d'autres, dont nous avons diverses éditions, & plusieurs catalogues. L'on peut regarder Beze comme poëte latin & françois. Les principales d'entre les poësies françoises de cet auteur sont : 1. la *Tragicomédie du sacrifice d'Abraham*; 2. la *continuation des pseaumes de Marot*, qui n'en avoit traduit que 50 non de suite, mais tels qu'il les avoit voulu choisir dans les 150, sans garder l'ordre où ils se trouvent dans le pseautier; 3. les *cantiques*, qui sont dans l'ancien & le nouveau testament. Ses latines sont : le livre *des Pseaumes*, en vers de différentes espéces; 2. le *cantique des cantiques de Salomon*, en vers lyriques; 3. des *Sylves*; 4. des *Epigrammes*; 5. des *Elégies*; 6. des *Portraits*, connus sous le nom d'*Icones virorum doctrinâ & pietate illustrium*; 7. des *Epitaphes*; 8. des *Emblêmes*; 9. & son *Caton le censeur*, qu'il a surnommé *le Chrétien*. Beze étoit un des bons poëtes de son siécle. Il est fâcheux pour lui que dans sa jeunesse il ait employé son talent à composer des vers licencieux, & encore plus que ces poësies aient été réimprimées par les Etiennes en 1597, lorsque Beze avoit 78 ans, sans qu'il l'ait empêché ou qu'il s'en soit plaint. Il est vrai qu'après avoir embrassé la prétendue réforme, il avoit lui-même supprimé dans les éditions de ses vers, les endroits licencieux de la premiere, ce qui pouroit faire croire qu'il ne fut pas maître de celle des Etiennes. Janus Gruterus, & George Sigismond de Zastrisell, aussi imprimeurs Protestans, furent les premiers qui mirent ces sortes de poësies au jour. Il ne laisse pas d'y avoir parmi les poësies latines de Beze, des piéces fort sérieuses & fort sages, entre lesquelles il faut mettre son *Caton le censeur*, sa version ou paraphrase sur le *Cantique des cantiques*. Il avoit 82 ans quand il cessa de faire des vers latins, & sa derniere piéce est le poëme qu'il fit à l'honneur du roi Henri IV. Ses poësies françoises ont eu aussi assez de cours en France, sur-tout la *tragicomédie du sacrifice d'Abraham*, qui a été imprimée plusieurs fois, & mise en latin par deux personnes différentes, savoir Jean Jacomitius, & Jacques Bruno. Ce fut à la sollicitation de Calvin qu'il acheva les pseaumes de Marot en vers; mais il y a de la différence entre ces deux auteurs. Beze est fort inférieur à Marot, pour le tour & l'expression. * Antoine Faye, *de vita & obitu Theod. Bezæ.* Thuanus, *histor. sui temp.* Melchior Adam, *in vit. theol. Protest. exteror. Addit. decad. pag.* 202, 203 *& seq. ex.* Ant. Faye. Hypomnemat. *de vita Theod. Bezæ* & A. F. *initio vitæ Theod. Bezæ decad. exteror.* 1, *pag.* 203 *&* 232, *ubi de edit. poëmat. Adeodati Bezæ.* Juvenilia *extant tom.* 3. *Deliciar. poët. Gall. per* Ran. Gn. Etienne Pasquier, *dans ses recherches sur la France, l.* 7, *c.* 7; *& ch.* 11, *p.* 649. La Croix-du-Maine, *dans sa biblioth. Franc.* & Paul Colomiez, *dans sa biblioth. choisie, vers la fin, pag.* 206. Joseph Scaliger, *in primis collection. Scaligeran. pag.* 27 : *poster. Scaligeran. collection. pag.* 32. M. Nicole, *dissert. in capite delectûs epigrammat. lat. l.* 7 : 375. Maimbourg, *hist. du Calvinisme, l.* 3 *à l'année* 1561. Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.*

BEZEC ou BEFER, *Bezeca*, ancienne ville de la Judée, dans la tribu d'Aser, environ à deux lieues du Jourdain, & à quatre de la ville de Betsan. Bezec étoit le lieu de la résidence du roi Adonibesech, qui fit couper les pouces des pieds & des mains à soixante-dix petits rois qu'il avoit vaincus. Il fut vaincu lui-même par les Israëlites, & traité d'une maniere aussi inhumaine qu'il avoit traité les autres. * *Judic.* 1, *v.* 5, 6, 7. Saül assembla trois cens mille homme à Bezec, pour aller secourir la ville de Jabis, assiégée par les Ammonites. * *I Reg. c.* 11, *v.* 8.

BEZEDEL, forte tour près d'Ascalon. Les Juifs étant venus assiéger cette ville que les Romains occupoient, furent assez malheureux pour perdre dix-huit mille hommes en deux combats, avec Jean & Silas, deux de leurs chefs. Un nommé Niger Peraïte, qui étoit le troisième, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de tête & de cœur, se sauva dans la tour de Bezedel. Antoine, gouverneur d'Ascalon, y mit le feu, pour faire bruler Niger; mais il se jetta du haut de la tour dans une caverne, où les siens le trouverent encore en vie trois jours après. * Josephe, *guerre des Juifs, l.* 3, *c.* 2.

BEZER, Chrétien Grec, & renégat, se fit Mahométan, pour recouvrer sa liberté que les Sarasins, dont il étoit esclave, lui rendirent après son apostasie. Il alla ensuite à Constantinople, où il fut connu de l'empereur Léon l'*Isaurien*, qui le prit en affection lorsqu'il eut découvert que ce renégat avoit les mêmes sentimens que lui à l'égard des images, que les Sarasins abhorrent, aussi-bien que les Juifs. Ce fut par le conseil de ce Bezer, & de Constantin, évêque de Na-

colie, que Léon précipita l'exécution du dessein qu'il avoit formé d'abolir le culte des saintes images, vers l'an de Jesus-Christ 723. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes*. Theoph.

BEZIERS, sur l'Orbe, ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de vicomté, viguerie royale, présidial & évêché suffragant de Narbonne. Elle est grande & ancienne. Pline, Ptolémée, Pomponius Mela, &c. en font mention, & la nomment diversement. *Biterra*, *Bitira*, *Beterræ*, *Biterræ*, *Beteris*, *Bitterrensis* & *Bederensis Civitas*. Beziers est située sur une colline, dont les avenues sont assez difficiles, & au pied de laquelle coule la riviere de l'Orbe. Elle est des mieux peuplées du Languedoc, & dans un quartier fort agréable. On ne sait pas qui a été le fondateur de cette ville; mais les anciennes inscriptions nous apprennent qu'elle étoit considérable dès le temps des Romains, & qu'elle devint colonie du temps de Jules César; car on y envoya les jeunes gens de la septiéme légion, ce qui donna sujet à Pline de l'appeller, *colonia septimanorum juniorum*, & on la répara sous Tibere. Elle avoit alors deux temples bâtis en l'honneur d'Auguste & de Julie; on l'augmenta encore dans la suite, & elle fut très-florissante dans le IVe siécle. Les Goths la prirent dans le siécle suivant, & selon leur coutume, ils y ruinerent les plus beaux édifices, faisant gloire d'abolir tous les monumens de la magnificence des Romains. Beziers se rétablit & se maintint assez bien jusque dans le VIIIe siécle, qu'elle souffrit beaucoup par les courses des Sarasins dans le Languedoc. En effet ces barbares la prirent vers l'an 736, ou 737. Charles *Martel* les en chassa l'année suivante, & ruina entierement cette place, de peur que les Infidéles ne s'y vinssent encore loger. Peu de temps après les habitans la rebâtirent, & elle reprit son premier lustre sous le regne de Pepin, de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire*. Dans la suite elle eut des gouverneurs particuliers, nommés *Vicomtes*. Les ducs de Septimanie avoient le gouvernement de la province & celui des villes de Carcassonne, Narbonne, Beziers, &c. où ils mettoient des lieutenans en qualité de vicomtes. Durant la décadence de la maison de France de la seconde race, ces vicomtes se prévalurent des désordres de l'état, pour se rendre souverains dans leurs gouvernemens. BERNARD RAIMOND Trincavel, vicomte de Beziers, vivoit vers l'an 1060, & épousa *Ermengarde*, sœur & héritiere de *Roger III*, comte de Carcassonne. Il transigea avec Raimond Berenguier, comte de Barcelonne, qui prétendoit à cette succession. BERNARD-ATHON son fils lui succéda en 1090, & épousa *Cecile*, vicomtesse de Nismes, de laquelle il eut trois fils & trois filles, *Roger* comte de Carcassonne; RAIMOND Trincavel, vicomte de Beziers & d'Albi; & *Bernard-Athon*, qui le fut de Nismes. Le premier mourut sans postérité, & RAIMOND Trincavel lui succeda. En 1150 il fit hommage au comte de Barcelonne, ce qui attira contre lui les armes de Raimond V, comte de Toulouse, qui le fit prisonnier, & ne le remit en liberté qu'après s'être fait céder une partie de ses terres. Raimond Trincavel demanda du secours à Henri II, roi d'Angleterre, qui le rétablit en 1160 : mais en 1167, il fut massacré à Beziers, dans l'église de la Magdeléne, le jour de la fête de cette Sainte. Il laissa trois fils, *Trincavel*, *Raimond-Trincavel* & ROGER-TRINCAVEL. Ce dernier succéda à ses freres; & avec le secours que lui envoya le roi d'Aragon il prit Beziers, & fit massacrer tous ceux qui avoient contribué à la mort de son pere. Il épousa une sœur de *Raimond V*, comte de Toulouse, & en eut RAIMOND-BERENGER, qui perdit tous ses biens après s'être déclaré pour les Albigeois avec Raimond IV son cousin. Il fut pris dans Carcassonne, & mourut l'année 1209 ou 1212, selon d'autres. Beziers fut prise & presque détruite par les Croisés le 22 juillet de la même année 1209, & plus de dix mille habitans y perdirent la vie. SIMON comte de Montfort, général des Croisés contre les Albigeois, fut établi vicomte de Beziers, & laissa ses droits à *Amauri* son fils, lequel les ceda aux rois Louis VIII & Louis IX, en 1222 & 1229. *Raimond-Berenger* avoit eu un fils nommé RAIMOND-TRINCAVEL, qui prétendoit rentrer dans l'héritage de sa famille; mais manquant d'appui & d'amis, il céda l'an 1247 ses droits au roi S. Louis, qui lui assigna 600 livres de revenu. Depuis Béziers a toujours été unie à la couronne, & s'est très-bien rétablie; de sorte que le commerce y fleurit aujourd'hui avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'est éloignée que d'environ deux lieues de la mer, & de trois lieues d'Agde. Elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles pour la religion, & sa citadelle fut démolie vers l'an 1633. L'église cathédrale de S. Nazaire est très-belle, & son chapitre célébre. S. Aphrodise est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. Il a eu d'illustres successeurs, & entr'autres S. Giraud, mort en 1122. Beziers a encore deux abbayes de S. Aphrodise & de S. Jacques, diverses autres églises & monasteres, avec un collége de Jésuites. Les rues y sont grandes & larges, aussi-bien que les places, entre lesquelles on estime celles de l'hort, du marché & de la fontaine. Le palais épiscopal, la maison de ville avec sa haute tour, le portail de l'église des Jésuites, & divers autres bâtimens, méritent la curiosité des étrangers. Si l'on en croit ceux de Beziers, l'origine de ce nom vient de *Bisterra*, à cause de la beauté & de la fertilité de son terroir; ce qui a encore donné lieu de dire, que si Dieu vouloit demeurer sur terre, il ne choisiroit pas d'autre séjour que celui de Beziers : *Si Deus vellet in terris manere, habitaret Biterris*. Strabon l'appelle *Blitera*, ainsi que Mela (*l.* 2, *c.* 5.) tous deux géographes fort anciens. On remarque que les cuisiniers de Beziers n'ont point leurs semblables en adresse pour piquer délicatement les viandes fines. * Pline, *l.* 3, *c.* 4. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Aimoin. Robert d'*Auxerre*. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. c.* 16. Catel, *histoire des comtes de Toulouse*, & *mem. de Languedoc*. Besse, *hist. de Carcassone*. Du-Chêne, *recherches des antiquités des villes de France*. Sammarth. *Gall. christ.* Du-Pui, *traité des droits du roi*, &c.

CONCILES DE BEZIERS.

Les Ariens, qui avoient à leur tête Saturnin d'*Arles*, s'assemblerent l'an 356 en synode dans la ville de Beziers. Les actes de cette assemblée sont perdus, & nous n'en avons connoissance que par ce qui se trouve dans S. Hilaire, qui s'opposa à ces hérétiques. Il s'y rendit dénonciateur devant les évêques des Gaules, contre ceux qu'il croyoit les chefs de l'arianisme. Ce zèle le rendit odieux à ces faux prélats. Ils s'en plaignirent à l'empereur Constance, qui étoit alors à Milan, & ce prince expédia un ordre pour le bannissement de S. Hilaire, ce qui fut le principal résultat de ce conciliabule. Jean de Burnin, archevêque de Vienne, légat du S. siége, célébra l'an 1234 un concile à Beziers, contre les Albigeois, & l'on y en assembla un autre l'an 1246, où l'on concerta les mesures que les inquisiteurs de la foi devoient prendre pour ramener les mêmes hérétiques à leur devoir. Nous en avons les actes en 37 chapitres. On croit que ceux qu'Arnaud Sorbin publia en 1569 sont de quelque autre concile. Guillaume de Broa, archevêque de Narbonne, assembla ses suffragans à Beziers l'an 1255, & y fit publier des loix faites par le roi S. Louis. En 1351, il y eut encore un synode à Beziers des évêques & chapitres de la province de Narbonne, & l'on y fit douze canons dont les huit premiers sont répétés du concile d'Avignon tenu 25 ans auparavant. * S. Hilarius, *de synod. ad Const. l.* 1 & 3, & *adv. Arian.* Sulp. Severe, *l.* 2, *hist. sac.* Guillaume de Pui-Laurent. Sponde. Labbe, &c.

Académie de Beziers.

En 1723 on a commencé à jetter à Beziers les fondemens d'une académie pour les sciences & pour les belles-lettres; c'est à M. Bouillet, médecin, professeur de mathématiques, que l'on est en partie redevable de cet utile établissement. Il en conçut la premiere idée, & la communiqua à M. Dortous de Mairan, de l'académie des sciences de Paris, qui en 1723 vint faire un voyage à Beziers, & qui animé par le double amour de la patrie & des sciences, n'oublia rien pour faire réussir le projet. M. de Mairan, comme M. Bouillet le rapporte dans deux lettres qui ont été imprimées, en parla d'abord à M. l'évêque de Beziers, & implora la protection du cardinal de Fleury, & celle de M. l'abbé Bignon. Cette démarche ayant eu le succès qu'on avoit tout lieu d'en espérer, la nouvelle académie tint sa premiere séance le 19 août 1723, où plus de vingt personnes de la ville, distinguées par leur naissance, leur rang, leur esprit, se rendirent à la suite de l'évêque; il fut résolu de s'assembler à l'avenir tous les jeudis, pour conférer pendant deux heures sur tout ce qui peut appartenir à la physique, aux mathématiques, aux belles-lettres & aux arts. On nomma un directeur qui fut M. de Mairan, un sous-directeur, un secrétaire & un syndic. Il fut établi que le secrétaire seul seroit perpétuel, & que les autres officiers seroient changés chaque année. Les lettres du cardinal de Fleury qui avoit fait gouter cet utile établissement à M. le duc d'Orléans, & celles de M. l'abbé Bignon, donnerent une nouvelle vivacité au zèle académique. L'assiduité devint entiere, chacun s'anima à cultiver les sciences & la littérature; la tour du palais épiscopal fut érigée en observatoire: on l'orna de quelques instrumens d'astronomie, & l'on travailla sérieusement à se pourvoir d'un plus grand nombre, au moins des plus nécessaires. Pour rendre cette ardeur durable, il fut arrêté que l'on se conformeroit principalement aux statuts de l'académie des sciences de Paris. L'on fixa le nombre des académiciens ordinaires à trente, & celui des adjoints à six. M. de Mairan qui doit passer pour le vrai fondateur de cette académie, conseilla à ses confreres de ne pas se hâter de composer des ouvrages, mais de songer plutôt d'abord à faire une ample provision d'idées, de principes, de faits, d'expériences, & de se fortifier principalement dans les mathématiques; & ce conseil a été suivi. La nouvelle académie arrêta encore, qu'à chaque assemblée on liroit un article de l'*histoire* ou des *mémoires de l'académie royale des sciences* de Paris; & en 1725, elle trouva à propos de joindre à cette lecture quelque article des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, sur lesquels articles il fut dit que chacun feroit ses réflexions, ses difficultés, ses remarques, pour être communiquées à la compagnie: réglemens ausquels elle s'est exactement conformée. Ce fut alors, en 1725, qu'on divisa la compagnie en deux classes; savoir, en académiciens pour les sciences, & en académiciens pour les belles-lettres, & l'on nomma un secrétaire pour cette derniere classe. On fixa aussi deux assemblées publiques, au jeudi d'après la fête de saint Louis, patron de l'académie, & au jeudi d'après les rois; mais dans la suite, elles se sont tenues après la S. Martin, & après les fêtes de pâque. A l'exemple de quelques autres académies, celle de Beziers est dans l'usage de composer l'éloge des académiciens que la mort lui enleve; & chaque récipiendaire fait un discours auquel le directeur est obligé de répondre. On peut voir ce détail plus au long dans les deux *lettres de M. Bouillet sur l'origine & les occupations de l'académie de Beziers*, l'une du premier janvier 1726, l'autre du 15 mai 1732. Elles sont imprimées à la tête du *recueil des lettres, mémoires & autres piéces pour servir à l'histoire de l'académie des sciences & belles-lettres de la ville de Beziers*, publié par les soins de M. Bouillet, secrétaire perpétuel, à Beziers chez la veuve Barbut, *in-4°*, 1731 & 1736. Ce recueil contient beaucoup d'observations faites par l'académie sur la physique, l'astronomie, l'anatomie, toutes les parties des mathématiques, des extraits de mémoires sur divers points de littérature & d'histoire, &c. & les éloges de messieurs Henri de *Rouch*, sieur d'Arnoy, prieur de la Flèche, Marie-Jean-François de *Caylus*, prieur de Langogne, Antoine *Portalon*, & Louis *Valadon*.

BEZONS (marquis de) *cherchez* BAZIN. Voici quelques additions qui ne nous ont pas été remises assez-tôt pour être insérées à leur place. *A l'article* Louis-Gabriel, marquis de Bezons, &c. *Il avoit été marié le* 8 *novembre* 1723, lisez *le* 28 *novembre*. Sa postérité doit être ainsi désignée. De leur mariage ils ont eu, Jacque-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, qui suit; *Marie-Marguerite-Françoise*, née le premier novembre 1724, mariée le 18 mars 1743 à *Henri*, vicomte de Poudenx, brigadier des armées du roi, & capitaine de grenadiers au régiment des gardes françoises; *Françoise-Gabrielle-Jacqueline*, née le 2 septembre 1728: *Louise-Josephe-Claudine*, née le 25 janvier 1732, mariée le 7 mai 1753 à *Philippe-Jacque* d'Herici, marquis de Vaussieux, capitaine dans le régiment du roi, dragons, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis; *Alexandre-Louis* Bazin, dit le Chevalier de Bezons, capitaine dans le régiment d'Harcourt, dragons.

Jacque-Gabriel Bazin, marquis de Bezons & de Maisons, né le 21 octobre 1725, colonel du régiment de Beaujolois, infanterie, & depuis mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis. Il a épousé au mois de septembre 1752 *Anne-Marie* de Briqueville de la Luzerne, fille de *Henri* de Briqueville de la Luzerne, colonel du régiment de Périgord, & de *Marie-Anne-Catherine* Boutet de Guignonville. Ses enfans sont *Armande-Marie-Gabrielle*, née le 28 juillet 1753: *Gabriel-Jacque*, né le 22 février 1755.

B I

☞ BIAFAR, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, à la source de la grande riviere de Camarones. Il est borné par le royaume de Benin au couchant, par celui de Medra au nord, par celui de Mujac, au levant & au midi. A dire vrai, on ne connoît que la capitale qui porte le même nom: encore ne la connoît-on guères. Il ne faut pas confondre ce pays avec un peuple nommé *Biafars*, qui est fort loin de-là, & dont nous allons parler.

☞ BIAFARS, peuple d'Afrique, dans la Nigritie, sur la côte près des isles de Bisagos. Le pays qu'ils occupent est nommé *Guinala*, & prend sa dénomination d'un bras de Riogrande, ainsi appellé, autour duquel il est situé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BIAGOLE, *cherchez* BRAGOSE.

☞ BIALA-CERKIEW, ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, sur la riviere de Ross. Elle appartient à la Pologne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BIALEGRODKO, petite ville de Pologne au Palatinat de Kiovie, sur la riviere d'Irpien, au couchant d'hiver de Kiow, & à deux lieues d'Ukraine de cette ville. Elle est aux Polonois, quoique voisine de Kiow, qui est à la Russie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BIALLA, petite ville de Pologne, dans la Polésie, province du duché de Lithuanie, entre la ville de Bressici & celle de Lublin, à dix lieues de la premiere, & à vingt-trois de la derniere. Il y a dans Bialla une de ces académies que l'on appelle des *écoles illustres*, & un magnifique palais des princes de Radzivil. * Mati, *dict.*

☞ BIALOGOROD ou BIALOGROD ou BIELLOGROD, ville de Bessarabie, sur la mer noire, à l'embouchure du Niester. Elle tient lieu à présent de deux villes assez voisines, que Ptolémée place dans l'angle que forme la rencontre du Niester avec la mer noire ; savoir, *Thyras*, sur la riviere de même nom, & *Hermonactus* sur la mer noire : elle n'occupe néanmoins la place ni de l'une ni de l'autre. Tyras étoit au nord-ouest, & Hermonactus plus au sud-ouest. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BIANA, petite ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans le royaume d'Agra, au midi occidental de la ville de ce nom, & près de la riviere de Cambere. * Mati, *dict.*

BIANCHETTI ou BLANCHETTI (César) naquit le 8 mai 1585, dans une des plus illustres familles de Boulogne, qui prétend tirer son origine de Robert Blanchetti, neveu de Théodoric le Saxon, duc de Bourgogne, qui s'établit, dit-on, à Boulogne vers l'an 804. Au temps de la naissance de César, il y avoit à Rome un prélat de cette famille, nommé Laurent, dont nous parlons à son article, *voyez* BLANCHETTI (Laurent). César son neveu fut marié, n'étant âgé que de dix-huit ans, à Ermeline Gambalunga, de qui il eut neuf enfans, trois garçons & six filles : ses emplois de sénateur, de gonfalonier de la justice, & de gardien des clefs du palais, ne l'empêchoient pas de donner tous ses soins à leur éducation. Après la mort d'Ermeline, qui arriva en 1638, il résolut de s'appliquer encore plus qu'il n'avoit fait à son salut ; & pour se rendre en même temps utile au public, il entreprit de rétablir les écoles chrétiennes, qui devoient être, suivant leur institution, gouvernées par un sénateur, mais qu'on avoit presque entierement abandonnées. Une confrairie de gentilshommes, qui se forma alors par ses soins, le soulagea beaucoup dans cette pieuse entreprise ; mais il voulut ensuite que cette confrairie eût des jours d'assemblée réglés ; & lorsqu'il en fut venu à bout, il forma le dessein d'une congrégation de gens qui, vivant en communauté, s'appliquassent à l'instruction des ignorans. Cette congrégation, qu'on appelle à Boulogne *de saint Gabriel*, a cela de particulier, qu'on n'y reçoit que des laïcs qui aient un bien honnête & suffisant pour leur entretien ; qu'ils portent tels habits qu'ils veulent, même de soye, mais noirs ; & que quand ils vont en ville, ils peuvent se faire suivre par leurs valets ; mais que dans l'intérieur de la maison tout est commun entr'eux. On n'y admet personne qu'après trois années de probation, & on n'y fait jamais de vœux ; mais dans la distribution des emplois, on ne peut refuser celui auquel on est nommé. Cette congrégation fut fondée l'an 1644, & approuvée peu après par le cardinal François Barberin. Le pieux instituteur mourut l'an 1655, étant âgé de 70 ans. * Voyez *sa vie écrite par* Charles-Antoine de Frate, *imprimée à Boulogne en* 1704.

BIANCHI ou LE BLANC (Gérard) cardinal, étoit fils d'un laboureur dans le duché de Parme. Ses parens prierent le curé du village de lui apprendre la grammaire, qu'il fut bientôt en état d'enseigner lui-même aux enfans d'un gentilhomme, avec lesquels étant allé à Boulogne, il y étudia le droit avec succès, & se mit en peu de temps en état d'exercer la profession d'avocat en la cour de Rome, où il acquit une si grande réputation, que le pape Nicolas III le fit cardinal le 12 mars 1278. Quatre ans après Martin II l'envoya légat en Sicile, après le cruel massacre des François, dit *les Vêpres Siciliennes*. Il eut le même emploi en France, & mourut le premier mars de l'an 1302 à Rome, où l'on voit son épitaphe de trente-six vers dans l'église de Latran. Il y a eu un autre cardinal du même nom, ARCHANGE Bianchi, natif de Vigevano, que le pape Pie V éleva à cette dignité en 1570. * Garimbert, *l.* 3 & 4. Collenutio, *l.* 5. Dupleix *hist. de France*. Bzovius, *A. C.* 1290, *n.* 5. Auberi, *hist. des cardinaux*. Onuphre. Ciaconius.

BIANCHINI (François) naquit à Verone l'an 1662, le 13 décembre, de *Gaspard* Bianchini, & de *Cornelie* Vailetti, d'une famille noble & ancienne de Bergame. On le mit à dix ans au collége des Jésuites de Boulogne, d'où après avoir déja fait de grands progrès dans les belles-lettres & dans la philosophie, il vint à Padoue où il fit ses études de théologie, & reçut ensuite le doctorat, sans négliger les mathématiques pour lesquelles il avoit beaucoup de gout & de disposition. Il ne tarda pas à montrer cette inclination, par l'établissement qu'il fit à Verone de l'académie des *Aletofili* (ou amateurs de la vérité) consacrée spécialement aux matieres de physique & aux mathématiques. Il fit à cette occasion un discours sur l'établissement de son académie, lequel fut fort applaudi. Etant allé à Rome en 1684, le cardinal Otthoboni qui connoissoit son mérite, le choisit pour avoir soin de sa riche & nombreuse bibliothéque. Ce trésor donna lieu à celui qui le gardoit, de s'enrichir lui-même de tout ce que l'antiquité sacrée & profane put lui fournir de plus utile & de plus recherché. Il fut ami de tous les savans de Rome, & admis à leurs plus célébres académies, dans lesquelles il lut de savans discours, dont on trouve plusieurs dans le journal de Leipsick & ailleurs. Le cardinal Otthoboni ayant été élu pape sous le nom d'*Alexandre* VIII, M. Bianchini continua son emploi de bibliothécaire, & le nouveau pape lui conféra un canonicat de sainte Marie, dite *la Rotonde*. Alexandre VIII étant mort, le cardinal Pierre Otthoboni son neveu, chargea le savant chanoine de ce qui concerne les matieres des saintes congrégations, & lui donna un canonicat dans l'église de S. Laurent *in Damaso*. Clément XI le trouvant dans ces occupations, voulut l'avoir pour son camerier d'honneur, & le fit à la fois chanoine de sainte Marie-Majeure, soudiacre de la chapelle pontificale & secrétaire *dell' Aqua Paola*. Il lui marqua encore plus singuliérement son estime à l'occasion des controverses sur la réforme du calendrier, pour laquelle on établit une congrégation composée des plus habiles gens de l'Italie, dont le cardinal Noris fut le chef, & M. Bianchini le secrétaire. Il fut chargé aussi de former une ligne méridienne dans l'église de sainte Marie des Anges, & il y réussit. Quelques années après il en tira une autre à Colorno ; & ensuite, à l'exemple de M. Cassini qui avoit tracé une méridienne pour la France, il entreprit d'en faire autant pour l'Italie, & employa huit années entieres en observations que la mort l'empêcha de mettre au jour. Elle arriva le 2 de mars 1729, dans la soixante-septiéme année de son âge, après avoir été également estimé sous Innocent XIII & Benoît XIII, qu'il l'avoit été sous leurs prédécesseurs. En 1705, le 7 juillet, les conservateurs de Rome lui avoient donné des lettres très-honorables de citoyen romain. La maladie qui causa sa mort fut une hydropisie, occasionnée par une chute qu'il fit en voulant reconnoître les décombres du palais des empereurs dans les jardins Farnéses. Innocent XIII l'avoit fait référendaire de l'une & de l'autre signature, & son prélat domestique. Innocent avoit vécu trop peu pour augmenter ses dignités & récompenser son mérite. On a de ce savant Italien, 1. *Une histoire générale prouvée par des monumens, & ornée de figures représentant les symboles des anciens*, en italien ; à Rome en 1697, *in*-4°: cet ouvrage n'est point achevé. 2. *Une lettre à monseigneur Aquaviva, camerier d'Innocent XIII, sur un marbre trouvé à Antium*, en italien ; à Rome en 1698, *in*-4°. 3. Deux dissertations, l'une *sur le calendrier & sur le cycle de Jules-César* ; l'autre *sur le canon paschal de S. Hippolyte, martyr* ; à Rome en 1703. 4. *Des réflexions pour le transport de la colomne Antonine* ; un *factum* en faveur de l'église de S. Laurent

rent *in Damaso*, au sujet des fonts baptismaux; des mémoires italiens concernant la cité d'Urbin; l'éloge de sa patrie; un recueil d'inscriptions sépulcrales des esclaves, des affranchis, & des officiers de la maison d'Auguste, *in-fol.* à Rome en 1727. 5. *Une édition des vies des Papes, par Anastase le* bibliothécaire, *avec les vies composées par* Guillaume, &c. trois volumes *in-folio*, enrichis de quantité de notes & de dissertations, de préfaces, de prolegoménes & de variantes, où l'érudition n'est point épargnée. 6. On a aussi de M. Bianchini quelques poësies & quelques piéces d'éloquence, outre une vingtaine de dissertations sur des sujets particuliers, où l'on a lieu d'admirer son gout pour toute sorte de connoissances. Dès qu'on eut appris sa mort à Verone, il fut arrêté par un acte public, qu'on lui érigeroit dans la cathédrale un buste en pierre avec une inscription au bas, tel qu'on en avoit élevé pour le cardinal Noris. * *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts, juillet* 1730, *article* 70, *& novembre, pag.* 2078. *Mémoires du temps.*

BIANCO (Christophe del) né à Montajone, château de Toscane, au commencement du XVIIe siécle, ou à la fin du XVIe, fut lié d'une étroite amitié avec le célébre Scipion Ammirato, mort chanoine de Florence. Celui-ci l'associa à ses études, & lui laissa par testament tout son bien, à condition qu'il prendroit son nom & ses armes. Bianco fut exact observateur de cette condition; & après la mort de son ami, il se fit appeller *Scipion Ammirato* le jeune. C'est le titre qu'il prend dans l'édition qu'il a donnée de l'histoire de Florence d'*Ammirato* l'ancien, avec ses additions. La premiere édition de cette histoire parut en 1600 chez les Juntes à Florence, en deux volumes *in-fol.* Celle que Scipion Ammirato *le jeune* donna, parut en 1647 en trois volumes *in-fol.* avec des additions considérables de sa façon sur la premiere partie, dont il composa deux volumes. Il en avoit fait de semblables sur la seconde partie, qui sont encore manuscrites. M. Mariette, libraire & imprimeur à Paris, & homme de gout, en a l'original, écrit de la main même de Bianco. Ce manuscrit avoit été apporté d'Italie par feu M. du Fay, capitaine aux gardes, qui l'avoit eu de la famille de l'auteur. Bianco a fait encore des additions à l'*Albero e storia della famiglia de Conti, &c.* de Guidi son ami. On ignore le temps de sa mort.

BIARD (Pierre) sculpteur & architecte, mort à Paris, le 17 de septembre 1609, âgé de 50 ans, & enterré dans l'église de S. Paul. Les vers suivans faits après la mort de Biard, nous apprennent quelques circonstances de sa vie:

Sculpteur & architecte en mon vivant je fus,
Digne, s'il en fut un, d'un second Alexandre.
Paris fut mon berceau, ma paroisse a ma cendre,
Et le ciel mon esprit qui me l'avoit infus.
Le démon de nature eut peur d'être confus,
En voyant mon ouvrage à sa gloire prétendre.
Il aborde la mort, il la force à me prendre:
Volontiers, ce dit-elle, il n'est pas de refus.
Elle me tira donc des geolles charnelles,
Pour être citoyen des voutes éternelles,
Où le sang de Jesus me fit avoir un lieu.
Je travaillerois las! selon mon ordinaire,
Si tout ce qui ressent l'inconstance lunaire,
Ne me déplaisoit point autant que me plaît Dieu.
Après avoir vu Rome, en France je revins,
Pour faire ma fortune avecque mon ouvrage;
Mais son ingratitude abaissa mon courage:
Tout vient aux ignorans, rien aux hommes divins.

* *Voyez* la nouvelle *description de Paris* par Piganiol de la Force, *tom. IV, pag.* 13, 14. Sur la grande porte qui est au milieu de la façade de l'hôtel de ville de Paris, est une statue équestre de Henri IV, qui est le chef-d'œuvre de Biard. Si les deux figures qui sont derriere ont des défauts, & si la jambe du cheval qui est du côté du montoir, est estropiée, ce n'est point la faute de Biard, mais celle de quelques séditieux, qui, le 4 de juillet 1652, endommagerent beaucoup ce grouppe de sculpture. *Biard* le fils, ayant voulu dans la suite restaurer cet ouvrage de son pere, le gâta encore plus que n'avoient fait les séditieux. C'est ce que rapporte M. Piganiol dans l'ouvrage *cité plus haut, tom. III, pag.* 458 *&* 459.

BIARMA, nom sous lequel les anciens Suédois ou Goths ont connu la grande Permie. *Cherchez* PERMIE.

BIART (Pierre) Jésuite de Grenoble, a été célébre par les missions qu'il fit dans le Canada & dans les autres pays de l'Amérique septentrionale, où les hérétiques le persécuterent de la maniere du monde la plus cruelle. Il enseigna la théologie à Lyon, & mourut en 1622. Il publia une relation de la nouvelle France, & quelques autres ouvrages. * Alegambe, *biblioth. script. S. J.*

BIAS, fils de *Teutamus*, philosophe, étoit de Priene, ville de Carie, & fut un de ces sept à qui les Grecs donnerent le nom de Sages. Il florissoit sous le régne d'Haliattes, roi de Lydie, vers la XLIIe olympiade, 608 ans avant J. C. De son temps quelques pêcheurs trouverent un trépié d'or, avec cette inscription, *au plus Sage*, τῷ σοφωτάτῳ. On le lui porta, & il le renvoya au temple d'Apollon. Valere Maxime dit que la ville de Priene ayant été assiégée, les habitans prirent la fuite, tâchant d'emporter ce qu'ils avoient de plus précieux. Bias fut le seul qui sortit les mains vuides. Sur quoi ayant été interrogé pourquoi il se retiroit sans rien emporter, il répondit, *sûr qu'on ne lui ôteroit ni sa science, ni sa vertu, qu'il portoit tout avec soi.* Diogène *Laërce* assure qu'il composa plus de deux mille vers sur l'Ionie, & qu'il expira entre les bras d'un fils de sa fille, en plaidant pour un de ses amis. Il disoit ordinairement, *qu'un homme qui ne pouvoit supporter l'infortune, étoit véritablement malheureux, & que c'est une maladie d'esprit de souhaiter des choses impossibles.* Dans un naufrage, voyant que des impies invoquoient les dieux: *Taisez-vous*, leur dit-il, *de peur qu'ils ne s'apperçoivent que vous êtes ici.* * Plutarque, *en sa vie au liv.* 1. Valere Maxime, *l.* 7, *c.* 2, *ex* 16. Diogene Laërce. M. Du-Pin, *bibl. des auteurs profanes.*

BIAS, fils d'*Amythaon*, roi d'Elide, accompagna son frere Melampus, lorsqu'il alla trouver Prœtus, roi d'Argos, pour guérir ses filles qui étoient furieuses, & épousa une de ces princesses nommée *Iphianasse.* Melampus eut l'autre, appellée *Lysippe*, avec une partie du royaume d'Argos. * Apollodore. Pausanias. Diodore, *l.* 4.

BIBACH, *cherchez* BIBRACH.

BIBACULUS, *cherchez* FURIUS BIBACULUS.

BIBARS, quatriéme sultan de la premiere dynastie des Mamluks, surnommés *Baharites*, avoit été esclave d'Alaëddin al Bundokdar: de-là vient que la plupart des historiens l'appellent ordinairement *Bendocdar.* On prétend qu'il fut le chef de la conjuration contre Cotus son prédécesseur; & que ce fut lui-même qui le tua l'an de l'hégire 658, de Jesus-Christ 1259. Bibars reconnu pour légitime sultan, se rendit au Caire, qui lui ouvrit ses portes. L'année suivante il remporta trois victoires signalées sur les Tartares, qui avoient pris d'assaut la ville d'Alet, & fait passer au fil de l'épée la plus grande partie de ses habitans. Dans le même temps Bibars reconnut pour calife un nommé *Ahmed*, que des Arabes vagabonds lui avoient amené au Caire, & qu'ils disoient être fils du calife Dhaher Billah, qui s'étoit enfui en Arabie. Il y avoit trois ans & demi que les Musulmans n'avoient eu aucun chef de leur religion, lorsqu'Ahmed, à qui Bi-

bars donna le nom de *Monstanser Billah*, fut reconnu pour calife. Depuis ce temps-là les califes furent dépouillés entierement de leur puissance temporelle, & réduits à la spirituelle, n'ayant plus d'autres occupations que celles que pouvoient leur donner les affaires de la religion; car ni Bibars ni ses successeurs ne leur assignerent aucuns états. Bibars voulant rétablir son calife, dont on ne faisoit pas grand cas au Caire, le mena à Damas, d'où il l'envoya sous bonne escorte à Bagdet, pour le remettre en possession du siége de ses ancêtres. Mais les Tartares l'ayant rencontré, le tuérent avant qu'il y pût arriver. L'an *661* de l'hégire, Bibars se rendit maître par une insigne trahison du fort château de Crak. Deux ans après il prit la ville de Césarée en Palestine sur les Francs. Les Tartares lui enleverent Damas, mais il la recouvra peu de temps après. L'année d'après il assiégea inutilement Ptolémaïde, ou Saint-Jean d'Acre; mais il prit à composition la ville & le fort château de Safet ou Safette. Il passa ensuite en Arménie, prit les villes de Sis & d'Ajas, & ruina tout le pays d'*Harem* ou *Haiton*, roi d'Armenie. Mais les Tartares vinrent au secours de ce prince, & firent quitter à Bibars l'Arménie, & même la Natolie. Celui-ci irrité de ce mauvais succès, fit tailler en piéces à son retour en Egypte tous les habitans de la ville de Cara, qu'il ruina entierement. L'an *666* de l'hégire, il prit la ville de Jafa, & peu après celle d'Antioche, dont il ruina les plus belles églises, & emmena en captivité la plupart des habitans. L'an *667* il prit Alep aux Tartares, & y laissa fort peu d'habitans en vie. En *668* il attaqua une seconde fois en vain Ptolémaïde, mais il ravagea le pays. Il prit à composition le château de Massiat, dont il chassa les Templiers, la ville d'Accaron, & le château des Curdes, où ayant appris la venue des Tartares, que les Francs avoient appellés à leur secours, il tourna du côté d'Alep, alla de-là en Egypte, d'où il revint en Syrie; & il fit toutes ces expéditions la seule année *670* de l'hégire, de Jesus-Christ 1271. L'année suivante il obligea les Tartares de lever le siége de la forte ville de Bira en Mésopotamie, après quoi il retourna en Egypte. L'an *673* il entra pour la seconde fois dans le pays de Sis en Arménie, qu'il pilla & ravagea entierement. De retour de cette expédition à Damas, il apprit l'an *674* que les Tartares étoient retournés au siége de Bira: il marcha à eux; mais étant arrivé à Catifa, il sut qu'ils s'étoient retirés. Il reprit le chemin d'Egypte, & envoya la même année une armée en Nubie, qui ne revint qu'après avoir pillé, ruiné & tué tout ce qui lui résista. L'an *675*, Bibars fit une autre guerre aux Tartares dans la Natolie, où il se donna plusieurs combats de part & d'autre; mais enfin se trouvant inférieur, il se retira dans la ville d'Emesse, où il mourut. Un peu avant sa mort il y eut une éclipse totale de lune. Les astrologues prédirent qu'elle prognostiquoit la mort de quelque prince. Le sultan voulant détourner de dessus sa tête l'effet de ce présage, convia un prince de la maison des Jobites, nommé *Malek al Caher*, & lui fit boire du vin empoisonné dans un repas qu'il lui donna. Mais Bibars, pour ôter tout soupçon, voulut boire après lui dans la même coupe, que l'on remplit d'autre vin. Il y resta assez de venin pour l'empoisonner lui-même. Ainsi ces deux princes moururent tous deux de compagnie après ce funeste repas. Quelques-uns ont attribué la mort de Bibars à une dysenterie, qu'il avoit gagnée en traversant à gué l'Euphrate, pour aller combattre les Tartares. Il avoit regné dix-sept ans & quelques mois. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

BIBARS II du nom, douziéme sultan de la premiere dynastie des Mamluks en Egypte, ne regna qu'onze mois, dans l'un des trois intervalles du regne de Malek al Nasser, fils de Kelaun, l'an de l'hégire 709, & de J. C. 1309. Il abdiqua lui-même, & fut ensuite étranglé par l'ordre de Nasser. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BIBAUC (Guillaume) général des Chartreux, natif de Tielt, ville de Flandre, entre Courtrai, Bruges & Gand, se distingua par son érudition, qui passa pour un prodige. Pendant qu'il étoit professeur à Gand, la foudre tomba dans son école, & maltraita plusieurs de ses auditeurs. Dans ce péril il fit vœu de se faire Chartreux, & l'accomplit environ l'an 1500. Il exerça des emplois considérables dans cet ordre, & fut elevé à la dignité de général l'an 1521, après François du Pui. Bibauc exerça cette charge avec sagesse, & mourut le 24 juillet de l'an 1535. On lui attribue divers ouvrages: *Orationes*, *Conciones capitulares*, *&c.* * Petreïus, *in not. ad chron. Dorlandi*, *& in bibl. Carth. pag.* 117, *edit. colon.* 1609. Chorier, &c.

BIBERIUS, est un surnom que les chevaliers Romains donnerent à l'empereur Tibere, parcequ'il aimoit à boire; & d'autant qu'il aimoit fort le vin pur, que les Latins nomment *merum*, au lieu de *Tiberius Nero*, qui étoit son nom, ils disoient *Biberius Mero.*

BIBESIA, est une des deux prétendues déesses auxquelles ont offroit quelque chose d'agréable dans les banquets: l'autre déesse s'appelloit *Edesia*. Les mesures étoient sous la tutelle de Bibesie, & les viandes sous la protection d'Edesie. Saint Ambroise (*serm. 6*) assure que le monde alloit volontiers à ces sortes de repas de cérémonie, parceque l'on y faisoit une bonne chere & délicate, & que l'on y buvoit des *mesures inégales*, *accuratas epulas*, ce sont ses termes, & *inæquales mensuras*. Or ce pere entend par mesures inégales, boire sans mesure. L'empereur Severe avoit coutume de dire que ce que l'on buvoit à ces festins étoit mal nommé *mesure*, puisque l'on y buvoit immodérément & sans mesure: *Ut festivè*, dit Elien, *Severus imperator mensuras conviviorum non rectè dici autumat, cùm sine mensura potarent.* Spartien. *in Piscennio Nigro*, *cap.* 3. Horace, *liv.* 2, *serm. Sat.* 6, *v.* 68, donne un autre sens à ces mots, *inæquales calices.*

Siccat inæquales calices conviva, solutus
Legibus insanis.

Les mesures ou les coupes sont inégales, lorsque celui qui peut beaucoup boire, boit beaucoup, & que celui qui ne peut porter la boisson, ne boit que peu; c'est-à-dire, *que personne ne devoit être contraint à boire plus qu'il ne pouvoit, ni au-dessus de ses forces.* Enfin la boisson, la quantité que l'on pouvoit boire, & la liberté d'en user, étoient sous les auspices de la déesse Bibesie. *Voyez* Saumaise, sur Spartien, *loco cit.*

BIBIANE (sainte) ou sainte VIVIENNE, vierge & martyre à Rome, souffrit la mort pour Jesus-Christ sous l'empire de Julien, après sa mere Dafrose & sa sœur Deucetrie: mais les actes de son martyre sont très-faux. Sa fête est marquée dans le martyrologe romain au 2 décembre. * Baronius, *ad ann.* 362. Baillet, *vies des saints du mois de décembre.*

BIBIENA, bourg d'Italie dans le Piémont. Quelques-uns le prennent pour le *Forum Vibii* des anciens. Les autres croient que *Forum Vibii* est Castel-Fiori ou Paisana, dans le même pays vers le Pô. Quoi qu'il en soit, Bibiena a été le lieu de la naissance de BERNARD Divitio cardinal, surnommé *de Bibiena* ou *de Bibienne.*

BIBIENNE, cardinal, *cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

BIBLE. On donne communément ce nom à la collection des livres sacrés, écrits par l'inspiration du Saint Esprit. Elle se divise en deux parties, qui sont l'ancien & le nouveau testament. On appelle LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT, les livres écrits avant la naissance de Jesus-Christ. Présentement, suivant la décision du saint concile de Trente, session 4, nous avons

les cinq livres de Moyse, appellés, *le Pentateuque*; savoir, la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome; le livre de Josué, celui des Juges, le livre de Ruth, les quatre livres des Rois, les deux des Paralipomenes, le premier & second livre d'Esdras, ceux de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, le Pseautier de David, contenant cent-cinquante Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, Baruch, Ezechiel, Daniel, les douze petits Prophétes, & les deux livres des Machabées.

La Genèse contient l'histoire de la création du monde, la généalogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, de Jacob, de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph.

Le principal sujet de l'*Exode*, est la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le désert sous la conduite de Moyse pendant 145 ans.

Le Lévitique contient les loix, les sacrifices & les cérémonies des Juifs.

Le livre des Nombres commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des loix données au peuple d'Israel pendant les 39 ans qu'il fut dans le désert.

Le Deuteronome, c'est-à-dire, *la seconde Loi*, est ainsi appellé, parcequ'il est comme une répétition de la premiere; car après que Moyse a raconté en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le désert, il répete quantité de préceptes de la loi. Il fut écrit le dernier des livres du Pentateuque, peu de temps avant la mort de Moyse. Moyse est certainement auteur de ces cinq livres, quoique quelques critiques en aient douté sur de légeres conjectures.

Le livre de Josué contient l'histoire du peuple d'Israël, depuis la mort de Moyse, pendant 17 ans ou environ, sous la conduite de Josué.

Le livre des Juges contient la continuation de l'histoire des Juifs, jusqu'au temps de Samson.

Le livre de Ruth est la description d'une histoire particuliere, arrivée du temps des Juges.

Le premier livre des Rois contient ce qui s'est passé sous le gouvernement des grands prêtres Heli & Samuel, & sous le regne de Saül; & *le second*, ce qui s'est passé sous celui de David. Ces deux livres sont appellés par les Hébreux, *le livre de Samuel. Les deux derniers livres des Rois* contiennent l'histoire du regne de Salomon, fils de David, puis celle des rois d'Israël & de Juda, jusqu'à la captivité.

Les Paralipomenes sont un recueil de quelques circonstances, qui avoient été omises dans les livres des Rois.

Le premier d'Esdras, composé par celui dont il porte le nom, contient l'histoire de la délivrance des Juifs, de leur captivité, & de leur rétablissement en Judée, depuis la premiere année de Cyrus, jusqu'à la vingtiéme d'Artaxercès *Longuemain. Le second*, qui porte le nom de *Nehemias*, son auteur, continue cette histoire jusqu'au commencement du regne de Darius, surnommé *le Bâtard*.

Les livres de Job, de Tobie, d'Esther, de Judith, sont les histoires particulieres de ceux ou de celles dont ils portent le nom.

Les Pseaumes sont des cantiques à la louange de Dieu, que David composa par l'inspiration du Saint Esprit.

Les Proverbes, l'Eclesiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse & l'Eclesiastique, sont des livres nouveaux, qu'on attribue à Salomon, quoiqu'il n'y ait que les trois premiers qui soient certainement de lui.

Les livres des Prophétes contiennent, avec *les Prophéties* plusieurs instructions morales, & quelques traits d'histoire. Il y en a *quatre* appellés *grands Prophétes*, qui sont, *Isaie, Jérémie*, avec son secrétaire *Baruch*; *Ezechiel & Daniel*, & *douze petits*, qui sont suivant l'ordre chronologique, *Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.* Le temps de ces prophétes commence sous le regne d'Osias, & finit quelques années après la captivité, & a duré près de quatre cens ans.

Les deux livres des Machabées, composés par différens auteurs, contiennent l'histoire des Juifs sous la domination des Grecs, pendant 40 ans ou environ: ils finissent 130 ans avant Jesus-Christ.

Il y a une grande partie de ces livres qui ont été reçus comme sacrés & canoniques par les Juifs, & par tous les anciens Chrétiens; mais il y en a quelques-uns que les Juifs n'ont point reconnus, & que les anciens Chrétiens n'ont pas tous reçus comme canoniques; mais qui depuis ont été mis avec les autres par l'église, dans le canon des livres sacrés. Ces derniers sont les livres de Tobie, de Judith, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, & les deux livres des Machabées. Quelques-uns ont même douté des livres de Baruch & d'Esther. La langue dans laquelle ces livres ont été écrits, si l'on en excepte ceux que les Juifs ne reconnoissoient point, est la langue hébraïque. Les anciens caracteres étoient les samaritains; mais depuis la captivité on s'est servi des nouveaux caracteres chaldéens. Ils ont été traduits en grec plusieurs fois. La traduction la plus ancienne & la plus authentique, est celle *des Septante*, qu'on croit avoir été faite par soixante-dix Juifs, du temps & par l'ordre de Ptolémée, fils de *Lagus*, roi d'Egypte. Aquila, Theodotion & Symmaque, en ont fait depuis de nouvelles: on en avoit encore trouvé d'autres de quelques livres de la bible. Origène ramassa toutes ces versions dans les hexaples, où il les avoit décrites par colomnes, à côté du texte hébreu, écrit en caracteres hébreux & grecs.

Les évangélistes, les apôtres & les anciens peres, se sont servi de la version des Septante. L'ancienne version latine étoit faite sur la version des Septante. Saint Jerôme a fait une nouvelle version latine de la plupart des livres de l'ancien testament sur l'hébreu. Elle a depuis été reçue, & c'est celle qu'on appelle présentement *Vulgate*, à l'exception de la version vulgate des pseaumes, qui est différente de celle de saint Jerôme.

Les livres sacrés du nouveau Testament sont les quatre évangiles, le livre des actes des apôtres, les quatorze épîtres de S. Paul, l'épître de S. Jacques, les deux épîtres de S. Pierre, les trois épîtres de S. Jean, l'épître de S. Jude & l'Apocalypse.

On appelle *Evangile* l'histoire de la vie de Jesus-Christ notre Sauveur. Le premier des quatre évangiles est celui de *S. Matthieu*, qui écrivit en hébreu en faveur des Juifs, mais l'original hébreu est perdu; la version grecque que nous en avons est très-ancienne. *S. Marc* composa son évangile à Rome avec S. Pierre. Il a suivi S. Matthieu en beaucoup de choses, & n'a presque fait que l'abreger. *S. Luc*, disciple de S. Paul, médecin de profession, voyant que plusieurs personnes se mêloient d'écrire l'histoire de Jesus-Christ sans en être bien informés, entreprit d'écrire son évangile, pour faire une narration fidèle de ce qui s'étoit passé. Il est aussi auteur du *Livre des actes des apôtres*, qui contient l'histoire de l'église, depuis l'Ascension de Jesus-Christ, jusqu'à la quatriéme année de Neron. Enfin *S. Jean l'Evangéliste*, disciple bien-aimé de Jesus-Christ, entreprit d'écrire son évangile sur la fin de sa vie, près de cent ans après la naissance de Jesus-Christ, pour confondre l'erreur d'Ebion & de Cerinthe, qui disoient que Jesus-Christ étoit un pur homme, & rien plus. Il a aussi écrit trois lettres, & l'on croit que l'*Apocalypse* est de lui.

Il y a *quatorze épîtres de S. Paul*, qui ayant été con-

verti miraculeusement, fut mis au nombre des apôtres. Elles sont écrites, la 1. aux Romains, les deux suivantes aux Corinthiens, la 4. aux Galates, la 5. aux Ephésiens, la 6. aux Philippiens, la 7. aux Colossiens, la 8 & la 9. aux Thessaloniciens, la 10 & la 11. à Timothée, la 12. à Tite, la 13. à Philémon & la derniere aux Hébreux.

L'épître de S. Jacques est de celui qui étoit parent de Jesus-Christ.

La premiere epître de S. Pierre est écrite de Babylone; *la seconde* est écrite vers la fin de la vie de cet apôtre.

Enfin, *celle de S. Jude*, frere de S. Jacques & de S. Simon, fils d'Alphée, est écrite après celle de saint Pierre. Il y a peu de ces ouvrages, qui n'aient été reçus pour canoniques dès le commencement de l'église. On a douté si l'épître aux Hébreux étoit de S. Paul, & l'église de Rome n'a pas reconnu pendant quelque temps son autorité; mais toutes les autres églises la recevoient. L'épître de S. Jude, la seconde de S. Pierre, la deux & la troisiéme de S. Jean, ont été rejettées par quelques anciens; mais elles ont toujours été estimées, & depuis on les a reçues dans le canon.

On a fort douté de l'auteur de l'Apocalypse, & elle a été rejettée par quelques anciens; mais plusieurs autres ont fait son apologie, & l'ont mise au rang des livres canoniques; & en effet l'église l'a depuis reçue.

Tous les livres du nouveau testament ont été écrits en grec, excepté l'évangile de S. Matthieu, & l'épître aux Hébreux, qu'on croit avoir été écrits en hébreu, & peu de temps après traduits en grec. Les livres de l'ancien & du nouveau Testament, sont le fondement de la regle des Chrétiens, & composent le volume à qui l'on donne communément le nom de Bible Sacrée.* M. Du-Pin, *prolegomenes sur la bible. Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, t. I.* D. Ceilliet, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques, tom. I.* M. Simon, *histoire critique du vieux & du nouveau Testament.*

BIBLES HEBRAIQUES. Les bibles hébraïques sont manuscrites ou imprimées. Les plus anciennes manuscrites ne passent point sept cens ans; il est même très-rare d'en trouver qui aient cette antiquité. Les meilleures sont celles qui ont été écrites par les Juifs Espagnols, comme le rabbin Elias Levita l'a remarqué dans son livre intitulé, *Massoreth, Hammassoreth.* Il y en a plusieurs de cette façon dans la bibliothéque du roi, dans la bibliothéque des Jésuites de Paris, & dans celle des peres de l'Oratoire de la rue saint Honoré. Mais il n'y en a aucune qui passe cinq cens ans. Celles qui ont été écrites par les Juifs Allemans sont les moins sûres de toutes, & le caractere même n'en est pas beau & quarré, comme est celui des bibles hébraïques-espagnoles.

Les manuscrits des textes hébreux que les Juifs font faire pour l'usage de leurs synagogues, demandent mille précautions superstitieuses. Ils doivent être écrits sur un parchemin bien net, & préparé par un Juif qui ne soit ni apostat, ni hérétique. Il doit y avoir des couronnes sur certaines lettres. Il faut plier le parchemin en rouleau, y marquer diverses colomnes ou diverses pages fort exactement, & regler toutes les lignes avant que de les écrire. Il faut aussi se servir d'une certaine encre, dont ils croient que Moyse a donné la composition. Enfin il ne faut pas que les lettres se touchent jamais. Il doit y avoir toujours entr'elles l'espace d'un fil, & entre deux lignes l'espace d'une ligne, & toujours trente lettres, ni plus ni moins, dans chaque ligne. On n'apporte pas toutes ces formalités ridicules pour un exemplaire destiné à un usage domestique. On trouve beaucoup de ces textes dans les bibliothéques des Chrétiens; les meilleurs sont ceux qui ont été faits en Espagne. Les Juifs font un grand cas de celui de *Hillal*, qui étoit un rabbin fort estimé, & qui vivoit, selon quelques-uns, avant Jesus-Christ; mais d'autres ne sont pas de ce sentiment, & croient que c'est un rabbin Espagnol, qui a été longtemps après les docteurs Juifs de l'école de Tiberiade, qui ont composé *la Masore*, & qui a corrigé sur les plus anciens exemplaires l'édition que ces docteurs *Masoretes* avoient publiée. De toutes les anciennes éditions des bibles en hébreu, la meilleure, au sentiment des savans, est celle du rabbin *Jacob Haym*, de l'imprimerie de Bomberg, qui a été réimprimée à Venise l'an 1618. Cette édition n'est pas conforme à la premiere. * *Disquisitiones critica de variis bibliorum editionibus*, 1684. Bayle, *nouvelles de la république des lettres*, septembre 1684. Le Long, *bibliotheca sacra.*

BIBLES CHALDAIQUES. On les appelle autrement, *Paraphrase* ou *Targum;* & ce sont des gloses que les Juifs ont faites sur la bible, dans le temps qu'ils parloient le langage chaldéen. Mais on y a ajouté beaucoup de choses dans la suite des temps, ce qui les rend moins exactes. Elias Levita, dans la préface qui est au-devant de son dictionaire chaldaïque, parle de ces paraphrases avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. Les meilleures sont celles d'Onkelos, qui n'est que sur les cinq livres de Moyse; & celle de Jonathan, sur tous les livres que les Juifs appellent *Prophétes*, c'est-à-dire, *sur Josué, sur les Juges, sur les Livres des Rois, & sur les grands & les petits Prophétes.* Les paraphrases chaldaïques sur les autres livres de la bible, sont la plupart remplies de fables, & elles ne méritoient pas d'être imprimées.

BIBLES SYRIAQUES. Il y a deux sortes de versions syriaques du vieux Testament. La premiere a été faite sur le grec des Septante, & n'a point été imprimée; l'autre qui a été prise sur l'hébreu, a été imprimée pour la premiere fois dans la grande bible de le Jai ou le Geai, & est en usage chez les Chrétiens d'Orient, qui suivent le rit syrien. A l'égard du nouveau testament syriac, quelques auteurs le croient très-ancien, mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'est pas ancien, & qu'il a été traduit sur le grec. Jean-Albert Widmanstadius, est le premier qui l'ait fait imprimer en 1562 à Vienne en Autriche, en très-beaux caracteres syriacs.

BIBLES SAMARITAINES. Les Samaritains ne reçoivent que les cinq livres de Moyse qu'ils lisent en hébreu, aussi-bien que les Juifs, étant seulement différens d'eux pour les caractères, comme S. Jerôme l'a remarqué. Le P. Morin a fait imprimer le premier ce pentateuque hébreu des Samaritains, avec une version qu'on appelle *Samaritaine*, quoiqu'elle soit dans une langue, qui est presque la même que la langue chaldaïque. On trouve l'une & l'autre dans la grande bible de le Jai ou le Geai, & dans la polyglotte d'Angleterre. Les Samaritains ont outre cela une version arabe du pentateuque, qui n'a point été imprimée, & qui est même fort rare. On en trouve deux exemplaires dans la bibliothéque du roi. L'auteur se nomme *Abusaïd*, & a ajouté quelques notes littérales qu'on voit à la marge. Ils ont aussi l'histoire de Josué, mais ils ne la regardent pas comme un livre canonique, & elle ne convient pas avec le véritable livre de Josué, qui fait une partie de l'écriture sainte.

BIBLES GRECQUES. Il y en a un très-grand nombre d'éditions. On peut néanmoins les réduire toutes à trois classes; savoir à celle de Complute ou d'Alcala, qui a été imprimée dans la grande bible du cardinal Ximenès en 1515, & qui a été réimprimée dans la bible royale, ou de Plantin, dans la bible de Commelin, & dans la grande bible de le Jai. La seconde est celle de Venise en 1618, & qui a été réimprimée plusieurs fois par les Protestans d'Allemagne, à Strasbourg en 1526, à Bâle en 1545 avec une préface de Melancthon; au même lieu en 1550 avec la version latine; à Francfort en 1597 avec des notes, que l'on croit être de François du Jon.

La troisiéme est l'édition romaine en 1587 tirée d'un ancien exemplaire, qui est dans la bibliothéque du Vatican. On donna l'année suivante l'édition latine de cette édition grecque, avec les remarques de Flaminius; & le pere Morin de l'Oratoire a fait imprimer à Paris en 1628 le grec & le latin sur deux colomnes, en marquant les versets, qui n'étoient point dans l'édition de Rome. Les Anglois ont fait imprimer dans leur bible polyglotte cette édition de Rome, la croyant la meilleure de toutes. Outre toutes ces éditions grecques de la bible, les Anglois ont fait imprimer dans leur polyglotte les diverses leçons d'un très-ancien exemplaire, qu'ils ont appellé *Alexandrin*, parcequ'il leur avoit été envoyé d'Alexandrie en Egypte.

BIBLES LATINES. Nous ne prétendons point parler des versions latines de la bible, faites dans ces derniers temps, n'étant point authentiques, mais seulement de celles qui ont été à l'usage de l'église latine. Il y en a de deux sortes; savoir l'ancienne, & qu'on nomme aussi *Itala*, qui a été faite dès les premiers siécles sur le grec des Septante, & dont toutes les églises d'Occident se sont servi jusqu'après le temps du pape Grégoire *le Grand*. L'autre, qui est en usage présentement, & qu'on appelle *Vulgate*, est la version de saint Jerôme, qui a été faite sur l'hébreu, à la réserve des pseaumes qu'on a toujours conservés de l'ancienne Vulgate, parcequ'on les chantoit dans les églises. Le concile de Trente arrêta qu'on corrigeroit cette derniere Vulgate, qui est la version de S. Jerôme, afin qu'elle seule eût cours dans toute l'église latine sans en reconnoître d'autres; & c'est ce qui s'est observé exactement par les censeurs de Rome, sous les papes Sixte V & Clément VIII. Avant les corrections de ces deux papes, plusieurs avoient pris la liberté de la réformer, comme on peut voir dans l'édition latine, qui a été imprimée dans la bible de Complute. Les théologiens de Paris & de Louvain s'appliquerent aussi à cette correction, & principalement les derniers qui ont donné plusieurs éditions de la Vulgate, avec des réformations utiles & curieuses. Robert Etienne a aussi fait la même chose; mais la meilleure de toutes ces éditions latines est celle de l'an 1541, *in-fol.* où l'on voit aux marges les diverses leçons, tirées d'un grand nombre d'exemplaires manuscrits.

BIBLES ARABES.. Il y a un très-grand nombre de bibles arabes, dont les unes sont à l'usage des Juifs dans les pays où ils parlent arabe, & les autres à l'usage des Chrétiens du Levant qui parlent cette langue. Celles qui sont à l'usage des Juifs ont été toutes faites sur l'hébreu; celles qui sont à l'usage des Chrétiens ont été faites sur d'autres versions. Les Syriens, par exemple, lorsque la langue syriaque n'a plus été entendue du peuple, ont traduit leur bible syriaque en arabe. Les Cophtes ont aussi traduit de cophte en arabe l'écriture sainte, afin qu'elle fût entendue du peuple aussi-bien que des prêtres.

BIBLES PERSANES. Les anciens peres ont fait mention d'une version de l'écriture en persan, mais il ne nous reste rien depuis long-temps de cette ancienne version. Les Juifs de Constantinople ont imprimé une traduction du pentateuque en persan dans le XVIIe siécle, en caracteres hébreux. On l'a réimprimé en caracteres persans dans la polyglotte d'Angleterre, où l'on a aussi imprimé une version persane du nouveau testament, qui est peu exacte; & à dire le vrai, ces deux versions n'étoient pas dignes d'être publiées.

BIBLES ÉTHIOPIENNES. Nous n'avons pas de bibles entieres éthiopiennes, mais seulement quelques morceaux; comme le pseautier, le cantique des cantiques, le nouveau testament, qui avoient été imprimés séparément, & qui ont été depuis réimprimés dans la polyglotte d'Angleterre. Cette version a été faite sur le grec des Septante, & peut-être même sur le cophte, qui a été pris des Septante, parceque cette nation est dépendante des Cophtes. Pierre Seguier, chancelier en France, avoit dans sa bibliothéque un très-grand nombre de livres manuscrits éthiopiens; mais ces livres ne peuvent être d'aucune utilité, car ce ne sont que des traductions peu exactes des livres grecs.

BIBLES ARMENIENNES. Il y a aussi une version assez ancienne de toute la bible en langage arménien, à l'usage de ces peuples, qui sont aujourdhui répandus dans différens pays. Elle a été faite sur le grec des Septante; & comme les exemplaires manuscrits coutoient beaucoup, un archevêque de cette nation fit imprimer à Amsterdam une bible entiere arménienne en 1664. On avoit imprimé long-temps auparavant, le pseautier en arménien.

BIBLES COPHTES. Ce sont les bibles des Chrétiens d'Egypte, qu'on appelle *Cophtes* ou *Coptes*, & qui sont écrites dans l'ancien langage de ce pays-là. On n'en a rien d'imprimé jusqu'à présent; mais on en trouve des manuscrits dans quelques bibliothéques de l'Europe, & principalement dans la bibliothéque du roi de France. Ce qui est à remarquer, c'est que comme cette ancienne langue cophte n'est plus entendue des Cophtes mêmes depuis long-temps, ils joignent ordinairement à la version cophte une autre version arabe, qui est la langue de leur pays. Cela se voit dans les bibles cophtes manuscrites qui sont dans la bibliothéque du roi.

BIBLES MOSCOVITES. Ces peuples ont aussi fait imprimer une version de la bible en leur langue, qu'ils ont faite sur le grec, faisant profession de suivre la créance & les rits de l'église grecque. Ceux qui voudront s'instruire à fond des bibles en toutes sortes de langues, qui ont été faites dans ces derniers temps, tant par les Catholiques que par les Protestans, n'ont qu'à consulter le nouveau livre de Kortholtus Allemand, qui est intitulé: *De variis bibliorum editionibus.* On trouvera dans cet auteur plusieurs choses curieuses touchant les bibles des nations du Nord. * R. Elias Levita. Le P. Morin. Kortholthus, *de variis bibliorum editionibus.* Le Long, *bibliotheca sacra.*

BIBLIANDER (Theodore) dont le vrai nom étoit BOUCHMAN, né vers l'an 1500 à Bischoffsell, près de S. Gal en Suisse, étoit savant dans les langues & dans la théologie des Protestans, qu'il enseigna depuis l'an 1532, jusqu'en 1560. à Zurich, où il mourut de peste le 24 septembre 1564. Il a écrit divers ouvrages de théologie, & sur l'écriture. De Thou parle de lui sous l'an 1564. *Theodore Bibliander*, dit-il, *personnage savant en toutes choses, mourut fort vieux de peste à Zurich le 24 septembre.* Il ajoute ensuite, *Bibliander aidé par Conrad Pelican, & par Pierre Cholin, qui étoit très-savant en grec, mourut après avoir mis la derniere main à la nouvelle édition de la bible qui fut faite à Zurich en 1543, & que Léon de Juda avoit commencée. Deux ans après, Robert Etienne ajouta dans son édition cette traduction à l'ancienne, sans faire mention de ceux qui y avoient travaillé. Long-temps après les théologiens Espagnols, après l'avoir revue, la firent encore imprimer à Lyon par Guillaume Roville.* * Gesner. *bibl.* De Thou, *hist. liv.* 36. Panthaleon, *l.* 3 *Prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.* Zuinger. *in Theat.* Ruchat, *hist. de la ref. de la Suisse, &c.*

Les ouvrages de Bibliander sont en grand nombre, & presque tous sur l'écriture sainte & la théologie. Voici les titres de quelques-uns; car il seroit trop long de les rapporter tous. Le pere le Long cite ceux-ci dans sa bibliothéque sacrée. 1. *De numeris, ponderibus & mensuris sacræ scripturæ, libri IV.* 2. *Annotationes in Pentateuchum, libros Josue, Judicum & Samuelis, & in XI prophetas minores*, en anglois, composées en 1547 & 1549. 3. *Expositio vaticinii de restitutione Israëlis, de instauranda urbe Jerusalem & templo, terraque dividenda rursus in tribus, quod ultimis octo capitibus Ezechielis legitur*; à Zurich, 1532,

in-folio. 4. *Commentarius in Michæam*, à Zurich, 1534, *in-8°.* 5. *Propheta Nahum juxta veritatem hebraïcam latinè redditus, cum exegesi quâ versionis ratio redditur & auctoris sententia explicatur*, à Zurich, 1534, *in-8°.* 6. *Indices qui vicem commentariorum supplent in Evangelium Marci*, à Basle, 1552, *in-8°.* 7. *Interpretatio sermonis Christi in monte*, à Basle, 1552, *in-8°.* 8. *Commentarius in utramque epistolam Petri*, à Basle, 1536, *in-8°.* 9. *Commentarius in Apocalypsim Joannis*, à Basle, 1549, *in-8°.* 10. Il a travaillé à la bible de Zurich, & c'est lui qui en a traduit de l'hébreu en latin les trois derniers chapitres d'Ezéchiel, le livre de Daniel, celui de Job, les 48 Pseaumes derniers, l'Ecclésiaste, & le Cantique des cantiques. La premiere édition de cette bible fut faite à Zurich, en 1543, *in-folio.* Il y en a eu au moins six éditions depuis. 11. En 1543, il donna à Zurich *in-fol.* une collection d'écrits concernant le mahométisme, laquelle est devenue rare. En voici le titre : *Machumetis Saracenorum principis, ejusque successorum vitæ, doctrina, ac ipse Alcoran, quo velut authentico legum divinarum Agareni & Turcæ Christo adversantes populi reguntur, quæ ante annos CCCC vir multis nominibus, divi quoque Bernardi testimonio clarissimus D. Petrus, abbas Cluniacensis, per viros eruditos, ad fidei christianæ ac sanctæ matris ecclesiæ propugnationem ex arabicâ linguâ in latinam transferri curavit*, &c. Ce recueil est divisé en trois parties : la premiere contient les piéces suivantes : *Martini Lutheri præmonitio ad christianum lectorem : Theodori Bibliandri apologia pro editione Alcorani :* cette apologie est adressée à tous les évêques & à tous les docteurs des *églises du Christ.* Bibliander y fait voir que quoique l'Alcoran contienne beaucoup de choses fausses, impies, blasphématoires, on peut le lire & le faire imprimer, comme on lit & que l'on publie les écrits des païens, dont on peut faire un bon usage ; comme les peres & les théologiens ont lu les livres des hérétiques, &c. Il montre ensuite que la connoissance de la religion & des faits des Mahométans peut être fort utile aux chrétiens. *Epistola Petri abbatis ad Bernardum Clarevallis abbatem, de translatione suâ, quâ fecit transferri ex arabico in latinum sectam, sive hæresim Saracenorum. Præfatio Roberti translatoris ad Petrum abbatem Cluniacensem, in libro legis Saracenorum, quem Alchoran vocant*, &c. *Lex Saracenorum, quam Alchoran vocant, id est, collectio præceptorum.* C'est donc une traduction latine de l'Alcoran. *Doctrina Machumet, quæ apud Saracenos magnæ auctoritatis est ab Hermanno (Dalmatâ) translata* ; cet Herman avoit travaillé avec Robert à la traduction de l'Alcoran, qui vient d'être citée. On dit dans l'avis qui est au commencement de cet écrit sur la doctrine de Mahomet, qu'il a été composé par un disciple de cet imposteur, & que cet écrit est d'une grande autorité chez les Mahométans. Il est suivi d'un autre : *De generatione Machumet & nutritura ejus*, traduit encore par Herman. Après cet écrit, on trouve *chronica mendosa & ridicula Saracenorum*, des notes sur l'Alcoran, & diverses leçons ; c'est par-là que finit la premiere partie de la collection de Bibliander. La seconde, est un recueil d'écrits composés pour réfuter l'Alcoran ; savoir, *Ludovici Vivis, Valentini, de Mahomete & Alcorano ipsius censura* ; cette censure est extraite des livres de Vivès sur la vérité de la religion : *De Mahometo, ejusque legibus*, tiré de Volaterran : *Mahumetanorum sectam omni ratione carere, commentatiuncula*, par Jerôme Savonarole ; *Disputatio Christiani & Saraceni adversùs doctrinam & flagitia Mahumetis* ; on dit que l'auteur de cet écrit avoit demeuré long-temps parmi les Sarasins ; *Cribrationes Alcorani*, en trois livres, par le cardinal Nicolas de Cusa : *Confutatio legis à Mahumete Saracenis latæ* ; on dit que cet écrit a été composé en latin par Richard ou Ricold, de l'ordre des freres prêcheurs, & traduit en grec, par *Demetrius Cydonius :* on donne ici l'original & la version ; celle-ci a pour auteur, *Bartholomæus Picenus de Monte arduo* ; sur quoi voyez l'ouvrage de Fabricius cité plus bas, *pag.* 123. *Christianæ fidei exomologesis, sive confessio Saracenis facta* ; on ignore l'auteur de cet écrit, qui est en grec & en latin. La troisiéme partie de la collection de Bibliander comprend, *Lutheri epistola, de moribus, religione, conditionibus & nequitiâ Turcorum, incerto autore* ; *Epistola Pii secundi, papæ, ad Morbisanum Turcarum principem.* Cette lettre est pour exhorter celui à qui elle est écrite à renoncer à la religion de Mahomet, dont on lui montre les absurdités & les erreurs, & pour l'engager à embrasser la foi chrétienne. Cette lettre est suivie de la réponse de Morbisan ; *Turcicarum rerum commentarius*, par le savant Paul Jove ; cet écrit est adressé à l'empereur Charles V. *Ordo ac disciplina Turcicæ militiæ*, par le même Paul Jove ; *De conditione vitæ christianorum sub Turca*, écrit de Louis Vivès : *Quibus itineribus Turci sint aggrediendi, felicis Petantii cancellarii segniæ liber* ; *Jacobi Sadoleti, episcopi Carpentoractis, de regno Hungariæ ab hostibus Turcis oppresso, homilia.* Dans l'édition de la même collection faite en 1550 on a ajouté diverses autres piéces, sur quoi on peut consulter cette édition. Jean Albert Fabricius cite aussi plusieurs autres écrits de Bibliander dans son livre intitulé : *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ abversùs Atheos, Epicureos*, &c. *lucubrationibus suis asseruerunt* ; à Hambourg, 1725, *in-4°.* Nous renvoyons à ce livre.

BIBLIE ou BILLIE (*Biblia*) étoit femme de Duellius, général Romain, qui triompha le premier à Rome pour une victoire navale. Son mari se plaignant de ce qu'elle ne l'avoit point averti que son haleine sentoit mauvais, elle lui répondit, qu'elle croyoit que tous les hommes avoient la même incommodité. Plutarque rapporte la même chose de la femme d'Hieron de Syracuse, dans le traité intitulé : *Du profit qu'on peut tirer de ses ennemis.*

BIBLIOLACHAS, nom qui fut donné à Didyme, pour avoir écrit jusqu'a trois mille cinq cens livres, selon Cœlius Rhodiginus, *l.* 19, *c.* 9.

BIBLIOTHÉQUE, est le nom que l'on donne aux amas de plusieurs livres, & aux lieux qui les contiennent. Il est constant, que dès qu'il y a eu plusieurs livres, les hommes ont été assez curieux pour les conserver, & ainsi les bibliothéques peuvent passer pour aussi anciennes que les livres. A l'égard des livres sacrés, il n'y a pas de doute qu'ils n'aient été conservés dans le temple & dans les synagogues des Juifs ; mais on ne peut pas donner le nom de bibliothéque à ces dépôts qui ne contenoient que les livres nécessaires pour la religion. La premiere bibliothéque dont il est parlé dans l'antiquité, est celle de Ptolémée *Philadelphe*, composée par les soins de Demetrius Phalereus, qui devint dans la suite nombreuse & célébre. Quelques auteurs ont dit, qu'elle étoit de sept cens mille volumes ; d'autres de trois cens mille ; mais par le terme de volumes, il faut entendre des rouleaux, qui n'étoient pas à beaucoup près si chargés que nos volumes. Eumenés & Attalus, rois de Pergame, à l'envi de Ptolémée, rassemblerent près de deux cens mille volumes, qui servirent à réparer la bibliothéque d'Alexandrie, quand elle fut brulée du temps de Jules-César. Cependant il y avoit encore du temps de Tibere une bibliothéque à Pergame. Pisistrate tyran d'Athenes avoit amassé une bibliothéque dans cette ville, qui fut enlevée par Xerxés, que l'on dit que Nicanor rendit aux Athéniens. Il y en avoit une dans l'isle de Cnide ; & Cléarque en établit une à Heraclée. Enfin on parle de celle d'Apamée, composée de vingt mille volumes. La premiere bibliothéque dont il soit parlé dans Rome, est celle d'Asinius Pollion. Paul-Emile y fit venir la bibliothéque de Persée,

roi de Macedoine. César, & les autres empereurs Romains eurent soin d'ériger des bibliothéques publiques dans Rome. Vespasien en fonda une dans le temple de la Paix, appellée *la bibliothéque Ulpienne.* Les premiers chrétiens n'avoient point d'autres bibliothéques que les livres de l'ancien & du nouveau testament, qu'ils conservoient dans leurs églises. On y joignit depuis les actes des martyrs; mais plusieurs chrétiens s'étant adonnés aux sciences, ils ramasserent plusieurs livres sacrés & profanes, & s'en servirent utilement pour la défense de la religion. Zonare rapporte que Constantin établit une bibliothéque à Constantinople, qui fut augmentée par Théodose *le Jeune*, jusqu'au nombre de cent mille volumes. Il en périt une partie par l'incendie arrivée sous Léon X l'*Isaurien.* L'invasion des Barbares fut fatale aux bibliothéques de l'empire. Elles furent ensuite rétablies par Theodoric en Italie, & par Charlemagne en France. Les Turcs détruisirent toutes celles de l'orient; mais les Grecs qui se sauverent en occident, y apporterent une partie des manuscrits. Les principales bibliothéques de l'Europe, sont à présent celle du Vatican, commencée par Nicolas V, & augmentée par Sixte IV, & dissipée au sac de Rome, fait par l'armée de Charles de Bourbon: mais en 1622 le comte de Tilli ayant pris Heidelberg, transporta à Rome la bibliothéque palatine, formée & enrichie de toutes celles des monasteres que les Luthériens avoient détruits. Ce supplément avec ce qui étoit resté des anciens livres, a rendu la bibliothéque Vaticane la plus considérable de toute l'Europe. Celle du roi de France ne lui céde guères. *Nous allons en parler dans l'article suivant.* Mathias Corvin, roi de Hongrie, avoit fait dans Bude, capitale de son royaume, une bibliothéque de plus de cinquante mille volumes, tant imprimés que manuscrits; mais Soliman ayant pris cette ville en 1526, cette bibliothéque fut entierement dissipée; & à peine en 1666 l'empereur en put-il obtenir le peu qui restoit, qu'il joignit à celle de Vienne, dont Lambecius nous a donné le catalogue, qui en fait connoître le prix. La bibliothéque de l'Escurial en Espagne, est l'ouvrage de Charles V; mais augmentée considérablement par Philippe II des débris de la bibliothéque de Mulei Lidam, roi de Fez & de Maroc. Il y a des bibliothéques publiques à Venise & à Milan, dans des églises, & dans plusieurs monasteres de tous les états. Enfin, depuis que les livres se sont multipliés par l'impression, les particuliers ont eu la louable curiosité de composer de grandes bibliothéques. Entre celles-ci, la plus riche en manuscrits, & une des plus nombreuses pour les livres imprimés, est celle qui a été formée par M. Colbert, contrôleur général & ministre d'état, & qui après avoir passé successivement à M. Colbert, marquis de Seignelai, à messire Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, & à M. Charles-Léonore Colbert, comte de Seignelai, a été vendue en détail en 1728: il y avoit en cette bibliothéque plus de neuf mille manuscrits. Nous avons encore à Paris d'autres bibliothéques célébres; entr'autres, celle de l'abbaye de sainte Geneviéve, de S. Victor, de S. Germain-des-Prés, du collége Mazarin, toutes bien fournies d'un grand nombre de livres. * Lomeïer, *de bibliothecis.* Jacob, *traité des plus belles bibliothéques de l'Europe.* Maichel, *historia de præcipuis bibliothecis Parisiensibus.*

BIBLIOTHÉQUE du roi de France. L'histoire de l'origine, des changemens & des accroissemens de la bibliothéque du roi de France, de ce trésor aussi utile aux sciences, qu'honorable à la nation, mérite d'être connüe. Voici l'abrégé du mémoire historique sur ce sujet, que M. l'abbé JOURDAIN a composé, & que l'on a imprimé au-devant du premier volume du catalogue de cette bibliothéque. Avant le XIVe siécle, si nos rois ont eu des livres en assez grande quantité pour mériter le nom de bibliothéques, ce qui ne paroît pas, ces bibliothéques ne subsistoient que pendant leur vie; ils en disposoient à leur gré, & presque toujours dissipées après leur mort, leurs successeurs n'avoient guères que les livres qui avoient été à l'usage de leur chapelle. S. Louis qui avoit rassemblé une bibliothéque assez nombreuse pour le temps où il vivoit, ne la laissa pas à ses enfans; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, & la légua par son testament, aux Jacobins & aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, & aux Jacobins de Compiegne. Philippe *le Bel*, &, comme on le croit, ses trois fils distribuerent aussi leurs livres à quelques particuliers: Philippe *de Valois*, n'eut que de l'indifférence pour les lettres & les savans; mais le gout pour l'étude, renouvellé quelque temps avant S. Louis, ne laissa pas de se fortifier; & ce gout prit une vigueur nouvelle par la protection dont le roi JEAN honora les lettres. Ce prince eut quelques livres qui passerent à Charles V, & qui furent le premier fonds de la bibliothéque que CHARLES fonda dans la suite, & qui fut l'origine de la bibliothéque royale d'aujourd'hui. Charles qui étoit savant pour son temps, & qui aimoit les livres, en faisoit continuellement copier; & pour lui plaire, les princes, les grands de sa cour, les officiers de sa maison s'empressoient à lui en offrir. Les savans, animés par les récompenses dont il payoit leurs travaux, enrichirent la république des lettres de leurs productions; & tous ces ouvrages, ajoutés à ceux que le prince acqueroit d'ailleurs, augmenterent beaucoup, & en peu de temps, sa bibliothéque. Charles la logea à Paris dans une des tours du Louvre, que l'on appella *la tour de la librairie*, & la garde en fut donnée à Gilles Malet, pour lors valet de chambre, & ensuite maître-d'hôtel du roi. Malet en dressa en 1373 un inventaire que l'on conserve encore: il contient 910 volumes. On y voit des bibles latines, des versions françoises faites par différens traducteurs, des missels, des pseautiers ou bréviaires, des heures, des offices particuliers, & autres livres d'église, presque tous enluminés avec soin, couverts de riches étoffes, & garnis de fermoirs d'or & d'argent. On y voyoit aussi des livres de dévotion d'un autre genre, tels que la légende dorée, l'histoire particuliere des miracles, & les vies particulieres de saints & de saintes: peu d'ouvrages des SS. peres; mais des traités d'astrologie, de géomancie, & de chiromancie, sciences vaines que Charles V aimoit plus qu'il ne devoit. Les ouvrages de jurisprudence se réduisoient aux décrétales, au code & au digeste, à quelques livres de politique, aux coutumes de quelques provinces de France. Ceux de médecine, à Avicenne, à quelques ouvrages d'Hippocrate, à divers auteurs arabes traduits en latin ou en françois, & à quelques écrits composés par des auteurs du temps. Pour l'histoire, il y en avoit plusieurs générales & particulieres, sur-tout de la vie de S. Louis & des guerres d'Outremer; des romans en rime & en prose, Tite-Live, Valere-Maxime, Suétone, Vegece, Ovide, Lucain & autres, mais en françois seulement. Charles VI ne conserva pas ces livres avec le même soin: il en tira même plusieurs de sa bibliothéque qui n'y rentrerent point. Le duc d'Anjou, régent du royaume, & quelques autres princes, s'approprierent ceux qu'on leur avoit prêtés; les officiers de la cour en emporterent qui ne furent pas rendus; mais le roi réparoit en quelque sorte ces pertes par de nouvelles acquisitions qu'il faisoit de temps en temps. Le duc de Guienne son fils aîné augmenta en 1409, le nombre des livres du Louvre d'une vingtaine de volumes.

A *Gilles* Malet, mort en 1410, succéda pour la garde de la librairie *Antoine* des Essarts, garde des deniers de l'épargne. L'inventaire qui fut fait alors des livres, tant de ceux qui étoient dans le premier,

& dont on trouve de manque environ deux cens, que de ceux qui n'avoient point encore été inscrits, montre que ces livres en 1411, n'alloient guéres au-delà de onze cens, dont il faut retrancher ceux qui n'y étoient plus. *Jean* Maulin, clerc du roi en sa chambre des comptes, & *Garnier de Saint-Yon*, échevin de Paris, paroissent avoir succédé l'un après l'autre à Antoine des Essarts, dans l'office de garde de la bibliothéque; mais tout ce qu'on apprend de l'histoire de celle-ci, c'est qu'elle fut entierement dissipée par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé au commencement du regne de Charles VII, & qu'il y a de fortes conjectures que tous ces livres ont passé en Angleterre, après avoir été achetés par le duc de Bedford qui prenoit la qualité de *régent du royaume*. Cette ruine de la librairie du Louvre ne fut point réparée par Charles VII. Louis XI, dont le regne fut plus tranquille, se fit un devoir de ramasser les débris de la librairie du Louvre, épars dans les maisons royales, où Charles V avoit fait remettre un nombre de volumes; il y joignit ceux de son pere & les siens, & s'en forma une bibliothéque qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France son frere, &, selon toutes les apparences, de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne. La bibliothéque de Louis XI eut un garde particulier, nommé *Laurent* Palmier. Il y avoit aussi un enlumineur en titre, appellé *Jean* Fouquet de Tours. Pour *Robert* Gaguin, il n'est pas certain qu'il ait été bibliothécaire du roi. Charles VIII ajouta aux livres que Louis XI avoit rassemblés, ceux qui furent composés en son honneur ou à son usage, & il y joignit une grande partie de ceux de la bibliothéque de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. Pendant que ces deux princes, Louis XI & Charles VIII, s'empressoient ainsi de rassembler le plus de livres qu'ils pouvoient, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles & Jean, comte d'Angoulême, son frere, revenus d'Angleterre après plus de 25 ans de prison, jettoient le premier à Blois, & le second à Angoulême, les fondemens de deux bibliothéques qui devinrent bientôt royales. Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant en effet parvenu à la couronne, réunit la bibliothéque de Blois à celle du Louvre; ou plutôt il fit transporter à Blois les livres de ses deux prédécesseurs; & durant son regne, il eut un soin particulier d'augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable, lorsque ce prince y eut fait entrer la bibliothéque que les Viscomti & les Sforce, ducs de Milan, avoient établie à Pavie; elle n'étoit guéres d'un moindre prix que celle des rois de Naples, dont Charles VIII s'étoit emparé quelque temps auparavant. Louis XII y ajouta encore les livres qui avoient appartenu au célébre *Pétrarque*, & ceux du cabinet de *Louis* de la Gruthuse, seigneur Flamand, qui avoit fait une grande figure à la cour des derniers ducs de Bourgogne. François I fit à l'égard des livres de Blois, dont il avoit lui-même augmenté le nombre de temps en temps, ce que Louis XII avoit fait à l'égard de ceux des rois Louis XI & Charles VIII. Il se détermina en 1544 à les incorporer à la bibliothéque qu'il avoit commencé d'établir au château de Fontainebleau. Mellin de S. Gelais porta à Blois les ordres du roi, & en conséquence deux maîtres des comptes, commis par la chambre de cette ville, dresserent l'inventaire des livres, spheres, globes, &c. Saint-Gelais donna son récépissé, & accompagné d'un des deux maîtres des comptes, ils firent conduire les ballots à Fontainebleau, où ils furent remis entre les mains de *Matthieu* la Bisse, qui en donna son reçu le 22 juin 1544, comme garde de la librairie de ce château. Il résulte de l'inventaire susdit, que la bibliothéque de Blois n'étoit que d'environ 1890 volumes, parmi lesquels on ne compte pas plus de 109 volumes imprimés, & 38 ou 39 manuscrits grecs, qui avoient été apportés de Naples, & remis à Blois par le célébre Jean Lascaris. Cette augmentation donna un grand lustre à la bibliothéque de Fontainebleau, qui par elle-même étoit déja assez riche, & qui devoit ce qu'elle étoit à François I.

Ce prince ami des lettres & des savans, fit chercher par-tout des manuscrits grecs, & en obtint un grand nombre dont il enrichit sa bibliothéque. Jean Fondule fut envoyé exprès dans les pays étrangers, d'où il rapporta 60 manuscrits qui lui avoient couté 1200 écus, & le roi lui donna pour ses voyages 4000 écus d'or; c'étoit vers l'an 1529. Dans la suite, Jean de Pins, évêque de Rieux, George de Selve, évêque de Lavaur, George d'Armagnac, & Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, qui furent successivement ambassadeurs de France à Rome ou à Venise, eurent ordre d'acheter tous les livres grecs qu'ils pouroient trouver, & de faire copier ceux qu'ils ne pouroient obtenir par argent. Pendant que ces ministres exécutoient ces ordres, divers particuliers envoyoient aussi d'Italie dequoi enrichir la bibliothéque de Fontainebleau. On compte parmi eux Antoine Eparque, savant Grec de l'isle de Corfou, Jean Gadde, François Asulan, habile imprimeur de Venise, & beau-frere d'Alde Manuce. Le catalogue de ces manuscrits, qui en 1544 n'alloient pas cependant au-delà de 260, fut dressé par Ange Végece, ce copiste grec dont l'écriture est si belle, & que François I fit venir de Venise en France. On trouve dans ce catalogue les noms de ceux qui avoient ou donné ou procuré ces manuscrits. Plusieurs écrivains assurent que Pierre Gilles, Guillaume Postel, & Juste Tenelle voyagerent aussi au Levant aux dépens du roi, avec ordre d'y acheter des livres pour sa bibliothéque; & l'on croit que c'est de-là que viennent les manuscrits grecs qui sont entrés dans la bibliothéque de Fontainebleau les trois dernieres années de la vie de François I. La passion de ce prince pour ces manuscrits, lui fit négliger les latins, & même les ouvrages en langues vulgaires étrangéres; & à l'égard des livres françois, il n'en mit guéres que 70 dans sa bibliothéque; mais il réunit à celle-ci les livres des princes de la maison de Bourbon en 1527, comme on le croit, en conséquence de la confiscation des biens meubles & immeubles du connétable de Bourbon.

Jusqu'à François I, il n'y avoit eu pour prendre soin de la bibliothéque royale, qu'un simple garde en titre, quelques écrivains, & un enlumineur. François I créa une charge de bibliothécaire en chef, qu'on appella long-temps, & qui dans ses provisions, s'appelle encore *maître de la librairie du roi*. Ceux qui eurent cette charge sous François I, furent *Guillaume* Budé, & *Pierre* du Chastel ou Chastellain dont on a l'éloge écrit par Pierre Galland, & publié par M. Baluze. Du Chastel, qui eut pour le seconder dans son emploi le célébre poëte *Mellin de Saint-Gelais*, fit relier les livres qui étoient venus en blanc des pays étrangers, & ceux de l'ancien fonds qui avoient besoin de nouvelles couvertures, & il fit dresser des catalogues de ces mêmes livres pour en constater l'état. Il eut le même soin sous Henri II, sous lequel il y eut aussi un grand nombre de livres reliés de neuf; & du Chastel, étant mort en 1552, la place de maître de la librairie du roi fut remplie par *Pierre* de Montdoré, conseiller au grand-conseil, homme très-savant, sur-tout dans les mathématiques. En 1556, Henri II rendit une ordonnance par laquelle *il étoit enjoint aux libraires de fournir aux bibliothéques royales un exemplaire en vélin, & relié, de tous les livres qu'ils imprimeroient par privilége*. Cette ordonnance augmenta beaucoup le nombre des livres imprimés, dont on avoit trop négligé jusque-là l'acquisition, & elle l'auroit encore augmenté bien davantage, si elle eût toujours

jours été observée avec autant d'exactitude qu'elle méritoit de l'être, quoique souvent renouvellée dans la suite avec quelques modifications. Sous les regnes des trois fils de Henri II, la bibliothéque de Fontainebleau ne reçut que de médiocres accroissemens; malgré le zèle qu'eut pour les lettres *Jacques* Amyot qui fut maître de la librairie de Fontainebleau après la fuite de Montdoré, que son attachement aux nouvelles opinions avoit contraint de se retirer à Sancerre en Berry. *Jacques-Auguste* de Thou, si connu par son histoire, fut choisi par Henri IV pour remplir la même place, & *Jean* Gosselin, qui avoit succédé à *Matthieu* la Bisse, étoit alors garde de la librairie de Fontainebleau, qui se ressentit des tumultes & des désordres de la ligue, pendant lesquels on en dissipa une partie. Ce fut pour prévenir de nouvelles dissipations, qu'en 1595 HENRI IV fit transporter cette bibliothéque dans la capitale. LOUIS XIII pensa à rétablir une bibliothéque à Fontainebleau; mais ayant changé de sentiment, il fit seulement revivre le titre de garde de cette bibliothéque, en faveur d'*Abel* de Sainte-Marthe, qui en fut pourvu dès l'an 1627. *Abel*, son fils, l'eut après lui : après sa mort arrivée en 1706, la charge de garde de la bibliothéque de Fontainebleau vaqua pendant quatorze ans, au bout desquels elle fut réunie par édit du mois de mars 1720 à celle de bibliothécaire du roi.

Les livres de Fontainebleau arrivés à Paris en 1595, furent mis dans le collége de Clermont, que les Jésuites venoient d'abandonner; & en 1599 on y joignit les livres qui avoient été en la possession de la reine Catherine de Médicis, & qui consistoient en près de huit cens manuscrits, la plupart grecs, rares & anciens. On peut voir dans le mémoire dont nous donnons l'abrégé, les démarches & les procédures qu'il avoit fallu faire pour parvenir à cette acquisition; & l'histoire de cette bibliothéque de Catherine de Médicis. Les Jésuites ayant obtenu leur rappel en 1604, la bibliothéque royale fut transportée du collége de Clermont dans une grande sale du cloître des Cordeliers. Jean Gosselin n'étoit plus garde de cette bibliothéque, étant mort en 1603, & c'étoit *Isaac* Casaubon, qui dès 1601 avoit été désigné pour lui succéder. Ce savant mourut en 1614, & eut pour successeur en 1615 *Nicolas* Rigault. Celui-ci étoit en possession de cette place, lorsque le président de Thou mourut, & que la charge de maître de la librairie du roi fut donnée à *François* de Thou, son fils aîné, qui n'avoit que neuf ans. Sous LOUIS XIII & dès 1622, ayant acheté pour la bibliothéque royale les manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, consistans en 418 volumes environ, Rigault pensa sérieusement à faire un nouveau catalogue, que l'on conserve encore en deux volumes *in-fol.* L'inscription que Rigault mit à la tête de chacun de ces deux volumes, fait conclure que ce ne fut que sous Louis XIII que la bibliothéque fut transportée du cloître des Cordeliers dans une grande maison de la rue de la Harpe, au-dessus de S. Côme, appartenante à ces religieux. Rigault y eut aussi son logement, qu'il conserva avec la garde de la librairie, jusques vers 1635 qu'il se fit conseiller au parlement de Metz, où il mourut en 1653. La place de garde fut donnée aux doctes freres *Pierre* & *Jacques* Dupuy, parens de M. de Thou, chez qui ils demeuroient. François de Thou ayant été décapité en 1642, la charge de maître de la librairie fut donnée à l'illustre *Jérôme* Bignon, qui en 1651 obtint la survivance de cette charge pour son fils aîné, nommé aussi *Jérôme*. Pierre Dupuy étant mort en 1651, son frere Jacques resta seul en possession de la charge de garde, & lorsqu'il mourut lui-même le 17 novembre 1656, il laissa à la bibliothéque les livres que son frere & lui avoient amassés, consistans en plus de neuf mille volumes imprimés, sans compter plus de deux cens manuscrits qu'ils avoient déja vendus au roi. Le 20 du même mois de novembre, M. Colbert fit donner à son frere *Nicolas* Colbert la place de garde de la librairie, & vers le même temps Hippolyte, comte de Béthune, fils de Philippe, comte de Béthune, & neveu de Maximilien, duc de Sully, fit présent au roi d'une ample collection de manuscrits modernes, comprise en dix-neuf cens vingt-trois volumes, dont plus de neuf cens cinquante sont remplis de lettres & de piéces originales sur l'histoire de France. En supputant ces diverses augmentations, on a trouvé que toute la bibliothéque du roi, dans la rue de la Harpe, ne consistoit, à peu près, qu'en seize mille sept cens quarante-six volumes, tant imprimés que manuscrits, lorsque l'abbé Colbert, nommé à l'évêché de Luçon en 1661, abandonna l'exercice de sa charge de garde de la librairie, laissant à M. Colbert, son frere, le principal soin & l'entiere direction de cette bibliothéque, que celui-ci mit absolument dans sa dépendance comme surintendant des bâtimens du roi.

Ce fut un grand avantage pour cette bibliothéque d'avoir un pareil directeur. Outre qu'il s'attacha pour elle, *Pierre* de Carcavi, ci-devant conseiller au grand-conseil, il fit pour cette même bibliothéque des acquisitions les plus importantes, telles entr'autres que celle des manuscrits de Brienne, ou de ce vaste recueil de piéces originales concernant les affaires de l'état qu'Antoine de Loménie de Brienne, secrétaire d'état, avoit rassemblées avec beaucoup de soin, & celle de la curieuse & nombreuse bibliothéque de Raphaël Trichet, sieur du Fresne, fils d'un avocat de Bourdeaux, homme curieux & intelligent. M. Colbert songea aussi à donner à la bibliothéque un logement plus commode, & il jugea à propos de la faire transporter dans deux maisons de la rue Vivienne, qui lui appartenoient, & qui étoient contiguës à son hôtel. Ce transport fut exécuté dans le courant de 1666, l'année même de l'établissement de l'académie des sciences, qui tint long-temps ses séances dans cette bibliothéque. Au mois de novembre de la même année, l'abbé Bruneau, garde du cabinet des médailles, ayant été assassiné dans le Louvre par un voleur, l'intendance de ce cabinet fut jointe à la charge de garde de la librairie; & en 1667, les médailles avec quelques autres raretés qui étoient au Louvre, furent transportées à la bibliothéque, aussi bien que celles de Gaston d'Orléans, avec ses livres & ses manuscrits. Le roi acquit aussi dans le même temps pour sa bibliothéque le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, lequel fut rélié en 224 grands volumes couverts de maroquin rouge; & le tombeau de Childeric qui avoit été découvert dès 1653 à Tournay, & dans lequel on avoit trouvé cent médailles d'or des premiers empereurs romains, environ deux cens médailles d'argent, & d'autres curiosités. Outre ces acquisitions, M. de Carcavi vendit aussi ses propres livres au roi en 1667, & l'on en acquéroit chaque jour de nouveaux, soit de France soit des pays étrangers. Comme tant d'acquisitions redoublées multiplioient les doubles, le roi, par un arrêt du conseil du 12 janvier 1668, ordonna qu'il seroit dressé un état des manuscrits & des imprimés propres à être échangés, qui étoient dans la bibliothéque de sa majesté, & dans celle du cardinal Mazarin dont on avoit pareillement acheté les manuscrits, & un grand nombre des imprimés en 1667 : & qu'ensuite des libraires nommés d'office procédassent à l'estimation de ces livres; ce qui fut exécuté. Vers le même temps, & dans la suite, on acheta une partie des livres du savant Golius, la bibliothéque de Gilbert Gaulmin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'étoit appliqué particulierement à l'étude & à la recherche des livres orientaux; divers manuscrits grecs que l'on fit chercher dans le levant; ensorte qu'en 1669 la bibliothéque royale étoit déja de trente mille volumes. L'année suivante ce fonds augmenta beau-

coup, par l'achat d'une bibliothéque de près de dix mille volumes, par celui de la bibliothéque nombreuse de Jacques Mentel, médecin, né à Château-Thierry, & originaire de Strasbourg, de plusieurs livres concernant l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Espagne & de Portugal, acquis par M. Verjus, ambassadeur de France & de Portugal, & de quantité d'autres dont l'énumération seroit trop longue. Le P. Vansleb, Dominicain, Jean-François Petis de la Croix, Antoine Galland, M. de Nointel, & plusieurs autres, eurent soin aussi de fournir la bibliothéque de quantité de manuscrits grecs, arabes, syriacs, hébreux, &c. tous achetés aux dépens du roi, & par les soins de M. Colbert, que la bibliothéque perdit au mois de septembre 1683, & qui fut remplacé par M. *de Louvois*, comme surintendant des bâtimens, lequel ayant traité de la charge de *maître de la librairie* avec M. Bignon, conseiller d'état, & de celle de garde avec messieurs Colbert, réunit ces deux charges, & en fit pourvoir au mois d'avril 1684, *Camille* le Tellier, qu'on a appellé l'abbé *de Louvois*, qui n'avoit alors que huit à neuf ans. M. de Carcavi s'étoit retiré à cause de son âge avancé, & avoit eu pour successeur l'abbé *Gallois*. Dans le nouveau changement, celui-ci remit aussi les clefs de la bibliothéque, qui furent données à l'abbé *Varés* que M. Bossuet, évêque de Meaux, avoit employé autrefois à faire des extraits & des collections pour M. le dauphin. A l'égard de la commission de garde du cabinet des médailles, elle fut donnée à M. *Rainssant*, médecin & antiquaire. *Nicolas* Clément, de Toul en Lorraine, qui étoit commis à la garde des estampes & des planches gravées dès 1670, continua, sous *Melchisedech* Thevenot qui succéda en 1684 à l'abbé Varès, de travailler à la composition des catalogues qu'il avoit entreprise. Sa probité, & la grande connoissance qu'il avoit acquise de tout le détail de la bibliothéque, lui avoient mérité la confiance, non-seulement du jeune bibliothécaire, mais encore de M. de Louvois, & de l'archevêque de Reims, frere de ce ministre, comme il avoit eu celle de M. de Carcavi, qui l'avoit pris dès 1664 pour travailler dans la bibliothéque de M. Colbert à mettre en ordre ce nombre infini de piéces historiques & de mémoires d'état que le ministre faisoit copier. Afin d'obliger les libraires à exécuter plus ponctuellement les ordonnances rendues depuis Henri II au sujet des livres de privilege, M. de Louvois obtint le 31 janvier 1689 un arrêt du conseil, par lequel il est ordonné, *que tous les auteurs, libraires, imprimeurs & graveurs, qui auroient obtenu des priviléges du roi depuis 1652, & qui n'auroient pas fourni à la bibliothéque de sa majesté, les exemplaires de leurs livres & estampes, seroient tenus de les fournir au garde de la bibliothéque, quinze jours après la signification de l'arrêt, sous peine de confiscation, & de 1500 livres d'amende.* L'exécution de cet arrêt, & les acquisitions multipliées que l'on fit de livres imprimés & de manuscrits, tant sous la régie de M. l'abbé de Louvois, que sous celle de M. l'abbé *Bignon*, son digne successeur dès la fin de 1718, ont tellement augmenté la bibliothéque royale, qu'elle fait aujourd'hui en ce genre le plus riche trésor qui soit dans l'Europe. Nous n'entrerons point dans le détail de ces acquisitions : il seroit immense, & on peut le voir dans le *mémoire historique* de M. l'abbé Jourdain. Dès 1721 M. l'abbé Bignon ayant engagé M. le duc d'Orléans à ordonner que la bibliothéque fût placée dans l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, on y transporta, la même année, le plus de livres qu'on put, lesquels furent placés dans differentes chambres; & en 1724, M. le comte de Maurepas obtint des lettres patentes enregistrées au parlement le 16 de mai, & à la chambre des comptes le 13 juin, par lesquelles sa majesté affecte à perpétuité cet hôtel au logement de sa bibliothéque. Depuis on a fait dans cette grande maison des dépenses vraiment dignes d'un roi, pour donner à cette bibliothéque, par rapport à la commodité & aux embellissemens extérieurs, toute la décoration qu'elle mérite. Depuis quelques années on travaille aussi à donner au public le catalogue tant des imprimés, que des manuscrits de cette bibliothéque, & l'on en a déja plusieurs volumes *in-fol.* tant pour les imprimés, que pour les manuscrits. Cette bibliothéque est ouverte au public deux fois chaque semaine, le mardi & le vendredi; mais il n'y a point de jour où les savans connus n'y trouvent un accès libre. Comme on a omis dans cet abrégé de nommer tous les gardes de la bibliothéque royale, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici une liste chronologique, tant des bibliothécaires en chef, que de ceux que l'on nomme gardes de la bibliothéque.

NOMS ET QUALITÉS DES MAÎTRES de la librairie, ou bibliothécaires du roi, & des gardes de ladite bibliothéque.

I. *Gilles* Malet, d'abord valet de chambre du roi, & ensuite son maître d'hôtel, sous le roi Charles *le Sage*, fut chargé de la garde de la bibliothéque ou librairie du roi, qui étoit alors dans une des tours du Louvre, sous les regnes de Charles V & de Charles VI : il mourut en 1410.

II. *Antoine* des Essarts, garde des deniers de l'épargne, succéda à Gilles Malet.

III. *Jean* Maulin, clerc du roi en sa chambre des comptes.

IV. *Garnier de Saint-Yon*, échevin de Paris. On assure qu'en 1425 le duc de Bedford qui prenoit la qualité de *régent du royaume*, se fit représenter par Garnier de Saint-Yon les livres dont il avoit la garde, & qui étoient contenus dans un inventaire fait en 1423 ; qu'il en fut chargé de nouveau, & qu'en 1429 le duc de Bedford l'en déchargea pleinement, & lui en fit donner quittance.

V. *Robert* Gaguin, qui a été ministre des Mathurins, & qui est connu par ses ouvrages, a été, selon Naudé & plusieurs autres, bibliothécaire du roi sous Louis XI ; mais on n'en a pas de preuves bien certaines. Ce qu'il y a de vrai, c'est que cette bibliothéque a eu alors pour garde en titre *Laurent* Palmier ; on le trouve employé en cette qualité dans les comptes de Jean Briçonnet, général des finances, de l'an 1472.

VI. *Guillaume* Budé, un des plus savans hommes de son temps, fut pourvu le premier (on croit que ce fut en 1522) de la charge de bibliothécaire en chef, que FRANÇOIS I créa. Ce bibliothécaire s'est appellé long-temps, & s'appelle encore dans ses provisions, *maître de la librairie du roi*. Budé mourut en 1540. Sous le même regne, la bibliothéque royale fut transportée de Blois, où elle avoit été mise, au château de Fontainebleau. A Blois, la bibliothéque avoit pour commis à sa garde, *Jean* de la Barre, & elle eut à Fontainebleau *Matthieu* la Bisse. C'est entre les mains de celui-ci que les livres furent remis, lors du transport, & il en donna son reçu le 22 juin 1544.

VII. *Pierre* du Chastel ou Chastelain (*Petrus Castellanus*) succéda à Budé. Il étoit déja évêque de Tulle, & peu après, il fut transféré à l'évêché de Mâcon. Henri II le fit grand-aumônier, & le nomma à l'évêché d'Orléans. Il mourut subitement dans cette ville en 1552. Mellin de Saint-Gelais, poëte fort connu, fut employé sous lui à la bibliothéque du roi; mais on ne peut décider en quelle qualité. On sait seulement que ce fut lui qui fut chargé de faire transporter la bibliothéque de Blois à Fontainebleau; peut-être fut-il associé ensuite à Matthieu la Bisse.

VIII. *Pierre* de Montdoré, conseiller au grand conseil, habile mathématicien, de qui l'on a une traduction du dixiéme livre d'Euclide, dédiée au cardinal du Bellay. On croit que ce fut cette traduction qui

lui valut la charge de maître de la librairie du roi, que Henri II lui donna. Il mourut à Sancerre en Berri vers 1570. Il s'y étoit retiré dès 1567, par attachement pour les erreurs de son temps.

IX. *Jacques* Amyot, qui avoit été précepteur de Charles IX; sa vie & ses ouvrages sont connus. Il mourut en 1593, & la librairie de Fontainebleau, qui resta dans ce château à peine deux ans après lui, passa de ses mains en celles du président

X. *Jacques-Auguste* de Thou, si connu par l'histoire de son temps qu'il a écrite. Ce fut Henri IV qui fit choix de ce magistrat. *Jean* Gosselin, qui avoit succédé à Matthieu la Bisse, étoit alors garde de la librairie de Fontainebleau. Ce fut en 1595, durant la régie du président de Thou, que la bibliothéque royale fut transportée à Paris pour la mettre à couvert des fureurs des ligueurs. Louis XIII, sans faire changer de place à sa bibliothéque, se contenta de faire revivre le titre de garde de la bibliothéque de Fontainebleau, en faveur d'*Abel* de Sainte-Marthe, qui en fut pourvu en 1627. *Abel*, son fils, l'eut après lui, & mourut en 1706. Cette charge demeura alors vacante durant quatorze ans, au bout desquels elle fut réunie par édit du mois de mars 1720, à celle de bibliothécaire du roi. *Jean* Gosselin, qui exerçoit la charge de garde de la librairie depuis 1560, étant mort vers la fin de 1603, sa place fut donnée au savant *Isaac* Casaubon, qui dès 1601 avoit été désigné pour la remplir, & il en conserva toute sa vie le titre, avec les appointemens, quoiqu'il se fût retiré en Angleterre, après la mort de Henri IV. Il mourut en 1614, & sa mort fut suivie trois ans après de celle du président de Thou.

XI. *François* de Thou, fils aîné du président, hérita de la charge de maître de la librairie, quoiqu'âgé seulement de neuf ans. *Nicolas* Rigault, qui avoit succédé à la place de garde en 1615 après la mort de Casaubon, son ami, étant allé vers 1635 à Metz, pour y prendre une charge de conseiller dans ce parlement, sa place de garde fut donnée aux doctes freres *Pierre & Jacques* Dupuy, parens de M. de Thou.

XII. *Jérôme* Bignon, si connu par son savoir & par sa piété, succéda à François de Thou, qui fut décapité en 1642. Ses provisions sont du 25 octobre 1642, & la prestation de serment du 8 mai 1643.

XIII. *Jérôme* Bignon, fils aîné du précédent, fut pourvu en survivance de la même charge, à l'âge de 26 ans. Ses provisions sont du 20 septembre 1651, & la prestation de serment du 26 décembre suivant. *Pierre* Dupuy, étant mort en 1651, *Jacques*, son frere, resta seul en possession de l'emploi de garde jusqu'à sa mort, arrivée le 17 novembre 1656. L'abbé *Nicolas* Colbert, frere de celui qui a été ministre, eut cette place, dont les provisions lui furent expédiées le 20 novembre 1656, & il prêta serment entre les mains de Jérôme Bignon, maître de la librairie. Ayant été nommé à l'évêché de Luçon, il conserva le titre de garde de la librairie; mais M. Colbert en donna les fonctions en 1663 à *Pierre* de Carcavi, ci-devant conseiller au grand conseil, le plus habile homme qu'il y eût alors à Paris en fait de librairie. Le fameux *Varillas* avoit eu avant lui le même emploi dans la bibliothéque, dès le temps de messieurs Dupuy, mais il en sortit en 1663 pour faire place à M. de Carcavi. Il y avoit alors un *garde* particulier *du cabinet des médailles*. C'étoit l'abbé *Bruneau*, qui fut assassiné en 1666. Alors l'intendance de ce cabinet fut jointe à la charge de garde de la librairie, en la personne de Nicolas Colbert, qui de l'évêché de Luçon avoit passé à celui d'Auxerre. M. *de Carcavi* s'étant retiré en 1683, à cause de son grand âge, sa place fut donnée à l'abbé *Gallois*, qui la garda fort peu.

XIV. *Camille* le Tellier, plus connu sous le nom d'abbé *de Louvois*, âgé seulement de huit à neuf ans, réunit en sa personne les deux charges de maître & de garde de la librairie, & d'intendant du cabinet des médailles, dont *Louis* Colbert avoit été revêtu après la mort de l'évêque d'Auxerre, son oncle. M. de Louvois, pere de Camille, acheta l'une de M. Bignon, conseiller d'état; & l'autre de messieurs Colbert. Les provisions de Camille le Tellier furent expédiées au mois d'avril 1684. Les clefs de la bibliothéque furent remises par l'abbé Gallois à M. l'abbé *Varès*, que M. Bossuet, évêque de Meaux, avoit employé autrefois à faire des extraits & des collections pour M. le dauphin: & la commission de garde du cabinet des médailles que M. de Carcavi avoit eue sous messieurs Colbert, fut donnée à M. *Rainssant*, médecin & antiquaire. En 1670, on avoit nommé un garde des planches gravées; c'étoit *Nicolas* Clément de Toul, que M. de Carcavi avoit pris auprès de lui dès 1664, & qui a rendu de grands services à la bibliothéque du roi. L'abbé *Varès*, étant mort au mois de septembre 1684, *Melchisedech* Thevenot, si connu par ses voyages imprimés, fut commis à la garde de la bibliothéque le 4 décembre suivant.

Par les provisions que M. l'abbé de Louvois eut au mois d'avril 1684, sa majesté, en réunissant sur une seule personne les charges de *maître de la librairie, d'intendant & garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles & raretés antiques & modernes, & de garde de la bibliothéque de sa majesté*, entendoit que M. de Louvois n'exerçeroit que *sous l'autorité & direction du surintendant des bâtimens*; mais par un arrêt du 21 août 1691, il le tira de cette dépendance, pour ne le mettre que sous celle du roi lui-même. Dans le même temps, M. *Thevenot* ayant cessé de faire les fonctions de *sous-bibliothécaire*, la place fut donnée à M. *Clément*, qui la méritoit par tant de titres, & en particulier par le soin & l'application qu'il avoit apportés à dresser des catalogues les plus exacts qu'il pût faire, tant des imprimés que des manuscrits de la bibliothéque. M. *Clément* n'avoit été jusques-là que *commis en second*; on conserva cette place, & elle fut donnée à M. *Jean* Boivin, qui étant attaché au jeune abbé de Louvois, avoit son logement à la bibliothéque depuis 1689. Après la mort de M. *Clément*, qui arriva le 16 janvier 1712, âgé de 64 à 65 ans, on nomma en 1714, pour le remplacer, *Louis* de Targny, prêtre du diocèse de Noyon, reçu docteur de la faculté de théologie de Paris, le 22 septembre 1688, & qui avoit été principal du collége de Dainville. Il avoit été donné à M. l'abbé de Louvois pour le diriger dans ses études de théologie, & il l'avoit accompagné en Italie en 1700 & 1701. M. l'abbé de Louvois mourut quelques années après, le 5 novembre 1718, âgé seulement de quarante-trois ans.

XV. *Jean-Paul* Bignon, abbé de S. Quentin, l'un des quarante de l'académie françoise, honoraire de celles des sciences & des inscriptions & belles-lettres, fut choisi par M. le duc d'Orléans, régent, pour succéder à M. de Louvois, & il eut ses provisions vers la fin de 1719. C'est sous sa régie que la bibliothéque royale a acquis tant de manuscrits, entr'autres ceux de M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Bourgogne; d'Etienne Baluze, si connu par ses ouvrages; de M. de Colbert, qui avoient passé dans la bibliothéque de M. le comte de Seignelay; ceux des actes du concile de Basle, pour lesquels M. l'abbé Jourdain fut envoyé à Basle; ceux du chapitre de S. Martial de Limoges, &c. & quantité d'autres, sans compter les livres imprimés en tous genres, un recueil d'environ soixante mille piéces fugitives que M. Morel de Thoisy, aujourd'hui lieutenant général de Troyes, céda gratuitement en 1725; les recueils de feu M. Lancelot, depuis inspecteur du collége royal; le curieux cabinet de M. Imbert de Cangé, rempli de livres rares, &c. M. Bignon ayant fait faire aussi un

nouvel inventaire de tout ce qui appartenoit à la bibliothéque du roi, ce qui dura depuis le 18 octobre 1719, jusqu'au 31 décembre 1720, fut autorisé pour partager ces richesses en quatre portions, de commettre un garde à la conservation de chacune; savoir, les manuscrits, les livres imprimés, les titres & généalogies, & les planches gravées avec tous les recueils d'estampes. M. *Boivin* fut nommé pour la garde des manuscrits : M. l'abbé *de Targny* pour celle des imprimés : M. *Guiblet* pour celle des titres & généalogies, & M. *le Hay* pour celle des estampes & des planches gravées. M. Bignon traita aussi avec M. Dacier du brévet de garde des livres du cabinet du Louvre, que ce savant avoit eu dès 1702 ou 1703, qui avoit été possédé auparavant dès 1671 par l'abbé *Louis* Irland de Lavau, de l'académie françoise, lequel avoit eu d'autres prédécesseurs, dont on peut voir les noms dans le *mémoire historique* de M. l'abbé Jourdain.

XVI. *Jérôme* Bignon, seigneur de Blanzy, maître des requêtes, depuis intendant de Soissons, neveu de M. l'abbé Bignon, reçu en survivance.

XVII. *Armand-Jérôme* Bignon, maître des requêtes, reçu bibliothécaire du roi en 1743, après la mort de son frere *Jérôme*, & reçu la même année à l'académie françoise en la place de M. l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, le premier septembre 1722. M. *Boivin* étant mort le 29 octobre 1726, M. l'abbé Bignon proposa, pour le remplacer, M. l'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, & depuis l'un des quarante de l'académie françoise. Il fut agréé; mais l'abbé *de Targny* ayant désiré la garde des manuscrits, celle des livres imprimés fut donnée à M. l'abbé *Sallier*. L'abbé de Targny mourut le troisiéme de mai 1737, dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge, & sa place fut accordée à M. l'abbé *Sevin* de l'académie des inscriptions & belles-lettres. M. l'abbé *Sevin* mourut en 1741, & sa place fut donnée à M. *Mellot* de l'académie des belles-lettres, qui est aujourd'hui garde des manuscrits de la bibliothéque royale, mais subordonné à M. l'abbé Sallier.

BIBLIS, l'une des célébres martyres de Lyon, dans le temps de la persécution de Marc-Aurele, avoit été du nombre de ceux qui avoient renoncé à la foi. Comme les païens reconnurent qu'elle étoit foible, ils crurent qu'étant appliquée de nouveau à la torture, elle déclareroit les crimes des Chrétiens; mais étant rentrée en elle-même, & reveillée comme d'un profond sommeil, elle réfléchit sur les peines qu'elle auroit à souffrir en enfer; & au lieu d'accuser les Chrétiens, elle les justifia, & dit : *Comment se pouroit-il faire que les chrétiens mangeassent des enfans, eux à qui il n'est pas même permis de gouter du sang.* Elle se déclara aussitôt chrétienne, & rentra par cette généreuse confession dans la société des autres martyres. * *Epist. eccles. Lugdun. & Vienn. apud* Euseb. *lib.* 5, *cap.* 1. Baillet, *vies des saints.*

BIBLIS, fille de Milet, & de la nymphe Cyanée, n'ayant pu toucher le cœur de son frere Caune, qu'elle aimoit d'un amour incestueux, pleura tant qu'elle fut changée en fontaine. * Ovide, *metam. l.* 9, *fab.* 11, *v.* 662.

Sic lacrymis consumpta suis Phœbeïa Biblis,
Vertitur in fontem; qui nunc quoque vallibus illis
Nomen habet Dominæ, nigraque sub ilice manat.

Mais Ovide lui-même dans l'art d'aimer, *liv.* 1, *v.* 283, rapporte la chose autrement : il dit que cette fille au désespoir de ne pouvoir venir à bout de ce qu'elle demandoit à son frere, se pendit :

Biblida quid referam? vetito quæ fratris amore
Arsit, & est laqueo fortiter ulta nefas.

Zenon rapporte au contraire, que ce fut Caune qui devint amoureux de sa sœur Biblis, & que n'ayant pu jouir d'elle, il quitta son pays : que Biblis affligée de son départ, après avoir erré long-temps, se pendit avec sa ceinture à un noyer, & qu'en se pendant, elle répandit des larmes, dont on dit que sortit une fontaine, à laquelle les habitans ont donné le nom de Biblis. Caunus après avoir été quelque temps errant, vint enfin en Lycie, où il épousa la naïade Pronoé, qui lui apprit le sort qu'avoit eu sa sœur. Il eut d'elle Egiale, qui bâtit une ville, qu'il appella *Caune*, du nom de son pere. * Conon, *apud Photium, cod.* 186.

BIBLOS, isle qui porte des perles, située dans la mer Rouge : l'on prétend que ce nom lui vient d'un mot hébreu *Bidelach*, c'est-à-dire, *perle*; que dans la suite les Grecs adoucissant ce terme, pour l'accommoder au génie de leur langue, en ont fait Biblos. * *Consultez* Philostrate & Photius, *dans ses extraits*, & Samuel Bochart, qui en traite assez au long. *Hieroz. part. poster. l.* 5, *c.* 5.

BIBRAC ou BIBERACH, *Bibacum & Biberacum*, ville d'Allemagne dans le pays d'Algow ou Souabe, est impériale, située sur la riviere de Russ, & célébre par les eaux minérales qu'elle a dans son territoire, dites *les eaux du Jourdain*. Cette ville, qui est connue dès l'an 751 sous le regne de Pepin *le Bref*, fut admise au nombre des villes impériales vers l'empire de Frédéric II dans le XIII[e] siécle. Par le traité de paix de Westphalie, il doit y avoir un nombre égal de Catholiques & de Protestans dans le sénat de cette ville. * Sanson. Baudran.

BIBRACTE, ville des Gaules en Bourgogne, proche Autun, autrefois fort célébre, *cherchez* BEUVRAY.

BIBULUS (M. Calpurnius) consul Romain, épousa Porcie, fille de Caton d'Utique, & fut consul avec César l'an 695 de Rome, & 59 avant J. C. César proposa d'abord la loi Agraria au peuple, & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui acquérir son affection. Bibulus s'opposa à ces nouveautés; mais ce fut inutilement, parceque Lucullus & Caton qui le soutenoient, ne pouvoient rien, quand il s'agissoit de l'intérêt du peuple. César persuadé du peu de courage de son collégue, ajouta l'insulte & le mépris à sa foiblesse; car il fit rompre en présence de Bibulus les faisceaux que les licteurs portoient devant lui, & on en vint à cet excès de mépris, de jetter de l'ordure sur la tête de ce consul. Bibulus rebuté par de si sanglans affronts, n'osa plus paroître en public : il se tint caché chez lui pendant huit mois, se contentant de faire ses oppositions par des placards qu'il avoit soin de faire afficher la nuit dans les places publiques, & au coin des rues. Comme ce consul ne paroissoit plus, & que Jules-César étoit seul dans l'administration des affaires de la république, le peuple disoit par raillerie, *Julio & Cæsare consulibus.* C'est ce qui donna encore lieu aux Romains de faire ce distique rapporté par Suétone :

Non Bibulo quicquam nuper, sed Cæsare factum est.
Nam Bibulo fieri consule nil memini.

Bibulus, fils de ce consul, composa un abregé de la vie de Caton, son aïeul maternel, comme nous l'apprenons de Plutarque, dans la vie du même Caton.

BICAIS (Honoré) un des plus savans médecins de son temps, naquit à Aix vers l'an 1590. Il se fit passer docteur dans l'université de cette ville, où il occupa ensuite dignement la premiere chaire. Il servit la ville d'Aix pendant deux pestes les années 1629 & 1649. Il pratiqua long-temps la médecine avec beaucoup de succès. Il a laissé un savant traité des causes & de la cure de la peste, & de la conduite qu'il faut observer pour guérir cette dangereuse maladie. Foësius, éditeur des œuvres d'Hypocrate, parle avec éloge d'un ouvrage que Bicais composa sur les aphorismes de ce prince de la médecine, intitulé : *Manuale medicorum*,

seu promptuarium Hypocratis aphorismorum, prænotionum, prædictionum & coacarum secundùm propriam morborum omnium nomenclaturam, alphabetico digestum ordine à domino Honorato Bicaissio M. D. & professore primario Aquensi. Cet ouvrage parut à Londres en 1659 *in-24*, à Genève en 1660 *in-12*, & à Paris en 1739 aussi *in-12*, par les soins de Henri Guyot, médecin, natif de la Fléche. Cet éditeur a enrichi l'ouvrage de Bicais de plusieurs sentences d'Aurelius Cornelius Celsus. Dans cette nouvelle édition l'ouvrage est approuvé par quatre docteurs de la faculté de Paris, comme très-utile aux étudians & très-digne de revoir le jour. Pitton parle honorablement de Bicais, dans son histoire d'Aix, & Manget dans sa bibliothéque des médecins. Il fut le pere de *Michel* Bicais qui lui succéda dans sa chaire & dans sa réputation; il mourut à Aix au commencement du XVIIe siécle. * Bougerel. *Mém. MS.*

BICANER, *Bicanera*, que quelques-uns prennent pour *Bardeatis*, ville des Indes, dans le pays de Bacar, dont elle est à présent la capitale. * Sanson. La Martin. *dict. geogr.*

BICARS, pénitens Indiens, dont il y avoit un grand nombre dans le IXe siécle. Ils demeuroient nuds durant toute leur vie, & laissoient croître leurs cheveux de sorte qu'ils leur couvroient le corps : ils laissoient aussi croître leurs ongles, & n'osoient les couper, lors même qu'ils en étoient incommodés. Chacun d'eux portoit au col une écuelle de terre pendue à un cordon; & quand ils étoient pressés de la faim, ils s'arrêtoient à la porte de quelques Indiens, qui ne manquoient pas de remplir leur écuelle de ris cuit. * Renaudot, *relation des Indes & de la Chine.*

BICESTRE, *Vencestria*, château proche de Paris, au-dessus du village de Gentilli. On voit l'antiquité de ce lieu dans une charte de l'an 1290, où il est marqué que cette maison appartenoit à un évêque de Paris, & qu'elle s'appelloit *la Grange aux Gueux;* mais parceque ce château vint ensuite en la possession de Jean, évêque de Winchestre en Angleterre, qui y fit sa demeure, on l'appella *le château de Winchestre*, que le vulgaire nomma depuis par corruption du mot, *château de Bicêtre*. Il a toujours gardé ce nom depuis, quoiqu'il ait été dans la suite du temps plusieurs fois démoli & rebâti, & qu'il ait appartenu à différens maîtres. Jean duc de Berri fit bâtir en ce lieu un château, pendant la vie de Charles V roi de France; & sous le regne de Charles VI, les bouchers de Paris suscités & armés en faveur du duc de Bourgogne, le pillerent & abattirent la plus grande partie de cet édifice, qui depuis fut relevé & tomba encore en ruine. Le roi Louis XIII fit construire en la place un superbe hôpital pour les soldats estropiés à la guerre, que l'on en a tiré depuis pour y renfermer les pauvres mendians de la ville de Paris. Louis XIV a depuis ce temps fait bâtir pour les soldats hors d'état de servir, au fauxbourg S. Germain, l'hôtel royal des Invalides, digne de sa générosité & de sa magnificence. * André du Chêne, *antiquités des villes & des châteaux de France.* Godefroi, *observations sur l'histoire de Charles VI.*

BICHI (Alexandre) cardinal, évêque de Carpentras, natif de Brême, nonce apostolique en France, fut nommé cardinal par le pape Urbain VIII en 1634, puis fut comme protecteur de France, & abbé de Montmajour en Provence, & mourut à Rome le 25 mai 1657.

BICHI (Antoine) cardinal, évêque d'Osimo, Siennois, né le 30 mars 1614, fut nommé internonce en Flandre, évêque de Montalcino, d'Osimo & de Carpentras, puis cardinal par le pape Alexandre VII le 9 avril 1657, publié le 19 novembre 1659, du titre de S. Augustin, protecteur des Chartreux. Il mourut dans son évêché d'Osimo en février 1691, âgé de 77 ans.

BICHI (Charles) cardinal, & abbé de Montmajour lez-Arles, né à Sienne le 6 mai 1638. Après avoir été auditeur général de la chambre apostolique il fut nommé cardinal par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, & mourut à Rome le 7 novembre 1718, en sa 81 année, & la 29 de son cardinalat.

BICHI (Vincent) Siennois, cardinal, prêtre de l'église romaine, du titre de S. Pierre *in Montorio*, est né le 2 février 1668. Il étoit archevêque de Laodicée *in partibus Infidelium*, & nonce apostolique auprès des Cantons Suisses catholiques, lorsqu'au mois de septembre 1709, sur les fortes instances du cardinal Charles Bichi son oncle, il fut transféré à la nonciature de Portugal. Le prélat Lucini fut nommé en même temps pour aller à Barcelone auprès de Charles archiduc d'Autriche, se disant roi d'Espagne. Ils partirent ensemble pour se rendre aux cours respectives, pour lesquelles ils étoient destinés. Le prélat Lucini qui n'étoit revêtu que du caractere d'internonce, ne put en cette qualité obtenir audience de la cour de Barcelone; & Vincent Bichi, sans s'arrêter en cette ville & sans rendre ses respects à cette cour, continua son voyage vers Lisbonne. Ce procédé déplut si fort à l'archiduc, qu'il en fit porter ses plaintes à Rome par le principe d'Avellino, & écrivit en même temps au roi de Portugal, pour le prier de ne point donner audience au nonce Bichi. On répondit à Rome au prince d'Avellino, que c'étoit sans ordre & à l'insu du pape, que ce prélat avoit manqué à son devoir envers la cour de Barcelone : on lui dit même qu'on alloit le rappeller de Lisbonne, d'autant plus que cette cour-là ne paroissoit pas contente de sa conduite. L'empereur Joseph étant venu à mourir en 1711, les plaintes contre Vincent Bichi cesserent de la part de l'archiduc devenu empereur, & le cardinal Charles Bichi ménagea si bien l'affaire par rapport à la cour de Portugal, qu'on écrivit au roi que Vincent Bichi étoit un très-digne & très-vertueux prélat, en priant ce prince de ne pas ajouter foi aux accusations dont ses ennemis tâchoient de le noircir. Le roi de Portugal se contenta de ce témoignage, & Vincent Bichi sut si bien s'introduire dans ses bonnes graces, que quelque temps après le roi sollicita un chapeau de cardinal en sa faveur; mais le cardinal Bichi son oncle & son protecteur, étant venu à mourir le 7 novembre 1718, les autres cardinaux représenterent au pape qu'il ne convenoit pas de donner le chapeau à un prélat qui avoit été accusé par des puissances si respectables. Après la mort du pape Clément XI arrivée en 1721 la cour de Portugal reprit ses instances auprès d'Innocent XIII son successeur, en faveur de Vincent Bichi, se fondant sur le témoignage que la cour de Rome même avoit donné de son mérite & de sa probité. Innocent XIII s'en excusa. On fit plus, Vincent Bichi fut rappellé, & Joseph Firrao fut envoyé à Lisbonne pour le relever : mais le roi de Portugal refusa de recevoir ce dernier; & quoique Vincent Bichi eût obtenu son audience de congé de lui au mois de septembre 1721, il ne voulut point le laisser partir, qu'on ne leur donnât des assurances qu'il seroit fait cardinal; surquoi il fut proposé dans une congrégation qui fut tenue à Rome, de rappeller Vincent Bichi sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques : mais la mort d'Innocent XIII rompit ces mesures. Benoît XIII lui ayant succédé, on fit auprès de lui de nouvelles tentatives en faveur de Vincent Bichi. Ce pape étoit assez porté à contenter la cour de Lisbonne; mais la brigue des cardinaux qui lui étoient contraires l'ayant emporté, Vincent Bichi fut formellement exclus du cardinalat dans une congrégation particuliere tenue en présence du pape le 5 mars 1728, ce qui fut confirmé le lendemain dans une autre congrégation. Le roi de Portugal ayant été informé de cette résolution, rompit tout commerce avec la cour de Rome, & les états du pape, par décret du 5 juillet

1728, qui ne fut révoqué par un autre décret que le 21 octobre 1731, après qu'on eut reçu à Lisbonne la nouvelle que le pape Clément XII avoit créé & déclaré cardinal Vincent Bichi le 24 précédent. Sa promotion mit fin au différend qui regnoit à son occasion depuis tant d'années entre les deux cours. Ce prélat, qui avoit quitté le Portugal avec la permission du roi, étoit arrivé en Italie le 26 juin 1731. Il resta d'abord quelque temps dans un lieu proche Livourne, & fit ensuite quelque séjour à Sienne sa patrie, d'où enfin il arriva à Rome le 8 février 1732 au soir, & alla descendre dans le palais du marquis Bichi son frere. Il fit son entrée publique à Rome le 17 du même mois, & fut admis à l'audience du pape, qui fit le 3 mars la fonction dans un consistoire public de lui donner le chapeau, & le 31 suivant dans un consistoire secret celle de lui fermer & ouvrir la bouche, après quoi il lui assigna le titre de S. Pierre *in Montorio*. Le cardinal Bichi a eu pour freres *Alexandre* Bichi, marquis de Ruspoli, mort subitement à Sienne au mois d'avril 1725, sans enfans de *Virginie* Bandini sa femme, fille d'*Alfonse* Bandini; & *François* marquis de Bichi, ci-devant protonotaire apostolique participant, qui ayant quitté la prélature, fut marié le 8 février 1723, avec *Anne-Marie* Corsini, niéce du pape Clément XII, & fille de *François-Marie* marquis Corsini, mort le 19 avril 1723, de laquelle il a eu *Joseph-Marie-Matellus-Calixte-Ange-François-Gaspard* Bichi, né à Rome le 14 octobre 1729.

BICLARE (Jean de) évêque de Girone, Goth d'origine & natif de Santaren en Portugal, dans le VI[e] siécle, avoit acquis une grande connoissance des langues latine & grecque, qu'il avoit étudiées durant sept ans à Constantinople. A son retour en Espagne, il s'opposa avec zèle aux erreurs des Ariens, ce qui fit que le roi Leuvigilde, qui favorisoit ces hérétiques, l'envoya en exil à Barcelone. Jean après avoir demeuré dix ans dans cette ville, fonda au pied des monts Pyrenées un monastere nommé *Biclare*, dont on voit encore les ruines au bourg de *Valclara*, situé au pied du mont de *Prades* dans l'archidiaconé de Tarragone. Il donna à ses religieux une regle, dont S. Isidore de Séville parle avec estime; & depuis fut tiré du cloître pour être placé sur le siége épiscopal de Girone. C'est tout ce qu'on sait de lui; car les auteurs qui en parlent, n'ont eu soin ni de nous marquer l'année de sa mort, ni en quel temps il fut fait évêque. Il continua la chronique de Victor, évêque de Tunones en Afrique, depuis la premiere année de Justin II qui tombe l'an 566, jusqu'à la huitiéme de Maurice, qui est la 590. Henri Canisius publia l'an 1600 cet ouvrage, que Joseph Scaliger donna plus correct au public l'an 1606. * Saint Isidore, *de vir. illust. c.* 31. Honoré d'Autun, *libel.* 3, *c.* 37. Trithême, *in catal.* Baronius, *tom. IV annal. A. C.* 584. Mariana, *hist. Hisp. l.* 5, *c.* 13 & 15. Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *l.* 2, *de hist. lat.* Possevin. Le Mire, &c.

BICON, Grec, jaloux de la grandeur d'Athénodore son compatriote, qui s'étoit rendu le chef, & comme le roi des troupes grecques qu'Alexandre *le Grand* avoit laissées par colonies autour de Bactre & qui s'étoient révoltées, lui dressa des embuches; & l'ayant convié à un festin, il le fit assassiner par un certain Boxus de Mauritanie. Le lendemain il assembla les troupes, & fit accroire à plusieurs qu'Athénodore l'ayant voulu perdre, il l'avoit prévenu; mais la plupart se douterent de l'imposture, & peu-à-peu tous les autres l'ayant reconnue, ils prirent les armes, résolus de le tuer à la premiere rencontre. Néanmoins les chefs craignant que le mal n'allât plus avant, appaiserent les soldats sur le point de l'exécution. Bicon ne fut pas sitôt délivré de ce danger contre son attente, qu'il conspira la mort de ceux qui l'avoient sauvé; mais son dessein ayant été découvert, on l'arrêta avec Boxus qui fut tué sur l'heure. Pour lui on résolut de le faire mourir dans les tourmens. On alloit le mettre à la torture, quand les Grecs coururent tout-à-coup aux armes; de sorte que ceux qui le menoient au supplice, effrayés de ce tumulte, le laisserent là, croyant qu'on le vouloit enlever. Il se vint jetter nud, comme il étoit, entre les bras des Grecs, qui le voyant en ce misérable état, en eurent pitié, & commanderent qu'on le laissât aller: si bien qu'ayant évité la mort deux fois, il retourna en son pays avec ceux qui quitterent les colonies qu'Alexandre leur avoit assignées. * Q. Curce, *l.* 9, *c.* 7.

☞ BICOQUE (la) lieu fameux par le sanglant combat qui s'y donna en 1522, où l'armée françoise commandée par le maréchal de Lautrec fut entierement défaite. Ce n'étoit qu'un château dans un parc de très-grande étendue, où les anciens ducs de Milan prenoient le plaisir de la chasse. Il étoit entouré de toutes parts de profonds & larges fossés. C'étoit un camp tout fait, où l'armée ennemie n'eut guères que la peine de se loger, & très-avantageux par sa situation, & par le voisinage de Milan, qui n'en étoit qu'à une bonne lieue, c'est-à-dire, à trois milles italiens. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BIDACHE, *Bidascia*, petite ville de Bearn, ou, comme on dit, entre le pays de Labour & la basse Navarre, avec titre de principauté, qui appartient à la maison de Grammont. Elle a un château que l'empereur Charles-Quint ne put jamais emporter. Bidache est à cinq ou six lieues de Bayonne, & sur la riviere de Bidouse, qui commence d'y être navigable, par le moyen du flux & du reflux, & qui se jette peu après dans l'Adour, au-dessous de Guiche. * Baudrand. Bourgon. *geogr. histor.*

BIDAL d'ASFELD, *cherchez* ASFELD.

BIDASSOA, riviere qui sort des Pyrenées au mont Maya, & se jette dans la mer entre Andaye & Fontarabie. Elle sépare la France de l'Espagne; c'est sur une isle que forme cette riviere nommée l'*isle des Faisans*, que le cardinal Mazarin, & dom Louis Mendez de Haro, conclurent le 7 de novembre 1659 la paix entre les deux couronnes, dont ils étoient plénipotentiaires.

☞ La Bidassoa a été pendant long-temps un sujet de contestation entre la France & l'Espagne, parceque chacune de ces deux nations prétendoit la propriété de cette riviere: & à cette occasion, les habitans d'Andaye & ceux de Fontarabie, en vinrent souvent aux mains: mais dans le quinziéme siécle, Louis XII & Ferdinand convinrent qu'elle seroit commune entre les deux nations; de sorte que les François partagent avec les Espagnols les droits de passage: c'est-à-dire, que les premiers reçoivent le payement de ceux qui passent d'Espagne en France, & les derniers les droits de ceux qui vont de France en Espagne. Le traité fait entre ces deux monarques a été si religieusement observé, que quelques guerres qu'il y ait eu entre les deux couronnes, les droits ont toujours été perçus par ceux à qui ils appartenoient. Quand on dit que la possession & la propriété de cette riviere a été contestée, cela ne doit s'entendre que de l'endroit où elle sépare les deux royaumes, ce qui ne s'étend pas tout-à-fait depuis son embouchure jusqu'à Berha, ou Vera; car dès cette ville jusqu'à sa source, elle est uniquement dans les terres espagnoles, & dans le Guipuscoa. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BIDERMAN (Jacques) Jesuite, natif d'Ehingen près de Tubinge, dans la Souabe, enseigna la philosophie à Dilingen, puis la théologie à Rome, où il mourut d'apoplexie, le 20 août de l'an 1639. Il a laissé divers ouvrages, comme *Corollaria philosophica*, *lib. VIII. Opuscula theologica*, *lib. X. Heroum epistolæ. Deliciæ sacræ*, &c. *Ubaldinus*, *sive de vitâ & indole Antonii Mariæ Ubaldini Urbinatis*, *Montes co-*

mitis: Epigrammatum libri III. C'étoit un des meilleurs poëtes qui aient paru de son temps dans la société. On a de lui diverses poësies, ses épigrammes ne sont pas estimées. Le poëme épique, dit l'*Herodiade*, ou le massacre des Innocens, en trois livres, est son meilleur ouvrage. L'édition que l'on fit à Anvers en 1634 des épîtres des Héros, des épigrammes, & du poëme de l'Hérodiade, quoique très-belle, est cependant très-défectueuse. * Alegambe & Nathan. Sothwel, *biblioth. script. Societ. Jesu.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. lat. num.* 130, *pag.* 125 & 126. Baillet, *jugem. des sav. sur les poët. mod. tom.* 8 *ou tom.* 5 *de l'édit.* in-4°.

BIDLOO (Godefroi) médecin & poëte, né à Amsterdam de parens Mennonites, le 12 mars 1649, se fit recevoir dès sa premiere jeunesse docteur en médecine & en anatomie, & dès 1688 il fut fait professeur en anatomie à la Haye. Il passa en 1694 à une chaire d'anatomie & de chirurgie à Leyde, & il mourut dans ce poste à Leyde au mois d'avril 1713, âgé de 64 ans. Il avoit été aussi médecin de Guillaume III, roi d'Angleterre, & ce fut entre ses bras que ce prince mourut en 1702. Ses occupations ne l'ont pas empêché de composer les ouvrages suivans : *Anatomia humani corporis*, avec de très-belles figures de Lairesse, *in-fol.* à Amsterdam en 1685. *Dissertatio de antiquitate anatomes*; à Leyde en 1694. *Oratio in funere Pauli Hermanni, medic. doctor.* à Leyde en 1695. *Vindiciæ quarumdam delineationum anatomicarum, &c.* contre le célébre Frédéric Ruysch. Lettre à Antoine Leeuwenhoëk, sur les animaux que l'on trouve quelquefois dans le foie des brebis & de quelques autres animaux; en flamand, à Delft en 1698. *Gulielmus Cowper*, (chirurgien de Londres) *criminis litterarii citatus coram tribunali societatis Britannoregiæ*, à Leyde en 1700. Cowper s'étoit approprié l'anatomie de Bidloo, & l'avoit fait imprimer sous son nom avec son propre portrait. Voilà le crime dont Bidloo l'accuse & qu'il prouve. *Exercitationum anatomico-chirurgicarum decades duæ*, à Leyde en 1708. Ecrit sur la derniere maladie de Guillaume III roi d'Angleterre. Les lettres des apôtres martyrs : ces lettres imaginaires sont en vers hollandois, & ont été imprimées en 1698, à Amsterdam, *in-4°*. Bidloo cultivoit aussi la poësie latine; & en 1719 c'est-à-dire depuis sa mort, on a recueilli ses poësies hollandoises à Leyde. Il n'a laissé qu'un fils nommé comme lui *Godefroi*, qui est docteur en droit, & fiscal de la milice des états de Hollande. *Nicolas* Bidloo, médecin du czar Pierre I, étoit son neveu, fils de son frere *Lambert* Bidloo, apothicaire à Amsterdam & homme savant, qui a fait aussi beaucoup de piéces de poësie. * Niceron, *mémoires, tom.* 7 & *tom.* 10, *part.* 2.

BIDOUX (Pregent de) natif de Gascogne, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, grand-prieur de S. Gilles, & général des galeres de France, est réputé par quelques auteurs le premier qui ait été pourvu de cette charge, qui est mise au rang des offices de la couronne. Ils se fondent sur ce que ce généralat n'a pu avoir lieu que depuis la réunion du comté de Provence à la couronne, qui ne se fit qu'à la fin de 1480. C'est le sentiment d'Antoine de Ruffi dans son *histoire de Marseille* : cependant nous trouvons un Jean de Chambrillac capitaine général des galeres en 1410. Quoi qu'il en soit, Pregent de Bidoux fut honoré de cette dignité en 1467, & le roi Louis XII l'envoya en 1502 & 1509, avec ses galeres, faire la guerre au royaume de Naples. Il commandoit neuf galeres & huit galions au siége que ce monarque mit devant la ville de Gènes en 1507, chassa jusque dans le port les vaisseaux de cette ville; contribua beaucoup à la remettre sous l'obéissance de sa majesté; fut présent à l'entrée que ce prince y fit, & à celle que le roi de Naples & d'Aragon fit à Savonne lorsqu'il y vint trouver le roi Louis XII au mois de juin 1507. Depuis il mena du secours à Gènes en 1513, & de-là étant passé dans l'Océan, il attaqua les Anglois qui ravageoient les côtes de Bretagne, & coula à fond huit de leurs gros vaisseaux : il perdit un œil dans une rencontre. La paix étant faite avec l'Angleterre, il retourna à Marseille en septembre 1514, & peu après il alla faire le dégât sur les terres des Génois qui s'étoient révoltés. Il se démit ensuite de sa charge pour aller au secours de sa religion; se trouva au siége de Rhodes, puis à celui de Marseille contre le duc de Bourbon. A son retour d'Espagne, où il avoit conduit par ordre de sa religion le cardinal Campége, il attaqua & prit en 1528 une galiote des Turcs qu'il mena à Nice; mais il reçut dans le combat de si grandes blessures, qu'il mourut dans cette ville au mois d'août de la même année à l'âge de 60 ans. * Ruffi, *hist. de Marseille.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

BIECZ, petite ville de la haute Pologne, située sur la riviere de Wiseloke, dans le palatinat de Cracovie, aux confins de celui de Sendomir, à vingt lieues de la ville de Cracovie, vers l'orient méridional. Il y a dans le territoire de Biecz de fort bonnes mines de vitriol. * Mati, *dict.*

BIEDA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Ce lieu qui est la ville de Toscane, qu'on nommoit autrefois *Blera* ou *Bleræ*, est situé dans le patrimoine de S. Pierre, sur la riviere de Bieda, entre Toscanelle & Sutri, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

BIEL, bourg d'Espagne, situé dans la partie de l'évêché de Pampelune, qui est dans l'Aragon, est sur la rivierre de Biel, environ à quatorze lieues de la ville de Saragosse, vers le levant. Mati, *dict.*

BIEL, ville de Suisse, *cherchez* BIENNE.

BIEL (Gabriel) Allemand, qui vivoit dans le XVe siécle, étoit natif de Spire, ou comme les autres disent, de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg, où il prit le bonnet de docteur, & où il enseigna avec beaucoup de réputation la théologie dans l'université que le duc Eberard y fonda l'an 1477. Il vécut en communauté parmi les clercs réguliers, dits *de la vie commune*, fondés par Gerard *le Grand*, & il est estimé pour sa science & pour sa piété. Il composa quatre livres de commentaires sur le Maître des Sentences, une exposition sur le canon de la Messe, divers sermons; & on lui attribue encore un traité, *de monetarum potestate simul & utilitate*, imprimé à Nuremberg l'an 1542, à Cologne l'an 1574, & à Lyon en 1605. On dit que Gabriel Biel mourut l'an 1495; quelques autres assurent que ce fut dans le XVIe siécle. Cet auteur est un des meilleurs théologiens scholastiques de son temps. * Trithemius, *in catal.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Miræus. Labbe. Possevin. Quenstedt. *de Patr. illustr. Vit. &c.* Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XVe siécle.*

☞ BIELA, province de l'empire Russien, aujourd'hui dépendante du gouvernement de Smolensko. Elle est terminée au nord par le duché de Rzewa; au levant partie par ce même duché, & partie par celui de Moskow; & au midi par celui de Smolensko. La capitale de cette province est :

☞ BIELA, petite ville peu considérable, située dans un pays de bois. * La Martiniere, *dict. geogr.* Nicolle de la Croix, *geogr. mod.*

☞ BIELE, ville d'Italie, au Piémont. Elle est au pied des montagnes, à un demi-mille de la petite riviere de Cervo, & au midi de la Cerva. Cette ville est assez ancienne & la capitale du Biellese, dont nous parlons plus bas. François II, duc de Modène, y mourut en 1658. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ BIELGOROD. C'est un des quatorze gouvernemens, qui composent aujourd'hui l'empire Russien. Il est situé dans la partie méridionale de la Moscovie européenne. Il contient une partie de ce qu'on appel-

loit ci-devant la Sévérie, le Worotinsk, & l'Ukraine mitoyenne. On divise ce gouvernement en trois provinces, qui prennent le nom de leurs capitales. Ce sont *Siewsk*, ou *Sefsk*, *Orel*, *&c.*

☞ BIELGOROD capitale de la province particuliere, & du gouvernement qui porte son nom. C'est une ville forte, près la source du Donec, ou petit Don. On y entretient une garnison considérable, sur tout contre les petits Tartares. Bielgorod a un archevêché. * Nicolle de la Croix, *geogr. mod.*

☞ BIELICA, petite ville de Lithuanie, au palatinat de Troki, sur la rive septentrionale de la riviere de Niémen, à environ trois milles & demi d'Allemagne de la ville de Novogrodeck. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BIELKI, *cherchez* BIELA.

BIELLA, *cherchez* BIELE.

BIELLESE, ou BIELLOIS, petit pays d'Italie en Piémont, qui appartient au roi de Sardaigne duc de Savoye depuis l'an 1379. Ce pays fait partie de la seigneurie de Verceil. Il a les Alpes au nord; au couchant le duché d'Aoust; au levant le Verceillois, & le petit état de Masseran; & au midi le Canavez. * Baudrand, la Martiniere, *dict. geogr.*

☞ BIELOZERO, province de l'empire Russien, située à présent dans le gouvernement de Nowogorod. C'étoit autrefois un duché, que l'on croit être le plus ancien de la Russie. Elle comprend aujourd'hui tout ce qui environne le lac Onega, jusqu'à la Mer blanche, & une partie de la Carelie orientale, autrefois à la Suéde. La capitale est:

☞ BIELOZERO, près du lac de même nom. Comme cette ville passoit autrefois pour imprenable, c'étoit où les czars conservoient ordinairement leurs trésors. * Nicolle de la Croix, *geogr. mod.*

☞ BIELSKO, ville de Pologne, au duché & Palatinat de Podlaquie, dans la petite Pologne, à l'une des sources de la riviere de Narew. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BIEN MOURIR (clercs réguliers du) *cherchez* LELLIS.

BIENNE ou BIEL, en latin *Bienna*, ville de Suisse, alliée aux cantons. Elle est près d'un lac de ce même nom, entre Neufchâtel & Soleurre. Bienne étoit autrefois sous la jurisdiction des évêques de Basle. Ces prélats y conservent cependant encore le droit de nommer le maire; mais ayant suivi la doctrine de Calvin, elle se rendit libre & fit alliance avec les cantons Suisses en 1547. Cette ville possede la vallée de Saint-Ymmer, ou la seigneurie de Largue, qui comprend plusieurs communautés. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *geogr. histor.*

Il y a un lac auprès de cette ville, qu'on appelle LE LAC DE BIENNE, en latin *Biennensis* ou *Nidoviensis Lacus*, étendu en long d'environ trois lieues. Les Allemans l'appellent *Bieler-zée.* Il est traversé par la riviere de Thile. On l'appelle aussi quelquefois *le lac de Nidan*, à cause d'un château qui est proche, & sur la rive.

BIENNE (Jean) célébre imprimeur de Paris, peut aussi bien tenir sa place dans le dictionnaire historique, que les Moreles & les Turnébes, qu'il a égalés par la beauté des caracteres qu'il a employés, la correction des livres qu'il a imprimés, & la bonté des ouvrages qui sont sortis de dessous sa presse. M. Maittaire ne l'a point oublié dans ses vies des plus célébres imprimeurs de Paris; & il prétend que ses impressions grecques & latines ne le cédent point à celles d'aucun des meilleurs imprimeurs. Voyez dans cet auteur le catalogue des impressions les plus célébres de Jean Bienne. Cet imprimeur mourut malheureusement à Paris le 15 février 1588, & fut enterré à S. Hilaire. Scevole de Sainte-Marthe a fait cette épigramme sur sa mort.

Per vim, perque dolos fatali conditus urnâ
Mortuus hîc jaceo, qui Bene natus eram.
Mortis causa Venus; nam cæco armavit ab æstu
In me rivalis corda manusque feri.
O fati ambiguas leges! quæ cuncta propagans
Vita aliis causa est, fit mihi causa necis.

BIERNBURG, *cherchez* BIORNEBOURG.

BIERVLIET, en Hollande, *cherchez* BIRFLIT.

☞ BIESBOS (l'é ne se prononce point) pays submergé, aux Pays-Bas, dans les Provinces-unies, entre les villes de Dordrecht & de Gertruydemberg. L'an 1421 la mer étant fort grosse, & les digues s'étant rompues par la violence de la tempête, presque toute la Hollande méridionale fut inondée: outre les habitans & les maisons de la noblesse, il y eut soixante & douze villages ensevelis sous les eaux. La mer s'étant retirée en partie, on tâcha de réparer ce malheur, & on remit ces villages à sec, hormis vingt & un, & deux monasteres, dont la mer ne se dessaisit point, & qui demeurerent entierement submergés. Ce malheur couta la vie à plus de cent mille personnes, selon Boxhornius, dans son théâtre de Hollande. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BIET (Claude) premier apothicaire du roi, né à Chauvot, village proche de Verdun-sur-Saône, mort à Versailles, le 18 juillet 1728, âgé d'un peu plus de 60 ans, est auteur des écrits suivans, rapportés dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.* 1. Relation abrégée de ce qui s'est passé pendant la composition de la thériaque d'Andromachus, faite publiquement en présence de messieurs les magistrats de la police, à Paris, le 24 mai 1704. Cette relation est dans les *mémoires de Trevoux* du mois de novembre 1704. 2. Lettres sur la composition des pilules à longue vie: dans les mêmes *mémoires*, de 1707, *page* 553. 3. Lettre écrite aux auteurs des *mémoires de Trevoux*, pour servir de réponse à une lettre de M. d'Aliveau, & pour expliquer la différence du bon & du mauvais quinquina: dans les mêmes *mémoires*, mai 1707. 4. Lettre à M. Leurat, maître apothicaire à Lyon, le 19 avril 1713, où l'auteur explique le secret de la composition des véritables gouttes d'Angleterre: *mémoires de Trevoux*, août 1713. 5. Compliment fait par M. Biet au roi, lorsque sa majesté se transporta le 25 avril 1728, au laboratoire de Versailles, où l'on composa publiquement la thériaque, dans le *Mercure* de mai de la même année 1728.

BIEVRE, dite aussi *la riviere des Gobelins & de Gentilli*, se jette dans la Seine près de la porte saint Bernard à Paris. Elle a sa source au-dessus d'un village dont elle tire son nom vers le Val de Gallie & Yencourt; & après avoir coulé dans les terres de Chevreuse, elle passe au Pont-Antoni, à Arcueil, à Gentilli, & au fauxbourg saint Marcel, où ses eaux servent pour diverses manufactures. Autrefois elle entroit par des canaux dans la ville, & passoit sous la rue dite *de Bievre*, près la croix des Carmes de la Place Maubert. On est fort en peine de savoir quelle est la cause des innondations que cette riviere cause quelquefois dans le fauxbourg saint Marcel à Paris. Le 15 de mai 1526 elle se déborda si violemment, que l'eau alloit jusqu'au second étage des maisons. Le 8 avril de l'an 1579 elle s'enfla encore tout-à-coup, avec une si grande violence, qu'elle entraîna douze maisons, renversa le moulin, & le petit pont aux Tripes, & poussa ses eaux jusque dans le couvent des religieuses Cordélieres. Il y eut vingt-cinq personnes de noyées, & quarante de blessées. * Papire Masson.

BIEZ (Oudard du) seigneur du Biez, maréchal de France, vivoit sous les regnes de François I, & de Henri II, & fut sénéchal & gouverneur du Boulonnois. Il servit en 1528 en Italie & ailleurs, & depuis il fut créé chevalier de l'ordre de S. Michel en 1536.

L'année suivante il jetta des vivres dans Terouanne, & fut fait maréchal de France vers l'an 1543, par la faveur de M. le Dauphin. Le roi François I lui avoit commandé de bâtir un fort à la Tour-d'Ardre, pour empêcher les vaisseaux anglois d'entrer dans le port de Boulogne : il ne s'en acquitta point de la maniere qu'on le lui avoit prescrit, ce qui irrita le roi contre lui. On lui donna néanmoins le commandement de l'armée de Picardie, où il remporta quelques avantages considérables sur les Anglois. Au commencement du regne de Henri II, étant tombé dans la disgrace du roi, il fut arrêté & condamné à perdre la tête : mais sa majesté changea cette peine de mort en celle d'une prison perpétuelle : & après avoir été privé de l'ordre de saint Michel, il fut envoyé au château de Loches. Depuis, ayant été mis en liberté, il vint à Paris, & y mourut de douleur au mois de juin de l'an 1553. « Son malheur, *dit M. de Thou*, n'arriva pas » tant de sa faute, que par celle de son gendre, Jacques de Couci, seigneur de Vervins, qui eut la » tête tranchée au mois de juin, pour avoir rendu » Boulogne aux Anglois, contre l'avis des chefs qui » y étoient en garnison, & contre la volonté des habitans : ce qu'il aima mieux attribuer par sa propre » confession à son peu de courage, qu'à la trahison » dont on l'accusoit. Mais depuis, son fils, en considération de l'illustre famille dont il étoit sorti, & » des grands services que ses ancêtres avoient rendus à » cet état, obtint du roi Henri III que la mémoire » de son pere & de son aïeul maternel fût rétablie, » & que la sentence qui avoit été donnée contre eux » par des commissaires & non par la cour du parlement, fût cassée. La publication des lettres patentes » qui lui en furent expédiées, se fit au parlement le » 1 jour d'octobre 1575. Ensuite on fit les obséques » de ces deux seigneurs, avec une grande magnificence, & le héraut d'armes de Valois y assista : ce » qui ne se pratique ordinairement qu'à celles des » personnes fort illustres. »

Il descendoit d'Arnoul seigneur du Biez, & d'Escouelles en Artois, qui vivoit l'an 1300, & épousa *Jeanne* de Crequi, fille de *Jean* & de *Mahaud* de Mailli, dont il eut Jean, qui suit;

II. Jean seigneur du Biez & d'Escouelles, dit *le Sourd*, vivoit en 1369 & épousa *Alix* Quieret, fille de *Gui* dit *Bohart*, seigneur d'Heuchin & de Pontrouart, & de *Jeanne* de Poix, dont il eut Jean II qui suit; & *Nicolle* du Biez, mariée à *Valeran* de Beauval, seigneur d'Ococh & de Villerie.

III. Jean II du nom seigneur du Biez, chevalier de l'ordre du roi d'Aragon, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Jeanne* d'Ollehain, fille de *Hugues*, seigneur d'Estembourg, Rollencourt, &c. & d'*Alix* de Waëncourt, dont il eut Antoine, qui suit; Arnoul, qui a fait *la branche des seigneurs de* Becourt, *rapportée ci-après*, & *Jeanne* du Biez, mariée à *Philippe* de Boufflers, seigneur de Beausart.

IV. Antoine seigneur du Biez & d'Escouelles, mourut le 24 juin 1485. Il épousa *Isabeau* de Bergues saint Vinox, fille de *Pierre*, seigneur de Cohem, & de *Jossine* de Guistelles. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Haveroust, seigneur de Cormeilles, ayant eu de son premier mariage Oudart, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Antoine* d'Haveroust, seigneur d'Helfaut & de Vinzelles; & *Barbe* du Biez, alliée à *Jean* d'Ococh, seigneur de Loëz.

V. Oudart seigneur du Biez, &c. maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé ci-dessus*, épousa *Jeanne* de Senlis, fille de *Jacques*, seigneur de Radinghen, & de *Philippe* d'Allenes. Après la mort de son mari, le roi lui fit don de tous les biens de ce maréchal, & des amendes auxquelles il avoit été condamné, & duquel elle eut *Isabelle* dame du Biez, mariée le 7 septembre 1537, à *Jacques* de Couci I du nom, seigneur de Vervins & de Chemeri, gouverneur de Landrecies, qui perdit la tête en juin 1549, pour avoir rendu la ville de Boulogne aux Anglois; & *Jeanne* du Biez, alliée à *Jacques* seigneur de Fouquesolles, qui fut tué dans une entreprise sur Boulogne.

Seigneurs de Becourt et Ignaucourt.

IV. Arnoul du Biez, second fils de Jean II du nom seigneur du Biez, & de *Jeanne* d'Ollehain, fut seigneur de Becourt & vicomte de Bergues, & épousa *Catherine* d'Enguinehault, fille & héritiere de *Lancelot* seigneur d'Enguinehault, & de *Marie* du Gardin, dont il eut Jean, qui suit.

V. Jean du Biez, seigneur de Becourt, Enguinehault, &c. épousa *Anne* de Beauval, dame d'Ignaucourt & de Fontaines, fille puînée de *Philippe*, seigneur d'Ococh, &c. & de *Catherine* d'Amiens, dame de Bachimont, dont il eut Jacques, qui suit; *Oudart*, prieur d'Herli; *Françoise*, mariée le 4 avril 1531, à *Jean* seigneur de Caulincourt; *Catherine*, alliée à *François* de la Bove, seigneur d'Outremaincourt; & *Jean* du Biez, baron de Nielle, du Couroi & de Cottebrune, gouverneur d'Ardres & du comté de Guynes, lieutenant de la compagnie des cinquante hommes d'armes du seigneur de Senarpont, & gentilhomme de la maison du roi, qui épousa en 1553, *Philippe* de Calonne, dame de Nielle, fille de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Framezelles, dont il eut *Jean*, seigneur du Cauroi, mort jeune; & *Marguerite* du Biez, dame de Nielle, du Cauroi, Alintun, & barone de Cottebrune, mariée à *Isambert* du Bosc, seigneur du Bois-d'Annebout, gouverneur d'Ardres.

VI. Jacques du Biez, seigneur de Becourt, Enguinehault, Fontaines, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, épousa en décembre 1535, *Jeanne* de Bours, dame de Ravecourt, fille de *Charles*, seigneur d'Autigneul, &c. & de *Catherine* d'Ognies, vivante en 1588, dont il eut Charles, qui suit; *Isabelle*, dame de Ravecourt, mariée le 18 août 1563 à *François* de Nedonchel, seigneur d'Iberghe; *Françoise*, alliée 1. à *Jacques* de Rochebaron, seigneur du Lignon : 2. à *Antoine* de Ausse, seigneur de Daminois; *Jossine-Claire*, religieuse de sainte Claire à Saint-Omer; & *Antoinette* du Biez, religieuse à Bourbourg.

VII. Charles du Biez seigneur de Becourt, Ignaucourt, &c. mort avant l'an 1604, épousa *Claude* de Montgommeri, fille de *Jacques*, comte de Montgommeri, seigneur de Lorge, & de *Charlotte* de Maillé, dont il eut *Jean* seigneur du Biez & de Becourt, mort en 1612; Antoine, qui suit; *Charles*, seigneur de Fontaines; *Claude*, mariée en 1612 à *Jean* de Thomassin, baron de Montbaillon, gouverneur du comté de Blammont, & grand gruyer de Lorraine; *Charlotte*, religieuse à Avenai; & *Jeanne* du Biez, morte jeune.

VIII. Antoine du Biez, seigneur d'Ignaucourt, Becourt, &c. épousa *Claude* Boivin, fille de *Jean*, seigneur de Grand-pré & d'Hercules, & de *Louise* des Prez, dame de Savignies en Beauvaisis, dont il eut Claude-François, qui suit; *Guillaume*, mariée en 1631 à *Philippe* de Mailli, seigneur d'Haucourt; & *Marie* du Biez, morte sans alliance.

IX. Claude-François du Biez, seigneur d'Ignaucourt, Hercules, &c. épousa *Marie* de Moi, fille de *Nicolas*, marquis de Boves, seigneur de Riberpré, & de *Claude* de Montigni-le-Boulanger, dont il eut Antoine-Oudart, qui suit; *Charles-Michel*, page du roi en 1678; & *Marie-Anne* du Biez, mariée le 21 janvier 1675 à *François* de Boufflers, seigneur de Rouverel.

X. Antoine-Oudart marquis du Biez, seigneur d'Ignaucourt, Hercules, &c. maréchal des camps &

armées du roi en mars 1718, a épousé *Charlotte* de Monstiers de Merinville, dont des enfans. * De Thou, *hist. l.* 1 & 6. François de Beaucaire. Montluc. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

BIEZ (Nicolas) philosophe, poëte, & médecin, né à Gand en 1516, étudia à Louvain, à Valence en Espagne, & puis en Italie, où il fut reçu docteur. Etant revenu dans les Pays-Bas, il y fut extrêmement consideré par sa probité & par sa doctrine, & y enseigna quelque temps. Il étoit à Louvain dans le temps des troubles des Pays-Bas, & servit utilement l'université auprès du duc d'Albe qui le fit demeurer auprès de lui; & l'empereur Maximilien II l'ayant choisi pour son médecin ordinaire, l'appella à Vienne en Autriche, où il mourut en 1573, âgé de cinquante-sept ans. Il a laissé divers ouvrages: *Oratio de laudibus litterarum. De arte dicendi. De republica. De varietate opinionum. De universitate.* Six livres de *médecine théorétique*, en 1558, *in*-4°. Un livre *de methodo medicinæ*, 1594 *in*-8°. Des commentaires latins sur Galien, imprimés à Anvers en 1560 *in*-8°. Un traité *de natura*, qui a paru au même lieu en 1573, 1593 & 1613 *in*-8°. * Valerius Andræas, *biblioth. Belg.* Miræus, *in elog. Belgic. & de script. sæcul. XVI.* Vander Linden, *de script. medic.* Melchior Adam, *in vita Germ. medic. &c.* Manget, *bibl. des aut. de médecine*, *t.* 1, *pag.* 309.

BIFFAZZA, ville du royaume de Naples, *cherchez* BISACCIA.

BIGEN, ville capitale d'un petit pays qui porte son nom. Elle est dans la partie septentrionale du Jetxingo, région de l'isle de Niphon, laquelle isle est la principale de celles du Japon. * Mati, *dict.*

BIGIHON, capitale de Croatie, *cherchez* VIHITZ.

BIGLESWORTH ou BIGLESWADE, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée de la partie orientale du comté de Bedford. Il est situé sur la partie orientale de la riviere d'Issell, sur laquelle il a un pont de pierres, éloigné de six milles anglois de Bedfort, vers l'orient. * *Dictionnaire anglois.*

BIGNE, docteur de Sorbonne, *cherchez* MARGUARIN DE LA BIGNE.

BIGNON, ancienne famille originaire d'Anjou, est illustre par la piété, par la capacité, & par les emplois de ceux qui en sont sortis. Nous ne remonterons ici que jusques à ROLAND Bignon, qui naquit l'an 1559, & fut un des plus savans hommes de son siécle. *Voyez* son article ci-après. Il avoit épousé *Marie* Ogier, fille de *Christophe* Ogier, avocat au parlement de Paris, & en eut, outre deux filles, JERÔME Bignon, I du nom, né le 24 août 1590, personnage digne de tous les éloges que peuvent mériter l'érudition la plus profonde, & la probité la plus constante. *Nous en parlerons plus bas dans un article exprès.* Ses enfans furent, une fille mariée à *Etienne* Briquet, avocat général au parlement de Paris, & deux fils; savoir, JERÔME & THIERRI, *dont il sera parlé après la postérité de son aîné.* JERÔME Bignon II du nom, né à Paris le 11 novembre 1627, fut héritier des vertus de son illustre pere, aussi-bien que de sa charge d'avocat général, qu'il exerça depuis l'an 1656 jusqu'en 1673. Le roi le nomma conseiller d'état en 1678, & chef du nouveau conseil, établi pour l'enrégistrement des armoiries en 1696. Il avoit été fait conseiller d'honneur au parlement dès l'an 1673, & possédoit outre ces dignités, la charge de grand-maître de la bibliothéque du roi, dont son pere avoit encore obtenu la survivance pour lui. M. Bignon mourut le 15 janvier 1697, âgé de 70 ans. Il joignoit à beaucoup de capacité & de litterature, des sentimens de probité, de droiture, de douceur & de modestie, qui lui avoient justement attiré l'amour & l'admiration de tout le monde. Il a été enterré dans la chapelle de sa famille, à S. Nicolas du Chardonnet; & de son mariage avec *Suzanne* Phelypeaux de Pontchartrain, sœur de M. de Pontchartrain, ministre d'état, puis chancelier de France, morte le 24 mars 1690, il a laissé quatre fils, 1. JERÔME Bignon III du nom, né le 11 août 1658, successivement avocat du roi au châtelet de Paris, conseiller au parlement, intendant de Rouen, de Picardie & d'Artois, conseiller d'état en 1698, & nommé prévôt des marchands en 1708, mort le 5 décembre 1726, sans postérité de *Françoise-Marthe* Billard, fille de feu *Germain* Billard, fameux avocat au parlement de Paris. 2. LOUIS Bignon, né le 23 juillet 1659, ci-devant capitaine au régiment des gardes, & major général des armées du roi, mort le 11 septembre 1730. Il avoit épousé une demoiselle de la maison de Grolée, de laquelle il laissa un fils, mort peu après son pere, sans avoir été marié. 3. JEAN-PAUL Bignon, né le 19 septembre 1662, abbé de S. Quentin en l'Isle, dont nous parlons plus bas dans un article séparé. 4. ARMAND-ROLAND Bignon, seigneur de Blanzi, intendant des finances, & de la généralité de Paris, puis conseiller d'état, né le 23 septembre 1666, ci-devant avocat général en la cour des aides, puis maître des requêtes, mort le 20 février 1724, âgé de 58 ans. Il avoit épousé en secondes nôces *Agnès-Françoise* Hebert, fille unique de *Pierre-André* Hebert de Buc, maître des requêtes, & de *Françoise* Lavocat, dont il eut JERÔME IV du nom, qui suit; *Paul*, enseigne au régiment des gardes, mort le 7 juillet 1720, en sa dix-huitiéme année; *Armand-Jérôme*, chevalier de Malte, né le 27 octobre 1711, pourvu de la charge d'avocat général au grand conseil le 19 août 1729, & reçu le 2 septembre suivant; *Françoise-Suzanne*, née au mois de juillet 1699, mariée en août 1715 à *Gilles* Brunet, seigneur d'Esvri, maître des requêtes, morte à Paris le 14 février 1738 dans la trente-neuviéme année de son âge; & *Louise*, alliée le 16 avril 1721 à *Charles-Nicolas* Romé, marquis de Fresquienne, conseiller au parlement de Rouen. JERÔME Bignon IV du nom, seigneur de Blanzi, vicomte de Sémoine, conseiller d'état, bibliothécaire du roi par la démission de M. l'abbé Bignon son oncle, l'un des honoraires de l'académie des inscriptions & belles lettres, nommé intendant de la Rochelle au mois de juin 1726. Il est mort à Paris le 7 mars 1743, âgé d'environ quarante cinq ans.

THIERRI Bignon, second fils de JERÔME Bignon I du nom, & frere de *Jérôme II*, né en 1632, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, ensuite président au grand conseil, & enfin premier président de la même compagnie. Il avoit épousé *Françoise* Talon, fille d'*Omer* Talon, avocat général au parlement de Paris, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne-Françoise* Bignon, mariée le 7 novembre 1678 à *Michel-François* de Verthamon, conseiller aux requêtes du palais, puis maître des requêtes, & ensuite premier président au grand-conseil, morte le 26 décembre 1730, âgée d'environ 70 ans. Cette dame avoit de la littérature. Elle possédoit la langue latine, & assez bien la langue grecque. M. Bignon s'est distingué toute sa vie par une justice incorruptible, par une piété sans faste, & par une application infatigable à toutes sortes de sciences. Il avoit disposé de sa bibliothéque en faveur de l'aîné de ses petits-fils, la substitua au cadet en cas de décès, & mourut le 19 janvier 1697, âgé de 65 ans.

BIGNON (Roland) pere du célébre Jérôme Bignon qui a été avocat général au parlement de Paris, conseiller d'état, bibliothécaire du roi, étoit lui-même un homme très-savant, & qui voulut être le seul précepteur de ce fils, qui s'acquit un si grand nom dès sa plus tendre jeunesse par son érudition. Content du seul rang d'avocat au parlement de Paris, il n'ambitiona jamais d'autre titre pendant toute sa vie; mais il devint par sa vertu le censeur tacite de l'ambition de

ceux qui tâchoient de s'élever aux premieres magistratures avec moins de mérite que lui. Son fils n'eut pas besoin d'aller ailleurs pour chercher un modéle d'une rare probité, ni d'une autre école pour apprendre les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence, & la théologie même. Roland Bignon avoit étudié le droit à Angers & à Toulouse; & dans cette derniere ville il avoit pris avec soin les leçons de Roaldet & de Maran, fameux jurisconsultes. Lorsque le premier se fut retiré dans l'université de Cahors, il ne dédaigna pas de remplir sa place en qualité de docteur régent; & pendant une année qu'il enseigna à Toulouse, il dicta d'excellens paratitles sur les cinq livres *des décrétales*, qui sont encore entre les mains de sa famille. Il parut depuis dans le barreau & ensuite dans les consultations, où il continua à faire connoître sa probité, la justesse de son esprit, & la profondeur de ses connoissances. Il y joignit, ce qui est infiniment plus estimable, les vertus qui font le chrétien. Ce grand homme étoit né à S. Denys d'Anjou le premier mars 1559, & il mourut après le commencement du XVIIe siécle. Il avoit épousé *Catherine* d'Ogier, fille de *Christophe* d'Ogier, avocat au parlement, & qui fut mere de *Jérôme* Bignon. * *Mémoires manuscrits.* Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études, tom. VI des jugemens des savans de* M. Baillet, *in-4°, pag.* 142, 143. Gouthiere, *de orbitate toleranda, ad Ann. Robertum, pag. 9 & suiv.*

BIGNON (Jérôme) I du nom, avocat général du parlement de Paris, conseiller d'état, & bibliothécaire du roi, étoit un de ces génies extraordinaires, que les derniers siécles peuvent hardiment opposer aux plus grands personnages de l'antiquité. Il vint au monde le 24 août 1590, & eut le bonheur de naître d'un pere le plus digne de l'être, qui eût encore paru. C'étoit le célébre Roland Bignon, qui crut ne devoir confier qu'à soi-même l'éducation d'un fils dont le naturel promettoit infiniment. Sous ce maître consommé dans toutes sortes de sciences, le jeune M. Bignon apprit les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence & la théologie. Plein de ces connoissances, qu'il avoit épuisées avec rapidité, il fit part au public des fruits surprenans de ses méditations, dans un âge où les autres enfans ont à peine jetté les premiers fondemens de leurs études. A dix ans il publia sa *chorographie* ou *description de la Terre-sainte*, beaucoup plus exacte que toutes celles qui avoient été mises en lumiere; & trois ans après il donna deux traités, l'un des *antiquités romaines*, ensuite celui de l'*élection des papes*, matiere assez peu connue dans ce temps-là. Ces derniers ouvrages firent grand bruit parmi les savans, déja surpris de son coup d'essai: on vit les plus illustres d'entr'eux s'empresser à l'envi d'entrer en commerce avec un jeune-homme, dont les lumieres pouvoient être très-utiles aux vieillards même les plus avancés. Tels furent le fameux Scaliger, Casaubon, Grotius, Pithou, De Thou, le Févre, le cardinal du Perron, de Sainte-Marthe, Marion, le pere Sirmond, & un grand nombre d'autres, qui tenoient le premier rang dans la république des lettres. La réputation de M. Bignon s'étendit même jusques dans les cours des souverains. Le pape Paul V l'honora des témoignages de sa bienveillance; & le roi Henri *le Grand*, prévenu pour lui d'une tendre estime, après l'avoir gouté dans quelques conversations, crut devoir le placer en qualité d'enfant d'honneur auprès de monseigneur le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. M. Bignon parut dans ce nouveau poste avec des manieres tout-à-fait aisées & polies. L'austérité d'une étude assidue n'avoit point obscurci les dispositions naturelles qu'il avoit pour le grand monde; le tumulte & les engagemens de la cour ne furent pas capables d'affoiblir l'inclination qu'il se sentoit pour les sciences. On en eut des preuves sensibles à l'occasion d'un ouvrage *in-fol.* publié en 1602 par Diegue Valdez, conseiller de la chambre royale de Grenade, pour établir la préséance imaginaire des rois d'Espagne sur les autres souverains. Le traité de l'*excellence des rois & du royaume de France*, où le systême de l'auteur Espagnol étoit absolument renversé, sortit en 1610 de la plume de M. Bignon, qui n'étoit encore que dans sa dix-neuviéme année, & lui attira de grands applaudissemens. Il dédia ce livre au roi Henri IV, qui l'engagea par ordre exprès à le pousser plus loin. Mais la mort funeste de ce prince, arrivée peu de temps après, interrompit ce projet, & détermina même M. Bignon à se retirer de la cour. Ce ne fut pas pour long-temps; il y fut rappellé à la sollicitation de M. le Févre, nouveau précepteur du jeune roi Louis XIII, & ne put se défendre d'y demeurer jusqu'à la mort de cet ami, arrivée le 4 novembre 1612. Il profita de cet intervalle pour travailler à l'édition des *formules de Marculphe*, qu'il mit au jour en 1613 avec des notes très-savantes: ouvrage incomparable, où M. Bignon ne se fait pas moins aimer par son caractere naturel d'honnête homme, & d'amateur de la justice, qu'il s'y fait admirer par la profondeur de son érudition inconcevable dans un homme de cet âge. En 1614 dans un voyage qu'il fit en Italie, il pratiqua ceux qui s'y distinguoient entre les plus habiles, & les convainquit par sa présence de ce que la renommée leur avoit annoncé de plus incroyable en sa faveur. Le pape Paul V lui donna des preuves convainquantes de son estime. Le cardinal de Sainte-Suzanne, qui n'étoit alors que secrétaire des brefs, établit avec lui un commerce d'amitié très-étroit; & le célébre *Fra-Paolo*, charmé de sa conversation, l'arrêta quelque temps à Venise pour en profiter. Au retour de ce voyage, M. Bignon se dévoua tout entier aux exercices du barreau, où ses premieres actions furent suivies d'un très-grand succès. M. son pere, juste estimateur de sa capacité, le fit pourvoir en 1620 d'une charge d'avocat général au grand conseil; & la réputation qu'il s'acquit dans ce poste fut si éclatante, que le roi, quelque temps après, le nomma conseiller d'état, & enfin avocat général au parlement de Paris l'an 1626, à la place de M Louis Servin, mort le 19 de mars de la même année. Toute la France applaudit à ce choix: le clergé même, qui avoit résolu de solliciter auprès du roi la nomination d'un de ses membres, suivant l'ancien usage, ne se contenta pas de renoncer à ses prétentions en faveur de ce digne magistrat: on députa vers sa majesté, pour lui faire des remercimens, & vers M. Bignon pour le féliciter. En effet, jamais cette importante dignité n'avoit été remplie plus dignement; car sans parler de ses talens naturels, qu'on y vit briller dans toute leur étendue, il signala dans mille occasions sa vigueur à soutenir la dignité du parlement, son zèle inviolable pour la justice, & sa fermeté d'ame inébranlable contre toutes les attaques de la faveur: vertus dont ses envieux entreprirent de lui faire des crimes, après la harangue sincere, quoique respectueuse, qu'il prononça devant le roi Louis XIII séant en son lit de justice l'an 1635, pour la vérification de quelques édits. Mais ce prince justement prévenu en faveur de M. Bignon, opposa la parfaite connoissance qu'il avoit de ses intentions aux complots & à l'avidité des gens d'affaires, déchaînés contre sa trop grande probité. En 1641 il résolut de ne plus vaquer qu'aux emplois qui l'occupoient dans le conseil d'état; il céda sa charge d'avocat général à *Etienne* Briquet son gendre, & ne la reprit qu'après sa mort en 1645. Dans cet intervalle le cardinal de Richelieu, quoiqu'assez mal intentionné pour M. Bignon, le fit nommer en 1642 grand-maître de la bibliothéque du roi, persuadé que c'étoit l'unique voie de se réconcilier avec les honnêtes gens

& les savans, indignés de la mort de M. de Thou qui avoit possédé cette charge. L'amour que M. Bignon conservoit pour les belles-lettres, lui fit accepter cette charge; & son désintéressement lui fit refuser dans la suite celle de surintendant des finances. Il n'eut jamais en vue que les intérêts de l'état, dont il mania les affaires les plus épineuses, soit domestiques, soit étrangeres. On sait combien il eut de part à l'ordonnance de 1639, & avec combien d'équité il exerça les commissions de l'arriereban, des amortissemens & du domaine qui lui furent confiées en différens temps. La reine Anne d'Autriche l'appella pendant sa régence aux conseils les plus importans. Ce fut lui qui accommoda les différens de MM. d'Avaux & Servien, plénipotentiaires à Munster, & qui travailla avec MM. de Brienne & d'Emeri, au traité d'alliance avec la Hollande en l'année 1649. Il fut aussi choisi en l'année 1651, pour régler la grande affaire de la succession de Mantoue, & en l'année 1654 pour conclure le traité avec les villes anséatiques. Enfin ce grand homme, qui avoit toujours fait servir la piété de base aux autres vertus, qu'il avoit constamment pratiquées, finit par une mort précieuse devant Dieu le cours d'une vie si glorieuse aux yeux des hommes. Ce fut le septiéme jour d'avril de l'année 1656, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Outre ses notes sur Marculphe, dont MM. ses enfans accorderent aux empressemens du public en 1666, une seconde édition considérablement augmentée, & ses autres ouvrages dont nous avons parlé, il avoit encore promis des notes sur Grégoire de *Tours*, & des origines du droit François. Nous n'avons que quelques fragmens de ces ouvrages, qu'il eût achevé, si ses grands emplois ne l'eussent obligé de faire une espéce de divorce avec les belles-lettres. C'est encore à M. Bignon, dont la mémoire étoit prodigieuse, que nous devons la relation des voyages de François Pyrard. Les découvertes de ce voyageur, homme de bon sens, mais peu capable de s'énoncer par écrit, seroient demeuré ensevelies dans l'oubli, si M. Bignon ne l'eût attiré chez lui, l'invitant même à sa table, & n'eût pris soin de mettre tous les soirs sur le papier, ce qu'il tiroit à différentes reprises de ses entretiens. M. l'abbé Perau a donné une vie intéressante & bien écrite de Jèrôme Bignon, qu'il faut consulter pour connoître ce grand magistrat. C'est un volume *in*-12 qui a paru en 1757, chez Hérissant.

BIGNON (Jean-Paul) abbé de S. Quentin en l'Isle, ci-devant doyen de l'église royale & collégiale de S. Germain l'Auxerrois, conseiller d'état ordinaire & doyen du conseil, bibliothécaire du roi, l'un des quarante de l'académie françoise, & honoraire des académies des sciences, & des inscriptions & belles-lettres, fut baptisé dans l'église de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, le 19 septembre 1662. Il étoit fils puîné de Jerôme Bignon, conseiller d'état ordinaire, avocat général au parlement de Paris, & maître de la librairie du roi, & de *Suzanne* Phélypeaux de Pontchartrain, & petit-fils de Jerôme Bignon, si connu par son érudition & par sa piété. Après ses études qu'il fit avec autant de succès que de rapidité, malgré les infirmités de sa premiere jeunesse, & ayant pris le parti de l'église, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il demeura quelques années. Ayant fait choix d'une retraite encore plus profonde, il s'y livra tellement à l'étude, qu'il y employoit quatorze heures par jour. La théologie, la jurisprudence, les langues savantes, la critique, la philosophie, qui l'avoient déja fait briller sur les bans & dans le monde, y furent tout autrement approfondies; & c'est après cette ample moisson de connoissances qu'il se voua à la prédication, ministere dans lequel il se fit admirer & rechercher. Des avents & des carêmes prêchés dans les principales églises de Paris y mirent ses talens au grand jour, & la cour voulut l'entendre. Il prêcha devant Louis XIV, & il fut retenu en l'état & charge de prédicateur de sa majesté, par lettres du 17 février 1693. Dans un même jour il prononça un panégyrique de S. Louis à la chapelle du Louvre devant l'académie françoise, & un autre tout différent dans l'église des prêtres de l'Oratoire devant les académies des sciences & des inscriptions. Il avoit fait jusqu'à quatre panégyriques du même saint, tous différens. On ne le gouta pas moins dans les sermons particuliers, tels que ceux qu'il fit à S. Germain l'Auxerrois, pendant tout le temps qu'il en fut doyen, c'est-à-dire, depuis 1710, jusqu'en 1721. Il fut reçu à l'académie françoise le 15 juin 1693. La même année il assista à l'assemblée du clergé, & il se trouva encore à celles de 1694 & de 1695, tantôt comme député de la province de Paris, & tantôt en qualité de promoteur. Il fut député deux fois de la part de l'assemblée vers le roi; & à la seconde députation, sa majesté témoigna publiquement combien elle étoit satisfaite du compte qu'il lui avoit rendu, & lui donna bientôt après l'abbaye de S. Quentin, valant au moins trente mille livres de rente. En 1701 il fut fait conseiller d'état, & ensuite chef du bureau des affaires ecclésiastiques du royaume, & dans tous ces postes il se montra supérieur à toutes les fonctions qu'ils demandoient. Il a très-souvent présidé aux assemblées publiques des académies des sciences & des belles-lettres, & il y résumoit ce qui s'y étoit lu, avec autant de précision que d'exactitude & d'élégance, & ce qu'il y ajoutoit méritoit les applaudissemens de tous ceux qui avoient la satisfaction de l'écouter. C'est à lui que ces deux académies doivent leur renouvellement. Il étoit aussi de celle de peinture & de sculpture, & il n'est point d'art libéral ou méchanique, dont il n'ait tâché de reculer les bornes, & qui n'ait eu part à ses bienfaits. Un grand nombre de personnes qui ont fait honneur aux lettres, seroient demeurées inconnues sans lui: il les accueilloit dès qu'il les connoissoit, il les protégeoit, & travailloit à les rendre utiles & à les mettre en état de l'être. Le *journal des savans* cessoit de paroître par la mort du président Cousin, qui en étoit chargé depuis plusieurs années; M. l'abbé Bignon le rétablit en 1702. La bibliothéque du roi manquoit d'une infinité de livres, tant imprimés que manuscrits, il en fit venir de toutes les parties du monde; & ce fut à sa sollicitation que ce riche & immense trésor fut transporté au lieu où on le voit aujourd'hui. La charge de bibliothécaire du roi, telle qu'elle est aujourd'hui, & que M. l'abbé Bignon la possédoit, comprend celle de *maître de la librairie*, & celle d'intendant ou garde du cabinet des livres manuscrits, médailles & raretés antiques & modernes, & garde de la bibliothéque du roi, qui faisoient autrefois deux charges distinctes & séparées. La premiere, de *maître de la librairie*, ou de bibliothécaire en chef, fut créée par François I: les deux charges furent réunies en faveur de M. l'abbé de Louvois. M. l'abbé Bignon les eut non-seulement sur le même pied, mais il obtint encore en 1720, que la garde du cabinet particulier du Louvre, qu'avoit M. Dacier, & celle de la bibliothéque de Fontainebleau, vacante depuis la mort de M. de Sainte-Marthe, fussent réunies. Le détail de tout ce que M. l'abbé Bignon a fait pour les lettres dans ce poste, & en faveur des académies dont il étoit membre, & de ses correspondances avec tous ceux qui dans les pays étrangers cultivoient les sciences ou les favorisoient, ce détail seroit immense. On peut en voir une partie dans son éloge lu par M. de Mairan, de l'académie des sciences, & imprimé dans les mémoires de cette académie pour l'année 1743, & dans celui qui a été lu dans l'académie des belles-lettres, & qui sera inséré dans les prochains mémoires de cette académie. M. Bignon a composé la vie du P. François Levêque, prêtre de l'Oratoire, qui a été imprimée. Il a travaillé aussi à quelques extraits

du journal des savans. En 1741, M. l'abbé Bignon se retira entiérement en son château de l'Isle-Belle, près de Meulan, & il y mourut le 14 mars 1743. Il a laissé parmi ses papiers un grand nombre de lettres de savans, & les minutes de ses réponses. Il avoit appris quelques jours avant sa mort, celle de M. Bignon de Blanzy son neveu, intendant de Soissons, à qui il avoit fait obtenir en 1722 la survivance de la charge de bibliothécaire. Cette charge fut accordée incontinent après à M. Bignon de l'Isle-Belle, puîné du précédent, maître des requêtes, ci-devant avocat général au grand-conseil, l'un des quarante de l'académie françoise. * Extrait de l'éloge de M. l'abbé Bignon, par M. de Mairan, cité dans cet article. Parmi les lettres du savant Gisbert Cuper, publiées par M. Beyer, son petit-neveu, conseiller & échevin de Nimégue, à Amsterdam 1742, *in-4°*: il y a de suite cinquante-deux lettres adressées à M. l'abbé Bignon.

BIGNY, famille considérable par ses alliances, descend de

I. Jean de Chevignon, lequel ayant épousé l'héritiere de Bigny, en prit le nom, & fut pere de Jean, qui suit;

II. Jean, seigneur de Bigny, pannetier du roi, épousa le 10 juillet 1432 *Marguerite* de Montespedon, fille de *Jean* de Montespedon, valet de chambre du roi, maître des eaux & forêts de Berri, & de *Drouette* de Bar, dont il eut *Jean*, seigneur de Bigny, échanson du roi, capitaine de la ville & château de Mehun; Charles, qui suit; *Amanieu*, commandeur de Lormeteau & de Saint-Pol; *Jeanne*, dame de Saint-Priest, dame d'honneur de la reine: & *Marguerite* de Bigny, alliée à *George*, baron de Clere, morte le 20 décembre 1489.

III. Charles, seigneur de Bigny, de Valenai & de Cresincai, fut écuyer d'écurie de Louis XI en 1464, puis grand écuyer de France en 1466. Il épousa le 26 mars 1464, *Jeanne* Aramits, dame de la Gorce, fille de *Jacques*, seigneur de la Gorce, & de *Catherine* de Combarel, dont il eut Claude, qui suit; & *Anne* de Bigny, mariée 1. le 22 juin 1494 à *Jean* de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande; 2. le 17 juin 1497 à *Pierre*, seigneur de Bonnai.

IV. Claude, seigneur de Bigny, Aisnai-le-Vieil, &c. acquit en 1514, la terre de Preveranges en Berri, & épousa par contrat du 21 mai 1505 *Jacqueline* de l'Hôpital, fille de *François*, seigneur de Coisi, & de *Catherine* Lorfévre, dont il eut Gilbert, qui suit; *Catherine*, mariée le 19 avril 1524 à *Charles*, seigneur de Gaucourt; *Jeanne*, alliée à *Antoine* le Long, seigneur de Chenillac; & *Antoinette* de Bigny, qui épousa *Antoine* de la Forest, seigneur de Grisse, Chambon, &c.

V. Gilbert, seigneur de Bigny, Aisnai-le-Vieil, Preveranges, &c. épousa le 7 mai 1531 *Charlotte* Lorfévre, fille de *Bertrand*, seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine* Luillier, dont il eut *Joseph*, seigneur de Bigny, mort en 1616 sans enfans de *Jeanne* de Montliard, fille d'*Antoine*, seigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlai; & Philippe, qui suit.

VI. Philippe de Bigny, seigneur d'Aisnai-le-Vieil, Preveranges, & du Breuil-des-Bavres, chevalier de l'ordre du roi, épousa le 12 février 1563 *Antoinette* de Saint-Pere, dame de Gini, Chandieu, &c. fille de *Jean* de Saint-Pere, seigneur de Gini, &c. & de *Jeanne* de la Tournelle, dont il eut Jean, qui suit; Gilbert, qui a fait *la branche des seigneurs de* Preveranges, *mentionnée ci-après*; Claude, qui a fait *celle des seigneurs de* Chandieu, *marquis de Bigny, aussi rapportée ci-après*; *Magdeléne*, femme de *Gédeon* de Thianges, seigneur de la Beuvriere, *Anne*, mariée à *Jean* de Lestang, seigneur de Quinci; *Isabeau*, alliée à *Jean* d'Aubigni, seigneur de Jauzac; *Marie*, qui épousa *Jean* Bertrand, seigneur de Boueix; & *Marguerite* de Bigny, mariée à *Claude*, seigneur de la Troliere.

VII. Jean de Bigny, seigneur d'Aisnai-le-Vieil, &c. épousa le 19 février 1593 *Anne* Popillon, dame de Boueix, fille de *Philibert*, baron du Riau & de Boueix, & de *Catherine* de Saint-Nectaire, dont il eut Philippe, qui suit; *Henri*, chevalier de Malte; *Jean-Jacques-François*, aussi chevalier de Malte; Philibert, qui a fait *la branche des seigneurs de* Boueix, *rapportée ci-après*; *Antoinette*, mariée à *François* d'Albon, seigneur de Chaseuil & de Sugni; & *N.* de Bigny, abbesse de sainte Marie à Moulins.

VIII. Philippe de Bigny, comte d'Asnai-le-Vieil, épousa le 25 avril 1621 *Catherine* du Bellai, fille de *René*, baron de la Flotte, & de *Catherine* le Voyer, dont il eut Louis-Armand, qui suit; *François*; & *Silvie* de Bigny, religieuse.

IX. Louis-Armand de Bigny, comte d'Aisnai, épousa le 23 janvier 1656 *Isabelle* de Château-Bodeau, fille de *N.* seigneur du Palais en Bourbonnois, morte le 4 octobre 1665, dont il eut *François*, comte d'Aisnai, mort sans alliance en février 1692; *Marie*, alliée à *Louis* de Barbançois, comte de Roches, capitaine des gardes du prince de Condé; autre *Marie*, qui épousa *Henri* de Saint-Germain, comte d'Apchon; *Louise-Françoise*, mariée à *Joseph-Gaspard*, marquis de Montmorin, morte le 28 novembre 1700; *Catherine-Silvie*, mariée le 17 janvier 1681 à *Philippe* de l'Aubépine, comte de Sagonne; & *Catherine* de Bigny, religieuse à Bourges, morte en 1679.

Barons de Boueix.

VIII. Philibert de Bigny, fils puîné de Jean, seigneur d'Aisnai-le-Vieil, & d'*Anne* Popillon, dame de Boueix, fut baron de Boueix, & épousa *Louise* de Brenne, fille d'*Antoine*, seigneur de Bombon, & de *Claude* de Courtenai Bleneau, morte le 20 juillet 1657, ayant eu pour enfans *Edme* de Bigny, seigneur de Villars, mort au service du roi; & *Henriette* de Bigny, mariée le premier avril 1660 à *Joseph* de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc.

Seigneurs de Preveranges.

VII. Gilbert de Bigny, second fils de Philippe, seigneur d'Asnai-le-Vieil, & d'*Antoinette* de Saint-Pere, fut seigneur de Preveranges, & épousa 1. par contrat du 13 janvier 1608 *Louise* de Choiseul, fille de *Philibert*, seigneur d'Aigremont, & de *Jeanne* de Dinteville: 2. *Jeanne* Sestre. Du premier mariage vinrent François, qui suit; *Philippe*, seigneur de Senevois, qui épousa le 23 novembre 1654 *Jeanne* de Veilland; & *Marie* de Bigny.

VIII. François de Bigny, seigneur & baron de Preveranges, lieutenant de roi au gouvernement de Saverne, épousa *Anne* de Crevecœur, fille d'*Edme*, seigneur de Puilli, & de *Marie* Polliart, dont il eut Hubert Edme, qui suit;

IX. Hubert-Edme de Bigny, a épousé *Magdeléne* Boutet.

Seigneurs de Chandieu, marquis de Bigny.

VII. Claude de Bigny, troisiéme fils de Philippe seigneur d'Aisnai-le-Vieil, & d'*Antoinette* de Saint-Pere, dame de Chandieu, fut seigneur de Chandieu, Valenai & Gresincai, & épousa *Gasparde* de Courtenai, fille de *Gaspard*, seigneur de Bleneau, & d'*Edmée* du Chesnai, dont il eut 1. *Maximilien*, seigneur de Chandieu, qui épousa *Anne* de Bossuet, fille de *Jacques*, seigneur de Longueval, & d'*Appolline* Tirel, morte le 26 janvier 1642, ayant eu pour fille unique *Anne* de Bigny morte jeune; 2. Philippe, qui suit; 3. *François*, seigneur de Valenai; 4. *Antoinette*, religieuse à Charanton & Berci; & 5. *Marie* de Bigny, religieuse aux Virginettes de Laon.

VIII. Philippe marquis de Bigny, épousa *Charlotte* de Longueval, fille d'*Antoine* seigneur de Tenelles, & d'*Isabelle* de Margival, dont il eut Henri, qui suit; & *N.* fille.

IX. Henri marquis de Bigny, épousa le 1 février 1677, *Eleonore-Charlotte* de Gamaches, fille de *Claude* comte de Gamaches, vicomte de Remon, & de *Catherine* de Nizier, dont *Charles-Claude*; & *Balthasar* de Bigny. * La Thaumassiere, *hist. de Berri*. Le P. Anselme, &c.

BIGOIS, nymphe qui avoit écrit dans la Toscane, un livre touchant l'art d'interpréter les éclairs. On gardoit ce livre à Rome dans le temple d'Apollon, avec quelques autres de cette nature. * Servius, *in Æneid. l.* 4, *v.* 73.

BIGORRE, *Bigerrensis Comitatus*, comté de France en Gascogne, a pour bornes à l'orient la vallée d'Aure, le vicomté de Nebouzan, Riviere-Verdun, & Pardiac; le Bearn au couchant; au midi les vallées de Brotou & de Penticouse, autrement de Tena en Aragon; & au septentrion le pays de Rivierebasse, incorporé à l'Armagnac. Sa longueur, à la prendre du plus haut des montagnes, est de dix lieues du midi au septentrion, & sa largeur de trois lieues de l'orient à l'occident. On le divise en trois parties; qui sont les montagnes, la plaine & le Rustan. *Les montagnes* sont encloses entre celles de la vallée d'Aure à l'orient, celles d'Aragon au midi, celles de Bearn au couchant; & cet espace contient deux principales vallées, Lavedan & Barege. *La plaine de Bigorre* est de forme ovale, & commence à s'ouvrir près de la ville de Bagneres d'un côté, & près de celle de Lourde de l'autre, jusqu'à celle de Vic-Bigorre, & un peu plus bas. Elle a cinq lieues de longueur, & environ une de large, à l'orient des côteaux dits *le Rustan*, le long de la riviere de l'Arros. Tarbe est la ville capitale du comté de Bigorre. Les autres sont Bagnères, Campan, Lourde, avec un fort château, Vic-Bigorre, Rabasteux, Benac duché, Parabere & Antin, aussi duché, Castetloubon, dit Lavedan vicomté, Barege, &c. Ce pays est celui des anciens *Biberri* ou *Bigerrones*, dont parlent César, Pline, Ausone, & Sidoine Apollinaire. Les montagnes y servent de barriere entre la France & l'Espagne. Il y quatre passages difficiles, que les habitans sont obligés de garder; savoir, Azun, Cauteres, Barege & Campan, qui entre aussi dans la terre d'Aure. Le Bigorre fournit du marbre, du jaspe, de l'ardoise; & les montagnes y ont diverses mines d'argent, de cuivre, de plomb & de fer; mais elles ne sont pas ouvertes. On y voit la riviere de l'Adour, celles de Lesche, de l'Arros, le Gave de Lavedan, composé de ceux de Barege, de Cauteres, & du ruisseau d'Azun, & trois lacs. On appelle ordinairement ceux de cette province, *les Bigarrats*. Les Bigerrons en étoient les anciens habitans, & l'on prétend qu'elle en a conservé le nom. Le Bigorre a suivi la fortune de l'Aquitaine, sous les Romains & sous nos rois de la premiere race. Il y a eu depuis des seigneurs particuliers.

Enelo Arista possedoit ce pays, sous le titre de comté vers l'an 828, avant que de fonder le royaume de Navarre. Du Chêne a recueilli le nom de quelques comtes, qui suivent, Donat Loup, du temps de Louis *le Débonnaire*; Faquilene, comtesse de Bigorre; Dato Donat, sous Charles *le Chauve*, & Loup Donat. Pierre de Marca a cru qu'Enelo, premier roi de Navarre, pouvoit être fils de Donat Loup, & de Faquilene, & qu'il laissa le Bigorre à Dato Donat, qu'il croit avoir été son frere. Quoi qu'il en soit, le nom des comtes suivans nous est inconnu jusqu'à Raimond, qui vivoit vers l'année 945. Il laissa *Louis* en 960, suivi de son frere Arnaud en 980. Ce dernier eut Garsias Arnaud, qui vivoit encore en 1030, & fut pere de Bertrand Roger I de ce nom, lequel épousa *Garsende*, dont il eut *Ermensende*, dite *Gilbergue*, femme de *Ramir*, premier roi d'Aragon; & Bernard II comte de Bigorre. Celui-ci épousa *Clémence*; & visitant l'église de Notre-Dame du Pui en 1060, il mit sa personne & ses biens sous la protection de la sainte Vierge, s'obligeant pour lui & pour les siens, de payer tous les ans à la même église une rente de soixante sols. Bernard II laissa une fille unique nommée *Beatrix*, mariée l'an 1078, à Centule de Bearn.

Centule fut assassiné en 1096, & *Bernard* son second fils III de ce nom, fut comte de Bigorre. Il fit compiler les anciennes coûtumes du pays, & mourut sans postérité vers l'an 1113. Centule II son frere lui succéda; & en mourant vers l'an 1138 ou 1139, il laissa une fille unique, nommée *Beatrix* ou *Benetris*, mariée à *Pierre* vicomte de Marsan.

Ils eurent Centule III qui leur succéda au comté de Bigorre vers l'année 1170, & épousa *Matelle*, parente d'*Alfonse* II roi d'Aragon, dont il eut *Etiennette* ou *Stephanie*, femme de *Bernard* comte de Commenge. Il ne sortit de ce mariage qu'une fille nommée *Petronille*, qui épousa 1. *Gaston* de Bearn, mort sans enfans en 1217: 2. dom *Nunnes* comte de Cerdagne, fils de *Sanche* comte de Roussillon, & frere de *Pierre* roi d'Aragon: mais l'ayant quitté sous prétexte de parenté, elle épousa en troisiéme nôces dans la ville de Tarbes, le dimanche après la Toussaints de l'an 1216, Gui, second fils de *Simon* comte de Montfort, dont elle eut Elis, qui suit; & *Perrette* ou *Perronelle*, mariée à *Raoul* de Teisson. Elis ou Alix épousa 1. Esquivat II de ce nom, seigneur de Chabanois & de Confolant, dont elle eut Esquivat comte de Bigorre; *Lore*, vicomtesse de Turenne, & *Jourdain*: 2. *Raoul* de Courtenai, seigneur d'Illiers, &c. fils de *Robert I*, seigneur de Champignelle, &c. dont elle eut *Mahaut* comtesse de Chietti, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre II de ce nom, comte de Flandre. Alix mourut en 1255, & fut enterrée dans le chœur des religieuses de saint Dominique à Montargis. *Petronille* sa mere épousa 4. *Aimart* de Rançon; & ce dernier étant mort, elle prit vers l'année 1228 une cinquiéme alliance avec *Boson* de Mastas, seigneur de Coignac, dont elle eut *Mathe* ou *Marthe*, femme de *Gaston VII* de Bearn. La comtesse *Petronille* fit en 1251 son testament, par lequel elle nomme son héritier Esquivat son petit-fils, auquel elle substitue *Jourdain* son frere; & s'ils décedent sans enfans, elle fait une seconde substitution en faveur de *Marthe* sa fille, femme de *Gaston* de Bearn. Ces derniers prétendirent au comté de Bigorre; mais par sentence rendue en 1256 par *Roger* comte de Foix, il fut adjugé à *Esquivat*, lequel épousa *Agnès*, fille du même *Roger*. Esquivat se mit d'abord sous la protection de Simon comte de Montfort son grand-oncle, auquel il donna son comté; mais ayant sujet de se plaindre de lui, il prit d'autres mesures, & mourut à Olite en Navarre l'an 1283, ayant institué son héritiere *Lore* sa sœur, vicomtesse de Turenne. *Constance* de Bearn, fille de *Marthe*, s'opposa à cette donation, contraire au testament de la comtesse *Petronille*. *Guillaume* Teisson fils de *Perronelle*, & *Mahaut* de Courtenai, comtesse de Chietti, prétendirent au comté de Bigorre, dont l'église du Pui & le roi d'Angleterre disputoient la souveraineté. Elle fut jugée en faveur de l'église par arrêt donné en 1290 au parlement de la Chandeleur. Mais Simon de Montfort se prévalant de la premiere donation d'Esquivat, ceda son droit à *Thibaut II* roi de Navarre, auquel il remit le château de Lourde en 1265. *Thibaut* laissa ses états l'an 1270 à Henri, dit *le Gros*, son frere, lequel mourut en 1274, n'ayant eu qu'une fille unique Jeanne, mariée en 1284 à *Philippe IV* dit *le Bel*, roi de France. Elle prit le titre de comtesse de Bigorre, dont elle fit

chasser *Constance* de Bearn par arrêt donné au parlement de la Toussaints l'an 1290. L'église du Pui ceda ses droits au roi : ce qui fut encore confirmé en 1307. Philippe *le Bel* porta le titre de comte de Bigorre avant que d'être roi. Après sa mort, ce comté fut censé être uni à la couronne. En 1369, Edouard duc de Guyenne le donna à JEAN II seigneur de Grailli, lequel en fut destitué par les armes du roi Charles V. Mais son petit-fils *Jean* comte de Foix, gouverneur de Languedoc, l'obtint en 1425 du roi Charles VIII, parcequ'il descendoit de *Petronille*. Sa postérité en a joui jusqu'à Henri *le Grand*, lequel rapporta le Bigorre à la couronne, lui unissant tous ses domaines, par édit du mois d'octobre de l'an 1607. * De Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 1 & 9. Oihenart. *not. utriusqu. Vas.* Olhagari, *hist. de Foix*. Du-Pui, *droits du roi*. Du-Chêne. Sainte-Marthe. Du-Bouchet, &c.

BIGOT (Guillaume) natif de Laval au pays du Maine, médecin & philosophe, a été un savant homme sous le regne de François I. On a cru que le docte Pierre du Châtel conçut quelque jalousie contre lui, & que par la crainte d'avoir un concurrent qui le supplantât, il l'empêcha d'avoir accès auprès du roi. Pierre Galland dans la vie de du Châtel, publiée par M. Baluse, prétend que ce fut une calomnie, à laquelle Mélancthon ajouta foi trop légerement. En effet le moyen dont on prétend que du Châtel se servit pour rendre odieux Guillaume Bigot à leur commun maître a très-peu de vraisemblance. On dit que le roi François I entendant souvent les disputes de du Châtel, quelqu'un de la cour le pria de vouloir bien aussi entendre Bigot. Le roi demanda quelle sorte de science il professoit; & quelques-uns en ayant parlé avantageusement, du Châtel, qui ne vouloit pas que le roi conçût trop bonne opinion de Bigot, dit, *Pourquoi le louez-vous tant ? il est Aristotelicien.* Le roi demanda ce que cela signifioit : du Châtel répondit qu'Aristote préfere le gouvernement aristocratique au monarchique, bien persuadé que par là il décréditeroit entierement Bigot dans l'esprit du roi. Ce prince demanda si Aristote avoit écrit cela, on lui répondit qu'oui, & que Bigot soutenoit les sentimens d'Aristote. Sur cela le roi dit qu'Aristote étoit un fou, & qu'il n'avoit point envie d'entendre un homme qui soutenoit de telles sotises. Bigot a été loué comme un grand philosophe par Jules-César Scaliger, *exercitat.* 307 *ad Cardanum.* Il publia quelques traités, les uns en vers, les autres en prose. On a de lui une piéce en vers françois, qui a été imprimée avec les poësies de Charles de Sainte-Marthe, oncle de Scevole. Gesner parle d'un recueil de poësies, imprimé à Basle l'an 1536, qu'il attribue à Bigot. Du Verdier Vauprivas a donné ce titre, *Guillelmi Bigoti Lavalensis christianæ philosophiæ præludium, opus tum aliorum tum hominis substantiam luculentis expromens rationibus; Tolosæ*, in-4°. 1549. Il ne faut pas le confondre avec PIERRE Bigot, auquel Calvin écrivit en 1557, pour lui faire des reproches de ce qu'il n'abjuroit pas la religion de ses peres, & à qui Camerarius avoit écrit en 1535 & 1538. * Bayle, *dict.* Voyez la *Bibliothéque françoise*, ou *Histoire de la littérature françoise*, *&c.* tome XIII page 63-74.

BIGOT (Emeric) né à Rouen l'an 1626 d'une famille distinguée dans la robe, puisqu'il comptoit parmi ses ancêtres deux présidens à mortier, un avocat général & six conseillers au parlement. LAURENT Bigot seigneur de Tibermenil, étoit avocat général au parlement de Rouen, lorsque la ville fut prise sur les Huguenots en 1562, & il contribua beaucoup à la justice qui se fit de plusieurs d'entr'eux; ce qui lui a attiré les plaintes des historiens du parti. Il mourut en 1570. Son fils EMERIC Bigot, seigneur de Tibermenil, après avoir été avocat général, fut fait président à mortier en 1578. Il s'étoit opposé la même année à la proposition qui fut faite aux états de Blois, d'exclure de la succession à la couronne de France le roi de Navarre. Plusieurs de ses lettres ont été imprimées avec celles d'Etienne Pasquier. Il ne laissa point d'enfans. *Celui qui donne lieu à cet article*, eut pour bisaïeul ETIENNE Bigot, l'un des freres de *Laurent*, avocat général; & pour pere JEAN Bigot, seigneur de Sommenil, mort doyen de la cour des aides, laissant de *Barbe* Groulart sa femme, fille de *Claude*, premier président au parlement de Rouen, *Jean* seigneur de Sommenil, conseiller au parlement de Normandie; *Nicolas*, seigneur de Cleuville, qui succéda à la charge de son pere; & *Emeric*, qui se rendit célébre par ses grands talens dans le XVII[e] siécle. L'amour qu'il avoit pour les sciences, fit qu'il s'éloigna de toutes sortes d'emplois, pour se consacrer tout entier à l'étude dans la bibliothéque qu'il avoit eu de son pere, & qu'il augmenta considérablement. Il y tenoit toutes les semaines des conférences, & se rendoit utile à tous les savans de l'Europe, soit par ses lumieres & ses avis, soit par les services qu'il s'empressoit de leur rendre. On mettoit à la tête de ses amis, Nicolas Heinsius & Gilles Menage. M. Bigot voyagea en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Italie, & y fit avec tous les savans de ces pays-là une amitié qu'il a toujours entretenue. Il avoit une grande connoissance des livres, & un grand fond d'érudition : il communiquoit volontiers ses lumieres; & il a contribué par ses avis & par son travail à la perfection d'un grand nombre d'ouvrages, qui ont paru sous le nom de ses amis; mais il n'en a donné qu'un seul en son nom, qui est le texte grec de *la vie de S. Chrysostome*, écrite par Pallade, qu'il avoit trouvé à Florence, & une version qu'il en a faite. Il a joint à cet ouvrage quelques piéces grecques anciennes qui n'avoient point encore paru, & il avoit inséré dans ce volume le latin de l'épître de S. Chrysostome à Césaire, que Pierre Martyr avoit trouvé le premier en latin seulement, & qu'il avoit déposé dans la bibliothéque de Cranmer, archevêque de Cantorberi. M. Bigot crut rendre service à l'Eglise en faisant reparoître cette lettre; mais l'impression en étant presque finie, M. Faur, docteur de Sorbonne, qui l'avoit approuvée en qualité d'examinateur, la fit retirer & lacerer, s'imaginant que c'étoit une piéce supposée, & craignant qu'elle ne fût contraire au dogme de la transsubstantiation : cependant cette lettre a été publiée depuis comme très-favorable à ce dogme, par le P. Hardouin en 1689, par Etienne le Moine protéstant dans ses *varia sacra*. Un théologien de l'église Anglicane ayant recouvré l'édition même que M. Bigot vouloit donner, l'a publiée à Londres en 1686. Jacques Basnage a fait de même en 1687. M. Maffei l'a publiée encore à Florence en 1721. On la trouve aussi dans les nouvelles littéraires latines de Leipsick, janvier 1722. M. Bigot méritoit avec justice la réputation qu'il avoit, & l'estime des savans & des honnêtes gens; non-seulement à cause de son érudition, mais aussi par sa grande probité, & sa rare modestie. On a imprimé depuis peu les lettres qu'il a écrites à divers savans, & celles que les savans lui ont écrites. Il mourut d'apoplexie à Rouen le 18 décembre 1689, dans sa 64 année, généralement regretté de tous les gens de mérite. On a encore imprimé à Basle en 1690, une lettre qu'il avoit écrite en 1672 à l'évêque de Tulle, contre le livre de l'abbé de S. Cyran, intitulé *le Cas royal.* Pour empêcher la dissipation de sa bibliothéque, que l'on estimoit plus de 40000 livres, il la substitua à sa famille par son testament, & en confia le soin à *Robert* Bigot, seigneur de Montville, conseiller au parlement de Paris, avec un legs pour l'augmenter tous les ans; cependant celui-ci étant mort en 1692, cette bibliothéque précieuse fut vendue en détail à Paris l'an 1706. * *Journal des savans du* 25 *mars* 1680. *Nou-*

velles de la république des lettres du mois de juin 1685. Histoire des ouvrages des savans, 1690. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*, *tom.* 4. *Menagiana*. Bayle, *dictionaire critique. Mémoires du temps. Mélanges de littérature tirés des lettres de Chapelain*, *pag.* 17, *&c.*

BIGOTIERE (Gui de la) né à Angers, fut reçu conseiller au présidial de la même ville, le sixiéme de mars 1621. Ayant quitté son office en 1650, il fut conseiller honoraire, & ne laissa pas que d'en exercer les fonctions avec beaucoup d'assiduité. Il fut l'un des premiers membres de l'académie d'Angers, le roi Louis XIV l'ayant nommé pour en remplir une place en 1685. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, & il étoit prêtre, lorsqu'il fut nommé académicien. Il n'en continua pas moins sa premiere profession, & on le recherchoit beaucoup, soit pour les consultations, soit pour les arbitrages.

BIGOTIERE (René de la) sieur de Perchambault, son fils, s'attacha aussi à l'étude du droit, & prit le dégré de docteur dans la faculté d'Angers. Il fut reçu à l'académie de la même ville le 22 février 1696. Il étoit alors président aux enquêtes au parlement de Bretagne, & il avoit été d'abord conseiller au même parlement. Il est mort en 1727, dans un âge avancé. Il étoit fort habile, philosophe de mœurs & d'inclinations, mais très-hardi dans ses opinions. Très-versé dans la jurisprudence, il se fit honneur par les lumieres qu'il y acquit; mais il voulut aussi traiter des matieres de théologie & de morale, sur lesquelles il s'égara. Dès 1694 il donna au public la *coutume de Bretagne avec des observations sommaires pour faire connoître le sens qu'elle avoit dans son origine, & celui que l'usage lui a donné.* C'est un petit volume imprimé à Rennes, chez Pierre Garnier. Ce n'est qu'une nouvelle édition revue, corrigée & augmentée des *Observations sommaires sur la coutume de Bretagne*, qui avoient paru en 1689 à Laval, *in*-4°. sous le nom de *Pierre Abel*, avocat en parlement. En 1693 M. de la Bigotiere fit aussi imprimer à Rennes *in*-4°. chez Nicolas Audran, une *Institution au droit françois par rapport à la coutume de Bretagne, avec une dissertation sur le devoir des juges.* Il y en a eu une autre édition à Vannes, chez Charles de Heuqueville, en 1695, & une troisiéme faite à Rennes en 1702 *in*-4°. Son commentaire sur la coutume de Bretagne fut aussi réimprimé dans la même ville en 1713, en 2 volumes *in*-12. En 1709 il avoit donné un *factum pour savoir si l'usage qui permet aux tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt, est autorisé.* Ce factum fut imprimé *in*-4°. à Rennes, chez la veuve Vatar, & n'avoit été occasionné par aucun procès. Il fut suivi d'un second factum, & d'un *Traité de l'usure & intérêt* qui forme comme un troisiéme volume du commentaire sur la coutume de Bretagne de l'édition de 1713. Ces différens ouvrages firent beaucoup de bruit, par rapport aux principes mauvais sur l'usure qui y sont répandus, & l'auteur s'attira plusieurs adversaires, & quelques censures des facultés de théologie de Nantes & de Paris. Il fut refuté sur l'usure par Jean Artur, seigneur de la Gibonnais, mort doyen de la chambre des comptes de Bretagne, qui publia contre lui en 1710, à Paris un assez gros volume *in*-12. Voyez GIBONNAIS. (de la) M. de la Bigotiere voyant que son Factum touchant l'intérêt des deniers pupillaires, soulevoit beaucoup de théologiens & de jurisconsultes même, s'adressa à la faculté de théologie de Nantes, pour savoir son avis. La faculté le lui donna; M. de la Bigotiere lui écrivit plusieurs lettres pour l'en remercier, mais il ne se retracta point. Plusieurs docteurs de Sorbonne lui avoient déja envoyé aussi inutilement de solides réponses à ses objections. La faculté de Nantes voyant qu'il persistoit dans ses principes, & que dans l'espéce de réplique qu'il avoit faite aux avis de cette faculté, il n'en avoit donné que des extraits qui les affoiblissoient, jugea qu'il étoit nécessaire de faire imprimer elle-même sa réponse : elle parut à Nantes en 1713 *in*-4°. chez la veuve d'André Querro. Cette réponse est un des meilleurs écrits que l'on ait faits sur cette matiere. Voyez l'analyse qui en a été donnée dans la continuation de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du dix-huitiéme siécle, *tom. III*, où l'on parle au long du différend de M. de la Bigotiere. Celui-ci opposa à la réponse de la faculté de Nantes un second Factum *in*-4° d'environ soixante pages, & son *Traité de l'usure & intérêt*, dont on a parlé : ce qui obligea la faculté à donner un nouvel écrit sous le titre de *Réplique sommaire aux deux derniers ouvrages de M. de Perchambault sur l'usure.* M. Ecolasse, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Rennes, écrivit aussi contre lui une *Lettre critique*, où il y a trop de vivacité : elle est datée du mois d'octobre 1713. M. Perchambault maltraité, le prit au sérieux : il intenta procès au criminel contre l'auteur de la lettre : il l'accusa de le calomnier & de lui imputer des propositions qui n'étoient point dans son commentaire de la coutume de Bretagne, de l'édition de 1702 : car c'étoit celui-là que M. Ecolasse avoit attaqué. Ce chanoine représenta un exemplaire où se trouvoient lesdites propositions. On nomma des commissaires; mais les parties s'échauffant beaucoup, sa majesté suspendit le cours de la procédure, qui n'alla pas plus loin. Les mémoires que M. Ecolasse avoit préparés pour sa justification, ne laisserent pas de paroître en 1714, à Trévoux *in*-12, sous le titre de *Préjugés légitimes contre les livres de monsieur de la Bigotiere de Perchambault, & principalement contre son livre* intitulé : *Commentaire sur la coutume de Bretagne*, imprimé à Rennes, chez la veuve de Pierre Garnier, en 1702, *pour servir de defense au sieur Ecolasse*, &c. On trouve à la fin le jugement de plusieurs docteurs de Sorbonne contre les principes de monsieur de la Bigotiere. * *Voyez* l'endroit cité du tome III de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVIII[e] siécle, où l'histoire de cette dispute est rapportée plus au long.

☞ BILAIN (Antoine) avocat au parlement de Paris, étoit de Fismes, dans le diocèse de Reims. Son pere s'appelloit Vilain, & changea son nom à l'occasion que je vais rapporter. Louis XIII passant à Fismes fut harangué par Vilain. Content de son discours, le roi s'informa de son nom, qui lui ayant déplu, Vilain se fit appeller Bilain. Antoine Bilain son fils, dont nous parlons, s'établit à Paris, & se distingua dans le bareau. M. Colbert le chargea de travailler avec M. de Gaumont & l'abbé de Bourzeis, au *traité des droits de la reine sur divers états de la monarchie d'Espagne*, imprimé à Paris en 1667. Antoine Bilain est mort en 1672, suivant l'abbé Lenglet, dans son *catalogue des historiens*, in-12, *pag.* 1372. On a encore de lui *Factum pour madame la comtesse de Saint-Geran*, à Paris 1663.

BILBAO ou BILBAU, *Bilbaum*, ville d'Espagne, capitale de la Biscaye, que l'on croit être la *Flaviobriga* de Ptolémée, est située sur la riviere de Nervio, dite autrefois *Ibaiacaval*, à deux lieues de la mer, & est considérable par sa grandeur & par son commerce, qui y attire des marchands de tous côtés. Bilbao est très-bien bâtie, dans un territoire fertile, & où l'air est excellent. On prétend qu'elle fut bâtie, d'autres disent rétablie en 1300 ou environ, par Diego Lopez de Haro, seigneur du pays. Elle est au pied des monts, à quatorze lieues de Santerador, & à trente de Burgos. Son port est celui que les anciens appelloient *Amanus* ou *Amanum.* * Petrus de *Medena*, *desc. Hispan.* Mariana, *l.* 15, *c.* 3. Merula, *cosmogr. part. II.* Nonius, &c.

BILBILIS, ancienne ville des Celtiberes, dans l'Espagne Tarragonoise sur le Xalon, étoit renommée pour

pour l'excellent fer qu'on en tiroit. C'étoit la patrie du poëte Martial, comme il le témoigne, *l.* 1, *epigr.* Villeneuve croit que Bilbilis est aujourd'hui *Calatayud*; & Varrerius, que c'est *Xiloca*. Bilbilis est aussi, selon Justin, *l.* 44, le nom d'un fleuve du même pays, l'eau duquel a une vertu merveilleuse pour la trempe du fer. Cette riviere est appellée aujourd'hui, selon quelques-uns, *Rio Baubula*, & va perdre son nom dans le Xalon. * Pline. Ptolémée. Mela.

BILD, *cherchez* BEATUS RHENANUS.

BILE (Erad *& non* Erard, comme plusieurs l'écrivent) Jésuite, Lorrain de nation, embrassa deux genres d'étude assez disparats, celui de la théologie morale, & celui des mathématiques. Il professa l'une & l'autre avec éclat, mais avec un succès différent. Etant professeur des cas de conscience dans le collége du Mont en la ville de Caën l'an 1644, il enseigna sur la simonie, & la jurisdiction du pape, plusieurs propositions qui furent censurées & qui lui attirerent plusieurs réfutations publiques. M. Cally, célébre philosophe, écrivit contre ces relâchemens. L'auteur de la *Lettre d'un écolier étudiant en droit en l'université de Caën, à un avocat de Rouen*, imprimée *in*-4°. dénonça toute sa doctrine sur la simonie; & M. Dupré, de la congrégation de l'Oratoire, réfuta cette même doctrine; & celle que le pere Bile avoit enseignée touchant la jurisdiction du pape, dans un beau discours latin qu'il prononça en 1644, dans une assemblée générale de l'université de Caën, & qui a été imprimé *in*-4°. en 1645, avec le nom de l'orateur qui étoit aussi professeur royal dans cette université. *Voyez* CALLY & DUPRÉ. Le pere Bile s'acquit une meilleure réputation par les mathématiques. Feu M. Huet évêque d'Avranches, connoisseur en ces matieres, & qui avoit pris ses leçons, dit qu'il avoit approfondi ces sciences, & qu'elles n'avoient rien eu d'impénétrable pour lui. Mais au milieu de la réputation que cette connoissance lui acquéroit, son zéle pour la religion le porta à vouloir être missionaire: il s'embarqua pour l'Amérique, fit naufrage & périt. * *Mémoires du temps.* Huetii *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, *pag.* 34. Pascal, *douziéme lettre provinciale.*

BILECHILDE, premiere femme de *Theodebert II*, roi d'Austrasie, étoit une jeune esclave très-bien faite, que Brunehaud acheta à Metz, & qu'elle fit épouser à Theodebert, qui en eut deux fils & une fille. Mais ce prince ayant eu quelque sujet de se plaindre de la conduite de Bilechilde, la fit tuer l'an 609. * Fredegaire, *c.* 35, *chron.* Adrien de Valois, *de gest. veter. Francor. tom.* 2, *p.* 540 & 551., *&c.*

BILECHILDE, reine de France, femme de *Childeric II*, fut massacrée étant grosse, avec le roi son mari, & un fils encore fort petit, par Badillon seigneur François, lequel voulut venger de sa propre main l'affront qu'il avoit reçu de ce prince, qui l'avoit fait étendre sur un pieu contre terre, & fouetter très-cruellement. En 1646, réparant l'église de Saint Germain des Prez à Paris, on y trouva deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels étoit le corps d'un homme, & dans l'autre ceux d'une femme & d'un petit enfant. L'inscription qui porte le nom de Childeric, avec quelques ornemens royaux qui étoient dedans, firent connoître que c'étoient les tombeaux de ce roi & de la reine Bilechilde. * Mezerai, Cordemoi, *histoire de France.* Mabillon, *annal. Bened. l.* 16.

☞ BILEDULGERID, *Biledulgeridia.* Nous comprenons sous le nom de Biledulgerid, cette grande étendue de pays qui est au midi du mont Atlas, dans toute la longueur de la Barbarie propre. Ses bornes sont à l'occident l'océan, au midi le Sara; & à l'orient l'Egypte & la Nubie. Il n'est pas peuplé à proportion de son étendue. Le terroir y est presque stérile, à cause de sa grande sécheresse. Les dates y sont en abondance, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Biledulgerid*, en arabe *Belid-Asgerid*, c'est-à-dire *pays des dates.* Les Arabes sont assez puissans dans ce pays, & ils y sont à la solde des rois, comme les Suisses en Europe. On assure qu'ils y chassent aux autruches, & que cette chasse leur est utile; car ils mangent la chair de ces oiseaux: ils en vendent la plume: ils en apprêtent les peaux, pour en faire une maniere de valise où ils mettent leurs hardes: outre cela le cœur leur sert pour leurs sortiléges: ils font des remedes de la graisse, & des pendans d'oreilles avec la corne. Le Biledulgerid contient d'occident en orient, huit pays, qui sont les royaumes de Sus, de Tafilet & de Sugulmesse; le Tegoratin, le Zab, le *Biledulgerid propre*, le royaume du Faisan, & le pays d'Ouguéla & de Siouah, qui fait partie du désert de Barca. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.* Nicolle de la Croix, *geogr. modern.*

☞ BILEDULGERID propre. C'est un petit pays d'environ soixante lieues en carré, qui dépend du royaume de Tunis, dont il forme la partie méridionale. Il est borné à l'orient par des montagnes qui le séparent du royaume de Tripoli, au midi par une vallée qui le sépare du pays des Gadamis, & à l'occident par une chaîne du mont Atlas, qui est entre lui & la partie méridionale du royaume d'Alger. La capitale de ce pays est *Tousera.* * La Martiniere, *dict. geogr.* Nicolle de la Croix, *geogr. mod.*

BILEFELDT, *Bilefeldia*, ville d'Allemagne dans la Westphalie; cette ville autrefois anséatique, est entre les montagnes vers Munster, dans le comté de Ravensberg, avec un assez joli château, nommé *Sparenberg.* Elle appartient à l'électeur de Brandebourg, avec tout ce comté, & est à deux milles d'Allemagne de Hervorde, & à cinq de Lipstad. * Sanson.

BILIUS, *cherchez* BILLI.

BILLAINE (Louis) libraire de Paris, vers le milieu du XVII siécle, étoit l'un des plus entendus de son temps dans la librairie. Il savoit non-seulement le latin, & le grec, mais encore l'italien, l'espagnol, l'allemand & le flamand; & corrigeoit fort bien ses épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Il mourut à Paris le 25 août de l'an 1681; & on remarque que depuis sa mort, il n'y en a point eu en France de plus habile que lui dans sa profession. * Baillet, *jugem. des savans*, *sur les Imprimeurs*, *art.* 25.

BILLARD (Pierre) naquit le 13 février 1653, à Ernée, petite ville du pays du Maine, d'*Ambroise* Billard, président au grenier à sel de la même ville. Sa mere, *Marguerite* de Troisvarlets, étoit fille du président au grenier à sel de Mayenne. Pierre Billard, l'année même de sa naissance, perdit son pere, qui fut tué le 13 juillet en défendant son oncle, bailli du lieu, qui étoit attaqué par deux particuliers. Environ six ans après, sa mere épousa en secondes noces *Mathurin* le Jariel, directeur des fermes à Nevers, & depuis, fermier général. Pierre Billard alla demeurer avec eux à Nevers, & son frere aîné, qui se nommoit *Gilles*, fut envoyé à Paris pour faire ses études. Il entra depuis dans la congrégation de l'Oratoire, le 25 juillet 1670, y a rempli les premiers postes, & y est mort en 1705, étant visiteur au Mans. A l'âge de douze ans Pierre Billard se sentit un vif penchant pour les armes, & si sa mere & son beau-pere ne s'y fussent opposés, il auroit suivi cette premiere inclination. Pour empêcher qu'il ne la satisfît, ils le tinrent enfermé, jusqu'à ce que les troupes, qui alloient en Candie, fussent défilées. A l'âge de 13 à 14 ans, il fut mis avec son frere au séminaire de S. Charles à Paris, dirigé par les missionaires de

S. Lazare, & l'application qu'il donna à l'étude, jointe au gout qu'il y prit, fit évanouir son penchant pour la guerre. Après qu'il eut fait sa rhétorique, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris le 24 février 1671, à l'âge de 18 ans, suivant en cela l'exemple de son frere; mais il n'y demeura que cinq à six ans, après lesquels il alla demeurer quelque temps à Mayenne, chez le pere de sa mere, où il ne fit d'autre étude que celle de la religion. Il revint ensuite à Paris, manquant de tout, parceque son beau-pere lui refusoit la pension qui lui étoit due, & il y vécut du temps dans la plus grande austérité. Déterminé à l'état ecclésiastique par ceux qu'il consultoit, & ayant déja reçu la tonsure, lorsqu'il étoit dans la congrégation de l'Oratoire, il obtint une permission de prendre les ordres sacrés à Soissons, & on les lui conféra tous, excepté la prêtrise, dans l'espace d'une année. Il se livra alors au ministere de la prédication, & s'en aquitta avec tant de zèle & de succès, que le pere de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, à qui M. François Picquet, nommé évêque pour les missions de Perse & de Syrie, avoit demandé des missionaires, l'engagea d'aller seconder ce prélat dans ses travaux apostoliques. M. Billard a fait une relation abrégée de son voyage, où il nous apprend ce qui suit: Il reçut le sacerdoce, célébra sa premiere messe au mois de janvier 1681, & se rendit à Marseille, où il s'embarqua. Onze jours après il arriva à Tripoli de Syrie, qui est au pied du Mont-Liban. Deux jours après, il en partit pour aller à Alep, où il se présenta à M. Picquet, qui avoit pour lors auprès de lui le pere Cassemont, de l'Oratoire, que M. Billard avoit connu à l'Institution de Paris & à Angers. Après environ un mois de séjour à Alep, nous en partîmes, dit M. Billard, avec un frere de l'Oratoire, un médecin de Provence, & un Polonois qui servoit M. Picquet. Ils passerent l'Euphrate au Biré, ensuite la Mésopotamie, & arriverent à Dierbequer sur le Tigre. Là, il se sépara de M. Picquet & du pere Cassemont, ne s'accordant pas avec le premier sur différens sentimens, qui, dans la route, avoient fait l'objet d'une partie de leurs entretiens, ni avec le second, parcequ'il lui paroissoit trop complaisant pour ce qu'il désapprouvoit dans la conduite & dans les sentimens du prélat. Il se mit en route pour Babylone par la voie du Tigre, avec deux Carmes Italiens; & M. Picquet, avec sa suite, prit quelques jours après la route de Tauris en Perse pour aller à Hispaan, qui en est la capitale. Il fut arrêté à Jésiré avec les deux Carmes, conduit devant l'aga, & ne se délivrerent qu'en payant chacun 25 écus. Enfin, ils arriverent le 28 juin à Babylone, & prirent leurs logis dans l'hospice des Capucins, où M. Billard paya sa pension durant huit mois & demi qu'il y demeura. S'y voyant inutile, & souvent livré à beaucoup de contradictions, il résolut de retourner en France par une caravane qui étoit nombreuse & bien armée. A Ninive, le pere Nau, Jésuite, se joignit à eux. De Ninive, il vint à Alep où il fut favorablement accueilli par le chevalier d'Arvieux, qui y étoit en qualité de consul d'Alep; il vint à Tripoli de Syrie, où il s'embarqua pour Saint-Jean d'Acre. De ce lieu il alla à Nazareth: il passa par Samarie, visita Jérusalem & les environs, vit Béthléem, revint à Jérusalem, & ensuite à Saint-Jean d'Acre, où il s'embarqua avec le pere Nau, & quelques autres religieux qui retournoient, comme lui, en France. Ayant mouillé à la rade de Chypre, il voulut voir Famagouste, & fit huit lieues par terre pour satisfaire sa curiosité. L'équipage mouilla encore à l'isle de la Lampedouze. Enfin, ils arriverent à Marseille, d'où M. Billard alla à Paris. La lettre qui contient la relation de son voyage n'a point été imprimée: quoique courte, elle est curieuse: l'auteur y fait la description de presque tous les lieux qu'il a vus, & il y rapporte diverses aventures qui ont quelque chose d'intéressant. Après avoir salué à Paris sa mere & son beau-pere, qui étoit devenu fermier général, il partit au bout de deux jours pour se rendre à Grenoble, dont M. le Camus étoit alors évêque. Il s'y mit en pension dans le séminaire qui étoit dirigé par les prêtres de l'Oratoire; peu après, le prélat l'engagea de desservir la cure de Desert, qui avoit besoin d'un pasteur éclairé, plein de zèle, & désintéressé. M. Billard avoit ces qualités, & il fit beaucoup de bien dans ce lieu; mais n'y étant pas attaché, lorsque cette paroisse eut un curé, il la quitta, & revint au mois de septembre à Paris, où il apprit la mort de sa mere. Lorsqu'il eut transigé pour la succession au gré de son beau-pere, il se livra de nouveau au ministere de la prédication. On voulut lui donner la cure de Mayenne; mais il la refusa, & continua de travailler à Paris, & sur-tout dans la paroisse de S. Etienne du Mont, où il s'étoit habitué. Dans ces temps-là, madame de Maintenon ayant voulu faire de la communauté de la Roquette, au fauxbourg S. Antoine, une décharge de la célébre communauté qu'elle avoit établie à S. Cyr, la plupart des religieuses s'opposerent aux changemens que ce nouveau projet devoit faire parmi elles. On agit contre plusieurs opposantes, qui étoient dirigées par M. Billard, & l'on obtint aussi contre lui un ordre qu'il évita par la retraite. Cependant, madame de Maintenon abandonna son projet; & les religieuses de la Roquette étant demeurées tranquilles, M. Billard reparut: mais en 1692 il essuya une nouvelle tempête, qui eut de longues suites. Il voulut écrire contre une société célébre, & fit dans cette vue un assez long ouvrage dont le second volume est extrêmement rare. Le titre seul annonce qu'il s'y livroit à toute la vivacité de son esprit. Nous parlons de l'ouvrage intitulé, *La bête à sept têtes, &c. Conférences entre Théophile & Dorothée*, volume *in*-12, imprimé en 1693, & divisé en six conférences, sans compter une préface de près de 80 pages. L'auteur se transporta exprès à Tours pour y faire imprimer ce livre; mais ayant été découvert pendant l'impression du second volume, qui devoit être suivi d'un troisiéme, il fut arrêté & conduit dans les prisons de la Conciergerie de la même ville, la nuit du 13 au 14 février 1694. On saisit deux cens volumes reliés de l'ouvrage imprimé & les manuscrits des deux autres tomes. Trois semaines après, M. Billard fut transféré à Paris, où il fut enfermé l'onziéme mars au château de la Bastille. Les sept derniers mois de cette prison, il eut la permission de dire la messe, & le 14 octobre 1696, il fut transféré chez les missionaires de S. Lazare. Pendant ce temps-là, il écrivit plusieurs lettres à M. l'archevêque de Paris, à M. de Châteauneuf, ministre d'Etat & à d'autres, pour obtenir la même liberté de dire la messe, dont il avoit joui à la Bastille; on présenta plusieurs requêtes aux mêmes & au roi, au nom du clergé & des paroissiens de Saint Etienne du Mont, pour obtenir ou son élargissement, ou du moins un autre lieu que celui de S. Lazare. Au mois de mars 1698, sa majesté lui donna la permission de se retirer dans l'abbaye de S. Victor, où il eut toute la liberté qu'il pouvoit désirer; mais il ne s'en servit jamais pour sortir au dehors de la maison. Dans cette retraite, s'étant chargé d'un jeune homme nommé *Delaunay*, depuis peintre & marchand de tableaux, il lui fit apprendre le dessin & le mit en état de subsister par son travail. Ce jeune homme, ayant fait quelque ouvrage pour le fils de M. de Châteauneuf, qui plut beaucoup à celui-ci, il lui demanda pour toute récompense l'entiere liberté de M. Billard. M. de Châteauneuf, le pere, & le pere de la Chaise, Jésuite, s'y intéresserent aussi, & ob-

tinrent que M. Billard se retireroit où il voudroit. La lettre du pere de la Chaise, par laquelle il envoie l'ordre du roi à M. Billard, est datée de Fontainebleau le 3 octobre 1699. Cette lettre est extrêmement polie, & remplie de témoignages d'affection & d'offres de service. M. Billard alla peu après demeurer à Chaillot, près Paris, où il vécut dans une grande retraite, ne s'occupant que de la priere, de l'étude, & de l'assistance des pauvres. Comme son beau-pere étoit mort en 1699, & qu'il ne lui avoit rendu aucun compte du bien de sa mere, il crut devoir poursuivre ce qui lui étoit dû, afin de ne point faire tort à ses héritiers, dont l'un étoit M. Billard de Lorriere, juge général criminel & lieutenant de maire de la ville de Mayenne, pere de messire *Guy-Michel* Billard de Lorriere, conseiller au grand-conseil, qui a épousé dame *Marie-Henriette* de Saint-Simon. Ce magistrat doit à M. l'abbé Billard une grande partie de son éducation. L'abbé Billard le fit venir chez lui à Chaillot, favorisa son mariage avec Mlle. de S. Simon, & l'a fait héritier de presque tous ses biens qui étoient devenus considérables depuis qu'il avoit terminé ses contestations avec sa famille pour le recouvrement de ce qui lui appartenoit. M. Billard de Lorriere avoit fait venir M. l'abbé Billard à Charenton, dont il est seigneur, & c'est-là que celui *dont nous parlons* est mort au mois de mai 1726, âgé de 73 à 74 ans. Il fut enterré dans le chœur de la paroisse de Charenton dédiée sous l'invocation de S. Maurice. Outre l'ouvrage de Pierre Billard, *dont on a parlé ci-dessus*, on a encore de lui : *Le Chrétien philosophe, qui prouve combien sont certains & conformes aux lumieres communes du bon sens, les premiers principes sur lesquels sont fondées les vérités de la religion & de la morale de l'évangile, que le saint Esprit a écrites par sa grace dans le cœur du véritable chrétien*, 1701 à Lyon, *in-12* ; mais ce livre étoit imprimé dès 1693, puisqu'on en saisit des exemplaires à Tours avec celui *dont on a parlé*. Il fut soumis à l'examen en France ; & ayant été jugé conforme à la religion & aux bonnes mœurs, la vente qui en avoit été arrêtée, fut permise, & l'ouvrage s'est toujours vendu depuis librement. C'est un volume *in-12* de plus de 600 pages. Pierre Billard a laissé les ouvrages manuscrits suivans : *Perpétuité de la religion chrétienne*, où l'on prouve que la foi en Dieu créateur, & l'espérance dans Jésus-Christ rédempteur ont été répandus dans toutes les nations par le canal d'Adam & de Noë; que ces deux dogmes ont été conservés pendant un grand nombre d'années, & que les sacrifices n'avoient originairement qu'un bon motif. *Traité sur les huit béatitudes ; Conseils de la piété ; Traité des grandeurs de l'Eglise ; Traité de l'Incarnation ; sur la spiritualité de l'ame ; sur l'union de l'ame & du corps ; sur la question des faits ; sur les habitudes.* Tous ces manuscrits sont entre les mains de M. Billard de Lorriere, de même que les lettres, actes, requêtes, & autres piéces *dont on a parlé dans cet article.*

BILLAUT (Adam) poëte, connu sous le nom de *Maître Adam*, étoit menuisier à Nevers. Il joignit long-temps le rabot à la plume, & fit quelque figure parmi les poëtes qui vécurent sous le cardinal de Richelieu. On dit même qu'il eut pension de monsieur le duc d'Orléans, Gaston Jean-Baptiste. En 1638 il vint à Paris pour un procès; mais au lieu de plaider, il fit des vers au cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension. On l'appelloit communément le *Virgile au rabot*. Il nous a laissé les ouvrages suivans : ses *Chevilles*, à Paris en 1644 *in-4°*. Son *Vilebrequin*, à Paris en 1663 *in-12*. Son *Rabot*, &c. Ses vers ont été loués par un grand nombre de poëtes de son temps : ils sont en effet quelquefois assez heureux. Il mourut le 19 mai 1662. * Baillet, *jugemens des savans*, *in-4°. t. 5.* Bayle, *dict. crit.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, *in-fol. p. 275*.

☞ BILLECART (Louis) avocat à Châlons, a donné un commentaire *in-4°*, sur la coutume de son pays, dans lequel il y a de bonnes choses. *Voyez* la note qui le concerne dans la préface du commentaire de Buridan sur la coutume de Vermandois, édition de 1728. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BILLETTES (Gilles Filleau des) frere de M. de la Chaise, qui a fait l'histoire de S. Louis, & de l'abbé de S. Martin, si connu par la traduction de Dom Quichotte, naquit à Poitiers en 1634, de *Nicolas* Filleau, écuyer. Etant venu à Paris de même que ses deux freres, il s'attacha comme eux à madame de Longueville, à M. le duc de Roanès, & à un certain nombre de personnes dont l'esprit & les lumieres ont égalé la pureté des mœurs. Né avec une entiere indifférence pour la fortune, soutenu dans cette disposition par un grand fonds de piété, il a toujours vécu sans ambition, occupé de la lecture & des études où son gout le portoit, & encore plus des pratiques prescrites par le christianisme. Une de ses journées les représentoit toutes. Il étoit fort versé dans l'histoire, dans les généalogies des grandes maisons de l'Europe, & même dans la connoissance des livres. Il avoit dressé le catalogue d'une bibliothéque générale bien entendue, œconomisée & complette, pour qui n'eût voulut que bien savoir. Il possédoit sur-tout le détail des arts, & de ce prodigieux nombre d'industries singulieres inconnues à tous ceux qui ne les exercent pas; & ce talent de M. des Billettes ayant été connu, l'académie des sciences le choisit pour être un de ses pensionnaires méchaniciens à son renouvellement en 1699. Il vivoit très-austerement, & néanmoins il poussa loin sa carriere. Le 10 août 1720 il prédit sa mort pour le 15 suivant où elle arriva en effet. Il étoit âgé de 86 ans. Il s'étoit marié deux fois à des demoiselles du Poitou, dont il n'a point laissé d'enfans vivans. Depuis sa mort on a imprimé plusieurs morceaux de sa composition dans les mémoires de l'académie des sciences. * *Son éloge par* M. de Fontenelles.

BILLI ou BILIUS (André) de Milan, religieux de l'ordre de S. Augustin, qui vivoit dans le XVe siécle, vers l'an 1420, laissa divers ouvrages; de l'origine des Turcs, une histoire de Milan, une autre de Lombardie, un traité de la propagation de son ordre, &c. * Pamphil. *in bibl. August.* Vossius, *l. 3, hist. lat. c. 5, &c.*

BILLI (Jean de) frere aîné des deux qui suivent, & de toute sa famille, fut pourvu, *comme il est dit à l'article de* JACQUES, des abbayes de S. Michel en l'Herm & de Notre-Dame des Chatelliers. Il vécut quelque temps d'une maniere peu conforme à la sainteté de son état; mais s'étant un jour trouvé dans un incendie causé par le feu du ciel, Dieu se servit de cet accident pour le toucher : il promit de changer de vie, & le Seigneur lui fit la grace d'exécuter sa promesse. Délivré du péril comme par miracle, il se démit de ses bénéfices entre les mains de *Jacques*, son frere, & il se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine. Il y fit profession, & n'en sortit que pour être prieur du Mont-Dieu, & ensuite de Bourbon-lès-Gaillon, où il mourut le 30 juin 1580. Il est auteur des traductions qui suivent : *Traité des sectes & des hérésies de notre temps, &c*, traduit du latin de Stanislas Hosius, évêque en Pologne, en 1561. *Dialogue de la perfection de charité, &c*, traduit du latin de Denys le Chartreux, ou Rickel, en 1570. *Homélie de S. Jean Chrysostôme : Que personne n'est blessé que par soi-même ; avec deux sermons de S. Augustin, au jour de la décollation de S. Jean*, en 1571. *Le manuel du chevalier chrétien*, traduit de Lanspergius, en 1571 & 1574. *Petite table spirituelle*, du latin de Blosius, en

1572. *Miroir spirituel, &c*, traduit du même, en 1576, réimprimé à Châlons en 1602. *Histoire de Barlaam & de Josaphat*, traduite de S. Jean Damascéne, avec la vie de ce pere traduite du grec de Jean, patriarche de Jérusalem; & une *homélie de S. Jean Chrysostôme*, de la comparaison du roi & du moine, en 1578. *Exhortation au peuple françois, pour exercer les œuvres de miséricorde envers les pauvres*, en 1572. Ce n'est point une traduction. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Il reste encore des gentilshommes du nom de Billi, dans la paroisse de Betz en Valois, entre Nanteuil & la Chartreuse du Bourg-Fontaine.

BILLI. (Jacques de) Il étoit né à Guise en Picardie l'an 1535, de Louis de Billi, qui descendoit de l'ancienne famille de Prunay au pays Chartrain, & qui étoit alors gouverneur de cette ville. Sa mere étoit *Marie* de Brichanteau. On l'envoya dès sa premiere jeunesse à Paris pour y faire ses études, & il y fit de grands progrès dans la langue latine. Ce ne fut que dans la suite qu'il approfondit la grecque. On le rappella à l'âge de 18 ans, & on l'envoya à Orléans & ensuite à Poitiers pour y étudier en droit. Mais comme il n'aimoit pas cette étude, il perdit son temps. Après la mort de son pere & de sa mere, il suivit son penchant pour les belles lettres; & pour être moins distrait, il se retira à Lyon & ensuite à Avignon, où il s'appliqua sérieusement au grec. Il y apprit aussi l'hébreu, qu'il étudia sous un Juif de cette ville. Il y avoit à peine deux ans qu'il étoit dans cette ville, lorsque *Jean*, l'un de ses freres, qui avoit résolu de se faire Chartreux, lui écrivit que son dessein étoit de lui résigner les deux abbayes qu'il possédoit, celle de S. Michel en l'Herm, & celle de Notre-Dame des Chatelliers. Jacques de Billi qui avoit déja l'abbaye de Ferrieres en Anjou, & le prieuré de Taussigny en Touraine, eut d'abord le juste scrupule de se charger encore de ces deux bénéfices, mais il ne tarda pas à succomber. Ils lui causerent dans la suite bien des inquiétudes, ayant eu beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, pendant lesquelles l'abbaye de S. Michel fut entiérement ruinée. De Billi qui étoit venu à Nantes, exposé lui-même à la fureur du soldat, se vit contraint de sortir de cette ville, & de mener pendant du temps une vie errante. Il perdit vers le même temps quatre de ses freres, *Claude*, qui fut tué à la bataille de Jarnac; *Louis*, qui fut blessé à la défense de Poitiers & qui mourut de ses blessures; & deux autres qui furent tués à la bataille de Dreux, donnée le 19 décembre 1562. *Jacques* de Billi se retira successivement à Laon, à Paris & à son prieuré de Taussigny: mais la guerre qui recommença de nouveau, ne lui permit pas de visiter son abbaye de S. Michel, comme il le désiroit. Malgré ces agitations continuelles, & quoiqu'il soit mort dans un âge fort peu avancé, son amour pour l'étude lui a fait encore trouver le temps de laisser au public beaucoup de monumens de son savoir. Il est mort à Paris, sur la paroisse de S. Séverin, & dans la maison de Gilbert Genebrard son ami, le 25 décembre (non le 22 novembre, comme l'a dit M. Du Pin) de l'an 1581. Ses ouvrages sont: *Consolations & instructions salutaires de l'ame fidéle, extraites de S. Augustin, sur les psalmes*; à Paris en 1570, in-8°. *Récréations spirituelles, recueillies des morales de S. Grégoire, pape, sur Job, &c*, en 1573. *Sonnets spirituels recueillis pour la plupart des anciens théologiens, tant grecs que latins, commentés en prose, avec quelques autres petits traités poëtiques, &c*, en 1575 & 1577. Ces sonnets son traduits d'autant d'épigrammes latines, faites & commentées par lui-même, & imprimées sous le titre d'*Anthologiæ sacræ libri quatuor*; 1591. *Six livres* (en vers) *du second avénement de Notre-Seigneur, avec un traité de S. Basile*, du jugement dernier: plus, *les quatrains sententieux de S. Grégoire, évêque de Nazianze, avec une brieve & familiere exposition*, en 1576, *in-8°*. *Anthologia sacra ex probatissimis utriusque linguæ patribus collecta, atque octastichis comprehensa, &c. libri duo*; en 1575. *Locutionum græcarum volumen*; en 1578 & 1588. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Le dernier avoit déja paru à Genève en 1574 *in-12* & ailleurs. *S. Gregorii Nazianzeni opuscula quædam, Cyri Dadibrensis commentariis illustrata, latinè*; en 1575. *S. Gregorii Nazianzeni opera omnia, &c*, avec les commentaires de Nicétas, quelques explications de Pselle, &c, èn 1569, *in-fol.* seconde édition donnée en 1583, par les soins de Genebrard & de Jean Chatard, qui acheverent le travail que de Billi n'avoit pu finir. Les vers grecs de S. Grégoire sont en vers latins. *Interpretatio latina 18 priorum libri I. S. Irenæi adversùs hæreses, capitum*; en 1575, *in-fol.* dans l'édition des œuvres de ce pere, donnée par Feuardent. *Isidori Pelusiotæ epistolæ gracè & latinè*, les trois premiers livres seulement en 1585, *in-fol.* *S. Joannis Damasceni opera*; en 1577, *in-fol.* Ces derniers ouvrages sont tous de l'impression de Paris. Il a traduit aussi en latin quelques ouvrages de S. Chrysostôme, & sa traduction se trouve dans une édition des œuvres de ce pere, faite à Paris en 1581 & dans les suivantes. Dans l'histoire latine du collége de Navarre, par M. de Launoi, *tom.* 1, on trouve trois lettres de Jacques de Billi, dont les dates des deux dernieres sont fausses, étant postérieures à la mort de l'auteur. On conserve nombre de ses lettres latines & grecques dans la bibliothéque de l'église métropolitaine de Sens.

BILLI (Geoffroi de) *qu'on a mal-à-propos nommé* Georget *dans les dernieres éditions de ce dictionnaire* grand-prieur de l'abbaye de S. Denys, & abbé de S. Jean d'Amiens, étoit frere du précédent, & fut d'abord abbé de S. Vincent de Laon. Il fut ensuite nommé en 1600 évêque de cette ville, & mourut le 28 mars 1612. Il a composé les traductions suivantes: *Prieres & méditations tant journales que générales, avec les exercitations de l'esprit à Dieu, &c.* traduit du latin de Louis Vivès en 1570. Le *mémorial de la vie chrétienne*, traduit de l'espagnol de Louis de Grenade, en 1575. *Manuel d'oraison, & spirituels exercices, &c.* traduit du même, en 1579. *Propos de J. C. à l'ame fidéle*, du latin de Lanspergius, en 1554. Ces ouvrages ont tous été imprimés à Paris. * *Voyez* sur ces auteurs les *bibliothéques de* la Croix du Maine, *& de* du Verdier-Vauprivas: *Les éloges de* Scévole de Sainte-Marthe: *éloges de* M. de Thou *& de* M. Teissier. D. Liron, *dans sa bibliothéque Chartraine*, en parle aussi, mais fort peu exactement. Baillet, *jugemens des sav. tom. 2 & 3 de l'édition* in-4°, *avec les notes de M. de la Monnoie.*

BILLI (Jacques de) Jésuite François, né à Compiégne en 1602, entra dans la société en 1619. Il y enseigna la philosophie pendant trois ans; prêcha plus de vingt ans, & fut recteur de Châlons, de Langres & de Sens: mais sur-tout il s'appliqua aux mathématiques, & on a de lui plusieurs ouvrages dans ce genre: *Nova Geometriæ clavis Algebra*, Paris 1643, *in-4°*. *Tabulæ Lodoïcæ de doctrina Ecclipseon*, à Dijon 1658, *in-4°*. *De proportione harmonica*, Paris 1658, *in-4°*. *Tumulus astrologiæ judiciariæ*, Paris 1659, *in-4°*. *Diophantus geometra*, Paris 1660, *in-4°*. *Opus astronomicum, &c.* à Dijon 1661, *in-4°*. *Discours de la comete qui a paru l'an 1665, au mois d'avril*, Paris 1665, *in-4°*. *Crisis astronomica de motu cometarum*, à Dijon 1666, *in-8°*. *Doctrinæ analyticæ inventum novum*, à Toulouse *in-fol.*

BILLICH (Everard) de Cologne, religieux de l'ordre des Carmes, qui vivoit dans le XVI siécle, parut avec réputation dans son ordre, dont on lui donna plus d'une fois le gouvernement dans les Pays-Bas. Il assista au concile de Trente; & à son retour, il publia un ouvrage contre Melancthon, Bucer, &c.

intitulé *Judicium universitatis & cleri Coloniensis contra calumnias, &c.* outre son traité, *de dissidiis Ecclesiæ componendis.* Billich mourut en 1562, étant alors suffragant de l'archevêché de Cologne. * Possevin, *in appar. sacr.* Lucius, *bibl. Carmel.* Cornelius Callidius, *de illust. Germ. scrip.* Le Mire, &c.

BILLIE, *cherchez* BIBLIE.

BILLON (François de) Parisien, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit neveu d'un évêque de Senlis, & l'on croit qu'il avoit été secrétaire de Guillaume du Bellai, seigneur de Langei. Il fit un livre intitulé, *le fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin*, qu'il dédia à Catherine de Medicis, & à quelques autres princesses. Son épitre dédicatoire est datée de Rome *au Camp antique de Mars l'an* 1550. C'est un ouvrage bizarement construit, & dans lequel Henri Etienne a trouvé beaucoup de blasphêmes, qui consistent en comparaisons entre les anciens Prophétes, & les secrétaires du roi de France. Il fut imprimé à Paris l'an 1555, *in*-4°. * Bayle, *dict. crit.*

☞ BILLON (Edme) avocat au parlement, a donné en 1693 un commentaire *in*-4° sur la coutume d'Auxerre, qui étoit sa patrie. Il y a joint un petit traité des baux à cheptel. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BILLOUET. (Dom Philippe) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Rouen l'an 1684, fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire en 1702, âgé de 18 ans. Distingué par son esprit & par la diversité de ses talens, il auroit pu enrichir l'église de plusieurs ouvrages utiles, si une ardeur extrême pour l'étude ne l'eût épuisé à la fleur de son âge. Il est mort le 2 de mars 1720 âgé de 36 ans. Il en avoit à peine 28, lorsqu'en 1712, il enseigna la langue hébraïque dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, où il professa la rhétorique l'année suivante. M. Prousteau, professeur en droit de l'université d'Orléans, ayant légué sa bibliothéque par une donation entre-vifs aux Bénédictins d'Orléans, à condition de la rendre publique, D. Billouet fut choisi pour bibliothécaire; & un de ses premiers soins fut de travailler à dresser le catalogue de cette bibliothéque, qui a été continué & publié en 1721 par D. Meri. D. Billouet est mort à Orléans: il n'a publié aucun ouvrage. D. le Cerf, *dans sa bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, lui en attribue deux, dont l'un est de D. Meri; le second de D. Mopinot. * D. le Cerf, *dans l'ouvrage cité. Lettre de D.* le Richoux de Norlas, (M. Perdoux de la Perriere) *sur la biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrégat. de S. Maur, pag. 6 & suiv. Réponse à cette lettre, sous le titre de* Défense, &c. *pag.* 16.

BILSON (Thomas) évêque de Winchester, ou il étoit né, qui vivoit sous le regne de la reine Elisabeth, & de Jacques I, fut élevé dans l'école de Winchester, de laquelle il devint maître dans la suite. En 1596, il fut fait évêque de Worchester, & l'année suivante il fut transferé à l'évêché de Winchester. C'étoit un homme fort savant, comme le témoignent ses ouvrages sur le gouvernement perpétuel de l'église chrétienne, & de la descente de Jésus-Christ aux enfers. Il fut si estimé pour son savoir du roi Jacques I, que ce prince lui confia la révision de la traduction de la bible en anglois. Il mourut en 1618, après avoir gouverné l'église de Winchester vingt ans. * *Diction. angl.*

BIMINI, *Bimina*, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, est au midi de celle de Bahama. Elle est encore aux naturels du pays, & assez petite: il n'y a point d'habitans Européens. L'abord en est difficile, à cause des écueils & de la mer qui est extrêmement agitée. On assure qu'à cela près le pays est assez agréable, & qu'il y a de belles fontaines, C'est ce qui y attiroit autrefois bien du monde, & ce qui faisoit dire qu'il y avoit une fontaine, dont les eaux avoient la vertu de rajeunir. * Laët. Sanson.

BINARUX, BINAROS ou VINEROS, *Binarusia*, bourg ou petite ville d'Espagne, située dans le royaume de Valence, vers les confins de la Catalogne, à l'embouchure d'une petite riviere dans la mer Méditerranée, où elle a un port. * Mati, *dict.*

BINBURG, petite ville de l'Ultonie, au nord de l'Irlande, & dans le comté de Tyrone, sur les bords de l'Armag, à six milles de Dungannon vers midi. * *Diction. anglois.*

BINCHE, BINK ou BINS, *Binchium*, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, est située sur un bras de la riviere de la Haine, à trois lieues de Mons. C'est une petite ville ancienne & agréable, dans un pays fertile, abondant en toute sorte de chasse, & où l'air est très-bon. C'est pour cette raison que Marie, reine de Hongrie, sœur de l'empereur Charles V, y fit bâtir une très-belle maison, que les François ruinerent en 1554 après la prise de Mariembourg & de Dinant. On la rétablit depuis, & on lui donna le nom de *Marimont.* Les François en ont été maîtres depuis l'an 1667, qu'elle leur fut cédée par le second article de la paix conclue à Aix-la-Chapelle. Ils l'ont réparée, & y ont fait quelques fortifications, & l'ont conservée jusqu'au traité de paix fait à Nimegue, par lequel les François l'ont rendue aux Espagnols. Elle est à quatre lieues de Maubeuge, & est renommée par les bons couteaux qu'on y fait.

BINCHIUS (Jean) est l'auteur d'un ouvrage qui a pour titre: *Mellificium theologicum, quinque partibus distinctum.* C'est un véritable pont aux ânes, où les jeunes prédicateurs ignorans & paresseux peuvent apprendre à parler long-temps sur les principaux textes de l'écriture, sans jugement & sans raison. Il étoit Allemand, & vivoit encore en 1665.

BINCK ou BINS, ville de Flandre, *cherchez* BINCHE.

BINET (Jean) fils d'*Olivier* Binet, juge d'Anjou, & neveu de *Jean* Binet, procureur du roi de Sicile, & de *Pierre* Binet, chevalier, étoit gentilhomme, & fut fait professeur en droit à Angers en 1460. Il fut aimé & estimé de Charles VIII, roi de France, qui l'envoya en ambassade à Venise, & le crut capable de traiter d'affaires importantes à l'état. *Jean* Binet fut créé maire d'Angers en 1486, & le 27 juin de l'année suivante, on choisit sa maison pour y célébrer les noces de M. de Bourbon, connétable de France, avec madame de Vendôme. Charles VIII lui fit aussi l'honneur de dîner chez lui en 1490. L'année suivante étant allé à Tours pour le service du roi, il y mourut le 18 mai 1491, & fut inhumé aux Cordeliers. Le chancelier de France & sa femme, & quantité de personnes distinguées par leurs dignités & par leur noblesse, voulurent se trouver à ses funérailles. * *Mémoires manuscrits.*

BINET (François) premier général des Minimes, fut religieux de l'ordre de S. Benoît au couvent de Marmoutier; puis il embrassa la régle de S. François de Paule, où il fit profession à l'âge de trente-neuf ans. Ce fut lui qui écrivit la régle de son ordre en qualité de secrétaire du patriarche S. François de Paule, qui l'envoya à Rome pour la présenter au pape, & pour en obtenir l'approbation. Il assista au premier chapitre tenu à Rome en 1508 après la mort de saint François, & y fut élu procureur général de l'ordre. Il refusa d'abord cette dignité; mais le cardinal Senogal, président du chapitre, & le pape Jules II l'obligerent de l'accepter; & après avoir été procureur général de l'ordre, il en fut encore élu général: ainsi il exerça ces deux principales charges de son ordre l'espace d'environ vingt ans, avec toutes les qualités d'un parfait religieux, & d'un digne disciple de S. François.

Il en poursuivit la canonisation avec tant d'ardeur, que le cardinal Simoneta s'étant apperçu de ses continuelles sollicitations, lui dit un jour : *Pere général, vous avez travaillé pour un saint, un autre travaillera pour vous.* Il mourut aussi en réputation de sainteté l'an 1520, au couvent de la Trinité à Rome, où repose son corps. * Le chevalier-L'Hermite-Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

BINET (Etienne) Jésuite, naquit à Dijon d'une famille honnête, éteinte depuis long-temps. Il se fit Jésuite en 1590, âgé de 21 ans. Il fut recteur à Paris, & en différentes maisons de sa compagnie pendant près de 40 ans, prêcha beaucoup, & fit un grand nombre d'ouvrages. Il mourut après 49 ans de profession, le 4 juillet 1639, âgé de 71 ans. Ses ouvrages sont : *Oraison funèbre de Henri IV*, en 1611. *Consolation pour les personnes malades & affligées*, 1618. Cet ouvrage fut imprimé à Anvers & à Cologne en 1719, en latin, sous ce titre : *Consolatoria ægrotorum schola & recreatio*, in-12. Il a aussi été traduit en italien par Antoniotto, Jésuite, & dans la même langue, par Joseph Fosius, Jésuite, à Rome, 1635 ; il y en a eu plusieurs éditions françoises. *La fleur des pseaumes de David*, à Rouen, 1615, *in-12*, & en 2 volumes en 1619. Plus dans le recueil des œuvres spirituelles de l'auteur, à Rouen 1620 & 1627. *Recueil des œuvres spirituelles, dédiées à Jesus-Christ & à sa très-sainte mere, & à la reine mere du roi*, contenant huit traités : 1. La fleur des pseaumes de David. 2. La consolation aux malades. 3. La marque de prédestination. 4. L'oraison funèbre du feu roi (Henri IV) faite à Troyes, en 1611. 5. La vie du bienheureux Amédée, duc de Savoye. 6. Un traité de perfection. 7. Epître d'un abbé à un religieux défroqué. 8. Traité, si chacun peut se sauver dans la religion, prêché à Rouen en l'église de S. Ouen ; à Rouen 1620 & 1627, *in-4°*. *Marques de prédestination tirées de l'écriture sainte & des saints peres*, à Lyon 1620, & la même année à Paris, *in-12*. Le même, traduit en latin par Christophe Hollzbenmer, Jésuite, à Augsbourg, 1620, *in-12*. *Essais des merveilles de nature*, sous le nom de *René-François*, René allusion à Binet, *bis natus* ; à Rouen, 1621, *in-4°*, souvent réimprimé. *Vie de sainte Aldegonde, fondatrice des chanoinesses de Maubeuge*, 1626. *Vie de S. Ignace & de S. François Xavier, des bienheureux Louis de Gonzague & Stanislas de Kostka*, 1622, in-12. *Motifs qui excitent aux bonnes œuvres de miséricorde* ; Paris 1624. *Vie de S. Elzear, comte d'Arian, & de sa femme* ; à Paris, *in-12*, 1622, 1625 & 1629. *Vie de S. Denys l'Aréopagite* ; à Paris 1624 & 1629, *in-12*. *Vie des SS. Gombert & Berthe* ; à Pont-à-Mousson, 1625, *in-12*. *Vie de sainte Baltilde, reine de France, & de saint Amedée* ; à Paris, *in-12*, 1624 & 1629. *Vie de saint Savinich & de ses compagnons, ou l'idée des bons prélats*, à Paris, 1629, *in-8°*. *Réponses aux demandes d'un prélat touchant la hiérarchie ecclesiastique en la défense des privileges, par François Fontaines* ; à Nanci, 1625, *in-8°*. Jean Rousselet, Jésuite, a traduit ce livre en latin en 1626. Il a été aussi traduit en italien, à Florence 1638, *in-8°*. *Le riche sauvé* ; à Paris, 1627, *in-12*. *Soliloquia sancta, seu præparationes ad missam & communionem* ; à Paris, 1627. *Remede souverain contre la peste ou la mort soudaine, avec les prieres pour cet effet* ; à Besançon, 1628. *Le bonheur & le malheur de ceux qui sont en purgatoire* ; à Paris, 1625, *in-12*. *L'ineffable miséricorde de Dieu en la conversion du bon larron, & de ses éminentes vertus*, 1626, 1627, *in-12*, & traduit en italien. *Du salut d'Origene* ; à Paris, 1629, *in-12*. *Les attraits très-efficaces de l'amour de Jesus*, à Paris 1631, traduit en latin par le Jésuite Lamormain, & en italien par Fosius. *Vies des principaux fondateurs des ordres religieux représentés dans l'église de S. Lambert de Liesse en Hainaut*, in-4° ; & en latin à Paris, 1634, figures, & 1636, *in-8°*, & à Anvers, 1684, *in-4°*. *La pratique solide de l'amour divin* ; à Paris, 1631, *in-12*. *Le principe des ouvrages de Dieu, ou l'excellence de la B. Vierge* ; à Paris, 1635. *Les excellences de S. Joseph, ou l'idée des bons prélats. Méditation sur la vie de la B. Vierge Marie*, avec figures ; à Anvers, 1632, *in-12*. *Que l'aumône est la porte du ciel. Vie de S. Abélard* ; à Paris, 1633, in-12. *Le tableau des divines faveurs faites à S. Joseph* ; à Paris 1634. *Vie de sainte Brigide* ; à Lille, 1634, *in-8°*. *De l'état des ames souffrantes en purgatoire* ; à Rouen 1635, *in-12*. *Quel est le meilleur gouvernement, le rigoureux ou le doux ? par un régulier* ; à Paris, 1636, *in-8°*. On en a fait depuis plusieurs autres éditions, entr'autres une à Paris, chez Warin, en 1716, *in-12* ; ce petit livre est fort bon. *Le grand chef-d'œuvre de Dieu, ou les perfections de la sainte Vierge*, à Paris, 1643, *in-8°*, & à Lyon, 1648. *Les saintes faveurs du petit Jesus* ; à Paris *in-12*, 1659, troisiéme édition. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne, pag. 46 & suiv.*

BINETO (marquis de) *cherchez* CARACCIOLI.

BINEWITS, *cherchez* APIEN (Pierre).

BINGEN, *Bingium*, petite ville d'Allemagne au cercle électoral, & dans l'électorat de Mayence, sur l'embouchure de la riviere de Nabe ou Nave dans le Rhin, entre Mayence & Coblents. Il en est fait mention dans Tacite, dans Ammien Marcellin, & dans l'itinéraire d'Antonin. Les François l'appellent *Bingue*. Elle a un château sur une colline, sur le bord du Rhin, où il reçoit le Nau, que l'on y passe sur un pont de pierres : elle étoit autrefois ville libre & impériale, mais depuis elle fut tirée de la matricule de l'empire, lorsqu'on l'accorda à l'électeur de Mayence, à qui elle est encore à présent. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Mayence. L'on voit devant cette ville dans une petite isle du Rhin, ou pour mieux dire, sur un rocher, une vieille tour que l'on appelle *la tour aux Rats*, & en allemand, *Mausz-Turn*, dans laquelle l'on croit, selon la tradition du pays, que Hatton II, archevêque de Mayence, fut autrefois mangé des rats, en punition de la dureté qu'il avoit témoignée envers les pauvres dans un temps de famine, leur disant injurieusement qu'ils étoient les rats & les souris qui mangeoient le pain des riches. *Voyez* HATTON. * Sanson, *in exercit. georg. & in disquisf. georg.* Briet, &c.

BINI (Severin) licencié en théologie, & chanoine de Cologne, natif de Randelraidt, petit bourg dans le pays de Juliers, enseigna long-temps la théologie à Cologne, où il fut chanoine de Notre-Dame, puis de S. Geréon, & de la métropole. Il publia l'an 1606 en cette ville, une édition des conciles en quatre vol. *in-fol.* puis en 1618 une autre en 9 vol. & une troisiéme à Paris en 1638, en dix. Voyez *les pernicieuses conseq. de la nouv. hérés. des Jésuites contre le roi & contre l'état*, pag. 38. Salmon, *traité de l'étude des conciles II part. chap. II, n. VI.* * Possevin, *in apar.* Valerius Andræas, *bibl. Belg. &c.*

BINKES (Jacques) grand capitaine de mer, se rendit célébre principalement pendant la guerre de 1676 & 1677, où il commandoit sept vaisseaux, avec lesquels il fut envoyé en 1676 dans l'Amérique pour y agir contre les François. Il y fit plusieurs prises considérables sur eux, & la France fut obligée d'y envoyer l'amiral d'Etrées, pour tâcher de reprendre ce qu'on avoit perdu. Lorsque l'amiral arriva avec des forces supérieures à celles des Hollandois, Binkes étoit avec sa flotte devant l'isle de Tabago. L'attaque fut vive : les Hollandois résisterent avec courage ; mais ils virent à la fin du combat cinq de leurs vaisseaux de guerre brulés, & deux de munitions, outre un brulot & un iagt qui eurent le même sort. Les François eurent aussi trois vaisseaux de guerre brulés, entr'autres celui de l'amiral ; deux autres furent pris, & deux endommagés. Pendant ce temps-là l'amiral d'Etrées avoit fait donner un assaut au fort de Tabago, d'où il fut re-

pouſſé avec perte. Ces mauvais ſuccès l'obligerent de retourner en France. Il revint vers la fin de 1676, avec une flotte plus forte, & ſe rendit maître du fort de Tabago; mais il dut plus cette conquête à un accident inopiné qu'à ſes armes, quoiqu'il eût aſſez de valeur pour l'emporter. Une bombe tomba dans le magaſin de poudre qui étoit dans le fort, & le fit ſauter en l'air avec toute la garniſon. Binkes étoit alors à table avec ſes officiers, dans une ſalle au-deſſus du magaſin, & perdit ainſi la vie. * *Mémoires du temps.*

BINS (Anne de) d'Anvers, a mérité d'avoir place parmi les perſonnes ſavantes du XVI[e] ſiécle. Elle avoit beaucoup de ſavoir, de piété & de vertu, & pour ſuivre l'inclination qu'elle avoit à l'étude, elle refuſa de ſe marier, & s'occupa à inſtruire les perſonnes de ſon ſexe. Elle compoſa en flamand des poëſies contre les hérétiques. Eloi Euchard ou Houchard de Gand, les traduiſit en vers latins ſous ce titre: *Apologia rhytmica Annæ Binſiæ virginis Antuerpienſis, adversùs hæreticos, verſu elegiaco reddita.* Cet ouvrage fut imprimé à Anvers en 1629, *in*-8°. Anne de Bins mourut vers l'an 1540. Aubert le Mire, Valere André, François Sweert, &c. parlent très-avantageuſement d'elle. * Valerius Andreas, *bibl. belgic.* Aubert. Miræus, *de ſcript. XVI ſæc. &c.*

BINSFELD (Pierre) originaire de Luxembourg, qui mourut de la peſte le 24 novembre 1598, étudia à Rome, & y prit le bonnet de docteur en théologie. Depuis étant revenu dans les Pays-Bas, il fut chanoine de Trèves, & grand-vicaire de l'archevêque. Il fut même ſacré évêque *in partibus.* Il publia, *Enchiridion theologiæ paſtoralis*, qui a été augmenté par François du Bois, lequel y a ajouté des notes. L'ouvrage a été imprimé en cet état à Douay, en 1630 & 1636, *in*-12. Binsfeld compoſa encore d'autres ouvrages de droit canon: *Commentarium in tit. decret. De injuriis & damno dato. Comment. ad tit. de ſimonia. Commentaria in tit. cod. de maleficiis & mathematicis, &c.* * Valere André, *bibl. belg.*

BIOGRAD, *cherchez* ZARA VECCHIA.

BION, poëte bucolique, dont il nous reſte quelques idyles, d'un gout tout-à-fait exquis, naquit à Smyrne, & vivoit ſous Ptolemée *Philadelphe*, roi d'Egypte, vers la CXXIII olympiade, & 288 ans avant Jeſus-Chriſt. Il paſſa une partie de ſa vie en Sicile, & fut empoiſonné au rapport de Moſchus ſon diſciple, qui lui donne de grands éloges, & dont les idyles ſe ſont conſervées avec celles de ſon maître. * Vie de Bion, *dans le livre de ſes idyles, traduites par* M. de Longepierre en 1686.

BION, philoſophe, natif de Boryſthene en Scythie, vivoit du temps d'Antigonus *Gonatas*, roi de Macédoine, ſous la CXXVI olympiade, vers l'an 276 avant Jeſus-Chriſt. Il fut diſciple de Crates, enſuite il devint cynique, puis il ſe rangea avec Theodore, qu'on ſurnomma l'*Athée*, & enfin avec Théophraſte *Péripatéticien.* Il avoit un génie particulier pour la poëſie & pour la muſique, & ſe piquoit ſur-tout de dire de bons mots. Bion étoit un athée, rempli de ſon propre mérite, qui alloit de ville en ville, pour y faire admirer ſon bel eſprit, & pour s'y divertir. On dit qu'étant tombé dans une maladie dangereuſe, il reconnut ſes crimes, & en demanda pardon aux dieux. Le roi Antigonus lui envoya alors deux valets pour le ſervir. Il diſoit en diſſuadant le mariage, *que la laide faiſoit mal au cœur & la belle à la tête.* Un grand parleur lui demandant une grace: *Si vous voulez*, lui dit-il, *que je vous l'accorde, ayez ſoin de m'en faire prier, mais n'y venez pas vous-même.* Se trouvant ſur mer avec des pirates, qui lui diſoient qu'ils étoient perdus, ſi on les reconnoiſſoit: *Et moi auſſi*, leur répondit-il, *ſi on ne me reconnoît pas.* Ayant rencontré un envieux extrêmement triſte. *On ne ſait*, dit-il à ceux qui le ſuivoient, *s'il lui eſt arrivé du mal, ou du bien aux autres.* * Diogenes *Laërtius*, *l.* 4, *vit. Phil.* Plutarque, &c.

BION, nom de dix grands hommes, dont parle Diogène *Laërce. Le premier* contemporain de Pherecyde de Sciros, originaire de Proconneſe, qui avoit compoſé des livres de philoſophie morale. S. Clément d'*Alexandrie* aſſure qu'il avoit fait des abrégés des œuvres de Cadmus de *Milet*, & cite quelques-uns de ſes apophtegmes. Un *autre* de Syracuſe, qui écrivit de la rhétorique. *Le troiſiéme*, philoſophe, *dont nous avons parlé. Le quatriéme* étoit de la ſecte de Démocrite, & mathématicien d'Abdere. C'eſt le premier qui a conjecturé qu'il y avoit de certaines régions, où les jours & les nuits duroient ſix mois. *Le cinquiéme* de Solos, a écrit de l'Ethiopie. *Le ſixiéme* rhétoricien, compoſa neuf livres intitulés du nom des muſes. *Le ſeptiéme* étoit poëte lyrique. *Le huitiéme* étoit ſculpteur de Milet. *Le neuviéme* étoit poëte tragique. *Le dixiéme* étoit encore ſculpteur de Clazomene ou de Chio. * Phavorin. Clemens *Alexandrin. ſtrom.* Plutarque & Diogènes, *in Bion. &c.*

BIORGOR, *cherchez* BEORGOR.

BIORNEBOURG ou BIERNBURG, *Biorneburgum*, ville de Suede dans la Finlande ſeptentrionale, a été ainſi nommée, comme qui diroit le *Château des ours.* Elle eſt ſituée vers l'embouchure de la riviere de Cumo dans le golfe de Bothnie, vis-à-vis la province d'Helſingie, mais peu conſidérable, ſans commerce & ſans habitans. * Sanſon. Baudrand.

BIORNO, roi de Suede, envoya demander à l'empereur Charlemagne des gens doctes & zèlés pour prêcher l'évangile dans ſon royaume. Cet empereur nomma pour ce ſaint emploi, Herbert, & pluſieurs prêtres, qui y allerent vers l'an 813. Biorno voyant que la foi s'établiſſoit heureuſement parmi ſes peuples, envoya de nouveaux ambaſſadeurs à Charlemagne, pour lui demander un plus grand nombre de miſſionaires. Mais la mort de cet empereur étant arrivée en ce temps, ils s'adreſſerent à ſon ſucceſſeur Louis *le Débonnaire*, qui choiſit pour la conduite de cette miſſion, Anſgar, religieux de Corbie, lequel y prêcha l'évangile en 826, & fut enſuite évêque de Hambourg. * Eginard. Baronius.

BIOULE (comte de) *cherchez* CARDAILLAC.

☞ BIR (le) ville de la Turquie en Aſie, dans le Diarbeck, & aux confins de la Sourie, ſur l'Euphrate, à quatre journées d'Alep. C'eſt-là qu'eſt le paſſage ordinaire de l'Euphrate, qui y peut avoir environ trois cens pas de largeur, ſelon le P. Avril, *voyage, page* 21. Le Bir eſt nommé *Berygeon*, par les gens du pays. Il y a au bas près de l'Euphrate, un château qui marque fort ſon antiquité. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BIRAGUE (René) cardinal, naquit à Milan d'une famille qui avoit toujours ſuivi le parti de la France, où il ſe retira pour éviter la fureur de Louis Sforce. Son pere ſe nommoit *Galeas* de Birague, ambaſſadeur pour le duc de Milan auprès de l'empereur, & ſa mere étoit de la famille de Trivulce. François I le fit conſeiller au parlement de Paris, puis ſurintendant de la juſtice, & préſident au ſénat de Turin. Il l'envoya au concile de Trente, puis à Lyon, contre les hérétiques. Charles IX le fit garde des ſceaux en 1570, & en 1573 chancelier de France; & Henri III lui obtint du pape Grégoire XIII le chapeau de cardinal en 1578 après l'avoir déchargé des ſceaux, & le nomma commandeur de ſes ordres à la premiere promotion de 1578. Ce cardinal avoit été marié avant que d'entrer dans l'égliſe; & ſa fille unique *Françoiſe* de Birague, épouſa *Jean* de Laval, marquis de Neſle. Il mourut à Paris le 24 novembre 1583, âgé de 74 ans. On aſſure qu'il avoit coutume de dire de lui-même, qu'il étoit *cardinal ſans titre, prêtre ſans bénéfice, & chancelier ſans ſceaux.* HORACE de Birague ſon parent, eut l'évêché de Lavaur, à ſa conſidération. Celui-ci étoit fils

de *Jérôme*, chevalier de l'ordre de S. Michel, & frere de *Louis*, abbé de Flavigni, & de *Pompée*, abbé de S. Vincent. CHARLES de Birague, frere du cardinal, fut conseiller d'état, & chevalier des ordres en 1580. Le cardinal de Birague eut aussi les abbayes de Flavigni, de Long-Pont, de S. Pierre de Sens, & le prieuré de Souvigni. Il fut enterré dans l'église de sainte Catherine du Val des écoliers, où le chancelier de Chiverni lui fit élever un très-beau tombeau qu'on y voit avec son épitaphe. * Jean de Maumont & Thevet, *en sa vie*. De Thou. Auberi. Petramellarius. La Croix-du-Maine. Le P. Anselme. Renati Biragi *Tumulus*, Paris 1584, *in-4°*, &c.

BIRAGUE (Lapus de) de Castiglione, dans l'état de Florence, qui vivoit vers l'an 1440, a traduit les antiquités romaines de Denys d'*Halicarnasse*, & plusieurs des vies des hommes illustres de Plutarque; mais il n'y a ni fidélité ni bonne latinité dans ses traductions. Comme il n'avoit point de talent pour cet exercice, & qu'il a voulu s'attacher seulement aux termes de ses auteurs, il n'en a point pris la pensée, & leur a fait perdre toute leur grace. * G. J. Vossius, *de hist. lat. l.* 5, *c.* 10, & Konig. *bibl. vet. & nov.* Huetius, *de clar. interpret. l.* 2, *pag.* 164. Baillet, *jugemens des savans sur les traducteurs latins*, *art.* 804.

BIRAN (marquis de) *cherchez* ROQUELAURE.

BIRK (Sixte de) nommé aussi BETULÉE & BETULEÏUS, Allemand, né l'an 1500 à Memmingen, dans la Souabe, étudia à Basle, fit un grand progrès dans les belles lettres & dans la philosophie, qu'il enseigna avec applaudissement, & fut principal du collége d'Ausbourg, qu'il gouverna pendant seize ans avec beaucoup de réputation. Il avoit beaucoup de gout & de disposition pour la poësie. Les comédies de *Susanne*, de *Judith*, & de *Joseph*, qu'il a composées, en sont une preuve. Depuis, les habitans d'Ausbourg l'appellerent chez eux, & il y mourut le 19 juin 1554, âgé de 54 ans, 3 mois & 26 jours. Betuleïus avoit formé d'excellens écoliers, & entr'autres Wolfangus Musculus & Guillaume Xylander, qui parle très-avantageusement de lui. Il a composé divers ouvrages: *Symphonia in novum testamentum græcum. Annotationes & collationes in carmina Sybillina & in Lactantium. Commentarii in lib. Ciceronis de Officiis*, &c. * Pantaleon, *lib.* 3. *Prosopog.* Crusius, *in annal. lib. XI*, *p.* 3. Melchior Adam, *in vit phil. Germ.* De Thou, *hist. liv.* 3. Xylander, &c.

BIRCK (Sigismond de) appellé autrement BÉTULÉE ou BÉTULEIUS, naquit à Wildenstein, bourg de Bohême à un mille d'Égra, le 25 avril 1626. Après avoir fait ses études à Nuremberg, il fut envoyé en 1643 à Iéne où il s'exerça dans l'éloquence, la philosophie & la jurisprudence; mais au mois d'octobre de la même année, manquant dequoi subsister, il fut obligé de retourner à Nuremberg. Son gout pour la poësie allemande, qu'il avoit cultivée dès sa premiere jeunesse, le lia avec deux poëtes connus & estimés dans le pays, Harsdorfer & Claius. En 1644, il fut reçu dans l'ordre de *Pegnitz-Schaffer* sous le nom de *Floridon*. Il alla ensuite à Wolfenbutel où le duc Auguste lui confia l'éducation des deux princes Antoine Ulrich & Ferdinand Albert. La vie de la cour l'ayant ennuyé, quelque-temps après il demanda son congé; & quoique l'on fût fâché de sa retraite, on le lui accorda en lui témoignant beaucoup de bienveillance. Déchargé de cet emploi, il voyagea dans la Basse-Saxe, & dans sa course il fut appellé à Danneberg, ville de la Basse-Saxe, pour y instruire une princesse de Meckelbourg. Dans la suite, la curiosité le transporta à Nuremberg où l'on avoit convoqué une diéte pour la conclusion de la paix d'Osnabrug; il eut cependant un autre motif que la curiosité, ce fut d'y enseigner à la jeune noblesse la politique & la poésie. Il s'y fit connoître à plusieurs ambassadeurs, & on le chargea de diriger la fête qui se célébra à l'occasion de la paix. L'empereur Ferdinand III lui donna une chaîne d'or & son portrait, & il reçut le même présent de l'empereur Léopold. En 1658, Guillaume duc de Weimar l'aggrégea à l'académie qui porte le nom de *compagnie fructifiante*. En 1679, il fut fait membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Il mourut en 1681. On lui doit plusieurs ouvrages en allemand qu'il a donnés au public, comme la *description du Danube; le Mausolée des rois de Hongrie; l'Ulysse brandebourgeois; le bois de lauriers de la Basse-Saxe*, & plusieurs autres, entre lesquels il faut mettre, sans doute, celui que l'abbé Lenglet cite dans son catalogue des historiens, sous le titre de Miroir des prérogatives de la maison archiducale d'Autriche, en allemand; à Nuremberg 1668, 2 vol. *in-fol.* où l'on trouve, dit l'abbé Lenglet, un récit de ce qui s'est passé depuis Rodolphe de Habsbourg, jusqu'en 1520, c'est-à-dire, jusqu'à Maximilien I, mort en 1519: mais cet ouvrage n'est peut-être autre que le Miroir des princes de la maison d'Autriche, composé en allemand par Jean-Jacques Fugger, que Sigismond de Birck a augmenté, & orné de tailles-douces. * Voyez le *dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740, & le *catalogue* de l'abbé Lenglet, au *tom. III* de sa *méthode pour étudier l'histoire*, *in-4°. page* 237.

BIREL (Jean) général des Chartreux, Limosin de nation, fut proposé par les cardinaux pour être fait pape après Clément VI en 1352, & refusa le chapeau de cardinal qu'Innocent VI successeur de Clément voulut lui donner. Son zèle pour la gloire de Dieu & pour la conversion des ames étoit très-ardent; & c'est aussi ce qui lui fit entreprendre d'écrire des lettres à divers princes, pour les porter à la pénitence. Il mourut le 6 janvier 1360, après avoir gouverné saintement son ordre durant quatorze ans. * Spond. *An. Chr.* 1352, *n.* 2. Dorlandus, *lib.* 4, *c.* 22, *chron. Carth.* Petrus Sutor, *lib.* 2, *vitæ Carth. tr.* 3, *c.* 8. Petreïus, *in bibl. Carth.*

BIRFLIT ou BIERVLIET. C'étoit autrefois une ville considérable, maintenant ce n'est qu'un bon fort des Provinces Unies. Il est bâti dans une petite isle de la Flandre hollandoise, à une lieue de la ville d'Isendick, & à deux de Terneuse. Le 12 novembre 1377 la mer submergea dix-neuf villages entre la petite isle où est ce fort, & celle où est la ville de Terneuse. * Mati, *dict.*

BIRGER, roi de Suéde, qui succéda l'an 1282 à MAGNUS II son pere, sous la conduite de Turgel, gouverna au commencement avec beaucoup de sagesse, & assujétit la Carélie à son empire, après l'avoir soumise à Jésus-Christ par la prédication de l'évangile. Mais depuis ayant épousé une femme Saxonne, il se porta par son conseil à tant de violences contre les églises & contre ses sujets, qu'il fut chassé de ses états & mis en prison. On lui en céda pourtant une partie, à condition qu'il n'exerceroit plus ses violences. Il oublia ce qu'il avoit promis, & voulut reconquerir son domaine, avec le secours d'Eric roi de Danemarck. Deux de ses freres, qui s'opposerent à son entreprise, le défirent & l'obligerent de se contenter d'une moindre partie que celle qu'il avoit eue. Après quelques nouveaux mouvemens il fut encore arrêté prisonnier, & mourut vers l'an 1319, ou selon les autres, en 1326. Il avoit fait mourir lui-même dans des cachots *Eric* & *Valdemar*, ses freres. Mathias Chelelmont gouverna le royaume pendant la prison de Birger, auquel MAGNUS IV, dit *Smeick*, succéda. * Olaüs Magnus, *hist. Suec. l.* 20 & 21.

BIRGER, duc de Gothie, & régent du royaume de Suéde, épousa *Ingelburge*, sœur d'*Eric XII*, & en eut VALDEMAR, qui fut roi de Suéde en 1250, après le même Eric. * Olaüs Magnus, *hist. Suec. lib.* 16. Crantz, *l.* 16, *hist. Sept. &c.*

BIRGER,

BIRGER, évêque de Lincoping en Suede, qui vivoit dans le XIVe siécle, vers l'an 1363, écrivit une histoire ecclésiastique, & quelques autres ouvrages. * Sponde, *An. Christ.* 1363, *n.* 7.

BIRGITE, *cherchez* BRIGIDE (Sainte.)

BIRKENFELD, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, au comté de Sponheim, près de la riviere de Nau, sur les frontieres de l'électorat de Trèves & du palatinat du Rhin. Il y a un château où mourut Charles III duc de Lorraine, le 17 septembre 1675. Cette ville donne le nom à un des princes de la maison Palatine, qui la possede. *Voyez* à BAVIERE, la généalogie des princes de Birkenfeld. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BIRKEROD (Jean) né en 1623, a publié des exercitations contre les Athées en 1660. Un petit livre sur les jeux olympiques en 1655. * A. Bartholinus, *in Danis, pag.* 64.

BIRMINGHAM, bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, sur les confins du comté de Warwick au nord-ouest, dans la contrée de Hemlingfort. C'est une place assez grande, bien bâtie & bien peuplée, où il se fait un grand négoce en plusieurs sortes de manufactures, & principalement en fer & ouvrages d'acier. * *Dict. angl.*

BIRNBECK (André) a écrit de la vérité fondamentale de la foi contre Clauberge en 1673; un autre livre qu'il nomme *Irriguum virtutum*, en 1674; & de la dignité des clercs & des prêtres en 1676. * Konig, *biblioth.*

BIRO, *cherchez*, BIR.

BIRON, petite ville de France dans le Périgord, une des anciennes baronies du pays, que le roi Henri IV érigea en duché en faveur de CHARLES de Gontault. Elle a porté depuis le titre de marquisat jusqu'en 1723, que le roi Louis XV l'a de nouveau érigée en duché pairie.

I. GASTON de Gontault, seigneur de Biron en Périgord, mourut en 1374, & laissa de *Marguerite* de Montferrand sa femme *Amauri* de Gontault, seigneur de Biron, qui fit de grands biens aux Freres Prêcheurs de Bergerac en 1399, & mourut sans enfans, &

II. GASTON de Gontault II du nom, seigneur de Biron après son frere, qui épousa *Sibylle* de Chabanez, dame de Lesparre, Montaignac, Civrac en Medoc, &c. dont il eut GASTON III du nom, qui suit; *Armand*, seigneur de Montault; mort sans postérité de *Dauphine* de Durfort; *Jeanne*, dite *comtesse*, mariée à *Marquis* de Gourdon, seigneur de la Vercantiere; *Catherine*, alliée 1° à *Guyon* de Foleté: 2° à *Jean* de Brissac; *Isabeau*, dame de Bonnefons; & *Arnaude* de Gontault, mortes sans alliance.

III. GASTON de Gontault III du nom, seigneur de Biron, succéda au sire de Lesparre son oncle, & fit son testament en 1477. Il avoit épousé en février 1456, *Catherine* de Salignac, fille de *Raymond* seigneur de Salignac, sénéchal de Bigorre & de Querci, & d'*Alix* de Penne, dont il eut PONS, qui suit; *Armand*, évêque de Sarlat, mort en 1531; *Gui*, protonotaire; *Brandelin*, seigneur de Brussac, *qui a fait la branche des comtes d'*ARROS *en Bearn*; *Marguerite*, mariée à *Alain* de Carbonnieres; *Catherine*, religieuse aux Annonciades de Bourdeaux; *Jeanne*, alliée à *Raymond* de Baule, seigneur de Belcastel; *Catherine*, mariée à *Michel* de Chassaignes, seigneur de Genissac en Bordelois; *Marguerite*, femme de *Robert* Chauvron, seigneur de Dussac; & *Catherine* de Gontault, mariée en novembre 1484, à *Bertrand* du Lur, seigneur de Longa.

IV. PONS de Gontault, baron de Biron, seigneur de Montferrand, Carbonnieres, &c. écuyer tranchant du roi Charles VIII, fit bâtir la belle église de Biron, y fonda le chapitre, se trouva à la journée de Fournoue, & fit son testament en mai 1523. Il épousa 1° en février 1498, *Magdeléne* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, & de *Marguerite* d'Amboise: 2° *Marguerite* de Montferrand, fille & héritiere de *Jean* baron de Montferrand, & de *Bernardine* de Lavedan. Du premier lit vint N. de Gontault, mort à la journée de Marignan en 1515, & du second sortirent JEAN, qui suit; & *Catherine* de Gontault, mariée 1° à *François* de Durfort, seigneur de Duras, 2° à *Jacques* de Pons, seigneur de Mirambeau.

V. JEAN de Gontault, baron de Biron, seigneur de Montault, de Montferrand & de Puybeton, gentilhomme de la chambre du roi, fut employé en ambassades & négociations vers l'empereur Charles-Quint, & le roi de Portugal; se trouva aux batailles de la Bicoque en 1522 & de Pavie en 1525, où il fut blessé & resta prisonnier, servit au siége de Metz, & mourut à Bruxelles prisonnier du seigneur de Mansfeld, des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Saint-Quentin le 10 août 1557. Il avoit épousé *Renée-Anne* de Bonneval, dame de Chef-boutonne, fille de *Germain*, gouverneur de Limosin, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut, 1. ARMAND, qui suit; 2. *Foucault*, seigneur de Puybeton & de Laudian, tué à la bataille de Montcontour en 1569, laissant de *Blanche* de Turges, une fille unique nommée *Charlotte* de Gontault, mariée à *Geofroi* de Durfort, seigneur de Boissieres; 3. *Jeanne* de Gontault, mariée à *Jacques* de Durfort, seigneur de Boissieres & de Salvian; 4. *Claude*, femme de *Jean* Ebrard, baron de Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne, & 5. *Jeanne* de Gontault, mariée 1° à *Pierre* Poussart, baron de Brisembourg: 2° à *Jean* de Caumont, seigneur de Montpouillan.

VI. ARMAND de Gontault, seigneur & baron de Biron, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, fut élevé page auprès de Marguerite reine de Navarre, & choisi par le maréchal de Brissac pour porter le guidon de sa compagnie de cent hommes d'armes. Il se signala d'abord dans les guerres de Piémont, & fut blessé à la jambe pendant le siége du fort Marin, dont il fut boiteux le reste de ses jours. Pendant les guerres civiles, il se trouva aux batailles de Dreux, de S. Denys, de Montcontour, & à divers siéges, où il se fit toujours remarquer par son courage & par sa conduite. Aussi le roi, voulant l'en récompenser, lui donna le bâton de maréchal de France en 1577, puis la lieutenance générale du gouvernement de Guienne, où il remporta de grands avantages sur les troupes de ceux de la nouvelle religion. Il fut fait grand-maître de l'artillerie le 5 novembre 1569, ce qui ne contribua pas peu à le sauver du massacre de la S. Barthelemi, parce que s'étant mis en état de défense, personne n'osa l'y aller attaquer, ni ceux de ses amis qui s'étoient réfugiés chez lui. Le roi Henri III le mit au nombre des chevaliers du S. Esprit en 1581; & en 1583, il l'envoya au secours du duc d'Alençon dans les Pays-Bas. Mais il y fut défait par le duc de Parme, & eut le même desavantage au siége de Marans. Après la mort funeste de Henri III, il fut le premier qui se déclara pour Henri IV, en se rangeant auprès de ce monarque; il combattit utilement pour lui aux journées d'Arques, d'Ivri, & ailleurs, & lui soumit une partie de la Normandie. Ce fut lui qui dissuada le roi de se retirer en Angleterre ou à la Rochelle, & qui lui persuada de tenir tête au duc de Mayenne. Quelque temps après, ayant assiégé Epernai en Champagne, il y fut tué d'un coup de canon, en voulant reconnoître cette place, le 26 du mois de juillet l'an 1592. Davila dit qu'il étoit alors âgé de soixante-cinq ans; mais d'autres assurent qu'il en avoit soixante-huit. Ce maréchal épousa *Jeanne* dame d'Ornesan, & de Saint-Blancart, fille & héritiere de *Bernard*, seigneur d'Ornesan & de Saint-Blancart, & de *Phileberte* d'Autun,

dont il eut, 1. CHARLES de Gontault, duc de Biron, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 2. JEAN, qui suit; 3. ARMAND, seigneur de Saint-Blancart, tué au massacre d'Anvers l'an 1583, ayant eu d'*Hippolyte* de Lauzieres sa femme, dame de la Chapelle & de Moissac en Querci, JEAN-CHARLES, *qui a fait la branche de Saint-Blanchart*; 4. *Philiberte*, femme de *Charles* Pierre-Buffiere, baron de Châteauneuf; 5. *Charlotte*, premiere femme de *Jacques-Nompar* de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France; 6. *Anne*, qui épousa *Odet* de Lanes, baron de la Roche-Alais; 7. *Claude*, femme de *Charles* de la Rochefoucaut & de Roye, comte de Rouci, morte en 1617, & 8. *Louise*, qui prit alliance avec *Brandelis* de Gironde, marquis de Montclare.

VII. JEAN de Gontault, baron de Biron & de Saint-Blancart, mestre de camp du régiment de Picardie, mourut en 1635. Il épousa 1° *Jacqueline* de Gontault, dame de Badefol, fille d'*Helie*, seigneur de Saint-Geniez & de Badefol, & de *Jacqueline* de Bethune, dont il n'eut point d'enfans: 2° *Marthe-Françoise* de Noailles, fille de *Henri* baron de Noailles, & de *Jeanne-Germaine* d'Espagne, dont il eut *Henri-Charles* de Gontault, baron de Biron, mestre de camp du régiment de Périgord, mort d'une chute de cheval le 13 décembre 1636, à l'âge de seize ans; FRANÇOIS, qui suit; *Joseph*, seigneur de Brisembourg, qui laissa un fils; *Marie-Charlotte*; *Jeanne-Françoise*; & *Marie-Marthe* de Gontault, religieuses à la Visitation de Saint-Flour.

VIII. FRANÇOIS de Gontault, marquis de Biron, &c. lieutenant général des armées du roi, mort le 13 mars 1700, âgé de quatre-vingts ans, épousa 1° *Elisabeth* de Cossé, fille de *François*, duc de Brissac, & de *Guyonne* de Ruellan, morte le 18 décembre 1679; 2° *Beatrix* le Dour, morte le 10 avril 1710, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage *Louis*, mort jeune en 1661; ARMAND-CHARLES, qui suit; *Louise*, mariée le 19 septembre 1684, à *Joseph* marquis d'Urfé, depuis son veuvage arrivé en 1724, dame d'honneur de *Marie-Anne* de Bourbon, princesse douairiere de Conti; *Henriette-Marie*, morte sans alliance; & *Marie-Magdeléne-Agnès* de Gontault, qui avoit été fille d'honneur de madame la dauphine, & qui fut mariée le 5 juillet 1688, avec *Louis* de Louvet de Nogaret, marquis de Cauvisson, appellé *le marquis de Nogaret*, lieutenant général au haut Languedoc, colonel d'un régiment d'infanterie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans postérité, fut faite au mois de septembre 1696, dame du palais de la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine. Elle mourut le 14 août 1724, dans le monastere des filles de Sainte Marie du fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée quelques années auparavant. Elle étoit dans la soixante-onziéme année de son âge.

IX. ARMAND-CHARLES de Gontault, duc de Biron, pair de France, est né le 5 août 1664. Il fut d'abord capitaine dans le régiment du roi, puis nommé colonel du régiment de la Marche le 5 septembre 1684, & créé brigadier d'infanterie le 3 janvier 1696. Il servit en Flandre la même année en cette qualité; fut fait maréchal de camp le 29 de janvier 1702; fit cette année la campagne en Allemagne, où il contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12 octobre, & se trouva deux jours après à la bataille de Fridlingue; servit en Flandre en 1703, fut créé chevalier de S. Louis en 1704, & lieutenant général des armées du roi le 26 octobre de la même année; fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde le 11 juillet 1708; servit en 1713 au siége de Landau, où commandant la tranchée il eut le 2 juillet le bras gauche cassé d'un coup de fauconneau dans une sortie des assiégés; il fallut le lui couper le 20 août suivant, & après la prise de cette place le gouvernement lui en fut donné. Après la mort du roi Louis XIV, il fut fait conseiller au nouveau conseil de guerre au mois de septembre 1715; & après la suppression de ce conseil, faite le 25 septembre 1718, il demeura chargé en chef du détail de l'infanterie. Le duc d'Orléans régent, lui donna la charge de son premier écuyer le 9 juin 1719. Il étoit aussi alors inspecteur général de l'infanterie, avec 16000 livres d'appointemens. Le détail de l'infanterie, dont il étoit chargé depuis le commencement de la régence, ayant été réuni à la charge de secrétaire d'état au département de la guerre, il fut fait conseiller au conseil de régence au mois d'octobre 1721; & ayant obtenu l'érection de sa baronie de Biron en titre de duché & pairie, il prêta serment & prit séance au parlement de Paris le 22 février 1723, au lit de justice tenu pour la déclaration de la majorité du roi. Il fut créé maréchal de France le 14 juin 1734, mais déclaré seulement le 17 janvier 1735, & prêta le serment de fidélité entre les mains du roi pour cette dignité le 26 du même mois. Il a eu de son mariage avec *Marie-Antonine* Bautru de Nogent, vingt-six enfans, dont plusieurs sont morts en bas âge. Les autres sont, 1. FRANÇOIS-ARMAND de Gontault, duc de Biron, qui suit; 2. *Anne-Jules* de Gontault-Biron, marquis de Brisembourg, mort à Paris le 28 novembre 1699. 3. *Jean-Louis* de Gontault de Biron, né le 15 décembre 1692, diacre, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, du 12 décembre 1712, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Moissac, ordre de S. Benoît, diocèse de Cahors, le 20 janvier 1716, & de celle de Cadouin, ordre de Cîteaux, diocèse de Sarlat, le 17 octobre 1723. 4. LOUIS-ANTOINE de Gontault de Biron, *mentionné après ses freres*. 5. *Charles-Armand* de Gontault, né le 19 octobre 1703, nommé abbé de Chaumont la Piscine en Réthelois, mort à Paris le 5 avril 1732, dans la vingt-neuviéme année de son âge. 6. *Charles-Antonin* de Gontault, né le 30 août 1705, mort en bas âge. 7. *Charles-Antoine-Armand*, de Gontault, marquis de Montferrand, né le 8 octobre 1708; fait colonel d'un régiment d'infanterie au mois de mars 1735, brigadier le 20 février 1743, maréchal de camp le premier mai 1745, lieutenant général le 10 mai 1748: il a épousé le 21 janvier 1744 *Antoinette-Eustochie* Crozat, morte le 16 avril 1747, dont il a *Armand-Louis*, né le 15 avril 1747. 8. *Marguerite-Bathilde* de Gontault, nommée en 1716, coadjutrice de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, & morte au mois de janvier 1724. 9. *Magdeléne-Françoise* de Gontault de Biron, mariée à l'âge de 17 ans, le 23 décembre 1715, avec *Jean-Louis* Dusson, marquis de Bonac, lieutenant général pour le roi de la province & comté de Foix, ambassadeur à Constantinople, & depuis auprès des cantons Suisses en 1727, & conseiller d'état-d'épée, morte le 17 mars 1739. 10. *Judith-Charlotte* de Gontault de Biron, mariée le 7 mars 1717, avec *Claude-Alexandre* comte de Bonneval, colonel d'un régiment impérial d'infanterie, & lieutenant général des armées de l'empereur, morte le 20 avril 1741. 11. *Geneviéve* de Gontault de Biron, mariée le 11 mars 1720 avec *Louis* comte de Gramont & de Lesparre, seigneur de la Motte-Vouzon, colonel du régiment de Piémont, brigadier des armées du roi, gouverneur de Ham, & fait chevalier des ordres du roi en 1728. 12. *Marie-Antoinette-Victoire* de Gontault de Biron, mariée le 16 juillet 1721, avec *Louis-Claude* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, cornette de la premiere compagnie des mousquetaires du roi. 13. *Marie* de Gontault de Biron, née le 18 mars 1702, morte en bas âge. 14. *Marie-Charlotte-Armande* de Gontault, née le 29 septembre 1707, &

morte le 8 octobre suivant. 15. *Marie-Renée* de Gontault de Biron, mariée le 12 décembre 1726, avec *Charles-Eléonor* Colbert, comte de Seignelay, lieutenant de roi au gouvernement de Berri; & 16. *Charlotte-Antoinette* de Gontault, mariée le 17 février 1730, avec *Louis* de Bouchet, comte de Montsoreau, marquis de Sourches, prevôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, cornette des chevaux-légers de la garde du roi, morte le 6 juillet 1740.

X. François-Armand de Gontault, duc de Biron, pair de France, par la démission de son pere, a pris le titre de *duc de Gontault*. Il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de nouvelle levée le 22 novembre 1705, & en obtint au mois d'avril 1712 un autre sur la démission du marquis d'Harcourt; ce dernier fut réformé après la paix en 1714. Le duc de Gontault fut créé brigadier des armées du roi le premier février 1719, & fait mestre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, au mois de septembre suivant. Il s'en démit au mois de juillet 1732. Il prêta serment & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, le 19 mars 1733. Il est mort à Paris le 29 janvier 1736. Il avoit été marié le 30 décembre 1715 avec *Marie-Adelaïde* de Grammont, nommée dame du palais de la reine le 27 avril 1725, fille d'*Antoine* de Gramont, duc de Guiche, pair de France, depuis duc de Gramont maréchal de France, & de *Marie-Christine* de Noailles. Il en a eu *Charles-Armand-Antoine* de Gontault de Biron, né en 1717, appellé le *comte puis duc de Lauzun*, mort colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, & non marié, le 17 mai 1739; & *Louise-Antonine* de Gontault de Biron, mariée le 25 février 1732 avec *François-Michel-César* le Tellier, marquis de Montmirel, capitaine-colonel de la compagnie des cent-Suisses de la garde du roi, morte.

X. Louis-Antoine de Gontault de Biron, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité, au grand prieuré de France le 26 avril 1702, depuis appellé *le comte de Biron*, premier écuyer du duc d'Orléans en survivance de son pere, & fait colonel du régiment royal Roussillon par commission du 22 d'avril 1729; passa en Italie au mois d'octobre 1733, & servit à la tête de son régiment aux siéges de la forteresse de Gherra-d'Adda, & du château de Milan. Il fut fait brigadier d'infanterie le 20 de février 1734, fit la campagne en cette qualité en Italie, & se trouva aux batailles de Parme & de Guastalla. Il reçut à la premiere une contusion à la cuisse, & à la fin de la derniere il se trouva à l'attaque d'une cassine, où les impériaux avoient laissé quelques troupes pour faciliter leur retraite. Il fut nommé maréchal de camp le 18 d'octobre suivant, & il avoit été fait inspecteur d'infanterie au mois de juillet précédent. Les témoignages avantageux que le roi de Sardaigne, qui l'avoit vu dans l'action, rendit de sa valeur, engagerent le roi à le choisir au mois de janvier 1735, pour colonel lieutenant & inspecteur de son régiment d'infanterie, à la place du feu marquis de Pezé, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla. Il fut fait lieutenant-général des armées du roi le premier janvier 1744, & colonel du régiment des gardes françoises en mai 1745, nommé maréchal de France en 1756. Il a épousé le 29 février 1740 *Pauline-Françoise* de la Rochefoucaut de Roye.

Cette maison de Gontault avoit produit plusieurs branches, qui sont éteintes aujourd'hui pour la plupart. Il y avoit entr'autres celle des seigneurs & comtes de Cabrerés, dont étoit *Jacques-Alain* de Gontault, qui avoit été capitaine de dragons, & qui après avoir quitté le service, avoit embrassé l'état ecclésiastique, dans lequel il fut avancé par Louis-Antoine de Noailles, cardinal, archevêque de Paris, son parent, qui le fit supérieur des hermites du Mont-Valérien en 1702, & depuis aussi du monastere des Ursulines d'Argenteuil, & qui lui conféra au mois de septembre 1707, la dignité de chantre de l'église métropolitaine de Paris, dont il fut aussi reçu chanoine le 23 avril 1708. Il fut élu & installé doyen de la même église le 5 juillet 1717, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de S. Ambroise de Bourges, de l'ordre de S. Augustin, le 23 octobre 1717, & de celle de Lagni, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, le 8 janvier 1721. Il mourut le 15 décembre 1732, âgé d'environ soixante-sept ans, & fut inhumé le lendemain à Notre-Dame. Il étoit fils de Jean de Gontault IV du nom, comte de Cabrerés, baron de Roussilon, seigneur de Vialole, &c. & de *Jeanne* d'Isarn de Fraissinet; & il avoit eu pour frere aîné *Antoine-François* de Gontault aussi IV du nom, comte de Cabrerés, baron de Roussillon, gouverneur de la ville de Figeac en Querci, qui n'a point eu d'enfans de *Françoise* du Mas, sa femme, auparavant veuve de *N.* du Buisson, marquis de Bournazel.

BIRON (Charles de Gontault, duc de) pair, amiral & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, fils aîné d'Armand de Gontault, se rendit très-célébre par son courage. Il acquit beaucoup de réputation aux journées d'Arques en 1589, d'Ivri en 1590, aux siéges de Paris & de Rouen, au combat d'Aumale en 1592, & ailleurs. Le roi Henri IV l'honora de ses bonnes graces, & lui donna la charge d'amiral de France en 1592, dont il se démit en 1594 qu'il fut fait maréchal de France, & fut pourvu du gouvernement de Bourgogne, où il prit Beaune, Auxonne, Autun, &c. & fut blessé au combat de Fontaine-Françoise la même année, où le roi le dégagea lui-même du milieu des arquebusades, le trouvant tout navré de coups d'épée, & tout étourdi d'un autre qu'il avoit reçu sur la tête, qui lui avoit ébloui les yeux du sang qui couloit de sa plaie. Depuis il servit dans la guerre contre l'Espagne, aux siéges d'Amiens, de la Fere, &c. & ravagea même l'Artois, où il fit prisonnier le marquis de Varembon. Ensuite il prit la ville de Bourg en Bresse; & étant de retour d'Angleterre, où sa majesté l'avoit envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le roi érigea la baronie de Biron en duché-pairie en 1598, & nomma aussitôt ce nouveau duc chef d'une ambassade que sa majesté envoya à Bruxelles, pour voir jurer à l'archiduc d'Autriche la paix de Vervins. En 1601 il passa en Angleterre pour faire des complimens de la part du roi à la reine Elizabeth, de qui il reçut des honneurs extraordinaires; & au mois de janvier 1602 il fut ambassadeur en Suisse, où il renouvella l'alliance avec les Cantons. Toute la confiance de son maître, & tant de graces & d'honneurs qu'il en avoit reçus, ne l'empêcherent pas d'être ingrat envers ce prince. Il traita avec le duc de Savoye & les Espagnols ennemis de l'état, qui le flaterent de lui donner en souveraineté le duché de Bourgogne & la Franche-Comté pour dot d'une fille du roi d'Espagne ou du duc de Savoye, qu'ils promettoient de lui donner en mariage. Son obstination fut si grande à nier sa faute au roi, qui le sollicita diverses fois de la lui avouer, que sa majesté le mit entre les mains de la justice, quoiqu'avec peine. Ayant été convaincu du crime de leze-majesté, il fut condamné d'avoir la tête coupée: ses biens furent confisqués, & le duché de Biron fut éteint. Cet arrêt fut exécuté dans la cour de la Bastille à Paris le 31 juillet 1602, en la quarantiéme année de son âge, & son corps fut enterré dans l'église de S. Paul. Il ne fut point marié, *& laissa de* Gillete *Sebillotte, Dlle. de Sevenieres, fille du procureur du roi de Dijon,* Charles *de Gontault de Biron, annobli & légitimé en novembre 1618, mort au siége de Dole sans alliance.* * Davila. Montluc. De Thou. Mezerai. Godefroi. Le P. Anselme. Dupleix. Matthieu, &c. *Voyez* le jour-

nal de Henri IV par Pierre de l'Etoille, aux mois de juin & de juillet 1602.

BIRSA, *cherchez* BYRSA.

BIRZE, petite ville du royaume de Pologne, dans la Samogitie, entre la ville de Mittau en Semigalle, & celle de Breslaw en Lithuanie, à dix-neuf lieues de la premiere, & à vingt-cinq de la derniere. Birze est honorée du titre de duché. * Mati, *dict.*

BISACCIA ou BIFAZZA, petite ville d'Italie dans le royaume de Naples, en la Principauté Ultérieure, avec titre de duché, & un évêché, réuni à celui de Saint-Ange de Lombardie, suffragant de Consa. Elle est peu habitée, & aussi peu considérable. * Leandre Alberti.

BISACRAMENTAUX, nom que quelques-uns ont donné à ceux des hérétiques qui ne reconnoissent que deux sacremens, le baptême & l'eucharistie, tels que sont les protestans. * Prateole.

☞ BISAGOS (Isles des) isles de l'océan, en Afrique, sur la côte de Nigritie, à l'embouchure du Rio-grande, à l'ouest du pays de Guinala. Il y en a dix-sept qui sont habitées par des peuples nommés *Bi-Jagos.* La plus considérable de toutes est celle que les Portugais appellent *Ilha Formosa*, ou l'Isle de Ferdinand de Pô, qui la découvrit le premier. Les habitans de ces isles sont presque toujours en guerre avec leurs voisins qui demeurent en terre ferme, & font grand nombre de prisonniers qu'ils vendent aux Portugais. Chaque isle a un seigneur particulier; mais ils sont tous vassaux du roi de Formosa. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BISALTES, *Bisaltæ*, peuples de Scythie, qui, selon Servius, dans leurs courses & dans leurs expéditions, se nourissent du sang des chevaux, mêlé avec du lait, ce qui a fait dire à Virgile, *l.* 3, *Georg. v.* 461.

Bisaltæ qui more solent, acerque Gelonus:
Cùm fugit in Rhodopen, aut in deserta Getarum,
Et lac concretum cum sanguine potat equino.

* Pline, *l.* 1, *c.* 10, &c. Ce nom leur a été donné du fleuve Bisalte, ou de Bisalte, fils du soleil & de la terre. * Suidas.

BISBURG, *cherchez* BITBUR.

BISCAINO (Barthélemi) de Gènes, apprit les premiers élémens du dessin sous son pere, qui le fit passer dans la suite dans l'école de Valere Castelli, le plus habile peintre qui fût pour lors à Gènes. Le jeune homme profita très-bien des instructions qu'on lui donna. Il étoit en état de faire de ses talens un usage qui l'auroit mis au rang des premiers maîtres, ainsi qu'on peut en juger par le peu que l'on trouve de ses tableaux, & les estampes de son génie qu'il a gravées, si la mort ne l'eût enlevé lorsqu'il avoit à peine vingt-cinq ans, durant une peste qui affligea la ville de Gènes, & qui enleva lui, son pere & toute sa famille en 1657. * Soprani, *vies des peintres de Gènes, en italien*, in-4°, *en* 1674.

BISCAYE, que ceux du pays nomment *Viscaya*, province d'Espagne, entre la mer de Biscaye, qu'on nomme en latin *oceanus Cantabricus*, au septentrion; les Asturies à l'occident; le pays de Guipuscoa à l'orient; & la Castille vieille au midi. Bilbao en est la capitale; les autres villes remarquables sont Orduna, Saint-Andero, Laredo, Santillana, &c. La Biscaye est très-agréable & très-fertile. C'est le pays des anciens Cantabres, que les Romains eurent tant de peine à soumettre. Horace en fait souvent mention. Silius Italicus décrit avec beaucoup d'élégance les mœurs des anciens Cantabres, qui étoient si laborieux & si infatigables, que ni le travail, ni la faim, ni les incommodités des saisons, n'étoient point capables de leur faire quitter les armes, ni de les rendre paresseux à conserver leur liberté. Auguste les soumit pourtant, & depuis ils ont eu presque la même destinée que les autres peuples d'Espagne. La Biscaye est ainsi appellée en langue du pays, selon Oihenart, à cause de la situation du pays, qui est fort rude & montagneux. Cette province avoit autrefois des comtes particuliers de la maison de Haro, qui relevoient des rois de Navarre. Le dernier étant mort au siége d'Algezire, le roi Jean de Castille se rendit maître de ce pays, qui a demeuré depuis ce temps-là uni au royaume de Castille, avec Durango, qui faisoit alors un comté séparé. Ce pays est divisé en plusieurs petits quartiers, qui sont les merindades de Garnica, d'Uriba, Busturia, Arratia, Bedia, Corçona, Durango, Marquina, & Prestamero-Major, outre les quatre villes de la côte, qui sont Laredo, Sant-Ander, Castro-Urdiales, & Saint-Vincent de la Varquera, avec leurs territoires. * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4, *c.* 20. Pomponius Mela, *l.* 2, Horatius, *l.* 2. *od.* 6, *l.* 3, *od.* 8, *l.* 4, *od.* 14 & *l.* 1, *ep.* 12 *ad Iccium.* Mariana. Merula. Petrus de *Medina.* Nonius, &c.

BISCAYE. La NOUVELLE BISCAYE, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'audience de Guadalajara. Elle est terminée au nord par le nouveau Mexique; à l'orient par le nouveau royaume de Léon: au midi par le Zacatecas, & au couchant par les cantons de Culiacan & de Cinaloa. Durango en est la capitale. Il y a quelques mines d'argent auprès desquelles on a bâti des bourgs. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BISCAYE françoise, *cherchez* BASQUES.

BISCHE, ville d'Allemagne, *cherchez* BEITSCH.

☞ BISCHOFS-WERDA, ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Misnie, aux confins de la haute Lusace, & à trois milles germaniques de Dresde. Zeyler, *Misniæ, &c. topogr. p.* 30, dit qu'anciennement on la nommoit *Werda*, & que ce n'étoit alors qu'une petite bourgade. Bennon, évêque de Meissin, en fut le fondateur vers l'an 1076, comme on peut voir dans la vie de cet évêque écrite par Emser, & dans le *théâtre Saxon* de Peccenstein, *part.* 3, *fol.* 148. C'est pour cela que cette ville dépendoit de la cathédrale de Meissin. Aujourd'hui que le luthéranisme est établi à Bischofs-Werda, elle a un surintendant ecclésiastique particulier. Elle fut saccagée par les Hussites en 1429. En 1596, elle fut entierement brulée; & l'an 1631, après la bataille de Leipsick, les impériaux la pillerent. Les Suédois la prirent en 1639 & y exercerent de grandes barbaries. Ils la prirent encore le 2 mai 1641 & la pillerent. * La Martiniere. *dict. geogr.*

☞ BISCHOFS-ZELL (*Celle* de l'évêque, en latin *episcopi Cella*) est une jolie ville dans le Turgow, au bord du Thour, à l'endroit où le Sitter se jette dans cette riviere, presque à moitié chemin de Constance à Saint-Gal. Elle doit son nom & son origine à un monastere, que Salomon évêque de Constance y fonda vers l'an 900, & qui attira un si grand nombre de familles qui s'y habituerent, à cause de l'avantage de sa situation, que vers l'an 940 Bischofs-Zell étoit un beau bourg, auquel l'empereur Othon I donna des priviléges. Dans la suite les moines de ce couvent se séculariserent, & convertirent leur abbaye en église collégiale: & c'est l'état où cette maison est aujourd'hui. Les habitans de Bischofs-Zell en bannirent la religion protestante au mois de février 1529. La ville appartient à l'évêque de Constance; mais il n'en est que seigneur, & non pas souverain: la ville étant libre, se gouverne par ses propres loix, & par des magistrats qu'elle se choisit, & dont les jugemens sont sans appel. Il y a un château où demeure le bailli de l'évêque, qui tire la moitié des amendes, mais il n'a rien à commander à la ville. Cette ville a produit plusieurs grands hommes, entr'autres Théodore Bibliander, grand théologien & philosophe; Théodore Zwinger; Jean Jung, Philippe Scherb, & Melchior Goldast, à qui l'histoire de Suisse a beaucoup d'obligations. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BISCIA (Lelio) cardinal, né à Rome le 15 juin de l'an 1575, de Bernardin Biscia, l'un des plus doctes jurisconsultes de son temps. Lelio fit aussi beaucoup de progrès dans la jurisprudence civile & canonique, & fut estimé des papes Clément VIII, Paul V & Urbain VIII, qui l'employerent en diverses affaires, & le dernier lui donna le chapeau de cardinal en 1626. Lelio Biscia aimoit les lettres, avoit une belle bibliothéque & se faisoit un plaisir d'obliger les savans. Il mourut le 19 novembre de l'an 1638, & fut enterré dans la chapelle de sa famille qu'il avoit eu soin de réparer, & qui est dans l'église de S. François, sur le bord du Tibre. C'est-là qu'on voit son tombeau & son épitaphe. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illust. c. 33.* Jacobus Thomasinus, *in illust. viror. vit. & elog. &c.*

BISCIOLA (Jean-Gabriel) Jésuite, frere aîné de Lelio, qui suit, mourut à Ferrare le 8 février de l'an 1613, & fit un abregé des annales du cardinal Baronius, &c.

BISCIOLA (Lelio) Jésuite, natif de Modene, reçut aussi bien que son frere aîné, l'habit des mains de S. Ignace en 1555. Il savoit les langues, les belles lettres, la théologie, & les enseigna avec applaudissement. Il mourut à Milan extrêmement âgé en 1629, & laissa divers ouvrages: *Horarum subcesivarum, seu rerum in omni genere excellentium, tom. II. Observationum sacrarum, lib. XII. Digressionum in evangelia Matthæi & Joannis: item in epist. Paul. ad Rom. Galat. & Hebr. lib. IV, &c.* * Alegamb. *bibl. script. S. J.* Miræus, *de script. sæc. XVII, &c.*

BISCONTI (Paul) religieux de l'ordre des Carmes, étoit de Sicile, & fut confesseur du pape Nicolas V, puis archevêque de Palerme. Il vivoit en 1470, & publia des ouvrages de théologie. * Lucius, *bibl. Carmel.* Trithem. *de vir illust. ord. de Monte Carmel.* Possevin. *in Appar.* Alegr. *Parad. Carmel.* Rochus Pirus *de epist. Sicil.*

BISCOPE, abbé de Cantorberi, *cherchez* BENOIST (saint) dit *Biscope*.

BISCOPSLACK, bourg d'Autriche, *cherchez* LAKIUM.

BISEGLI, que les auteurs Latins nomment *Vigiliæ*, ville d'Italie dans la terre de Bari, au royaume de Naples, avec évêché suffragant de Trani, est située le long de la mer, entre Trani, Molfetta, Bari, &c. Elle est assez peuplée, & dans un quartier fertile & agréable.

BISENTAL, bourg du cercle de la haute Saxe en Allemagne. Il est dans la moyenne marche de Brandebourg, sur la riviere de Swarthe, à sept ou huit lieues de la ville de Berlin, du côté du nord. Il y a un bailliage, & une maison à l'électeur. * Mati, la Martiniere, *dict.*

BISENTINE, c'est une petite isle des états de l'église. Elle est vers le bord occidental du lac de Bolsena, dans la province du Patrimoine de S. Pierre. * Mati, *dict.*

BISENTO, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur la riviere de Salino, environ à deux lieues de la ville de Civita di Penna. * Mati, *dict.*

BISERTA VECCHIA, ou l'ancienne Biserte, bourg de la Barbarie en Afrique. Il est sur la côte du royaume de Tunis, entre Biserte & Tabarque. Ce bourg est mal peuplé, quoiqu'il ait un assez bon port. On le prend pour l'ancienne *Hyppon Diarrhitos*, ville de l'Afrique propre. * Mati, *dict.*

BISERTE, ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, appellée par les Africains *Bensart* ou *Benesert*. Elle est sur la mer méditerranée, entre Carthage & Tabarque, vers le bastion de France. On croit que Biserte est l'Utique des anciens: aujourd'ui c'est une retraite de pirates. Pline & Ptolémée ont fait mention d'Utique, aussi-bien qu'une infinité d'historiens. * *Voyez* entre les modernes Jean de Leon. Marmol, *l. 6, c. 7, &c.*

BISHOPS-CASTLE, c'est-à-dire, *Château de l'évêque*, bourg d'Angleterre, dans la partie sud-ouest du comté de Shrop, dans la contrée nommée *Purslauw*. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. angl.*

BISIGNAN ou BISIGNANO, que l'on appelle en latin *Besidiæ, Desidiæ, Besidianum, Besinianum*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, & que les habitans nomment Besignano. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Rossano, & le titre de principauté dans la maison de S. Séverin. Elle est sur une colline, près de la petite riviere de Cotile, qui se rend peu après dans celle de Grati. Elle est assez peuplée pour le pays, & défendue par une bonne forteresse; mais entourée de tous côtés de fort hautes montagnes. Bisignano étoit dans le pays des Brutiens, & Tite-Live en fait mention. Elle n'est qu'à seize milles de Cosenza. * Léandre Alberti. Baudrand.

BISMARK, bourg ou petite ville de la haute Saxe en Allemagne, est dans la vieille marche de Brandebourg, vers le milieu du pays, entre la riviere d'Ucht & celle de Biese, à quatre lieues de la ville de Stendel. * Mati, *dict.*

BISMEO, BIXMEO, bourg de la Barbarie, situé sur la côte du royaume d'Alger, environ à dix lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. On prend Bismeo pour l'ancienne *Vabar*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Mati, *dict.*

BISNAGAR (le royaume de) en latin *Regium Narsinganum* ou *Bisnagarium*, pays de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, qui a pour frontieres au septentrion les royaumes de Decan & de Golconde; & au midi celui de Malabar; est borné à l'orient par le golfe de Bengale, & à l'occident par la mer des Indes ou de Malabar. On l'appelle aussi quelquefois le royaume de Narsingue; mais le premier nom est plus commun, & il le prend de la ville de Bisnagar sa capitale. Le royaume de Bisnagar fait partie des états du Mogol, depuis que le fameux Aureng-Zelb l'a conquis. Il y a des mines d'acier très-fin. On trouve quantité de diamans dans son territoire, qui produit aussi des saphirs, des amethystes, & d'autres pierres précieuses. Les anciens habitans du pays sont idolâtres: il y a aussi des Mahométans & des Juifs, & quelques chrétiens, que l'on nomme *les Chrétiens de S. Thomas.* Les Portugais ont un comptoir fortifié à Mangalor, & les Hollandois ont une petite loge à Barcellor. Ces derniers sont établis à Paliacate qui, aussi-bien que Méliapur, ou Saint-Thomas, est dans la côte de Coromandel.

BISNAGAR Propre (le) une des trois parties du royaume de Bisnagar, au milieu des terres, entre le pays de Canara à l'occident, le pays de Coromandel à l'orient, & le royaume de Decan au septentrion, avec partie de celui de Golconde. Il est ainsi nommé de sa ville principale, & comprend les royaumes de Bisnagar plus étroitement vers les monts de Gate, & de Tienluque.

BISNAGAR ou Chandegri, ville capitale du royaume de même nom, bâtie sur une montagne, est très-grande, forte & bien peuplée. On lui donne sept lieues de circuit, trois enceintes de murailles, & une bonne citadelle. * *Voyez* ci-dessus BISNAGAR (le royaume de.)

BISNOW, nom d'une secte de Banians, dans les Indes, qui appellent leur dieu *Ram Ram*, & lui donnent une femme. Ils parent leurs idoles de chaînes d'or, de colliers de perles, & de toutes sortes de pierreries, & chantent dans leurs pagodes des hymnes à l'honneur de ces divinités, accompagnant leur chant de danses, de tambours, de flageolets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils

jouent pendant leurs prieres. Ce dieu n'a point de lieutenant, comme celui de la secte de Samarath : mais il fait tout par lui-même. Ces Banians ne vivent ordinairement que d'herbes & de légumes, de beurre frais & de lait. Leur meilleur mets est l'*Atschia*, qui est composé de citrons confits au sel avec du gingembre, de l'ail & de la graine de moutarde. Ceux de cette secte se mêlent la plupart de marchandise, & entendent merveilleusement bien le commerce. Leurs femmes ne se brulent point sur le bucher de leurs maris, comme celles de la secte de Samarath ; mais elles demeurent toujours veuves. * Mandeslo, *tom.* 2 d'Olearius.

BISOCHES, hérétiques, *cherchez* FRATICELLI.

BISSARIO (Matthieu) célébre jurisconsulte, étoit né d'une noble famille de Vicenze, dans l'état de Venise. Ceux de cette maison ont un ancien droit de conduire le nouvel évêque de Vicenze, jusque dans son palais épiscopal, lorsqu'il fait son entrée dans la ville pour prendre possession de cette dignité. Ils vont tous superbement vétus au-devant de l'évêque, suivis de leurs domestiques & valets, & l'accompagnent à pied le long du chemin ; l'aîné de cette famille tenant par la bride le cheval du nouvel évêque, comme fit autrefois l'empereur Constantin au pape Sylvestre dans Rome, & l'empereur Venceslas au pape Grégoire XI. Anastase rapporte que Pepin, pere de Charlemagne, rendit le même honneur au pape Etienne III, lorsqu'il vint en France : mais quoiqu'il le reçût avec beaucoup de respect, il n'est pas vrai qu'il marchât à pied à côté de lui, en tenant la bride de son cheval. * Marzari, *hist. de Vicenza*.

BISSAUX (les) isles de l'Afrique, *cherchez* BISAGOS.

BISSELIUS (Jean) Jésuite Allemand, né en Souabe dans le diocèse d'Ausbourg en 1601, enseigna la poësie & la rhétorique pendant cinq ans, puis la morale & la controverse. Ensuite il prêcha plus de trente ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages poëtiques historiques, & ascétiques, dont Sotwel a donné le catalogue jusqu'à l'année 1669.

BISSEXTE, jour intercalaire que l'on ajoute de 4 en 4 ans, pour accorder l'année civile avec le cours du soleil. Jules César en fut l'inventeur ; car ayant observé que le soleil achevoit son cours naturel ou annuel, en 365 jours & six heures ou environ, il fit ajouter un jour à chaque quatriéme année, à laquelle on donna le nom de *Bissexte*, des deux mots latins *bis sexto* ; parceque les Romains, dans leur maniere de compter les jours, comptoient deux fois *sexto Calendas Martias*. La premiere fois en retrogradant pour le 24 de février, qui devient alors le 25, & la seconde fois pour le jour inseré qui fait le 24. On donnoit place à ce jour intercalaire après le 23 février, qui étoit la fête des terminales. Ce mois-là fut choisi plutôt qu'un autre, parceque c'est celui qui a le moins de jours, & qui étoit le dernier des mois, chez les Romains. Car anciennement il n'y en avoit que dix, dont mars étoit le premier ; janvier & février furent ajoutés depuis. Mais on s'apperçut avec le temps qu'il y avoit erreur au calendrier Julien ou de Jules César, parceque le Bissexte ajoutoit onze minutes d'heure, & quelques secondes au-delà de la durée du cours que fait le soleil en un an, lesquelles étant ramassées, faisoient un jour en 133 ans, & trois jours en près de 400 ans ; ce qui dans une longue suite eût changé l'ordre des saisons, & le temps de la célébration de la fête de Pâque ; & l'équinoxe du printemps que l'on voit arrêté au 21 mars, se trouvoit déja descendu à l'onziéme du même mois : ensorte que Pâque se fût enfin trouvé en hiver, & Noël en été. C'est pourquoi le pape Grégoire XIII, après avoir fait travailler sur ce sujet les plus célébres astronomes, retrancha dix jours de l'année 1582 ; & pour prévenir un pareil désordre, il ordonna que dorénavant en quatre cens ans on retrancheroit trois jours de bissexte. Les princes protestans rejetterent ce reglement, parcequ'il avoit été fait par une puissance qu'ils ne reconnoissent point ; & entre tous les états qui se sont séparés de l'Eglise catholique, il n'y a que la Hollande qui l'ait d'abord observé, parce qu'elle étoit encore alors catholique en partie. Presque tous les autres états s'y sont depuis conformés.

BISSI (comtes de) *cherchez* THIARD.

BISSIGNANO, *cherchez* BISIGNAN.

BISSIPAT (George) surnommé *le Grec*, se sauva de Grece en France après la prise de Constantinople par Mahomet II, l'année 1453. Il s'insinua dans les bonnes graces du roi Louis XI, & épousa en Beauvaisis une riche héritiére nommée *Marguerite* de Poix, qui le fit seigneur de Hanaches, de Blicours & de Mazis. Ensuite il eut le commandement de deux navires françois, qui furent envoyés dans l'isle Verte, l'une des Philippines, pour y chercher des remedes nécessaires à la santé du roi. * Guillet, *hist. de Mahomet II*

☞ BISSON-PALIERE (Bertrand-Hubin, sieur du) né à Vire, avocat au bailliage de ce lieu, fut un des plus fameux jurisconsultes de son temps. Il a fait un abrégé de la coutume de Normandie, que l'on a fait imprimer après sa mort. Il mourut en 1675. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

BISSUS (François) de Palerme en Sicile, fut habile dans toutes les sciences ; mais celle qui l'occupa le plus, fut la médecine. Son mérite qui l'a fait regarder comme le premier des savans de Sicile, lui acquit l'estime & la faveur des plus grands seigneurs, & des gouverneurs du pays. Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, & viceroi de Sicile, le prit pour son médecin. En 1580 Marc-Antoine Colonne étant viceroi de Sicile, le fit premier médecin de toute la Sicile & des isles adjacentes. L'année suivante ayant été confirmé dans cette dignité par une patente de Philippe II, il fit une entrée solemnelle à Palerme, dans laquelle il eut l'honneur d'être accompagné de la noblesse & des magistrats à cheval. Bissus n'avoit pas moins de gout & de génie pour l'éloquence & pour la poësie, que de connoissance dans la médecine. En 1573 on représenta de lui à Palerme une piéce de théâtre qui fut, dit-on, fort applaudie. Elle fut représentée pendant le carnaval par ordre du magistrat, & aux dépens de la ville. Bissus est mort à Palerme le 20 janvier 1598. On a de lui : *Apologia in curatione ægritudinis Francisci Ferdinandi Avalos Piscariæ marchionis & Siciliæ proregis munificentissimi ; epistola medica Paulo Refrifac de eresypelate ; Responsiones apologeticæ Pauli Crino in apologiam Gerardi Columbæ ; Oratio in obitum marchionis Piscariæ, Siciliæ proregis.* Il a eu pour fils,

BISSUS (François) qui entra dans le sacerdoce, & se distingua dans la prédication. Il étoit si suivi, qu'il est arrivé qu'à Palerme & à Naples, on a quelquefois été obligé de fermer les portes des églises où il devoit prêcher, & de les faire garder pour empêcher la trop grande confusion. Son mérite lui acquit un canonicat à Palerme, & la dignité de protonotaire apostolique. En 1587, le comte d'Albaliste le fit juge du royaume de Sicile, & il remplit ce poste avec honneur jusqu'en 1589. Le viceroi Jean de Vintimille le revêtit du même emploi en 1597. En 1604 Philippe III le fit prieur de la sainte Trinité, & ensuite les magistrats demanderent & obtinrent pour lui l'évêché de Patri, que d'autres nomment Patti ; c'est une ville de Sicile. Il mourut à Careni le 14 août 1623. On n'a de lui que des sermons & oraisons funébres ; mais on dit qu'il a laissé d'autres ouvrages qui sont encore manuscrits. * Voyez la *bibliotheca sicula*, & le *dictionnaire historique*, imprimé à Amsterdam en 1740.

BISTAGNA, *cherchez* GLANDELACUM.

BISTON, fils de Mars & de Callirhoé, bâtit une

ville de son nom dans la Thrace. C'est de lui que les peuples de cette province ont été nommés *Bistons* ou *Bistoniens*. Hésychius, après quelques autres, en fait un peuple distingué des autres peuples de Thrace. L'épithéte de *Bistonien* a été donnée par les poëtes au vent glacial, qui souffle du côté de la Thrace. * Etienne de *Bysance*. Hesychius, Pline, *l.* 4, *c.* 11. Ovid. *metam. l.* 13, *v.* 430.

BISTRICZ, en latin *Bistricia*, petite ville de la haute Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la riviere de Gran, appartient à l'empereur, & est au pied des monts, à deux milles d'Allemagne d'Altsol. Elle donne le nom au comté de Bistricz, *Bistriciensis comitatus*, qui est une petite province de la haute Hongrie. Elle a pour frontiere le comté de Liptow au levant & au nord, celui de Nitra au couchant, & celui de Bars au midi, & ce comté est divisé en deux parties, par la riviere de Gran qui le traverse. * Jean de Sambuc & George Czipkes.

BISTRICZ est encore le nom d'un village de la basse Hongrie sur le Danube, un peu au-dessus de Peter-Varadin. On le prend pour le lieu de la Pannonie, lequel on nommoit anciennement *Pistrensis villa*.

BISTRICZ, BESTEREZE ou NOESENSTADT, est aussi une ville de Turquie en Europe, dans la principauté de Transsylvanie, sur la riviere de Bistricz, à onze lieues de Clausembourg.

BITBUR ou BISBURG, petite ville ou bourg des Pays-Bas. Ce lieu est dans le duché de Luxembourg, sur la frontiere de l'évêché de Tréves, environ à cinq lieues de la ville de ce nom vers le nord. On prend ce bourg pour le lieu des anciens Tréviriens, nommé *Beda*, *Bedensis*, & *Bedonicus vicus*. * Mati, *diction*.

BITETTO, *Bitettum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & de la province de Bari, avec évêché suffragant de Bari, est une petite ville peu considérable & peu peuplée, entre Bari & Bitonte. Il est à remarquer, dit Baudrand, que son évêché ne comprend que l'enclos de ses murailles, ainsi que quelques autres de la Pouille. * Leandre Alberti.

BITHIES, peuples de Thrace, ainsi nommés de *Bithis*, fils de Mars & de Sethe, ou plutôt du fleuve Bithys ou Bathynius. Il y a eu des femmes de Scythie appellées de ce nom, qui avoient un des yeux garni d'une double prunelle, & l'autre marqué de la figure d'un cheval. Leurs regards étoient si dangereux, selon Pline, qu'ils ensorceloient, & tuoient même ceux sur lesquels ils s'attachoient quelque temps. * Etienne de *Bysance*. Pline, *l.* 7, *c.* 2.

BITHON, frere de Cleobis, *cherchez* CLEOBIS.

BITHUS, célébre gladiateur, *cherchez* BACCHIUS.

BITHYNIE, province de l'Asie mineure, où étoient les villes de Nicée, célébre par deux conciles généraux; Chalcédoine, aussi renommée par un concile général, Heraclée, Apamée, Burse, qui étoit en ce temps-là la plus considérable, &c. Ce pays est aujourd'hui dans la Natolie, vers la mer Noire ou Pont-Euxin, & l'Archipel. Cette province avoit été appellée autrefois *Bebrycia Cronia*, *Thessalis*, *Maliande* ou *Maryandyne*, & ses habitans descendoient de ceux de Mantinée dans l'Arcadie. Elle fut ensuite occupée par une colonie des Thraces nommés *Tyniens* & *Bithyniens*, qui en ayant chassé les anciens habitans lui donnerent le nom de *Tynie* ou *Bithynie*. Elle fut aussi connue sous le nom de *Thracia asiatica*. Voyez le titre THRACE. La Bithynie a eu autrefois des rois puissans; mais les successions en sont incertaines & interrompues; car ces princes ne sont connus que depuis la mort d'Alexandre *le Grand* jusqu'à Nicoméde IV, pendant 210 années ou environ. Un certain Zipoëtes, Thracien, se fit roi de Bithynie vers l'an 283 ou 281 avant Jésus-Christ. Nicoméde *le Grand* lui succeda, & fut suivi de Zeilas, qui laissa le royaume à Brusias son frere. C'est vers celui-ci qu'Annibal se retira, dans l'esperance de l'engager à faire la guerre aux Romains. Mais ce roi avoit d'autres mesures à prendre. Il fit même un voyage à Rome l'an 588 de la fondation de cette ville, 166 avant Jésus-Christ, & y fut très-bien reçu. Ce roi fut suivi de trois autres du nom de Nicoméde. Le dernier eut beaucoup de part aux bonnes graces de Jules César, & mourut sans postérité l'an 679 de Rome, 75 ans avant la naissance de Jésus-Christ, & nomma les Romains héritiers de ses états. * Strabon, *l.* 12. Pline. Appien. Velleïus Paterculus. Florus. Dion. Pausanias. Ubbo Emmius. Scaliger. Petau. Riccioli, &c.

☞ BITO, selon Delisle, dans son Atlas, petit royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il est au midi du Niger qui le sépare du royaume de Zegzeg. Le royaume de Cassena le borne au septentrion, celui de Temian au levant, ceux de Gabou & d'Isago au midi, & celui de Guber au couchant. Il a au couchant & au midi de hautes montagnes. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BITON, mathématicien, qui vivoit ou du temps d'Alexandre *le Grand*, ou un peu auparavant, vers l'an 335 avant Jésus-Christ, composa un traité des machines de guerre. * Vossius, *de math. ch.* 48, § 22.

BITONTO, en latin, *Bituntum*, *Butuntum*, *Budruntum*, *Buiontum*, *Botuntum*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec titre de marquisat, & évêché suffragant de Bari, est une petite ville peu peuplée. Cornelio Mussi, évêque de Bitonte, a été l'un des plus célébres prédicateurs de son temps. Nous avons des sermons de sa façon: il publia en 1570 des ordonnances synodales. Ce fut auprès de cette ville que les Espagnols gagnerent le 25 mai 1734 une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples.

☞ BITTERFELD, petite ville d'Allemagne, qui a un surintendant. Elle est située dans le cercle de haute Saxe, en Misnie, au territoire de Leipsick, à quatre petits milles de Hall en Saxe, & à quatre grands milles de Wittenberg, & entre ces deux villes. Elle appartenoit autrefois à la maison d'Anhalt; mais l'an 1276 Frédéric landgrave de Thuringe, & margrave de Misnie, la lui enleva, parcequ'elle avoit pris le parti d'Eric, évêque de Magdebourg, contre qui il avoit guerre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BITTONA, en Italie, *cherchez* BETTONA.

BITUITUS, roi des Auvergnats, qui vivoit 121 ans avant Jesus-Christ, étoit si puissant, qu'il mit cent mille hommes sur pied pour combattre les Romains, conduits par Fabius Maximus, qui le défit entierement près de l'Isere en Dauphiné, & le mena prisonnier à Rome, lui & son fils Congentiat. Cette bataille se donna l'an 633 de Rome, & 121 ans avant l'ere chrétienne. Quelques auteurs disent que Bituitus étant allé à Rome, y fut arrêté prisonnier; & d'autres assurent que Cn. Domitius acheva cette guerre, & qu'il prit en trahison Bituitus, que le sénat relégua à Albe. * Pline, *l.* 7, *c.* 50. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Orose, *lib.* 5, *c.* 13. Florus, *l.* 3, *c.* 2. Eutrope, *l.* 4, & Valerius Maximus, *l.* 6, *c.* 6, *excerc.* 3.

BITURIGES (les) en latin *Bituriges*, peuples de l'ancienne Gaule. Ils étoient divisés en deux parties; *les Bituriges Vibisciens*, qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui *la Guienne propre*; & les *Bituriges Cubiens*, qui habitoient le *Berri*, où leur nom s'est conservé. Ces derniers dominerent long-temps sur toute la Gaule Celtique. L'an de Rome 164 ils firent une célébre expédition sous Bellovese & Segovese, neveux d'Ambigat leur roi. Bellovese passa en Italie, & en conquit toute la partie qui fut appellée *la Gaule Cisalpine*, & puis *la Lombardie*. Et Segovese passa en Allemagne, & s'établit dans la Bohême, sur les bords du Rhin, & dans la Frise en la Westphalie, d'où quelques-uns prétendent que ces peuples sortirent, envi-

ron mille ans après sous Pharamond, pour conquérir la patrie de leurs ancêtres. *Voyez* BERRI.

BIVAR (François) né à Madrid en Espagne, fut religieux de l'ordre de Cîteaux, au commencement du XVII[e] siécle. Il enseigna la philosophie & la théologie dans son ordre; ensuite il fut envoyé à Rome en qualité de procureur général; & étant de retour dans son pays, il y mourut en 1636. Il avoit écrit divers ouvrages; quelques vies des saints; un traité des hommes illustres de l'ordre de Cîteaux; des commentaires sur la philosophie d'Aristote; un traité de l'incarnation, &c. Il publia aussi une chronique de Flavius Lucius Dexter, que quelques critiques traiterent d'imposture : ce qui l'obligea d'en faire deux apologies, principalement contre Gabriel Pannot, chanoine de Latran, & contre Matthieu Raderus, Jésuite. * *Consultez* Charles de Visch. *bibl. Cisterc.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Manriquez, *tom. II, annal. Cisterc. ad ann.* 1164. Henriquez, &c.

BIVERO (Jean Lopez de Palacios-Rubios, ou de) *cherchez* LOPEZ de PALACIOS.

BIVERO (Pierre) né à Madrid en 1572, entra chez les Jésuites en 1593. En 1616 il fut envoyé en Flandre, où il fut prédicateur des archiducs Ferdinand & Isabelle-Claire Eugénie, & confesseur du marquis d'Haiton, gouverneur des Pays-Bas pour le roi catholique. Il mourut en 1656 recteur du collége de Madrid. On a de lui plusieurs ouvrages en espagnol, la plupart sur des sujets de piété. * Sotwel.

BIVONA, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, porte le titre de duché, & est située entre des rochers vers la riviere de Calatabellota, à deux lieues de la ville de ce nom vers le septentrion. * Mati, *diction.*

BIVORDAN (Louis) chanoine régulier de Valverd, étoit natif d'un petit village près de Louvain dans le Brabant, & vivoit en 1430. Il composa divers ouvrages de piété en vers. * Valer. Andreas, *bibl. Belg.*

BIXMEO, *cherchez* BISMEO.

BIZACENE, *cherchez* BYZACENE.

☞ BIZEMONT, famille noble & ancienne, originaire de la basse Picardie, dont on croit qu'étoit *Louise* de Bizemont, gouvernante d'Isabelle sœur de S. Louis.

MATHIEU de Bizemont fut obligé, à cause des guerres des Anglois, de quitter sa patrie pour venir s'établir dans le bailliage de Melun, où il justifia pour lui & son frere *Ancelot*, leur noblesse, en produisant une sentence rendue sur l'enquête faite en la prévôté de Montreuil le 10 janvier 1459, qui fait foi que lesdits *Mathieu* & *Ancelot*, freres, étoient de noble race & enfans du seigneur de Bizemont. Ledit *Mathieu* de Bizemont, dit dans quelques titres *le Maistre*, qualifié écuyer seigneur de Mondeville, acquit le 1 mai 1471, le fief du Buisson. Il est aïeul de JEAN de Bizemont écuyer, seigneur du Buisson, le Tartre, Chalambier, & Loutteville en partie, qui épousa par contrat du 14 mars 1536 *Barbe* Parent, mere de *Hector* de Bizemont, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, qui épousa le 5 février 1581 *Anne* de Neufville, & fut aïeul de NICOLAS de Bizemont, écuyer, seigneur du Buisson, dont il rendit aveu en 1670, & épousa par contrat devant Lange, notaire à Paris, le 10 février 1684, *Magdeléne* du Noyer, fille de *Nicolas* du Noyer, écuyer, & de *Magdeléne* le Normant. Il fut pere de NICOLAS-CHARLES de Bizemont, chevalier, seigneur du Buisson, Mondeville, Loutteville en partie, &c. né le 26 février 1687, mort au mois d'avril 1736. Il avoit épousé, par contrat du 30 mars 1718, *Marie-Catherine-Charlotte* de Sainxe, morte le 25 mars 1728, âgée de 28 ans, fille de feu Messire *André* de Sainxe, écuyer, seigneur d'Ormeville; & de dame *Marguerite* de Fera, dame de Fontaine, dont NICOLAS-BALTHAZAR-MELCHIOR qui suit, & *André-Victor*, chevalier de Bizemont né le 19 novembre 1725, seigneur de Mondeville & Fontaine, & sous lieutenant de grenadiers aux gardes françoises, qui a épousé le 9 septembre 1750, par contrat du 26 août précédent, *Angélique-Isidore* de Laumoy, née le 11 mars 1733, dame de Gironville, les Carneaux, Lhumery, & Formarville, fille de défunts *Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville, &c. mort le 2 avril 1750, & d'*Anne-Isidore* de Foyal, dame de Formarville, morte le 2 juin 1734, âgée de 26 ans, dont sont issus, 1. *Jeanne-Constance-Louise*, née le 2 avril 1752; 2. *Angélique-Félicité-Collette*, née le 20 mars 1753; 3. GABRIEL-LOUIS, né le 3 août 1756.

NICOLAS-BALTHAZAR-MELCHIOR, comte de Bizemont, né le 9 janvier 1720, chevalier, seigneur du Buisson, Loutteville en partie, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, colonel à la suite du régiment de Lyonnois, infanterie, aide-major général à l'armée de Flandre en 1747 & 1748, & à l'armée du bas Rhin en 1757. Il a épousé dans l'église de Thignonville, le 11 mars 1750, par contrat du 4 desdits mois & an, *Marie-Anne-Adelaide* de Prunelé, née le 12 décembre 1724, fille de *Parfaict*, marquis de Prunelé, chevalier, seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & de *Marie* des Acres de Laigle. Aux termes du susdit contrat leurs enfans & descendans, à perpétuité, doivent joindre les nom & armes de Prunelé aux nom & armes de Bizemont. Leurs enfans sont, 1. *Nicole-Aimée-Adelaide*, née le 22 décembre 1750; 2. ANDRÉ-GASPARD-PARFAICT, né le 31 mars 1752; 3. *Olympe-Henriette*, née le 25 juin 1753; 4. *Charles-Guillaume-Marie*, né le 10 septembre 1754; 5. & *Léontine* de Bizemont de Prunelé, née le 10 mars 1757.

Les armes de Bizemont sont *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, & en pointe d'une molette d'éperon d'or.* Les descendans de l'aîné y ajoutent *un écu en abîme de gueules à six annelets d'or.* 3, 2, 1, qui est de Prunelé. * Extrait de la généalogie dressée sur les titres & mémoires de famille.

BIZÈS, chef des peuples de l'isle de Naxos, posséda presque une autorité souveraine, mais sans prendre le titre de roi. Il vivoit vers l'an du monde 3403, & 601 avant Jesus-Christ. On dit qu'il inventa le moyen de scier le marbre, & d'en faire des tables polies. * Pausanias, *in Eliacis.*

BIZOT (Pierre) étoit ecclésiastique & chanoine de S. Sauveur d'Erisson ou Herisson en Bourbonnois, & dans le diocèse de Bourges. Il a donné l'*histoire métallique de la république de Hollande*, imprimée *in-fol.* à Paris en 1687. Pierre Mortier en a donné une magnifique édition à Amsterdam en trois vol. *in-8°*, les deux premiers en 1688, & le troisiéme en 1690. Cette histoire est curieuse. Feu M. Baluze possédoit un manuscrit de M. Bizot, qui contenoit des *Mémoires touchant l'histoire des rois de France par les médailles.* Cet auteur mourut en 1696, âgé de 66 ans. *Mémoires du temps. Mercure galant, juillet 1696. Catal. biblioth.* Baluz. *part. 2, p.* 111. *Mém.* d'Artigny, *t. I, p.* 435.

BIZZARUS (Pierre) qui florissoit en 1565 & encore en 1573, a laissé plusieurs ouvrages en prose & en vers. On trouve ses poësies dans le tome I. *Delic. poët. Ital. pag.* 436. On a dans les collections des historiens de Hongrie imprimées en 1600 & en 1746, un ouvrage de Bizzarus intitulé : *Pannonicum bellum sub Maximiliano II, Rom. & Solimanno Turcarum imperatoribus gestum, cumque Arcis Sigethi expugnatione.* Bizzarus a encore écrit : *De optimo principe. De bello & pace. De philosophia & eloquentia. Æmilii accusatio & defensio. Oratio pro L. Virginio contra App. Claudium.* * Konig, *bibl.*

BL

BLACADER, c'est le nom d'une baronie en Ecosse dans le comté de Barwik, qui donne son nom à une ancienne famille de race de chevalier, dont l'héritiere épousa un gentilhomme du surnom de *Hume*, dont la postérité jouit encore de cette baronie, & a été honorée des titres de chevalier & de baronnet par le roi Charles I. * *Dict. angl.*

BLACBORN, *Blacborna*, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre, entre la ville de ce nom & celle de Manchester, entre le Derwent & une petite riviere qui s'y décharge peu après. * Mati. *Dict. angl.*

BLACK, amiral d'Angleterre, pour les parlementaires, exerça cette charge en 1649 après le comte de Warwick. En 1652 il se battit plusieurs fois contre les Hollandois, & l'an 1653, il fut blessé en signalant sa valeur dans un combat. La paix ayant été conclue entre les états de Hollande & l'Angleterre, il partit en 1655 avec une flotte de vingt-cinq vaisseaux que le protecteur Cromwel lui avoit donnée, alla battre à coups de canons le château de Tunis, brula neuf vaisseaux turcs, qui y étoient à la rade; & ayant pris terre avec douze cens de ses soldats, il tailla en piéces trois mille Turcs, qui étoient campés à mille ou douze cens pas de cette place. De-là il avança vers Alger & Tripoli, & mit à la raison ces barbares, qui lui rendirent tous les esclaves anglois; puis il poussa jusqu'à Cadis, où en 1656 il combattit vers la baye une flotte espagnole, sur laquelle il prit deux charges d'argent. Cette victoire combla de joie les parlementaires, qui d'un commun consentement avec le protecteur Cromwel, lui envoyerent un diamant de grand prix, en lui promettant une récompense plus considérable, dont il ne put pas jouir, car il mourut de maladie en 1657. Les parlementaires firent enterrer son corps magnifiquement. * Du Verdier, *continuation de l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.* Du Chêne. Thomas Skynner, *troubles d'Angleterre.*

BLACKNEI, ville d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Glocester, dans la contrée nommée *Blidstow*, sur le côté occidental de la Saverne, près de l'embouchure d'une autre petite riviere qui se décharge dans celle-là. * *Dict. angl.*

BLACVOD (Adam) Ecossois, né vers 1539, à Dumfermling, perdit son pere à l'âge de dix ans, & passa sous la tutéle de Robert Reid son grand-oncle, évêque des isles Orcades, qui l'envoya à Paris, où il eut pour maîtres Adrien Turnebe & Jean Dorat. Reid étant mort de la peste quelques années après à Dieppe en retournant en Ecosse, après avoir négocié en France le mariage de la reine Marie avec le prince François, alors dauphin, Blacvod alla faire un voyage en Ecosse; mais n'y ayant vu que du trouble, il revint promptement à Paris. La reine d'Ecosse l'aida de ses libéralités, & par ce moyen Blacvod s'appliqua plus facilement à l'étude. Il s'attacha à la philosophie, aux mathématiques & aux langues orientales. Il alla ensuite passer deux années à Toulouse, uniquement occupé de l'étude du droit, après quoi il revint pour enseigner la philosophie à Paris. Il y vit Jacques Beton, archevêque de Glascou, ambassadeur d'Ecosse en France: ce prélat conçut de l'amitié pour lui, & à sa sollicitation la reine d'Ecosse l'honora du titre de son conseiller, & lui donna une charge de conseiller au présidial de Poitiers, où elle étoit maîtresse, cette ville ayant été engagée pour son douaire. Blacvod alla donc à Poitiers, s'y maria avec *Catherine* Courtinier, fille du procureur du roi de cette ville, dont il eut onze enfans, & s'y fit beaucoup estimer. Il fit quelques voyages en Angleterre, pendant la prison de la reine Marie; & lorsque le roi Jacques I fut monté sur le trône, ce prince lui donna des marques de son estime. Blacvod mourut en 1613, âgé de 74 ans. Une de ses filles épousa, 1. *Jacques* Criton, célèbre professeur des belles lettres à Paris: en secondes noces *François* de la Mothe le Vayer. Blacvod a fait les ouvrages suivans: *Caroli* IX *pompa funebris versibus expressa*; à Paris en 1574. *De vinculo religionis & imperii, & de conjunctionum insidiis, religionis fuco adumbratis*, en trois livres: les deux premiers en 1575, le troisiéme plus tard, mais sans date. *Adversus Georgii Buchanani dialogum de jure regni apud Scotos, apologia pro regibus, &c.* à Poitiers en 1581, & à Paris en 1588. *Martyre de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, imprimé plusieurs fois. *Sanctarum precationum proœmia, &c.* à Poitiers en 1598. *Inauguratio Jacobi magnæ Britanniæ regis*, en vers. *In psalmum David* L. *meditatio*; à Poitiers en 1608. *Varii generis poëmata*; à Poitiers en 1609. On a recueilli tous ces ouvrages en 1644 *in*-4°. C'est Gabriel Naudé qui a fait ce recueil, & qui a mis à la tête un éloge de l'auteur. * Voyez *cet éloge, & le pere* Niceron, *dans ses mémoires, tome* 22.

BLACVOD (Henri) étoit originaire d'Ecosse, dont le précédent étoit; mais il naquit à Paris, fils de *Henri* Blacvod Ecossois, ancien docteur de la faculté de médecine de Paris. Il s'appliqua, comme son pere, à la médecine & à la chirurgie, & eut une chaire de professeur royal au collége royal à Paris. Il fit son discours d'entrée le dernier de février 1624. Dès 1608 il avoit fait un autre discours qui fut très-applaudi, en l'honneur des licenciés en médecine. Il eut un grand nombre de disciples. Mais sa santé, son génie, son humeur plus portée à être courtisan qu'à professer la médecine, le porterent à se démettre de sa chaire en 1627. Il alla peu après à Rome, où il fut très-bien reçu du pape Urbain VIII, dont son pere avoit été médecin, lorsque Urbain n'étoit que nonce à Paris. Il fut souvent consulté par les cardinaux & les ambassadeurs dans leurs maladies, & il en reçut beaucoup de gratifications. Mais il s'attira par-là l'envie des médecins de Rome, & il fut obligé d'en sortir plutôt qu'il n'en avoit eu le dessein. Il passa par Venise à son retour en France, & il ne s'y acquit pas moins de gloire qu'à Rome. Il se fixa à Paris, où il demeura quelques années. Enfin étant allé à Rouen pour quelques affaires, il y mourut presque subitement le 17 septembre 1634. Il eut pour successeur dans sa chaire du collége royal *Jean* Berault, Parisien. * *Le collége royal de France, &c. pag.* 87 *& suiv.*

BLADULUS, surnommé *le Magicien*, IX roi fabuleux des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, succéda à son pere Budibrasius. On prétend qu'il fit bâtir à Stanford un collége public, & qu'il y fit venir d'Athènes de savans professeurs; on dit aussi qu'il savoit très-bien les mathématiques & la magie, & qu'il se plaisoit à enseigner ces sciences publiquement: qu'il excitoit de grandes tempêtes dans l'air; & qu'un jour ayant pris des aîles pour voler, il monta sur un lieu fort élevé, d'où ayant voulu s'élancer en l'air, il tomba par terre; & que s'étant brisé les os & cassé la tête, il mourut sur la place. * Pitsæus, *de script. angl.*

BLAEU ou BLAAUAW, ou JANSSON (Guillaume) dit *Janssonius Cæsius*, célèbre imprimeur d'Amsterdam, au commencement du XVII[e] siécle, avoit été ami particulier & disciple de Ticho-Brahé. Ses ouvrages géographiques & ses impressions rendront sa mémoire éternelle. L'Atlas, le traité des globes, l'institution de l'astronomie, & divers autres ouvrages, sont de Blaeu, qui mourut le 21 octobre de l'an 1638, âgé de soixante-sept ans. Ses fils *Jean* & *Corneille* Blaeu ont continué ce qu'il avoit heureusement commencé; & *Jean* étant demeuré seul après la mort de *Corneille*, acheva ce qui restoit à faire. * Vossius, *de scient. mathemat. c.* 36 *&* 44, *&c.* Baillet, *jugemens des sav. sur les imprimeurs de Hollande, art.* 46.

BLAIN (Pierre) cardinal François, du diocèse de Mende, proche parent du pape Urbain V, étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique. Il vint à Avignon un peu avant la mort de Clément VII, & s'attacha à l'antipape Pierre de Lune, nommé *Benoît XIII*, qui lui donna un office de référendaire, puis le créa cardinal le 24 décembre de l'an 1396. Benoît étoit bien aise d'avoir sous son obéissance un homme de mérite de la considération de Pierre Blain; mais celui-ci reconnoissant peu de bonne foi & de sincérité dans le procédé de l'antipape, se retira l'an 1408, au concile de Pise, où il fut mis au nombre des cardinaux légitimes. Peu de temps après étant revenu à Avignon, il y mourut le 12 décembre de l'an 1409, & fut enterré dans l'église de S. André, où l'on voit son épitaphe en trente vers, qui le nomme Blavi. * Frizon. *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* La Roche-Pozai, *nomencl. card.* Victorel. Ciaconius, &c.

BLAINVILLE (Jean de Mauquenchi, seigneur de) maréchal de France, *cherchez* MAUQUENCHI.

BLAINVILLE (marquis de) *cherchez* COLBERT.

BLAINVILLE (Antoine Moitoret de) *cherchez* MOITORET.

BLAINVILLE, petite ville, avec titre de marquisat, dont la justice ressortit à la cour souveraine de Lorraine, dans le diocèse de Toul, doyenné & archidiaconé de Port. Ce fut Antoine de Lenoncourt, primat de Nancy, qui fit entourer cette ville de murailles; & sa maison y donna dans le XVIIe siécle un établissement aux religieux de S. Dominique, à la maison desquels on unit la chapelle de S. Claude. La cure est réguliere, de l'ordre de S. Augustin, depuis l'an 1292, qu'elle fut donnée à l'abbaye de Belchamp. * *Pouillié de Toul.*

BLAIR, *Blairia*, petite ville avec un château, est capitale du comté d'Athol en Ecosse, & située sur une petite riviere, à huit lieues de la ville de Perth, du côté du nord. * Mati, *diction.*

BLAISE. (S.) Quoique le culte de ce Saint soit fort celébre parmi les Grecs modernes, & même dans l'occident, il n'est guères connu des anciens; & les quatre sortes d'actes de sa vie donnés par Bollandus, ne méritent aucune créance. On croit qu'il fut évêque de Sébaste en Arménie sous l'empire de Dioclétien; qu'il souffrit beaucoup pour la défense de la foi de Jesus-Christ, & pour la conservation de son troupeau; qu'il vécut jusqu'au temps de l'empereur Licinius, qui excita une persécution contre l'église, où l'on en vouloit particulierement aux évêques & aux soldats. Il souffrit la mort vers l'an 316, à Sebaste, par les ordres d'Agricola, gouverneur de Cappadoce, qui fit aussi mourir quatre ans après dans la même ville, les quarante fameux martyrs, dont S. Basile & plusieurs Peres ont fait le panégyrique. Mais tout cela se dit par conjecture. La fête de S. Blaise est marquée dans les menées, & dans les martyrologes au 3 février. * *Acta apud Bollandum. Dissertation de* Bollandus *sur S. Blaise.* Baillet, *vies des saints.*

BLAISE (S.) ordre militaire en Arménie. Les chevaliers qui suivoient la régle de S. Basile, portoient l'habit bleu & la croix d'or, qui servoit de brisure au lion d'Arménie. Les rois de cet état établirent cet ordre en l'honneur de S. Blaise, comme étant le patron de leur royaume. Le temps de l'institution de cet ordre est incertain; mais il étoit composé de deux sortes de chevaliers, dont les uns étoient destinés à faire le service divin & à prêcher l'évangile, & étoient de véritables religieux: les autres combattoient & faisoient la guerre aux ennemis de la foi. Cet ordre a été aboli en Arménie, avec la religion chrétienne. * Favin, *theat. d'honneur & de chevalerie.*

BLAISOIS, *cherchez* BLOIS.

BLAKEMBOURG, *cherchez* BLANKENBOURG.

BLAMONT, *cherchez* BLANMONT.

BLAMPIN (Thomas) né à Noyon en Picardie en 1640, prit l'habit de religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en l'abbaye de S. Remi de Reims, & y fit profession après son noviciat le 19 de décembre 1685. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie dans sa congrégation, ses supérieurs ayant trouvé en lui toutes les qualités requises pour la conduite d'une nouvelle édition des œuvres de S. Augustin, il fut chargé de ce vaste & pénible travail. C'est lui qui a revu & corrigé sur un très-grand nombre d'excellens manuscrits que les Bénédictins avoient fait venir de différentes provinces de l'Europe, les œuvres de ce pere de l'église, qui ont paru sur la fin du XVIIe siécle, où dom Blampin a su joindre à la pénétration d'esprit un jugement exquis, à l'application au travail une diligence & une exactitude extraordinaire; & l'on trouve dans toutes ses préfaces & ses notes un air de cette modestie qui lui étoit naturelle, & qui étoit soutenue de beaucoup d'érudition ecclésiastique. Ayant achevé cet ouvrage, qui immortalisera sa mémoire, il demanda à ses supérieurs un lieu de retraite, pour ne plus s'occuper qu'aux exercices de piété; mais il ne le put obtenir, & fut contraint d'accepter le prieuré de S. Nicaise de Reims, puis celui de S. Remi de la même ville & celui de S. Ouen de Rouen: en 1708, il fut nommé visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge à S. Benoît sur Loire, par l'excès de ses austérités, le 13 février 1710, en sa soixante-dixiéme année. * *Mémoires du temps.*

BLANASQUE (Jean de) en latin *de Blavasco*, ou *de Blanosco*, que Coquille dans son histoire du Nivernois, nomme *Jean de Blanay*, étoit Bourguignon. Il fut archidiacre de Boulogne, & vivoit au milieu du XIIIe siécle. C'étoit un habile jurisconsulte; son *ordo judiciarius* fut imprimé *in*-8°. à Lyon, 1515, en caracteres gothiques. Son traité *de actionibus*, parut dans la même ville en 1542, & en 1568, *in-fol.* Il y en a eu encore d'autres éditions. * Voyez ceux qui ont donné des vies des jurisconsultes, & la *bibl. des auteurs de Bourgogne*, page 51.

BLANC (Hugues le) cardinal, étoit de Trente, & se rendit habile dans l'étude de la philosophie & de la jurisprudence. Le pape Léon IX le fit cardinal vers l'an 1049. Hugues, dont l'esprit étoit inquiet & remuant, soutint constamment le parti des schismatiques, & mourut sous le pontificat d'Urbain II, vers l'an 1096. Il publia une apologie, par laquelle il tâchoit de se justifier d'avoir suivi le parti de Clément III. Avant cela il s'étoit soumis au pape Alexandre II, qui l'envoya légat en Espagne, où Mariana dit qu'il abrogea les loix gothiques. On l'employa encore en d'autres occasions, & on le surnomma *le Blanc*, à cause de la blancheur de son visage. C'est ainsi que le cardinal Baronius parle de lui dans le XIe tome des annales de l'église, sous l'an 1080: *Unus quidem affuit Hugo nomine, candidus facie, nigerrimus mente, cardinalis olim, &c.* * Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

BLANC (Eudes le) dit d'Aleran, cardinal, évêque de Porto, natif de Casal, sortoit de l'illustre maison des marquis de Montferrat. Il avoit fait beaucoup de progrès dans les lettres, principalement dans les mathématiques, & il fut fait cardinal par le pape Grégoire IX, au mois de septembre 1227. L'année suivante, le même pontife l'envoya légat en Allemagne; mais comme c'étoit pour y former un parti contre l'empereur Frederic II, son voyage n'eut pas tout le succès qu'il en avoit espéré. Lorsqu'il se vit arrivé à Liége, le peuple s'émut si fort contre lui, qu'il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans un château à la campagne, pour s'y mettre à couvert des insultes de cette populace mutinée. Il passa ensuite en Danemarck; & à son retour en Al-

lemagne, il assigna un concile provincial à Wisbourg. Les princes ayant empêché les évêques de s'y trouver, il partit aussi de cette derniere ville, sans avoir pu terminer aucune des affaires qu'il s'étoit proposées. En 1237, il fut encore légat en Angleterre & en Ecosse. A son retour il vint s'embarquer à Gènes, & fut pris par les gens de l'empereur, qui ne le mirent en liberté qu'en 1243. Le siége étant vacant après la mort de Celestin IV, il se trouva à l'élection d'Innocent IV, qui lui donna l'évêché de Porto, & qu'il suivit en France, où il se trouva au concile général de Lyon. Il mourut l'an 1251, dans la même ville, & y fut enterré dans l'église des Dominicains. Le cardinal le Blanc avoit composé quelques traités d'astrologie. * Ciaconius, *in vit. pontif.* Villani, *l. 6*, *c. 82*. La Rochepozai, *nomencl. card.* Aubery, *hist. des card. &c.*

BLANC (Gerard) cardinal, *cherchez* BIANCHI.

BLANC (Berenger le) amiral de France, servit en qualité de sergent d'armes du roi dans les guerres de Gascogne, sous Amauri de Narbonne, l'an 1298. Depuis il fut pourvu de la charge d'amiral de mer; & l'exerçoit l'an 1316. Le roi l'envoya en Flandre en 1318, avec le comte d'Evreux, pour le fait de l'armée de mer; & après diverses gratifications, il lui donna au mois de juillet 1321, la terre de Cauquelle avec plusieurs héritages confisqués sur les seigneurs de Fiennes. Berenger le Blanc ne vivoit plus en 1326.

BLANC (Pierre ou Perin II) de la maison des Blancs de Touraine, qui vivoit en 1400, rendit d'importans services à la France contre l'Angleterre. Il commanda l'arriere-ban de sa province, & se signala en plusieurs occasions à la tête de ce corps. Le duc de Bourbon, persuadé de sa fidélité, lui confia sous le régne de Charles VII toute la frontiere du rivage de l'Allier, pour défendre ce pays contre les Bourguignons & les Anglois, & il s'aquitta avec honneur de cet emploi. Il se distingua à la prise de Saint-Pierre le Moûtier, où il eut la conduite de l'avant-garde, avec laquelle il donna l'assaut, gagna le bouvelart d'une porte, planta son étendard sur le bord des fossés, & enfin contraignit les ennemis à rendre cette ville au roi, où cet illustre capitaine entra avec la pucelle d'Orléans. Il contribua encore à la prise de la place de Cuffi, & s'acquit beaucoup de gloire en plusieurs autres occasions. * Le chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

BLANC (Jean) bourgeois noble de Perpignan, capitale du Roussillon, se rendit recommandable dans le XVe siécle par sa générosité & par sa fidélité pour son prince. Se trouvant premier consul, & en cette qualité gouverneur de cette ville lorsque, les François l'assiégerent en 1474, il arriva que son fils unique fut pris dans une sortie. Les généraux François croyant l'intimider, lui envoyerent dire, que s'il n'ouvroit les portes de la place, ils feroient massacrer ce prisonnier à ses yeux; mais ce généreux gouverneur leur fit réponse, que sa fidélité pour le roi son maître lui étoit beaucoup plus chere que son sang, ainsi qu'il abandonnoit son fils à leur volonté; & que s'il leur manquoit des armes pour lui ôter la vie, il leur enverroit son propre poignard. Ses concitoyens, pour éterniser la mémoire de ce grand homme, firent placer à la porte de sa maison une inscription sur du marbre, que l'on voyoit encore en 1709 dans Perpignan, & qui porte que le maître de ce logis l'avoit emporté sur tous les Romains par sa fidélité: *Hujus domûs dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.* Ce qui releve davantage l'action généreuse de Blanc sur quelques autres de même nature, c'est qu'il lui en couta un fils qui étoit unique; car il fut tué: & que Jean II, roi d'Aragon lui avoit donné permission de rendre la ville, plutôt que de l'exposer aux dernieres extrémités de la guerre; cependant il les soutint pendant huit mois, & souffrit tout ce que la faim a de plus cruel, jusqu'à manger non-seulement des chevaux, mais encore des chiens, des rats, des cuirs; & ce que l'on ne peut lire sans frémir, de la chair humaine. Enfin il fut forcé de se rendre; mais avec une capitulation très-honorable, à la mi-mars 1475. Cette défense mérita à la ville de Perpignan le titre glorieux de *très-fidéle.* Il y a eu dans le XVIIe siécle un chevalier de Malte du nom & de la famille de ce bourgeois noble. * Bosch, *hist. des titres & honneurs du Roussillon.*

BLANC (Vincent le) né à Marseille vers l'an 1553, commença à voyager dès l'âge de douze ans en 1565: ce qu'il continua de faire pendant 48 ans dans les quatre parties du monde. Nous avons une relation de ses voyages, qui mérite peu de créance.

BLANC ou BLANCO (François le) archevêque de Compostelle ou de Saint-Jacques en Galice, natif du petit bourg de Capillas, dans le diocèse de Léon en Espagne, fut professeur en théologie, chanoine d'Oviedo, puis de Palença dans le royaume de Léon, fut pourvu en 1555 de l'évêché d'Orense dans la Galice, & se trouva au concile de Trente, où il parut avec distinction. Il fut transféré en 1565 à l'évêché de Malaga, dans le royaume de Grenade, & l'an 1574, à l'archevêché de Compostelle, où il mourut le 20 avril de l'an 1581. Il composa quelques ouvrages en espagnol pour son diocèse, comme *summa doctrina christiana*, &c. * Nicol. Antonio, *bibl. script. hispan. &c.*

BLANC (Guillaume le) évêque de Toulon, oncle d'un autre GUILLAUME évêque de Grace, étoit natif d'Albi, comme il le dit dans l'épître dédicatoire de sa traduction latine de Xiphilin, imprimée à Paris en 1551, *in-4°.* Il fut chancelier de l'université de Toulouse. Il fut sacré l'an 1571, assista aux assemblées du clergé à Blois, & eut le vicariat de la légation d'Avignon. Ce prélat qui avoit quelque connoissance des langues & des belles lettres, traduisit de grec en latin l'histoire du patriarche Xiphilin qui a abregé Dion de Nicée, & quelques autres traités. Il en composa aussi en notre langue sur le célibat & les sacremens, &c. contre les hérétiques, & mourut à Avignon l'an 1588. * Du Verdier-Vauprivas, *bibl. franç.* Sammarth. *Gall. christ. tom. II*, *p. 1066.*

BLANC (Marc-Antoine le) de Padoue, célébre jurisconsulte qui florissoit dans le XVIe siécle, vers l'an 1545, a publié divers ouvrages, entr'autres, *practica ad legem Cornel. de sicariis.*

BLANC (Louis le) seigneur de Beaulieu, ministre à Sedan, *cherchez* BEAULIEU.

BLANC (François le) de Dauphiné, qui vivoit dans le XVIIe siécle, étoit un homme plein de feu & de vivacité; cependant jaune & mélancolique. Il s'étoit appliqué à l'étude des belles lettres, de l'histoire & des médailles, & travailla par ordre du roi à l'histoire générale des monnoyes de France, depuis le commencement de la monarchie. Il donna cet ouvrage au public en 1690. Il a encore publié une dissertation sur quelques monnoyes de Charlemagne, de Louis *le Débonnaire*, de Lothaire & de leurs successeurs, frapées à Rome, qui prouvent que ces rois ont eu le droit de souveraineté dans cette ville. Cette dissertation a été réimprimée à la fin du traité historique des monnoyes, de l'édition d'Amsterdam *in-4°.* 1692. M. le Blanc étant choisi pour travailler à l'histoire auprès des princes, mourut subitement à Versailles au mois de juin 1698. * *Mémoires du temps.*

BLANC (Thomas le) Jésuite, étoit de Vitry au diocèse de Châlons en Champagne. Il fut admis chez les Jésuites le 27 septembre 1617, âgé de dix-huit ans; & fit sa profession des quatre vœux le

6 août 1634. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique, on le chargea de donner des leçons de la langue hébraïque, & d'expliquer l'écriture sainte. Il fut aussi recteur de plusieurs colléges & autres maisons de sa société, & provincial de Champagne. Il étoit à Dijon en 1658, & il est mort à Reims le 25 août 1669. Le pere Sotwel le représente comme un homme orné des plus grandes vertus, tant chrétiennes que religieuses. Ses ouvrages sont : 1. *Præsentatio academica ad licentiatum theologicum R. P. F. Friderici* Payen, *& ordinis Præmonstratensis panegyricus*; à Pont-à-Mousson, 1630, *in-8°*. 2. *La pauvreté contente* : c'est une traduction de l'italien de Daniel Bartoli; à Pont-à-Mousson, 1650, *in-8°*. 3. *La vie du R. P. Vincent Caraffe, huitiéme général de la compagnie de Jesus; avec l'abregé des vertus de D. Marie Caraffe sa mere*; à Lyon 1653, *in-8°*. C'est encore une traduction de l'italien du pere Daniel Bartoli. 4. *La guide des beaux esprits*, traduite du même; à Pont-à-Mousson, 1654, *in-8°*. 5. *Le soldat généreux, pour l'utilité de tous les soldats, afin qu'ils soient de jour en jour plus courageux & vertueux : & des bourgeois qui les logent, afin de les avoir plus doux & plus traitables*; à Pont-à-Mousson en 1655, *in-8°*. 6. *L'homme de bonne compagnie*; à Dijon 1658, *in-8°*. L'auteur y traite de la modération & de la sobriété dans les repas. 7. *Le chrétien dans l'église*; traduit de l'italien du Jésuite Joseph Anturini; à Dijon 1658, *in-12*, & à Reims en 1669, *in-12*. 8. *Instructions spirituelles pour tous les exercices du chrétien, où chacun trouvera ce qu'il est obligé de faire envers Dieu, envers soi-même, & envers le prochain*; à Dijon 1659, *in-8°*. 9. *Jesus pastor oves proprio sanguine pascens : commentarius in psal. 22*, à Dijon 1659, *in-16*. 10. *Dieu vengeur & ennemi des juremens*; à Pont-à-Mousson 1660, *in-12*. 11. *Le bon valet, la bonne servante*; à Pont-à-Mousson, 1660, *in-12*. 12. *Le saint travail des mains, ou la maniere de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles*, &c. à Lyon 1661, *in-4°*. 13. *Le bon vigneron, le bon laboureur, le bon artisan*, à Dijon 1661, *in-12*. 14. *Le bon riche, le bon pauvre*, à Dijon 1662, *in-12*. 15. *Consolation des veuves*, à Paris 1662, *in-12*. 16. *Le miroir des vierges, dédié aux Ursulines de toute la France*, à Dijon 1661, *in-12*. 17. *Le bon écolier*, à Paris 1664, *in-12*. 18. *Analysis psalmorum davidicorum, cum amplissimo commentario, in quo non tantùm sensus litterales, sed omnes etiam mystici exponuntur*, à Lyon 1665 & 1676, *in-fol.* six tomes; & à Cologne en 1681, *in-fol.* six tomes. Il a laissé des commentaires sur les oraisons de Cicéron, qui n'ont point paru. * Extrait d'un *mémoire manuscrit* du P. Oudin, Jésuite.

BLANC (Marcel le) Jésuite, *cherchez* LEBLANC (Marcel).

☞ BLANC (le) en latin *Oblincum*, ville de France en Berri, à l'extrémité du côté du Poitou, sur la riviere de Creuse. Il y a une élection. Cette ville est du gouvernement & de la généralité de Berri; mais dans le ressort du présidial de Poitiers. La châtellenie reléve en foi & hommage de la baronie de Châteauroux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BLANCA, isle de l'Amérique, *cherchez* BLANKA.

BLANCANUS (Joseph) Jésuite de Boulogne, un des plus célébres mathématiciens de son temps, savoit les langues, l'histoire, les belles lettres, la philosophie & la théologie, & mourut à Parme le 7 juin de l'an 1624. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *Aristotelis loca mathematica ex universis ejus operibus collecta & explicata. Dissertatio de mathematicarum natura. Clarorum mathematicorum chronologia*, imprimé *in-4°* à Boulogne en 1615. *Echometria. Sphæra mundi, seu Cosmographia demonstrativa. Brevis introductio ad geographiam. Apparatus ad mathematicarum studium, &c.* * Alegamb. *bibl. script. S. J.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Alidosi.

BLANCARD ou BLANCHARD (Nicolas) a publié l'*Arrien*, sur l'expédition d'Alexandre, *in-8°*, l'an 1667, en Hollande; & l'an 1683 il donna l'*Harpocration*, après l'avoir corrigé & traduit en latin, avec les notes de MM. de Maussac & de Valois. * Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens, art.* 587.

BLANCAT (le sieur de Saint-) poëte latin, qui vivoit sous le roi Louis XIII, fit des Sylves, qui parurent à Toulouse *in-4°*, l'an 1635, avec ce qu'il a fait sur l'histoire de France. Il a encore fait un poëme sur la naissance du dauphin Louis XIV, que le ciel donna à la France l'an 1638. Ce poëte donne si fort dans le sublime, qu'il va quelquefois au-delà, & tombe dans l'extrémité vicieuse. On en pourroit rapporter pour exemple ces deux vers, qui peuvent étonner pour la premiere fois, mais qui donnent quelque envie de rire la seconde.

Ille ore horrendum lituis respondet aperto,
Obscuratque tubas vagitu, & tympana terret.

C'est une représentation un peu terrible d'un dauphin au berceau : & si Rabelais eût voulu faire un poëme héroïque de son *Gargantua*, ou de son *Pantagruel*, il n'auroit pas pu trouver de mots plus épouvantables, pour leur faire mettre en fuite toutes leurs nourices. Aucun poëte n'en a jamais tant dit, ni d'Hercule au berceau, ni d'Alexandre, ni d'Annibal, quoique Silius Italicus ait dit du dernier, qu'on voyoit renaître dans ses cris la colére de son pere contre les Romains. Blancat étoit un poëte Gascon, plein de zéle, tout transporté de la joie publique & de son enthousiasme particulier, qu'il prenoit apparemment pour une véritable fureur poëtique. * Balzac, *lettre XIV du III livre, à Chapelain, du 20 décembre 1638, pag.* 122, & 123 *de l'édit. de Holl.* Item, *lettre XVI, pag.* 125. Item, *lettre XXVII, &c.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tom.* 4.

BLANCHARD (Nicolas) *cherchez* BLANCARD.

BLANCHARD (Jacques) naquit à Paris en 1600. Il étoit fils de Gabriel Blanchard, natif de Condrieu, lequel ayant été député à Paris pour les affaires de sa ville, & s'étant logé par hasard chez Jérôme Boleri, le meilleur peintre de son temps, épousa sa fille, dont il eut trois enfans, Jacques, *Pierre & Jean.* Dès que Jacques eut commencé à faire quelques progrès dans l'art de la peinture chez son maître Jérôme Boleri, il prit la résolution de voyager en Italie. Il se perfectionna quelque temps à Rome, d'où il fut obligé de sortir, parceque les François n'y étoient pas aimés. Il s'en alla à Venise, où il s'appliqua uniquement à étudier & à imiter les ouvrages du Titien, du Tintoret & de Paul Veronèse. Le progrès qu'il fit dans ce travail, lui fit mériter le surnom de *Titien moderne.* Il fit plusieurs tableaux à Venise, que l'on y conserve encore. En passant par Turin, pour s'en revenir en France, il y fut arrêté par le duc de Savoye, qui lui fit faire sept à huit tableaux des amours de Vénus & d'Adonis. Ces tableaux sont à Paris présentement, ayant été enlevés dans les débris du palais des Favorites. De Turin, il vint à Lyon, où il fit plusieurs tableaux, la plupart de sujets tirés des métamorphoses. La fraîcheur de son pinceau étoit merveilleuse pour les carnations, & pour exprimer vivement la teinte naturelle. De retour à Paris, il peignit un salon pour M. Morin, fameux fleuriste, où il fit quatre grands tableaux qui représentent des bacchanales, qui peuvent être mis au rang de ses plus beaux ouvrages. Il en fit un d'une Vénus qui se chauffe, pendant que Cerés & Bacchus s'éloignent d'elle : *Sine Cerere & Baccho friget Venus.* Il peignit encore à Paris deux galeries, la premiere est dans la maison qui appartenoit au président Perrault; & l'autre, où il représenta les douze mois de l'année, étoit à M. de Bullion, surintendant des finances. Le meil-

leur de ses ouvrages est le tableau de la descente du S. Esprit. L'ordonnance en est d'une beauté singuliere; mais sur-tout la lumiere y est vive & si bien répandue de tous côtés, que cela approche en quelque maniere de l'idée de ce divin mystere. Blanchard est mort à trente-huit ans. Il fut marié deux fois, & eut de sa premiere femme un fils & deux filles. Le fils, qui embrassa de bonne heure la même profession, soutint avec honneur la réputation de son pere. On croit que de tous les peintres François; il n'y en a point qui ait si bien colorié que Blanchard. On ne voit pas qu'il ait beaucoup fait de grandes compositions : mais ce qu'on voit de lui dans les galeries dont j'ai parlé, & son tableau qui est dans l'église de Notre-Dame, font assez voir qu'il ne manquoit pas de génie : & que s'il n'a pas fait de grandes compositions, c'est qu'on l'occupoit à des tableaux de vierges, qui lui ôtoient l'occasion de traiter des sujets d'une plus grande étendue. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*. Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*, *tom*. 2.

☞BLANCHARD (Guillaume) avocat au parlement de Paris, étoit fils de *François* Blanchard, connu dans la république des lettres par les éloges des présidens à mortier du parlement de Paris, depuis l'an 1331 jusqu'en 1674 qu'ils ont été imprimés; & par les éloges des premiers présidens du même parlement, qu'il a composés avec *Jean-Baptiste* de l'Hermite-Souliers, & qui ont paru en 1645. Guillaume ayant été reçu avocat le 4 juillet 1674, consacra ses premieres années à la plaidoirie, & fut très-employé. Ses talens supérieurs le faisoient rechercher avec empressement; & comme il étoit extrêmement laborieux, non-seulement il satisfaisoit à tout, il trouvoit même encore du temps pour se livrer à des recherches curieuses & utiles. Il donna en 1687 en un volume *in*-4°, une table chronologique des ordonnances de nos rois de la troisiéme race. Il augmenta depuis cette table, & en forma un nouvel ouvrage, qu'il donna en 1715 en deux volumes *in-fol.* sous le titre de; *Compilation chronologique contenant un recueil des ordonnances*, *édits*, *déclarations & lettres patentes des rois de France qui concernent la justice*, *la police*, *& les finances*, *depuis l'an* 987 *jusqu'àprésent* (1715). Cet ouvrage est plein de recherches, & n'a pu être fait sans une vaste lecture & beaucoup de patience. M. Blanchard se préparoit à donner un supplément étendu à cette collection, lorsqu'il mourut, épuisé par ses travaux & par ses veilles, le 24 septembre 1724. Il a aussi augmenté & continué les éloges des présidens à mortier & des premiers présidens, publiés par son pere; & composé une histoire, où il parle des chanceliers, des gardes des sceaux, des conseillers, des avocats & des procureurs généraux, depuis l'établissement du parlement jusqu'à présent; & une histoire des maîtres des requêtes. Ces derniers fruits de la plume de M. Blanchard sont demeuré manuscrits entre les mains de *François-Auguste* Blanchard son fils, avocat au parlement, mort en 1748. *Guillaume*, son pere, étoit aussi bon généalogiste. * *Journal des savans*, *fevrier* 1725. Le Long, *bibl. hist. de la France*: *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BLANCHE de Valois, impératrice, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, sa troisiéme femme, fut mariée vers l'an 1330 à l'empereur *Charles IV* de Luxembourg, & elle en eut quatre filles; *Marguerite*, femme de *Louis*, roi de Hongrie & de Pologne; *Elizabeth*, mariée à *Albert III*, dit *la Tresse*, duc d'Autriche; *Catherine*, qui épousa *Rodolphe IV*, dit l'*Ingénieux*, aussi duc d'Autriche; & *Anne*, femme d'*Othon* de Baviere, marquis de Brandebourg. Blanche mourut l'an 1348, & fut enterrée dans l'église du château de Prague.

BLANCHE de Castille, reine de France, illustre par sa prudence & par sa piété, étoit fille d'*Alfonse IX* de ce nom, roi de Castille, & d'*Aléonore* d'Angleterre. En 1200 elle fut mariée à *Louis VIII*, dit *le Lion*, roi de France, & en 1223 elle fut couronnée à Reims, avec le roi son époux, un mardi 23 de mai. Elle fut mere de neuf fils & de deux filles; & entre ses enfans, il y en a deux que l'église reconnoît pour saints, S. *Louis* & la B. *Elizabeth* de France. Le roi son époux la déclara, par son testament, régente du royaume, pendant la minorité de son fils. Cette sage princesse inspira à S. Louis des sentimens d'une grande piété, lui répétant souvent qu'elle auroit mieux aimé le voir mort, que de le savoir en péché mortel. Sa régence fut d'abord troublée par une puissante ligue; mais sa prudence & sa politique dissiperent ces factions domestiques. Elle détacha du parti des princes ligués, Thibaud, comte de Champagne, qui étoit amoureux d'elle, & de la foiblesse duquel elle sut adroitement profiter. Raimond, comte de Toulouse, fut réduit à son devoir, & le parti des Albigeois fut entierement détruit. Le roi S. Louis son fils, dans le voyage d'outre-mer qu'il fit en 1248, la laissa régente du royaume, qu'elle gouverna très-sagement. Quelques-uns disent qu'elle mourut à Melun; mais il est sûr que ce fut à Paris le premier du mois de décembre, qui étoit aussi le premier dimanche de l'avent de l'an 1252. On dit que cinq ou six jours avant sa mort, elle avoit fait profession de l'ordre de Cîteaux, entre les mains de l'abbesse de Maubuisson; & qu'après son décès, elle fut revêtue de l'habit de cet ordre, sous ses ornemens royaux. Quoi qu'il en soit, son corps fut enterré dans l'abbaye de Maubuisson; & on ajoute qu'il fut porté sur les épaules des principaux seigneurs de la cour. Elle avoit fondé cette abbaye, celle du Lis, & divers monasteres de l'ordre de S. Dominique & de S. François, qu'elle avoit pris sous sa protection. Une histoire manuscrite de la ville de Mantes, communiquée par M. de Vion d'Herouval, dit que le cœur de la reine Blanche fut enterré dans l'abbaye de S. Corentin, près de Mantes; d'autres assurent qu'il fut porté à l'abbaye du Lis par l'abbesse Alix, veuve de Jean de Dreux, comte de Mâcon. * *Voyez* la vie de S. Louis, écrite par Guillaume de Nangis; les mémoires de Joinville, avec les observations de M. du Cange; les gestes de Louis VIII; la vie de cette reine; Sainte-Marthe; le P. Anselme; Mezerai : Dupleix & la Chaise, *hist. de S. Louis.*

BLANCHE de Bourgogne-comté, reine de France, fille d'*Othon IV* comte palatin de Bourgogne, & de *Mahaud* comtesse d'Artois, fut mariée en 1308, à *Charles* de France, comte de la Marche, qui fut depuis roi IV de ce nom, & surnommé *le Bel*. *Philippe* son frere, qui fut aussi roi & V du nom, dit *le Long*, avoit épousé *Jeanne*, sœur aînée de *Blanche*. Les deux sœurs furent accusées d'impudicité; & Philippe & Gautier de Launoi freres, leurs adulteres, après avoir été convaincus, furent écorchés tout vifs, traînés dans une prairie nouvellement fauchée, & eurent enfin la tête coupée : leurs cadavres furent pendus par les deux bras au gibet. *Blanche* fut confinée au château Gaillard-d'Andeli, & fut répudiée en 1322, sous prétexte de parenté. Depuis, elle prit le voile de religieuse en l'abbaye de Maubuisson, où elle fit pénitence. * Sainte-Marthe, *hist. général. de la maison de France*. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE de Navarre, reine de France, fille de *Philippe III* du nom, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, fut mariée au roi *Philippe* de *Valois*, veuf de *Jeanne* de Bourgogne, par contrat passé à Brie-Comte-Robert le 29 janvier de l'an 1349. Deux ans après elle accoucha d'une fille posthume, *Blanche* de France, qui fut promise le 16 juillet 1370 à *Jean* d'Aragon, duc de Gironde, & qui mourut l'année d'après à Beziers, en allant en Espagne. Son corps fut porté à saint Denys. La reine Blanche y fut enterrée

dans la chapelle de S. Hippolyte, étant morte à Neaufle-le-Châtel le 5 octobre 1398. * Froissard, *hist. de Charles VI*. Le pere Anselme.

BLANCHE de France, reine de Bohême, fille du roi *Philippe III*, surnommé *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut fiancée avec *Jean* de Namur, fils aîné de *Gui*, comte de Flandre, puis avec *Jean* d'Avesnes, comte d'Ostrevent, fils aîné de *Jean* d'Avesnes, comte de Hainault. Enfin cette princesse fut accordée en 1299, à *Rodolphe III*, dit *le Débonnaire*, roi de Bohême, dans l'entrevûe qui se fit au mois de décembre à Vaucouleur, entre le roi Philippe & l'empereur Albert I. Le mariage se fit l'année d'après; & Blanche mourut en 1305, à Vienne en Autriche, où elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers. * Le pere Anselme.

BLANCHE de France, reine de Castille, étoit fille de S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, & naquit à Japha en Syrie l'an 1252. En 1266 elle fut accordée à *Ferdinand* de la Cerda, infant de Castille, fils aîné du roi *Alfonse X*, & en 1269 elle fut mariée à Burgos, par dispense du pape Martin IV. Elle eut de ce mariage *Alfonse*, seigneur de Lunel: & *Ferdinand*, seigneur de Lara, qui furent privés du royaume de leur aïeul. Ferdinand étant mort à Valladolid au mois d'août de l'an 1275, la reine Blanche revint en France. C'est elle qui fit bâtir à Paris une partie de l'église des Cordelieres du fauxbourg saint Marcel: elle y passa le reste de ses jours dans la maison royale que la reine sa mere lui avoit laissée. Elle y mourut le 17 juin de l'an 1320, & fut enterrée aux Cordelieres de Paris, où l'on voit son épitaphe. * Le pere Anselme.

BLANCHE de Bourbon, reine de Castille, fille de *Pierre* I de ce nom, duc de Bourbon, fut accordée à *Pierre* roi de Castille, surnommé *le Cruel*, & le mariage se fit en l'abbaye de Preuilli le 9 de juillet de l'an 1352. Cette princesse n'étoit alors que dans la quatorziéme année de son âge, & avoit autant de vertu que d'esprit & de beauté. Le roi son mari la traita de la maniere du monde la plus cruelle: & l'ayant long temps retenue en prison, il la fit enfin empoisonner à Medina-Sidonia l'an 1361, parcequ'il étoit irrité du parti que les grands du royaume avoient formé contre lui, pour le punir lui-même de ses cruautés. Blanche n'étoit alors âgée que de ving-trois ans. Elle fut enterrée à Tudele. Les François ne laisserent pas cette mort impunie. *Voyez* l'article de PIERRE *le Cruel*. * Sainte-Marthe, *hist. génealog. de la maison de France*. Mariana, *l.* 16 & 17, *hist. Hispan.* Mezerai. Le pere Anselme, &c.

BLANCHE, d'Artois, reine de Navarre, fille de *Robert* de France I de ce nom, comte d'Artois, & de *Mahaud* de Brabant, fut mariée l'an 1269, par dispense du pape, avec *Henri I*, dit *le Gros*, roi de Navarre, & comte de Champagne, dont elle eut *Jeanne* mariée au roi *Philippe IV*, dit *le Bel*. Le roi de Navarré mourut en 1274, & Blanche prit une seconde alliance avec *Edmont* d'Angleterre, comte de Lancastre. Elle fonda l'abbaye d'Argensoles, de l'ordre de Cîteaux, qui eut pour premiere abbesse la bienheureuse Ida, qui mourut à Paris le 2 jour de mai de l'an 1302. * Sainte-Marthe. Oihenart. Le pere Anselme, &c.

BLANCHE, reine de Navarre, étoit fille de *Charles III*, dit *le Noble*, roi de Navarre, & d'*Eleonore* de Castille. Quoiqu'elle ne fût que la sixiéme des enfans de ce roi, elle demeura néanmoins héritiere de cet état après la mort de son pere, arrivée en 1425, & fut mariée fort jeune à *Martin* d'Aragon, roi de Sicile. Ce prince étant mort à Cagliari le vingt-cinquiéme jour de juillet 1409, elle prit l'an 1420 une seconde alliance avec *Jean* d'Aragon, duc de Pennafiel, depuis roi de Navarre & d'Aragon. Ils furent couronnés à Pampelune le 15 mai, jour de la Pentecôte de l'an 1429, & la reine mourut à Notre-Dame des Neiges en Castille, le premier avril 1441. Son corps fut porté dans la Navarre, où il est enterré dans l'église des religieux de saint François de Tudele. Elle fut mere de *Charles* prince de Vianne, & de deux filles. L'aînée étoit *Blanche*, qui fut premiere femme de *Henri IV* du nom, dit l'*Impuissant*, roi de Castille. Leur mariage fut conclu en 1436, ou 1437 selon Surita: & depuis, le cardinal Cervantes, évêque d'Avila, en fit la cérémonie à Valladolid l'an 1440; mais Blanche fut démariée par sentence du pape Nicolas V, l'an 1453, & mourut sans postérité en 1464, à Lescar, où elle est enterrée dans l'église cathédrale. * Surita, *l.* 12. Mariana, *l.* 22 & *seq.* Oihenart, *not. utriusq. Vascon.* Galland, *mémoires de Navarre.* Sainte-Marthe, *hist. généalog. de la maison de France.* Le pere Anselme, &c.

BLANCHE de France, fille posthume du roi *Charles IV* & de *Jeanne* d'Evreux, née à Château-neuf près d'Orléans, le premier jour d'avril de l'an 1328, porta le titre de comtesse de Beaumont, & fut mariée à *Philippe* de France, duc d'Orléans, le 18 janvier 1344. Elle mourut sans enfans le 7 février 1392. Son corps fut enterré à saint Denys, dans la chapelle de Notre-Dame la Blanche, & son cœur à sainte Croix d'Orléans, où l'inscription qu'on y voit, marque sa mort au 7 janvier 1398: mais comme ceux qui l'ont dressée, ne vivoient que long-temps après, ils se sont assurément trompés. * Sainte-Marthe, *hist. de la maison de France*; & *celle de Charles VI*, publiée par M. le Laboureur. Le P. Anselme.

BLANCHE de Sicile ou d'Anjou, comtesse de Flandre, fille de *Charles* de France, comte d'Anjou & de Provence, roi de Naples & de Sicile, &c. & de *Beatrix* de Provence, fut mariée à *Robert III*, dit *de Bethune*, comte de Flandre, & mourut en travail d'enfant l'an 1272, ne laissant qu'un fils mort sans lignée. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Flines, près de Douai.

BLANCHE, reine d'Aragon, fille de *Charles II*, roi de Naples & de Sicile, qui, de *Marie* de Hongrie, sa femme, eut quatorze enfans. L'onziéme étoit *Blanche*, qui fut mariée à Villabertran, le premier du mois de novembre 1295, à *Jacques II*, roi d'Aragon. Elle fut couronnée à Saragosse l'an 1296, & mourut à Barcelone le 14 octobre de l'an 1310. Son corps fut enterré au monastere de sainte Croix en Catalogne, où l'on voit son tombeau.

BLANCHE, femme de *Baptiste* de la Porte, citoyen de Padoue, se rendit très-illustre par sa chasteté & par son courage dans le XIII[e] siécle. Elle accompagna son mari, lorsqu'il fut envoyé de Padoue à Bessano, dans la Marche-Trevisane, pour y commander la garnison, en 1233, & elle défendit généreusement cette place avec lui, contre le tyran Acciolin qui l'assiégeoit: mais la ville ayant été prise par trahison, son mari y fut tué, & elle-même fut menée captive à Acciolin. Ce tyran charmé de la beauté & de la majesté de cette amazone, qui parut sous les armes en sa présence, voulut la forcer; ce qu'elle évita en se jettant par la fenêtre. Lorsqu'elle fut guérie de cette chute, Acciolin redoubla ses efforts pour jouir d'elle; & ne pouvant trouver d'autre moyen pour contenter sa brutalité, il la fit lier sur un lit. Cette femme affligée dissimula son désespoir, & fit ensorte qu'on lui permît de voir son mari dans le tombeau, pour y pleurer sa mort. Le sépulcre étant ouvert, elle se jetta sur le cadavre de son époux, & par un effort extraordinaire, elle fit tomber sur elle la pierre qui couvroit le tombeau, dont elle fut écrasée.* Scardeoni, *hist. Patav. l.* 3.

BLANCHEFLEUR, sœur du roi Clovis, *cherchez* AUDOFLEDE.

☞ BLANCHEFORT. Château, bourg & Châtel-

lenie en Limousin, situé dans l'élection de Brive, à quatre lieues de cette ville & de la sénéchaussée d'Uzerche, dont elle est à deux lieues, & à environ sept de Tulle. Le château fut bâti l'an 1125, par Archambaud IV du nom, vicomte de Comborn, surnommé *le Barbu*, & devint le partage du plus jeune de ses petits-fils, comme on va le rapporter.

VII. ASSALIT de Comborn, cinquiéme fils d'*Archambaud V* du nom, vicomte de Comborn, vivant en 1184, & de *Jourdaine* de Perigord, eut en partage la seigneurie de Blanchefort, dont il prit le nom, qu'il transmit à sa postérité, suivant l'usage de ce temps, & à l'exemple des vicomtes de Turenne, de Limoges & de Ventadour, sortis de cette maison de Comborn. Assalit donna, avec *Archambaud* son fils, *Archambaud*, vicomte de Comborn son frere, & *Bernard*, fils dudit vicomte, quatre borderies, ou fermes, à l'abbaye d'Obazine pour le salut de leur ame & celui de ses peres, par acte passé le 11 des calendes de juin de l'an 1211, sous les scels du vicomte de Comborn & le sien, sur lesquels sont *deux lions passans, posés l'un sur l'autre.* On ignore le nom de sa femme : il eut pour enfans ARCHAMBAUD, qui suit, & *Bernard*

VIII. ARCHAMBAUD I du nom, seigneur de Blanchefort, est nommé dans la donation de 1211, faite par *Assalit*, son pere, & par le vicomte de Comborn son oncle, à l'abbaye d'Obazine. Il se plaignit au parlement de la Pentecôte de l'an 1263, qu'*Archambaud* fils du vicomte de Comborn, l'avoit dépouillé injustement & méchamment du château de Blanchefort, & de ses appartenances, & il obtint arrêt qui en ordonna la restitution en sa faveur. Cet arrêt en latin est conservé dans le régistre du parlement intitulé, *Olim*, & a été expédié par Mirey & Guenard pour la seconde fois. Archambaud eut pour fils BERNARD qui suit, & SALOMON, rapporté après son frere.

IX. BERNARD, seigneur de Blanchefort, eut pour fille unique *Isabelle*, premiere femme de *Guichard* de Comborn II du nom, seigneur de Treignac, dont vint *Isabelle* de Comborn, dame de Blanchefort, mariée à *Emeric* de Bonneval, chevalier, auquel elle porta la terre de Blanchefort, que ses descendans possedent encore aujourd'hui.

IX. SALOMON de Blanchefort, seigneur de S. Clément, eut plusieurs enfans. 1. *Bernard* de Blanchefort vivant en 1314, dont on ne connoît ni l'alliance ni la postérité; 2. ETIENNE de Blanchefort seigneur de S. Clément, qui suit; 3. *Jourdain* de Blanchefort, mari de *Béatrix* de Fio, nommés l'un & l'autre dans des actes de 1309, 1323, 1324; & après la mort de ladite *Béatrix* sa femme, il fut établi le lundi d'après la fête de saint Luc 1338, tuteur de *Guy* & de *Bernard* ses enfans.

X. ETIENNE de Blanchefort, seigneur de S. Clément, fit hommage avec son frere Jourdain en 1318, pour raison de ses terres, épousa *Raymonde* de Favars, laquelle s'étant remariée à *Amalric* David, fils de feu *Pierre* David, fit un accord en 1353 avec ledit *Amalric*, son second mari, & *Bertrand* & *Geraud* de Favars, sur les différends qu'ils avoient pour la dot promise à ladite Raymonde lors de son mariage avec Pierre David, par feu Guillaume de Favars son pere & son tuteur, tant en son nom que comme aussi chargé de la tutelle d'ARCHAMBAUD de Blanchefort lors enfant, fils de ladite Raymonde de Favars & d'Etienne de Blanchefort, chevalier, son premier mari. Cet acte passé devant Raymond de Marsillac, juge mage & lieutenant du sénéchal de Périgord & de Quercy, le 12 juin de ladite année 1353 : de ce mariage sortit

XI. ARCHAMBAUD de Blanchefort II du nom, seigneur de Saint-Clément, mentionné dans le titre du 12 juin 1353, ci-dessus rapporté. Il eut,

XII. GUY de Blanchefort I du nom, seigneur de Saint-Clément après Archambaud son pere : il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, & laissa pour fils GUY II, qui suit.

XIII. GUY de Blanchefort II du nom, dit *Guyot*, devint seigneur de Saint-Clément par le décès de son pere en 1356, étant lors en bas-âge. Il est mentionné dans des actes en 1380 & 1400. Des mémoires lui donnent pour femme N.... de Rochechouart. Il vivoit encore en 1432, & eut GUY de Blanchefort III du nom, qui suit.

On trouve plusieurs titres, à peu près du même temps, concernant un *Louis* de Blanchefort, chevalier; entr'autres une quittance de la somme de 135 liv. donnée le 12 février 1418 à Hémon Regnier, trésorier des guerres, pour partie de ses gages en qualité de chevalier bachelier, & de ceux de seize écuyers de sa compagnie. Cette quittance est scellée du sceau dudit *Louis* de Blanchefort, représentant *deux lions posés l'un sur l'autre.* Il donna encore le 17 août 1421 une quittance de 510 liv. à Macé Héron, trésorier des guerres, pour les gages du mois de juillet de la même année, de lui chevalier bachelier, d'un autre chevalier bachelier, & de treize écuyers de sa compagnie, à raison de soixante liv. pour chacun desdits chevaliers bacheliers, & de trente liv. pour chaque écuyer. Cette quittance est scellée d'un sceau tel que dessus.

XIV. GUY de Blanchefort III du nom, seigneur de Saint-Clément, de Boislami & de Nozerolles, chevalier, chambellan du roi Charles VII, fut un des seigneurs du pays de Rouergue, qui en qualité de capitaine de gendarmes, traita le 8 janvier 1434, avec Olivier de Chissei, chambellan du roi, bailli du comté de Gevaudan, & Astorcq, seigneur de Peyre, au nom du chapitre de Mende, du seigneur de Mercœur, du seigneur de Chalençon, du seigneur de Montlaur, du seigneur d'Apchier, du seigneur évêque de Mende, du seigneur de Canillac, du seigneur de Tournelle, des consuls de ladite ville, & qui convint avec eux, que moyennant la somme de deux mille deux cens quatre-vingt-quatre marcs d'or, payables moitié à Beziers & moitié à Clermont, lui & ceux qui l'accompagnoient, se retireroient du pays de Gevaudan, & y cesseroient tous actes d'hostilité. Ce titre original en latin est signé, *Rocoules*, notaire au bailliage de Gevaudan. *Guy* de Blanchefort servoit dans l'armée de Charles VII en 1437; commandoit un corps de cavalerie dans la ville de Dieppe en 1455; fut capitaine de Cassaignes de Bigorrez en Rouergue, puis sénéchal de Lyon & bailli de Mâcon à la place de Théodore de Valpergue, chevalier, par lettres du 3 janvier 1458, données à Montbason, par le Roi, les sires de Tocy & de Monteil, Jean Bureau, & autres présens, signé *de la Loère.* Il mourut en 1460. Il étoit marié en 1446, avec *Souveraine* d'Aubusson, fille de *Renaud*, seigneur de Monteil au Vicomte, & de *Marguerite* de Comborn-Treignac. Il en laissa 1. *Antoine* de Blanchefort seigneur de Boislami & de Nozerolles, qui épousa *Gabrielle* de Layre, & en eut *Françoise* de Blanchefort, fille unique, dame de Boislami & de Nozerolles, mariée par contrat du 24 octobre 1497, avec *Jean* de Chabannes, baron de Curton & de Rochefort, comtour de Saignes; 2. JEAN de Blanchefort, qui suit; 3. GUY de Blanchefort, grand-maître de Rhodes, *mentionné ci-après dans un article séparé*; 4. *Louis* de Blanchefort, abbé de Ferrieres, mort en 1505; 5. *Charles* de Blanchefort, abbé de Sainte Euverte d'Orléans & de la Victoire, élu évêque de Senlis en 1503, mort en 1515; 6. ANTOINE de Blanchefort, seigneur de Beauregard en Rouergue, tige des sires & barons d'ASNOIS, en Nivernois rapportés ci-après; 7. *Françoise* de Blanchefort, femme de *Jean* de l'Estranges, seigneur de Duras; & 8. *Souveraine* de Blanchefort, mariée avec *Jean* Pot, seigneur de Rodes.

XV. Jean de Blanchefort, seigneur de Saint-Clément, aussi seigneur de Saint-Janvrin, de Sainte-Sévere, & de la Creste par acquisition. Il fut établi maréchal des logis de France le 12 décembre 1473; depuis aussi chevalier & chambellan du roi Charles VIII, & mourut le 25 février 1494. Il avoit été marié en 1475, avec *Andrée* de Noroi, veuve de *Jean* de Menou, & fille de *Charles* de Noroi, & de *Jeanne* dame de Targé. Elle mourut le 5 avril 1518. De ce mariage sortirent, François, qui suit; *Louise*, mariée le 20 février 1490 à *Jacques* Turpin, seigneur de Crissé; *Françoise* alliée, 1° le 23 avril 1493, à *Jean* bâtard du Maine, frere de Charles IV roi de Sicile; 2°. le 24 septembre 1498, avec *Jacques* Girard de Paci, seigneur dudit lieu en Nivernois; *Catherine*, mariée le 8 février 1494, à *François* de la Roche seigneur de Châteauneuf sur Siole en Berri; *Marguerite* seconde femme, par contrat du 20 février 1498, de *Charles* seigneur de Gaucourt II du nom; & *Jeanne* alliée le 30 janvier 1502, à *Jean* Brachet, seigneur de Magnac & de Perusse.

XVI. François de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin, Saint-Clément, Sainte-Severe, Targé, Mirebeau & la Creste, chevalier & chambellan des rois Louis XII & François I; testa en 1540. Il avoit été marié le 15 février 1509, avec *Renée* de Prie, fille d'*Aimard* seigneur de Prie & de Montpoupon, grand-maître des arbalestriers de France, & de *Claude* de Travers. Il en eut Gilbert qui suit; *Jacques* mort jeune, & *Perrenelle* de Blanchefort, premiere femme de *Georges* de Clermont I du nom, seigneur de Gallerande.

XVII. Gilbert de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin, Sainte-Severe, Targé, Mirebeau, grand-maréchal des logis du roi, & créé chevalier de son ordre en 1568, avoit été marié le 14 janvier 1543 avec *Marie* de Crequi, fille unique de *Jean* VIII du nom sire de Crequi & de Canaples, prince de Poix, & de *Marie* d'Acigné. De cette alliance vinrent Antoine qui suit; *Marie*, accordée à *Louis* d'Ongnies, comte de Chaulnes, tué à la bataille de Saint-Denys en 1567, & mariée à *Gilles*, seigneur de Mailli & de Boulancourt, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Montreuil; *Gilberte* femme de *Jacques* d'Applaincourt, seigneur d'Ardecourt, gouverneur de Guise; *Magdeléne*, mariée à *Antoine* d'Estournel, seigneur de Surville, gouverneur du Câtelet, lieutenant au gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye; & *Françoise* de Blanchefort, mariée avec *Louis* d'Estourmel, seigneur du Fretoy.

XVIII. Antoine de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin &c, fut institué héritier de tous les biens de la maison de Créqui, par le cardinal de Créqui, son oncle maternel; à la charge, par lui & ses successeurs de porter les nom & armes de Crequi, ainsi qu'il sera remarqué en parlant de cette maison. *Voyez* Crequi.

Branche des sires et barons d'Asnois.

XV. Antoine de Blanchefort, seigneur de Beauregard en Rouergue, sixiéme fils de *Guy* de Blanchefort III du nom, seigneur de Saint-Clément, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, capitaine de Cassaignes de Bigorrez en Rouergue, après le décès de *Guy* de Blanchefort, chevalier, son pere, par lettres du 7 août 1460, données à Mehun sur Eure, & enregistrées au bureau des finances de la généralité d'Auvergne, le 15 desdits mois & an. Il épousa *Jeanne* de Cologne Lignerac, de la province de Rouergue, dont il eut Guy, qui suit, dit Guyot & Guinot.

XVI. Guy de Blanchefort, dit Guyot, & Guynot, s'établit en Nivernois par le mariage qu'il contracta vers la fin de l'an 1512, avec *Perrette* du Pont, dite *Perronelle*, dame de Château-du-Bois, Villeneau & Fondelin en cette province, fille de *Jean* du Pont, seigneur des mêmes terres, & de *Perrette* de Merry, de laquelle il eut Pierre, qui suit; *Dieudonné*, vivant en 1568; & *Philippe* de Blanchefort, qui prouva sa filiation par enquête du 24 janvier 1541.

XVII. Pierre de Blanchefort, seigneur de Château-du-Bois, Villeneau & Fondelin, servoit en 1546. Il fut enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances, puis mestre de camp d'un régiment en 1575; député de la noblesse de Nivernois aux premiers états généraux tenus à Blois en 1576; gouverneur de Nevers, commandant en Nivernois, &c. *Voyez ci-après son article particulier.* Il épousa en 1551 *Léonarde* de Cléves, fille d'*Herman*, dit *Armand*, seigneur engagiste de Cressy en Ponthieu, & de *Léonarde* Perreaul, dame d'Asnois le Bourg. De ce mariage sortirent Adrien, qui suit; *Pierre* qui eut en partage la terre de Château-du-Bois, & fit la seconde branche des seigneurs de ce nom & de Sainte-Colombe, qui s'est éteinte dans ses petits-enfans; *Jean*, seigneur de Fondelin, mort à l'entreprise d'Anvers en 1582, commandant deux compagnies de gens de pied; *Gabriel*, chevalier de Malte, tué en duel à Avalon; *Edmée*, mariée avec *Jean* d'Angeliers, seigneur de Beze; *Charlotte*, femme de *Philbert* de Loron, seigneur de Crain & d'Argoulois; *Léonarde* & *Magdelene* de Blanchefort, religieuses à S. Julien d'Auxerre.

XVIII. Adrien de Blanchefort, chevalier, seigneur d'Asnois le Bourg, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom dans l'armée de Flandre en 1582, puis du premier régiment d'infanterie de Bourgogne en 1589; député de la noblesse du Nivernois aux états généraux de Paris, en 1614, &c. *Voyez son article particulier*; il avoit été marié le 12 septembre 1583 avec *Henriette* de Salazar, fille unique d'*Annibal* de Salazar, sire d'Asnois le Château, & d'*Anne* de Charri. Adrien de Blanchefort ayant ainsi réuni en sa personne la totalité de la terre d'Asnois, elle fut érigée en baronie le 2 novembre 1606. De cette alliance vinrent, François, qui suit, deux autres fils morts jeunes, & plusieurs filles.

XIX. François de Blanchefort, chevalier, sire & baron d'Asnois, de Saligny & de Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1616, puis maréchal de camp. Il étoit né au château d'Asnois le 20 avril 1590, & mourut le 25 juillet 1661, âgé de 71 ans. Il avoit épousé *Etiennete Olivier* de Sergines, fille unique & héritiere d'*Antoine*, seigneur d'Arreaux, Chitry, Lamine, Surpalis & autres lieux en Nivernois, baron de Sergines dans la Champagne Sénonoise, & de *Marie* Hodoart, d'où vinrent Roger qui suit; *François*, baron de Sergines, mort en Allemagne; *Octave*, abbé de Saint Jean des Prés en Bretagne, mort à Paris en 1679; *Guillaume*, mort en bas âge; *François* le jeune, dit le *Chevalier de Blanchefort*, gouverneur du pays de Gex, mort à Paris le 30 mars 1710, âgé de 85 ans; *Gilles*, mort jeune; *Roger-Isabeau*, dit *le baron de Saligny*, capitaine dans Conty, mort dans le service; *Jean*, mort jeune; *Barbe*, mariée le 15 janvier 1656, avec *Jean-Auguste* de Changy, baron de Musigni & de Soulonge; *Anne-Jeanne*, mariée avec le seigneur de la Fouchardiere, grand-croix de l'ordre de Saint Louis; & deux filles religieuses.

XX. Roger de Blanchefort, chevalier, sire & baron d'Asnois, de Saligny & Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, de Turigny, &c. né au château d'Asnois le 27 novembre 1614, fut capitaine dans le régiment de Navarre, par commission du 20 novembre 1639, puis lieutenant colonel du même régiment,

ment, le 25 septembre 1666. Il s'étoit fort distingué dans toutes les occasions intéressantes au service du roi. Il fut blessé en plusieurs rencontres, notamment 1664, à l'affaire de Gigery, où il perdit un œil : il mourut le 12 d'avril 1684, après avoir fait son testament le 14 mars précédent. Roger avoit épousé par contrat du premier avril 1639, *Françoise* de Bèze, fille de *Claude*, seigneur de Talon & de Lys : elle mourut fort âgée en 1708. Ils eurent *Antoine* mort en bas âge, le 20 décembre 1642 ; FRANÇOIS-JOSEPH qui suit ; *Jeanne* morte jeune ; *Anne-Françoise* mariée à *Auguste* Chevalier, de Ribourdin, chevalier, seigneur dudit lieu en Auxerrois ; *Marie*, née en 1651, au château d'Asnois, mariée 1. par contrat passé au château dudit lieu le 28 janvier 1697, à *Louis* de Boulainvilliers, chevalier, seigneur de Fouronnes ; 2. au seigneur de Grandpré en Auxois, morte en 1719 ; *Etiennete-Claudine* de Blanchefort, damoiselle de Saligny, née en 1653, décédée avant 1700 ; *Jeanne-Rogere*, née le 20 janvier 1655, abbesse en 1705 de la Joye d'Hennebon en Bretagne, morte dans cette abbaye au commencement de l'année 1719 ; *Barbe*, décédée le 4 juin 1658, à l'âge de dix-sept mois ; *Appoline*, morte le 5 mai 1697, sans alliance.

XXI. FRANÇOIS-JOSEPH, marquis de Blanchefort, sire & baron d'Asnois, de Saligny & de Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, de Turigny, &c. né en novembre 1648, fut capitaine dans le régiment de Navarre le 23 mai 1671. Il se trouva trois ans après à la journée de Sénef, qui se passa le 10 d'août 1674. L'année suivante il fut à Oudenarde ; & devint ensuite commandant d'un bataillon de ce régiment. Ses infirmités l'obligerent de quitter après plus de vingt-cinq ans de service. Il mourut à Paris le 17 mai 1714, dans la soixante sixiéme année de son âge. Il avoit eu le gouvernement du pays & ville de Gex, après le décès du chevalier de Blanchefort, son oncle, par brevet du 26 avril 1710. Il s'étoit marié, par contrat passé à Paris le 18 février 1702, avec *Gabrielle-Charlote-Elizabeth* Brulart de Sillery-Puizieux, fille de *Roger*, marquis de Sillery-Puizieux, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'état d'épée, ambassadeur en Suisse, chevalier des ordres, & de *Claude* Godet de Renneville, dame dudit lieu & de Marc ; elle survéqut son mari jusqu'au 16 janvier 1740. Ils eurent pour fils unique FRANÇOIS-PHILOGÊNE, qui suit.

XXII. FRANÇOIS-PHILOGÊNE, marquis de Blanchefort, sire & baron d'Asnois, de Saligny & de Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, de Turigni, &c. né à Paris le 3 juillet 1704. Il auroit été pourvu du gouvernement de la ville & du pays de Gex, aussitôt après le décès du marquis de Blanchefort son pere ; mais comme il n'avoit pas encore dix ans accomplis, la cour en donna le brévet & l'exercice à Carloman Philogêne Brulart, comte de Sillery, son grand-oncle maternel, qui voulut bien s'en charger pour le rendre lorsqu'il auroit atteint l'âge de 18 ans : cet arrangement fut exécuté, & *François-Philogêne* de Blanchefort eut des lettres en son nom au mois de mars 1727. Il prêta serment pour cette charge le 14 avril suivant. Ces lettres furent enregistrées, en vertu d'autres de surannation du 29 juillet de l'année suivante, en la chambre des comptes de Dijon, & au bureau des finances de la même ville, les 6 & 9 d'août 1728. * Cette généalogie a été dressée par M. de Chazot.

BLANCHEFORT (Guy de) troisiéme fils de *Guy III*, seigneur de Saint-Clément, Boislami, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, entra de bonne heure dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Il eut les commanderies de Morteirols & de Maisonesses, & fonda le 5 février de l'an 1477, dans l'église de S. Jean de Bourgneuf, au diocèse de Limoges, quatre messes pour *Pierre* d'Aubusson son oncle, grand-maître de Rhodes, cardinal du titre de S. Adrien, & pour ses autres bienfaiteurs. Il donna de grandes preuves de courage pendant le siége de Rhodes en 1480. Il eut en garde Zizime, frere de Soliman, troisiéme du nom, empereur des Turcs, qui avoit été fait prisonnier devant cette ville. Le 10 décembre 1496, en qualité de grand prieur d'Auvergne, tant en son nom qu'en celui du cardinal de S. Adrien, grand-maître de Rhodes, il vendit au roi Louis XI, moyennant la somme de vingt mille écus d'or à la couronne sans soleil, à raison de trente-cinq sols par écu, un vaisseau ou galere, dite *la grande Nef*, ou carraque de Rhodes, appartenante audit grand-maître, & à la religion, avec les fournitures & munitions ordinaires, étendards & bannieres de ladite nèf, excepté deux canons serpentins & quatre faucons, par acte passé à Lyon en présence du cardinal de S. Malo, du sénéchal de Beaucaire, d'Etienne de Vesc, & de Renaud Briçonnet, conseiller & argentier du roi. Il fut élu pendant son absence grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem le 22 novembre 1512, & succéda à Emery d'Amboise. L'année suivante il arriva à Rhodes une chose fort remarquable. Les chefs des langues se plaignirent au conseil, de ce que le défunt grand-maître d'Amboise avoit fait mettre trois fleurs de lys de marbre sur la porte qu'il avoit fait bâtir au boulevard proche du palais du grand-maître ; ce qui sembloit donner à la couronne de France quelque supériorité sur la religion, & ils demanderent qu'elles fussent ôtées. Après plusieurs contestations, les fleurs de lys furent portées, par ordre du conseil, sur la muraille du quartier de France, & il fut permis aux autres langues d'en faire autant des armes de leurs princes. Le grand-maître de Blanchefort mourut en allant à Rhodes, le 24 novembre 1513, proche l'isle de Zante, & il fut inhumé à Rhodes dans l'église de S. Jean où son corps avoit été apporté. Pendant son magistere, le pape Jules II tint à Rome le concile général de Latran en 1512. Louis XII, roi de France, par les priviléges qu'il octroya à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, adressés au grand-maître de Blanchefort, déclara cet ordre franc, & exempt de tout payement d'aydes & subsides. Les lettres son datées du 12 avril 1513. L'on trouve même une sentence des élus de Tours, portant exemption des tailles pour les métayers de la commanderie du Temple-lez-Amboise, du 10 de juillet 1513. Fabrice de Carette lui succéda. * *Titres originaux* du trésor d'Asnois. Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *priviléges de l'ordre*.

BLANCHEFORT (Pierre de) seigneur d'Asnois-le-Bourg, fils de *Guy* de Blanchefort, dit *Guyot* & *Guinot*, & de *Perrete* du Pont, dame de Château-du-Bois, fit ses premieres armes sous Imbert de la Platiere, seigneur de Bourdillon, depuis maréchal de France ; servoit encore avec lui en avril 1554, & se trouva à la bataille de S. Quentin en 1557. Il étoit enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, dans la compagnie commandée par Louis de Sainte-Maure marquis de Nesle, comte de Joigny, les années 1568, 1569 & suivantes ; & fut fait mestre de camp d'un régiment par brevet du 6 avril 1575. Il fit de telles dépenses pour le service de Henri III, qu'il ne put rétablir le pont d'Asnois sur la riviere d'Yonne, rompu par ses ordres, de l'avis & à la grande satisfaction de Louis de Sansac, lieutenant-général de l'armée royale, pour lors campée à Lucile-Bois, dans le voisinage d'Avalon, & empêcha par ce moyen, la jonction des troupes de la ligue, les unes à la Charité sur Loire & à Varzy, les autres à Vezelay & Avalon. Son zéle pour la personne des rois, continua de se manifester avec force à l'assemblée des états généraux du royaume tenue à Blois en 1576, auxquels il assista en qualité de député de la noblesse du Nivernois, qui l'avoit élu quoiqu'absent. « Pendant » le séjour qu'il y fit, (disent les mémoires de Louis

» de Gonzagues duc de Nevers, imprimés à Paris en » 1665,) il composa (Pierre de Blanchefort) un » journal exact des choses les plus importantes qui y » furent traitées. Il étoit très-digne du sang dont il » sortoit, non-seulement par sa haute générosité, » mais aussi par la fidélité qu'il eut pour son roi, dans » un temps ou presque toute la France faisoit gloire » de lui être infidéle. Il a été le seul qui a découvert » le mystere de la ligue naissante, qui lui a fait lever » le masque, & qui nous a appris avec quelle dextérité » & par quelles pratiques, on corrompoit les princi- » paux députés des états, pour les faire entrer dans la » conjuration de ceux de la ligue, & les y engager » par leurs sermens & par leurs signatures. » On voit par le journal de ces états, que Pierre de Blanchefort rejetta des offres avantageuses, qu'on lui faisoit pour l'engager à souscrire un formulaire tendant à exclure de la succession à la couronne, les princes de la maison de Bourbon. Il déclara en pleine assemblée, qu'il ne vouloit ni ne devoit, en qualité de député & de bon François, entrer dans une association préjudiciable au roi, aux princes du sang & à toute la noblesse; il soutint la nécessité d'observer l'édit de pacification, & demanda acte de sa réquisition, qu'il obtint avec bien de la peine, le 10 février 1577, de trois députés seulement, l'un desquels étoit Louis de Beüil, seigneur de Racan, député de la noblesse de Touraine. Le seigneur de Blanchefort, après la séparation des états, leva un corps de troupes considérable, pour le service de son roi; rendit inutiles les principaux desseins des ligueurs, contint le Nivernois, y commanda pendant les seconds troubles excités en 1585; se jetta dans Nevers, toutes les fois que les ennemis de l'état menacerent cette ville. Enfin il mourut à Asnois, dans cette province, & y fut inhumé le 15 juin 1591, en l'église paroissiale de saint Loup, où l'on voit son tombeau. * Article remis par M. de Chazot.

BLANCHEFORT (Adrien de) fils du précédent & de *Léonarde* de Cleves, dame d'Asnois-le-Bourg, étoit en 1574 âgé de 17 ans, dans l'armée du roi, commandée en chef par le duc de Mayenne. Il fut en 1582 mestre de camp d'un régiment de son nom, dans les guerres des Pays-Bas. Le duc d'Alençon ayant manqué son entreprise sur Anvers, le 17 janvier 1583, le seigneur de Blanchefort se rendit maître de la ville de Dendermonde, & ménagea par cette conquête un asyle à ce prince, qui s'y retira avec les débris de son armée, quoiqu'après plusieurs jours d'une marche longue & pénible, vis-à-vis un trajet qui n'étoit que de sept lieues. Il en fut récompensé le 23 du même mois, par le commandement général sur toutes les troupes accourues dans cette place. Il s'étoit extrêmement distingué dès le commencement de cette guerre, remplissant exactement le devoir d'officier général & celui de soldat. Son régiment fut augmenté de 500 hommes d'infanterie, par brevet du 6 juin de la même année 1583, pour secourir Cambrai, que les ennemis menacoient d'assiéger. Après la mort du duc d'Alençon, arrivée le 10 juin de l'année suivante, il continua ses services avec un zèle égal, & éprouva de Henri III des témoignages particuliers de bonté & d'affection. Henri IV, à son avénement à la couronne, & dans les premiers mois de son regne, le fit mestre de camp du premier régiment d'infanterie de Bourgogne, composé de mille hommes, par brevet du 8 novembre 1589, dans lequel ce monarque déclare « avoir fait choix de sa personne, comme de » celle qui se saura très-bien aquitter de cette char- » ge, pour la confiance qu'il a en sa valeur, fidélité, » & en ses mérites, témoignés en plusieurs signalés » services tant au défunt roi, qu'à lui-même. » Ce grand prince lui donna l'année suivante, avec d'autres bienfaits, le gouvernement de Saint-Jean de Losne, qu'il défendit plus d'une fois avec succès, contre les attaques des ligueurs. Adrien de Blanchefort prit en 1594 la ville & le château d'Avalon, ainsi que plusieurs endroits considérables des environs, occupés par l'armée de la ligue. Il commanda successivement dans presque toutes les places de Bourgogne & Nivernois, depuis 1590 jusqu'en 1614. Le 24 juillet de la même année, la noblesse de cette derniere province le créa maréchal de son assemblée, & le députa avec le seigneur de Langeron aux états généraux du royaume, indiqués à Paris au 10 octobre suivant. Il y assista jusqu'au 23 mars 1615, terme de la séparation. L'année d'après, le seigneur de Blanchefort reçut ordre du roi Louis XIII, de maintenir en son obéissance la noblesse & les troupes du Nivernois, par lettres du 14 septembre 1616. Il y réussit au gré de la cour, & mourut le 30 octobre 1625, regretté du roi & de tous les grands capitaines de son temps. On lit son éloge sur un marbre noir dans l'église paroissiale de S. Loup d'Asnois, où sont gravées ses armes, savoir *au 1 & 4 un escarboucle fleurонné, parti d'une fasce échiquetée de trois tires, au 2 & 3 trois fleurs de lys 2 & 1 à la bordure componnée, chargé sur le tout d'un écusson aussi écartelé au 1 & 4 de deux lions passans posés l'un sur l'autre, au 2 & 3 de plusieurs bandes ou cottices, surmonté d'une couronne de baron.*

La maison de BRANCIFORTE, ou BRANCIFORTI de Sicile, illustre par ses dignités & ses alliances, sur-tout par celle de François de Branciforte prince de Butero, en Sicile, avec *Jeanne* d'Autriche, fille du célébre dom Juan, fils naturel de l'empereur Charles-Quint, prétendoit descendre de la maison de Blanchefort de France, au rapport de Philadelphe Mugnos, dans son *Teatro Genealogico*, *liv. II*, *pag.* 179 & 180. Cet auteur ajoute, qu'un des derniers seigneurs de cette maison de Branciforte, appelle à sa succession, les seigneurs de la maison de Blanchefort de France, qu'il nomme ses parens. Il croit la maison de Branciforte, issue d'un *Pierre-Guy* de Blanchefort, qui selon cet historien passa de France en Sicile. * Mémoire remis par M. de Chazot.

BLANCHET (Thomas) peintre, naquit à Paris en 1617. Son génie le porta d'abord à la sculpture; mais Sarrazin ayant égard à la foiblesse de son tempérament, lui conseilla de quitter cette profession pour s'attacher à la peinture. Blanchet suivit cet avis, & les progrès qu'il fit lui prouverent qu'il avoit agi sagement. Etant allé en Italie, il y eut pour maîtres & pour amis le Poussin, l'Albane & André Sacchi. Pantot, peintre Lyonnois, qu'il connut aussi à Rome, lui procura dans la suite les ouvrages de l'hôtel de ville de Lyon. De retour à Paris, il y fit quelques tableaux très-estimés, après quoi il alla à Lyon où il s'établit, & où il fut depuis directeur d'une école académique. Quoiqu'absent de Paris, il y fut admis en 1676 à l'académie de peinture. Blanchet avoit un génie facile & un dessin correct: il possédoit bien l'architecture & la perspective. L'incendie qui arriva dans l'hôtel de ville de Lyon en 1674, consuma le plat-fond de la grande sale, qui passoit pour son chef-d'œuvre. Il représentoit en trois grands morceaux, le fameux temple d'Auguste, bâti dans la ville de Lyon. Blanchet étant venu à Paris en 1681, pour remercier l'académie de peinture, il y prit séance, & fut admis professeur, parcequ'il avoit dessein d'établir une école à Lyon. Il l'établit en effet à son retour, & il en est sorti des peintres qui ont eu de la réputation. Les échevins lui accorderent une pension honorable, & un logement à l'hôtel de ville. Il mourut à Lyon en 1689, à l'âge de 72 ans, sans avoir été marié. On peut lire le détail de ses ouvrages dans l'*abregé des vies des plus fameux peintres* par M. (Dezallier d'Argenville) de l'académie des sciences de Montpellier, *in-4°*, tom. II, page 298 & suivantes.

BLANCHETTI (Laurent) cardinal, après avoir été reçu docteur en droit en l'université de Paris, fut à Rome, où le pape Grégoire XIII le fit prélat de la sacrée consulte, & auditeur de Rote. Pendant cinq ans qu'il exerça cette charge, il composa trois volumes sous le titre de *décisions de Rote*, qui ont été gardés dans la bibliothéque de Rimini. Sous le pontificat de Sixte V, il fut envoyé en France avec le cardinal Cajetan, puis en Pologne avec le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui, ayant été élu pape sous le nom de Clément VIII, le nomma cardinal le 5 juin 1596, le mit en même temps des congrégations de la signature, du conseil & du saint office; le fit protecteur de l'église de Lorrette. Après s'être vu deux fois sur le point d'être élu pape, il mourut l'an 1612, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'église de Jésus. Il étoit frere de MARC-ANTOINE Blanchetti, sénateur de Boulogne, & chevalier de Calatrava, qui, d'*Alexandra* de Carminati, d'une famille distinguée de Milan, laissa pour fils unique CESAR Blanchetti, qui épousa en 1602 *Ermeline* de Gambalunga, d'une ancienne famille de Rimini, dont il eut neuf enfans; savoir GEORGES-LOUIS Blanchetti, sénateur de Boulogne après son pere; JULES colonel d'un régiment du pape, qui ont laissé une nombreuse postérité, qui subsiste encore; *Jean*, abbé de *Monte-Armato*, protonotaire apostolique, & prélat de la sacrée consulte; cinq religieuses; & *N.* Blanchetti, mariée à *Scipion* Butrigeri, d'une famille illustre de Boulogne. César Blanchetti est nommé par quelquelques-uns Bianchetti, c'est ainsi que le nomme l'auteur de sa vie imprimée à Boulogne. *V.* BIANCHETTI. * *Histoire des ordres religieux.*

BLANCHETTI (Jeanne de) native de Boulogne, fille de *Matthieu* Blanchetti, & femme de *Bonsignori* de Bonsignoris vivoit en 1390, & parloit bien les langues latine, allemande & bohêmienne. * Bumaldi, *de script. Bonon.* Leand. Alberti, *descript. Ital.*

BLANCHINI (Barthélemi) patrice de Boulogne en Italie, qui vivoit vers l'an 1500, composa divers ouvrages, entr'autres la vie de Philippe Beroaldi, celle de Codrus Urceus, &c. C'étoit l'homme de son temps qui avoit le plus de connoissance des médailles & des autres piéces anciennes. Il faisoit aussi passablement des vers. * Léand. Alberti, *hist. Bonon,* & *descript. Ital.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Vossius, *de hist. lat. l.* 3, *&c.*

BLANCKART (Alexandre) *cherchez* CANDIDUS.

BLANCMESNIL (seigneurs de) *cherchez* POTIER & LAMOIGNON.

BLANCO, *cherchez* BLANC (le).

BLANCPAIN (Thomas) *cherchez* BLAMPIN.

BLANC DE ROLET, *cherchez* PONT-DE-L'ARCHE.

BLANCS ou FRERES BLANCS, *cherchez* FRERES BLANCS.

BLANCS (les) & les NOIRS, noms de deux factions qui se formerent en 1300 dans la ville de Pistoye en Italie. Les Florentins voulurent les accorder, & se diviserent ensuite, les uns prenant le parti des Blancs, & les autres celui des Noirs. Charles de Valois, frere du roi de France, & vicaire de l'empire dans la Toscane, entreprit d'appaiser ces troubles; & le légat du pape jetta un interdit sur la ville. Enfin les Blancs, qui avoient chassé les Noirs, furent contraints de sortir de Florence, & se retirerent à Forli, où ils se joignirent aux Gibelins, pendant que les Noirs s'allioient avec les Guelphes. Le poëte Dante fut chassé avec les Blancs, & crut se venger, en parlant injurieusement des François dans ses écrits. * Blondus, *l.* 9, *dec.* 2.

BLANCS-MANTEAUX : c'est le nom qu'on donna aux religieux de l'ordre des Servites, ou Serviteurs de la sainte Vierge, mere de Jesus-Christ, à cause qu'ils avoient des habits & des manteaux blancs. Cet ordre, qui suivoit la régle de S. Augustin, avoit été institué à Marseille, & fut confirmé par le pape Alexandre IV l'an 1257. Et comme ils s'établirent à Paris dans la rue de la vieille parcheminerie, cette rue & le monastere ont depuis retenu le nom de Blancs-Manteaux, quoique ce monastere ait été donné dès l'an 1298 aux religieux Guillelmites, qui avoient des manteaux noirs, & que les religieux Bénédictins de Cluni, qui sont aussi habillés de noir, y soient entrés en 1618 par la cession que leur en firent les Guillelmites de France, non sans opposition de la part de leur général. Les Bénédictins de Cluni l'ont encore cédé depuis aux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui en sont présentement en possession. * Du Breul, *antiquités de Paris.*

BLANDIAC, *cherchez* BLAUSAC.

BLANDINE, du nombre des célébres martyres de Lyon, étoit une esclave d'une dame chrétienne. Quoique foible de corps, & d'une complexion très-délicate, elle souffrit courageusement les tourmens pendant tout un jour, & lassa les bourreaux sans se laisser abattre & sans mourir. Pendant ces longs & cruels tourmens, elle disoit continuellement : *Je suis chrétienne, & on ne commet aucun crime parmi nous.* Elle fut renfermée dans la prison, d'où elle fut tirée quelques jours après, pour être conduite au supplice. On l'attacha à un poteau, & on l'exposa aux bêtes farouches. En cet état, elle encouragea les autres martyrs : aucune des bêtes qui furent lâchées, n'ayant touché son corps, on la détacha du poteau, & on la mit en prison pour la réserver à de nouveaux combats. Enfin, après que la plupart des autres martyrs eurent été exécutés, Blandine fut amenée le dernier jour des jeux publics dans le parterre de l'amphitéâtre, avec un jeune garçon de quinze ans, nommé *Pontique*, qu'elle encouragea jusqu'à la mort : elle resta ainsi la derniere. Après qu'elle eut été fouettée, déchirée par les bêtes, mise sur une chaise de fer ardente, elle fut enfermée dans un filet, & exposée à un taureau qui la secoua long-temps, & la jetta plusieurs fois en l'air avec ses cornes. Après tant de tourmens soufferts avec une constance que les païens admiroient eux-mêmes, elle fut égorgée comme les autres martyrs. * *Epist. ecclesiarum Lugdunensis & Viennensis, apud* Euseb. *l.* 5, *hist. c.* 1. Baillet, *vies des saints*, 2 *juin.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclésiast. des trois premiers siécles.* Tillemont, *hist. des empereurs*, *tom.* 2.

BLANDONIA, *cherchez* BAUDONIVIE.

BLANDRATA (George) hérétique Arien dans le XVI[e] siécle, étoit Italien, & natif du marquisat de Saluces. Il exerça la médecine en Pologne & en Transylvanie, d'où étant revenu en Italie, il fut arrêté pour ses erreurs; mais s'étant sauvé des prisons de l'inquisition de Pavie, il se retira à Genève. On étoit près de lui faire de dangereuses affaires pour sa doctrine, qui avoit suscité Calvin même contre lui, lorsqu'il se sauva en Pologne l'an 1558, puis en Transylvanie l'an 1563, où il avoit été appellé par le prince Jean Sigismond, qu'il infecta de ses erreurs. Il fut aussi en grand crédit, & sur le pied de médecin, auprès des princes Christophe & Etienne Battori, lors même que ce dernier eut été élu roi de Pologne. Blandrata répandit dans ce royaume le poison du tritheïsme, sur-tout lorsqu'il eut auprès de lui Valentin Gentilis & Fauste-Socin, qu'il avoit fait venir de Suisse en 1578. Ils enseignoient un arianisme rafiné, soutenant trois personnes & trois essences en la trinité, & ajoutant qu'il n'y avoit que le Pere qui fût l'unique vrai Dieu. Cet hérésiarque abandonna depuis le parti des unitaires, & fut étouffé dans son lit par un de ses neveux. Il vivoit encore l'an 1585, lorsque Bellarmin écrivoit son traité de *Christo*; mais il étoit mort en 1592, quand Socin écrivit contre Wuïkeus. * Florimond de Raimond

c'est-à-dire, le P. Richeome, Jésuite) *de la naissance de l'héréfie*, *l.* 2, *c.* 16, *n.* 5. Sponde, *ann. christ.* 1531, *n.* 10, 1551, *n.* 33, 1566, *n.* 30. Bayle, *dict. crit.*

BLANES, *Blanda*, petite ville d'Espagne en Catalogne, avec un port de mer sur la côte de la Méditerranée, près de l'embouchure de la riviere de Tordera, dans le vicomté de Cabrera, au diocèse de Gironne, dont elle est distante de six lieues, & à dix lieues en deçà de Barcelone. Elle est ancienne, & M. de Marca remarque que Pline en a parlé. Il y a un ancien château, & une petite isle au-devant. Cette ville a donné son nom à une des plus nobles & des plus anciennes familles de Catalogne, *dont on va parler.*

BLANES, famille. Les historiens Espagnols & Catalans, suivant les archives de Barcelone, dont on a vu un extrait en bonne forme, disent que l'empereur Charlemagne donna la ville & le château de Blanes à un Saxon, nommé *Gines*, parent du fameux Witikind, en récompense des services qu'il en avoit reçus contre les Maures en Catalogne. C'est de ce *Gines*, que ces historiens assurent que sont issus tous les seigneurs de Blanes. On voit par un privilége accordé par Raymond *Borelle*, comte de Barcelone, l'an 1015, à tous ceux qui, en 1001, l'avoient suivi avec armes & chevaux à la fameuse journée de Cordoue, que les seigneurs de Blanes étoient de ce nombre, & qu'ils étoient dès-lors divisés en trois branches, dont l'une étoit établie dans le vicomté de Cabrera; l'autre dans le comté d'Ampurias; & la troisiéme en Roussillon.

Ces seigneurs portent pour armes *de gueules à la croix d'argent*. Leur tradition & celle du pays, appuyée par plusieurs auteurs Espagnols & Catalans, est que ce sont les armes de la maison de Savoye, qu'un des comtes de Savoye donna à Guillaume, seigneur de Blanes, dans le XIIIe siécle, le reconnoissant pour son parent, issu, comme lui, de l'ancienne maison de Saxe. On produit de plus cette information faite à Barcelone le 23 février 1566 sur la noblesse de Vidal & de François de Blanes, qui justifie que leur maison portoit depuis un temps immémorial les armes de Savoye, comme étant du même sang; & une requête présentée par les consuls de la ville de Blanes en 1599, à leur seigneur dom Gaston de Moncade II du nom, marquis d'Aytonne, vicomte de Cabrera, tendante à ce qu'il leur conservât les armes de leur ville, disant que c'étoient celles de Savoye qu'ils avoient toujours portées; à quoi ce seigneur acquiesça, à condition pourtant qu'ils mettroient à droite celles de la maison de Moncade.

Cette croix d'argent en champ de geules n'est point contestée aux seigneurs du nom de Blanes: ils la portoient incontestablement dès le commencement du XIIIe siécle, & c'est la même que portent les ducs de Savoye. Mais si l'on en croit Guichenon dans son histoire de la maison de Savoye, les comtes de Savoye portoient anciennement *d'or à l'aigle de sable*, ce qui paroît par leurs sceaux depuis l'an 1206 jusqu'en 1280: d'où cet auteur conclut que c'étoient celles de la maison de Saxe, depuis que Henri, dit l'*Oiseleur*, avoit été mis sur le trône d'Allemagne en 920. Ce fut Amé V du nom, comte de Savoye & de Maurienne, qui le premier prit la croix d'argent pour ses armes, non pas après le secours qu'il donna aux chevaliers de saint Jean de Jérusalem dans l'isle de Rhodes, vers l'an 1315, ainsi que plusieurs auteurs l'ont écrit, mais plus de vingt années auparavant, comme il appert par son sceau au bas d'un acte de l'an 1293. On croit même que cette croix étoit les armes de la principauté de Piémont. Or les seigneurs de Blanes la portoient avant l'an 1227: d'où il semble qu'il faut conclure, qu'ils ne l'ont point reçue des comtes de Savoye, qui ne la portoient pas alors; à moins qu'on ne veuille dire que ces comtes donnerent à la maison de Blanes les armes de Piémont.

On trouve dans l'histoire des comtes de Barcelone, un amiral *de Blanes* qui se signala en diverses occasions à la tête des vaisseaux & des galeres de la comtesse de Barcelone, vers l'an 850. Il est à présumer que les autres seigneurs de Blanes descendent de lui.

Voici la généalogie de cette maison, non pas de toutes ses branches dispersées en Catalogne, Valence, & Ampurias, mais seulement de celle qui est établie en Roussillon. Les premiers dégrés se trouvent prouvés par les mémoires manuscrits du P. Jean-Gaspard-Roig-&-Jaspi, religieux Minime, natif de la ville de Blanes, & historiographe du roi d'Espagne, certifiés par lui véritables le premier juillet 1672. Les derniers degrés sont appuyés sur divers actes recherchés en 1625, par François Puignau notaire à Perpignan, & sur d'autres actes originaux qui ont été communiqués.

I. Raymond de Blanes est le premier qui soit bien connu dans l'histoire, pour s'être trouvé avec son frere *Geoffroi* dans l'armée du comte de Barcelone Raymond *Borell*, à la journée de Cordoue l'an 1001. Le P. Roig-&-Jaspi dit qu'il n'a pu découvrir le nom du pere de ce seigneur, mais que son aïeul & son bisaïeul se nommoient l'un & l'autre *Gines*. Il fut pere de celui qui suit.

II. Geraud de Blanes servit le comte de Barcelone Raymond-Berenger, surnommé *le Vieux*, dans ses guerres contre les Sarasins. Il fonda pour des chanoines réguliers de saint Augustin, le monastere de sainte Marie de Roca-Rossa, où plusieurs de ses descendans furent inhumés. Son fils fut,

III. Raymond de Blanes, II du nom, qui suivit le comte de Barcelone Raymond III du nom, à la conquête de Majorque, vers l'an 1114. Il laissa,

IV. Vital de Blanes, mentionné parmi les principaux seigneurs de Catalogne, qui servirent le prince d'Aragon Raymond-Berenger, comte de Barcelone, dans la guerre qu'il fit avec le roi de Castille contre les Maures l'an 1148. Il se trouva aussi à la prise d'Almeria l'année suivante. Son fils fut,

V. Arnaud de Blanes, nommé dans le testament de Bernard de Palacio, chevalier, du lieu de Massane, fait le 5 février 1188, & dans des actes de l'an 1195. De lui naquit,

VI. Guillaume de Blanes I du nom, chevalier, qui se trouva avec le roi d'Aragon Pierre II au combat d'Ubeda l'an 1212, & à la bataille de Muret en 1215. Il mourut le premier d'août 1227 suivant son épitaphe, qui se voit dans le cloître de Roca-Rossa qu'il avoit fait réparer. C'est à lui que les auteurs Catalans disent qu'un comte de Savoye donna ses armes. Il fut pere de

VII. Guillaume de Blanes II du nom, qui remit conjointement avec Geraud, vicomte de Cabrera, aux habitans de Blanes & à ceux qui désormais viendroient s'y établir, certains impôts mentionnés en l'acte de l'an 1242, conservé dans les archives de la ville de Blanes. Il fonda conjointement avec sa femme *Guillemette-Marie*, fille de *Geraud*, vicomte de Cabrera, un bénéfice sous le nom de *S. Jean-Baptiste*, dans l'église de son château de Blanes, le 13 mai 1245. Leur fils fut,

VIII. Guillaume de Blanes III du nom, mort le premier juin .... comme on l'apprend d'un acte de son fils Raymond, qui suit; qui fonda pour lui deux anniversaires à pareil jour, dans l'église de sainte Marie de Roca-Rossa.

IX. Raymond de Blanes III du nom, fonda le premier novembre 1322 les deux services *susmentionnés*, pour le repos de l'ame de Guillaume de Blanes son pere. Il accompagna l'année suivante l'infant d'Aragon à la conquête de l'isle de Sardaigne. De son épouse *Aldonce*, fille de dom *Pierre* de Fenollet, il laissa Guillaume IV du nom, qui suit; *Vidal* de Blanes, chanoine de Gironne & abbé de S. Felix dans la même

ville, puis évêque de Valence. Le roi d'Aragon Henri IV, dit *le Cérémonieux*, allant en Sardaigne pour y chaſſer les rébelles, laiſſa ce prélat dans Barcelone, avec Pierre de Moncade & deux autres chevaliers, pour avoir ſoin de lui envoyer tout ce qui lui ſeroit néceſſaire dans cette entrepriſe, qui fut l'an 1354. *Raymond Vidal*, qui par le teſtament de ſon pere eut les biens que celui-ci avoit au royaume de Valence, s'y établit, & de lui vinrent les comtes de *Villanueva*, d'où ſont ſortis d'autres ſeigneurs du nom de Blanes, dont le chef, dom *Joſeph* de Blanes & Villaroſe, chevalier de l'ordre de Monteſa, eſt mort depuis l'an 1714, laiſſant des enfans : *Arnaud* de Blanes paſſa en Valence avec ſon frere Raymond Vidal, & y prit l'ordre de prêtriſe; *Marie*, religieuſe au monaſtere du Val de Marie, près de Maſſanet en Catalogne.

X. Guillaume de Blanes IV du nom, acquit en 1345, du vicomte de Cabrera, la juſtice criminelle de la ville de Blanes, ſes prédéceſſeurs n'y ayant eu juſques-là que la juſtice civile; & il en paya cent mille écus eſtimés ſix ſols piéce de notre monnoye préſente. Il fit ſon teſtament à Barcelone le 10 mars 1346, & le 31 août 1350, & accompagna le roi d'Aragon à l'expédition de Sardaigne l'an 1354. De ſon épouſe *Grace*, il eut Raymond IV, qui ſuit; *Guillaume*; *Antoine* & *Vidal*, ſubſtitués à leur aîné Raymond par le teſtament de leur pere qui y parloit auſſi de ſes trois filles, *Sibylle*, *Girava* & *Alemarda* de Blanes. On croit que c'eſt de l'un des puînés de Guillaume IV, que deſcend la branche de la maiſon de Blanes établie à Barcelone, dont le chef étoit en 1723 dom *François* de Blanes, comte de Centelles, gentilhomme de la clef d'or, qui étoit bailli général de Catalogne lorſque l'empereur, n'étant encore qu'archiduc, fit la conquête de cette province; & ce prince voulant ſe l'attacher, lui donna le titre *de grand d'Eſpagne*.

XI. Raymond de Blanes IV du nom, paſſa en Valence l'an 1363 au ſervice de Pierre IV, roi d'Aragon, contre Pierre, dit *le Cruel*, roi de Caſtille. Son maître l'envoya ſon ambaſſadeur en Angleterre, mais il fut pris par le comte de Foix. Les frais qu'il fit dans ces occaſions l'obligerent de vendre en août 1387, la ville & château de Blanes & Pattefolls au vicomte de Cabrera, d'où elles paſſerent avec ce vicomté dans la maiſon de Moncade. Sa veuve nommée *Blanche* ſe fit religieuſe au monaſtere de Vandonzella près Barcelone, ayant eu Raymond V, qui ſuit; *N.* mariée au fils de *Bernard* de Cruilles; & *Grace*, femme d'*Antoine* de Torrelles, mere de *Pierre* de Torrelles, qui conquit la Sardaigne. Elle vivoit encore en 1429.

XII. Raymond de Blanes V du nom, fut conſeiller & major-dome de Martin roi d'Aragon, contre lequel il eut procès pour une rente de huit mille ſols barcelonois, au principal de deux mille deux cens quarante florins d'or aragonois qu'il avoit à prendre ſur les revenus de ce prince. L'affaire fut plaidée contre le receveur des domaines & le procureur du roi : ſurquoi intervint un arrêt favorable à Raymond de Blanes, rendu à Saragoſſe le mardi 23 mars 1400. Guillemette de Villademani, vicomteſſe de Narbonne, fille de Bernard de Villademani, faiſant ſon teſtament le 6 octobre 1399, y fit honorable mention de François de Valgomera & de Raymond de Blanes, chevaliers, ſes proches parens. Elle laiſſa cinq cens florins d'or aragonois de rente annuelle & perpétuelle, pour être diſtribués tous les ans à quelques filles de ſon lignage, afin d'aider à les marier ou à les faire religieuſes. L'an 1591, Galceran de Volgomera, diſtributeur de cette rente, la donna à une de ſes filles pour ſe faire religieuſe : & comme ſon autre fille ſe maria dans la maiſon de Blanes établie en Rouſſillon, ceux-ci étant ſes héritiers ont droit de prétendre à cette diſtribution, étant de plus iſſus de Raymond de Blanes, parent de la fondatrice. Celui-ci teſta à Barcelone le 7 juin 1410, & fut enterré au monaſtere de Valdonzella, où ſe voit ſon tombeau avec ſes armes. De ſon épouſe nommée *Sibylle*, il eut Guillaume V, qui ſuit; & pluſieurs filles, dont les noms ſont ignorés.

XIII. Guillaume de Blanes V du nom, chevalier, reçut de ſa mere la rente de huit mille ſols barcelonois, *mentionnée ci-deſſus*, avec le principal qu'elle lui abandonna, par acte paſſé à Barcelone le 30 avril 1423. Il eſt à préſumer que la branche de la maiſon établie en Rouſſillon avant l'an 1001 y étant éteinte, cela lui donna envie de s'y tranſporter. Il y étoit certainement établi le 16 avril 1429, jour auquel la reine Marie, femme d'Alfonſe IV, roi d'Aragon, le condamna de payer à l'abbé & religieux de Notre-Dame de la Grace, diocèſe de Carcaſſonne, qui avoient & ont encore de grands biens en Rouſſillon, la dixme d'une métairie, ſiſe au territoire de Pleſſilla, dont il étoit poſſeſſeur, & qui a toujours depuis appartenu à ſes deſcendans. Le 31 août de la même année, étant malade à Corneilla-la-Riviere, ſur les bords du Tech, deux lieues par-delà Perpignan, il y fit ſon teſtament, & élut ſa ſépulture en l'égliſe des Carmes de Perpignan. Il ne mourut pas de cette maladie, & le 4 mars 1451 il fit une donation au même monaſtere pour une fondation. Là il fait mention de ſon pere Raymond, major-dome du roi Martin, & de ſa femme Sibylle; de ſon aïeul Raymond, & de ſa femme Blanche, qui s'étoit fait religieuſe à Valdonzella; de ſon biſaïeul Guillaume, & de ſa femme Grace; de ſes deux femmes mortes alors, de leurs peres & meres, de ſes ſœurs, ſans les nommer, de pluſieurs de ſes enfans, & de feue ſa tante paternelle, mere de Pierre de Torrelles. Il avoit fait un legs à cette dame par ſon teſtament de 1429. Il mourut avant le 6 avril de la même année. Ses deux femmes furent : 1. *Françoiſe* de Sagarriga, fille de *Raymond* de Sagarriga, chevalier, & de *Barthélemie*; 2. *Sibylle* de Marça, fille de *Jean* de Marça, damoiſeau, habitant de Corneilla-la-Riviere, & de *Guillemette*. Elle étoit groſſe lors du premier teſtament de ſon mari le 16 avril 1429. Du premier lit naquirent Michel, qui ſuit; *Raymond-Bauderne*; *Raymond-Matthieu*; *Jacques-Jean*, morts avant le teſtament de leur pere de l'an 1429, & enterrés chez les Carmes de Perpignan; *Jean-Pierre* & *Antoine-Jean*, que leur pere diſoit être inhumés au monaſtere de Valdonzella; *Brigitte*, morte lors de ce teſtament, & enterrée à Salce en Rouſſillon, où ſon pere fonda une meſſe tous les jours à perpétuité; *Jeanne*, ſubſtituée par le teſtament de 1429 au défaut d'enfans de ſon frere Michel : elle étoit encore fille lors de la donation de 1451; *Elizabeth*, ſubſtituée au défaut d'enfans de ſa ſœur *Jeanne*. Ces deux ſubſtitutions faites à condition que ſi l'hérédité tomboit entre les mains des filles de *Michel* de Blanes, ou des enfans de *Jeanne* & d'*Elizabeth*, l'héritier ſeroit obligé de prendre, lui & ſes ſucceſſeurs, les nom & armes de Blanes. *Elizabeth* épouſa à Perpignan l'an 1448 *Nicolas* Jou, docteur ès loix; *Sibylle Raphaelie*, mariée avant le teſtament de 1429 à [illegible] de Ribes, chevalier, habitant de Minorque. Cette date donne lieu de préſumer qu'elle étoit l'aînée de ſes ſœurs; cependant elle ne fut appellée à la ſubſtitution qu'après elles & leur poſtérité : ſans doute parceque ſon mari & elle étoient réſidens en l'iſle de Minorque, & que le teſtateur vouloit perpétuer ſon nom en Rouſſillon. Elle étoit morte veuve lors de l'acte de 1451. Du ſecond lit de *Guillaume* de Blanes, vinrent *Brigitte*, née ſourde & muette. Elle étoit veuve d'*Antoine* Vola, damoiſeau, lors de l'acte de 1451; *Marie*, née auſſi ſourde & muette, morte avant ledit acte.

XIV. Michel de Blanes I du nom, portoit le nom de Sagarriga du chef de ſa mere, lorſque ſon pere fit ſon teſtament en 1429. Comme il étoit né ſourd & muet, il fut ſous la curatelle de ſon pere tant que ce-

lui-ci vécut, & il y étoit encore le 10 janvier 1449, comme on l'apprend d'un acte de ce jour-là. Son pere, par son testament de l'an 1429, lui avoit nommé pour curateurs, lorsque *Raymond* Sagarriga son aïeul maternel seroit mort, *Eléonore*, comtesse d'Evol, *Claire* de Perillos, fille dudit *Raymond* Sagarriga, & *Guillemette* de Marça, belle-mere du testateur. Après la mort du pere de *Michel* de Blanes, l'inventaire des biens du défunt fut fait par l'un de ses parens *Raymond* de Blanes, époux de *Jeanne* de Rodoi, le 6 avril 1451. De sa femme *Agnès*, fille de *Bérenger* de Palolle, damoiseau, qu'il avoit épousée par contrat du 20 septembre 1425, il eut PIERRE, qui suit; & *Eléonore* de Blanes, mariée en 1454 à *Michel* de Canet, damoiseau, habitant de Perpignan.

XV. PIERRE de Blanes épousa l'an 1454 *Eléonore*, fille d'*Arnaud-Quirch* de Viviers, damoiseau, établi à Pia en Roussillon, dont naquit,

XVI. FRANÇOIS de Blanes I du nom, damoiseau. Il alla s'établir à Figuerres en Lampourdan. De son épouse *Françoise* de Viviers, fille de *Bérenger* de Viviers, laquelle testa le 20 février 1520, il eut 1. *Guillaume-Raymond* de Blanes, marié en 1515 à *Jeanne*, fille de *Thomas* de Marça, & d'*Angele*. Elle étoit veuve en 1531 & testa le 9 août 1547, en faveur d'*Antoine-Jean* de Blanes, neveu de feu son mari. Ils n'avoient eu qu'une fille, *Yolande* de Blanes, morte prieure du monastere de S. Sauveur à Perpignan, ordre de S. Augustin, avant le 24 juillet 1578. 2. GUILLAUME VI du nom, qui suit. 3. *Jeanne*, dont son neveu *Antoine-Jean*, hérita ainsi qu'il paroît par un acte du 25 mars 1575.

XVII. GUILLAUME de Blanes VI du nom, capitaine & gouverneur de Villefranche en Cerdagne, fut pere de celui qui suit.

XVIII. ANTOINE-JEAN de Blanes, se maria avec donne *Eléonore*, fille aînée de dom *Ferdinand* d'Albert, seigneur de la baronie & ville de Pons. Il fit son testament à Perpignan le 24 juillet 1578, & elle le 8 mars 1596. Leurs enfans furent MICHEL II du nom, qui suit; *Guillaume-Jean-Ferdinand*, nommé au testament de son pere; donne *Eléonore-Lucréce*, mariée à *François* Réart, noble à Perpignan; donne *Polyxéne-Eléonore-Yolande*, alliée à Gironne à *Raphaël* de Saint-Martin, damoiseau. *Il eut aussi une fille* naturelle *nommée* Grace-Françoise, *qui épousa à Perpignan* Jacques *Clause*, damoiseau.

XIX. MICHEL (dom) de Blanes II du nom, fut substitué par le testament de son aïeul maternel, en date du 13 juillet 1570, à *Michel* d'Albert son fils aîné, qui mourant sans enfans, confirma cette substitution. Ce fut par la suite matiere d'un grand procès. Il épousa avant le 5 février 1598 donne *Angélique* de Valgornera, fille & héritiere de feu dom *Galceran*, seigneur de Valgornera, Pollestres, Fontcouverte, & Volpillere, receveur général de Catalogne & de Roussillon, & de *Lucréce* de Lupia. Elle fit son testament le 27 décembre 1616, & lui le 25 mai 1622; mais il vivoit encore le 7 avril 1625. Leurs enfans furent FRANÇOIS, qui suit; & donne *Victoire*, femme de dom *Hugues* d'Ortaffa. Elle testa le 28 novembre 1631, laissant une fille unique, nommée *Cécile* d'Ortaffa.

XX. FRANÇOIS (don) de Blanes II du nom, seigneur de Pollestres, Fontcouverte, Volpillere, &c. épousa par contrat du 12 janvier 1623 donne *Anne-Marie* de Ros, fille de dom *Jean* Ros, & d'*Eléonore* Joan-de-Malars. Etant devenu veuf il prit les ordres sacrés, & fit son testament le 25 octobre 1639, laissant 1. JOSEPH, qui suit. 2. Dom *François* III du nom, qui épousa sa cousine germaine donne *Cécile* d'Ortaffa, *mentionnée ci-dessus*, & mourut en 1685, pere d'une fille unique donne *Josephe* de Blanes, mariée par contrat du 20 septembre 1682 à don *François* de Sagarriga. 3. Don *Jean*, qui se fit Jésuite, & mourut recteur du collége de Vich en Catalogne.

XXI. JOSEPH (don) de Blanes, seigneur de Pollestres, Fontcouverte, Volpillere, &c. Quoique son pere eût substitué aux enfans qui naîtroient de lui tous les biens & droits dont il le laissoit héritier, il vendit à donne *Françoise* d'Albert sa cousine du troisiéme au quatriéme dégré, tous les droits à lui échus sur les biens de la maison d'Albert, en vertu de la substitution faite par Ferdinand d'Albert son trisaïeul. Ce contrat de vente fut passé le 12 février 1671, & ladite Françoise vendit ensuite les mêmes droits à don Joseph de Pons, baron de Montelar, depuis lieutenant général des armées du roi, & chevalier de ses ordres. Il fit son testament le 11 avril 1685 en faveur du fils aîné qu'il avoit de sa seconde femme, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé 1° par contrat du 27 mai 1643, *Anastasie*, fille d'*André* Reart, de la ville de Perpignan: 2° par contrat du 27 juillet 1674, *Magdeléne* de Planque, fille d'*Etienne* de Planque, aide de camp des armées du roi, gouverneur d'Opoul, & de *Marie* d'Alabic. Elle prit une seconde alliance en 1687 avec *Guillaume* d'Ossandon, seigneur de la Batisse & de Puis-Guillaume en Bourbonnois, commandant un bataillon du régiment de Saux, testa à Montpellier le 10 novembre 1701, & y mourut peu de jours après. Du premier lit naquirent don *Joseph*, mort sans alliance; don *André*, vivant en 1723, sans alliance; donne *Marie*, femme de don *Jean* Riu, morte; donne *Gertrude*, mariée à Montpellier à *Sebastien* de Planque, capitaine au régiment de Castries, frere de sa belle-mere, morte; & donne *Thérèse*, religieuse Bénédictine au monastere de S. Daniel-lez-Gironne. Du second lit vinrent don *Ignace*, mort avant son pere; don ETIENNE, qui suit; don *François*, capitaine au régiment royal Comtois, mort en mars 1719.

XXII. ETIENNE (don) marquis de Blanes & de Millas, dit *seigneur de Fontcouverte*, *&c.* né le 7 novembre 1679, a été colonel d'infanterie des milices du Roussillon en 1705. Le roi Louis XIV créa en sa faveur & sans finance la charge de chevalier d'honneur au conseil supérieur de Roussillon; & ce, *tant à cause de son illustre naissance, & de l'attachement qu'il avoit toujours eu pour le service de sa majesté, que parce-qu'il avoit toutes les qualités pour exercer dignement cet office*; c'est ce qui est exprimé dans ses provisions du 7 mai 1712. Etant revenu contre la vente faite par son pere, des droits qu'il avoit aux biens de la maison d'Albert, en vertu de la substitution faite à ses ancêtres, il attaqua en justice donne Thérèse de Pons, veuve du marquis de Rébé, fille unique & héritiere du feu baron de Montelar; & par arrêt contradictoire du 27 janvier 1718, rendu au conseil supérieur de Roussillon, les terres & seigneuries de Millas, Nefiac & Retgella, lui furent adjugées. Le roi par ses lettres du mois d'octobre 1719, *voulant à l'exemple du feu roi, donner à don Etienne marquis de Blanes, des marques de l'estime que sa majesté faisoit de sa personne & de la distinction qu'elle faisoit de sa haute naissance, en faisant passer à sa postérité le titre de marquis que le feu roi avoit attaché à son nom*, érigea en marquisat la ville & château de Millas, le terroir de Vulfric en dépendant, le village & château de Nefiac, le lieu & château de Retgella, le village & château de Pollestres, avec les terroirs de Barria & de Volpillere; le tout compris sous le titre de marquisat de Millas. Enfin sa majesté continuant à l'honorer de ses graces, a attaché à sa personne & à perpétuité à ses descendans, héritiers & successeurs mâles, l'état & office de conseiller, chevalier d'honneur au conseil supérieur de Roussillon; & ce, en considération de *son illustre origine commune avec les ducs de Savoye, descendus de la maison de Saxe*: le roi ajoutant qu'il veut par cette *prérogative faire connoître à la postérité l'estime qu'il fait de sa personne, tant par sa haute*

naissance, que par son zèle & son attachement à son service. En conséquence, sa majesté ordonne que *les descendans, héritiers & successeurs mâles dudit seigneur marquis de Blanes succedent audit état & office, & qu'ils soient tenus & regardés comme chevaliers d'honneur audit conseil ..... sans que pour ce ils aient besoin d'autres lettres que ces présentes*, expédiées à Meudon au mois de juillet 1723, & scellées le 4 août suivant. Il a épousé par contrat passé à Grenoble le 19 avril 1702, *Françoise* d'Evrard, fille d'*Antoine* d'Evrard, chevalier, seigneur de Courboin, lieutenant colonel du régiment de Genlis, & de *Marguerite* de Saint-Ours, qui étoit niéce de Jean de Quinson, lieutenant général des armées du roi, commandant en la province de Roussillon, Conflant & Cerdagne, mort à Perpignan le 17 mars 1713. Les enfans vivans du marquis de Blanes sont, don *Jean-Etienne*, né le 13 décembre 1702, élevé à Paris au nombre des gentilshommes qui sont reçus au collége Mazarin, dit *des Quatre-Nations*, après avoir fait les preuves de noblesse qui y sont requises, puis au collége de Louis *le Grand*; don *Barthelemi*; don *Guillaume-Géofroi*; don *Joseph*; & donne *Jeanne*.

De la maison de Blanes il y a eu encore :

Raymond de Blanes, premier martyr de l'ordre de la Merci. Le bullaire de cet ordre, imprimé en 1693, par les soins de Joseph de Linas, archevêque de Taragone, & auparavant général de cet ordre, porte que ce Raymond de Blanes, noble Catalan, fut reçu à Barcelonne par S. Pierre de Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci, & envoyé à Grenade après sa profession pour le rachat des captifs, où les infidéles le martyriserent à coups de fléches l'an 1236.

Arnaud de Blanes, qui en 1380 & 1382 étoit viguier de Roussillon, emploi qui n'étoit rempli en ce temps-là que par des personnes du premier rang.

François de Blanes, évêque de Gironne & chancelier de Martin, roi d'Aragon, assista au concile tenu à Perpignan par l'antipape Benoît XIII, & la même année il fut transféré à l'évêché de Barcelone, où il mourut de peste le 6 février 1410.

Geofroi de Blanes, religieux de l'ordre de S. Dominique, grand prédicateur, disciple de S. Vincent Ferrier & son compagnon dans ses missions apostoliques. La réputation du pere de Blanes fut si grande, que les archevêques de Taragone, de Saragosse, de Cagliari & de Consano, & plus de treize évêques de la domination des Espagnols, accorderent ès années 1411 & 1412, quarante jours d'indulgence à ceux qui entendroient ses prédications, & autant à ceux qui assisteroient à sa messe. Le roi Ferdinand voulut l'avoir pour prêcher le carême à sa cour, & il le demanda au pere Vincent Ferrier par une lettre du 19 février 1413. Après avoir rempli sa carriere, ce prince le renvoya avec une lettre de créance du 26 avril suivant, par laquelle il prioit le pere Vincent Ferrier d'ajouter foi à tout ce que lui diroit le pere de Blanes de sa part. Il mourut à Barcelone l'an 1414. Sa vie se trouve dans l'*histoire des saints de Catalogne*, écrite en espagnol au commencement du XVIIe siécle par le pere Antoine-Vincent Domence, religieux de l'ordre de S. Dominique, & il y dit que *ce saint religieux sortoit de l'illustre maison des seigneurs de Blanes, qui tiennent rang parmi les principaux chevaliers de Catalogne.*

Outre les titres originaux sur lesquels cette généalogie a été dressée, & les autres mémoires manuscrits que l'on a cités, l'on a aussi consulté la *chronique* de Pierre Tomich, *ch.* 34, *pag.* 45, & *ch.* 35, *p.* 47; *l'histoire des comtes de Barcelone*, par Diego, *liv.* 2, *ch.* 149, & la *chronique de Pierre IV*, *roi d'Arragon*, par PierreMichel Carbonnel, *fol.* 178, *col.* 3.

BLANGI, *Blangiacum*, *Blanziacum*, bon bourg des Pays-Bas, situé dans l'Artois, sur la riviere de Tournois, à deux lieues au-dessous de la ville d'Hesdin. Il appartient aux François, à qui les Espagnols l'ont cedé en 1659, par le traité de la paix des Pyrenées. Le monastere & l'église ont été bâtis par la princesse Berthe, fille du comte Palatin, après qu'elle eut perdu son mari. Il y a une abbaye réguliere de l'ordre de S. Benoît. * De Valois.

BLANKA ou BLANCA, isle dans la baye du Mexique, sur les côtes de l'Amérique méridionale, à douze dégrés ou douze dégrés quarante minutes de latitude septentrionale, à quarante lieues de la nouvelle Grenade au sud-ouest. Du côté de l'ouest il y a des campagnes ouvertes à l'orient, qui sont des forêts pleines de petits arbrisseaux sous les grands arbres. Le terrein est stérile & plein de rochers. Il n'y a point d'autre eau que celle qui y tombe du ciel. Les forêts sont pleines de plantes épineuses, & les plaines produisent en abondance d'une espéce d'herbe dont les chévres s'accommodent si bien, que celles qu'on y a portées en ont produit des milliers. Il n'y habite ni Espagnols, ni Indiens : mais les premiers y vont à la chasse des chévres, & les Hollandois pour la même raison & pour du sel. * *Dict. angl.*

BLANKENBOURG, *Blancoburgum*, bourg avec un château dans le comté de Reinstein en basse Saxe, environ à six lieues de la ville d'Halberstadt, du côté du midi. Ce bourg est chef d'un comté que les cartes renferment dans celui de Reinstein, parcequ'ils ont été possédés autrefois par un même seigneur. Le comté de Blankenbourg est de petite étendue, & ne consiste presque qu'en des montagnes peu cultivées. Les ducs de Brunswick le réunirent à leur domaine en 1599, après la mort de *Jean-George*, dernier comte de Reinstein. * Mati, *dict.* Bourgon. *géogr. hist.*

BLANMONT ou BLAMONT, *Blamontium*, *Albus Mons*, petite ville de Lorraine, avec titre de comté, sur la riviere dite *la Voisiere*, aux pieds des montagnes, qui sont du côté d'Allemagne vers Sarebourg & Falzbourg. Elle est située vis-à-vis de Rozieres, Luneville & Nanci. Blamont a été autrefois fortifiée ; mais aujourd'hui elle est peu considérable. Le comté est tombé dans la maison de Lorraine, qui y a établi un siége prévôtal, par le testament d'Olri, comte de Blamont, & évêque de Toul. Il y a une église collégiale, fondée par Henri, comte de Blamont, & Valburge de Fenestranges son épouse, en 1382 pour six prébendes ; mais leurs successeurs ayant retiré le revenu de cinq prébendes, n'en laisserent qu'une, dont le revenu fut partagé : en 1473, Ferri comte de Blamont, fonda une septiéme prébende; ces comtes s'en réserverent le patronage, qui appartient présentement aux ducs de Lorraine. La cure fut unie au chapitre en 1407 : elle est du diocèse de Toul, archidiaconé de Port, doyenné de Salmes. Il y a de plus à Blamont un hôpital pour y loger les passans ; il s'y établit des Capucins en 1627, & des religieuses de la congrégation de Notre-Dame en 1629. * *Pouillié de Toul.* Sanson. Baudrand.

BLANSAC, *cherchez* ROCHE-FOUCAULT.

BLAQUERNES, *Blaquernæ*, quartier de la ville de Byzance, vers le fond du port, du côté de l'occident, ainsi nommé, dit-on, d'un prince barbare, qui a regné des premiers en cette partie de la Thrace, & qui avoit son palais en ce lieu ; ou du mot grec βλάχνον qui signifie *Fougere*, parceque cet endroit étoit autrefois couvert de fougeres. Ce fut-là qu'on bâtit ensuite un des beaux fauxbourgs de Constantinople, dans lequel entr'autres superbes édifices, on voyoit le magnifique palais des Blaquernes, appellé *Pentapyrgion*, à cause de ses cinq tours, où, depuis Anastase qui l'embellit extrêmement, les empereurs alloient souvent demeurer quelque temps pour se délasser. On y admiroit aussi la célébre église que l'impératrice Pulcherie

avoit fait bâtir en l'honneur de Notre-Dame, de laquelle on gardoit le suaire comme une relique très-précieuse. Léon *le Grand* y ajouta une magnifique chapelle en forme de rotonde, pour y garder la robe de la même Vierge mere de Dieu. Dans la suite des temps, comme les Barbares faisoient souvent des courses jusqu'aux environs de Constantinople, Heraclius fit enfermer ce temple & ce palais dans la ville. On voit encore quelques restes du palais des Blaquernes, joignant la porte Xylocernos. * Du-Cange, *histoire de Constantinople.* Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

BLARU (Pierre de) en latin, *Petrus de Blarrorivo*, chanoine de S. Diez, étoit, comme l'on croit, natif, non de la ville de Paris, mais du territoire de l'abbaye de Pâris ou Peris, ordre de Cîteaux, diocèse de Basle, dans les montagnes de Vosges, à quatre ou cinq lieues de S. Diez. Il naquit en 1437, & mourut en 1505. Etant chanoine, il composa un poëme considérable, contenant l'histoire du siége de Nanci, & la mort du duc de Bourgogne, qui fut tué devant cette ville en 1476. Le duc René II eut la complaisance de dicter à Chrétien son secrétaire, le récit de la guerre contre le duc de Bourgogne, afin que Blaru pût travailler plus surement sur ses mémoires. Blaru perdit les yeux quelques années avant sa mort. Jean Basin de Sandaucourt procura l'édition de son poëme au bourg de S. Nicolas en 1518, & ajouta des argumens en vers à la tête de chacun des six livres que ce poëme renferme. Ce fut maître Pierre Jacobi, curé du lieu, qui se chargea de l'impression, qui est fort belle; le titre est : *Petri de Blarrorivo Parhisiani insigne Nanceidos opus, de bello Nanceiano.* Le premier livre de ce poëme a été traduit en vers françois par Nicolas Romain, & dédié à François, comte de Vaudémont, pere du duc Charles IV. Matthias Rithman a composé l'épitaphe suivante pour Pierre de Blaru :

Cui clara indiderat BLARRUS cognomina rivus,
Caute sub hâc gelidâ Petre diserte jaces.
Smirnei sortem vatis perpessus acerbam,
Vixisti gemini luminis orbus ope.
Nota tibi duplicis fuerant enigmata juris;
Tradideratque artes magnus Apollo suas.
Schommate milleno, salibus quoque labra fluebant,
Promebas gratis seria mixta jocis.
Et fera magnanimi cecinisti bella Renati,
Ipsaque Burgundi colla subacta ducis.
Conditur hîc corpus, mens cælica regna petivit:
Et vivet nomen tempus in omne tuum.

On voit par cette épitaphe que *Pierre* de Blaru passoit aussi pour fort versé dans le droit, tant civil que canonique. * Extrait du *Supplément françois de Basle*, qui cite des mémoires manuscrits communiqués; mais dans le même supplément on donne deux fois cet article à la suite l'un de l'autre, au mot *Blarrorive*, & au mot *Blaru* : ce que l'on dit dans le premier, & qui contredit quelquefois le second, est extrait de la *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis* de Jean Albert Fabricius, qui n'a fait lui-même qu'abréger ce que Casimir Oudin dit du même auteur & de son poëme dans son *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, *t. III*, *p.* 2674.

BLASCONUNNÉS, que quelques-uns nomment *Velasco*, étoit un seigneur Espagnol, qui ayant plusieurs fois reconnu les côtes des pays de Paria & de Darien, dans l'Amérique méridionale, découvrit proche le golfe d'Uraba un isthme long de cent pas qui sépare les deux grandes mers; & pour profiter de la commodité de ce passage, il fit bâtir quatre forteresses, ayant gagné par présent quelques-uns des princes de ce pays, & vaincu les autres par la force des armes. Ce succès augmenta son ambition. Il fut accusé & convaincu d'avoir voulu usurper la souveraineté dans ces terres conquises; en punition de quoi, il eut la tête tranchée par ordre du roi d'Espagne. Sans cette perfidie il méritoit une grande récompense, pour avoir frayé le chemin dans le Pérou à François Pizarre & à Diego Almage, qui y entrerent en 1525. * Jovius, *l.* 24. Cieza, *tom.* 2, *c.* 62.

BLASCONUNNÉS VELA, Espagnol & capitaine des gardes du corps, fut fait viceroi du Pérou, en 1543, avec les appointemens de quarante ducats par jour, pour faire exécuter les loix que le roi d'Espagne venoit de donner à ce pays, & qui étoient d'autant plus nécessaires, que les Espagnols abusant des privileges qui leur avoient été accordés lors de la découverte de ces terres, faisoient les plus indignes traitemens aux naturels du pays. Blasco arriva à Nombre de Dios le 10 janvier 1544, & peu après à Panama. Il mit en liberté tous les Indiens du Pérou qu'il y put recouvrer; mais il n'entra dans son gouvernement que le 4 mars. Tombez, la premiere ville qui le reçut, fut aussi la premiere où il fit exécuter les nouvelles loix : les Espagnols qui étoient tout autant de tyrans, furent contraints de relâcher les esclaves : ils n'eurent plus la liberté de charger de leurs effets le premier venu sans le payer; & ils ne purent plus exiger des alimens sans argent comptant. Il en fit autant à S. Michel, où les ordonnances furent publiées, & à Truxillo; mais dans cette derniere ville les Espagnols appellerent des ordonnances & de leur exécution : ce qui ayant servi d'exemple à d'autres, les naturels du pays augmenterent le désordre, en se pressant trop de jouir de leur liberté, & en refusant même de cultiver les terres, pour mieux matter ces impérieux maîtres. Le premier qui forma un parti considérable contre le viceroi, fut Vacca de Castro, homme fort distingué, qui venoit d'avoir un gouvernement important dans le Pérou. Blasco le fit arrêter; mais loin d'appaiser par-là le tumulte, il ne fit que l'augmenter. Gonzalle Pizarro se présenta aux mutins, qui le firent leur capitaine général; les villes de Cusco, de Guamangua, de la Plata, &c. entrerent dans la ligue, & l'on vit bientôt ce rebelle à la tête de quatre cens hommes, tant de cheval que de pied. Blasco n'auroit pas eu sans doute beaucoup de peine à se délivrer de cet homme, s'il avoit été moins méfiant. Après l'avoir fait déclarer rebelle & criminel de leze-majesté; après avoir suspendu l'exécution des ordonnances pour deux ans, il s'amusa à chicaner ceux qui l'accompagnoient sur la droiture de leurs intentions; il donna sur de simples soupçons des ordres de les faire mourir, qu'il révôqua avec la même légereté; & laissant connoître jusqu'aux simples pensées qu'il avoit eues, il obligea tout le monde à se donner de garde de lui; sur-tout lorsqu'on vit qu'il avoit fait assassiner le facteur du Pérou, Guillaume Suarès de Carvajal, homme très-fidéle au roi, & qui travailloit le plus utilement de tous à faire rentrer les séditieux dans leur devoir. L'indignation qu'on en conçut contre lui l'effraya : il voulut quitter Lima; mais les quatre auditeurs qu'on lui avoit donnés en Espagne l'en empêcherent, & l'ayant entrepris une seconde fois, il fut arrêté; & après plusieurs mauvais traitemens, confié à Alvarez, l'un des auditeurs, qui se chargea de le reconduire en Espagne. Celui-ci ne s'étoit chargé de cette commission que pour délivrer le viceroi lorsqu'il en auroit le moyen : il le délivra en effet à Gaura; & aussitôt il se vint joindre assez de gens pour lui donner la hardiesse de pousser à bout Gonzalle Pizarro, qui du consentement des trois autres auditeurs & du parlement, se qualifioit gouverneur du Pérou; mais tout se réduisit à quelques avantages qu'il remporta sur quelques partis; & lorsque le chef des rebelles l'eut joint, il se vit bientôt poussé jusque hors du Pérou. Enfin y étant rentré pour une troisiéme fois, & ayant assemblé le plus de gens qu'il lui fut possible, il livra bataille

bataille auprès de Quito, avec beaucoup plus de courage que de prudence; & ayant été renversé sous son cheval, il eut la tête coupée par un Indien, qui avoit cette commission du docteur Carvajal, frere de celui que Blasco avoit fait mourir injustement, comme on l'a remarqué ci-dessus. Blasco aimoit la justice, & étoit très-fidéle à son maître, mais sa cruauté le rendoit insupportable. Lorsqu'il fut rentré au Pérou, il fit mourir plusieurs de ses plus fidéles serviteurs : il usoit aussi de paroles hautes & fiéres, ce qui ne convenoit pas à des gens, qui jusque-là s'étoient regardés comme des souverains. Les auditeurs qu'on lui avoit donnés, contribuerent beaucoup à rendre son gouvernement odieux : comme ils étoient les premiers à violer les loix, il étoit obligé à les reprendre sévérement; ce qui lui ayant attiré leur haine, ils brouillerent toutes les affaires. Il n'y avoit que sept mois qu'il étoit au Pérou lorsqu'ils l'arrêterent : il y rentra pour la seconde fois en 1545, & pour la troisiéme l'année suivante, où il périt. On avoit attaché sa tête à une potence; mais Pizarro l'en fit ôter, & on l'enterra avec son corps le plus honorablement qu'il fut possible. * Lopes de Gomara, *hist. gen. des Indes occid.*

☞ BLASERE (Louis de) d'une maison distinguée de Gand, en Flandre, fut, au rapport de Zweert, un homme d'un grand mérite, versé dans la connoissance de presque toutes les sciences, & qui rendit en plusieurs manieres de grands services à sa patrie. Il fit le voyage de Jérusalem, où il fut fait chevalier. Il en a écrit la relation sous ce titre : *Itinerarium profectionis à Ludovico Blaserio susceptæ in terram sanctam, Ægyptum, Syriam, aliasque asiaticas & europæas regiones.* * Dictionnaire histor. édition de Hollande, 1740.

BLASON, description des armoiries, ou l'art de les déchifrer. *Blasen* est un mot allemand, qui signifie *sonner du cor* ou *de la trompe*, & on a pris de-là le nom qu'on a donné à la description des armoiries, parcequ'anciennement ceux qui se présentoient aux lices pour les tournois sonnoient du cor pour faire savoir leur venue. Les hérauts, après avoir reconnu s'ils étoient gentils hommes, sonnoient aussi de leur trompe : ils crioient à haute voix, & décrivoient les armoires de ceux qui se présentoient. Lorsqu'on avoit paru deux fois dans ces tournois solemnels, qui se faisoient en Allemagne de trois ans en trois ans, la noblesse étoit suffisamment reconnue & blasonnée, c'est-à-dire, annoncée à son de trompe par les hérauts. Le mot de blason s'est pris anciennement en France pour toute sorte de description, quelquefois pour éloges, & quelquefois pour blâme ou médisance. *Blasen* est l'origine de toutes ces significations, parceque dans les tournois on décrivoit les piéces de l'écu, on louoit ou on blâmoit les chevaliers. Le blason a commencé en France, c'est-à-dire, *que les François sont les premiers qui ont mis en regle les armoiries, & qui en ont fait un art.* C'est pourquoi les Anglois blasonnent en termes françois. Les Italiens & les Espagnols ne sont guères savans dans le blason; & quoique l'usage des armoiries soit ancien en Allemagne, l'art de blasonner n'y est pas encore bien connu. M. Spener l'avoue franchement dans la préface de son petit traité des armoiries de la maison de Saxe. *Voyez* ARMES ou ARMOIRIES. * Le P. Menétrier, *origine des armoiries.*

Il y a cette différence entre *armes* ou *armoiries*, & *blason*, qu'armoiries se dit de la devise ou des figures qu'on porte sur le bouclier ou sur la cotte d'armes, au lieu que blason en est le déchifrement ou la description. Tous les termes & jargons du blason étoient de l'usage ordinaire de la langue dans le XIe siécle, où le blason commença à se mettre en vogue; car alors les sautoirs, les fusées, les girons & les rustres, &c. étoient des piéces du harnois des chevaliers.

Le blason représente en image la naissance, la noblesse, les alliances, les emplois & les belles actions des hommes illustres. Barthole a écrit du blason & des armoiries en jurisconsulte, & le président Chasseneu dans son catalogue de la gloire du monde. Plusieurs en ont écrit en curieux & en historiens, comme André Favin, Spelman, la Colombiere, Bara, Segoin, Geliot, Palliot, les peres de Varennes & Menétrier Jesuites, Philippe Moreau avocat Bordelois, &c. Le P. Menétrier a fait une bibliothéque de tous les auteurs qui ont écrit du blason, des armoiries & des généalogies, & en a fait un dénombrement de trois cens auteurs, qui en ont écrit en diverses langues. Outre le P. Menétrier, on peut voir Vulson de la Colombiere, *dans sa science héroïque*, & *le Mercure armorial ou le Trésor héraldique de* Charles Segoing, avocat.

BLASPHEMATEURS, hérétiques, *cherchez* THEOCATAGNOSTES.

BLASPIL (Guernere Guillaume baron de) né le 26 février de l'année 1623, prit séance au conseil de la régence de Cléves en 1645, n'étant âgé que de vingt-deux ans. A peine eut-il été deux ans dans ce corps illustre, qu'il fut employé aux affaires étrangeres, ce qu'il continua jusqu'à sa mort. L'électeur de Brandebourg son maître, le nomma envoyé extraordinaire auprès des Etats généraux des Provinces-Unies en 1656. Il assista aux traités de paix faits à Breda en 1666, & fut fait cette même année membre du conseil d'état-privé de l'électeur. On le choisit en 1670 pour être envoyé avec trois autres à la grande convention circulaire tenue à Bielfelt, où les envoyés de toutes les puissances de l'Europe se trouverent. En 1675 il fut nommé ambassadeur plénipotentiaire à Nimegue avec M. de Somnitz. Il mourut le 23 de novembre 1680, nommé ministre plénipotentiaire auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. * *Mémoire manuscrit.*

BLASTARES (Matthieu) moine de l'ordre de S. Basile, fit en 1335 un recueil des constitutions ecclésiastiques, accompagnées des loix civiles, qu'il réduisit à certains chefs, suivant l'ordre alphabétique, auquel il donna le nom de *Syntagma*, qui signifie *un assemblage de canons & de loix par ordre.* Il y a vingt-trois titres suivant l'ordre de l'alphabet des Grecs, & sous chaque lettre il y a divers chapitres, comme *des Agapes, de l'Anathême*, &c. Il rapporte plutôt le sens que les paroles des canons & des loix, & se contente même quelquefois de marquer les endroits où sont les canons qui appartiennent à la matiere. On lui attribue aussi un traité des causes ou questions sur le mariage, imprimé dans le droit grec-romain de Leunclavius. * Doujat, *histoire du droit canon.*

BLASTE, sécrétaire ou chambellan du grand Agrippa. Ayant été gagné par ceux de Tyr & de Sidon, il détourna son maître du dessein qu'il avoit de leur faire la guerre, l'an de Jesus-Christ 43, & le 3 de l'empire de Claude. * *Actes, XII*, 20.

BLASTEMIR, roi de Servie, vivoit vers l'an 880 de Jesus-Christ. Constantin *Porphyrogenete*, qui est le seul entre les anciens qui parle de lui, ne nous en apprend pas autre chose, sinon que Presiam roi de Bulgarie, étant entré de son temps dans la Servie, y perdit presque toutes ses troupes; & qu'outre trois enfans mâles qui lui succéderent, il eut une fille mariée à Crainan, jupan de Trebigne, qui obtint de lui la souveraineté de son gouvernement. Mais ce peu de mots sert à éclaircir un endroit de l'histoire de Dalmatie, que jusqu'à cette heure on a crû inexplicable. Car comme il est certain d'une part que la Dalmatie, dont la Trebigne étoit une portion, dépendoit de la Servie au temps de Constantin *Porphyrogenete*; & que de l'autre on apprend du prêtre de Dioclée qu'après la mort du roi Paulimir, qui vivoit vers l'an 870, tous les jupans de la Dalmatie refuserent de recon-

noître son fils posthume Tiescemir ; & que ce prince & ses enfans pendant plusieurs années, ne possédérent rien ou presque rien dans la Dalmatie ; on voit en comparant le témoignage de cet historien trop méprisé avec ce qu'on vient de dire de Bastemir, que ce roi est le premier roi de Servie, qui tint la Dalmatie sous sa souveraineté. Blastemir en mourant laissa ses états à ses trois fils, *Montimir*, *Stroimir* & *Goinic*. Le premier eut aussi trois fils, *Prieslas*, qui lui succéda, *Borene* & *Etienne*. Prieslas fut pere de *Zacharie*, qui regna quelque-temps ; & Borene, de *Paul*, prédécesseur de Zacharie. Goinic eut un fils nommé *Petrislas*, qui détrôna Prieslas. Stroimir fut pere de *Clonimir*, dont le fils appellé *Tzeesthlas*, regnoit du temps de Constantin *Porphyrogenete*, de qui l'on a pris cette généalogie.

BLASTUS fit schisme à Rome avec un nommé Florien, du temps du pape Victor. S. Irenée écrivit contre l'un & contre l'autre. Le livre qu'il fit contre Blastus étoit intitulé *du schisme*. On ne sait pas précisément en quoi consistoit son erreur. L'auteur du catalogue des hérésies attribué à Tertullien, dit qu'il enseignoit qu'il falloit nécessairement célébrer la Pâque le 14 de la lune du premier mois, c'est-à-dire, de mars, selon la loi de Moïse, sans attendre le dimanche. Ce qui apparemment lui a donné lieu d'imputer cette erreur à Blastus, c'est qu'Eusebe parle du livre de S. Irenée contre Blastus, dans le même endroit où il parle de la lettre de ce pere, touchant la dispute sur la célébration de la Pâque. * S. Irenée, *l.* 3, *c.* 3. Eusebius, *l.* 5, *c.* 14 & 19. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. des trois premiers siécles.*

☞ BLATNA, ville du royaume de Bohême, dans la préfecture de Prachen, au nord-nord-ouest de Prachatitz, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. Il y a près d'un lac un château, qui a été bâti par les chevaliers du Temple ou Templiers. * *Dict. hist. édit. de Holl.* 1740.

☞ BLATTENBERG, montagne du canton de Glaris, de laquelle les habitans du pays tirent des tables d'ardoise, qu'ils polissent, & garnissent ensuite de cadres de bois. Ils les transportent eux-mêmes en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Hongrie, en France, en Hollande, en Angleterre, en Espagne & en Portugal. * *Dict. histor. édit. de Holl.* 1740. Jean Henri Tschudi, *chron. Glaron. pag.* 21.

BLAUBEUREN, *Blaubura*, petite ville ou bourg du cercle de Souabe en Allemagne. Ce lieu est situé dans le duché de Wirtemberg, sur la petite riviere d'Ach, à trois lieues de la ville d'Ulm, du côté d'occident. Blaubeuren a été autrefois une riche abbaye, dont les revenus, avec ceux de quelques autres, sont employés à l'entretien de l'université de Tubinge, & à d'autres œuvres pies. * Mati, *dict.*

☞ BLAUEN. C'est le nom d'une montagne qui fait partie du Jura. Elle passe auprès de Basle, & s'étend jusque dans le Leimenthal & dans le Sundgow. Il y avoit autrefois plusieurs châteaux. Ceux de *Blomont*, de *Fursteinstein*, de *Schalberg*, de *Manchsberg*, de *Blauenstein* & de *Rotberg*, sont aujourd'hui ruinés ; à peine même en connoît-on la place. Ceux de *Biederthan*, de *Sternenberg*, de *Pfeffingue* & de *Landskron*, sont encore en état. Le dernier, qui est fortifié, appartient à la France, & il y a toujours une garnison d'invalides. * *Dict. hist. édit. de Holl.* 1740.

BLAVET, ou LE PORT-LOUIS, *Blavia*, *Portus Ludovici*, petite ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est située sur l'embouchure de la riviere de Blavet, qui lui donne son nom. Cette riviere a sa source au bourg de Grace dans le diocèse de Saint-Brieu ; de-là elle passe à Pontivi & à Hennebon, & se jette dans la mer au port de Blavet. La place est des mieux fortifiées de la côte de Bretagne. Ceux de la ligue la donnerent aux Espagnols par le moyen du duc de Mercœur, gouverneur de la province, & elle fut rendue par la paix de Vervins en 1598. Depuis, au commencement du regne de Louis *le Juste*, les princes mécontens la fortifierent, & le duc de Vendôme la remit au marquis de Cœuvres. Peu de temps après le roi la démolit, puis la fit rebâtir après avoir connu l'importance de cette place. Vers l'an 1625 le seigneur de Soubize, l'un des chefs des Huguenots révoltés, surprit la ville de Blavet ; & ayant attaqué la forteresse, il en fut repoussé par le canon. Les ducs de Vendôme, de Retz & de Brissac, accoururent au bruit, suivis de quantité de noblesse, & chasserent les hérétiques qui prirent la fuite pendant la nuit, après avoir profané les églises, brisé les autels, & avoir fait servir de but à leurs mousquetades les croix, les images, & même les hosties consacrées, avec une brutalité, que ceux mêmes de leur parti ne purent s'empêcher de condamner. * Mezerai, *hist. de France.*

BLAUMPAIN (Michel) surnommé *Magister*, Anglois de nation, & poëte, qui vivoit vers l'an 1250. Il est nommé par quelques-uns *Michel Anglicus*. Mais il y a plus d'apparence que c'étoient deux auteurs différens, dont l'un composa une histoire de Normandie, & un traité contre Henri d'Avranches ; & l'autre laissa quelques piéces de poësies : *Eclogarum libri IV, ad episcopum Parisiensem ; Eclogarum libri II, ad Ludovicum Villerium ; De mutatione studiorum ; Elegia deprecatoria*, &c. Baptiste Mantuan parle de Michel Anglicus, qui étoit de Beaumont dans le Hainault. * Pitseus, *de script. Angl. p.* 322. Valerius Andreas, *in bibl. p.* 670.

BLAURERUS (Ambroise) ministre Protestant en Suisse, né à Constance le 4 avril 1492, prit l'habit de religieux dans l'abbaye d'Abersppach, près de Wirtemberg, & y fit assez de progrès dans les sciences ; mais dans la suite ayant été perverti en 1523, par les écrits de Luther, il quitta le cloître, & retourna chez ses parens, où il resta quelque-temps. L'abbé de son monastere voulut l'obliger à y revenir, mais Blaurerus prétendit n'y revenir qu'à certaines conditions, qui ne lui furent pas accordées. Il ne tarda pas à apostasier, & il prêcha les nouvelles opinions de Luther à Constance, où il s'étoit retiré. De-là il alla à Berne, & se trouva avec Zuingle, Oecolampade, & plusieurs autres, à cette assemblée, où les magistrats de cette ville changerent tout le culte extérieur, & les points essentiels de la religion. Il mourut l'an 1567, âgé de soixante-quinze ans, & laissa quelques petits traités de dévotion à l'usage des Protestans. Calvin lui a donné de grands éloges dans ses épîtres. * Sleidan. *comment. lib.* 6, 21, *&c.* Crusius, *in annal. Suevic.* Melchior Adam, *in vit. German. theol. &c.*

☞ BLAUSAC, en latin *Blandiacum*, village considérable, situé près du Pont S. Nicolas sur le Gardon, à deux lieues de Nismes, dans le diocèse d'Usez. Ce bourg a donné son nom à Jean de *Blandiac*, ou plutôt BLAUSAC, évêque de Nismes, puis cardinal. Il étoit neveu par sa mere de Bertrand de Deaulx, aussi cardinal, & fut exécuteur de son testament. Ce prélat, homme de bien & bon ecclésiastique, avoit assez bien étudié le droit civil & canonique. Il fut d'abord chanoine d'Aix en Provence, puis chapelain du pape, & auditeur du palais apostolique d'Avignon. Il eut l'évêché de Nismes en 1348, après Bertrand de Deaulx son oncle. Le pape Innocent VI le nomma cardinal le 17 septembre 1361. Il porta le titre de *S. Marc*, qu'il quitta en 1372 pour opter l'évêché de Sabine. En 1366 le pape Urbain V l'envoya avec le cardinal Gilles de Montaigu, à Paris, pour y travailler à la réforme de l'Université. Depuis, Grégoire XI allant à Rome, le laissa à Avignon, en qualité de son vicaire général dans le Comtat ; & s'étant attaché à Clément VII, il mourut le 8 juillet de l'an 1379, à Avignon, où il fut enterré dans l'église de S. Didier.

* Onuphre, Victorel & Ciaconius, *in vit. pontif.* Bosquet, *in vit. Innoc. VI.* Frison. *Gallia purpur.* Ughel, *Italia sacra.* Sammarth. *Gall. christ.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Baluze, *vit. pap. Avenion. t.* 1, *p.* 958. *Hist. gen. de Languedoc*, *t. IV.* Voyez sur-tout, l'*histoire ecclésiastique & civile de Nismes*, par M. Ménard.

BLAYE, *Blavia*, ville de France dans la Guyenne, à six ou sept lieues au-dessous de Bourdeaux, sur la Gironde, qui est le nom qu'on donne à la Garonne après qu'elle a reçu la Dordogne. C'est une des plus importantes & des plus anciennes places du royaume; mais il y a peu d'apparence que ce soit le *Promontorium Sanctonum* de Ptolémée, comme divers auteurs l'ont écrit: il est plus vraisemblable que le cap, dont a parlé cet auteur, est ce que nous appellons aujourd'hui *la pointe de la Tremblade*, ou peut-être celle de *Maumusson*, vers l'embouchure de la Seudre. On croit qu'il est parlé de Blaye dans l'itineraire d'Antonin, sous le nom de *Blavium* & *Blavutum;* mais les manuscrits s'accordent peu, les uns ayant *Blavium*, les autres *Blanutum*, *Blauntum*, *&c.* Quoi qu'il en soit, Blaye étoit déja considérable sur la fin du IVe siécle, du temps d'Ausone, qui en parle comme d'une place de guerre dans la dixiéme de ses épîtres écrite à Paulus, qu'il invite à le venir voir à Xaintes, &c. Et il est certain qu'il y avoit une garnison sous le commandement du duc de l'Armorique, ainsi qu'on le lit dans la notice des dignités de l'empire. C'est dans cette ville que Charibert mourut l'an 567, & il fut inhumé dans l'église de S. Romain. Depuis on ignore qui d'entre les ducs de ce pays-là fut maître de Blaye; mais on trouve qu'au commencement du XIe siécle Guillaume comte d'Angoulême la prit sur le duc de Gascogne, avec le secours du duc d'Aquitaine, son suzerain, & qu'Hilduin, l'un de ses successeurs, s'en retenant la quatriéme partie, donna le reste à Geoffroi son frere, à titre de comté. Comme Blaye étoit située sur la frontiere des deux duchés de Guyenne & de Gascogne, c'étoit dans cette ville que se tenoient ordinairement les assemblées qui intéressoient les deux ducs. Aussi voit-on qu'en 1028 les évêques & les seigneurs de Guyenne & de Gascogne s'y assemblerent pour l'ordination de Siguin archevêque de Bourdeaux, & qu'après la mort d'Arnaud successeur de Siguin, il y eut à Blaye une assemblée pareille, où Geoffroi fut établi & sacré archevêque. Ceux du pays disent que le fameux Roland, neveu de Charlemagne, étoit seigneur de Blaye, & qu'il fut enterré dans la même église. Les Huguenots, qui surprirent en 1568 cette ville, ruinerent, selon leur coutume, tous les lieux sacrés, & n'épargnerent pas ces tombeaux. Quelque temps après ceux du parti de la ligue se rendirent maîtres de Blaye, que le maréchal de Matignon, alors gouverneur de Guyenne, assiégea en 1593 sans la pouvoir prendre; mais il y défit la flotte espagnole, venue au secours des Ligueurs. Blaye est à deux lieues au-dessous de la pointe du bec d'Ambés, où est le confluent de la Garonne & de la Dordogne. Elle est bâtie sur un rocher, & très-bien fortifiée: c'est ce qu'on appelle la ville haute. La ville basse, ou le fauxbourg, en est séparée par une petite riviere où la marée remonte. Elle est habitée par des marchands, qui y ont de grands magasins de vin. Les vaisseaux anglois & les autres étrangers qui remontent à Bourdeaux, laissent leur artillerie à Blaye, ce qui s'observe depuis l'an 1465 que le roi Louis XI l'ordonna. * Elie Vinet, *sur Ausonne*, & *antiq. de Bourd.* Gabriel de l'Urbe, *chron. Bourdel.* Papir. Masson, *descrip. flum. Gall.* Du-Chêne, *recherches des villes de France.* Sincerus, *in append. Itin. Gall.* De Thou, *hist. liv.* 44. De Caillieres, *vie du maréchal de Matignon*, *l.* 3, *c.* 21. Sanson. *in disquis. geograph. &c.*

BLÉ (du) maison ancienne en Bourgogne, tire son origine de,

I. Geoffroi du Blé, seigneur de Cormarin & de Massilic, vivant en 1235, qui eut entr'autres enfans,

II. Guillaume du Blé, seigneur de Cormarin, qui obtint en 1267 de Hugues duc de Bourgogne, que sa terre de Cormarin seroit toujours des fiefs de Bourgogne, & fut pere de Henri, qui suit; & de *Guillaume*, évêque de Châlon, qui acquit le château de Palleau pour son église, & mourut en 1294.

III. Henri du Blé, seigneur de Cormarin, reçut de Robert duc de Bourgogne, par lettres de l'année 1279, deux cens livres de rente, en dédommagement de son château de Cormarin, qui avoit été abattu. Il épousa *Jeanne*, dont il eut entr'autres enfans,

IV. Eudes du Blé, seigneur de Cormarin, qui laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, Odet, qui suit; & *Alix* du Blé, mariée 1. à *Guyot* de Gissei: 2. en 1350 à *Jean*, seigneur de Saffres.

V. Odet du Blé, seigneur de Cormarin, &c. étoit mort en 1380. Il avoit épousé en 1364 *Marguerite* de Bresse, fille de *Hugues* seigneur de Bresse, & d'*Alix* de Bourbon, dont il eut Huguenin, qui suit; *Jeanne* mariée à *Antoine* de Rabutin; & *Marguerite* du Blé, alliée à *Jean* Pioche, seigneur d'Aunoi en Nivernois, vivante en 1460.

VI. Huguenin du Blé, seigneur de Cormarin, échanson & écuyer du duc de Bourgogne, pannetier de madame de Nevers, capitaine & châtelain de Châtel-Belin en 1422, épousa 1° *Jeanne* de Magni: 2° vers l'an 1413, *Annette* de Saint-Aubin, fille de *Jean* de Saint-Aubin, seigneur de Chaillaux, & d'*Anne* de Saint-Verin. De sa premiere femme vint *Antoine* du Blé, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, & du second mariage sortit Claude, qui suit;

VII. Claude du Blé, seigneur de Cormarin & du Boschet, capitaine & gouverneur des châteaux de Lordon & de Boutavant, vivoit encore en 1491. Il épousa *Agnès* d'Essertines, dame de Colanges, fille & héritiere de *Pierre* d'Essertines, seigneur de Colanges, dont il eut *Huguenin* du Blé II du nom, seigneur de Cormarin & de Colanges, mort sans postérité, & qui donna tous ses biens à son petit-neveu, à la charge de porter son nom & ses armes; *Philiberte* du Blé, mariée 1° en 1474, à *Jean* de Marcilli, seigneur de Roussai & de Magni, 2° à *Henri*, seigneur de Montfaucon; & Catherine du Blé, qui suit;

VIII. Catherine du Blé, épousa 1° *Jean* de Mandelot: 2° *Claude* de Laye, seigneur de Rotilia, & eut de son second mari Hugues, qui suit;

IX. Hugues de Laye, seigneur de Rotilia en Bresse, épousa *Marguerite* de Mandelot, dame de Cussi-la-Colonne & de Mandelot, dont il eut Huguenin, qui suit; & *Antoinette* de Laye, dame de Rotilia, mariée à *Antoine* de Montjouvent, seigneur de la Perrousse.

X. Huguenin de Laye, seigneur de Cussi-la-Colonne & de Mandelot, fut substitué aux biens de la maison du Blé, par Huguenin du Blé II du nom, son grand-oncle, à la charge de porter le nom & les armes du Blé. Il épousa en juillet 1513, *Anne* de la Magdeléne, fille d'*Edouard*, seigneur du Boschet, bailli d'Auxois, & de *Marguerite* de Hochberg, dont il eut *Jean* du Blé, prieur de S. Marcel près Châlon, de Ruilli en Berri & de Cosne, grand-vicaire de l'abbaye de Clugni; Petrarque, qui suit; *Gerard*, chanoine de Châlon; *Antoine* seigneur de Mandelot, de Cussi-la-Colonne, &c. *Isabeau*, archiprieure de Lancharre; *N.* prieure de Marcigni; *Marguerite*, prieure de Pulei; & *Blaise* du Blé, mariée à *Pantaleon* de Saint-Clément, seigneur de Teisei & de Betanges.

XI. Petrarque du Blé, seigneur de Cormarin, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa en octobre

1537, *Catherine* de Villars-Serci, dame dUxelles, fille aînée de *Claude* de Villars, seigneur de Serci, baron d'Uxelles, & d'*Anne* de Groslée, dont il eut ANTOINE baron d'Uxelles, qui suit; *Hugues*, prieur de S. Marcel, de Cosne & de Ruilli; *Jean*, mort à la bataille de Lépante contre les Turcs en 1571; *N.* tué en une rencontre pendant la Ligue; *Nicolle*, mariée à *François* Colombier, seigneur de Savigni & de S. Remire; & *Emare* du Blé, archiprieuré de Lancharre.

XII. ANTOINE du Blé, seigneur de Cormarin, baron d'Uxelles, &c. gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, servit dès l'âge de dix-sept ans au siége de Brouage, puis à celui de Sédan, & à la défense de Chaumont contre les Reïstres. Il assista aux derniers états tenus à Blois, se trouva à la journée d'Arques où il eut deux chevaux tués sous lui; aux siéges de Paris & de Rouen, & en plusieurs rencontres en Champagne; à la défaite des Espagnols à Marseille, commandant la compagnie des gendarmes du duc de Guise; à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoye, & fut toujours très-considéré des rois Henri III & Henri IV, & mourut le 19 mai 1616. Il avoit épousé en septembre 1580 *Catherine-Aimée* de Beaufremont, fille de *Nicolas*, baron de Senecei, chevalier de l'ordre du roi, grand prévôt de France, bailli de Châlon, & de *Denyse* Patarin, dame de Crusilles, dont il eut JACQUES, marquis d'Uxelles, qui suit; *Henri*, mort en 1669; *Eléonore*, mariée à *François* de Nagu, marquis de Varennes, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aiguemortes; *Constance*, abbesse de Saint Menoux en Bourbonnois; *Angélique*, archiprieure de Lancharre, où elle établit la réforme; & *Minerve* du Blé, prieure de Pulei.

XIII. JACQUES du Blé, marquis d'Uxelles, seigneur de Cormarin, &c. fut pourvu en 1611 de la charge de capitaine & gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, sur la démission de son pere, & de celle de conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, comme lieutenant général de la province. Deux ans après il eut une compagnie d'ordonnance, & fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il commandoit en 1625, en qualité de maréchal de camp, dans l'armée du connétable de Lesdiguieres, qui faisoit la guerre à la république de Gènes, & fit la capitulation de la ville de Gavi, où il donna des preuves de sa valeur, & y acquit beaucoup de gloire. En 1628 il eut le commandement des troupes levées en France pour le secours du duc de Mantoue, & mourut au siége de Privas en 1629 d'un coup de mousquet qu'il reçut. Il avoit été fait conseiller d'état en 1613, désigné chevalier des ordres du roi en janvier 1621, & avoit épousé en juillet 1617 *Claude* Phélypeaux, fille de *Raymond*, seigneur d'Herbant, conseiller d'état & trésorier de l'épargne, & de *Claude* Gobelin, morte en 1641, dont il eut LOUIS-CHALON, marquis d'Uxelles, qui suit; *Anne*, mariée en janvier 1646 à *Henri* de Beringhen, seigneur d'Armainvilliers, &c. premier écuyer du roi, chevalier de ses ordres, morte le 8 juin 1676; *Claude*, religieuse à Lancharre; *Anne*, morte sans alliance; & *Marie-Constance* du Blé, abbesse de Saint Menoux, puis de Faremoustier, morte le 30 mai 1685.

XIV. LOUIS-CHALON du Blé, marquis d'Uxelles, seigneur de Cormarin, &c. gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement de Bourgogne, né le 25 décembre 1619, fut tenu sur les fonts par les maire & échevins de Châlon, qui le choisirent pour capitaine & gouverneur peu après la mort de son pere, & en ayant obtenu les provisions, il en fit serment entre leurs mains le 11 février 1634. Dès l'âge de dix-huit ans il commença de porter les armes, fut pourvu peu après d'un régiment d'infanterie; & il ne se passa point d'occasions depuis où il ne se distinguât pendant les vingt-deux campagnes qu'il servit. Il avoit obtenu un brévet de maréchal de France, & un autre pour être chevalier des ordres du roi; mais ayant été blessé au siége de Gravelines, où il commandoit une attaque la nuit du 9 au 10 août 1658, il mourut dans le camp quatre jours après en sa trente-neuviéme année. Il épousa 1. en février 1664, *Gabrielle* de la Grange, fille unique de *Henri-Antoine* de la Grange, seigneur de Montigni, & de *Marie* le Cirier, morte peu après sans enfans: 2. en octobre 1645, *Marie* de Bailleul, veuve de *François* de Brichanteau, marquis de Nangis, & fille de *Nicolas* de Bailleul, marquis de Châteaugontier, &c. président au parlement, chancelier de la reine, & surintendant des finances, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ans, dont il eut *Louis-Châlon* du Blé, marquis d'Uxelles, né le 29 août 1648, qui succéda à son pere en toutes ses charges, & mourut en Candie au mois d'août 1669 sans alliance; & NICOLAS du Blé, marquis d'Uxelles, qui suit.

XV. NICOLAS du Blé, marquis d'Uxelles, seigneur de Cormarin, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de la haute & basse Alsace, fut destiné à l'état ecclésiastique, & pourvu de l'abbaye de la Bussiere, du vivant de son frere aîné, après la mort duquel il fut nommé capitaine & gouverneur de la ville & citadelle de Châlon en 1669. Le roi lui donna en 1674, pendant le siége de Besançon, le régiment d'infanterie de monseigneur le dauphin, vacant par la mort du marquis de Beringhen son cousin, & le fit brigadier d'infanterie en février 1677. Il servit en cette qualité aux siéges de Valenciennes & de Cambrai; se trouva en 1678 aux siéges de Gand & d'Ypres, & au combat de S. Denys près Mons, donné le 14 août de la même année. Il fut fait maréchal de camp en 1683, servit au siége de Luxembourg en 1684, & eut en même-temps le commandement de la province d'Alsace. Il fut fait lieutenant-général au mois d'août 1688, servit au siége de Philisbourg sous les ordres de monseigneur le dauphin, & y fut blessé; fut fait chevalier des ordres du roi à la promotion du 31 décembre de la même année. Il défendit la ville de Mayence assiégée par toutes les forces de l'empire, & ne la rendit que par des ordres exprès du roi, & après cinquante-six jours de tranchée ouverte, le 8 septembre 1689. Le roi le nomma pour commander en Alsace au mois d'avril 1690. Il servit en Allemagne sous les maréchaux de Lorge & de Choiseul en 1693, & les trois années suivantes, & sous le maréchal de Catinat en 1702; eut ensuite le commandement de la ville de Strasbourg en l'absence du marquis de Chamilli, & fut nommé maréchal de France, le 14 janvier 1703, dont il prêta serment le 6 février suivant. Il fut nommé en 1710 plénipotentiaire pour la paix avec l'abbé de Polignac, depuis cardinal; mais cette négociation n'eut point d'effet; ensorte qu'après cinq mois de séjour à Gertruidemberg en Brabant, il revint en France sans avoir pu rien conclure; mais les négociations ayant été renouées, il fut nommé par le roi premier plénipotentiaire, & conclut le traité de paix d'Utrecht en avril 1713. Ses services ont été récompensés du gouvernement de la haute & basse Alsace au mois de novembre suivant, & du gouvernement de Strasbourg en janvier 1715. Après la mort de Louis XIV, il fut nommé président du conseil des affaires étrangeres; fut admis au conseil de régence en mars 1718, & a assisté au sacre du roi Louis XV, le 25 octobre 1722, où il porta la main de justice. Il fut nommé le 23 septembre 1726 ministre d'état, & prit séance en cette qualité dans le conseil d'état le vingt-cinq du même mois. Il assista toujours depuis dans les conseils du roi jusqu'au mois de décembre 1729, qu'il quitta les affaires & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le

10 avril 1730, dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge, étant né le vingt-quatre janvier 1652, ayant fait son légataire universel Henri-Camille de Beringhen, premier écuyer du roi, son neveu à la mode de Bretagne. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

BLECHINGLI, bourg d'Angleterre dans la partie orientale du comté de Surrei, dans la contrée nommée *Tancrede*, est beaucoup déchu de ce qu'il étoit auparavant, lorsqu'il étoit fortifié, & qu'il y avoit un château beau & fort. * *Dict. angl.*

BLEDA, frere d'Attila, roi des Huns, vivoit dans le Ve siécle, & ravagea l'Illyrie & la Thrace en 441. Trois ans après Attila le fit tuer sous quelque soupçon qu'il conçut de sa fidélité. * Prosper, *en sa chronique.* Paul Diacre, *l.* 15.

BLEGNY (Nicolas de) chirurgien de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, fut encore plus fertile en projets. En voici quelques-uns. Voyant qu'on tenoit des conférences à Paris sur la philosophie & sur d'autres sciences, il voulut suivre cet exemple, & érigea chez lui une *académie de nouvelles découvertes.* Il donnoit des leçons particulieres aux garçons-chirurgiens, sous le nom de *Cours de chirurgie*; & aux garçons apothicaires, sous le nom de *Cours de pharmacie.* Il s'avisa même de faire un *cours de perruques*, pour les garçons perruquiers. On y étoit reçu moyennant une certaine somme d'argent. Il se mêloit aussi de la médecine, & vint jusqu'à prendre les qualités de *conseiller, médecin-artiste ordinaire du roi, & de Monsieur, & préposé par ordre de sa majesté à la recherche & vérification des nouvelles découvertes de médecine.* En 1679 il entreprit une espece de journal intitulé : *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la médecine.* Il le publioit tous les mois, & M. Théophile Bonnet, de Genève, docteur en médecine, le traduisoit en latin, & le faisoit imprimer à Genève, sous le titre de *Zodiacus medico-gallicus, &c.* Mais la maniere outrageante dont le sieur de Blegny traitoit plusieurs personnes de mérite, donna lieu à un arrêt du conseil qui fit cesser ce journal en 1682, c'est-à-dire, après la quatriéme année. On donna néanmoins encore une cinquiéme année en 1683, qui fut aussi traduite en latin par Bonnet; mais le nom du sieur de Blegny ne se trouve point aux journaux de cette année, ni à ceux de 1682. N'osant donc plus faire imprimer de journal en France, il jetta les yeux sur la Hollande, & s'associa avec M. Gautier, médecin de Niort, qui demeuroit à Amsterdam. Il lui envoyoit des mémoires, & c'est ce qui a produit le *mercure savant*, dont le premier mois a paru en février 1684 à Amsterdam, chez Henri Desbordes. Ce journal, dont il n'y eut que les mois de janvier & de février, contenoit plusieurs petites piéces qui rouloient presque toutes sur la médecine. On y trouvoit aussi des chansons avec la musique, des poësies, & des nouvelles politiques. La médisance y régnoit encore plus que dans le *journal de médecine.* Ce fut néanmoins cet ouvrage qui fit reprendre à M. Bayle la pensée qu'il avoit eue de donner un journal, & qu'il exécuta dès le mois de mars de la même année 1684, sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres.* M. de Blegny ayant donné vers le même temps une brochure intitulée : *Découverte du véritable reméde anglois*, qui n'étoit proprement qu'une affiche raisonnée, où l'auteur ne découvroit rien de ce qu'il promettoit, feu M. Devaux, chirurgien juré de S. Côme, ancien prévôt, & qui avoit déja donné *le médecin de soi-même* (*Voyez* DEVAUX) attaqua cette brochure par un écrit qu'il publia en 1684 à Paris, sous le titre de *Découverte sans découverte.* Nous ne savons point que le sieur de Blegny y ait répliqué. On connoît seulement encore de lui les deux ouvrages suivans : *La doctrine des rapports de chirurgie*; en 1685, *in-*12, à Lyon; & *Le bon usage du thé, du caffé & du chocolat, pour la préservation & pour la guérison des maladies*; à Paris chez l'auteur, en 1687, *in-*12. Nous ignorons le temps de sa mort. * *Vie de Bayle, par M.* Desmaizeaux, *tom.* 1, *pag.* 101 *& suiv. de l'édition de* 1732. Manget, *bibl. script. medicor. tom.* 1, *pag.* 329. *Eloge historique de* M. Devaux, *par* M. Goujet, *chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, dans le tom.* 8, *part. I des mémoires de littér. & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets, *de l'Oratoire.*

BLEICHERODE, *Bleicheroda*, bon bourg du cercle de la haute Saxe en Allemagne, est dans le comté d'Hohenstein en Thuringe sur la petite riviere de Bode, entre la ville de Northausen & celle de Mulhausen, à trois lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *dict.*

BLEIDENSTAT ou BLEIDERSTAT, *Bleidenstadium, Bleiderstadium*, petite ville des états de Nassau en Veteravie, est située dans la principauté de Dietz, à la source de la riviere d'Aar, vers le couchant de la petite ville de Wisbaden, dont elle est éloignée environ de deux lieues. * Mati, *dict.*

☞ BLEINHEIM ou BLINDHEIM, village dans le voisinage de Hochstet, dans le cercle de Souabe, sur les confins du marquisat de Burgaw. Ce village fut donné au duc de Marleborough, avec le titre de prince de l'empire, après la fameuse bataille de Hochstet du 13 août 1704. La reine Anne ayant donné au même duc la seigneurie de Woodstok, il y fit bâtir un magnifique palais, auquel il donna le nom de Bleinheim. * *Dict. histor.* édit. de Hollande 1740.

☞ BLEISWYK (Nicolas de) docteur en droit canon, né à Delft d'une famille très-distinguée dans cette ville, fut un savant homme, qui vécut dans le XIVe siécle. Il contribua beaucoup à la fondation du collége érigé à l'honneur de S. Pancrace. Il a écrit la vie de ce saint, qui a été long-temps gardée parmi les livres d'église de ce collége. * *Dict. hist.* édit. de Hollande 1740.

☞ BLEISWYK (Jean de) de la même famille que le précédent, naquit à Delft le 8 novembre 1483. A l'âge de 22 ans il fit le voyage de France & d'Espagne. Il étoit de retour en Hollande au mois de septembre de l'an 1507, & reçut à Delf l'ordre de la prêtrise. On lui rend le témoignage d'avoir joint une grande piété à beaucoup de bonté & d'affabilité. Sa devise, que l'on trouve écrite de sa main, dans plusieurs de ses livres, étoit *disce mori*, c'est-à-dire, *apprens à mourir.* On a de lui un traité *sur le mépris des richesses temporelles*, pour expliquer ce texte du *chapitre* 22, *v.* 1, des proverbes de Salomon : *La renommée est plutôt à choisir que les grandes richesses, & la bonne grace plus que l'argent ni l'or.* Jean de Bleiswyk mourut à Delft le 25 août 1565, âgé de 82 ans. * *Dict. hist.* édition de Hollande 1740.

☞ BLEKERS, habile peintre en histoire & en personnages, étoit natif de Harlem. Vondel parle de lui dans ses poësies, à l'occasion de deux beaux tableaux; savoir : *Vénus triomphante*, que ce peintre fit pour le prince d'Orange, & d'une *Danaé*, qu'il fit pour un bailli de Kennemerland. * *Dict. hist.* édition de Holl. 1740.

BLEKING, *Blekingia*, province du royaume de Suéde, sur la mer Baltique. Elle a porté autrefois le titre de duché, & appartenoit au roi de Danemarck; mais elle a été cédée à la Suéde par la paix de Roschild en 1658. Bleking a la Gothie au septentrion, & le Schonen au couchant, & est opposée à l'Allemagne. Ses principales villes sont, Christianstad, Christianopel, &c. Ces deux dernieres avoient été emportées par les Danois durant les guerres de 1676, & furent reprises en l'année 1677, par le roi de Suéde. * Sanson.

BLEMMIDAS, *cherchez* NICEPHORE, dit BLEMMIDAS.

BLEMYES ou BLEMMYES, *Blemyes & Blem-*

myes, ancien peuple d'Ethiopie, qui fut soumis par Florus, général envoyé avec une armée par l'empereur Marcien en 450. Un ancien auteur parle des Blemyes dans le sermon 35, *aux freres du désert*; & Pline aussi *liv.* 5, *c.* 5 *de son histoire naturelle*. Ils disent que les habitans de ce pays étoient comme sans tête, parceque par une mauvaise habitude, qui s'est tournée depuis en nature, ils la tenoient cachée & enfoncée entre les épaules, qu'ils avoient si hautes, qu'on eût dit qu'ils avoient la bouche & les yeux sur l'estomac; outre qu'ils portoient de grands cheveux qui les couvroient, & qui aidoient encore à faire croire qu'ils n'avoient point de cou. C'est ce que Borel, savant médecin, a remarqué sur la relation des voyages d'un de ses parens, *cent.* 3, *observ.* 3. De-là est venue la fable que les Blemyes n'avoient point de tête. *Voyez* Bochart, touchant l'origine de ce nom, qu'il tire des mots hébreux *Bli* ou *Beli*, & *Muach*, c'est-à-dire, *sans cerveau*; & Aldobrand dans Chottus, Dionys. *in Perieg.* 220.

BLENDA, *Blenda*, petite isle de l'Archipel, près de la côte de la Morée, dans le golfe d'Egine, au levant de l'isle de ce nom, & au midi de la ville d'Athènes. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Belbina*. * Mati, *dict.*

BLENE, contrée fertile du royaume de Pont, arrosée par le fleuve Amnias. Ce fut là où Mithridate, surnommé *Eupator*, défit entierement, par ses généraux, l'armée de Nicoméde, roi de Bithynie. * Strabon, *liv.* 32.

BLENEAU, *Blenavium*, petite ville de l'Orléanois, province de France. Elle est sur la riviere de Loing, dans l'élection de Gien, & à quatre lieues de Briare, du côté de l'orient. Elle appartient au prince de Courtenai. * Mati, *dict.*

BLENEAU, branche de la maison de Courtenai, *cherchez* COURTENAI.

BLENOD, bourg du diocèse & de l'archidiaconé de Toul, chef-lieu d'une châtellenie, dont l'évêque est seigneur, & qui ressortit au présidial de Toul & au parlement de Metz. Hugues des Hazards, évêque de Toul, qui étoit né à Blenod, y fit bâtir en 1509 une église paroissiale qui est fort belle; & ayant fondé, ou du moins réparé l'hôpital, il y affecta un revenu considérable pour nourir les pauvres. * *Pouillié de Toul.*

BLEQUIN (seigneurs de) *cherchez* CREQUI.

☞ BLERUS (Jean) prieur du monastere de S. Jacques de la ville de Liége, étoit originaire de Brabant & de la ville de Diest. Il mena une vie exemplaire, & s'appliqua avec beaucoup d'assiduité à la lecture des livres de théologie. On a de lui, *historia revelationis B. Julianæ Cornelienfis divinitus factæ, & institutionis festi venerabilis Sacramenti.* * Dict. histor. édit. de Holl. 1740.

BLESILE, fille de sainte Paule, qui vivoit au commencement du V[e] siécle, étoit une des illustres écolieres de S. Jérôme. Elle entendoit bien le grec, & l'hébreu même ne lui étoit pas inconnu, comme nous l'apprenons du même S. Jérôme, *ep.* 25.

BLESUS (Junius) capitaine Romain, étoit oncle de Séjan, favori de Tibere. Outre les services qu'il avoit rendus à la république dans la Pannonie, où il avoit aidé Drusus à appaiser la sédition des légions, la faveur de son neveu le mettoit en grand crédit auprès de cet empereur. C'est pour cela que lorsqu'il fallut envoyer un proconsul en Afrique pour faire la guerre à Tacfarinas, Tibere proposa Lepidus & Blesus au sénat, qui de peur de déplaire à Séjan, que l'on craignoit autant d'offenser que le prince même, choisit ce dernier, quoiqu'il l'estimât moins que son compétiteur. Mais encore qu'il semblât que la faveur plutôt que le mérite eût fait donner cette charge à Blesus, l'heureux succès de cette entreprise lui acquit une grande réputation; & pour récompense, l'empereur lui décerna le triomphe, en déclarant néanmoins que c'étoit en faveur de Séjan. En effet, après la mort de Séjan, l'an 31 de Jesus-Christ, Tibere dit mille maux de Blesus, & chargea le sénat de honte, pour l'avoir préféré à Lepidus, qui étoit un homme de grand mérite, & dont les mœurs étoient irréprochables. * Tacite, *annal. l.* 3.

BLETTERANS, *Bletteram*, petite ville de la Franche-Comté, sur les frontieres du duché de Bourgogne, a été autrefois assez forte, mais aujourd'hui elle n'a plus de murailles. Elle est sur la petite riviere de Seille, environ à neuf lieues de Châlons-sur-Saône, & presque à même distance de Dole. * Sanson.

BLETTERENS (Aynard de) conseiller au parlement de Paris, fut nommé premier président de celui de Toulouse, lorsque le roi Charles VII le rendit sédentaire l'an 1443. Il eut, dit la Faille après la chronique de Bardin, la réputation d'être un des plus grands magistrats de son temps, sage, prudent & grand justicier, severe sans dureté, & craint de ses justiciables, sans en être haï. Il étoit de facile accès aux plaideurs, & toujours prêt de leur donner audience. Il s'informoit en secret des déportemens des juges subalternes, pour les réprimander aussi en secret lorsqu'il les trouvoit censurables. Il avoit une grande charité pour les pauvres, & ne laissa que peu de biens après sa mort. S'il y avoit quelque chose à desirer en ce grand homme, continue la Faille, c'étoit un peu plus de connoissance qu'il n'avoit du droit romain; science absolument nécessaire au premier officier d'un parlement, dont tout le ressort est régi par le droit écrit. Blettérens mourut le 9 juin 1448. Le 19 novembre suivant, le parlement lui décerna des honneurs funébres: la cérémonie s'en fit dans la grande salle de l'audience du palais, qui fut toute tendue de noir, avec une litre de velour chargée des écussons du défunt. A l'un des côtés de la salle l'on avoit dressé un autel à paremens de velour noir, & au milieu sur une haute estrade, étoit élevée la représentation ou effigie de ce magistrat, posée sur un cercueil, & le tout éclairé d'un grand nombre de cierges & de flambeaux. Tout le clergé séculier & régulier s'étant rendu processionellement au palais, après quelques prieres, le convoi marcha vers l'église de S. Etienne. L'abbé de S. Sernin faisoit l'office; l'effigie étoit portée par six gentilshommes distingués par leurs qualités; savoir MM. d'Antin, Théobon, Castelnau, Corabron, la Baume & la Barthe, tous vêtus de grands manteaux de deuil, dont la queue étoit portée à chacun par un page. Après marchoit M. de Meaux, premier président, qui avoit été reçu le 12 novembre, vêtu de sa robe rouge, précédé des huissiers avec leurs baguettes, & suivi des conseillers & autres officiers du parlement en robes noires; ensuite venoient le sénéchal, le viguier & les capitouls suivis des bourgeois, & ceux-ci des métiers de la ville, portant chacun un cierge allumé. Le convoi s'étant rendu en cet ordre en l'église de S. Etienne, la messe y fut célébrée par le même abbé. Le premier président lui donna ensuite à dîner, & aux six gentilshommes susnommés. * La Faille, *annal. de Toulouse.*

☞ BLICT (Adrien) sécretaire d'Anvers. Il est le premier qui ait été revêtu de cette charge. On a de lui, *Collatio moralis, super his vulgaribus verbis Tiry, Miry, Boff.* C'est un volume *in*-8°. * Valere André, *biblioth. belg. p.* 8.

BLIDA, *cherchez* ISCH.

BLIER (S.) connu sous le nom de *Blitharius*, étoit un prêtre Irlandois, qui menoit une vie solitaire dans un endroit de la Champagne, nommé *Broyes*, proche de la ville de Troyes. L'on ne sait pas bien le temps qu'il vint s'y établir; mais après la mort de ce vertueux ecclésiastique, Hugues seigneur de Broyes, touché des miracles qui se faisoient à son tombeau,

fit transporter son corps de la paroisse de Sezanne, où il étoit enterré, au château de Broyes, comme dans un lieu plus honorable. * *Voyez* Adrien de Valois, au mot SEZANNA.

☞ BLISSEM ou BLISSEMIUS (Henri) entra chez les Jésuites, dès l'âge de quinze ans. Il avoit un talent particulier pour la chaire. Il enseigna avec applaudissemens la théologie dans le collége que les Jésuites ont à Prague en Bohême. Il fut recteur de ce collége, & ensuite de celui de Gratz. Enfin on le fit provincial de son ordre dans toute l'Autriche. Henri Blissem mourut à Gratz en 1586. On a de lui les deux ouvrages suivans, qui ont été imprimés à Ingolstadt, 1. *De communione sub una specie* : 2. *De ecclesia militante, contra Herbrandum Tubingensem.* * Zweert, *Athenæ Belgicæ. Dict. histor.* édit. de Holl. 1740.

BLITILDE. Les généalogistes modernes prétendent que c'étoit une fille de *Clotaire I*, & qu'elle épousa le sénateur *Ansbert*, aïeul de S. *Arnoul*, évêque de Metz, & tige des rois de France de la seconde race. Cette difficulté a été éclaircie dans l'ouvrage que Louis Chantereau le Févre a publié sur ce mariage d'Ansbert & de Blitilde en 1642, avec ses considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine. Le P. Labbe l'a réfuté en soutenant l'affirmative, dans un *in*-4°. de 20 pages imprimé à Paris en 1647, sous le titre de *Discours historique sur le mariage contesté d'Ansbert & de Blitilde...... A monseigneur le prince.*

☞ BLOCCHIUS ou BLOCKIUS (Corneille) de la Haye, licencié en l'un & l'autre droit, quitta le monde, pour entrer dans le chapitre des chanoines réguliers à Utrecht, où il exerça la charge de prieur en 1532. Il mourut le 5 décembre 1553. On a de lui, *Tractatus de simonia religiosorum* ; *Sermo de proprietatibus religiosorum.* Dict. histor. édit. de Holl. 1740.

BLOCHOVIUS (Gilbert) d'Utrecht, chartreux à Cologne, qui vivoit dans le XVI[e] siécle, composa quelques ouvrages. * *Consultez* Petreïus, *bibl. Carthus. pag.* 105. Valere André. *bibl. belg. &c.*

BLOCZIL, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'Overissel, vers les confins de la Frise, à l'embouchure de la riviere d'Aa dans le Zuyderzée, est défendue par un bon fort, & est à une lieue de Vollenhove, & à quatre de Campen vers le nord. * Mati, *dict.*

BLOIS, sur la Loire, ville de France, capitale du pays BLAISOIS, avec titre de comté, présidial & chambre des comptes. On la met ordinairement dans la Beauce, parcequ'elle étoit du diocèse de Chartres, & que son comté s'étendoit deçà & delà la riviere de Loire, vers la Sologne d'un côté, & jusqu'à Châteaudun de l'autre. Blois est une ville ancienne ; & quoique nous ne trouvions point son nom dans les commentaires de César, il y a pourtant apparence qu'elle étoit déja bâtie de son temps. Grégoire de *Tours*, Aigulphe, Aimoin, &c. en font mention, sous le nom de *Blesum*, *Blesæ* & *Castrum Blesense*. Elle est aujourd'hui le siége d'un évêché, qui a été érigé en 1697, par le pape Innocent XII à la sollicitation du roi Louis XIV. On a doté cet évêché des menses abbatiales de S. Laumer de Blois, de l'ordre de S. Benoît, & de celle de Bourgmoyen, de l'ordre de S. Augustin. On a pris aussi les prieurés de S. Laumer pour l'entretien des chanoines. M. de Bertier en a été nommé le premier évêque, & a été sacré au mois de septembre 1697. Son successeur a été M. de Caumartin, qui a gouverné cette église depuis 1719, jusqu'au jour de sa mort, le 30 août 1733. Blois est une ville agréable & bien située ; l'air y est très-bon, & la campagne très-fertile. On l'a nommée *la ville des rois*, parcequ'on y élevoit autrefois les enfans de France, & que plusieurs de nos rois y ont fait leur séjour ordinaire.

Ses premiers comtes étoient de la famille de HUGUES *Capet*, tige de nos rois de la troisiéme race. THIEBERT ou THEODEBERT, quatriéme aïeul du même roi HUGUES *Capet*, eut trois fils, dont le second nommé GUILLAUME, fut comte de Blois, & fut tué vers l'an 834 ; laissant *Eudes*, qui mourut sans postérité en 865. Il avoit épousé *Gundilmode* : & des actes anciens nous apprennent qu'en 847, ils firent quelques présens à l'église de saint Martin de Tours. ROBERT I, frere puîné de *Guillaume*, comte de Blois, eut ROBERT II, dit *le Fort*, & *un second Machabée*, qui succéda à son cousin *Eudes*. Celui-ci fut tué le 25 juillet de l'an 867, & eut d'*Adélaïde*, fille de l'empereur *Louis*, dit *le Débonnaire*, EUDES & ROBERT III, couronnés rois de France. ROBERT eut HUGUES *le Grand*, pere du roi HUGUES *Capet* ; & c'est ce HUGUES *le Grand* qui donna diverses terres à THIBAUT I, dit *le Vieux* & *le Tricheur*, qui fut aussi comte de Blois, & pere d'EUDES I. Nous parlons d'eux & de leurs successeurs, sous le titre de CHAMPAGNE. Il suffit de remarquer au sujet de Blois, que THIBAUT IV, dit *le Grand*, comte de Champagne, &c. eut divers enfans de *Mahaud* de Carinthie, & entr'autres THIBAUT, dit *le Bon*, qui fut comte de Blois & de Chartres. Vers l'an 1152 ou 1153, on le créa sénéchal de France, & il rendit de grands services aux rois Louis *le Jeune* & Philippe *Auguste*. En 1158 il soumit le château d'Amboise ; il assiégea Vendôme en 1161 ; & ayant suivi le dernier de ces rois dans la Palestine, il y mourut au siége d'Acre vers l'an 1191. Ce comte épousa en 1164 *Alix* de France, fille du même roi LOUIS *le Jeune*, & en eut *Thibaut*, mort jeune ; LOUIS, qui suit ; *Henri*, mort dans son enfance ; *Philippe*, mort sans postérité ; *Marguerite*, mariée trois fois, 1. avec *Hugues* d'Oisi, seigneur de Montmirail, vicomte de la Ferté-Ancoul, &c. 2. avec *Othon* comte de Bourgogne : 3. avec *Henri* sire d'Avesnes, duquel elle eut MARIE d'Avesnes, *dont il sera parlé ci-après* ; *Elizabeth* de Blois, comtesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice* III du nom, seigneur d'Amboise : 2. à *Jean* d'Oisi, seigneur de Montmirail, &c ; & *Alix* abbesse de Fontevrault en 1211. LOUIS comte de Blois & de Chartres, seigneur généreux & zélé, ému par les prédications de Foulques, curé de Neuilli, entreprit le voyage d'Outremer. Il alla s'embarquer à Venise, se trouva au siége de Zara, de Constantinople, &c. & fut tué par les Bulgares à la bataille donnée près d'Andrinople le 14 avril 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont, fille aînée & principale héritiere de *Raoul I* comte de Clermont en Beauvaisis, connétable de France, & d'*Alix* de Breteuil, dont il eut THIBAUT, qui suit ; *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes. THIBAUT *le Jeune*, comte de Blois, de Chartres & de Clermont, épousa 1. *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert I* comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guierche : 2. *Clémence* des Roches, fille puînée de *Guillaume* des Roches, sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé ; mais il n'eut point d'enfans, ni de l'une, ni de l'autre, & il mourut vers l'an 1218. MARIE d'Avesnes sa cousine, fut comtesse de Blois, & mourut en 1241, laissant entr'autres enfans de HUGUES de Châtillon, comte de Saint-Paul, &c. JEAN I du nom, comte de Blois, dont *la postérité est rapportée à* CHASTILLON. Son arriere petit-fils GUI II du nom, vendit ce comté en 1391 à Louis de France, duc d'Orléans, pere de Charles, qui laissa le roi Louis XII, sous lequel ce comté a été réuni à la couronne. Il y a été parfaitement incorporé sous Henri II, comme héritier de la reine Claude de France sa mere, fille du même roi Louis XII, & femme de François I. Ce sont ces princes qui ont le plus travaillé à l'embellissement de Blois.

Cette ville située sur le penchant d'une colline qui aboutit à la Loire, est environnée d'une grande campagne agréable & fertile. Il y a un château royal, avec des jardins & un parc digne de la magnificence

de nos rois, & de la curiosité des étrangers, qui y sont attirés par la politesse des habitans de cette ville. Au reste on dit communément, plutôt sur une vieille prévention que par un discernement exact, que ce sont les peuples de France qui ont le meilleur accent: mais il est sûr que c'est dans l'endroit où la cour fait sa résidence, qu'on doit chercher la délicatesse & l'agrément dans la prononciation. On passe à Blois la rivieres sur un pont de pierres qui aboutit au fauxbourg de Vienne. L'église collégiale de saint Sauveur est au château. Cette ville a encore celle de saint Jacques, diverses paroisses, les abbayes de Bourg-moyen & de saint Laumer, & grand nombre d'autres églises & monasteres de l'un & de l'autre sexe. Cette ville éleve de très bons ouvriers, & les montres d'horloges de Blois sont renommées. On a trouvé près de cette ville de la terre sigillée, des anciens aqueducs, & les restes de l'Orchestre, qui servoit de grenier à Jules-César. C'est dans un village qui en porte le nom. Le roi Henri III assembla deux fois en cette ville les états généraux du royaume; savoir, l'an 1576, où l'on conclut la guerre contre les Huguenots, & l'an 1588 où le duc de Guise fut tué avec son frere le cardinal. * Jean le Clerc, *descript. du pays Blais.* Du Chêne, *hist. de Châtillon*, & *recherches des villes de France.* Claude Moissant & Pithou, *hist. des comtes de Champagne.* Du-Pui, *droits du roi.* Sincerius, *itiner. Gall.* Sainte-Marthe. Du Bouchet. Dominici. Papyre Masson. Le P. Anselme. Bernier, *histoire de Blois.*

BLOIS, cardinal, *cherchez* CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux Blanches-mains*, & PIERRE DE BLOIS.

BLOIS (Henri) *cherchez* SOLIAC (Henri)

BLOIS (Louis de) *cherchez* BLOSIUS, &c.

BLOK (Daniel) né à Stettin, ville capitale de la Poméranie, l'an 1580, ayant montré de bonne heure de l'inclination pour la peinture, fut envoyé à Dantzic pour travailler sous la conduite de Jacques Scherer qui étoit estimé dans cette profession. Blok s'attacha particulierement au portrait: il peignit pour Gustave Adolphe, roi de Suéde, la maison des ducs de Meckelbourg. En 1651 étant à la cour, les troupes ayant mis le feu à quelques endroits, Blok perdit dans cet embrasement tout ce qu'il avoit, & il eut beaucoup de peine à se sauver lui-même. Il mourut à Rostock dans la 80[e] année de son âge.

BLOK (Benjamin) *fils du précédent*, voyant que l'embrasement dont on a parlé dans l'article précédent, avoit ruiné sa famille, prit aussi le parti de la peinture, & y engagea ses freres *Emanuel* & *Adolphe.* Frédéric Adolphe duc de Meckelbourg, les soutint, leur fit du bien, & prit en particulier *Benjamin* sous sa protection. Celui-ci étoit encore fort jeune; mais il fit un coup d'essai qui plut: c'étoit le portrait du duc à la plume, de grandeur naturelle. Peu de temps après, il peignit avec des couleurs toute la maison de Saxe. Dans la suite, il fit en Hongrie, pour le comte François, plusieurs tableaux, & des piéces d'autel qui acheverent de lui donner une haute réputation. En 1659 muni des recommandations du comte, il alla en Italie où il eut accès dans les cabinets les plus riches en peinture. Il passa à Rome, à Venise, à Florence, quelques années dans l'exercice de sa profession; & entre les portraits qu'il fit, on compte celui du pere Athanase Kircher, savant Jésuite. Etant revenu dans sa patrie, il épousa en 1664 *Anne-Catherine*, fille du peintre *Thomas* Fisscher de Nuremberg; on ne dit point le temps de sa mort.

BLOK (Jacques Reugers) étoit un autre peintre, qui demeuroit à Goude. Rubens l'y alla voir, & l'on assure qu'il disoit de lui, que parmi tous les peintres qu'il connoissoit, il n'y en avoit aucun qui en approchât dans ce qui regardoit la perspective & l'architecture. Dans sa jeunesse, Blok avoit visité avec profit l'Italie, & s'étoit particuliérement exercé à Rome. Le roi de Pologne l'ayant pris à son service, il s'acquit l'estime & la bienveillance de ce prince; mais voyant qu'il excitoit la jalousie des courtisans, il demanda son congé, & retourna dans sa patrie, où il apprit les mathématiques du colonel Persival, qui étoit fort estimé de Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange. Il entra ensuite au service de l'archiduc Léopold. Il mourut d'une chute de cheval. Sa veuve se retira en Brabant avec une pension. Ces trois articles sont tirés d'Houbraken, dans ses vies des peintres, en hollandois, ou plutôt du *dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740 où l'on a copié Houbraken.

BLOMART (Abraham) peintre célébre, né à Gorcum dans la province de Hollande en 1567, suivit son pere à Utrecht, où il fut élevé & où il demeura toujours. Son pere étoit architecte, & ses maîtres furent plusieurs peintres médiocres, que le hasard lui avoit donnés: aussi compta-t-il pour perdu tout le temps qu'il avoit passé chez eux. Il se forma une maniere sur la nature même & sur le mouvement de son génie, qui étoit facile, abondant, gracieux & universel. Il entendoit bien le clair-obscur; & faisoit ses draperies de grands plis, qui faisoient un bon effet; mais le gout de son dessin tenoit de son pays. On voit quantité d'estampes faites d'après lui par de fort bons graveurs. Il mourut en 1647 âgé de quatre-vingts ans. Il eut trois fils, dont CORNEILLE Blomart, excellent graveur, étoit le plus jeune. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BLOMBERG (Barbe) étoit une fille de bonne maison de Ratisbonne, du temps de l'empereur Charles-Quint. On a cru pendant fort long-temps qu'elle étoit maîtresse de ce prince, & qu'elle lui avoit donné un fils, qui fut le célébre dom Juan d'Autriche; mais présentement la plus commune opinion est, qu'elle ne fit que servir de couverture à une grande princesse dont Charles-*Quint* eut ce fils naturel; comme on peut le voir dans l'*histoire des guerres des Pays-Bas* par Strada. Dès le temps de Brantôme, on commençoit à douter, que la dame qui passoit pour la mere de Juan d'Autriche le fût effectivement. * Voyez ses *vies des capitaines étrangers, tome II.* On doutoit moins que l'empereur eût joui d'elle, quoiqu'on ne la lui eût d'abord amenée qu'afin qu'elle chantât devant lui; mais il ne s'ensuit pas qu'elle en ait eu des enfans. Quoi qu'il en soit, dom Juan d'Autriche mourut très-persuadé que Barbe Blomberg étoit sa mere, & il la recommanda sur ce pied-là au roi d'Espagne. Cette recommandation fut suivie de son effet. Philippe II, à qui la véritable mere n'étoit pas inconnue, fit tout ce qu'il falloit pour tromper le monde. Il fit venir en Espagne Barbe Blomberg, la même année que dom Juan mourut, lui fit un très-bon accueil, & l'envoya quelque temps après à Mazote, dans le monastere royal de S. Cyprien, avec un bon équipage. Après y avoir vécu quatre ans, elle alla à Lareda, attirée par le bon air du lieu, & y mourut. Elle avoit été mariée, & avoit eu un fils, qui s'appelloit *Pyrame Conrad.* Dom Juan, qui le croyoit son frere uterin, le recommanda au roi d'Espagne en mourant. Il servit sous le duc de Parme. * Strada. Brantôme, *vies des capitaines étrangers.* Bayle, *dict. critiq.*

☞ BLOMENVENNA (Pierre) natif de Liége & chartreux, mourut l'an 1536 en odeur de sainteté, après avoir passé vingt ans dans son ordre, où il avoit été prieur & visiteur. Il est quelquefois nommé du nom de son pays *Leodiensis*; ce qui a trompé Possevin, qui d'un auteur en a fait deux. Nous avons divers ouvrages de sa façon: *De bonitate divina, libri quinque. De auctoritate ecclesiæ. De effusione cordis. Expositio in psalmum CXXVI. Contra Anabaptistas. Candela evangelica. Enchiridion sacerdotum. De invocatione sanctorum. Directorium parvum contemplari incohantium.*

hentium. Assertio purgatorii. Contra abusus filiorum ecclesiæ. Vita S. Brunonis. Sermo de eodem. Exhortatio ad juvenes. De natura Dei. De vera religione, & quinam appellandi veri religiosi. Informatio de diversa ratione adorandi Deum, sanctos & homines. Epistola ad doctorem Arnoldum Tungrensem. Directorium aureum contemplativorum Henrici Herpii, qu'il publia sous son nom. *Commentaria in quinque libros Mosis Dyonisii Carthusiani.* * Valere André, *bibl. belg.* Possevin, *in apparatu sacro.* Petreïus, *in bibl. carthus.*

☞ BLONAY, baronie très-considérable de Suisse, dans le pays de Vaud. La maison à qui elle appartient, est une des plus anciennes de la Suisse. Les seigneurs de cette maison l'ont toujours possédée depuis sept cens ans pour le moins, de pere en fils, sans que cette baronie ait jamais passé en des mains étrangeres. Aussi n'ont-ils point d'autre nom de famille, que celui de BLONAY. Ils sont étroitement liés à l'illustre maison de Salis. Blonay est un grand village, à une lieue au-dessous de Vevay, dans un enfoncement, au pied d'une montagne. Le château est sur une hauteur, & l'on y jouit d'un très-bel aspect. Au-dessous de Blonay, il y a dans la montagne une fontaine, dans un lieu appellé *Lalay*, que l'on dit être bonne pour la guérison de quelques maux. Blonay est le seul endroit dans tout le pays de Vaud, où l'on se serve de trompettes dans l'église, pour le chant des pseaumes. * *Etat & délices de la Suisse. Dict. hist.* édit. de Holl. 1740.

BLOND (Jean le) écuyer, seigneur de la Borde en Auxois, docteur en l'un & l'autre droit, & avocat au parlement de Dijon, naquit dans cette ville, de *Jean* le Blond, conseiller au parlement. Il y mourut assez jeune le premier janvier 1565. Il avoit étudié en droit à Avignon avec Jean Capian : l'un & l'autre avoient profité des leçons de J. Angelus Capius. Le Blond appelloit aussi Jean Macer, son maître; & celui-ci lui a dédié ses trois livres de l'Histoire des Indes, en latin, imprimés à Paris en 1555 *in*-12. A la tête de cet ouvrage, on lit quatre vers élégiaques de Jean le Blond à son pere. Nous avons encore de lui des *Scholies* sur l'ouvrage intitulé, *Joannis Macri Santinei jurisp. de prosperis Gallorum successibus, quo pariter disseritur de tributorum exactionibus*; à Paris *in*-12. Il y a aussi de le Blond, dans cet ouvrage, une épître à Macer, & des vers grecs. Dans l'ouvrage du même Macer, *de laudibus Mandubiorum*, on trouve pareillement des scholies de le Blond, six vers latins à Jean Marlet, son oncle, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, & quelques vers grecs. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

☞BLONDEAU (Claude) avocat au parlement de Paris, où il fut reçu le 12 août 1659, fut étroitement lié avec Gabriel Gueret, avocat au même parlement. Ils commencerent en 1672 à travailler de concert au *Journal du palais*, dont ils firent imprimer conjointement dix volumes *in*-4°. Gueret étant décédé le 22 avril 1688, Blondeau continua l'ouvrage & donna encore deux volumes *in*-4°; lesquels avec les dix premiers volumes forment la premiere édition de cet ouvrage en 12 volumes *in*-4°. On l'a depuis réimprimé plusieurs fois, en 2 volumes *in-folio*. Il contient les principaux arrêts de différentes cours souveraines du royaume, depuis 1672 jusqu'en 1700. Blondeau ne put continuer plus loin ce pénible travail, à cause de ses infirmités. En 1689 il donna un nouvelle édition de la *somme bénéficiale* de Laurent Bouchel, qu'il mit sous le titre de *bibliothéque canonique*; & il y ajouta beaucoup de notes, d'arrêts, & autres réglemens. *Voyez* ce qui est dit de Blondeau dans l'avertissement du journal du palais édition de 1701, & dans l'*histoire abregée des journaux de jurisprudence*, insérée au Mercure de France de juin 1737, *tome II*, *pag.* 1286. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BLONDEL (David) François, ministre Protestant, étoit de Châlons en Champagne. Dès son jeune âge il eut du penchant pour les lettres, & y fit un grand progrès; car il apprit parfaitement les langues & la théologie; mais il s'attacha sur-tout à l'histoire, dans laquelle il se rendit très-habile. Il avoit une mémoire très-heureuse, & une grande pénétration d'esprit, dont il se servit pour faire de nouvelles découvertes. Il entra dans le ministere dès l'an 1614, & l'exerça d'abord à Houdan. Dans la suite il parut avec éclat dans tous les synodes qui se tinrent de son temps; d'abord en qualité de secrétaire, emploi qu'il exerça vingt fois dans ceux de l'Isle de France, & souvent en qualité de député dans les synodes nationaux. Comme il avoit peu de talent pour la chaire, le synode national de Charenton en 1645, le nomma professeur honoraire, avec pension. Outre son ouvrage contre la fable de la papesse Jeanne, dans lequel, quoique de religion différente, il ne put s'empêcher de rendre justice à la vérité, & qui lui attira quelque persécution dans son parti; nous avons encore de lui une réponse aux invectives de Chifflet, contre la maison de France, sous le titre d'*Assertio genealogiæ Francicæ*, &c : un traité des Sybilles; un autre *de formula* REGNANTE CHRISTO; & *Pseudo-Isidorus & Turrianus vapulans*, pour prouver la supposition des épîtres décrétales attribuées aux anciens papes; un éclaircissement sur l'Eucharistie : *Apologia pro sententia sancti Hieronymi de Presbyteris & Episcopis*; le traité de la primauté dans l'église, &c. Blondel a encore publié 1. *Traité du droit héréditaire appartenant au duc de la Trimouille au royaume de Naples*, *in*-4° Paris 1648. 2. *Titres justificatifs du droit appartenant au duc de la Trimouille en la succession universelle de Fridéric d'Aragon roi de Sicile & de Naples*, *in*-4° Paris 1654. On promettoit de lui des notes marginales sur les annales du cardinal Baronius, qu'un de ses amis devoit faire imprimer, & qu'un ministre de Béarn, appellé *Magendi*, prétend avoir publiées dans un livre qui parut à Amsterdam contre les annales de Baronius en 1675, & qui a eu très-peu de succès. Mais on assure que ces notes qui sont très-peu de chose, n'étoient point de Blondel. Ce savant s'étant extrêmement attaché aux lettres, avoit négligé le soin de sa fortune, qui étoit très-médiocre en France. Les administrateurs de l'école illustre d'Amsterdam lui firent proposer d'y venir prendre le rang de professeur en histoire : il accepta ce parti l'an 1650, & y remplit la place du célébre Gérard-Jean Vossius. Cependant son assiduité au travail, & l'air d'Amsterdam, lui causerent une si grande fluxion sur les yeux, qu'il en perdit la vûe, & qu'il mourut même quelque temps après, le 6 avril 1655 âgé de 64 ans. Il avoit deux freres plus âgés que lui, tous deux ministres; l'un nommé AARON, & l'autre appellé MOYSE, qui a publié un traité de controverse. * Bayle, *dict. critiq.* Voyez les *remarques* de M. l'Abbé Joly *sur ce dictionnaire.*

BLONDEL (François) professeur en médecine dans l'université de Paris, étoit un homme très-entêté des anciennes pratiques, & ennemi déclaré des nouvelles découvertes de la chymie, quelque utiles qu'elles pussent être. Les démêlés qu'il eut avec le sieur Lami, aussi docteur en médecine, donnerent occasion à ce dernier d'en faire un portrait très-désavantageux. Blondel y paroît tout comme un pédant chargé d'une érudition confuse, mais ignorant sur les points les plus essentiels, & enflammé d'une bile aussi dévote en apparence, que mal-faisante dans le fond. Les troubles que son opiniâtreté avoit causés dans la faculté de médecine de Paris, commencerent à se calmer par sa mort, qui arriva en 1682. * Bayle, *dict. critiq.*

Il y a un autre BLONDEL, médecin, qui a écrit un traité des eaux d'Aix-la-Chapelle.

BLONDEL (François) seigneur de Croisettes & de Gaillardon, fils de *François* Blondel, seigneur de Croisettes, qui fut ennobli par lettres du mois de décembre 1554, & qui demeuroit à Riblemont dans l'élection de Laon, professeur royal en mathématiques & en architecture, fut gouverneur de M. le comte de Brienne, fils du secrétaire d'état, & l'accompagna dans ses voyages, depuis 1652 jusqu'en 1655. Il montra depuis les mathématiques à monseigneur le Dauphin, fut employé dans quelques négociations, & parvint jusqu'à la dignité de maréchal de camp. Il a été directeur de l'académie d'architecture, membre de l'académie des sciences en 1669, & n'a pas moins excellé dans la connoissance des belles lettres, que dans celles de la géométrie. Nous avons de lui des notes sur l'architecture de Savot; un cours d'architecture en trois volumes; un cours de mathématiques; l'art de jetter les bombes; nouvelle maniere de fortifier les places; l'histoire du calendrier romain, *in*-4°. 1682; comparaison de Pindare & d'Horace, *in*-12, 1663, &c. Il mourut à Paris le 22 janvier 1686, âgé de 68 ans. * Bayle, *dict. crit.*

BLONDEL (Pierre-Jacques) clerc tonsuré du diocèse de Paris, prieur de S. Jean S. Doucelin d'Alonne, au diocèse d'Angers, étoit né à Paris, & y fit ses études avec beaucoup de succès. L'extrême modicité de sa fortune, que sa famille peu considérable n'étoit point en état d'augmenter, l'obligea de se charger de l'éducation de quelques jeunes gens. Son esprit & ses talens le firent choisir pour former à l'étude des belles-lettres & de la philosophie M. de Montaran, depuis conseiller au parlement de Paris & commissaire aux enquêtes, & M. de Montaran de Fieux, son frere, qui a été pareillement depuis conseiller au parlement de Paris. M. Blondel est toujours demeuré dans la suite attaché à cette famille, jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le dernier jour d'août 1730. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de S. Germain l'Auxerrois. Il n'avoit que 56 ans. Il s'est fait principalement connoître dans la république des lettres par ses *Relations des assemblées publiques des académies des inscriptions & belles-lettres, & des sciences* de Paris, depuis 1702, jusqu'en 1709. Ces relations qui sont faites avec exactitude, & dans lesquelles l'auteur donne un précis intéressant des piéces lues dans ces assemblées, sont imprimées, 1° dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, connus sous le nom de *mémoires de Trévoux*, mois de janvier, février, août, octobre 1702; janvier & août 1703; février, mars, juin & juillet 1704; janvier, février, juillet & août 1705: février, mars, juillet & septembre 1706; février, mars, juillet & août 1707; février, mars, juillet, & août 1708; janvier, mars, août & septembre 1709: janvier & avril 1710. C'est-là où finissent ces relations pour l'année 1709. 2° Dans les *nouvelles de la république des lettres*, tome 29, seconde partie, pages 5 & 123; tome 35, premiere & seconde partie; tome 37, pages 209 & 243; tome 40, page 243; tome 41, page 603; & tome 44, page 505. Outre ces relations imprimées, M. Blondel en a fait quelques autres dans un gout fort différent, quoiqu'ayant le même objet. Dans celles qui sont imprimées, il parle en littérateur sensé & judicieux: dans les autres qui sont demeuré manuscrites, tantôt il prenoit un style bouffon, qui lui étoit assez ordinaire quand il écrivoit à ses amis, tantôt il se livre à une satyre outrée qui ne lui étoit pas moins naturelle, comme un certain nombre de piéces manuscrites qui nous sont tombées entre les mains, le montrent évidemment. Le mal est qu'il portoit ce génie, ou bouffon ou satyrique, sur quelques matieres beaucoup plus sérieuses que celles de la littérature. Il avoit formé avec quelques autres personnes d'esprit une espéce d'académie, moitié sérieuse, moitié burlesque. Quand ils s'entretenoient sérieusement, c'étoit pour l'ordinaire des matieres philosophiques, ou concernant les mathématiques, & M. Blondel étoit communément chargé de faire le résultat de ces conférences. Nous en avons vu plusieurs dont le meilleur académicien n'auroit pas rougi. Mais quand ces conférences étoient égayées, on composoit des piéces badines, ironiques, satyriques. Nous en avons vu aussi plusieurs de ce genre, où l'on abuse un peu trop de l'esprit, & la liberté de penser est poussée trop loin. Les autres écrits imprimés de M. Blondel sont: 1. *Avis touchant les dictionnaires universels*, imprimés dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de mai 1708. Ces avis consistent principalement à conseiller de mettre des tables à ces dictionnaires: par exemple, au *dictionnaire universel* pour la langue françoise, des tables des termes d'arts & de sciences selon leurs différentes classes: au *dictionnaire historique de Moreri*, des tables chronologiques, géographiques, &c. 2. *Les vérités de la religion, enseignées par principes*, à Paris, chez Boudot, 1705, *in*-12, dédié à M. l'abbé Bignon. Ce sont proprement divers principes posés dans un sermon prêché par cet illustre abbé, que M. Blondel développe dans cet ouvrage, qui avoit été d'abord comme le canevas des instructions sur la religion qu'il avoit faites à ses éleves, & dont il fit ensuite un traité suivi. 3. On lui attribue communément un mémoire qui fit beaucoup de bruit, lorsqu'il parut vers l'an 1720, *in-folio*, contre les imprimeurs, & ce que l'auteur appelle *Leurs gains excessifs*.

BLONDEL (Laurent) *proche parent du précédent*, étoit né à Paris, le 28 juillet 1671. Il fit ses études dans la même ville, & y prit la tonsure cléricale dans un âge peu avancé. Dans la suite, quoiqu'il se qualifiât ordinairement clerc du diocèse de Paris, il n'en porta plus les marques extérieures, ne se distinguant des laïcs que par une très-grande simplicité. Il acquit de bonne heure une grande connoissance des livres, & se livra à de vastes lectures qui le mirent en état de raisonner sur un grand nombre de matieres différentes. Il travailla pendant plusieurs années aux fonctions ecclésiastiques que son état lui permettoit sous feu M. Loger, curé de Chevreuse, homme habile, & qui avoit une bibliothéque nombreuse & bien choisie. Ce fut pendant ce séjour à Chevreuse, que M. Blondel s'affectionna pour la maison de Port-Royal des Champs, qu'il visita souvent, & dont il connoissoit assez bien l'histoire, sur laquelle il avoit recueilli un très-grand nombre de mémoires qu'il a communiqués à la plupart de ceux qui ont écrit sur ce sujet. Ce fut encore pendant qu'il étoit à Chevreuse qu'il fournit à M. Thiers plusieurs passages & autorités de divers auteurs pour les ouvrages auxquels celui-ci travailloit, & entr'autres, pour sa réfutation de l'histoire des Flagellans de M. l'abbé Boileau, frere du célébre M. Despreaux. M. Blondel, qui avoit une forte inclination pour l'éducation de la jeunesse, commença aussi à s'y appliquer à Chevreuse, ce qu'il a fait depuis pendant plusieurs années au village de Chaillot, près de Paris & ailleurs. Vers l'an 1715, M. Desprez, célébre imprimeur de Paris, l'ayant prié de se charger de la direction de son imprimerie, M. Blondel y alla loger & occupa ce poste environ 17 ans. Il revoyoit la plupart des manuscrits de l'impression desquels M. Desprez se chargeoit, & il y travailla à une nouvelle vie des saints qui parut en 1722, à Paris, chez Desprez & Desessarts, *in-fol.* Le titre de cet ouvrage dont on a fait plusieurs éditions, est, *Les vies des Saints pour chaque jour de l'année, tirées des auteurs originaux; avec une priére à la fin de chaque vie, & un martyrologe.* L'auteur mit à la fin une addition contenant les vies de plusieurs personnes de piété. Il y a douze vies. Il avoit conçu le dessein de

donner un recueil beaucoup plus ample de ces différentes vies de personnes connues par leur piété, & il avoit commencé cet ouvrage, mais il ne poussa point ce travail bien loin. En sortant de chez M. Desprez, il se retira dans une agréable solitude au diocèse de Chartres, où il a passé environ douze années. C'est lui qui a fait les *Pratiques & Prieres* que l'on a ajoutées à la seconde édition *in*-4° des nouvelles vies des saints, imprimées à Paris, chez Lottin. Cette seconde édition est de 1734 : la préface historique & morale qui orne la seconde édition du *Traité de la solitude*, par feu M. Hamon, imprimé à Paris, chez Osmont : les épîtres & évangiles des dimanches, des fêtes, des féries de l'Avent, du Carême, &c. avec de courtes explications, réflexions & pratiques, *in*-18, à Paris chez Savoye : l'instruction sur l'office divin, qui se trouve avec les heures paroissiales, imprimées à Paris, chez Quillau & Desaint, 1723, *in*-12. M. Blondel a passé les dernieres années de sa vie à Paris, où sa santé diminuant chaque jour, il crut la rétablir en retournant dans la province, & accepta l'offre que lui fit un ami de le recevoir chez lui à Argence, maison de cet ami, située dans un fauxbourg d'Evreux. M. Blondel y arriva le 15 de juillet 1740, & y mourut le 25 suivant à deux heures du matin. Il laissa des réflexions pour tous les jours de l'année, sous le titre de *Pensées évangéliques*. Il avoit fait cet ouvrage dans sa solitude de Vernouillet, au diocèse de Chartres, & l'avoit achevé à Paris. Il avoit une grande connoissance de tout ce qui regarde les liturgies, les régles des ordres religieux, & la bibliographie, & il a été en cela fort utile à beaucoup de persones qui avoient recours à ses lumieres.

BLONDIN (Pierre) né le 18 décembre 1682, dans le Vimeu en Picardie, après avoir fait ses humanités dans la ville d'Eu, vint à Paris en 1700, pour y achever ses études. Pendant son cours de philosophie, il suivit différens traités de mathématiques au collége royal : il alla ensuite aux écoles de médecine, & au théatre de S. Côme; mais il se sentit particuliérement attiré au jardin du roi, où il suivit avec assiduité les démonstrations des plantes qu'y faisoit M. de Tournefort, célébre professeur en botanique, dont il mérita bientôt l'amitié & l'estime plus qu'aucun autre de ses condisciples. Il parcourut ensuite toute la Picardie, la Normandie & l'Isle de France, pour y chercher de nouvelles plantes : ce qu'il fit avec tant d'application, qu'il trouva dans la Picardie seule plus de cent vingt plantes qui n'étoient point au jardin royal, & que même on n'y connoissoit pas : & il en découvrit en France plusieurs especes que l'on croyoit particulieres à l'Amérique. Il entra dans l'académie des sciences, en qualité d'éleve de M. Reneaume. On n'a vu de lui qu'un seul écrit où il changeoit, à l'égard de quelques espéces de plantes, les genres sous lesquels M. de Tournefort les avoit rangées. On prétend qu'il méditoit un nouveau systême de plantes : il joignoit la pratique à la spéculation, & composoit des médicamens de plantes, dont les succès lui avoient acquis dans sa province la réputation d'habile médecin. Il fut reçu docteur à Reims en 1708, & il alloit se mettre sur les bancs à Paris, où il étoit déja très-connu & estimé des plus célébres de cette faculté, lorsqu'il fut attaqué d'une grosse fiévre & d'une oppression de poitrine, dont il mourut le 15 avril 1713, dans la trente-uniéme année de son âge. * Fontenelle, *hist. du renouvellement de l'académie des sciences.*

BLONDUS (Flavius) historien, natif de Forli, dans la Romagne, au XIVe siécle, l'an 1388, fut secrétaire du pape Eugène VI & de quelques autres papes, & se distingua par ses ouvrages, où l'on voit beaucoup d'exactitude, quoique son style se sente encore un peu de la barbarie, que l'on commença de bannir dans son siécle. Les ouvrages que nous avons de lui sont, *Romæ triumphantis, lib. X*, qu'il dédia au pape Pie II : *Romæ instauratæ, lib. III*, qu'il dédia à Eugène IV : *Italiæ illustratæ, lib. VIII : Historiarum Romanarum decades III, & de origine & de gestis Venetorum.* Leandre Alberti dit que Flavius Blondus eut cinq fils, tous savans. Il vécut en philosophe, sans se soucier d'acquérir de grands biens, & mourut à Rome le 4 juin de l'année 1463, âgé de 75 ans. On l'enterra près de la Chapelle de Notre-Dame au Capitole, ou Campidoglio. Sigonius, qui traita les mêmes matieres après lui, d'un style moins embarassé & plus méthodique, l'a pillé en plusieurs endroits. * Gobelin, ou Pius II, *lib* 11, *comment.* Paul. Jovius, *elog. c.* 14. Trithemius & Bellarmin, *de script. eccles.* Merula, *l.* 10. *hist.* Volaterran. Possevin, Gesner. Le Mire. Vossius, &c. *Voyez* Fabricius, *biblioth. mediæ & infimæ latin.*

BLONICZ, *Bloniçum*, ville de la grande Pologne sur les frontieres de la Mazovie, à sept ou huit lieues de Warsovie, est grande, & assez peuplée, mais les maisons y sont toutes de bois. * Sanson.

BLOSIUS ou de BLOIS (Louis) de la maison de Blois de Châtillon, fils d'*Adrien* de Blois, seigneur de Juvigni, & de *Catherine* de Barbançon, naquit en 1506 à Donstienne, château dans le diocèse de Liége, près de Beaumont en Hainaut. Il fut élevé auprès du prince Charles, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint; & à l'âge de quatorze ans il prit l'habit de religieux Bénédictin au monastere de Liessies en Hainaut. Sa vertu le fit choisir pour coadjuteur de son abbé Gilles Gipius, auquel il succéda l'an 1530, n'ayant encore que vingt-quatre ans. Depuis ce temps, après avoir refusé l'archevêché de Cambrai, que l'empereur Charles-Quint le vouloit obliger d'accepter, il ne s'occupa que de la réforme de son monastere, & fit même de nouveaux statuts, que le pape Paul III approuva en 1545. Il s'appliqua aussi à composer les ouvrages qui nous restent de lui, & dont nous avons diverses éditions, avec les notes de Jacques Frojus son disciple. Sa vie est à la tête de ses ouvrages. On les a divisés en dix parties ou sections, depuis l'édition qui s'en fit à Anvers en 1633, par les soins des religieux du monastere de Liessies. Un des plus célébres de ses ouvrages est le *Speculum religiosorum* que l'on fit imprimer après sa mort. Il l'avoit intitulé : *Dacryanus*, qui signifie *pleurer*, parceque Blosius y gémit beaucoup, sur le relâchement introduit dans les maisons religieuses; on lui a depuis substitué le titre de *Speculum religiosorum* (miroir des religieux) qui lui est plus convenable; & l'on en a une excellente traduction françoise de M. de la Nauze, de l'académie des belles lettres, sous ce titre : *Le directeur des ames religieuses*, en 1726. Blosius comblé de mérites & de vertus, mourut le 7 janvier de l'an 1566, en sa 59 année; d'autres mettent sa mort en 1563. * André du Chêne, *hist. de la maison de Châtillon.* Franc. Zweert, *in Athen. belg.* Valerius Andræas, *bibl. belg.* Sammarth. *Gall. christ. tome IV*, &c. Anonym. *apud* Bollandum, *au 7 janvier.* Baillet, *vies des saints, janvier.*

☞ BLOOT (Hugues) ou BLOTE, en latin *Hugo Blotius*, bibliothécaire de l'empereur, étoit apparemment issu de la noble famille de Bloot. L'empereur Maximilien lui confia la direction de la nouvelle bibliothéque qu'il avoit dressée à Vienne. Rodolphe II le confirma dans cet emploi en 1575 : il le remplit avec distinction jusqu'à sa mort, qui arriva en 1608. Il étoit né à Delf en Hollande. A une phisionomie prévenante il joignoit beaucoup d'éloquence : mais il donnoit dans le libertinage d'esprit. On a de lui, *Oratio in duorum juvenum, Adriani Frisii, Tigurini, & Laurentii Histeri, patricii Viennensis, homicidas. Oratio parænetica, Lovanii habita, ad juventutem, an rectè parentes liberos suos Lovanium moribus studiisque informandos mittant. Oratiuncula de elephante nuper in has*

regiones invecto, & de horologiis Lovaniensibus. * *Dict. historique*, édit. de Holl. 1740.

BLOUNT : c'est le nom d'une famille illustre d'Angleterre, qui a fait diverses branches, & dont plusieurs ont eu des charges honorables & des emplois importans en diverses occasions.

BLOUNT (Henri) né à Tittenharthger, dans le comté de Hertford, le 15 décembre 1602, fils de THOMAS Pope Blount, écuyer. Il étudia les humanités dans l'école de S. Alban, fut reçu, à l'âge de 14 ans dans le collége de la Trinité à Oxford, étudia ensuite le droit; après quoi il alla en Italie, & le 17 mai 1634, il s'embarqua à Venise pour Constantinople. Il visita presque tout le Levant; & il a fait imprimer en anglois en 1636 le récit de son voyage, qui dura deux ans. De retour en Angleterre, il devint gentilhomme-pensionaire du roi Charles I, & chevalier en 1639. Il abandonna ensuite le parti de son prince, pour se jetter dans la rébellion, & suivre le parti des parlementaires qui le mirent du comité de vingt-une personnes, établi au mois de janvier 1651 pour examiner ce qu'il y avoit à réformer dans les loix & dans l'administration de la justice. Il devint chef en 1655 d'un autre comité établi pour les affaires du commerce & de la navigation. Il ne mourut qu'en 1682, le 9 octobre. Outre la relation de son voyage au Levant, on a de lui : *La promenade de la bourse*, critique, en 1647, & une *lettre à la louange du tabac & du caffé*, l'un & l'autre en anglois. Il fit aussi réimprimer en 1632 six comédies angloises de Jean Lylle, *in*-8° à Londres. Il a laissé deux fils, THOMAS Pope-Blount, & CHARLES.

BLOUNT (Thomas Pope) baronet, étoit l'aîné, & est fort connu par son ouvrage intitulé : *Censura celebriorum auctorum*, dont on a plusieurs éditions. La plus estimée est celle qui a été faite à Genève en 1710, *in*-4°. Il aussi donné (en anglois) des remarques sur la poësie, avec les caracteres & la critique des poëtes les plus célébres anciens & modernes, à Londres en 1695 : une histoire naturelle, à Genève en 1692, & des essais sur divers sujets.

BLOUNT (Charles). Il traduisit les deux premiers livres de la vie du fameux imposteur Apollonius de Thyane, écrite par Philostrate, & joignit à sa version, quantité de notes tirées pour la plupart des manuscrits du baron Herbert, grand déiste de son temps : ces notes ne tendoient qu'à ruiner la religion, & à rendre l'écriture sainte méprisable, non par des raisons proposées gravement & sérieusement, mais presque toujours par des railleries profanes & par de petites subtilités. Ce livre impie imprimé à Londres en 1680, n'y fut condamné qu'en 1693. L'auteur y publia la même année 1693 un traité qui a pour titre : *Les oracles de la raison*, & l'accompagna de quelques autres ouvrages de la même nature. Il fit une fin fort tragique cette même année : car étant devenu amoureux de la veuve de son frere, & prétendant la pouvoir épouser sans inceste, il composa un traité pour le prouver; mais désespéré de ne voir aucune apparence d'en obtenir le consentement de l'église anglicane, il se tua lui-même. Nous avons encore de lui les ouvrages suivans : *Récit historique des opinions des anciens touchant l'état des ames après la mort*, en anglois en 1679. *La Diane des Ephésiens est grande*, ou *l'origine de l'idolâtrie*, *&c.* en anglois en 1680. *De la liberté d'imprimer*, brochure en anglois. *Le roi Guillaume & la reine Marie, conquérans*, autre brochure en anglois en 1693. *Introduction abrégée à la géographie, la chronologie, la politique, l'histoire*, &c. en anglois en 1684. * Bayle, *dict. crit. en ses notes sur* Apollonius de Thyane. *Athenæ Oxonienses, tom. II, pag.* 711. Niceron, *mémoires, &c. tom.* 23.

BLUTEAU (dom Raphael) clerc régulier de la congrégation des Théatins, un des premiers profès de la maison de Paris, en fut supérieur vers l'an 1680. On ne sait pas à quelle occasion il alla en Portugal; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en apprit si bien la langue en six mois de temps, qu'il fut en état de prêcher en portugais d'une maniere à se faire entendre avec plaisir. Il prêcha ainsi plusieurs fois avec beaucoup d'applaudissement en présence du roi & de la reine de Portugal. Il revint dans la suite à Paris, où il s'acquit la réputation d'un homme de beaucoup de piété, & d'une grande érudition. Il étoit fort estimé de M. le cardinal d'Estrées. Etant repassé en Portugal il fut fait qualificateur du saint office de l'Inquisition, & académicien de l'académie royale d'histoire portugaise. Il avoit été aussi prédicateur de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. Il étoit né à Londres de parens François le 4 décembre 1638. Il a acquis une très-grande érudition dans les lettres sacrées & profanes. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : un Vocabulaire ou Dictionaire portugais & latin, en dix tomes *in-folio*. *Oraculum utriusque testamenti*, qui est presque achevé pour l'impression. *Musæum Bluteavianum*, qui est encore manuscrit, &c. Cet habile religieux est mort à Lisbonne le 13 de février 1734, à l'âge de 96 ans, dans la maison des chanoines réguliers de la divine providence. Le 28 du même mois de février, l'académie des *appliqués* occupa sa conférence à faire le panégyrique du défunt. Les deux directeurs firent l'éloge de ses vertus & de sa science. Les docteurs Philippe de Oliveira, & Hyacinthe de Sylva de Miranda, membres de cette académie, firent chacun un discours pour discuter ce problême : S'il étoit plus glorieux à l'Angleterre d'avoir donné naissance à ce grand homme, ou au Portugal de l'avoir possedé jusqu'à sa mort. On y lut aussi plusieurs piéces faites à sa louange, tant en latin qu'en portugais. * *Mémoires du temps. Mercure de France, les mois d'avril & de juillet de l'année* 1734.

☞ BLYENBURG (Adrien de) issu d'une noble famille, naquit à Dordrecht en 1560. Il savoit à fond la jurisprudence. Il cultivoit aussi la poësie avec succès, comme il paroît par un recueil de piéces en vers qu'il avoit composé, imprimé à Leyde *in*-8°. en 1588. En 1591, il fut fait bailli de Dordrecht, & fut employé dans la suite en plusieurs députations en Hollande. Il mourut le 23 février 1599, & fut enterré dans la grande église de Dordrecht. * *Dict. hist.* édit. de Hollande, 1740.

☞ BLYENBURG (Adrien de) fils unique de Jacques de Blyenburg, fut chevalier de l'ordre de S. Michel, seigneur de Naaltwyk, & bailli de Dordrecht en 1626. Il fut employé en plusieurs négociations. C'étoit un homme fort éloquent, & un grand politique, qui avoit lu avec fruit les historiens anciens & modernes. A la science il joignoit la force & l'élégance de la poësie. On a de lui quantité de belles & de savantes lettres écrites en latin, qui sont demeurées entre les mains de ses amis; & n'ont point été imprimées.* *Dict. historique*, édition de Hollande, 1740.

☞ BLYENBURG (Damas de) de la noble famille de Blyenburg, naquit à Dordrecht en 1558. Il épousa Marie Vander Aa, dame de Hofwegen, qui mourut avant lui, sans laisser d'enfans. Cela le toucha si sensiblement, que pour faire diversion à sa douleur, il résolut de voyager en Allemagne, & en d'autres pays. Il partit en 1616, à l'âge de 50 ans : mais on n'entendit plus parler de lui. On croit assez communément qu'il mourut en Bohême. Damas de Blyenburg étoit fort versé dans les belles lettres & dans les sciences. On a de lui, *Cento Ethicus* : *Veneres Blyenburgicæ, sive carmina erotica* : *Epitome operum B. Fulgentii in triginta capita distributa.* * Dict. historique, édition de Hollande, 1740.

BOA

BOAGRIO, *Boagrius.* C'est un torrent de la Gréce, remarquable en ce que dans certains temps il est presque à sec, & dans d'autres, il s'enfle si prodigieusement, qu'il a deux milles de largeur. Il est aux confins de la Thessalie & de l'Achaye, & se décharge dans le golfe de Zeiton, vis-à-vis de la pointe occidentale de l'isle de Negrepont. * Mati, *dict.*

BOAISTUAU, *cherchez* BOISTUAU.

BOANERGÈS, c'est-à-dire, *les enfans du tonnere.* C'est le nom que Jesus-Christ donna aux deux enfans de Zebedée, Jacques & Jean, qui étoient du nombre de ses apôtres. * *Marc III.* 17.

BOARI, royaume, *cherchez* VOARI.

BOATE, *cherchez* BOOT (Richard).

BOAVISTA, isle, *cherchez* BONAVISTA.

BOBADILLA (Nicolas) Espagnol, l'un des neuf premiers compagnons de S. Ignace, avoit un esprit vif, un naturel ardent, une humeur ouverte & hardie, & un grand zèle pour la foi catholique. Etant à la cour de l'empereur Charles-Quint en 1548, & se voyant aimé de la plupart des princes d'Allemagne, il décria l'*Interim* autant qu'il le put, de vive voix & par écrit; & il le fit avec tant de bruit & d'éclat, que Charles-Quint commanda qu'on le renvoyât en Italie, & lui donna néanmoins tout ce qui lui étoit nécessaire pour son voyage. Il s'en retourna avec joie, dit Orlandin, historien de la compagnie de Jesus, dans la pensée qu'il seroit bien reçu à la cour de Rome; mais il se trouva trompé, lorsqu'il vit qu'à son arrivée, S. Ignace ne le voulut pas recevoir dans sa maison. Orlandin dit, que ce saint patriarche n'étoit pas encore bien informé de la cause pour laquelle on l'avoit chassé; mais il est plus vraisemblable qu'il voulut témoigner par-là, que la conduite de Bobadilla ne lui plaisoit pas. Comme il avoit de grandes habitudes à la cour du pape, il savoit fort bien que le cardinal Moron & quelques évêques du concile avoient donné conseil au pape de ne se pas plaindre de l'*Interim.* En effet, on ne trouve pas que ce sage pontife ait désapprouvé le rude traitement que S. Ignace fit à ce pere Espagnol, dont le zèle avoit été indiscret. * Orlandin, *hist. societ.* Maimbourg, *hist. du Lutheranisme.*

BOBBA (Marc-Antoine) cardinal, évêque d'Aouste, né d'une très-bonne famille de Casal, après avoir beaucoup étudié, fut sénateur au sénat de Turin. Emanuel Philibert duc de Savoye, connoissant sa capacité, le mit dans sa confidence, le consulta pour les affaires de son état, & lui fit donner l'évêché d'Aoust par le pape Paul IV, en 1557. Depuis, Bobba se trouva l'an 1562 au concile de Trente, comme évêque, & comme ambassadeur du duc de Savoye. En 1565, le pape Pie IV, à la recommandation du duc de Savoye, le créa cardinal prêtre du titre de S. Sylvestre. Il a écrit quelques ouvrages, & ent'rautres des poësies. Ce cardinal mourut à Rome le 17 mars de l'an 1575, & fut enterré dans l'église de sainte Marie des Anges. Il y a eu plusieurs chevaliers de l'ordre de l'Annonciade de la maison de ce cardinal: savoir en 1585, ASCAGNE Bobba, comte de Bussolin, &c. conseiller d'état du duc Charles Emanuel, premier grand prieur de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, gouverneur du château de Nice, capitaine des archers de la garde, puis grand chambellan de Savoye, dont le fils ALBERT Bobba, marquis de Graglic, comte de Bussolin, &c. conseiller d'état, gouverneur de Nice, grand écuyer du prince de Piémont, mestre de camp d'un régiment allemand, reçut le collier en 1618. Celui-ci fut pere d'ASCAGNE Bobba II du nom, marquis de Graglic, &c. grand-croix des ordres de S. Maurice & de S. Lazare, maréchal de camp, grand écuyer, puis grand chambellan de Savoye, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1638. * François-Augustin de la Chieza, *in historia chron. episc. Pedem.* Ughel, *tome IV. Ital. Sacr.* Sammarth. *Gallia Christiana.* Petramellarius. De Thou. Le Mire, &c.

☞BOBÉ (Jean) avocat au bailliage de Meaux, a donné en 1683 un volume in-4°. contenant un commentaire sur les coutumes générales du bailliage de Meaux, avec des notes sur la coutume de Paris, & une conférence des deux coutumes. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

☞BOBENHAUSEN, petite ville & château d'Allemagne, en Wétéravie, sur la petite riviere de Gersbrentz. Elle appartient à la branche des comtes de Hanaw-Busweiler, & est à quatre milles de Francfort. C'est un fief qui releve de la couronne de Bohême. On remarque qu'en l'automne de 1395, Ulric, comte de Hanaw, qui gouvernoit alors, fit encaver une piéce de vin du crû de la même année, qui s'y conservoit encore l'an 1592. En 1521 ce lieu obtint de l'empereur Charles-Quint des actes de confirmation, d'inféodation, & le pouvoir de juger à mort. Il souffrit beaucoup durant les longues guerres civiles d'Allemagne, ayant été pris par les troupes de Tilli, & ensuite par les Suédois. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BOBER ou BOBERSBERG, *Bobersperga*, petite ville ou bon bourg du royaume de Bohême, est située dans le duché de Crossen, en basse Silésie, aux confins de la Lusace, sur une montagne dont le pied est arrosé par la riviere de Bober, & à deux lieues au dessus de la riviere de Crosse. * Mati, *dict.*

BOBILE, *cherchez* AUSTREGILDE.

BOBIO, BOBBIO & BOBI, en latin *Bobium*, *Boïum*, ville d'Italie, dans le duché de Milan, avec évêché suffragant de Gènes. Elle est située sur la riviere de Trebia, & a été soumise à la maison de Malespine, à celle de Vermi, & à quelques autres. Cette ville doit son origine à S. Colomban, Irlandois, qui ayant été chassé de l'abbaye de Luxeu, qu'il avoit fondée en Bourgogne, se retira en Italie l'an 614, & bâtit le célébre monastere de Bobio, qui subsiste encore dans cette ville. * Paul. Diaconus, *l.* 14 *hist. Long.* Georg. Merula, *l.* 1 *hist.* Leand. Alberti, *descrip. Italiæ.* Miræus, *notit. episc. &c.*

BOBIO (Ubert) jurisconsulte de Parme, qui florissoit en 1227, est auteur d'un petit livre qui a pour titre, *Patriæ potestas*, & d'un traité *de positionibus*, qu'on trouve dans le *Tractatus Tractatuum*, *tom. IV.* * Guido Pancirolus, *in Jurisconsultis*, *l.* 2, *c.* 30.

BOBIO, *cherchez* BOVIUS.

☞BOBOLENE, auteur d'une vie de S. Germain, premier abbé de Granfel, vivoit à la fin du septiéme siécle, & étoit moine, ou de Luxeu, ou de Granfel. On a cette vie au 21 de février dans le recueil de Bollandus, & au second volume des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît. Elle est écrite avec précision, & dans un meilleur gout que la plupart des autres vies de Saints qui parurent dans le même siécle. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome III. p. 631. 632.

BOBON (Hugues ou Hugution) cardinal, étoit d'une noble famille de Rome, & l'un des plus fameux jurisconsultes de son temps, comme on le peut voir par les savantes décisions qu'il a données sur les plus difficiles matieres du droit canonique. Le pape Celestin III le créa cardinal l'an 1191, & Innocent III lui donna la charge d'entendre en confession les assassins de Conrad, évêque de Wirsbourg, lesquels étoient allés à Rome, pour y recevoir l'absolution & la pénitence de leur crime. Il leur ordonna de faire amende honorable dans une place publique de Rome, & leur défendit ensuite de se servir jamais de leurs armes, de porter des habits de couleur, d'assister aux jeux publics, & de passer en secondes nôces. Il les obligea encore à leur retour, lorsqu'ils seroient arrivés dans la premiere ville d'Allemagne, d'aller à l'église cathédrale la corde au cou, nuds pieds & en chemise, portant des verges, pour y être battus par les chanoines en présence du peuple. Ce prélat mourut en 1210. * Cia-

conius, *chron. Hirsaug.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

BOBURES, *Boburii*, peuples de la Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent dans le gouvernement de Venezuela, au midi du lac de Maracaibo. * Mati, *dict.*

BOCA ou BOCALBALBEC, *Boca*, *Bocalbalbeca*, *Heliopolitanus tractus*, contrée de la Turquie en Asie. Elle est dans la Syrie, entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban. On y voit la ville de Balbec, qui lui donne le nom, & celle de Damas. Cette contrée est la Cœlesyrie, ou Syrie Creuse, particuliere des anciens. * Mati, *dict.*

BOCACE (Jean) né l'an 1313 à Certaldo, ville de Toscane, vivoit dans le XIV siécle. Son pere, quoique pauvre paysan chargé de famille, ne laissa pas de tâcher de le pousser à quelque chose qui fût au-dessus de sa naissance. Il le destina donc au négoce, & le donna à un marchand Florentin qui l'amena à Paris. Bocace servit ce maître pendant six ans; mais comme il témoignoit avoir des dispositions pour l'étude, on le fit changer d'occupation en lui faisant apprendre le droit canonique, comme une chose qui pouroit l'enrichir; mais son inclination le portoit trop vers la poësie pour faire de grands progrès dans la jurisprudence: ainsi dès que la mort de son pere l'eut rendu maître de disposer de sa destinée selon son gout, il quitta cet emploi, & s'abandonna tout entier à la lecture des poëtes. Il se mit donc sous la discipline de Petrarque, & vendit son petit patrimoine pour être plus en état de chercher encore d'autres maîtres; de maniere qu'il eut ensuite besoin de la charité d'autrui pour subsister. Il se fit traduire Homere en latin, & procura à Léonce Pylate natif de Thessalonique, une chaire de professeur à Florence, pour l'explication de ce poëte. La république Florentine honora Bocace du droit de bourgeoisie, & l'employa à des affaires publiques. Elle le députa vers Pétrarque pour l'engager à revenir à Florence; mais celui-ci qui savoit les factions dont cette ville étoit partagée, bien loin d'écouter Bocace, lui persuada de s'en retirer. Bocace rôda donc en divers endroits d'Italie, & enfin s'arrêta à la cour de Naples, où le roi Robert lui fit un très-bon accueil. Il devint fort amoureux de la fille naturelle de ce prince, ce qui fit qu'il séjourna un assez long temps en ce pays-là. Il fut aussi assez de temps en Sicile, & il y eut beaucoup de part à la faveur de la reine Jeanne. Les troubles de Florence étant appaisés, il y retourna; mais après peu de séjour, il se retira à Certaldo sa patrie, où il mourut l'an 1375, le 21 décembre, âgé de soixante-deux ans. Il n'avoit jamais voulu se marier, mais il laissa un bâtard. Parmi ses ouvrages, il y en a de doctes & de sérieux, d'autres très-galans & pleins de contes. Entre ces derniers, son *Decameron*, qui est un recueil de *cent nouvelles galantes*, dont il y en a plusieurs de trop libres, est celui qui a plus fait connoître Bocace. Il a été traduit en plusieurs langues: il y en eut une traduction françoise faite par Laurent, qui fut suivie long-temps après d'une autre, que fit, à la sollicitation de Marguerite de Valois reine de Navarre, Antoine le Maçon secrétaire de cette princesse, & trésorier de l'extraordinaire des guerres. Les autres ouvrages de Bocace sont, *la généalogie des dieux*, avec un *traité des montagnes, mers, fleuves, lacs, &c.* un *abrégé de l'histoire romaine*, jusqu'à l'an de Rome 724, avec un parallele des sept rois de Rome & des empereurs jusqu'à Neron inclusivement; *l'histoire des dames illustres*; *De casibus virorum illustrium*, depuis Adam jusqu'à Jean roi de France: celui-ci a été traduit en italien, en espagnol, en anglois & en françois, sous le titre de *Traité des avantures de personnages signalés*, par Claude Viart, à Paris 1578, *in-8°*. On voit à Certaldo son tombeau, avec sa statue de marbre & une épitaphe. Il excelloit beaucoup plus dans l'élégance de la langue italienne que dans celle de la latine: en quoi il semble avoir surpassé tous les autres; mais sa prose paroît bien plus exacte & plus naturelle que ses vers. Quant à son style latin, il est fort au-dessous de celui de Pétrarque pour la force du discours & la propriété des mots & des expressions; en récompense, il l'a beaucoup surpassé dans la prose italienne, dont toute la beauté lui est dûe, selon quelques-uns, quoiqu'il soit d'ailleurs fort inférieur à Pétrarque pour la poësie. Enfin, sa prose est plus belle, plus exacte & plus naturelle que ses vers. Aussi disoit-on communément de son temps, que Pétrarque ne réussissoit pas bien en prose, & que Bocace ne faisoit rien qui vaille en vers. * Papir. Masso, *vit. Bocatii*, *pag.* 1. 118. 219. *tom. II*, *elog.* Erasm. *Ciceronian. dialog. pag.* 155. Paul. Jovius, *elog.* 6. Volaterran & Maffæus, *in chron.* Gesner. Vossius. Bullart, *Académie des sciences*, *l.* 4, *p.* 264, *num.* 1. *La préface de la grammaire italienne de P. R. page* 6. Ren. Rapin, *Reflex. gener. sur la poët. I. part. pag.* 3. *édition* in-12. *II. part. Reflex.* 39. *Reflex. particul. sur la poët. II. part. Reflex.* 16. Baillet, *Jugemens des sav. sur les poët. modernes*, *tom.* 7. *édit. Paris.* Bayle, *dict. crit.* Voyez la vie de Bocace par Thierry de Beauvais, imprimée à la fin du traité *de Casibus*, &c. de Gourmont. D. de Montfaucon. *biblioth. mss. nova.* Fabricius, *biblioth. mediæ & infimæ latinitatis.* Niceron, *mém. tome* 33.

☞ BOCAGE, en latin *Nemorensis tractus*, petit pays de la basse Normandie, dans le diocèse de Bayeux, & non dans celui de Lisieux, comme le dit M. Corneille, dans son *dictionnaire.* Le terrein de ce pays, qui fait partie du Bessin, & non pas du Lieuvin, comme le dit encore M. Corneille, est assez inégal, principalement aux environs de Villers-Bocage & de Caumont, du côté des sources de la riviere d'Aure. Vire est sa ville principale. * *Mem. mss.* de M. Bezier, chapelain de Bayeux.

BOCARRO (Antoine) Portugais, succéda à Diégo de Couto dans l'emploi de premier historiographe des Indes: il continua l'histoire des Indes depuis l'année 1611, où Couto l'avoit laissée, & en fit la XIII décade qui finit à l'an 1615. Cet ouvrage n'est pas imprimé, mais on le trouve dans plusieurs bibliothéques. * *Mém. de Portugal.*

BOCARRO FRANCEZ (Manuel) Portugais, né à Lisbonne, y fut regardé au commencement du XVII siécle comme un des plus habiles astronomes de son temps, & l'on assure qu'il fut en même temps un grand médecin, & excellent poëte. Il fit imprimer en 1624 à Lisbonne une histoire latine abrégée du royaume de Portugal, & en 1626 on publia à Rome un traité portugais de sa façon, dont voici le titre: *Luz Pequena, Lunar e estellfera da monarchia Luzitana.* Dès l'an 1619 il avoit publié des observations sur la cométe qui parut au mois de novembre de cette année. * *Mém. de Portugal.*

BOCCADIFERO, *cherchez* BUCCAFERREI.

BOCCALINI (Trajano) Romain, fils d'un architecte, florissoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V. Son inclination le portoit naturellement à la satyre, & il choisit ce genre d'écrire pour faire parler de lui dans le monde. La profession étoit pourtant dangereuse, & la destinée de Franco, qui fut pendu à Rome, devoit l'en dégouter; mais le bon accueil qu'on fit à quelques-unes de ses piéces, qu'il communiquoit manuscrites à ses amis, l'entêta si fort de son mérite, qu'il s'abandonna entierement à son penchant. On le recevoit avec plaisir dans les académies d'Italie, & dans les compagnies des gens de lettres, où il se faisoit admirer par ses discours de politique, & par sa critique fine & délicate. Les cardinaux Borghèse & Gaëtant s'étoient déclaré ses protecteurs, & lui faisoient même de grands biens: de sorte qu'il sembloit ne devoir plus rien appréhender ni des hommes ni de la fortune. Ce fut alors qu'il publia ses *Ragguagli di Parnasso*, & *la Secretaria di Apollo*, qui en est une suite. Ces ouvrages furent reçus avec des applaudissemens extraordinaires, & ce succès lui donna envie de pousser plus loin. Il fit imprimer sa *Pietra di Parangone*, où il attaque vivement les Espagnols sur les desseins qu'ils avoient formés depuis long-temps contre la liberté de l'Italie, & sur la tyrannie qu'ils exerçoient dans le

royaume de Naples & ailleurs. Ceux-ci s'en formaliserent, en firent des plaintes, & résolurent de s'en venger. Boccalini eut peur, & se retira à Venise, où il se fit d'illustres amis. Il venoit d'achever des discours politiques sur Tacite, dont on a fait deux éditions à Genève, la derniere sous le titre de *Bilancia politica*, lorsqu'il fut assassiné de la maniere du monde la plus surprenante. Voici comment on dit que la chose se passa. Boccalini logeoit avec un de ses amis, lequel étant sorti de grand matin de chez lui, le laissa dans le lit. Un moment après quatre hommes armés entrerent dans sa chambre, & lui donnerent tant de coups de sachets remplis de sable, qu'ils le laisserent pour mort. En effet, son ami étant revenu quelque temps après, le trouva dans un si misérable état, qu'il ne put jamais proférer une parole pour se plaindre de la barbarie de ses assassins. Quelque diligence qu'on fit à Venise, on ne put les découvrir, quoiqu'on n'ignorât pas ceux qui les avoient fait agir. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. cap.* 149. & *Pinac. III. cap.* 59. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Cornelius Tollius, *in append. ad Pier. Valer. de infel. litter.*

BOCCAPADULI, *cherchez* BUCCAPADULI.

BOCCHI, *cherchez* BOCHIUS.

BOCCHORIS, *cherchez* BOCCHYRIS.

BOCCHUS, roi de Mauritanie, pere de Volux, joignit ses armes à celles de Jugurtha son gendre, contre les Romains, & fut deux fois vaincu par Marius l'an 646 & 647 de Rome, 107 & 108 avant J. C. Ensuite, pour faire sa paix avec les Romains, il livra le même Jugurtha à Sylla, qui étoit questeur dans l'armée de Marius, & eut une partie de son royaume pour prix de sa trahison. *Cherchez* JUGURTHA. * Plutarque, *en la vie de Marius.* Salluste, *de la guerre de Jugurtha.* Florus, *l.* 3. *c.* 1. Velleius, *l.* 2.

BOCCHUS (Cornelius) que Pline marque entre les auteurs Latins, en citant quelque chose de lui. Solin le cite aussi. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Pline, *l.* 16, *c.* 40. *l.* 37, *c.* 7. 9. *&c.* Solin, *c.* 6. 8. *&c.*

BOCCHYRIS ou BOCCHORIS, fils de Gnephacte, Saïte, & roi dans quelque contrée de l'Egypte, se rendit maître de toute la basse Egypte vers l'an 774 avant J. C. & y regna 44 ans. Sur la fin de son regne Sabacon Ethiopien, étant venu en Egypte avec une puissante armée, chassa Amisis l'*Aveugle*, roi de Thèbes : puis ayant défait Bocchyris, il le brula vif, & se rendit maître de toute l'Egypte, donna des loix à ses peuples, & se distingua par de grandes qualités, dont son avarice & sa cruauté ternirent l'éclat. * Diodore, *hist. l.* 1. Syncelle, *chronolograph.* Usserius, *annal.*

BOCCONI, (Sylvio Paul) originaire de Savone dans l'état de Gènes, né à Palerme le 24 avril 1633, s'appliqua avec beaucoup de soin à l'étude de la physique, & à découvrir les secrets les plus profonds de la nature. Tout étoit de son ressort, les pierres, les fossiles, les plantes : il en examinoit la variété, les différences, les propriétés, la nature, les qualités. Il devint par son application un des plus habiles botanistes de l'Europe, & acquit un grand nom parmi les philosophes & les médecins de son temps, au milieu desquels il brilla. Il cultiva aussi les belles lettres, & il n'y a aucun genre d'érudition qu'il n'ait voulu connoître. Mais lorsqu'on le cherchoit avec le plus d'empressement, & que sa réputation paroissoit très-étendue, il entra dans l'ordre de Cîteaux, où il prit l'habit de religieux. Il y suivit néanmoins le même plan d'étude qu'il s'étoit prescrit, & il prit même de nouveaux soins pour faire encore de plus grands progrès dans la connoissance de la nature. Il parcourut à cet effet Malte, l'Italie, la Flandre, la Hollande, la France, l'Allemagne, la Pologne & plusieurs autres provinces : il visita les académies, il vit les savans, & s'en fit des correspondans ; il écouta leurs leçons, il profita de leurs entretiens. L'académie des curieux de la nature en Allemagne l'associa à son corps en 1696. L'empereur Léopold lui fit beaucoup d'accueil, & l'honora de quelques présens. Ferdinand II, grand-duc de Toscane, le choisit pour son botaniste ; & ce fut en cette qualité qu'il donna des leçons sur les simples dans l'académie de Padoue. Enfin ; après toutes ces courses il se retira dans un monastere de son ordre près de Palerme sa patrie ; il s'y amusa à faire bâtir ; & sans avoir beaucoup pensé à remplir les engagemens d'un état qu'il auroit mieux fait de ne point embrasser, ce savant mourut dans ce même monastere le 22 décembre 1704, dans un âge très-avancé. Il a fait imprimer les ouvrages suivans : *Icones & descriptiones variarum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ & Italiæ, &c.* à Lyon en 1674, *in*-4°. & à Oxford en 1674. *Della pietra Belzuar, lettera familiare,* en 1669, *in*-4°. *Noviziato alla segretaria, &c.* à Gènes, *in*-12. sans date. *Osservazioni naturali, &c.* à Bologne en 1684, *in*-12. *Museo di piante rare, &c.* à Venise en 1697. *Museo di fisica, è di esperienza, &c.* à Venise en 1697. *Epistola botanica,* dans le livre intitulé : *Bizarie botaniche, &c.* à Naples en 1673, *in*-4°. *Recherches & observations naturelles touchant le corail, pierre étoilée, embrasement du mont Etna,* en françois, à Paris en 1672, *in*-12. L'abbé Bourdelot répondit à ces recherches par une lettre, qui a été imprimée la même année, à Paris. *Musæum experimentale physicum,* en allemand, à Francfort en 1697. Lettre aux auteurs du journal des savans, touchant une gomme souveraine pour les blessures. *Observatio circa nonnullas plantas marinas imperfectas, &c.* dans l'*appendix* de la quatriéme année de la troisiéme décurie des Ephémérides des curieux de la nature. *De materia simili lithomargæ Agricolæ, aut agario minerali, &c.* dans la premiere & seconde centurie des mêmes Ephémérides, & dans la *bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget, *tome* 1. M. de Jussieu prétend que Bocconi étoit un grand plagiaire, & que tout ce qu'il a publié a été pillé de côté & d'autre. * *Voyez* son éloge dans Mongitore, *biblioth. Sicula,* & après lui Niceron, *dans ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, tome* 2, *pag.* 161. *tom.* 10, *part.* 1, *pag.* 85. *tom.* 10, *part.* 2, *pag.* 292. *Journal des Savans du* 20 *janvier* 1676. Manget, *biblioth. script. medic.* in-fol. *tom.* 1. *pag.* 332. *&c.*

BOCERUS (Henri) célébre jurisconsulte, qui florissoit en 1618, a composé divers traités, *de Regalibus, de Homicidio, de Bello & Duello, de Jurisdictione, de Furtis, de Torturis, de Donationibus, &c.* * Konig. *biblioth.*

BOCERUS (Jean) Danois, qui florissoit en 1550. G. Sabinus le compare à Ovide. Il a écrit la vie des rois de Danemarck en vers. Ses poësies se trouvent dans le tome I. *Delic. Germ. p.* 656. Lotichius, *p.* 4. *B. P. p.* 50.

BOCH, BOCHIUS ou BOCQUI (Jean) né à Bruxelles en 1555, étudia à Lille, à Ath & ailleurs, & se rendit très-bon poëte latin. Depuis, étant entré chez le cardinal Radzevil, il l'accompagna à Rome, où il étudia avec succès sous Bellarmin, depuis cardinal, qui expliquoit alors les questions de controverse contre les hérétiques. Ensuite Boch ayant vu toute l'Italie, voyagea encore en Pologne, en Livonie, & en Russie. Il parle lui-même des aventures qu'il eut dans ses voyages. La plus extraordinaire fut qu'en allant à Moscow, il eut les pieds gelés de froid, en sorte qu'on parloit de les lui couper. Un chirurgien du czar suspendit l'effet de cette sentence, & lui donna d'autres remedes. Cependant le quartier des Livoniens, où demeuroit Boch, ayant été surpris & pillé, il fut obligé de se sauver, & la peur lui donna des forces que la médecine n'eût peut-être pas pu lui rendre. Lorsqu'il fut de retour dans les Pays-Bas, le duc de Parme le fit secrétaire de la maison de ville d'Anvers. Boch mourut le 13 janvier de l'an 1609. Il a écrit divers ouvrages : *De Belgii principatu. Parodia heroica psalmorum davidicorum. Observationes physicæ, ethicæ, politicæ & historicæ in psalmos. Vita Davidis. Orationes. Poëmata, &c.* Les Poësies de cet auteur se trouvent rassemblées en un

recueil imprimé à Cologne l'an 1615. Ce sont des épigrammes, des élégies, des piéces héroïques, & d'autres piéces qui ont fait dire aux critiques des Pays-Bas, qu'il étoit un des premiers poëtes latins de son temps: ce qui a porté Valere André à dire qu'on pouroit lui donner le titre de *Virgile Belgique.* * Valerius Andreas, *biblioth. belg. pag.* 462. 463. *secund. édit.* Melchior Adam, *in vit. philosoph. German.* Miræus, *de script. sæc. XVI. p.* 209. *ubi vocat grandiloquium poët. & in heroico versu regnantem*, &c.

☞ BOCHARAH, ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, près de Gihun & de Bikunt, sur la même riviere qui coule à Samarcand. Selon d'Herbelot, *bibl. or.* p. 207, Bocharah a passé autrefois pour la ville capitale de la Transoxane, avant que les Tartares eussent mis celle de Samarcand en réputation. Mirkond écrit, dans l'histoire qu'il a faite de la postérité de Japhet, que Bocharah étoit la capitale du Turquestan du temps d'Oguz-Kan, un des plus anciens rois des Mogols ou Tartares, & que les villes d'Ilaki, Bikund, Kermina, Thavavis, Zusch, Farbar, Debussia, &c. sont censées être de ses dépendances. Depuis ce temps-là, la ville de Bocarah devint la capitale de l'état des Samanides, fondé l'an 297 de l'hégire, de J. C. 909, sous le califat de Mothaded. Elle fut toujours depuis le séjour des princes de cette maison, jusqu'à Nasser, fils d'Ahmed, lequel transféra le siége de son empire à Herat, ville du Khorassan. Après la chute de l'empire des Samanides, les Mogols du Cathai se rendirent maîtres de Bocharah; mais Mohammed, surnommé Khuaresm-Schah, qui étoit roi du Khuaresm, & de plusieurs autres grands états, la reprit sur eux, l'an 594 de l'hégire, & de J. C. 1197, aussi-bien que la ville de Samarcand. L'an de l'hégire 617, de J. C. 1220, Genghiz-kan prit la ville de Bocharah sur les Khuaresmiens: mais ceux-ci s'étant cachés en divers endroits de la ville, y mirent le feu, & la réduisirent en cendres. On la rétablit, & elle fut comprise dans le partage de Giagathi, fils de Genghiz-kan, qui hérita de son pere les états de Transoxane. L'an 772 de l'hégire, de J. C. 1370 ou environ, Tamerlan prit Bocharah sur le sultan Hussin, dernier prince de la maison de Genghiz-kan; & les Timurides, ou descendans de Tamerlan, la possédérent jusqu'environ l'an 904 de l'hégire, de J. C. 1498. Alors Babur fut dépouillé de tous ses états de la Transoxane, & du Khorassan, par Schaïbekkan: & la ville de Bocharah a toujours demeuré depuis ce temps-là aux Usbecks. Le kan de Bocharah est continuellement en guerre avec les Persans: & une des raisons de cette guerre, c'est, à ce que dit Jenkinson, que les Persans ne veulent pas couper leurs moustaches, comme font les Tartares, qui croient que c'est un grand crime d'en user autrement; & qui appellent par cette raison les Persans infidéles, quoiqu'ils s'accordent avec eux sur presque tous les autres points de la religion mahométane. Le chef de la religion jouit dans cette ville d'une autorité si grande, qu'il dépose quelquefois le kan. Il s'y faisoit autrefois un grand commerce; mais il est bien diminué aujourd'hui, à cause des avanies extraordinaires ausquelles les marchands étrangers sont exposés. Son terroir fournit les états du Mogol & la Perse, de fruits secs excellens. * La Martiniere, *dict. géogr.* Nicolle de la Croix, *géogr. mod.*

BOCHARD (Jean) évêque d'Avranches en Normandie, docteur en théologie, & confesseur du roi Louis XI, qui lui donna l'évêché d'Avranches, assista à l'assemblée des états généraux, qui se tint près de Tours en 1470. Le roi lui ayant donné ensuite le soin de regler l'université de Paris, il en bannit la secte des philosophes Nominaux, qui soutenoient que la science n'étoit que des noms, & non pas des choses, parcequ'il n'y avoit que les noms qui fussent universels, les choses étant particulieres. Le roi confirma en 1473 les reglemens de Bochard, qui mourut en 1484, après avoir gouverné l'église d'Avranches avec beaucoup de zèle. * Sammarth. *Gall. Christ.*

BOCHARD d'Avesnes, soudiacre de Cambrai, & chantre de l'église de Laon, *cherchez* AVESNES, (Burchard d').

BOCHART. La famille de BOCHART, originaire de Bourgogne, a produit de grands hommes.

I. GUILLAUME Bochart, seigneur de Noroi, gentilhomme servant du roi Charles VII, étoit de Vezelai en Bourgogne. Il épousa *Catherine* Flamier, dont il eut JEAN I, qui suit; *Pierre* official de Beauvais; *Henri*, chantre de la même église; *Louise*, femme de *Jacques* de Beze, bailli de Vezelai; & *Magdeléne* Bochart, femme de *Guillaume* Arbaleste.

II. JEAN Bochart I de ce nom, seigneur de Noroi, conseiller au parlement de Paris en 1490, épousa *Jacqueline* de Hacqueville, fille de *Jacques*, échevin de la ville de Paris, & de *Gillette* Hennequin. C'étoit un sage magistrat, qui fut proposé pour être premier président. Il eut *Antoine*, avocat au parlement, qui étoit seigneur de Farinvilliers & d'Ons-en-Brai. *Claude* Bochart, sa fille, & de *Françoise* Gayant sa premiere femme, fut mariée par contrat du 26 mars 1548, avec *François* de la Porte, avocat au parlement de Paris, & en eut *Susanne* de la Porte, mere du cardinal de Richelieu. JEAN II, qui suit, *Nicolas*, abbé de Sulli; & *Magdeléne*, femme de *Nicolas* le Coq, président en la cour des aydes, &c.

III. JEAN Bochart II du nom, avocat au parlement de Paris, se signala par ce plaidoyer hardi qu'il prononça en présence du roi François I, touchant la pragmatique-sanction, contre le concordat. Cette hardiesse lui fit des affaires à la cour: il fut mis en prison, & n'en sortit que deux ans après, à la priere du maréchal d'Annebaut, qui étoit son ami particulier. Il épousa *Jeanne* Simon, niéce de *Jean* Simon, évêque de Paris, lequel lui donna sa terre de Champigni. Il eut de ce mariage JEAN III, qui suit; *Pierre*, prieur de Thou sur Marne; ETIENNE, qui a fait la branche de Menillet; *Catherine*, femme d'*Antoine* Minard, président au parlement; *Marie*, alliée à *Jacques* le Lieur, & *Jeanne* Bochart, alliée à *Nicolas* Charles, seigneur du Plessis-Picquet, & bisaïeule du maréchal de la Meilleraye.

IV. JEAN Bochart III du nom, seigneur de Champigni & de Noroi, eut de *Jeanne* Tronçon, JEAN IV, qui suit; ROBERT, qui a *fait la branche de* BORDE; *Claude*, seigneur de Cauroi, pere de *Samuel* Bochart de Cauroi; *Antoine*, prieur de Ville-mez; *Jeanne*, femme de *Guillaume* Lotin, seigneur de Charni, maître des comptes; *Denyse*, femme de *Jacques* de Rouville, seigneur de Muez; *Catherine*, femme de *Jean* Luillier, seigneur de Chalandas, conseiller au parlement; *Anne*, femme de *Germain* Teste, seigneur de la Chaussée; & *Louise*, femme de *Jean* de Brion, seigneur de l'Hospitau, conseiller au parlement.

V. JEAN Bochart IV du nom, conseiller au parlement, maître des requêtes, puis conseiller d'état ordinaire en 1596, épousa *Isabeau* Allegrain, dont il eut JEAN V, qui suit; *Charles*, Capucin, mort en 1624, *dont il est parlé sous le nom de* HONORE de CHAMPIGNI; *Pierre*, Benedictin à S. Denys en France; *Christophe*, Chartreux, mort en 1644; JEAN, *qui a fait la branche des seigneurs de* MARMOULIN; *Paul*, Capucin; *Antoine*; *Marie*, femme en premieres nôces de *Guillaume* Gomer, seigneur de Cuignieres, & en secondes de *Pierre* de Prouville, sergent major de la citadelle d'Amiens; & *Magdeléne* Bochart, femme de *Jean* Sublet, seigneur des Noyers, maître des comptes.

VI. JEAN Bochart V du nom, premier président au parlement de Paris, mourut en 1630. Il avoit épousé en premieres nôces *Magdeléne* de Neufville, dont il eut JEAN VI, qui suit; & *Marie*, femme d'*Edouard* Molé, conseiller au parlement. Il prit une seconde alliance avec *Lia* de Vigni, dont il eut FRANÇOIS Bochart, qui fit *la branche de* SARON, *dont il sera parlé ci-après*; *Marc* Bochart, chanoine de Paris; *Lia* Bochart,

femme de *François* de la Guette, seigneur de Chazai, maître des requêtes; & *Marie* Bochart, religieuse à Variville en Beauvoisis.

VII. Jean Bochart VI du nom, seigneur de Champigni, &c. conseiller d'état, mort en 1647, eut pour fils unique de *Marguerite* le Charon son épouse,

VIII. Jean Bochart VII du nom, conseiller du roi au grand conseil, maître des requêtes, intendant de justice en Normandie, mort en 1691, qui de *Marie* de Boivin a laissé plusieurs enfans; savoir, 1. Jean, qui suit; 2. *Gui*, chevalier de Malte, tué au siége de Nimegue en 1672; 3. *Guillaume*, docteur en théologie de la faculté de Paris, archidiacre de Rouen, grand-vicaire de Pontoise, puis évêque de Valence, mort le 4 juillet 1705, étant député à l'assemblée du clergé; 4. *Henri*, abbé d'Auberive, conseiller du roi en tous ses conseils, prévôt de S. Pierre de Lille en Flandre, & commissaire de sa majesté pour le renouvellement du magistrat de la même ville, mort le 11 février 1731; 5. *Antoine*, chef d'escadre, commandeur de l'ordre de S. Louis, conseiller au conseil de marine, lieutenant général des armées navales, mort le 23 octobre 1720, en sa 70 année; 6. *Antoine* Bochart, conseiller du roi en ses conseils, doyen de l'église de Chartres, puis trésorier de la sainte Chapelle de Paris en 1699, mort à Paris le 8 avril 1739, âgé d'environ 86 ans; 7. *Marguerite*, veuve de *Jean-Paul* de Bournel, marquis de Mouchi, morte le 19 octobre 1724; *Françoise; Marie; Catherine*, & *Charlotte-Honorée*, toutes quatre religieuses; & *Magdeléne*, abbesse de l'abbaye royale d'Estrun en Artois, morte le 3 mars 1740.

IX. Jean Bochart VIII du nom, seigneur de Champigni & de Noroy, nommé en 1686 intendant de justice, police, finances & marine en Canada, Acadie, isles & terre ferme de l'Amérique, en fut rappellé, & nommé au mois de mai 1701, intendant de la marine au Hâvre de Grace; il y mourut au mois de décembre 1720, ayant été marié avec *Marie-Magdeléne* de Chaspoux, dame de Verneuil & du Plessis-Savari, morte en 1718, fille de *Jacques* Chaspoux, seigneur de Verneuil, trésorier de France à Tours, & d'*Esther* d'Archambault. De ce mariage vinrent *Jean-Alfonse* Bochart de Champigni, prêtre, chanoine & chantre de la sainte Chapelle du Palais à Paris, mort le 15 novembre 1723, âgé de 47 ans; *Magdeléne* & *Françoise* Bochart; Jacques-Charles Bochart, seigneur de Champigni, qui suit; *Guillaume* Bochart; *Marie* Bochart; & *Jean-Paul* Bochart de Champigni, qui entra dans le régiment des gardes françoises en 1709, où il fut successivement enseigne, sous-lieutenant, lieutenant en 1712, & enfin, capitaine en 1720, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, maréchal des camps & armées du roi, le 15 mars 1740, capitaine d'une compagnie de grenadiers du régiment des gardes françoises, le 2 mai 1733, maréchal de camp & major-général des armées de sa majesté en Bohême, mort le 20 mars 1743 à Straubingen. Il avoit été marié le 27 juin 1729, avec *Anne-Etiennette* de Meuves, veuve de *Pierre* de Turmenies, maître de la chambre aux deniers du roi, mort le 18 septembre 1726, & en a eu *Fredéric* Bochart de Champigni, né le 3 juillet 1730, & une fille, née le 17 juillet 1732, tous deux morts en bas âge; *Alexandre-Conrard*, né le 24 octobre 1733, officier au régiment des gardes françoises en 1750; *Anne-Louise*, née le 17 novembre 1734, mariée le 31 mars 1754 à *Jean-François-Alexandre* de Bernard, chevalier de S. Louis, marquis de Champigni, comte de Montgon; *Anne-Marguerite Severe*, née le 2 septembre 1736; *Jean*, né le 6 décembre 1737; prieur de Margelle, reçu chanoine de l'église de Paris le 2 février 1751; *Antoine-Jean*, né le 10 de février 1739, mort en bas âge; *Anne-Philippe*, né le 14 mai 1740, qui est entré garde de la marine en 1755, *Anne-Thérèse*, née le 6 septembre 1741.

X. Jacques-Charles Bochart, seigneur de Champigni, de Noroi & de Poinci, enseigne, puis lieutenant de vaisseau au mois de décembre 1702, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, fait capitaine de frégate le 25 novembre 1712, puis gouverneur de la Martinique, & crée capitaine de vaisseau au mois de mars 1727, mourut le 20 mai 1754. Il avoit été marié le 27 mai 1706, avec *Marie-Magdeléne* de Boisseret, fille de *Louis* de Boisseret, marquis de Sainte Marie, & de *Catherine* de Longvilliers. Elle mourut à Paris le 26 mai 1716, à l'âge de 34 ans, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux. Les enfans que Jacques-Charles Bochart a eu de son mariage sont, *Marie-Magdeléne*, morte le 16 juillet 1716, âgée de neuf ans: *Marie-Elizabeth*, mariée à *Charles-Valentin* de Lastre, comte de Neuville; *Jean*, seigneur de Champigni, de Noroi, de Poinci, marquis de Sainte-Marie en Amérique, colonel d'infanterie par une commission du mois d'avril 1747, né le 22. septembre 1712. *Marie-Magdeléne*, religieuse carmélite; *Antoine-Louis*, mort le 10 octobre 1716, âgé de six mois.

Branche des Seigneurs de Saron.

VII. François Bochart, dit *de Champigni*, seigneur de Saron, second fils de Jean V, & de *Lia* de Vigni sa seconde femme, fut conseiller au grand-conseil, maître des requêtes & conseiller d'état, intendant de justice en Provence dès l'an 1637, puis dans le Dauphiné & à Lyon, où il se noya malheureusement en 1665. C'étoit un homme savant, aimant les gens de lettres, & dont le nom est célébre dans les écrits de Gassendi. Il laissa de *Marie* Luillier, 1. Jean, qui suit; 2. *François* Bochart de Saron, chanoine de l'église de Paris, puis évêque de Clermont, mort en 1715; 3. *Nicolas*, capitaine au régiment des gardes, puis gouverneur des ville & château de Bethune, mort le 12 février 1706; 4. *Honoré*, chevalier de Malte, tué au siége de Gigeri en 1664; 5. *Louis-Alfonse*, chanoine de l'église de Paris, mort en 1690; & 6. *Marie* Bochart, épouse de *René* de Marillac, doyen des conseillers d'état & d'honneur au parlement de Paris, morte le 13 août 1722.

VIII. Jean Bochart, seigneur de Saron, conseiller au parlement de Paris, dont il mourut sous-doyen le 20 août 1709, avoit épousé *Marie* Caset de Vautorte, morte le 8 septembre 1723, dont il a eu 1. Etienne, qui suit; 2. *Jean-Jacques*, prieur de Tupigni, trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, abbé de Vertus, mort le 6 octobre 1722; 3. *François*, chanoine de l'église de Paris; & deux filles religieuses.

IX. Etienne Bochart, seigneur de Saron, fils aîné du précédent, reçu conseiller au parlement de Paris le 10 décembre 1692, & président en la premiere chambre des enquêtes le 12 août 1704, mort le 24 juin 1742, âgé de 74 ans. Il avoit été marié le 13 août 1697, avec *Jeanne-Philiberte* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas* Camus, seigneur de Pontcarré, conseiller d'honneur au parlement de Paris, & de *Marguerite-Heléne* Durand. Elle mourut le premier mai 1711, dans la quarante-uniéme année de son âge, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé Jean-Baptiste Bochart, seigneur de Saron, qui suit; & *Elie* Bochart de Saron, reçu conseiller au parlement de Paris en la premiere chambre des enquêtes, le 18 août 1724.

X. Jean-Baptiste Bochart, seigneur de Saron, reçu conseiller au parlement de Paris, à la premiere chambre des enquêtes, le 16 avril 1723, & président en la même chambre le 20 janvier 1731, mort le 22 mai suivant, dans la vingt-neuviéme année de son âge, & inhumé aux Blancs-Manteaux, avoit été marié le 15 mai 1729, avec *Marie-Anne* Brayer, fille aînée de *Gaspard* Brayer, mort doyen du parlement de Paris, & d'*Elizabeth* de Chennevieres. Il en a laissé un fils, qui suit.

XI. Jean-Baptiste-Gaspard Bochart, chevalier,

seigneur de Saron, né le 16 janvier 1730, reçu conseiller au parlement de Paris le 6 de septembre 1748, maître des requêtes le 20 décembre 1751, avocat général le 7 avril 1753, & président à mortier le 10 mai 1755. * Blanchard, *hist. des premiers présidens au parlement de Paris. Mem. du temps.*

BOCHART (Jean) seigneur de Champigni, &c. premier président au parlement de Paris, fut maître des requêtes sous les rois Henri III & Henri IV; président aux enquêtes, conseiller d'état, ambassadeur à Venise, intendant de justice en Poitou, contrôleur général, puis surintendant des finances. Le roi Louis XIII le mit à la tête du parlement de Paris après la mort de Jerôme de Hacqueville, au mois de novembre 1628. M. de Champigni ne jouit pas long-temps de cette dignité, car il mourut le 27 avril 1630. On remarqua qu'après avoir servi trente ans dans le conseil, il se trouva au jour de sa mort n'avoir pas plus de bien que son pere lui en avoit laissé, ce qui est une preuve de sa probité & de son désintéressement.

BOCHART (Samuel) ministre de la religion prétendue réformée à Caën, étoit de Rouen, & sorti de la famille de Bochart-Champigni, de la branche de Menillet. Car *Etienne*, seigneur de Menillet, fils de *Jean* Bochart II, épousa *Marie* Blot, dont il eut entr'autres enfans *Marc*, président aux enquêtes du parlement de Paris, mort sans postérité; & *René*, qui fut ministre de la religion prétendue-réformée à Rouen, lequel laissa d'*Esther* du Moulin sa femme, *Samuel*, *dont nous parlons.* Il naquit à Rouen en 1599, & étudia les belles lettres à Paris sous Thomas Dempster, la philosophie à Sedan, la théologie à Saumur sous Cameron; pour les langues orientales, il commença par l'hébreu, & l'on prétend qu'il s'y étoit rendu si habile dès son plus bas âge, qu'il entendoit parfaitement non-seulement le texte des prophétes, mais encore les commentaires des rabbins. Il apprit ensuite le syriac, le chaldéen & l'arabe sous Capel à Saumur, & sous Thomas Erpen à Leyde en l'année 1621, & l'éthiopien sous Job Ludolf. Bochart n'avoit pas moins avancé à proportion dans les autres connoissances des humanités, de l'histoire & de la philosophie. Il avoit même quelque teinture de théologie. Lorsqu'il fut de retour en France, on le fit ministre de Caën, & il y disputa publiquement contre le P. Veron, fameux controversiste. En 1646, il publia son *Phaleg* & son *Chanaan*, qui sont les deux parties de la géographie sacrée, & en 1663, on imprima à Londres son *Hierozoïcon*, ou histoire des animaux de l'écriture. Ces deux ouvrages, remplis d'une érudition presque inconcevable, ont acquis à Samuel Bochart une réputation qui ne mourra jamais. Le *Phaleg* & le *Chanaan* ont été réimprimés à Francfort en 1674, in-4°. Son mérite l'a fait considérer non-seulement parmi les personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui estimoient la science & la probité. Il ne seroit pas difficile d'en nommer plusieurs des plus illustres; mais il suffit de dire que la reine de Suede l'engagea en 1652, à faire un voyage à Stockholm, où elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour son érudition. A son retour en France en 1653, il continua ses exercices ordinaires, & fut de l'académie de Caën, qui étoit composée de grands hommes. Il mourut subitement, en disputant contre M. Huet (Pierre-Daniel) dans la même académie, le lundi 16 mai 1667, à l'âge de 68 ans. Bochart étoit riche, & laissa du bien à une fille unique, mariée à Pierre le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen. Outre sa géographie sacrée, & son histoire des animaux, il a encore composé un traité des minéraux, plantes & pierreries, dont la bible fait mention; un autre du paradis terrestre; des commentaires sur la Genèse, & un volume de dissertations. Tout cela s'est perdu, à quelques fragmens près, que l'on a joints à l'édition de sa géographie sacrée à Leyden en 1692, où l'on verra aussi sa vie, qui est à la tête. On a aussi sa lettre à M. Huet, dans laquelle M. Bochart accuse faussement ce savant d'avoir tronqué un passage d'Origène sur S. Matthieu, touchant l'Eucharistie. Cette lettre qui est fort longue se trouve après celle de M. Huet dans les dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet, *tome I.* On a encore donné une lettre latine du même M. Bochart à M. Spanheim, dans le petit recueil de littérature, de philosophie & d'histoire, à Amsterdam chez l'Honoré 1730. Bochart a fait une dissertation qui est à la tête de la traduction que Segrais a donnée de l'Eneïde. Il y soutient qu'Enée n'alla jamais en Italie. Cette dissertation a été traduite en latin par Jean Scheffer, & imprimée *in*-12 à Hambourg en 1670.

BOCHART (Matthieu) étoit cousin du savant Samuel Bochart, & ils ont été quelquefois confondus. Matthieu étoit aussi ministre à Alençon, & non à Caën. Il a publié quelques livres, qui l'ont fait passer pour un savant homme parmi les Calvinistes. Les principaux sont, un traité contre les reliques, & un autre contre le saint sacrifice de la messe. Il a fait aussi un dialogue sur les difficultés que les missionaires faisoient alors aux Protestans de France, en vertu de ce qui s'étoit passé au synode national de Charenton, touchant la tolérance des erreurs luthériennes. Ce dialogue étant tombé entre les mains de l'électeur Palatin, lui parut propre à porter les princes de la confession d'Augsbourg à travailler à la réunion des deux églises protestantes; ainsi il le leur fit voir pendant l'assemblée de Francfort. Cette nouvelle étant venue à la connoissance de l'auteur, lui fit enfanter un livre latin intitulé, *Diallacticon*, qu'il dédia à ce prince. Il fut imprimé à Sedan en 1662, & contient un projet de réunion entre les Luthériens & les Calvinistes. Le livre qu'il composa contre le sacrifice de la messe, lui fit des affaires, comme le remarque M. Daillé, dans sa *Replique à Adam & à Cottibi.* On le traduisit en justice, sur ce qu'il avoit donné aux ministres la qualité de *Pasteurs*, contre les défenses. * Bayle, *dict. crit.*

BOCHEL (Louis) François de nation, s'acquit quelque réputation par ses poësies. On en trouve dans le tome I des *Délices des poëtes François*, p. 546.

BOCHET ou BOSCHET (Pierre) président au parlement de Paris, obtint cette charge vacante par la mort de Jean de Montagu, & il en prêta le serment en 1389. En cette qualité il assista à l'élection du premier président Popaincourt, après la mort duquel il prétendit lui succéder, parcequ'il tenoit le second rang après lui; mais Henri de Marle lui fut préféré, parcequ'il étoit plus fort & plus laborieux, pour résister aux fatigues de cette charge. Un certain Gendreau fut condamné à faire amende honorable, & à demander pardon à Bochet, pour avoir présenté une requête au duc de Berri, oncle du roi, contre lui. Ce président mourut fort vieux en 1410. * Fr. Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris.*

BOCHETEL (Guillaume) seigneur de Sassi, &c. secrétaire d'état, fils de BERNARDIN Bochetel, qui avoit possédé la charge de secrétaire du roi, aussi-bien que son grand-pere & son bisaïeul, se forma dans les affaires sous le fameux Florimond Robertet, son aïeul; & le roi François I, après lui avoir donné diverses marques de son estime, l'honora en 1542 de la charge de greffier de son ordre, & en 1546 l'envoya avec l'amiral d'Annebaut, entre Ardres & Calais, pour y conclure la paix avec l'Angleterre. Le roi Henri II l'employa aussi pour traiter de la paix en 1549. Bochetel devint si puissant à la cour, qu'il vit deux de ses gendres secrétaires d'état, & qu'il procura l'évêché d'Orléans & la dignité de garde des sceaux à Jean Morvillier son beau-frere. L'aîné de ses fils avoit eu la survivance de la charge de secrétaire d'état; mais l'inclination qu'il avoit pour la profession des armes, la lui fit laisser à son cadet, que l'attachement opiniâtre qu'il eut pour la nouvelle religion en éloigna. Guillaume Bochetel mourut en

1558, ayant eu de *Marie* de Morvillier son épouse, JACQUES, qui suit; *Bernardin*, ambassadeur à Venise & en Allemagne, puis nommé à l'évêché de Rennes, qu'il céda à Bernard de Marillac; *Guillaume*, abbé de Chalivoi; *Jean*, seigneur de Mortomyer, reçu secrétaire du roi, & mort sans être marié; *Catherine*, femme d'*Antoine* de Vulcob, seigneur de Coudron; *Jeanne*, mariée l'an 1542 à *Claude* de l'Aubespine, secrétaire d'état; *Marie*, alliée 1°. à *Jacques* Bourdin, aussi secrétaire d'état, 2°. à *Jacques* de Morogues, seigneur de la Lande, &c; *Anne*, alliée à *Edme* Riglet, seigneur de Montgueux; & *Gabrielle*, religieuse. JACQUES Bochetel, chevalier de l'ordre du roi, trésorier de la maison de M. le dauphin, depuis roi François II, &c. fut ambassadeur dans les Pays-Bas, & eut de *Marie* de Morogues, fille de *Jean* secrétaire du roi, &c. *Jacques*, chambellan de M. le duc d'Anjou, frere du roi, &c. qui fut tué à l'assaut donné à la ville d'Issoire en 1577; & *Marie*, femme de *Michel* de Castelnau, seigneur de Mauvissiere, &c. * De Thou, *hist.* Le La boureur, *addit. aux mémoires de Castelnau.* Du Toc, *hist. des secret. d'état.*

BOCHIUS, BOCCHI, ou BOCQUI (François) Italien de nation, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il écrivit plusieurs ouvrages, *Della grandezza di Roma*, & divers autres traités de politique qu'on publia à Florence & ailleurs.

BOCHIUS (Jean) *cherchez* BOCH.

BOCHNIA, petite ville de la haute Pologne, dans le palatinat de Cracovie, à sept lieues de la ville de ce nom, vers le levant, est considérable par le sel en pierre que l'on tire de ses mines. * Mati, *dict.*

BOCINO, BUCINO, en latin *Bucinum*, autrefois *Volceium*, petite ville du royaume de Naples en Italie, est située dans la principauté citérieure, au confluent de la riviere de Celo & de celle de Negro, & à six lieues de la ville de Conza vers le midi. * Mati, *dict.*

BOCINO (comte de) *voyez* CARACCIOLI.

☞ BOCKE, en latin *Boca*, bourg d'Allemagne, en Westphalie, au diocèse de Paderborn, sur la Lippe, entre Lipstadt & Paderborn. Les historiens de Charlemagne font mention de ce lieu, au sujet des Angariens, qui lui amenerent des ôtages, se soumirent à lui, & jurerent la paix en cet endroit l'an 775. Bernard de Hordé, gentilhomme, bâtit le château de Bocke, en déclarant que c'étoit un fief-lige de Henri, évêque de Paderborn, & de ses successeurs. Sa postérité étant éteinte au seiziéme siécle, Théodore de Furstenberg se saisit du château. Les Suédois le brulerent en 1646; mais Théodore-Adolphe le rétablit. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BOCKELMAN (Jean-Frederic) de Steinfurt, jurisconsulte, né en 1633. Il a publié des exercitations sur les pandectes, & un traité du vaisseau & de la navigation en 1672. * Konig. *bibl.*

BOCKEMBERG, connu sous le nom de *Petrus Cornelissonius Bockembergius*, naquit à Goude en Hollande en 1648. Après avoir achevé ses études, il se fit prêtre, & fit ensuite profession de la religion prétendue réformée, & se maria. C'étoit un homme de grande érudition, & qui sçavoit bien les antiquités de son pays, sur lesquelles il eut dispute avec Janus Douza. Bockemberg composa la généalogie & l'histoire des comtes de Hollande, de Zelande, & des seigneurs de Frise; celle des évêques d'Utrecht; les généalogies des maisons de Brederode, d'Egmond & de Wassenaër, qui sont les trois principales de Hollande. Il mourut en 1617, âgé de 68. ans. Son corps fut enterré à S. Pierre de Leyden. * Valer. Andreas, *bibl. Belg. &c.*

BOCKINGE (Radulphe) religieux de l'ordre de S. Dominique en l'année 1270. * *Consultez* Pitseus, qui en fait mention.

BOCKOLT, petite ville fortifiée d'Allemagne en Westphalie, dans le diocèse de l'évêque de Munster, à qui elle appartient, sur la riviere d'Aa, vers les frontieres de Cléves & de Zutphen, est capitale d'une petite contrée qui porte son nom. * Mati, *dict.*

BOCKORA, *cherchez* BOCHARAH.

BOCLER (Jean Henri) de Heilbron en Allemagne, qui mourut en 1673, fut professeur en histoire & en politique à Strasbourg. Il a écrit des notes sur le traité de Grotius, *du droit de la guerre & de la paix*; un livre qu'il intitule, *Museum* ou *le Cabinet*, un commentaire sur *Velleius Paterculus*, *&c.* * Konig. *bibl.*

BOCOLDE, *cherchez* JEAN DE LEYDEN.

BOCQUI, *cherchez* BOCH.

BOCQUILLON (Noel) reçu à l'académie de Soissons le 1 décembre 1688, mort à Paris le 25 août 1734, âgé de 69 ans. C'étoit un fort bel esprit: il écrivoit avec délicatesse en vers françois & en prose. Il a traduit en vers françois plusieurs piéces de M. de Santeul de S. Victor, & ses traductions se trouvent parmi les œuvres du dernier. Il est l'auteur de l'éloge de mademoiselle de Scuderi, qui se trouve dans le *Journal des Savans du 11 de juillet* 1702; de la traduction de l'oraison funébre de M. le chancelier le Tellier, prononcée en latin par M. Hersent; de la traduction d'un discours de S. Ephrem, *sur la componction*, *&c.* On trouve plusieurs de ses piéces en prose & en vers dans les recueils de son temps, comme dans les *vers choisis*, recueillis par le P. Bouhours; dans les *Mercures*, *&c.*

BOCQUILLOT (Lazare-André) d'une famille fort obscure, étoit fils d'*Antoine* Bocquillot, de Lanion en basse Bretagne, diocèse de Tréguier, & de *Joseph* Liebault. ANTOINE étant venu s'établir à Avallon en Bourgogne, au diocèse d'Autun, y fut quelque temps sergent du bailliage, & ensuite tint auberge dans la maison où pend encore pour enseigne le Pillier verd. Ce fut là que naquit Lazare-André Bocquillot. Celui-ci ayant perdu son pere dès l'enfance, fut élevé par sa mere avec autant de soin, que ses facultés, beaucoup au-dessous de sa vertu, pouvoient le lui permettre. Dès qu'il fut en âge, elle trouva moyen de l'envoyer à Dijon où il fit ses études dans le collége des Jésuites, qui le mirent de leur congrégation établie pour les écoliers. Le jeune Bocquillot ne répondit pas aux pieuses intentions de sa mere. Livré à la lecture des romans & de plusieurs autres ouvrages encore plus dangereux, & lié malgré la vigilance de ses maîtres, avec des compagnons qui n'étoient conduits que par le libertinage, son cœur se corrompit, & il se laissa de bonne heure entraîner à la débauche. En 1665 il quitta Dijon & alla à Auxerre, pour y faire sa philosophie chez les Dominicains. Pendant son cours, Dieu permit qu'il tomba dangereusement malade. L'extrémité où il se trouva, lui fit faire de sérieuses réflexions sur sa mauvaise conduite; il en gémit, il pleura sur ses désordres, il promit de vivre en chrétien, s'il recouvroit la santé, & il oublia ses promesses dès qu'il fut rétabli; il a cependant reconnu que durant son déréglement même, Dieu l'avoit préservé de plusieurs crimes qu'il auroit commis, s'il n'avoit été arrêté par l'horreur que le Seigneur lui en avoit inspirée. Ses études étant achevées, il revint à Avallon, & résolut de prendre le parti de l'épée. Sa mere fit inutilement tous ses efforts pour l'en détourner: voyant qu'elle mettoit obstacle à ses vues, il prit tout ce qu'il put emporter, la quitta secrétement & vint à Paris en 1667. Il s'y présenta pour être reçu cadet aux Gardes, mais il ne put réussir; & la paix ayant d'ailleurs été conclue cette même année, il sentit qu'il devoit tourner ses vues d'un autre côté. Le besoin d'argent l'obligea de revenir à Avallon sur la fin de la même année: il y tomba de nouveau malade en 1668. Les reproches de sa conscience se firent encore sentir: il réitéra ses premieres promesses, & croyant que sa conversion étoit aussi réelle qu'il l'imaginoit, il demanda la tonsure & la reçut de l'évêque d'Autun, qui lui conféra peu après les ordres mineurs. Il passa trois mois dans le séminaire d'Autun avec assez d'édification: il y fit une confession

générale, & partit ensuite pour aller étudier en théologie à Paris. Sa vertu chancelante & mal-affermie, trouva des écueils dans cette grande ville, & y échoua. Il quitta l'état qu'il venoit d'embrasser, se plongea dans de nouveaux excès, & ne connut plus de régles que ses passions. S'étant présenté au maréchal de Bellefonds, il en obtint un brévet d'officier réformé pour aller en Candie; mais étant à Lyon, il apprit que la place s'étoit rendue, & il se vit contraint de retourner à Paris, où ayant fait plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans les gardes du corps, & ne sachant plus quel parti prendre, il revint encore à Avallon. Toujours entraîné par l'impétuosité de son esprit, il ne put demeurer long-temps tranquille. Ayant su que M. de Nointel étoit nommé à l'ambassade de Constantinople, il tenta en 1670 d'être reçu à sa suite. M. de Nointel voyant un jeune homme de 21 ans, d'une figure agréable, bien fait, avec une physionomie & des manieres qui prévenoient en sa faveur, & un esprit aimable, & qui paroissoit orné, le reçut avec bonté, & le chargea presque aussitôt d'aller en son nom saluer Mustapha Aga, ambassadeur du grand Turc, qui étoit à Valence en Dauphiné. M. Bocquillot, après s'être aquitté de sa commission, alla attendre M. de Nointel à Avignon, l'accompagna ensuite jusqu'à Marseille, & s'embarqua à Toulon sur un vaisseau nommé la Syrenne, commandé par M. des Gonitz la Guerche. L'année suivante étant de retour de Constantinople, il alla étudier le droit à Bourges. En 1672 il fut reçu avocat au parlement de Dijon, & en 1673 il commença à plaider au bailliage d'Avallon. Son esprit, sa politesse, ses manieres engageantes, le tout joint à un extérieur séduisant, le firent rechercher des meilleures compagnies, & il n'en refusa aucune. S'il plaisoit, il avoit encore plus de desir de plaire; il étoit de toutes les parties de plaisir: le jeu, les spectacles, & ce que l'on se contente d'appeller dans le monde les amusemens de la galanterie, l'occuperent beaucoup plus que l'état qu'il avoit embrassé. On le pressa de se marier, on lui présenta plusieurs partis avantageux: il les refusa par esprit d'indépendance, ou plutôt Dieu le permit ainsi, parcequ'il l'appelloit à un autre état. Quoiqu'étourdi par le bruit de ses passions, il ne laissoit pas que d'entendre quelquefois les cris de sa conscience: il en étoit même touché, & de temps en temps agité jusqu'à ne plus sentir que le trouble où cette situation le jettoit. Il s'en ouvrit à son frere, religieux Minime, écouta ses avis, & lui fit une confession générale; la suite a fait voir que sa conversion fut sincère, puisqu'elle fut stable. La crainte de se retrouver si promptement avec un monde pour qui il avoit été passionné, & dont il sentoit que l'amour n'étoit pas encore entierement éteint dans son cœur, & l'appréhension de n'être pas insensible aux railleries qu'il ne pouvoit manquer d'essuyer dans sa patrie sur ses fréquens changemens d'état, lui firent prendre la résolution de se retirer pour quelque temps chez les Chartreux d'Auray. Pendant cette retraite, se sentant toujours combattu par mille irrésolutions, & par son gout naturel pour la profession des armes, il fit vœu pour se fixer de rentrer dans l'état ecclésiastique. Etant donc revenu à Paris en 1674, il entra dans un séminaire où il fut un modéle de piété & de ferveur. Il fut ordonné soudiacre, & après les interstices ordinaires, il fut élevé au diaconat, & enfin à la prêtrise le 8 de juin 1675. Ce fut à Autun qu'il fut ordonné; mais peu après il obtint de l'évêque la permission de faire encore quelque séjour à Paris, pour s'y mieux instruire de ses devoirs. Il se retira alors dans la maison que les peres de l'Oratoire ont au village d'Aubervilliers, plus connue sous le nom de *Notre-Dame des Vertus*. M. Bocquillot y eut pour maîtres deux hommes fort différens, Michel le Vassor, qui apostasia depuis, & le célébre M. Duguet. Il se soumit à leurs avis pour ses études; & par leur conseil, sur-tout par celui de M. Duguet, il lut avec beaucoup d'application les ouvrages de S. Augustin, principalement ceux que ce saint docteur a écrits sur la grace & la prédestination. Il fit ensuite quelque séjour à Paris pour y entendre les plus célébres prédicateurs: & dès qu'il fut de retour à Avallon, l'évêque d'Autun lui donna le soin d'une cure située aux environs d'Avallon même. Ce prélat vouloit aussi le placer chez les dames de S. Jean, lorsque César-Philippe comte de Chastelux lui donna la cure de ce nom que Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, venoit d'ériger en la démembrant de celle de S. André. M. Bocquillot en fut donc le premier curé. Il en prit possession en 1677, & la gouverna jusqu'au dernier décembre 1683. On voit par deux de ses lettres quelle y fut sa conduite, & le bien qu'il y fit. Ses infirmités, & sur-tout celle de la surdité, causées par son grand travail, & son application immodérée à l'étude, l'engagerent à la quitter. En 1678, pendant qu'il gouvernoit cette paroisse, il fut chargé par son évêque de la direction des Ursulines d'Avallon, en qualité le leur confesseur extraordinaire. En 1684 il revint à Paris, & M. Hamon, médecin célébre, à qui on l'adressa, lui ayant fait observer pendant huit mois le régime de vie prescrit par Cornaro, il rétablit sa santé. Il demeura tout ce temps-là à Port-Royal: au bout de huit mois, il suivit la maniere de vivre de ceux de cette maison, & se chargea de faire des instructions aux domestiques & aux personnes du dehors. Ce ne fut que malgré lui qu'il se vit obligé de quitter cette retraite en 1686, parceque son évêque l'obligea de revenir, dans le dessein de lui confier la théologale de l'église d'Autun, qui fut cependant donnée à un autre. Pour le dédommager, le prélat le nomma à un canonicat de Notre-Dame de Mont-Réal, à l'extrémité de ce diocèse, sur la riviere de Sincin, à deux lieues d'Avallon, & lui promit 150 liv. de pension. Comme on connoissoit sa capacité & son amour pour le travail, il fut chargé en même temps du soin de la paroisse du lieu, & de la prédication. Son chapitre le députa aux états de la province, & son évêque l'envoya à Sémur en Auxois pour y obliger les moines d'observer les réglemens qui y avoient été faits de concert avec le prieur; mais il ne put réussir. En 1687 le monastere de Port-Royal le fit prier de porter les vœux des religieuses à Clairvaux, au tombeau de S. Bernard. En 1693 l'évêque d'Autun le nomma à un canonicat de l'église d'Avallon, & alors M. Bocquillot remit une chapelle de cent écus de revenu, quoique celui du canonicat d'Avallon fût modique, qu'il n'eût point de patrimoine, & que sa famille eût besoin de secours. En 1695 Judith de Barrillon, comtesse de Chastelux, le choisit pour porter le cœur de César-Philippe, comte de Chastelux, son mari, aux Cordeliers de Vezelay, que les seigneurs de Chastelux, ses ancêtres, ont fondé au commencement du XIII siécle. Dans la route, il arriva à M. Bocquillot un accident qui pouvoit avoir des suites très-facheuses. Les chevaux qui conduisoient le carrosse dans lequel il étoit, tomberent du pont de S. Pere dans la riviere de Chore, & entraînerent tout l'équipage. On eut beaucoup de peine à le retirer; mais enfin M. Bocquillot échapa au danger, & continua sa route comme il put. Les Cordeliers de Vezelay reçurent le cœur avec respect. M. Bocquillot fit en cette occasion un excellent discours où il fit entrer le détail des vertus du comte de Chastelux, dont la mémoire est en effet en bénédiction dans tout le pays. Ce seigneur étoit pere du vicomte d'Avallon, depuis M. le comte de Chastelux qui a épousé mademoiselle Daguesseau, fille de M. le chancelier, aujourd'hui veuve. M. Bocquillot, malgré son exacte assiduité à son office, étoit si appliqué à l'étude, qu'il trouva encore du temps pour composer des ouvrages fort estimables. Dès 1688, il commença à donner les homélies qu'il avoit prêchées, tant à Port-Royal, qu'à Mont-Réal où il en avoit composé une partie. Il les avoit montrées à M. Hamon & à M. Nicole, & ce fut sur leurs avis qu'il les fit imprimer,

mer. Il en donna d'abord deux volumes qui contiennent vingt-huit homélies sur les commandemens de Dieu & de l'église ; à la fin du deuxiéme volume, il y a un catéchisme abrégé, dont on a répandu quelques exemplaires en particulier. Il publia la même année ses homélies sur les Sacremens : il y en a trente ; celles sur l'oraison dominicale, & la salutation angélique, au nombre de vingt-six, parurent en 1690 ; celles sur les fêtes de quelques saints, & pour les vêtures & professions religieuses, en 1694. Courtes instructions pour l'administration & le bon usage des sacremens, pour la visite des malades, & sur quelques cérémonies contenues dans le rituel, en 1697. Discours sur les jeux innocens & les jeux défendus, en 1702. Ces ouvrages furent imprimés à Paris, & la plupart chez Hortemels. M. Bocquillot les donna gratuitement aux libraires ; mais il fixa lui-même le prix de la vente de chaque exemplaire, afin de faciliter aux pauvres les moyens de s'en fournir. Ces ouvrages parurent d'abord sous le nom du sieur de Saint Lazare. Ils ont été très-recherchés, & l'on assure que M. le duc de Bourgogne, pere de Louis XV, les lisoit assidument. En 1697, il communiqua une lettre *sur la maniere dont on enterroit autrefois les prêtres*, & on l'inséra, mais non en entier, dans le *journal des savans* du 8 de juillet de la même année. En 1699 il donna ses *régles touchant la liturgie* ; ce n'est qu'un petit volume, ou plutôt une brochure faite pour servir comme d'introduction à l'ouvrage sur la liturgie, auquel il travailloit depuis du temps, & qui parut en un volume *in-8°.* à Paris chez Anisson en 1701. Il avoit promis, pag. 227, livre 1, chap. 10 d'entrer dans le détail des parties qui composent la messe, mais on a su de lui-même, qu'il n'avoit pu exécuter sa promesse, parcequ'il auroit fallu faire plusieurs voyages que ses facultés ne lui permettoient pas de faire. En 1702, il a donné la vie du chevalier Bayard, mais sur des mémoires peu exacts. Il y prit le nom de prieur de Lonval. En 1724, il donna une dissertation sur les tombeaux de Quarrée, *in-8°.* à Lyon. Quarrée est un village, avec titre de baronie, dépendant du comté de Chastelux, situé dans le Morvent, à trois lieues d'Avallon, de la recette & du ressort du bailliage de cette ville ; on l'appelle vulgairement Quarrée les tombes, à cause du grand nombre de tombeaux de pierre qui y étoient, & dont on voit encore quelques-uns. M. Thomassin, ingénieur du roi en Bourgogne, ayant répondu à la dissertation de M. Bocquillot, celui-ci répliqua en 1726, avec trop de vivacité. M. le Bœuf, chanoine & souchantre d'Auxerre, défendit le sentiment de M. Bocquillot dans une dissertation sur ce sujet, qui fut imprimée dans les *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere des Moletz, tome 3, part. 1. Le sentiment de ce savant est, comme celui de M. Bocquillot, que cet amas de tombeaux étoit un entrepôt pour en faire commerce dans le temps où c'étoit la coutume d'y enterrer. C'est aussi le sentiment de feu M. Moreau de Mautour, de l'académie des belles-lettres ; mais ce que l'on ignore, peut-être, c'est que la dissertation dont il fit lecture dans l'académie, & dont on a donné un extrait dans le tome III des mémoires de cet académie (pag. 273), n'étoit qu'une copie de celle de M. Bocquillot, dont il avoit eu communication, & qu'il donna cependant comme si elle eût été de lui. M. Bocquillot avoit fait un bréviaire françois à l'usage des laïcs, dans lequel on auroit trouvé une distribution du pseautier pour chaque jour de l'année, des leçons de l'écriture sainte, partagée en 366 portions, avec des oraisons tirées des anciens auteurs ecclésiastiques & des missels ; il avoit traduit les pseaumes sur la version hébraique de S. Jérôme. Ce bréviaire fut commencé d'être imprimé à Bruxelles, chez Foppens ; il n'a pas paru. Il avoit aussi travaillé au rituel du diocèse d'Autun, par l'ordre de l'évêque Gabriel de Roquette ; mais on chicana tellement son travail, qu'il le supprima lui-même, quoiqu'achevé. Depuis, les temps ayant changé, il ne voulut point le faire paroître. On a encore de lui une longue lettre fort curieuse, au sujet de la relique de S. Lazare d'Avallon ; elle est adressée à M. de Tillemont. Cette lettre a été imprimée & réfutée par une autre de M. le Tors, lieutenant général au bailliage d'Avallon, imprimée dans le *mercure* d'avril 1741. Il a composé de plus des offices pour divers saints, des litanies, des prieres, &c. entr'autres l'office de S. Yves, les litanies de sainte Marie Egyptienne & de saint Lazare ; la vie & l'office de saint Ayeul, qui ont été imprimés, & qu'il fit à la priere d'un hermite qui avoit bâti un hermitage près de Mont-Réal ; l'office de S. Julien, &c. Il avoit eu dessein d'écrire l'histoire de sa patrie ; mais on lui refusa la communication des titres qu'il auroit fallu examiner. Il avoit amassé une bibliothéque assez considérable & bien choisie, qu'il a donnée de son vivant au collége d'Avallon, gouverné par les prêtres de la doctrine chrétienne, moyennant une modique pension viagere. Il est mort le 22 septembre 1728, sur les quatre heures du soir. A ses homélies de l'édition de 1690, il ajouta un avertissement dans lequel il se déclara assez vivement contre les auteurs, sur-tout contre les ecclésiastiques, qui vendoient leurs manuscrits aux imprimeurs, & qui occasionnoient par-là, selon lui, la cherté des livres. Cet avertissement fut pris en mauvaise part ; & comme entre les livres de la cherté desquels il se plaignoit, il nommoit les vies des saints, les traductions de l'écriture sainte, &c. M. Thomas, sieur du Fossé, crut que c'étoit lui qu'il avoit voulu désigner. Il en écrivit à M. Bocquillot, & lui prouva que tout ce qu'il avoit fait imprimer, & qu'il détaille, il l'avoit donné gratuitement. M. Bocquillot dans sa réponse protesta de son côté qu'il n'avoit désigné personne, & qu'il n'avoit eu aucun dessein de le faire ; que son avertissement s'adressoit également aux auteurs intéressés & aux désintéressés, & ne tendoit qu'à corriger les premiers, & à porter les autres à borner l'avarice de leurs libraires. Ce ne fut là qu'un commencement de disputes : M. Nicole lui écrivit une lettre pour lui montrer que les principes posés dans son avertissement, tendoient à détruire le commerce de la librairie, ce qu'il prouve par les regles du commerce. Réponse encore de M. Bocquillot, qui réfute les principes de M. Nicole. On avoit cru que M. Bocquillot avoit aussi désigné M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe : un prieur de l'Ordre en prit occasion de parler fort mal de M. Bocquillot, à qui on le manda de Paris. M. Bocquillot s'en plaignit, & fit voir qu'on avoit eu tort de l'attaquer : il y eut sur cela plusieurs lettres réciproques ; mais pleines de politesse de M. l'abbé de la Trappe & de M. Bocquillot. Il y en eut une aussi de M. Boileau, chanoine de S. Honoré, peu favorable au sentiment de M. Bocquillot ; mais la dispute ne fut vive qu'entre ce dernier & M. Paris prêtre, souvicaire de S. Etienne du Mont, auteur des pseaumes paraphrasés en forme de prieres, &c. Celui-ci écrivit quatre lettres contre le sentiment & les réflexions de M. Bocquillot, & ce dernier y répondit par plusieurs autres lettres fort longues, & où il n'y a pas moins de vivacité. M. Bocquillot écrivit aussi à M. le chancelier contre la cherté des livres, & pour le prier de laisser la liberté aux libraires de Lyon de contrefaire les meilleurs ouvrages imprimés à Paris, parcequ'ils les donnent, selon lui, à un prix fort médiocre, ce qui fait qu'ils se répandent dans la province ; mais on n'eut, avec raison, aucun égard à sa demande. Les lettres dont on vient de parler, & beaucoup d'autres de M. Bocquillot, avec quelques unes de divers savans, & plusieurs petits écrits de M. Bocquillot, ont été imprimés au commencement de 1745 en un vol. *in-12*. On trouve à la tête un abrégé de la vie de M. Bocquillot, extrait des mémoires manuscrits, lettres, &c, qui nous ont aussi servi à dresser cet article.

BOCTONER ou BUTONER (Guillaume) chevalier, natif de Sommerset en Angleterre, qui étoit médecin,

historien & mathématicien, écrivit vers l'an 1460, un livre des antiquités d'Angleterre, quelques traités d'astrologie, & d'autres de médecine ; *Collectiones medicinales. De astrologiæ valore. Abbreviationes doctorum*, *&c.* Quelques-uns le confondent avec Guillaume de Worchester ; mais Vossius n'est pas de ce sentiment, qui est celui des plus doctes critiques. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *lib.* 3, *cap.* 7, *de hist. Lat.*

BOD, idole des Indiens, à laquelle ces idolâtres s'adressoient pour avoir des enfans. Il avoit des temples. Lorsqu'une femme avoit fait vœu à cette idole, & qu'elle venoit à accoucher d'une fille, elle devoit la présenter au Bod, & la lui laisser ; & lorsque cette fille étoit venue en âge, elle prenoit un logis dans la place publique devant le temple, étendoit un voile devant la porte, & se prostituoit à tout venant, sans s'informer de leur religion, sans autre soin que de convenir du prix. Tout ce qu'elle pouvoit ainsi amasser, elle le mettoit entre les mains du prêtre de l'idole, afin qu'il l'employât au bâtiment & à l'entretien du temple. * Renaudot, *relat. des Indes.*

BODECHER BENNING (Jean) *cherchez* BENNING.

☞ BODEGRAVE, fort beau village des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, entre Leyde & Utrecht, sur le Rhin, & entre Alphen & Woerden. Il est ancien, & l'empereur Henri IV en fait mention dans un diplôme de l'an 1064 ; mais il semble le placer au côté occidental du Rhin ; au lieu qu'il est à présent sur la rive opposée, à dix mille pas de Leyde. C'étoit autrefois un comté qui relevoit de l'évêché d'Utrecht. Le duc de Luxembourg commandant l'armée de France en 1672, fit attaquer ce poste, & l'ayant forcé, il le fit piller & bruler ; mais depuis la paix de Nimegue, ce beau village s'est rétabli. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BODENSTEIN ou CAROLSTADT (André) *voyez* CAROLSTADT.

BODENSTEIN (Adam) médecin Allemand de Carolstadt, fils d'*André* Bodenstein, connu sous le nom de *Carolstadt*, s'attacha à la doctrine de Paracelse, & la fit assez valoir. C'étoit un esprit inquiet, & qui ne s'arrêtoit que peu de temps en un même endroit. Il mourut à Basle en 1577, ayant laissé un traité, *De herbis duodecim zodiaci signis dicatis. Isagoge in rosarium chymicum Arnoldi de Villa Nova*, *&c.* Il traduisit aussi divers traités de Paracelse. * Simler, *in bibl. Gesn. épitom.* De Thou, *hist.* Melchior Adam, *in vit. Germ. med.* Mais pour avoir une connoissance de sa vie & de ses ouvrages, il faut consulter les éloges des hommes savans de M. de Thou, avec les additions curieuses de M. Teissier, historiographe de l'électeur de Brandebourg.

BODICÉE, *cherchez* BOUDICÉE.

BODILLON, seigneur François, *cherchez* BADILLON.

BODIN (Jean) jurisconsulte Angevin dans le XVI siécle, fit ses études à Toulouse, où il professa ensuite : son dessein étoit même de s'y établir pour toujours en qualité de professeur en droit ; & on croit que ce fut pour s'attirer la bienveillance des Toulousains, qu'il fit son discours, *de instituenda in republica juventute*, qu'il adressa au peuple & au sénat de Toulouse, & qu'il récita publiquement dans les écoles de cette ville ; mais il préfera enfin la plaidoirie à la jurisprudence, & quitta l'école de Toulouse pour le barreau de Paris, où il ne réussit pourtant pas, étant surpassé par Pithou, Pasquier & Brisson, ce qui le détermina à s'adonner à la composition des livres, où il eut plus de succès. Le premier ouvrage qui parut de lui fut son *commentaire sur les livres de la chasse*, ou *les cynegetiques*, composés par Oppien, & sa *traduction* en vers latins de ces mêmes livres : le tout parut en 1555 *in-4°*, chez Vascosan. On accuse Bodin d'avoir pillé Turnebe, qui travailloit aussi en ce temps-là sur Oppien ; mais cette accusation paroît peu fondée : Bodin a pris au plus quelques corrections de Turnebe sur Oppien. Il publia en 1566 une *méthode sur l'histoire*, & en 1568, un *discours sur les monnoyes*, *&c.* Sa méthode sur l'histoire a été souvent réimprimée en France & en Allemagne : & les meilleures éditions sont celles de Paris 1596 *in-4°*, & celle d'Amsterdam 1640 *in-12.* Sa *république* fut imprimée en 1576. Lui-même regardoit comme la meilleure édition de cet ouvrage, celle de Paris 1578, *in-folio.* On l'a réimprimé entr'autres lieux, à Lyon en 1593, *in-8°*, & à Genève en 1600 *in-8°* : & ces deux éditions ont un mérite propre, à cause qu'on y a joint quelques traités de Bodin sur les monnoyes. Bodin a traduit lui-même cet ouvrage en latin ; & cette traduction a été imprimée plusieurs fois. (Voyez Vigneul-Marville, t. 3, p. 101). En 1576, il donna des tables de droit, *juris universi distributio*, & sa *démonomanie des sorciers* en 1579. Il publia aussi une *relation des états de Blois*, tenus en 1576 ; & peu de temps avant sa mort, il fit en latin son *théâtre de la nature universelle.* Il ordonna par son testament que ses livres *de imperio & jurisdictione*, *& legis actionibus*, *& decretis & judiciis*, seroient brulés ; ce qu'il fit exécuter de son vivant. Celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, est son *Colloquium* ἑπταπλομερὲς *de abditis rerum sublimium arcanis*, que l'on nomme le *naturalisme de Bodin.* C'est un livre très-dangereux : l'auteur y examine toutes les religions, & il ménage de telle sorte les interlocuteurs, que les chrétiens, de quelque religion qu'ils soient, ont toujours le dessous : le triomphe est pour les autres, & sur-tout pour les naturalistes & pour les Juifs. Il laissa cet ouvrage en manuscrit, & ses héritiers en prêterent l'original au président de Mesmes, qui en fit tirer une copie, d'où apparemment sont venues toutes les autres. Le manuscrit de Bodin tomba entre les mains de M. des Cordes, chanoine de Limoges, qui le prêta à Grotius pour le réfuter lorsqu'il feroit réimprimer son traité de la vérité de la religion chrétienne ; Grotius trouva qu'il n'en valloit pas la peine. M. Huet évêque d'Avranches, l'a pourtant fait dans sa *démonstration évangélique.* M. Diermant fit imprimer en 1683 beaucoup de particularités touchant ces dialogues de Bodin, & les combattit, sur-tout pour le naturalisme. Ces dialogues se trouvent en manuscrit dans la bibliotheque du roi de Prusse. Bodin qui avoit été procureur du roi Charles IX d'une commission pour les forêts de Normandie, à la recherche des droits de tiers & dangers sur tous les bois de ce pays-là, étoit maître des requêtes, & conseiller du duc d'Alençon dès l'an 1571. Le roi Henri III se plaisoit beaucoup dans sa conversation, & poussa si loin sa considération pour lui, qu'il fit emprisonner Michel de la Serre, qui avoit fait contre lui un écrit injurieux, & qu'il lui fit défense, sous peine de la vie, de publier cet écrit ; mais cette faveur ayant été de peu de durée, il trouva moyen de se bien remettre auprès du duc d'Alençon, qu'il suivit en Angleterre en 1579 & en 1582. Il y eut le plaisir & la gloire de voir des gens qui enseignoient en particulier dans Londres & dans Cambridge ses livres *de la république*, que les Anglois avoient mis en latin ; ce qui le détermina à les traduire lui-même en langue latine en 1583. Bodin suivit son maître en Flandre : l'on prétend que ce fut lui qui lui conseilla de se saisir de la ville d'Anvers. Il avoit été député du tiers état de Vermandois aux états de Blois en 1576, & y avoit soutenu si vivement les intérêts du peuple, que cela lui fit perdre une charge de maître des requêtes, qu'on dit qui lui étoit destinée ; il fallut qu'il se contentât de celle de procureur du roi de Laon, qu'il avoit eue par les droits de sa femme *Françoise* Trouillart, sœur & héritiere de *Nicolas* Trouillart, qui étoit revêtu de cette charge, & qu'il avoit épousée en 1576. Retiré à Laon, il persuada en 1587 aux habitans de cette ville de se déclarer pour le duc de Mayenne, & il écrivit deux lettres violentes en faveur

de la ligue. Enfin il mourut de la peste à Laon en 1596, en sa 67 année, & fut enterré aux cordeliers de la même ville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Ménage dit que Bodin avoit été autrefois protestant : M. de Thou avoit dit qu'il avoit été carme dans sa jeunesse ; mais les héritiers de Bodin ont toujours dit que M. de Thou avoit été mal informé de cette particularité. On crut aussi qu'il étoit mort Juif, & Gillot l'écrivit ainsi à Scaliger, comme ont le peut voir dans la *lettre 49 du troisiéme livre* des lettres françoises écrites à Scaliger. D'autres écrivent qu'il mourut sans religion. Comme il étoit pauvre, Cujas, qui ne l'aimoit pas, tourna ainsi son nom en anagramme, *Joannes Bodinus*, *Andius sine bono*. Il laissa un fils *Elie* Bodin, & une fille qui tomba en démence, qui ne fut pas mariée, & vécut plus de 80 ans. * Cujas, *observ. liv.* 18, *ch.* 38. Sammarth. *in elog. lib.* 4. La Croix-du-Maine, *bibl. franc.* Menage, *sur la vie du P. Ayrault*. Bayle, *dict. critique*. *République des lettres*, *de juin* 1684, *art.* 1. *Mélanges de litter. tirés des lettres de Chapelain*. Vogtius, *dissertat. de judaïsmo Bodini*, *in apparatu litterario*, *Wittemb.* in-8° 1717.

BODIN (Constantin) fils de Michel roi de Servie, succéda à son pere l'an 1077. Il avoit eu quatre ou cinq ans auparavant le titre de roi de Bulgarie, son pere lui ayant permis de se livrer aux Bulgares, qui mécontens du gouvernement de l'empire, étoient venus lui offrir la couronne; mais après avoir battu les Grecs, il fut fait prisonnier, & conduit à Antioche, d'où les Vénitiens gagnés par Michel, le firent sauver. Le prêtre de Dioclée, dont on a fait voir l'exactitude en plus d'un endroit, brouille tout ici; & après avoir dit en termes exprès que Bodin étoit fils de Prieslas, l'un des fils de Michel, il reconnoît ce qu'on a dit de sa naissance; après quoi il assure que Rodoslas frere de Michel, regna seize ans après sa mort entre lui & Bodin. On n'a pas assez de lumieres sur l'histoire des rois de Servie pour connoître la source de ces erreurs; mais on ne peut douter que Bodin n'ait succédé immédiatement, puisqu'Anne Comnene assure qu'il regnoit en même temps que Nicéphore Botoniate. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il entreprit de chasser de la Zenta ses cousins fils de Rodoslas; & il l'auroit fait, si l'archevêque d'Antibari ne s'étoit interessé pour ces princes : il partagea ensuite la Rascie en deux Jupanies, dont il donna la propriété à deux seigneurs nommés Volcan & Maur; puis occupé du soin d'aggrandir ses états, il entra dans la Bosnie, qu'il détacha du royaume de Dalmatie, & dont il donna le gouvernement à un seigneur nommé Etienne. On ajoute qu'après la mort de Robert Guiscard, il chassa les Normans de Durazzo, qu'il rendit aussitôt à l'empereur Alexis Comnene. Il avoit épousé en 1081 la fille d'Argyre, homme illustre de Bari, nommée Jachinte, de qui il eut quatre fils, *Michel*, *George*, *Archirizze* & *Thomas*; cette femme ambitieuse, résolue de dépouiller les fils de Rodoslas de la Zenta, engagea Bodin à en faire arrêter deux d'entr'eux, qui étoient venus le saluer à Scutari. Ce premier crime en attira plusieurs autres : les freres des princes arrêtés s'étant réfugiés à Raguse, cette ville fut investie incontinent par les troupes de Bodin, qui l'assiégea inutilement; & Cossare frere, ou galant de la reine, y ayant été tué, il écouta la proposition qu'elle lui fit de faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir. On a conservé la mémoire du lieu où se commit ce crime; on choisit pour cette exécution la place d'une église de S. Nicolas, d'où les freres & les autres parens de ces malheureux princes les virent mourir de la main d'un bourreau. Bodin s'en repentit, dit-on, après, & néanmoins il continua le siége de Raguse, qui se défendit toujours pendant sept ans, jusqu'à ce qu'enfin les princes à qui elle avoit donné retraite, ayant jugé à propos de se réfugier dans la Pouille, & de-là à Constantinople, Bodin, fatigué de la longueur de cette guerre, se contenta de bâtir un fort pour bloquer la place. Il regna vingt-six ans, & par conséquent, mourut vers l'an 1103. * Du Cange, *familles Bizantines*.

BODLEI (Thomas) chevalier Anglois, sortit d'Angleterre lorsque la reine Marie y faisoit punir les protestans, voyagea beaucoup, & s'instruisit dans les belles lettres hors de son pays. Lorsqu'il y fut retourné, sous le régne d'Elisabeth, il s'y acquit beaucoup d'estime. Il a illustré son nom & sa mémoire, par la magnifique bibliotheque qu'il a leguée à l'université d'Oxford, & que l'on nomme encore *la bibliotheque de Bodlei*. M. Hyde en a fait imprimer le catalogue augmenté, à Londres 1674, *in-fol.* M. Bodlei mourut au mois de Mars 1613. * Batesius, *vitæ selectorum aliquot virorum*, Londini.

BODMAN, en latin *Bodminia* ou *Bosuena*, ville d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, a eu autrefois le siége d'un évêché, & a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui : elle est près de la riviere d'Alan, environ à huit ou dix lieues du rivage de la mer britannique, & presque autant de celle d'Irlande. * Camden. Sanson.

BODMEN, *Bodmaticum* & *Bodamum*, bourg du cercle de Souabe en Allemagne, est dans la contrée qu'on appelle l'*Hegow*, sur le lac de Constance, auquel on donne pour cette raison le nom de *Bodmenzée* ou *lac de Bodmen*. Ce bourg est à quatre lieues de la ville de Constance, du côté du nord. * Mati, *dict.*

☞ BODREAU (Julien) avocat au présidial du Mans, a donné en 1645 un commentaire *in-folio* sur la coutume du Maine, conférée avec celles d'Anjou & de Paris. Il a aussi donné en 1656 un sommaire des coutumes du pays & comté du Maine, vol. *in*-12; & en 1658, deux volumes *in*-16, intitulés *illustrations* & *remarques* sur la même coutume. M. Ménage qui ne goutoit pas les ouvrages de cet auteur, disoit de lui, en badinant : *Si Bodreau fait bien ce n'est pas sa coutume.* * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BOECE, *Boëtius*, (Anicius Manlius Torquatus Severinus) issu des anciennes familles des Aniciens & des Torquatus, florissoit sur la fin du V siécle & dans le VI. Après avoir été élevé dans l'étude des sciences, où il se rendit très-habile, il fut consul en 487 & en 510, & fut premier ministre d'état de Theodoric, roi des Goths. Ce prince, au rapport de Cassiodore, loue Boëce dans une lettre qu'il lui écrivit, de s'être enrichi dans Athènes de toutes les dépouilles des Grecs, & d'avoir fait connoître des livres de Pythagore le *musicien*, de Ptolémée l'*astronome*, de Nicomaque l'*arithmeticien*, d'Euclide le *géometre*, de Platon le *théologien*, d'Aristote le *philosophe*, & d'Archimede le *mathématicien*, par des traductions si fideles, qu'elles valent les originaux. Boëce s'attacha particulierement à la doctrine d'Aristote. Theodoric, sur un soupçon qu'il avoit conçu contre le sénat, de quelque intelligence avec l'empereur Justin, fit arrêter Boëce, avec son beau-pere Symmaque, comme les plus illustres de ce corps. Boëce fut conduit à Pavie, où après six mois de prison, & de plusieurs genres de supplices qu'il avoit soufferts avec une grande patience, il eut la tête tranchée le 23 octobre de l'an 525, & non pas 521 & 526 comme d'autres l'ont cru. Il composa dans sa prison les cinq livres de la consolation de la philosophie. Quoiqu'il n'ait pas été ecclésiastique de profession, il a néanmoins composé deux ouvrages de théologie ; savoir, un traité des deux natures en Jesus-Christ, & un traité de la Trinité. Ses ouvrages sont pleins de termes scholastiques : il semble être le premier qui ait voulu expliquer nos mysteres par la philosophie d'Aristote. Henricus Loricius Glaréanus de Basle, recueillit dans le XVI siécle tous ses ouvrages, & les fit imprimer l'an 1546. L'abbé Gervaise, frere de l'ancien abbé de la Trappe, a donné une histoire de Boëce en françois, avec une analyse de ses ouvrages en 1715, *in*-12. On a souvent publié en

particulier la consolation de la philosophie, dont René Vallin nous a procuré une excellente édition. On en a une bonne traduction françoise, en vers & en prose par le pere Regnier, chanoine régulier de la congrégation de sainte Geneviéve, *in-12*, 1676, à Paris. Plusieurs auteurs ont attribué à Boëce des traités qui ne sont pas de lui; comme *de disciplina scholarum*, qui est de Denys *le chartreux*. Boëce avoit deux fils, l'un nommé de son nom, & l'autre *Symmaque*, qui furent consuls en 522. * Procopius, *in Goth.* Trithême, & Bellarmin, *des écrivains ecclef.* Cassiodore, *dans ses épitres.* S. Isidorus, *lib.* 3, *origin. cap.* 2. Anastase, *en Jean I.* Honoré d'Autun, *de lumin. ecclef.* Adon. Onuphre. Baronius. Possevin. Vossius. Gesner. Le Mire, & Julius Martianus Rota, *in vita Boet.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclef.* Baillet, *vies des saints*, 23 *octobre. Histoire de Boëce*, *par* M. Gervaise.

BOECE ou BOETIUS, méchant poëte de Tarse, qui mit en vers la victoire d'Antoine, remportée aux champs Philippiques : pour récompense d'un si mauvais poëme, qui n'avoit pour tout mérite que la flaterie, il fut fait par Antoine maître du lieu des exercices publics à Tarse. * Strabon, *l.* 14.

BOECLER (Jean-Henri) conseiller de l'empereur & de l'électeur de Mayence, historiographe de Suéde, & professeur en histoire à Strasbourg, né en 1610, à Cronheim en Franconie, savoit les langues grecque, latine & hébraïque, & l'histoire. En 1631 ou 1632, il fut fait professeur en éloquence à Strasbourg, & en 1640 chanoine de saint Thomas. La reine Christine de Suéde l'appella à Upsal en 1648, pour y être professeur en éloquence, & en 1649 il devint son historiographe. L'intérêt de sa santé ayant obligé Boëcler de quitter la Suéde, Christine lui conserva ce titre & une pension de huit cens écus. Dès qu'il fut de retour à Strasbourg, on le fit professeur en histoire. L'électeur de Mayence le nomma son conseiller en 1662. En 1663 l'empereur lui fit le même honneur, lui donna le titre de comte Palatin, & voulut que ce titre fût héréditaire & passât aux aînés de sa famille. Louis XIV lui donna aussi des marques de son attention. Il mourut en 1692. Nous avons de lui des commentaires latins sur Tacite, Pline, Cornelius Nepos, Hérodien, Manilius, Terence, Velleïus Paterculus, &c. Ses autres ouvrages sont, *de auspicio regio, liber* : un nouveau testament grec; un traité *de l'amnistie : Dissertationes de politicis Lipsianis*, Argentorati 1642, *in-12. Comment. de rebus sæc.* IX & X, *per seriem Germanicorum Cæsarum, à Carolo magno ad Ottonem III*, Argentor. 1656, *in-4°. Timur, vulgò Tamerlanes*, 1657 *in-4°. De S. Rom. imperio*, 1663. *in-4°. De jure Galliæ in Lotharingiam*, Argent. 1663, *in-4°. Lectiones Polybiæ, codicis MSS. Augustani editæ, cum dissertatione de Polybii Liviique diversa scribendi ratione*, 1670, *in-4°.* Le même ouvrage en 1681, *in-4°.* sous le titre d'*animadversiones in Polybium*: *Wittikindus magnus, dissertatio*, 1671, *in-4°.* & dans le recueil de ses dissertations académiques, dont nous allons parler. *Rudolphus imperator, Germaniæ instaurator, dissertatio*, 1672, *in-4°.* & dans le même recueil : *Annotationes in Hyppolitum à lapide*, 1674, *in-4°. Historia belli Sueco-Danici*, annis 1643, 1644 & 1645. *in-4°.* 1679. *Notitia S. Rom. imperii*, 1681, *in-8°.* C'est moins un traité dogmatique sur le droit public, qu'une table des matieres & des auteurs. *De rebus sæculi post Christum XVI, liber memorialis, cum commentario*, Kilonii 1697, *in-8°. Historia universalis IV priorum à Christo nato sæculorum*, Sedini, 1699, *in-8°.* & Rostochii, *in-4°.* Trois volumes *in-4°.* publiés en 1710, qui contiennent des dissertations académiques en latin : on y trouve plusieurs des écrits dont on vient de parler, & beaucoup d'autres dissertations utiles pour l'histoire, la littérature & la politique. Witten a donné l'oraison funébre de Boëcler, & un catalogue de ses ouvrages, dans les *vies des philosophes & des orateurs.*

BOECOP (Arnold de) qui étoit de Gueldre, & mourut en 1622, a écrit une lettre sur le nom *Hubertus*, & sur les autres noms qui ont la même terminaison : & un dialogue pour prouver que Juste Lipse étoit bon catholique. * Alegambe, *pag.* 46.

BOEDROMIES, fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire du secours qu'Ion, fils de Xutus, leur donna, lorsqu'Eumolpe, fils de Neptune, leur fit la guerre du temps du roi Erechtée. Les uns disent que ce nom vient d'un mot grec qui signifie *courir avec ardeur*, ou *en faisant des cris*, de βοῆ, *cri*, & δρόμος, *course*, ou *courir au secours*, de δραμεῖν, *secourir*, & βοηθεῖν, *courir*, parcequ'Ion étoit accouru en diligence pour secourir les Athéniens. Les autres croient que cette fête étoit instituée en l'honneur de Thesée, parcequ'il avoit vaincu les Amazones au mois de juin, qu'ils appelloient *Boedromion.* * Suidas. Pausanias, *in Attic.* Plutarc. *in Theseo.*

BOEMOND I de ce nom, prince d'Antioche, & auparavant prince de Tarente, étoit fils de ROBERT Guischard duc de la Pouille, & passa avec les seigneurs François dans la Terre-Sainte, où il se signala à la prise de la ville d'Antioche, attaquée depuis le 21 octobre 1097, jusqu'au 3 juin 1098. Les croisés lui en donnerent la souveraineté. Depuis il soutint diverses guerres contre les Sarasins & les Grecs, & vint épouser en France l'an 1106 *Constance*, fille du roi *Philippe I*, & de *Berthe* de Hollande, & mourut en 1111 au mois d'avril. Il fut enterré à Canosa dans la Pouille. * Pierre Diacre, *en la chronologie*, *liv.* 4. Guillaume de *Tyr*, *liv.* 11.

BOEMOND II, fils du premier, ne fut pas si heureux que son pere. Il épousa en 1126 *Alix*, fille de *Baudouin* du Bourg, II de ce nom, roi de Jérusalem, & ne laissa qu'une fille nommée *Constance*, qui épousa 1° *Raymond* de Poitiers en 1135 : 2° *Rainaud* de Châtillon en 1152. Elle eut du premier lit BOEMOND III, qui fut surnommé *le Bambe*, & qui épousa *Erine*, niéce de *Manuel*, empereur de Constantinople; *Orgueilleuse*; *Sybille*, & *Isabeau.* Il eut de la seconde BOEMOND IV, lequel étant puîné de *Raymond* comte de Tripoli, priva ses neveux de la principauté d'Antioche, & perdit un œil vers le mont Liban. Il épousa 1° *Plaisance*, fille de *Hugues* de Giblet : 2° *Millisent* ou *Melisende* de Chypre. Il eut quatre fils & deux filles de la premiere, & deux filles de la seconde. Le second des fils fut BOEMOND V, qui succéda à son pere, & mourut l'an 1251. Celui-ci eut de sa femme *Lucie*, fille du comte *Paul* de Rome, BOEMOND VI, qui épousa *Sibylle*, fille de *Hayton* roi d'Arménie, & mourut l'an 1275. Il laissa son fils BOEMOND VII encore fort jeune; ce qui causa de grandes dissensions entre l'évêque de Tortose, que sa mere avoit mis près de lui, & Hugues de Lusignan, son parent, qui prétendoit être tuteur. Il mourut peu de temps après, sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite* de Baumont. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 11, 15, 19, *&c.* Sanut, *l.* 3, *part.* 12, *&c.*

BOERHAAVE (Herman) né le dernier de décembre 1668 à Voorhout, près de Leyde, étoit d'une famille originaire de Flandre, anciennement établie à Leyde, & d'une fortune très-médiocre. Il étoit fils de *Jacques* Boërhaave, pasteur de Voorhout, & d'*Agar* Paalder, qu'il perdit dès l'âge de 5 ans. Son pere se remaria, & ne laissa pas que de prendre un grand soin de son éducation. Boërhaave y répondit si bien, que dès l'âge de 11 ans, il savoit déja beaucoup de grec, de latin, de belles-lettres, & même de géométrie. A l'âge de 14 ans, il entra dans les écoles publiques de Leyde, qu'il étonna par les progrès qu'il fit dans tout ce qu'on lui enseigna. Il n'avoit que 15 ans, lorsque la mort de son pere le laissa sans secours, sans conseil & sans bien; mais son mérite lui servit de protecteur. Destiné particulierement à la théologie qui devoit le conduire à l'éxercice du ministere, il étudia avec soin l'hébreu, le chaldéen, la critique de l'ancien & du nouveau Testa-

ment, les anciens auteurs ecclésiastiques, les commentateurs modernes, donnant en même-temps une égale application à l'étude de la médecine pour laquelle il avoit beaucoup de penchant, & qu'on lui avoit d'ailleurs conseillée. Ce fut dans la suite presque son unique étude, lorsque les disputes sur la théologie lui eurent donné du dégout pour cette science. Il fut reçu docteur en médecine l'an 1693, âgé de 25 ans, & ne discontinua pas les leçons de mathématiques qu'il faisoit depuis quelques années pour subsister. La politique & la jurisprudence entrerent aussi dans le plan de ses occupations, & elles y entrerent assez avant, pour le faire regarder comme un homme que l'on pouvoit consulter sur ces deux sciences. Son mérite ayant éclaté, lui fit des amis puissans, & lui procura, en peu de temps, trois places considérables: celle de professeur en médecine dans l'université de Leyde, celle de professeur de chymie, & une troisiéme chaire pour la botanique; ce qui attira à Leyde un si grand concours d'étrangers, empressés à profiter de ses leçons, qu'il auroit presque suffi pour enrichir la ville. Tous les états de l'Europe lui fournissoient des disciples, l'Allemagne principalement & l'Angleterre. Outre les qualités essentielles aux grands professeurs, M. Boërhaave avoit encore celles qui les rendent aimables à leurs disciples. Non-seulement il étoit très-exact à leur donner tout le temps promis, il leur inspiroit encore l'envie d'apprendre, & ne se lassoit point de les instruire. Il faisoit plus; si ses disciples tomboient malades, il étoit leur médecin, & les préféroit sans hésiter, aux pratiques les plus brillantes & les plus lucratives; mais il faut avouer que de celles-ci il en avoit plus qu'il ne pouvoit en satisfaire, sans compter les consultations presque sans nombre qui lui venoient de tous côtés, & qui lui étoient ordinairement fort avantageusement payées: aussi a-t-il fait une fortune si considérable, qu'il a laissé, dit-on, quatre millions de notre monnoie, lorsqu'il mourut, & qui sont devenus le partage d'une de ses filles, restée seule son unique héritiere. Sa vie frugale & sa grande économie n'ont pas peu contribué à lui faire amasser de si grandes richesses. En 1731, l'académie des sciences de Paris le choisit pour être l'un de ses associés étrangers, & quelque temps après, il fut aussi membre de la société royale de Londres. Il répondit aux engagemens que ce double honneur lui faisoit contracter avec l'une & l'autre, en faisant part à chacune de ses travaux, principalement sur la chymie. Quoiqu'il fût d'une santé robuste, qu'il menât une vie très-sobre, & qu'il eût soin de joindre à l'étude l'exercice du corps: il eut trois grandes maladies, l'une en 1722, l'autre en 1727, & enfin la derniere qui l'emporta le 23 de septembre 1738. Les ouvrages qu'il a fait imprimer, sont *institutiones medicæ*, imprimées d'abord en 1708, & ensuite en 1713 à Leyde, *in*-8°. Cet ouvrage a été traduit en arabe à Constantinople. *Methodus discendi medicinam*, à Londres, 1726, *in*-8°. *Aphorismi de cognoscendis & curandis morbis, in usum doctrinæ domesticæ digesti*, en 1708, & depuis à Paris, 1720, *in*-12. Cet ouvrage avoit aussi paru à Leyde en 1715. *Praxis medica, sive commentarius in aphorismos*, à Padoue, 1728, 5 vol. *in*-12. *Materia medica aphorismis concinnata*, à Londres, 1718, *in*-12. *De viribus medicamentorum tractatus*, à Paris en 1723, & en 1727, *in*-12. Feu M. Devaux, chirurgien juré & ancien prévôt de S. Côme, a traduit cet ouvrage sous le titre de *traité de la vertu des médicamens, traduit du latin de Boërhaave*, à Paris, 1729, *in*-12. *Institutiones & experimenta chemiæ*, à Paris, 1724, 2 vol. *in*-12. *Sermo academicus de chemiâ suos errores expurgante*, à Leyde, 1718, *in*-4°. *Index plantarum horti academici*, 1720. *Observationes de mercurio* envoyées aux académies de Paris & de Londres, & imprimées en 1734. Lorsqu'en 1701 il fut établi lecteur en médecine, il prononça un bon discours, *de necessitate studii Hippocratici*. Dans le temps qu'il étudioit en théologie, il fit 1°. un discours sur le sentiment d'Epicure, touchant le souverain bien, où il montre que Ciceron l'avoit fort bien connu & réfuté; 2°. une thèse ou dissertation sur la distinction de l'ame & du corps. On doit encore à M. Boërhaave, *opera anatomica & chirurgica Vesalii*, qu'il donna conjointement avec M. Albinus, en 1725. Ils publierent encore ensemble en 1727, le *botanicon* de Sébastien Vaillant. L'ouvrage de Swammerdam *de insectis*, a été aussi publié sous le titre de *biblia naturæ*, par les soins de M. Boërhaave & du professeur Gaubius. * Voyez son éloge dans la *nouvelle bibliotheque*, janvier 1739, & celui que M. de Fontenelle a lu dans l'académie des sciences de Paris, & qui est imprimé dans les *mémoires* de cette académie pour l'année 1738.

BOERIUS (Nicolas) natif de Montpellier en Languedoc, étoit jurisconsulte; & mourut en 1553. Il a publié les décisions du parlement de Bourdeaux, un livre de l'ordre des dégrés, & un autre sur la puissance du légat *à latere*. * Guid. Pancirol. *in jurisconsultis*, *l.* 2, *c.* 153.

BOESBEC, *cherchez* BUSBEC.

BOETIE (Etienne de la) conseiller au parlement de Bourdeaux, étoit natif de la ville de Sarlat en Perigord. Outre la jurisprudence, il avoit appris les langues, & s'étoit acquis une particuliere connoissance de toutes les parties de la philosophie, & sur-tout de la morale. Il composa des vers latins & françois, avec une éloquence & une facilité admirable, & traduisit de grec en françois divers ouvrages de Xenophon & de Plutarque, qu'on estimoit beaucoup de son temps. Il écrivit encore des discours politiques sur l'édit de janvier 1562, & mourut d'une dysenterie le 18 août 1563, âgé seulement de trente-deux ans, neuf mois & dix-sept jours. Montagne fit un discours éloquent sur les particularités de la maladie & de la mort d'Etienne de la Boëtie, qui étoit son ami particulier, & qui lui avoit laissé sa bibliotheque pour gage de son amitié: il recueillit ses ouvrages, & les laissa à la postérité avec des éloges très-dignes de l'un & de l'autre. Cette édition fut faite à Paris *in*-8°. en 1571. Son livre de la servitude volontaire fut pris en un sens tout-à-fait contraire à celui de l'auteur, par ceux qui le publierent après la S. Barthélemi, qui n'arriva que vingt-quatre ans après qu'il eut été composé, & par conséquent après sa mort. Il étoit l'un des plus beaux esprits & des plus doctes en sa jeunesse, que l'on pût rencontrer parmi ceux de son âge dans le XVI siécle. Les vers qu'il fit, tant en latin qu'en françois, étant encore fort jeune, ont tant de délicatesse & d'élégance, que personne depuis Ausone n'a tant fait d'honneur à son pays. Les auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, nous disent qu'il avoit l'ame aussi grande que l'esprit, & qu'il étoit capable, nonobstant sa jeunesse, de gouverner un état entier; mais il auroit été plus propre pour une république, que pour une monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de seize ou de dix-huit ans, dans son traité qu'il intitula, *la servitude volontaire*. Mais il n'y a de louable dans cet ouvrage que l'érudition, qui paroît tout extraordinaire pour un jeune homme de seize ans. * La Croix-du-Maine, *biblioth. françoise*. De Thou, *histoire*, *liv.* 5 & 35. Sammarth. *l.* 2, *elog.* Michel de Montagne, &c. *Voyez* Teissier, *éloges des hommes illustres*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *tom.* 7; & le même, *traité des enfans célébres par leurs études*.

BOETIUS EPO, jurisconsulte célébre des Pays-Bas, né à Roorda, dans la Frise, en 1529. Il étudia à Cologne, puis à Louvain, & fit un si grand progrès dans la connoissance des langues, que dès l'âge de vingt ans il expliquoit publiquement Homere. Depuis il enseigna non-seulement en la même ville de Louvain, mais encore à Paris & à Nice en Provence; & cette vaine curiosité de savoir l'ayant entraîné, comme il l'avoue lui-même, tantôt dans la jurisprudence, tantôt dans les belles-lettres, tantôt dans la théologie, le jetta enfin dans la doctrine de Calvin,

qu'il alla consulter à Genève, pour connoître s'il étoit digne de cette réputation qu'il s'étoit acquise, comme chef d'un puissant parti. Il se désabusa ensuite de ces nouveautés; & étant rentré dans le sein de l'église, il se fixa à la jurisprudence civile & canonique, & reçut les honneurs du doctorat à Toulouse, où il avoit étudié sous Berenger Ferdinand, l'un des plus savans jurisconsultes de son temps. Ce fut l'an 1561, qui étoit le trente-uniéme de l'âge de Boëtius. Ensuite il revint à Louvain, où il enseigna, jusqu'à ce qu'ayant été choisi entre les professeurs de la nouvelle université de Douai; il exerça cet emploi pendant vingt-sept ans, & y mourut le 16 novembre de l'an 1599. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites. Boëtius eut plusieurs enfans de *Marie* Cabillavia d'*Ypres*, dont il en laissa dix en vie, & entr'autres BOETIUS EPO, professeur en droit canon, mort en 1642. Les productions de son esprit ne mourront jamais; car il a composé plus de soixante traités de droit, & sur d'autres sujets, comme *antiquitates ecclesiasticæ*, où sont, *de jure proventuum ecclesiasticorum. De antiquitate missæ. De idololatria. De hierarchia ecclesiastica. De jure jubilæi & indulgentiarum, &c.* * Valer. Andreas, *bibl. Belg.*

BOETIUS (Hector) historien, *cherchez* HECTOR BOETIUS.

BOETIUS, *cherchez* BOOT.

BOEUF, animal propre à l'agriculture, aussi-bien qu'à la nourriture de l'homme, & qui sert souvent à voiturer comme le cheval. Chez les Athéniens il n'étoit pas permis de manger de la chair d'un bœuf qui servoit à labourer, comme on le peut voir dans Elien & dans Varron, qui appellent le bœuf le compagnon de l'homme » dans la culture de la terre, & le ministre de Cerés. » Les anciens, *dit-il*, avoient tant d'égard pour le bœuf » qui laboure, que quiconque osoit en tuer un, étoit puni de mort. » *Bos*, dit-il, *socius hominum in rustico opere & Cereris minister; ab hoc antiqui manus ita abstineri voluerunt, ut capite sanxerint, si quis occidisset.* Pline l'appelle aussi l'associé de l'homme pour le travail de la campagne: *Socium*, dit-il, *laboris, agrique culturæ habemus hoc animal.* L'empereur Domitien, au commencement de son regne, témoigna tant d'aversion pour le moindre carnage, se ressouvenant d'un vers de Virgile (*l.* 2 *Georg. v.* 537.)

Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

qu'il avoit résolu de faire un édit, pour défendre d'immoler des bœufs. Le poëte Aratus, (*Phænom. v.* 125.) dit que ce ne fut qu'au siécle de fer que l'on commença à manger la chair des bœufs qui servoient à labourer. Il étoit même défendu de sacrifier aux dieux un bœuf qui avoit labouré, ainsi qu'on le voit dans Homere, (*Iliad. X, v.* 162.) où Diomede dit qu'il veut faire un sacrifice à Minerve. C'étoit une loi dans Athènes, de ne point immoler de bœuf qui laboure, *boves ne mactato*, βῦς μὴ καταθύεσθαι, ne tuez point ces sortes de bœufs; mais il semble que cette défense ne fut faite que de peur de manquer de bœufs pour labourer la terre, ainsi que Philochore le dit dans Athenée *l.* 9. La superstition alla si loin dans la suite, que le bœuf fut mis au nombre des divinités, sur-tout parmi les Egyptiens, peut-être parcequ'ils prenoient cet animal pour le symbole du bled, depuis le temps de Joseph, qui interpréta les songes de Pharaon; mais ce que les plus sages d'Egypte avoient d'abord regardé comme un symbole immémorial, ou un signal, fut regardé par le commun des Egyptiens, comme une divinité. Ce culte superstitieux s'étant enraciné dans l'Egypte, passa ensuite aux Indiens, avec plusieurs autres cérémonies d'Egypte.

Les Romains n'étoient pas si scrupuleux; ils offroient des bœufs en sacrifice à Cybele, mere des dieux, & on appelloit pour cette raison ces sacrifices *Taurobolia*, pour remercier cette déesse de la terre, de ce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de domter ces animaux, & de les dresser au labourage. Les Grecs offroient aussi des taureaux noirs à Neptune, pour marquer la furie de la mer, lorsqu'elle est agitée. Leur superstition alla jusqu'à faire des hécatombes, c'est-à-dire, *des sacrifices de cent bœufs* à Jupiter. Strabon dit que ces hécatombes viennent des Lacédemoniens, qui faisoient tous les ans un sacrifice de cent bœufs, au nom des cent villes qui étoient de leur jurisdiction. Mais dans la suite ces dépenses ayant paru excessives, on réduisit ces sacrifices à vingt-cinq bœufs, s'imaginant, par une subtilité puérile, que comme ces bœufs avoient chacun quatre pieds, il suffisoit que le nombre de cent se trouvât dans ces parties pour faire une hécatombe. Un ancien se voyant un jour en danger sur mer, ayant été surpris d'une furieuse tempête, promit d'offrir une hécatombe, s'il échapoit du naufrage; mais ne pouvant s'aquitter de son vœu, à cause de sa grande pauvreté, il s'avisa de faire cent petits bœufs de pâte, qu'il offrit aux dieux protecteurs. Quelques auteurs attribuent cette hécatombe ambiguë à Pythagore; car Diogène *Laërce* dit que ce philosophe ayant trouvé quelque nouvelle démonstration de sa trigonométrie, offrit aux dieux une hécatombe de ces animaux artificiels.

Dans la loi de Moyse, Dieu ne défend point de tuer le bœuf pour en manger la chair; au contraire, peut-être pour déraciner la superstition d'Egypte, il ordonne aux Israélites de lui immoler des bœufs. Il est dit: *Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos grains. Non ligabis os bovi trituranti.* Pour entendre cet endroit de la loi de Moyse, il faut savoir que dans la Judée, dans l'Egypte, dans l'Italie, dans l'Espagne & dans le Levant, on foule le grain à la campagne après la moisson. On prépare une aire bien battue, & on dresse les gerbes l'une contre l'autre en rond, l'épi en haut. On fait monter des bœufs ou des chevaux sur ces gerbes, ainsi dressées, & on les oblige de courir en rond tous ensemble sur les gerbes, pour en faire sortir le grain: ce qui se fait ordinairement dans la grande chaleur du jour: sur le soir on vanne le grain, ainsi foulé, en le jettant au vent avec des peles de bois: la menue paille s'envole au vent, & le grain retombe dans l'aire. On avoit coutume de mettre des muselieres aux bœufs qui fouloient le grain, pour les empêcher d'en manger, & en quelques endroits on leur frottoit le museau de leur fiente, pour la même raison. C'est ce qui a donné lieu à un proverbe, rapporté par Suidas: *un bœuf dans le monceau*, pour marquer un avare qui vivoit au milieu des biens sans y pouvoir toucher. C'est cette inhumanité que Moyse défend ici; il veut qu'on laisse aux bœufs qui foulent le grain, la liberté d'en manger; n'étant pas juste, disent Josephe (*Antiq. l.* 4, *c.* 8.) & Theodoret, en expliquant cet endroit, de priver ces animaux qui nous aident à faire venir le froment, de cette petite récompense de leurs travaux. Cette loi est aussi une leçon d'humanité pour les hommes, qui doivent traiter leurs serviteurs & leurs ouvriers d'une maniere pleine d'indulgence & de bonté. Enfin S. Paul nous avertit (*I Cor. IX, v.* 7, 8, & 9.) que dans cette ordonnance de la loi des Juifs, Dieu avoit moins d'égard aux besoins des bœufs, qu'à celui des hommes. Il entendoit que chacun vécût de sa profession, & que les ministres de l'évangile tirassent de ceux qu'ils instruisoient des secours nécessaires à leur subsistance. Quelques-uns, comme Fouseau (*apud Delrium Adag. Laer.*) prennent cette loi à la lettre, contre ceux qui accabloient de travail les bœufs qu'ils avoient loués pour fouler leurs grains. * Ælian. *var. hist. l.* 5, *c.* 14; & Varron, *l.* 2, *de re rustica c.* 5. Pline, *l.* 8. *c.* 45. *Voyez* là-dessus Scalig. contre Cardan, *Exercit. c.* 258, *sect.* 1; & au mot APIDE. *Deut. c.* 25, *v.* 4.

BOFFINGUE ou BOPFFINGEN, *Boffingia*, bonne ville, libre & impériale du cercle de Souabe, en Allemagne, est enfermée dans le comté d'Oetingen, & située sur la riviere d'Eger, un peu au-dessus de la ville de Nortlingue. * Mati, *dictionnaire.*

BOG, fleuve de Pologne, *cherchez* BOUK.

BOG-AFIORD, golfe de la mer du Nord, est dans

la côte méridionale de l'isle d'Islande. * Mati, *dict.*

BOGAERT (Jacques) médecin de Louvain, qui mourut en 1520, a composé *collectarium in practicam Avicennæ*, en cinq volumes. * Sweertius, *pag.* 356.

BOGDAN KIMIELNISKI, chef des Cosaques, *cherchez* KIMIELNISKI.

BOGDOI, peuples de la grande Tartarie, *cherchez* MOUNGALES.

BOGERUS, prince des Bulgares, *cherchez* BOGORIS.

BOGESUND, *Bogesunda*, petite ville de la Westrogothie en Suéde, est sur le bord septentrional du lac d'Alsungen, environ à huit lieues de la ville de Fallekoping, du côté du midi. En 1520 il s'y donna une bataille entre les Suédois & les Danois, où Stenon Sture, qui étoit alors régent du royaume de Suéde, fut blessé à mort. * Mati, *dict.* Chitré.

BOGISLAS ou BOGUSLAS, le plus jeune des fils de *Mistevon*, roi des Vandales, & frere d'*Udon*, laissa un fils nommé SUANTIBORUS, qui fut vaincu par Bela, roi de Hongrie, assisté des forces de Micislas, roi de Pologne. Cette défaite lui auroit été avantageuse, s'il eût persisté dans la profession du christianisme, qu'il embrassa alors; mais ayant trouvé le moyen de recouvrer sa liberté, il reprit le culte des faux dieux, & ne voulut plus ouir parler de Jesus-Christ. Il laissa quatre fils, *Wratislas*, *Ratibor*, *Suantopulcus*, & BOGISLAS I, qui patagerent entr'eux la Poméranie. La citérieure, qui est au-deçà de l'Oder, échut aux deux premiers, & l'ultérieure aux deux autres. * Spener, *généalogie historique*.

BOGISLAS I, après la mort de *Suantopulcus* son frere, que Boleslas, roi de Pologne, avoit fait prisonnier dans un combat, & qui ne laissa point d'enfans, regna seul dans la Poméranie de delà l'Oder, laquelle garda toujours les mœurs & le langage des anciens Henetes, & n'eut rien de commun avec celle de deça, qui suivit les coutumes des Allemands. C'est de lui que sont descendus les ducs de cette partie de la Poméranie, qui ont toujours eu guerre avec les Danois, les Prussiens & les Polonois. BOGISLAS II, ou BOBISLAS, fils du précédent, fonda, à ce que l'on croit, l'an 1180, la fameuse abbaye d'Oliva, à une lieue de Dantzick. D'autres ajoutent qu'il jetta aussi les fondemens de cette ville, après qu'il se fut rendu maître d'une forteresse que les Danois tenoient en ce lieu-là. Cette branche étant venue à manquer en *Mistevon*, l'an 1295, les Polonois prétendirent à sa succession, qui leur fut disputée par les ducs de la Poméranie de deçà, ce qui fut la cause de plusieurs guerres. * Spener, *généal. histor.* Ritterhusius.

BOGISLAS III, fils de BARNIME, regna vers l'an 1278.

BOGISLAS V, fils de WRATISLAS IV, de ce nom, commença la branche des ducs de la Poméranie orientale. Il fut gendre de *Casimir*, roi de Pologne, & beaupere de l'empereur *Charles IV*. Il acquit avec *Barnime* son frere, le comté de Gutskou, après la mort de *Jean*, le dernier de ces comtes, mort sans enfans, & obtint encore quelques terres de ceux de la maison de Brandebourg. * Spener, *généal. histor.*

BOGISLAS VI, fils de BARNIME V qui avoit commencé la branche des ducs de la Poméranie occidentale, mourut sans enfans. * Spener, *généal. histor.* Ritterhusius.

BOGISLAS IX, duc de Poméranie, ayant méprisé l'ordonnance du concile de Constance, pour la restitution des biens d'église, dont le duc son pere s'étoit emparé, fut excommunié par le pape avec ceux de Stralsund, qui avoient brulé trois prêtres faussement accusés d'avoir été les auteurs d'une grande sédition. Il mourut l'an 1448, ne laissant qu'une fille nommée *Sophie*, qui fut mariée à *Eric II* son cousin, l'an 1459. * Spener, *généal. histor.*

BOGISLAS X, dit *le Grand*, qui fut le dernier fils d'ERIC II, duc de la Poméranie occidentale, posséda seul toute la Poméranie. Un certain Langius, simple paysan, lui donna des conseils, dont ce prince se trouva fort bien. Albert, électeur de Brandebourg, lui déclara la guerre pour refus de rendre hommage; mais elle fut terminée par son mariage avec *Marguerite*, fille de l'électeur *Frederic II*. Depuis il accommoda ceux de Meckelbourg avec les villes confédérées, & fit le voyage de la Palestine, où il souffrit beaucoup. A son retour, il trouva de grands changemens dans la religion, Luther commençant à prêcher contre le pape. Il mourut l'an 1523, & laissa d'*Anne* de Pologne sa seconde femme, *George*, prince de Volga, & *Barnime X*, prince de Stettin.

BOGISLAS XIV, dernier de cette maison qui ait possédé la Poméranie entiere, se vit contraint l'an 1627, de recevoir en son pays les troupes impériales, lesquelles en trois ans lui mangerent dix millions, & firent dans son état tous les désordres imaginables. L'an 1630, le roi de Suéde entrant en Poméranie, força la ville de Stettin à lui ouvrir ses portes, & l'empereur cédant au plus fort, fut contraint de retirer ses troupes de tout le pays. Il n'eut point d'enfans de sa femme *Elizabeth* de Holstein, & mourut le dernier de sa maison l'an 1637. *Anne* sa sœur, veuve d'*Ernest*, duc de Croi, a vécu jusqu'à l'année 1660. Après sa mort son pays fut partagé entre le roi de Suéde & l'électeur de Brandebourg. * Spener, *généal. histor.*

BOGLIO, ville de Savoye, *cherchez* BUEUIL.

BOGOMILES, Hérétiques, *cherchez* BONGOMILES.

BOGORIS, roi des Bulgares, qui avoit fait la paix avec Théophile, empereur de Constantinople, voyant qu'après la mort de ce prince en 841, l'autorité souveraine étoit tombée entre les mains de Theodora, lui envoya déclarer la guerre, dans l'espérance de vaincre facilement une femme; mais cette courageuse princesse commanda fierement aux envoyés de Bogoris, de dire à leur maître qu'il la trouveroit à la tête de son armée les armes à la main, pour le punir d'avoir lâchement violé la paix. Bogoris surpris de cette réponse, eut tant d'estime pour l'impératrice, qu'il renvoya lui demander la paix, laquelle se fit à condition que Theodora renverroit la sœur de Bogoris, qui avoit été prise dans cette guerre; & que le roi Bulgare rendroit aussi de son côté Theodore Cupharas, homme de très-grand mérite. Cette princesse Bulgare qui s'étoit convertie à la foi catholique pendant sa captivité, n'épargna rien pour convertir le roi son frere, que Theodore avoit déja souvent pressé de renoncer au paganisme. Bogoris étoit fort ébranlé, lorsque la vûe d'un très-beau tableau du jugement dernier le porta enfin à embrasser le christianisme. Il avoit donné ordre à un religieux nommé *Methodius*, habile peintre, de peindre des spectacles terribles, tels que des tableaux de chasses & de combats. Methodius lui peignit le jugement universel avec ses circonstances les plus épouvantables; & prenant adroitement son temps, il l'instruisit de l'étonnante vérité que cette peinture représentoit. Ce prince en fut si vivement touché, qu'il demanda le baptême. L'empereur de Constantinople lui envoya un évêque qui le baptisa, & lui donna le nom de *Michel*. Ce fut l'an 865 que Bogoris reçut le baptême. L'année suivante 866, il envoya au pape Nicolas I, une députation pour le prier de lui envoyer des missionnaires, & le consulter sur différens points importans qui regardoient la foi. Ce pape célébra à ce sujet un concile à Rome, & envoya à Bogoris, nommé *Michel* depuis son baptême, Paul, évêque de Populonia, & Formose évêque de Porto, avec plusieurs ecclésiastiques qui travaillerent avec beaucoup de fruit à la conversion des Bulgares. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes*. Anastase, *in Nicol. I*, Baronius, *in annal.*

BOGOTA, pays de cette partie de l'Amérique méridionale, qu'on nomme la *Terre-ferme*, est dans la partie méridionale de la nouvelle Grenade, que l'on comprend quelquefois tout entiere sous le Bogota. Santa Fé de Bogota, est la ville capitale de ce pays. * Mati, *dict.*

BOGRAS, *Pogræ*, *Portæ*, *Amani*, *Pylæ Amanicæ*, ville de la Turquie en Asie, est dans le Béglierbeglic d'Alep, en Syrie, environ à six lieues de la ville d'Alexandrette, vers le septentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois un célébre passage du mont Aman, pour aller de la Cilicie dans la Syrie. * Mati, *dict.*

BOHAIM ou BEHAIM, hérétique de Bohême, *cherchez* JEAN BOHAIM, parmi les hérétiques.

BOHÊME, grand pays d'Allemagne, avec titre de royaume, en latin, *Boiemum*, *Boiohemum* & *Boemia*, a la Silésie & la Moravie au levant; la Lusace ou Lausnitz, & la haute Saxe au septentrion, la Franconie au couchant, & au midi la Baviere. On dit que la Bohême est le plus haut pays de l'Europe, parceque plusieurs rivieres en sortent, & qu'il n'y en a pas une qui y entre. Quoique ce royaume soit en Allemagne, & que le roi soit électeur de l'empire, la Bohême a pourtant ses états particuliers, ses coutumes, & sa langue différente de celle des Allemans. Les anciens nommerent la Bohême *Boiemie* ou *Boiohemie*, qui veut dire, *demeure des Boiens*, depuis que ces peuples de la Gaule, conduits par Segovèse, s'établirent en ce pays vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus-Christ. Depuis, les Marcomans chasserent les Boïens, & quelques peuples d'Esclavonie leur firent le même traitement vers l'an 550 de l'ére chrétienne. Au commencement ils furent gouvernés par des ducs. Othon I subjugua le duc de Bohême, & soumit cette province à l'empire à titre perpétuel: & Henri V donna en 1086 le titre de roi à Ladislas, duc de Bohême. Depuis, ces rois furent électeurs & grand-échansons de l'empire, & le royaume fut électif. L'empereur Othon IV fit admettre le roi de Bohême, comme prince privilégié, au nombre des électeurs de l'empire en l'année 1208, & ce roi fut confirmé en cette dignité électorale, par la bulle d'or de Charles IV en 1356. Autrefois les rois de Bohême recevoient le royaume en fief de l'empire, & cette cérémonie se faisoit sur la frontiere, après laquelle on leur rendoit les étendards des principautés qui le composent, sans qu'ils fussent déchirés & donnés au peuple, comme le sont les enseignes des autres fiefs de l'empire. En cas de vacance, l'empereur avoit droit de conférer le royaume de Bohême, comme il peut faire des autres fiefs dévolus à l'empire. Mais les rois de Bohême se sont peu à peu détachés de l'empire, & se sont exemptés des charges ausquelles ils contribuoient; de sorte que les états du royaume prétendent avoir droit de s'élire un roi. La maison d'Autriche néanmoins s'est rendu ce royaume héréditaire par les traités de Westphalie en 1648. *Ferdinand I* d'Autriche ayant épousé *Anne*, sœur de *Louis* dernier roi de Bohême, qui étoit mort sans enfans, & s'étant fait élire roi l'an 1527, cette couronne, qui se donne toujours avec quelque apparence d'élection, est demeurée depuis dans cette maison. Le roi de Bohême est le premier électeur séculier, & opine après l'électeur de Cologne; mais il n'assiste à l'assemblée des électeurs, que lorsqu'il s'agit d'élire un empereur; car pour ce qui est des assemblées collégiales, où les électeurs déliberent des autres affaires de l'empire, il y a près de deux cens ans que les rois de Bohême ne s'y trouvent pas, non plus qu'aux diétes impériales. Cependant le 7 septembre 1708, l'empereur fit entrer à la diéte de Ratisbonne, au collége des électeurs, un de ses députés en qualité de roi de Bohême, par forme de réadmission, avec celui de l'électeur de Brunswick. Les états de Bohême n'ont jamais été compris dans le gouvernement, ni dans les cercles de l'empire; ils ne sont sujets à aucune de ses jurisdictions, ni aux mois romains, aux taxes & aux contributions publiques; & ils ne doivent à l'empire que ce que l'empereur Léopold s'est imposé lui-même volontairement, qui se monte à 6000 livres par an pour la chambre impériale. Le roi reconnoît l'empereur & l'empire comme son seigneur souverain, auquel il rend foi & hommage pour ses états en qualité de premier électeur séculier, & de grand-échanson de l'empire. Il se trouve au couronnement de l'empereur & du roi des Romains, & présente la coupe au prince couronné, ou la lui fait présenter par le baron de Limbourg, son vicaire héréditaire. Au reste, il est en droit d'exercer dans toute l'étendue de ses états, toutes les régales & toute l'autorité que la royauté peut donner, pourvû qu'il ne passe pas les conventions & les loix du royaume, en vertu desquelles il ne peut exiger des contributions ou des taxes, que les jours ausquels les états sont assemblés. Et à cet égard même, l'empereur ne peut se mêler avec autorité de ce qui le regarde. La Bohême fut divisée l'an 1346, par l'empereur Charles IV en douze provinces, dans chacune desquelles il ordonna qu'on établiroit tous les ans deux capitaines pour la gouverner, un baron & un noble. Ce même empereur fit ériger l'église de Prague en archevêché, avec cet avantage que l'archevêque de Prague auroit la prérogative que l'archevêque de Mayence avoit auparavant, de couronner le roi de Bohême. Le duché de Silésie, les marquisats de Moravie & de Lusace, relevoient de ce royaume. Aujourd'hui la Moravie & une partie de la Silésie sont incorporées au royaume de Bohême, & sont possédées par la maison d'Autriche. Le reste de la Silésie a été cédé en 1742 & 1745 au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. La Lusace fut engagée l'an 1620 par Ferdinand II à l'électeur de Saxe, qui en jouit à présent.

Comme le gouvernement de Bohême est différent de celui de tous les autres états, il est à propos de le faire connoître. Les affaires du royaume se traitent dans six tribunaux; le conseil de la régence ou le grand conseil royal, auquel préside le grand juge ou burgtave de Bohême: il a sous lui dix-huit lieutenans de roi, & d'autres assesseurs; le conseil ou chambre supérieure de la justice, qui a pour président le grand maître du royaume; la chambre des fiefs, le tribunal nouveau pour juger des appellations des vassaux Allemans dans leurs différends au sujet des fiefs; il a aussi son président, son vice-président, & des assesseurs ou pairs de la cour; la chambre royale des finances, qui a un président & un vice-président; & la chancellerie, qui est toujours à la suite du roi. Chaque cercle de Bohême outre cela est dirigé par deux baillifs qui rendent la justice: il y a dix-sept cercles. Les états sont composés du clergé, des seigneurs, de la noblesse & de la bourgeoisie. En Silésie, le grand bailli a l'inspection & l'administration des affaires au nom du roi. Il a sous sa direction le conseil supérieur, qui est composé du grand chancelier, & autres grands officiers. La chambre ducale a un président, un vice-président, & des conseillers. Les princes & seigneurs qui ne reconnoissent pas cette jurisdiction supérieure, ont leur dépendance immédiatement de la couronne, & jouissent dans toute l'étendue de leurs états, des prérogatives de la souveraineté, à l'exception de celle de faire la guerre & la paix: ils ont leurs voix & leurs séances dans les diétes des princes. Pour les autres principautés qui n'ont pas leur seigneur en particulier, elles appartiennent au duc de Silésie & au roi de Bohême, & on les appelle des principautés héréditaires. Les unes & les autres ont chacune leur bailli ou chef de justice; dans les principautés héréditaires, il dépend du grand bailli, dans les autres il dépend du prince. Lorsqu'il arrive des affaires qui doivent être portées aux états, on convoque la diéte des princes. Ceux qui la composent sont tous les princes ou seigneurs qui possédent des principautés ou des seigneuries indépendantes; les états des principautés héréditaires, y compris le conseil de Breslau; les états du pays, & toutes les seigneuries. Pour la Moravie il y a un bailli qui la gouverne au nom du roi de Bohême, comme margrave de Moravie: il est à la tête du conseil royal, qui est composé de trois assesseurs, & dans lequel tous les actes sont expédiés au nom du roi. Cet état est divisé en cinq cercles, qui ont chacun leur bailli: il y a encore d'autres

d'autres officiers de justice, qui ne peuvent juger que dans de certains temps, & dans des cas particuliers, dont on peut appeller. Les Wicléfites & les sectateurs de Jean Hus, les Taborites, les Vaudois, les soldats de Picard & de Zisca, les Luthériens & les Calvinistes, ont successivement affligé ce royaume; mais depuis la mémorable bataille de Prague, que Ferdinand II gagna l'an 1620 sur l'électeur Palatin, qui lui disputoit cette couronne, les protestans ont été soumis, & la religion catholique y a été établie. Ferdinand II, qui avoit été élu roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618, & qui étoit parvenu à l'empire en 1619 après la mort de Mathias, se vit obligé de prendre les armes pour s'opposer aux révoltes de la Bohême. L'empereur Ferdinand I avoit permis aux gentilshommes protestans de cet état d'avoir des temples dans leurs terres. En 1616, ils en voulurent bâtir un à Brunau: l'abbé, seigneur du lieu, s'y opposa, & s'en plaignit à l'empereur, qui commanda de l'empêcher jusqu'à ce que la cause fût décidée. Cet ordre fut méprisé, & on acheva le temple, sans se mettre en peine des défenses de l'empereur. Mais Ferdinand ayant été couronné à Prague, ordonna la démolition de ce temple, qui fut la cause fatale d'une guerre déplorable. Les protestans murmurerent hautement, & ces murmures furent suivis de cabales, d'assemblées secretes, & enfin de révolte ouverte. Ils s'assemblerent publiquement à Prague, ils prirent les armes; & l'empereur Mathias s'étant plaint par des envoyés, qui étoient Guillaume Schlavata, président de la chambre de Bohême, Joraslas Borzita, comte de Martinitz, Philippe de Fabrice, & quelques autres, tous officiers & personnes de mérite; les rebelles tournant leur fureur contre ces envoyés, que leur caractere leur devoit rendre sacrés, les firent jetter par les fenêtres de la salle où ils étoient assemblés. Ensuite ils chasserent les jésuites, déposerent les officiers royaux, & se déclarerent ennemis de ceux qui oseroient blâmer un procédé si insolent. C'est dans cet état que l'empereur Mathias laissa la Bohême en 1619. Ferdinand II prit des mesures pour y punir les rebelles, qui avoient attiré les Silésiens & les Moraviens dans leur parti, & qui ménageoient de secretes intelligences dans la Hongrie, dans l'Autriche, & dans toute l'Allemagne. Ils prirent pour prétexte de leur rebellion, le dessein que la maison d'Autriche avoit de se rendre leur royaume héréditaire: ils soutinrent que l'élection de Ferdinand n'avoit pas été légitime; ils le priverent de la couronne, & l'offrirent au duc de Saxe, au duc de Baviere, & à quelques autres. Mais de tous ceux ausquels on la présenta, il n'y eut que Frederic électeur Palatin du Rhin qui voulut l'accepter, dans l'espérance de se maintenir sur le trône avec le secours de Jacques I, roi de la Grande Bretagne, son beau-pere, celui des Hollandois & de quelques autres états, qui étoient dans ses intérêts. Les rebelles de Bohême avoient pour chefs les comtes de la Tour & de Mansfeld, fils naturels du comte Ernest. L'électeur Palatin fut élu roi de Bohême en 1619: il fit son entrée à Prague, & fut couronné au mois de novembre; mais l'année suivante ayant perdu le 8 de ce mois, la célébre bataille donnée près de Prague, gagnée par le duc de Baviere & le comte de Buquoi, chefs de l'armée impériale, ce prince perdit non-seulement cet état, mais encore les siens, & se vit contraint de chercher une retraite dans les Pays-Bas. Cette victoire rétablit la paix dans la Bohême, & l'empereur rentra dans ses droits, qui furent pleinement établis par les traités de Westphalie en 1648. Voilà ce qui s'est passé dans le XVII siécle en Bohême.

Avant que d'entrer dans le détail de la succession des ducs & des rois de Bohême, il est bon de savoir que cet état étoit un pays presque tout couvert de bois, lorsqu'en 540, ou 550, ou bien, selon quelques autres, en 644, Czechée & Leche freres, y conduisirent une florissante colonie, & défricherent presque toutes les terres. On dit qu'après un interregne assez long, le peuple fâché de se voir déchirer par des divisions continuelles, se soumit à un jeune homme nommé *Croque*, fils de *Hlede*, qui remit les loix en usage, & qui poliça très-sagement ces états. Il laissa un fils de même nom que lui, ou selon d'autres, ces deux princes ne sont que le même, pere de trois filles, nommées *Bela*, *Techa* & *Libussa*. Cette derniere, qui étoit très-prudente, gouverna le royaume avec succès durant 13 ou 14 ans. Ensuite étant pressée par ses sujets de se marier, elle choisit pour époux un laboureur, nommé *Primislas* ou *Przemysk*, âgé d'environ 46 ans, homme de conduite & de bon sens, qui commença de regner vers l'année 632, & qui ne mourut qu'en 676, & non pas en 645, comme d'autres l'assurent. Il gouverna très-sagement, il établit de bonnes loix, & eut son fils pour successeur. C'est depuis lui qu'il faut prendre la suite chronologique des princes qui ont regné en Bohême.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS & rois de Bohême.

Ans de J. C.	*LES DUCS.*	*Durée de regne.*
632	Primislas ou Przemysk,	regna 44 ans.
676	Nezamiste,	39.
715	Minata,	20.
735	Mogene ou Vorice,	28.
763	Wneslas ou Wenceslas I,	22.
785	Crzenonisle,	19.
804	Neclam,	35.
839	Nostrice ou Hostivité,	17.
856	Borzivoge ou Borivori I,	48.
904	Spitigne ou Zpitisvene,	2.
906	Uratislas,	10.
916	S. Venceslas II, martyr,	22.
938	Boleslas I, dit *le cruel*,	29.
967	Boleslas II, *le débonnaire*,	32.
999	Boleslas III, *le roux & l'aveugle*,	13.
1012	Jaromire, regent,	25.
1037	Brzetislas I, dit l'*Achille bohêmien*,	18.
1055	Spigne ou Zpitchnive,	6.
	LES ROIS.	
1061	Uratislas ou Ladislas I,	31.
1092	Conrad I,	1.
1093	Brzetislas II,	7.
1100	Borzivoge ou Borivori II,	7.
1107	Suatoplook,	2.
1109	Ladislas II,	16.
1125	Soleslas ou Sobieslas I,	15.
1140	Ladislas III,	34.
1174	Soleslas ou Sobieslas II,	4.
1178	Frederic, dit *Bedzierh*,	12.
1190	Conrard II,	2.
1192	Wenceslas III,	1.
1193	Brzetislas-Henri,	3.
1196	Ladislas IV,	5 mois.
1196	Przemislas ou Ottocare I,	35.
1231	Wenceslas IV, dit *le borgne*,	24.
1255	Ottocare II,	25.
1278	Wenceslas V,	27.
1305	Wenceslas VI,	1.
1306	Rodolphe I,	1.
1307	Henri, qui fut déposé,	3.
1310	Jean de Luxembourg,	36.
1346	Charles,	32.
1378	Wenceslas VII, dit *le Fainéant*,	40
1418	Sigismond,	19.
1437	Albert,	3.
1440	Ladislas V,	18.
1458	George Poderbrach ou Pogebrach,	13.
1471	Ladislas VI,	45.

1516 Louis, 10.
1526 Ferdinand I, 36.
1562 Maximilien, 12.
1574 Rodolphe II, 33.
1607 Mathias, 11.
1617 Ferdinand II, 20.
1619 *Frederic, électeur Palatin, déposé*,
1637 Ferdinand III, 9.
1646 Ferdinand IV, 10.
1656 Leopold-Ignace-François-Balthazar-Joseph-Felicien I, 49.
1705 Joseph-Jacques-Ignace-Jean-Antoine-Eustache, mort en 1711, 7.
1711 Charles, mort en 1740, 59.
1740 Charles, électeur de Baviere, mort en 1745.
1742 Marie-Therèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI.

* Cluvier, *German. antiq.* Bertius, *descript. German.* Æneas Silvius, *hist.* Martin Borek, *chron. Bohem.* Miræus, *hist. Bohem.* Cochlæus, *hist. Hussit.* Gaspard-Bartholo. Pontanus, *Bohem. pia.* Przemislas Pulkava, *hist. Bohem.* Cosma *Pragensis, in annal.* Martinus Cuchenus, *hist. Bohem.* Joachim Cureus, *hist. Siles.* Henricus Raëtelius, *chron. Siles.* Wenceslas Hagecus, *chron. Bohem.* Joannes Dubravius, *hist. Bohem.* Zacharias Theobaldus, *hist. belli Bohem.* Thuldenus, *hist. nostri temporis*, *&c.* Le P. Barre, *hist. générale d'Allemagne.*

BOHEMIENS, certains gueux errans, vagabons & libertins, qui vivent de larcins, d'adresse & de filouteries, & qui sur-tout font profession de dire la bonne aventure au peuple crédule & superstitieux. Ils dansent fort agréablement. Borel dérive ce mot de *Boem*, vieux mot françois, qui signifioit *ensorcelé.* Ce fut en 1427 que parut pour la premiere fois à Paris une troupe de ces imposteurs, que le vulgaire appelle communément *Bohémiens* ou *Egyptiens.* Ceux-ci se disoient de la basse Egypte, convertis d'abord à la foi chrétienne, puis retombés dans le mahométisme, & enfin relevés & reçus à la pénitence par le pape Martin V, qui leur avoit ordonné, disoient-ils, de courir par le monde pendant sept ans, sans se coucher sur aucun lit. Après cinq ans de courses, vraies ou fausses, ils arriverent à Paris un dimanche 17 août 1427, au nombre de douze: un duc, un comte, & dix hommes à cheval. Le reste de la troupe qui étoit de cent vingt hommes, en comptant les femmes & les enfans, n'arriva que douze jours après. Les magistrats défendirent à ces derniers d'entrer dans la ville, & ils furent logés au village de la Chapelle, sur le chemin de S. Denys. Leur figure & leurs habillemens étoient singuliers. Les hommes avoient le teint noir, les cheveux crêpus, les oreilles percées & garnies de boucles d'argent. Les femmes, outre leur visage noir qu'elles laissoient tout à découvert, avoient deux longues tresses de cheveux qui retomboient sur leurs épaules. Leur vêtement étoit une méchante robe liée d'une corde, & par-dessus une espéce de corset d'une étoffe très-grossiere. La nouveauté du spectacle excita la curiosité du peuple; & comme la plupart de ces Bohémiens prétendoient révéler le passé & dévoiler l'avenir en regardant dans la main, quantité de gens du bas peuple allerent les consulter, en laissant regarder le dedans de leurs mains. Mais ces séducteurs vuidoient la bourse de ces dupes en les amusant par leurs discours artificieux. Ils jettoient souvent la division dans les ménages, en parlant mal à une femme de son mari, & au mari de sa femme. L'évêque de Paris (Jean de la Rochetaillée ou de la Roquetaillade) averti de ce désordre, alla lui-même au village de la Chapelle, & y fit prêcher un religieux, qui par son ordre excommunia tous ceux qui avoient montré leurs mains aux Egyptiens, & ajouté foi à leurs prédictions. En sorte que cette troupe de vagabonds ne gagnant plus rien, quitta le pays après environ dix jours de séjour. * Du Breul, *antiq. de Paris.* Du Boulai, *hist. de l'université de Paris*, *tome 4, page 364 & suiv. jusqu'à 369.* Lobineau, *hist. de Paris*, *tome 2, page* 805. Par l'ordonnance des états d'Orléans de l'an 1560, il fut enjoint à tous imposteurs, sous le nom de *Bohémiens* ou *Egyptiens*, de vuider le royaume, à peine des galeres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette sorte de gens sortoient des Euxiens, peuples de la Perside, qui se mêloient de prédire les choses à venir. On donne aujourd'hui le nom de *Bohémiens* aux Biscayens, & aux autres vagabonds qui courent le monde, & qui se mêlent de dire la bonne aventure au peuple ignorant.

BOHIER (Antoine) cardinal, archevêque de Bourges, étoit d'Issoire en Auvergne, fils d'ASTREMOINE Bohier, baron de Saint-Ciergue, &c. & d'*Anne* du Prat, tante d'*Antoine* cardinal du Prat, chancelier de France. Ce dernier étoit encore plus particulierement allié à la maison du baron de Saint-Ciergue, comme fils de *Jacqueline* Bohier, sœur d'*Astremoine.* Bohier prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Fécamp en Normandie, dont il fut depuis abbé, aussi-bien que de S. Ouen de Rouen. Il fut nommé chancelier, ou, selon d'autres, président au parlement de Normandie, archevêque de Bourges, vers l'an 1515, & fut créé le 1 avril 1517, cardinal prêtre du titre de *sainte Anastasie*, puis de *sainte Sabine*, par Léon X, à la recommandation du roi François I, & par le crédit du chancelier du Prat. Le cardinal Bohier, qui étoit âgé, ne jouit pas long-temps de cette dignité, & mourut à Blois, où étoit alors la cour, le 27 novembre 1519. Son corps fut porté à Bourges, & enterré dans son église. Ce cardinal fit divers présens à sa métropole, où l'on voit encore une tapisserie, sur laquelle sont ses armes & sa devise, *Virtuti omnia parent.* Il eut deux freres, THOMAS Bohier, & *Jean* Bohier, chanoine & chantre de l'église de Paris, maître des requêtes, président, puis évêque de Nevers. THOMAS Bohier, baron de Saint-Ciergue, seigneur de la Tour-Bohier, Chenonceaux, Chizé, Nazelle & S. Martin-le-Beau, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I; général ou intendant des finances, & lieutenant pour le roi en Italie, prit alliance dans la maison de Briçonnet, & mourut en 1523, après avoir laissé quatre fils & cinq filles de *Catherine* Briçonnet, fille de *Guillaume*, depuis cardinal, & de *Raoulette* de Beaune, 1 *Antoine*, baron de Saint-Ciergue, &c, gouverneur de Touraine, mort sans enfans; 2 *François* Bohier, évêque de Saint-Malo, après son oncle Denys Briçonnet, vers l'an 1533, & mort en 1566 ou 1567. C'étoit un prélat de mérite & très-savant, à qui Joachim Perion dédia sa traduction latine des morales d'Aristote; & il mit lui-même en notre langue un traité du cardinal de Cusa, intitulé *la conjecture des derniers jours*, que Michel Vascosan imprima l'an 1563. Du Verdier Vauprivas en fait mention dans sa *bibliothéque françoise*; 3 GUILLAUME Bohier, bailli de Côtentin, &c, qui continua la postérité finie en la personne de ses petits-fils; 4 *Gilles* Bohier, évêque d'Agde après Claude de la Guiche en 1547, & doyen de Tarascon, &c. Le cardinal Bohier avoit encore un frere de pere, *Henri* Bohier, seigneur de la Chapelle, bailli de Mâcon, sénéchal du Lyonnois, &c. * Guaguin, *l.* 11. Jean Chenu, *hist. archiep. Bitur.* Frizon. *Gall. purpur.* Sammarth. *Gall. christ.* Auberi, *histoire des cardin.* Garimbert, *l.* 6. La Roche-Pozai, *nomencl. cardin.* Gui Bretonneau, *hist. de la maison de Briçonnet*, *&c.*

BOHITIS, prêtres des habitans de l'Isle Espagnole en Amérique, qui étoient en grande vénération, lorsque les Espagnols entrerent dans cette isle. Leurs fonctions étoient de prédire l'avenir, & de traiter les malades. Quand on venoit les consulter pour savoir l'avenir, ils mangeoient d'une herbe qu'on nomme Cohoba, ou en prenoient la fumée par les narines, ce qui leur causoit une espéce de transport, qu'on prenoit pour une fureur divine. Ce transport fini, ils

récitoient tout ce qu'ils prétendoient avoir appris au conseil des dieux, sans s'embarasser de répondre aux questions qu'on leur avoit faites, & d'ordinaire ces discours étoient si obscurs, qu'on n'y pouvoit rien entendre. La même herbe leur servoit pour la guérison des maladies. Quand ils étoient appellés pour un malade, ils avoient soin d'en porter sur eux. Leur médecine étoit fort originale. Ils s'enfermoient avec le malade, tournoient autour de lui trois ou quatre fois, lui mettoient de leur salive dans la bouche, & après divers mouvemens de tête, ils souffloient sur lui, & lui suçoient le col du côté droit. Cette opération se faisoit pour tirer, à ce qu'ils disoient, un os, une pierre, ou un morceau de chair, qui, selon eux, causoit la maladie; ils montroient en effet quelque chose de cette sorte, qu'ils avoient caché dans leur bouche, & que les femmes gardoient avec soin pour accoucher heureusement. Pour soulager ensuite le malade, qu'ils avoient fatigué par ces cérémonies, ils passoient legerement leurs mains sur tout son corps jusqu'à la plante des piés; & s'il venoit à mourir, c'est que depuis qu'ils s'étoient retirés, il avoit fait quelque mal que les dieux avoient puni de la mort. Pour les sacrifices, toute la part qu'ils y avoient, étoit qu'ils entouroient l'idole, & qu'après diverses cérémonies, ils recevoient le pain d'offrande, le bénissoient, & le distribuoient aux assistans. Ils avoient l'autorité de punir ceux qui n'observoient pas les jeûnes prescrits par la religion du pays; & étoient habillés d'une maniere particuliere. Au reste ils pouvoient avoir plusieurs femmes.* Lopez de Gomara, *hist. gen. des Indes Occid.*

BOHLIUS (Samuel) de Pomeranie, qui mourut en 1639, a publié divers ouvrages: *commentarius in orationem 3 Esaianam: tractatus de formali significationis eruendo: de divisione decalogi: de matrimonio comprivignorum: Etica sacra: commentarius in proverbia Salomonis*, &c. H. Witt. *in theol. pag.* 471.

BOHN (Jean) médecin célébre, né à Leipsic le 20 juillet 1640, commença ses études dans sa patrie, d'où il passa à Iène en 1658, d'où il revint l'année suivante. En 1663, il fit un voyage en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France, & s'en retourna chez lui par la Suisse en 1665. Il prit le degré de docteur en 1666, & obtint la chaire d'anatomie en 1668. En 1690 il fut fait médecin de la ville de Leipsic, & en 1691 il eut la chaire de thérapeutique. Il fut doyen de sa faculté en 1700, & mourut le 19 décembre 1718. Il a donné plusieurs ouvrages, comme: *circulus anatomicus. De officio medici duplici, clinici, ac forensis. De renuntiatione vulnerum. De aëris influxu. De alcali & acidi insufficientia ad principia corporum naturalium*; & plusieurs autres, dont on peut voir la liste dans la bibliothéque des médecins & auteurs des livres de médecine, *in-fol. tom.* 1, *pag.* 343 *& suiv.*

BOHUN, ancienne maison, considérable par ses alliances, & qui a donné une reine à l'Angleterre, descendoit de,

I. HUMFROI de Bohun, surnommé *le Barbu*, qui fut compagnon d'armes de Guillaume *le Conquerant*, & pere de HUMFROI II, qui suit;

II. HUMFROI de Bohun, surnommé *le grand*, épousa *Mahaud*, veuve d'*Edouard* de Saresburi, dont il eut HUMFROI III, qui suit;

III. HUMFROI de Bohun III du nom, stuart d'Henri I du nom, roi d'Angleterre, mourut le 6 avril 1187. Il épousa *Marguerite*, fille de *Milon* comte d'Hereford, dont il eut HUMFROI IV, qui suit;

IV. HUMFROI de Bohun IV du nom, comte d'Hereford, connétable d'Angleterre, épousa *Marguerite* d'Ecosse, veuve de *Conan*, surnommé *le petit*, comte de Bretagne, & fille de *Henri* d'Ecosse, comte de Huntingdon, dont il eut HENRI, qui suit; & *Marguerite* de Bohun, mariée à *Waleran* comte de Warwick.

V. HENRI de Bohun, comte d'Hereford, mort le 1 juin 1220, avoit épousé *Beatrix*, fille de *Geofroi* Fitz-Pierre, comte d'Essex, dont il eut HUMFROI V, qui suit; *Henri*, mort jeune; & *Raoul* de Bohun.

VI. HUMFROI de Bohun V du nom, surnommé *le bon*, comte d'Hereford & d'Essex, mourut le 24 septembre 1275. Il épousa, 1° *Mahaud*, fille de *N.* comte d'Euve: 2° *Mahaud* de Aveneburi. Du premier mariage vinrent HUMFROI VI, qui suit; *Mahaud*, mariée à *Anselme* Maréchal; *Alix*, qui épousa *N.* Thoni; & *N.* de Bohun, alliée à *N.* de Quinci. Du second mariage sortit *Jean* de Bohun, baron d'Haresfield.

VII. HUMFROI de Bohun VI du nom, mort avant son pere en octobre 1265, épousa, 1° *Eleonore*, fille de *Guillaume* de Breause-de-Brecknock: 2° *Jeanne*, fille de *Robert* de Quinci, dont il eut HUMFROI VII, qui suit.

VIII. HUMFROI de Bohun VII du nom, comte d'Hereford & d'Essex, mourut en 1298. Il épousa *Mahaud*, fille de *Guillaume* de Fienles, dont il eut HUMFROI, qui suit.

IX. HUMFROI de Bohun VIII du nom, comte d'Hereford & d'Essex, connétable d'Angleterre, fut tué au combat de Buroubridge le 16 mars 1321. Il épousa *Elisabeth*, fille d'*Edouard* I du nom, roi d'Angleterre, & veuve de *Jean* comte de Hollande & de Zélande, dont il eut *Humfroi*, mort jeune; *Jean*, comte d'Hereford & d'Essex, mort en 1335 sans enfans d'*Alix*, fille d'*Edmond* Fitz-Alan, comte d'Arondel, ni de *Marguerite* fille de *Raoul*, baron de Basset, ses deux femmes; *Humfroi* de Bohun IX du nom, comte d'Hereford & d'Essex, mort sans alliance le 13 octobre 1361; *Edouard*, mort sans enfans; GUILLAUME, qui suit; *Ænée*; *Marguerite*, morte jeune; *Eleonore*; *Marguerite*, aliée à *Hugues* de Courtenai, comte de Devon; & *Isabelle* de Bohun, morte jeune.

X. GUILLAUME de Bohun fut crée comte de Northampton en 1283, & mourut le 16 septembre 1360. Il épousa *Elisabeth* de Badlesmere, veuve d'*Edmond* de Mortemer, & fille de *Barthelemi* de Badlesmere, dont il eut HUMFROI X, qui suit; & *Elisabeth* de Bohun, mariée à *Elichard* Fitz-Alan, comte d'Arondel.

XI. HUMFROI de Bohun X du nom, comte d'Hereford, d'Essex & de Northampton, mourut le 17 janvier 1372. Il épousa *Jeanne* Fitz-Alan, fille de *Richard*, comte d'Arondel, morte le 7 avril 1419, dont il eut *Eleonore* de Bohun, comtesse d'Essex & de Northampton, mariée à *Thomas* d'Angleterre, duc de Glocester, & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre, morte le 3 octobre 1399; & *Marie* de Bohun, comtesse d'Hereford, premiere femme de *Henri* IV du nom, roi d'Angleterre, mariée en 1380, morte en 1394, dont elle eut entr'autres enfans HENRI V, roi d'Angleterre. * Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre.* Cambden. Dugdale, &c.

BOI, Sicilien, appellé vulgairement, *Il Siracusano*, étoit un fameux joueur d'échecs dans le XVII siécle, qui, par son adresse, se fit considérer du pape Urbain VIII, du roi d'Espagne Philippe III, & des Turcs mêmes, entre les mains desquels il avoit eu le malheur de tomber, & qui n'exigerent de lui d'autre rançon que quelques leçons d'échecs. * Bayle, *dict. crit.*

BOJANO, *Bojanum*, *Bovianum*, ville du royaume de Naples en Italie, est dans le comté de Molise, vers la source de la riviere de Tiferno, à trois lieues de la ville de Molise, du côté du midi. Bojano est une ville ancienne des Samnites, & elle a eu le titre de colonie romaine. Aujourd'hui elle est petite & peu considérable, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Bénévent, & porte le nom de duché, qui appartient à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. * Mati, *dictionn.*

BOIARDO (Matteo-Maria) de Ferrare, comte de Scandiano au territoire de Reggio dans le Modénois, commandant de la ville & citadelle de Reggio, fut extrêmement versé dans la poësie grecque & latine, dont il emprunta sa veine & son tour. Il ne prit des Proven-

çaux que sa matiere & le nom de *Paladin*. L'*Orlando innamorato*, poëme épique, est son plus célébre ouvrage; mais un assez méchant modéle pour le poëme épique. La premiere édition parut à Venise en 1500, *in-fol.* Il y en a eu plusieurs autres depuis. A l'imitation d'Homere dans l'Iliade, il choisit pour sujet de son poëme le siége de Paris, qu'il substitue à celui de Troye. *Angélique* y tient la place d'*Heléne*, & les *Négromantiens* tiennent celle des divinités. Les noms de *Mandricard*, de *Sacripant*, de *Gradasse*, d'*Agramant*, *&c*, qu'il a donnés aux héros de son roman, étoient les noms de famille de quelques paysans ses sujets, selon Castelvetro. M. Gravina lui trouve des expressions basses & des nombres foibles, & il n'a pas tort: cependant on prétend qu'il a pu servir de guide à l'Arioste, qui l'a passé de bien loin. Boïardo a fait d'autres poësies & des traductions de *Lucien*, d'*Hérodote*, d'*Apulée*, *&c.* Ses églogues, au nombre de dix, qui sont les seuls vers latins qu'on ait de lui, furent fort applaudies. On ne les publia qu'après sa mort, à Reggio, *in-4°*, l'an 1500. Elles sont peu connues. Sa comédie en cinq actes, intitulée: *il Timone*, dont le sujet est tiré de Lucien, l'est encore moins. M. de la Monnoie dit qu'il ne croit pas que Boïardo ait passé l'an 1490; mais les auteurs de la bibliothéque italique mettent sa mort en 1494. Ils ajoutent que M. le comte Crispi de Ferrare a plusieurs manuscrits considérables de cet auteur. Merlin Coccaie, sur la fin de son ouvrage maccaronique, a dit, parlant de Boïardo:

Maximè Boïardus, dictusque Maria Matheus,
Plus sentimento facili, quam carmine dive.

On ne peut nier cependant qu'il n'eût du talent pour la poësie lyrique, autant qu'on en peut juger par quelques sonnets qui restent de lui, & qui sont d'un style beaucoup plus châtié que celui de son *Orlando innamorato*. M. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer dans le *tome* 9 de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan en 1726, une chronique des empereurs Romains, depuis Charlemagne jusqu'à Othon, c'est-à-dire, jusque vers l'an 1298, traduit en italien du latin de Ricobaldi de Ferrare, par Mattheo-Maria Boïardo; mais ce savant éditeur croit que l'original de Ricobaldi n'a jamais existé, & que l'ouvrage italien est l'entiere production de Boïardo. * Rapin, *réflexions sur la poëtique, part.* 2. Baillet, *jugemens des savans, tom.* 3, *pag.* 186, *& tom.* 4, *pag.* 332, *édit. de Paris*, in-4°. *Biblioth. italique, tom.* 1, *pag.* 243, 244. Gravina, *della rag. poët.* à Rome en 1708. Castelvetro, *comment. sur la poëtique d'Aristote, pag.* 22, *édit. de Basle.*

BOJARES ou BOIARS, nom des seigneurs de la cour du czar de Russie. Il y en a ordinairement trente, qui sont les principaux membres du conseil d'état, & qui sont obligés de demeurer à Moscow, & de suivre le prince lorsqu'il va ailleurs. Tous les matins ils vont saluer le Czar, en présence duquel ils se frapent le front, pour marque de leur fidélité. Leurs hôtels sont grands & magnifiques. Lorsqu'ils sortent à cheval, ils portent à l'arçon de la selle une petite timbale, qu'ils frapent de temps en temps avec le manche de leur fouet, pour avertir le peuple de leur faire place. Dans les jours de cérémonie, ils sont vêtus d'une tunique de brocard, enrichie de grosses perles, & couverts d'un grand bonnet fourré de renard noir. Les affaires d'état ne sont pas les seules ausquelles ils soient employés: ils se trouvent aussi en qualité de présidens, aux jugemens des procès & des affaires des particuliers. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

BOJARES est aussi le nom que l'on donne aux nobles de la Transsylvanie, qui sont parens ou alliés de l'illustre famille des anciens Vaivodes, dont quelques-uns sont élus pour princes de ce pays. Ce nom signifie *seigneur.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

☞ BOICEAU (Jean) sieur de la Borderie, avocat au présidial de Poitiers, a donné en 1599, un excellent commentaire latin & françois, sur l'article 54 de l'ordonnance de Moulins de 1566, concernant la preuve par témoins. Cet ouvrage, qui étoit devenu très-rare, a été remis au jour par Danty avec des additions considérables, & le tout est renfermé en un vol. *in* 4°, sous le titre de *traité de la preuve par témoins.* L'ouvrage de Boiceau y est néanmoins distingué de celui de Danty, dont les observations sont insérées à la suite de chaque chapitre de Boiceau. Cet auteur étoit fort versé dans la science du droit romain & du droit coutumier. Il avoit commencé à travailler sur la coutume de Poitou; & c'est en partie sur ses mémoires que Jean Constant son neveu, avocat du roi à Poitiers, l'a donné en 1659, sous le titre de *Joannis Bossellii Borderii, & Joan. Constantii responsa ad quæstiones in consuetudinem Pictonum*, imprimé à Poitiers, vol. *in-fol.* Dans les éloges de ces deux commentateurs, qui sont imprimés en tête de leur ouvrage, il y en a un de Boiceau qui fait mention qu'il eut le malheur de devenir aveugle sur la fin de ses jours, mais que cela ne l'empêcha pas de consulter comme auparavant; ce qui donna occasion de lui appliquer avec justice, ce que Valere Maxime disoit d'Appius Claudius, auquel le même accident étoit arrivé dans sa vieillesse: *Hunc cæcum aliquis nominet, à quo patria, quod rectum & justum erat per se parum cernens, coacta est providere.* Voyez le commentaire de Constant sur la coutume de Poitou, & la préface de Danty en son traité de la preuve par témoins. * *Mém. mss.* de M. d'Argis.

BOICH (Henri) docteur en droit, du diocèse de Saint-Paul de Léon en Bretagne, a fleuri sur la fin du XIV siécle, & a composé un commentaire sur les cinq livres des Décrétales, sur le sixiéme, & sur les Clémentines, imprimé à Venise l'an 1576, & manuscrit dans l'église cathédrale de Cambrai. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XIV siécle.*

BOID, est le nom d'une famille qui avoit un grand pouvoir en Ecosse sous le regne de Jacques III roi d'Ecosse. Robert, le chef de la famille & son frere *Alexandre*, qui avoit charge d'instruire le roi des affaires de la guerre, & qui fit si bien, que lui & ceux de sa famille devinrent les favoris du prince, lui persuaderent de se soustraire à l'autorité de ses tuteurs, & l'eurent par ce moyen entierement à leur disposition. Ils l'emmenerent de Sterling à Edimbourg; ce qui ayant été mal reçu des états, ils furent forcés d'implorer le pardon du roi. Peu de temps après Robert Boid fut établi régent du royaume pendant la minorité du roi; & son fils Thomas épousa la sœur aînée de ce prince. Cette famille étant ainsi montée au plus haut degré de gloire, où des particuliers puissent prétendre, devint l'objet de l'envie de tout le monde, & ce fut là le sujet de sa perte. Les *Kennedis*, qui est une autre famille puissante d'Ecosse, & qui étoit ennemie des Boids, profitant de l'absence de Thomas Boid, qui étoit allé en Danemarck pour conduire en Ecosse la nouvelle reine, le mirent mal dans l'esprit du roi, lui & toute sa famille. Robert s'enfuit en Angleterre; Alexandre eut la tête tranchée; Thomas fut déclaré rebelle; son mariage avec la sœur du roi fut cassé, & elle fut mariée à un autre. Il mourut à Anvers, où Charles duc de Bourgogne le fit enterrer honorablement. Ainsi la famille des Boids, la plus florissante d'Ecosse dans ce tems-là, s'éleva & fut renversée dans peu d'années, tant est fragile la faveur des jeunes princes. Le comte de Kilmarnock a le surnom de *Boid.* * Buchanan.

BOIENS, *Boii*, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui étoient très-célébres du temps de César, occupoient la partie de l'Auvergne qui est entre l'Allier & la Loire, avec le Bourbonnois; ils étendirent ensuite leur domination dans le Berri: & comme si les Gaules n'eussent pas suffi pour les contenir, une partie

sous la conduite de Segovese s'établit dans la Bohême; d'où étant chassés par les Marcomans, ils passerent le Rhin, & se retirerent dans la Vindelicie, entre l'In & l'Iser, qui prit pour cela le nom de Bojoaria, d'où est venu celui de Baviere. *Voyez* BITURIGES. * César. Tacite. Cluvier.

BOIENS, autres peuples de la Gaule Cispadane, c'est-à-dire, au deça du Pô, en l'ancienne Italie, où sont maintenant les duchés de Parme & de Modène.

BOJITES (les) ce sont les mêmes que les BOUIDES ou BUIDES, dont nous parlons à l'article BUIAH.

BOILEAU (Gilles) payeur des rentes de l'hôtel de ville, puis controlleur de l'argenterie du roi, a traduit du grec d'Arrien, l'abrégé de la philosophie d'Epictéte, & a fait en françois la vie de ce même philosophe. Ces deux ouvrages ont été imprimés à Paris en 1655, *in-8°*. Il a écrit aussi un avis à *M. Menage sur son églogue*, intitulée, *Christine*; avec un *remerciment à M. Costar*, in-4°, 1656; en 1659, une *réponse* au même M. Costar; & en 1668, une traduction françoise des vies des Philosophes, écrites en grec par Diogène Laerce. Son premier ouvrage est le tableau de Cebés, avec une petite piéce en prose, intitulée *la belle mélancholie*. L'on a imprimé de lui après sa mort une traduction en vers du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, & quelques autres poësies. Il étoit de l'académie françoise, & la cabale que firent ses ennemis, pour l'empêcher d'être admis dans cet illustre corps, y causa pendant quelque temps une espéce de guerre civile, qui se termina par sa réception. Il eut pour pere *Gilles* Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, homme fort estimé pour sa probité & sa capacité: on cite à propos de cela une épigramme jolie, que le fils étant encore jeune, fit après la mort de son pere, pour mettre au bas de son portrait. En voici les vers:

Ce greffier dont tu vois l'image
Travailla plus de soixante ans;
Et cependant à ses enfans
Il a laissé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage;
Dont son fils l'avocat enrage.

Son génie le portoit à la satyre. Il étoit frere aîné du célébre M. Boileau Despréaux, dont *il sera parlé ci-après*. Il est mort l'an 1669, âgé de 38 ans.

BOILEAU (Jacques) frere du précédent, docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, né le 16 mars 1635, étudia les humanités avec succès dans le collége d'Harcourt; fit son cours de philosophie au collége de Beauvais en l'université de Paris, sous le célébre Roger Omoloi; parut avec éclat sur les bancs de Sorbonne, dont il fut prieur depuis le mois de mars 1660, jusqu'au même mois de l'année 1661, & reçut le bonnet de docteur le 22 mai 1662. Il fut enlevé de Paris par M. Gondrin archevêque de Sens en 1667, qui le fit doyen de son église, & son grand vicaire; mais il revint à Paris en 1694, & fut pourvu par le roi d'un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris. Il mourut doyen de la faculté de théologie de Paris, le 1 août 1716, dans la 82me année de son âge. Il a composé plusieurs ouvrages curieux; savoir, un éclaircissement d'un passage de S. Augustin, cité dans la petite perpétuité de la foi, imprimé en 1667; un recueil de diverses piéces touchant les censures de la faculté de théologie de Paris, contre Vernant & Amadée Guimenius (c'est-à-dire, Matthieu de Moya, jésuite) qui parut peu de temps avant le précédent. M. Boileau n'est auteur que des considérations respectueuses sur le bref d'Alexandre VII, qui font partie de ce recueil. La même année il publia encore un écrit latin sous le titre de *Marcelli Ancyrani ad decretalem super specula de magistris*, pour faire voir que les professeurs en théologie des universités ne sont point compris dans cette décrétale, & qu'elle ne leur accorde point le privilége de pouvoir jouir du revenu des prébendes sans résider. En 1676, il donna un petit écrit latin, sous le nom de Claude Fonteïus, *de antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico*, dans lequel il entreprend de montrer que du temps de la primitive église, les prêtres ont eu part au gouvernement avec les évêques. La même année il publia un traité françois, pour montrer que la contrition est nécessaire pour obtenir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence. En 1686, il donna sur la même matiere une dissertation latine. Le plus considérable de ses ouvrages est son traité *in-4° de antiquis & majoribus episcoporum causis*, imprimé à Liége, ou plutôt à Lyon, en 1678. Il donna en 1681 un traité, *de sanguine corporis Christi post resurrectionem*, sur la lettre 146 de S. Augustin, contre le ministre Allix, dans lequel il prouve que ce Saint n'a jamais douté que le corps glorieux de Jesus-Christ n'ait du sang. L'histoire latine de la confession auriculaire contre le ministre Daillé parut en 1683, & en 1685 un traité de l'adoration de l'Eucharistie, avec un écrit sur le retranchement de la coupe. En 1686, M. Boileau donna au public le texte latin de Ratramne sur l'Eucharistie, avec une traduction françoise, une préface, & des remarques. En 1691, il fit imprimer un petit traité françois, touchant les empêchemens du mariage, où il soutient le systême de M. de Launoi, contre les livres de Galesius & de M. Gerbais. Il fit réimprimer en 1695 sa dissertation *Marcelli Ancyrani ad decretalem super specula*, & y en ajouta une autre de même nature, sur la décrétale, *ad audientiam de clericis non residentibus*, avec un traité, *de tactibus impudicis prohibendis*, dans lequel il prouve que ces sortes d'attouchemens sont des péchés mortels; & un *colloquium criticum de sphalmatis virorum in re litteraria illustrium*, où il reprend quelques fautes, dans lesquelles il croit que d'habiles gens sont tombés; il en fait lui-même de très-grosses, & donne quelques restitutions des passages des peres. Sa dissertation *ad decretalem super specula*, a été vivement attaquée cette même année 1695, par une lettre *in-12* de 26 pages, où on fait voir la vérité & l'équité du privilége accordé aux professeurs en théologie. Le titre de cette lettre est: *Premiere lettre de M** à un de ses amis, chanoine de l'église de Chartres, touchant les dissertations de Marcel d'Ancyre.* Nous ignorons si cette premiere lettre a été suivie de quelques autres. On y parle avec de grands éloges d'un ouvrage en forme contre la même dissertation, qui étoit prêt à être mis sous presse, & dont on fait auteur un *célébre docteur de Sorbonne*, que l'on ne nomme point. Nous ne savons pas si cet ouvrage a vu le jour. En l'année 1700, l'abbé Boileau fit imprimer à Paris un livre intitulé, *historia flagellantium, seu de recto vel perverso flagrorum usu apud christianos*, dans lequel il blâme l'usage des disciplines volontaires. Cet ouvrage s'est attiré plusieurs critiques. La premiere qui parut six mois après l'impression de l'histoire, qui est l'an 1700, a pour titre: *Lettre de M. D. L. C. P. D. B. sur le livre intitulé, &c, in-12*, sans nom de ville ni d'imprimeur. On la donne au P. du Cerceau, jésuite. M. Boileau entreprit de se justifier par une réplique qui est demeuré manuscrite, & qui avoit pour titre: *Historia flagellantium vindicata, &c.* M. Thiers fit en 1703 une critique beaucoup plus considérable de cette histoire des flagellans: c'est un gros volume *in-12.* M. Laurent Blondel, fort jeune alors, & si connu depuis par ses vies des Saints, imprimées *in-folio* chez Desprez, fit pour cet ouvrage une vingtaine d'extraits de constitutions monastiques, dont M. Thiers fit usage. En 1701, cette histoire fut mise en françois par un anonyme, & imprimée en Hollande; & M. Boileau fit quelques remarques qu'il publia en 1702, où il releve plusieurs bévues du traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une maniere fort indécente.

On a donné en 1732 à Paris, une nouvelle édition de cette traduction, avec quelques corrections, & une préface historique, qui est de M. l'abbé Granet, Provençal, connu par d'autres écrits. L'abbé Boileau publia en 1704, un livre intitulé, *historica disquisitio de re vestiaria hominis sacri vitam communem more civili traducentis*, dans lequel il prétend qu'il n'est pas moins défendu aux ecclésiastiques de porter des habits trop longs que trop courts. On lui attribue encore un petit livre intitulé *Dokimastes* ΔΟΚΙΜΑΣΤΕΣ *sive de librorum circa res theologicas approbatione, disquisitio historica*, dont l'auteur reprend quantité d'erreurs, de fautes & de bévues qui se trouvent dans des livres approuvés. Il donna en 1709 & 1710, un traité intitulé: *De re beneficiaria*, où il prétend justifier la pluralité des bénéfices, & qui a été réfuté par M. Vivant, grand-chantre de l'église de Paris, & par M. Lambert, docteur de Sorbonne. En 1712, il donna une nouvelle édition latine de Ratramne, avec des notes. La préface en latin, & une réfutation de ce que le P. Hardouin, jésuite, avoit avancé contre Ratramne dans son livre *de sacramento altaris*. On peut joindre à ses ouvrages, la traduction qu'il fit en françois du traité de Grenade, *du devoir & de la vie des évêques*, une édition latine du pastoral de S. Grégoire, sur un ancien manuscrit, avec une épitre dédicatoire à M. l'archevêque de Sens, & une préface; l'édition du petit traité de Denys *le Chartreux*, de la vie des chanoines, imprimé à Cologne en 1670, avec une épître dédicatoire au même archevêque, & une préface; des observations latines contre le livre fait par M. Gaudin, contre celui de M. Joli, sur ce qui est dit dans le martyrologe d'Usuard, de l'Assomption de la Vierge; & enfin des considérations sur le traité historique du P. Maimbourg, sur l'établissement & les prérogatives de l'église de Rome. En 1713, M. Boileau donna une dissertation contre le P. Hardouin jésuite, pour prouver que le Céphas qui fut repris par S. Paul à Antioche, est S. Pierre, premier des apôtres. On lui doit aussi l'édition des lettres choisies de S. Grégoire, traduites par M. de Gondrin, archevêque de Sens. * *Journal des savans de Paris*. M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII siécle, tom.* 5. Archaimbaud, *piéces fugitives, tom.* 3. Nicéron, *mémoires, tom.* 12 & 20.

BOILEAU (Nicolas) sieur Despréaux, l'un des quarante de l'académie françoise, frere puîné du précédent, né le premier novembre 1636, s'est acquis une réputation immortelle par ses satyres & par ses autres poësies, dans lesquelles il a parfaitement imité ou même égalé Horace & Juvenal. Il a recueilli lui-même ses œuvres dans la derniere édition qu'il en fit faire à Paris en 1701. Il y a douze satyres, douze épîtres, l'art poëtique en vers, divisé en quatre chants ou quatre livres; le poëme du Lutrin, quelques odes, épigrammes & autres poësies; & quelques lettres ou opuscules. Son épître douziéme sur l'amour de Dieu, a été estimée également par les poëtes & par les théologiens. Son art poëtique est un chef-d'œuvre en ce genre, & il a montré dans son ode sur la prise de Namur, que la poësie françoise peut souffrir les mouvemens & les transports des odes pindariques, aussi-bien que la magnificence des mots & les figures les plus hardies des poëtes dithyrambiques. Son dialogue sur les héros de roman. Sa traduction du sublime ou du merveilleux dans le discours, ouvrage du célébre Longin, est une des plus belles traductions & des plus achevées de notre temps. Cette piéce seule fait voir qu'il entendoit à fond le grec & le françois. Ses réflexions critiques sur quelques passages du même Longin, sont très-judicieuses. M. Despréaux fut reçu à l'académie françoise en 1684, & fut choisi pour travailler à l'histoire du roi. Il mourut le 11 mars 1711, & fut inhumé à la Sainte-Chapelle de Paris dans le tombeau de sa famille. En 1716, on a réimprimé à Genève en 2 volumes *in*-4°, les poësies & les autres opuscules de ce célébre auteur, avec d'utiles éclaircissemens historiques donnés par lui-même, & publiés par M. Brossette de l'académie de Lyon. M. le Févre de S. Marc nous a donné depuis une édition complette des œuvres de Boileau, en cinq volumes *in*-8°. Cette édition a paru en 1747. * *Mém. du temps.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes mod. tom. V, pag.* 102, *édit. de Paris*, &c.

BOILEAU (Jean-Jacques) prêtre, chanoine de S. Honoré, étoit d'Agen, ou du diocèse, comme il paroît par la lettre IX du premier volume de ses lettres. Il fut chargé dans sa jeunesse, de l'éducation de messieurs de Luines, freres du duc de Chevreuse, & il eut occasion de connoître dans cette maison beaucoup de personnes d'un mérite distingué, avec lesquels il a toujours eu depuis une liaison étroite. M. Mascaron évêque d'Agen, lui confia la principale cure de la ville d'Agen, que M. Boileau fut obligé de quitter à cause de sa santé, que les fonctions pénibles de cette cure épuiserent en assez peu de temps. Feu M. le cardinal de Noailles ayant été appellé à l'archevêché de Paris, il mit sa confiance dans M. Boileau, & lui donna en partie, la conduite de son diocèse, en le chargeant de la supériorité de plusieurs maisons religieuses. Quelques années après il lui procura un canonicat de l'église collégiale de S. Honoré, où M. Boileau a toujours rempli depuis avec une très-grande exactitude, les devoirs d'un chanoine vertueux & ami de ses devoirs. Ce fut dans cet état que Dieu l'enleva de ce monde le 10 de mars 1735, vers les quatre heures du matin, dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge. C'étoit un homme d'un cœur fort droit, d'un esprit très-solide, & d'un grand jugement. Il avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & la tradition. Il a toujours vécu dans une grande innocence de mœurs, & il a donné de grands exemples d'une piété solide & lumineuse, & d'une charité fort étendue pour ses freres. Ses ouvrages sont 1°. *la vie de madame la duchesse de Liancour*, qu'on lit au devant du réglement que cette dame fit pour sa petite-fille, & qui a été imprimé à Paris en 1698, *in*-12. Cette vie est aussi édifiante que bien écrite. 2°. La *relation abrégée de la vie de madame Combé, institutrice de la maison du bon pasteur, in*-8°. à Paris en 1700. 3°. La premiere partie de l'instruction pastorale de feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, donnée sur les matieres de la grace en 1696. Cette premiere partie seule, qui est de M. Boileau, fut l'occasion d'une lettre que M. du Guet lui écrivit, qui a été imprimée, & qui donna lieu à un petit volume qui parut alors sous le titre d'*histoire du jansénisme* C'étoit un ouvrage de mademoiselle de *Joncoux*, aidée & guidée par feu M. Loüail, qui a été attaché à feu M. l'abbé de Louvois. 4°. On a imprimé depuis peu plusieurs *lettres de M. Boileau, sur différens sujets de morale & de piété*, à Paris, *in*-12. Le premier volume en 1737, & le second en 1742. On voit par les dernieres lettres du second, que M. Boileau n'a cessé d'être consulté jusqu'à la fin de sa vie, & qu'il a toujours communiqué ses lumieres avec beaucoup de zéle. * *Mem. du temps*; le Long, *bibl. hist. de la France: hist. abrégée du jansénisme.*

BOILLOT (Henri) Jésuite, né en Franche-Comté le 29 septembre 1678, fut admis chez les jésuites le 17 septembre 1694, & fut profès des quatre vœux le 2 février 1712. Il a enseigné les basses classes pendant quatre ans, la rhétorique pendant cinq, & la philosophie pendant sept. En 1716, on l'envoya au collége de Dole pour y professer la théologie, la positive d'abord, ensuite pendant trois ans la scholastique; & depuis la théologie morale durant huit années. Il fut après cela recteur au collége de Grenoble. Il remplissoit la même fonction à Dole, lorsqu'il mourut le troisiéme de juillet 1733. On a de lui 1° deux odes en vers françois, l'une, *la philosophie préférée à la poësie*; l'autre, *la philosophie victorieuse de la poësie*; toutes deux imprimées dans un recueil d'*odes nouvelles*, à Vienne en Dauphiné, 1711 *in*-12. 2°. *Explication françoise & la-*

tine des discours ou satyres d'Horace, à l'usage des écoliers, livre second; à Lyon 1710, avec une dissertation en latin & en françois sur la satyre. 3° *Le noyer sur le grand chemin*, élégie d'Ovide expliquée en françois à l'usage des écoliers; à Lyon 1712, *in-12*. 4°. *Maximes chrétiennes & spirituelles*, tirées des œuvres du pere Jean-Eusebe de Niéremberg, traduites de l'espagnol en françois; à Lyon 1714, deux tomes. 5°. *Sermons nouveaux, sur divers sujets*; à Lyon 1714, deux volumes *in-12*. Lorsqu'il mourut, il mettoit la derniere main à un ouvrage philosophique, qu'il avoit entrepris, *de la recherche de la vérité*. * Extrait d'un *mem.* communiqué par le P. Oudin.

BOJORIX, roi des Boïens établis en Italie au-deçà du Pô, qui vivoit environ 194 ans avant Jesus-Christ, eut guerre avec les Romains, & attaqua Sempronius leur général, jusque dans son camp. Les Romains s'efforçoient d'en sortir, les Gaulois d'y entrer; & ni l'un ni l'autre des partis ne pouvoit s'ébranler, jusqu'à ce que Q. Victorius & C. Atinius, dont l'un étoit capitaine de la premiere cohorte, & l'autre tribun de la quatriéme, s'aviserent d'arracher les enseignes des mains de ceux qui les portoient, (ce qu'on n'avoit jamais fait que dans une occasion de désespoir.) Ils les jetterent parmi les Gaulois, & porterent ainsi les soldats Romains à tenter l'impossible, pour sauver leur honneur. Cela n'empêcha pas que les Gaulois, qui attaquerent le camp d'un autre côté, n'y entrassent par la porte questorienne, & ne taillassent en piéces tout ce qui leur résista. L. Posthumius, Atinius & Sempronius furent tués en cette rencontre. Néanmoins le consul y ayant envoyé de nouvelles troupes, les Boïens ou Gaulois furent contraints de se retirer. * Tite-Live, *l.* 34.

BOIREAU (Jacques) né au diocèse de Limoges, se fit jésuite en 1652, à l'âge de 17 ans, & dans la suite fut profès des quatre vœux. Après avoir régenté tant les basses classes que la rhétorique, pendant six ans, il employa le reste de ses jours à la prédication, à la controverse, & à tout ce qui pouvoit satisfaire un homme zélé pour la religion. Il mourut de la pierre; on ne marque point en quelle année dans le mémoire que nous suivons. Dans le même mémoire, on cite du pere Boireau les écrits suivans. 1°. *Genethliacon Delphini, idylia*; à Bourdeaux 1638, *in-8°*. 2°. *Vie de saint Clair*, moine, prêtre & martyr; à Paris 1656, *in-12*. 3°. *Le vieillard noyé*, ou réponse à un prêche, intitulé l'*enfant flottant*; 1663, *in-4°*. Cet écrit est contre quelque discours d'un calviniste. 4°. *La conformité de l'église Romaine d'aujourd'hui avec l'ancienne église sur les reliques, &c.* à Paris 1672, *in-8°*. * Extrait d'un *mémoire latin communiqué* par le pere Oudin, jésuite.

BOIS ou SYLVIUS (André du) prieur de l'abbaye de Marchiennes dans le diocèse d'Arras, vivoit dans le XII siécle. A la persuasion de Pierre évêque d'Arras, il composa une histoire des rois de France de la premiere race, sous ce titre: *De rebus gestis & successione regum Francorum ex familia Merovingica*, qui est la même que dom Raphaël de Beauchamp publia l'an 1633 à Douai, avec des annotations, sous le titre de *Synopseos Franco-Merovingicæ*. André du Bois laissa encore quelques traités, & mourut l'an 1194. * Raphaël de Beauchamp, *in Synops.* Valer. Andræas, *biblioth. Belg. &c.*

BOIS (Jean du) né au Mans, étudioit à Angers vers le milieu du XIII siécle, & devint maître-école de cette ville, dans un temps où cette place ne se conféroit qu'à des professeurs en droit. Il étoit en même temps chanoine de la cathédrale de la même ville, & fut un des douze électeurs qui élurent l'évêque Guillaume le Maire. Le siége de Dol en Bretagne ayant vaqué l'an 1311, du Bois y fut élevé par élection. Il assista en cette qualité, à l'assemblée des états de Bretagne, tenus à Rennes sous Jean III, duc de Bretagne, l'an 1315. Les neuf évêques de la province y reconnurent solemnellement le duc pour leur prince, & avouerent que la garde & protection de l'église lui appartenoit privativement à tout autre; qu'il devoit avoir la régale des évêchés jusqu'à la nomination des nouveaux; & que les appellations des jurisdictions temporelles des évêques & des chapitres, relevoient au parlement de Bretagne, & de-là immédiatement au S. Siége. Jean du Bois mourut le 25 janvier 1323, & fut inhumé dans sa cathédrale. Dans son épitaphe il est qualifié de *in parlamento regis advocatus*. En 1340, le siége de Dol commença a être occupé par un *Henri* du Bois, que l'on croit avoir été neveu de Jean. * Maan, *la métrop. de Tours, p.* 82. D. Lobineau, *hist. de Bretagne, t.* 1, *p.* 298. *tome* 2, *p.* 464. Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

BOIS (Nicolas du) chancelier de France, *cherchez* BOSC.

BOIS (Siméon du) en latin *Bosius*, natif de Limoges, avoit appris les langues sous Jean Dorat, & y avoit fait beaucoup de progrès, aussi-bien que dans la jurisprudence civile, qu'il étudia à Bourges sous Duaren. *Des savantes leçons de l'un*, dit Scevole de Sainte-Marthe, *il apprit à rendre la justice à ses concitoyens, parmi lesquels il exerça la premiere charge de judicature; & par les bonnes instructions de l'autre, il entreprit de commenter les épîtres de Cicéron à Atticus.* Il mourut âgé d'environ quarante-cinq ans, vers l'an 1580, à Limoges, où il fut enterré dans l'église de S. Pierre, & on crut qu'il avoit été empoisonné. Il y a apparence que c'est le même Siméon Silvius, qui traduisit en françois le commentaire que Marcile Ficin a laissé sur le banquet de Platon. * Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 3. Du-Verdier-Vauprivas, *bibl. Franç.*

BOIS ou SYLVIUS (Jean du) natif de Lille en Flandre, & professeur en médecine à Douai, a été célébre dans le XVI siécle. Nous avons divers ouvrages de sa façon: *De morbi articularis curatione. Academiæ Duacensis, & professorum encomium, &c.* Il mourut en 1576. * Valer. Andræas, *bibl. Belg.* Vander-Linden, *de script. medic.*

BOIS (Jacques du) publia en 1655 un livre *de la vérité & de l'autorité sacrée* contre Wittichius; un *dialogue théologique-astronomique* en 1653; un *commentaire sur les actes des apôtres*, &c. * Konig. *bibl.*

BOIS (Jean du) dit OLIVIER, en latin *à Bosco* ou *Boscius*, naquit à Paris vers le milieu du XVI siécle. Après avoir fait ses études, il entra à Lyon dans l'ordre des Céléstins, où il fit profession, & demeura plusieurs années. Il paroît qu'il alla à Rome en 1595, puisqu'il obtint cette année, du pape Clément VIII, un bref daté du 12 juin, qui confirme tous les priviléges de l'ordre des Céléstins. De retour en France, il publia en 1605, *in-8°*. *la bibliothéque de Fleury*, (*Floriacensis vetus bibliotheca, &c.*) c'est une collection qui contient plusieurs piéces utiles, sur-tout pour l'histoire de l'ordre de S. Benoît. Du Bois se fit connoître aussi dans le même temps, par son talent pour la prédication. Mais ensuite dégoûté de son ordre, il obtint de Paul V la permission d'en sortir, & le cardinal Séraphin Olivier qui lui avoit obtenu cette permission, l'adopta en quelque maniere, en lui faisant prendre son nom d'*Olivier*, que du Bois ajouta toujours depuis au sien; & en lui procurant l'abbaye de Beaulieu en Argone, & le titre de prédicateur du Roi Henri IV. Le cardinal Olivier étant mort à Rome en 1609, du Bois qui étoit depuis quelque temps dans cette ville, & qui se disposoit à revenir en France, y fit encore quelque séjour pour faire l'oraison funébre de son patron, qu'il prononça le 10 mars de la même année. Ce discours qui est en latin fut imprimé à Rome *in-4°*. en 1610, & il se trouve, mais tronqué, à la tête des œuvres du cardinal Olivier. Revenu en France, du Bois s'appliqua plus que jamais à la prédication; mais son trop de vivacité fit tort à ses discours, & lui suscita des affaires facheuses. Les jésuites contre qui il s'étoit élevé avec beaucoup de force en plusieurs occasions, & sur-tout dans un sermon prêché le jour de la Trinité de l'année 1610, dans l'église de S. Eustache,

en porterent leurs plaintes à la Reine, qui témoigna son mécontentement au pere du Bois. Celui-ci tâcha de se justifier par un petit discours qu'il adressa *aux bons François*, mais qui fut pris pour une satyre encore plus vive que le discours dont on s'étoit plaint. Le médecin Duret lui en ayant fait des reproches, & l'ayant traité d'apostat, du Bois écrivit à cette occasion une lettre fort vive, qui fut suivie d'une autre en réponse à une que le pere Commolet, jésuite, lui avoit écrite sur le même sujet. Il en écrivit une troisiéme en latin, au cardinal Bellarmin, qu'il ne ménagea pas plus que ses autres confreres. Ainsi au lieu d'appaiser ceux qu'il avoit aigris, il les souleva encore plus contre lui, & on l'obligea à une rétractation publique, qui se trouve dans une *oraison funébre du roi Henri IV.* qu'il prononça dans l'église de S. Leu à Paris, le 23 juin 1610. Après ce désaveu, qu'il a néanmoins toujours nié, on lui permit de retourner à la cour, d'où il fut envoyé peu de temps après à Rome, en qualité d'agent extraordinaire du roi Louis XIII auprès du pape Paul V. Mais avant que de partir, il fit une réponse à la lettre que le pere Cotton, jésuite, donna au mois de juillet 1610, sous ce titre : *Lettre déclaratoire de la doctrine des jésuites, conforme aux décrets du concile de Trente, adressée à la reine mere du roi, régente en France.* La reine voulant les accorder, les engagea à conférer ensemble : mais ils se séparerent encore plus ennemis. Du Bois arriva à Rome le 10 novembre 1611, & dès le lendemain un capitaine des sbires le vint enlever, & le conduisit au château Saint-Ange, où il demeura jusqu'à sa mort. On croit que ceux qu'il avoit offensés en France, étoient les seuls auteurs de sa détention. Du Bois en accusoit particuliérement le cardinal Bellarmin, jésuite, de qui il avoit reçu en effet plusieurs lettres, où ce cardinal lui déclaroit qu'il le regarderoit toujours comme son ennemi, jusqu'à ce qu'il eût rétracté tout ce qu'il avoit avancé publiquement contre son ordre, & quand il vit ce cardinal mort en 1621, il crut qu'on le mettroit en liberté, mais il se trompa. En France ses amis présenterent aussi plusieurs requêtes pour le faire relâcher, mais elles furent inutiles. Du Bois mourut au château Saint Ange, après environ quinze ans de prison, le 28 août 1626. Son oraison funébre de Henri IV, a été imprimée à Paris en 1610, *in-8°.* sous ce titre : *Le portrait royal de Henri le Grand.* Du Bois étoit fort entêté de la pierre philosophale, & cet entêtement ridicule lui a souvent fait faire des dépenses immoderées, qui l'ont plus d'une fois mis à l'étroit * Becquet, *hist. Cœlest. Gall. Congr. p.* 196, 197. *Journ. de Heuri IV par P.* de l'Etoile, *t.* 2. *Merc. franç. de l'an* 1608, 1611, 1612. Nicéron, *mém. t.* 16.

BOIS D'ANNEMETS, & non BOIS D'ALMAI, comme quelques-uns l'ont nommé, (Daniel sieur du) gentilhomme de la basse Normandie, ayant été envoyé jeune à Paris, s'attacha au sieur de Puislaurent, qui le donna à Gaston de France, dont il fut fait premier maréchal des logis : c'étoit un homme extrêmement fin & adroit; cependant mauvais courtisan. S'étant rendu au camp devant la Rochelle sans l'ordre de son maître, il encourut sa disgrace à tel point, qu'il se crut obligé de se retirer dans son pays, d'où il alla en Italie, où il y avoit guerre, pour trouver quelque occasion de se signaler. Il étoit à Venise en 1627; & y ayant eu prise avec le sieur de Ruvigni, autre gentilhomme François, il fut tué en duel. On imprima en 1667 à Leyde, des mémoires sous le titre de *mémoires d'un favori de S. A. R. M. le duc d'Orléans*, & il y en a eu une seconde édition en 1701, à Amsterdam. On en parle très-avantageusement. Ils contiennent l'histoire de Gaston d'Orléans depuis sa naissance en 1608, jusqu'en 1636. Tout ce que l'auteur y dit contre M. d'Andilli, est absolument faux & a été solidement réfuté. Le pere le Long dit que ces mémoires ont été publiés par le sieur Algai de Martignac, mort en 1696. * Le Long, *bibl. hist. de France.* Bayle, *lettres*, *tom.* 3, *lett.* 258 & 259, *édit. de M.* Desmaizeaux. L'éditeur a adopté ce qui est dit dans les mémoires du sieur d'Annemets, & dans les lettres de Bayle, contre M. d'Andilli, mais on lui a répondu sans réplique.

BOIS ou SYLVIUS (François du) natif de Brenne-le-Comte dans le Hainaut, doyen de l'église de S. Amat à Douai. Il professa dans cette ville la théologie pendant plus de trente ans. Il naquit en 1581, & mourut le 22 février 1649. Nous avons divers ouvrages de sa façon, des commentaires sur la Genèse, & sur la Somme de S. Thomas : *De statu hominis post peccatum*, ou *Sententiarum liber. De præcipuis fidei controversis*, *&c.* Il donna en 1630 & 1636, à Douai, une édition du livre de Binsfeld, intitulé *Enchiridion theologiæ pastoralis*, avec des additions. * Valer Andræas, *bibl. Belg.* Miræus, *de script. sæc. XVII.*

BOIS (Philippe Goibaud sieur du) de l'académie françoise, étoit un homme d'un esprit fort net, & qui joignoit une piété solide à une parfaite connoissance des belles lettres. Il étoit de Poitiers, & avoit commencé par être maître à danser. Il fut produit en cette qualité auprès de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, qui le gouta si bien, qu'il ne voulut point avoir d'autre gouverneur. Ce prince mourut en 1671. M. du Bois qui ne s'étoit mis à apprendre le latin qu'à 30 ans, y fit de si grands progrès, sous la direction de MM. de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles de son temps. Il a mis en notre langue les lettres, les confessions, les deux livres de la véritable religion & des mœurs de l'église catholique, le livre de l'esprit & de la lettre, & les sermons de S. Augustin sur le nouveau testament : les deux livres de la prédestination des SS. & du don de la persévérance; le traité *de catechisandis rudibus*, avec ceux de la continence, de la tempérance, de la patience & contre le mensonge; les offices; les traités de l'amitié, de la vieillesse & des paradoxes de Cicéron. Tous ces ouvrages sont accompagnés de notes savantes & curieuses, & ont été imprimés à Paris, chez Coignard. Les notes sur les points d'histoire, de chronologie, &c. qui ornent la traduction des lettres de S. Augustin, sont de M. de Tillemont. M. l'abbé d'Olivet, dans sa continuation de l'histoire de l'académie françoise, donne encore à M. du Bois, 1°. une réponse à la lettre de M. Racine, contre M. Nicole; 2°. le discours sur les pensées de M. Pascal; 3°. le discours sur les preuves des livres de Moyse, qui se trouve à la suite des pensées de M. Pascal. Cependant je tiens d'un ami de M. de la Chaise, auteur de l'histoire de S. Louis, que M. de la Chaise lui avoit avoué qu'il étoit lui-même auteur de ce discours. M. du Bois mourut d'une fiévre maligne le 1 juillet 1694, âgé de 68 ans. Il avoit été reçu à l'académie françoise, le 12 novembre 1693. * *Mém. du temps.*

BOIS (Gerard du) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, natif d'Orléans, entra fort jeune dans cette congrégation, & y professa long-temps les humanités. Il aima toujours l'histoire, & y fit paroître du gout & de la critique, dans les conférences particulieres que l'on faisoit dans la maison de S. Honoré à Paris, & dans celles qu'il fit publiquement pendant deux ans à S. Magloire. Il travailla à l'édition du dernier volume de l'histoire ecclésiastique du P. le Cointe, qu'il fit imprimer l'an 1683 au Louvre, avec une préface contenant la vie du P. le Cointe. Ayant été choisi par M. de Harlai, archevêque de Paris, pour écrire l'histoire de l'église de Paris, il y travailla avec assiduité, & en donna le premier volume en 1690, *in-folio*, qui va jusqu'à l'an 1108. Le second tome ne parut que quatorze ans après, parceque le P. du Bois l'avoit laissé très-imparfait. On le doit aux soins du P. de la Ripe, & du P. Desmolets de l'Oratoire. Ce dernier est auteur de l'épître dédicatoire & de la préface. Ce second volume qui fut publié en 1710, finit à l'an 1364. Le P. du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696, dans sa soixante & seiziéme année. * M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés.* du

du XVII siècle, tom. 4. Niceron, *mémoires, tom.* 5.

BOIS (du) *voyez* HAYE (Jean de la) dit *Sylvius.*

BOIS (Philippe du) naquit à *Chouain*, village du diocèse de Bayeux, vers l'an 1636. Il entra dans l'état ecclésiastique, & prit le degré de docteur en Sorbonne. Il fut depuis clerc de la chapelle du roi, & principal du collége de Maître-Gervais à Paris. Il y souffrit de violentes oppositions de la part des boursiers, & il fut contraint enfin, par le grand aumônier de France, d'abandonner cette place. Il fut aussi chargé, pendant plusieurs années, du soin de la bibliothéque de M. le Tellier, archevêque de Reims, & c'est lui qui en a donné le catalogue (sous le titre de *bibliotheca Telleriana, &c.* in-fol. 1693) que d'autres ont attribué à M. Clément de la bibliothéque du roi. Ce catalogue est très-recherché. M. de Montausier employa aussi Philippe du Bois à travailler aux éditions des auteurs que l'on a fait imprimer à l'usage de M. le Dauphin, & du Bois a donné *Tibulle, Catulle & Properce*, en deux volumes *in-4°* 1685. Il y a exprimé son nom en latin, par celui de *Sylvius.* Il paroîtra au reste assez étonnant qu'un docteur de Sorbonne se soit amusé à interpréter, & à commenter trois poëtes qui tiennent un des premiers rangs entre les auteurs lascifs de l'antiquité. En 1677 il avoit beaucoup contribué à l'édition de quelques ouvrages d'un genre bien différent : c'est-à-dire, des œuvres théologiques du jésuite Maldonat, imprimées en latin en un volume *in-folio.* Il en a fait aussi, sous le nom du libraire Pralard, l'épître dédicatoire à l'archevêque de Reims, dans laquelle il entreprend de justifier l'auteur sur tout ce qui lui avoit été reproché autrefois par les théologiens de Paris, tant sur ses mœurs que sur sa doctrine. Il en use de même dans la préface. Cette épître dédicatoire & cette préface ne se trouvent point dans plusieurs exemplaires. Philippe du Bois est mort chanoine de S. Etienne d'Egrès à Paris, le 17 février 1703, âgé de 67 ans. * Huet, *orig. de Caen, pag.* 410. Niceron, *mémoires, &c. tom.* 16.

BOIS (Guillaume du) cardinal, archevêque duc de Cambrai, principal & premier ministre d'état de France, naquit à Brive-la-gaillarde dans le bas Limosin, le 6 septembre 1656. Etant précepteur de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, il fut pourvu au mois d'avril 1690 d'un canonicat en l'église de saint Honoré à Paris; & nommé en la même année abbé d'Airvau, diocèse de la Rochelle. Le roi Louis XIV lui donna l'abbaye de saint Just, diocèse de Beauvais en 1693, celle de Nogent sous Couci, diocèse de Laon en 1705. Louis XV lui donna celle de Bourgueil, diocèse d'Angers en 1719, celle de Cercamp, diocèse d'Amiens en 1721, celle de Bergue saint Winox, diocèse d'Ypres en 1722, & celle de saint Bertin, diocèse de Saint-Omer en 1723. Il fut nommé conseiller d'état d'église, le premier janvier 1716, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour le traité d'alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande, qu'il signa le 4 janvier 1717; & à son retour le roi lui donna une des charges de secrétaire de sa chambre & de son cabinet, & l'entrée au conseil des affaires étrangeres. Il retourna en Angleterre avec le même titre d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du roi, & il y signa le 2 août 1718, le traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24 septembre de la même année, le roi le nomma ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangeres, & en mars 1720, à l'archevêché de Cambrai, dont il fut sacré archevêque le 9 juin de la même année. Le pape Innocent XIII le fit cardinal dans le consistoire du 16 juillet 1721, & le 15 octobre suivant sa majesté lui donna la charge de grand-maître & surintendant général des couriers, postes & relais de France, dont il prêta serment le 19 du même mois. Il eut séance au conseil de régence au mois de mars 1722, & le 22 août de la même année le roi le déclara principal & premier ministre d'état, dont il prêta serment le lendemain. Il assista au sacre du roi le 25 octobre suivant, au rang des cardinaux qui y avoient été invités, & fut reçu à l'académie françoise le 3 décembre suivant, & honoraire de l'académie royale des sciences, & de celle des inscriptions & belles-lettres. Les prélats & autres députés à l'assemblée générale du clergé de France, l'élurent le 29 mai 1723, pour leur premier président, quoiqu'il ne fût pas membre de l'assemblée. Il mourut à Versailles le 10 août suivant, en sa 67 année, & fut inhumé le 19. en l'église de S. Honoré à Paris, dont il étoit chanoine honoraire; on y voit son épitaphe. Le roi lui fit faire, le 27 du même mois, un service solemnel en l'église de Paris, où le clergé & les cours supérieures assisterent en corps : le clergé en avoit célébré un le 21 précédent. * *Mem. du temps.*

BOIS DE LA PIERRE (Louise-Marie de) de Lanfernat, dame de Courteilles le Guerin, du Teil, le Chamoteux, &c. terres en Normandie, & femme de *François* de l'Omosne, seigneur de Bois de la Pierre, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de S. Louis, étoit née au château de Courteilles le 4 décembre 1663. Elle suivit quelque temps la religion prétendue-réformée, que ses parens professoient, & dans laquelle ils l'avoient élevée; mais ceux-ci en ayant fait abjuration, elle imita leur exemple, avec madame de Courteilles sa sœur, qui est aujourd'hui religieuse de Fontevraud, dans le monastere de Chaise-Dieu. Elles eurent depuis un frere qui fut tué à l'armée. Madame de Bois de la Pierre y perdit aussi son mari, à la bataille de Malplaquet en 1709. Touchée de cette perte, & ne voulant point passer à de secondes noces, elle partagea tout son temps entre la priere, l'étude, & ce commerce agréable qu'elle a entretenu jusqu'à sa mort, avec un petit nombre choisi de personnes vertueuses & éclairées. Elle avoit tout ce qui étoit nécessaire pour y briller. A un esprit solide, capable des choses les plus relevées, & rempli des lumieres que peut donner une longue application, elle joignoit beaucoup de talent pour la poësie, qu'elle avoit cultivée dès sa plus tendre jeunesse, & elle écrivoit en prose avec une facilité, une élégance & une précision digne des meilleurs écrivains. On la consultoit sur toutes sortes d'ouvrages, & elle donnoit toujours des avis pleins de justesse. Elle en a composé elle-même plusieurs, qui mériteroient de voir le jour, savoir : *l'histoire du monastere de Chaise-Dieu*, dont elle étoit voisine; *l'histoire de l'ancienne maison de Laigle*, dans laquelle elle a renfermé sa généalogie, avec toutes les preuves qu'elle avoit recueillies des provinces de Bourgogne & de Champagne, où il y a encore des branches de la maison de LANFERNAT, laquelle est originaire de Brie. Elle a de plus rassemblé plusieurs mémoires pour servir à l'histoire de Normandie, dans lesquels on trouve bien des choses curieuses, concernant les comtes d'Evreux, les ducs d'Alençon, les comtes de Mortain, de Mortaigne, de Ponthieu, de Breteuil, &c. Elle étoit aussi en relation avec beaucoup de personnes de lettres d'un mérite distingué, entre autres le pere de Montfaucon Bénédictin, à qui elle a communiqué bien des choses pour ses *monumens de la monarchie françoise*, M. de Fontenelle, & plusieurs autres membres des différentes académies du royaume. Elle avoit fourni aussi bien des mémoires au feu pere Simplicien, de l'ordre des Augustins, dits *petits-Peres*, pour *l'histoire généalogique de la maison royale de France.* On a trouvé plusieurs lettres dans son cabinet, que ces savans lui avoient écrites; & quantité d'autres de l'abbé Tallemant, le dernier mort, dont elle étoit niéce. Ce qui est encore plus estimable, elle a conservé toujours beaucoup de piété & de religion, depuis qu'elle étoit entrée dans l'église catholique; & elle est morte dans les mêmes sentimens, après une longue maladie le quatorze septembre 1730, dans le même lieu où elle avoit pris naissance. * *Eloge de madame* de Bois de la Pierre, *dans le mercure de France, février* 1731.

BOIS de Saint-Gelais (Louis-François du) secrétaire & historiographe de l'académie royale de pein-

ture & de sculpture à Paris, avoit été dans sa jeunesse chargé de l'éducation des enfans de M. de Launay, directeur de la monnoie des médailles, à Paris. Par reconnoissance, M. de Launai acheta à M. de Saint-Gelais une charge de controlleur des rentes de l'hôtel de ville, dont il ne lui abandonna néanmoins que l'usufruit. M. de Saint-Gelais a été aussi commissaire de la marine à Amsterdam, & secrétaire pour l'Espagne au congrès d'Utrecht. Il avoit fait de bonnes études, & possédoit bien les langues italienne & espagnole. On lui doit la meilleure traduction que l'on ait de la *Philis de Scire* du comte Bonarelli, & de la dissertation du même sur le *double amour de Célie* qui avoit choqué dans cette pastorale. Cette traduction fut imprimée à Bruxelles en 1707 en deux volumes *in*-12. M. de Saint-Gelais est encore auteur de la *description des tableaux du palais royal*, volume *in*-12 imprimé à Paris, chez d'Houry, mais que les connoisseurs estiment peu. Il avoit entrepris l'*histoire journaliere de Paris*, dont il a donné deux parties en 1717, *in*-12 à Paris; mais il eut ordre d'en demeurer là: ces deux parties avoient été bien reçues, & l'on en parle avantageusement dans le journal intitulé *Europe savante*, année 1718. Dans le même journal, on dit que M. du Bois de Saint-Gelais est auteur des *remarques sur l'Angleterre*, qui font page 3 du recueil intitulé, *piéces échapées du feu*; mais M. du Bois nous a protesté qu'il ne connoissoit, ni la piece, ni le recueil. Il est beaucoup parlé de cet écrivain dans la vie de Mathurin Veissiere de la Croze, imprimée en 1743, & il y paroît que M. de la Croze avoit été en grande relation avec lui. On attribue de plus à M. du Bois la traduction françoise du voyage italien de Jean-François Gemelli Careri: mais d'autres, peut-être mieux informés, donnent cette traduction au sieur le Noble. M. du Bois a laissé manuscrite une histoire de l'académie royale de peinture. Il est mort en sa maison de Cires-lez-Marlou en Beauvoisis, le 23 avril 1737, dans la 68e année de son âge. M. Lépicié, graveur ordinaire du roi, lui a succédé dans la place de sécretaire de l'académie de peinture, pour laquelle il a prêté serment le 4 de mai de la même année. Le discours qu'il prononça en cette occasion, est dans le *mercure* de mai 1737.

BOIS-AUBRI, abbaye de France dans la Touraine, de l'ordre de S. Benoît, à cinq lieues de l'Isle Bouchard, du côté du midi. Quelques-uns l'appellent l'abbaye de *Luzai*. * Mati, *dictionnaire*.

BOISBELLE ou ENRICHEMONT, *Boscabellum*, bourg de France dans le Berri, entre Bourges & Sancerre, avec titre de principauté, à la maison de Bethune-Sulli. On l'appelle aussi Enrichemont: il y a un très-beau château. * Sanson. Baudrand.

BOIS-COMMUN, *Boscum-Commune*, bourg de France, où l'on voit un vieux château, situé sur la riviere d'Ondes dans le Gâtinois. Il est à six lieues de Montargis, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

BOIS-DAUPHIN, maréchal de France, *cherchez* LAVAL.

BOIS-DE-TRAHISON ou BOIS-DE-GANELON, *proditionis sylva*, forêt entre Paris & Pontoise, sur le bord de la Seine, ainsi appellée, parceque l'on dit que le fameux Ganelon y dressa autrefois des embuches à plusieurs commandans de l'armée de Charlemagne. On remarque qu'il y a un endroit de cette forêt, dont le bois coule d'abord au fond de l'eau, quoique celui des autres endroits flotte dessus. * André du Chêne.

BOIS-LE-DUC, BOLDUC ou BOSLEDUC, *Boscum ducis*, *Sylva Ducis*, *Bolducum*, & vulgairement *s'Hertogen-Bocgh*, ville des Pays-Bas dans le Brabant, avec évêché suffragant de Malines, est située sur la riviere de Domele, qui y reçoit l'Aade & la Diese, & qui se jette environ à deux lieues de-là dans la Meuse, à l'endroit où elle forme l'isle de Bommel. Bois-le-Duc fut bâtie dans une plaine, couverte d'un bois, où les ducs de Brabant se plaisoient à chasser. Le duc Henri, pour s'oposer aux courses que ceux de Gueldre faisoient dans son pays, fit couper vers l'an 1172 ce bois, où l'on jetta les fondemens de Bois-le-duc, que Geofroi fit achever en 1184. Cette ville est naturellement forte, tant par sa situation dans un lieu environné de rivieres & de prairies couvertes d'eau, que par ses fortifications. Les fossés y sont remplis de l'eau des rivieres que nous avons nommées, & qui entrent dans la ville par divers canaux; ce qui sert extrêmement pour la commodité des habitans. Ils y sont presque tous soldats, quoiqu'ils ne négligent pas le commerce: ce qui les fait surnommer *marchands guerriers*. Au reste la ville est grande, belle & bien bâtie, & très-peuplée. L'église cathédrale de S. Jean est une des plus magnifiques des Pays-Bas, & est ornée d'une horloge très-rare. La place du marché, où dix des plus grandes rues viennent aboutir, est entourée de beaux édifices. Bois-le-Duc souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles de la religion; & les Hollandois penserent la surprendre en 1585, lorsque le comte de Hohenloë y entra avec deux cens soldats. Mais il fut enfin repoussé, n'ayant pu se faire soutenir par ses gens. Dans la suite les Hollandois, après plusieurs tentatives, s'en rendirent enfin les maîtres en 1629, par la valeur & la conduite de Frederic-Henri, prince d'Orange, & ils en sont aujourd'hui souverains. Le pape Paul IV y avoit fondé un évêché l'an 1559, & François Sonnius en fut le premier prélat. Mais depuis que les Hollandois possédent cette ville, les évêques font leur résidence à Goldorp. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après y avoir aboli l'exercice de la religion catholique, les magistrats y tolererent une confrairie de la Vierge, de laquelle même ils se mirent. Jansénius évêque d'Ypres, n'étant encore que docteur de Louvain, écrivit une excellente lettre contre les ministres de cette ville. Bois-le-Duc est capitale d'un grand pays, qui comprend plus de cent villages, dit *la mairie de Bois-le-Duc*. Cette ville a produit de grands hommes, comme François Mercator, Henri Boort, Henri Agilæus, Diodore & Nicolas Tuldenus, Jean Boden, Jean Hasius & divers autres, dont on parle ailleurs. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Joannes-Baptista Grammaye, *in Taxandr. & hist. Brabant.* Sanderus. Le Mire. Gazey, &c.

BOISGUILLEBERT (Pierre le Pesant sieur de) lieutenant général au bailliage de Rouen, mort en 1714, est auteur de quelques ouvrages, entr'autres d'une traduction d'Hérodien, imprimée à Paris en 1675 *in*-12. L'abbé de Mongault, qui a aussi traduit Hérodien, cite quelquefois cette version dans ses notes, & la reprend: il ne désigne l'auteur que par ces lettres initiales *B G*. * Suppl. de 1749 au titre d'HERODIEN.

BOISI, *cherchez* GOUFFIER.

BOISJENCI, *cherchez* BAUGENCI.

BOISOT (Jean-Baptiste) né à Besançon au mois de juillet de 1638, d'une maison ancienne & illustre, originaire de Dijon, qui depuis quelques siécles s'étant partagée en trois branches, au Pays-Bas, en Hollande, & en Franche-Comté, a fourni partout de grands hommes, soit pour le ministere, le commandement des armées, ou les premiers emplois de la robe. Il étudia les humanités à Besançon, s'appliqua ensuite à la philosophie, & acheva son cours à treize ans. De Besançon il passa à Dole, pour s'y faire graduer en droit civil & en droit canon, ayant alors seize ou dix sept ans. Il se rendit ensuite à Paris, où il se polit en peu de temps, & apprit parfaitement la langue françoise: il y apprit aussi la langue grecque, & y acquit l'amitié de M. Pelisson. Il passa de France en Italie, employa près de trois ans à ce voyage, & parcourut tout ce pays, remarquant partout avec soin les divers effets de la nature, & les beautés de l'art; & étudiant les mœurs, les inclinations des peuples, l'esprit du ministere, & les intérêts des souverains. Etant

à Rome, il y acquit la protection du cardinal Azzolini, qui le présenta à la reine Christine de Suéde, & qui voulut même l'attacher auprès de cette princesse, dans le dessein de le pousser aux importans emplois de la prélature. Mais l'abbé Boisot, autant ennemi du tumulte & de l'assujétissement des cours, qu'ami de la liberté des muses & de la tranquillité du cabinet, résista à tous les charmes de l'ambition. Il partit de Rome après avoir obtenu du pape, à la recommandation de la reine & du cardinal, dont on vient de parler, les prieurés de la Loye & de Grande-Cour, situés en Franche-Comté, où il retourna après avoir parcouru l'Allemagne. A son retour le clergé le députa aux états de la province; & ce fut durant le cours de cette députation, qu'il acheta du comte de Saint-Amour, héritier de la maison de Granvelle, la bibliothéque du cardinal de ce nom, qu'il augmenta jusqu'à sa mort, avec beaucoup de soin & de dépense. En *1668* il fut chargé d'une négociation importante, pour laquelle il fut envoyé auprès du marquis de Mortare, gouverneur du Milanez. Cette négociation eut tout le succès qu'on en avoit espéré, & acquit beaucoup de réputation au négociateur. Dans les différentes révolutions de la Franche-Comté, il passa en Espagne; demeura près de deux ans à Madrid, & deux mois entiers dans l'Escurial, pour en visiter la bibliothéque, où l'on dit que quoique simple particulier, il ne trouva rien de si curieux que ce qu'il avoit chez lui. Le comte Fernand Nunnez, qui l'avoit connu à Madrid, passant à Besançon pour se rendre à la cour de Danemarck, où il alloit en qualité d'ambassadeur du roi d'Espagne, fit tout ce qu'il put pour l'engager à être du voyage, persuadé qu'un homme de ce mérite feroit beaucoup d'honneur à l'ambassade: mais l'abbé qui avoit résisté aux sollicitations du cardinal Azzolini, & à la douceur du climat d'Italie, ne fut point tenté de s'aller exposer aux âpres rigueurs du Nord: il avoit mis son cœur à son trésor de Granvelle; c'est ainsi qu'il appelloit les mémoires du chancelier & du cardinal, l'un premier ministre de l'empereur Charles V, & l'autre du roi Philippe II. Il voulut ranger selon l'ordre des temps ces mémoires, composés de tous les traités faits sous les regnes de ces deux princes, & d'une infinité de lettres originales des papes, de tous les souverains de l'Europe, & de tous les ministres qui vivoient alors, écrites en latin, en françois, en espagnol, ou en italien. Mais comme les lettres étoient la plupart en chifre, & que celles qui contenoient plusieurs feuillets, étoient la plupart désunies ou pêle-mêle, il lui en couta beaucoup de peines & de soins pour les rassembler, les unir & les déchifrer. Il en vint cependant à bout. Il trouva la clef des chifres, & forma plus de cent volumes de tant de pieces curieuses, qu'il fit relier en sa présence, pour les fixer une bonne fois; & après les avoir fixées, il en fit un extrait ample & exact, afin de pouvoir retrouver sans peine & sur le champ ce qu'il voudroit. M. Leibnitz a tiré de ce trésor, des secours utiles pour son recueil des traités des princes, qu'il a publié sous le nom de *codex diplomaticus*; & M. Fléchier, évêque de Nîmes, pour son histoire du cardinal Ximenés. M. Pelisson l'avoit aussi prié de mettre à part tout ce qu'il pourroit trouver parmi ses papiers, qui regarderoit la religion de près ou de loin. C'est de-là que nous est aussi venu le bref de Pie IV, pour la communion sous les deux especes. L'abbé Boisot s'étoit aussi fait un cabinet rempli de marbres & de bronzes antiques, de médailles de toutes especes, dont il avoit ramassé une suite fort complette, & qu'il déchifroit heureusement; d'onyces, & d'autres pierres gravées, parfaitement belles; d'excellens tableaux de la main des meilleurs maîtres; de productions extraordinaires de la nature, & d'une infinité d'autres choses rares. Mais de peur qu'on ne le raillât sur cette inclination, il en plaisantoit le premier, & se donnoit en riant la qualité de *grand babioliste*. Il apprit aussi la langue hébraïque; il lut les peres grecs & latins, les conciles & l'histoire ecclésiastique. La Franche-Comté ayant été cédée au roi de France par le traité de Nimégue, ce prince le nomma à l'abbaye de S. Vincent de Besançon, qui est le troisiéme bénéfice de la province. S'étant engagé dans la prêtrise, il se crut obligé plus que jamais à faire un bon usage de son temps & de son bien. Il recevoit de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, & presque de tous les endroits de l'Europe, des lettres des personnes les plus distinguées par leur mérite & par leur savoir. Il répondoit à chacun en latin ou en sa propre langue. M. Pelisson l'invita d'aller à la cour, où il fut fort bien reçu du roi & de tous les ministres. Engagé ensuite dans un procès, où il croyoit l'honneur de sa famille intéressé, il se rendit à Dijon, où sans le ministere d'aucun avocat, il plaida sa cause avec tant de force & d'habileté, qu'en la gagnant il s'acquit l'estime de tous ses juges. Pendant son séjour à Dijon, il fit l'épreuve d'un secret qu'il avoit d'apprendre à écrire à un jeune enfant en moins de deux heures, ce qui causa de l'admiration à tous ceux qui en furent témoins. Pendant la disette qui fut générale en *1694*, il se priva du nécessaire pour soulager les malheureux; & après leur avoir distribué en peu de mois plus de douze mille cinq cens livres, on le vit obligé d'emprunter vingt pistoles pour la subsistance de sa maison. Dans l'exercice de ces bonnes œuvres, il se sentit tout-à-coup saisi d'une de ces fiévres malignes, qui emporterent tant de monde en France, environ dans ce temps-là. Il mourut le 4 décembre *1694*, âgé de *56* ans. Par son testament, il nomma pour héritier son frere le président, & laissa aux Bénédictins de son abbaye une partie de ses tableaux, ses bustes, ses médailles de bronze, ses manuscrits, sa bibliothéque, & un fonds de deux mille écus, dont le revenu doit être employé à l'augmenter, à condition qu'elle sera publique deux fois la semaine. Les magistrats de Besançon, pour marque de leur reconnoissance, lui firent faire un service aux dépens de la ville, où ils assisterent en corps; ce qui ne s'observe que pour les souverains, ou pour les gouverneurs de la province. On n'a imprimé de l'abbé Boisot que quelques lettres dans les *journaux des savans*; savoir, une lettre sur un monstre né à deux lieux de Besançon (journal des savans du 2 mars *1688*) 2° Une lettre à l'abbé Nicaise, sur la glaciere de Besançon (journ. des savans du 22 juillet & 9 septembre *1686*) 3° Lettre sur un fait singulier de chirurgie (journ. des savans du 15 mars & *6* septembre 1688. Nouv. de la république des lett. avril *1688*) 4° Lettre à M. de Scuderi, contenant un extrait du traité de l'eucharistie de M. Pellisson (journal des savans, 14 & 21 juin 1694). On a trouvé parmi ses papiers un projet de l'histoire du cardinal de Granvelle, qu'il avoit dessein d'écrire, & où il auroit découvert les mysteres les plus secrets du regne & de la politique de Philippe II. Ce projet a été donné en partie dans l'histoire littéraire de l'Europe (janvier, février & mars *1726*) & en entier dans la continuation des mémoires de littérature & d'histoire (tom. IV part. I) où l'on trouve aussi une lettre sur la mort de M. Boisot. * *Journal des savans, tom. 23 pag. 383.* Préface des *mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, donnés en 1753 par D. Levesque, bénédictin, & dressés sur les papiers de l'abbé Boisot.

BOISRATIER (Guillaume) archevêque de Bourges, étoit sorti d'une famille illustre de cette ville, où il fut doyen de la métropole de S. Etienne. Depuis étant venu à Paris, il fut chanoine de la Sainte-Chapelle, maître des requêtes de Charles VI & conseiller au grand conseil, étant déja archevêque de Bourges. Il fut envoyé ambassadeur en Angleterre en 1415, se trouva au concile de Constance en 1417, & mourut en 1421. On voit son tombeau dans le chœur de l'église de Bourges. * Monstrelet, *hist.* Robert & Sammarth.

Gall. christ. Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Thomas de la Taumassiere, *hist. de Berri.*

BOISROBERT (François Metel de) chanoine de l'église cathédrale de Rouen (selon M. Saas, *hist. des mss. de cette église*) abbé de Châtillon sur Seine, natif de Caën, s'est rendu célébre par son esprit, & se poussa dans le monde par la faveur du cardinal de Richelieu. Il a laissé diverses poësies, des lettres, &c, & est mort en 1662, l'un des quarante de l'académie françoise. Il railloit agréablement, & avoit le génie naturellement tourné à la plaisanterie, qualité qui lui acquit les bonnes graces du cardinal de Richelieu; & son principal soin étoit de délasser l'esprit de cette éminence, en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la cour & de la ville. Ce divertissement étoit si utile au cardinal, que son premier médecin avoit accoutumé de dire: *Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourons pour vous guérir; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une dragme de Boisrobert.* Boisrobert a fait diverses poësies françoises, dont quelques-unes se trouvent en divers recueils de vers faits par plusieurs auteurs. Outre cela on a de lui un livre d'*épîtres*, ou de discours en vers, à la maniere d'Horace; plusieurs poëmes dramatiques, une tragédie intitulée: *Didon chaste*, ou *les amours d'Hiarbas;* deux tragi-comédies, qui sont *Palene* & *le couronnement de Darie;* trois comédies, la premiere, qui est de son invention, intitulée, *les trois Orontes;* & les deux autres qui sont, *la jalousie d'elle-même*, & *la folie gageure*, tirées de l'espagnol de Lopez de Vega. Il y a aussi quelques ouvrages de lui parmi les piéces dramatiques du cardinal de Richelieu: car il étoit un des cinq auteurs de son éminence, pour le théatre. Il en étoit même le bel esprit. Sa mémoire est grande dans l'académie françoise, quoique ses vers n'y soient guères estimés. On ne sait s'il ne fut point auteur, ou du moins s'il n'eut point grande part au *recueil de contes*, publiés sous le nom de son frere le sieur d'Ouville, dont les meilleurs sont tirés du *moyen de parvenir*, ouvrage de Beroald, qu'il savoit par cœur. * Jean Chapelain, *dans la préface de son poëme de la Pucelle. Lettre de* Costar, *au second tome* in-4° *&c.* Pellisson, *relat. hist. de l'académie françoise.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes, tome* 8. *Recueil des poëtes françois, depuis Villon jusqu'à Benserade. Recueil d'épigrammes françoises.* Titon du Tillet, *parnasse françois.*

BOISSARD (Jean-Jacques) né à Besançon l'an 1528, a publié plusieurs recueils, qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence des antiquités Romaines. Il leva lui même le plan de tout ce qu'il put trouver d'anciens monumens en Italie; & pour satisfaire le gout qu'il avoit là-dessus, il visita toutes les isles de Corfou, de Céphalonie, & de Zante: il alla aussi dans la Morée, & auroit poussé jusqu'en Syrie, sans une maladie qui l'arrêta à Methone. Revenu en son pays, il fut gouverneur, des fils d'Antoine de Vienne, baron de Clervaut, & voyagea avec eux en France, en Allemagne & en Italie. Il avoit laissé à Montbelliard les antiquités qu'il avoit rassemblées avec tant de peine, & il eut le chagrin de les perdre presque toutes lorsque les Lorrains ravagerent la Franche-Comté. Il n'eut de reste que celles qu'il avoit fait transporter à Metz où il s'étoit retiré; mais comme on connut l'intention qu'il avoit de faire part au public de ses recherches, on lui envoya de toutes parts plusieurs desseins & plusieurs crayons des vieux monumens; & avec ce secours il donna quatre volumes *in-folio* des antiquités Romaines, sous le titre *de Romanæ urbis topographia & antiquitate*, le tout enrichi de plusieurs estampes gravées; celles des deux premiers volumes par Théodore de Bri, habile graveur Liégeois, établi à Francfort; & celles des deux autres volumes par les deux fils de ce Théodore. De plus, Boissard publia la vie de 198 personnes illustres avec leur taille-douce: cet ouvrage qui a pour titre *theatrum vitæ humanæ*, est divisé en quatre parties *in-4°*, dont l'impression commença en 1597, & finit en 1599. Son traité *de divinatione & magicisprœstigiis*, ne fut imprimé qu'après sa mort, arrivée à Metz le 30 octobre 1602. Ses ouvrages sont estimés des antiquaires, & sont devenus fort rares. On a aussi de lui des emblêmes, & un volume d'épigrammes latines, d'élégies & de lettres, qui ne sont pas si estimées que ses autres ouvrages. * Joan. Hallervod. *in bibl. curios. seu supplement. Gesnerian.* Georg. Matth. Konigius, *in bibl. vet. & nov. p.* 119. Olaüs Borrichius, *dissert.* 3 *de poët. lat. num.* 125, *page* 113. Baillet, *jugemens des savans sur les mod. tom.* 8, Bayle, *dict. crit.*

BOISSAT ou BOISSAC (Pierre de) vice-bailli de Viennois, & lieutenant criminel & civil de Vienne, sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit jurisconsulte & historien; & possédoit fort bien la langue grecque. Nous lui devons *l'histoire des chevaliers de l'ordre de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem*, imprimée à Lyon *in-4°* en 1612, & réimprimée avec des additions en deux volumes *in-folio*, à Paris 1643, & l'histoire généalogique de la maison de Médicis, sous le titre de *Brillant de la reine*, à Lyon 1613 & 1620, *in-8°*. *Des recherches sur les duels*, que l'on a mal à propos données à son fils dans la bibliothéque des auteurs, qui est à la tête du dictionnaire de Richelet; & une dissertation *sur la prouesse & réputation des anciens Allobroges.* Il se distingua sur-tout par sa probité, par son zéle pour la religion, & par son amour pour sa patrie, à laquelle il rendit de bons services durant les guerres civiles. Il mourut à Vienne l'an 1613, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. André le Bas, où l'on voit son épitaphe. Le P. Niceron qui place sa mort en 1616, s'est trompé. Son fils PIERRE de Boissat, seigneur de Licieu & d'Avernai, a été un des plus savans hommes de son temps, en toute sorte de littérature. *Nous parlons de lui dans l'article suivant. André* de Boissac son frere aîné, seigneur de Licieu, Villeneuve de Plat, Gages & Lauzanes, s'est acquis beaucoup d'honneur dans le service; il a été gouverneur de Salses, lieutenant général des armées du roi, a commandé en chef la cavalerie de l'armée de Catalogne, & étoit un des quatre lieutenans généraux du blocus de Paris dans le commencement du regne de Louis XIV. JEAN de Boissac, seigneur de Cuirieu, frere de PIERRE I, épousa en 1565 *Françoise* de Corbeau, dont il eut *André*, qui fut marié à *Marguerite* de Berenger en 1609; & PIERRE, gentilhomme ordinaire de la chambre, qui épousa en 1610 *Charlotte* de Villars. C'est dans la descendance seule de ce dernier, que subsiste aujourd'hui cette famille, qui posséde le fief de Cuirieu, & les terres de Saint-Didier, de Gage, & de Lauzanes. Elle porte pour armoiries *de gueules à la cottice d'argent, accompagnées de six besants d'or*, & a pour devise, *ni regret du passé, ni peur de l'avenir.* * Chorier, *hist. du Dauphiné. Antiquité de Vienne, & état politique de Dauphiné.* Pellisson, *histoire de l'académie françoise, &c.* Jean Chapelain, *dans la préface de son poëme de la Pucelle. Lettres de* Costar, *au second tome* in-4°. Baillet, *jugement sur les poëtes modernes, tome* 8.

BOISSAT (Pierre de) naquit en 1603 à Vienne en Dauphiné de *Pierre* de Boissat, vice-bailli de Viennois, & lieutenant-civil & criminel de Vienne, & de *Marie* Athaut. Né avec un esprit propre aux sciences, il fit ses études d'humanités avec un grand succès, & donna de bonne heure des marques d'un talent singulier pour la poësie latine. Il ne réussit pas moins dans la philosophie & dans toutes les sciences qu'il embrassa, ce qui lui fit donner dans sa province le nom de *Boissat l'esprit.* L'espérance de le voir succéder à l'abbaye d'André Valladier son parent, abbé de S. Arnoul de Metz, porta sa famille à lui faire prendre d'abord l'habit ecclésiastique. Mais il le quitta bientôt pour suivre le connétable de Lesdiguieres qui marchoit contre les huguenots du Vivarais. C'étoit en 1622. M. de Boissat ayant témoigné beaucoup de bravoure en cette occa-

ſion, il ne voulut plus quitter l'épée; & après avoir fait un voyage à Malte, Henri de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, le retint auprès de ſa perſonne. Mais le connétable de Leſdiguieres ayant invité en 1625 la nobleſſe du Dauphiné à ſecourir le duc de Savoye contre les Génois, de Boiſſat prit congé du duc de Montmorenci, ſe rendit auprès du connétable, & ſe diſtingua de nouveau dans cette expédition. Il n'y combattit pas avec moins de force de la plume que de l'épée; car voyant que les Génois décrioient la conduite du ſoldat françois, il arrêta le cours de leurs libelles par une apologie en latin qu'il adreſſa au pape Urbain VIII. Chorier qui a écrit la vie de Boiſſat, ne nous dit point ſi cette piece a été imprimée. Il ſe trouva en 1627 à la défenſe de l'iſle de Ré; en 1628 au ſiége de la Rochelle; & à ſon retour il revint joindre à Paris Gaſton duc d'Orléans, à qui il s'étoit attaché depuis peu. De Boiſſat animoit les conférences que les ſavans tenoient chez ce prince; & entre autres diſcours qu'il y récita, on en nomme deux, le premier *ſur l'amour des corps*, & le ſecond *ſur le rien.* Ce fut là auſſi qu'il fit connoiſſance avec nos meilleurs écrivains de ce temps-là, Baudouin, Faret, Théophile, Bourbon, Balzac, dont il ne quitta la compagnie que lorſque Gaſton, en ſe retirant de France, l'emmena avec lui en Lorraine, en Flandre & en Allemagne, & le fit gentilhomme de ſa chambre pendant ſon ſéjour à Nanci. Après la bataille de Nortlingue ce prince réconcilié avec le roi, revint à Paris & retint toujours auprès de lui M. de Boiſſat, qui fut reçu en 1634 à l'académie françoiſe, qui ne faiſoit que de naître. Environ deux ans après, le deſir de revoir ſes parens le fit retourner dans ſa patrie, où quelque tems après, ayant tenu à Grenoble quelques propos libres à madame la comteſſe du Sault, dans un bal où il ſe trouva déguiſé en femme, cette dame s'en offenſa ſi fort, qu'elle ſe porta dès le lendemain à une vengeance qui donna bien du chagrin à M. de Boiſſat, mais qui ſeize mois après fut ſuivie d'un accommodement fort honorable pour lui, dont l'acte ſolemnel eſt inſéré dans l'hiſtoire de l'académie françoiſe, par M. Pelliſſon. Après cet accident, M. de Boiſſat ſe confina pour toujours à Vienne, où profitant de ſon loiſir & des réflexions que ſes diſgraces lui avoient fait faire, il oppoſa à ſes adverſités le ſecours efficace d'une dévotion ſolide, que la grace lui fit embraſſer pour le reſte de ſes jours. Il pouſſa même l'eſprit de pénitence juſqu'à de certains ſignes extérieurs, toujours louables quand la piété eſt éclairée; mais qui ne ſont pas toujours néceſſaires. Il négligeoit ſes cheveux, ſe laiſſoit croître la barbe, ne portoit que des habits groſſiers, attroupoit & catéchiſoit les enfans dans les carrefours, faiſoit de fréquens pélérinages à pied. On raconte que la reine Chriſtine de Suéde paſſant par Vienne en 1656, les principaux de la ville prierent M. de Boiſſat, qui étoit connu de cette princeſſe par ſes poëſies, de marcher à leur tête pour la complimenter; & que s'étant préſenté devant elle avec cet extérieur que nous venons de décrire, il lui fit un ſermon pathétique ſur les jugemens de Dieu & ſur le mépris du monde. Chriſtine rentrée depuis peu dans le ſein de l'égliſe, mais toujours femme & princeſſe, ſouffrit impatiemment qu'au lieu des louanges qu'elle attendoit, l'orateur ſe fût jetté ſur une matiere ſi ſérieuſe; & quand de Boiſſat ſe fut retiré: *ce n'eſt point là*, dit-elle, *ce Boiſſat que je connois; c'eſt un prêcheur qui emprunte ſon nom;* & elle ne voulut plus le voir. Quelque temps après, l'académie d'Avignon le mit au nombre de ſes membres; & Gaſpard Laſcaris, vicelégat de cette ville, le fit comte Palatin. Il mourut le 28 mars 1662, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épouſé après l'accident dont nous avons parlé, *Clémence* de Geſſans, niéce d'un grand-maître de Malte, dont il eut deux enfans, un fils nommé *André-Ignace-Joſeph*, qui fut tué à ſa premiere campagne; & une fille nommée *Marie-Françoiſe-Gertrude*, mariée en Savoie au comte de Saint-Maurice. Outre les deux ouvrages françois que M. de Boiſſat a publiés ſous ſon nom, & qui ſont des monumens de ſa piété, ſavoir: 1° Une *relation des miracles de Notre-Dame de l'Ozier*, avec des vers à la louange de la ſainte Vierge en grec, en latin, en eſpagnol, en italien & en françois: 2° Une *morale chrétienne*; on a encore de lui en françois, 1° l'*hiſtoire de Négrepontique*, contenant la *vie & les amours d'Alexandre Caſtriot*, arriere-neveu de Scanderbeg, à Paris *in-octavo*, en 1631. 2° Les *fables d'Eſope, illuſtrées de diſcours moraux, philoſophiques & politiques*, à Paris, *in-8°*, en 1633. Ces deux ouvrages ont paru ſous le nom de *Baudouin* ſon ami, parceque M. de Boiſſat ne les trouvoit pas aſſez graves pour lui. Ces deux ouvrages ſont peu de choſe: mais on doit regréter la perte, ou du moins l'extrême rareté de ſes compoſitions latines de proſe & de vers, qui furent imprimées *in-fol.* peu de temps avant ſa mort, comme on le conjecture, & dont on ne connoît qu'un exemplaire, qui eſt dans la bibliothéque des jéſuites de Lyon; encore eſt-il mutilé, ſans frontiſpice, ſans préface, & avec pluſieurs feuillets de manque dans le corps du volume. On y trouve en proſe les relations des expéditions où M. de Boiſſat s'étoit trouvé, comme le ſiége du Pouſſin, petite ville du Vivarais; ſon voyage de Malte, vers la fin de l'an 1622; l'expédition de Gènes par le duc de Leſdiguieres en 1625; la deſcente des Anglois dans l'iſle de Ré; & le ſiége de la Rochelle en 1627; la priſe de cette ville en 1628; l'attaque de Bois-le-Duc en 1629; la priſe de la Lorraine, en ſix livres. Pour les vers, la piece la plus conſidérable eſt un poëme épique ſur la défaite des Sarazins par Charles Martel, poëme que M. Baillet a confondu avec le Charles Martel en vers françois de M. de Sainte-Garde, aumônier du roi. Les autres piéces ſont une paraphraſe des inſtituts de Juſtinien, des ſylves, des élégies, des héroïdes, des métamorphoſes ſacrées, des épigrammes, &c, le tout en vers latins. * Pelliſſon, *hiſt. de l'académie françoiſe, pag.* 183, 201, 388, *de l'édition* in-12 *de* 1730. D'Olivet, *continuation de l'hiſtoire de l'acad. franç. pag.* 87 *& ſuiv. édit.* in-12. Nicéron, *mém. pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres, tome* 13, *page* 382 *& ſuiv. & tome XX.* L'abbé d'Artigny, *mém. d'hiſt. de critique & de littérature, tome II & V.* Baillet, *jugem. des ſav. édit.* in-4° *de* 1722, *tome* 5 *page* 255. Chorier, *vita P. Boëſſatii*, Gratianop. 1680, *in-12.* Gui Allard, *biblioth. du Dauphiné.* Le Clerc. *biblioth. des auteurs cités dans Richelet, mais fautive ſur l'article de* Boiſſat, à qui il donne le traité *de la proueſſe & réputation des anciens Allobroges*, qui eſt de ſon pere. M. Baillet a eu tort auſſi d'en faire une poëte françois.

BOISSIERES (Claude) de Dauphiné, célébre mathématicien, a vécu vers l'an 1550 & 1555, & compoſa divers ouvrages, entr'autres la *Rithmomachie*, qu'il dédia à Antoine Eſcalin des Aimars, baron de la Garde. * *Conſultez* les auteurs cités après Jean de Boiſſieres.

BOISSIERES (Jean de) de Montferrand en Auvergne, qui vivoit dans le XVI ſiécle, donna au public une hiſtoire des Croiſades l'an 1583, un recueil de poëſies, & une traduction de Roland *furieux.* * La Croix-du-Maine, & Du-Verdier-Vauprivas, *biblioth. françoiſ.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné, &c.*

BOISSIEU, *cherchez* SALVAING.

BOISTARD ou BOESTARD (Evroul, & depuis ſon entrée en religion, dom Claude) étoit fils du receveur des traites à Ingrande en Anjou. Il entra dans la congrégation de S. Maur, & y fit ſes vœux le 19 décembre 1640, dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges, qui eſt le berceau de cette congrégation. Peu après on l'envoya faire ſes études chez les jéſuites de Toulon, qui étoient obligés de nourrir & d'inſtruire dans les lettres ſix bénédictins, en reconnoiſſance de ce

que la congrégation de S. Maur avoit consenti à la réunion de plusieurs prieurés à leur collége. La grande capacité de D. Boëstard ne tarda pas à le faire choisir pour supérieur, & il le fut successivement de plusieurs maisons, qui toutes se louerent de la douceur & de l'attention de son gouvernement. La province de Gascogne le députa en 1660 au chapitre général à Marmoutier près de Tours. En 1675 il fut élu prieur de S. Germain des Prés, & grand-vicaire du fauxbourg Saint-Germain. Il fut même pendant quelque temps le seul grand-vicaire de l'archevêché de Paris, après la promotion de M. du Plessis Gesté de la Brunetiere à l'évêché de Saintes en 1676. En 1681 il fut élu assistant du général, & enfin supérieur, même général de sa congrégation en 1687 après la mort de dom Benoît Brachet. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse & de prudence, & quoiqu'il fût chargé de bien des affaires importantes, il sut y réussir & contenter toutes les maisons de sa congrégation. Se voyant âgé & infirme, il se démit en 1699, & l'on élut en sa place D. Simon Bougis; mais celui-ci qui craignoit toute élévation, ayant pris la fuite, D. Boëstard fut obligé de reprendre sa place jusqu'en 1705, qu'il la quitta une seconde fois, & qu'il eut la consolation de la voir remplie par D. Bougis, qui se vit contraint de l'accepter. D. Boëstard mourut quatre ans après, en 1709 le 29 mars, âgé de quatre-vingt-dix ans. * *Mém. du temps*. D. Bouillard, *histoire de l'abbaye de S. Germain des Prés.*

BOISTUAU ou BOAISTUAU (Pierre) dit *Launai*, natif de Nantes en Bretagne, *a été*, dit la Croix-du-Maine, *homme très-docte & des plus éloquens orateurs de son siécle, & lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante & agréable, qu'autre duquel j'aye lu les écrits.* Il composa un traité sous le titre de *théatre du monde*, dont on fit plus de vingt éditions, & publia encore quelques autres ouvrages. Pierre Boistuau mourut à Paris l'an 1566. * La Croix-du-Maine, & Du-Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç.* Gesner, &c.

BOISY, seigneurie au pays de Chablais en Savoye, proche du lac de Genève, appartient aux aînés de la maison de Verace-Budé. Il y a eu de cette maison un vaillant capitaine nommé Boisy, chevalier de l'ordre, qui commandoit avec Montejan un parti de cinq à six cens chevaux sous le regne de François I, lorsque l'empereur Charles V, après avoir saccagé la ville d'Aix, résolut d'attaquer Marseille. Boisy & Montejan firent dessein de surprendre les ennemis; mais ayant fait avancer leurs gens avec trop de précipitation, ils furent envelopés & faits prisonniers, leurs forces étant trop inégales. Voilà ce qu'on trouve dans plusieurs historiens, mais presque tout cela est faux. Les Budé, seigneurs de Verace, ne sont pas d'assez grande maison pour avoir des titres affectés à leurs aînés. Ils descendent d'un fils du célébre Guillaume Budé, mort en 1540, lequel après la mort de son pere, passa à Genève à cause de la religion. Il n'y a point eu de chevalier de l'ordre du roi de cette famille; du moins il n'y en avoit point en 1536, temps auquel se passa l'action qui est ici raportée. Le Boisy, dont parle Mezerai, n'étoit nullement un Budé. * Mezerai, *au regne de François I.*

BOITZENBOURG, *Bultzenburgum*, petite ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne, est située dans le duché de Meckelbourg sur l'Elbe, à trois lieues au-dessus de la ville de Lawembourg. On leve à Boitzenbourg un péage fort considérable, qui apartient aux ducs de Meckelbourg-Gustrow. Mati, *dict.*

BOIVIN (François de) baron de Villars, bailli de Gex, dont il exerçoit encore les fonctions en mars 1618, maître d'hôtel de la reine Louise, douairiere de France, secrétaire de M. de Brissac a composé: *Mémoires sur les guerres démélées, tant dans le Piémont, qu'au Montferrat & duché de Milan, par Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, &c. commençant en 1550 & finissant en 1559, & ce qui s'est passé aux années suivantes, pour l'exécution de la paix, jusqu'en 1561*, à Paris 1607 *in*-4° & *in*-8°, à Lyon 1610; une troisiéme édition continuée jusqu'en 1629 par Claude Malingre, à Paris 1630, 2 volumes *in*-8°. L'auteur avoit composé ces mémoires long-temps avant de les publier; & il étoit fort âgé, quand il les mit en ordre. La premiere édition se fit à son insu, & il s'en plaint dans la seconde. * Voyez le jugement de M. l'abbé le Gendre sur les principaux historiens de France, à la tête du premier volume de son *histoire de France, in-folio*, & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne, page* 58.

BOIVIN, que d'autres écrivent BOYVIN, (Jean) sieur de Parcey, étoit de Dole en Franche-Comté. Il fut avocat général, ensuite conseiller au parlement de Dole. Au mois de février 1639 il prit possession de la charge de président du même parlement: cette charge vaquoit depuis l'an 1631. La cour d'Espagne qui ne vouloit pas en pourvoir l'ancien conseiller, lui en laissa faire les fonctions sous le titre de vice-président, jusqu'à sa mort arrivée le 26 février de la même année 1639; ce fut alors que M. Boivin eut la charge de président. Ce magistrat étoit un beau génie: il s'étoit, dès sa jeunesse, appliqué à l'étude des sciences & des belles lettres. *voyez* FAVERNAY. M. Boivin passoit de son temps pour un des plus grands mathématiciens. Il étoit pareillement philosophe & théologien, & il se plaisoit à disputer aux théses publiques du collége & de l'université, sur la théologie, la philosophie, le droit canon, le droit civil & la médecine. Etant avocat général, il assista à plusieurs assemblées faites pour regler les limitations des frontieres du comté de Bourgogne. Il fut aussi député de son souverain pour en soutenir les droits à la chambre mi-partie de Grenoble, qui avoit été choisie pour arbitre au sujet de la mouvance de Montbeliard & de la souveraineté des terres de Blamont, Clémont, Chatelot & Héricourt. Il fut aussi nommé avec François de Sales, évêque de Genève, pour examiner si les bénéficiers qui avoient en propriété des quartiers au Puits à Muire de Salins, pouvoient les aliéner, le souverain desirant en faire l'acquisition: leur avis fut pour le prince. Pendant le siége de Dole de l'an 1636, comme le vice-président ne pouvoit agir à cause de son grand âge, M. Boivin fit ses fonctions; il fut l'ame des conseils & de la belle défense que fit la ville, qui étoit assiégée par Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé. Il écrivit aussi une relation de ce siége; c'est un petit volume *in*-4° imprimé à Dole chez Binart en 1637, & dédié au cardinal infant, gouverneur du Pays-Bas. On a encore de M. Boivin des notes manuscrites fort estimées, sur le droit & sur la coutume du pays. Ce magistrat est mort le 13 septembre 1650, laissant de son mariage avec *Sébastienne* Camus, deux fils, *Marin* Boivin, doyen de Dole, & *Claude* Boivin, qui fut avocat général, conseiller & président du Parlement. * Extrait des *mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *in*-4° 1740, pages 627 & suivantes.

☞ BOIVIN (Jean-Gabriel) religieux de l'ordre de S. François, né à Vire en Normandie, florissoit dans le XVIIe siécle. Il a professé long-temps à Vire, avec beaucoup d'assiduité & d'aplaudissement, tant les séculiers que les réguliers, de sorte qu'il étoit lecteur jubilé. Ce cordelier est mort en 1681. Il a fait imprimer un cours de théologie scotiste, en quatre volumes, sous le titre de *théologia Scoti, & subtilitas ejus ab obscuritate libera & vindicata*, dont il y a eu cinq éditions depuis 1664 jusqu'en 1682. Il fit aussi imprimer la même théologie en deux volumes *in-folio*; mais cette édition n'eut pas le même succès, que celles en plus petits volumes. On a aussi du P. Boivin une *philosophie scotiste* en quatre tomes. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

☞ BOIVIN (François) sieur de la Blanquere, conseiller, assesseur au bailliage de Vire, natif de cette ville, s'est fait connoître avantageusement par plusieurs pieces de poésies, qu'il a données au public. Ces pieces sont, *les lamentations de Jérémie en vers françois : l'entrevue de S. Paul & de S. Antoine dans le désert*, & plusieurs autres ouvrages. M. Boivin étoit estimé du célébre Corneille. La femme de celui-ci étant accouchée de deux garçons, dans le même temps qu'il avoit fait une tragédie intitulée *les gémeaux*, M. Boivin de la Blanquere lui envoya les vers suivans :

Que ta muse, Corneille, & ta chere Carite
Dans leurs productions ont de conformité.
L'une, pour ton honneur, deux gémeaux ressuscite;
L'autre t'en donne deux pour ta postérité.
On voit bien à ces coups de même intelligence,
Qu'il n'est du qu'à Corneille de faire ce qu'il pense.

M. Boivin de la Blanquere mourut en 1680, âgé de quatre-vingt-sept ans. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

BOIVIN (Louis) avocat au parlement, & pensionnaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, naquit le 20 mars 1649 à Montreuil l'Argilé, petite ville de la haute Normandie, dans le diocése de Lizieux. Louis Boivin son pere étoit un des meilleurs avocats du pays, & *Marie* Vattier sa mere, étoit sœur du fameux *Pierre* Vattier, professeur royal en langue arabique. Louis Boivin le fils après avoir commencé ses études dans sa patrie, fut envoyé à Rouen à l'âge de quinze ans, pour y faire sa seconde & sa rhétorique, qu'il fit au collége des jésuites. Il se distingua au-dessus de tous ses compagnons d'études, non-seulement par les grands progrès qu'il fit dans ses humanités, mais de plus par de petites pieces qu'il faisoit en particulier, principalement sur la mort de sa mere qu'il perdit de bonne heure, & dont il se fit une loi de se rappeller le souvenir chaque année. La derniere piece en ce genre que l'on ait trouvée parmi ses papiers, est intitulée, *lettre à mon pere & à ma mere dans le ciel.* C'est la sixiéme des pieces de cette sorte, & l'unique qui soit adressée aussi à son pere, qu'il avoit perdu en effet quelques années après sa mere. Louis Boivin âgé seulement de vingt-deux ans, lorsqu'il se vit entierement orphelin, revint à Paris, où il avoit deja fait deux voyages : le premier, pour mettre dans la bibliothéque du roi le manuscrit de la traduction latine de toutes les œuvres d'Avicenne, faite par M. Vattier ; le second, pour y faire sa philosophie au collége du Plessis, sous le célébre Paul Cohade. De la philosophie il passa à l'étude de la théologie, de la jurisprudence & même de la médecine, & dans le même temps il s'appliquoit aux belles lettres, comme si c'eût été son unique étude. Il faisoit alors des vers françois par milliers ; aussi les faisoit-il mal : ils étoient pleins d'une vaine enflure, d'un brillant faux & obscur. M. Chapelain, qui n'appercevoit pas ces défauts dans ses propres ouvrages, les sentit dans ceux du jeune Boivin, & il lui donna le sage conseil qu'il auroit du suivre le premier, de ne plus faire de vers. M. Boivin, qui croyoit les siens bons, fut si touché de cette décision, qu'il en tomba malade, & pour soulager sa douleur, il composa un discours qui n'est point imprimé, intitulé, *flux de mélancolie.* On y trouve beaucoup de saillies & de naïveté. Voici le portrait que l'auteur y fait de lui-même. « Mon humeur, dit-il, est sauvage » & retirée, fort approchante de l'oiseau de Minerve; » franche jusqu'à la rusticité ; fiere jusqu'à l'indépen» dance ; flottante & incertaine jusqu'à ne me déter» miner à quoi que ce soit ; entreprenante jusqu'à vou» loir tout savoir & tout pratiquer ; présomptueuse » jusqu'à faire vertu d'ambition ; cachant si peu mes » défauts, que souvent j'en fais vanité, & rarement » m'imaginai-je qu'ils n'aient pas quelque chose d'hé» roïque. » C'étoit dans sa vingt-trois ou vingt-quatriéme année, que M. Boivin se dépeignoit ainsi ; & quelques traits que l'âge & les travaux aient donné lieu d'ajouter à cette peinture, elle s'est toujours trouvé d'une parfaite ressemblance. Cependant il a été recherché avec empressement à cause de son érudition, & plusieurs magistrats illustres se faisoient un plaisir de revoir avec lui les auteurs des bons siécles. M. Bignon, avocat général, & ensuite conseiller d'état, lui avoit assigné des heures fixes, où ils relisoient ensemble les endroits choisis des poëtes & des orateurs grecs ; M. le Pelletier revoyoit de même avec lui les poëtes & les orateurs latins ; & pour le posséder plus intimement, il le logea chez lui, & M. Boivin y fut d'une grande utilité à MM. ses fils. Quand M. le Pelletier entreprit avec M. le chancelier le Tellier, de faire refleurir l'étude dans la faculté de droit, ce fut M. Boivin qui fut choisi pour annoncer publiquement la réforme projettée ; ce qu'il fit par trois théses solemnelles. Il demeura ensuite pendant quelque temps chez M. Bignon, premier président du grand-conseil, & au bout de dix-huit mois, il se réunit dans une maison particuliere avec M. Boivin le cadet son frere, qu'il avoit fait venir à Paris, depuis quelque temps, *& dont nous parlerons dans l'article suivant.* Il voulut aussi faire quelque acquisition en Normandie : il en fit une en effet qui l'engagea dans plusieurs procès ruineux ; dans un entr'autres qu'il eut contre l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sols seulement, dont il ne vouloit pas que son fief de la Coypeliere fût chargé. Il fut condamné, & ces vingt-quatre sols de rente lui couterent plus de douze années de procédures & de sollicitations, & douze mille livres de frais. Ce caractere difficile, se fit sentir dans les assemblées particulieres de l'académie, où il vouloit toujours que l'on fût de son sentiment, & le vouloit souvent avec aigreur, quoique son cœur désavouât le fiel apparent de ses expressions. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux dissertations suivantes, que l'on trouve dans les mémoires de l'académie des belles lettres ; savoir, dans le tome deux : *l'histoire de Zarine & de Stryangée ; dissertation sur un fragment de Diodore de Sicile ; explication d'un endroit difficile de Denys d'Halycarnasse ; chronologie de Denys d'Halycarnasse ; restitution chronologique d'un endroit de Censorin ; époque de Rome, selon Denys d'Halycarnasse.* Dans le tome 4, *dissertation sur Jeroboam Jesoz, treiziéme roi d'Israel.* Il y a aussi plusieurs morceaux de lui dans l'histoire de la dite académie, & il en a laissé plusieurs autres qui ne sont point imprimés. Il avoit commencé à faire rouler sous la presse trois petits poëmes chronologiques françois, dont on n'a point achevé l'impression, & qui devoient être suivis de presque tout l'évangile en vers françois, qui est demeuré aussi parmi ses papiers. Il avoit promis pendant trente ans une édition grecque & latine de l'historien Joseph, & il avoit fort avancé ce travail, mais on ne l'a point fini jusqu'à présent. M. Boivin est mort le 22 avril 1724, âgé de 75 ans, un mois & deux jours. * *Son éloge dans l'histoire de l'académie des inscript. & belles lett. t. 5.*

BOIVIN (Jean) garde de la bibliothéque du roi de France, & de l'académie françoise, pensionnaire de celle des inscriptions & belles lettres, honoraire de celle de la Crusca, professeur royal en langue grecque, étoit né au même lieu que son frere, *dont nous avons parlé dans l'article précédent*, de Louis Boivin, avocat, & de *Marie* Vattier. Jean Boivin fut instruit dans les lettres, presque dès son enfance, par Louis Boivin son frere, avocat au parlement, & pensionnaire de l'académie des belles lettres, qui le fit venir de bonne heure à Paris. Il n'eut pas lieu de s'en repentir ; Jean Boivin avoit de si belles dispositions pour les sciences, & il les cultiva avec tant de soin, qu'à dix-huit ans il étoit déja homme de lettres, & recherché comme tel. Il a demeuré pendant plusieurs années chez M. le Pelletier le ministre, qui estimoit beaucoup son érudition & la

douceur de ses mœurs. Car le caractere de son esprit étoit fort différent de celui de son aîné. Il a eu toujours des amis illustres parmi les personnes de condition, & parmi les gens de lettres, que sa science profonde, & ses manieres lui avoient attirés, & que sa probité constante, modeste & officieuse, sut également lui conserver. M. l'abbé de Louvois lui donna des marques efficaces de l'estime qu'il avoit pour lui, en lui assignant une pension considérable. Il lui avoit destiné en 1714 la premiere place de garde de la bibliothéque du roi, vacante par la mort de M. Clément, qui rapportoit le double du revenu de la seconde place, qu'il remplissoit depuis dix-huit ans ; mais elle fut donnée à M. l'abbé de Targni, qui l'exerce actuellement avec beaucoup de capacité. M. Boivin fut reçu à l'académie françoise, le 29 mars 1721, à la place de feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches ; & après la mort de son frere, arrivée le 22 avril 1724, il eut le titre d'académicien pensionnaire de l'académie des belles lettres, au lieu de celui d'associé. Il est mort à Paris le 29 octobre 1726 âgé d'environ soixante & trois ans. Il avoit épousé une niéce de M. le Hay, garde des estampes de sa majesté, & mari de la célébre mademoiselle Cheron. Les ouvrages imprimés de M. Boivin, sont : une *traduction en vers françois du* Santolius pœnitens, *en* 1696 ; *traduction latine d'onze livres de l'histoire Byzantine de* Nicéphore Grégoras, en 1702 ; *remarque sur le traité de* Longin du sublime, parmi les œuvres de M. Despréaux ; *apologie d'Homere & bouclier d'Achille*, en 1715, dans la dispute de madame Dacier avec M. de la Motte & ses partisans, au sujet d'Homere ; les *vies de M. le Pelletier, ministre d'état, & de M. Pithou*, en latin l'une & l'autre, en 1716, *in*-4°. *La Batrachomyomachie*, ou le combat des rats & des grenouilles d'Homere, en vers françois, en 1717. Des poësies grecques ; entr'autres un éloge de madame Dacier, & une piece en vers dans la même langue, à l'honneur de M. Daguesseau, lorsqu'il fut nommé chancelier ; une épithalame, sur une partie de jeu, &c. en 1738. On retrouve presque toute la douceur d'Anacréon dans ces poësies grecques. *Oedipe*, tragédie de Sophocle, & *les oiseaux*, comédie d'Aristophane, en prose françoise, mêlée de vers dans la même langue, avec des préfaces historiques & critiques, & un dialogue sur la comédie des *oiseaux*, adressé à M. de Valincour, volume *in*-12, à Paris 1729. On trouve aussi de ce savant plusieurs dissertations sur différens points d'histoire & de littérature, dans les mémoires de l'académie des belles lettres, entr'autres le commencement d'une histoire de la bibliothéque du roi, qu'il avoit dessein de continuer jusqu'à notre temps, &c. * *Mémoires du temps. Discours prononcé par M. l'abbé* du Bos, *à la reception de M.* Boivin, *à l'académie françoise. Eloge de M.* Boivin l'aîné, *par M. de* Boze. *Mém. de litt. & d'hist. chez Simart, tom.* 3 *part.* 2. Titon du Tillet, *parn. franc. édit.* in-fol. *p.* 610.

BOIVIN (Jean-Gabriel) *cherchez* BOYVIN.

BOIZARD (Jean) conseiller en la cour des monnoies de Paris, fut chargé en 1663 & en 1664 par la cour de France, d'instruire & de juger des monnoies. Cette commission l'ayant porté à chercher lui-même les moyens de s'instruire, il étudia cette matiere, & en fit un court écrit pour son usage. Mais cet écrit, qu'il communiqua, s'étant répandu, il en prévint quelque édition fautive, en le faisant imprimer lui-même, mais considérablement augmenté, sous ce titre : *Traité des monnoies, de leurs circonstances & dépendances*, 2 vol. *in*-12 à Paris. La premiere édition est de 1692, la seconde de 1696, la troisiéme de 1711, & la quatriéme de 1723. Les dernieres éditions sont augmentées de l'explication des termes qui sont en usage dans les monnoies, & d'un traité pour l'instruction des monnoyeurs & des négocians en matiere d'or & d'argent. Cet ouvrage est fort estimé. L'auteur est mort vers la fin du XVII[e] siécle. * *Mém. du temps.*

BOKHAM, ville d'Afrique, sur la côte de Sofala. C'est la plus méridionale de toute la côte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

BOL (Jean) célébre peintre flamand, natif de Malines, excelloit à peindre le paysage, particulierement en détrempe & en migniature, & les tapissiers de Bruxelles l'employoient ordinairement à faire des dessins de tapisseries. Il mourut en 1593, âgé de 60 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

BOLAKI, fils de *Kosrou*, qui étoit fils aîné de *Gehan-guir*, roi des Indes. Son pere Kosrou étant mort avant lui, il fut nommé successeur de la couronne par son grand-pere Gehan-guir en 1627, & recommandé à Asouf-kan, généralissime des armées, & premier ministre d'état ; mais ce ministre, qui avoit fait épouser sa fille à Kourom, depuis nommé Cha-gehan, frere de Kosrou, trahit les intérêts de Bolaki, & autorisa l'usurpation de son gendre. Il engagea dans le parti de Cha-gehan la plupart des seigneurs de la cour ; & pour mieux cacher son jeu, & surprendre le roi Bolaki, qui voyoit peu clair dans les affaires, il fit courir le bruit que Cha-gehan étoit mort ; & qu'ayant souhaité d'être enterré auprès de Gehan-guir son pere, on apportoit son corps à Agra. Le stratagême fut conduit adroitement. Asouf-kan persuada à Bolaki d'aller au devant du corps de son oncle, lorsqu'il seroit à une lieue d'Agra. Cependant Cha-gehan marchoit inconnu ; & lorsqu'il fut à la vûe de l'armée qui étoit proche d'Agra, il se mit dans une biere, où il avoit assez d'air pour respirer. Cette biere ayant été portée sous une tente, tous les principaux chefs qui étoient d'intelligence avec Asouf-kan, vinrent comme pour faire honneur au corps du prince défunt ; le jeune roi de son côté étoit sorti d'Agra pour venir à la rencontre. Ce fut alors qu'Asouf-kan fit ouvrir la biere, & que Chagehan se levant parut aux yeux de toute l'armée, dont les généraux & les officiers, le déclarerent roi, avec des acclamations publiques. Le jeune roi Bolaki apprenant en chemin cette fâcheuse nouvelle, en fut si troublé, qu'il prit la fuite, & se retira en Perse, où le roi lui assigna une pension digne d'un grand prince. * Tavernier, *voyage des Indes.*

BOLANI (Dominique) de Venise, qui vivoit sur la fin du XV siécle vers l'an 1473, dédia un ouvrage de *l'immaculée conception de la sainte Vierge* à Nicolas Marcel, doge de Venise. * Trithemius, *de script. eccles.*

☞ BOLBONNE, *Bolbona*, abbaye autrefois du diocèse de Toulouse, aujourd'hui de celui de Mirepoix. Elle est de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Morimond. Elle subsistoit déja dès l'an 1130, sous la regle de S. Benoît, & étoit alors gouvernée par un abbé. Elle s'aggrégea en 1150 à l'ordre de Cîteaux, & à l'abbaye de Bonnefont dans le diocèse de Cominge, fondée en 1136 par les comtes de ce pays qui y avoient leur sépulture. Roger Bernard, comte de Foix, augmenta considérablement les domaines de l'abbaye de Bolbonne, en lui donnant tout ce qu'il possedoit dans le bois de ce nom. La charte de cette donation, rapportée dans le tome II *de l'histoire du Languedoc, parmi les preuves*, est datée de l'an 1163. Le seigneur de Saissac, Isarn de Verfeil, & Jourdain de Lille, lui firent en 1168 & 1169, une pareille donation. Les comtes de Foix étoient reconnus pour fondateurs de cette abbaye, & y avoient leur sépulture. Ce fut dans cette abbaye, que Philippe III, roi de France, accorda la paix au comte de Foix en 1272. L'abbaye de Bolbonne a donné un pape à l'église en la personne de Benoît XII, lequel en étoit religieux profès, de même que le cardinal Guillaume Curti, surnommé *le blanc*, son neveu. Elle fut entierement détruite au seiziéme siécle, par la fureur des calvinistes. Les religieux furent obligés de se retirer dans le collége qu'ils avoient à Toulouse. Ils y demeurerent jusqu'en 1652, qu'ils rebâtirent leur monastere à quelque distance de l'ancien, dans le lieu appellé *Tremes-aigues*, situé vers le

confluent du Lers & de l'Ariége, sur les frontieres du comté de Foix, & du Languedoc. * D. Vaissete, *hist. du Languedoc*, tome I, p. 449.

BOLCKENHAIM ou BOLKENHAIM, *Bolkenhemium*, petite ville du royaume de Bohême, est dans le duché de Schweidnitz en Silésie, à deux lieues de la ville de Jawer, du côté du midi. Il y a dans Bolckenhaim évêché & citadelle. * Mati, *dict.*

BOLDO, *Boldum*, bourg de la Turquie en Asie, est dans la Phénicie en Syrie, près de la ville de Gibler, & a été autrefois une ville épiscopale, appellée *Paltos.* * Mati, *dictionnaire.*

BOLDUC, *cherchez* BOIS-LE-DUC.

BOLDUZ KHAN, fils de MENGHELI ou MICHEL, & petit-fils de Timur Tasch, fut proclamé roi des Mogols d'une nouvelle dynastie, qui s'établit parmi ceux qui s'étoient réfugiés dans la montagne d'Erkené Kun, après qu'ils eurent reconquis leur ancien pays natal. Bolduz étoit issu de la race de Kiah, fils d'Ilkan, & eut pour successeur GIUBINÉ son fils, qui ne laissa qu'une fille nommée *Alancava.* C'est de cette nouvelle dynastie des Mogols que descend *Genghiz-Khan.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BOLENA, en latin *Bolina*, ville d'Achaye, dans le Péloponnèse, aujourd'hui *la Morée*, avec évêché suffragant de Patras, à cinq lieues du golfe de Lepante. * Pausan. *in Achayc.* Etienne de *Bysance.*

BOLENBERG ou BOLENBOURG, petite ville ou bourg du cercle de la basse Saxe, en Allemagne. Ce lieu est situé dans le duché de Meckelbourg, sur un petit golfe de la mer Baltique, entre la ville de Wismar & celle de Travemunde, à cinq lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Mati, *dict.*

BOLENE, petite ville de Provence, dans le comté Venaissin, dans le diocèse de Saint-Paul-trois-Châteaux, est située sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle passe la petite riviere de Letz, entre le Rhône, Saint-Paul, Grignan, Suse, Orange & le Pont-Saint-Esprit, & a été autrefois plus forte qu'elle n'est aujourd'hui. On y voit encore des restes de son château. Elle appartient au pape, étant dans le comté de Vaison, & souffrit beaucoup dans le XVI siecle pendant les guerres civiles. Cette petite ville a produit de grands hommes, & divers écrivains.

Ducs de Boheme.

BOLESLAS I de ce nom, dit *le cruel*, roi ou prince de Bohême, étoit fils puîné de URATISLAS & de *Diaomire*, & frere de S. *Wenceslas*, qu'il assassina le 28 septembre de l'an 938, pour se mettre sur le trône. Il se défendit durant quatorze ans contre l'empereur Othon, qui vouloit le priver de ses états, pour le punir de ce fratricide : enfin il fut contraint de recevoir la paix, sous condition de payer une sorte de tribut, de satisfaire par une pénitence publique pour la mort de S. Wenceslas, & de rappeller les catholiques, qu'il avoit exilés du royaume. Boleslas mourut le 15 juillet de l'an 967, âgé de cinquante-huit ans. * Martin Boregk, *chron. Bohem.* Joannes Dubravius, *hist. Bohem. &c.*

BOLESLAS II, dit *le pieux* & *le débonnaire*, roi de Bohême, étoit le plus jeune des fils de BOLESLAS I, & se distingua par sa douceur, par sa piété & par son courage. Il fit des courses sur les confins de la Pologne, & jusque dans la Russie. En 976 il défit à Pilsene l'armée de l'empereur Othon II, commandée par Henri, duc de Baviere. Depuis il conclut la paix avec Othon III, fils d'Othon II, par l'entremise de son frere *Miesko* ; & il appella en Bohême Ditmar *le Saxon*, qui étoit un personnage très-zelé pour la religion, & qu'il fit évêque. Boleslas mourut l'an 999. * Dubravius, *hist. Bohem.* Wenceslas Hagecus, *chron. Bohem.* Martinus Cuthenus, *hist. Bohem. &c.*

BOLESLAS III, dit *le roux*, *l'avare* & *l'aveugle*, roi de Bohême, fils de BOLESLAS II, auquel il succéda, perdit par sa négligence tout ce que son pere avoit conquis avec tant de bonheur dans les provinces voisines. Son oncle *Miesko*, s'étant saisi de sa personne, le fit aveugler, & se rendit maître de Prague & de diverses autres places, qu'il laissa à son fils nommé *Boleslas.* Ce prince, chassé de ses états, implora le secours des Esclavons & des Saxons. Par leur moyen il fut reçu dans la ville de Budweitz au mois d'avril de l'an 1008, & après avoir traîné une triste vie, il mourut l'an 1027, âgé de plus de 80 ans. *Jaromire*, le puîné de ses fils, fut nommé régent de la Bohême, & fut aveuglé par *Ulric* son aîné. * Dubravius. Cuthenus, &c.

Rois de Pologne.

BOLESLAS I de ce nom, surnommé *Chobri*, duc, puis roi de Pologne, succeda l'an 999, à son pere MICISLAS ou *Miecislaüs*, qui avoit été baptisé. Il reçut le premier le titre de roi, du pape Sylvestre II, & de l'empereur Othon III, qui affranchit l'an 1001 son pays de la dépendance de l'empire. Ce prince travailla avec beaucoup de zèle pour le bien de la religion, & pour celui de ses états. Il se fit payer tribut par les Prussiens, les Russiens, & les Moraves; châtia la révolte de ces derniers, & rétablit Stopocus, duc de Russie, que son frere Jaroslaüs avoit détrôné. Son pere lui avoit fait épouser *Judith*, fille de *Geiza*, duc de Hongrie, de laquelle il eut MICISLAS II qui lui succéda, & qu'il maria à *Rixa*, fille de *Rainfroi*, palatin du Rhin. Il mourut l'an 1025. * Martin Cromer, *hist. de Pologne.* Guagnini. Dlugossus, &c.

BOLESLAS II, dit *le hardi* & *le cruel*, né en 1043, fut élu roi de Pologne, après CASIMIR I son pere, l'an 1059. Il fit la guerre aux Bohémiens & aux Russiens avec assez de bonheur, & vainquit André, usurpateur de la couronne de Hongrie, sur Bela, qui fut rétabli. Il rendit le même service à Izaslaüs, prince de Kiovie, son cousin, après avoir puni ses sujets rebelles. Mais ce zèle pour la justice, & son respect pour la religion, dégénérerent bientôt en vices, en sacrilége & en tyrannie. Les délices d'un quartier d'hiver en Russie, corrompirent son esprit martial. On assure qu'à son retour il punit, contre la volonté des soldats, les femmes, qu'une absence de sept ans, pendant lesquels dura cette guerre, avoit fait manquer à leur honneur. Il leur fit prendre des chiens pour les alaiter au lieu de leurs enfans. Il s'abandonna aux crimes de rapt & d'adultere, & à toutes sortes de cruautés. Stanislas, évêque de Cracovie, le reprit de ses débauches, & cette liberté irrita contre lui Boleslas, qui le fit assassiner pendant qu'il disoit la messe le 5 mai de l'an 1079. Le pape Grégoire VII excommunia Boleslas, lequel étant maudit de tout le monde, quitta son royaume, & se tua lui-même de désespoir, ou l'année d'après, ou en l'an 1081. Les autres disent qu'il fut mangé des chiens à la chasse, & d'autres qu'il fit pénitence dans un monastere près d'Inspruch, où il vécut inconnu. Il est sûr qu'il se retira en Hongrie avec *Miesce* son fils, qu'il avoit eu de *Wisceslave*, fille d'un prince de Russie, & qu'il y mourut en désespéré. * Cromer. Crants. Dubravius, &c.

BOLESLAS III, surnommé *Crivousty* ou *Lévre torte*, né en 1085, succeda l'an 1102 à LADISLAS I, frere de *Boleslas II*, roi de Pologne. Il rétablit par ses grandes actions, la gloire d'un nom, que son oncle avoit rendu odieux. Les Bohémiens qui l'attaquerent, sentirent deux fois l'effort de ses armes dans leur propre pays. Il punit encore trois fois la légereté des Poméraniens révoltés, en trois voyages qu'il fit contr'eux, & vainquit autant de fois les Russiens; mais la derniere fois ceux-ci l'ayant surpris dans une embuscade, l'obligerent de fuir. On dit qu'il en mourut de déplaisir un an après. Ce prince avoit fait la guerre depuis l'âge de neuf ans, & s'étoit trouvé dans quarante-sept batailles. Dans celle qu'il donna l'an 1109 près de Breslaw, il défit l'empereur Henri V, qui fut contraint de lui demander la paix.

Boleslas alla trouver l'empereur pour la conclure, & elle fut suivie d'une double alliance, entre Boleslas qui étoit veuf de *Sibilave*, fille de *Michel*, duc de Kiovie, & *Alix*, sœur de *Henri*; & entre *Ladislas*, fils de *Boleslas*, & *Cristine*, fille puînée de l'empereur. Boleslas soutint encore une guerre domestique contre un de ses freres naturels, nommé *Sbignée*. Il lui pardonna souvent ses révoltes, & ses conspirations; mais ses sujets l'obligerent enfin de le faire mourir. Boleslas, ce prince juste, religieux, libéral & sans reproche, mourut lui-même en l'an 1139, après un régne de trente-sept ans, laissant sept enfans de sa seconde femme; LADISLAS, BOLESLAS IV, MIECISLAS & CASIMIR II, qui régnerent; *Henri*, duc Sendomirie & de Lublin, tué dans une bataille donnée contre les Prussiens en 1167; *Sauentoslva*, femme de *Suantibore*, duc de Pomeranie, & une autre fille qui épousa *Coloman*, prince de Halic. * Crom. Guag. Starovolsc. &c.

BOLESLAS IV, dit *le frisé* ou *le chevelu*, fils de BOLESLAS III, fut élu prince de Pologne en 1146, après *Ladislas* son frere, qu'on avoit chassé. Il lui donna la Silésie, à la priere de l'empereur Fréderic *Barberousse*, défit les Prussiens rebelles, les obligea de se faire baptiser, & mourut après un régne de vingt-sept ans en 1173. Il épousa 1° *Anastasie*, fille du prince de Halicie: 2° *Agnès*, fille de *Léopold*, marquis d'Autriche, de laquelle il eut *Boleslas* & *Lescus*, morts jeunes.

BOLESLAS V, dit *le chaste*, parcequ'il vécut en perpétuelle continence avec *Cunegonde* de Hongrie sa femme, fille de *Bela IV*, fut élu roi de Pologne, n'étant encore qu'enfant, après LESCUS *le blanc*, son pere, l'an 1227. *Conrad*, duc de Massovie, son oncle, se saisit de sa personne & du gouvernement. Boleslas fut retiré de ses mains par Henri, duc de Breslaw, son cousin, à qui, sous prétexte de tutelle, demeura toute l'autorité: Henri *le pieux* succéda à ce dernier. L'an 1240 leurs Tartares firent les premieres courses dans la Pologne, pillerent Cracovie & toutes les autres villes, désolerent même la Moravie & la Silésie, où le duc de Breslaw fut tué. Boleslas étoit comme exilé chez Bela, son beau-pere; & la Pologne divisée en deux partis, suivoit Conrad & Boleslas *le chauve*, fils de Henri *le pieux*. Les Polonois, lassés de ces désordres, rappellerent leur prince, & défirent Conrad. Ils remporterent une célébre victoire sur les Tartares en 1267. Ces barbares avoient pillé une seconde fois Cracovie en 1258, mais étant encore revenus neuf ans après, ils furent défaits par Pierre, palatin de Cracovie, le 9 juin, dans le temps que Boleslas étoit en prieres. Ce bon prince fit canoniser S. Stanislas, & mourut le 20 décembre de l'an 1279. *Gunegonde* son épouse prit l'habit de sainte Claire, & alla terminer saintement ses jours à Sandecie l'an 1292. Deux princes de Pologne, de même nom de BOLESLAS, l'un dit *le débonnaire*, & l'autre *le chauve*, moururent aussi presque en même temps. * Michou, *l.* 3. Cromer, *l.* 9. Dubravius, Guagnini, &c.

BOLESLAW, petite ville du royaume de Bohême, & sur la riviere de Gizera, est nommée par les habitans *Jung Brunzel*, c'est-à-dire, *Boleslaw la jeune* ou *la neuve*, pour la distinguer d'une autre ville de ce nom, dite *Alt-Bunczel*, c'est-à-dire, *Boleslaw l'ancienne*. Cette derniere est sur le confluent de la même riviere de Gizera & de l'Elbe, environ à deux ou trois lieues de Prague, & elle n'a rien de considérable.

BOLEYN, BOLEN, ou BOULEN (Anne de) *voyez* BOULEN.

BOLGIUS, prince des Celtes, *voyez* BELGIUS.

BOLIUS (Jacques) professeur en langue grecque à Konisberg en Prusse, publia en 1647 une dissertation sous ce titre: *Justa & moderata absentiæ ab exequiis & justis funeribus, funeri linguæ hellenisticæ paratis, excusatio & venia, quam ab iis, qui idiotismum hebræum in novi testamenti tabulis negando, funus linguæ hellenisticæ procurant; ab iis verò qui solœcismos & barbarismos eidem impingendo, prorsus efferunt ac contumulant, impetrare conabitur, &c.* * Placcius. Konig. *biblioth.*

BOLLANDUS (Jean) jésuite, né à Tillemont, dans les Pays-Bas, le 13 août 1596, entra à seize ans dans la compagnie de Jésus. Il acquit beaucoup de réputation, non-seulement dans les Pays-Bas, où il enseigna assez long-temps, mais encore dans les pays étrangers. Ce fut lui qui fut choisi pour exécuter le grand dessein que le P. Heribert Rosweide avoit eu de recueillir tout ce qui pourroit servir aux vies des saints, sous le titre d'*acta sanctorum*. Il falloit du discernement, de l'érudition & de l'assiduité au travail: le pere Bollandus avoit toutes ces qualités. En 1643, il publia les saints du mois de janvier en deux volumes *in-folio*. Cet ouvrage eut un succès qui augmenta, lorsque Bollandus eut donné en 1658 les trois volumes des saints du mois de février. Il travailloit à la continuation, & il avoit fait commencer le mois de mars lorsqu'il mourut le 12 septembre 1665, âgé de près de 70 ans. Dès l'an 1635, il avoit demandé un second: on lui donna le pere Godefroi Henschenius, qui continua le travail, ayant eu à son tour le pere Daniel Papebroch; & ces deux infatigables compilateurs publierent les saints du mois de mars l'an 1668 en trois volumes, & mirent à la tête du premier l'éloge de Bollandus, de qui les continuateurs ont acquis le surnom de *Bollandistes*. Les actes des saints du mois d'avril parurent aussi en trois tomes l'an 1676. Le pere Papebroch y inséra une longue dissertation sur la maniere de discerner les fausses piéces d'avec les véritables dans les cartulaires. Le mois de mai fut coupé en plusieurs morceaux; & l'on publia en 1680 les saints des seize premiers jours de ce mois en trois volumes. L'âge du pere Henschenius & le peu de santé de son collegue, firent résoudre les peres jésuites de leur associer le pere Cardon, mais il mourut lui-même en 1678, & le pere Henschenius le 11 septembre 1681, âgé de plus de 80 ans. On lui substitua le pere François Baërt, & le pere Conrad Janning; ils donnerent en 1685 un tome des saints du 17, 18 & 19 mai, & un autre de ceux du 20 jusqu'au 24. L'année suivante parut un volume des saints du même mois depuis le 25 jusqu'au 28, & en 1688 ceux des trois derniers jours de mai, en sorte que ce mois seul contient sept volumes. Celui de juin fut aussi partagé en plusieurs tomes: le premier qui vit le jour en 1695, contient les six premiers jours: le second qui parut en 1698, commence au septiéme jour, & finit au 16: le troisiéme tome va depuis le 16 jusqu'au 19, & fut imprimé en 1701: le quatriéme sortit de dessous la presse en 1707, & contient les saints depuis le 20 jusqu'au 24; & le dernier qui finit avec le mois, fut donné au public en 1709: ainsi l'on eut alors les six premiers mois de l'année. Le pere Jean-Baptiste Sollier avoit été associé au travail du dernier volume. Le pere Papebroch mourut peu d'années après, le 28 juin 1714. Depuis le dernier volume de juin, on a donné quatre volumes du mois de juillet. Le quatriéme publié par les peres du Sollier, Pinei, Cuper & Bosch, finit au 19 de juillet inclusivement. Ce quatriéme volume a été donné en 1728. On a présentement quarante-deux vol. des *acta sanctorum*, recueillis & mis en ordre par les Bollandistes. Le quarante-deuxiéme qui a paru en 1753, est le quatriéme du mois de septembre, & contient les vies pour le 12, le 13 & le 14 de ce mois. Ce gros recueil peut être fort bien comparé à un rets jetté en mer, qui prend toutes sortes de poissons, puisqu'il comprend toutes sortes d'actes & de vies des saints, bonnes, médiocres, mauvaises, vraies, douteuses & fausses. Le pere Bollandus étoit plus porté à prouver les traditions populaires; Henschenius & Papebrock paroissent avoir été moins timides, & ont pris la liberté, ou plutôt la commission que le premier leur avoit donnée, de remarquer & de corriger des fautes dans lesquelles il étoit

tombé. On lui a nommé des continuateurs, qui poursuivent ses desseins. *Voyez* l'éloge de Bollandus, qui est au commencement du sixiéme volume des vies des saints, qui est le premier de ceux du mois de mars. * Alegamb. *in bibl. script. societ. Jes.* Valer. Andræas, *biblioth. belg.* Miræus, *de script. sæcul. XVII.* M. Du-Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XVII siecle*, *tome* 2.

BOLLES, ville dont parle Plutarque dans la vie de Coriolan, & qu'il dit n'être pas éloignée de Rome. On la nommoit en latin *Bola* ou *Bolæ*, & *Voia* & *Bovilæ*. Elle étoit à cent stades ou environ de la ville de Rome, chez les Æques, peuples du Latium. Il faut remarquer avec Merula (*partie* 4, *chapitre* 22) qu'il y avoit une autre place qui portoit le même nom de *Bovilæ*; mais elle étoit plus éloignée de Rome vers la riviere de Garigliano. Cette derniere place est nommée dans le martyrologe romain, *Babucum in Hernicis*. Les auteurs qui ne distinguent pas ces deux places, en parlent avec beaucoup de confusion. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

BOLLI, *Bollis*, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie, dans la contrée de Bolli, sur une petite riviere, qui va se décharger dans la mer noire, près de Samastro. Quelques géographes prennent Bolli pour l'ancienne *Aboni Teichos*, ville qui étoit sur la côte de la Paphlagonie; & d'autres pour l'ancienne *Satala*, qui étoit dans la petite Arménie. Mais le lieu où l'on place aujourd'hui Bolli, est fort éloigné de l'une & de l'autre de ces deux anciennes villes, & particulierement de la derniere. * Mati, *dict.*

BOLLI, *Bollis*, pays de la Turquie en Asie, est une partie de la Natolie propre. Ses bornes sont au couchant le Becsangil, au midi le Chioutave, & le Chiangare, au levant l'Amasie, & au nord la mer noire. Quelques géographes donnent à ce pays le nom de *Roni*. Il répond à deux petits pays des anciens, qu'on nommoit la Paphlagonie propre & l'Honorias. Ses principales villes sont Bolli dans les terres, Penderachi, Samastro, & Sinopi, capitale du pays, toutes trois sur la côte. * Mati, *dict.*

BOLLUS (Didac, ou Jacques de Torrés) jésuite Espagnol, né de parens nobles, fit son noviciat sous le pere Balthasar Alvarés, passa ensuite au Pérou, où il gouverna quelques maisons de la compagnie. Il étoit supérieur à Quito en 1593, lorsqu'il s'y excita une sédition contre le roi d'Espagne, qu'il appaisa par sa prudence, non sans s'exposer beaucoup. Le roi témoigna au viceroi combien il étoit sensible au service que Bollus lui avoit rendu, & le lui témoigna à lui-même, lorsqu'il passa en Espagne en allant à Rome. Le pape Clément VIII loua aussi sa prudence, & le cardinal Borromée, archevêque de Milan, lui fit de grands présens, entr'autres de trente-deux calices dorés, pour la mission de Paraguai qu'il établit peu de temps après. Il y passa avec soixante jésuites, & mourut à la Plata dans le Pérou, après une longue paralysie en 1638, âgé de 87 ans. * Sotwel.

BOLOGNE ou BOULOGNE, *Bononia*, ville d'Italie, sous la domination du saint siége, avec archevêché & université célébre, est une des plus grandes & des plus belles villes d'Italie, & la seconde de l'état ecclésiastique. On la nomme ordinairement Bologne *la grasse*, à cause de la bonté de son terroir, qui est aux extrémités de la Lombardie. Il y a grand nombre de sources qui l'arrosent en tombant du mont Apennin, au pied duquel elle est située. Les auteurs parlent diversement de la fondation de Bologne; les uns prétendent qu'elle a été bâtie par les Grecs, d'autres veulent que ce soit par les Toscans, & qu'elle ait été habitée par les Gaulois. Il est sûr que c'est une ville très-ancienne. Les Romains y envoyerent une colonie, & furent maîtres de cette ville jusqu'au VIII siécle ou environ, qu'elle fut soumise par les Lombards. Pepin & Charlemagne la prirent sur ces peuples barbares, & depuis elle fut soumise aux empereurs. L'absence de ces derniers, après qu'ils eurent transféré leur siége en Allemagne, donna commencement à la république de Bologne. Leurs différends avec les papes l'établirent, & cette ville se rendit si puissante, qu'elle soutint une guerre de trois ans contre la république de Venise avec quarante mille hommes. Elle en eut d'autres contre les marquis de Ferrare, les seigneurs de Milan, & les autres princes d'Italie; & même elle tint tête à l'empereur Fréderic II, dans une guerre où Enzelin, fils naturel de ce prince, fut fait prisonnier. Les Bolonois possédoient la meilleure partie de la Romagne, qu'ils perdirent avec leur liberté, par leurs divisions fréquentes. Elles commencerent dans le XIII siécle, & ont duré plus de 200 ans. Les premieres factions furent celles des *Jérémei* & des *Lambertazi*, qui furent chassés l'an 1274, avec leurs partisans, au nombre de plus de quinze mille. Quelque temps après Bologne se soumit au saint siége, & dans la suite elle tomba sous la domination des Bentivoglio, des Cannetules & des Pepoli. Ils se dépossédoient les uns les autres. Annibal Bentivoglio fut massacré vers l'an 1445, laissant *Jean* son fils, qui fut maître de Bologne. Ce dernier fit mourir plusieurs des Malvezzi, chassa les Marescotti, & détruisit tous ceux qui lui étoient contraires; mais avec toutes ces précautions il ne put éviter sa ruine; car le pape Jules II le chassa lui-même en 1506. Depuis Bologne s'est donnée au saint siége. Elle est gouvernée par un légat *à latere*, que le pape y envoie; & par un privilége particulier, elle a un ambassadeur ordinaire à Rome, où elle est traitée plutôt comme sœur que comme sujette, parcequ'elle s'est soumise d'elle-même à l'Eglise. La ville de Bologne est très-bien bâtie, & la plupart de ses rues sont bordées de maisons construites en galleries par arcades: de sorte qu'on peut y marcher sans être incommodé ni du soleil ni de la pluie. Elle a cinq ou six milles de tour, & est plus longue que large: la forme de sa structure ressemble assez bien à celle d'un vaisseau. Il y a au milieu de la ville la tour *degli Asinelli*, qui est fort droite & fort haute, & qu'on appelle le mats de ce navire. Outre cette tour, il y a encore celle *de la Carsenda*, qui penche d'un côté. Bologne n'a pour toutes fortifications qu'une simple muraille de brique, avec quelques tours de même. L'église métropole de Bologne est celle de S. Pierre, bâtie sur le dessin de S. Pierre de Rome. La largeur de sa grande voute est admirable; le chœur est très-propre, & il a au-dessous une cave enrichie de diverses reliques de Saints. Le maître autel est orné de quelques colonnes de marbre, & le clocher est détaché de l'église. Le chapitre de Bologne est très-auguste. Saint Apollinaire prêcha l'évangile à Bologne, & on croit que S. Zama en fut le premier évêque, & fut consacré par le pape S. Denys, vers l'an 270. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a neuf ou dix reconnus pour Saints, de grands hommes, divers cardinaux, & entr'autres Gabriel Paleote, qui fut le premier archevêque de Bologne, après que le pape Grégoire XIII, qui étoit lui-même Bolonnois, de la famille de Boncompagnon, eut érigé l'an 1583, cette église cathédrale en métropole. Ses suffragans sont aujourd'hui Parme, Plaisance, Reggio, Modène, Crème & Borgo san-Donnino. Quant à Cervia & Imola, que le même pape avoit soumises à la métropole de Bologne, ils ont été depuis rendus à celle de Ravenne par Paul V. Outre Grégoire XIII, cette ville a donné quatre souverains pontifes à l'église; savoir, Honoré II, dit auparavant *Lamberto Fagnani*; Luce II, de la famille de *Casinianimici*; Innocent IX, de celle de *Facchineti*; & Gregoire XV, de celle de *Ludovisi*. L'église de S. Petronio est au bout de la grande place de Bologne. Léandre Alberti, qui écrivoit il y a plus de cent ans, croyoit que cette église ne seroit achevée qu'à la fin du monde. On y travaille continuellement, & il n'y en a néanmoins que la moitié de faite. Ce fut dans cette église que l'empereur Charles-Quint fut couronné par le pape Clément VII, en 1529. Le couvent des Dominicains est un des plus magnifi-

ques de Bologne. On voit dans l'église le tombeau de S. Dominique, fondateur de cet ordre, & une bible en parchemin, que l'on dit être venue d'Esdras. Le chœur est derriere le grand autel; il est remarquable par ses siéges qui sont tous de mosaïques, ou piéces rapportées mises en couleur avec tant d'art, qu'elles représentent l'histoire de l'ancien & du nouveau testament. On dit que c'est l'ouvrage d'un frere-lai nommé François Damien de *Bergame*. Le monastere des religieuses de *Corpus Domini*, de l'ordre de sainte Claire, est un des plus célébres de cette ville. On y voit le corps de sainte Catherine de Bologne, fondatrice de cette maison, & fille de *Jean* Vigri. Les églises de S. Paul, de S. Etienne, de S. Jean du Mont, de la Passion, des Jésuites, &c, le monastere de S. Sauveur, ceux des Cordeliers, des Carmes, des Augustins, des Servites, des Olivetans, qui sont sur un petit mont hors de la ville, sous le nom de S. Michel-au-Bois, & divers autres, y sont très-dignes de la curiosité des étrangers: car Bologne est peut-être la ville du monde, où y il a le plus d'églises magnifiques, & de belles maisons religieuses. On y trouve aussi par tout de grandes rues, de jolies fontaines, de belles places, & plusieurs palais extrêmement magnifiques; entre lesquels les plus beaux sont ceux de Malvezzi, de Campeggi, de Bentivoglio, de Facchineti, de Pepoli, de Cespi, &c. Le palais du légat est magnifique; les maisons sont généralement bien bâties, & en été on y laisse presque toujours les portes ouvertes; de sorte que les passans voient au fond des cours, des jardins d'où s'exhale une odeur agréable de fleurs d'orange & de jasmin. Il y a beaucoup de noblesse à Bologne, & plusieurs hommes de lettres. On y voit le cabinet du célébre Ulysse Aldrovandus, avec cent quatre-vingt-sept volumes *in-fol.* écrits de sa main, & plus de deux cens sacs remplis de feuilles détachées, & de manuscrits, *voyez* ALDROVANDUS. Il étoit de Bologne: cette ville a été toujours féconde en gens de lettres, & en écrivains illustres. Les curieux pouront consulter *la bibliothéque des écrivains de Bologne*, de Jean-Antoine Bumaldi. L'université de cette ville est très-ancienne & très-célébre. On prétend qu'elle fut fondée par Théodose *le jeune*, du temps de S. Pétrone, évêque de Bologne, vers l'an 423. Au moins est-il sûr que pour la jurisprudence civile & canonique, elle est la premiere de toute l'Italie, où l'on dit en proverbe, *Bononia docet.* Les colléges sont très-bien bâtis, & remplis de grand nombre de docteurs. Il y a celui des Espagnols fondé par le cardinal Albornoz, & celui des jésuites, qui sont très-beaux. Outre l'université, Bologne a plusieurs académies célébres, entr'autres l'académie *de gli otiosi*, des oisifs. C'est une célébre compagnie de gens d'esprit, qui se sont nommés oisifs par antiphrase, pour signifier qu'ils ne le sont jamais moins que lorsqu'ils semblent affecter de l'être. M. le comte *Louis-Ferdinand* de Marsilli, très-connu par son érudition, a été le principal auteur d'une nouvelle académie, qui fut établie en 1712 à Bologne, sous le titre de l'*institut des sciences & des arts.* A cinq milles de Bologne, il y a au mont Guardit une dévotion à la Vierge. La ville a fait faire un chemin couvert pour aller à l'abri des injures du temps en procession jusque-là. Il seroit inutile de citer tous les anciens auteurs qui parlent de Bologne, & il suffit de consulter le grand nombre d'historiens que cette ville a produits, comme Léandre Alberti, Bolonois, qui fait aussi mention de sa patrie dans la *description de l'Italie;* Giovanni Garzo, Pompeio Vizani, Bartholomeo Galeoti, qui a aussi composé un traité *des hommes illustres de Bologne.* * Sigonius, *de episcop. Bonon.* Gaspard Bombaci, *mémor. sacr. di Bolog.* Francesco Amaldi, *della nobilita di Bologna.* Bartholomeo Dulcimi, *de vario statu Bonon.* Nicolo Paschali Alidosi, *origine de tutte le chiese di Bolog. & Dottori Bolog.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Gherardaccio. Cherubino. Ughel, Falsoni, *memorie historiche della chiesa Bolognese, & suoi pastori, &c.*

CONCILE DE BOLOGNE.

Quelques auteurs parlent d'un concile de Bologne, assemblé en 1310, sous le pontificat de Clément V: mais il est sûr que ce concile fût tenu à Cologne au sujet de l'affaire des Templiers. On dit qu'un archevêque de Bologne y présida, ce qui a donné lieu à la méprise. On a publié à Bologne des ordonnances synodales en 1535, 1586 & 1634. Le concile de Trente fut transféré à Bologne l'an 1547, à cause de la peste qui étoit en cette premiere ville, & l'on y tint la IX & la X session, qui sont les dernieres, sous Paul III. La premiere de ces deux sessions fut tenue le 21 avril de l'an 1547, & l'autre le 2 juin de la même année.

BOLOGNE (Jean de) ayant quitté la ville de Douai sa patrie, où il avoit commencé à apprendre les premiers élémens de la sculpture, vint à Rome dans le dessein de s'y perfectionner en étudiant les monumens antiques & modernes qui ornent cette ville. Il lui arriva une aventure singuliere, qui contribua beaucoup à lui donner de l'émulation. Il avoit fait un modèle de terre, qu'il avoit terminé avec tout le soin dont il pouvoit être capable. Il le porta à Michel Ange pour en avoir son avis. Ce grand sculpteur le brisa dès qu'il l'eut vu, en lui disant qu'il falloit commencer à apprendre à ébaucher, avant que de vouloir finir. Bologne touché de cet avis, redoubla son étude, & parvint à être un des premiers sculpteurs de l'Italie. Il choisit Florence pour sa demeure, & y continua jusqu'à sa mort à produire une infinité d'excellens morceaux de sculpture, au nombre desquels est ce fameux groupe de marbre, qui représente l'enlevement d'une Sabine, que l'on voit dans la place publique de cette ville. Il a fait aussi quantité de modéles de petites figures, qui ont été exécutées en bronze, & qui font l'ornement des principaux cabinets de l'Europe. On ne doit pas omettre que le cheval sur lequel on a mis depuis la statue de Henri IV, placée au milieu du pont-neuf à Paris, est de ce fameux sculpteur. Il mourut à Florence vers le commencement du XVIIe siécle. * Baldinueri, *notizie de' profess. del disegno*, in-4° 1688.

BOLOGNESE (Le) fameux peintre, dont le vrai nom étoit *Jean-François* Grimaldi, naquit à Boulogne en Italie, l'an 1606, fut disciple des Carraches, dont il étoit parent, & vint à Rome pour y copier tout ce qui lui paroîtroit mériter son attention. Le pape Innocent X le fit travailler avec d'autres peintres habiles dans le palais du Vatican, & dans la galerie de *Monte cavallo;* il venoit souvent le voir durant son travail, & converser avec lui. Sa réputation étant parvenue jusqu'à Paris, le cardinal Mazarin le fit venir, lui donna une pension; & pendant trois ans, ce peintre embellit le palais du cardinal, & celui du Louvre par ordre de Louis XIII. Il fit encore d'autres ouvrages à Paris, après lesquels il demanda & obtint la permission de retourner en Italie. A son arrivée à Rome, il trouva le pape Innocent X mort; mais ses deux successeurs Alexandre VII, & Clément IX, l'honorerent également de leur estime, & l'employerent utilement. L'académie de S. Luc le nomma deux fois prince. Le Bolognese étoit généreux, sans être prodigue, affectueux avec les grands, mais sans bassesse, & très-charitable envers les pauvres. Après s'être acquis dans son art une réputation très-flateuse, il mourut à Rome en 1680, dans la 74e année de son âge. Il a laissé six enfans, dont le cadet, nommé *Alexandre*, fut un assez bon peintre. * M. d'Argenville, *abrégé de la vie des plus fameux peintres*, tom. I, p. 310 & suiv.

BOLOGNINI (Louis) de Bologne, docteur ès droits, dans le XVe siécle, & célébre dès l'an 1470, composa divers ouvrages; *lecturæ super totum jus civile canonicum. Liber consiliorum. Tractatus de indulgentiis. Historia summorum pontificum*, &c. Le pape Jules II l'envoya en qualité de légat en France à la cour de Louis XII,

& au retour de sa légation il mourut en 1508, à Bologne, âgé de 61 ans. Il avoit légué sa bibliothéque, qui étoit considérable, aux religieux de l'ordre de S. Dominique. * Alidosi, *de jur. Bonon.* Léandre Alberti, *hist. Bonon.* Simler, *in epitom. bibl. Gesner.* Pancirolus, *de clar. jurisconf.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Taisan, *vie des jurisconf. p.* 75.

BOLOMIER (Guillaume) surnommé *Fabius*, étoit chancelier de Savoie, & premier ministre d'état du duc dans le XV siécle. Ce fut lui qui fonda le couvent de sainte Claire à Genève en 1443. Cette maison a été changée depuis en un hôpital, & on lit encore cette inscription sur une des portes : *Patronus noster miles Guillielmus Bolomerius Fabius in anno 1443 nos funditus instauravit.* Trois ans après cette fondation, c'est-à-dire, en 1446, Guillaume Bolomier fut jetté vif dans le lac de Genève à Thonon, avec une pierre au cou, pour avoir faussement accusé de trahison le seigneur de Varembon. *Voyez* cette histoire plus au long dans Guichenon, *histoire de Savoye*, *p.* 508. Roset dit que le collége de Genève fut bâti en 1558, au lieu où étoient les Hutins de Bolomier. Il y a apparence qu'on les appelloit ainsi, parcequ'il avoit des possessions près du couvent de sainte Claire, & qu'il prit de-là occasion de faire rebâtir ce couvent. *Voyez* aussi le second volume de l'*histoire de Genève*, de la derniere édition avec des remarques en 1730.

BOLONOIS (le) *Bononiense territorium*, que les Italiens nomment *il Bolognese*, province de la Lombardie, dans l'état de l'église, faisoit autrefois partie de la Romagne, & est ainsi nommée de la ville de Bologne sa capitale. Elle est bornée au septentrion par le duché de Ferrare; à l'orient par la Romagne; à l'occident par le duché de Modène; & au midi par la Toscane, dont elle est séparée par le mont Apennin. Ce pays est très-agréable & très-fertile en toutes choses, & fort arrosé de tous côtés; mais il n'a point d'autre ville considérable que sa capitale. D'ordinaire il est gouverné par un cardinal légat de la part du pape. Ce que l'on trouve de plus remarquable dans le Bolonois, après la capitale, sont Castel-Bolognèse, Bentivoglio, le palais de Rossi. Baudrand dit que ce pays fut donné à l'église par le roi Pepin, & par son fils Charlemagne, roi de France & empereur. * Sanson. Baudrand.

BOLSEC (Jérôme-Hermas) carme de Paris, vers l'an 1550, donna dans les nouvelles opinions, & se réfugia à Ferrare. Il fit amitié avec Calvin; mais il se brouilla avec lui au sujet des dogmes sur la grace, sur lesquels il pensoit en catholique, & il rentra depuis dans le sein de l'église. Il composa en 1557 la vie du même Calvin, où il fait un portrait affreux de cet hérésiarque; & en 1582 il publia une partie de celle de Beze sous ce titre, *histoire de la vie, mœurs, doctrine & déportemens de Théodore de Beze, dit* le spectable, *grand ministre de Genève, selon que l'on a pu voir & connoître jusqu'à maintenant, en attendant que lui-même, si bon lui semble, y ajoute le reste.* Les protestans s'inscrivent en faux contre plusieurs faits rapportés dans ces deux vies. Bolsec remporta aussi plusieurs avantages sur Calvin, en attaquant le livre de l'*institution* de cet hérésiarque. Il lui reprocha sur-tout les fréquentes corrections qu'il avoit faites à cet ouvrage, d'où il inféroit que Calvin n'avoit point de principes assurés. Le cardinal de Richelieu employa depuis avec avantage, les raisonnemens de Bolsec. Ce carme composa encore d'autres ouvrages, dans lesquels il prenoit le titre de théologien & de médecin; car depuis son retour en France, il exerça la médecine à Autun & à Lyon, où il demeuroit en 1582. Il mourut peu d'années après. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franc.* L'abbé Joly, *remarques sur le dict. crit. de Bayle.*

BOLSENE, ville d'Italie, autrefois de la Toscane, & aujourd'hui du patrimoine de S. Pierre, est la *Volsinium* des anciens. Son évêché a été transféré à Orviete, qui n'en est pas loin. Bolsene donne son nom à un lac, où sont deux isles, dont l'une nommée *Mattana*, est renommée par la mort de la reine Amalazonte, que l'ingrat Théodat y fit mourir. * Strabon, *l.* 5, Tite-Live, *l.* 9 & 10. Volaterran. Léandre Alberti, &c.

BOLSOVER, ville d'Angleterre dans le comté de Derbi, grande, bien bâtie, & célébre pour sa fabrique de pipes. Elle a un joli château bâti sur le penchant d'une colline. On croit que les Danois y entretenoient garnison. Il y avoit deux grands retranchemens, qu'on peut encore voir. Elle est à cent quarante-quatre milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

BOLSWERT ou BOOLSWART, *Bolsverdia*, ville de la Frise occidentale dans les Pays-Bas, à une lieue de Sneck, & environ à trois lieues de Lewarden, est une de celles qui entretent autrefois dans la ligue des Allemans. Elle a eu divers écrivains, & entr'autres, PIERRE DE BOLSWART, à qui elle a donné son nom. Celui-ci fils de *Jacques* Nauper, étoit frere-lai chez les chanoines réguliers de S. Augustin, dans le monastère de Thabor. Il savoit les mathématiques, & sur-tout la géométrie, outre que la langue latine ne lui étoit pas inconnue. Suffridus Petri dit qu'il fut même quelque temps secrétaire de l'empereur Charles-Quint. Il composa une histoire de Frise, depuis l'an 781 jusqu'en 1550, qui est le temps auquel il vivoit. * Suffridus Petri, *decad. II, script. Fris.* Valer. Andreas, *biblioth. Belg. &c.*

BOLTON, *Boltonia*, petite ville d'Angleterre, est près d'un petit golfe dans le comté de Lancastre, & dans la contrée appellée *Salford*, environ à deux lieues de Lancastre, du côté du nord. Il y a aussi une belle maison de campagne dans le comté d'Yorck, qu'on nomme *Bolton*, qui appartenoit à Charles Pawlet, créé duc par le roi Guillaume III. * *Diction. Anglois.*

BOLUS, philosophe de la secte de Démocrite. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il composa un traité de médecine, & une histoire.

BOLUS, philosophe Pythagoricien, différent du précédent : celui-ci est auteur de quelques ouvrages marqués par Suidas.

BOLZANO, *Bolzanum*, bourg d'Italie dans le Vicentin, à deux lieues de la ville de Vicenze, & qui dépend de Venise. * Léandre Alberti. *Atlas de* Blaeu. Sanson.

BOMBAIN ou BOMBAIRA, *Bombaina*, ville & isle dans les Indes orientales, dans l'océan Indien, à l'occident du cap de Malabar, dans le royaume de Decan, entre Suratte au nord, & Goa au sud. L'isle, qui est petite, fut cédée aux Anglois par les Portugais, pour une partie de la dot de Catherine, femme du roi d'Angleterre Charles II. * *Diction. anglois.*

BOMBARDE, ancienne piéce d'artillerie, grosse & courte, avec une ouverture fort large : quelques-uns l'ont appellée *basilic*, & d'autres *passevolant*. Il y a eu des bombardes qui ont porté jusqu'à trois cens livres de balle. Pour les tirer on les balançoit sur des cordages, soutenus par des chevres ou grues de charpente : on s'en servoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une charge de poudre : les bombardes ont été en usage avant l'invention des canons. Froissard fait mention d'une bombarde qui avoit cinquante pieds de long, & *qui faisoit si grande noise au décliquer*, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieues durant le jour, & de dix pendant la nuit : ce qui causoit une si grande épouvante, qu'il sembloit que tous les diables fussent en chemin. Il parle aussi d'une bombarde portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer empennés. Ce sont les termes de l'historien. Casimir Polonois, dans sa *pyrotechnie*, dit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine. Quelques-uns dérivent ce mot de lombarde, croyant qu'elle venoit de Lombardie, & les Espagnols l'appelloient ainsi : mais Ménage & Vossius le font venir du grec βομβος ou du latin *bombus* & *ardens*, à cause du grand

bruit qu'elles faisoient en se déchargeant. *Mémoires historiques.*

BOMBASIUS ou BOMBASIO (Gabriel) poëte Italien, natif de Reggio dans le Modenois, vivoit dans le XVI siécle, & étoit allié de l'Arioste. Il a laissé diverses piéces de théatre écrites en italien, & quelques harangues latines. C'étoit un homme qui aimoit la propreté jusqu'à l'affectation, franc, sincere, mais railleur, & qui poussoit quelquefois les choses trop loin. Le duc Octavio Farnèse, qui mourut en 1568, le nomma son résident à Venise pour des affaires de très-grande importance, & lui confia la conduite de son petit-fils Odoardo ou Edouard Farnese, qui fut depuis cardinal. Bombasio suivit ce prince à Rome; & après avoir beaucoup souffert de la pierre, il y mourut subitement dans son carosse vers l'an 1590 ou 1595. * Janus Nicius Erythræus, *Pin.* I. *imag. illustr. c.* 40, *&c.*

BOMBASIUS ou BOMBASIO (Paul) de Bologne, qui vivoit au commencement du XVI siécle, s'acquit beaucoup de réputation par la connoissance qu'il avoit de la langue grecque & de la latine. Il les enseigna publiquement à Naples & à Bologne, & entra depuis chez le cardinal Antoine Pucci en qualité de secrétaire. C'est dans cet emploi qu'il se fit d'illustres amis, & que le pape Clément VII, qui s'entretenoit quelquefois avec lui, l'honora de sa bienveillance. Il jouissoit en 1527 de ces avantages, lorsqu'accompagnant dans le château Saint-Ange le cardinal son patron, il fut tué par les impériaux qui avoient pris la ville de Rome. * Joannes Pierius Valerianus, *de infœl. litter.* Bumaldi, *bibl. Bonon, &c.*

BOMBE, grosse boule de fer qu'on remplit de feu d'artifice & de cloux, & qu'on jette dans les places assiégées pour les ruiner. Mezerai, *au regne de François I*, dépeint les bombes de cette sorte : « Ce sont » (dit-il) de certaines grosses grenades longues ou » rondes, que l'on charge de poudre à canon, & que » l'on tire avec un mortier pour les faire tomber en » quelque endroit, où elles font un double fracas, & » par la pesanteur de leur chute, & par la violence » de la poudre. On met à la lumiere de la bombe une » fusée, qui est tellement compassée, qu'elle ne donne » le feu à la poudre de la bombe qu'un moment après » qu'elle est tombée. Pour jetter la bombe, on porte » la méche à la fusée, & en même-temps à la lumiere » du mortier qui chasse la bombe en l'air ». M. Blondel qui a fait un traité de l'art de jetter les bombes, croit que l'usage des mortiers est aussi ancien que celui du canon. On en trouve un exemple dès l'année 1495, au siége de Naples sous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venloo, sur la fin du XVI siécle, qui inventa les bombes. Les Hollandois disent qu'un ingénieur Italien en fit des épreuves à Berg-op-Zoom, avant que l'habitant de Venloo y eût songé; que les premieres qu'on ait fait servir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lorsque le comte de Mansfeld l'assiégeoit en 1588, & qu'on ne s'en servit en France qu'au siége de la Mothe en 1634. Casimir au contraire assure que les François en jetterent dans la Rochelle; que l'ingénieur qui les jetta étoit un Anglois nommé *Malthus ;* & qu'au siége de Torn en Prusse, les Polonois se servirent contre les Suédois, d'une maniere extraordinaire de jetter, sans mortier, des pierres qui pesoient plus de huit cens livres. * *Mémoires historiques.*

BOMBERG (Daniel) célébre imprimeur, natif d'Anvers, alla s'établir à Venise, où il commença à imprimer en hébreu l'édition de la bible, qui parut *in-fol.* l'an 1518. Il en fit dans la suite beaucoup d'autres impressions *in-fol. in-4°* & *in-8°.* Il avoit appris l'hébreu de *Félix Pratenois*, Italien, qui lui fit entreprendre une édition de la bible rabbinique; c'est-à-dire, *avec les commentaires des rabbins.* Elle vit le jour *in-fol.* en 1517 : & l'imprimeur la dédia au pape Léon X. Mais les juifs n'estimerent point cette édition, & le rabbin Jacob Haïm en fit imprimer une autre par le même Bomberg en quatre volumes *in-fol.* en 1525. C'est lui qui commença en 1520 l'impression du talmud, qu'il n'acheva que quelques années après en onze volumes *in-fol.* Il imprima trois fois cet ouvrage, & chacune de ces impressions lui coutoit cent mille écus. Les deux dernieres de ces éditions sont plus amples & plus belles que la premiere, & sont plus estimées qu'une quatriéme édition que Bragadin en a donnée depuis à Venise, & plus encore que celle que Buxtorf a publiée à Basle, parceque celle-ci n'est pas si belle à beaucoup près, & que Buxtorf s'est donné la liberté de corriger les paraphrases chaldaïques suivant ses idées, & selon l'analogie de la grammaire. Bomberg a dépensé tout son fonds à l'impression du grand nombre d'excellentes éditions de bibles hébraïques & de rabbins qu'il a données, pour la version, correction & impression desquelles il entretenoit quelques centaines de Juifs des plus savans. On dit qu'il a imprimé des livres pour plus de quatre millions d'or. Il mourut vers le milieu du XVI siécle. * Vossius, *préface du traité des Sybilles. Supplément du journal des sav. du mois de mai* 1707. Chevilier, *origine de l'imprimerie.* Bayle, *dict. crit.* Postel, *alphabet des douze langues.* Cet auteur dit avoir connu Bomberg à Venise, & il lui donne l'éloge de *vir ad rem christianam ornandam natus.*

BOMBINI (Paul) natif de Cosence dans la Calabre, qui vivoit sous le pontificat de Paul V, & sous celui d'Urbain VIII, en 1615 & 1630, étoit orateur, philosophe & théologien, & savoit les langues & les belles lettres. Bombini entra chez les jésuites, & y enseigna dans le collége romain. Il en sortit depuis, & fut reçu dans la congrégation des Somasques. Nous avons quelques traités de sa façon; une vie de S. Ignace, l'abrégé de l'histoire d'Espagne, qu'il publia en 1634, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I, imag. illustr. c.* 7. Alegamb. *biblioth. script. societ. Jesu.* Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Nicol. Antonio, *biblioth. ext. hisp.*

BOMBON, *Bombona*, province de l'Amérique méridionale dans le Pérou, vers le lac de Chincachoca & le fleuve de Xauxa, dit aussi *Rio de Maragnon.* * Laët. Sanson.

BOMILCAR, général des carthaginois, fut si alarmé des exploits d'Agathocles en Afrique, qu'il fit dessein de lui soumettre la ville de Carthage : ce qu'il eût exécuté, sans une sédition qui s'éleva dans le camp des ennemis. Les Carthaginois indignés de cette perfidie, firent pendre Bomilcar au milieu de la grande place, afin qu'il reçût la punition de son crime au même lieu où il avoit autrefois reçu les ornemens de sa dignité. Cela arriva vers la CXVIII olympiade, & l'an avant Jesus-Christ 308. * Justin, *l.* 22, *ch.* 7.

BOMILCAR fit assassiner Massiva à la suscitation de Jugurtha; & ayant depuis conjuré avec Nabdalsa contre le même Jugurtha, il fut puni de sa trahison. * Salluste, *de la guerre de Jugurtha.*

BOMMEL, *Bommelia*, place forte du duché de Gueldre dans les Pays-Bas, donne son nom à l'isle de Bommel, que forment la Meuse & le Vahal, entre Utrecht, Bos le-Duc, Buren, &c. La place de Bommel est au côté gauche du Vahal. Othon VII, comte de Gueldre, la fit entourer de murailles en 1229; & Raymond I y fonda un collége de chanoines en 1303. Quelques uns la nomment *Salsbommel*, c'est-à-dire, *Bommel des salines*, pour la distinguer d'un autre petit village qui n'en est pas loin, dit *Maesbommel.* D'autres croient que l'isle de Bommel, dite BOMMEL WEERT, est l'isle dont parle César, & qu'il nomme *insula Batavorum.* Sanson dans ses *remarques sur l'ancienne Gaule*, dit que c'est ce qui se trouve entre l'ancien canal du Rhin & le Vahal, qui tombe dans la Meuse; ce qui comprend aujourd'hui la Betuwe, qui est du duché de Gueldre, une bonne partie de la Hollande méridionale, &c. Les François prirent en 1672 l'isle de Bommel, &

toutes ses places que les habitans croyoient imprenables : ils les ont depuis abandonnées.

BOMMEL (Jean de) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Bommel dont nous venons de parler. Quelques auteurs assurent qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Brabant, près de Judoigne. Il étoit docteur de Louvain, & inquisiteur de la foi. Il mourut en décembre 1477. Nous avons de lui des commentaires sur les proverbes, l'ecclésiaste & l'apocalypse : un traité du sacrement de l'eucharistie : *de virtutibus theologicis ; contra monachos proprietarios ; planctus religionis, &c.* Ce dernier traité est une plainte qu'il fait sous la personne de Jérémie, contre les religieux qui ne s'aquittent pas bien de leur devoir. * *Voyez* Valere André, *bibl. Belg.*

BOMMENE, *Bommena*, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'isle de Schouwen, vis-à-vis de la ville de Goërée. Cette ville avec son territoire est de la province de Hollande, quoique tout le reste de l'isle soit de Zélande. * Mati, *diction.*

BOMONIQUES, jeunes hommes de Lacédemone, qui faisoient gloire à l'envi, de tenir bon contre des coups de fouet, qu'on leur donnoit dans les sacrifices qu'on faisoit à Diane. Ces jeunes gens souffroient ainsi cette peine quelquefois durant une journée entiere, & souvent jusqu'à en mourir avec joye : ce qui les animoit, étoit le défi qu'ils se faisoient l'un à l'autre à qui souffriroit plus constamment & plus long-temps un si dur traitement. Cette ridicule cérémonie se faisoit d'ordinaire en présence des meres de ces enfans, lesquelles les encourageoient elles-mêmes à ces sortes de supplices par des exhortations & par des chants d'allégresse. *Lacedæmone*, dit Plutarque, *pueri per integrum diem flagellis cæsi sæpenumerò ad mortem usque ante Dianæ Orthiæ aram, læti alacresque tolerant, atque inter se de victoria certant, quis diutiùs magisque fortiter verbera perferat.* Et en parlant des meres qui ambitionnoient de voir leurs enfans faire partie de ce spectacle, il dit, *quod fiebat in matrum plerumque præsentia, quæ patientiam filiorum in ictibus fortiter ferendis læto celeusmate laudabant.* Ce qui a fait dire au poëte Stace, *Theb. l. 8, v. 436.*

. . . . Dilecta genis morientis oberrant
Taygeta, & pugnæ, laudataque verbera matri.

Il faut voir là-dessus Jean Meursius, *Græciæ feriatæ, l. 2, & comment. ad d. L.* Ce nom vient de *βωμὸς autel*, parcequ'ils étoient fouettés devant l'autel de cette déesse, & de *νίκη victoire*, comme si l'on disoit victorieux à l'autel, *ad aram victores.* * Plutarchus, *in apophtegm. laconicis.*

BON ou BONET (saint) chancelier d'Austrasie, *cherchez* BONET (S.)

BON (Laurent) religieux servite, ou de l'ordre des serviteurs de la Vierge, qui vivoit sur la fin du XIV siécle, vers l'an 1390, laissa des commentaires sur le maître des sentences, &c.

BONA (Jean) cardinal, religieux réformé de l'ordre de Cîteaux, naquit à Mondovi, ville de Piémont, le 10 octobre de l'an 1609. Sa famille étoit une branche de celle de Bonne de Lesdiguieres en Dauphiné : dès son enfance il fit voir l'inclination qu'il avoit pour la vertu & pour la solitude. Il se consacra à Dieu dans un monastère de l'ordre des feuillans, & fit profession dans un couvent proche de Pignerol, n'étant encore âgé que de quinze ans, le 2 d'août de l'an 1626. Depuis on l'envoya étudier à Rome, où il professa la philosophie & la théologie, & y fit un grand progrès dans les sciences. Etant revenu dans son pays, il fut prieur, puis abbé de sa maison, & élu général de sa congrégation en 1651. Le cardinal Fabio Chigi, qui étoit ami particulier du pere Bona, témoigna une joye extrême de cette élection, & voulut faire tenir le chapitre général à Rome, pour lui faire continuer cette dignité ; mais le sage abbé, qui s'en douta, le fit tenir à Gènes, & se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau, & le cardinal Chigi, qui étoit pape dès l'an 1655, sous le nom d'*Aléxandre* VII, lui défendit de quitter cette charge. Mais Bona en sollicita la permission avec tant d'instance, que le pape la lui accorda, à condition qu'il ne sortiroit point de Rome. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. Clément IX les lui continua, lui en confia de nouveaux, & le créa cardinal le 29 novembre de l'an 1669. Ce pontife étant mort peu de temps après, tous les gens de bien souhaiterent que Bona pût être son successeur. Cet événement donna lieu à cette espéce de pasquinade, *papa Bona sarebbe solæcismo*, sur laquelle le pere Daugieres jésuite, fit cette épigramme :

Grammaticæ leges plerumque ecclesia spernit :
Fortè erit ut liceat dicere papa Bona.
Vana solæcismi ne te conturbet imago :
Esset papa bonus, si Bona papa foret.

Ce ne fut pourtant point lui qui fut élu, mais Altieri, qui prit le nom de *Clément* X. L'éclat de la pourpre romaine n'enfla point le cœur du cardinal Bona, & les affaires dont il étoit chargé ne l'empêcherent point de vaquer à l'étude & à la priere. Il entretint un commerce de lettres avec tous les savans de l'Europe ; il revit ses ouvrages, & mourut aussi saintement & aussi tranquillement qu'il avoit vécu (après avoir fait un testament digne de sa piété qui a été traduit en françois en 1738, & imprimé à Paris *in-12*) à Rome le 27 octobre 1674, en sa soixante-cinquiéme année, & y fut inhumé en l'église de S. Bernard. Les ouvrages que nous avons de lui sont : *de divina psalmodia, in-4° ; manuductio ad cælum ; via compendii ad Deum.* M. Lambert donna en 1681 une traduction de la *guide du ciel.* On en a publié en 1738 une nouvelle, plus littérale, à laquelle on a joint celle du *plus court chemin pour aller à Dieu* : ce dernier ouvrage n'avoit pas encore paru en françois, & il est proprement la suite de l'autre ; *de rebus liturgicis*, à Paris en 1672, *in-4° ; de discretione spirituum*, Paris 1673, *in-12* : M. l'abbé le Roi en donna une traduction françoise en 1675 ; *tractatus asceticus de sacrificio missæ*, souvent réimprimé, traduit aussi en françois, *horologium asceticum ; de principiis vitæ christianæ.* Ce dernier ouvrage, un des plus solides qu'on ait fait sur la morale, a été traduit en françois, premierement par feu M. Cousin, président en la cour des monnoies, & en 1728, par M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Dans le livre de la psalmodie divine, il est traité amplement tout ce qui regarde l'office divin. Le traité de la liturgie contient tout ce qui se peut dire sur les rits, les prieres & les cérémonies de la messe. Les autres ouvrages sont des livres de piété, très-utiles pour ceux qui aspirent à la perfection de la vie chrétienne. * M. Dupin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVII siécle.*

BONACINA (Martin) ecclésiastique de Milan, étoit docteur en théologie & en droit civil & canon. Le pape Urbain VIII l'envoya nonce en Allemagne ; mais Bonacina mourut avant que d'arriver à Vienne en Autriche l'an 1631. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, qui sont, une *théologie morale*, un *traité de l'élection des papes*, & un autre *des bénéfices.* * Janus Nicius Erythræus a travaillé à son éloge, *P. III. Pinac. c. 3.*

BONACIOLI (Louis) médecin célébre de Ferrare, qui vivoit en 1530, a écrit, *de uteri partiumque ejus confectione ; de conceptionis indiciis, &c.* * Justus, *in chron. medic.* Simler, *in epitom. bibl. Gesner.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

BONACORSI (Bonacursio) cardinal, natif de Macerata, trésorier général de la chambre apostolique, fut nommé cardinal par le pape Clément IX, le 29 novembre 1669. Il mourut légat à Bologne le 19 avril

1678, en la 58 année de son âge, & en la 8 de son cardinalat.

BONACORSI (Hippolyte) de Ferrare, savant jurisconsulte, qui vivoit dans le XVI siécle, composa divers ouvrages, & est auteur du *repertorium alphabeticum de præsumpt.* & de plusieurs autres traités de droit.

BONACURSE, après avoir été engagé dans la secte des hérétiques cathares du XII siécle, & un de leurs docteurs à Milan, s'étant converti, fit un traité contre eux, qui a été donné par le pere dom Luc d'Acheri, dans le XIII tome du spicilége. Il y expose leurs dogmes, ceux des passagiens, autres hérétiques, & ceux d'Arnaud de *Bresse*. * M. Du-Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XII. siecle.*

BONADE (François) de Saintonge, prêtre de Saint-Jean d'Angeli, qui vivoit en 1531, a publié le Pseautier en vers élégiaques. Il composa aussi des commentaires sur les cantiques, sur les lamentations de Jérémie, sur les épîtres de S. Paul; un traité *de triumphali resurrectione Christi, &c.* * Miræus, *de script. sæc. XVI.*

BONAFEDE (Nicolas) natif de Saint-Juste, dans la Marche d'Ancone, fut camérier du pape Alexandre VI, & protonotaire apostolique. C'étoit un homme de tête, dont les souverains pontifes se servirent en diverses occasions. Il fut nommé gouverneur de Tivoli en 1497, pour y appaiser une espece de guerre civile qui s'y étoit excitée; & en 1504 il fut nommé évêque de Chiusi. Il étoit gouverneur de Bologne en 1512, lorsque Gaston de Foix, duc de Nemours, général des troupes du roi Louis XII, s'en empara, & Bonafede y fut arrêté prisonnier. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, on lui donna le gouvernement de Pérouse, qui fut suivi de ceux de la Romagne, de Benevent, de Forli, de Modon & de la Marche d'Ancone en 1520. Enfin il eut celui de Rome par trois fois, se trouva même à la tête des armées du pape, & mourut en 1533. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli.*

BONAIRES, isle de l'Amérique septentrionale. C'est une des Antilles de Sotovento, & on la trouve entre celle d'Aves & celle de Curaçao, environ à neuf lieues de la premiere. Les Hollandois en sont les maîtres. * Mati, *dict.*

BONAIRES, *cherchez* BUENOS AYRES.

BONALD (François) né à Mende, se fit jésuite en 1572, à l'âge de vingt-un ans. Après avoir professé dans les classes inférieures pendant six ans, il fut employé pendant trois années à enseigner la théologie morale; il prêcha aussi durant plusieurs années, & fut plusieurs fois recteur, tant du collége de Billon en Auvergne, qu'ailleurs. Il mourut à Moulins, le 9 mars 1614. On cite de lui 1° *l'étoile mystique*, servant de guide à toutes les ames qui desirent parvenir au port du salut, à Lyon 1606, *in*-12. Ce livre contient des méditations sur l'hymne *ave maris stella*; & il a été traduit en latin par dom Antoine Duchesne, chartreux: cette version a paru à Cologne en 1611, *in*-12. 2° *La divine æconomie de l'église & le haut prix du bénéfice de la rédemption & vocation au christianisme*, avec les moyens de la conserver & d'en faire son salut; à Lyon 1612, *in*-12. Cet ouvrage traduit en latin par le pere François Milon, franciscain, a paru à Cologne en 1611, *in*-12. 3° *Pratique chrétienne*, ou *moyen de vivre*; à Pont-à-Mousson, 1622, *in*-12. 4° *Le miroir de la sagesse divine*, traduit aussi en latin par le pere Milon, franciscain. * Extrait de quelques *mémoires latins communiqués* par le pere Oudin, jésuite.

BONAMICO (Lazare) de Bassiano dans la Marche Trévisane, étoit fils d'un laboureur, qui l'avoit destiné à suivre sa profession. Mais il avoit une si grande inclination pour les lettres, qu'il obtint qu'on lui en laisseroit apprendre les principes. Ce fut avec tant de progrès, qu'on se crut obligé de le laisser continuer. Il se rendit les langues & l'antiquité familieres. Renaud Polus, qui l'avoit vu à Padoue, l'engagea à le suivre à Rome, où il étoit en 1526, lorsque cette ville fut pillée par l'armée de Charles-Quint, & où Lazare Bonamico perdit ses livres & ses écrits. Après ce malheur il se retira à Padoue, où il fut professeur en éloquence, & y passa paisiblement le reste de ses jours, sans que rien fût capable de l'en tirer. Ceux de Bologne lui firent des offres très-avantageuses pour l'engager à venir enseigner dans leur université, & Ferdinand, alors roi de Hongrie, & même le pape Clément VII, ne négligerent rien pour l'attirer dans leurs cours. Bonamico fut sourd à toutes leurs propositions, & resta à Padoue. Nous n'avons de cet excellent homme que quelques épîtres & quelques oraisons. Divers hommes célébres de son siécle, furent ses amis particuliers, & entr'autres le cardinal Bembo. Il mourut le 8 fevrier de l'an 1552, à l'âge de 73 ans. De Thou parle ainsi de lui: *en Italie*, dit-il, *Lazare Bonamico de Bassiano mourut à Padoue le* 8 *fevrier déja fort âgé, car il avoit alors* 72 *ans.* Le jour d'après sa mort, Jerôme Negro, Vénitien, fit son oraison funébre, pour ainsi dire, sur le champ. Lazare Bonamico est différent de FRANÇOIS BONAMICO, qui est aussi célébre par son érudition. * De Thou, *hist. c.* 11. Joan. Impérialis, *in musæo hist. &c.*

BONANDREA, anciennement *Apollonia*, ville de Barbarie, au pays de Barca, dépend de l'Egypte. Elle a un assez bon port, autrefois appellé *Nausthatmus*, sur la côte de la mer méditerranée. Elle étoit épiscopale, mais elle est réduite à présent en village. Bonandrea n'est qu'à trente-cinq mille pas de Cairoan. Cette ville donne son nom au cap de Bonandrea, *Bonandreæ caput*, autrefois *Zephirium promontorium*, cap de la côte de Barca en Barbarie, au septentrion de la ville de Bonandrea.

BONARELLI (Gui Ubaldo) originaire d'Ancone, né à Urbin dans le palais de Gui Ubaldo duc d'Urbin, le 25 décembre de l'an 1563, étoit fils du comte *Pierre* Bonarelli & d'*Hippolyte* Montevecchi. Ce comte avoit hérité des biens du comte Antoine Landriani son oncle, l'un des principaux ministres du duc, & fut lui-même employé dans le ministere. Il eut grand soin de l'éducation de Gui son fils, qui dès l'âge de douze ans soutint des thèses de philosophie. Ensuite on l'envoya en France, où il étudia en théologie à Pont-à-Mousson. Dans un voyage qu'il fit à Paris, on y eut si bonne opinion de sa capacité, qu'on lui voulut persuader d'y enseigner la philosophie. Mais étant obligé de repasser en Italie, il resta quelque temps à Milan auprès du cardinal Borromée, neveu de S. Charles. Le duc de Ferrare étant mort en 1597, Bonarelli se donna à César duc de Modène, qui l'envoya vers le pape Clement VIII, puis en France auprès du roi Henri IV, pour y ménager ses intérêts auprès de l'un & de l'autre: ce qu'il exécuta très-avantageusement pour ce prince. A son retour à Modène, étant tourmenté de la goute, il alla à Ancone pour changer d'air; & se sentant soulagé, il fit un voyage à Rome, où il se fit estimer de tous les gens de lettres & de toutes les personnes de qualité. Quelque temps après il revint à Modène; mais une affaire de conséquence pour sa famille, l'ayant obligé de faire un second voyage à Rome, il mourut en chemin dans la petite ville de Fano, le 8 janvier 1608, âgé de quarante-cinq ans. Le comte Bonarelli a partagé sa vie d'une maniere un peu différente de la conduite des autres poëtes, qui ont commencé pour la plupart par les amusemens de la poësie, & qui ont fini par des exercices plus graves & plus sérieux. Bonarelli ayant fait ses études à Paris, passa sa jeunesse, ainsi qu'on l'a remarqué, dans la réputation d'un philosophe & d'un théologien aussi profond qu'on est capable de le devenir dans l'école d'Aristote & de S. Thomas. Ayant perdu son pere à Modène, après son retour de France en Italie, il fut employé par le duc de Ferrare en ses ambassades différentes,

férentes, qui le firent passer encore pour un politique & pour un homme d'état; mais personne ne s'étoit encore avisé de croire qu'il fût poëte, & lui-même ne se l'étoit pas encore imaginé, jusqu'à ce qu'il en fit l'épreuve par la composition qu'il donna d'une piéce pastorale, sous le titre de *la Philis de Scire*, FILLI DE SCIRO. Ce fut à cet essai qu'on le reconnut soudainement pour un grand maître en poësie. Il remplit cette piéce de tant de fleurs & de beautés poëtiques; il y mêla tant de graces & tant de traits de la plus grande délicatesse, qu'on a jugé que c'étoit la seule piéce parmi tant d'autres de ce genre que l'Italie a produites, qui pût aller de pair avec le *pastor-fido* de Guarini, & l'*Aminte* du Tasse. On a fort blâmé Bonarelli d'avoir introduit dans sa piéce une nymphe nommée Célie, qui aime également deux bergers tout à la fois, mais avec tant de passion & de fureur, qu'elle ne trouve que la mort qui puisse terminer le différend. Bonarelli entreprit de prouver que ce point, qu'on lui reprochoit, n'étoit pas une faute. Il prétendit même justifier toute sa piéce par un traité italien qu'il fit exprès pour la défense de ce double amour, sous le titre de *discorsi in difesa del doppio amore della sua Celia*. C'est une piéce pleine d'esprit & d'érudition. Bonarelli a donné dans cet ouvrage, des preuves de son habileté & de la beauté de son génie; mais il n'a pas suffisamment prouvé ce qui étoit en question, & l'on considérera toujours cet endroit de sa Philis comme une faute de jugement très-blâmable. Pour ce qui regarde les manieres & les expressions dans cet ouvrage, le P. Rapin a remarqué que l'auteur pensoit toujours moins à dire les choses naturellement, qu'à les dire avec esprit. Bonarelli a composé encore des discours académiques. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illustr. p.* 1, *c.* 6 *pag.* 15 *&* 16. Laurenzo Crasso, *elog. d'huom. lett. p. II, pag.* 99 *&* 101. Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus, pag.* 64, *dans la bibl. de sainte Genev.* René Rapin, *reflex. gener. sur la péotique, pag.* 91, *édit.* in-12.

BONAROTA ou BUONARUOTI, plus connu sous le nom de MICHEL-ANGE, peintre, sculpteur & architecte très-célébre, étoit fils de *Louis* Buonaruoti Simoni, de l'ancienne maison des comtes de Canosse, & naquit en 1474, dans un château appellé Chiusi, dans le pays d'Arezzo, où son pere & sa mere demeuroient alors. Quelque tems après leur retour à Florence, ils le mirent en nourrice dans un village nommé *Settignano*, dont la plupart des habitans étoient sculpteurs, le mari même de la nourrice: ce qui faisoit dire à Michel-Ange qu'il avoit sucé la sculpture avec le lait. Il avoit une si forte inclination pour le dessin, que ses parens furent obligés de le mettre sous Dominique Chirlandajo. A l'âge de seize ans, il se mit à tailler des figures de marbre, qui surprirent tous ceux qui les virent, & qui se soutenoient auprès de l'antique. Il avoit un grand gout de dessin, & excelloit sur-tout à peindre le nud, quoique sa maniere fût un peu séche. Son tableau le plus célébre qui est à fresque, est celui du jugement universel qu'il peignit à Rome. Sa grande habileté dans l'architecture n'éclata pas moins dans tous les édifices qu'il entreprit à Rome, & à Florence; mais ce qui le combla de gloire, fut le nouveau dessin qu'il traça de l'église de S. Pierre à Rome. Il a été exécuté, hors dans le frontispice, qui est très-inférieur au reste. Le pape Jules II l'employa, lui donna souvent des marques de son estime & de sa bienveillance. Michel-Ange fut aussi aimé & recherché par les papes Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, & Paul IV. Il fut aussi très-considéré du roi François I, de l'empereur Charles-Quint, de Côme de Medicis, des Vénitiens, même de Soliman empereur des Turcs, & de tout ce qu'il y avoit de princes & de grands seigneurs en Europe. Ce grand homme mourut à Rome en 1564, âgé de quatre-vingt-huit ans, onze mois; & peu de temps après, son corps fut transporté à Florence, où tout ce qu'il y avoit de beaux esprits dans les arts & dans les sciences, travaillerent à lui faire des obséques magnifiques. * Vasari, *en sa vie.* Felibien, *entret. sur les vies des peint. II. p.* Voyez sa vie imprimée à Florence, en 1746.

BONART ou BOONART (Nicolas) jésuite, étoit de Bruxelles, & enseigna la philosophie à Douai, & la théologie à Louvain. Depuis il fut envoyé en Espagne, & mourut à Valladolid en 1610. C'étoit un homme d'une grande littérature, & qui avoit conçu le dessein de divers ouvrages. Il en laissa quelques-uns qui ont été estimés, & entr'autres, un qu'il écrivit contre un traité de Grotius, intitulé, *mare liberum*. Celui du pere Boonart avoit pour titre, *mare non liberum*, ou *demonstratio juris Lusitani ad oceanum, & commercium indicum.*

BONART (Olivier) jésuite, né à Ypres en 1570, & mort dans la même ville le 23 octobre 1655, a laissé deux traités des heures canoniques; des commentaires sur l'ecclésiastique, qu'il publia en 1634, &c. * Ribadeneira & Alegamb. *biblioth. script. soc. Jesu.* Le Mire. Valere André, &c.

BONASIENS, hérétiques dans le IV siécle, qui disoient que J. C. n'étoit Fils de Dieu que par adoption. * Baronius.

BONATUS (Gui) de Frioul, astrologue, qui vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1282, écrivit *theorica planetarum*, & *astrologia judiciaria*, imprimés à Venise l'an 1506, &c.

BONAVENTURE (Saint) cardinal, dit *le docteur séraphique*, nommé auparavant JEAN FIDAUZE, parcequ'il étoit fils de *Jean* Fiduaza, & de Marie Ritell, naquit à Balnea Regia, vulgairement *Bagnarea*, petite ville de Toscane, l'an 1221. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, l'an 1243, étudia sous Alexandre de Halès, fut reçu docteur de Paris avec S. Thomas, l'an 1255, & enseigna la théologie en cette ville & ailleurs, avec un grand applaudissement. Depuis, n'étant âgé que de trente-quatre ans, il fut fait général de son ordre l'an 1256, & gouverna avec tant de prudence & de zéle, qu'il rétablit parfaitement la discipline réguliere dans son institut. En 1265, le pape Clément IV envoya au pere Bonaventure les provisions de l'archevêché d'Yorck en Angleterre, que ce saint homme refusa. Après la mort de ce pape, le siége ayant vaqué près de trois ans, & les cardinaux ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau pontife, en laisserent le choix à S. Bonaventure, s'engageant par un compromis solemnel de reconnoître celui qu'il nommeroit, quand ce seroit lui-même. Il choisit Thibaut archidiacre de Liége, qui étoit dans la Terre-Sainte, & qui prit le nom de *Gregoire X*. Ce pape le fit cardinal, évêque d'Albane, l'an 1272, & lui ordonna de se trouver au deuxiéme concile général de Lyon. Il assista à la premiere session tenue le 7 de mai de l'an 1274, & mourut quelques jours après dans cette ville, un dimanche 14 juillet. Sixte IV le mit au catalogue des saints l'an 1482, & Sixte V en celui des docteurs de l'église en 1588. Le cardinal Pierre de Tarentaise, depuis pape sous le nom d'*Innocent* V, fit l'oraison funébre de ce saint, dans l'église de son ordre, où le pape & tous les peres du concile se trouverent. Il fut enterré dans l'église des cordeliers de Lyon, & transporté en 1434 dans la nouvelle église que les cordeliers bâtirent dans cette ville, où il demeura jusqu'à ce que dans le XVI siécle les huguenots s'étant rendu maîtres de la ville de Lyon, enleverent sa chasse d'argent, brulerent ses os, & jetterent ses cendres dans la Saône. On dit que sa tête fut sauvée par un religieux de son ordre, & qu'on la conserve encore dans la ville de Lyon. Les Mathurins de Fontainebleau prétendent en avoir une machoire. S. Bonaventure étoit d'une vertu & d'un mérite si éclatant & si avéré, que ses ennemis même ne pouvoient s'empêcher de le louer. Luther le reconnoissoit pour

un excellent homme. *Bonaventura præstantissimus vir.* Bellarmin disoit qu'il étoit chéri de Dieu & des hommes, *Deo hominibusque amabilis*; & Alexandre de Halès disoit d'ordinaire, qu'il sembloit qu'Adam n'eût point péché dans le frere Bonaventure, *in fratre Bonaventura Adam peccasse non videtur.* Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont Gerson recommande la lecture aux religieux, assurant que de tous les docteurs catholiques, c'est celui qui lui paroît le plus propre & le plus sûr pour éclairer l'entendement & pour enflammer le cœur. Trithême en parle aussi avec éloge. La plupart de ses ouvrages sont mystiques ou spirituels. Ils composent huit volumes *in-folio*, imprimés à Rome en 1588. Les deux premiers contiennent les commentaires sur l'écriture; le troisiéme les sermons; le quatriéme & le cinquiéme les commentaires sur le maître des sentences; le sixiéme & le septiéme des opuscules moraux; le huitiéme les opuscules qui concernent les religieux. Depuis l'édition de Rome, on les a imprimés en Allemagne, & en 1668 à Lyon en sept volumes *in-folio.* On tient que c'est lui qui introduisit l'usage d'adresser une priere à la Vierge après complies, & de sonner la cloche pour en faire souvenir les fidéles, & qu'il donna lieu à l'institution des confrairies, à l'exemple de celles qu'il établit à Rome en 1270. * *Vie de saint Bonaventure dans* Surius. Henri de Gand, *de script. ecclef. c.* 47. Trithême & Bellarmin, *de script. ecclesiast.* Sponde, Bzovius & Rainaldus, *in annal ecclesiast.* Wading. *in annal. biblioth. Min.* Jean Gerson dans le *traité des livres que les religieux doivent lire*, & dans celui de *l'examen des doctrines.* Saint Antonin. Volaterran. Sixte de Sienne. Possevin. Auberi. Théophile Rainaud. Le Mire. Eisengrenius. Du Boulai, *histoire de l'université de Paris.* Marc de *Lisbonne*, &c. M. Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XIII siécle.* Baillet, *vies des saints* 14 *juillet.*

BONAVENTURE DE PADOUE, cardinal, général de l'ordre de S. Augustin, étoit de la famille de Beduaria Peragia, & naquit à Padoue dont il a porté le nom, le jeudi 22 juin de l'an 1332: il entra chez les Augustins, & s'y distingua par son esprit. On dit qu'il étudia dans l'université de Paris, & qu'il y enseigna même la théologie. Après la mort du général de Beauregard, Bonaventure de *Padoue* fut mis en sa place, dans le chapitre tenu à Vérone le 17 mai 1377. Le pape Urbain VI lui donna le chapeau de cardinal en 1378, selon Contelorio, ou selon d'autres en 1384. Son zéle pour les libertés de l'église lui attira la haine de Francisco Carrario tyran de Padoue, qui le fit assassiner d'un coup de fléche, lorsqu'il passoit le pont saint Ange à Rome l'an 1385; d'autres disent en 1389, 1396, ou 1398. Il avoit composé divers ouvrages; des commentaires sur les épîtres canoniques de S. Jean & de S. Jacques, & sur le maître des sentences; des vies des saints; des sermons; *speculum Mariæ; breviloquium; ternarium de regimine conscientiæ, &c.* Son corps fut enterré dans l'église de S. Triphon, d'où on le transporta depuis dans celle de son ordre, où l'on voit son tombeau dans la chapelle de S. Nicolas de Tolentin, avec son épitaphe. Bonaventure de *Padoue* étoit ami de Pétrarque, dont il prononça l'oraison funebre en 1369. Nous avons encore une lettre que ce dernier lui écrivit sur la mort de Bosembiantes son frere * Petraque, *rer. senil. lib.* 11, *epist.* 25. Scardeoni, *antiq. Patav. lib.* 2. Joseph Phamphil. *biblioth. augustin.* Curtius, *in elog. Augustin. illust.* Onuphre. Ciaconius. Sponde. Bzovius. Crusenius. Auberi. Le Mire, &c. M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV siécle*

BONAVENTURI ou BONAVENTURA (Frederic) natif d'Urbin, où il vivoit sur la fin du XVI siécle, fut élevé près du jeune duc François Marie. Il s'avança extrêmement dans les sciences, & principalement dans l'intelligence de la langue grecque & de la philosophie. Le duc d'Urbin l'employa en diverses négociations auprès du pape Gregoire XIV, du duc de Savoye & ailleurs. Mais Bonaventuri entraîné par l'amour des sciences, se retira à la campagne pour y étudier, & y mourut peu de temps après, âgé de 47 ans, laissant douze enfans de *Penthesilée* Carpegna son épouse. Nous avons de lui divers traités de philosophie. *De ventis. De octomestri partu. De monstris. De æstu maris. De via lactea. De cane rabido. De jure regni, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. cap.* 151.

BONAVISTA ou BOAVISTA, isle de l'océan atlantique: c'est une de celles du Cap-Verd. * Mati, *dict.*

BONCIARI (Marc-Antoine) de Pérouse, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étoit de basse naissance. Il eut le bonheur d'étudier sous le savant Muret, & il contracta sous lui cette maniere aisée & délicate de s'exprimer, qui est le caractere de tous ses ouvrages. Bonciari se retira à Pérouse, où il enseigna, aimé & honoré non-seulement de tous les gens de lettres, mais de toutes les personnes de considération de son temps. Il enseigna le latin à son propre pere, qui voulant se faire jésuite à l'âge de quarante-sept ans, fut obligé de faire ses études à cet âge là. Il devint aveugle sur la fin de ses jours, & mourut au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V. Nous avons divers traités de sa façon en prose & en vers; un volume d'épîtres; une grammaire latine; une rhétorique; & divers poëmes; *triumphus augustus; seraphidos, lib. III, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illustr. cap.* 53.

BONCOMPAGNON, maison qui a donné à l'église un pape sous le nom de GREGOIRE XIII, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. CHRISTOPHE Boncompagnon, Bolonois, qui acquit de grands biens dans le négoce, & épousa *Angele* Marescalca, dont il eut BONCOMPAGNON Boncompagnon qui suit; *Hugues*, né le 9 février 1502, créé cardinal par le pape Pie IV, le 12 mars 1565, puis pape le 13 mars 1572, sous le nom de GREGOIRE XIII, mort le 10 avril 1585, *laissant pour fils* naturel, Jacques, *dont la postérité sera rapportée ci-après.* Voyez GREGOIRE XIII; *Louis*, & *Jacqueline* Boncompagnon, mariée à *Ange-Michel* Guastavillani, dont elle eut pour fils unique *Philippe* Guastavillani, né le 30 septembre 1540, créé cardinal en 1574, mort le 17 août 1587.

II. BONCOMPAGNON Boncompagnon, sénateur de Bologne, épousa *Cecile* Birgelini, dont il eut *Philippe*, né le 10 septembre 1548, créé cardinal le 2 juin 1572, mort le 7 juin 1586, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Christophe*, archevêque de Bénévent en 1578, mort le 5 octobre 1607; *Jerôme*; *Jean-François* & *Sebastien* Boncompagnon.

III. JACQUES Boncompagnon, fils *naturel* du pape GREGOIRE XIII, qui lui procura de grands biens, fut fait duc de Sora, marquis de Vignole, &c. & épousa *Constance* Sforce, fille de *François*, comte de Santa-Fiore, dont il eut GREGOIRE, qui suit; *François* créé cardinal par le pape Gregoire XV, en 1621, archevêque de Naples en 1626, mort le 9 décembre 1641; *Sforce*, marquis de Vignole; & *Julie* Boncompagnon, mariée à *Jean* de Guevara, duc de Bovino.

IV. GREGOIRE Boncompagnon, duc de Sora, &c. épousa *Léonore*, fille de *Jean-Baptiste* Zapata, dont il eut HUGUES, qui suit; *Jerôme*, archevêque de Bologne en 1651, créé cardinal par le pape Alexandre VII, en 1664, mort en janvier 1684, âgé de soixante-sept ans; *Jean-Baptiste*, sénateur de Bologne; *Jacques* aussi sénateur de Bologne; & *Constance* Boncompagnon, mariée à *Charles* Ruffo, duc de Bagnara.

V. HUGUES Boncompagnon, duc de Sora, &c. mourut en octobre 1676, ayant eu de *Marie* Ruffo, fille de *François-Marie*, duc de Bagnara, GREGOIRE, qui

suit; *François*, archevêque de Bologne, mort le vingt-sept février 1690; *Jean*, qui succéda en 1690, à son frere en l'archevêché de Bologne, fut créé cardinal par le pape Innocent XII, en 1695, (*voyez plus bas son article.*) *Antoine*, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui a épousé le vingt-neuf mars 1702 *Marie* Boncompagnon sa niéce, fille de *Gregoire*, duc de Sora, &c; *Eléonore*, mariée à *Jean-Baptiste* Borghèse, prince de Sulmone & de Rossane, chevalier de la toison d'or, &c. morte le neuf septembre 1695; *Marie-Jerônime; Marie-Cécile*, & *Marie-Angelique* Boncompagnon, religieuse.

VI. GREGOIRE Boncompagnon, duc de Sora, marquis de Vignole, prince de Piombino, né en 1641, mourut en février 1707, âgé de soixante-six ans. Il avoit épousé 1° *Flaminia* Gallio, fille de *Ptolémée*, duc d'Alvito, morte en 1679; 2° le 19 octobre 1681, *Hippolyte* Ludovisio, fille de *Nicolas*, prince de Piombino & de Venouse. Du premier lit vint, *N.* mort en naissant. Du second sortirent *Hugues*, né en 1684, mort jeune; *Marie*, née en mars 1686, mariée le 29 mars 1702 à *Antoine* Boncompagnon son oncle; *Constance*, née en septembre 1687, alliée le 23 mai 1719 à *N.* Salviati, prince de Roczamassa; *Thérèse*, née en février 1692, mariée le 20 mai 1714, à *Urbain* Barberin, prince de Palestrine; *Julie* Boncompagnon, née en janvier 1695. * *Voyez* Imhoff, *en ses familles d'Espagne & d'Italie.*

BONCOMPAGNON (Philippe) de Bologne, cardinal de saint Sixte, neveu du pape Gregoire XIII, qui le nomma cardinal en 1572, vint légat à Venise, pour y saluer le roi Henri III à son retour de Pologne, exerça divers autres emplois importans, & mourut à Rome l'année 1586, âgé de 38 ans, sous le pontificat de Sixte V.

BONCOMPAGNON (Jacques) cardinal, fils de HUGUES Boncompagnon III, duc de Sora, & de *Dona Marie* Ruffo. Jacques étoit né le 5 mai 1652, & il est mort subitement à Rome le 24 mars 1731, dans sa soixante-dix-neuviéme année. Le pape Innocent XII le fit cardinal dans le consistoire du 12 décembre 1695, & dans un des consistoires suivans, il lui donna le titre de sainte Marie *in via lata.* Il fut envoyé en 1699, à Modene, pour saluer la reine des Romains de la part de ce pape. Ce cardinal étoit archevêque de Bologne & évêque d'Albano. Il avoit séance dans les congrégations des évêques & réguliers, du concile & de la visite apostolique. * *Mémoires du temps.*

BONCONVENTO ou BONCONVENT, *Bonus conventus*, petite ville d'Italie dans la Toscane à douze lieues de Sienne, est située sur une colline, au pied de laquelle coule l'Ombrone, en allant vers Rome. C'est dans Bonconvento que mourut l'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg; mais il ne fut pas empoisonné, dit Baudrand, par un religieux, comme quelques personnes mal informées ou mal intentionnées l'ont écrit, sans avoir examiné ce qu'en disent les historiens contemporains qui prouvent le contraire. * Leandre Alberti.

☞ BONCOURT, bourg de France, en Normandie, dans le diocèse d'Evreux. Il est situé sur la riviere d'Eure, à deux lieues de Vernon, & à cinq quarts de lieue de Pacy, & remarquable seulement par une chose très-singuliere arrivée en ce lieu-là, vers l'an 1670. Le feu prit tout d'un coup à la maison d'un gentilhome, appellé M. du Homme, dont les ancêtres avoient fondé à perpétuité une lampe dans la paroisse, dédiée à S. Jean-Baptiste. Ce gentilhomme étant au service du roi dans les gendarmes, le soin de la lampe, qui avoit toujours été bien entretenue, fut négligé; & c'est à quoi ceux du pays ont attribué l'événement qui fit tant de bruit en ce temps-là, & dont voici les particularités, selon le rapport qu'en ont fait plusieurs habitans, qui en ont été témoins. Le feu prit d'abord à la tapisserie de la salle, pendant qu'on dînoit, sans que personne y eût contribué en la moindre chose, & il fut éteint aussitôt sans avoir causé plus de dommage. Quelques jours après il se mit dans le fumier de la cour, & fut éteint de la même sorte; environ un mois s'étant écoulé, il prit dans un grenier où jamais on ne portoit ni feu ni chandelle. Tout le mal qu'il fit fut d'endommager un peu le pignon. Il parut ainsi pendant trois ans & demi dans plusieurs endroits de la maison; mais toujours en ceux qu'on observoit le moins, & où il sembloit qu'on ne devoit pas le craindre. Enfin le sieur du Homme étant revenu chez lui après la campagne, il prit à la grange, où par bonheur il n'y avoit ni paille ni grain. De-là il se mit sous les pieds de ses chevaux, qui étoient dans une écurie fort éloignée, & ensuite alla bruler deux petites maisons de l'autre côté des murailles, & ne fit point d'autre tort dans tout le village, quoiqu'on le vît fort souvent paroître. Il n'avoit pas la violence du feu ordinaire, & on l'éteignoit facilement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BONDELMONT, chevalier Florentin, avoit promis de prendre en mariage une demoiselle de la famille des Amidées. Les noces ayant été différées, il se laissa gagner par une dame de la famille des Donati, qui lui persuada d'épouser sa fille. Les Amidées ne pouvant souffrir cette injure, résolurent d'en tirer vengeance, & assassinerent Bondelmont le jour de Pâque, lorsqu'il alloit à l'Eglise. Ce meurtre causa un grand désordre dans la ville de Florence, & la noblesse se divisa en deux partis l'an 1215, dont ceux qui étoient pour les Bondelmonts prirent le nom de *Guelfes*, & ceux qui soutenoient les Donati s'appellerent les *Gibelins.* * Villani, *l.* 5 *cap.* 38.

BONDELMONT (Christophe de) de Florence, mathématicien, qui vivoit dans le XV siécle, composa l'an 1422, un traité des isles de l'Archipel * Vossius, *de hist. lat. l.* 3. *c.* 9. *de math, ch.* 70 §. 8.

BONDENO, *Bondenum*, bourg des états de l'église en Italie, est dans le Ferrarois, à l'embouchure du Panaro dans le Pô, & à quatre lieues au-dessus de la ville de Ferrare. * Mati, *dict.*

BONDOKDAR, sultan, *cherchez* BIBARS.

BONDONIZA, est la place d'une ancienne ville des Locriens Epicnemidiens, nommée *Scarphia, Scarphe, Scarfia*, qui a été entierement engloutie par un tremblement de terre. Elle étoit sur le fond du golfe de Zeiton, en Achaye. * Mati, *dict.*

BONE, *Bona, Hippon, Hippo Regius*, ville de la province de Constantine, dans le royaume d'Alger en Afrique, ou de Tunis, selon Marmol, sur la côte de la mer méditerranée. L'ancienne ville qu'on appelloit *Hippone*, fut détruite par le calife Othman en 651. Quelque temps après, les mahométans en bâtirent une autre à une lieue de-là, vers l'occident, que les Arabes nommerent *Beledel-Ugneb*, c'est-à-dire, *lieu des jujubes*, à cause de l'abondance qu'il y a de ces fruits aux environs. Les chrétiens l'ont nommée *Bone*, de l'ancien nom *Hippone*, ou parceque c'est le meilleur & le plus fertile pays de toute la Barbarie. Le château est situé sur une colline qui commande la ville. Ce fut le roi de Tunis qui le fit bâtir vers l'an 1500. Bone a un petit port, où les vaisseaux marchands trafiquent de cuirs, de laines, de dates & d'autres denrées qui croissent dans le pays. A l'orient de la ville, est une espece de longue plage qui se recourbe, où l'on pêche le corail; & les Génois y firent construire une forteresse sur un roc, pour se défendre des corsaires, en faisant cette pêche, qu'ils affermoient du roi de Tunis. L'empereur Charles-Quint, après avoir pris Tunis en 1535, envoya André Doria avec trente galeres & deux mille hommes de guerre pour se saisir de la ville de Bone; mais il la trouva abandonnée par les habitans. Quelque temps après il fit ruiner les fortifications; mais les Turcs qui s'en sont emparé,

l'ont fortifiée & repeuplée. On voit près de cette ville, la place de l'ancienne ville d'Hippone, que S. Augustin son évêque a rendue célèbre, qui fut tellement ruinée par le calife Othman, l'an 651, qu'il n'y reste que les ruines d'une église & d'un ancien palais qu'on voit sur le bord de la riviere de Jadoc. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 6.*

☞ BONÉ (Jean) avocat au parlement de Paris, est auteur de divers plaidoyers qui ont été imprimés en 1638, en un volume *in*-8°. La seconde édition parut *in*-4° en 1657. * *Mem. MSS.* de M. Boucher d'Argis.

BONEF, *Bonefa*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, située dans le comté de Namur, au septentrion de la ville de ce nom, est sur la Mehaine, & près de la frontiere du Brabant. * Mati, *dict.*

BONELLO ou BONELLI (Michel) cardinal, né en 1541 à Boscho, petite ville assez près d'Alexandrie de la paille, étoit fils de *Michel* Bonelli, neveu du pape Pie V, qui fut fait chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1585. Antoine étoit son nom de baptême, qu'il changea depuis en entrant dans l'ordre de S. Dominique, pour prendre celui de Michel. Il étudioit à Pérouse, lorsqu'il apprit l'élection de Pie V, son grand oncle, qui ne créa que lui seul cardinal en 1566. Ce pape affecta de lui donner son chapeau rouge, & la qualité qu'il avoit eue de cardinal Alexandrin, avec son titre de sainte Marie sur la Minerve, qui est un couvent de l'ordre de S. Dominique, où Michel Bonello avoit reçu l'habit & fait profession. Il lui confia aussi l'intendance générale du domaine de l'église, quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans, & lui donna la dignité de camerlingue, & le prieuré de Rome. Il l'envoya ensuite légat en Portugal, en France & en Espagne, pour exciter les princes chrétiens à faire une croisade contre les Turcs. Bonello s'aquitta de cet emploi avec honneur; & à son retour il administra les derniers sacremens à son oncle. Il contribua beaucoup à l'élection de Gregoire XIII; & ce fut sous le pontificat de ce pape qu'il présida à plusieurs assemblées de religion & d'état. Il ne fut pas moins employé sous Sixte V, & sous Gregoire XIV, lequel en 1591, lui accorda le bonnet rouge, que les cardinaux réguliers ne portoient point, & que Pie V lui avoit toujours refusé. Pendant ses légations, il se fit estimer des princes avec lesquels il traita. Philippe II, roi d'Espagne, lui donna un buffet complet de vermeil, & une pension de sept mille écus, avec la ville de Boscho qu'il érigea en marquisat; & le roi de France Charles IX lui fit présent d'un diamant de grand prix, richement enchassé, avec cette inscription : *Non minus hæc solida est pietas. Ne pietas possit mea sanguine solvi.* Il mourut à Rome en 1598, & il y est enterré à sainte Marie sur la Minerve, où depuis on lui a dressé un superbe mausolée avec son épitaphe. * Petramellarius. De Thou. Sponde. D'Ossat. Auberi, *hist. des card. &c.*

BONELLI (Charles) cardinal, arriere-neveu du pape Pie V, fut archevêque de Tarse *in partibus*, puis de Corinthe, gouverneur de Rome, nonce en Espagne, & nommé cardinal du titre de *sainte Anastasie* par le pape Alexandre VII, le 14 janvier 1664. Il mourut à Rome le 27 août 1676, & y fut inhumé à sainte Marie sur la Minerve.

BONET (saint) en latin *Bonitus*, vulgairement *Bon*, évêque de Clermont, né vers l'an 623, étoit d'une des meilleures familles d'Auvergne, & fut élevé avec grand soin dans l'étude des lettres & dans la piété. Il étoit encore dans les écoles du droit civil, lorsqu'il perdit son pere *Theodate*, après la mort duquel il alla à la cour de Sigebert roi d'Austrasie, qui le choisit pour son grand échanson, puis pour son référendaire ou chancelier. Thierri III ayant réuni l'Austrasie à la monarchie françoise, après la mort de son cousin Dagobert II, fils de Sigebert, donna à Bonet le gouvernement de Provence ou de Marseille, dont il jouit pendant neuf ans, jusqu'à ce que son frere Avit, évêque de Clermont, étant au lit de la mort, le demanda pour successeur au roi Thierri en 689. Bonet gouverna cette église pendant dix ans, au bout desquels il lui vint un scrupule touchant sa vocation. Il alla consulter un solitaire qui demeuroit à Solignac, disciple de S. Eloi, appellé *Theau*. Sur la réponse qu'il en reçut, il se démit de l'épiscopat avec l'agrément du roi; fit établir Nodobert évêque en sa place; distribua son bien aux hôpitaux, aux églises & aux monasteres, & alla se renfermer dans l'abbaye de Manlieu, au diocèse de Clermont, où il demeura près de quatre ans : mais par une résolution assez surprenante dans un reclus de 80 ans, il quitta ce monastere pour aller à Rome visiter le tombeau de apôtres. Passant par Lyon, il réconcilia l'évêque Gaudin avec le gouverneur de Bourgogne. Il fut bien reçu en Italie par Aripert II, roi des Lombards; & l'on prétend qu'en récompense il obtint pour lui, par ses prieres, la victoire qu'il remporta dans la bataille de Pavie, l'an 705, sur son ennemi. Bonet revint l'année suivante de Rome à Lyon, où il demeura quatre ans, & y mourut le 15 janvier de l'an 710, âgé de 86 ans. * *Vie de saint Bonet*, écrite par un moine contemporain dans Bollandus. Savaron, *dans les origines d'Auvergne.* Pierre Damien, *epist. 9 & 10 liv. 1.* Sammarth. *Gall. christ.* Baillet, *vies des saints*, 15 *janvier.*

BONET (Théophile) fameux par ses ouvrages de médecine, naquit à Genève le 5 mars 1620. Son aïeul, nommé *Pierre*, étoit né en Provence, & étoit docteur en médecine, de même que son petit-fils. Il eut tant de réputation, que Charles-Emanuel, duc de Savoye, voulut l'avoir pour médecin; mais comme il ne s'accommodoit pas des maximes de la cour, après quelques années de service, il demanda la permission de se retirer à Lyon, ce que le duc ne lui accorda qu'avec peine, & après l'avoir comblé de présens. Il n'eut qu'un fils nommé André, qui naquit à Lyon, & qui fut aussi docteur en médecine. Celui-ci se maria 1°. à *Marguerite* Frelon, dont il n'eut que des filles. Après la mort de sa femme, il se retira à Genève, où il fut fort employé, non-seulement dans la ville & dans le voisinage, mais même dans des pays fort éloignés, comme il paroît par les originaux des lettres du landgrave de Hesse, qui sont entre les mains de ses descendans, qui marquent l'estime que les grands faisoient de lui, & le peu d'attachement qu'il avoit pour le bien & pour l'agrandissement de sa fortune. Le desir de perpétuer son nom & ses descendans, le fit consentir à un second mariage. En ce temps-là, qui étoit l'an 1612, il s'étoit retiré à Genève une famille illustre, nommée *Pinelli Borzoni*, sortie quelques années auparavant de Gènes, où elle occupoit les premieres dignités. L'église avoit alors un cardinal de ce nom, & la mere de ce Pinelli Borzoni étoit de la famille des *Savelli*, qui tenoit à Rome un rang de prince. Ce fut à *Marguerite Pinelli Borzoni*, qui étoit de cette famille, niéce du cardinal *dont on vient de parler*, & réfugiée à Genève pour la religion, qu'André Bonet se maria. Il en eut deux fils, Jean & Théophile, *dont on va parler.*

Jean Bonet, né en 1615, fut reçu docteur en médecine en 1634, n'ayant encore que dix-neuf ans. Son pere le maria en 1636, à *Anne* du Port, fille de *Jacob* du Port, seigneur de Mouillepié, Boismasson, &c. & de *Jeanne* du Chesne, dame de la Violette, fille de *Joseph* du Chesne, petit-fils de *Guillaume* Budé, & médecin du roi Henri *le grand.* De ce mariage de Jean Bonet sont nés plusieurs enfans, dont les deux aînés, André & *Jean-Antoine*, furent docteurs en médecine à Genève. Leur pere eut tant de réputation en son temps, qu'il fut obligé de faire bien souvent des voyages dans des pays fort éloignés. En 1668, il fut contraint de passer un an entier à Orléans & à Paris, pour satisfaire des personnes distinguées qui se

confioient à lui. La réputation qu'il acquit dans cette derniere ville, lui attira des envieux parmi ceux de sa profession; mais les plus savans & les plus raisonnables, lui donnerent des marques de leur estime. On en peut voir des preuves dans les lettres de Gui Patin; & on en a trouvé parmi les papiers de messieurs Vallot, Dacquin, Bourdelot, &c. qui lui témoignent combien ils l'estiment. Enfin, étant de retour dans sa patrie, il y mourut le jour de Noël 1688. Il est fâcheux qu'il n'ait laissé au public aucun monument de sa capacité. Il est vrai qu'il avoit entrepris un traité *de catarrhis*, qui étoit assez avancé, pour en faire un juste volume; mais ayant vu celui de Schneider sur le même sujet, & se voyant prévenu par cet auteur sur la plupart des choses qu'il avoit méditées, il abandonna ce dessein, & étouffa son ouvrage avant sa naissance.

Theophile Bonet fut très-soigneux de recueillir ses observations, & de digérer ce qui a été écrit par d'autres sur toute la pratique de la médecine, à quoi son génie le portoit naturellement, plus qu'à visiter ses malades, & très-attentif à étudier le cours de la nature, & les causes des maladies: ce qui le rendit habile dans ses prognostics, & heureux dans sa pratique. Son pere lui manqua dans sa minorité, & ce fut la seule inclination pour la médecine, qui le détermina à embrasser cette profession. Il ne voulut se faire recevoir docteur qu'en 1643, après avoir visité plusieurs académies fameuses. Peu d'années après son retour à Genève, il épousa la niéce de sa belle-sœur, *Jeanne* Spanheim, fille de *Frederic* Spanheim, & sœur des illustres *Frederic* & *Ezechiel* Spanheim, morte en avril 1700. *Voyez* SPANHEIM. Théophile Bonet fut, dans les premieres années de son doctorat, médecin du duc de Longueville, souverain du comté de Neufchâtel; & ne se mit guères à écrire que sur la fin de ses jours, lorsqu'une surdité l'obligea à se retirer des malades, pour se renfermer dans son cabinet. Ce fut alors, c'est-à-dire, pendant les dix ou douze dernieres années de sa vie, qu'il eut le loisir de recueillir tout ce qu'il avoit examiné avec soin, & éprouvé pendant plus de quarante ans de pratique. Le public, qui a fait un accueil si favorable à ses ouvrages, y a trouvé une étude consommée, du discernement, de la pénétration & de l'exactitude. Le premier ouvrage qu'il donna au public, fut son *pharos medicorum*, *&c. in*-8°. Ce qui le porta à écrire ce livre, fut les fréquentes fautes où il voyoit tomber le commun des médecins, & les bévues que plusieurs auteurs commettoient dans leurs livres. Plusieurs grands hommes, comme Septalius, Rhodius, Ballonius, &c. avoient déploré ce malheur avant lui, & employé toutes les lumieres de leur esprit, & leurs connoissances pour faire éviter ces écueils où alloient échouer la plupart des médecins. Théophile Bonet crut qu'il serviroit utilement le public, s'il réduisoit en peu de mots sous certains chefs, ce qu'ils avoient écrit de meilleur, & s'il suppléoit à ce qui leur manquoit, par ce que sa pratique ordinaire lui avoit appris; afin qu'on pût par ses préceptes se précautionner contre les ambiguités de la médecine. Ce livre étant devenu rare, il en donna une seconde édition aux instances de plusieurs savans; il l'augmenta de plus de la moitié par de nouvelles remarques, le purgea de quelques fautes, qu'il avoua ingénument, & lui donna le nouveau titre de *labyrinthi medici extricati*, *&c. in*-4°, en 1687. Quelques années auparavant, c'est-à-dire, en 1682, il avoit donné un autre ouvrage sous le titre de *mercurius compitalitius*, dont le but est de diriger son lecteur dans toute la conduite qu'il doit tenir dans la cure des maladies, selon les différentes complications des causes, & de montrer comment, pour parvenir à la guérison, il faut modifier en cent façons les préceptes généraux que donne la médecine. L'expérience & le raisonnement que l'auteur joint par-tout, sont sans doutes les meilleurs guides qu'on puisse prendre. Ce dernier ouvrage fut traduit en anglois, en 1684; & les traducteurs disent dans leur préface, qu'on ne sauroit assez louer le dessein qu'a eu M. Bonet dans ce livre, & la maniere dont il l'a exécuté. Mais comme toute la pratique de la médecine n'a pour but que de rétablir ou de conserver le corps humain dans son état naturel, & qu'il est pour cet effet d'une nécessité absolue de connoître la constitution du corps hors de cet état naturel, afin de savoir la raison de tant de symptomes différens & d'y pouvoir remédier, il composa son *sepulcretum* ou *anatomia practica*, imprimé en deux volumes *in-folio* pour la premiere fois à Genève en 1679, & où, par l'ouverture des cadavres, il fait toucher au doigt les causes cachées d'un nombre infini de maladies, & les parties qui avoient été le siége du mal. Mais avant que de le publier, il en donna un essai de quelques feuilles, pour avoir le jugement des savans sur son projet. Cet essai est intitulé, *prodromus anatomiæ practicæ*, *&c. in*-8° 1675. Il reçut un grand nombre de lettres, qui sont à la tête du premier tome, qui le solliciterent fortement de mettre au jour un ouvrage si utile & si nécessaire. M. Bonet est le seul qui ait publié un livre de cette nature. Il est également utile, & pour pénétrer dans les véritables causes des maladies, & pour les déraciner. En 1700, on en fit une nouvelle édition à Genève, par les soins de M. Manget, docteur en médecine de cette ville. M. Bonet donna ensuite deux volumes *in-fol.* sous le titre de *Medicina septentrionalis collatitia*, *&c.* qui comprennent divers cas rares & importans de théorie & de pratique, qui sont arrivés dans les parties septentrionales de l'Europe, & qu'il a recueillis de divers fameux auteurs, & où il a joint ses expériences & ses raisonnemens. Le dernier & le plus grand de ses ouvrages, & qui parut en 1691, est son *Polyalthes* ou *thesaurus medicinæ practicæ*, *&c.* en trois volumes *in-fol.* C'est un choix judicieux de tout ce qui a été écrit sur la pratique de la médecine. Afin de le faire avec méthode, il a pris pour texte la pratique de Jean Jonston; & en forme de commentaire, il rapporte le plus essentiel de tout ce que les médecins anciens & modernes on dit de plus sensé, tant sur les causes que sur les signes, & la guérison des maladies: il y a joint les remedes chymiques & galéniques les plus éprouvés, & a accompagné le tout de ses propres notes, soit pour étendre ce que le texte ne fait qu'indiquer, soit pour éclaircir ce qu'il y a d'obscur, ou pour suppléer à ce qui manque dans les auteurs, ou enfin pour les corriger. Ces ouvrages renferment en abrégé, & d'une maniere aisée & méthodique, tout ce qui a été écrit de meilleur jusqu'au temps de l'auteur sur la pratique de la médecine, & on peut leur donner en quelque sorte le titre de *bibliothéques complettes.* Depuis qu'ils ont paru, tous les auteurs dont il s'est servi n'ont pas été fort recherchés, & ont perdu presque toute leur utilité. Ceux qui voudront avoir une idée plus complette de ces livres, peuvent consulter les journaux de Leipsick, de Paris & de Hollande, à moins qu'ils n'aiment mieux avoir recours aux livres mêmes. On a encore de M. Bonet une traduction latine de l'ouvrage françois de Théodore Turquet de Mayerne, *de arthritide*; & une traduction pareillement latine d'une partie de la physique de M. Rohault. M. Bonet, mourut d'hydropisie le 29 mars 1689, âgé de 69 ans 24 jours.

BONET (Paul) natif de Narbonne en Languedoc, & religieux de l'ordre des carmes à Lunel, qui vivoit au commencement du XV siécle, vers l'an 1410, écrivit divers ouvrages historiques. *Viridarium mundi. Viridarium ordinis carmelitani*, *&c.* & fut assez bon prédicateur. * Possevin, *in apar.* Marcus-Anton. Alegr. *in parad. carmel.* Vossius, *de hist. lat. &c.*

BONET ou BONNET (Philibert) docteur ès droits, juge & lieutenant général au bailliage de Beau-

jolois, qui vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1550, écrivit divers ouvrages en latin & en françois, & entr'autres un traité des procès judiciels, pour savoir si c'est mal fait que de plaider; & un autre imprimé à Paris l'an 1558, sous ce titre, *Des grands biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes, &c.* * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franc.*

BONETON (Jean) *cherchez* BENETON.

BONFADIO (Jacques) italien, né à Salo auprès du lac de Garde, ou plutôt à Gazano, fut secrétaire du cardinal Bari, puis du cardinal Ghinucci. Dégouté de cet emploi, après avoir erré quelque temps dans le royaume de Naples, il passa à Padoue, puis à Gènes, où il fit des leçons publiques sur la politique d'Aristote: on le chargea d'en faire aussi sur la rhétorique; & il y réussit si bien, que la république de Gènes le fit son historiographe, & lui assigna pour cette charge une bonne pension. Il mit au jour les cinq premiers livres des *annales* de cet état; mais il y parla si librement & si satyriquement de quelques familles, que cela lui attira des ennemis: ils examinerent sa vie, & on le trouva coupable d'un crime qu'il faut taire, de sorte qu'il fut condamné à être brulé vif; mais à force de sollicitations, son supplice fut commué en celui d'avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en 1560, selon M. de Thou; Ghilini dit en 1551. Il écrivit le jour de sa mort aux personnes qui avoient tâché de le servir, & leur promit de leur apprendre comment il se trouveroit en l'autre monde, si cela se pouvoit, sans les épouvanter, & leur recommanda aussi son neveu *Bonfadino*. * Bayle, *dict. crit.* De Thou, *hist. l. 26.*

Les cinq premiers livres des annales de Gènes composés par Bonfadio, parurent à Pavie en 1586, *in-4°*, sous ce titre: *Jacobi Bonfadii annales Genuensium ab anno 1528, ubi definit Folieta, ad annum 1550.* On en a une traduction italienne, sous ce titre: *Gli annali di Genova dal 1528, dove finisce il Foglieta, fino al 1550, tradotti da Bartolomeo Paschetti, in Genova 1597, in-fol.* Dès 1554 Bonfadio avoit donné une traduction italienne de la harangue de Cicéron *pro Milone*, à Venise, *in-8°*. En 1744 on a donné à Bologne, *in-8°*, la même traduction, avec des lettres & des opuscules du même, sous ce titre: *Lettere famigliari de M. Jacopo Bonfadio Veronese, con altre sue picciole opere, che ci rimangono, di proza, e verso volgare, e latino, nuovamente raccolte.* L'éditeur a dédié cet ouvrage au pape Benoit XIV. Il a mis au commencement les traits principaux de la vie de Bonfadio, tirés du théâtre des hommes illustres d'Italie, de Jérôme *Ghilini*, & du *peplus Italiæ* de Jean *Mattheo Toscano.* Ce volume contient un recueil de lettres, la traduction italienne de la harangue de Cicéron *pro Milone*; un autre petit recueil de lettres recouvrées depuis l'impression du recueil précédent; les poësies latines & italiennes de Bonfadio; un poëme latin composé par Paul Manuce à l'honneur de ceux qui avoient employé leur crédit pour sauver Bonfadio du suplice auquel il avoit été condamné, avec un sonnet d'Alexandre Picolomini sur les annales de Gènes, composées par Bonfadio.

BONFATTI, bourg de la Calabre citérieure, province du royaume de Naples, est près de la mer Tirrhene, environ à trois lieues de la petite ville de Saint-Marco, du côté du couchant. On prend Bonfatti pour l'ancienne *Hyela*, ville des Brutiens. * Mati, *dict.*

BONFINIUS (Antoine) natif d'Ascoli, qui vivoit sur la fin du XV siécle en 1495, savoit les belles lettres & les langues, & fut connu de Mathias Corvin, qui le fit venir en Hongrie. Ce fut à la persuasion de ce grand prince qu'il entreprit l'histoire de ce royaume, qu'il a conduite jusqu'en 1495. Elle contient quatre décades & demie, c'est-à-dire, XLV livres, que Martin Brenner de Bestercze ou Noësenstadt en Transsylvanie fit imprimer l'an 1543: mais en 1568, puis en 1581, Jean Sambuc de Tirnaw ou Durn en Hongrie, nous en procura une édition plus exacte, & y ajouta même XV livres qui n'étoient point dans la premiere de Brenner. Le même Sambuc publia en 1572 un autre ouvrage de Bonfinius, intitulé, *Symposion Beatricis, seu dialogorum de fide conjugali & virginitate, lib. III.* Raderus le blame d'avoir trop imité le style des païens. On a encore de Bonfinius une relation de la prise de Bellegrade par Mahomet II, en 1456, insérée dans un vol. *in-4°* imprimé à Francfort en 1627, sous le titre de *Syndromus rerum Turcico-Pannonicarum, historiam annorum 150 complectens, &c.* Outre ces ouvrages, Bonfinius traduisit de grec en latin les vies des sophistes de Philostrate, la rhétorique d'Hermogène, le livre d'Aphtonius. * Bellarmin, *de script. eccl.* Simler, *in append. bibl. Gesner.* Vossius, *l. 3, de hist. lat.* Miræus, *in auctuario.* Raderus, *tom. II, Bavar. sanct. pag.* 191. Zeller, &c. Bayle, *dict. crit.*

BONFRERIUS (Jacques) jésuite, né en 1573 à Dinant dans le pays de Liége, se fit jésuite en 1592 & enseigna à Douai la philosophie, la théologie & la langue hébraïque, qu'il possédoit aussi-bien que la grecque. Depuis il fut nommé pour expliquer l'écriture, & s'attacha uniquement à cette étude, dont le fruit nous est resté, dans ces excellens commentaires qu'il a publiés sur le pentateuque, sur Josué, sur le livre des juges, & sur celui de Ruth. Il a donné au commencement de son pentateuque des prolégomènes sur l'écriture, d'une utilité & d'une netteté merveilleuse. Il a encore publié l'*onomasticon* des lieux & des villes de l'écriture sainte, composé par Eusèbe, & traduit par S. Jérôme, & y a joint de savantes notes, ouvrage très-utile pour la géographie sacrée & pour l'écriture sainte. Son commentaire sur le pentateuque a été imprimé à Anvers en 1625; & l'*onomasticon*, avec les commentaires sur Josué, sur les Juges & sur Ruth, à Paris en 1631. Il mourut à Tournai le 9 mai 1643, âgé de 70 ans. * Franciscus Swer, *in Athen. Belg.* Miræus, *de script. sæc. XVII.* Valer. Andræas, *bibl. belg.* Alegamb. *bibl. script. societ. Jesu.* M. Du-Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XVII siécle.*

BONGARS (Jacques) conseiller & maître d'hôtel du roi, natif d'Orléans, fut considéré comme un des plus habiles critiques de son temps. Il étudioit à Strasbourg en 1571, & avoit pour précepteur un anabaptiste. En 1576 il fit son cours de droit sous Cujas. Etant à Rome en 1585, il fit une réponse hardie à la bulle que le pape Sixte V fulmina cette année-là contre le roi de Navarre & le prince de Condé; & l'on assure qu'il eut la hardiesse de la faire afficher dans Rome. Cette réponse, sous le titre d'*oposition du roi de Navarre, &c*, a été imprimée en 1585. M. de Thou parle avec éloge d'un écrit que le même Bongars publia en Allemagne en 1587. Il avoit été employé près de trente ans dans des négociations importantes par le roi Henri IV, pour lequel il fut résident plusieurs fois vers les princes d'Allemagne, soit pendant que ce prince n'étoit que roi de Navarre, soit après qu'il fut parvenu à la couronne; il eut même pendant quelque temps le titre de son ambassadeur. Il mourut à Paris le 29 juillet 1612, âgé de 58 ans, sans avoir été marié. Une demoiselle françoise, nommée *Odette* Spifame de Chalange, à laquelle il avoit fait l'amour près de six années, s'étoit rendue en 1597 à Strasbourg (où il étoit alors) pour l'épouser; mais elle y mourut le même jour qu'on avoit destiné pour la cérémonie des noces. Outre une édition de Justin qu'il a procurée au public, nous avons encore des lettres françoises au nombre de 34, imprimées dans un petit recueil qui a pour titre, *le secrétaire sans fard*, ou *recueil de diverses lettres de Jean Bongars, avec une instruction à lui donnée* par feu M. le maréchal de Bouillon, en 1680, à Paris. Mais Bongars est encore plus connu par ses lettres latines, qui ont été publiées en cette langue en 1647 à Leyde. Elles sont

parfaitement bien écrites, & d'un caractère d'honnête homme. On en fit une traduction françoise, lorsque M. le Dauphin commença d'apprendre la langue latine, & elle fut imprimée à Paris en 1668, avec le latin, en deux volumes *in-12*, chez le Petit. On donne la traduction à l'abbé de Brianville. Il y en a eu depuis une édition plus correcte que les précédentes, qui parut à la Haye en 1695. On a aussi de ce savant une collection des écrivains de Hongrie, imprimée à Francfort en 1600, en un vol. *in-fol.* & le recueil des historiens des croisades, sous le titre de *gesta Dei per francos*, *in-fol.* à Hanovre 1611. La république de Berne en Suisse a une bibliothéque où l'on a mis presque tous les livres de Bongars, qu'il avoit recherchés avec une très-grande exactitude. Il avoit aussi amassé d'assez bons manuscrits, qui étant restés à Strasbourg, y furent achetés par l'électeur Palatin, & transportés depuis à la bibliothéque du Vatican, avec plusieurs autres livres de ce prince, lorsque sa bibliothéque fut dissipée. Bongars étoit calviniste; il désaprouva pourtant les guerres de ceux de son parti. * Bayle, *dict. crit.*

BONGEVILLE (Guillaume de) Normand, moine de l'abbaye du Bec, qui vivoit dans le XIII siécle, voyagea en divers pays, & sur-tout en Angleterre; ce qui lui inspira la pensée d'en laisser une chronique, qu'il commence à l'année 1000, & qu'il continue jusqu'à 1280, c'est-à-dire jusqu'à son temps.

BONGOMILES ou BOGOMILES, ainsi nommés, comme qui diroit, *ceux qui implorent la miséricorde divine*; car *Bog* en esclavon signifie *Dieu*; & *milotii* signifie *ayez pitié de nous*, furent des hérétiques qui s'élevèrent dans le XII siécle, & qui suivoient les erreurs de Basile, médecin. Ils s'adonnoient extrêmement à la priere; mais ils rejettoient les livres de Moïse; n'admettoient de l'ancien testament que le pseautier & les XVI prophétes, & recevoient tout le nouveau. Ils confessoient la sainte Trinité, mais de parole seulement, attribuant au Pere seul tous les trois noms, & disoient que le Fils & le S. Esprit n'avoient été que depuis l'an du monde 5500, qui revient à peu près à la naissance de Jesus-Christ, & s'étoient confondus avec le Pere trente-trois ans après. Dieu avoit (selon eux) auparavant un autre fils nommé *Satanaël*, qui s'étant révolté, & ayant attiré les anges à son parti, fut chassé du ciel avec eux; puis il fit un second ciel de tout le reste des créatures visibles, trompa Moïse, & lui donna l'ancienne loi. C'est lui dont Jesus-Christ est venu détruire la puissance, & l'ayant renfermé dans l'enfer, il a retranché la derniere syllabe de son nom, qui étoit angélique, ensorte qu'il ne se nomme plus que *Satanus*. Ils disoient que l'incarnation du Verbe sur la terre, sa mort, sa résurrection, tout cela n'avoit été qu'en apparence, & un jeu joué pour confondre Satanaël; c'est pourquoi ils regardoient les croix avec horreur. Notre baptême n'étoit pour eux que celui de Jean, parcequ'il se fait avec l'eau. Ceux qu'ils pervertissoient, ils les rebaptisoient d'un baptême qu'ils prétendoient être celui de l'esprit. Ils disoient que les démons s'enfuyoient d'eux; mais que tous les autres hommes avoient chacun le leur, qui leur faisoit commettre toutes sortes de péchés, & ne les quittoit pas même à la mort. Ils rejettoient aussi l'eucharistie, l'appelloient le sacrifice des démons, & ne reconnoissoient d'autre communion ni d'autre cêne, que de demander le pain quotidien, en disant le *Pater*, qu'ils récitoient au moins sept fois le jour & cinq fois la nuit, traitant toute autre priere de multitude de paroles qui ne convenoit qu'aux gentils; mais ils ne prioient jamais dans les églises, regardant tous les temples matériels, à commencer par celui de Jérusalem, comme l'habitation des démons. Ils ne reconnoissoient pour saints que les prophétes, les apôtres & les martyrs; traitoient les saintes images d'idoles; comptoient pour réprouvés les évêques & les peres de l'église, comme adorateurs d'images; & entre les empereurs, ils ne tenoient pour ortodoxes que les Iconoclastes. Tous les catholiques étoient regardés par eux comme des pharisiens & des sadducéens, & les gens de lettres comme des scribes à qui il ne falloit pas communiquer leur doctrine. Les deux démoniaques qui habitoient dans des sépulcres, signifioient, selon eux, les deux ordres du clergé & des moines, logés dans les églises où l'on gardoit les os des morts, c'est-à-dire, les reliques. Les moines étoient encore les renards, qui ont leurs tanieres; & les stilites logés en l'air sur les colonnes, étoient les oiseaux qui ont leurs nids, & que Dieu nourrit; leur habit étoit pourtant semblable à celui des moines pour mieux se cacher, & s'insinuer plus facilement pour débiter leurs erreurs; mais ils se croyoient tout permis pour dissimuler leur doctrine, & d'user de tous moyens pour sauver leur vie, ce qui les rendit très-difficiles à découvrir. Ils condamnoient le mariage, & défendoient toute union de sexe, comme s'ils n'avoient point de corps: ils défendoient aussi de manger de la chair ni des œufs, & vouloient qu'on jeunât tous les mercredis & vendredis. * Baronius, *A. C.* 1118. Euthymius. Prateole. Sanderus, *her.* 138. Fleuri, *hist. ecclésiast. tom. XIV.*

BONI, petite ville de France près la riviere de Loire, entre Nevers & Orléans, dans le petit pays de Puysaye en Beauce, un peu au-dessus de Briare. C'est un poste important pour le passage de la Loire; ce qui a exposé cette ville à de fréquentes révolutions pendant les guerres civiles. Les huguenots la prirent en 1561, & la pillerent: elle fut reprise par les troupes du roi, puis elle revint encore aux premiers jusqu'en 1568, que les catholiques l'emporterent. Elle ne souffrit pas moins dans les guerres de la ligue. * Sanson. Mezerai.

☞ BONI (Jean de) avocat au parlement de Provence, a donné au public en 1620 en un volume *in-4°*, les *gloses de Louis Masse sur les statuts de Provence traduites de latin en françois, & illustrées d'annotations nouvelles.* * *Mem. Mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BONICHON (François) prêtre de l'oratoire, enseigna les humanités avec succès dans cette congrégation, & fut ensuite pourvu de la cure de S. Michel du Tertre, à la porte de la maison que l'oratoire occupe à Angers. C'étoit un pasteur vigilant, & très-attentif aux besoins de ses ouailles, qu'il nourrissoit avec soin de la parole de Dieu, & par l'aumône. Lorsque M. Henri Arnauld fut nommé à l'évêché d'Angers, le pere Bonichon composa un ouvrage, aujourd'hui très-recherché & très-rare, intitulé: *Pompa episcopalis*, où il traite des cérémonies que les évêques d'Angers observent lorsqu'ils font leur entrée dans leur ville épiscopale. La seconde année de l'épiscopat de M. Arnauld, les religieux mendians s'étant soulevés contre l'autorité épiscopale, par écrit & de fait, le pere Bonichon prit la défense de cette autorité dans un ouvrage qu'il fit sur ce sujet, & qui n'est ni moins estimé, ni moins recherché que le premier. C'est un gros *in-4°* imprimé à Angers en 1658, sous ce titre: *l'autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers mendians du diocèse d'Angers sur la hiérarchie ecclésiastique.* L'assemblée du clergé de 1655 condamnoit dans le même temps les rebelles, & servoit d'appui à l'ouvrage du pere Bonichon, qui défendoit avec la même force, le pouvoir des évêques pour la mission des prédicateurs & l'approbation des confesseurs. Ce pere mourut à Angers le 14 novembre 1662. M. Arnauld voulut officier pontificalement à son enterrement. * *Mém. du temps.*

BONJENCI, *cherchez* BAUGENCI.

BONIFACE, comte de l'empire romain, dans le V siécle, qui avoit acquis une grande réputation à la guerre, fut envoyé en Espagne contre les Vandales, & fut tellement traversé par Castinus son collégue, l'an 422, qu'il passa en Afrique, où les services qu'il rendit à l'empire, lui acquirent de grands biens. Il contracta amitié avec S. Augustin, dont la conversation fit assez d'impression sur son esprit, pour lui faire promettre à

Dieu d'embrasser la vie monastique; mais ce saint évêque lui persuada de mener plutôt une vie chrétienne dans le monde, où il pouroit rendre de grands services à l'église. Boniface épousa depuis une femme arienne, permit que sa fille fût baptisée par les ariens, & se laissa même aller à quelque débauche: ce qui obligea S. Augustin de lui écrire une excellente lettre, & de l'excommunier, pour le punir d'avoir fait tirer par force un criminel d'une église où il s'étoit retiré. Il reconnut sa faute, rendit le criminel, & fut rétabli dans la communion. Quelque temps après il fut accusé de révolte, & fut attaqué en Afrique en 427 & 428. Il se défendit avec courage, & appella Genseric à son secours; mais ayant fait la paix avec l'empereur Valentinien III, il fut chassé d'Afrique par les Vandales. Aëtius le poursuivit aussi, & le vainquit dans un combat, où il reçut une blessure, dont il mourut trois mois après, l'an 432. * Prosper, *en la chronique*. Procopius, *l.* 1 *de bello Vandalorum.* Paul Diacre, *l.* 14.

BONIFACE (Saint) le premier archevêque de Mayence, qui vivoit dans le VIII siécle, entra à l'âge de sept ans dans le monastere d'Escaucastre près de Kirton, où est à présent Excester, l'an 687. Il y vécut saintement, y fit ses études, & y expliqua l'écriture-sainte à ses freres. A l'âge de trente ans, il fut ordonné prêtre, & fut député par un synode d'évêques du pays de Westsex du royaume d'Ina, vers l'archevêque de Cantorberi. Après s'être aquitté de cette commission, il quitta l'Angleterre pour prêcher l'évangile aux nations barbares. En l'année 715 il arriva en Frise; mais la guerre qui étoit en ce pays, l'obligea de retourner en Angleterre. Il alla ensuite à Rome, d'où il fut envoyé l'an 719 par Gregoire II, pour prêcher l'évangile en Allemagne. On croit que ce fut alors que le pape changea son nom de Vingdfride en celui de Boniface. Il prêcha d'abord dans la Thuringe, puis dans la Hesse, dans la Frise, & dans le pays de Saxe. Après avoir établi la foi de Jesus Christ dans ces provinces, & avoir converti plusieurs milliers de personnes, il fit un second voyage à Rome, où il fut sacré évêque l'an 723, par Gregoire II, qui le renvoya avec des instructions & des lettres de recommandation. Etant de retour, il continua de prêcher l'évangile dans la Thuringe, dans la Hesse, & dans la Baviere, & reçut le *pallium* de Gregoire III, avec la permission d'ériger des évêchés dans ces pays nouvellement convertis. Le respect qu'il avoit pour le saint siége, lui fit entreprendre un troisieme voyage à Rome; mais il n'y demeura pas long-temps, & revint promptement en Allemagne. Sa principale attention fut alors d'établir une coutume uniforme dans la discipline & les mœurs, d'abolir les superstitions, d'ériger des siéges épiscopaux où il en falloit, & de tenir des conciles. Il en érigea trois dans la Baviere; savoir, à Saltzbourg, à Freisingen, & à Ratisbonne, outre celui qui étoit à Passaw. Il en établit aussi trois autres; l'un pour la Thuringe à Herfurt; le second pour la Hesse à Burabour, dont le siége a été transferé long-temps après à Paderborn; & le troisiéme pour la Franconie à Wirtsbourg. Il en érigea encore un à Eichstet, ville du palatinat de Baviere, où il mit pour évêque S. Wilbaud. Il assembla un concile d'évêques d'Allemagne, où il fit divers reglemens. Il en tint aussi deux en France; l'un à Lestine au diocèse de Cambrai, & l'autre à Soissons. Jusqu'ici Boniface avoit eu seulement la qualité d'évêque & de vicaire du saint siége, sans avoir de titre particulier. Pepin & les seigneurs François crurent qu'il étoit à propos de lui en donner un, en lui destinant d'abord l'évêché de Cologne; mais le siége de Mayence étant venu à vaquer par la déposition de Gervolde, Boniface fut mis en sa place, & cette église érigée en métropole: ce qui fut confirmé par le pape Zacharie, qui lui soumit cinq villes épiscopales; savoir Tongres, Cologne, Wormes, Spire, Utrecht, & les évêchés nouvellement érigés, ou ceux qui avoient dépendu de Wormes, c'est-à-dire, Strasbourg, Augsbourg, Wirtsbourg, Burabour, Erford, Eichstet, Constance & Coire. Il se défit bientôt de cette dignité en faveur de Lulle son disciple, qu'il mit en sa place, du consentement du roi Pepin, dont il est qualifié archichancelier dans une lettre patente de l'an 752, des évêques, du clergé, & des seigneurs de la province, après en avoir demandé la permission au pape. Il se retira à Utrecht, pour prêcher l'évangile dans la Frise, où il fut enfin massacré par les païens, le 5 de juin de l'an 754, dans un lieu où il étoit venu pour donner la confirmation à une grande multitude de nouveaux baptisés. Il fut enterré dans l'abbaye de Fulde, qu'il avoit établie dix ans auparavant. La mort de cet illustre martyr fut vengée bientôt après; car un des généraux du roi Pepin étant allé avec une puissante armée à Doccum, où étoient les meurtriers de ce saint prélat, il passa au fil de l'épée tous ceux qu'il put joindre. On bâtit depuis un monastere au lieu où Boniface avoit souffert le martyre. Serrarius a donné au public en 1629, un recueil des lettres de S. Boniface, de Lulle, de saint Adelme, & de plusieurs autres de ses disciples, de ses amis, ou des princes & des papes qui lui ont écrit. Le style des lettres de Boniface est dur & barbare; mais elles sont de bon sens. Il savoit assez bien les regles de la discipline ecclésiastique: il étoit entierement dévoué au saint siége; & il avoit beaucoup de sincérité, & un zèle ardent pour la réformation des mœurs, principalement du clergé, & pour la conversion des infidéles. On lui attribue encore la vie de S. Livin, que le pere Mabillon croit être d'un auteur plus ancien. Son traité de l'unité de la foi, n'est pas venu jusqu'à nous. Le pere dom Luc d'Acheri nous a donné dans le dixiéme tome du spicilége, une piéce intitulée: *Statuts de Boniface de Mayence*, qui contient divers réglemens pour les fonctions & la vie des prêtres, avec un catalogue des fêtes; mais cet ouvrage ne peut point être le livre de l'unité de la foi, comme quelques-uns l'ont prétendu: & il y a lieu de douter s'il est véritablement de Boniface de *Mayence*, d'autant que l'on y trouve qu'il faut s'adresser à l'empereur, quoique du temps de Boniface il n'y eût point d'empereur en Allemagne. En 1733 les peres dom Martenne & dom Durand, bénédictins, ont fait imprimer dans le tome IX de leur *amplissima collectio*, &c. quinze sermons de ce saint prélat, tirés d'un manuscrit ancien de plus de huit cens ans. Il y a dans ces discours de l'onction & une instruction solide; ils sont tous fort courts; ce ne sont que de simples exhortations, faites principalement aux néophytes. * *Vie de Boniface de Mayence, écrite par S. Willibaud, & par le moine Othelon dans Bollandus, & dans dom Mabillon.* Bulteau, *hist. monast. d'occident.* M. Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du VIII siécle.*

BONIFACE, diacre, martyr d'Afrique, *cherchez* LIBERAT, abbé du monastere de Capse.

PAPES DE CE NOM.

BONIFACE (saint) I de ce nom, Romain de naissance, succeda à *Zozime*, mort le 26 décembre de l'an 418. Son élection fut troublée par quelques clercs, qui ordonnerent Eulalius. L'empereur Honorius, qui avoit été prévenu en faveur du dernier, par une relation de Symmaque, préfet de la ville, envoya un rescrit pour maintenir cet antipape: mais ayant été mieux instruit, il ordonna à Boniface & à Eulalius de se rendre à Ravenne, & y assembla en 419 les prélats des Gaules, d'Italie & d'Afrique. Eulalius ne voulut pas attendre leur jugement, & s'en retourna à Rome, nonobstant la défense de l'empereur, & y excita une sédition. Honorius irrité de cette entreprise, envoya ordre au préfet de le chasser de la ville, & y renvoya peu de temps après Boniface, qui fut mis en possession du saint siége, & confirmé le 15 août 419 par un concile d'évêques. Ce pontife ayant reçu des lettres que Julien *le pélagien* écrivoit à son prédécesseur, les envoya à S. Augustin, qui y étoit horriblement déchiré; & ce saint docteur y répondit par quatre livres, qu'il dédia à Boniface, intitulés, *contre les deux épîtres des pélagiens.* Nous avons

trois épitres, & divers décrets de Boniface. Anastase *le bibliothécaire* dit qu'il créa dans une ordination qu'il fit au mois de décembre, treize prêtres, trois diacres, & trente-six évêques. Il mourut le 25 octobre de l'an 423, après avoir tenu le siége cinq ans moins deux mois & trois jours. On mit son corps dans le cimetiere de sainte Félicité martyre. Saint CELESTIN I lui succeda. * Saint Prosper & Marcellin, *in chron.* Anastase. Platine. Papyre Masson, & du Chêne, *in vit. pontif.* Bede. Usuard. Adon, &c. *in matyr.* Petrus de Natalibus, *l.* 4, *c.* 160. Trithemius, *de script. eccles.* Coccius, *in thesau.* Possevin, *in appar. sacr.* Gratianus, *in decr.* Baronius, *A. C.* 418, 423, *& martyr.* Socrates, *l.* 7, *c.* 11. Sigebert. Onuphre. Genebrard, *chroniq.* Baillet, *vies des Saints.*

BONIFACE II, Romain de naissance, mais fils d'un pere Goth, appellé *Sigivalte*, fut fait pape après *Félix III*, le 15 octobre de l'an 529. Quelques mécontens lui opposerent Dioscore, qui mourut peu de temps après. Boniface qui avoit vu le trouble arrivé au sujet de son élection, craignit que la même chose n'arrivât après sa mort, & convoqua à Rome un concile d'évêques au mois de décembre 531, pour prévenir un si grand mal. Le remede qu'il crut devoir y apporter, fut de désigner le diacre Vigile pour son successeur, & de faire signer cette désignation par les prélats, devant le sépulcre de S. Pierre. Cette nouveauté contraire aux saints canons, fut révoquée par un autre concile. Boniface reconnut sa faute, & mourut après avoir tenu le siége deux ans & vingt-six jours, ou selon d'autres, trois ans & deux jours, le 17 octobre de l'an 532. On lui attribue ordinairement une épître écrite à Eulalius d'Alexandrie, pour la réconciliation de l'église de Carthage avec l'église romaine. Quoique Baronius, Bini & Possevin la croient d'un autre auteur, elle est pourtant citée sous le nom de Boniface, par Bellarmin, Genebrard, Coccius, Ciaconius, & par quelques autres. Il est auteur d'une lettre à S. Césaire d'*Arles*, datée du 25 janvier 530, sous le consulat de Lampade & d'Oreste. En 531 ce pape tint à Rome un concile au sujet des affaires d'Illyrie, Holstenius nous en a donné les actes. Il eut pour successeur JEAN II.

BONIFACE III, Romain, succeda à *Sabinien*, successeur de S. Gregoire, en 606, & ne tint le pontificat que huit mois & vingt-trois jours; car il fut élu le 15 février, & mourut le 12 novembre. Le même S. Gregoire s'étoit servi autrefois de lui pour remplir la charge d'apocrisiaire, c'est-à-dire, de *nonce de l'église* auprès de l'empereur Phocas. Boniface obtint du même Phocas que le titre d'*évêque universel* ne seroit donné qu'à celui de Rome, quoique quelques patriarches de Constantinople eussent voulu l'usurper. Le cardinal du Peron traite ce point d'histoire en sa réponse au roi de la grande Bretagne. Boniface tint un concile contre les prélats qui se nommoient des successeurs. Il avoit écrit pendant sa nonciature des épitres à S. Gregoire que nous n'avons plus; elles sont perdues, aussi-bien que les actes de ce concile, dont nous avons parlé. BONIFACE IV occupa le siége après lui. * Baronius, *A. C.* 606. Bini, *tom. IV. concil.* Du Perron, *resp. au roi de la gr. Bretagn. l.* 1, *ch.* 34. Anastase. Platine. Du Chêne. Papyre Masson, &c. *in vit. pontif.*

BONIFACE IV, natif de Valeria, ville de la province Marsicane, dite aujourd'hui le duché de Marsi, dans l'Abruzze ultérieure, étoit fils d'un médecin nommé *Jean.* Il fut élu le 18 septembre 607, c'est-à-dire, dix mois & six jours après Boniface III, le siége ayant vaqué pendant tout ce temps. Ce pape obtint de l'empereur Phocas le Panthéon, temple célebre dans les écrits des anciens, qu'Agrippa avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le vengeur*, & des dieux du paganisme, l'an 729 de Rome, vingt-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ. Boniface le changea en une église dédiée sous le nom de la mere de Dieu & des martyrs; c'est Notre-Dame de la Rotonde. Il tint le pontificat six ans huit mois & treize jours, mourut le 8 de mai de l'an 614, & fut enterré dans l'église de S. Pierre, où l'on voit son épitaphe. On lui attribue diverses épitres qui sont perdues, & nous n'avons plus que les actes d'un concile qu'il célébra en 610, pour les affaires de l'église d'Angleterre, où Bede dit que Mellitus, évêque de Londres, assista. Quelques-uns croient que ces actes sont supposés. Les traités *de arte alchymica; de prærogativa Petri; parænesis ad Scotos*, & *doctrinale fidei*, ne sont pas de lui, quoique Dempster & d'autres l'aient cru. Il y a plus d'apparence qu'un autre en est auteur. DEUS DEDIT succeda à Boniface IV.* Baronius, *in annal.* Bini, *tom. IV. conc.* Possevin. *in appar. sacr.* Ludov. Jacob, *bibl. pontif.*

BONIFACE V, Napolitain, fut élu après *Deus-dedit.* Il défendit aux juges de faire violence à ceux qui auroient recours aux asyles des églises. Son pontificat fut de sept ans dix mois & un jour, depuis le 24 décembre de l'an 617, jusqu'au 25 octobre de l'an 625. Le pape HONORIUS I, qui lui succeda sur le siége de Rome, lui fit graver une épitaphe sur son tombeau dans l'église du Vatican. On lui attribue diverses épitres décrétales, dont nous n'avons plus que trois ou quatre. * Anastase. Platine. Ciaconius. Du Chêne, &c. *in vit. pontif. rom.* Bede. Coccius. Possevin. Baronius. Onuphre.

BONIFACE VI, Romain, est mis par quelques uns entre les souverains pontifes, & fut créé, dit-on, deux jours après la mort de Formose, le 16 décembre 896, & chassé quinze jours après. Le cardinal Baronius prouve que ce Boniface étoit un très-méchant homme, dont l'élection ne fut point canonique: aussi sa mémoire fut-elle condamnée par le concile romain, sous le pape Léon IX, en 1049. S'il a été pape, il faut qu'il soit mort le 3 janvier de l'an 897, car ETIENNE VI fut créé le 7 ou le 8 du même mois. Flodoard avoue que cet Etienne succeda à Formose. * Flodoard, *l.* 4. *Rom.* Baronius, *anno Christi* 897 & 904.

BONIFACE VII antipape, surnommé *Francon*, tint le siége par violence un an & un mois, après avoir fait étrangler Benoît VI en prison l'an 974. Depuis, Benoît VII fut élu pape légitime, & le faux pontife qui fut chassé, déroba les trésors de l'église de S. Pierre en se retirant à Constantinople, d'où il revint après la mort de Benoît en 985. Alors il fit mourir Jean XIV, qui avoit succedé au même Benoît VII, & occupa encore la chaire de S. Pierre pendant quatre mois en 985. Il mourut de mort subite, & fut traîné par les pieds après sa mort. * Baronius, *A. C.* 974, 985. Onuphre. Ciaconius. Du Chêne, &c.

BONIFACE VIII, auparavant nommé *Benoît Cajetan* ou *Gaëtan*, étoit fils de parens Catalans. Ils avoient pris ce nom de Gaëtan, parcequ'ils avoient demeuré à Cajet avant que de faire leur résidence à Anagnie, lieu de la naissance de Benoît. Son pere nommé *Leufroi* Cajetan, l'avoit fait élever avec beaucoup de soin dans les sciences humaines, & dans la jurisprudence civile & canonique. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il reçut les honneurs du doctorat, & il se fit bientôt connoître à la cour de Rome, où il exerça les charges d'avocat consistorial, & de protonotaire du saint siége. Depuis il fut chanoine de Lyon, & fut créé cardinal par le pape Martin II, le 23 mars de l'an 1281. Nicolas III l'envoya en 1290 légat en France, avec Gerard Bianchi. Le pape Célestin V ayant abdiqué le pontificat le 5 décembre 1294, Benoît Cajetan fut élu pour lui succeder le 24 du même mois, & fit enfermer Célestin dans un château, où il mourut quelque temps après. *Voyez* le titre CELESTIN V. Le nouveau pape qui prit le nom de Boniface VIII, voulut commencer son pontificat par faire la paix entre les princes chrétiens; mais il ne la put pas procurer entre la France & l'Angleterre, & acheva seulement celle de France & d'Aragon. Il commença lui-même, avec le roi Philippe *le bel*, une guerre qui lui couta la vie. Boniface voulant obliger tous les rois à la croisade, fit dire aux rois de France & d'Angleterre de mettre bas les armes, à peine d'excommunication. Philippe répondit qu'il ne prenoit loi de per-

sonne, lorsqu'il s'agissoit de gouverner son royaume, & que le pape n'avoit droit en cela que de l'exhorter, & non pas de commander. De plus, ce pape ayant érigé l'abbaye de S. Antonin de Pamiez en évêché, l'an 1296, en pourvut Bernard Saisset, esprit séditieux, & ennemi de Philippe, & le nomma légat en France; titre en vertu duquel Bernard ordonna au roi de partir pour la croisade, & de rendre la liberté au comte de Flandre prisonnier de guerre. Philippe ne voulut consentir ni à l'érection de l'évêché qui avoit été faite sans le concours de l'autorité royale, ni se rendre aux ordres du légat: & après quelques différends qui durerent deux ou trois ans, il fut si outré d'une harangue téméraire que lui fit l'évêque de Pamiez, & des discours injurieux qu'il tenoit de sa personne, qu'il le fit arrêter en 1301. Boniface dépêcha l'archidiacre de Narbonne pour lui commander de mettre Bernard en liberté, & lui fit signifier une bulle, portant que le roi étoit sous sa correction, & que la collation des bénéfices ne lui appartenoit pas; par une seconde, il suspendoit tous les privilèges accordés au roi; par une troisiéme, il ordonnoit à tous les prélats du royaume d'aller à Rome; & par une quatriéme, il excommunioit Philippe. On ne parle pas ici des lettres vives & piquantes, que Philippe & Boniface s'écrivirent pendant ces divisions; elles sont assez connues. D'un autre côté le pape enflâmé de haine contre les Gibelins, persécuta furieusement la maison des Colonnes, qui soutenoit ce parti; & sur-tout Sciarra, lequel ayant été pris sur mer par les pirates, & mis à la rame, dit qu'il préferoit les miseres de l'esclavage, à ce qu'il avoit à craindre des violences de Boniface. On remarque aussi que lorsque l'archevêque de Gênes se présenta devant le pape au premier jour de carême pour recevoir des cendres, selon la coutume de l'église, il lui en jetta une poignée devant les yeux, & lui dit: *Souvenez-vous que vous êtes Gibelin, & qu'un jour vous serez réduit en cendre avec les Gibelins.* Le roi se servit de cette haine mutuelle entre les Gibelins & Boniface, pour le faire venir de gré ou de force à un concile qu'il vouloit faire assembler à Lyon. Il envoya l'an 1303 Sciarra Colonne en Italie, avec Guillaume de Nogaret son confident, lesquels ayant pratiqué les Gibelins, entrerent dans Anagnie, où étoit Boniface, & le prirent le 7 septembre, veille de Notre-Dame. Le pape devoit publier le lendemain une bulle, par laquelle, usant d'un pouvoir que les papes n'ont jamais eu ni ne peuvent avoir, il excommunioit le roi, dispensoit ses sujets de son obéissance, & donnoit son royaume au premier occupant. Il l'avoit même déja offert à l'empereur Albert; & pour l'y engager, il avoit confirmé son élection: mais Albert ne voulut point se charger d'un présent qu'il ne pouvoit recevoir légitimement, & dont l'acceptation pouvoit lui être très-nuisible. Le quatriéme jour de la détention de Boniface, le peuple d'Anagnie chassa les François; & le pape qui se sauva, mourut d'une fiévre chaude le 12 octobre de la même année 1303, après huit ans, neuf mois & dix-huit jours de pontificat. Le chagrin de l'affront qu'il avoit reçu, & d'un soufflet que lui avoit donné Sciarra Colonne, furent les causes principales de cette maladie. Ce fut lui qui canonisa S. Louis roi de France, en l'an 1297, & qui institua le jubilé de siécle en siécle en 1300. Au reste ce pape étoit savant à la maniere de ce temps-là; mais artificieux, violent, superbe & ambitieux jusqu'à l'excès. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre sous un superbe mausolée, qu'il s'étoit lui-même élevé durant sa vie. Il avoit composé divers ouvrages: car outre un grand nombre d'épitres, deux discours qu'il fit à la canonisation de S. Louis, & l'oraison *Ave Virgo gloriosa*, on lui attribue quelques traités, comme *de regulis juris. Rescriptum de indulgentiis anni jubilæi. Constitutio de privilegiis doctorum & studentium almæ urbis. De christianæ fidei & Romanorum pontificum persecutionibus, &c.* Il est vrai que ce dernier traité est attribué à Boniface Simoneta, dont nous parlerons en son lieu. Le pape Boniface fit encore le sexte des décrétales. C'est le nom qu'on donne à une collection qu'il fit faire l'an 1298 par Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, Berenger Fredoli, évêque de Beziers, & Richard de Sienne, vice-chancelier de l'église romaine, depuis cardinaux. Il ne voulut pas insérer ces nouvelles constitutions dans le livre des décrétales de Gregoire IX, ou pour la commodité des étudians, comme on le croit, ou pour avoir le plaisir de faire quelque chose de nouveau, voulant que le sexte fût comme un supplément aux cinq livres des décrétales qu'on avoit déja. Ce livre est composé de nouvelles décrétales faites durant soixante ou soixante-huit ans, tant par Grégoire IX, après la collection qu'il avoit publiée, que par les papes suivans, & par Boniface même, qui y inséra encore les décrets de deux conciles généraux de Lyon, tenus en 1245 & 1274. Cet ouvrage est divisé en cinq livres. Benoît XI fut successeur de Boniface.* Du Chêne. Papyre Masson. Ciaconius, &c. *in vit. pontif.* Du Pui, *differ. de Philip. & de Bonif. Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe* le bel, *roi de France, par* M. Baillet, *& donnée par le* P. le Long *de l'oratoire.* Saint Antonin. Eckius. Volaterran. Possevin. Tritheme, &c. Ricobaldi. Gilles Colonna. Constantin Cajetan, & Victorel, *in defens. Bonif.* Onuphre. Genebrard. Petrarque. Villani, &c. rapportés par Sponde & Bzovius, *A. C.* 1296, 1297 *& suivantes.*

BONIFACE IX, nommé auparavant *Pierre* Thomacelli, étoit de Naples, d'une famille noble à la vérité, mais réduite à la derniere misere. De pauvre ecclésiastique, il fut fait en 1381 cardinal du titre de saint George, puis de sainte Anastasie, & ensuite pape, après *Urbain* VI, le 2 novembre 1389, dans le temps que les cardinaux, qui étoient à Avignon, avoient élu Clément VII, puis Benoît XIII. Ce pontife institua les annates des bénéfices, célébra le jubilé en 1400, & feignit de s'empresser beaucoup pour finir le schisme, pendant qu'il faisoit des brigues secrétes pour se maintenir sur le saint siége. On le loue d'une pureté admirable, qui lui fit préferer la mort à un reméde qui choquoit cette vertu; mais les excès qu'il permit à ses parens, sont blâmés de tous les écrivains. Thierri de Niem, qui avoit été son domestique, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son avarice insatiable, & le blâme d'avoir introduit des moyens illicites pour tirer de l'argent des bénéfices, & d'avoir deshonoré son pontificat, en faisant commerce de toutes sortes de graces & de provisions, qui avoient coutume de se donner en cour de Rome. Boniface IX mourut le 1 octobre de l'an 1404, après avoir été pape quinze ans & onze mois. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre, où l'on voit son tombeau avec une épitaphe fastueuse. On lui attribue des épitres & des constitutions. Innocent VII lui succeda.* Platine, Onuphre, Du Chêne, Ciaconius, & Papyre Masson, *in vit. pontif.* Thierri de Niem, *hist. schol. l.* 1. *&* 2. Du Pui, *hist. du schisme.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Saint Antonin, *hist.* Wading. *in annal. Minor.* Sponde & Bzovius, *in annal.*

Hommes de Lettres.

BONIFACE, ou BONIFACIO (Jean) de Rovigo, dans l'état de Venise, célébre jurisconsulte, poëte & historien, qui étoit fils de *Sebastien* Bonifacio, & d'*Impératrice* Mirana de *Padoue*, fit un grand progrès dans les sciences; & étudiant en droit à Padoue, il y composa quelques pieces de théâtre, qui mériterent l'estime des connoisseurs. Après s'être marié à Trévise ou Trévigni, avec *Elizabeth* Martinagi, fille unique & héritiere de *Marc-Antoine*, il vint s'établir dans cette ville, dont il écrivit l'histoire, & il s'y acquit tant de réputation, que la république de Venise l'engagea à accepter la charge de conseiller du juge, ou d'assesseur, dont il s'aquitta très-dignement, & avec beaucoup de probité. Ce fut alors qu'il composa les traités de droit que nous avons de sa façon. En 1588 il publia celui qu'il a inti-

tulé, *commentario sopra le feudale lege Veneta.* La ville de Padoue avoit déja reconnu pour son citoyen Jean Bonifacio, qui y avoit épousé l'an 1610, en secondes noces, une dame nommée *Daula* Grompa, & qui s'y étoit retiré peu après, pour achever ses ouvrages. Il mourut le 23 juin de l'an 1635, âgé de 88 ans, après s'être dressé lui-même, dès l'an 1630, une épitaphe qu'on y voit dans l'église de S. Jacques. Jean Bonifacio laissa divers ouvrages; un traité, *de furtis & de componendis epitaphiis.* Les autres sont en italien; savoir, l'histoire de Trévise en douze livres; *l'arte de conni; methodo delle leggi della seren. rep. Veneta;* ses discours académiques; quelques piéces de théâtre, &c. * Thomasini, *illust. vir. vitæ, &c.*

BONIFACE, ou BONIFACIO (Balthasar) fils d'un jurisconsulte de même nom, naquit, comme on le croit, à Crême, ville de l'état de Venise, vers l'an 1584. Il alla à l'âge de 13 ans à Padoue pour y faire ses études, & il y fut reçu docteur en droit à l'âge de 18 ans. Il en avoit environ 20 quand il fut fait professeur en droit dans le collége de Rovigo, où il débuta par les instituts de Justinien. Il accompagna ensuite en Allemagne le nonce Jérôme Portia, en qualité de son secrétaire, & on le chargea lui-même d'affaires importantes. Il revint par Rome, & se rendit à Venise, où il posséda successivement différentes dignités, entr'autres l'archiprêtré de Rovigo. Le trois octobre 1619 il fut nommé professeur en humanités grecques & latines à Padoue: mais il refusa ce poste. Il fut apellé en 1620, à Venise, pour y former une académie destinée à élever la jeune noblesse, & il y expliqua les institutes du droit civil. Le pape Urbain VIII lui donna l'archidiaconé de Trévise, que Bonifacio remplit avec le grand vicariat de ce diocèse, sous quatre évêques. Il contribua beaucoup à l'érection d'une nouvelle académie pour la noblesse vénitienne qui se fit à Padoue par un décret du sénat de Venise, en 1636, & dont Bonifacio fut le premier directeur. Il forma encore une académie semblable à Trévise. En 1653, le 24 novembre, il fut nommé à l'évêché de *Capo d'Istria*, qu'il remplit pendant six ans. Il mourut en 1659, âgé de 75 ans. Ce prélat a beaucoup écrit en vers & en prose. * Voyez la liste de ses ouvrages dans *les mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la république des lettres*, par le P. Niceron, *tome 16 & 20.*

BONIFACE (Hyacinthe) célébre avocat, naquit à Forcalquier le 14 octobre 1612. Il prit le dégré de docteur à Aix, où il se fixa. Le gout qu'il avoit pour le travail lui fit recueillir les arrêts rendus aux audiences ausquelles il assistoit; il recueillit aussi les autres arrêts rendus au vu des piéces. Il en a fait deux recueils divisés suivant l'ordre du code Justinien; le premier est en deux volumes *in-folio*, imprimé en 1670, & réimprimé en 1708; le second qui en est une suite, est en trois volumes *in-fol.* en 1689. L'un & l'autre sont précieux par les maximes qu'ils contiennent & qu'aucun auteur de Provence n'avoit encore données au public; aussi sont-ils d'un grand usage dans ce parlement. L'accueil qu'on leur a fait dans les autres parlemens, ne fait pas moins d'honneur à l'auteur. M. Brillon s'en est beaucoup servi dans son *dictionnaire des arrêts.* M. Bretonnier en parle très-avantageusement dans son *recueil des principales questions de droit.* Par un arrêt du parlement d'Aix du 26 avril 1677, le parlement ordonna que Jean Boniface son fils seroit reçu avocat postulant sans payer le droit de chapelle, attendu les services du pere. La même année il fut honoré de la charge de recteur de l'université d'Aix; il a été syndic des avocats en 1671, consul, assesseur & procureur du pays en 1680. Il est mort le 28 juillet 1695, âgé de 87 ans; & a été enterré dans l'église des récolets. * Lettre de M. Eiriés avocat, son petit-fils, au pere Bougerel de l'oratoire, du 14 mai 1745. *Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit*, &c. par M. Bretonnier, page LIV de la préface, édition de Paris, 1742 *in-12.*

BONIFACIO & BONIFACE, *Bonifacium*, ville d'Italie dans l'isle de Corse aux Génois, que l'on croit être la *Palla* de Ptolémée. Elle est au midi de l'isle, avec un port extrêmement commode, & une forteresse bâtie par les Génois, qui passe pour une des meilleures de l'Europe, à cause de sa situation avantageuse dans une presqu'isle: cette ville est marchande & assez bien bâtie. Elle fut assiégée en 1420 par Alfonse V, roi d'Aragon, en personne, qui fut obligé d'en lever le siége, après y avoir été bien battu par les Génois, comme l'écrit amplement Obert Foglietta, dans son histoire de Gènes. Elle donne son nom à un détroit célébre entre les isles de Corse & de Sardaigne, que les habitans nomment *le Boche di Bonifacio.* On ne doute pas que ce ne soit le *fretum Taphros* de Pline, & le *fretum Etruscum* de Pomponius Mela, qu'Eustatius nomme *sinus Sardonius*, & quelques modernes *le boche de Beixonnere.* Les François prirent Bonifacio en 1553.

BONIFACIS (Pierre de) gentilhomme de Provence, docte chymiste, & poëte Provençal dans le XIV siécle, composa quelques ouvrages, & mourut en 1383. * Nostradamus, *vie des poëtes provençaux.* La Croix-du-Maine, *bibl. françoise.*

BONINCONTRI (Laurent) né à San Miniato, dans la Toscane, entre Florence & Pise, fut en son temps un savant distingué par la variété de ses connoissances. Il étoit d'une famille ancienne, puisqu'il dit dans ses *annales* sous l'année onze cent douze: *San-Miniato ayant été bâti par Othon I, il y mit en qualité de juge, un certain Arnoul, à qui succéda un nommé Etienne, fils de Ceo Bonincontri de qui mes ancêtres tirent leur origine.* Ce qu'il dit ailleurs, dans les mêmes *annales*, montre que sa famille avoit eu les premieres charges à San-Miniato, qu'elle étoit une des plus anciennes de cette ville, & qu'elle avoit beaucoup souffert dans les dissentions des Gibelins & des Guelfes. Laurent avoit eu entre ses ancêtres le pere Bonincontri, compagnon & disciple de S. François d'Assise, qui l'envoya en France où il est mort en odeur de sainteté. Laurent étoit aussi petit-fils de ce Bonincontri, célébre interpréte du droit, qui avoit accompagné le fameux Castruccio. Il ne s'acquit pas moins de réputation dans le quinziéme siécle que ses ancêtres, par la multiplicité de ses talens, & l'usage qu'il en fit. Il dit que l'an 1431 il fut contraint de s'exiler lui-même de sa patrie, parceque, comme il paroît, il étoit devenu suspect aux Florentins, & qu'il se retira vers l'empereur Sigismond, qui le reçut avec bonté, & ne lui laissa manquer de rien. On voit aussi qu'il alla vers le même temps à Pise, où sa famille a possédé des biens que la république lui avoit donnés. Il étoit marié, & il fut en liaison avec les savans de son temps, entr'autres avec Marsile Ficin qui lui a écrit plusieurs lettres. Dans une de ces lettres, Marsile donne à Laurent Bonincontri les titres d'astronome & de poëte, & il lui écrit comme à un ami dont les lettres lui causoient toujours une nouvelle satisfaction. Bonincontri professa les humanités à Florence, & il dit qu'il fut le premier qui y expliqua le poëte Manilius. Il fit même des commentaires sur ce poëte qu'il dédia au cardinal Raphael Ricario, & qui furent imprimés à Rome en 1484, *in-folio*, avec le texte de Manilius. Voilà à peu près tout ce que l'on trouve touchant la personne de Laurent Bonincontri dans les *deliciæ eruditorum* de Jean Lami. M. Muratori qui a publié une partie des *annales* du même auteur dans sa vaste collection des écrivains de l'histoire d'Italie, en dit davantage; on peut le consulter. M. Lami dit que Bonincontri avoit composé ses *annales* avant son *histoire de Sicile*, & il est porté à croire qu'il fit cette histoire, lorsqu'il étoit à Naples auprès du roi Alfonse. Cette histoire de Sicile dont M. Lami a fait imprimer les sept premiers livres dans ses *deliciæ eruditorum*, à Florence 1739 & 1740, en trois volumes *in-8°*, commence à l'arrivée de Robert au royaume de Naples, & finit en 1414.

Elle est divisée en neuf livres; le premier parle de l'arrivée de Robert & de ses actions; le second contient les actions les plus mémorables de Roger, premier roi de Naples, & de Boémond son frere, le recouvrement de la terre-sainte, & plusieurs faits incidens; dans le troisiéme, on voit les actions principales de Roger, premier roi de Naples, celles de Guillaume son fils, de Frédéric Barberousse, & de quelques autres; dans le quatriéme, celles de Tancrede, de Henri & de Frédéric, & ce que les chrétiens ont fait en Asie; dans le cinquiéme, celles de Mainfroi, depuis l'arrivée de Charles I dans le royaume de Naples; le livre sixiéme raconte les actions du roi Charles, son gouvernement en Sicile, son départ pour l'Afrique, les guerres d'Italie, & celles des autres parties du monde; le septiéme rapporte la mort du roi Charles, & les actions de Robert son fils. L'historien traite, dans les deux derniers livres, de plusieurs divisions, & raconte les actions & la mort de diverses personnes qui ont alors figuré beaucoup, comme Jean, évêque de Milan, Louis d'Anjou, Ladislas, Galéace Visconti, &c. Cette histoire est mal écrite, mais l'historien est communément exact, & raconte bien des faits dignes d'être connus. Il suit ordinairement la méthode des annalistes. Bonincontri avoit composé aussi plusieurs ouvrages d'astronomie, ou d'astrologie, entr'autres des *commentaires sur Ptolémée*, dont on peut voir la liste dans la préface du deuxiéme volume de son histoire de Sicile. L'éditeur a ajouté des notes, quelques actes & diplomes, & un catalogue très-ample des familles Gibelines, qui ont été à Florence. Dans ses deux préfaces, il donne une notice des hommes illustres en science, en piété, & en dignités qui sont né à San-Miniato, ou dans le territoire.

BONJOUR (Guillaume) religieux augustin de Toulouse, a été un des plus savans hommes qui aient vécu dans ces derniers temps. Il étoit né à Toulouse en 1670. Attiré à Rome par le cardinal Noris dès 1695, il se fit bientôt une haute réputation par son savoir & sa piété. Le pape Clément XI l'employa dans plusieurs affaires importantes. Le cardinal Barbarigo lui confia le séminaire qu'il établit à Montefiascone, sous le titre d'*académie de saintes lettres*. Quelque temps après, le zèle du P. Bonjour le transporta en Chine, où il est mort au mois de février 1714, dans la quarante cinquiéme année de son âge. Il travailloit alors à une carte de la Chine, qu'il avoit entreprise pour se concilier la bienveillance de l'empereur, & pour faciliter l'œuvre de son apostolat. Le savant Gisbert Cuper, dans une de ses lettres (p. 330) rend au P. Bonjour ce témoignage, qu'il s'entendoit à toutes les langues orientales, & principalement à celle des Cophtes, ou vieille égyptienne. Il ajoute dans une autre (p. 467) que ce pere étoit très-versé dans les peres & dans tout ce qui regarde les belles lettres, & qu'il lui avoit écrit beaucoup de lettres pleines d'une solide érudition. Les ouvrages du P. Bonjour que nous trouvons cités, sont: 1° *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi à Pharaone imposito, in defensionem vulgatæ editionis, & patrum qui Josephum in Serapide adumbratum tradiderunt. Appendix de tempore Isiorum, & ætate Gemini. Appendix altera de tempore Serapiorum, ac passionis sancti Marci evangelistæ*, à Rome, 1696, *in-folio*. M. du Pin donne une idée de cet ouvrage dans sa *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle*, tome VII, p. 84 & suivantes. 2° *Selectæ dissertationes in sacram scripturam, actæ in seminario Montis-Falisci, jussu cardinalis Marci-Antonii Barbadici, episcopi Montis-Falisci & Corneti; & Clementi XI pontif. opt. max. dicatæ, &c, auctore F. Guilielmo* Bonjour *Tolosano, ordinis eremitarum sancti Augustini, in seminario Montis-Falisci sacræ scripturæ interprete. Apud Montem-Faliscum, ex typographia seminarii*, 1705, *in-folio*. Ce volume est composé de diverses piéces, dans lesquelles le P. Bonjour fait paroître beaucoup d'érudition & de connoissance dans les langues orientales, dans l'histoire ancienne & dans la chronologie. La premiere est une sorte de dispute, en forme de dialogue, sur les livres canoniques de l'écriture sainte. Il y a trois dialogues, dont chacun a été prononcé à son jour particulier, par quelques disciples du P. Bonjour, dans le séminaire de Monte-Fiascone; aussi les a-t-il intitulés, *triduana de canone librorum sacrorum concertatio*. Ces dialogues sont suivis de trois dissertations: la premiere traite des 70 semaines de Daniel; la deuxiéme traite de l'année du déluge universel, & contient diverses choses utiles à l'éclaircissement de toute la chronologie sacrée; la derniere piéce consiste encore en trois dialogues, dont le premier regarde les trois premiers chapitres de la Genèse; le deuxiéme, le quatriéme chapitre du même livre; & le troisiéme est le dialogue d'un Juif qui prend la défense de la chronologie du texte hébreu contre celle de la version des septante, & qui est soutenu par un Latin qui défend la vulgate, qui s'accorde en cela avec le texte hébreu. Il y a aussi dans le même dialogue un Grec, qui soutient la chronologie de la version grecque; mais en doutant, ou en paroissant favoriser les Juifs & les Latins. M. le Clerc a donné une idée détaillée de ces diverses piéces, dans sa *bibliotheque choisie*, tome XV, page 196 & suiv. M. Cuper, dans le recueil de ses lettres, déja cité, dit page 39, « que le » P. Bonjour prouve dans ces dissertations la confor» mité de la chronologie d'Hérodote & de Ctésias avec » la sainte écriture, & raisonne savamment sur les » rois Assyriens, Babyloniens, Médes & Perses, dont » les noms s'y trouvent ». 3° Ce que le P. Bonjour dit dans l'une de ces dissertations, sur les 70 semaines de Daniel, il l'avoit déja touché en passant dans un autre ouvrage donné en 1699, à Rome, *in-fol.* sous ce titre: *In monumenta coptica, seu ægiptiaca bibliothecæ vaticanæ brevis exercitatio*. Le Clerc qui parle de cet écrit dans le même tome XV de sa *bibliothéque choisie*, page 238 & suiv. dit entr'autres ce qui suit: « Comme le P. Bon» jour s'est appliqué, il y a long-temps, à l'étude de » la langue coptique, à dessein d'en rendre la connois» sance plus commune, il a feuilleté avec soin les » manuscrits coptiques de la bibliothéque vaticane. Il » en donne dans cet écrit une liste & quelques mor» ceaux remarquables, par lesquels il fait voir l'utilité » que l'on pouroit tirer de la langue coptique ». Le Clerc donne une idée de ces differens morceaux, & observe que le P. Bonjour assure dans le même écrit qu'il a composé une grammaire coptique, beaucoup plus méthodique que celle que le P. Kircher avoit traduite d'arabe en latin. 4° Le P. le Long, dans sa *bibliothéque sacrée*, cite du P. Bonjour, *biblia latina ex lingua coptica, interprete Guilielmo* Bonjour; mais il ne la cite que d'après l'ouvrage intitulé: *Hiacinthi Gemmæ elogia academica italicè scripta anno* 1703, page 356. 5° *Calendarium romanum chronologorum causâ constructum, cum gemino epactarum dispositu, ad novilunia civilia, sine tabulis astronomicis, accuratè & facilè, ante & post natum Christum invenienda, juxta methodum periodi annorum MDCCCCXXXII directæ ad cyclum perpetuum epactarum tetraëtericarum, seu quadriennalium, stylo tam juliano, quàm gregoriano*, à Rome, 1701, *in-fol.* On peut voir encore ce que M. le Clerc dit de cet ouvrage, dans sa *bibliothéque choisie*, tome XV, article IV, pages 187 & suivantes.

BONJU (Jacques) président aux enquêtes du parlement de Bretagne, né à Château-Neuf en Anjou, le 25 juillet 1515. C'étoit un magistrat habile, & d'un bon esprit. Il étoit jurisconsulte profond, philosophe excellent, & même si bon poëte, si on en croit le chancelier de l'Hôpital, que l'on pouvoit comparer ses poësies à celles des poëtes du temps d'Auguste. Il parloit la langue latine avec facilité, & avec agrément, & la langue françoise avec plus de politesse que l'on n'en trouve dans les auteurs de son temps. Ses poësies lui procurerent l'entrée dans la cour de Catherine de

Médicis, reine de France, qui le fit maître des requêtes de son hôtel, & chef de son conseil. Ce fut aussi à la sollicitation de cette reine, que Bonju fut pourvu de la charge de président aux enquêtes du parlement de Bretagne. Il s'en aquitta en juge éclairé & intégre, jusqu'à sa mort, arrivée en 1588. Il gâta néanmoins ses bonnes qualités par son attachement opiniâtre à la recherche de la pierre philosophale, dont l'étude si peu convenable à un homme sensé, est indécente à un magistrat. La Croix du Maine, & après lui le P. le Long, citent de ce président un discours de toutes les choses mémorables qui ont été faites par les rois de France, jusqu'au regne de Henri III. Le P. le Long appelle l'auteur *Bonju*, & met sa mort en 1578. Il se trompe dans l'un & dans l'autre. Jacques Bonju eut un fils, nommé *Théophraste*, qui suit.

BONJU (Théophraste) se fit beaucoup estimer par ses grands talens. Il s'insinua à la cour de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, & suivit cette princesse lorsqu'elle alla épouser le duc de Bar. Le cardinal du Perron qui connoissoit le grand talent que Théophraste Bonju avoit pour les sciences, le demanda à Catherine de Bourbon, qui le lui accorda; & Théophraste, après avoir fait de grands progrès sous ce cardinal, dans l'étude de l'écriture sainte & de la théologie, servit utilement ce grand homme dans les controverses qu'il entreprit de vive voix & par écrit. Après la mort de ce cardinal, arrivée en 1618, Théophraste se retira dans la maison de son pere, où il s'appliqua à traduire Aristote en françois. * *Mém. manusc.*

BONIZO, évêque de Sutri, puis de Plaisance en Italie, fut assassiné en 1089 par les Plaisantins, parce-qu'il soutenoit les intérêts du pape. Ils lui arracherent les yeux & lui couperent les bras & les jambes avec une cruauté barbare. Ce prélat avoit composé un abrégé de l'histoire des papes. * Lambecius, *tom.* 3. Berthold. Constant. *in continuat. Herm. contracti.*

☞ BON-LIEU, abbaye de France, dans la Marche, au diocèse de Limoges, sur le Tarn, à quatre lieues d'Aubusson, du côté de l'orient. Elle est de l'ordre de Cîteaux.

☞ BON-LIEU, abbaye de France, du même ordre, en Guienne, entre la Garonne & la Dordogne, dans la contrée que l'on appelle le pays d'entre-deux mers, à deux lieues de Bourg.

☞ BON-LIEU, abbaye de filles du même ordre, au diocèse du Mans, à une lieue de Château du Loir, vers l'orient septentrional.

☞ BON-LIEU, autre abbaye de filles du même ordre, dans le Forez, au diocèse de Lyon.

☞ BONLIEU, autre abbaye de filles du même ordre, dans le Dauphiné, au diocèse de Valence. * Baudrand. La Martiniere, *dict. géogr.*

BONNACURSI (Jean de) *cherchez* BONNE-COURCI.

BONNAC (Jean-Louis Dusson, marquis de) seigneur du pays souverain de Donezan, conseiller d'état d'épée, chevalier d'honneur au parlement de Toulouse, lieutenant de roi, commandant pour sa majesté dans la province de Foix, gouverneur des châteaux de Dusson & de Querigut, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis & de S. André de Russie, maréchal des camps & armées de sa majesté, étoit originaire du pays de Foix, & d'une ancienne noblesse, *dont on rapporte la généalogie au mot* DUSSON. Le feu roi Louis XIV lui ayant connu beaucoup de talens pour les négociations, le nomma son envoyé extraordinaire dans diverses cours d'Allemagne: d'abord auprès du roi de Suéde, Charles XII, en 1701, dans le temps que ce prince étoit avec son armée en Pologne; puis auprès du roi Stanislas de Pologne, qu'il reconnut au nom du roi en cette qualité, & qu'il suivit à l'armée jusqu'à ce que ce prince, après la bataille de Pultava, fut obligé de sortir de Pologne. Dans ce temps-là, le marquis de Bonnac ayant demandé la permission de retourner en France, le roi la lui accorda, & il y arriva au commencement de 1710. En 1711 sa majesté le choisit pour aller en Espagne en qualité d'envoyé extraordinaire, afin d'engager le roi d'Espagne à établir par de pleins pouvoirs le roi, son aïeul, son plénipotentiaire, pour lier la négociation de la paix qu'on avoit entamée avec la cour d'Angleterre. Le marquis de Bonnac réussit dans cette commission, qui étoit difficile par le mécontentement que la cour d'Espagne avoit alors des négociations de Gertruydemberg: il dépêcha, deux jours après son arrivée à Madrid, un courier au roi, qui portoit le plein pouvoir du roi, son petit-fils, que l'on souhaitoit. Pendant qu'il étoit encore en Espagne, sa majesté le nomma à l'ambassade de Constantinople. M. de Bonnac partit en 1716, & arriva dans ladite ville au mois d'octobre de la même année. Il fut si bien ménager l'esprit des ministres de la porte, qu'il y fut dans une très-grande considération pendant les neuf ans que dura son ambassade. Il y avoit alors trente ans qu'on sollicitoit inutilement la permission de réparer la grande voute du principal dôme de l'église du saint sépulcre de Jérusalem, qui tomboit en ruine. Le marquis de Bonnac réussit, malgré la superstition religieuse des Turcs, qui défend de réparer les églises des chrétiens, & malgré les intrigues des Grecs schismatiques qui s'opposoient à cette réparation, & qui continuoient pour l'empêcher de faire des présens considérables aux grands de la porte. Dès que cette réparation fut achevée, le marquis de Bonnac détermina le grand seigneur à envoyer une ambassade solemnelle au roi, & fournit à l'ambassadeur un vaisseau pour le transporter en France. Ce fut Mehemet Effendi que le grand seigneur envoya en 1721. Cette ambassade est la premiere que nos rois aient reçue des empereurs Ottomans: elle fut le sujet d'une médaille frapée pour le roi, dont la gravure se trouve dans le *mercure d'août* 1722. L'ambassade du marquis de Bonnac à la porte fut distinguée par un autre événement considérable. La confiance qu'avoient en lui le grand seigneur, & le czar de Moscovie, qui étoit encore aigri par la paix forcée qu'il avoit été obligé de conclure avec les Turcs sur les bords de la riviere de *Prout*, fit que ces deux puissances le choisirent pour ministre médiateur, à l'occasion des troubles de Perse, & de l'invasion que le czar avoit faite dans quelques provinces de ce royaume. M. de Bonnac s'engagea à cette médiation en qualité de plénipotentiaire du roi, & il eut le bonheur de la terminer à la satisfaction des deux partis, & avec l'approbation du roi. A cette occasion, il obtint du grand seigneur une magnifique pélisse de martre zibeline, & en même temps l'audience de congé de sa hautesse; honneurs qui n'avoient été accordés à aucun ambassadeur de France avant lui. Le czar, d'un autre côté, l'honora du collier de son ordre de S. André, & le roi lui permit de l'accepter & de le porter. Sa majesté l'honora aussi à son retour de Constantinople, d'une lettre, par laquelle elle l'associe à son ordre du S. Esprit. Le roi le nomma ensuite à l'ambassade de Suisse, pour laquelle il partit dans le mois de novembre 1727. Quelques années après, le roi lui accorda un brevet de conseiller d'état d'épée. Les incommodités dont il fut attaqué en Suisse l'ayant obligé à demander la permission de venir passer quelque temps en France pour se rétablir, il y arriva dans le mois d'octobre 1736; & voyant que sa santé étoit toujours foible, il se démit de cette ambassade neuf mois après. Il mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie le premier de septembre 1738, âgé d'environ 66 ans. * *Voyez* son alliance & ses enfans à l'article DUSSON. Dans un ouvrage publié en 1726, *in-4°*, sous ce titre: *Inscriptiones ad res notabiles spectantes*, &c, *auctore D. Henrico Ferrand Tolonensi*, on voit qu'à l'occasion de l'arrivée du marquis de Bonnac à Toulon après son retour de Constantinople,

il fut composé, par ordre des consuls de la ville de Toulon, une inscription, laquelle fait expressément mention du sujet de l'ambassade de Mehemet Effendi à la cour de France. Voici cette inscription.

Joanni Ludovico DUSSON,
Marchioni de BONNAC,
Agminis ductori,
Ludovici XV Bizantii legato,
Religione & commercio protectis,
Instauratæ sancti Sepulcri fornicis
Per oratorem MEHEMET EFFENDI
Rege certiore facto,
Novis honoribus à Turcarum
Et Russiæ imperatoribus ornato,
Legatione novem annorum
Feliciter peractâ,
Consules & civitas Tolonensis
Poni C. C.
Anno M DCC XXV.

* Extrait du *mercure de France*, mois de septembre 1738, page 2086 & suivantes.

BONNE DÉESSE, en latin *Bona Dea*, Nymphe Dryade, femme de *Faune*, roi d'Italie, dont les dames romaines célébroient la fête de nuit. On dit qu'elle avoit été si chaste, que jamais aucun homme n'avoit vu son visage ni su son nom; car le nom de *Fauna* ne lui fut donné dans la suite que parceque son mari s'appelloit Faunus; c'est pourquoi les hommes n'assistoient point à ses sacrifices. Le myrthe n'étoit point employé à parer ses autels, parce que cet arbre étoit dédié à Venus, déesse des amours. Du temps de Cicéron, P. Clodius profana les cérémonies de cette fête, & se glissa dans la maison de Jules-César, alors souverain pontife, en habit de femme, pour y suborner Mutia, femme de César, qui y célébroit la fête de la bonne déesse avec les dames romaines. Quant à l'aversion de la bonne déesse pour le myrthe, quelques auteurs, entr'autres Lactance, disent qu'ayant bu avec excès, & s'étant enyvrée, son mari Faunus la fit mourir à coups de bâtons faits de branches de myrthe; & que ce prince affligé dans la suite de cette mort, fit dresser à son épouse un autel comme à une divinité. C'est pour cette raison qu'on n'y apportoit jamais de myrthe, & qu'on y mettoit une cruche pleine de vin, couverte d'une nape. Ce sacrifice se faisoit tous les ans dans la maison du grand pontife, & par les mains de sa femme. Par cette bonne déesse, on entendoit la terre; c'est pourquoi on lui sacrifioit pour le peuple, à qui rien n'est plus cher que les fruits de la terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît aussi à Rome, par cette même divinité, une ancienne reine d'Italie, nommée FAUNA; car la plupart des dieux du paganisme avoient un double rapport de cette sorte; & voici quelle en fut l'occasion, selon quelques autres auteurs. Il est certain que dans les premiers temps tous les cultes se rapportoient à des êtres matériels, comme au ciel, aux astres, à la terre, à la mer, aux bois, aux fleuves, & à d'autres semblables, que les premiers hommes croyoient les seules causes de tout le bien & de tout le mal qui arrive dans le monde: mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi celles de la nature, la vénération religieuse qu'on avoit conçue pour ces êtres, s'étendit bientôt, avec plus de raison, aux personnes qui en avoient inventé le culte, & qui avoient su le persuader. Cette vénération augmenta insensiblement dans la suite des âges, par le respect que l'antiquité imprime, & le relief qu'elle donne à toutes choses; & comme les hommes ont toujours eu un penchant à imaginer les dieux semblables à eux, par la raison que donne Cicéron, que rien ne paroît si excellent à l'homme que l'homme même, on vint peu à peu non-seulement à diviniser les inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les divinités qu'ils avoient inventées. De-là vint que l'on honoroit la même divinité en divers endroits du monde sous des noms différens, comme tous les mythologistes en conviennent, parceque c'étoient les noms des illustres personnes qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers pays. Il y a donc apparence que ç'avoit été Fauna qui avoit inventé la premiere le culte de la terre, du moins en Italie, puisqu'on l'y confondit depuis avec cette divinité. Elle l'appella la BONNE DÉESSE par excellence, à cause des biens que l'homme en retire.

Quand le sexe de cette reine n'auroit pas suffi pour faire imaginer cette divinité plutôt femelle que mâle; ce qui porte les fruits comme la terre a une ressemblance si naturelle avec la femme plutôt qu'avec l'homme, qu'il n'en faudroit pas chercher d'autres raisons; & c'est pourquoi encore les femmes étoient chargées seules de cette cérémonie; & que les hommes en étoient exclus. C'étoit aussi, comme on l'a déja dit plus haut, pour honorer la mémoire de sa pudeur que ces mysteres furent interdits à tout mâle, sans en excepter le grand pontife même, chez qui on les célébroit, & qui présidoit à tous les autres: car il étoit obligé d'abandonner sa maison avant qu'on les commençat, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque qualité qu'ils fussent. On cachoit même les peintures qui représentoient quelque animal de ce sexe. Les vestales y étoient appellées, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit:

——— *Velari pictura jubetur*
Quæcumque alterius sexûs imitata figuram est. Juvenal.

Les Grecs sacrifioient aussi à la bonne déesse, qu'ils appelloient la *déesse des femmes*; & ils disoient que c'étoit une des nourrices de Bacchus, qu'il étoit défendu de nommer par son véritable nom. * Cicero, *lib. 5, epist. ult. lib. 6, epist. 1 & lib. 15, epist. 25, & orat. de haruspicum respons.* où il appelle cette fête les mystères des Romains par excellence, *mysteria romana*. Plutarch. *quæst. rom. q. 20.* Macrobius, *saturn. l. 1, c. 12.* Lactantius, *ex Sexto Claudio, l. 1. c. 22.* Rosin, *antiq. rom. l. 2, c. 19, l. 3, c. 26, & l. 4, c. 9.*

BONNE, *Bonna, Colonia Julia, Bonna Verona*, ville de la basse Allemagne, dans le diocèse de Cologne, est située sur le Rhin, à quatre lieues de Cologne, & dans une belle campagne entourée de côteaux couverts de vignes & de bois. Divers auteurs se sont imaginé sans fondement, qu'elle avoit été bâtie par les Troyens après la ruine de leur ville. Nous apprenons de Florus, que Drusus y fit faire un pont sous Auguste. En parlant du premier, il dit qu'il fit bâtir sur le Rhin plus de cinquante châteaux, & fait ensuite mention de Bonne: *Per Rheni ripam quinquaginta amplius castella direxit, Bonam & Genosiam pontibus junxit, &c.* Il est certain que de ces paroles on doit supposer que cette ville étoit déja bâtie. Quoi qu'il en soit, c'est l'*Ara Ubiorum* des anciens. Ptolémée en parle sous le nom de Βόννα, & il en est fait mention dans Tacite, Ammien Marcellin, l'itinéraire d'Antonin, & dans les tables de Peutinger. Son nom se trouve aussi dans quelques médailles d'Auguste, rapportées par Goltzius sous le nom de colonie *Col. Julia Bona.* Elle est entre Cologne & Andernach, assez bien fortifiée, avec des fossés remplis d'eau. C'est le lieu de la résidence ordinaire de l'archevêque électeur de Cologne, qui en est seigneur, & qui y a un très-beau château. La maison de ville est aussi très-bien bâtie, avec diverses peintures & un horloge, dont le carillon est mélodieux à la façon du pays. La principale église est dédiée sous le nom des saints Cassius, Florent & Malusius, martyrs; c'est une collégiale. On prétend que sainte Héléne, mere de Constantin *le grand*, la fonda après avoir trouvé les corps de ces martyrs, qui étoient soldats de la légion Thébaine. Charles Truschses, frere de Gebhar,

archevêque de Cologne, s'empara de Bonne en 1583, lorsque ce prélat eut épousé Agnès de Mansfeldt; mais elle fut depuis remise aux catholiques. Cette ville, où l'on célébra un concile vers l'an 945, a éprouvé sa part des malheurs qui ont suivi les guerres d'Allemagne. Elle fut prise par le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, dans le XVI siécle : elle l'a été sur la fin du XVII, par les François, puis reprise par les Allemans en 1689, & par les Hollandois en 1703, & rendue à l'électeur de Cologne par le traité de paix en 1714. * Gilles Gelenius, *hist. urbis Colon.* Florus, *l.* 4. Bertius, *comment. German. lib.* 13. Cluvier, *Germ. antiq. &c.* Crants, *l.* 9, *c.* 8. Hadrien de Valois, *not. Gall.* Strada, *dec.* 2, *liv.* 5 *&* 10 *de la guerre de Flandre.*

BONNE, *Bonna*, est un bourg de Savoye en Faucigni, sur le ruisseau de Menoi ou Monole, à trois ou quatre lieues de Genève. Simler dit que son nom ancien étoit *Banta.* On assure aussi qu'elle reçut son nom de celui de la maison de BONNE, qui s'est depuis établie dans le Dauphiné, où elle a eu le connétable de Lesdiguieres. *Voyez* LESDIGUIERES.

BONNE, ville d'Afrique, *cherchez* BONE & HIPPONE.

BONNE, duchesse, fille de GODEFROI dit *le vieux*, comte d'Ardenne, étoit femme de *Charles* de Lorraine duc de Lorraine, & mere d'*Othon* duc de la basse Lorraine, d'*Ermengarde*, de *Gerberge* V & de *Charles* I duc de Lorraine.

BONNE de Savoye, duchesse de Milan, fille de LOUIS duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut recherchée en mariage par *Edouard* roi d'Angleterre, & mariée le 9 mai 1468 au château d'Amboise, avec *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, fils de *François* Sforce, & de *Blanche-Marie* de Milan. Elle mourut en 1485, après son mari, qui avoit été assassiné en 1476.

BONNE d'Artois, comtesse de Nevers, puis duchesse de Bourgogne, fille aînée de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, fut mariée 1° à Beaumont en Artois, le 20 juin de l'an 1413, à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers, &c, troisiéme fils de *Philippe* de France, dit *le hardi*, duc de Bourgogne, & fut mere de *Charles* & de *Jean*, comte de Nevers. Philippe son mari ayant été tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, elle eut soin de l'éducation de ses fils. En 1424 elle épousa en secondes noces *Philippe* III, dit *le bon*, duc de Bourgogne, dont le mariage se fit à Moulins-lez-Engilberts le 30 novembre. Cette duchesse mourut l'année suivante 1425, à Dijon, sans laisser de postérité de son second mariage. Monstrelet dit qu'elle fut enterrée aux Chartreux. * *Consultez* Sainte-Marthe, *généalogie de la maison de France.* Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

BONNE de Bourbon, comtesse de Savoye, fille de PIERRE I de ce nom, duc de Bourbon, &c, & d'*Isabelle* de Valois, & sœur de *Jeanne*, reine de France, mariée à Paris dans l'hôtel de S. Paul, en l'année 1355, à *Amé* VI, comte de Savoye, dit *le verd.* Guillaume de la Baume l'accompagna au Pont de Vele, où le comte vint la recevoir. Cette princesse fut l'ornement de son siécle, & se fit sur-tout admirer après la mort du comte son époux en 1383, & celle d'*Amé* VII son fils, dit *le rouge*, en 1391. Elle se chargea de la tutelle d'*Amé* VIII son petit-fils, malgré les oppositions de *Bonne* de Berri; & en 1389 elle remit l'administration à son petit-fils, qui manqua de reconnoissance pour elle. Il fit difficulté de lui remettre les terres de son douaire : ce qui chagrina si fort *Louis* II, duc de Bourbon, & frere de cette princesse, qu'il passa jusqu'à Grenoble, dans la résolution de lui en demander raison les armes à la main; mais quelques seigneurs porterent le comte à lui faire satisfaction. La comtesse se retira au château de Mâcon, où elle mourut le 19 janvier 1402. * Sainte-Marthe, *histoire généal. de la maison de France.* Guichenon, *histoire de Savoye.* Le P. Anselme.

BONNE de Berri, comtesse de Savoye, fille de JEAN de France, duc de Berri & d'Armagnac, fut accordée le 8 mai 1372, à Valence en Dauphiné, à *Amé* VII, dit le *rouge*, comte de Savoye, & son mariage se fit à Paris au mois de décembre de l'an 1376. Le comte mourut en 1391, & laissa la tutelle de son fils *Amé* VIII, à *Bonne* de Bourbon sa mere, jugeant que *Bonne* de Berri son épouse, étant jeune & bien faite, ne vivroit pas le reste de ses jours dans le veuvage. Cette princesse ne laissa pas de disputer la régence à *Bonne* de Bourbon sa belle-mere. Toute la Savoye prit part à cette querelle, & se vit à la veille d'une guerre civile. Le roi Charles VI y envoya les évêques de Noyon & de Châlons, & les sieurs de Couci, de la Tremoille & de Giac, qui terminerent cette affaire. *Bonne* de Berri prit une seconde alliance, par contrat passé à Mehun sur Yerre au mois de décembre 1393, avec *Bernard* VII du nom, comte d'Armagnac, depuis connétable de France, & mourut le 30 juin de l'an 1434. Elle eut divers enfans de ces deux mariages, & entre autres, du premier lit, *Bonne* de Savoye, mariée le 24 juillet de l'an 1403 à *Louis* de Savoye, comte d'Achaye, de la Morée, &c, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fonda l'Hôtel Dieu de Carignan, & mourut le 4 mars 1431. Son corps fut enterré dans l'église des cordeliers de Pignerol. * Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Guichenon. *hist. de Savoye.* Le P. Anselme.

BONNE Sforce, reine de Pologne, seconde femme de *Sigismond* I du nom, roi de Pologne, & fille de *Jean-Galeas* Sforce, duc de Milan, & d'*Isabelle* d'Aragon, fut menée en Pologne en 1518, & y eut cinq enfans, un fils & quatre filles. Cette princesse avoit beaucoup de vertu & de tendresse pour le roi son mari : ce qu'elle fit bien paroître par son assiduité auprès de sa personne pendant qu'il vécut, & particulierement lorsqu'après trente années de leur mariage, ce prince tomba dans une langueur & une indisposition continuelle, qui dura jusqu'à sa mort. Pendant ce temps elle voulut seule avoir le soin de lui donner tout ce qui lui étoit nécessaire, quelques remontrances que son mari lui fit pour l'obliger à prendre un peu plus de repos. Après la mort de *Sigismond* I, *Bonne* eut quelque mécontentement du roi *Sigismond* II, son fils, qui avoit absolument voulu se marier en secondes noces à *Barbe* Radziwil, veuve de *Gastold*, seigneur Lithuanien. Alors elle prit le parti des princes & seigneurs de Pologne, qui, indignés de ce que leur roi avoit épousé la veuve d'un simple gentilhomme son vassal, s'étoient retirés de la cour. Mais quelque temps après, la reine *Barbe* étant morte subitement à Cracovie, peut-être de poison, les troubles du royaume furent appaisés, & le roi & la reine sa mere se réconcilierent ensemble. Cette réconciliation néanmoins ne dura pas long-temps; car la reine ayant souvent fait des reproches au roi son fils, sur cette alliance qu'elle trouvoit fort inégale, Sigismond lui répondit un jour brusquement, *qu'il n'avoit pas fait tant de deshonneur à sa maison & à la couronne de Pologne, lorsqu'il avoit épousé Barbe publiquement & en face de l'église, qu'elle l'avoit deshonorée, en se mariant secretement à Pappacoda, homme de basse condition.* Ces discours furent l'origine d'une grande désunion. L'empereur Charles-Quint & Ferdinand roi des Romains, son frere, en furent bientôt avertis par leurs ambassadeurs qui étoient alors en Pologne, & par Catherine d'Autriche, reine & troisiéme femme de Sigismond-Auguste. Alors ces deux princes résolurent d'entretenir la discorde entre la mere & le fils, & d'empêcher par ce moyen que la reine & les Polonois ne s'unissent ensemble une seconde fois, pour secourir Isabelle reine de Hongrie, qui vouloit rétablir son fils Etienne ou Jean-Sigismond dans ses états, que Charles-Quint & Ferdinand avoient envahis. Ils écrivirent à *Bonne* des lettres fort engageantes, que cette reine reçut avec

d'autant plus de plaisir, qu'ils étoient tous deux de la royale maison d'Aragon, d'où elle étoit sortie: c'est pourquoi elle se détermina, sans beaucoup consulter, à quitter la Pologne & le roi son fils. Dans ce dessein, elle lui demanda permission de se retirer dans ses terres de la Pouille, à l'extrémité de l'Italie; & l'ayant obtenue, elle s'y rendit, après avoir été reçue magnifiquement dans tous les états de Charles-Quint & de Ferdinand, & particulierement à Venise, où trois ans après, vers l'an 1558, elle mourut comblée d'honneur, mere d'un roi & de trois reines. Son fils fut, comme nous l'avons dit, le roi SIGISMOND II, surnommé *Auguste*, qui étoit né en l'année 1520, & mourut le 18 juillet de l'année 1572 à Knichin, sur les frontieres de la Lithuanie & de la Massovie. Ce prince ne laissa aucun enfant de trois femmes qu'il eut, & fut le dernier des Jagellons ou des princes Lithuaniens, qui ont regné dans la Pologne près de deux cens ans. L'aînée des filles de cette reine étoit *Isabelle*, mariée à *Jean*, roi de Hongrie, & vaivode de Transsylvanie. *Sophie*, la cadette, fut mariée à *Henri* duc de Brunswick, surnommé *le jeune*. *Anne*, la troisiéme, épousa *Etienne* Bathori, vaivode de Transsylvanie, lorsqu'il fut élu roi de Pologne, après que Henri III eut quitté son royaume de Pologne, pour venir regner en France. *Catherine*, la quatriéme & la derniere, fut mariée à *Jean* de Wasa, ou de Suéde, duc de Finlande, qui fut depuis couronné roi des Suédois, des Goths & des Vandales. On a blâmé mal à propos cette reine, d'avoir fait son héritier Pappacoda, seigneur Napolitain, de la noble maison de Pappacoda, qu'elle avoit épousé secrétement; car selon les historiens qui tiennent le parti de la maison d'Autriche, Philippe II roi d'Espagne, fils de l'empereur Charles-Quint, fut le véritable héritier de cette reine: ce qui a donné lieu à ce grand procès entre les rois d'Espagne & les princes de Pologne, lequel est encore indécis. Les autres historiens soutiennent que ce testament est faux, & que la reine Bonne n'a jamais fait son héritier, ni Philippe II roi d'Espagne, ni Pappacoda; mais qu'elle a laissé tous ses biens à ses filles & à son fils *Sigismond-Auguste*, roi de Pologne, avec lequel elle s'étoit réconciliée quelques mois avant sa mort: c'est pourquoi elle avoit envoyé prier les Vénitiens de lui prêter leurs galeres, pour la conduire en Pologne. * Hilarion de Coste, *des dames illustres*.

BONNE, paysane, native de la Valteline, paissoit ses brebis à la campagne, lorsqu'elle fut rencontrée par Pierre Brunoro, illustre guerrier Parmesan. Cet officier ayant remarqué de la vivacité & de la fierté dans cette jeune fille, la prit, l'emmena avec lui, & en fit sa concubine. Il prenoit plaisir à la faire habiller en homme pour monter à cheval, & l'accompagner à la chasse; & Bonne s'aquittoit admirablement bien de ces exercices Elle étoit avec Brunoro, lorsque pour servir le comte François Sforce, il prit parti contre Alfonse roi de Naples, & elle le suivit lorsqu'il rentra au service du roi Alfonse son premier maître. Quelque-temps après Brunoro voulut retourner avec Sforce, & délibéra des moyens de s'enfuir; mais il ne put les exécuter si secretement, que son dessein ne vînt à la connoissance du roi de Naples, qui le fit arrêter & mettre en prison. Aussitôt Bonne, résolue de délivrer Brunoro, alla trouver tous les princes d'Italie, le roi de France, Philippe duc de Bourgogne, & les Vénitiens, de qui elle obtint des lettres de recommandation, pour procurer la liberté de Pierre Brunoro. Alfonse, sollicité par de si grandes puissances, fut obligé de l'élargir, & de le rendre à cette généreuse fille, qui fut ménager pour son amant auprès du sénat de Venise, la conduite des troupes de cette république, avec vingt mille ducats d'appointemens. Alors Brunoro considérant les grandes obligations qu'il avoit à Bonne, résolut de l'épouser, & la prit pour sa femme légitime. Bonne, après son mariage, fit de plus en plus paroître la grandeur de son courage. Elle se trouvoit à toutes les rencontres, où elle combattoit vaillamment. Elle devint fort intelligente en l'art de la guerre; & l'on en vit les effets en diverses occasions, principalement dans l'entreprise des Vénitiens contre François Sforce duc de Milan, où elle força les ennemis de rendre le château de Pavono près de Bresce, après y avoir fait donner un assaut, dans lequel elle parut en tête les armes à la main. Enfin le sénat de Venise ayant une entiere confiance en la conduite de Pierre Brunoro, & en la valeur & prudence de sa femme, les envoya à la défense de Negrepont contre les Turcs; & ils défendirent si bien cette isle, que pendant tout le temps qu'ils y demeurerent, les Turcs n'oserent plus rien entreprendre de ce côté-là. Brunoro mourut en la ville de Négrepont, où il fut enterré fort honorablement. L'illustre Bonne s'en revenant à Venise, mourut en chemin l'an 1466, dans une ville de la Morée, laissant deux enfans de son mariage. * Hilarion de Coste, *histoire des femmes illustres*.

BONNECOMBE, *Bona Cumba*, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, dans le Rouergue, à trois lieues de la ville de Rhodez, du côté du midi. * Mati, *diction*.

BONNECORSE (N. de) poëte françois & latin. Il étoit de Marseille, où il est mort en 1706, après avoir exercé pendant plusieurs années la charge de consul de la nation françoise au grand Caire, & à Seide en Phénicie. Il avoit du talent pour la poësie, & dès 1667 on imprima plusieurs piéces de lui en vers latins & en vers françois. M. & mademoiselle de Scuderi, M. de la Fontaine, & M. Pélisson étoient de ses amis. Pendant son séjour au grand Caire, il composa entr'autres piéces, *la montre d'amour*, qu'il envoya à M. de Scuderi, qui le fit imprimer à Paris en 1666. C'est un ouvrage mêlé de prose & de vers. M. Boileau Despréaux l'ayant placé quelques années après parmi les livres qui servent au combat des chanoines, dans le cinquiéme chant du Lutrin, M. de Bonnecorse en fut piqué, & étant venu à Paris il en parla à M. Bernier, le célébre abréviateur de Gassendi, & le pria de porter ses plaintes à Despréaux. Mais soit que M. Bernier n'en ait rien dit à celui-ci, soit que Despreaux n'ait eu aucun égard aux plaintes de M. de Bonnecorse, *la montre* demeura toujours en sa place, & M. de Bonnecorse encore plus irrité, composa contre Despréaux un poëme satyrique qu'il intitula, *le Lutrigot*. Ce poëme fut imprimé à Marseille, & l'auteur en envoya le premier exemplaire à M. de Vivonne. Despréaux pour toute vengeance, fit cette épigramme en 1689.

Venez Pradon & Bonnecorse,
Grands écrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix:
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demande
Liniere & Perrin vous attendent.

En 1720, on a donné un recueil des poësies de M. de Bonnecorse, à Leyde, *in-12*. *La montre d'amour* y est retouchée, & *le Lutrigot* y est augmenté de plus de huit cens vers: mais cette édition est pleine de fautes. * Voyez *la pref. de l'édit. nouv. des poësies de* Bonnecorse. *Les notes de M.* Brossete, *sur la sat.* 7 *de* Boileau, *& sur l'ép.* 9 *du même*.

BONNE-ESPERANCE, *cherchez* CAP DE BONNE-ESPERANCE.

BONNE-ESPERANCE, *Bona spes*, abbaye de France, de l'ordre de Prémontré, est située dans le Hainaut, diocèse de Cambrai. * Baudrand.

BONNEFIDIUS, *cherchez* BONNEFOI.

BONNEFOI (Benoît) jésuite François d'Auvergne. On a de lui *historia ortæ & oppugnatæ hæresis in Gallia, &c.* depuis 1534, jusqu'en 1664, à Toulouse, deux volumes *in-4°*. *Series seu historia episcoporum Magalonensium*, à Toulouse 1652 & 1665, *in-folio*. *Epitome*

rerum gestarum in inferiore Occitania pro religione, ab anno 1610 *ad* 1657, à Montpellier 1657, *in-8°*. &c.

BONNEFOI (Ennemond) connu sous le nom de *Bonefidius*, habile jurisconsulte, né le 20 octobre 1536, à Chabueil, petit bourg du Dauphiné, dans le Valentinois. Il étoit professeur dans l'université de Valence; & l'an 1572, il fut sur le point d'être envelopé dans le massacre de la saint Barthelemi. La peur dont Bonnefoi fut frapé, lui fit concevoir un tel chagrin contre son pays, qu'il se retira à Genève, où il finit ses jours le 8 février 1574, n'étant âgé que de trente-huit ans. Ses œuvres latines, & entr'autres son traité du droit civil & canonique dans l'orient, font voir combien son érudition étoit solide. * De Thou, *histoire, livre* 52. Chorier, *histoire de Dauphiné, &c. Nouv. Menagiana, tom.* 3.

BONNEFONS (Jean) né l'an 1554 à Clermont en Auvergne, fut en 1584 lieutenant général à Bar-sur-Seine. Il acquit beaucoup de réputation par sa *Pancharis*, qui fut traduite en françois par Gilles Durant, sieur de la Bergerie, avocat au parlement. Il mourut sous le regne du roi Louis XIII, comme on l'apprend de l'épitaphe que Jean Pinon, conseiller au parlement de Paris, lui fit, datée de 1614. Il composa aussi d'autres ouvrages en vers latins, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il écrivit en cette langue d'excellens phaleuques dans le gout de Catule, mais c'est de la molesse la plus lascive, & de la galanterie la plus raffinée. Entre les modernes, il a si bien imité Jean Second de la Haye, célébre poëte Hollandois, dans *ses baisers*, que quelques auteurs passionnés pour ces sortes de poësies trop libres, ne font point difficulté de dire que ce sont des pieces toutes d'or, & d'une douceur qui passe celle du miel. Il y a en effet dans ces vers phaleuques un certain air tendre & délicat, que l'on ne trouve presque point dans aucun autre poëte. Bonnefons n'a jamais donné de poësies françoises, ou du moins n'en connoît-on point de lui. Bonnefons laissa cinq enfans en mourant: un d'entr'eux nommé, *Jean*, comme lui, fut aussi poëte latin, & publia du vivant même de son pere des especes de sylves héroïques. Nous en parlons dans l'article suivant. * La Croix-du-Maine, *bibliothéque françoise*. Olaüs Borrichius, *dissertat.* 3 *de poët. latin. num.* 125, *pag.* 113. René Rapin, *réflexion générale sur la poësie, pag.* 44 & 45, *édit.* in-douze *II part. du même traité, réflexion particuliere, XXXII.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tom.* 8. La Monnoye, *dans le Menagiana.*

BONNEFONS (Jean) de Bar-sur-Seine, fils de *Jean* Bonnefons, dont nous avons parlé dans l'article précédent, étoit aussi poëte latin. Il est auteur d'un grand nombre de poësies. Celles que nous avons eu occasion de voir, sont: 1° *David renatus, ad illustrissimum & reverendissimum cardinalem Jacobum-Davidem du Perron, archiepiscopum Senonensem, &c. Augustæ Senonum, apud Georgium Niverdium*, 1613, *in-8°* 15 pages. C'est un parallele de David & du cardinal du Perron, en vers héxametres, précédé d'une dédicace au même, en vers héxametres & pentametres, & suivi d'une autre piece en vers phaleuces à la louange du même. 2° *Henrico magno: lacrymæ Joannis Bonefonii, Joannis filii: ad Henricum Borbonium, principem Condæum:* à Paris, 1610, *in-8°*. Cette piece est suivie d'une autre plus courte, intitulée: *Votum Ludovico decimo tertio Galliæ & Navarræ regi:* mais cette piece est de Bonnefons le pere. 3° *Illustrissim. & reverend. cardinali Perronio, archiepisc. Senon. & magno Franc. eleemosin. proficiscenti ad balnea Borbonia votum Joan. Bonefonii filii. Aug. Senonum.* 1611, *in-8°*. 4°. *Conchini funus & fumus: autore Joan. Bonefonio Joan. filio apud Barrosequanos prætore regio*, à Paris, 1617, *in-8°*, 7 pages: cette piece est en vers héroïques; elle est précédée d'une épigramme du même en deux vers, & suivie d'une autre, aussi en deux vers, pour répondre à celle de Philippe Sanguin, avocat au parlement de Paris, adressée à l'auteur sur la piece en question. 5° *Lilium liliorum regi: autore Joan. Bonef. filio apud Barrosequanos prætore regio*, à Paris, 1617, *in-8°*, 11 pages; avec une invocation aux muses, en vers héxametres & pentametres. 6° *Luctus gallicus in obitum illustrissimi & invictissimi principis Caroli Borbonii, Suessionum comitis, & magni Franciæ magistri*, &c. à Paris, 1613, *in-8°*, 8 pages. 7° *Joannis Bonefonii patris pii amores, & Joannis Bonefonii filii poëma sacrum*, à Paris, 1628, *in-8°* de 28 pages, dont il n'y en a que cinq pour le poëme de Jean Bonnefons le fils, qui est intitulé: *Ara Dominæ virtutum:* il paroît que c'est un éloge de l'église métropolitaine de Paris, qui est sous l'invocation de la sainte Vierge, ou de l'autel seul dit de la sainte Vierge, qui est construit dans cette église. Bonnefons y donne de grandes marques de piété envers la sainte mere du fils de Dieu. 8° *Michaël archangelus de nuptiis Michaëlis Archerii in principe curia senatoris clarissimi, & Annæ Flecellæ puellæ nobilissimæ. Michaël archangelus arctissimum mutui amoris vinculum vobis imposuit. Autore Joanne Bonefonio Joannis filio, apud Barrosequanos prætore regio, & Henrici Borbonii, primi regiæ stirpis principi consiliario*, à Paris, 1619, *in-8°* de neuf pages. Cette piece fut faite à l'occasion du mariage de Michel Larcher II du nom, marquis d'Esternai, baron de Reveillon, &c. alors conseiller au parlement dès l'année précédente 1618, depuis président de la chambre des comptes, conseiller d'état, &c. avec Anne de Flexelles, dont le mariage a été déclaré nul. 9° *Mercurius de laudibus illustrissimi marchionis Anchorani, Franciæ mareschalli*, à Paris chez Jean Libert, 1614, *in-8°*. Cet éloge du maréchal d'Ancre, est en vers héxametres, & contient huit pages.

BONNEFONS (Amable) né à Riom en Auvergne, jésuite en 1618, à l'âge de dix-huit ans, enseigna les humanités pendant quatre ans, & ensuite ne s'occupa presque plus que de l'instruction chrétienne des jeunes gens, des ignorans, des domestiques & des pauvres, & à composer une multitude d'ouvrages spirituels, qui ont eu cours en leur temps. Il a vécu long-temps dans la maison professe de sa société à Paris, & il y est mort le 19 mars de l'an 1653. Ses ouvrages sont: 1° *Entretiens spirituels sur l'histoire sacrée du Verbe incarné;* à Paris chez Sébastien Piquet, 1635 & 1637, *in-12*. 2° *Entretiens familiers d'un prosélyte chrétien, & de quelques néophytes, sur ce que le chrétien doit faire, & ce qu'il doit fuir;* à Paris chez Sébastien Piquet, 1636, *in-12*. 3° *Le chrétien charitable qui va visiter les prisonniers, les malades, les pauvres, les agonisans, & rend ses devoirs au très-saint sacrement, le visitant souvent;* à Paris, chez Sébastien Piquet, 1637 & 1639, *in-12*. 4° *Le chrétien charitable, &c. troisiéme édition, augmentée du moyen de faire ces visites à l'exemple des saints, & à la façon des Parisiens;* à Paris, chez Sébastien Piquet, 1643, *in-12*. 1646, 1651, 1657, & chez J. B. Loyson en 1665, *in-12* & *in-24*. à Lyon, chez Antoine Laurens, 1666, 1670, *in-12*; en italien, à Venise, 1671, *in-12*. 5° *L'année chrétienne dont chaque jour est employé à honorer un saint, & lire sa vie; à méditer une sentence; à pratiquer une vertu, à prier pour quelque bonne fin;* à Paris chez Sébastien Piquet, 1639, *in-12* deux tomes, 1651; à Pont-à-Mousson, chez Jean Guilleré, 1655, &c. 6° *Abrégé de la doctrine chrétienne, ou l'enfant catéchisé, répondant à son pere sur les premiers commencemens de la doctrine chrétienne, sur les principaux mysteres de la foi, &c.* à Paris chez Sébastien Piquet 1640, 1653, *in-12*. 7° *Les devoirs du chrétien qui visite, reçoit, salue, accompagne le très-saint sacrement, & l'honore durant l'octave, avec la pratique des saints;* à Paris chez Sébastien Piquet, 1643. 8° *Les devoirs du chrétien qui visite le très-saint sacrement, & la pratique qu'ont tenu les saints & que tiennent les Parisiens à faire cette visite;* à Paris

chez Sébastien Piquet, 1643, *in*-12. 9° *Le dévot paroissien, répondant à son curé sur la vie de J. C. & apprenant à passer dévotement les principales fêtes de l'année, à l'exemple des saints*; à Paris chez Sébastien Piquet, 1643, *in*-12: c'est une seconde édition. 10° *Les douze portes de la bienheureuse éternité, & les clefs qui les ouvrent*; à Paris chez Henault, 1644, *in*-12 & 1646. 11° *Abrégé de la vie & de la doctrine de Jésus-Christ, en forme de méditations pour tous les jours de l'année, avec un abrégé de la vie de la glorieuse vierge Marie, en forme de méditations pour tous les samedis*; à Paris chez Henault, 1645, *in*-12. 12° *Les trois voyages de l'ame dévote à la crêche, à la croix, à l'autel de Jésus son sauveur, pour passer dévotement l'avent, le carême, & l'octave du très-saint sacrement*; à Paris chez de Bresche, 1647, *in*-24. quatriéme édition. 13° *La science du chrétien, qui apprend ce qu'il doit croire, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit fuir; l'histoire sacrée de Jésus-Christ; la vie de la glorieuse vierge Marie, les grandeurs de S. Joseph*; à Paris chez Henault, 1647, *in*-8°. deux tomes. 14° *Les vies des saints en abrégé & leur doctrine en maximes, avec des réflexions morales sur leurs plus belles actions, & un recueil des saints de France*; à Paris chez Sébastien Piquet, 1650, *in*-8° deux tomes. 15° *Le calvaire mystique pour méditer sur la passion de Jésus-Christ*; à Paris chez Florent Lambert, 1650, *in*-12. 16° *Occupation intérieure de l'ame solitaire, qui se met sous la conduite de la grace pendant dix jours d'une sainte retraite; pour apprendre les loix & le moyen de détruire l'empire du péché*; à Paris chez Jean Henault, 1651, *in*-24. C'est une seconde édition. 17° *Le petit livre de vie, ou les heures du dévot chrétien, qui contient plusieurs offices, litanies, indulgences; les plus belles paroles de Jésus-Christ, les régles pour se bien confesser & communier, & la pratique pour adorer les cinq plaies de Notre-Seigneur, avec un calendrier sacré & historial*; à Paris, chez Florent Lambert, 1652, *in*-12; & chez Hérissant, rue S. Jacques 1749. 18° *Les saints évangiles & les épitres qu'on dit à la messe tous les dimanches & fêtes de l'année, avec des méditations pour la commodité des ames dévotes, qui veulent tous les jours de l'année méditer sur le saint évangile, ou sur l'épitre*; à Paris chez Florent Lambert, 1652, *in*-12, deux tomes. 19° *Conduite pour bien communier, & avec un grand profit*, à Paris chez de Bresche, 1652, *in*-24. 20° *Le temple de la vérité où sont expliquées seize vérités chrétiennes, & enrichi de plusieurs médailles & histoires, pour le divertissement de ceux qui les veulent apprendre; en forme de discours familiers entre trois néophytes chrétiens*; à Paris chez Florent Lambert, 1653, *in*-12. 21° *Pratique spirituelle pour se bien confesser & communier; avec le moyen de bien vivre, & de faire une bonne confession générale*; à Paris chez Sébastien Piquet, 1663, *in*-12. * *Mémoires manuscrits communiqués* par le pere Oudin, jésuite.

BONNE FORTUNE, *Bonæ Fortunæ Insula*, isle d'Asie, située dans l'océan indien, environ à trente-cinq lieues de la côte occidentale de l'isle de Sumatra, & à vingt-cinq lieues de la ligne équinoctiale, vers le pôle antarctique. * Mati, *diction.*

BONNE-FORTUNE, *Insula Bonæ Fortunæ*, isle de la mer du nord. On la met entre les terres arctiques, & elle est située au septentrion de la terre de Labrador en Amérique, à l'endroit où commence le détroit de Hudson & celui de Davis. * Mati, *diction.*

BONNELLES (marquis de) *cherchez* BULLION.

BONNER (Edmond) évêque de Londres, étoit fils *naturel* de GEORGE Savage, prêtre, curé de Davenant, dans le comté de Chester, qui étoit aussi fils *naturel* de GEORGE Savage de Clifton, dans le même comté, chevalier de la jarretiere, & du conseil privé de Henri VII. Vers l'an 1512, il commença à étudier à Oxford; & ayant fait de suffisans progrès dans l'étude de la philosophie & des loix, il fut fait en 1519, bachelier en droit canon, & un mois après il obtint la même dignité dans le droit civil. Quelques années après il fut chapelain du roi Henri VIII. Il étoit alors grand partisan des luthériens, du divorce de ce prince avec Catherine d'Espagne, & favorisoit de tout son pouvoir les procédures du roi, pour abolir l'autorité du pape dans le royaume. Il fut aussi grand partisan de Thomas Cromwel, secrétaire d'état, comme il parut entr'autres choses, par plusieurs reparties aigres & piquantes qu'il fit à l'évêque Gardiner. Enfin, il devint *maître des facultés*, sous l'archevêque Crammer, alors archidiacre de Leicester, à la place d'Edouard Fox, fait évêque d'Hereford. On apelle *maître des facultés*, le premier officier d'une cour établie sous l'archevêque de Cantorberi, pour donner des dispenses. Par le crédit de Cromwel, il fut envoyé ambassadeur aux cours de Danemarck, de France, de Rome & de Vienne. En 1538, il fut fait évêque d'Hereford; mais avant que d'être consacré, il fut fait évêque de Londres le 1 octobre 1539, étant alors en ambassade. Après la mort de Henri VIII, la religion prétendue réformée fit de grands progrès sous le regne d'Edouard VI son fils. Bonner parut d'abord lui être favorable; mais il changea bientôt après. On lui ordonna un jour de prêcher en faveur de la nouvelle religion; il le fit, mais en faisant assez connoître son penchant pour la religion catholique. D'ailleurs il oublia l'article de l'autorité du roi, qui étoit alors un des principaux, parcequ'il renversoit l'autorité du pape. On le poursuivit. Il fut mis en prison, & privé de son évêché. Mais ayant été rétabli par la reine Marie, il parut si zélé pour la religion catholique, qu'il ne fit pas difficulté de procurer même la mort à plusieurs protestans. Sous la reine Elisabeth, car il vécut assez longtemps pour voir quatre regnes différens, ayant refusé de prêter le serment de suprématie, il fut dépossédé pour la seconde fois, & envoyé prisonnier à Marshalsea, où il vécut dix ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1569. * *Diction. Anglois.*

BONNET, *cherchez* BONET.

BONNET-TOIRAS (saint) maréchal de France, *cherchez* SAINT BONNET.

BONNET ou BONET de Lates, médecin Juif, inventa un anneau astronomique, par le moyen duquel il pouvoit tous les jours découvrir la hauteur du soleil & des étoiles, & dire de jour & de nuit quelle heure il étoit. Il expliqua en latin dans un ouvrage entier, les qualités & l'utilité de son anneau. Il dédia ce livre au pape Alexandre VI, avec ce titre: *De annuli astronomici utilitate.* Il fut imprimé à Paris en 1506. L'auteur s'excuse par ce distique sur sa mauvaise latinité:

Parce, precor, rudibus quæ sunt errata latine,
Lex hebræa mihi est, lingua latina minus.

* Jean-Christophe Wolfius, *biblioth. hebræa*, *tom.* 1.

BONNET (Jean) frere convers de l'ordre de S. Benoît, de la réforme de S. Maur, né à Clermont en Auvergne en 1643, profès en 1669, le premier octobre, mort à Chezal-Benoît, le 26 avril 1692, est auteur d'un livre intitulé: *Les propriétés & qualités des eaux minérales*, in-12. à Clermont, en 1689. * D. le Cerf, *dans sa biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur. Défense de cette biblioth.*

BONNET (Dom Simon) né au Puy-en-Velai, fit profession dans la congrégation de S. Maur à Toulouse, le 11 mai 1671. Après avoir professé la philosophie & la théologie pendant onze ans, il fut prieur en plusieurs maisons de son ordre. Etant en 1696, prieur de S. Germer de Flei, il conçut le projet d'un livre intitulé: *Biblia maxima patrum*, qui est un précis de tout ce que les SS. peres ont écrit de plus beau & de plus fort sur l'écriture. Il a travaillé à cet ouvrage jusqu'à sa mort arrivée à Rouen en 1705, âgé de 55 ans.

On dit que d'autres religieux sont chargés de continuer ce travail. * D. le Cerf, *dans sa biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

BONNET (Antoine) jésuite, & auteur estimé dans sa société, étoit de Limoges où il naquit le 7 novembre 1634. L'auteur de son éloge, qui étoit son confrere, nous assure qu'il ne pensoit pas à surprendre par la nouveauté de ses pensées; & qu'il paroissoit convaincu au contraire que dans les matieres qui regardent la religion, le mérite ne consiste pas à dire quelque chose de nouveau, mais à suivre exactement la trace que nous marquent les saints canons, les peres de l'église & les docteurs orthodoxes. Ce jésuite étoit entré dans sa compagnie le 2 février 1651, & il y fit la profession solemnelle des quatre vœux. Il professa la rhétorique à Toulouse durant quelques années, d'où il passa à l'exercice du ministere de la prédication. On le retira de cet emploi pour le charger de la conduite des novices à Toulouse, & ensuite de la direction de plusieurs colléges. On ajoute qu'il étoit si fort au-dessus de ses emplois, que quoiqu'il ait été supérieur presque toute sa vie, qu'il se soit trouvé engagé à soutenir des affaires assez épineuses, obligé à faire de fréquens voyages, & député même deux fois à Rome pour assister à deux congrégations de son ordre, il a, parmi ces embaras, conservé jusqu'à la mort le gout de l'étude & assez de tranquillité d'esprit pour travailler aux ouvrages qu'il a mis au jour, & à plusieurs autres qu'il a laissés manuscrits. Il étoit aussi fort versé dans les belles-lettres, quoiqu'il eût fait son étude principale de la théologie dogmatique & morale. Sans faire profession de poësie, il faisoit élégamment des vers dans l'occasion; & il n'étoit pas ignorant dans plusieurs autres sciences supérieures. Il mourut dans la soixante-sixiéme année de son âge, le 22 de mai de l'année 1700, à Lunel à quatre lieues de Montpellier, au retour d'un voyage qui lui avoit été prescrit, comme pouvant contribuer à sa guérison. Les ouvrages du pere Antoine Bonnet, sont: 1° *Pax Ludovici XIV, regis christianissimi, & Mariæ Theresiæ Austriacæ conjugio sancita: carmen*, à Toulouse, 1660, *in-folio*. 2° *Panegyricus Ludovico XIV æquitate & fortitudine Belgico*, à Toulouse, 1667, *in-4°*. 3° *Du culte religieux que l'église catholique rend aux choses saintes*, à Toulouse, 1688, *in-8°*. Il y a dans ce volume cinq traités que l'auteur traduisit depuis en latin, & qu'il publia en cette langue à Toulouse, en 1691, *in-8°*. Ces écrits traitent du culte de l'eucharistie, du culte de la croix, & des images de Jesus Christ, du culte des saints & de celui de leurs images & de leurs reliques. 4°. *De timore pœnitente dissertatio*, à Toulouse, 1694, *in-8°*. 5° *Quæstio moralis, an ignorantia invincibilis licitum reddat usum opinionis minùs probabilis in concursu probabilioris & tutioris, Posnaniæ*, ou plutôt à Toulouse, 1697, *in-8°*. L'auteur s'y déguisa sous le nom de Noël Beton. En 1701, on recueillit à Toulouse *in-4°* ces sept dissertations théologiques, ausquelles on ajouta les deux suivantes qui avoient aussi paru séparément: l'une *de judice controversiarum*, l'autre *de indulgentiis & jubilæo*. Les auteurs des *mém. de Trévoux*, disent qu'il ne faut pas s'attendre à trouver dans les dissertations contre les hérétiques de nouvelles découvertes, ni même de nouveaux tours; mais qu'en récompense, l'on y trouvera de l'ordre, de la clarté, & même beaucoup d'élégance. La dissertation sur la suffisance de l'attrition est directement dans les sentimens opposés à ceux qui sont établis dans l'*amor pœnitens* de M. de Neercassel, évêque de Castorie, dont on a publié depuis peu une traduction françoise; & c'est contre cet ouvrage que cette dissertation a été faite. On retrouve à peu près dans la dissertation sur la probabilité, les sentimens des peres Comitolus, Gisbert & Thyrsis Gonzalez, jésuites. Le pere Bonnet avoit fait cette dissertation à Boulogne en Italie, au mois de mai 1697, à la priere d'un théologien Polonois. Il s'y attache principalement à faire voir que l'on doit toujours suivre l'opinion la plus probable, & à réfuter ceux qui soutiennent le contraire. On a encore du pere Bonnet une vie du bienheureux François Regis, canonisé depuis; elle est écrite en fort beau latin. C'est un volume *in-12* imprimé à Toulouse en 1692, & qui a paru aussi en françois, à Lyon, en 1694, *in-12*. * *Voyez* les *mémoires de Trévoux*, décembre 1703, articles CCI, CCII, & la *bibliothéque des histor. de France*, par le P. Long. On s'est servi d'un mémoire manuscrit latin, communiqué par le pere Oudin, jésuite.

BONNEVAL, *Bonavallis*, petite ville de France dans la province de Beauce, & dans le pays Chartrain, est située sur le Loir, qui y reçoit le ruisseau nommé *la Mesuve*, dans un pays fertile, environ à six lieues de Chartres, & à trois de Châteaudun. Il y a une célébre abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui a donné son nom, & pour ainsi dire, naissance à la ville. Cette abbaye a produit de grands hommes, entr'autres Arnaud de Bonneval ou de Chartres, célébre par ses liaisons avec S. Bernard. * Sanson.

BONNEVAL, nom d'une ancienne maison du Limosin, que l'on a toujours regardée comme une des meilleures noblesses de la province, où l'on disoit anciennement *richesses d'Escars, noblesse de Bonneval*. Elle posséde de temps immémorial la terre de BONNEVAL, qui est située à sept lieues de Limoges, & dont elle tire son nom. Cette terre est fort considérable, tant en revenus qu'en droits seigneuriaux. Elle est composée d'un gros château, d'un grand & beau parc, d'un bourg fermé & de soixante villages. La maison de BONNEVAL posséde encore dans la même province, depuis le XIV siécle, la terre de Blanchefort, qui lui a été apportée par une fille de la maison de Comborn. Elle a toujours contracté des alliances avec les meilleures maisons de Limosin, & des provinces voisines, & par une alliance directe avec la maison de Foix, elle se trouve alliée à la plupart des maisons souveraines de l'Europe. Ses armes sont *d'azur à un lion d'or armé & lampassé de gueules, supports deux griffons d'or.*

On trouve dans le XI siécle un GERAUD de Bonneval, qui par lettres de 1055, abandonna à *Adalfrede* ou *Alfrede* abbé, & aux moines de l'abbaye de Solignac, au diocèse de Limoges, une borderie ou ferme, appellée en latin *Mansum Monthilii*. Un vieil écrit de la famille, porte qu'un ROGER de Bonneval fut marié dans le courant du XIII siécle avec *Anne* de Lestrange; mais faute de titres, on ne peut assurer s'il fut pere de celui qui suit.

I. JEAN seigneur de Bonneval, I du nom, est celui par qui du Bouchet commence la filiation de cette maison. Il lui donne pour femme vers l'an 1300, *Alix* d'Aixe, (en latin *de Axia*) qui pouvoit être fille d'*Aimeric* d'Aixe, chevalier seigneur en partie de Montbrun, & d'*Agnès* fille d'*Audouin* Bechade damoiseau, qui avoient été mariés vers l'an 1270. De cette alliance vinrent JEAN II qui suit; *Aimeric*; & *Rodolfe* de Bonneval, dont on ne connoît que les noms; *Aude* de Bonneval morte fille avant l'an 1366. Du Bouchet met au nombre des enfans de JEAN I. *Antoinette*, que d'autres nomment *Marguerite* de Bonneval, qui étoit veuve en 1356, de *Gui* Foucaut II du nom, seigneur de S. Germain, qui ne vivoit plus en 1368. On trouve encore une *Mathée* de Bonneval, femme, l'an 1316, de *Gui* seigneur de Beynac en Périgord.

II. JEAN II du nom, seigneur de Bonneval, chevalier, fut capitaine d'une compagnie de gendarmes desservie au service du roi en ses guerres, ès parties de Saintonge, & ès pays de Limosin & de Périgord, & lieux voisins deçà la Dordogne, tant sous le gouvernement d'Audebert, sire de Sassenage, que sous celui de M. Regnaut de Pons, sire de Montfort, chevalier, capitaine général pour le roi par deçà la Dordogne, suivant divers mandemens des trésoriers du roi à Pa-

ris, au recèveur de Poitou & Saintonge, en date des 6 novembre 1338, 29 avril 1343, & 29 avril 1353, & plusieurs quittances de lui pour ses gages & ceux de deux écuyers de sa compagnie, datées des 16 mai 1334, 17 septembre & 16 mars 1354, & scellées tant d'un grand que d'un petit sceau de ses armes. On lui donne pour femme *Eude* de Tranchelyon, de laquelle il eut 1° JEAN III du nom, qui suit : 2° AIMERIC de Bonneval, *qui sera mentionné après son frere ;* 3° *Rodolphe* de Bonneval, qui acquit partie de la terre de Blanchefort de JEAN III son frere aîné, & de sa femme, & qui transigea avec lui pour raison de certains héritages, le 4 septembre 1376. Il vivoit en 1372, & suivit, comme ses freres, le parti du roi d'Angleterre. Il avoit épousé *Aude* de la Marche, qui vivoit encore en 1401, mere de *Bernard* de Bonneval, qui, par acte du 25 février 1399, fit donation à Jean de Bonneval IV du nom, son cousin-germain, de partie de la terre & seigneurie de Blanchefort, qui lui appartenoit comme héritier de feu son pere ; 4° BERNARD de Bonneval, évêque de Limoges, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé ;* 5° *Guillaume* de Bonneval, abbé de S. Laumer de Blois l'an 1401 ; 6° *Agnès* de Bonneval, religieuse ; 7° *Denyse* de Bonneval, femme de *Jean* de Boherne ; 8° *Marie* de Bonneval, femme de *Guillaume* de Pallent ; 9° *Helis* de Bonneval, femme de *Robert* de Prothie de Ladignat ; & 10° *Marguerite* de Bonneval, femme d'*Alexandre* Tison, seigneur du Cluset.

III. JEAN III du nom, seigneur de Bonneval, chevalier, tint avec *Aimeric* & *Rodolfe* de Bonneval, ses freres, le parti du roi d'Angleterre ; & quoique par le traité de Bretigny du 28 octobre 1360, ils fussent devenus ses vassaux & ses sujets, ils furent néanmoins déclarés en France ennemis & rebelles, & leurs biens-meubles furent donnés au connétable Bertrand du Guesclin, qui, étant à Poitiers, en fit don le 9 août 1372 à son ami Pierre de la Roche-Rousse, écuyer de Bretagne, ce qui fut confirmé par arrêt du mois de mars 1373 ; mais peu après les trois freres rentrerent en l'obéissance du roi Charles V, comme il paroît par les lettres de rémission & d'abolition qui leur furent accordées dans la même année 1373. JEAN III fut marié avec *Alix* de Brenne, nommée *de Brenno* dans les titres latins, & en eut *Jean* de Bonneval, & trois autres fils qui moururent jeunes ; & deux filles, l'une nommée *Marie* de Bonneval, qui vivoit, veuve de *Henri* le Bard, le 16 juillet 1399, mere de plusieurs enfans ; & l'autre *Helips* de Bonneval, qui fut mariée par contrat du 4 novembre 1377, avec noble *Bertrand* de Maumont, seigneur de Gimel.

III. AIMERIC de Bonneval, second fils de JEAN II du nom, seigneur de Bonneval, & d'*Eude* de Tranchelyon sa femme, suivit avec ses freres, depuis le traité de Bretigny, *comme il a été dit*, le parti du roi d'Angleterre, & rentra avec eux sous l'obéissance du roi Charles V en 1373. Il épousa *Sibylle* de Comborn, dame de Blanchefort, fille de *Guichard* de Comborn, seigneur de Treignac, & d'*Isabelle* dame de Blanchefort, & vendit avec elle à *Rodolfe* de Bonneval son frere, une partie de la terre de Blanchefort. Après sa mort, *Sibylle* de Comborn sa veuve, fit le 25 février 1399, donation de ce qui lui restoit dans cette terre, à JEAN de Bonneval son fils aîné, pour la joindre à l'autre partie, qui lui fut donnée par acte du même jour par *Bernard* de Bonneval son cousin-germain, propriétaire de cette partie en qualité d'héritier de feu son pere, qui l'avoit acquise. Des enfans qu'AIMERIC de Bonneval put avoir de *Sibylle* de Comborn, on ne connoît que JEAN IV de Bonneval, qui suit.

IV. JEAN IV du nom, seigneur de Bonneval & de Blanchefort, succéda en la terre de Bonneval préférablement aux filles de JEAN III, seigneur de Bonneval, ses cousines ; & il réunit en sa personne celle de Blanchefort, au moyen des donations qui lui en furent faites, tant par sa mere, que par Bernard de Bonneval son cousin. Il fit diverses acquisitions dans cette terre, d'Aimeric Chat, seigneur des Ages, pour en jouir de la maniere & aux mêmes droits qu'en avoit joui ci-devant la maison de Comborn. Par le contrat de cette acquisition, en date du 11 décembre 1404, il est qualifié *noble & puissant seigneur & chevalier.* Lui & Jean de Comborn, seigneur de Treignac ; Louis de Pierre-Buffiere ; Louis de Châteauneuf, seigneur de Peyrac ; & le seigneur d'Escars damoiseau, firent un traité le 12 mars 1417, pour tout le pays de Limosin, avec le lieutenant de la vicomté de Limoges, au nom du prince & seigneur vicomte de Limoges, pour l'entiere destruction du château d'Ayen, appartenant au vicomte de Limoges. Par cet acte il est encore qualifié *noble & puissant homme & chevalier.* Raimond Froid, damoiseau, se voyant persécuté par certaines personnes puissantes, dans les biens qu'il possédoit en Limosin, pour se faire un protecteur capable de le garantir de ces vexations, fit par acte du 2 octobre 1422, une donation entre-vifs de ses biens à *noble & puissant seigneur* JEAN *de Bonneval, seigneur de Bonneval & de Blanchefort, à cause de sa bonne réputation, de sa probité & de sa grande noblesse, dont & de tout il dit avoir connoissance.* JEAN de Bonneval fit son testament le 9 novembre 1430, par lequel il déclara *Dausine* de Montvert sa femme, maîtresse de tous ses enfans & biens ; institua son fils aîné son héritier universel, à la charge de substitution ; fit des legs à tous ses autres enfans, tant mâles que femelles, & nomma sa femme son exécutrice testamentaire, conjointement avec Trouillard de Montvert son frere-germain. Elle étoit fille d'*Audeberd*, seigneur de Montvert & de Magnac, chevalier notable du pays de Guienne. Cette dame étant veuve, transigea avec Étienne du Mas, capitaine du château de Sadran, faisant pour l'évêque de Limoges, au sujet des droits de sa terre de Blanchefort, par acte en date du 13 janvier 1443, par lequel il est dit, que *ses hommes de Blanchefort ne seront point obligés à contribuer aux fortifications de l'église de la Grolliere, quoiqu'ils en soient paroissiens, que de leur bon gré ; qu'on ne poura les tailler ni cotter pour les réparations, s'ils n'ont du bien en cette paroisse ; & qu'on ne poura le faire sans qu'elle soit appellée, ou le capitaine de son château ; & il lui est permis de retirer ses hardes & effets en cette église, sans être obligée à rien.* Elle passa aussi un compromis le 23 juin 1444, avec Pierre Costaing, abbé de Vigeois, au sujet de leurs droits respectifs sur une borderie située en la paroisse de Vigeois. Par ces deux actes elle est qualifiée, *noble, haute & puissante dame madame.* Ses enfans furent 1° BERNARD, seigneur de Bonneval, qui suit ; 2° GUILLAUME de Bonneval, *qui a fait la branche des seigneurs de* MONTVERD *& de* MAGNAC, *qui sera rapportée ci-après ;* 3° HUGUES de Bonneval, *tige de la branche des seigneurs de* CHASTAIN, *&c, aussi rapportée en son rang ;* 4° *Gabriel* de Bonneval, seigneur du Teil, & de Rochebrune en la Marche, qui plaidoit au parlement de Paris conjointement avec *Guillaume* de Bonneval son frere, contre l'évêque de Limoges en 1443 & 1447. BERNARD de Bonneval, son frere aîné, le nomma par son testament du 14 octobre 1480, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il fut marié avec *Jeanne* Mouvine, & n'en eut point d'enfans. Après sa mort, *Jean* & *Antoine* de Bonneval, dits *de Montvert*, ses neveux, s'emparerent de sa succession ; mais elle fut depuis adjugée à *Antoine*, seigneur de Bonneval, & à *Foucaud* de Bonneval, freres, aussi ses neveux ; 5° *Guillot* de Bonneval, mentionné dans le testament de son pere de l'an 1430, & dans les donations faites à *Guillaume* & *Hugues* de Bonneval ses freres, par Trouillard de Montvert leur oncle, en 1449 ; 6° *Godefroi* de Bonneval, mentionné pareillement dans le testament de son pere, & dans un acte du 3 février 1449, par lequel *Guillaume* & *Hugues* de Bonneval ses freres, à la priere de

Trouillard de Montvert leur oncle, s'obligent de lui payer la somme de 250 livres d'or, bon & de poids; 7° *Pierre* de Bonneval, moine de l'ordre de S. Benoît, qui fut nommé le 12 mars 1441, abbé de l'abbaye de S. Allire du même ordre, au diocèse de Clermont, dont les bulles lui furent accordées par le pape le 20 janvier 1442, tant à cause qu'il étoit doué de bonnes mœurs, que parcequ'il étoit procrée de très-noble race. Il fut présent à une transaction passée entre *Guillaume* & *Hugues* de Bonneval ses freres, & leurs femmes, le 9 mai 1448, & à la donation qui leur fut faite par Trouillard de Montvert leur oncle, le 3 février 1449. Il avoit transigé le 22 juin précédent, en qualité d'abbé de S. Allire, avec Jacques de Comborn, évêque de Clermont, pour raison de la dixme des terres labourables & des vignes de la paroisse de S. Casse; 8° *Christine* de Bonneval, femme, l'an 1443, de *Geraud* de S. Aignan, chevalier, seigneur de la Gastine & de Confolent, avec lequel elle vendit la terre de Mimol, près de Château-Chervix en Limosin, paroisse de Mensac, à *Foucaud* de Bonneval, seigneur de la Roque, son neveu, le 21 avril 1479; 9° *Alliette* de Bonneval, qui n'est connue que par le testament de son pere, où elle est mentionnée; & 10° *Marguerite* de Bonneval, femme, l'an 1445, d'*Antoine* Rochedragon, seigneur de Puymalsenhac. Quelques-uns mettent encore au nombre des enfans de JEAN de Bonneval IV du nom, *Jeanne* de Bonneval, femme en 1430, de *Jean* Foucault, seigneur de S. Germain-Beaupré, mort sans postérité. Dans le même-temps vivoit *Olivier* de Bonneval, qui acquit la terre de Meysac, en la paroisse de Libersac en Limosin, d'Antoine de Meysac, par contrat du 24 février 1445. C'est le seul titre que l'on trouve de lui. Cette terre de Meysac appartint depuis à *Foucaud* de Bonneval, fils puîné de *Bernard*; mais on ignore à quel titre.

V. BERNARD de Bonneval seigneur de Bonneval & de Blanchefort, rendit hommage pour lui & ses héritiers & successeurs, à *noble, excellent & illustre prince* M. Jean de Bretagne, comte de Penthiévre & de Périgord, vicomte de Limoges, à cause de sa terre & seigneurie de Bonneval, par acte du 25 avril 1441, dans lequel il est traité de *noble & puissant seigneur monsieur & chevalier.* Il fut présent comme témoin, au contrat de mariage de Guillaume de Bretagne, comte de Penthiévre & de Périgord, vicomte de Limoges, avec Isabeau de la Tour de Montgascon, le 8 juin 1444, & il fut un des seigneurs que ce même Guillaume de Bretagne ordonna par son testament pour tuteurs à Françoise de Bretagne, sa fille & son héritiere. Dans une plaidoirie qui fut faite pour lui au parlement de Paris, le 24 mars 1457, son avocat dit dans ses défenses, qu'il étoit *notable chevalier, & bien renommé; qu'entre ses autres terres on comptoit la châtellenie de Blanchefort, où il avoit tout droit de justice; & qu'il y avoit plusieurs terres & héritages tenus de lui à foi & hommage.* Le P. Daniel, dans son *histoire de France*, sous le regne de Charles VII, rapporte que Bernard de Bonneval défendit Paris pour les Anglois, avec Jean de Luxembourg, & le seigneur de l'Isle-Adam. Il fit son testament le 14 octobre 1480, par lequel il déclare sa femme maîtresse de tous ses enfans, & son exécutrice testamentaire, conjointement avec *Gabriel* de Bonneval son frere; institue son fils aîné son héritier universel; fait un legs au cadet; & légue à ses quatre filles cinq livres une fois payées, lorsqu'elles seront payées de ce qui leur resteroit dû de leurs dots. Il avoit été marié par contrat du 16 février 1432, avec *Marguerite* de Pierrebuffiere, fille de *Jean* de Pierrebuffiere, & de *Marguerite* de Preuilly. De cette alliance vinrent ANTOINE, seigneur de Bonneval, qui suit; FOUCAUD de Bonneval, seigneur de la Roque, &c, *qui a fait la branche des seigneurs de la* ROQUE-MEYSAC, *&c, rapportée ci-après; Jeanne* de Bonneval, mariée par contrat du 12 janvier 1459, avec *Jean* de Lestairie, seigneur du Saillant en Limosin; & trois autres [illegible] mariées, suivant le testament de leur pere, mais qui sont inconnues. *On trouve dans le même temps*, Giron, *bâtard de Bonneval, homme d'armes de la compagnie de trente lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, sous la charge d'Antoine de Bonneval, suivant les montres des 16 mai, 28 novembre & 19 mars* 1489.

VI. ANTOINE de Bonneval, chevalier seigneur de Bonneval, de Caussac, de Blanchefort & du Teil, étoit en 1470 premier chambellan de Gaston de Foix, roi de Navarre & comte de Foix. Il fut aussi conseiller & chambellan des rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Le premier lui accorda une pension de 1200 livres, qui lui fut continuée par son successeur, comme il paroît par plusieurs de ses quittances des 22 mai 1473, 20 décembre 1477, 7 mars 1497, &c. Il fut sous les mêmes regnes capitaine des châteaux de Perpignan, Puicerda, Collioure, Bellegarde, la Roque, & autres lieux en dépendans, suivant diverses quittances qu'il donna en cette qualité, tant pour ses gages, que pour ceux des hommes d'armes des garnisons de ces places, les 14 juillet, 5 septembre & 25 novembre 1474, 22 février 1488, 10 mai 1489 & 24 juillet 1494. De plus, il eut la charge d'une compagnie de trente lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, & d'une autre compagnie de cent hommes d'armes. On a encore plusieurs montres & revues de ces compagnies, datées des 10 février 1487, 7 mai, 22 août & 7 décembre 1488, 16 mai, 28 novembre & 19 mars 1489, 5 novembre & 5 février 1490, &c, & plusieurs de ses quittances pour ses gages, en qualité de capitaine de ces compagnies, datées des 20 janvier 1490, 18 janvier 1491, & 9 février 1492: comme aussi une information du 13 mai 1496, faite à sa requête, au sujet de certains outrages faits à un archer de sa compagnie. Il étoit revêtu de l'office de juge & viguier de la ville, terre, & jurisdiction du pariage de S. Yriex pour le roi, & les doyen, chanoines & chapitre du même lieu; & avoit pour lieutenant-général qui exerçoit la justice de ce lieu en son nom, Etienne Tenant, licentié ez loix, comme il paroît par une enquête faite en cette jurisdiction, le 11 septembre 1486. Cette charge de viguier est la même chose que celle de prévôt & de bailli d'épée; & l'on trouve plusieurs seigneurs de bonne maison, qui ont été titulaires de pareilles charges qui se trouvoient à leur bienséance, tant par le profit qu'ils en pouvoient tirer, que par l'autorité qu'elles leur donnoient. *Antoine* de Bonneval fut fait depuis gouverneur & sénéchal du haut & bas Limosin, & on le trouve qualifié tel par plusieurs titres; entr'autres par un arrêt du parlement de Bourdeaux du 14 juin 1497, & par un contrat d'acquisition par lui faite du 19 septembre 1500. Il avoit acquis le bourg & paroisse de Coussac, dans la châtellenie de Ségur, de Jean d'Albret, roi de Navarre, par contrat du 15 septembre 1486. Ce prince, qui s'étoit réservé dans cette vente la faculté de rachat de dix ans, s'en désista, & en fit don entre-vifs non-révocable & à jamais, tant à *Antoine* de Bonneval qu'à *Germain* de Bonneval son fils aîné, en considération de leurs bons & agréables services, par acte du 22 septembre 1496. ANTOINE de Bonneval, qui ne discontinua point de servir toute sa vie, fut chargé par commission du roi Louis XII du 15 août 1504, dans laquelle il le qualifie *son conseiller & maître d'hôtel ordinaire*, de faire la montre de la compagnie de gens de guerre des ordonnances étant sous la charge du seigneur de Châtillon, qui étoient logés en Limosin, avec pouvoir d'étendre leur logement en une autre garnison, comme bon lui sembleroit, & d'appeller avec lui un notaire, pour informer de certain meurtre commis dans la ville de Tulles, en la personne de deux hommes d'armes & archers de cette compagnie. Enfin, ce seigneur qui fut toujours en grande considération, comblé d'honneurs & de biens considérables que lui avoient mérité

ses importans services qu'il avoit rendus à l'état, sans discontinuer, pendant trois regnes consécutifs, mourut dans son château de Bonneval le 18 septembre 1505, dans un âge avancé, après avoir testé le 12 juillet précédent. Il avoit épousé *Marguerite* de Foix, seconde fille de *Matthieu* de Foix, comte de Comminges, seigneur de Serrieres, chevalier de l'ordre de la toison d'or, & gouverneur de Dauphiné pour le roi Charles VII, & de *Catherine* de Coaraze sa seconde femme, vicomtesse de Carmain, dame de Noailles, de Coaraze, d'Appel, & de S. Félix. Elle étoit cousine-germaine de Gaston de Foix IV du nom, roi de Navarre, comte de Foix & de Bigorre, seigneur de Bearn, qui, desirant l'accomplissement de ce mariage qu'il avoit proposé, commit, de l'avis de ses comtes, par mandement donné à Péralte le 8 septembre 1470, son conseiller, maître Matthieu d'Artigalaube, docteur en droit canon, & électeur de Palme, pour traiter & conclure ce mariage, lui donnant plein pouvoir & libre faculté de promettre une somme de deniers ou la valeur, à prendre & payer ainsi qu'il verroit bon être, & d'y obliger tous ses biens, cens, rentes & revenus. En même temps Antoine de Bonneval, qui étoit occupé au service de ce prince dans son royaume de Navarre, ne pouvant honnêtement quitter & aller en personne pour traiter de son mariage, donna procuration à cet effet au même d'Artigalaube, par acte passé à Péralte, en présence du roi de Navarre & des seigneurs de sa cour, le 18 du même mois de septembre 1470, signé de lui, & scellé de son sceau en cire rouge. En conséquence de ces pouvoirs les articles du mariage furent signés le 5 novembre 1471, & le contrat fut passé au château de S. Félix le 20 décembre suivant. Il y fut stipulé entr'autres, que les enfans à naître de ce mariage hériteroient en tous les biens & seigneuries du futur, les mâles préférés aux femelles; qu'il seroit constitué à la future par sa mere 9000 réaux d'or; qu'Antoine de Bonneval payeroit pour la dot de *Jeanne*, sœur aînée de sa future épouse, 5000 réaux d'or au nom de sa mere, à Jean de Foix son mari, seigneur d'Andoux & comte de Carmain, qui lui en donneroit sa reconnoissance; que toutes les terres de la dame de Coaraze appartiendroient en entier aux futurs époux après le décès de cette dame, & de Jean vicomte de Carmain, seigneur de Noailles, d'Appel, de Coaraze & de S. Félix, son second mari; qu'au cas qu'Antoine de Bonneval vînt à survivre à *Marguerite* de Foix sans enfans, il seroit cherché si dans la parenté de dame Catherine de Coaraze, il n'y auroit aucune fille convenable & propre à marier avec Antoine de Bonneval, & que si l'on pouvoit avoir dispense il seroit tenu de l'épouser, afin que la maison ne vînt à se perdre; qu'après la solemnité du mariage les vassaux de la terre & seigneurie de Coaraze feroient serment d'obéissance aux futurs mariés; & que leurs enfans seroient tenus de porter les noms & les armes de Coaraze, après le décès du vicomte de Carmain. Depuis cette alliance les descendans d'Antoine de Bonneval furent toujours traités de *cousins* par les rois & reines de Navarre, jusqu'à la reine Jeanne d'Albret, mere du roi Henri IV. *Marguerite* de Foix fit son testament le 13 avril 1508, par lequel elle ordonna sa sépulture dans l'église de Coussac, devant le grand-autel, où feu Antoine de Bonneval son mari étoit enterré. Leurs enfans furent. 1° Germain, seigneur de Bonneval, qui suit; 2. Foucaud de Bonneval, successivement évêque de Limoges, de Soissons, de Bazas & de Périgueux, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé;* 3° *Jean* de Bonneval, chevalier de l'ordre de Rhodes, auquel son pere par son testament donne la somme de 100 livres une fois payée. Sa mere lui reproche dans son testament de l'avoir abandonnée en ses travaux & nécessités, de ne lui avoir voulu faire aucun plaisir ni ses contentemens, & d'avoir désemparé, & cependant lui légue 100 livres tournois une fois payées, & de plus 10 livres aussi une fois payées. Il fut commendeur de la Chaut, du temple de Magnac & de Maisonisse, que *Germain* de Bonneval son frere lui fit avoir par le moyen du grand-maître de Rhodes, qui avoit été grand-prieur d'Auvergne, & qui étoit son ami. Il passa procuration à Foucaud de Bonneval l'un de ses freres, pour raison des deux premieres commenderies, le 27 janvier 1509; 4° Charles de Bonneval, moine de l'ordre de S. Benoît, & évêque de Sarlat, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé;* 5° Jean de Bonneval le jeune, seigneur du Teil, puis de Bonneval, *qui continua la postérité, comme il se verra ci-après;* 6° *Guillaume* de Bonneval, archidiacre de Comminges & abbé de Feuillens en 1499 & 1500, qui pouvoit être mort avant ses pere & mere, qui ne font aucune mention de lui dans leurs testamens; 7° *Geoffroi* de Bonneval, protonotaire du saint-siége apostolique, auquel son pere légua 500 liv. une fois payées, & sa mere 100 réaux & 5 livres aussi une fois payées. Il plaidoit en 1509 contre l'héritier de feu son pere, prétendant avoir un supplément de légitime; mais depuis, *Germain* de Bonneval son frere, qui l'avoit entretenu aux études, lui fit donner par le roi l'abbaye d'Obasine, ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, & ensuite celle de S. Augustin, ordre de S. Benoît, même diocèse, dont il étoit titulaire en 1527. Il réduisit en 1534, du consentement des moines de ce monastere dans un chapitre général, leur nombre à dix, & donna procuration le 19 décembre 1551, à Jean Rebuffier, pour recevoir en son nom les revenus de son abbaye. *Il eut un fils* naturel *nommé* Antoine *de Bonneval, seigneur de Lort*, qui a laissé postérité rapportée ci-après; 8° *Gabrielle* de Boneval, mariée avec *François* Cothet, seigneur des Biards & de la Penchennerie. Elle mourut avant ses pere & mere, qui par leurs testamens firent des legs à *Marguerite*, *Françoise* & *Gabrielle* Cothet, ses trois filles; 9° *Françoise* de Bonneval, femme de *Jean* Chauvet, seigneur des Brosses: elle eut en dot 3000 livres. Son pere lui laissa par son testament 20 sols tournois, & sa mere 100 reaux d'or, & 5 livres au-delà de sa légitime; & 10°, *Antoinette* de Bonneval, femme de *Pierre* de Gaing, seigneur de Linars, sénéchal de Périgord. Son pere, outre les 3000 livres qu'elle avoit eues en dot, lui légua 20 sols tournois, & sa mere 100 reaux d'or pour supplément de légitime, & 5 livres. Elle fit son testament le 24 avril 1542, par lequel elle institua pour son héritier universel, noble *Foucaud* de Gaing son fils. Elle est qualifiée par cet acte *dame de Linars & de la Plaigne, paroisse de Noailles, jurisdiction d'Exideuil en Périgord.*

VII. Germain de Bonneval, chevalier, conseiller & chambellan ordinaire du roi, gouverneur & sénéchal du haut & bas Limosin, seigneur de Bonneval, de Coussac & de Blanchefort, baron de Coaraze, Appel, S. Felix, Agenis, Morasselle, Mervelles, Monclés, Chefboutonne & de Bury, étoit en 1490 un des enfans d'honneur & un des échansons du roi Charles VIII, à 240 livres de gages. Il fut retenu l'un des cent gentilshommes de son hôtel au lieu & place de Foucaud de Pierrebuffiere, le premier juillet 1493, & on le trouve employé en cette qualité dans les rolles de la maison du roi des années 1494, 1495 & 1496. Il accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & combattit auprès de sa personne à la bataille de Fornoue le 6 juillet 1495. Il étoit un des sept jeunes gentilshommes qu'il avoit retenus auprès de lui à cette journée, vêtus & habillés comme lui. Il avoit une pension de 1000 livres par an, comme il paroît par une de ses quittances pour deux années, datées du premier mars 1497. Elle fut depuis augmentée jusqu'à 1600 livres, suivant ses quittances des 4 mars 1499, & 2 juin 1502, & plusieurs autres des années suivantes. Par la suite elle fut encore augmentée jusqu'à 2000 livres, ce qui est justifié par plusieurs

quittances des premier septembre 1515, 8 novembre 1520, &c. On le trouve déja qualifié *conseiller, chambellan du roi, & gouverneur & sénéchal de pays de Limosin*, par une de ses quittances du 30 avril 1498, & il rendit en cette qualité une ordonnance le 24 février 1503. Il avoit succedé dans ce gouvernement à son pere, auquel il l'avoit fait donner, *lui ayant voulu faire cet honneur que de le préferer à lui-même*, comme portent les écritures données au conseil du roi par une de ses filles en 1527, par lesquelles on voit que du vivant même de son pere, il étoit déja en grand honneur & crédit à la cour. Son pere l'institua & le nomma son héritier universel, avec charge de substitution en faveur de tous ses enfans, les mâles préferés aux femelles, tant par son testament du 13 avril 1505, que par un autre acte du 18 août suivant. Sa mere le nomma pareillement son héritier universel par son testament du 13 avril 1508. Il transigea le 15 avril 1509, avec Gaston de Foix, pour raison de certains arrêts rendus par le parlement de Grenoble au profit du même Gaston de Foix, contre les rois & princes de Navarre, comme vicomtes de Béarn, au sujet de la baronie de Coaraze. Jean d Albret, roi de Navarre, ayant pris des lettres de rescision au parlement de Bourdeaux, le 23 octobre 1500, contre la vente & donation de la terre & baronie de Coussac, qu'il avoit ci-devant faite à *Antoine & Germain* de Bonneval pere & fils, le dernier présenta requête à ce prince & à son conseil, par laquelle il exposoit que son pere & lui, lui avoient rendu & à ses prédécesseurs, de grands services pour les maintenir en leur royaume de Navarre; qu'ils y avoient employé de grosses sommes du leur; que son pere avoit dépensé plus de 100000 livres du sien, pour réduire ce royaume en leur obéissance, & lui plus de 6000 livres; qu'ils y avoient exposé leurs vies & leurs biens; & qu'enfin lui-même leur avoit donné parole par écrit de ne point retirer cette terre. Cette affaire n'ayant point été terminée du régne du roi Jean, le roi Henri II du nom son successeur, en considération des bons & agréables services que Germain de Bonneval, qu'il traite de cousin, lui avoit faits & lui faisoit de jour en jour dans son royaume de Navarre, au recouvrement duquel il étoit actuellement occupé en personne, & aussi en reconnoissance de ceux qu'il avoit reçus de feu *Antoine* de Bonneval, qu'il apelle pareillement son cousin, se désista des lettres de rescision prises par le roi Jean, & de toutes les procédures faites pour raison de ce, par lui & ses auteurs, & d'abondant confirma par acte du 15 septembre 1521, la vente de la paroisse de Coussac, & des villages de Laz, paroisse de Meysac; de Combrailles & Dezés, paroisse de Royere, & en fit une nouvelle donation à Germain de Bonneval, qui lui en fit hommage le 16 du même mois de septembre. GERMAIN de Bonneval ayant depuis suivi le roi François I en Italie, fut tué à la malheureuse journée de Pavie, le 25 février 1524, après avoir été en grande autorité & crédit sous les régnes de Charles VIII, Louis XII & François I. C'est de lui dont il est parlé dans le distique suivant:

Chastillon, Bourdillon & Bonneval,
Gouvernent le sang royal.

Les historiens ont écrit que sans sa mort arrivée à Pavie, il auroit mis d'éminentes dignités dans sa maison. Des écritures produites au conseil du roi par *Renée* de Bonneval sa seconde fille, contre ses oncles en 1527, portent *qu'il étoit en son vivant homme de grand sens & de grande vertu, tellement qu'il étoit en grosse représentation envers les rois & reines de France, tant du temps des rois Charles VIII & Louis XII, que aussi du roi François I, lors regnant, à cause de quoi il avoit eu plusieurs bienfaits de ces rois, tant qu'il avoit été constitué gouverneur de Limosin, & lui avoient été faits plusieurs grands dons en or & en argent, & qu'enfin il avoit obtenu plusieurs biens & graces pour ses freres.* Il avoit été marié par contrat passé à Chefboutonne en Poitou, le 24 août 1505, avec *Jeanne* de Beaumont, fille unique & héritiere d'*Antoine* de Beaumont, & de *Marie* de Graville, seigneur & dame de Chefboutonne & du Bury. Ils se firent une donation mutuelle le 4 février 1513. *Jeanne* de Beaumont étant devenue veuve, transigea avec ses beaux-freres le 3 avril 1525. Depuis elle plaida contre eux, comme il paroît entr'autres par un arrêt du grand conseil du 18 juin 1527. Son mari ne laissa d'elle que deux filles, *Anne* de Bonneval, dame propriétaire en partie de Bonneval, Blanchefort & Chefboutonne, mariée par contrat passé au château de Bonneval, le 10 mai 1519, avec *Jean* de Gontault, seigneur baron de Biron, seigneur de Montaut, de Carbonniere, Montferrand, Puybeton, Clarenx, &c. capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de S. Quentin. Elle fit son testament le 18 avril 1538. De ce mariage sont descendus les barons & ducs de Biron jusqu'à présent; & *Renée* de Bonneval, laquelle fut remise à la dame sa mere par arrêt du parlement de Bourdeaux, du 28 août 1525, obtenu par le seigneur de Biron & sa femme, contre leurs oncles, freres de feu leur pere. Elle étoit encore mineure & sous la tutele de sa mere, le 27 mars 1526, & plaidoit au conseil du roi contre ses oncles, sous l'autorité de Jacques de Genouillac son curateur, grand-écuyer du roi, en 1527. Depuis, elle fut dame d'honneur de Renée de France, fille du roi Louis XII, dont elle étoit parente par Marguerite de Foix son aïeule.

VII. JEAN de Bonneval le jeune, seigneur du Theil, & depuis aussi seigneur de Bonneval & de Blanchefort, cinquiéme fils d'ANTOINE seigneur de Bonneval, & de *Marguerite* de Foix, devint l'aîné de sa maison par la mort de *Germain* de Bonneval son frere aîné sans enfans mâles; ses autres freres, qui étoient aussi ses aînés, ayant embrassé l'état ecclésiastique ou la religion de S. Jean de Jérusalem, son pere par son testament du 12 juillet 1505, lui légua son château & terre du Theil au pays de la Marche, & tout ce qui en dépendoit, avec une somme de 1000 livres une fois payée pour meubler son château, & pour recouvrer deux villages qu'il avoit vendus pour l'avancement de Germain de Bonneval son fils aîné. Il lui donna de plus trois métairies & quelques autres héritages. Sa mere, par son testament du 13 avril 1508, attendu qu'il étoit homme du monde & qu'il avoit peu de biens, lui légua 300 reaux d'or une fois payés *Germain* de Bonneval son frere aîné, qui avoit un grand crédit, lui fit avoir d'abord le guidon de la compagnie de Renti, dont il fut ensuite porte-enseigne, & enfin il lui fit donner par le roi cette compagnie en chef. Depuis, lui continuant sa bonne volonté, il obtint pour lui le gouvernement de Lodi de-là les monts. Il vendit même, pour l'entretenir honorablement dans le service, plusieurs terres & biens du chef de sa femme; c'est ce qu'on apprend par les écritures faites en 1527, pour *Renée* de Bonneval sa niéce, *dont on a déja fait ci-devant mention*. On a beaucoup de quittances de ce Jean de Bonneval pour ses gages, en qualité de capitaine d'une compagnie de cinquante lances fournies des ordonnances, depuis l'an 1515, jusqu'en 1547. Il étoit aussi dès 1526 conseiller & chambellan du roi. Après la mort de *Germain* de Bonneval son frere aîné, lui & ses freres les évêques de Soissons & de Sarlat, transigerent avec sa veuve, en qualité de tutrice de sa fille puînée, & avec le seigneur de Biron à cause de sa femme, pour raison de leurs prétentions à la substitution des terres de Bonneval & de Blanchefort, le 3 avril 1525. Depuis il forma la demande en ouverture de substitution contre ses niéces, comme il paroît par un arrêt du grand conseil du 27 mars 1526. Cette affaire ayant été portée au parlement de Paris, il intervint arrêt le 12 juillet 1544, par lequel la substitution des terres de Bonneval & de Blanchefort fut déclarée ouverte à son profit; mais Renée de Bonneval sa niéce, obtint des lettres contre

toute la procédure qui avoit été faite jusqu'alors, de sorte qu'il ne vit point la fin de ce procès. Il fit son testament le 13 mars 1547, & mourut peu après, ayant institué *Gabriel* de Bonneval son fils, son héritier universel à titre de substitution graduelle & perpétuelle. JEAN de Bonneval avoit commencé à porter les armes sous le roi Louis XII, & avoit continué à servir toute sa vie avec beaucoup de distinction sous François I. Il avoit été fait prisonnier à la bataille de Pavie, où son frere aîné fut tué; & il avoit été envoyé en Provence en qualité de lieutenant de roi conjointement avec le comte de Tende, lorsque l'empereur Charles-Quint y entra avec son armée, & vint mettre le siége devant Marseille en 1536. Il donna des marques dans cette occasion d'un sage & prévoyant capitaine, & contribua beaucoup par sa bonne conduite à sauver cette province. Martin du Belley dans ses *mémoires*, & Nostradamus dans sa *chronique de Provence*, parlent de lui fort au long & très-avantageusement. Il avoit été marié par contrat du 25 octobre 1526, avec *Françoise* de Varye, veuve de *François* Brachet, seigneur de Salignac, de Montaigut, le Blanc, Fonbussier, &c. & fille de *Guillaume* de Varye, seigneur de l'Isle-Savary, & d'*Isabeau* Frotier. Elle transigea avec *René* Brachet son fils, le premier juillet 1530, & testa au château de Bonneval le 12 août 1560, ayant eu de son second mariage GABRIEL de Bonneval, qui suit; & *Louise* de Bonneval, qui fut mariée avec *Gilbert* d'Hautefort, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, sous la charge du seigneur de Curton. Elle eut en dot la somme de 20000 livres, pour restant du payement de laquelle sa mere abandonna à Jean seigneur d'Hautefort, pere de Gilbert, par acte passé au château de Coussac, le 11 octobre 1548, la terre & seigneurie du Theil, située dans la province de la Marche, qui n'avoit été auparavant donnée au seigneur d'Hautefort par son contrat de mariage, qu'à titre de rachat pour 400 livres de rente. Françoise de Varye, en considération des services qu'elle avoit reçus de Louise de Bonneval sa fille, & qu'elle espéroit en recevoir par la suite, lui fit donation d'une somme de 2000 livres tournois par acte du 9 septembre 1549. *Louise* de Bonneval mourut avant sa mere, qui, par son testament de l'an 1560, attendu qu'elle avoit été suffisamment dotée par son pere, ne laissa à ses héritiers, pour tout ce qu'ils pouroient prétendre dans sa succession, que la somme de 9 sols.

VIII. GABRIEL de Bonneval, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Bonneval, de Coussac, de Blanchefort, de Salagnac, de Masseret, &c. fut institué héritier universel par ses pere & mere par leurs testamens des 13 mars 1547, & 12 août 1560. Ayant été assigné pardevant l'évêque de Limoges pour l'hommage de sa terre de Blanchefort, il comparut par procureur dans la sale épiscopale le 29 juin 1563, & déclara n'avoir aucun titre concernant l'hommage requis, cette terre ayant été adjugée par arrêt à feu son pere, après avoir été tenue auparavant pendant long-temps par le seigneur de Biron. Il eut avis par une lettre du seigneur de Biron du 2 juillet 1563, que pour ses vertus & mérites, le roi, & autres chevaliers de son ordre l'avoient choisi & élu pour être associé à l'ordre, & qu'il avoit reçu un pouvoir pour lui donner le collier, le priant pour cet effet de se rendre chez lui à Chefboutonne. Il obtint le 31 août 1564, un arrêt contre Jean de Gontault, seigneur de Biron, tuteur de ses enfans mineurs, & de feue Anne de Bonneval sa femme; & aussi contre Armand de Gontault leur fils aîné, par lequel la substitution faite par Antoine de Bonneval son aïeul, de ses terres de Bonneval, Coussac & Blanchefort, fut confirmée & déclarée lui appartenir. En vertu de cet arrêt, qui termina tous les procès qui duroient depuis près de quarante ans pour raison de cette substitution, il rentra en possession de ces terres qui étoient l'ancien domaine de sa maison; mais il n'en put recouvrer les titres, dont la plus grande partie fut retenue par les seigneurs de Biron, quoiqu'ils eussent promis, par une transaction de 1564, de les remettre. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par une lettre qu'elle lui écrivit de Pau le 18 décembre 1566, signée *votre cousine Jeanne*, le prie de vouloir s'employer & de prêter la main au vice-sénéchal de Brives, pour faire exécuter une commission qu'elle avoit envoyée contre certaines gens qui tyrannisoient & vexoient ses sujets & officiers de ses pays de Périgord & de Limosin. Il testa le 25 novembre 1587, le 16 août 1589, & encore les 6 & 7 août 1590, & mourut peu après ce dernier testament. Il avoit été marié par contrat du 14 janvier 1557, avec *Jeanne* d'Anglure, fille de *René* d'Anglure, chevalier, seigneur de Bourlemont, & d'*Antoinette* d'Aspremont, princesse d'Amblise, comtesse de Forêt, dame de Busancy. Brantome parle d'elle avec éloge dans la vie de Léon Strozzi, prieur de Capoue, & dit qu'elle fut mariée dans la maison de Bonneval, grande maison du Limosin. Elle avoit été élevée auprès de la reine Catherine de Médicis en qualité d'une de ses filles d'honneur. Elle fut depuis son mariage l'une de ses dames d'honneur, & on la trouve qualifiée telle par un acte du 8 juin 1568. Elle vivoit encore le 14 mai 1601, ayant eu pour enfans HORACE de Bonneval, seigneur de Montaigut, qui suit; *François* de Bonneval, seigneur de Blanchefort, l'un des gentilshommes de la chambre de Henri roi de Navarre, par lettres données à Pau le 6 octobre 1583. Il devint l'aîné de sa maison par la mort d'*Horace* son frere; mais étant affecté d'une maladie incurable, son pere, par ses différens testamens, ordonna qu'il seroit nouri & entretenu dans sa maison par son héritier universel, voulant qu'il ne pût demander autre chose; HENRI seigneur de Bonneval, *qui continua la postérité*, *Isabeau* de Bonneval, qui fut accordée dès son bas âge par traité du 8 juin 1568, avec *Hector* de Pontbriant, fils de *François* de Pontbriant, chevalier de l'ordre du roi, son gouverneur & sénéchal du haut & bas Limosin, seigneur de Montrea, Chapdeville & Vertillac. Il ne paroît pas que ce mariage ait été accompli; *Diane* de Bonneval, mariée par contrat du 17 septembre 1583, avec *François* Barthon, seigneur de Lubignac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fils unique de *Pierre* Barthon, seigneur vicomte de Montbas, & d'*Anne* de Naillac. Elle eut en dot la somme de 2000 livres, moyennant quoi elle renonça aux successions futures de ses pere & mere en faveur d'HORACE de Bonneval son frere; *Elizabeth* de Bonneval, qui peut être est la même qu'*Isabeau dont on vient de parler*, fut mariée par contrat du 21 février 1591, avec *Gabriel* Chauvet, gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Fredaygue, d'Assier, Chapssac & Valleran; & *Jeanne* de Bonneval, mariée du consentement de sa mere & de son frere, par contrat du 14 mai 1601, avec *Julien* de Freysinges & S. Salvadour, écuyer, seigneur de Bort & Casiliac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, guidon & depuis enseigne de la compagnie d'ordonnance du duc de Mayenne, habitant au château de Casiliac, paroisse de S. Salvadour, qui transigea à cause d'elle avec *Henri* de Bonneval son beau-frere, le 11 février 1605. Etant veuve, elle testa au château de Casiliac le 9 février 1650.

IX. HORACE de Bonneval, seigneur de Montaigut & de Salagnac, chambellan ordinaire & gentilhomme de la chambre de monsieur frere du roi, duc d'Alençon, depuis 1576, jusqu'en 1583, ensuite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, successivement enseigne & lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge du maréchal d'Aumont, fit son testament le 14 avril 1587, par lequel il institua sa fille, qui étoit en bas âge, son héritiere universelle, & lui substitua en cas de mort *Henri* de Bonneval son second frere. Il fut tué la même année

année aux barricades de Tours, dans la guerre des religionaires, à l'âge de 23 ans. Il avoit été marié par contrat du 21 juillet 1583, en conséquence de sa procuration du 18 janvier 1582, avec *Marguerite* de Neuville, fille aînée d'*Antoine* de Neuville, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, baron de Magnac, seigneur de Neuville, de Morliniere, Lagny & Argental, & de *Claude* du Bellay. Elle mourut avant lui, n'ayant laissé qu'une fille nommée *Marie* de Bonneval, dame de Salagnac, Magnac, &c. qui fut mariée par contrat du 12 mars 1599, avec *François* de Salagnac, seigneur & baron de la Mothe-Fénelon, Masseuil, Montaigut, S. Julien, baron de Loubert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui transigea à cause d'elle le 11 janvier 1608, avec *Henri* seigneur de Bonneval son oncle, pour raison de la restitution de la dot de sa mere, & de la garantie de la terre de Salagnac. Il étoit fils de *Jean* de Salagnac, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & d'*Anne* de Pellegrue de Cassanel. De ce mariage sont sortis les autres seigneurs & marquis de Salagnac, de Magnac & de la Mothe-Fénelon.

IX. Henri de Bonneval I du nom, surnommé *la grand-barbe*, chevalier, seigneur de Bonneval, de Coussac, de Blanchefort & de Salagnac, baron de las-Tours, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, troisiéme fils de *Gabriel* de Bonneval, & de *Jeanne* d'Anglure sa femme, fut institué héritier universel par son pere, après la mort d'Horace de Bonneval son frere aîné, à cause de la maladie incurable de François de Bonneval son autre frere. Il obtint du roi Henri IV, par brévet du 3 août 1589, une gratification de 1200 écus sols avec les intérêts, en considération des longs, fidéles & agréables services que son pere lui avoit rendus, & de ceux que lui-même lui rendoit en personne; & afin qu'il fût en état & qu'il eût moyen de les continuer, par autre brévet du 18 novembre 1603, il lui fut accordé pour lui seul la permission de chasser à toutes sortes de chasses, tant dans ses terres que dans celles appartenantes au roi, & de tirer à l'arquebuse & autrement, nonobstant toutes les défenses à ce contraires. Sous la minorité du roi Louis XIII, il eut commission pour la levée d'un régiment de dix compagnies d'infanterie, par lettres patentes régistrées au greffe de la sénéchaussée d'Userche, le 30 octobre 1615. La même année ayant appris qu'un des députés du bas Limosin à l'assemblée des états généraux du royaume, qui se tenoit à Paris dans le couvent des grands Augustin, avoit médit & mal parlé de lui, il s'en vengea avec éclat, en rompant un bâton sur les épaules de ce député dans la sale même de l'assemblée. Cette affaire fit grand bruit, & fut poussée par celui qui avoit été insulté; mais le roi, à la priere de plusieurs, & en considération de ce que Henri de Bonneval l'avoit bien servi dans la guerre civile, & même avoit levé un régiment à ses dépens pour son service, lui accorda les lettres de grace de cet attentat le 11 juillet 1618. Ayant négligé de les faire vérifier, il en obtint de nouvelles datées du premier juillet 1620, & adressantes au parlement de Bourdeaux, pour raison de la surannation des premieres. Il avoit vendu par contrat du 13 janvier précédent la terre de Salagnac à Jean de Rochefort, capitaine de cinquante hommes d'armes, baron de Saint-Angel, & à Gabrielle de Bourzolle sa femme, pour le prix & somme de 32000 livres, par ordonnance du duc de Ventadour, pair de France, gouverneur & lieutenant-général en Limosin, en date du 20 février 1637. Il fut chargé du commandement des troupes qui furent employées à réduire la ville d'Userche à l'obéissance due au roi, & à faire cesser la révolte que le lieutenant général du lieu y avoit fomentée. Enfin, il mourut le dernier décembre 1642, suivant l'inventaire fait après son décès les 21 janvier & 26 février 1643, après avoir testé dès le 29 janvier 1635. Il avoit été marié en premieres noces par contrat du 2 juillet 1592, du consentement de sa mere, avec *Marie* de Pons, dame de Montjouan, fille puînée de *Jean* de Pons, seigneur de Plassac, de Prungue, de Chabannet & de Langon, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté ès pays de Saintonge & Angoumois en l'absence du roi de Navarre, & mort en 1589, & de *Catherine* de Montjouan sa femme. Elle transigea avec Anne de Pons, dame de Pierrebuffiere sa sœur aînée, pour raison de la succession de leurs pere & mere, le 25 novembre 1602. Son mari s'étant fait instruire dans la religion catholique, & l'ayant ensuite embrassée, elle, qui faisoit profession de la religion protestante, forma sa demande en séparation, à l'occasion de laquelle le roi ordonna par ses lettres patentes du 11 février 1613, qu'il seroit nommé des parens de part & d'autre pour régler leurs contestations, qui étoient pendantes en la chambre de l'édit à Nerac. Ces lettres furent signifiées à Marie de Pons à la Rochelle, en la maison du nommé Jacques Martin, ministre de la parole de Dieu, le 10 avril de la même année 1613. Elle mourut au mois de mars 1622, après avoir fait son testament le 14 du même mois, par lequel elle déclare être de la religion protestante; donne à l'église des réformés à S. Yrier, 40 livres à chaque fête de Noël à perpétuité, mais rachetables par son héritier moyennant 500 livres; fait des legs à ses enfans puînés; donne au sieur de Chaumont qui avoit été son page, la somme de 1200 livres; fait d'autres legs à ses filles de chambre & à ses autres domestiques; & nomme son fils aîné héritier avec substitution en faveur du puîné. Henri de Bonneval resta peu de temps veuf, s'étant remarié en la même année 1622 avec *Jeanne* de Las-Tours, dame dudit lieu, veuve de *Gabriel* d'Abzac, seigneur marquis de la Douze, chevalier de l'ordre du roi. Elle signa au contrat de mariage d'*Isabelle* de Bonneval sa belle-fille, le 28 septembre 1622. Elle fit son testament au château de Bonneval le premier mars 1637, & le déposa le 4 suivant entre les mains d'un notaire. Entr'autres dispositions elle veut que son très-cher époux ne puisse être inquiété pour raison des échanges ou ventes faites dans la terre de Las-Tours, & de plus lui donne la somme de 8000 livres. Elle mourut avant lui, n'en ayant point eu d'enfans. Il eut de sa premiere femme Henri II, comte de Bonneval, qui suit; *Charles* de Bonneval, auquel sa mere, par son testament du 14 mars 1622, légua la somme de 12000 livres payable par son héritier, lorsqu'il seroit majeur, le substituant en même temps à son frere aîné. Il mourut avant l'an 1635; *Anne* de Bonneval, mariée par contrat du 5 février 1613, avec *René* de Lestrange, seigneur de Mont-Vert & de Magnac, capitaine de cinquante hommes d'armes. Sa mere par son testament lui légue, outre sa dot 300 livres. Elle est aussi mentionnée dans le testament de son pere de l'an 1635, & elle fut présente à l'inventaire fait après son décès, le 26 février 1643; *Isabelle* de Bonneval, à laquelle sa mere légua par son testament la somme de 15000 livres payable lorsqu'elle seroit mariée. Elle épousa par contrat passé au château de Las-Tours, du 28 septembre 1622, *Pierre* de Deolx, seigneur de Chambon, & du Verger-Buisson, fils de *Baltasar* de Deolx, seigneur de Chambon, & de feue *Beatrix* dame de Vigneaux, & elle mourut avant l'an 1635, ayant laissé une fille, au nom de laquelle son pere, en qualité de tuteur, assista à l'inventaire fait après le décès du seigneur de Bonneval, le 26 février 1643, & transigea avec le comte de Bonneval son beau-frere, pour raison de la dot de feue sa femme, le 11 février 1646; & *Marguerite* de Bonneval, à laquelle sa mere donna par son testament la somme de six mille livres, payable lorsqu'elle seroit mariée. Elle est aussi nommée au testament de son pere. Elle épousa, 1° par contrat du 17 septembre 1626, *Louis* de Pery, seigneur de la Chaussie, dont elle n'eut point d'enfans;

2°. *Antoine* Pasquet, seigneur de Savignac. Elle fut présente à l'inventaire fait après le décès de son pere au château de Bonneval, le 26 février 1643.

X. Henri de Bonneval II du nom, chevalier comte de Bonneval, seigneur de Blanchefort, de Coussac, Châteaurocher, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, premier chambellan de son altesse royale le duc d'Orléans, & capitaine de cinquante hommes d'armes, fut le premier de sa maison qui prit le titre de comte. Sa mere l'institua son héritier par son testament du 14 mars 1622. Mais son pere, par le sien du 29 janvier 1635, déclare que par son contrat de mariage il lui avoit fait des avantages, qu'il avoit eus depuis lieu de révoquer, & au lieu de lui, institue son petit-fils son héritier universel. Il eut une commission du roi, donnée au comté de S. Jean de Maurienne, le 4 juillet 1630, pour lever une compagnie d'ordonnance de cinquante hommes montés & armés à la légere; il fut fait premier chambellan de Gaston, frere unique du roi, par brévet du 22 juillet 1631, & obtint un mandement du trésorier de l'épargne, en date du 31 décembre 1632 de la somme de cinq cens livres, faisant partie de celle de quinze cens livres pour sa pension de l'année 1632, à lui ordonnée par le roi. Pendant les troubles de Guienne de l'année 1649, le parlement de Bourdeaux lui écrivit une lettre le 4 août, par laquelle attendu le rang que lui donnoit sa naissance, & comme étant une des personnes de la province des plus intéressées dans sa conservation, & des mieux intentionnées pour le service du roi, il étoit prié de se rendre à Bourdeaux avec toute la diligence qui lui seroit possible, & que demandoit son zèle pour les intérêts du roi, & pour ceux de son pays, dans une nécessité pressante. L'année suivante il eut un différend avec le seigneur de Pompadour, lieutenant-général au gouvernement de Limosin, dont les suites pouvant causer du désordre, & troubler le repos de la province, le roi lui écrivit une lettre le 16 mai 1650, pour lui donner avis qu'il avoit chargé l'évêque de Limoges de prendre connoissance de cette mésintelligence, & de s'entremettre pour la faire cesser, lui ordonnant de faire entendre à l'évêque le sujet de ses plaintes contre le seigneur de Pompadour, & de se conformer à ce qu'il verroit bon être pour les accorder ensemble, & cependant sa majesté lui défendoit toutes voies de fait. Il eut ordre & commission du duc d'Orléans, le 12 février 1652, de faire saisir & arrêter dans les bureaux de recette de la province de Limosin, jusqu'à la somme de cent mille livres, pour être employée aux dépenses qu'il convenoit de faire pour la levée & subsistance des troupes, qui étoient sous son commandement. En conséquence de cette commission, il rendit une ordonnance pour la levée de cette somme, par laquelle il est qualifié Henri *comte de Bonneval, chevalier des ordres du roi, chambellan de son A. R. colonel de deux régimens d'infanterie, & de cavalerie, lieutenant-général des troupes de son A. R. pour le service du roi.* Comme il avoit toujours suivi le parti des princes durant les guerres civiles, & qu'il avoit été fort attaché à leurs intérêts, il accepta l'amnistie accordée par le roi, & en prit acte au parlement de Bourdeaux, le 29 novembre 1652. Il mourut le 28 juillet 1656, après avoir testé les 5 mai 1646, premier mai 1647 & 15 septembre 1653. Son inventaire fut fait le 3 octobre suivant. Il avoit été marié, 1° le 10 juillet 1624, par contrat du 6 mars 1623, avec *Elizabeth* de Saint-Matthieu, fille unique, & seule héritiere de *Charles* Vigier, dit *de Saint-Matthieu*, vicomte de Saint-Matthieu, seigneur de Châteaurocher, Forge, Sainte-Souline, Rhingere, Boismenard, la Gifardiere & Montournois, assassiné en 1616, & d'*Isabeau* Doyneau sa femme, fille de *Joseph* Doyneau, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Sainte-Neomaye, l'Isle & Sainte-Souline, & de *Louise* de Clermont d'Amboise. Elle mourut en 1635, après avoir testé le 5 mai 1634. Henri de Bonneval après avoir fait des sommations respectueuses à son pere, qui étoit opposant au second mariage qu'il vouloit contracter, attendu le tort qu'il feroit aux enfans du premier mariage, épousa en secondes noces par contrat du 19 janvier 1641, *Marguerite-Françoise* Chabot, fille de feu *Charles* Chabot, seigneur de Charroux, & de Vitré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Françoise-Bernard* de Montessus, dame de Vitré, de Soixans & la Vezure. Jacques Chabot, comte de Charny, son frere, par son testament du 13 août 1644, l'institua son héritiere universelle, à la charge de faire porter par un de ses enfans les nom & armes de Chabot. Elle testa elle-même le 27 octobre 1654, & mourut la même année. Du premier mariage sortirent, 1. Jean-François marquis de Bonneval, qui suit; 2. *Pierre* de Bonneval, vicomte de Châteaurocher, auquel son pere par son testament du 15 septembre 1653, déclare avoir promis la somme de 15000 livres en le mariant, & lui donne de plus 6000 livres. Il donna quittance à son frere aîné de la somme de 36000 livres, le 3 novembre 1658, & vivoit encore le 14 mai 1660, suivant une sentence rendue contre lui en la sénéchaussée de Limoges. Il avoit été marié par contrat du 9 février 1652 avec *Catherine* d'Escars, damoiselle de Segur, fille de *François* comte d'Escars, seigneur de la Motte, & de *Françoise* de Veyrieres, dame de la Renaudie. Etant restée veuve sans enfans, elle transigea avec le marquis de Bonneval, son beau-frere, pour raison de ses conventions matrimoniales, le 19 mai 1667; & 3. *Isabeau* de Bonneval, mariée par contrat du dix-neuf mars 1646 avec *Jacques* d'Anlezy, chevalier gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Chaselles, Montagues, Clameret, Crieuzat & Versizit, demeurant audit Versizit, paroisse de Burré, pays d'Auxois, diocèse d'Autun. Du second mariage vinrent, 1. *Jean-François* de Bonneval, comte de Charny, que sa mere par son testament de l'an 1654, institua son héritier universel, à titre de substitution en faveur de ses autres enfans. Il fut reçu chevalier de l'ordre & religion de S. Jean de Jérusalem, en vertu d'un bref du grand maître, du 3 janvier 1662, après avoir fait ses preuves le 8 février 1661. Il obtint un congé de trois ans pour faire ses vœux, par un bref du grand-maître du 8 mars 1684; mais depuis il quitta la croix pour se marier, & prit alors le titre de *marquis de Bonneval.* Etant gouverneur du Pont de Cé, il mourut à Paris le 24 mai 1691, & fut inhumé le lendemain à S. Nicolas du chardonnet, sa paroisse. Il avoit été marié par contrat du 28 juillet 1687, avec *Françoise-Charlotte* de Maigret, fille de feu *Pierre* de Maigret, écuyer sieur de Neufville, & de *Marie-Claude* Hélyot, sa veuve, alors femme en secondes noces de *Philippe* du Chesne, écuyer, sieur de la Folie. Il en eut *Marie-Anne* de Bonneval, née le 2 juin 1689, qui a été mariée avec *Léonard* de la Saigne, seigneur de S. Georges; & *Claude* de Bonneval, morte jeune. Leur mere *Françoise Charlotte* de Maigret, se remaria avec *Philippe-Etienne* Ray, sieur de Busseil, commissaire des guerres. 2. *Joseph* de Bonneval, auquel sa mere par son testament laissa ainsi qu'à ses deux cadets une somme de 8000 liv. Il céda ses droits au comte de Charny son frere, & se fit religieux. 3. *Louis* de Bonneval, qui se fit frere mineur à Montignac-le-Comte en Périgord, après avoir testé le 12 janvier 1667, & cédé ses droits au comte de Charny, son frere; 4. *Charles* de Bonneval, mort jeune depuis sa mere; 5. *Anne-Marguerite* de Bonneval, à laquelle sa mere légua par son testament la somme de 10000 livres, & qui fut mariée par contrat du 13 février 1657, avec *Nicolas* de la Saigne, seigneur de S. Georges, qui donna quittance au marquis de Bonneval, son beau-frere de la somme de 2300 livres restant de la dot de sa femme, le 29 août 1660. De ce mariage vinrent plusieurs enfans. 6. *Anne* de Bonneval, à laquelle sa mere par son testament ordonne, ainsi qu'à ses trois autres sœurs puînées, d'être religieu-

ses, leur léguant pour cet effet la somme de 6000 liv. à chacune, & au cas qu'elles ne soient pas religieuses 3000 livres seulement. Elles furent néanmoins toutes mariées, à l'exception d'une. *Anne* de Bonneval épousa *Philibert* de Jouffineau, seigneur de Fayat. 7. *Marguerite* de Bonneval, mariée avec *Jean* de Fontanges, seigneur de Chambon; 8. *Françoise* de Bonneval, religieuse à Dijon, après avoir cédé ses droits à *Jeanne* sa sœur; & 9. *Jeanne* de Bonneval, mariée par contrat du 30 août 1672, avec *Philibert* Beaune de Bernard de Montessus, comte de Bellevestre, gouverneur des ville & château de Beaune en Bourgogne, morte en couches d'un fils, mort peu de temps après elle, qu'elle avoit institué son héritier par son testament du 30 septembre 1674, avec substitution en faveur de son mari, qui épousa en secondes noces le 21 mars 1677, *Françoise* de Choiseul Lanques, dont il eut *Claude* de Bernard de Montessus, comte de Bellevestre, qui comme héritier de son pere, se prétendit créancier de grosses sommes de la maison de Bonneval.

XI. Jean-François de Bonneval, seigneur de Bonneval, Couffac, Blanchefort, Penthenie, Cloué, Châteaurocher, Rhingere, la Gifardiere, le Boismenard, Montournois, Sainte-Souline, &c. fut connu sous le nom de *marquis de Bonneval*. *Jeanne* de Las-Tours, dame de Bonneval, sa grande belle-mere, & sa marreine, lui légua par son testament du premier mars 1637, les terres de Penthenie, & du Chambon, pour la valeur de 10000 livres. Henri de Bonneval I du nom, son aïeul, l'institua son héritier universel en tous ses biens meubles, & immeubles, par son testament du 29 janvier 1635. Sa mere par le sien du 5 mai 1634, l'avoit pareillement institué héritier universel. Son pere au contraire l'exhérede par son testament du 15 septembre 1653, & néanmoins par un codicille du 28 juillet 1656, il lui donna & légua la somme de 45000 livres payable dans trois ans du jour de son décès, & cependant les intérêts à dix deniers pour livre annuellement. Il fut capitaine d'une compagnie de chevaux-légers dans le régiment mestre de-camp général, & il obtint en cette qualité un décret de prise de corps contre vingt cavaliers déserteurs, le 8 avril 1656, & des lettres d'état à cause de son service actuel dans sa charge, le 10 avril 1657. Il comparut par procureur les trois & quatre septembre 1674, tant à la sénéchaussée d'Userche, qu'au présidial de Limoges, au sujet de la convocation du ban & arriere-ban de la province de Limosin; & attendu que la châtellenie de Blanchefort n'avoit point été mise & appellée dans son rang & ordre dans la nomination des fiefs & châtellenies de la sénéchaussée d'Userche, il s'opposa formellement à la clôture du rolle ou catalogue, & requit que cette châtellenie fût mise & qualifiée dans le rolle pour seconde dérivant de la vicomté de Comborn, d'où elle avoit été originairement détachée, comme le premier membre en dépendant, en faveur d'Assalit de Comborn, seigneur de Blanchefort, frere germain d'Archambaud, vicomte de Comborn depuis l'an 1200. Il fit une pareille opposition pour sa terre & châtellenie de Bonneval, qui devant avoir le quatriéme rang au ban du Limosin, avoit été de beaucoup reculée dans le rolle, ce qui étant préjudiciable à l'ancienneté du rang de sa maison, justifié par les rolles des anciennes convocations faites il y avoit plus de 200 ans; il demanda que le rolle fût réformé, & que sa châtellenie de Bonneval fût remise en son ancien rang. Il aliéna & vendit toutes les terres qui lui étoient venues du chef de sa mere, & ne laissa dans sa maison que les terres de Bonneval, & de Blanchefort, encore les laissa-t-il fort chargées de dettes. Il mourut à la Réole en Limosin le 19 juin 1682, âgé de 52 ans. Il avoit été marié à Paris le 14 janvier 1670, par contrat du 11 précédent, avec *Claude* Monceaux, fille unique & seule héritiere de *Pierre* de Monceaux, seigneur de Breau & du Bois-au-Roux, conseiller ordinaire du roi en ses conseils, grand audiencier de France, & secrétaire de sa majesté, maison couronne de France & de ses finances, & de *Claude* de Moucy. Elle mourut à Paris après 37 ans de veuvage, le 4 septembre 1719, & elle fut inhumée le lendemain dans la chapelle du sépulcre des cordeliers du grand couvent, conformément à son testament du 31 août précédent. De ce mariage sont sortis, César-Phœbus marquis de Bonneval, qui suit; *Marc-Antoine* comte de Bonneval, capitaine dans le régiment de dragons de Silly, l'an 1697, mort à Paris le 7 février 1705, & inhumé le lendemain à S. André des Arcs, n'ayant point laissé d'enfans de *Louise-Françoise* de Mondesert, qu'il avoit épousée en 1699, & laquelle s'est remariée avec *Louis* le Grand, sieur de la Girardiere, ancien capitaine de cavalerie; & *Claude-Alexandre*, connu d'abord sous le nom de *chevalier*, & ensuite de *comte de Bonneval*, qui commença à servir dans la marine dès l'âge de 10 ans, & fut fait enseigne de vaisseau à l'âge de 11 ans en 1691. Il quitta le service de la marine, & obtint une sous-lieutenance dans le régiment des gardes françoises en 1698. Ensuite il fut fait colonel du régiment de Labour infanterie, par commission du 22 juin 1701, & servit à la tête de ce régiment dans les armées d'Italie jusqu'en 1706. Il passa depuis au service de l'empereur, qui le fit d'abord général de bataille, & depuis lui donna un régiment d'infanterie composé de 2300 hommes, le déclara conseiller de son conseil aulique de guerre, & le fit général d'artillerie de ses armées. Depuis il passa à la cour du grand-seigneur, qui lui donna entr'autres charges celle de topigy-bachi. Il la possédoit encore lorsqu'il mourut à Constantinople le 22 mars 1747. Cette charge a été donnée à son fils naturel, appellé d'abord le *comte de la Tour*, & connu depuis sous le nom de *Soliman-Aga*. Le comte de Bonneval avoit épousé le 7 mai 1717 *Judith-Charlotte* de Gontaut Biron, fille d'*Armand-Charles* de Gontaut, depuis duc de Biron, pair & maréchal de France, &c. Elle est morte, sans avoir eu d'enfans, le 20 avril 1741.

XII. César-Phœbus de Bonneval, chevalier, seigneur marquis de Bonneval, Couffac, Blanchefort, Penthenie, Montoiron, Sainte-Neomaye, l'isle de la Roche-Picher, le Plessis-Picher, la Lande, Lezignem, le Pavillon, Mamarteau, & autres places, brigadier des armées du roi, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, né à Paris le 22 février 1671. Il fut fait en 1689 cornette dans le régiment du roi de dragons; se trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus en 1690, & aux combats de Leuse, & de Steinkerke en 1691 & 1692, eut en 1693 une compagnie de cavalerie dans le régiment du duc de la Feuillade; se trouva la même année à la bataille de Nerwinde, après laquelle il devint second capitaine de ce régiment, par la mort de tous ses anciens, tués à cette bataille; fut fait mestre-de-camp, lieutenant du régiment royal des cuirassiers, par commission du 17 février 1697. La guerre s'étant renouvellée à l'occasion de la couronne d'Espagne, il alla servir en Italie à la tête de ce régiment. Il fut fait brigadier général des armées du roi, par lettres du 4 février 1704. En 1705, se trouvant l'ancien brigadier de l'armée commandée par le duc de Vendôme, il monta la premiere tranchée au siége de Chivas, avec les 15 premiers & plus anciens escadrons de l'armée, & eut dans cette occasion son cheval emporté sous lui d'un coup de canon. Il se trouva à un combat de cavalerie près de la Sture, où l'arriere-garde du duc de Savoye fut attaquée à la retraite qu'il fit de Chivas à Turin, & défit avec le régiment des cuirassiers, & le surplus de sa brigade, un régiment de dragons ennemi, dont plus de 200 furent tués, & 300 faits prisonniers. Le chevalier de Pastoris leur colonel se rendit à lui, & demeura son prisonnier. Le 7 septembre 1706, il se trouva à l'attaque des lignes de Turin, où sa brigade & son régiment furent fort maltraités par le feu de l'infanterie ennemie. Il eut dans cette action trois chevaux tués sous lui, & sa personne percée de plusieurs

coups. Il y demeura prisonnier. Il y perdit de plus tous ses équipages, & plus de 40000 livres en vaisselle d'argent, & autres effets. Le roi en considération de ce qu'il avoit rempli ses devoirs en cette occasion, lui accorda une gratification de deux mille écus. En 1707 il fut obligé de se charger de l'échange des prisonniers faits après la levée du siége de Turin, & qui se montoient à plus de 8000. Il emprunta sur son crédit des sommes considérables, tant pour leur subsistance, que pour leur retour en France après leur échange. Ayant jugé à propos en 1710 de se retirer du service, il travailla depuis ce temps-là à rétablir les affaires de sa maison, qui étoient fort dérangées. Il retira les terres de Bonneval & de Blanchefort, en payant aux créanciers la somme de 300000 livres, & acquit de plus diverses autres terres & seigneuries. Il s'appliqua aussi à rechercher les titres dispersés de sa maison, & rassembla avec soin tout ce qu'il en put recouvrer. C'est sur ces titres que la présente généalogie a été dressée. Le marquis de Bonneval a été marié le 13 mars 1700, par contrat du 9 précédent, avec *Marie-Angélique* d'Hautefort, fille de *Gilles* marquis d'Hautefort & de Surville, comte de Montignac, & de Beaufort, baron de Thenon, & de Segur, seigneur de la Mothe, Sarcolles, le Menil, Templeux, Bellefile, Hauterive, &c. conseiller du roi en ses conseils, lieutenant-général de ses armées, grand & premier écuyer de la reine, & de *Marthe* d'Estourmel, dame d'Estourmel, de Templeux, du Menil & de Surville. De ce mariage sont venus, César-Phœbus-François comte de Bonneval, qui suit; & *Marie-Marthe-Françoise* de Bonneval, née au mois d'octobre 1701, & mariée le 28 avril 1720, par contrat du 26 précédent, avec *Louis* de Talaru, chevalier, marquis de Chalmazel, brigadier des armées du roi, gouverneur des villes & châteaux de Sarrebourg & de Phalsbourg, baron de Brunsac, seigneur de Melles, Montperoux, le Pavillon, le Chaussin, Chalemas, Bessenay, & autres places, veuf de *Marie-Angélique* d'Harcourt Beuvron.

XIII. César-Phœbus-François comte de Bonneval, né le 25 novembre 1703 à Paris, fut fait à l'âge de 15 ans lieutenant dans le régiment de Toulouse cavalerie, par brévet du 16 janvier 1719, & capitaine dans le même régiment par commission du 7 avril suivant, & depuis mestre-de-camp du régiment d'infanterie de Poitou, par autre commission du 19 février 1723. Il fut marié le 4 décembre 1724, par contrat du jour précédent, avec *Marie* de Beynac, fille de *Gui* de Beynac, marquis dudit lieu, premier baron de Périgord, seigneur de Commarque, Montgaillard, &c. & de défunte *Marie* de la Marthonie, dame dudit lieu, Brussac, Puibellard, &c. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage jusqu'en 1733.

Branche des Seigneurs de la Roque, Meysac, Rochebrune, Mimol, &c.

VI. Foucaud de Bonneval, damoiseau, seigneur de la Roque, Meysac, Rochebrune, & Mimol, second fils de Bernard seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Marguerite* de Pierrebuffiere, forma cette branche. Il étoit en 1473 & 1474, un des gentilshomme de la maison du roi Louis XI, acquit par contrat du 21 avril 1479, de Geraud de Saint-Aignan, seigneur de la Gastine, & de Confolant, & de Christine de Bonneval, sa femme, sa tante, le lieu de Mimol en Limosin, paroisse de Mensac; obtint conjointement avec Antoine de Bonneval, son frere aîné, des lettres roïaux, le 18 juillet 1480, & le 4 mai 1486, au sujet de la succession de Gabriel de Bonneval leur oncle, contre Jean & Antoine de Bonneval, dits *de Mont-Vert*, leurs cousins, qui avoient envahi cette succession; & enfin partagea avec son même frere le 14 mai 1487, cette succession, qui leur avoit été adjugée, ayant eu pour sa part la terre de Rochebrune en la Marche. Il fut d'abord homme d'armes, & ensuite lieutenant de la compagnie de 30 lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, sous la charge & conduite d'Antoine de Bonneval son frere, suivant les rolles de plusieurs montres & revues des années 1487, 1488, 1490 & 1491, &c. Antoine de Bonneval son frere, le nomma exécuteur de son testament, conjointement avec sa femme, lui passa procuration le 18 août 1505, à l'effet d'assigner à *Germain* de Bonneval, son fils, des terres pour établir le douaire de sa future épouse, & pour lui donner moyen d'entretenir son état. Foucaud de Bonneval avoit été marié par contrat du 17 août 1477, avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *Mondon* de Lestrange, chevalier, seigneur d'Augheac & de Durat, & de défunte *Marguerite* de Durat sa femme. De cette alliance vinrent, *Jean* de Bonneval, homme d'armes de la compagnie de 40 lances des ordonnances du roi, sous la charge de Jean de Bonneval, son cousin-germain, suivant une montre de cette compagnie, faite à Montmorillon en Poitou, le 13 août 1531, depuis homme d'armes de la compagnie du connétable de Montmorenci, en 1545 & 1548; Foucaud de Bonneval II du nom, seigneur de Meysac, qui suit; *Antoine* de Bonneval, archer de la même compagnie de 40 lances du seigneur Jean de Bonneval, l'an 1531, puis homme d'armes de celles du connétable de Montmorenci; *Gabrielle* & *Marguerite* de Bonneval, religieuses à S. Pardoux en 1498.

VII. Foucaud de Bonneval II du nom, écuyer, seigneur de Meysac & de Mimol, fut pareillement comme ses freres, archer de la compagnie de 40 lances des ordonnances du roi, sous la charge du seigneur de Bonneval son cousin, l'an 1531, & épousa par contrat du 18 octobre 1545, *Marie* Brachet, fille de *Gui* Brachet, seigneur de Peyrusse, & de *Catherine* d'Aubusson. Il en eut Jean de Bonneval I du nom, qui suit.

VIII. Jean de Bonneval I du nom, seigneur de Meysac, de Rochebrune, & de Mimol, testa en 1587, & laissa de *Magdeléne* Rousseau, sa femme, *Jean* de Bonneval II du nom, seigneur de Meysac, de Rochebrune & Mimol, mort sans postérité; & *Magdeléne* de Bonneval, légataire de son pere, pour 3000 livres, & de sa mere pour 1000 liv. Elle fut mariée avec *Jean* Michel, seigneur de Boulange.

Branche des Seigneurs de Mont-Vert, & de Magnac.

V. Guillaume de Bonneval, dit *de Mont-Vert*, chevalier, seigneur par indivis des châteaux, lieux & places de Mont-Vert, & de Magnac, étoit second fils de Jean IV du nom, seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Dauphine* de Mont-Vert, sa femme. Il fut marié avec *Marguerite* de la Garde, fille aînée de *Guichard* de la Garde, chevalier, seigneur de Malleret, & de *Catherine* de Chaslus. En faveur de cette alliance, Trouillard de Mont-Vert, son oncle maternel, seigneur de Magnac, Aigueperse sur Cher, & de Chastain, lui promit une somme de 500 écus d'or, & lui fit don pour cela, le 15 janvier 1440, du château & ville de Magnac, avec réserve d'usufruit. *Hugues* de Bonneval, son frere puîné, ayant épousé la sœur de sa femme, ils transigerent ensemble pour raison des droits de leurs femmes en présence, & du consentement & volonté de leur mere, & de Trouillard de Mont-Vert leur oncle, les 9 mai & 8 juin 1448, & convinrent d'être communs en biens de successions & d'héritages, & même d'aquisitions. Trouillard de Mont-Vert, qui n'avoit point d'enfans, en considération de ce qu'à sa priere, & à son commandement *Guillaume* & *Hugues* de Bonneval, ses neveux avoient cédé & abandonné à *Bernard* de Bonneval, leur frere-germain & leur aîné, leurs légitimes & toutes leurs prétentions sur les biens de feu leur pere, & aussi en faveur des services que lesdits freres ses neveux, lui avoient rendus, & qu'il esperoit en recevoir encore à l'avenir, & de ce qu'ils

avoient promis, & s'étoient obligés en se mariant de porter les nom & armes de *Mont-Vert*, à la différence que *Guillaume* y devoit ajouter un lambel du vivant de son oncle, & après son décès porter les armes pleines, & que *Hugues* y porteroit différence, leur fit par acte du 3 février 1449 une donation entre-vifs, & irrévocable de tous & chacuns ses biens pour en jouir entre eux par indivis, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant. Cette donation fut insinuée le 12 juin 1454. *Marie* de Chaslus, dite *de Chastain*, femme de Trouillard de Mont-Vert, fit en même temps donation par acte du 7 mars 1449, à *Marguerite* & *Marie* de la Garde, ses niéces, en faveur de leur mariage avec les neveux de son mari, des châtels & châtellenies de Mallemort, & de Montaigut, & cette derniere donation fut insinuée au bailliage de S. Pierre-le-Moûtier, le 9 avril 1451. *Guillaume* de Bonneval, & *Gabriel* de Bonneval l'un de ses freres, furent long-temps en procès contre Gabriel de Montbrun, évêque de Limoges, qui conjointement avec le procureur du roi, obtint défaut contre eux, par arrêt du parlement du 28 mai 1443. On trouve l'origine & la cause de leurs démêlés dans une plaidoirie faite au parlement le 5 mai 1447, entre l'évêque de Limoges, & le nommé Pierre Boissiere, demandeurs d'une part, & Guillaume & Gabriel de Bonneval, défendeurs d'autre part. L'avocat de l'évêque alléguoit pour lui, qu'*il étoit seigneur de Saint-Junien, & du lieu de Sadran, où il avoit toute justice & jurisdiction; que Pierre Boissiere étoit son sujet; & qu'il y avoit 9 à 10 ans que les défendeurs, accompagnés de bien vingt compagnons de guerre, s'étoient transportés de nuit au lieu de Sadran, en l'hôtel de Pierre Boissiere, l'avoient battu, & pris ses biens, l'avoient emmené à Magnac, & tenu prisonnier quinze semaines, & l'avoient ensuite rançonné*; à quoi l'avocat des défendeurs répliquoit pour eux, *qu'ils étoient bien nobles gens, & de bonne & ancienne maison; qu'ils avoient bien servi le roi au fait de ses guerres, & y avoient frayé beaucoup du leur; qu'ils n'avoient fait oncques déplaisir à l'évêque de Limoges, mais qu'à cause de certains procès que M. Trouillard de Mont-Vert, chevalier, leur oncle, avoit contre lui, il avoit fait cette poursuite contre eux.* Il ajoutoit, qu'*il y avoit 10 à 12 ans que* Guillaume *de Bonneval venant des frontieres du lieu des Sables, où il avoit demeuré sept ans, ayant avec lui un valet & un page, étoit venu loger au fauxbourg de S. Junien, où étoit lors l'évêque de Limoges, & s'étoit logé devant les cordeliers; que le matin, pendant qu'il étoit allé ouir la messe, les gens de l'évêque étoient venus armés, & en bâtons en son hôtel, s'étoient saisis de ses chevaux & de ses meubles, & les avoient portés à l'évêque, après quoi* Guillaume *de Bonneval étoit allé à Bonneval devers son frere* Gabriel, *& avoient avisé ensemble de quelle maniere il se dédommageroit; que pour cet effet ils étoient allés en plein jour à Sadran, y avoient pris des bêtes, & Pierre Boissiere, avoient emmené le tout au lieu de Chastain, & que Boissiere avoit été mis en chambre sans être autrement emprisonné.* L'arrêt qui intervint sur cette plaidoirie, appointa, & ordonna que les parties mettroient devers la cour ce que bon leur sembleroit. Guillaume de Bonneval, qui étoit un homme entreprenant, avoit eu encore une autre affaire, dont voici l'occasion. Giraudon des Ages, gentilhomme, ayant voulu faire fortifier & remparer un lieu dont il étoit seigneur, Geraud de Saint-Aignan, qui avoit joignant ce lieu-là un village, ne le trouva pas bon, & en porta ses plaintes à Guillaume de Bonneval son beau-pere, qui avec certain nombre de gens d'armes, se transporta en l'hôtel de Giraudon des Ages, où tout ce qui se trouva fut pillé, & lui emmené prisonnier à Corbestin, & fort battu, ainsi que Raoul des Ages son fils aîné. Depuis Guillaume de Bonneval ayant été mis en procès pour raison de ce traitement, par Giraudon des Ages, il le maltraita de nouveau de telle sorte, qu'il en mourut au bout de trois jours, sur quoi Brunissende d'Ussel, sa veuve, tant en son nom que comme ayant le bail de ses enfans, intenta procès à Poitiers en 1433 contre Guillaume de Bonneval, Hugues de Bonneval son frere, & Giraud de Saint-Aignan, leur beau-frere, qui furent emprisonnés, & ensuite élargis, après avoir obtenu des lettres de rémission de ce cas, & fait accord avec la veuve du défunt, & Raoul des Ages son fils aîné, moyennant la somme de cinq reaux d'or, & dix livres de rente. Cette affaire fut renouvellée long-temps après par Antoine des Ages, écuyer, fils puîné de feu Giraudon, sous prétexte que les lettres de rémission n'étoient pas encore enthérinées. Cette nouvelle poursuite fut faite à l'instigation de l'évêque de Limoges, ennemi déclaré de Guillaume de Bonneval, & qui cherchoit à le perdre. Tout le détail de cette affaire s'apprend par l'exposé de divers plaidoyers faits au parlement à cette occasion, & par les arrêts prononcés sur iceux les 25 mai & 13 juillet 1447, & le 20 juillet 1451. On n'en trouve point le dénouement. Guillaume de Bonneval eut pour enfans de *Marguerite* de la Garde sa femme, *Antoine* de Bonneval, dit *de Mont-Vert*, seigneur de Mont-Vert, & de Magnac, qui en qualité d'héritier de ses feu pere & mere, transigea le 6 janvier 1471, avec Jacques de la Garde, chevalier, seigneur de Malleret, Doutregnac, & de Maltronye, son oncle maternel, pour raison d'un procès qui s'étoit mu entre leurs prédécesseurs réciproques. Il mourut sans postérité de *Catherine* de Lestrange sa femme, auparavant veuve de *Renaud* de Lubertis; *Jean* de Bonneval, dit *de Mont-Vert*, seigneur de Mont-Vert, & de Magnac, après la mort de son frere aîné, sans enfans, fut marié avec *Gabrielle* de Lestrange, sœur de la femme de son frere, mais il n'en laissa point non plus d'enfans; *Fleurette* de Bonneval, dite *de Mont-Vert*, mariée avant le premier mai 1476 avec *François* du Mont, seigneur de la Chassaigne, qui donna quittance de la dot de sa femme le 7 février 1478; & *Agnette* de Bonneval, dite *de Mont-Vert*, mariée par contrat du 28 octobre 1479, avec *Bertrand* de la Chassaigne, écuyer, fils de noble homme *Pouchot* de la Chassaigne, écuyer, seigneur de Mardoigne, dont elle eut *Catherine* de la Roche la Chassaigne, qui fut mariée par contrat du 13 novembre 1516, avec *Gui* de Lestrange, seigneur de Durat, auquel elle apporta les terres de Mont-Vert, de Magnac & de Montaigut.

Branche des Seigneurs de Chastain.

V. Hugues de Bonneval, troisiéme fils de Jean IV du nom, seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Dausine* de Mont-Vert, est nommé dans le testament de son pere du 9 novembre 1430. Il prit le surnom de *Mont-Vert*, ainsi que *Guillaume* de Bonneval son frere, & fut seigneur par indivis avec lui de Mont-Vert, de Magnac, d'Aigueperse-sur-Cher, de Malemort, de Montaigut, & de Chastain, en vertu des donations qui leur furent faites par Trouillard de Mont-Vert leur oncle maternel, & par Marie de Chaslus, dite *de Chastain*, sa femme, dont ils avoient tous deux épousé les niéces. Hugues de Bonneval, tant pour lui que pour Guillaume de Bonneval son frere, fit hommage le 27 janvier 1456, pour raison des châteaux, lieux & places de Mont-Vert, & de Magnac, & de leurs appartenances, à Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, de Pardiac, & de Castres, à cause de sa châtellenie de Feltin, & en fournit le dénombrement les 5 & 26 mars suivant. Lui & son frere Guillaume, transigerent avec Bernard & Gabriel de Bonneval leurs freres, pour raison des meubles délaissés par Trouillard de Mont-Vert leur oncle, le 9 juillet 1458. Hugues de Bonneval ne vivoit plus le 6 janvier 1471. *Marie* de la Garde sa veuve, qui étoit fille puînée de *Guichard* de la Garde, & de *Catherine* de Chaslus transigea en qualité de tutrice de ses enfans,

le 4 septembre 1476, assista Catherine de Bonneval sa fille, à son contrat de mariage, le 6 janvier 1486, & mourut en 1494, laissant TROUILLARD de Bonneval seigneur de Chastain, qui suit; *Louis* de Bonneval, écuyer, seigneur du château de Montaigut, qui assista au contrat de mariage de sa sœur *Catherine* en 1486, & qui fut présent à l'accord fait entre son frere aîné, & *Christine*, son autre sœur, en 1494; *Christine* de Bonneval, laquelle étant nouvellement veuve de *Jean* de la Buxiere, écuyer, transigea avec son frere pour le restant de sa dot, le 28 juin 1494; & *Catherine* de Bonneval, mariée par contrat du 6 janvier 1486, avec noble homme *Jean* d'Aubeyrac, écuyer, seigneur du dit lieu.

VI. TROUILLARD de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain en Combrailles, diocèse de Limoges, & d'Aigueperse sur-Cher, étoit encore mineur & sous la tutelle de sa mere en 1476. Il fut depuis homme d'armes sous la charge & dans la compagnie d'Antoine, seigneur de Bonneval, son cousin-germain, capitaine pour le roi de cent lances, & passa procuration en cette qualité, le 11 mai 1486, à Foucaud de Bonneval, & à Guillaume de Saillant, lieutenant de cette compagnie, pour plaider & actionner en son nom, même pour raison de sa charge d'homme d'armes. Il fit une fondation dans l'église paroissiale de Fayolle, le premier mars 1494, & reçut diverses foi & hommages pour raison des fiefs & héritages, situés au lieu de Monteil de la Tour, en la paroisse de Chastain, à cause de son châtel & châtellenie de Chastain, les 3 février 1486, 11 mai 1495, 12 octobre & 28 novembre 1496. Il fut marié avec *Marguerite* de Cezat, nommée dans un acte du 28 juin 1494, de laquelle il eut *Jacques* de Bonneval, qui fit une vente de certains biens, qui fut ratifiée par son pere le 18 mars 1493; GUILLAUME de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; & *Catherine* de Bonneval, mariée avec *Antoine* de Chasteau-Baudau, écuyer, seigneur de Chaux, qui assista au contrat de mariage de son beau-frere en 1507.

VII. GUILLAUME de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain & de Gaschart, fit une donation à son fils aîné, qui étoit aux études, le 22 août 1515, & reçut aveu de fiefs relevans de lui au mois de novembre 1519. Il avoit été marié par contrat du 27 décembre 1507, avec *Magdélene* de Cezat, fille de *Dinet* de Cezat, chevalier, seigneur de Beausson, & de *Marguerite* de Merges. Etant veuve elle reçut, tant pour elle que pour ses enfans, une reconnoissance de fiefs, le 12 avril 1526, & elle fit une foi & hommage pour son fils aîné le 14 juillet 1543. Les enfans de GUILLAUME de Bonneval & de *Magdélene* de Cezat, furent JEAN de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; *Antoine* de Bonneval, vivant en 1526 & 1538; *Pierre* de Bonneval, prieur de S. Pierre d'Abbeville, d'Arfeuille & de Chastain, qui en qualité de tuteur de ses neveux, reçut différentes quittances de leur mere, à cause de son douaire qu'elle prenoit sur la terre de Chastain, les 12 juillet 1569, 3 juillet 1570, & 20 décembre 1572; & *Anne* de Bonneval, qui étoit femme, en 1538, d'*Antoine* Sonade, écuyer.

VIII. JEAN de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain, obtint des lettres en chancellerie contre Antoine Sonade son beau-frere & sa femme, le 14 septembre 1538, & vivoit encore le 3 mai 1557, comme il paroît par un contrat de reconnoissance passé ce jour-là à son profit. Il fut marié avec *Marie* de Malleret, fille de *René* de Malleret, écuyer, seigneur de Lussac, laquelle étoit veuve de lui le 3 octobre 1558, suivant un transport qui lui fut fait le même jour. Elle étoit remariée en 1572, avec *Jacques* de S. Yriex, écuyer, seigneur du Mas, & elle vivoit encore avec lui en 1584, ayant eu de son premiere mari, FRANÇOIS de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain, qui suit; & *Louis* de Bonneval, qui vivoit en 1558.

IX. FRANÇOIS de Bonneval I du nom, chevalier, seigneur de Chastain, fut marié du consentement de sa mere, par contrat du 3 avril 1584, avec *Marguerite* de la Porte, fille de feu noble *Pierre* de la Porte, & de *Gilberte* le Grouin, & petite-fille de *Philippe* de la Porte, écuyer, seigneur de Jurigny en Berri, paroisse de S. Pierre du Bolt, qui ratifia son contrat de mariage le 23 du même mois d'avril 1584. Etant restée veuve elle renonça à la succession de son mari, par acte du 6 novembre 1592, fit créer une tutelle à ses enfans, & fit faire inventaire des titres & biens de feu son mari, le 18 mai 1599. Elle se remaria par contrat du 6 avril 1606, avec *Annet* d'Hoiron, écuyer, sieur de Luiguieres, & elle mourut en 1617, ayant eu pour enfans de son premier mari, FRANÇOIS de Bonneval II du nom, seigneur de Chastain, qui suit; JEAN de Bonneval, seigneur de Jurigny, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; Annet* de Bonneval, écuyer, seigneur de Varenne & de Rougnac, qui fut marié, 1° par contrat du 13 février 1619, avec *Eucharisse* de Meschatin: 2° par contrat du 11 juillet 1634, avec *Gilberte* de Gouzolles, & qui forma la branche des seigneurs de Varenne près de Montluçon en Bourbonnois, qui est éteinte; *Gabrielle* de Bonneval, mariée avec *René* de Massé, écuyer, seigneur de Montaigut, qui fit partage à cause d'elle, le 8 octobre 1621. Cette Gabrielle étant veuve de lui, vendit par contrat du 31 mai 1643, à Gaspard de Bonneval son neveu, la part & portion de la terre de Chastain, qui lui étoit échue par le partage de 1621; & *Marie* de Bonneval, femme l'an 1621, de *Gilbert* de Lestang, écuyer, seigneur de Bord & de Boneix, demeurant audit lieu de Bord, paroisse de Nouant, laquelle étant veuve de lui, transigea avec Jean de Bonneval, seigneur de Jurigny, son frere, pour raison de la succession de leur mere, le 24 juin 1625.

X. FRANÇOIS de Bonneval II du nom, écuyer, seigneur de Chastain, fit un premier partage & accord avec ses deux freres, le 16 juin 1618, & un second avec les mêmes & ses deux beaux-freres, à cause de leurs femmes ses sœurs, le 8 octobre 1621. Il mourut le premier février 1642. Il avoit été marié par contrat du 4 avril 1612, avec *Gabrielle* de Bard, dans la province de Bourbonnois, qui fut élue tutrice de ses enfans mineurs, le 13 mars 1642, & qui transigea avec son fils aîné majeur, au sujet de ses conventions matrimoniales, le 21 août de la même année 1642. Les enfans de FRANÇOIS de Bonneval & de *Gabrielle* de Bard, furent GASPARD de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; *Gilbert* de Bonneval mineur, & mis sous la tutelle de sa mere en 1642; *François* de Bonneval aussi mineur en 1642, & marié depuis avec *Françoise* de Aages, mais il ne paroît pas qu'il ait laissé postérité; *Antoine* de Bonneval, baptisé en la paroisse de Chastain le 20 janvier 1634, & mis sous la tutelle de sa mere en 1642; *Marie* de Bonneval, mariée avec *Louis* de Verdalle, écuyer, présent à l'acte de tutelle de ses beaux-freres & belles-sœurs en 1642; *Heléne* de Bonneval; & *Annette* de Bonneval, toutes deux mineures en 1642.

XI. GASPARD de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain, fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie par commission du 18 août 1639, & fit son testament le 19 mars 1678, par lequel il déclaroit qu'il vouloit être enterré sans magnificence ni pompe dans l'église de Chastain; qu'il fût appellé à son service funébre le plus grand nombre de prêtres que faire se pouroit; & qu'il fût dit & célébré dans la même église, par le curé-prieur de Chastain, un annuel pour le repos de son ame; léguoit à cette église la somme de 400 livres, pour satisfaire à un legs fait par son pere qu'il n'avoit pas acquité; & enfin instituoit son fils aîné son héritier universel en tous ses biens, aux charges portées par son testament. Il avoit été marié par contrat du 20 juin 1633, avec *Jeanne* de la

Breuille, fille de *François* de la Breuille, chevalier, seigneur de l'Angle, en la paroisse de S. Amant-le-petit, province de Poitou, diocèse de Limoges, baron de Laron, & de *Gabrielle* de Fontanges de Chambon. De ce mariage vinrent Louis de Bonneval, seigneur de Chastain & de l'Angle, qui suit; & Melchior de Bonneval, seigneur des Roches & de Chastain, *qui a laissé postérité rapportée après celle de son frere.*

XII. Louis de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain & de l'Angle, institué héritier universel de son pere, fut marié par contrat du 15 février 1684, avec *Antoinette* de Fontanges, fille de *Jean-Annet* de Fontanges, seigneur de Maréchal, & de *Marguerite* de Villelune, du diocèse de Clermont, & vendit, du consentement de ses créanciers, par contrat du 2 juillet 1688, à Melchior de Bonneval, seigneur des Roches son frere puîné, sa terre & châtellenie de Chastain, qui étoit saisie réellement sur lui. Lui & sa femme passerent procuration le 24 mars 1718, à Louis de Verdalle, écuyer, seigneur de Lonroux & de la Chaussade, demeurant à Lonroux, pour passer & signer en leur nom le contrat de mariage d'Hugues-Marcien-Gabriel de Bonneval leur fils aîné, qui suit; outre lequel ils eurent encore *Jean* de Bonneval, qui fut lieutenant dans le régiment de Poitou; & une fille non mariée.

XIII. Hugues-Marcien-Gabriel de Bonneval, chevalier, seigneur de l'Angle, fut marié du consentement de ses pere & mere, par contrat du 28 mars 1718, avec *Marguerite* d'Audebert, fille de *Jean-Pierre* d'Audebert, écuyer, seigneur de la Martinie, & d'*Antoinette* de Lanthonie ses pere & mere, demeurant au lieu de Landebertie, paroisse de Pui d'Arnac en Limosin, vicomte de Turenne. Elle mourut en 1729, laissant un fils & une fille. Son mari a passé à de secondes noces.

XII. Melchior de Bonneval, chevalier, seigneur des Roches, de Chastain, de la Salle, de Vievre & du Rousset, fils puîné de Gaspard de Bonneval, seigneur de Chastain, & de *Jeanne* de la Breuille, acquit de son frere aîné la terre & seigneurie de Chastain, par contrat du 2 juillet 1688, & mourut avant l'année 1706. Il avoit été marié par contrat du 11 janvier 1680, avec *Antoinette* de la Croix, fille de *François* de la Croix, chevalier, seigneur de la Cour de la Chassaigne, du Ponnay & de Chevagne, conseiller du roi & premier président, trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, & d'*Elizabeth* de Chamborant de la Claviere, au jour de son décès femme en secondes noces de *Louis* Mareschal, chevalier, seigneur de Franchesse, brigadier des gendarmes de la garde du roi. De ce mariage sont venus *Jean Louis* de Bonneval, chevalier seigneur de Chastain, qui partagea les successions de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs, le 21 avril 1723, & qui fut présent au contrat de mariage de sa seconde sœur, en 1725; *Gabriel* de Bonneval, vivant en 1723 & 1725; *Catherine* de Bonneval, mariée avec l'assistance de sa mere par contrat du 8 octobre 1706, avec *Pierre* de Saint-Martin, chevalier, seigneur de Martinet, de Baignac, de Sauzay & de Villemessant; & *Marie* de Bonneval, qui fit partage avec ses freres le 21 avril 1723, & qui épousa par contrat du 30 décembre 1725, *Roger* le Borgne, chevalier, seigneur du Lac d'Arcomps & de la Touratte, demeurant en la paroisse d'Arcomps, province de Bourbonnois, veuf de *Marguerite* du Rioux, & fils de *Gilbert* le Borgne, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Gabrielle* Badin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JURIGNY.

X. Jean de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny en Berri, second fils de François de Bonneval II du nom, seigneur de Chastain, & de *Marguerite* de la Porte-Jurigny sa femme, transigea après la mort de sa mere avec le seigneur de Luiguieres son beau-pere, le 12 juin 1617, céda ses droits sur la terre de Chastain à son frere aîné, qui lui remit en contre-échange ce qui lui pouvoit appartenir dans la seigneurie de Jurigny, le 16 juin 1618, & fit partage avec ses autres freres & sœurs, le 18 octobre 1621. Il fut marié 1. par contrat du 14 septembre 1619, avec *Françoise* le Groing, fille de François le Groing, écuyer, seigneur de Laages, & d'*Anne* de Vernage: 2. (après la mort de celle-ci arrivée en 1625) avec *Antoinette* le Carlier, laquelle étant veuve & tutrice de ses enfans, transigea le 17 septembre 1637, sur le partage des biens de la succession de feu son mari, avec Gilbert le Groing, écuyer, seigneur de Laages-Molat, au nom & comme tuteur des enfans de Jean de Bonneval & de sa premiere femme, qui étoient René de Bonneval, seigneur de Jurigny, qui suit; *Gilbert* de Bonneval, écuyer, seigneur de Saint-Martian, auquel Jeanne de Las-Tours, dame de Bonneval & de Blanchefort, dont il étoit page, fit un legs de 400 livres par son testament du premier mars 1637, & qui de l'avis de son tuteur fit partage avec son frere aîné des acquisitions faites par leurs pere & mere, le 7 mai 1648; & *Claude* de Bonneval, écuyer, sieur de Merveranges, qui fut présent au contrat de mariage d'Armand de Bonneval son neveu en 1678.

XI. René de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, épousa *Marguerite* de Laise, fille de *Jean* de Laise, écuyer, seigneur du Pleix, & d'*Anne* de Prédasque, & transigea à cause d'elle avec Charles de Laise, écuyer, seigneur du Pleix, son beau-frere, le 5 septembre 1655. De ce mariage vint Armand de Bonneval, qui suit.

XII. Armand de Bonneval, écuyer, seigneur du Riaux & de Jurigny en Berri, vivoit encore en 1731, étant resté veuf avant 1715, de *Claude* de Laise, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 18 juillet 1678. Elle étoit fille de *Gilbert* de Laise, écuyer, seigneur du Riaux, paroisse de Marian, & de *Françoise* du Puy, & il en a eu trois fils & une fille, qui sont, 1. Claude de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, qui suit; 2. *Jean* de Bonneval, écuyer, seigneur du Riaux, lieutenant de cavalerie dans le régiment royal des cuirassiers en 1707, & mort en 1730. Il avoit été marié à Arras par contrat du 15 février 1721, avec *Perrine* de Beaufort, fille d'*Albert-François* de Beaufort, écuyer, seigneur de Monchy en Lisbourg, de la province d'Artois, demeurant ordinairement à Pontigny en Bretagne, & de feue *Louise* de Dequenique, de laquelle il n'a laissé que *Louise-Françoise-Elizabeth* de Bonneval, née le premier janvier 1722, & *Jeanne-Anne-Charlotte* de Bonneval, née le 23 mars 1724. 3. *Charles* de Bonneval, écuyer, seigneur des fiefs de la Roche & de la Giraudrie, lieutenant dans le régiment des cuirassiers du roi, qui fut marié du consentement de son pere, par contrat des 15 février & 20 mars 1727, avec *Marie* Bertrand, fille de feu *Jean* Bertrand, chevalier, seigneur de Poligny & de *Gabrielle* d'Aiguirande sa veuve, demeurante au Bourget, paroisse de Poligny. De ce mariage est venu *Armand* de Bonneval, né le 16 octobre 1730. & 4. *Jeanne* de Bonneval, fille majeure en 1715.

XIII. Claude de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, fut d'abord lieutenant dans le régiment de Rouergue infanterie, d'où il fut tiré par César Phœbus marquis de Bonneval, chef de sa maison, mestre de camp du régiment des cuirassiers du roi, & brigadier général de ses armées, qui le fit passer en 1707, dans son régiment avec ses deux freres, & leur donna à chacun une lieutenance. Claude de Bonneval ne vivoit plus en 1731. Il avoit été marié par contrat du 29 janvier 1715, avec *Louise* du Cret, fille de *Jacques* du Cret, écuyer, seigneur de Ponay, paroisse de Tazille & Felty alternativement, & de *Magdeléne* de Ponard. Il en laissa *Armand* de Bonneval, baptisé le

27 novembre 1715; & *Jacques* de Bonneval, baptisé le 28 novembre 1718.

Branche legitime'e de Bonneval.

VIII. Antoine de Bonneval, écuyer, seigneur de Lort, en la paroisse de Condat en Limosin, étoit fils *naturel* de Geofroi de Bonneval, protonotaire du saint-siége apostolique, abbé de S. Augustin de Limoges, & de *Jeanne* de Favards. Il assista au contrat de mariage d'*Horace*, fils aîné de Gabriel seigneur de Bonneval, le 21 juillet 1583, fut fait capitaine du château de Masseret, appartenant au roi de Navarre en 1585, & fut légitimé du consentement de *Henri* de Bonneval, seigneur de Bonneval, de Coussac & de Blanchefort, par lettres du roi du mois d'avril 1599, regîtrées en la chambre des comptes de Paris le 15 juin suivant. Il testa au château de Lort en 1600, étant veuf alors de *Françoise* de la Tour. On lui donne aussi pour femme *Louise* de Bouhiac ou Bouchat. Il eut pour fils Jean, qui suit.

IX. Jean de Bonneval, écuyer, seigneur du Merle, fait capitaine du château de Masseret par la démission de son pere, le 2 février 1601, fit son testament au lieu du Merle, en faveur & au profit de sa femme & de ses enfans, le 26 février 1633. Il avoit été marié en 1610, avec *Marthe* du Leyris, fille de *Pierre* du Leyris, *aliàs* le Gris, seigneur de Peyramond. Il en eut François, sieur du Merle, qui suit; *Charles*, & *Henri* de Bonneval, légataires de leur pere en 1633; *Louise*, *Jeanne*, & autre *Jeanne* de Bonneval, aussi légataires de leur pere en 1633.

X. François de Bonneval, écuyer, sieur de Lort & du Merle, institué légataire par son pere en 1633, & héritier de sa mere en 1650, fut marié par contrat passé à Moissennes le 17 mai 1657, avec *Marie* du Mas; & ayant produit ses titres de noblesse pardevant Henri Daguesseau, intendant en Limosin, il fut renvoyé au conseil, où il fut reconnu noble, & maintenu dans la possession des prérogatives de la noblesse par arrêt du 31 août 1667. Il avoit reconnu par contrat passé devant les notaires de Paris, le 9 mai de la même année 1667, que son aïeul étoit fils *naturel* de Geofroi de Bonneval, abbé de S. Augustin, & que c'étoit par grace qu'on avoit souffert qu'il eût pris le nom & les armes de Bonneval; mais qu'étant juste de mettre de la différence entre lui & les seigneurs légitimes de la maison de Bonneval, il s'obligeoit tant pour lui que pour ses enfans & successeurs, de se dire & qualifier *de Bonneval de Lort*, sans pouvoir se nommer *de Bonneval* seulement, ni diviser ce nom d'avec celui *de Lort*; comme aussi que lui & les siens seroient tenus de mettre dans leurs armes la barre acquise, ainsi que les bâtards des maisons de qualité avoient accoutumé de faire, consentant en cas de contravention par lui ou les siens, d'être déchus de la grace de la légitimation & des priviléges qu'ils en pouvoient tirer, même d'être réputés comme étrangers de la famille: ce qui fut accepté par *Jean-François* de Bonneval, seigneur de Blanchefort, alors chef du nom & armes de la maison de Bonneval. Ce contrat fut homologué au siége de la ville d'Userche le 22 mars 1668, & en la sénéchaussée de Limosin le 29 mai suivant. * *Mémoires manuscrits des généralités. Mém. du comte de* Boulainvilliers. *Mém. manuscrits de* du Bouchet. *Hist. de S. Martial de Limoges, tome 3, pages 675 & 681.* Baluze *hist. de la maison de la Tour, tome 2, pages 654, 655 & 656.* Du Chesne, *hist. de la maison de Chastillon, liv. 5 chap. 8 page 271. Hist des grands officiers de la couronne, troisiéme édition, tome 2 page 232.* C. *tome 3 pag. 372.*C. *tom.4 pag.125.*C. *tom. 5 pag. 352.*A. *pag. 574.*A. *Gall.Christ.édit.nov.tome 2 page 292.*E. *pag.327.* B. *pag.534.* A. *page 536.*E. *page 537.* E. *pag. 569.* E. *pag. 573.* D. *page 581.* C. *page 620.* A. *page 1483.* E. *page 1523.* C. Le P. Labbe, *biblioth. tome 2 page 760. Comment. de* Montluc, *chez Clousier, année 1661, tome 2 page 541. Mém. de Martin du* Bellay. *Chron. de Provence de* Nostradamus. Brantome, *dans la vie de Leon* Strozzi. Le P. Daniel, *hist. de France, edit. de 1722, tome 4, page 404, col. 2. Archives du trésor de l'évêché de Limoges. Invent. des titres du comté de Périgord, & vicomté de Limoges. Regîstres du parlement de Paris. Cabinet de M.* Clairambeau. *Titres domestiques, &c.*

BONNEVAL (Bernard de) quatriéme fils de Jean II du nom, seigneur de Bonneval, & d'*Eude* de Tranchelyon sa femme, fut d'abord, suivant du Bouchet, chanoine de Boulogne en Italie, auditeur du cardinal Gilles Albertnotus, & succéda en 1367, en l'évêché d'Arimini, suffragant de Ravenne, à Gerard Portal. Ensuite il fut évêque de Nîmes en Languedoc, d'où il fut transféré à l'évêché de Limoges après la mort d'Aimeric de Cathi. Il prit possession de cette église par procureur, le 27 janvier 1390, & fit son entrée solemnelle à Limoges, le 15 octobre 1391. On apprend sa translation du siége de Nîmes à celui de Limoges, par un acte capitulaire du 3 mai 1395, par lequel il est traité de persécuteur de l'église. Il est fait mention de lui dans les titres de Chanteuges, autrefois abbaye, en date du 6 décembre 1398. Il mourut en 1403, & fut inhumé dans la chapelle de son église cathédrale de S. Etienne. Il brisa ses armes d'*une bordure dentelée d'argent & de gueules, portant pour cimier un lion tenant un drapeau, sur lequel étoit écrit S. P. Q. R.* Jean de Bonneval son héritier plaidoit en 1404, au parlement de Paris, contre l'évêque de Limoges son successeur.

BONNEVAL (Foucaud de) second fils d'Antoine seigneur de Bonneval, de Coussac, Blanchefort & du Teil, gouverneur & sénéchal du Limosin, & de *Marguerite* de Foix; ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut d'abord chanoine de Narbonne, protonotaire du saint siége apostolique, conseiller & aumônier ordinaire du roi, & prieur de Leirac. Il obtint à la recommandation du roi Louis XII, des bulles du pape Jules II, en date du 19 décembre 1503, pour l'abbaye de Solignac, ordre de S. Benoît, diocèse de Limoges, vacante par la mort de Boson Jouffineau, arrivée le 17 septembre précédent; mais il n'en prit jamais possession, Pierre Barthon de Montbas son concurrent, nommé par l'évêque de Limoges son frere, l'ayant emporté sur lui. Son pere par son testament du 12 juillet 1505, veut qu'il reste d'église, qu'il aime & aide ses freres, & lui légue 100 livres une fois payées; & sa mere par le sien du 13 avril 1508, lui donne quelques piéces d'argenterie, avec 100 réaux d'or, & la somme de 5 livres. Après la mort de Jean Barthon de Montbas, évêque de Limoges, arrivée le 10 septembre 1510, le roi Louis XII écrivit à Jean seigneur d'Hautefort, une lettre datée à Blois du 14 septembre 1510, par laquelle il lui mande d'employer son crédit pour que son conseiller & aumônier ordinaire messire Foucaud de Bonneval, cousin de la reine son épouse, fût élu évêque de Limoges, le priant de se trouver à Limoges le jour de l'élection, & d'accompagner le seigneur de la Tremoille, son conseiller & chambellan ordinaire, qu'il envoyoit exprès pour cette affaire. Foucaud de Bonneval, quoiqu'appuyé d'une aussi forte recommandation, ne fut élu que par une partie du chapitre, dont la meilleure partie élut en même temps Guillaume Barthon de Montbas. Il obtint cependant des bulles du pape, & tint le siége environ quatre ans, & les forteresses de Sadran & de S. Junien: mais il eut de grands procès à soutenir contre Guillaume Barthon de Montbas son concurrent. Pour terminer leurs différends, ils se désisterent l'un & l'autre de leurs prétentions réciproques, & furent nommés à d'autres évêchés. Foucaud de Bonneval eut en 1514 celui de Soissons, & autres bénéfices de valeur de 15000 livres de revenu, qui lui furent pocurés par le crédit de Germain de Bonneval son frere aîné, pour le dédommager des grands frais qu'il avoit été

obligé

obligé de faire dans la poursuite de l'évêché de Limoges, pour le payement des bulles duquel Germain de Bonneval avoit été dans la nécessité de vendre la terre de Bury, venant du chef de sa femme. Foucaud de Bonneval étoit aussi dès 1522, abbé de Bénévent, ordre de saint Augustin, diocèse de Limoges. Après la mort de Germain de Bonneval son frere aîné, il demanda les biens dont son pere avoit été saisi en vertu de la disposition contenue dans son contrat de mariage de l'an 1471; & parcequ'il étoit d'église, il subrogea Jean de Bonneval son frere à ses droits & prétentions dans les biens substitués, par transaction du 11 mai 1526, & par autre du 2 septembre 1529. Il étoit alors évêque de Bazas. Il permuta cet évêché & son prieuré de Leïrac avec Jean de Plas pour l'évêché de Périgueux, où il fit son entrée le premier janvier 1532. Il fit son testament le 17 juillet 1540, par lequel il donne à son abbaye de Bénévent la somme de 550 liv. pour la fondation d'un obit, & il mourut la même année. Il fut inhumé, suivant MM. de Sainte-Marthe, dans l'église de Périgueux devant le grand-autel, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament; cependant dans quelques extraits du calendrier de l'église de Limoges, insérés dans la bibliothéque du P. Labbe, *t.* 2, *p.* 760, on lit ce qui suit: *XII calend. julii, hîc fiat anniversarium R. in Christo P. & D. D. Fulcaudi de Bonnavalle, Petragoric. episcopi & prioris de Benevento, & distribuantur quinque libræ supra ejus tumulum in capella S. Martialis.*

BONNEVAL (Charles de) quatriéme fils d'ANTOINE de Bonneval, seigneur dudit lieu, &c. gouverneur & sénéchal de Limosin, & de *Marguerite* de Foix, fut d'abord religieux de l'ordre de S. Benoît. Son pere par son testament de l'année 1505, lui donna une somme de 300 livres une fois payée pour s'avancer dans la religion; & sa mere par le sien de l'année 1508, lui légua 100 livres tournois une fois payées & 5 livres. Depuis, Germain de Bonneval son frere, lui fit avoir le prieuré de la Faye près de S. Yriex, & autres bénéfices, & ensuite lui procura l'évêché de Sarlat, par l'abdication d'Armand de Gontault de Biron. Cette église fut proposée pour lui à Rome dans un consistoire, par le pape Léon X, le 9 septembre 1519, & il en prit possession le 6 novembre suivant. Il mourut au mois de novembre 1527.

BONNEVILLE ou LA BONNE VILLE, en latin *Bonnopolis, Bonna,* petite ville de Savoye, capitale du Faucigni, est située sur la rive droite de la riviere d'Arve, qu'on y passe sur un pont de bois, à deux lieues de Cluse, à une de la Roche, à cinq d'Anneci, & à environ autant de Genève. Bonneville est au pied des montagnes; une plaine qu'elle a au-delà de la riviere jusqu'à la Roche, dépend du Genevois. Cette ville est peu considérable; mais plusieurs nobles maisons de Savoye, comme de saint Alban, de Millet, &c. en sont sorties.* Guichenon, *hist. de Savoye.*

BONNIVARD (Jean-Aimé de) prieur de S. Victor de Genève, & commendataire des abbayes de Pignerol & de Payerne, mort au mois de décembre 1514. Il avoit ordonné par son testament qu'on brisât après sa mort, cinq piéces d'artillerie qu'il avoit fait faire pour employer à la guerre contre le baron de Vitry, & que de la moitié on en fit des cloches pour S. Victor: mais les héritiers accorderent cette artillerie aux syndics pour la défense de la ville, à condition que ceux-ci feroient faire les cloches ordonnées par le testateur. Jean-Aimé de Bonivard eut pour successeur dans son prieuré de S. Victor de Genève son neveu FRANÇOIS de Bonnivard, qui suit.

BONNIVARD (François de) est auteur d'une chronique de Genève assez curieuse. C'étoit un jeune homme plus résolu que prudent. Il n'étoit point de Genève, & il paroît par son testament qu'il étoit fils de Louis de Bonnivard, seigneur de Lunes, qui est une famille de Savoye. François de Bonnivard étoit bourgeois de Ligues, & fort affectionné pour la ville de Genève. Il fut accusé faussement d'avoir trempé dans quelque trahison, pour laquelle on fit mourir deux jeunes gens qui en étoient aussi innocens que lui. Cette accusation pensa le perdre étant à Turin à son retour de Rome en 1618, mais il se retira promptement à Genève, & la même année il fut reçu bourgeois de Fribourg. Cette qualité le porta à favoriser avec encore plus de zéle l'alliance que Bertelier, *dont on a parlé ailleurs,* (*voyez* BERTIER) ménageoit entre Genève & Fribourg. Le duc de Savoye voulut envain le détacher de ce parti, il le trouva inébranlable. En 1519, craignant la colere du duc, à qui Genève avoit fermé ses portes, & à qui elle donna ensuite entrée malgré elle, il s'enfuit & tomba au pays de Vaud, entre les mains de deux faux amis qui le livrerent au duc, lequel le fit mener à Gex & de-là à Grolée, où il le tint deux ans prisonnier. L'ayant aussi dépouillé de son bénéfice, il le donna à l'abbé de Montheron, un des deux traîtres qui avoient livré de Bonnivard entre ses mains. Léonard Tournebonne le posséda après Montheron: mais sous ce dernier, Bonnivard obtint de Pierre de la Baume, évêque de Genève, d'être réintégré dans la possession de son prieuré: ce qui fut fait à l'égard de ce qui étoit dans le territoire de Genève. Pour les biens qui en dépendoient & qui étoient enclavés dans les terres de Savoye, Bonnivard s'en rendit maître par violence. Cette action lui couta: il fut assiégé dans son château de Cartigny, & n'ayant pu s'y maintenir long-temps, il se vit presque sans revenus. Cependant comme il étoit zélé pour les intérêts de la ville de Genève, & qu'il avoit promis d'annexer son prieuré à l'hôpital *pestilentiel,* elle le soutint dans son adversité & lui fit une pension. Le duc irrité tâcha de l'attirer dans ses terres, & pour l'y engager il lui donna un sauf-conduit. Bonnivard qui y alloit de bonne foi, s'en servit, & alla à Seyssel pour y voir sa mere qui étoit malade & fort âgée. Il voulut aller de-là à Lausane, mais il fut arrêté sur le mont Jura & mené à Chillon où il demeura six ans & demi prisonnier. C'étoit en 1530. On assure néanmoins que le duc n'avoit point donné ordre de le prendre, mais il consentit à sa détention quand il eut été pris. Les deux premieres années il eut assez de liberté dans sa prison; mais après ce temps-là, le duc étant venu à Chillon, le fit mettre dans une cave plus basse que le lac, où il passa le reste de sa captivité. Les Bernois l'en tirerent quand ils prirent le pays de Vaud. Ce fut au mois de mars de l'an 1536. Nous ignorons le temps de sa mort.* Voyez Spon, *dans son histoire de Genève, tome* 1 in-4°. *de l'édition de* 1730.

BONNIVET, *cherchez* GOUFFIER.

BONNON ou BAVON, abbé de Corbie ou Corvei, en Allemagne dans la Westphalie, qui vivoit au temps des empereurs Arnoul & Louis IV, sur la fin du IX siécle & au commencement du X, a écrit l'histoire de son temps avec assez de soin.* Adam *Bremen. l.* 1, *c.* 35. Possevin *in appart.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 38. Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France,* T. V. p. 654.

BONNUS (Herman) de Westphalie, qui mourut en 1548, a écrit la vie de quelques martyrs, la chroniques de Lubec, & a traduit en latin la *chronique de Carion.** Konig. *biblioth.*

BONNYERES (Marc de) jésuite, né à Arras en 1595, & mort en 1631, publia l'*avocat des ames du purgatoire.** Alegamb. *pag.* 322. Maresc. 2. Titin. *pag.* 446.

BONOMI (Jean-François) dans le XIV siécle, natif de Boulogne en Italie, se rendit célébre par ses ouvrages, dont les principaux sont, *monarchia Apollonis. Democritus, sive morales risus. Chiron Achillis, sive Navarchus humanæ vitæ. Heraclitus, sive morales fletus, &c.* * Trithemius, *de scriptor. eccles.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. II &c.*

BONONI (Jerôme) de Trévise, qui vivoit au commencement du XVI siécle, savoit les langues, les

belles lettres, & avoit une grande connoissance de l'antiquité; mais il fut accablé de maladies pendant plus de vingt ans, & eut encore le chagrin de voir un de ses enfans sourd, & un autre insensé. Dans les guerres d'Italie, ayant été obligé de quitter sa patrie, il mourut de douleur & de misere. * Joannes Pierius Valerianus, *de infelicit. litter.*

BONONIA (Jean de) JEAN DE BOULOGNE, Sicilien de nation, archidiacre de Palerme, bachelier de la faculté de Paris, & chapelain de l'empereur Charles-Quint, fut professeur à Louvain au XVI siécle. Il se trouva l'an 1553 à l'assemblée des théologiens, qui, à l'instance de cet empereur, examinerent si un certain pays qu'il ne nomme pas, & en faveur duquel on avoit fait une version de l'écriture, devoit jouir de la permission de la lire. Ils déciderent unanimement qu'il ne falloit point continuer cette permission. Bononia étoit un des plus échauffés contre les versions de l'écriture en langue vulgaire, & il soupçonnoit d'hérésie ceux qui les autorisoient. Il fit imprimer un livre à Louvain, l'an 1555, sur les matieres de la prédestination sous ce titre, *de æterna Dei prædestinatione & reprobatione*, &c. Geri (c'est-à-dire, le pere Quesnel de l'Oratoire) dans son apologie des censures de Louvain & de Douai, de 1587 & 1588, sur la matiere de la grace, pages 50, 51, &c. en porte un jugement peu avantageux. * Bayle, *diction. critique.*

BONOSE, capitaine originaire d'Espagne, fils d'un professeur en rhétorique, se fit proclamer empereur dans les Gaules, sur la fin du III siécle. Il étoit le plus grand buveur de son temps; & Aurelien avoit coutume de dire de lui, qu'il étoit né pour boire, & non pour vivre, *non ut vivat natus est, sed ut bibat.* Quand quelques ambassadeurs des nations barbares venoient le trouver, il buvoit si souvent à leur santé, qu'il les enyvroit, pour savoir d'eux ce qu'ils avoient de plus secret. Il fut défait, puis pendu vers l'an 280, par le commandement de Probus, qui donna la vie à ses deux fils, & à leur mere *Hunila*, fille d'un roi des Goths. Comme Bonose étoit un furieux buveur, un de ses ennemis qui le vit au gibet, l'appella *bouteille pendue; amphoram pendere, non hominem.* * Vopiscus, *in Probo & Bonoso.*

BONOSE, évêque de Sardique dans la Macédoine, sur la fin du IV siécle, enseigna que la sainte Vierge n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement, & publia les erreurs de Photin. Le concile de Capoue, tenu l'an 390, renvoya le jugement de cet évêque, à Anysius de Thessalonique & aux prélats voisins, qui le condamnerent. * Prateole, au mot *Bonose.* Baronius, *A. C.* 389, *n.* 73.

BONOSE, certain scholastique, de qui Saumaise a trouvé ces paroles dans un ancien exemplaire: J'ai vû un homme suspendu par le chemin sur lequel il étoit, & qui avoit la plante du pied plus large que le chemin, *vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta, quàm semita.* C'est une espece d'énigme où il est parlé d'un danseur de corde. Le même Bonose a une pensée à peu près semblable de l'inceste. * Salmas. Hofman, *lexic. univ.*

BONSEMBIANTE, de Padoue, religieux de l'ordre de S. Augustin, dans le XIV siécle, frere de Bonaventure de Padoue, général du même ordre, & cardinal, mourut à Venise le 28 octobre de l'an 1369, qui étoit le 42 de son âge. Petrarque lui a consacré un éloge magnifique, dans la lettre qu'il écrivit à Bonaventure son frere, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette mort. Bonsembiante avoit composé divers ouvrages. * Petrarque, *rer. senil. lib.* 11, *epist.* 14. Joseph. Pamphil. *biblioth. Aug.* Cursius, *in elog. viror. illust. August. &c.*

BONS-HOMMES, religieux établis l'an 1259 en Angleterre par le prince Edmond, professoient la régle de S. Augustin, & portoient un habit bleu. Sponde croit qu'ils suivoient l'institut du bienheureux Jean *le bon*, qui vivoit en ce siécle. On donne en France ce nom au Minimes, à cause du nom de *Bon-homme*, que Louis XI avoit coutume de donner à S. François de Paule, leur fondateur. Les Albigeois affectoient aussi de prendre ce même nom de *Bons-hommes.* * Polydore Virgile, *hist. Angl. l.* 16. Sponde, *A. C.* 1259, *n.* 9.

BONPORT, port de mer sur la côte de l'isle de Crete, où S. Paul aborda pendant sa navigation l'an 60 de Jesus-Christ. * *Actes*, 27, 8.

BON-PORT, est un port de la mer Noire, qui est à l'embouchure du Borysthene. On croit que c'est celui que les anciens ont appellé *Achæorum portus.* * Mati, *dict.*

☞ BON-PORT, *Bonus Portus*, abbaye de France en Normandie, de l'ordre de Cîteaux, du diocèse d'Evreux, est sur la Seine, près du Pont de l'Arche, & à trois lieues au-dessus de Rouen. * Mati, *dict.* Cette abbaye fut fondée l'an 1190, par Richard I, roi d'Angleterre & duc de Normandie, qui lui aumôna de grands biens en fiefs nobles & en baronies. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BONTEKOE (Corneille) célébre professeur en médecine à Francfort sur l'Oder, naquit à Alkmaër, ville de la Hollande septentrionale, perdit sa mere dès la cinquiéme année de son âge, fit son apprentissage en chirurgie dans le lieu de sa naissance; & peu satisfait de ce qu'il y avoit appris, passa à Leyde, pour se perfectionner dans cet art sous de meilleurs maîtres. Il en trouva deux des plus habiles, Silvius Delboë & Thierri Craanen; & profita si bien de leurs avis, qu'il fut reçu maître avec un grand applaudissement de tous ceux qui l'avoient entendu répondre & disputer de médecine. Alors il retourna à Alkmaër, dans le dessein de s'y établir, & y épousa une de ses parentes, de laquelle il eut deux enfans, qui moururent peu après leur naissance. Sa femme étant morte bientôt après, il passa à de secondes noces avec une demoiselle de la ville de Hoorn, de laquelle il n'eut point d'enfans, & reçut beaucoup de sujets de chagrin. Nonobstant ces disgraces, il étudia à fonds la philosophie de Descartes, & en tira les plus belles lumieres qu'il ait eues pour réformer la médecine. Il résolut ensuite de s'établir à la Haye, dans l'espérance d'y trouver des gens de sa profession plus raisonnables que ceux dont il avoit éprouvé la jalousie dans sa patrie. Son espérance fut trompée, & il trouva à la Haye un grand nombre de gens, qui ne sachant presque rien en médecine, publierent contre lui une infinité de satyres. Leur déchaînement l'obligea à mettre la main à la plume, pour expliquer ses principes & sa méthode. Il commença par la publication de son livre du thé, & continua avec de grandes dépenses la recherche des nouveaux remédes; & après avoir passé cinq ans dans cet exercice, il prononça un discours sur la fiévre, dont il y a eu plusieurs éditions. Il se retira peu de temps après à Amsterdam, où il eut toujours le même malheur de se faire de nouveaux ennemis par son seul mérite; de sorte qu'il résolut de chercher ailleurs le repos qu'il n'avoit pu trouver dans son pays. Il choisit donc Hambourg pour le lieu de sa nouvelle demeure: & il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il y composa un traité sur l'année climatérique, à l'occasion de ce que l'électeur de Brandebourg étoit entré dans la 63 année de son âge. Cet ouvrage plut tellement à son altesse électorale, qu'elle invita l'auteur à venir à Berlin, où elle le prit pour son médecin, & lui donna une chaire de professeur à Francfort sur l'Oder. Dans le temps qu'il sembloit devoir se promettre de jouir d'un peu de repos, & de gouter le fruit de ses peines, il fut enlevé du monde par un accident imprévu, dans la trente-huitiéme année de son âge. La postérité a rendu justice à son mérite. Ses ouvrages sont estimés, & ont été imprimés à diverses fois. On les a même publiés en françois en deux volumes *in*-12. imprimés à Paris, en 1699. * *Jour. des savans*, *t. XXVII*, *p.* 796.

BONTEMS (André) cardinal, natif de Perouse, fut évêque de cette ville, après avoir eu l'administration du prieuré de sainte Luce de Florence. Le pape Urbain VI le créa le 18 septembre 1378, cardinal, du titre de S. Marcellin & de S. Pierre, & l'établit gouverneur de la marche d'Ancone. Depuis il se trouva en 1389 à l'élection de Boniface IX; & étant retourné dans son gouvernement, il mourut l'année suivante à Recanati, où il fut enterré dans l'église cathédrale. Nous avons encore des lettres que le pape Boniface IX écrivit à Antoine de saint Paul de Naples, par lesquelles il lui commandoit de prendre les meubles du cardinal Bontems, & de les remettre au marquis André Tomacelli son frere : ce qui justifie ce que Théodore de Niem a dit de l'avarice de ce pontife. * Contolerius. Ciaconius. Auberi. Ughel. &c.

BONTEMS (Leger) moine bénédictin, de Dijon, s'est rendu recommandable dans le XVI siécle par sa piété & par sa connoissance des langues savantes : il avoit très-bien étudié le latin, le grec & l'hébreu. Ce fut par ses conseils que Claude Mignault commenta les emblêmes d'Alciat. Il mourut le 9 août 1565, à S. Bénigne de Dijon. On a de lui : *Consolation des affligés*, Paris, 1555, *in-16*. *Miroir de la parfaite beauté*, à Paris, 1557, *in-16*. *La vérité de la foi chrétienne*, à Rouen, *in-16*. *Narration contenant la vérité d'aucuns, plus que trop fondés en astrologie judiciaire & devineuse*, à Lyon, 1558. *L'adresse des vertus, en laquelle sont contenus plusieurs beaux exhortemens à bien & vertueusement vivre & contemner les vanités du monde*, traduit du latin de S. Euchaire, évêque de Lyon, 1558. *Les principes & premiers élémens de la foi chrétienne*, à Lyon, 1558, *in-16*. *Réponse aux objections & points principaux de ceux qui se disent aujourd'hui vouloir réformer l'église, & s'appellent fidéles & croyans à l'évangile*, recueillie en partie d'une épitre d'Erasme au peuple d'Allemagne, à Paris, 1562, *in-8°*. L'auteur a mis à la fin une ode spirituelle contre les faux évangéliques, & quelques autres piéces en vers. *De la puissance & autorité du pape*, Paris, 1565, *in-8°*, & non en 1562, comme le dit du Verdier. *La regle des chrétiens, contenant les doctrines & enseignemens que les curés & vicaires doivent, selon le devoir de bons pasteurs, faire en leurs profnes & ailleurs*, à Paris, 1568, *in-8°*, après la mort de l'auteur. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, *in-folio*, tome 1, pages 60, 61.

BONTIN (seigneur de) *cherchez* COURTENAI.

BONTIUS (Gerard) professeur en médecine dans l'université de Leyde, sur la fin du XVI siécle, étoit un homme d'une profonde érudition, & très-savant dans la langue grecque. Il étoit de Riswik, petit village dans le pays de Gueldre, & mourut à Leyde le 15 septembre de l'an 1599, âgé de 63 ans. * Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Melchior Adam, *in vit. German. theol.*

BONTIUS (Guillaume) de Louvain, qui vivoit dans le XV siécle, se fit estimer par les progrès qu'il fit dans la jurisprudence civile & canonique. Il fut doyen de S. Pierre de Louvain, archidiacre d'Anvers, &c. & mourut l'an 1454, laissant divers ouvrages de sa façon, dont les principaux sont : *Quodlibetum de usuris & redemptione vitalium. De contractibus mercatorum. Differentiæ legum ac canonum.*

BONUCCI (Antoine-Marie) Italien, né à Arezzo d'une bonne famille, se fit jésuite en 1671. Il desira depuis d'être envoyé au Brésil pour y travailler au salut des ames. Ses vœux furent remplis, & il demeura quelques années dans ce pays : il y prononça ses quatre vœux en 1686. Sa santé ne s'accommodant pas ni de l'air du Brésil, ni des travaux qui l'y occupoient; il revint en Italie, où il s'exerça au ministere de la prédication. Il passa les dernieres années de sa vie dans la maison professe de sa société à Rome, où il est mort le 29 mars 1729. Ses ouvrages sont 1. *Ephemerides eucharisticæ : veritatem atque cultum sacro-sancti fidei nostræ mysterii luculentis sanctorum pontificum, cardinalium, antistitum, necnon imperatorum, regum, principum, ducum, ac ascetarum qui ad singulos anni dies in sacris tabulis, veluti sibi natalitios accidunt, monumentis consignantes; sacræ paginæ oraculis, conciliorum sanctionibus, patrum testimoniis, ac ethicis observationibus illustratæ.* Cet ouvrage, partagé par trois mois, contient quatre volumes imprimés à Rome, le premier en 1700, le second en 1713, le troisiéme en 1715, le quatriéme en 1729. 2. *L'école où l'on apprend à bien mourir*, ou *l'art de bien mourir*, en portugais, à Lisbonne en 1695, *in-8°*, & en 1701, *in-12*, au même lieu. 3. *La vie de sainte Rosalie, vierge de Palerme, avocate contre la peste*; en portugais, à Lisbonne, 1701, *in-12*. 4. *Anatome cordis Christi Domini lanceâ perfossi, libris duobus comprehensa*; à Rome, 1703, *in-4°*. 5. *Manuductio ad rhetoricen è severiori veterum oratorum disciplina, & præsertim è sacris utriusque linguæ patribus*, à Rome, 1713, *in-12*. 6. Quatre sermons sur les afflictions de la sainte Vierge, en portugais, à Rome, 1704. *in-4°*. 7. *Anagogia cælestis, sive sublimiores cordis Deum quærentis affectus*, à Rome, 1704, *in-12*. 8. *Vindiciæ æquissimi decreti Alexandri VIII, adversùs propositiones 31 in eo damnatas*, à Rome, 1704. *in-4°*. 9. *L'idea della carita, ouvero S. Giovani di Dio fondatore del sagro ordine dell' ospitalida, discrito in un breve ragguaglio della sua ammirabile vita, implorato in una novena di meditationi* : c'est un abrégé de la vie de S. Jean-de-Dieu, avec une neuvaine, ou des méditations pour neuf jours, à Rome, 1705. *in-12*. 10. *Istoria e considerazioni su la vita del nobile Pisano, e piu nobile confessore di Christo S. Ranieri*, à Rome, 1705, *in-8°*. 11. *L'envoyé fidéle aux orateurs chrétiens* : c'est un art de prêcher, traduit du latin en portugais, & augmenté par le traducteur, à Rome, 17.5, *in-12*. 12. *Sentimenti di christiani pietà cavati della divina scrittura e distribuiti per tutti i giorni dell' anno* : cet ouvrage est en quatre tomes *in-8°* imprimés à Rome, les deux premiers en 1706, le troisiéme en 1708, & le quatriéme en 1709. 13°. Un abrégé chronologique, généalogique & historique, en quatre livres, en portugais, à Lisbonne, 1706. *in-4°*. 14. Discours prononcé aux obséques de sa majesté le roi de Portugal, en italien & en portugais, à Rome, 1707. *in-12*. 15. La vie de S. Jean Calibite, noble Romain, en italien, à Rome, 1708. *in-8°*. 16. Panégyrique de S. Jean-de-Dieu, en italien, à Rome, 1708. 17. *Vita della beata Michelina di Pesaro, del terzo ordine di S. Francesco*, à Rome, 1708 & 1724. *in-8°*. Cette sainte née en 1316, est morte en 1356. 18. *L'eroe portoghese S. Antonio di Padoua*, avec des méditations, à Rome, 1709. *in-4°*. 19. *Vita del beato Palingotto da Urbino; coll' aggiunte di altri nove beati tutti alcuni del sagro ordine di S. Francesco*, à Rome, 1709. *in-4°*. C'est la vie de dix saints personnages de l'ordre de S. François. 20. *Les saintes métamorphoses représentées dans les vies de dix saintes femmes, qui, sous un habit d'homme, sont parvenues à la perfection*, en italien, à Rome, 1710, *in-4°*. 21. L'histoire du glorieux martyr S. Julien d'Alexandrie, patron de ceux qui sont attaqués de la goutte, en italien, à Rome, 1711, *in-8°*. 22. Vie de S. Trophime, archevêque d'Arles, primat en France; en italien, à Rome 1711, *in-8°*. 23. Vie du pape Grégoire X, en italien, à Rome, 1711, *in-4°*. L'auteur composa cette vie à la sollicitation de Benoît Falconieri, évêque d'Arezzo. 24. La vie de sainte Apolline, vierge & martyre d'Alexandrie, en italien, à Rome, 1712, *in-8°*. 25. *Il Xaverio addormentato : il Xaverio vagliante, discorsi panegyrici, ed ascetici*, &c. C'est une traduction du portugais du pere Antoine Vieira, qui a été prédicateur de trois rois de Portugal, à Venise, 1712, *in-4°*. 26. Abrégé historique des bienfaits & des mérites du saint pape Pie V envers les ordres religieux, & en particulier envers les jésuites; en italien,

à Rome, 1713, *in*-12. 27. Histoire de la vie & de la mort du vénérable serviteur de Dieu le pere Pascase Broet, jésuite; en italien, à Rome, 1713, *in*-12. 28. *L'école de Béthléem ouverte par Jesus enfant dans la créche;* traduite en italien, du portugais, du pere Alexandre Gusman, jésuite; à Rome, 1714, *in*-12. 29. Histoire de la sainte vie, & des vertus héroïques de la vénérable servante de Dieu, Véronique Laparelli, religieuse de l'ordre de Cîteaux; en italien, à Rome, 1714, *in*-4°. 30. *Antidotum cæleste adversùs mortem improvisam;* à Rome, 1716, *in*-12. L'auteur s'est caché dans cet ouvrage sous le nom d'Antioche Marin Cubano. 31. Vie de Blanche-Thérese Massei Buonvisi, avec ses lettres spirituelles; en italien, à Rome, 1716 & 1720, *in*-4°. 32. Histoire de la vie & des miracles du bienheureux Pierre Gambacorti, fondateur de la congrégation des hermites de S. Jérome, en italien, à Rome, 1716, *in*-4°. 33, Histoire de la vie, du martyre & des miracles de S. Grégoire, archevêque & primat d'Arménie; en italien, à Rome 1717, *in*-4°. On trouve à la suite quelques lettres du pere Jacques Villote, jésuite, sur le même sujet. 34. Vie de la bienheureuse Claire Agolanti, de l'ordre de S. François, fondatrice du monastere de sainte Marie des Anges à Rimini; en italien, à Rome, 1718, *in*-8°. 35. Vie de dom Alfonse Henrichés, premier roi de Portugal, illustre par sa piété; en italien, à Venise, 1719, *in*-12. 36. *Il Salomone discritto in cento lezioni sulla divina scrittura, dette nel Giesu di Roma;* ce sont des sermons en quatre tomes *in*-8°, à Rome, 1720 & 1721. 37. Histoire de sainte Anastasie, vierge & martyre Romaine, fille de Prétextat, & disciple de S. Chrysogon; en italien, à Rome, 1722, *in*-4°, 38. *Choix de méditations sur la vie, les vertus & la doctrine de sainte Catherine de Sienne;* en italien, à Rome, 1723, *in*-12. 39. Extraits des épîtres de S. François Xavier pour une retraite de dix jours; en italien, à Rome, 1723, *in*-16. 40. Vie de S. François de Pesaro, de Félice de Méda, & de Séraphine Colonne, écrites en espagnol & en latin, par Luc Wadingue, & mises en italien par Bonucci; à Rome, 1724, *in*-8°. 41. Histoire de la vie, des vertus & des miracles d'André Conti, prêtre, religieux de l'ordre de S. François; en italien, à Rome, 1724, *in*-4°. 42. Sermons, en italien, premiere partie: la mort de l'auteur a empêché la suite de paroître. * Extrait d'un *mémoire latin communiqué* par le P. Oudin, jésuite.

BONVISI (Jérôme) cardinal, évêque de Lucques, dont il étoit natif, après avoir été archevêque de Laodicée, puis de Thessalonique & de Trébisonde, fut nonce à Cologne, & nommé cardinal par le pape Alexandre VII le 9 avril 1657. Il mourut en son évêché de Lucques en février 1677, âgé de 70 ans.

BONVISI (François) cardinal, évêque de Lucques, neveu du précédent; après avoir été nonce à Cologne, en Pologne & à Vienne, & archevêque de Thessalonique, il fut élevé à la pourpre par le pape Innocent XI, le premier septembre 1681, & mourut en son évêché de Lucques en août 1700, âgé de 77 ans.

BONZES, prêtres des idoles à la Chine & au Japon, sont assez méprisés dans le premier de ces deux empires; mais ils sont en grande vénération dans le second, quoiqu'on y soit informé de leurs débauches & de leur hypocrisie. On les y distingue en plusieurs sectes, qui ne different que par la couleur de leurs habits. La premiere est celle des *Xenxus*, qui soutiennent que l'ame est mortelle. La seconde est celle des *Xodovius*, qui croient l'ame immortelle, & font profession d'une grande piété. La troisiéme est celle des *Foquexus*, docteurs de Xaca, qui sont réellement les plus honnêtes gens de tous. La quatriéme est celle des *Negous*, qui font profession des armes, & sont les meilleurs soldats de l'empire. La cinquiéme est celle des *Ixoxus*, qui sont sorciers. Il y en a encore d'autres, qui sont les *Arbors-Bouxes*, qui vivent dans le creux des arbres, & s'adonnent uniquement, disent-ils, à la contemplation: les *Jenguis* & les *Geoguis*, qui servent de directeurs dans des pélerinages qu'on entreprend pour obtenir le pardon de ses péchés. Ces Bonzes de différentes sectes ne peuvent se souffrir: ils ont un premier chef ou supérieur général qu'ils nomment *Xaco*, & des supérieurs particuliers qu'ils appellent *Tundes*, qui ont le pouvoir de faire des prêtres. Parmi ces Bonzes, il y en a eu un nommé *Combadaxi*, que les Japonois regardent comme un homme admirable, ayant entr'autres appris de lui les lettres & les sciences, mort, à ce qu'ils disent, il y a environ 800 ans. Ce Bonze étant fort âgé, se fit bâtir un temple d'une magnificence extraordinaire, disant qu'il vouloit aller dans une caverne, comme s'ennuyant de cette vie, qu'il vouloit s'y reposer, non pas pour deux ou trois jours (ce terme eût été trop court pour son imposture) mais pendant dix mille millions d'années, au bout duquel temps il assuroit, avec un ton de prophéte, qu'il viendroit un docteur incomparable dans la Chine, & que lui-même reviendroit au monde. Les Japonois croient comme un article de foi, que cet homme vit encore; qu'il ne fait que se reposer, en attendant que ce temps soit expiré: c'est pourquoi tous les ans à pareil jour que celui de sa retraite dans la caverne de ce temple, ils célébrent une fête à son honneur, & lui adressent leurs prieres & leurs vœux. * *Voyez* sur cela une lettre de Gaspard Visele, jésuite, *l.* 3, *epist. Japon.* dans Pierre Maffæus; & Voss. *de idol. l.* 1, *c.* 25. Les lettres de S. François Xavier: Le Mire, *pol. eccl. l.* 2, *c.* 9, & les PP. Crasset & Charlevoix, *histoire du Japon.*

BONZI. La maison de Bonzi de Florence, est recommandable par son ancienneté & par les grands hommes qu'elle a produits. Elle a possédé les plus grandes charges de cette république, puisque trois de ce nom en ont été ducs ou souverains gonfaloniers, & que vingt-quatre du même nom ont été prieurs de la liberté, ou chefs des bandes de cet état, ce qui en étoit la seconde dignité, & presque tous revêtus du titre de sénateur.

Primosque accepit honores
Hæc domus: ast nobis incertus originis author,

dit le poëte Verrini. En effet, rien n'est plus incertain que l'origine de cette maison. Quelques-uns (& c'est le sentiment le plus vraisemblable) l'attribuent aux comtes de Bonsignori, l'un desquels chassé de Sienne par la faction des Gibelins, laissa un fils nommé CENNINO BONZI, qui fut reçu l'an 1130 parmi les nobles de la république de Florence. La filiation en est depuis parfaitement établie par le Prioriste de Florence. Nous ne parlerons que de ceux qui ont été les plus illustres par leurs emplois, & les plus distingués par leur mérite.

DOMINIQUE de Bonzi III du nom, fut ambassadeur à Rome & en France, où il obtint du Roi Charles VIII la restitution de la ville de Pise: il fut aussi général de la république, & épousa *Constance* Vettori, fille de *Pierre* Vettori, sénateur, & d'*Hélene* de Médicis.

ROBERT de Bonzi, ambassadeur vers le pape Clément VII, pour la paix de la république, servit dignement le roi François I dans les guerres d'Italie. Il avoit épousé *Elizabeth* Soderini, sœur de *Marie* Soderini femme de *François* de Médicis, cousin germain de *Côme*, grand duc de Toscane, dont il eut *Lucrece* de Bonzi, femme de *Julien* de Médicis.

ANTOINE de Bonzi, évêque de Terracine, fut envoyé nonce extraordinaire par le pape Clément VII vers le roi François I, pour traiter le mariage de Catherine de Médicis sa niéce, avec Henri de France, duc d'Anjou, qui fut depuis roi.

FRANÇOIS de Bonzi, chevalier de S. Jean de Jérusalem, s'acquit une grande réputation dans les guerre

civiles de France, fur tout au fiége d'Amiens, avec le maréchal de Biron : il fut tué commandant une compagnie de chevaux-legers, qu'il avoit levée à fes frais.

Thomas de Bonzi, fut évêque de Beziers en 1576, après le cardinal Strozzi fon oncle, dans le temps que Damville Montmorenci, qui avoit quitté le parti du roi pour prendre celui des hérétiques, défit les troupes des catholiques. Ce prélat défendit courageufement la ville de Beziers contre Damville, qu'il fit rentrer dans fon devoir en 1578. Enfuite il fut envoyé ambaffadeur par Henri III vers François, grand duc de Tofcane. Il mourut à Beziers en 1603, âgé de quatre-vingts ans, & comblé d'honneur & de gloire. * Sammarth. *Gall. Chrift.*

Jean de Bonzi, cardinal & évêque de Befiers, fils de Dominique, fénateur de Florence, & premier miniftre du grand duc de Tofcane, reçut à Padoue le bonnet de docteur en droit canonique & civil, & acquit une fi grande réputation à la cour de Rome, que François, duc de Tofcane, le choifit pour arbitre du différend qu'il avoit avec le pape Clément VIII, touchant leurs limites ; en quoi il réuffit fi bien, que ce duc le fit fénateur, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis. Le roi de France Henri IV le nomma enfuite à l'évêché de Beziers, dont il prit poffeffion en 1598. Ce fut lui qui eut l'honneur de faire le mariage de Marie de Médicis avec le roi Henri IV, qui créa en faveur de ce prélat la charge de grand aumônier de la reine : ce fut auffi pour récompenfer fes fervices qu'il lui donna fa nomination au chapeau de cardinal, qu'il reçut du pape Paul V en 1611 ; & depuis il affifta aux états généraux du royaume. Il prit pour coadjuteur dans fon évêché de Beziers, *Dominique* de Bonzi fon neveu, pour lequel il obtint la furvivance de fa charge de grand aumônier de la reine : enfuite il fe retira à Rome, où il affifta à la création du pape Grégoire XV en 1621, & y mourut peu de temps après. Son corps y fut enterré, & depuis transféré aux Théatins de Florence, où la maifon de Bonzi a une magnifique chapelle. Son neveu & fon coadjuteur *Dominique* de Bonzi étoit mort avant lui le 30 avril 1621. * Sammarth. *Gall. Chrift.*

Thomas de Bonzi, évêque de Beziers, fils de Pierre comte de Bonzi, fut enfant d'honneur du roi Louis XIII, qui le nomma à l'évêché de Beziers à l'âge de dix-neuf ans ; il remplit néanmoins très-dignement tous fes devoirs, & il fit bâtir une belle chapelle ornée de marbre & de jafpe, en l'honneur de S. Charles Borromée, dans l'églife des Dominicains de cette ville, où il mourut l'année 1628, en odeur de fainteté, âgé feulement de vingt-fept ans. Son corps fut enterré dans l'églife des Jéfuites. * Sammarth. *Gall. Chrift.*

Clément de Bonzi, évêque de Beziers, fils de Pierre de Bonzi, fénateur de Florence, & de *Lucrece* Manelli, s'acquit beaucoup de réputation pendant les guerres civiles de France dans le XVII fiécle. Les follicitations du duc de Montmorenci, qui avoit pris les armes contre le roi Louis XIII, ne purent ébranler la fidélité inviolable de ce prélat, qui leva un régiment d'infanterie à fes dépens, & s'étant mis à la tête, il alla en 1637, fecourir Leucade, ville du Languedoc, que les Efpagnols tenoient affiégée, & fe joignit au maréchal de Schomberg, qui défit entierement les ennemis. Il fit auffi plufieurs belles fondations dans fon évêché, où il mourut en 1659. * Sammarth. *Gall. Chrift.*

Pierre de Bonzi, cardinal, archevêque de Narbonne, grand aumônier de la reine, & commandeur de l'ordre du S. Efprit, né à Florence le 15 avril 1631, de François comte de Bonzi, fénateur, & de *Chriftine* Riari, fut élevé en France auprès de Clément de Bonzi, évêque de Beziers, fon oncle, & prit le parti de l'églife dès l'âge de vingt-quatre ans. Le cardinal Mazarin eut pour lui une eftime & une confiance particuliere ; il le deftina aux affaires étrangeres ; & le grand duc de Tofcane le fit fon miniftre auprès des deux rois aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, & de Fontarabie ; ce fut là qu'il fut nommé évêque de Beziers, & abbé d'Aniane après la mort de Clément de Bonzi fon oncle. Peu de temps après, il eut l'honneur de traiter avec le roi le mariage de mademoifelle d'Orléans avec le prince de Tofcane ; & fa majefté le nomma fon ambaffadeur extraordinaire auprès du grand duc, pour conduire à Florence cette princeffe. Etant encore à Florence, le roi lui donna l'ambaffade de Venife. Il étoit queftion d'obtenir de cette république un libre paffage fur fes terres pour l'armée que le roi envoyoit en Hongrie. La négociation étoit difficile ; mais elle fut fi bien conduite par l'évêque de Beziers, que le fénat lui accorda tout ce que le roi defiroit. Il n'étoit pas à la fin de cette ambaffade, que fa majefté lui donna celle de Pologne, pour empêcher que le roi Cafimir, qui regnoit alors, n'abdiquât. Le fuccès de cette négociation ne fut pas moins heureux que celui de la précédente, & il revint de cette ambaffade avec la nomination au cardinalat, dignité que le pape Clément X lui donna en 1672. Etant de retour à la cour, le roi Cafimir fe démit de la couronne. Le roi envoya encore l'évêque de Beziers en Pologne pour l'élection d'un nouveau roi. La brigue étoit forte pour un fujet oppofé aux intérêts de la France ; mais l'évêque de Beziers la diffipa par fa vigilance & fon habileté ordinaire, & il fit élire Michel Wifnoviefchi également agréable à la nation & à la France. A fon retour le roi le nomma à l'archevêché de Toulou fe, & à l'ambaffade extraordinaire d'Efpagne ; & en moins de trois ans, il fut grand aumônier de la reine, cardinal & archevêque de Narbonne. Il eut l'honneur de concourir à l'élection de trois papes, Innocent XI, Alexandre VIII & Innocent XII, toujours honoré dans ces trois conclaves d'une confiance particuliere du roi, & de l'eftime de tous fes confreres. A la fin de l'année 1688, il fut affocié à l'ordre du S. Efprit ; fes libéralités contribuerent beaucoup à la conftruction du féminaire de Narbonne, qui eft un des plus beaux du royaume ; il y fonda auffi un petit féminaire pour les pauvres eccléfiaftiques de fon diocèfe ; & il éleva dans fa métropole un autel d'une magnificence extraordinaire. Il mourut à Montpellier le 11 juillet 1703, âgé de foixante-treize ans, généralement regreté de tout le Languedoc, après avoir préfidé pendant trente ans aux états généraux de cette province. Son corps fut porté à Narbonne, & enterré dans fon églife métropole, où il avoit ordonné fa fépulture.

Ce cardinal laiffa deux fœurs, *Elizabeth* de Bonzi, veuve de *René Gafpard* de la Croix, marquis de Caftries, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, morte le 13 novembre 1708, âgée de quatre-vingt-deux ans, & *Marie* de Bonzi, veuve de *N.* marquis de Caylus, baron des états de Languedoc.

BOOLSWART, ville, *cherchez* BOLSWERT.

BOONART, *cherchez* BONART.

BOOT, *Boota*, *Butha*, ifle d'Ecoffe dans le détroit ou bras de mer d'Aran, entre l'ifle d'Aran & la province d'Argile. Elle s'étend l'efpace de huit mille pas en long ; mais elle n'eft pas fi large. On affure qu'elle eft peu confidérable, & peu habitée. Baudrand, au contraire dit, quelle eft affez peuplée, & cite fur cela Timothée du Pont. * Camdem. Sanfon.

BOOT ou BOODT, dit BOETIUS (Anfelme) de Bruges, médecin de l'empereur Rodolphe II, compofa en 1609 un traité *de gemmis & lapidibus* ; & ajouta depuis un troifiéme volume aux deux que Typotius a intitulés, *Symbola divina & humana pontificum, imperatorum, regum, &c.* Il ne mourut qu'après 1634. * Valer. Andræas, *biblioth. Belg.*

BOOT ou BOTIUS (Gerard) médecin du roi

d'Angleterre, étoit de Gorcum en Hollande, & frere d'Arnold Boot aussi médecin. Ils ont écrit divers ouvrages, *Philosophia naturalis reformata*, publiée en 1641. Un autre en Hollande intitulé, *Les heures agréables*, *&c.*

BOOT (Richard) médecin des états d'Irlande, a composé un livre intitulé, l'*Histoire naturelle du royaume d'Irlande*, qui a paru d'abord en anglois, & dont on publia une traduction françoise en 1666. Cet ouvrage est rempli de plusieurs remarques belles & curieuses, touchant ce pays, sur ce qui s'y trouve de minéraux, de métaux, de plantes; *une petite dissertation* sur les ports de mer du pays, qu'il dit être les meilleurs, les plus commodes, & les plus beaux de l'Europe par leur situation naturelle. Il parle aussi des habitans du pays, & prétend qu'ils sont naturellement bons, constans dans la religion qu'ils ont une fois embrassée, braves à la guerre, & très-ingénieux quand ils s'adonnent à quelque art ou à quelque science; que les troubles qui agitent les isles Britanniques depuis plus d'un siécle, empêchent que ces bonnes qualités ne brillent autant qu'elles le devroient. Il cite là-dessus plusieurs exemples, & n'oublie pas le célébre M. Boyle de la ville de Corke, & directeur de la société royale de Londres, ni Jacques Usserius, archevêque d'Armach, que le cardinal de Richelieu mettoit au nombre des savans du premier ordre, lorsqu'il disoit qu'il ne connoissoit que trois hommes véritablement savans; Hugues Grotius en Hollande, Jérôme Bignon en France, & Jacques Usserius en Irlande. Il dit en passant, que les Irlandois, depuis l'établissement du christianisme dans leur isle, se sont toujours plu à venir en France, & qu'ils ont la douceur & presque le génie du François, quoique le langage des uns & des autres soit fort différent. Mais une remarque qui paroît singuliere, c'est ce qu'il avance touchant les évêques de ce pays: il soutient comme une chose constante que jusqu'à nos jours, aucun évêque catholique d'Irlande n'a apostasié, depuis que l'évangile y a été prêché. Si la remarque est vraie, on peut assurer hardiment qu'elle est unique, & pour ainsi dire, personnelle à ce pays: on pourroit douter un peu de cette remarque, puisqu'il y a plusieurs Irlandois protestans. Le sieur Boot paroît d'ailleurs judicieux dans presque tout ce qu'il rapporte, & il y a peu d'ouvrages mieux exécutés dans ce genre. Il seroit à souhaiter que nous eussions une histoire dressée sur le même plan, de tous les pays du monde, au moins de ceux de l'Europe. M. de Tournefort auroit été très-propre à faire une telle histoire naturelle du royaume de France: ce médecin, ou plutôt cet habile botaniste, étudioit fort la nature, & ne s'attachoit pas à faire, comme certains médecins, de beaux discours, qui ne servent de rien dans la pratique.

BOOTES, signe céleste, *voyez* BOUVIER. (le)

BOOTH (Henri) comte de Warington, fut avancé à cette dignité, du titre de *Lord de la Mere* qu'il avoit auparavant, depuis la révolution d'Angleterre procurée par le roi Guillaume III. Son pere *George* Booth, gentilhomme de mérite, se distingua par sa fidélité pour le roi Charles II, & par le zèle pour son service, qui lui fit entreprendre son rétablissement dans le temps de l'usurpation de Cromwel. Il fut à la tête du soulevement qui se fit pour cet effet dans le comté de Chester. Mais il fut défait par Lambert, & pris dans le temps que s'étant déguisé, il cherchoit à s'échaper: on le mit à la tour. Il en fut tiré après le rétablissement de Charles II, & créé ensuite lord de la Mere de Denham Massei, dans le comté de Chester. Après sa mort, son fils, *de qui nous parlons*, hérita de ses biens & de ses dignités. Il épousa *Marie*, fille de *Jacques* Langham de Colebroock. Lors de l'entreprise du duc de Monmouth, il fut accusé du crime de haute trahison, & courut risque de perdre la vie, mais il se défendit si bien, que les pairs le justifierent le 24 juin 1686. Il favorisa la descente du prince d'Orange de tout son pouvoir, & amassa des forces considérables pour son parti. Depuis ce temps il fut toujours fortement attaché aux intérêts du roi Guillaume III, & de la reine Marie. Ce seigneur descendoit du côté paternel d'une ancienne & noble famille des comtes de Chester & de Lancastre; & du côté des femmes, des *Massies*, *Montfort* & *Clintons*, familles distinguées du royaume. Sa mere étoit *Elizabeth*, fille de *Henri*, comte de Stanfort. Il mourut en 169.... laissant deux fils & deux filles. George, comte de Warington son fils, succéda à ses biens & à ses dignités. * Dugdale. Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BOOZ, fils de *Salmon*, l'un des aïeux de David, épousa Ruth, & en eut Obed, grand-pere de David. Ils sont comptés parmi les ancêtres du fils de Dieu, selon la chair. Les auteurs ne conviennent pas du temps auquel il faut fixer l'histoire de Ruth; la grande chronologie des Juifs la met sous le juge Aod; Abulensis croit que ce fût sous Barach ou Gédeon. Génébrard & plusieurs autres, qui soutiennent que ce fut sous Abesan, mettent trois Booz. Joseph *Comestor*, dans l'histoire scholastique du livre de Ruth, & Lyranus ont écrit que cette histoire arriva du temps d'Heli. Salian suit la seconde opinion; mais il croit qu'il y a eu trois Booz. Torniel assure à la vérité que cette histoire arriva du temps de Barach; mais il condamne l'opinion des trois Booz, comme contraire à l'écriture, & explique assez clairement toute cette controverse. S'il est permis de mêler nos conjectures à celles de ces auteurs, nous croyons que l'histoire de Ruth peut être arrivée sous Abesan ou Ibsan, vers l'an du monde 2829, & avant Jesus-Christ 1204. Ce qui appuye cette opinion, c'est qu'il est dit dans le premier des Rois, que Jessé pere de David, étoit vieux, lorsque ce prophéte naquit: ce fut l'an du monde 2919 & 1114 avant Jesus-Christ. Jessé étoit donc âgé pour lors d'environ soixante ans. Il pouvoit être né lui-même, selon le cours ordinaire, en la trentiéme année ou environ, de son pere Obed, & ce dernier, fils de Booz, étoit venu au monde vraisemblablement peu de temps après le mariage de son pere, qu'il faudroit fixer conséquemment vers l'année que nous avons marquée 2829 du monde, & 1204 avant Jesus-Christ. * Josephe, *Antiq. l.* 5, *chap.* 11. Lyranus, *in cap.* 1. *Matth.* Abulensis, *q.* 14, *in cap.* 1. *Matth.* Salian, *A. M.* 2721. Torniel. 2748, *n.* 1 & *seq.* Petau. Scaliger. Riccioli, *chron. reform. &c.*

BOPART & BOPPART, *Boparcium*, *Boppardia*, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Trèves, est sur le Rhin, entre Coblentz & Saint-Goar, & dépend de l'archevêque & électeur de Trèves. Elle a été autrefois ville libre & impériale; mais elle fut engagée en 1312 à Baudoin électeur de Trèves, par l'empereur Henri VII, son frere, & en l'an 1494 elle fut unie à perpétuité à l'électorat de Trèves, sous Jean de Bade, qui en étoit archevêque & électeur: ainsi présentement, elle est dans cet électorat. Sa situation est dans le pays de Hunsdruck, au pied d'une colline, sur le bord du Rhin, près des monts de Pedernach, & sur les frontieres du bas comté de Catzenellebogen. Elle n'est qu'à deux milles d'Allemagne au-dessous de Saint-Goar au septentrion, à cinq de Bingen, & autant de Coblentz. * Sanson. Baudrand-Bourgon, *géograph. historique.*

BOQUIN, *cherchez* BOUQUIN.

☞ BORAN ou BOURAN (Thomas de) seigneur de S. Jean de la Borannerie, gentilhomme Normand, descendoit, selon les mémoires de sa maison, d'une famille originaire du diocèse de Senlis, où un *Paul* de Boran, chevalier, seigneur de Boran, épousa *Eléonore* d'Ailly, dont il eut plusieurs enfans, l'un desquels s'établit en Normandie, dès le temps des ducs. On voit le nom de plusieurs de ses descendans dans différens cartulaires de Normandie. Thomas de Boran ser-

vit avec distinction les rois Jean & Charles V. Il suivit Bertrand du Guesclin en Espagne où le roi Charles l'avoit envoyé avec une armée contre Pierre *le Cruel*, roi de Castille. Il ne se passa point d'affaires durant cette guerre, où Thomas de Boran n'assistât, & où il ne donnât des preuves d'un courage héroïque. Il fit surtout paroître sa valeur dans la bataille de Montiel, donnée le 14 mars 1369, où le roi de Castille, assisté des Maures & des Sarasins, perdit la liberté & ensuite la vie par l'ordre de son frere naturel Henri de Trastanmare. Celui-ci, témoin du courage que le brave de Boran avoit fait paroître dans cette occasion & dans toutes les autres, lui en témoigna sa gratitude, en lui faisant quitter ses armes, qui étoient de *gueules à trois étoiles d'argent*, & lui ordonna de prendre d'*argent au lion rampant de sable, armé & lampassé de gueules, accompagné de trois têtes de Maures, de profil, aussi de sable, entortillées d'argent, posées 2 & 1.* Sa postérité a toujours conservé ces armoiries. Elle vient de s'éteindre dans la personne de *Claude-Jean-Pierre* de Boran, marquis de Castilly, dernier mâle, mort sans alliance au château de Castilly près Bayeux, le 6 septembre 1750. *Marie-Thérèse* de Boran, sa sœur & unique héritiere, a transporté tous ses biens, qui sont considérables, à *Marie-Charles-Antoine* de Faudoas, marquis de Canisy, gouverneur d'Avranches, qu'elle avoit épousé en 1734. * Cet article, qui m'a été remis par M. Beziers, chapelain de Bayeux, est tiré des *mémoires* de la maison de Boran, & d'un *manuscrit* de M. de la Roque, généalogiste, qui étoit dans la bibliothéque de M. Foucaut, intendant à Caën.

BORBORITES, secte de Gnostiques, dans le II siécle, laquelle, outre les infamies de ces hérétiques, nioit encore, selon Philastre, évêque de Bresce, le jugement dernier. *Voyez* GNOSTIQUES. * S. Epiphane, *hær.* 25 & 26. S. Augustin, *ch.* 5, *des heres.* Baronius, *A. C.* 120, *num.* 57.

BORCÉE & PHOEBUS, deux capitaines dans l'armée du jeune Agrippa, qui allerent dans Jérusalem durant le siége de cette ville par les Romains, pour tâcher de porter les factieux à quelque accommodement. Ils leur promirent, que s'ils vouloient mettre bas les armes, & se soumettre à eux, ils leur obtiendroient leur pardon : mais ces mutins, sans donner le temps à ces députés de parler, prirent des pierres, tuerent Phœbus, & à peine Borcée put-il sortir de la ville, chargé de blessures, & tout couvert de sang. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 38.

BORCH, *Burgum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, est située dans le duché de Magdebourg, province de la basse Saxe, sur l'Elbe, entre les villes de Magdebourg & de Tangermonde, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Mati, *dict.*

BORCHLOEN, ville de l'évêché de Liége, *cherchez* LOS.

BORCHOLD (Jean) célébre jurisconsulte du XVI siécle, né à Lunebourg, après avoir commencé ses études dans la maison paternelle, fut envoyé à Wittemberg, où il se perfectionna dans les belles lettres, & s'appliqua à la jurisprudence. Il résolut ensuite de se conformer à la coutume des enfans de famille d'Allemagne, qui dans leur jeunesse parcourent plusieurs pays pour en apprendre les mœurs, & étudier dans différentes universités. Borchold vint donc en France, & se rendit le disciple du célébre Cujas qu'il écouta pendant cinq ans. Il en employa encore cinq autres pour prendre les leçons des autres jurisconsultes qui enseignoient alors avec le plus de réputation en différentes villes du royaume. Il revint enfin dans sa patrie, l'esprit orné de beaucoup de connoissances utiles. Quelque temps après ceux de Rostock l'appellerent chez eux pour être conseiller dans leur université, & y donner des leçons publiques sur le droit. Borchold ne tarda pas à avoir un grand nombre d'auditeurs, & à être consulté de toutes parts, & l'on peut dire qu'il fit refleurir l'académie de Rostock. Ce fut à peu près dans le même temps que l'on en établit une à Helmstad, que le duc Jules fonda, & qui par cette raison fut appellée l'*académie Julienne*. Le fondateur résolu d'y faire venir Borchold, lui écrivit une lettre aussi pressante que pleine de marques d'estime, & ce célébre jurisconsulte ayant demandé à la république de Rostock la permission de se retirer, elle lui fut accordée, quoiqu'à regret, & il se rendit aux vœux du prince. Borchold s'acquit autant de gloire à Helmstad, qu'il en avoit eu à Rostock : il y enseigna avec le même applaudissement, il y eut toute la faveur du prince, & l'amitié de tous ceux qui le connurent, & l'on remit souvent entre ses mains de longs différens, qu'il concilia toujours au gré des contendans. Après deux ans de séjour à Helmstad, il tomba dans une maladie dangéreuse, & on le perdit après environ trois mois de langueur. Il n'étoit âgé que de soixante & deux ans & quelques mois. Il a fait des commentaires sur plusieurs titres principaux du droit, comme sur les conventions ou traités, sur l'usure, les transactions, les acquêts, les fermens, &c. Il a aussi illustré les institutes du droit. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. * *Vita Joan.* Borcholdi, *à Joan. Casselio*, dans le tome 2 des *amœnitat. litterar. de* Selhorne.

☞ BORCHOLT, *Borcholtum*, sur l'Aa, petite ville d'Allemagne en Westphalie, dans l'état de l'évêque de Munster, aux frontieres des Pays-Bas. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BORCHOLTEN (Jean) jurisconsulte assez renommé, né à Lunebourg dans la basse Saxe, l'an 1537, enseigna avec réputation à Rostock & à Helmstad, où l'on dit qu'il mourut au mois de novembre de l'an 1594, âgé de 57 ans. Nous avons divers ouvrages de droit de sa façon. * Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.*

☞ BORDE (Vidien la) prêtre de l'oratoire, théologien très-célébre, né à Toulouse le premier de novembre 1680, étoit fils d'un professeur en droit de la même ville. Il fut élevé dans sa patrie sous les yeux & sous la direction de son pere, qui étoit un homme de lettres fort estimé. Dès son entrée dans la congrégation de l'oratoire, & même avant qu'il y entrât, il donna de la supériorité de son génie des marques éclatantes, qui n'ont fait que briller avec le temps. Après son année d'institution, il fit d'une maniere distinguée sa théologie à Saumur sous le P. le Porcq, mauvais théologien, & qui s'est constamment écarté des sentimens de son corps sur plusieurs points importans. Mais le P. la Borde ne fut point gâté par les leçons de son professeur. Le P. de la Tour, alors supérieur général de l'oratoire, informé du rare mérite du jeune théologien, ne tarda pas à l'envoyer régenter la philosophie à Vendôme. Le supérieur étonné de sa jeunesse, se plaignit de ce qu'on lui envoyoit, disoit-il, un enfant ; mais cet *enfant* s'aquitta de son emploi avec tant de distinction & de succès, que ce même supérieur (c'étoit le P. Fouilloux) le demanda pour un second cours, à la fin duquel le P. la Borde fut chargé de faire à Tours les conférences de théologie positive, que le P. Vigier y avoit commencées avant lui. De cette place, où il brilla comme partout ailleurs, il passa à celle de directeur de la maison de S. Magloire à Paris. Il occupoit ce poste lorsqu'en 1716 M. le duc d'Orléans, régent du royaume, & M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, jetterent les yeux sur lui pour accompagner à Rome M. l'abbé Chevalier, depuis chanoine de l'église de Paris, que l'on envoyoit dans cette capitale du monde chrétien, pour engager le pape Clément XI à donner lui-même des explications à la bulle *Unigenitus*. On peut voir le détail de ce voyage, & des négociations dont M. Chevalier & le P. la Borde furent chargés auprès de sa sainteté, dans l'*histoire du livre des réflexions morales*, & dans les *anecdotes* si connues sur le même sujet. Il

est plus que vraisemblable que durant tout le cours de cette députation, ce fut le P. la Borde qui tint la plume, tant pour les dépêches de la cour, que pour les mémoires qu'il falloit quelquefois présenter au pape. On ne doute point, en particulier, qu'il ne soit l'auteur de celui dans lequel le cardinal de la Tremoille, au nom duquel il fut présenté, exposoit avec tant de précision, de force, & d'élévation de génie, l'état actuel de l'église de France, & les suites funestes des démarches outrées qu'on lui conseilloit. De retour à Paris le P. la Borde fut fait supérieur de la maison de S. Magloire à Paris. Depuis il a été successivement visiteur & assistant du général, & dans tous ces postes il n'a cessé de faire voir combien son esprit étoit élevé, vaste, étendu & capable des plus grandes choses. Il a passé les dernieres années de sa vie, tantôt dans la maison de sa congrégation, rue S. Honoré, tantôt au prieuré de Daumont sous Montmorenci, qui lui avoit été donné il y avoit quelque temps. Il est mort dans le premier de ces deux endroits, le 5 mars 1748, âgé d'environ 68 ans. Le P. la Borde est auteur des écrits suivans : I. *Lettre à son éminence M. le cardinal de Noailles archevêque de Paris, touchant les artifices & les intrigues du P. Tellier & de quelques autres jésuites contre son éminence*, 1711. II. *Examen de la constitution du 8 septembre 1713* (c'est la Bulle *Unigenitus*) *selon la méthode des géometres ; ou dissertation dans laquelle on établit des principes généraux, pour juger de cette constitution, & où l'on démontre d'une maniere géométrique qu'on ne peut la recevoir absolument, même avec des explications*, 1714, *in*-12. Ce n'est qu'une *premiere* dissertation : elle devoit être suivie de quelques autres ; mais celles-ci n'ont point paru. III. *Du témoignage de la vérité dans l'église. Dissertation théologique, où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, au regard de la derniere constitution* (la même bulle *Unigenitus*) *pour servir de précaution aux fidéles, & d'apologie à l'église catholique contre les reproches des protestans*, 1714, *in*-12. Le P. Daniel, jésuite si connu par son histoire de France, attaqua cet ouvrage par celui qu'il publia sous le titre d'*Examen du livre intitulé, du témoignage de la vérité dans l'église*, &c, à Paris 1715, *in*-12 ; & le ministre Basnage tenta aussi d'en faire une espéce de réfutation dans son livre *de l'unité*, &c ; ce qui donna lieu à une longue lettre, qui parut en 1717 *in*-12, sous ce titre : *Lettre à Mr ***, servant de réponse à M. Basnage sur son livre de l'unité, & d'éclaircissement au témoignage de la vérité.* Nous ignorons de qui est cette lettre. Le P. la Borde a revu lui-même son propre ouvrage, & a répondu aux critiques, dans la nouvelle édition qui en a été donnée après sa mort, en 1755, en deux volumes *in*-12. Cette édition est fort augmentée ; & revue avec soin par l'auteur même qui l'avoit préparée quelque temps avant que de mourir. IV. Le *Mémoire* dont on a parlé ci-dessus, présenté au pape par le cardinal de la Tremoille. V. *Mémoire sur l'assemblée prochaine de la congrégation de l'oratoire*, 1733, *in*-4°. M. le cardinal de Fleuri fut tellement frapé de la beauté & de la solidité de ce mémoire, qu'il ne put retenir les marques de son admiration. Il se fit lire jusqu'à trois fois le portrait de la congrégation, dans lequel en représentant noblement & avec vivacité ce que l'oratoire avoit fait depuis son établissement, l'auteur désignoit une autre société fort connue. VI. *Lettre d'un gentilhomme de Provence à M. l'évêque de Marseille* (de Belsunce de Castelmoron) *où l'on justifie la conduite des peres de l'oratoire de Marseille, durant la peste qui a affligé cette ville, contre les fausses imputations du prélat*, 1721, *in*-12. VII. *Question curieuse au sujet des convulsions dont on a parlé si long-temps*, *in*-4°. On attribue du moins cet écrit au P. la Borde. VIII. *Mandemens & instructions pastorales* de MM. les évêques de Carcassonne & de Soissons, contre la doctrine du P. Pichon, jésuite ; sur la pénitence & sur l'eucharistie, *in*-4° : ces deux mandemens sont les derniers fruits de la plume du P. la Borde. IX. *Principes sur l'essence, la distinction, & les limites des deux puissances, spirituelle & temporelle ;* ouvrage posthume du P. de la Borde, 1753, *in*-12. Cet écrit étoit composé dès 1731 ou 1732 ; il est tout de raisonnement. L'éditeur y a ajouté une courte préface. X. *Retraite de 10 jours en forme de méditations sur l'état de l'homme sans Jesus-Christ & avec Jesus-Christ, pour se disposer à célébrer saintement la fête de Noel.* Ouvrage posthume auquel l'éditeur a pareillement ajouté une préface. Ce dernier ouvrage a paru en 1755 & 1756 chez Herissant, rue S. Jacques. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BORDEAUX, *cherchez* BOURDEAUX.

BORDEILLE, maison, *cherchez* BOURDEILLE.

BORDELON (Laurent) prêtre, docteur de l'université de Bourges, chapelain de l'église de Paris, étoit né à Bourges en 1653. Il a été précepteur de M. de Lubert, président au parlement de Paris en la troisiéme chambre des Enquêtes, chez qui il est mort le 6 avril 1730. Il est inhumé en l'église de S. Eustache. Il est auteur d'un grand nombre de livres, de la plus grande partie desquels il a lui-même donné le catalogue dans ses *dialogues des vivans*, Dialogue XIV dans lequel il s'entretient avec MM. Gacon, Brillon & de Losme de Monchesnay. On ne trouve point dans cette liste plusieurs ouvrages, dont la plupart sont de sa premiere jeunesse, qui l'ont fait mettre par M. de Beauchamp (*recherches sur les théatres de France*, tom. II, *in*-12. pages 446 & suivantes) au nombre des auteurs de piéces de théatre. Ces piéces sont : 1. *Arlequin précepteur*, comédie en un acte en prose, non imprimée, dit M. de Beauchamp. 2. *Moliere, comédien aux champs élysées*, nouvelle historique, allégorique & comique, dans laquelle se trouve *la loterie de Scapin*, comédie en trois actes en prose, *in*-12. à Lyon, 1694. 3. *Arlequin comédien aux champs élysées*, nouvelle historique, allégorique & comique, seconde édition revue, corrigée & augmentée de plusieurs scènes dans les intrigues d'Arlequin, de plusieurs remarques de quelques philosophes, de trois lettres, d'un opera comique, & d'une petite comédie intitulée, *la baguette*, avec un avis du libraire au lecteur, à Paris, 1694, *in*-12. 4. *Poisson, comédien aux champs élysées*, nouvelle historique, allégorique & comique, où l'on voit les plus célébres orateurs représenter une comédie intitulée, *Misogine*, ou *la comédie sans femme*, avec un avertissement, une lettre à Cardan, un prologue, un épilogue, & des airs notés, à Paris, 1710, *in*-12. 5. *Scénes du clàm & du coràm*, dans le *Mital*, &c. dont il sera parlé ci-après. 6. *Scénes françoises*, dans les *coudées franches*, dont on parlera aussi. 7. *Monsieur de Mort-en-trousse*, comédie en un acte en prose ; elle se trouve après la VI lettre instructive & familiere du mois de juin 1725, *in*-12. à Paris. 8. On lui attribue encore plusieurs piéces pour le théâtre françois, sous le nom de *la Thuillerie*, & pour le théâtre italien, entr'autres *la baguette de Vulcain :* mais M. de Beauchamp dit qu'on ne peut en parler que par conjectures, parceque l'auteur se reprochant le temps qu'il avoit donné à ces bagatelles, en a effacé la mémoire autant qu'il a pu. Les ouvrages que l'abbé Bordelon a lui-même avoués, mais dont il a entierement négligé de marquer les dates, & la forme des volumes, sont : 1. *Sentimens chrétiens sur les honneurs, les richesses & les plaisirs.* 2. *De l'astrologie judiciaire*, entretien curieux à Paris, 1689, *in*-12. 3. *Remarques ou réflexions critiques, morales & historiques sur les plus belles & les plus agréables pensées des auteurs anciens & modernes*, à Paris, 1690 & 1695, *in*-12, 2. vol. 4. *Caracteres naturels des hommes* en cent dialogues. 5. Les *philosophes à l'encan*, traduction de Lucien avec des notes, & un nouveau dialogue, à Paris, 1690. *in*-12. 6. *Théâtre philosophique, sur lequel on représente par des dialogues dans les champs élysées, les philosophes anciens &*

& modernes, & où l'on rapporte ensuite leurs opinions, leurs reparties, leurs sentences, & les plus remarquables actions de leur vie, à Paris, 1692. *in*-12. Il y a eu une seconde édition augmentée des femmes philosophes. 7. *Pieux sentimens sur les attributs de Dieu pour tous les jours du mois, ou exercices de la piété la plus parfaite.* La seconde édition est augmentée considérablement. 8. *La belle éducation*, à Paris, 1693, *in*-12, dédiée à M. l'abbé Petit de Ravanne, *conseiller en la chambre souveraine du clergé de France, prieur & seigneur d'Ansonvelle*, &c. Cet ouvrage que l'on estime, est divisé en trois parties : la premiere contient des avis aux parens ; la seconde à ceux qui ont soin de l'éducation de la jeunesse ; la troisiéme aux enfans, pour tous les dégrés de leur âge. Il y a eu une seconde édition augmentée d'un grand nombre d'avis & d'instructions pour l'un & l'autre sexe sur différens états de la vie. 9. *Les diversités*, en dix volumes, *in*-12. Les trois premiers volumes portent simplement le titre de *diversités ;* le quatriéme porte, outre ce titre, celui de *bigarrures ingénieuses ;* le cinquiéme celui de *livre à la mode ;* le sixiéme celui de *malades en belle humeur ;* le septiéme & le huitiéme celui de *lettres curieuses ;* le neuviéme & le dixiéme, celui de l'*histoire critique des personnes les plus remarquables de tous les siécles, in*-12, Paris 1699. 10. *Mille questions & réponses sur differens sujets*, à Paris, 1704, 2. vol. *in*-12. 11. *La langue*, 2 vol. *in*-12. Le dessein de cet ouvrage est de donner par des réflexions courtes, fortes & vives, des instructions qui apprennent à toutes sortes de personnes, comment il faut régler sa langue dans le commerce de la vie civile, & d'inspirer par l'exemple, la pratique des instructions qu'on a données. C'est l'auteur qui nous donne lui-même cette idée de son ouvrage ; & il ajoute qu'il a été imprimé en différens endroits, & traduit en flamand & en allemand ; 12. *Mital, ou Aventures incroyales*, & toutes fois, *& cætera*, à Paris, 1708, 2 vol *in*-12, & réimprimé depuis : ces aventures contiennent quinze relations d'un voyage (imaginaire) rempli d'un très-grand nombre de prodiges, de merveilles, d'usages, de coutumes, d'opinions & de divertissemens. On l'a augmenté de la clef. 13. *La véritable religion cherchée & trouvée ;* en neuf discours, à Paris, 1708, *in*-12. Cet ouvrage, dit l'auteur, convient & à ceux qui n'ayant point de religion, ou qui en ayant très-peu, doivent en faire la recherche pour la trouver ; & à ceux qui en ayant beaucoup, souhaitent d'être instruits des moyens de la faire trouver à ceux qui la cherchent. 14. *Le voyage forcé de Bécafort hypocondriaque qui s'imagine être indispensablement obligé de dire ou d'écrire, & qui dit ou écrit en effet, sans aucun égard, tout ce qu'il pense des autres & de lui-même, sur quelque matiere que ce soit*, à Paris, 1709, *in*-12. 15. *Les imaginations extravagantes de M. Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la magie, du grimoire, des démoniaques, sorciers, loups-garoux, incubes, succubes, & du sabbat, des fées, ogres, esprits folets*, &c. avec des notes & des figures, à Paris, 1710 & 1713, 2 vol. *in*-12. 16. *Gomgam*, ou *l'homme prodigieux, transporté dans l'air, sur la terre & sur les eaux*, livre véritablement nouveau. *Titetutesnosy*, 2 vol. *in*-12. avec des notes & des figures ; à Paris. La seconde édition, donnée en 1713. *in*-12. 2 vol. est augmentée du dénouement de l'*histoire du docteur Dirto, de ses sentences & jugemens, de ses bons mots, d'une maniere extraordinaire inventée pour punir un satyrique*, &c. 17. *Les coudées franches*, ouvrage satyrique & curieux sur plusieurs matieres, à Paris, 1713, *in*-12. 18. *Entretiens sérieux & comiques des cheminées de Paris.* 19. Le *supplément de Tasse-roussi-friou-Titave*, 1713, *in*-12. 20. L'*histoire des tours de maître Gonin.* 21. *Almanach terrestre.* 22. *La Cotterie des antifaçonniers*, &c. 23. *Dialogues des vivans* (avec une relation des champs élysées, qui contient 128 pages) à Paris, 1717. *in*12. Les dialogues sont au nombre de 30. Tous les auteurs y sont au moins gens de lettres : on y voit paroître sur la scène plusieurs personnages illustres. Il y est parlé avec éloge de presque tous les ouvrages connus de chacun des interlocuteurs. Cependant plusieurs porterent leurs plaintes contre ce livre à M. le Chancelier, & il y a eu défense ou du moins refus de publier la suite, que l'abbé Bordelon étoit disposé de donner. On peut voir dans le journal, intitulé, l'*Europe savante*, mois de mars 1718, une idée de ces dialogues & de la relation qui les précéde. On y a copié aussi la liste des ouvrages de M. l'abbé Bordelon, telle qu'elle est rapportée par lui même.

BORDES (Jean) jésuite, natif de Bourdeaux, a été le premier qui a procuré l'établissement de la mission en Canada, qu'il obtint du roi par le moyen du Pere Coton. L'évêque de Bazas accorda à ce pere une somme d'argent pour l'entretien des missionaires. Le pere Bordes mourut en 1620, Nous avons de lui quelques livres contre les calvinistes. * Alegamb. *bibl. script. soc. Jesu.*

BORDILLON ou IMBERT DE LA PLATIERE, *voyez* BOURDILLON.

BORDIN (François) médecin & professeur de mathématiques à Boulogne, vivoit en 1573. Ce fut en cette année qu'il publia un de ses ouvrages intitulé, *Chiliades quæsitorum & responsorum mathematicorum ad cognitionem universi pertinentium*, qui comprend trois traités. * Vossius, *de matth. c.* 65, §. 43.

BORDING ou BORDINGUS (Jacques) d'Anvers, naquit en 1511. Outre les langues grecque, hébraïque & latine, il apprit encore la théologie & la médecine. Il étudia à Louvain ; puis étant venu en France, il s'arrêta long-temps à Paris, où il enseigna le grec & l'hébreu. Ensuite il alla à Montpellier, où il consulta les professeurs de cette célebre université de médecine. Depuis, le cardinal Sadolet l'ayant attiré à Carpentras, dans le comté Venaissin, il y enseigna plusieurs années ; & y épousa *Françoise* Nigroni, fille de *Termo* Nigroni de Gênes, & de *Jeanne* Rochelle d'Avignon : mais il quitta cette ville, trop peu considérable pour occuper un homme de son mérite, & alla à Boulogne, puis à Anvers, & enfin à Hambourg en 1544, dont le sénat lui donna pension. Cinq ans après il fut appellé dans l'université de Rostock, où il enseigna pendant sept ans, puis à Copenhague en Danemarck, l'an 1556. Il mourut dans cette derniere ville le 1 septembre de l'an 1560. Bording étoit protestant, & laissa divers ouvrages, qui furent imprimés après sa mort. JACQUES Bording son fils fut très-célebre jurisconsulte, & enseigna le droit à Rostock & ailleurs. Le duc de Meckelbourg l'employa dans diverses négociations, le fit son conseiller ordinaire, puis son chancelier. Il mourut en 1616, âgé de 69 ans. * Valer. Andr. *biblioth. belg.* Melchior Adam, *in vit. medic. & jurisconf. Germ.* Vander Linden, *de script. medic.* Sadolet. *in epist. &c.*

BORDISHOLM, *Bordisholmia*, petite ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne, est dans le duché de Holstein, sur le bord d'un petit lac, qui est une des sources de la riviere d'Eyder, & elle est la capitale d'une petite préfecture, qui est au midi de la ville de Kiel. * Mati, *dict.*

BORDUNI (Paris) excellent peintre, né dans le Trévisan, étoit fils d'un gentilhomme Italien. Il fut éléve du Titien, & se distingua par plusieurs ouvrages, tant à Venise qu'en d'autres lieux d'Italie. En 1538 il fit un voyage en France, & peignit pour le roi François I les portraits de plusieurs dames de la cour, & quantité d'autres tableaux. Après avoir amassé de grands biens, il retourna à Venise, où il mourut âgé de 75 ans. On estime fort le tableau de l'aventure du pêcheur, qu'il fit pour les confreres de l'école de S. Marc de Venise. *Voyez-en* le sujet dans l'article de GRADENIGO. * Felibien, *entret. sur les vies des peintres.*

BORDUNI (***) fils d'un notaire de Marseille en Provence, mourut vers l'an 1615, âgé de 50 ans, &

fut enterré dans le couvent de l'observance de cette ville, où l'on conserve sa tête, parcequ'elle est prodigieusement grosse. Il n'avoit pas plus de quatre pieds de haut, & néanmoins sa tête en a trois de tour, & près d'un de hauteur. Les os à force de s'élargir étoient devenu fort minces, & s'étoient entr'ouverts de la largeur d'un écu en deux endroits. Quoiqu'il eût beaucoup de cervelle, il n'en avoit pas plus d'esprit ; & c'étoit un proverbe qui couroit dans Marseille : *Tu n'as pas plus de sens que Borduni.* Lorsqu'il devint âgé, il ne pouvoit plus soutenir sa tête, sans l'appuyer sur un coussin. Il y a quelques années, qu'en creusant dans le cimetiere des cordeliers de l'observance, on y trouva ce crâne qu'on a depuis conservé par rareté. * J. Spon, *voyage d'Italie en 1675.*

BORE (Catherine de) femme de Luther, fille d'un simple gentilhomme, étoit religieuse du couvent de Nimptschen en Allemagne, à deux lieues de Wittemberg, lorsqu'elle quitta le voile avec huit autres, pendant les troubles suscités dans l'église par Luther. On prétend que ce fut Léonard Cope sénateur de Torgaw qui les porta à quitter le couvent. Elles l'exécuterent un jour de vendredi saint, & l'électeur de Saxe leur fit donner de quoi subsister. Luther prit la défense de ces religieuses & de Léonard Cope, & publia une apologie pour justifier leur apostasie. Catherine de Bore se retira à Wittemberg, & elle vécut, dit-on, assez librement avec des étudians de cette université. Luther en étant devenu amoureux, l'épousa deux ans après fort brusquement, ou pour édifier ses sectateurs, & pour faire dépit aux catholiques, ou plutôt pour satisfaire sa passion, & pour étouffer les bruits qui couroient de son commerce avec elle. Elle fut mariée l'onziéme juin 1525, âgée de 26 ans, selon Erasme, & mourut à 53. Suivant ce calcul, ce fut le 20 décembre 1552. Luther, qui étoit mort avant elle, parut avoir été content de son mariage. Au reste c'étoit une femme hautaine, ambitieuse, & aussi magnifique en bâtimens, qu'avare dans son domestique. * Seckendorf, *hist. du lutheranisme.* Bayle, *dict. crit.* Mayer, *de Catharina Lutheri conjuge dissertatio.* à Hamb. en 1698, *in-4°.* Cette dissertation est contre Varillas.

BORÉE ou BOREAS, fils d'Astræus, enleva Orithye fille d'Erechthée, sixiéme roi d'Athènes, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les cérémonies mystérieuses de Cerés dans la ville d'Eleusine en Attique, vers l'an du monde 2607, & 1397 ans avant Jesus-Christ. Philostrate dit que Borée étoit roi des vents, & qu'il envoya ses deux enfans Xetus, c'est-à-dire, *qui souffle fort*, & Calaïs, c'est-à-dire, *qui souffle doucement*, à l'entreprise de Colchos. Ces deux enfans avoient les épaules couvertes d'écailles dorées, & des aîles aux pieds, avec une longue chevelure de couleur bleue. Ils chasserent les Harpyes, qui incommodoient Phinée roi de Thrace, jusqu'aux isles Strophades, d'où Iris les fit revenir, ne voulant pas qu'ils maltraitassent davantage les chiennes de Junon, qui sont les Harpyes. Pausanias dit qu'à Megalopolis dans la Grece, il n'y avoit point de divinité à qui on rendît de plus grands honneurs, qu'au vent Boreas, parcequ'ils en avoient été puissamment assistés dans l'entreprise que les Lacédémoniens avoient faite contr'eux : ils pousserent même le zèle de leur culte pour ce vent, jusqu'à lui élever un autel, sur lequel ils faisoient tous les ans un sacrifice. Le vent Borée, suivant Homere, s'étoit transformé en cheval, & avoit couvert de très-belles cavalles de Dardanus, dont il avoit eu douze poulains, d'une vîtesse & d'une légereté si merveilleuse, qu'ils pouvoient courir sur les épics de bled sans les courber ; & sur les flots de la mer sans enfoncer. Virgile raconte, comme une vraie histoire du Zéphire, ce qu'Homere dit de Borée comme une fable. Mais cette imagination des poëtes n'est fondée, selon toutes les apparences, que sur ce que l'on croyoit, qu'il y avoit effectivement des cavalles qui concevoient du vent. Ovide fait aussi mention de Borée & d'Orithyie, dans le sixiéme livre des Métamorphoses. Borée aimoit tendrement le jeune Hyacinthe, qui étoit aussi l'objet des amours d'Apollon. Dans la tour octogone des vents, qui fut bâtie à Athènes par un nommé Andronic, dont Vitruve a fait une description exacte, (*l.* 1, *c.* 6.) & que Varron nommoit *horloge*, les vents, que l'on ne comptoit en ce temps-là qu'au nombre de huit, étoient représentés chacun sous la forme de jeunes enfans. Le Borée, que l'on voit encore aujourd'hui sur cet ancien monument, est représenté sous la figure d'un enfant aîlé qui passe d'un vol rapide : il a des brodequins, & se couvre la face d'un manteau, comme pour se garantir de la rigueur du froid. * *Voyez* là-dessus la relation de Jacques Spon, médecin de Lyon, *voyage de Grece, part.* 3. *Consultez*, sur Borée, Herodot. *l.* 7. *Platon, in Phædro ;* Vossius, *de Idololat. l.* 3, *c.* 1; & bien des remarques sur ce vent dans Saumaise sur *Solin, p.* 1247 *& seq.* comme aussi des vestiges du temple de Priape, tournés du côté du vent Borée ; Apollodor. *l.* 3. Pausanias. Philostrate. Eusèbe.

BORÉE est le nom que les Latins, après les Grecs, ont donné au vent qui nous vient directement du pôle arctique ; nous le nommons en françois *bise, vent de nord, vent de septentrion.* Sur l'océan, on l'apelle *nord*, & sur la mer méditerranée, *tramontane.* Le nom de βορέας est, dit-on, composé de βοᾶν, *crier*, & de ῥεῖν, *couler ;* parcequ'il souffle avec grand bruit. Quelques-uns le tirent de βορᾶ, *nouriture*, parceque, disent-ils, ce vent étant froid & sec, il resserre les pores, & par-là augmentant & fortifiant la chaleur naturelle, il contribue à la nouriture des corps, les rend sains en dissipant & dessechant les mauvaises humeurs. Le vent Borée a donné le nom aux monts Hyperboréens qui sont au nord. On a encore nommé BOREALE, toute la partie du monde qui est proche du septentrion ; & on exprime la latitude par le nom de *Boreale*, du côté du pôle arctique ; comme par celui d'*Australe*, du côté du pôle antarctique. * *Consultez* les auteurs cités dans l'*article précédent.*

☞ BOREL (Louis) prêtre licencié en théologie de la faculté de Paris, chanoine, grand archidiacre &, vicaire général de Beauvais, où il avoit été promoteur de la cour ecclésiastique, y naquit le 28 novembre 1656 de Jean Borel, chef de panneterie chez le roi, & de Marguerite Pocquelin. Il fut administrateur de l'hôtel-Dieu de la même ville, puis de l'hôpital-général, & il s'est consacré pendant toute sa vie au service des pauvres de cet hôpital, s'étant même fait bâtir une maison dans ledit hôpital, où il a passé le reste de ses jours à les conduire, & à les aider de ses biens & de ses conseils. Il n'a laissé que trois ouvrages composés pour l'utilité du même hôpital, savoir : *Recueil de ce qui s'est fait pour l'établissement du bureau des pauvres de Beauvais, de ce qui s'y est passé depuis, & s'y observe à présent.* A Beauvais chez Pierre Desjardins 1732. Le second, *Recueil des réglemens faits en divers temps pour le bon ordre & la discipline de l'hôpital-général de Beauvais* chez le même libraire 1733. M. le maréchal de Noailles a trouvé celui-là si beau, qu'il en a voulu avoir plusieurs copies pour en faire observer les réglemens dans un hôpital qu'il faisoit bâtir. Le troisiéme, *Prieres pour le matin & le soir pendant la messe ; pensées chrétiennes pour chaque jour pendant deux mois : instructions pour la confirmation, la premiere communion, & l'examen de conscience : explication des principales fêtes de l'année, à l'usage des pauvres dudit hôpital* chez le même libraire 1736. Il mourut à Beauvais le 31 juillet 1745, âgé de 88 ans huit mois trois jours ; son corps a été inhumé dans l'église cathédrale de cette ville, & son cœur dans celle dudit hôpital général, où l'on voit son épitaphe.

Il a eu plusieurs freres, dont Pierre son aîné a été avant lui grand archidiacre de la même église, & Antoine mort chanoine de ladite église, après en avoir été chancelier.

Il a aussi un neveu aujourd'hui lieutenant-général au bailliage & siége présidial de Beauvais, nommé Eustache-Louis Borel, connu par la réputation qu'il s'est acquise dans l'exercice de sa charge, & par quelques ouvrages de littérature & de mathématiques, que l'on trouve dans les mercures, savoir mercure de juin 1743, premier volume *p.* 1106-1113. *Extrait d'une lettre écrite de Beauvais datée du 29 janvier précédent à M. G. à Paris, sur une question proposée dans le mercure d'octobre 1742, savoir lequel des deux amans est le plus heureux, de celui qui fait la fortune de sa maîtresse en l'épousant, ou de celui qui tient d'elle sa fortune :* & mercure de janvier 1750, p. 63-76. une lettre à Philarette du 28 octobre 1749, dans laquelle il résout une proposition algébrique faite autrefois par Baresme; savoir, *un homme laisse en mourant sa femme grosse &* 100000 livres *de bien ; il ordonne par son testament que si sa femme accouche d'un garçon, il en aura* $\frac{2}{3}$ *& la mere* $\frac{1}{3}$ *; que si c'est une fille, elle n'en aura que* $\frac{1}{3}$ *& la mere* $\frac{2}{3}$. *Cette mere accouche d'un garçon & d'une fille, savoir combien chacun doit avoir.* Cette lettre est signée L. L. G. le lieutenant-général.

BORELLI (Jean-Alfonse) excellent philosophe & mathématicien, né à Naples le 28 janvier 1608. Il étoit fils de *Michel-Alfonse* Borelli, qui servoit dans les troupes du roi d'Espagne Philippe III. Il passa sa vie à professer la philosophie & les mathématiques dans les chaires les plus célébres d'Italie, principalement à Florence & à Pise, où il s'attira l'estime & la bienveillance des princes de la maison de Médicis. Deux ans avant sa mort il se retira à Rome, dans la maison des clercs réguliers de S. Pataleon, appellée des *écoles pieuses*, où il vécut avec beaucoup de régularité & enseigna les mathématiques à leurs jeunes religieux. Il y mourut le dernier de décembre 1679, dans la soixante douziéme année de son âge. Les ouvrages de cet habile homme, sont : *Le cause delle febbri maligne*, en 1649, *in*-12. *Euclides restitutus, seu prisca geometriæ elementa facilius contexta*, à Pise en 1658, *in*-4°. Cette premiere édition a été suivie de quelques autres. La troisiéme est de 1679, & a été faite par les soins d'Alexandre Falconieri, disciple de Borelli. *Apollonii Pergæi conicorum libri 5, 6 & 7, paraphraste Abelphato Asahanensi, nunc primùm editi : additur in calce Archimedis assumptorum liber, cum notis, &c.* à Florence en 1661, *in-folio*. La traduction est d'Abraham Echellensis, savant Maronite : les notes & la révision de tout l'ouvrage sont de Borelli. *Theoricæ medicorum planetarum ex causis physicis deductæ*, à Florence en 1666, *in*-4°. Quelque effort qu'il fasse dans cet ouvrage pour n'y pas paroître du sentiment de Descartes, on ne voit pas trop en quoi il differe de ce grand homme sur le systême qui est avancé dans son écrit. C'est même ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans tous ses ouvrages, où il fait voir, malgré lui, qu'il a beaucoup emprunté de ce célébre philosophe, & que ce qu'il ajoute de nouveau ne se soutient pas si bien. *De vi percussionis, liber*, à Bologne en 1667, *in*-4°. Ce livre est plein de recherches & d'observations très-curieuses : il a été réimprimé en 1686, avec deux autres ouvrages du même auteur, savoir, *de motu animalium, & de motionibus naturalibus*. Le premier de ces deux traités est divisé en deux parties, dont la premiere a paru à Rome en 1680, *in* 4°, & la seconde au même lieu en 1681; & l'une & l'autre à Leyde en 1685, & à Genève la même année dans la *bibliothéque anatomique* de Manget; & enfin en 1711, à Leyde, avec les *méditations mathématiques* de Jean Bernouilli. A l'égard de celui qui est intitulé, *De motionibus naturalibus à gravitate pendentibus*, il a été imprimé d'abord en 1670, *in*-4° & réimprimé en 1686, *comme on l'a dit*, avec le traité *de vi percussionis*, à Leyde, *in*-4° avec les réponses de Borelli aux remarques qu'Etienne *de Angelis* avoit faites sur l'écrit touchant la force de percussion. *Osservatione intorno alla virtu ineguali degli occhi*, dans le journal de Rome de l'an 1669. Borelli y prétend que l'œil gauche voit ordinairement les objets plus distinctement que le droit. Cet écrit a été traduit en françois, & imprimé dans la quatriéme conférence de Jean-Baptiste Denys, du premier novembre 1672. *Meteorologia Ætnea, sive historia & meteorologia incendii Ætnei anni* 1669, avec une réponse au P. Honoré Fabri, qui avoit attaqué son livre *de vi percussionis*, in-4° en 1670. L'incendie causé par les volcans du mont Ætna, dont il est parlé dans le premier de ces deux ouvrages, commença vers le mois de mars 1669, & dura cinq mois, pendant lesquels on ne voyoit pleuvoir dans tous les environs qu'un nombre prodigieux de pierres & de cailloux, & l'on ne respiroit qu'un air plein de feu & de flammes. M. Borelli fait dans cet ouvrage la description de cet incendie, & l'accompagne de quantité d'observations physiques, aussi importantes que curieuses. *Osservatione dell' ecclissi lunare, fata in Roma da Gio Alph. Borelli, la sera degli* 11 *gennaro* 1675, insérée dans le journal de Rome 1675, page 34. *Elementa conica Apollonii Pergæi, & Archimedis, opera novâ ; & breviori methodo demonstrata*, à Rome en 1679, *in*-12 à la suite de la troisiéme édition de son Euclide revu, qui parut cette année. *De renum usu judicium*, avec l'ouvrage de Laurent Bellini, *de structura renum*, à Strasbourg en 1663, *in*-8°. * *Relation manuscr. des sav. d'Italie, par le P.* Poisson, de l'oratoire. *Eloge de* Borelli, à la tête du livre, *de motu animalium.* Niceron, *mémoires, tome* 18. *Supplément au dictionnaire de Bayle.*

BORERA, une des isles occidentales d'Ecosse, à dix-huit lieues au couchant de celle de North-Wisth, dépend de celle de Saint-Kilda, aussi-bien qu'une autre petite isle nommée Soa. Ces deux petites isles sont fertiles en pâturages, & on y voit un nombre prodigieux d'oiseaux de mer, & entr'autres d'oyes ; un de ces oiseaux nommé Fulmar, jette par le bec une huile dont les habitans se servent pour la guérison de plusieurs maladies. On assure qu'ils sont civils aux étrangers, & charitables à leurs pauvres; mais le plus riche d'entr'eux ne l'est pas beaucoup : tout leur négoce se fait par échange, on ne voit point d'argent chez eux. Ils sont forts & robustes, & rament à merveille ; mais ils ignorent l'usage de la boussole, & ne reglent leurs courses sur mer que par le soleil, la lune & les étoiles, & principalement par le vol des oiseaux. Dès leur enfance ils s'accoutument à grimper sur les rochers pour prendre les oiseaux qui y nichent; & ils y sont si adroits, que se traînant sur des cordes couvertes de peau de vache salée, pour empêcher que les rochers ne les coupent, ils apportent chez eux des milliers d'œufs & d'oiseaux. * Miége, *état présent de la grande Bretagne.*

BOREU (Herbert ou Heribert de) évêque d'Utrecht, succéda à André, qui mourut en 1138. Ce fut sous le pontificat de Boreu, que Theodoric comte de Hollande mit le siége devant la ville d'Utrecht, & la réduisit à une très-grande famine. Son évêque pour fléchir cet ennemi obstiné, après s'être revêtu de ses habits de cérémonie, fit ouvrir les portes de la ville, & alla ainsi accompagné de tout son clergé au-devant de ce comte, comme avoit fait autrefois le pape Léon, lorsqu'Attila parut auprès de Rome. Théodoric, épouvanté de la majesté de ce vénérable prélat, se prosterna à ses pieds, & lui demanda pardon, après quoi il leva le siége. Boreu rentra dans la ville aux acclamations de son peuple, qu'il continua de gouverner avec zèle & charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1150. * Guillaume Gazei, *hist. eccl. des Pays-Bas.*

BORGHESE, maison qui a donné à l'église un pape, sous le nom de PAUL V, descend de

I. MARC-ANTOINE Borghèse, patrice de Sienne, fameux jurisconsulte, & avocat consistorial, qui de *Fla-*

minia Astalli sa femme, morte en 1575, âgée de 45 ans, eut pour enfans, 1 JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2 *Horace*, auditeur de la chambre apostolique sous le pape Gregoire XIV; 3 *Camille*, né le 17 septembre 1552, auditeur de la chambre apostolique, puis prêtre cardinal en juin 1596, & pape le 16 mai 1605, sous le nom de Paul V, mort le 22 janvier 1621: *Voyez* PAUL V; 4 *Hortence*, mariée à *Marc-Antoine* Caffarrelli, morte le 13 juin 1593, ayant eu pour fils unique *Scipion* Caffarrelli, créé cardinal, dont nous parlerons à son article: *cherchez* CAFFARRELLI-BORGHÈSE: 5 *François* Borghèse; & 6 *Marguerite* Borghèse, alliée à *Horace* Vittori, dont elle eut entr'autres enfans, *Diane* Vittori-Borghèse, mariée 1° à *Gaspard* Cavalieri: 2° à *Jerôme* Caraffe, prince de la Roccella.

II. JEAN-BAPTISTE Borghèse, laissa de *Virginie* Lanti, fille de *Louis* Lanti, noble Pisan, MARC-ANTOINE, qui suit;

III. MARC-ANTOINE Borghèse, prince de Sulmone, & grand d'Espagne, mort le 19 janvier 1658, âgé de 60 ans, épousa *Camille* des Ursins, fille de *Virginio*, duc de Bracciano, morte en mars 1685, âgée de 82 ans, dont il eut PAUL, qui suit;

IV. PAUL Borghèse, prince de Sulmone, mourut avant son pere le 24 juin 1646, âgé de 21 ans. Il épousa *Olympe* Aldobrandin, fille & héritiere de *Jean-Georges*, prince de Rossano. Elle prit une seconde alliance avec *Camille* Pamphile, & mourut le 18 décembre 1681, ayant eu de son premier mariage, JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Georges*, né en 1640, mort en 1645; *François*, né en 1644, mort jeune; & *Marie-Virginie* Borghèse, mariée en 1659 à *Augustin* Chigi, prince de Farnèse, morte au mois de mars 1718, âgée de 73 ans.

V. JEAN-BAPTISTE Borghèse, prince de Sulmone & de Rossano, grand d'Espagne, duc de Palumbara, chevalier de la Toison d'or, né le 4 octobre 1639, qui avoit été ambassadeur de Philippe V, roi d'Espagne, à Rome où il fit son entrée le 9 juillet 1702, mourut le 8 mars 1717, en sa 78 année, & fut inhumé à sainte Marie Majeure dans la chapelle du pape Paul V, son grand oncle, ayant par son testament fait des legs pieux très-considérables aux pauvres, aux hôpitaux, aux églises & à ses domestiques, & ayant remis à tous les vassaux de ses terres ce qu'ils pouvoient lui devoir depuis 1700, ce qui montoit à plus de soixante mille écus. Il épousa *Eléonore* Boncompagnon, fille de *Hugues*, duc de Sora, morte le 9 septembre 1695, dont il eut MARC-ANTOINE, qui suit; *Anne-Camille*, née le 29 septembre 1661, mariée, 1° le 25 avril 1685, à *François-Marie* Pic, duc de la Mirandole: 2° en 1694, à *Antoine* de Giudici, prince de Cellamare, morte le 24 septembre 1715; *Paul*, né le 22 novembre 1663, clerc de la chambre apostolique, & surintendant des rues & chemins, mort le 25 octobre 1701; & *Scipion* Borghèse, né le 23 août 1666, mort à Pavie en mars 1692.

VI. MARC-ANTOINE Borghèse, prince de Sulmone & de Rossane, &c. né le 20 mai 1660, fit six jours après la mort de son pere, ôter de la porte de son palais les armes du roi d'Espagne, pour y mettre celles de l'empereur, qui le rétablit dans la possession des principautés de Rossano & de Sulmone, situées dans le royaume de Naples, dont il fut nommé viceroi en 1721. Il mourut le 22 mai 1729, âgé de soixante-neuf ans. Il avoit épousé en avril 1690 *Flaminia* Spinola, fille de *Charles*, prince de S. Angelo, morte le 27 août 1731, âgée d'environ soixante ans, dont il a eu *Flaminie-Marie-Françoise*, née le 18 avril 1692, mariée le 7 janvier 1717 avec *Balthasar-Erba* Odescalchi, duc de Bracciano, & morte le 6 novembre 1718, après être accouchée de deux enfans, dans la vingt-septiéme année de son âge; CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR, qui suit; *Marie-Victoire-Thérèse*, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, avec *N.* Caraffa, duc de Trojano; *Léonore-Marie-Françoise* née le 26 mars 1696; *François*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après*; *Jacques*, né le 2 juin 1698; *Marie-Magdeléne*, mariée par procureur à Naples le 10 décembre 1721, avec le duc de Bracciano, veuf de sa sœur aînée, & morte à Côme dans le Milanez, le 10 octobre 1731, à l'âge de 32 ans; *Paul*; & *Olympie*, mariée à Rome le 24 août 1727, avec *Benoît* Pamfile, duc de Carpinetto.

VII. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR Borghèse, né le 7 avril 1693, prince de Sulmone & de Rossano, fut marié le 4 novembre 1723, avec *Agnès* Colonne, fille de feu *Philippe-Alexandre* Colonne, duc de Tagliacoti, prince de Palliano, grand d'Espagne, grand connétable héréditaire du royaume de Naples, & d'*Olympie* Pamfile. Il en a eu *Eléonore-Anne-Marie-Thérèse*, née à Rome le 24 août 1724, *Flaminie-Anne-Thérèse-Gertrude-Marie-Angélique-Jeanne*, née à Rome le 14 mars 1726, morte le 14 mars 1732; *Marie-Victoire-Gertrude*, née à Rome le 19 juin 1729; *Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaëtan-Antoine-Corneille-Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthasar-Melchior*, né à Rome le 16 septembre 1730, & baptisé le 18 du même mois; *Livie-Marie-Anne-Thérese-Gertrude-Lutgarde-Elizabeth-Heléne*, née à Rome le 22 septembre 1731; *Jean-Baptiste-François-Louis-Léopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas-Antoine-Gaspard-Balthasar-Melchior-Michel-Archange*, né à Rome le 17 janvier 1733.* *Voyez* Imhoff. en *ses familles d'Espagne & d'Italie.*

BORGHÈSE (François) second fils de MARC-ANTOINE Borghèse, prince de Sulmone & de Rossano, & de *Flaminie-Marie* Spinola, est né à Rome le 20 juin 1697. Il prit l'habit ecclésiastique, & reçut le doctorat le 4 avril 1721, & fut fait protonotaire apostolique au mois de janvier 1724, & déclaré prélat domestique du palais apostolique, le 7 septembre de la même année. Le pape Benoît XIII le nomma son maître de chambre le 26 janvier 1728, lui conféra les quatre mineurs le 29 du même mois, & tout de suite le soudiaconat, le diaconat & la prêtrise, les 8, 19 & 25 février, & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Trajanople, *in partibus infidelium*, le 8 mars suivant. Il avoit célébré sa premiere messe le jour précédent dans la basilique de sainte Marie Majeure, & il fut sacré le 30 du même mois, dans la chapelle de S. Pie au Vatican, par sa sainteté, assistée des évêques de Ciréne & de Costanza. Il fut mis au mois de mai de la même année 1728, au nombre des examinateurs des évêques. Benoît XIII lui donna la charge de majordome du sacré palais apostolique le 23 mars 1729, & le créa cardinal de la sainte église romaine le 6 juillet suivant. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 9 du même mois; & le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 3 août, lui assigna le titre presbytéral de S. Pierre *in Montorio*, dont il prit possession le 17. décembre de la même année 1729. Il laissa ce titre, & opta celui de S. Sylvestre *in capite*, le 3 mars 1732. Il prit solennellement possession de ce dernier le 15 avril suivant.

BORGHESE (Paul Guidotto) peintre & poëte Italien, qui mourut de faim & de misere, avec ses quatorze métiers, vers le milieu du XVII siécle. Il avoit beaucoup de disposition naturelle pour la poésie, & faisoit des vers avec une grande facilité; mais il n'avoit ni art, ni méthode, ni étude. Il voulut néanmoins se signaler par quelque acte extraordinaire: il attaqua le Tasse par un poëme entierement opposé au sien, auquel il donna le titre de *Jérusalem ruinée*. On ne croit pas que cet ouvrage soit imprimé. Il prétendoit effacer *la Jérusalem délivrée*, & ruiner la réputation de son auteur. Il crut en venir à bout par une voie assez singuliere, en imitant ou contrefaisant tellement son adver-

faire, qu'il prit le même genre & la même mesure de vers, & qu'il se renferma dans la même espece, & dans le même nombre de stances : de sorte qu'il n'y a pas plus de vers ou de lignes dans la *Jérusalem délivrée*, que dans la *Jérusalem ruinée* : il s'étoit aussi d'un bout à l'autre assujéti aux mêmes rimes, ce qui faisoit un bout rimé de belle longueur. * Janus Nicius Erythræus, *Pinnacothec.* 1, *n.* 68, *p.* 122. *&c.* Baillet, *jugem. des savans sur les poët. mod. tom. VIII, ou tom. V de l'édit.* in-4°.

BORGHÈSE ou BORGÈSE (Jean) naquit dans un village du territoire d'Ommelande, contrée des Provinces-Unies des Pays-Bas proche de Groningue, l'an 1618. Il étoit fils d'un ministre du lieu, qui devint dans la suite principal du collége de Groningue, & après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il alla étudier en médecine à Angers, où il prit le degré de docteur en 1645. Il revint ensuite à Groningue, où il exerça la médecine avec honneur, & l'année suivante (1646) il fut fait professeur de mathématiques. Il avoit eu beaucoup d'inclination pour cette science dès sa jeunesse, & il y étoit devenu si habile, qu'ayant perdu la vue dans une maladie en 1646 ou 1647, il continua de les enseigner publiquement, & avec tant de facilité & d'application, qu'il remplissoit quelquefois dans un même jour les chaires de plusieurs professeurs. Il tomba en léthargie & mourut à Groningue en 1652, n'étant encore que dans sa trente-quatriéme année. Il a traduit en latin le traité *de arthritide*, écrit en grec par Demétrius Pepagomenus, & que Fréderic Jarnot avoit déja mis en françois. La traduction de Borgèse a été imprimée à S. Omer en 1639 *in*-8°. Il a traduit aussi en latin le premier livre de Laurent Joubert, contre les erreurs du vulgaire, *qui défigurent la dignité de la médecine & les médecins.* * Manget, *biblioth. script. medic. in-fol. t.* 1, *p.* 371.

BORGIA, maison. La maison de BORGIA est très-illustre en Espagne. Les auteurs parlent assez diversement de son origine. Philippe de *Bergame* soutient qu'elle étoit très-noble & très-considérable, avant même qu'elle eût donné deux papes à l'église. Divers auteurs croient qu'elle descendoit des anciens rois d'Aragon, & qu'elle avoit eu de légitimes prétentions sur cette couronne & sur celle de Valence. Zurita reconnoît néanmoins qu'elle doit tout son lustre & tout son éclat au bonheur & à la vertu du pape Callixte III, auparavant nommé ALFONSE Borgia. Il fut fait cardinal en 1445, par le pape Eugene IV, succeda à Nicolas V en 1455, & mourut en 1458. Ce pape étoit fils unique de JEAN Borgia, & avoit, dit-on, quatre sœurs. L'aînée, nommée *Catherine*, fut mariée avec *Jean* del Milla, & fut mere de *Louis-Jean* del Milla, que Callixte III fit cardinal, & qui mourut en 1507; une autre nommée *Isabelle* ou *Jeanne*, épousa *Geofroi*, dont les auteurs parlent diversement; car les uns soutiennent qu'il étoit de cette maison de Borgia, & les autres qui disent le contraire, avouent à la vérité que sa famille étoit très-ancienne & très-noble, du nom de *Lenzoli* ; mais qu'il ne fit que prendre le nom & les armes de Borgia; parceque cette maison n'avoit plus d'enfant mâle qui pût en continuer la postérité. Quoi qu'il en soit, GEOFROI Lenzoli, dit *Borgia*, eut *Pierre-Louis* Borgia, qui fut préfet de Rome, & lieutenant-général du patrimoine de S. Pierre; RODRIGUEZ Borgia, qui fut pape sous le nom d'ALEXANDRE VI, & trois filles mariées en Espagne. La premiere nommée *Jeanne*, épousa dom *Pierre-Guillaume* Lenzoli, qui restoit chef de cette maison; la seconde fut femme de dom *Vital* de Villanova; & la troisiéme prit alliance avec dom *Ximenez* Pérez de Arenos. Alexandre VI eut pour névéu *Jean* Borgia, qu'il fit cardinal en 1492, *comme nous le dirons dans un article séparé* ; un autre *Jean*, dit *le jeune*, créé aussi cardinal par son oncle en 1496 : *il en est fait mention après son frere* ; & Louis ou *Pierre-Louis* Borgia, qui fut d'abord chevalier de Rhodes, grand-prieur de Catalogne, & bailli de sainte Euphémie. Son oncle le nomma cardinal l'an 1500, après la mort de Jean, dit *le jeune*, son frere, & lui donna l'archevêché de Valence que celui-ci avoit possedé. Il se trouva aux élections de Pie III & de Jules II, & se retira à Naples sous le pontificat de celui-ci. Des bruits ayant couru que ce pape étoit mort, le cardinal de Borgia prit la poste pour se rendre à Rome; mais étant tombé de cheval il se blessa & mourut à Naples le 4 octobre 1511. Le pape Alexandre VI créa aussi cardinal l'an 1500, *François* Borgia, que quelques-uns disent bâtard du cardinal Alfonse Borgia, avant qu'il fût pape. François étoit archevêque de Cosence, & évêque de Thiano. Il fut persécuté par le pape Jules II, & écrivit contre lui des lettres, qui ayant été interceptées, furent lues par le souverain pontife en plein consistoire, où il condamna le cardinal François à une prison, dont les prieres des autres cardinaux l'exempterent. Pour s'en venger, il se joignit aux cardinaux, qui citerent le pape au conciliabule de Pise, dont Jules II étant irrité, il le dépouilla de la pourpre. François ne laissa pas de se rendre à Pise, & il y mourut subitement le 4 novembre 1511, âgé de 70 ans. ALEXANDRE VI avoit eu dans sa jeunesse, de *Julie* Farnese, dite *Vanosa* ou *Vanoccia*, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné des fils, nommé *Pierre-Louis* duc de Gandie, épousa une fille *naturelle d'Alfonse* II roi de Naples, & mourut sans postérité; le 2 JEAN, duc de Gandie, qui suit; le 3 CESAR, duc de Valentinois, *mentionné dans un article séparé* ; le 4 *Geofroi*, qui épousa en 1494 *Sanche*, fille *naturelle* du même roi *Alfonse* II, & eut la principauté de Squillace dans le royaume de Naples, le comté de Cariati, &c. La fille d'Alexandre VI, nommée *Lucrece*, s'étoit diffamée pendant sa jeunesse, pour s'être abandonnée selon quelques auteurs, à ses propres freres. Etant déja veuve, elle épousa *Jean* Sforce, seigneur de Pezaro; ensuite elle se remaria avec le prince de Biselli, fils *naturel* d'*Alfonse* II, roi de Naples; & enfin elle prit une quatriéme alliance avec *Alfonse* d'Est, duc de Ferrare. JEAN I de ce nom, duc de Gandie & de Sessa, après la mort de son frere aîné, épousa *Marie* Henriquez, d'une très-illustre famille d'Aragon. Il fut assassiné à Rome, où son corps fut jetté dans le Tibre, & on ne douta point que César son frere n'eût fait le coup par jalousie. Les assassinats ne coutoient rien à ce scélérat. Jean I laissa JEAN II, duc de Gandie; & une fille nommée *Isabelle* Borgia, qui fut promise au duc de Segorbe, & qui se fit religieuse à sainte Claire de Gandie, où elle mourut saintement. Nous avons sa vie sous le nom de *la mere Françoise de Jesus.* La duchesse sa mere prit ensuite l'habit de religieuse avec elle : mais ce fut après avoir élevé son fils avec beaucoup de piété, & après l'avoir marié avec *Jeanne* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, qui étoit fils *naturel* du roi *Ferdinand.* JEAN II mourut en 1542, ayant eu de son mariage FRANÇOIS, qui suit; *Roderic* Borgia, créé cardinal par le pape Paul III en 1536, & mort en Espagne l'année suivante. Jean II ayant perdu sa femme en 1520, prit une seconde alliance avec *Françoise* de Castro & de Pines, dont il eut *Henri* Borgia, nommé cardinal en 1539, mort à Viterbe le 16 septembre 1549, en allant à Rome recevoir la pourpre; *N.* & *N.* Borgia, successivement vicerois de Catalogne après leur frere François; *Thomas* Borgia, archevêque de Saragosse, & des filles, mariées à de grands seigneurs. Saint FRANÇOIS Borgia, quatriéme duc de Gandie, fut un des plus illustres ornemens de sa maison. *Voyez* FRANÇOIS. Il mourut en 1572, & laissa d'*Eléonor* de Castro, décedée en 1546 : 1. *Charles* Borgia, qu'il maria avec une des plus riches héritieres d'Espagne, fille du comte d'Oliva, de la maison de Centellas, dont il laissa une illustre postérité; 2. *Jean* Borgia, commandeur d'Azuaga, chevalier de S. Jacques, ambassadeur en Allemagne, majordome de l'impératrice,

qui publia en 1581 un ouvrage intitulé, *empresas morales*, & fut pere de *François* Borgia, prince de Squillace, viceroi du Perou, *mentionné dans un article séparé*; de dom *Carlos*, duc de Villahermosa; & de *Ferdinand*, commandeur de Montesa, &c. qui ont tous fait diverses branches de la maison de Borgia; 3. *Alvare* Borgia, qui épousa sa niéce; 4. *Ferdinand* Borgia, grand-maître de la maison de l'impératrice Marie, femme de Maximilien; 5. *Alfonse*; 6. *Isabelle*, mariée à dom *François* de Royas de Sandoval, duc de Lerme, & marquis de Denia; 7. *Jeanne*, femme de dom *Jean* Henriquez, marquis d'Alcannizes, dont la fille unique épousa dom *Alvare* Borgia son oncle; 8. & une religieuse à sainte Claire de Gandie, dite *la mere Dorothée*. Il y a eu dans le XVII siécle *Gaspard* Borgia, créé cardinal par le pape Paul V en 1611. Il étoit fils de *François* duc de Gandie, & de *Jeanne* de Valesco; & *François* étoit l'aîné de *Charles* Borgia, premier des enfans de saint *François* Borgia; *Gaspard* fut archevêque de Seville, viceroi de Naples, ambassadeur du roi d'Espagne à Rome. Ce fut durant le cours de son ambassade en 1617, qu'il fit transporter le corps de son saint bisaïeul à Madrid. Gaspard fut encore évêque d'Albane, & enfin archevêque de Tolede. Il mourut l'an 1645, âgé de 61 ans. FRANÇOIS Borgia, fils du duc de Gandie, fut aussi créé cardinal par le pape Innocent XII, le 21 juin 1700, étant chanoine de Tolede. Il fut nommé évêque de Calahorra en avril 1701, & archevêque de Burgos au mois d'octobre suivant, proposé par le pape dans le consistoire du 3 avril 1702: mais il mourut à Madrid le lendemain âgé de 43 ans. * *Consultez* Zurita. Mariana. Paul Jove. Guichardin. Blanca, *in tab. geneal.* Ciacon. Auberi. Onuphre, &c. Gaspard Escolanus, *hist. Valent.* & la vie de S. François Borgia, écrite par les PP. Ribadeneira, Eusebe Nieremberg. Verius, &c.

BORGIA (César) cardinal, archevêque de Valence en Espagne, puis duc de Valentinois, étoit second fils d'*Alexandre* VI. Ce pape, avant que d'être élevé au pontificat, l'avoit eu de *Julie* Farnèse, dame Romaine. Dès son bas âge, il le destina à l'état ecclésiastique, & lui procura l'évêché de Pampelune: aussitôt après son élevation, il le nomma à l'archevêché de Valence, & il le fit cardinal en 1493. Comme la promotion d'un bâtard pouvoit être rejettée dans le sacré collége, il s'avisa de proposer dans un consistoire que Vanosa avoit eu de Dominique Arimano son mari, ce César; qu'il n'avoit point honte d'appeller publiquement son fils, comme Guichardin le lui reproche. Quelque temps après, ce nouveau cardinal portant ses vûes plus loin, résolut de se défaire de son frere aîné Jean Borgia, duc de Gandie, qu'on trouva en 1497 mort dans le Tibre, & percé de neuf coups d'épée. On avoit des preuves convaincantes que César étoit l'auteur de ce fratricide; car outre ses intérêts d'ambition, il ne pouvoit souffrir que le duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes graces de Lucrece Borgia, leur sœur & leur maîtresse. César ne craignant plus rien de ce côté-là, quitta la profession ecclésiastique, & se ligua avec Louis XII, roi de France, qui songeoit à l'expédition de Milan. Ce prince le fit duc de Valentinois, en récompense de ce qu'il lui avoit apporté une bulle, par laquelle le pontife nommoit des commissaires pour connoître de la rupture de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, & qu'il lui avoit remis un bonnet de cardinal pour George d'Amboise. Ensuite le roi lui fit épouser *Charlotte*, fille d'*Alain*, seigneur d'Albret. Depuis ce temps-là César se servit des armes du roi, pour venir à bout de ses desseins; mais sans se piquer de lui être fidéle, il prit les meilleures places de la Romandiole, s'empara d'Imola, de Forli, de Faënza, de Pesaro, de Rimini, de Camerin, &c. & exerça une tyrannie insupportable sur la plupart des princes d'Italie. Depuis, pour profiter de la riche succession du cardinal Adrien de Cornetto, il fit partie avec le pape d'aller souper chez lui le 17 août, & y fit porter du vin empoisonné. Le pere & le fils étant arrivés de bonne heure, & étant altérés à cause de la chaleur de la saison, demanderent à boire; mais comme alors le valet qui savoit leur secret étoit sorti, un autre leur donna de la boisson qu'ils avoient fait préparer pour le cardinal Cornetto. Le pape, qui étoit âgé, en mourut en 1503. César, qui étoit plus jeune, résista à la force du poison; & s'étant fait enveloper dans le ventre d'une mule, il échapa de ce danger. Mais sous le pontificat de Pie III, successeur d'Alexandre, il fut sur le point d'être massacré par ses ennemis. La protection du roi de France lui sauva la vie, & en récompense ce perfide quitta son parti. De tant de places qu'il avoit envahies, il ne lui en resta que quatre, qu'il voulut remettre à Jules II, élu après Pie. Ce pape refusa d'abord de les accepter, & permit à César de se retirer. Mais ayant été mieux conseillé, il le fit arrêter à Ostie, & le retint en prison, jusqu'à ce qu'il eût rendu ces places. Alors il lui permit d'aller trouver Gonzales de Cordoue, qui lui donna sa foi, & qui l'envoya en Espagne, où il fut néanmoins confiné dans une prison perpétuelle. Il s'évada depuis, & se réfugia vers Jean d'Albret, roi de Navarre, frere de sa femme, lequel étoit en guerre avec Louis de Beaumont son vassal, connétable de Castille. César Borgia alla assiéger le château de Viane. Le connétable voulut y jetter soixante hommes pendant la nuit, & le duc de Valentinois les poursuivant, y fut tué un vendredi 12 mars de l'an 1507 Ses gens ayant couvert son corps d'un manteau d'écarlatte, le porterent à Viane, où il fut enterré. César Borgia avoit pour devise ces paroles, *aut Cæsar, aut nihil.* Ce qui donna occasion à un poëte de son temps de lui faire ce distique:

Borgia Cæsar erat factis & nomine Cæsar.
Aut nihil, aut Cæsar dixit, utrumque fuit.

Un autre en avoit parlé en ces termes:

Aut nihil, aut Cæsar vult dici Borgia: quidni?
Cùm simul & Cæsar possit & esse nihil.

Il y eut encore un autre poëte qui fit ce troisiéme distique pour se mocquer de sa devise:

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar,
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

Il laissa une fille unique, nommée *Louise*, mariée 1 à *Louis* de la Trémoille: 2 à *Philippe* de Bourbon, baron de Busser. * Volaterran, *antiq. l.* 22. Guichardin, *hist. d'Ital. liv.* 5 *&* 6. Mariana, *liv.* 27 *&* 28. Paul Jove, *aux élog.* Sponde & Bzovius, *aux annal.* Mariana, *l.* 26. Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Victorel. Garibai, &c.

BORGIA (Jean) cardinal, neveu du pape Alexandre VI, étoit Espagnol. Après avoir exercé la charge de protonotaire & de correcteur des lettres apostoliques, & avoir obtenu l'archevêché de Montreal en Sicile, il fut créé en 1492 cardinal par son oncle, qui lui donna encore l'évêché d'Olmutz en Moravie. Ciaconius ajoute même qu'outre le titre de patriarche de Constantinople, qu'il lui fit prendre, il lui donna ensuite l'archevêché de Capoue, & les évêchés de Ferrare & de Coria en Espagne. Jean de Borgia fut d'abord employé dans les affaires les plus importantes, & alla en qualité de légat, dans le royaume de Naples, dont il porta l'investiture à Alfonse II. Il s'y trouva aux cérémonies du mariage de Geofroi Borgia, fils du pape, avec Sanche d'Aragon, fille de ce roi en 1494. Depuis, ce cardinal se vit contraint de vivre dans la retraite, pour ne point irriter César Borgia, fils d'Alexandre, trop jaloux de son autorité pour en faire part à qui que ce fût. On dit qu'il mourut à Rome le 1 août 1503. * Onuphre, *in Alexand. VI.* Zurita. Ciaconius, Ughel, &c.

BORGIA (Jean) dit *le jeune*, cardinal, archevêque de Valence, en Italie, étoit neveu d'Alexandre VI, qui le créa cardinal en 1496, & lui donna l'ar-

chevêché de Valence, avec le commandement des troupes que sa sainteté envoya en Italie pour combattre les François, & pour y appuyer la faction du roi d'Espagne Ferdinand V, qui étoit très-puissante. Le cardinal Borgia fut encore légat à Venise en 1499, & mourut le 17 janvier de l'année suivante à Ubin, ville capitale du duché de ce nom. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*. On croit qu'il fut empoisonné par l'ordre de César Borgia, duc de Valentinois. * Garibai. Onuphre. Auberi, *hist. des cardin.*

BORGIA (Gaspard) fils de FRANÇOIS duc de Gandie, naquit en 1584, & s'appliqua aux études dès sa jeunesse. Il fut créé docteur en théologie à Alcala, & y fut doyen. On lui donna ensuite un canonicat à Tolède. Paul V le créa cardinal. Il a été archevêque de Séville & de Tolède, & pendant quelque temps il fut aussi viceroi de Naples. Dans son ambassade à Rome, il édifia beaucoup par sa piété, & son amour pour la retraite. On assure qu'il employa tous les ans dix mille écus d'or en aumônes. Cette attention & cette charité pour les pauvres lui mériterent le titre glorieux de *pere des pauvres*, préférable à tous ceux qui viennent des dignités humaines. Il mourut à Madrid au mois de novembre 1645. * Imhoff. *Genealog. Hispan. famil. pag.* 28. Ciaconius, *histor. pontif. & cardinal. tom.* 4, *pag.* 430.

BORGIA (François) prince de Squillace, dans le royaume de Naples, viceroi du Perou, &c. étoit fils de *Jean* Borgia commandeur d'Azuga, frere de *Charles* duc de Villa Hermosa, & petit-fils de *S. François* de Borgia. Il s'acquit beaucoup de réputation, & mourut à Madrid le 26 septembre de l'an 1658, extrêmement âgé. On a de lui un poëme de la conquête de Naples, un recueil de poësies, & quelques ouvrages de piété. Les deux premiers sont sous ce titre : *Napoles recuperandæ por el rei D. Alonso. Las obras ex verso de D. Francisco de Borja principe de Esquilanche.* * Nicolas Antonio, *biblioth. hispan.*

BORGIA (S. François de) *cherchez* FRANÇOIS.

BORGO, *Borgus, Burgus*, ville de Suéde en Finlande, & dans la province de Nyland, est située sur le golfe de Finlande, entre Vibourg, dans la Carélie d'un côté, & Revel dans la Livonie de l'autre. Elle est ancienne & capitale du comté de Raseberg, mais petite & mal peuplée. * Sanson.

BORGO (Alexandre) *cherchez* BURGI.

BORGO-SAN-DONINO, ville d'Italie, dans le duché, de Parme, avec évêché suffragant de Bologne, est une ville ancienne, & la *Fidentia* de Tite-Live, de Ptolémée & de l'itinéraire d'Antonin. Elle eut depuis le surnom de *Julia*, comme on le peut voir dans le martyrologe romain, puis celui de *Burgus S. Domnini.* Elle est à quinze milles de Parme, & à vingt de Plaisance. Blondus dit qu'il y avoit autrefois une célébre abbaye de sainte Colombe, qui fut ruinée par l'empereur Fréderic II. Le pape Clément VIII établit le siége d'un évêché à *Borgo san Donino* en 1601, & Paul V le rendit suffragant de Bologne. Cette ville a été autrefois à la famille de Pallavicini. * Blondus. Leand. Alberti.

BORGO SAN SEPOLCRO, *Burgus S. Sepulcri*, ville d'Italie, dans les états du grand duc de Toscane, avec évêché suffragant de Florence. Quelques-uns la prennent pour la *Biturgia* de Ptolemée; mais il y a peu d'apparence. On y fit vers l'an 1641 des constitutions synodales, que nous avons de l'impression de Florence. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

BORGO DI SESSIA, *Sessites Burgus*, ville d'Italie, qui est proprement du Milanez, quoiqu'elle soit dans les états du duc de Savoie, du côté de Verceil. Elle est située sur la petite riviere de Sessia, qui lui donne son nom; & elle a été très-connue dans le XVI siécle, pendant les guerres d'Italie. * Sanson. Baudrand.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO, *Burgus Vallis Tari*, ville d'Italie, dans les états du duc de Parme, a été autrefois à la maison de Landi, qui en avoit hérité des Fiesques; mais depuis plusieurs années elle est au duc de Parme, qui s'en est accommodé avec les héritiers. Elle est à trente milles de Crémone au midi; autant de Sarsane, & à vingt-cinq milles de Bobio. Il y a aujourd'hui une assez bonne forteresse qui a le nom de *Val-di-Taro*, du côté des états de Gènes. * Sanson. Baudrand.

BORGO FORTE, *Burgus Fortis*, petite ville d'Italie, est située dans le duché de Mantoue sur le Pô, un peu au-dessus du confluent de l'Oglio, entre la ville de Mantoue & celle de Novellare. * Mati, *dict.*

BORIA, petite ville du royaume d'Aragon en Espagne, est située dans le diocèse de Taragone, entre la ville de ce nom & celle de Saragoce, à onze lieues de celle-ci, & à trois de celle-là. Boria est l'ancienne *Belsinum, Balsio*, ville des Celtiberes, ou du moins elle s'est accrue de ses ruines. * Mati, *diction.*

BORIA, *cherchez* CRESPI.

BORICHUS, fils *naturel* de COLOMAN roi de Hongrie, se mit dans les troupes de Louis VII dit *le jeune*, roi de France, lorsqu'il passa par la Hongrie pour aller à la terre-sainte l'an 1147. Il cherchoit l'occasion de monter sur le trône de son pere; mais Geisa II, roi de Hongrie, traversa ses desseins, & l'envoya demander au roi Louis. Alors Borichus se voyant découvert, se jetta aux pieds de Louis, & implora sa protection, que ce prince lui accorda. Comme les ambassadeurs de Geisa exageroient la perfidie de celui qu'il vouloit punir, Louis leur répondit que la tente d'un roi étoit un autel, & que les pieds d'un souverain étoient un asile pour les malheureux. Borichus néanmoins, craignant la puissance de Geisa, s'évada secretement, monté sur un des chevaux du roi, pour chercher sa sureté ailleurs. * Bonfin, *l.* 6. *dec.* 2.

BORJON (Charles Emanuel) natif de Pontdevaux en Bresse, du diocèse de Lyon, & avocat au parlement, mourut à Paris le 4 mai 1691, âgé d'environ 58 ans. On a de lui deux ouvrages considérables. Le premier, qui est un abregé fort bien fait du sixiéme volume du grand recueil de Jean de Gentil, est intitulé, *abregé des actes, titres & mémoires concernant les affaires du clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les hérétiques, &c.* Borjon y a ajouté des mémoires historiques sur les édits de pacification, tirés du livre de Pierre Bernard, avec les édits depuis 1561 jusqu'en 1629. Ce livre parut en 1680. Le second trois ans après : son titre le fera assez connoître : *des dignités temporelles, où il est traité de l'empereur, des rois, des ducs, des pairs de France, des marquis, des comtes, &c.* ☞ Borjon est encore auteur des ouvrages suivans : *Traité des offices ecclésiastiques*, où il est parlé des légats, des officiaux, des promoteurs, &c. 1677, in-12. *Traité des offices de judicature*, 1682 *in*-12. *Compilation du droit romain, du droit françois & du droit canon accommodée à l'usage d'aprésent*, 1688, 4 vol. *in*-12. Borjon en avoit donné dès 1678 un projet en un volume *in*-12. *Décisions qui regardent les curés, où il est traité des vicaires de paroisse, des dixmes, des novales, des portions congrues*, 1694 in-12. On a inséré ces décisions dans le code des curés. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BORIQUEN, *Boriquena*, isle de l'Amérique septentrionale, sous la puissance des Espagnols, est parmi les Antilles, entre l'isle de sainte Croix, & celle de Puerto Rico. Boriquen est petite; mais elle produit du sucre, de la casse, du gingembre & des cuirs. On dit que les Espagnols y passerent au commencement pour immortels, jusqu'à ce qu'on y vit noyer un certain Salcedo, au passage d'une riviere, dite *Guarabo.* Ce fut Christophe Colomb qui découvrit cette isle en son second voyage. Ensuite Ponce de Leon y alla en 1509, & y trouva un petit roi nommé Agucibana, qui lui fit beaucoup d'amitié, & qui reçut le baptême

avec sa mere, son frere & ses serviteurs; mais il étoit si bien instruit, qu'en même temps il donna une de ses sœurs à son catéchiste pour en faire sa maîtresse. Celui-ci, content de quelques richesses qu'il trouva, retourna à Saint-Domingue, d'où étant revenu peu de temps après à Boriquen, avec le titre d'Adelantado, il fit de grands ravages, & força tous les naturels à se soumettre à lui. Il leur fit en même temps prêcher la religion chrétienne; & dès l'an 1511, Alfonse Manso fut fait évêque de cette isle. Outre ce qu'on a remarqué ci-dessus, on trouve à Boriquen une gomme qui est mortelle; mais qui mêlée avec de l'huile, est propre à calfâter les vaisseaux, & qui empêche que le ver ne s'engendre dans le bois. Les habitans étoient vaillans, & ne se servoient point des fléches envenimées, comme tous leurs voisins. * Lopes de Gomara, *descript. génér. des Indes occident.* Laët. Sanson. Baudrand.

BORIS GUDENOU, grand écuyer de Moscovie, & beau-frere du grand duc, fut régent de l'état pendant le regne de Fedor, ou Théodore. Pour s'assurer la couronne, il fit tuer Démetrius, fils de Jean Basilowits, & frere de Fedor, par un gentilhomme, qui eut ordre d'aller assassiner ce jeune prince âgé de neuf ans dans la ville d'Uglitz où on l'élevoit. Ce tyran, pour cacher son meurtre, fit perdre la vie à ce gentilhomme & à ses complices, dès qu'ils furent de retour à Moscow, & envoya des soldats pour raser le château d'Uglitz, & en chasser les habitans, comme s'ils eussent favorisé l'assassinat. On croit qu'ensuite il empoisonna le roi Fedor, pour se rendre maître absolu de l'empire. Il feignit de refuser la dignité royale: mais il employa secretement toutes sortes de moyens pour l'obtenir par l'élection des grands, ce qui lui réussit comme il le souhaitoit. Son bonheur fut traversé par l'imposture de Griska, qui parut sous le nom de Démetrius, & qui obtint la protection du vaivode de Sandomir, auquel il persuada que l'assassin envoyé par Boris, avoit tué un jeune garçon qui lui ressembloit, & que ses amis avoient substitué en sa place pendant qu'ils l'avoient fait évader. Ce vaivode leva une armée, entra en Moscovie, & déclara la guerre au grand duc. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti plusieurs officiers de Boris, qui en mourut de déplaisir au mois d'avril 1605. Les knez & les boyares couronnerent Fedor Borislowits, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais considérant la prospérité des armes du faux Démetrius, ils se résolurent à le reconnoître pour leur prince: ce qu'ils persuaderent au peuple, qui courut promptement au château, & qui y arrêta prisonnier le jeune grand duc avec sa mere. En même temps on envoya supplier Demetrius de venir prendre possession de son royaume. Demetrius commanda aussitôt à un deak, ou secrétaire, d'aller étrangler la mere & le fils, & de faire courir le bruit qu'ils s'étoient empoisonnés: ce qui fut exécuté le 10 juin 1605. *Voyez* DEMETRIUS. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

BORISSOW, *Boressovia*, ville du duché de Lithuanie en Pologne, est sur la riviere de Berezina, dans le palatinat de Minski, & à 23 lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Cette ville, capitale d'une châtellenie, a conservé le nom de *Boris*, fils de *Polocko* son fondateur. Elle a été grande; mais les Moscovites l'ont presque ruinée. On y a bâti un château, pour en conserver les restes. * Mati, *dictionnaire.*

BORISTHENE, *cherchez* BORYSTHENE.

BORIVORI, duc de Bohême, *cherchez* BORZIVOGE.

BORKELO, *Borkeloa*, petite ville des Provinces-Unies, est dans le comté de Zutphen, aux confins de l'évêché de Munster & de l'Overyssel, sur la riviere de Berkel, à cinq lieues au-dessus la ville de Zutphen. Borkelo est capitale d'une seigneurie qui appartient aux comtes de Stirum. * Mati, *diction.*

BORMES, *Bormium*, bourg de France en Provence, près de la mer, avec titre de baronie, entre Toulon & Saint-Tropés. Quelques auteurs l'ont pris pour le *Bormanico* de Pline; mais il seroit peut être difficile de bien prouver cette opinion. S. François de Paule venant en France, à la priere du roi Louis XI, prit terre à Bormes, où l'on dit qu'il guérit quelques malades de la peste. On y a depuis établi un couvent de minimes. * Pline, *liv.* 3, *chap.* 4. Sanson, *in disquis. geograph.* Bouche, *histoire de Provence*, *livre* 3, *chap.* 6, *&c.*

BORMIO que les Allemans appellent WORMS, *Bormium*, petite ville dans le pays des Grisons, avec titre de comté, est sur la riviere d'Adda, près de la Valteline & de l'état de la république de Venise, & capitale de tous les bourgs de ce comté. Elle est petite, mais considérable pour son passage, pour ses fortifications & son château. Environ à une lieue de Bormio, du côté du nord, il y a des bains célébres nommés les bains de Bormio, *Bormiæ aquæ*. Cette ville donne le nom au comté de Bormio, petit pays des Grisons alliés des Suisses, sur les confins d'Italie & du Bressan, au milieu des Alpes, & vers la source de l'Adda, mais séparé de la Valteline qui le joint au couchant. Il est borné au midi par le territoire de Bresse; au levant par le comté de Tirol; & au septentrion par les Grisons, à qui il appartient. Quoique petit, il est cependant divisé en cinq communautés. Bormio en est la capitale. * Baudrand.

BORNEO, *Borneum*, isle fort grande dans la mer des Indes, & la principale des isles de la Sonde, est située entre les isles de Celebes, du côté de l'orient; de Java, du côté du midi; de Sumatra vers l'occident; de l'Inde & des Philippines vers le septentrion. Sa figure est presque ronde, & l'on dit qu'elle a dix-huit cent milles de circuit: d'autres lui donnent seulement quatre cens lieues de tour tout au plus, & il faut près de trois mois pour en faire le tour. Il y fait très-chaud, parcequ'elle est sous la ligne équinoxiale. Elle contient plusieurs royaumes, desquels le plus connu est celui de Borneo, dont la capitale, qui a le même nom, est bâtie dans un marais sur pilotis avec des canaux, comme la ville de Venise. Son port est grand & fort commode; mais l'air n'y est pas sain. Les autres sont Pateo, Aror, Bondarmasin: tous ces royaumes tirent leur nom de celui d'autant de villes situées au bord de la mer. Il y a encore Marudo, Tamanatos, Lavo, Succadano, &c. Le roi de Borneo est mahométan, & presque tous les peuples qui sont sur les côtes; mais ceux qui demeurent bien avant dans le pays, sont païens & idolâtres. Il faut remarquer que ce prince a très-peu de pouvoir, & n'est, en quelque maniere, que le premier sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands déférent toute l'autorité. Leur raison est, que pour avoir un légitime héritier du trône, il est plus à propos de se laisser gouverner par une femme, qui est toujours certaine que ses enfans sont à elle: ce qu'un mari ne peut assurer. Ces peuples s'habillent à peu près comme les autres Indiens, & portent un linge autour des reins, & un petit turban sur la tête. Le meilleur camphre de toutes les Indes vient de l'isle de Borneo. Il s'y trouve aussi de l'or & du bezoar. C'est une pierre qui se forme dans l'estomac d'un mouton ou d'un bouc, autour d'un brin de paille qui s'arrête dans l'estomac, & que l'on trouve souvent dans la pierre. Les Perses nomment ces animaux *Bazans*, & la pierre *Bazar*, d'où nous avons fait *Bezoar.* Il y a aussi des diamans, quantité de poivre, de l'encens & d'autres gommes. * Mandeslo, *voyage des Indes. Journal des savans*, 5 *février* 1680.

BORNERUS (Gaspard) Allemand, natif de Hainam, village de Misnie ou Meissen, qui vivoit dans le XVI siécle, s'appliqua à la philosophie, voyagea en Italie, où il apprit les mathématiques, & alla à Leipsick dont il gouverna le collége de S. Thomas pendant dix-huit ans en qualité de principal; il s'appliqua à la théologie,

théologie, reçut le bonnet de docteur, enseigna & prêcha avec applaudissement; il fit augmenter, embellir & réparer les bâtimens de son collége, y attira les plus habiles gens de son siécle, qu'il soutint contre quelques seigneurs mal intentionnés, & mourut le trois mai 1547. C'étoit un homme de grande probité, doux, honnête, & savant en toute sorte de littérature, mais principalement dans la théologie & les mathématiques. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Analogia. De Stellis. Indices in Ptolemei geographiam & in Sabellicæ historiam*, &c. * Albinus, *in chron. Misn.* Melchior Adam, *in vit. theolog. German. &c.* Joachim Camerarius, *in vita Melanchthi.*

BORNHEIM, *Bornhemum*, bourg des Pays-Bas dans le comté de Flandre, avec un château, a sous lui divers villages; & le pays où il est situé est nommé *le pays de Bornheim ou Bornhem*, entre l'Escaut & Alost. Bornheim, Dendermonde & Montgerard, avec leurs territoires, sont nommés le propre domaine du comté de Flandre. * Sanson.

BORNHOLM, *Bornholmia*, *Beringia*, isle de Danemarck sur la mer Baltique, près de Schonie, avec quelques petites villes, qui ont souvent été attaquées par les Suédois, à qui elle fut cédée en 1658, par la paix de Roschild; mais depuis, les Danois pour la ravoir, ont donné un équivalent de plusieurs terres en Schanie. * Sanson. Audiffret, *géograph.*

BORNIER (Philippe) né à Montpellier en Languedoc, le 13 janvier 1634, & où il mourut le 22 juillet 1711, âgé de 78 ans, étoit lieutenant particulier au présidial de cette ville, & d'une des plus anciennes familles de la robe de cette province, ayant eu parmi ses aieux, des présidens & des conseillers en cour supérieure. Il fut choisi par le roi pour présider de la part de sa majesté aux assemblées synodales qui se tenoient dans la province de Languedoc, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, dont il étoit commissaire exécuteur. En 1676, il eut ordre du roi de se rendre dans le Vivarez, au sujet de quelque soulevement que la diversité des religions y avoit excité. Il réussit si bien dans tous ses differens emplois, qu'il ne perdit jamais la confiance de son prince ni celle des peuples; & si le roi en témoigna sa satisfaction par des libéralités dignes de sa grandeur, les peuples lui en témoignerent leur reconnoissance, en recevant avec soumission les ordres de leur souverain, qu'il venoit leur annoncer. Il fut encore employé par M M. de Bezons & Daguesseau, dans toutes les affaires les plus importantes qui se traiterent en Languedoc pendant qu'ils en furent intendans. Il est l'auteur de *la conférence des nouvelles ordonnances du roi Louis XIV, avec celles des rois prédécesseurs de sa majesté.* Cet ouvrage a été si bien reçu du public, qu'il s'en est fait six éditions pendant la vie de l'auteur, quoiqu'on l'ait contrefait à Grenoble & à Lyon. Il a encore fait un autre ouvrage imprimé *in-folio* en 1709, à Genève, chez Fabri & Barillot. C'est un *commentaire sur les conclusions de Ranchin*, où les principales questions de droit se trouvent décidées, tant par les loix romaines, que par la jurisprudence des arrêts des parlemens de France. Ce livre est en latin. Philippe Bornier son fils aîné, qui étoit en 1715 à Christian-Erlang, s'étant trouvé hors du royaume lors de la révocation de l'édit de Nantes, dédia cet ouvrage, que son pere lui avoit envoyé pour son instruction, à Fréderic Guillaume, roi de Prusse. Cet auteur a laissé encore un ouvrage sur les principales matieres du droit, qui est par traités, & les matieres y sont épuisées. Il a aussi laissé un traité en manuscrit sur les donations, & un autre sur les légitimes. * *Mémoire manuscrit.*

BORNO, ville & royaume d'Afrique, dans la Nigritie, avec un désert & un lac de ce nom, est, à ce que l'on croit, le pays des anciens Garamantes. On dit que les peuples de ce pays vivent en commun, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le lac de BORNO est célébre, parceque le Niger le traverse. * Daper, *description de l'Afrique.*

BOROUCH-BRIDGE, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté d'Yorck, située sur la riviere Yorc, sur laquelle il y a un beau & large pont de pierre. Il est a deux cens quatre milles anglois de Londres. C'est un lieu de passage pour aller & venir des parties septentrionales du royaume. * *Dict. anglois.*

BORRA, boufon Espagnol, au commencement du XV siécle, s'attachoit principalement à railler les savans, & à leur reprocher leur pauvreté. Il fut aimé de plusieurs rois, qui le comblerent de biens, & l'on remarque que l'empereur Sigismond lui donna une fois dans un festin plus d'argent que ce boufon n'en pouvoit porter. Il vécut quatre-vingt-dix ans, & mourut après avoir amassé plus de cent mille écus. * Valla, *l. 2 hist.*

BORRE VAN d'AMERONGEN, est une famille noble de la province d'Utrecht, illustre par son ancienneté, & considérable non-seulement par ses alliances, où elle a toujours eu grand soin de conserver son ancien lustre, mais aussi par les charges qu'elle y a exercées, ayant eu de tout temps part au gouvernement de cette province, comme cela se voit dans deux actes ou instrumens scellés des sceaux de tous ceux qui composoient alors les états, & dont on trouve les originaux dans les archives du chapitre de sainte Marie. L'un est de l'an 1375, nommé *Den Landbrief*, qui a été scellé par *Jean* d'Amerongen, avec les armes ordinaires de cette famille, parmi un grand nombre de nobles; l'autre est de l'an 1436, appellé ordinairement *Den Verbandbrief*, où on trouve les sceaux de *Jean-Fréderic* & *Henri* Borre d'Amerongen. Ensuite GUILLAUME Borre d'Amerongen a été reçu parmi les nobles l'an 1549, par la maison de Zuylesteyn, qui lui fut léguée par *Jeanne* de Vianen de Rysembourg sa niéce, & laquelle il a vendu après à *Ernest* de Neyenrode. THIERRI, son fils aîné, fut élu en sa place en l'an 1574. Il avoit pour femme *Elizabeth* de Pallaës, par laquelle la maison de Sandenbourg est venue dans sa famille. GUILLAUME, seigneur de Sandenbourg, son fils aîné, lui succéda dans le corps des nobles l'an 1606. Sa femme fut *Anne* de Daarle, dont il eut trois fils, CONRAD, qui fut admis dans l'ordre des nobles, l'an 1642; *Florent*, qui fut grand commandeur de l'ordre Teutonique du baillage d'Utrecht; & *Juste*, qui fut élu à l'assemblée des états pour le clergé. CONRAD épousa *Nicole* de Baaren, dame de Kersbergen & Conixvri, dont il eut quatre fils, THIERRI, qui suit; FREDERIC, *dont il sera parlé après la postérité de son frere aîné; Guillaume* & *Jean*: ces deux derniers sont morts sans avoir été mariés. THIERRI, seigneur de Sandenbourg, fut admis dans les nobles l'an 1669, fut aussi grand bailli de la ville d'Utrecht sa vie durant, & épousa *Anne Adrienne* de Binting, dont il eut un fils & quatre filles. Le fils appellé *Conrad*, reçu dans les nobles en 1709, est mort sans avoir été marié. FREDERIC, second fils de CONRAD & de *Nicole* de Baaren, fut seigneur de Kersbergen, doyen du chapitre de saint Pierre, élu de la part du clergé dans l'assemblée des états de la province, grand commandeur de l'ordre Teutonique du baillage d'Utrecht. Il épousa dame *Gerardine* Borre d'Amerongen, dont il eut quatre fils, FLORENTIN-GUILLAUME; *Conrad: Frederic* & *Gerard*; & deux filles. Il mourut le 20 décembre 1722, dans 48 année de son âge. * *Mem. manusc.*

BORREL, plus connu sous le nom de BUTEO; (Jean) naquit à Charpey près de Romans en Dauphiné, l'an 1492. Il étoit d'une famille illustre de Dauphiné, laquelle s'étoit établie à Charpey. Son véritable nom étoit BORREL, auquel il substitua celui de BUTEO, selon la coutume assez ordinaire des auteurs de son temps, qui ont pris plaisir à latiniser leurs noms. M. le Duchat, dans une note sur l'histoire de M. le président de Thou, dit que les paysans du Dauphiné

donnent au Busard le nom de Bourrel, parceque cet oiseau est le bourreau de leur volaille, & que *Buteo* est le mot latin qui répond à celui de Busard. Cette conjecture paroît assez vraisemblable. Cependant le nom de notre auteur est Borrel & non Bourrel, quoiqu'il soit vrai que Borrel en Dauphiné se prononce communément Bourrel. Jean Borrel entra dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Antoine à l'âge de seize à dix-sept ans. Son gout pour les sciences ne tarda pas à se déclarer : mais les divers emplois ausquels l'obéissance l'attacha, l'empêcherent de s'y livrer tout entier. Il ne laissa pas d'apprendre de lui-même la langue grecque & les élémens d'Euclide. Lors de la renaissance des lettres sous François I, qui attira à Paris des savans de toutes les parties du monde, Borrel déja âgé de plus de trente ans, obtint la permission d'y aller étudier. Il s'y appliqua sur-tout à l'étude du droit & des mathématiques, où il fit en peu de temps de grand progrès. Il assistoit aux leçons publiques d'Oronce Finé, professeur royal, son compatriote, & M. de Thou assure que le disciple a surpassé le maître. Il est certain que Borrel a plus contribué que personne en son temps à perfectionner les mathématiques en France. On trouve dans ses ouvrages des idées neuves, propres à redresser, ou à expliquer les auteurs qui l'ont précédé, & il a su joindre en écrivant la clarté à la précision. Après avoir passé quelques années dans l'étude à Paris, il revint à l'abbaye de S. Antoine, où il fut choisi pour gouverner l'ordre, conjointement avec Aimar Falco, pendant la vacance du siége abbatial qui dura deux ans. Il avoit été nommé peu auparavant à la commenderie de sainte Croix, au diocèse de Die. On lui donna aussi l'administration de la terre & du château de Balan, fief dépendant & situé à une lieue de l'abbaye de saint Antoine. C'est-là qu'il demeuroit ordinairement, partagé entre les devoirs de son état & la méditation des sciences abstraites, ausquelles il s'étoit dévoué. Il jouissoit dans cette agréable retraite de toute la liberté & de toutes les facilités convenables pour faire ses opérations géométriques. C'est de quoi il a voulu conserver la mémoire dans son traité : *De fluviaticis insulis*, où il a inséré une planche gravée qui représente la vue du château de Balan & des environs, jonchés d'instrumens de mathématiques, avec cette inscription : *Autoris villa Balanum.* Il y a même lieu de croire que l'administration de cette terre, qui est comprise dans une péninsule formée par le confluent du Furan & d'une autre petite riviere, a donné occasion à Borrel de composer ce traité, *de fluviaticis insulis.* Il résista long-temps aux vœux de ses amis qui souhaitoient & le sollicitoient de faire imprimer ses ouvrages. Ce ne fut qu'en 1554 que parurent ses œuvres géométriques, *Lugduni typis Thomæ Bertelli.* Elles sont dédiées au cardinal de Tournon, qui étoit alors abbé général de l'ordre de saint Antoine. Voici le titre des écrits contenus dans ce recueil. 1. *De Arcâ Noë, cujus formæ capacitatisque fuerit, libellus.* Dom Calmet qui cite ce traité dans son commentaire sur la Genèse, sous le nom de *Jean Buteo Anglois*, avoit oublié qu'au frontispice même du recueil où est cet écrit, on lit : *Joannis Buteonis Delphinatici opera geometrica.* 2. *De sublicio ponte Cæsaris libellus.* On a inséré ce petit traité dans la plupart des éditions des commentaires de César, imprimés à Venise & ailleurs. 3. *Confutatio quadraturæ circuli ab Orontio Finæo factæ.* 6. *De fluentis aquæ mensura, libellus.* 7. *Emendatio figurationis organi à Columella descripti, quod ciconiam vocant rustici.* 8. *De libra & statera libellus.* 9. *De pretio margaritarum libellus.* Les écrits suivans concernent le droit civil. 10. *De fluviaticis insulis, secundùm jus civile dividendis.* 11. *De divisione fructûs arboris in confinio natæ.* 12. *Geometricæ cognitionem jure consulto necessariam.* 13. *Ad legem Papiniani*, divortio. 14. *Ad legem Juliani*, si ita scriptum. 15. *Ad legem Africani*, qui quadraginta. Borrel a donné séparément un traité d'arithmétique sous le titre de *Logistica*, dont il s'est fait plusieurs éditions. Nous en connoissons deux de Lyon, chez Guillaume Roville, l'une de l'an 1559, & l'autre de 1560. A la fin de cet ouvrage, l'auteur a joint un petit traité, qui a pour titre : *Ad locum Vitruvii corruptum restitutio, qui est de proportione lapidum mittendorum ad balistæ foramen, libro decimo.* Le nécrologe de l'abbaye de saint Antoine fixe la mort de Jean Borrel ou Buteo à l'an 1572, & dit qu'elle arriva dans un bourg appellé Canar proche de Romans, sur les bords de l'Isere. Borrel s'étoit retiré dans ce lieu pour n'être pas témoin, ou peut-être la victime de la fureur des calvinistes, qui ravagerent l'abbaye de saint Antoine en 1562 & 1567. Il se disposoit alors à faire part au public de plusieurs machines & de plusieurs instrumens de mathématiques de son invention, qui ont été perdus dans les différens pillages exercés par les prétendus réformés. Ainsi ceux qui ont mis la mort de notre auteur en 1560 ou 1564, se sont trompés. Outre les ouvrages cités, le nécrologe de saint Antoine lui en attribue quelques autres, qui, sans doute, n'ont point été imprimés. 1. *Apologia in Pilletarium.* 2. *Quædam sanctorum patrum precationes è græco translatæ.* 3. *Duodecim libri Euclidis è græco translati.* * Extrait d'un *Mémoire manuscrit communiqué* par le P. Boudet, de l'ordre de saint Antoine, supérieur de la maison de cet ordre à Paris.

BORRELISTES. M. Stoupp, dans son traité de la religion des Hollandois, parle d'une secte de ce nom, dont le chef étoit Adam Borrel, Zelandois, qui avoit quelque connoissance des langues hébraïque, grecque & latine. Ces Borrelistes, dit M. Stoupp, suivent la plus grande partie des opinions des mennonites, quoiqu'ils ne se trouvent point dans leurs assemblées. Ils ont choisi une vie fort severe, employant une partie de leurs biens à faire des aumônes, & s'aquittant d'ailleurs avec grand soin de tous les devoirs d'un homme chrétien. Ils ont en aversion toutes les églises & l'usage des sacremens, des prieres publiques, & de toutes les autres fonctions extérieures du service de Dieu. Ils soutiennent que toutes les églises qui sont dans le monde, & qui y ont été après la mort des apôtres, & de leurs premiers successeurs, ont dégénéré de la pure doctrine qu'ils avoient prêchée au monde, parcequ'elles ont souffert que la parole de Dieu infaillible, contenue dans le vieil & le nouveau testament, ait été expliquée & corrompue par des docteurs qui ne sont pas infaillibles, & qui veulent faire passer leurs confessions, leurs catéchismes, leurs liturgies & leurs sermons, qui sont des ouvrages des hommes, pour ce qu'ils ne sont point. Ces Borrelistes soutiennent qu'il ne faut lire que la seule parole de Dieu, sans y ajouter aucune explication des hommes. M. Stoupp, qui nous a donné cette description des Borrelistes, assure qu'il les a connus en Hollande.

BORREMANS (Antoine) publia à Amsterdam, en 1676, un livre de *diverses leçons*, contenant des explications & des corrections sur divers endroits de quelques auteurs, & mit à la tête une longue & curieuse préface, sur l'excellence, l'utilité & les devoirs de la véritable critique. Mais cette édition est pleine de fautes, & il n'y a presque pas un passage grec qui soit dans son entier, ni presque pas un mot où l'accent soit bien placé. Borremans fait lui-même cette plainte à la fin de son livre. Ce même auteur a encore donné en forme de dialogue, un traité des poëtes & des prophétes, qui fut imprimé à Amsterdam en 1678. Il ne s'est pas gêné, comme il le dit lui-même, pour faire des recherches fort savantes & fort rares, mais il a écrit ce qui lui est venu dans la pensée : telle est en effet la nature du dialogue. Ce traité néanmoins est chargé de citations. On en est d'autant plus surpris, que l'auteur reconnoît lui-même dans sa préface, que cette méthode de tant citer de

grec & de latin, & cette affectation d'érudition est peu convenable à la nature du dialogue & de l'entretien familier. * Borremans, *de poët. & proph. præf.* René Rapin, *réflexions.* Baillet, *tom.* 2, *part.* 2 *des critiques grammair. nomb.* 586, *pag.* 559, & *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de l'art poëtique, tom.* 5, ou *t.* 2, *p.* 497, & *t.* 3 *de l'édition in-4°. avec les notes de M. de la Monnoye.*

BORRHAUS ou BORRHÉE (Martin) professeur en théologie à Basle, connu d'abord sous le nom de *Cellarius*, naquit à Stutgart dans le duché de Wirtemberg en 1499, & apprit l'hébreu sous le célébre Capnion, dit Reuchlin. Il prit le dégré de maître-ès-arts à Heidelberg, & passa ensuite à Wittemberg, où il lia amitié avec Melanchthon, qu'il avoit déja vû à Tubingue. Mais la connoissance qu'il acquit de Marc Stubner, l'éloigna des sentimens de son ami, & le fit tomber dans des erreurs encore plus grossieres. Il devint anabaptiste. Luther qui vouloit le gagner de nouveau à son parti, eut inutilement quelques conférences avec lui, en 1522. Cellarius demeura engagé dans ses sentimens extravagans, & étant passé en Prusse en 1525, il y fut mis en prison par ordre du duc. On ne sait pas quand il en sortit: mais il est sûr qu'il étoit à Basle en 1536, qu'il n'étoit plus anabaptiste, & qu'il étoit revenu au calvinisme. C'est ainsi qu'il alloit d'hérésie en hérésie. Il quitta alors le nom de *Cellarius*, pour prendre celui de *Borrhaus*, se maria, & exerça le métier de vitrier pour subsister. Mais de cet artisan, on en fit bientôt un professeur en éloquence, en 1541, & en 1546 un maître en théologie, digne de succéder au fameux Carlostad. Il acquit même le dégré de docteur en 1549. Il a donné des notes sur les politiques d'Aristote, un commentaire sur sa rhétorique, & un autre traité pour servir d'éclaircissement à sa logique. On a encore de lui *στοιχεῖα mathematica; phrases biblicæ*, in-8° à Haguenau 1527; des commentaires latins sur plusieurs livres de l'écriture sainte: savoir, sur les cinq livres de Moyse, *in-fol.* à Basle 1555; sur Josué, les Juges, Samuel, & les livres des rois, *in-fol.* à Basle 1557; sur Job, *in-fol.* à Basle 1564, & avant ce temps-là à Strasbourg en 1532; sur l'Ecclésiaste, *in-fol.* à Basle 1539, 1564; sur Isaïe, à Basle, *in-fol.* 1561; sur l'Apocalypse, *in-fol.* à Basle 1561, & à Zurich, 1600. Borrhaus mourut de la peste le 11 d'octobre 1564. Il savoit l'hébreu, le chaldaïque & le syriac. Il a légué sa bibliothéque à l'université de Basle, parcequ'il n'avoit point d'enfans. Il s'étoit opposé, autant qu'il l'avoit pu, à l'impression des œuvres de Castellion, & sur-tout de son traité de la prédestination.

BORRI (Joseph-François) en latin *Borrhus*, natif de Milan, chymiste & hérésiarque dans le XVII siécle, étoit un homme d'une vivacité prodigieuse; mais dont les mœurs & la conduite étoient assez peu réglées. Après avoir fait ses études à Rome avec succès, il s'attacha à la cour du pape, sans pourtant négliger la chymie. Dès le pontificat d'Innocent X, il avoit commencé à débiter ses prétendues révélations; mais sous celui d'Alexandre VII, voyant qu'il étoit observé de plus près, il alla à Milan, lieu de sa naissance, où il jetta les fondemens d'une secte, dont il engageoit les membres par serment, avant que de leur faire part de ses prétendues révélations. Il leur faisoit faire vœu de pauvreté, en conséquence duquel chacun lui remettoit tout ce qu'il avoit d'argent: il leur imposoit encore la nécessité d'un second vœu pour la propagation du regne de Dieu, qui devoit, disoit-il, s'étendre par tout le monde, le réduire à une seule bergerie, par les exploits d'une milice, dont ce visionaire devoit être le chef. Ses erreurs étoient que la sainte vierge étoit véritable déesse, & présente au sacrement de l'Eucharistie. Il se vantoit encore de communiquer l'intelligence des mysteres par la voie de l'illumination. Mais son véritable but étoit d'exciter une révolte à Milan, pour y usurper l'autorité, & se déclarer lorsqu'il se verroit appuyé d'un assez grand nombre de partisans. L'emprisonnement de quelques-uns de ses disciples, qui avoient été déférés au tribunal de l'inquisition, fit avorter ce projet, & obligea Borri à chercher un asyle à Strasbourg, puis à Amsterdam, où il s'érigea en médecin d'importance; & d'où après avoir affronté plusieurs personnes, & après avoir fait banqueroute, il se sauva à Copenhague, où il engagea le roi dans des dépenses infinies, sous promesse de lui faire trouver la pierre philosophale. Après la mort de ce prince, craignant d'être maltraité, il passa en Hongrie, où il fut arrêté, quoiqu'innocent, comme complice des comtes Nadasti, Serin & Frangipani. Sur le nom de Borri, le nonce du pape le réclama, & l'empereur le livra, après avoir exigé qu'on ne le feroit point mourir. On le conduisit à Rome, où il fut condamné à faire amende honorable, & à tenir prison perpétuelle. Il y avoit été brulé en effigie l'an 1661. Quoique prisonnier, il se mêla dans la suite de médecine, & guérit même le duc d'Etrées, ambassadeur de France à Rome, d'une dangereuse maladie. A la priere de ce duc il obtint la liberté de sortir de temps en temps pour le traiter, & fut transféré au château Saint-Ange, où il mourut en 1696, âgé de soixante-dix-neuf ans. * *Vit. del Cavagl. Borri.* Bayle, *diction. critique.* Struve, *acta litteraria*, T. II. Schelhorn., *amœnitates litterariæ*, t. V, p. 141, *& suiv.*

BORRICHIUS (Olaüs) l'un des plus savans hommes de son siécle, né le 7 avril 1626, étoit fils d'un ministre luthérien au diocèse de Ripen, dans le Danemarck. Il fut envoyé à l'académie de Copenhague, l'an 1644, & s'y appliqua à plusieurs sortes d'études pendant six ans; mais de telle sorte, qu'il donna ses principaux soins à la médecine. Il régenta dans le collége de Copenhague, & s'aquitta très-bien de cette fonction; car il étoit infatigable dans le travail. Sa science, jointe à ses mœurs réglées, lui acquit l'estime de Gaspard Brochman, évêque de Zelande, & celle du chancelier du royaume, & il obtint par leur recommandation un canonicat à Lunden. Il refusa le rectorat de l'école illustre d'Herlow, parcequ'il avoit formé le dessein de voyager & de se perfectionner dans la médecine, qu'il commença de pratiquer pendant une horrible peste, qui fit mourir beaucoup de gens dans la capitale du royaume. La contagion étant cessée, il donna encore un an aux soins de la classe, après quoi il prépara toutes choses pour les voyages qu'il avoit dessein faire; mais il fallut qu'il les remît pour quelque temps, parceque M. Gerstorff, premier ministre d'état, le voulut avoir dans sa maison comme précepteur de ses enfans. Il exerça cet emploi pendant cinq ans, puis il satisfit son inclination à voyager: mais avant que de partir, il eut l'avantage d'être désigné professeur en philosophie, en poësie, en chymie & en botanique, dans l'académie de Copenhague. Il partit au mois de novembre 1660; & après avoir vu à Hambourg quelques médecins célébres, il vint en Hollande, & s'y arrêta assez long-temps. Il y fut joint par les fils de M. Gerstorff, qu'il prit sous sa conduite; & après leur avoir fait voir les Pays-Bas Espagnols & l'Angleterre, il les mena à Paris, où il s'arrêta deux ans. Leurs tuteurs les rappellerent, ce qui lui donna lieu de continuer ses voyages avec plus de liberté. Il fut promu au doctorat en médecine à Angers; il vit les principales villes du royaume, passa les monts, & arriva à Rome au mois d'octobre 1665, où il demeura jusqu'à la fin de mars 1666, après quoi il fallut songer au retour, la charge qui lui avoit été conférée dans l'académie de Copenhague, demandant la résidence. Il traversa l'Allemagne, & arriva en Danemarck au mois d'octobre 1666. Le profit de ce long voyage ne pouvoit pas être médiocre, puisque Borrichius s'étoit fait connoître dans chaque ville aux plus savans hommes qui y fussent. Il fit voir dans l'e-

xercice de sa charge qu'il étoit très-digne de la remplir; il étoit très-laborieux, & rempli d'ailleurs d'une grande varieté de connoissances. Les livres qu'il publia en sont une bonne preuve. On peut voir dans le dictionnaire de M. Bayle un long catalogue de ses ouvrages. Borrichius ne voulut jamais se marier, craignant que cela ne diminuât la liberté de philosopher. Il fut élevé à la charge de conseiller au conseil suprême de la justice, l'an 1686, & à celle de conseiller de la chancellerie royale l'an 1689, & commença de sentir les attaques de la pierre cette même année. Ne voyant d'autre remede que celui de se faire tailler, il se résolut à subir les risques de cette rigoureuse opération, le 13 septembre 1690. Elle ne réussit point. La pierre se trouva si grosse & si dure, qu'il ne fut pas possible, ni de l'arracher, ni de la couper. Il soutint cet accident & toutes ses suites avec beaucoup de constance jusqu'à sa mort, arrivée le 31 octobre de la même année. M. de la Monnoye la recule jusqu'en 1691, dans ses notes sur les *jugemens des savans* de M. Baillet. Il donna 26300 livres pour l'entretien des pauvres étudians, & 50000 écus à ses parens. * Bayle, *diction. critique.*

BORROMÉE, maison du Milanez, considérable par les cardinaux qu'elle a donnés à l'église, & par ses alliances, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis :

I. JACQUES Vitallian, qui épousa *Marguerite* Borromée, fille de *Philippe*, morte le 19 juillet 1429, dont il eut VITALLIAN, qui suit :

II. VITALLIAN Borromée, substitué en 1416, à la maison de Borromée, par *Jean* son oncle maternel, fut comte d'Arone, &c. & mourut le 4 octobre 1449. Il épousa *Ambrosine* Fagnana, dont il eut PHILIPPE, qui suit ; *Jacques*, évêque de Pavie, mort le 4 août 1453 ; *Marguerite*, alliée à *Augustin* Visconti de Sesto ; *Talde*, mariée à *Othon* Mandelle, comte de Caorsi ; *Corones*, qui épousa *Bassian* Cavazza, comte de Somaglia ; *Fortesse* femme de *Jean-Philippe* Crivelli ; & *Honeste* Borromée, mariée à *Jacques* comte de Correge.

III. PHILIPPE Borromée, comte d'Arone, seigneur de Palestri, d'Angiere, &c. conseiller du duc de Milan, mourut en 1464. Il épousa en 1435, *Françoise*, fille de *Lancelot* Visconti, des comtes de Cicognola, seigneur de Parimati, dont il eut JEAN, qui suit : *Vitallian*, né en 1451, conseiller du duc de Milan, mort sans alliance le 7 septembre 1493 ; *Blanche*, mariée à *Pierre-Martir* Rusco, de Côme ; *Ambrosine* ; alliée à *Gui* de Rossi, marquis de Saint-Second ; & *Justine* Borromée, qui épousa *Jean-Marie* Visconti, seigneur de Fontaneti.

IV. JEAN Borromée, comte d'Arone & d'Angiere, conseiller du duc de Milan, mourut le 11 septembre, & selon d'autres, le 14 novembre 1495. Il épousa *Cleophé* Pio, des comtes de Carpi, dont il eut, 1. GIBERT, qui suit ; 2. *Philippe*, dont la postérité finit au quatriéme dégré ; 3. *Lancelot*, sénateur de Milan, & gouverneur de Novarre, qui de *Lucie* Adorne, fille d'*Antoine*, duc de Gènes, eut pour fille unique *Elizabeth*, dite aussi *Lucie* Borromée, mariée à *René* Trivulce, seigneur de Formiguere ; 4. *Louis*, dont la postérité finit aussi au quatriéme dégré ; 5. *Galeas*, protonotaire apostolique, & abbé de saint Gratian ; 6. *Blanche*, mariée, 1. à *François* Trivulce : 2. à *Jacques* Trivulce ; 7. *Hippolyte*, alliée à *Claude* de Savoye, marquis de Raconie ; 8. *Isabelle*, qui épousa, 1° *Julien* de Médicis : 2. *François* Attendolo, comte de Saint-Angel, Bolonois : 3. *Antoine-Marie* Marquis Palavicini : 9. *Justine*, mariée à *Marquis* Stampa ; & 10. *Françoise* Borromée, alliée à *François* Sforce, comte de Borgonovo.

V. GIBERT Borromée, comte d'Arone, &c. sénateur de Milan, épousa *Magdeléne*, fille du chevalier Friz, qui étoit fils du Marquis de Brandebourg, dont il eut FREDERIC, qui suit : *Camille*, alliée à *Matthieu* Biccaria ; *Marguerite*, qui épousa *Marc-Antoine* Landriani ; & *Jeanne* Borromée, mariée à *Louis* Caccia.

VI. FREDERIC Borromée, comte d'Arone, &c. épousa *Veronique* Visconti, fille de *Galeas*, des comtes de Soma, dont il eut GIBERT II du nom, qui suit ; *François*, mort sans enfans de *Baurelle* Vestarina ; JULES-CESAR, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné* ; *Magdeléne*, allié à *Sebastien* Ferrero, marquis de Romagnano ; *Léonore*, mariée à *Jean* del Verme, comte de Bobbio, seigneur de Voghere ; & *François* Borromée, qui de *Zenobie* de Tolentin, eut pour fils unique *Jean* Borromée, mort sans enfans de *Diane*, fille de *Philippe* Pirovana.

VII. GIBERT Borromée II du nom, comte d'Arone, &c. épousa, 1. *Marguerite*, fille de *Bernardin* de Médicis, & sœur du pape *Pie* IV : 2. *Thadée* del Verme, sœur de *Jean*, comte de Bobbio : 3. *Aurelie* Vestarina. Du premier mariage vinrent FREDERIC II, qui suit : *S. Charles* Borromée, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé* ; *Isabelle*, religieuse ; *Camille*, mariée à *César* de Gonzague, prince de Guastalla ; *Hieronyme*, alliée à *Fabrice* Gesualdo, prince de Venouse au royaume de Naples ; & *Anne* Borromée, mariée à *Fabrice* Colonne, duc de Marsi. Du second sortit *Hortense* Borromée, qui épousa *Annibal* comte d'Altemps.

VIII. FREDERIC Borromée II du nom, comte d'Arone, duc de Camerino, &c. général de l'église romaine, né en 1535, mourut en 1563, sans laisser de postérité de *Virginie* de la Rouere, fille de *Guidobalde*, duc d'Urbin.

VII. JULES-CESAR Borromée, troisiéme fils de FREDERIC, comte d'Arone, & de *Veronique* Visconti, épousa *Marguerite* Trivulce, fille de *René*, seigneur de Formiguere, & d'*Isabelle* Borromée, dont il eut RENÉ, qui suit ; *Frédéric*, cardinal & archevêque de Milan, *dont il sera parlé dans un article séparé* ; *Aure*, alliée à *François* Visconti, des seigneurs de Massini ; & *Isabelle* Borromée, alliée à *Jerôme* Visconti, seigneur de Carbonara.

VIII. RENÉ Borromée, seigneur de Formiguere, fut comte d'Arone, seigneur d'Angiere, &c. après la mort de *Fréderic* son cousin, & épousa *Ersilie* Farnèse, fille *naturelle* d'*Octave* duc de Parme & de Plaisance, dont il eut *Jean*, mort jeune ; CHARLES, qui suit ; JULES-CESAR II du nom, qui laissa la postérité *rapportée ci-après. Isabelle*, mariée à *Fréderic* Rossi, comte de Saint-Second ; *Marie*, alliée à *Jean-Ambroise* marquis d'Adda ; & *Justine* Borromée, qui épousa *François* Gallio, duc d'Avito.

IX. CHARLES Borromée, comte d'Arone, &c. épousa *Isabelle*, fille d'*Hercules* d'Adda, dont il eut RENÉ II, du nom, qui suit ; *Gibert*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé* ; *Vitallian*, commissaire de l'empereur en Italie, mort sans alliance le 17 octobre 1690.

X. RENÉ Borromée, comte d'Arone, mort le 11 mai 1685, épousa *Julie*, fille de *Barthélemi* comte d'Arese, dont il eut CHARLES, qui suit, *Gibert*, patriarche d'Antioche, évêque de Novarre, maître de chambre du pape Clément XI, qui le nomma cardinal, le 15 mars 1717 : *Justine*, mariée à *Christiern* Stampa ; *Marguerite*, alliée à *Antoine* comte de Verme ; *Lucrece*, morte jeune ; *Lucrece-Marie*, alliée à *Caïetan* Gallio, prince Trivulce ; *Isabelle* ; *Beatrix* ; *Anne* & *Jeronime* Borromée, religieuses à sainte Marie de la Victoire.

XI. CHARLES Borromée, comte d'Arone, &c. viceroi de Naples, puis commissaire de l'empereur en Italie, & chevalier de la toison d'or, épousa 1. en 1678, *Jeanne*, fille de *Charles* Odescalchi, niéce du pape *Innocent* XI, morte en couche le 14 juillet 1679 : 2. en 1689, *Camille* Barberin, fille de *Maphée*, prince

de Palestrine, & petite niéce du pape *Urbain* VIII. Du premier mariage est issu JEAN-BENOIST, qui suit. Du second sont venues *Justine-Thérèse*, née le 4 septembre 1691, mariée le 11 avril 1714, à *Charles* Albani, duc de Soriano, neveu du pape *Clément* XI; *Isabelle*, née le 15 octobre 1692; *Marguerite*, née le 6 février 1694; & *Anne-Lucrece* Borromée, née le 23 juin 1695.

XII. JEAN-BENOIST Borromée, né le 1 juillet 1679.

IX. JULES-CESAR Borromée II du nom, fils puîné de RENÉ comte d'Arone, & d'*Ersilie* Farnèse, fut comte d'Arone, & fut tué au siége de Verceil en 1638. Il épousa *Jeanne* Cesi, fille d'*André*, duc d'Ariano, & de Cevi, dont il eut *Jean*, comte d'Arone, marquis d'Anglerie, mort le 7 août 1660, sans enfans d'*Isabelle*, fille de *Jean*, comte d'Arcimbolde, ni de *Marie-Livie* Lanto de la Rouere, ses deux femmes; *Fréderic*, cardinal, *dont il est parlé ci-après dans un article séparé; Charles-Marie*, & *André*, Théatins; *Maxime; Antoine*, comte d'Arone, duc de Cevi, mort le 7 octobre 1686, sans laisser de postérité d'*Helene* Visconti, fille de *Thibaut*, marquis de Cislaga; *Paul-Emile*, mort en février 1690, sans enfans de *Magdeléne* Durina; *Justin*, mort jeune; *Marguerite*, morte sans alliance; *Cornélie*, religieuse; *Ersilie*, capucine; & *Anne-Marie* Borromée, mariée à *Philippe* comte de Pepoli, Bolonois.* Imhoff, *en ses généalogies d'Italie & d'Espagne.*

BORROMÉE (S. Charles) cardinal du titre de sainte Praxede, archevêque de Milan, fils du comte GIBERT Borromée, & de *Marguerite* de Médicis, sœur du pape *Pie* IV, naquit le 2 octobre de l'an 1538, & dès son enfance il donna des marques de l'inclination qu'il avoit à la vertu. Il fut pourvu dès l'âge de douze ans de l'abbaye de S.Gratian : à seize il étudia en droit sous le fameux François Alciat, auquel il procura depuis le chapeau de cardinal : à vingt-deux ans il prit le bonnet de docteur; & son oncle maternel Pie IV, étant monté en 1559 sur le siége de S. Pierre, il le nomma cardinal en 1560. Il devint cardinal neveu, archevêque de Milan, grand-pénitencier, légat de Bologne, de la Romagne, & de la Marche d'Ancone, & protecteur de plusieurs couronnes, aussi-bien que de plusieurs ordres religieux. Son frere unique *Fréderic* Borromée, étant mort en 1563, à la fleur de son âge, sans postérité, il se fit aussitôt ordonner prêtre pour se délivrer de l'importunité de ses parens & amis, qui vouloient qu'il quittât l'état écclésiastique pour soutenir la gloire de sa maison. Pendant le pontificat de son oncle, il travailla avec un grand soin pour le bien de l'église, & fit conclure heureusement le concile de Trente. Depuis s'étant retiré dans son église de Milan, il ne s'employa qu'à visiter son diocèse, à faire des réglemens pour les personnes consacrées au service de Dieu, à fonder des séminaires ecclésiastiques, à réformer des ordres religieux, à défendre la jurisdiction ecclésiastique, & à faire toutes les autres fonctions d'un excellent prélat. Il célébra six conciles provinciaux, & onze synodes, qui contiennent tous les statuts nécessaires pour le parfait gouvernement d'un diocèse. On met sa mort au 11 novembre 1584, en sa quarante-septiéme année de son âge. Le pape Paul V le canonisa l'an 1610. * *Voyez* Giussano, Godeau, Charles Bascape, & Ripamontius, qui ont écrit la vie de ce Saint. Celle composée par Giussano, a été traduite en françois par le pere Cloiseault, de l'oratoire.

BORROMÉE (Frederic) cardinal, archevêque de Milan, illustre par sa doctrine & par sa piété, fils puîné du comte JULES-CESAR Borromée, & de *Veronique* Trivulce, témoigna dès son enfance un penchant si grand pour l'état ecclésiastique, que S. Charles, son cousin germain, fils du comte *Gibert* Borromée, frere de *Jules-César*, prit soin de son éducation; & l'ayant mis au nombre des clercs, il le fit élever dans le collége qu'il avoit fondé à Pavie. Depuis, le pape Sixte V le fit cardinal en 1587; & Clément VIII le nomma à l'archevêché de Milan en 1595. En l'an 1609, il célébra le VII concile de Milan. C'est lui qui a fondé en cette ville la célébre bibliothéque Ambrosienne, qu'Antoine Olgati, auquel il en donna le soin, enrichit de neuf mille manuscrits. Pour une seule fois on y mit quatre-vingt-dix balles de livres, sauvés du naufrage de la bibliothéque de Vincent Pinelli. Le cardinal Borromée mourut en 1632. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Sacra colloquia. Principum favor. Divinæ laudes. Sermones synodales. De episcopo concionante. Meditamenta litteraria. De christianæ mentis jucunditate*, &c. * Giussano, *in vita sancti Caroli.* Spond. *in annal.* Janus Nicius Erythræus, &c.

BORROMÉE (Gibert) cardinal, fils de CHARLES comte de Borromée, & d'*Isabelle* d'Adda, petit-neveu du cardinal *Fréderic*, naquit en 1615; & après avoir passé par différens emplois, de gouverneur, de commissaire des armes, &c. dans les terres de l'état ecclésiastique, le pape Innocent X, qui l'avoit donné pour ministre au cardinal Pamphile son neveu, le fit cardinal *in petto* l'an 1652, & le déclara le 2 mars 1654. Il fut de différentes congrégations, sur-tout de celle qui fut établie pour examiner le livre de Jansénius, où il se distingua par son savoir, ayant toujours eu commerce avec les plus savans hommes de son temps. Après avoir fait durant trois ans les fonctions de légat dans la Romagne, il revint à Rome, où il mourut le 18 janvier 1672.

BORROMÉE (Fréderic) II du nom, cardinal, fils du comte JULES-CESAR Borromée II du nom, tué au siége de Verceil en 1638, & de *Jeanne* Cesi, & petit-neveu du cardinal *Fréderic* Borromée: après avoir été référendaire des deux signatures, & inquisiteur à Malte, il fut fait patriarche titulaire d'Alexandrie, & envoyé nonce chez les Suisses, d'où il revint pour être gouverneur de l'immunité, & vice-gouverneur de Rome. Le pape Clément IX l'envoya nonce ordinaire à Madrid, & son successeur Clément X lui donna le chapeau de cardinal le 22 décembre 1670, & le fit secrétaire d'état; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 18 février 1673, âgé de 56 ans, & fut inhumé en l'église de la nation Milanoise.

BORROMÉE (Blanche) demoiselle de Padoue, illustre par sa doctrine & par sa vertu, avoit une parfaite connoissance des sciences & des langues étrangeres. Elle mourut en 1557. Laurent Gambara, Achilles Statius, & d'autres, lui dresserent des épitaphes.

BORSELE (Wolfard de) seigneur de la Vere en Hollande, comte de Boucan en Ecosse, & de Grandpré en Champagne, est nommé maréchal de France dans un compte du receveur général de toutes les finances de l'année 1464. Il ne prenoit plus cette qualité les années suivantes dans les quittances qu'il donna de la pension de 2000 livres que le roi lui avoit accordée, & dont il jouit toute sa vie. Il fut fait chevalier de la toison d'or en 1478, & mourut à Gand en 1487.

L'on ne rapporte ici ses ancêtres que depuis FLORI de Borsele, seigneur de la Vere, Martindites, Wlissenghem, &c. qui épousa *Marguerite* de Bergues-op-Zoom, fille de *Henri* de Bergues-op-Zoom, seigneur de Botersem, & de *Beatrix* de Polaëne, dont il eut, 1. HENRI, qui suit; 2. *Albert*, mort en 1436; 3. *François* de Borsele, comte d'Ostrevant, &c. chevalier de la toison d'or, qui épousa *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hainaut, Hollande & Zélande, veuve de *Jean* Dauphin, fils de Charles VI, roi de France; de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant; & d'*Umfroi* duc de Glocester, fils de *Henri* V, roi d'Angleterre, & fille unique de *Guillaume* de Baviere IV du nom, comte de Hainaut, Hollande, &c, & de *Marguerite* de Bourgogne sa seconde femme. Ce comte ayant été arrêté prisonnier par Philippe *le Bon*, duc

de Bourgogne son cousin; elle fut obligée pour le retirer de lui céder ses pays de Hainaut, Hollande, Zélande & Frise, dont elle mourut de chagrin en 1436, sans enfans de ses quatre maris; 4. *Léonore*, mariée à *Jean* comte de Buren; & 5. *Beatrix* de Borsele, alliée à *Gaspard* de Quiten.

II. Henri de Borsele, seigneur de la Vere, Quvendembourg, de Hamsrode, comte de Grandpré, &c, chevalier de la toison d'or, mort le 17 février 1470, épousa *Jeanne* de Halluin, fille d'*Olivier*, seigneur de Hamsrode, & de *Marguerite* de la Clitte-Commines, dont il eut Wolfard, qui suit; & *Marie* de Borsele, alliée à *Louis* de Bruges, seigneur de la Gruthuse.

III. Wolfard de Borsele, seigneur de la Vere, &c, maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en 1468 *Charlotte* de Bourbon, seconde fille de *Louis* I du nom, comte de Montpensier, & de *Gabrielle* de la Tour, sa seconde femme, dont il eut *Louis*, mort jeune; *Anne*, dame de Martendites, mariée 1. à *Philippe* de Bourgogne, seigneur de Beures, chevalier de la toison d'or, gouverneur d'Artois, & du comté de Flandre: 2. à *Louis*, vicomte de Montfort; & *Jeanne* de Borsele, alliée en 1492 à *Valeran*, seigneur de Brederode. * Sainte-Marthe, *histoire de France*. Maurice, *chevaliers de la toison d'or*. Le pere Anselme, &c.

BORSHOLDER, nom qui fut donné anciennement en Angleterre au doyen, ou chef d'une certaine société qu'on appelloit *Décurie*, parcequ'elle étoit composée de dix hommes, qui se cautionnoient solidairement, & s'obligeoient envers le roi de répondre de tout ce qui se pouroit commettre mal-à-propos, par chacun de leurs associés. Si l'un d'eux venoit à prendre la fuite, les autres étoient tenus de le représenter dans le terme de trente jours, ou de satisfaire pour lui, selon la qualité de la faute qu'il avoit commise. Le roi Alfrede, qui vivoit vers l'an 880, divisa toute l'Angleterre en comtés, les comtés en centuries, & celles-ci en décuries ou colléges de dix bourgeois considérables, dont le doyen fut appellé *Borsholder*, c'est-à-dire, *principal répondant*, ou *le vieillard du bourg*. *Voyez* Henri Spelmam, *Gloss. Archæol.* où il dit quelle fut l'occasion de cette louable institution d'Alfrede, qui tâchoit par ce moyen de tenir ses sujets en bride, & d'arrêter le cours de plusieurs malversations, par l'intérêt que ces décemvirs avoient de les empêcher.

BORSIO, prince de Ferrare en Italie, usurpa la principauté sur Hercule son frere, à qui elle appartenoit. L'empereur Frederic III & Paul II, le maintinrent dans cette dignité; mais il ne voulut point se marier, de peur que l'amour de ses enfans ne le détournât du dessein qu'il avoit de la lui rendre. Il mourut en 1466. * Brutus, *l.* 5, *hist. Flor.*

BORTANBEHADIR, fils de Kil-Khan, roi des Mogols, & frere puîné de *Cublai Khan*, succéda à son frere, mort sans enfans, & fut pere d'Iesucai, pere de Genghizkhan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BORTANGE (le Fort de) *Bortanga*, *Arx Bortangi*, bon fort des Provinces-Unies, construit au milieu d'un grand marais, qui a le même nom que le fort, dans la seigneurie de Groningue, & aux confins de l'évêché de Munster, & du comté d'Embden. * Mati. *diction.*

BORYSTHENE, nom d'une ville qu'on a aussi appellée *Olbia*. C'est celle qu'on nomme présentement *Oczacow*, sur la côte de la mer noire. *Voyez* OCZACOU.

BORYSTHENE, *Boristhenes*, DNIEPER ou NIEPER, fleuve de Pologne, qui a sa source dans la Moscovie, est des plus grands & des plus étendus de toute l'Europe. Il se forme de deux principales rivieres presqu'égales en longueur & en force, l'une qui est le Nieper, & l'autre le Prépice, ou Pripece; & parceque celui-ci à l'égard de l'autre a sa source plus avancée vers le midi, & l'autre plus avancée vers le septentrion, le Nieper passe pour le Borysthene le plus septentrional; & le Pripece pour le Borysthene le plus méridional de Ptolémée. Ce Nieper a sa source en Moscovie, non loin de Moscou, passe à Dniepersko, à Mohclow, Rahacsow, & reçoit à droite la Berezine, estimée par quelques-uns le vrai Borystene des anciens, à cause de la ressemblance du nom, & de la position que lui donne Ptolémée. Le Nieper, après avoir reçu la Berezine, passe à Rzeczica, & reçoit le Prépice, que l'on prend pour le Borysthene méridional. Ce Prépice a sa source dans la Russie noire en Pologne, sur les confins de la haute Volhinie & de la Polésie, où il baigne Pinsk, Mazi en Lithuanie, Czernobel en Volhinie, & peu au-dessous il se perd dans le Nieper, qui descend à Kiovia ou Kioff, capitale de la Volhinie, & reçoit de l'autre côté la Dziesna ou Diena, qui passe à Novogrodek-Sevierki. Après Kiof le Nieper baigne la ville de Czircassi, autrefois fameuse & forte. Il traverse encore un coin de l'Ukraine, où est Trethimirow, qui est la premiere ville donnée aux Cosaques par le roi Etienne Bathori. Ensuite on trouve les écueils du Borysthene ou *Porohi*, qui sont la plus sûre retraite des Cosaques. *Porohi* est un terme russien, qui signifie *Pierre de Roche*. Ce fleuve, à cinquante lieues de son embouchure dans la mer Noire, est traversé de roches, qui s'entretenant font comme une digue au milieu de son lit, & en rendent la navigation impossible. Il y a de ces roches qui sont à fleur d'eau, d'autres qui en sortent de la hauteur de six, huit & dix pieds; & de cette inégalité se forment diverses cascades ou chutes d'eaux, que les Cosaques passent dans de petits bateaux avec beaucoup de danger. Il y a treize de ces cascades, quelques-unes desquelles sont plus hautes que les autres. Il y a aussi diverses isles au-delà des Porohis du Borysthene. Il s'en voit une entr'autres au-dessous de la riviere dite *Czertomelik*, environnée de plus de dix mille autres, qui sont les unes à sec, les autres marécageuses, & toutes couvertes de roseaux; ce qui fait qu'on ne peut pas bien discerner les canaux qui les séparent. C'est en cet endroit, & dans ces détours que les Cosaques font leur retraite, qu'ils appellent leur *Skarbnica Woiskowa*, c'est-à-dire, *le trésor de l'armée*, & où ils serrent tout le butin qu'ils font dans leurs courses sur la mer Noire. Le Borysthene, outre la riviere de Czertomelik, en reçoit un très-grand nombre d'autres; comme la Berezine, Przipiecz, Sosa, &c, & s'étant extrêmement grossi, il se jette dans la mer Noire, près la ville d'Oczacou, dans le golfe Ilmien, vers la Chersonese Taurique. Oczacou appartient au Turc, qui s'est voulu rendre maître de l'embouchure du Borysthene, pour la sureté de Constantinople, & des villes qui sont sur la même mer noire. * Sanson, *description de l'Europe*.

BORYSTHENE, cheval de l'empereur Adrien, qui lui servoit sur-tout pour la chasse, & dont on remarque le nom dans l'histoire, parceque cet empereur lui fit construire un sépulcre, & élever une colomne avec une épitaphe qu'il composa lui-même. * Salmas. *in Æl. Spart. ad Hadrian. c.* 20.

BORZIVOGE ou BORIVORI, I de ce nom, roi ou duc de Bohême, fils de Nostrice ou *Hestivite*, auquel il succéda l'an 856, sortit heureusement de quelques guerres qu'il entreprit, mais son plus grand bonheur fut d'avoir été éclairé des lumieres de la foi; car ce fut le premier des ducs de Bohême qui reçut le baptême. La cérémonie s'en fit le 23 juin de l'an 894, qui étoit le 60 ou 65 de l'âge de Borzivoge. Depuis il fut chassé, puis rappellé par ses sujets; mais enfin en 904, il remit le gouvernement à son fils *Spitigné*, ou *Spitisvene*, & se retira dans une solitude, où il mourut peu de temps après en odeur de sainteté. * Dubraw, *hist. Bohem.* Boreg, *chron. Bohem.* Bertius, &c.

BORZIVOGE ou BORIVORI II fut établi roi de Bohême à Ratisbonne par l'empereur Henri IV, l'an 1100, après la mort de *Brzetislas* II, qui fut assassiné le 22 décembre. Les états du royaume n'avoient point

eu de part à cette élection : de sorte qu'ils ne voulurent pas reconnoître Borzivoge, qui fut chassé & rétabli trois diverses fois. Enfin voyant qu'il lui seroit impossible de se maintenir, & d'éviter les embuches qu'on lui dressoit à tout moment, il se retira en Allemagne le 14 mai 1107. * Dubraw, *hist. Bohem.*

BOS. (Lambert) Ce savant est plus connu en France par sa belle édition de l'ancien Testament, de la version grecque des Septante, avec les variantes, qui parut en 2 vol. *in-4°*, à Franequer en 1709, que par ses autres ouvrages. Ces derniers sont : *Thomæ magistri eclogæ cum notis. Exercitationes philologicæ, quibus novi fœderis loca nonnulla è prophanis, maxime auctoribus græcis illustrantur*, in-8°, à Franequer en 1700, seconde édition, fort augmentée en 1713, à Franequer. *Mysterii ellypseos græcæ expositi specimen. Antiquitatum græcarum descriptio. Animadversiones ad scriptores quosdam græcos.* La grammaire grecque de Vellerus avec des additions, &c. Ce savant étoit né à Vorkum, dans les Pays-Bas, & fils du recteur du collége de cette ville. Il a été long-temps professeur de la langue grecque à Franequer, où il est mort le 3 janvier 1717. * *Mém. du temps.*

BOSA, BOSI & BOSSA, ville de l'isle de Sardaigne, avec évêché suffragant de Tore, dont le siége est à Savari, est située sur la côte occidentale, à l'embouchure d'une petite riviere, & entre Oristan ou Oristagni au midi, & Sassari au septentrion. Elle a un château nommé *Serravalle*, & un assez bon port, mais elle est très-mal peuplée, à cause du mauvais air. Bosa est une ville ancienne, dont Ptolémée & Pline font mention. * Sanson. Baudrand.

BOSC (Nicolas du) ou Nicolas Du-Bois, chancelier de France, originaire de Normandie, fut chanoine de Rouen, puis évêque de Bayeux en 1374, & en cette qualité il assista à la translation du corps de S. Louis, faite l'an 1392, en présence du roi Charles VI. Il fut aussi présent en 1394, à la donation faite dans Angers de la terre de Beaufort en Vallée, au maréchal de Boucicaut, par Guillaume, comte dudit Beaufort. Il fut installé président clerc en la chambre des comptes de Paris en février 1397, & fait chancelier au mois de novembre suivant, par la disgrace d'Arnaud de Corbie. Il en fit les fonctions jusqu'en 1400, que le chancelier de Corbie fut rétabli. Nicolas du Bosc avoit été en 1396 député par le roi Charles VI, pour traiter d'une tréve avec les Anglois, proche la ville d'Ardres. Il mourut à Paris le 19 septembre 1408, & son corps fut porté à Bayeux. Sa famille subsiste encore dans les personnes de M. du Bosc, seigneur de Vitermont & de Coqueraumont, fief qu'il avoit acquis pour un de ses neveux, avec la terre d'Esmendreville, l'an 1406. Un de ses petits neveux GUILLAUME du Bosc II du nom, seigneur d'Esmendreville, fut en ôtage pour le roi Charles VII, en Angleterre, & mourut en 1430. Celui-ci fut trisaïeul de JEAN du Bosc, seigneur d'Esmendreville, *dont nous parlerons dans l'article suivant.* * Du Chêne, *histoire des chanceliers.* Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.* Hermant, *hist. de Bayeux.*

BOSC (Jean du) seigneur d'Esmendreville, président de la cour des aydes de Rouen, fut un des principaux auteurs de la rebellion que cette ville fit aux armes du roi dans la premiere guerre civile sous Charles IX, pour punition de quoi il fut exécuté avec le ministre Marlorat, & quelques autres. Voici ce qu'en dit le Laboureur : *Il étoit digne d'une meilleure destinée, pour avoir en sa personne tout ce qui se peut desirer de grandes qualités en un magistrat accompli. Il avoit été élevé comme les illustres de son temps, qui aspiroient à la possession des belles sciences, & principalement de la jurisprudence, qu'il alla puiser dans sa source au voyage qu'il fit exprès en Italie.... Il fut reçu conseiller & commissaire aux requêtes du palais à Rouen le dernier juin 1544, & passa de-là à la charge de second président à la cour des aydes de la même ville le 26 janvier 1562, qui fut l'année même de sa mort, ayant été décapité, & son corps pendu le 1 novembre suivant. Il laissa de N.* Guyot *sa premiere femme, trois fils & deux filles qui n'eurent rien de ses biens ; &* Catherine Guerin *sa seconde femme, se maria à Robert du Four. Martin du Bosc, seigneur de Bourneville, son frere puîné, homme d'armes de la compagnie du vidame de Chartres, acquit par decret la seigneurie d'Esmendreville, & de lui &* d'Isabeau le Moine, *sa femme, dame de Surdeval, sont descendus les autres seigneurs d'Esmendreville. Il étoit catholique, & c'est de lui* dont il est parlé comme d'un grand ligueur *dans le Catholicon d'Espagne.* Ce président est auteur d'un livre latin imprimé l'an 1532, intitulé : *Joannis Boschæ Neustrii περὶ δικαιολογίας.* Outre cela il fit un traité *de la vertu & des propriétés du nombre septénaire*, & de la raison pour laquelle Justinien avoit divisé ses pandectes en sept parties. Theodore de Beze le fait auteur d'un ouvrage *de Numæ Pompilii sacris.* On a encore quelques autres ouvrages manuscrits de lui. * Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau, tome I.* Bayle, *diction. critiq.*

BOSC (Pierre du) né à Bayeux le 21 février 1623, fut fait ministre de Caën à l'âge de 23 ans en 1646, & s'acquit la réputation d'un excellent orateur. Ayant été accusé d'avoir parlé d'une maniere odieuse de la confession pratiquée dans l'église catholique, il fut relégué à Châlons en 1664, par lettre de cachet. Son exil ne dura que peu de mois, après lesquels il retourna à Caën. Il fut l'un des députés de sa communion en 1668, & harangua le roi au sujet de la déclaration de 1666. Depuis il fut encore employé dans diverses négociations pour le soutien de son parti, jusqu'à ce que le ministere lui ayant été interdit en France par arrêt du parlement de Normandie en 1685, il se retira à Roterdam, où il exerça le ministere jusqu'à sa mort, arrivée le 2 janvier 1692. On a imprimé de lui trois volumes de sermons sur les trois premiers chapitres de l'épître de S. Paul aux Ephesiens, à Roterdam 1699, *in-8°.* Son gendre *Philippe* le Gendre, ministre à Rouen, puis à Roterdam, a composé sa vie, qu'il a fait imprimer en 1693. Il y a joint des mémoires, des harangues, des dissertations, des lettres & des vers de Pierre du Bosc. * Bayle, *dictionaire critique.*

BOSC ou BOSCQ (Jacques du) cordelier, natif de Normandie, comme le dit l'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qu'il a connus*, ou qui lui ont fait présent de leurs ouvrages. Ce cordelier quitta son couvent vers l'an 1630, étant déja prêtre & bachelier de Sorbonne. Il s'acquit assez de réputation par un livre qu'il intitula l'*honnête-femme*, & qu'il publia vers l'an 1633. M. d'Ablancourt, ami de du Bosc, fit la préface de cet ouvrage, qui a été estimé. Ce cordelier rentra dans son ordre vers 1640. Il fit quelques ouvrages contre les partisans de Jansénius, évêque d'Ypres, qui lui répondirent vivement, & attaquerent ses propres ouvrages. Du Bosc est auteur du livre intitulé *la femme héroïque.* Il publia en 1629 une traduction des sermons espagnols d'un carme nommé Christophe d'Avendagno, & en 1636 il fit imprimer celle des sermons du P. Jérôme Maurini de Narni. Colomiez dans sa *bibliothéque choisie*, attribue cette derniere traduction à M. d'Ablancourt. Il faut s'en tenir au récit de M. l'abbé d'Olivet, qui dans ses notes sur *l'histoire de l'académie Françoise* de M. Pellisson, dit que M. d'Ablancourt, à l'âge de 20 ans (& alors catholique) se destinant à prêcher, traduisit quelques beaux endroits des sermons de Narni, & que cinq ou six ans après, ayant de nouveau embrassé le calvinisme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces sermons au pere du Bosc, qui par-là fut déterminé à faire le reste. * Le P. Gerberon, *hist. du jansénisme.* Les auteurs cités dans l'article.

BOSCA (Pierre-Paul) Italien, a publié en 1675 une

micrologie du serpent d'airain de l'église de S. Ambroise de Milan, qu'il croit être le même serpent que Moïse éleva dans le désert. C'est une chose curieuse de voir comment il répond au passage de l'écriture, où il est dit que le roi Ezechias le détruisit. Peut être est-il ressuscité. Il a aussi publié un traité de l'origine & de l'état de la bibliothéque Ambrosienne. * Konig. *bibl.*

BOSCAGER (Jean) célébre jurisconsulte, aggrégé d'honneur dans la faculté de droit de l'université de Paris, né à Beziers le 23 août 1601, vint fort jeune à Paris, où la Forêt son oncle enseignoit le droit avec distinction. Le progrès qu'il fit dans la science des loix fut tel, que six mois après, son oncle étant tombé malade, il se trouva en état d'enseigner en sa place, quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans. La Forêt ayant recouvré sa santé, continua ses leçons publiques; & Boscager, qui avoit dessein de voir l'Italie, suivit M. d'Avaux, qui alloit en qualité d'ambassadeur à Venise. Dans un voyage que Boscager fit à Padoue, l'université de cette ville applaudit à son mérite & à son esprit. La devise qu'il fit sur le nom qu'elle portoit d'*Academia del Bove*, en faisant allusion à Isis, *ex Bove facta dea est*, fut trouvée si belle, qu'on la fit graver sur la porte en lettres d'or, avec ces mots au-dessous: *Posuit Joannes Boscager ex Gallia Occitanus, ex Occitania Biterensis.* Il y prononça sur ce sujet un excellent discours, où après avoir prouvé la nécessité du travail, dont le bœuf est le symbole, il montra que le travail élevoit l'homme au-dessus de sa condition mortelle, & le rendoit égal aux dieux; ce qui étoit figuré par le changement d'Isis en déesse, & ce qui se trouve vérifié par la renommée qui suit ceux qui l'ont méritée par leurs travaux; ou, pour parler chrétiennement, par la gloire dont Dieu récompense l'homme qui a travaillé toute sa vie à s'aquitter de ses devoirs. Boscager étant de retour à Paris, reprit l'étude du droit; & après la mort de son oncle il enseigna en sa place; ce qu'il continua jusqu'à la fin de ses jours. La méthode dont il se servit, fut toute particuliere: il avoit réduit tout le droit à certains principes ou définitions, d'où il tiroit des conséquences qui comprenoient tout ce qu'on pouvoit dire sur chaque matiere; mais il n'a jamais pensé à rien faire imprimer, que lorsqu'il n'a plus é é en état de l'exécuter. Il avoit aussi composé en latin plusieurs traités, qu'il traduisit en françois à la priere de M. Colbert, & qui ont été donnés au public sous le titre, d'*Institution du droit romain, & du droit françois*, avec des remarques de François de Launay, Paris 1686, *in*-4°. On dit que c'est sans le consentement de l'auteur, & que les remarques qu'on y a jointes ne sont pas de lui. Il estimoit peu les commentateurs du droit; & Godefroi étoit presque le seul dont il parlât avantageusement. On a imprimé depuis sa mort un autre ouvrage intitulé: *De justitia & jure: in quo juris utriusque principia accuratissimè proponuntur*, Paris 1689, *in*-12. Boscager mourut d'une maniere bien funeste dans une maison qu'il avoit à Homonvillers, à six lieues de Paris. Un soir qu'il s'y promenoit seul, il tomba dans un fossé, d'où il n'eut pas la force de se retirer, & où il ne fut trouvé que le lendemain matin par ses gens, qui le cherchoient avec inquiétude. On le porta dans sa maison presque sans sentiment, & il n'eut plus que quelques jours de vie, qu'il passa sans se plaindre, au bout desquels il mourut tranquillement, comme il avoit vécu, le 14 septembre 1687, dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge. Il avoit été marié à *N.* Rousseau, fille d'un avocat au conseil; mais il avoit perdu sa femme long-temps avant que de mourir. Il en avoit trois fils, dont l'un s'est fait jésuite. * *Mémoires du temps.*

BOSCAN (Jean) de Barcelone; poëte Espagnol, qui vivoit dans le XVI siécle, du temps de Charles-Quint empereur, composa divers ouvrages que nous avons sous le nom d'*Obras de Boscan y Garcilasso de la Vega*, imprimés en 1444, & plusieurs autres fois depuis. C'est pour cela qu'il faut rapporter à Boscan une bonne partie des choses que l'on dit au sujet de Garcilasso de la Vega, autre poëte Espagnol: c'étoient deux amis qui s'étoient liés dans le dessein de perfectionner la poësie espagnole: ils ont été considérés comme les premiers qui ont donné de l'ordre & de la méthode à cette poësie, & qui ont commencé à mêler l'érudition avec la beauté du naturel. Ils ont introduit la forme de la poësie italienne dans la langue de leur pays, s'y étant formés les premiers par la communication qu'ils eurent avec les plus excellens poëtes Italiens de leur temps, dans les voyages qu'ils firent à Naples & ailleurs. Boscan profita particulierement de la conversation & des entretiens qu'il eut avec André Nauger ou Navagero, qui pour lors étoit ambassadeur en Espagne pour la république de Venise, auprès de Charles-Quint, & qui l'emmena avec lui à Venise. Il réussit mieux dans les sonnets que dans les autres piéces de vers. On voit de la majesté dans son style; la variété des sujets & des vers, la facilité & la force des expressions, paroît dans tout ce qu'il a fait. Boscan voyant son ami Garcilasso mort, eut soin de recueillir ses poësies, & de les garder avec les siennes dans son cabinet, où on les prit après sa mort, & elles furent imprimées ensemble à Medina l'an 1544, *in*-4°, puis à Venise l'an 1553, *in*-12. Boscan étoit déja mort vers l'an 1542 ou 1543. Nous avons encore quelques ouvrages de sa façon, & entr'autres une traduction du Courtisan, que le comte Castiglioni avoit composé en italien. * Ambrosius Moralés, *de Hispan. ling. apud.* Nicol. Anton. *biblioth. Hispan. script. pag.* 503, & *préface de la nouvelle méthode de P. R. pour la langue Espagnole.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tome VII, ou tome III & IV de l'édition* in-4°.

BOSCH ou BOSCHIUS (Wolfangus) chancelier d'Albert duc de Baviere, né à Dunckelspiel, dans la Souabe, en 1500, d'une famille fort considérée en Allemagne, depuis qu'elle eut été ennoblie en 1465, par l'empereur Fréderic III, étoit habile dans les affaires, & très-intelligent dans la connoissance des langues; car outre la françoise, l'italienne & la latine, il savoit encore la grecque & l'hébraïque. Il fut conseiller, puis chancelier du duc de Baviere, & mourut à Straubingen l'an 1558. On a de lui quelques ouvrages, des notes sur Ptolemée, &c. Il avoit une belle bibliothéque, qui lui fut léguée par Marquard Freher, médecin de Dunckelspiel son allié. Ce Freher est différent du jurisconsulte d'Augsbourg son petit fils; ce qui a trompé le P. Louis Jacob, dans son traité des bibliothéques, où il confond les deux Freher. * Melchior Adam, *in vit jurisconf.* Louis Jacob, *traité des bibliothéques, &c.*

BOSCH (Pierre Vander) *voyez* VANDER-BOSCH.

BOSCHART (Guillaume) de Berg-op-Zoom, publia en 1620 un traité de la vie contemplative & active; une dissertation sur les premiers apôtres de la Frise; de l'ordre des Prémontrés; des actes de S. Augustin, &c. * Swertius, *page* 707.

BOSCHERVILLE, S. George de Boscherville, *S. Georgii de Bacherivilla*, village avec abbaye de l'ordre de S. Benoît, situé dans le pays de Caux en Normandie près de Rouen. * Mati, *diction.*

BOSCHET (Antoine) jésuite, né à Saint-Quentin le 7 avril 1642, entra chez les jésuites le 12 mai 1661. Il fut dans la suite profès des quatre vœux. Dans sa jeunesse il enseigna les humanités durant quatre ans, dans quelque collége de sa société. Dans un âge plus mûr, il fut chargé d'un cours de philosophie pendant deux ans. La foiblesse de sa santé ne lui permit pas de pousser plus loin cette carriere. Pour tâcher de la rétablir il fut envoyé au collége de la Fléche en 1688; & il y est mort le 1 avril 1699, non en 1703, comme M. Camusat l'a écrit dans son histoire critique des journaux, page 224. On a de lui 1. *Réflexions sur les*

les jugemens des savans, envoyées à l'auteur (Adrien Baillet) par un académicien : à la Haye (Rouen) 1691, *in*-12. Ces réflexions ont été réimprimées, page 471 & suiv. de l'édition de l'*Anti-Baillet* de Ménage, donnée avec des observations de M. de la Monnoye, en 1730, *in*-4°, à Paris. Ces réflexions sont en quatre lettres. La premiere du 1 mai 1687, la seconde du 15 mai de la même année; la troisiéme du 3 de juin suivant : & la quatriéme du 23 du même mois. A la suite de ces quatre lettres, dans l'édition *in*-4°, on en a imprimé une cinquiéme sous ce titre : *Copie d'une lettre écrite à M.* Hermant, *ancien docteur à Beauvais*, sur les *Anti* de M. Baillet; & à la fin, on dit que l'on croit que cette lettre est du P. Bosquet (on devoit dire Boschet) jésuite : elle n'en est point. 2. *Réflexions d'un académicien sur la vie de M. Descartes* (vie qui est encore de M. Baillet) 1692, *in*-12. On a attribué cet écrit à différens auteurs, comme à Jean Gallois, qui travailloit alors au journal des savans; au P. Denys de Sainte-Marthe, bénédictin; aux PP. Bouhours ou le Tellier, jésuites. Ces réflexions sont du P. Boschet. 3. *Le parfait missionaire*, ou *la vie du R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jesus*, *missionaire en Bretagne*; à Paris, 1697, *in*-12. * Extrait en partie d'un *mémoire communiqué* par le P. Oudin, jésuite.

BOSCHIUS (Jean) médecin, professeur d'Ingolstadt, qui vivoit en 1560, composa divers ouvrages. Il savoit les langues savantes & les belles lettres. * Valere André, *bibl. belg.*

BOSCHIUS, *cherchez* BOSCH.

BOSCO, bourg du duché de Milan en Italie, est sur la riviere d'Orbe, dans le territoire d'Alexandrie. Il y a un monastere; mais ce qui le rend remarquable, c'est qu'il a donné la naissance à Michel Ghisleri, qui parvenu à la papauté, a pris le nom de Pie V. * Mati, *diction.*

BOSCOBEL, bois qui servit de retraite à Charles II, roi d'Angleterre, après la bataille de Worchester, au mois de septembre 1651. On l'a nommé *Boscobel*, à cause de sa beauté. Il y a deux maisons au milieu de ce bois, dont l'une porte aussi le nom de *Boscobel*, & l'autre est appellée *Whiteladies*, c'est-à-dire, *Blanches-Dames*, parceque c'étoit autrefois un couvent de religieuses vêtues de blanc. Le roi d'Angleterre ayant été contraint de se sauver dans cet asyle, y demeura plusieurs jours, se retirant la nuit dans la maison, & se cachant le jour dans un gros chêne qui est à côté, & qu'on regarde comme un prodige, parcequ'il est si gros & si touffu, que vingt hommes peuvent aisément se cacher entre les hautes branches. Depuis cette fameuse aventure, on l'a nommé *le chêne royal*. * *Boscobel* ou *abrégé de ce qui s'est passé dans la retraite du roi d'Angleterre, après la bataille de worchester.*

BOSDEN (Luc) carme Anglois, qui vivoit en 1340, composa divers ouvrages de philosophie & de théologie scholastique, comme Balée & Gesner nous l'apprennent. Les plus considérables sont, *in VI Principia Gilberti Porretani. Questiones XI. Quæstionum theologicarum, lib. I. In Philosophiam naturalem, libri VIII &c.* * Pitseus, Lucius, &c.

BOSHAM (Herbert de) carme Anglois, *cherchez* HERBERT de BOSHAM.

BOSIANI ou BASSIANI, *cherchez* BOSSIEN.

BOSIUS (Jacques) de Milan, chevalier servant de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, vivoit sur la fin du XVI siécle. On lui commit le soin des affaires de la religion de Malte à Rome, dont il s'aquitta assez long-temps avec probité. Cet emploi lui fit naître la pensée d'écrire l'histoire de cet ordre, que nous avons en trois parties. Après que le pape Sixte V eut donné le chapeau de cardinal à Gregoire Petrochini, général des augustins, Bosius s'imaginant qu'un homme de ce mérite arriveroit infailliblement au souverain pontificat, s'attacha à lui, & négligea les commodités d'une vie douce & tranquille, pour se rendre esclave volontaire, & devenir gentilhomme de ce nouveau cardinal, sous l'espérance de pouvoir l'être un jour lui-même. Mais voyant qu'on n'avoit pas seulement fait mention de Petrochini dans les conclaves tenus en 1590, après la mort de Sixte V & celle d'Urbain VII, il se retira chez lui, & passa le reste de ses jours dans des exercices de piété. Il avoit une très-grande dévotion pour la sainte Croix, & écrivit l'histoire de ce bois salutaire, depuis le recouvrement qui en fut fait sous Constantin *le Grand*. Ce fut lui qui en fit représenter l'histoire dans l'église de S. Blaise, qu'il répara. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illustr. cap.* 120.

BOSIUS (Antoine) de Milan, étoit neveu de *Jacques*, qui le fit héritier de ses biens, & qui eut soin de son éducation. Ce fut par son moyen qu'il se poussa dans l'étude du droit, & qu'il obtint la commission d'agent de l'ordre de Malte. Il étoit très-petit de taille, & avoit le visage extrêmement noir, ressemblant en cela à sa mere, qui étoit une esclave Africaine, que son pere avoit épousée. On assure qu'il fut très-déreglé dans sa jeunesse; mais que la crainte qu'il avoit que son oncle ne le deshéritât, le tira des desordres & de la débauche. Sa charge d'agent l'occupoit beaucoup : lorsqu'il s'en fut défait, il résolut de s'attacher à quelque grand dessein, qui pût lui acquérir de la réputation; & il entreprit l'ouvrage de *Roma sotterranea*, auquel il travailla depuis l'an 1567, jusqu'à environ l'an 1600. Il descendoit dans les catacombes, où il passoit quelquefois cinq ou six jours de suite; mais après tant de soins, il n'eut pas le plaisir de voir cet ouvrage achevé; car il mourut avant que d'y avoir mis la derniere main. Jean Severani, prêtre de l'oratoire de Rome, l'augmenta, & le donna au public en 1632. Depuis, Paul Aringhi, aussi prêtre de l'oratoire, le traduisit en latin, & le fit imprimer en 1651. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illustr. c.* 129. Miræus, *de script. sæc. XVI.* Jean Severani, &c.

BOSIUS (Jean-André) né à Leipsick le 17 juin 1626, fils d'un jouailler, après avoir étudié dans sa patrie, à Wittemberg & à Strasbourg, fut fait en 1656 professeur en histoire à Iene, où il établit en 1674 la société nommée *societas disquirentium* : il y mourut en 1676. Il savoit outre le grec, le latin & l'allemand, les langues italienne, françoise, espagnole & angloise. On a de lui, *Cornelius Nepos*, avec des notes, & la vie d'Agricola par Tacite avec des notes. *De comparanda prudentia civili*, qui se trouve dans le second volume de Crénius. *De comparanda notitia scriptor. eccles. Introductio in notitiam rer. public. Isagoge in prudent. & eloquent. civilem. Lucas de Linda emendatus. Diatribe de pontifice mag. veter. Roman*, &c. Il avoit eu dessein de donner une édition de l'histoire byzantine & de Joséphe. Ses lettres ont été recueillies & imprimées à Iéne en 1700, *in*-12, avec celles de Thomas Reinesius.

BOSKENA, petit lieu d'Angleterre dans la contrée occidentale de Cornouaille, qu'on nomme *Pentswith*. Près de la mer, sur le côté méridional du cap, il y a un trophée élevé. Il est composé de dix-huit pierres placées en rond, & éloignées l'une de l'autre de vingt-un pieds, avec une autre au milieu beaucoup plus grosse que les autres. On croit que c'est un monument de quelque grande victoire remportée, ou par les Romains, ou par le roi Saxon Ethelstan. * *Diction. Anglois.*

BOS LE DUC, *cherchez* BOIS-LE-DUC.

BOSNA, fleuve de la Bosnie, à laquelle il donne son nom. Il a sa source dans la Servie, d'où il entre dans la Bosnie. Après y avoir arrosé la ville de Bosna-Saraïo & quelques autres, & avoir reçu diverses petites rivieres, il se joint à la Save ou Saw, qui va se décharger dans le Danube. Le confluent de la Bosna & de la Save se fait au bourg d'Arki.

BOSNIE, *Bosnia*, *Bossena*, *Bossinia*, est le nou-

veau nom d'un pays situé au midi de la Save, entre l'Unn & le Drim, qui fit autrefois partie de la Pannonie & de la Dalmatie. La riviere de Bosna, qui se perd dans la Save, & qui parcourt ce pays dans toute sa longueur, lui a donné ce nom, lequel n'est connu que depuis que les rois de Dalmatie en firent une province, dont le gouverneur fut appellé Ban ou Grand-Jupan. La Bosnie & la Rascie, qui étoit à son midi, formoient ensemble la Surbie, ou pays des Sorabes. Le Ban qui la gouvernoit vers l'an 825, fut presque seul fidéle au roi Pribislas, & ce fut lui principalement qui aida Crescimir son successeur à venger sa mort. On ne le nomme point, ni tous les autres bans jusqu'à Etienne en 1080; car ceux que M. du Cange nomme auparavant, sont les rois mêmes de Dalmatie. Après la mort de Paulimir, qu'on peut placer vers l'an 880, Blastemir, roi de Servie, profitant des désordres de la Dalmatie, l'envahit presque toute entiere, & ses successeurs la conservoient encore en 958, quand Constantin *Porphyrogenete* écrivoit; mais peu après Crescimir, l'un des petits-fils de Paulimir, & Prédemir son frere, rétablirent le royaume de Dalmatie. Les successeurs du premier furent appellés rois de Dalmatie & de Croatie; & furent d'abord maîtres de la Bosnie : ils la perdirent avec tous leurs états l'an 1024, & furent rétablis presqu'aussitôt. Il semble qu'ils l'aient eue de nouveau; mais Baudin, l'un des successeurs de Prédemir, qui furent appellés *rois de Servie*, parcequ'ils succéderent aux droits des véritables rois de Servie, ainsi qu'on le dit en son lieu, la leur enleva en 1080, & en donna le gouvernement à *Etienne Twartk*, successeur d'Etienne, lequel reconnut comme lui la souveraineté des rois de Servie : au contraire *Borich*, qu'on trouve après lui vers l'an 1154, dépendoit des rois de Hongrie; & l'on en dit autant de *Culin* ou *Culien*, qui succéda à Borich. Sans doute que Geiza, roi de Hongrie, favorisant la révolte de Bela & de ses freres contre Rodoslas, le dernier des descendans de Prédemir, convint avec eux qu'il retiendroit la Bosnie pour prix des secours qu'il leur donna. *Zibisclas*, successeur de Culin, gouverna dans la même dépendance, & après lui *Ninoslas*, qui vivoit vers l'an 1244. On trouve ensuite que *Bela*, frere du roi Etienne, prend le titre de duc de Bosnie dans un acte de l'an 1271; & que *Ladislas*, fils du même roi, est appellé de même l'an 1280; ce qui fait croire que les rois de Hongrie ont retenu la propriété de la Bosnie après la mort ou la destitution de Ninoslas. Ils ne la conserverent pas long-temps. Elle dépendoit des rois de Servie dès l'an 1291. *Paul*, ban de Croatie & de Dalmatie, tint d'eux la Bosnie en fief, & après lui *Mladin* son fils, qui en étoit ban dès l'an 1302. Les seigneurs s'étant révoltés contre celui-ci, Charles, roi de Hongrie, prit part à leurs querelles; & retenant Mladin en prison, remit la Bosnie sous sa souveraineté. Un des seigneurs conjurés, *Etienne*, s'en fit appeller *ban* de son consentement, & il eut pour successeur son fils de même nom, qui mourut l'an 1357, & qui fut le dernier ban, *Twartk* son neveu, qui lui succéda dans cette dignité, ayant pris le titre de roi l'an 1366, avec l'agrément des rois de Hongrie, qui se contenterent de l'engagement qu'il prit pour lui & pour ses successeurs, de reconnoître leur souveraineté.

Ce roi, qui se fit appeller *Etienne Myrces*, étendit beaucoup les limites de la Bosnie. Tout le comté de Chelm, la Zenta, le pays renfermé entre la Narenta & la Cettina, Trau, Spalato, Sebenico, lui appartinrent, ou dépendirent de lui : ses successeurs érigerent le duché de Saint-Saba dans le comté de Chelm, & les Vénitiens reprirent sur eux quelques places maritimes. Il mourut l'an 1391. On lui donna pour successeur *Etienne Dabiscia*, à qui *Twartk Scur*, fils naturel de Myrces, qui s'appelle lui-même *Etienne Tuerthon*, succéda en 1396. Le regne de ce prince fut long-temps agité. Un seigneur nommé *Ostoïa Christich*, ayant fait courir le bruit qu'il n'étoit pas fils de Myrces, se fit reconnoître roi par une partie des villes de Bosnie, sans pouvoir chasser des autres le roi légitime. Ensuite ses débauches ayant aliéné une partie de ceux qui s'étoient joints à lui, on vit paroître en 1415 un troisiéme roi nommé *Etienne Hostoich*. Celui-ci se joignit à Tuerthon, lequel avec le secours des Turcs, à qui il avoit promis un tribut annuel de vingt mille ducats, ne se trouva pas encore assez fort pour chasser son premier concurrent. Enfin on ménagea un accommodement, & l'on partagea la Bosnie entre les trois rois, l'an 1422. Etienne Ostoich mourut peu après; Ostoïa en 1435; Tuerthon, qui recueillit leurs portions, en 1445. Le choix qu'on fit après sa mort d'un manichéen pour lui succéder, causa la perte de la Bosnie. Cet homme, qui sur les fonts de baptême se fit appeller *Etienne Thomasc*, s'attira la haine de Mathias Corvin roi de Hongrie, qui ne pouvant lui nuire par la voie des armes, résolut de le faire assassiner. Etienne fils du roi, & Radiroi son frere, furent assez dénaturés pour écouter la proposition qu'il leur en fit faire. On crut d'abord que le roi étoit mort de maladie; mais la vérité ayant été découverte par un page, la reine sa veuve, pour venger sa mort, appella le sultan Mahomet II en Bosnie. Les premieres courses que ses troupes y firent intimiderent si peu le nouveau roi *Etienne V*, qu'il refusa de payer le tribut ordinaire aux Turcs; ce qui détermina le sultan à entreprendre la conquête du royaume. Elle ne fut pas difficile. Etienne, abandonné de Dieu & des hommes, perdit en très-peu de temps toutes ses places, & fut contraint de se rendre à Mahomet, qui lui fit trancher la tête, ou la lui trancha lui-même l'an 1463 de Jesus-Christ. La fille de ce malheureux roi nommée *Catherine*, épousa Thomas, prince mahométan, qui fut roi de Bosnie, dont elle eut des enfans, & entr'autres un fils nommé *Sigismond*, qui fit profession du mahométisme, comme son pere. Cette princesse se retira à Rome, & par le testament qu'elle y fit le 20 octobre 1478, rapporté par M. Leibnits en son *code diplomatique*, page 438, *édition de* 1693, elle légua son royaume au saint siége, en cas que son fils Sigismond ne se convertît pas à la foi catholique, ce qu'elle n'espéroit pas. La capitale étoit Jaïcza, sur le Worwack, qui se défendit pendant quelques années; mais cet honneur a été donné par les Turcs à Bagnaluch sur la Certina, c'est-à-dire, que c'est le lieu de la résidence de Beglierbei de Bosnie, de qui dépend tout ce que les infidéles possédent dans la Dalmatie. * Constantin *Porphyr. du gouvern. de l'emp.* Le Prêtre de Dioclée, *de la Dalmatie.* Du Cange, *familles Byzant.* Leibnits.

BOSOCH ou BOZOCH, contrée de la Natolie en Asie, est une partie de l'Aladulie, renfermée entre les montagnes du Taurus & de l'Antitaurus, & l'Euphrate. C'étoit autrefois une partie de la petite Arménie. On la nommoit anciennement *Melitene*, du nom de sa capitale, & aujourd'hui on l'appelle le Beglerbeglic de Marasch. * Mati, *diction.*

BOSON, surnommé GONTRAN, général d'armée sous le regne des enfans de Clotaire I, roi de France, commandoit les troupes de Sigebert en Poitou, où Théodebert, fils de Chilperic, ayant été pris en 575, fut tué & dépouillé par son ordre : de sorte que craignant la colere du roi, il se réfugia dans l'église de S. Martin de Tours. Il y trahit Merouée, autre fils du même Chilperic, qu'il y attira en 576, après que ce prince eut épousé Brunehaud, veuve de Sigebert son oncle, & le livra aux assassins que Frédegonde sa bellemere avoit apostés près de Therouanne. Depuis étant passé en orient, il persuada à Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, de venir en France. Il le suivit, le vola, & fut cause de sa mort. Childebert, roi d'Austrasie, se saisit de Gontran Boson, & le fit punir comme il le méritoit, vers l'an 587. * Gregoire de

Tours, *livre* 7, *histoire*. Dupleix. Mezerai, &c.

BOSON ou BOZON, roi d'Arles, de Provence & de la Bourgogne cisjurane, étoit fils de BUVES ou *Buvon*, comte d'Ardenne, & fils d'une sœur de *Thietberge*, femme de *Lothaire II*, roi de Lorraine, la même que ce prince répudia en 857, pour prendre *Valdrade*. Le roi Charles *le Chauve*, qui avoit aimé Richilde, sœur de Boson, l'épousa en 870, après la mort d'Hermentrude sa premiere femme, & fit, à sa considération, de grands biens au prince son frere. Il lui donna le gouvernement de Bourgogne, & le fit duc d'Aquitaine. Le pape Jean VIII l'adopta aussi pour fils, c'est-à-dire, comme l'explique Baronius, qu'il le fit gouverneur du temporel en Italie. Boson assista en cette qualité au concile de Pavie l'an 876. Il épousa la même année *Hermengarde*, fille unique de *Louis II*, roi d'Italie & de Provence, & essaya vainement d'occuper une partie du royaume de France, après la mort de Louis *le Begue*, en 879. A la sollicitation de sa femme, il se fit couronner roi de Bourgogne & d'Arles, dans un concile tenu au château de Montaille en Dauphiné, le 15 octobre de la même année 879. Louis & Carloman, qui avoient partagé le royaume, lui firent la guerre. Vienne fut emportée en 882, & la femme de Boson, avec sa fille, y furent faites prisonnieres. Mais ce prince ne perdit pas courage: il ménagea adroitement l'esprit de ses amis & de ses sujets, & se rétablit; de sorte qu'en peu de temps il parut plus puissant qu'il ne l'avoit été. La mort du roi Carloman, qui arriva en 884, assura à Boson sa nouvelle dignité. La France étoit alors inondée d'un déluge de peuples barbares, & ces irruptions obligerent Charles *le Gros* de céder à Boson les terres qu'il avoit érigées en royaumes, & de se contenter de l'hommage qu'il lui rendit en 885. Boson vécut depuis avec beaucoup de tranquillité, fit divers dons aux églises, & mourut le 11 janvier de l'an 888. Quelques auteurs ont cru qu'il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Charlieu en Bourgogne, que son frere Robert, évêque de Valence, avoit fondée, & à laquelle il avoit lui-même fait de grands biens. Mais il est sûr que ce fut dans l'église de S. Maurice de Vienne, où l'on voit encore son épitaphe dans la chapelle de sainte Apollonie. Ce prince laissa d'*Hermengarde* son épouse, LOUIS Boson, qui lui succéda; & une fille, dont nous ignorons le nom, mariée à *Ratbod*, tige des premiers comtes de Provence. D'autres disent que cette fille de Boson est *Ingelberge*, femme de *Guillaume I* du nom, dit *le Dévot*, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne, fondateur de l'abbaye de Cluni en 910. Mais y a-t-il apparence que Guillaume eût épousé la fille de celui qui avoit tué son pere; car c'est Boson qui tua Bernard comte d'Auvergne, dans le temps que Vienne étoit assiégée, ou un peu auparavant; & ce Bernard étoit pere de Guillaume *le Dévot*. * Geofroi de Viterbe, *in chronolog. part.* 29. Aimoin. Du Chêne. Du Pui. Sainte-Marthe. Du Bouchet. Belleforêt. Bouche, *histoire de Provence*. Chorier, *histoire de Dauphiné & antiquités de Vienne*. Justel, *histoire d'Auvergne*. *Concilia Gall.* &c.

BOSON I de ce nom, comte de Provence, fils de *Ratbod* ou *Robald* & de *N.* fille du roi *Boson*, succéda à son pere vers l'an 923, & épousa *Berthe*, niéce de *Hugues*, roi d'Italie, & fille d'un autre *Boson*, marquis de Toscane. On prétend que ce comte mourut sans postérité vers l'an 944, & que son frere ROBALD II lui succéda. Ce dernier, mort en 950, laissa deux fils, GUILLAUME I, comte de Forcalquier; & BOSON II, comte de Provence, qui épousa *Focoare*, que d'autres nomment *Constance*: peut-être étoient-ce deux femmes différentes. *Boson* II mourut vers l'an 971. On prétend qu'il laissa GUILLAUME, comte de Provence; ROBAUD, comte de Forcalquier; & PONS, vicomte de Marseille. Les auteurs sont assez partagés là-dessus. Il y a pourtant des chartes anciennes qui semblent appuyer cette opinion, quoiqu'elle ait ses difficultés. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Ruffi, *histoire des comtes de Provence*.

BOSOR, *Bosorra* ou *Bosra*, ville de refuge dans la tribu de Ruben. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. * I. *Machab.* 5, 26.

BOSPHORE CIMMERIEN: c'est ainsi que les anciens appelloient le détroit qui sert de communication au Pont-Euxin ou mer noire, avec les Palus Méotides. On le nommoit *Bosphore* ou *passage de bœufs*, pour désigner le peu de largeur de son canal, qu'un bœuf pouroit traverser à la nage. Il étoit appellé *Cimmerien*, des peuples de ce nom, qui habitoient dans le voisinage. Il y avoit autrefois une ville appellée *Bosphorus* ou *Bosporus*, qui donnoit son nom à ce détroit, & aux peuples dits *Bosphoriens*, dont Strabon, Pline, Etienne de Byzance & Polybe ont fait mention. On croit que cette ville, nommée depuis *Panticapæum*, est la *Vospero* d'aujourd'hui, qui a eu titre d'archevêché sous le patriarchat de Constantinople. Ce détroit est appellé à présent *Détroit de Caffa*, à cause d'une ville de ce nom dans la petite Tartarie; & encore *Détroit de Kerci* ou *de Vospar*, qui sont deux villes de la même Tartarie.

BOSPHORE DE THRACE, ou DETROIT DE CONSTANTINOPLE, & CANAL DE LA MER NOIRE: c'est ce détroit qui est entre la Thrace & l'Asie mineure, ou entre le Pont-Euxin & la Propontide, ou mer de Marmora. On le nomme *canal de Constantinople*, parce que cette ville est bâtie sur ses bords; & ce canal est si étroit, qu'on dit que de quelques endroits de la ville on peut entendre les cocqs qui chantent sur le rivage de l'Asie, qui est de l'autre côté. Les sept tours sont une forteresse où l'on met les prisonniers d'état; & il y a encore au-delà du port, Galata ou Pera, & Scutari ou Scutaret, vis-à-vis de Constantinople, sur le bord du Bosphore en Asie. * Sanson. Baudrand.

BOSQUET (François) évêque de Lodève, puis de Montpellier, fils de *Durand* Bosquet, & d'*Anne* le Noir, a été l'un des plus savans hommes & des plus illustres prélats que la France ait produit dans le XVII siécle. Il naquit à Narbonne le 28 mai 1605, & fit ses études à Toulouse dans le collége de Foix. Il fut ensuite revêtu de la charge de juge royal à Narbonne. Ayant été obligé d'aller à Paris pour un procès contre le viguier de Narbonne, le président Henri de Mesmes le fit connoître au chancelier Seguier, qui le prit avec lui en 1639, lorsqu'il fut envoyé en Normandie pour y appaiser la sédition dite *des pieds-nuds*; & après l'interdiction du parlement de Rouen, il le fit procureur général. Il le fit ensuite nommer à l'intendance de Guienne, & enfin à celle de Languedoc, qu'il exerça dans le temps de la sédition des *partisans*. Le roi récompensa ses services d'une charge de conseiller d'état, & peu de temps après il fut fait évêque de Lodève, par la démission de M. Jean Plantavit de la Pause. Il prit possession de cet évêché le 5 janvier 1650. L'affaire des cinq propositions ayant été portée à Rome, le clergé de France y députa M. Bosquet, que sa majesté chargea aussi des affaires de France. Pendant son séjour dans cette ville, le cardinal d'Est, nommé à l'évêché de Montpellier, ayant opté celui de *Regio*, donna sa démission du premier à l'évêque de Lodève, qui en prit possession en 1657, après son retour de Rome. Il y fut un modèle de régularité, de désintéressement & d'amour pour les pauvres. On rapporte même de lui diverses austérités, & quantité d'actions dignes de la plus haute piété. Il assista à l'assemblée générale du clergé, tenue à Paris en 1670, & il y parut comme un des plus savans évêques du royaume. Il obtint aussi pour coadjuteur Charles de Pradel, son neveu. M. Bosquet fut attaqué d'une apoplexie qui l'enleva le 24 juillet 1676, âgé de soixante & onze ans. Il fut enterré dans sa cathédrale où on grava l'épitaphe suivante:

D. O. M.
FRANCISCUS BOSQUET,
Vir summâ eruditione ac pietate inclytus :
Qui è patriâ Narbonensi ad Aulam vocatus,
Comes consistorianus ante annos XXXVI,
Aquitaniæ, dein Occitaniæ præfectus,
Annos VI.
Singulari religione ac diligentiâ,
Populorum pacem, regis obsequium promovit.
Mox ad omnia factus, ut omnibus proficeret,
Ad Innocentium X à rege missus,
Regni, religionis, Cleri Gallicani,
solus Romæ negotia sustinuit.
Tandem episcopus Lodovensis, ac brevi post Monspeliensis,
Dispersas oves revocavit,
Profana templa diruit,
Sacra restauravit,
Gregem verbo & exemplo sedulò pavit.
Largus erga pauperes, sibi parcissimus ;
Omnibus benignus,
Plenus operibus,
Obiit anno reparatæ salutis M. DC. LXXVI,
ætatis suæ LXXI, pontif. XXI.

Les ouvrages que nous avons de lui sont des notes sur les épîtres du pape Innocent III : les vies des papes qui ont tenu le siége à Avignon : *Synopsis Legum Michaëlis Pselli* : ce fut lui qui tira de la bibliothéque du collége de Foix, le *Pugio fidei contra Judæos & Mauros Raimundi Martini* : une histoire ecclésiastique de France en latin ; la vie de S. Fulcran, évêque de Lodève ; *discours sur la régale* ; *specimem iconis historiæ cardin. Mazarini.* Après la mort de M. Bosquet on trouva quelques écrits de sa main, sur des questions concernant les libertés de l'église de France, qui avoient été agitées de son temps ; ce qui donna lieu à l'auteur des Nouvelles de la république des lettres, d'annoncer au public un traité sur cette matiere, que les neveux du prélat devoient bientôt faire paroître. Mais M. de Grefeuille dans son *histoire ecclésiastique de Montpellier*, livre v, chap. vj, dit qu'on l'a assuré que ces écrits ne pouvoient former aucun corps d'ouvrage. * M. de Grefeuille, *hist. ecclésiastique de Montpellier.*

BOSQUIER (Philippe) religieux de l'ordre de S. François, qui vivoit au commencement du XVII siécle, étoit de Mons en Hainaut, & étudia à Paris. Depuis étant allé à Rome, il se fit estimer du cardinal Baronius ; & à son retour dans les Pays-Bas, il commença à publier ses ouvrages, que nous avons en deux volumes *in-fol.* & mourut à Avesnes l'an 1636. * Henri Willot, *Ath. Francisc.* Valer. Andræas, *bibl. belg.*

BOSRA ou BOSTRA, ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, qui est celle qu'on nomme aujourd'hui BOSSERET ou BUSSERETH. Elle a eu titre d'archevêché sous le patriarchat d'Antioche, puis sous celui de Jérusalem. Berylle, évêque de cette ville, qui soutenoit que notre Seigneur avant son incarnation n'étoit pas une personne subsistante, y fut convaincu par Origène, & changea de sentiment. *Voyez* le premier concile d'Arabie, dont nous avons parlé au mot ARABIE. Bostra étoit la patrie de l'empereur Philippe, qui succéda à Gordien l'an 244, & qui la fit nommer *Philippopolis*, selon Zonare. Strabon parle d'une autre ville de BOSRA dans la Phénicie. * Etienne de Byzance. Strabon, *l. 16.* Jacques de Vitri, *l. 1, c. 47.* Adricomius, *pag.* 80.

BOSSA, ville, *cherchez* BOSA.

BOSSE (Abraham) de Tours, excellent graveur à l'eau forte, qui a vécu dans le siécle dernier, fut choisi pour donner des leçons de perspective dans l'académie royale de peinture, lors de son établissement ; mais il s'y conduisit d'une maniere si peu mesurée, qu'il fut obligé d'en sortir. Comme il excelloit dans son art, il eût été à souhaiter qu'il s'y fût fixé : avec les connoissances qu'il avoit de l'architecture & de la perspective, il eût acquis encore plus de réputation & eût été plus utile. On voit quantité d'estampes qu'il a gravées, qui sont très agréables, parcequ'il avoit le talent d'allier le travail du burin avec celui de l'eau-forte, d'une maniere singuliere. C'est lui qui a mis au jour les livres du sieur Desargues, sur la coupe des pierres, la perspective & la gnomonique ; ce qui lui a couté beaucoup de soin & de dépense. On a d'Abraham Bosse *le moyen universel de pratiquer la perspective sur les tableaux ou surfaces irrégulieres*, en 1653, 2 vol. *in-8°.* un traité *de la maniere de dessiner les ordres d'architecture*, à Paris en 1684, *in-fol.* & un traité particulier *de l'art de la gravure*, à Paris en 1645, *in-8°.* où il est entré dans un très-grand détail de la pratique manuelle de cet art ; ce qui n'avoit point encore été traité avant lui. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres, dixiéme entretien. Abcedario pittorico, p.* 51.

BOSSEMIUS ou BOSSEME (Matthieu) prévôt de Douai, professeur en théologie, & chancelier de l'université de cette ville, naquit à Amsterdam en 1527. Après avoir appris à Louvain & ailleurs les belles lettres & la philosophie, il s'attacha à la théologie, qu'il enseigna pendant trente-trois ans dans l'université de Douai. Il mourut le 31 janvier de l'an 1599, âgé de 72 ans, & laissa quelques ouvrages de piété. * Miræus, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Valere André, *biblioth. belg. &c.*

BOSSERET, *cherchez* BOSRA.

BOSSIEN ou BOSIANI (Jean) de Crémone, célébre jurisconsulte, qui vivoit en 1190 & en 1200, commença de remettre sur pied la science du droit, & fut précepteur d'Azon de Bologne, qui s'acquit beaucoup de réputation. Bossien laissa quelques ouvrages de droit, & entr'autres une somme, dite *Summa Ventosa.* * Trithemius, *de script. eccl.* Fischard, Gesner, &c.

BOSSINE, *cherchez* BOSNIE.

BOSSIO (Donat) de Milan, qui vivoit dans le XV siécle, est auteur d'une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à son temps. Il composa aussi un traité des prélats de Milan, jusqu'à l'an 1489, auquel il vivoit encore. * Trithemius, *addit.* 2.

BOSSIO (Gilles) de Milan, jurisconsulte, qui vivoit vers l'an 1580, a écrit un traité des matieres criminelles, & d'autres ouvrages.

BOSSIO ou BOSSUS (Matthieu) né à Véronne l'an 1427, entra en 1451 dans la congrégation des chanoines réguliers de S. Jean de Latran, où il eut différens emplois, comme de visiteur de l'ordre par cinq fois, de procureur général à Rome deux fois, & d'abbé de Fiesoli dans la Toscane. Cosme de Médicis, qui l'estimoit, employa 70000 écus pour la réparation de cette maison ; & ce fut en l'église de cet abbaye que Matthieu Bossus, donna les ornemens du cardinalat à Jean de Médicis, qui a été pape sous le nom de Léon X, Laurent de Médicis son pere l'ayant voulu ainsi, pour faire voir combien il estimoit l'abbé de Fiesoli. Sixte IV lui donna aussi de grandes marques de confiance, par le choix qu'il fit de lui pour réformer les religieuses de l'état de Gênes, & des autres provinces voisines ; & ce pape lui offrit jusqu'à trois fois une prélature considérable, qu'il ne voulut point accepter. Il s'opposa fortement au décret d'Innocent VIII, qui commandoit à toutes sortes de religieux de donner aux clercs de sa chambre chaque année une part de leurs revenus. Enfin il mourut à Padoue l'an 1502. On a de lui divers ouvrages, dont il y eut quatre éditions de son vivant ; les principaux sont : *De veris ac salutaribus animi gaudiis. De sapientiæ cultu. De instituendo sapientiâ animo. De tolerandis adversis. De gerendo magistratu. De immoderato mulierum cultu*, & autres. Ses lettres au nombre de 465, furent imprimées avec six sermons, à Boulogne en 1483, sous le titre de *Recuperationes Fesulanæ.* * Gesner, *biblioth.* Miræus, *de script. sæcul. XVI.* Bayle, *diction. critiq. &c.*

BOSSONVILLE, *Bossonis Villa*, bourg avec une

abbaye ruinée, est dans la partie septentrionale de la Lorraine, sur la riviere de Nida, à trois lieues de la ville de Vaudrevange, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

BOSSU (Jacques le) en latin *Bossolus*, religieux bénédictin de l'abbaye de S. Denys en France, & docteur de Sorbonne, fut du nombre de ceux, qui pendant les guerres civiles de la ligue, pousserent beaucoup au-delà des bornes que la prudence chrétienne prescrit, leur zéle pour la conservation de la foi catholique. Il s'emporta dans ses prédications, tant à Paris qu'à Nantes, & encore plus dans des dialogues qu'il intitula : *Droit entre un politique & un catholique*, qu'il fit imprimer à Nantes, & où il débita des maximes très-outrées. Cette conduite peu excusable l'ayant obligé de sortir de France, il se retira à Rome avec un autre docteur nommé de Creil : ils s'attacherent l'un & l'autre au cardinal Alexandrin, de l'ordre de S. Dominique, & à François Pegna, auditeur de Rote, Espagnol ; celui qui, comme l'écrit le cardinal d'Ossat, *dans sa lettre* 53 au roi Henri IV, avoit composé un livre très-violent pour empêcher qu'on n'accordât à sa majesté l'absolution qu'elle demandoit. Pegna qui avoit beaucoup d'accès auprès du pape Clément VIII, procura aux deux docteurs François une subsistance honnête, & les fit mettre tous deux au nombre des consulteurs de la congrégation *de Auxiliis* : là ils se trouverent fort contraires à la doctrine de Molina, par amour, sans doute, pour la vérité, & par reconnoissance, dit-on, pour leur patron le cardinal Alexandrin, & pour Pegna, qui en vouloit aux jésuites, à cause que le cardinal Tolet & ceux d'entr'eux qui avoient le plus de réputation, s'étoient déclarés pour l'absolution de Henri IV. Le pere le Bossu, qui avoit toujours mené à Rome une vie réglée, mortifiée & édifiante, voulut au commencement du pontificat de Paul V revenir en France ; mais ce pape qui lui avoit donné entrée dans quelques congrégations, le retint à Rome. Il lui assigna pour vivre quelques petites pensions sur des bénéfices, avec permission de disposer à sa mort du peu de bien qu'il auroit. Le pere le Bossu ne se servit de cette faculté qu'en faveur des pauvres, qu'il fit ses légataires lors de son décès, arrivé à Rome le 7 juin 1626, âgé de plus de quatre-vingts ans. On dit qu'il composa un journal de ce qui s'étoit passé dans les congrégations *de Auxiliis* ; mais ce journal n'a jamais paru. Il est à présumer seulement qu'ayant été consulteur, il fournit beaucoup de mémoires de cette congrégation à l'auditeur de Rote Pegna, qui n'étoit pas consulteur, & que c'est principalement sur ces mémoires que celui-ci a composé ses actes manuscrits de ces congrégations. Le pere le Bossu sur la fin de sa vie entreprit un ouvrage sur la grace, qu'il ne put achever avant sa mort. Ce traité, qui devoit contenir des remarques sur XXV propositions de Molina touchant la concorde du libre arbitre avec la grace, finit à la XVI proposition. On l'a imprimé en 1706 avec ce titre : *Animadversiones in XXV propositiones P. L. Molinæ.* Il est joint à un autre ouvrage du pere Reginald, dominicain. *Voyez* REGINALD. Son corps repose dans l'église des Minimes de Rome, où l'on voit cette épitaphe.

D. O. M.

Hic jacet F. Jacobus le Bossu, origine Parisinus, religionis S. Benedicti, ex cœnobio S. Dionysii in Francia, dignitate Sacerdos, gradu doctor Sorbonæ, omnibus Pontificibus sub quibus Romæ degit, carus ; sed præsertim Clementi VIII, & Paulo V, propter munus consultoris, ab eis illi impositum, in illa venerabili congregatione, quæ de AUXILIIS dicta est. Vixit annos octoginta, menses quatuor, dies duodecim. Obiit 7 idus junii, anno D. 1626.

* Historia *Congregationum de Auxiliis.* Bayle, *diction. critiq. Mémoires de Trevoux de* 1707.

BOSSU (René le) né à Paris le 16 mars 1631, étoit fils de *Jean* le Bossu, seigneur de Courbevoie, conseiller du roi en ses conseils, & avocat général en la cour des aides, & de *Magdeléne* de la Lane, sœur du célébre *Noël* de la Lane, abbé du Val-Croissant. De Nanterre, où ses parens lui firent faire ses premieres études, il vint à sainte Geneviéve, où il prit l'habit des chanoines réguliers le 24 juillet 1649, & y fit profession le 7 août 1650. Il s'appliqua avec succès aux études de philosophie & de théologie ; mais après avoir reçu la prêtrise le 7 mars 1657, il fut destiné à la profession des humanités, à laquelle ses talens & son gout sembloient le déterminer. Après dix ou douze années d'une profession fatiguante, qu'il exerça successivement dans différentes maisons, afin de le dédommager par une vie tranquille des peines qu'il y avoit essuyées, il fut appellé à sainte Geneviéve pour y partager l'emploi & les agrémens de la bibliothéque qui commençoit à s'augmenter considérablement par les soins du P. du Molinet. Ce fut dans ce temps qu'il fit paroître son *Parallele de la philosophie de Descartes & d'Aristote.* Quelques mois après il publia son traité *du Poëme épique* qui l'a fait connoître au public, & dont le temps n'a fait qu'augmenter le mérite & la réputation. Cet ouvrage, quelque estimé qu'il ait été, est cependant demeuré imparfait. Il devoit être suivi de deux autres parties, où l'auteur auroit justifié toutes les regles qu'il y avoit proposées, dans l'application qu'il en auroit faite aux poëmes d'Homere & de Virgile. Mais les mémoires qu'il a laissés ne servent qu'à faire regreter celui qui seul pouvoit avec succès y mettre la derniere main. On a encore de lui un petit ouvrage composé en faveur de Despreaux contre Saint-Sorlin. Ce qui a paru de lui n'est que la plus petite partie de ses ouvrages. On en conserve un très-grand nombre d'autres, qui n'ont jamais vu le jour, dans l'abbaye de S. Jean de Chartres, où il fut envoyé sous-prieur vers l'an 1677. Il y mourut le 14 mars 1680, d'une descente remontée, qui ayant causé une révulsion de matieres, le suffoqua en peu de temps. Il avoit un esprit étendu & pénétrant, un jugement solide, une mémoire heureuse, une imagination vive, mais réglée, une expression aisée & coulante, une humeur douce & tranquille ; & ce que l'on doit estimer davantage, un cœur droit & une ame naturellement chrétienne. Aussi emporta-t-il en mourant l'estime, l'amitié & les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. Le traité du poëme épique fut imprimé pour la premiere fois à Paris en 1675. On en a donné une sixiéme & derniere édition à la Haye, en 1714, avec un discours de l'éditeur, & un mémoire historique touchant la vie & les ouvrages du P. le Bossu, par le P. le Courayer.

BOSSUET (Jacques-Benigne) évêque de Meaux, a été dans le XVII siécle l'une des plus grandes lumieres de l'église de France, & l'un des plus zélés défenseurs de la foi catholique contre les héréfies anciennes & nouvelles. Il naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une bonne maison, connue au duché de Bourgogne vers le milieu du XV siécle, & établie à Dijon dès 1553, dans les premieres charges du parlement, où elle s'est maintenue de pere en fils jusqu'à BENIGNE Bossuet, qui ne pouvant y entrer, parceque six de ses plus proches parens, un frere, deux neveux & trois oncles y étoient conseillers, se transporta à Metz avec Antoine de Bretagne, son oncle maternel, qui fut nommé premier président du parlement, que l'on y créa en 1633 : & là il fut pourvu d'une charge de conseiller, & mourut doyen de ce parlement ; laissant deux fils, ANTOINE Bossuet, maître des requêtes & intendant de Soissons, qui fut pere de *Louis*, aussi maître des requêtes, & *Jacques-Benigne*, abbé de S. Lucien de Beauvais, & évêque de Meaux. Celui-ci, après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, vint à Paris en 1642, pour les achever au collége de Navarre. Il y fit bientôt admirer ses rares talens dans tous

les exercices publics, & reçut le bonnet de docteur le 16 mai 1652, étant déja regardé comme un des plus grands ornemens de l'université & de la faculté, où il a fait toujours paroître autant de sagesse que d'érudition, par son attachement à la saine doctrine.

A peine fut-il docteur, qu'il se retira à Metz, où il étoit chanoine, & où il fut depuis grand archidiacre & doyen. Pendant cette résidence il s'appliqua tout entier à la méditation de la sainte écriture, & à la lecture des SS. Peres, sur-tout de S. Augustin, pour se préparer à annoncer la parole de Dieu, comme il fit depuis avec beaucoup de talent & de zèle. On le vit à Metz se former à ce saint ministere : il y fut employé aux missions les plus importantes, & en particulier à l'instruction des protestans, dont il commença de gagner la confiance par sa modestie & par sa douceur. Sa réputation se répandant jusqu'à Paris, on l'y appella pour remplir les chaires les plus distinguées. Ses sermons faits exprès pour des sujets particuliers, lui attirerent pour auditeurs les plus savans hommes de son temps, & les personnes les plus qualifiées de la cour. La reine mere, Anne d'Autriche, l'alloit entendre par-tout ; & elle lui procura l'honneur, à trente-quatre ans, de prêcher devant le roi l'avent de 1661, & tout de suite le carême de 1662. Le roi en fut si content, qu'il fit écrire au pere du jeune prédicateur, pour le féliciter des heureux succès de son fils. Dans son carême de 1665, prêché à S. Thomas du Louvre, les reines Anne & Marie-Therèse d'Autriche l'honorerent très souvent de leur présence, & le roi le redemanda pour l'avent de la même année, & pour le carême suivant de 1666. On remarqua son avent de 1668, prêché à S. Thomas du Louvre, au milieu de la cour, fait exprès pour confirmer le maréchal de Turenne, qui venoit de se réunir à l'église catholique, après avoir été instruit en particulier par l'abbé Bossuet. Cela lui mérita l'honneur d'être encore appellé devant le roi pour l'avent de 1669, après avoir été nommé à l'évêché de Condom, le 13 septembre précédent. Son sacre se fit à Pontoise dans l'assemblée générale du clergé de France, le 21 septembre 1670. Le lendemain il prêta le serment de fidélité comme évêque, & le 23 en qualité de précepteur de M. le dauphin, emploi de confiance auquel il avoit été appellé le 11 du même mois, avec une approbation générale. Personne n'ignore de quelle maniere il en remplit les devoirs : toute la France lui applaudit, & le pape Innocent XI le félicita du succès de cette belle éducation par un bref très-honorable.

Ce fut sur la fin des études de son auguste éleve, qu'il lui adressa son *discours sur l'histoire universelle*, qui fut rendu public en 1681, & qui sert moins d'introduction à l'histoire, qu'à recueillir ensemble toutes les preuves de la religion catholique, & à établir la foi des mysteres & la durée de l'église, en parlant de celle des empires. Cet ouvrage a été regardé comme le plus beau monument des études du prince, & des instructions qu'il avoit reçues d'un prélat, dont tous les travaux étoient consacrés au service de l'église, & à l'avancement de la religion.

Un an après avoir été fait précepteur, il avoit donné sa démission pure & simple de l'évêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir retenir sans y résider, à cause de son attachement nécessaire à la cour. Mais il ne fut pas plutôt libre, que le roi, après l'avoir honoré de la charge de premier aumônier de madame la dauphine en 1680, le nomma à l'évêché de Meaux en 1681. Il le fit encore conseiller d'état en 1697, & premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne l'année suivante. La littérature s'empressa autant à l'honorer que la cour. Dès 1671, il avoit été reçu à l'académie françoise comme l'un des plus habiles maîtres en notre langue, & des plus capables de l'enrichir & de la perfectionner ; & l'an 1695, le roi, à la priere des docteurs de la maison royale de Navarre, dont il étoit membre, l'en établit supérieur ; pendant que l'université, qui recevoit de lui tant d'honneurs & tant de protection, le choisissoit pour conservateur de ses privilèges apostoliques.

Les ouvrages de M. Bossuet lui donnerent encore bien plus de réputation que n'avoient fait ses sermons. Dès l'an 1655 il étoit entré en lice contre les hérétiques ; & son coup d'essai avoit été la *réfutation du catéchisme de Paul Ferri, ministre de la R. P. R. à Metz*, ouvrage qui ébranla si fort le parti protestant de cette ville, que plusieurs revinrent à l'église catholique. Avec un génie sublime dans la dispute, comme S. Augustin, & en suivant la méthode de ce pere, qui traitoit la controverse en esprit de paix & de douceur, notre auteur s'appliqua le reste de sa vie, à la réunion des catholiques séparés, & à l'instruction des nouveaux réunis. Dans cette vûe, il donna au public en 1671, l'*Exposition de la doctrine de l'église catholique sur les matieres de controverses*, qu'il avoit composée quelques années auparavant, principalement pour M. de Turenne. Cet excellent ouvrage eut d'abord l'approbation des évêques de France, & peu après il mérita celle des théologiens étrangers, des prélats, des cardinaux, & de Rome même. Innocent XI voulut bien y donner la sienne, par deux brefs adressés à l'auteur en date du 4 janvier & du 12 juillet 1679, tant sur la doctrine du livre, que sur celle de l'avertissement dont il venoit d'être augmenté, pour réfuter les réponses que quelques ministres y avoient faites. Il avoit été déja traduit en latin, & imprimé en italien en l'imprimerie de la congrégation *de Propaganda Fide*. Mais il parut ensuite traduit dans toutes les langues de l'Europe. Enfin l'assemblée générale du clergé de France de l'année 1685 en adopta la doctrine, en le mettant au nombre des méthodes approuvées par l'église pour l'instruction des protestans. C'est en effet le principal moyen dont on s'est servi depuis pour désabuser les errans de leurs préjugés, & qui en a ramené le plus grand nombre à l'église. Aussi ce grand homme avoit-il reçu du ciel un talent si particulier, pour s'insinuer dans le cœur des hérétiques, que tous aspiroient à être instruits par lui. Presque toutes les personnes distinguées dans le parti par leur naissance & par leur mérite, qui revinrent à l'église, voulurent avoir la consolation de faire leur abjuration entre ses mains.

Une des plus considérables fut mademoiselle de Duras, niéce du grand Turenne. Touchée, comme tant d'autres, par le livre de l'*Exposition de la doctrine*, elle souhaita, pour achever de se convaincre, que l'auteur eût en sa présence une conférence avec M. Claude, ministre de Charenton. Il y acquiesça avec plaisir. Cette conférence se tint au mois de mars 1678, sur la matiere de l'église que cette demoiselle avoit proposée, & l'effet fut sa conversion. M. de Meaux en fit depuis imprimer la relation à sa priere, afin qu'elle y trouvât plus aisément ses premieres instructions. Le triomphe de la vérité s'y fit sentir, malgré les déguisemens dont le ministre avoit tâché de l'obscurcir dans son écrit qui avoit précédé ; & le prélat lui ferma la bouche, en offrant, s'il vouloit revenir à la conférence, de le forcer à reconnoître la nécessité de l'autorité de l'église, comme il avoit fait la première fois, où de le faire retomber dans les embaras d'où il n'avoit pu se tirer.

En continuant de donner aux nouveaux catholiques les instructions nécessaires suivant l'occasion & le besoin, ce prélat publia en 1682, son *Traité de la communion sous les deux especes*, qui lui avoit été demandé pour répondre à ceux qui se plaignoient qu'on les privoit injustement de la coupe sacrée. Sa *lettre pastorale aux nouveaux catholiques* parut en 1686, dans le grand mouvement des conversions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes ; & pour donner le dernier coup à la réforme & aux réformateurs, il mit au jour en 1688, son *Histoire des variations des églises*

protestantes, qui confondit autant d'obstinés que les précédens avoient éclairé d'esprits dociles. En vain Jurieu, Burnet, Basnage, & autres ministres, s'élevérent-ils contre ce livre & les autres de notre auteur : ce furent autant de sujets de triomphe pour lui, comme on le peut voir dans la *défense* qu'il fit des *variations*. Il opposa aussi une *explication de l'apocalypse* aux rêveries de Jurieu dans son prétendu *accomplissement des prophéties*, & *six avertissemens aux protestans*, contre les lettres prétendues pastorales dont ce ministre inondoit la France, & où M. de Meaux le convainquit d'autoriser le socinianisme, & de flétrir le christianisme. *Le catéchisme* de notre infatigable prélat, son *explication de la messe*, ses *prieres ecclésiastiques*, & une *lettre sur l'adoration de la croix*, servirent beaucoup à confirmer les nouveaux réunis ; & tout cela inspira tant de vénération pour lui, que les catholiques des pays étrangers, sur-tout ceux qui se trouvoient dans l'oppression, conservoient son portrait avec respect, pendant que les ennemis de la vérité le bruloient avec fureur. Son zèle fut si grand pour la réunion des hérétiques avec l'église romaine, qu'il offrit plus d'une fois à passer dans les pays étrangers pour y travailler. Il en dressa des projets qui eurent l'approbation de Rome, & qui auroient eu tout l'effet qu'il en pouvoit espérer, si les guerres survenues n'y avoient apporté des obstacles invincibles.

Le livre de l'explication des *maximes des Saints sur la vie intérieure*, &c, donna à M. de Meaux une nouvelle matiere d'exercer son zèle. Il composa sur ce sujet divers ouvrages qui ne furent pas sans répliques, ausquels il répondit ; & s'il eut la gloire de rester vainqueur, il eut la consolation de voir son adversaire déférer humblement aux décisions du saint siége avec une soumission qu'on doit d'autant plus admirer, qu'il y en a peu d'exemples. Ses écrits sur ces matieres, & sur les états d'oraison contre le quiétisme, forment un corps de plusieurs volumes.

Les assemblées du clergé de 1682 & de 1700 emprunterent sa plume & sa voix, pour s'exprimer dans les matieres les plus importantes du dogme & de la morale chrétienne. Les oraisons funèbres qu'il fit de la reine mere en 1667, de la reine d'Angleterre en 1669, de madame en 1670, de la reine en 1683, de la princesse Palatine en 1685, du chancelier le Tellier en 1686, & du prince de Condé Louis de Bourbon en 1687, donnent encore autant de plaisir à les lire, qu'on eut de consolation à les entendre.

Dans une vie remplie de tant d'actions éclatantes, Monsieur Bossuet ne négligea point celles d'un moindre éclat, & on lui vit autant d'application au gouvernement de son diocèse, qu'à ses autres devoirs. Il en fit plusieurs fois la visite entiere durant ses vingt-trois années d'épiscopat, donnant toujours à ses ouailles la consolation d'entendre la voix de leur pasteur. Toutes les fois qu'il officioit pontificalement dans sa cathédrale, il y prêchoit. Il s'aquittoit encore de ce devoir dans toutes les visites des paroisses & des monasteres de son diocèse. Les *statuts synodaux* qu'il publia en 1691, & ses autres *ordonnances synodales*, font voir combien il étoit attentif à maintenir la discipline ecclésiastique dans le clergé, aussi-bien que la discipline réguliere dans les monasteres de sa dépendance, & le tout avec une douceur & une sagesse qui le rendoient aimable & respectable à tous. L'application sérieuse avec laquelle il gouvernoit les consciences, & veilloit à leur avancement, l'a fait regarder comme un grand directeur des ames, & un maître très-éclairé dans la vie spirituelle. On a ses *lettres*, ses *maximes* & ses *instructions*, pleines de l'onction du saint Esprit.

Enfin ce grand homme, infatigable jusqu'au bout, s'éleva sur la fin de ses jours contre la *version du nouveau Testament* du sieur Simon, imprimée à Trévoux ; & dans deux tomes d'*instructions* sur cette traduction, on y trouve le même feu, la même vivacité, le même zèle pour la défense de la foi & des mystères, pour conserver le dépôt des écritures, & autant d'érudition qu'il en avoit paru dans ses ouvrages, & principalement dans ses commentaires sur les *pseaumes* & sur les *livres sapientiaux*. Il mourut même les armes à la main contre les sociniens ; & par une *explication* d'un passage d'Isaïe sur l'enfantement de la sainte Vierge, & sur le pseaume 21, qu'on acheva d'imprimer trois semaines avant sa mort, il termina le cours d'une vie si utile à l'église, étant décédé à Paris le 12 d'avril 1704, à l'âge de soixante-seize ans, six mois & seize jours.

Sa pompe funèbre fut honorée à Meaux de la présence des prélats ses amis, qui y applaudirent à son oraison funèbre, prononcée par le P. de la Rue, jésuite. Un plus grand nombre lui rendit le même devoir à Paris au collége de Navarre dans ses obséques solemnelles, où M. le cardinal de Noailles officia pontificalement, l'éloge funèbre étant prononcé par un docteur de la maison. L'académie françoise se signala à publier ses louanges à la réception de l'académicien son successeur. Rome même ne put se taire sur le défenseur de sa foi ; & ce qu'elle n'a pas coutume de faire, son éloge y fut prononcé en italien le 19 janvier 1705, au collége de la *Propagande* par le chevalier Maffei, en présence de plusieurs cardinaux, prélats, & autres personnes du premier rang : éloge qui a été depuis imprimé au même lieu, dédié à M. le dauphin son éleve, & répandu à Paris & à la cour, au grand contentement de tous ceux qui aiment l'église & ses défenseurs.

On trouve le catalogue exact de tous les ouvrages de ce prélat dans le journal des savans de Paris du 8 septembre 1704, & dans les mémoires de Trévoux du mois de novembre de la même année, avec les éloges dus à son mérite & à ses vertus. On a donné au public un recueil de tous les ouvrages de M. Bossuet, en douze volumes *in*-4°. Les deux premiers imprimés en 1743, contiennent ce qu'il a écrit sur les livres sacrés ; c'est-à-dire, dans le premier, les pseaumes & les livres de Salomon, accompagnés de ses notes & d'une longue dissertation sur les pseaumes ; & dans le second, l'explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la sainte Vierge ; explication littérale du pseaume 21, avec la traduction de ce pseaume, selon l'hébreu & les septante ; l'Apocalypse avec une explication ; avertissement aux protestans sur leur prétendu accomplissement des prophéties ; les deux instructions sur la version du nouveau testament imprimée à Trévoux ; cathéchisme pour le diocèse de Meaux ; prieres ecclésiastiques pour aider le chrétien à bien entendre le service de la paroisse aux dimanches & aux fêtes principales, avec l'office de l'église, & un exercice pour la confession & la communion. Le troisiéme & le quatriéme volume imprimés la même année, comprennent, le troisiéme, exposition de la doctrine de l'église catholique, avec l'avertissement & les approbations données à ce livre ; & l'histoire des variations des églises protestantes ; le quatriéme, la défense de l'histoire des variations ; les six avertissemens aux protestans ; la conférence avec le ministre Claude ; réflexions sur un écrit de M. Claude. Les V & VI volumes sont encore de 1743. On trouve dans le V, traité de la communion sous les deux espéces ; deux instructions pastorales sur les promesses de Jesus-Christ à son église : lettre pastorale aux nouveaux catholiques sur la communion paschale : lettre sur l'adoration de la croix : explication de quelques difficultés sur les prieres de la messe : réfutation du cathéchisme de Paul Ferry : sermon sur l'unité de l'église : méditations pour le temps du jubilé : instruction sur le jubilé : réglemens pour les filles de la propagation de la foi : statuts & ordonnances synodales, & autres : *epistola quinque præsulum ad Innocentium XII*, contre le *Nodus prædestinationis dissolutus* : piéces & mémoires concernant l'abbaye de Jouarre. Le sixiéme volume contient

les écrits sur le quiétisme. Le septiéme volume imprimé en 1744, comprend la suite des écrits sur le quiétisme; & les maximes contre la comédie. Le huitiéme, le discours sur l'histoire universelle; & les oraisons funébres. Le neuviéme, les méditations sur les évangiles composées en 1695, pour l'instruction des religieuses de la visitation de Meaux: un discours sur la vie cachée en Dieu: un autre sur l'acte d'abandon en Dieu: des prieres pour se préparer à la communion: autre pour se préparer à la mort: instruction sur la lecture de l'écriture sainte. Le dixiéme, élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion: traités du libre-arbitre & de la concupiscence: traité de la connoissance de Dieu & de soi-même. On a donné depuis (en 1747) les tomes XI & XII qui terminent cette collection. Le XI contient un traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence, en latin & en françois: extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à S. Germain en Laye en l'année 1700. *Mandatum episcopi Meldensis: censura & declaratio conventûs generalis 1700: epistola Cleri Gallicani*: lettres de piété & de direction: lettre de M. Bossuet, avant qu'il fût évêque, à l'abbesse & aux religieuses de Port-Royal, au sujet du formulaire: abrégé de l'histoire de France. Le tome XII contient la suite de l'abrégé de l'histoire de France (qu'on a aussi donné en 4 volumes *in-12*) & une table générale. Chaque volume est précédé d'un avertissement où l'on donne l'histoire & l'idée de chacun des ouvrages que le volume renferme. Ces avertissemens sont de M. l'abbé Pérau. Cette collection ayant été recherchée avec empressement, on a été obligé de la réimprimer fort peu de temps après que les deux derniers volumes eurent paru. Pendant le cours de la premiere édition, on a réimprimé du même (en 1745) la défense de la déclaration de l'assemblée du clergé de 1682 en latin, conformément à l'original de l'auteur, en 2 vol. *in-4°*, & une traduction du même ouvrage, si précieux pour la défense de nos libertés, en 3 vol. *in-4°*, par M. le Roi, alors confrere de l'oratoire. Plus: *La justification du livre des réflexions morales*, aussi *in-4°*. La défense de la déclaration du clergé avoit déja été imprimée en 1730, à Luxembourg, en 2 vol. in-4°, sous ce titre: *Defensio declarationis celeberrimæ quam de potestate ecclesiastica sanxit clerus Gallicanus 19 martii 1682, ab illust. ac rev. J. B. Bossuet, Meld. epis. ex speciali jussu Ludov. mag. Christ. reg. scripta & elaborata, nunc primum in lucem edita summoque studio ad fidem autographi codicis exacta.* M. le Roi a donné en 1753 trois nouveaux volumes in-4° d'ouvrages de M. Bossuet, sous le titre d'*Œuvres posthumes*. C'est un supplément à la grande collection de ses ouvrages. Le premier volume contient toutes les piéces qui concernent le projet de réunion des églises luthériennes de la confession d'Augsbourg avec l'église catholique; le second, divers traités contre MM. Simon, du Pin & autres; le troisiéme, divers écrits sur la controverse, la morale & la théologie mystique. Ces ouvrages se trouvent chez Etienne & Hérissant, rue S. Jacques. Ce dernier avoit donné en 1751, en 5 volumes *in-12*, une collection exacte de différens opuscules de M. Bossuet.

BOSSULUS (Matthieu) un des plus éloquens hommes du XVI siécle. Quelques auteurs ont prétendu qu'il étoit né à S. Denys, près Paris. Cela peut être, mais dans quelques mémoires écrits par un jésuite qui avoit connu particulierement le P. Fronton du Duc, ami de Bossulus, lesquels mémoires étoient entre les mains du P. Oudin, on trouve que Bossulus étoit Italien; & en effet on ne peut guères douter que son nom ne soit le *Bossol* des Italiens latinisé. Il enseigna la rhétorique dans l'université de Valence en Espagne, d'où le roi Philippe II le tira pour être précepteur de dom Carlos son fils. Après la mort de ce prince, Bossulus vint en France, & fut régent dans le collége de Boncourt à Paris: il y prononça en 1583 un excellent discours latin à la gloire de l'*art oratoire & des orateurs.* Environ dix ans auparavant, il avoit été soupçonné d'hérésie & exclus de l'université, où il rentra au bout de quelques années. La Croix-du-Maine en fait mention, & dit que Bossulus dans sa harangue y parla d'*un certain orateur qui sembla être descendu du ciel, pour empêcher que les deux armées du roi François I & de l'empereur Charles-Quint ne se combattissent.* Il ajoute que quoique cette harangue eût duré environ une heure & demie, du Perron, ce prodige de mémoire, qui fut depuis cardinal, la retint si bien, qu'il auroit pu la réciter tout mot à mot. Il en fit l'épreuve à l'égard d'une bonne partie trois jours après en présence de la Croix-du-Maine. Il seroit à souhaiter que cette harangue fût imprimée, afin d'y trouver le nom de cet orateur qui fit une chose que le seigneur Jules Mazarini imita si heureusement auprès de Cazal, & qui fut le commencement de sa gloire & de sa fortune. La Croix-du-Maine nous apprend encore que Bossulus n'écrivoit que le sommaire de ses harangues, & qu'il fournissoit le reste en chaire & sur le champ. De-là vient peut-être qu'il ne nous reste presque rien de ce grand orateur, qui au langage de Brantôme, étoit l'*un des savans & bien disans de son temps, & qui parloit éloquemment plusieurs langues.* Patin, dans ses lettres, prétend que Bossulus eut pour pere un moine de S. Denys; & qu'il eut une abbaye, où il fut tué par ses moines. Entre les manuscrits conservés dans le collége des jésuites de Paris, on trouve *Matthæi Bossuli scholia in libr. III & V institutionum oratoriarum Quintiliani.* Ce sont les seuls ouvrages qu'on connoisse de Bossulus. * La Croix-du-Maine, *page* 183. Brantôme, *vies des capitaines étrangers, tome* 2, *page* 117. Andreas Schottus, *bibliotheca hispanica, page* 32. Patin. Bayle, *dictionnaire critique.* Du Boulai, *histor. univers. Paris. tom.* 6, *page* 962, *tom.* 5, *page* 731, 732.

BOSSUS (Matthieu) *cherchez* BOSSIO.

BOSSUT, petite ville du comté de Hainaut, près de Valenciennes. La maison des comtes de Bossut a produit de grands hommes, & entr'autres MAXIMILIEN Hennin comte de Bossut, général d'armée dans les Pays-Bas, contre Jean d'Autriche, l'an 1578. Il avoit été pris auparavant dans un combat naval par les chefs des états; & désesperant de recouvrer sa liberté, que l'on avoit mise à très-haut prix, il s'étoit attaché à leur parti; mais ce ne fut pas pour long-temps, car étant attiré par les instances d'Alexandre prince de Parme, il résolut de rentrer dans le service & dans l'obéissance du roi. A peine eut-il formé ce dessein qu'il tomba malade, & mourut peu de temps après du poison qui lui fut donné. Quelques-uns ont dit que ce fut par ordre du prince d'Orange; mais le prince de Parme écrivant à Antoine Perez de cette mort, n'en nomme point l'auteur. Quoi qu'il en soit, elle rompit le peu qu'il y avoit d'union entre les seigneurs du pays, qui se détacherent tous du bien public, pour chercher leurs avantages particuliers. * Strada, *dec.* 2 *l.* 1 *de la guerre de Flandre.* Mezerai *au regne de Henri III*

BOSSUT (Thomas-Philippe de Hennin) cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, *cherchez* HENNIN.

BOSSUT (Goswin) religieux de l'ordre de Cîteaux, *cherchez* GOSSWIN.

BOST & BUST, ville capitale du Segestan, ou Sistan en Perse, située sur le bord d'une riviere qui se jette dans l'Indus. Cette ville, où il y a un château qui passe pour la plus forte place de Perse, est éloignée de celle de Gaznah d'environ quatorze journées de caravane. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Mati, *dict.*

BOSTIUS (Arnoul) natif de Gand, religieux de l'ordre des carmes, vivoit dans le XV siécle. Il étoit philosophe, orateur, historien, poëte, & eut pour amis Trithême, Robert Gaguin, & Hermolaüs Barbarus. Ces deux derniers lui dédierent même quelques-uns de

de leurs ouvrages, comme à un homme très-capable d'en juger. Bostius mourut à Gand le 31 mars de l'an 1499, ou, selon d'autres, en 1501. Nous avons divers ouvrages de sa façon en prose & en vers. *De illustribus viris carthusiensium. De illustribus viris carmelitanorum. De patronatu B. Mariæ. De immaculata conceptione Virginis deiparæ*, &c. * Trithemius, *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacro.* Lucius, *biblioth. carmel.* Miræus, *in auctuar.* Marc. Antonius Alegr. *in parad. carm.* Valer. Andr. *bibl. belg.*

BOSTKAI (Etienne) étoit parent de Sigismond Batori prince de Transsylvanie, auquel il succéda l'an 1604, par la faveur du Turc qui lui donna le titre de roi. L'empereur Rodolphe s'y opposa, & prit le parti de Bethlem Gabor. Etienne fut couronné en 1605, avec le secours des Turcs, qui prirent Gran le 3 octobre. Depuis, Bostkai moyenna une trève de vingt ans entre l'empereur & les Turcs, & mourut le 28 décembre de l'an 1606.

BOSTON, *cherchez* BASTON.

BOSTON, *Bostonium*, *Fanum S. Bostolphi*, ville & port de mer d'Angleterre dans le comté de Lincoln, est située sur la riviere de Witham, à environ cinq milles avant qu'elle se décharge dans la mer. C'est une des plus considérables villes de tout le comté, riche, bien peuplée, & marchande; elle a un beau pont de bois, & fort haut. Elle est gouvernée par un maire, des aldermans, &c. La tour de son église passe pour une des mieux bâties qu'il y ait au monde, & sert de fanal aux vaisseaux. Elle est à 114 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

BOSTON, *Bostonium*, ville capitale de la nouvelle Angleterre, dans l'Amérique septentrionale, est située commodément pour le négoce, sur le bord de la mer. Elle a été appellée Boston, à cause de sa ressemblance avec le port de Boston, qui fait le sujet de l'article précédent. C'est une grande & belle ville, composée de plusieurs rues bien ordonnées, ornée de belles maisons, & bien peuplée de marchands, qui font un grand commerce de ce que produit ce pays, avec les autres parties de l'Amérique, de même qu'avec l'Angleterre & l'Irlande, faisant dans tous ces pays échange des marchandises dont on a besoin dans la nouvelle Angleterre. Cette ville est aussi fortifiée, bien pourvue d'artillerie, & a toujours une bonne garnison. * *Dict. angl.*

BOSTRA, ville, *cherchez* BOSRA.

BOSWORTH, *Bostwortium*, bon bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Leicester, qu'on appelle *Sparkemboë*, est situé sur une hauteur, environ à deux lieues de Leicester, vers le couchant. Il est remarquable par la grande bataille qui s'y donna près de Redmore le 22 août 1485, entre le roi d'Angleterre Richard III, & Henri comte de Richemont. Richard y fut tué, & sa couronne retourna à Henri, & passa de la maison d'Yorck à la maison de Lancastre. Ce bourg a aussi donné le titre de baron à Jacques Fitz James, duc de Barwick. Il est à 83 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

BOTAL (Léonard) en latin *Botallus*, né à Ast dans le Piémont, vivoit dans le XVI siécle. Il fut reçu docteur en médecine à Pavie, qu'il quitta pour passer en France, où il se rendit si célébre qu'il devint médecin de François, duc d'Alençon, & de Henri III. Il introduisit à Paris la pratique de la fréquente saignée; ce qui le rendit ennemi de beaucoup de médecins, qui écrivirent contre lui, & firent condamner sa méthode par la faculté de médecine. Nous avons de lui plusieurs livres de médecine & de chirurgie, dont l'on peut voir les titres dans Vander Linden, *pag.* 741. Bonaventure Granger, médecin de Paris, qui a écrit contre son livre des grands effets de la saignée & de son utilité, fait voir qu'il en faut user avec modération. Jean van Horne, fameux médecin, a donné une nouvelle édition des ouvrages de Botal avec des notes de sa façon, qui a paru *in*-8°. à Leyde en 1660. * Vander Linden. *de script. med.* Riolan, *recherches des écoles de médecine*, *p.* 326. *& suiv.* Etienne Pasquier, *lettre XIX*, *p.* 236, *& suiv.* Bayle, *dict. crit.*

BOTELHO (Diegue) d'une famille illustre de Portugal, a servi avec distinction aux Indes orientales, où il avoit eu le malheur d'être envoyé comme en exil sans emploi & sans honneur, par la jalousie de ses ennemis, qui l'avoient rendu suspect au roi de Portugal Jean III, en l'accusant d'avoir voulu, à l'imitation de Magalhaëns, se retirer en France pour conduire les François dans l'Indostan, & les faire entrer au moins en partage des conquêtes de sa nation. Il souffroit impatiemment une disgrace qu'il n'avoit pas méritée; & comme les grands hommes ont toujours une ressource extraordinaire, il attendit quelqu'occasion de se remettre dans les bonnes graces de son prince par quelqu'action d'éclat. Le nouveau traité, que le gouverneur des Indes Nuno da Cunha venoit de conclure avec sultan Bhadur, roi de Cambaye, & la forteresse bâtie à Dice en 1536, étoit une nouvelle trop gracieuse pour ne se pas hâter d'en informer le roi de Portugal, qui l'avoit souhaité avec tant d'ardeur. Cunha n'avoit garde d'y manquer: il dépêcha sur le champ par la voie de terre un Juif, & un Arménien, & fit partir presqu'en même-temps une frégate légere, où il fit embarquer Simon Ferreira secrétaire des Indes, par la voie ordinaire; mais ils furent prévenus les uns & les autres par Diegue Botelho, qui entreprit l'action la plus hardie, & la plus inouie, qu'on ait encore vue en ce genre. Ayant pris copie du traité, & le plan de la citadelle, il s'embarqua secrétement dans une fuste ou demi-galere, qu'il avoit armée à ses dépens; elle avoit vingt-deux pieds de long, douze de large, & six de hauteur. Là, sans autre compagnie que quelques-uns de ses esclaves, & cinq Portugais, dont trois étoient ses domestiques, il prit sa route vers Chaul, gagnant toujours le large; quand il fut par le travers de Dabul, il déclara son dessein à quelques-uns des siens, qui en furent épouvantés. Il fit néanmoins si bien, partie par ses promesses, & ensuite par force & par menaces, qu'après avoir couru tous les dangers qu'on peut imaginer de la part des siens, & des ondes de la mer, il arriva aux isles Terceres, & de-là en Portugal, où le roi reçut la nouvelle qu'il apportoit avec tant de joie, qu'il en donna sur le champ part au pape, & en fit faire des réjouissances publiques dans son royaume. Le récit de ce qui étoit arrivé à Botelho dans son voyage, la maniere dont il avoit pris l'ascendant sur les esclaves qui s'étoient révoltés, dont il avoit gouverné son vaisseau lui seul, donné ses ordres par écrit pendant quatorze jours, qu'il eut une extinction de voix à force d'avoir crié, l'adresse avec laquelle il avoit joué ce corregedor de l'isle Tercere, qui vouloit l'arrêter, mais sur-tout la vue de son bâtiment causerent à tout le Portugal un étonnement mêlé d'horreur, personne ne pouvant presque croire ce qu'il voyoit de ses yeux. Ce vaisseau fut condamné au feu par la cour de Portugal, afin d'ôter l'idée à des hommes, qu'on pût faire de si grands voyages à si peu de frais, & l'on laissa languir Botelho en Portugal sans lui faire la moindre grace. Il est vrai qu'il étoit coupable d'être venu à l'insu du gouverneur; & pour cela il fallut que l'impératrice, sœur du roi, s'intéressât pour lui obtenir son pardon; enfin on le renvoya aux Indes. Long-temps après on le fit gouverneur de S. Thomé dans la côte de Coromandel, d'où il fut transféré à Cananor, sous prétexte de le récompenser; mais en effet pour le tenir hors du royaume, & se guérir de la défiance qu'on avoit contre lui; en retournant aux Indes, il étoit hydropique, & si prodigieusement enflé, qu'il paroissoit un monstre. * Barros, Faria Sousa, Laffiteau, &c.

BOTELHO (Nuno Alvarès) Portugais de la même famille que le précédent, fut un de ceux qui se distin-

dant le jour est semblable à de la fumée, & pendant guerent le plus dans la guerre des Indes, soit dans le golfe Persique où il a fait de grandes actions, soit dans la mer de Musuca, & autres endroits au sud de Goa. Il a été gouverneur des Indes, & en cette qualité il battit entiérement la flotte du roi d'Achem, qui étoit composée de 236 bâtimens, en y comprenant 80 galeres; & il délivra la place de Malaca, que les Achens avoient assiégée. En retournant à Goa le 26 mars 1630, il rencontra un vaisseau hollandois de 44 piéces de canon; & ayant détaché celui de don Antoine Mascarenhas, celui-ci abordant l'ennemi, le feu prit à ce vaisseau, celui de Mascarenhas étant encore accroché. Le gouverneur Botelho alla lui-même à son secours, mais le vaisseau sautant en l'air, le petit bâtiment dans lequel étoit le gouverneur, périt aussi, & Botelho fut noyé. Philippe IV apprenant cette mort, écrivit à la veuve de Botelho, que s'il ne portoit le deuil de la reine de Pologne, il l'auroit déja pris pour Botelho. Il fit le fils du défunt, grand de Portugal, avec le titre de comte de S. Miguel. * *Mémoires manuscrits de M. le comte d'Ericeyra.* Sousa, *mém. hist. & généal.* sur les grands de Portugal.

BOTEON est le nom corrompu d'un savant que M. de Thou nomme *Buteo*, & que ses traducteurs ont mal nommé BOUTEL. Son véritable nom est BORREL. Nous avons donné son article en son lieu; *cherchez* BORREL.

BOTERICUS, préfet & gouverneur de Thessalonique, ville de Macédoine, y ayant été tué, fut cause du massacre de sept mille hommes, que l'empereur Théodose, qui vouloit venger sa mort, immola à sa mémoire, l'an de J. C. 390. * Sozomene, *l.* 7, *c.* 4.

BOTERO (prince de) *voyez* CARAFFE.

BOTERON, ville de Syrie, *cherchez* PATRON.

BOTERUS ou BOTERO (Jean) natif de Bene en Piémont, & surnommé par cette raison *Benisius*, ou *Benensis*, fut abbé de saint Michel *in clausula*, aujourd'hui saint Michel de l'Aiguille, entre Suze & Turin, & vivoit vers l'an 1598. Il fut attaché à S. Charles Borromée, & lui servit de secrétaire. Après la mort de ce saint cardinal, il se retira chez un de ses amis qui lui offrit sa maison; & ce fut à la sollicitation de cet ami que Botero prit la résolution de publier une partie des lettres qu'il avoit écrites au nom de S. Charles. Il dit dans sa préface qu'il en avoit beaucoup écrit en italien & en latin, sur divers sujets & dans différentes affaires. Mais il n'a publié que celles qui pouvoient édifier & instruire & seulement en latin. Ce recueil fut imprimé en 1586 *in-12* à Paris, chez Thomas Perier, sous ce titre: *Joannis Boteri Benensis epistolarum illustrissimi ac reverendissimi DD. Caroli Borromæi nomine scriptarum libri duo.* L'auteur a ajouté à la fin un petit nombre d'autres lettres écrites sous son propre nom, & qui ne regardent que des matieres théologiques, principalement sur le culte des images, l'intercession des saints, l'eucharistie, & le respect que l'on doit à l'église & aux prêtres. La derniere lettre adressée au cardinal Antoine Caraffe, est sur les vestiges de la vraie religion que les Portugais ont trouvés dans l'Inde, & les Castillans dans le nouveau monde. Tout le recueil est dédié au cardinal Vincent Lauro, évêque de Mont-Réal. Boterus composa divers ouvrages, entre lesquels celui de ses relations universelles en italien, est des plus considérables. Il traite des forces & du gouvernement de plusieurs états de l'Europe, & fait le récit des évenemens modernes. Elles furent traduites en latin; mais le traducteur a corrompu le texte en divers endroits, principalement en celui qui raconte la maniere dont les ambassadeurs de Henri IV reçurent à Rome l'absolution pour ce prince, que le traducteur rapporte avec une mauvaise foi injurieuse à la France, & dit une insigne fausseté quand il ajoute que le pape fit élever une colonne pour monument éternel de cet évenement. M. de Thou se plaint de l'infidélité de ce traducteur, *hist. lib.* 113, *ad annum* 1595, *pag.* 698. Boterus qui avoit été précepteur des enfans de Charles Emanuel, duc de Savoye, mourut l'an 1608. Cet auteur est différent de Raoul *Bouthrays*, en latin *Botereius*, dont nous parlerons à son article, *cherchez* BOUTHRAYS.

BOTH (Jean & Henri) freres, peintres d'Utrecht, disciples du peintre Blomart, l'un & l'autre fort studieux & fort attachés à leur profession. Etant à Rome, Henri s'adonna au paysage, & suivit la maniere de Claude le Lorrain; l'autre s'étudia à faire des figures & des animaux, & suivit la maniere de Bamboche. Tous deux arriverent au but qu'ils s'étoient proposé. Ils s'accorderent à travailler dans un même tableau, dont l'un faisoit le paysage, & l'autre les figures & les animaux, en sorte néanmoins que l'on auroit cru que tout l'ouvrage eût été peint de la même main. La grande facilité qu'ils s'étoient aquise dans le travail, & le prompt débit qu'ils avoient de leurs tableaux, firent qu'ils continuerent à peindre de cette sorte jusqu'au malheur qui arriva à Henri, lequel étant à Venise, & se retirant chez lui de nuit, tomba dans un canal, où il périt. On dit qu'il étoit complice du crime dont *nous parlerons à l'article de* Pierre de LAER dit *Bamboche.* Jean Both retourna à Utrecht, où il continua de travailler avec réputation. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

BOTHNIE, *Bothnia*, province du royaume de Suéde, entre la Laponie & la partie la plus septentrionale de la mer baltique, connue sous le nom de golfe de Bothnie, & autrefois *Dumashaff.* On divise ordinairement cette province en trois parties, l'orientale, l'occidentale, & la septentrionale. Torn en est la ville capitale: les autres sont Kimi, Lula, & quelques autres peu considérables. * Sanson.

BOTHWEL (Jacques-Hesburn, comte de) *cherchez* HESBURN.

BOTIFANGA (Jules-César) d'Orviette, chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, qui vivoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V, étoit l'homme du monde le plus ingénieux; car outre qu'il jouoit de toutes sortes d'instrumens de musique, il les fabriquoit lui-même, peignoit très-bien, & travailloit merveilleusement en broderie. Enfin, il n'y avoit, dit-on, ni art, ni profession qu'il ne pût exercer, bien qu'il ne l'eût jamais apprise, & qu'il n'eût point eu d'autres maîtres que son génie. Outre ces qualités, il avoit celle de très-bien composer en prose & en vers; car il écrivit un poëme du Corporal d'Orvieto, & quelques autres traités assez ingénieux. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illustr. pag.* 2, *chap.* 17, *&c.*

BOTILDE, femme d'*Eric* II, roi de Danemarck, avoit tant de complaisance pour son mari, qu'elle prenoit au nombre de ses demoiselles les filles que ce prince aimoit, leur donnant des pierreries, & tout ce qui pouvoit les rendre plus belles aux yeux de son époux, qu'elle toucha sensiblement par cette modération si extraordinaire. * Saxo, *l.* 12.

BOTIUS, *cherchez* BOOT.

BOTLESHAM (Nicolas) Anglois, & religieux de l'ordre des carmes, qui vivoit dans le XV siécle, porta le nom de *Botlesham*, qui est celui d'un bourg où il prit naissance dans le comté de Cambridge. Il fut docteur de Paris, & composa divers ouvrages; comme sur le maître des sentences, *quæstiones theologicæ; tabulare studentium, &c.* On met sa mort en 1435. * Lucius, *biblioth. carmel.* Pitseus, *de script. Anglic.* Alegr. *in parad. carmel. &c.*

BOTOM, est un pays fort petit & resserré, au milieu des montagnes de la Transoxane, dont la croupe est fort élevée & presque toujours couverte de neiges. Il y a cependant dans leur enceinte plusieurs bourgades & villages: mais ce qu'il y a de plus considérable est une grotte de laquelle il s'éleve une vapeur, qui pen-

la nuit à du feu. C'est de cette vapeur condensée què se forme le nuschader, c'est-à-dire, *le sel ammoniac*, qu'il faut tirer avec grande précaution & une extrême diligence. Car ceux qui le vont recueillir, s'ils ne sont vêtus de grosses étoffes, & s'ils ne se retirent promptement, y perdent infailliblement la vie. Cependant cette vapeur n'est mortelle que lorsqu'elle est renfermée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BOTRINTO, *cherchez* BUTRINTO.

BOTSACCUS (Jean) Allemand & lutherien, docteur en théologie, mourut en 1674, âgé de 74 ans. Il a écrit un *anti-Crellius*, un *anti-Stegman*, un *anti-Streso*, & un *Promptuarium allegoriarum.* * Konig, *bibl.*

BOTSETS ou BOSES, nom du roc sur lequel Jonathas fils du roi Saül monta, lorsqu'il alla attaquer le camp des Philistins avec son écuyer, & qu'il fut cause de leur entiere défaite. * *I, Rois*, *XIV*. 4.

BOTTE, LE BOTTE, ou ERICHES, ou STILO, petite ville de la Morée, sur la côte méridionale du golfe de Napoli, environ à huit lieues de Misitra du côté du levant, & à cinq lieues de Malvasia. Son port nommé *Porto de le botte*, ou de *stilo*, portoit autrefois, de même que la ville, le nom de *Cyphanta.* * Mati, *dict.*

BOTTEIENS ou BOTTIENS, peuples de la Thrace, que Plutarque dit être originaires de l'isle de Créte, d'où ils passerent en Italie, & enfin d'Italie dans la Thrace, où ils furent appellés *Bottéiens.* Cependant on met le pays nommé *Bottiaa* dans la Macédoine, autour de Pella, sur la côte du golfe Thermaïque, ou de Thessalonique. * Lubin, *tables géogr. sur les vies de Plutarque.*

☞ BOTTEREAU (René) avocat au parlement, a fait un ouvrage intitulé *Hadrianus legislator*, dans lequel il a rassemblé toutes les différentes loix données par l'empereur Adrien. Cet ouvrage imprimé en 1660, forme un volume *in-8°.* * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BOTTICELLO (Sandro) peintre Florentin, fut disciple de Philippe Lippi, qui avoit été carme, & grand compétiteur de Dominico Ghirlandai. Il avoit des lettres, & fit un commentaire sur le Dante, qu'il accompagna de figures. Cet ouvrage lui consuma beaucoup de temps, & il mourut sans avoir la satisfaction de le voir imprimer. Ce fut l'année 1515, la soixantiéme de son âge. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

BOTTIENS, *cherchez* BOTTEIENS.

BOTTON (Albertin) né à Padoue, où il fut professeur en médecine, sortoit d'une famille originaire de Parme, & féconde en hommes illustres, tels que BERNARD Botton, qui fut juge & chancelier de Bologne, & qui a écrit sur les décrétales. Albertin s'avança dans les lettres, & fut pendant six ans professeur de logique dans l'université de Padoue. En 1555 il eut le même emploi dans l'école de médecine, & mourut en 1596. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Methodi medicinales. De morbis muliebribus. De vita conservanda consilia*, *&c.* * Jacobus Philippus Thomasini, *in elog. virorum illustrium.* Vander Linden, *de scriptoribus medicis*, *&c.*

BOTTONI (Dominique) né à Lentini, ville de Sicile, le 6 octobre 1641, de *Nicolas* Bottoni, philosophe & médecin habile, fut élevé à Messine dès l'âge de six ans. Il y fit ses humanités, & y étudia ensuite la philosophie dans le collége des jésuites, & la médecine sous pierre Castelli, Romain, qui enseignoit alors à Messine. Il fut fait docteur en 1658, ayant déja acquis beaucoup de réputation, qu'il augmenta chaque jour par son habileté & son application continuelle au travail. Simon Carrafa, archevêque de Messine, le fit son médecin, & ce prélat n'avoit recours qu'à ses avis. Il fut imité par beaucoup d'autres grands qui appellerent souvent Bottoni dans leurs maladies, pour se remettre entre ses mains. Plusieurs princes, tant dans l'état que dans l'église, lui accorderent à l'envi les titres de leur médecin, & attacherent à cet honneur des pensions ou des récompenses proportionnées à son mérite. Le comte de Saint-Etienne, viceroi de Sicile, se l'attacha pareillement en cette qualité, & lorsque ce prince fut fait viceroi de Naples, il voulut que Bottoni le suivît. Il ne tarda pas à le faire premier médecin du royaume de Naples; & comme les priviléges de ce royaume ne souffrent point un étranger dans cette place, on donna le titre à un autre; mais Bottoni en eut réellement l'exercice & les émolumens. Il fut en même temps médecin de l'hôpital royal de S. Jacques, & il trouva encore le temps d'enseigner publiquement la philosophie pendant quatre ans, dans l'université de Naples. Après plusieurs années de séjour dans cette ville, se sentant attaqué de la goutte, il obtint son congé du viceroi, & la permission de revenir à Messine, où il continua d'exercer sa profession avec la qualité de médecin de l'hôpital royal de Messine, que le roi catholique Charles II lui avoit donnée en 1692, avec des appointemens considérables. Son mérite lui avoit donné une place dans la société royale de Londres dès l'an 1697. Il est mort vers l'an 1731. On a de lui: *Pyrologia topographica*, à Naples en 1692, *in-4°*. *Idea historicophysica de magno Trinacriæ terræ motu. Historia medica febris rheumaticæ malignæ*, *&c.* à Messine en 1712, &c. * Manget, *biblioth. script. medic.* in-fol. *p.* 441, *&c.*

BOTTONI (Marc-Xavier) fils de *Dominique* Bottoni *dont nous venons de parler*, naquit à Messine en 1669. Il avoit fini dès l'âge de dix ans le cours ordinaire de ses études sous la direction des jésuites, qui voulurent l'attirer dans leur société. Peut-être se fut-il rendu à leurs vœux, mais son pere l'en détourna, & l'envoya à Catane pour y étudier le droit civil & canonique. Il fut reçu docteur dans sa quinziéme année. Revenu à Messine, son pere l'envoya à Rome pour y être auprès de la reine Christine de Suéde en qualité de gentilhomme. Christine étant morte en 1689, François Benavidés, comte de Saint-Etienne, viceroi de Naples, appella Bottoni à Naples, & l'éleva aux premieres charges. Dans la suite, Bottoni dégouté de la cour, embrassa l'état ecclésiastique, & retourna à Rome, où il fut fait camérier du cardinal Ottoboni. Peu après, il devint premier maître d'hôtel de Marie-Casimire, reine de Pologne. Au milieu de ces différens emplois, Bottoni apprit si bien les langues, que l'on assure qu'il en possédoit jusqu'à seize, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, le syriac, le persan, le turc, le polonois, l'allemand, l'anglois, le françois, le flamand, l'italien, l'espagnol, & le portugais. Il se distingua aussi par la connoissance des belles lettres & de la poësie; & fut reçu membre de plusieurs académies d'Italie. Il a été en commerce de lettres avec la plupart des savans de son temps. La bibliothéque de Sicile rapporte les titres de huit ouvrages de sa composition, selon le témoignage des éditeurs du *dictionnaire historique* imprimé à Amsterdam en 1740, qui ne disent rien de plus de Bottoni.

BOTWEL (Jacques-Hesburn, comte de) en Ecosse, *cherchez* HESBURN.

BOTZAW ou ORANGEBOURG, *Botzavia*, *Arausionis castrum*, petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, est sur l'Havel, à sept lieues de la ville de Berlin du côté du nord. L'électeur de Brandebourg établit dans cette ville l'an 1699 une colonie de ces Vaudois, que le duc de Savoye fit sortir des vallées de Lucerne, Angrogne, & S. Martin, où ils s'étoient réfugiés des pays voisins pendant la guerre. * Mati, *dict.*

BOVA, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Reggio, est dans la Calabre ultérieure, près de la mer, entre le cap de Spartivento, & Reggio. * Leandre Alberti.

BOVADILLA (dom François de) commandeur de l'ordre de Calatrava, fut envoyé en 1500 en qualité de gouverneur général dans les Indes par le roi catholique Ferdinand & la reine Isabelle. Mais ce prince & cette princesse eurent lieu de se repentir de leur choix. Bovadilla, qui étoit pauvre, parut intéressé, emporté, ambitieux. Sa qualité de gouverneur général des isles & terre ferme du nouveau monde, l'aveugla si fort dès son arrivée à Saint-Domingue, qu'il traita tout le monde avec hauteur. Ayant sommé D. Diégue Colomb, frere de Christophe, de lui livrer la citadelle de S. Domingue, dont il avoit la garde, & celui-ci l'ayant refusé, il s'en empara à force ouverte. Christophe Colomb accourut à cette nouvelle au secours de son frere, & Bovadilla, sans avoir égard à sa qualité, ni aux grands services qu'il avoit rendus à l'Espagne, lui fit mettre les fers aux piés, de même qu'à D. Diegue, & à D. Barthelemi Colomb, freres de Christophe. Pendant que Bovadilla traitoit si indignement des hommes à qui l'état étoit si redevable, il agissoit envers des criminels réels, avec la douceur & la bonté qu'il eût été convenable d'employer envers les premiers. Il publia une amnistie en faveur de tous ceux qui étoient coupables de révolte, & il renvoya en Espagne, comme criminels, les Colombs innocens, avec les piéces de leur procès. Ferdinand & Isabelle furent indignés de ce procédé ; ils donnerent des ordres surs pour mettre ces illustres prisonniers en liberté, & pour leur faire rendre les honneurs qui leur étoient dus ; ils leur firent tenir mille écus, pour se rendre de Cadix, où ils étoient déja, à Grenade où la cour se trouvoit alors ; ils les y accueillirent avec des marques de distinction extraordinaires ; ils désavouerent & annulerent tout ce qui avoit été fait contre eux, & promirent de les dédommager & de les venger. Bovadilla fut révoqué, & D. Nicolas Ovando, commandeur de Larez, de l'ordre d'Alcantara, fut envoyé en sa place. Bovadilla reçut avec chagrin son successeur, & il se trouva tout-à-coup absolument abandonné. On le traita néanmoins avec honneur jusqu'à son départ, qui arriva peu après, & qui fut la derniere action de sa vie : car la flotte sur laquelle il étoit monté ayant fait naufrage, il y périt avec plusieurs autres. C'étoit en 1502. Vingt & un navires, tous chargés d'or, périrent en cette occasion. * Le P. de Charlevoix, *hist. de S. Domingue, tom. 1.*

BOUCANIERS, *Tostores.* On appelle ainsi les Caraïbes, ou Caribes des Antilles, dans la mer du nord, entre l'Amérique méridionale & l'Amérique septentrionale, parcequ'ils aiment à se nourir de chair humaine rôtie ou grillée au feu. *Boucan*, en leur langue, signifie *le lieu où ils rôtissent & fument la chair* ; & *boucaner*, signifie *rôtir & fumer.* On a depuis donné ce nom aux chasseurs de ces isles, qui mangent de la chair de bœuf, de taureau ou de vache *boucanée*, c'est-à-dire, *rôtie & fumée.* Les Espagnols les appellent *matadores de toros*, c'est-à-dire, *tueurs de taureaux* ; & le *boucan*, *materia*, c'est-à-dire, *tuerie.* Ils les nomment aussi *monteros*, qui veut dire, *coureurs de bois.* Les Anglois les appellent *coulerdiers*, c'est-à-dire, *tueurs de vaches.* Les boucaniers ne font point d'autre métier que de chasser. Les uns chassent aux bœufs, pour s'en nourir, & en avoir les cuirs ; les autres aux sangliers, pour en avoir la viande qu'ils salent & vendent aux habitans, & ceux-ci sont plus souvent nommés chasseurs. Leur équipage est une meute de vingt-cinq à trente chiens avec un bon fusil, dont la monture est autrement faite que celle des fusils ordinaires de chasse, desquels on se sert en France : c'est pourquoi on nomme ces armes, *fusils de boucaniers.* Les meilleurs se font à Dieppe & à Nantes. La plus excellente poudre dont ils se servent, vient de Cherbourg en basse Normandie, & on l'appelle *poudre de boucanier.* Ils se joignent toujours deux ensemble, & se nomment l'un l'autre *matelot.* Ils mettent tout ce qu'ils possédent en communauté, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils paient le passage, & qu'ils obligent de les servir trois ans. Ils les appellent *engagés* ; & à la fin de leur temps, ils leur donnent pour récompense un fusil, deux livres de poudre, & six livres de plomb, & les prennent quelquefois pour camarades. Les boucaniers Espagnols, qui se nomment entr'eux *matadores*, chassent d'une autre maniere que les François ; car ils ne se servent point d'armes à feu, mais de lances. Lorsque les valets ont trouvé un taureau, ils le poussent dans une prairie, où le boucanier lui coupe le jaret, & le tue avec sa lance. Cette chasse est assez agréable à voir ; car ils font autant de cérémonies & de détours, que s'ils vouloient courir le taureau dans la place de Madrid en présence du roi d'Espagne. * Oëxmelin, *hist. des Indes orient.*

BOUCHAIN, en latin *Bochanium* & *Buccinium*, ville des Pays-Bas dans le Hainault, est située sur la rive gauche de l'Escaut, avec un très-bon château, entre Valenciennes & Cambrai. C'est une petite ville, mais bien fortifiée & capitale du comté d'Ostrevand, lequel appartenoit autrefois immédiatement aux fils aînés des comtes de Hainault. On la surnommoit *la pucelle* avant l'an 1676, que M. le duc d'Orléans frere du roi Louis XIV, la prit en peu de temps. Elle fut reprise par les alliés le 13 septembre 1711, que la garnison capitula ; mais le 19 octobre de l'année suivante, cette ville fut forcée de se rendre à la France. * *Consultez* Jacob Lessabæus, *in Anaceph. urbium Hannon.* Valer. Andræas, *in topog. Belg.* Guichardin.

BOUCHARD, grand écuyer de Charlemagne, *comes stabuli*, donna en diverses occasions des marques de sa conduite & de sa valeur. En 806 ce grand monarque lui donna la conduite d'une armée navale, avec laquelle il défit les Sarasins. * Dupleix & Mezerai, *hist. de France.*

Quelques auteurs le font tige de la maison de MONTMORENCI, & disent qu'il prit ce dernier nom après avoir défait en l'isle de Corse une armée considérable de Mores, pour exprimer sa victoire, *Montmorenci*, comme qui diroit *plusieurs Mores occis.* Paul-Emile dit que les Bouchards prirent le nom de Montmorenci, d'un château que Maurence Bouchard fit bâtir sur un lieu élevé, comme on le voit à présent près de Paris, ainsi *Montmorenci* vouloit dire, *château bâti sur un mont par Maurence.* Ces prétendues étymologies semblent n'avoir d'autre fondement que sur ce que les premiers seigneurs de Montmorenci portoient le nom de *Bouchard* ; mais c'étoit celui de leur baptême. Quoi qu'il en soit, nous avons en France une maison du surnom de BOUCHARD, qui se prétendoit issue de ce grand écuyer de Charlemagne, dont un des descendans Gui Bouchard épousa *Marie* de Raymon, héritiere du vicomté d'Aubeterre. FRANÇOIS Bouchard d'Aubeterre, arriere-petit-fils de Gui, se signala par de grands faits d'armes sous les rois Charles VII, & Louis XI. Il fut trisaïeul de DAVID Bouchard, vicomte d'Aubeterre, gouverneur de Périgord, chevalier des ordres du roi, commandant l'armée de sa majesté en Périgord, où il fut tué au siége de Lisle en 1593, après avoir rendu de grands services aux rois Henri III & Henri IV. En lui finit la branche ; car il ne laissa de *Renée* de Bourdeille son épouse, qu'une fille *Hippolyte* Bouchard, mariée à *François* d'Espárbés de Lussan, maréchal de France. Il y avoit encore une autre branche de la maison de Bouchard, qui étoit celle des seigneurs de Saint-Martin de la Coudre en Poitou, dont étoit un chancelier de Navarre sous le régne d'Antoine de Bourbon. M. de Thou en fait une honorable mention en l'année 1560. Cette branche est aussi fondue en la maison d'Esparbés, par le mariage de celle qui en étoit l'héritiere, avec *Louis* Bouchard d'Esparbés, marquis d'Aubeterre. *Voyez* ESPARBÉS.

BOUCHARD d'AVESNES, *cherchez* AVESNES. (Burchard d')

BOUCHARD, comte de Melun, de Corbeil, & de Vendôme, I de ce nom, surnommé *le vieux*, eut beaucoup de part aux bonnes graces du roi Hugues *Capet*, qui se servit utilement de lui. Il obtint de ce roi les comtés de Vendôme, de Paris & de Melun, & épousa *Elizabeth*, veuve d'*Aimon*, comte de Corbeil. Bouchard fut aussi advoyer & protecteur de l'abbaye de S. Maur des fossés, qu'il répara avec grand soin, & où il rétablit la réforme de Cluni. Après la mort de Hugues *Capet* en 997, ce seigneur fut soutenu par le roi Robert, qui se déclara en sa faveur contre ses ennemis. Eudes, comte de Chartres, qui étoit des plus puissans, se rendit maître de Melun en 999, mais il ne la garda pas long-temps. Bouchard le défit depuis dans une bataille, & après être relevé d'une maladie dangereuse, il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Maur des fossés, à laquelle il fit de grands présens. Il mourut le 26 février vers l'an 1012, & laissa divers enfans, dont *nous parlerons en faisant mention des comtes de Vendôme.* Eudes, moine de S. Maur des fossés, écrivit la vie de Bouchard, que nous avons dans le IV tome des historiens de France du sieur du Chêne, qu'on poura consulter, aussi-bien que l'Histoire des ministres d'état du baron d'Auteuil.

BOUCHARD de Montmorenci, *cherchez* MONTMORENCI.

BOUCHARD (Jacques) habile avocat au parlement de Dijon, fils d'*Antoine* Bouchard aussi avocat au même parlement, a passé la plus grande partie de sa vie à Dijon, où il est mort âgé de 67 ans, le septiéme de septembre 1666, le dixiéme jour après l'opération de la pierre, faite par le célébre Collot. On a de lui une traduction françoise des *lettres de Pline II, où l'on voit la parfaite méthode d'écrire à toutes sortes de personnes, & le vrai style que doivent suivre ceux qui s'en mêlent, dedié à monseigneur le Prince*; à Paris, chez Toussaint Quinet 1632, *in*-8°. L'épître dédicatoire est datée de Dijon le 14 avril 1631. Bouchard y dit que cette traduction est son *apprentissage*. On voit par sa lettre écrite à M. de Saumaize, conseiller au parlement de Bourgogne, & par la réponse de celui-ci, que Bouchard lui avoit communiqué sa traduction avant de la publier, & Saumaize lui marque que dans ce qu'il avoit commencé à en lire, il avoit reconnu *toute l'ingénuité de l'original.* Ces deux lettres sont au-devant de cette traduction. La même année 1632, Bouchard donna au même lieu, & dans la même forme, *la harangue panégyrique de Pline II, piéce d'éloquence la plus accomplie que nous ayons jamais eue, récitée en plein sénat devant l'empereur Trajan.* Cette traduction se trouve communément avec celle des lettres de Pline. Bouchard entendoit médiocrement son auteur: il écrit d'une maniere sensée, mais peu élégante, même pour le temps où il écrivoit. Cependant on a accusé feu M. de Saci, de l'académie françoise, de n'avoir presque été que le copiste de cet ancien traducteur. Il est vrai que nous ignorons où, & dans quel livre cette accusation a été formée. Mais elle est certaine, puisqu'on la repousse dans une *lettre sur les traducteurs de Pline le jeune*, imprimée dans les *mémoires de Trévoux*, mai 1709, art. 69. Pour venger M. de Saci, on rapporte dans cette lettre trois ou quatre endroits de celles de Pline avec la version de Bouchard & celle de M. de Saci; & ce parallele suffit pour montrer la différence des deux traductions. Bouchard a placé deux petites piéces en vers françois à la tête du *procès criminel* par Cothenot, imprimé en 1645, comme on le dit dans la Bibliothéque des auteurs de Bourgogne, par feu M. l'abbé Papillon, où l'on donne un article fort court à Bouchard.

Celui-ci a eu un frere dont on parle dans la même bibliothéque, nommé Hugues Bouchard, né à Dijon le 8 août 1605. Lorsqu'il se livroit le plus aux plaisirs du siécle, après avoir fini ses études, touché de Dieu il résolut de se retirer, & entra en effet en 1632 dans la congrégation de l'oratoire. Ayant été ordonné prêtre en 1644, il s'adonna totalement à l'exercice des missions les plus pénibles; ce qu'il a fait durant quarante ans. Le prince Armand de Conti avoit beaucoup d'estime pour sa piété, de même que le cardinal le Camus, & le célébre abbé de Rancé, qui ont souvent fait des retraites sous sa conduite. Le P. Bouchard se retira sur la fin de ses jours à la maison de l'institution de Paris, où il mourut en odeur de sainteté le 10 octobre 1681. On a de lui quelques ouvrages de piété, & de doctrine; comme le *Catéchisme pour les missions*, qui a été souvent imprimé: *le nouvel Adam expliqué par dialogues*, à Paris, chez Léonard, 1667, *in*-12. *Méditations sur le sacrement de baptême, pour une retraite de dix jours, avec des pratiques pour s'occuper de Jesus-Christ, & lui rendre les derniers devoirs de la religion, & de courtes réflexions sur les évangiles des dimanches de l'année*, à Paris, chez Josset, 1669, *in*-12. Il a laissé manuscrits quatre autres ouvrages de piété & de morale, dont on peut voir la liste dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne* citée dans cet article.

BOUCHARD, *cherchez* BURCHARD.

BOUCHE (Honoré) docteur en théologie, historien de Provence, né à Aix, l'an 1598, fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, & les continua à Avignon & à Lyon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il prit le dégré de docteur en théologie à Aix. En 1633 il fut fait prevôt de S. Jacques lez-Barrême, au diocèse de Senez. Peu de temps après il vint à Paris, visita quelques provinces de France, & alla ensuite à Rome. De retour dans sa patrie, il prononça à Senez l'oraison funèbre de Louis XIII, qui fut imprimée à Aix l'an 1643, sous ce titre, *le mausolée royal dressé à l'immortelle mémoire de Louis le juste*, &c. M. de Launoy ayant attaqué la tradition des Provençaux sur la descente & la mort de la Magdeléne en Provence, Bouche prit la défense de cette tradition par un écrit latin qu'il fit imprimer à Aix en 1644, *in*-8° sous ce titre: *Vindiciæ fidei & pietatis Provintiæ, pro cœlitibus illius tutelaribus restituendis, adversùs quosdam libellos de commentitio Lazari, &c. in Provinciam appulsu.* M. l'abbé Lenglet a rapporté peu exactement le titre de ce livre. M. de Launoy, loin de changer de sentiment, ayant répondu à cet écrit, Bouche traduisit le sien en françois, en changea l'ordre en partie, l'augmenta & le fortifia de nouvelles preuves, du moins qu'il qualifioit telles, & le fit imprimer ainsi à Aix en 1663, *in*-4°. sous ce titre: *La défense de la foi & de la piété de Provence pour ses saints tutélaires Lazare & Maximin, Marthe & Magdeléne, contre le livre Joannis, &c. varia de commentitio Lazari & Maximi, Magdalenæ & Marthæ, in Provinciam appulsu.* Cet ouvrage, dédié au roi, est divisé en deux parties. Dans la premiere, Bouche établit & prouve, à ce qu'il prétend, *par des argumens & des preuves de diverses sortes, l'histoire de l'arrivée de sainte Magdeléne, & des autres saints en Provence.* Dans la seconde, il tâche de répondre *aux argumens contraires.* Dans la préface, & dans l'épître dédicatoire, il dit beaucoup d'injures contre M. de Launoy. Bouche a donné un ouvrage beaucoup plus considérable, sous ce titre: *La chorographie, ou description de Provence, & l'histoire chronologique du même pays*, à Aix, 2 vol. *in-fol.* 1664. Cet ouvrage fut imprimé aux dépens de la province, comme il paroît par l'extrait des registres des délibérations des communautés de Provence, du 5 août 1661, lequel extrait est imprimé au commencement du premier tome. L'histoire commence à la création du monde, & finit à l'année de Jesus-Christ 1661. On trouve d'abord la chorographie de la Provence, qui est estimée; l'auteur, pour la rendre exacte, avoit visité tout le pays avec soin. Il rapporte ensuite l'histoire de la province, qu'il a trop mêlée avec l'histoire romaine & celle des rois de France. Il lui est échapé bien des fautes de chronologie qu'il auroit bien pu corriger s'il avoit voulu suivre les avis du savant P. Pagi,

Ce qu'il dit des sept premiers comtes de Provence, est fort embrouillé. Plusieurs personnes ont cru qu'il n'avoit presque fait que mettre en françois les mémoires latins en 4 volumes *in-fol.* recueillis par le P. Jean-Jacques, Toulousain, prieur des Augustins de Marseille. Mais Bouche s'est défendu fortement contre cette accusation dans plusieurs lettres qui sont entre les mains de quelques savans. Il avoit presque achevé son histoire en latin; mais on lui conseilla de la donner en françois, & il suivit ce conseil. Louis XIV, à qui il dédia ce gros ouvrage, lui donna la prevôté de Chardavon, ordre de S. Augustin. On a encore de Bouche un petit écrit, intitulé, *La sainte église de Laurete*, imprimé en 1646 *in-12*. M. l'abbé Lenglet dans sa *méthode pour étudier l'histoire*, tome IV. *in-4°*. édition de 1735, dit pag. 186, que Bouche mourut en 1671, & page 187 qu'il est mort vers l'an 1684. Il est sûr que Bouche est mort à Aix le 25 de mars 1671 : il étoit dans la soixante-treiziéme année de son âge. Il fut enterré dans l'église des carmes. * Extrait des ouvrages de Bouche, & d'un mémoire manuscrit du P. Bougerel de l'oratoire.

☞ BOUCHEL (Laurent) célébre avocat au parlement de Paris, étoit de Crespi en Valois, & mourut le 29 avril 1629, âgé de 70 ans, comme le porte son épitaphe. Il étoit avocat depuis cinquante ans. Ses ennemis lui susciterent des affaires à la cour, & même le firent mettre à la bastille; mais il en sortit bientôt par les soins de M. le Jai, depuis premier président au parlement de Paris, qui étoit son ami particulier. Nous avons divers ouvrages de lui, comme, *Curiosité où sont contenues les résolutions de plusieurs belles questions touchant la création du monde jusqu'au jugement*, Paris, 1616, *in-12*. *Recueil des statuts & reglemens des libraires & imprimeurs de Paris*, in-4°. 1620. Une compilation du droit françois par ordre alphabétique, [sous] le titre de *bibliothéque du droit françois*, en 1629, 3 volumes *in-folio*, revus par Jean Beschefer, avocat au parlement : un volume in-4° de notes sur les coutumes de Clermont, Senlis & Valois, imprimé en 1631. On garde dans la bibliothéque du roi des journaux manuscrits de sa façon, où il marquoit avec soin & discernement toutes les choses qui arrivoient de son temps.

BOUCHER (Nicolas) né à Cernai en Dormois, bourg du diocèse de Reims, le 14 de novembre 1528, étoit fils d'un laboureur. Il fit ses études à Paris, où il prit le dégré de maître-ès-arts. Agé d'environ vingt ans, il se rendit à Reims, où il professa la philosophie pendant neuf ans, & fut le septiéme recteur de l'université. Ayant quitté la chaire de philosophie, il se mit sur les bancs pour prendre le bonnet de docteur en théologie, soutenu, comme beaucoup d'autres, par les libéralités du cardinal de Lorraine. Il fit imprimer en 1562, à Reims, une apologie pour défendre le premier livre de la morale d'Aristote contre Omer Talon, *Audaumarus Talæus*, *in-4°*. de 144 pag. dédié au cardinal de Lorraine. Ce cardinal conféra à Boucher l'ordre de prêtrise. Le 17 avril 1566 il lui donna un canonicat de la cathédrale de Reims, & le nomma premier supérieur du séminaire qu'il venoit de fonder en cette ville. Ce cardinal le donna ensuite pour précepteur à François de Lorraine son neveu, fils du duc de Guise, mort jeune; & à Charles de Lorraine, cardinal de Vaudemont, avec lequel on l'envoya en l'année 1574 de Reims à Pont-à-Mousson, pour y veiller sur les études de Charles de Lorraine, évêque de Metz, cardinal, fils du duc Charles III. Le cardinal de Lorraine étant mort à Avignon, le duc fit célébrer un service à Nanci, où les princes furent conduits par leur précepteur. La veille de la cérémonie, on le pria de faire l'oraison funèbre du cardinal. Quoique Boucher ne fût pas préparé, il ne laissa pas néanmoins le lendemain de rapporter en présence de toute la cour de Lorraine, ce que le cardinal & le duc de Guise son frere avoient fait pour l'église & pour l'état, l'un par les secours des lettres, & l'autre par le secours des armes. De retour à Pont-à-Mousson, il travailla sur le même dessein, & composa en latin un ouvrage assez étendu à la gloire de ces deux illustres freres, qu'il dédia aux deux princes ses éleves, & qui fut imprimé à Paris chez Fréderic Morel en 1577, sous ce titre, *Caroli Lotharingi cardinalis, & Francisci ducis Guisiæ litteræ & arma*. Jacques Tigeon, chancelier & chanoine de Metz, le fit imprimer en françois à Reims en 1579. Boucher en 1581 se démit de son canonicat de Reims, & obtint un canonicat de Verdun. Le cardinal de Vaudemont qui en avoit été fait évêque, mourut le 30 octobre 1587. Le duc de Lorraine résolut de faire donner cet évêché au précepteur du défunt évêque : il dépêcha des couriers à Rome avec des lettres de recommandation de Henri III, roi de France & de Pologne, en faveur de Boucher. Le pape Sixte V accorda à ces deux princes ce qu'ils demandoient. Cependant le chapitre de Verdun élut pour évêque Jean Remberviller chanoine; mais cette élection n'empêcha pas que Boucher ne prît possession de l'évêché, en vertu d'un bref du pape du 15 de mars 1588. Il ne reçut ses bulles qu'au mois de novembre; il se fit sacrer à Paris, & retourna à Verdun vers le 6 décembre. Boucher s'appliqua entiérement aux fonctions de son état, mais principalement à la prédication. Remberviller lui suscita des procès qui ne finirent que sous le pontificat du pape Clément VIII. C'est du temps de ce pontife en 1592, que l'évêque Boucher fit imprimer à Verdun une apologie sous ce titre : *Virdunensis episcopatus N. Boucherii ad DD. judices in S. Rotæ auditorio*. L'objet de Boucher dans ce livre *in-4°*. de 500 pages, est de se purger du crime d'intrusion, dont il étoit accusé par Remberviller, puissamment protégé par Philippe II, roi d'Espagne, & par l'empereur Rodolphe II. Mais toute leur protection lui fut inutile; la cour de Rome soutint son ouvrage. Boucher fut maintenu sur le trône épiscopal jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 avril 1593, à l'âge de 63 ans 5 mois 8 jours. Son corps repose à Verdun dans l'église cathédrale devant la chaire du prédicateur, où l'on voit son épitaphe. Il avoit choisi cet endroit pour sa sépulture, parcequ'il tenoit pour maxime que le premier devoir d'un évêque & le plus essentiel, est d'enseigner. Son cœur enfermé dans un cœur de plomb, fut porté à Cernai en Dormois, dont il avoit été curé, & où il a fait des fondations. Il repose au bas & au milieu du dernier dégré du grand autel. Une pierre de marbre noir qui le couvroit avec une épitaphe, a été brisée par la chute des voutes en 1685. * Roussel, *hist. ecclésiastique & civile de Verdun*. D. Calmet, *hist. de Lorr.* tome III, p. 120.

BOUCHER (Jean) Parisien, né au plutard vers l'an 1550, enseigna d'abord les humanités, & ensuite la philosophie dans l'université de Reims, dont il étoit recteur lorsque Henri III fut sacré le 15 février 1575. Boucher qui eut l'honneur de haranguer le roi en cette occasion, quitta presque aussitôt la ville de Reims, pour venir s'établir à Paris. Il y enseigna la philosophie dans le collége de Bourgogne dès l'an 1576. On lui donna ensuite la chaire de théologie, qu'il tint pendant deux ans, au collége des Grassins; & en 1580, au mois de décembre, il fut fait recteur de l'université. Dans ce temps-là même il étoit prieur de la maison de Sorbonne : il reçut peu après le bonnet de docteur, & fut fait curé de S. Benoît. Il falloit que cet homme eût du mérite; mais un faux zèle le perdit, & il devint un des plus fougueux & des plus séditieux prédicateurs de la ligue : ce fut dans une chambre qu'il avoit au collége de Fortet, que se tint la premiere assemblée de la ligue en 1585. En 1587 il contribua plus que tout autre à une émotion populaire dans Paris, en faisant sonner le tocsin par les cloches de son église le deuxiéme septembre. Il continua toujours depuis à fomenter la rebellion dans Paris, & prêcha publiquement

contre le roi. Il composa même un infâme libelle, *de justa Henrici III abdicatione è Francorum regno,* qui fut imprimé à Paris en 1589, & pour la seconde fois à Lyon en 1590, augmenté de douze chapitres, dans le premier desquels l'auteur se vante d'avoir osé composer son livre du vivant même de Henri III. Il a été soupçonné d'avoir eu part à la détestable action de Jacques Clément : du moins fut-il un des prédicateurs qui la louerent publiquement. Après la mort de Henri III, il prêcha encore plus violemment contre Henri IV, la religion de ce prince lui servant de prétexte. Sa conversion ne lui fit point changer de sentiment, il soutint toujours dans ses sermons qu'il ne falloit point le reconnoître pour roi, ni lui obéir, prétendant que son abjuration n'étoit qu'une feinte & son absolution nulle. Il fit même imprimer neuf de ses sermons prononcés dans l'église de S. Merri en 1593, dédiés au cardinal de Plaisance. Ce recueil est intitulé, *Sermons de la simulée conversion, & nullité de la prétendue absolution d'Henri de Bourbon prince de Béarn, donnée à S. Denys en France le 23 juillet* 1593 : & il fut imprimé à Paris & à Douai en 1594, *in-8°.* Boucher eut encore la hardiesse de justifier l'attentat des Seize contre le président Brisson, & d'appeller martyrs ceux que le duc de Mayenne avoit fait pendre pour avoir commis cette action. Quand la ville de Paris se fut soumise à Henri IV, ses sermons furent brulés à la croix du Trahoir. Le même jour il sortit de Paris déguisé, au milieu de la garnison espagnole, le 23 mars 1594, & se retira en Flandre, où il fut pourvu d'un canonicat de Tournai. Il fit en ce pays l'*apologie de Jean Chatel,* sous le nom de *François de Verone Constantin.* Il a vécu 50 ans depuis sa sortie du royaume, est mort à Tournai, & a été enterré dans l'église cathédrale l'an 1644. On dit que sur la fin de sa vie, il se repentit de ce qu'il avoit fait, & qu'il changea de sentimens. De Thou, *lib.* 87. 107. *hist.* Satyr. Menippée. *Journal de Henri III.* Mezerai, *hist. de Henri IV.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. tom. VI.* Bayle, *dict. crit.*

☞BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard) écuyer seigneur de la Fontaine, né à Paris le 3 avril 1708, reçu au serment d'avocat au parlement de Paris le 3 juillet 1727, & conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753, fils de Gaspard Boucher d'Argis, natif de Lyon, aussi avocat au parlement, décédé à Paris le 10 décembre 1747 ; fit le 21 novembre 1730 dans l'hôtel-de-ville de Lyon le discours public accoutumé en ce jour, sur les avantages & la nécessité de l'union, qui fut imprimé dans cette ville dans la même année. Il a donné dans ses premieres années de Palais pour ses essais de littérature sur la jurisprudence, plusieurs dissertations & mémoires qui ont été inserés dans les journaux de ce temps, tels qu'une *histoire abregée des journaux de jurisprudence,* une *dissertation historique sur l'origine & l'usage du papier & du parchemin timbré,* & autres opuscules semblables ; des mémoires sur plusieurs arrêts récents & remarquables & des extraits raisonnés de plusieurs livres de droit nouveaux. Ses autres ouvrages plus considérables, sont un *traité des gains nuptiaux & de survie,* vol. in-4°, à Lyon 1738. Les autres imprimés à Paris, sont un *traité de la criée des meubles au-dessus de leur prisée,* vol. in-12 1741 ; des *notes & additions* sur le recueil de questions de M. Bretonnier vol. in-12 1742, le même en 2 vol. in 12 1756, des *notes anonymes* sur le traité des fiefs de Billecoq, vol. in-4° 1749 ; des *notes anonymes* sur les maximes journalieres du droit françois, volume in-4° 1749 ; *code rural* 2 vol. in-12, sans nom d'auteur 1749. L'édition de 1749 du dictionaire de droit de M. de Ferrieres en 2 vol. in-4° corrigée & augmentée. L'institution au droit françois de M. Argou, corrigée & augmentée 2 vol. in-12 1753 : *principes sur la nullité du mariage pour cause d'impuissance,* imprimé à Paris, sous le titre de Londres, en 1756. Il y a encore de lui quelques piéces inserées dans divers ouvrages, telles que l'*histoire abregée de l'ordre des avocats,* placée au commencement des régles pour former un avocat, édition de 1753, vol. in-12 ; la *préface historique* ajoutée en tête de l'édition posthume du traité des fiefs de M. Guyot, un mémoire qui est à la fin de ses observations sur les droits honorifiques ; & plusieurs autres piéces & notes anonymes, dans le même genre. C'est lui qui a composé les articles de jurisprudence pour l'encyclopedie, à commencer au 3. volume, & enfin qui nous a fourni les articles des avocats célébres ajoutés dans cette nouvelle édition ; il en avoit déja fourni quelques-uns pour le supplément de 1735.

BOUCHERAT (Louis) comte de Compans, de S. Même, &c. chancelier de France, né à Paris le 20 août 1616, étoit fils de JEAN Boucherat, mort doyen des maîtres des comptes en février 1571, âgé de 94 ans, & de *Catherine* de Machault. Ce maître des comptes étoit un homme d'un mérite distingué, & qui possedoit également les langues grecque, latine, espagnole, italienne & françoise. Patin le loue, pour avoir su par cœur tout Homere en grec. Son fils ne lui ceda en rien, & monta par tous les degrés au comble des honneurs de la robe. Il fut correcteur des comptes, puis conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais, maître des requêtes & intendant de justice en Languedoc, Isle de France & Champagne, & dans les armées de sa majesté, commissaire pour l'exécution des édits de Nantes en plusieurs provinces, & commissaire aux états de Languedoc & de Bretagne, conseiller d'honneur au parlement, conseiller du conseil royal des finances, un des conseillers d'état choisis par le roi pour assister au sceau, lorsqu'après la mort du chancelier Seguier, sa majesté voulut sceller elle-même ; enfin chancelier de France & garde des sceaux, nommé le premier novembre 1685, puis chancelier des ordres en 1691, & mourut comblé d'honneurs le 2 de septembre 1699, âgé de 83 ans 14 jours. Il avoit épousé 1. *Françoise* Marchant, morte le 28 octobre 1652 : 2. *Anne-Françoise* de Loménie, morte le 22 février 1697, âgée de 83 ans, laissant du premier lit *Marie-Magdeléne* Boucherat, alliée à *Henri* de Fourci, comte de Chessi, président ès enquêtes, puis prévôt des marchands, & conseiller d'état, morte le 3 septembre 1714 ; & *Catherine,* mariée 1. à *Henri* de Nesmond, seigneur de Saint-Dizan, maître des requêtes & intendant à Limoges : 2. à *Antoine* de Barillon, seigneur de Morangis, maître des requêtes, & intendant à Metz, à Alençon, à Caën & à Orléans, morte le 15 mars 1733, âgée de plus de quatre-vingts ans. Du second lit, il eut *Anne-Louise-Françoise-Marie* Boucherat, mariée à *Nicolas* de Harlai, comte de Celi, seigneur de Bonneuil, maître des requêtes, puis conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à l'assemblée de Francfort, aux conférences de l'empire, & enfin à Riswick. Elle est morte le 23 novembre 1730, dans la 74 année de son âge. Le chancelier avoit pour freres & sœurs *Guillaume* Boucherat, abbé de S. Sever, conseiller honoraire au parlement, mort le 20 décembre 1679 ; *Marguerite,* femme de *Prosper* Bauyn, conseiller au parlement, morte le premier janvier 1671 ; *Catherine,* abbesse de la Ferté-Milon, morte le 7 janvier 1693, âgée de 79 ans ; autre *Marguerite* Boucherat, mariée à *Jacques* de Mailli de Lascaris, comte de Mailli, &c. ; & *Aymond-Jean-Baptiste* Boucherat, seigneur de Boissi, conseiller d'honneur au parlement, mort le 28 août 1709, qui de *Catherine* le Marier, morte le 7 janvier 1697, a laissé pour fille unique *Anne-Françoise-Louise* Boucherat, alliée à *Louis* Thomas, seigneur de Lisle, président au grand conseil. * du Chêne, *hist. des chancel.* Le P. Anselme, &c.

☞ BOUCHET ou BOUSCHET DE SOURCHES (du ou de) maison qui est une des plus anciennes de la province du Maine, est originaire d'Anjou, où elle possedoit anciennement la terre du Boucher dont elle tire son nom. L'abbaye du Perray-neuf fut fondée en

partie par ces seigneurs. La branche qui donne lieu à cet article, s'établit au commencement du XII siécle dans la province du Maine. *André* Bouchet, & *Alberic* & *André* ses deux fils, furent témoins dans une charte de Guillaume, évêque du Mans, qui se trouve au cartulaire de cette église, *fol.* 15, *seu* 35 *verso.* (Cet évêque paroît être Guillaume de Passavant, qui a siégé depuis 1142 jusqu'en 1186.) Il ne reste de cette maison que les branches des seigneurs MARQUIS ET COMTES DE SOURCHES, & un rameau de celle de MALEFRE, établi en Vendômois, celle de *Malefre* étant éteinte en la personne de *Jacques*, lieutenant pour le roi à Longwy, mort en 1739; & celle des seigneurs de *Bouschet Puygreffier*, anciennement séparée, étant pareillement éteinte en la personne de *Jeanne* du Bouschet, comtesse de Secondigny, premiere femme d'*Artus* de Cossé maréchal de France.

Cette maison prit alliance à la fin du XII siécle avec celle des comtes de Vendômois, & des anciens comtes d'Alençon, par les mariages de *Jeanne* du Bouchet, dame dudit lieu en Vendômois, laquelle épousa 1. *Hugues IV*, comte de Vendômois, &c. dont elle eut *Geofroi III*, comte de Vendômois, vicomte de Châteaudun, &c. 2. *Robert IV*, comte de Bellesme, de Ponthieu, & d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans. Elle est inhumée au château de l'abbaye de Perseigne, à laquelle elle fit en 1209 une donation d'une métairie en Vendômois, dite depuis de Perseigne. Son fils confirma cette donation, comme il se voit par un titre extrait du trésor de ladite abbaye. Elle étoit tante de ROBERT de Bouschet, que son mari & elle tinrent sur les fonts de baptême, & auquel il donna son nom. Il fut seigneur de la Ferté-Macé, Saint-Léonard des bois, Malefre, &c. Son fils ROBERT II, lequel fut du voyage de la terre-sainte, épousa en 1263, *Gabrielle* de Lonray, dont il eut PIERRE, allié en 1301 à *Léonore* de Hertré. BAUDOUIN, son fils, épousa en 1355 *Charlotte* de Clinchampts, dont il eut HARDOUIN qui suit; & JEAN qui a fait la branche des seigneurs de Malefré. HARDOUIN épousa en 1369 *Jacqueline* de Longaunay. Il eut pour fils JEAN, lequel eut de *Charlotte* d'Assé à laquelle il s'allia en 1415, GUILLAUME, lieutenant, & connétable de la ville & châtel du Mans, marié le 24 juillet 1459, à *Jeanne* de Vassé, laquelle lui apporta en mariage la terre & châtellenie de Sourches, dont il a transmis le nom à ses descendans. Il en eut RENÉ qui suit, *Guillaume* mineur en 1494; *Isabeau*, mariée à *Girard*, seigneur de Broc; *Françoise* mariée à *Jean*, seigneur de Martigné; & *Catherine*, religieuse à l'abbaye d'Estival en Charnie.

RENÉ fut un des nobles commissaires préposés par sa majesté lors de la vérification de la noblesse de la province du Maine, assista le 7 octobre 1508 à la rédaction de la coutume de ladite province, & avoit épousé le 30 juin 1493, *Louise* de Thévale. Leurs enfans furent, BAUDOUIN qui suit; *Cherialdus*, mort sans hoirs en 1564; *Jacques*, prieur de S. Symphorien de Sourches; & *Jeanne* mariée le 6 avril 1550, à *Gilles* de Presles.

BAUDOUIN II fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & épousa le 16 février 1517 *Marguerite* de Bellanger, dont FRANÇOIS qui suit; *Baudouin*, seigneur de Truigné & de Roches, lequel partagea avec son frere en 1575, & mourut sans alliance; & *Jacqueline*, mariée à *René* de Beauregard, seigneur du Verger.

FRANÇOIS fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 lances fournies des ordonnances de sa majesté, le 29 janvier 1583, charge dans laquelle il succeda à M. le prince de Dombes; fut lieutenant-général en Bretagne sous M. le duc de Montpensier, & avoit épousé le 6 avril 1556 *Sidoine* du Plessis Liancourt, dont HONORAT, & *Esther* mariée à *Julien-Thierry*, seigneur de la Prévalais.

HONORAT, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, obtint l'érection de la terre & châtellenie de Sourches en baronie, par lettres patentes données au mois d'août 1598, marcha au secours de la Capelle, où il fut blessé, & se trouva aux siéges de Laon & d'Amiens. Il épousa le 8 février 1595 *Catherine* Hurault, mourut en 1627, & fut inhumé à Sourches. Il en eut JEAN qui suit; *Julien* dit le baron de Sourches, lequel partagea avec son frere aîné en 1639, & avoit épousé *N.* Cheronne de Semur, dont il n'eut point d'enfans; *Jacques*, conseiller du roi en ses conseils, & son aumônier, abbé commendataire de l'abbaye de S. Martin de Troarn, seigneur de la châtellenie du Fay d'Abondant, mort en 1686; *N.* mariée à *N.* Sauvestre, comte de Clisson; *N.* mariée au marquis de Riants.

JEAN II fut enfant d'honneur du roi Louis XIII, capitaine des chasses de la forêt de Perseigne en 1631, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France le 17 décembre 1643. La baronie de Sourches fut érigée en sa faveur en marquisat en décembre 1652. Il obtint le commandement des provinces du Maine, de Laval & du Perche, fut nommé à l'ordre du S. Esprit le 16 juillet 1654, reçu le 31 décembre 1661, mourut au château d'Abondant le premier février 1677, & y fut inhumé. Il avoit épousé le 3 août 1632 *Marie* Nevelet, dont *Dominique* enfant d'honneur du feu roi, le 31 mai 1643, mort le 24 novembre suivant, âgé de 8 ans, & LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

LOUIS-FRANÇOIS, reçu en survivance de son pere à la charge de prévôt de l'hôtel, & grande prévôté de France, le 15 septembre 1649, conseiller d'état, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, major général sous le maréchal de Luxembourg dans les campagnes de Hollande, gouverneur des provinces du Maine, de Laval & du Perche, des ville & château du Mans, le 26 avril 1670, mort le 4 mars 1716, inhumé en sa chapelle des jacobins de la rue S. Honoré. Il avoit épousé le 20 septembre 1664 *Marie-Genevieve* de Chambes, comtesse de Montsoreau, dont il eut LOUIS, comte de Montsoreau, qui suit. JEAN-LOUIS, né le 21 août 1669, docteur de Sorbonne, conseiller du roi en ses conseils, aumônier du roi, abbé commendataire de l'abbaye de S. Martin de Troarn, par résignation de son grand oncle en 1677, évêque de Dol en 1715, président des états de Bretagne en 1747 & 1748, mort & inhumé à Dol le 23 juin 1748. LOUIS-FRANÇOIS, dont il sera parlé ci-après; *Louis-Vincent*, chevalier de Malte, brigadier des armées du roi, blessé en 1703 au combat d'Ekeren, commandeur de Villedieu en 1736, de Laon en 1746, mort à Paris le 12 février 1751, inhumé aux jacobins; *Louis*, chevalier de Malte, dit le *chevalier de Vausel*, mort en bas âge; *Marie-Louise*, née en 1665, mariée le 4 mars 1694 à *Louis* Colbert, comte de Lignieres, capitaine des gendarmes Bourguignons, morte le 5 avril 1749; *Louise-Marie*, née le 3 janvier 1675, morte en 1704, religieuse à la Croix; *Marie-Geneviéve*, née le 6 juin 1678, morte en 1696, après avoir fait profession au lit de la mort; & *Louise-Geneviéve*, née le 30 juillet 1683, mariée le 14 mai 1714, à *Jean-Baptiste-Nicolas* Desmé, marquis de Lachesnaye, grand écuyer tranchant, porte-cornette blanche de France, gouverneur de Meulan.

LOUIS II, marquis de Sourches & du Bellay, comte de Montsoreau, &c, né le 6 juillet 1666, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, le 14 août 1714, lieutenant-général des armées du roi, se trouva au siége de Mayence en 1689, à la bataille de la Marsaille le 4 octobre 1693, où il fut blessé, commanda la troisiéme attaque à l'affaire de Toulon, &c. Il est mort à Versailles le 5 mai 1746, & a été inhumé aux jacobins. Il avoit épousé le 14 février 1706, *Jeanne-Agnès-Thérèse* de Pocholles du Hamel,

Hamel, dont Louis qui suit; *Louis*, dit le *chevalier de Vausel*, né en 1720, mort en 1728, & deux autres enfans morts en bas âge.

Louis III, marquis de Sourches & du Bellay, comte de Montsoreau, &c, né le 25 novembre 1711, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France le 13 février 1719, lieutenant général du 10 mai 1748, a épousé 1°, le 8 février 1730, *Charlotte-Antonine* de Gontaut Biron, morte à Rambouillet le 6 juillet 1740. 2°, le 17 août 1741, *Marguerite-Henriette* Desmarests de Maillebois. Il a eu du premier lit *Louise-Antonine*, née le 22 mars 1733, mariée le 19 avril 1745 à *Philippe-Joseph-Alexandre* le Quieu de Guernoval, marquis d'Esquelbecq, mestre de camp de cavalerie, premier cornette des chevaux legers de la garde du roi; *Armande-Ursule*, née le 17 octobre 1734, mariée le 10 octobre 1752 à *Louis-François-René*, comte de Virieu, colonel des grenadiers de France; *Judith*, née le 3 septembre 1736, mariée le 31 juillet 1755 à *Anne-Joachim-Annibal*, comte de Rochemore, seigneur de Galargues; *Gabrielle-Louise-Geneviéve*, née le 26 novembre 1737; *Marie-Louise-Victoire*, née le 22 mars 1739; & un garçon mort en naissant. Du second lit, *Louis-Emanuel*, dit le marquis de Toursel, par donation de la comtesse de Rupelmonde, sa grand'tante maternelle, né le 2 décembre 1742, mort le 22 octobre 1755; *Louis-François*, d'abord chevalier de Malte, depuis marquis de Toursel, par la mort de son frere aîné, né le 7 décembre 1744; *Yves-Marie*, né le 9 janvier 1749, destiné à l'état ecclésiastique; *Marie-Magdeléne*, née le 15 octobre 1743; & *Marie-Louise-Henriette*, née le 12 octobre 1752, morte le 22 octobre 1755.

Comtes de Sourches.

Louis-François de Bouschet, d'abord chevalier de Malte, dit *le Chevalier*, puis *le comte de Sourches*, seigneur de la Ronce, &c; lieutenant-général des armées du roi, troisiéme fils de *Louis-François* de Bouschet, marquis de Sourches, &c, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, & de *Marie-Geneviéve* de Chambes, comtesse de Montsoreau, né le 9 juillet 1671, s'est trouvé aux batailles de Fleurus, Stenkerque, Carpy, Chiari, Luzara, Cassano, & à Mantoue, où son régiment se trouva blocqué; en Flandre à celle de Ramillies en 1706, où son régiment fut détruit, & dont il revint lui septiéme, après avoir eu trois chevaux tués sous lui; en Espagne aux siéges de Barcelone, Vinaros, Pampelune, Tortose, &c; aux batailles d'Almanza & de Villaviciosa, ainsi qu'aux siéges de Fribourg en Brisgaw, & de Landau en 1713; s'est trouvé en 1715 à Malte à la citation, & le grand-maître lui accorda d'en porter la croix, quoique marié. Il a épousé le 23 octobre 1715, *Hilaire-Ursule* de Thiersault, dont Louis-Hilaire, qui suit, & une fille morte en naissant.

Louis Hilaire de Bouschet, dit le comte de Sourches, né le 13 septembre 1716, ci-devant capitaine de dragons au régiment de Languedoc, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, blessé à la bataille de Cony, & à celle de Plaisance, à la tête dudit régiment qu'il commandoit; a épousé le 18 janvier 1747, *Louise-Françoise* le Vayer. Leurs enfans sont, *Anne-Louis-Hilaire*, né le 9 décembre 1747, mort le 16 avril 1748; *Jean-Louis*, né le 17 novembre 1750; & *Marie-Louis-François*, né le 12 août 1753, mort le 25 juin 1755.

Branche de Malefre.

Jean de Bouschet, second fils de *Baudouin*, seigneur de la Ferté Macé, &c, & de *Charlotte* de Clinchampts, a formé la branche de Malefre: il eut pour fils Gilles, qui suit; *Jean*, seigneur du Pont, & Simon auteur de la branche établie en Vendômois, *dont il sera parlé ci-après*; Gilles, seigneur de Malefre, Cherisay, la Tournerie, Montfort, &c, gouverneur pour le comte du Maine des villes & château de Châtelraud, premier maître d'hôtel de ce prince, épousa le 14 février 1463, *Marguerite* Desmons, dont il eut Pierre & *Isabeau*. Pierre, seigneur de Malefre, &c, épousa le 13 février 1485, *Catherine* de Saint-Remi; Hardouin son fils, s'allia en 1518 à *Marguerite* le Maréchal, laquelle fut dotée par la duchesse d'Alençon, dont François, marié le 24 septembre 1559 à *Marie* de Tucé, dont il eut Jacques, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, & avoit épousé le 4 septembre 1593, *Françoise* de Courtemanche. Jacques II, son fils, fut marié le 11 juillet 1631, à *Louise* d'Assonis; dont Jean II, allié le 7 septembre 1675, à *Marthe* de Boullema. Jacques III son fils, dernier mâle de sa branche, né le 19 décembre 1676, est mort en 1739, lieutenant pour le roi à Longwy. Il avoit pour sœurs, *Marthe*, après lui dame de Malefre; & *Jeanne*, née en 1680, mariée le 24 juin 1716 à *Claude* le Paulmier, dit le *marquis de Bouillon*.

Branche de Bouschet
Etablie en Vendômois.

Simon de Bouschet, chevalier, seigneur de la Guionniere, Jarsan, la Bouverie, la Fremondiere, &c; chambellan de Charles VII, troisiéme fils de *Jean*, seigneur de Malefre, auteur de la branche de Bouschet établie en Vendômois, surprit en 1429 la ville de Laval sur les Anglois. Le roi, pour l'en récompenser, lui accorda cent réaux d'or, par lettres patentes données le 12 juin de la même année, & lui fit plusieurs dons en considération de ses services les 11 juillet & 25 octobre 1433. Le 18 juin 1458, il fut déclaré exempt de tous droits de francs-fiefs, conjointement avec *Jean* son frere, comme nobles, & extraits d'ancienne lignée. Il avoit épousé en 1418, *Agnès* de la Chapelle, dont il eut *Yves*, chanoine de la cathédrale du Mans; *Jean*, chanoine de S. Etienne de Dreux; Charles qui suit; & *Pierre*, qui partagea avec Charles les successions d'Yves & de Jean ses freres le 7 janvier 1468, & mourut sans alliance.

Charles, seigneur de Jarsan, &c, partagea avec ses freres le 14 octobre 1461, & fut allié à *Anne* de Mondoucet.

Jean, son fils, seigneur de Jarsan, &c, majeur le 18 mars 1500, eut de son mariage avec *Barbe* d'Amilly, *Bertrand*, qui fut capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Louise* de Graveron, dont il n'eut point d'enfans; Nicolas qui suit; *François*, curé de la Magdeléne; *René*, seigneur du Duit; & *Michel*, seigneur de la Fléche, qui partagerent avec leur frere aîné le 12 août 1551.

Nicolas, seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c, transigea avec ses cohéritiers, le 1 avril 1540; il eut de son mariage avec *Philippe* de Franqueville, Artus, qui suit; *Guillaume*, mort sans avoir pris d'alliance, & trois filles.

Artus, seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c; gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, le 6 septembre 1577; donna procuration à Françoise de Beaufils sa femme, pour prendre possession en son nom de la terre de Jarsan, qui lui étoit échue en partage. Il eut de son mariage Lancelot, qui suit; *Abel*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 28 janvier 1621, gouverneur de la ville & château de Preuilly, le 29 décembre 1622; & *Magdeléne*, qui fut abbesse.

Lancelot, seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur du Vendômois, & de la ville & château de Vendôme, le 27 décembre 1616, s'allia le 4 février 1615, à *Geneviéve* de Tours, dont il eut *Artus*, commissaire d'artillerie en 1646, dont la postérité s'est éteinte en 1740; Louis, qui suit; *Pierre*, *Nicolas*, *Charles* &

Henri, tous capitaines d'infanterie, morts sans postérité; & trois filles.

Louis, seigneur de la Grand'Salle, &c, capitaine au régiment de Mercœur, le 10 décembre 1651, épousa le 7 février 1659, *Anne* de Beaufils, dont Charles-Louis, qui suit; *Jean*, capitaine de grenadiers au régiment de Quercy, griévement blessé en 1706, au siége de Turin, mort en 1739; & *Françoise*, morte sans avoir pris d'alliance.

Charles-Louis, seigneur de la Grand'Salle, &c, capitaine des grenadiers au même régiment, s'allia le 3 janvier 1703, à *Susanne* d'Argy, & fut tué en 1705 à la bataille de Cassano.

Charles-Louis II son fils, seigneur de Courtosé, &c, ci-devant capitaine au régiment de Chartres, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, a épousé le 11 septembre 1740, *Charlotte* d'Alboin, dont il a *François-Louis*, né le 24 juin 1741; *François-Trophyme*, né le 11 février 1746; *Léonore-Claire-Elizabeth*, née le 25 novembre 1744; & *Marie-Josephe*, née le 11 août 1754.

BOUCHET de Puy-Greffier (Tannegui du) seigneur de Saint-Cyre, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, *cherchez* SAINT-CYRE.

BOUCHET (Jean) natif de la ville de Poitiers, y fut procureur comme avoit été son pere, lequel mourut le 4 juin 1480, à l'âge de trente-trois ans, ayant été malheureusement empoisonné en prenant ce qui avoit été préparé par la femme d'un de ses confreres pour son mari, ainsi que nous l'apprenons de deux épitaphes en vers, composées par son fils, qui n'avoit alors que quatre ans. Ce fils est auteur des annales d'Aquitaine, finissant en 1519, qui parurent d'abord à Poitiers 1524, *in-folio*; puis revues & corrigées par lui-même, & continuées en 1535, à Paris, *in-folio*, 1537; ensuite à Poitiers 1607, *in-folio*, continuées jusqu'au regne de Henri II. L'édition de Poitiers donnée en 1644, *in-folio*, par Abraham Mounin, est augmentée de plusieurs piéces. Jean Bouchet composa aussi plusieurs ouvrages en vers, qui, avec un abrégé de l'histoire de France, où l'on voit les épitaphes de tous nos rois, forment un volume *in-folio* à deux colonnes, imprimé de son vivant à Poitiers en 1545. On a encore de lui les *Epitres morales & familieres du traverseur des voies périlleuses*, Poitiers, 1545, *in-folio*. Ses poësies sont toutes sur différens sujets, épîtres, élégies, épitaphes, rondeaux & ballades, presques tous moralisés, dont on peut voir le catalogue dans une de ses lettres aux imprimeurs, en date du mois de mai 1534. Un des plus curieux est *le Chapelet des princes*, qui est formé de cinq dixaines de rondeaux, & d'une ballade à la fin de chaque dixaine: il y marque quelles doivent être les vertus des princes, & les défauts qu'ils doivent éviter: il est adressé à Charles de la Tremouille; les dix-neuf premiers vers commencent par une des lettres du nom de ce seigneur. Jean Bouchet mourut en 1550, suivant Colletet. Il eut huit enfans, comme on l'apprend par ses lettres, où il en nomme deux; *Gabriel*, qui étudioit, & à qui il adresse une de ses lettres; & *Marie*, qui fut religieuse de sainte Croix de Poitiers, à la recommandation du roi François I. L'auteur a écrit pour cela quelques lettres à Louise de Bourbon, puis à sa niéce Magdeléne de Bourbon, abbesses de ce monastère. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.*

BOUCHET (Henri du) étoit conseiller au parlement de Paris. Sa mémoire doit être en vénération à tous ceux qui ont quelque inclination pour les sciences; mais particulierement à ceux qui n'ont pas le moyen d'avoir de nombreuses bibliothéques. Henri du Bouchet en avoit une des mieux fournies, qu'il a laissée par testament au public, & qu'il a mise comme en dépôt entre les mains des chanoines réguliers de l'abbaye de S. Victor à Paris, ausquels il a légué un revenu considérable pour l'entretien de cette bibliothéque, & pour la fournir de livres nouveaux. Elle est ouverte trois jours de la semaine le matin & l'après midi; savoir, le lundi, le mercredi & le samedi. Et afin que l'intention du testateur fût entierement exécutée, il a supplié MM. les avocats généraux du parlement, d'y faire tous les ans une visite. Il est mort à Paris en 1654, âgé de 61 ans, & a voulu être enterré en la même abbaye de S. Victor, où l'on voit son épitaphe.

BOUCHETEL, *cherchez* BOCHETEL.

☞ BOUCHEUL (Joseph) avocat au siége du Dorat, étoit natif de cette ville capitale de la basse Marche, où ses ancêtres tenoient un rang distingué. Il a laissé deux ouvrages qui ont été imprimés après son décès; l'un est un excellent *commentaire sur la coutume de Poitou*, contenant une compilation de tous les précédens commentateurs de la même coutume; l'autre est un *traité des conventions de succéder*. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BOUCHIER ou BOUCHER, en latin *Bucherius* (Gilles) né à Arras en 1576, entra dans la compagnie de Jésus l'an 1598, & se distingua particulierement par plusieurs ouvrages de chronologie, dont on peut voir le détail dans Sotwel. Bouchier mourut en 1665, âgé d'environ 98 ans.

BOUCHMAN (Théodore) *cherchez* BIBLIANDER.

BOUCICAUT ou JEAN LE MEINGRE, dit *Boucicaut*, I du nom, maréchal de France, étoit de Touraine, & en grande réputation. Il eut part aux affaires sous les regnes des rois Jean & Charles V: & il est nommé entre les seigneurs qui conclurent le traité de paix avec le roi d'Angleterre à Bretigni, le 8 mai 1360. En 1364, il reprit Mantes & Meulan sur le roi de Navarre. Il accompagna le roi au voyage qu'il fit à Avignon, & mourut à Dijon le 15 mars de l'an 1367. Son corps fut porté à Tours, où il est enterré dans la chapelle de sa famille, derriere le cœur de l'église de S. Martin.

BOUCICAUT ou JEAN LE MEINGRE, dit *Boucicaut*, II du nom, comte de Beaufort, & vicomte de Turenne, maréchal de France, fils aîné de Boucicaut I. Il commença à porter les armes dès l'âge de dix ans, & se fit estimer du roi Charles V. Il accompagna Charles VI en Flandre, auprès duquel il avoit été élevé enfant d'honneur, & combattit près de sa personne dans la bataille de Rosebec, l'an 1382. Ce roi le fit chevalier la veille de la bataille. Les Génois ayant préféré la domination françoise à la tyrannie de Jean Galeas Visconti seigneur de Milan, le roi Charles VI leur donna quelques seigneurs François pour les gouverner; mais n'étant pas propres à un emploi si difficile, il leur envoya Boucicaut. Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient presque détruit cette ville, qui n'étoit remplie que de voleurs & de meurtriers. Le maréchal, pour y rétablir l'ordre, & faire valoir son autorité, commanda qu'on lui apportât toutes les armes dans le palais; défendit toute assemblée; fit couper la tête à Boccanegre, & à douze ou quinze des plus factieux, & rechercha séverement ceux qui avoient commis de grands crimes. Il entretenoit des compagnies, qui faisoient garde dans les places publiques, & bâtit deux châteaux qui se communiquoient; l'un nommé *la Darse*, sur l'entrée du port; l'autre dans la ville, que l'on appella *le Châtelet*. La France ayant accordé en 1396 un secours de troupes à Sigismond roi de Hongrie, contre les Turcs, Philippe duc de Bourgogne donna son fils Jean, comte de Nevers, pour le commander. Il étoit accompagné du comte d'Eu, connétable, de l'amiral Jean de Vienne, du maréchal de Boucicaut, & de plusieurs autres seigneurs de marque. Ils firent des actions d'une valeur incroyable; mais dans la suite ils furent défaits à la bataille de Nicopolis, donnée le 28 septembre contre Bajazet, empereur des Turcs, qui fit massacrer les prisonniers en sa présence, & aux yeux du comte de Nevers. Il en réserva seize, du nombre desquels étoit

le maréchal, & pour qui le comte s'obligea de payer une grosse rançon. Boucicaut, après son retour en France en 1399, eut ordre d'assiéger l'antipape Benoît, qui s'étoit enfermé dans le palais d'Avignon. Il s'en aquitta fidelement, & le serra de si près, que dans peu de jours il alloit le réduire, lorsqu'il reçut un ordre de la cour de changer le siége en blocus, & de laisser entrer des vivres : ce qui fut un coup d'adresse de Benoît, qui avoit su gagner quelques grands par argent. Constantinople investie par les Turcs vers ce temps-là, étoit dans le dernier danger; & Pera, qui est comme son fauxbourg, étoit sur le point d'être pris. Ce fauxbourg appartenoit à la seigneurie de Gènes; & le maréchal de Boucicaut y allant avec douze cens hommes seulement, le délivra, & par conséquent la ville, en 1400. Après qu'il eut dégagé les environs & repoussé les Turcs, qu'il battit en plusieurs rencontres, il revint en France pour solliciter un plus grand renfort, & y amena l'empereur avec lui, laissant le seigneur de Châteaumoran dans Constantinople pour la défendre. La valeur de Boucicaut étoit célebre dans tout le Levant, aussi-bien qu'en Italie, où l'on implora son secours pour défendre Famagouste contre le roi de Chypre, qui l'investit en 1406. Le maréchal ayant armé pour la secourir, le grand maître de Rhodes s'entremit de l'accommodement; & pendant qu'il se traitoit, Boucicaut employa ses armes contre les Turcs. Après avoir fait conduire l'empereur Manuel de Modon à Constantinople, il alla assiéger la ville de Lescandelour, qu'il prit d'assaut; puis la paix de Chypre étant faite, il tourna ses armes vers les côtes de Syrie, parcequ'il avoit guerre avec le sultan d'Egypte, pour quelques marchandises que ce barbare avoit prises aux Génois. Les Vénitiens jaloux de tant de prospérités, & observant les démarches de Boucicaut, en donnerent avis en diligence, par une barque légere, à tous les ports de cette côte-là : de sorte que par tout où il descendoit il trouvoit le rivage bordé de gens armés & disposés à le recevoir. Ainsi il manqua Tripoli & Sayette; mais il prit Berite, qu'il emporta d'assaut. Ce succès accrut si fort le dépit des Vénitiens, qu'en 1406 ils l'attendirent au retour. Après qu'il eut congédié la plupart de ses gens & de ses vaisseaux, Charles Zeni, qui commandoit leurs galeres, l'attaqua sans lui avoir déclaré la guerre; mais quelque foible que fût Boucicaut, il se défendit si bien, qu'ils ne purent le forcer : ils lui enleverent néanmoins trois de ses galeres, où étoit Châteaumoran & trente autres chevaliers de marque. En 1409 étant allé de Gènes à Milan pour recevoir cet état sous l'obéissance du roi Jean Galeas Visconti, qui en étoit seigneur, aimant mieux être soumis à la France qu'au marquis de Montferrat & au seigneur de Verone, le marquis fit soulever les Génois par la faction Gibeline. Ils massacrerent tous les François qui se trouverent dans leur ville, forcerent la citadelle, tuerent le seigneur de Fayette, lieutenant de Boucicaut, & se soumirent au marquis de Montferrat; mais peu de temps après ils le chasserent de leur ville. Boucicaut ayant tenté inutilement de se rétablir à Milan, revint en France, où il embrassa le parti du duc de Bourgogne. En 1415 il conduisoit l'avant-garde à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier; & ayant été mené en Angleterre, il y mourut en 1421. L'auteur de sa vie dit qu'il aima la poësie, & qu'il fit plusieurs ballades, rondeaux & virelais, sortes de piéces qui étoient en usage de son temps. Son corps fut porté à Tours, & enterré dans la chapelle de sa famille, où l'épitaphe qu'on y voit lui donne le titre de *grand connétable de l'empereur & de l'empire de Constantinople.*

JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I du nom, maréchal de France, étoit frere de *Geofroi* le Meingre, évêque de Laon, mort l'an 1370, & épousa *Florie* ou *Fleurie* de Linieres, dame d'Estableau & de la Bretiniere & du Breuildoré, fille de *Godemar* I du nom, seigneur de Linieres, & de *Marguerite* de Précigni sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice* Mauvinst, chevalier, ayant eu de son premier mariage JEAN II *qui suit*; GEOFROI, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné;* & selon quelques auteurs, *Oudart* le Meingre, maître d'hôtel de la reine, qui étoit capitaine de la tour de Villeneuve-le-Roi en 1397.

II. JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, II du nom, dont l'éloge est *rapporté ci-dessus après celui de son pere*, épousa par contrat du 13 décembre 1393, par l'entremise des ducs de Berri & de Bourbon, *Antoinette* de Beaufort, comtesse de Beaufort en Vallée & d'Alest, vicomtesse de Turenne, fille unique de *Raimond*, vicomte de Turenne, & de *Marie* d'Auvergne; & le roi lui donna trente mille écus d'or. Elle mourut au mois de juin 1416, ayant institué son mari son héritier en toutes ses terres pendant sa vie; de ce mariage vint pour fils unique *Jean*, qui mourut avant sa mere.

II. GEOFROI le Meingre, dit *Boucicaut*, fils puîné de JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I du nom, maréchal de France, fut seigneur d'Estableau, du Breuildoré, de Luc, de Roquebrune & de Bolbonne en Provence, capitaine châtelain de la ville & châtelenie d'Alezan en la sénéchaussée de Toulouse à 5000 livres de gages par lettres du 3 octobre 1397, puis gouverneur de Dauphiné le 1 avril 1399, se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, & mourut en 1429. Il épousa 1° *Constance* de Saluces, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabeau* de Poitiers, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Valier, vivante en 1457, dont il eut *Jean*, seigneur de l'Isle Savoyé, mort sans enfans; & *Louis* le Meingre, dit *Boucicaut*, mort aussi sans postérité, ayant, ainsi que son frere aîné, institué son héritier en tous ses biens, *Aymar* de Poitiers, seigneur de Saint-Valier, son cousin germain, à condition de porter le nom, & d'écarteler ses armes de celles de Boucicaut. * *Consultez* la vie de ce maréchal, écrite par un auteur contemporain, & publiée en 1620, à Paris, *in-4°*, par Théodore Godefroy; l'histoire de Charles VI. Justel, *histoire de Turenne.* Le Feron & Godefroi, *histoire des maréchaux de France.* Giustiniani, *histoire gen.* Dupleix & Mezerai, *histoire de France.* Chorier, *histoire de Dauphiné.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

BOUCLIERS consacrés ou voués, & destinés pour représenter une action mémorable de quelques héros de l'antiquité, & en conserver la mémoire dans un temple des dieux, où ils devoient être suspendus. Les noms que les Latins donnoient à ces boucliers étoient, *Clypea, Clypei, Clupei votivi*, à cause de la ressemblance qu'ils avoient aux boucliers que l'on portoit à la guerre. Quelques grammairiens anciens voulant être plus subtils que les autres, disent que *Clypeus* au masculin signifie un bouclier pour la guerre; & *Clypeum* au neutre un bouclier consacré; ou que *Clipeus* par un *i* est un bouclier pour le combat; & *Clypeum* ou *Clupeum*, un de ces boucliers voués aux dieux. Mais Pline & d'autres anciens se sont moqués de cette vaine subtilité. Trebellius Pollion s'est servi par complaisance de ces deux mots, dans la vie de Claude le Gothique. *Illi Clypeus aureus, sive, ut grammatici loquuntur, Clypeum aureum Senatûs totius judicio in Romana Curia collocatum est, ut etiam nunc videtur; expressa thorace ejus vultus imago :* « Le Sénat décerna à cet empereur » un bouclier d'or, qu'on devoit placer dans le palais » du capitole, & sur lequel étoit représenté l'empe- » reur en buste jusqu'à la poitrine ». Saumaise, sur ce passage, montre que ces boucliers consacrés étoient aussi appellés par les Grecs *Disci, Cycli, Aspides*, qui signifioient proprement les boucliers qu'on portoit en guerre; *Pinaces*, comme si l'on disoit des tableaux; *Stylopinakia*, des tableaux pendus à des colonnes; *Protomata*, des bustes; *Opla*, chez les Thébains, c'est-à-dire des armes; *Stetaria*, chez les modernes,

des bustes ou des portraits jusqu'à la poitrine. Les anciens païens étoient bien-aises de laisser à la postérité la mémoire de ce qu'ils avoient fait de plus illustre; & pour cela ils s'aviserent de faire graver l'histoire de leurs ancêtres sur leurs boucliers. Homere en rapporte plusieurs, qui étoient ornés d'excellentes gravures, & entr'autres, celui d'Achille & celui d'Ajax; de-là vint la coutume d'en faire de métal, qu'ils pendoient dans les temples pour monument de leurs victoires & de leurs grandes actions, ou du moins pour laisser leurs portraits à leurs descendans.

Tite-Live nous apprend que dans la défaite des Carthaginois, sous la conduite de L. Martius, on fit un très-grand butin, parmi lequel on trouva un bouclier d'argent pesant cent trente-huit livres, sur lequel étoit représenté le fameux Asdrubal de Barcha, un des chefs de cette guerre. Il ajoute que ce bouclier, qu'on nommoit *Clypeus Martius*, ayant été mis dans un temple du Capitole, pour laisser la mémoire de cette défaite à la postérité, y demeura jusqu'à un incendie qui arriva au Capitole. Le même auteur rapporte que dans le triomphe que T. Quintius obtint pour la victoire qu'il avoit remportée sur Philippe roi de Macédoine, pere de Démetrius, on porta dix boucliers d'argent & un tout d'or, qu'on avoit trouvé parmi les dépouilles des ennemis. Quelques années après, sous le consulat de Marcus Tuccius, & de P. Junius Brutus, douze boucliers dorés furent dédiés & mis au Capitole. Suetone, dans la vie de Domitien, rapporte que le sénat, pour marquer combien la mémoire de ce tyran étoit odieuse, commanda que ses boucliers fussent arrachés des temples. Antonin Pie dédia un bouclier très-magnifique à son prédécesseur Adrien.

Ces boucliers ne représentoient pas seulement les portraits ou les bustes des personnes illustres; on y gravoit aussi des histoires entieres. Sur un de ces boucliers étoient représentés Pelias & Neleus, fils de Neptune, qui délivrerent leur mere de ses chaînes, comme nous l'apprenons de Plutarque. Il y a des médailles qui font voir comment étoient faits ces boucliers consacrés. Entr'autres, on trouve le revers d'une médaille de l'empereur Auguste, auquel le sénat & le peuple Romain avoient consacré un bouclier, en mémoire de ce que Phraate, roi des Parthes, lui avoit renvoyé les enseignes militaires prises dans la défaite de Crassus & de Marc-Antoine, appréhendant qu'Auguste ne les lui fît rendre par force: ce qui lui donna tant de joie, qu'il fit bâtir dans le Capitole un temple qu'il dédia à Mars *le Vengeur*, où ces enseignes militaires furent consacrées avec ce bouclier. On trouve aussi une médaille de Vespasien avec un bouclier consacré, attaché à une colonne entre deux lauriers par ordre du sénat; c'est le sens de ces lettres, *ex S. C.* c'est-à-dire, *ex Senatus-consulto*. Les deux lauriers ont du rapport à ceux qu'on plantoit à la porte des empereurs le premier jour de l'année, ou lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le sénat rendit à Auguste, dit qu'il lui fit planter des lauriers devant son palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. De-là vient que Pline appelle le laurier, le portier des Césars, le seul ornement & le seul gardien de leur palais. *Gratissima domibus janitrix Cæsarum, quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.*

Nous avons encore un autre bouclier sacré, où l'on voit représentée cette belle action que fit Scipion l'*Africain*, à la prise de Carthage *la Neuve* en Espagne, que Tite-Live rapporte fort au long. Polybe, qui vivoit du temps de cet illustre Romain, & qui étoit familier avec lui, raconte aussi cette action; mais en beaucoup moins de termes. On lui présenta parmi les prisonniers une jeune fille d'une beauté achevée; mais ayant appris qu'elle étoit fiancée à un prince du pays, il la lui rendit, & lui donna par dessus l'argent qu'on vouloit lui payer pour sa rançon.

Il faut remarquer que c'étoit la coutume de quelques peuples d'Allemagne & des Gaules, d'élever leurs rois sur un bouclier, après les avoir choisis. Cette cérémonie étoit comme la confirmation de leur élection. Ainsi les Caninefates, sollicités par Civilis, se révolterent contre les Romains, & éleverent sur un bouclier Brignon, qu'ils élurent pour leur roi.

Le bouclier sur les médailles signifie, ou des vœux publics rendus aux dieux pour la conservation du prince, ou qu'on le regarde comme le défenseur & le protecteur de ses sujets. On remarque deux boucliers sur une médaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon prince étoit le maître de la destinée de l'empire. C'étoit par allusion au bouclier fatal descendu du ciel sous le regne de Numa Pompilius, à la conservation duquel étoit attachée la grandeur de Rome. Le mot de *bouclier*, selon Ménage, est dérivé de *Bacularium*, à cause des boucles, dont les boucliers des anciens étoient garnis. * Tacite, *hist. l.* 4, *c.* 4. Furetiere. Ménage.

BOUDART (Jacques) né à Binche, petite ville du comté de Hainaut, à trois lieues de Mons, fit son cours de philosophie à Louvain, où il eut la seconde place dans la promotion générale. Il étudia ensuite la théologie sous les meilleurs maîtres, & prit les degrés de licence. Quelque temps après l'université le nomma chanoine théologal de S. Pierre à Lille. Il enseigna la théologie dans cette ville avec beaucoup de réputation & de fruit. Il n'en étoit pas moins assidu aux devoirs d'un véritable chanoine, & il faisoit un saint usage des biens ecclésiastiques. Il est auteur d'un cours de théologie qui a été imprimé plusieurs fois, *in*-4°, *in*-8° *& in*-12, & qui est assez estimé à Louvain & dans les Pays-Bas. Il a donné de plus un autre ouvrage sous ce titre: *Catechismus theologicus, seu compendium manualis theologiæ*, en 1700, à Louvain. Il mourut âgé de 80 ans, le 11 de novembre de l'an 1702. M. Boudart a fait plusieurs fondations utiles, une pour le collége de Binche, sa patrie, une autre de deux bourses conférables l'une après l'autre chaque année au premier de la rhétorique du séminaire de S. Pierre à Lille, pour étudier en philosophie au collége du Château à Louvain, où lui-même avoit étudié & professé plusieurs années. Il donne par son testament la collation de ces bourses au doyen & au chanoine théologal de S. Pierre de Lille, à condition qu'elles ne seront accordées qu'à un écolier pauvre, & de bonnes mœurs, qui aura étudié au séminaire de Lille au moins deux années, l'une en poësie, & l'autre en rhétorique. Si le premier de la rhétorique n'a pas besoin de cette bourse, il entend qu'elle soit donnée au deuxiéme, & ainsi successivement. Enfin il a fait une fondation d'une autre bourse pour aller au séminaire de Tournai.

BOUDET (Michel) évêque de Langres, étoit né à Blois l'an 1479, d'une famille noble & riche. Quelque-temps après qu'il eut fait ses études, le roi Louis XII, dont son pere étoit secrétaire, le fit conseiller au parlement de Paris, puis président dans une chambre des enquêtes de ce parlement; mais ne pouvant s'accoutumer au tumulte du barreau, il accepta la charge d'aumônier de la princesse Claude de France, que le roi lui donna. Il fut depuis doyen de Langres & évêque de cette église. Ce fut lui qui institua la procession que le clergé de Langres, accompagné des magistrats, fait encore à présent pour exorciser ou chasser les animaux & insectes qui mangent les bleds & autres fruits de la terre. Ce prélat fut choisi pour mettre la premiere pierre de l'église de S. Victor, lorsqu'elle fut rebâtie en 1517. Enfin après s'être rendu illustre par sa science & par sa piété, il mourut en sa maison de Mussi l'année 1529, âgé de cinquante ans. * Bernier, *histoire de Blois*. Sammarth. *Gall. christ.*

BOUDICÉE, ou plutôt BODICÉE, vaillante & généreuse reine, étoit veuve de Prasutague, roi des

Iceniens en Angleterre. Ce prince qui étoit riche & puissant, se voyant sur le point de mourir, institua par son testament l'empereur Neron héritier de tous ses biens, croyant par-là mettre sa famille à couvert des violences des Romains; mais dès qu'il eut les yeux fermés, les Romains pillerent son palais, outragerent sa veuve, jusqu'à la battre comme une esclave, & violerent ses deux filles presque en sa présence. Cette princesse justement irritée de cet attentat, fit soulever les habitans du pays, les assembla jusqu'au nombre de six vingt mille, se mit à la tête; & après les avoir fortement animés à secouer le joug des Romains, elle les mena courageusement au combat. Leurs premiers efforts réussirent par l'absence de Paulin Suetone, lieutenant de l'empereur, qui étoit allé se saisir de l'isle de Mona, où les mécontens d'Angleterre s'étoient retirés. Mais dès qu'il fut de retour, il dissipa aisément cette multitude d'hommes peu aguerris, & en fit un si horrible carnage, qu'on dit qu'il en demeura plus de quatre-vingt mille sur la place. Bodicée, réduite au désespoir après cette défaite, ne put se résoudre à vivre davantage, & se fit mourir par le poison vers l'an 61 après Jesus-Christ. *Tacite, *annal. l.* 14, *c.* 8. Le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire, à l'an* 61.

BOUDIER (René) écuyer, sieur de la Jousseliniere, issu de l'ancienne famille de Soule dans le Coutentin, étoit né à Alençon l'an 1634. Il étoit originaire de Trelly, paroisse à deux lieues de Coutance. Son pere René Boudier, étoit gentilhomme d'extraction, capitaine au régiment de Grancey, & fut tué au siege d'Arras en 1642, sous le regne de Louis XIII. René Boudier le fils, a été un de ceux qui, de nos jours, a le plus cultivé les belles lettres & l'histoire. Il fut envoyé à l'âge de trois ans à Mantes sur Seine, chez sa grand-mere maternelle qui y demeuroit; & il prit une si grande affection pour cette ville qu'il s'y est établi, & qu'il y est mort âgé d'environ 90 ans, le 16 novembre 1723. Dès l'âge de 15 ans il possédoit déja le grec, le latin & l'espagnol, ausquels il joignit dans la suite l'italien, & faisoit ses amusemens de la poësie françoise. Il a composé dès cet âge plusieurs piéces en ce genre, dont il n'a pas rougi dans un âge plus avancé, & que ses amis n'ont pas jugé indignes d'être présentées au public. Il n'avoit pas moins de gout pour la musique & pour la peinture, & il possédoit presque toutes les délicatesses de l'une & de l'autre. Mais il faisoit son occupation principale de l'étude de l'histoire & de celle des belles lettres. Né avec un esprit aisé, ami de l'application, & capable de la soutenir longtemps, il n'est pas étonnant qu'il ait pu faire tant de recherches, & composer des ouvrages sur tant de sujets différens, quand on pense sur-tout qu'il a poussé sa carriere jusqu'à l'âge de 90 ans, & qu'il a toujours vécu sans ambition. Il étudioit tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à midi, & souvent il reprenoit l'étude après le dîner. L'amour qu'il avoit pour son cabinet, lui a fait refuser tous les emplois, même les plus honorables, qui auroient pu flater l'ambition d'un homme moins ami des muses & des belles connoissances que l'on acquiert par une étude assidue. Cependant M. Boudier content de les acquérir pour lui-même, & pour quelques amis à qui il faisoit volontiers part de ses découvertes & de ses recherches, n'a jamais voulu permettre l'impression de ses ouvrages. Son *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de César Auguste*, est approuvée, par un censeur royal depuis le 23 janvier 1729. Cette histoire paroît faite avec soin: l'auteur lui avoit d'abord donné ce titre: *Tite-Live rétabli, ou les annales de la république Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de César Auguste.* On lui a substitué le titre plus simple d'*Histoire romaine depuis, &c.* Cet ouvrage est orné de plusieurs tables utiles; savoir, d'une des noms des Romains & des familles Romaines contenues dans cette histoire; d'une des surnoms; d'une des peuples, régions, villes, montagnes, lacs, &c. d'une des rois, princes, capitaines & autres; enfin d'une des divinités, des sacerdoces, des magistratures, &c. M. Boudier a laissé encore manuscrits un traité fort ample sur les médailles, avec un grand nombre de médailles gravées; un abrégé de l'histoire de France; quelques opuscules sur les anciennes monnoies de France; une grammaire latine; un traité de la géographie ancienne pour l'intelligence de l'histoire, & un dictionnaire géographique; des remarques sur les difficultés de la langue françoise; une traduction des centons tirés de Virgile par la célébre Proba Falconia, & plusieurs autres, principalement des dissertations sur quelques médailles, ou quelques points d'histoire à l'occasion de ces médailles; car sur ce point, il étoit consulté sans cesse & de toutes les parties du royaume. Il a laissé de plus, quantité de poësies diverses, qui consistent en odes, sonnets, épigrammes, satyres, quatrains; en traductions de quelques vers d'Horace, de Juvenal, de Buchanan; & en une paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon, dont les douze chapitres sont mis en douze chants. Quinze jours avant sa mort il a fait encore quelques piéces en ce genre, où l'on trouve du feu & même de la délicatesse. En général ses poësies manquent d'un certain naturel, & même quelquefois d'une certaine pureté d'expression, que que l'on désireroit y trouver, & qui caractérisent les piéces des grands maîtres. Le genre dans lequel il réussissoit le mieux étoit l'épigramme. M. Boudier a toujours refusé d'être de l'académie de Caen, quoiqu'il en ait été souvent sollicité par M. Foucault, chef de cette académie, & alors intendant de Caen. Il ne s'est rendu qu'une fois aux sollicitations de feu M. le duc d'Orléans, régent, qui avoit voulu le voir, & qui fut charmé de sa conversation. Voici l'épitaphe que ce savant s'est dressée lui-même.

Je suis gentilhomme Normand,
D'une ancienne & pauvre noblesse,
Vivant de peu tranquillement
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le livre à la main,
J'étois plus sérieux que triste:
Moins François que Grec & Romain,
Antiquaire, Archimédailliste;
J'étois poëte, historien,
Et maintenant je ne suis rien.

* *Mém. du temps.* On trouve un article de René Boudier dans le *Parnasse françois* de M. Titon du Tillet, *in-fol. p.* 588. Il est curieux, quoiqu'il ne dise rien de plus que ce qui est ici. On y prétend seulement que M. Boudier ne vint à Mante qu'à l'âge de sept ou huit ans & avec sa mere.

☞ BOUDON (Henri-Marie) grand archidiacre d'Evreux, auteur de plusieurs ouvrages de mysticité, naquit le 14 janvier 1624 à la Fere, petite ville de Thierache, d'une famille honnête, mais pauvre. Il eut pour maraine *Henriette-Marie* de Bourbon, fille de Henri IV, & depuis reine d'Angleterre. Marie de Médicis & Anne d'Autriche, qui se trouverent alors à la Fere, assisterent à son baptême. Boudon étoit encore jeune quand il perdit son pere: sa mere se remaria peu de temps après. Dès l'enfance on vit en lui les semences de cette haute piété, à laquelle il parvint dans la suite. A l'âge de douze ans on l'envoya à Rouen pour y faire ses études. Ayant fini ses basses classes à Rouen, il vint à Paris pour y faire sa philosophie, & ensuite il étudia en théologie. L'amour du travail ne lui fit retrancher aucune des pratiques de dévotion qu'il s'étoit prescrites. Il sanctifia ses études par une piété tendre, & une charité qui malgré son indigence, lui faisoit trouver des ressources pour assister ceux de sa connoissance qui étoient dans le besoin. Ses bons exemples ne furent point inutiles: il eut la consolation de voir plusieurs de ses condisciples touchés de

ſes vertus, ſe rendre à ſes exhortations, & embraſſer comme lui le parti de la piété. Quand il eut fini ſa théologie, il entra dans les ordres ſacrés. M. de Laval lui ayant réſigné l'archidiaconné d'Evreux, il alla prendre le bonnet de docteur à Bourges, & enſuite il fut inſtallé dans la place où il ſuccédoit à M. de Laval. M. Boudon s'aquita avec une exactitude ſcrupuleuſe de toutes les fonctions de ſa nouvelle dignité. Elles lui laiſſerent néanmoins aſſez de temps pour vaquer à l'inſtruction des peuples. Il fit des miſſions dans pluſieurs provinces de France; car il n'avoit rien plus à cœur que de faire connoître les vérités de la religion. M. Boudon ne s'eſt pas borné à inſtruire les peuples par ſes diſcours & par ſes exemples; il a laiſſé un aſſez grand nombre d'ouvrages pieux, qui lui aſſurent un rang parmi les auteurs aſcétiques. On en peut voir le catalogue avec une courte analyſe dans l'hiſtoire de ſa vie imprimée en 1754, en 2 vol. *in-12.* & qui ſe trouve chez Hériſſant, rue S. Jacques, auſſi-bien que tous les ouvrages qu'il a compoſés. Ce ſaint eccléſiaſtique mourut à Evreux, dans la ſoixante-dix-neuviéme année de ſon âge. L'hiſtoire de ſa vie contient le récit de pluſieurs miracles, & de faits fort extraordinaires, & qui prouvent moins la ſainteté de cet eccléſiaſtique, d'ailleurs très-vertueux & très-reſpectable, que la ſimplicité de ſon hiſtorien. * *L'année littéraire* 1754.

BOUDOT (Paul) évêque de Saint-Omer, puis d'Arras, natif de Morleo ou Morleau (en latin *Mortuis aquis*) petit village ſur le Doux, dans le comté de Bourgogne, étudia à Paris, fut reçu docteur de Sorbonne en 1604, & prêcha dans cette grande ville avec beaucoup de ſuccès & de réputation. Jean Richardot évêque d'Arras, l'ayant engagé à accepter la charge d'official de ſon diocèſe, il s'aquitta ſi dignement de cet emploi, que ce prélat le fit chanoine, puis archidiacre de ſa cathédrale. En 1609, Richardot ayant été transféré ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine de Cambrai, voulut que Boudot le ſuivît dans cette ville, où il le nomma grand-vicaire, & archidiacre. L'archiduc Albert & la princeſſe Iſabelle le choiſirent pour être leur prédicateur ordinaire, & le nommerent l'an 1619 à l'évêché de Saint-Omer. En 1626 il fut transféré à celui d'Arras, dont il prit poſſeſſion l'année ſuivante. Il travailla avec ſoin à remplir les devoirs d'un bon prélat, & mourut le 11 novembre de l'an 1635, âgé de 64 ans. Paul Boudot étoit théologien, prédicateur & ſavant dans les langues, & principalement dans la grecque & dans l'hébraïque. Les ouvrages qu'il a compoſés ſont, 1. *Summa theologica divi Thomæ Aquinatis recenſita*; à Arras, *in-folio.* 2. *Pythagorica Marci Antonii de Dominis... nova meteinpſychoſis*, Anvers, *in-4°.* 3. *Traité du ſacrement de pénitence*, à Paris 1601, *in-8°.* 4. Oraiſon funébre prononcée en 1612, aux obſéques de l'empereur Rodolphe II, à Arras, *in-8°.* 5. *Formula viſitationis per totam ſuam diœceſim faciendæ*, à Douai 1627, *in-8°.* 6. *Catechiſmus, ſive ſumma doctrinæ chriſtianæ pro diœceſi Attrebatenſi*: le même catéchiſme en françois, à Douai 1628, & à Arras 1633. * Valer. Andreas, *bibl. belg.* Sammarth. *Gall. chriſt.*

☞ BOUDOT (Jean) né à Paris le 9 octobre 1685, eut pour pere *Jean* Boudot, libraire célébre, imprimeur du roi & de l'académie des ſciences, mort en 1706, auteur de pluſieurs ouvrages de piété, de morale; mais ſurtout connu par l'excellent petit dictionnaire latin qui porte ſon nom, & qu'il tira d'un grand dictionnaire latin qu'il avoit compoſé en quatorze volumes *in-4°.* & qui ſe conſerve manuſcrit. *Jean* Boudot, ſon fils, tenoit encore du côté de ſa mere à une famille diſtinguée par ſes talens dans l'imprimerie, & connue par les noms des belles éditions de Martin, de Cramoiſi & de Morel. Il exerça long-temps avec diſtinction la profeſſion de libraire, & fut auſſi imprimeur du roi & de l'académie des ſciences. Il acquit dans la connoiſſance des livres des lumieres ſi étendues, qu'il a paſſé pour un des premiers hommes de ſon temps dans cette partie. Perſonne n'avoit plus manié de livres, plus examiné de bibliothéques que lui. Il s'appliqua particulierement à étudier l'ordre qu'on doit donner aux ouvrages de toutes les claſſes, & contribua beaucoup à établir des regles fixes pour ce genre de compoſition qu'on appelle *Catalogues raiſonnés*, & à perfectionner la forme dans laquelle on les voit aujourd'hui. Sans entrer dans le détail des catalogues qu'il a fait imprimer; il ſuffit de dire qu'il y en a pluſieurs qu'on conſerve avec ſoin dans des bibliothéques particulieres, qu'il avoit accompagnés de notes, ſervant à la connoiſſance de chaque ouvrage, & de ſes différentes éditions. Il a laiſſé un très-grand nombre de remarques bibliographiques, & d'excellens matériaux pour une *bibliothéque choiſie* qu'il comptoit donner au public, précédée d'un plan univerſel pour l'arrangement de toute bibliothéque. Cet ouvrage eſt fort avancé. Il eſt conſervé avec les autres manuſcrits par MM. ſes fils, dont l'un eſt procureur au châtelet, & l'autre M. l'abbé Boudot, cenſeur royal, eſt utilement employé à la bibliothéque du roi. Jean Boudot, leur pere, avoit quitté la librairie long-temps avant ſa mort, qui arriva le 10 mars 1754, à l'âge de 68 ans & cinq mois. * *L'année littéraire* 1754. *Tome III, lettre V.*

BOUELLES, *cherchez* BOUILLE.

BOVERIUS (Zacharie) religieux capucin; Italien, né à Saluces en 1568, enſeigna la philoſophie & la théologie dans ſon ordre. C'étoit un bon religieux, qui aimoit la retraite, où il s'occupoit à compoſer les ouvrages que nous avons de lui, tels que ſont les annales des capucins, en deux volumes. *Demonſtrationes ſymbolicæ veræ & falſæ religionis adversùs Atheiſta, Judæos, Hereticos. Cenſura parænetica in Marcum-Antonium de Dominis, &c.* Le P. Zacharie Boverius mourut à Gènes le 31 mai de l'an 1638, âgé de ſoixante-dix ans.

BOVERI, bourg de l'évêché de Liége, *cherch.* BOURY.

BOVES (Jean de) ancien poëte François, qui vivoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1300, compoſa divers ouvrages ingénieux pour le temps, ſous le nom de *Fabliaux.* * *Conſultez* le préſident Fauchet, & la Croix du-Maine.

BOUET (Etienne) fils d'*Albert* Bouet, fut le premier de cette noble famille qui paſſa d'Anjou dans la Touraine. Il s'attacha à l'étude de la médecine, & après avoir été reçu docteur de la faculté de Paris, il y fut auſſi nommé profeſſeur. On le choiſit enſuite pour être principal du collége de ſainte Barbe, & il en fit les fonctions avec autant d'intégrité que de prudence juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1497. Son corps eſt enterré dans l'égliſe de S. Etienne des Grez à Paris. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hiſtoire de la nobleſſe de Touraine.*

BOUET (Charles) ſeigneur de la Noue, iſſu de la maiſon des Bouets de Touraine, ſe diſtingua par l'inviolable fidélité qu'il eut pour ſon roi pendant la ligue. Il fit un de ceux qui ouvrirent les portes de Tours à Henri III, après les états de Blois; & ce fut pour ce ſujet que ſa majeſté le mit en 1589, au nombre des échevins de cette ville. Le roi Henri IV l'employa conjointement avec le ſeigneur de la Valliere l'an 1595, pour aller reconnoître l'état des villes frontieres de Picardie. Au retour de cette commiſſion, il fut choiſi de tous les corps de la ville de Tours pour en être maire, & fut auſſi nommé par ſa majeſté collegue des comtes de Schomberg & de la Rochepot, pour ménager avec le duc de Mercœur une tréve, laquelle fut ſuivie, quatre mois après, de la paix qui termina toutes les guerres civiles du royaume. Le ſeigneur de la Noue, qui ne contribua pas peu au bon ſuccès de cette négociation, n'en gouta pas les fruits; car pendant les réjouiſſances publiques de cette tréve publiée à Anvers, il mourut d'une rétention d'urine. * Le chevalier l'Hermite Souliers, *hiſt. de la nobleſſe de Touraine.*

BOUETTE DE BLEMUR (Jacqueline) vint au monde le 8 de janvier de l'année 1618. Ses parens illustres par la noblesse de leur race, & recommandables par leur piété, lui donnerent une éducation chrétienne. Dès l'âge de cinq ans elle fut envoyée à une de ses tantes dans l'abbaye royale de la sainte Trinité de Caën. A sept ans elle se trouva capable de chanter à l'office le martyrologe, les versets & les graduels; avant onze ans elle demanda avec tant d'ardeur l'habit de la religion, que les supérieures ne purent le lui refuser. Quatre ans seulement après elle fut choisie pour être maîtresse des novices. Elle fut ensuite nommée prieure; & ce fut alors qu'elle commença à travailler à l'*Année Bénédictine*. L'application qu'elle donna à cet ouvrage ne lui fit rien relâcher de l'assiduité qu'elle apportoit à l'office. Un des fruits qu'elle tira de cet ouvrage, fut de connoître l'étendue de ses devoirs par l'exemple des Saints, dont elle écrivoit la vie. Elle rougit de louer ce qu'elle ne pratiquoit pas; & quoiqu'elle sût que le royaume de Dieu ne consiste pas dans l'abstinence de certaines viandes, elle crut néanmoins que pour être véritable imitatrice de S. Benoît, elle devoit joindre cette pratique aux autres observances de la regle. Elle en eut l'occasion, lorsque la duchesse de Meckelbourg prit le dessein de faire à Châtillon un nouvel établissement de religieuses Bénédictines du S. Sacrement. Cette duchesse la demanda pour cet effet à son abbesse, qui ne put la refuser; & la mere Jacqueline Bouette y consentit volontiers, quoiqu'elle eût déja soixante ans. Elle fut donc reçue dans la maison des religieuses du S. Sacrement; & de prieure qu'elle avoit été autrefois dans l'abbaye de la sainte Trinité, elle se réduisit à l'humble état de novice. Après cette profession, elle préféra la derniere place de cette maison à une abbaye qui lui fut offerte. En ce temps-là elle mit au jour plusieurs ouvrages, qui sont: *Les grandeurs de la sainte Vierge; la vie du P. Fourier de Matincourt; les exercices de la mort*, & sur-tout, *la vie de tous les Saints*, en deux gros volumes, qu'elle acheva dans un âge fort avancé. Pendant les dernieres années elle sentit ses forces diminuer, perdit l'usage de la vûe & des pieds, & presqu'entiérement celui de la langue. Le 19 mars 1696, elle se trouva dans une grande foiblesse; cependant le 21 jour de la fête de S. Benoît, elle se leva dès cinq heures & demie du matin pour communier, & le 24, après une agonie de vingt-quatre heures, elle expira. *Journal des savans, tome XXIV, pag. 445.*

BOUFLERS, est le surnom d'une des plus nobles & les plus anciennes maisons de la province de Picardie. La terre de ce nom, qui est située en Ponthieu, sur la riviere d'Authie, entre Hesdin & Abbeville, a été possédée sans interruption jusqu'à présent par les seigneurs de cette maison.

BERNARD, seigneur de Bouflers, chevalier, vivoit en 1133. Comme les surnoms n'étoient point fixes ni héréditaires dans ce temps-là, les seigneurs de Bouflers portoient alors indifféremment les noms de BOUFLERS, de MORLAI & de CAMPIGNEULLES, fiefs relevans de la terre & seigneurie de Bouflers.

I. ENGUERRAND seigneur de Morlai & de Campigneulles, chevalier, qui vivoit en 1150, fit quelques donations à l'abbaye de S. André aux Bois, que GUI & *Eustache* de Morlai ses enfans, confirmerent en 1167.

II. GUI seigneur de Morlai & de Campigneulles, chevalier, vivoit en 1212, & laissa GUILLAUME, qui suit, de *Mathilde* sa femme, laquelle se remaria à *Pierre* le Coq, chevalier.

III. GUILLAUME de Morlai, seigneur de Bouflers, de Morlai de Campigneulles, suivant l'exemple d'*Enguerrand* seigneur de Morlai son aïeul & fit comme lui des donations à l'abbaye de S. André en 1227. Il accompagna le roi saint Louis en son voyage de la terre-sainte en 1239, & étant près de partir, il augmenta les biens que ses prédécesseurs avoient faits à l'abbaye de S. André aux Bois. Il étoit mort en 1240. De *Havide* sa femme, il eut HENRI, qui suit.

IV. HENRI seigneur de Bouflers, de Morlai & de Campigneulles, chevalier, accompagna le roi S. Louis en son voyage de la terre-sainte, & laissa d'*Elizabeth* de Brimeu sa femme, GUILLAUME II, qui suit.

V. GUILLAUME II du nom, seigneur de Bouflers & de Campigneulles, confirma l'an 1258 les donations faites par son pere *Henri* de Bouflers à l'abbaye de S. André. Il accompagna l'an 1266, Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, frere du roi saint Louis, à la conquête des royaumes de Naples & de Sicile, & se distingua dans la bataille donnée contre Mainfroi, qui disputoit ces deux couronnes. Au retour de cette expédition, il termina par un accord du mois de juin 1275, le différend qu'il avoit avec Dreux d'Amiens, sire de Vignacourt, au sujet des prétentions de ce dernier sur le vicomté & la justice dans la seigneurie de Bouflers. Il eut pour fils,

VI. PIERRE I du nom, seigneur de Bouflers, &c. qui est employé dans le compte de l'an 1296, rendu par les trésoriers du Louvre, pour les gages qui furent payés aux chevaliers, que le roi Philippe *le Bel* envoya en Guienne contre les Anglois. Il fut pere de

VII. ALEAUME I du nom, chevalier, seigneur de Bouflers, &c. qui se signala l'an 1304, à la défaite des Flamans, à la journée de Mons en Puelle, où il commandoit les troupes de Picardie sous le comte de Boulogne, dans l'armée du roi Philippe *le bel*, qui y étoit en personne. Il fut encore un des seigneurs de Picardie, qui allerent l'an 1310, au secours de Robert, comte de Flandre, à qui Guillaume comte de Hainaut & de Hollande disputoit le comté de Zelande. Il eut trois enfans de sa femme, de laquelle le nom est ignoré: JEAN, qui suit; *Enguerrand*, vivant en 1372, & *Guillaume* de Bouflers, seigneur de Campigneulles, pere de *Marie* de Bouflers, femme de *Guillaume*, seigneur de Blequin.

VIII. JEAN seigneur de Bouflers, chevalier, fut l'un des seigneurs qui en 1360 attaquerent l'arriere-garde des Anglois, lorsqu'ils se retirerent de devant Paris, & eut pour enfans ALEAUME II, qui suit; *Enguerrand*, vivant en 1399; & *Gillette* de Bouflers, mariée à *André* de Cambron, seigneur d'Argonne.

IX. ALEAUME II du nom, seigneur de Bouflers, chevalier, servit en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier, & mené en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé sa rançon. Il avoit épousé *Catherine* de Bernieulles, fille de Robert, seigneur de Bernieulles, & de *Jeanne* de Fosseux, dont il eut *David*, nommé entre les principaux seigneurs qui avoient charge des gendarmes dans l'armée que menoit Jean duc de Bourgogne, lorsqu'il prit en 1417 les villes de Beaumont & de Pontoise, & vint mettre le siége devant Paris: il mourut sans alliance; PIERRE, qui suit; *Beatrix*, mariée 1. à *Jean* Bregier, chevalier, seigneur de Vironceau: 2. à *Baudouin* de Sains, chevalier: 3. à *Robert* de Mailli, seigneur d'Auteville, morte sans enfans; *Nicaise* de Bouflers, seigneur de Beaussart, &c. l'un des pairs du comté de Ponthieu, vivant en 1436, qui de *N.* fille d'*Adrien*, seigneur de Bailleul en Artois, & de *Bonne* d'Oceoch, eut *Julien*, & *Jeanne*, dame de Villers en Cambresis; *Isabeau*, femme de *Robert* de Bernetz, seigneur de Bois, du Bois-Loverchi, d'Esclainvilliers, &c; *Philippe* de Bouflers, seigneur de Beaussart, qui étoit l'aîné, qui fut premier écuyer du duc de Bourgogne, dont il étoit filleul, & qui de *Jeanne* du Biez, fille de *Jean*, seigneur du Biez, & de *Jeanne* d'Olchein, eut pour fille unique & héritiere *Françoise* de Bouflers, mariée à *Louis* de la Motte, seigneur de Blequin.

X. PIERRE II du nom, seigneur de Bouflers, &c. fut député par le duc Philippe de Bourgogne vers le roi Charles VII, pour la conclusion de la paix, dont

le traité fut fait à Arras l'an 1435. Quelque temps après, les Anglois assiégeant la ville de Dieppe, *Pierre* de Boufflers vint trouver le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XI, avec les seigneurs de Châtillon & de Gaucour, & lui mena mille combattans, qui contribuerent beaucoup à en faire lever le siége. L'an 1449 il prit d'assaut la ville de Gerberoi, sur les Anglois, avec les seigneurs de Moui, de Ponches & de Bernieulles : l'an 1450 il accompagna le roi Charles VII à la conquête de la Normandie, & se trouva avec lui à la prise de Falaise, & à plusieurs autres expéditions; & cette guerre finie, il servit utilement le duc de Bourgogne contre les Gantois, l'an 1453, avec *Nicaise* de Boufflers son frere. Il avoit épousé en 1435, *Isabeau* de Neuville, fille de *Jean* de Neuville, seigneur de Matringhem, & de *Marie* de Mamets, dont il eut six fils, desquels il n'y eut que JACQUES qui eut postérité, parceque ses freres, savoir, *Jean* & *Colard* de Boufflers, furent tués à la bataille de Nanci, en 1477; que *Robert* de Boufflers fut abbé de Foresmoutier; que *Renaud* de Boufflers fut chevalier de Rhodes, & commandeur de Fieffes; & que *Bertrand* de Boufflers mourut jeune.

XI. JACQUES I du nom, chevalier seigneur de Boufflers & de Cagni, l'an 1465, fut donné par le roi Louis XI à Charles comte de Charolois, depuis duc de Bourgogne, comme un vaillant capitaine, dont il pouvoit se servir en toutes ses entreprises. Après que la bataille de Nanci donnée l'an 1477, eut remis Louis XI en possession de tout ce qu'il avoit cédé au duc de Bourgogne, qui fut tué dans cette bataille, Louis se fit prêter le serment de fidélité par la noblesse de Picardie, qui avoit servi le duc de Bourgogne; Jacques de Boufflers refusa hardiment de renouveller le sien, disant qu'il ne l'avoit jamais violé, puisque c'étoit par l'ordre même de sa majesté, & non de son propre mouvement qu'il avoit rendu service au duc de Bourgogne. Il acquit bientôt après beaucoup de gloire à la bataille de Guinegate; & il épousa *Peronne* de Ponches, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Ponches en Ponthieu, &c. chambellan du roi, & de *Catherine* de la Haye-Bournam. Il fit son testament en janvier 1499, & eut pour enfans JEAN, qui suit; *Hugues*, chevalier de Rhodes, commandeur de Villedieu; *Adrien*, seigneur de Vrocourt, mort sans postérité en 1546; *Isambert*, seigneur de la Chapelle sur Gerberoi, mort sans alliance; *Isabeau*, femme de *Jean* seigneur de Bosc-le-Borgne; *Marie*, morte chanoinesse à Maubeuge en juin 1524; autre *Marie*, alliée à *Guillaume* d'Ostove, seigneur de Clanleu & de Neuville; *Jeanne*, dame de Vrocourt, morte sans alliance, en 1553; *Marguerite*, mariée 1. en 1498, à *Jean* seigneur de Saint-Lau: 2. en 1521, à *Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marseille & de Gremainvilliers; & *Françoise* de Boufflers, abbesse, de sainte Austreberte de Montreuil, morte le 10 janvier 1551.

XII. JEAN II du nom, seigneur de Boufflers & de Cagni, &c. vicomte de Ponches, & pair du comté de Ponthieu, eut beaucoup de part aux bonnes graces & à l'estime des rois Louis XII & François I. Ce prince appréhendant que l'empereur Charles ne voulût assiéger quelque place de la frontiere en Picardie, envoya le seigneur de la Rochepot, frere du connétable Anne de Montmorenci, pour convoquer la noblesse de Beauvaisis, & il écrivit à *Jean* de Boufflers, comme *à un des principaux du pays, & y pouvant beaucoup*, de conférer avec le seigneur de la Rochepot, sur la sureté publique de son royaume. La lettre est du 5 octobre 1529. Il avoit épousé dès l'an 1497, *Françoise* d'Encre, dame de Rouverel, fille unique de *Jean* d'Encre, seigneur de Rouverel, & de *Catherine* de Haverskerke, dame de Dixmude, dont il eut ADRIEN, qui suit; *Jean*, seigneur de Septoutre, vivant en 1532; *Antoine*, chevalier de Rhodes, qui se signala au siége de Modon; *Jacques*, prieur de Milli, mort en 1535; *Isambert*, seigneur de la Motte, mort sans alliance en 1548; *François*, seigneur du Tertre & de Vaux, mort aussi sans alliance le 7 février 1552; *Catherine*, mariée en 1533, à *Jean* de Brunaulieu, seigneur de la Neuville-sur-Aunéil; *Françoise*, alliée à *Guillaume* de Ponchet, seigneur du Mesnil; *Louise*, chanoinesse à Nivelle; *Hieronyme*, aussi chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1533 à *Philippe* de Venise, seigneur du Metz & d'Ons en Brai; *Marguerite*, mariée le 1 juin 1524 à *Louis* de Benserade, seigneur de Rieux & d'Argonne; *Guillemette* & *Charlotte*, religieuses à Poissi; & *Marthe* de Boufflers, aussi religieuse à Poissi, dont elle fut prieure, morte le 16 février 1595, âgée de quatre-vingt-huit ans.

XIII. ADRIEN I du nom, seigneur de Boufflers, de Cagni, de Ponches, de Rouverel, de Remiencourt, &c. parut avec honneur dans toutes les guerres de son temps, où il commença de se trouver dès l'an 1513, acquit de la réputation à la bataille de Pavie, & mourut le 16 avril 1585, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. De *Louise* d'Oiron sa femme, fille de *Jean* d'Oiron, seigneur de Verneuil en Touraine, & d'*Isabeau* d'Estouteville, qu'il avoit épousée le 2 août 1533, il eut *Louis* de Boufflers, guidon de la compagnie des gendarmes de Jean de Bourbon, duc d'Enguien, tué d'un coup de feu à l'attaque du Pont-sur-Yonne en 1553; ADRIEN II, qui suit; JEAN de Boufflers, seigneur de Rouverel & de Cuigi, qui épousa en 1590 *Aimée* de saint Simon, qui a fait la branche des seigneurs de ROUVEREL, qui subsiste aujourd'hui [dans la personne d'*Antoine Oudart* de Boufflers, brigadier des armées de sa majesté catholique, gouverneur d'Ostalrie, &c, lequel a épousé en 1721, N. Wacol, d'une noble famille d'Ecosse, duquel mariage est issu *Edouard* de Boufflers-Rouverel, dit le *marquis de Rouverel*, capitaine de cavalerie au régiment de Bellefonds] ADRIEN de Boufflers *le jeune*, seigneur de Remiencourt & de Laval, qui épousa en 1585, *Antoinette* le Seilier, fille d'*Antoine*, seigneur de Prouzel, & d'*Helene* de Poix, lequel a fait la branche des seigneurs de REMIENCOURT, qui subsiste; *Adrienne*, mariée en 1571 à *Jacques* de Tilli, seigneur de Blaru; & *Marguerite* de Boufflers, religieuse à Moriancourt.

XIV. ADRIEN II du nom, seigneur de Boufflers, Cagni, Milli, Haucourt, Ponches, &c. chevalier de l'ordre du roi, commença dès son jeune âge à porter les armes. Il se trouva à la journée de Saint-Denys, & à celle de Montcontour; & il fit paroître sa valeur à la défaite des reistres à Auneau, où il étoit à la tête de la noblesse de Beauvais, laquelle le députa ensuite vers le roi Henri III. Ce prince, pour reconnoître son mérite, lui donna le 29 décembre 1582 la charge de grand bailli de Beauvais, qu'il avoit créée en sa faveur; & pendant les troubles du royaume, Boufflers demeura si constamment attaché à ses intérêts & à ceux de son successeur Henri *le Grand*, que les Ligueurs, pour se venger de sa fidélité, brulerent ses maisons, & ravagerent ses terres. Il épousa en 1582 *Françoise* Gouffier, fille de *François* Gouffier, seigneur de Crevecœur & de Bonnivet, &c. chevalier des ordres du roi, & lieutenant général pour le roi au gouvernement de Picardie, & d'*Anne* de Carnazet. On a de lui deux livres qu'il fit imprimer : l'un sous le titre d'*Histoire appariées, ou mélanges historiques*, & l'autre intitulé, *Considérations sur les ouvrages du Créateur*. Il mourut le 28 octobre 1622, âgé de quatre-vingt-dix ans, & sa femme le 14 février 1621. De ce mariage sortirent FRANÇOIS I, qui suit; *Charles*, chevalier de Malte; & *Marie-Jeanne* de Boufflers, mariée en 1620 à *François* de Monceaux d'Auxi, seigneur de Saint-Sanson.

XV. FRANÇOIS I du nom, comte de Boufflers, &c. grand bailli de Beauvaisis, l'an 1610, & conseiller d'état

d'état l'an 1615, suivit le roi Louis XIII, au voyage de Bayonne. Il fut toujours député de la noblesse de sa province à toutes les assemblées générales du royaume, se trouva au siége de Casal & de Tréve, & mourut le 16 septembre 1670, âgé de quatre-vingt-neuf ans. De *Louise* Hannequin, qu'il avoit épousée en 1612, morte le 13 août 1634, il eut FRANÇOIS, qui suit; *Robert*, chevalier de Malte, commandeur de Curi, & bailli de la Morée; *Nicolas*, aussi chevalier de Malte, tués sur les galeres de la religion le 28 septembre 1644, à la prise du grand gallion; *Charles*, mort jeune; & *Françoise* de Boufiers, mariée en 1634, à *Louis* de Hallencourt, seigneur de Dromenil, morte le 16 mars 1683.

XVI. FRANÇOIS II, comte de Boufiers, de Cagni, &c. grand bailli de Beauvaisis, & maréchal des camps & armées du roi, épousa en 1640 *Louise* le Vergeur, fille de *Jerôme* le Vergeur, seigneur de Courtagnon en Champagne, & de *Marguerite-Françoise* le Danois de Geofreville. De ce mariage sortirent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. LOUIS-FRANÇOIS de Boufiers, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Marguerite-Françoise* de Boufiers, abbesse d'Avenai en Champagne; 4. *Catherine* & *Charlotte* de Boufiers, religieuses dans la même abbaye.

XVII. FRANÇOIS de Boufiers, comte de Boufiers & de Cagni, vicomte de Ponches & châtelain de Milli, &c. lieutenant général pour le roi au gouvernement de l'isle de France, & grand bailli de Beauvaisis, mourut le 14 février 1672. Il avoit épousé l'an 1671, *Isabelle-Angelique* de Guenegaud, fille de *Henri* de Guenegaud, seigneur du Plessis, &c. commandeur & garde des sceaux des ordres du roi, & secrétaire d'état & des commandemens de sa majesté, & d'*Isabelle* de Choiseul-Prâlin, morte le 12 janvier 1710, dont il eut pour fils unique, *Henri* comte de Boufiers, colonel d'un régiment d'infanterie, mort à Valenciennes le 19 mai 1693, sans avoir été marié.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS de Boufiers, duc de Boufiers, comte de Cagni, & vicomte de Ponches, pair & maréchal de France, mourut à Fontainebleau le 22 août 1711, âgé de soixante-sept ans sept mois. *Voyez son article ci après.* Il avoit épousé le 17 septembre 1693 *Catherine-Charlotte* de Gramont, fille d'*Antoine-Charles* de Gramont, duc de Gramont, pair de France, & de *Marie-Charlotte* de Castelnau. De ce mariage sont issus *Antoine-Charles-Louis* comte de Boufiers, né le 15 décembre 1696, gouverneur général de Flandre, & colonel d'un régiment d'infanterie, mort le 22 mars 1711; *Louis-François-Gombert*, comte de Ponches, né le 12 juillet 1700, mort le 24 décembre 1706; JOSEPH-MARIE, qui suit; *Louise-Antoinette-Charlotte*, née le 1 octobre 1694, mariée en octobre 1713, à *Charles-François* de Boufiers, marquis de Remiencourt, dit le marquis de Boufiers, maréchal des camps & armées du roi, mort le 18 décembre 1743; *Antoinette-Hippolyte*, née le 23 septembre 1695, morte religieuse aux filles de sainte Marie à Saint Denys, en juillet 1717; *Charlotte-Julie*, née le 10 juillet 1698, abbesse de l'abbaye d'Avenai; *Catherine-Berthe*, née le 21 septembre 1702, mariée le 22 avril 1717 à *Joseph* Cantelmo-Stuard, duc de Pettorano, prince de Popoli, morte à Madrid; & *Marie-Josephe* de Boufiers, née le 10 septembre 1704, alliée le 4 septembre 1720 à *François-Camille* de Neufville-Villeroi, marquis d'Alincourt, lieutenant pour le roi des ville de Lyon & provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.

XVIII. JOSEPH-MARIE duc de Boufiers, pair de France, comte de Ponches & d'Estauges, gouverneur & lieutenant-général au gouvernement de Flandre & du Hainaut, gouverneur & souverain bailli des ville, citadelle & châtelenie de Lille, gouverneur & grand bailli de Beauvais, & lieutenant de roi du Beauvaisis, chevalier des ordres du roi, & lieutenant-général des armées de sa majesté, né le 22 mai 1706, obtint au mois de mars 1711, à l'âge de cinq ans, le gouvernement de Flandre & de Lille, avec un régiment d'infanterie, au lieu & place de feu son frere aîné. Ce régiment fut réformé en 1714, après la paix. Ayant atteint l'âge de dix ans, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi en présence du duc d'Orléans, régent, pour le gouvernement général de la Flandre Françoise, & de la lieutenance de roi du Beauvaisis, le 26 mai 1716. Le gouvernement de Dunkerque fut réuni en sa faveur au gouvernement général de Flandre, le 12 novembre 1728. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il fit serment & prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 22 mai 1731. Il est mort à Gènes le 2 juillet 1747, âgé de 42 ans. Ce seigneur étoit alors commandant des troupes que le roi avoit envoyées aux Génois. Il avoit épousé le 15 septembre 1721 *Magdeléne-Angelique* de Neufville, fille de *Nicolas*, duc de Villeroi, pair de France, &c. dame du palais de la reine. Il a eu d'elle, *Josephine-Eulalie* de Boufiers, née le 4 septembre 1727, morte en juin 1742; & *Charles-Joseph* de Boufiers, né à Paris le 16 août 1731; qui a épousé le 23 avril 1747 *Marie-Anne-Philippine-Therese* de Montmorency-Logny, & est mort sans laisser d'enfans mâles, le 13 septembre 1751.

C'est en faveur du maréchal de Boufiers que Cagni, qui est un bourg situé dans le Beauvaisis, entre Beauvais & Gournai, sur la riviere de Therain, a été érigé en duché l'an 1695, sous le nom de BOUFLERS, & en pairie en 1708. *Voyez* l'article du maréchal de BOUFLERS. C'est aussi en considération des services de ce maréchal que le roi lui accorda au mois de janvier 1705, des lettres patentes portant permission à la branche aînée de la maison de Boufiers, de décorer ses armes à perpétuité des étendards des dragons & des drapeaux du régiment des gardes, avec pouvoir, en cas d'extinction de la branche aînée, de transmettre ladite prérogative à l'aîné de ceux qui par convention, substitution ou autrement descendans du maréchal de Boufiers, se trouveroient dans la suite héritiers de son nom & de ses armes. * Enguerrand de Monstrelet, *en sa chron.* Charpentier, *histoire du Cambresis.* Belleforest, *histoire de France.* Loisel, *mémoires du Beauvaisis.* La Morliere, *antiquités d'Amiens, & maisons illustres du diocèse.* Le P. Anselme, &c. *Mém. du temps.*

BOUFLERS (Louis-François duc de) pair & maréchal de France, chevalier des trois ordres du roi & de la toison d'or, capitaine des gardes du corps de sa majesté, gouverneur héréditaire & grand bailli de la ville de Beauvais & pays Beauvaisis, gouverneur & lieutenant-général des provinces de Flandre & de Hainaut, gouverneur particulier & souverain bailli des ville, citadelle & châtelenie de Lille, général des armées du roi, & auparavant gouverneur des duchés de Lorraine, de Bar, de Luxembourg & de la province de la Saare, colonel général des dragons de France, colonel du régiment des gardes françoises, étoit né le 10 janvier 1644. Il prit d'abord le titre de *chevalier de Boufiers*, & ensuite celui de *marquis* après la mort de son frere aîné en 1672. Depuis il a été connu & s'est rendu célébre sous le nom de *maréchal* & de *duc de Boufiers*. Il entra dans le régiment des gardes en 1663, en qualité de cadet, se trouva la même année au siége de Marsal en Lorraine, & alla en 1664 à l'expédition de Gigeri en Afrique. Il fut fait sous-lieutenant aux gardes en 1666, se distingua aux siéges de Tournai, de Douai, de Lille & des autres places qui furent conquises en 1667, & obtint en 1668 la charge d'aide-major dans le régiment des gardes. Les marques qu'il donnoit de ses talens pour la guerre & pour la conduite des troupes, sa vigilance & son application à ne rien omettre de tout ce qui étoit nécessaire au bien du service, le firent choisir en 1669 pour être colonel du régiment royal de dragons, qu'il acheta 110000 livres du comte de Lauzun, & qu'il revendit depuis 120000 livres au

marquis d'Alégre. Il servit en 1670 à la tête de ce régiment sous le maréchal de Créqui à la conquête de la Lorraine. Il fut fait au mois de février 1672 lieutenant-général au gouvernement de l'Isle de France, & grand bailli de Beauvais & de Beauvaisis, au lieu de feu son frere aîné. Au mois de janvier 1679 il vendit 7000 liv. la lieutenance générale au comte du Charmel. Lorsque ces charges lui furent données, il étoit au pays de Cologne avec des troupes destinées pour la guerre de Hollande, qui commença la même année. Il se trouva à tous les siéges & à toutes les entreprises que le maréchal de Turenne forma. Il demeura à Utrecht pendant l'hiver sous les ordres du maréchal de Luxembourg, & se signala au combat donné pour le secours de Woërden, où il reçut une grande blessure. Il passa en Allemagne en 1673, eut de l'aveu du maréchal de Turenne la meilleure part en 1674 au gain de la bataille d'Ensheim, où il fut encore blessé après avoir soutenu avec deux régimens de dragons & quelque infanterie qu'il commandoit, les plus grands efforts de l'armée ennemie; il fut fait brigadier des dragons au mois de mai 1675, & commanda la même année l'arriere-garde de l'armée françoise, lorsqu'elle se retira après la mort du maréchal de Turenne, en présence de l'armée ennemie. M. de Boufflers avoit dans cette occasion soutenu toujours avec succès diverses attaques des ennemis, & les avoit repoussés avec perte de leur part, quoique le corps qu'il commandoit fût de beaucoup inférieur à celui qui l'attaquoit. Il se signala ensuite au combat d'Altenheim, & fut encore chargé de l'arriere-garde de l'armée par le prince de Condé, qui en étoit venu prendre le commandement lorsqu'elle se retira des environs de Strasbourg. Il servit encore en Allemagne en 1676, sous le maréchal de Luxembourg, & en 1677 sous les ordres du maréchal de Créqui, & il se trouva à la défaite du prince d'Eysenach sous le fort de Kell, & à la prise de Fribourg, dont le commandement lui fut d'abord donné. Il avoit été fait maréchal de camp dès le 25 février de la même année. Il continua de servir tout l'hiver, & enleva plusieurs quartiers des troupes impériales dans les montagnes de Souabe. En 1678 il se trouva à la défaite des ennemis à Rheinsfeld, à Seckingen & à Offembourg; & le marquis de Ranes ayant été tué au combat de Seckingen, il obtint la charge de colonel général des dragons vacante par sa mort; il en paya aux héritiers du défunt 150000 livres, & le roi lui accorda un brevet de retenue de pareille somme. Il la vendit depuis 400000 livres au comte de Tessé, lorsqu'il fut fait colonel des gardes françoises. Ce fut lui qui, la même année 1678, commada les troupes à l'attaque du fort de Kell, qui fut emporté d'assaut en plein jour. La paix ayant été conclue à Nimégue en 1678, il fut envoyé l'année suivante avec un corps d'armée en Dauphiné pour l'affaire de Cazal, dont on négocioit l'acquisition, qui n'ayant été terminée qu'en 1681, il alla prendre possession de cette place au mois de septembre. Il fut fait ensuite lieutenant-général des armées du roi, & fut envoyé en 1682 avec un corps d'armée sur les frontieres d'Espagne, où il obligea les habitans de Fontarabie de faire les satisfactions que le roi exigeoit d'eux, pour quelques insultes qu'ils avoient faites aux François. En 1683 il eut sous les ordres du dauphin, le commandement de toute la cavalerie qui avoit eu ordre de camper sur la Saone. Delà il passa en Flandre, où il eut le commandement d'un corps d'armée avec ordre d'investir Courtray, au siége duquel il servit utilement, ainsi qu'au bombardement d'Oudenarde. Pendant le siége de Luxembourg en 1684, il commanda un corps d'armée entre Sambre & Meuse, pour observer & arrêter les troupes qui s'assembloient sous Namur. En 1685 il eut ordre d'assembler une armée à Bayonne, pour une affaire qui n'eut pas de suite; il resta en Guienne, & y commanda pendant cette année & la suivante, avec la même autorité que le gouverneur de la province. Le roi lui donna au mois d'août 1686 le gouvernement de la ville & province de Luxembourg, & du comté de Chiny, avec 12000 livres par an comme lieutenant-général dans le pays, & 20000 livres comme gouverneur particulier de la ville de Luxembourg. Au mois de juillet 1687, après la mort du maréchal de Créqui, il fut pourvu du gouvernement de Lorraine, & de la province de la Sarre,& du commandement en chef dans les trois Evêchés, dans les villes, places, forteresses & pays situés entre l'Alsace, le comté de Bourgogne, la Champagne, le Hainaut, le pays de Liége, le duché de Limbourg, le pays de Juliers, les électorats de Cologne, de Trèves & de Mayence, & le Palatinat du Rhin. Ce gouvernement étoit de 75000 livres de rente. En 1688 il commanda un camp sur la Sarre. Le roi lui donna au mois d'août un régiment de cavalerie à lever, & au mois d'octobre un d'infanterie aussi à lever. Depuis il se démit de ce dernier avec la permission de sa majesté, en faveur du comte de Boufflers son neveu, après la mort duquel ce régiment lui fut donné une seconde fois. Au mois de septembre il eut le commandement d'un corps d'armée avec lequel il prit la ville de Worms, celles de Keyserslauter, de Creutznach, de Bacarach, d'Openheim & autres du Palatinat du Rhin, & mit garnison dans la ville & citadelle de Mayence. Il prit encore les villes de Bingen, d'Oberkircke & plusieurs autres, & bombarda la ville de Coblents. Le roi le nomma le 2 décembre de la même année pour être chevalier de ses ordres. Au mois de février 1689 il servit de lieutenant-général sous le maréchal de Duras dans l'armée d'Allemagne: ensuite il commanda un corps de troupes séparé, avec lequel il prit plusieurs postes & châteaux dans le pays de Liége, emporta d'assaut la ville & château de Cokum dans le pays de Trèves, chassa les ennemis de tous les quartiers qu'ils occupoient aux environs, & fit ensuite une retraite très-honorable avec un corps de cinq ou six mille hommes, devant une armée de plus de seize mille, composée des troupes de Brandebourg. Au mois de septembre il servit sous le maréchal de Lorges, dont l'armée fut composée des troupes qui étoient sous son commandement. Au mois d'avril 1690 il fut fait général de l'armée de la Moselle, dont il envoya fort à propos un détachement au maréchal de Luxembourg, par où il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fleurus; & quoique ce détachement eût fort affoibli son armée, il ne laissa pas d'arrêter les entreprises du landgrave de Hesse, & des autres généraux Allemans qui cherchoient à profiter de cette conjoncture. Au mois de novembre il fut nommé pour commander en Flandre pendant l'hiver depuis la Meuse jusqu'à la mer. Il passa devant les ennemis le canal de Bruges & celui du Sas de Gand, alla au-delà de Louvain & jusqu'aux portes de Mastrick, & mit sous contribution tout le pays de Waës, qui n'y avoit jamais été soumis. Au mois de mars 1691, il servit de lieutenant-général sous le roi, investit la ville de Mons, servit à ce siége, & fut blessé à l'attaque de l'ouvrage à corne après y être entré. Au mois d'avril il fut fait général de l'armée de la Moselle, alla bombarder Liége à la vue des ennemis, quoiqu'ils eussent plus de troupes que lui; & dans le cours de la même campagne, le landgrave de Hesse, & les généraux de Brandebourg & de Liége, étant entrés dans le Luxembourg avec une armée de vingt mille hommes pour en occuper plusieurs postes, il les obligea avec sept mille hommes au plus d'en sortir, poussa leur arriere-garde; & ayant été ensuite fortifié de quelques troupes, il alla achever le reste de la campagne aux portes de Liége & de Huy, malgré les armées ennemies qu'il avoit obligé de se retirer derriere ces places. La campagne finie il reprit au mois de novembre le commandement en Flandre pendant l'hiver, depuis la Meuse jusqu'à la mer. Etant venu à la cour, le roi fit la cérémonie le 2 février

1692, dans la chapelle du château de Versailles, de lui donner la croix & le collier de ses ordres, qu'il n'avoit pu recevoir jusqu'alors à cause de son absence continuelle pour le service de sa majesté, qui le mit aussi le 4 du même mois de février en possession de la charge de colonel du régiment des gardes françoises, qu'il lui avoit donnée à la mort du maréchal duc de la Feuillade, aux héritiers duquel il paya 260000 livres de brévet de retenue, le roi lui en ayant accordé en même temps un de pareille somme. Au mois de mars suivant il fut déclaré général de l'armée de la Moselle, avec laquelle il investit Namur, de la Meuse à la Meuse, & eut le commandement de ce quartier pendant le siége. Il fut choisi pour commander le corps que l'on opposa au roi Guillaume, lorsque pendant le siége du château de Namur, il voulut passer la Sambre pour essayer de le secourir. Après la prise de cette place il commanda une armée séparée, dont il amena au maréchal duc de Luxembourg une partie, avec laquelle il contribua beaucoup à l'avantage que les François eurent dans le combat de Steinkerque; ensuite il fit échouer les desseins des alliés sur les places maritimes de France, chassa des environs de Liége les troupes de Neubourg & de Munster, qui vouloient pénétrer dans le pays de Luxembourg, repassa la Meuse, chassa les ennemis des villes de Saint-Tron, Tongres & de plusieurs autres; fit une course au-delà du Jecker, soumit plusieurs pays à la contribution, & vint enfin bombarder Charleroi, par où il finit cette longue campagne. Il commanda pendant l'hiver en Flandre, depuis la Moselle jusqu'à la mer, ayant sous lui plusieurs officiers généraux, & différens postes. Pendant cet hiver, qui fut très-rude, il reprit la ville de Furnes, que les alliés avoient fortifiée, après l'avoir occupée pendant la campagne. Le 27 mars 1693 le roi voulant reconnoître ses signalés & continuels services, l'éleva à la dignité de maréchal de France, & au mois d'avril suivant le fit chevalier de son nouvel ordre de S. Louis, & le nomma général de l'armée de la Moselle. Il servit la même année sous le dauphin en Allemagne; fut encore nommé au mois d'avril 1694, général de l'armée de la Moselle; eut au mois de septembre le gouvernement de la Flandre-françoise & de la ville de Lille, vacant par la mort du maréchal duc d'Humieres, & fut nommé au mois d'octobre pour commander en Flandre pendant l'hiver, depuis la Meuse jusqu'à la mer. En 1695 il se jetta dans Namur avec une partie des troupes de l'armée de la Moselle qu'il commandoit, & en soutint le siége pendant soixante-trois jours contre les forces rassemblées d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & d'Allemagne, commandées par le roi d'Angleterre Guillaume III, l'électeur de Baviere, & le landgrave de Hesse. Il ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & après avoir soutenu quatre assauts généraux, tant au corps de la ville qu'à celui du château. Il fut arrêté prisonnier en sortant de la place contre la capitulation, & fut conduit à Mastrick; mais il fut renvoyé quinze jours après. Le roi en considération de la belle & vigoureuse défense qu'il venoit de faire, érigea le comté de Cagny en Beauvaisis avec quelques autres terres voisines en duché sous le nom de Bouflers, pour lui & ses descendans mâles, par lettres patentes données à Fontainebleau au mois de septembre 1695, registrées au parlement de Paris le 16 novembre suivant, & en la chambre des comptes le 7 janvier 1696. Il fut chargé au mois de février 1696 de faire assembler un corps de troupes, qui devoit soutenir les partisans que Jacques II, roi de la grande-Bretagne, avoit en Angleterre; mais ce projet n'ayant point eu d'effet, il fut déclaré au mois d'avril général de l'armée de la Meuse, avec laquelle quoique très-inférieure à celle des alliés, il couvrit la frontiere, & fit échouer les desseins qu'ils avoient formés sur les villes de Dinant & de Charleville. Il fut pourvu au mois de novembre de la même année du nouveau gouvernement héréditaire de la ville de Beauvais, & il commanda en Flandre pendant l'hiver. En 1697 il eut le commandement de l'armée de la Meuse. Dans le commencement de la campagne, son armée & celle du maréchal duc de Villeroi, empêcherent les alliés d'inquiéter le maréchal de Catinat, qui faisoit le siége d'Ath; & après la prise de cette place, s'étant avancé avec son armée près de Bruxelles, il eut par ordre du roi plusieurs conférences particulieres avec le comte de Portland, confident du roi Guillaume, qui furent suivies peu de temps après du traité de Riswick. Il fut nommé au mois de mai 1698 pour commander, sous le duc de Bourgogne, l'armée qui fut assemblée auprès de Compiegne pendant l'été, pour l'instruction de ce prince. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, il eut ordre de se rendre à Lille, capitale de son gouvernement, & de s'assurer des places des Pays-Bas espagnols, qui étoient occupées par les Hollandois, ce qu'il exécuta heureusement de concert avec l'électeur de Baviere, ayant introduit en une même nuit, qui fut celle du 6 février 1701, des troupes françoises dans les villes de Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Oudenarde, Nieuport & Ostende. Il se rendit ensuite à Bruxelles pour commander dans tous les Pays-Bas espagnols, conjointement avec le marquis de Bedmar, général pour le roi d'Espagne; fut déclaré le 9 mars 1702 général de l'armée de Flandre, & des troupes qui devoient servir dans la Gueldre espagnole & dans l'électorat de Cologne, sous les ordres du duc de Bourgogne; tint long-temps en respect l'armée des Hollandois, & l'ayant poussée jusque sous les murailles de Nimégue, où elle reçut un grand échec, la réduisit à se tenir sur la défensive le reste de la campagne. En 1703 il eut le commandement d'une des deux armées qui furent formées en Flandre, & ayant joint près d'Anvers le marquis de Bedmar, ils sortirent ensemble des lignes, & attaquerent le 30 juin à Eckeren l'armée hollandoise, qui fut battue & mise en déroute avec une perte considérable. En reconnoissance de cet important service, le roi d'Espagne lui envoya au mois de septembre le collier de l'ordre de la toison d'or, qu'il reçut par les mains du duc de Berri à Versailles le 15 janvier 1704. Le roi lui donna au mois d'octobre de la même année la charge de capitaine d'une compagnie de ses gardes du corps, vacante par la mort du maréchal duc de Duras, à la charge de payer à sa succession la somme de 500000 livres, dont il avoit un brévet de retenue; & sa majesté lui accorda en même temps un brévet de retenue de pareille somme sur cette charge, pour laquelle il prêta serment le 10 décembre suivant. En l'année 1708, la ville de Lille en Flandre étant menacée d'un siége, il s'offrit d'aller défendre cette capitale de son gouvernement; & en ayant obtenu la permission, il partit le 27 juillet de Fontainebleau où étoit la cour, menant avec lui les marquis de Surville & de la Frézeliere qui étoient hors du service, & pour lesquels il avoit sollicité & obtenu du roi la permission de servir comme ils avoient fait avant leur disgrace. Etant arrivé à Lille, il y fit toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse défense. Cette place fut investie le 12 août, & attaquée avec des forces & une artillerie formidables. Il y soutint une infinité d'assauts particuliers à chaque ouvrage, & entr'autres sept au chemin couvert; mais la place n'étant plus soutenable à cause de la grandeur des bréches, & les assiégeans étant sur le point de donner un assaut général, il rendit la ville par une capitulation honorable le 25 octobre, ce qu'il ne fit cependant que sur les ordres réitérés du roi; ensuite de quoi il se renferma dans la citadelle avec le peu de munitions qui lui étoient restées. Il la défendit jusqu'au 11 décembre, ne s'étant même encore résolu à la rendre que sur les ordres pareillement réitérés du roi. Il obtint une capitulation des plus honorables. Le roi pour le récompenser, lui accorda les grandes entrées de premier

gentilhomme de la chambre, & lui donna la survivance du gouvernement de Flandre, pour son fils aîné, par lettres du 18 décembre 1708, & l'honora de plus de la dignité de pair de France, dont le titre fut uni à son duché de Bouflers par lettres patentes du même mois de décembre, qui furent vérifiées & regiſtrées au parlement de Paris le 19 mars 1709 : enſuite de quoi il fit le serment & prit séance en qualité de pair de France. Il appaisa par sa présence au mois d'août suivant, une émotion populaire à Paris survenue à l'occasion de la cherté du pain ; & le bruit s'étant répandu peu de jours après d'une prochaine action en Flandre, dont le succès ne pouvoit être de maniere ou d'autre, que très-important à l'état, il s'offrit de se rendre à l'armée & d'y servir sous le maréchal de Villars, quoiqu'il eût sur lui l'ancienneté : ce qu'ayant fait, il se trouva à la sanglante bataille de Malplaquet, qui fut donnée le 11 septembre. Il y commanda l'aile droite, où il eut toujours l'avantage, ayant repoussé à diverses reprises avec un grand carnage les troupes qui l'attaquerent, lesquelles ne purent jamais pénétrer dans ses retranchemens. Le maréchal de Villars qui commandoit l'aile gauche ayant été obligé de se retirer à cause d'une blessure au-dessous du genou qu'il avoit reçue, le maréchal de Bouflers fit encore charger six fois les ennemis ; mais les voyant maîtres d'un bois, par où ils pénétroient dans le centre de l'armée françoise, il leur abandonna le champ de bataille, & il fit sa retraite en si bon ordre, que les ennemis ne jugerent pas à propos de le poursuivre. Il revint ensuite à la cour, & ayant perdu son fils aîné le 22 mars 1711, il obtint pour son puîné âgé de cinq ans, & le seul qui lui restât, le gouvernement de la Flandre françoise & de la ville de Lille, avec le régiment d'infanterie dont le défunt étoit colonel. Il mourut à Fontainebleau le 22 août de la même année 1711, âgé de soixante-sept ans, sept mois & douze jours. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 26 du même mois sur les dix heures du soir dans l'église paroissiale de S. Paul. Son cœur fut porté à Bouflers. Le 17 décembre suivant son service fut célébré avec un grand appareil de deuil dans l'église des minimes de la Place-Royale, où son oraison funébre fut prononcée par le P. de la Rue, jésuite, en présence d'une illustre & nombreuse assemblée.

BOUG, qu'on écrit *Bug*, riviere de Pologne, qui prend sa source dans le palatinat de Léopol ou de Lembourg, & va se décharger dans la Vistule au-dessous de la ville de Novodvour, après avoir été grossie des eaux du Naref, qu'on écrit *Narew*, & qui entre par une ouverture de vallon agréable. Les eaux en sont noirâtres, & semblables à celles des torrens des Alpes. Il est bon de remarquer ici deux choses. La premiere, que le Boug & le Naref étant unis, le premier prend le nom du second, quoique ce dernier paroisse moins considérable. La seconde, qu'il faut bien distinguer le Boug d'un autre fleuve à peu près du même nom, qui est en Ukraine, qui s'appelle proprement *Bouk*, & qui s'écrit *Buk*; mais l'un & l'autre se prononcent presque de même. *Voyez* BOUK. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe) né à Quimper en Bretagne, le 4 novembre 1690, entra au noviciat des jésuites à Paris le 16 octobre 1706. Il fit la profession solemnelle des quatre vœux le 2 février 1724, mourut à Paris le 7 janvier 1743, & fut inhumé le 8. En 1710, après avoir fini ses études de philosophie, il fut envoyé à Caën pour y enseigner les humanités, puis à Nevers, où il professa la rhétorique. Depuis il a passé la plus grande partie de sa vie dans le collége de Louis le grand à Paris, où il s'est occupé à composer divers ouvrages. Outre la part qu'il a eue durant plusieurs années au journal connu sous le titre de *mémoires de Trévoux*, on a de lui les ouvrages suivans. 1. *Anacréon & Sapho, dialogues*, en vers grecs, à Caën, chez Antoine Cavelier, 1712, *in*-8°. 2. *Recueil d'observations physiques tirées des meilleurs écrivains*, à Paris, chez Joseph Mongé, 1719, *in*-12; seconde édition plus correcte, à Paris, chez Marc Bordelet, 1726, *in*-12; troisiéme édition, à Paris, chez André Cailleau, 1730, *in*-12. En 1726, on donna un second volume de ce recueil ; & il en parut un troisiéme en 1730 : l'un & l'autre sont dus aux soins du P. Nicolas Grozelier, de Beaune, prêtre de la congrégation de l'oratoire. 3. *Histoire des guerres & des négociations qui précéderent le traité de Westphalie sous le regne de Louis XIII, & le ministere du cardinal de Richelieu & du cardinal Mazarin*, composée sur les mémoires du comte d'Avaux (Claude de Mesmes) ambassadeur du roi très-chrétien, dans les cours du nord, en Allemagne, & en Hollande, & plénipotentiaire au traité de Munster, à Paris, chez Jean Mariette, 1727 *in*-4°, réimprimée en deux volumes *in*-12. Cette histoire a été reçue avec approbation de toutes les personnes les plus capables d'en bien juger. Il y paroît de la pénétration & du discernement ; un esprit net, un jugement sain, une plume légere, un style pur, simple, élégant, sans affectation, naturel sans trop s'abaisser, sans négliger même les agrémens que peut comporter la matiere qu'il traite, mais aussi sans trop les rechercher. 4. *Réfutation de la dissertation du R. P. le Brun* (prêtre de l'oratoire) *sur la forme de la consécration de l'eucharistie*, à Paris, 1727 *in*-12. 5. *Traité théologique sur la forme de la consécration de l'eucharistie*, divisé en deux parties, où l'on démontre par l'unanimité des écoles, par la tradition de l'église latine, & grecque, par la définition de plusieurs conciles, & par la pratique de l'église universelle, la nouveauté du sentiment des Grecs modernes, & du R. P. le Brun, prêtre de l'oratoire ; & où l'on éclaircit par de nouvelles recherches, la décision du concile de Florence, & le vrai sens des liturgies orientales, à Lyon, 1729, 2 volumes *in*-12. 6. *Réflexions sur le poëme épique* par rapport aux anciens & aux modernes, dans les *mémoires de Trévoux*, article VII du mois d'août 1730. 7. *Dissertation sur la récitation ou le chant des anciennes tragédies des Grecs & des Romains*, dans les *mémoires de Trévoux*, art. XV du mois de février 1735. 8. *Exposition de la doctrine chrétienne par demandes & par réponses*, divisée en trois catéchismes. 1. Catéchisme historique, contenant l'histoire abrégée de l'ancien & du nouveau testament, suivie d'une instruction sur l'église. 2. Catéchisme dogmatique contenant l'explication des dogmes de l'église rapportés à la justification de l'homme. 3. Catéchisme pratique, contenant la pratique des commandemens de Dieu & de l'Eglise, des conseils évangéliques, & de divers exercices de piété, à Paris, chez Jacques Rollin, 1741 *in*-4°, & en 4 volumes *in*-12. 9. *Lettre à M. l'évêque de Marseille* (de Belsunce de Castelmoron) *sur la mort du R. P. Porée, de la compagnie de Jesus*, professeur de rhétorique au collége de Louis le grand. Cette lettre est du 13 janvier 1741, & fut imprimée le même mois à Paris. Outre ces écrits graves & sérieux, le P. Bougeant en a publié plusieurs autres d'un caractere fort différent, sçavoir : trois comédies en prose, intitulées, *la femme docteur*, ou *la théologie en quenouille*, *in*-12. *Le saint déniché*, *in*-12. Les *Quakres françois*, ou les *nouveaux Trembleurs*, 1732, *in*-12. Ce jésuite est encore auteur des deux écrits suivans : 1. *Voyage merveilleux du prince Fan-Férédin dans la Romancie, contenant plusieurs observations historiques, géographiques, physiques, critiques & morales*, à Paris, 1735 *in*-12. Cet ouvrage est ingénieux, & se fait lire avec plaisir. 2. *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, 1739, *in*-12. Cet écrit ayant excité de justes plaintes, l'auteur fut envoyé de Paris à la Fléche, d'où il revint quelque temps après. Il tâcha de remédier, en quelque sorte, à ce qui avoit offensé dans cet écrit, en publiant une lettre qu'il adressa à cette occasion à M. l'abbé Savalette ; sous ce titre : *Lettre du P. Bou-*

geant jésuite, à M. l'abbé Savalette, conseiller au grand Conseil. Cette lettre a été imprimée *in-4°* & *in-12.* Elle est datée du 12 avril 1739. Peu de temps après que l'*amusement* eut été rendu public, on publia une *lettre* critique *à madame la comtesse D *** pour servir de supplément à l'amusement philosophique sur le langage des bêtes.* Elle est du sieur Aubert de la Chesnaye, capucin réfugié en Hollande, & fut réimprimée peu après avec quelques augmentations auxquelles la lettre du P. Bougeant à M. Savalette donna lieu. La lettre du sieur Aubert est une brochure de quarante pages *in-12.* Dans la *bibliothèque françoise*, journal imprimé à Amsterdam chez du Sauzet, tome 30, deuxiéme partie, on trouve deux autres lettres sur le même écrit du P. Bougeant, l'une *à madame la marquise de *** sur le langage des bêtes*; l'autre, beaucoup plus courte, *à M. de Saint M.... sur la lettre du P. Bougeant à M. Savalette.* Dans la premiere on réfute le badinage du jésuite sur le sort des démons, & l'emploi qu'il leur donne: dans la deuxiéme on badine sur sa rétractation. La premiere est du 12 avril 1739, la seconde du 4 mai. Dans le *mercure suisse*, ou *journal helvétique*, avril 1739, on trouve aussi un long extrait critique de l'écrit du P. Bougeant, que l'on appelle mal *Beaujou* dans ce journal: & une addition sur le même sujet, dans le journal du mois de mai: on y rétablit le vrai nom de l'auteur. Autre lettre sur le même sujet, dans le même journal, février 1743. Le P. Bougeant avoit lu dans quelques compagnies un petit traité de la sympathie, qu'il n'a point fait imprimer. Lorsqu'il est mort, on commençoit à mettre sous presse son *histoire du traité de Westphalie* qui a paru à la fin d'avril 1744, en deux volumes *in-4°.* & en quatre volumes *in-12*, sous ce titre: *Histoire du traité de Westphalie, ou des négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug, pour établir la paix entre toutes les puissances de l'Europe, composée principalement sur les mémoires de la cour & des plénipotentiaires de France.* Cet ouvrage a tous les avantages de l'histoire citée n° 3. & mérite également les plus grands éloges. L'épître dédicatoire à M. *Amelot, ministre & secrétaire d'état*, & la préface sont du P. Berruyer jésuite. Dans le dixiéme livre on trouve les traités de paix de Munster & d'Osnabrug; & à la fin de l'ouvrage un recueil des piéces principales citées dans le corps de l'histoire. * Mémoires manuscrits. Eloge du P. Bougeant dans les *mémoires de Trévoux*, juin 1744.

☞ BOUGEREL (Joseph) prêtre de la congrégation de l'oratoire, étoit d'une famille honorable de Provence. Il naquit à Aix, & y fit ses études avec distinction. L'amour de la retraite l'engagea à entrer dans la congrégation de l'oratoire. Il y enseigna les belles lettres avec applaudissement, & remplit avec honneur les différens postes qui lui furent confiés. Il étoit à Marseille lorsque cette ville fut ravagée par la peste en 1719 & 1720. La charité dont il étoit rempli le porta souvent à exposer sa vie pour soulager ceux qui étoient attaqués de la maladie contagieuse. Le P. Bougerel étoit encore dans cette ville en 1726; mais peu de temps après, obligé de quitter la Provence, il vint à Paris. Il y a passé le reste de ses jours, dans la maison de sa congrégation, rue S. Honoré, occupé de la priere & de l'étude, aimé & estimé de tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître. Il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 19 mars 1753, dans la [illegible]3 année de son âge, regreté de tous ses amis, aussi bien que de ses confreres.

Le P. Bougerel se disposoit, lorsque la mort le surprit, à faire imprimer ses *vies des hommes illustres de Provence*, qui doivent former quatre volumes *in-4°.* Il y avoit mis la derniere main, & il venoit de faire imprimer un projet de souscription. Quoique ce fût à cet ouvrage que le P. Bougerel eût rapporté presque toutes ses recherches, il n'a pas laissé de donner au public différens écrits, qui lui ont fait honneur. La plupart sont consacrés à la mémoire de diverses personnes qui se sont distinguées dans les arts ou dans les sciences. Voici ceux dont on trouve la liste à la fin de l'éloge que M. l'abbé Goujet a consacré à la mémoire du P. Bougerel, & qui se trouve dans le journal de Verdun, *mois de juin* 1753. C'est de cet éloge que j'ai extrait cet article.

1. Eloge historique du P. Louis Thomassin, au tome I. de *l'ancienne & nouvelle discipline touchant les bénéfices & les bénéficiers*, édition de Paris 1725. 2. Eloge historique du P. Charles le Cointe, dans les *mém. du P. Niceron*, tom. IV & tom. X. 3. Eloge historique du P. Gérard du Bois, dans les mêmes *memoires*, tom. V. 4. Les vies de Tite-Live, de Tacite & de Pline l'ancien, dans les mêmes *mémoires*, tomes V, VI & VII. 5. Lettre à M. des Maiseaux, ou justification de M. Arnauld d'Andilly, contre les accusations d'un prétendu favori de son altesse royale Gaston, duc d'Orléans, dans la *bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome V, mois d'octobre, novembre & décembre 1730. 6. Eloge historique, ou vie de Joachin le Grand, prieur de Neuville-les-Dames & de Prévassin, *in-12* Paris 1733, & dans le tome XXVI des *mémoires* du P. Niceron. 7. Vie de Pierre Gassendi, professeur de mathématiques au collége royal, Paris 1737, *in-12.* Quelques fautes échapées à l'exactitude du P. Bougerel furent relevées par M. de Lavarde, chanoine de S. Jacques l'hôpital à Paris, dans une *lettre critique & historique à l'auteur de la vie de Pierre Gassendi.* Elle peut servir de supplément à la vie faite par le P. Bougerel. 8. Eloge historique de Jean-Pierre Gibert, célébre canoniste, *in-12* Paris 1737. 9. Idée géographique & historique de la France, en forme d'entretiens pour l'instruction de la jeunesse, Paris, *in-12* 1747, 2 vol. 10. Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence, Paris 1752, *in-12.* C'est un essai du grand ouvrage dont nous avons parlé plus haut. Il contient quatorze vies, toutes très-intéressantes. 11. Eloges des PP. Maure & Charles Reyneau, de l'oratoire, dans le mercure de mars 1728. 12. Mémoires pour la vie du P. le Brun, dans le journal des savans, mars 1729. 13. Relation de ce qui s'est passé à Marseille le premier mai 1726, à la réception de M. de Fortia-Piles, en qualité de capitaine gouverneur-viguier de cette ville, dans le mercure de juin 1726, premier volume. M. de la Roque y a fait des changemens qui ont fort déplu au P. Bougerel. 14. Lettre de M*** à M. de la Roque, au sujet de la défense de la lettre du mercure de juin 1741, premier volume. 15. Lettre au sujet de Pierre Puget, peintre, sculpteur & architecte, contre M. le marquis d'Argens, qui dans ses *réflexions critiques sur differentes écoles de peinture*, avoit avancé quelques faits contraires à ceux dont le P. Bougerel avoit prouvé la certitude dans sa vie du même Puget.

Outre ces écrits, on en trouve encore quelques autres du P. Bougerel dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, mis au jour par le P. des Molets. Ces écrits sont, 1°, Lettre à M.**, en lui envoyant une lettre & une ode de Malherbe, ou Recherches sur la maison de Villeneuve, *mém.* tome I, partie I. 2. Autre lettre contenant l'éloge de Claude Terrin & de Laurent Gravier, habiles antiquaires, *ibid.* 3. Eloge de Louis-Antoine de Ruffy, historien, *ibid.* 4. Mémoires pour servir à l'histoire des Juifs depuis leur arrivée en Provence, jusqu'à leur entiere expulsion, avec quelque détail des synagogues qui subsistent encore dans le comtat Vénaissin, *ibid.* tome II, partie II. 5. Lettre à MM. les échevins & lieutenans-généraux de police de la ville de Marseille, sur l'inscription placée à la façade de l'hôtel de ville. L'inscription est du P. Bougerel; la lettre la rapporte, avec des observations très-curieuses, *ibid.* tome III, partie II. 6. Lettre sur une ode provençale de M. Galaup de Chasteuil, où l'on trouve quelque détail de ceux de cette famille qui se

sont fait connoître par leur mérite, *ibid.* t. VIII, part. II.

Le P. Bougerel avoit recueilli un grand nombre de matériaux pour servir à une histoire de l'académie d'Arles, & à un Parnasse provençal, ou notice des poëtes Provençaux.

BOUGES (Thomas) religieux des grands Augustins de la province de Toulouse, entra jeune dans cet ordre, s'y distingua par ses vertus & par ses talens, s'y acquit une estime générale, & en remplit toutes les places & dignités convenables à son amour pour l'étude, & à ses autres talens. Il est mort à Paris le 17 décembre 1741, âgé de 74 ans, & de religion 56. Il avoit professé long-temps la théologie, & c'est à cet emploi que nous devons quelques-uns de ses ouvrages, tels que les deux suivans: 1. *Exercitationes in universos sacræ scripturæ locos*, &c, en 1701, brochure *in-folio* de 25 pages, imprimée à Toulouse. 2. *Dissertation historique & polémique sur les soixante-dix semaines du prophète Daniel, où l'on donne des preuves de la venue du Messie, avec une explication d'un nouveau calcul de ces mêmes semaines*, *in*-12, à Toulouse, 1702. En 1714 le P. Bouges fit imprimer dans la même ville l'histoire du S. Suaire de notre Seigneur Jesus-Christ, gardé dans l'église des peres Augustins de la ville de Carcassonne, avec une pratique dévote pour l'honorer, par un religieux augustin, *in*-12. On y trouve quelques titres & actes pour servir de preuves à cette histoire. Le P. Bouges prétend que le Suaire de Carcassonne est en grande vénération depuis la fin du XII siécle. On apprend quelques faits historiques assez curieux dans cet ouvrage, & un détail de miracles que l'auteur paroît regarder comme presque indubitables. Il y a un extrait de ce livre dans la *bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France*, tome III, article IV, page 41. A la fin de cet extrait, on dit que le P. Bouges a composé en latin, 1, *une philosophie Augustinienne*, 2. une *chronologie* sacrée & prophane. En 1741 on a donné à Paris en quatre volumes *in*-12, une nouvelle édition du *journal de Henri IV*, par Pierre de l'Etoile. *Cette derniere édition*, dit M. Lenglet dans le supplément de sa *méthode pour étudier l'histoire*, tome II, page 163, *est accompagnée de notes très-curieuses, & vient du P. Bouges, religieux augustin, très-appliqué, & qui connoît bien nos derniers regnes.* Le dernier ouvrage du P. Bouges est *l'histoire ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne, avec des piéces justificatives, & une notice ancienne & moderne de ce diocèse*, à Paris 1741, *in*-4°. Cette histoire est estimée pour son exactitude, & l'on y trouve des piéces curieuses qui servent de preuves, & des titres qui n'ont pas moins leur utilité. Girard de Vic, chanoine de l'église de Carcassonne, & Guillaume Besse, avocat & habitant de la même ville, avoient déja donné au public les mémoires que Bernard d'Estellat, chanoine de la même église, en avoit laissés à sa mort, arrivée en 1629, & causée par la peste qui ravagea cette année la ville de Carcassonne. Le premier a fait imprimer en 1667 la chronique des évêques de Carcassonne, & le second, dès 1645, l'histoire de ses comtes. Le P. Bouges a profité de l'un & de l'autre ouvrage; mais il a fait beaucoup de recherches par lui-même, & a consulté, autant qu'il lui a été possible, toutes les sources. Il a embrassé dans son histoire, non-seulement tout ce qu'ont traité les deux historiens que l'on vient de nommer, mais encore ce qui s'est passé de considérable dans la ville de Carcassonne & dans le diocèse, soit dans l'église, soit dans le gouvernement civil, jusqu'en l'année 1660. Cette histoire est divisée en deux parties; la premiere, qui est la plus intéressante, contient tout ce qui s'est passé de remarquable dans la ville haute, qui a retenu le nom de cité de Carcassonne, sous les Volces-Tectosages qui sont les premiers peuples que nous connoissons avoir habité cette ville, sous les Romains, sous les Visigoths, sous les Sarasins & sous les François jusqu'en l'an 1247 de Jesus-Christ. La seconde partie commence en 1247, qui est l'époque de la fondation de la ville basse, & finit en 1660.

BOUGI (le marquis de) lieutenant général dans les armées de France au XVII siécle, *cherchez* REVEREND.

☞ BOUGLER (Pierre) avocat au parlement, a donné au public, 1. une *explication des articles & chefs du crime de leze-majesté, extraits des anciennes ordonnances*, Paris, 1622, *in*-8°. 2. *Praxis criminis persequendi*, à Rouen 1624, *in*-8°. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BOUHIER (Jean) président à mortier au parlement de Dijon, & l'un des 40 de l'académie françoise, fils de M. Bénigne Bouhier, aussi président à mortier au même parlement, & de dame *Claire* de la Toison, naquit à Dijon le 16 mars de l'an 1673, à six heures du soir. La date du 17 est fausse dans la *Bibliothéque des écrivains de Bourgogne.* Comme il montra de bonne heure de grandes dispositions pour les lettres, on ne négligea rien pour les cultiver. Ce fut sous les yeux de son pere qu'il commença ses études au collége des jésuites de Dijon, à un âge où la plupart des autres enfans savent à peine lire; & il les y acheva en 1688, avec une grande distinction. Trop jeune encore pour se présenter aux écoles de jurisprudence, il en apprit les élémens dans le particulier, & employa ses heures de loisir à se perfectionner dans la langue grecque. Il apprit aussi l'italien & l'espagnol, & voulut même avoir quelque teinture de l'hébreu. Il passa deux ans dans ce travail, & y fit de grands progrès. Il vint ensuite à Paris, & de-là à Orléans, où il fit son cours de droit; & en 1692 son pere le fit pourvoir d'une charge de conseiller au parlement de Dijon. Il y fut reçu au mois de janvier 1693; & dès ce moment, guidé par un pere qui joignoit à une grande connoissance des loix, une expérience consommée, il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit l'instruire, soit des mysteres les plus profonds de la jurisprudence, soit des usages de sa compagnie. Les recueils immenses que cette étude lui fit faire, prouvent également sa grande application, la multitude de ses recherches & son zéle pour ne rien ignorer de ce qu'il lui convenoit de savoir. Pour se délasser de ses travaux sérieux & pénibles, il continuoit de cultiver les belles lettres, pour lesquelles il n'a jamais cessé d'avoir beaucoup de passion. Il forma même dès-lors le dessein de donner au public une nouvelle édition de l'historien Hérodote, qu'il devoit enrichir de remarques & de dissertations. Dès 1708 & 1709 il en publia quelques essais, & en 1715 le public se flatoit de voir bientôt paroître l'édition entiere. Mais des occupations plus importantes l'ont empêché de la faire paroître. Au commencement de novembre 1702 il épousa dame *Jeanne-Françoise* Bourée, veuve de M. Bouchu, conseiller au parlement de Paris; & au mois de mars 1704 il fut reçu à une charge de président à mortier au parlement de Dijon, dont il a exercé les fonctions jusqu'en 1727, avec une assiduité & une application peu communes. Dans cet intervalle il a été honoré par sa compagnie de plusieurs députations à la cour. Ce fut lui aussi qu'elle choisit pour aller solliciter un procès de grande importance, qu'elle avoit au grand conseil contre la chambre des comptes de Bourgogne. Ce procès duroit depuis très-long-temps: mais enfin M. le président Bouhier le fit terminer avec succès pour le parlement, par un arrêt du 7 août 1727. Pendant que l'illustre magistrat étoit à Paris à la poursuite de cette affaire, la mort de M. de Malézieux ayant fait vaquer une place à l'académie françoise, il fut choisi unanimement pour la remplir. Son élection se fit le 16 juin 1727. Il vint prendre séance dans cette compagnie le dernier jour du même mois. Le discours qu'il prononça en cette occasion reçut tous les applaudissemens qu'il méritoit, & M. le président Hénault, chargé d'y répondre en qualité de directeur actuel, accorda au

nouveau reçu tous les éloges qui étoient dus à un mérite aussi rare. Dans cette même année, M. Bouhier, qui depuis longtemps étoit tourmenté de fréquentes attaques de goutte, voyant que l'accroissement de ses incommodités ne lui permettoit plus d'exercer les fonctions de sa charge avec la même assiduité, se détermina à la résigner. Mais son attachement pour sa compagnie, & son zéle pour la justice n'ont pas laissé de l'engager à aller depuis prendre sa place à la grand'chambre, & à y faire usage des lumieres que son savoir & son expérience lui avoient acquises. Devenu veuf & sans enfans dès 1717, il épousa en secondes noces au mois d'octobre suivant, une demoiselle de son nom, fille unique de M. Bouhier, marquis de Lantenay, son cousin germain, & conseiller au parlement de Bourgogne. Il en a eu plusieurs enfans, dont il n'est resté que deux filles. L'aînée a épousé M. de Chartraire, marquis de Bourbonne, président à mortier au même parlement. M. Bouhier fut plus que jamais tourmenté de la goutte les trois hivers de 1744, & des deux années suivantes. Au mois de mars 1746, la goutte remonta, & se jetta dans l'estomac. On fit des remédes qui furent inutiles. Le P. Oudin, son ami depuis un grand nombre d'années, l'avertit du danger où il étoit. M. Bouhier en entendit la nouvelle avec beaucoup de résignation. Il reçut les sacremens de l'église d'une maniere très-édifiante, & mourut dans les sentimens dignes d'un chrétien, le 17 du même mois de mars 1746, à trois heures du matin, après avoir vécu 73 ans & neuf heures. Nous n'entreprendrons point de faire ici son éloge : tous les savans avec qui il a été en relation, & avec qui ne l'étoit-il pas ? ont loué la beauté de son génie, la vaste étendue de ses lumieres, ses profondes connoissances, son zele ardent pour le progrès des lettres, son amour pour tous les devoirs d'un parfait magistrat, d'un bon citoyen, d'un ami exact & fidéle. La multitude de ses ouvrages dont nous allons donner la liste, fait connoître d'ailleurs qu'il étoit versé dans toute espéce de littérature, & presque dans toutes les sciences. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond de tout ce qui a si justement distingué l'illustre magistrat dont la perte a laissé un si grand vuide à toute la république des lettres en général & à tous ses amis en particulier, peuvent consulter la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, & plus encore l'élégant ouvrage que le célébre P. Oudin, jésuite, a consacré à la mémoire de M. le président Bouhier, & qui a pour titre : *Commentarius de vita & scriptis Joannis Buherii, in senatu Burgundico præsidis infulati, academiæ gallicæ socii. Ad ejus nepotem Marcum-Antonium Burbonniden. Scribente Francisco Odino, societatis Jesu presbytero.* Cet écrit également digne de son auteur & de celui qui en est l'objet, a été imprimé en 1746 à Dijon, *in-4°.* Le même P. Oudin a fait depuis pour M. le président Bouhier, l'épitaphe suivante, qui a été gravée sur son tombeau.

Hic jacet
JOANNES BOUHIER,
Ex academiæ gallicæ XL viris ;
In suprema Divionensi curia præses infulatus.
Vetustâ oriundus gente,
Amplissimis honoribus in senatu Burgundico,
Laboribus pro salute civium susceptis,
Litterariis laudibus
Insignita.
Domesticis majorum ornamentis
Splendorem adjunxit novum & suum.
Doctrinas legendo perlustravit omnes,
Scribendo singulas illustravit,
Maximè jurisprudentiam.
Mirabantur, amabant in eo,
Cives peræque ac exteri,
Commodam urbanitatem,
Constantiam omnis officii,
Promptam ac beneficam voluntatem ;
Specimen
Æqui judicis, boni patris familias, civis probi.
Natus anno M. DC. LXXIII. Die XVI. Martii,
Obiit die XVII. Martii M. DCC. XLVI.
CLAUDIA-MARIA BOUHIER, conjux carissima ;
Hoc doloris & amoris monumentum
P. C.

Voici les ouvrages imprimés de M. le président Bouhier. 1. *De priscis Græcorum ac Latinorum literis dissertatio*, à la suite de la *Palæographia græca* du P. dom Bernard de Montfaucon, imprimée à Paris en 1708, *in-folio.* Pour avoir une idée plus nette du sujet traité dans cette dissertation, il est à propos de lire le chapitre X des dissertations sur l'histoire d'Hérodote. 2. Dissertation chronologique au sujet de Pisistrate, tyran d'Athènes, dans les *mémoires de Trévoux* 1709, mois d'octobre. 3. Lettre à M. Jean le Clerc, du 21 mai 1710, dans la bibliothéque italique, tome 18, page 63, & dans les dissertations sur Hérodote, chapitre XXII. Cette lettre est relative à la dissertation sur les lettres grecques. 4. Lettres pour & contre, sur la fameuse question, *Si les solitaires appellés Thérapeutes*, dont a parlé Philon le Juif, *étoient chrétiens :* à Paris, 1712, *in-12.* Ces lettres sont au nombre de trois, dont la premiére & la 3[e] où le nom de l'auteur ne se trouve point, sont de M. le président Bouhier ; la 2[e] est de dom Bernard de Montfaucon. Dans ces trois lettres la question du christianisme des Thérapeutes est traitée à fond pour & contre, & avec toute l'érudition convenable à ce sujet. 5. Imitation en vers françois de l'ode XI du I livre d'Horace ; dans le I tome du *Menagiana*, page 217, édition de Paris 1715. 6. Remarques sur quelques passages d'Horace, dans les *mémoires de Trévoux*, 1715, mois de janvier. Il en est fait mention dans la bibliothéque latine de Jean-Albert Fabricius. Ces remarques sont un essai de celles que M. Bouhier a faites sur toutes les œuvres d'Horace. 7. *La coutume de Bourgogne*, enrichie des remarques de maître Philippe de Villers, Jean de Pringles, & Jean Guillaume, anciens avocats au parlement de Dijon, avec le procès verbal des conférences tenues par les commissaires députés par le roi Charles IX, pour la réformation de cette coutume, les caïers par eux dressés en conséquence, &c. à Dijon, 1717, *in-4°.* Ce n'est là qu'un essai du grand ouvrage de M. Bouhier sur la même coutume. 8. Imitation de l'épître de Léandre à Hero, tirée des héroïdes d'Ovide. Cette traduction en vers françois fut imprimée à l'insu de l'auteur, au *mercure de France* du mois de février 1719, & a été réimprimée dans les *nouveaux amusemens du cœur & de l'esprit*, quatorziéme brochure, à Paris, 1739, *in-12.* 9. Lettres sur le poëme intitulé : *Pervigilium Veneris*, dans les nouvelles littéraires recueillies & imprimées par Henri du Sauzet, à Amsterdam, dans le volume qui parut en 1720, pag. 366. 10. Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux, traduits en françois par M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françoise, avec des remarques sur le texte de Cicéron, par M. le président Bouhier..... à Paris, 1721, *in-12.* trois volumes, seconde édition, à Paris, 1732, *in-12.* deux volumes. 11. Recueil d'édits, déclarations & arrêts concernant la jurisdiction des chambres des comptes, avec quelques observations pour servir au procès pendant au conseil d'état du roi, entre le parlement & la chambre des comptes de Dijon, à Paris, 1724, *in-folio.* 12. Mémoire pour les affaires du parlement de Dijon, contre les officiers de la chambre des comptes de la même ville, à Paris, 1724, *in-folio.* M. Bouhier étoit alors à Paris à la poursuite de ce procès, qui ne fut jugé qu'en 1727. 13. Traité de la succession des meres, en vertu de l'édit de Saint-Maur : avec une dissertation

sur les droits de la mere en la succession de ses enfans, au cas de la substitution pupillaire, principalement par rapport à l'usage du parlement de Dijon.... à Dijon 1726, *in*-8°. 14. Dissertation sur le regrès en matiere bénéficiale.... 1726, *in*-4°, sans nom de lieu, d'auteur, ni d'imprimeur. 15. Arrêt du parlement de Dijon du 19 juillet 1726, par lequel ont été jugées deux questions importantes : 1° *Qu'un fils de famille n'avoit pu faire une donation à cause de mort au profit de son frere, sans le consentement de son pere ; 2. Qu'une pareille donation faite par un fils de famille à son pere, & de son consentement étoit bonne & valable, quoique ce consentement fût intervenu dans l'acte*.. avec les motifs de l'arrêt.... à Dijon 1726, *in* 4°, avec quelques dissertations pour & contre sur cette matiere.... à Dijon 1728, *in*-4°. Cet ouvrage est réimprimé avec des augmentations dans le tome I des *observations sur la coutume de Bourgogne*, à Dijon, *in-folio*. 16. Imitation de l'élégie I du livre I des Tristes d'Ovide (en vers françois) dans le tome III des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. des Moletz, de l'oratoire ; à Paris 1727, page 363. Cette piéce étoit un fruit de la jeunesse de l'auteur. 17. Discours prononcé dans l'académie françoise, le lundi 30 juin 1727, à la réception de M. le président Bouhier ; à Paris 1727, *in*-4°, à Dijon, même année, *in*-4°, & dans les recueils de l'académie françoise. De ces discours, l'un est le remerciment fait à l'académie, par M. Bouhier ; le second, est la réponse que lui fit M. le président Hénault, au nom de la compagnie. 18. Oraisons de Démosthène & de Cicéron, traduites en françois par M. l'abbé d'Olivet, de l'académie françoise, avec des remarques critiques sur le texte des quatre Catilinaires de Cicéron, par M. le président Bouhier, à Paris, 1727, *in*-12, deuxiéme édition, révue, corrigée, & augmentée par l'auteur, 1736, *in*-12. 19. Remarques critiques sur l'ancienne vie de Perse, insérées au tome X, page 1133, des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn ; à Francfort, 1729, *in*-8°. 20. Lettre de M. Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, à M. le B. D. L. B. (le baron de la Bâtie) au sujet de la fameuse médaille de Vaballathus, avec cette légende : *Vaballathus Verinp R*, à Dijon 1729, *in*-4°, & dans la continuation des *mémoires de littérature & d'histoire*, tome IX, page 427. 21. Corrections & additions à l'article de Barthelemi de Chasseneuz, inséré au tome III des *mémoires* du P. Niceron, dans le tome X des mêmes *mémoires*. Mais ce sujet est traité plus exactement & d'une maniere plus satisfaisante dans l'*histoire des commentateurs de la coutume du duché de Bourgogne*. 22. Avis de M. le président Bouhier, donné sur l'interprétation de l'article 25 de la coutume du duché de Bourgogne, au sujet d'un procès pendant au parlement de Paris. Il a été inséré par M. Louis Boullenois à la page 521 de ses *dissertations sur les questions qui naissent de la contrariété des loix & des coutumes* ; à Paris, 1732, *in*-4°, & depuis réimprimé à la suite de la *dissertation sur la représentation en succession*. 23. Tusculanes de Cicéron sur le mépris de la mort, avec le songe de Scipion, par le même, traduit en françois par M. l'abbé d'Olivet, avec des remarques sur le texte latin, par M. le président Bouhier, à Paris, 1732, *in*-12. 24. Explication de quelques marbres antiques dont les originaux sont dans le cabinet de M.* (le Bret, premier président au parlement de Provence, & intendant de justice en la même province.) à Aix, 1733, *in*-4. 25. Lettre de M. Bouhier, ancien président à mortier au parlement de Dijon, & de l'académie françoise, à M. le marquis Scipion Maffei, insérée par ce savant, page 161 de ses *Galliæ antiquitates quædam selectæ*, à Paris, 1733, *in*-4°. Cette lettre roule sur la restitution, & l'explication d'une des plus anciennes inscriptions de la Gréce, & sur laquelle Saumaise & Isaac Vossius s'étoient inutilement exercés. 26. Dissertations sur la représentation en succession, suivant la coutume du duché de Bourgogne, avec une explication de l'article 25 de la même coutume, à Dijon, 1734, *in*-8°, & réimprimée avec des additions, dans le tome II du *commentaire sur la coutume*, *in-folio* 1748. 27. Traité de la dissolution du mariage, pour cause d'impuissance, avec quelques piéces curieuses sur le même sujet, à Luxembourg, 1735, *in*-8°, imprimé à l'insu de l'auteur. 28. Dissertation sur la question, si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu ensemble plusieurs empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait été grand pontife, imprimée au tome IX des *mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 115, 1736. 29. Lettre à M. de Boze, secrétaire de l'académie des inscriptions, sur une médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les commentaires historiques de Tristan ; dans le même tome 9 des *mémoires de l'académie*, page 163. 30. *Joannis Buherii epistola ad Petrum Burmannum, scripta die 30 octobr.* 1733. imprimée au vol. VII des *Miscellaneæ observationes criticæ in auctores veteres & recentiores* ; à Amsterdam, 1736, *in*-8°. Cette lettre contient des remarques pour expliquer ou corriger quelques endroits obscurs ou corrompus de la satyre de *Sulpicia*. 31. Question concernant les gradués, décidée par un arrêt du parlement de Dijon, rendu à l'audience du 28 février 1735, avec les raisons pour & contre, & les motifs qui ont déterminé les juges. Le tout dressé par M. le président Bouhier, avec les réponses du même à quelques questions à lui proposées par M. le président Espiard, concernant les matieres traitées dans les institutions canoniques. Cet écrit de M. Bouhier est imprimé dans la deuxiéme édition des *institutions canoniques* de M. Gibert, à Paris, 1736, *in* 4°, au tome 2, page 536. 32. Poëme de Pétrone sur la guerre civile entre César & Pompée, avec deux épitres d'Ovide, le tout traduit en vers françois avec des remarques & des conjectures sur le poëme intitulé, *Pervigilium Veneris*, à Amsterdam, 1737, *in*-4°, & à Paris, en 1739, *in*-12, nouvelle édition, corrigée & augmentée. 33. Lettre de M. le président Bouhier aux auteurs de la bibliothéque raisonnée, en date du 19 novembre 1736, au tome 18, page 476 dudit journal. Cette lettre concerne deux médailles de Vaballathus, l'une grecque & l'autre latine. On la trouve traduite en latin, page 141 du volume VIII des *Miscellaneæ observationes*, &c, déja citées. 34. Tusculanes de Cicéron, traduites par MM. Bouhier & d'Olivet, de l'académie Françoise, avec des remarques sur le texte latin de Cicéron, & une dissertation sur Sardanapale, dernier roi d'Assyrie, par M. Bouhier, à Paris 1737, 3 volumes *in*-12, & à Amsterdam, 1740, *in*-12, 3 volumes. Des cinq Tusculanes la troisiéme & la cinquiéme ont été traduites par M. Bouhier. 35. Mémoires sur la vie & les ouvrages de Michel de Montagne, dans l'édition des *Essais* de Montagne faite à Londres (Trévoux) 1739, 6 vol. *in*-12, dans le *mercure de France*, octobre 1740, dans un *supplément aux essais de Montagne*, à Londres, 1740, & dans les *éloges de quelques auteurs François*, par M. l'abbé Joly de Dijon, à Dijon, 1742, *in*-12. 36. Deux lettres écrites par M. le président Bouhier, l'une à M. de Valbonays, premier président à la chambre des comptes de Grenoble, le 19 juin 1729 ; l'autre à M. (Bimart) de la Bastie, membre de l'académie des belles-lettres, la même année ; sur une inscription de l'empereur Albin, trouvée au lieu d'Albigny, près de Lyon, avec des éclaircissemens sur quelques circonstances de la vie d'Albin, page 146, 155 & 159 du *novus thesaurus veterum inscriptionum*, *&c*, *collectore Ludov. Ant. Muratorio*, *t. I*, à Milan, 1739, *in-folio*. Ces lettres furent publiées sans consulter l'auteur, dont on a supprimé la réponse aux objections de M. de la Bastie. 37. Remarques sur un petit livre anonyme, intitulé : *Consultation sur le traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance* : avec la consultation,

tion 1739, *in-8°*, sans nom de lieu ni d'imprimeur. 38. *Petri Dorvilli memoria, novâ ipsius carminum editione per Jacobum Philippum fratrem consecrata. Ode*, à la page 237 du livre intitulé : *Petri d'Orville, jurisconsulti poëmata*, à Amsterdam, 1740, *in-8°*. 39. Lettre écrite à M. de la Roque, sur une médaille grecque de l'empereur Commode : dans le *mercure de France*, mai 1740, page 904. 40. Dissertation sur le grand pontificat des empereurs Romains, avec une lettre sur le même sujet, & sur quelques autres concernant les antiquités romaines (à Dijon, 1742, *in-4°*.) La dissertation n'est qu'une seconde édition de l'ouvrage marqué au n° 28. 41. Les coutumes du duché de Bourgogne, avec les anciennes coutumes tant générales, que locales de la même province, non encore imprimées ; les observations de M. le président Bouhier, & l'histoire des commentateurs de la coutume du duché de Bourgogne, *in-folio*, 2 volumes, le premier en 1742, le second en 1746, à Dijon. On a tiré séparément des exemplaires de l'histoire des commentateurs de la coutume. 42. Les amours d'Énée & de Didon, poëme traduit de Virgile (en vers françois) avec divers autres imitations d'anciens poëtes Grecs & Latins, à Paris, 1742, *in-12*. 43. *De Patavinitate Liviana. Porphyrius emendatus. Alciphron expositus.* Ces trois courtes dissertations sont page 433 du tome 5 des *Miscellaneæ observationes criticæ*, &c, déja citées ; à Amsterdam 1744, *in-8°*. 44. *Conjecturæ in Diptychon insertum diarii Veneti, tome 28, page 39*, dans le tome V, page 469 des mêmes *Miscellaneæ observationes criticæ*, &c. 45. Remarques sur Cicéron, par M. le président Bouhier, de l'académie françoise ; à Paris, 1746, *in-12*. C'est la réunion, mais plus parfaite, des remarques déja citées plusieurs fois. 46. Recherches & dissertations sur Hérodote, avec des mémoires sur la vie de l'auteur ; à Dijon, 1746, *in-4°*. Les mémoires sont l'ouvrage du P. Oudin qu'on va citer. 47. Mémoire de M. le président Bouhier sur sa bibliothéque ; à la suite de l'écrit du savant P. Oudin, jésuite, intitulé : *Commentarius de vitâ & scriptis Joannis Buherii, in senatu Burgundico præsidis infulati, academiæ Gallicæ socii. Ad ejus nepotem Marcum-Antonium Burbonniden. Scribente Francisco Odino, societatis Jesu presbytero.* Ce mémoire n'est qu'un morceau de la préface, mise par M. Bouhier à la tête du catalogue de sa riche & nombreuse bibliothéque. On n'a point mis parmi les ouvrages de M. Bouhier, la *dissertation sur les duels, & sur les ordres de chevalerie*, que quelques-uns lui ont attribuée : on sait que cette dissertation est de Jacques Basnage. 48. Mémoire historique concernant le fameux procès criminel intenté à la requête de Julien Tabouet, procureur général au parlement de Chambery, contre Raymond Pellisson, premier président, & quelques autres officiers du même parlement. Ce mémoire très-détaillé & fort curieux, est imprimé parmi les remarques de M. l'abbé Joly, sur le *dictionnaire historique & critique de Bayle*, 1748, page 738, & suivantes. 49. Lettre du président Bouhier sur quelques plagiats littéraires, insérée au tome V des *mémoires de critique, de littérature & d'histoire*, de M. l'abbé d'Artigny. On auroit pu encore ajouter quelques écrits polémiques, qui passent pour être de l'illustre magistrat ; mais il ne les a jamais avoués. Parmi les ouvrages qu'il a laissés manuscrits, on desire *ses remarques sur Horace*, & la *vie de Claude Saumaise*, dont le fond est de feu M. Philibert de la Mare. Voyez sur cela l'écrit du P. Oudin, page 43.

BOUHIN (Pierre) médecin, né à Saint-Seyne, bourg à cinq lieues de Dijon, aggrégé au collége des médecins de cette ville en 1679, y mourut le premier novembre 1710, âgé de 71 ans. On a de lui, 1 *Stances sur la pitoyable mort des sieurs Claude Bouhin & Simon Mielle, mes frere & cousin, arrivée à Mirebeau la veille de Noël 1659* : c'est une brochure imprimée à Dijon en 1659. 2. Lettres à M. Plantade, de l'académie de Nismes, 1710, *in-4°*. Il y a trois lettres qui contiennent des expériences sur la chaux & sur le salpêtre ; la premiere lettre est du 9 juin 1709 ; la seconde du 3 avril 1710 ; la troisiéme du 20 septembre de la même année. 3. Autre lettre du même dans le livre intitulé : *Réfutation d'une réponse sous le nom emprunté du sieur Baçot*, où Jacques *Moreau, médecin de Châlons, renverse entierement tout ce qu'on a pu dire contre la doctrine de sa lettre, envoyée à un médecin réfugié en Suisse*, à Châlons, 1710, *in-12*. Il avoit fait une traduction entiere de Paracelse, & un abrégé de tous les ouvrages de Descartes ; ces ouvrages sont encore manuscrits, de même que le recueil de toutes les expériences qu'il avoit faites. Il avoit aussi traduit tout Vanhelmont, dans l'espérance d'y trouver le dissolvant universel ; mais n'ayant pu y réussir, quoique Vanhelmont le fils, passant par Dijon, l'eût assuré qu'il l'y trouveroit, il jetta sa traduction au feu ; c'est ce que l'on rapporte dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome I, page 94.

BOUHOURS (Dominique) jésuite, né à Paris en 1628, a été l'un des habiles maîtres de la langue françoise dans le XVII siécle. Etant entré dans la compagnie de Jesus à l'âge de seize ans, il fut destiné à enseigner les humanités dans le collége de Clermont à Paris, où il les avoit étudiées ; mais les maux de tête dont il fut attaqué dès-lors lui firent interrompre le cours de sa régence. On le mit en théologie : il s'y distingua, & alla enseigner la rhétorique à Tours. Il fut ensuite appliqué à l'éducation des deux jeunes princes de Longueville. Henri II, duc de Longueville leur pere, voulut mourir entre ses mains, & *la relation* de la mort chrétienne & édifiante de ce prince, imprimée *in-4°* en 1663, fut le premier ouvrage que le P. Bouhours donna au public. Il fut envoyé à Dunkerque, & au milieu des fonctions de missionaire qu'il faisoit auprès de la garnison & des catholiques réfugiés d'Angleterre, son amour pour l'étude lui fit encore trouver le temps d'écrire. Il donna en 1671 *les entretiens d'Ariste & d'Eugène*. Cet ouvrage où il y a du brillant qui frape d'abord, fut attaqué par M. Barbier Daucour, depuis reçu à l'académie françoise ; il examina ces *entretiens*, & en fit une critique, sous le nom de *sentimens de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste*, qui passe pour un chef-d'œuvre de la plus juste & de la plus fine critique. Ce dernier ouvrage donna de la vogue aux *entretiens d'Ariste* ; mais on ne les voulut plus lire sans *les sentimens de Cléanthe* ; & M. Colbert, qui avoit lu avec quelque plaisir *les entretiens d'Ariste*, fut charmé de la critique. Ce ministre avoit auparavant confié au P. Bouhours le soin des études du jeune marquis de Seignelai son fils. Le P. Bouhours composa depuis divers ouvrages, dont les principaux sont ses *remarques* & *ses doutes sur la langue françoise* ; ses *dialogues sur la maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris 1687, 1698, 1715, *in-12* ; l'*histoire du grand maître d'Aubusson*, *in-4°*, 1676 ; *la vie de S. Ignace*, dont il y a une édition de 1683. La même année il donna les *maximes de S. Ignace, avec les sentimens de S. François Xavier*, *in-12* ; *la vie de S. François Xavier*, *in-4°*, & 2 *vol. in-12*, 1679 ; *la vie de madame de Bellefonds* ; des traductions de plusieurs livres de piété ; & enfin celle du *nouveau testament*, qui eut ses contradicteurs. Les doutes sur la langue françoise sont un de ses meilleurs ouvrages. Le P. Bouhours eut des démêlés de littérature avec quelques auteurs, & entr'autres, avec le savant M. Ménage, dont il avoit été, & dont il redevint sincérement ami. Enfin, après une vie altérée par de grands maux de tête si fréquens qu'à peine lui laissoient-ils quelques intervalles de santé, il mourut à Paris au collége de Clermont, dit de Louis le Grand, le 27 mai 1702, en sa soixante-quinziéme année. * Baillet, *jugemens des savans sur les Grammairiens. Mémoires de Trevoux*, mois d'août 1702. *Lettres historiques sur les affaires du temps*, mois de mai 1692. On

y rapporte une histoire désavantageuse à la réputation du P. Bouhours, qui est réfutée au même endroit. Voyez le tome II, pag. 278, *& suiv.* & le tome X, pag. 97, des *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, &c, par le P. Niceron.

BOUHUIS (Gilbert) d'Anvers, prieur de la chartreuse de Bruxelles & de Bruges, auteur. * Petreius, *bibl. Carth. pag.* 165.

BOUIDES, *cherchez* BUIAH.

BOVIGNES ou BOUVINES, *Bovinæ* & *Boviniacum*, ville de Pays-Bas, dans le comté de Namur, est une ville ancienne, située sur la rive gauche de la Meuse, à quatre lieues de Namur. Elle fut entourée de murailles en 1173, par les soins de Henri l'*Aveugle*, comte de Namur. Depuis, la comtesse Yolande lui accorda les droits & les priviléges de ville. En 1554 elle fut prise par les François. *Bouvines*, dit M. de Thou, *n'étant défendue que par les habitans, fut assiégée par les troupes du roi, & fut prise d'assaut, après avoir été battue du canon. D'abord on y fit un grand carnage, une partie se noya dans la riviere, & ceux qui se sauverent furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parcequ'ils avoient souffert qu'on tirât sur eux le canon, n'étant pas assez forts pour soutenir un siége*, &c. Cette ville s'est depuis rétablie. Bouvines est encore le nom d'un petit village en Flandre, près de Tournai, célébre par la victoire que le roi Philippe *Auguste* y remporta un dimanche 27 juillet de l'an 1214, sur l'empereur Othon IV & ses confédérés, au nombre de cent cinquante mille hommes, où Ferrand comte de Flandre, & Renaud comte de Boulogne, &c, furent faits prisonniers : en reconnoissance de quoi il fonda depuis en 1222 l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis. * De Thou, Mezerai, &c.

BOUILLART (Dom Jacques) de Meulent au diocèse de Chartres, né en 1669, profès dans l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur, le premier septembre 1687, & mort dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 11 décembre 1726, a publié en 1718 le vrai martyrologe d'Usuard, moine bénédictin du temps de Charles *le Chauve*, sur l'original même d'Usuard, que l'on conserve dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Ce martyrologe est précédé d'une préface, dans laquelle le P. Bouillart réfute le P. Solier, jésuite, qui a donné en 1714 le martyrologe d'Usuard, & qui prétend que le manuscrit de S. Germain des Prés n'est point l'original d'Usuard. Dom Bouillart a encore composé l'histoire de l'abbaye de S. Germain des Prés, imprimée à Paris, chez Dupui, en 1723, *in-fol.* Voyez *l'article de M. du* MOULINET, abbé des Thuilleries. * Dom le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

BOUILLAUD ou BOUILLIAUD (Ismael) *cherchez* BOULLIAU : c'est ainsi que doit s'écrire le nom de cet habile homme.

BOUILLES ou BOVELLES (Charles) chanoine de Noyon, & professeur en théologie dans cette ville. Il étoit né à Soyecourt, au diocèse d'Amiens, & vivoit encore en 1547. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit mathématicien, philosophe, théologien, orateur & grammairien. Il écrivit divers ouvrages en françois & en latin, comme l'art & pratique de géométrie. *Liber de differentia vulgarium linguarum, & gallici sermonis varietate.* Six livres d'introduction à la géométrie. De la quadrature du cercle, & plusieurs autres ouvrages de mathématiques. * Vossius, *de Math. cap.* 16, § 17, *cap.* 61, § 5, *cap.* 62, § 3. Gesner, *in bibliot.* La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.*

BOUILLON, nom d'une famille illustre, *cherchez* TOUR (la)

BOUILLON (Godefroi, dit de) roi de Jérusalem, *cherchez* GODEFROI.

BOUILLOUD (Simphorien de) *cherchez* BULLIOUD.

☞ BOUIN, isle de France, sur la côte du bas Poitou, dont elle n'est séparée que par un canal près de Beauvoir & du port de la Roche. Sa partie septentrionale est censée de la Bretagne & du pays de Retz. La jurisdiction s'y exerçoit autrefois par indivis entre la Bretagne & le Poitou ; mais cette isle ayant passé de la maison de Clerambaut à celle de Pontchartrain, le chancelier de cette maison fit ordonner par édit du 26 septembre 1714, qu'elle seroit de la jurisdiction de Poitou. Cette isle n'a que deux lieues de long. Elle a un bourg de même nom, dont les habitans ne payent point de taille. * La Martin. *dict. géogr.* article, *Isle Bouin.*

BOUIN est aussi le nom d'un bourg de France, dans la province de Forez, près de la riviere de Lignon. Il a la grande plaine de Forez à l'orient jusqu'à Feurs sur Loire, & au couchant les montagnes d'Auvergne vers Thiers. C'est un lieu très-agréable, & des meilleurs bourgs du pays. Il souffrit beaucoup dans le XVII siécle, pendant les guerres civiles de la religion. * Sanson. Baudrand.

BOUIN, *cherchez* BOUHIN.

BOVINES, *cherchez* BOVIGNES.

BOVINO, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Benevent, est dans la province de la Capitanate, située près de la riviere de Cervaro & au pied du mont Apennin. * Léandre Alberti.

BOUJU (Jacques) né à Châteauneuf en Anjou en 1515, se fit estimer par la délicatesse de son esprit, par sa mémoire, & par sa connoissance dans le droit, & dans la philosophie. Il composoit aussi des vers latins & françois. Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi François I, le voulut avoir dans sa maison, & lui procura divers emplois importans. Après la mort de cette princesse, il fut pourvu d'un office de président au parlement de Rennes en Bretagne. Il composa divers ouvrages, & mourut à Angers en 1578, âgé de 63 ans. * La Croix du-Maine, *bibliothéque Franç.* Sainte-Marthe, *l.* 3, *élog. &c.*

BOVIUS (Benoît) ecclésiastique, natif de Feltre en Italie, a enseigné au commencement du XVII siécle, la philosophie & la théologie dans l'université de Padoue. On s'attendoit qu'il enrichiroit le public de divers ouvrages de sa façon, lorsqu'il mourut de peste à Venise le 22 décembre de l'an 1631, âgé de cinquante-ans. * Jacobus Philippus Thomasinus, *in illust. viror. vit.*

BOVIUS ou BOBIO (Jean-Antoine) natif de Cremone, religieux de l'ordre des carmes, puis évêque de Molfetta, dans le royaume de Naples, entra chez les carmes, & s'y fit distinguer par son esprit, dont il donna des marques à Rome, sous le pontificat du pape Clément VIII dans les célébres disputes de la grace, où il soutint avec vigueur le systême de Molina. Il écrivit sur ce sujet quelques traités assez ingénieux. Depuis il traduisit d'espagnol en italien un ouvrage de la discipline réguliere. Le cardinal Capponi étoit son ami particulier : & par son crédit, le pape Paul V lui donna l'évêché de Molfetta où il mourut vers l'an 1620. * Possevin *in Appar.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illust. c.* 63. Alegre.

BOUK ou BOG, fleuve de Pologne, auquel Hérodote, Pline, & les autres anciens auteurs donnent le nom d'*Hipanis*, & qu'ils disent être un fleuve de la Sarmatie européane. Il prend sa source dans la Podolie, qu'il sépare de la Volhinie ; & après avoir arrosé Chmielnick, Braclaw & quelques autres villes, & divisé le Palatinat de Braclaw en deux parties, se décharge dans le Nieper ou Borysthène, pour aller se rendre conjointement dans la mer Noire. Son cours est d'environ deux cens milles d'orient en occident. Ovide en parle dans le XV liv. de ses métamorphoses. Il faut le distinguer du *Boug* ou *Bug*, autre riviere de Pologne. *Voyez* BOUG. * Baudrand.

BOUKINGHAM, comté, en Angleterre, est situé

entre ceux de Northampton, de Bedford, de Harford, de Midlesex & d'Oxford. Il y a dans ce comté quatre places fortes, savoir, Newport, Boukingham, Launden, & Hanslope. Cette province a environ quarante milles de long, dix-huit de large, cent quatre-vingt-cinq paroisses, & quinze villes à marché, savoir, Bukingham, Ailesbury, Wickam, Marlow, Wendover, Vewport-Pagnel, Colebroock, Stroni-Stratford, Oulnei, Amurham, Beaconfiel, Chelsham, Risborough, Ivingo, & Winslow. Elle est dans le diocèse de Lincoln. L'air en est assez tempéré, & le terroir, quoique fort marneux, est fertile en grains, & nourit beaucoup de bétail. La ville qui porte le nom de ce comté, est environnée de la riviere d'Ouze, sur laquelle il y a trois ponts de pierres. Il y avoit autrefois une citadelle au milieu de la ville, laquelle est ruinée depuis long-temps. Ailesburi est un comté : la vallée voisine de cette ville est remarquable par une infinité de brebis qui y paissent, & dont la laine est fort estimée. * *Etat présent de la grande Bretagne. Voyez* Cambden & Speed, *theatrum magnæ Britanniæ.*

Le comté de Boukingham a passé dans trois familles d'Angleterre. Le premier comte se nommoit *Gualterus, Giffard* ou *Gifford*, à qui le roi Guillaume *le Conquérant* donna cette terre, en récompense des services qu'il lui avoit rendus à la conquête d'Angleterre. Il laissa un fils de son même nom, qui mourut sans enfans : ainsi cette terre fut réunie à la couronne. Richard II, roi d'Angleterre, donna en 1377 le comté de Boukingham à THOMAS de Voodstock, le dernier des fils du roi *Edouard III.* Il laissa un fils nommé *Humphred*, qui mourut jeune & sans enfans; & une fille qui épousa *Edmond* comte de Stafford. Le roi Henri VI créa ce dernier comte de Boukingham, en 1445; & l'année suivante, il l'honora de la qualité de duc. *Edmond* fut tué avec son fils *Humphred*, à la bataille de Northampton. HENRI de Stafford, fils de *Humphred*, & petit-fils d'*Edmond*, fut duc de Boukingham. Il prit le parti de Richard, duc de Glocester, & lui aida à s'emparer de la couronne d'Angleterre; mais n'étant pas content de ce prince, il cabala contre lui, & leva des troupes pour lui faire la guerre. Le roi le poursuivit, & l'ayant fait prisonnier lui fit couper la tête en 1483. De son mariage avec *Catherine* de Widevill, fille du comte de Rivers, il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé *Edouard*, fut rétabli dans les biens & dignités de son pere par le roi Henri VII; mais ayant été soupçonné d'avoir voulu attenter sur la personne du roi, il eut aussi la tête tranchée, & il fut défendu à son fils & à ses descendans, de prendre le nom de Boukingham; mais il leur fut permis de retenir celui de Stafford.

Jacques I, roi de la grande Bretagne, donna le titre de marquis de Boukingham, vers l'an 1618, à GEORGE de Villiers son favori, dont la famille étoit originaire de France. Ce marquis accompagna en 1622 le prince Charles d'Angleterre en Espagne, où il étoit allé pour épouser l'infante; mais Boukingham, qui étoit chargé de la négociation, s'étant brouillé avec le comte duc d'Olivarez, revint sans avoir rien conclu. Il avoit été honoré, pendant son absence, de la qualité de duc. En 1626, il fit les fonctions de grand sénéchal d'Angleterre au couronnement du roi Charles I, & l'année suivante, il poussa ce prince, qu'il gouvernoit absolument, à secourir les religionaires qui s'étoient soulevés en France. Il se fit donner le commandement d'une armée navale, composée de 120 vaisseaux, & fit descente dans l'isle de Ré avec 8000 hommes, malgré la résistance de Saint-Bonnet-Toiras. Il alla ensuite l'assiéger dans le fort S. Martin, d'où après trois mois de siége, il fut contraint de se retirer en desordre, étant attaqué par six mille hommes de troupes de France, & trois cens chevaux qui l'étoient venu forcer dans ses retranchemens. L'année suivante 1628, il fut tué à Plimouth d'un coup de couteau par un Ecossois, nommé Jean Felton, comme il se préparoit à partir avec la flotte d'Angleterre pour secourir la Rochelle. La flotte fut commandée après sa mort par le comte de Lidsei, & le corps de ce duc fut porté à Londres, dans la chapelle de Henri VII, où il fut enterré magnifiquement. * Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BOUKINGHAM (Jean Sheffield) duc de Boukingham & Normamby, étoit un courtisan aimable de la cour de Charles II, roi de la Grande Bretagne. Il aimoit les belles lettres & les beaux arts, & il a fait quelques ouvrages d'esprit, qui ont été l'admiration de toute l'Angleterre. Sa comédie du *Rehearsal*, est une critique fine & délicate des piéces de théatre de M. Dryden, & de quelques autres poëtes de ce temps-là. Les gens de lettres polis & spirituels, étoient toujours bien venus chez lui; & comme il étoit favori du roi Charles, rien ne l'empêchoit de satisfaire le généreux penchant qu'il avoit à leur faire du bien. Il fit donner au savant Clifford la direction de la chartreuse de Londres, & l'engagea à publier son *traité de la raison humaine.* Cet ouvrage parut en 1674, dédié au duc son bienfaiteur, & l'auteur mourut en 1677. Lorsque le parlement d'Angleterre eut condamné la proclamation où Charles II accordoit à ses sujets la liberté de conscience, le duc de Boukingham s'éleva contre cette condamnation, anima le roi à soutenir ce qu'il avoit fait, & fit en anglois un petit ouvrage qui fut imprimé en 1685, dont le but principal est de prouver la tolérance. La fortune de ce duc changea extrêmement dans la suite : dominé par son humeur aisée & nonchalante, on abusa de sa facilité, & son bien fut tellement dissipé, que d'un des plus riches seigneurs d'Angleterre, il devint un des plus pauvres. Son *temple de la mort*, poëme anglois, fait à l'imitation de l'ouvrage de M. Habert de l'académie Françoise, qui porte le même titre en françois; & son *essai sur la poësie*, qui est aussi en vers anglois, ont eu une approbation générale. Il donna aussi le caractère du roi Charles II, que l'on trouve traduit en françois dans le *mélange curieux des meilleures piéces attribuées à M. de S. Evremond, tome* 1, *page* 193, de l'édition d'Amsterdam 1726. M. le duc de Boukingham mourut le 24 février 1720. Trois ans après, on publia un recueil de ses ouvrages en deux volumes *in*-4°. * *Vie de* S. Evremond, *par* Desmaizeaux. *Notes de ce dernier sur les lettres de* Bayle, *tome* 3.

BOULAI (Edmond du) héraut d'armes de Lorraine sous les ducs Antoine, François & Charles III, a composé plusieurs ouvrages qui sont utiles pour l'histoire de Lorraine, & celle de son temps en général. On a de lui les *généalogies des ducs de Lorraine*, à Metz en 1547. Cette édition est meilleure & plus ample que celle de Paris de l'an 1549. *La vie & le trépas des deux princes de paix, le bon duc Antoine, & le sage duc François.* Du Boulay étoit dans le même sentiment que le P. Jean Daucy : il fait descendre les ducs de Lorraine des Troyens : c'est s'enveloper dans une grande obscurité. Il cite pour son garant l'ancien historiographe Hunibaldus, qui florissoit du temps de Clovis I, & par conséquent extrêmement éloigné du temps des Troyens, & plusieurs autres historiens qui ne méritent pas plus de créance, principalement sur ces fables. Du Boulai acheva la vie, *dont nous venons de parler*, en 1547. Il y dit à la fin qu'il avoit fait aussi le *sommaire des grandes aventures survenues au monde depuis l'enterrement du duc François, jusqu'au mois de juillet* 1547. Ses autres ouvrages sont : *Peroraison, ou supplément où sont contenues plusieurs lignes collatérales des rois d'Austrasie & ducs de Lorraine; le très-excellent enterrement de Charles de Lorraine, duc de Guise, enterré à Joinville*, à Paris en 1550. *Le blason de l'écu de Lorraine*, manuscrit en vers : car du Boulai se mêloit de poësie; & il a écrit encore dans le même genre le voyage du duc Antoine vers le roi François I en 1543. On lui attribue

les vies des ducs de Lorraine, qui sont demeurées manuscrites & imparfaites : mais il n'est pas sûr qu'elles soient de lui. Il parle en plusieurs endroits de ses ouvrages d'un cérémonial pour l'enterrement des ducs de Lorraine, & il ajoute qu'il le présenta aux princes qui l'approuverent. On ne sait ce qu'est devenu cet ouvrage. Le P. Benoît de Toul, capucin, dont le vrai nom étoit *Picard*, dans sa réponse à Baleicourt, c'est-à-dire, au P. Hugo, prémontré, abbé d'Estival, attribue à du Boulai la *chronique de Lorraine*; mais elle n'est pas de lui : le style est très-différent du sien; & de plus, l'auteur de la chronique vivoit sous le duc René II, au lieu que du Boulai n'a vécu que sous les ducs Antoine, François I & Charles III.* *Voyez* le P. Calmet, dans son *hist. de Lorraine*, au catalogue alphabétique des écrivains.

BOULAI (César-Egasse du) natif de Saint-Ellier, ou Helier, (c'est une corruption du mot Hilaire) village au bas Maine, fut professeur en éloquence au collége de Navarre, greffier & historiographe de l'université de Paris, dont il fut recteur. Il mourut le 16 octobre 1678. Entre ses ouvrages, celui qui doit principalement l'immortaliser, est son histoire de l'université de Paris, qu'il publia en six volumes *in-fol.* On arrêta pendant quelque temps le cours de l'impression de cet ouvrage; mais les commissaires que le roi nomma pour examiner ce qui étoit déja imprimé & le dessein de l'auteur, rapporterent que rien n'empêchoit que l'impression ne continuât. Les raisons qu'on a eues de censurer ce grand ouvrage, n'étoient pas des plus fortes, & il y entroit de la jalousie & de la passion. Du Boulai répondit à la censure que la faculté de théologie de Paris fit de son histoire. Sa réponse est intitulée, *Notæ ad censuram* : elle parut la même année que la censure, c'est-à-dire, en 1667. Cependant, on ne peut nier qu'il n'y ait bien des défauts dans cet ouvrage, & qu'il ne contienne bien des choses fabuleuses & contraires à la vérité : mais il est d'ailleurs très-utile pour avoir la connoissance des actions & des écrits des savans de France, & même de ceux des pays étrangers qui ont paru dans cette premiére université du royaume, & peut-être du monde. Et de fait on commence à dire aujourd'hui que c'est un bon livre, généralement parlant, & qu'il est rempli de quantité de piéces importantes, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs si bien ramassées. * Bayle, *dict. crit.* Baillet, *jugement des savans.* Du Boulai faisoit assez bien des vers latins : on trouve du feu & de la latinité dans ce qu'il a fait en ce genre, sur-tout dans une élégie qu'il fit contre un envieux de sa gloire, qui avoit cherché à le déprimer; cette piéce est intitulée : *Ad Zoilosycophantam, sive Bulæisstarum obtrectatorem.* Les autres ouvrages de du Boulai sont : *Trésor des antiquités romaines, où sont contenues & décrites par ordre toutes les cérémonies des Romains*, imprimé en 1650, *in-fol.* à Paris, avec figures. *Speculum eloquentiæ*, imprimé à Paris, en 1658, *in-12.* Traité *de Decanatu nationis gallicanæ*, à Paris, 1662, *in-8°.* *Cæsaris Egassii Bulæi ex-rectoris academiæ Parisiensis & eloquentiæ professoris emeriti de Patronis IV nationum universitatis Parisiensis*, à Paris, chez Claude Thiboust, 1662, *in-8°.* Page 12 de cet ouvrage qui est fort curieux, on trouve une lettre françoise de Ballesdens à M. du Boulai au sujet d'un ancien sceau de cuivre de l'université dont Ballesdens lui fit présent, & que du Boulai donne gravé dans le même ouvrage. *Remarques sur la dignité, rang, préséance, autorité & jurisdiction du recteur de l'université de Paris*, à Paris, 1668, *in-4°.* *Recueil des priviléges de l'université de Paris accordés par les rois de France depuis sa fondation jusqu'aprésent, in-4°.* Paris, 1674. *Fondation de l'université de Paris par l'empereur Charlemagne; de la propriété & seigneurie du Pré aux Clercs; mémoires historiques des bénéfices qui sont à la présentation & collation de l'université de Paris, in-4°.* 1675. Du Boulai eut de fréquentes disputes avec l'univesité; ce qui lui donna lieu de composer plusieurs requêtes & factums, presque tous imprimés. Il est fort maltraité, de même que son frere, dans une requête de 78 pages *in-4°* présentée au roi & à nosseigneurs de son conseil, par Remi Duret, & plusieurs autres. C'est aussi contre César-Egasse du Boulai qu'a été faite la requête de Jean Goudouin, où il est montré que les régens mariés peuvent être doyens de l'université, & jouir des honneurs & priviléges de cette place. Cette requête est de 1671. Elle contient bien des faits curieux.

BOULAI (Pierre-Egasse du) parent de celui dont nous venons de parler, a été professeur en humanités, au collége de Navarre, & a donné quelques ouvrages, entr'autres *Gemmæ poetarum ex Ovidio, Catullo, Propertio & Tibullo, in-8°.* Paris, 1662.

BOULAINVILLIERS (Henri de) comte de S. Saire, la Villenesse, Citrye, &c. étoit d'une illustre & ancienne maison originaire de Picardie, fils de FRANÇOIS de Boulainvilliers, comte de S. Saire, & de *Susanne* de Manneville. Il naquit à S. Saire le 21 octobre 1658. Il fit ses études dans l'academie de Juilli avec beaucoup de succès; & ayant heureusement rencontré parmi MM. de l'Oratoire, qui enseignent dans cette maison, un maître très-habile dans l'histoire & principalement dans celle des souverains de l'Europe, il prit pour cette étude un gout singulier qu'il a conservé toute sa vie, & il y fit de grands progrès. Il brilla aussi dans ses exercices. Il avoit choisi la profession des armes, comme la plus convenable à un homme de qualité; mais ayant perdu son pere, qui avoit fait dans les dernieres années de sa vie un mauvais mariage, & qui laissa les affaires de sa maison fort embarassées, il se vit obligé de quitter le service pour se donner aux soins nécessaires, dans des conjonctures aussi fâcheuses. Il n'en conserva pas moins le gout de l'étude, & il y donnoit tout le temps qu'il pouvoit avoir de libre : il lisoit avec réflexion, & souvent il mettoit par écrit ses remarques & ses pensées, ce qui composa par la suite un recueil utile qu'il mit en ordre, quand il fut moins accablé d'affaires. C'est le fonds où il a puisé le reste de ses jours, & qui lui a été si utile pour les ouvrages qu'il a faits, mais qu'il n'eut jamais dessein de faire imprimer. Il ne travailloit, à ce qu'il disoit lui-même, que pour son instruction & pour celle de ses enfans; aussi retouchoit-il souvent ce qu'il avoit écrit, suivant les nouvelles connoissances qu'il acquéroit. Son inclination & son gout le plus marqué le porterent à l'étude de l'histoire de France : il a cherché à développer le caractere des princes, leurs vertus, leurs inclinations, les anciens droits des souverains & leurs accroissemens, les mœurs & les usages que l'on remarque dans les différens siécles, l'état des peuples, & sur-tout de celui de la noblesse; comment les anciennes maisons ont perdu leurs honneurs, droits & prérogatives, par leur inattention à conserver les anciens usages; & au contraire, comment & en quel temps plusieurs familles, qui n'avoient pas l'avantage de la noblesse par leur naissance, y sont parvenues : de quelle maniere enfin le service militaire se faisoit par le devoir féodal; comment les troupes soudoyées ont été établies, & comment les impositions ont été rendues ordinaires & depuis augmentées. Les principaux ouvrages du comte de Boulainvilliers, sont : un abrégé des mémoires des généralités du royaume, qu'il avoit faits pour l'instruction de ses enfans : il y avoit joint une préface, qu'il a placée depuis à la tête d'une histoire qui contient l'établissement des François dans les Gaules, leur premier gouvernement, leurs loix, leurs usages. L'histoire abrégée des rois de la premiére race, les changemens qui arriverent lors de l'établissement de la seconde race, l'histoire des princes qui ont regné, & enfin l'établissement de la troisiéme race. Il a composé un second volume de l'histoire des assemblées de la nation, anciennement connues sous le nom de parlement, & depuis sous

celui d'états généraux, jusqu'à la fin du regne de Louis XI, lequel contient quatorze lettres. On avoit voulu l'engager à revoir les journaux des vies des rois de France, depuis Louis IX jusqu'à Henri IV, composés par Aubery, & corrigés par Pean; mais il n'a revu que ceux de S. Louis & de Philippe *le hardi*, ausquels il a joint quelques notes, avec une préface critique à la tête du journal de la vie de S. Louis. Il a aussi dans les derniers temps composé quelques dissertations pour éclaircir différens points de l'histoire. Un de ses premiers ouvrages a été un abrégé de l'histoire universelle, pour l'instruction de ses enfans; le premier volume contient l'histoire de la création, du premier âge, du déluge, du second âge, de l'Egypte & des patriarches jusqu'à l'Exode; le second volume contient l'histoire de l'ancienne Gréce, des dieux du paganisme, l'établissement des royaumes & états; l'histoire de Troye, sa ruine & les établissemens qui se firent en Italie, en Afrique & en d'autres contrées de l'Europe; cet ouvrage est accompagné de beaucoup de tables chronologiques. La complaisance du comte de Boulainvilliers pour plusieurs amis d'une grande distinction, l'avoit engagé autant que son gout, à des ouvrages d'astrologie judiciaire. Il a travaillé à trouver les principes d'une science aussi vaine qu'elle est ancienne. Quoiqu'il eût connu l'incertitude des pronostics, il ne laissoit pas néanmoins de s'y amuser quand on l'en pressoit; mais plusieurs jours avant sa mort il brula tout ce qu'il avoit entre ses mains sur cette science. Il est resté entre celles de ses amis, des institutions astrologiques, suivant les expériences des anciens & des modernes les plus habiles qui ont écrit sur cette matiere. Entre ses ouvrages particuliers, on ne doit pas oublier son histoire de l'apogée du soleil, dans laquelle, suivant les principes de l'astrologie, il rend compte du commencement, de l'agrandissement & de la décadence des monarchies : cet ouvrage ingénieux n'est pas achevé. Un autre écrit d'une espéce différente, est un essai de métaphysique, suivant les principes d'un philosophe moderne; il rend compte dans l'avertissement, qu'en 1704, les œuvres posthumes de cet auteur écrites en latin, lui tomberent entre les mains; qu'il tâcha de rendre en langue commune, & de réduire à des expressions ordinaires des principes absurdes, afin qu'étant mieux connus il fût plus facile de les réfuter; à quoi il exhorte de plus habiles métaphysiciens qu'il ne peut être, & il assure que cela ne leur sera pas difficile. Le dernier ouvrage du comte de Boulainvilliers a été une *vie de Mahomet*, qui ne va que jusqu'à l'hégire; la mort a interrompu son travail. Comme il ne savoit pas l'arabe, il s'est servi de la traduction latine & du savant commentaire de l'abbé Maracci sur l'Alcoran. Il a tiré ses idées & ses expressions des versets de l'Alcoran qui y sont rapportés. Son génie élevé lui a fait imiter leur enthousiasme. Cet ouvrage, qu'il a laissé imparfait, a été imprimé à Londres, *in*-8°. en 1730, & à Amsterdam en 1731, *in*-12. en deux volumes. Tout ce qui est imprimé sous le nom du comte de Boulainvilliers, n'est pas sorti de sa plume. Ses ouvrages qu'il communiquoit volontiers à ses amis, ont été copiés dans des temps différens, & plusieurs avant qu'il les eût retouchés. De-là vient que les éditions qui en ont été faites tant en Angleterre qu'en Hollande & ailleurs, sont toutes défectueuses. La réputation qu'il s'étoit acquise a même fait mettre sous son nom plusieurs traités qu'il n'a ni composés ni revus. Plusieurs de ses écrits ont donné lieu de croire qu'il avoit beaucoup donné à la liberté de penser. Il est sûr cependant qu'il a passé toute sa vie dans une liaison étroite avec les seigneurs de la cour qui ont eu le plus de réputation de piété. On sait même qu'il est mort entre les bras du P. de la Borde de l'oratoire, qui assura le curé de S. Eustache qui lui administra les sacremens, qu'il n'avoit jamais vu une personne plus disposée & mieux préparée pour les recevoir; il les reçut en effet avec beaucoup de connoissance & de marques de piété, & expira à une heure après midi le 23 janvier 1722, dans la soixante-quatriéme année de son âge : il fut inhumé dans l'église de S. Eustache. Le P. Des Moletz, bibliothécaire de l'oratoire, a fait imprimer dans le *tome IX des mémoires de littérature & d'histoire*, une dissertation du comte de Boulainvilliers, sur la noblesse françoise, tirée d'une préface qu'il avoit composée pour mettre à la tête de l'histoire généalogique de sa maison : il y a aussi inséré une lettre d'un conseiller au parlement de Rouen, qui est de l'abbé de Trianon, dans laquelle ce savant abbé réfute avec beaucoup de force & de solidité les principes du comte de Boulainvilliers sur la noblesse. Henri de Boulainvilliers avoit été marié, 1°. avec *Marie-Anne-Henriette* Hurault, morte en *1696*. Elle étoit fille de *Charles* Hurault, comte du Marais, seigneur de Roinville-Reveil, Châteaupers, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne* Berrier : 2. le 23 décembre 1710, avec *Claude-Catherine* d'Alégre, morte à Paris sans enfans le premier septembre 1723, dans la quarante deuxiéme année de son âge; elle est aussi inhumée à S. Eustache : elle étoit fille de *Jean* d'Alégre, marquis de Beauvoir, & de *Marie-Magdeléne* du Fresnoy. Le comte de Boulainvilliers a eu de sa premiere femme, *Henri-Etienne* de Boulainvilliers, capitaine de cavalerie dans le régiment royal, tué à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709, servant en qualité de mousquetaire dans la premiére compagnie, & n'ayant pas encore vingt ans; *Ovide-Henri* de Boulainvilliers destiné à l'état ecclésiastique, mort en 1709 avant son frere, âgé de 17 ans & 6 mois; *Marie-Henriette* de Boulainvilliers, née à Paris le premier novembre 1693, mariée le 14 septembre 1721, avec *François* de la Fontaine-Solare, marquis de la Boissiere, capitaine au régiment de Bretagne, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, morte à Paris le 4 mars 1729, dans la trente-sixiéme année de son âge, & inhumée à S. Eustache : elle a laissé *Marie-Louise-Gabrielle* de la Fontaine-Solare, née le 15 juin 1722; & *Susanne* de Boulainvilliers, mariée avec *Gabriel-Bernard* comte de Rieux, baron & seigneur de Liviniere, reçu conseiller au parlement de Paris le 31 août 1714, & président de la deuxiéme chambre des enquêtes, le 7 janvier 1727. Il y a de ce mariage un fils, & une fille, *Anne-Gabrielle-Henriette-Bernard*, mariée à l'âge de 12 ans, le 17 août 1733, avec *Charles-Pierre-Gaston* de Levis de Lomagne, marquis de Mirepoix, maréchal héréditaire de la Foy, comte de Terrides, vicomte de Grinoix, baron de Monfoureault, colonel du régiment de Saintonge.

BOULANGER (Jean le) chevalier, seigneur d'Hacqueville en Gâtinois, d'Isle & de Montigni en Brie, premier président au parlement de Paris, fut connu sous le nom *de le Boulanger*, quoique celui de sa famille fût *de Montigni*; l'autre surnom leur étoit venu d'un de leurs prédécesseurs, à qui on le donna, pour un service notable qu'il avoit rendu à l'état, en faisant entrer une grande quantité de blé dans le royaume, au temps d'une mortelle famine. Le pere de ce premier président étoit *Raoul* de Montigni, chevalier, seigneur de Montigni & de Hacqueville, grand pannetier du roi, & capitaine des gardes du duc de Bourgogne, qui vivoit encore en 1442. Son fils, dit *le Boulanger*, fut conseiller au parlement, puis président au même parlement en 1456, & en cette qualité sa compagnie le députa pour aller au château de Beauté, conférer avec le duc de Berri, depuis duc de Guienne, frere unique du roi Louis XI, qui formant un parti avec le comte de Charolois & autres princes ligués, sous prétexte du bien public, tenoit la ville de Paris assiégée. Cette entrevûe donna un grand acheminement à la paix conclue à Conflans en 1465. En reconnoissance de ses services, il fut fait premier président le 8 décembre 1471. Il présida avec le chancelier d'Oriole au procès du con-

nétable de Saint-Pol en 1475, & à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, en 1477. Il perdit sa femme *Philippote* de Cothereau en 1473, & la cour donna un arrêt, par lequel il est ordonné que *Messire Jean le Boulanger, premier président, portera son chaperon & son manteau fourré, lorsqu'il tiendra séance au parlement, nonobstant qu'il porte le deuil de sa femme.* Il décéda le 24 février 1481. Sa postérité porta le nom de BOULANGER jusqu'en 1593, qu'ils obtinrent une déclaration du roi, vérifiée en parlement le premier août 1595, pour quitter ce surnom, & reprendre l'ancien nom de MONTIGNI. Cette famille subsiste encore en la personne du fils de *Louis* de Montigni, marquis de Congis, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Bapaume, capitaine du château des Tuilleries, chevalier de S. Louis. * Blanchard, *hist. des premiers présidens.*

BOULANGER, *cherchez* BOULENGER.

BOULDUC (Gilles François) premier apothicaire du roi, ancien échevin, ancien juge-consul, démonstrateur en chymie au Jardin-Royal, & associé chymiste dans l'académie des sciences, naquit à Paris le 20 février 1675. Il étoit fils de *Simon* Boulduc, célébre apothicaire, pensionnaire de l'académie des sciences, &c. Le fils a marché constamment sur les traces de son pere. Ses premieres études étant finies, il s'appliqua à la physique de Descartes sous le célébre M. Regis, & il y fit de très-grands progrès. Il se voua ensuite entierement à la chymie, qu'il étudia sous M. de Saint-Yon, médecin, professeur au Jardin-Royal, & sous son pere, qui étoit démonstrateur en chymie au même jardin. Il fut reçu dans le corps des apothicaires en 1695, à l'age de vingt ans; & quatre ans après, il entra dans l'académie des sciences en qualité d'éleve. Il y a donné depuis plusieurs morceaux de chymie que l'académie a presque tous fait insérer dans ses mémoires imprimés. Ces ouvrages de M. Boulduc consistent la plupart en des analyses de différentes substances. Il avoit entrepris sous cette forme l'histoire des purgatifs, dont il donna un essai en 1719, sur le concombre sauvage, avec quelques observations sur l'*Elaterium* de Dioscoride, qui est l'extrait ou le suc épaissi du fruit de cette plante. Il lut la même année à l'académie une analyse du frai de grenouille, & celle du chacril, arbre de l'Amérique, que quelques auteurs ont donné pour une septiéme espece de quinquina. M. Boulduc a beaucoup travaillé sur les sels, comme sur le sel cathartique d'Espagne, qu'une source produit à cinq quarts de lieues de Madrid; sur le sel de Dauphiné, que l'on prend dans la terre auprès de Grenoble; sur le sel polycreste de Seignette, & sur celui d'Epsom. En 1734 il donna un essai d'analyse des plantes. Son analyse des nouvelles eaux de Passy donnée en 1726, lui avoit fait beaucoup d'honneur. Il fit en 1729, celle des eaux de Bourbon-l'Archambaud pour feu M. le duc, & en 1735, celle de la source minérale de Forges nommée la *Royale*, pour la reine à qui ces eaux avoient été ordonnées par les médecins. La charge de premier apothicaire du roi qu'il avoit obtenue en 1712, & celle de premier apothicaire de la reine qu'il eut en 1735, ne lui permettoient guères d'être assidu aux assemblées de l'académie des sciences; mais ce manque d'assiduité étant indispensable, il n'en eut pas moins en 1727 une place d'associé ordinaire. Il est mort à Versailles le 17 janvier 1742, fort regretté de leurs majestés, & de tous ceux qui avoient eu occasion de le connoître; la survivance de la charge de premier apothicaire du roi avoit été accordée à son fils, qui dès l'âge de 14 ans donnoit les plus grandes espérances, qu'il a toujours fortifiées depuis. * Eloge de M. Boulduc par M. de Mairan dans les *Mémoires de l'académie des sciences* pour l'année 1742, imprimés en 1745, *in-4°.*

BOULEN, famille d'Angleterre, descendoit de

I. GEOFROI de Boulen, lequel après avoir amassé de grands biens dans le négoce, fut fait lord maire de Londres en 1458, & épousa *Anne*, fille de *Thomas* baron de Hoo & d'Hastinge, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Boulen-de-Blikling, chevalier, servit Henri VII, roi d'Angleterre, dans ses armées, & épousa *Marguerite* Butler, fille de *Thomas*, comte d'Ormond, dont il eut THOMAS, qui suit; & *Marguerite* de Boulen, mariée à *Jean* Sakville, chevalier.

III. THOMAS de Boulen, après avoir servi le roi Henri VIII dans ses armées, fut ambassadeur en Allemagne, en Espagne, & en France. Ce prince étant devenu amoureux de sa fille, le créa vicomte de Rochefort en 1525, & quelques années après, le nomma chevalier de la jarretiere, le créa comte de Wiltshire & d'Ormond, & le fit garde du sceau privé. Il mourut en 1538, ayant eu d'*Elizabeth* Houvard, fille de *Thomas*, duc de Norfolk, *Georges* de Boulen, vicomte de Rochefort, connétable de Douvres, & garde des cinq ports, qui eut la tête tranchée le 19 mai 1536, sans laisser de postérité de *Jeanne* Parker, fille de *Henri*, baron de Morlei, laquelle eut la tête tranchée le 12 février 1542; *Anne*, marquise de Pembrock, dont *il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & *Marie* de Boulen, alliée à *Guillaume* Carei, chevalier. * Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre*

BOULEN ou BOLEYN ou BULLEN (Anne de) fut maîtresse, puis femme de *Henri* VIII, roi d'Angleterre. Si l'on en croit Sanderus, elle étoit fille de la femme de *Thomas* de Boulen, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mais non de ce seigneur. *Car le roi*, dit-il, *étant devenu amoureux de cette dame, relégua le mari en France, avec la qualité d'ambassadeur; & Anne de Boulen naquit deux ans après le départ de Thomas; ainsi elle ne pouvoit être sa fille.* Il en avoit déja eu une nommée *Marie*: le roi l'ayant trouvée à son gré, en fit aussitôt sa maîtresse. On dit que ce prince ayant un jour demandé à François Brian, chevalier de l'ordre, & de la maison de Boulen, si c'étoit un grand crime d'entretenir la mere & la fille; *C'est*, répondit Brian, *comme si l'on mangeoit la poulle & le poulet.* Le roi ayant trouvé cette réponse plaisante, lui dit qu'il le prenoit pour son *Vicaire infernal*; & depuis il fut connu sous ce nom. Henri, après avoir corrompu la mere & la fille aînée, devint encore amoureux de la cadette *Anne* de Boulen. On dit qu'elle étoit brune & de belle taille, qu'elle avoit une dent mal rangée à la machoire supérieure, six doigts à la main droite, & une tumeur à la gorge, dont elle couvroit la difformité avec une fraise. On ajoute qu'elle avoit la conversation enjouée, qu'elle dansoit très-bien, qu'elle jouoit du luth mieux que fille de son temps, qu'elle inventoit tous les jours de nouvelles modes, & qu'elle s'habilloit d'assez bon air, pour servir de modele à toute la cour. Mais les qualités de l'ame ne répondoient pas à celles du corps: elle étoit vaine, ambitieuse, & coquette. A quinze ans, elle fut débauchée, dit-on, par le maître d'hôtel, & par l'aumônier de Thomas de Boulen, & on l'envoya ensuite en France chez un seigneur, qui la nourit en fille de grande qualité. On la vit après à la cour, où l'on dit qu'elle se gouvernoit avec si peu de pudeur, qu'on l'appelloit ordinairement *la haquenée d'Angleterre.* François I eut aussi part à ses faveurs: ce qui la fit surnommer *la mule du roi.* Ce fut dans ce temps que donnant dans les nouvelles opinions, elle embrassa les erreurs de Luther. Etant revenue en Angleterre, elle entra fille d'honneur chez la reine, où le roi la vit & l'aima. Pour fixer l'humeur inconstante de ce prince, plus il la pressoit, plus elle lui opposoit son devoir, & la résolution qu'elle avoit prise de se réserver toute entiere pour un mari. Ce fut par ces artifices, que lui ayant donné bonne opinion de sa vertu, & l'engageant toujours de plus en plus, elle l'enflamma tellement, qu'il résolut de l'épouser. Lorsque ce bruit se fut répandu en France, on y disoit publiquement que

le roi d'Angleterre alloit épouser *la mule du roi.* Thomas de Boulen, qui étoit pour lors ambassadeur en France, ayant oui parler du dessein de Henri, prit la poste, sans en avoir demandé la permission, & se rendit en Angleterre. Il y raconta au roi que, durant son absence, sa femme étoit accouchée d'*Anne* de Boulen, & que l'ayant voulu répudier, elle lui avoit avoüé que sa majesté étoit pere de cette fille. Henri lui commanda de se taire, & lui dit que trop de gens avoient eu part aux bonnes graces de sa femme, pour savoir qui étoit le véritable pere de celle qu'il vouloit épouser. Ce prince aveuglé par sa nouvelle passion, résolut enfin de lever le masque, & de répudier même la reine *Catherine* d'Aragon son épouse, princesse très-sage & très-vertueuse. *Voyez* HENRI VIII. Ce dessein alarma tous les gens de bien; le conseil même avertit le roi qu'*Anne* de Boulen étoit une débauchée, & que diverses personnes, & entr'autres Thomas Viat, avoient avoué le commerce qu'ils avoient eu avec elle. Ce dernier offrit même au roi de le rendre spectateur des faveurs qu'il recevoit de cette impudique; mais il fut traité d'insolent & d'imposteur. Cependant Henri n'ayant pu obtenir du pape une sentence de divorce, épousa en secret sa maîtresse, à laquelle il avoit fait prendre la qualité de marquise de Pembrock, le 14 novembre 1532, ou, selon d'autres, le 25 janvier 1533, ses noces n'ayant été antidatées, que parce-qu'elle étoit grosse quand le roi l'épousa. Dans la suite, ce prince, qui s'étoit séparé de l'église, & dont les partisans avoient déclaré le premier mariage nul, fit célébrer la solemnité de ses nouvelles noces la veille de Pâque de l'an 1533, & le 2 juin suivant il fit couronner *Anne* de Boulen reine d'Angleterre. *Elizabeth* leur fille naquit le 7 septembre de la même année, & la reine *Catherine* mourut le 6 janvier 1535. Henri commanda à toute sa maison d'en prendre le deuil; mais Anne de Boulen en prit le jaune, pour marque de sa joie, & témoigna qu'elle auroit souhaité une mort moins glorieuse à sa rivale. Quelque temps après le roi devint amoureux de Jeanne de Seimour. Anne de Boulen en fut au désespoir, & étant accouchée pour la seconde fois, elle ne mit au monde qu'une masse informe. Perdant l'espérance d'avoir un fils de Henri, elle s'abandonna à son frere George de Boulen; mais n'ayant tiré aucun fruit de cet inceste, elle fit part de ses bonnes graces à diverses personnes, & rangea même Marc un de ses musiciens au nombre de ses favoris. Le roi ne put ignorer long-temps ce commerce honteux: il n'en témoigna pourtant rien jusqu'au premier jour de mai de l'an 1535, qu'ayant découvert à Grenwich que sa femme jettoit de sa fenêtre son mouchoir à un de ses amans, il la fit prendre, & après l'avoir convaincue d'inceste & d'adultere, il lui fit couper la tête le dix-neuviéme mai de la même année. Il voulut que Thomas de Boulen son pere prétendu fût un de ses juges. Le mariage d'*Anne* de Boulen fut déclaré nul, & elle avoua elle même qu'elle étoit déja mariée à Milord Perci. On fit aussi mourir George de Boulen, & les autres amans de cette malheureuse, qui introduisit le schisme & la religion protestante en Angleterre, & causa la perte de sa patrie.

On doit lire avec précaution ce qui regarde ici la naissance d'*Anne* de Boulen. Sanderus qui veut dire que le roi Henri VIII a été son pere, appuye ce fait par des circonstances très-difficiles à prouver, aussi-bien que la vie libertine qu'il accuse *Anne* de Boulen d'avoir menée en Angleterre & en France: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne parut chaste que jusqu'à ce qu'elle eût détrôné sa maîtresse. Car pour l'inceste & l'adultere qui la firent condamner à mort, les historiens protestans n'osent entreprendre ouvertement de l'en purger. Voyez & lisez avec autant de réserve que Sanderus même, la critique de M. Burnet sur Sanderus & sur Varillas, & son histoire de la réformation d'Angleterre. * Du Chêne. Sponde. Surius. Le Grand, *réfutation de l'histoire de la réforme.* M. de Meaux, *hist. des variat. liv.* 7.

BOULENGER (Pierre) François, natif de Troyes en Champagne, qui vivoit dans le XVI siécle. Il savoit les langues, & principalement la grecque & la latine, qu'il enseigna à Loudun. C'étoit un homme dont la modestie s'étendit jusqu'à ses écrits: car ayant composé en latin une histoire de France, il ne voulut jamais permettre qu'on l'imprimât: on a cependant de lui quelques petits ouvrages de piété, & un discours latin, imprimé en 1566, *in*-8°, adressé aux magistrats & aux citoyens de Loudun, par une épître dédicatoire où on apprend quelques circonstances de sa vie. Il mourut vers l'an 1598, laissant divers enfans, & entr'autres *Jules-César* BOULENGER, jésuite qui suit. * Sammarth. *in élog. doct. Gall. liv.* 3.

BOULENGER ou BOULANGER (Jules-César) fils du précédent, né à Loudun, prit l'habit de jésuite en 1582, âgé de vingt-quatre ans, comme le porte la matricule conservée dans la maison du noviciat à Nanci, & dont voici les termes: *Julius-Cesar* Boulenger, *diœcesis Pictaviensis, anno ætatis XXIV, admissus Virduni mense januario* 1582, *magister in artibus, licentiatus in utroque jure.* Il régenta à Paris avec le fameux P. Jacques Sirmond. Il resta douze ans dans la société, & y enseigna pendant huit ans. Ensuite il en sortit, & enseigna en différens colléges de Paris, entr'autres à Harcourt & aux Grassins, ce qui lui procura les facilités de soutenir ses neveux. Il devint aumônier du roi. Enfin il rentra dans la société en 1620, & s'adonna à la prédication, dont il s'aquitta pendant du temps, d'une maniere à mériter des applaudissemens. Il mourut, non à Tournon, comme on l'a dit dans les précédentes éditions de ce dictionnaire, mais à Cahors, au mois d'août 1628. Il avoit plus de soixante-dix ans. Il a laissé quelques ouvrages; entr'autres un traité latin, du théâtre, imprimé en 1603, dans lequel on ne doit chercher qu'un recueil de passages qui peuvent être utiles, pourvû que l'on ne s'arrête pas toujours aux inductions qu'il a faites; car il y a grande apparence que Boulenger apprenoit les choses qu'il a écrites, à mesure qu'il les écrivoit. C'est le jugement qu'en porte M. l'abbé d'Aubignac. * Alegambe, *bibl. soc. Jesu.* Hedelin d'Aubignac, *pratique du théâtre, liv.* 1, *chap.* 5. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes, art poëtique, tome V, p.* 48, *& tome* 3 *de la nouvelle édition, in*-4°, *p.* 296. Les autres ouvrages du P. Boulenger dont nous avons connoissance, sont: *De spoliis bellicis, trophæis, arcubus triumphalibus, & pompa triumphali,* in-8°, Paris 1601. *Eclogæ ad Arnobium,* in-8°, *Tolosæ* 1612. *Diatribæ in Casauboni exercitationes de rebus sacris,* in-fol. *Lugduni* 1617. *De insignibus gentilitiis ducum Lotharingiorum,* in-4°, 1617. *De imperatore & imperio romano, magistratibus, officiis, &c. in-fol. Lugduni* 1618, c'est la meilleure édition. *Historiarum sui temporis lib. XIII, ab anno* 1560, *ad annum* 1610, in-folio, *Lugduni* 1619.

BOULENGER (André) religieux Augustin réformé, de la communauté de Bourges, est connu dans le monde sous le nom de PETIT PERE ANDRÉ. Il étoit de Paris, de la famille de *Boulenger*, considérable dans la robe, & il méprisa tous les avantages qu'il pouvoit esperer dans le monde pour se faire religieux de la réforme de S. Augustin, dans la communauté de Bourges. Le P. André prêcha pendant 55 ans dans les principales chaires du royaume, & ne discontinua jamais cet exercice si pénible & si laborieux. Il avoit coutume de mêler quelques mots enjoués dans ses sermons, pour réveiller ses auditeurs, d'où quelques gens ont pris occasion de lui attribuer des plaisanteries qui ne sont pas de lui. Nous n'avons de ce pere que l'oraison funebre de Marie-Henriette de Bourbon, abbesse de Chelles. Son emploi de prédicateur & les charges qu'il exerça dans son ordre, où il vécut avec beaucoup de régularité, ne lui donnerent pas le temps de publier

divers ouvrages qu'il avoit composés. Il mourut à Paris, dans le couvent de la reine Marguerite, au fauxbourg S. Germain, le 21 septembre de 1657, âgé de 79 ans. On garde dans ce couvent quelques manuscrits de ses Sermons. * *Mémoires du temps.*

☞ BOULENOIS (Louis) reçu au serment d'avocat, le 31 décembre 1705, a donné au public en 1727 des *questions sur les démissions de biens*, un vol. *in*-8°, où dans la question VI il traite assez amplement de la distinction & de l'autorité des statuts réels, personnels & mixtes. Il a aussi donné en 1732, un volume *in*-4°. intitulé: *Dissertations qui naissent de la contrariété des loix & des coutumes.* Ces dissertations renferment presque tous les principes des statuts. * *Mém. MS.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

BOULENOIS, *cherchez* BOULONOIS.

BOULJANUS. C'est, selon le P. de Longueval, jésuite, dans son *histoire de l'église gallicane*, tome 1, p. 193, le nom d'une fausse divinité, honorée à Nantes en Bretagne, où elle avoit un temple fameux, qui fut abattu, comme on le croit, vers l'an 319, sous le regne & par l'autorité du grand Constantin. (Il y a quelque temps, dit le P. de Longueval, que l'on trouva à Nantes une inscription à l'honneur de cette divinité, conçue en ces termes: *Numini augustor. Deo Bouljano M. Gemel. Secundus & C. sedat. florus actor. Vicarior. Portens. Tribunal. C. M. Locis ex stipe conlata posuerunt.* Cette inscription a beaucoup exercé les savans de nos jours. Nous croyons, ajoute-t-il, que ce dieu Bouljanus n'est autre que ce dieu Janus des Latins, au nom duquel on ajoute le mot celtique *Boul*, qui signifie *orbis.*) Ainsi *Bouljanus* sera le *Janus* du monde. On assure en effet, qu'une ancienne figure de ce faux dieu le représentoit à trois faces, pour signifier sans doute, les trois parties du monde qui étoient alors connues. *Boul* signifie encore en bas breton un globe: mais ces conjectures sont peu fondées. Ce dieu Bouljanus est imaginaire, & l'inscription n'est pas absolument telle que le P. de Longueval l'a rapportée. Au lieu de *Numini*, il faut lire *Numinibus : Vol. Jano*, au lieu de *Bouljano ; Secudus*, au lieu de *Secundus ; Vicanor*, au lieu de *Vicarior ; CM.* au lieu de *C. M.* Ainsi il faut interpréter *Deo. Vol. Jano.* par ces mots, *Deo volente Jano*, sous le bon plaisir du dieu Janus. Voici en deux mots tout le mystere de cette inscription. Elle fut faite pour apprendre à la postérité que les habitans de Nantes consacrerent leur tribunal aux dieux des empereurs, c'est-à-dire, à Jupiter & à Apollon, &c. mais après avoir invoqué Janus, selon la coutume païenne, afin que leur offrande passât par lui aux dieux de l'empire. *Voyez* une explication de cette inscription par M. Travers, prêtre, docteur de Nantes, dans les *mém. de litt. & d'hist. recueillis par le P.* des Moletz, *de l'oratoire, t. 5, part.* 1. L'inscription dont nous parlons y est ainsi traduite: *Aux dieux des empereurs: de l'agrément du dieu Janus. M. Gemelius Secundus, & C. Sedatius Florus, de l'argent contribué ont bâti dans la place du commerce le tribunal des affaires des habitans du port.*

BOULIAUD (Symphorien de) *cherchez* BULLIOUD.

BOULIER (Philibert) né à Dijon d'une famille distinguée, fut chanoine de la cathédrale de Châlons, & de la sainte Chapelle de Dijon, où il mourut au mois d'octobre 1652. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont il est fait mention dans le traité du P. Jacob sur les illustres écrivains de Châlons, & plus exactement dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne* par feu M. l'abbé Papillon. Ces ouvrages sont: 1. *Sauve-garde du ciel pour la ville de Dijon*, ou *remarques historiques & chrétiennes sur la sainte & miraculeuse hostie*, *avec un examen de cette proposition :* on étoit autrefois plus gens de bien que maintenant, & néanmoins l'on ne se confessoit ni communioit si souvent que maintenant, à Dijon, 1643 *in*-8°. seconde édition, sous ce titre: *Remarques historiques & chrétiennes sur la sainte & miraculeuse hostie de Dijon, avec l'examen de cette proposition*, &c. à Dijon, 1646 *in*-8°. Cette édition est dédiée à la reine régente. 2. *Fondation & regle de l'hôtel sainte Anne de la ville de Dijon, sis au fauxbourg d'Ouche, proche le grand hôpital de Notre-Dame, fondé* par Pierre Odebert, *président aux requêtes du Palais, & dame* Odette Maillard *sa femme*, à Dijon 1647 *in*-4°. 3. *Recueil de quelques piéces pour servir à l'histoire ecclésiastique & sacrée de la ville de Dijon*, à Dijon 1648, *in*-8°. 4. *Fondation, construction, économie & réglemens des hopitaux du S. Esprit & de Notre-Dame de la Charité de la ville de Dijon*, à Dijon 1649. 5. *Eclaircissemens sur les lettres patentes du roi, du mois de juillet 1651, en faveur de la sainte Chapelle de Dijon*, à Dijon 1651, *in*-4°. 6. *Le devoir de l'homme chrétien*, cité par le P. Jacob.

BOULIGNEUX (marquis de) *cherchez* PALU (la)

BOULLANGER (Charles-Joseph) avocat au parlement de Paris, conseiller du roi expéditionaire de cour de Rome, & ancien avocat au conseil, étoit né à Amiens le 12 de mars 1664, d'une famille ancienne, distinguée par les différens emplois dont elle a été revêtue. Plusieurs monumens publics, dont quelques-uns subsistent encore à Amiens, nous font connoître un Laurent Boullanger, avocat, qui étoit maître du Puy en 1521. Ce Laurent Boullanger eut pour fils *Nicolas* Boullanger qui épousa damoiselle *Anne* Royer, dont il eut *Vincent* Boullanger, avocat au parlement, procureur du roi de la ville d'Amiens, lequel épousa damoiselle *Antoinette* du Beguin, fille de *Philippe* du Beguin, mayeur de la même ville, auteur des ordonnances politiques imprimées en 1586. De ce mariage est issu *Philippe* Boullanger, seigneur de Salleux, Hamel, & autres lieux, conseiller du roi, élu en l'élection d'Amiens, qui, entr'autres enfans, eut *Nicolas* Boullanger, avocat au parlement, de qui descendent messieurs Boullanger du Hamel. *François-Philippe*, l'un de ses freres, reçu docteur en médecine le 5 septembre de l'an 1645, épousa en 1662 *Magdeléne* Poullain, de qui il eut Charles-Joseph Boullanger, dont il s'agit, & duquel messieurs Boullanger, seigneurs de Rivery, se sont fait honneur d'être proches parens. Charles-Joseph, après avoir fait ses études avec beaucoup de distinction dans sa patrie, vint à Paris, où son mérite le fit connoître en si peu de temps, qu'il fut reçu au serment d'avocat le 4 décembre 1684, après avoir soutenu ses thèses & ses examens avec les plus grands applaudissemens. Le 10 février 1688 il fut admis à une charge d'avocat aux conseils. Il lui fallut une dispense d'âge, que son mérite lui obtint, non-seulement sans difficulté, mais avec des distinctions honorables. Quelques années après son mariage, il fut pourvu par lettres du roi du 20 juin 1698 de l'office de conseiller de sa majesté, expéditionaire de cour de Rome, auquel il fut reçu le 27 du même mois. Partagé entre les fonctions de ces deux charges, il trouva dans les connoissances qu'il avoit acquises, & dans celles que son amour ardent pour l'étude lui faisoit acquerir tous les jours, des ressources plus que suffisantes pour s'en aquitter avec cette distinction qui l'a toujours fait honorer de ses confréres, respecter du public, & estimer des plus illustres magistrats. Parmi ceux-ci, on pouroit en nommer un grand nombre, dont plusieurs remplissent encore avec éclat les premieres places, qui sont venus avec empressement recevoir de lui les premieres instructions de la magistrature, & puiser dans ses lumieres celles qu'ils n'avoient point encore. Aussi ont-ils toujours conservé pour lui les sentimens de la plus tendre affection. M. Boullanger n'avoit jamais séparé l'étude de la littérature de celle des loix; aussi remarque-t-on dans tous les mémoires qui sont sortis de sa plume, beaucoup d'ordre, de justesse, de précision, de pureté de style, en même-temps qu'on y voit une grande solidité. C'est à peu près le témoignage que lui rend feu M. Gibert, ancien

ancien recteur & professeur de l'université de Paris, dans le tome I de ses *jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence*, page 188 & 189. Il s'y fait honneur de l'avoir consulté, aussi-bien que feu M. de Sacy, de l'académie françoise, & plusieurs autres dont les noms sont célébres dans la république des lettres. Ceux qui ont connu M. Boullanger savent en effet qu'il avoit un gout sûr pour décider de la bonté d'un ouvrage ; mais il ne décidoit jamais qu'avec une modestie encore plus estimable que l'excellence de son gout ; c'est ce qui lui avoit procuré tant d'amis distingués dans la littérature. Feu M. Baillet le visitoit ordinairement une fois chaque semaine : il a été lié étroitement avec feu M. Rollin, & avec les plus savans bénédictins de la congrégation de S. Maur, dont plusieurs regrétent encore aujourd'hui de ne pouvoir plus le consulter. Mais une étude à laquelle M. Boullanger avoit toujours donné la préférence, autant que son état & ses autres occupations pouvoient le lui permettre, c'est l'étude de la religion. Celle de l'écriture sainte en particulier lui étoit devenue si familiere, qu'il la savoit presque toute de mémoire, & que souvent il en expliquoit les endroits oscurs avec autant de facilité, que le pouroit faire un théologien de profession. Cette étude faisoit sa consolation & son soutien, sur-tout dans les fréquens accès d'un asthme dont il avoit été attaqué étant encore jeune, & qui ne l'a jamais quitté que par intervalles. Il est mort le 13 mars 1741 : il entroit dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. Il avoit amassé une bibliothéque nombreuse & bien choisie, dont le catalogue a été imprimé en 1741. On trouve à la tête son éloge par un de ses amis qui l'a fréquenté durant vingt ans ; c'est de cet éloge que l'on a tiré ce que l'on vient de rapporter.

BOULLIAU (Ismael) l'un des génies le plus universel de son temps, naquit à Loudun le 28 septembre 1605, de parens qui l'éleverent dans la religion prétendue réformée. Il en fit abjuration à l'âge de vingt-sept ans, & fut ensuite fait prêtre. Il avoit fait ses humanités dans le lieu de sa naissance, étudié la philosophie à Paris, & le droit à Poitiers. Au sortir des écoles il s'appliqua fortement à l'étude des mathématiques, de la théologie, de l'histoire sacrée & prophane & du droit, & se rendit très-habile dans toutes ces sciences. Il a composé plusieurs ouvrages de philosophie & de mathématiques, excellens en leur genre; une dissertation sur S. Benigne de Dijon en 1657, un traité en faveur des églises de Portugal, sur le refus que le pape faisoit de donner des bulles à ceux qui avoient été nommés aux évêchés par le roi Jean IV : il fut suivi d'un autre traité composé sous le nom de ce roi, pour demander au clergé de France son conseil & sa médiation envers le saint siége. Ces deux piéces latines, en faveur des églises de Portugal, furent imprimées en 1656, avec une dissertation du même auteur, *de populis fundis*. Ces deux écrits furent condamnés par l'inquisition. Il fit imprimer en 1649 au Louvre l'histoire de Ducas en grec, avec une version latine & des notes. Ses ouvrages de philosophie & de mathématiques sont un traité de la nature de la lumiere, donné en 1638 ; un traité intitulé *Philolaus*, ou dissertation du vrai systême du monde, imprimé à Amsterdam en 1639 ; la traduction du Theon de Smyrne platonicien, avec des notes, qui parut en 1644; un traité des lignes spirales, en 1657. En 1663 il mit au jour le traité de Ptolemé *de judicandi facultate* : & quelque temps après, un grand ouvrage *in-folio*, intitulé, *opus novum ad arithmeticam infinitorum*. Etant consulté par M. Thoinard sur l'apparition de la lune de mars de l'an 33 de l'ére chétienne, M. Boulliau ayant fait ses calculs, lui répondit qu'elle n'avoit pu être apperçue en Judée que le 19 mars, & qu'il étoit probable que Jesus-Christ étoit mort le 3 avril de cette même année. Il avoit fait un traité latin sur la Pâque, dans lequel il soutenoit que notre Seigneur l'avoit avancée. Ce traité n'a point paru. On a aussi deux lettres de lui à Albert Portner sur la mort de Gassendi, dans le recueil intitulé, *Lessus mortualis*. M. Boulliau a eu un grand commerce avec tous les savans de son temps, & a fait plusieurs voyages en Italie, en Allemagne, en Pologne & au Levant. Il se retira sur la fin de sa vie dans l'abbaye de S. Victor à Paris en 1689, & y mourut le 25 novembre 1694 dans sa quatre-vingt-neuviéme année. * *Journal des savans, février 1695*. M. du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle, tome III*. L'abbé Granet, *observ. sur les écrits modernes tome V, p. 35*, cite de M. Boulliau, un excellent ouvrage qu'il avoit composé par ordre de M. de Lyonne, dont voici le titre : *Discours sur la réformation des quatre ordres religieux mendians, & la réduction de leurs couvens à un nombre déterminé*. Il fut fait à l'occasion du célébre édit de 1666, & d'un arrêt du parlement sur cette importante matiere.

BOULLONGNE (Bon) peintre célébre, étoit fils de *Louis* Boullongne, peintre du roi, & professeur de l'académie, qui mourut à Paris en 1674, âgé de 65 ans. Bon naquit aussi à Paris en 1649, & fut éleve de son pere. M. Colbert l'envoya à Rome, où il fut cinq ans pensionnaire du roi, & y étudia tous les grands maîtres. Il passa ensuite en Lombardie, où il acheva de former son gout sur les tableaux du Corrége & des Carraches. A son retour en France, il fut reçu à l'académie l'an 1677. Louis XIV l'employa pour travailler à l'escalier de Versailles sous la conduite de Charles le Brun, & le gratifia d'une pension de six cens livres. En 1702 il fut choisi pour peindre à fresque, dans l'église des Invalides, la chapelle de S. Jérôme, & celle de S. André. Il fit ensuite plusieurs tableaux pour les palais de Versailles, de Trianon, & pour la Ménagerie. Ses derniers ouvrages pour le roi furent les petits plafonds de la chapelle de Versailles du côté de celle de la Vierge. Ce peintre dessinoit aussi-bien qu'il composoit ; aussi bon coloriste dans l'histoire que dans le portrait, il y joignoit le talent particulier d'imiter les anciens maîtres. Ayant appris que l'auteur du *mercure galant* avoit mal parlé des peintres, des sculpteurs & des poëtes du temps, il grava une planche pour l'almanach de 1694, où il représenta cet auteur sous la figure de Mercure ; les deux muses de la peinture & de la sculpture sont occupées à le fouetter, pendant que la poësie lie une poignée de verges pour recommencer ; on lit au bas cette inscription : *Ah! ah! galant, vous raisonnez en ignorant*. Peu d'artistes ont été plus laborieux & plus économes de leur temps. M. Boullongne est mort à Paris en 1717 âgé de 68 ans ; il est inhumé en l'église de S. Roch. Il avoit deux fils qui moururent avant lui. Ses deux sœurs *Geneviéve & Magdeléne* Boullongne peignoient bien, & furent de l'académie royale de peinture. M. Boullongne a eu des disciples qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * *Abregé de la vie des plus fameux peintres* par M. Dezallier d'Argenville, de la société royale des sciences de Montpellier, tome II, page 373 & suivantes.

BOULLONGNE (Louis de) *frere puîné du précédent*, naquit à Paris en 1654 : il fut aussi éleve de son pere, & à 18 ans il remporta les prix que M. Colbert se plaisoit à distribuer lui-même, pour augmenter l'émulation. Il fut envoyé à Rome en 1675, dans le temps que son frere aîné en revenoit. Il y copia l'école d'Athènes, & plusieurs autres morceaux de Raphaël ; & c'est sur ces copies qu'il envoya de Rome, que l'on exécuta aux Gobelins différentes tentures de tapisseries pour le roi. Après cinq années de séjour à Rome, il parcourut la Lombardie, & séjourna à Venise. Il revint en France en 1680, & fut reçu l'année suivante à l'académie. Louis XIV l'employa à décorer les maisons royales, & content de son travail, il le gratifia d'une pension. En 1702 il fut choisi parmi les plus habiles pour peindre à fresque une des chapelles de l'é-

église des Invalides; il peignit celle de S. Augustin. En 170) il peignit aussi la chapelle de la Vierge qui fait partie de la chapelle de Versailles. En 1715 lorsqu'on décora le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, il fut chargé d'y peindre deux grands tableaux, l'un représentant la purification de la Vierge, & l'autre la fuite en Egypte. En 1716 le roi lui accorda une augmentation de pension; & en 1722 il le choisit pour dessiner les médailles & les devises de l'académie des inscriptions & belles-letttres, & y joignit une pension de mille livres. Il le nomma vers le même temps chevalier de l'ordre de S. Michel, & en 1724 il l'honora du titre de son premier peintre, & lui accorda des lettres de noblesse pour lui & sa postérité. La même année il fut élu recteur de l'académie de peinture; il en a été ensuite directeur jusqu'à sa mort, arrivée en 1734. Il est inhumé dans l'église de S. Eustache à Paris. Il a laissé quatre enfans: l'aîné est M. de Boullongne, d'abord conseiller au parlement de Metz, aujourd'hui conseiller d'état ordinaire, & intendant des finances & des ordres du roi; le deuxiéme fils est mort receveur général des finances de Tours; & deux filles, dont une mariée, & l'autre religieuse. * *Voyez* l'ouvrage cité à la fin de l'article précédent, tome II, page 388 & suivantes.

BOULOGNE, sur la mer près de la Lianne, ville de France en Picardie, avec titre de comté, bailliage, & évêché suffragant de Reims. On ne doute plus aujourd'hui que le port de Boulogne ne soit *l'Iccius Portus* de Cesar, dit aussi *Portus Morinus*, *Portus Morinorum*, *Gessoriacus Portus*, *Gessoriacum navale*, *Bononia* & *Bolonia*. Ammien-Marcellin, Eutrope, Sozomene, Olympiodore, Hincmar de Reims, &c. en ont fait mention. Cette ville est la capitale du pays Boulonois. En 1544 elle fut assiégée par les Anglois, & fut rendue par la lâcheté du gouverneur, contre la volonté des habitans, qui s'étoient offerts de la défendre. En 1549 le roi Henri II fit prendre divers forts que les Anglois occupoient à l'entour de cette ville: & elle lui fut restituée par la paix conclue au commencement de l'année 1550. Il y avoit eu un autre traité de 1546, qui n'eut point de suite. Boulogne est divisée en haute & basse ville. La premiére étoit forte, & défendue d'une bonne citadelle, qui a été rasée en 1690 avec les fortifications extérieures de la ville, qui n'a plus qu'une simple muraille sans dehors. La ville basse s'étend le long du port à l'embouchure de la riviere de Lianne. Ce port n'est pas des plus commodes; & la tour d'Ordre qu'on y voyoit autrefois, est tombée en ruine depuis quelque temps; on y a rebâti une tour ou un petit fort pour la défense du port. La basse ville est habitée par les marchands, & renferme la paroisse de S. Nicolas, avec diverses maisons religieuses. La ville haute est bien bâtie, ornée de diverses places & fontaines; & outre le palais où l'on rend la justice, l'abbaye de S. Wilemer, qui est aujourd'hui unie au collége des peres de l'oratoire, on y voit l'église cathédrale de Notre-Dame avec la paroisse de S. Joseph, & quelques autres maisons ecclésiastiques & religieuses. Le siége de l'évêque étoit autrefois à Terouane; mais après que cette ville eut été ruinée en 1553, par l'empereur Charles V, le pape Pie V, par sa bulle de l'année 1566, établit l'évêché à Boulogne pour les paroisses qui étoient en France. On en compte 423. Claude-André Dormi fut le premier prélat, depuis l'an 1583 que le siége est en cette ville; après la bulle de Pie V. François Perrochel y tint un synode l'an 1646.

Boulogne a eu des comtes particuliers, & a donné son nom à une illustre maison venue par femmes de celle de nos rois de la seconde race, laquelle après avoir passé par diverses familles célébres, est fondue en celle d'Auvergne, en la personne de ROBERT VI, du nom, comte d'Auvergne. BAUDOUIN I, dit *bras de fer*, comte de Flandre, l'étoit aussi de Boulogne. Il épousa en 863 *Judith* de France fille de *Charles II*, dit *le chauve*, & en eut BAUDOUIN II, dit *le chauve*, qui fut aussi comte de Boulogne, de Saint-Paul, de Guisnes, &c. Baudouin mort en 917 ou 918, eut d'*Estrude* d'Angleterre, ARNOUL I, comte de Flandre, & ADOLPHE ou ATULPHE, qui fut comte de Boulogne, &c. Après sa mort en 934, ses terres retournerent à son frere ARNOUL I, pere de BAUDOUIN III, dit *le jeune*, qui mourut avant son pere en 961, & laissa de *Mahaud* de Saxe, ARNOUL II, surnommé *le jeune*. Ce dernier succéda à son aïeul en 963, & durant sa minorité GUILLAUME, comte de Ponthieu, lui enleva en 965, les comtés de Boulogne & de Saint-Paul, dont il jouit, & qu'il laissa à ses trois fils. ARNOUL II de ce nom, l'aîné, dit aussi *Ernoul* & *Ernicul*, fut comte de Boulogne; HILDUIN eut le comté d'Abbeville ou de Ponthieu; & HUGUES, le troisiéme, fut comte de Saint-Paul. ARNOUL I souscrivit en 972 une charte de l'abbaye de S. Pierre de Gand, & laissa ARNOUL II, comte de Boulogne; EUSTACHE, & *Mahaud* femme d'*Adolphe* I, comte de Guisnes. Lambert chanoine d'Ardres, qui a écrit l'histoire de Guisnes, parle des uns & des autres; mais on ne sait pas bien qui a continué la postérité des comtes de Boulogne. Nous ne les connoissons sûrement que depuis EUSTACHE, I de ce nom. Celui-ci épousa en 1040 *Mahaud* de Louvain, fille de *Henri* dit *le vieux*, comte de Bruxelles, & petite-fille de *Gerberge*, laquelle étoit issue des rois de France. EUSTACHE eut de cette alliance EUSTACHE II, qui suit; *Lambert*, comte de Lens, mort en l'an 1050; *Godefroi*, évêque de Paris après Humbert de Vergi, vers l'an 1060, puis chancelier de France sous le roi Philippe I, & mort en 1092 ou 1096; & *Gerberge*, femme de *Frederic* d'Ardenne, duc de la haute Lorraine, mort en 1065. EUSTACHE II, illustre par sa qualité & par son mérite, & plus encore par celui de ses enfans, épousa en décembre 1059 *Ide*, fille de *Geofroi* d'Ardenne, duc de Brabant, ou de la basse Lorraine, de laquelle il eut 1. le fameux GODEFROI de Bouillon, comte de Marchis l'an 1076, puis duc de la basse Lorraine en 1089, & roi de Jérusalem, mort en 1100; 2. *Baudouin*, comte d'Edesse, puis roi de Jérusalem, mort en 1118; 3. EUSTACHE qui continua la postérité; 4. *Alix* ou *Adelaïde* de Boulogne, femme de l'empereur *Henri* IV. Quelques auteurs donnent à Eustache II, un quatriéme fils, qu'ils font tige des ducs de Lorraine; mais outre ce que M. Chantereau le Fevre en a écrit, nous avons tant de preuves litterales du contraire, qu'il n'y a plus personne aujourd'hui qui veuille donner dans ces contes. EUSTACHE III, comte de Boulogne, est aussi qualifié comte de Lens en une charte de l'an 1106, pour Lamuer évêque d'Arras. Il épousa *Marie* ou *Marguerite* d'Ecosse, fille de *Malcome* III, roi d'Ecosse, & de *Marguerite* d'Angleterre, & sœur d'*Edgard* aussi roi d'Ecosse, dont il n'eut qu'une fille unique, MAHAUD ou MATHILDE de Boulogne I de ce nom, morte en 1151. Celle-ci épousa ETIENNE de Blois, comte de Mortaigne, depuis roi d'Angleterre, fils de *Henri*, surnommé *Etienne*, comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* d'Angleterre. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille; EUSTACHE IV, comte de Boulogne, lequel fiança en 1140 *Constance* de France, fille du roi Louis *le gros* & d'*Alix* de Savoye, fut couronné roi d'Angleterre du vivant de son pere en 1150, & mourut sans postérité en l'année 1153. La reine *Constance* prit une seconde alliance avec *Raymond* VI, comte de Toulouse. *Guillaume*, frere d'*Eustache* IV, mourut aussi sans lignée l'an 1160, laissant héritiere du comté de Boulogne *Marie* sa sœur, laquelle le porta à *Matthieu* de Flandre ou d'Alsace son mari, fils puîné de *Thierri* d'Alsace, comte de Flandre, & de *Sibylle* d'Anjou sa seconde femme. La comtesse *Marie* étoit abbesse de Romesei en Angleterre; & on la fit sortir du monastere pour lui faire épouser MATTHIEU

de Flandre, dont elle eut deux filles, IDE & *Mahaud.* IDE épousa 1. *Gerard* II, comte de Gueldre & de Zutphen, mort sans lignée en 1181 : 2. *Bertholde* duc de Zeringhen, mort aussi sans enfans en 1187; 3. *Renaud* comte de Dammartin, dont elle eut MAHAUD II de ce nom, comtesse de Boulogne. Celle-ci fut mariée l'an 1216 à *Philippe* de France, dit *Hurepel* ou le *Rude*, fils du roi Philippe *Auguste* & d'*Agnès* de Meranie, qui mourut en 1233; ne laissant qu'une fille unique; JEANNE comtesse de Boulogne, de Clermont & d'Aumale. Elle fut accordée par traité passé au mois de décembre 1236, à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjai, de Saint-Aignan &c. & mariée en 1245, mais elle mourut sans postérité en 1251. MAHAUD sa mere avoit pris dès l'année 1255, une seconde alliance avec *Alfonse*, depuis roi de Portugal, III du nom, qui la répudia vers l'année 1250 pour épouser *Beatrix*, fille naturelle d'*Alfonse* X, roi de Castille. Ce divorce fut cause que le pape Alexandre IV jetta sur son royaume un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de *Mahaud*. Elle fonda l'hôpital de Boulogne, & mourut en 1260 selon M. Justel; mais M. du Cange a depuis prouvé que ce fut avant l'an 1258. L'autre MAHAUD, *dont nous avons parlé*, fille de *Matthieu* de Flandre, & de *Marie* comtesse de Boulogne, épousa *Henri* I de ce nom, duc de Brabant, & en eut entre autres enfans HENRI II; *Marie*, femme d'*Othon* IV, empereur; & *Alix*, qui épousa 1. *Louis* comte de Loz, mort sans postérité en 1218, 2. *Guillaume* VIII, comte d'Auvergne, dont elle eut quatre fils & deux filles: & après la mort du même comte arrivée en 1248, elle prit une troisiéme alliance l'an 1251, avec *Arnoul* de Wesemale en Brabant. Elle vivoit encore en 1260, qu'elle céda à *Henri* III, duc de Brabant son neveu, les droits qu'elle avoit sur le comté de Boulogne, ainsi qu'avoit fait *Marie* sa sœur en 1258. Ce HENRI III étoit fils de *Henri* II, & de *Marie* de Sueve, & frere de *Mahaud* de Brabant, femme de *Robert* de France, comte d'Artois, tué en 1249; puis de *Gui* de Châtillon II du nom, comte de S. Paul, &c. morte en 1288. Elle prétendit au comté de Boulogne; mais le comte de Brabant l'avoit cédé à *Robert* VI du nom, comte d'Auvergne, son cousin, fils de *Guillaume* VIII. & de la même *Alix*, moyennant quarante mille livres, par acte qui fut passé sur la fin de la même année 1260, ou au commencement de la suivante. Un arrêt du parlement de la Toussaints de l'an 1272, parle de cette donation. Ainsi ROBERT VI, comte d'Auvergne, devint comte de Boulogne, qu'il laissa à ses successeurs, *comme nous l'avons marqué en parlant* de la maison d'AUVERGNE.

PHILIPPE III, dit *le bon*, duc de Bourgogne, usurpa ce comté qui lui fut cédé par le traité d'Arras de l'an 1435; mais depuis, en 1477, le roi Louis XI le reprit sur Marie de Bourgogne, & ensuite il le réunit à la couronne en 1478. Dans le temps de la réunion, ce comté étoit entre les mains de BERTRAND de la Tour, comte d'Auvergne, à qui Louis XI lui même l'avoit fait restituer après la mort de Charles, surnommé *le hardi* & le *justicier*, qui ne laissa qu'une fille en mourant. Mais Louis ayant considéré l'importance qu'il y avoit de réunir pour toujours le Boulonnois à la couronne, & d'empêcher qu'il ne tombât encore, comme il étoit déja arrivé, entre les mains d'un prince qui fût en état de se joindre aux ennemis de la France, en traita avec le comte Bertrand, à qui il donna en échange la jugerie de Lauraguais & ses appartenances en titre de comté, avec certains revenus à Carcassonne, Beziers & dans la sénéchaussée de Toulouse. L'acte de cession fut passé à Montferrand en Auvergne l'an 1477; & l'anné suivante le roi donna commission à Guillaume Gama, avocat en sa cour, de recevoir en son nom l'investiture du comté de Boulogne, pardevant le sénéchal, bailli & homme de fief de son château d'Arras. Ce prince voulut que la sainte Vierge, qui étoit déja honorée à Boulogne d'un culte particulier depuis plusieurs siécles, fût reconnue pour la seule souveraine de la ville & du Boulonnois, & il se déclara son vassal par le relief d'un cœur d'or, du poids de treize marcs, que lui & chacun de ses successeurs rois de France, lui payeroient en lui faisant hommage du comté de Boulogne. Il en fit expédier les lettres patentes à Hesdin, au mois d'avril 1478, après pâque, lesquelles furent enregistrées en la cour de parlement le 18 août de la même année. Le 18 avril précédent, le roi étant à Arras donna d'autres lettres patentes pour l'érection de la sénéchaussée du Boulonnois, & voulut qu'elle ne fût plus responsable *ne à la couronne d'Artois, ne à un autre quelconque justice, sauf à notre cour de parlement, &c.*

SE'NE'CHAUX DU BOULONNOIS.

Le premier capitaine ou gouverneur & sénéchal que le roi Louis XI établit après avoir réuni le comté de Boulogne à la couronne fut

I. PHILIPPE des Querdes ou des Cordes, seigneur de Crevecœur en Beauvaisis. Il fut fait depuis maréchal de France, accompagna le roi Charles VIII dans son voyage d'Italie, se distingua par sa valeur, & mourut à Bresle auprès de Lyon l'an 1494, âgé de 76 ans.

II. FRANÇOIS de Crequi, seigneur de Dourier, dont les lettres patentes furent expédiées le 16 janvier 1493, ou 1494. Sous son gouvernement, *les coutumes, usages & styles de la sénéchaussée & comté de Boulogne furent rédigés par écrit, interprêtés & accordés par les praticiens, coutumiers & gens de bien;* & signées par le gouverneur, les abbés de Notre-Dame & de S. Wlmer, pour les gens d'église; quatre nobles pour le corps de la noblesse, & trois autres personnes pour les villes.

III. Le bâtard de *Cardonne*, qui avoit été capitaine du château d'Arras, & avoit aidé Philippe de Crevecœur à défendre la ville de Boulogne contre Henri VII, roi d'Angleterre, qui l'avoit assiégée en 1488.

IV. Le sieur ROULLET.

V. ANTOINE de la Fayette, Auvergnac, seigneur de Pontgibouſt & autres lieux, & maître d'artillerie. Il succéda à Roullet en 1515, fut disgracié pour une émotion populaire, arrivée à Montreuil, que l'on mit sur son compte, & mourut en 1531.

VI. LOUIS de la Fayette succéda à *Antoine* en septembre 1522, & fut aussi disgracié pour avoir donné occasion à quelque division entre les garnisons de Boulogne & de Montreuil.

VII. OUDART du Biez, chambellan du roi, nommé au mois de juin 1523 il fut depuis maréchal de France. De son temps, Henri VIII, roi d'Angleterre, ayant assiégé en 1544 Boulogne & Montreuil en même temps, du Biez s'enferma dans Montreuil pour la défendre, & mit dans Boulogne Jacques de Coucy, seigneur de Vervins, son gendre, qui lassé d'une résistance de près de deux mois, livra la ville aux Anglois, qui ne la restituerent qu'en 1550 à Henri II. Pendant ces six ans les sieurs de FOUQUESOL & DUCHESNE exercerent la charge de sénéchal par la commission du maréchal du Biez.

Les gouverneurs de Boulogne sous les Anglois, furent

I. EDOUARD Seimur, duc de Sommers, en septembre 1544 : le vicomte de Lisle, & milord Dudley, gouvernerent sous lui. II. Le comte de *Bedford*, en mai 1545. III. Le comte de *Surrey*, fils du duc de Nortfolk. IV. Milord *Grey*, en septembre 1546. V. Le comte *Huntington*, en 1548. VI. Milord *Canton*, en 1549.

Dès que Henri II eut recouvré la ville de Boulogne, il nomma pour sénéchal & gouverneur,

VIII. JEAN de Monchy, chevalier, seigneur de Senerpont: sous ce gouverneur en 1552, Henri II ordonna un présidial pour Boulogne, avec sept conseillers & un greffe des appellations pour la sénéchaussée,

mais cet ordre ne put être exécuté, faute de fonds pour fournir aux appointemens des officiers.

IX. Antoine de Monchy, fils de *Jean.*

X. Louis de Lannoy, seigneur de Morvillers, chevalier des ordres du roi, qui reçut sa commission en 1567 : mais il fut obligé de se retirer sept mois après, à cause des désordres qu'il avoit faits dans la ville pour y introduire la religion prétendue-réformée.

Le roi Charles IX mit en sa place,

XI. François de Chaumeil, seigneur de Caillac, qui mourut à Boulogne en 1576.

XII. Jean d'Estrées, baron de Doudeanville en Boulonnois.

XIII. Antoine d'Estrées son fils, qui étoit aussi gouverneur de la Fere, & qui le fut de Paris & de l'Isle de France, grand maître de l'artillerie, &c.

XIV. Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, qui mit pour gouverneur sous lui, Roger Raymond du Bernet, qui fut tué à Naples en 1591, & enterré à Boulogne.

XV. Jacques de Goth, seigneur & marquis de Rouillac capitaine des gendarmes, grand sénéchal de Guienne, fut aussi gouverneur de Boulogne, sous le duc d'Epernon en 1591.

XVI. Sous le même duc en 1596, Michel de Patras de Compagne, sénéchal du Boulonnois, fut aussi pourvu du gouvernement. Il fut tué la même année, dans une expédition qu'il fit dans le voisinage de Saint-Omer.

XVII. Son frere Georges-Bertrand de Patras gouverneur de Bourg en Bresse, fut après lui gouverneur & sénéchal du Boulonnois. Il obtint du roi que la charge de sénéchal passât à son neveu.

XVIII. Son frere Antoine de Compagne sénéchal, qui en eut les provisions le 28 décembre 1617, en fit sa démission en faveur de

XIX. François de Patras son fils, en 1649.

XX. Emanuel de Patras, surnommé *Desmarets*, fils de François, fut pourvu de la charge de sénéchal héréditaire du Boulonnois, le 23 décembre 1694. C'est aujourd'hui le sieur Melice-François de Patras.

Le successeur de Bertrand-Georges de Patras, au gouvernement de Boulogne, fut le sieur de *Mesme*, qui gouvernoit en 1619, sous le duc d'Epernon. Après le sieur de Mesme, le duc d'Epernon y mit le sieur de la *Touche*, qui commandoit en 1620. En 1622, César-Georges de Mouchy, chevalier marquis d'Hocquincourt, fut fait gouverneur en chef de Boulogne & du Boulonnois. Il eut pour successeur Antoine d'Aumont, marquis de Nolay, Baron de Châtres, &c. qui mourut à Paris le 13 avril 1613. Son neveu Antoine d'Aumont, sieur de Villequiers, qui fut depuis duc & pair, maréchal de France, & gouverneur de Paris, lui succéda. Louis-Marie-Victor d'Aumont, duc & pair de France, son fils, eut la survivance du gouvernement de Boulogne, & mourut en 1669, le 11 janvier. Son fils Louis duc d'Aumont, mort à Paris le 6 avril 1723, a eu la même charge, qu'il laissa à son fils, Louis-Marie duc d'Aumont, qui ne lui a survécu que six mois, étant mort la même année le 5 novembre âgé de 32 ans. Louis-François d'Aumont, marquis de Châtres, duc d'Humieres, &c. est aujourd'hui gouverneur de Boulogne, depuis la mort de *Louis-Marie* son neveu. * Ammien Marcellin, *l.* 20 & 27. Eutrope, *l.* 9. Du Chêne, *histoire de Guise.* Justel, *histoire d'Auvergne.* Sammarth. *Gall. christ.* Du Cange. Chantereau le Fevre. Du Pui. Sanson, &c. *Abrégé de l'histoire de la ville de Boulogne sur mer, & de ses comtes, par le pere le* Quien, *bibliothécaire des Dominicains, rue saint Honoré*, à Paris, *au t.* 10 *des mém. de litt. & hist. premiere partie.*

BOULOGNE, *Bolonia*, petite ville de France en Gascogne, est près de la riviere de Gers ou Giers, dans l'Armagnac, & vers les frontieres de Bigorre, entre Mirande, Lombez, Tarbe & Saint-Bertrand. * Baudrand.

BOULOGNE, dite la GRASSE, ville d'Italie, *cherchez* BOLOGNE.

BOULOGNE (Jean de) *cherchez* BONONIA.

BOULOGNE, *cherchez* GUI de Boulogne.

BOULONOIS (le) ou BOULENOIS, pays de France en Picardie, à l'entour de la ville de Boulogne sur mer. Il seroit difficile de marquer les limites de ce pays. On lui donne pour l'ordinaire ce qui est le long de la côte, depuis le pays reconquis jusqu'à la riviere de Canche ; & ainsi l'on y trouve Bournonville, Desvres, Monthulin, Estaples, &c. Le Boulonois est assez fertile, & a de très-bons haras. Boulogne en est la ville capitale & celle qui lui donne son nom. * Sanson. On a donné l'histoire de ce pays au titre de BOULOGNE

BOULONOIS (le) pays d'Italie, *cherchez* BOLONOIS.

☞ BOVON, abbé de S. Bertin, dans le XI siécle, entra tout jeune dans ce monastere, & y fut élevé avec soin dans les pratiques de la vie monastique & la connoissance des lettres. Il y fit du progrès, puisqu'on le chargea dans la suite de les enseigner aux autres, en qualité d'écolâtre du monastere. Bovon devint abbé de S. Bertin en 1043. Il obtint du pape Victor II en 1057, un privilége pour maintenir les moines de S. Bertin dans le droit d'élire leur abbé, sans que l'évêque de Terouane pût les y troubler. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome cinq ans après, il passa à S. Denys près de Paris, & obtint des reliques du saint martyr, qu'il mit en 1063 dans une même chasse avec celles de S. Bertin. Bovon gouverna dignement son monastere pendant vingt-quatre ans, & mourut le dixiéme de décembre 1065. C'est par erreur que d'autres renvoient sa mort en 1067, ou même deux ans encore plus tard. Bovon commença à rebâtir l'église de son monastere, qui avoit été réduite en cendres peu avant son élection à la dignité d'abbé. En remuant les terres pour asseoir les fondemens du nouvel édifice, on trouva sous le grand autel de l'ancienne église le corps de S. Bertin qui y avoit été caché depuis plus de deux siécles. Drogon, évêque de Terouane, & Gui, archevêque de Reims, métropolitain, furent invités à en venir faire l'élévation. La cérémonie s'en fit avec un religieux appareil le second jour de mai 1052. Bovon a composé l'histoire de la découverte & de l'élévation du corps de S. Bertin. D. Mabillon l'a fait imprimer au tome III de ses actes, pag. 153, 168, à la suite de la vie & de la relation des miracles du même S. Bertin. On voit par cet écrit que Bovon avoit aussi composé une dissertation où il se proposoit de découvrir les raisons qui avoient porté S. Folcuin à cacher le corps de S. Bertin, & l'année à laquelle il l'avoit fait ; mais cette dissertation ne paroît plus nulle part. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII, p. 564, 566.

BOVON, *cherchez* BONNON.

☞ BOUQUET (D. Martin) prêtre & religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, naquit à Amiens le 6 août 1685. Il fit profession dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 16 août 1706. Ayant fini son cours de philosophie & de théologie, il étudia les langues dont il acquit une parfaite connoissance ; & ses supérieurs qui virent son gout décidé pour la littérature, lui confierent le soin de la bibliothéque de S. Germain-des-prez. Associé depuis aux travaux de dom Bernard de Montfaucon, il concourut à l'impression de plusieurs ouvrages de ce savant maître, & bientôt il entreprit seul une édition de Flavius Josephe. Son travail étoit déja fort avancé, lorsqu'il fut prévenu par un savant de Hollande, à qui, par une générosité peu commune, il envoya toutes ses recherches, dont il a fait usage. Le P. le Long de l'oratoire étant mort en 1721, dom Bouquet fut chargé de former le re-

cueil des historiens de France. Le projet de cet important ouvrage avoit déja été présenté à plusieurs ministres qui l'avoient approuvé, mais toujours jusqu'alors sans succès, à cause des obstacles qui s'étoient rencontrés pour l'exécution. Dom Bouquet s'y livra tout entier, & son ardeur fut telle qu'avant la fin de 1729, il se trouva prêt à donner deux volumes. Malheureusement un ordre imprévu qu'il reçut de passer de l'abbaye de S. Germain-des-prés à celle de S. Jean de Laon, en retarda l'impression. Ce ne fut qu'en 1738 que rappellé à Paris par M. le chancelier Daguesseau, & fixé dans le monastere des Blancs-Manteaux, il les donna l'un après l'autre au public. Les autres suivirent de près jusqu'au huitiéme, qui parut en 1752. Il avoit commencé le neuviéme, où il espéroit terminer les monumens de la seconde race de nos rois. D. Bouquet n'eut point cette satisfaction. Il mourut après une maladie de quatre jours le 6 avril 1754, dans le monastere de Notre-Dame des Blancs-Manteaux à Paris, où il demeuroit depuis dix-neuf ans. L'académie des sciences, belles lettres & arts établie à Amiens, l'avoit aggrégé au nombre de ses membres honoraires, & il a rendu à cette académie tous les services littéraires dont il étoit capable. D. Bouquet étoit en liaison avec plusieurs grands seigneurs & nombre de personnes de distinction. L'aménité de son caractere & la droiture de son cœur, autant que ses grands talens, lui avoient concilié leur estime & leur amitié. Les savans françois & étrangers ont toujours admiré son érudition, & l'ont recherché pour se mettre à portée de profiter de ses lumieres. Ses grandes occupations ne prirent rien sur les devoirs de son état, qu'il a toujours rempli avec une exactitude & une piété qui a fait l'édification de ses confreres.

BOUQUIN (Pierre) carme, natif de Bourges, y prit le degré de docteur en théologie le 23 avril 1539. Il fut prieur du couvent de la même ville, alla à Basle en 1541 & y passa l'hiver; il fut ensuite à Wittemberg, où il eut de fréquentes conversations avec Luther & avec Melancthon, à la persuasion duquel il quitta la religion catholique, & passa dans le parti des prétendus réformés. Il demeura quelque temps à Strasbourg, & y remplit la place de ministre, vacante par le retour de Calvin à Genève. Quelque temps après il revint à Bourges chez un de ses freres, qui étoit docteur en théologie, à la persuasion duquel il fit des leçons sur la grammaire hébraïque, & sur l'écriture sainte. Marguerite de Valois le gratifia d'une pension dont il jouit pendant toute la vie de cette princesse; après sa mort, Michel de l'Hôpital, chancelier de la reine de Navarre, lui fit obtenir la même gratification. Il discontinua cet emploi, & retourna à Strasbourg en 1555, où il reprit la fonction de ministre. En 1557 l'électeur Palatin le fit venir à Heidelberg, & le fit professeur en théologie; il enseigna dans cette ville jusqu'en 1577 qu'il fut dépouillé de son emploi, & obligé de se retirer. Il passa à Lausane, & y professa la théologie jusqu'à sa mort arrivée en 1582. Il a composé plusieurs écrits, comme *Defensio ad calumnias doctoris cujusdam in Avii evangelii professores. Examen libri quem D. Tilemannus Heshusius inscripsit*, de præsentia corporis Christi in cœna Domini. *Theses de cœna Domini. Exegesis divinæ communicationis. Adsertio veteris ac veri christianismi adversùs novum & fictum jesuitismum. Brevis notatio præcipuarum causarum diuturnitatis controversiæ de cœna Domini. Petri Boquini justa defensio adversùs injustam vim Heshusii & Villagagnonis de judicio Philippi Melancthonis ad electorem Palatinum misso de cœna Domini.* Beaucoup d'emportement, & peu de solidité, c'est ce qu'on remarque dans tous les ouvrages de ce moine apostat. * Melchior Adam. Bayle, *dict. critiq. 2 édition.*

BOURBON ou L'ISLE BOURBON, *Borbonia insula*, *Mascarentia*, dite autrefois *Mascaregne*, est située en Afrique, dans l'océan éthiopique. Elle est à l'orient de l'isle de Saint-Laurent ou Madagascar, longue d'environ vingt-cinq lieues, & large de quatorze. Les Portugais en ont été les maîtres; mais elle passa depuis sous la domination des François, qui la nommerent l'*isle de Bourbon*. On dit qu'il y a une montagne qui jette du feu: le reste du pays est fertile, les eaux y sont saines. On y a presque toutes les commodités de l'isle de Madagascar, avec les ports de Saint-Paul & de l'Assomption, où sont les habitations des François. L'air y est assez tempéré, parceque la chaleur que le soleil y cause pendant le jour, est adoucie par la longueur des nuits, & par les abondantes rosées qui y tombent pendant tout le cours de l'année. Il ne pleut dans cette isle que dans les mois de février & de mars, & alors il regne sur les côtes des ouragans qui font que les vaisseaux n'en peuvent approcher sans s'exposer à faire naufrage. L'isle est arrosée par un grand nombre de petites rivieres fort poissonneuses: pour les traverser à gué on est obligé de s'appuyer sur un bâton, afin de n'être pas renversé par le nombre & le mouvement rapide des poissons, qu'on peut prendre facilement à la main. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

BOURBON-LANCI, *Borbonium Anselmum*, ville & château de l'Autunois dans la province & le duché de Bourgogne, sur les confins de ce duché & de la province de Bourbonnois, à un quart de lieue de la riviere de Loire, & à sept lieues de Moulins, est remarquable par plusieurs endroits. Pour ce qui regarde l'ecclésiastique, c'est un archiprêtré du diocèse & de l'archidiaconé d'Autun, qui est composé des trois paroisses de la ville, de celle du bourg d'Issy-l'Evêque, & de vingt & une autres. On y voit une église collégiale de Notre-Dame fondée en 1495 par *Gui & Guillaume* de Salins, seigneurs de Nocle; un prieuré de bénédictins sous les noms de SS. Nazare & Celse, fondé en 1030 par Ansed sire de Bourbon; un couvent de capucins; deux autres d'Ursulines & de filles de la Visitation, un hôpital & un collége. Bourbon-Lanci est d'ailleurs un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de roi d'Autun. C'est le septiéme bailliage principal de Bourgogne, auquel est unie la chancellerie aux contrats, & qui ressortit au parlement de Dijon, & au présidial d'Autun; la châtellenie royale de la baronie est aussi unie au bailliage, auquel ressortissent les justices seigneuriales du chapitre & du prieuré *dont on a parlé ci-dessus.* Il y a encore à Bourbon-Lanci une mairie qui a la police; une gruerie royale de la maîtrise particuliere des eaux & forêts d'Autun; un grenier à sel du parlement & de la direction de Dijon, & une subdélégation de l'intendance de Bourgogne. Enfin cette ville est la vingt-deuxiéme qui députe aux états de la province, & l'une des treize où l'on prend à tour de roue le second alcade du tiers état, mais elle n'a pas droit de nommer les élus. Le territoire de Bourbon-Lanci est entouré du côté de la Bourgogne de montagnes fertiles, & de plusieurs bois taillis. La ville est située sur la croupe d'une de ces collines, & est bâtie à la moderne, quoique les murailles soient anciennes. On dit que ce n'étoit que la basse-cour du château qui y est encore, avec un bon fossé creusé dans le roc du côté de la ville, & de très-fortes murailles. Aussi ne put-il jamais être pris durant les guerres civiles. Il a dans son voisinage le bourg de Saint-Leger, ceux de Saint-Lazare, de Saint-Martin, &c.

Ce lieu est fort célébre pour ses bains, qui sont au-dessous du château dans le fauxbourg Saint-Léger. Les eaux sortent d'un rocher, sur lequel la ville est assise, & tombent dans des bassins, dont la structure est un ouvrage des Romains, qui faisoient grand cas des eaux minérales de Bourbon. Quelques désordres que la suite des années ait pu apporter aux édifices des fontaines & des bains de ce lieu, on y voit encore de beaux restes, qui font connoître la richesse de la matiere, &

les ornemens de l'architecture romaine. Les bassins sont composés de gros quartiers de marbre blanc ; & leur pavé, aussi-bien que celui des bains, est de marbre gris. Toutes les statues qui ornoient ces bains, étoient aussi de marbre blanc. Les murs, les marches, les niches, & les autres ouvrages d'architecture étoient revêtus de tables de marbre de différentes couleurs. Nos rois, depuis un siécle, ont fait dégager ce grand ouvrage des ruines dans lesquelles il étoit enseveli. Henri III y envoya son premier médecin, le controlleur des bâtimens, & son premier architecte, qui y firent travailler pendant quelque temps. M. de Beaulieu secrétaire d'état en 1602, & M. Descures en 1608, sous le roi Henri IV, continuerent à faire enlever une partie des ruines de ces bains ; & M. Motheau, médecin du roi, & intendant des eaux minérales, a pris le soin d'y faire employer en l'année 1680, une somme considérable, fournie par les élus des états de Bourgogne. Des cinq bains qui sont à Bourbon, on en a déterré trois depuis peu de temps ; & parmi ces ruines, ainsi que dans celles des bains qu'on avoit fouillés auparavant, on a trouvé plusieurs fragmens de colonnes, de corniches, de statues, de pavé à la mosaïque, & quantité de morceaux de jaspe, de porphyre, de bronze & d'airain. On en a tiré une statue entiere, que le roi a fait porter au Louvre dans la salle des Antiques. Il s'y est aussi trouvé diverses médailles d'or, d'argent & de bronze, qui représentent les effigies de Jules-César, d'Auguste, & d'autres empereurs.

Les eaux de Bourbon-Lanci, qui sont considérables par le nombre de leurs sources, le sont encore plus par les vertus admirables qu'elles tirent d'un mêlange de souffre & de bitume, & encore de quelque peu de sel de nitre, d'alun & de vitriol, que la nature semble avoir allié avec ces premiers minéraux, pour tempérer les qualités qui y prédominent. Ces eaux sont légeres, sans saveur, sans odeur, & étant reposées, ne laissent aucun marc. Quoiqu'elles soient très-chaudes, elles modérent néanmoins les ardeurs du corps lorsqu'on en boit, & elles désalterent dans un instant, mieux que ne feroit une prisane rafraîchissante. On dit qu'elles sont amies de l'estomac, raffermissent les nerfs débilités, guérissent les paralysies, les sciatiques, les rhumatismes, les hydropisies, & soulagent les goutes. On assure même qu'elles servent de remédes contre les poisons lents. Elles ont encore une vertu spécifique contre la stérilité des femmes ; & l'expérience qu'en ont fait plusieurs dames, empêche d'en douter. Il n'y a que cinq bains ; mais on compte dix fontaines de ces eaux, sept d'eaux chaudes, & trois de froides. La premiere fontaine chaude, appellée *le Limbe*, est la plus considérable de toutes. On dit qu'elle est ronde, & faite en forme de puits. Sa source sort d'un rocher escarpé d'environ quarante pieds. L'eau en est si chaude, qu'on n'en sauroit boire un verre qu'à plusieurs reprises. La seconde fontaine a le même degré de chaleur que la premiere. La troisiéme, nommée *de Saint-Leger*, est plus tempérée, aussi-bien que la quatriéme & la cinquiéme. Celle qu'on appelle *la fontaine de la reine*, qui est la sixiéme, est moins chaude que les deux premieres, & plus chaude que les trois autres : elle est ainsi nommée, parcequ'elle a été réparée par les libéralités de Louise de Lorraine reine de France, femme du roi Henri III. La septiéme est appellée *Descures*, à cause de la découverte qui en fut faite par un seigneur de ce nom en 1609. Son eau est un peu moins chaude que celle de la fontaine de la reine. Ces sept fontaines distribuent leurs eaux dans les bains, par divers canaux qui les échauffent, & qui les temperent, selon le degré de chaleur que l'on desire. La premiere des trois fontaines d'eau froide distribue son eau dans les mêmes bains. Les deux autres sont maintenant cachées sous terre. Ces dix fontaines sont enfermées dans une cour qui a cent quatre-vingt pieds de longueur. Près de cette cour, du côté du septentrion, est le *bain royal*, qui est de figure ronde ; puis trois autres bains construits dans un quarré long ; & à côté est le cinquiéme bain appellé *le bain des pauvres*. Tous ces bains & toutes ces fontaines se vuident par des canaux de bronze, de plomb & de pierre, dans un grand aqueduc, où l'on a remarqué les bouches de cinquante-trois canaux qui s'y déchargent, la plupart desquels y portent des eaux froides. Et comme ce nombre de canaux excede celui des fontaines & des bains, il est aisé de juger qu'il y a encore plusieurs bains & fontaines sous terre, que les ruines empêchent de découvrir. * Comiers, prevôt de Ternant, près de Bourbon-Lanci, *dans une lettre du mois de juillet 1681.*

Le bailliage de Bourbon-Lanci a six lieues de longueur du nord au midi, & cinq de largeur ; il est borné à l'orient par le balliage d'Autun, au midi & au couchant par le Bourbonnois, dont il est séparé par la riviere de Loire, & au nord par le Nivernois. Le pays est en partie rempli de montagnes au nord & à l'orient, avec des terres, des bois de futaye, des taillis, & des étangs fort poissonneux ; le côté du midi & du couchant est en plaines, & a des vignes & des terres à seigle. On trouve dans la paroisse de Gilli, près la riviere de Loire, une espece de marbre assez beau, quand il est poli, & mis en œuvre. * Garreau, *descript. du gouv. de Bourgogne.*

BOURBON L'ARCHAMBAUD, *Borbonium Arcimbaldi*, ville & château de France dans le Bourbonnois, avec titre de duché, est située près de la riviere de l'Allier, à quatre ou cinq lieues de Moulins, & a donné son nom à la province. Elle portoit autrefois le titre de baronie, & le roi Charles *le bel*, par lettres données à Paris le 27 décembre 1327, l'érigea en duché-pairie en faveur de Louis I, dit *le grand.* On dit que sous la premiere race des seigneurs de Bourbon, cette baronie fut partagée entre deux freres nommés *Anceaume* & *Archambaud*, qui donnerent leur nom à ces deux villes. Quoi qu'il en soit, Bourbon l'Archambaud est dans un vallon, environné de quatre montagnes, & le château est au couchant sur la croupe d'un roc, & environné de vingt-quatre tours. La chapelle est très-belle, avec diverses reliques, & entr'autres, du sacré bois de la croix. Les vitres représentent des histoires sacrées & diverses actions des princes de la maison de Bourbon ; & l'on y voit leurs armes, qui sont de France, avec un bâton péri en bande pour brisure. Ce que nous remarquons, parceque divers historiens rapportent une chose qui est assez singuliere. C'est que dans le même temps que le roi Henri III, qui étoit le dernier prince de la branche des Valois, fut assassiné, un coup de tonnerre emporta la brisure de ces armes, sans toucher au reste de l'écu : ce que quelques-uns regarderent comme un présage, selon lequel la branche de Valois cédoit la couronne à celle de Bourbon. Les princes de Bourbon ont fondé dans cette chapelle douze chanoines & un trésorier, comme à la sainte chapelle de Paris. Il y a près du château un grand étang, & on trouve ensuite les bains qui ont toujours été très-renommés. * Antoine de Laval, *hist. de la maison de Bourbon.* Noël Cousin, *ephemer. Bourbon.* Auberi, *les bains de Bourbon.* Du Chêne, *recherches & antiq. des villes de France.* Papir. Masso, *descript. flum. Gall. &c.*

BOURBON. Les seigneurs de Bourbon sont si anciens, que Samuël Guichenon, dans l'*histoire de Savoye*, croit qu'ils descendent d'Ademar, qui fonda le prieuré de Souvigni en Bourbonnois l'an 921. ADEMAR avoit beaucoup de piété, & fut pere d'AIMOIN, que d'autres nomment GUI seigneur de Bourbon, qui vivoit en 943, & fut pere d'ARCHAMBAUD I de ce nom en 959. Celui-ci épousa *Rotilde* de Limoges, dont il eut EUDES ou ODON, qui lui succéda vers l'an 1000. ARCHAMBAUD II son fils, vivoit en 1028, & épousa *Ermengarde*, que Justel surnomme *de S. Maurice.* Guichenon prétend qu'elle étoit de la maison de Sulli. Il

en eut trois fils : 1. ARCHAMBAUD III qui suit ; 2. *Aimon*, archevêque de Bourges en 1030 après Gauzlin, fils *naturel* du roi Hugues *Capet*, & mort en 1071 ; & 3. GERAUD, seigneur de Montluçon. (Celui-ci fut pere de GUILLAUME, qui de sa femme nommée *Beatrix*, eut 1. ARCHAMBAUD, seigneur de Montluçon ; 2. *Petronille*, femme de *Guillaume* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne en 1002 ; & 3. *Mahaud* ou *Beatrix*, alliée à *Archambaud* VIII sire de Bourbon. ARCHAMBAUD de Montluçon laissa en 1036 un autre ARCHAMBAUD, pere en 1048 de *Jean* de Bourbon de Montluçon, mort sans postérité en 1089.) ARCHAMBAUD III sire de Bourbon, qui succéda à son pere ARCHAMBAUD II vers l'an 1048, épousa *Philippe* d'Auvergne, fille de *Gui* I comte d'Auvergne, & d'*Umberge*, de laquelle il eut ARCHAMBAUD IV époux d'*Ermengarde* de Sulli, qui le rendit pere, 1. d'*Archambaud* V mort sans lignée ; 2. d'AIMON sire de Bourbon, surnommé *noire-vache*. Ce dernier, d'*Alisende* ou *Guillemette* de Tonnerre, eut *Archambaud*, mort jeune ; & ARCHAMBAUD VI qui mourut l'an 1171. Il avoit épousé *Agnès*, fille d'*Humbert* II dit *le renforcé*, comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gille* de Bourgogne. Il en eut ARCHAMBAUD VII, époux d'*Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* II de ce nom duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne. Il mourut avant son pere en 1169, d'autres disent en 1179. *Alix* prit une seconde alliance avec *Eudes* de Deols, seigneur de Châteauroux ; & étant encore devenue veuve, elle se fit religieuse à Fontevrault, & mourut après l'an 1201. Les auteurs modernes parlent diversement des enfans d'*Archambaud* VII. Justel ne lui donne qu'une fille unique, nommée *Mahaud*, & mariée à *Gui* de Dampierre. Guichenon soutient qu'il eut deux filles : *Mahaud*, femme de *Gaucher* de Vienne, sire de Salins ; & *Marguerite*, femme de *Gui* de Dampierre. Du Chêne croit au contraire que *Marguerite* étoit sœur d'*Archambaud* VII, & que *Gaucher* ne gouverna le Bourbonnois que comme tuteur de sa niéce. Mais des preuves littérales nous apprennent que le même *Archambaud* eut d'*Alix* de Bourgogne une fille unique, nommée diversement *Marie*, *Mahaud* & *Marguerite*, qui épousa 1. *Gaucher* de Vienne, sire de Salins : 2. *Gui* II du nom, seigneur de Dampierre, & bouteiller de Champagne. Elle mourut le 20 juin de l'an 1218, comme on le prouve par des actes qui sont au prieuré de Montet. De son dernier époux elle eut 1. ARCHAMBAUD VIII qui suit ; 2. *Guillaume*, qui épousa *Marguerite* comtesse de Hainaut & de Flandre, & duquel sont descendus les comtes de Flandre & de Namur ; & 3. *Gui* de Dampierre Bourbon, seigneur de Saint-Just. Justel parle encore d'une fille nommée *Isabelle*, mariée à *Guillaume* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne ; & Guichenon fait mention d'une autre nommée *Philippe*, femme de *Gui* VI comte de Forez. ARCHAMBAUD VIII sire de Bourbon, mourut, selon quelques-uns, en 1212, & selon d'autres en 1238. Il épousa *Beatrix* ou *Mahaud*, fille d'*Archambaud* I seigneur de Montluçon, dont il eut 1. ARCHAMBAUD IX ; 2. *Beatrix*, femme de *Beraud*, dit *le grand*, sire de Mercœur ; 3. *Marie*, alliée en 1240 à *Jean* I du nom, comte de Dreux, & morte en 1274 ; 4. *Marguerite*, mariée en 1232 à *Thibaud* II du nom, roi de Navarre ; & 5. *Guillaume* de Bourbon I du nom, seigneur de Beçay, qui épousa en 1270 *Isabeau* de Courtenai, fille de *Guillaume* de Courtenai I du nom, seigneur de Champignelles, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne. *Guillaume* de Bourbon étoit pour lors veuf, & il eut de cette dame, morte en 1294, *Guillaume* II mort sans postérité de *Mahaud* de Montgascon son épouse. ARCHAMBAUD IX, sire de Bourbon, seigneur de grand mérite, mourut en 1249. Il avoit épousé *Yolande* de Châtillon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fille de *Gui* de Châtillon I du nom, comte de Saint-Paul, & d'*Agnès* de Donzi, héritiere de *Mahaud* de Courtenai, qui l'étoit d'*Agnès* comtesse de Nevers, premiere femme de *Pierre* II, seigneur de Courtenai. *Archambaud* IX ne laissa de cette alliance que deux filles, *Mahaud* & *Agnès* qui épouserent les deux freres. *Mahaud*, fut mariée par contrat du mois de février 1247, avec *Eudes* de Bourgogne, auquel elle porta les comtés de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, & elle mourut vers l'an 1262, laissant quatre filles. *Agnès* dame de Bourbon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, frere d'*Eudes*, tous deux fils de *Hugues* IV du nom, duc de Bourgogne, & de sa premiere femme *Yolande* de Dreux. Cette dame laissa une fille unique, *Beatrix*, mariée à ROBERT de France, tige de la maison royale de Bourbon. * Antoine de Laval, *histoire de la maison de Bourbon*. Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*. Justel, *histoire d'Auvergne*. Samuel Guichenon, *histoire de Savoye*. Du Chêne, *histoire de Bourgogne*. Du Bouchet, *histoire de Courtenai*, &c. Le P. Anselme.

DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE.

Cette maison est non-seulement la plus illustre de l'Europe, mais encore la plus ancienne. Le témoignage de divers auteurs, les découvertes de quelques habiles généalogistes du XVII siécle, nous apprennent qu'elle tire son origine de FERREOL I préfet du prétoire des Gaules, tige de nos rois de la premiere & de la seconde race. Il vivoit au commencement du V siécle, & eut de *Papianille*, fille du consul Afranius Siacrius, 1. TONANCE-FERREOL II ; 2. *Roricius*, évêque d'Usez, après Probotius ; & 3. *Firmin*, qui fut aussi patrice, connu d'Ennodius & de Sidoine Apollinaire. TONANCE-FERREOL II, sénateur & préfet du prétoire des Gaules, épousa la fille de l'empereur Eparchius Avitus, sœur du comte Ecdicius & de Panianille, femme de Sidoine Apollinaire, & eut divers enfans, dont l'aîné fut FERREOL III pere, 1. d'ANSBERT, qui suit : 2. de *Deothaire*, évêque ; 3. de S. *Firmin*, évêque d'Usez ; 4. d'*Aigulphe*, évêque de Metz ; 5. de *Gamard*, dit *Babon*, qui laissa postérité ; 6. de *Rainfroi*, dit *Peone*, pere du patrice *Mummol* ; & 7. de deux filles. On dit que Ferreol III eut ces enfans d'une fille du roi Clovis. ANSBERT, sénateur, duc d'Austrasie, épousa, à ce qu'on croit, *Blitilde*, fille du roi *Clotaire* I, dont il eut ARNOUL ou ARNOALDE ; *Ferreol*, évêque d'Usez ; *Moderic*, évêque ; & sainte *Tarsite* vierge. ARNOUL ou ARNOALDE eut d'une femme nommée *Ode*, S. ARNOUL, duc en Austrasie, puis évêque de Metz, mort vers l'an 640. Ce saint, avant que d'être évêque, avoit eu de *Dode* son épouse, *Cleodulphe*, évêque de Metz ; ANCHISE, qui continua la postérité, & selon quelques auteurs, *Walachise*, pere de S. *Vandrille*, abbé de Fontenelles. ANCHISE ou ANGISE fut tué par Gowin en 679, après avoir eu de *Begge*, fille de S. *Pepin le vieux*, ou de *Landen*, maire du palais, PEPIN, dit *le gros*, maire du palais. Celui-ci, mort en 714, épousa en premieres noces, *Plectrude*, dont il eut, 1. *Drogon* ou *Dreux*, qui laissa postérité ; 2. *Grimoalde*, maire du palais ; & 3 selon d'autres, *Silvain*, moine. Depuis il prit encore alliance avec *Alpaide*, dont il eut CHARLES *Martel*, pere du roi PEPIN *le bref*, & tige des rois de la seconde race ; & CHILDEBRAND, qui le fut de ceux de la troisiéme. Frédegaire & son continuateur expliquent trop clairement cette vérité, pour en pouvoir douter. CHILDEBRAND est pere de NEBELONG, comte de Matrie, qui vivoit encore l'an 796. Il eut 1. THIEBERT, qui suit ; 2. *Aledramne* ou *Aldram*, comte, en 816 ; 3. *Childebrand*, qui vivoit en 826 ; & 4. *Nebelong*, qui laissa un fils de même nom. THIEBERT ou THEODORET, comte de Matrie, a été connu d'Eginard, de l'auteur de la vie de Louis *le débonnaire*, & de nos anciens écrivains d'annales. Il eut 1. *Eudes* comte d'Orléans, mort en 834, lequel laissa d'*Ingeltrude*, sœur d'*Adelard*, dit *le jeune*, comte du palais, *Guillaume*, qui eut la tête coupée en 866 ; & *Ermentrude*, femme du

roi *Charles*, dit *le chauve* ; 2. *Guillaume*, qu'on fait comte de Blois, tué l'an 834, & pere d'*Eudes*, mort sans lignée ; 3. ROBERT I qui suit ; 4. *Ingeltrude*, mariée l'an 822 à *Pepin* I de ce nom, roi d'Aquitaine, second fils de *Louis*, surnommé *le débonnaire*, & morte en 838. ROBERT I de ce nom, comte, épousa *Agane*, fille de *Vicfroi*, comte de Berri, & en eut ROBERT II & *Andelelme*, comte de Laon, pere de *Vaultier*, décapité l'an 892, &c. ROBERT II dit *le fort*, fut tué par les Normands à Briserte le 25 juillet de l'an 867, après avoir eu d'*Adelaide*, crue fille de l'empereur *Louis*, surnommé *le débonnaire*, & veuve de *Conrad*, comte en Allemagne, 1. *Eudes*, qui fut couronné roi de France, mort à la Fere en Picardie l'an 898 ; 2. ROBERT, qui suit ; 3. *Richilde*, mariée à *Richard*, comte de Troyes ; & selon les modernes ; 4. *Hildebrante*, femme de *Hebert* II comte de Vermandois ; & 5 une autre fille, alliée à *Emenon* comte d'Angoulême. ROBERT III sacré roi de France le 29 juin de l'an 922, fut tué à la bataille de Soissons le 15 de juin 923, laissant HUGUES, & *Emme*, alliée à *Raoul* duc de Bourgogne, couronné roi de France le 13 juillet de l'an 923, qu'il avoit eus de *Beatrix* de Vermandois son épouse. HUGUES, duc de France & de Bourgogne, surnommé *le grand*, *le blanc & l'abbé*, mourut à Dourdan le 16 juin 956. Il épousa 1. *Judith*, fille de *Rotilde*, que l'on croit sœur de *Louis*, dit *le begue* : 2 l'an 927 *Ethilde*, fille d'*Edouard*, surnommé *le vieil*, roi des Anglois : 3. *Hadvide*, *Hadwige*, ou *Avoye*, fille de *Henri* de Saxe, I du nom, dit *l'oiseleur*, roi ou empereur d'Allemagne. Il eut de cette derniere HUGUES *Capet*, roi de France ; *Othon* & *Eudes*, dit *Henri*, ducs de Bourgogne ; *Beatrix* & *Emme*. HUGUES, surnommé *Capet*, roi de France, le premier de nos monarques de la troisiéme race, a eu des successeurs illustres. *Voyez* FRANCE.

MAISON DE BOURBON.

Voici les princes de la royale maison de Bourbon, depuis le roi S. Louis, dont nous marquerons simplement la succession chronologique, renvoyant leurs principales actions à leurs noms propres.

I. ROBERT DE FRANCE, comte de Clermont en Beauvaisis, seigneur de Bourbon, de Charolois, &c. étoit sixiéme fils du roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, & mourut le 7 février de l'an 1317. Il eut de *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, &c. morte le 1 octobre 1310. 1. LOUIS I qui suit ; 2. *Jean* de Clermont, mort en 1316, lequel laissa de *Jeanne*, dame d'Argies, *Beatrix*, mariée en 1327 à *Jean* I comte d'Armagnac ; & *Jeanne*, femme de *Jean* I comte d'Auvergne ; 3. *Pierre*, grand-archidiacre de l'église de Paris ; 4. *Blanche*, mariée le 25 juin 1303 à *Robert* VII comte d'Auvergne, morte en 1304 ; 5. *Marie*, prieure de Poissi, morte le 17 mai 1372 ; & 6. *Marguerite*, femme de *Jean* de Flandre, comte de Namur, morte en 1309.

II. LOUIS I duc de Bourbon, pair & chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche, &c. mourut au mois de janvier 1341, & eut de *Marie* de Hainaut, morte en août 1354, 1. PIERRE I qui suit ; 2. *Jacques*, mort jeune le 9 septembre 1318 ; 3. JACQUES de Bourbon, comte de la Marche, tige des comtes de ce nom ; 4. *Jeanne*, mariée le 4 février 1318, à *Guigues* VII comte de Forez ; 5. *Marguerite*, alliée 1. le 6 juillet 1320 à *Jean* II sire de Sulli : 2. à *Hutin* de Vermeilles, chevalier, chambellan du roi, morte en 1362 ; 6. *Beatrix*, mariée 1. en 1334 à *Jean* de Luxembourg, roi de Bohême : 2. à *Eudes*, seigneur de Grancei, morte le jour de Noël de l'an 1385 ; 7. *Marie*, alliée 1. le 20 décembre 1328 à *Gui* prince de Galilée, fils aîné de *Hugues* IV, roi de Chypre : 2. le 9 septembre 1347 à *Robert* de Sicile, prince d'Achaïe & de Tarente, morte en 1387 ; 8. *Philippe*, morte jeune ; *& un bâtard*, Gui, *seigneur de Cluys & de la Ferté - Chauderon, à cause de* Jeanne - Châtel - Peron, *sa femme.*

III. PIERRE I duc de Bourbon, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, après avoir eu d'*Isabeau* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, morte le 26 juillet 1383, 1. LOUIS II qui suit ; 2. *Jeanne*, reine de France, femme de *Charles* V dit *le Sage*, née le 23 février 1337, mariée en 1349, morte le 6 février 1377 ; 3. *Blanche*, reine de Castille, mariée par contrat du 9 juillet 1352, à *Pierre*, surnommé *le cruel*, roi de Castille, qui la fit empoisonner en 1361 ; 4. *Bonne*, qui étant veuve de *Godefroi* de Brabant, épousa en août 1355 *Amé* VI comte de Savoye, & mourut le 19 janvier 1402 ; 5. *Catherine*, mariée le 14 octobre 1359 à *Jean* VI comte de Harcourt, &c. morte le 7 juin 1427 ; 6. *Marguerite*, mariée le 4 mai 1368 à *Arnaud-Armanieu*, sire d'Albret ; 7. *Isabelle*, morte sans alliance ; & 8. *Marie*, religieuse, puis prieure de Poissi, morte le 10 janvier 1410 ; Pierre de Bourbon *eut encore d'une maîtresse* Jean *bâtard de Bourbon, seigneur de Rochefort, &c. chambellan de Jean de France, comte de Poitiers, son lieutenant en Languedoc, & gouverneur du Bourbonnois, qui épousa en septembre* 1371, Agnès, *fille de* Pepin *Chaleu, seigneur du Croset en Bourbonnois, & étoit mort en* 1375.

IV. LOUIS II duc de Bourbon, comte de Clermont, de Forez, &c. né le 4 août 1337, mort à Montluçon le 19 août 1410, épousa le 19 août 1371, *Anne* dauphine d'Auvergne, comtesse de Forez, &c. dont il eut JEAN I qui suit ; *Louis*, mort le 12 septembre 1404, âgé de seize ans ; *Isabelle* & *Catherine*, mortes sans alliance. *Il eut aussi d'une fille de qualité* Hector, *bâtard de Bourbon, blessé au siége de Soissons d'un coup d'arbalêtre, dont il mourut le* 11 *mai* 1414.

V. JEAN I du nom, duc de Bourbon, &c. né en mars 1380, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut conduit en Angleterre, où il mourut en janvier 1433, après une longue prison De *Marie* de Berri son épouse, veuve de *Louis* de Châtillon III du nom, comte de Dunois, & de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, qu'il épousa le 24 juin 1400, morte en juin 1434, il eut 1. CHARLES I qui suit ; 2. *Louis*, mort en 1453 ; & 3. un autre LOUIS, qui fit *la branche des comtes de* MONTPENSIER, *rapportée ci-après. Il eut encore quatre enfans* naturels, Jean, *évêque du Pui, abbé de Cluni, mort le* 2 *décembre* 1485 ; Alexandre, *noyé à Bar-sur-Aube, par ordre du roi l'an* 1440 ; Gui, *mort en* 1442 ; Marguerite, *mariée en* 1436 *à* Rodriguez *de Villandrado, comte de Ribadeo, natif de Valladolid en Castille ; &* Edmée *bâtarde de Bourbon.*

VI. CHARLES I du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. mourut à Moulins le 4 décembre 1456, laissant veuve *Agnès* de Bourbon, son épouse, morte le 1 décembre 1476, qu'il avoit épousée le 17 septembre 1425, de laquelle il eut onze enfans, 1. JEAN II qui suit ; 2. *Philippe*, sire de Beaujeu, mort jeune ; 3. *Charles*, cardinal, archevêque de Lyon, mort le 13 septembre 1488, *laissant une fille* naturelle, Isabelle, *mariée à* Gilbert *de Chantelot, seigneur de la Chaise, morte en* 1497 ; 4. *Pierre* II né en novembre 1439, qui prit le titre de duc de Bourbon après la mort de son frere aîné, & qui mourut le 8 octobre 1503, ayant eu d'*Anne* de France, fille du roi *Louis* XI, morte le 14 novembre 1522, *Charles*, mort jeune ; & *Susanne*, née le 10 mai 1491, mariée le 10 mai 1505 à *Charles* III duc de Bourbon, comte de Montpensier, & connétable de France, morte le 28 avril 1521 ; 5. *Louis*, évêque de Liége, tué l'an 1482 par Guillaume de la Mark, seigneur de Lumen, surnommé *le sanglier d'Ardenne*, jetté dans la riviere de Meuse. *Il laissa trois bâtards*, PIERRE, *tige des comtes de* BUSSET, *dont nous parlerons ci-après* ; Louis, *bâtard de Liége, enfant d'honneur de Charles VIII en* 1491 ; & Jacques, *chevalier de Rhodes, puis grand prieur de France, mort le* 27 *septembre* 1527 ; 6. *Jacques*, chevalier de S. Michel & de la toison d'or, mort le 22 de mai 1468 sans alliance ;

7. *Marie*,

BOURBON. Il y a en Italie une famille de ce nom, qui prétend être issue des anciens sires de Bourbon-l'Archambaut, par un de leurs cadets, qui s'établit, dit-on, en ce pays-là au retour des croisades. Quoi qu'il en soit, ces Bourbons d'Italie portent le nom & les armes des Bourbons de France, & possédent le marquisat *Delmonté*, dans les monts Apennins sur les confins du duché d'Urbin, de la Toscane & de la Romagne. C'est un fief impérial, dont l'empereur Charles-*Quint* leur donna l'investiture : ils disent pourtant qu'ils en étoient les maîtres dès le temps de l'empereur Fréderic II dans le XIII siécle. Horace de Bourbon, marquis Delmonté, s'attacha dans le XVII siécle à la reine Christine de Suede, & la suivit en Poméranie l'an 1666. Elle le fit dans la suite son grand écuyer, & après la paix de Nimegue, elle l'envoya en Suede pour recevoir les arrérages qui lui étoient dus des pensions qu'elle s'étoit réservées. Il mourut subitement à Rome vers l'an 1675, & laissa entr'autres enfans Matthieu de Bourbon, marquis Delmonté, auquel la reine Christine avoit fait épouser la niéce du marquis de Monaldeschi, celui qu'elle avoit fait mourir à Fontainebleau. * *Mém. concernant la reine de Suede.*

BOURBON (Nicolas) poëte latin, dans le XVI siécle, né l'an 1503, & qui vivoit encore en 1550, étoit de Vandeuvre près de Langres, & fils, non d'un forgeron, comme l'a écrit M. Baillet, qui y a trompé beaucoup de monde, mais d'un homme riche, maître d'une forge, qui avoit sous lui un grand nombre d'ouvriers, ainsi que Bourbon l'a dit lui-même dans son poëme *de la forge*, en latin *ferraria*. Ce poëme est un des plus curieux ouvrages de Bourbon, parcequ'on y voit un très-grand détail du travail de la forge, & des dépenses qu'il falloit que son pere renouvellât chaque semaine pour les ouvriers qui coupoient le bois, pour ceux qui faisoient le charbon, qui fouilloient la mine, qui la nettoyoient, qui la voituroient au fourneau, pour le fondeur & pour les forgerons. Il les met tous en action, & il ne laisse à son pere que le soin de veiller sur le produit, & de payer ce grand nombre d'ouvriers. Ailleurs, dans une épigramme qu'il lui adresse, il dit que sa piété a été récompensée par les richesses & par l'affection de tous ceux dont il étoit connu ; & dans une autre épigramme il assure que sa mere avoit été de son vivant la mere des pauvres. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il composa le poëme de la forge, & depuis il acquit une si haute connoissance de l'antiquité & de la langue grecque, que Marguerite de Valois, sœur de François I, reine de Navarre, le donna pour précepteur à Jeanne d'Albret de Navarre sa fille, & mere de Henri IV. Il s'aquitta plusieurs années de cet emploi honorable ; mais sur la fin de sa vie, ennuyé du tumulte de la cour, il voulut encore gouter les douceurs d'une vie privée. Il se retira donc chez lui, & dans la ville de Cande, où il avoit un petit bénéfice, & où il mourut après l'an 1550. Cet auteur a laissé huit livres d'épigrammes, qu'il a appellées *Nugæ*, *bagatelles*, le titre entier est : *Nicol. Borboni Vindoperani Lingonensis nugarum libri octo.* Un Allemand nommé *Lundorpius*, tira les plus agréables, & en fit un recueil, qu'il publia à Francfort vers l'an 1620. On peut voir encore une partie des poësies de Bourbon au premier tome des délices des poëtes latins de la France. La connoissance qu'il avoit de l'antiquité & de la langue grecque, jointe à ses talens naturels, lui a donné lieu de mêler du solide parmi le brillant de ses vers. Erasme faisoit un cas tout particulier de ses épigrammes. * Desid. Erasm. *in epistola apud* Konigium. *in bibl. p.* 124. Paul. Jovius, *ad calcem elogior. pag.* 301, 302. *edit.* in-8°, *Basil.* Scævola Sammarth. *elogiorum Galliar. lib.* 1. *pag.* 18. Joseph Scaliger, *in primis Scaligeran. pag.* 75, *édit.* in-4°. *Delectus epigramm. in dissert. præfat. operi*, &c. Guillelm. Colletet, *art. poët. discours sur la poësie morale*, *nomb.* 42. *pag.* 118. Pellisson, *relat. hist. de l'académie françoise*, *pag.* 266. Baillet, *jugemens sur les poëtes modernes*, *tom. VI.* La premiere édition des *Nugæ* de Nicolas Bourbon est de l'an 1533, chez Vascosan, à Paris, *in*-8°. On les fit réimprimer, revues & corrigées par l'auteur, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, en 1538. *in*-8°. On les donna depuis chez Patisson en 1577, revues & corrigées par Joseph Scaliger ; en 1604, *in-fol.* à Paris chez Orry, avec des commentaires & des observations de plusieurs savans. Jean Passerat y ajouta ses commentaires, & les publia ainsi en 1608. L'estime que l'on a toujours faite de ces poësies, engagea, vers la fin du dernier siécle, à les faire réimprimer à l'usage de M. le Dauphin, avec une interprétation latine & des notes. Philippe du Bois fut chargé de ce travail, & publia son édition en 1685, en deux volumes *in*-4°. Malgré tant d'éditions, feu M. l'abbé Brochard les publia encore de nouveau avec ses corrections en 1723, *in*-4°. à Paris chez Urbain Coutelier. Son dialogue en vers latin, *in Franc. Valesii regis obitum, inque Henrici ejus filii adventum*, fut imprimé en 1548, à Paris chez Vascosan, avec quelques autres poësies du même ; & l'année suivante, Vascosan imprima encore l'épithalame que ce poëte avoit fait à l'honneur d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, & de Jeanne princesse de Navarre sa femme.

BOURBON (Nicolas) poëte grec & latin, natif de Bar-sur-Aube, comme il le dit lui-même dans une lettre qui se conserve manuscrite à la bibliothéque du roi, fils d'un médecin, & petit-neveu de Nicolas Bourbon, dont nous venons de parler, avoit été disciple de Passerat, & enseigna la rhétorique au collége des Grassins, puis en celui de Calvi, & enfin en celui de Harcourt. Le cardinal du Perron ayant vu quelques vers de sa façon sur la mort de Henri IV, le nomma en 1611 professeur royal en éloquence grecque. Il fut chanoine d'Orléans jusque vers la fin de 1622 : puis chanoine de Langres en 1623, & l'on ne peut douter qu'il ne fût dès-lors prêtre de l'oratoire, puisqu'à la tête d'un livre de M. de Berulle, sur *les grandeurs de Jesus*, imprimé en 1623, on voit de lui des vers latins où il signe : *Nic. Bourbon congreg. orat. presbyter.* En 1637 le cardinal de Richelieu l'admit dans l'académie françoise, à la place de Bardin qui venoit de mourir. Bourbon n'avoit point sollicité cette place, & l'académie ne fit pas difficulté de le recevoir, quoiqu'attaché à l'oratoire ; parcequ'elle ne considéroit cette congrégation que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers. Il mourut chez les PP. de l'oratoire le 7 août 1644, dans sa 70 année. On dit qu'il savoit presque par cœur toute l'histoire du président de Thou, & tous les éloges de Paul Jove. Dans le temps qu'il enseignoit les humanités, il fut mis en prison, pour avoir fait une satyre latine, intitulée : *Indignatio Valeriana*, contre un arrêt du parlement, qui avoit supprimé un certain droit de Landi, que les régens prenoient sur les écoliers. Le cardinal de Richelieu lui donna pension ; & sur la fin de ses jours l'évêque de Beauvais de la maison de Potier, lui en donna une autre. Il fut brouillé avec Balzac, & écrivit à ce sujet trois lettres latines rassemblées sous ce titre : *Apologeticæ commentationes ad Phyllarcum* ; la deuxiéme intitulée *Andradæ*, parcequ'elle étoit adressée à M. Guyet, prieur de S. Andrade près de Bourdeaux, est de l'an 1630. Balzac répondit par une lettre françoise, écrite au même Guyet ; & c'est-là qu'il fait cette plaisante allusion à la qualité de son adversaire, qui étoit pere de l'oratoire, & grand poëte :

Heu vatum insanæ mentes ! quid vota furentem,
Quid delubra juvant ?

M. Chapelain les réconcilia : sur quoi il y a des vers latins de l'un & de l'autre. Nous avons parmi les ouvrages latins de Bourbon, un recueil d'éloges qu'on a faits pour lui. Il a été sans contredit un des plus grands

poëtes latins que la France ait jamais produit. On lui trouve un caractere de noblesse dans tous les genres de poësie dont il a laissé des monumens ; une élévation qui tient de la véritable grandeur ; une vivacité d'esprit qui paroît dans toutes ses pensées, & un style proportionné à toutes ces qualités. On peut le préférer à tous les poëtes de ces deux derniers siécles. Personne ne connoissoit mieux que lui & les styles & les caracteres : il avoit un discernement juste des écrits de bon & de mauvais gout. Il étoit fort enclin à censurer les autres, quoiqu'il fût grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs ; mais ce qui est assez rare, aussi politique que poëte, il avoit la discrétion de renfermer ordinairement la démangeaison qu'il avoit de juger les autres dans les bornes de la poësie, dont il savoit parfaitement les régles. Ses poësies latines, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de grecques, parurent à Paris l'an 1630, *in-12*. Quoique la plupart des piéces que ce recueil renferme soient bonnes, l'*imprécation contre le parricide de Henri IV* passe toutes les autres. C'est son chef-d'œuvre. Il se trouve aussi parmi ses vers quelques piéces de prose ; comme des préfaces & des lettres, qui ne méritent peut-être pas moins de louanges que ses vers. Au-devant & à la suite des voyages de Charles Ogier écrits en latin & imprimés chez le Petit en 1656, *in-8°*. on trouve aussi quelques lettres & quelques vers de Bourbon. Les deux beaux vers en l'honneur de Henri IV, qui sont à la porte de l'arsenal de Paris sont de sa façon. Les voici :

Etna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela Giganteos debellatura furores.

Bourbon a donné en 1619 *in-folio* une traduction latine, avec le texte grec, du 1 livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre l'empereur Julien. M. l'abbé Joly a donné à la suite des *mémoires historiques*, &c. de M. Bruys des *Borboniana*, ou *fragmens de littérature & d'histoire de Nicolas Bourbon.* * Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 1. Jacques Davi du Perron, *in collectan. Perron. p.* 37. Gabr. Naud. Mascurat, avec Saint-Ange, *au jugement des écrits contre Mazarin, pag.* 152. Anton. Hallæus. profess. Cadomæus, *inter poëmat. ubi Borbonii elogium visitur.* Hadrian. Scaur. Smick, *in memor. vir. aliquot hujus sæculi.* Paulus Romanus (c'est-à-dire le P. Vavasseur, jésuite) *dissertat. advers.* Anton. Godellum, *elogii Aurelii autorem, pag.* 26. Balzac, *l.* 3 *des lettres familieres à Chapelain, lettre I, pag.* 140, *édit. de Hollande* in-12, *datée du* 2 *janvier* 1638. Pellisson, *hist. de l'acad. franç.* Ménage, *origines de la langue françoise, au mot* Landi. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes, tom. VII.*

BOURBONNE, lieu renommé pour ses eaux & ses boues, entre la ville de Langres en Champagne, & celle de Toul en Lorraine. Aimoin l'appelle *Vervonnes*, & dit que Theodebert & Thierri son frere, qui regnoient en France, firent bâtir le château qu'on voit sur la croupe de la montagne. * Valer. Andreas, *not. Gallic.*

BOURBONNOIS, *Borbonnensis Ager*, province de France, a au levant la Loire, qui la sépare du duché de Bourgogne ; le Berri au couchant ; l'Auvergne & le Forez au midi ; & au septentrion le Nivernois, avec une partie du Berri. Moulins en est la ville capitale : les autres sont Bourbon-l'Archambaud, qui donne son nom à la province, Montegut, Montluçon, Gannat, Sancoin, Saint-Amand, Cusset, Neris, la Palisse, &c. Quelques géographes divisent le Bourbonnois en haut & bas : Moulins est dans le bas, & Montegut dans le haut, & on y ajoute le petit pays de Combraille, que d'autres placent dans la province de la Marche, avec la ville d'Esvaon. La riviere d'Allier traverse le Bourbonnois, qui a aussi le Cher au couchant du côté du Berri, & la Loire au levant. Le pays est fertile en fruits, & en grains, & fournit quantité de bétail, d'huile de noix, &c. On y trouve aussi diverses sortes de manufactures.

Les anciens peuples du Bourbonnois, qui faisoient une partie des *Boies* ou *Boiens*, sont assez renommés par les colonies qu'ils conduisirent en Allemagne & en Italie, sous le regne d'Ambigat, prince des Berruiers dans les Gaules, & par les guerres qu'ils soutinrent contre les Romains, selon Tite-Live, Polybe, Strabon, Justin, & César qui en parle souvent dans ses commentaires. Mais depuis, ce pays est devenu plus célébre par le mérite des seigneurs qui en ont été les maîtres. Les premiers ont eu le titre de barons, & les autres sont les princes de la royale maison de Bourbon, tige de nos rois. Il est important de connoître les uns & les autres. *Voyez* l'article de BOURBON, où il est parlé des ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON.

BOURBOURG, petite ville de Flandre, du diocèse de Saint-Omer, à une lieue de Gravelines, & environ à trois de Dunkerque. Les François la prirent l'an 1645, & depuis elle leur est restée par le XLI article de la paix des Pyrenées. * Baudrand. Ce qu'il y a de plus considérable dans cette ville, est l'abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît, fondée l'an 1102, par le comte Robert & la comtesse Clémence sa femme, sous la dépendance immédiate du saint-siége, pour des filles de la premiere noblesse du pays. Celles qu'on y reçoit doivent faire preuve de noblesse de seize quartiers de pere & de mere : & on les reçoit encore sans dot, quoique les biens de l'abbaye soient fort diminués.

BOURCHERET (Laurent) né à Dijon, professa d'abord les humanités au collége de Bourgogne. L'an 1584 il fut fait recteur de l'université de Paris, & s'aquitta dignement des fonctions attachées à cette place. Il a passé en son temps pour un bon orateur, & il en donna des preuves dans les vingt-cinq harangues qu'il eut occasion de prononcer pendant quatre jours de suite dans les différentes écoles de théologie, tant en parlant aux licenciés, que lorsqu'il présenta ceux-ci au chancelier de l'université. Etant ensuite passé au collége de Navarre, il prit lui-même le degré de bachelier en théologie, professa la philosophie, & fut fait licencié en 1598. Ensuite il eut la principalité du collége de la Marche, où il mourut dans un âge fort avancé. M. de Launoy, qui dit ce que l'on vient de rapporter, dans son *Histoire du collége de Navarre*, *in-4°* tome I, page 801 & 802, ne donne point la date de la mort de Bourcheret. Le célébre Antoine le Maître, dans le quatriéme de ses plaidoyers, où il parle fort au long d'Antoine Bourcheret, neveu de Laurent, en faveur duquel celui-ci avoit fait sa démission de la principalité du collége de la Marche, dit que Laurent mourut la nuit du 25 de septembre 1629. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*, page 19, dit qu'il avoit étudié au collége de la Marche sous Bourcheret depuis 1611, jusqu'en 1616. Nous avons de Laurent Bourcheret les vingt-cinq harangues dont on a parlé ci-dessus : *Laurentii Burcereti orationes quinque & viginti in publica licentiandorum theologorum laudationis celebritate per dies quatuor, quas paranymphum vocant*, &c. à Paris, 1584, *in-8°*. & 1627 *in-8°*. A la fin de ce recueil il y a deux piéces, dont l'une est intitulée : *Hæreticos non expellendos, non cogendos, sed nobiscum retinendos & conservandos esse.* L'autre : *Hæreticos, si ad bonam frugem reddere noluerint, esse cogendos.* Bourcheret fit déclamer ces deux discours par ses écoliers au collége de la Marche. On a encore du même, *De sedandarum & evellendarum hæreseon ratione, declamationes ; seu an satius sit hæreticos vi & armis quàm monitis in viam rectam revocare*, à Paris 1587, *in-8°*. * Voyez, outre l'endroit cité de M. de Launoy, la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, *pag.* 95 & 96, & le quatriéme plaidoyer de M. le Maître, où cet orateur fait de grands éloges de Laurent Bourcheret.

BOURCHET (Pierre) fanatique Anglois. Il s'étoit

mis en tête, qu'il étoit permis de tuer ceux qui s'opposent à la doctrine de l'évangile. Conduit par cette imagination aussi impie que folle, il voulut tuer un conseiller de la reine Elizabeth, grand ennemi des Puritains; mais il prit pour lui un pilote nommé Hawkins, qu'il blessa dangereusement. La reine voulut faire punir Bourchet de mort sur le champ, sans formalité; mais on conseilla à Elizabeth de commettre auparavant quelqu'un pour l'engager à revenir de son erreur. Bourchet feignit de la reconnoître & de s'en repentir; mais y étant retombé peu après avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant, on le traita comme fou, & on l'enferma dans la tour de Londres. Il y avoit peu de temps qu'il y étoit enfermé, lorsqu'étant assis auprès du feu avec ses gardes, il en tua un avec un tison. Cette derniere action lui valut la mort: il eut le poing coupé, & fut étranglé ensuite. C'étoit en 1573. Lorsqu'on voulut exécuter sa sentence, il se défendit des mains contre le bourreau, sans proférer un seul mot. * M. de Larrey, *hist. d'Anglet. tome 2, p. 265.*

BOURCHIER (Thomas) cardinal, archevêque de Cantorberi, Anglois de nation, & frere de HENRI comte d'Essex, favori d'Edouard IV, roi d'Angleterre, dont il épousa la tante, étudia dans l'université d'Oxford, & mérita d'en être le chancelier. Depuis, ayant eu le doyenné de saint Martin de Londres, il fut pourvu de l'évêché de Wigorne, d'où il passa en 1443 à celui d'Eli, & l'an 1454 à l'archevêché de Cantorberi. Ce fut en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III & Henri VII, rois d'Angleterre, & qu'il célébra divers conciles provinciaux à Londres en 1461, 1463, 1472, 1473, 1474 & 1475. Il témoigna aussi contre les sectateurs de Wiclef un zèle très-véhément, que le pape Paul II récompensa par le chapeau de cardinal, qu'il lui envoya en 1467. Thomas Bourchier mourut à Cantorberi, le 30 mars 1486, après avoir exercé les fonctions d'évêque durant cinquante-un ans. * Godevin, *de præsul. Angl.* Virgilius, *hist. Angl. l. 24.*

BOURCHIER descendoit de THOMAS baron Bourchier, chancelier d'Angleterre sous le regne d'Edouard III, mort en 1349, laissant de *Marguerite* sa femme JEAN, qui suit.

II. JEAN baron Bourchier, chevalier, mourut en 1399, laissant de *Mathilde* sa femme, 1. *Barthelemi*, baron Bourchier, mort le 18 mai 1409, qui de *Marguerite* sa femme eut pour fille unique *Elizabeth* Bourchier, mariée 1. à *Hugues* Stafford baron Bourchier: 2. à *Louis* Rossbeart, morte le 1 juillet 1433; & 2. GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME Bourchier épousa *Eléonore*, fille de *Jean* de Louvain, dont il eut pour fils unique GUILLAUME II, qui suit.

IV. GUILLAUME Bourchier II du nom, gouverneur de la Tour de Londres, de Dieppe en Normandie, & du comté d'Auge, fut crée comte d'Eu en 1419, & mourut en 1420. Il épousa *Eléonore* Plantegeneſt, veuve d'Edmont, comte de Stafford, & fille de *Thomas*, duc de Glocester, dont il eut HENRI, qui suit; *Thomas*, archevêque de Cantorberi, & cardinal, qui *a donné lieu à cet article*; GUILLAUME, qui fit *la branche des barons de* FITZ-WARINE, *rapportée ci-après*; *Jean*, baron de Berners, chevalier de la jarretiere, mort le 16 mai 1474, dont la postérité est finie; & *Anne* Bourchier, mariée à *Jean* Mowbrai, duc de Norfolck.

V. HENRI Bourchier, comte d'Eu, grand trésorier d'Angleterre, fut créé vicomte Bourchier en 1446, comte d'Essex en 1461, & mourut le 4 avril 1483, ayant eu d'*Isabelle* d'Yorck, fille de *Richard*, comte de Cambridge, GUILLAUME, qui suit; *Henri*, mort sans postérité d'*Elizabeth*, fille de *Thomas* baron Scales de Nucels; *Humfroi*, baron de Cromwel, tué en 1471 au combat de Barnetfeld, sans laisser d'enfans de *Jeanne*, fille de *Richard* Stanhope, niéce & heritiere de *Raoul* baron de Cromwell; *Jean*, chevalier, mort sans postérité d'*Elizabeth* Ferrers, veuve d'*Edouard* Grei, & fille de *Henri* Ferrers de Grobi; & *Isabelle* Bourchier, morte jeune.

VI. GUILLAUME vicomte Bourchier, mourut avant son pere, laissant d'*Anne* Wooduile, fille de *Richard*, comte de Rivers, HENRI, qui suit; *Cecile*, mariée à *Jean* Devereux, baron de Ferrers de Chartlei; & *Isabelle* Bourchier, morte sans alliance.

VII. HENRI Bourchier, comte d'Essex, chevalier de la jarretiere, mourut l'an 1539, laissant de *Marie*, fille de *Guillaume* Sai, pour fille unique, *Anne* Bourchier, mariée à *Guillaume* Parr, comte d'Essex, marquis de Northampton.

BARONS DE FITZ-WARINE COMTES DE BATH.

V. GUILLAUME Bourchier, fils puîné de GUILLAUME Bourchier, comte d'Eu, & d'*Eléonore* Plantegeneſt, fut baron de Fitz-Warine, & mourut après l'an 1472. Il épousa 1. *Thomasine*, fille de *Richard* Handkfort: 2. *Catherine*, veuve de *N.* Stukeleg, morte le 26 mars 1467. Du premier mariage vinrent *Thomas* Bourchier, mort sans enfans d'*Isabelle* Barre, veuve *Humfroi* Stafford, comte de Devon, & fille de *Jean* Barre; *Edouard*, tué au combat de Wakefeld; *Foulques*, mort jeune; & FOULQUES, qui suit;

VI. FOULQUES Bourchier, baron de Fitz-Warine, mort le 12 septembre 1479, laissa de *N.* sa femme, JEAN, qui suit, *Jeanne*, mariée à *Jacques* Audlei; & *Elizabeth* Bourchier, alliée 1. à *Edouard* Stanhope: 2. à *Richard* Page.

VII. JEAN Bourchier, baron de Fitz-Warine, fut créé comte de Bath en juillet 1536, & mourut le 30 avril 1539. Il épousa *Cecile*, fille de *Gilles*, baron d'Aubeni, dont il eut JEAN, qui suit; *Amias-Gilles*; *Elizabeth*, mariée à *Edouard* Chichester; *Dorothée*, alliée à *Jean* Fulford; *Marguerite*; *Anne*, & *Eléonore* Bourchier.

VIII. JEAN Bourchier, comte de Bath, mort l'an 1561, épousa 1. *Elizabeth*, fille de *Vautier* Hungerford: 2. *Eléonore*, fille de *Georges* Mannours, baron de Ros: 3. *Marguerite* Donington, veuve de *Richard* Long, & fille de *Jean* Donington. Du premier mariage vint *Elizabeth*. Du second sortirent JEAN, qui suit; HENRI GEORGES, qui continua *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Foulques*; *Marie*, alliée à *Hugues* Wyot de Exeter; *Cecile*, mariée à *Thomas* Peyton; *Elizabeth*; *Marguerite*; *Françoise*. Du troisiéme mariage vinrent *Susanne*, & *Brigite* Bourchier, mariée à *Artus* prince de Vaynor.

IX. JEAN Bourchier, baron de Fitz-Warine, mort avant son pere, avoit épousé *Françoise*, fille de *Thomas* Kison de Heugrave, dont il eut pour fils unique GUILLAUME, qui suit;

X. GUILLAUME Bourchier, comte de Bath, baron de Fitz-Warine, mourut le 12 juillet 1623, ayant eu d'*Elizabeth* Russel, fille de *François*, comte de Bedford, *Robert* & *Jean* Bourchier, morts jeunes; EDOUARD, qui suit; & *Françoise* Bourchier, morte sans alliance.

XI. EDOUARD Bourchier, comte de Bath, baron de Fitz-Warine, mort le 2 mars 1636, épousa 1. *Dorothée*, fille d'*Olivier*, baron de saint Jean: 2. *Anne*, fille de *Robert* Louet-de-Liscombe, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Jean*, mort jeune; *Elizabeth*, seconde femme de *Basile* Fielding, comte de Denbighe; *Dorothée*, mariée 1. à *Thomas* baron Grei de Grobi: 2. à *Gustave* Mackuvortg: 3. à *Charles* Howtsden; & *Anne* Bourchier, alliée 1. à *Jacques* Cranfieild, comte de Middlesex: 2. à *Chichester* Werai.

IX. GEORGES Bourchier, fils puîné de JEAN Bourchier, comte de Bath, & d'*Eléonore* Mannours, épousa *Marthe* Houvard, fille de *Guillaume*, baron d'Effingham, dont il eut HENRI, qui suit.

X. HENRI Bourchier devint comte de Bath & baron de Fitz-Warine en *1636*, après la mort de son cousin, & mourut le 15 août *1654*, sans enfans de *Rachel* Fane, fille de *François*, comte de Westmorland. * *Voyez* le baronage d'Angleterre. Camden. Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre, &c.*

BOURDAILLE (Michel) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, & vicaire général de la Rochelle, est auteur de plusieurs ouvrages. Le premier & le plus connu, est sa *théologie morale de S. Augustin*, in-12. à Paris, chez Després en *1686.* Ce livre a fait du bruit. M. Arnauld en a réfuté une proposition, qui se trouve, *pag. 582*, dans deux lettres à M. le Feron, chanoine de Chartres, un des approbateurs de cet ouvrage. Elles ont été imprimées en 1700, avec un avertissement qui est du P. Quésnel. Avant ce temps-là, un anonyme avoit attaqué cette proposition dans un écrit, où il la mit sans fondement sur le compte de tous les disciples de saint Augustin, quoique M. Bourdaille en ait été désavoué sur ce point. Cet écrit a pour titre: *Morale relâchée des prétendus disciples de saint Augustin, &c.* à Liége: & réimprimée en 1700, en France, sous ce titre: *Morale corrompue des prétendus disciples de S. Augustin, dénoncée à l'assemblée du clergé de France.* Les deux lettres de M. Arnauld sont datées l'une du 8 décembre *1687*, & l'autre du même mois. Celle-ci est une réponse à M. le Feron. Sur la dénonciation de cette proposition, M. Hideux, un autre des approbateurs du livre, déclara qu'il l'avoit désapprouvée, & qu'il n'avoit donné son approbation qu'à condition qu'elle seroit retranchée. M. Bourdaille est encore auteur des ouvrages suivans: *Exposition du cantique des cantiques, tirée des Peres & des auteurs ecclésiastiques*, en françois, *in-12* en *1689. Théologie morale de l'évangile, comprise dans les huit béatitudes, & dans les deux commandemens d'aimer Dieu & le prochain*, à Paris en *1691. De la part que Dieu a dans la conduite des hommes*, parmi les écrits de M. Nicole, sur la grace générale, *tom. 2, pag. 597.* Dans la théologie morale de l'évangile, M. Bourdaille prend le titre de *Chanoine dignitaire de l'eglise cathédrale de la Rochelle.* Cet auteur est mort au mois d'avril *1694.* * *Mém. du temps. Lettres de M.* Arnauld, *tom. 5, page 182, jusqu'à 228.* On y trouve celle de M. Hideux, les deux lettres de M. Arnauld & l'avertissement *dont nous venons de parler dans cet article.*

BOURDAISIERE, *cherchez* BABOU.

BOURDALOUE (Louis) jésuite, a été regardé de toute la France avec justice comme un des plus grands prédicateurs qu'elle ait produits dans le XVII siécle. Il naquit à Bourges le 20 août 1632, & entra dans la compagnie de Jesus le 10 novembre 1648. Après s'être aquitté avec honneur des emplois de grammaire, dans lesquels il passa ses premieres années, & avoir professé avec distinction la rhétorique, la philosophie & la théologie morale, on lui trouva des dispositions si belles pour la chaire, qu'on l'y destina. Les fruits extraordinaires qu'il fit dans quelques provinces par ses prédications, déterminerent les supérieurs à l'appeller à Paris en *1669*, pour y fournir la carriere ordinaire de toute une année dans leur église de saint Louis. Il y parut tout d'un coup avec un éclat qui étonna, que rien depuis n'a pu effacer, & dont on conserve encore le souvenir. Louis XIV ayant entendu parler de son mérite, voulut l'entendre lui-même; ce fut par l'avent de *1670* qu'il commença à paroître à la cour, où par la suite on se fit un plaisir de le revoir, & où on l'écouta toujours avec une satisfaction nouvelle dans les carêmes de *1672, 1674, 1675, 1680* & *1682*, & dans les avents de *1684, 1686, 1689, 1691* & *1693*. Toutes les chaires de Paris retentirent de ses sermons: quelques-unes plus d'une fois. Le roi, après la révocation de l'édit de Nantes, le choisit, à la recommandation de M. l'archevêque de Paris, pour faire connoître aux calvinistes la religion, & pour la faire gouter aux nouveaux convertis: ainsi sa majesté l'envoya en Languedoc, pour y annoncer les vérités catholiques. Il parut à Montpellier en *1686.* Il y fut écouté avec empressement, tant par les anciens, [illegible] par les nouveaux catholiques, & y fit un [illegible] leux. Dans les dernieres années d[illegible]sacra aux assemblées de charité, aux hô[illegible] prisons, & là par ses discours pathétiques & ses manieres insinuantes, il faisoit faire de très-amples aumônes. Egalement gouté par tout, des grands & du peuple, des savans & des simples, il se rendit entierement maître de l'esprit & du cœur des uns & des autres, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit; & ce fut une espece d'empire qu'il conserva jusqu'à la mort. Aussi Dieu lui avoit-il donné dans un dégré éminent toutes les qualités qui peuvent rendre utiles à l'église les gens de sa profession, un génie facile & élevé, un esprit vif & pénétrant, une exacte connoissance de tout ce qu'il devoit savoir, une droiture de raison qui le faisoit toujours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, & sur-tout beaucoup de piété. Avec ces qualités, il sut donner à ses discours une beauté majestueuse; une douceur forte & pénétrante, un tour noble & insinuant, une grandeur naturelle & à la portée de tout le monde: & ce qui est de plus estimable, c'est qu'en conversation comme en chaire, il rendit toujours la religion respectable, même aux plus libertins. Dieu répandit sur ses travaux tant de bénédictions, qu'il lui donna souvent la consolation d'en cueillir lui-même la moisson par de fréquentes conversions; ce qui l'obligea de joindre aux pénibles fonctions de la chaire, l'assiduité fatigante du tribunal de la confession; & l'on dit que connoissant les vraies régles de la pénitence, il sut mener les ames par les routes les plus sures à la perfection de leur état. Tout lui fut égal lorsqu'il s'agissoit du salut; & les gens de la plus basse condition trouverent en lui les mêmes secours pour leur sanctification, que les personnes de la premiere qualité. Par ses manieres simples & prévenantes, il attiroit ceux, qui par respect pour sa haute réputation, n'auroient osé le venir interrompre, pendant que ses manieres polies & respectueuses, sans bassesse, inspiroient aux grands le desir de se confier en lui. Nulle considération ne fut capable d'altérer sa franchise & sa sincérité. Il soutint toujours la liberté de son ministere, & n'en avilit jamais la dignité. Capable de tous les emplois d'honneur dans sa compagnie, il n'en voulut accepter aucun, trop content des fonctions de son ministere, qui lui ôtoient le loisir de penser à autre chose. Un de ses talens fut encore celui d'assister les malades. Appellé de tous côtés, son zèle charitable eût voulu pouvoir se reproduire en tous les lieux où l'on requeroit sa présence; & sans aucun ménagement pour sa santé, on le voyoit plein de zèle passer de la chaire, où l'on croyoit que ses forces s'étoient épuisées, au lit d'un moribon, pour y soutenir de nouvelles fatigues. Dieu lui donnoit alors une nouvelle vigueur; & au travers de ses occupations si pénibles & si continues durant une si longue suite d'années, il n'eut aucune indisposition considérable. Enfin n'ayant pu obtenir, quelque instance qu'il en eût faite, même auprès de son général, qu'il lui fût permis de se retirer pour toujours, afin de n'être plus occupé que de sa propre sanctification, il eut du moins la consolation de terminer ses travaux apostoliques comme il le pouvoit souhaiter, & de mourir les armes à la main. Une communauté religieuse, illustre par les personnes de qualité qui la composent, célébre par l'austérité de sa vie & par sa régularité, lui demanda un sermon pour une vêture; c'étoit un service qu'il avoit rendu à plusieurs autres: il ne put le refuser; & quoiqu'incommodé d'un rhume violent, il prêcha avec autant de vigueur que jamais. Le mal augmenta, & sans s'étonner

il redoubla son assiduité auprès des malades & au confessional durant huit jours. Il dit encore la messe le jour de la Pentecôte, & mourut le mardi suivant 13 mai 1704. Le P. Bretonneau jésuite, a donné à Paris depuis sa mort une exacte édition de ses sermons, en 1707; une 2e en 1708, & une 3e en 1716, en 12 *vol. in*-12; puis en 1721 le P. Bretonneau publia 2 *vol. in*-12 d'exhortations & instructions chrétiennes, & un volume séparé intitulé: *Retraite spirituelle à l'usage des communautés religieuses*. Enfin en 1734 parurent trois nouveaux *vol. in*-12, sous le titre de Pensées du P. Bourdaloue sur divers sujets de religion & de morale. C'est pour ainsi dire le superflu des sermons de ce grand orateur: mais ce sont de précieux restes, qui nous offrent des réflexions, des pensées détachées, qu'il avoit jettées confusément sur le papier en composant ses sermons, & qu'il n'a mises nulle part en œuvre. Le P. Louis de Saligny, jésuite, a traduit en latin les sermons du P. Bourdaloue, qu'il a fait imprimer à la Fleche en 1713 & 1715, en 3 *vol. in*-12. * *Mém. du temps.*

BOURDEAUX ou BORDEAUX, sur la Garonne, ville de France capitale de la province de Guienne, avec université, parlement & archevêché, a pour suffragans, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux, Condom, Maillezais ou la Rochelle, Luçon & Sarlat. C'est une ville des plus anciennes, des plus belles, des plus grandes & des plus marchandes de France; elle est située dans un pays extrêmement fertile. Les auteurs latins la nomment *Burdegala* ou *Burdigala*. Quelques-uns ont cru que son nom de *Bourdeaux* vient de ce qu'elle est bâtie sur le *bord des eaux* de la Garonne; d'autres jugent qu'il est tiré de celui de deux petites rivieres qui n'en sont pas loin, l'une dite Bourde, & l'autre Jale, pour signifier que cette ville est bâtie dans l'endroit où la Garonne reçoit ces deux rivieres. Pline & Strabon appellent ceux de Bourdeaux du nom de *Bituriges Vivisci*, pour les distinguer de ceux de Bourges que César nomme *Bituriges Cubi*. Ptolémée, Columelle, Ammien Marcellin, Ausonne, Aimoin & S. Isidore parlent de cette ville, illustre par ses antiquités & par son port, qui est un des plus renommés de l'Europe: on l'appelle *de la Lune*, parcequ'il s'étend en croissant. C'est pourquoi on dit que la ville de Bourdeaux ressemble à un arc, dont la Garonne est la corde. Cette riviere a au-dessous de Bourdeaux à son embouchure, le célébre phare nommé *la Tour de Cordouan*, ouvrage de Louis de Foix, habile ingénieur, dont parle M. de Thou en son histoire. L'université de Bourdeaux a été une des plus florissantes de l'antiquité. Charles VII la rétablit dans son lustre. Le pape Eugène IV lui donna de grands privileges, & Louis XI les augmenta depuis. Cette ville a été aussi honorée par la naissance d'un grand nombre de saints & de savans. S. Paulin de Nole, S. Severin de Cologne, S. Austinde d'Ausch, sont des plus illustres. Ausone, qui étoit de Bourdeaux, nomme divers célébres professeurs qui y enseignoient de son temps. Les Romains la considérerent comme une ville franche & libre, & y laisserent des marques de leur magnificence, entr'autres le palais de Tutele & le palais de Gallien. Le premier étoit apparemment un temple consacré aux dieux tutélaires, & l'autre un amphithéâtre, qu'on croit avoir été bâti du temps de l'empereur Gallien. On y trouve encore de temps en temps des statues, des inscriptions & des médailles anciennes.

Cette ville fut occupée par les Goths dans le V siécle, & depuis fut soumise aux François. En 415, les premiers la brulerent. Les Sarasins la prirent en 732, & elle a aussi beaucoup souffert par les courses des Vandales & des Normans, qui l'ont souvent ruinée. Aussi voyons-nous que sa forme est bien différente de ce qu'elle étoit du temps d'Ausone, qui la représente comme une ville quarrée. Depuis, Bourdeaux eut des seigneurs particuliers. Grégoire de Tours a fait mention d'un certain Garacharius comte, sous Clotaire II. Seguin ou Siguin le fut du temps de Charlemagne en 778, & après lui Hugon ou Huon de Bourdeaux son fils, dont les vieux romans ont conté tant de fables. Les ducs de Guienne, qui s'éleverent après la mort de Charles *le Chauve*, furent maîtres de cette ville. Prisque ou Brisque, fille de Sanche-Guillaume, duc de Gascogne, & d'Urraque, princesse du sang royal de Navarre, devint héritiére de ses freres Sanche II, Guillaume-Bernard, & Sanche-Guillaume, successivement comtes de Bourdeaux & ducs de Bourgogne, & elle fut seconde femme de Guillaume V, dit *le Grand*, comte de Poitiers. Eléonore ou Alienor, fille & héritiere de Guillaume X, dernier duc de Guienne, réunit cette province à la France par son mariage avec Louis VII, dit *le Jeune*, en 1137. Mais après avoir été répudiée en 1152, elle épousa Henri de Normandie, depuis roi d'Angleterre. Ensuite les Anglois posséderent Bourdeaux jusqu'au temps de Charles VII. Ce monarque ayant réuni la Guienne à la couronne, Bourdeaux suivit la même fortune. Il y établit le parlement en 1451 ou 1452; mais cette ville s'étant révoltée en faveur des Anglois, ce prince en ôta le parlement, & Louis XI son fils le rétablit au commencement de son regne, vers l'an 1463. On l'a depuis transferé quelquefois ailleurs, mais pour très-peu de temps. M. de Thou parle dans son histoire, de la sédition arrivée l'an 1548 à Bourdeaux, au sujet de la gabelle, & de la punition que le connétable de Montmorenci en fit. Dans la suite, cette ville eut part aux malheurs des guerres de la religion. Le maréchal de Matignon, gouverneur de Guienne, la conserva au roi contre la ligue qui y avoit divers partisans. Dans le XVII siécle elle fut agitée de nouveaux désordres; mais ils n'eurent pas des suites fâcheuses. Elle est gouvernée par quatre jurats ou échevins, & par un maire, qui est toujours un homme de qualité. L'église métropole de S. André est grande & belle, ornée de deux hautes tours: elle est soumise pour le spirituel au saint siége. Son chapitre, l'un des plus augustes du royaume, est composé d'un doyen, de trois archidiacres, d'un chantre, d'un trésorier, d'un sacristain, d'un écolâtre ou théologal, d'un sous doyen, d'un sous-chantre & de vingt-trois chanoines. Le diocèse renferme environ quatre cens paroisses sous dix archiprêtrés. Il y a dans cette ville l'église collégiale de S. Severin, douze paroisses, deux abbayes, & grand nombre d'églises, de monasteres & de colléges.

On croit que S. Martial a été apôtre de Bourdeaux. Le plus ancien de ses prélats dont on ait connoissance, est S. Gilbert, qui a eu d'illustres successeurs, comme S. Delphin, les deux saints Amands, S. Severin, S. Gallicin, deux Léonces, Goscelin de Parthenai, Amé légat du saint siége, Hélie & Gerard de Malemort, Simon de Rochechouart, Bertrand de Gout, depuis pape sous le nom de Clément V, les cardinaux Arnaud de Canteloup, François Hugocioni, Pierre de Foix, André d'Espinai, Gabriel de Gramont, Jean du Bellai, & François d'Escoubleau cardinal de Sourdis, le B. Pierre Berland, Artus de Montauban, Antoine Prévôt de Sansac, Henri de Bethune, &c. La riviere de Garonne est bordée d'un grand quai à Bourdeaux, où le reflux de la mer, qui y croît de plus de deux toises, donne moyen aux plus gros vaisseaux d'y aborder. On y en voit durant les foires une quantité prodigieuse qui y viennent de tout le nord & d'ailleurs, pour y charger du vin & d'autres denrées. A l'entrée du quai est le château Trompette, flanqué de six grands bastions. Presque toutes les plus grandes rues de Bourdeaux aboutissent à ce quai. Celles du Château-Rouge & du Fossé sont des plus considérables. Outre le château Trompette, il y a encore celui de Ha, qui ne consiste qu'en une grosse tour quarrée, flanquée de quatre tourrions. La maison de ville, l'arsenal & le palais de la justice méritent la curiosité des étrangers, qui y admirent encore son port, ses places, ses maisons & ses fontaines, entre lesquelles on distingue

celle de Duge, qui forme un ruisseau. Outre le parlement, Bourdeaux a encore chambre de justice, siége de sénéchal, d'amirauté, bureau des finances, un autre de trésoriers généraux, & un de la monnoye qui y est marquée à la lettre K. Le pape Clément V décida la célébre dispute sur la primatie d'Aquitaine en faveur de l'église de Bourdeaux, de sorte qu'on n'y reconnoît plus la primatie de celle de Bourges. Le même pontife accorda encore de grands privilèges à l'église métropolitaine de S. André, dont nous avons une histoire composée par Lopez.

Conciles de Bourdeaux.

Les prélats des Gaules, l'an 384 ou environ, tinrent un concile à Bourdeaux, où Priscillien fut condamné. Le pape Sirice étoit alors sur le siége de S. Pierre, & S. Delphin sur celui de Bourdeaux. On en tint un l'an 1093, & un autre en 1098, sous Urbain II. Amé, légat de ce pontife & archevêque de Bourdeaux, présida à tous les deux. Pierre de Val-Rousse publia des constitutions synodales en l'an 1263. Antoine prévôt de Sansac, célébra un concile provincial en l'an 1582, pour la discipline ecclésiastique. François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, en tint un pour le même sujet, en 1624, après avoir fait des ordonnances dans des synodes tenus en 1600, 1607, 1608, 1611, 1619 & 1620. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4, *c.* 19. Ptolémée, *l.* 2. César. Ammien Marcellin, *l.* 16. Auson. *de urb. c.* 13. *Notæ Jul. Floridi, & D.* Souchai, *in Auson. ad usum Delp.* Sanct. Paulin. *epist.* 4. Aimoin, *l.* 1, *c.* 4. Isidorus, *l.* 5 *etym.* De Thou, *hist. l.* 5 Jean Besli, *histoire de Poitou.* De Marca, *histoire de Béarn.* Merula, *part.* 2, *l* 3, *cosmogr.* Lurbæus ou de l'Urbe, *en la chron.* Oihenart, *not. utriusque Vascon.* Vinet, *antiquités & notes sur Auson.* Sammarth, *Gall. christ. tom.* 2. Jodocus Sincerus, *in addit. itiner. Galliar.* Jean Darnal, *chronolog. Bourd.* Du Chêne, *recherches des villes*, &c.

☞ BOURDEILLES, ville & château très-considérable en Périgord, avec titre de premiere baronie de la province. Cette place est située sur la riviere de Drône, à trois lieues de Périgueux, & à une de la ville & abbaye de Brantôme. Le fort servit de retraite aux moines de cette abbaye, quand elle fut brulée par les troupes de France & d'Angleterre, dans le XII siécle, comme le raconte Geoffroi, prieur du Vigeois, dans sa *chronique.* Dans les siécles suivans, elle éprouva plusieurs fois les fureurs de la guerre, & se distingua toujours par une résistance des plus glorieuses.

☞ BOURDEILLES, nom de l'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de Guienne. Les seigneurs de ce nom ont toujours eu le titre de premiers barons du Périgord. Plusieurs romans françois & espagnols, composés dans le XII siécle, font mention des seigneurs de Bourdeilles. Ils disent qu'un Aymond & un Angelin de Bourdeilles tenoient un des premiers rangs à la cour de Charlemagne, & que cet empereur, en fondant l'abbaye de Brantôme, la mit sous la protection de cette maison. Mais en rejettant toutes les chimeres consignées dans ces écrits, on ne peut disconvenir qu'ils prouvent au moins que du temps où ces auteurs vivoient, la maison de Bourdeilles faisoit une figure considérable dans le royaume. Effectivement il y avoit dès le milieu du XI siécle, plusieurs branches de cette maison, qui avec la terre de Bourdeilles possédoient de grands biens. Helie de Bourdeilles, seigneur en partie de ladite terre, rendit hommage à l'évêque de Périgueux, le 9 mars 1044, d'un fief relevant de lui dans Agonac. L'acte en est rapporté dans le *Gallia christiana*, tome II, colonne 1462. Un autre Helie que nous nommerons II du nom, pere d'*Ebles*, d'*Aimeric* & de *Vierne*, fit conjointement avec sa femme, l'an 1099, une donation considérable à l'abbaye de Ligueux en Périgord, entre les mains de Raymond évêque de Périgueux. En 1115, le même Hélie fit une autre donation à la même abbaye, conjointement avec *Ebles*, son fils, d'une partie de la forêt de Ligueux, dont il étoit seigneur, pour le salut, dit-il, de son ame & de celle de sa mere & de ses enfans, & notamment de *Vierne*, sa fille & de *Vierne* sa tante. C'est cet Helie, qui selon les annales du pere Mabillon, tom. II, fonda en 1114 ladite abbaye, conjointement avec Itier de Lastour.

Almois, femme d'Hélie de Bourdeilles, III du nom, paroît avec lui dans plusieurs donations qu'il fait en 1146 à l'abbaye de Chancellade, & en 1160, avec Hélie IV, & Ebles II, son fils. Voyez le *Gallia-christiana*, tom II., colon. 1504. En 1190, ces deux freres furent déclarés protecteurs & défenseurs de ladite abbaye. Le même Hélie IV, & Ebles son fils, sont qualifiés *chevaliers* dans une autre donation qu'ils font, en 1202, à la même abbaye. Cette donation est rapportée au *Gall. christ.* tome II, col. 1471. Hélie épousa Tharis de Montmaurel, & Ebles épousa *Poncia*, dont il n'eut qu'une fille, comme on le voit par plusieurs donations qu'il fit à l'abbaye de Chancellade. Les enfans d'Helie IV furent 1. Helie V du nom, qui confirma l'an 1230, avec Helie VI son fils, les donations faites à Chancellade par Hélie IV son pere & Ebles II son oncle; 2. *Guillaume*, qui fut chanoine régulier de ladite abbaye; 3. *Ebles* III du nom; 4. *Boson*; 5. *Bernard.*

La terre de Bourdeilles fut partagée de façon qu'Helie V, l'aîné, n'en eut que la moitié, l'autre étant possédée par indivis par ses autres freres. *Ebles*, *Boson*, & *Bernard.* Cette division fut la source d'une longue & cruelle guerre. Les trois cadets refuserent à l'abbé de Brantôme un hommage qu'il leur demandoit. Après plusieurs hostilités commises par Ebles & Boson contre l'abbé de Brantôme, les seigneurs de Maumont, ses parens & défenseurs, & enfin contre les vicomtes de Limoges, seigneurs & protecteurs des Maumont, les deux freres furent contraints de passer dans la Terre-sainte, & leurs biens furent confisqués au profit de leurs ennemis, par un arrêt rendu l'an 1281, pour les indemniser des pertes qu'ils avoient souffertes pendant la guerre; car Boson, quoique cadet de cette maison, avoit été assez puissant pour combattre pendant huit ans *Ademar* de Maumont, chevalier, qui y étoit enfin péri: le château fort de Châlus avoit été pris & ruiné après un long siége, malgré les instances & les menaces de la vicomtesse de Limoges, qui étoient appuyées des ordres & des troupes du roi.

Helie V ne parut pas épouser la querelle de ses freres. On le voit en 1246 rendre un hommage à Pierre, évêque de Périgueux, d'un fief qu'il avoit dans Agonac. Cet acte est passé sous le sceau d'Hélie de Bourdeilles, chevalier, dit *le vieux.* Helie VI, son fils, dit *le jeune* dans l'acte ci-dessus, étoit allé avec saint Louis à Damiette. Il y fit en 1249 son testament, dans lequel il léguoit des sommes considérables, soit à ses freres, à ses parens, à ses écuyers, & à dix chevaliers. Au retour de cette expédition, trouvant ses droits envahis par Boson son oncle, il fit une ligue en 1259, avec Guy vicomte de Limoges pour rentrer en possession de la moitié de Bourdeilles; lui promettant de le secourir dans la guerre qu'il seroit obligé de soutenir contre Boson, de ses terres, places fortes, châteaux & vassaux. Il eut pour femme, selon les *mémoires* de Brantôme, *Agnès* d'Albret, qui lui donna les plus grandes alliances, & pour frere *Ebles* IV, & *Itier.* Il fit un autre testament à Brantôme en 1270. Il y rappelle le premier, & y nomme ses enfans, qui sont Helie VII, *Ebles* V, & deux filles, *Imberges*, & une autre qu'il ne nomme point.

Helie VII rétablit en 1303, la forteresse de Bourdeilles, dégradée par les troubles précédens. Son testament est du 28 décembre 1293. Guy I, qu'il y désigne son fils aîné, épousa *Marie* de Jauffre, héritiere conjointement avec sa sœur, de la maison de Péri-

gueux. Son testament est daté de Brantôme, le mardi avant la saint Barnabé 1317. Helie VIII, fils de *Guy*, se distingua dans les guerres de Guienne par une valeur à toute épreuve. Le roi, pour l'indemniser des grandes pertes qu'il avoit souffertes, lui accorda le droit que l'on appelloit *commun*, sur toutes les paroisses de sa jurisdiction, qui étoient en grand nombre, deux mille écus pour payer sa rançon après le siége de Bergerac, & deux cens livres tournois de rente pour lui & ses successeurs. Charles, duc de Bretagne, le nommoit dans toutes ses lettres son *cousin*. Il épousa *Faës* de Biron, le mardi avant la fête de la saint Pierre 1330; & il fit son testament le 5 janvier 1346. Il y institue Guy pour son héritier; lui substitue *Helie* & *Archambaud*; & ordonne que ses filles soient religieuses. Guy II son fils aîné, ainsi qu'Helie IX, jouirent peu de la succession de leur pere.

Archambaud la recueillit. Il possédoit huit des plus considérables terres dans la seule province de Périgord. Il en employa tout le revenu à soutenir une guerre très-longue contre les ennemis du roi, qui envahirent & ravagerent tous ses biens. Il avoit épousé *Gaillarde* Vigier, d'une maison très-illustre, selon André du Chêne. Il fit son testament en 1384, & institua pour son héritier, Arnaud, qui suit.

Arnaud I augmenta de plus en plus le lustre & les richesses de la maison. Il fut sénéchal & gouverneur du Périgord, & capitaine de cent hommes d'armes. Il mérita par sa fidélité, la confiance des rois Charles VI & Charles VII. C'est lui qui soutint un siége de neuf semaines contre les Anglois, dans son château & ville de Bourdeilles. Il eut entre autres enfans de *Jeanne* de Chamberlac, *Hélie*, depuis cardinal, *dont on parlera ci-après*. Trois autres de ses fils firent les branches cadétes de Craugnac, de Montagrier & de Montanceys. Cette derniere est particuliérement remarquable par les grandes & illustres alliances qu'elle a contractées. De cette branche étoit *Philibert*, qui se distingua beaucoup dans les guerres, & qui en 1601 fut chevalier de l'ordre du roi. Arnaud fit son testament le 20 septembre 1423: il institua son héritier universel, Arnaud l'aîné de ses enfans, & légua à ses serviteurs, gentilshommes, pages & valets, telle récompense que sa femme & les exécuteurs de son testament régleroient.

Arnaud II suivit les traces de son pere. Etant resté veuf de *Catherine* de Mareuil, il épousa *Brunissende* de Montbron. Alain d'Albret trisaïeul de Henri IV, le qualifioit toujours de son *très-cher & amé cousin*. Il fit son testament le 21 octobre 1473, par lequel il déclare François son fils aîné son héritier.

François I fit son testament le 1 novembre 1515. Il eut cinq enfans, savoir François; 2. *Guy*. 3. Gabriel, tige des seigneurs de Bernardiere, pere de *François* évêque de Périgueux; 4. *Jeanne*; 5. autre *Jeanne*, abbesse de Ligueux.

François II servit avec distinction dans les guerres d'Italie. Il épousa *Anne* de Vivonne. Il déclare par son testament du 28 janvier 1546, qu'il a quatre fils & deux filles.

Andre son fils aîné, rendit à l'état les plus importans services dans les temps critiques des guerres de religion. La province & la ville de Périgueux le regarderent comme leur ange tutélaire. La cour s'en rapportoit entierement à lui du gouvernement & de la défense de tout le pays. Il eut le commandement de l'armée de Guienne pendant la maladie du duc de Montpensier. Il fut fait chevalier des ordres du roi, conseiller d'état, sénéchal & gouverneur de Périgord. Le don singulier des abbayes de Brantôme & de l'évêché de Périgueux lui fut accordé par Henri III, pour lui & ses successeurs, en considération de ses services & de ceux de sa maison, avec le droit d'y nommer un titulaire à sa volonté, & de jouir de tout le revenu. Les rois le traitoient dans leurs lettres de *bon cousin & affectionné amé sire de Bourdeilles*. Ses freres furent *Jean*, dit le *capitaine Bourdeilles*, un autre *Jean*, seigneur d'Ardelay, & *Pierre* de Bourdeilles, abbé de Brantôme, dont on parlera ci-après. Ses sœurs furent *Magdelène*, & *Françoise* abbesse de Ligueux. *Jacquette* de Montbron sa femme joignoit à la grandeur de sa naissance, de très-grands biens. Elle fut dame du corps de la reine mere, & elle porta entre autres terres, le comté de Mastas, & le marquisat d'Archiac. Elle eut deux enfans, *Henri* & *Claude* comte de Mastas, d'où est sortie la branche connue à présent sous le nom des seigneurs de Bourdeilles.

Henri I qui fut comme *André* son pere, chevalier des ordres du roi, conseiller d'état, sénéchal & gouverneur du Périgord, & capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Magdelène* de la Châtre. Il eut pour enfans *François-Sicaire*, qui fut aussi sénéchal & gouverneur du Périgord, conseiller d'état & lieutenant général des armées du roi; & *Claude* II, comte de Montresor, *dont on parlera ci-après*. Ils moururent l'un & l'autre sans postérité. Celle de Claude de Bourdeilles, baron & comte de Mastas, subsiste aujourd'hui dans les personnes de Henri-Joseph comte de Bourdeilles, ancien colonel du régiment d'Orléans, infanterie, *Henri-Joseph*, abbé de Vendôme; *Marie-Suzane* de Bourdeilles, & autre *Marie-Suzane*, filles.

BOURDEILLES ou BORDEILLE (Elie de) cardinal, archevêque de Tours, fils d'*Arnaud* de Bourdeille, & de *Jeanne* de Chamberlac, entra dans l'ordre de saint François, où il se distingua par sa piété, par sa doctrine, & par son talent pour la chaire. En 1447, l'église de Périgueux ayant perdu Geofroi Berenger d'Arpajon son prélat, élut Elie de Bourdeille, quoiqu'il ne fut que dans la vingt-quatriéme année de son âge. Le pape Nicolas V approuva cette élection, que le roi Charles VII avoit aggréée, & accorda dispense d'âge au nouveau prélat, qui n'eut rien plus à cœur que de travailler à l'instruction de son troupeau, à la réparation des églises, & à remplir tous les devoirs de son ministere. En 1467 il se trouva à l'assemblée générale des états du royaume, convoquée à Tours, & il s'y fit tellement estimer, qu'on l'éleva sur le siége métropolitain de cette ville, que Girard de Crussol lui céda en 1468. Depuis le roi Louis XI ayant fait arrêter Balue, dit le cardinal d'Angers, avec Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, Elie de Bourdeilles s'en plaignit, comme d'un attentat contre le corps du clergé. Voyant que ses remontrances étoient méprisées, il publia un monitoire contre les infracteurs des immunités ecclésiastiques, menaçant d'excommunier ceux qui entreprendroient quelque chose contre le clergé. Le parlement traita ce zèle d'attentat. On somma ce prélat de révoquer ses censures; & sur le refus qu'il en fit, on lui arrêta son temporel, & on l'ajourna en personne; mais le roi termina lui-même cette affaire. Claude de Seissel semble pourtant croire que ce prince en conserva un ressentiment secret contre Bourdeilles, qui avoit aussi écrit contre sa pragmatique, & un traité du concordat touchant les bénéfices. Ce zèle plut à la cour de Rome, & le pape Sixte IV le récompensa le 15 novembre 1483, en lui envoyant le chapeau de cardinal, qu'il reçut avec une indifférence extrême. Quelque temps après, s'étant retiré à la campagne, il y mourut en odeur de sainteté à Artanes, près Tours, le 5 juillet de l'année 1484. Les miracles continuels qui se firent sur son tombeau, donnerent occasion à Jean Plas, évêque de Périgueux, d'en informer exactement en 1526. Elie de Bourdeilles a écrit un traité latin sur la pucelle d'Orléans, qui se trouve manuscrit à la fin du procès de justification de cette héroïne. * Frizon *Gall. purp.* Sammarth. *Gall. chr.* Auberi, *hist. des card.* Seissel, *histoire de Louis XII.*

BOURDEILLES (Pierre de) qui vivoit sur la fin du XVI siécle, connu sous le nom de Brantôme, dont il étoit abbé, étoit fils de *François* de Bourdeilles, &

d'*Anne* de Vivonne. Il fut d'abord abbé commendataire de l'abbaye de Brantôme, de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Périgueux. Il en prit possession le 15 juillet 1558, la tint sous son nom jusqu'en 1583, & ensuite la conserva jusqu'à sa mort sous le nom de plusieurs confidenciaires. Il fut seigneur & baron de Richemont, chevalier de l'ordre & gentilhomme de la chambre des rois Charles IX & Henri III, & chambellan du duc d'Alençon, qu'il suivit dans ses expéditions de Flandre. Il mourut le 5 juillet 1614, âgé de 87 ans, & fut inhumé dans la chapelle de son château de Richemont en Périgord, qu'il avoit fait construire. Il parle ainsi lui-même de ses aventures dans la vie de M. du Guast. Dès-lors que je commençai » de sortir de sujétion de pere & de mere & de l'école, je me mis à voyager aux voyages que j'ai faits » aux guerres & aux cours dans la France, lorsque la » paix y étoit, pour chercher aventure, fût pour guer- » res, fût pour voir le monde; en Italie, en Ecosse, » en Angleterre, en Espagne, & en Portugal, dont » j'emportai l'habit de Christo, duquel le roi de Por- » tugal m'honora, qui est l'ordre de là. Etant tourné » du voyage du Pignon de Velez en Barbarie, puis en » Italie, encore à Malte pour le siége, à la Goulette » d'Afrique, en Grece, & autres lieux étrangers, que » j'ai cent fois plus aimés pour séjour, que celui de » ma patrie, &c. » De Thou parle de Brantôme au sujet du voyage de Malte, & le nomme entre ceux qui y passerent en 1565, lorsque les Turcs y mirent le siége. Brantôme avoue qu'il avoit dessein de s'y faire chevalier, mais que Strozzi, son bon ami, l'en empêcha: » Je m'y laissai aller ainsi, *ajoute-t-il*, aux » persuasions de mon ami, & m'en retournai en Fran- » ce, où pipé d'espérance, je n'ai reçu d'autre for- » tune, sinon que je suis été, Dieu merci, assez » toujours aimé, connu, & bien venu des rois » mes maîtres, des grands seigneurs & princes, » de mes reines, de mes princesses, bref d'un cha- » cun & chacune, qui m'ont eu en telle estime, » que sans me vanter, le nom de Brantôme y a » été très-bien en grande renommée; mais toutes » telles faveurs, telles grandeurs, telles vanités » & telles vanteries, telles gentillesses, telles bons » temps, s'en sont allés dans le vent, & ne m'est » rien resté que d'avoir été tout cela, & un sou- » venir encore que quelquefois me plaît, quel- » quefois me déplaît, m'avançant sur la maudite » chenue vieillesse, le pire de tous les maux du » monde, & sur la pauvreté qui ne se peut répa- » rer, comme dans un bel âge florissant, à qui » rien n'est impossible, me repentant cent mille » fois des braves extraordinaires dépenses que j'ai » faites autrefois, &c. » Nous avons quinze volumes *in-12* de ses mémoires, qui ont été imprimés après avoir été long-temps manuscrits dans les cabinets des savans. C'est à Brantôme que la reine Marguerite adressa les siens.

BOURDEILLES (Claude de) comte de Montresor, conseiller du roi en ses conseils, abbé commendataire des abbayes de Brantôme & de Launoi, petit-neveu de Pierre de Bourdeilles, seigneur & abbé de Brantôme, *dont on vient de parler*, s'est rendu, ainsi que lui, célébre par ses écrits. Il étoit fils puîné de HENRI vicomte & baron de Bourdeilles, marquis d'Archiac, seigneur de la Tour-Blanche, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, chevalier de ses ordres, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, sénéchal & gouverneur de Périgord, mort le 14 mars 1641, & de *Magdelêne* de la Chaftre. Il se donna dès son enfance à Gaston duc d'Orléans, qui par la suite lui confia plusieurs affaires d'importance. Il suivit ce prince dans toutes ses disgraces, tant au-dedans qu'au dehors du royaume. En 1636, le duc d'Orléans s'étant uni avec le comte de Soissons, pour former un parti contre l'autorité du cardinal de Richelieu; le comte de Montresor & Henri d'Escarts, sieur de S. Ybar son cousin, furent choisis par ces princes pour la conduite de cette affaire; mais le duc d'Orléans ayant fait bientôt après son accommodement, sans la participation de Montresor, & sans avoir stipulé sa sureté; celui-ci, pour se mettre à couvert du ressentiment du cardinal de Richelieu, voulut se retirer en Angleterre. A quoi le duc d'Orléans n'ayant pas voulu consentir, il prit le parti de se retirer dans une maison à la campagne, où il passa quelques années dans la solitude, pour éviter les persécutions du cardinal ministre, dont il n'auroit pu se garantir s'il eût vécu autrement. En 1642, le duc d'Orléans s'étant engagé avec le duc de Bouillon, & le marquis de S. Mars, grand écuyer de France, dans un nouveau complot contre le cardinal de Richelieu, fit revenir auprès de lui Montresor pour se servir de ses conseils dans cette occasion délicate: mais cette intrigue ne tarda pas à être découverte, & le marquis de S. Mars fut arrêté. Dans cette fâcheuse circonstance le duc d'Orléans craignant que le séjour du comte de Montrésor en France ne lui fût préjudiciable, il lui fit commander de sortir du royaume. Ce seigneur se retira en Angleterre. Pendant son absence on fit différentes procédures contre lui. Il fut crié à son de trompe, & ses biens furent arrêtés. Après la mort de Louis XIII, il revint en France; & ayant trouvé le duc d'Orléans pour lequel il s'étoit sacrifié, fort changé à son égard, par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de ce prince, il prit le parti de vendre sa charge de chef de sa vénerie, & se retira après avoir été vingt-deux ans à son service. La liaison en laquelle il étoit avec le duc de Beaufort, fut cause, après que ce prince eut été arrêté, qu'on l'exila de Paris, le 3 septembre 1643. Il obtint son rappel, & la liberté de revenir à la cour, au mois d'avril 1644: & après avoir été rendre ses respects à la reine régente & au cardinal Mazarin, à l'occasion de cette grace, il retourna chez lui; & pendant le séjour qu'il y fit, il vit de temps en temps la duchesse de Chevreuse qui étoit réleguée à Tours. Etant ensuite revenu à Paris pour mettre ordre à ses affaires, & les ayant réglées par la vente d'une partie de son bien, il passa en Hollande, où il apprit au commencement de la campagne de 1645, la mort du comte de la Chastre son parent, & six semaines après celle de la comtesse sa femme, & qu'ils l'avoient nommé l'un des tuteurs de leurs enfans; de sorte qu'il fut obligé de revenir à Paris pour les affaires de cette famille. Comme il étoit sur le point de retourner en Hollande en 1646, la duchesse de Chevreuse, qui s'étoit retirée hors du royaume pour conserver sa liberté qu'elle avoit manqué de perdre, lui fit remettre secretement ses pierreries pour quelques jours seulement. La cour en ayant été informée, le fit arrêter aussitôt dans sa maison à Paris, par le prévôt de l'Isle, & le fit conduire à la Bastille, où il fut interrogé à diverses fois par le lieutenant criminel. Il fut ensuite transféré au château de Vincennes où il fut d'abord traité durement, ayant été quatre mois entiers sans entendre la messe, & sans sortir de sa chambre. Enfin il sortit de prison au bout de quatorze mois en 1647. Il fut redevable de sa liberté à la maison de Guise, & sur-tout aux sollicitations pressantes & réitérées de Marie de Lorraine, damoiselle de Guise, qui l'affectionoit beaucoup. Quelques jours après sa sortie de Vincennes, il se rendit à Amiens pour y saluer la reine & le cardinal Mazarin, dont il fut fort bien reçu; mais le cardinal ne put jamais gagner sur lui, quelque instance qu'il lui fit, de se raccommoder avec l'abbé de la Riviere, qui par ses intrigues lui avoit fait perdre la confiance du duc d'Orléans, & qui lui avoit suscité toutes les disgraces qui lui étoient arrivées. Comme il jugea que la résolution qu'il avoit prise à cet égard seroit toujours un

7. *Marie*, qui épousa en avril 1437 *Jean* d'Anjou I de ce nom, duc de Calabre, & mourut en couches l'an 1448; & *Isabelle*, seconde femme de *Charles* duc de Bourgogne, mariée le 30 octobre 1454, morte à Anvers le 13 septembre 1465, & enterrée dans l'abbaye de S. Michel de cette ville; 9. *Catherine*, mariée le 18 décembre 1463, à *Adolphe* d'Egmont, duc de Gueldre; 10. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Châlon I du nom, prince d'Orange; & 11. *Marguerite*, alliée en 1472 à *Philippe* II duc de Savoye, morte le 24 avril 1483. Charles I *eut encore six enfans* naturels, *savoir*, 1. Louis *bâtard de Bourbon, comte de Roussillon en Dauphiné, amiral de France en 1466, mort le 19 janvier 1486, laissant de* Jeanne, *bâtarde de France, fille* naturelle *du roi* Louis XI, *qu'il avoit épousée en 1465, & qui mourut en 1519,* Charles, *comte de Roussillon, qui servit dans l'armée que le roi envoya dans l'isle de Metelin en 1501, & qui mourut sans enfans* d'Anne *de la Tour de Montgascon;* Susanne, *comtesse de Roussillon, qui épousa* 1. Jean *de Chabanes, comte de Dammartin:* 2. Charles, *seigneur de Boulainvillier; &* Anne, *dame de Mirebeau, épouse de* Jean III *baron d'Arpajon;* 2. Renaud, *bâtard de Bourbon, prieur de Montverdun en Forez l'an 1467, élu archevêque de Narbonne en 1472, mort le 7 juin 1483, laissant deux enfans* naturels, Charles, *évêque de Clermont, mort le 22 fevrier 1504; &* Susanne, *dite* de Bourbon; 3. Pierre, *seigneur du Bois-Dyoin en Lyonnois, protonotaire du saint siége, après avoir été capitaine châtelain de Billi. Il laissa deux filles* naturelles, Antoinette, *mariée en 1492 à* Pierre *Dyenne, écuyer, capitaine châtelain du Bois-Dyoin; &* Catherine *de Bourbon, mariée la même année à* Pierre *Holiflan, archer de la garde du corps du duc de Bourbon, &c.* 4. Jeanne, *bâtarde de Bourbon, mariée à* Jean *seigneur du Fau en Touraine, maître-d'hotel du roi;* 5. Idoine, *dame de Tison, épouse de* René, *seigneur du Bus & de Cantiers en Vexin;* 6. Charlotte, *femme d'*Odille *de Senai écuyer.*

VII. Jean II du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. pair & connétable de France, surnommé *le bon*, mourut le 1 d'avril de l'an 1488, le lendemain de Pâque, âgé de soixante-deux ans, sans laisser d'enfans de ses trois femmes. La premiere fut *Jeanne* de France, puînée du roi *Charles* VII, qu'il épousa en l'an 1447, morte le 4 mai 1482. La seconde fut *Catherine* d'Armagnac, qu'il épousa le 28 avril 1484, morte l'an 1486, accouchant d'un fils nommé *Jean*, mort seize jours après sa naissance. Jean duc de Bourbon, prit en juin 1487, une troisiéme alliance avec *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean* II duc de Vendôme, morte en 1511. *Il laissa cinq enfans* naturels; *savoir*, 1. Mathieu, *surnommé* le grand bâtard de Bourbon, *seigneur de la Roche-en-Renier, & de Bothéon, amiral & gouverneur de Guienne & de Picardie, qui servit généreusement dans toutes les guerres des rois Louis XI & Charles VIII. Il se trouva à la défaite du duc de Cleves en 1487, & combattit vaillamment à la journée de Fornoue en 1495, toujours auprès de la personne du roi: il y demeura prisonniers: il vivoit encore en 1503;* 2. Charles, *tige des marquis de* Malause, *mentionnés ci-après;* 3. Hector *bâtard de Bourbon, évêque de Lavaur, puis archevêque de Toulouse, mort en 1502;* 4. Marie, *bâtarde de Bourbon, mariée le 27 juin 1470 à* Jacques *de sainte Colombe, seigneur de Thil en Beaujolois, morte en 1482; &* 5. Marguerite, *mariée le 24 octobre 1462 à* Jean *de Ferrieres, seigneur de Presles, capitaine & châtelain de Belleperche.*

Branche de Bourbon Montpensier.

VI. Louis de Bourbon, troisiéme fils de Jean I, commença cette branche. Il fut comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, dauphin d'Auvergne, &c. fut surnommé *le Bon*, & mourut en mai 1486. Il épousa 1. par traité de l'an 1426 *Jeanne*, comtesse de Clermont & dauphine d'Auvergne, fille unique de *Beraud III*, & de sa premiere femme *Jeanne* de la Tour, laquelle mourut le 26 mai de l'an 1436, n'étant âgée que de vingt-deux ans: 2. en 1442, *Gabrielle* de la Tour, fille aînée de *Bertrand V*, seigneur de la Tour, & de *Jaquette* du Péchin, dont il eut 1. Gilbert qui suit; 2. *Jean*, mort en jeunesse; 3. *Gabrielle*, mariée le 9 juillet 1485 à *Louis II*, sire de la Tremoille, & morte le 31 décembre 1514, ou le 30 novembre 1516, suivant son épitaphe de Jean du Bouchet, natif de Poitiers; & 4. *Charlotte*, mariée le 17 juin 1468 à *Wolfart* de Borselle, seigneur de la Verre en Hollande, &c, chevalier de la toison d'or.

VII. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, surnommé *le comte dauphin* du vivant de son pere, remporta de grands avantages sur le duc de Bourgogne au combat de Bussi en 1470, & à celui de Cluni. Il fut lieutenant général en Poitou sous le roi Charles VIII, prit sur les ducs d'Orléans & de Bretagne, Parthenai, S. Aubin du Cormier & Dol. En 1494 il fut établi gouverneur de Paris & de l'Isle de France, suivit le roi au royaume de Naples, où il conduisit l'avant-garde; & après la conquête de ce royaume, il en fut créé viceroi & duc de Sesse: mais ayant été attaqué par Ferdinand d'Aragon, il fut contraint de rendre le château neuf de Naples, après cinq mois de siége, & mourut à Pouzol le 5 octobre 1496, après avoir eu de *Claire* de Gonzague, fille de *Fréderic*, marquis de Mantoue, & de *Marguerite* de Baviere, qu'il épousa le 24 février 1481, morte le 2 juin 1503. 1. *Louis II* du nom, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, qui mourut au siége de Naples sans alliance le 14 août 1501, âgé de dix-huit ans; 2. Charles III, duc de Bourbon, qui suit; 3. *François* duc de Châtelleraut, tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1515; 4. *Louise* de Bourbon, mariée 1. en juillet 1499 à *André* de Chauvigni, seigneur de Château-Raoul: 2. le 21 mars 1504 à *Louis* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, morte le 5 juillet 1561; 5. *Renée* de Bourbon, mariée le 26 juin 1515 à *Antoine* duc de Lorraine, & morte le 26 mai 1539; & 6. *Anne*, morte sans alliance en Espagne, où elle avoit accompagné Germaine de Foix, reine d'Aragon.

VIII. Charles III, duc de Bourbon, &c, connétable de France, né le 28 février 1489, fut tué au siége de Rome le 6 mai 1527; il avoit épousé le 10 mai 1505 *Susanne* de Bourbon, fille & héritiere de *Pierre II* duc de Bourbon, morte le 28 avril 1521, & il en eut *François* de Bourbon, & deux jumeaux morts jeunes.

Branche de Bourbon la Marche.

III. Jacques de Bourbon I de ce nom, troisiéme fils de Louis I du nom, duc de Bourbon, commença cette branche. Il fut comte de la Marche & de Ponthieu, seigneur de Montagu, de Condé, &c, & connétable de France. Ayant été blessé au combat de Brignais, dit *des Tards-venus*, il mourut de ses blessures à Lyon le 6 avril 1361. *Voyez* JACQUES I. De *Jeanne* de Châtillon-saint-Paul son épouse, morte en 1371, il eut quatre enfans, 1. *Pierre*, qui mourut en même temps que lui des blessures reçues au combat de Brignais; 2. Jean, qui suit; Jacques, seigneur de Preaux, qui fit branche, *mentionnée ci-après;* 4 *Jeanne, Alias, Isabelle*, mariée 1. à *Louis* vicomte de Beaumont au Maine: 2. à *Bouchard VII*, comte de Vendôme, &c, morte en 1371.

IV. Jean de Bourbon I du nom, comte de la Marche, mourut le 11 de juin de l'année 1393. *Catherine* de Vendôme sa femme, qu'il avoit épousée le 28 septembre 1364, devint héritiere des comtes de Vendôme, & mourut le 1 avril 1412. Elle le rendit pere de six enfans, qui furent 1. Jacques II qui suit; Louis de Bourbon, comte de Vendôme, *tige de cette branche;* 3. Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Carenci, *rapportée ci-après;* 4. *Anne*, mariée 1 à *Jean* de Berri, comte de Montpensier: 2. à *Louis* de Baviere, seigneur

d'Ingolstat, dit *le Barbu* : elle fit son testament en 1404, & mourut à Paris en travail d'enfant; 5. *Marie*, dame de Cruval en Albigeois, enlevée par *Jean* de Beine, seigneur des Croix, simple gentilhomme, qu'elle épousa. Les princes de la maison de Bourbon les poursuivirent long-temps l'un & l'autre; & quand le sieur des Croix fut mort, le comte de la Marche fit enfermer sa sœur au château de Cornette en Albigeois, où elle languit plus de trente ans. Enfin le roi Charles VII étant informé de cette longue captivité, la fit remettre en liberté. Elle vivoit encore le 11 septembre 1463, âgée de 77 à 78 ans; & 6. *Charlotte*, l'une des plus belles princesses de son temps, mariée le 2 août 1409 à *Jean II*, roi de Chypre, morte le 13 décembre 1434. *Il laissa aussi un bâtard nommé* Jean *bâtard de la Marche.*

V. Jacques de Bourbon II du nom, comte de la Marche, grand chambrier de France, mourut religieux de S. François à Besançon, le 24 septembre 1438. *Voyez* JACQUES II. Il avoit épousé 1, l'an 1406 *Beatrix* de Navarre, fille de Charles III, roi de Navarre, morte avant l'an 1415, dont il eut *Eléonore*, femme de *Bernard* d'Armagnac, &c : 2. en 1415 *Jeanne II*, reine de Naples & de Sicile, morte en 1435. *Il laissa un fils* naturel, *dit* Claude d'*Aix*, *qui mourut novice chez les cordeliers de Dol en Franche-Comté.*

Branche de Vendosme, issue de celle de la Marche.

V. Louis de Bourbon, second fils de Jean de Bourbon, comte de la Marche, commença cette branche : il fut comte de Vendôme & de Chartres, grand chambellan & grand maître de France, & mourut le 21 décembre 1446. Il avoit épousé 1, le 21 décembre 1414 *Blanche* de Rouci, fille de *Hugues II*, comte de Rouci, morte le 22 août 1421 sans enfans : 2. le 24 août 1424, *Jeanne* de Laval, fille aînée de *Jean* de Montfort, dit *Gui XII*, sire de Laval, morte le 18 décembre 1468, dont il eut Jean, qui suit; & *Catherine*, morte sans alliance. *Il laissa aussi un fils* naturel, Jean, *bâtard de Vendôme, seigneur de Preaux ; né en Angleterre de* Sybille *de Bostun, Angloise : il fut légitimé en* 1449, *assista au siége de Fronsac en* 1461, *& vivoit en* 1496. *Il épousa* 1. Jeanne d'*Illiers*, *dont il n'eut point d'enfans :* 2. Gillette *Perdriel*, *dont il eut* Jean *de Vendôme, curé de Lunai;* François, *chanoine & prévôt de S. George de Vendôme, & curé de Lunai après son frere ;* Jacques *de Vendôme, écuyer;* Louise *de Vendôme, mariée à* Jean *Desloges, seigneur de Toucheronde ; &* Mathurine *de Vendôme, mariée à* Pierre *de Montigni, seigneur de Boneschе, laquelle ne vivoit plus le 3 mars* 1483.

VI. Jean de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, mourut le 6 janvier 1477, ayant eu huit enfans d'*Elizabeth* de Beauveau, dame de Champigni & de la Roche-sur-Yon, qu'il épousa le 9 novembre 1454, morte en 1474, savoir, 1. François, qui suit; 2. Louis, prince de la Roche-sur-Yon, *tige des ducs de* Montpensier; 3. *Jeanne* de Bourbon, l'aînée, mariée le 3 février 1477 à *Louis* de Joyeuse, seigneur de Botheon, depuis comte de Grandpré, morte en 1486; 4. *Catherine* de Bourbon, mariée le 20 août 1484 à *Gilbert* de Chabannes, seigneur de Curton, vivoit encore en 1525; 5. *Jeanne* de Bourbon *la jeune*, mariée 1, en juin 1487, à *Jean II*, duc de Bourbon : 2, à *Jean I* du nom, sire de la Tour, & comte d'Auvergne, le 2 janvier 1495 : & 3, par contrat du 27 mars 1503 à *François* de la Pause, baron de la Garde, seigneur de Chaselles, morte le 22 janvier 1511; 6. *Charlotte*, alliée le 23 février 1489 à *Engilbert* de Cléves, comte de Nevers, après la mort duquel elle se fit religieuse à Fontevrault le 18 mai 1515, où elle mourut le 14 décembre 1520; 7. *Renée*, d'abord religieuse à N. D. de Saintes (& non abbesse, comme le dit l'auteur du *Neustria pia*) puis abbesse de Caën en 1493, & de Fontevrault en 1505, morte le 8 novembre 1534; & 8 *Isabelle*, abbesse de la Trinité de Caën, morte le 12 juillet 1531. Jean II *laissa encore deux fils* naturels, Jacques, *seigneur de Bonneval*, qui a fait la branche des seigneurs de Ligni; & Louis, *né de* Guyonne *Peigné*, *dite de* Vieuxville, *qui fut légitimé en* 1499; *il fut chantre de l'église collégiale de S. Georges de Vendôme, prieur d'Espernon, conseiller clerc au Parlement, évêque d'Avranches, l'an* 1485, *& mourut le* 21 *octobre* 1510.

VII. François de Bourbon, comte de Vendôme, né en 1470, mourut à Verceil en Piémont le 2 octobre 1495. Il avoit épousé par traité du 8 septembre 1487, *Marie* de Luxembourg, comtesse de S. Paul, de Conversan, de Marle & de Soissons, dame d'Enguien, morte le 1 avril 1546, dont il eut Charles, duc de Vendôme, qui suit; *Jacques*, mort jeune, le 16 août 1491; *François*, comte de Saint-Paul, né le 6 octobre 1491, mort le 1 septembre 1545, lequel d'*Adrienne* d'Estouteville, fille unique de *Jean III*, sire d'Estouteville, qu'il avoit épousée le 9 février 1534, morte en décembre 1560, eut *François* de Bourbon II du nom, duc d'Estouteville, &c, né le 14 janvier 1536, mort le 4 octobre 1546; & *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, née le 30 mai 1539, alliée 1° par contrat du 14 juin 1557 à *Jean* de Bourbon, duc d'Enguien : 2. par contrat du 2 octobre 1560, à *François* de Cléves, duc de Nevers, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562 : 3. par contrat du 2 juillet 1563, à *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville : elle mourut le 7 avril 1601; *Louis*, cardinal, archevêque de Sens, né le 2 janvier 1493, mort en 1556; *Antoinette* de Bourbon, née le 25 décembre 1494, mariée à *Claude* de Lorraine, duc de Guise, morte le 20 janvier 1583; & *Louise*, abbesse d'Origni, de sainte Croix de Poitiers, puis de Fontevrault, née le 1 mai 1495, morte en 1575, le 21 septembre.

VIII. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, né le 2 juin 1489, mourut à Amiens le 25 mars 1537. Il avoit épousé en 1513 *Françoise* d'Alençon, veuve de *François* d'Orléans I du nom, duc de Longueville, morte le 14 septembre 1550, dont il eut, 1. *Louis*, mort jeune. 2. Antoine, qui suit; 3. *François*, comte d'Enguien, né le 23 septembre 1519, mort le 23 février en l'année 1545, par un accident funeste; 4. *Louis*, mort jeune. 5. *Charles*, cardinal, archevêque de Rouen, né le 22 décembre 1523, mort en 1590. 6. *Jean*, duc d'Enguien, né le 6 juillet 1628, tué à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, sans laisser d'enfans de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville. *Il laissa seulement un fils* naturel, *nommé* de Valenci, *tué devant Bourges en* 1562. 7. Louis, qui a fait la branche des princes de Condé; 8. *Marie*, née le 29 octobre 1515, promise à *Jacques V*, roi d'Ecosse, & morte avant la célébration du mariage le 28 septembre 1538 à la Fere; 9. *Marguerite*, née le 26 octobre 1516, alliée à *François* de Cléves I du nom, duc de Nevers, morte le 20 octobre 1589; 10. *Magdeléne*, née le 3 février 1520, abbesse de sainte Croix de Poitiers; 11. *Catherine*, abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte à Paris l'an 1594; 12. *Renée*, née le 9 février 1527, abbesse de Chelles, où elle mourut le 9 février 1583; & 13. *Eléonore*, née le 18 janvier 1532, abbesse de Fontevrault, morte le 26 mars 1610, en sa 79 année. Charles, duc de Vendôme, *eut aussi de* Nicole *de Board de la ville de Gand, un fils* naturel *nommé* Nicolas-Charles *de Bourbon & de Board, qui vivoit en* 1565, *& qui de* Jeanne *Bordeix & de Rahers, eut* Jacques; Michel-Charles; Nicolas; Christophe; Marguerite, *&* Jeanne *de Bourbon de Board.*

IX. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, fut roi de Navarre, & prince de Bearn par sa femme, & mourut le 17 novembre 1562 de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. De *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille unique & hé-

ritiere de *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, qu'il avoit épousée le 20 octobre 1548, & qui mourut le 9 juin 1572, il eut *Henri*, duc de Beaumont, qui ne vécut pas un an : HENRI IV, qui commença la *branche royale de* FRANCE, dont la postérité est rapportée à l'article des rois de France, *voyez* FRANCE; *Louis-Charles*, comte de Marle, né le 19 février 1554, mort la même année par l'imprudence de sa nourice : *Catherine*, née le 7 février 1558, mariée le 30 janvier 1599 à *Henri* de Lorraine, duc de Bar, morte le 13 février 1604. *Il eut aussi un fils naturel de* Louise *de la Beraudiere, damoiselle de Rouet, nommé* Charles, *évêque de Comminge, puis de Leictour, enfin archevêque de Rouen, abbé de Marmoutier*, & *chancelier des ordres du roi, mort après le roi son frere en* 1610.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ, sortie de celle de VENDÔME.

IX. LOUIS DE BOURBON I du nom, prince de Condé, pair de France, marquis de Conti, comte de Soissons, & gouverneur de Picardie, né le 7 mai 1530, le septiéme fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, commença cette branche, & fut tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Il avoit épousé 1° le 22 juin 1551 *Eléonore* de Roye, dont il eut HENRI I qui suit; *Charles*, mort jeune; *François*, prince de Conti, mort le 3 août 1614, sans laisser d'enfans de ses deux mariages, ayant épousé 1° en janvier 1582 *Jeanne* de Coëme, dame de Bonnestable, morte le 26 décembre 1601 : 2. en 1605, *Louise-Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri I* duc de Guise, morte le 30 avril 1631, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, morte en 1610, douze jours après sa naissance. Le prince de Conti *laissa seulement un bâtard*, Nicolas, *dit* de Grammont, *abbé de Bassac, mort en* 1648 ; *Charles*, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, né le 30 mars 1562, mort le 30 juillet 1594 : *Louis*, jumeau de *Charles*, mort jeune : *Marguerite*, *Magdeléne*, & *Catherine*, mortes en enfance. La princesse de Condé étant morte le 23 juillet 1564, *Louis* prit une seconde alliance le 8 novembre 1565 avec *Françoise* d'Orléans-Longueville, morte le 11 juin 1601, dont il eut Charles de Bourbon, qui a fait *la branche des comtes de* SOISSONS, *rapportée ci-après; Louis* & *Benjamin*, morts jeunes.

X. HENRI DE BOURBON I du nom, prince de Condé, duc d'Enguien, né le 29 décembre 1552, mourut de poison à S. Jean d'Angeli le 5 mars 1588. Il avoit épousé 1. en juillet 1572 *Marie* de Cléves, marquise d'Isle, fille de *François I*, duc de Nevers, & de *Marguerite* de Bourbon, morte le 30 octobre 1574 en accouchant de *Catherine*, morte sans alliance le 30 décembre 1595 : 2. le 16 mars 1586. *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, morte le 28 août 1629, dont il eut HENRI II qui suit : & *Eléonore* de Bourbon, mariée en 1606 à *Philippe-Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, mort sans lignée le 20 janvier 1619.

XI. HENRI DE BOURBON II du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair & grand maître de France, duc d'Enguien, né le 1 septembre 1588, mourut le 26 décembre 1646. Il avoit épousé le 3 mars 1609 *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, morte le 2 décembre 1650, dont il eut, outre trois fils morts jeunes, 1. LOUIS II qui suit: 2. ARMAND, prince de CONTI, qui a fait *la branche des princes de* CONTI, *rapportée ci-après;* & *Anne-Géneviéve* de Bourbon, née le 27 août 1619, mariée le 2 juin 1642 à *Henri* d'Orléans II du nom, duc de Longueville, morte le 15 avril 1679.

XII. LOUIS de Bourbon II du nom, prince de Condé, si illustre par son courage & par ses victoires, né le 8 septembre 1621, mourut le 11 décembre 1686. Il épousa le 11 février 1641 *Claire-Clémence* de Maillé, marquise de Brezé, morte le 16 avril 1694, dont il eut HENRI-JULES de Bourbon, qui suit : *Louis*, & une fille morte en enfance.

XIII. HENRI-JULES de Bourbon, prince de Condé, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, né à Paris le 29 juillet 1643, mourut le premier avril 1709. Il avoit épousé le 11 décembre 1663 *Anne* de Baviere, seconde fille d'*Edouard* de Baviere, prince palatin du Rhin, & d'*Anne* de Gonzague-Cléves, morte le 23 février 1723, en sa 75 année, de laquelle il eut 1. *Henri* duc de Bourbon, né le 5 novembre 1657, mort le 5 juillet 1670 : 2. LOUIS duc de Bourbon, qui suit: 3. *Henri* comte de Clermont, né le 3 juillet 1672, mort le 6 juin 1675 : 4. *Louis-Henri*, comte de la Marche, puis de Clermont, après son frere, né le 9 novembre 1673, mort le 21 février 1677 : 5. *Marie-Thérese* de Bourbon, née le 1 février 1666, mariée le 29 juin 1688 à *François-Louis* de Bourbon, prince de Conti : 6. *Anne*, demoiselle d'Enguien, née le 11 novembre 1670, morte le 27 mai 1675 : 7. *Anne-Marie-Victoire*, demoiselle de Condé, née le 11 août 1675, morte le 23 octobre 1700 : 8. *Anne-Louise-Benedicte* de Bourbon, née le 8 novembre 1676, qui épousa le 19 mars 1692 *Louis-Auguste* de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine, prince de Dombes, &c, morte le 23 janvier 1753, âgée de 76 ans : 9. *Marie-Anne*, demoiselle de Montmorenci, puis d'Enguien, née le 24 février 1678, mariée le 15 mai 1710 à *Louis-Joseph*, duc de Vendôme, morte le 11 avril 1718 : 10. *N.* demoiselle de Clermont, née le 17 juillet 1679, morte le 17 septembre 1680, sans être nommée. *Il eut aussi une fille naturelle*, Julie *de Bourbon, demoiselle de Châteaubriant, née vers l'an* 1668, *légitimée par lettres du mois de juin* 1692, *mariée le* 6 *mars* 1696 *à* Armand *de Madaillan de l'Esparre, marquis de Lassai, morte le* 10 *mars* 1710, *en la* 43 *année de son âge.*

XIV. LOUIS, duc de Bourbon, prince du sang, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Bourgogne & Bresse, né le 11 octobre 1668, épousa le 24 juillet 1685 *Louise-Françoise*, légitimée de France, fille du roi Louis XIV, & mourut subitement à Paris le 4 mars 1710. Il a eu de cette princesse, morte le 16 juin 1743 : 1. LOUIS-HENRI, *qui suit* : 2. *Charles*, comte de Charolois, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Touraine, né le 19 juin 1700. En 1717 il partit secretement de Chantilli, pour aller faire la campagne en Hongrie, en qualité de volontaire, dans l'armée impériale contre les Turcs, où il se distingua. Après cette campagne, il alla voyager en Italie, d'où il se rendit en Baviere. Il fit un long séjour à la cour électorale de Munich, & revint en France en 1720. Le 16 juin de cette année, il fut admis au conseil de régence. Le 9 septembre suivant, il succéda au marquis de Dangeau dans le gouvernement de Touraine. Il représenta le comte de Toulouse à la cérémonie du sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722, & fut fait chevalier des ordres du roi dans l'église de Reims le 27 du même mois d'octobre. 3. *Louis*, comte de Clermont, né le 15 juin 1709, abbé du Bec, de S. Claude en Franche-Comté, de Marmoutier, de Chalis & de S. Germain des Prés, &c. Il assista au sacre du roi, où il représenta le comte de Flandre : il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724. 4. *Marie-Anne-Gabrielle-Eléonore*, née le 22 décembre 1690, religieuse professe à Fontevrault, le 26 mai 1707, puis abbesse de S. Antoine des Champs lès-Paris en 1723 ; 5 *Louise-Elizabeth*, née le 22 novembre 1693, mariée le 4 juillet 1713 à *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti : 6. *Louïse-Anne*, damoiselle de Charolois, née le 23 jüin 1695 ; 7. *Marie-Anne*, damoiselle de Clermont, née le 16 octobre 1697, surintendante de la maison de la reine, morte le 11 août 1741, dans la 44e année de son âge. 8. *Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle*, née le 15 janvier 1703, damoiselle de Vermandois,

religieuse au monastere de Beaumont-lez-Tours : & 9. *Alexandrine* de Bourbon, née le 15 septembre 1705, damoiselle de Sens. Louis duc Bourbon *a aussi laissé une fille* naturelle, *nommée* Louise-Charlotte *de Bourbon*, *& appellée* la damoiselle de Dampierre, *baptisée en la paroisse de S. Severin le* 17 *août* 1700; *laquelle a été légitimée*, *& depuis mariée le* 29 *août* 1726 *avec* Nicolas *de Chaugy*, *baron de Roussillon*, *marquis d'Aigrevaux*, *comte de Musigny*, *Soulangé & Longecour*, *seigneur de Cussy*, *Hanneau*, *&c*, *& mestre de camp de cavalerie.*

XV. Louis-Henri, duc de Bourbon, pair & grand-maître de France, & des mines & minieres du royaume, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne, né le 18 août 1692, mort en son château de Chantilli le 27 janvier 1740, dans la 48ᵉ année de son âge. *Voyez* son article à Louis, dans le rang des princes de Condé. Il avoit épousé en premiere noces *Marie-Anne* de Bourbon, fille de *François-Louis*, prince de Conti, morte sans postérité le 21 mars 1720. En secondes noces il avoit épousé le 23 juillet 1728 *Charlotte* de Hesse-Rhinfels, troisiéme fille d'Ernest Léopold, langrave de Hesse-Rhinfels Rothembourg, morte à Paris le 14 juin 1741 dans la vingt septiéme année de son âge. De ce second mariage il a laissé Louis-Joseph qui suit,

XVI. Louis-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé, pair & grand-maître de France, né le 9 août 1736, a épousé le 3 mai 1753 *Charlotte-Godefride-Elizabeth* de Rohan-Soubise, dont il a *N.* de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, né à Paris le 13 avril 1756.

Branche de Bourbon-Conti, sortie de celle de Condé.

La branche des princes de Conti a commencé par le second fils de Henri de Bourbon II du nom, prince de Condé. Ce fut,

XII. Armand de Bourbon, prince de Conti, qui mourut le 21 février 1666. *Voyez* ARMAND laissant d'*Anne-Marie* Martinozzi, morte le 4 février 1672, 1. *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti, né le 4 avril 1661, & mort le 9 novembre 1685 sans enfans de *Marie-Anne*, légitimée de France, fille du roi Louis XIV; &

XIII. François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, né le 30 avril 1664, qui épousa le 29 juin 1688, *Marie-Thérese* de Bourbon, sa cousine, fille de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, & mourut le 22 février 1709. Il eut pour enfans de la princesse sa femme, morte à Paris le 22 février 1732, 1. *N.* de Bourbon, né le 18 novembre 1693, mort le 22 du même mois; 2. *N.* prince de la Roche-sur-Yon, né le 1 décembre 1694, mort le 25 avril 1698; 3. Louis-Armand, qui suit; 4. *Louis-François* de Bourbon, comte d'Alais, né le 27 juillet 1703, mort le 21 janvier 1704; 5. *Marie-Anne* de Bourbon, née le 18 avril 1689, mariée le 9 juillet 1713 à *Louis-Henri*, duc de Bourbon, morte le 21 mars 1720; 6. *Louise Adélaïde* de Bourbon, damoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2 novembre 1696; & 7. *N.* de Bourbon, née le 19 novembre 1697, morte le 13 août 1699.

XIV. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, &c, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, & gouverneur du haut & bas Poitou, étoit né à Paris à sept heures du matin le 10 novembre 1695. Il porta le titre de comte de la Marche jusqu'à la mort de son pere, fut reçu chevalier des ordres du roi le premier janvier 1711, & prit séance au parlement de Paris en qualité de prince du sang le 8 du même mois; il fit sa premiere campagne dans l'armée du Rhin sous le maréchal duc de Villars en 1713, servit au siége de Landau, & se trouva à l'attaque du camp retranché des impériaux près de Fribourg où ils furent forcés, & ensuite à la prise de Fribourg le premier novembre de la même année. Il fut admis dans le conseil de régence & y prit place le 4 avril 1717, & fut pourvu de la charge de gouverneur & lieutenant général pour le roi du haut & bas Poitou, pays Châtelleraudois & Loudunois, sur la démission du marquis de la Vieuville, par lettres du 29 du même mois d'avril 1717. Ayant été fait lieutenant général des armées du roi le premier janvier 1719, il partit de Paris le 10 mai suivant pour aller faire la campagne en Roussillon contre l'Espagne. Il eut le commandement de la cavalerie, & servit en qualité de lieutenant général au siége de Fontarabie pendant le mois de juin, & à celui de la ville & du château de S. Sébastien, pendant les mois de juillet & d'août. Il assista au sacre du roi, & y représenta le comte de Champagne, le 25 octobre 1722. Ce prince mourut en son hôtel à Paris, le 4 mai 1727, à cinq heures du matin, âgé de trente-un ans, cinq mois & vingt-trois jours. Il avoit été marié le 9 juillet 1713, avec *Louise-Elizabeth* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, pair & grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, & de *Louise* de Bourbon, *légitimée de France.* Il en eut le comte de la Marche, né à Paris un peu après minuit, le 28 mars 1715, & ondoyé le même jour, mort le premier août 1717. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, qui suit; *Louis-Armand* de Bourbon, duc de Mercœur, né le 19 août 1720, mort le 12 mai 1722; le comte d'Alais, né le 5 février 1722, mort le 7 août 1730, âgé de huit ans, six mois & deux jours; & *Louise-Henriette*, née à Paris le 20 juin 1726, mariée le 17 décembre 1743 avec *Louis-Philippe* d'Orléans, duc de Chartres, à présent duc d'Orléans.

XV. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, châtelain de l'Isle-Adam, marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, vicomte de Teyrargues, seigneur de Fere en Tardenois, gouverneur & lieutenant général pour le roi du haut & bas Poitou, pays de Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 août 1717. Il fut pourvu après la mort de son pere du gouvernement du haut & bas Poitou, a été reçu chevalier des ordres du roi le 1 janvier 1733, fait généralissime des armées de France & d'Espagne en Italie en 1744, & dans les Pays-Bas en 1746, grand-prieur de France le 15 avril 1749. Il avoit épousé le 22 janvier 1732 *Louise-Diane* d'Orléans, fille de *Philippe* duc d'Orléans, régent du royaume, morte le 26 septembre 1736, dont il a Louis-François-Joseph, comte de la Marche, né le 1 septembre 1734, reçu chevalier des ordres du roi le 17 mai 1750.

Branche de Bourbon-Soissons, sortie de celle de Condé.

La branche des comtes de Soissons fut commencée par

X. Charles de Bourbon, comte de Soissons & de Dreux, pair & grand-maître de France, fils puîné de Louis I, prince de Condé, né le 3 novembre 1566. Il mourut le 1 novembre 1612, laissant d'*Anne*, comtesse de Montafié, morte le 17 juin 1644, Louis de Bourbon qui suit: *Louise* née le 7 février 1603, mariée en 1617 à *Henri* d'Orléans, duc de Longueville, morte le 9 septembre 1637: *Marie*, née le 3 mai 1606, alliée le 6 janvier 1625, à *Thomas-François* de Savoye, prince de Carignan, morte le 3 juin 1692: *Charlotte-Anne*, née en 1608, morte en 1623: & *Elizabeth*, morte en enfance en 1611. *Il eut encore deux filles naturelles*, Charlotte, *abbesse de Maubuisson*, *morte en octobre* 1626; *&* Catherine, *abbesse de la Perrine*, *morte le* 10 *décembre* 1681.

XI. Louis de Bourbon, comte de Soissons & de Clermont, né le 11 mai 1604, fut tué à la bataille de

la Matfée près Sedan, le 6 juillet 1641, n'ayant eu qu'*un fils naturel*, Louis-Henri, *chevalier de Soiſſons, abbé de la Coûture, qui quitta ſes bénéfices, prit le titre de prince de Neuf-Châtel, & le 7 octobre* 1694 épouſa Angélique-Cunegonde de *Montmorenci-Luxembourg. Il mourut le 8 février* 1703, *laiſſant* Louiſe-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, née en octobre* 1696, *mariée le 24 février* 1710 *à* Charles-Philippe *d'Albert, duc de Luines, morte le* 11 *janvier* 1721, *âgée de vingt-quatre ans; &* Marie-Anne Charlotte *de Bourbon, née le* 26 *ſeptembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

BRANCHE DES PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, ducs de Montpenſier, ſortie de celle de CONDÉ.

VII. LOUIS de Bourbon I du nom, prince de la Roche-ſur-Yon, &c, ſecond fils de JEAN de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, mourut vers l'an 1520. Il avoit épouſé le 21 mars 1504 *Louiſe* de Bourbon, comteſſe de Montpenſier, fille aînée de *Gilbert* de Bourbon, morte le 5 juillet 1561, dont il laiſſa LOUIS II qui ſuit; *Charles*, prince de la Roche-ſur-Yon, mort le 10 octobre 1565, ayant eu de *Philippe* de Monteſpedon, veuve de *René* ſeigneur de Montejan, maréchal de France, morte le 31 octobre 1577, ou plutôt, ſuivant ſon épitaphe, le 12 avril 1578, *Henri* de Bourbon, marquis de Beaupreau, mort d'une chute de cheval dans un tournois qu'il fit à Orléans en décembre 1560: & *Jeanne* de Bourbon, morte à neuf mois. Le duc de Montpenſier eut auſſi une fille, *Suſanne* de Bourbon, mariée le 29 novembre 1529 à *Claude* I du nom, ſire de Rieux, morte en février 1570.

VIII. LOUIS de Bourbon II du nom, duc de Montpenſier, ſurnommé *le Bon*, né le 10 juin 1513, mourut le 23 ſeptembre 1582. Il épouſa 1. l'an 1538 *Jacqueline* de Longwic, comteſſe de Bar-ſur-Seine, fille de *Jean*, ſeigneur de Givri, morte le 28 août 1561, & il en eut FRANÇOIS, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée par contrat du 7 février 1558 à *Henri-Robert* de la Mark, prince de Sedan, duc de Bouillon, morte en 1587: *Anne*, mariée par contrat du 6 ſeptembre 1561 à *François* de Cléves II du nom, duc de Nevers, morte en 1572: *Jeanne*, abbeſſe de ſainte Croix de Poitiers, puis de Jouare, morte le 6 mars 1624: *Charlotte*, abbeſſe de Jouare, d'où elle ſortit en 1571 pour ſe retirer chez le prince Palatin, où elle embraſſa le calviniſme; depuis elle épouſa le 12 juin 1574 *Guillaume* de Naſſau, prince d'Orange, & mourut à Anvers le 6 mai 1582: & *Louiſe*, abbeſſe de Faremoutier, morte en février 1586. Il épouſa 2. le 4 février 1570, *Catherine* de Lorraine, fille de *François*, duc de Guiſe, morte le 6 mai 1596, ſans enfans.

IX. FRANÇOIS de Bourbon, duc de Montpenſier, &c, mourut le 4 juin 1592, ayant eu de *Renée* d'Anjou, marquiſe de Mezieres, comteſſe de Saint-Fargeau, qu'il avoit épouſée en 1566, & qui mourut en la fleur de ſon âge, un fils unique, qui fut,

X. HENRI de Bourbon, duc de Montpenſier, né le 12 mai 1573, mort le 27 février 1608, laiſſant de *Henriette-Catherine*, ducheſſe de Joyeuſe, morte le 25 février 1656, *Marie* de Bourbon, mariée le 6 août 1626 à *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, duc d'Orléans, morte le 4 juin 1627.

BRANCHE DE BOURBON CARENCI, ſortie de celle de la MARCHE.

V. JEAN de Bourbon, ſeigneur de Carenci en Artois, du Buquoi, de l'Ecluſe, & de Duiſant, chambellan du roi Charles VI, commença cette branche. Il étoit fils de JEAN de Bourbon I du nom, comte de la Marche, & de *Catherine* comteſſe de Vendôme, & mourut avant l'an 1458. Il épouſa 1. *Catherine* d'Artois, ſeconde fille de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, dont il n'eut point d'enfans; 2. en 1420 *Jeanne* Vendômois, qu'il avoit entretenue durant quelque temps, du vivant de ſon mari *Gervais* Ronſart, dont il eut *Louis*, ſeigneur de l'Ecluſe, dit *le Brûlé; Jean & Jeanne*, nés avant le mariage: & enſuite *Pierre*, ſeigneur de Carenci, mort ſans enfans de *Philippe* de Plaines, *laiſſant ſeulement une fille naturelle nommée* Catherine *de Bourbon, mariée en* 1469 *à* Bertrand *de Salemard, ſeigneur de Reſſiz, chevalier de l'ordre du roi;* JACQUES, qui ſuit; PHILIPPE, ſeigneur de Duiſant, qui fit branche; *Eléonore; Catherine; & Andriette*, mortes dans leur jeuneſſe.

VI. JACQUES de Bourbon, ſeigneur d'Aubigni, de Rochefort, du Buquoi & Carenci, mort après 1493, épouſa avant 1442 *Antoinette* de la Tour, fille d'*Annet* de la Tour III du nom, ſeigneur d'Oliergues, & veuve de *Jacques* Aubert, ſeigneur de Monteil, dont il eut CHARLES, qui ſuit: & *Jean*, ſeigneur de Rochefort & d'Arſon, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de l'Iſle, veuve d'Arnoul, ſeigneur de la Hamaïde & de Condé, & fille unique de *Jacques* de l'Iſle, ſeigneur du Frêne, & de *Catherine* de Neuville.

VII. CHARLES de Bourbon, ſeigneur de Carenci, du Buquoi, épouſa 1. par contrat du 15 janvier 1468, *Didiere* de Vergi, fille unique & héritiere de *Jean*, ſeigneur de Fouvens: 2. par contrat du 8 novembre 1481, *Antoinette* Chabanes, fille de *Geofroi*, ſeigneur de Charlus, deſquelles il n'eut point d'enfans: 3. le 18 avril 1493 *Catherine*, fille puînée de *Bertrand* d'Alégre, baron de Buſſet, & il en eut *Bertrand*, tué à la bataille de Marignan l'an 1515; *Jean*, mort ſans poſtérité; *Louiſe*, qui mourut ſans alliance; & *Iſabeau* de Bourbon, mariée le 22 février 1516 à *François* d'Eſcars, ſeigneur de la Vauguyon.

BRANCHE DE BOURBON-DUISANT, ſortie de celle de CARENCI.

VI. PHILIPPE de Bourbon, ſeigneur de Duiſant, fils de JEAN, ſeigneur de Carenci, épouſa *Catherine* de Lalain, fille de *Sanche* de Lalain, ſeigneur de Soberſat. Il vivoit encore en 1477, & fut pere d'ANTOINE, qui ſuit; & de *Jeanne*, mariée le 29 janvier 1489 à *François* Rolin, ſeigneur d'Aimeries & de Beauchamp.

VII. ANTOINE de Bourbon, ſeigneur de Duiſant, épouſa *Jeanne* de Habart, fille de *Pierre*, ſeigneur de Gournai, dont il eut *Pierre*, mort à la fleur de ſon âge; & PHILIPPE, qui ſuit;

VIII. PHILIPPE de Bourbon II du nom, ſeigneur de Duiſant, s'attacha au connétable de Bourbon Charles III, ſuivit ſa deſtinée, & mourut ſans poſtérité.

BRANCHE DE BOURBON-PREAUX, ſortie de celle de la MARCHE.

IV. JACQUES de Bourbon I du nom, troiſiéme fils de JACQUES de Bourbon I du nom, comte de la Marche, fut ſeigneur d'Argis, de Preaux, & grand bouteiller de France. Il aſſiſta à la priſe d'Ardres ſur les Anglois l'an 1377, ſuivit le roi Charles VI au voyage de France en 1382, fut fait grand bouteiller de France en 1397, & mourut avant l'an 1417. Il étoit marié en octobre 1397 avec *Marguerite*, fille & héritiere de *Pierre* ſeigneur de Préaux, & de *Blanche* Creſpin, dame de Dangu & de Thuri, veuve de *Jean*, ſeigneur de la Riviere, premier chambellan du roi Charles V, morte avant l'an 1417, & il en eut *Louis*, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; PIERRE, qui ſuit; *Jacques* II du nom, baron de Thuri, bénéficier, puis marié en 1417 à *Jeanne* de Montagu, fille de *Jean*, ſeigneur de Marcouſſis, grand maître de France, après la mort de laquelle il ſe fit céleſtin, l'an 1421, puis cordelier, fut aſſaſſiné au retour de Rome avant l'an 1429. *Voyez* JACQUES; *Charles*, archidiacre de Sens; *Jean*, & *Marie*, qui hérita de ſes freres.

V. PIERRE de Bourbon, ſeigneur de Préaux, épouſa *Elizabeth* de Montagu, veuve de *Jean* VI du nom, comte de Rouci, & fille aînée de *Jean* de Montagu, ſeigneur de Marcouſſis, grand-maître de France, &

mourut sans enfans le 11 octobre 1422.

Voilà quels ont été les princes de cette auguste maison, dont Balde, un des plus fameux jurisconsultes du XIV siécle disoit : *Si in Francia moreretur tota domus regia & extaret unus de sanguine antiquo, puta de domo* Borbonia, *& non esset alius proximior, esto quod esset in millesimo gradu, tamen jure sanguinis & perpetuæ consuetudinis succederet in regno Francorum.*

Seigneurs de Ligni et de Rubempre', bastards de Bourbon-Vendôme.

VII. Jacques *bâtard* de Vendôme, seigneur de Bonneval, de Vauçai & de Ligni, gouverneur de Valois & du Vendômois, capitaine d'Arques, & bailli de Vermandois, fils *naturel* de Jean de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, mourut le 1 octobre 1524, ayant eu de *Jeanne* de Rubembré, qu'il avoit épousée par contrat du 7 décembre 1505, Claude, qui suit, *André* de Vendôme, seigneur de Rubembré, gouverneur d'Abbeville, qui se trouva aux batailles de Cerisoles & de Saint-Quentin. Il épousa 1. *Anne* de Benserade, fille de *Louis*, seigneur de Rieux, & de *Marguerite* de Boufiers : 2. le 18 septembre 1560 *Anne* de Roncherolles, fille de *Philippe*, baron du Pont-Saint-Pierre, & mourut après 1576. Du premier lit sortit *Jean*, mort jeune ; du second vinrent *Charles* de Vendôme, seigneur de Rubempré, gouverneur de Rue, mort en 1595 ; *Louis*, seigneur de Grainville & de Rubempré, mort sans alliance en 1598 ; *Marguerite*, alliée en décembre 1595 à *Jean* de Monchi, seigneur de Moncavre ; *Magdeléne*, alliée à *Jean*, seigneur de Gonnelieu ; *Marie*, & *Marguerite*, religieuses. Les autres enfans de Jacques *bâtard* de Vendôme, furent *Jean*, abbé de Cussi, mort le 9 novembre 1571 ; *Jacques*, grand archidiacre de Rouen, *Catherine*, femme de *Jean* d'Estrées, grand-maître de l'artillerie ; *Jeanne*, abbesse de S. Etienne de Reims, & *Magdeléne*, abbesse de S. Etienne de Reims, morte le 25 août 1588.

VIII. Claude de Vendôme, seigneur de Ligni, gouverneur de Dourlens, mort l'an 1595, âgé de quatre vingts ans, avoit épousé le 20 juin 1542 *Antoinette* de Bours, vicomtesse de Lambercourt, &c. morte le 7 janvier 1585, dont il eut *Antoine*, vicomte de Lambercourt, gouverneur de Dourlens, tué à Paris en 1594 ; *Claude*, dame de Ligni & de Lambercourt, mariée à *Jean* IV sire de Rambures, morte en 1620 ; & *Anne*, épouse de *Claude* de Crequi, seigneur de Hemond. *Il laissa aussi un bâtard*, Jacques *de Vendôme, seigneur de Ligni, qui épousa* Louise *de Goui, dont il eut* François-Claude, *seigneur de Ligni ;* François, *&* Charles, *seigneur de Bretancourt, & autres enfans.*

Marquis de Malause, bastards de Bourbon.

VIII. Charles, *bâtard* de Bourbon, baron de Caudes-Aigues, &c. sénéchal de Toulouse & de Bourbonnois, fils *naturel* de Jean II, duc de Bourbon, connétable de France, suivit Charles VIII en Italie à la tête d'une compagnie de gendarmes en 1494, & mourut le 8 septembre 1502. De sa femme *Louise* du Lion, fille & héritiere de *Gaston* du Lion, seigneur de Malause, sénéchal de Toulouse, & de *Jeanne*, vicomtesse de Lavedan, il eut *Hector* de Bourbon, vicomte de Lavedan, qui défendit contre les Anglois Brai-sur-Somme, & Corbie en 1523, fut fait prisonnier à la journée de Pavie en 1525, & mourut sans enfans *d'Aimée* d'Anjou, fille de *René*, seigneur de Mezieres ; Jean, qui suit ; Jacques, baron de Basian, qui laissa postérité ; & *Gaston*, seigneur de Basian, de qui descendent les barons de Basian, au diocèse d'Auch, du nom de Bourbon : *voyez* cette branche dans la nouvelle *histoire de la maison de France, & des grands officiers de la couronne*, tome 1, p. 373.

IX. Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron Malause & de Barbasan, épousa 1. en 1529 *Antoinette* d'Anjou, fille de *René*, seigneur de Mezieres, dont il eut Anne, qui suit ; & Manaud, *mentionné ci-après ;* 2. *Françoise* de Silli, fille de *François*, seigneur de Lonrai, bailli de Caën, dont il eut Henri, *dont il sera parlé après ses freres ; Marie*, alliée en 1586 à *Jean* Guichard, seigneur du Peré en Vendômois ; *Louise*, abbesse de Fontevrault, morte le 11 janvier 1637, âgée de 89 ans ; *Jeanne*, abbesse de la Regle en Limosin, puis de la Trinité de Poitiers ; *Françoise* épouse de *Bertrand* de Larmandie, seigneur de Longa ; & *Aimée* de Bourbon.

X. Anne de Bourbon, vicomte de Lavedan, épousa 1. *Jeanne* d'Abzac de la Douse : 2. *Catherine* de Tersac de Monberaut. Du premier lit il eut Jean-Jacques, qui suit ; *Catherine*, épouse d'*Antoine* de Begole ; *Jeanne*, alliée le 22 septembre 1586 à *Guillaume*, seigneur de Montvalat : & *Magdeléne* de Bourbon, mariée à *Louis* de la Corne, près Rendan.

XI. Jean-Jacques de Bourbon, vicomte de Lavedan, fut marié 1. à *Catherine* de Bourbon Basian, sa parente : 2. à *Marie* de Gontaut-Saint-Geniés, & mourut sans enfans.

X. Manaud de Bourbon, baron de Barbasan, épousa *Anne* de Castelnau de Coarase, fille d'*Antoine*, seigneur de la Loubere, dont il eut Annet, qui suit ;

XI. Annet de Bourbon, baron de Barbasan, s'allia avec *Andrée*, fille d'*Arnaud*, baron d'Antin, sénéchal de Bigorre, dont il eut *Catherine*, femme de *Roger* de Cominge, comte de Peguilhem : *Jeanne* épouse du seigneur de Doulhac ; *Magdeléne*, alliée au seigneur de l'Espouei en Bigorre ; & *Anne*, femme du seigneur de Gonnés.

X. Henri de Bourbon I du nom, troisiéme fils de Jean, hérita de ses freres, fut vicomte de Lavedan, baron de Malause, & lieutenant général des gendarmes du roi Henri IV, pour lequel il combattit à la bataille d'Issoire en 1590, & mourut en 1611. Il avoit épousé en 1571 *Françoise* de Saint-Exuperi, fille & héritiere de *Gui*, seigneur de Miremont en Auvergne, morte en 1613, dont il eut Henri, qui suit ; *Elie* & *Jacques*, morts jeunes ; *Magdeléne*, mariée le 15 août 1595 à *François* de Cardaillac, baron de la Capelle-Marival ; & *Françoise*, alliée le 3 août 1605 à *Bertrand* de Peironenc, seigneur de Chamaran en Querci.

XI. Henri de Bourbon II du nom, marquis de Malause, & vicomte de Lavedan, fit le 3 octobre 1647 en sa soixante-dixiéme année abjuration du calvinisme, & mourut le 31 décembre suivant. Il avoit épousé *Magdeléne* de Châlons, dame de la Case en Albigeois, dont il eut Louis qui suit ; *Magdeléne*, mariée 1. à *Jacques* d'Escars II du nom, marquis de Merville : 2. à *Jean* de Mourlhon, comte de Quailus, morte en septembre 1638 ; & *Victoire* de Bourbon, femme d'*Armand* d'Escodeca, marquis de Miranbeau & de Pardaillan, décédée en août 1644.

XII. Louis de Bourbon, marquis de Malause, & vicomte de Lavedan mourut le premier septembre 1667 en sa soixantiéme année. Il avoit épousé 1. le 22 avril 1638 *Charlotte*, fille de *François*, marquis de Kerveno en Bretagne, morte en 1647, ayant eu deux enfans morts jeunes : 2. en 1653 *Henriette*, fille aînée de *Gui-Aldonce* de Durfort, marquis de Duras, & d'*Elizabeth* de la Tour-Bouillon, dont il eut Gui-Henri, qui suit ; *Armand*, marquis de Miremont qui se retira en Angleterre à cause de la religion, & étoit en Hollande en 1714. Il est mort à Londres le 23 février 1732, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. *Louis*, marquis de la Case, enseigne des gardes du corps de Guillaume III roi d'Angleterre, tué à la bataille de la Boine en Irlande en 1690 ; *Charlotte*, réfugiée en Angleterre, où elle est morte le 25 octobre 1732, dans la 74 année de son âge ; & *Henriette* de Bourbon, demoiselle de la Case, morte à Paris en 1668.

XIII. Gui-Henri de Bourbon III du nom, marquis de Malause, comte de la Case, vicomte de Lavedan, baron de Caudes-Aigues, né le 3 juin 1654, fit abjuration à Paris de la religion protestante le 12 août 1678. Il servit d'abord sous le vicomte de Turenne son grand-oncle maternel, & ensuite sous plusieurs autres généraux; fut colonel du régiment de Rouerge infanterie, & fut fait brigadier des armées du roi le 24 août 1688. Ses infirmités l'obligeant de quitter le service, il vendit son régiment au marquis de Canillac au mois de février 1692. Il mourut dans son château de la Case en Albigeois, diocèse de Castres, d'une hydropisie de poumon, à l'âge de cinquante deux ans, le 18 août 1706. Il avoit été marié, 1. avec *Marie-Hyacinthe* Mitte de Chevrieres de S. Chaumont, morte en couches à la Bruyere, diocèse de Lavaur, au mois de mai 1691, fille d'*Armand-Jean* Mitte, seigneur de Chevrieres, marquis de S. Chaumont, comte de Miolans, & de *Gaspard* de la Porte-d'Ossin : 2. en 1692, avec *Marie Louise-Françoise* Bérenger de Montmouton morte le 5 juillet 1738. Elle étoit fille de *Charles* Bérenger, marquis de Montmouton; & de *Louise* de Castelnau de Clermont-Lodéve. Il a eu de la premiere, *Marie-Geneviève-Henriette-Gertrude* de Bourbon de Malause, marquise de Monpezat, dame de Bruguieres, née au mois de mai 1691, & mariée à Paris le 31 janvier 1715, avec *Ferdinand-Joseph* de Poitiers de Rye & d'Anglure, comte de Poitiers & de Neufchastel, marquis de Coublans, &c. mort à Paris le 29 octobre de la même année, âgé de dix-neuf ans & demi, la laissant grosse d'une fille, née le 25 décembre suivant. Du second mariage sont venus Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malause qui suit; *Armand* de Bourbon, chevalier de Malause, brigadier des armées du roi, mort à Villefranche le 26 avril 1744, des blessures qu'il avoit reçues à l'attaque des retranchemens de Villefranche & de Montalban : il n'avoit point été marié.

XIV. Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malause, comte de la Case, vicomte de Lavedan, baron de Caudes-Aigues en Languedoc, seigneur de Favars en Limosin, né en 1694, fut fait colonel du régiment d'infanterie d'Agenois le premier février 1719, & a été marié à Paris le 15 mars 1729, avec *Marie Christine* de Maniban, fille aînée de *Gaspard-Joseph* de Maniban, marquis de Maniban & de Campagne, premier président au parlement de Toulouse, & de *Jeanne-Christine* de Lamoignon de Baville. Ce seigneur, ayant été obligé de quitter le service à cause de ses infirmités, céda avec l'agrément du roi son régiment au comte de Malause son frere. Il est mort en son château de la Case, près de Castres, dans la quarante-huitiéme année de son âge, le 27 décembre 1741. On dit dans le *mercure* de juin 1744, second volume, que par la mort sans enfans de messieurs de Malause, & celle du chevalier de Malause, mort depuis quelques années dans sa commanderie de Condat en Périgord, cette branche se trouve éteinte.

Comtes de Busset, Bastards de Bourbon.

☞ VIII. Pierre de Bourbon, dit *le bâtard de Liége*, étoit fils de Louis, évêque de Liége, cinquiéme des enfans de Charles I, duc de Bourbon. On prétend que son pere l'avoit eu avant que d'être évêque, d'une princesse de la maison de Gueldre, nommée *Catherine*, & ce sur la bonne foi du mariage. Quoi qu'il en soit, Pierre fut seigneur & baron de Busset, de Puyagut, & Saint-Priest de Bramefan, en Auvergne, du chef de sa femme. Il obtint du roi Louis XII, au mois de juillet 1501, l'établissement de quatre foires, pour être tenues à perpétuité au lieu de Busset, les 21 mars, 31 mai, 29 août, & 21 décembre, & un marché au même lieu tous les mardis. Il fut pourvu le 1 mars 1503 de l'office de capitaine-châtelain de Thiers, & fut établi gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat, par *Anne* de France, duchesse douairiere de Bourbon, le 18 octobre 1511. Pierre de Bourbon mourut au commencement de l'an 1529. Il avoit épousé par contrat du 1 janvier 1498 *Marguerite* d'Alegre, veuve de *Claude* de Lenoncourt, chevalier seigneur d'Harouelle, & fille aînée de *Bertrand* d'Alegre, baron de Busset, de Puyagut, du Temple, de Saint-Priest de Bramefan, &c. & d'*Isabelle* de Levis-Cousan Florensac: ses enfans furent, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Isabelle*, mariée en premieres noces le 3 juin 1531 à *Jean* de la Queille, chevalier, seigneur de Fleurat, & en secondes, le 20 janvier 1544 à *Pierre* de Chovigni, seigneur & baron de Blot-l'Eglise, &c. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; 3. *Susanne*, gouvernante de la personne du roi Henri IV, mariée le 1 septembre 1535 à *Jean* d'Albret, baron de Miossens & de Coaraze; 4. *Anne*, & 5. *Magdeléne*, religieuses au prieuré de S. Pierre d'Yseure.

IX. Philippe de Bourbon, chevalier, baron de Busset & de Puyagut, seigneur de Coustayers, de Saint-Priest de Bramefan, de la Poivriere, de Chalus & de Busseul, fut pourvu du gouvernement des vicomtés de Carlat & de Murat, le 4 mars 1529, vacant par la mort de son pere. En 1544 & 1545, il étoit lieutenant de la compagnie de cinquante lances de Jean de Brosse, dit *de Bretagne*, duc d'Estampes. Le 2 avril 1549 le roi Henri II lui fit don de l'office de sénéchal de Bazadois. Il étoit en 1553 & 1554 lieutenant de la compagnie de cinquante lances de Charles de Bourbon prince de la Roche-sur-Yon. Enfin il fut tué à la bataille de S. Quentin le 10 août 1557. Il avoit épousé par contrat du 3 février 1530 *Louise* de Borgia, duchesse de Valentinois, veuve de Louis II, seigneur de la Tremoille, tué à la bataille de Pavie, & fille unique & héritiere de César de Borgia, duc de Valentinois, d'Urbin, &c. gonfalonier de l'église romaine, & de *Charlotte* d'Albret, dame de Chalus en Limosin. Cette dame mourut au commencement de l'année 1553. Les enfans que Philippe de Bourbon eut d'elle, furent, 1. Claude, qui suit, 2. *Henri* né le 21 septembre 1533, mort le 7 mars 1534; 3. *Jean*, seigneur de la Mothe Feuilly, du Montet, &c. qui épousa par contrat du 10 septembre 1566, *Eucharisté* de la Brosse Morlet, fille de *Jacques* de la Brosse Morlet, chevalier de l'ordre du roi, viceroi d'Ecosse, & de *Françoise* de Mousſy la Contour de Puy-Baillard, dont il eut *Jeanne*, mariée par contrat du 13 janvier 1599 à *Jean-Louis* de la Mousse, & *Gilberte*, femme de *Joachim* de Chabannes, seigneur de Trussy; 4. *Jérôme*, seigneur du Montet, né le 19 octobre 1543, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, au grand prieuré d'Auvergne, le 21 avril 1562, & ensuite marié au commencement de l'année 1584 à *Jeanne* de Rollat, dont il n'eut point d'enfans; elle étoit fille de *Martin* de Rollat, seigneur de Brugeac, de Marsac, &c. & de *Françoise* de Bayard; 5. *Marguerite*, née le 10 octobre 1532, & mariée par contrat du 25 juin 1551 à *Jean*, baron de Pierrebuffiere, premier baron de Limosin; 6. *Catherine*, née le 14 octobre 1534, morte sans avoir pris d'alliance vers 1588.

X. Claude I de Bourbon, comte de Busset, baron de Puyagut, seigneur de la Poivriere, &c. chevalier de l'ordre du roi, né au château de Busset le 18 octobre 1531, servit en qualité de guidon de la compagnie de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, en 1546, 1547, 1556 & 1557. Cette derniere année il fut fait lieutenant de la compagnie de Jean de Brosse, dit *de Bretagne*, duc d'Estampes, comme il paroît par une lettre que le roi Henri III lui écrivit le 26 juin de cette année. La famille possede encore aujourd'hui cettre lettre & plusieurs autres, tant de la reine Marguerite, que des rois Henri II, Henri III & Henri IV, adressées à *Philippe* & à *Claude* de Bourbon, comtes de Busset. Le comte de Busset étoit lieutenant

de la compagnie de Jean d'Escars en 1565 & les années suivantes jusqu'en 1574. Il fut pourvu du gouvernement de Limosin le 20 avril 1577, & en prit possession le 12 juin suivant. Dans l'acte de cette prise de possession il est qualifié *messire Claude de Bourbon, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre.* Le 28 août suivant sa majesté lui donna une compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, nouvellement créée. Il prêta serment pour cette nouvelle dignité entre les mains d'Artus de Cossé, maréchal de France, le 28 février 1578. Il vivoit encore le 7 avril 1588 & étoit mort avant le 9 juillet de la même année. Claude de Bourbon avoit épousé par contrat du 7 mai 1564, *Marguerite* de la Rochefoucault, veuve de *Pierre* du Puy, seigneur de Vatan, & fille d'*Antoine* de la Rochefoucault, baron de Barbesieux, sénéchal de Guienne, & général des galeres, & d'*Antoinette* d'Amboise, dont il eut 1. CESAR, qui suit, 2. *Jean* né le 5 octobre 1567; 3. *Louise*, née le 8 juillet 1566, mariée le 30 août 1590 à *Jean* Thomassin, seigneur de Montmartin, chevalier de l'ordre du roi; 4. *Diane*, née le dernier février 1569, mariée par contrat du 5 octobre 1596 à *Paul* Jay, seigneur du Pin.

XI. CÉSAR de Bourbon, comte de Busset, baron de Chalus & de Puyagut, seigneur de la Poivriere, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur des vicomtés de Carlat, & de Murat, naquit à Buxeul le 31 janvier 1565. Ce fut en sa faveur que le roi Henri IV, par ses lettres patentes données à Paris au mois de décembre 1594, confirma les quatre foires l'an, & le marché chaque semaine, qui avoient été établis au lieu de Busset, par le roi Louis XII, au mois de juillet 1501 : dans ces lettres Henri IV le qualifie *notre cher & amé cousin César de Bourbon, seigneur & comte de Busset.* César fit son testament le 2 novembre 1630, & ne vivoit plus le 1 janvier 1631. Il avoit épousé par contrat du 12 avril 1584, *Marguerite* de Pontac, fille de *Jacques* de Pontac, seigneur du haut Brion, & de *Finette* d'Aspremont. Cette dame étant morte sans enfans, César épousa en secondes noces par contrat du 21 juin 1588, *Louise* de Montmorillon, fille unique de *Saladin* de Montmorillon, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Anne* de l'Hôpital-Sainte-Mesme. Les enfans qu'il eut de ce second mariage furent, 1. *Claude*, né le 30 avril 1589, mort en 1641, sans laisser d'enfans de *Louise* de la Fayette, sa femme; 2. *Charles*, né le 25 août 1590, mort le 1 juin 1632, sans enfans de *Marguerite* de la Beaume-de-Suze, qu'il avoit épousée par contrat du 19 novembre 1631; 3. *Jules-César*, né le 9 mai 1593, mort en 1604; 4. JEAN-LOUIS, qui suit; 5. *Anne*, née le 28 janvier 1595, mariée par contrat du 14 février 1611, à *Antoine* de Pracomtal, chevalier de l'ordre du roi, seigneur & baron de Soussey, &c. 6. *Marguerite*, née le 6 août 1599, mariée par contrat du 19 avril 1613 à *Jean* de la Fayette, chevalier, seigneur de la Fayette, haute-Feuille & d'Espinasse; 7. *Magdelène*, née le 25 juin 1601, mariée par contrat du 30 juin 1624 à *Louis* baron de Villers la Faye.

XII. JEAN-LOUIS de Bourbon, comte de Busset, baron de Chalus, de Puyagut, &c. chevalier de l'ordre du roi, né au château de Busset le 23 juin 1597, mourut le 8 avril 1667, âgé de 70 ans, 2 mois & quinze jours. Il avoit épousé par contrat du 1 août 1639 *Hélène* de la Queille, morte le 7 mars 1669, fille de *Jean* de la Queille, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Fleurat, &c. & de Simone du Saix. Ses enfans furent, 1. *Jean-Louis*, mort jeune; 2. LOUIS, qui suit, 3. *Magdelène*, née le 18 novembre 1644, premiere femme de *François* Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, qu'elle épousa par contrat du 17 septembre 1668, morte en 1669; 4. *Anne-Louise* née le 18 juin 1646, mariée au mois de janvier 1672 à *Jean* de Saulx, marquis de Tavannes, morte le 17 octobre 1707.

XIII. LOUIS I de Bourbon, comte de Busset, baron de Chalus, &c. né le 18 octobre 1648, conseiller du roi en tous ses conseils, fut pourvu le 19 décembre 1674 de la charge de lieutenant général de l'artillerie, sur la démission du comte d'Oradour, son beau-pere, & fut tué au siége de Fribourg le 12 novembre 1677, âgé de vingt-neuf ans. Il avoit épousé le 15 janvier 1672 *Magdelène* de Bermondet, morte le 30 juillet 1724, âgée de 70 ans, fille de *George* de Bermondet, comte d'Oradour, baron de Boucheron, lieutenant-général de l'artillerie de France, maréchal des camps & armées du roi, & de *Françoise* Garnier de Montreau. Ses enfans furent, 1. LOUIS, qui suit, 2. *Antoine-François*, dit le *comte de Chalus*, mort sans avoir pris d'alliance, à Vesigneux, le 15 avril 1742; 3. *Magdelène*, mariée le 1 octobre 1703 à *Nicolas-Barthelemi* de Quelen-d'Estuer de Caussade, comte de la Vauguyon, & du Broutay, marquis de Saint-Mesgrin, morte à Paris le 29 novembre 1738, âgée de 63 ans; 4. *Françoise* morte jeune.

XIV. LOUIS II de Bourbon, comte de Busset, baron de Puyagut, & de Saint-Martin du Puis, seigneur de Chalus, d'Empury, de Creuzier le vieux, de Creuzier le neuf, de Vezigneux, de Barges, de Breugni, de Monterocu, de Chalaux, de Mont-de-Marigny, de Meix-Richard, de Razoux, de Villurbin, de Vigne le haut, de Vigne le bas, de Flé & de Flancourt, né le 30 septembre 1672, mourut dans son château de Busset en Auvergne, le 14 avril 1724, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & fut enterré dans l'église paroissiale de Busset, dans le tombeau de ses prédécesseurs. Il avoit épousé par contrat du 31 décembre 1719 *Marie-Anne* de Gouffier, morte à Paris le 14 février 1755, âgée de soixante-huit ans sept jours, fille de *Timoléon* de Gouffier, marquis de Thois, gouverneur de Blois, & de *Henriette-Mauricette* de Pennancouet de Kerouaille, comtesse de Pembrock, sœur de *Louise-Renée* de Pennancouet de Kerouaille, duchesse de Portsmouth. Les enfans que Louis II a laissés sont, 1. FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, qui suit; 2. *Louise-Claudine* née au mois de décembre 1720, religieuse au Cherche-midi, à Paris; 3. *Henriette-Antoinette*, née le 1. janvier 1724, & mariée par contrat du 22 août 1747 à *Paul* de Grivel de Grossove, comte d'Ourouer, dit le *marquis d'Auroy*, ancien mestre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, dont elle est veuve depuis le 2 novembre 1752, & n'a point eu d'enfans.

XV. FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE de Bourbon, comte de Busset & de Chalus, baron de Vezigneux & de Saint-Martin-du-Puis, seigneur des Creuziers, &c. mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, est né au château de Busset le 26 août 1722. Il a épousé le 25 avril 1743 *Magdelène Louise-Jeanne* de Clermont-Tonnerre, fille de *Gaspard* de Clermont-Tonnerre, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & d'*Antoinette* Potier de Novion. Les enfans nés de ce mariage sont, 1. *Gaspard-Louis*, comte de Chalus, né au château de Busset le 16 mai 1745, mort à Paris le 8 décembre 1751; 2. *Louis-François Joseph* de Bourbon, comte de Chalus, né au château de Busset le 1 juin 1749; 3. *Artus-Charles Timoléon* de Bourbon, né à Paris le 21 septembre 1752; 4. *N.* de Bourbon, né au château de Busset le 11 novembre 1753; 5. *N.* de Bourbon, née au château de Busset le 20 juillet 1746; 6. *Marie-Anne-Julie-Louise* de Bourbon, demoiselle de Chalus, née au château de Busset le 16 septembre 1747; 7. *N.* de Bourbon née au château de Busset le 21 mars 1751, morte le 23 du même mois. * Gregoire de *Tours*. Fredegaire. L'auteur de la vie de saint Firmin, évêque d'Usez. Froissart. Monstrelet. Du Bellai. De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Sainte Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Dominici. Cholet. Les PP. Thomas d'Aquin. Pierre de sainte Catherine. Labbe. Anselme. Valois. Justel. Du Cange. Chanterau-le-Févre. Coustereau & Charles-Bernard. *Mémoires du temps.*

un obstacle à sa fortune, il prit le parti de quitter la cour peu à peu. Il vécut ensuite dans la retraite, & ne se mêla plus d'aucune affaire. Il mourut à Paris le 2 juillet 1663. On a de lui des mémoires contenant la retraite du duc d'Orléans en Flandre, sa réception à Bruxelles, les intrigues à la cour de France pendant son séjour en Flandre, & son retour en France; & un discours touchant sa prison, & les raisons pour lesquelles il a quitté le duc d'Orléans. Ces piéces sont insérées dans deux petits volumes *in-12.* sous le nom de *Montresor*, dans lesquels on a recueilli divers autres piéces curieuses concernant l'histoire de ces temps-là; & entr'autres une relation des choses particulieres de la cour pendant la faveur de M. le grand-écuyer marquis de S. Mars, faite par Louis d'Astarac, seigneur de Fontrailles, marquis de Marestang, sénéchal d'Armagnac, mort le 15 juillet 1677. Le comte de Montresor avoit eu pour frere aîné *François-Sicaire* marquis de Bourdeille & d'Archiac, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, sénéchal & gouverneur de Périgord, qui mourut à Paris le 8 mai 1672, sans avoir été marié.

BOURDELIN (Claude) né d'honnêtes parens à Villefranche près de Lyon, en 1621, perdit son pere & sa mere étant encore très-jeune, & fut mené à Paris. Abandonné à sa propre conduite dans un âge & dans un pays fort dangereux; il apprit de lui même le grec & le latin, dans la vue de s'attacher à la pharmacie & à la chymie, qui firent ensuite son unique occupation pendant près de cinquante-six années. Il s'acquit en assez peu de temps une grande réputation, non-seulement pour l'exacte & fidéle préparation des remédes qu'il distribuoit à tout le monde à un prix égal, & très-modique, mais encore pour la connoissance des maladies, sur lesquelles il donnoit, sans aucune récompense, des conseils modestes, & souvent heureux. Quoiqu'il ne promît jamais la santé aux malades avec une certaine assurance, on ne laissoit pas d'avoir une extrême confiance en lui. Il n'approuvoit point la saignée, hormis dans l'apoplexie de sang, & on lui a vû guérir sans ce secours quantité de maladies aiguës inflammatoires, comme des pleurésies, des fluxions de poitrine, des esquinancies, &c.

Quand l'académie royale des sciences fut formée à Paris en 1666 par M. Colbert, M. Bourdelin y fut mis en qualité de chymiste, & peu de temps après il travailla avec M. Du-Clos à l'examen des eaux minérales de France. Il fit ensuite un très-grand nombre d'expériences sur les mélanges des sucs des plantes, ou des esprits & des sels de minéraux, avec le sang artériel ou veneux, ou avec la bile, le fiel, la lymphe des animaux. Il suivit avec toute la diligence & l'exactitude possible l'analyse de toutes les plantes qu'il put recouvrer, & contribua beaucoup à la perfection de cette méthode, dont l'academie a voulu voir le fond. Il tenta même l'analyse des huiles, par des moyens de son invention, & qui peuvent beaucoup servir à connoître cette partie des mixtes. Enfin il fit voir à l'académie près de deux mille analyses de toutes sortes de corps, & exécuta, ou inventa la plus grande partie des opérations chymiques qui ont été faites dans cette compagnie pendant plus de trente-deux ans. Il mourut le 15 octobre de l'année 1699, âgé de près de quatre-vingts ans. Il a laissé deux fils, tous deux académiciens; dont nous allons parler dans les deux articles suivans. Sa place d'académicien pensionnaire chymiste a été remplie par M. LEMERI, qui étoit associé. * De Fontenelle, *histoire de l'académie royale des sciences de 1699, pages 151 & 152.*

BOURDELIN (Claude) fils du précédent, naquit à Senlis le 21 juin 1667, & fut élevé avec beaucoup de soin dans la maison de son pere. M. du Hamel, secrétaire de l'académie des sciences, lui choisit tous ses maîtres, & présida à son éducation. A seize ou dix-sept ans, il avoit traduit tout Pindare & tout Lycophron, les plus difficiles des poëtes Grecs; & d'un autre côté, il entendoit sans secours le grand ouvrage de M. de la Hire sur les *sections coniques*, plus difficile par la matiere, que Lycophron & Pindare par leur style. La diversité de ses connoissances le mettoit en état de choisir entre différentes occupations; mais son inclination naturelle le détermina à la médecine, pour laquelle il avoit déja de grands secours domestiques. Il étoit né au milieu de toutes la matiere médicale, dans le sein de la botanique & de la chymie. Il se donna donc avec ardeur aux études nécessaires, & fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris en 1692. Il aimoit dans cette profession les connoissances qu'elle demande, pour lesquelles il avoit une disposition très-heureuse, & encore plus, sans comparaison, l'utilité dont elle peut être aux hommes. Il voyoit autant de pauvres qu'il pouvoit, & les voyoit par préférence. Il payoit leurs remédes, & même leur fournissoit souvent les autres secours dont ils avoient besoin. Et quant aux gens riches, il évitoit avec art de recevoir d'eux ce qui lui étoit dû; il souffroit visiblement en le recevant, & sans doute la plupart épargnoient volontiers sa pudeur, ou s'accommodoient à sa générosité. Dès que la paix de Riswick fut faite, il en profita pour aller en Angleterre voir les savans de ce pays-là. La récompense de son voyage fut une place dans la société de Londres Il ne l'avoit point sollicitée, & on crut qu'elle lui étoit d'autant mieux dûe. Il n'eut pas le malheur d'être traité moins favorablement dans sa patrie. L'académie des sciences, à qui il appartenoit par plusieurs titres, le prit pour un de ses associés anatomistes au renouvellement qui se fit en 1699. Il avoit en partage, non pas tant l'anatomie en elle-même, que son histoire, ou l'érudition anatomique, qu'il possédoit fort. On peut voir dans l'*histoire de l'académie de 1700, page 38 & suiv.* que dans une question assez épineuse, qui partageoit les anatomistes de la compagnie, & où il entroit quelques points de fait, & des difficultés sur le choix des opérations nécessaires, on eut recours à M. Bourdelin, & qu'il travailla utilement à des préliminaires d'éclaircissemens. En 1703 il acheta une charge de médecin ordinaire de madame la duchesse de Bourgogne. On assure qu'un de ses principaux motifs fut de donner au public des soins entierement désintéressés, & de se dérober à des reconnoissances incommodes, qu'il ne pouvoit pas tout-à-fait éviter à Paris. Avant que de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la botanique avec M. Marchand son ami & son confrere. Il prévoyoit bien qu'il n'herboriseroit pas beaucoup dans son nouveau séjour, & il y vouloit arriver muni de toutes les connoissances qu'il ne pouroit plus fortifier. Quand il partit, ce fut une affliction & une désolation générale dans tout le petit peuple de son quartier. Il vécut à Versailles comme il avoit fait à Paris: aussi appliqué sans intérêt, aussi infatigable, ou du moins aussi prodigue de ses peines, que le médecin du monde qui auroit le plus de besoin & le plus d'impatience d'amasser du bien. Son amour pour les pauvres le dominoit toujours. Au retour de ses visites, où il en avoit vu plusieurs dans leurs misérables lits, il en trouvoit encore une troupe chez lui qui l'attendoit. On dit qu'un jour, comme il passoit dans une rue de Versailles, quelques gens du peuple dirent entre eux: *ce n'est pas un médecin c'est le Messie;* exagération insensée en elle-même, mais pardonnable en quelque sorte à une vive reconnoissance, & à beaucoup de grossiéreté. M. Bourdelin ne fit que le médecin à la cour, sans s'y mêler du métier de courtisan. Il fit pourtant sa cour à force de bonne réputation. M. Bourdelot, premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, étant mort en 1709, cette princesse proposa elle-même M. Bourdelin au roi, pour remplir une si importante place, & obtint

aussitôt son agrément. Elle eut la gloire & le plaisir de rendre justice au mérite, qui ne sollicitoit point. Les courtisans furent son élévation avant lui, & il ne l'apprit que par leurs complimens. Ses mœurs se trouverent assez fermes pour n'être pas ébranlées par sa nouvelle dignité. Il fut toujours le même. Seulement il donna de plus grands secours aux pauvres, parceque sa fortune étoit augmentée. Cependant les fatigues continuelles affoiblissoient fort sa santé: une toux fâcheuse & menaçante ne lui laissoit presque plus de repos. Soit indifférence pour la vie, soit une certaine intempérance de bonnes actions, défaut assez rare, on l'accuse de ne s'être pas conduit comme il conduisoit les autres. Il prenoit du caffé, pour s'empêcher de dormir, & travailler davantage; & puis pour ratraper le sommeil, il prenoit de l'opium. Sur-tout c'est l'usage immodéré du caffé qu'on lui reproche le plus. Il se flata long-temps d'être désespéré, afin d'en pouvoir prendre tant qu'il vouloit. Enfin après être tombé par dégrés dans une grande exténuation, il mourut d'une hydropisie de poitrine le 20 avril 1711. Ses dernieres paroles furent, *In te, Domine, speravi, non confundar....* Il n'acheva pas les deux mots qui restoient. Une vie telle que la sienne étoit digne de finir par ce mouvement de confiance. Il a laissé quatre enfans d'une femme pleine de vertu, avec laquelle il a toujours été dans une union parfaite. La place de botaniste associé, à laquelle il avoit passé de celle d'anatomiste associé, a été remplie par M. GEOFROI le cadet. * De Fontenelle, *histoire de l'académie royale des sciences de* 1711, *p.* 139 *& suivantes.*

BOURDELIN (François) frere de M. Bourdelin, *dont nous venons de parler*, étoit né à Senlis le 15 juillet 1668. Il laissa son pere & son frere se livrer aux sciences, qui leur ont procuré à l'un & à l'autre une place dans l'académie royale des sciences de Paris, & prit pour son partage l'étude des langues étrangeres, & celle des intérêts des princes, des mœurs & des usages des différens peuples. Les voyages que M. Bourdelin le pere faisoit faire chaque année à ses enfans pendant les vacances dans les plus belles provinces du royaume, & même en Angleterre & en Hollande, fortifioient extrèmement le penchant de M. Bourdelin le fils, pour les études dont on vient de parler; & quoique son pere en eût voulu faire un excellent chymiste, ou du moins un habile avocat, il fallut céder à l'inclination du fils. François Bourdelin avoit déja appris, sans qu'on s'en doutât, l'italien, l'espagnol, l'anglois, l'allemand, & même un peu d'arabe, d'histoire & de politique. Lorsque M. de Bonrepos fut nommé ambassadeur en Danemarck, M. Bourdelin qui avoit pris des mesures auprès de cet ambassadeur, & qui avoit été agréé pour secrétaire de l'ambassade, obtint avec peine le consentement de son pere, sur les instances que lui firent à ce sujet MM. Racine & du Hamel. Il partit donc, & resta près de dix-huit mois à Copenhague. A son retour son pere qui le crut dégouté de cette occupation, parcequ'il étoit revenu de ce voyage avec une extinction de voix presque entiere, & une pâleur mortelle, lui acheta une charge de conseiller au châtelet. M. Bourdelin la prit; mais il étoit attentif à remplir tous les vuides de cette charge, par des conférences sur les belles lettres, & l'étude de l'antiquité: ce qui lui procura une place d'éleve dans l'académie des belles lettres lors de son renouvellement. Après la mort de M. son pere, il passa sept ou huit ans à Versailles, occupé à travailler auprès de M. de Pontchartrain, principalement à traduire les dépêches qui étoient en langue étrangere; & après ce terme il prit une charge de gentilhomme ordinaire, dans l'espérance de pouvoir être envoyé dans quelque cour étrangere. La mort de M. son frere, premier médecin de la duchesse de Bourgogne, l'ayant frustré de cette espérance, il se maria, & acheta une terre dont il jouit peu, étant mort le 24 mai 1717, âgé d'environ 49 ans. Il avoit été déclaré vétéran de l'académie des inscriptions dès 1705. Il n'a donné qu'une description de quelques anciens monumens trouvés dans les pays étrangers, particulierement de la colonne d'*Antonin Pie*, découverte à Rome en 1704. Il avoit entrepris deux ouvrages, qu'il n'a tout au plus qu'ébauchés: le premier étoit une explication de toutes les médailles modernes frapées depuis deux ou trois siécles: le second une traduction du systême intellectuel de l'univers, publié en anglois par Cudwort, professeur Cambrige. * *Son éloge par M.* de Boze, *dans le tome* 3 *des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres.*

BOURDELOIS (le) en latin *Burdegalensis Ager*, province de France, qui fait partie de la Guienne, aux environs de la ville de Bourdeaux, qui en est la capitale, & qui lui communique son nom. Elle s'étend le long de la riviere de Garonne, & un peu vers la Dordogne, étant limitée au septentrion par la Saintonge; à l'occident, par le pays de Médoc; au midi par le Bazadois, qui le borne aussi à l'orient, avec une petite partie du Périgord. On appelle aussi quelquefois ce pays-là, *Guyenne propre;* mais le nom de *Bourdelois* est plus en usage, & le pays d'entre deux mers fait partie de cette province, dont les lieux les plus considérables, après Bourdeaux, sont Blaye, Libourne, Bourg, Rions, Cadillac & Saint-Macaire.

BOURDELOT (Jean) avocat au parlement de Paris, & maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, dans le XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit d'une bonne famille de Sens. Il s'appliqua à l'étude des langues, sur-tout de la grecque, & aux humanités: ce qui ne l'empêcha pas de se perfectionner dans le droit. Il exerçoit la fonction d'avocat au parlement de Paris en 1627, lorsque la reine Marie de Médicis, informée de son mérite, le fit son maître des requêtes. Jean Bourdelot ne se maria point; mais il fit venir près de lui Pierre Michon son neveu, fils de sa sœur, qu'il aima & qu'il éleva comme son enfant, lui changeant même son nom, pour lui faire porter celui de Bourdelot. Il mourut subitement à Paris en 1638. Il avoit donné en 1619 des notes sur Heliodore, & d'autres sur Lucien en 1615. Il en a laissé sur Pétrone, avec des commentaires sur le même auteur, qui ont été imprimés en 1663. Il avoit composé outre cela une histoire universelle; des commentaires sur Juvenal; un traité de l'étymologie des mots françois, & quantité d'autres ouvrages, qui n'ont pas été donnés au public.

Son frere puîné, nommé EDME Bourdelot, étoit très-habile en médecine, en philosophie, & en étymologie, qui étoit une science fort à la mode de son temps. Il fut médecin du roi Louis XIII en 1620, & mourut avant son frere, aussi sans être marié. * Colomezius, *Gall. orient.* George Mathias. Konig, *in bibl. vet. & nov.*

BOURDELOT (Pierre Michon) plus connu sous le nom d'*abbé Bourdelot*, étoit fils de *Maximilien* Michon, chirurgien de la ville de Sens, & d'*Anne* Bourdelot, petite niéce de *Marie* Bourdelot, qui fut mere du fameux *Théodore* de Beze, ministre de Genève. Il naquit en cette ville le 2 février 1610, & après avoir étudié la chirurgie, la pharmacie & la chymie dans la maison de son pere, il vint trouver à Paris ses oncles maternels, Jean Bourdelot, avocat au parlement, & maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, & Edme Bourdelot, médecin du roi Louis XIII. Lorsqu'il eut fait son cours de philosophie, il commença celui de médecine; & ce fut alors que ses oncles voulant qu'il portât leur nom, obtinrent pour lui du roi Louis XIII en 1634 des lettres de changement de nom, en vertu desquelles il se fit appeller *Bourdelot*. L'an 1635 il suivit à Rome le comte de Noailles, qui y alloit en ambassade; mais son oncle Jean Bourdelot le rappella à Paris, où il fut connu du prince de Condé,

Henri II du nom, qui voulut l'avoir auprès de lui en qualité de son médecin, quoiqu'il n'eût pas achevé ses études de la faculté de médecine de Paris, pour y être reçu docteur. Bourdelot suivit le prince au siége de Fontarabie en 1638, d'où la nouvelle de la mort de son oncle le fit venir en diligence, pour recueillir sa succession qui étoit fort opulente; mais tous les effets ayant été soustraits & divertis, il ne lui resta que la bibliothéque. Il rejoignit le prince de Condé, & le suivit l'année suivante en Roussillon, & se contenta de revenir les hivers à Paris, pour y faire ses actes de médecine, jusqu'à ce qu'il eût pris le bonnet de docteur. En 1641 il fut reçu médecin du roi; & peu de temps après il commença de tenir dans l'hôtel de Condé une espéce d'académie, composée de personnes savantes, que M. le prince honoroit souvent de sa présence. Après la mort de ce Prince, il fut retenu auprès de Louis de Bourbon son fils aîné, en qualité de médecin, & eut aussi le soin de la santé du duc d'Enguien, depuis prince de Condé. En 1651 la reine de Suéde étant malade, le savant Saumaise, qu'elle avoit fait venir auprès d'elle, lui conseilla d'appeller Bourdelot, dont il connoissoit le mérite. La reine crut ce conseil, & en fut si satisfaite, que lui ayant donné un passeport très-honorable pour revenir en France, elle obtint ensuite pour lui l'abbaye de Massai, vacante par la mort de M. de Châteauneuf, garde des sceaux de France. Bourdelot avoit reçu du pape Urbain VIII dès le temps de son séjour à Rome, les dispenses nécessaires pour posséder des bénéfices, quoiqu'exerçant la médecine, à condition qu'il la feroit gratuitement: ce qu'il observa fort religieusement, donnant même tous les jours charitablement des remédes aux malades qui étoient dans l'indigence. Après son retour de Suéde, il tint son académie toutes les semaines dans sa maison, comme il avoit fait à l'hôtel de Condé, & continua jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 9 février 1685 au commencement de sa soixante-seiziéme année, par un accident funeste. Un valet inconsidéré mit un morceau d'opium dans le pot de roses muscates, dont il se servoit ordinairement pour se purger. Il en prit un matin, & ayant connu au gout ce que c'étoit, il en rejetta une partie; mais il ne laissa pas de demeurer près de vingt heures dans un tel assoupissement, qu'il étoit tout-à-fait insensible. Comme dans cet état on s'empressoit de l'échauffer, il fut brulé au talon par une bassinoire, & n'en sentit rien qu'après être revenu de son assoupissement. Peu de temps après la gangrene s'y mit, & il en mourut. Nous avons de lui plusieurs traités qu'il a fait imprimer, comme celui de *la Vipere*, celui du *Mont Etna*, la *Relation des appartemens de Versailles, &c*, avec trois volumes de ses *conférences*, recueillis par M. le Gallois, différent de l'abbé Gallois, qui a travaillé au journal des savans. Il laissa aussi quantité de manuscrits sur la médecine, qu'il mit entre les mains de son neveu M. Bonnet, fils de sa sœur, qu'il fit son héritier, à la charge de porter le nom de *Bourdelot*. C'est celui dont nous parlons dans l'article suivant. * *Mém. du temps.*

BOURDELOT (Pierre Bonnet) médecin ordinaire du feu roi Louis XIV, & premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, mort en 1709, âgé de 54 ans. Son nom de famille étoit *Bonnet*; mais Jean Bourdelot, *dont nous avons parlé plus haut*, ayant laissé à l'abbé Michon, fils de sa sœur, connu sous le nom d'*abbé Bourdelot*, & dont nous avons parlé dans l'article précédent, une très-belle bibliothéque & sa succession, à condition qu'il porteroit le nom de *Bourdelot*, celui-ci fit pareillement son héritier, & avec la même condition, Pierre Bonnet aussi son neveu, & fils de sa sœur. Pierre Bonnet Bourdelot étoit habile médecin, comme il paroît par le choix que Louis XIV fit de sa personne pour être son médecin ordinaire, & par celui de madame la duchesse de Bourgogne, qui le fit son premier médecin. C'étoit aussi un savant versé dans la littérature. On a de lui des notes utiles sur la *bibliothéque choisie de M. Colomiés*, dans la nouvelle édition de cette bibliothéque, donnée à Paris en 1731. Il a laissé un *catalogue* manuscrit très-ample *de tous les livres de médecine imprimés, avec une critique abrégée & la vie des auteurs*. On lui donne aussi avec fondement tout ce que l'on trouve de bon dans deux ouvrages qui ont paru sous le nom de M. *Bonnet* son frere, payeur des gages du parlement, mort en 1723. Le premier intitulé: *Histoire de la musique*, in-12, à Paris en 1715. Le second qui a pour titre: *Histoire de la danse sacrée & prophane, avec un supplément de l'histoire de la musique, & le parallele de la poësie & de la peinture.* Il y a bien des traits dangereux dans ce dernier ouvrage. M. Bonnet qui le donna comme étant de lui, & qui mourut lorsqu'on venoit d'en achever l'impression, dit, *page* 159, que *Théodore de Béze* étoit son grand-oncle maternel, & qu'il avoit vu une lettre de ce fameux hérétique écrite à sa grand mere, dans laquelle il lui conseilloit de demeurer *dans la religion romaine*; & ajoutoit que pour lui il avoit eu des raisons pour embrasser le parti protestant. La publication de cette lettre eût été plus utile à la religion qu'une histoire de la danse. * *Mém. du temps. Préface de la nouvelle édition de la bibliothéque choisie de* Colomiés.

BOURDIGNÉ ou BORDIGNÉ (Charles) poëte François, né à Angers, florissoit dans cette ville l'an 1531, selon la Croix-du-Maine. On lui donnoit la qualité de *messire Charles Bourdigné, prêtre*. Il a composé en vers un livre intitulé: *La légende de maître Pierre Faifeu, ou les gestes & dits joyeux de maître Pierre Faifeu, écolier d'Angers.* Cet ouvrage est divisé en 49 chapitres. Il est écrit avec assez d'esprit. On l'a réimprimé en 1723 à Paris chez Coutelier, avec les poësies de Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, mort en 1507, quelque temps avant Bourdigné. * Titon du Tillet, *parnasse françois*, in-fol. *page* 110. *La préface des poësies de* Bourdigné, *de l'édition de* 1723.

BOURDIGNÉ (Jean de) historien d'Anjou, s'est donné beaucoup de peine pour faire connoître cette province, & il n'y a réussi que fort médiocrement. Son histoire est intitulée: *Histoire aggrégative des annales & chroniques d'Anjou & du Maine, contenant le commencement & origine, avec partie des chevaleureux & martiaux gestes des magnanimes Princes, Consuls, Comtes & Ducs d'Anjou*, in-folio, à Angers en 1529. Cette histoire est dédiée à Louise de Savoye, mere de François I. Bourdigné étoit prêtre & docteur en l'un & l'autre droit. Quelques années après, c'est-à-dire, en 1533, il fut pourvu d'un canonicat de l'église d'Angers, & en prit possession le 16 novembre. Il y a bien des fables dans son histoire, & le peu qu'il dit des évêques d'Angers est fort peu exact. Du reste, on peut lire son ouvrage avec profit, & il y a débrouillé bien des particularités concernant l'histoire d'Anjou & du Maine. Cet auteur est mort le 19 avril 1555. D'autres avancent sa mort à l'an 1546, parceque son successeur dans le canonicat qu'il possédoit, prit possession de ce bénéfice le 3 mai de cette année: mais ce n'est qu'une conjecture, & nous croyons la premiere date certaine. * *Mémoires manuscrits.* Le Long, *biblioth. histor. de la France*, *page* 767.

BOURDILLON (Imbert de la Platiere, seigneur de) maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant général en Champagne, connu sous le nom de *maréchal de Bourdillon*, étoit gentilhomme de Nivernois, fils puîné de PHILIBERT de la Platiere II du nom, seigneur des Bordes, bailli & capitaine de Mante & de Meulan, & se distingua par son courage & par ses services, sous les regnes de François I, Henri II & Charles IX. Après avoir donné en diverses occasions des marques de sa bravoure, il fut créé maréchal de camp en 1552, & commanda dans des con-

jonctures importantes. En 1554 il fut envoyé avec sa compagnie, pour chasser les ennemis des environs de Mezieres. L'année suivante, il reprit le château de Frument, qui avoit été pris & presque abattu durant l'absence du roi, & réduisit quelques places voisines sur les frontieres de Champagne, où il étoit alors lieutenant de roi. Il se trouva l'an 1557 à la bataille de Saint-Quentin, où il sauva une partie de l'armée; & ensuite il se jetta dans la Fere avec de bonnes troupes, parcequ'on crut que les ennemis avoient quelques desseins sur cette place. L'année suivante il se trouva aux états généraux du royaume, qu'on avoit assemblés à Paris. Ensuite il alla commencer le siége de Thionville, qui fut emportée; après quoi il fut envoyé en Allemagne, pour s'y trouver à la diéte d'Ausbourg, & renouveller l'alliance avec l'empire. Sous le regne de Charles IX Bourdillon fut envoyé en Piémont, où il commanda en 1559 & les années suivantes. En 1562 il fit de grandes instances pour retarder la restitution des villes de Turin, Chivas, Quiers & Villeneuve d'Ast, qui étoit très-préjudiciable à l'état. Ce fut cette même année qu'il fut honoré du bâton de maréchal de France, en la place du maréchal de Saint-André. En 1563 il se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois & l'année suivante il fut envoyé en Guyenne pour appaiser quelques troubles qu'il y avoit entre les catholiques & les protestans. Depuis étant à Fontainebleau, il y mourut le 4 avril 1567, sans laisser de postérité de *Claude* de Damas, dame de Ragni, veuve de *Girard* seigneur de la Magdeleine, & fille de *Charles* de Damas, seigneur de Breves, ni de *Françoise* de Birague, fille unique de *René* de Birague, lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, puis chancelier de France, ses deux femmes. * Arnoul le Feron, *histoire*. Rabutin, *comment*. De Thou, *hist. l.* 10, *c.* 12. Godefroi. Le P. Anselme. Le Laboureur, *dans les mémoires de Castelnau*, *&c.*

☞ BOURDIN (Maurice) Antipape, sous le nom de Grégoire VIII. Il étoit né dans le Limosin, & fut moine au monastere d'Userche. Bernard, archevêque de Tolede, le tira de ce monastere en 1095. Il le fit premierement son archidiacre, puis évêque de Conimbre. Bourdin fit le voyage de Jérusalem, vers l'an 1108, & passa à Constantinople, où il fut chéri des grands, & de l'empereur Alexis. Après avoir employé trois ans à ce voyage, il revint en Portugal, où S. Geraud, archevêque de Brague, étant mort, il fut élu pour lui succéder en 1110. Pour faire confirmer sa translation, & recevoir le pallium, il alla à Rome où le pape Pascal II lui accorda l'un & l'autre, moyennant un présent considérable. Bourdin soutint vigoureusement la dignité de son siége, contre Bernard, archevêque de Tolede, qui vouloit l'assujétir à sa nouvelle primatie confirmée par le pape Pascal, & qui se prévaloit contre lui de son autorité de légat en Espagne. Bourdin alla à Rome en 1115 implorer le secours du pape, qui après avoir plusieurs fois averti Bernard de cesser ses vexations, lui déclara enfin qu'il le déchargeoit de sa légation sur la province de Brague, afin que Bourdin pût y exercer plus librement sa jurisdiction. Bourdin demeura long-temps en Italie à la poursuite de cette affaire; & le pape Pascal connoissant sa capacité, le fit son légat pour traiter la paix avec l'empereur Henri V, que Maurice en cette qualité couronna en l'absence du pape: mais le pape le trouva mauvais, & excommunia Bourdin au concile de Bénévent en 1117. Il demeura donc auprès de l'empereur, qui se trouvant offensé que Jean de Gaëte qui avoit succédé à Pascal sous le nom de Gelase II en 1118, se fût fait sacrer sans son consentement, fit élire pape Bourdin, sous le nom de Gregoire VIII, le 4 mars 1118. Maurice Bourdin demeura à Rome tout le reste de l'année: & le jour de la pentecôte il couronna comme pape l'empereur Henri V. Cet antipape envoya des bulles de tous côtés, & fut reconnu en quelques lieux, comme en Allemagne, par Herman, évêque d'Ausbourg, & en Angleterre par quelques-uns qui tenoient Gelase pour antipape. Le pape Callifte II qui succéda à Gelase II, tint un concile à Reims en 1119, où il excommunia Bourdin & l'empereur Henri V. L'année suivante il passa en Italie; & tout le peuple de Rome témoignant une joie extraordinaire de son retour, & étant sorti en foule au-devant de lui pour le recevoir, Bourdin ne se croyant plus en sureté dans cette ville, s'enfuit à Sutri, & s'enferma dans la forteresse, attendant que Pierre de Léon lui amenât du secours. Mais l'an 1121 Callifte II envoya à Sutri une grande armée, commandée par Jean de Crême, cardinal de S. Crysogone, & le suivit de près. Les habitans de Sutri voyant battre leurs murailles, prirent l'antipape Bourdin & le livrerent aux soldats de Callifte; qui après l'avoir chargé d'injures, le firent entrer dans Rome, monté sur un chameau à rebours, tenant la queue au lieu de bride, & ayant sur le dos une peau de mouton toute sanglante: voulant par cette dérision représenter le pape vêtu d'une chape d'écarlatte & monté sur un grand cheval. Le peuple de Rome auroit fait mourir Bourdin, si le pape ne l'eût délivré de ses mains, & envoyé au monastere de Cave pour faire pénitence. De-là il l'envoya l'année suivante à Janula, d'où son successeur Honorius le tira pour l'enfermer à Fumon près d'Alatri. Il y acheva ses jours: & telle fut la triste fin de Maurice Bourdin, qui porta trois ans le nom de pape, & ne laissoit pas d'avoir son mérite. * Fleury, *hist. ecclésiastique, livre* LXIV, *num.* 33, *livre* LXVI, *num.* 41 & 49, *livre* LXVII, *num.* 8, 16 & 23.

BOURDIN (Gilles) procureur général du roi au parlement de Paris dans le XVI siécle, eut beaucoup de part aux affaires de son temps, & témoigna toujours beaucoup de zéle pour l'ancienne religion. M. de Thou l'accuse d'avoir été trop passionné pour la maison de Guise. Il étoit extrêmement replet & pesant, mais il n'en avoit pas moins de vivacité & de présence d'esprit. Il apprit les sciences en si peu de temps, que dès sa plus tendre jeunesse il parloit très-bien latin, savoit la philosophie, & en disputoit même avec les maîtres. Depuis, il entreprit de commenter quelques auteurs Grecs, & particulierement Aristophane, qui est des plus difficiles. Il s'attacha surtout à la jurisprudence, & s'acquit une telle réputation dans le barreau, qu'il fut choisi entre un très-grand nombre de célébres avocats qui florissoient de son temps, pour remplir la charge de procureur général du roi dans le parlement de Paris. Après l'avoir exercée long-temps avec grande réputation, il mourut d'apoplexie l'an 1570, à l'âge de cinquante-trois ans. Nous avons de lui des commentaires, & quelques observations sur le droit françois. Il avoit aussi recueilli des explications de plusieurs pseaumes, citées par le P. le Long, *bibl. sacr.* p. 648. Ses commentaires sur Aristophane se trouvent dans l'édition de Kuster, *in-folio*, 1710, à Amsterdam. * De Thou, *hist. l.* 23, 24, 26 & 28. Sammarth, *in elog. doct. Gall. lib.* 2.

BOURDIN (Jacques) seigneur de Villaines, secrétaire d'état, sous les regnes de Henri II, François II & Charles IX, fils d'un autre *Jacques* Bourdin, seigneur de Chars & de Vilette, conseiller & secrétaire du roi, & de *Catherine* Brinon, s'étoit formé dans la connoissance des affaires sous M. Bochetel, dont il épousa la fille. Le roi Henri II le fit secrétaire des finances en 1549. Depuis, il eut le département des affaires d'Italie, & dressa presque seul les mémoires pour le concile de Trente; & en 1554 il accompagna M. de Morvillier, évêque d'Orléans, à Troyes, où ils conclurent la paix avec l'Angleterre. Il rendit encore de grands services à l'état, & mourut le 6 juillet 1567. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât sans pompe, & que son corps fût porté dans la fosse publique de la Trinité, précédé d'une lanterne seule-

ment : ce qui fit croire qu'il suivoit en cela le sentiment de ceux de la nouvelle religion, pour lesquels il sembloit avoir eu quelque inclination. On assure pourtant qu'il mourut catholique, & entre les bras du docteur d'Espense. Bourdin avoit épousé *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, secrétaire d'état, & de *Marie* de Morvillier, sœur de *Jean*, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France, dont il eut trois fils, *Jacques* & *Jean*, morts sans postérité; & NICOLAS, qui suit. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Jacques* de Morogues, seigneur de la Lande & du Sauvage, gouverneur de la Charité. NICOLAS Bourdin I de ce nom, fut reçu secrétaire du roi en survivance de son pere, & fut employé en diverses négociations sous le regne de Henri III, particulierement au renouvellement de l'alliance avec les Suisses : depuis il fut envoyé résident à Raguse, où il mourut. Il avoit épousé *Marie* Fayet, fille d'*Antoine*, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Jeanne* le Bossu de Montion, dont il n'eut que NICOLAS Bourdin II, marquis de Villaines, baron de Chapelaine d'Anglure, gouverneur pour le roi de Vitri-le-François, mort en 1676. Il étoit de l'académie de l'abbé d'Aubignac. On a de lui quelques poësies, & quelques ouvrages de mathématiques, entr'autres : *Remarques de Jean-Baptiste Morin, sur le commentaire du Centiloque de Ptolémée, mis en lumiere par* Nicolas Bourdin, *pour servir de fanal aux esprits studieux de l'astrologie*, à Paris en 1654, *in-4°.* Il avoit eu de *Cléophile* Cauchon, fille de *Thomas*, baron de Neuflize, & de *Charlotte* d'Anglure, 1. *Charles-Nicolas*, marquis de Villaines & gouverneur de Vitri. 2. *Antoine-Aimé* Bourdin, mort en 1691, qui a eu deux fils d'*Angélique* de Tiercelin, fille du marquis de Brosse, morte en 1699. 3. *Marie-Philoclée*, renommée par son esprit & par ses vers, mariée l'an 1663 à *François* le Févre, seigneur de Guibermenil. 4. *Cléophile* Bourdin. * De Tou, *hist. l.* 35, &c. Castelnau, *mem. l.* 5. Fauvelet-du-Toc, *hist. des secret. d'état.*

BOURDOISE (Adrien) prêtre & instituteur du séminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, naquit au Perche en 1584 de parens pauvres, mais vertueux. Rempli des idées qui pouvoient former un parfait ecclésiastique, il commença ses études à vingt ans, & s'engagea depuis dans les ordres par le commandement de ses supérieurs. Depuis ce temps jusqu'à celui de sa mort, il satisfit aux obligations du sacerdoce par les exercices constans de la plus haute piété. Sa charité fut excessive, & lui fit prendre part à toutes les entreprises qui se firent de son temps pour l'instruction des peuples, & pour la perfection de l'état ecclésiastique. Après avoir jetté le premier plan des séminaires qui se sont répandus dans le royaume, à l'imitation de celui qu'il fonda à S. Nicolas du Chardonnet, il contribua à l'érection de celui de S. Sulpice, & à la réforme des chanoines réguliers de S. Augustin en France. Catéchismes, missions, conférences, rien n'échapa à l'industrie de son zèle ; & l'on peut dire qu'il a été la source des plus saints établissemens qui se sont formés depuis lui. Ce fut dans la pratique de ces pieux exercices, qu'il mourut à l'âge de 71 ans, l'an 1655. * *Mémoires du temps.*

BOURDON (Sébastien) peintre, natif de Montpellier, avoit un génie de feu, qui ne lui permit pas de réfléchir beaucoup, ni de s'appliquer suffisamment aux parties les plus essentielles de son art. Les études qu'il en fit en Italie furent même interrompues par quelque querelle, qui l'obligea d'en sortir, après n'y avoir fait que peu de séjour. Cependant il avoit un génie facile, qui lui a fait produire dans ses premiers ouvrages assez de bonnes choses, pour donner des espérances d'une habileté extraordinaire. Les guerres civiles de France qui y suspendirent les travaux des beaux arts, lui firent faire le voyage de Suéde, où la réputation de la reine Christine l'avoit attiré. Mais cette princesse ne lui ayant donné pour tout emploi que son portrait à faire, il n'y séjourna pas long-temps. Son génie de feu ne pouvant s'accommoder de l'inaction, il retourna bientôt en France chercher des occasions de s'exercer. S'il ne remplit pas toute l'attente du public, il soutint du moins sa réputation par des compositions extraordinaires, & par des expressions vives. Mais comme son génie n'étoit pas conduit par un jugement bien solide, il s'évaporoit souvent en des imaginations outrées ; & qui, après avoir fait plaisir au spectateur par leur bizarerie piquante, tombent dans le sauvage pour peu qu'on les examine. Il n'en est pas de même de son paysage ; il le faisoit très bien. On en voit plusieurs qui font de beaux effets de son imagination, & que la bizarerie ne rend que plus agréables, parcequ'il y entre certains effets extraordinaires qu'il a étudiés d'après le naturel, & qu'il a exécutés d'une main prompte & facile. Il est vrai que les sites, qui en sont peu communs, n'en sont pas bien réguliers, & ne s'accordent pas souvent dans leur plan. Il finissoit peu ses ouvrages, & les plus finis même ne sont pas toujours les plus beaux. Il paria une fois contre un de ses amis, qu'il peindroit en un jour douze têtes d'après le naturel, & grandes comme le naturel, & gagna. Ces têtes ne sont pas des moindres qui soient sorties de son pinceau. Il se servoit souvent de l'impression de la toile, quand il avoit du poil à faire, non pas en laissant l'impression découverte, mais en la découvrant avec l'ante de son pinceau. Il a fait quantité d'ouvrages, dont les plus considérables sont, la galerie de M. de Bretonvilliers, dans l'isle de Notre-Dame à Paris, & les sept œuvres de miséricorde, qu'il a gravées lui-même à l'eau forte. Celui de tous ses tableaux qu'on estime davantage, est le martyre de S. Pierre, qu'il fit pour le Mai de l'église de Notre-Dame de Paris, & que l'on y conserve comme l'un des plus beaux de tous ceux qu'elle contient. Il étoit de la religion prétendue réformée, de très-bonnes mœurs, & fort estimé dans l'académie de peinture, dont il étoit recteur. Il travailloit pour le roi de France dans l'appartement bas des Tuilleries, lorsque la mort le surprit en 1662, âgé d'environ soixante ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BOURDOT de Richebourg (Charles-Antoine) avocat au parlement de Paris depuis le 21 juillet 1689, mort dans la même ville le onziéme décembre 1735, âgé d'environ 70 ans, étoit fort estimé dans sa profession, & homme très-laborieux. On lui doit une nouvelle édition, augmentée & enrichie de notes, 1. du *Coutumier général, ou corps des coutumes générales & particulieres de France, avec les notes de Toussaint Chauvelin, Julien Brodeau, Jean-Marie Ricard, les annotations de Charles Dumoulin, François Ragueau & Gabriel-Michel de la Rochemaillet ;* le tout mis en ordre par M. de Richebourg, à Paris, 1724, quatre volumes *in-folio.* 2. des *Conférences des ordonnances de Louis XIV*, par Philippe Bornier, à Paris, 1729, 2 vol. *in-4°.* 3. Il avoit fort avancé un dictionnaire du droit coutumier, auquel il travailloit depuis plusieurs années. M. de Richebourg s'est encore distingué par une piété peu commune ; & il étoit versé dans l'étude des belles-lettres & dans celle de la religion.

BOUREGIAN, en Perse, *cherchez* BURGIAN.

BOURG, ancien mot gaulois ou allemand, tire son origine, selon quelques-uns, du mot grec πύργος, qui signifie *une tour.* Anciennement par le nom de *Bourg*, on entendoit un château environné de quelques maisons, ou du moins un lieu clos & de défense. De là vient que les noms de plusieurs châteaux & de plusieurs villes en Allemagne finissent en *bourg*, comme Virtz-bourg, Altembourg, &c ; de même que d'autres finissent en *berg*, qui signifie *montagne*, parcequ'ils sont situés sur quelque côteau ; comme Bamberg, Friberg, & autres semblables. Les Romains bâtissoient leurs bourgs en quarré, & les Saxons, & les Normands & les Goths en rond. Les anciens Bre-

tons appelloient *bourg* & *ville* un bois où ils se retranchoient, en l'environnant d'un rempart & d'un fossé. * César, *liv.* 5, *de la guerre des Gaules*. Les Allemans lui ont donné quelquefois le nom de *hai* & de *cercle*; & nous lisons que les Huns & les Avares ayant été vaincus par Charlemagne, après une guerre de huit années, se retirerent dans la Pannonie, où ils bâtirent neuf hayes, c'est-à-dire, *cercles* ou *bourgs*; & c'est apparemment d'où a pris son nom le plus beau village du monde, la Haye en Hollande, *Haga Comitis*, où les anciens comtes de ce pays-là faisoient ordinairement leur résidence. Aujourd'hui les François appellent *bourg* tout lieu clos ou non clos, qui est plus qu'un village, & moins qu'une ville. Le même nom est donné en Angleterre aux lieux qui jouissent du droit municipal, quelque petits qu'ils soient, & qui envoient leurs députés aux états du royaume ou assemblées du parlement. * Henri Spelman, *Gloſſar. Arch.*

BOURG D'OYSANS ou de DUYSANS, bonne petite ville de France, située dans le Dauphiné, sur la Romange, environ à huit lieues de Grenoble, du côté du levant, est capitale de la vallée d'Oysans, qui est fort étroite, & bordée d'affreuses montagnes, dont quelques-unes sont chargées de neige au plus fort de l'été. * Mati, *diction.*

BOURG, sur la Ressouze, ville capitale ou principale du pays de Bresse, dont elle occupe presque le centre, dans le gouvernement de Bourgogne, est appellée par les auteurs latins *Forum Sebuſianorum*; quelques-uns lui donnent le nom de *Tanum*. Elle est dans une plaine, en partie sur le penchant d'une élévation tournée à l'orient; sa figure est presque ronde; elle a environ mille deux cens pas de long, un tiers moins de large, deux mille six cens pas de circonférence. Elle a du côté du levant le mont S. Claude, & des collines agréables, plantées de vignes, dont la pente est facile & douce. Elle regarde la Franche-Comté vers le septentrion, Lyon vers le midi, & du côté de l'occident elle a une grande plaine qui s'étend jusqu'à la Saône. Il est parlé de Bourg dans la légende de S. Gerard, évêque de Mâcon, qui vivoit en 900. Elle a suivi la destinée du reste de la Bresse, ayant été prise sous François I, puis rendue, jusqu'à ce qu'elle ait été soumise à la France sous Henri IV.

Pour faire connoître par ordre tout ce qui concerne cette ville, nous remarquerons qu'à la poursuite de Charles III duc de Savoye, le pape Léon X y établit un évêché par une bulle de l'an 1515. Il fut supprimé l'année d'après, & le même pape le rétablit encore en 1521; mais Paul III le supprima entiérement par une autre bulle en 1534. Louis Gorrevod cardinal, & Jean Philibert de Chales, tous deux évêques de S. Jean de Maurienne, gouvernerent pendant ce temps cette église. Présentement Bourg est un archiprêtré du diocèse de Lyon, composé de l'église collégiale & paroissiale de Notre-Dame de Bourg, des églises paroissiales des bourgs de Marbos, de Saint-Martin-le-Château & de S. Julien sur Ressouze, & de vingt autres paroisses. Il y a dans la même ville une officialité ressortissante à l'officialité métropolitaine de Pondevaux, des couvens de jacobins, de cordeliers, de capucins, de religieuses de sainte Claire, ursulines & de la visitation; un collége où les jésuites enseignent les humanités, un hôpital pour les malades servi par des religieuses, un hôpital pour de pauvres filles; & enfin une chambre & recette des décimes de la partie du diocèse de Lyon, qui est en Bresse & en Bugei. Pour ce qui regarde le gouvernement militaire, Bourg est un gouvernement particulier dans la lieutenance générale des mêmes pays, & une lieutenance de messieurs les maréchaux de France. Et quant au gouvernement civil dans l'administration de la justice, c'est le huitiéme baillage principal du gouvernement de Bourgogne, & on y a uni un présidial, que Henri IV y érigea au mois de juillet 1601. Il y a aussi une châtellenie royale ressortissante au bailliage, que la maison de Bourbon-Condé posséde par engagement; une mairie qui a la police; une gruríe de la maîtrise des eaux & forêts de Châlons, & une maréchaussée sous le prévôt général de Bourgogne. Quant aux finances, Bourg a une élection ressortissante au parlement de Dijon; une justice des gabelles du Lyonnois pour les greniers à sel de Bresse, ressortissante au même parlement; un grenier à sel de la même justice, sous la direction de Lyon; une justice des traites foraines du Lyonnois pour les bureaux de Bresse, ressortissante au parlement de Dijon; & une recette des tailles de Bresse, sous la recette générale des finances de Bourgogne: enfin Bourg est la premiere ville qui députe aux assemblées de la Bresse, & un mandement de l'élection du même pays. Elle ne peut pas avoir un fort grand commerce, étant éloignée des rivieres navigables & des grandes routes, & elle ne peut faire aucun trafic que des denrées des provinces voisines. Le principal commerce consiste en peaux, qu'on y blanchit parfaitement bien, & qu'on vend à Grenoble & à Lyon; on y fabrique aussi quelques draps grossiers. L'église de S. Nicolas de Tolentin de Brou près de Bourg, occupée par les Augustins déchaussés, est fort renommée pour sa beauté, & la magnificence des tombeaux qu'elle contient. Marguerite d'Autriche, femme de Philibert II, dit *le Beau*, duc de Savoye, dépensa deux cens mille écus pour la faire bâtir. * De Thou, *hiſt. l.* 19. Guichenon, *hiſt. de Bresse.* Gareau, *desc. du gouv. de Bourg.*

BOURG SAINT-ANDEOL, & le Bourg de Viviers, *cherchez* SAINT-ANDEOL.

☞ BOURG SUR-MER, ville de France en Guyenne, dans le Bourdelois, sur la Dordogne, & près du bec d'Ambez. Il y a un assez bon port où les vaisseaux remontent avec le flux de la mer. Bourg a été autrefois fortifiée, & est assez ancienne. Sidoine Apollinaire, en parle en termes magnifiques, dans le poëme qu'il adresse à Léontius, archevêque de Bourdeaux. Il dit que le premier qui fit ceindre le roc de murailles, fut Léontius Paulus; mais elles doivent avoir été ruinées par le temps, ou abattues par les guerres, puisque les murs qu'on y voit aujourd'hui n'ont été construits que depuis quatre ou cinq cens ans. Il y a à Bourg une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Augustin, sous l'invocation de S. Vincent. Il n'en reste plus que l'église, où les religieux font l'office, & vivent en chanoines, ayant chacun leur maison particuliere. On trouva dans ses ruines en 1658, un sépulcre de pierre, avec un corps tout entier, & une fiole pleine d'eau avec une lame de plomb sur laquelle étoit cette inscription: *Ici repose dom Guyraut, premier abbé de cette église, qui la conduisit trente-sept ans moins deux jours: que son ame repose dans le ciel. Ce saint homme mourut l'an de l'Incarnation du Seigneur mil cent soixante & un.* Ainsi la fondation de ce monastere doit se rapporter à l'an 1124.

BOURG (Jean du) *Burgensis*, religieux bénédictin de la congrégation de Cluni, étoit Anglois, & vivoit dans le XIV siécle vers l'an 1340. Il composa les annales d'Angleterre, des sermons, &c. * *Consultez* les auteurs cités après Jean DU BOURG, qui suit.

BOURG (Jean du) *Burgensis*, Anglois, & chancelier de l'université de Cambridge, qui vivoit en 1380, est différent du bénédictin dont nous venons de parler. Il composa des sermons; un traité des sacremens, intitulé: *Pupilla oculi, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Possevin. *in apparat. sacro.* Vossius, *de hiſt. lat. cap. ult.*

BOURG. (du) Le nom de *du Bourg* est très-ancien & très-renommé, soit en France, soit dans les autres états ou royaumes de l'Europe. Ce qui nous reste dans celui-ci, compose deux branches sorties d'une même souche, & subdivisées en différentes autres branches. Celle que l'on regarde comme l'aînée, est établie dans

le Roannès & le Vivarais. La seconde, qui comprend les branches du SAILLANS, de SEILLOUX, & de la PERROUZE, est répandue en Bourgogne, en Champagne & en Languedoc. Toutes paroissent avoir pour auteur BAUDOUIN du Bourg, chevalier, seigneur du Bourg en Vivarais, lequel le samedi avant la fête de S. André, apôtre, de l'an 1276 fit un accord avec *Adhemar* comte de Poitiers; (messieurs du Bourg du Vivarais ont cet accord en original) par lequel, en considération de ce que BAUDOUIN du Bourg lui avoit fait précédemment un hommage (apparemment par préférence à quelque autre seigneur) ce comte lui promit que jamais par lui ou ses successeurs, le château du Bourg & ses dépendances ne seroient saisis, sinon conformément à l'hommage qu'il lui en avoit fait, *quòd manum nostram aliquo modo, seu aliqua de causa, non apponamus, nec apponi faciamus in dicto castro de Burgo, nec in mandamento, nisi in quantùm sonant chartæ inter vos & nos factæ super recognitione prædictâ*. Quatre ans auparavant, c'est-à-dire en 1272, se trouve un PHILIPPE du Bourg, aussi chevalier, qui servoit dans le ban & arriere-ban de la sénéchaussée de Carcassone. Depuis ce PHILIPPE & ce BAUDOUIN du Bourg, on a une suite de titres, qui, à la vérité, ne donnent pas nommément une filiation certaine; mais font naître des présomptions assez évidentes d'une descendance non interrompue jusqu'à l'an 1469, depuis lequel temps la filiation est littéralement suivie jusqu'à présent & établie par titres authentiques & hors de tout scrupule. Un mémoire généalogique qui s'est trouvé dans les manuscrits de la bibliothéque du roi, & dressé par un bon connoisseur (Charles d'Hozier, oncle de Louis-Pierre d'Hozier) nous a autorisés à remonter la filiation jusqu'à l'an 1396. Voici la note des titres qui se trouvent depuis l'accord de 1276 jusqu'à l'an 1469, date du premier titre de filiation.... Un hommage de l'an 1300 & tant (la dizaine & le nombre étant déchirés) fait par nobles *Jean* du Bourg & *Etienne* du Bourg, son frere, assistés de *Dauphine* & *Raimonde* d'Alo, leurs femmes, filles de noble *Jacques* d'Alo, au baron de Sévérac de plusieurs héritages mouvans de son fief..... Une reconnoissance faite le 19 février 1398, jour de lundi avant la fête de S. Pierre, par *Hugues* du Bourg l'aîné, & *Hugues* du Bourg, son neveu, seigneurs du Bourg, au baron de Sévérac de certains héritages enclavés dans la seigneurie du Bourg, & mouvans de son fief..... Un échange fait le 30 octobre 1425, entre noble *Jean* du Bourg, seigneur du Bourg, d'une part, & noble *Antoine* Tortolon, viguier d'Anduze, de l'agrément de noble *Jean* Pertuis, gouverneur du comté d'Alais; & une reconnoissance faite le 7 juillet 1440, par noble *Jean* du Bourg, seigneur du Bourg, & *Gui* de Lombarde, sa femme, au seigneur de Saint-Montan, dans le diocèse d'Uzès, de ce qu'ils tenoient de lui un fief.... Le mémoire généalogique dont nous avons parlé ci-dessus, dit que noble HUGUES du Bourg qui vivoit en 13,6, eut pour fils *Jean* du Bourg, qui, de *Gui* de Lombarde, sa femme, eut deux enfans; savoir, EMANUEL du Bourg, auteur des seigneurs du Bourg en Vivarais, & *Etienne* du Bourg, qui, du vivant de son pere, épousa l'héritiere de la maison de Surguiers, & eut pour fils *Anne* du Bourg, qui naquit à Alais, où son pere s'étoit retiré. Sur la foi de ces titres & de ce mémoire, & sur l'évidence presque certaine qui en résulte, nous commencerons la généalogie graduelle de messieurs du Bourg par

I. Noble HUGUES du Bourg, seigneur du Bourg, vivant en 1396 & 1398, eut

II. Noble JEAN du Bourg, seigneur du Bourg, qui, le 30 octobre 1425 fit un échange avec noble *Jean* Tortolon, viguier de la ville d'Anduze en Languedoc, de l'agrément de noble *Jean* Pertuis, gouverneur du comté d'Alais, & épousa *Gui* de Lombarde avec laquelle il fit au seigneur de Saint-Montan une reconnoissance des héritages qu'il tenoit de lui en fief. Il en eut pour enfans, EMANUEL du Bourg, *qui a fait la branche des marquis de BOZAS*, établie dans le Vivarais, & qui suit; & ETIENNE du Bourg, *dont est sortie la branche de SAILLANS, qui a produit celles de BLIVES, de la SAUSSOTTE & de la PERROUZE, rapportée après celle des marquis de BOZAS.*

BRANCHE DES MARQUIS DE BOZAS.

III. Noble EMANUEL du Bourg, chevalier, seigneur des château, forteresse & mandement du Bourg, & commandant en Boutiere dans le haut Vivarais, épousa *Magdeléne* de Sancs. On ne trouve pas la date de leur mariage; on a seulement un acte du 15 avril 1469, portant que noble Emanuel du Bourg fit hommage au comte de Valentinois, des terre, mandement & châtellenie du Bourg. Ils n'eurent qu'un seul fils, qui suit.

IV. Noble HUGUES du Bourg, chevalier, seigneur des château & mandement du Bourg, marié le 19 janvier 1495 avec *Marie* de Jonac, fille de noble seigneur *Pierre* de Jonac, seigneur de Jonac & de Saras, & de noble *Bonaventure* de Pracontal. Il fit hommage de la terre du Bourg le 12 juin 1506, & n'eut de son mariage que ETIENNE du Bourg, qui suit:

V. Noble ETIENNE du Bourg, seigneur des château & mandement du Bourg, dont il fit hommage le 15 mars 1526, à noble homme *Pierre* de Brion, seigneur de Brion, ayant les droits d'*Adhemar* comte de Valentinois, avec lequel *Baudouin* du Bourg avoit transigé, comme nous l'avons dit, en 1276, eut pour femme *Jeanne* de Cubiere, avec laquelle il fit son testament le 10 juin 1572, reçu par Jacques Comproux, notaire royal à Tresgue; & en exécution duquel Etienne du Bourg & sa femme furent enterrés dans l'église paroissiale du lieu de Gaujac dans la viguerie de Bagnols, où comme seigneur & dame en partie, ils avoient droit de sépulture. Ils laisserent trois enfans, qui furent, 1. noble JEAN du Bourg, qui suit; 2. *François* du Bourg, légataire de ses pere & mere, vivant en 1572; 3. *Marie* du Bourg, aussi légataire de ses pere & mere en 1572.

VI. Noble JEAN du Bourg, seigneur du Bourg & de Gaujac, institué héritier universel de ses pere & mere, épousa le premier avril 1554 damoiselle *Claude* de Bellecombe de la Pierre, fille de noble *Théodore* de Bellecombe de la Pierre, seigneur de Cavillargues, & en partie de Sabran, & de damoiselle *Gabriel* de Pradel. Le contrat de leur mariage ne fut cependant passé que le 2 février 1570, temps auquel la mere de Claude de Bellecombe étoit remariée avec *Domergue* de la Farre, écuyer, demeurant au lieu de Cavillargues dans le diocèse d'Usez. Jean du Bourg ne mourut qu'en 1603, après avoir fait son testament, & laissant quatre enfans, qui furent, 1. Noble JEAN du Bourg II du nom, qui suit; 2. *Claude* du Bourg, seigneur de Lavaux, homme d'armes de la compagnie des gendarmes de Henri de Montmorenci, connétable de France, testa le 2 octobre 1588 en faveur de son frere, & mourut sans alliance; 3. *Henri-Pierre* du Bourg, rappellé dans le testament de son neveu; 4. *Charlotte* du Bourg, légataire de son pere, vivoit en 1603.

VII. Noble JEAN du Bourg II du nom, seigneur du Bourg & de Lavaux, comme héritier de son frere, fut commandant de la compagnie des gendarmes de Montmorenci sous les rois Henri III & Henri IV, & épousa le 3 juillet 1603 damoiselle *Louise* de Baudon, fille d'*Etienne* de Baudon, seigneur en partie de Lavaux, & d'*Etienne* de Manche, sa femme. Les enfans de leur mariage furent, 1. Noble JEAN du Bourg III du nom, qui suit; 2. *Hector* du Bourg, capitaine d'infanterie dans le régiment de Castelan par commission du 31 janvier 1637, puis dans celui de Schomberg par autre commission donnée à Estremos le 2 juillet 1663 par Frédéric, comte de Schomberg, général des troupes étrangeres en Portugal, aide de camp sous Louis XIII, & gouverneur de Bains: il épousa *Jeanne* d'Abeille de

Tarascon en Provence, dont il n'eut point d'enfans.

VIII. Noble JEAN du Bourg III du nom, seigneur du Bourg & de Lavaux, comme son pere, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi par lettres de retenue du 9 janvier 1659, assista en cette qualité au mariage du roi à S. Jean de Luz, à l'entrée de la reine à Paris & à la cérémonie des chevaliers du S. Esprit, suivant un certificat donné à Paris le 6 avril 1662 par M. d'Humieres, capitaine de la compagnie des cent gentilshommes de la maison de sa majesté. Il épousa 1. le 29 janvier 1637 *Catherine* de Pertuis, de la famille de noble *Jean* de Pertuis, gouverneur du comte d'Alais en 1425, & fille de noble *Michel* de Pertuis, demeurant lors de ce mariage dans la ville d'Avignon, & d'*Hélene* de Ferrier: 2. *Etienne* de Rafelis, fille de *Henri* de Rafelis, seigneur de Roques, de Canaux, de Saint-Martin & de Saint-Paul, & de *Julie* d'Agoult, sa femme, de l'ancienne maison d'Agoult. Il fit son testament le 9 juillet 1668, & n'eut de son second mariage qu'un seul enfant mort jeune. Ceux du premier lit furent, 1. EMANUEL du Bourg, qui suit; 2. *Pierre* du Bourg, seigneur de Montagu & de Malauzat, d'abord lieutenant dans le régiment de Champagne en 1668, puis capitaine dans le régiment Royal; 3. *Gaspard* du Bourg, abbé de Pibrac en Auvergne, en novembre 1681, puis chanoine & comte de Brioude, mort en 1705, fut présent au contrat de mariage d'Emanuel du Bourg, son frere, & est dénommé dans son testament, où il lui recommande ses enfans; 4. *Jean* du Bourg IV du nom, seigneur de Bresnes, qui épousa 1. *Catherine* de Baudon: 2. *Françoise* d'Andron, petite-fille de *Louis* d'Andron, seigneur des Marguerites. Il eut, de son premier mariage, cinq enfans qui furent, 1. *Jean* du Bourg, mort jeune au service du roi; 2. *Etienne* du Bourg, abbé commendataire de Notre-Dame de Gimont, docteur de la maison & société de Sorbonne, archidiacre de l'église de Paris & grand-vicaire du feu cardinal de Noailles, archevêque de Paris; 3. *Gaspard* du Bourg, mort supérieur de la maison des jésuites de Colmar; 4. *Emanuel* du Bourg, seigneur de Pontis & de Montbesson, co-seigneur de Saint-Marcel, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de la Marsaille sans avoir été marié; 5. *Françoise* du Bourg, religieuse Ursuline à Vaurias.

IX. EMANUEL du Bourg, seigneur du Bourg & de Lavaux, commença à servir dès l'an 1655, puis fut capitaine dans le régiment de Pilloi, & dans celui d'Humieres cavalerie, devint ensuite maréchal général des logis de la cavalerie légere par lettres du 16 mars 1676, après la mort du vicomte de Heucourt, de-là mestre de camp de cavalerie par commission du 23 janvier 1677, chevalier des ordres de mont-Carmel & S. Lazare de Jérusalem par acte du 8 mars 1681, brigadier de cavalerie par commission du 6 février 1686, maréchal des camps & armées du roi par lettres du 25 avril 1691, chevalier de S. Louis par autres lettres du 8 mai 1693; & enfin commandant pour le roi en Languedoc, fut institué héritier universel de son pere, & épousa le 6 novembre 1679 *Anne-Marie* de Ginestoux, fille de *Joseph* de Ginestoux de la Tourette, seigneur de Saint-Vincent, & de dame *Marie* d'Espinchal, sa veuve, dame de Bozas, de Saint-Felicien, d'Ampurani, de Rochefort, &c. terres que, par lettres en forme de chartes du mois de mars 1693, le roi érigea en marquisat, sous le titre de *marquisat de Bozas*, en faveur d'Emanuel du Bourg, & de ses hoirs mâles, tant que ligne masculine dureroit. Les lettres de cette érection duement registrées où besoin étoit pour avoir leur exécution. Il fit son testament à Montpellier le 28 novembre 1694, & fut enterré dans l'église des Capucins de la même ville, où il avoit élu sa sépulture. Ses enfans sont, 1. EMANUEL-GASPARD du Bourg, qui suit; 2. *Juste-Henri* du Bourg, colonel d'un régiment de son nom, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis.

X. EMANUEL-GASPARD du Bourg, chevalier, marquis de Bozas, baron de la Roue, seigneur de Saint-Félicien, de Rochefort, d'Ampurani, de Nozieres, de Saras, de Revirient, d'Oriol & d'Ardoil, &c. démissionnaire de la totalité des biens de son pere par le testament ci-dessus rapporté, par lequel Emanuel du Bourg avoit institué Marie de Ginestoux, sa femme, son héritiere universelle à condition de remettre sa succession à leur fils aîné, épousa le 7 juin 1714 *Mathié* du Crocq de Saint-Polque, fille de *Jean-Claude* du Crocq, chevalier comte de Saint-Polque, baron de Brunard, de la Motte-Dohet, & de dame *Françoise* de Barnay du Coudrai. Il en a eu les enfans suivans: 1. JUSTE-HENRI du Bourg de Saint-Polque, qui suit; 2. *Claude* du Bourg, mort en bas âge, après avoir été reçu chevalier de Malte de minorité; 3. *Jeanne-Marie* du Bourg, mariée au comte de Prie; 4. *Charlotte-Bernardine* du Bourg, chanoinesse à Laîmieu en Forêt.

XI. JUSTE-HENRI du Bourg de Saint-Polque, &c, chevalier, marquis du Bourg, épousa le 23 novembre 1736 *Henriette-Françoise* de la Roche-Aimont, fille de *Nicolas* de la Roche-Aimont, chevalier, marquis de Balmont, de Roussine, de Lec[illegible]ei, de Saint-Av[illegible]s, de Tarde, &c. & de *Marie* de la Tour d'Auvergne, dame de Murat, dont il eut, 1. *Emanuel-Gaspard* du Bourg, 2. *Juste-Henri* du Bourg, 3. *Etiennette* du Bourg.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAILLANS.

III. Noble ETIENNE du Bourg, seigneur du Bourg dans la paroisse de S. Montan de Tar au diocèse de Rhodez, deuxiéme fils de JEAN du Bourg, seigneur du Bourg, & de *Guise* de Lombarde sa femme, épousa dès l'an 1396 l'héritiere de la maison de Surguiéres, qui lui apporta en mariage la terre de Montbersons dont son mari fit hommage dans la même année à *Gui* baron de Severac, par acte passé devant du Pont, notaire; il ne mourut qu'après 1440, car le 7 de juillet de la même année, lui & sa femme firent au seigneur de S. Montan une reconnoissance de ce qu'ils tenoient de lui en fief. On présume qu'après cela ils se retirerent à Alais, & peut-être même qu'ils y étoient auparavant. Ce qu'il y a de constant, est qu'ils y eurent un fils nommé ANNE du Bourg, qui suit.

IV. Noble ANNE du Bourg, seigneur du Bourg & de Saillans, terre qu'il acheta après la mort de son pere, porta ses vues au-de-là de sa province, où il trouva son mérite enseveli, & sa fortune bornée. Entre plusieurs gens de marque dont il se fit des amis, il s'attacha particulierement au marquis de Canillac (Jacques de Beaufort) qui lui donna si fort sa confiance, que ce seigneur ayant perdu Jacqueline de Crequi sa femme, & se trouvant chargé du procès qu'il avoit intenté dès 1505 & 1509, pour le vicomté de Turenne, & le comté de Beaufort, le pria, connoissant son intelligence, de prendre, comme ami, le soin de ses affaires qu'Anne du Bourg gouverna avec cette capacité qu'il transmit par une sage & soigneuse éducation à son fils aîné, *comme nous le verrons ci-après*. Il avoit épousé *Anne* de Merci, dite par corruption ou féminisation de nom, de la Marcoussy, dont on ignore la famille. On sait seulement que dès l'an 1490 il avoit acquis, conjointement avec elle, la châtellenie de Drac & de Quérines dont il avoit été d'abord seigneur châtelain par engagement à temps, de même que de celle de Châteauneuf, & qu'il en eut deux enfans, qui furent: 1. ANTOINE du Bourg I du nom, qui suit; 2. noble ETIENNE du Bourg, seigneur de Seilloux, de Malauzat & de Querines, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*.

V. Noble ANTOINE du Bourg, baron de Saillans, & chancelier de France, naquit à la Seille en Auvergne. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, lieutenant civil au Châtelet de cette même ville par provisions données à Bourdeaux le 12 avril 1526, président du conseil

conseil de la régente mere du roi en 1531, & maître des requêtes, en place de Pierre de la Vernade, par lettres données à Briquebec le 28 avril 1532. Il présida en 1534 aux grands jours tenus à Moulins, fut reçu président au parlement de Paris le 9 décembre de la même année, & enfin le 6 juillet 1535, après avoir été fait chevalier, fut élevé à la dignité de chancelier de France après la mort du chancelier du Prat, & se trouva en cette qualité de chancelier au lit de justice tenu au mois de janvier 1536. Il eut pour femme *Jeanne* Henard, sœur de *Jean* Henard, trésorier des ligues Suisses, payeur des gages du parlement, & secrétaire du roi reçu le 21 janvier 1536, & mourut sur la fin de l'été de l'an 1538, d'une chute de la mule sur laquelle il avoit accompagné le roi à Laon en Picardie : il fut enterré le 9 de novembre de la même année dans l'église de S. Germain l'Auxerrois où se firent ses obséques ausquelles assista le parlement en corps. Il eut de son mariage six enfans, savoir : 1. *François* du Bourg, licencié ès droits, abbé de S. Georges, puis de S. Euverte d'Orléans, fut pourvu en 1538, d'une charge de maître des requêtes qu'il eut dispense d'exercer tant qu'il auroit l'administration de l'évêché de Rieux, ou qu'il en seroit titulaire. Ce dernier cas arriva le 12 de novembre de la même année qu'il fut pourvu de cet évêché. Il le garda jusqu'en 1575, qu'il le résigna à son second frere, auquel dès l'an 1555 il avoit résigné en survivance l'office de maître des requêtes. 2. Antoine du Bourg, qui suit; 3. *Jean* du Bourg étoit sous la tutelle de son frere aîné en 1543, & fut abbé d'Olivet, puis le 15 novembre 1555 reçu maître des requêtes en survivance de son frere, mais il ne fut installé qu'en 1568. Il exerça cette charge jusqu'en 1575 qu'il succéda à son même frere dans l'évêché de Rieux. 4. *Marie* du Bourg, aussi sous la tutelle de son frere aîné en 1543, qui épousa en 1563, *Etienne* Charlet, seigneur d'Ebly & de Tourvoye, conseiller au parlement de Paris, puis président aux enquêtes, arriere petit-fils de *Jean* Charlet, écuyer, seigneur du Château en Poitou, vivant en 1434; 5. *Marguerite* du Bourg, aussi sous la tutelle de son frere aîné en 1543, morte sans alliance; 6. *Louise* du Bourg religieuse à Longchamp près de Paris.

VI. Antoine du Bourg II du nom, baron de Saillans, étant encore mineur, lors de la mort de son pere, fut mis le 5 mai 1543 sous la tutelle de son frere aîné. Devenu majeur & n'ayant pas de gout pour la vie de la cour, il se retira en Auvergne & se contenta de la charge de sénéchal de la ville de Riom, où il épousa *Nicole* de Clermont, sœur d'*Arnaud* de Clermont, dit *le capitaine de Piles*, gentilhomme de Périgord, & en eut trois enfans, savoir : 1. Louis du Bourg, qui suit; 2. *Charles* du Bourg, seigneur de Saillans, qui épousa *Catherine* d'Andrieu, laquelle étant restée veuve sans enfans, se remaria avec *Christophe* de Chavagnac; 3. *Josué* du Bourg, mort en 1612.

VII. Louis du Bourg, baron de Saillans L'histoire ni les titres de cette branche ne nous apprennent rien de ce Louis du Bourg, sinon qu'il fut le dernier mâle de sa ligne, & qu'il épousa *Jeanne* de Lastic qui lui donna une fille nommée *Catherine* du Bourg, dame de Saillans, laquelle épousa le 21 juillet 1616 *Jacques* d'Estaing, seigneur de la Terrisse.

Branche des seigneurs de Seilloux et de Malauzat.

V. Noble Etienne du Bourg, seigneur de Seilloux, de Malauzat & de Querine, second fils d'Anne du Bourg, seigneur de Saillans, ne suivit pas la fortune avec autant de succès que son frere aîné. Il commença par être procureur du roi au pays d'Auvergne, & controlleur général des aides & tailles au même pays, qualités qu'il prit dans la sentence de tutelle de ses neveux, du vendredi 5 mai 1543. Un arrêt du 27 août 1555 le qualifie encore maître des requêtes de la reine, place qu'il ne remplit pas long-temps : car il mourut le 15 du même mois de l'année 1557, & son corps fut enterré dans l'église des cordeliers de la ville de Riom, où l'on voit encore son tombeau. Il avoit épousé *Anne* Thominasse, d'une famille noble d'Auvergne, dont on n'a que des mémoires; il en eut les onze enfans suivans : 1. Antoine du Bourg, qui suit : 2. Amable du Bourg, seigneur de la Perrouze, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 3. *Jean* du Bourg, seigneur en partie de Malauzat, lieutenant de la compagnie des gendarmes du maréchal d'Annebaud, & gouverneur d'Issoire : il étoit présent au mariage d'*Antoine* du Bourg son frere aîné; & suivant un acte du 14 février 1583 il épousa, 1. *Gabrielle* du Cros : 2. *Peronelle* de Saillans. Il n'eut de l'une de ses deux femmes qu'une seule fille nommée *Gabrielle* du Bourg, morte jeune, après avoir institué Jacques & Etienne du Bourg ses oncles ses héritiers dans les seigneuries du Cros, de Malauzat & du Chariol. 4. *Jacques* du Bourg, président & lieutenant général au siége présidial d'Auvergne établi à Riom, épousa *Anne* de Seriet sa belle-sœur, fille puînée de noble *Amat* de Seriet, seigneur de Palermes & de S. Ignat, & de *Jeanne* Robertet; il n'en eut qu'un enfant, & ne vivoit plus le 14 février 1583, jour auquel sa veuve, tant en son nom, qu'en celui de son fils, dont elle étoit la tutrice, vendit à *Antoine* du Bourg son beau-frere, tout le droit qui leur appartenoit dans les terres & seigneuries du Cros, de Malauzat & du Chariol, à cause de la succession de *Gabrielle* du Bourg leur niéce; son seul enfant fut *Claude* du Bourg, mineur, & sous la tutelle de sa mere le 14 février 1583; 5. *Anne* du Bourg, conseiller-clerc au parlement, *qui a son article ci-après*; 6. *Claude* du Bourg, seigneur de la Guerine, conseiller du roi, secrétaire de ses finances, trésorier de France à Lyon le 21 mars 1557, & intendant de la marine des mers du levant, fut envoyé par Charles IX, ambassadeur à la porte othomane; en étant de retour, il publia les articles que l'empereur des Turcs, par le traité qu'il avoit conclu avec lui, avoit accordés à sa majesté & à ses sujets; 7. *Etienne* du Bourg, seigneur de Palernes & de Fontanès, fut d'abord élu pour le roi à Brioude, puis conseiller au parlement de Bourdeaux : le baron de Fontanès, conseiller au même parlement, descendoit de cet Etienne du Bourg; 8. *Gabriel* du Bourg, conseiller au parlement de Toulouse, dont la femme nous est inconnue, fut pere de *Georges* du Bourg, seigneur de Clermont, & gouverneur de l'isle Jourdain. Sa branche est passée par les femmes dans la maison du comte de Lalier en Guienne. 9 & 10. *Claudine* & *Jeanne* du Bourg, dont on ne connoît pas les alliances; 11. *Anne* du Bourg, religieuse à Marsac.

VI. Antoine du Bourg I du nom, seigneur de Seilloux, de Malauzat & de Querines, épousa le 21 avril 1527 *Isabeau* de Seriet, sœur aînée d'*Anne* de Seriet, *dont nous avons parlé dans l'article de Jacques du Bourg son frere*, & donna par le contrat même de son mariage à *Jean* du Bourg son troisiéme frere, tous les biens qui provenoient de la succession d'*Anne* Thominasse leur mere; il laissa quatre enfans qui furent : 1. Antoine du Bourg II du nom, qui suit; 2. *Jean* du Bourg, chevalier de Malte, & commandeur de Selles, mort en 1601; 3. *Pierre* du Bourg, abbé d'Olivet, procureur général en la cour des aides de Mont-Ferrand; 4. *Michel* du Bourg, seigneur de Saillans, président en la sénéchaussée d'Auvergne, étoit présent au contrat de mariage d'*Antoine* du Bourg II du nom son frere aîné, & épousa le 24 avril 1586 *Philiberte* du Petit-Bois, fille de *Denys* du Petit-Bois, & de *Catherine* Tremoille, dont il eut, 1. *Anne* du Bourg, mariée le 15 août 1611 avec *Antoine* de Vauxlor; & 2. *Jean* du Bourg, seigneur de Seilloux, vivant en 1627, qui de *N*.... sa femme eut *Gaspard* du Bourg, seigneur de Seilloux.

VII. Antoine du Bourg II du nom, seigneur de

Malauzat, lieutenant criminel en la fénéchauffée d'Auvergne, établie à Riom, épousa le 29 janvier 1570, damoiselle *Gaillarde* d'Allemagne, fille de *François* d'Allemagne, seigneur de Montelar & de Lafond, & de *Catherine* Siftel, & acheta le 14 février 1583 de noble homme *Etienne* du Bourg, son oncle, qui pour lors n'étoit qu'élu pour le roi en l'élection de Brioude, tout le droit qu'il avoit dans les seigneuries du Cros, de Malauzat & du Chariol à cause de damoiselle *Gabrielle* du Cros, niéce d'*Etienne*, & fille de *Jean*. Il se chargea, par l'acte de cet achat, de payer le douaire de damoiselle *Perronelle* de Saillans, veuve du même *Jean* du Bourg, conformément à ce que dans un autre acte du même jour, il avoit été stipulé entre lui & *Anne* de Seriet, veuve de *Jacques* du Bourg, oncle d'*Antoine* du Bourg, *dont nous parlons*, & de *Gabrielle* du Bourg sa cousine germaine. De *Gaillarde* d'Allemagne, sa femme, vinrent quatre enfans qui suivent : 1. Jacques du Bourg, qui suit; 2. *Claude* du Bourg, seigneur de Malauzat, avocat, puis conseiller en la fénéchauffée d'Auvergne, traita tant en son nom qu'en celui de son frere & de sa sœur, le 16 octobre 1607 avec *Jacques* du Bourg, leur frere aîné, des successions, tant de leur pere & mere, que de *Catherine* Siftel leur grand'mere maternelle, *Isabeau* de Seriet leur aïeule paternelle, & *Jacques* du Bourg I du nom leur oncle paternel; 3. *François* du Bourg, jésuite à Toulouse; 4. *Anne* du Bourg II du nom, religieuse à Marsac.

VIII. Jacques du Bourg II du nom, seigneur de Malauzat & du Chariol, homme d'armes de la compagnie de M. le duc d'Anjou en 1609, épousa *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, seigneur de Poitrincourt, gouverneur de Meri-sur-Seine, & de *Claude* Pajot. Il étoit mort avant 1652; car dans cette même année, *Marie* de Biencourt se remaria avec *Charles* l'Huilier, seigneur de S. Mesmin, d'une famille connue dès l'an 1361, & d'*Anne* le Clerc, d'une ancienne famille de Lorraine. Les enfans de son premier lit, n'en ayant point eu du second, furent : 1. Charles du Bourg, seigneur de Blives, qui suit; 2. *Renée* du Bourg, mariée à *Eustache* Bigot, baron de Sompuis.

IX. Charles du Bourg, seigneur de Blives près de Troyes, de Meri-sur-Seine, de Malauzat & du Chariol, cornette de cavalerie au régiment de Gèvres, épousa le 5 février 1652 *Jeanne* d'Argilliers, fille de *Pierre* d'Argilliers, seigneur de Blives & de Reges, & de *Guillemette* de Verines, & mourut avant 1675, laissant, 1. Jean du Bourg, qui suit; 2. *Edouard* du Bourg, mort jeune; 3. *Charles* du Bourg, aussi mort jeune; 4. *Claude* du Bourg, seigneur de la Motte, né le 10 mars 1668, & tuteur de ses neveux & niéces, en 1694; 5. *Louis* du Bourg, né en 1669; 6. *Jeanne* du Bourg, dame de Blives, née en 1670, & mariée à *François* de la Croix; 7 & 8. *Marie* & *Charlotte* du Bourg.

X. Jean du Bourg, seigneur de Blives, lieutenant dans le régiment de Champagne, servit en qualité de maréchal des logis dans l'escadron de la noblesse de Champagne depuis le 18 juin 1690, jusqu'au 27 de septembre de la même année. Il avoit épousé, dès le premier décembre 1676 *Françoise* Jaquinot, fille de *Charles* Jaquinot, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du roi, & de damoiselle *Sirette* Tabouret, fille de *Sulpice* Tabouret, & de *Marie* Carré, laquelle étoit sœur de *Magdeléne* Carré, femme de *François* Esmonin, pere de *Jeanne* Esmonin, premiere femme de *Jean* Orri, seigneur de Vignori, président à mortier au parlement de Metz, & pere de M. Orri, ci-devant controlleur général des finances de France, au moyen dequoi Jean du Bourg, seigneur de Blives, étoit cousin du 3 au 3 par les meres avec M. Orri, controlleur général, qui est aujourd'hui oncle à la mode de Bourgogne, des enfans de Jean du Bourg, qui suivent : 1. *Charles* du Bourg, seigneur de Blives, âgé de 12 ans en 1694 & sous la tutelle de sa mere, mort sans alliance; 2. Alexandre du Bourg, qui suit : 3. Edme-Charles du Bourg, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *Jeanne* du Bourg, âgée de seize ans à la mort de son pere, & sous la tutelle de sa mere en 1694; 5. *Marie* du Bourg, âgée de treize ans sous la tutelle de sa mere; 6. *Catherine* du Bourg, âgée de quatre ans, lors de la mort de son pere, & aussi sous la tutelle de sa mere en 1694, a depuis épousé *Louis* de Coqueborne, seigneur & baron de Villeneuve-aux-Chemins.

XI. Alexandre du Bourg, seigneur en partie de Blives, fut mis en 1694 sous la tutelle de sa mere. Il étoit en 1706 lieutenant au régiment de Poitou, & en 1707 capitaine dans le même régiment. Il épousa le 22 novembre 1722 *Marie* de Berci, fille de *Philippe* de Berci, seigneur de Vaudes, & de *Françoise* Largentier, de la famille de messieurs Largentier, dont un étoit abbé de Clairvaux avant dom Pierre Bouchu. Du mariage d'Alexandre du Bourg avec *Marie* de Berci, morte en ..... sont nés deux enfans, savoir *Alexandre* du Bourg, né le 22 janvier 1716, batisé le 4 février suivant, diacre du diocèse de Paris en 1744; & *Marie-Jeanne* du Bourg, née & batisée le 27 mars 1719, & mariée le

XI. Edme-Charles du Bourg, seigneur de Blives, d'Argivilliers & de Saussotte, troisiéme fils de Jean du Bourg, seigneur de Blives, & de *Françoise* Jaquinot, sa femme, né le 13 avril 1693, a épousé le 12 décembre 1724 *Barbe-Jeanne* de Blois de la Calende, descendante de la maison de S. Hubert, & fille de *François* de Blois, seigneur de la Calende & de la Saussotte, & de *Jeanne* Rayer, dont il a, 1. *François-Simon* du Bourg batisé le 13 octobre 1728, & reçu dans la premiere compagnie des mousquetaires de sa majesté en 1744; 2. *Louis-Charles* du Bourg, né & batisé le 25 janvier 1738; 3. *Louise-Jeanne-Alexandrine* du Bourg, née le 26 & batisée le 28 septembre 1725; 4. *Marie-Anne-Aimée* du Bourg, née & batisée le 23 décembre 1728; 5. *Anne-Perrette* du Bourg, née & batisée le 17 février 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PERROUZE.

VI. Amable du Bourg, seigneur de la Perrouze, célébre avocat au parlement de Toulouse, deuxiéme fils d'Etienne du Bourg, seigneur de Seilloux & de Malauzat, & de *Jeanne* Thominasse, sa femme, épousa le 2 février 1559 *Anne* de Paulo, sœur aînée d'*Antoine* de Paulo, grand-maître de Malte, reçut le 5 octobre 1583 un hommage, & justifia en 1611 devant les commissaires à ces députés, qu'*Antoine* du Bourg, chancelier de France, étoit son aïeul. Ses enfans furent : 1. Pierre du Bourg, qui suit; 2. *Marie* du Bourg, femme de *Raimond* de Nogaret, seigneur de la Roque-Serriere, puîné des seigneurs de la Valette; 3. *Magdeléne* du Bourg, femme de *Pierre* de Grisolet, conseiller au parlement de Toulouse; 4. *Marguerite* du Bourg, femme de *François* de Vignaux, conseiller au même parlement; 5. *Marguerite* du Bourg, la jeune, femme de *Charles* de Benoît, autre conseiller au même parlement.

VII. Pierre du Bourg, seigneur de la Perrouze, greffier en chef du parlement de Toulouse, composa divers ouvrages d'esprit, qu'il dédia à *Jean* du Bourg, son cousin, évêque de Rieux. Son alliance est inconnue; mais ses enfans furent : Jean du Bourg, qui suit; *Magdeléne* du Bourg, femme de *Léonard* d'Aignan, seigneur d'Orbestan, baron de Castelviel, trésorier de France à Toulouse.

VIII. Jean du Bourg, seigneur de la Perrouze, capitaine dans le régiment de Fimarcon, épousa *Suzanne* de Ligne, & mourut avant le mois de juillet 1652, laissant Leonard du Bourg, qui suit; N.... du Bourg, femme de *François* de Chastenet, seigneur de la Coupette & de Magnac, de la même maison que les seigneurs de Puysegur; N...... du Bourg, femme de

Jean de Quintin de Beaulieu, ſeigneur de la Magdeléne.

IX. LEONARD du Bourg, ſeigneur de la Perrouze, épouſa en 1654 *Henriette* Barthelemy, fille de *Gabriel* Barthelemy de Grammont, préſident aux enquêtes de Toulouſe, & d'*Anne* Maleſcot, dont il eut 1. GABRIEL-AMABLE du Bourg, qui ſuit; 2. *Pierre* du Bourg, dit le chevalier, lieutenant de dragons, mort en odeur de ſainteté à l'abbaye de la Trape; 3. *Marie-Anne* du Bourg, religieuſe aux filles ſainte Marie de Toulouſe; 4. *Angélique* du Bourg, auſſi religieuſe aux filles ſainte Marie de Toulouſe.

X. GABRIEL-AMABLE du Bourg, ſeigneur de la Perrouze, ſubſtitué au nom de Cavaignes dont il y a eu un maître des requêtes, fameux par ſon malheur au maſſacre de la ſaint Barthelemi en 1572, mais dont la mémoire fut rétablie en 1576, épouſa en 1684 *Catherine* de Lombrail, fille de *Jacques* de Lombrail, ſeigneur de Rochemontel, préſident des tréſoriers de France, & de *Marie* Riguet. Il en étoit veuf en 1715 avec trois enfans qui ſuivent; 1. *Jean-Mathias* du Bourg: 2. *Henriette* du Bourg; 3. *Marie* du Bourg, religieuſe aux filles ſainte Marie de Toulouſe. * On donne cette généalogie telle qu'elle a été communiquée.

BOURG (Anne du) conſeiller clerc du parlement de Paris, fils d'ETIENNE du Bourg, ſeigneur de Seilloux, controlleur général des finances en Languedoc, fut deſtiné à l'égliſe, & prit même l'ordre de prêtriſe; mais il donna dans les nouvelles opinions ſur la religion; ce qui fut cauſe de ſa perte. Ce magiſtrat avoit beaucoup d'eſprit, joint à un grand fond d'érudition, & excelloit ſur-tout dans la connoiſſance du droit, qu'il enſeigna à Orléans avec beaucoup de réputation. Il fut reçu conſeiller clerc au parlement de Paris le 19 octobre de l'an 1557. Dans ce poſte il devint le protecteur de tous ceux qui profeſſoient la même doctrine que lui, & ſoutint en pluſieurs occaſions qu'on devoit adoucir les peines à leur égard, & empêcher la ſévérité des jugemens. Divers magiſtrats célébres étoient dans le même ſentiment; mais ceux qui avoient le plus de crédit auprès du roi, le pouſſoient à exterminer les ſectaires. Gilles le Maître, premier préſident, Jean de Saint-André & Antoine Minart préſidens, en parlerent à ce prince, & lui repréſenterent que le mal étoit ſi grand, qu'il n'y avoit plus moyen de le diſſimuler; que pour s'y oppoſer, il falloit commencer par punir les juges mêmes dont les uns par la faveur, dont ils appuyoient en ſecret les ſectaires, & les autres par le crédit & la recommandation de leurs amis, nourriſſoient ce mal; & que c'en étoit la racine, qu'il falloit abſolument arracher; & qu'on croyoit qu'il étoit beſoin que le roi vînt inopinement au parlement, qu'il trouveroit aſſemblé au ſujet des *mercuriales*, qui eſt cette eſpece de cenſure contre les magiſtrats que Charles VIII inſtitua, qu'on a appellées du jour du nom deſtiné pour les tenir. Henri II venoit de faire la paix du château Cambreſis le 3 avril de l'an 1559. Il vint au commencement du mois de juin de la même année au parlement, où le conſeiller du Bourg lui ayant parlé un peu trop fortement, juſqu'à lui objecter l'exemple d'Achab, & le grand nombre d'adulteres qui ſe commettoient à la cour, le roi le fit arrêter avec quelques autres. Le 19 du mois on leur donna des commiſſaires. Du Bourg fut déclaré hérétique par l'évêque de Paris; & l'on ordonna que comme indigne, il ſeroit dégradé; & qu'enſuite, pour être puni, il ſeroit livré au bras ſéculier. Mais le roi ayant reçu le 29 juin la bleſſure, dont il mourut le 10 juillet ſuivant, cette affaire ne fut terminée qu'au mois de décembre de la même année. Il fut condamné par l'évêque de Paris & par les archevêques de Lyon & de Sens, après que ſes appels comme d'abus eurent été rejettés par le parlement. Frédéric électeur palatin, & d'autres princes proteſtans d'Allemagne demanderent ſa grace. On la leur auroit peut-être accordée, ſans un accident qui arriva en ce temps-là, & qui fit preſſer le jugement. Le préſident Minart revenant fort tard du palais, fut aſſaſſiné en entrant chez lui. Il avoit été recuſé par du Bourg, qui lui avoit fait dire, que s'il ne s'abſtenoit volontairement d'être de ſes juges, après en avoir été prié, il ſeroit peut-être contraint par une autre raiſon de le faire. On crut qu'il ſavoit le deſſein qu'on avoit d'aſſaſſiner ce préſident, & que peut-être étoit-ce par ſon ordre qu'on l'avoit fait. Cet accident fut cauſe qu'on hâta la mort de du Bourg. En effet, trois jours après il fut condamné; & ayant été conduit à la place de Grêve, lieu deſtiné pour ſon ſupplice, il y fut pendu, & ſon corps fut brulé le 20 décembre de la même année 1559. Ainſi mourut *Anne* du Bourg à l'âge de 38 ans, homme docte, bon magiſtrat, & ami fidéle, à qui on ne peut reprocher que l'attachement qu'il avoit pour la doctrine nouvelle, qui lui fit profaner ſon caractere de prêtre, dont il fut dégradé avant ſon dernier jugement. Il avoit écrit divers ouvrages. Ceux de ſa ſecte ne manquerent pas de le mettre au nombre de leurs prétendus martyrs. * De Thou, *hiſtoire liv.* 22 & 23. Sponde. *in annal. ad ann.* 1559. Mezerai, *hiſtoire de France.* La Croix-du-Maine, *bibl. &c.*

BOURG (Claude du) ſeigneur de la Guerrine, qui vivoit dans le XVI ſiécle vers l'an 1562, fut conſeiller du roi, ſecrétaire de ſes finances, & tréſorier de France. Le roi Charles IX l'envoya ambaſſadeur à la Porte. Il fit imprimer les articles que l'empereur des Turcs accorda au roi & à ſes ſujets, dans le traité qu'il conclut avec lui; & publia encore quelques autres traités de ſa façon. * La Croix-du-Maine, *bibl. françoiſe.*

☞ BOURGANEUF, petite ville de France dans la Marche, à cinq lieues de S. Léonard, & à neuf de Limoges, à l'orient de ces deux villes. Elle eſt aſſez près du Taurion, lequel ſe jette dans la Vienne, deux lieues au-deſſous de S. Léonard, en un endroit appellé *Saint-Prieſt Taurion.* Cette ville eſt du diocèſe, & dans la généralité de Limoges. On voit à Bourganeuf la tour où fut conduit Zizime, fils de Mahomet II, & frere de Bajazet. Cette tour, affectée au grand prieur d'Auvergne, ſe nomme encore aujourd'hui la *tour de Zizime.* * *Mém. mſſ.* de l'abbé du Mabaret.

BOURGEOIS (Jean) du diocèſe d'Amiens, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut d'abord chanoine & chantre de la cathédrale de Verdun; & ayant quitté ce bénéfice, il fut pourvu de l'abbaye de la Merci-Dieu. Il s'eſt diſtingué par ſon zèle pour le parti de ceux qu'on a nommés *janſeniſtes.* Les prélats de France qui avoient approuvé le livre de la *fréquente communion*, l'envoyerent à Rome en 1645 vers le pape Innocent X pour la défenſe de ce livre. Il y fut eſtimé du pape & de tous les cardinaux, & il y rendit inutiles les deſſeins & les intrigues de ceux qui en pourſuivoient la condamnation. Il aima mieux être retranché de Sorbonne avec Antoine Arnaud, que de ſouſcrire à la fameuſe cenſure de 1656 contre ce docteur. Après ſon voyage de Rome, dont on vient de parler, il ſe retira au monaſtere de Port-royal des Champs, & il y paſſa pluſieurs années en différentes occaſions. En 1669, lorſque la paix eut été accordée à l'égliſe, il y vint fixer ſa demeure, & y exerça gratuitement l'office de confeſſeur des religieuſes & des domeſtiques. Il n'en ſortit qu'en 1679, en conſéquence des ordres du roi. Peu après il ſe démit de ſon abbaye de la Merci-Dieu, ordre de Cîteaux, au diocèſe de Poitiers, afin de s'occuper de Dieu avec plus de liberté. Le nécrologe de Port-Royal dit qu'il mourut le 29 octobre 1687. Son épitaphe marque le 23. Elle eſt ſur ſon tombeau dans l'abbaye de la Merci-Dieu, en ces termes:

Sub umbra illius quem deſideraveram ſedi. *Cant. Cant.* 2.

Sub imagine crucifixi jacet venerabilis dominus M. Joannes BOURGEOIS, *Ambianus, in ſacra facultate Pariſienſi doctor theologus, hujus cœnobii abbas commen-*

datarius, qui vivens ac moriens sibi hunc titulum posuit & tumulum elegit. Anno reparatæ salutis 1687, ætatis suæ 83, administrationis vero 23, die 23 octobris.

Requiescat in pace.

M. Bourgeois a mis par écrit la relation de son voyage de Rome, & de tout ce qui s'est passé dans cette ville en 1645 & 1646, pour la justification du livre de la *fréquente communion.* Cette relation fut imprimée en 1695 *in*-12. En 1649 ce docteur avoit eu part avec M. de la Lane, abbé de Val-Croissant, à l'écrit intitulé : *Conditiones propositæ ad examen de gratia doctrinæ*, qui a été traduit en françois. On croit que la traduction est toute de M. Bourgeois. * *Mem. du temps.*

BOURGES, sur les rivieres d'Auron & d'Eure ou Yeure, ville de France, capitale de la province & duché de Berri, avec bailliage, présidial, généralité, élection, université & archevêché, qui a titre de primatie & de patriarchat, est l'*Avaricum Bituricum* ou *Avaricum Cuborum* des anciens, qu'on a aussi nommé diversement *Biturix* & *Biturigum.* Bourges a été non-seulement une des plus anciennes villes des Gaules, mais encore des plus belles & des plus considérables. Elle étoit très-florissante l'an 580 avant Jesus-Christ; car Tite-Live assure que sous le regne de Tarquin l'*Ancien*, roi des Romains, le siége de la monarchie des Celtes étoit dans cette capitale de Berri, dont Ambigat étoit le souverain. Bourges devint capitale de la premiere Aquitaine, sous Auguste. Jules-César, qui prit cette ville l'an 702 de Rome, & 52 ans avant l'ère chrétienne, en parle très-avantageusement dans le septiéme livre de *ses commentaires.* Il ajoute ensuite que Vercingentorix chef des Gaulois, ayant assemblé le conseil, fit bruler jusqu'à vingt villes du Berri, & qu'on y délibéra même d'en faire autant de Bourges; mais que ceux du pays s'y opposerent, conjurant les autres de ne les point contraindre à bruler de leurs mains leur capitale, l'ornement & la sureté du Berri, & l'une des plus belles villes des Gaules. César fait ensuite l'histoire de ce siége; & après avoir parlé de la prise de cette ville, il dit que de quarante mille personnes qu'il y avoit dedans, à peine s'en sauva-t-il huit cens, & que tous les autres furent passés au fil de l'épée, les soldats ne pardonnant ni à âge ni à sexe. Bourges souffrit beaucoup dans le V siécle par les courses des Wisigoths; & ayant été soumise aux François sous Clovis, elle tomba dans le partage de Clodomir, puis de Gontran roi d'Orléans. C'est sur ce dernier qu'un certain Didier, général des troupes du roi Chilperic I, ayant pris Bourges en 583 de Jesus-Christ, la brula presque entiérement. Elle fut depuis réparée en divers temps, & sur-tout sous Charlemagne. Guillaume le Breton a pris plaisir d'en faire une description magnifique dans le huitiéme livre de *sa Philippide.* C'est parceque Philippe *Auguste* avoit contribué à la fortifier; car on croit que c'est lui qui fit bâtir le château, dit *la grosse tour*, vers l'an 1188.

Bourges a eu des comtes particuliers. En 1412 durant les factions des maisons de Bourgogne & d'Orléans, le duc de Bourgogne se saisit de la personne du roi Charles VI, & le mena devant Bourges, où étoient renfermés les ducs de Berri & de Bourbon, avec quantité de seigneurs; & on y fit un accord le 15 de juillet. Le roi Charles VII dans les premieres années de son regne, fit son séjour le plus ordinaire en cette ville, qu'il fit fortifier; & c'est pour cette raison que ses ennemis le nommerent par raillerie *roi de Bourges.* Dans le XVI siécle, pendant les guerres de la religion, le prince de Condé étant à Orléans, envoya Gabriel comte de Montgomeri, qui surprit Bourges pour les huguenots le 27 mai de l'an 1562. On y pilla les églises, on y renversa les autels, & on y brula les statues des Saints avec une fureur extraordinaire. Le duc de Guise assiégea cette ville pour le roi Charles IX, & Yvoi, qui en étoit gouverneur, la rendit le premier septembre de la même année. Dans la suite Bourges suivit le parti de la ligue, & en 1594 elle se soumit au roi Henri IV, qui l'année précédente avoit fait abjuration de l'hérésie, entre les mains de Reinaud de Beaune, archevêque de la même ville. Jean duc de Berri y érigea le 2 mai de l'an 1379 une chambre des comptes pour les terres de son apanage; & le roi Charles VII y avoit transféré celle du royaume, dès le temps que ses ennemis étoient maîtres de Paris. Mais depuis cet ordre a changé dans Bourges, où la police dépend du maire & des échevins. On croit que le roi S. Louis fonda l'université de cette ville. Charles duc de Berri, frere du roi Louis XI, la rétablit, & obtint pour elle plusieurs privileges du pape Paul II en 1464. Alciat, Baron, Duarenus, Balduin, Comti, Hotman, Cujas, & grand nombre d'autres célébres jurisconsultes y ont enseigné la jurisprudence civile & canonique. Bourges est naturellement forte, à cause de sa situation, car les rivieres en font un pays de marais, qui la rendent d'un côté difficile à aborder, & remplissent ses fossés. De l'autre côté elle est un peu élevé; & outre cela, elle est entourée de bonnes murailles, défendues de grand nombre de tours, jusqu'au nombre de quatre-vingt. On y voyoit dans l'endroit par lequel on peut y aborder plus facilement, *la grosse tour*, qui est un château ruiné en partie depuis l'an 1651. La riviere d'Eure, que d'autres prononcent Yeure, commence d'y porter bateau, par l'accroissement des eaux qu'elle y reçoit de l'Auron, de l'Aurette, du Molon, du Colin, & de quelques autres ruisseaux. Bourges est une grande ville bien bâtie, avec de belles places, grand nombre de fontaines, & des rues très-propres. Le palais des anciens ducs de Berri y sert aujourd'hui de siége au présidial, & est joint à la sainte Chapelle. Les étrangers y vont voir la maison du roi, la maison de ville, celle des Allemans, & celle du célébre Jacques Cœur, sans oublier les arénes, & d'autres antiquités. Ils admirent aussi le grand nombre des belles églises qui sont à Bourges. Celle de S. Etienne est la métropole, & a un très-beau chapitre. On croit qu'elle a été bâtie en 254, sous l'empire de Dece. Outre cette église, Bourges en a sept collégiales. La sainte chapelle, qui dépend immédiatement du saint siége, est la premiere. Jean de France, duc de Berri, fils du roi Jean, & frere du roi Charles V, la fonda & y fut enterré en 1416 au milieu du chœur, où l'on voit son tombeau. Outre ces églises collégiales, il y a à Bourges dix-sept paroisses, trois abbayes & grand nombre de monasteres, avec un collége de jésuites. La B. Jeanne de France, duchesse de Berri, fonda le monastere des filles de l'Annonciade, où elle se fit religieuse, & mourut le 4 février de l'an 1504. Il y a encore le premier couvent de la réforme de S. Augustin, dans la province de S. Guillaume, qui est plus connu sous le nom de la communauté de Bourges. Le diocèse qui est un des plus grands de tout le royaume, contient près de neuf cens paroisses, sous douze archidiaconés, & vingt-archiprêtrés, trente-quatre églises collégiales, trente-cinq abbayes, & dix commanderies de Malte. L'église de Bourges a eu d'illustres prélats, entre lesquels il y en a dix-huit qui sont reconnus pour saints : savoir, Ursin, qui est le premier, Sévérien, Marcel, Pallade, Léon, Simplicius, Honoré, Arcadius, Désiré ou Désiratus, surnommé *Theodulus*, Probien, Apollinaire, Austregisile, Sulpice *le débonnaire*, David, Aigulfe, Rodulfe, Guillaume, & le B. Philippe Berruier. Les autres sont célébres par leur qualité, par leur doctrine, & par leurs grands emplois, comme Walfade, Frotaire, Gauslan, Aimoin de Bourbon, Audebert, Léodegaire, Walgrin, Alberic, Pierre de la Chastre, Etienne de la Chapelle, Henri Gui, Simon & Jean de Sulli, Gilles de Rome, Fulcaud, & Jean de Rochechouart, Guillaume de Boisratier, Henri d'Avaugour, Jean Cœur, Pierre Cadoët, Guillaume de Cambrai, André de Forman, François de Bueil, Jacques le Roi, Renaud de Beaune, André Fremiot,

Roland d'Hebert, & les cardinaux Simon de Beaulieu, Renaud de la Porte, Pierre d'Estaing, Pierre de Cros, Bertrand de Chanac, François de Tournon, &c. Les archevêques de Bourges prennent le titre de patriarches & de primats d'Aquitaine, & ils sont depuis long-temps en possession de ces titres, puisque vers l'an 830 Théodulfe évêque d'Orléans (*Carm. l. 4, c. 4.*) appelle Aigulfe de Bourges patriarche, & qu'en 864 Nicolas I écrivant à Rodulfe successeur d'Aigulfe, lui donne le titre de primat d'Aquitaine. Long-temps même auparavant, on trouve que S. Didier, évêque de Cahors, écrivant à S. Sulpice de Bourges, lui donne la qualité de patriarche. Lorsque les Anglois furent devenus maîtres de la Guyenne, les archevêques de Bourdeaux contesterent la primatie à Bourges. Le roi Philippe *Auguste* s'en plaignit au saint siége sous Innocent III, & cette affaire ne fut terminée que sous Grégoire IX, qui prononça en faveur de l'église de Bourges. Mais Clément V déclara l'église de Bourdeaux, aussi primatiale : il en avoit été archevêque. La métropole de Bourges a eu onze suffragans, Clermont, le Pui, Saint-Flour, Mende, Rhodez, Vabres, Castres, Cahors, Tulle, Limoges & Albi. Comme cette derniere église a été érigée en 1678 en archevêché, on lui a donné une partie des suffragans de Bourges; savoir, Castres, Cahors, Mende, Rhodez & Vabres. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4, *c.* 17. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Julius Cæsar, *l.* 7. *Comment.* Gregorius *Turon. l.* 1 *& seq.* Tite-Live, *l.* 5. Gratian. *Decr. l.* 4, *epist.* 65 *&* 236. Ivo *Carnotens. liv.* 4. *Decret. liv.* 4, *epist.* 12. Othon de *Freisinghen*; *chron. l.* 6, *c.* 13. De Marca, *de Prim. Lugd.* Jean Chenu, *hist. eccles. Bitur.* & *recueil & antiq. de Bourg.* Jean Chaumeau, *hist. de Berri.* Labbe, *hist. Bitur.* & *de episc. in biblioth. manuscr. l.* 5. Papir. Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes de France.* Robert Sammarth, *Gall. Christ.* Sincerus, *itiner*, *Gall.* Thomas de la Taumasiere, *histoire de Berri.*

Conciles de Bourges.

Aimoin de Bourbon, archevêque de Bourges, y célébra en l'année 1031 un concile provincial, qui fit vingt-cinq canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de S. Martial parmi les apôtres. Les prélats y firent une assemblée en 1145, & indiquerent un concile à Vezelai. Le cardinal Robert, légat, y en avoit convoqué un l'an 1215; mais les évêques de France ayant sujet de se plaindre de sa conduite, s'y opposerent, & en appellerent au concile de Latran, que le pape Innocent III tint sur la fin de cette année. Le cardinal Romain légat en fit assembler un en 1225, au sujet des terres de Raimond comte de Toulouse, dans lesquelles son fils demandoit d'être rétabli. Il s'y trouva sept archevêques; mais celui de Lyon prétendant la primatie sur celui de Sens, & celui de Bourges sur ceux de Bourdeaux, d'Ausch, & de Narbonne, on dit qu'on y prit séance comme dans un conseil, & non pas comme dans un concile. Simon de Brie, cardinal légat, tint le synode de 1276 pour la paix de l'église, le siége vacant après la mort d'Innocent V. En 1286 Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, en assembla un provincial. On en tint encore plusieurs dans le XIII siécle, pour la primatie de la premiere Aquitaine, dont les prélats de Bourges étoient en possession depuis que Charlemagne, qui avoit fait cette ville capitale du royaume d'Aquitaine, composé de trois provinces, eut ordonné, pour les mieux lier ensemble, qu'elles en relevassent toutes pour le spirituel. Les prélats de Narbonne secouerent ce joug, dès qu'il y eut des comtes de Toulouse. Celui de Bourdeaux en voulut faire autant, lorsque la troisiéme Aquitaine fut laissée aux rois d'Angleterre sous le titre de duché de Guyenne, mais l'archevêque de Bourges s'y opposa. Simon de Sulli, que quelques auteurs font cardinal du titre de S. Sixte, légat du saint siége, & archevêque de Bourges, tint un concile en 1228, & suspendit l'archevêque de Bourdeaux, qui ne voulut pas s'y trouver. Cette querelle alla si loin, que Gilles de Rome fit excommunier Bertrand de Got, archevêque de Bourdeaux, depuis pape sous le nom de Clément V, par Gautier de Bourges évêque de Poitiers, vers l'an 1300. Cet évêque en témoigna depuis son chagrin au même Gautier. Gilles de Rome célébra un concile provincial l'an 1311 en revenant du concile général de Vienne. Le clergé de France s'assembla l'an 1438 à Bourges, sous Charles VII, reconnut le concile de Basle, & dressa cette célébre constitution, qui fut nommée *la Pragmatique Sanction.* Elle fut approuvée par le concile, & elle a duré jusqu'en 1516 qu'elle fut supprimée par le *concordat* passé entre le pape Léon X & le roi François I. Le même roi Charles VII assembla encore deux ans après le clergé en cette ville, & Eugene IV y fut reconnu souverain pontife. En 1584 Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, y célébra un concile provincial, pour la réforme des mœurs, & pour la discipline de l'Eglise. Antoine Boyer, cardinal, y tint un synode en 1516, & Pierre d'Hardivilliers en célébra un autre l'an 1643. On peut ajouter aux conciles une petite assemblée que Charles *le Chauve* tint en cette ville en 841, où il confirma les priviléges de l'église de Nevers; & un autre en 676 sous le regne de Pepin pour les affaires du royaume. * Baronius & Spond. *in annal. eccles.* Bini. Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Sammarthanus, *Gall. christ. &c.*

BOURGES (Clémence de) née à Lyon dans le XVI siécle, composoit assez bien des vers, & savoit aussi la musique. Elle n'étoit point inférieure à Louise l'Abé son amie, *dont nous avons parlé*, en génie pour la poësie, & en talent pour la musique; mais elle lui étoit fort supérieure en noblesse & en vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir nos rois, & de jouer des instrumens en leur présence dans les diverses fêtes qu'on leur donna à Lyon. Du Verdier la nomme dans sa *bibliothéque*, *page* 218, la perle des demoiselles Lyonnoises de son temps; de Rubys l'appelle dans son histoire, *une perle vraiment orientale.* Elle fut promise en mariage & fiancée à *Jean* du Peyrat, fils d'un lieutenant-général à Lyon, & depuis lieutenant de roi dans la province. Mais ce jeune homme, qui étoit capitaine des chevaux-légers, ayant été tué le 30 septembre 1561, en combattant contre les protestans de Beaurepaire en Dauphiné, Clémence en mourut de douleur à la fin de l'année suivante. Elle étoit encore à la fleur de son âge. On la porta en terre le visage découvert, & la tête couronnée de fleurs, pour marque de sa virginité. Les meilleurs poëtes de son temps, ceux sur-tout qui vivoient dans le Lyonnois, consacrerent à l'envie des piéces de poësies à sa mémoire. Le jeune du Peyrat en avoit fait aussi plusieurs à sa louange avant la campagne où il fut tué. * *Voyez* du Verdier-Vauprivas, *bibliothéque françoise*; & les autres auteurs cités dans cet article; le P. Colonia, jésuite, *hist. littér. de Lyon*, *tome* 2.

BOURGET. (le lac du) Ce lac est dans le duché de Savoye, à deux lieues de la ville de Chamberi, près du Rhône, où il se décharge. Il prend son nom du bourg, qui est sur son bord méridional, & il n'a que quatre lieues de long. Il est extrêmement poissonneux. * Mati, *diction.*

BOURGET (Charles) cordelier de la province dite de France Parisienne, docteur de Sorbonne, originaire de la ville de Valognes dans la basse Normandie, a eu la réputation d'un des plus vertueux & des plus savans hommes de son ordre. Dès ses plus jeunes années, il donna à Rome des preuves de sa capacité dans une thèse de la nation, dédiée au roi, qu'il soutint au mois de mai 1700 avec tout le succès possible. En 1713 le R. P. Ildephonse de Biezma, son général, l'appella auprès de sa personne en qualité de secrétaire général. Cet emploi le fixa en Espagne pendant six années entieres, durant lesquelles il donna des marques

d'une grande intelligence dans les affaires. En 1716 le pere général le députa pour venir en France complimenter Louis XV sur son avénement à la couronne. Après la mort de ce général & l'élection du R. P. Joseph de Garcia, la cour trouva bon de laisser le P. Bourget auprès du nouveau général, pour veiller aux intérêts des monasteres & des religieux de la nation, & en soutenir les droits. Il fut fait ensuite commissaire général de la Terre-Sainte en France. Il fut aussi institué définiteur général de tout son ordre, après avoir été deux fois provincial de sa province, pere enfin de plusieurs provinces. Il est mort à Rouen le 26 septembre 1738, dans la soixante-quatriéme année de son âge, extrêmement regreté à cause de sa vertu & de ses talens. * Extrait du *mercure de France*, novembre 1738.

BOURGOGNE, basse Bourgogne, ou Bourgogne duché, province de France, qui a eu autrefois titre de royaume, & depuis celui de duché-pairie. On distingue la province de Bourgogne du gouvernement de ce nom, parceque dans le gouvernement sont compris la Bresse, le Bugei, auquel on joint le Valromei, & le pays de Gex, lesquels ne font pas partie de la province. Celle-ci a la Franche Comté & la Bresse au levant : la Champagne au septentrion : le Bourbonnois & le Nivernois au couchant, & le Beaujolois au midi. Elle est divisée en un duché, qui est celui de Bourgogne, & quatre comtés qui en dépendent, savoir, le Charolois, le Mâconnois, l'Auxerrois & Bar-sur-Seine. Les principales parties du duché sont le Dijonnois, l'Autunois, le Châlonois, l'Auxois, & le pays de la Montagne. Toute la province est renfermée entre les 46 & 48 dégrés de latitude, & les 21 & 23 de longitude. Elle est arrosée de plusieurs rivieres, comme la Saone, & de la Vigeanne, la Tille, l'Ouche, la Duesne, & la Grône que la Saone reçoit, de l'Arconce, de l'Aroux, & de la Bourbince, qui se jettent dans la Loire : de l'Yonne, qui du côté droit reçoit la Cûre, le Serain, & l'Armanson chargé de la Brenne, & enfin de la Seine, qui y a deux sources, l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le bailliage de la Montagne : mais qui sort de la province sans être navigable. Toutes ces rivieres contribuent beaucoup à la fertilité de la province. La plus grande partie des bailliages de Dijon, Auxonne, Saint Jean de Lône, Nuis, Beaune, Châlons, & généralement tout ce qui forme des plaines jusqu'aux rivages de la Saone, est un terroir gras, où le froment vient abondamment, ainsi que les autres grains, & le chanvre : le terroir des autres bailliages produit aussi de bon froment, mais encore plus de seigle. La côte ou chaîne de montagnes tournée à l'orient qui commence près de Dijon, & qui traverse le bailliage de la même ville, & ceux de Nuis, Beaune, Châlons & Mâcon, rapporte d'excellens vins, dont la réputation est répandue par toute l'Europe. Les bailliages d'Avalon, Auxerre, Noyers, & Bar-sur-Seine ont aussi quantité de bons vignobles. Les principales prairies qui produisent les fourages, commencent auprès du Bassigni, & continuent le long de la Saone jusqu'à Mâcon : les campagnes de froment sont entre ces prairies & la côte des vignes.

La Bourgogne s'étend dans trois provinces ecclésiastiques : savoir, celles de Lyon, de Sens, & de Besançon. L'église métropolitaine & primatiale de Lyon, a sous sa dépendance immédiate peu de paroisses en Bourgogne, & ce peu est dans le bailliage de Châlons, dans les archiprêtrés de Colligni, & de Bagé. Les évêques d'Autun, de Langres, de Châlons, & de Mâcon sont tous suffragans de cette église. C'est dans le diocèse de Langres, & au bailliage de la Montagne, qu'est Notre-Dame du Val des Choux, grand prieuré chef-d'ordre. Cîteaux, abbaye chef-d'ordre, qui dépend immédiatement du saint siége, est dans le diocèse de Châlons : & Cluni, qui est aussi chef-d'ordre, dépendant immédiatement du saint siége, est dans le diocèse de Mâcon. Cette abbaye a une officialité, qui ressortit au pape. L'église métropolitaine de Sens n'a aucune paroisse sous sa dépendance immédiate en Bourgogne : l'évêque d'Auxerre, qui est le second suffragant de Sens, y a une partie de son diocèse, & celui de Nevers, qui est le troisiéme suffragant, n'y a que deux paroisses. Pour l'église métropolitaine de Besançon, elle en a un assez bon nombre : & c'est dans son étendue que sont Lône au bailliage de S. Jean de Lône, & S. Simphorien au bailliage de la Perriere, qui ne sont d'aucun diocèse.

Anciennement le duché de Normandie tenoit le premier rang en France, celui de Guyenne le second, & celui de Bourgogne le troisiéme, ce qui avoit lieu en 1257, comme l'observe Matthieu Paris sur cette année-là. Mais les deux premiers duchés ayant été depuis réunis à la couronne, & celui de Bourgogne étant le seul qui eût des ducs en titre, il fut naturel de lui donner la premiere place ; aussi l'a-t-il depuis environ l'an 1370, ainsi qu'il est marqué dans le cérémonial, *tom.* 1, *pag.* 30. De-là vient que la Bourgogne dans l'assemblée des états généraux suivoit immédiatement le gouvernement de Paris & l'Isle de France, où est le siége de la couronne. Par un décret du concile de Constance de l'an 1433, il fut dit que les ducs auroient le premier rang & séance immédiatement après les rois, dans les assemblées générales de la chrétienté. Et la noblesse de Bourgogne, dans les convocations générales du ban & arriere-ban, précéde toutes les autres du royaume. Le gouvernement de Bourgogne est dans la maison de Condé, depuis *Henri* de Bourbon-Condé, premier prince du sang. Sous le gouvernement, sont 6 lieutenances générales, & six lieutenances de roi, dont 5 seulement sont dans la province. Ces lieutenances sont, 1. celle de Dijon, à laquelle la capitainerie de Talant est unie, & où sont les gouvernemens particuliers de la ville & château de Dijon, de Beaune, de Nuis, de S. Jean de Lône, de la ville & château d'Auxonne, de Châtillon-sur-Seine, & de Bar-sur-Seine. 2. Celle d'Autun, où sont les gouvernemens particuliers d'Autun, de la ville & château de Bourbon-Lanci, de Semur en Brionnois, de Semur en Auxois, de Flavigni, d'Avalon, d'Arnai-le-duc, de Saulieu, d'Auxerre, & de Cravant. 3. Celle de Châlons, où sont les gouvernemens particuliers de la ville & citadelle de Châlons, & de Seurre. 4. Celle de Charollois, où est le gouvernement particulier de Charolle. 5. Celle de Mâcon, où est le gouvernement particulier de la ville de Mâcon, & la Tour du Pont : on parlera de la sixiéme à l'article de Bresse. Il y a aussi une grande sénéchaussée héréditaire de la province, & dix baillis d'épée, qui lors de la convocation du ban & arriere-ban commandent les vassaux ou arriere-vassaux du roi, ou possesseurs des fiefs & arrieres-fiefs de son ressort. Leurs bailliages sont, 1. celui de Dijon, avec ceux de Beaune, Nuys, Auxonne, & Saint Jean de Lône ; 2. celui d'Autun, avec ceux de Montcenis & de Semur en Brionnois ; 3. celui de Châlons ; 4. celui d'Auxois, qui comprend ceux de Semur, Avalon, Arnai-le-duc, & Saulieu ; 5. celui de la Montagne ; 6. celui de Charollois ; 7. celui de Bourbon-Lanci ; 8. celui de Mâcon ; 9. celui d'Auxerre ; 10. celui de Bar-sur-Seine. Dans chacun de ces bailliages est une lieutenance de messieurs les maréchaux de France, qui connoît & juge du point d'honneur entre les gentilshommes. Il y a aussi une maréchaussée générale, composée de huit maréchaussées particulieres dans la province ; savoir, celles de Dijon, où est le prévôt général, d'Autun, de Châlons, de la Montagne, du Charollois, de Mâcon & d'Auxerre : il y en a trois autres hors de la province qui sont celles de Bourg, de Belei, & de Gex ; elles n'ont présentement toutes trois ensemble qu'un prévôt.

Pour parler présentement du gouvernement civil par rapport à la justice, il y a un parlement à Dijon, qu'on nomme le parlement de Bourgogne, & dont le

ressort comprend le duché de Bourgogne, & le comté de Charolois, avec les pays de Bresse, Bugei & Gex. Les trois comtés de Mâcon, d'Auxerre, & de Bar-sur-Seine, sont du ressort du parlement de Paris. Il y a dans chacun de ces parlemens une chambre des requêtes du palais, dont la jurisdiction s'étend dans le ressort de chacun de ces mêmes parlemens; & à Dijon il y a une chambre du domaine, dont la jurisdiction comprend tous les pays du gouvernement de Bourgogne; mais à la charge de l'appel aux deux parlemens dont on vient de parler, chacun dans leur ressort. Dans le ressort du parlement de Dijon, il y a dix-neuf bailliages; savoir, dix principaux, & neuf particuliers, dans lesquels ces baillis, ou leurs lieutenans généraux peuvent tenir leur séance, mais qui ressortissent nûment au parlement, comme les bailliages principaux. Nous allons donner le nom & le rang de tous ces bailliages, & par ordre alphabétique les mairies, châtellenies & prévôtés royales, marquisats & comtés érigés en faveur des possesseurs actuels, ou de leurs auteurs, & les terres qualifiées baronies dans les actes de reprises de fiefs à la chambre des comptes. *Dijon* est le premier baillage principal, & premier siége du Dijonnois, où ressortissent la vicomté & mairie de Dijon, la mairie de Talant, les châtellenies royales de Frêne-saint-Mamet, Rouvre, S. Seine sur Vingeanne, & Saux-le-duc. Celle de Frêne est aussi du ressort du bailliage d'Auxonne, au choix de l'appellant. Les marquisats d'Arcelot, Bouhier, Courtivron, & Mirebeau. Les comtés de Beaumont-sur-Vingeanne, & Saulon. Les baronies de Couchei, Faisbillot, Luce, Meuvi, & Vantoux. 2. *Beaune* est un bailliage particulier, & le second siége du Dijonnois, où ressortissent la mairie & prévôté de Beaune; la châtellenie royale de Pomard & Vollenai; la prévôté royale de Bouilland; les marquisats d'Antigni, la Borde au Château, Santenai & Savigni, les comtés de la Rochepot & Serigni; & la baronie de Molinot. 3. *Nuys* est aussi un bailliage particulier, & le troisiéme siége du Dijonnois, où ressortissent les prévôtés royales de Nuys, & la Bergement-le-duc; les châtellenies royales d'Argilli & Vergi. 4. *Auxonne*, autre bailliage particulier, est le quatriéme siége du Dijonnois, où ressortissent la vicomté & mairie d'Auxonne, la mairie de Pontalier; la châtellenie royale de Pontalier; & les baronies de la Marche, & Pluveau. 5. *Saint Jean de Lône* est encore un bailliage particulier, & le cinquiéme siége du Dijonnois, où ressortissent la mairie de saint Jean de Lône; la châtellenie royale de Brazei; & les baronies de Bonencontre & Ebarres. 6. *Autun* est le second bailliage principal, & le premier siége de l'Autunois, où ressortissent la viérie & prévôté, ou la mairie d'Autun; les châtellenies royales de Couches & de Glaine; le marquisat de Montjeu; le comté d'Epinac, les baronies de Draci-saint-Loup, Graine, Issi-l'évêque, Lucenai-l'évêque, la Motte-saint-Jean, & Suilli. 7. *Montcenis* bailliage particulier, est le second siége de l'Autunois, où ressortissent la châtellenie royale ou baronie de Montcenis; le marquisat de la Boulaye-Belfont, celui de la Tour-de-Bos; le comté de Toulongeon; les deux baronies de Couches, & celles de Brandon, Champignole, Marcilli, la Motte, Chargere, & Uchon. 8. *Semur en Brionnois*, autre bailliage particulier, est le troisiéme siége de l'Autunois, où ressortissent la châtellenie royale ou baronie de Semur; le marquisat de Maulévrier, & la baronie d'Oyé. 9. *Châlons* est le troisiéme siége principal, où ressortissent les châtellenies royales de Châlons, Saint Laurent, Brancion, Cortevai, Beaumont-sur-Grone, Cuiseri, Frontenard sur le Doux, Germole, Sagi, & Sauniere; la prévôté royale de Bussi; les marquisats de Bantange, Brange, Escoraille, Senecei, & Uxelles avec Cormatin; les comtés de Bôjan, Chamilli, Gergi, Savigni en Revermont, & Verdun; les baronies d'Autunie, Bellevêvre, Chagni, Cuiseau, Loisi, Longepierre, Louhans, Mervans, Monpont, Pourlans, Saint-Euruge sur Guye, Saint Germain-du-Plain, & Tenare. 10. *Semur en Auxois* est le quatriéme bailliage principal, & le premier siége du même pays, auquel ressortissent les mairies de Semur, & de Montbard; la châtellenie royale, ou baronie de Montbard, les châtellenies royales de Saint-Eufrene, & Vieux-Château, & une partie de celle de Saumaise: les prévôtés royales de Cessei, & Montigni Saint-Barthelemi: les marquisats d'Epoisses, & Souhei: les comtés de Chevigni près Semur, & Montigni-sur-Armanson: les baronies de Grignon, Lucenai-le-duc, Montfort: Saffre, Touillon & Viteaux. 11. *Avalon*, bailliage particulier, est le second siége d'Auxois, où ressortissent la prevôté royale d'Avallon: les châtellenies royales de Château-Girard, Guillon, & Mont-réal: les marquisats de Ragni & Tanlai, & le comté de Châtelus. 12. *Arnai-le-duc*, autre bailliage particulier, est le troisiéme siége d'Auxois, où ressortissent le marquisat de Mimeure: le comté de Commarin: les baronies d'Arnai-le-duc, Bussi-la-Paille, Chailli, Château-neuf, Chaudenai-le-Château, Malin, Marigni-sur-Ouche, Poulli, Sombernon & Soussei. 13. *Saulieu*, autre bailliage particulier est le quatriéme siége de l'Auxois, où ressortissent les comtés de Saulieu, Charni, & la Mothe: les châtellenies royales de Saint-Leger de Foucheret, & Saint-Germain de Modeon, qui n'ont qu'un châtelain avec celle de Vieux-château: les baronies de Mont-Saint-Jean, & Til. 14. *Châtillon-sur-Seine*, ou *la Montagne*, cinquiéme bailliage principal, où ressortissent la mairie de Châtillon pendant trois années, & trois autres au bailliage du duché de Langres, en ce qui est de Bourgogne: les châtellenies royales d'Aizei-le-Duc, baronie, Duême, Vilaine en Duêmois, Villiers-le-duc avec Vanvei, Maizei avec Villote, & la plus grande partie de celle de Saumaise: les prévôtés royales d'Aignai-le-duc, Baigneux, Brion, Etrochei, & Salive: les marquisats d'Arc en Barois, Blaizi, & Larrei: le comté de Frolois. 15. *Charolles* est le sixiéme bailliage principal: on l'appelle le bailliage des cas royaux. Il comprend tout le comté de Charolois, mais il ne connoît pas des appellations des justices seigneuriales. Les trois autres bailliages qui sont du ressort du parlement de Bourgogne, sont ceux de Bourg en Bresse, de Bellei & Gex: comme ils ne sont pas de la province, on se réserve à en parler en d'autres lieux. Il y a dans la province trois autres bailliages principaux, du ressort du parlement de Paris: 1. *Mâcon* auquel est unie la prévôté royale de la même ville. A ce bailliage ressortissent, les châtellenies royales de Bois-Sainte-Marie, Châteauneuf, Châne, Davayé, Hurigné, Igni, Pissei, Saint-Gengoux le-Royal, & Verifet; la prévôté royale de Saint-André-le-desert, le marquisat de Bertet-Gorze: les comtés d'Amanzé, la Bazole, Berzé-le-château, Château-Thiers, Chanton & Senozan: & le comté de Palatinat de Dio: les baronies de Romenai, Vinzelle, Corcelle, & Bourvilain. 2. *Auxerre*, auquel ressortissent les prévôtés royales d'Auxerre, Coulange-sur-Yonne, & Saint-George: les châtellenies royales de Mailli, Montigni-le-Roi, & Vermanton, le marquisat de Saint-Bris, & le comté de Courson. 3. *Bar-sur-Seine*, où ressortissent les prévôtés de Bar, & Avirei: la baronie de Ricez, & la seigneurie de Polisi, ci-devant duché-pairie sous le nom de Choiseul. La baronie de Tallemai dans le Dijonnois, est du ressort du bailliage & présidial de Langres: & les paroisses de Celle & de Juilli-le-Château dans le comté de Bar, sont du bailliage & présidial de Troyes. Outre les bailliages, il y a dans le duché de Bourgogne des jurisdictions appellées chancelleries, qui connoissent dans l'étendue des bailliages où elles sont établies, de l'exécution des contrats passés sous le scel royal. Dijon est le siége principal du gouverneur de ces jurisdictions, & le bourg & les dépendances de Saint-Seine, quoique du bailliage de la Montagne,

ſont de cette chancellerie : les autres ſont, Beaune, Autun, Châlons, Semur en Auxois, & Châtillon-ſur-Seine : dans les autres bailliages royaux, elles y ſont unies. Il y a auſſi ſept préſidiaux : ſavoir, *Dijon* pour les bailliages de Dijon, Beaune, Nuys, Auxonne, & Saint Jean-de-Lône : *Autun*, pour ceux d'Autun, Montcenis, Semur en Brionnois, Bourbon-Lanci, & Charolles : *Châlons* pour le Châlonois : *Semur en Auxois*, pour les bailliages de Semur, Avalon, Arnai-le-duc, & Saulieu : *Châtillon-ſur-Seine*, pour le pays de la Montagne : *Mâcon*, pour le bailliage de la même ville, & *Auxerre*, pour l'Auxerrois : le bailliage de Bar-ſur-Seine reſſortit au préſidial de Troyes. Il y a de plus huit bailliages ſeigneuriaux qui reſſortiſſent nûment au parlement : ſavoir, au parlement de Bourgogne le comté de Charolois, où ſont les baronies de Digoine, Jonci & Lugni, outre les autres baronies & châtellenies qui ſont du domaine du comté, & que par cette raiſon on omet : le marquiſat de Seurre, appartenant à la maiſon de Condé, où ſont les baronies de Saint-George, & Auvillars : le marquiſat de Chauſſin, appartenant à la même maiſon : le marquiſat de la Perriere : le bailliage du temporel de l'évêché de Châlons, où eſt la baronie de la Salle : & le duché-pairie de Langres à Châtillon-ſur-Seine. Et au parlement de Paris, la juſtice-mage des terres de l'abbaye de Cluni : la juſtice-mage des terres de la manſe conventuelle de la même abbaye : & le marquiſat de Seignelai dans l'Auxerrois. Noyers, ſeigneurie ou comté, reſſortit nûment au préſidial de Semur en Auxois. Pour ne rien omettre de ce qui peut intereſſer le public, nous remarquerons encore, qu'il y a à Dijon un ſiége général de la table de marbre, à laquelle reſſortiſſent cinq maîtriſes particulieres des eaux & forêts : ſavoir, Dijon pour le Dijonnois : Autun pour l'Autunois, & la partie du bailliage de Saulieu, qui eſt de la recette d'Autun, où ſont les gruries royales de Bourbon-Lanci, & de Semur en Brionnois : Châlons pour le Châlonois, & le Mâconois : Avalon pour l'Auxois : Châtillon-ſur-Seine, pour le pays de la Montagne, avec la grurie de Saumaize : Auxerre, & Bar-ſur-Seine ont auſſi des maîtriſes particulieres ſous le reſſort de la table de marbre de Paris. Enfin il y a ſix juſtices conſulaires en Bourgogne : ſavoir, Dijon, Auxonne, Châlons, Autun, & Saulieu dans le reſſort du parlement de Bourgogne, & Auxerre dans celui du parlement de Paris.

Nous nous étendrons moins ſur le gouvernement civil par rapport aux finances. Le public curieux de connoître les terres titrées de chaque pays s'intéreſſe peu à être inſtruit des greniers à ſel, des entrepôts, &c. cependant nous ne pouvons nous diſpenſer d'obſerver qu'il y a à Dijon une chambre des comptes pour tout le gouvernement de Bourgogne, le marquiſat de Cruzi, & quelques baronies du bailliage de Sens, mouvans du duché. Il faut auſſi remarquer que la juriſdiction de la cour des aydes de Paris, s'étend dans les élections de Mâcon, de Bar-ſur-Seine, & ſur l'Auxerrois, où il y a une juſtice ſur le fait des aydes, tailles, &c. qui eſt exercée par deux conſeillers du préſidial d'Auxerre, & que le parlement de Bourgogne connoît tant en premiere inſtance, que par appel, des tailles, gabelles, traites-foraines, &c. dans tout le reſte de la province.

On ne doit point omettre les juriſdictions de Bourgogne, qui ne reconnoiſſent que le conſeil d'état. De ce nombre ſont, la généralité, ou le bureau des tréſoriers de France à Dijon, qui eſt de la même étendue que le gouvernement : l'intendance, qui eſt au même lieu ; la commiſſion des dettes des communautés, qui eſt exercée par le gouverneur & par l'intendant dans le duché, & dans les quatre comtés qui en dépendent ; les trois chambres des élus des états, ſavoir, celle des élus des états généraux à Dijon ; celle des élus des états particuliers du comté de Charollois, à Charolles ; celle des élus des états particuliers du Mâconois, à Mâcon : & enfin l'intendance de la marine à Dijon, pour l'exploitation des bois deſtinés à la conſtruction & au radoub des vaiſſeaux du roi.

Nous allons préſentement donner une idée des états généraux de Bourgogne. La convocation s'en fait ordinairement à Dijon, au logis du roi, & réguliérement de trois ans en trois ans, le plus ſouvent au mois de mai. Ils s'aſſemblent par permiſſion du roi : le gouverneur de la province y préſide, & en ſon abſence, l'un des lieutenans généraux au gouvernement. L'aſſemblée eſt compoſée de trois ordres, le clergé, la nobleſſe, & le tiers-état. Les perſonnes du clergé qui ont droit d'aſſiſter aux états, ſont les évêques d'Autun, Châlons, Mâcon, & Auxerre ; les abbés réguliers, titulaires & commendataires ; les doyens des égliſes cathédrales, & de la plupart des collégiales ; les députés des mêmes chapitres ; les prieurs titulaires, commendataires & clauſtraux ; les députés des abbayes & prieurés où il y a conventualité ; & les députés du clergé des comtés de Charolois, & de Mâconois. L'évêque d'Autun préſide dans cette chambre, & en ſon abſence celui de Châlons : l'abbé de Cîteaux eſt à la tête des autres abbés, & après lui ceux de S. Bénigne & de S. Etienne de Dijon ; & le doyen de la ſainte Chapelle de la même ville eſt en poſſeſſion de précéder ceux des autres égliſes, même des cathédrales. Les gentilshommes qui entrent aux états, ſont ceux d'ancienne extraction, qui poſſedent fief ou arriere-fief dans l'étendue des états. Ils y ſignent, ſans garder entr'eux aucun rang : cependant on les nomme ſur les cayers des états, ſuivant l'ordre des grands bailliages. Le préſident de cette chambre, c'eſt ſon élu. Le tiers-état eſt compoſé des députés des villes. Dijon en a trois, Autun, Beaune, Châlons, Nuys, Saint Jean-de-Lône, Semur en Auxois, Avalon, Montbar, Châtillon-ſur-Seine, Auxonne, Seurre, Auxerre, Arnai-le-duc, Noyers, Saulieu, Flavigni, Talant, Montréal, Mirebeau, en ont chacune deux : Marcigni ſur-Loire, Bourbon-Lanci, Semur en Brionnois, en ont chacune un : Viteaux deux : Montcenis un : Cuiſeau, Saint Laurent-lez-Châlons, Louans, Cuiſeri & Verdun, alternativement un : Seignelai, Cravant, Vermanton & Saint-Bris, auſſi un alternativement : le comté de Charolois deux, dont l'un eſt alternativement des villes & bourgs de Charolle, Paraí, Mont-ſaint-Vincent, Toulon & Perrei, & l'autre eſt officier des états particuliers du même pays : le comté de Mâconnois deux, dont l'un eſt alternativement des villes de Mâcon, Tournus, Cluni & Saint-Gengoux, & l'autre eſt officier en l'élection de Mâcon : & le comté de Bar-ſur-Seine deux. Ces députés ſont nommés dans une aſſemblée des habitans, & ils n'ont qu'une voix pour chaque ville. Le maire de Dijon eſt préſident du tiers-état.

Le jour de l'ouverture des états, le clergé ſe rend à la ſainte Chapelle dans les formes du chœur à main droite, les évêques en camail & en rochet, le reſte en manteaux longs & bonnets quarrés. Le tiers-état s'y rend auſſi, & ſe place ſur trois rangs de formes entre celles du chœur & les dégrés de l'autel, avec des robes violettes & des chapeaux : celle du maire de Dijon eſt de velours, les autres de ſatin ou de moire. Les officiers des états ſe mettent, les ſecrétaires en robes noires, ſur une forme au-delà de celle où eſt le maire de Dijon, le tréſorier général de la province en manteau noir, les conſeils & les ſyndics des états auſſi en robes noires ſur une forme de l'autre côté : les huiſſiers debout derriere les officiers Le premier préſident du parlement de Bourgogne, & l'intendant de la province en robes noires & en chapeaux, ſe rendent à neuf heures du matin au logis, où viennent auſſi deux tréſoriers du bureau des finances en robes de velours noir, les lieutenans généraux au gouvernement, & la nobleſſe. Alors la maréchauſſée de Dijon, les gardes de la porte, ceux du gouverneur & ſes pages, ſe mettent en marche pour la ſainte Chapelle : ils ſont ſuivis de la nobleſſe,

bleſſe : le gouverneur vient immédiatement après : il eſt précédé des lieutenans généraux, & ſuivi du premier préſident & de l'intendant, derriere eux les deux tréſoriers de France, & enſuite les officiers de la maiſon du gouverneur ; la compagnie franche du château de Dijon eſt en double haye. La nobleſſe ſe place dans les formes du chœur au côté gauche. Le gouverneur ayant été reçu & complimenté à l'entrée de l'égliſe par le chapitre de la ſainte Chapelle, à la tête duquel eſt la croix, ſe place dans le chœur au milieu du clergé & de la nobleſſe : il a à ſes côtés les lieutenans généraux devant lui : le premier préſident & l'intendant derriere ; après eux ſont les deux tréſoriers de France. On dit une meſſe baſſe du ſaint Eſprit : quand elle eſt finie, les huiſſiers, les ſyndics, les conſeils, le tréſorier, & les ſecrétaires des états ſortent, & ſont ſuivis du tiers-état, chacun dans ſon rang : après eux viennent ſur deux colonnes, le clergé à droite, & la nobleſſe à gauche : tous vont ſe placer dans la grande ſalle deſtinée pour l'ouverture des états au logis du roi. Les évêques & l'abbé de Cîteaux ſont aſſis dans des fauteuils, le reſte du clergé ſur des formes. La nobleſſe eſt de l'autre côté ; ſon élu ſe place dans un fauteuil vis-à-vis le premier évêque ; & dans le fond de la ſalle du côté de l'entrée, eſt le tiers-état : le maire de Dijon eſt auſſi dans un fauteuil. Un moment après le gouverneur vient dans le même ordre qu'on a marqué ci-deſſus. Il ſe place dans le fond de la ſalle qui regarde l'entrée, dans un fauteuil de velours bleu, ſemé de fleur de lis d'or, ſous un dais, à la pente duquel eſt le portrait du roi : ce fauteuil eſt élevé ſur une eſtrade de deux degrés. Le premier préſident, l'intendant, les lieutenans généraux, & les deux tréſoriers de France ont auſſi des fauteuils : mais les bras de ceux des tréſoriers ſont découverts : le premier préſident & l'intendant ſont entre le gouverneur & les évêques, les autres de l'autre côté. Dans le parquet au bas de l'eſtrade, ſont deux bureaux, autour deſquels ſont aſſis les officiers des états, & derriere le gouverneur ſont les officiers de ſa maiſon. L'ancien tréſorier de France ouvre les états par un diſcours, en préſentant les lettres patentes du roi qui en ordonnent la convocation : le gouverneur explique les intentions de ſa majeſté : le premier préſident fait un diſcours aux états, lequel eſt ſuivi de celui de l'intendant, en préſentant la commiſſion du roi pour y aſſiſter, & il fait les réquiſitions conformes aux ordres qu'il a reçus : l'évêque d'Autun, & en ſon abſence celui de Châlons, harangue au nom des trois ordres : après quoi le gouverneur leve la ſéance, & ſe retire au logis du roi par une porte de l'intérieur : les états s'y rendent par la grande porte, & le premier évêque à leur tête harangue le gouverneur.

Les états ſe ſéparent enſuite pour délibérer ſur les affaires de la province : la ſéance ſe tient le matin & le ſoir pendant quinze jours, ou un peu plus : le clergé, la nobleſſe, & le tiers-état, ont chacun des chambres ſéparées. Les ſecrétaires rédigent les délibérations du clergé & de la nobleſſe, & un de leurs commis, rédige celles du tiers-état. Lorſqu'il a été fait quelque propoſition dans l'une des trois chambres, elles ſe députent réciproquement pour ſe faire part de leurs délibérations, ſur leſquelles les deux autres chambres ſont les leurs conformes ou différentes : les requêtes ſont préſentées en chaque chambre par deux commiſſaires que celui qui y préſide a nommés ; & lorſque toutes les affaires ont été terminées dans les trois chambres, elles prennent un jour pour s'aſſembler à la fin & clôture des états, dans la ſalle où s'en eſt fait l'ouverture, & qu'on nomme alors la chambre de la conférence. C'eſt-là qu'on rapporte les délibérations particulieres de chaque chambre : & quand deux chambres ſont de même ſentiment, c'eſt un décret des états, dont l'exécution eſt renvoyée aux élus. Ces élus ſont au nombre de trois : chaque ordre en élit un dans ſon corps pour avoir ſoin des affaires pendant la triennalité. Le clergé nomme alternativement un évêque, un abbé & un doyen : la nobleſſe un gentilhomme : l'élu du tiers-état eſt choiſi alternativement dans les villes d'Autun, Beaune, Nuys, Saint-Jean-de-Lône, Châlons, Semur en Auxois, Montbar, Avalon, Châtillon-ſur-Seine, Auxonne, Seurre & Auxerre, ſuivant l'ordre dans lequel on les nomme ici, pour en faire les fonctions avec le maire de Dijon, qui eſt élu perpétuel. Chaque chambre nomme auſſi des alcades de ſon ordre pour examiner l'adminiſtration des élus à la fin de la triennalité, & en rendre compte aux prochains états. Ces alcades s'aſſemblent au logis du roi quelques mois avant la convocation des états ; quinze jours avant qu'on les tienne, les élus leur préſentent leurs comptes. Le clergé & la nobleſſe ont chacun deux alcades : le tiers-état en a trois. Ceux du clergé ſe prennent dans les chapitres des cathédrales & collégiales, & dans le nombre des prieurs ; ceux de la nobleſſe ſont choiſis dans les grands bailliages de Dijon, Autun, Châlons, Auxois, la Montagne, Charolois, Mâconois, Auxerrois & Bar-ſur-Seine. Pour ceux du tiers-état, le premier ſe prend à tour de roue dans l'une des douze villes qui ont droit de nommer l'élu ; le ſecond eſt auſſi à tour de roue de l'une des treize villes qui les ſuivent, en ne comptant Cuiſeau, Saint-Laurens, Louans, Cuiſeri & Verdun que pour une ; le troiſiéme eſt auſſi par tour, de l'un des comtés de Charolois, Mâconois, & Bar-ſur-Saone.

Les élus entrent en poſſeſſion de leurs fonctions après la conférence qui ſe fait à la clôture des états, & ils tiennent leur ſéance ordinaire dans la maiſon du roi à Dijon, pendant la triennalité. La chambre de l'élection eſt compoſée des élus du clergé & de la nobleſſe, qui ont chacun une voix : de deux députés de la chambre des comptes, qui n'en ont qu'une entre-eux : d'un élu du roi, ayant des proviſions de ſa majeſté, qui a auſſi une voix, & du maire de Dijon & de l'élu du tiers-état, qui n'en ont qu'une entre-eux. Les deux ſecrétaires des états ſervent alternativement par année. Les élus dans leurs aſſemblées reglent les impoſitions, & envoient les commiſſions en détail aux villes, bourgs, paroiſſes, & autres communautés du duché de Bourgogne, du comté d'Auxonne, terres d'outre Saone, & reſſort de S. Laurent, & du comté d'Auxerre, & en gros aux comtés de Charolois, Mâconnois & Bar-ſur-Seine. Le Charolois ſupporte la vingt-quatriéme partie des impoſitions, le Mâconois la onziéme, & le comté de Bar-ſur-Seine la ſoixantiéme. Les élus ſont auſſi la liquidation des étapes, les adjudications des octrois de la Saone, des crues ſur le ſel, & des ouvrages qui ſe font aux dépens de la province. Le tréſorier général des états à Dijon touche les deniers de ſa recette par les mains des receveurs particuliers des impoſitions. Ceux-ci ſont établis à Dijon, Nuys, Beaune, Châlons, Autun, Semur en Brionnois, Semur en Auxois, Avalon, Arnai-le-duc, Châtillon-ſur-Seine, Auxonne, Saint-Laurent-les-Châlons, Auxerre, Charolles, Mâcon, & Bar-ſur-Seine. Le tréſorier général & les receveurs particuliers exercent ſur des commiſſions des états, & rendent compte annuellement à la chambre des comptes.

Le comté d'Auxonne, avec les terres d'outre Saone & reſſort de Saint-Laurent, tenoient autrefois leurs états particuliers : il en étoit de même du comté d'Auxerre : mais ils ont été réunis aux états généraux de Bourgogne, ſavoir les premiers en 1639, & les ſeconds en 1668, de ſorte qu'il n'y a plus d'états particuliers que ceux du Charolois & du Mâconnois. Ils ont cela de commun entr'eux, qu'ils dépendent en quelque maniere des états généraux, où ils aſſiſtent, & dont ils reçoivent les commiſſions en gros pour les impoſitions, & que la convocation s'en fait quelque temps avant les états généraux, ſur une lettre du roi adreſſée au bailli d'épée. Dans les états du Charolois,

c'est ce bailli qui y préside, au lieu que l'évêque de Mâcon est président des états du Mâconois, où assistent les abbés de Cluni, de Tournus, & de Saint Rigaud. Ceux qui assistent aux états du Charolois, sont l'abbé de Cluni, comme prieur & doyen de Parai, le prieur de la Magdelêne de Charolles, le prieur claustral de Parai, les prieurs de Perreci, Bragni & Dronvent, le curé & les chanoines de Charolles, & les curés & sociétaires de Parai, Mont-saint-Vincent, Toulon, Gourdon, Martigni & Viti. A l'égard de la noblesse, il en est de même que dans le duché. Le tiers-état est représenté par les députés des villes de Charolles & Perai, & des bourgs du Mont-saint-Vincent, Toulon & Perreci. Le procureur du roi au bailliage y a entrée, de même que le syndic du pays, qui fait les propositions. On nomme un élu du clergé suivant l'ordre dans lequel on vient de parler des ecclésiastiques du comté, un élu de la noblesse, & un syndic des états. Les élus avec le député du tiers-état de l'une des cinq villes & bourgs en son rang, & l'un des officiers des états, savoir le syndic ou le conseil du pays, assistent aux états généraux. Les deux élus & les cinq députés du tiers-état, reglent pendant la triennalité toutes les affaires des états particuliers, & ils font chaque année la répartition, tant de la cotte qui leur a été envoyée par les élus généraux, que des charges particulieres du pays. Pour les états du Mâconois, outre ceux qu'on a nommés ci-dessus, il y assiste encore les chapitres de Saint-Vincent, & de Saint Pierre de Mâcon pour le clergé, la noblesse, & les députés du tiers-état des villes de Mâcon, Tournus, Cluni & Saint Gengoux; & encore les officiers de l'élection de Mâcon, mais ceux-ci n'ont tous ensemble qu'une voix. On y nomme un élu du clergé, un de la noblesse, & un syndic du pays : l'élu du tiers-état est nommé par les habitans des villes de Mâcon, Tournus, Cluni, & Saint Gengoux, chacune à son tour. Les trois élus avec un officier de l'élection, choisis par l'évêque, assistent aux états généraux de Bourgogne. A leur retour à Mâcon, ils décident au palais épiscopal, en présence de l'évêque ou de son grand vicaire, toutes les affaires du Mâconois, & ils font chaque année les répartitions comme ceux du Charolois. En voilà assez sur l'état présent de la province de Bourgogne, où l'on compte quarante-trois villes, & soixante-six bourgs. Il est temps de faire connoître les différentes figures qu'elle a faites dans l'histoire, & quels ont été ses divers maîtres.

Les auteurs parlent diversement de l'origine de ce nom de Bourgogne. Quelques-uns disent que les Ostrogoths passant en Italie bâtirent plusieurs châteaux en ce pays, & que le nom allemand *Burg*, qu'ils leur donnerent, fut depuis celui de Bourgogne. Les autres soutiennent que ce nom se tire de celui d'une ville bâtie vers le commencement de la Tille, sur la riviere d'Ougne, & nommé *Bourg d'Ougne*: mais on ne produit ces diverses conjectures que pour faire voir de quoi est capable l'ignorance de l'antiquité. Tous les auteurs conviennent que les peuples qui établirent ce royaume vers le temps d'Honorius, venoient de l'ancienne Germanie.

Des anciens Bourguignons et de leur royaume.

Les auteurs modernes parlent assez diversement de l'origine de ces anciens Bourguignons. Plusieurs, qui prétendent que la Gaule a été leur premiere patrie, disent que les Bourguignons avoient été sujets des Autunois, qu'ils secoururent dans une guerre contre les Senonois; qu'ensuite la paix ayant été faite entre ces deux peuples, sans que les Bourguignons y eussent été compris, ces derniers qui craignoient le ressentiment des Senonois, abandonnerent leur pays, & se retirerent avec toutes leurs familles en Allemagne, où ils se joignirent aux Vandales; & qu'enfin voyant que tant de nations différentes se jettoient sur les terres de l'empire Romain, ils résolurent de revenir dans leur pays, de peur qu'il ne fût occupé par quelque autre. Cependant Pline met les Bourguignons au nombre des cinq principaux peuples de la Germanie, sans marquer qu'ils soient venus d'aucun autre endroit. *Germanorum genera quinque*, dit-il, *Vindili, quorum pars Burgundiones*. Ceux qu'il appelle *Vindiles* sont les Vandales. D'autres auteurs veulent que les Bourguignons soient descendus de la Scythie qui a aussi été le pays des Goths, des Alains & des Lombards. Ils ne logeoient que sous des tentes qu'ils joignoient pour être plus en état de s'unir, lorsqu'il falloit prendre les armes en une attaque imprévue, & nommoient *Bourgs* ces assemblées, qui avoient quelque sorte de rapport avec les villes. C'est pour cette raison qu'on les nomma habitans de bourgs, *Burgundions* & *Burgusions*, comme les appelle Agathias. Leurs mœurs étoient assez conformes à celles des autres nations septentrionales. Sidonius Apollinaris en parle comme de peuples qui n'avoient ni propreté, ni politesse. Il dit que les Bourguignons portoient les cheveux longs; qu'ils prenoient plaisir à chanter, & vouloient être loués de leurs chansons; qu'ils mangeoient beaucoup, & que ce leur étoit un ornement de graisser leurs cheveux avec du beurre. Les Bourguignons étoient fort grands, & leur taille surpassoit celle des autres peuples qui inonderent la Gaule du temps du même Sidonius. Ils étoient très-belliqueux, & c'est pour cette raison que l'empereur Valentinien *le Grand*, résolut de s'en servir contre les Allemans, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Leurs rois furent d'abord électifs, & leur autorité ne duroit qu'autant que leur bonheur. Ils n'étoient pas seulement comptables de leurs déréglemens particuliers, ils l'étoient encore de ceux de la nature & de la fortune. Ils étoient déposés lorsqu'ils avoient perdu une bataille, lorsqu'ils avoient mal réussi à un dessein, & lorsque les événemens n'avoient pas répondu aux espérances. Ils n'étoient pas traités plus favorablement, si la moisson ou la vendange n'avoient pas été abondantes; si la peste ou quelque sorte de maladie populaire avoit ravagé l'état. Les Bourguignons n'avoient pas seulement un roi, ils en avoient plusieurs, & *Hendin* étoit le titre de la dignité royale. Mais depuis, ces peuples se soumirent à un seul souverain, & devinrent plus humains, principalement lorsqu'ils eurent reçu la religion chrétienne. Avant cela la leur étoit semblable à celle des autres peuples du septentrion. Ils avoient plusieurs prêtres, mais le chef & le principal des autres étoit distingué par le nom de *Sinistre*, qui étoit un titre d'honneur. Il étoit perpétuel, & on avoit pour lui un respect & une considération extraordinaires.

☞ Dom Plancher, auteur de la nouvelle *histoire de Bourgogne*, après avoir solidement réfuté différentes opinions sur l'origine des Bourguignons, préfere comme le mieux établi, le sentiment de ceux qui croient que les Bourguignons, dans leur premiere origine, ont fait partie de ces plus anciens peuples de Germanie qu'on appelloit Vandales; c'est-à-dire, comme D. Plancher le dit ailleurs, que les Bourguignons étoient limitrophes des Vandales. Leur premiere demeure étoit sur la Vistule, dont ils occupoient apparemment les deux rivages, où sont à présent la Prusse royale & la Prusse ducale. Ils furent chassés de cette premiere demeure l'an 245 par Fastida, roi des Gépides. La seconde habitation des Bourguignons fut au deçà de l'Elbe, où Procope les place, un peu au-dessous des Thuringiens : ils en furent chassés par l'empereur Probus en 277; mais ils y rentrerent, puisque c'est de-là qu'ils vinrent au secours des Romains, invités par l'empereur Valentinien, vers l'an 370 : ils y retournerent après l'expédition pour laquelle Valentinien les avoit fait venir, fort mécontens de cet empereur, qui leur avoit manqué de parole. Les Bour-

guignons faisoient dès-lors profession de la religion chrétienne, qu'ils avoient embrassée avant l'an 317, à en juger selon Sozomene, qui paroît marquer plus exactement le temps de leur conversion. C'est à tort que quelques auteurs ont écrit, que les Bourguignons furent presque aussitôt ariens, que chrétiens : car ils furent d'excellens & de zelés catholiques, selon le témoignage que leur rendent Socrate, Nicéphore, Orose, pendant plus d'un siécle & demi; non-seulement depuis leur conversion jusqu'en 440, comme M. de Tillemont en convient, mais jusqu'en 491. Ce ne fut que sur la fin du cinquiéme siécle, que les anciens Bourguignons devinrent ariens : ils ne le furent que sous le regne de Gondebaud leur troisiéme roi, & seulement durant environ vingt ans. Ces peuples resterent entre l'Elbe & le Rhin, jusqu'à la fin de 406, ou au commencement de 407, qu'ils passerent le Rhin & entrerent dans les Gaules. Ils y firent des conquêtes assez rapides, se rendirent maîtres des pays situés entre le haut Rhin, le Rhône & la Saone, & d'une partie de ceux que les Gaulois occupoient en deça de ces deux rivieres, & y établirent un grand & puissant royaume, qui renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoye, &c. Les auteurs anciens & modernes en mettent le commencement l'an 413 ou 414. Voici une suite chronologique des rois de Bourgogne. Nous renvoyons pour le détail de leurs actions à l'article qu'ils ont chacun à son rang.

Ans de Jesus-Christ.

413 ou 414. Gondicaire *ou* Gondioc.
463. Chilpéric.
491. Gondebaud.
516. Sigismond.
523. Godomar, regna jusqu'en 534.

Depuis cette époque de 534, que les princes François partagerent entre eux les états de Godomar, le royaume de Bourgogne fut sans titre de royaume & sans roi, pendant l'espace de 27 ans, jusqu'à l'an 561 que GONTRAN, prince de la maison royale de France, prit le titre de roi de Bourgogne. Il regna jusqu'en 593. Childebert, roi d'Austrasie, lui succéda dans ce royaume, & le gouverna comme une province réunie à la France jusqu'en 596 qu'il mourut. Thierri, ou Théodoric, l'un de ses fils, hérita du royaume de Bourgogne. Il mourut en 613. Après sa mort il n'y eut plus de roi de Bourgogne de la maison de France, c'est-à-dire, qu'aucun prince ne porta le titre de *roi de Bourgogne*; & le royaume de ce nom devint comme une province unie à la monarchie françoise. Elle en fut de même démembrée en différens temps, dans différens partages faits entre les princes. Le premier démembrement se fit à Verdun en 843, par le partage que les fils de Louis *le Debonnaire* firent entre eux. Le second fut fait par Lothaire, fils de Louis *le Debonnaire*, l'an 855 peu avant sa mort, lorsqu'il partagea lui-même ses états entre ses trois fils, Louis, Lothaire & Charles. Le troisiéme se fit l'an 858 & 859, par la cession que Lothaire, roi d'Austrasie, fils de l'empereur Lothaire, fit à ses deux freres, *Louis*, empereur & roi d'Italie, & Charles, roi de Provence, de la Bourgogne *Transjurane*, qu'il sépara de la Bourgogne *Cisjurane*, appellée depuis *comté de Bourgogne & Franche-Comté* : il retint pour lui celle-ci; & depuis ces deux portions de la haute Bourgogne n'ont point été réunies. Enfin, des débris de l'ancien royaume de Bourgogne, ont été successivement formés trois royaumes : celui de Provence, l'an 855, celui de la Bourgogne Transjuranne, vers l'an 888, & celui d'Arles, composé des deux, vers l'an 930. Nous ne parlerons ici que de ces deux derniers; à l'égard du royaume de Provence, nous renvoyons à l'article PROVENCE. Car quoique des auteurs célébres qualifient les rois qui l'ont possédé, *rois de Bourgogne Transjurane*, il est cependant certain, comme l'a observé D. Plancher, que ni Charles, premier roi de cette province, ni Boson, ni aucun de ses successeurs, n'a été reconnu roi de Bourgogne; qu'ils n'en ont point pris le titre, & qu'aucun auteur du temps ne le leur a donné.

ROIS DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

☞ Le royaume de la Bourgogne Transjurane étoit peu de chose, & ne contenoit presque que la Suisse, les pays de Vallais, de Genève & de Chablais. Les troubles excités après la mort de Charles *le Gros*, l'an 888, donnerent la naissance à ce royaume, en favorisant l'ambition de Rodolphe, qui profita de la conjoncture de ces troubles, pour se faire déclarer roi d'un pays dont son pere étoit seulement gouverneur. Ce royaume est appellé différemment par les auteurs, royaume de la *Bourgogne supérieure*, de la *Gaule Cisalpine*, de la *Bourgogne Jurane* ou *Transjurane*. Il dura peu, & n'a eu que deux rois; Rodolphe I qui se fit reconnoître roi en 888, & regna jusqu'en 911 ou 912, que Rodolphe II son fils, lui succéda. Celui-ci fut roi de la Bourgogne Transjurane seulement, jusqu'en 930, qu'il devint roi d'Arles par la cession que Hugues, roi d'Italie, lui fit d'une partie de son royaume de Provence. Ces deux royaumes de Provence & de Bourgogne Transjurane, réunis ensembe, formerent le royaume d'Arles, dont Rodolphe II fut le premier roi.

ROYAUME D'ARLES.

☞ RODOLPHE II posséda le royaume d'Arles depuis l'an 930 jusqu'en 937 qu'il mourut. Son fils CONRAD le *Pacifique*, lui succéda, & regna pendant près de 57 ans, jusqu'en 993. Il eut pour successeur RODOLPHE III, son fils aîné, surnommé *le Fainéant*, qui mourut le 6 septembre 1032, ayant regné 39 ans. Il ne laissa point d'enfans, quoiqu'il eût eu deux femmes, Agildrude & Hermengarde. *Eudes II*, fils d'Eudes I, comte de Blois, & de *Berte* sœur de Rodolphe, fut exclus de la royauté à cause de son empressement à vouloir s'en emparer. Rodolphe disposa d'abord du royaume d'Arles en faveur de son neveu Henri II, roi de Germanie, fils de Henri, duc de Baviere, & de Gisele, sœur puînée de Rodolphe : mais ce prince étant mort le 14 juillet 1024, Rodolphe institua son héritier Conrad, surnommé *le Salique*, qui après la mort de Henri avoit été élu pour lui succéder. Ce prince avoit épousé Gisele, niéce de Rodolphe. Les trois royaumes de Provence, de la Bourgogne Transjurane, & d'Arles finirent en la personne de Rodolphe après avoir duré 177 ans.

Eudes II, surnommé *le Champenois*, fit tous ses efforts pour s'emparer du royaume d'Arles après la mort de Rodolphe; mais Conrad *le Sealique*, le réprima l'an 1033, & contraignit le Champenois de lui demander la paix. Eudes fit une nouvelle tentative en 1037, & y périt.

L'an 1038, Henri III, dit *le Noir*, fils unique de Conrad *le Salique*, fut couronné à Soleure, en présence de son pere, roi de Bourgogne, ou d'Arles.

L'an 1056, Henri IV, fils de Henri III, lui succéda à l'âge de sept ans, & eut comme son pere les titres d'empereur & de roi de Bourgogne & d'Arles.

L'an 1106, Henri V succéda à Henri IV. Il mourut l'an 1125. La mort de ce prince, qui ne laissoit point d'enfans, donna lieu à de grands troubles dans l'empire & dans le royaume d'Arles. Lothaire, duc de Saxe, élu pour succéder à Henri V, prétendant que le royaume d'Arles étoit uni à l'empire, en disposa comme souverain, & établit Conrad, duc de Zeringen, duc ou gouverneur de Bourgogne, pour lui & pour ses héritiers.

On voit par un grand nombre de faits tirés de chartres authentiques, que les empereurs, successeurs

de Conrad *le Salique*, se sont contentés de conserver seulement un droit de souveraineté sur quelques portions de l'ancien royaume d'Arles; mais sans jamais penser à le rétablir. Du reste, jamais l'autorité des empereurs d'Allemagne n'a été bien considérable dans les pays situés entre les Alpes & le Rhône, quoiqu'ils aient prétendu que la souveraineté leur en appartenoit, en vertu de la donation de Rodolphe *le Fainéant*.

Ducs de Bourgogne.

☞ Depuis le partage que les fils de Louis *le Débonnaire* firent entr'eux, l'an 843, la partie de l'ancien royaume de Bourgogne, située en deça du Rhône & de la Saône, appellée *duché de Bourgogne*, n'a jamais été réunie aux autres parties du royaume dont elle avoit été séparée: elle a toujours été sous la puissance des rois de France, qui l'ont cédée en propriété, sous le titre de *duché* relevant de leur couronne, aux princes de leur maison, d'abord purement & simplement, sans autre charge, que celle de la foi & hommage, puis à titre d'apanage seulement, & à la charge de retour & de réunion à la couronne, au défaut d'enfans mâles. Il faut aussi distinguer deux sortes de ducs de Bourgogne; les uns héritiers du duché par concession, & révocables à volonté: les autres souverains & propriétaires du duché.

I. Richard, dit *le Justicier*, premier duc de Bourgogne, étoit frere de *Boson* & de *Richilde*, que Charles *le Chauve* épousa l'an 870. Il ne fut jamais duc souverain, mais duc révocable. Il le fut dès l'an 877. Il y a lieu de croire que l'élévation de *Richilde* occasionna celle de Richard & de Boson ses freres. Richard mourut l'an 923, selon la nouvelle histoire de Bourgogne, ou 921, selon Flodoard, auteur contemporain, & les autres chroniqueurs. Il laissa d'*Adelaide* son épouse, sœur de Rodolphe I, roi de la Bourgogne Transjurane, trois fils, *Raoul* qui fut élu & sacré roi de France avant la mort de son pere, *Hugues* le noir &, *Boson* & une fille.

II. Gislebert, qui avoit épousé la fille de Richard, lui succéda l'an 923 par la cession de ses beaux-freres. Il jouit paisiblement du duché de Bourgogne, jusqu'à la mort de Raoul arrivée le 14 janvier 936. Alors Hugues *le Blanc*, & Hugues *le Noir*, fils de Richard & beau-frere de Gislebert, travaillerent l'un & l'autre à se rendre maîtres de la Bourgogne. Ils s'accommoderent l'an 938 entr'eux, en partageant la Bourgogne par la moitié, & porterent dès-lors le titre de ducs de Bourgogne. Ainsi on vit en même temps trois ducs de Bourgogne: car Gislebert ne cessa pas de l'être, & le fut encore pendant vingt-ans, jusqu'à l'an 956, qu'il remit son titre & ses droits à Hugues *le Blanc*, selon le P. Mabillon, ou selon la chronique de Fleury, à Othon son gendre, fils de Hugues *le Blanc*. Gislebert mourut peu après, ne laissant que deux filles, l'une femme d'Othon fils de Hugues *le Blanc*, l'autre de Robert de Vermandois.

III. Hugues *le Noir*, fils puîné de Richard, premier duc de Bourgogne, porta le titre de duc de Bourgogne depuis l'an 936 jusqu'en 951, qu'il mourut.

IV. Hugues le Grand, dit *le Blanc* & *l'Abbé*, comte de Paris & d'Orleans, étoit fils de Robert, second fils de Robert *le Fort*. Il prit l'an 938, le titre de *duc de Bourgogne*, à cause du partage qu'il fit avec Hugues *le Noir*. L'an 943, il fut établi duc de France, & de toute la Bourgogne, par Louis d'*Outremer*, dont il avoit tenu une fille sur les fonts. L'an 954, il fut fait gouverneur de Bourgogne & d'Aquitaine par Lothaire. Hugues *le Grand*, mourut à Dourdan le 15 juin 956. Il laissa d'Hadeuvige, sa troisiéme femme, sœur d'Othon I, roi de Germanie, Hugues *le Grand*, dit *Capet*, depuis roi de France, & chef de la troisiéme race de nos rois, *Othon* & *Henri*; & une fille qui avoit épousé Richard I, duc de Normandie.

V. Othon, second fils de Hugues *le Blanc*, succéda à son pere l'an 956, & fut confirmé dans sa dignité l'an 960, par le roi Lothaire, qui vint deux fois en Bourgogne pour maintenir Othon. Ce duc avoit épousé *Leudegarde*, fille de Gislebert, dont il n'eut point d'enfans, & mourut sans postérité l'an 965.

VI. Henri dit *le Grand*, fils de Hugues *le Blanc*, succéda l'an 965 à Othon son frere, avec l'agrément du roi Lothaire. L'an 987, Hugues-*Capet* ayant été élu pour succéder à Louis V, Henri qui, comme ses prédécesseurs, n'étoit duc que par concession & révocable, devint *duc propriétaire* de Bourgogne, par la cession que lui en fit le nouveau roi son frere, qui lui donna lui-même le titre de *grand-duc*. Henri mourut l'an 1002, selon Odoran, auteur contemporain. Il avoit épousé *Gerberge*, veuve d'Albert, duc de Lombardie, dont il n'eut point d'enfans.

Il y eut de grands troubles en Bourgogne après la mort de Henri, qui n'avoit laissé qu'un fils naturel nommé *Eudes*, vicomte de Beaune, & un fils adoptif nommé *Otte-Guillaume*, que Gerberge avoit eu de son premier mari, Albert, duc de Lombardie. Cet Otte-Guillaume voulut s'emparer du duché de Bourgogne, en vertu de son adoption; mais Robert, roi de France, voulant reprendre le duché que le roi Hugues son pere avoit détaché de la couronne en faveur de son frere, fit la guerre à Otte-Guillaume, & resta enfin maître du duché. Le premier titre par lequel il paroît que Robert en étoit en possession, est une charte donnée le 25 janvier de l'an 1015 en faveur de l'abbaye de S. Benigne de Dijon.

VII. Henri II, fils aîné de Robert, roi de France, fut fait duc de Bourgogne par son pere, l'an 1015. Il est le second duc propriétaire du duché de Bourgogne, & le premier de la maison royale de France. Ce prince conserva ce duché jusqu'à la mort du roi son pere, & même jusqu'à celle de la reine Constance sa mere, l'an 1302. Alors il établit son frere Robert, dans le duché de Bourgogne. C'est celui qui a formé la branche des ducs de Bourgogne que nous allons rapporter. * *L'art de vérifier les dates, p. 573 & suiv.*

Succession Chronologique et généalogique des premiers ducs de Bourgogne, issus de la maison de France.

VI. Robert de France, I du nom, troisiéme fils de Robert, roi de France, & de *Constance* de Provence sa seconde femme, eut pour apanage le duché de Bourgogne, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*, & mourut l'an 1075. Il épousa *Helie* de Semur, fille de *Dalmas*, I du nom, seigneur de Semur en Brionnois, & d'*Aremburge*, dont il eut *Hugues*, mort l'an 1057, sans alliance; Henri, qui suit; *Robert*, qui épousa *N.* fille de *Roger*, dit *le Vieux*, comte de Sicile, & d'*Adelaide*, & fut empoisonné par sa belle-mere; *Hugues*; & *Constance* de Bourgogne, mariée 1. à *Hugues* I du nom, comte de Châlons: 2. à *Alfonse* VI du nom, roi de Leon & de Castille, morte l'an 1092.

VII. Henri de Bourgogne, mort l'an 1066, avant son pere, épousa *Sibylle*, fille de *Renaud* I du nom, comte de Bourgogne, & d'*Adelais* de Normandie, dont il eut *Hugues* I du nom, qui fut duc de Bourgogne après la mort de son grand-pere, & épousa *Yoland* de Nevers, fille aînée de *Guillaume* I du nom, comte de Nevers, morte l'an 1078, dont il n'eut point d'enfans. Etant resté veuf, il se rendit religieux à Cluni, & y mourut. Eudes I du nom, qui suit; *Robert* évêque de Langres, mort l'an 1113; Henri, comte de Portugal, *souche des rois de* Portugal. *Cherchez* PORTUGAL. *Renaud*, abbé de saint Pierre de Flavigni; *Aldearde*, mariée vers l'an 1068 à *Gui-Geofroi*, dit *Guillaume* VIII du nom, duc de Guienne, & comte de Poitou, dont elle fut la troisiéme femme, morte après l'an 1119; *Beatrix*, alliée à *Gui*, I du nom, seigneur de Vignori; & *Helie* de Bourgogne, dont on ne trouve que le nom.

VIII. Eudes I du nom, surnommé *Borrel*, fut duc de Bourgogne en 1078, par la résignation de son frere aîné, fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Cilicie le 23 mars 1103. Il épousa *Mathilde*, fille aînée de *Guillaume* II du nom, dit *Teste-hardie*, comte de Bourgogne, morte religieuse en l'abbaye de Fontevrault, dont il eut Hugues II du nom, qui suit; *Henri*, religieux de Cîteaux, mort le 9 mars 1130; *Alix*, dite aussi *Helie*, *Helene* & *Elute*, mariée 1. à *Bertrand*, comte de Toulouse & de Tripoli : 2. à *Guillaume* III du nom, dit *Taluas*, comte d'Alençon & du Perche; & *Fleurine* de Bourgogne, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & y épousa *N.* prince de Philipes.

IX. Hugues II du nom, dit *le Pacifique*, duc de Bourgogne, mort l'an 1141, épousa *Mathilde*, fille de *Boson* I du nom, vicomte de Turenne, dont il eut 1. Eudes II du nom, qui suit; 2. *Raimond* qui épousa avant l'an 1140 *Agnès* de Thiern, dame de Montpensier, fille de *Gui*, seigneur de Montpensier, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Mahaud* de Bourgogne, comtesse de Grignon, mariée 1. à *Eudes* III du nom, seigneur d'Issoudun : 2. à *Gui* I du nom, comte de Nevers : 3. à *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandre* : 4. à *Robert* II du nom, comte de Dreux; 3. *Hugues*, dit *le Roux*, seigneur de Château-Châlons, qui vivoit en 1168, & fut pere de *Sibylle* de Bourgogne, mariée à *Anseric* III du nom, seigneur de Montreal; 4. *Robert*, évêque d'Autun, mort le 18 juillet 1140; 5. *Henri*, aussi évêque d'Autun, mort l'an.... 6. *Gautier*, évêque de Langres, mort l'an 1179; 7. *Sibylle*, mariée à *Roger* I du nom, roi de Sicile, dont elle fut la seconde femme, morte peu après son mariage; 8. *Mahaud*, alliée à *Guillaume* seigneur de Montpellier; 9. *Angeline*, qui épousa *Hugues* I du nom, comte de Vaudemont; & 10. *Aremburge*, de Bourgogne, religieuse.

X. Eudes II du nom, duc de Bourgogne, mort en septembre 1162, épousa *Marie* de Champagne, fille de *Thibaud* IV du nom, dit *le Grand*, comte de Champagne & de Brie, & de *Marie* de Carinthie, morte religieuse à Fontevrault, dont il eut Hugues III du nom, qui suit; *Mahaud*, alliée à *Robert* IV du nom, comte d'Auvergne; & *Alix* de Bourgogne, mariée 1. à *Archambaud* VII du nom, seigneur de Bourbon : 2. à *Eudes* de Deols, seigneur de Châteauroux, morte religieuse de Fontevrault.

XI. Hugues III du nom, duc de Bourgogne, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte; & mourut l'an 1192. Il épousa 1. *Alix* de Lorraine, fille de *Matthieu* I du nom, duc de Lorraine, qu'il répudia : 2. l'an 1184, *Beatrix* dauphine de Viennois, & comtesse d'Albon, veuve de *Guillaume* de Toulouse, dit *Taillefer*, comte de Saint-Gilles, & fille unique de *Guigues* VIII du nom, dauphin de Viennois, & comte d'Albon, morte en 1228. Du premier mariage vinrent Eudes III du nom, qui suit; Alexandre, qui fit *la branche des seigneurs de* Montagu, *rapportée ci-après*; & *Marie* de Bourgogne qui épousa avant l'an 1196 *Simon* I du nom, seigneur de Semur. Du second sortirent *André*, dit *Guigues* X du nom, qui fit *la branche des dauphins de* Viennois, *rapportée ci-après*; & *Mahaud* de Bourgogne, mariée l'an 1214, à *Jean* comte de Bourgogne & de Châlons, morte avant l'an 1242.

XII. Eudes III du nom, duc de Bourgogne, mort le 6 juillet 1218, épousa 1. *Mahaud*, dite *Therèse* de Portugal, veuve de *Philippe* d'Alsace, comte de Flandre, & fille d'*Alfonse* I du nom, roi de Portugal, dont il fut séparé l'an 1195, pour cause de parenté : 2. l'an 1199 *Alix*, dame de Vergi, fille de *Hugues*, seigneur de Vergi, morte fort âgée le 3 mai 1251, dont il eut Hugues IV du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1222, à *Raoul* de Lezignen II du nom, comte d'Eu, morte peu après; *Beatrix*, alliée à *Humbert* de Thoire, seigneur de Villars en Bresse; & *Alix* de Bourgogne, qui épousa 1. *Beraud* VII du nom, sire de Mercœur : 2° *Robert* I du nom, comte de Clermont & dauphin d'Auvergne, morte religieuse à Fontevrault le 13 août 1266.

XIII. Hugues IV du nom, duc de Bourgogne, comte de Châlons, seigneur de Charolois, &c, né le 9 mars 1212, mourut en l'an 1272. Il épousa 1. l'an 1229 *Yoland* de Dreux, fille de *Robert* III du nom, comte de Dreux, & d'*Ænor* de Saint-Valeri : 2. en novembre 1258 *Beatrix* de Champagne, fille de *Thibaut* VI du nom, comte de Champagne & roi de Navarre, & de *Marguerite* de Bourbon. Du premier mariage sortirent 1. *Eudes* de Bourgogne, mort à Acre en Palestine l'an 1269, ayant eu de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fille aînée d'*Archambaud* IX du nom, sire de Bourbon, & d'*Yoland* de Châtillon, héritiere des comtés de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qu'il avoit épousée en février 1247, morte vers l'an 1262, *Yoland* de Bourgogne, comtesse de Nevers, mariée 1. en juin 1265 à *Jean* de France, dit *Tristan*, comte de Valois & de Crespi : 2. vers l'an 1272 à *Robert* III du nom, comte de Flandre, morte le 2 juin 1280; *Marguerite*, comtesse de Tonnerre, seconde femme de *Charles* de France I du nom, roi de Sicile, & comte d'Anjou, morte le 5 septembre 1308; *Alix*, comtesse de Tonnerre, dame de S. Aignan, mariée à *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort, &c; & *Jeanne* de Bourgogne, morte jeune sans alliance; 2. *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, &c, mort avant son pere, laissant d'*Agnès*, dame de Bourbon, seconde fille d'*Archambaud* IX du nom, sire de Bourbon, laquelle se remaria l'an 1277 à *Robert* II du nom, comte d'Artois, & mourut en 1283; *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon & de Charolois, mariée à Robert de France, comte de Clermont en Beauvoisis, morte le 1 octobre 1310, *dont sont descendus les ducs de* Bourbon; 3. Robert II du nom, duc de Bourgogne, qui suit; 4. *Alix*, mariée à *Henri* III du nom, dit le *Débonnaire*, duc de Brabant, morte le 23 octobre 1273; & 5. *Marguerite* de Bourgogne, qui épousa *Gui* IV du nom, vicomte de Limoges, & mourut l'an 1290. Du second mariage de Hugues III vinrent 1. *Hugues* de Bourgogne, seigneur d'Avalon, de Chevannes, &c, qui épousa l'an 1284 *Marguerite* de Châlons, dame de Montreal, fille de *Jean* comte de Bourgogne & de Châlons, & de *Laure* de Commerci, sa troisiéme femme, dont il eut pour fille unique *Beatrix* de Bourgogne, dame de Montreal, morte jeune l'an 1291; 2. *Beatrix*, mariée l'an 1276 à *Hugues* XIII du nom, dit *le Brun*, seigneur de Lezignen, comte de la Marche & d'Angoulême, morte l'an 1328; 3. *Elizabeth*, alliée 1. l'an 1284 à *Rodolphe* I du nom, empereur : 2. à *Pierre* de Chambli, dit *le Jeune*, seigneur de Neaufle, morte l'an 1323; 4. *Marguerite*, dame de Viteaux, premiere femme de *Jean* de Châlons I du nom, seigneur d'Arlai, gouverneur du comté de Bourgogne; & 5. *Jeanne* de Bourgogne, religieuse.

XVI. Robert II du nom, duc de Bourgogne, comte d'Auxonne & de Châlons, &c, chambrier de France, mort le 9 octobre 1305, âgé d'environ 56 ans, épousa l'an 1279 *Agnès* de France, fille puînée de S. Louis roi de France, & de *Marguerite* de Provence, morte l'an 1327, dont il eut *Jean*, mort jeune; *Hugues* V du nom, duc de Bourgogne, mort sans alliance l'an 1315; Eudes IV du nom, qui suit; *Louis*, roi de Thessalonique, &c, mort sans postérité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* de Hainaut, seigneur de Hall, & d'*Isabelle* de Villehardouin, princesse d'Achaye & de la Morée, qu'il avoit épousée l'an 1312; *Robert*, comte de Tonnerre, mort l'an 1334 sans enfans de *Jeanne* de Châlons, fille de *Guillaume*, comte d'Auxerre & de Tonnerre, & de *Léonore* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1311; *Blanche*, mariée l'an 1307

à *Edouard*, comte de Savoye, morte le 18 juillet 1348; *Marguerite*, premiere femme de *Louis* X du nom, dit *Hutin*, roi de France & de Navarre, qui l'avoit épousée l'an 1305, & qui fut étranglée avec un linceul l'an 1334, ayant été convaincue d'adultere; *Jeanne*, premiere femme de Charles VI du nom, dit *de Valois*, qui l'avoit épousée en juin 1313, morte le 12 septembre 1348; & *Marie* de Bourgogne, née l'an 1298, qui épousa vers l'an 1310 *Edouard* I du nom, comte de Bar.

XV. Eudes IV du nom, duc & comte palatin de Bourgogne, comte d'Artois, d'Auffonne & de Châlons, sire de Salins, & roi titulaire de Thessalonique, obtint le comté d'Artois à l'exclusion de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, & mourut l'an 1349. Il épousa l'an 1318 *Jeanne* de France, comtesse de Bourgogne & d'Artois, fille de *Philippe* V du nom, dit *le Long*, roi de France, & de *Jeanne* comtesse de Bourgogne & d'Artois, morte l'an 1347, dont il eut Philippe qui suit; & *Jean* de Bourgogne, mort jeune.

XVI. Philippe de Bourgogne, comte d'Artois & de Boulogne, sire de Salins, né en novembre 1323, fut blessé d'une chute de cheval au siége d'Aiguillon en Guienne le 22 septembre 1346, dont il mourut du vivant de son pere. Il épousa par contrat du 26 septembre 1338 *Jeanne* I du nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, fille unique de *Guillaume* XII du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Elle prit une seconde alliance le 19 février 1349 avec *Jean*, surnommé *le Bon*, roi de France, & mourut en l'an 1360, ayant eu de son premier mariage Philippe I du nom, qui suit; *Jeanne*, morte sans alliance; & *Marguerite* de Bourgogne, morte jeune.

XVII. Philippe I du nom, dit *de Rouvre*, duc & comte palatin de Bourgogne, comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c, né l'an 1345, mourut le 21 novembre 1361 sans enfans de *Marguerite* comtesse de Flandre, &c, fille unique de *Louis* III du nom, comte de Flandre, qu'il avoit épousée par contrat du 1 juillet précédent. Elle se remaria le 19 juin 1369 à *Philippe* de France II du nom, surnommé *le Hardi*, qui fut duc de Bourgogne: elle mourut le 20 mars 1404 âgée de 55 ans.

Branche des seigneurs de Montagu.

XII. Alexandre de Bourgogne, second fils de Hugues III du nom, duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine, fut seigneur de Montagu au diocèse de Châlons, & mourut l'an 1205. Il épousa *Beatrix*, dont il eut Eudes I du nom, qui suit; *Alexandre*, élu évêque de Châlons en mai 1245, mort le 23 décembre 1261; & deux filles non nommées.

XIII. Eudes I du nom, seigneur de Montagu & de Chagni, mort vers l'an 1247, avoit épousé *Elizabeth* de Courtenai, veuve de *Gaucher* de Bar-sur-Seine, & fille de *Pierre* de Courtenai II du nom, empereur de Constantinople, & d'*Yoland* de Hainaut sa seconde femme, dont il eut 1 *Alexandre*, mort sans alliance; 2. Guillaume I du nom, qui suit; 3. *Philippe*, seigneur de Chagni, qui vivoit en 1270, & épousa *Flore* d'Antigni, fille de *Philippe*, seigneur d'Antigni, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montagu, dame d'Antigni & de Chagni, mariée à *Thierri* de Montbeliard, seigneur de Montfort & de Champlite; 4. *Gaucher*, qui vivoit l'an 1256; 5. *Eudes* de Montagu, & quelques filles non nommées.

XIV. Guillaume I du nom, seigneur de Montagu, qui vivoit l'an 1263; épousa *Jacquette* dame de Sombernon & de Malain, fille d'*Hervé*, seigneur de Sombernon, dont il eut Guillaume II du nom, qui suit; & Alexandre de Montagu, qui *fit la branche des seigneurs de* Sombernon, *rapportée ci-après.*

XV. Guillaume II du nom, seigneur de Montagu & de Malain, qui vivoit l'an 1302, épousa avant l'an 1291 *Marie* des Barres, dont il eut Eudes II du nom, qui suit; & *Alix* de Montagu, mariée avant l'an 1312 à *Guillaume* de Joigni, seigneur de Saint-Maurice.

XVI. Eudes II du nom, dit *Odard*, seigneur de Montagu, encourut l'indignation du roi Philippe *le Bel* l'an 1308, qui le fit mettre en prison, d'où il se sauva, & se retira en Allemagne. Il obtint l'an 1312 des lettres d'abolition, & vivoit en 1331. Il épousa 1. *Jeanne* de Sainte-Croix, fille de *Henri* I du nom, seigneur de Sainte-Croix: 2. *Jeanne* de la Roche du Vaoël. Les enfans du premier mariage furent Henri, qui suit; *Odard*, qui fut d'église: *Jeanne*, dame de Villiers sur-Saone & de Savigni, mariée à *Renaud* des Ursins; *Marguerite*, qui épousa *Jourdain* des Ursins, frere du précédent; *Isabelle*, mariée à *Robert* de Damas II du nom, seigneur de Marcilli, & vicomte de Châlons; & *Jeanne* de Montagu, religieuse aux cordelieres de Châlons. Du second sortit *Agnés* de Montagu, alliée à *Jean* de Villars, seigneur de Monteiller.

XVII. Henri, seigneur de Montagu, mort l'an 1347, laissa de *N.* sa femme, *Huguette* dame de Montagu, morte jeune l'an 1347, peu après son pere.

Branche des seigneurs de Sombernon.

XV. Alexandre de Montagu, second fils de Guillaume I du nom, seigneur de Montagu, & de *Jacquette* dame de Sombernon, fut seigneur de Sombernon & de Malain, & vivoit vers l'an 1270. Il épousa *Agnés* de Neufchastel, dont il eut Etienne I du nom, qui suit; & *Eudes* de Montagu, seigneur de Marigni, qui vivoit l'an 1314, & fut pere ou grand-pere de *Guillaume* de Montagu, seigneur de Maigni, vivant l'an 1352, avec *Jeanne* de Draci, dame de la Grange, sa femme.

XVI. Etienne de Montagu I du nom, seigneur de Sombernon, de Malain, &c, qui mourut le 19 septembre 1315, épousa *Marie* de Beaufremont, dame de Couches, morte le 2 mai 1334, dont il eut Etienne II du nom, qui suit; & Philibert de Montagu, qui fit *la branche de* Couches, *rapportée ci-après.*

XVII. Etienne de Montagu II du nom, seigneur de Sombernon & de Malain, mort le 30 mars 1330, avoit épousé *Jeanne* de Verdun, dont il eut Guillaume, qui suit; & *Pierre* de Montagu I du nom, seigneur de Malain, qui vivoit en 1386, & avoit épousé *Marguerite* de Chapes, fille de Dreux, seigneur de Chapes, dont il eut *Etienne*, religieux à S. Benigne de Dijon, mort le 18 mars 1347; & *Marie* de Montagu, alliée 1 à *Henri* du Sauvement II du nom, seigneur de Baleure: 2. à *Gui* de Boual, seigneur de Naveuse.

XVIII. Guillaume de Montagu, seigneur de Sombernon, Malain, &c, qui vivoit en l'an 1368, épousa en secondes nôces *Laure* de Bourdeaux, dame de Chastelus, laquelle se remaria à *Jean* de Bourbon, seigneur de Montperoux: il eut d'une premiere femme, qui n'est point connue, Jean, qui suit; & *Pierre* de Montagu II du nom, seigneur de Malain & de Maison-Baude, mort sans enfans après l'an 1397.

XIX. Jean de Montagu, seigneur de Sombernon & de Malain, mourut le 6 juin 1391. Il épousa *Marie* de Beaujeu, fille de *Guillaume* de Beaujeu, seigneur de Pereux, & de *Marguerite* de Poitiers, dame de Luzi. Elle ne vivoit plus le 14 février 1406, & eut pour enfans *Catherine* de Montagu, dame de Sombernon, mariée à *Guillaume* de Villiers-sur-Sei, seigneur de Clervaut; *Odette*, alliée à *Beraud* de Coligni II du nom, seigneur de Crecia; & *Jeanne* de Montagu, qui épousa *Gui*, dit *Gerard* de Rougemont, seigneur de Ruffei, & qui mourut le 22 juin 1426.

Branche des seigneurs de Couches.

XVII. Philibert de Montagu I du nom, second fils d'Etienne de Montagu I du nom, seigneur de

Sombernon, & de *Marie* de Beaufremont, dame de Couches, fut seigneur de Couches, & eut de *N.* sa femme, HUGUES, qui suit; & deux autres enfans.

XVIII. HUGUES de Montagu, seigneur de Couches & de Sainte-Pereuse, qui vivoit en 1367, épousa *Jeanne* de Saillenai, dont il eut *Jean* I du nom, seigneur de Couches, qui vivoit vers l'an 1377; PHILIBERT II du nom, qui suit; & *Alexandre* de Montagu, abbé de S. Pierre de Flavigni & de S. Benigne de Dijon, mort le 5 septembre 1417.

XIX. PHILIBERT de Montagu II du nom, seigneur de Couches & de Nolai, qui vivoit en 1401, épousa *Jeanne* de Vienne, fille de *Jacques* de Vienne, seigneur de S. Georges & de Longui, & de *Marguerite* de la Roche-Nolai, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Oudot*, mort sans alliance; & *Catherine* de Montagu, mariée par contrat du 7 novembre 1404 à *Alexandre* de Blesi.

XX. JEAN de Montagu II du nom, seigneur de Couches, de Ste. Pereuse, de Sulli & de Marigni, vivoit en 1435. Il épousa *Jeanne* de Mello, dame d'Espoisse, veuve d'*Eudes* de Châteauvillain, seigneur du Thil, & fille de *Guillaume* de Mello III du nom, seigneur d'Espoisse & de Chivri, & d'*Isabelle* de Bourbon, dame de la Ferté-Chauderon, dont il eut CLAUDE qui suit; & *Philippe* de Montagu, mort sans postérité de *Louise* de la Tremoille, fille de *Gui* de la Tremoille, comte de Joigni, qu'il avoit épousée par contrat du 17 mai 1436.

XXI. CLAUDE de Montagu, seigneur de Couches, d'Espoisse, de la Ferté Chauderon, &c, chevalier de la toison d'or en 1468, fut tué au combat de Bussi l'an 1470, sans laisser de postérité de *Louise* de la Tour, seconde fille de *Bertrand* IV du nom, seigneur de la Tour, & de *Marie* comtesse d'Auvergne & de Boulogne, qu'il avoit épousée par contrat du 22 février 1432, morte le 14 juin 1472. *Il eut pour fille* naturelle, Jeanne, *qui fut légitimée par lettres du roi Louis XI du mois de septembre* 1461, *& avoit épousé vers l'an* 1450 Hugues *de Rabutin, seigneur d'Epiri & de Balorre, dont sont issus les barons de Chantal, de Bussi-Rabutin, &c.*

DAUPHINS DE VIENNOIS.

XII. ANDRÉ de Bourgogne, dit GUIGUES X du nom, fils puîné de HUGUES III du nom, duc de Bourgogne, & de *Beatrix* dauphine de Viennois, & comtesse d'Albon, sa seconde femme, fut dauphin de Viennois, & comte d'Albon, & mourut l'an 1237. Il épousa 1. suivant Chorier, *Semnoresse*, fille d'*Aimar* de Poitiers II du nom, comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1202 *Beatrix* de Claustral, fille puînée & héritiere de *Rainez* de Claustral, de la maison de Sabran en Provence, & de *Garcende*, comtesse de Forcalquier, dont elle fut séparée l'an 1210, sous prétexte de parenté: 3. *Beatrix*, fille de *Boniface* I du nom, marquis de Montferrat. Du second mariage vint *Beatrix* de Viennois, mariée l'an 1214, étant encore fort jeune, à *Amauri* V du nom, comte de Montfort. Du troisiéme sortirent GUIGUES XI qui suit; & *Anne* de Viennois, premiere femme d'*Amé* IV du nom, comte de Savoye.

XIII. GUIGUES XI du nom, dauphin de Viennois, & comte d'Albon, mort l'an 1270, épousa le 3 décembre 1241 *Beatrix* de Savoye, dame de Foucigni, fille unique de *Pierre* comte de Savoye, & d'*Agnés* dame de Foucigni. Elle prit une seconde alliance l'an 1273 avec *Gaston*, vicomte de Bearn, & mourut fort âgée le 21 avril 1310, ayant eu de son premier mariage *Jean* I du nom, dauphin de Viennois, & comte d'Albon, qui épousa *Bonne* de Savoye, fille aînée d'*Amé* V du nom, comte de Savoye, & mourut l'an 1282 d'une chute de cheval, sans avoir accompli son mariage; *André*, dauphin, qui vivoit l'an 1270, mort sans alliance; *Catherine*, qui vivoit l'an 1285; & *Anne*, dauphine de Viennois, comtesse d'Albon, mariée à *Humbert* I du nom, seigneur de la Tour-du-Pin, laissant postérité, *qui a continué celle des dauphins de Viennois.*

Après Philippe I duc de Bourgogne, ce duché échut à Jean, roi de France, qui le donna en apanage à PHILIPPE son fils, non tant par proximité de lignage, que par le droit de réversion à la couronne.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS DE BOURGOGNE.

XVII. PHILIPPE de France II du nom, surnommé *le Hardi*, duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne Palatin, de Nevers, de Réthel, d'Estampes, &c; gouverneur de Picardie & de Normandie, quatriéme fils de JEAN, surnommé *le Bon*, roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, né le 15 janvier 1341, mourut le 27 avril 1404. Il épousa le 19 juin 1369 *Marguerite*, comtesse de Flandre & d'Artois, veuve de *Philippe* I du nom, & dernier de la premiere branche des ducs de Bourgogne, & fille unique de *Louis* III du nom, comte de Flandre & d'Artois, & de *Marguerite* de Brabant, morte le 20 mars 1404, âgée de 55 ans, dont il eut JEAN, qui suit; *Louis*, né en mai 1377, mort le 10 janvier suivant; ANTOINE qui fit *la branche des ducs de* BRABANT, *rapportée ci-après;* PHILIPPE, qui fit *celle des comtes de* NEVERS, *rapportée après la précédente; Marguerite*, alliée en 1386 à *Guillaume* de Baviere IV du nom, comte de Hainaut, Hollande & Zélande; *Marie*, qui épousa en mai 1401, *Amé* VIII du nom, duc de Savoye, morte le 6 octobre 1428; *Catherine*, mariée l'an 1393 à *Léopold* III du nom, duc d'Autriche, morte sans postérité; & *Bonne* de Bourgogne, morte sans alliance le 10 septembre 1399.

XVIII. JEAN, surnommé *Sans-peur*, duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandre, d'Artois, &c; né le 28 mai 1371, fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne le 10 septembre 1419. Il épousa le 12 avril 1385 *Marguerite* de Baviere, fille d'*Albert*, comte de Hainaut, Hollande & Zélande, & de *Marguerite* de Brieg en Silésie, sa premiere femme, morte le 23 janvier 1423, dont il eut PHILIPPE III du nom, qui suit; *Marguerite*, qui épousa 1. le 31 août 1404, *Louis* de France, duc de Guienne, puis dauphin, fils du roi *Charles* VI: 2. le 10 octobre 1423 *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, morte le 2 février 1441; *Catherine*, morte sans alliance, âgée de 32 ans; *Marie*, alliée l'an 1406 à *Adolphe* III du nom, duc de Cleves, & comte de la Marck, morte le 4 octobre 1463; *Isabelle*, mariée en juillet 1406 à *Olivier* de Châtillon ou de Blois, comte de Penthiévre, morte sans postérité; *Anne*, mariée l'an 1423 à *Jean* d'Angleterre, duc de Bethford, régent en France, morte le 14 novembre 1432; & *Agnés* de Bourgogne, qui épousa le 17 septembre 1425 *Charles* I du nom, duc de Bourbon, morte le premier décembre 1476. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Jean *bâtard de Bourgogne, évêque de Cambrai, qui donna origine aux seigneurs d'Amerval;* Gui *bâtard de Bourgogne, seigneur de Crubecque, qui eut un fils;* & Philippe *bâtarde de Bourgogne, mariée à* Antoine *de Rochebaron, seigneur de Brezé-le-Châtel.*

XIX. PHILIPPE III du nom, surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, &c, né le 30 juin 1396, institua l'ordre des chevaliers de la toison d'or, le 10 janvier 1430, & mourut le 15 juin 1467. Il épousa, 1. en juin 1409 *Michelle* de France, fille puînée de *Charles* VI roi de France, morte sans enfans le 8 juillet 1422, âgée de 28 ans: 2. le 30 novembre 1424 *Bonne* d'Artois, veuve de *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers, & fille de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, morte sans postérité l'an 1425: 3. le 10 janvier 1429 *Isabelle* de Portugal, fille de *Jean* I du nom, roi de Portugal, morte le 17 décembre 1471, dont il eut *Antoine*, né

le 30 septembre 1430, mort le 5 février 1431; *Josse*, né le 4 avril 1432, mort jeune; & CHARLES, qui suit. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Corneille *bâtard de Bourgogne, seigneur de Bévres, gouverneur du duché de Luxembourg, dit* le grand Bâtard de Bourgogne, *qui fut tué à la bataille de Rupelmonde l'an* 1452; Philippe *bâtard, mort jeune;* Antoine *bâtard, seigneur de Bévres, qui fit la branche des seigneurs de Bévres;* David *bâtard, évêque de Terouanne, puis d'Utrecht, mort en* 1496; Philippe *bâtard, seigneur de Somerdic & de Blaton, amiral de la mer, & chevalier de la toison d'or, puis évêque d'Utrecht, mort en* 1524; Raphaël *bâtard, abbé de S. Bavon de Gand, & évêque de Rosen, mort le* 3 *août* 1508; Jean *bâtard, prévôt de Saint-Omer;* Baudouin *bâtard, qui fit la branche des seigneurs de Fallais & de Bredam;* Marie *bâtarde, qui épousa par contrat du* 30 *septembre* 1448, Pierre *de Baufremont, seigneur de Charni, chevalier de la toison d'or;* Anne *batarde, mariée* 1 *à* Adrien *de Borselle, seigneur de Brigdam:* 2 *à* Adolphe *de Cleves, seigneur de Ravenstein, morte le* 17 *janvier* 1504; Yolande *bâtarde, alliée à* Jean *d'Ailli, seigneur de Péquigni;* Corneille *bâtarde, mariée à* Adrien *de Thoulongeon, seigneur de Mornai;* Marie *bâtarde, religieuse;* Catherine *bâtarde, alliée à* Humbert *de Luyrieux, seigneur de la Queille, &* Magdeléne *bâtarde de Bourgogne, qui épousa* Bompar, *seigneur de l'Aage & de Cournon, baron d'Alez, conseiller & chambellan de Jean II du nom, duc de Bourbon.*

XX. CHARLES, surnommé *le Hardi*, & *le Téméraire*, duc de Bourgogne, &c, né le 10 novembre 1433, fut tué au siége devant Nanci le 5 janvier 1477. Il épousa 1. l'an 1437 *Catherine* de France, fille de *Charles* VII du nom, roi de France, morte l'an 1446, âgée de 18 ans, sans enfans: 2. le 30 octobre 1454 *Isabelle* de Bourbon, fille de *Charles* I du nom, duc de Bourbon, & d'*Agnés* de Bourgogne, morte le 13 septembre 1465: 3. l'an 1468 *Marguerite*, sœur d'*Edouard* IV du nom, roi d'Angleterre, morte sans enfans l'an 1503. Du second mariage vint *Marie* de Bourgogne, duchesse de Brabant, de Lothier, de Limbourg & de Luxembourg, comtesse de Flandre, d'Artois, &c, née le 13 février 1457, qui épousa le 20 août 1477 *Maximilien* archiduc d'Autriche, puis empereur, & mourut d'une chute de cheval étant à la chasse le 25 mars 1482, âgée de 25 ans.

DUCS DE BRABANT.

XVIII. ANTOINE de Bourgogne, second fils de PHILIPPE II du nom, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, naquit l'an 1384, fut duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, marquis du S. Empire, &c; & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épousa 1. le 21 février 1402 *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* de Luxembourg III du nom, comte de Saint-Paul & de Ligni, & de *Mahaud* de Rœux, morte le 12 août 1407: 2. le 6 juillet 1409 *Elizabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean* de Luxembourg, duc de Gorlicie, marquis de Brandebourg & de Moravie, & de *Richarde* de Meckelbourg; elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Baviere, dit *sans pitié*, & mourut l'an ... Du premier lit vinrent JEAN, qui suit; & *Philippe* de Bourgogne, duc de Brabant, &c, après la mort de son frere, né le 25 juillet 1404, mort sans alliance le 4 août 1430, *laissant pour enfans* naturels, Antoine & Philippe *de Brabant;* & Isabeau *de Brabant, mariée à* Philippe *de la Viefville, conseiller & chambellan de Philippe I du nom, roi d'Espagne.* Du second lit sortirent, *Guillaume*, mort jeune le 10 juillet 1410; & *N.* morte en bas âge.

XIX. JEAN de Bourgogne, duc de Brabant, &c, né le 11 juin 1403, mourut le 17 avril 1427, sans laisser de postérité de *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hainaut & de Hollande, veuve de *Jean*, dauphin, fils de *Charles* VI roi de France, & fille unique de *Guillaume* de Baviere IV du nom, comte de Hainaut, qu'il avoit épousée en 1417. Elle prit une troisiéme alliance avec *Humfroi* duc de Glocester, fils de *Henri* V roi d'Angleterre; une quatriéme avec *François* de Borselle, lequel ayant été fait prisonnier par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, elle fut contrainte pour le retirer, de céder ses pays de Haynaut, Hollande, &c, & mourut sans enfans l'an 1436.

COMTES DE NEVERS.

XVIII. PHILIPPE de Bourgogne, troisiéme fils de PHILIPPE II du nom, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, fut comte de Nevers & de Rethel, baron de Donzi, chambrier de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épousa 1. le 23 avril 1409 *Isabelle* de Couci, comtesse de Soissons, en partie, fille puînée d'*Enguerrand* VII du nom, sire de Couci, & comte de Soissons, & d'*Isabelle* de Lorraine, sa seconde femme, morte l'an 1411. 2. le 20 juin 1413 *Bonne* d'Artois, fille aînée de *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, & de *Marie* de Berri. Elle prit une seconde alliance le 30 novembre 1424 avec *Philippe* III du nom, surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut en 1425. Du premier mariage vinrent *Philippe*, mort jeune; & *Marguerite*, comtesse de Soissons, en partie, morte à l'âge de six mois. Du second sortirent, CHARLES, qui suit; & JEAN, qui continua *la postérité, dont il sera parlé après celle de son frere aîné.*

XIX. CHARLES de Bourgogne, comte de Nevers, de Rethel, &c, mourut en 1464 sans enfans de *Marie* d'Albret, fille de *Charles* II du nom, sire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, qu'il avoit épousée le 11 juin 1456. *Il laissa pour enfans* naturels, Guillaume & Jean, *qui furent légitimés en* 1463, & Adrienne *bâtarde de Nevers, mariée* 1. *à* Claude *de Rochefort, seigneur de Châtillon en Barrois:* 2. *à* Jacques *de Clugni, seigneur de Menesere.*

XIX. JEAN de Bourgogne, second fils de PHILIPPE de Bourgogne, comte de Nevers, & de *Bonne* d'Artois sa seconde femme, naquit le 25 octobre 1415, fut comte de Nevers, de Rethel & d'Eu, & mourut le 25 septembre 1491, âgé de 76 ans. Il épousa 1. par contrat du 24 novembre 1435 *Jacqueline* d'Ailli, dame d'Englemonstier, fille aînée de *Raoul* d'Ailli, seigneur de Pequigni, & de *Jacqueline* de Bethune: 2. par contrat du 30 août 1475 *Paule* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *Jean* de Brosse, comte de Penthiévre, & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, morte le 9 août 1479: 3. le 11 mars 1479 (suivant l'ancien stile) *Françoise* d'Albret, fille d'*Arnaud-Amanieu* d'Albret, seigneur d'Orval, & d'*Isabelle* de la Tour, morte sans enfans le 20 mars 1521, en sa 66 année. Du premier mariage sortirent, *Philippe*, mort en 1452 en sa 6 année; & *Elizabeth*, comtesse de Nevers & d'Eu, qui épousa le 22 avril 1455 *Jean* I du nom, duc de Cleves & comte de la Marck, chevalier de la toison d'or, & mourut le 21 juin 1483. Du second vint *Charlotte* de Bourgogne, comtesse de Rethel, mariée par contrat du 15 avril 1486 à *Jean* d'Albret, seigneur d'Orval, morte le 23 août de l'an 1500. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean, *doyen de l'église de Nevers;* Pierre, *légitimé en* 1479; & Philippe, *qui épousa* Marie *de Roye, fille de* Jean *de Roye, seigneur de Lanoi, après la mort de laquelle il se rendit religieux de l'ordre de S. François, & mourut l'an* 1522.

Après la mort de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, duc de Bourgogne, en 1477, le roi Louis XI réunit le duché de Bourgogne à la couronne. En 1682 le roi Louis XIV donna le titre de duc de Bourgogne à LOUIS DE FRANCE, son petit-fils, aussitôt qu'il fut né. Ce prince, qui épousa *Marie-Adélaide* de Savoye, porta depuis celui de Dauphin, & fut pere du roi LOUIS XV. * Pline, *l.* 4, *c.* 4. Procopius, *l.* 1, *de bello Vandal.* Eutrope, *l.* 7. Tacit. *Annal. l.* 2, *& de Mor. German.* Ammien Marcellin, *l.* 18 *&* 28. Paul Orose, *l.* 7, *c.* 33. Luitprand,

Luitprand, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *c.* 12, *& l.* 5 *épist.* 5 *&* 9. Alphonf. d'Elbene, *de reb. Burgund.* Guill. Paradin. *de antiquo ftatu Burgund. & Annales de Bourgogne.* Pierre de S. Julien Balleure, *de l'origine des Bourg.* Bartholom. de Chaffaneo, *Antiq. Burgund.* Nicolaus Vignier, *rer. Burgund. chron.* Pontus Heuterus, *rer. Burgund. l.* 6. André du Chêne, *hiftoire de Bourgogne.* Chorier, *hiftoire de Dauphiné.* Noftradamus & Bouche, *hiftoire de Provence.* Guichenon, *hiftoire de Breffe & de Savoye.* Bovis, *couronne royale d'Arles.* Sainte-Marthe, *hiftoire généalogique de la maifon de France.* Du Pui, *droits du roi, &c.* Le P. Anfelme Gareau, *defcript. du gouvernement de Bourgogne.*

BOURGOGNE, Franche-Comté, ou *Comté de Bourgogne*, dite auffi *la haute Bourgogne*, *Burgundiæ comitatus*, province avec titre de comté, eft proprement le pays des anciens Sequanois. Elle a le pays des Suiffes & l'Alface au levant; la Breffe, le Bugei, & le pays de Gex au midi; la Lorraine au feptentrion; la Bourgogne-Duché, & une partie de la Champagne au couchant. Quelques-uns la divifent par fes bailliages, & les autres en font trois parties, qui font *la haute*, ou *d'Amont*; la *moyenne* ou de *Dole*; & la *baffe* ou d'*Aval*. Dole étoit autrefois la ville capitale; les autres font Befançon, qui eft préfentement la capitale de la Franche-Comté, Grai, Salins, Vefoul, Arbois, Luxeuil & Pontarlier. Les moins confidérables font, Saint-Claude, Orgelet, Saint-Amour, Arlai, Lyons-le-Saunier. Les forts Sainte-Anne & le château de Joux méritoient d'être remarqués; mais le premier fut démoli après la prife de la Franche-Comté en 1674. La Franche-Comté a des montagnes au levant & au feptentrion. Elle eft affez fertile en grains, vins & bois, renferme d'excellentes falines, & eft arrofée de diverfes rivieres, dont les plus confidérables font la Saone, qui y reçoit l'Ougnon, le Doux, qui y reçoit la Louve, la riviere d'Ain, &c.

Cette province faifoit autrefois partie du grand royaume de Bourgogne, & fut ufurpée fur les rois de France, qui en étoient les fouverains légitimes. Depuis, elle eut des feigneurs particuliers. Gerberge, dont on parle diverfement, fœur de *Hugues*, évêque d'Auxerre, comte de Châlons, époufa 1 *Albert* comte d'Ivrée en Piémont, d'autres difent *Paon* comte de Vienne, dont elle eut Otte-Guillaume comte de Bourgogne: 2. Eudes, dit *Henri*, furnommé *le Grand*, ou *le Clerc*, duc de Bourgogne, fils de *Hugues*, dit *le Grand*, & frere du roi *Hugues-Capet*. Cet *Eudes-Henri* mourut au château de Pouilli fur Saone le 15 octobre 1001, & adopta Otte-Guillaume I, qui s'établit dans le pays. Il mourut vers l'an 1027, laiffant d'*Ermentrude*, qu'on fait fille d'une *Albrade* de France, fœur du roi *Lothaire* & de *Renaud* de Reims & de Rouci, Renaud I, comte de Bourgogne, mort en 1057. Celui-ci époufa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II & de *Judith* de Bretagne, dont il eut Guillaume II; *Gui*, comte de Brionne & de Vernon; & *Robert* dit *le Bourguignon*. Guillaume, furnommé *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mâcon, fire de Salins, &c, mourut en 1087, ayant eu de *Gertrude* de Mâcon, Renaud II, & Etienne, qui fuivent; *Gui* archevêque de Befançon; & quelques autres enfans, entre lefquels on doit mettre *Gifle*, mariée à *Humbert* II, comte de Savoye & de Maurienne. Renaud II mourut jeune, laiffant deux fils, Renaud III & *Guillaume*, qui ne lui fuccéderent pas alors. Ce fut Etienne fon frere, dit *Tête-hardie*, lequel vendit à fon frere *Gui* les honneurs qu'il avoit dans Vienne, comme parlent les actes, pour faire le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1101. Son fils *Guillaume* III fut comte de Bourgogne; & deux feigneurs aufquels il fe confioit pour la direction de fes affaires, l'affaffinerent cruellement en 1126. Renaud III fon coufin, fils de *Renaud* II lui fuccéda. Il avoit un frere nommé *Guillaume*, qui prétendoit avoir part à l'héritage, & cette prétention paffa à fon fils *Etienne*, pere de *Jean*, qui prit le nom de *Châlons*, par fon mariage avec l'héritiere de Châlons, & fut pere de *Hugues* comte de Bourgogne. *Renaud* III refufa de rendre hommage à l'empereur Lothaire II de la maifon de Saxe, foutenant qu'il ne lui devoit aucune reconnoiffance, parce-qu'il n'étoit pas de la famille de Conrad, à laquelle Rodolphe III avoit donné la Bourgogne. Ce refus irrita furieufement l'empereur, qui le déclara déchu du Comté, dont Conrad duc de Zeringhem fut revêtu. Mais Renaud ne laiffa pas de fe maintenir courageufement. Renaud I avoit auffi refufé le même hommage à l'empereur Henri III, lui foutenant que fes terres ne dépendoient pas de l'empire, mais de la France, puifque le roi Robert les avoit laiffées à fon pere Otte-Guillaume. Quelques auteurs prétendent que c'eft de-là que vient le nom de *Franche Comté*, quoique d'autres en donnent des raifons plus particulieres. Renaud III mourut vers l'an 1144, laiffant d'*Agathe*, fille de *Simon* duc de Lorraine, une fille unique, Beatrix I de ce nom, comteffe de Bourgogne, mariée en 1157 à l'empereur *Frederic* I, dit *Barberouffe*. Elle eut divers enfans de cette alliance. Le quatriéme Othon I de ce nom, fut comte de Bourgogne, prit le titre de Palatin, & mourut en 1200, laiffant Beatrix I, comteffe Palatine, qu'il avoit eue de *Marguerite* de Blois, fille de *Thibaud*, furnommé *le Bon*, comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* de France. *Marguerite* étoit alors veuve de *Huges* d'Oifi, feigneur de Montmiral, & depuis elle prit une troifiéme alliance avec *Gautier* fire d'Avefnes. Beatrix époufa *Othon* duc de Meranie, qui prit la qualité d'Othon II, comte Palatin de Bourgogne, & qui mourut en 1230, laiffant Othon III mort vers l'an 1264, & pere d'ALIX comteffe de Bourgogne, qui mourut en 1278. Elle époufa *Hugues* de Bourbon, dit *de Châlons*, qui étoit defcendu de *Guillaume*, frere de *Renaud* III, & cette alliance affoupit les querelles qui étoient dans leur famille. *Hugues* mourut en 1266, & laiffa dix enfans. Othon IV lui fuccéda, devint comte d'Artois par fon mariage avec *Mahaud*, fille de *Robert* II & d'*Amicie* de Courtenai, & mourut en 1302, laiffant *Robert*, mort l'an 1315, âgé de feize ans; Jeanne, femme du roi *Philippe* V, dit *le Long*; & *Blanche*, premiere femme du roi *Charles* IV, dit *le Bel*. Jeanne eut entr'autres enfans Jeanne II, comteffe Palatine de Bourgogne & d'Artois, mariée en 1318 à Eudes IV, duc de Bourgogne; & *Marguerite*, mariée en 1320 à *Louis* II comte de Flandre, dont la petite-fille, auffi nommée Marguerite, recueillit la fucceffion des comtés de Bourgogne & d'Artois, qu'elle porta avec celui de Flandre en 1369 à Philippe de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne. Marie, fille unique de *Charles*, dernier duc de Bourgogne, porta la Franche-Comté dans la maifon d'Autriche. Le roi Louis XIV prit cette province en 1668, & la rendit par la paix d'Aix-la-Chapelle, en la même année. Depuis, il la reprit encore en 1674, & elle lui eft reftée par la paix de Nimegue en 1678. * Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *hiftoire des rois, ducs & comtes de Bourgogne.* Alfonf. d'Elbene, *de regno Burgund.* Louis Gollut, *mém. de la republ. Sequan.* Chorier, *hift. de Dauphiné, tom.* 1, *liv.* 11. Sainte-Marthe, *hift. généal. de la maifon de France, &c.*

BOURGOGNE (le cercle de) en latin *Burgundicus circulus*, comprenoit les provinces des Pays-Bas, & la Franche-Comté. Il fut inftitué par l'empereur Maximilien I l'an 1512, afin qu'il pût ainfi fecourir les états qu'il avoit eus de l'héritage de la maifon de Bourgogne, par le moyen de l'empire qu'il tâchoit d'engager dans fa défenfe; mais les membres & les provinces de ce cercle étoient exempts de toutes les charges de l'empire, dès le temps de fon érection: ce qui fe connoît très bien par la tranfaction que l'empereur Charles-Quint fit avec l'empire dans la diéte d'Augsbourg en 1548, par laquelle on déclare que les membres du cer-

cle de Bourgogne font exempts de toute jurifdiction de l'empire, fans préjudice de leurs conftitutions, & que ces provinces font libres de toutes les charges de l'empire d'Allemagne, & de la fupériorité & fouveraineté de l'empereur, en forte qu'elles font cenfées pleinement exemptes, & qu'elles jouiffent feulement de la protection de l'empire, de la même maniere que les autres états de l'empire en jouiffent, ainfi que le marquent plus au long Chifflet, & divers autres. Il faut obferver que dans l'érection du cercle de Bourgogne les trois provinces de Frife, d'Utrecht & de d'Overiffel, n'y étoient pas comprifes, mais bien dans le cercle de Weftphalie, parcequ'elles n'étoient pas alors fujettes aux princes du Pays-Bas, comme elles l'ont été depuis qu'on les a comprifes fous ce cercle. Préfentement les provinces de ce cercle font divifées en trois parties; la France poffede ce comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté, avec la partie méridionale du Pays-Bas; l'empereur tient la partie qui eft au milieu du Pays-Bas; & les Etats-Généraux ont la partie feptentrionale qui eft compofée des fept Provinces-Unies. L'Efpagne n'y poffede plus rien.

BOURGOING (Edmond) prieur des jacobins de Paris, fut fait prifonnier pendant la ligue, à l'affaut des fauxbourgs de Paris, où il étoit armé comme un foldat. On le mena à Tours, où étoit le parlement en 1589, & après avoir été convaincu d'avoir loué publiquement dans fes fermons, Jacques Clément, religieux de fon couvent, qui avoit commis un execrable parricide dans la perfonne du roi Henri III, de l'avoir comparé à Judith, qui tua Holoferne devant la ville de Bethulie, & de l'avoir appellé dans un autre fermon, martyr de J. C. il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt fut exécuté à Tours le 26 janvier de l'an 1590. * M. de Cailliere, *hiftoire du maréchal de Matignon.*

BOURGOING (François) troifiéme général de la congrégation des prêtres de l'oratoire de France, naquit à Paris, le 18 mars de l'an 1585. Sa famille originaire du Nivernois, étoit venue s'établir à Paris, où elle a eu des confeillers au parlement, entr'autres, JEAN & GUILLAUME, feigneurs de Poiffons & de Belleperche, dont le dernier étoit aïeul de François. François Bourgoing fit de grands progrès dans la théologie, qu'il étudia en Sorbonne, fut curé de Clichy la garenne, puis un des fix premiers de la congrégation de l'oratoire, dont il devint un des plus illuftres ornemens. Il travailla beaucoup à la propagation de ce faint inftitut dans les Pays-Bas, & ailleurs; & en l'an 1641 il fut choifi pour en être fupérieur général, après le P. Charles de Gondren, dont il avoit été vicaire-général. Le P. Bourgoing gouverna avec une fageffe admirable, & mourut le 26 octobre de l'an 1662. Il étoit âgé de 78 ans. M. Boffuet, évêque de Meaux, prononça fon oraifon funébre. Il avoit publié conjointement avec le P. Gibieuf des ouvrages du cardinal de Berulle, avec un abrégé de la vie de ce grand homme. Nous en avons auffi plufieurs de fa façon, remplis d'onction & de piété, entr'autres des prônes qui ont été imprimés à Paris en 1665. JACQUES Bourgoing, fon pere, confeiller en la cour des aides, à qui François de la Croix-du-Maine donne cet éloge, d'avoir été *homme docte ès langues, & bien verfé en la poëfie latine*, compofa un ouvrage latin de *l'origine & de l'ufage des mots*, dont on fe fert dans les langues françoife, efpagnole & italienne, qu'il dédia l'an 1583, au roi Henri III. Un autre FRANÇOIS Bourgoing, de Nevers, fe retira à Genève, où il vivoit en 1570, & publia une *hiftoire eccléfiaftique*, en deux volumes; *une traduction de Jofeph, &c.* * La Croix-du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibl. françoife.* Sainte-Marthe, *Gall. chrift. tom. IV.*

BOURGOUIN, *Bergufia, Bergufium*, petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, a été autrefois dépendante de la baronie de la Tour du Pin, & eft renommée par fon commerce de chanvre. Bourgouin fouffrit beaucoup dans le XVI fiécle, durant les guerres civiles. * Chorier, *hift. de Dauphiné.* De Thou, *hift. l.* 31.

BOURGUEIL, bourg de France dans l'Anjou, près de la Loire, à trois lieues de la ville de Saumur vers l'orient, où il y a une abbaye célébre. * Mati, *diction.*

BOURGUEIL (Etienne de) né à Bourgueil en Anjou en 1260, de parens de baffe condition, s'éleva par fon mérite jufqu'à la dignité d'archevêque de Tours. Il excelloit dans le droit qu'il profeffa à Angers, fous l'épifcopat de Nicolas Gellan. Guillaume le Maire, fucceffeur de Gellan, le fit fon official. Bourgueil fut auffi chanoine d'Angers en 1291, chantre en 1313, & archidiacre d'Outre-Loire dans la même églife. Enfin, il fut archevêque de Tours après la mort de Charles de la Haye. Ce fut le chapitre qui le choifit, & Jean XII confirma cette élection. Ce prélat fonda le collége de Tours à Paris, fitué rue Serpente. Il affifta à l'affemblée qui fe tint à Paris en 1329, & qui fut continuée à Vincennes au fujet de la jurifdiction fpirituelle & temporelle, fous le roi Philippe de Valois, qui y avoit pour avocat le feigneur Pierre de Cugnieres, chevalier. Ce prélat mourut le 10 mars 1334 ou 1336 à Tours. * Maan, *metropol. Turon.* Fleuri, *hift. eccléf.* in-4°. *t.* 19. *p.* 452. *& fuiv.*

BOURGUEMESTRE, premier magiftrat des villes de Flandre, de Hollande & d'Allemagne. Il eft comme le maire & le gouverneur: il donne des ordres pour le gouvernement, l'adminiftration des finances, la juftice & la police de la ville. Le pouvoir & les droits des bourguemeftres ne font pas égaux par tout. Chaque ville a fes loix & fes ftatuts particuliers. En allemand on l'appelle *Burgermeifter.* On ne fait pas bien, dit Furretiere, comment on pouroit exprimer cette dignité en latin: les uns la défignent par *Senator*, & les autres par *Conful.* Ce mot eft formé de deux termes flamans, *Borger*, bourgeois, & *Meifter*, maître, c'eft-à-dire, *le maître & le protecteur des bourgeois.* * Furretiere.

BOURGUET (Louis) célébre philofophe naturalifte, naquit à Nîmes le 23 avril 1678. Il étoit fils aîné de *Jean* Bourguet, négociant, & de *Catherine* Rey, l'un & l'autre de la religion prétendue réformée. Louis naquit avec de grandes difpofitions pour les fciences & avec une mémoire fi heureufe, que l'on affure qu'à l'âge de trois ans il poffédoit ce qu'il y a d'hiftorique dans l'ancien & le nouveau Teftament, & qu'il conferva toute fa vie le fouvenir de la grande comète qui parut en 1680. Sa famille ayant été du nombre de celles que la révocation de l'édit de Nantes fit fortir du royaume, elle fe rendit d'abord à Genève, & delà à Laufanne, où Jean Bourguet fixa fon féjour pour quelque temps. En 1686 il envoya fon fils à Zurich pour y apprendre la langue allemande, & peu de temps après il y alla lui-même pour y former fon établiffement. En 1688 Louis Bourguet, déja très-verfé dans l'allemand, commença à fréquenter le collége où il apprit le latin. En 1689 une partie de fa famille s'étant tranfplantée à *Caftefeigna*, village des Grifons, pour y établir une manufacture d'étoffes de foie, le jeune Bourguet y continua l'étude de la langue latine fous le pafteur du lieu. En 1690 il revint à Zurich, où il fut occupé dans le négoce & dans les fabriques que fon pere & fes oncles y avoient établi dès 1687; car, pour le dire en paffant, c'eft fur-tout à MM. Jean & Jacques Bourguet, & à Jean Rey que la ville de Zurich eft redevable de l'établiffement des métiers de bas, des manufactures de mouffelines & d'autres étoffes, qui ont rendu le commerce de Zurich un des plus floriffans de la Suiffe. M. Rey, oncle de Louis Bourguet, étant mort en 1692, celui-ci reprit fes études, & les continua les années fuivantes, même après avoir quitté le collége. En 1696 ayant lu la differtation de M. Terrin fur deux médailles de Maufole & Pixodare, rois de la Carie, imprimée dans le *journal des favans*, du lundi 12

février 1685, il prit du goût pour ce genre d'étude, s'attacha à la lecture de différens ouvrages de littérature & d'antiquités, à celle des meilleurs voyages, & commença dès-lors à amasser des médailles, ce qu'il a continué de faire dans la suite. En 1697 il fit avec son pere un voyage en Italie, vit Milan, Verone, Venise, & plusieurs autres villes, visitant les bibliothéques & les savans, & tâchant de profiter des lumieres de ceux-ci. Etant à Bolzano, il commença l'étude de l'hébreu sous un Juif, & à l'occasion du livre du fameux Jurieu sur l'*apocalypse*, il se mit à étudier les prophéties. Revenu en 1699 à Zurich, & réfléchissant sur les hautes montagnes couvertes de neige qu'il avoit passées, & sur les irrégularités qu'il croyoit appercevoir dans ces objets, il lui survint des doutes sur la religion; mais pour s'assurer s'ils étoient fondés, il lut cette année & la suivante, tout ce qu'il put trouver de meilleurs écrits sur cette importante matiere. Le fruit qu'il en retira fut de voir dissiper ses doutes, & de se convaincre de la solidité de la religion chrétienne. Au mois de mars 1701, il fit un second voyage en Italie, & dans le séjour qu'il fit à Verone, il expliqua la *Mischna* sous un Juif. En 1702 il épousa à Berne, où son pere s'étoit retiré dès 1699, *Susanne* Jourdan, fille de M. *Claude* Jourdan de Marvéjolle en Gevaudan, lequel s'étoit retiré à Neufchâtel. Il fit encore deux voyages en Italie, l'un en 1702, l'autre en 1703 & en 1704. Il quitta Berne pour s'établir à Neufchâtel, d'où il alla encore en Italie en 1705 & en 1707, toujours pour voir les savans, consulter les manuscrits, en acquérir, augmenter ses curiosités, acheter des livres en langues orientales, & se procurer des secours, sur-tout pour *l'histoire critique de l'origine des lettres*, qu'il avoit entreprise & dont il communiqua dès 1704 le plan à quelques savans avec qui il étoit en correspondance. On trouve ce plan dans une lettre de M. Cuper au R. P. dom Anselme Banduri, page 477 du recueil des lettres de M. Cuper, imprimé à Amsterdam en 1742 *in*-4°. On voit par ce plan, que l'ouvrage devoit avoir deux parties; que dans la premiere, partagée en quatre livres, l'auteur devoit rechercher l'origine des hiéroglyphes, leurs espéces & leur usage tant ancien que moderne; & traiter de l'origine & de l'usage de divers caractères qui tiennent de l'hiéroglyphe, comme ceux de la magie, de l'astrologie, de la chymie, des emblêmes & du blason; de l'invention & de l'auteur des lettres; des caractères hébreux, samaritains, syriacs, & des autres orientaux; des points-voyelles des Juifs, Syriens, Arabes & autres; des caractéres grecs, hétrusques, latins, cophtes, gothiques, russiens, &c. de la stéganographie, des notes, des monogrammes. Dans la seconde partie, divisée aussi en quatre livres, il devoit parler de la maniere d'écrire sur la pierre, les métaux, l'écorce d'arbre, le parchemin & le papier; de l'origine de ces manieres & de leur usage jusqu'à nous; des premiers livres, de leur matiere, de leur forme & de leur reliûre depuis leur invention jusqu'à nous; des manuscrits, de l'art de les connoître, des diverses manieres d'écrire de tous les siécles en toutes sortes de langues; de l'invention de l'imprimerie, de son méchanisme, & de ses progrès; des premiers livres imprimés, des plus fameux imprimeurs, des fourberies qui se commettent dans la librairie, &c. M. Cuper, parlant de ce même projet dans une autre lettre, page 144, dit à M. de la Croze; » M. Bourguet m'a entretenu dans deux de ses lettres » sur les antiquités égyptiennes, & il y a de belles » remarques. Nous ne sommes pas encore du même » sentiment sur l'origine des lettres; & je ne puis » croire qu'avant Moyse & la loi que Dieu donna sur le » mont Sinaï, elles n'auroient pas été en usage dans » l'Egypte & dans la terre de Chanaan. Nous disputons » aussi sur la constitution du globe terrestre au temps » du déluge, qu'il croit avec M. Woodward, avoir » été alors dissous & réduit, pour ainsi parler, dans » un potage, même les pierres & les marbres. La lan» gue chinoise y a aussi sa place, & il prouvera que » la chronologie des plus vieux historiens & livres de » cette nation s'accorde avec la chronologie de la » sainte-écriture. « La diplomatique du P. Mabillon, la *palæographia græca* du P. Montfaucon, nos diverses histoires de l'imprimerie, & l'ouvrage de M. Warburton sur les hiéroglyphes, avec les éclaircissemens sur leur antiquité & sur la chronologie chinoise, par M. Léonard de Malpenne, traducteur de l'écrit de M. Warburton, donnent une grande partie des connoissances qui devoient être discutées dans l'ouvrage de M. Bourguet. Celui-ci étant resté à Rome plus longtemps qu'il n'avoit encore fait dans son voyage de 1707 & de 1708, fit une relation de ce voyage, qui renferme, dit-on, beaucoup de particularités très curieuses & très-intéressantes sur les antiquités, les bibliothéques & les autres raretés de Rome. Il y parle aussi des marques d'estime qu'il reçut de MM. Bianchini & Fontanini, des PP. Tolomei, Bouchet & Bonanni, jésuites, & de plusieurs autres. Au mois de juillet 1709 M. Bourguet parcourut en philosophe & en curieux observateur les montagnes de la souveraineté de Neufchâtel; il visita les eaux minérales, les fossiles, en un mot, tout ce qui pouvoit contenter sa curiosité & le mettre au fait de l'histoire naturelle. L'auteur de son éloge, que nous citerons plus bas, entre sur cela dans un grand détail que l'on peut voir dans son écrit. En 1710 M. Bourguet fit un nouveau voyage en Italie, où il fit connoissance avec MM. Vallisnieri, alors premier professeur en médecine théorétique dans l'université de Padoue, & Zannichelli, célébre médecin de Venise. Il revint à Neufchâtel en 1711, & peu après il retourna à Venise avec son épouse, & y séjourna jusqu'en 1715. Ce fut alors qu'il combattit l'opinion de Charles-Nicolas Lang, de Lucerne, sur l'origine des pierres figurées, dont il forma une belle collection. La même année 1715 il parcourut les montagnes du territoire de Bologne & vit Plaisance, Parme, Mantoue & Verone. Il revint en Suisse au commencement de l'automne, & en 1717 il vint de nouveau se fixer à Neufchâtel. M. de Barbeyrac ayant été appellé alors à Groningue, M. Bourguet fut pressé de se présenter pour la chaire de droit que ce savant laissoit vacante à Lausanne, & il composa à cette occasion un discours françois, intitulé, *Idée de l'histoire du droit naturel*; & un autre en latin, *de vero atque genuino juris naturalis studii usu*. Ce dernier est imprimé dans le *tempe helvetica*, tome III, page 9; mais M. Bourguet en demeura là. Ennemi de la dispute & des exercices publics, & consultant aussi la foiblesse de sa poitrine, il ne put se résoudre à disputer une chaire qui demandoit ces exercices. Laissé à ses études favorites, il continua plus que jamais ses correspondances avec M. l'abbé Conti, MM. Barbeyrac, de Crousaz, du Lignon, Ruchat, & tant d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Etant à Genève en 1720 on le pressa de donner une *dissertation sur l'authenticité des prophéties de Daniel*, contre lesquelles on avoit formé des difficultés tirées de la chronologie & de certains termes grecs qui s'y trouvent; mais on ne dit pas s'il a en effet donné cette dissertation. De retour à Neufchâtel, il acheva & mit en ordre ses lettres philosophiques qu'il adressa en 1723 au savant Jean-Jacques Scheuczer; elles parurent en 1729 à Amsterdam, *in*-12 sous ce titre: *Lettres philosophiques sur la formation des sels & des crystaux, & sur la génération & le méchanisme organique des plantes & des animaux, à l'occasion de la pierre belemmite & de la pierre lenticulaire: avec un mémoire sur la théorie de la terre*: l'épître dédicatoire est à MM. Antoine Vallisnieri, Bernardin Zendrini, mathématicien de la république de Venise, & Joseph Monti, professeur en botanique & en histoire naturelle à Boulogne. Dès 1728 il entreprit un journal littéraire, sous le titre de *bibliothéque italique, ou his-*

toire littéraire d'Italie. Ce journal, imprimé à Genève, a commencé par les mois de janvier, février, mars & avril 1728, & a fini au tome XVI inclusivement, donné en 1735. On se doute bien que d'autres savans ont travaillé à ce journal; mais M. Bourguet y a eu beaucoup de part. En 1731 il fut associé à l'académie royale des sciences de Berlin : le diplome qui lui fut envoyé est du 13 juin. Sur la fin de la même année, le magistrat de Neufchâtel ayant érigé une chaire de professeur en philosophie & en mathématiques, elle fut conférée à M. Bourguet, qui commença ses fonctions par un discours imprimé dans le tome I du *tempe helvetica.* Outre ses leçons publiques, il en faisoit en particulier sur la philosophie & le droit naturel, & quelques semaines avant sa mort il avoit commencé des leçons de *philologie sacrée.* Au mois de mars 1733, l'académie de Cortone lui envoya aussi des lettres d'association. Il mourut assez subitement dans le commencement d'un accès d'asthme, le lundi 31 décembre 1742; il fut enseveli le 2 janvier suivant, & M. Ostervald prononça son oraison funebre. Outre les écrits de M. Bourguet dont on a parlé, on trouve les suivans dans le mercure Suisse, ou journal helvétique, imprimé à Neufchâtel où il se continue : 1. Lettre écrite au P. Bouvet, jésuite, missionaire apostolique, & l'un des mathématiciens de l'empereur de la Chine à Pekin, sur le systême de Fohi, mars 1734. 2. Lettre à M. Hottinger, professeur de théologie à Zurich, sur l'histoire de la Chine, avril 1734. Le nom de M. Bourguet n'est pas néanmoins à cette piéce. 3. Discours sur les phénoménes que les anciens regardoient comme miraculeux, prononcé le dernier décembre 1734, janvier 1735. 4. Relation des progrès du christianisme dans les Indes, juillet 1734. 5. Relation de la colonie d'Herrenhut, septembre 1735. 6. Lettre sur la conversion des Juifs, juillet 1736. 7. Sur les églises d'Indiens néophytes, septembre 1736. 8. Sur la société d'Herrenhut, mai 1737. 9. Extrait des lettres de M. Callenberg, février 1740. 10. Lettres sur les noyés, répandues en différens volumes du même journal, où l'on trouve beaucoup de piéces pour & contre la question, si l'on peut sauver la vie aux noyés, & comment. 11. Réponse à M. Roques sur ses objections contre le systême léibnitien, août 1739. 12. Lettre au même sur les idées innées & leur dévelopement, mars 1740. 13. Lettre à M. Garcin, sur la pétrification des petits crables de mer de la côte de Coromandel, septembre 1740. 14. Lettre sur un livre de M. Burnet, intitulé, *défense de la religion tant naturelle que révélée*, &c. août 1741; & sans doute, plusieurs autres encore où le nom de l'auteur ne se trouve point 15. *Dissertatio de fatis philosophiæ, indè ab ejus natalibus ad nostra usque tempora*, dans le tome I du *tempe helvetica*, sect. 2, p. 129. 16. *Traité des pétrifications*, avec figures, à Paris 1742. *in*-4°. Ce recueil, du aux soins de M. Bourguet, est presque entiérement composé de plusieurs lettres sur les pétrifications, écrites par lui-même pour la plupart à divers savans. Voyez l'extrait de ce livre dans le *journal des savans*, novembre 1742 article 1, & une lettre sur cet extrait dans le journal helvétique, janvier 1743, pag. 66. 17. Lettre sur l'alphabet étrusque, à M. Ernest, comte de Harrach, auditeur de rote, & *principe* de l'académie étrusque de Cortone, dans la bibliothéque italique, tome XVIII, article 1, 18. Lettre sur deux prétendues inscriptions étrusques, à M. le marquis Scipion Maffei, à Verone, bibliothéque italique, tome III, article 8. 19. Litanies pélasques des anciens habitans d'Italie, avec un avertissement touchant les tables eugubines, dans le même journal, tome XIV. * Voyez l'éloge de M. Bourguet dans le journal helvétique, mois de février, page 184; mars page 295; & avril, 368. Lettres de M. Cuper, pages 144, 171, 312, 316, 477; la bibliothéque italique en divers endroits. Ceux qui ont dressé l'éloge de M. Bourguet ont oublié les écrits de ce savant, qui sont mentionnés dans cette bibliothéque, & n'ont pas cité tous ceux qui sont dans le journal helvétique.

BOURGUIGNONS, *Burgundi*, *Burgundiones*, anciens peuples d'Allemagne, qui faisoient partie des Vandales : ils demeuroient dans la Cassubie, en Poméranie, & dans les contrées de Pologne, voisines de la Poméranie. Sur la fin du III siécle, ou au commencement du IV, ils vinrent s'établir dans le Palatinat du Rhin, d'où ils passerent dans les Gaules, où ils fonderent le royaume de Bourgogne. *Voyez* ce qui est dit vers la fin de l'article BOURGOGNE, où il est parlé *des anciens* BOURGUIGNONS *& de leur royaume.* * Baudrand, *Dict. géograph.*

BOURIGNON (Antoinette) naquit à Lille en Flandre l'an 1616; prévenue d'une grande aversion pour le mariage, elle résolut de quitter le monde, & se travestit en hermite à l'âge de dix-huit ans, pour s'enfuir dans les déserts. On la reconnut, & on l'arrêta au diocèse de Cambrai, où l'archevêque lui accorda une solitude; mais on l'obligea ensuite de se retirer ailleurs, parcequ'elle y vouloit vivre avec quelques autres filles, sans autre vœu & sans autre régle que l'amour de Dieu & l'évangile. Elle se renferma alors dans une chambre, où elle vécut seule pendant quatre ans. Ses parens étant morts, elle contribua à la fondation d'un hôpital, & y fut neuf ans occupée à instruire plusieurs pauvres filles. Après y avoir reçu quelque mécontentement, elle abandonna cet hôpital, & fit plusieurs voyages en divers lieux durant le reste de sa vie, toujours persécutée à cause de la singularité de ses sentimens, & d'un nouveau systême de piété, qu'elle s'étoit fait par voie d'inspiration, à ce qu'elle témoignoit. Elle mourut à Franeker dans la Frise en 1680. Sa maniere de vivre toute particuliere a donné juste sujet de croire qu'elle vouloit introduire une nouvelle secte dans le christianisme. Elle a laissé plusieurs traités de piété, qu'on a reliés en 19 volumes *in-octavo.* * République des lettres, *avril 1685.* Bayle, *dict. crit. Voyez* sa vie écrite par elle-même, & celle que M. Poiret, son disciple, a donnée à la tête des œuvres de cette fille.

BOURLÉ (Jacques) docteur de Paris, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, & vers l'an 1580, étoit de Longmesnil, dans le diocèse de Beauvais, & fut curé de la paroisse de S. Germain *le vieil* à Paris. C'étoit un bon ecclésiastique, qui composa divers ouvrages sur les matieres du temps, où l'on voit que son zèle lui fait embrasser des opinions, qui ne paroissent pas toujours sures aux personnes de sens froid. Ces ouvrages sont une congratulation au roi pour l'édit de janvier rompu; adhortation au peuple de France de se tenir sur ses gardes; prieres à Jesus-Christ sur le mariage de Charles IX; la messe de S. Denys; & discours sur la prise de Mende par les hérétiques. M. Simon qui a eu soin d'indiquer ces ouvrages, ajoute que Bourlé vivoit encore en 1584, & qu'il fut professeur de Sorbonne. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç.* Du Boulai, *hist. Univ. paris.* &c. Simon, *supplément à l'histoire de Beauvais.*

BOURLEMONT (seigneurs de) *cherchez* ANGLURE.

BOURLIE (seigneurs de la) *cherchez* GUISCARD.

BOURMONT, petite ville du duché de Bar, fort près de la Meuse, à neuf lieues de la ville de Chaumont, vers le levant. C'est un bailliage du Bassigni Lorrain, ou Barrois non-mouvant, ressortissant à la cour souveraine de Lorraine. C'est aussi un doyenné du diocèse de Toul, archidiaconé de Vitel, où l'on compte trente paroisses & neuf annexes. Il y avoit autrefois dans cette ville dix chapelles sous l'invocation de S. Florentin, & les chapelains faisoient l'office canonial, mais le duc Charles III supprima cinq de ces chapelles en 1603. Les ducs ont le patronage de ces prébendes, ainsi que de celles du chapitre de Notre-Dame, qui étoit autrefois à la Mothe. Ce chapitre est composé d'un prévôt, & de dix chanoines, qui ont le patronage

de la cure. Il y a encore à Bourmont un couvent de la sainte Trinité depuis l'an 1708, & un autre d'annonciades célestes. * *Pouillé de Toul.*

BOURN, bourg dans la partie méridionale du comté de Lincoln en Angleterre, où l'on voit les ruines d'un bon château. Près de-là étoit l'abbaye de Swinsted, dont un moine nommé Simon empoisonna le roi Jean, selon le rapport de plusieurs historiens. Ce bourg est à 153 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

BOURNEL, famille de Picardie, considérable par ses alliances, descend de

I. JEAN Bournel, seigneur de Puisseux, vivant en 1350, qui de *Jeanne*, dame de Thiembronne, eut pour fils PIERRE, qui suit; auquel on ajoute *Guillaume*, qui servoit en l'ost de Bouvines l'an 1340; & *Jean* Bournel, qui servoit en Normandie sous le maréchal d'Audenehan en 1354.

II. PIERRE Bournel, seigneur de Thiembronne, servoit à Ardres sur les frontieres de Picardie sous le maréchal d'Audenehal en 1355, & épousa *Isabelle* de Villiers, fille de *Pierre*, seigneur de Villiers-le-Bel, & de *Jeanne* d'Aunoi, dont il eut, HUE, qui suit;

III. HUE Bournel, seigneur de Thiembronne, capitaine de la ville & château de Rue, vivoit en 1395.

C'est lui, ou plutôt un autre HUE Bournel, seigneur de Thiembronne, chambellan du roi, qui peut avoir été son fils, lequel épousa *Alips* de Bauchain, fille unique & héritiere de *Charles* seigneur de Bauchain, Lambercourt, Lambersart, Namps, Montigni, Ambreville, &c. & de *Jeanne* dame de Cantepie, & de Recourt, avec laquelle il vivoit en 1417, & dont il eut, *Charles*, seigneur de Lambercourt, qui vivoit en 1419; LOUIS, qui suit; GUICHARD, qui a fait *la branche des seigneurs de* NAMPS, *rapportée ci-après*; & *Guillaume* Bournel, seigneur de Lambercourt, qui fut maître d'hôtel du roi, & général, maître visiteur & gouverneur de toute l'artillerie de France depuis l'an 1473 jusqu'à sa mort arrivée en 1477, & eut de *N.* sa femme *Jean* Bournel, qui avoit été retenu pannetier du roi en 1465, & mourut avant son pere sans alliance.

IV. LOUIS Bournel I du nom, seigneur de Thiembronne, Bauchain, Lambersart, &c. suivoit le parti du duc de Bourgogne en 1417 qu'il quitta, & se saisit de la ville & château de Gamaches en 1419. Il demeura prisonnier en 1421 en une rencontre près de Mons en Vimeux; & après avoir payé sa rançon, il retourna à Gamaches, qu'il fut obligé de rendre en 1422. Il se trouva en 1436 en un combat donné contre les Anglois proche de la ville de Calais, & vivoit encore en 1444, ayant eu de *Marie* de Croi, fille de *Jean* seigneur de Croi, Renti, Araines, &c. grand bouteiller de France, & de *Marguerite* de Craon, JEAN II qui suit; *Antoine*, seigneur de Habarcq, chevalier de Rhodes, commandeur d'Auxonne, vivant en 1482; *Jeanne*, alliée à *Rolland*, seigneur de Dixmude; & *Marguerite* Bournel, qui épousa *Louis* de Bussu.

V. JEAN Bournel II du nom, seigneur de Thiembronne, &c. épousa *Julienne*, dame de Monchi, fille unique de *Pierre* seigneur de Monchi, gouverneur de Saint-Omer, & de *Jeanne* de Ghistelles, dont il eut, LOUIS II qui suit; & *Gilles* Bournel, mariée à *Louis* seigneur de Marle.

VI. LOUIS de Bournel II du nom, seigneur de Thiembronne, Bauchain, Monchi, &c. épousa *Guillemette* de Melun, fille de *Jean*, seigneur d'Antoing & d'Epinoi, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut, LOUIS III qui suit; *Julien*, seigneur de Lambersart, gouverneur du château d'Auxi-sur-Authie, mort sans postérité; *Gabriel*, seigneur de Fasques, mort sans alliance; *Marie*, dame de Ploich, alliée par contrat du 15 novembre 1509 à *Jean* de Soissons seigneur de Moreuil, & de Poix, bailli de Vermandois, laquelle devint héritiere des biens de sa maison, après la mort de ses freres sans enfans; & *Jacqueline* Bournel, chanoinesse de Mons, puis mariée à *François* Longueval, seigneur de Vaux & de la Planque.

VII. LOUIS Bournel III du nom, seigneur de Thiembronne, Bauchain, Monchi, &c. bailli d'Amiens, fit son testament en 1549, & mourut sans enfans de *Marguerite* d'Ailli, fille de *Charles*, vidame d'Amiens, baron de Pequigni, & de *Philippotte* de Crevecœur, dame de Dours.

SEIGNEURS DE NAMPS ET DE MONCHI.

IV. GUICHARD Bournel, troisiéme fils de HUE, seigneur de Thiembronne, & d'*Alips* dame de Bauchain, eut en partage les terres de Namps & de Puisseux, à la charge de porter les armes de Bauchain. Il se trouva à toutes les entreprises que le seigneur de Thiembronne son frere, fit contre les Anglois & les Bourguignons; fut bailli du comté de Guynes, capitaine d'Ardres & du Crotoi, & lieutenant du comté d'Estampe en Picardie & en Artois; il mourut avant l'an 1466, & eut de *Jeanne* de Wissocq, dame de Mamez & d'Esteembecq sa femme, fille de *Nicolas*, seigneur de Nieurlet, &c. mayeur de Saint-Omer, & de *Jacqueline* de Saint-Aldegonde, 1. GUILLAUME, qui suit; *Alardin*, seigneur de Vezigneul & de Malmi, capitaine de Sainte-Menehoult, qui vivoit en 1486, & eut de *Léonore* Sacquespée, dame de Malmi; *Claude* Bournel, dame de Vezigneul, mariée à *Jean* de Rouci, seigneur de Valmont en Champagne; & *Martine* Bournel, alliée à *Jean* Guiselin, vivante en 1511; 3. JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* BONCOURT, *rapportée ci-après*; 4. *Julien*, qui se retira en Forez, où il épousa *Jeanne*, dame du Chevalart & du Palais, fille d'*Antoine*, seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine* de Thiern, dont il eut *Amé*, seigneur du Chevalart & du Palais, mort aux guerres d'Italie sans alliance, & *Pierre* Bournel, abbé de S. Romain, chanoine & comte de Lyon en 1523; 5. *Antoine*, mort sans alliance; 6. *Nicolle*, mariée à *Charles* de Saveuses, seigneur de Souverain Moulin, bailli de Saint-Omer & de Gravelines; & trois filles religieuses.

V. GUILLAUME Bournel, seigneur de Namps, Esteembecq, Escames & Lambercourt, bailli de Guynes & capitaine d'Ardres, & maître d'hôtel du roi, mort en 1508. Il épousa 1. *N.* fille de *N.* seigneur d'Ostove: 2. *Jeanne* de Calonne, fille de *Baudrand*, seigneur de Nielles, & d'*Antoinette* de Liques. Du premier mariage vint *Gautier* Bournel, mort jeune: & du second sortirent, *Antoine*, mort sans alliance; FLOUR, qui suit; *Julien*, abbé de Ham près Lillers, mort en avril 1551; *Antoinette*, religieuse aux sœurs Grises de Saint-Omer; & *Marie* Bournel, dame d'honneur de la duchesse d'Arschot, mariée à *Jean* seigneur de Noirthoud & du Quesnoi, maître d'hôtel du duc d'Arschot, & capitaine de Lillers.

VI. FLOUR Bournel, seigneur de Namps, Estéembecq, Lambercourt, &c. mort avant l'an 1537, avoit épousé par contrat du 13 septembre 1508, *Catherine*, fille de *Jean*, seigneur de Riencourt, & de *Marie* de Montmorenci-Bours, dont il eut JEAN, qui suit; *Gabriel*, chanoine & prévôt de S. Pierre de Liége, vivant en 1579; *Anne*, mariée 1. à *Jacques* de Sains, seigneur de Montigni: 2. à *Jacques* de Bussi, seigneur du Plessier; & *Hugues* Bournel, seigneur d'Estéembecq, Escames, Lambercourt, Courieres & Monchi, que lui donna *Louis* seigneur de Thiembronne son cousin. Il fut chevalier de la toison d'or, gouverneur de Lille, Douai, Orchies & Bapaume, & l'un des plus renommés capitaines de son temps. Il vivoit en 1578. Il épousa 1. *Marie* de Fleuri, fille d'*Antoine* seigneur de Saint-Leger, &c. & de *Marguerite* de Bournonville, dame de Rinquessen, dont il eut *Maximilien* de Bournel, seigneur de Monchi, mort sans alliance: 2. *Marie* Baudain-de-Mauville, dont il n'eut point d'enfans; elle se remaria à *François* d'Ognies, seigneur de Coupigni, auquel elle porta la terre de Courieres.

VII. JEAN Bournel, seigneur de Namps, &c, mort avant l'an 1559, épousa 1. *Jeanne* le Vasseur, fille de *N.* le Vasseur, lieutenant général d'Abbeville: 2. par contrat du 3 novembre 1555, *Claire* de Fleuri, fille d'*Antoine*, seigneur de S. Leger, &c, & de *Marguerite* de Bournonville, dame de Rinquessen, morte neuf mois après son mariage. Du premier lit vinrent GABRIEL, qui suit; *François*, chanoine de S. Denys de Liége en 1578; *Jeanne*, mariée le 7 mai 1567 à *Jean* seigneur de Sailli; *Adrienne*, religieuse à Marquette; & *Jean* Bournel, seigneur de Fasques, qui de *Gabrielle* de Belloi, veuve du seigneur de Nonville, eut *Marguerite* Bournel, religieuse à Bertaucourt; & *Julien* Bournel, seigneur de Fasques, qui épousa *Antoinette* de Saisseval, fille de *N.* seigneur de Baillemont, dont il eut *Geoffroi* & *Jean* Bournel.

VIII. GABRIEL Bournel I du nom, seigneur de Namps, fut institué héritier de *Hugues*, seigneur d'Esteembecq son oncle, en tous ses biens, & épousa par contrat du 16 juillet 1585 *Marguerite* d'Estrées, fille d'*Antoine* seigneur d'Estrées, marquis de Cœuvres, chevalier des ordres du roi, &c, & de *Françoise* Babou-la-Bourdaisiere, dont il eut GABRIEL II qui suit; *François-Annibal*, vicomte de Lambercourt, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort sans enfans d'*Antoine* le Roi, sa femme; & *Angélique-Marguerite* Bournel, abbesse de Bertaucourt.

IX. GABRIEL Bournel II du nom, seigneur de Namps, baron de Monchi, Cayeu, &c, étoit mort en 1663. Il épousa avant l'an 1628 *Louise* d'Hervilli, fille de *François*, seigneur de Vize, dont il eut JEAN-PAUL, qui suit.

X. JEAN-PAUL Bournel, seigneur de Namps, baron de Monchi, &c, épousa par contrat du 14 juin 1663 *Marguerite* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigni, Noroi, &c, maître des requêtes, & de *Marie* Boyvin de Vauroui, dont il eut JEAN-CHARLES, qui suit.

XI. JEAN-CHARLES Bournel, marquis de Monchi, &c, né en 1666, commandeur de l'ordre de S. Louis, maréchal des camps & armées du roi, & maître de la garderobe du duc de Berri, a épousé en décembre 1711 *Catherine* Forcadel, fille d'*Euverte* Forcadel, contrôleur général de la maison du duc d'Orléans, & de *Catherine* Tancrede, sous-gouvernante des enfans du même prince.

SEIGNEURS DE BONCOURT.

V. JEAN Bournel, troisiéme fils de GUICHARD Bournel, seigneur de Namps, &c. & de *Jeanne* de Wissoq, fut seigneur de Boncourt, Mamez, Mardicoigne, Rabedanges, &c. bailli de Guynes, & capitaine d'Ardres après son frere aîné, & mourut le 22 mai 1522. Il épousa *Catherine* de Sempi, fille de *Laurent*, seigneur de Rebetrangles, & de *Marie* d'Amiens, morte le 31 mars 1516, dont il eut ROLLAND, qui suit; & *Lancelot* Bournel, seigneur de Mardicoigne, l'un des cens gentilshommes de la maison du roi en 1542, qui épousa 1. *Jeanne* dame d'Allewaigne, fille unique de *Jean* seigneur d'Allewaigne, & de *Jeanne* de Doncourt, dame de Maisieres, de Demuin, & de Morte-mer: 2. *Antoinette* de Neufville, dame de Moligniere & de Lagni. Du premier mariage sortirent *Jean* Bournel, seigneur de Demuin, tué en 1537, devant la ville de Hesdin; *Marie*, alliée à *Antoine*, seigneur de Neufville, morte en 1552; & *Hélene* Bournel.

VI. ROLLAND Bournel, seigneur de Boncourt, Mamez, &c. mourut à Saint-Omer en juin 1537. Il épousa 1. *Antoinette*, fille & héritiere de *Pierre*, seigneur de Cauroi & de Fontaine près Boulogne: 2. *Marguerite* de Noyelles, fille de *Philippe*, seigneur du Marest & du petit Rhin, & d'*Isabeau* de Luxembourg. Du premier mariage vint *Nicolle* Bournel, mariée à *Jean* de Créqui-Raimboval, seigneur de Rogi. Du second sortit *Isabelle* Bournel, mariée en 1533, à *Jean* de Noyelles, seigneur de Lossignol, gouverneur de Malines, morte sans enfans. * Le P. Anselme, &c.

BOURNEL (Giraud de) gentilhomme Limosin, vivoit en Provence vers l'an 1227. Plusieurs princes entreprirent inutilement de l'attirer à leur cour; il écrivit diverses piéces en vers provençaux, & fut un des plus célébres de ces inventeurs de la poësie provençale, qu'on nomma *Troubadours*. Il fut, dit-on, l'inventeur des sonnets, & mourut en 1278. Petrarque faisoit gloire d'imiter ses ouvrages.* Nostradamus, *en la vie des poëtes Provençaux*. Du Verdier Vauprivas, & la Croix-du-Maine, *biblioth. franc.*

BOURNIQUET, bourg de France, situé dans le Querci sur la riviere d'Aveyrou, à quatre lieues de la ville de Montauban du côté de l'orient. * Mati, *diction.*

BOURNOU, royaume d'Afrique, *cherchez* BORNO.

BOURON, ville de la Romanie, près de l'Archipel ou mer Egée, du côté d'Aperosa. Il y a un lac de même nom, qui est au-deça du mont Argentaro. La ville de Bouron a eu autrefois le siége d'un évêque, & elle a été connue à Pline, à Ptolémée, & à Etienne de Byzance, qui en parlent souvent sous le nom de *Bistonia*. * *Consultez* ces auteurs.

BOURRÉE (Edme-Bernard) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Dijon le 15 février 1652, de *Jacques* Bourrée, avocat au parlement de Bourgogne. Etant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il y a rempli, pendant quarante ans, les fonctions du ministere apostolique. Les confessions, les prédications, les conférences, la théologie qu'il a professée long-temps dans les séminaires de Langres & de Châlons-sur-Saone, ne l'ont point empêché de publier plus de quarante volumes sur différens sujets. Epuisé de travaux, il mourut presque septuagenaire à Dijon, le 26 mai 1722. Ses ouvrages sont, 1. *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres*, à Lyon, 1684, 2 vol. *in*-12. & seconde édition à Lyon, 1693, 3 vol. *in*-12. 2. *Sujets d'oraisons pour les pécheurs sur les saints & les saintes les plus remarquables dont on fait les fêtes durant le cours de l'année, ou qui ont excellé dans la vertu de pénitence*, à Lyon, 1696, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage est imprimé dans les *méditations* du P. de Clugny, & ne porte le nom ni de l'un ni de l'autre. 3. Le second volume du *Manuel des pécheurs*, à Lyon, 1696 *in*-12, pour défendre le P. de Clugny, son confrere, de l'accusation de quiétisme qu'on avoit formée contre lui. 4. *Abrégé de la vie de M. Fevret. Abrégé de la vie de madame Boivault*, à Lyon, 1696, *in*-12. 5. *Explication des épîtres & évangiles de tous les dimanches de l'année, & de tous les mysteres de notre Seigneur & de la sainte Vierge, à l'usage du diocèse de Châlons*, à Lyon, 1697, 5 vol. *in*-8°. 6. Le P. Bourrée est auteur en partie de deux volumes de *Méditations* qu'on joint ordinairement aux trois volumes de celles du P. de Clugny. Les trois premiers sont de 1695, à Lyon, & les deux autres, dont il s'agit ici, parurent en 1696, *in*-12. sous ce titre: *Sujets d'oraisons pour les pécheurs, tirés des épîtres & évangiles de l'année, par un pécheur.* Le P. Bourrée a fait ce qu'on lit depuis la page 223, du quatriéme volume, jusqu'à la fin, avec tout le cinquiéme volume. 7. *Abrégé de la vie du P. François de Clugny, prêtre de l'Oratoire*, à Lyon, 1698, *in*-12. 8. *Vie de madame de Courcelles de Pourlan, derniere abbesse titulaire & réformatrice de l'abbaye de Tart; avec un abrégé de la vie de Sébastien Zamet, évêque de Langres*, à Lyon, 1699, *in*-8°. 9. *Offices dressés en l'honneur des sacrés cœurs de Jesus & de Marie, avec leurs octaves, messes, antiennes, litanies, hymnes, panégyriques particuliers, latins & françois, enrichis de notes, &c.* à Lyon, 1700, *in*-8°. *Les hymnes* en vers françois sont de Bernard de la Monnoye. 10. *Sermons sur les dimanches de l'année*, à Paris, 1701 & 1703, 4 vol. *in*-12. 11. *Panégyriques des principaux Saints dont l'église cé-*

lébre la fête, à Lyon, 1702, 5 vol. *in-12.* & à Toulouse, 1703. 12. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année pour l'instruction des fidéles*, à Lyon, 1703, 4 vol. *in-12.* 13. *Discours & conférences de deux retraites pour préparer les jeunes ecclésiastiques aux ordres sacrés*, à Paris, 1703, 2 vol. *in-12.* 14. *Sermons pour tous les mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge*, à Paris, 1703, 3 vol. *in-12.* 15. *Sermons pour tous les jours du carême*, à Lyon, 1714, 4 vol. *in-12.* 16. *Sermons pour l'avent*, à Lyon, 2 vol. *in-12.* 17. *Sermons pour une octave du saint Esprit*, à Lyon, 1704, *in-8°.* 18. *Octave du saint Sacrement*, à Lyon, 1704, *in-12.* 19. *Octave de l'assomption*, à Lyon, 1704, *in-12.* 20. *Sermons pour une octave des morts*, à Lyon, 1704, *in-8°.* 21. *Nouveaux panégyriques des Saints avec quelques conférences ecclésiastiques*, à Lyon, 1707, *in-12.* 22. *Retraite de dix jours, ou méditations pour deux retraites de dix jours à l'usage des personnes peinées & tentées de la défiance de la miséricorde Dieu*, à Lyon, 1707, *in-12* 23. *Méditations pour les retraites, pour ceux qui desirent se convertir, & pour ceux qui veulent se renouveller dans la piété*, à Lyon, 1709, 2 vol. *in-12.* 24. *Lettre à M. de Lantenay, grand-vicaire de M. de Langres, au sujet de la bulle* Unigenitus. Cette lettre est page 606, du troisiéme volume du *Cri de la foi*, 1719, en Hollande. *Voyez la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, par* M. Papillon, tome I.

BOURRET (Jean) prêtre de l'Oratoire, né dans le diocèse de Riés en Provence, & mort à Montpellier le 20 mars 1726, entra dans la congrégation de l'Oratoire étant déja prêtre, & s'y distingua par sa science & par sa piété. Il étoit prévenu en faveur de la science moyenne lorsqu'il entra chez les peres de l'Oratoire; mais ayant lu à fond les peres de l'église, & sur-tout S. Augustin, il changea entiérement de sentiment, & devint un profond théologien. Ses supérieurs l'engagerent à professer la théologie au séminaire d'Arles, ce qu'il fit pendant plusieurs années avec beaucoup de fruit & de réputation. M. de Mailli, alors archevêque de cette ville, & ensuite de Reims & cardinal, le consultoit dans les matieres doctrinales, & eut toujours pour lui beaucoup d'estime & de considération. Il ne fut pas moins estimé de plusieurs autres prélats, qui connoissoient sa capacité & sa vertu. Depuis qu'il eut cessé de professer, il n'eut plus d'autre occupation que l'étude & la priere qui faisoient ses délices. Il a composé des ouvrages solides & utiles sur la religion, dont quelques-uns ont été imprimés. Il y en a plusieurs sur les contestations qui agitent l'église depuis 1713. On trouve aussi de lui, dans les *Mém. de littérature & d'histoire recueillis par le pere* Des Moletz, *de l'Oratoire, tom.* 3, *part.* 1, une dissertation utile & solide sur la confession sacramentelle, imprimée sans nom d'auteur. * *Voyez* les mémoires cités, *pag.* 176 *&* 204.

BOURS (seigneurs de) *Voyez* MONTMORENCI.

BOURSAULT (Edme) né à Mussy-l'Evêque, petite ville de Bourgogne, entre Bar-sur-Seine & Châtillon, au mois d'octobre 1638, d'une des premieres familles de ce lieu, sans aucune connoissance de la langue latine, ni de la grecque, se distingua d'assez bonne heure par son esprit, & par la politesse de son style. Quand il vint à Paris en 1651, il ne parloit encore que franc-bourguignon, & ne savoit que grossiérement la langue françoise. Mais il ne lui fallut que peu de mois pour se retirer de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénétrer toutes les beautés & les délicatesses même de cette langue. Quelqu'un ayant parlé de lui à Louis XIV, ce prince ordonna à Boursault de faire quelque ouvrage qui pût servir à l'éducation de M. le Dauphin, & cet ordre produisit le livre qui a pour titre : *La véritable étude des Souverains.* Cet ouvrage parut en 1671. Louis XIV en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & si M. Boursault eût su la langue latine, il eût été choisi pour sous-précepteur de M. le Dauphin. Il se consola de l'ignorance de cette langue, par les progrès qu'il fit dans la françoise, dans laquelle il travailla avec beaucoup de succès en prose & en vers. Etant secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême, veuve d'un fils du roi Charles IX, on l'engagea à faire une gazette en vers, qu'il entreprit, & qui plut fort à la cour. Le roi, que cette gazette divertissoit, donna à l'auteur une pension de 2000 livres, avec bouche à cour, & lui ordonna de continuer son travail, & de lui en montrer les fruits toutes les semaines. Boursault y fut exact; mais y ayant mécontenté l'ordre de saint François en général, & en particulier les capucins, on lui imposa silence. Les capucins même, par le crédit du confesseur de la reine, qui étoit un cordelier Espagnol, obtinrent qu'on enverroit Boursault à la Bastille, & qu'on lui ôteroit le privilége de sa gazette. Mais il n'y eut que le second qui fut exécuté. Le premier ordre fut révoqué à la priere de M. le prince, à qui Boursault avoit eu la liberté, avec la permission du roi, d'écrire une lettre en vers sur ce sujet. Il obtint même dans la suite un autre privilége, pour une nouvelle gazette à peu près semblable à la premiere, sous le titre de *Muse enjouée*; & il la donna tous les mois, pour le divertissement de M. le Dauphin. Des raisons d'état firent encore supprimer cette gazette, le prince d'Orange y ayant été fort maltraité, dans le temps que l'on commençoit à parler de paix. Boursault fut ensuite receveur des tailles à Montluçon, où il continua à écrire, sur-tout en vers, comme il avoit fait à Paris. Il y est mort le 15 septembre 1701, âgé de 63 ans. Il a laissé trois enfans, deux fils, l'un théatin, qui s'est rendu célébre par son talent pour la prédication, & qui est mort à Paris le 14 mars 1733, âgé de 61 ans, & l'autre qui a été capitaine d'infanterie, & une fille religieuse. Boursault a fait plusieurs piéces de théatre, qui ont été jouées & imprimées, savoir : *Le mort vivant*, comédie en trois actes; *les cadenats*, comédie en un acte; *le médecin volant*, comédie en un acte; *les Nicandres*, ou *les menteurs qui ne mentent point*, comédie en cinq actes; *le portrait du peintre, ou la critique de l'école des femmes*, comédie en un acte; *les yeux de Philis changés en astres*, pastorale en trois actes; *la satyre des satyres*, comédie en un acte. Un trait que M. Despreaux lâcha contre Boursault dans sa septiéme satyre pour venger Moliere des coups qu'il lui avoit portés, a donné occasion à cette piéce. M. Despreaux empêcha qu'elle ne fût jouée. Mais Boursault la fit imprimer avec une préface assez vive qui plut cependant à M. Despréaux, à cause de la justesse des réflexions, en sorte que ce grand poëte se repentit dès-lors d'avoir attaqué Boursault; & quelques années après, c'est-à-dire, en 1685, ayant eu occasion de le connoître de plus près & d'éprouver son mérite, & sur-tout sa générosité & son bon cœur, il devint son ami, ôta son nom de ses satyres, où il ne tenoit pas auparavant une place honorable, & depuis ce temps-là ils se sont toujours donné des preuves mutuelles d'une sincere affection. On a encore de M. Boursault, *Germanicus*, tragédie en cinq actes; *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes; *la comédie sans titre*, en cinq actes. Il l'avoit d'abord donnée sous ce titre : *le Mercure galant*, & sous le nom de *Poisson*; & ce fut sur les plaintes de M. de Vizé, qui faisoit alors le mercure, que le titre fut changé. *Méleagre*, tragédie en cinq actes. C'est plutôt un opéra. *La fête de la Seine*, divertissement en musique, en deux scénes; *Phaëton*, comédie en cinq actes; *Les mots à la mode*, comédie; *Les fables d'Esope*, comédie en cinq actes; *Esope à la cour*, comédie héroïque en cinq actes. Toutes ces piéces de théatre ont été imprimées d'abord séparément, & recueillies ensuite. La meilleure & la plus ample édition de ce recueil, est celle qui fut faite à Paris en 1725, en trois volumes *in-12.* On voit à la tête la lettre du P. Caffaro théatin, en faveur des spectacles. Cette lettre a été réfutée par plusieurs écrits fort solides, entr'autres par les maximes de M. Bossuet sur la

comédie. M. Bourſault a fait auſſi quelques vers pieux, entr'autres les *Litanies de la ſainte Vierge*, imprimées en 1667. On a auſſi de lui, 1. des *lettres de reſpect, d'obligation & d'amour*, connues ſous le nom de *Lettres* à Babet, imprimées en 1666, *in-12*, & pluſieurs autres fois depuis. 2. De *nouvelles lettres, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques, de bons mots, &c.* à Paris en 1697, & réimprimées pluſieurs fois depuis & fort augmentées. 3. *Artémiſe & Poliante*, nouvelle, à Paris en 1670. 4. *Le marquis de Chavigni, nouvelle hiſtorique*, à Paris en 1670. 5. *Le prince de Condé*, nouvelle hiſtorique, à Paris 1675 & 1681. 6. *Ne pas croire ce que l'on voit*, roman en deux volumes *in-12*.* *Théâtre de* Bourſault, *édition de* 1725, *dans l'avertiſſement.* Niceron, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres*, *tome* 14. Titon du Tillet, *parn. franc.* in-fol, *p.* 481.

☞BOURSIER (Laurent-François) prêtre, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, étoit né à Ecouen, dans le diocèſe de Paris, le 24 janvier 1679. Son pere, Antoine Bourſier, étoit un habile docteur en médecine, qui exerçoit auſſi à Ecoüen la chirurgie avec beaucoup de ſuccès & de probité. Le nom de ſa mere étoit Marie le Cœur; c'étoit une femme très-vertueuſe. M. Bourſier avoit à peine un an, que ſa facilité à parler, & plus encore ce qu'il témoignoit d'intelligence & de mémoire, firent concevoir de lui les plus grandes eſpérances. Son pere cultiva avec ſoin de ſi heureuſes diſpoſitions; il lui apprit lui-même les élémens de la langue latine, & les premiers principes de la religion; & enſuite, il l'envoya à Paris pour y entrer en troiſiéme ſous le célébre M. Dupuis, qui profeſſoit au collége Mazarin. M. Bourſier, loin de démentir ſa premiere éducation, fit chaque jour de nouveaux progrès dans les vertus chrétiennes & dans les lettres. Il fit ſa philoſophie au collége du Pleſſis, ſous M. Mallemans, & reçut le degré de maître-ès-arts, n'ayant encore que 15 ans & demi. L'étude de la religion étoit dès-lors ſon grand attrait, & il réſolut de s'y conſacrer entiérement. Il commença ſon cours de théologie en 1695, ſous MM. Leſtoc & Witaſſe, qui profeſſoient dans les écoles de Sorbonne; & en 1699 âgé de 20 ans, il reçut la tonſure cléricale. L'année ſuivante il fut fait bachelier; & s'étant retiré au ſéminaire de S. Magloire pour s'y préparer aux ordres ſacrés, & continuer ſes études, il fit dans cette retraite une proviſion abondante, qui ne lui laiſſa rien ignorer de ce qu'il devoit ſavoir pour être ce qu'on l'a vu depuis, l'un des plus grands théologiens que ſon ſiécle ait eu l'avantage de poſſéder, & l'une des plus belles plumes que l'on ait été en droit d'admirer. Il entra en licence en 1702, fut reçu en 1704 de la maiſon & ſociété de Sorbonne, ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, & prit le bonnet de docteur en 1706. Il demeuroit en Sorbonne, où il partageoit tout ſon temps entre la priere & l'étude. C'étoit là, pour ainſi dire, ſon unique paſſion; & il eut toujours un grand éloignement pour tout ce qui auroit pu le détourner de ce double exercice. On lui offrit pluſieurs bénéfices; il les refuſa tous. Meſſieurs des miſſions étrangeres jetterent les yeux ſur lui pour le faire nommer à l'évêché de Babylone. La frayeur qu'il en eut, fut ſecondée par M. Duguet, qui, pour lui épargner ce fardeau, inſiſta fortement ſur la foible ſanté du jeune docteur. M. le cardinal de Noailles l'obligea cependant d'ajouter à ſes travaux ordinaires, celui de la confeſſion. M. Bourſier n'avoit encore que 27 ans, lorſque le cardinal lui donna des pouvoirs pour les cas réſervés, & pour confeſſer les religieuſes. Le premier fruit de ſa vie cachée & laborieuſe fut une de ces productions, que les bons connoiſſeurs ont toujours miſe au rang de celles qui font le plus d'honneur à l'eſprit humain. Nous parlons du livre de l'*Action de Dieu ſur les créatures, ou la prémotion phyſique prouvée par le raiſonnement*; ouvrage dans lequel la nobleſſe & l'élégance du ſtile, la préciſion du raiſonnement, la force des preuves, & la profondeur des lumieres ſont portées à un ſi haut dégré, qu'on ne ſait ce qu'on y doit admirer davantage, ou du parfait orateur, ou du grand philoſophe, ou du théologien conſommé. L'auteur n'avoit cependant que 31 ans, lorſqu'il l'acheva. Ce ſolide ouvrage fut imprimé en 1713, en deux volumes *in-4°*. & la même année en *6 vol. in-12*. On en peut voir l'hiſtoire dans la *préface hiſtorique* des opuſcules du même, mis au jour en 1753, en trois vol. *in-12*. On y lit auſſi une idée des conteſtations que ce livre a pu occaſionner; & ce recueil contient en particulier les réponſes que M. Bourſier ſe crut obligé de faire aux adverſaires de ſon ouvrage. Ce grand homme ne ſe borna point à cet ouvrage, qui ſeul eût été capable de lui faire une réputation immortelle: théologien, juriſconſulte, moraliſte, hiſtorien même en quelque ſorte, tout étoit de ſon reſſort, & tout ce qu'il entreprit de traiter, le fut avec cette ſolidité, avec cette profondeur, & cette beauté de génie que l'on admirera toujours dans tout ce qui eſt ſorti de ſa plume. En 1729, M. Bourſier fut obligé de ſortir de Sorbonne, avec un grand nombre d'autres docteurs. Il étoit à Ecouen en 1735, lorſqu'on y alla pour ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il évita ceux qui étoient chargés d'exécuter cet ordre, & demeura depuis très-caché. Il eſt mort à Paris, après avoir reçu les derniers ſacremens de la main de M. le curé de S. Nicolas du Chardonnet, ſur la paroiſſe duquel il demeuroit alors, le lundi 17 février 1749, à neuf heures du matin, & il fut inhumé le mercredi 19 dans l'égliſe de S. Nicolas du Chardonnet. * *Mem. mſſ.* de M. l'abbé Goujet.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

Méthode pour étudier la théologie. Manuſcrit compoſé vers 1706 ou 1707.

Mémoire ſur la divinité des Chinois. Ouvrage poſthume, compoſé dans le même temps.

De l'action de Dieu ſur les créatures. Traité dans lequel on prouve la promotion phyſique par le raiſonnement, deux tomes *in-4°*. ou 6 volumes *in-12*. imprimé en 1713.

Réponſe à l'auteur de la réfutation du livre de l'action de Dieu.

Réponſe au livre du P. du Tertre, intitulé: *le philoſophe extravagant.* Fragment.

Réponſe au P. Malebranche. Fragment.

Principes de S. Auguſtin ſur l'eſſence du mal.

Ces quatre ouvrages furent compoſés en 1714 ou 1715, & imprimés en 1753.

Mémoire pour les évêques aſſemblés, où on examine s'il eſt permis de condamner des propoſitions véritables & orthodoxes à cauſe de l'abus, 1713.

Mémoire préſenté à l'aſſemblée du clergé, ſur la conſtitution du 8 ſeptembre 1713. S'il eſt permis de ſe contenter d'explications pour la recevoir, 1714.

Diſſertation ſur la conſtitution Unigenitus, en trois parties, 1714.

Mémoire pour Rome, ſur la conſtitution Unigenitus, en deux parties, 1714.

Mémoire ſur l'amour naturel, & ſur les œuvres faites ſans grace 1714.

Autres Mémoires qui parurent en 1714 & 1715.

Recueil des difficultés propoſées par les théologiens de France ſur la conſtitution Unigenitus, portée par l'abbé Chevalier & le P. de la Borde, au nom de M. le cardinal de Noailles & des évêques qui lui étoient unis, 1715.

Projet de dénonciation de la bulle à l'égliſe, 1716. Ce projet ne ſubſiſte plus.

Acte d'Appel des IV évêques, 1717.

Apologie des Curés de Paris. La ſeconde partie eſt de M. le Fevre, 1717.

Mémoire préſenté au Czar Pierre I, par les docteurs de

de Sorbonne, pour la réunion de l'église de Russie à l'église latine, 1717.

Différens écrits des IV Evêques, & spécialement une Lettre qu'ils écrivirent à M. le régent, & qui se trouve dans le supplément aux lettres de M. Colbert, évêque de Montpellier, 1718.

Réponse à des questions proposées par les Ministres, sur la conduite de Rome, 1718. Manuscrit.

Mémoire où l'on fait voir que les raisons qu'on pourroit alléguer, pour donner des pouvoirs aux Jésuites, sont plutôt des raisons pour leur en refuser. Manuscrit composé vers le même temps. Il n'en reste que des fragmens.

Articles de la Faculté de Théologie. M. Boursier y a eu la plus grande part.

Acte d'appel des IV Evêques des lettres *Pastoralis officii*, 1719.

Mémoire des IV Evêques, 1719

Une partie des notes sur le corps de doctrine, 1720.

Renouvellement d'appel des IV Evêques, 1720.

Lettres des trois Evêques au roi, au sujet d'un arrêt du conseil, M. l'évêque de Mirepoix étant mort, 1721.

Lettre des sept Evêques au Pape Innocent XIII, 1721.

Lettre des mêmes Evêques au Roi, 1721.

Remontrances des Docteurs de la Faculté de Théologie au Roi, 1722.

Réponse des six Evêques à M. le cardinal de Bissy, 1723.

Plusieurs Mémoires & actes de 30 personnes de la maison de Sorbonne, pour demander la cassation d'une conclusion furtive, 1724. Manuscrit.

Requête des Curés de Paris à M. le cardinal de Noailles, contre le mandement de M. l'évêque de Sainctes, au sujet des XII articles, 1726.

Mémoire pour la cause de M. l'Evêque de Senez, & recueil contenant un grand nombre de faits & de témoignages, en faveur de la paix de Clément IX, 1727.

Acte d'appel interjetté au futur Concile du violement de la paix de Clément IX, par MM. les évêques de Senez & de Montpellier, 1727.

Le premier acte de M. de Senez contre le concile d'Embrun, 1727.

Lettre des XII Evêques au roi contre le concile d'Embrun, 1727.

Instruction pastorale de M. l'évêque de Senez, sur l'autorité infaillible de l'église, & sur les caracteres des jugemens dogmatiques, 1728.

Précis de cette Instruction pastorale, sous le nom de M. de la Porte, grand-vicaire de ce prélat.

Lettres de M. Boursier *sur l'église, pour la défense de cette Instruction pastorale.* Ouvrage posthume.

Lettre de M. l'évêque de Senez au roi, sur les évocations, 1729.

Lettre des Curés de Paris à M. de Vintimille, archevêque de Paris, accompagnée de la requête sur la Legende, 1729.

Lettre de créance des Docteurs de Sorbonne à M. Jubé, 1729. Posthume.

Protestations des Docteurs exclus, 1729.

Mémoire des 100 *docteurs*, en deux parties, 1730.

Projet de requête au Roi pour les 100 *Docteurs*, 1731. *Manuscrit.*

Explication abregée des principales questions qui ont rapport aux affaires présentes, par demandes & par réponses, 1731.

Les deux *Requêtes* des curés de Paris présentées à M. de Vintimille, au sujet des miracles de M. de Paris, 1731.

Projet d'une troisiéme Requête : *manuscrit.*

Lettre de M. Boursier au P. Fouquet au sujet des démêlés avec M. Duguet; composée en 1732, & imprimée en 1734.

Mémoire de M. Boursier, dans lequel il expose ses pensées sur la consultation des 30 *docteurs*, & *sur l'événement des convulsions*, 1635.

Lettre de M. Boursier, au sujet de la dix-neuviéme lettre de D. la Taste, 1738.

Lettre sur l'esperance & la confiance, 1739.

Seconde & troisiéme *Lettre* sur la même matiere; 1740.

Réflexions sur le moyen proposé pour terminer les disputes, par rapport à la constitution Unigenitus, *dans l'écrit intitulé*, la foi des appellans, 1741.

Mémoire théologique, sur ce qu'on appelle les secours violens, 1743.

Dissertation sur les vertus théologales, où l'on examine 1. quel est l'objet de ces vertus. 2. Si la foi & l'espérance théologales renferment un commencement au moins d'amour de Dieu. 3. Qu'est-ce-que contient la charité, 250 pages *in*-4°. 1744.

Préface pour la fête de Tous les Saints, qu'on récite dans le nouveau missel de Paris.

BOURY ou BOVERI, bourg de l'évêché de Liége, partie du cercle de Westphalie, est sur la riviere d'Oütre, fort près de la Meuse, & environ à une lieue de Liége. Ortelius a cru que ce lieu étoit autrefois une ville nommée *Eburonia*, mais Cluvier prétend qu'*Eburonia* n'a pas été le nom d'une ville, mais de tout le pays des Eburons. * Mati, *diction.*

BOURZEIS (Amable de) abbé de S. Martin de Cores, l'un des quarante de l'académie françoise, né à Volvic près de Riom en Auvergne, le 6 avril 1606, de parens très-catholiques, quoique le P. Gerberon, auteur d'une histoire du Jansénisme, imprimée en 1700, ait dit le contraire, fut élevé page chez le marquis de Chandenier; & dans cet état il ne laissa pas de faire un si grand progrès dans les lettres, sur-tout dans le grec, que le P. Arnould, jésuite, son parent, qui avoit été confesseur du roi, l'ayant emmené à Rome, lorsqu'il n'avoit encore que dix-sept ans, n'hésita pas de le produire comme un génie extraordinaire. Il y fit son cours de théologie sous le P. de Lugo jésuite, & il apprit les langues orientales dans toute leur perfection. Il s'y exerça aussi à diverses piéces de poësie grecques & latines : & la traduction en vers grecs du poëme *de Partu Virginis* du pape Urbain VIII, lui mérita de sa sainteté un prieuré en Bretagne. Le cardinal Maurice de Savoye prit gout pour lui, l'amena à Turin, le fit loger dans le palais du duc son pere, & ne lui permit de se retirer en France qu'au bout de deux ans, gratifié d'une pension considérable. Si-tôt qu'il fut arrivé à Paris, le duc de Liancourt, qui faisoit cas des gens de lettres, lui offrit un appartement dans son hôtel, & le présenta au roi Louis XIII, dont il reçut peu après l'abbaye de saint Martin de Cores. Le cardinal de Richelieu l'honora de son estime, & le choisit pour être un des membres de l'académie françoise, qu'il venoit d'établir. Il y prononça à l'âge de vingt-neuf ans un discours *sur l'utilité des conférences académiques, & les causes qui contribuent à former le différent génie des langues* : ce qui lui attira beaucoup d'admiration. Peu après M. de Bourzeis prit les ordres sacrés, & s'appliqua à la controverse : les fruits de ses travaux furent la conversion de quelques-uns des ministres, contre lesquels il avoit disputé. Il eut même tout l'honneur de celle du prince Palatin Edouard, qui en fut redevable à l'excellent discours que M. de Bourzeis lui adressa, pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'église catholique, & à un traité de l'*excellence de cette église*, où il déduisit, selon les principes de S. Augustin, les causes qui doivent obliger à ne s'en séparer jamais. Enfin la grande habileté qu'il avoit sur ces matieres, & ses savantes prédications porterent le cardinal de Richelieu à lui confier les écrits qu'il avoit composés pour la conversion des hérétiques; & ce fut en partie par les soins de l'abbé de Bourzeis, que le *traité de Controverse* de ce grand cardinal fut mis au jour en l'é-

rat qu'on le voit aujourd'hui. Les disputes sur la grace s'étant élevées donnerent lieu à cet abbé de faire plusieurs écrits : il fut même quelque temps aux prises avec le P. Petau. Le livre de *saint Augustin victorieux de Calvin & de Molina*, lui fit honneur : mais la constitution d'Innocent X étant intervenue en 1653, il rétracta ce qu'il avoit écrit de peu conforme ou de contraire aux constitutions apostoliques, & signa le formulaire en 1661. Le cardinal Mazarin qui avoit connu son esprit, l'avoit gouté, & n'avoit pas été fâché de se l'acquérir. L'abbé suivit son éminence au voyage de Bouillon, où il le servit bien de sa plume. La paix de 1661, & l'entrée de la reine à Paris, que le roi avoit été recevoir à Saint-Jean de Luz, donnerent occasion à quantité de piéces d'éloquence & de poësie, où l'on n'épargna pas les louanges du cardinal Mazarin, dont les soins s'étoient terminés à une heureuse paix. M. de Bourzeis déja presque sexagénaire, qui pensoit alors un peu moins solidement, qu'il n'a pensé dans la suite, se mit aussi sur les rangs, & envoya au cardinal un grand éloge, dont il espéroit, dit-on, quelque récompense, & peut-être même un évêché. Mais au lieu d'un bénéfice, le cardinal se contenta de lui écrire ce billet :

Monsieur,

« Je vous suis obligé des louanges que vous donnez » à ce que je puis avoir contribué à ce grand ouvrage » de la paix & du mariage du roi ; mais vous voulez » bien que je vous dise, que c'est exposer ma modestie à une trop grande épreuve, que de relever mes » foibles soins avec autant d'art & d'éloquence. Aidez-» moi plutôt à remercier Dieu de la grace qu'il m'a » faite de se servir de moi, comme d'un petit & » chétif instrument, pour faire éclater davantage sa » puissance & sa gloire. Cette marque d'affection me » touche plus que vos éloges, & répond mieux aussi » à l'estime que je fais de votre vertu ; vous ne me la » devez pas refuser, étant comme je suis, &c.

M. Colbert succéda au cardinal dans le ministère, & eut beaucoup d'estime pour M. de Bourzeis. Dans la passion que ce ministre avoit de faire fleurir les beaux arts, il le consulta sur le choix de ceux qui excelloient sur ces matieres, & le fit chef d'une assemblée qui se faisoit des gens de lettres dans son hôtel (c'est ce que l'on nommoit *la petite académie*) & d'une autre assemblée de théologiens célébres que l'on forma en 1667 dans la bibliothéque du roi, pour examiner divers passages de l'écriture, sur-tout ceux dont les libertins se servent pour détruire l'autorité des livres divins : ce qui donna lieu à l'abbé de Bourzeis de faire de savantes dissertations. Il travailla ensuite, par ordre du même ministre, à diverses matieres importantes qui regardoient le service du roi, & il eut la principale part à *la recherche des droits de la reine*. Les divers traités qu'il fit à ce sujet, sur-tout celui où il démontre la nullité de la renonciation de cette princesse, firent voir qu'il étoit aussi grand jurisconsulte que grand théologien. Il fit même une réponse au livre intitulé : *Bouclier d'état & de justice*, que la paix empêcha de publier. Ces différens travaux ne furent interrompus que par le voyage qu'il fit en Portugal par ordre du roi l'an 1666, pour y travailler à la conversion du comte de Schomberg, depuis maréchal de France, sur qui sa majesté avoit alors de grandes vues. Quoique ce fût-là sa principale mission, il ne laissa pas d'avoir part aux grandes affaires qui se traiterent dans ce royaume. Il fut honoré de la confiance du roi & de la reine, cette princesse n'ayant pas dédaigné de recevoir de lui des avis importans pour sa conduite, & le prince lui ayant donné en partant des marques de son estime par un présent considérable. S'il ne réussit pas dans son espéce d'apostolat, il eut du moins la consolation d'avoir persuadé le comte de la vérité de la religion catholique, sa conversion n'ayant été arrêtée que par des considérations humaines. M. de Bourzeis mourut enfin à Paris le 2 août 1672. Outre les divers ouvrages sur les différentes matieres dont nous avons parlé, on a encore de M. Bourzeis, *Augurium epithalamium in nuptiis DD. Thaddæi Barberini, & Annæ Columnæ*, à Rome en 1629, *in*-8°. Cet écrit est rapporté par Léon Allatius, dans ses *apes urbanæ*. M. d'Olivet l'a oublié dans la liste des ouvrages de M. Bourzeis, dans sa nouvelle édition de *l'histoire de l'académie françoise*, par M. Pellisson.

Lettre d'un abbé à un évêque sur la conformité de S. Augustin avec le concile de Trente, touchant la possibilité des commandemens divins, à Paris en 1649, *in*-4°.

Lettre d'un abbé à un président sur la conformité de S. Augustin avec le concile de Trente, touchant la maniere dont les justes peuvent délaisser Dieu, & être ensuite délaissés de lui, à Paris, *in*-4°, en 1649.

Conférences de deux théologiens molinistes, sur un libelle faussement intitulé : *Les sentimens de S. Augustin & de toute l'église*, à Paris, *in*-4°, en 1650.

Apologie du concile de Trente & de S. Augustin, contre les nouvelles opinions du censeur latin de la lettre françoise d'un abbé à un évêque, à Paris en 1650.

Contre l'adversaire du concile de Trente & de S. Augustin, dialogue premier, où l'on découvre les contradictions étranges des dogmes théologiques du P. Petau, à Paris en 1650.

Propositiones de gratia in Sorbonæ facultate prope diem examinandæ, in-4°, en 1649.

In easdem propositiones notationes, 1649.

Quinque propositionum de gratia vera & catholica expositio juxta mentem sancti Augustini discipulorum, en 1649. M. l'abbé d'Olivet a oublié ces trois derniers écrits dans la liste qu'il a donnée des ouvrages de M. de Bourzeis, dans la nouvelle édition de l'*histoire de l'académie françoise* de M. Pellisson. Le même, dans la même liste, donne deux ouvrages à M. de Bourzeis, dont le premier, savoir, l'apologie pour les saints Peres de l'église, défenseurs de la grace de Jesus-Christ, est de M. Arnauld, le docteur. A l'égard du second, savoir : *Historica & chronica synopsis controversiæ Gotteschalcanæ*, qui est au-devant du tome second des *Vindiciæ prædestinationis & gratiæ*, du président Mauguin, D. le Cerf, *dans sa bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, attribue cette piéce, & tout ce qui est renfermé dans les deux volumes donnés sous le nom de Gilbert Mauguin, au P. dom Robert Quatremaires, de la congrégation de S. Maur. Tous les manuscrits de M. Bourzeis, & sa vie, composée par un de ses neveux, sont encore entre les mains de M. de la Fautriere, conseiller au parlement. * *Mém. du temps.*

BOUSMARD (Nicolas) natif de Siny-le-franc, près de Longwy, chanoine de Verdun, archidiacre d'Argonne, & grand prévôt de Montfaucon, fut élu évêque de Verdun après Nicolas Pseaume, mort le 10 août 1575. Malgré le chapitre qui avoit élu Simon Cumin, un de ses membres, Bousmard en prit possession le 22 mai 1576, en vertu des bulles qu'il reçut du pape, & des lettres de faveur du duc de Lorraine. Les chanoines firent leurs protestations, ausquelles on n'eut aucun égard, & ils convinrent que s'il se présentoit au chœur, on continueroit le service, mais sans orgue ni musique ; qu'on ne lui présenteroit ni le texte ni l'encens ; que tous les chanoines sortiroient du chœur dès qu'il seroit arrivé en son siége épiscopal ; & que les chapelains qui resteroient ne lui demanderoient point de bénédictions. Ils le poursuivirent au conseil de l'empire, où il fut ordonné que l'élu par le chapitre seroit maintenu, & qu'on supplieroit le légat du pape de le faire confirmer par sa sainteté. Mais le pape soutint Bousmard, & Cumin fut obligé à la fin de renoncer à son élection. L'empereur investit aussi

Boufmard en 1577, & les chanoines furent forcés de le reconnoître. Ce prélat étoit favant, fur-tout dans l'hiftoire & dans la connoiffance de l'antiquité. Il fut employé dans des ambaffades importantes pour la religion. Il eut de vifs démêlés avec fon chapitre, auquel il attribuoit certains écrits faits à fon défavantage, & envoyés au confeil impérial. Il mourut le 10 avril 1584, âgé de 72 ans. Il eut pour fucceffeur dans l'évêché de Verdun *Charles* cardinal de Vaudemont. * D. Calmet, *hift. de Lorraine, tome 3, page* 115 *& fuiv.*

Dans la précédente édition de ce dictionnaire, au *fupplément* de 1735, on avoit dit, fur la foi de D. Calmet, que nous venons de citer, que Nicolas Boufmard eut plufieurs affaires au confeil impérial contre le duc de Lorraine, Charles III fon bienfaiteur. Un mémoire manufcrit fur ce fujet, qui nous a été communiqué, & dont on a fait depuis ufage dans l'*Hiftoire eccléfiaftique & civile de Verdun*, nous apprend que le P. Calmet s'eft trompé. Ce furent au contraire Simon Cumin, fon compétiteur pour l'évêché de Verdun, & ceux du chapitre de Verdun qui foutenoient leur confrere, qui accuferent dans le confeil impérial le duc Charles III de n'avoir follicité en cour de Rome la promotion de Nicolas Boufmard, que pour détruire le droit d'élection, diftraire l'évêché de Verdun du concordat germanique, priver l'empire de fon droit de régale, & s'approprier & à fes fucceffeurs le comté de Verdun. Ces accufations font prouvées par le mémoire juftificatif que Charles III envoya à l'empereur & au confeil le 16 août 1576: les calomnies de Simon Cumin & de fes adhérens, font détruites dans ce mémoire. Une autre preuve que Nicolas Boufmard cultiva toujours & conferva les bonnes graces du duc Charles, c'eft qu'après la mort du prélat, le duc demanda au pape l'évêché de Verdun pour le neveu du défunt, Nicolas Boufmard, chanoine & archidiacre d'Argonne. Mais les ennemis de l'oncle prévinrent le pape contre le neveu, & le firent paffer pour fufpect dans la foi: c'étoit encore une calomnie. Le duc Charles le protefta au pape Grégoire XIII; mais ne voulant point infifter fur fa demande, il en fit une autre en faveur de fon coufin le cardinal de Vaudemont. La lettre du duc Charles que nous avons eu occafion de lire dans le mémoire cité plus haut, eft datée de Nancy le 2 décembre 1584. On obferve dans le même mémoire que le chapitre de l'églife de Verdun a eu pendant deux cens ans, quatre archidiacres & fix chanoines de la même famille & du même nom de Boufmard, d'oncles en neveux confécutivement, dont le dernier fut HENRI Boufmard, mort en 1726, après avoir été chanoine de Verdun près de 76 ans.

BOUSSARD (Geoffroi) docteur & doyen de la faculté de théologie de Paris, chancelier de l'univerfité de la même ville, fut un des plus favans hommes & des plus éloquens de fon fiécle. Il naquit au Mans d'une famille noble & ancienne; mais on ne fait pas au jufte l'année de fa naiffance. M. de Launoi dans fon hiftoire du collége de Navarre, la met l'an 1439, puifqu'il affure que Bouffard vint à Paris en 1456, âgé de 17 ans. Il eft vrai que Bouffard dit lui-même dans fa *confeffion* qu'il vint à Paris à l'âge de 17 ans; mais il n'a pas marqué l'année de fon arrivée en cette ville. Il y a lieu de croire que ce fut après l'an 1456, puifqu'il appelle fon commentaire fur les pfeaumes de la pénitence, publié l'an 1519, *les prémices de fa vieilleffe.* Cependant il auroit eu alors 80 ans, s'il fût venu à Paris en 1456 âgé de 17 ans. Quoi qu'il en foit, Bouffard, après avoir fait fes humanités, & un cours de philofophie au collége de Navarre, fut fait maître ès arts. Il marque dans fa confeffion que M. de Launoi a fait réimprimer dans l'hiftoire de ce collége, qu'il étoit alors orphelin de pere & de mere. Ils lui avoient laiffé un nom illuftre & de la nobleffe, mais point de biens; enforte qu'il fe vit obligé pour fubfifter, d'inftruire de jeunes gens dans les lettres. Cependant il fe préparoit à l'étude de la théologie. Selon M. de Launoi, il commença fa licence en 1478, expliqua le maître des fentences avec beaucoup de réputation, & reçut le bonnet de docteur l'an 1489. Il avoit cinquante ans, s'il eft vrai qu'il fût né en 1439. Il avoit été élu recteur de l'univerfité le 22 juin 1487, & l'on trouve qu'il étoit bachelier formé de la fociété de Navarre, lorfque Jean Raulin gouvernoit cette maifon. Etant recteur, il harangua fouvent au nom de l'univerfité. Dom Liron dit que ce fut lorfqu'il étoit docteur, ce qui ne paroît pas vraifemblable. L'an 1498 il étoit profeffeur en théologie, & il fut préfent à la fentence de diffolution du mariage du roi Louis XII & de Jeanne de France, rendue à Amboife le 17 de décembre. Il alla à Rome vers l'an 1504, & il vint de Rome à Boulogne, où il prononça le jour de la circoncifion, un fermon fur le faint nom de Jefus, en préfence du pape Jule II. M. de Launoi a retardé ce voyage & ce fermon, jufqu'à l'an 1510 & 1511; mais il a confondu en cette occafion *Félix* Bouffard, neveu de Geoffroi, avec celui-ci. Il fe contredit même, puifqu'il marque l'impreffion du fermon de Bouffard en 1507, ce qui eft vrai: *Oratio habita Bononiæ coram Julio II, per Gaufredum Bouffardum, anno* 1507. Bouffard étoit encore en Italie en 1512, & ce fut cette même année que le concile de Pife, alors transféré à Milan, envoya par lui à l'univerfité le livre de Thomas Cajetan, *de l'autorité du pape & du concile*, pour y répondre, & y joignit une lettre à la même univerfité de Paris. Bouffard avoit affifté à ce concile comme procureur ou député de l'univerfité. Ce fut le docteur Almain qui répondit au traité de Cajetan. L'an 1517 le concordat entre François I & Léon X faifant du bruit en France, le recteur & les députés de l'univerfité de Paris préfenterent requête au parlement au nom de l'univerfité, conformément à la conclufion qui avoit été prife. Enfuite ils rendirent vifite le 16 mars à M. de la Trimouille, devant qui Bouffard, chancelier de l'églife de Paris, prononça un beau difcours, qu'il répéta le 22 dans l'affemblée de l'univerfité, où il fit entendre la réponfe de M. de la Trimouille. Le 12 de mai fuivant, la reine Claude fit fon entrée à Paris, & le 15 elle fe rendit au palais des Tournelles où Bouffard eut l'honneur de la haranguer. Sa nomination à la dignité de chancelier de l'univerfité, faite en 1511, fouffrit contradiction de la part du docteur Jean des Foffés, qui lui difputa cette dignité. En attendant que le procès fût terminé, on choifit par compromis Jean Magnen ou Maignan, archidiacre de Paffais dans l'églife du Mans, pour en faire les fonctions. Bouffard gagna fon procès, & dans la fuite il attaqua le chancelier de fainte Généviéve, prétendant que celui-ci anticipoit fur fes droits. Le parlement nomma deux confeillers qui reglerent toutes chofes, & mirent fin à cette conteftation. Vers l'an 1518 Bouffard permuta fa chancellerie avec Nicolas Dorigni, profeffeur en droit canon, pour un bénéfice qui étoit dans le Maine. Il fe retira au Mans vers le même temps, & l'on croit qu'il y mourut en 1520. Il eft fûr qu'il ne vivoit plus en 1526, puifque Pierre Richard, qui publia cette année l'apologie de Sutor, chartreux, le loue comme un homme pieux & favant dont on regretoit la perte; ainfi la Croix du Maine qui dans fa bibliothéque françoife le fait vivre encore en 1536, s'eft beaucoup trompé. Bouffard a reçu de grands éloges de prefque tous les favans de fon temps. Berthold Rembolt, célébre imprimeur de Paris, lui dédia l'abrégé de S. Grégoire le Grand fur le nouveau teftament, *in*-4°, 1516, à Paris, imprimé en Sorbonne, felon M. Chevillier dans fon Origine de l'imprimerie, page 102. Bouffard méritoit les éloges & les honneurs qu'il recevoit. On lui doit une édition de l'hiftoire eccléfiaftique d'Eufebe, traduite par Rufin, plus exacte que les éditions précédentes. La fienne eft revue fur plufieurs manufcrits:

dom Liron la met en 1495; mais elle n'eſt que de 1497, ſelon M. Maittaire dans ſes annales de l'imprimerie (*Euſebii eccleſiaſtica hiſtoria latinè, diligentiâ Petri Levet*, &c, *in-4°*, à Paris 1497). Elle eſt dédiée à Etienne Poncher, profeſſeur en l'un & l'autre droit, préſident au parlement, puis évêque de Paris, & enfin archevêque de Sens. Bouſſard donna enſuite l'explication des épîtres de S. Paul, tirée des livres de S. Auguſtin par Bede, comme il le croyoit. (*Venerabilis Bedæ expoſitio in epiſtolas Pauli ex S. Auguſtino collecta.*) D. Liron, & avant lui M. de Launoi, ne marquent ni le temps, ni le lieu de l'impreſſion de cet ouvrage, ni la forme du livre. Meſſieurs Chevillier & Maittaire diſent que cet ouvrage fut imprimé *in-folio* à Paris, par les aſſociés Ulric Gering & Berthold Rembolt le 28 novembre 1499. Bouſſard y joignit un jugement en forme de lettre (écrite en latin) ou un examen de cette explication. Cet examen eſt adreſſé à Pierre Secourable, docteur en théologie, & archidiacre de Rouen. Les autres ouvrages de Bouſſard ſont 1. *Opuſculum de continentia ſacerdotum ſub hac quæſtione nova: Utrùm Papa poſſit cum ſacerdote diſpenſare ut nubat*, à Paris chez Etienne Laliſeau 1505, réimprimé à Rouen en 1513. 2. *De diviniſſimo Miſſæ ſacrificio compendioſa & brevis expoſitio*, *Pariſiis apud Joannem Parvi* 1511. L'auteur fit cette explication pour l'utilité particuliere des prêtres de la ville du Mans dans ſes leçons du ſoir; on l'avoit écrite à meſure qu'il la faiſoit, & un de ſes auditeurs nommé René Croiſard, prêtre du Mans, la fit imprimer. L'auteur obtint ſeulement d'y faire une courte préface où cela eſt rapporté. 3. *Interpretatio in ſeptem pſalmos pœnitentiales*, *Pariſiis*, 1519, *apud Joannem Oliverium*, *in-8°*. C'eſt à la tête de cet écrit que ſe trouve la confeſſion de l'auteur dont on a parlé dans cet article, & qui eſt une piéce auſſi curieuſe qu'édifiante. Dès que cette explication des pſeaumes pénitentiaux parut, l'archevêque de Sens & l'évêque de Paris intenterent à l'auteur un procès au parlement, prétendant qu'il les avoit offenſés dans la préface de ce livre, & qu'il les avoit cenſurés & condamnés ſur la pluralité des bénéfices. On ignore l'iſſue de cette affaire, mais il paroît qu'elle tourna à l'avantage de Bouſſard, puiſque ce même livre fut réimprimé à Paris en 1521. La Croix du Maine dans ſa bibliothéque Françoiſe, cite cet ouvrage françois de Bouſſard: *Le régime & gouvernement pour les dames & femmes de chacun état qui veulent vivre au monde ſelon Dieu;* mais cet ouvrage n'eſt point imprimé. * M. de Launoi, *hiſtor. colleg. Navarr.* tome II, *in-4°*. D. Liron, *Singular. hiſtor. & litter.* tom. III, & les autres auteurs cités dans l'article.

BOUSSOLE, autrement *compas* ou *cadran de mer.* C'eſt une boëte où il y a une aiguille aimantée, qui ſe tourne toujours vers les poles, à la réſerve de quelque déclinaiſon qu'elle fait en divers endroits. On l'appelle en latin *pyxis nautica.* Le cercle de carte que la bouſſole ſoutient eſt diviſé en trois cens ſoixante dégrés, & au-deſſous en trente-deux parties, qui marquent les trente-deux airs ou traits de vent, qu'on appelle auſſi *pointes.* La bouſſole qui eſt en uſage à terre, a l'aiguille aimantée portée ſur le pivot, & la roſe des vents eſt tracée au fond de la boëte. Flavio Gioja, Napolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302, & de-là vient que la terre de Principato, qui fait partie du royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes armes une bouſſole. *Voyez* GIOJA. Quelques-uns croient que Marc-Paul, Vénitien, ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260; & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſervoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter ſur un petit morceau de liége. Ils diſent que leur empereur Chiningas, qui étoit un grand aſtrologue, en avoit la connoiſſance 1120 ans avant Jeſus-Chriſt. M. Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins, qui vivoit en France vers l'an 1200, lequel en fait mention ſous le nom de la *Marinette* ou *Pierre Mariniere*: ce qui fait voir qu'on la connoiſſoit en France avant le Vénitien & Gioja Jacques de Vitri dans ſon onziéme livre de l'*hiſtoire orientale*, marque que l'on ſe ſervoit des aiguilles aimantées dans des voyages de l'année 1215. La fleur-de-lis que toutes les nations mettent ſur la roſe au point du nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa perfection. D'ailleurs, ce qu'on dit de Chiningas, paroît inſoutenable, ſi on l'entend de la bouſſole. Il fit, dit-on, préſent d'un inſtrument aux ambaſſadeurs de Cochinchine, qui s'en étant ſervis, arriverent au bout d'un an dans leur pays; ſans le ſecours de la bouſſole, ils devoient faire ce chemin en moins de temps, & les Chinois avec cet inſtrument devoient pouvoir cingler en pleine mer, au lieu qu'on voit qu'ils ont toujours navigé terre à terre, ce que nos pilotes évitent ſoigneuſement, à cauſe de la longueur de la navigation, & des dangers auſquels on s'y expoſe. Il eſt encore étonnant, ſi les Chinois ont eu l'uſage de la bouſſole, que ni les Indiens, ni les Arabes, qui ont fait tant de commerce dans leur pays, ne l'aient pas connue; & on ne peut rien conclure de ce qu'ils s'en ſervent préſentement comme les Européens faiſoient autrefois, ſinon qu'ils ont été moins attentifs que nous à la perfectionner, depuis qu'ils en ont eu la connoiſſance.

L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince, de bon acier en forme de loſange, & vuidée, en ſorte qu'il n'en reſte que les extrémités & un diametre au milieu, ſur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer il faut la faire toucher par une pierre d'aimant fort généreuſe, & la partie qu'on veut faire tourner au nord, doit être touchée par le pole du ſud de la pierre; & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au ſud, doit être touchée du côté de l'aimant qu'on appelle le nord. On peut faire auſſi une bouſſole ſans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer, délicatement poſée ſur l'eau ou ſuſpendue en l'air; car elle ſe tourne au midi. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laiſſe refroidir ſur une ligne du midi, acquiert la vertu de la bouſſole, & ſe tourne vers les poles. On fait auſſi des cadrans, des graphométres, avec des bouſſoles ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la bouſſole a beaucoup de variation vers le cap de Bonne-Eſpérance. Elle nordoueſe de dix-huit degrés à la vue de Zocotora; & ſur le grand banc, ſa variation eſt de vingt-deux degrés trente minutes. Il faut remarquer que l'aiguille, laquelle eſt en équilibre avant qu'elle ſoit aimantée, perd cet équilibre lorſqu'elle eſt touchée de l'aimant. Au-deça de la ligne, la pointe qui regarde le pole ſeptentrional, eſt inclinée vers la terre, & le contraire arrive dès qu'on a paſſé la ligne; mais ſous la ligne l'aiguille demeure en équilibre. Guillaume Denys, profeſſeur d'hydrographie à Dieppe, a fait un traité exprès de la variation de l'aiguille aimantée ou bouſſole. La bouſſole a donné la connoiſſance du nouveau monde, & elle lie les peuples de la terre par le commerce. Ce mot, ſuivant Ménage, vient du latin *Bunula*, parcequ'elle reſſemble à une boëte. Paſquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cauſe qu'elle eſt miſe dans une boëte quarrée. On donne le nom de *bouſſole affolee* à celle dont l'aiguille eſt défectueuſe, à cauſe qu'elle a été frottée d'un aimant qui ne lui a point donné ſa véritable direction. * Mezerai, *au regne de Philippe le Bel.* Furetiere. Renaudot, *relation des Indes & de la Chine.*

BOUSSU, *cherchez* HENNIN.

BOUTAN, nom ſous lequel les Indiens déſignent le Tibet, *cherchez* TIBET.

BOUTARD (François) prieur de Château-Renard, abbé du Bois-Groland, poëte latin, né à Troyes en Champagne, & mort à Paris le 9 mars 1729, âgé de 75 ans, étudia dans ſa jeuneſſe chez les peres de l'oratoire de Troyes, où il fit de bonnes humanités. Se

croyant né poëte, il fit à l'âge d'environ 20 ans, une ode en vers françois, qui ne réussit point. Le jeune Boutard n'en conclut point qu'il n'étoit pas regardé favorablement des muses, il prétendit seulement qu'il n'avoit pas fait l'application qu'il devoit de son talent pour la poësie. Il tenta donc de faire des vers latins, & il s'attacha au genre lyrique, voulant, disoit-il, faire revivre Horace en sa personne. Il disoit qu'il ressembloit à ce poëte par la figure, par les yeux même, par les manieres. S'il en fût demeuré-là, on l'eût laissé jouir en paix de cette ressemblance méchanique : mais il prétendoit qu'il n'étoit pas moins l'héritier de son génie : *Venusini pectinis heres*, & qu'il prêtoit même des graces à ce célébre poëte. Le public n'en a pas jugé si favorablement. Ce n'est pas qu'il n'y ait de l'esprit, de la poësie, & même de la pensée, dans la plupart des odes de M. Boutard : mais il y a encore plus d'obscurité dans les pensées, & peu de délicatesse dans les expressions. S'étant fait connoître de bonne heure à feu M. Bossuet, évêque de Meaux, par une ode dont il accompagna un pâté, que mademoiselle de Môléon envoyoit à ce prélat, le jour de sa fête; ce savant évêque, protecteur de tous ceux qui aimoient les sciences & les arts, engagea l'abbé Boutard à travailler sur quelque autre sujet, & lui promit de présenter sa piéce au roi. Il lui tint parole : M. Boutard ayant fait une ode nouvelle, M. Bossuet la présenta à Louis XIV, qui demanda au prélat si l'auteur de cette piéce étoit prêtre. Non, dit l'évêque de Meaux, mais il desire de l'être. Le roi fit donner aussitôt à M. Boutard la somme de mille livres, pour lui donner le moyen de faire son séminaire à Meaux; & quand il eut pris les ordres sacrés, ce prince convertit cette somme de mille livres en une pension de même revenu qu'il appliqua à perpétuité à l'académie des belles lettres, & c'est en ce sens que l'abbé Boutard a été regardé comme membre de cette académie. Depuis cette marque de bonté que Louis XIV donna à M. Boutard, celui-ci se crut appellé à chanter toutes les maisons de plaisance de ce monarque, comme Fontainebleau, Versailles, Marli, &c. & celles des autres princes de France; à orner de ses vers toutes les statues, & tous les autres monumens érigés à l'honneur du roi; à célébrer les naissances de tous les princes & de toutes les princesses; à publier les événemens les plus remarquables du regne de son bienfaiteur, & c'est ce qui a produit un assez grand nombre d'odes latines, qui ont été imprimées séparément en différens temps. Aussi prenoit-il ordinairement le titre de poëte de la maison royale : *Vates Borbonidum.* Plusieurs de ces piéces ont été traduites en vers françois : comme celle, *in equestrem statuam Lud. M. positam in urbe, anno 1699*, 1700, traduite par le sieur de Bellocq, valet de chambre du roi, & porte-manteau de madame la duchesse de Bourgogne : celle à M. de Courcillon de Dangeau, grand-maître de l'ordre de Notre-Dame du mont Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, traduite par feu l'abbé du Jarri : l'abbé Boutard étoit commandeur de cet ordre : celle adressée à M. Bossuet, pour l'engager à continuer d'écrire en faveur de la religion; celle qui contient la description de Meudon, traduite par l'abbé du Jarri, *in-4°.* 1703. La description de Marli & de Trianon, ont été traduites en italien; la premiere, par Annibal Adami, Romain; la seconde par C. de la Salles, académicien *della Crusca.* Celle de Trianon a été mise en vers françois par mademoiselle Cheron. On la trouve dans le recueil de vers choisis donné par le P. Bouhours. Il y a aussi quelques hymnes de l'abbé Boutard, trois sur S. André, quatre pour S. Clément, pape & martyr, &c. une ode sur le sacre de Louis XV; la description de la riviere de Marli en vers françois, dans le recueil du P. Bouhours; une piéce en vers latins à l'honneur de mademoiselle Cheron, traduite en vers françois par M. de Senecé, &c. L'abbé Boutard a aussi traduit en latin : 1. la relation du quiétisme, écrite en françois par M. Bossuet; 2. l'histoire des variations des églises protestantes, ouvrage du même prélat. Ces traductions sont encore manuscrites. La derniere étoit prête à être imprimée, quand le traducteur mourut. M. Carsilier, avocat au parlement de Paris, devoit l'orner d'une ode latine très-élégante, où le poëte faisoit certainement un portrait trop flateur de l'abbé Boutard. 3. Une traduction françoise de la préface latine, qui est au-devant de l'édition des pseaumes, donnée par M. Bossuet. Cette traduction n'est pas non plus imprimée. 4. Il a souvent dit qu'on l'avoit engagé dès l'âge de vingt-deux ans de traduire en françois les *historiæ augustæ scriptores* : mais on ne connoît de lui qu'une dissertation succinte sur ces auteurs. Après sa mort on a trouvé parmi ses papiers un mémoire signé, & dont copie avoit été présentée en 1728, au roi (Louis XV,) dans lequel, après avoir exposé les services qu'il avoit rendus, dit-il, *à l'église, à l'état & à la religion*, & qui se réduisent à ce qu'on a dit dans cet article, il demande des biens temporels, & se plaint amérement de son indigence. Il avoit cependant quatre bénéfices au moins, outre la pension de mille livres, dont on a parlé, & qui lui a toujours été exactement payée. * *Mém. du temps.*

☞ BOUTARIC (François de) célébre jurisconsulte, professeur du droit françois en l'université de Toulouse, naquit à Figeac en Quercy le 10 août 1671, de *François* de Boutaric président au bureau de l'élection de cette ville, & de *Gabrielle* de Boutaric. Son pere, homme habile, qui connut de bonne heure son aptitude pour les lettres, ne négligea rien pour son éducation. Après l'avoir envoyé à Bourges, où il lui fit faire ses premieres études, & à Cahors où il prit ses grades en droit dans l'université de cette ville en 1690 & 1691, il le fit revenir chez lui, où il étudia assidûment pendant une année entiere. Son pere ne le perdoit pas de vue, & exigeoit qu'il lui rendît compte journellement de toutes les découvertes qu'il faisoit dans la science épineuse du droit. L'année d'après il alla se faire recevoir avocat au parlement de Toulouse. Il commença à plaider avec distinction dès 1694, âgé de 22 ans. Ce fut à peu près dans ce temps là, que M. de Morand premier président de cette cour, dit un jour tout haut l'audience tenante, après l'avoir entendu; *Procureurs, occupez ce jeune avocat ; la cour l'écoute avec plaisir.* Le desir de voir & d'apprendre le porta à faire le voyage de Rome en 1695. Il y passa environ deux ans; après quoi il revint à Toulouse, où il s'appliqua plus que jamais à la science des loix & de la jurisprudence, & exerça la profession d'avocat avec un très-grand succès. Environ l'année 1704, il fut nommé par le roi à la place de professeur de droit françois en l'université de cette ville, & il en a rempli les fonctions le reste de sa vie. Il a eu l'avantage flateur de se voir cité de son vivant dans les plaidoyers & dans les écrits des avocats les plus célébres de son temps. Il a été estimé & honoré des personnes de la plus grande considération. Il fut capitoul en 1707, & chef de consistoire en 1710. Sa vie, d'ailleurs remplie des traits qui caractérisent en général l'honnête homme, l'homme éclairé & le citoyen, ne fournit aucun événement particulier. Il est mort le 2 octobre 1733, à Toulouse, sans laisser d'enfans. Sa famille se soutient avec honneur à Figeac lieu de sa naissance. M. de Boutaric avoit l'esprit vif, aisé, & orné, l'imagination élevée & forte. On trouve dans ses ouvrages, dont la plupart ont été donnés au public après sa mort, & que l'on cite journellement dans tout le ressort du parlement de Toulouse, beaucoup de netteté, de clarté & de précision, une érudition sans faste, & une justesse dans le raisonnement qui ne laisse rien a desirer. Ses ouvrages imprimés sont, 1. *Les instituts de Justinien conferés avec le droit françois*, à Toulouse 1738, un vol. in-4°. L'empressement du public & à l'avidité avec laquelle il se portoit à se procurer des exemplaires de cet ou-

vrage, obligea d'en donner une nouvelle édition en 1740. On trouve à la tête de l'ouvrage une préface de l'auteur très-estimée. 2. *Explication des ordonnances sur les matieres civiles, criminelles & de commerce de 1667, 1670 & 1673*, imprimée en 1745. 2. vol. in-4°. 3. *Explication de l'ordonnance de Blois, du concordat & des institutions du droit canonique*, à Toulouse, 1745 un vol. in-4°. 4. *Explication de l'ordonnance sur les donations de 1731*, à Avignon 1744, petit in-4°. imprimée de nouveau, avec *l'explication des ordonnances postérieures de Louis XV*, dans un recueil de 2 vol. in-4°. à Avignon 1751. 5. *Traité sur les libertés de l'église gallicane*, sans nom de ville ni d'imprimeur, en 1747, petit in-4°. 6. *Traité des droits seigneuriaux & des matieres féodales* in-8°. à Toulouse 1745. Il y en a une nouvelle édition revue corrigée & considérablement augmentée par M..... avocat au parlement de Toulouse, imprimée aussi à Toulouse, un vol. in-4°. 1751.* Je tiens cet article de M. de Boutaric, président au bureau de l'élection de Figeac, son neveu.

BOUTAULD (Michel) théologien de la compagnie de Jesus, étoit né à Paris le 2 de novembre 1607. Il entra au noviciat des jésuites le 2 de novembre 1625, fit la profession solemnelle des quatre vœux le 25 avril 1645, à Tours où il demeuroit alors dans le college de sa société. Outre les emplois ordinaires que l'on est dans l'usage de remplir dans cette société, le P. Boutauld exerça pendant quinze ou seize ans le ministere de la prédication, & mourut à Pontoise le 16 de mai de l'an 1688. Il est auteur de plusieurs ouvrages fort estimés : savoir, 1. *Les conseils de la sagesse, ou le recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, avec des réflexions sur ces maximes*, à Paris 1677, *in-12*. 2. *Suite des conseils de la sagesse*, à Paris 1683, *in-12*. Cet ouvrage a souvent été réimprimé depuis, & traduit en espagnol & en italien. La derniere édition est de 1749 à Paris, chez Herissant, rue S. Jacques. Dans le catalogue de la bibliothéque de M. le comte de Hoym, dressé par M. Martin (page 14,) on donne la premiere partie de cet ouvrage à M. Nicolas Fouquet, surintendant des finances, *pour lors prisonnier d'état*, & la seconde au P. Pierre Gorse, jésuite ; mais l'ouvrage de celui-ci est tout autre pour le fond & pour le style, & l'on sent fort bien au contraire que les deux parties, l'une de 1677, l'autre de 1683, viennent de la même main. Il est vrai que *les conseils* furent d'abord attribués par la voix publique au surintendant des finances, & cette persuasion procura, dit-on, un prompt débit à la premiere partie, au lieu que la seconde alla moins vîte, parcequ'on connut le véritable auteur. Les deux parties ont cependant été toujours recherchées, & elles méritent de l'être. 3. *Le théologien dans les conversations avec les sages & les grands du monde*, à Paris chez Cramoisy, 1683, *in-4°*. Il y en a eu aussi deux éditions in-12, l'une à Lyon en 1696, l'autre en Hollande en 1704. L'ouvrage, dédié au roi Louis XIV, contient dix entretiens, qu'on lit avec plaisir & avec utilité. A la suite, on trouve l'*histoire de l'impératrice Adélaïs*, née du mariage de Rodolphe, fils de Conrad, comte de Paris, avec Berthe, fille de Burchard, duc de Sueve ; cette histoire est écrite d'une maniere intéressante. 5. *Méthode pour converser avec Dieu*, à Paris, 1684, *in-16*. Dans quelques exemplaires on trouve des additions qui ne sont pas du P. Boutauld. * Extrait de quelques lettres du P. Oudin jésuite, & des ouvrages mêmes du P. Boutauld.

BOUTEILLIER, ou BOUTHILLIER, *cherchez* SENLIS.

BOUTEL. Les traducteurs de M. de Thou ont rendu ainsi en françois le nom de celui qu'il nomme en latin *Buteo*. Son véritable nom est BORREL, *cherchez* cet article.

BOUTEROUE (Michel) natif de Chartres, savant médecin, qui vivoit au commencement du XVII siécle, a composé des poësies françoises, & quelques ouvrages de médecine ; comme *Pyretologia*, ou *traité de la fiévre*, qu'il publia en 1623.

BOUTEROUE (Claude) étoit Parisien, & conseiller de la cour des monnoies. Il a fait un ouvrage très-estimé, & qui est devenu rare, intitulé : *Recherches curieuses des monnoies de France, depuis le commencement de la monarchie*, à Paris, *in-fol.* 1666, avec figures. L'auteur est mort après l'an 1674.

BOUTEVILLE (comte de) *voyez* MONTMORENCI.

BOUTHEN, ville de Silésie, *cherchez* BEUTHEN.

BOUTHILLIER (Claude le) seigneur de Pons-sur-Seine, Micheri, Gissi-les-Nobles, baron de Sergines, conseiller d'état, surintendant des finances, étoit fils de Denys le Bouthillier, écuyer, seigneur de Fouilletourte, & du petit Thouars, & de *Claude* de Macheco. Ce *Denys*, fils de *Sebastien*, écuyer, seigneur de Bellechaussée & des Montagnes, & de *Catherine* de Laage, & petit-fils de *Jean* le Bouthillier, chevalier, seigneur de Maupertuis & de Bellechaussée, originaire de Bretagne, & de *Marguerite* d'Ust, suivit les armes dans sa jeunesse, fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance de M. de la Bourdaisiere, & se jetta ensuite dans le barreau. Le roi Henri III avoit tant d'estime pour lui, qu'il le voulut faire avocat général au parlement de Paris ; & dans la suite il fut fait conseiller d'état le 2 février 1617, & en prêta le serment entre les mains de M. Mangot, garde des sceaux de France, le 4 du même mois. Après sa mort, arrivée en 1622. *Claude* de Macheco, sa femme, se fit religieuse aux filles de sainte Marie à Paris. Il laissa quatre fils ; Claude qui suit ; Sebastien ; Victor ; Denys, & *Anne. Nous ferons mention d'eux après leur aîné.*

Claude le Bouthillier, son fils aîné, fut conseiller au parlement de Paris en 1613. Le cardinal de Richelieu, qui avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour lui, lui procura la charge de secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, & en 1628 celle de secrétaire d'état, vacante par la mort de Nicolas Potier d'Ocquerre. Il fut depuis employé dans les affaires d'Italie, & principalement pour la paix que le roi accorda en 1630 au duc de Savoye. En 1632 le roi le fit surintendant des finances, conjointement avec Claude de Bullion, après la mort duquel en 1640, il eut seul l'administration des finances. Louis XIII le nomma par son testament pour être un des conseillers de la régence ; & après la mort du prince, ayant été éloigné des affaires, il se retira dans sa maison de Pons-sur-Seine. Il mourut à Paris le 13 mars 1652, la 71 année de son âge. Il avoit épousé *Marie* de Bragelonge, de laquelle il eut Leon le Bouthillier, *dont il sera parlé ci-après.* Les trois freres de Claude le Bouthillier, dont nous avons promis de parler, sont 1 *Sebastien*, évêque d'Aire, prélat d'un mérite singulier, qui mourut le 17 janvier 1625 ; 2. *Victor*, évêque de Boulogne, puis archevêque de Tours, premier aumônier de Gaston de France, duc d'Orléans, & maître de sa chapelle, décédé le 19 novembre 1670, âgé de quatre-vingts ans ; 3. Denys, seigneur de Rancé, baron de Verets & de Rancé, secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, & conseiller d'état ordinaire, décédé en 1652. Il laissa de *Charlotte* Joli de Fleuri son épouse, *François*, aumônier du roi, abbé de Notre-Dame du Val & de S. Symphorien de Beauvais, & chanoine de Notre-Dame de Paris, décédé en 1640 ; *Armand-Jean*, baron de Verets, premier aumônier de Gaston de France, duc d'Orléans, abbé de Notre-Dame du Val, de S. Symphorien de Beauvais & de la Trape, dont il devint abbé régulier en 1664, & où il mourut le 27 octobre 1700, âgé de soixante-seize ans ; (*Voyez* TRAPE & RANCÉ.) *Henri*, chevalier de Malte, lieutenant général des galeres, & gouverneur du port de Marseille, *dont on parle dans un article particulier. Charlotte*, mariée 1. à *René* de

Faudoas, d'Averton, comte de Belin : 2. à *Gilbert-Antoine*, comte d'Albon, aîné du nom & des armes du maréchal de S. André, issu des dauphins de Viennois, décédée en 1697; *Marie* épouse de *François* de Rochemontais, seigneur de la Roche-Vernassal; *Claude*, & *Isabelle*, religieuses à l'Annonciade à Paris; *Marie* religieuse à Pontoise; & *Therese*, aussi religieuse aux Clairets, monastere proche la Trape. Une des sœurs de Claude le Bouthillier, nommée *Anne*, fut abbesse de S. Antoine des Champs à Paris, & mourut le 25 septembre 1652.

Leon le Bouthillier, comte de Chavigni & de Busançois, ministre & secretaire d'état, commandeur & grand trésorier des ordres de sa majesté, gouverneur du château de Vincennes, de la ville & citadelle d'Antibes, fils de *Claude*, & de *Marie* de Bragelongne, fut conseiller au parlement de Paris en 1627, puis conseiller d'état. Le cardinal de Richelieu, qui l'avoit employé en diverses affaires, & qui connoissoit en lui un génie distingué, & capable des plus grands emplois, lui procura en 1632 la survivance de la charge de secrétaire d'état de Claude le Bouthillier son pere, qu'il exerça en chef au mois d'août de la même année, par la promotion de son pere à la charge de surintendant des finances. En 1639 il fut envoyé en Piémont pour travailler à l'accommodement de Christine de France, duchesse de Savoye, avec le cardinal de Savoye, & le prince Thomas ses beau-freres. Par le testament du roi Louis XIII du mois d'avril 1643, il fut nommé ministre d'état, & du conseil de la régence, avec le prince de Condé, le cardinal Mazarin, le chancelier Seguier, & Claude le Bouthillier, son pere. Le 15 juillet suivant le roi lui donna un brévet & des lettres pour être reçu chevalier & associé à l'ordre du S. Esprit à la premiere promotion, avec permission & faculté en attendant, de porter le grand collier de l'ordre, de même que font les autres commandeurs & chevaliers. Il fut ensuite éloigné des affaires, dans le temps qu'il avoit été destiné pour se trouver, en qualité de plénipotentiaire, aux conférences de la paix de Munster. Il mourut à Paris le 11 octobre 1652, n'étant âgé que de quarante-quatre ans, laissant d'*Anne* Phelypeaux, son épouse, fille unique de *Jean* Phelypeaux, seigneur de Ville-Savin, comte de Busançois, secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médecis, décédée le 3 janvier 1694, à l'âge de quatre-vingt un ans, six fils & sept filles; savoir, 1. Armand-Leon le Bouthillier, comte de Chavigni, seigneur de Pons, maître des requêtes, mort en 1684, qui épousa en 1658 *Elizabeth* Bossuet, morte le 7 mai 1717, âgée de soixante-seize ans, de laquelle il a eu *Armand-Victor*, comte de Chavigni, capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre de S. Louis, *qui a un article particulier*; *Claude-François*, colonel du régiment d'Auvergne, brigadier des armées du roi, & inspecteur général de l'infanterie, mort à Guastalla en Italie le 14 mars 1703; *Louis*, marquis de Ville-Savin, colonel du régiment du Querci; *Denys-François*, évêque de Troyes, par la démission de *François* son oncle : *voyez leurs articles ci-après*. *Elizabeth*, religieuse, puis abbesse des Clairets, nommée le 26 mai 1708, morte le 1 septembre 1729. 2. *Gaston Jean-Baptiste*, marquis de Chavigni, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Piémont, mort le 24 octobre 1718; 3. *Jacques-Léon*, marquis de Beaujeu, seigneur d'Argi, Micheri, & Gilli les Nobles, & autres lieux, conseiller honoraire au parlement de Paris, mort le 2 novembre 1712 : *Voyez plus bas son article*; 4. *François*, nommé à l'évêché de Rennes, & ensuite évêque de Troyes, *voyez plus bas son article*; 5. *Louis*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, décédé le 17 juillet 1694; 6. *Gilbert-Antoine*, chevalier de minorité, puis abbé, décédé le 20 juin 1694; 7. *Louise-Françoise*, veuve de *Philippe* de Clerembaut, comte de Palluau, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, morte le 27 novembre 1722, en sa quatre vingt neuviéme année; 8. *Anne*, religieuse de l'abbaye de S. Antoine des Champs à Paris, décédée le 17 février 1712; 9. *Henriette*, épouse de *Henri-Louis* de Loménie, comte de Brienne, secrétaire d'etat, décédée en 1664, âgée de vingt-sept ans; 10. *Julie*, premiere abbesse d'Issi, décédée le 22 janvier 1694; 11. *Renée*, épouse de *Jean* Beuzelin, seigneur de Bosmelet, président à mortier au parlement de Rouen, morte le 2. mars 1711, laissant pour fille unique *Anne-Marie* Beuzelin, qui a épousé le 18 juin 16,8, *Henri-Jacques* de Caumont, duc de la Force, pair de France; 12. *Marie*, alliée 1. à *Nicolas* Brûlard, premier président au parlement de Bourgogne : 2. le 4 mai 1699, à *César-Auguste* duc de Choiseul, pair de France, morte à Paris le 11 juin 1728, âgée de 82 ans; & 13. *Elizabeth*, seconde abbesse d'Issi, décédée au mois de juin 1714

BOUTHILLIER (Henri le) de Rancé, frere du célébre abbé de la Trape, étoit né le 7 octobre 1634, & fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem au grand prieuré de France, le 18 mai 1681. Il avoit servi dès sa jeunesse sur les galeres de France, dont après avoir passé par les dégrés d'enseigné, lieutenant & capitaine, il fut fait chef d'escadre en 1701, & enfin lieutenant général au mois de septembre 1718, charge qui fut créée en sa faveur, pour récompense de ses longs services, & dont il se démit en 1720. Il mourut le 14 mars 1726, dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge.

BOUTHILLIER (Armand-Victor le) comte de Chavigni, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, de la promotion du 6 février 1694, & capitaine de vaisseaux du roi, fils aîné d'Armand-Léon le Bouthillier, comte de Chavigni, & d'*Elizabeth* Bossuet, morte le 7 mai 1717, mourut à Paris le 6 août 1729, âgé d'environ soixante & dix ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié le 20 novembre 1703, avec *Lucie* de Godde de Varennes, fille de *François* de Godde de Varennes, seigneur de la Perriere, gouverneur des villes & pays de Landrecies, & de *Lucie* le Clerc de Sautray. Il en laissa un fils, âgé alors de 10 ans; & deux filles, dont l'aînée étoit alors âgée de 18 ans.

BOUTHILLIER (Louis le) marquis de Pons-sur-Seine, autrefois colonel du régiment de Querci infanterie, troisiéme fils d'Armand-Léon le Bouthillier, & d'*Elizabeth* Bossuet, fut institué par la maréchale de Clerembault, sa tante, morte en 1722, pour son principal légataire, & en eut de gros biens. Il avoit été marié le 9 juillet 1709, avec *Antoinette* le Gouz, fille de *Benoît* le Gouz-Maillard, seigneur de S. Seine, Villeferi, Arnay, &c. second président au parlement de Dijon, & d'*Anne* Berthier. Il n'en avoit en 1729, qu'un fils unique, âgé alors d'environ 14 ans, & appellé le *marquis de Pons*. Il a été fait au mois de mai 1731, colonel du régiment de Cambresis.

BOUTHILLIER (Denys-François le) de Chavigni, quatriéme fils d'Armand Léon le Bouthillier, comte de Chavigni, & d'*Elizabeth* Bossuet, fut d'abord chanoine de l'église métropolitaine de Tours, & connu sous le nom d'*abbé de Pons*. Il obtint l'abbaye de Bassefontaine, de l'ordre de Prémontré, diocèse de Troyes, au mois de novembre 1687, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, le 10 avril 1692. L'évêque de Troyes, son oncle, le fit son vicaire général, & archidiacre de Sesanne dans son église. Il fut nommé à l'évêché de Troyes, & à l'abbaye d'Oigny, ordre de S. Augustin, diocèse d'Autun, sur la démission de son oncle, au mois d'avril 1697, & fut sacré le 26 avril suivant, dans la chapelle du séminaire de S. Sulpice à Paris, par l'archevêque de Sens, assisté des évêques de Châlons-sur-Saone, & de Fréjus. Le roi lui donna encore l'abbaye de Mortemer, ordre de Cîteaux, diocèse de Rouen, le 15 août 1703, & celle de S. Loup, ordre

de S. Augustin, diocèse de Troyes, le 15 août 1708. Il assista aux assemblées générales du clergé de France tenues en 1702, 1705 & 1710, & harangua le roi à la clôture de la derniere. Le 20 janvier 1716, il fut transféré à l'archevêché de Sens, à cause duquel, après en avoir obtenu les bulles, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orléans, régent, le 26 juin 1718, & obtint encore l'abbaye de Vauluisant, ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, au mois d'avril 1719, & se démit depuis de celle de Mortemer. Il fut encore député de sa province aux assemblées générales du clergé de 1723, 1725 & 1730, porta la parole au roi le 29 août, à la fin de celle de 1723, & fut un des présidens de celle de 1730. Il mourut à Sens, après quelques mois de maladie, le 9 novembre de la même année 1730, âgé d'environ 65 ans, & dans la trente-troisiéme année de son épiscopat, ayant gouverné successivement ses deux diocèses avec beaucoup de sagesse, de douceur & de modération, & s'étant singulierement appliqué à y maintenir la paix & la concorde, ce qui le fit regretter universellement. M. Languet de Gergy, évêque de Soissons, lui a succédé dans cet archevêché.

BOUTHILLIER (Jacques-Léon le) de Chavigni, marquis de Beaujeu, seigneur de Sens, Neuilly, la Chapellote, Gilly les Nobles, Argi, Micheri, &c, troisiéme fils de LEON le Bouthillier, comte de Chavigni, ministre & secrétaire d'état, & d'*Anne* Phelypeaux de Vilesavin, fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 23 juillet 1661 : & s'étant démis de sa charge au mois de décembre 1684, il fut reçu conseiller honoraire le 19 janvier 1685. Il mourut à Paris le 2 novembre 1712, âgé d'environ 72 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié 1. le 26 juillet 1668, avec *Catherine-Charlotte* Terrat, morte le 14 février 1671, dans la vingt-quatriéme année de son âge, fille de *Jean* Terrat, seigneur de Chantosme, trésorier général des maison & finances de Gaston Jean-Baptiste, fils de France, duc d'Orléans, & de *Françoise* Huart; 2. avec *Françoise-Louise* de Mesgrigny, morte le 15 janvier 1729, dans la soixante-neuviéme année de son âge, fille de *Jean-François* de Mesgrigny, marquis de Vendœuvre, grand-écuyer tranchant, & porte-cornette blanche de France, & de *Françoise-Henriette* du Mesnil-Simon, dame de Beaujeu & de Neuilly. De la premiere vinrent *Jean-Baptiste-Léon* le Bouthillier de Chavigni, né le 10 mai 1669, capitaine dans le régiment Dauphin, & tué au siége de Mayence en 1689; & *Anne* le Bouthillier de Chavigni, née le 26 juin 1670, & morte le 4 juillet suivant. De la seconde sortirent *François-Léon* le Bouthillier de Chavigni, marquis de Beaujeu, qui après avoir servi quatre ans dans le régiment royal la Marine, dont le comte d'Angennes son parent étoit colonel, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, sur la démission du marquis de Gassion, & mourut peu après, au mois d'avril 1709, dans la vingtiéme année de son âge; *Charles-Léon* le Bouthillier de Chavigny, marquis de Beaujeu, baptisé le 23 janvier 1691, qui étoit destiné à l'église, mais qui après la mort de son aîné, embrassa le parti des armes, & obtint le régiment du défunt, à condition de servir deux années dans les mousquetaires. Il se défit de son régiment, & passa à la Martinique, où il mourut le 7 décembre 1714, âgé de 23 ans, 10 mois & 14 jours; *Claude-Cléon* le Bouthillier de Chavigni, mineur, & sous la tutelle de sa mere, en 1717; *Louis-Léon* le Bouthillier de Chavigni, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité à l'âge de trois mois & demi, en vertu d'un bref de dispense du 24 août 1698, marquis de Beaujeu, & capitaine dans le régiment du roi; & *Gabrielle* le Bouthillier de Chavigni.

BOUTHILLIER (François le) de Chavigni, frere puîné du précédent, docteur en théologie de la faculté de Paris de la maison & société de Sorbonne, du 7 juin 1666, conseiller & aumônier du roi, abbé commendataire des abbayes d'Oigny, ordre de S. Augustin, diocèse d'Autun, & de Selliers, ordre de Cîteaux, diocèse de Troyes, & prieur des prieurés de Beaumont en Auge, de Pons sur Seine, de Choisi au Bac, de Laumont près de Compiegne, de Marnay, &c, fut nommé le 2 février 1676, à l'évêché de Rennes, qui fut proposé pour lui à Rome le 22 juin suivant; mais quoiqu'il en eût obtenu les bulles, il en donna sa démission au mois de juillet de la même année. Depuis il fut nommé à l'évêché de Troyes le 17 octobre 1678, & sacré le dimanche de *Quasimodo* de l'année 1679, dans l'église de l'institution de l'oratoire à Paris, par l'archevêque de Sens, son métropolitain. Il se démit de cet évêché, & de son abbaye d'Oigny, en faveur de *Denys-François* le Bouthillier de Chavigni son neveu, au mois d'avril 1697. Il fut appellé par le duc d'Orléans au mois de septembre 1715, après la mort du roi Louis XIV, pour être du conseil de régence, & l'abbaye de Vauluisant, vacante par la mort de l'archevêque de Sens, son neveu, lui fut donnée au mois de novembre 1730. Il mourut à Paris le 15 septembre 1731, dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge, & fut inhumé en l'église de S. Côme, dans la sépulture de sa famille.

BOUTHILLIER, ou BOUTEILLER, maison, *cherchez* SENLIS.

BOUTHRAYS ou BOTRAYS (Raoul) en latin, *Rodulphus Botereius*, naquit à Châteaudun, vers l'an 1550, mais il étoit originaire de Chartres. Il étudia à Vendôme, en même temps que Henri IV. C'étoit un habile homme, qui étoit jurisconsulte, poëte, historien, & qui avoit acquis surtout une assez grande connoissance de l'histoire de France, dont il avoit fait une étude particuliere, & sur laquelle il a donné plusieurs ouvrages, dans lesquels il se qualifie avocat au grand conseil, *advocatus in magno Franciæ consilio.* En 1605 il fit imprimer un recueil d'arrêts & de décisions du grand conseil, sous ce titre : *Semestrium placitorum magni consilii, quæ ad beneficiorum singulares controversias pertinent, liber I.* Paris 1605, *in-8°* : en 1610, deux volumes concernant l'histoire des villes : en 1624, une histoire particuliere de la ville de Chartres en latins; en 1627, une description de Châteaudun en vers latins. En 1615 il donna en latin *in-8°* à Paris, les differens éloges anciens & modernes d'Orléans. On les a insérés dans le *recueil des panégyriques de la ville d'Orléans,* imprimé à Orléans en 1646, par les soins de François le Maire. En 1610, une histoire latine de ce qui s'est passé de plus considérable dans la France, & presque dans tout le monde, depuis 1594 jusqu'en 1610, deux volumes *in-8°* : c'est peu de chose. Le voyage de Louis XIII aux Pyrénées & ailleurs, en 1620. C'est un *in-8°*, qu'il donna en 1621. En 1611 il fit imprimer à Paris chez Rolin Thierry, un poëme latin sur la ville de Paris, dont M. Moreau de Mautour, de l'académie des belles lettres, a repris plusieurs endroits dans ses observations critiques sur quelques singularités de Paris, imprimées dans le *cinquiéme volume, premiere partie, des mémoires de littérature & d'histoire, chez* Simart. Bouthrays parle aussi dans ce poëme de Fontainebleau, & d'autres lieux. En 1626 & 1627, on fit imprimer en latin les éloges de Louis Servin, de Nicolas de Verdun, premier président, & de Nicolas de Hacqueville, tirés de Bouthrays. En 1624 il avoit fait imprimer l'abrégé de la vie de Nicolas Brulart, *in-8°*, en latin. En 1626 il donna une défense pour le roi très-chrétien, contre un libelle intitulé : *Admonitio G. G. R.* Cette défense est encore en latin : en 1632 il publia en françois, *le véritable récit de ce qui s'est passé au second voyage du roi* (Louis XIII) fait en 1622. En 1611 il fit paroître en latin la vie de Henri IV, *in-8°*, sous ce titre : *Henrici Magni, augusti, pii, felicis, clementis, invicti, christianissimi Galliæ regis vita, scriptore Rodolpho Botereio,*

in magno consilio advocato. On trouve à la fin, 1. *Henrici Magni vitæ breviarium ex gallico Petri Matthæi.* 2. *Aliud, ex gallico Albignii.* 3. Vers chronologiques de la vie du grand Henri. La vie de Henri IV est dédiée à Nicolas Brulart de Silleri, chancelier de France. * Le Long, *biblioth. de la France, en plusieurs endroits.* Lengler, *méthode pour étudier l'hist.* in-4°. *Observations de M. de* Mautour, *citées dans cet article.* Voyez le tome XXXVII des *Mémoires* du P. Niceron.

BOUTIERES, *cherchez* GUIFFREI.

BOUTILLIER. Le grand Boutillier de France, est le nom du grand échanson chez le roi : il vient du latin *Buticularius.* C'étoit autrefois un des cinq grands officiers de France, qui signoit dans toutes les patentes des rois, ou du moins étoit présent à leur expédition. Il avoit séance entre les princes, & disputoit le pas au connétable. Le grand boutillier prétendoit avoir le droit de présider à la chambre des comptes. On trouve en effet sur les regiftres de cette chambre de l'an 1397, que Jean de Bourbon, grand boutillier de France, y fut reçu comme premier président. Depuis, cette charge fut annexée par édit du roi à celle de grand boutillier; mais ce droit s'éteignit, soit par la négligence du grand boutillier, soit par l'autorité du roi. Le titre de grand boutillier s'est aboli aussi, & l'on y a substitué la charge de grand échanson. *Voyez* ECHANSON. L'on peut juger que cette dignité étoit fort considérable à la cour de Charlemagne, par Hincmar, *epist.* 3, *c.* 16, où il dit qu'après l'apocrisiaire & le chancelier on compte le camerier, le maire ou comte du palais, le sénéchal & le boutillier. *Voyez* Hincmar, dans la même lettre *c.* 23. Dans la souscription du testament de Philippe *Auguste*, rapporté par Rigord, on voit après le seing de Thibaud, grand écuyer, *Signum Thibaldi, Dapiferi nostri, Signum Guidonis Buticularii,* le seing de Gui, boutillier. * *Voyez* Spelman, *glossar. archæol.*

BOUTON, maison considérable en Bourgogne, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. PHILIPPE Bouton, seigneur de Savigni, qui servoit en 1358 sous Girard de Thuri, maréchal de Bourgogne, & qui épousa *Marguerite*, dame du Fai, fille unique de *Jean*, seigneur du Fai, dont il eut JEAN-GENEVOIS Bouton, qui suit; *Emard*, seigneur de Quinci & du Perron, capitaine-châtelain de Sagi; mort sans postérité; & *Guye* Bouton, mariée à *Etienne* de Saint-Georges.

II. JEAN GENEVOIS Bouton, seigneur du Fai, chambellan du duc de Bourgogne, bailli de Dole, fut député en 1429 par le duc de Bourgogne, pour regler avec les commissaires du duc de Savoye les limites de leurs terres; & en 1431, pour accorder la continuation de la trève entre ce duc & le roi Charles VII. Il mourut le 4 octobre 1436, laissant de *Jeanne* de Villiers, veuve de *Jean* de Mipont, seigneur de Corberon, &c. & fille de *Jean* de Villiers, seigneur de Lée, maître d'hôtel du duc de Bourgogne, JACQUES, qui suit; *Jeanne*, dame de Granmont & de Louans, mariée en 1421 à *Philippe* seigneur de la Marche; & *Marguerite* Bouton, abbesse de Molaise, morte en 1450.

III. JACQUES Bouton, dit *de Corberon*, seigneur du Fai, Corberon, &c. conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, bailli de Dijon, mourut en 1479. Il avoit épousé en 1431 *Antoinette* de Salins, dame de la Pivodiere, fille d'*Etienne*, seigneur du Poupet, & de Flaccei, & de *Louise* de Rye, dont il eut EMART, qui suit; PHILIPPE, *qui fit la branche des seigneurs de* CORBERON, *rapportée ci-après; Guigonne*, mariée en 1454 à *Jacques*, seigneur de Montmartin & de Loulans, capitaine des archers de la garde du duc de Bourgogne : *Antoinette*, abbesse de Molaise, morte en 1478 : *Jeanne*, religieuse de la même abbaye, morte en 1481 : *Huguette*, mariée en 1455 à *Philippe* de Courcelles, seigneur d'Auvillars & de Poulans, écuyer tranchant du duc de Bourgogne, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, & bailli de Dijon, morte en 1492 : & *Anselme* Bouton, seigneur de la Pivodiere, abbé de Balerne, chanoine de Besançon & d'Autun.

IV. EMART Bouton, seigneur du Fai, de Pierre, &c. chambellan des ducs de Bourgogne, bailli & maître des foires de Châlons, fut l'un des seigneurs qui se vouerent avec le duc de Bourgogne en 1454, pour le voyage d'outre-mer, après la prise de Constantinople, ce qui n'eut point d'exécution. Il fut fait chevalier à la bataille de Montlheri en 1465, par le comte de Charolois, qui le députa en 1467 au roi Louis XI, pour lui porter la nouvelle de la mort du duc son pere. Il suivit son prince en 1468, au siége & à la prise de Liége, & fut lieutenant général de l'armée que commandoit le grand bâtard de Bourgogne en 1475. Après la mort du duc, le roi le retint pour son chambellan; mais peu après il tourna du côté de Marie de Bourgogne, femme de l'archiduc Maximilien, qui pour le retenir dans leurs intérêts, lui donnerent l'intendance de leurs domaines & finances au comté de Bourgogne en 1478. Depuis, étant rentré en l'obéissance du roi, il fut rétabli en tous les biens qu'il possedoit en Bourgogne, &, qui avoient été confisqués, & mourut le 3 novembre 1485. Il avoit épousé *Anne* d'Oiselet, fille de *Guillaume*, seigneur de Villeneuve, morte en 1494, dont il eut *Philippe* Bouton, chantre & chanoine d'Autun, & conseiller au parlement de Bourgogne; CHARLES, qui suit; ANTOINE, qui a fait la *branche des seigneurs de* PIERRE *& de* VAUVRI, *rapportée ci-après; Jacqueline*, mariée 1 à *Claude*, seigneur de Brancion & de Visargent : 2. en 1499, à *Guillaume* de Salins, seigneur de Rans; *Anne*, abbesse de Molaise, morte en 1522; *Huguette*, abbesse de S. Andoche d'Autun, morte en 1541; & *Huguette* Bouton *la Jeune*, religieuse de Molaise, morte en 1502.

V. CHARLES Bouton, seigneur du Fai, Bosjan, &c. capitaine-châtelain de Sagi, eut ordre du roi François I, en 1515, de rester en Bourgogne pour son service pendant son voyage d'Italie, & vivoit en 1536. Il épousa 1. *Charlotte* de Rochefort, fille de *Guillaume*, seigneur de Pluvaut, chancelier de France, morte en 1499 : 2. en 1502, *Marie* d'Oiselet, veuve de *Claude* de la Baume, seigneur de Labergement, & fille de *Jean* seigneur d'Oiselet, & de Frêne-le-Châtel, & de *Jeanne* d'Oiselet. De sa premiere femme vinrent *Christophe* Bouton, seigneur du Fai, du Perron, &c. mort vers l'an 1549, sans laisser de postérité de *Marie* de Thyard, fille d'*Etienne*, seigneur de Bissi, président au parlement de Dole, & de *Philiberte* de Veré; *Jean*, & *Jacques*, morts jeunes; & *Anne* Bouton, mariée 1. en 1512, à *Claude* de Sainte-Croix, seigneur de Clemenci : 2. à *Jacques* de Brancion, seigneur de Saint-André & de la Mure, morte en 1560. De sa seconde femme sortirent *Claude* Bouton, mort sans alliance; JEAN, seigneur du Fai, qui suit; JACQUES-NICOLAS Bouton, seigneur de la TOURNELLE, *dont la postérité sera rapportée ci après*; *Jeanne*, religieuse à saint Andoche d'Autun; *Magdeléne*, mariée 1. en 1523, à *Jacques* d'Arlos, seigneur de la Servette & de Chansei, grand écuyer de la duchesse de Nemours : 2. en 1525, à *Hugues* seigneur de Montjeu & de Sivri; *Marguerite*, religieuse à S. Andoche d'Autun; & *Anne* Bouton, qui épousa en 1530, *Guillaume* de Bernault, seigneur de Marcilli, Charmailles, &c.

VI. JEAN Bouton, seigneur du Fai, Frangei, &c. fut député de la noblesse du bailliage de Dijon pour la rédaction des coutumes de Bourgogne en 1570. Il avoit épousé en 1538, *Charlotte* de Crozon, fille de *Pierre*, seigneur de la Faye, & de *Louise* dame de Longueville & de Gevigni, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Pierre* Bouton, mort sans enfans de *Guillemette* de Montconis, sœur de la femme de son frere, qu'il avoit épousée par même contrat.

VII. CLAUDE Bouton, seigneur du Fai, Bosjan, &c.

fit son testament en 1588. Il épousa 1. en 1564, *Anne* de Montconis, fille aînée de *Philibert*, seigneur de Montconis, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Anne* Regnart, dame de Regnaux, &c. dont il n'eut point d'enfans : 2. en 1570, *Anne* de Plaines, fille de *Claude* seigneur de la Roche & de Courcelles-sur-Augeon, & d'*Anne* de Falcrans, dont il eut *Jean-Baptiste* Bouton, seigneur du Fai, &c. mort sans alliance à l'âge de trente-deux ans; *Cleriadus*, mort jeune; *Dorothée*, mariée à *Alexandre* de Saint-Mauris, seigneur de Lemuid, Montbarrei, &c. qui devint héritiere en partie de son frere; & *Claudine* Bouton, mariée en 1603, à *Jean* de Rochefort, seigneur de Sigi, Visque, &c. qui peu après son mariage fut tué en duel par le seigneur de Saint-Solaine, morte sans postérité en 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA TOURNELLE.

VI. JACQUES-NICOLAS Bouton, troisiéme fils de CHARLES, seigneur du Fai, & de *Marie* d'Oiselet, sa seconde femme, fut destiné d'abord à la robe, fut reçu docteur en l'université de Bologne, & mourut en 1560. Il épousa en 1543, *Claudine* de Moroges, fille aînée de *Erard*, seigneur de Chamilli, Saint-Micaud, &c. & d'*Antoinette* de Bernaut, morte en 1584, dont il eut THEODE, qui suit; *Jean*, chanoine d'Autun; *Philippe*, seigneur de Chamilli en partie, qui embrassa la religion réformée, se retira à Genève, fit abjuration en 1570, & mourut en 1605, sans enfans de *Magdeléne* de Montmorillon, ni de *Françoise* Armet, ses deux femmes; & ERARD Bouton, seigneur en partie de Chamilli, duquel descendent les seigneurs de CHAMILLI, *rapportés ci-après.*

VII. THEODE Bouton, seigneur de la Tournelle, Moroges, Saint-Micaud, &c. embrassa la religion prétendue réformée, dont il fit abjuration avant sa mort, & fit son testament en 1598. Il avoit épousé en 1579, *Antoinette* de Tenarre, veuve de Jean de la Borderie, seigneur de Saillant & de Châtelregnault, & fille d'*Antoine* de Tenarre, seigneur de Deniset, & de *Claudine* d'Andelot, dont il eut *Jacques* Bouton, né en 1580; *Abel* né en 1581; *Philippe*, né en 1583, morts jeunes; SALOMON, qui suit; & *Pierre* Bouton, né en 1586, aussi mort jeune.

VIII. SALOMON Bouton, seigneur de la Tournelle, Châtelregnault, Deniset, Moroges, &c. né en 1584, fit son testament en 1627. Il avoit épousé en 1621, *Philibert* de Garadeur, fille de *Philibert-Antide*, baron de l'Ecluse, & de *Gabrielle* d'Apchier, dont il eut *Jean-Baptiste*, tué au siége de Philisbourg à l'âge de vingt-un ans; *Noël; François; Gabriel*, morts jeunes; *Claire-Marguerite*, morte novice en l'abbaye de Molaise en mars 1639, à l'âge de dix-sept ans; & *Marie* Bouton, née posthume, qui recueillit toute la succession de son pere, & épousa en 1643, *Joseph-Guillaume* de Rovorrée, seigneur d'Attignat & de Montburon.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES DE CHAMILLI.

VII. ERARD Bouton, quatriéme fils de JACQUES-NICOLAS Bouton, & de *Claudine*, dame de Moroges & de Chamilli, fut seigneur de Chamilli, servit pendant les guerres civiles les rois Charles IX, Henri III, & Henri IV; & ce dernier lui donna en 1603, en récompense de ses services, la charge d'écuyer de la grande écurie, avec un brévet de gentilhomme de sa chambre. Il avoit épousé en 1593, *Anne* Brulart, veuve de Jacques Baillet, seigneur de l'Eperviere, & fille de *Denys* Brulart, seigneur de Sombernon, premier président au parlement de Bourgogne, & de *Magdeléne* Hennequin, dont il eut trois enfans morts jeunes; NICOLAS, comte de Chamilli, qui suit; *Jean*, mort en 1613, étudiant à Dole; *Erard*, seigneur de Saint-Léger & de Denevi, né en 1605, capitaine au régiment d'Enguien, mort en 1636, sans enfans d'*Elizabeth* Villers-la-Faye, qu'il avoit épousée en 1633, & qui se remaria à *Denys* de Salvaing, seigneur de Boissieu, premier président des comptes à Grenoble; *Philippe*, né en 1607, prieur & seigneur d'Anci-le-Duc, chanoine de la sainte Chapelle de Dijon, mort en 1653; *Antoinette*, née en 1597, mariée en 1609, à *Jean* Damas, seigneur de Montmort & de Digoine; *Magdeléne*, née en 1601, alliée en 1617, à *Nicolas* de Châtenai, seigneur de Rochefort, baron de Lanti, &c; & *Louise* Bouton, née en 1603, religieuse à Molaise, morte en 1636.

VIII. NICOLAS Bouton, comte de Chamilli, baron de Montagu & de Nanton, né en 1598, fut élevé page de la reine Marie de Médicis, & porta le mousquet en Hollande. Il fut ensuite colonel d'infanterie, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Tavannes, puis capitaine au régiment d'Enguien en 1635, dont il fut depuis lieutenant colonel en 1638, & choisi la même année pour commander l'arriereban du bailliage de Châlons, en l'absence du marquis de Senecei. Il fut retenu gentilhomme de la chambre du roi en 1638, & nommé maréchal de camp au combat de Fribourg; se trouva aux siéges de Dole, Fontarabie, Salces, Terragone, & de Perpignan; fut élu par la noblesse de Bourgogne, pour vaquer aux affaires de la province en 1645, & nommé conseiller d'état la même année. Il s'attacha au prince de Condé, qui le fit son lieutenant pour commander en la ville de Stenai, laquelle il défendit pendant quarante-trois jours, & y eut l'épaule cassée. Ensuite ce prince lui donna le gouvernement de la Capelle en 1655, dont il soutint le siége en 1658. Enfin accablé de blessures, il mourut en octobre 1662, âgé de soixante-quatre ans. Il avoit épousé en 1622, *Marie* de Cirei, fille de *Benigne*, seigneur de Magni-sur-Thil, conseiller au parlement de Bourgogne, & de *Marie* Jacquot, dont il eut quatorze enfans; savoir, *Noël*; né en 1623; *Denys*, né en 1614, morts au berceau; *Jean-Bernard*, né en 1625, mort à Saverne au retour du combat de Nortlingue; *Philippe*, né en 1626, mort jeune; ERARD II du nom, comte de Chamilli, qui suit; NOEL, marquis de Chamilli, maréchal de France, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Nicolas*, né en 1638, prieur d'Arbois, mort; *Louis*, né 1640, chevalier de Malte, tué à Gigeri en 1664; *Charlotte*, née en 1627, religieuse au prieuré de Lancharre; *Gabrielle*, née en 1631, mariée en 1661 à *Charles* de Ponceton-Varax, seigneur de Franchelins, bailli de la souveraineté de Dombes; *Antoinette*, née en 1632, religieuse à Juvigni; *Marguerite*, née en 1635, morte jeune; & *Anne-Françoise* Bouton, religieuse au prieuré de Lancharre.

IX. ERARD Bouton II du nom, comte de Chamilli, &c. né en janvier 1630, fut elevé page du prince de Condé, auprès duquel il fit les campagnes de Rocroi & de Fribourg; le suivit en Catalogne en 1647, & l'année suivante se trouva à la bataille de Lens, portant la cornette des chevaux-legers de ce prince; servit en cette qualité à la campagne de Cambrai sous le comte d'Harcourt, & sur la fin fut lieutenant de cette compagnie. Il suivit comme son pere la fortune de ce prince, fut colonel de son régiment de cavalerie en 1654, & maréchal de camp de son armée en 1658. Après la paix le roi le confirma en 1660, dans la charge de maréchal de camp, lui donna le gouvernement du château de Dijon, & sa protection pour la charge d'élu de la noblesse aux prochains états de la province de Bourgogne, qui furent tenus en 1662. Il servit ensuite dans la guerre de Flandre en qualité d'aide de camp près la personne du roi, puis de maréchal de camp en 1668, dans la conquête de la Franche-Comté. Il épousa en 1660, *Catherine* le Comte-de-Nonant, fille de *Jacques*, marquis de Nonant, & de *Marie* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu *François-Felix* Bouton, né en 1662, mort jeune; FRANÇOIS, comte de Chamilli, qui suit; *Louis-François*, né en 1666, abbé de

la Coûture au Mans, mort en 1705; *François*, né en 1669, colonel du régiment de Béarn, brigadier des armées du roi en 1702, mort des blessures qu'il reçut au combat de Fredlinghen la même année; *Jeanne-Marguerite*, née en 1665; & *Catherine* Bouton, née en 1667.

X. François Bouton, comte de Chamilli, né en 1663, fut nommé maréchal de camp en 1697, ambassadeur extraordinaire en Danemarck en 1698, où il resta jusqu'en 1702, fut nommé pour servir en Allemagne sous le maréchal de Villars en 1703, fut fait lieutenant général des armées du roi en 1704, & mourut le 2: janvier 1722, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épousé en 1691, *Catherine* Poncet, fille de *Mathias* Poncet de la Riviere, comte d'Ablys, président au grand-conseil, & de *Marie* Bethault, dont il a eu *Françoise-Elizabeth* Bouton; *Marie-Eléonore*; *Magdeléne*, mariée le 7 février 1720, avec *François* Martel, seigneur comte de Clere; *Marie-Françoise*; & *Jeanne-Catherine* Bouton, mortes au berceau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRE & de VAUVRI.

V. Antoine Bouton, troisiéme fils d'Emart Bouton, seigneur du Fai, & d'*Anne* d'Oiselet, fut seigneur de Pierre, Moisenant, la Pivaudiere, &c. acquit les terres de Granmont & de Vauvri, & fit son testament en 1538. Il avoit épousé vers l'an 1489, *Louise* de Rochefort, sœur de la femme de son frere, & fille de *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Pluvaut, chancelier de France, dont il eut pour fils unique,

VI. Adrien Bouton, seigneur de Pierre, Vauvri, Moisenant, &c. qui épousa *Antoinette* de Chissei, fille de *Simon*, seigneur de Mailli & de Chant, dont il eut Christophe Bouton, qui suit.

VII. Christophe Bouton, seigneur de Pierre, Vauvri, &c. fit son testament en 1594. Il avoit épousé en 1566, *Dorothée* de Poitiers, fille de *Charles*, baron de Vadans, & de *Dorothée* Hebert, dont il eut *Claude* Bouton, seigneur de Pierre, Granmont, &c. vivant en 1638, mort sans postérité de *Gabrielle* de Salives, fille de *Marc*, seigneur de Betoncourt, & de *Marguerite* de Mandin, ni d'*Anne-Antoinette* Charreton, barone du Pin, ses deux femmes; Pierre, seigneur de Vauvri, qui suit; *Dorothée*, mariée en 1598, à *Pierre* de Fussei, seigneur de Sarrigni en Bresse, &c. morte en 1617; & *Jeanne* Bouton, mariée en 1608 à *Ponthus* de Thyard, seigneur de Bissi, écuyer de la grande écurie du roi.

VIII. Pierre Bouton, seigneur de Vauvri, &c. épousa *Jeanne* Leubert, fille de *Denys*, seigneur de Dameri, & de *Marie* Languet, dont il eut *Marie*, morte jeune; & *Françoise* Bouton, mariée 1. en 1630, à *Nicolas-Claude* de Gand, coseigneur de Gergi: 2. à *Gabriel* Belot, secrétaire du roi, morte en 1658, âgée de quarante-trois ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CORBERON.

IV. Philippe Bouton, troisiéme fils de Jacques, seigneur du Fai, & d'*Antoinette* de Salins, dame de la Pivaudiere, fut seigneur de Corberon, premier écuyer tranchant, & chambellan du duc de Bourgogne, bailli de Dijon, & capitaine-châtelain de Sagi. Il combattit avec le bâtard de Bourgogne au Pas de l'Escale en Angleterre, en 1466, fut envoyé en Savoye en 1475, par le duc de Bourgogne, après la mort duquel il suivit pour un temps le parti du roi, qui lui confirma l'office de bailli de Dijon, le retint pour un de ses chambellans, l'institua chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, & lui ordonna une somme en 1477, pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis, qui l'avoient pris dans une rencontre; mais ne l'ayant pas reçue, il quitta son parti, & se joignit à celui de Marie de Bourgogne, qui lui donna les terres de Saumaise, de Glennes & de Rossillon, que l'archiduc Maximilien, mari de cette princesse, lui confirma en 1478, avec l'office de premier chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne en 1479. Depuis étant rentré dans ses biens de Bourgogne, le roi Louis XII lui donna l'office de capitaine-châtelain d'Argilli; & le roi François I le confirma dans celui de chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne. Il fit son testament en 1514, & mourut peu après, laissant de *Catherine* de Dyo, fille de *Pierre* seigneur de Dyo, qu'il avoit épousée en 1454, Claude Bouton, seigneur de Corberon, qui suit; *Jean*, abbé de Lestrier, chanoine d'Autun & de Beaune; *Anne*, abbesse de Molaise, morte en 1543; *Claudine*, religieuse en la même abbaye, morte en 1505; & *Rose* Bouton, religieuse à saint Andoche d'Autun, morte en 1518.

V. Claude Bouton, seigneur de Corberon, Saint-Buri, &c. chambellan de l'empereur Charles V, premier maître d'hôtel de Ferdinand, archiduc d'Autriche, roi de Bohême, & grand écuyer de la reine de Hongrie, fut aussi gouverneur du jeune prince d'Orange, & mourut en 1556. Il avoit épousé *Jacqueline* de Lannoi, fille de *Baudouin*, seigneur de Molembais, chevalier de la toison d'or; & de *Michelle* d'Enne, morte en 1517, dont il eut *Jacques* Bouton, seigneur de Corberon, Saint-Buri, &c. pannetier du roi François I, mort à Lyon en 1540; & *N.* Bouton, mort jeune. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

BOUTON (Noël) marquis de Chamilli, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Strasbourg, fils puîné de Nicolas Bouton, comte de Chamilli, & de *Marie* de Cirei, né le 6 avril 1636, commença à servir dans les armées du roi au siége de Valenciennes en 1656, où suivant le sort du maréchal de la Ferté son général, il fut fait prisonnier. Il passa en Portugal en 1663, où il servit quatre ans sous les ordres du comte de Schomberg; se trouva à toutes les actions qui s'y passerent, & entr'autres à la bataille de Montesclaros en qualité de capitaine. Il eut en 1667 un régiment de cavalerie; & en 1668, après la paix, il suivit le duc de la Feuillade en Candie, & y fut dangereusement blessé. A son retour il se rendit auprès du comte de Chamilli son frere, qui commandoit un corps d'armée dans le Luxembourg, où ayant été fait colonel du régiment de Bourgogne, il se trouva en 1672 aux siéges de Buric, de Wezel, de Deventer, de Zwol, dont il fut nommé gouverneur, & de Nuis. Le roi le fit brigadier de ses armées en 1673, & lui donna le gouvernement de Grave. C'est dans cette place qu'il soutint en 1674 ce fameux siége, qui dura près de quatre mois, où les ennemis perdirent plus de seize-mille hommes. Il ne rendit cette place au prince d'Orange qu'après plusieurs ordres réitérés du roi, & obtint la plus honorable capitulation qui pût être accordée. Il fut fait maréchal de camp, & gouverneur d'Oudenarde en 1647. En 1676 il quitta le siége de Condé pour se jetter dans Oudenarde, qui étoit menacée de siége; eut bonne part aux préparatifs du siége de Gand, y fut blessé d'un coup de canon; se trouva à celui d'Ypres, y fut blessé à la tête, & fut fait lieutenant général en 1678. Oudenarde ayant été rendue par la paix de Nimegue, il fut pourvu du gouvernement de Fribourg en 1679, puis de celui de Strasbourg en 1685. Il servit en 1691 en l'armée d'Allemagne; commanda l'attaque de Heidelberg, qui fut emporté l'épée à la main, & força le château de se rendre. Il passa le Nekre en 1694, à la tête de huit mille hommes, & à la vue des ennemis; força leurs retranchemens, marcha à Ladembourg, l'emporta, & défit quelquetemps après un corps de cavalerie, commandé par le général Vaubonne. Le roi lui confia en 1701 le commandement des provinces de Poitou, d'Aunis & de Saintonge, où il commanda encore en 1702. Sa majesté voulant reconnoître ses im-

portans services, l'honora du bâton de maréchal de France le 14 janvier 1703, dont il ne prêta serment que le 4 décembre 1704, reçut le collier des ordres du roi le 2 février 1705, & mourut à Paris le 5 janvier 1715, en la soixante-dix-neuviéme année de son âge, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* du Bouchet, fille unique de *Jean-Jacques* du Bouchet, seigneur de Villeflix, des Tournelles, des Arches & de Bournonville, & de *Magdeléne* d'Elbene qu'il avoit épousée en mars 1677.

BOUTON (François) jésuite, a passé une vingtaine d'années dans les missions du levant, où il fut en prison pendant long-temps, & souffrit beaucoup dans cette captivité. A son retour de Constantinople, ayant fait naufrage sur les côtes de la Calabre, il gagna la terre à la nage. Mais il fut pris pour un corsaire d'Afrique, & il couroit risque de sa vie, si ses patentes qu'il avoit eues de ses supérieurs, & qu'il avoit eu la précaution de prendre avec lui, ne l'eussent fait connoître pour ce qu'il étoit. Etant revenu à Lyon, où il avoit déja demeuré, il y travailla pendant douze ans à un lexicon hébraïque fort ample, qu'il eut la patience de transcrire de sa main jusqu'à six fois. Il composa cet ouvrage en latin sous ce titre : *Clavis scripturæ sacræ, seu dictionarium hebraicum, in quo latinis vocibus subjiciuntur voces hebrææ respondentes, collectum ex sacris litteris, & ex collatione vulgatæ latinæ editionis cum hebræa*; volume *in-fol.* que l'on conserve manuscrit dans le collége de la Trinité à Lyon. Le P. Bouton a fait encore plusieurs autres ouvrages qui sont aussi demeuré manuscrits jusqu'à présent, comme une *Théologie spirituelle*, partagée en six livres ; & une *traduction du grec de S. Dorothée*. Il avoit de plus fort avancé un grand *dictionnaire syriac*, dans le même gout que celui qu'il a achevé pour l'hébreu, lorsqu'animé du zèle de secourir ceux qui furent attaqués de la peste en 1628, où ce mal funeste fit tant de ravages à Lyon, il mourut dans cet exercice de charité le 7 octobre 1628, âgé de 50 ans. Ce pere étoit de Franche-Comté. Il y a eu encore un autre FRANÇOIS Bouton, aussi jésuite, mort en 1658, de qui nous avons une *Relation de l'établissement des François dans l'isle de la Martinique, l'une des Antilles, depuis l'an 1635*, in-8°. à Paris chez Cramoisy, 1640. * Theoph. Raynaud, *Mantissa ad indic. SS. Lugd.* Sotwel, *biblioth. script. societ. Jesu.* Le P. Colonia, jésuite, *hist. litter. de Lyon, tome 2, page* 751. Le Long, *biblioth. de la France, page* 821.

BOUTREUX (Jacques) sieur d'Etiau, né au Pont de Cée en Anjou, a défendu dans le siécle dernier l'autorité royale, contre les maximes de Charles Miron, évêque d'Angers. On a de lui deux ouvrages contre ce prélat : le premier est un *Examen des cahiers* : c'est-à-dire des piéces que Charles Miron avoit fait imprimer dans son palais épiscopal contre Pierre Garande, archidiacre d'Angers. Le second est intitulé : *De la puissance royale sur la police de l'église, contre les maximes de M. l'évêque d'Angers*, à Paris *in-8°* 1625. Dans quelques exemplaires, ce livre est imprimé sous le nom de N. *Syette*, chanoine d'Angers. Jacques Boutreux est mort vers 1682. Il étoit très-savant, même dans les mathématiques, & ne prenoit aucun soin de sa santé ni de son bien même ; aussi est-il mort endetté, quoiqu'il ne fit point de dépenses inutiles. Il avoit pour sœur uterine *Renée* Gaultier, qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit en commerce de lettres avec la plupart des beaux esprits de son siécle. Elle épousa *Pierre-Charlot* des Bottelaurieres, & passe pour une des fondatrices de la maison de la Providence d'Angers. Il est bon de remarquer que Claude Menard, prêtre, écrivit contre le traité de Boutreux, *De la puissance royale*, une plainte apologétique pour M. l'évêque d'Angers, que ce prélat fit imprimer chez lui, & distribuer publiquement, & que le chapitre d'Angers répondit en 1626 à cette plainte. Dans l'approbation donnée à cette réponse, & datée du 5 septembre 1626, les docteurs soussignés disent que cet ouvrage a été mis entre leurs mains par M. Syette, chanoine d'Angers & procureur du chapitre : mais on ne dit pas qu'il en soit l'auteur, ni que ce soit Jacques Boutreux. * *Mem. du temps.* Le Long, *biblioth. hist. de la France, pag.* 132 & 201.

☞ BOUVERI (Radulphe) chantre de l'église de Bayeux, vivoit dans le XV siécle. C'a été un zélé compilateur & correcteur des ouvrages du célébre Nicolas de Lira, cordelier. M. Herman en parle dans son *histoire du diocèse de Bayeux*, p. 377 & 378.

BOUVERI (Gabriel) évêque d'Angers, & né dans ce diocèse, étoit neveu par sa mere du chancelier Poyet, & frere d'un maître des requêtes du roi. Il prit possession de l'évêché d'Angers, par procureur, le 15 juin 1540, & eut aussi les abbayes de S. Nicolas de la même ville, & de S. Cyprien de Poitiers. Comme les erreurs de Luther & des autres sectaires faisoient beaucoup de progrès de son temps en France, & en particulier dans son diocèse, il tint plusieurs synodes, où il fit d'excellens réglemens pour préserver son peuple de ces doctrines empoisonnées. Il agit aussi avec sévérité contre plusieurs apostats qui les enseignoient, entr'autres contre Jean Babu, cordelier, & un prêtre nommé Jean Rousseau, qui furent brulés l'un & l'autre par sentence du présidial d'Angers. Néanmoins les hérétiques se rendirent maîtres de cette ville en 1562, & y commirent de grands désordres, sur-tout depuis le 6 d'avril jusqu'au 19 suivant. Bouveri partit au mois de septembre de la même année pour se rendre au concile de Trente, où il assista aux XXIV & XXV session. Fra-Paolo dit qu'il fut le premier à opiner pour la résidence des évêques ; & quand il fut de retour dans son diocèse, il ordonna en synode cette résidence pour ses curés. C'étoit en 1564. L'année suivante il reçut Charles IX à Angers. Ce prélat mourut dans son abbaye de S. Nicolas, le 10 février 1572. C'est à lui à que Jean Bodin à dédié sa traduction françoise des quatre livres d'Oppien, *De Venatione.* Bouveri a donné lui-même quelques ouvrages, outre ses statuts que l'on trouve dans le recueil de ceux d'Angers de l'an 1680 ; savoir, un catéchisme, & la méthode pour recevoir les sacremens par Jean Gerson, avec une longue préface ; le guide des curés, & une traduction françoise du Pastoral de S. Gregoire. * Fra-Paolo, *hist. du conc. de Trente, liv. 7, vers le milieu.* L'ancien *Gallia Christ. tom. 2, pag.* 147, &c.

BOUVET (Joachim) jésuite François, célébre missionaire en Chine, s'embarqua pour la Chine en 1685, & arriva à Pekin le 7 février 1688. L'empereur voulut qu'il demeurât dans la ville royale, & lui ordonna de bien apprendre la langue tartare. S'y étant rendu très-habile, le P. Bouvet expliqua à l'empereur les élémens de géométrie d'abord, & ensuite toute la géométrie : il fut aidé dans ces leçons par le P. François Gerbillon. L'un & l'autre composerent en tartare divers ouvrages sur les mathématiques, qui furent si estimés de l'empereur, que ce prince les fit traduire en langue chinoise, & qu'il y ajouta lui-même des préfaces. Comme les deux jésuites avoient besoin de compagnons qui les secondassent dans leurs entreprises, l'empereur qui sentoit lui-même ce besoin, députa dans cette vue le P. Bouvet en France. Le jésuite arriva en ce royaume au mois de mars 1697, & le 7 de mars de l'année suivante, il se rembarqua à la Rochelle avec ceux qui lui furent accordés, & rentra en Chine au mois d'octobre de la même année. L'empereur le revit avec plaisir, & peu après il lui donna le titre d'interpréte auprès du prince son fils qu'il avoit désigné son successeur. Quelque mécontentement dont on prétend que le P. Bouvet ne fut tout au plus que l'occasion innocente, lui fit perdre ce titre & cette dignité le 12 février 1704. Il courut même risque de sa vie ; mais l'esprit du prince s'étant appaisé, il en fut quitte pour perdre ses emplois. Il fit depuis les fonc-

tions de missionaire. En 1708 il fut néanmoins employé encore avec d'autres, à dresser une description géographique de toutes les provinces de l'empire de la Chine. Il est mort à Pekin le 29 juin 1730, âgé de plus de 74 ans. Ses ouvrages sont: 1. *Elementa geometriæ, & geometria: Pekini, formis regiis.* Ce sont les ouvrages dont on a parlé plus haut. 2. Route depuis Pekin jusqu'à Canton : cet écrit est dans le tome I de la *Description géographique & historique de la Chine & de la Tartarie Chinoise*, donnée par le P. du Halde. 3. Description d'un repas solemnel fait à Canton, où l'on voit ce que les Chinois observent en pareille circonstance : dans l'ouvrage du P. du Halde, tome II. 4. Etat présent de la Chine en figures gravées par P. Giffart sur les dessins apportés au roi par le P. Bouvet, jésuite ; à Paris 1697, *in-folio*. 5. Portrait historique de l'empereur de la Chine, à Paris, 1697, *in*-12. Cet écrit a été traduit en latin par M. de Leibnitz, sous ce titre : *Icon regia monarchæ Sinarum nunc regnantis, ex gallico versa*, 1699, *in*-8°, en Allemagne, mais sans nom de lieu. On trouve cette traduction à la suite du livre de M. de Leibnitz, intitulé : *Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura*, &c. L'empereur dont il s'agit est Cam-Hy. 6. Lettre au R.P. de la Chaise, jésuite : voyez le 2. recueil des lettres édifiantes & curieuses. 7. Extrait d'une lettre écrite à M. de Leibnitz sur la philosophie, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1704, article II du mois de janvier. 8. Lettres écrites de Pekin sur la philosophie chinoise, & la mission de la Chine : dans le recueil de diverses piéces de M. Leibnitz sur la philosophie ; à Hambourg, 1734, *in*-8°. 9. *Observata de vocibus sinicis* Tien & Xam-ti. Voyez sur cet écrit le livre intitulé : *l'Etat présent de l'église de la Chine*, *in*-12, page 226, & suiv. * Extrait d'un *mémoire latin communiqué* par le P. Oudin, jésuite.

BOUVETTE (Michel de) fils de MICHEL de Bouvette, conseiller d'état des sérénissimes ducs Antoine & Charles, & d'*Anne* le Pugnant, seigneur de Heillecourt, Romesmont, Lupcourt, &c. surintendant de Christine de Danemarck, duchesse douairiere de Lorraine & Milan, au comté de Blamont & seigneuries de Deneuvre, conseiller, secrétaire d'état, & président de la chambre des comptes de Lorraine. On dit que sa famille est originaire des comtes de Bouvette, de la cité d'Ast en Piémont ; en conséquence de quoi il fut déclaré gentilhomme par lettres patentes du premier de mars 1610. Il avoit épousé *Agnès* de Beaufort, dont il eut 1. *Claude* de Bouvette, seigneur de Heillecourt, conseiller, secrétaire d'état de son altesse, regisstrateur de ses patentes, auditeur des comptes de Lorraine, marié en 1601, à *Barbe* de Rennel, fille aînée de *Balthasar*, chevalier, seigneur de Brin, &c. conseiller d'état, président de Lorraine, & chancelier du duc de Mercœur ; 2. *Charles* de Bouvette, chevalier, seigneur de Romesmont, chambellan du duc Henri, chevalier de l'ordre de S. Etienne en Toscane. Il fonda & bâtit avec sa femme le couvent des religieuses Biercelines de Nanci, où ils furent inhumés ; 3. *Françoise* de Bouvette, qui épousa 1. *Louis-Henri* de Seichamps, chevalier : 2. *Jean-Baptiste* de Bernier, gentilhomme de son altesse de Lorraine ; 4. *Alix* de Bouvette, seconde femme de *François-Alix* de Veroncourt, conseiller, secrétaire d'état, garde du trésor des chartes de Lorraine ; 5. *Christine* de Bouvette, mariée 1. à *Louis* de Stainville, écuyer d'écurie de son altesse, & gouverneur de Gondrecourt : 2. à *Antoine* de Choiseul, chevalier, seigneur d'Ische, conseiller d'état, bailli du Bassigni, gouverneur de la Motte, &c.

BOUVETTE (Jean de) neveu du président de même nom, & fils de *Richard* écuyer, entra chez les jésuites dans sa jeunesse, & fut provincial de la province de Champagne.

BOUVIER (le) en latin *Bootes*, signe céleste, appellé des Grecs *Arctophylax*, qui veut dire, *Gardien de l'ourse*, parcequ'à la façon du Bouvier, il semble conduire un char attelé de quatorze étoiles. Le *Bootes*, selon la fable, est fils de Calisto.

BOUVIER (Gilles le) dit BERRI, fut ainsi surnommé du pays où il naquit en 1386, & composa plusieurs ouvrages importans, & entr'autres la chronique du roi Charles VII, qui commence à l'an 1402, & finit, selon M. le Gendre, à l'an 1455 : mais dans quelques manuscrits, & même dans l'imprimé, elle est poussée jusqu'à l'an 1461, & il n'y a point de preuves que les six dernieres années soient d'un autre écrivain. M. le Gendre, qui observe qu'on ne peut prendre une connoissance bien exacte de l'histoire du regne de Charles VII, & des vingt dernieres années de Charles VI, si on ne consulte cette chronique, qui a été attribuée faussement à Alain Chartier, & que Godefroi a publiée dans les histoires de Charles VI, & de Charles VII, en 1653, & en 1661, dit encore qu'on a de lui un *Cerémonial* ou *Traité des herauts d'armes*. On garde dans la bibliothéque de M. Colbert une chronique de Normandie depuis Rollon le premier duc, jusqu'en 1220, qui est aussi de Berri, de même que l'histoire du recouvrement de ce pays & du reste de la Guienne en 1448, par Charles VII. Le P. Labbe a donné dans le premier volume de ses mélanges curieux quelques extraits de son livre d'armoiries, & dans le premier tome de l'abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée & profane, il a encore donné une description de la France du même auteur. Gilles le Bouvier, que le P. le Long appelle mal *Jacques*, fut fait heraut d'armes en 1420, par Charles VII, qui depuis le couronna & créa roi d'armes du pays & marche de Berri, ainsi qu'il le dit lui-même au commencement de son livre d'armoiries, où il se donne le titre de premier heraut de ce roi. On ne sait pas en quelle année il mourut.

BOUVINES, *cherchez* BOVIGNES.

BOUVOT (Job) célébre avocat & jurisconsulte, naquit à Châlons-sur-Saone vers l'an 1558. Il étoit fils de *Pierre* Bouvot, avocat au bailliage de cette ville, & d'*Anne* Guide. Après ses premieres études, il alla à Bourges pour y étudier la jurisprudence sous le célébre Cujas. Il dit lui-même dans la préface du tome I de son recueil d'arrêts, qu'il jetta sous cet excellent maître *les premiers fondemens de la connoissance qu'il a eue depuis en la science du droit.* Le P. Jacob, en son traité *De claris scriptoribus Cabilonensibus*, dit que ce fut en 1579, que Bouvot se rendit le disciple de Cujas ; mais il y a lieu de croire que Job Bouvot commença plutôt cette étude, puisqu'il fut reçu avocat au parlement de Dijon le 7 juin 1580. Il n'est donc pas vrai non plus, comme le P. Jacob le dit encore, que ce fut ce jour-là que Bouvot reçut le dégré de licencié en droit. Dans la préface citée plus haut, Bouvot nous apprend que dans sa jeunesse il avoit fréquenté le barreau, non-seulement à Dijon, mais encore au parlement de Paris, & au grand conseil. Il se retira enfin dans sa patrie, & s'y maria. Comme il étoit connu pour ses talens, & très-estimé, il fut chargé de beaucoup d'affaires. Il plaidoit souvent, & n'étoit pas moins fréquemment consulté ; & malgré ces occupations, sacrifiant tout son temps à son amour pour le travail, il a encore composé plusieurs ouvrages importans ; le premier est un *Recueil de divers arrêts du parlement de Dijon*, divisé en trois parties, sous différens titres, rangés par ordre alphabétique ; & pour donner un essai d'un commentaire qu'il préparoit depuis long-temps sur la coutume de Bourgogne, il joignit à ce recueil ce qu'il avoit fait sur le titre, *Des droits appartenans à gens mariés.* Ce volume fut imprimé *in*-4° à Genève en 1623. Peu après il fut suivi d'un second, contenant la suite de son *Recueil de divers arrêts du même parlement*, toujours dans le même ordre, & en une seule partie. Ce deuxiéme volume parut encore à Genève en 1624, *in*-4°. Enfin en 1632,

Bouvot fit imprimer dans la même ville, *in*-4°. son *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, divisée en quatre parties, & il y joignit une nouvelle édition du commentaire sur la même coutume que l'on a attribué à Celse-Hugues Descousu, & qui étoit devenu très-rare. *Voyez* DESCOUSU. Ceux qui ont lu ces ouvrages de Job Bouvot, disent que ses arrêts ont été recueillis avec plus de travail, que de choix & de discernement; qu'il a écrit avec si peu de netteté, qu'il est difficile de s'assurer des propositions qu'il a voulu établir; que plusieurs dates de ces arrêts, telles qu'il les rapporte, sont fausses; que son commentaire sur la coutume de Bourgogne n'est qu'une compilation assez mal digérée de celui de Chasseneuz, & des ouvrages de quelques autres de nos jurisconsultes françois modernes. Job Bouvot mourut à Châlons au mois de juillet *1636*, sans avoir abandonné la religion protestante dont il faisoit profession. Il laissa un grand nombre d'enfans, dont l'aîné fut THÉODORE Bouvot, auquel il dédia son commentaire sur la coutume. Il est parlé de ce Théodore dans les arrêts de Bardet, & dans ceux de Bouvot, tome II, où l'on voit qu'il avoit épousé *Jeanne* Catherine, fille de M. Catherine, conseiller au parlement.* *Voyez* l'éloge de Jean Bouvot dans l'*Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, *in-fol.* à Dijon 1742. On en trouve aussi un article dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

BOUX (Guillaume le) évêque de Perigueux, naquit dans la paroisse de Souzé en Anjou près Saumur, (MM. de Sainte-Marthe disent dans le bourg de Pernai,) le 30 juin *1621*. Il étoit fils d'un patron de barque, & fut balayeur des classes au collége des PP. de l'oratoire de Saumur. Il se fit ensuite capucin; mais ayant peu de temps après quitté cet ordre, il reprit son premier emploi. Ses talens pour l'étude & sur-tout pour l'éloquence, engagerent ses régens à lui conseiller d'entrer dans la congrégation de l'oratoire. M. le Boux y régentant la rhétorique à Riom en Auvergne, fit à l'âge de 22 ans l'oraison funebre de Louis XIII. Il fut successivement curé de Souzé & de Pame, & ayant ensuite été prêcher à Paris, il y fut si gouté que M. de Harlai, alors archevêque de Rouen, l'engagea à prêcher un avent & un carême dans sa cathédrale. Le carême suivant il prêcha devant le roi, & fut fort applaudi. Etant à Saumur à l'ouverture d'un jubilé, il y fit un sermon sur les indulgences si solide & si plein de force, qu'un député des ministres protestans qui avoit été envoyé pour l'entendre, s'en retourna convaincu que les indulgences étoient en soi fondées sur l'écriture; & le récit que ce député fit du sermon au ministre même de Saumur, entraîna aussi celui-ci dans la même conviction. Pendant la fronde, M. le Boux prêcha avec zèle à Paris, sur l'obéissance qui est due au roi, & ses discours ne furent pas inutiles. Ce zèle lui procura en *1658* l'évêché d'Acqs, qu'il posséda pendant dix ans; & durant ce temps-là il prêcha à Bourdeaux & ailleurs. En *1665* il fut nommé à l'évêché de Mâcon, mais il n'en prit pas possession, & le roi lui donna celui de Périgueux en *1667*. Ce furent ses amis qui demanderent pour lui cet évêché, & qui se servirent alors de ce jeu de mots, que *M. le Boux étoit né gueux, qu'il avoit vécu gueux, & qu'il vouloit Périgueux.* Il établit des conférences dans ce diocèse, dont on a recueilli les résultats en trois volumes *in*-12. Il transféra dans la ville sa cathédrale, qui étoit située auparavant dans la cité, & il y unit la collégiale de S. Front, en transférant son chapitre dans cette collégiale. Il fonda des places gratuites dans son séminaire pour de pauvres ecclésiastiques, & dans le couvent de Notre-Dame pour de pauvres filles. Enfin, après plusieurs autres fondations, il mourut le 6 août *1693*, après trente-sept ans d'épiscopat. Un des plus grands chagrins de ce prélat a été de voir à Perigueux un de ses neveux, devenu comédien, monter sur le théatre dans la même ville. M. le Boux eut pour successeur dans l'évêché de Périgueux DANIEL de Francheville. * *Mém. manuscrits. Gallia Christiana* de MM. de Sainte-Marthe, *tome 2, de la nouvelle édition, page* 1487.

BOUXIERES-AUX-DAMES, bourg du diocèse de Toul, doyenné & archidiaconé de Port, avec une abbaye fondée l'an *936* par S. Gauzelin, évêque de Toul, pour des religieuses de l'ordre de S. Benoît. Ces filles ont quitté leur régle pour embrasser l'état de dames séculieres de chœur. Elles ont une abbesse, & vivent sans aucun engagement dans leur particulier, n'étant obligées qu'à chanter au chœur. On ne reçoit parmi elles que des filles d'une noblesse reconnue; il y a quinze prébendes, mais l'abbesse en a deux à elle seule; l'église est desservie par deux aumôniers, qu'on appelle chanoines. S. Gauzelin voulut être enterré dans cette abbaye; les évêques ses successeurs y ont fait de grands biens, & ils ont droit de remplir une prébende. * *Pouillé du diocèse de Toul.*

BOUZEY, maison illustre de l'ancienne chevalerie du duché de Lorraine, où la terre de son nom & de ses armes est située.

JEAN I de Bouzey, seigneur de Bouzey, descendant de *Ferri* de Bouzey, bailli de la province de Vôge, vendit en 1304 la haute-justice de cette terre au duc Thiebaut II, par contrat non exécuté, faute de consentement de la femme du vendeur, qui étoit de la même maison que lui, & de laquelle fut issu *Gerard* de Bouzey qui échangea en 1338, ses droits dans la riviere de Mircourt contre ceux de *Farmels* de Bouzey dans la ville de Racecourt. *Ayenette*, veuve de *Gerardin* de Bouzey, donna en 1317 à l'église S. Diey ce que lui & elle avoient acquêté dans la seigneurie de Coencourt. *Liebaut* I de Bouzey, vendit en 1344 un cheval gris *coursier* au duc Raoul pour six jours de terres rachetables de 60 livres, & transigea en 1348 avec *Vautrin* I de Bouzey son frere, sur ce que l'abbaye de Senone leur devoit à cause de Jobert Déinville, lequel fut grand oncle maternel de *Thiriet* de Bouzey; qui étoit maître d'hôtel en 1411 de Marguerite de Baviere duchesse de Lorraine, & de *Jean* II de Bouzey, qui eut de *Marie* de Beaufremont sa femme, seigneur & dame de Bouzey en 1401, 1. *Vautrin* II de Bouzey; 2. *Jean* III de Bouzey allié dès l'an 1402 à *Marie* de Saint-Germain, qui lui apporta en mariage la terre de Saint-Germain, pour laquelle il fit en 1403 ses reprises à Alix de Vaudemont; 3. *Liébaut* II de Bouzey, mari de *Catherine* de Thuillieres en 1455; 4. *Guillaume* de Bouzey, époux de *Jeanne* de Malain en 1473; 5. *Catherine* de Bouzey, veuve de *Francque* de Houecourt, puis femme d'*Etienne* de Changy en 1459. Ces quatre freres étoient tous seigneurs de Bouzey en 1426 & 1435 avec *Henri* I de Bouzey, & *Malelerc* de Bouzey, deux autres freres; cinq d'eux firent partie des 75 *bons loyaux gentilshommes & vrais sujets du duché de Lorraine*, qui promirent sur leur honneur, le 13 décembre 1425, au duc Charles II de reconnoître la princesse Isabelle sa fille aînée, duchesse après lui, & trois furent du nombre des 79 qui s'assemblerent le 19 septembre 1435, pour procurer l'élargissement du duc René I, prisonnier de guerre du duc de Bourgogne. C'est de ces différens seigneurs que sont sorties les branches qui suivent de la maison de Bouzey.

SEIGNEURS DE SAINT-GERMAIN.

JEAN IV de Bouzey passa le 9 mars 1480 une transaction avec Henri de Neuchâtel à l'occasion de la terre de Saint-Germain, pour laquelle Marguerite de Bricon, veuve de *Jean*, fit hommage au duc René II le 18 novembre 1482 au nom de *François* I de Bouzey leur fils, qui eut pour femme *Benigne* de Choiseul qu'il laissa veuve le 10 avril 1519, & pour sœurs 1. *Barbe* de Bouzey, épouse de *Jacob* de Savigny, le 19 Juin 1494;

2. *Catherine* de Bouzey inhumée avec *René* d'Anglure son mari dans l'église paroissiale d'Etôge, diocèse de Châlons en Champagne, sous un beau mausolée, au tour duquel on fit cette inscription : *Cy gist messire* RENÉ D'ANGLURE, *en son vivant chevalier, vicomte, seigneur d'Estoges, & de Ferchampenoise, ayant la charge & conduite de cent hommes d'armes au service des rois de France en leurs guerres, tant en France qu'en Italie, aux batailles de Pandin, Ravenes, Ecte, & autres batailles & rencontres; qui trépassa le sixiéme jour d'octobre 1529; & dame* CATHERINE DE BOUZEY *sa femme & épouse, dame de Givry en Argongne, issue & sortie de hauts & puissans princes messieurs les comtes de Rodemack, laquelle trépassa le dixiéme jour de mai l'an 1527.*

SEIGNEURS DE DOMBROT.

JEAN V de Bouzey, seigneur de Dombrot & de Saint-Germain pour un quart, lequel quart a pris de lui la dénomination de seigneurie de Bouzey, dite le quart de Dombrot, fit les 10 novembre 1444, 8 juillet 1457 & 7 janvier 1471, ses reprises aux ducs René I, Jean II & Nicolas, de quatorze fiefs qu'il possédoit rélevans d'eux; il se jetta au mois d'octobre 1475 avec *Thiebaut* de Bouzey, & *Jacques* I de Bouzey, dans la ville de Toul, par ordre du duc René II, pour la défendre contre les Bourguignons, qui menaçoient de l'assiéger, & vendit à ce prince le 24 avril 1488, ses droits dans les terres de l'Aveline, Duchipaux, de Saint-Nicolas de la Croix, de Sarday & de Quebru. Il eut de son mariage avec *Bonne* de Saint-Loup, *Jeanne de* Bouzey, alliée le 18 février 1475 *à Erard* de Serocourt; & *Marguerite* de Bouzey, mariée à *Jean* de Lescut, aieul de *Nicolas* de Lescut, à qui l'empereur Charles-Quint accorda le 30 mai 1544 un diplome de comte du saint empire, en partie à cause de la haute naissance de ladite *Marguerite* de Bouzey, & des grandes alliances qu'elle lui avoit procurées, dans ces termes : *Considerantes insuper tuos, Nicolae* DE LESCUT, *majores jam tum in conspicuis dignitatibus & officiis constitutos, & nominatim avum tuum Joannem* DE LESCUT *ex antiquo nobilitatis genere in provincia Andegavensi oriundum, qui tantae fuit erga principem ac dominum suum Renatum Andegavensem Lotharingiae & Barri ducem fidelitatis, ut ex patria sua cum centum lanceatis profectus in Lotharingiam pervenerit, ibi que se suamque Lanceatorum curiam dicto principi obtulerit, ac postea per uxorem suam* MARGARETAM *ex nobili & antiquo genere de* BOUZEY *ortam cum plurimis familiis origine non minus quàm meritorum praestantiâ insignibus conjunctus, praedicti principis filium in Aragonicis secutus expeditionibus sub signis ejus adeò strenuè militavit, ut tandem vulneribus caesus Barcinonae vitâ functus fuerit.*

SEIGNEURS DE MELLAY ET DE DAMBLAIN.

CLAUDE I de Bouzey, seigneur de Mellay & de Damblain, donna le 5 mars 1527 son dénombrement au duc Antoine de ce qu'il possédoit dans ces deux terres par indivis avec *Mames* de Bouzey, son frere : il avoit épousé *Collotte* Waillot, dont il eut *Françoise* de Bouzey, mariée à *Charles* de Tissac en 1551; & *Urbaine* de Bouzey, femme de *Jacquemin* Voiriot, pere & mere de *Pierre* & de *Claude* I Voiriot, qui surprirent du duc Charles III la permission de prendre le nom de Bouzey, fondés sur ce que leur mere qui étoit de cette maison les avoit obligés par son testament de le porter, ce qui étant venu à la connoissance de *Thomas* de Bouzey, fils de *Jean* VI de Bouzey & de *Philberte* de Thon, il s'associa CLAUDE II & SIMON de Bouzey qui suivent, pour solliciter auprès de ce prince la révocation de cette permission; leur demande leur fut accordée par un décret en cette forme. *Veu en notre conseil le présent placet; nous mandons aux y dénommés* VOIRIOTZ, *qu'incontinent après la présentation de cestes, ils ayent à nous envoyer & faire tenir la permission qu'ils auroient parcidevant obtenue de nous de pouvoir s'attribuer le nom & le titre de* BOUZEY; *& sans y faire faulte, car ainsi nous plaist; expédié à Nancy le* 21 *décembre* 1571. Signé CHARLES, & plus bas, PELTRE.

SEIGNEURS DE MONT-PLONNE.

JACQUES II de Bouzey fit le 23 juin 1549 ses reprises au duc Charles III de ce qu'il possédoit dans les terres de Mellay & de Damblain de son chef, & dans celle de Mont-Plonne du chef d'*Eve* de Stainville sa femme, dont il eut 1. *Claude* II de Bouzey, séparé de biens en 1602 avec *Marie* de Naves son épouse, de laquelle naquit *François* II de Bouzey, qui en donna son dénombrement au duc Henri le 27 décembre 1616; 2. *Simon* de Bouzey; 3. *Marie* de Bouzey, alliée à *Edme* du Parcq.

SEIGNEURS DE BOUZEY OU DE SALVAN.

NICOLAS de Bouzey, étoit seigneur de Bouzey le 26 février 1470 avec *Vautrin* II, *Jean* III & *Guillaume* de Bouzey; il donna le 15 avril 1574 un gagnage dans cette terre à Jean Sacquenet son valet, pour récompense de ses services, & prit alliance avec *Didiere* de Barezey, dont il eut, 1. MENGIN, qui suit; 2. *Françoise* de Bouzey, mariée à *Jean* de Moustiers; 3. *Beatrix* de Bouzey, alliée à *Christophe* de Hiersy.

MENGIN de Bouzey, seigneur de Bouzey, fut élevé de la main & sous les yeux de Jennon de Salvan, intime ami de son pere; les qualités personnelles de Mengin, l'ancienneté, les belles alliances & le grand nombre de mâles de sa maison, firent naître à Jennon le projet de le marier à *Adeline* de Salvan sa fille, & d'offrir un préciput de 18000 francs, pour que les enfans qui viendroient d'eux portassent le nom & les armes de Salvan, ce qui ayant été accepté par *Mengin* de Bouzey & par *Nicolas* de Bouzey son pere, avec d'autant moins de scrupule, que la maison de Salvan étoit comme la leur de l'ancienne chevalerie, il en fut passé contrat le 30 juin 1496; mais à cette condition qu'en cas d'extinction des autres branches de la maison de Bouzey, il seroit libre ausdits enfans d'en reprendre le nom & les armes dans ces termes : *Si doncques n'estoit que le nom & les armes de* BOUZEY, *maison desdits* NICOLAS *&* MENGIN, *vienne à deffaillir ou tomber en quenouille du costé des autres tronc, estoc & branches qui à présent portent lesdits noms & armes.* Mengin de Bouzey fit le 16 septembre 1530, hommage au duc Antoine pour la terre de Bouzey, où il aliéna plusieurs héritages les 17 février 1534, 24 septembre & 11 octobre 1540, tant en son nom, qu'au nom d'Adeline de Salvan sa femme, qui vivoit encore le 14 août 1564, & de laquelle il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Catherine* de Bouzey, mariée à *Cleriadus* de Fontaine; 3. *Françoise* de Bouzey, religieuse de sainte Claire à Verdun; 4. *Jeanne* de Bouzey, religieuse du même ordre au Neuchâteau.

JEAN VII de Bouzey, seigneur de Bouzey, s'étant trouvé dans le cas de la substitution stipulée par le contrat de mariage de *Mengin* de Bouzey avec *Adeline* de Salvan ses pere & mere, porta le nom de *Salvan*. Il épousa le 28 avril 1547 *Antoinette* de Mont-Fleurs, & fit le 10 mars 1548 ses reprises au duc Charles III pour la terre de Bouzey, où ladite Antoinette de Mont-Fleurs sa veuve aliéna également plusieurs héritages le 8 novembre 1555 en qualité de mere & tutrice, & les 20 septembre & 9 octobre 1569, au nom & comme fondée de procuration de FRANÇOIS, son fils, qui suit.

FRANÇOIS III de Bouzey, seigneur de Bouzey, à qui son souverain établit pour curateur Claude-Antoine de Bassompierre, porta le nom de Salvan, de même que Jean son pere & par la même raison. Il assista à l'assemblée des états tenus à Nancy le 10 décembre 1576, ensuite de l'invitation qui lui avoit été faite de

s'y trouver par une lettre du duc Charles III, en date du 25 août précédent : les plaintes qu'il forma à cette assemblée contre PIERRE & CLAUDE I Voiriot, *dont il a été parlé ci-dessus*, usurpateurs de son nom & de ses armes, furent cause en partie de la commission que ce prince donna à la priere des états, le 12 septembre 1577, aux maréchaux de Lorraine & du Barrois, de s'informer exactement des usurpations qu'on faisoit des noms & des armes des maisons de l'ancienne chevalerie, & de lui en rendre compte, pour qu'il pût y apporter un reméde convenable. De l'alliance que François avoit contractée le 3 août 1567 avec *Catherine* de Tuillieres, vinrent, 1. *Jacques* III de Bouzey, dit de Salvan, page du même duc Charles III, puis cornette dans le régiment de Sirey au service de l'empereur Rodolphe II, tué devant Bude en 1602, après avoir donné des preuves d'une valeur peu commune, & celui au nom duquel il est porté par le procès-verbal de la compilation de la coutume du Bassigny, qu'on forma opposition à ce que lesdits Pierre & Claude I Voiriot y fussent inscrits sous le nom de Bouzey ; 2. CHRISTOPHE, qui suit.

CHRISTOPHE I de Bouzey, seigneur de Bouzey, porta encore le nom de Salvan, de même que FRANÇOIS son pere & JEAN son aïeul, & toujours par la même raison : il fut chambellan & conseiller d'état des ducs Henri & Charles IV. Le premier de ces deux souverains lui donna avis le 24 mai 1621, du mariage de la princesse Nicole sa fille, sur lequel il l'avoit consulté; le second lui fit part le 15 octobre 1624, de son avénement aux duchés de Lorraine & de Bar, & voulut l'avoir auprès de sa personne lorsqu'il fit son entrée solemnelle à Nancy. Christophe fit actionner en 1610 pardevant les maréchaux de Lorraine Pompé Voiriot, pere de Charles Voiriot, & en 1611 Annibal, Josué, Scipion, César & Claude II Voiriot, lesquels, à l'imitation de Pierre & de Claude I Voiriot, mettoient tout en œuvre pour s'approprier le nom de Bouzey. Il fut un des seize gentilshommes de l'ancienne chevalerie que la maison de Lénoncourt pria en 1612 de décider si la satisfaction qu'on venoit de lui accorder de certains discours qu'on avoit tenus d'elle étoit suffisante, & l'un de ceux qui furent députés pour tenir alternativement les assises des provinces de Nancy & de Vôge depuis 1606 jusqu'en 1631, que le duc François II le nomma par patentes du 7, publiées le 28 novembre de cette derniere année pour présider aux assises de la province de Vôge : il fit son testament le 16, & mourut le 18 septembre 1638, laissant d'*Yolande* de Jainville, qu'il avoit épousée le 6 novembre 1600, 1. *François-Gaspard* I de Bouzey, dit de Salvan, mort non marié ; 2 HENRI, qui suit.

HENRI II de Bouzey, seigneur de Bouzey, étant resté le seul mâle de sa maison, cessa de porter le nom de Salvan, en exécution de la clause rapportée du contrat de mariage de Mengin de Bouzey avec Adeline de Salvan, ses trisaïeux ; il prit séance aux assises de Nancy pendant les années 1618, 1619 & 1620, & présida à celles de la province de Vôge en 1625. Son zèle pour sa patrie dans le temps de la guerre dont la Lorraine fut affligée sous le regne du duc Charles IV, lui fit lever 500 hommes d'infanterie, à la tête desquels il combattit avec tant de fermeté, que les ennemis désespérés de ne pouvoir se venger de sa bravoure sur sa personne, résolurent de le faire sur le château de Bouzey, qu'ils abandonnerent au pillage du soldat, en ruinerent une partie jusqu'aux fondemens, & mirent le feu dans l'autre le 9 mars 1639. Il avoit épousé le 24 novembre 1629 *Anne* de Condé de Clevant, dont il eut, 1. JOSEPH, qui suit ; 2. *Charles-Chrétien*, & 3. *Antoine* I de Bouzey, morts garçons ; 4. *Marie-Louise* de Bouzey, reçue fille-d'honneur d'Anne d'Autriche, reine de France, le 12 janvier 1657, ensuite femme de *Joseph* de Maujon.

JOSEPH de Bouzey, seigneur de Bouzey, épousa en premieres nôces *Marguerite-Angélique* de Condé de Clevant le 8 novembre 1660, & en secondes noces *Françoise-Thérese* de Franquemont le 22 avril 1672. De la premiere alliance est venue *Marguerite-Antoinette* de Bouzey, mariée le 3 janvier 1686 à *Melchior* de Ligniville, maréchal de Lorraine & du Barrois, & de la seconde alliance sont sortis, 1. NICOLAS-JOSEPH, qui suit ; 2. *Anne* de Bouzey, religieuse de la congrégation à Nancy ; 3. *Charles-Gabriel* de Bouzey, mort chanoine de Saint-Diey ; 4. *Antoine* II de Bouzey, mort non marié ; 5. *Henri-Gaspard* de Bouzey, capucin ; 6. *François-Gaspard* II de Bouzey, page du duc Léopold I, puis cornette dans le régiment du prince Joseph de Lorraine au service de l'empereur Léopold I. Il enleva un étendard aux ennemis à l'affaire de Salusses, & fut tué devant Turin en 1706 à l'âge de 20 ans ; 7. *Marguerite-Therese* de Bouzey, religieuse de la Visitation à Pont-à-Mousson ; 8. *Jean-Claude* de Bouzey, nommé par le pape Benoît XIII l'un de ses prélats domestiques le 9 octobre 1726, & reçu le lendemain au nombre des prélats référendaires des signatures de grace & de justice de la cour de Rome, ensuite premier aumônier & conseiller d'état du duc Léopold I, conseiller-prélat au parlement de Lorraine, grand doyen de l'église primatiale de Nancy, & abbé commendataire de l'abbaye de Belchamp.

NICOLAS-JOSEPH de Bouzey, seigneur de Bouzey & de Dombrot, maréchal de Lorraine & du Barrois, & auparavant chambellan, conseiller d'état & lieutenant-commandant une compagnie des chevaux-légers de la garde du duc Léopold I, a épousé en premieres noces *Barbe-Françoise* le Begue, & en secondes noces *Louise* de Mauleon, chanoinesse de Poussay ; ses enfans sont, 1. *Christophe* II de Bouzey, successivement chambellan du duc Léopold I, & du roi de Pologne Stanislas I. Il a servi comme volontaire pendant la derniere guerre avec le prince Jacques-Henri de Lorraine, connu sous le nom de *prince de Lixin*, son cousin issu-de-germain, à cause de Marguerite de Beauvau, femme de ce prince, fille de Marguerite de Ligniville & de Marc de Beauvau de Craon, prince du saint empire, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la premiere classe, &c. & petite-fille de *Marguerite-Antoinette* de Bouzey. Il a repris le service dès le commencement de la guerre de 1740 ; il étoit aide-de-camp du maréchal de Bellisle au siége de Prague en 1742, & du maréchal de Noailles à l'affaire d'Ettinghen en 1743 ; 2. *Léopold-Clement* de Bouzey, page du duc François III, grand duc de Toscane, ensuite lieutenant de grenadiers dans le régiment du prince Charles de Lorraine au service de l'empereur Charles VI. Il se trouva aux combats de Cornia, Meadia & Kroska, dans la derniere guerre contre les Turcs, reçut un coup de feu au dernier, & mourut de la peste en Hongrie le 13 mai 1740, à l'âge de 24 ans, dans le temps qu'il venoit d'être nommé capitaine de la compagnie dont il étoit lieutenant ; 3. *Gabrielle* & 4. *Anne-Dorothée* de Bouzey, toutes les deux filles-d'honneur d'Elizabeth-Charlotte de Bourbon-Orléans, duchesse de Lorraine ; 5. *Marie-Therese* de Bouzey.

La maison de Bouzey porte *d'or au lion de sable* ; la terre de Bouzey porte les mêmes armes. Cette terre étant sortie de la maison de Bouzey pour la moitié, & la terre de Dombrot y étant rentrée pour la totalité, le duc Léopold I supprima & rétablit dans l'instant les noms de Bouzey & de Dombrot, donna le nom de Dombrot à la terre nommée jusque-là Bouzey, & le nom de Bouzey avec ses armes à la terre appellée auparavant Dombrot, laquelle nouvelle terre de Bouzey il érigea en comté & prévôté, & permit de la substituer à perpétuité, par lettres patentes données en forme d'édit, le 20 janvier 1715, dans lesquelles il voulut qu'on insérât la filiation de la branche de la maison de Bouzey, dite de Salvan, dont il avoit fait examiner précédemment les titres justificatifs. L'intention de ce prince en cela,

cela, fut d'ôter aux descendans de la maison de Bouzey le désagrément d'avoir des compersonniers étrangers dans la terre de leur nom, & de rendre notoire la raison pour laquelle trois de leurs ancêtres furent obligés de porter le nom de Salvan : ce qui n'ayant pas empêché de mettre immédiatement après sa mort l'existence de la maison de Bouzey en problême, le maréchal de Bouzey & le prélat de Bouzey présenterent aussitôt requête à S. A. R. le duc François III son fils & son successeur, par laquelle ils demanderent de vérifier la généalogie de leur maison telle qu'on vient de la donner, pardevant son conseil d'état, contradictoirement avec le procureur général des chambres des comptes, ce qui leur fut accordé par arrêt du 24 juillet 1732; en conséquence de quoi, second arrêt intervint le 19 août de la même année, par lequel il a été prononcé d'une façon non équivoque sur l'ancienneté, l'illustration, l'existence & la filiation de la maison de Bouzey dans les termes suivans : *Son altesse royale a donné acte ausdits de* BOUZEY *de la production par eux faite des titres justificatifs de leur généalogie, déclare en conséquence que par lesdits titres produits, ils ont pleinement justifié que* MENGIN *de* BOUZEY, *marié à* Adeline *de Salvan en quatorze cent quatre-vingt-seize duquel ils descendent, & pere avec elle de* JEAN *de Bouzey, dit de Salvan, étoit fils de* NICOLAS *de Bouzey, lequel étoit issu de l'ancienne maison de* BOUZEY, *déja connue en treize cent quatre, sous le nom de* JEHAN *de Bouzey, écuyer; ordonne en conséquence que tous nobiliaires à ce contraires demeureront supprimés à cet égard, & qu'il sera fait annotation du présent arrêt à la marge du regiſtre dressé par Didier Richier, contenant la recherche de la noblesse, l'annotation faite par ledit Richier en ce qui concerne la maison de* BOUZEY, *se trouvant contraire à la vérité & aux preuves résultantes des titres produits; ordonne pareillement que la lettre anonyme adressée au sieur de Rennel, conseiller & secrétaire d'état, contenant des faits calomnieux contre la maison de* BOUZEY, *demeurera supprimée, avec défenses à toutes personnes d'écrire contre l'honneur & la réputation des familles à peine d'être procédé contr'eux, ainsi qu'au cas appartiendra, a permis ausdits de* BOUZEY *de faire enregistrer le présent arrêt, tant à la cour souveraine, chambres des comptes, qu'autres tribunaux où besoin sera, & de le faire imprimer & afficher par tout où ils aviseront bon être. Fait & jugé audit conseil tenu à Luneville, son altesse royale madame régente y étant, le dix-neuviéme août mil sept cent trente-deux. Par son altesse royale.* Signé, POIROT, avec paraphe, & scellé en placard. Cet arrêt, dont l'annotation fut faite sur le regiſtre de Richier le 28 du même mois d'août 1732, en présence du maître des requêtes en tour qui l'a signée, a été regiſtré en la cour souveraine de Lorraine & Barrois, en la chambre des comptes de Lorraine, & en la chambre des comptes de Bar, par arrêts de ces trois tribunaux souverains, rendus les 30 juin, 6 & 31 juillet 1733, sur les conclusions des procureurs généraux. * *Mémoires communiqués.*

BOUZOLS (marquis de) *cherchez* MONTAIGU (Guerin).

BOUZONIÉ (Jean) jésuite, étoit de Bourdeaux. Il entra chez les jésuites en 1663, à l'âge de dix-sept ans, & y fit dans la suite ses quatre vœux. Il fut appliqué durant plusieurs années à enseigner la grammaire, la rhétorique & la philosophie. Il exerça depuis le ministere de la prédication, qu'il fut obligé d'abandonner par l'accident qui lui arriva. Il perdit totalement la vue, & toute faculté d'agir en public, & il demeura dans cet état, qu'il souffrit avec patience & résignation, jusqu'à sa mort arrivée à Poitiers le 30 octobre 1726. Ses ouvrages sont : 1. *Primitiæ musarum serenissimo delphino oblatæ*; à Bourdeaux, 1663. L'auteur n'étoit pas encore entré chez les jésuites, lorsqu'il donna ces poësies. 2. *Hymni tres sancti Thomæ de Villanova*, 1670. Ces trois hymnes sont dans le bréviaire des religieux Augustins. 3. *Carmina extemporanea de variis argumentis*; à Bourdeaux, 1672. 4. *Cantiques sur la naissance de notre Seigneur Jesus-Christ*; à Poitiers. 5. *Douze preuves pour la conception immaculée de la sainte Vierge*; à Poitiers. 6. *Oraison funébre de Marie-Therese d'Autriche, reine de France*; à Poitiers, 1686. 7. *Portrait de Louis le Grand, roi de France*; à Bourdeaux, 1686, *in-4°*. 8. *Mausolée de M. Jean de Gourgue, président au parlement de Bourdeaux*; à Bourdeaux. 9. *Science de la mort des Saints*; à Poitiers, 1692. 10. *Entretien de Théotime & de Philotée, sur la dévotion au sacré cœur de Jesus*; à Poitiers, 1697. 11. *Histoire de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame*; à Poitiers, 1697, *in-4°*, deux tomes. On trouve aussi cet ouvrage avec la date de 1700; mais ce n'est peut-être qu'un changement de frontispice. * Extrait de quelques *mémoires manuscrits communiqués* par le P. Oudin, jésuite.

BOXBERG, petite ville, avec un château, est capitale d'un petit bailliage du palatinat du Rhin, enclavé dans la Franconie, entre les terres des chevaliers Teutons, & celles de Mayence, à douze lieues d'Heidelberg, vers le levant. * Mati, *diction.*

BOXHORN (Marc-Zuerius) naquit à Berg-op Zoom en Brabant le 25 septembre 1612, de *Jacques* Zuerius, qui y étoit ministre, & d'*Anne* Boxhorn. Celle-ci étoit fille de *Henri* Boxhorn, qui se disoit descendu d'une famille noble de ce nom dans le Brabant, & qui après avoir été licencié en théologie de la faculté de Louvain, doyen de Tillemont, & inquisiteur, quitta la religion de ses peres, fut ministre de la religion prétendue réformée au pays de Cléves, puis à Woërden & à Breda, d'où il sortit en 1625; & se retira à Leyde, pour s'y appliquer à l'éducation de *Marc* Zuerius, son petit-fils, dont le pere étoit mort en 1618, & auquel, comme il n'avoit point d'enfans, il fit prendre son surnom. Cet Henri Boxhorn avoit composé quelques livres de controverse, & avoit eu pour antagoniste Henri Cuyck, évêque de Ruremonde, qui en 1596, prenant les voies de la douceur, lui avoit écrit une lettre, intitulée : *Epistola parænetica*, pour l'exhorter à revenir au giron de l'église. Cette lettre produisit entre ces deux hommes une dispute de religion, pour laquelle il y eut des écrits de part & d'autre. Quant à Marc Boxhorn, il fit tant de progrès dans les belles lettres, qu'en 1629 n'ayant encore que 17 ans, il publia d'assez bonnes poësies sur la prise de Bosleduc, & sur d'autres victoires remportées par les Hollandois. Deux ans après il donna une édition de Suetone avec des notes; ce qui porta les professeurs de Leyde à lui conseiller de demander l'emploi de professeur en langue grecque, qui étoit vacant. L'année suivante 1632 il donna au public, *Theatrum urbium Hollandiæ; scriptores historiæ augustæ, cum notis; poëtæ satyrici minores, cum commentariis; & Plinii panegyricus.* Ces éditions lui donnerent tant de réputation, qu'il fut fait la même année professeur en éloquence à Leyde. Trois ans après le chancelier Oxenstiern étant venu en Hollande, comme ambassadeur de la reine Christine de Suéde, il proposa des avantages considérables à Boxhorn, au nom de cette princesse pour l'attirer auprès d'elle. Boxhorn le remercia, & quelque temps après il fut fait professeur de politique & d'histoire à la place de Daniel Heinsius. Il eut quelques démêlés de littérature avec Saumaise; ce qui produisit quelques écrits. Il fit des *notes* sur Justin, sur Tacite, sur les épîtres de Pline; un *commentaire* sur la vie d'Agricola, qui parut en 1642, & qu'il défendit peu de temps après contre les attaques d'un anonyme. Il fit imprimer en flamand l'an 1644 les *annales* de Zelande; & celles de Hollande en 1650, les unes & les autres avec beaucoup d'*additions*, & en meilleur ordre; il donna aussi l'*histoire du siége de Breda*, quelques autres ouvrages de politique, dont un est l'*apologie* de la navigation des Hollandois; un autre en faveur de Charles II, roi d'Angleterre, fugitif de ses

états, *Disquisitiones politicæ*; un traité sur l'*invention de l'imprimerie*, dont il attribue la gloire à la ville de Harlem, & non à celle de Mayence, comme il l'avoit cru autrefois. Il travailla sur les *origines gauloises*, & sur celles des Scythes. On estime son *histoire sacrée & profane*, qui s'étend depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'année 1650, & qui n'est pourtant qu'un volume *in*-4°. On auroit eu encore un plus grand nombre d'ouvrages de sa composition, s'il ne fût mort après une longue maladie le 3 d'octobre 1653, âgé seulement de 41 ans. Ses *lettres*, ses *poësies* latines & grecques furent imprimées après sa mort. * Bayle, *dict. crit.*

BOXTEHUDE, *Buxtehudæ*, petite ville du cercle de la basse Saxe, est dans le duché de Bremen, sur la riviere d'Est, près de son embouchure dans l'Elbe, entre la ville de Hambourg & celle de Bremerfurde, à quatre lieues de la premiere, & à sept ou huit de la derniere. Le duc de Zell prit Boxtehude aux Suédois l'an 1676, & il la leur rendit l'an 1679. * Mati, *dict.*

BOYC (Henri) natif du diocèse de Saint-Paul de Léon en Bretagne, qui florissoit vers l'an 1390, savoit la jurisprudence civile & canonique, la théologie & les belles lettres, &c. & s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages; savoir, *Super decretalibus, lib. V. Super VI decretalium, lib. I. Super Clement. &c.* * Trithemius, *de script. eccles.*

BOYER (Philibert) né à Parray dans le Charollois, étoit procureur au parlement de Paris. Il vivoit dans le seiziéme siécle; & la Croix du Maine, dans sa bibliothéque françoise, lui donne les ouvrages suivans: *Instruction pour le fait des finances*, imprimée à Paris, en 1581, & augmentée, à Paris, en 1583. *Pratique civile & criminelle en trois livres, contenant une infinité d'arrêts*, à Paris, 1583. *Le style de la cour & justice des requêtes du palais & pratique universelle*, fait, dressé & divisé en quatre livres, à Tours, 1594, *in*-12. L'épître dédicatoire à M. de la Guesle, procureur général, est du 26 octobre 1585. On ne dit rien de plus de cet écrivain dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

BOYER (Claude) natif d'Albi, l'un des quarante de l'académie françoise, où il fut reçu en 1666, est auteur de plusieurs piéces de théâtre, où il paroît beaucoup de feu & d'esprit. Ce feu l'accompagna jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1698, à l'âge de 80 ans. Il étoit ecclésiastique. Nous avons de lui vingt-deux piéces de théâtre, entr'autres *Judith* & *Jephté*, tragédies saintes, qui lui ont attiré beaucoup de louanges. Il a donné aussi un recueil de poësies chrétiennes, imprimé *in*-8°, à Paris en 1695, & des poësies diverses en feuilles volantes, & dans les recueils de son temps. * *Voyez* M. l'abbé d'Olivet, *dans sa continuat. de l'hist. de l'acad. franç.* & M. Titon du Tillet, *parn. franç.* in-folio.

BOYER (Jean-Baptiste) seigneur d'Aguilles, Sainte-Foy, Argens & Taradel, conseiller au parlement de Provence, étoit fils de VINCENT Boyer, seigneur d'Aguilles & de Sainte-Foy, conseiller au même parlement, petit-fils de JEAN-BAPTISTE Boyer, seigneur d'Aguilles, conseiller & doyen du même parlement, lequel étoit fils de *Vincent* Boyer, seigneur d'Aguilles, aussi conseiller au même parlement dans le seiziéme siécle. Jean-Baptiste, mort doyen des conseillers de ce parlement en 1637, étoit beau-frere de François de Malherbe, célébre poëte: ils avoient épousé les deux sœurs; & l'on garde dans la famille de messieurs Boyer un beau portrait de ce poëte peint en 1613, par Finsonius, peintre Flamand, peu connu hors de la Provence, où il avoit établi son séjour; mais qui cependant a fait, dit-on, des portraits qui peuvent aller de pair avec ceux de Vandyck. Les livres & les manuscrits du même François de Malherbe ont aussi passé à titre d'héritage dans la même famille. JEAN-BAPTISTE Boyer, dont il s'agit ici, fut un magistrat distingué par les connoissances que les fonctions de sa charge exigeoient, & par l'usage qu'il fit de ces connoissances; ce fut aussi un illustre amateur des beaux arts, & un bon artiste lui-même. Il étoit né avec de l'attrait pour la peinture; mais cette inclination naturelle se changea en peu de temps en une passion, dont il ne put réprimer l'ardeur, lorsqu'ayant fait le voyage d'Italie, la vue des merveilles qu'on rencontre dans ce pays, & la fréquentation des habiles gens qu'il y connut, eurent achevé de fortifier son gout, & multiplié ses connoissances. Il ne se contenta pas cependant de voir & d'admirer, il voulut, en quittant l'Italie, se faire un fonds qui pût en quelque façon le dédommager de ce dont il ne lui seroit plus libre de jouir. Il recueillit quantité de tableaux, il acheta des étrangers, des dessins, des sculptures; il les apporta à Aix, & s'en fit le reste de sa vie un amusement qui ne déroba rien aux devoirs de sa charge. Méditant dans ses momens de loisir sur les morceaux singuliers qu'il avoit rassemblés, & profitant des leçons des personnes de l'art, & en particulier des lumieres du célébre M. Puget, non-seulement il se vit en état de porter un jugement sain sur les ouvrages, il put encore, la plume, le pinceau & le burin à la main, en produire lui-même, que des gens consommés dans l'art n'auroient pas eu honte d'avouer. Ce fut pour lors que faisant travailler sous sa direction de jeunes peintres & de jeunes sculpteurs en qui il reconnoissoit d'heureuses dispositions, il entreprit de bâtir & de décorer un des plus magnifiques hôtels qui soient à Aix. Les tableaux dont il l'avoit enrichi y attiroient continuellement les étrangers, & tous les amateurs de ces sortes d'ouvrages; & comme son cabinet augmentoit tous les jours en réputation, il crut devoir le faire graver, pour le communiquer à un plus grand nombre de personnes, & le rendre encore plus célébre. Il fit donc venir à Aix à ses dépens Jacques Cœlemans, graveur d'Anvers, élévé de Corneille Vermeulen, & qui dans un âge peu avancé, s'étoit déja fait un nom. Sa maniere de graver tenoit beaucoup de celle de son maître. Elle n'avoit pas toute la pureté de certains burins; mais elle étoit fondue, & propre à faire de l'effet, surtout lorsque les tableaux qu'elle avoit à rendre étoient bien colorés, ou entendus de clair-obscur. M. d'Aguilles conduisit Cœlemans, & ne contribua pas peu à améliorer son travail, du moins pour la partie de l'intelligence; & voulant prendre part lui-même à un ouvrage qui lui appartenoit par tant de titres, il y inséra quelques planches entierement gravées de sa main. Dix ou douze années s'écoulerent avant que le recueil que préparoit M. d'Aguilles fût en état de voir le jour; & il n'y en avoit encore que cent planches gravées, lorsque M. Pitton de Tournefort en parla en 1700, dans la relation de son voyage au levant, où il dit: « Etant arrivés à Aix, nous allâmes saluer M. » Boyer d'Aguilles, conseiller au parlement, & nous fûmes bien moins touchés de ses tableaux, quelque rares qu'ils soient, que nous ne le fûmes de son mérite. » Ce savant magistrat n'excelle pas seulement dans la » connoissance de l'antiquité, il a naturellement ce » gout exquis du dessin, qui rend si recommandables » les grands hommes en ce genre. Il a fait graver son » cabinet en cent grandes planches, d'après les originaux de Raphaël, d'André del Sarto, du Titien, de » Michel Ange de Caravage, de Paul Véronèse, du » Corrège, du Carrache, du Tintoret, du Guide, du » Poussin, de Bourdon, de le Sueur, de Puget, du » Valentin, de Rubens, de Vandyck, & d'autres peintres fameux. Ce magistrat me permettra-t-il de dire, » qu'il a gravé lui-même quelques-unes de ces planches; que les frontispices des deux volumes qui composent ce recueil sont de son invention; qu'il a conduit les graveurs pour la fidélité des contours, & » pour la force des expressions? » Ce recueil ne fut achevé qu'en 1709, l'année même de la mort de M. Boyer. On l'a publié en 1745 en deux grands volumes *in-fol.* composés de cent dix-huit planches, dont plusieurs occupent la feuille entiere. Le premier volume

contient les écoles italienne & flamande, en cinquante-huit planches, & le second l'école de France en soixante planches. Le tout est précédé de l'éloge de M. Boyer d'Aguilles, tel, à peu près, qu'on vient de le lire, d'une description imprimée de chaque tableau, & de quelques réflexions dans lesquelles on trace en peu de mots le caractère de ceux qui les ont peints. Cet éloge, cette description, ces réflexions sont de Pierre-Jean Mariette, imprimeur & libraire à Paris, qui a déja fait connoître plusieurs fois son gout en ce genre & ses grandes connoissances sur cette matiere. Il a fixé dans les descriptions par des dates sures, le temps où les peintres dont il y est question, ont vécu.

BOYER (Abel) étoit né à Castres. Après avoir commencé ses études à Puy-Laurens, il sortit de France à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, & alla à Genève, où il continua ses études qu'il acheva à Franeker. Il se retira en Angleterre en 1689, & il apprit si bien la langue angloise, qu'il la possédoit mieux que beaucoup de naturels du pays, même très-habiles: c'est ce qui fait que l'on recherche son dictionnaire anglois & françois, dont il y a eu plusieurs éditions *in-4°.* & un abregé *in-8°.* & sa grammaire angloise, qui a aussi été imprimée plusieurs fois. Il s'est fait encore plus connoître par son ouvrage intitulé, *l'état politique.* C'est un ouvrage qui embrasse tous les états de l'Europe, qu'il publia tous les mois depuis le mois de janvier 1710, jusqu'à celui de novembre 1729. Il y a des piéces très-curieuses qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Ses autres ouvrages sont, l'*histoire du regne du roi Guillaume*, en anglois, en trois volumes, dont la seconde édition est de 1703. *Les annales de la reine Anne*, commençant en 1702, contenant 11 vol. *in-8°. Caton*, tragédie angloise de M. Addisson, traduite en françois, 1713. *Les plans des plus considérables villes fortifiées de l'Europe, avec une description géographique, & l'histoire des siéges qu'elles ont soutenu depuis cent deux ans*, in-4°. 1701. Un recueil de *lettres en françois & en anglois: l'ingénieux compagnon*, en ces deux langues: l'*histoire de toutes les accusations jusqu'à celle de milord d'Oxford:* traduction de *Telemaque* en anglois, 2 vol. *in-12*, conjointement avec le docteur Atterbury, évêque de Rochester. Il y en a eu douze éditions. *L'histoire du regne de la reine Anne*, 1722, in-fol. *Le grand théâtre d'honneur & de noblesse*, dédié au prince de Galles, 1729, *in-4°.* M. Boyer est mort à Chelsey le 16 novembre 1729, âgé d'environ 65 ans. Il n'y avoit que quelques heures qu'il avoit cessé d'écrire lorsqu'il expira; car quoiqu'il ne fût pas ennemi des plaisirs, il étoit encore plus ami du travail, & il le supportoit long-temps sans se lasser. * Voyez la *bibliothéque raisonnée des savans de l'Europe, tome 2, partie 2.* Bayle, *lettres, tome 1, page 310, de l'édit. de M.* Desmaiseaux. *Observ. sur les écrits modernes*, tom. V, *p. 36 & suiv.*

BOYER, *cherchez* BUYER.

BOYLE (Robert) célébre écrivain du dernier siécle (le XVIIe.) La famille des *Boyles* est très-ancienne. Leur nom avant Guillaume le *Conquérant* étoit *Biuville*, & il en est parlé sous ce nom dès le regne d'Edouard le *Confesseur.* Mais il ne s'agit ici que de ROBERT Boyle. Son pere se transporta en Irlande, où par son savoir & son intégrité il acquit de grands biens & des honneurs considérables. Il y fut comte de Cork en 1621, & grand trésorier en 1634. De la fille du chevalier *Geoffroi* Fanton, sa femme, il eut quinze enfans, sept garçons & huit filles. *Robert* étoit le plus jeune des fils: il naquit le 25 janvier 1627, à Lismore dans la province de Mounster en Irlande; & dès qu'il fut capable d'instruction, son pere lui fit apprendre le françois & le latin. A l'âge de 8 ans il fut envoyé à l'école d'Eaton près de Windsor, & il y demeura quatre ans. Son pere ayant acquis la terre de *Stalbridge* dans le comté de Dorset, le retira du collége, & le confia aux soins d'un homme qui avoit de grands talens, nommé *Marcombes*, avec qui, & accompagné de l'un de ses freres, il alla à Genève au commencement de 1639. Robert y fit quelques cours de rhétorique & de logique, & commença de s'y livrer aux mathématiques. Il quitta Genève en 1641, pour voyager en Italie. Il revint ensuite à Marseille, puis à Genève où il demeura encore deux ans, & enfin retourna dans sa patrie en 1644. Son pere étoit mort l'année précédente. Il passa quelques jours à Londres chez sa sœur la vicomtesse de Ranelagh, & il fut associé à une assemblée de savans qui s'attachoient alors à Londres à la philosophie expérimentale. M. Boyle parle de cette société dans ses lettres, sous le nom de *collége invisible* ou *philosophique.* Plusieurs des membres ayant quitté Londres en 1649, la société se divisa en deux corps, dont l'un continua de s'assembler à Londres, l'autre tint ses assemblées à Oxford. C'est-là la premiere origine de la société royale. M. Boyle commença à s'appliquer à la chymie en 1647. En 1654 il alla s'établir à Oxford, où il forma une société avec MM. Wilkins, Wallis, & autres. Vers ce temps-là il inventa sa pompe pneumatique, qui fut perfectionnée par M. *Hooke*, qu'il s'étoit associé pour ses opérations chymiques. En 1659 on forma une société destinée à la propagation de l'évangile dans la nouvelle Angleterre. M. Boyle en fut déclaré président; mais il résigna ce poste en 1689. L'établissement de la société royale de Londres fait en 1663, est dû aussi principalement au crédit de M. Boyle, qui en fut un des premiers conseillers, & un des plus utiles membres. On voulut l'en faire président en 1680, mais il ne jugea pas à propos d'accepter cet honneur. Le 8 d'août 1665, il se fit recevoir docteur en médecine à Oxford. Il quitta cette derniere ville en 1668, se retira à Londres chez sa sœur, & y passa le reste de sa vie. Il mourut le 30 décembre 1691, à l'âge de soixante-cinq ans. M. Boyle a laissé par son testament un fonds considérable pour un certain nombre de sermons qu'on doit faire toutes les années sur la vérité de la religion chrétienne en général, sans entrer dans les disputes qui séparent les chrétiens les uns des autres. Il avoit tant de zèle pour la propagation de la religion, qu'il fit imprimer à ses dépens en langue malaise le nouveau testament, & l'envoya dans les Indes. Il recompensa libéralement celui qui traduisit en arabe le livre de *la vérité de la religion chrétienne de* Grotius, qu'il fit imprimer à ses dépens, & l'envoya dans les lieux où l'on parle cette langue. Il avoit aussi résolu de faire imprimer le nouveau testament en langue turque; mais la compagnie croyant que ces frais la regardoient, voulut qu'il n'y contribuât que sa portion. Il donna sept cens livres sterling pour l'impression de la bible en irlandois, qu'il ordonna de distribuer en Irlande. Il contribua aussi libéralement pour l'impression de la bible à l'usage des montagnards d'Ecosse. Il donna durant sa vie trois cens livres sterling par an pour la propagation de la religion chrétienne en Amérique, & cent à la compagnie des Indes orientales, pour être employées aux mêmes usages dans ces Indes, y destinant une somme beaucoup plus grosse, quand l'exécution de ce dessein seroit commencée. Il étudioit avec soin tout ce qui avoit pu affoiblir l'efficace du christianisme, & en empêcher les progrès: il haïssoit mortellement tout ce qui tendoit au renversement de la morale & de la charité, & ne pouvoit souffrir les violences & les persécutions pour cause de religion. Il demeura toujours attaché à l'église anglicane. Mais il avoit de la tolérance pour les non-conformistes, & les assistoit dans leurs besoins. Il ne s'engagea dans aucun parti, & ne se déclara ennemi d'aucun. On le sollicita d'entrer dans l'état ecclésiastique: mais il crut que ce qu'il écriroit en faveur de la religion seroit plus efficace, quand on ne pouroit le soupçonner qu'aucun intérêt eût part à son travail. Il proposoit toujours ses sentimens avec modestie, sans vouloir contraindre personne à les recevoir; & quand il étoit d'une opi-

nion différente de celle des autres, il ne disoit jamais rien qui fût capable de les choquer. Et comme il ne choquoit jamais personne en sa présence, il gardoit le silence, quand on disoit du mal lorsqu'ils étoient absens; & si on insistoit, il tâchoit de détourner ailleurs le discours. Il étoit extrêmement civil, sur-tout à l'égard des étrangers; & quoique son temps lui fût cher, il se faisoit un devoir de les recevoir. Sa charité envers les nécessiteux, & sa bonté envers les savans, étoient extraordinaires; mais sans ostentation. Il se faisoit sur-tout un devoir de soulager les pauvres honteux, sans qu'ils sussent d'où leur venoient ces secours; ensorte que sa charité pendant plusieurs années montoit à plus de mille livres sterling par an. Comme il avoit de gros revenus, aussi en faisoit il un bon usage, évitant la pompe & le superflu, & s'adonnant constamment à l'étude & aux expériences de physique. Il évitoit soigneusement le mensonge & les équivoques, & aimoit mieux garder le silence, pour ne pas porter de préjudice ou à lui-même ou aux autres. Il avoit une honnête gayeté; & on ne voyoit point en lui cette humeur noire & chagrine si commune aux philosophes & à ceux qui s'adonnent à une dévotion extraordinaire. Il jugeoit sainement des hommes & des affaires. Ses avis étoient solides; mais modestes & réservés, & il trouvoit des expédiens avantageux dans les cas difficiles. Il ne se mêloit point de politique, ni des affaires publiques, & ne fréquentoit point la cour. Cependant il a toujours été estimé & bien traité de ses supérieurs. Il étoit fort habile à découvrir les talens des hommes, & il avoit une si grande étendue de plans & de projets, qu'il pouvoit facilement mettre en œuvre ceux qui en avoient le loisir & la capacité; & lorsqu'il les voyoit engagés, il les encourageoit au travail, par des présens considérables qu'il leur faisoit. Il avoit bien lu les rabbins & les peres; il avoit examiné toutes les controverses de la religion, & bien compris tout le systême de la théologie. Il possédoit bien les mathématiques. La géographie, l'histoire, & les livres de voyage servoient à le délasser. Il étoit habile dans toutes les parties de la médecine; mais c'étoit peut-être le plus expérimenté & le plus habile homme du monde, pour l'histoire de la nature, les productions de tous les différens pays, la vertu & la culture des plantes, des métaux, des minéraux, avec leurs différences dans les différens climats. Ces connoissances le rendoient capable de faire un plus grand nombre de différentes expériences, que jamais aucun homme n'ait faites, & il les communiquoit & expliquoit d'une maniere si exacte & si conforme à la vérité, qu'on y peut absolument faire fonds. Mais son étude particuliere & celle qu'il aimoit le plus, c'étoit la chymie, à laquelle il s'occupoit, non pas par un principe d'avarice; mais uniquement pour dérober son secret à la nature; pour découvrir de quels principes les êtres naturels étoient composés; dans lesquels on pouvoit les resoudre, & pour préparer de bons remédes, sans s'amuser à dépenser son bien & son temps pour de vaines espérances; mais se tenant toujours dans les bornes de la raison & de la médiocrité, il perfectionnoit la chymie, sans en devenir plus pauvre, s'en servant pour s'entretenir soi-même, & pour fournir au besoin des autres. Il laissoit la disposition des revenus à sa sœur, à laquelle il s'en remettoit entierement. En un mot, son savoir & ses talens ont été estimés de tout le monde, & le grand nombre d'écrits qu'il a composés, généralement approuvés. Il étoit d'un tempérament délicat, & avoit le corps foible: ce qui fait qu'on a été surpris qu'il ait pu autant écrire, méditer, lire, & faire les expériences qu'il a faites. Mais il observoit un grand régime de vivre; & pendant trente ans il n'a rien pris pour le plaisir, mais pour la nécessité, & c'est à quoi l'on attribue qu'il ait pu vivre si longtemps: il étoit si exact à observer le régime qu'il s'étoit prescrit, que pendant tout ce temps, il ne le passa jamais. La cause de toutes ces précautions, étoit afin que les douleurs de la pierre ausquelles il étoit sujet, ne passassent jamais la mesure de ses forces & de sa patience, & de conserver sa vue, qui étoit foible. * *Voyez l'oraison funebre de* M. Boyle par M. Burnet, *évêque de Salisburi.*

Les ouvrages de M. Boyle, mentionnés dans *l'abrégé de l'histoire de sa vie*, qui sera cité plus bas, sont les suivans: 1. *Discours contre les juremens*, en anglois, de même que tous ceux dont on va parler, à l'exception d'un seul: ce discours fut achevé en 1647; mais il n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. 2. *Essai sur l'écriture sainte*, commencé en 1652: l'auteur en tira en grande partie dans la suite ses *Considérations sur le stile de l'écriture sainte*, imprimées à Paris en 1663. 3. *Les nouvelles expériences physico-méchaniques sur le ressort de l'air*, &c, en 1660; c'est son premier ouvrage de physique. Il y fait la description de sa machine du vuide, dont il reconnoît devoir l'idée à *Otton Guericke*. Dans une nouvelle édition qu'il donna de ce livre deux ans après, il répondit aux objections de Linus & de Hobbes. 4. *Essais de physiologie, avec l'histoire de la fluidité & de la fermeté*, en 1161. Dans une seconde édition faite en 1669, il ajouta un *Essai sur le repos absolu dans le corps*. 5. *Le Chymiste sceptique*, en 1661, seconde édition, en 1679, augmentée de diverses expériences *sur la production des principes chymiques*. 6. *Considérations sur l'utilité de la philosophie expérimentale*, &c, 1663. 7. *Expériences & considérations sur les couleurs*, 1663. 8. *Réflexions occasionnelles*, &c, 1665. Cette piéce n'étoit qu'un fruit de la jeunesse de l'auteur, qui a été trop maltraité par le docteur Swift dans ses *pieuses méditations sur un manche à balai*. 9. *Expériences & observations sur le froid*, &c, 1665. 10. *Réponse sur divers points, tant de théologie, que de physique & de médecine*, 1665. 11. *Paradoxes hydrostatiques*, 1666: cet ouvrage avoit été présenté à la Société royale dès 1664. 12. *Origine des formes & des qualités suivant la philosophie corpusculaire*, ouvrage divisé en deux parties, l'une théorétique, & l'autre historique, 1666. 13. *Continuation des expériences physico-méchaniques*, &c, 1669. 14. *Traité sur les qualités cosmiques*, 1670. 15. *Considérations sur l'utilité de la philosophie expérimentale*, seconde édition, 1671. 16. *Traités sur la découverte de l'admirable raréfaction de l'air*, 1671. 17. *Essai sur l'origine & sur les vertus des crystaux*, 1672. 18. *Expériences pneumatiques sur la respiration*, insérées dans les transactions philosophiques. 19. *Nouvelles expériences sur le rapport qu'il y a entre l'air & la flamme*, avec d'autres écrits, principalement pour défendre les *Paradoxes hydrostatiques*, qui avoient été attaqués par messieurs *More & Sainclair*, 1672. 20. *Essais sur l'étrange subtilité, la grande efficace, & la nature déterminée des exhalaisons*, en 1673. 21. *Traités sur la salure de la mer; sur un hygroscope statique, sur la force de l'humidité de l'air; sur l'état naturel & préternaturel des corps; sur la nature positive ou privative du froid*, 1674. 22. *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie comparée avec la philosophie naturelle*, 1674. M. Boyle y donne la préférence à la théologie, & n'estime même l'autre, qu'autant qu'elle se rapporte à la religion. 23. *Soupçons sur quelques qualités cachées de l'air*, même année. 24. *Considérations pour réconcilier la raison & la religion*, 1674. Ce traité devoit avoir deux parties; on n'a que la premiere, à la fin de laquelle est un *Discours sur la possibilité de la résurrection*. 25. *Mémoire sur une préparation de vif-argent, qui broyée avec de l'or réduit en chaux, produisoit une effervescence & une chaleur considérable, en moins d'une minute*; dans les transactions philosophiques, 1676. 26. *Expériences, remarques, &c, sur l'origine ou sur la production méchanique de diverses qualités primitives*, 1676. 27. *Relation historique d'une dégradation de l'or faite par un anti-élixir*, 1678. 28. *Ecrit sur une substance artificielle, qui luit sans avoir été auparavant exposée à la lumiere*, dans les *Lectiones Cut-*

lariana de M. Hooke. 29. *La Noctilaque aërienne*, en 1680. C'eſt un détail des expériences qu'il avoit faites avec le phoſphore d'urine de Kunkel apporté en Angleterre par M. Craft. 30. *Suite de ces expériences*, en 1682. 31. Diſcours ſur les choſes qui ſont au-deſſus de la raiſon, 1681. 32. Seconde continuation *des expériences phyſico-méchaniques*. 33. *Lettre ſur un moyen de changer l'eau ſalée en eau douce*, inſérée en 1683 dans un ouvrage intitulé : *L'eau ſalée adoucie*. 34. *Mémoires ſur une hiſtoire naturelle du ſang*, 1684; ce n'eſt preſque qu'un plan d'ouvrage ſur ce ſujet. 35. *Expériences ou conſidérations ſur la poroſité des corps*, 1684. 36. *Eſſai ſur les effets des mouvemens inſenſibles*, 1685. 37. *Courts mémoires pour l'hiſtoire naturelle & expérimentale des eaux minérales*; ce n'eſt guères qu'un plan, qui parut en 1685. 38. *Accord des remédes ſpécifiques avec la philoſophie corpuſculaire*, 1685. 39. *Diſcours ſur la profonde vénération que l'entendement humain doit à Dieu, particuliérement à la vue de ſa ſageſſe & de ſon pouvoir*, 1685. 40. *Recherches ſur les notions qu'on a d'ordinaire de la nature*, 1686. 41. *Le martyre de Théodore & de Dydime*, 1687, mais composé dans la jeuneſſe de l'auteur. 42. *Receptes envoyées à un ami en Amérique*, 1688. 43. *Diſſertation ſur les cauſes finales*, 1688. 44. *Médecine hydroſtatique*, 1690. 45. *Le Chrétien naturaliſte, où l'on montre que la phyſique expérimentale oblige un homme d'être bon chrétien, loin de l'en empêcher.* On n'a que la premiere partie de cet ouvrage, donnée en 1690 : il y a à la fin un diſcours ſur la différence des choſes qui ſont au-deſſus de la raiſon, & de celles qui y ſont expoſées; & le commencement d'un autre diſcours ſur la grandeur d'ame que le chriſtianiſme inſpire. 46. *Expériences & obſervations phyſiques*, 1690. Le principal ouvrage poſthume que nous ayons de M. Boyle, eſt, 47. *Hiſtoire générale de l'air*, imprimée en 1692. On a fait pluſieurs collections des œuvres de ce ſavant. L'édition latine faite à Genève en 1677, *in*-4°, eſt très-imparfaite. M. Shaw, médecin de Londres, nous donna en 1730 en 3 volumes *in*-4°, un abrégé des œuvres de M. Boyle; mais en 1744 M. *Birch* a procuré une édition complette des ouvrages de cet habile homme, à Londres, en 5 vol. *in-fol.* avec la vie de l'auteur. Cette vie a été abrégée dans la *Bibliothéque raiſonnée des ouvrages des ſavans de l'Europe*, tome 33, premiere partie, article 3, & c'eſt cet extrait que l'on a ſuivi ici.

BOYLE (Roger) comte d'ORRERY, frere du précédent, cinquiéme fils de M. RICHARD Boyle, premier comte de Cork en Irlande, naquit à Liſmore dans le comté de Waterford, le 25 avril 1621, & fut crée en 1628, lord baron de Broghill. Il étudia à Dublin avec une application peu ordinaire aux jeunes gens de ſa ſorte, juſqu'à l'âge de 17 ans, que ſon pere l'envoya voyager avec un de ſes freres, ſous la conduite d'un ſage gouverneur. Il y avoit très-peu de ſeigneurs dans les trois royaumes à qui une dépenſe de cette nature devoit paroître moins onéreuſe qu'à celui-ci; puiſque d'un commencement des plus minces, il s'étoit fait une fortune immenſe; auſſi fournit-il à ſes enfans de quoi faire par-tout une figure des plus brillantes. Ils viſiterent les villes les plus célébres de France & d'Italie, & employerent deux ans à en remarquer les mœurs & les coutumes. De retour en Angleterre le lord Broghill eut en 1640, le commandement de la propre troupe de cavalerie du comte de Northumberland, général de l'armée du roi dans l'expédition contre les Ecoſſois. Il donna dans cette occaſion, auſſi bien que dans toutes celles qui ſe ſont préſentées, des marques éclatantes de prudence, de courage & d'intelligence. Il eût été à ſouhaiter que les talens qu'il avoit pour la guerre n'euſſent pas été ternis par le mauvais emploi qu'il en fit dans la ſuite en faveur de Cromwel, & contre les intérêts de ſes compatriotes, qui profeſſoient la religion catholique. On a beau l'excuſer ſur la néceſſité des temps, ſes actions font voir que ſes intérêts & les préjugés pour ſa ſecte, l'écartoient aiſément de la route de l'honneur & de la probité. Il eſt vrai que lorſqu'il vit des apparences certaines pour le rétabliſſement prochain de Charles II, il fut un des premiers parmi les proteſtans en Irlande qui témoigna le plus d'ardeur & d'empreſſement à ſoutenir la cauſe de ce monarque, qui eut la facilité, non-ſeulement de lui en ſavoir bon gré; mais auſſi de le combler de faveurs en l'élevant à la dignité de comte d'Orrery, & en lui donnant une place dans ſon conſeil privé d'Angleterre & d'Irlande. Perſonne n'a mieux mérité ces diſtinctions, ſi on ne conſidere que ſon eſprit & ſa capacité. Si au contraire on n'a égard qu'à cette droiture de cœur ſi eſſentielle à l'honnête homme, il auroit dû en être éternellement exclus. Ce fut principalement par ſes ruſes & ſes artifices, appuyées efficacement par ſes bons amis le duc d'Ormond & le comte de Clarendon, que les Cromwelliens reſterent paiſibles poſſeſſeurs des terres & biens des catholiques d'Irlande, de ceux même qui ſuivirent le roi dans ſon exil à la tête de leurs régimens, & des ſervices deſquels ce prince faiſoit ſi ſouvent des éloges ſi pompeux. C'eſt lui qui dreſſa de ſa propre main le fameux *acte de ſettlement*, ou de fixation touchant les biens que les Irlandois revendiquoient de ceux qui en avoient été les injuſtes détenteurs. On aſſure que les régicides payerent bien graſſement les bons offices des favoris de la cour, dont la providence a eu ſoin de punir l'iniquité, en ne permettant pas que des titres & des richeſſes acquis aux dépens de tant de familles ruinées par leurs exactions & leur crédit, paſſaſſent à la quatriéme génération de ces illuſtres, & en même-temps infortunés eſclaves des grandeurs humaines. Le comte d'Orrery fut fait une fois lord juſticier du royaume d'Irlande, & eut pendant près de vingt ans la charge de préſident ou gouverneur de Mounſter, ou Momonie. Le roi le conſultoit ſouvent, de même que le duc d'Yorck, ſur des points également difficiles & importans, convaincu par expérience que ce ſeigneur poſſédoit toutes les parties qui forment un homme conſommé dans les affaires. Son dernier voyage d'Angleterre fut en 1676. Etant de retour chez lui, il paſſa les trois années qu'il vécut après, tantôt à Caſtle-Martyr, tantôt à Charleville, où il avoit de beaux châteaux. Ces deux villes ſituées dans le comté de Cocke, étoient de ſon patrimoine. Il mourut le 16 octobre 1679, âgé de 59 ans. Sa qualité d'écrivain exact & judicieux, l'a peut-être plus diſtingué que ſes autres talens. Ce ſeigneur & le comte de Roſcomon font voir, dit M. Echard, célébre hiſtorien Anglois, que les Irlandois ne cédent point à leurs voiſins du côté du bel eſprit. Il auroit pu ajouter qu'Usher, Dodwel, & le fameux Robert Boyle, frere cadet du comte d'Orrery, peuvent aller de pair avec ce qu'ils ont de plus illuſtre pour l'érudition ſolide & univerſelle. Les productions du comte, & ſur-tout ſes poëſies ont été reçues avec des applaudiſſemens extraordinaires. Il publia : *Les enſeignes Irlandoiſes déployées*; dans la réplique d'un proteſtant Anglois à la lettre d'un catholique romain, Irlandois; à Londres, 1661, *in*-4°. Cette piéce fut écrite contre le pere Walsh, qui y répondit par une brochure intitulée : *Les enſeignes Irlandoiſes dévelopées* : l'une & l'autre furent adreſſées au duc d'Ormond. Réponſe à une lettre ſcandaleuſe, publiée nouvellement, & ſouſcrite par Pierre Walsh, procureur pour le clergé papiſte d'Irlande, tant ſéculier que régulier, qui eſt intitulée : *Lettre implorant des égards juſtes & miſéricordieux pour les catholiques d'Irlande*, &c, à Dublin, 1662, *in*-4° : & à Londres la même année, *in*-4°. Poëme ſur le rétabliſſement du roi ſur le trône : mais il ne paroît pas qu'il ait jamais été imprimé. Poëme ſur la mort du fameux poëte Cowly, que de grands connoiſſeurs ont beaucoup loué, ſur-tout l'endroit où il ſe plaint ſi patétiquement que l'homme ne peut pas léguer à ſon ami ſa ſcience, qui eſt la plus précieuſe

de ses acquisitions. Cette piéce a été écrite en 1667. L'*Histoire de Henri V*, tragédie; à Londres, 1668. Elle fut écrite par le commandement du roi, à l'occasion d'une dispute entre plusieurs habiles gens, en présence de sa majesté, touchant les tragédies en rimes, la plupart soutenant qu'elles doivent être en prose, contre l'avis du comte, que le roi chargea de prouver sa thèse par une tragédie de cette espece, ce qu'il fit avec succès, & ce fut cette contestation qui lui donna du gout pour la composition des piéces dramatiques. *Mustapha*, fils de Soliman le magnifique, tragédie; à Londres, 1667, *in folio*. *Le prince noir*, tragédie; à Londres, 1672, *in-folio*. Le roi Charles II gouta extrêmement cette piéce, qui ne fut finie que par ses ordres, marqués dans une lettre à l'auteur, dans laquelle il lui souhaite un accès de goutte, s'il ne pouvoit autrement se résoudre à y travailler. Il paroît par-là que ce seigneur ne s'appliquoit à cette sorte d'ouvrage que pour se désennuyer, lorsque la goutte l'obligeoit de garder sa chambre. *Tryphon*, tragédie; à Londres, 1672, *in-folio*. Ces quatre piéces furent imprimées ensemble, *in-fol.* à Londres, en 1690. *Parthenissa*, c'est un roman en 3 volumes; à Londres, 1665, *in-4°* & 1677, *in-fol.* Il est divisé en six parties, la derniere desquelles fut écrite par l'ordre spécial de Henriette-Marie duchesse d'Orléans, à qui l'auteur le dédia. Ce roman passe pour n'être pas inférieur à ceux des Scudery ou des Calprenede, mais il n'a pas été achevé. L'*Art de la guerre*; à Londres, 1677, *in-folio*. Ce traité est fort estimé des connoisseurs; cependant il n'en a pas publié la seconde partie qu'il avoit promise. Plusieurs lettres à une personne de qualité, pour la convaincre des prétendues erreurs de l'église romaine: mais ces lettres n'ont pas vu le grand jour, non plus que la relation curieuse de ce qui s'est passé, soit à l'armée, soit à la cour, où il avoit eu lui-même quelque part. On lui attribue aussi les piéces suivantes, imprimées après sa mort. *Monsieur Antoine*, comédie; à Londres, 1690, *in-4°*. *Gusman*, comédie; à Londres, 1693, *in-4°*. *Altemira*, tragédie; à Londres, 1702, *in-4°*. Poëmes sur les jeûnes & les fêtes de l'église. Il avoit commencé cet ouvrage une année avant sa mort, pour réparer en quelque sorte la perte du temps qu'il avoit employé à la composition d'ouvrages peu sérieux: mais M. Budgell remarque que cette derniere production de sa muse est fort au-dessous de la réputation qu'il s'étoit faite avec tant de justice, par les ouvrages ci-dessus rapportés.

Un petit fils du comte, nommé CHARLES Boyle, élevé à Oxford sous le fameux docteur Atterbury, ensuite évêque de Rochester, mort en exil à Paris, devint comte d'Orrery par la mort de son frere aîné sans postérité. En 1703, la reine Anne le créa pair d'Angleterre, chevalier du Chardon, & lui donna un régiment d'infanterie. Il eut ensuite le grade de maréchal de camp, & se distingua beaucoup à la bataille de Taniers. La reine l'honora du caractere de son envoyé extraordinaire auprès des états de Flandre & de Brabant. Georges I lui continua le commandement de l'armée, le fit un des lords de sa chambre, & lord lieutenant du comté de Sommerset. Il donna sa voix pour aquitter le comte d'Oxford, & refusa constamment d'entrer dans les mesures violentes de ces temps-là. On lui ôta son régiment, sur quoi il se démit volontairement de sa charge de chambellan en 1716. En 1722, il fut mis à la Tour, soupçonné d'être entré dans des complots contre l'état, & en particulier dans celui de Layer. Tous ses papiers furent saisis, ses amis & ses plus proches parens eurent ordre de s'abstenir de tout commerce avec lui. Son espérance de se voir remis bientôt en liberté en vertu de l'acte *Habeas corpus*, le trompa, parceque cet acte, si cher à la liberté angloise, fut suspendu pendant une année. Le célébre docteur Mead, voyant qu'une si rude & si longue prison avoit entiérement ruiné la santé de ce seigneur, s'adressa lui-même au conseil, & lui représenta vivement que s'il n'obtenoit la liberté sur le champ, il ne lui donnoit pas trois jours de vie: cette remontrance fit impression. On permit au comte de donner caution pour se représenter lorsqu'il en seroit requis. Le comte de Burlington & le lord Carleton ses cousins répondirent pour lui. Cependant cette liberté se réduisit à être gardé dans sa maison par deux officiers qui l'accompagnoient lorsqu'il prenoit l'air. Tout l'art des médecins ne put rien contre une maladie de langueur qu'il avoit contractée dans sa captivité. Il vécut néanmoins dans cette situation, sans qu'on ait jamais pu prouver de crime contre lui, jusqu'au 28 d'août 1731, qu'il mourut âgé de 57 ans. L'instrument astronomique appellé l'*Orrery*, si utile pour comprendre le systême solaire, est de son invention. Etant étudiant au collége de Christ à Oxford, il publia une traduction angloise de la vie de Lysander tirée de Plutarque, de même que les épîtres grecques de Phalaris, avec une version latine & des notes de sa façon. C'est un *in-8°* imprimé à Oxford en 1695. Le fameux docteur Bentley critiqua vivement cette édition, prétendant que ce n'est qu'un ouvrage supposé, & il ne ménagea guères l'éditeur. Celui-ci, quoique piqué du procédé violent de M. Bentley, se défendit avec beaucoup de modération & de politesse, par une dissertation intitulée: *La dissertation du* sieur Bentley *sur les épîtres de Phalaris*, &c, *examinée*; à Londres, 1698, *in-8°*. Cette piéce est connue plus communément sous le titre de *Boyle contre Bentley*, & cette dispute produisit nombre de brochures, d'ouvrages même assez considérables, suivant le gout des auteurs qui entrerent dans cette querelle. Il y a aussi de l'auteur, dont on parle, une comédie sous le titre: *Prenez-le comme vous le trouvez*; plusieurs piéces en vers, une entre autres sur le *Dispensatory* du docteur Garth,&c. & deux harangues qu'on a trouvées parmi ses papiers.

Cette maison de Boyle ayant eu un gout si décidé pour les belles lettres, on ne sera pas surpris d'y trouver des dames d'un mérite & d'un esprit supérieur, telle que la comtesse de WARWICK, grande tante du comte d'Orrery, & septiéme fille du premier comte de Corck, qui a composé des livres de piété qu'on estime beaucoup en Angleterre: peut-être s'est-elle piquée d'émulation contre son frere ROBERT Boyle, qui étoit le septiéme fils de ce mariage, duquel sortirent 15 enfans. Tous les garçons, excepté Robert, le plus célébre de tous, ont été pairs d'Angleterre ou d'Irlande, & les huit filles ont été mariées dans les familles les plus distinguées des deux royaumes. * *Mém. mss.*

☞ BOYLESVE (Etienne) chevalier, célebre prévôt de Paris, & grand homme d'état, sous le regne de S. Louis, étoit d'Angers, d'une famille noble & féconde en personnes de mérite. Il épousa, en 1225, Marguerite de la Guesle, & fit, en 1228, avec Geoffroy & Robert Boylesve, ses freres, un partage noble de la succession des biens de son pere. Ces deux actes & un grand nombre d'autres qui se conservent jusqu'aujourd'hui dans la maison de ses descendans, prouvent qu'il ne se nommoit pas *Boileau*, *Boilrau*, *Boilrave*, ni *Boileave*; mais que son vrai nom étoit *Boylesve*. Il se nomme ainsi dans un ancien compte des baillifs de France de l'an 1262, & dans le contrat de mariage de Foulques Boylesve, son fils, de l'an 1258, où il prend le nom & la qualité de *Etienne Boylesve, chevalier, prévôt de Paris*. Une sentence de l'an 1368, rendue par le prévôt de Paris, en faveur d'un de ses héritiers, le nomme *Stephanum Boilesveum, Prepositum Parisiensem*. Un arrêt contradictoire du parlement de Paris, du 10 décembre 1587, fait mention de lui, sous le nom *d'Etienne Boylesve, chevalier, prévôt de Paris*. Enfin, ce nom lui est donné, & il le prend lui-même dans un si grand nombre d'actes authentiques, qu'il n'est pas possible d'en douter, & qu'il y a tout lieu

de croire que les noms de *Boileau*, *Boilau*, *Boileave*, &c. sous lesquels il est cité dans plusieurs auteurs, ne sont que le même nom de *Boylesve* en françois plus récent; car *éve* & *éave*, dans nos anciens auteurs françois, est la même chose que *eau* dans les modernes. Mais revenons à la vie de ce grand homme. Sous le regne de S. Louis, le parlement n'étant pas encore sédentaire, le prévôt de Paris, outre ses fonctions militaires, avoit une très-grande autorité dans l'administration de la justice, & il l'exerçoit seul dans la capitale. On ne parvenoit alors à cette charge qu'à force d'intrigues & d'argent, & les prévôts revendoient souvent la justice au même prix; ce qui causoit une licence effrénée & des désordres extrêmes. S. Louis pour remédier à un si grand mal, ne voulut plus que cette charge fût vénale. Il fit chercher long-temps (comme le marquent les historiens de ce temps-là) un *grand sage homme* pour la remplir, & il le trouva, selon les mêmes auteurs, dans la personne d'Etienne Boylesve, qui fut ainsi le premier prévôt de Paris nommé par le roi. Il justifia un choix si honorable par une intégrité à toute épreuve, par une juste sévérité, par un zéle infatiguable pour le bien public, & par tous les talens qui caractérisent les grands magistrats. Il fit revivre les loix, réprima les désordres, pourvut à la sureté & à la tranquillité publique, en mettant une bonne police dans Paris, & distribua les artisans en différentes classes ou communautés, auxquelles il donna des statuts si sages & si équitables, qu'ils ont servi de modele dans la suite. Etienne Boylesve rétablit ainsi en peu de temps l'ordre & la discipline dans le commerce, dans les arts, dans la perception des droits royaux, qui étoient alors entiérement de sa compétence, & fixa la compétence des justices seigneuriales enclavées dans sa prévôté. Ce sont ces matieres qui font l'objet des réglemens que nous avons de lui, & dont nous parlerons ci-dessous. Ce grand homme exerça la justice sans aucune acception de personne, & le commissaire Lamare rapporte de lui (dans son *Traité de la police*, tom. 1, pag. 129) qu'il fit pendre un de ses filleuls, & un de ses comperes. Etienne Boylesve suivit Saint Louis en Egypte. Il tenoit un rang si considérable dans l'armée chrétienne, qu'ayant été pris au siége de Damiette, les infidéles exigerent de lui pour sa rançon, *deux cens livres d'or*, somme très-considérable pour ce temps-là. Ce fait est constaté par une sentence du prévôt de Paris de l'an 1368. Nous ne savons au juste ni l'année de sa nomination à la prévôté de Paris, ni celle de sa mort; mais il est constant, par plusieurs actes authentiques, & notamment par le contrat de mariage de Foulques Boylesve, son fils, qu'il étoit prévôt de Paris en 1258. On voit par plusieurs arrêts du parlement rapportés dans les *Olim*, qui sont les plus anciens regîtres du parlement, qu'il étoit encore en place en 1267. Enfin une sentence rendue par Regnault Barbou, prévôt de Paris, au mois d'avril 1270, nous persuade qu'Etienne Boylesve doit être mort vers 1269. Il nous reste de lui un recueil de réglemens, que l'on nomme vulgairement le *Livre des métiers*, ou le livre des *Etablissemens des métiers de Paris*, parceque la premiere partie, qui est la plus étendue, contient les statuts des arts & métiers. On connoît quatre exemplaires manuscrits de ce livre: savoir, celui de la chambre des comptes, celui de la bibliothéque de sorbonne, celui du châtelet, & celui qu'avoit le commissaire Lamare. Le premier, qui étoit l'original, périt dans l'incendie de la chambre des comptes du 27 octobre 1737, & il n'en reste qu'un extrait fait par M. le Clerc du Brillet. Le plus anciens des trois qui restent, est celui de sorbonne. On voit par l'écriture de ce MS. qu'il est du temps même d'Etienne Boylesve, c. à d. de la fin du XIII siécle. M. le commissaire Dupré, qui marche sur les traces des plus habiles commissaires de Paris, a conféré ensemble les trois MSS. du livre d'Etienne Boylesve, en a marqué avec soin les variantes, & en a pris une copie exacte. Il seroit à souhaiter qu'il fit imprimer cet ouvrage, & le public lui en auroit beaucoup d'obligation, puisque ce sont les premiers & les plus anciens réglemens de police que nous ayons en France, & par conséquent le plus précieux monument qui nous reste en ce genre.

Plusieurs auteurs, qui jugent des temps reculés par ce qu'ils voient pratiquer sous leurs yeux, se sont imaginé qu'Etienne Boylesve n'étoit qu'un simple *bourgeois de Paris*; mais ils se sont trompés, & il est constant qu'il étoit gentilhomme & d'une famille distinguée. Sa noblesse est prouvée 1. par l'acte de partage de la succession de son pere. 2. Par sa qualité de *chevalier*: car tout le monde sait que S. Louis déclare, dans le chapitre 128 de ses ordonnances ou établissemens, que nul ne peut être chevalier *s'il n'est noble de parage*. 3. On ne pouvoit du temps de S. Louis être élevé à aucune charge considérable, telles qu'étoient celles de bailli, de sénéchal, de prévôt de grande ville, si l'on n'étoit noble. Aussi voit-on dans la liste des anciens prévôts de Paris qui ont succédé à Etienne Boylesve, des Luxembourg, des Destoutevilles, des Villiers de l'Isle-Adam, des d'Aumont, &c. Ces seigneurs n'auroient assurément pas voulu être prévôts de Paris, si ce n'eût été une place qui requéroit la noblesse. 4. Enfin la noblesse d'Etienne Boylesve est prouvée par le rang distingué qu'il tenoit dans l'armée des croisés, par ses alliances, & par les rangs de ses descendans. Foulques Boylesve, son fils, & Louis Boylesve, son petit-fils, se disent fils de chevaliers, & épouserent des filles de chevaliers.

Jean Boylesve, fils de Louis, étoit gouverneur de Guise, & chancelier de Louis de France, duc d'Anjou, en 1364. Il fut pere de

Jean Boylesve, II du nom, qui fut premier maître d'hôtel de Louis de France, duc d'Orléans, & qui se croisa, en 1396, avec un grand nombre de chevaliers françois, qui périrent à la funeste bataille de Nicopolis en Hongrie.

Pierre Boylesve, son fils aîné, fut gouverneur de Meun, & comme lui, attaché à la maison d'Orléans. Il se battit en champ clos en 1430, en qualité de chevalier, contre le sire Descalles, capitaine Anglois, qu'il tua en présence des chevaliers Anglois & François assemblés au Man.

Jean Boylesve III, son fils, fut chambellan du dauphin, qui fut depuis roi de France sous le nom de Louis XI. Il étoit frere d'un autre Pierre Boylesve, chambellan du duc d'Orléans, chevalier de l'ordre du Porc-épi en 1451, & de Henri Boylesve, avocat général du parlement de Paris. Jean Boylesve III mourut à Angers, le 12 février 1498, & fut enterré dans la chapelle royale qui est dans l'église des cordeliers de cette ville, & dans laquelle le cœur de René, roi de Sicile & duc d'Anjou, repose. Quoique les personnes les plus qualifiées de la province d'Anjou aient leur sépulture dans cette église, il n'y a cependant que le seul Jean Boylesve, qui ait la sienne dans la chapelle royale. Il étoit seigneur de la Bourliere & de Grandchamp, & laissa deux fils, François Boylesve, chanoine de Chartres, & Marin Boylesve. Celui-ci fut pere de Charles Boylesve, seigneur des Roches, & de François Boylesve, seigneur de la Brisarderie, & lieutenant de la prévôté d'Angers, lequel donna en plusieurs occasions des marques de son zèle pour la religion & pour le roi pendant les guerres civiles. François Boylesve laissa quatre fils, Maurice Boylesve, conseiller au parlement de Bretagne, & dont la postérité est éteinte; Marin Boylesve II, seigneur de la Maurouziere, chef du nom & des armes de Boylesve; François Boylesve, aumônier du roi & chanoine d'Angers. Enfin Charles Boylesve, seigneur de la Gilliere, qui mourut doyen du parlement de Bretagne en 1643. C'est de lui (de Charles Boylesve) que sont issus les seigneurs du Planty, les seigneurs de Chamballan, & les barons de Soucelle.

Louis Boylesve, son fils, se distingua par son atta-

chement & par son zèle pour les intérêts du roi pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, & fut fait conseiller d'état en 1652. Il avoit un frere, Gabriel Boylesve, qui devint évêque d'Avranches. Ce François Boylesve est auteur de la branche de Boylesve Chamballan, établie en Bretagne, & qui subsiste encore dans la personne de M. de Boylesve, seigneur de Chamballan, président au parlement de Bretagne.

MARIN Boylesve, seigneur de la Maurouziere, issu au dixiéme dégré du célébre Etienne Boylesve, prévôt de Paris, & frere de Charles Boylesve, seigneur de la Gilliere, se rendit recommandable en Anjou pendant les troubles de la ligue. Il n'avoit guères que 35 ans, lorsque tous les ordres de la ville d'Angers le demanderent au roi Henri III pour lieutenant général. Il se signala dans cette charge, devint comme le chef du parti du roi en Anjou, & contribua beaucoup à maintenir la ville d'Angers dans l'obéissance & la fidélité qu'elle devoit à son roi légitime. Sa mémoire est en grande vénération parmi ses concitoyens, & ils le représentent comme un homme né avec de grands talens qu'il consacra au service du roi & de sa patrie. Henri IV, pour récompenser ses services, le fit chevalier de l'ancienne chevalerie, & par une distinction particuliere, sur les preuves que Marin Boylesve fournit de son ancienne noblesse, rapportées dans le procès verbal dressé par le gouverneur d'Anjou, ce prince, par des lettres patentes du 19 mai 1597, rendit le titre de chevalier héréditaire à tous ses descendans, de maniere qu'ils *naissent* tous *chevaliers*. L'année suivante 1598, ce grand prince, par de nouvelles lettres patentes, accorda à Marin Boylesve, *seigneur de la Maurouziere*, qu'il nomme son *feal chevalier*, le droit pour lui & sa postérité d'ajouter à ses armes un chef de trois fleurs de lys d'or, de porter une fleur de lys pour cimier, & les marques de l'ordre de S. Michel autour de l'écusson. Ses descendans conservent toutes ces marques d'honneur. Marin Boylesve fut fait conseiller d'état, le dernier jour de la même année 1598, & mourut le 10 juillet 1603, au retour d'une commission qu'il avoit reçue de la cour. M. Marin Boylesve (V du nom) chevalier seigneur de la Maurouziere, qui demeure à Angers, est son arriere-petit-fils. C'est lui qui est chef du nom & des armes de la maison de Boylesve. M. Marin Boylesve de la Maurouziere, son fils, a épousé, en 1750, Louise Edmée de la Cour de Balleroy, fille de M. le marquis de Balleroy, lieutenant général des armées du roi, & de dame Marie-Elizabeth de Matignon, fille de feu M. le maréchal de Matignon. La filiation de la maison de Boylesve est prouvée par une suite non interrompue de contrats de mariage, depuis celui d'Etienne Boylesve en 1225, jusqu'à aujourd'hui, & il y a peu de maisons en France qui aient une telle suite de preuves. Nous avons eu sous les yeux, en composant cet article, des extraits fidéles & authentiques de ces contrats de mariage, de sorte qu'il n'est pas possible de douter qu'Etienne Boylesve, premier prévôt de Paris nommé par le roi, n'ait été recommandable non-seulement par ses talens & par les services qu'il a rendus à l'état, mais aussi par sa naissance & par ses descendans, lesquels se sont alliés avec les meilleures familles du royaume, ont occupé jusqu'ici des places distinguées dans l'église, dans le militaire & dans la robe, & ont toujours joui des titres & des priviléges de la noblesse. Ils subsistent encore en Anjou & en Bretagne; & soutiennent avec distinction la gloire de leurs ancêtres. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif*.

BOYM (Michel) jésuite, Polonois, célébre missionnaire, passa en 1643 de Lisbonne dans les Indes. En 1650 il fut envoyé à la Chine, & mourut dans la province de Quangsi l'an 1659. En 1652 il avoit été envoyé à Rome par Helene Taminga, reine de la Chine, avec des lettres adressées au pape Alexandre VII, qui y répondit. Le P. Athanase Kircher a fait imprimer ces lettres & ces réponses dans sa *China illustrata*, part. 2, ch. 8. Le P. Boym se mit en route pour retourner à la Chine, & s'embarqua à Lisbonne en 1656. On a de lui, 1. *Briéve relation de la Chine & de la notable conversion des personnes royales de cet état, faite par le P. Michel Boym, envoyé par la cour de ce royaume, en qualité d'ambassadeur au saint siége apostolique, & récitée par lui-même dans l'église de Smyrne le 29 septembre 1652, traduite de l'italien*, Paris, 1654, *in-8°*; & dans la quatriéme partie des *Relations de divers voyages*, par Thevenot, Paris, *in-folio*. 2. *Flora Sinensis, id est, plantarum, fructuum, florum, & nonnullorum animalium Sinensium historia*, avec figures, à Vienne en Autriche, 1656, *in-fol.* & en françois, sous ce titre: *Flora Sinensis, ou Traité des fleurs, des fruits, des plantes & des animaux particuliers de la Chine*, dans la collection de Thevenot, quatriéme partie. 3. *Epistola de monumento Sinensi*, datée de Rome en 1653, dans la *China illustrata* de Kircher, part. 1, c. 2. 4. *Dilucidatio summaria rerum Sinicarum*, dans le même ouvrage, part. 5, ch. 1. C'est la *briéve relation* citée plus haut. 5. *Tabula Chinensis*, dans la *Geographia reformata* du P. Jean-Baptiste Riccioli, lib. VII, cap. 27. * Mémoires communiqués par le P. Oudin, jésuite.

BOYNE, *Buvinda*, *Boyna*, riviere de la Lagenie en Irlande, baigne Trime & Drogheda, & peu après se décharge dans la mer d'Irlande. Elle s'est rendue célébre par la victoire que le prince d'Orange, en possession du royaume d'Angleterre, sous le nom de GUILLAUME III, y remporta sur le roi Jacques II, & sur son armée, composée de François & d'Irlandois, le premier juillet 1690. Le comte Mainard, depuis duc de Schomberg, tenta le passage de la riviere avec un corps de cavalerie, d'infanterie & de dragons, à trois milles au-dessus du camp: ce qui fut exécuté avec beaucoup de bravoure en présence de huit escadrons ennemis postés pour défendre le passage. Le prince d'Orange informé de ce succès, ordonna à son infanterie de passer la riviere à un autre endroit, quoique les soldats eussent de l'eau jusqu'aux aisselles. La cavalerie passa à la nage dans un troisiéme endroit, malgré toute l'opposition des ennemis. Guillaume, accompagné du prince George de Danemarck, parut à la tête de ses troupes dans le plus chaud de l'action. Les Irlandois furent mis en déroute; mais les François se retirerent en bon ordre sous le commandement du comte de Lauzun. Dans le milieu de l'action, un boulet de canon emporta une piéce de la botte du prince d'Orange, & rompit la jambe du cheval qu'il montoit. Le duc de Schomberg y fut tué d'un coup de pistolet. Le jour précédent Guillaume reconnoissant le camp des ennemis, avoit été blessé à l'épaule d'un boulet de canon de six livres pesant, qui emporta une piéce de son juste-au-corps, de sa veste & de sa chemise, & en tira un peu de sang. Cette victoire fut suivie le lendemain de la reddition de Drogheda. Jacques II se réfugia en France, & Guillaume III entra à Dublin six jours après sans résistance. * *Mémoires du temps*.

BOYRON, célébre comédien. *Cherchez* BARON (Michel)

BOYVIN, *cherchez* BOIVIN.

☞ BOZE (Claude Gros de) habile antiquaire, de l'académie françoise, & de celle des inscriptions & belles-lettres, naquit à Lyon le 28 janvier 1680. Il avoit reçu de la nature beaucoup d'esprit & une mémoire heureuse, & fut élevé avec soin par ses parens. Son gout pour les antiquités, se déclara dès le temps de ses premieres études, qu'il commença à Lyon, & qu'il vint achever à Paris, où il acquit l'estime de M. Vaillant, & du P. Hardouin. Il devint auteur dès l'âge de 22 ans, & fut chéri de M. le chancelier de Pontchartrain, & de M. l'abbé Bignon. Quelques ouvrages ingénieux composés sur des médailles & sur d'autres monumens, le firent recevoir de l'académie des inscriptions en 1705. Il fut nommé l'année suivante

vante secrétaire perpétuel de cette académie, dont il rédigea les mémoires. M. de Boze fut élu de l'académie françoise en 1715, pour succéder à M. de Fénelon, & eut la garde du cabinet des médailles du roi en 1719. Dans la vue de faire d'importantes acquisitions pour ce cabinet, il alla en Hollande en 1720, où il lia une étroite amitié avec Gronovius le fils. Son dessein étoit de passer à Londres, où sa réputation lui promettoit l'accueil le plus favorable. Mais des raisons imprévues le retinrent en Hollande. Quelques mois après il revint à Paris, où il reprit ses exercices ordinaires, & partagea son temps entre l'académie des belles lettres, dont il ne quitta le secrétariat qu'à la fin de 1742, l'académie françoise, le cabinet des médailles, & le journal des savans. Il ne travailla à ce journal, qu'en qualité de surnuméraire, & à la priere de M. l'abbé Bignon; ce qui ne l'empêcha pas de donner un nombre considérable d'articles répandus en différentes parties de ce journal. Feu M. le chancelier Daguesseau confia en 1745, pendant la maladie de M. Maboul, l'inspection de la librairie du royaume à M. de Boze, & il s'en aquitta avec l'applaudissement & la reconnoissance des gens de lettres. Il mourut le 10 septembre 1754, à soixante-quatorze ans. On a de lui 1. les quinze premiers volumes des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres. 2. La seconde édition de l'histoire métallique de Louis XIV, publiée en 1723. 3. Les éloges d'un grand nombre d'académiciens ses collégues. 4. Il a eu beaucoup de part aux médailles frapées sur les principaux événemens du regne de Louis XV. 5. On a de lui plusieurs dissertations sur les médailles antiques, &c. Il avoit rassemblé plusieurs médailles singulieres, & son cabinet est cité par le P. Jobert, au nombre des plus beaux qui fussent alors en France: mais il s'en défit lorsqu'il eut été chargé de celui du roi. M. de Boze avoit aussi rassemblé les livres les plus rares & les plus curieux. Le catalogue en a été donné au public. C'est lui, & non pas milord Atterbury, qui est auteur de l'épitaphe latine du P. Hardouin. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

BOZIUS ou BOZIO (Thomas) prêtre de l'oratoire à Rome, qui florissoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat du pape Clément VIII, étoit d'Eugubio ou Gubio, ville d'Italie dans le duché d'Urbin, & s'attacha particulierement à l'histoire. Il préparoit dix volumes, sous le nom d'*Annales antiquitatum*; mais il mourut dans un âge peu avancé, le 9 décembre 1610, & n'eut que le temps d'en publier deux volumes. Nous avons de lui d'autres ouvrages, *De signis ecclesiæ*, qu'il fit imprimer en 1591. *De ruinis gentium & regnorum; De antiquo & novo Italiæ statu*, tous deux contre Machiavel; *De imperio virtutum; De robore bellico, &c.* FRANÇOIS Bozius son frere, mourut en 1635. Il étoit aussi prêtre de l'oratoire; & nous avons de lui, *De temporalia ecclesiæ monarchia : Annales mundi : Vita beati Petri.* * Janus-Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illustr. P. I, c.* 50. Miræus, *de script. sæcul. XVII.* Ludovic. Jacob, *bibl. Pont.* Martin Zeiler, *in Cat. hist.*

BOZOLO, *Bozolum*, petite ville d'Italie dans le duché de Mantoue, avec titre de principauté, entre Mantoue & Cremone.

BOZON, *cherchez* BOSON.

BOZOR, ville de la frontiere d'Arabie, où Moyse établit un asyle pour ceux qui auroient commis un meurtre involontaire. Il en établit encore deux autres dans les villes d'Ariman au pays de Galaad & de Golan en Bazan. Ce saint législateur ordonna que pour être en sureté, les accusés demeureroient dans l'une de ces villes pendant la vie du grand sacrificateur, sous le pontificat duquel le meurtre auroit été commis : mais qu'après sa mort ils pouroient retourner en leur pays; & que si durant leur exil quelqu'un des parens du mort les trouvoit hors de ces villes de refuge, ils pouroient les tuer impunément. * Josephe, *histoire*, *l.* 4, *c.* 8.

BOZORA, ville très considérable dans la tribu de Gad, que Judas Machabée prit & brula, après quoi il en fit égorger tous les habitans capables de porter les armes, parcequ'ils soutenoient le parti des Macédoniens. Cela arriva l'an du monde 3841, avant Jesus-Christ 163. * *Mach. V.* 26. Josephe, *antiq. l.* 12, *c.* 12, *art.* 478.

B R.

BRA, bourg d'Italie, situé dans le Piémont, près de la Sture & du Montferrat, environ à une lieue de la ville de Quieras, tirant vers celle de Carmagnole. On prend Bra pour l'ancienne *Barderate*, ville des Liguriens. * Mati, *dict.*

BRA (Henri de) né à Doccom dans la Frise en 1555, fut créé docteur en médecine à Basle en 1580, à l'âge de 25 ans. Il exerça sa profession pendant deux ans à Leuwarden, ville de Frise, d'où il alla à Campen, & huit ans après il revint dans sa patrie, où il continua de se faire estimer & rechercher par son application & son habileté. On a de lui, *Catalogus medicamentorum simplicium adversùs epilepsiam, &c*, à Leuwarden en 1603. Il a donné de semblables catalogues de simples bons contre l'hydropisie, à Leyde en 1590; contre la pierre, à Franeker en 1589; contre la peste, à Arnhem en 1605; contre les poisons & la maniere d'y remédier, à Leuwarden en 1603; sur une maladie particuliere à la Frise, en 1595, *in-octavo.* * Manget, *bibl. script. medic.* in-fol. *tom.* 1, *pag.* 457.

BRABANT, *Brabantia*, province des Pays-Bas, avec titre de duché, est comme une isle entourée de rivieres : car elle a la Meuse à l'orient & au septentrion : au midi le Demer, qui traverse une partie de cette province, & l'Escaut au couchant avec l'océan du côté de Breda & de Berg-op-Zoom. Le Brabant est borné par le pays de Gueldre & l'évêché de Liége au levant, par la Flandre & une partie de la Zélande au couchant, par le Hainaut & le comté de Namur au midi, & au septentrion par la Hollande & une partie de la Gueldre. Ce pays a vingt lieues de largeur, vingt-deux de longueur, & environ quatre-vingts de circuit. L'air y est bon, le terroir est fertile; & outre les rivieres, il y a grand nombre de lacs & d'étangs. Ses villes sont aussi très-belles : il y en a jusqu'à 26 murées, & d'autres très-fortes, sans parler de quelques-unes moins importantes, qui sont pourtant d'assez bonnes villes. Le marquisat du saint empire, où est Anvers, la seigneurie de Malines, & même le duché de Limbourg, sont compris dans le Brabant, où l'on trouve encore le duché d'Arschot, le marquisat de Bergues, le comté d'Hoochstrate, l'état de Mastricht, autrefois de Liége, dix-neuf baronies, &c. Louvain a été la capitale du Brabant, & a cédé ce rang à Bruxelles.

Divers auteurs croient qu'Anchise ou Anchisise, pere de Pepin *Heristel*, fut seigneur de Brabant. CHARLEMAGNE & ses enfans furent maîtres de ce pays jusqu'à ce qu'OTHON fils du prince CHARLES de France, duc de la basse Lorraine, étant mort en 1004, sans avoir été marié, le Brabant devint le partage de *Gerberge* seconde fille du même *Charles* de France, & de sa premiere femme *Bonne* d'Ardenne, mariée à LAMBERT I de ce nom, comte de Mons & de Louvain, qui est la tige des ducs de Brabant & de Lothier. Ils ne prenoient au commencement que le titre de comtes. LAMBERT I de ce nom, comte de Louvain ou de Brabant, eut de *Gerberge*, *Henri* I de ce nom, qui mourut sans postérité vers l'an 1038; LAMBERT II, qui suit; & *Mahaud*, femme d'*Eustache* I, comte de Boulogne. LAMBERT II épousa *Ode* de Lorraine, fille de *Gothelon*, & en eut HENRI II, lequel d'*Adele* son épouse, eut HENRI III, comte de Brabant, mort en 1095, sans laisser postérité de *Gertrude* de Flandre; GODEFROI, qui suit; & *Adalbert*, chanoine de Metz, puis évêque de Liége, élu vers l'année 1120, après Frédéric de Namur. GODEFROI I de ce nom, mourut

en 1140, & eut d'*Ide* de Namur GODEFROI II; & *Alix*, *Adelix* ou *Adelaïde*, seconde femme de *Henri* I de ce nom, roi d'Angleterre, après la mort duquel en 1135, elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Aubigni. GODEFROI II, comte de Brabant, mourut l'an 1142, laissant de *Lutgarde*, fille d'*Albert*, comte de Mouha & d'Asbourg, GODEFROI III, qui suit; *Albert*, comte de Mouha, & *Hugues*, mort sans lignée. GODEFROI III mourut l'an 1190, laissant de *Marguerite* de Limbourg, HENRI I de ce nom, duc de Brabant & de Lorraine, qui mourut en 1235, ayant eu de *Mahaud* de Boulogne ou de Flandre, HENRI II, qui suit: *Marie*, femme de l'empereur *Othon* IV, & *Alix*, mariée en secondes noces à *Guillaume* VIII, comte d'Auvergne, *voyez* AUVERGNE & BOULOGNE. HENRI II, mort en 1247, eut de *Marie* de Sueve, HENRI III, qui suit, & HENRI, dit *le Jeune*, qui épousa *Sophie* de Thuringe, & fut tige des landgraves de Hesse d'aujourd'hui. HENRI III, surnommé *le Débonnaire*, mort en 1260, épousa *Alix* de Bourgogne, fille d'*Hugues* IV, duc de Bourgogne, & de sa premiere femme *Yolande* de Dreux. *Alix* mourut le 23 octobre 1273, & laissa *Henri*, qui se fit religieux à S. Benigne de Dijon, où il fit profession l'an 1269: JEAN I, qui suit: GEOFROI seigneur d'Arschot, qui laissa postérité: & *Marie*, seconde femme du roi *Philippe* III, dit *le Hardi*, mariée en 1274, morte le 12 janvier 1321. JEAN I de ce nom, duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg, comte de Louvain, &c, surnommé *le Victorieux*, mourut d'une blessure reçue en un tournois à Anvers le 3 mai 1294, en la 43 année de son âge. Il avoit épousé 1. en 1269 *Marguerite* de France, fille du roi S. *Louis*, morte en couches vers l'an 1271: 2. en 1273 *Marguerite*, fille de *Gui* comte de Flandre, dont il eut *Geofroi*, mort jeune: JEAN II, qui suit: *Marguerite*, mariée vers l'an 1291 à *Henri* III, comte de Luxembourg, puis empereur, morte en 1311: & *Marie*, seconde femme d'*Amé* V, comte de Savoye. JEAN II, surnommé *le Pacifique*, épousa à Westmunster le 11 janvier 1294 *Marguerite* d'Angleterre, fille puînée d'*Edouard* I, & mourut le 27 octobre 1312, laissant JEAN III, qui épousa en 1314 *Marie* d'Evreux, seconde fille de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois. Ce duc mourut le 5 octobre 1355, âgé d'environ 59 ans, & fut enterré dans l'abbaye de Notre-Dame de Villiers, & la duchesse mourut le 30 octobre 1335. Leurs enfans furent, *Jean*, *Henri*, & *Geofroi*, morts sans postérité: *Jeanne*, morte fort âgée en 1406, sans avoir eu d'enfans de ses deux maris, *Guillaume* de Baviere II du nom, comte de Hainaut, & *Wenceslas* duc de Luxembourg: MARGUERITE, qui suit: & *Marie*, morte en 1398 sans enfans de *Renaud* III du nom, duc de Gueldre. MARGUERITE épousa en 1347 LOUIS III dit *le Male* ou *Malin*, comte de Flandre, & mourut en 1368, laissant MARGUERITE, qui succéda au duché de Brabant, au comté de Flandre, &c. Etant veuve de *Philippe*, dernier duc de Bourgogne de la premiere branche, elle porta tous ses états à PHILIPPE de France, tige de la seconde branche royale des ducs de Bourgogne, qu'elle épousa le 19 avril 1369, & mourut d'apopléxie à Arras le 20 mars de l'an 1404, ayant eu de son mariage quatre fils & quatre filles. Le troisiéme des fils, ANTOINE de Bourgogne, duc de Brabant, fut tué le 25 octobre 1415 à la bataille d'Azincourt. Il épousa 1. en 1402 *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* III, comte de Saint-Paul, dont il eut *Jean* IV, mort le 17 avril 1426, sans laisser d'enfans de *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hainaut & de Hollande: & *Philippe*, mort le 4 août 1430, sans postérité légitime: 2. le 6 juillet 1409 *Elizabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean*, duc de Gorlicie, &c, dont il eut *Guillaume*, mort le 10 juillet 1410: & une fille morte en enfance. PHILIPPE III, dit *le Bon*, recueillit la succession du duché de Brabant, & le laissa à CHARLES *le Téméraire*, son fils, pere de MARIE de Bourgogne, qui le porta dans la maison d'Autriche par son mariage avec *Maximilien*, depuis empereur. Le Brabant a été fécond en hommes illustres, & a eu un grand nombre de doctes écrivains. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Jean-Baptiste Gramaye, *encom. Brabant. & hist. Brabant.* Valer. Andræas, *topogr. Belg.* Justel, *hist. d'Anvers.* Le Mire. Marchantius. Butkens, &c.

BRABEUTE, *Brabeutes*, qui signifie *arbitre du prix*, étoit parmi les Grecs le nom de celui qui présidoit aux jeux sacrés. Cette charge, qui étoit une espéce de magistrature pour juger de ceux qui remportoient le prix à la course & autres exercices, étoit fort considérable, non-seulement chez les Grecs, mais aussi parmi les Perses. Les rois étoient souvent les Brabeutes qui distribuoient eux-mêmes les couronnes aux vainqueurs dans les jeux solemnels qui se faisoient de cinq en cinq ans. Nous voyons qu'Agesilaüs pria les Corinthiens de l'établir juge des jeux Isthmiques, ainsi que le rapporte Plutarque dans la vie d'Agesilaüs, *liv.* 14. Cette qualité de juge devenoit un titre glorieux dans une famille. Dans la Grece, au moins tant qu'elle fut libre, on choisissoit les Brabeutes d'entre les plus illustres personnages de toutes les villes de Grece. C'est ce qui fait que Demosthène, dans sa *Philip.* 3, se déchaîne ouvertement contre Philippe de Macédoine, qui présidoit de son chef aux exercices Pythiens, qui étoient proprement les jeux communs de toute la Grece, & qui, les jours qu'il n'y pouvoit assister, y envoyoit quelque officier de sa cour en sa place. Quand ces arbitres étoient sur le point d'exercer leur charge, on les faisoit entrer pour quelque temps dans un petit enclos, où on leur faisoit prêter serment qu'ils jugeroient selon les régles de la raison & de la justice. Cette formalité étant achevée, ils en sortoient la couronne sur la tête, couverts d'un habit de pourpre, & tenant une baguette à la main, pour marque de leur pouvoir authentique, & alloient s'asseoir dans un endroit séparé de la foule, & ce lieu s'appelloit *Plethrum*; πλέθρον & étoit réputé un asyle inviolable. De-là, par la loi de Lycurgue, ils prononçoient avec un pouvoir absolu leurs jugemens, soit pour punir les athlétes qui auroient fait quelque chose de ridicule ou d'indigne d'un athléte, soit pour récompenser ceux qui avoient gagné le prix, dont ils faisoient une distribution très-équitable, sans avoir aucun égard, ni aux recommandations, ni à la qualité des personnes. Les prix que l'on distribuoit s'appelloient *Brabeïa*, Βραβεῖα & le surnom des couronnes étoit *Themiplectes*, θεμιπλέκτους, pour dire que c'étoit *Thémis*, c'est-à-dire, la déesse de la justice, qui avoit fait & plié ces couronnes de ses propres mains. Le nombre de ces juges ou Brabeutes n'étoit point fixe: tantôt il n'y en avoit qu'un, quelquefois neuf, & souvent sept. Ce mot est grec, & vient de Βραβεὺς *Brabeute*, celui qui distribue les prix. On les appelloit encore Ἀθλοθέται ἐπίσκοποι Ἐπόπται. *Voyez* au mot ATHLETES. Cette matiere est traitée au long dans Charles Paschalius, *Coronar. l.* 6, *c.* 30.

BRABON, illustre Romain, parent de Jules César; vint avec lui dans les Gaules, & donna son nom au Brabant, selon l'opinion fabuleuse de quelques auteurs. Ils disent qu'il y avoit un géant nommé *Antigone*, sur le bord de l'Escaut, où est maintenant la ville d'Anvers, qui se retiroit dans un fort qu'il y avoit bâti, & coupoit la main à tous ceux qu'il rencontroit aux environs; que Brabon osa attaquer ce géant, qu'il le terrassa, & que pour lui faire souffrir la peine du talion, il lui coupa la main avant que de le tuer, & la jetta dans l'Escaut; qu'il nomma la forteresse de ce géant *Hand-werpen*, c'est-à-dire, *main-jettée*; & le pays *Brabant*, de son nom. Ce récit a tout l'air d'un conte; cependant on montre sur le pont d'Anvers le lieu que l'on dit avoir été la forteresse de ce géant, & quelques ossemens d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse; & on voit encore dans la ville

d'Anvers une statue de marbre qui représente cet illustre Brabon. On fait même deux processions tous les ans, l'une le dimanche de la Trinité, & l'autre au jour de l'octave de l'Assomption, où l'on porte un grand colosse, qui est la figure de ce géant, au-dessous duquel on voit cette inscription.

Cernitis immanem hunc immensâ mole Gigantem :
Talem olim, ut fama est, tulit Andoverpa tyrannum.

Goropius dit que les ossemens que l'on garde, sont des os de baleine, & non pas d'un homme. * Corn. Grapheus, *in distic.* Joan. Goropius.

BRACCIANO, *Braccianum*, *Bracennum*, *Brygianum*, & *Arcenum*, petite ville d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, est située sur un lac de même nom, & a titre de duché, qui a appartenu à la maison des Ursins, & a été possédée par dom Livio Odescalchi neveu du pape Innocent XI.

BRACCIANO, est un des plus grands lacs d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, qui prend aujourd'hui son nom d'une ville ainsi appellée. On le nommoit autrefois *Sabatinus* ou *Sabatus Lacus.* On dit qu'il y a des isles flottantes qui se rencontrent quelquefois en triangle, & quelquefois en rond; mais jamais en quarré, & c'est selon qu'elles sont agitées par le vent. * Pline, *liv.* 2, *ch.* 4. Baudrand.

BRACCIO (André) illustre capitaine de la famille de Forte-Bracci, de Perouse en Italie, après avoir fait paroître son courage en plusieurs occasions, fut élu en 1409 général des Florentins, qui tenoient le parti de Louis II duc d'Anjou contre Ladislas roi de Naples. En 1414 le pape Jean XXII allant au concile de Constance, le fit général de ses troupes, & gouverneur de Bologne. Ce fut alors que Braccio rétablit les nobles dans Pérouse, d'où ils avoient été chassés par la populace. Il fit ensuite la guerre au pape Martin V, qui s'accorda avec lui, & l'envoya à Bologne, pour se rendre maître de cette ville qui s'étoit révoltée. Après avoir domté ces rebelles, il commanda l'armée de Jeanne II reine de Naples, & d'Alfonse roi d'Aragon, contre Louis duc d'Anjou, & mit en déroute le général Sforce, qui soutenoit le parti de Louis. Pour récompense, la reine Jeanne lui donna la principauté de Capoue, & le fit grand connétable du royaume; mais son ambition lui fit porter ses vues jusque sur le royaume de Naples. Il prit les armes contre la reine Jeanne, Louis duc d'Anjou, & le général Sforce, qui s'étoit reconcilié avec cette princesse, & mit le siége devant Aquila, mais il fut blessé dans un combat; & ayant été fait prisonnier, il ne voulut plus ni parler ni manger, & mourut de déplaisir plutôt que de sa blessure l'an 1424. Il s'étoit rendu maître d'une grande partie de la Marche d'Ancone, de toute l'Ombrie, de plusieurs places de Toscane, & de quelques-unes du royaume de Naples, * Pompil. Totti, *Elog. di Capit.* Voyez la vie de Braccio, écrite par Antoine Campano. On en a une fort bonne édition donnée par M. Mencken en 1734, parmi les œuvres choisies de Campano. C'est un ouvrage intéressant.

BRACCIOLINI (Pogge) *cherchez* POGGE BRACCIOLIN.

BRACCIOLINI ou BRANDOLINI (Jacques) fameux orateur, qui étoit fils de Pogge Florentin, auteur d'une histoire que Jacques traduisit en italien, composa d'autres livres, & eut part à la conjuration des Pazzi contre Julien & Laurent de Médicis. Après en avoir été convaincu, il fut arrêté & pendu à une fenêtre de la maison de ces chefs des conjurés l'an 1478. Jacques Bracciolini est différent d'un autre fils de Pogge, que le pape Léon X aimoit beaucoup, comme nous l'apprend Paul Jove. * Politian. *hist. conj. Paz.* Paulus Jovius, *in elog. Pog. & l.* 4. *Vita Leonis X*, *p.* 98, *édit. Florent.* 1549.

BRACCIOLINI (François) poëte Italien assez célébre, connu sous le nom de *Franciscus Bracciolinus ab Apibus*, qui est le nom que le pape Urbain VII lui donna, étoit de Pistoye dans la Toscane, & avoit étudié avec Maffeo Barberin, avec lequel son inclination pour la poësie & les belles-lettres l'unit très-fortement. Depuis, Barberin ayant été envoyé nonce en France sous le pontificat de Clément VIII, engagea Bracciolini à le suivre & à lui servir de secrétaire. Ce dernier accepta ce parti, dans l'espérance que son patron pouroit devenir cardinal, & que cette élévation serviroit à la sienne propre; mais voyant que Clément VIII étoit mort en 1605, sans que ce qu'il avoit espéré fût arrivé, il abandonna le nonce, & se retira à Pistoye, où il composa une partie des ouvrages que nous avons de sa façon. Cependant non-seulement Barberin fut fait cardinal, mais il fut encore élu pape sous le nom d'Urbain VIII, le 6 août de l'an 1622, après la mort de Gregoire XV. Alors Bracciolini alla voir le nouveau pape, & lui présenta un poëme qu'il avoit composé en italien, au sujet de son élection, en XXIII livres. Urbain VIII le reçut avec bonté, le combla de biens, le mit auprès du cardinal de S. Onufre son frere, & lui donna le nom de *Bracciolinus ab Apibus*, faisant allusion aux abeilles des armes de la famille de Barberin. Cet auteur a composé un très-grand nombre de poëmes épiques ou héroïques, de tragédies, de comédies, de pastorales ou fables bocageres, des drames irréguliers, de poësies lyriques, de satyres & quelques piéces burlesques. Parmi ses poëmes héroïques, l'on met 1. celui de la *Croix reconquise*, qui parut d'abord en XV chants ou livres, puis en XXXV, en diverses villes de l'Italie, de la France, & de quelques autres pays. 2. Celui de la *Bulgarie convertie à la foi.* 3. Celui de la *Rochelle prise* par le roi Louis XIII en XX chants. 4. Le *Trebelo*, en XX chants. 5. L'*Endymion*, en IV chants. 6. La *Sapho*, en IV chants. 7. La *Conversion de la Magdelène*, en V chants. 8. L'*Election du pape Urbain VIII*, en XXIII livres, ausquels Julien Bracciolini a fait des argumens, & Jules Rospigliosi un discours. 9. La *Mocquerie* ou *Raillerie des dieux du paganisme*, poëme héroï-comique, qui a été imprimé fort souvent à Florence, à Venise & ailleurs. 10. Le *Départ & la séparation d'Enée avec Didon.* Parmi ses tragédies, ses comédies & ses autres piéces dramatiques, on met 1. *L'Evandre*, 2. *La Penthesilée*, 3. *L'Arpalice*, 4. *Le Montferrat*, 5. *L'Olympie*, 6. *L'Erminie*, 7. *La Thisbé*, 8. *Le saint Julien*, 9. *L'Oisiveté ensevelie*, 10. *L'Angélique*, 11. *L'Herilie*, 12. *La Philie*, 13. *L'Oreste*, 14. *Le Tite*, 15. *Le Pied foulé*, 16. *Le Banquet de l'aveugle Antoine*, 17. *La mort de l'Orviétan*, 18. *Le Batino*, 19. *Le Ravanello*, &c. Ses piéces facétieuses & burlesques sont aussi en assez grand nombre: la principale est *la guerre des géants* en deux chants, plusieurs sonnets, & la fable pastorale ou fable bocagere du *Dédain amoureux*, qui a été traduite en françois, en trois versions différentes, dont celle qui est en vers, est d'Isaac de la Grange. Il a trop fait de piéces en vers pour être toutes bonnes. Quelques auteurs Italiens prétendent que le poëme, dans lequel il a entrepris de railler le paganisme, de tourner tous les dieux en ridicule, est une si belle piéce, qu'on ne trouve rien sur le théâtre des anciens & des modernes, qui soit plus délicat, plus agréable & mieux entendu. Le poëme qu'il fit sur l'exaltation d'Urbain VIII au souverain pontificat, plut si fort à ce pape, qu'il ne trouva point de récompense plus glorieuse à donner au poëte, que le surnom des mouches qui composoient les armes de sa famille: aussi s'est-il appellé depuis ce temps-là *Bracciolino dell'api.* Mais de toutes ses compositions, il n'y en a point de plus considérable, & qui ait été mieux reçue, que le poëme de la *Croix reconquise* sous l'empereur Heraclius, qui, au sentiment de quelques-uns, a mérité à son auteur le troisiéme rang après l'Arioste & le Tasse. On l'accuse d'avoir eu trop d'attachement pour le bien. Après la mort du pape Urbain VIII, arrivée le 29 juillet 1644, Bracciolini

âgé de près de 80 ans, se retira en son pays, & mourut peu de temps après. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. III*, *imag. illustr. c.* 45. Ludovicus Jacob, *biblioth. pontif.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. II*, *&c.* Georg. Coræus, *præfat. ad lector. in libr. de duplici statu Religionis*, *apud Leonem Allat. de Apib. Urban. pag.* 105, 106. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *tom.* 8.

BRACELLI (Jacques) natif de Sarzane, ville de Toscane soumise à la république de Gènes, qui vivoit en 1450 & 1460, fut secrétaire de la république de Gènes, & refusa de s'engager en la même qualité avec le pape Nicolas V, qui étoit aussi natif de Sarzane. On a de lui une histoire de ce qui s'étoit passé dans la guerre d'entre les Espagnols & les Génois, depuis l'an 1412, jusqu'à l'an 1444. Barthelemi Gorla la fit imprimer à Rome l'an 1579, & la dédia à Jean-Baptiste Bracelli, petit-fils de Jacques, & évêque de Sarzane. Jacques Bracelli laissa aussi une petite description de la côte de Gènes, & un petit ouvrage des hommes illustres de Gènes, qu'il adresse à Louis de Pise dominicain, & qui se trouve à la fin de son histoire. Il mourut l'an 1460. On a encore de Bracelli, 1. des lettres latines, imprimées à Paris en 1520, *in*-4°. 2. un traité fort court, *de præcipuis Genuensis urbis familiis*, imprimé pour la premiere fois dans l'*Iter italicum*, du P. Mabillon, *p.* 225, de l'édit. du *Musæum* de 1724. * Foglietta, *in elog. Genuens.* Augustin Justiniani, *hist. Genuens.* Gesner, *biblioth.* Leand. Alberti, *descript. Ital.* Soprani & Justiniani, *script. della Ligur.* Paul. Jovius, *in elog. doct. c.* 112. Gorla, *in præf. hist. Brac.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

BRACHBANT (l'archidiaconé de) ou de *Burbant*, qu'on appelle aussi *Klein Brabant*, c'est-à-dire, *le petit Brabant*, petite contrée du Hainaut, située aux confins du Hainaut propre & de la Flandre. Ath, Condé & Leuse en sont les lieux principaux. Cet archidiaconé, qui étoit autrefois une partie du comté de Valenciennes, avoit plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui : il comprenoit tout le pays qui est entre l'Escaut, la Haine, la Dyle & la Rupel. Le bourg d'Eenhame, à un quart de lieue d'Oudenarde, en étoit la ville capitale. * Mati, *dictionaire.*

BRACHELI (Adolphe) ecclésiastique de Cologne, qui vivoit au commencement du XVII siécle, a composé l'histoire de son temps, qui comprend particulierement les guerres d'Allemagne depuis l'an 1618, jusqu'en 1652. Cet ouvrage est latin. Bracheli en ayant fait achever une seconde édition, mourut encore jeune au mois de septembre de l'an 1652. Christian-Adolphe Thulden y a fait une continuation jusqu'en 1660, & Henri Brewer une autre jusqu'en 1671.

BRACHET (dom Benoît) supérieur général des bénédictins de la congrégation de S. Maur en France, fut élevé dans l'abbaye de Fleuri, que l'on nomme plus ordinairement S. Benoît sur Loire. A l'âge de seize ans il embrassa la réforme de son ordre, & fut sousprieur de l'abbaye de Tiron & régent de philosophie, n'ayant encore que 22 ans. Lorsque les deux congrégations de Cluni & de S. Maur furent unies, il fut élu prieur de S. Martin des Champs à Paris, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre, & qu'il n'eût que 25 ans. Ensuite il fut fait prieur de l'abbaye de S. Germain des Prez, dont il répara l'église & le monastere. Depuis ce temps-là il rendit de grands services à l'église & à son ordre. Louis XIII lui offrit un évêché qu'il refusa, aussi-bien qu'une pension de 12000 livres qu'un prince lui vouloit faire. Les cardinaux de Richelieu & Mazarin le mirent successivement dans leur conseil pour les affaires ecclésiastiques. Il fut député deux fois à Rome pour le bien de l'église, & pour la réforme de son ordre. Sa majesté lui fit l'honneur de le nommer plusieurs fois commissaire pour des affaires ecclésiastiques, avec des cardinaux, des archevêques, des évêques & des conseillers d'état ; & le parlement lui donna aussi plus de six fois la même commission. En 1670 le roi le choisit pour aller recevoir de sa part sur la frontiere de France le roi Casimir de Pologne : ce qu'il fit d'une maniere qui plut fort à sa majesté. Il fut élu général de la congrégation au mois d'avril 1682, & mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prez à Paris le 7 janvier 1687, âgé de 77 ans. Il étoit de la maison de BRACHET, illustre par son ancienneté & par ses alliances, qui tire son origine de la ville de Blois, & s'est depuis établie à Orléans & à Paris, où elle a produit plusieurs personnes considérables, que les rois ont choisi principalement pour maintenir leur autorité dans les villes du royaume durant les guerres civiles. *Catherine* Brachet épousa avant l'an 1437 *Jean* Poton de Saintrailles, maréchal de France ; *Elizabeth* Brachet fut mariée en 1450 à *Geofroi* de Rochechouart, seigneur de Jars, de la famille des ducs de Vivonne & de Mortemar ; JEAN Brachet, seigneur de Pontmorand secrétaire du roi, épousa en 1545 une sœur du président Hennequin. Cette famille s'est divisée en plusieurs branches sous le nom des seigneurs de Marolles, de la Bouache, de la Milletiere & de Peruse. JACQUES Brachet, secrétaire du cabinet du roi, & frere du pere général qui fait le sujet de cet article, fut intendant de l'armée d'Italie pendant 25 ans, & mourut au service du roi l'an 1659. CHARLES Brachet, son second frere, fut aussi intendant de l'armée de France dans le Luxembourg. * *Mem. du temps.*

BRACHET (Théophile) sieur de la Milletiere, *cherchez* MILLETIERE.

BRACHITES, secte d'hérétiques qui suivoient dans le III siécle les erreurs de Manés & des Gnostiques. * Prateole, *au mot* Brachites.

BRACHMANES, secte de gymnosophistes ou philosophes des Indiens, ont été célébres dans les ouvrages des anciens. Ils vivoient en partie dans les bois, où ils consultoient les astres, & s'étudioient à connoître la nature ; & en partie dans les villes, pour conseiller les princes, & apprendre la morale aux peuples. Ils croyoient que les ames des hommes passoient en celles des brutes, & sur-tout des bœufs ; ils méprisoient la mort, & faisoient consister leur bonheur à rejetter les biens de la fortune. Il y en a encore aujourd'hui dans les Indes qui portent le même nom, & qui vivent de la même maniere que ces anciens. Les Portugais les nomment *Brames*, qui est le nom ancien des prêtres Indiens. Quelques-uns croient qu'ils ont pris ce nom du patriarche Abraham, qu'ils appellent *Brachma* ; c'est pourquoi Postel leur donne le nom d'*Abrachmanes*. Ils vivent d'herbes, de légumes & de fruits, s'abstenant de toutes sortes d'animaux ; ils n'en peuvent même toucher aucun, sans se rendre immondes, & ils regardent cela comme une impiété. Ils passent la plus grande partie du jour & de la nuit à chanter des hymnes à l'honneur de la divinité. Ils prient & jeûnent continuellement. La plupart d'entr'eux vivent seuls & dans la solitude, n'étant point mariés, & ne possédant aucuns biens. Il n'y a rien qu'ils souhaitent tant que la mort, & ils considerent cette vie comme une chose onéreuse, attendant avec impatience que leur ame se sépare de leur corps. C'est le portrait que Porphyre fait des anciens Brachmanes, dans son livre *de abstinentia animalium.*

Strabon rapporte des choses fort singulieres des Brachmanes de son temps. Ils commençoient de si bonne heure à prendre soin de leurs écoliers, qu'ils envoyoient des gens doctes à la mere dès qu'elle avoit conçu. Ces gens doctes faisoient semblant de n'aller là, que pour donner leur bénédiction à la mere & à l'enfant. A mesure que les enfans avançoient en âge, on les faisoit passer par la discipline de différens maîtres, & quant aux Brachmanes, ils se tenoient hors de la ville dans un bois, & menoient une vie fort rigide ; ils couchoient sur des peaux, & ne mangeoient point de viande : ils s'occupoient de beaux discours,

& ils communiquoient leur ſcience à ceux qui vouloient venir les écouter : mais il falloit être tellement auditeur, qu'il n'étoit permis ni de parler, ni de cracher : quiconque le faiſoit étoit exclus pour ce jour-là. Quand on avoit paſſé trente-ſept années dans cette ſociété, on en pouvoit ſortir afin de vivre plus à ſon aiſe. On avoit pour lors la liberté de manger des animaux qui ne travaillent pas pour l'homme, & d'épouſer pluſieurs femmes : mais il n'étoit pas permis de philoſopher avec elles : car ſi elles ne valoient rien, ils craignoient qu'elles ne divulgaſſent parmi les profanes des choſes myſtérieuſes : & ſi elles profitoient de leurs leçons, ils craignoient qu'elles ne vouluſſent plus vivre ſous la ſujétion de leurs maris. Ils diſoient que notre vie doit être conſiderée comme l'état de la conception, & la mort comme une naiſſance à la vie véritable & bienheureuſe pour ceux qui ont bien philoſophé. Voilà pour la morale. Quant à la phyſique, ils étoient en pluſieurs choſes de même ſentiment que les Grecs : ils croyoient que le monde avoit commencé, & qu'il auroit une fin ; qu'il étoit rond, & que Dieu qui l'avoit fait & qui le gouvernoit, le pénétroit par tout ; que les principes de l'univers étoient différens les uns des autres : mais que l'eau étoit le principe du monde, & qu'il y avoit une quinteſſence de laquelle les cieux & les aſtres étoient formés. Ils bâtiſſoient auſſi des fables comme Platon, touchant l'immortalité de l'ame, les tribunaux de l'enfer, & choſes ſemblables. C'eſt Strabon qui parle ainſi des plus grandes vérités de la religion. Le même hiſtorien fait enſuite le récit d'une converſation qu'eut Alexandre *le Grand* avec l'un des fameux Brachmanes, nommé *Calanus*, qui ſe rioit de la pompe des habits de ce prince, lui diſant que pendant l'âge d'or la nature fourniſſoit une abondance prodigieuſe de toutes choſes ; mais que Jupiter avoit changé l'état des choſes, & avoit contraint les hommes de ſe procurer une autre eſpéce d'abondance par les arts, par le travail & par la frugalité ; qu'on recommençoit à abuſer de cette ſeconde grace : ce qui donnoit ſujet d'appréhender quelque renverſement dans le monde.

Les philoſophes Grecs ont quelquefois paſſé dans les Indes pour conſulter les Brachmanes ; & on croit même que c'eſt d'eux que Pythagore avoit reçu le dogme de la métempſychoſe. Aujourd'hui les Gentils, qu'on appelle *Banianes* qui ſon dans les Indes, & particulierement dans l'Indoſtan, ont leurs prêtres, qu'ils nomment *Brachmanes* ou *Brachmens*. Ils diſent que Dieu, qu'ils nomment *Acha-i*, ayant déterminé de créer le monde, créa trois êtres très-parfaits pour le faire. Le premier fut *Brachma*, qui veut dire, *pénétrant*. Le ſecond, *Beſchen*, qui veut dire, *exiſtant en toutes choſes*. Et le troiſiéme, *Mahahdeu*, qui veut dire, *grand-ſeigneur*. Que par le moyen de *Brachma*, il créa le monde ; par le moyen de *Beſchen*, il le conſerve ; & par le moyen de *Mahahdeu*, il le détruira. Ils ajoutent que ce Brachma publia quatre livres, qu'ils appellent *Bet s*, c'eſt-à-dire, *ſcience ;* parcequ'ils prétendent que toutes les ſciences ſont compriſes dans ces livres. Le premier s'appelle *Atherbabel ;* le ſecond, *Zagerbeth ;* le troiſiéme, *Rehbed ;* & le quatriéme, *Samabed*. Ces peuples ſont diſtingués en quatre tribus. La premiere, des *Brachmens* ou *gens de la loi ;* la ſeconde, des *Quetteties* ou *gens de guerre ;* la troiſiéme, des *Beſcué* ou *marchands ;* & la quatriéme, des *artiſans* ou *laboureurs*, qu'ils appellent *Schidra*. Ils conviennent tous dans une doctrine ſemblable à celle des Pythagoriciens, au regard de la métempſychoſe, & en ce qu'ils ne peuvent ni tuer, ni manger aucun animal. Il y en a pourtant quelques-uns de la ſeconde tribu qui en peuvent manger, pourvu que ce ne ſoit pas de la vache ou du paon, auſquels ils portent un grand reſpect.

Cette ſecte ſubſiſte encore dans l'orient ; & le P. le Gobien jéſuite, nous apprend dans la préface de l'*hiſtoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, que la troiſiéme ſecte qui a cours parmi les Chinois, ſe peut nommer la religion des *Brachmanes*, ou *Bramenes*, & qu'ils lui donnent eux-mêmes ce nom. Ce ſont des prêtres qui révérent principalement trois choſes, le dieu *Fo*, ſa loi, & les livres qui contiennent leurs réglemens particuliers : ils aſſurent que le monde n'eſt qu'une illuſion, un ſonge, un preſtige ; & que les corps, pour exiſter véritablement, doivent ceſſer d'être en eux-mêmes, & ſe confondre avec le néant, qui par ſa ſimplicité fait la perfection de tous les êtres. Leur morale eſt encore plus outrée que celle de nos Stoïciens ; car ils pouſſent ſi loin l'apathie, ou l'indifférence, à laquelle ils rapportent toute la ſainteté, qu'il faut devenir pierre ou ſtatue pour en acquérir la perfection. Non-ſeulement ils enſeignent que le ſage ne doit avoir aucune paſſion, mais qu'il ne lui eſt pas permis d'avoir même aucun deſir ; de ſorte qu'il doit continuellement s'appliquer à ne vouloir rien, à ne penſer à rien, à ne ſentir rien, & à bannir ſi loin de ſon eſprit toute idée de vertu & de ſainteté, qu'il n'y ait rien en lui de contraire à la parfaite quiétude de l'ame. C'eſt, diſent-ils, ce profond aſſoupiſſement de l'eſprit, ce repos de toutes les puiſſances, cette continuelle ſuſpenſion des ſens, qui fait le bonheur de l'homme : en cet état il n'eſt plus ſujet au changement ; il n'y a plus pour lui de *tranſmigration*, plus de viciſſitude, plus de crainte pour l'avenir ; parcequ'à proprement parler, il n'eſt rien ; ou ſi l'on veut qu'il ſoit encore quelque choſe, il eſt ſage, parfait, heureux, & pour dire en un mot, il eſt dieu, & parfaitement ſemblable au dieu *Fo*. C'eſt contre cette ridicule doctrine, à laquelle les viſions de nos derniers quiétiſtes ont tant de reſſemblance, que les philoſophes Chinois déploient toute la force de leur éloquence, regardant l'indifférence parfaite comme un monſtre dans la morale, & comme le renverſement de la ſociété civile.

Le P. Tachard, autre jéſuite, fait voir dans ſon *voyage de Siam, liv. IV*, que les *Brachmanes* ou *Bramines* de Bengale, menent une vie très auſtere, qu'ils marchent ſur le ſable brulant les pieds & la tête nue, & qu'ils ne vivent que d'herbes. Les *Brachmanes* de l'Indoſtan ont des livres très-anciens, qu'ils nomment ſacrés, & qu'ils prétendent que Dieu donna au grand prophéte *Brachma :* ils conſervent la langue en laquelle ces livres ont été écrits, & ils n'en emploient point d'autres dans les explications théologiques & philoſophiques ; ils les cachent par ce moyen à la connoiſſance du vulgaire ; ils croient la métempſychoſe, & ne mangent point de viande ; ils diſent que la production du monde conſiſte en ce que toutes les choſes ſortirent du ſein de Dieu, & que l'univers périra par le retour de ces mêmes choſes à leur premiere origine. Pour exprimer cette opinion, ils ſe ſervent de la comparaiſon d'une araignée, qui après s'être aſſez divertie à faire ſa toile, retire & dévore tout de nouveau les mêmes filets qu'elle avoit mis hors de ſes entrailles. Les *Brachmanes* de Siam croient que les premiers hommes étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui, & qu'ils vivoient pluſieurs ſiécles ſans aucune maladie ; que la terre périra par le feu, & que de ſa cendre il en naîtra une autre, où il n'y aura point de mer ni de viciſſitude de ſaiſons, mais un printemps éternel. Les *Brachmanes* du pays de Coromandel, diſent qu'il y a tout à la fois pluſieurs mondes en divers endroits de l'univers, & qu'un même monde périt & ſe renouvelle dans certaines périodes de temps ; que la terre a commencé par le ſiécle d'or, & qu'elle périra par le feu. Oporin imprima à Baſle en 1553 *in-8°* un ouvrage de Guillaume Poſtel, intitulé, *De originibus Gentium orientis, & myſteriis Brachmanorum, ex libris Noachi & Hanochi*.
* Tertullien, *Apol. c.* 24. S. Auguſtin *de la cité de Dieu*. Clément Alexandrin, *l.* 1, *des ſtromates*. Strabon, *l.* 15. Diodore *de Sicile*, *liv.* 2. Quint-Curce, *liv.* 8. Philoſtrate, *en la vie d'Apollonius*. Kircher, *China illuſtr.* Bernier, *mém. de l'empire du grand Mogol*. Henri-Lord,

histoire de la religion des Ban. &c. Bayle, *dictionnaire critique.*

BRACIANO, *cherchez* BRACCIANO.

BRACKLEI *Brackletum*, bourg d'Angleterre, dans la contrée septentrionale du comté de Northampton, qu'on nomme *Sutton*, sur les frontieres du comté de Buckingham. Il est près de la source de l'Ouse, à trois lieues de Northampton, & à deux de Buckingham. Ce bourg avoit un collége, qui est changé maintenant en une école libre, comme on parle en Angleterre. C'étoit autrefois comme une espéce de magazin pour le négoce des laines. Il est gouverné par un maire & des aldermans, & envoie ses députés au parlement. * *Diction. Anglois.*

BRACLAW, en latin *Braclavia*, ville de Pologne, dans la basse Podolie, est forte, située sur la riviere de Bog, vers les confins de la Volhinie; mais tout ce pays a été ruiné par les Turcs depuis la prise de Kaminiek. Cette ville donne son nom au palatinat de Braclaw, petite province de Pologne, & partie orientale de la Podolie, dans la Russie rouge, & en Ukraine, entre le palatinat de Kiou, la Valachie, & le haut de la Podolie. Elle a plusieurs petites places fort peuplées, & divers châteaux, que l'on a fortifiés contre les courses des Tartares, qui sont vers les frontieres au levant, selon Starovolski. * Sanson. Baudrand.

BRADANO, *Bradanus*, *Brada*, riviere d'Italie dans la Basilicate; elle a sa source dans l'Apennin, entre Venose & Potenza, passe près de Cirenza, de Monte-Pelose, de Monte-Scaglioso, &c. & après avoir reçu quelques petites rivieres, se jette dans le golfe de Tarente, vers la terre d'Otrante, qu'elle sépare à son embouchure de la Basilicate. * Leandre Alberti. Sanson.

BRADFORD, *Bradfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à un canton de la partie occidentale du comté de Wild, aux confins de ceux de Glocester & de Sommerset, à deux lieues de la ville de Bathe vers le levant, & à quatre-vingt-trois milles anglois de Londres. Guillaume III conféra le titre de comte de Bradford à François, vicomte de Newport, trésorier de sa maison. * *Diction. anglois.*

BRADSHAW ou BRADSAUS (Henri) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, vivoit sur la fin du XV siécle, & n'est mort qu'en 1513. Arnoul Wion s'est trompé, lorsqu'il a écrit que Henri Bradshaw a fleuri vers l'an 1446. Il laissa divers ouvrages historiques; une chronique, *de antiquitate urbis Cestriæ*, *&c.* qui sont écrits partie en latin, partie en anglois. *Arnoul Wion *in ligno vitæ.* Balæus, *cent.* 14. Pitsæus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

BRADSHAW (Jean) un des confidens d'Olivier Cromwel, & président des juges nommés par la chambre basse, pour faire le procès à Charles I, roi d'Angleterre en 1648. * *Hist. d'Angl.*

BRADWARDIN (Thomas) surnommé *le Docteur profond*, professeur en l'université d'Oxford, chancelier de Londres, & depuis archevêque de Cantorberi, florissoit dans le XIV siécle. Il étoit de Hartfeld dans le diocèse de Chicester, où il naquit en 1290, & il fut élevé dans un collége d'Oxford. Stratford, archevêque de Cantorbéri, l'ayant fait venir à la cour, il fut confesseur du roi Edouard III qu'il suivit en France, où ce prince porta la guerre; & plusieurs attribuerent l'heureux succès de ses armes aux prieres & à la sainteté de vie de Bradwardin. Stratford étant mort en 1348, le chapitre de Cantorberi l'élut pour remplir le siége épiscopal de cette ville, mais il le céda à Jean Ufford, que le roi & le pape avoient proposé, & ce ne fut qu'après la mort d'Ufford arrivée la même année, qu'il fut sacré archevêque de Cantorberi; mais il mourut à Londres environ quarante jours après sa consécration. Bradwardin n'a point été dominicain, comme Altamura le prétend. On a plusieurs ouvrages de ce prélat: le plus considérable est celui qui est intitulé: *de la cause de Dieu contre Pélage*; en latin, *de causa Dei contra Pelagium*, à Londres *in-fol.* en 1618, par les soins de Henri Savill. On voit par cet ouvrage que Bradwardin possédoit parfaitement les matieres de la grace. On a tiré de la préface de son ouvrage une longue priere où l'on établit les droits de Dieu sur le cœur de l'homme. On trouve cette priere en françois à la fin des *Entretiens de Dieu-donné & de Romain*, sur la prédestination & la grace, en 1688, *in-12.* Les autres ouvrages de Bradwardin sont une géométrie & une arithmétique spéculatives, en latin; & un traité des proportions, aussi en latin. Baleus cite plusieurs autres ouvrages de ce prélat, qui ne sont que manuscrits. * Cave, *script. eccles. Wiclef. &c.* Baleus, *cent. V. Entretiens de Dieu-donné*, *&c.* Richard Simon, *biblioth. critique*, *tome* 2, *p.* 88.

BRAGA, *cherchez* BRAGUE.

BRAGADIN (Marc-Antoine) noble Vénitien, fut gouverneur de Famagouste, dans l'isle de Chypre en 1570 & 1571. Après avoir défendu cette ville avec un courage invincible pendant un long siége, où Mustapha, général de l'armée des Turcs, avoit perdu plus de quatre-vingt mille hommes, il se vit contraint, faute de secours, de rendre la ville à des conditions honorables. Mais Mustapha ne les observa point; & par une perfidie ordinaire à ces infidéles, il le fit prisonnier avec Astor Aaglioni, qui commandoit la garnison, Laurent Tiépoli, magistrat de la ville, & plusieurs autres officiers. Ces chrétiens furent cruellement massacrés à la vue de Bragadin, qui fut réservé pour un supplice plus rigoureux. Mustapha lui voulant faire endurer plus d'une mort, lui fit approcher trois fois le cimeterre de la gorge, ce que cet illustre capitaine regarda toujours avec intrépidité. On lui coupa le nez & les oreilles, & il fut jetté ensuite les fers aux pieds dans le fond d'un cachot, d'où les boureaux le tirerent pour lui faire porter de la terre dans une hotte, & servir ceux qui travailloient au rétablissement des fortifications de Famagouste. Ces boureaux le forcerent de se courber avec ce pésant fardeau, & de baiser la terre chaque fois qu'il passoit devant Mustapha, qui faisoit lui-même travailler aux réparations de la place. Pour lui faire souffrir toutes sortes d'indignités, on l'attacha à l'antenne d'une des galeres, puis on le traîna dans la place publique, où ayant été lié par les mains & par les pieds, il fut écorché tout vif le 18 août 1571. La cruauté des tourmens qu'on lui fit souffrir, n'abattit point son courage, & il mourut constamment, en reprochant à ces infidéles leur perfidie & leur inhumanité. On trempa sa peau dans du sel & du vinaigre, que Mustapha fit remplir de foin, & attacher au haut de sa capitane, pour en faire parade le long des côtes d'Egypte & de Syrie. Elle fut mise dans l'arcenal de Constantinople. *Antoine* Bragadin son frere la retira. *Marc* Hermolaüs, & *Antoine* Bragadin, fils de cet illustre héros, la firent inhumer en l'église des saints Jean & Paul, l'an 1596. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

BRAGANÇA ou BRAGANCE (dom Théotonio de) frere de dom *Constantin* de Bragança, viceroi des Indes, & fils de dom JAYME ou JACQUES duc de Bragance, & de *Jeanne* de Mendoça, sa seconde femme, naquit à Conimbre le 2 août 1530. Pendant qu'il faisoit ses études dans le lieu de sa naissance, il conçut une si grande affection pour le nouvel institut des jésuites établi en 1542, qu'il résolut de l'embrasser. On ne l'y reçut pas avec moins d'empressement; mais la délicatesse de sa santé & les pressantes sollicitations de la duchesse sa mere, demeurée veuve en 1532, l'obligerent de le quitter peu après. Il paroît que ce fut depuis sa sortie, qu'il alla continuer ses études à Paris & à Bourdeaux, ce qui lui donna lieu d'apprendre le françois, qu'il a toujours bien parlé depuis. Il entra dans l'état ecclésiastique, & fit d'excellentes études convenables à sa profession. En 1578 Henri, cardinal & archevêque d'Evora, & depuis roi de Portugal, ayant obtenu l'agrément du roi Sébastien, le nomma son coadjuteur, & le pape Grégoire XIII approuvant ce choix, lui

donna le titre d'évêque de Fez. Le cardinal Henri étant mort sur le trône, le prélat entra en possession de l'archevêché d'Evora le 7 décembre 1578. Peu après il assembla un concile diocésain, pour travailler sérieusement à la réforme du clergé; ce qu'il avoit fort à cœur. Pour y parvenir plus heureusement, & rendre cette réforme plus solide, il prit les avis de S. Charles, archevêque de Milan, du pieux & savant dom Barthélemi des Martyrs, archevêque de Brague, & du cardinal Gabriel Paléotti, archevêque de Boulogne. Il avoit avec eux un fréquent commerce de lettres, & les regardoit comme ses maîtres. Il fut lié aussi très-étroitement avec sainte Thérese; & ce fut lui qui fit imprimer la premiere fois le livre du *chemin de la perfection*, composé par cette sainte réformatrice de l'ordre des carmes. Rempli d'un zèle ardent pour les pauvres, il n'omit rien de tout ce qui est du devoir d'un bon pasteur, pour les secourir durant la peste qui affligea son diocese pendant la plus grande partie de l'année 1579. Il fonda à Evora le magnifique couvent des chartreux, & celui de S. Antoine de la province de Piedade, qui est d'une réforme semblable à celle des capucins; & il refusa que l'on y mît aucune marque qui pût le faire connoître pour fondateur de l'une & de l'autre maison. C'est encore à lui que l'on doit la fondation de l'hôpital de Piété, & le séminaire de S. Mançoés. En plusieurs rencontres, il défendit avec beaucoup de fermeté les immunités ecclésiastiques Etant à Valladolid où la cour étoit alors, il s'opposa à l'amnistie que les Juifs cachés demandoient au pape par le crédit de Philippe III, roi d'Espagne & de Portugal. Ce fut dans cette ville qu'il eut une attaque d'apoplexie dont il mourut le 29 juillet 1602. Son corps fut porté à Evora. Sa vie a été composée par Nicolas Augustin, son aumônier. * Consultez cette vie, & les missions de la compagnie, par le P. Gusman, &c.

BRAGANÇA (dom Francisco de) né à Guimaranés, étoit fils de dom *Fulgencio* de Bragança, & petit-fils du duc dom Jayme, cousin germain du roi dom Jean III. Il étudia le droit canon en l'université de Conimbre, fut collégial du collége de S. Paul, chanoine de la cathédrale d'Evora, député du conseil général du saint office, & de celui de conscience, conseiller au conseil du roi, ou *Dezembargador do Paco*; commissaire de la bulle de la croisade, visiteur & réformateur de l'université de Conimbre, enfin conseiller d'état. Il fut nommé par le roi d'Espagne patriarche des Indes orientales, & du royaume de Portugal, mais inutilement, car les évêques de Portugal, principalement l'archevêque de Brague, s'y opposerent. Il mourut le 31 janvier 1634, à Conimbre, où il est enterré dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir dans le couvent des jésuites. Nous avons un livre de sa façon, intitulé: *Moro de rezar devotamente as horas canonicas*, qui est la maniere de réciter dévotement les heures canoniales. * *Mémoires de Portugal.*

BRAGANCE, & BERGANÇA, en latin *Brigantia* & *Brigantium*, ville de Portugal. Quelques auteurs la prennent pour la *Cæliobriga* des anciens, dans les Asturies, qui est plutôt *Barcellos*. Elle est située sur la petite riviere de Fervenza, dans la province de Tra-los-Montes, dans les montagnes, près de la ville de Mirande, & sur les confins de la Galice, & du royaume de Léon. Cette ville est capitale d'un duché, où il y a près de cinquante bourgs, & où on a trouvé des mines d'argent. Les ducs de Bragance, sortis des rois de Portugal, faisoient leur séjour ordinaire à Villa-Viciosa, & avoient la prérogative à l'exclusion des grands d'Espagne, de se pouvoir asseoir en public sous le dais des rois d'Espagne. Ils sont en possession de la couronne depuis l'an 1640. *Voyez* les ancêtres & la postérité de ces ducs à l'article de PORTUGAL.

BRAGANCE (Barthelemi de) évêque de Vicence, *cherchez* BARTHELEMI.

BRAGELONGNE, famille considérable dans l'épée & dans la robe, tire son origine, à ce que quelques-uns prétendent, de Gelongne, seigneur de Brai, auteur du nom & de la famille, & fondateur de la terre de Bragelongne, que l'on croit être fils puîné de Landri, comte de Nevers & d'Auxerre, & de Mathilde de Bourgogne-Comté.

Le premier de ce nom qui s'établit à Paris fut ADAM de Bragelongne II du nom, écuyer, seigneur dudit lieu & de Joui, qui gouverna les finances d'Isabeau de Baviere, & du duc de Guienne, dauphin de France, dès l'an 1405. Il fit une fondation à S. Remi de Sens l'an 1410, pour le repos des ames d'Adam & de Baudouin de Bragelongne, ses pere & aïeux, écuyers, seigneurs dudit lieu & de Joui. Il fut mis à mort pour la cause du roi & de l'état, comme il paroît par les lettres patentes de Charles VII, registrées en la chambre des comptes de Paris. Il eut d'*Agnès* de Chassavoine, MILES, qui suit; *Charles* qui fut tenu sur les fonts par le roi Charles VI; & mourut sans enfans; & *Marie*, abbesse de Lys, près de Melun.

MILES, écuyer, seigneur de Joui, épousa *Jeanne* Marquiere, niéce du premier maître d'hôtel d'Isabeau de Baviere. Par arrêt du parlement de Paris de l'an 1437, il entra dans l'hôtel de son pere *Adam* de Bragelongne, situé rue du roi de Sicile, qui avoit été confisqué par les Anglois, & donné à Jean le Duc. Milés eut de sa femme six enfans, entr'autres,

PIERRE de Bragelongne, écuyer, seigneur de Joui, qui épousa *Marie* de Soissons, qui lui apporta en mariage la terre de Brassi, pour laquelle & pour la terre de Joui, il rendit foi & hommage l'an 1476, au comte du Lude, à cause de sa seigneurie de Courtenai. Il eut trois enfans, THOMAS, qui suit; *Henri*, qui comparut à l'arriereban en 1515, pour les guerres d'Italie; & *Jean*, chanoine de Sens.

I. THOMAS de Bragelongne, écuyer, seigneur de Joui, de Brassi, & de Rizei, établit sa demeure à Paris, & y épousa 1. *Thomasse* Seguier: 2. *Marie* Favier. Ses enfans du premier lit furent MARTIN, qui suit; *Savinien*, écuyer, seigneur de Joui, de Rizei & de Brassi, qui comparut à la rédaction de la coutume de Sens l'an 1555, au rang de la noblesse, & mourut sans enfans; & *Geneviéve* de Bragelongne, mariée à *Claude* le Sueur. Du second lit sortirent THOMAS de Bragelongne, lieutenant criminel au châtelet de Paris, mort en 1570, qui épousa *Magdeléne* Kerver, & en eut CLAUDE de Bragelongne, conseiller au parlement, qui épousa en 1566 *Catherine* Huault, fille de *Charles*, seigneur de Montmagni, Guyencourt, &c. maître des requêtes de l'hôtel du roi, & en eut *Jérôme* de Bragelongne, chevalier, seigneur de la Salle, lieutenant de la mestre de camp général de la cavalerie legere de France, mort sans alliance; *Claire*, mariée à *Etienne* de Nicei, seigneur de Romilli; & *Marguerite* de Bragelongne, aliée à *Philippe*, marquis de Marle près de Laon. Les autres enfans de THOMAS de Bragelongne, lieutenant criminel, furent *Magdeléne* femme de *Claude* Gelée, lieutenant criminel du châtelet après son beau-pere; autre *Magdeléne*, mariée à *Jérôme* de Montholon; *Claude*, alliée à *Jean* Château, maître des comptes; & *Léon* de Bragelongne, seigneur des Caves, conseiller au parlement; qui épousa *Eléonore* de la Grange-Trianon, dont il eut *Marie* de Bragelongne, mariée à *Claude* Bouthillier, secretaire d'état, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi; & deux filles, religieuses à Notre-Dame de Troyes.

II. MARTIN de Bragelongne, fut successivement conseiller au châtelet en 1541, lieutenant particulier, civil & criminel au même châtelet en 1554, prévôt des marchands en 1558, & mourut le 27 avril 1569, âgé de soixante-quatorze ans. Il avoit épousé *Marguerite* Chesnard, dont il eut JEAN, qui suit; JERÔME, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; THOMAS, MARTIN, NICOLAS, JACQUES de Bragelongne, *qui ont fait aussi des branches; qui seront mentionnées ci-après*; *Catherine*,

mariée à *Jacques* Rapouel, seigneur de Varastre, conseiller au châtelet; *Anne*, femme de *Claude* Gastelier, seigneur de la Vanne, &c. doyen de la cour des aydes; *Magdeléne*, religieuse aux Filles-Dieu; & *Marie* de Bragelongne, alliée à *Claude* Lyonne, seigneur de Cueilli & de Servon.

III. Jean de Bragelongne, seigneur de Villejuif près Paris, lieutenant particulier au châtelet, épousa *Claude* Parent, dont il eut Jerôme, qui suit; *Marguerite*, femme de *Louis* Froment, écuyer, seigneur de Gueriton, controlleur général des ligues Suisses & Grisons; & *Martin* de Bragelongne, receveur général des finances à Caën, qui de *Claude* Polaër, laissa *Claude*, mort sans postérité en 1634; *Louis*, chanoine de l'église de Paris, mort en 1682; *Jean*, docteur de la maison de Sorbonne, & chanoine de Paris, mort en 1653; *Bernardin*, jésuite, mort en 1670; *Martin*, écuyer sieur de Saint-Martin, mort sans alliance; & *Marguerite* de Bragelongne, mariée à *Pierre* des Fossez, chevalier, seigneur de Coyolles.

IV. Jerôme de Bragelongne, receveur général des finances à Caën, épousa 1. *Jeanne* Odeau: 2. *Anne* Charpentier. Du premier lit sortit un fils unique nommé *Jerôme*, seigneur de Bermond, qui épousa en 1638, *Marie* Chesnard, & mourut sans postérité en 1659. Du second lit vinrent *Claude*, seigneur de Vignolles, trésorier général de l'artillerie, mort sans postérité; & *Anne* de Bragelongne, mariée à *Jacques* Cottereau, chevalier, seigneur de Villejuif, maître d'hôtel du roi.

Seconde branche.

III. Jerôme de Bragelongne, second fils de Martin de Bragelongne, prévôt des marchands, & de *Marguerite* Chesnard, fut secrétaire du roi, & trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Il épousa en 1565 *Marie* Goyet, fille de *François* Goyet, avocat du roi au châtelet, & de *Marie* Gron, dont il eut, outre sept enfans morts jeunes, Jerôme, qui suit; *Martin*, seigneur de la Forgerie, trésorier de la gendarmerie de France, mort sans alliance en 1665, âgé de quatre-vingt-cinq ans; *Marie*, femme de *Philippe* de Vigni, secrétaire du roi; *Magdeléne*, mariée 1. à *Gaspard* de Chessé, conseiller au parlement: 2. à *Martin* de Mauvoi; *Barbe*, femme de *Jean* de Baugi, seigneur de Ledeville; & *Pierre* de Bragelongne, secrétaire du roi, trésorier de France à Châlons, puis trésorier général de l'extraordinaire des guerres, mort en 1656, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant de *Marthe* Charon, fille de *Jean*, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, *Jean* de Bragelongne, conseiller au parlement de Bretagne, puis au grand conseil, maître des requêtes, & intendant de la généralité d'Orléans, qui se retira aux Indes, où il s'étoit rendu maître d'une isle, & de cinq vaisseaux, qu'il perdit avec la vie dans le naufrage qu'il fit à trois lieues de la Rochelle, lors de son second embarquement, sans laisser de postérité de *Marie* le Gros, demoiselle d'Anjou; *Pierre* de Bragelongne, chanoine de Meaux, mort en 1687; *Jerôme*, religieux à S. Denys en France; & *Magdeléne* de Bragelongne, femme de *Jean* du Tillet, seigneur de Gouaix, &c. conseiller au parlement, morte en juin 1649.

IV. Jerôme de Bragelongne, seigneur des Tournelles, correcteur des comptes, puis trésorier général de l'ordinaire des guerres, & conseiller d'état, mourut le 14 février 1678. Il avoit épousé en 1602, *Marie* Cheron, fille de *Charles*, seigneur d'Ouville, secrétaire du roi, & de *Susanne* le Prévôt, morte le 17 janvier 1671, dont il eut *Charles* de Bragelongne, conseiller au grand conseil, mort à l'âge de trente-quatre ans, qui laissa d'*Adrienne* Oudet, *Louis*, conseiller au grand conseil, mort sans postérité: *François*, enseigne au régiment des gardes, tué au siége d'Arras en 1652: & *Pierre*, mort jeune: Pierre, qui suit: & *Louis* de Bragelongne, lieutenant des gardes, dans la compagnie de M. de Cinq Mars, après la mort duquel il quitta le service, fut trésorier général de l'ordinaire des guerres, & mourut en décembre 1667, sans laisser de postérité d'*Anne* Galland, morte en décembre 1684.

V. Pierre de Bragelongne, trésorier général de l'ordinaire des guerres, par la démission de son pere, mourut en 1643, à l'âge de trente-sept ans. Il avoit épousé en 1639 *Claude* de la Cour, morte en mars 1686, fille de *Pierre* de la Cour, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en la généralité de Lyon, & de *Claude* Thibaut, dont il eut Pierre, qui suit: & *Nicolas* de Bragelongne, trésorier de France à Paris, mort le 9 janvier 1720, ayant eu d'*Elizabeth-Marguerite* Plastrier de la Croix, morte le 24 octobre 1722, deux fils: & *Elizabet Marguerite* de Bragelongne, alliée à *Marie-François* Guillemeau de Freval, seigneur de Saint-Souplet, conseiller au châtelet, morte le 9 novembre 1718.

VI. Pierre de Bragelongne, fut reçu en 1682, président aux enquêtes au parlement de Bretagne, & mourut honoraire le 5 décembre 1717: il épousa le 29 décembre 1687, *Marie* de Gaumont, fille d'*André*, seigneur du Saussai, conseiller d'état, & de *Catherine* du Chêne, dont il eut Jean-Baptiste Camille, qui suit; & *Marie-Catherine* de Bragelongne, mariée en 1709, à *Michel* Chauvin, conseiller au parlement, morte le 7 janvier 1711.

VII. Jean-Baptiste Camille de Bragelongne, conseiller au châtelet, puis au parlement le 12 août 1718, fut marié le 12 juillet précédent avec *Claude-Françoise* Guillois, fille aînée de *Claude* Guillois, payeur des rentes de l'hôtel de ville, & de *Marie-Françoise* Houallet.

Troisieme branche.

III. Thomas de Bragelongne, troisiéme fils de Martin de Bragelongne, & de *Marguerite* Chesnard, fut trésorier de France à Bourges, puis à Paris, dont il devint l'ancien président, & mourut le 1 mai 1615, âgé de soixante quinze ans. Il avoit épousé *Marie* Lallemant, fille de *Jean* Lallemant, second président au parlement de Rouen, & de *Liesse* Feu, fille de *Jean* Feu, sénateur de Milan, puis président au parlement de Rouen, & de *Catherine* de l'Aubépine, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, Jean-François, qui suit; *Nicolas* seigneur de la Touche, contrôleur général des eaux & forêts de l'Isle de France, mort sans postérité de *Chrétienne* le Cour, laquelle se remaria à *Louis* le Tonnelier-Breteuil, seigneur de Boissettes, contrôleur général des finances, & conseiller d'état, & mourut le 30 août 1707, âgée de quatre-vingt-neuf ans: *Marie* de Brangelongne, femme de *Nicolas* Hanapied, seigneur d'Amoi & d'Armonville, trésorier de France à Orléans: & *Thomas* de Brangelongne, baron de Sourdiere, seigneur de Villeneuve & de Saint-Germain, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort en 1649, laissant, entr'autres enfans, d'*Isabeau* de Pignan, *Nicolas* de Bragelongne, mort, ne laissant que des filles de *Françoise* Durand.

IV. Jean-François de Bragelongne, seigneur de la Neufville, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1603, & mourut en 1631, laissant d'*Anne* Leschassier, fille de *Louis*, secrétaire du roi, & de *Denyse* Breuillet, Thomas, qui suit, & trois autres enfans morts jeunes.

V. Thomas de Bragelongne, seigneur d'Engenville, Issi, Pourpri, petit Tignonville, & de la Magdeléne, près Châtres, fut reçu conseiller au parlement en 1637, puis président au parlement de Metz en 1674, & chef de la chambre royale établie en conséquence du traité de paix de Nimegue, & mourut le 4 mars 1680, âgé de soixante-sept ans. Son corps fut inhumé en la cathédrale de Metz, & son cœur fut apporté à S. Paul à Paris, où est le tombeau de sa famille.

le. Il avoit épousé le 5 février 1642, *Marie* Hector de Marle, fille de *Christophe* Hector de Marle, seigneur de Versigni, président en la chambre des comptes, & de *Marie* Colbert de Saint-Pouange, morte le 24 octobre 1705, âgée de quatre-vingt-cinq ans, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes : Christophe-François, qui suit : *Louise*, femme de *Pierre* Gruyn de Vallegrand, seigneur de la Selle, Saint-Cire, &c, conseiller au grand conseil ; *Nicolas*, comte & doyen de Saint Julien de Brioude ; *Marie-Magdelène*, mariée en avril 1672, à *Aimé* Solu, secrétaire du roi, morte le 23 octobre de la même année ; *Geofroi-Dominique*, vicomte d'Edville, &c, maître des requêtes, mort le 21 septembre 1717, qui épousa *Aimée* d'Espinoi de Lonni, fille d'*André* d'Espinoi, chevalier, seigneur de Lonni, conseiller au parlement de Metz, & de *Louise* Boutet, dont une fille unique morte jeune ; *Etienne*, destiné chevalier de Malte qui fut fait prisonnier à la bataille de Trèves à l'âge de quatorze ans : après la bataille de Walcourt, le roi lui donna une compagnie dans son régiment des gardes, puis le nomma inspecteur d'infanterie, major général, & brigadier de ses armées, & mourut le premier février 1714 : il avoit épousé *Marie* Hector de Marle, sa cousine germaine, fille de *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes, & de *Claude* Hector de Marle ; *Thomas*, docteur en théologie en la faculté de Paris, comte honoraire de l'église de Brioude, doyen de Senlis, puis chanoine de l'église de Paris, mort le 30 juillet 1722 ; *Charles* de Bragelongne, colonel d'un régiment de dragons, tué au combat de Luzzara le 15 août 1702, laissant deux fils de *Jeanne-Françoise* de Bragelongne, sa cousine ; & *Pierre* de Bragelongne, seigneur de Launai, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qui a épousé *Marie-Geneviève* Boucher, fille de *Jean-Baptiste* Boucher, président à mortier au parlement de Metz, & de *Magdelène* Helissant, dont il a un fils & une fille.

VI. Christophe-François de Brangelongne, seigneur d'Enjenville, Issi, Pourpri, &c, conseiller de la grand'chambre du parlement, mort le 19 février 1721, âgé de soixante-quinze ans, épousa 1. *Marie* Chanlatte, dont il a eu *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, seconde femme de *Nicolas-Pierre* Camus de Pontcarré, premier président au parlement de Rouen, morte en juin 1705 : 2. *Charlotte* Pinette de Charmoi, fille de *Jacques* Pinette de Charmoi, maître des comptes, morte le 22 février 1711, dont il eut *Joseph-Nicolas* : *François Dominique*, jumeau de *Joseph-Nicolas*, né le 20 janvier 1683 : ce dernier avant que d'avoir fait ses vœux de chevalier de Malte, & après avoir fait ses caravannes, épousa le 29 septembre 1716, *Marie-Anne* de Barville, fille de *N.* seigneur de Puiselet, commandant du régiment royal d'artillerie, brigadier des armées du roi, & de *N.* de Guilletot, & mourut le 20 août 1719, & sa veuve le 21 février 1720, ayant eu *N.* mort en naissant : *Achilles-Jean*, né le 27 janvier 1719 : & *Christophe* né le 12 février 1720. Les autres enfans de *Christophe-François* sont, *Christophe-Bernard*, chanoine & comte de Brioude *qui a ci-après son article particulier* : *Geneviéve*, née en 1681, mariée à *Alexandre* Aubri, seigneur d'Armanville : & *Marie-Louise* de Bragelongne, née le 1 juin 1691, religieuse ursuline de saint Avoye, à Paris.

Quatriéme Branche.

III. Martin de Bragelongne, seigneur de Charonne, près Paris, quatriéme fils de Martin de Bragelongne, & de *Marguerite* Chenard, fut reçu conseiller au parlement en 1570, & seize ans après président en la premiere des enquêtes, puis prévôt des marchands en 1602, conseiller d'état en 1616, & mourut en 1623, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épousé *Catherine* d'Abra de Raconis, fille de *Gallois*, seigneur de Raconis, lieutenant du grand-maître de l'artillerie, & d'*Anne* Midorge, dont il eut Claude, qui suit : Pierre, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné* ; *Emeri*, doyen de S. Martin de Tours, puis évêque de Luçon, mort en 1645 ; *Antoine*, chanoine régulier de S. Victor : *Martin*, qui fut destiné à l'église, son pere lui ayant obtenu l'abbaye des Vertus, & le doyenné de S. Martin de Tours ; mais il changea de dessein, fut seigneur de Reuvillon, & épousa *Julienne* de Koteure, belle mere de son frere aîné, dont il eut pour fils unique *Claude* de Bragelongne, tué à Kimpercorentin en 1643, à l'âge de vingt-deux ans : Robert, qui a fait la branche, *rapportée après celle de ses aînés* ; *Anne*, femme de *Jean* le Nain, seigneur de Beaumont, mort sous-doyen du parlement ; & *Marie* de Bragelongne, femme de *Pierre* de Verton, trésorier de France à Orléans.

IV. Claude Bragelonghe, fut reçu conseiller au parlement en 1596, & reçu en survivance de la charge de président ès enquêtes en 1600, puis s'établit en Bretagne, où il avoit épousé *Marguerite* du Dresnec, fille unique de *N.* du Dresnec, & de *Julienne* de Koteure, dont il eut *Julienne* de Bragelongne, femme de *Jean-Claude* le Jacobin de Keremprat, conseiller au parlement de Bretagne ; & *Marie* de Bragelongne, alliée à *Sebastien* du Fresnoi, baron de Faouet, conseiller au même parlement.

IV. Pierre, second fils de Martin de Bragelonghe, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, fut seigneur des Ouches, trésorier de France à Orléans en 1607, & contrôleur général de la maison de la reine Marie de Médicis en 1616, & mourut le 21 décembre 1621, laissant de *Marguerite* de la Bruyere, fille de *N.* de la Bruyere, secrétaire du roi, & trésorier de l'argenterie, *Martin* de Bragelongne, chanoine de Luçon, mort en 1630, à l'âge de vingt deux ans ; Emeri, qui suit ; *Marie*, religieuse au Pont-aux-Dames ; *Marguerite*, religieuse à la Villette ; & *Claude* de Bragelongne, mariée à *Jean* Amauri, trésorier de France à Paris, morte en juillet 1692.

V. Emeri de Bragelongne, seigneur des Ouches, mourut le 31 janvier 1704. Il avoit epousé le 21 février 1664, *Geneviéve* de Bugnons, fille de *Jacques* de Bugnons, maître des comptes, & de *Charlotte-Louise* le Févre, morte le 25 mai 1698, dont il eut *Emeri* ; *Adam*, & *Charles* de Bragelongne, reçu chevalier de Malte en 1677, puis brigadier d'armée, qui a commandé les gardes du corps de la reine d'Espagne, & a été tué en une rencontre au passage de la Segre en Espagne, à la tête de deux mille chevaux.

IV. Robert de Bragelongne, sixiéme fils de Martin de Bragelongne, & de *Catherine* Abra de Raconis, fut seigneur de la Charbonniere, commandeur de Fontenai-le-Comte, de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jérusalem, & grand-maître des eaux & forêts des apanages de Gaston de France, duc d'Orléans, & épousa *Marguerite* de Cormeilles, dont il eut Robert, qui suit ; *Emeric*, abbé de Notre Dame de Moreilles : *Louis*, *Pierre*, *Jean-Baptiste Gaston*, morts jeunes, & *Pierre* de Bragelongne, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, qui de *Henriette* de Morennes, morte en juin 1690, a eu trois enfans, morts jeunes.

V. Robert de Bragelongne, commandeur de Fontenai-le-Comte, de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel après son pere, enseigne, puis lieutenant des gardes du corps du roi mourut en avril 1684, ayant été marié trois fois, 1. à *Marie* de Seve, fille de *Jean-Jacques* de Seve, maître des requêtes, & de *Geneviéve* Poncet : 2. à *Marguerite* Broc, fille de *N.* de Broc, seigneur des Murs, & de *Marguerite* du Hamel : 3. à *Louise* de Machault, fille de *Jean-François* de Machault, seigneur de Tanqueux, &c, & de *Marguerite* d'Espinai. Du premier lit vinrent *Robert* & *Christophe*, morts jeunes : & *Geneviéve-Marie* de Brangelongne, mariée le 15 octobre 1687 à *Claude-Antoine* de Fours,

marquis de Cuisigni. Du second lit vint *Leon*, élevé page de la chambre du roi : & du troisiéme sortit *Charles-Pierre-François* de Bragelonge, mort jeune.

Cinquiéme Branche.

III. Nicolas de Bragelonge, cinquiéme fils de Martin de Bragelonge & de *Marguerite* Chesnard, fut seigneur de Villevenard, de Logne, &c, & fut reçu conseiller au châtelet en 1580, puis au parlement en 1604, & mourut en 1617, laissant de *Marie* de Villecocq sa femme, Charles, qui suit : *Nicolas*, tué sans avoir été marié : *Georges*, mort jeune : & *Magdeléne* de Bragelongne morte fort âgée sans alliance.

IV. Charles de Bragelonge, chevalier, seigneur de Villevenard, commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, épousa en 1623 *Magdeléne* Asselin, morte en septembre 1693, dont il eut, outre dix enfans, morts jeunes : Charles, qui suit : *Jean* & *Pierre*, chanoines réguliers de sainte Geneviéve : *Marie-Magdeléne*, mariée à *Nicolas* le Lievre, seigneur de Chauvigni & de la Cour : & *Anne* de Bragelonge, ursuline à Mantes.

V. Charles de Bragelonge, chevalier, seigneur de Montcharville, commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, est mort en son château de Petiviers en réputation d'un très-habile ingénieur, laissant de *Magdeléne* de Vigni, fille d'*Etienne* de Vigni, grand-maître des eaux & forêts d'Orléans, & pays Blaisois, & de *Magdeléne* de la Fond, Etienne qui suit ; *Magdeléne-Rosalie* de Bragelonge fille, & plusieurs enfans morts jeunes.

VI. Etienne de Bragelonge, capitaine d'infanterie.

Sixiéme Branche.

III. Jacques de Bragelonge, sixiéme fils de Martin de Bragelonge, & de *Marguerite* Chesnard, fut conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, & mourut en 1613, âgé de 63 ans. Il avoit épousé *Barbe* Robert, dont il eut *Jacques*, trésorier de France à Moulins, mort sans laisser postérité de *Claude* Hinselin ; Jerôme, qui suit ; *Balthazar*, grand prieur de S. Denys en France : *Catherine*, femme d'*Antoine* le Févre, seigneur de Guibermenil, trésorier de France à Amiens : *Anne*, mariée à *Charles* Perdriel, seigneur de Baubigni : *Marie*, religieuse au Pont-aux-Dames, & *Claude* de Bragelonge, écuyer, sieur de Boisfripaux, intendant des vivres des camps & armées du roi, qui se fit prêtre après la mort de sa femme nommée *N.* Godefroi, dont il eut *Robert*, capitaine au régiment de Vervins, mort sans enfans : autre *Robert*, capitaine & conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe, où il a pris femme, & y a des enfans : *Claude*, seigneur de Creuilli, capitaine d'infanterie au régiment d'Espagni, mort sans enfans : autre *Claude*, seigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort sur mer, sans alliance ; *François*, seigneur d'Estintevil-le, capitaine des gardes du corps du prince d'Osnabruck en Allemagne, où il a pris une femme & y est établi : *Pierre*, qui sortit jeune de la maison de son pere, & dont on n'a eu depuis aucunes nouvelles : *Louise*, mariée à *N.* de la Fond, maître des eaux & forêts d'Alençon : & *Anne* de Bragelonge, morte sans alliance à l'âge de trente ans.

IV. Jerôme de Bragelonge, mort doyen des conseillers de la cour des aydes en 1658, âgé de soixante-dix ans, fut marié trois fois, 1. en 1618, à *Magdeléne* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, conseiller au grand conseil, & de *Marie* du Hamel : 2. à *Marie* Gouyon : 3. à *Marie* Maret : il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes. Ceux du premier lit furent Jacques, qui suit : *Antoine*, chanoine régulier de sainte Geneviéve, prieur de Graville : *Jerôme* seigneur de Guibermenil, conseiller au parlement de Metz, puis de la cour des aydes de Paris, mort le 15 juin 1698, âgé de soixante-quinze ans. Il avoit épousé, 1. *Geneviéve* Boucher, fille de *Guillaume* Boucher, greffier en chef de la cour des aydes, & de *Marie* de Compans, après la mort de laquelle, arrivée en mars 1682, il prit une seconde alliance avec *Marguerite* Bannelier, morte le 24 juillet 1697, ayant eu pour fils unique du premier lit *Honoré* de Bragelongne, mort en mai 1680, à l'âge de dix-huit ans. Les autres enfans de Jerôme furent *Honoré*, enseigne des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, tué à l'âge de vingt-deux ans sans alliance : *Etienne*, chanoine régulier de sainte Geneviéve : *Marie*, femme de *N.* de Ribaudon, trésorier de France à Soissons : *Anne*, abbesse de Longchamp ; *Magdeléne* ; *Claude* ; *Marguerite*, religieuses au Pont-aux-Dames ; *Charlotte*, ursuline à Pontoise, & *François* de Bragelonge, seigneur de Hautefeuille, capitaine lieutenant des gendarmes de Gaston de France, duc d'Orléans, mort le 22 juillet 1703, âgé de soixante-dix-sept ans, qui de *Marie* Boucher, morte le 28 octobre 1700, fille de *Jean* Boucher, secrétaire du roi, & de *Marie* Basin, a eu entr'autres enfans *Marie-Anne* de Bragelonge, alliée 1. en mai 1695, à *Jacques* Clerel de Rampen, chevalier, seigneur de Lignerolle, écuyer ordinaire du roi : 2. en février 1704, à *Augustin* le Comte, conseiller en la cour des aydes, frere de *Nicolas* le Comte, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant criminel de la ville, prévôté & vicomté de Paris.

V. Jacques de Bragelonge, intendant de la maison de Gaston de France, duc d'Orléans, puis maître de la chambre aux deniers, mourut en 1679. Il avoit épousé *Marie* de Saint-Mesmin, dont il eut *Jerôme*, docteur en droit canon, prieur de S. Sauveur des Landes les-Fougeres en Bretagne : *Claude* ; *Jean-Jacques* ; *Aimé-Jerôme* ; *Philippe*, chanoine régulier de sainte Geneviéve ; *Pierre-Robert*, mort en mars 1683 ; *Nicolas*, *Louis-Melchior*, *Antoine*, morts jeunes, *Marie-Magdeléne*, *Marie-Anne*, religieuse à Longchamp ; *Marie-Marthe*, femme d'*Alexandre* de Lattaignant, conseiller au parlement ; & *Marie-Louise* de Bragelonge, religieuse à l'Amour-Dieu en Champagne. * *Voyez*, *Discours généalogique de la maison de Bragelongne*, *imprimé à Paris en 1689*.

BRAGELONGNE (Christophe-Bernard de) prêtre, doyen & comte de l'église royale de S. Julien de Brioude, d'une maison noble & ancienne, naquit à Paris en 1688, de *Cristophe-François* de Bragelongne, conseiller au parlement, & de *Charlotte* Pinette de Charmois. Il fit ses études au collége des jésuites de Paris, & réussit également dans tous les genres de littérature qui lui furent proposés ; grec, belles lettres, philosophie, mathématiques, tout s'imprimoit dans son esprit avec une égale facilité. On assure que dès l'âge de 17 ans il ne se délassoit de ses autres occupations, qu'en passant une grande partie des jours de congé avec le célébre P. Malebranche dans des entretiens philosophiques. Ses progrès dans les mathématiques & dans la physique furent si rapides, que dès 1711, n'ayant encore que 23 ans, il eut une place d'éleve dans l'académie royale des sciences de Paris. Il donna immédiatement après sa réception un mémoire sur les quadratures des courbes, où il y avoit plusieurs nouvelles découvertes. Ce mémoire devoit avoir une seconde partie : d'autres occupations empêcherent M. de Bragelongne de la donner. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique : il prit le sacerdoce, & un de ses oncles, doyen & comte du chapitre de Brioude, le pourvut d'un comté dans le même chapitre, & ensuite lui résigna le doyenné & le prieuré de Lusignan, dont il étoit aussi revêtu. M. de Bragelongne crut avec raison que son devoir l'appelloit à Brioude, & depuis il ne vint plus à Paris que rarement. Il fut cependant nommé en 1728, associé libre de l'académie des sciences, en la place du P. Reyneau, de la congrégation de l'oratoire. Lorsqu'il venoit à Paris, il se trouvoit assidument, & avec plaisir, aux assemblées de son académie, & il se chargeoit volontiers de l'examen d'une infinité de mémoires, d'ouvrages, de projets, qu'on

présentoit à cette compagnie. En 1730, il commença à donner à l'académie le principal ouvrage que nous avons de lui, son *Traité des lignes du quatriéme ordre;* il le continua pendant les années suivantes, & ne l'interrompit que parceque l'ouvrage devenant plus considérable qu'il n'avoit pensé, il se détermina à le faire paroître à part, ce qui fait qu'il n'y a que les deux premiers mémoires qui ayent été imprimés parmi ceux de l'académie. Cet amour pour les mathématiques n'avoit pas empêché M. de Bragelongne de cultiver assidument les belles lettres : il entendoit parfaitement le grec, & assez bien l'hébreu ; il avoit fait une étude particuliere de l'histoire, il avoit même entrepris d'écrire celle des empereurs romains, qu'il avoit poussée jusqu'à l'empereur Décius, lorsqu'il fut rappellé à Brioude en 1741, pour quelques affaires de son chapitre, auxquelles sa présence étoit nécessaire. Il y mourut d'un coup de sang, en cinq heures de temps, à l'âge de 56 ans, le 20 février 1744. A un esprit vif, aisé, pénétrant, il joignoit une extrême politesse, une grande douceur, des mœurs très-réglées, un attachement inviolable à tous ses devoirs, & sur-tout à ceux de la religion. Sa conversation étoit vive & enjouée, & soutenue d'une infinité de traits que lui fournissoit avec abondance sa vaste lecture. * Extrait de son éloge lu dans l'académie des sciences par M. Granjean de Fouchy, secrétaire de ladite académie, & imprimé dans le volume de l'histoire & des mémoires de la même académie pour l'année 1744, à Paris, 1748, *in-4°.* page 65, & suiv.

BRAGOSE ou de BIAGOLE (Guillaume) cardinal, évêque de Vabres, François, natif du diocèse de Mende en Gevaudan, posséda parfaitement la jurisprudence civile & canonique, qu'il professa assez long-temps à Toulouse, puis fut nommé à l'évêché de Vabres, après Bertrand de Pebrac. Il fut crée cardinal par le pape Innocent VI, le 17 septembre de l'an 1361, puis grand pénitencier de l'église. Il accompagna depuis le pape Urbain V à Rome & y mourut le 11 novembre 1367. On lui attribue quelques ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Onuphrius, *in Urbano V*, Bosquet, *in Innocent. VI, & Urb. V.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Sammarth. *Gall. christ.*

BRAGUE ou BRACA, en latin *Braccara*, *Braga*, *Bræcara*, ville de Portugal, avec siége d'archevêché, est située près la riviere de Cavado, & dans la province d'entre Douro & Minho, à cinq lieues de la mer. Brague a été autrefois dans la Galice & est une des plus anciennes villes d'Espagne, que Ptolémée nomme *Braccara Augusta*, & l'Itineraire d'Antonin, *Bragara.* Ausone la met entre les quatre premieres villes d'Espagne, dans le dénombrement qu'il en fait. On dit que ce fut le siége des anciens rois Sueves, & qu'elle étoit fort considérable sous les Goths. Elle l'est encore aujourd'hui par son église, qui a eu d'illustres prélats. Ils se disent primats d'Espagne, ce qui vient de ce que Tolede ayant perdu sa primatie par l'invasion des Maures, Alfonse I, roi de Leon, lorsqu'il reprit Brague sur ces infideles, transféra cette dignité en 740 à son église. Les archevêques de Brague n'ont joui paisiblement de cette dignité que pendant trois siécles : Alfonse VII, s'étant rendu maître de Tolede en 1039, l'archevêque de cette ville redemanda sa primatie ; celui de Brague ne voulut pas la lui rendre. On disputa long-temps, & on renouvella plusieurs fois la dispute, particuliérement au concile de Trente, où D. Barthelemi des Martyrs soutint avec beaucoup de vigueur les droits de son église : mais ni le concile, ni les papes n'ont voulu décider. Cependant les évêques d'Espagne reconnoissent la primatie de Tolede, & les Portugais celle de Brague. Les femmes de cette ville se sont rendu célébres par leur courage, aussi-bien que les hommes. L'histoire nous apprend que dans une bataille entre les habitans de Brague & ceux de Porto, les femmes de Brague eurent la meilleure part à la victoire. Pour conserver la mémoire d'un événement qui leur étoit si glorieux, les vainqueurs imposerent à ceux de Porto cette loi, qu'à l'avenir aucun d'eux ne pouroit entrer dans les emplois, à moins que d'avoir l'agrément d'une femme de Brague. Le terroir de cette ville est fertile en vin, en bled, en fruits, & riche en troupeaux & en gibier. * Nonius, *hist. Hispan.* c. 51. Mariana, *l. 6 histor. c.* 15. Garsias Loaisa, *in not. ad concil. Luccense.* Vasconcellos. Rescendius, *vie de dom Barthelemi des Martyrs.* Bernard de Brito, *monarch. Lusit. &c.* La Neuville, *histoire de Portugal, tome* 1, *page* 23, *&c.*

CONCILES DE BRAGUE.

Le premier, selon quelques auteurs, fut convoqué vers l'an 411 par Pancracion, évêque de cette ville, qui condamna, avec neuf autres prélats, les erreurs des barbares, qui avoient envahi l'Espagne. Bernard de Brito, Baronius, & divers auteurs, parlent de ce concile, quoique d'autres ne l'aient pas connu, & en effet nous le croyons supposé. Thodemire, roi des Goths en Espagne, s'étant converti de l'arianisme, permit aux prélats de tenir un concile à Brague l'an 563. Il ne s'y trouva que huit évêques, qui condamnerent les erreurs des Priscillianistes en XVII articles, & qui firent XXII canons pour le réglement de la discipline ecclésiastique, du temps du pape Jean III. On en assembla un en 572, sous Ariamire, lequel contient X canons. Celui qu'on met le IV, fut tenu l'an 675 pour le même sujet ; mais les meilleurs critiques regardent ce concile comme supposé. * Baronius, *in annal.* Bernard de Brito, *t. II. monarch. Lusit.* Garcias Loaisa. Bini. Le P. Sirmond. Le P. Labbe, *in édit. concil.*

BRAHÉ, *cherchez* TICHO-BRAHÉ.

BRAHEM, fils d'Ali, & quatriéme roi de Maroc, de la race des Almoravides, succéda à son pere en 1115. Il vainquit d'abord un Alfaqui ou docteur mahometan, qui vouloit le détrôner, & le fit mourir, après lui avoir fait arracher les yeux. Mais en 1140, il perdit la bataille contre Abdala, Africain Berebere ; & ne voyant aucune retraite où il pût être en sureté, il piqua son cheval de désespoir, & le fit sauter du haut d'un rocher, aimant mieux mourir de la sorte, que de tomber entre les mains de ses ennemis. Abdala étant mort quelque temps après, Abdulmumen, général de l'armée, fut élu roi sous le titre d'Emir-al-Moumenin, ou *Miramolin*, & assiégea la ville de Maroc, où étoit le fils de Brahem, encore enfant, qu'on avoit déclaré roi en la place de son pere. Voyant que les assiégés résistoient avec un courage extraordinaire, il jura de ne point quitter la ville qu'il ne l'eût prise ; & l'ayant emportée d'assaut, il se saisit du jeune roi, qu'il étrangla de ses propres mains. Par la mort de ce jeune prince, fut éteinte la lignée des Almoravides. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

BRAHMA, faux dieux des Bramins, *cherchez* BRUMA.

BRAIDALBAIN, *Albania.* Dans le langage des montagnards d'Ecosse, ce mot signifie le lieu le plus élevé du pays. D'autres écrivent, *Braid-Albain*, ou *Allaban* ou *Albanie.* C'est une province d'Ecosse, qui donne le titre de comte à un membre de la famille de Cambell. Elle est vers le milieu du royaume, entre le pays de Loquabyr, d'Athol, de Strathern, de Mentheit, de Lennox & d'Argile. Cette province, longue de douze lieues & large de cinq, a titre de duché. Le pays est extrêmement montagneux : aussi n'y voit-on point de villages ; & tout ce qu'on y peut remarquer est le grand lac de Tai, d'où la riviere de ce nom prend sa source. On nomme le lieu le plus élevé de ce pays *Drum-Albin*, c'est-à-dire, *le dos de l'Ecosse*, d'où plusieurs rivieres tirent leur origine ; les unes se déchargent dans la mer d'Allemagne, les autres dans la mer d'Irlande. * *Dictionnaire anglois.* Mati, *dict. géog.* Baudrand, *diction. géograph. Voyez* ALBANIE.

BRAILLOW, *Brahilovia*, *Brakovia*, petite ville du royaume de Pologne, est dans la basse Podolie, sur la riviere de Bar, à dix lieues au-dessous de la ville de ce nom, & à quatorze de Braclaw, vers le septentrion occidental. * Mati, *diction.*

BRAINNE, *Brana*, petite ville de France, *cherchez* BRENNE.

BRAINE L'ALEU ou L'ALLEUD, *Brennia-Allodiensis*, petite ville libre, avec une petite jurisdiction, où l'on voit les bourgs de Braine Woulter, Braine-le-château, &c. Cette ville est dans le Brabant méridional, entre Mons & Nivelle. * Mati, *diction.*

BRAINE-LE-COMTE, *Brennia-Comitis* ou *Bronium*, petite-ville des Pays-Bas Autrichiens, à qui elle appartient, qui est dans le Hainaut, entre Bruxelles & Mons, & a une châtellenie. * Mati, *diction.*

BRAINTE, *Brainta*, est une abbaye de la Souabe, sur la riviere de Schuss, à une lieue au-dessus de Ravenspourg. * Baudrand.

BRAINTRI, bourg d'Angleterre, grand & bien peuplé, dans la contrée du comté d'Essex, qu'on nomme *Hiuck-ford*, est à trente-quatre milles anglois de Londres. * *Diction. Auglois.*

BRAKEL, *Brachelia*, petite ville d'Allemagne, est située sur la Nette, dans le diocèse de Paderborn, & à six lieues de la ville de ce nom. Elle a été autrefois ville libre; maintenant elle dépend de l'évêque de Paderborn. * Mati, *dictionaire.*

BRAKELONDE (Jocelain) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, qui vivoit dans le XIII siécle en 1214, s'est fait connoître par quelques ouvrages historiques, comme par une chronique de son monastere, par la vie de S. Robert martyr, & par quelques autres. * Pitseus. Leland.

BRALION (Nicolas de) prêtre de l'oratoire, naquit à Pontoise, & fut reçu dans la congrégation de l'oratoire à Paris l'an 1619. Lorsqu'il eut reçu le sacerdoce, sa dévotion le conduisit à Rome, où il fit quelque séjour. Revenu à Paris, il s'occupa à composer plusieurs ouvrages qu'il a fait imprimer. Tels sont les suivans. 1. *Vite de sancti raccolte del Padre Pietro Ribadeneira, e di alcuni altri autori da Ludovico de sancta Cecilia sacerdote; in Roma, Bernardino Tani*, 1638, *in*-8°. 2. Vie de S. Nicolas, évêque de Myre, à Paris, 1646. 3. *Pallium archiepiscopale, autore Nicolao de Bralion Parisino, congregationis Oratorii D. N. J. C. presbytero. Accedunt & primùm prodeunt ritus & forma benedictionis ipsius, ex antiquo manuscripto basilicæ Vaticanæ*, à Paris, 1648, *in*-8°. Cet ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire de l'auteur au cardinal François Barberin, neveu du pape Urbain VIII, & d'une préface où il est traité *de sacris indumentis*, &c. 4. Les Curiosités de l'une & de l'autre Rome, chrétienne & païenne, à Paris, 1655, 2. vol. *in*-8°. 5. *Cæremoniale Canonicorum, seu institutiones practicæ sacrorum S. R. E. rituum, pro collegiatis, aut aliis ecclesiis, quæ ad instar illarum deserviunt juxta ritum romanum, atque adeò pro ipsis cathedralibus absente episcopo*, &c, à Paris, 1657, *in*-12. L'ouvrage est dédié au P. François Bourgoing, supérieur général de l'oratoire. 6. *La Chapelle de Laurette*, ou *l'Histoire du sacré Sanctuaire*, à Paris, 1665, *in*-8°. 7. *L'Histoire chrétienne* (à Paris 1656, *in*-4°) *contenant les vies de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, & les vies de tous les Saints du bréviaire romain.* 8. *Le savant idiot*, ou *traité de l'amour de Dieu vers l'homme, & de l'amour de l'homme vers Dieu*, traduit du latin de Raymond Jourdain, à Paris, 1667, *in*-24 & *in*-12. 9. *La sépulture admirable de sainte Cécile dans son église de Rome*, à Paris, 1668, *in*-12 & *in*-8°. Le P. de Bralion avoit de l'érudition; mais il manquoit de critique. Il mourut à Paris en 1672. * Extrait en partie d'une bibliothéque manuscrite des écrivains de la congrégation de l'oratoire, par le P. Bougerel.

BRAMA ou BRAHMA, faux dieu des Bramens, *cherchez* B R UMA.

BRAMANTE, né à Castello-Duranti dans le territoire d'Urbino, fameux architecte, né de parens pauvres, mais qui eurent soin de son éducation, apprit le dessin sous Bartholomeo, dit *Fra Carnovale.* Mais son gout le porta beaucoup plus à l'architecture qu'à la peinture. Il passa à Milan où il profita beaucoup sous César Césarini. En 1500 il alla à Rome & à Naples, où il visita ce qu'il y a de plus curieux en architecture. Dans cette derniere ville il bâtit le couvent des freres *della Pace.* Ce coup d'essai lui fit honneur. Jules II l'appella à Rome en 1503, où il bâtit l'église de *S. Pietro Montorio*, & ferma la place qui étoit alors entre le palais & le Belvedere. Il commença aussi le grand bâtiment de l'église de S. Pierre de la même ville. Sa mort arrivée en 1514 l'empêcha de porter cet ouvrage à sa perfection, & l'on en remit la conduite à Michel-Ange Buonarotti. * Sandrat, *acad. part.* 2, *page* 89. De la Marre, *dans sa vie de* Guill. Philander, fait un grand éloge de Bramante, *page* 27 *& suiv.*

BRAMBER, bourg qui donne le nom à une des six divisions du comté de Sussex en Angleterre. * *Dictionnaire Anglois.*

BRAMBRIDGE (Christophe) cardinal, *cherchez* URSWICUS.

BRAMENS, BRAMINS ou BRAMINES, secte de païens dans les Indes, qui se vouent au culte de leurs idoles & au ministere de leurs temples. Ils se vantent d'être sortis de la tête de leur dieu Brama, qu'ils disent avoir fait d'autres productions, mais qui ne sont pas si nobles, parcequ'elles ne sont sorties que de l'estomac, des bras, des cuisses ou des pieds. Abraham Roger, qui a vécu long-temps sur la côte de Coromandel, rapporte en son *traité du paganisme*, que le grand dieu des Bramens s'appelle *Wistnu*, & quelquefois *Etwara*; & que *Brama* est, selon eux, le premier homme que Dieu créa, & auquel il donna le pouvoir de créer le monde, & d'en avoir la conduite: de sorte que *Brama* fut établi comme lieutenant de Dieu, avec une puissance absolue sur toutes choses. Les Bramins disent qu'il y a huit mondes semblables à celui que nous habitons, & que ces huit parties de l'univers sont gouvernées par huit lieutenans de Brama. Ils croient l'immortalité de l'ame; mais ils ajoutent à cette croyance la métempsycose ou transmigration de l'ame d'un corps dans un autre, & ils croient que l'ame d'un homme doux passe dans celui d'un pigeon ou d'une poule; celle d'un homme cruel dans le corps d'un tigre; celle d'un homme rusé, dans celui d'un renard; celle d'un gourmand dans celui d'un pourceau; celle d'un traître dans celui d'un serpent; & ainsi des autres animaux, selon les différentes qualités des défunts. Ils croient que ces ames sont retenues dans le corps de ces animaux pendant un certain temps, avant que de pouvoir jouir d'un bonheur purement spirituel. C'est pourquoi ils ont un extrême respect pour les bêtes & pour les insectes; jusque-là qu'ils établissent des hôpitaux pour les animaux blessés ou malades, & qu'ils rachetent les oiseaux que les mahometans ont pris, s'imaginant qu'ils rendent peut-être ce service à quelques-uns de leurs parens, & se flatant que lorsqu'ils seront en cet état après leur mort, on aura le même soin de leurs ames. Quelques-uns disent que les ames de ceux qui ont fait de bonnes actions passent dans le corps d'un roi, d'un prince ou d'un grand seigneur. Les Bramens sont fort respectés par les Benjans dans toutes les Indes; mais ceux de la côte de Malabar ont pour eux une déférence tout-à-fait extraordinaire; car le nouveau marié présente son épouse à un Bramen, pour en disposer avant la consommation du mariage, afin qu'il soit heureux & béni. Ils ont parmi les Benjans la direction des affaires de la religion, dont ils expliquent les mysteres aux idiots; & par ce moyen ils s'établissent puissamment dans l'esprit des superstitieux, parcequ'ils donnent l'interprétation qu'ils veulent aux augures & aux autres observations sur lesquelles on les

consulte continuellement comme des oracles infaillibles. Ils ont aussi soin des écoles, où ils enseignent aux enfans à lire, à écrire & à compter. Ce qui augmente la vénération qu'on a pour eux, c'est l'austérité de leur vie, & leurs jeûnes fort fréquens & fort rigoureux; car ils sont quelquefois trois ou quatre jours sans manger, au moins à ce que le peuple croit. Le nom de Bramens ou Bramines est formé de celui de Brachmanes, duquel les Grecs & les Latins se sont servi pour signifier les philosophes des Indes. Leur ville ordinaire & comme leur université, est Benarés, ou comme d'autres prononcent Banarous, qui est appellée Banassi dans les tables d'Ulugbeg & de Nassireddin. *Voyez* l'article de cette ville.* Mandeslo, *tom.* 2, d'Oléarius. *Mœurs & religion des Bramines*, par Abraham Roger, *édition in-4°, à Amsterdam*, 1670.

BRAMHAL (Jean) primat d'Irlande, né à Pontefract dans le comté d'Yorck en 1593, étoit gentilhomme d'une ancienne famille descendue des *Bramhals* de *Bamhal-hall*, dans le comté de Chester. Il fit ses études à Cambridge, où il prit des dégrés de maître-ès-arts : il obtint ensuite un bénéfice dans le comté d'Yorck, & fut engagé dans une conférence avec un jésuite, touchant la transubstantiation; il fut fait depuis chapelain de Matthieu, archevêque d'Yorck, & peu après il eut une prébende d'Yorck & de Rippon : il étoit fort bien instruit des loix & coutumes d'Angleterre; étude qui étoit alors négligée par le clergé. Il fut reçu docteur en théologie à Cambrige. En 1633 il abandonna tous les avantages qu'il pouvoit prétendre en Angleterre, & s'en alla en Irlande où il étoit appellé. Il y fut fait évêque de Derri, à la recommandation du lord Strafford, alors député dans ce royaume. Y ayant trouvé les revenus des églises presqu'entierement dissipés, il procura divers actes du parlement, pour les rétablir & pour les maintenir. Il obligea de rendre les fiefs qui appartenoient à l'église, & dans l'espace de quatre ans il lui procura trente ou quarante mille livres sterling par an. Ce fut par ses soins & par ses sollicitations que les trente-neuf articles de la confession de foi de l'église anglicane furent reçus dans la convocation tenue à Dublin, & qu'on fit un livre de canons ecclésiastiques, dans lequel on en inféra plusieurs de ceux d'Angleterre. Les affaires s'étant ensuite brouillées en Irlande, il fut accusé & mis en prison à la poursuite de Bryan-O-Neal; mais l'accusation s'étant trouvée sans fondement & malicieuse, il fut élargi par ordre du roi. Il faillit ensuite de périr par les malicieuses inventions de Phelim-O-Neal, chef des Irlandois rebelles. Cet homme résolut de ruiner la réputation de ce prélat, & de lui ôter la vie en même temps. Dans cette vûe il lui adressa une lettre à Derri, dans laquelle il lui marquoit que selon les articles dont ils étoient convenus, il lui livrât une certaine porte quand il approcheroit de la ville. La garnison étant sur ses gardes, & attendant l'ennemi, Phelim crut que la lettre seroit ouverte infailliblement avant qu'elle pût parvenir jusqu'à l'évêque, & que les Ecossois, qui gardoient la ville, en voyant le contenu regarderoient le prélat comme un traitre, & se déferoient de lui. Mais par un effet de la providence, le soldat chargé de la lettre déserta, & l'emporta avec lui : en sorte que cette trahison ne fut connue qu'après que Phelim lui-même l'eut découverte. La rebellion croissant & se fortifiant en Irlande, l'évêque passa en Angleterre, & rendit de grands services à Charles I dans la guerre civile. Après la bataille de Marston-Moor, que le prélat avoit dissuadée, il quitta l'Angleterre, & passa à Bruxelles. Ce fut dans le temps qu'il fut hors de son pays qu'il écrivit contre M. de la Milletiere, évêque de Chalcédoine. Quand le roi Charles II fut rétabli, il fut fait archevêque d'Armagh, & orateur de la chambre haute dans le parlement d'Irlande; & les accusations faites contre lui, dont nous avons parlé, & contre le lord Strafford, furent ôtées du journal des deux chambres du parlement. C'étoit un prélat fort dans le raisonnement, bien versé dans les controverses théologiques, habile dans la politique & dans les affaires du gouvernement, & il avoit un courage proportionné à son caractere & à ses principes. Loin d'être trop rigide dans ses opinions, ou de pécher contre la charité dans ses censures, il se rendit célebre par sa distinction entre les articles de paix & les articles de foi. Ses ouvrages ont été imprimés *in-folio*, & sa vie a été mise à la tête.

BRAMINES ou BRAMINS, *cherchez* BRAMENS.

BRAMPOUR ou BARAMPOUR, *Barampura*, anciennement *Baramatis*, ville de la province de Candisch, dans l'empire du Grand-Mogol. La plupart des maisons sont ruinées; mais il y a encore sur pied un grand château au milieu de la ville, où loge le gouverneur de cette province, & qui est si considérable, qu'on ne le donne qu'au fils, ou à un oncle du roi. Néanmoins depuis qu'on a reconnu ce que peut rendre la province de Bengala, qui a porté autrefois le nom de royaume, le gouvernement de Bengala est le premier de l'empire du grand Mogol. A Brampour & dans toute la province il se fait une prodigieuse quantité de toiles de coton très-fines, qui se transportent en Perse, en Turquie, en Moscovie, en Pologne, en Arabie, au Grand Caire & ailleurs. Il y en a qui sont teintes de diverses couleurs, & avec des fleurs. Il s'y fait d'autres toiles qu'on laisse toutes blanches, avec une raye ou deux d'or ou d'argent le long de la piéce, & à chacun des deux bouts il y a un tissu d'or ou d'argent & de soye, avec des fleurs où il n'y a point d'envers, un côté étant aussi beau que l'autre. Quelques-unes de ces toiles sont toutes par bandes, moitié coton, & moitié or ou argent; & ces piéces-là s'appellent *Ornis*. * Tavernier, *voyage des Indes*, *tome*, II, *chap.* 4, *p.* 34 & 35 de l'édition de Hollande 1692.

BRAMPTON, *Bramptonium*, petit bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Cumberland, qu'on nomme Eckdale, pas loin de la muraille des anciens Pictes, à 225 milles anglois de Londres, sur la riviere d'Irthing, à trois lieues de la ville de Carlisle. On le prend pour *Brementracum*, petite ville des anciens Brigantes. * Mati, *dict. Anglois*.

BRAMYARD, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du côté d'Hereford, qu'on appelle *Broxach*: il est situé sur la riviere de Frome, à 104 milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BRANCACIO, famille. La famille de Brancacio est l'une des plus considérables du royaume de Naples. Il y a même des auteurs Italiens qui assurent qu'elle est la plus ancienne de toutes, & qu'elle y étoit connue avant même que les Normans se fussent rendu maîtres du pays. Dans le grand nombre de ceux qui ont porté ce nom, il y en a plusieurs qui, après avoir rendu d'importans services à l'église romaine, ont été honorés du chapeau de cardinal, ont été élevés aux premieres charges de cet état par les rois de Naples de la premiere branche d'Anjou, & ont fait les diverses branches de Brancacio-Imbriachi, Brancacio del Vescovo, Brancacio del Glivolo, & Brancacio del Cardinale. Elle est aussi établie en France depuis plus de 300 ans, & connue sous le nom de BRANCAS.

I. BUFILE de Brancas fut le premier qui passa en France. Il rendit de si grands services au pape Clément VII en 1378 & à la religion de Rhodes, qu'en reconnoissance ce pape, par sa bulle du dernier janvier 1391, lui confirma la donation que lui avoit faite le grand-maître de Rhodes, de l'isle de Nazaria dans l'Archipel, & lui donna la charge de maréchal de la cour de Rome. L'attachement qu'il eut depuis pour les intérêts de Louis II duc d'Anjou, roi de Naples, l'obligea de suivre ce prince après que Ladislas, qui lui disputoit le royaume, se fut rendu maître de la ville de Naples en 1399. Ayant trouvé en France les mêmes avantages qu'il abandonnoit en sa patrie, & y

ayant fait venir ses enfans, il y acquit pour eux les seigneuries d'Oise & de Villosc. Il fit son testament dans la ville d'Avignon le 15 janvier 1416, mourut peu de temps après, & fut enterré dans la chapelle que *Nicolas* de Brancas son frere, cardinal, archevêque de Cosence, puis évêque d'Albane, avoit fait bâtir en l'église des dominicains d'Avignon. Les enfans qu'il eut de *Mariette* de Amorosis, qu'il avoit épousée à Naples, furent BARTHELEMI, qui suit; *Pierre-Nicolas*, protonotaire du saint siége, archidiacre d'Autun & de Limoges; *Catherine*, religieuse à sainte Praxede d'Avignon; *Catherine*, mariée à Naples avec *Curel* de Brancas; *Angélique* de Brancas, alliée à *Raymond* de Forcalquier, baron de Cereste, d'où vint *Gaucher* de Forcalquier, baron de Cereste, évêque de Gap, qui institua *Gaucher* de Brancas son héritier, à condition de porter le nom & les armes de Forcalquier; & *Jean* de Brancas, seigneur de Villosc, qui de *Clemence* d'Agout, fille de *Raymond*, seigneur de Mison, & de *Louise* de Glandéves, eut pour enfans *Jean-Baptiste* de Brancas, seigneur de Villosc, écuyer du roi Louis XI, qui laissa postérité: *Nicolas*, évêque de Marseille en 1445; *Busile*, chancelier de René roi de Sicile; *Elpide*, mariée à *Hugues* de Villeneuve, baron de Vence; *Marguerite*, femme de *Louis* de Grimaldi, seigneur de Levens; & *Françoise* de Brancas, morte jeune. *Busile de Brancas eut aussi une fille naturelle nommée* Alisette. *Il fait mention d'elle dans son testament du 15 janvier 1416. Elle étoit alors mariée avec* Louis de Passis, *citoyen d'Avignon.*

II. BARTHELEMI de Brancas, seigneur d'Oise, épousa 1. avant l'an 1416, *Richarde* de Carretto, de la maison des marquis de Final, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabelle* de Saluces, dont il eut GAUCHER, qui suit; *Jean*, mort sans postérité; *Agnès* de Brancas; *Hélene*, mariée à *Louis* Porcelet, seigneur de Fos; *Alix*; & *Françoise* de Brancas, mariée en 1440 à *Jean*, vicomte d'Usez.

III. GAUCHER de Brancas, seigneur d'Oise, Maubec, &c. épousa 1. le 16 avril 1471 *Antoinette* de Villeneuve, fille d'*Arnaud* seigneur des Arcs & de Trans, & d'*Honorée* de Bachi: 2. *Isabelle* de Saignes, veuve d'*Astorge*, baron de Pierre, & fille de *Pierre*, seigneur de Saignes, & de *Simonne* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere femme il eut

IV. GAUCHER de Brancas II du nom, seigneur d'Oise, &c, qui recueillit la succession de *Gaucher* de Forcalquier son cousin, baron de Cereste, & fit son testament en 1546. D'*Isabeau* de Montauban sa femme, fille de *Claude* seigneur de Saint-André, & de *Catherine* de Pierre, *Alias* de Petra, qu'il avoit épousée en 1501, il eut entr'autres enfans, GASPARD qui suit; *André*, mort sans alliance; ENNEMOND, qui a fait *la branche des ducs de* VILLARS, *rapporté ci-après*; & *Marguerite* de Brancas, mariée à *Jean* de Pontevez, comte de Carces, lieutenant de roi, & grand sénéchal de Provence.

V. GASPARD de Brancas & de Forcalquier, baron de Cereste, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Françoise* d'Ancezune, fille de *Jean* baron de Caderousse, bailli de Gevaudan, lieutenant général de l'artillerie, & de *Marie* de Crussol, dont il eut JEAN, qui suit; *Isabeau*, nommée dans le testament de son aïeul; *Jeanne*, mariée en 1560 à *Claude* de Grasse, comte du Bar; & *Magdeléne* de Brancas, mariée 1. en 1570 à *Etienne* de Menthon, seigneur de Montbonneau, chevalier de l'ordre du roi: 2. en 1585 à *Jean* de la Cepede, seigneur d'Aiglades, premier président des comptes à Aix.

VI. JEAN de Brancas & de Forcalquier, baron de Cereste, &c, eut de *Catherine* Grimaldi, fille de *Gaspard*, baron d'Antibes, & de *Jeanne* de Quiqueran, HENRI, qui suit.

VII. HENRI de Brancas & de Forcalquier, baron de Cereste, mort en 1656, avoit épousé *Renée* d'Oraison, fille d'*André*, comte de Boulbon, & de *Jeann* d'Arces, dame de Livarot, dont il eut HONORÉ, qui suit; *Toussaint*, seigneur du Castelet; *Marguerite*, femme de *Sextius* d'Ecalis, baron de Bras; *Anne*, mariée à *Henri* de Porcelet, seigneur d'Ubaye, & *François* de Brancas, baron de Vitrolles, *qui a formé la branche de* Villeneuve, *rapportée ci-après.*

VIII. HONORÉ de Brancas & de Forcalquier, baron de Cereste & de Villeneuve, a épousé 1. *Marie* Adhemar, fille de *Louis-François*, comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune: 2. *Françoise* de Cambis, fille de *Paul*, seigneur de la Falesche, & de *Gabrielle* de Rodulf. Il a eu du premier lit HENRI, qui suit; & du second *Paul-Joseph*, mort jeune; *André-Joseph*, marquis de Courbons, comte de Rochefort, qui a *formé la branche de* Courbons, *rapportée ci-après*, & *Gabrielle* de Brancas, mariée en 1674 à *Joseph* de Valbelle, marquis de Tourves, président au parlement d'Aix.

IX. HENRI de Brancas de Forcalquier, marquis de Cereste, baron du Castellet, &c. grand sénéchal de Forcalquier, obtint l'érection de sa baronie de Cereste en titre de marquisat, & de sa seigneurie de Castellet en titre de baronie, par lettres du mois de janvier 1674, & mourut à Pernes dans le Comtat, le 25 janvier 1700. Il avoit été marié le 28 avril 1671 avec *Dorothée* de Cheilus de S. Jean, fille de *Spirit* de Cheilus, seigneur de S. Jean, coseigneur de Venasque & de S. Dizier, & de *Jeanne* du Chastellier. Elle fut marreine de son petit-fils le 29 septembre 1710, & elle vivoit encore en 1733. De ce mariage vinrent, 1. LOUIS de Brancas, marquis de Cereste, qui suit; 2. *François-Elzéar* de Brancas, mort capitaine de cavalerie en Italie; 3. *Esprit-Joseph* de Brancas, colonel d'un régiment d'infanterie portant son nom, mort à Paris le 30 novembre 1709, âgé de 27 ans, & inhumé le même jour au soir à S. Sulpice; 4. *Henri-Ignace* de Brancas, du diocèse de Carpentras, qui a été pourvu de l'abbaye de S. Gildas-aux-Bois, ordre de S. Benoît, diocèse de Nantes, le 3 avril 1706, & qui a été depuis fait aumônier du roi. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 16 mai 1710, a encore obtenu l'abbaye de Chambre-Fontaine, ordre de Prémontré, diocèse de Meaux, le 14 mai 1712, & a été nommé le 15 août 1714 à l'évêché de Lisieux, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les premier octobre & 19 novembre suivans, ensuite de quoi il a été sacré le 13 janvier 1715, dans l'église du noviciat des jésuites à Paris, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques d'Autun & de Seez, & il a prêté serment de fidélité entre les mains du roi le 18 du même mois; 5. *Paul-Esprit* de Brancas, cornette de cavalerie dans le régiment de Berri, tué en 1707 à la bataille d'Almanza en Espagne; 6. *Jean-Baptiste-Antoine* de Brancas, du diocèse de Carpentras, nommé aumônier du roi au mois de septembre 1717, & abbé commendataire de l'abbaye de S. Pere de Melun, dans le fauxbourg de S. Liene, ordre de S. Benoît, diocèse de Sens, le 6 novembre suivant. Il fut reçu agent général du clergé dans une assemblée des évêques tenue à Paris le premier août 1720, ayant été élu par la province de Reims pour remplir cette place. Il fut aussi doyen de l'église cathédrale de Lisieux, & le roi le nomma au mois d'avril 1725 à l'évêché de la Rochelle, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 23 juillet & 5 septembre suivans. Il fut sacré le 18 octobre de la même année dans l'église du noviciat des jésuites à Paris, par l'évêque de Strasbourg, cardinal de Rohan, assisté des évêques de Lisieux & de Châlons, & il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 28 du même mois. Il a été transféré au mois de juin 1729, à l'archevêché d'Aix en Provence, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 3 & 17 août suivant, & a prêté un nouveau serment de fidélité entre les mains du roi à Ver-

failles le 4 septembre ; l'abbaye de Montmorel, ordre de S. Augustin, diocèse d'Avranches, lui fut aussi donnée au mois d'octobre de la même année. Il a assisté en qualité de député de sa province, à l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris en 1730 ; 7. *Basile-Hyacinthe-Toussaints* de Brancas, comte de Cereste, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, le 19 juin 1717, capitaine de cavalerie, puis mestre de camp à la suite du régiment royal Allemand, qui ayant été nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Suéde au mois d'avril 1725, partit de Paris pour s'y rendre le 20 juillet suivant, & arriva à Stockholm le 18 septembre. Après avoir remis le 22 ses lettres de créance, il eut sa premiere audience du roi & de la reine de Suéde le 24 du même mois. Il quitta cette cour & arriva à Paris sur la fin de novembre 1727, ayant été nommé le 31 août précédent l'un des ambassadeurs extraordinaires, & ministres plénipotentiaires au futur congrès de Cambrai. Ce congrès ayant été transféré à Soissons, il s'y rendit & se trouva à l'ouverture qui en fut faite le 14 juin 1728. Il fut fait au mois de septembre 1729, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers d'Anjou, qu'il acheta du marquis de Menou ; 8. *Jeanne-Marie* de Brancas, religieuse en l'abbaye de sainte Croix à Apt, morte ; 9. *Anne-Therese* de Brancas, mariée avec *Pierre-Balthasar* de Fogasse, marquis de la Bastie, qui fut nommé dès 1716 envoyé extraordinaire du roi à Florence, où il ne s'est rendu qu'en 1725 ; 10. *Marie-Thérese* de Brancas, mariée avec *François* de Cantelme des Rolands, marquis de Reillanette ; 11. *Renée Elizabeth* de Brancas, morte religieuse du monastere de sainte Elizabeth, à l'Isle au Comtat : 12. *Henriette-Dorothée* de Brancas, mariée en 1717 avec un seigneur de la maison d'Agoult, marquis de Chanouse ; & 13. *Henriette-Marie* de Brancas, religieuse au monastere de sainte Elizabeth, à l'Isle au Comtat.

X. Louis, dit *le marquis de Brancas*, des comtes de Forcalquier, marquis de Cereste, comte de Roubion, baron du Castellet-de-Villars, seigneur de S. Dizier, de Venasque, de Vitrolles, de Montjustin, de Juvisy, &c. premier chrétien par la grace de Dieu, & de S. Pierre, prince souverain titulaire de Nisaro dans l'Archipel, grand-d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, & de l'ordre de la Toison d'or, commandeur de l'ordre de S. Louis, conseiller d'état ordinaire d'épée, lieutenant-général des armées du roi, & au gouvernement de Provence, & gouverneur du Neuf-Brisac, ondoyé le 19 & baptisé le 20 janvier 1672, commença à servir dans les mousquetaires en 1689, fit la campagne de 1690 auprès du dauphin en Allemagne, suivit le roi au siége de Mons en 1691, puis entra dans la marine en 1692, y servit pendant sept ans sur les vaisseaux ou sur les galeres, tant en qualité d'enseigne que de lieutenant ; descendit à terre avec les troupes de débarquement aux siéges de Roses, de Palamos & de Barcelone en 1694, 1695 & 1697. Il quitta le service maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait colonel du régiment d'Orléans infanterie le 15 juillet 1699 ; entra en 1702 dans Keiserwert avant le siége, pendant lequel il fut blessé ; y commanda une sortie avec tant de succès, qu'il fut fait brigadier le 4 juin par une promotion particuliere, & en reçut le brévet avant la reddition de la place, où il en fit les fonctions ; acheva cette campagne en Flandre sous le duc de Bourgogne ; fit celle de 1703 sous le maréchal de Villeroi ; fut envoyé avec un détachement de l'armée, commandée par le marquis de Pracontal, pour joindre le maréchal de Tallard devant Landau ; passa ensuite en Espagne, & suivit le roi catholique à la campagne de Portugal ; fut fait maréchal de camp le 26 octobre 1704, & fut détaché en 1705 avec un corps de troupes pour le siége de Gibraltar, dont le succès ne fut pas heureux ; en 1706 pour le siége de Barcelone, dont l'événement ne fut pas non plus favorable ; & en 1707 pour joindre l'armée espagnole sur les frontieres de Portugal, où il fut chargé par le marquis de Bay, de la conduite du siége de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'assaut. Il fut nommé à la fin de la même année envoyé extraordinaire du roi à Madrid, & fait commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, avec une pension de 3000 livres le 8 mai 1709, & lieutenant général des armées du roi le 29 mars 1710. Il servit en cette qualité pendant la même année dans l'armée de Roussillon, qu'il commanda pendant le voyage que le duc de Noailles, qui en étoit général, fit en Espagne. Il fut fait le 12 février 1711 gouverneur de Gironne, dont il soutint le blocus en 1712 durant huit mois & cinq jours. Le roi d'Espagne, pour récompenser ses services, le nomma au mois de février 1713 chevalier de l'ordre de la Toison d'or, dont il reçut le collier à Madrid le 26 novembre suivant. Il fut nommé en 1714 ambassadeur extraordinaire en Espagne ; conseiller au conseil du dedans du royaume au mois de septembre 1715, & chargé alors de la direction générale des haras du royaume, qui lui fut conservée après la suppression des conseils ; obtint le 3 mai 1718 la lieutenance générale de Provence, avec un brévet de retenue de 200000 livres sur cette charge ; & le 3 avril 1719 l'expectative d'une place de conseiller d'état ordinaire d'épée ; tint les états de Provence en 1720, & fut envoyé en 1721 en cette province pour appaiser les troubles que la contagion y avoit causés. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724, & ayant été nommé ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire en Espagne le 2 novembre 1727, après la réconciliation des deux cours, il prit congé du roi à Versailles le 5 avril 1728, arriva à Madrid accompagné de son fils aîné le premier juin suivant, & eut le 3 du même mois sa premiere audience du roi, de la reine, du prince des Asturies & des infants. Pendant son séjour en Espagne, le gouvernement du Neuf-Brisac en Alsace lui fut donné au mois de janvier 1729, & le roi d'Espagne lui ayant accordé la grandesse de la premiere classe le 15 février 1730, il en prit possession en se couvrant devant le roi pour la premiere fois le 14 mai suivant à Soto de Roma, près de Grenade, ayant eu pour parrein dans cette fonction, suivant l'usage d'Espagne, le duc del Arco. Il essuya quelques mois après une grande maladie, dont étant rechapé, & ayant obtenu son rappel, il eut à Séville son audience de congé du roi & de la reine le 10 septembre de la même année 1730, partit de Madrid le 17 octobre pour retourner en France, & étant arrivé à Paris le 24 novembre, il eut l'honneur de saluer le roi à Versailles le 3 décembre suivant. Le gouvernement de Nantes lui fut donné le 27 mars 1738, & il fut déclaré en même temps commandant en chef en Bretagne. Ce seigneur fut fait maréchal de France le 11 février 1741. Il est mort le 9 août 1750. Il avoit épousé le 31 janvier 1696 *Elizabeth-Charlotte-Candide* de Brancas, fille de *Louis François*, duc de Villars, pair de France, morte le 26 août 1741, dans la soixante-deuxiéme année de son âge. Il en a eu *César-Antoine* de Brancas, né le 24 & baptisé le 28 octobre 1697, mort le 7 juin 1698 ; *Louis-Henri* de Brancas, né le 12 & baptisé le 16 septembre 1698, mort en bas âge ; *Marguerite-Candide* de Brancas, née le 20 & baptisée le 21 septembre 1699, vivante en 1715 ; *Susanne-Dorothée* de Brancas, née le 6 & baptisée le 7 septembre 1700, morte le 15 juillet 1701 ; *Françoise-Gabrielle* de Brancas, née le 2 & baptisée le 3 septembre 1703, mariée le 30 mai 1723, avec *François-Louis* le Tellier, marquis de Louvois, seigneur de Merville, Arci, Villacoubley, &c. lieutenant général pour le roi en survivance, des provinces de Béarn & de Navarre, capitaine dans le régiment royal des Cravates cavalerie, morte en couches le 26 octobre 1724, dans la vingt-uniéme année de son âge, & inhumée

le 28 dans l'église des capucines de la place de Vendôme; *Louis-Bufile* de Brancas, comte de Forcalquier, né le 28 septembre 1710, lieutenant général pour le roi en survivance au gouvernement de Provence, a épousé le 6 mars 1742 *Marie-Françoise-Renée* de Carbonnel de Canisy, fille du comte de Canisy, & veuve du marquis d'Antin; *Charles-François* de Brancas, né & baptisé le 24 février 1715, appellé *le marquis de Cereste*; & *Louis-Paul* de Brancas, né le 25 mai 1718, d'abord chevalier de Malte, a été nommé maréchal de camp le 10 mai 1748. Il a épousé en mars 1747 *Marie-Anne-Renée Jacqueline* Grand'homme, dont il a *Françoise-Renée-Candide*, née le 21 avril 1751.

MARQUIS DE COURBONS, COMTES de ROCHEFORT.

IX. ANDRÉ-JOSEPH de Brancas, fils d'HONORÉ de Brancas de Forcalquier, baron de Cereste, & de *Françoise* de Cambis sa seconde femme, fut marquis de Courbons, comte de Rochefort, seigneur de S. Roman, premier procureur du pays de Provence en 1690, & mourut le 6 du mois de juin 1709, à Beaucaire dont il étoit gouverneur depuis 1697. Il avoit été marié, 1. le 5 août 1683, avec *Ursule* de Porcelets, morte au mois de décembre 1706, fille de *Henri* de Porcelets, marquis d'Urbaye, & de *Louise* d'Albenas: & 2. avec *Louise* d'Escalier, veuve de noble *Pierre* de Larche, de Beaucaire en Languedoc, de laquelle il n'a point eu d'enfans. De la premiere sont venus *André-Louis* de Brancas, marquis de Courbons, comte de Rochefort, seigneur de S. Roman, gouverneur de Beaucaire après son pere en 1709, & marié en 1707 avec *Jeanne* de Tache, fille de noble *Marc-Antoine* de Tache, seigneur du Dever, & de *Magdeléne* de Roux; & *Henri-Antoine-Thomas* de Brancas, chevalier de Malte, capitaine de cavalerie dans le régiment de Berri, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, à la tête duquel il se distingua à la défense de la ville d'Aire sous le marquis de Goëzbriant, lieutenant-général, en récompense de quoi le roi lui donna au mois de novembre 1710, après sa sortie de cette place, le régiment d'Aunis aussi infanterie. Il fut créé brigadier des armées du roi le 3 avril 1721.

BARONS DE VILLENEUVE.

VIII. FRANÇOIS de Brancas, baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troisiéme fils de HENRI de Brancas de Forcalquier, baron de Cereste, & de *Renée* d'Oraison, mourut le 3 septembre 1666 à Avignon, d'où son corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une chapelle que sa veuve y fit bâtir sous le titre de Notre-Dame des sept douleurs, suivant qu'il avoit ordonné par son testament. Il avoit épousé par contrat du 30 octobre 1647, *Hélene* Aymon, fille de *Gaspard* Aymon, & de *Marguerite* Bonneau. Elle mourut le 13 octobre 1684. De ce mariage vinrent, outre deux fils morts sans alliance, HENRI de Brancas, baron de Villeneuve, qui suit; *Marie-Marguerite* de Brancas, mariée le 17 avril 1668 avec *Alexandre* de Villeneuve, baron de Vence, & morte à Avignon en 1713, deux autres filles mortes en bas âge; & *Anne-Gabrielle* de Brancas, née le 18 janvier 1666, & mariée le 19 décembre 1 87 avec *François* Quenin de Suares, seigneur d'Aulain & de Poët.

IX. HENRI de Brancas, baron de Villeneuve, né le 9 juillet 1659, viguier en 1692, & premier consul d'Avignon en 1701, consul de la ville d'Aix en 1705, mourut le 10 février 1716, & fut inhumé dans la chapelle des Brancas, aux dominicains d'Avignon. Il avoit été marié le 18 novembre 1681 avec *Louise* de Porcelets, dame de Laudun, fille de *Henri* de Porcelets, marquis d'Ubaye, & de *Louise* d'Albenas. De cette alliance sont venus dix-sept enfans, huit garçons & neuf filles, quatre des garçons sont morts jeunes. Ceux qui restent sont *Louis-Toussaints* de Brancas, baron de Villeneuve, ci-devant capitaine des gardes de la reine seconde douairiere d'Espagne; *Henri-César-Raimond Hyacinthe* de Brancas, baron de Lascours, né le 31 mai 1698; *Joseph-Laurent-Vincent* de Brancas, né le 5 avril 1700, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & fait aumônier du roi au mois de mai 1731; & *André-François* de Brancas de Boisdasson, né le 12 juin 1702. Des neuf filles, quatre sont religieuses, deux sont mortes jeunes, & deux ont été mariées: l'une *Hélene-Thérese* de Brancas, née le 14 octobre 1682, a épousé au mois de mars 1710 *Justin* d'Astier, baron de Montfaucon; & l'autre a épousé *Pierre* de Bunaud de Lubieres, seigneur de Roquemartine, d'Aureille & du Breuil, conseiller au parlement de Provence.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OISE, ducs de VILLARS.

V. ENNEMOND de Brancas, troisiéme fils de GAUCHER de Brancas II du nom, seigneur d'Oise, & d'*Isabeau* de Montauban, fut baron d'Oise & de Villars, & fit son testament en 1568. Il avoit épousé en 1555 *Catherine* de Joyeuse, fille de *Jean* vicomte de Joyeuse, & de *Françoise* de Voisins, dont il eut *Gaspard* de Brancas, baron d'Oise, viguier de Marseille, mort sans laisser de postérité de *Françoise* Adhemar de Castelane, ni de *Diane* Gerard, ses deux femmes; *André* de Brancas, seigneur de Villars, lequel fut capitaine de cent hommes d'armes, & lieutenant général pour le roi aux bailliages de Rouen & de Caux, & gouverneur du Havre, & qui soutint pour la ligue le siége de Rouen contre le roi Henri IV en 1592; & en 1594 il remit cette ville à ce monarque, qui le fit amiral de France, par lettres du 24 août de la même année, & il prit séance en cette qualité au parlement le 30 septembre suivant. Ayant été battu & fait prisonnier près de Dollens par les Espagnols, il fut tué de sang froid le 24 juillet 1595, sans avoir été marié; GEORGES, qui suit; *Anne*, mariée à *Fulcrand* de Maufaucon, baron de Vissec en Languedoc; *Sylvie*, alliée en 1576 à *Paul* de Mistral, seigneur de Montdragon & de Croses; *Victoire*, religieuse à sainte Claire d'Avignon; & *Marguerite* de Brancas, mariée en 1590 à *Clement* de la Salle, seigneur de Bedarides.

VI. GEORGES de Brancas, seigneur, puis duc de Villars, baron d'Oise, lieutenant général au gouvernement de Normandie, gouverneur du Havre & de Honfleur, nommé pour être chevalier de l'ordre du S. Esprit, se signala en diverses occasions, sous le nom de *chevalier d'Oise*, pendant les regnes de Henri III & Henri IV, ce qu'il continua sous le regne de Louis XIII, lequel voulant reconnoître ses services, érigea en sa faveur la baronie d'Oise en duché pairie, sous le nom de VILLARS, par lettres du mois de septembre 1627, regîtrées au parlement de Provence au mois de juillet 1628, & confirmées par autres lettres du mois de juillet 1651. Il mourut à Maubec près Avignon le 23 janvier 1657, âgé de 92 ans. Il avoit épousé en 1597 *Julienne-Hippolyte* d'Estrées, fille d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie, & de *Françoise* Babou de la Bourdaisiere, dont il eut LOUIS-FRANÇOIS qui suit; *Marie* de Brancas, alliée à *Henri* de Castelane, marquis d'Ampus; *Hippolyte*, supérieure & fondatrice des ursulines de Narbonne; *Françoise*, morte jeune; & *Charles* comte de Brancas, marquis de Maubec & d'Apilli, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mort le 8 janvier 1681, laissant de *Susanne* Garnier, fille de *Matthieu* Garnier, trésorier des parties casuelles, morte le 3 novembre 1685 *Françoise* de Brancas, mariée le 18 février 1667 à *Alfonse Henri-Charles* de Lorraine, prince de Harcourt, morte le 13 avril 1715; & *Marie* de Brancas, alliée par dispense à *Louis* duc de Villars son cousin.

VII. LOUIS-FRANÇOIS de Brancas, duc de Villars, &c, mourut en octobre 1679. Il avoit épousé 1. en 1649 *Magdeléne-Claire* de Lenoncourt, fille d'*Antoine*, seigneur

seigneur de Maroles, & de *Marie* d'Angennes, morte le 16 août 1661 : 2. en avril 1662 *Marie-Magdeléne* Girard, fille de *Louis* Girard, comte de Villetaneuse, procureur général de la chambre des comptes de Paris, morte le 20 avril 1674 : 3. en septembre 1678 *Louise-Catherine-Angélique* de Fautereau de Mainieres, morte le 11 février 1701. De son second mariage sont issus, Louis, qui suit; *Louis-Etienne-Joseph*, mort sur mer; *Louis*, dit *le Chevalier de Villars*, abbé de Notre-Dame des Alleurs, mort le 12 octobre 1716, âgé de 46 ans; & *Marie-Magdeléne* de Brancas, mariée le 26 octobre 1694 à *Louis-Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montgauger. Du troisiéme lit est issue *Elizabeth-Charlotte-Candide* de Brancas, née posthume en décembre 1679, mariée à *Louis-Henri* de Brancas, marquis de Cereste.

VIII. Louis de Brancas, duc de Villars, pair de France, marquis de Maubec, baron d'Oise, &c, né le 14 & ondoyé le 18 février 1663, & baptisé pour les cérémonies le premier mars suivant, ayant eu pour parrein le roi, & pour marreine la demoiselle de Montpensier, fut fait colonel du régiment de Luxembourg infanterie, par commission du 26 septembre 1684, & servit pendant quelques années. Il se démit de son duché & pairie en faveur de son fils aîné le 14 décembre 1709, & se retira en l'abbaye du Bec en Normandie le 29 septembre 1721. Il y resta jusqu'au mois d'octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire sa résidence dans la maison de l'institution de l'oratoire à Paris. Il est mort à Paris le 24 janvier 1739. *Marie* de Brancas sa femme, qui avoit été dame d'honneur de Charlotte-Elizabeth de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans, mourut à Paris en son appartement du palais royal, le 27 août 1731, âgée d'environ 70 ans. Il eut d'elle Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, qui suit; & *Marie-Joseph* de Brancas, marquis d'Oise, né le 18 octobre 1687, qui fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de Brancas par la démission de son frere au mois de juillet 1709. Il fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714, & fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Orléans au mois de juillet 1715, brigadier des armées du roi le premier février 1719, & inspecteur général de cavalerie au mois de janvier 1725.

IX. Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, pair de France par la démission de son pere en 1709, marquis de Maubec & d'Apilly, comte de Lauraguais, baron d'Oise, seigneur de l'Isle-Champtercier, chevalier des ordres du roi, né le 12 août 1682, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée en 1701, servit en Flandre en 1708 & 1709 en qualité d'aide de camp auprès du duc de Bourgogne, eut au mois de juillet de la même année 1709, le régiment d'Orléanois, qui fut réformé en 1714; & ayant obtenu le 2 septembre 1716 des lettres patentes de surannation pour la pairie de son duché de Villars, lesquelles furent vérifiées & registrées au parlement de Paris le 5 du même mois, il y prêta le serment & y prit séance le 7 suivant. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724, & il se démit au mois de juillet 1731 de son duché pairie en faveur de son fils. Il fut marié dans la chapelle du château de Sceaux le 17 décembre 1709, avec *Marie-Angélique* Fremin de Moras, fille de feu *Guillaume* Fremin, comte de Moras, président à mortier au parlement de Metz, & de *Marie-Angélique* Cadeau. Il en a eu *Adélaide-Louise-Candide* de Brancas, née en 1710, morte le 8 avril 1740, qui avoit été mariée le 6 février 1730 avec *Claude-Gustave-Chrétien* des Salles, marquis de Bullegneville, capitaine de cavalerie, & gouverneur de la ville & du château de Vaucouleurs; une autre fille née le 14 avril 1713, morte le 22 avril 1715, âgée de 2 ans; & *Louis* de Brancas, duc de Lauraguais, pair de France, né le 7 mars 1714, en faveur duquel son pere s'est démis de son duché & pairie au mois de juillet 1731. Il a été marié le 27 août de la même année 1731 avec *Adélaide-Geneviève-Félicité* d'O, fille de *Gabriel-Simon*, marquis d'O, & de feue *Anne-Louise* de Madaillan de Lesparre de Lassay; dont il a *Louis-Léon-Félicité* de Brancas, né le 3 juillet 1733; & *Antoine-Busile* né le 15 août 1735. Cette dame est morte le 26 août 1735. *Louis* de Brancas a épousé en secondes noces *Jeanne-Adélaïde* de Mailly, troisiéme fille de *Louis* de Mailly, marquis de Nesle. * Scipion Ammirato, *delle famigl. nobili Napolitane.* Charles Barel, *vindex Napolitanæ nobilitatis.* Le P. Anselme, *Mémoires du temps.*

BRANCACIO (Landolphe) cardinal du titre de S. Ange, étoit de Naples, où sa famille est des plus illustres & des plus anciennes. Elle s'attacha aux rois Charles I & Charles II, & ce fut à la recommandation de ce dernier que le pape Célestin V donna le chapeau de cardinal à Landolphe en 1294. Il fut employé en diverses négociations sous le pontificat de Boniface VIII & de Clément V, sous lequel il passa en France : il se trouva au concile général de Vienne, & mourut à Avignon le 29 octobre de l'an 1322. On voit son tombeau dans l'église métropole. * Ciaconius, *in vit. Pontif.* Auberi, *hist. des card.*

BRANCACIO (Louis) cardinal, très-savant jurisconsulte, fut envoyé par le pape Innocent VII nonce au royaume de Naples. Il eut le même emploi sous Grégoire XII, qui le pourvut de l'archevêché de Tarente, & lui donna le chapeau de cardinal le 19 septembre 1408; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur: car il mourut l'an 1411.* Ciaconius. Onuphre. Contelorio, *in Pontif.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

BRANCACIO ou DE BRANCAS (Nicolas) cardinal, frere de *Busile* de Brancas, *dont il est parlé ci-dessus*, étoit archevêque de Consenza, dans le royaume de Naples, & s'attacha au parti de Clement VII, qui le créa le 18 décembre 1378 cardinal prêtre du titre de S. Marc, puis évêque d'Albane. Il se trouva à l'élection de l'antipape Benoît XIII; mais la conduite peu sincere de ce dernier, lui donnant du dégout pour ce parti, il vint au concile de Pise, où il donna sa voix pour l'élection d'Alexandre V. En 1412 il fut nommé par Jean XXIII légat au royaume de Naples; & à son retour il mourut à Florence le premier juillet de la même année, d'où son corps fut apporté aux Dominicains d'Avignon, dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Spond. *anno Christi* 1412, *n.* 1. Auberi, *hist. des cardinaux.* Ughel, &c.

BRANCACIO (Rainaud) cardinal, n'étoit que protonotaire apostolique, lorsqu'Urbain VI, qui se vouloit faire des créatures, le mit au nombre des cardinaux en 1384. Mais Charles de Duras, qui étoit alors maître de Naples, avoit tant de sujet de se plaindre du pape, que Brancacio, & quelques autres, n'oserent ni accepter l'honneur qu'on leur faisoit, ni sortir même de la ville. Théodoric de Niem témoigne néanmoins qu'ils trouverent le moyen d'aller joindre Urbain, qui eut toujours de grands égards pour Brancacio. Il fut pourvu par Boniface IX de l'archiprêtré de sainte Marie Majeure, & fut employé par ce pontife & par ses successeurs dans des affaires importantes. Il se trouva au concile de Constance, & mourut à Rome au mois de septembre 1427. * Onuphre. Ciaconius & Platina, *in vit. Pontif.* Auberi, *hist. des card.*

BRANCACIO (Thomas) neveu du pape Jean XXIII, qui le créa cardinal le 6 juin de l'an 1411, avoit déja eu l'évêché de Tricaria ou Tricario, dans le royaume de Naples. Mais si ce que les historiens rapportent de lui est véritable, il étoit peu digne de ces honneurs; car ses inclinations le portoient, dit-on, plus aux armes qu'aux lettres; & outre cela il étoit adonné à des vices infames, qui le rendoient l'opprobre de l'église, & qui ternissoient l'éclat de sa pourpre. On dit même que sortant une nuit d'une maison de plaisir, il reçut au visage une blessure, dont il porta toute sa vie des marques, qui le firent surnommer *le Cardinal balafré.* Il se trouva au concile de Constance, & mourut à Ro-

me le 8 septembre de l'an 1427. * Garimbert, *lib. 6.* Ciaconius. Auberi, &c.

BRANCACIO (François-Marie) cardinal, évêque de Viterbe, puis de Porto, étoit de la maison de Brancacio, dans le royaume de Naples, où il fut élevé à l'évêché de Capacio. Le viceroi envoya en cette ville un capitaine d'infanterie, qui ayant entrepris quelque chose contre les franchises de l'église, fut tué par ordre de Brancacio. Ce malheur qui le brouilla avec les Espagnols, fut cause de son élévation à Rome; car lorsqu'il y fut retourné, le pape Urbain VIII le fit cardinal en 1634. Depuis, il lui donna l'évêché de Viterbe, & le cardinal Antoine Barberin lui céda celui de Porto. Brancacio étoit homme de mérite, & ami des gens de lettres. Il a écrit quelques ouvrages, entr'autres un du chocolat, qui a été publié. Après la mort du pape Clément IX en 1669, il fut proposé l'an 1670 dans le conclave pour être mis sur le siége pontifical; mais les Espagnols lui donnerent l'exclusion. Il mourut le 9 janvier de l'an 1675, étant sous-doyen du sacré collége, en la 84e année de son âge, & la 41e de son cardinalat, & fut inhumé à Rome en l'église de Jesus.

BRANCACIO (Etienne) évêque de Viterbe, neveu du cardinal *François-Marie*, fut honoré de la pourpre le 1 septembre 1681 par le pape Innocent XI. Il avoit été archevêque d'Andrinople, nonce à Florence & à Venise. Mais il ne la conserva pas long-temps, étant mort le 8 septembre 1682, âgé de 64 ans.

BRANCALEUS (Jean-François) médecin de Naples, publia à Rome en 1634, un dialogue pour prouver combien les bains sont salutaires pour conserver la santé & guérit les maladies. * Konig, *biblioth.*

BRANCAS, *cherchez* BRANCACIO.

BRANCASTRE, *Brancastrum*, bourg ou village dans le nord-ouest du comté de Norfolck, est près du petit golfe de Boston. Les Latins l'appelloient *Brannodunum*: c'étoit alors une ville considérable, où ils tenoient garnison. * Mati, *dict.*

BRANCATI (Laurent) cardinal, natif de Lauria en Calabre, *cherchez* LAURIA.

BRANCHIDES, prêtres du temple d'Apollon, qui étoit à Didyme dans l'Ionie, province de l'Asie mineure, vers la mer Egée, sur les confins de la Carie. Les habitans de Didyme portoient aussi le même nom. Ce furent eux qui ouvrirent à Xerxés ce temple d'Apollon, dont il enleva toutes les richesses. Ne se trouvant pas en sureté dans la Grece après cette trahison, ils obtinrent de Xerxés une retraite dans la Sogdiane, au-delà de la mer Caspienne, sur les frontieres de la Perse, où ils bâtirent une ville qu'ils nommerent *Branchides*: mais ils n'éviterent pas la punition de leur crime; car Alexandre ayant vaincu Darius, roi de Perse, & ayant été instruit de cette perfidie, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & raser entierement leur ville, punissant l'impiété des peres sur leurs descendans. * Suidas. Quint-Curce, *l.* 3.

BRANCHUS, devin, étoit fils de Smicrus, que son pere Democlus de Delphes avoit laissé à Milet: ce fils y épousa une fille riche, laquelle étant près d'accoucher, songea que le soleil entroit par sa bouche & sortoit de ses entrailles. Les devins dirent que c'étoit un bon présage, & elle enfanta un fils qu'elle appella *Branchus*, à cause qu'elle avoit vu en songe que le soleil étoit entré par sa gorge. Ce fils étant devenu beau & bienfait, fut aimé par Apollon, qui le gratifia de l'art de deviner. Après sa mort il rendit encore des oracles, qui étoient les plus célébres après ceux de Delphes. * Conon, *apud Phot. cod.* 189.

BRANCION, *Brancio*, est une petite ville de France en Bourgogne, située à trois lieues de Tournus, & à quatre de Cluni. * Baudrand.

BRANCUS, roi des Allobroges, anciens peuples de cette province qu'on appelle maintenant *le Dauphiné*, vivoit du temps d'Annibal, vers l'an de Rome 536, & avant Jesus-Christ 218. Il fut troublé dans la possession de son royaume par son cadet qui avoit attiré toute la jeunesse à son parti, & qui l'avoit presque chassé de ses états. Annibal ayant été choisi pour arbitre de ce différend, après avoir examiné leurs raisons, prononça en faveur de l'aîné, qui lui témoigna sa reconnoissance, en lui fournissant des vivres, avec tout ce qui pouvoit être nécessaire à son armée, pour le passage des Alpes. * Tite-Live, *l.* 21.

BRAND, BRANDT ou BRANDO (Jean) religieux de l'ordre de Cîteaux, qui vivoit dans le XV siécle, composa une chronique, depuis le commencement du monde jusqu'en 1413, & mourut en 1478. * De Visch, *biblioth. cisterciens.*

BRAND (Théodore) bourguemestre de Basle, où il naquit en 1488, fus destiné à la chirurgie par son pere qui exerçoit cette profession: mais il s'engagea dans les troupes Suisses, avec lesquelles il passa en Italie, où il signala son courage. Revenu à Basle, & ayant quitté le service, il eut la charge de conseiller, fut le premier scholarque, & fit beaucoup de bien à la ville & à l'université dont il se déclara protecteur. En 1539 on le fit tribun du peuple, & bourguemestre en 1544. Il mourut en 1558, le 4 octobre. Il a eu un fils, BERNARD Brand, qui après avoir fait aussi quelques campagnes, fut conseiller & ensuite tribun à Basle, où il est mort de la peste le 15 juillet 1594.

BRAND (Gerard) *cherchez* BRANDT.

BRANDANFORT, ville en Angleterre, où le roi Edgar fit assembler un concile, vers l'an 960, pour révoquer ce qu'Eduin son frere & son prédécesseur avoit ordonné contre les églises, pour faire rendre ce qu'il avoit pillé, & rappeller de l'exil S. Dunstan, depuis archevêque de Cantorberi. * Osbert, *dans la vie de ce Saint.* Surius, *au* 19 *mai.*

BRANDANO, autrement *Bartolomeo Caroli*, paysan extraordinaire de Sienne, né en 1488. Après avoir passé une partie de sa vie dans le libertinage, il prit le parti de la pénitence, se dit inspiré, & courut le monde sous le nom ridicule de *Pazzo di Christo*, (le fou de Christ. On dit qu'il prédisoit aux princes diverses révolutions qui arrivoient alors, ou qui sont arrivées depuis. C'est à lui entr'autres qu'on attribue la prophétie du sac de Rome, lorsqu'ayant été mis dans un sac & jetté dans le Tibre par ordre de Clément VII, il en sortit d'une façon extraordinaire; & s'étant aussitôt présenté au pape, il lui dit ces paroles: *Voi avete messo nel' sacco me, è Dio mettera in sacco voi;* » Vous m'avez mis dans un sac, & Dieu vous mettra aussi en » sac. » Il mourut en 1554, & l'on dit que ce fut en odeur de sainteté. Jérôme Gigli de Sienne, licencié en droit dans l'université de cette ville, membre de la Crusca, &c. vivant en 1730, a donné au public, en italien, la vie & les prophéties de ce Brandano. * Voyez *cette vie citée; & la biblioth. italienne, tome 7, p. 146.*

BRANDANO ou BRANDAM (Edouard) gentilhomme Anglois, issu de l'illustre maison des Brandons, qui furent depuis ducs de Suffolk, a eu rang de chevalier du temps du roi Edouard III, qui le nomma gouverneur de l'isle de Wight, & commandant d'une flotte. Il se signala en plusieurs duels, sur-tout dans celui où il resta vainqueur d'un Allemand, en présence du roi & de la cour d'Angleterre. Il fit paroître le même courage à l'armée en France, en Angleterre & en Flandre sous le duc de Bourgogne. A l'entrevue de Louis XI & d'Edouard III à Péquigni, ces deux monarques firent l'honneur à Brandam de l'admettre à leur table, où il mangea avec eux. Le duc de Bourgogne lui donna un établissement à Bruges, où il demeura avec *Marguerite* Boëmond sa femme. Lorsqu'Alfonse V, roi de Portugal, alla en France & en Bourgogne, il attira Brandam à son service, dans la vue de l'employer à la réussite du projet que ce prince avoit de poursuivre la conquête de l'Espagne, pour soutenir les droits de Jeanne, fille de Henri IV, roi de Castille. Brandam étant donc allé en Portugal, le roi lui donna la sei-

gneurie de Noudar, qu'il échangea ensuite contre celle de Buarcos & Tavarede dans le Beira. Le roi Alfonse l'employa utilement, & Brandam fut très-reconnoissant des bienfaits qu'il reçut de ce prince, lequel l'avoit naturalisé Portugais. Il mourut à Lisbonne l'an 1508, dans un âge fort avancé. Il fut inhumé dans une chapelle qu'il avoit achetée dans le couvent des Carmes : il a laissé une illustre postérité. * *Mém. manuscr.* de feu M. le comte d'Ericeyra.

BRANDANO, d'autres écrivent BRANDAM (Antoine) Portugais, né à Alcobaça le 25 avril 1584, étant entré dans l'ordre de Cîteaux, y enseigna la philosophie & la théologie pendant 18 ans. Il passa successivement par toutes les charges de l'ordre, dont il devint enfin général. Bernard de Brito, premier historiographe de Portugal, étant mort en 1617, Brandano fut seul jugé capable de lui succéder, quoiqu'il se fût appliqué jusqu'alors à toute autre étude qu'à l'histoire, & il justifia le choix qu'on avoit fait de lui, en composant la 3 & la 4 partie de l'histoire de Portugal, sous le titre de *monarchia Luzitana* : on les publia l'une & l'autre à Lisbonne en 1632, *in-fol.* Brandano mourut à Alcobaça le 27 novembre 1637. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO ou BRANDAM (François) neveu d'Antoine par sa mere, naquit à Alcobaça en 1601, & entra en 1618 dans l'ordre de Cîteaux, dont il fut deux fois général après y avoir exercé divers autres emplois. Il succéda à son oncle dans celui de premier historiographe du royaume, & composa les 5 & 6 parties de cette histoire, qui furent imprimées en 1650 & en 1672. Il mourut à Lisbonne en 1683. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO ou BRANDAM (Louis) né à Lisbonne, où il mourut le 3 mai 1663, étoit Jésuite. On a de lui en portugais des méditations sur l'histoire évangélique pour tous les jours de l'année, imprimées à Lisbonne en 1679 & en 1685, *in-4°.* * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO ou BRANDAM (D. Hilarion) Portugais, né à Conimbre de parens nobles, étant maître-ès-arts, entra chez les chanoines réguliers de S. Augustin, du couvent de sainte Croix de Conimbre. Après avoir enseigné chez eux la théologie, il fut fait prieur du couvent de S. Vincent de Lisbonne, & visiteur de toute sa congrégation, & mourut le 22 août 1585. Nous avons de lui plusieurs livres de dévotion, entr'autres celui-ci, intitulé : *Vox do Amaado*, imprimé à Lisbonne en 1579. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDEBOURG, pays d'Allemagne, avec titre de marquisat, & électorat de l'empire, entre la Prusse, la Poméranie, le Meckelbourg, la haute & basse Saxe, le duché de Brunswick, & la Lusace. On le divise en trois parties ou marches, la vieille marche ou *Alte-marck*, qui est à l'occident de l'Elbe ; la moyenne ou *Mitel-marck*, qui est entre l'Elbe & l'Oder ; & la nouvelle marche ou *New-marck*, à l'orient de l'Oder. L'Elbe se jette dans l'océan, & l'Oder dans la mer Baltique : depuis peu on a fait un grand canal, pour la jonction de ces deux rivieres, par le moyen du Havel : c'est ainsi qu'en facilitant le commerce, on a cherché à s'exempter du payement que l'on étoit obligé de faire au passage du Sund. Berlin est la capitale du pays, sur la Sprée, aussi-bien que Brandebourg, qui est aussi une ville. Les autres sont Francfort, sur l'Oder ; Tangermund, sur l'Elbe, Seunemberg, Lansperg, Havelberg, Verben, &c. avec les forteresses de Kustrin, Spandau & Peits. Ce pays est bon & fertile. Les habitans y sont presque tous Luthériens. L'électeur de Brandebourg est néanmoins calviniste. La dignité électorale est attachée au marquisat ; & elle lui donne un pouvoir si absolu dans ses états, que ses sujets ne peuvent porter par appel leurs causes à la chambre impériale. Les électeurs ont le droit de nommer aux canonicats qui vaquent pour la premiere fois, pendant leurs regnes, & les électrices usent aussi de ce droit dans les chapitres de dames. Ils ne souffrent pas qu'aucun de leurs sujets, même hors du marquisat, se fassent ennoblir par l'empereur sans leur permission. Les états que la maison de Brandebourg possede dans l'empire, font presque la septiéme partie de l'Allemagne. Il est bon de les faire connoître. Les trois Marches, dont la nouvelle fut vendue en 1455 à Fréderic II, pour la somme de 100000 écus d'or par le grand-maître de l'ordre Teutonique, Louis d'Erlichausen. Ce pays fut racheté ensuite par l'ordre, qui en 1517 le vendit à perpétuité à l'électeur Joachim. Le Ucker Marck, où sont les villes de Prenzlau capitale, & Wolzhagen, avec les comtés de Rupin, & de Pregnitz, échus à la maison électorale par la mort des derniers comtes. La Poméranie ultérieure ; le pays des Cassubiens & des Vandales, dont les principales villes sont Stargard, Cammin, Colberg, Belgard, Rosslin, Rugenvalde, Slage, Piritz, & Stolpe ; & qui fut cedé par la paix de Westphalie en 1648 à l'électeur, lequel avoit droit sur toute la Poméranie après la mort de Bogislas dernier duc, arrivée le 10 mars 1637, en conséquence d'un traité de confraternité. Le duché de Magdebourg, auparavant évêché qu'on sécularisa en 1648, & qu'on ceda avec les évêchés d'Halberstadt & de Minden devenus principautés, pour le dédommager de la moitié de la Poméranie qu'on cedoit aux Suédois pour les frais de la guerre. Le comté de Reinstein, comme un fief vacant par la mort du comte Jean Erasme de Tettenbach, qui eut la tête tranchée le 21 novembre 1670, à Gratz en Stirie. Le duché de Cleves avec les comtés de la Marck & de Ravensberg, dont l'électeur Jean Sigismond s'empara comme d'une succession échue à sa femme, Anne fille d'Eleonore, sœur aînée du dernier duc de Juliers & de Cleves, Jean-Guillaume, mort le 25 mars 1609. Dans la basse Lusace, Cotbus, Peitz qui est fortifiée, Sommerfeld, Peskau, Peltzen, Storkau, & quelques autres lieux acquis par un traité fait en 1462, avec George Podie-Braski roi de Bohême. Dans la Silésie, le duché de Crossen, donné en 1476 à Barbe, sœur de Jean, électeur de Brandebourg, par son mari Henri, dernier duc de Glogau & de Crossen ; & qui présentement est séparé de la Silésie & uni à la nouvelle marche. Dans le comté de la Lippe, la ville de Lippstadt vendue par le comte. Le comté de Hohenstein, dont l'électeur Fréderic III s'est mis en possession l'an 1699. Les villes de Gueldre, de Stranlen, & de Wachtendonck, acquises par le traité de paix d'Utrecht de l'an 1713. Les souverainetés de Neufchâtel & de Vallangen, entre la Franche-Comté & la Suisse, adjugées en 1707, par les états du pays, après la mort de la duchesse de Nemours. Le comté de Teklembourg, vendu à l'électeur Fréderic III, par Guillaume - Maurice, comte de Solms-Braunsfels. De la succession de Guillaume prince d'Orange, roi d'Angleterre ; le comté de Mœurs érigé en principauté, avec les comtés de Lingen, de Buhren, & de Leerdam : les marquisats d'Uchre, & d'Ulissingen ; la baronie de Breda, Honslaedych, Riswich, & le palais qui est à la Haye. Enfin l'électeur de Brandebourg a les seigneuries de Lavenbourg, & de Butow, qui lui ont été cédées par la Pologne, à laquelle il n'en fait aucun hommage ; & le royaume de Prusse, où sont Konisberg capitale, Pillau, Memel, &c. En 1657 l'électeur de Brandebourg Frederic-Guillaume se fit remettre par la Pologne les hommages qu'il lui devoit pour la Prusse ; & le 30 mai 1663, il fut reconnu pour souverain par ses sujets. En 1701 le 18 janvier, Frederic son fils se mit lui-même la couronne royale sur la tête à Konigsberg, malgré les protestations du pape & du grand-maître de l'ordre Teutonique ; & présentement personne ne conteste à Frederic-Guillaume II son fils le titre de roi de Prusse. Dans l'ordre des assemblées de l'empire, l'électeur de Brandebourg est le septiéme des électeurs, depuis qu'on a créé le neuviéme électorat. Il a séance & voix comme prince d'Halberstad & de Minden. Comme duc de la

Poméranie ultérieure, il alterne & communique avec le duc de la Poméranie citérieure, pour le seul suffrage qui leur appartient en commun; & comme duc de Magdebourg, il alterne aussi avec le duc de Bremen, dans la direction du cercle inférieur de Saxe, dont il est membre. Ses puînés sont appellés aux états, & opinent chacun séparément; mais ils ne peuvent juger définitivement leurs sujets, si la somme excede quatre cens florins du Rhin, qui font environ huit cent livres, monnoie de France. L'électeur de Brandebourg est grand-chambellan de l'empire; il a son rang à main droite du duc de Saxe, & porte le sceptre devant l'empereur. Pour lui rendre au festin le devoir de grand-chambellan, il court à cheval de l'entrée de la salle au buffet, où il prend le bassin, l'éguiere & la serviette, puis il retourne de la même sorte, & étant descendu, il va donner à laver à l'empereur. Le pays de Brandebourg a été possedé autrefois par les Teutons, les Sueves, puis par les Semnons ou Senonois, les Wandales & les Saxons. Ces derniers furent soumis par Charlemagne. Le Brandebourg étoit alors possedé en partie par les Henetiens; l'empereur Henri l'*Oiseleur* les défit vers l'an 927, & fit marquis, c'est-à-dire, gouverneur de cette marche ou frontiere SIGEFROI, comte de Ringelheim, frere de l'impératrice. Othon I y mit ensuite GERON, qui eut pour successeur BRUNO, établi par le même Othon en 955. Ce dernier eut un fils nommé HUGUES, qu'Othon III fit aussi marquis ou gouverneur de la frontiere. Il mourut vers l'an 1001. SICARD son neveu, fils de son frere *Brunicon*, fut mis en sa place, & laissa un nommé THEODORIC, grand ennemi des Henetiens; on dit qu'il mourut très-pauvre, n'ayant pour son entretien que ce qu'il tiroit des chanoines de Magdebourg. Depuis, ce pays fut soumis par les Obotrites, qu'on dit être les mêmes que ceux de Meckelbourg. EUDES I comte de Sowedelen, les chassa avec le secours de l'empereur Conrad II, & de l'archevêque de Magdebourg. EUDES II son fils lui succeda, suivi de son frere *Rodolphe*, de *Henri* & d'*Othon*; celui-là fils d'*Eudes* II, & l'autre de *Rodolphe*. Mais EUDES II s'étant uni avec les Saxons contre l'empereur Henri IV, fit des affaires fâcheuses à sa famille. On permit à Pribislas ou Pribislaüs, roi des Obotrites, de continuer ses conquêtes dans ce pays. Il s'avança jusque sur les bords du Havel, & il s'y maintint jusqu'à sa mort. Ce fut en ce temps que l'empereur Conrad III donna le marquisat de Brandebourg à ALBERT I dit l'*Ours*, de la maison d'Anhalt. Il mourut en 1168, laissant OTHON I qui mourut en 1195, ayant eu d'*Anne* de Saxe son épouse, *Othon* II mort en 1206, sans postérité; & *Albert* II mort vers l'an 1222. JEAN I mourut électeur de Brandebourg l'an 1246, laissant de son mariage *Jean* II; *Othon* IV; & CONRAD. Les deux premiers furent électeurs, & moururent sans enfans mâles. CONRAD, qui le fut aussi, mourut en 1304, n'ayant eu que trois filles, *Helene*; *Mactilde*, & *Anne*; la premiere femme de *Didric*, marquis de Misnie; la seconde, femme de *Christophe* I, roi de Danemarck; & la troisiéme, alliée à *Bugislaüs* ou *Boleslas* IV, duc de Poméranie. OTHON III, frere de Jean I, fut marquis de Brandebourg. Il mourut en l'an 1267, ayant eu de *Beate*, fille d'*Othochaire*, *Cunegonde*, mariée à *Bela* IV, roi de Hongrie; & *Mathilde*, femme de *Barnime* I, duc de Poméranie. JEAN II lui succéda, & mourut en 1287, laissant CONRAD son frere, mort en 1304. Il avoit pris trois alliances; la premiere avec *Constance*, fille de *Primislas* duc de Posnen; la seconde, avec *Brigitte* de Misnie, & la troisiéme avec *Sophie* de Danemarck. Il laissa JEAN III qui suit; *Conrad*, grand-maître de l'ordre Teutonique en 1392; WALDEMAR, électeur, qui suit; *Henri*, dit *Sans-Terre*, pere de *Waldemar* II; & *Jean* IV. JEAN III mourut en 1305 sans postérité, & fut suivi de *Waldemar* I son frere, mort en 1319 sans avoir eu lignée d'*Anne*, qui étoit de sa même famille. WALDEMAR II son neveu lui succéda, & mourut en 1322, laissant son frere *Jean* IV mort quatorze jours après, sans avoir eu d'enfans, ni d'*Ingelberte* de Meckelbourg, sa premiere femme, ni d'*Helene* de Lusace, qu'il épousa en secondes noces. Quelque temps après, un certain Jacques Robock publia qu'il étoit ce Waldemar II, & divers princes prirent son parti contre Louis de Baviere l'aîné, que l'empereur Louis V du nom, son pere, avoit investi du marquisat de Brandebourg. Il fut suivi de ses freres, Louis, dit *le Romain*, & d'Othon, qui le suivirent successivement. Othon le vendit vers l'an 1387, à l'empereur Charles de Luxembourg, son beau-frere, qui en investit son fils Venceslas, lequel le remit à son frere Sigismond; & après avoir été élevé à l'empire, il en investit FREDERIC IV, burgrave de Nuremberg. Les princes d'aujourd'hui sont descendus de ce FREDERIC, que l'empereur Rodolphe son oncle fit burgrave de Nuremberg, en 1273 ou en 1289. Sigismond empereur de la maison de Luxembourg, vendit ce marquisat à Fréderic IV burgrave de Nuremberg, en 1411, & on déclara celui-ci électeur en 1417 au concile de Constance, pour le récompenser des services qu'il avoit rendus aux guerres de Hongrie & de Bohême. Fréderic V dit *aux Dents de fer*, fils du précédent, obtint la Poméranie de l'empereur Fréderic III. Depuis, cette maison s'est divisée par les branches des marquis d'ANSPACH, de CULEMBACH, & de JARGENDORFF.

DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

Les auteurs parlent diversement de l'origine de cette maison. Quelques uns disent qu'elle a pour tige PIERRE COLONNE, que le pape Paschal II dépouilla de ses terres, & contraignit de se retirer en Allemagne, où l'empereur Henri V, qui l'établit en Souabe, lui donna de grands biens. D'autres la font venir des anciens Guelphes, & lui donnent même tige qu'à celle de Brunswick. Il y en a qui croient que les marquis de Bade, les archiducs d'Autriche, & les marquis de Brandebourg, sortent de l'ancienne maison d'Alsace. On ne peut errer, en tirant leur origine depuis DANCHO, comte de Zollern ou Hohen-Zollern, soit qu'il fût fils de Tassillon, comte d'Hechingen, ou de quelque autre. Ses descendans de pere en fils, furent RODOLPHE I, OTHON, WOLFANG, FREDERIC I, FREDERIC II, FREDERIC III, BOUCHARD, qui épousa *Anastasie*, sœur de *Rodolphe* duc de Souabe, élu empereur en 1077 contre Henri dit *le Vieux*. Il eut de cette alliance FREDERIC IV pere de RODOLPHE II, suivi de FREDERIC V, dont le fils FREDERIC VI épousa *Elizabeth* ou *Aliz* de Habsbourg, sœur de *Rodolphe* I, élu empereur en 1273, de laquelle il eut FREDERIC VII comte de Zollern, & premier de ce nom, burgrave de Nuremberg ou duc de Franconie. Ce fut son oncle qui lui donna ce burgraviat vers l'an 1289. D'autres disent que ce fut en 1273, d'abord après son élection. FREDERIC I eut FREDERIC II pere de JEAN, qui laissa FREDERIC III. Celui-ci, favori de l'empereur Charles, de la maison de Luxembourg, élu en 1346, eut FREDERIC IV ou V, dernier burgrave de Nuremberg, qui prodigua son sang & ses biens pour la conservation de l'empire, qu'il défendit en diverses occasions. Il acheta la récompense de ses services: c'est-à-dire, le marquisat de Brandebourg, dont il donna quatre cens mille florins, & il en fut investi au concile de Constance en l'année 1417. Il faut donc commencer par lui la suite des électeurs de Brandebourg en cette sorte.

BRANCHE AINE'E DE BRANDEBOURG.

I. FREDERIC I de ce nom, marquis & électeur de Brandebourg, vendit le burgraviat de Nuremberg aux habitans de cette ville pour le prix de deux cens quarante mille florins, & mourut en 1440. Il laissa d'*Elizabeth* de Baviere, *Jean*, dit l'*Alchymiste*, qui céda l'électorat à ses freres, & qui mourut en 1464, après avoir eu deux fils de *Barbe* de Saxe son épouse; FRE-

DERIC II; & ALBERT, *dont nous parlerons*; & six filles. FREDERIC II, dit *aux Dents de fer*, refusa les couronnes de Bohême & de Pologne, soumit la Poméranie, & mourut en 1469, ou selon d'autres, le 10 février 1471. Il avoit épousé *Catherine* de Saxe, & en avoit eu deux fils, *Jean* & *Erasme*, morts en enfance: ainsi se voyant sans postérité, il avoit cédé l'électorat à ALBERT son frere qui suit.

II. ALBERT, surnommé *l'Ulysse*, *l'Achille*, & *le Renard* d'Allemagne, né le 24 novembre 1414, *cherchez* ALBERT, mourut le 11 mars 1486. Il avoit épousé 1. l'an 1445 *Marguerite*, fille de *Jacques* marquis de Bade, morte le 21 novembre 1457: 2. en 1458 *Anne*, fille de *Fréderic II*, électeur de Saxe, morte le 30 octobre 1512. Du premier lit, outre trois garçons morts au berceau, il eut *Ursule*, née le 24 septembre 1450, mariée le 10 février 1467 à *Henri* duc d'Oels & de Munsterberg, morte veuve le 25 novembre 1508; *Elizabeth*, née en 1451, alliée en 1468 à *Eberard* duc de Wirtemberg, morte veuve le 24 avril 1515; & *Marguerite*, née le 18 avril 1453, abbesse d'un monastere de sainte Claire, dont elle se démit en 1500, & mourut le 27 avril 1509. Du second lit, ALBERT eut JEAN, qui suit; *Frédéric*, tige de branches éteintes; *Sigismond*, duc de Voigtland, né en 1468, mort sans alliance le 25 février 1495; deux autres fils morts jeunes; *Amélie*, née le premier octobre 1461, mariée 1. à *Louis* électeur Palatin: 2. à *Gaspard* duc des Deux-Ponts, morte le 3 septembre 1481; *Barbe*, née le 30 mai 1464, mariée à *Henri* duc de Glogau, morte en 1510; *Sibylle*, née le 31 mai 1467, épouse de *Guillaume III*, duc de Juliers, morte en 1510, âgée de quarante-trois ans; *Dorothée*, née le 12 décembre 1471, abbesse du saint Sépulcre de Bamberg, morte en 1529, âgée de cinquante-huit ans; *Elizabeth*, née en 1474, femme de *Hermant* comte de Henneberg, morte le 25 avril 1507, âgée de trente-trois ans; deux filles mortes au berceau; & *Anastasie*, née le 17 mars 1478, mariée à *Guillaume* IV, comte de Henneberg, morte le 4 juillet 1534, âgée de cinquante-six ans.

III. JEAN électeur de Brandebourg, surnommé *le Grand* & *le Ciceron Germanique*, à cause de la grandeur de sa taille, & de son éloquence, né le 2 août 1455, mourut le 9 janvier 1499, après être devenu si gras, qu'il resta incapable de vaquer à aucune affaire. De *Marguerite*, fille de *Guillaume III*, duc de Saxe, qu'il avoit épousée le 26 juin 1474, & qui mourut en 1511, il eut JOACHIM, qui suit; *Albert*, archevêque de Magdebourg & de Mayence, cardinal, né en 1490, mort en 1545, *cherchez* ALBERT. *Anne*, née le 27 août 1487, mariée le 10 avril 1521 à *Fréderic* roi de Danemarck, morte le 3 mai 1521; & *Ursule*, née en 1488, alliée à *Henri* duc de Meckelbourg, morte en 1511.

IV. JOACHIM I du nom, électeur de Brandebourg, dit *le Nestor* Germanique, né le 21 février 1484, fut un prince savant, & excella particulierement en la connoissance des langues, des mathématiques, de l'astrologie & de l'histoire. Aussi fonda-t-il l'université de Francfort sur l'Oder. Il témoigna beaucoup de zèle pour la religion catholique, & eut fait mettre en prison *Elizabeth*, fille de *Jean*, roi de Danemarck son épouse, qui avoit suivi la doctrine de Luther, si elle ne se fût retirée en Saxe. Il mourut le 11 juillet 1535, & sa femme le 9 juin 1555. Leurs enfans furent JOACHIM II qui suit; *Jean*, surnommé *le Prudent* & *le Severe*, né le 3 août 1513, & mort le 13 janvier 1571, laissant deux filles de *Catherine*, fille de *Henri* dit *le Jeune*, duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1574, qui furent *Elizabeth*, née le 27 août 1540, mariée le 26 décembre 1558 à *Georges-Fréderic*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 8 mars 1578, âgée de trente-huit ans; & *Catherine*, née le 10 août 1549, mariée le 8 janvier 1570 à *Joachim-Fréderic* électeur de Brandebourg, morte le 23 septembre 1602, âgée de cinquante-trois ans. Les autres enfans de JOACHIM furent, *Anne*, née en 1507, mariée en 1524 à *Albert* duc de Meckelbourg, morte le 19 juin 1567, âgée de soixante-ans; *Elizabeth*, née en 1510, mariée 1. en 1527 avec *Eric*, dit *le Vieux*, duc de Brunswick: 2. le 30 mai 1546 à *Popon* prince de Henneberg, décédée le 25 mai 1558, âgée de quarante-huit ans; & *Marguerite*, née en 1511, mariée 1. le 6 janvier 1530 à *Georges* duc de Poméranie: 2. en 1532 à *Jean* prince d'Anhalt, morte en 1543, âgée de trente-deux ans.

V. JOACHIM II du nom, électeur de Brandebourg, né le 9 janvier 1505, suivit la religion de sa mere, & fut empoisonné par un médecin Juif. Il mourut le 3 janvier 1571, ayant épousé 1. le 7 novembre 1524, *Magdeléne*, fille de *Georges*, dit *le Barbu*, duc de Saxe, morte le 4 janvier 1534. 2. le premier septembre 1535, *Hedwige*, fille de *Sigismond*, roi de Pologne, morte le 7 février 1573. Du premier lit, il eut JEAN-GEORGES, qui suit; *Fréderic*, archevêque de Magdebourg & évêque de Halberstad, né le 12 décembre 1530, mort le 5 octobre 1552; *Barbe*, née le 10 août 1527, mariée le 15 février 1545 à *Georges* duc de Lignits, morte veuve le 2 janvier 1595, & trois enfans morts au berceau. Du second lit il eut *Sigismond*, évêque de Halberstad, archevêque de Magdebourg, né le 2 décembre 1538, mort le 14 septembre 1566; *Elizabeth-Magdeléne*, née le 6 novembre 1537, mariée le 11 janvier 1559 à *Jean-François-Othon* de Brunswick, duc de Lunebourg, morte le 22 août 1595; *Hedwige*, née le 2 mars 1540, mariée le 25 février 1560 à *Jules* duc de Brunswick, morte veuve le 22 octobre 1602; & *Sophie*, née le 14 décembre 1541, mariée en 1561 à *Guillaume*, baron de Rosenberg, morte le 14 décembre 1564, âgée de vingt-trois ans.

VI. JEAN-GEORGES, électeur de Brandebourg, né le 11 septembre 1525, mourut le 8 janvier 1598. Il avoit épousé 1. en 1545 *Sophie*, fille de *Fréderic II*, duc de Lignits, morte le 6 février 1546: 2. en 1547 *Sabine*, fille de *Georges*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 4 novembre 1575: 3. le 10 octobre 1577, *Elizabeth*, fille de *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt, morte le 28 septembre 1607. De la premiere il eut JOACHIM-FRÉDERIC, qui suit; de la seconde *Ertmude*, née le 26 juin 1561, mariée le 17 février 1577 à *Jean-Fréderic* duc de Poméranie, morte en 1628, âgée de soixante-sept ans; *Anne-Marie*, née le 3 février 1567, mariée le 8 octobre 1582 à *Barnime* duc de Poméranie, morte le 4 septembre 1618, âgée de quarante-un ans; *Sophie*, née le 6 juin 1568, mariée le 22 avril 1582 à *Christian I*, électeur de Saxe, morte le 23 décembre 1622, âgée de 54 ans; & huit autres enfans morts au berceau. De la troisiéme il eut CHRISTIAN, *tige des marquis de* BAREITH, *rapportée ci-après*; JOACHIM-ERNEST, *tige des marquis d'*ANSPACH, *rapportée ci-après*; *Fréderic*, maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, né le 22 mars 1588, mort le 19 mai 1611; *Georges-Albert*, successeur de *Fréderic*, né le 20 novembre 1591, mort en 1615; *Sigismond*, né le 20 novembre 1592, mort en 1640; *Jean*, né le 13 juillet 1597, mort le 13 septembre 1627; *Jean-Georges*, né le 4 août 1598, mort en 1637; *Magdeléne*, née le 7 janvier 1582, mariée le 4 juin 1598 à *Louis*, landgrave de Hesse, morte le 14 mai 1616; *Agnès*, née le 17 juillet 1584, mariée 1. en 1604 à *Philippes-Jules*, duc de Poméranie: 2. à *François-Charles*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 16 mars 1629, âgée de 45 ans; *Elizabeth-Sophie*, née le 4 juillet 1589, mariée 1. le 27 juin 1613 à *Janus*, prince de Radziwil: 2. le 27 février 1628 à *Jules-Henri*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 24 décembre 1629, âgée de 40 ans; & *Dorothée-Sibylle*, née le 19 octobre 1590, mariée en 1610 à *Jean-Christian*, duc de Lignitz, morte le 9 mars 1625, âgée de 35 ans.

VII. JOACHIN-FRÉDÉRIC, électeur de Brandebourg, & archevêque de Magdebourg, né le 27 janvier 1546,

hérita de son cousin Georges-Frédéric, marquis d'Anspach, duc de Jagerndorff. Ayant donné ses terres de Franconie à ses freres, il se réserva ce duché, qui est en Silésie, & mourut d'apoplexie le 18 juillet 1608. Il avoit épousé 1. le 8 janvier 1570 *Catherine*, fille du marquis *Jean* de Brandebourg-Kustrin son grand-oncle, morte le 30 septembre 1602: 2. le 23 octobre 1603. *Eléonore*, fille d'*Albert-Fréderic* de Brandebourg, duc de Prusse, morte le 31 mars 1607. Il eut de sa premiere femme JEAN-SIGISMOND, qui suit; *Jean-Georges*, né le 16 décembre 1577, qui fut élu évêque de Strasbourg, par des chanoines protestans, ce qui donna lieu à une guerre: son pere lui donna ensuite le duché de Jagerndorff, dont il fut privé par l'empereur Ferdinand II, pour s'être mêlé de la guerre de Bohême: il mourut le 2 mars 1624, âgé de quarante-sept ans, ayant eu d'*Eve-Christine*, fille de *Fréderic* duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée en 1610, laquelle mourut en 1657, deux fils & deux filles, morts en enfance; & *Ernest*, né le 18 février 1617, qui fut gouverneur de Berlin, & mourut le 24 septembre 1642, dans sa vingt-sixiéme année, sans avoir été mariée; *Auguste*, né le 17 février 1580, mort sans alliance le 23 avril 1601; *Albert-Fréderic*, né le 19 avril 1582, mort le 3 décembre 1600; *Joachim*, né le 13 avril 1583, mort le 10 juin 1600; *Ernest*, jumeau de *Joachim*, qui étoit chevalier de S. Jean de Jérusalem, mort le 19 septembre 1613; *Christian-Guillaume*, né le 28 août 1587, qui fut administrateur de Magdebourg après son pere; mais ayant pris les armes pour le roi de Danemarck contre l'empereur Ferdinand, il fut proscrit, & enfin fait prisonnier, en voulant assiéger Magdebourg. Durant sa prison, il embrassa la religion catholique, & mourut le premier janvier 1665. Il avoit épousé 1. en 1615 *Dorothée*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick, morte en 1649: 2. le 17 février 1650 *Barbe-Eusebie*, fille de *Jaroslas*, comte de Martinitz, morte en juin 1656. Il prit une troisiéme alliance avec *Maximilienne*, comtesse de Salms & de Neubourg, veuve de *Maximilien* de Waldstein. De tous ces mariages il n'eut qu'une fille du premier lit, née en 1616, nommée *Sophie-Elizabeth*, mariée le 18 septembre 1638 à *Fréderic-Guillaume* duc de Saxe, morte en 1650. L'électeur JOACHIM-FREDERIC eut aussi trois filles; *Anne-Catherine*, née le 26 juin 1575, mariée le 27 novembre 1597 au roi de Danemarck, *Christian IV*, morte le 29 mars 1612; *Barbe-Sophie*, née le 16 novembre 1584, mariée le 5 novembre 1609 à *Jean-Fréderic* duc de Wirtemberg, morte en 1636; & de son second lit, *Marie-Eléonore*, née en 1607, mariée en 1631 à *Philippe-Louis* comte Palatin.

VIII. JEAN-SIGISMOND électeur de Brandebourg, né le 8 novembre 1572, introduisit dans ses états vers l'an 1614, la doctrine de Calvin, que ses successeurs ont suivie. Il partagea par provision, avec le duc Palatin de Neubourg la succession de Juliers, &c, en vertu d'un droit de représentation, à cause d'*Anne* son épouse, fille d'*Albert-Fréderic* de Brandebourg, duc de Prusse, & de *Marie-Eléonore*, fille aînée de *Guillaume* duc de Juliers, de Cleves & de Bergues, qu'il avoit épousée le 30 octobre 1594. Elle mourut en 1625, & lui le 23 décembre 1619. Sa femme lui avoit aussi apportée ses droits sur la Prusse, dont il reçut l'investiture du roi de Pologne. Leurs enfans furent GEORGES-GUILLAUME, qui suit; *Joachim-Sigismond*, maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, né le 25 juillet 1603, mort le 22 février 1625; deux fils morts au berceau; *Anne-Sophie*, née le 17 mars 1598, mariée le 4 septembre 1614 à *Fréderic-Ulrich*, duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1660; *Marie-Eléonore*, née le 11 novembre 1599, mariée le 25 novembre 1620 au roi de Suéde, *Gustave-Adolphe*, morte le 18 mars 1655; & *Catherine*, née le 28 mai 1602, mariée 1. le 12 janvier 1626 à *Bethléem* Gabor, prince de Transsylvanie, mort en 1629: 2. en 1639 à *François-Charles*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 27 août 1649.

IX. GEORGES-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, né le 3 novembre 1595, eut grande part aux affaires d'Allemagne dans le XVII siécle, & mourut le 21 novembre 1640. Il avoit épousé le 14 juillet 1616 *Elizabeth-Charlotte*, fille de *Fréderic IV*, électeur Palatin, morte le 16 avril 1660, dont il eut FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Jean-Sigismond*, mort au berceau; *Louise-Charlotte*, née le 3 septembre 1617, mariée le 30 septembre 1645 à *Jacques* duc de Curlande, morte le 29 août 1676; & *Hedwige-Sophie*, née le 4 juillet 1623, mariée en 1649 à *Guillaume* landgrave de Hesse-Cassel, morte le 25 juin 1683.

X. FREDERIC-GUILLAUME électeur de Brandebourg, né le 6 février 1620, mourut le 29 avril 1688, ayant eu part aussi aux dernieres guerres d'Allemagne. Il avoit épousé 1. le 7 décembre 1646 *Louise-Henriette* de Nassau, fille de *Fréderic-Henri*, prince d'Orange, morte le 15 juin 1667: 2. le 25 juin 1668 *Dorothée*, fille de *Philippe* duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 16 août 1689. Du premier lit il eut *Guillaume-Henri*, mort au berceau en 1649; *Charles-Emilie*, né le 6 février 1655, mort à Strasbourg le 27 novembre 1674, ayant suivi son pere dans ses campagnes sur le Rhin; FREDERIC, qui suit; *Henri*, mort au berceau en 1664; *Louis*, margrave de Brandebourg, né le 28 juin 1666, mort le 7 avril 1687, sans enfans de *Louise-Charlotte*, fille & héritiere de *Bogeslas*, prince de Radzevil, gouverneur de la Prusse ducale, qu'il avoit épousée le 7 janvier 1681, morte le 23 mars 1695. L'électeur FREDERIC-GUILLAUME eut de son second mariage *Philippe-Guillaume*, né le 19 mai 1669, gouverneur de Magdebourg, & général de l'artillerie de son frere, mort le 19 décembre 1711. Il avoit épousé le 25 janvier 1699 *Jeanne-Charlotte*, fille de *Jean-Georges* prince d'Anhalt-Dessau, depuis son veuvage abbesse d'Herford en Westphalie, dont il eut *Fréderic-Guillaume*, né le 27 décembre 1700; *Georges-Guillaume*, né le 10 mars 1704, mort le 26 du même mois; *Henri-Frédéric*, né le 21 août 1709; *Fréderic-Dorothée*, née le 24 février 1700, morte le 7 février 1701; & *Henriette-Marie*, née le 2 mars 1702, mariée le 8 décembre 1716 avec *Fréderic-Louis*, prince héréditaire de Virtemberg-Stuttgard, dont elle est resté veuve le 23 novembre 1731; 2. *Albert-Fréderic*, né le 14 janvier 1672, maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem dans le pays de Brandebourg, & bailli de Sonnenberg, mort le 21 juin 1731, avoit épousé en octobre 1703 *Marie-Dorothée*, morte le 17 janvier 1743, fille de *Fréderic-Casimir*, duc de Curlande, & de *Sophie-Amélie*, princesse de Nassau Siegen sa premiere femme, dont il a eu *Fréderic-Charles-Albert*, né le 9 août 1704, mort le 15 juin 1707; *Charles*, né le 10 juillet 1705, qui après la mort de son pere fut élu en sa place, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem dans la Marche de Brandebourg, Saxe, Poméranie & Vandalie, le 15 août 1731; *Fréderic*, né le 13 août 1710; *Fréderic-Guillaume*, né le 29 mars 1714; *Anne-Sophie-Charlotte*, née le 22 décembre 1706, mariée le 3 juin 1723 à *Guillaume-Henri*, prince héréditaire de Saxe-Eisenac; *Sophie-Louise*, née le 11 mai 1709, morte le 22 février 1726; & *Fréderic-Sophie*, née le 21 avril 1712, mariée le 23 mai 1733 avec *Victor-Fréderic*, prince régent d'Anhalt-Bernbourg; 3. *Charles-Guillaume*, né le 26 décembre 1672, mort de maladie au siége de Casal, où il commandoit les troupes envoyées par l'électeur son frere, au secours du duc de Savoye le 25 juin 1695: il avoit épousé le 29 mai précédent à Turin la comtesse de Salmour, jeune veuve de cette ville; 4. *Christian-Louis*, né le 24 mai 1677; 5. *Marie Amélie*, née le 16 novembre 1670, mariée 1. le 8 août 1687 à *Charles*, duc de Meckelbourg-Gustraw: 2. le 26 janvier 1689 à *Maurice-Guillaume*, duc de Saxe-Zeitz, morte le 17 novembre 1739; 6. *Elizabeth-Sophie*, née le 26 mars 1674, ma-

riée 1. le 19 avril 1691 à *Fréderic-Casimir*, duc de Curlande : 2. le 25 mars 1703 à *Christian-Ernest*, marquis de Brandebourg-Bareith : 3. le 3 juin 1714 à *Ernest-Louis*, duc de Saxe-Meiningen ; & 7 *N*, morte au berceau en 1676.

XI. FREDERIC III électeur de Brandebourg, né le 11 juillet 1657. Par les services que ses troupes rendirent à l'empereur Léopold, soit en Hongrie contre les Turcs, soit sur le Rhin, où il prit Keiserswerth & Bonne en 1689, & en diverses autres occasions, il mérita le titre de roi de Prusse, qui lui fut pourtant contesté pendant quelque temps par beaucoup de princes d'Allemagne, se fit couronner & sacrer en cette qualité à Konigsberg le 18 janvier 1701, & mourut le 25 février 1713. Il épousa 1. le 23 août 1679 *Elizabeth-Henriette*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse-Cassel, morte le 17 juillet 1683 : 2. le 8 octobre 1684 *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste* duc de Brunswick, évêque d'Osnabruck, créé électeur de Hanover, morte le 1 février 1705 : 3. le 19 novembre 1708 *Sophie-Louise* de Meckelbourg-Swerin. Du premier lit il eut *Louise-Dorothée-Sophie*, née le 30 septembre 1680, mariée le 31 mai 1700 à *Frédéric* landgrave de Hesse-Cassel, morte le 19 décembre 1705. Du second lit il a eu *Frédéric-Auguste*, mort au berceau en 1686 ; &

XII. FRÉDERIC-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, & roi de Prusse, né le 13 août 1688, mort à Potsdam le 31 mai 1740, dans la 52e année de son âge. *Cherchez son article à son nom.* Il avoit épousé le 14 novembre 1706 *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hanover, fille de *George-Louis*, duc de Brunswick-Lunebourg-Hanover, morte en 1757, dont il a eu *Fréderic-Louis*, né le 23 novembre 1707, qui fut nommé prince d'Orange, &c; mourut le 13 mai 1708. *Fréderic-Guillaume*, prince d'Orange, né le 16 août 1710, mort le 31 juillet 1711. CHARLES-FRÉDÉRIC, qui suit; *Louis-Charles-Guillaume*, né le 2 mai 1717, mort le 31 août 1719; *Guillaume-Auguste*, né le 9 août 1722; *Fréderic-Henri-Louis*, né le 18 janvier 1726; *Auguste-Ferdinand*, né le 23 mai 1730; *Fréderic-Auguste-Sophie-Guillelmine*, née le 3 juillet 1709, mariée le 20 novembre 1731 avec *Fréderic-Guillaume*, margrave de Brandebourg, prince héréditaire de Bareith : *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 5 mai 1713, morte le 10 juin 1714; *Fréderic-Louise*, née le 28 septembre 1714, mariée le 30 mai 1729 avec *Charles-Fréderic-Guillaume*, margrave de Brandebourg-Anspach : *Philippine-Charlotte*, née le 13 mars 1716, mariée le 2 juillet 1733 avec *Charles*, prince héréditaire de Brunswick-Lunebourg-Beveren : *Anne-Amélie*, née le 11 novembre 1723.

XIII. CHARLES-FREDERIC prince royal de Prusse & électoral de Brandebourg, frere de ces princesses, né le 24 janvier 1712, encourut la disgrace du roi son pere, vers le commencement de septembre 1730, pour avoir pris la résolution, à l'instigation de certaines personnes, de quitter les états de son pere, & de se retirer dans une cour étrangere, à cause de quoi il fut envoyé sous bonne garde à Custrin sur l'Oder. Mais le roi son pere par un motif d'amour paternel, & ayant égard à une lettre d'intercession de l'empereur des plus pressantes, comme aussi aux instances de plusieurs autres puissances, voulut bien lui pardonner sa faute & le recevoir en grace, ce qui fut exécuté le 19 novembre de la même année 1730, après que le prince eut souscrit aux conditions qui lui furent imposées. Ce prince, après une absence de la cour de près de quinze mois, y parut pour la premiere fois le 22 novembre 1731, pendant les noces de la princesse de Bareith sa sœur, où il n'étoit point attendu, le roi son pere l'ayant fait venir de Custrin (où il faisoit sa résidence depuis sa disgrace) sans en rien communiquer à personne. Le 28 du même mois de novembre, à la priere de tous les généraux & colonels de l'armée qui étoient à la cour, ayant à leur tête le prince d'Anhalt, il fut réintégré par le roi dans le service militaire, l'uniforme & le porte-épée lui ayant été rendus. Le roi lui donna même un régiment, & le déclara général-major de ses armées. Il fut fiancé à Berlin le 10 mars 1732, avec *Elizabeth-Christine* de Brunswick, née le 8 novembre 1715, fille aînée de *Ferdinand-Albert* duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, & d'*Antoinette-Amélie* de Brunswick-Lunebourg Wolfembuttel-Blankenberg. Il l'épousa en personne au château de Saltzdahl, le 12 juin 1733, en présence de la cour Prussienne, & de celles de Wolfembuttel & de Beveren. Ce prince a succédé à son pere, roi de Prusse, le 31 mai 1740. Les premiers actes de son gouvernement ont regardé le bien public & l'avantage de ses sujets, & il paroît qu'il continue à considérer principalement l'un & l'autre. Il a établi un nouvel ordre de chevalerie, dont la croix est d'or émaillée de blanc, attachée à un ruban noir, avec cette dévise, *Pour le mérite.* C'est sous le nom de ce prince que passe l'ouvrage intitulé : l'*Anti-Machiavel, ou Examen du prince de Machiavel, avec des notes historiques & politiques, in-8°*, à Londres, 1741. M. de Voltaire en est au moins l'éditeur.

BRANCHE DE BAREITH,

éteinte en 1726, par la mort de GEORGES-GUILLAUME.

VII. CHRISTIAN marquis de Brandebourg, troisiéme fils de l'électeur JEAN-GEORGES, né le 30 janvier 1581, reçut de son frere l'électeur *Joachim-Frédéric*, une partie des biens situés en Franconie, qu'il avoit hérités de son cousin *Georges-Frédéric* marquis d'Anspach : ces biens sont le haut burgraviat de Nuremberg, la forteresse de Bareith, où il fit sa résidence, la ville de Culembach & autres places. Il mourut le 30 mai 1655, ayant eu de *Marie*, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, duc de Prusse, qu'il épousa le 29 avril 1604, & qui mourut le 11 février 1649, ERDMAND-AUGUSTE, qui suit; GEORGES-ALBERT, qui a fait *le rameau de* CULEMBACH, *mentionné ci-après ; Anne-Marie*, née le 20 décembre 1609, mariée en 1639 à *Jean-Antoine* prince d'Eggenberg, morte le 8 mai 1680, âgée de 71 ans; *Magdeléne-Sibylle*, née le 28 octobre 1612, mariée le 13 novembre 1638 à *Jean-Georges II* électeur de Saxe, morte le 20 mars 1687, âgée de 75 ans; & cinq autres enfans morts au berceau.

VIII. ERDMAND-AUGUSTE marquis de Brandebourg-Bareith, né le 28 septembre 1615, mourut le 25 janvier 1651 avant son pere. Il avoit épousé le 28 novembre 1641 *Sophie*, fille de *Joachim-Ernest* marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 23 novembre 1646, dont il eut CHRISTIAN-ERNEST, qui suit.

IX. CHRISTIAN-ERNEST marquis de Brandebourg-Bareith, né le 27 juillet 1644, après s'être signalé en diverses occasions de guerre, fut nommé en 1664 général du cercle de Franconie, pour les troupes envoyées au secours de l'empereur en Hongrie : l'an 1668, il passa en Danemarck, & reçut le collier de l'ordre de l'éléphant. L'an 1673 il fut fait major général de l'armée de l'empereur, & l'année suivante de l'armée de l'empire ; & enfin il fut maréchal de camp général des armées des cercles, & mourut le 10 mai 1712, âgé de 68 ans. Il épousa 1. le 19 octobre 1662 *Sophie*, fille de *Jean-Georges II* électeur de Saxe, morte le 12 juin 1670 : 2. le 30 janvier 1671 *Sophie-Louise*, fille d'*Eberard III* duc de Wirtemberg, l'une des plus belles princesses du monde, morte le 3 octobre 1702 ; 3. le 25 de mars 1703 *Elizabeth-Sophie*, fille de *Frédéric-Guillaume* électeur de Brandebourg, veuve de *Frédéric-Casimir* duc de Curlande. Elle a pris une troisiéme alliance le 3 janvier 1714 avec *Ernest-Louis* duc de Saxe-Meiningen. Du second lit il a eu GEORGES-GUILLAUME, qui suit ; *Christine-Everhardine*, née le 19 décembre 1671, mariée le 20 janvier 1693 à *Frédéric-Auguste* électeur de Saxe, & roi de Pologne, morte le 5 septembre 1727 ; *Eléonore-Magdeléne*, née le 12 janvier 1673

mariée en 1704 à *Hermand-Frederic* prince de Hohenzollern, morte le 23 décembre 1711; & deux filles mortes au berceau.

X. Georges-Guillaume, margrave de Brandebourg, régent de Bareith, grand-maître de l'artillerie de l'empire, né le 16 novembre 1678, mort le 18 décembre 1726. Il ne laissa d'*Elizabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, duc de Saxe-Weissenfels, qu'il avoit épousée le 25 octobre 1699, qu'une fille, nommée *Christine-Sophie-Guillelmine*, née le 3 janvier 1701, mariée le 7 août 1721 à *Christiern-Frederic*, prince royal de Danemarck. Ainsi sa succession a passé dans la branche de Culembach.

Branche de Culembach, à présent Bareith, *depuis 1726.*

VIII. Georges-Albert, fils de Christian marquis de Brandebourg-Bareith, eut Culembach pour son partage. Il étoit né le 10 mars 1619, & mourut le 19 septembre 1666, ayant eu de *Marie-Elizabeth*, fille de *Philippe* duc de Holstein, morte le 27 mai 1664, Erdmand-Philippe, qui suit; Christian-Henri, *mentionné ci-après*; & *Charles-Auguste*, né le 18 mars 1663, déclaré gouverneur pour le roi de Danemarck des duchés de Sleeswick & de Holstein, le 30 novembre 1730. Du second mariage avec *Sophie-Marie*, fille de *Jean-Georges* comte de Solms, & veuve de *Georges-Ernest* comte de Schombourg, qu'il épousa le 1 novembre 1665, & qui mourut le 6 avril 1688; il eut *Georges-Albert*, né posthume le 27 novembre 1666, qui mourut le 14 janvier 1703, ayant eu de *Reyne-Magdeléne* d'Obert-Rotza, qu'il avoit épousée le 27 avril 1699, *Fréderic-Charles*, mort le 3 février 1703; & *Fréderic-Auguste*, né posthume le 16 mars 1703.

IX. Erdmand-Philippe, né le 1 mai 1659, fit ses premieres campagnes contre la France en 1677, à la tête du régiment de son cousin de Bareith, & le 26 août de l'année suivante, il fut renversé de son cheval dans la cour du château de Berlin, & mourut deux heures après.

IX. Christian-Henri, prince de Culembach, né le 19 juillet 1661, mourut le 26 mars 1708. Il épousa le 14 août 1687 *Sophie-Christine*, fille d'*Albert-Fréderic* comte de Worftein, morte au mois d'août 1737, dont il a eu Georges-Frederic-Charles, qui suit; *Albert-Wolfgand*, né le 8 décembre 1689; *Frederie-Emanuel*, né le 3 février 1692, mort le 10 mai 1695; *Christian-Auguste*, né le 4 juillet 1699, mort le 19 juillet 1700; *Fréderic-Ernest*, né le 15 décembre 1703, chevalier de l'ordre de l'élephant, & gouverneur de Gottorp, pour le roi de Danemarck, marié le 26 décembre 1731 avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest-Ferdinand*, duc de Brunswick-Beveren; *Fréderic-Christian*, né posthume le 17 juillet 1708, chevalier de l'ordre de l'élephant le 6 juin 1731, marié le 26 avril 1732 avec *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg; *Dorothée-Charlotte*, née le 4 mars 1691, mariée le 8 juillet 1711 à *Charles-Louis* comte de Hohenloë; *Christine-Henriette*, née le 19 août 1693, morte le 10 mai 1695; *Christine*, morte le 31 octobre 1698; *Sophie-Magdeléne*, née le 28 novembre 1700, mariée le 7 août 1721, avec *Christiern-Fréderic*, depuis roi de Danemarck & de Norwége; *Christine-Willelmine*, née le 17 juin 1702, morte le 20 mars 1704; *Marie-Eléonore*, née le 28 décembre 1704, morte le 4 juin 1708; & *Sophie-Caroline*, née le 31 mars 1707, mariée au mois de décembre 1723 avec le prince d'Oost-Frise.

X. Georges-Frederic-Charles margrave de Brandebourg-Culembach, né le 19 juin 1688, succéda dans les états de Bareith, par la mort du margrave Georges-Guillaume, arrivée le 18 décembre 1726 sans postérité masculine; & s'étant rendu de Rothembourg à Bareith, sur l'invitation qui lui avoit été faite par une députation, il y fut proclamé le 22 du même mois de décembre 1726, & prit la régence du pays. Ce prince est mort le 17 mai 1735. Il a eu de *Dorothée* de Holstein Sonderbourg, née le 24 novembre 1685, qu'il avoit épousée le 17 avril 1709, *Sophie-Christine-Louise* de Brandebourg-Bareith, née le 4 janvier 1710, & mariée à Francfort le 11 avril 1731 avec *Alexandre-Ferdinand* prince héréditaire de la Tour & Tassis, morte le 13 juin 1739 dans la trentiéme année de son âge; Frederic-Guillaume margrave de Brandebourg, prince héréditaire de Bareith, qui suit; *Guillaume-Ernest*, né le 25 juillet 1712, mort au mois de novembre 1733; *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; & *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Bareith, née le 8 juillet 1714, mariée en 1734 avec *Charles-Edzar*, prince d'Oost-Frise.

XI. Frederic-Guillaume margrave de Brandebourg, prince héréditaire de Bareith, né le 10 mai 1711, ayant achevé ses études à Genève, en partit le 21 novembre 1730, après y avoir reçu le nouvel ordre de chevalerie, que le margrave de Bareith son pere avoit créé depuis peu, sous le nom de l'ordre de la Sincérité. Il se rendit en France en sortant de Genève; & après avoir fait un séjour de plusieurs mois à Paris, étant sur le point de retourner dans les états de son pere, il prit congé de la cour de France le 6 mars 1731, ayant été introduit chez le roi par un introducteur des ambassadeurs, & présenté par le cardinal de Fleuri. Le roi de Prusse lui donna le 6 août de la même année un régiment de dragons à son service. Il fut marié le 20 novembre suivant à Berlin, avec *Frederique-Auguste-Sophie-Guillelmine* princesse royale de Prusse, fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, électeur du saint empire romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. De cette alliance est venue *Elizabeth-Sophie-Frederique* de Brandebourg-Bareith, née le premier septembre 1732.

Branche d'Anspach moderne.

VII. Jean-Ernest, second fils du troisiéme lit de l'électeur Jean-Georges, commença cette branche, ayant eu pour son partage le bas burgraviat de Nuremberg, où se trouve le château d'Anspach, lieu de sa résidence. Il naquit le 16 juin 1583, fut fait général d'une armée de Protestans en 1610, mais on ne fut pas content de la maniere dont il s'en aquitta. Il mourut le 25 février 1625, ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-George* comte de Solms, morte le 6 mai 1651; *Fréderic*, né en 1616, tué à Nordlingue en 1634; Albert, qui suit; *Christian*, né en 1623, mort en 1633, à Blois en France; & *Sophie*, née le 21 mai 1614, mariée le 28 novembre 1641 à son cousin *Ermand-Auguste* marquis de Brandebourg-Bareith, morte le 23 novembre 1646.

VIII. Albert marquis de Brandebourg-Anspach, né le 8 septembre 1620, mourut le 22 octobre 1667. Il avoit épousé 1. en 1642 *Louise-Henriette* de Wirtemberg, fille de *Louis-Frederic* duc de Montbelliard, morte le 24 août 1650: 2. le 5 octobre 1651 *Marguerite-Sophie*, fille de *Joachim-Ernest* comte d'Oëtingen, morte le 26 juillet 1664: 3. le 28 juillet 1665 *Christine*, fille de *Fréderic* marquis de Bade-Dourlach. Du premier lit il eut *Albertine-Louise*, née le 29 mars 1649, morte le 10 janvier 1670; & deux filles mortes au berceau. Du second lit il eut Jean-Frederic, qui suit; *Albert-Ernest*, né le 19 octobre 1659, mort le 20 octobre 1674; *Louise-Sophie*, née en 1652, morte en 1668; *Dorothée-Charlotte*, née le 9 novembre 1661, mariée le 1 décembre 1687, à *Ernest-Louis* landgrave de Hesse-Darmstad; & *Eléonore-Julienne*, née le 13 octobre 1663, mariée le 29 octobre 1682, à *Fréderic-Charles* duc de Wirtemberg.

IX. Jean-Frederic marquis de Brandebourg-Anspach, né le 18 octobre 1654, prince fait pour être l'amour & les délices du genre humain, mourut dans la fleur de son âge le 2 avril 1686. Il avoit épousé 1. le 26 janvier 1673 *Jeanne-Elizabeth*, fille de *Fréderic* marquis

marquis de Bade-Dourlach, morte le 28 septembre 1680 : 2. le 24 novembre 1681 *Eléonore-Ertmude-Louise*, fille de *Jean-George* duc de Saxe-Eisenach, morte le 24 septembre 1696. De la premiere il eut *Christian-Albert*, né en 1675, mort en 1692; *George-Fréderic*, né le 25 avril 1678, tué le 29 mars 1703, servant l'empereur contre les Bavarois; *Dorothée-Frederique*, née le 12 août 1676, mariée le 30 août 1699 à *Jean-Reinhart* comte de Hanau-Lichtemberg, morte le 13 mars 1731; & deux enfans morts au berceau. De la seconde il eut GUILLAUME-FREDERIC, qui suit; *Willelmine-Charlotte*, née le 1 mars 1683, mariée le 2 septembre 1705 à *Georges-Auguste* de Brunswick, prince électoral d'Hannover, depuis roi d'Angleterre; & un fils mort au berceau.

X. GUILLAUME-FREDERIC marquis de Brandebourg-Anspach, né le 7 janvier 1686, mourut le 7 janvier 1723. Il avoit épousé le 28 août 1709 *Christine-Charlotte*, fille de *Fréderic-Charles* duc de Wirtemberg, morte le 27 décembre 1729, dont il eut CHARLES-FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; & *Eléonore-Willelmine-Charlotte*, née le 27 août 1713.

XI. CHARLES-FRÉDERIC-GUILLAUME margrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 mai 1712, succéda au mois de janvier 1723 aux états de son pere, qui avoit nommé pour son tuteur le landgrave de Hesse-Darmstadt, son exécuteur testamentaire; mais le roi de Prusse, comme chef de la maison de Brandebourg, se fit déclarer tuteur de ce prince, pour avoir la garde & la régie de ses états, malgré les prétentions des états de Franconie, des évêques de Bamberg, de Wurtzbourg, & d'Eichstet, & du grand-maître de l'ordre Teutonique. Le roi de Prusse lui conféra son ordre de l'Aigle noire, au mois de juin 1727, & il fut marié à Berlin le 30 mai 1729 avec *Fréderique-Louise*, seconde fille de FRÉDERIC-GUILLAUME, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, électeur du S. Empire romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. Il en a eu un fils, né le 7 avril 1733, vers les 6 heures du soir.

BRANCHE ANCIENNE D'ANSPACH, de CULEMBACH *& de* PRUSSE, *éteinte en* 1618.

III. FREDERIC, second fils d'ALBERT, surnommé l'*Achille*, eut pour son partage les biens situés en Franconie, le burgraviat de Nuremberg, Anspach, Culembach, &c. Il naquit le 2 mai 1460, & mourut le 4 avril 1536, ayant eu de *Sophie*, fille de *Casimir* roi de Pologne, morte le 4 octobre 1512, CASIMIR, qui fit *la branche de* CULEMBACH; GEORGE, qui fit *celle d'*ANSPACH; ALBERT, qui fit *celle de* PRUSSE; *Elizabeth*, née le 30 juin 1480, morte jeune; *Marguerite*, née en 1483, promise à *Jean* roi de Hongrie, morte en 1531 avant la consommation du mariage; *Sophie*, née le 10 mars 1485, mariée le 13 février 1519 à *Fréderic II* duc de Lignits, morte le 17 juin 1537; *Anne*, née le 5 mai 1487, mariée en 1518 à *Venceslas III* duc de Teck; *Barbe*, née le 21 juillet 1488, morte en enfance; *Fréderic*, né le 13 juin 1491, mort jeune; *Jean*, né le 9 janvier 1493, qui fut gouverneur de Valence en Espagne, & mourut le 5 juillet 1525, sans laisser de postérité de *Germaine*, veuve de *Ferdinand* le Catholique, roi d'Espagne; *Elizabeth*, née le 26 mars 1494, mariée le 29 septembre 1510 à *Ernest* marquis de Bade, morte le 31 mai 1518; *Barbe*, née le 24 septembre 1495, mariée en 1526, & selon d'autres en 1528 à *George*, landgrave de Leuchtemberg, morte en septembre 1552; *Fréderic*, né le 17 janvier 1497, chanoine de Mayence, mort le 20 août 1536; *Guillaume*, né le 30 juin 1498, évêque de Riga, mort le 4 février 1563; *Jean-Albert*, né le 20 septembre 1499, qui fut archevêque de Magdebourg, évêque d'Harberstadt & de Plosko, mort le 17 mai 1551; *Fréderic-Albert*, né le 30 novembre 1501, mort jeune; & *Gombert*, né le 16 juillet 1503, chanoine de Wirtsbourg, d'Augsbourg & de Bamberg, camerier du pape Léon X, mort à Naples le 24 juin 1528.

IV. CASIMIR, né le 27 septembre 1481, fut marquis de Culembach, & rendit de grands services à l'empereur Charles V & à son frere Ferdinand I, alors roi de Hongrie. Il mourut le 21 septembre 1527 à Bude, laissant de *Susanne*, fille d'*Albert* duc de Baviere, qu'il avoit épousée le 24 août 1518, & qui mourut en 1543, ALBERT, qui suit; *Marie*, née le 11 octobre 1519, mariée le 12 juin 1537 à *Fréderic III* comte palatin, morte le 31 octobre 1567; *Cunegonde*, née en 1524, mariée le 7 février 1551 à *Charles* marquis de Bade, morte le 27 février 1558, & un fils & une fille morts jeunes.

V. ALBERT marquis de Brandebourg surnommé l'*Alcibiade*, né le 28 mars 1522, mourut sans enfans en 1558. Il en est parlé au mot ALBERT.

IV. GEORGE II dit *le Débonnaire*, fils de FREDERIC, né le 4 mars 1484, eut le marquisat d'Anspach pour son partage, & fit la guerre à ceux de Nuremberg pour le burgraviat. Il eut de son oncle *Sigismond* le duché de Jagerndorff, & mourut le 27 décembre 1543, ayant été marié trois fois. Il épousa 1. le 6 mai 1506 *Beatrix*, fille de *Jean* Huniade, & veuve de Bernard comte de Frangipani : 2. l'an 1525 *Hedwige*, fille de *Charles* duc de Munsterberg, morte le 29 novembre 1531 : 3. le 31 août 1532 *Emilie*, fille de *Henri* duc de Saxe, morte le 9 avril 1591. Il eut de sa seconde femme, *Anne-Marie*, née le 28 décembre 1526, mariée le 17 février 1544 à *Christophe* duc de Wirtemberg, morte le 22 mai 1589; & *Sabine*, née le 12 mai 1529, mariée le 12 février 1548 à *Jean-George* électeur de Brandebourg, morte le 2 novembre 1575. Il laissa de sa troisiéme GEORGE-FREDERIC, qui suit; *Sophie*, née le 23 mars 1535, mariée le 10 novembre 1560 à *Henri II* duc de Lignitz, morte le 12 février 1587; & *Barbe*, née en 1536, morte sans alliance en juin 1591.

V. GEORGE-FREDERIC, né le 5 avril 1539, hérita de son cousin l'*Alcibiade*. Il épousa 1. le 16 décembre 1558 *Elizabeth*, fille de *Jean I* marquis de Brandebourg-Kustrin, surnommé le *Prudent & le Severe*, morte le 8 mars 1578 : 2. le 3 mai 1579 *Sophie* de Brunswick, fille de *Guillaume* duc de Lunebourg, morte le 14 janvier 1639. Il mourut le 26 avril 1603 sans postérité. Ses biens passerent à la branche électorale, à cause de l'imbécillité de son cousin *Albert-Fréderic*.

IV. ALBERT de Brandebourg, duc de Prusse, troisiéme fils de FREDERIC, né le 17 mai 1490, fut grand-maître de l'ordre Teutonique, & reçut du roi de Pologne la Prusse en fief l'an 1525 : il érigea l'université de Konisberg en 1544, & mourut le 20 mars 1568. *Voyez* ALBERT. Il avoit épousé 1. en 1525 *Dorothée*, fille de *Fréderic* I roi de Danemarck, morte le 11 avril 1547, dont il eut *Anne-Sophie*, née le 11 juin 1527, mariée le 24 octobre 1554 à *Jean-Albert*, duc de Meckelbourg, morte le 6 février 1591; deux fils & deux filles, morts en enfance. Il prit une seconde alliance le 17 mars 1450 avec *Anne-Marie*, fille d'*Eric*, dit *le Vieil*, duc de Brunswick, morte le même jour que son mari, le 20 mars 1568, dont il eut ALBERT-FREDERIC, qui suit; & *Elizabeth*, née le 20 mai 1551, morte sans alliance le 20 février 1596.

V. ALBERT-FREDERIC duc de Prusse, né le 29 avril 1553, reçut pour lui & pour *George-Fréderic*, & *Joachim* de Brandebourg, ses cousins germains, l'investiture de la Prusse, & mourut imbécile d'esprit le 8 août 1618: & en lui finirent toutes ces branches, n'ayant laissé de *Marie-Eléonore*, fille aînée de *Guillaume* duc de Juliers, qu'il épousa le 7 février 1573, & qui mourut en 1608, que deux fils morts en enfance; & des filles, qui furent *Anne*, née le 3 juillet 1576, mariée le 30 octobre 1594, à *Jean-Sigismond* électeur de Brandebourg, morte le 30 mars 1625; *Marie*, née le 22 janvier 1579, mariée le 29 avril 1604, à

Christian marquis de Brandebourg-Bareith, morte le 11 février 1649; *Sophie*, née le 31 mars 1582, mariée en 1609, à *Guillaume* duc de Curlande, morte en 1610; *Éléonore*, née le 11 août 1583, seconde femme de *Joachim-Fréderic* électeur de Brandebourg, mariée le 23 octobre 1603, morte le 31 mars 1607; & *Magdeléne-Sibylle*, née le 15 janvier 1587, mariée le 19 juillet 1607 à *Jean-George* II du nom, électeur de Saxe, morte le 12 février 1659, âgée de 72 ans. * Albert. Crants. *Metrop.* Paulus Fridebornius, *in chron. Stetin.* Georgius Sabinus, *de March. Brandeburg.* Joannes Micrælius, *hist. Pomer.* Reinerus Reineccius, *de situ & pop. March. Brand.* Otto Bœtecherus, *généal. elect. Brand.* Andræas Angelus, *chron Olsat. & March. & brev. rer. March.* Joannes Cernitius *in cat. comit. Zell. & elect. Brandeb.* Petrus Chœlopeus, *in chronic. Pomeran.* Bartholomæus Leutingerus, *comment. de March. Brandeb.* Daniel Cramer, *in chron. Pomer.* Hennenberger, *descript. Boruss.* Henricus Sebaldus, *in brev. hist.* Balthasar Hinckelius, *de bell. reg. Suec.* Hieronymus Hennenges, *in theat. généal.* Lazius. De Thou. Thuldenus. Cluvier. Bertius, &c. Gregor. Leti, *hist. de Brandeb.* Rittershusius, *généal.* Heiss. *histoire de l'emp.* Imhoff. *not. imper. Mem. du temps.*

BRANDEBOURG, *Brandeburgum* & *Brennaburgum*, ville d'Allemagne, dans la Marche moyenne de Brandebourg, à qui elle donne son nom, & dont quelques-uns la font capitale, est située sur le Havel, entre Berlin & Magdebourg. La riviere la sépare en deux parties; la haute ou *la vieille*, qui est entourée de murailles, munies de petites tours rondes, & l'autre, dite *la neuve*, qui n'a d'autres défenses que celle de sa situation, qui est très-heureuse: car cette ville est entre des étangs, des marais, & une riviere portant de gros bateaux qui viennent de l'Elbe. On y a aussi communication avec l'Oder par le moyen d'un canal. La ville haute a de grandes rues bâties en croix, & au lieu où elles se croisent, une belle place, avec la maison de ville. On voit à côté une colline couverte de vignes, avec l'église de Notre-Dame, qui étoit autrefois une riche abbaye: mais tout ce pays est aujourd'hui protestant. Elle a eu un évêché suffragant de l'archevêque de Magdebourg, institué & fondé par l'empereur Othon *le Grand* en 946. * Sanson. Baudrand.

BRANDEBOURG, *cherchez* BRUNSBERG.

BRANDEBOURG, *la nouvelle Brandebourg*, *Brandeburgum novum*, ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne, est dans le duché de Meckelbourg, sur le lac de Tollensée, à deux lieues de la ville de Stutgard, vers le nord. * Mati *diction.*

BRANDEIS, *Brandisium*, *Brundisium*, petite ville du cercle de Caurzin en Bohême, est défendue par une citadelle, & située sur l'Elbe, vis-à-vis l'embouchure de la Gizera, & à quatre ou cinq lieues de Prague. * Mati, *dict.*

BRANDEUM, nom usité dans les auteurs de la basse latinité, pour signifier *un linceul de soye ou de lin*, dont on envelopoit les corps des saints & leurs reliques. On donnoit le même nom aux linges que l'on faisoit toucher aux reliques des saints. Du temps de S. Gregoire *le Grand*, qui tenoit le siége de Rome l'an 600, & avant lui on ne touchoit point aux corps des saints, & au lieu de leurs os, on se contentoit d'envoyer dans une boëte un morceau de ce drap ou de ce corporal. Le pape S. Gregoire parle de cette coutume, & ajoute qu'on la croyoit par tradition du temps du pape S. Leon, vers l'an 450. Quelques Grecs ayant douté si l'on devoit tenir ces reliques pour bonnes, ce saint pontife, pour les convaincre, se fit apporter des ciseaux, & coupa en leur présence un de ces *Brandeum*, c'est à dire, une de ces piéces de drap, d'où il sortit du sang, comme si c'eût été le corps même du saint. * Gregor. *Turon. de glor. conf. c.* 37. Pierre Damien. *in l.* 4 *epist.* 14. Bede, *hist. Angl. l.* 1, *c.* 3. Du Cange, *glossar.*

BRANDI (Hiacynthe) peintre, né en 1623, à Poli, terre éloignée d'environ vingt milles de Rome, fut amené fort jeune à Rome même par son pere *Jean* Brandi. L'Algarde, qui avoit commencé à lui donner les principes de la peinture, voulut en former un sculpteur; mais Brandi paroissant plus incliné pour la peinture, on le mit chez Jacques Sementa, Bolonois, qui peignoit dans le gout du Guide. Il fut depuis disciple de l'école de Lanfranc. Ses ouvrages lui ayant fait dans la suite de la réputation, il devint chef d'une école, fut élu prince de l'académie de saint Luc, & fait par le pape chevalier de l'ordre de Christ. On dit que personne n'a été plus laborieux, ni plus expéditif que ce peintre, mais que l'on trouve en lui un mérite bien inégal; très-grand dans de certaines parties, & extrêmement petit dans d'autres. On voit de ses ouvrages à Rome, à Veronne, à Milan & ailleurs. Il mourut à Rome en 1691, à l'âge de 68 ans, laissant peu de bien & plusieurs enfans. Il avoit excessivement aimé la dépense. Il y a une piéce gravée d'après le Brandi dans le recueil de M. Crozat. * *Abrégé de la vie des Peintres*, par M. Dezallier d'Argenville de la société royale des sciences de Montpellier, tom. 1 pag. 56 & suivantes.

BRANDMULLER (Jean) célébre théologien protestant, natif de Biberach, étoit fils d'un cordier. Grand partisan d'Œcolampade & de sa doctrine hérétique, il fut d'abord ministre en différentes églises de sa secte. En 1576, le magistrat de Basle le gratifia de la bourgeoisie, pour lui & sa postérité. Il fut fait professeur en hébreu dans cette ville, en 1581. Brandmuller s'étoit appliquée à la médecine & à la jurisprudence de même qu'à la théologie; mais celle-ci fut sa principale étude, & il la professa publiquement à Basle pendant bien des années. Ce savant mourut en 1596, âgé de 63 ans. Il publia quatre cens oraisons ou sermons funebres, tirés de l'ancien testament, & quatre-vingts tirés du nouveau: quarante sermons pour des mariages, tirés du premier, & vingt tirés du second. Tout cela fut imprimé à Basle en 1572. On a encore du même auteur, des dialogues qu'il fit imprimer en Allemand.

BRANDMULLER (Jacques) fils du précédent, né en 1565, fut maître-ès-arts en 1585, & deux ans après professeur en poëtique. En 1589, il fut appellé au diaconat de l'église d'Oberweiller, qu'il a exercé pendant plus de quarante ans. Il professa l'hébreu en la place de Buxtorf, pendant que celui-ci étoit allé en Westphalie sa patrie: & il mourut en 1629. Il a publié les ouvrages suivans: *Analysis typica librorum veteris & novi testamenti*, 3 vol. *in*-4°. à Basle en 1621 & 1622. Les deux premiers volumes sont de Moyse Phlacer: Brandmuller n'est auteur que de ce qu'on trouve dans cet ouvrage sur les épîtres & sur l'apocalypse. Il étoit calviniste.

BRANDMULLER (Jacques) petit-fils du précédent, s'appliqua particuliérement au droit, & devint un habile jurisconsulte. Né à Basle en septembre 1617, il y fit une partie de ses études, & l'autre à Montbeliard. Après avoir reçu en 1634, le degré de maître-ès-arts, il s'attacha à l'étude du droit, sans négliger celle de la philologie & de la philosophie. Suivant la coutume assez ordinaire de sa nation, il voyagea & parcourut la France, l'Angleterre, la Hollande & l'Allemagne, où il vit les savans les plus connus, avec qui il entretint depuis un commerce de lettres, sur-tout avec Saumaise. Il fut reçu docteur en droit en 1649, & en 1652 il obtint la chaire des instituts à Basle, & 14 ans après celle des pandectes. Il fut deux fois recteur de l'université. Sa classe étoit très-fréquentée, & sa réputation attira à Basle un très-grand nombre d'étudians, parmi lesquels il vint beaucoup d'étrangers: son humeur agréable, sa politesse & sa conversation aisée, y contribuerent sans doute beaucoup. Il joignoit à une grande connoissance du droit, une science non moins profonde des antiquités romaines, & des belles

lettres ; & il faisoit des vers si facilement, qu'on assure qu'il ne lui en coutoit pas plus d'écrire en ce genre qu'en prose. Il est aisé de comprendre qu'avec tant de facilité, il n'atteignoit pas le sublime de la poësie. Il étoit même quelquefois fort obscur quand il vouloit s'y élever. Du reste, il savoit s'accommoder dans ses leçons, ce qui étoit le plus essentiel, à la portée de chaque esprit, & il excelloit à concilier des loix qui paroissoient se contredire. Il mourut au mois de septembre 1677, sans avoir presque jamais été malade. Il a publié : *Disputationes de lege. Disputationes varii argumenti. Manuductio ad jus canonicum & civile. Dubia juridica. Scotani examen jurid. contract. emend.* &c. *Voyez* son oraison funébre, prononcée en latin par Sébastien Feschius.

BRANDO, *cherchez* BRANT.

BRANDOLINI, *cherchez* BRACCIOLINI.

BRANDOLINI ou BRANDOLIN, *cherchez* POGGE BRACCIOLIN.

BRANDOLINI (Aurelius ou Aurelio) surnommé *Lippus*, à cause de l'humeur qui lui découloit des yeux, natif de Florence, religieux de l'ordre de S. Augustin, & a fleuri dans le XV siécle. Il étoit historien, orateur & poëte : & outre une histoire de l'ancien testament, il a composé, *De humanæ vitæ conditione & toleranda corporis ægritudine. De ratione scribendi epistolas. Paradoxa christiana*, &c. Il dédia ces derniers traités à Mathias Corvin, roi de Hongrie. On les imprima depuis à Basle l'an 1498, & ce fut en cette année même que l'auteur mourut à Rome. * Elssius & Pamphil. *de script. August.* Vossius, *de hist. Lat.* Miræus *in auct. de script. eccles.* Pocciantius, *de script. Flor.* Bayle, *dict. critiq.*

BRANDON (Charles) duc de Suffolck, fils de Guillaume Brandon, fut élevé avec le fils de Henri VII, roi d'Angleterre, qui devoit être son successeur, & la conformité de leur humeur vive & prompte, fit qu'il y eut entr'eux une très-étroite union. Etant employé pour ramener en Angleterre la veuve de Louis XII, qui étoit sœur de Henri VIII, il gagna le cœur de cette princesse, ou, comme d'autres disent, elle avoit eu de l'inclination pour lui avant son mariage, & se maria avec elle sans en avoir fait part au roi, ni demandé son consentement : après quoi ils le prierent humblement de vouloir le confirmer, ce qu'il fit après quelques formalités. Dans le temps qu'on parloit du divorce du roi avec Catherine d'Espagne sa premiere femme, le duc de Suffolck lassé des délais de Rome, & des tromperies du cardinal chargé de cette affaire, quoiqu'il n'agît que conformément à ses instructions, il se mit en si grande colere, qu'il dit que les affaires d'Angleterre iroient toujours de mal en pis, tant que les cardinaux s'en mêleroient. Depuis ce temps il fit tous ses efforts pour abolir l'autorité du pape en Angleterre, & pour y affoiblir son parti. A l'égard de sa faveur près du roi, il en usa avec tant de modération, qu'il ne désobligea jamais personne. Il descendoit de Guillaume Brandon, chevalier, qui d'*Elizabeth*, fille de *Robert* Wingfield, eut pour enfans Guillaume, qui suit : *Robert*, qui épousa *N.*Calthorp, dont il n'eut point d'enfans : *Thomas*, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mort sans postérité de *N.* fille de *N.* baron d'Acres : *Anne*, mariée à *Jean* Sidnei : *Marguerite*, femme de *N.* Lovel : *Elizabeth*, alliée 1. à *Jean* Cavendisch : 2. à *Jean* Leventhrop ; *Eléonore*, qui épousa *N.*Glemham ; *Marie*, alliée à *N.* Reding ; *Catherine*, femme de Gimnei ; & *Anne* Brandon, qui épousa *N.*Lovedai.

II. Guillaume Brandon, fut tué à la bataille de Bosworit, le 22 août 1485, au service de Henri VII, roi d'Angleterre. Il avoit épousé *Anne*, fille & héritiere de *Henri* Bruyn, dont il eut *Guillaume* ; Charles, qui suit, & *Anne* Brandon.

III. Charles Brandon, *qui a donné lieu à cet article*, fut créé duc de Suffolck en 1513, & mourut le 24 août 1545. Il épousa 1. *Marguerite* Nevil, veuve de *Jean* Mortimer, chevalier, & fille de *Jean* Nevil, marquis de Montagu, 2. *Anne*, fille d'*Antoine* Browne, chevalier : 3. le 31 mars 1515, *Marie* d'Angleterre, veuve de *Louis* XII, roi de France, & fille de *Henri* VII, roi d'Angleterre, morte le 23 juin 1533 : 4. *Catherine*, fille & héritiere de *Guillaume* baron Willougbi de Eresbi. Du second mariage vinrent *Anne*, mariée à *Edouard* Grei, baron de Powis ; & *Marie* Brandon, alliée à *Thomas* Stanlei, baron de Mont-Egle. Du troisiéme mariage sortirent 1. *Henri*, créé comte de Lincoln en 1525, mort avant son pere : 2. *Françoise*, mariée 1. à *Henri* Grei, duc de Suffolck, 2. à *Andrian*, Stok, chevalier, morte en 1563 : & 3. *Eléonore*, qui épousa *Henri* Clifford, comte de Cumberland. De son quatriéme mariage vinrent *Henri* Brandon, duc de Suffolck, mort jeune le 14 juillet 1551 : & *Charles Brandon*, mort le même jour d'une maladie qui faisoit mourir par des sueurs excessives ceux qui en étoient attaqués. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BRANDT (Jean) religieux de Cîteaux, *cherchez* BRAND (Jean.)

☞ BRANDT (Jean) né à Anvers sur la fin de septembre 1554, fit ses premieres études dans sa patrie, & sa philosophie à Louvain. Les troubles qui agiterent les Pays-Bas l'engagerent à venir en France, & il profita du séjour qu'il y fit, pour étudier le droit à Orléans sous Jean Robert & Guillaume Fournier, puis à Bourges, sous le célébre Cujas. Après avoir ensuite parcouru l'Italie, il alla demeurer à Bruxelles, où il exerça pendant cinq ans la profession d'avocat. La ville d'Anvers l'en retira en 1591, pour lui confier la place de son secrétaire ; & il a rempli ce poste pendant plus de trente ans avec beaucoup d'applaudissement. Il se maria dans la même ville & y mourut en 1639. Il a écrit des notes politiques sur les commentaires de César, & d'autres ouvrages dont on poura voir le détail dans la *Bibliothéque Belgique* de Valere André. Il est sur-tout connu par l'ouvrage suivant : *Elogia Ciceroniana Romanorum domi militiæque illustrium, annis amplius septingentis ab urbe conditâ usque ad Augusti imperium : selecta à Joanne Brantio Antuerpiano J. C. Antuerpiæ ex typographeio Hieronimi Verdussen*, 1612, *in*-4°. Brandt dit dans son épître dédicatoire, qu'après avoir publié ses notes sur les commentaires de César, il s'étoit remis à la lecture de Cicéron, dans la vue en particulier d'en tirer tous les traits historiques concernant la vie des grands hommes qui se sont distingués chez les Romains dans le gouvernement ou par les armes : voilà l'objet de son livre, où il se sert des propres paroles de Cicéron. Il avoit eu dessein de tirer des ouvrages du même, les éloges des orateurs, des poëtes, des philosophes, dont Cicéron parle : mais si cet ouvrage a été fait, on ne le croit pas imprimé. A la fin de celui dont il s'agit, il donne une liste des auteurs qui ont écrit l'histoire même de Cicéron, & une chronologie de la vie & des ouvrages de cet orateur. * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

BRANDT (Gérard) né à Middelbourg en 1594, fut régent du théâtre d'Amsterdam, & passionné pour la poësie flamande. Il étoit habile dans les méchaniques, & le célébre Descartes se fit un plaisir de le connoître, & de lui communiquer ses avis concernant sa profession. Il réussissoit particuliérement dans tout ce qui appartient à l'horlogerie. Il a eu pour fils,

BRANDT (Gerard) né à Amsterdam en 1626, qui s'est distingué par son érudition. Après avoir bien étudié le grec, l'hébreu, le latin, la philosophie & la théologie, il fut reçu proposant, & ensuite appellé à Nieukoop, pour y être ministre des remonstrans. Il épousa alors *Susanne*, fille du célébre professeur *Gaspard* Barlée. En 1660 on le fit venir à Hoorn, & en 1667 à Amsterdam. Il a écrit en flamand : 1. Courte relation de la réformation, & de la guerre contre l'Espagne dans les Pays-Bas, jusqu'en 1600. Ce livre fut imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1658. 2. Relation de la réformation de la religion dans les

Pays-Bas, & dans le voisinage, avec quelques observations, en 1663. 3. Histoire de la réformation & autres particularités concernant l'église des Pays-Bas & du voisinage, en flamand, quatre volumes *in*-4°. 1671, & années suivantes. André Ruil, ministre de la religion prétendue réformée, a écrit en flamand contre cet ouvrage, *la hardie dissimulation de Brandt, & son manque de charité dans son histoire de la réformation.* 4. Brandt a répondu par un écrit intitulé : *Apologie de Gérard Brandt au sujet de son histoire de la réformation, contre les accusations d'André Ruil.* Brandt a dédié son *histoire*, &c. à M. Corneille Clook, ancien magistrat de la ville d'Amsterdam, & son épître dédicatoire peut passer par sa longueur pour un petit écrit. M. Fagel, grand pensionnaire de Hollande, faisoit une si grande estime de l'ouvrage de Brandt, qu'il dit un jour à M. Burnet, évêque de Salisbury, que cette histoire méritoit qu'on se donnât la peine d'apprendre le flamand, pour avoir le plaisir de la lire. M. Chamberlayne, gentilhomme Anglois, a profité de cette connoissance du flamand, non-seulement pour lire l'histoire de Brandt, mais aussi pour la traduire en anglois. Il en donna d'abord un essai à Londres en 1719, *in*-8°. & dans la suite il a entrepris la traduction de tout l'ouvrage. L'ouvrage de Brandt a aussi été abrégé en françois, & imprimé en 1730, à Amsterdam en trois volumes *in*-8°. On trouve un long extrait de l'ouvrage de Brandt dans la bibliothéque angloise, tom. V, 2 part. art. 4, tom. VI; 2 part. art. 7, tom. VII; 2 part. art. 3; & tom. VIII, art. 3 de la 2 part. 5. Histoire d'Enkhuisen, célébre ville maritime & marchande. 6. La vie & les exploits de Ruyter, lieutenant-amiral de Hollande, *in-fol.* à Amsterdam, 1684, en flamand, & traduite en françois, à Amsterdam, 1690. 7. Journal des choses arrivées, &c. 8. Histoire des procédures faites en 1618 & 1619, contre trois célébres prisonniers, Barnéveld, Hogerbeets & Grotius. 9. Des poësies, imprimées en 1678, & réimprimées en 1725, avec les poësies de sa jeunesse qu'il n'avoit pas voulu donner en 1678. Il est mort le 11 octobre 1685.

BRANDT (Gaspard) son fils, né à Nieukoop, après ses premieres études faites à Hoorn & à Amsterdam, étudia la philosopie & la théologie sous Philippe Limborch, & ayant été examiné en 1673, & jugé capable du ministere, il fut appellé pour l'exercer, à Schoonhoven, où il resta trois ans, ensuite à Hoorn par l'église arminienne; en 1681, à Alkmar; en 1683, à Roterdam, & peu après à Amsterdam, où il mourut en 1696, âgé de 43 ans. Il a fait des sermons, & quelques ouvrages de piété en flamand; & en latin la vie de Jacques Arminius. Il a publié aussi des poësies latines & flamandes, qui sont louées dans le troisiéme livre des épigrammes de Pierre Francius, pag. 315. des opuscules de ce dernier.

BRANDT (Gérard) fils de GASPARD, *dont on vient de parler*, né en 1657 à Nieukoop, étudia aussi durant huit ans, la philosophie & la théologie sous Limborch, & joignit à la connoissance du grec & du latin, celle de l'hébreu, de l'italien, du françois & de l'anglois. Il a été ministre à Schoonhoven, & à Dokkum en Frise; & enfin dès l'âge de 23 ans à Roterdam, où il mourut âgé de 26 ans. Il a donné au public l'histoire de Pierre Heylin, chapelain de Charles I, roi d'Angleterre, sous le titre d'*Histoire des cinq articles*, ou déclaration du sentiment des églises d'Occident, & en particulier de l'église d'Angleterre sur les cinq points contestés, & ausquels on donne aujourd'hui le nom d'Arminianisme. En 1678 il publia en flamand le *récit des choses* arrivées dans les années 1674 & 1675. Il ne mit point son nom à cet ouvrage; & il s'y cacha sous ces lettres V. T. V. On a encore de lui 65 sermons. Molinæus, son collégue, fit son oraison funébre. De son mariage avec *Elizabeth* Verduin, contracté à l'âge de 23 ans, il eut une fille & un fils.

BRANDT (Jean) fils de GERARD Brandt & de *Susanne* Barlai ou Barlée, né à Nieukoop le 6 juillet 1660, fut reçu proposant à l'âge d'un peu plus de vingt ans, l'an 1681. En 1682 il fut ministre à Warmont, & en 1683 il fut appellé à Hoorn. Dans la suite il reçut la vocation de l'eglise arminienne de la Haye, & quelque temps après il fut appellé à Amsterdam, où il est mort le 13 janvier 1708, âgé de près de 48 ans. On a de lui en flamand, la vie de l'apôtre saint Paul : oraison funebre de Marie II, reine d'Angleterre : traité contre Leidekker. En 1702, il publia à Amsterdam *in*-8°. un recueil de cent lettres, presque toutes latines, de divers savans, ou qu'il avoit recueillies, ou qui lui furent communiquées, & adressa cette collection à Jean-George Grævius, premier professeur d'histoire & de la langue grecque dans l'académie d'Utrecht, & historiographe de Guillaume III, roi de la grande Bretagne. Ce recueil a pour titre : *Clarorum virorum Epistolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere, ex museo* Joannis Brandt G. F. (Gerardi filii,) &c. Dans son épître dédicatoire, il blâme ceux qui faisant imprimer les lettres des hommes célébres, insérent dans leur recueil celles qui ne regardent que des affaires domestiques, & qui sont inutiles pour l'histoire de ceux qui les ont écrites, ou à qui elles sont adressées. Le choix que Brandt a fait, paroît bon : on y trouve entr'autres treize lettres de Nicolas Heinsius, fils de Daniel, *ad Stanislaum Lubieniecium nobilem Polonum*, (Stanislas Lubienietzki de Lubienietz,) & quelques lettres de ce Polonois, de Grotius, de Gui Patin, de M. Huet, de Rabelais, &c. Ces articles de Gérard Brandt & les suivans, ont été extraits en partie du *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740. Les éditeurs de ce dictionnaire n'ont rien dit de la collection des lettres dont on vient de parler, ni des poësies de Jean Brandt, fils de Gérard. Pierre Francius dans ses Œuvres posthumes, pag. 315 & 316, parle de ces poësies, de même que de la vie de saint Paul donnée par Brandt.

Aggressus sancti vitam modo scribere Pauli
In concionibus suis;
Diversi generis numeros nunc exhibet orbi
Hoc in libello Brantius.
Orator melior num sit, meliorne poëta,
Horum peritus ambigit.
Existunt alii naturæ munere vates:
Hæreditate, Brantii.

Jean Brandt a donné aussi une édition des harangues choisies d'Isaac Pontanus; le même Francius a fait sur cette édition une épigramme qu'on lit page 322 du recueil cité.

BRANSKO, *Branskum*, petite ville de Moscovie, sur la riviere de Dezna, dans le duché de Novogrod Sewierski, à trente-cinq lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

BRANT ou TITIO (Sebastien) jurisconsulte, poëte & historien, né à Strasbourg en Alsace en 1548, professa vers l'an 1490 à Basle, & s'acquit beaucoup d'estime par ses ouvrages & par son érudition. Il laissa une chronique, quelques vies des saints, un traité intitulé, *Navis Stultitiæ* ou *Stultifera*, *&c.* & mourut à Strasbourg en 1520. * Trithemius, *de vir. illust. German.* Melchior Adam *de vir illustr. German.* Lilio Giraldi. Vossius, &c.

BRANTEGHEN (Guillaume) d'Alost, chartreux d'Anvers, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit un livre de prieres, & quelques piéces spirituelles en prose & en vers. * Petreïus, *bibl. Cartus. pag.* 120. Du Verdier-Vauprivas, *en la bibliothéque Françoise*, *pag.* 427. Valerius Andræas, *biblioth. Bel. &c.*

BRANTES (seigneur de) *cherchez* ALBERT & VINCENS.

BRANTOSME ou BRANTOLME, en latin *Brandosma* & *Brantosomum*, abbaye de France, avec un bourg dans le Perigord, sur la petite riviere de Drome, qui y reçoit la Colle, est de l'ordre de S. Benoît, fut

fondée par Charlemagne en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul ; & ce que l'on en trouve dans la chronique de Reginon, sous l'an 779, ne nous donne pas lieu d'en douter.

BRANTOSME ou BRANTOLME, *cherchez* BOURDEILLE. (Pierre de)

BRAQUEMONT (Robert de) amiral de France, pourvu de cette charge en 1417, fut envoyé par Charles VI, roi de France, au secours de Jean II, roi de Castille, contre les Maures qu'il défit sur la mer. Jerôme Surita, qui l'appelle *Robinet* de Braquemont, dit que Henri III, roi de Castille, lui permit en 1401, la conquête des Canaries, en considération des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre le Portugal, & que Braquemont en donna la commission à Jean de Bethencourt, baron de Saint Martin le Gaillard, son parent.

I. Renaud sire de Braquemont, en la vicomté d'Arques, vivant en 1353, eut pour enfans Renaud II, qui suit ; *Richard*, qui suivit avec ses freres le parti du roi de Navarre ; *Matthieu*, qui épousa *Isabelle* dame de Saint Martin-le-Gaillard, veuve de *Jean* de Bethencourt, chevalier ; *Alix* de Braquemont, femme d'*Estoud*, seigneur de Grousset, & *Marie* de Braquemont, alliée 1. à *Jean* de Bethencourt, seigneur de Grainville : 2. à *Jean* Suhart, seigneur de Monfreville.

II. Renaud II, sire de Braquemont, vivant en 1388, laissa pour enfans Guillaume, qui suit : *Jean*, qui fit le voyage d'Espagne avec son frere *Lyonel* de Braquemont, chevalier, capitaine de Harfleur, qui épousa *Jeanne* de Houdetot, fille de *Porquet* sire de Houdetot : *Agnés* de Braquemont, dame de Boudouville : *N.* de Braquemont, femme de *Jean* de Quiedeville : & Robert de Braquemont, dit *Robinet*, amiral de France, *qui a donné lieu a cet article*, lequel fut marié en Espagne, où il épousa 1. *Agnés* de Mendoce, fille de *Pedro* Gonzalez, grand-maître de la maison du roi Jean de Castille, & d'*Aldonce* d'Ayala : 2. *Léonore* de Tolede, veuve de *Rui-Diaz* de Rosas, & fille de *Feand-Alvarez*, seigneur d'Hyarez, & de *Léonore* d'Ayala. Du premier lit sortirent *Jean* de Braquemont, mort sur mer en 1415, & *Aldonce* de Braquemont, accordée en 1404, à *Roger*, sire de Breauté, tué par les Anglois avant l'accomplissement du mariage : elle épousa depuis *Pierre* Gougeul, dit *Moradas*, seigneur de Rouville, gouverneur du Pont-de-l'Arche. Du second lit vint *Jeanne* de Braquemont, dame de Fuentelsol, & de Peneranda en Castille, mariée à *Alvaro* Gonçales d'Avila, maréchal de Castille, & grand chambellan de l'infant dom Fernand, duc de Pennafiel, dont la postérité, qui subsiste encore, à pris le nom de *Braquemont*.

III. Guillaume sire de Braquemont, dit *Braquet*, seigneur de Sedan & de Florainville, conseiller & chambellan du roi & du duc d'Orléans, ausquels il rendit des services considérables en plusieurs occasions, épousa *Marie* dame de Campremi, veuve de *Jean* de Clermont, seigneur de Tartigni & de Paillart, dont il eut *Louis* de Braquemont, seigneur de Sedan & de Florainville, échanson de M. le dauphin, mort sans postérité ; *Braquet* de Braquemont, seigneur de Berri-au-Bac, mort aussi sans alliance ; Guillaume, qui suit ; *Marie* de Braquemont, mariée 1. en 1396, à *Jean* de Dargies, seigneur de Bethencourt & de Framerville : 2. à *Everard* de la Marck, seigneur d'Aremberg, qui acquit en 1424 les terres de Sedan & de Florainville, de *Louis* de Braquemont son beau-frere ; *Robine*, dame de Barri-au-Bac, mariée à *Jean* de Becquencourt, écuyer ; & *Marguerite* de Braquemont, dame de Lambercourt, alliée en 1404, à *Jean* Tyrel V du nom, seigneur de Poix & de Mareuil.

IV. Guillaume de Braquemont, seigneur de Campremi, épousa *Jeanne* de Harcourt, fille de *Philippe*, seigneur de Bonestable, dont sortit *Guillaume* de Braquemont, seigneur de Campremi, vivant en 1480. * Jean de Vertiere, *histoire de la premiere découverte des Canaries.* Jerôme Surita, *commentaire sur l'itinéraire d'Antonin.* Le P. Anselme.

BRASAVOLO (Antoine-Musa) médecin & professeur en philosophie à Ferrare, qui florissoit dans le XVI siécle, enseigna huit ans la logique & neuf ans la physique dans l'académie de Ferrare, & s'attacha à l'explication de la théorie de la médecine. Il nous a laissé des commentaires sur les aphorismes d'Hypocrate, qui ont été très-estimés, & imprimés plusieurs fois : Gesner, *dans sa bibliothéque, page 62*, parle de l'édition de Basle *in-fol.* en 1542 : plusieurs livres sur la nature des médicamens, & sur la méthode de les préparer, entr'autres, *Examen omnium simplicium quorum usus est in publicis officinis*, imprimé à Rome en 1536, *in-folio*, & à Lyon en 1544, *in-8°. Examen omnium syruporum, linctuum, pulverum, electuariorum, confectionum catharticarum, catapotiorum vel pilularum, throchiscorum, unguentorum, &c*, dont Linden, *page* 78, rapporte les différentes éditions : un traité sur la vérole que Jean de Renou, médecin François, a beaucoup méprisé, comme on le peut voir dans son livre intitulé, *Jean de Renou antidotaire, livre II, chapitre XXI, page 602, de la traduction françoise* de Louis de Serre, *imprimé à Lyon en 1637, in-folio.* Ses ouvrages sont en forme de dialogue, entre lui & un vieux apoticaire ; son style est clair & simple. Gesner, *page 62, & suiv.* dit qu'il n'a point affecté de donner de l'ornement à ses ouvrages. Outre ceux dont nous venons de parler, nous avons encore de lui un dialogue philosophique & moral, dont le but est de montrer que la mort ne plait à personne. Il parut sous ce titre : *Antonii Musæ Brasavolini, quod nemini mors placeat, Lugduni apud Sebastianum Gryphium*, 1543, *in* 8°. Joubert *dans son I livre des erreurs populaires, chapitre IX page* 39, cite mal-à-propos Brasavolo dans un conte d'un boufon. Il rapporte qu'Alfonse duc de Ferrare, ayant demandé *de quel metier il y avoit plus de gens*, Gonelle, son boufon, gagea contre lui, *qu'il y avoit plus de médecins que d'autre sorte de personnes* : que Gonelle feignit le lendemain d'avoir mal aux dents, & marqua sur ses tablettes tous ceux qui lui enseignerent quelque remede ; que le duc fut mis dans la liste, car il avoit dit à Gonelle : *Je sai une chose qui te fera incontinent passer la douleur, encore que la dent fût gâtée. Messer Antonio Mussa Brassavolo, mon médecin, n'en pratique jamais une meilleure. Fais-ceci & cela, incontinent tu seras guéri*..... Premierement Joubert n'a pas bien sû la date de ce fait, car elle précéde le temps de Brasavolus & d'Alfonse, duc de Ferrare : secondement ce Gonelle étoit le boufon de Nicolas d'Est, marquis de Ferrare ; enfin Jovianus Pontanus, qui est un auteur du XV siécle, *lib. 6 de sermone, cap. 2, page* 1727, rapporte ce conte, qui par conséquent ne peut convenir à Brasavolus. Brasavolus laissa un fils nommé Jerôme, qui fut médecin, & publia une *Exposition du I livre des Aphorismes d'Hypocrate*, imprimée à Ferrare l'an 1595, *in-4°.* un traité *de officiis medicis*, imprimé dans la même ville en 1590 & en 1599, *in-4°.* Le catalogue de la bibliothéque d'Oxford, met sous son nom un *commentaire sur le premier Aphorisme d'Hypocrate*, imprimé aussi à Ferrare en 1594, que Linden attribue à son pere. * Gesner, *biblioth.* Simler. *epitom. biblioth. Gesneri.* Joubert, *erreurs populaires.* Jovianus Pontanus. Linden. Bayle, *diction. crit.*

BRAS-DE-FER, *cherchez* NOUE. (François la)

BRASIDAS, général des Lacédémoniens, vers la LXXXIX olympiade, environ 424 ans avant J. C. remporta de grands avantages sur les Atheniens, les défit sur mer & sur terre, prit plusieurs places dans la Thrace & ailleurs, & rendit sa patrie redoutable à tous les peuples qui lui faisoient la guerre. Il ne survécut que de quelques momens à une victoire qu'il gagna sur les Ahéniens, qui vouloient surprendre Amphipolis. Les habitans de cette ville lui rendirent les derniers

devoirs avec toute la magnificence possible, & lui éleverent un mausolée au milieu de leur place publique. Sa mere répondit avec tant de modestie à ceux qui lui parloient de sa valeur, que les éphores lui décernerent des honneurs publics, parcequ'elle avoit préferé la gloire de son pays à celle de son fils. Il fut tué la troisiéme année de l'olympiade que nous avons marquée, & 422 ans avant J. C. Cléon, général des Athéniens, périt dans le même combat. * Diodore de *Sicile, liv.* 12, Thucydide, *l.* 3, 4, 5. Plutarque, *aux Apoph.* Frontin, *in Strat. l.* 1, *c.* 5, *n.* 23.

BRASLAW, *Braslavia*, ville de la Pologne dans la Lithuanie, avec un assez bon château, est située audessus de Wilna, vers la frontiere de Curlande & de Livonie, & sur un lac d'où sort un ruisseau qui va se jetter dans le Dwina, qui n'en est qu'à cinq lieues. * Baudrand.

BRASSAC (marquis de) *cherchez* GALARD.

BRASSAW ou CRONSTADT, en latin *Patrovissa*, ville de Transsylvanie, avec évêché, est située sur les frontieres de la Valachie & près les montagnes. Elle a trois fauxbourgs, dans l'un desquels demeurent les Hongrois, dans l'autre les Bulgares, & dans le troisiéme les Saxons. Quelques-uns la prennent pour la *Prætoria Augusta* de Ptolémée; & d'autres la nomment *Corona* & *Stephanopolis*. On prétend qu'elle est une des sept villes bâties ou réparées par les Saxons. * Sanson. Baudrand.

BRASSER (François) Allemand, qui vivoit au commencement du XVII siécle, vers l'an 1622, a écrit quelques traités de mathématiques, & entr'autres une arithmétique en allemand, qu'Othon Weselew a traduite en latin. François Brasser étoit Saxon. * Vossius, *de scient. math. c.* 53, §. 7.

BRASSER ou BRASSEUR (Philippe) de Mons en Hainaut, a donné en 1637, les *Sidera illustr. Hannoniæ scriptor.* une *bibliothéque du Hainaut*, en 1639, & *Origines omnium Hannoniæ Cœnobiorum, cum auctuario de collegiatis ejusdem provinciæ*, in-8°. *Montibus* 1650.

BRASSICANUS (Alexandre) qui mourut en 1539, étoit un grand philosophe, qui entendoit bien le grec & le latin. Il a laissé des proverbes & des institutions de grammaire. * Lambecius, *liv.* 2 *biblioth. Vienn. pag.* 540. Thomassius, *de Plagio*, §. 374.

BRASSICANUS (Jean-Louis) de Tubingue, célébre orateur & poëte, mourut à Vienne en 1549. On trouve ses poësies, *tom. I. deli. Germ. pag.* 794.

BRATOU, bourg d'Espagne, *cherchez* BROTO.

BRAVA, ville de la côte d'Aïan en Afrique, est située sur le bord de la mer, & fortifiée de bonnes murailles. Les maisons y sont bien bâties, mais à la moresque. C'est la seule république qui soit dans toute l'Afrique, ou du moins que l'on y connoisse. Ses habitans se gouvernent selon les loix de douze Xeques ou princes, qu'ils élisent d'entre les descendans des sept freres Arabes qui se retirerent vers cette côte, fuyant la persécution des rois de Lacah, dans l'Arabie heureuse. * Villaut, *relation d'Afrique.*

BRAVA, l'une des isles du Cap verd, est au midi de toutes les autres, & au couchant de celle de Fuego. On recueille dans l'une & dans l'autre d'aussi bon vin que dans les Canaries. * Mati, *dict.*

BRAVADE, fête qui se fait à Aix en Provence la veille de la saint Jean. Celui qui a remporté le prix, en abattant d'un coup de fusil la tête d'un oiseau que l'on expose dans un champ quelques jours auparavant, est déclaré roi de la fête par les consuls & les autres magistrats de la ville, & il choisit ensuite un lieutenant & un enseigne, qui sont reçûs à l'hôtel de ville. Ces trois officiers levent chacun une compagnie de mousquetaires, & se trouvent tous ensemble à la place de la ville, où le parlement se rend aussi, pour allumer le feu de la saint Jean. Cette fête est une coutume introduite depuis l'an 1256, lorsque Charles d'Anjou revint du voyage de la Terre-Sainte, & y établit le prix & la fête de la Bravade, pour entretenir ce peuple dans l'exercice de la guerre. Alors on tiroit l'oiseau à coups de fléches; mais depuis que l'on a inventé le fusil, on s'est servi de cette sorte d'armes. * *Mémoires du temps.*

BRAUBACH, *Brochubachium*, *Brubachium*, bourg avec un château en Allemagne, & dans le bas comté de Catzenellebogen, sur le Rhin, environ à trois lieues au-dessus de la ville de Coblents. Braubach, & le petit bailliage qui en dépend, appartiennent au landgrave de Hesse Darmstadt. * Mati, *diction.*

BRAUCIUS (Nicolas) évêque de Sarsine, né à Raguse, fut élevé au cardinalat par Clément VIII, à cause de sa science. Ayant été accusé, sans fondement, de quelque crime auprès de Paul V, ce pape le fit enfermer au château S. Ange, où il souffrit beaucoup, jusqu'à la mort de Paul arrivée en 1621. Il se consola en écrivant les vies de quelques saints en vers latins. Grégoire XV lui rendit la liberté, & il retourna à son évêché, qu'il quitta quelque temps après pour se retirer à Raguse, où il mourut en 1632.

☞ BRAUD (Matthieu) avocat à Poitiers, a donné en 1683, en deux tomes *in*-4°. les corrections & augmentations faites à la coutume de Poitou, par le Let, Filleau, Thevenet & Riffault, avocats, avec une conférence des articles, & la compilation de ce qu'il y a de plus remarquable dans les autres commentaires. * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BRAULIO, *Monte Braulio*, est une grande montagne des Alpes, la principale de celles qu'on nommoit *Alpes Rhétiques*. Elle est dans le pays des Grisons, aux frontieres du Tirol, & près de la ville de Bormio. C'est dans cette montagne que la riviere d'Adda prend sa source. * Mati, *diction.*

BRAULION ou BRAULIUS, évêque de Saragosse en Espagne, qui vivoit dans le VII siécle, a été un des illustres prélats de son temps, soit pour la doctrine, soit pour la piété. Il fut élevé sur le siége épiscopal de Saragosse en 627, après la mort d'un de ses freres nommé Jean, & gouverna cette église avec beaucoup de prudence. Il se trouva au IV, V & VI conciles de Tolede, & mourut le 26 mars vers l'an 646. Son corps fut trouvé en 1270, & est conservé avec beaucoup de vénération. S. Isidore étoit des amis particuliers de Braulion, auquel il dédia ses vingt livres d'étymologies. Il a lui-même composé divers ouvrages; comme la vie de S. Emilien, celle de S. Leocadie, un recueil de quelques canons qu'on lui attribue, &c. Il a achevé le traité de l'origine de l'histoire, & a écrit deux lettres à cet évêque. * Sanct. Ildephonf. *de vir. illustr. cap.* 12. Baronius, *in annal. & martyr.* Mariana, *hist. l.* 6, *c.* 6. Andreas Schottus, *bibl. Hisp.* Miræus, *bibl. ecclef. &c.*

BRAUN (George) *Braunius*, qui est nommé différemment: car il en est parlé dans l'épitome de la bibliothéque de Gesner, *p.* 265, sous le nom de *Bruinus.* Swertius, *Athen. Belgic. p.* 269, le cite sous celui de *Brunus*; & le catalogue d'Oxford en fait deux auteurs différens, sous les noms de *George Braune* & de *George Braunius.* Il étoit archidiacre de Dortmund, doyen de Notre-Dame *in Gradibus* à Cologne, & a vécu encore au commencement du XVII siécle. Il étoit à Anvers dans le temps d'une émotion populaire, arrivée le 13 mars 1567. Nous avons plusieurs ouvrages de sa façon; savoir, une *harangue latine contre les prêtres concubinaires*, qu'il publia en 1566, la *Vie de Jesus-Christ* & celle *de la sainte Vierge*; un traité de controverse contre les protestans, intitulé *Catholicorum Tremonentium adversùs Lutheranicæ ibidem factionis prædicantes defensiò, in qua legitimæ rationes & causæ explicantur ob quas catholicæ Ecclesiæ, in qua nati Christo initiati, & educati, confessione desertâ Augustanam assumere & profiteri nequeant*, imprimé à Cologne en 1605, *in*-8°. Ce qui donna occasion à Braun de composer ce traité, fut que les magistrats de Dortmund

ordonnerent le 7 octobre 1603, que tous les habitans qui ne voudroient point souscrire à la confession d'Ausbourg, seroient privés de la liberté de conscience. Dans ce traité il allégue dix raisons contre ce décret; il représente aux ministres luthériens qu'ils devroient se souvenir de la premiere démarche qu'ont fait leurs ancêtres pour introduire leur foi dans la ville de Dortmund; qu'au temps du traité de Passau, fait en 1552, & qu'après la paix de religion conclue en 1555, la religion romaine étoit en vigueur dans la ville & dans le comté de Dortmund; mais qu'elle y fut supprimée, & que le luthéranisme y fut établi par l'autorité publique en 1582, parceque les luthériens y étoient les plus forts; la contagion ayant obligé les magistrats & autres, qui auroient pu s'opposer à cette nouveauté, à s'en retirer; il y compare la conduite des luthériens à un coin, dont la partie la plus déliée étant une fois entrée dans une piéce de bois, sert peu à peu à introduire les parties les plus épaisses, jusqu'à ce que le bois soit fendu; il y raconte comment les luthériens s'unirent aux catholiques, pour résister aux calvinistes; enfin, *pag. 55, 56 & suiv.* il fait connoître clairement les subtilités dont ils se sont servi pour introduire leur religion. Swertius, *Athen. Belgic. pag. 269*, fait mention de son principal ouvrage, intitulé *Theatrum Urbium*, qui est en plusieurs volumes *in-fol.* * Gesner. *epitom. biblioth.* Swertius, *Athen. Belgic.* Bayle, *diction. critique.*

BRAUNAW, *Braunavia, Braunodunum, Brundunum*, petite ville d'Allemagne, est dans la partie orientale du duché de Baviere, sur la riviere d'Inn, entre la ville de Passaw & celle de Saltzbourg. Braunaw est une place fortifiée. * Mati *diction.*

BRAUNECK ou BRUNECK, bourg d'Allemagne, avec un château extrêmement fort, est dans le diocèse de Brixen, partie du Tirol, environ à trois lieues de Brixen, vers l'orient. Il y a une vallée qui prend son nom de cette ville. * Mati, *diction.*

BRAUNSBERG, *cherchez* BRUNSBERG.

BRAUNSFELD, petite ville de la basse partie du cercle du haut Rhin, située dans le comté de Solms, à trois lieues de la ville de Weilbourg, du côté de l'orient. Il y a dans cette ville un bon château, où fait sa résidence le comte de Solms Braunsfeld. * Mati, *diction.*

BRAVO (dom Juan de) surnommé *de Salamanque*, capitaine Espagnol, étant entré dans la révolte qui s'éleva contre Charles V, au commencement de son régne en 1520, fut mené sur un âne par tout le camp, accompagné d'un crieur, qui publioit à haute voix que c'étoit un traître. Ne pouvant souffrir cette ignominie, il protesta qu'il n'avoit jamais trahi son prince, ce qui le fit cruellement maltraiter par l'officier qui le conduisoit. Dom Juan de Padilla de *Tolede*, complice du même crime, & chef de la révolte, fut condamné à la même peine, & mené comme lui au milieu des troupes; ensuite dequoi ils eurent la tête coupée. * Paul Jove, *en Adrien VI.* Le comte de la Rocca, *histoire de Charles-Quint.*

BRAVO (Nicolas) abbé d'Oliva, de l'ordre de Cîteaux, natif de Valladolid en Espagne, prit l'habit de religieux de Cîteaux dans le monastere de Sobrado en Galice, & enseigna la théologie à Salamanque, à Madrid & à Oliva. Cette derniere maison est dans la Navarre, dont Nicolas Bravo fut abbé, & mourut en 1648. Il a écrit divers ouvrages: *Tractatus monasticus de jure ac potestate regularis observantiæ sancti Bernardi Hispaniæ. Vigilia magna de Christo, &c.* * Henriquez, *in Phœn. revi.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

BRAVONIUS, moine de Worcester, *cherchez* FLORENT.

BRAURON, lieu dont parle Plutarque dans la vie de Solon. Etienne le géographe dit que c'étoit un bourg de l'Attique. Strabon en parle *au liv. 9*, & il le place entre Steira au midi, & Prabalinthus au nord. Pausanias dans les Attiques, le met près de Marathon. Velius le pose sur la côte de la mer Egée, à l'orient d'Athènes. C'est-là où Iphigenie, fille d'Agamemnon, prit terre, portant avec soi la statue de Diane du mont Taurus, de laquelle il y avoit encore du temps de Strabon un ancien temple en ce lieu. * Lubin, *tables geogr. sur les vies de Plutarque.*

BRAWER (Adrien) excellent peintre, natif d'Oudenarde en Flandre, faisoit admirer ses ouvrages grotesques & ses figures en petit, que l'on achetoit quelquefois au poids de l'or. Il s'acquit de la réputation en Hollande & à Anvers, où il mourut âgé de trente-deux ans seulement, consumé de débauches, & si pauvre, qu'il fallut mendier l'assistance des personnes charitables pour fournir aux frais de son enterrement. Il fut inhumé dans le cloître des carmes d'Anvers, & a été depuis transporté dans leur église, où les magistrats lui ont fait dresser un superbe tombeau, avec une épitaphe, qui contient son éloge. * *Academ. pictor. erudit. part. 2, lib. 3.*

BRAY, mot par où commencent ou finissent les noms de plusieurs lieux en France. Il vient de *Braïum*, qui dans l'ancien langage gaulois signifie *boue, marécage* ou *lieu humide.* C'est ce que témoigne un ancien manuscrit des miracles de S. Bernard, abbé de Clairvaux, qui est un carton de plusieurs piéces ramassées, où on lit ces mots: *Castrum Braïum, quod lutum interpretatur*, en parlant de Brai-sur-Seine, au diocèse de Sens, dans un lieu marécageux. Il y a aussi Brai-sur-Somme, en Picardie: Brai-sur-Epte, en Normandie, au pays Vexin, dont il est fait mention dans les gestes de Louis VII, roi de France; & Brai en Bourgogne, sur l'Armanson, près de Semur, dans le territoire d'Alise, &c. Entre les lieux de France, dont les noms finissent en *Brai*, ceux-ci sont les principaux; *Guibrai* en Normandie, près de Falaise, renommé par ses foires; *Vaubrai*, au voisinage de Langres; *Follembrai*, dans le diocèse de Laon, une des maisons royales de François I & de Henri II, de laquelle Hincmar, évêque de Laon, fait mention en une lettre qu'il adresse à un autre Hincmar évêque de Reims; *Tinchebrai*, au Perche. Tous ces lieux ont pris leur nom de la nature du terrein où ils sont situés, c'est-à-dire, d'un fond humide & marécageux. Monstrelet, *au chapitre 121 du premier volume*, se sert du mot *Brayeux* en ce sens: *Il passa*, dit-il, *parmi la ville, où il y avoit eaux & sources moult brayeuses.* * Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

BRAY-sur-Seine, *Braium*, petite ville de France en Champagne, entre Nogent & Montereau-faut-Yone. Thibaut, comte de Champagne, céda Bray-sur-Seine au roi S. Louis, que le roi Charles VI transporta au roi de Navarre en 1404. Depuis, elle fut vendue par decret au comte de Dunois, & de sa maison elle est passée par femmes dans celle de Nemours. C'est du dernier duc que M. de Mesme, président au parlement de Paris, l'acheta en 1648. * Sanson.

BRAY-sur-Somme, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens. Le roi Philippe-*Auguste* l'acheta en 1210, avec quelques autres places, de Gautier, châtelain de Ponthieu. * Sanson.

BRAY, *cherchez* GUILLAUME de Brai, cardinal.

BRAYNE, bourg de France, *voyez* BRENNE.

BRAZZA, LABRAZA ou BRAC, en latin *Brachia, Brattia*, isle de la mer Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, aux Vénitiens. Elle est près de celle de Lesina, entre Spalatro & Raguse; & il y a un bourg, qui donne le nom à cette isle. * Sanson. Baudrand.

BREAUTÉ, maison. La maison de Breauté est une des plus anciennes de Normandie, où elle subsiste depuis plusieurs siécles. On n'en rapportera ici la postérité que depuis,

I. Robert I du nom, sire de Breauté, qui est le premier de cette famille, dont le nom soit connu par des actes autentiques. Il fut un des principaux seigneurs

qui accompagnerent Guillaume *le Bâtard*, surnommé *le Conquérant*, duc de Normandie, dans la conquête de l'Angleterre en l'année 1066. Il eut pour fils, Robert II qui suit,

II. Robert II, chevalier, seigneur & sire de Breauté & de Roumare, vivoit en 1115, & fut pere de Robert III, qui suit;

III. Robert III du nom, chevalier, seigneur & sire de Breauté & de Roumare, possédoit le fief de Brunes, dans le pays de Caux, & vivoit en 1143. Il eut deux fils, qui furent nommés Guillaume, dont l'aîné I du nom, surnommé *le Pieux*, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Avant son départ il céda plusieurs de ses terres à Guillaume son frere, en vendit quelques-autres pour fournir aux frais de son voyage, & donna en 1152 aux religieux de l'abbaye de S. Lo de Rouen sa terre de Breauté. On ne sait ni le temps ni le lieu de sa mort.

IV. Guillaume II, sire de Breauté, de Roumare, seigneur de Brunes & de Lescalles dans le pays de Caux, second fils de Robert III, vivoit encore en 1186. Il épousa *N.* Mallet, fille du seigneur de Graville, de laquelle il eut Roger, qui suit; & *Renaud*, tué en Angleterre en 1217.

V. Roger I du nom, sire de Breauté, seigneur de Lescalles, de Brunes & de Fouilles, vivoit en 1209, sous le regne de Philippe-*Auguste*. Il en est fait mention dans plusieurs titres de la famille, datés de l'an 1235. Depuis ce Roger, les sires de Breauté ont cessé de prendre la qualité de seigneurs de Roumare. Il épousa *Alix* de Bournonville, de laquelle il eut Guillaume III, qui suit;

VI. Guillaume III du nom, sire de Breauté, chevalier, seigneur de Brunes dans le pays de Caux, de Lescalles, Lambard, Houpegard, & Saint-Germain-sur-Torci, épousa en 1262 *Jeanne-Adnesse* de Néville, fille de *Jean* de Néville, châtelain de Néville, dame de Drosai & du Port de Navarre, dont elle eut la propriété, comme héritiere de *Robert* de Néville son oncle. C'est par cette alliance que la terre de Néville & le fief du Port de Navarre sont entré dans cette famille. Guillaume III vendit aux religieux de saint Lo de Rouen l'an 1289, le droit de foires, de coutumes, de marché, & les dîmes qu'il avoit droit de percevoir dans le territoire de Breauté. Les dépenses extraordinaires qu'il fut obligé de faire dans l'armée que le roi de France avoit envoyée contre les Hollandois, l'obligerent de vendre la terre de Brunes & un autre fief. Il fut tué le 11 juillet 1302 dans une bataille que les François livrerent aux Flamands près de Courtrai. Il eut pour fils Guillaume IV, qui suit;

VII. Guillaume IV du nom, sire de Breauté, chevalier, châtelain de Neville, seigneur du Port de Navarre, de Lescalles, Houpegard & Saint-Germain-sur Torci, épousa *Catherine* de Crequi, fille de *Jean* sire de Crequi & de Fressin, surnommé l'*Etendart*, & de *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume* châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Crespin, dame de Ferriere. Il fonda avec sa femme deux chapelles dans la cathédrale de Rouen, sous l'invocation de S. Jacques & de S. Christophe, & fut pere de Roger, qui suit; & de *Luce* de Breauté, mariée à *Jean* Makarel, seigneur d'Hermanville, dont les familles d'Hastings & de Karleton tirent leur origine.

VIII. Roger II du nom sire de Breauté, chevalier, châtelain de Néville, seigneur du Port de Navarre, Lescalles, Saint-Germain-sur-Torci, & de Crouin, est qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans un acte passé le 17 mars 1353, qualité qui ne se donnoit alors qu'aux premieres & plus illustres familles du royaume, & fut commandant pour le roi dans tout le pays de Caux. Il épousa en 1364 *Jeanne* de Léon, fille de *Jean* de Léon, chevalier, seigneur de Montaigue & de Maineval, & de *Jeanne* de Varennes: la branche aînée de la maison de Léon est passée dans celle de Rohan. Il eut *Roger*, qui fut fiancé à *Adonce* de Braquemont, & qui fut tué par les Anglois près de Gisors; Jean, qui prit le nom de Roger III, qui suit; *Marie*, qui épousa 1. en 1394 *Guillaume* de Rouverai, seigneur de Hesnil-Horel, d'Auffai, &c. 2. *Renaud* de Bettancourt, seigneur du grand Quesnoi; & *Jeanne* de Breauté, mariée le 23 avril 1398 à *Collart* sire de Villequier, dont la famille est fondue dans la maison d'Aumont, par le mariage de *Charlotte* de Villequier avec *Jacques* d'Aumont.

IX. Roger III du nom sire de Breauté, chevalier, châtelain de Néville, vicomte de Maineval, seigneur du Port de Navarre, S. Germain-sur Torci, Tournetot, la Chapelle, &c, chambellan des rois Charles VI & Charles VII, avoit été nommé *Jean*, lors de son baptême; mais après la mort de Roger son frere, il changea ce nom en celui de Roger. Quoiqu'il fût fort brave & très-courageux, il n'eut aucun bonheur dans les expéditions où il se trouva. Les Anglois le firent plusieurs fois prisonnier, & il fut obligé de leur payer des rançons très-onéreuses; ce qui le porta à vendre la terre de Maineval au comte d'Harcourt en 1414. Après qu'il fut sorti des prisons d'Angleterre, il trouva moyen d'entrer dans Harfleur, qui étoit assiégée par les Anglois. La vigoureuse résistance des assiégés a été louée par tous les écrivains de ce tems-là, & principalement par le maréchal de Boucicaut, qui donne de grands éloges à Roger de Breauté Les Anglois ne se furent pas plutôt rendu maîtres de Harfleur & de plusieurs autres places de Normandie, qu'ils s'emparerent du château de Néville, qui étoit la demeure ordinaire de la famille de Breauté, & de toutes ses dépendances. Ces biens furent confisqués par les Anglois, & accordés à différens seigneurs de leur armée. Gaultier de Hougueforr, grand-maître de la maison du roi d'Angleterre, obtint le château & la seigneurie de Néville, dont il jouit pendant près de trente-trois ans, que les Anglois furent en possession de ce pays. Ce Gaultier ayant été obligé d'abandonner la province de Normandie, il emporta en Angletterre tous les meubles, les titres & les papiers qu'il trouva dans le château de Néville. Roger épousa *Marguerite* d'Estouteville, fille de *Robert* d'Estouteville, & de *Marguerite* de Montmorenci, dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* de Montmorenci, maréchal de France, & de *Jeanne* de Rouci, dont il eut *Jean*, qui fut tué à la bataille de Verneuil le 6 août 1424; Jean, seigneur de Tournetot & de la Chapelle, qui suit; *Jacques*, seigneur de Bellefosse, tué à la bataille de Patai le 20 mai 1429; *Roger*, seigneur de Crouin, mort en Angleterre l'an 1460 dans une bataille; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Auvricher & de Planes, maréchal héréditaire de Normandie; & *Marie* de Breauté, abbesse de Saint-Amand de Rouen.

X. Jean I du nom sire de Breauté, chevalier, seigneur de Néville, Maineval, Tournetot, le Port de Navarre, &c, commandant pour le roi au pays de Caux. Quoiqu'il égalât son pere par son courage & par sa valeur, il le surpassa par ses disgraces & par ses malheurs. Il fut pris par les Anglois dans un combat qu'ils livrerent aux François près du Mont-Saint-Michel: il le fut une seconde fois en Picardie, ce qui l'obligea de vendre plusieurs de ses terres pour payer sa rançon; il s'étoit même dénué de tout ce qu'il avoit pour y satisfaire; ensorte qu'étant pris une troisiéme fois par les Anglois à la bataille d'Arques, il fut obligé d'avoir recours au cardinal d'Estouteville son oncle, pour satisfaire à la rançon que les Anglois exigeoient de lui. Enfin il mourut d'un coup de fléche qu'il avoit reçu à la cheville du pied dans la journée de Montlheri le 16 juillet 1465. Il avoit épousé *Louise* des Marêts, fille de *Charles* des Marêts, chevalier, seigneur de Saint-Aubin & de la Cour-le-Comte, de laquelle il eut Jean, qui suit; & une fille, mariée à *N.* seigneur de Valliquerville.

XI. Jean II du nom sire de Breauté, chevalier, châtelain du Port de Navarre, baron de Bouffei, vicomte de Maineval, Tournetot, & du Blanc-Bœuf, n'étoit âgé que de trois ans lors de la mort de son pere. Il fut mis sous la tutelle d'Antoine Crespin, archevêque de Narbonne, son grand-oncle, après la mort duquel Jacques de Brezé, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, héritier de cet archevêque, & cousin du jeune Breauté, fut chargé de la tutelle de ce pupille, qui à peine eut atteint l'âge de seize ans, qu'il commença à porter les armes, & à se distinguer dans l'armée. Il fut capitaine de Dieppe, & commandant pour le roi de tout le pays de Caux, & mourut le 21 mars 1511. Il avoit épousé *Antoinette* de Maunouri, fille aînée d'*Etienne* de Maunouri, chevalier, seigneur du Mont-de-la-Vigne, capitaine d'Evreux & Lisieux, & d'*Austreberte* de Dreux, de la famille royale, dont il eut Adrien, qui suit.

XII. Adrien I du nom sire de Breauté, chevalier, châtelain de Néville, vicomte héréditai de Hotot, seigneur de Maineval & de Bouffei, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & commandant pour le roi au Mont-Saint-Michel. On voit par les archives de la maison de Breauté, qu'Adrien I & ses prédécesseurs avoient rendu de grands services, tant sur mer que sur terre, & qu'en reconnoissance le roi Henri II leur accorda des lettres patentes le premier mars 1548 pour rentrer dans la terre de Maineval, qui avoit été vendue en 1414; mais que les grandes dépenses que ses ancêtres avoient été obligés de faire, ne lui permirent pas d'y rentrer; & n'ayant pu profiter de cette grace du prince, il vendit cette terre au sieur de Mainteternes, & se maria le 21 mai 1520 à *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, vicomte héréditai de Hotot, qui descendoit de la branche aînée des anciens comtes & châtelains de Vernon, dont il eut Adrien II du nom qui suit; & *Charlotte* de Breauté, mariée le 17 juillet 1555 à *Jean* d'Orbec, chevalier, seigneur du Bibosc.

XIII. Adrien II du nom, sire de Breauté, chevalier, châtelain de Néville, seigneur du Port de Navarre & de Calleville, baron de Bouffei, vicomte héréditai de Hotot en Auge, seigneur d'Heroudeville, le Heribel, la Meurdraguieres, Damphilippes, Lagazeliere, conseiller du roi en son conseil privé, chevalier de son ordre, gentilhomme ordinaire de sa chambre, commandant & bailli de Gisors, & autres places, colonel général des bans & arrierebans de Normandie, lieutenant général pour le roi audit pays & duché de Normandie, mourut au mois de juin 1605, dans un âge fort avancé. Il épousa au mois d'avril 1576, *Susanne* de Monchi, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Senarpont, & de *Claude* de Longueval, dont il eut Pierre, qui suit; & Adrien III du nom, qui continua *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

XIV. Pierre I du nom sire de Breauté, &c, capitaine de cinq compagnies de cavalerie legere, célebre par sa valeur, fut tué le cinquiéme fevrier 1600. Comme les historiens ont fort varié sur les circonstances de son histoire, nous nous sommes appliqués à rechercher dans les originaux la vérité des faits qui peuvent y servir, & nous croyons rendre service au public de lui faire part de nos découverres. Pierre de Breauté ayant obtenu du roi Henri IV, la permission de passer en Hollande pour servir sous le prince Maurice, général des Hollandois, il leva à ses dépens une compagnie de cavalerie qu'il y mena. Après la campagne de 1599, il vint faire un tour en France : pendant le séjour qu'il y fit, il apprit que son lieutenant, qui s'étoit laissé surprendre par un parti Espagnol de la garnison de Bois-le-Duc, avoit été battu & fait prisonnier. Ce lieutenant pria M. de Breauté de le retirer de la prison; mais M. de Breauté lui écrivit d'une maniere très-vive, & lui fit entendre qu'il ne s'interessoit point pour des personnes qui avoient été assez lâches pour se laisser battre, qu'il falloit tenir tête aux ennemis, quand il auroit eu la moitié moins de monde que ceux qui l'attaquoient. Grosbendoncq, gouverneur de Bois-le-Duc, ayant intercepté cette lettre, ne put s'empêcher de parler d'une maniere outrageante contre la nation Françoise & contre Breauté. A peine celui-ci fut-il arrivé en Hollande, qu'il fit appeller Gronsbendoncq pour se battre contre lui vingt contre vingt. Grosbendoncq accepta le défi, mais il n'eut pas assez de cœur ni de courage pour être de la partie. Il s'en excusa sous prétexte qu'étant gouverneur d'une place dont il devoit répondre, il ne pouvoit la quitter. Il envoya en sa place son lieutenant nommé Likerbikem. On convint du jour, du lieu & des armes, de se battre vingt-deux contre vingt-deux; savoir, du pistolet & de l'épée seulement. Les françois furent exacts à exécuter ce dont on étoit convenu. Les Espagnols au contraire userent en cette occasion de tromperies, & apporterent, outre les armes dont on étoit convenu, des escoupetes, & manquerent à plusieurs autres clauses de la convention. Breauté se trouva au jour & au lieu marqué. Après avoir attendu ses ennemis près d'une heure, il résolut d'aller à leur rencontre, s'avança jusqu'à une portée de canon de Bois-le-Duc; & ayant rencontré l'ennemi, le combat commença. Il fut d'abord très-vif entre les deux chefs; Breauté tua d'un coup de pistolet Likerbikem, chef des Espagnols, & en même temps déchargea le pistolet qu'il tenoit de l'autre main, & en jetta le second de Likerbikem sur la place. Breauté blessa encore dangereusement deux autres Espagnols. Le domestique d'un des blessés courut à toute bride à la ville, afin de procurer à son maître les secours dont il avoit besoin. Grosbendoncq croyant que sa troupe avoit le dessus, fit tirer deux coups de canon, qui jetterent la terreur dans la troupe de Breauté : elle prit aussitôt la fuite, & abandonna lâchement son chef à la fureur de ses ennemis. Breauté ne laissa pas de tenir tête aux Espagnols, & de se défendre contre tous les assauts; mais enfin son cheval ayant été tué sous lui, & se voyant abandonné de tous ses gens, à l'exception d'un gentilhomme & d'un page attaché à sa personne, & accablé par ses ennemis, il prit le parti de se rendre prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc; & là contre la parole donnée, il fut assassiné entre les deux ponts par l'ordre de Gronsbendonc, gouverneur de la place, de plusieurs coups de poignard, d'épée & de piques, n'étant encore âgé que de dix-neuf ans, neuf mois & onze jours. Son corps fut apporté de Hollande à Néville, dans le pays de Caux, lieu de la sépulture de cette famille. Après cette cruelle mort, Adrien III, frere puîné de Pierre de Breauté, passa en Hollande, dans le dessein de venger la mort de son frere : il fit appeller en duel Grosbendoncq par deux fois dans le mois d'août 1600. Ce gouverneur craignant, avec justice, le courage & la valeur d'un frere justement irrité, n'osa s'exposer à lui tenir tête : nonobstant plusieurs refus, Adrien Breauté persistant toujours dans la résolution de tirer raison de la cruauté que l'on avoit eue pour fon frere, Henri IV, lui écrivit le 24 octobre 1600, qu'il eût à revenir au plutôt en France; sa majesté adressa aussi des lettres à M. de Buzenval, son ambassadeur en Hollande, & au prince Maurice, afin qu'ils engageassent Breauté à obéir & à exécuter promptement ses ordres. Par ce récit, qui est vrai dans toutes ses circonstances, on verra aisément que ceux qui ont rapporté cette histoire sont tombés dans plusieurs fautes : ils ont avancé faussement 1. que les 21 combattans que Pierre de Breauté avoit menés avec lui étoient péris dans le combat, au lieu qu'il n'y en eut que 3 de tués, 2 de blessés; & que du côté des Espagnols, il y en eut 7, tant de tués que de blessés. 2. Que c'étoit le fils de Pierre de Breauté qui avoit voulu venger sa mort; ce fils qui étoit né le 8 janvier 1599, n'étoit pas en état en 1600 de passer en Hollande, & de tirer raison de la cruelle mort de feu son

pere. 3. Ils donnent à celui qui se battit le nom de *Charles*, & il est constant qu'il s'appelloit *Pierre*. Il avoit épousé le 17 décembre 1596, *Charlotte* de Harlai, fille de *Nicolas*, baron de Sanci, & de *Marie* Moreau, dont il eut ADRIEN-PIERRE, qui suit.

XV. ADRIEN-PIERRE sire de Breauté, seigneur châtelain de Néville, du Port de Navarre, vicomte de Hotot, baron de Cani, Canyel, premier écuyer de Marie de Médicis, reine de France, né le 8 janvier 1599, se chargea d'aller reconnoître un détachement de la garnison de Breda, & fut tué devant cette ville au mois d'octobre 1624, âgé seulement de vingt-quatre ans & dix mois. Il avoit épousé le 30 mars 1616 *Susanne* de Monceaux d'Auxi, fille de *Gaspard* de Monceaux d'Auxi, baron de Hondencq, & de *Jacqueline* d'O, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ADRIEN III du nom sire de Breauté, seigneur de Bouffei, Heroudeville, Cailleville, le Heribel, vicomte héréditai de Hotot en Auge, second fils d'ADRIEN II, & de *Susanne* de Monchi, passa en Hollande au mois de juin 1600, dans le dessein de venger la mort de *Pierre* de Breauté son frere, *dont nous avons rapporté l'histoire ci-dessus*, & mourut en 1658. Il épousa en 1603, *Françoise* de Roncherolles, morte en 1644, fille de *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont S. Pierre, & de *Charlotte-Nicolle* de Moi, de laquelle il eut PIERRE II qui suit; ALEXANDRE, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; François*, tué au siége de Dunquerque en 1646, sans avoir été marié; *Susanne*, mariée à *Charles* de Longaunai, seigneur de Franqueville, Boishéroult, &c. *Catherine*, qui épousa *N.* seigneur de Torci, de Ricarville; *Renée*, mariée à *N.* seigneur de la cour du Halli; & *Helene* de Breauté, religieuse carmelite à Caën.

XV. PIERRE II du nom sire de Breauté, vicomte héréditai de Hotot en Auge, mestre de camp du régiment de Picardie, brigadier des armées du roi, se distingua tellement à l'armée, que le maréchal de Bassompierre, qui ne prodiguoit pas ses louanges, le regardoit comme un homme capable de parvenir aux premieres charges de l'état. Il fut tué à la prise d'Arras l'an 1640, âgé de 27 ans huit mois. Il avoit épousé le 9 août 1633 *Marie* de Fiesque, dame d'honneur de la reine mere, fille de *François* de Fiesque, prince de Masseran, comte de Lavagne, & d'*Anne* le Veneur, gouvernante de mademoiselle de Montpensier, dont il eut *Jean-Baptiste-Gaston* sire de Breauté, châtelain de Néville, vicomte héréditai de Hotot, &c, élevé enfant d'honneur du roi Louis XIV, qui fut tué aux lignes d'Arras en 1654, en sa dix-huitiéme année; FRANÇOIS, qui suit; & deux filles religieuses aux filles de la Visitation de S. Denys en France.

XVI. FRANÇOIS sire de Breauté, châtelain de Néville, du Port de Navarre & de Corbon, vicomte héréditai de Hotot en Auge, se retira après la mort de sa femme au séminaire de saint Magloire à Paris, & mourut en réputation d'une grande vertu le 2 décembre 1708. Il avoit épousé le 5 août 1659. *Marie* Arbaleste, morte en 1697, fille de *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun, & de *Marie* de Montmorenci, dont il eut *Henri-François-Emanuel* sire de Breauté, colonel du régiment de Vivarais, mort le 14 octobre 1685, en sa dix-neuviéme année; *Marie-Felice* & *Gillone* de Breauté, mortes religieuses aux filles de la Visitation de sainte Marie de S. Denys en France.

XV. ALEXANDRE sire de Breauté, seigneur d'Heroudeville, de Cailleville & du Heribel, second fils d'ADRIEN III du nom sire de Breauté, & de *Françoise* de Roncherolles, embrassa l'état ecclésiastique dès sa plus tendre jeunesse, & fut pourvu de l'abbaye de S. Pierre-sur-Dive, qu'il posséda jusqu'en 1654. Il changea ensuite de résolution & d'état, & épousa *Blanche-Agnès* du Not de Berville, fille de *Nicolas* du Not, seigneur de Berville & d'Hermonville, & de *Catherine* le Roux, de laquelle il eut *François*, qui mourut mousquetaire; & CHARLES-CLAUDE, qui suit. Alexandre mourut en son château d'Heroudeville en 1685.

XVI. CHARLES-CLAUDE sire de Breauté, seigneur d'Heroudeville, Cailleville, Heribel, châtelain de Néville, vicomte héréditai de Hotot, seigneur de Corbon & du Port de Navarre, maître de la garderobe de monsieur le duc d'Orléans, mourut le 21 juillet 1711, en sa 46 année. Il épousa 1. le 12 février 1688, *Françoise-Ursule* Simon de Chauvigni, fille de *Jean* Simon de Chauvigni, & de *N.* du Chemin: 2. *Marie-Françoise-Geneviéve* Ravot d'Ombreval, fille de *Jean-Baptiste* Ravot, seigneur d'Ombreval, avocat général en la cour des aides, & de *Geneviéve* Berthelot, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint ALEXANDRE-CHARLES, qui suit;

XVII. ALEXANDRE-CHARLES sire de Breauté, marquis de Hotot, &c, maître de la garderobe de M. le duc d'Orléans, né le 20 mai 1695, mourut le 1 juillet 1716, en sa 22 année. Par sa mort cette ancienne famille fut éteinte.

Les armes de cette maison sont d'argent à une quintefeuille de gueule.

* *Hist. de la maison d'Harcourt.* Froissart. Le P. Anselme, & plusieurs titres originaux de la maison, dont nous avons eu communication.

BREBAN (Pierre de) dit Clignet, amiral de France, *cherchez* CLIGNET.

☞ BREBEUF (George de) poëte François, gentilhomme Normand, naquit non à Rouen, comme l'ont prétendu quelques-uns, mais à Thorigni en basse Normandie. Il fit sa rhétorique à Caën, alla à Paris continuer ses études, & de-là se retira à Rouen, où il demeura plusieurs années. Ce fut par le conseil & sur les exhortations de M. Marcel, curé de Basly, qu'il entreprit la traduction de la pharsale de Lucain. Cet ouvrage le fit connoître de ce qu'il y avoit de plus distingué dans la littérature & dans l'état, sur-tout du cardinal Mazarin, qui lui fit de belles promesses qu'une mort prompte l'empêcha d'exécuter. Ennuyé de la cour, où il ne recevoit que des caresses & des promesses qui n'avoient point d'effet, Brebeuf se retira à Venoix près de Caën, où son frere étoit curé, & y mourut au mois de décembre 1661, n'étant pas encore âgé de 45 ans. M. Marcel, son ami, fit à Caën son éloge funébre, & composa des vers à sa louange. On trouve ces anecdotes dans les œuvres de M. de la Luzerne, qui avoit été le compagnon d'étude & l'ami de Brebeuf. L'auteur des réflexions sur la poëtique, parle ainsi de sa traduction de la pharsale de Lucain: *La pharsale de Brebeuf*, dit-il, *gâta depuis bien de la jeunesse, qui se laissa éblouir à la pompe de ses vers. En effet ils ont de l'éclat; mais après tout, ce qui paroît grand & élevé dans ce poëme, quand on y regarde de près, ne passe parmi les intelligens que pour un faux brillant plein d'affectation. Les petits génies se laisserent transporter au bruit que fit alors cet ouvrage, qui dans le fond n'a presque rien de naturel.* Brebeuf a composé ses plus beaux ouvrages, non pas dans les intervalles d'une phrénésie poëtique pareille à celle du Tasse, de Lucrece, & des autres enthousiastes furieux; mais dans ceux d'une fiévre maligne & opiniâtre, qui le travailla durant vingt ans entiers. Brebeuf a encore composé des entretiens poëtiques, un petit traité de controverses, &c. Ils ne faut pas oublier qu'il a fait aussi deux piéces de poësie burlesque; savoir le *septiéme livre de l'Eneïde*, & *le premier de Lucain*, l'un & l'autre *travestis*. La derniere piéce est une satyre très-ingénieuse: le sujet est fort bien choisi. Son dessein est de railler ces grands seigneurs, qui ne se séparent jamais de leur fortune, & qui ne se regardent jamais qu'avec ces ornemens & cet attirail qui les suit. Il attaque en même temps ces ames basses & ces esprits foibles qui s'attachent entierement à leur grandeur. La piéce est remplie d'une raillerie enjouée, galante & spirituelle. Les entretiens solitaires ou piéces pieuses de Brebeuf ne sont pas grand chose. M. du Hamel a fait

une dissertation sur les écrits de ce poëte, où l'on trouve rassemblé tout ce que les critiques ont dit en faveur de sa traduction de la pharsale de Lucain. * Charles Sorel, *bibl. Franç.* Traité des *Traductions*, *p.* 231. Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus*, *pag.* 76. *M. S.* Guillaume du Hamel, *dissertation sur les ouvrages de Brebeuf*, *p.* 6, 8, 9, 10, 24, 36, 37, *& suivantes.Journal des savans du* 19 *de janvier de l'an* 1664. Jean Chapelain, dans *la préface de son poëme de la Pucelle.* Nicolas Boileau Despreaux, *dans l'art-poëtique, chant* 1, *p.* 177, & *dans l'epître VIII au roi.* René Rapin, *reflexions générales, ou premiere partie sur la poëtique*, *p.* 81 *de l'édition* in 12 *de Paris.* Gueret, *dans le parnasse réformé*, *p.* 35, *& suiv.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *tome* 8. Titon du Tillet, *Parnasse françois édit.* in-fol.

BREBEUF (Jean de) jésuite, étoit du diocèse de Bayeux, & oncle du précédent. Il naquit le 24 mars 1593 à Brebeuf, terre seigneuriale située à Condé sur Vire, près de Thorigny, se fit jésuite à Rouen en 1617, & en 1625 fut un des premiers jésuites qui passerent en Canada. Les Anglois s'étant emparés de ce pays là en 1628, le P. de Brebeuf fut obligé de repasser en Europe; mais quatre ans après, le Canada ayant été rendu à la France, il y retourna, rétablit son ancienne mission chez les Hurons, avec lesquels il fut pris en 1649 par les Iroquois, qui le brulerent à petit feu, commençant par lui jetter de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du baptême. Sa patience dans ce cruel supplice, qui dura quinze heures, frapa ces barbares, qui se convertirent tous dans la suite. Le P. Gabriel Lallemant, Parisien, souffrit avec lui le même supplice. * Alegambe. *Relation de la nouvelle France. Lettres de la mere Marie de l'Incarnation.*

BREBICIUS, Espagnol, fut apparemment un de ces généreux hommes de son pays, qui, au rapport de Plutarque, se dévouerent tellement à Sertorius, qu'ils firent serment de perdre la vie lorsqu'il perdroit la sienne; car par une inscription antique gravée sur une pierre trouvée dans la ville de Calahorra, l'on apprend que Brebicius, prévenu en faveur de Sertorius, en qui il voyoit tant de belles qualités, & persuadé, comme ceux de sa nation, qu'il y avoit en sa personne quelque chose de divin, se fit un scrupule de survivre au malheur de ce grand homme, qui fut misérablement assassiné par Perpenna, & se crut obligé par un devoir de religion à mourir & se sacrifier aux manes de ce vaillant capitaine. Voici les termes de l'inscription envoyée en 1708, à M. de Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc: *Diis manibus Quinti Sertorii, me Brebicius Calaguritanus devovi, arbitratus religionem esse eo sublato, qui omnia cum diis immortalibus communia habebat, me incolumem retinere animam. Vale viator qui hæc legis, & meo disce exemplo fidem servare; ipsa fides etiam mortuis placet corpore humano exutis*: c'est-à-dire, *Je, Brebicius, natif de Calahorra* (qui suis inhumé ici) *me suis immolé aux dieux Manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux dieux immortels. Adieu passant qui lis ceci; apprens à mon exemple à garder ta foi: les morts, quelque dépouillés qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchés de cette vertu.* Calahorra, autrefois *Calaguris*, est une ville de la Castille-vieille, située aux confins de la Navarre, sur l'Ebre, & au confluent de la riviere nommée *Cicados de Castillo.* L'histoire nous apprend que les habitans de cette ville eurent un entier dévouement à Sertorius: ils repousserent Metellus & Pompée, tous deux ses ennemis, lorsqu'ils vinrent l'un après l'autre assiéger leur place; ils l'accompagnerent dans tous les dangers, & conserverent pour lui encore après sa mort une telle vénération & un attachement si inviolable à sa mémoire, qu'étant assiégés une seconde fois par Pompée, ils firent une si vigoureuse & si longue résistance, qu'ayant consommé tous leurs vivres, ils aimerent mieux manger leurs femmes & leurs enfans, dont ils salerent les corps, que de manquer en se rendant à ce qu'ils croyoient devoir à ses cendres. Cette fidélité à leur général les fit depuis tellement considérer des empereurs, qu'il nous paroît par une médaille antique, que Jules leur donna son nom avec le droit de bourgeoisie romaine. Il n'est donc pas surprenant que parmi des hommes de ce caractere, il s'y en trouvât un capable de s'immoler après la mort d'un chef du mérite de Sertorius. * M. Mahudel, docteur en droit & en médecine, *lettre* écrite de Montpellier le 20 février 1708, à M. de Bâville, & insérée dans les *Mémoires de Trevoux du mois de mai de la même année.*

☞ BRECHE (Jean) étoit avocat au présidial de Tours; on imprima à Tours en 1553 un volume in-12, intitulé: *Promptuaire des loix municipales de ce royaume*, concordées aux coutumes de Tourraine, extrait des commentaires de M. Jean Breche. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BRECHILLET (Etienne) avocat au parlement de Dijon sa patrie, a vécu & est mort dans le dix-septiéme siécle. Ce fut lui qui présenta à Louis XIII le don de la ville, qui consistoit en une figure du roi, d'or émaillé, enrichie de diamans, sur un piédestal, & à ses pieds la ville de Dijon à genoux, qui offroit deux palmes avec cette inscription:

Victori & justo geminas dat Divio palmas.

Bréchillet qui étoit pour lors échevin, accompagna cette cérémonie d'un discours qu'on lit dans le *mercure françois* de 1629, & dans le tome premier du *Trésor des harangues.* Outre ce discours, l'on rapporte dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, les piéces suivantes de Bréchillet: Ode sur la prise de la Rochelle, *in-8°*, on la croit de 1628. Dessein des arcs triomphaux érigés à l'honneur du roi, à son entrée en la ville de Dijon, le 31 janvier 1629 à Dijon, même année, *in-4°*, & dans le tome XV du *mercure françois*, où on lit aussi un discours que le même prononça devant le roi, en lui offrant une croix de diamans. Quelques poësies du même dans l'*Indice armorial* de Geliot, imprimé en 1635. Le chariot des Déités, à l'honneur de M. le prince, en vers latins & bourguignons, *in-4°.* Le retour de Bontems, dédié à M. le prince, à Dijon, 1632, *in-4°.* Réjouissance de l'infanterie Dijonoise, pour l'entrée de M. le marquis de Tavannes, lieutenant pour le roi en Bourgogne, le 4 février 1636, *in-4°*, 1636. Réjouissance de l'infanterie Dijonoise, pour la venue de M. le duc d'Enguien, le 25 février 1636 à Dijon, même année, *in-4°.* On dit que Benigne Pérard, receveur ou contrôleur des décimes, a eu part à ces vers. Récit de ce qui s'est passé en la ville de Dijon, pour l'heureuse naissance de M. le dauphin, à Dijon, 1638 *in-4°.* On dit que Malpoy a eu part à cette piéce. Description du feu de joie dressé en la ville de Dijon, à l'honneur du roi, pour la prise de Thionville, réduite à son obéissance par M. le duc d'Enguien, à Dijon, 1643 *in-4°.* Vers françois du même, à la tête du procès criminel de Cothenot, en 1645 au-devant du *Traité de l'abus*, par Fevret, en 1645 & dans les *Remarques sur la sainte hostie*, par Boulier, en 1643. Description & interprétation des portiques érigés à l'entrée de Louis de Bourbon à Dijon, en 1648 à Dijon, 1650 *in-fol.* Elégie françoise, & vers latins sur la mort de Benigne Pérard, receveur des décimes, à Dijon, 1658 *in-4°.* Poëme consolatoire à M. le duc d'Epernon, sur la mort de M. le duc de Candale, son fils, à Dijon, 1658 *in-4°.*

BRECHIN, ville d'Ecosse, dans la province d'Angus, qui avoit autrefois un évêché suffragant de S. André. Elle est environ à cinq ou six lieues de la mer, sur une petite riviere entre S. André & Aberdonne. Les auteurs Latins la nomment *Brechinium.* * Camden.

BRECHIN ou BRECKIN, *Brechinium*, ville d'Allemagne avec forteresse, dans le royaume de Bohême, est située sur la petite riviere de Lauenitz près de Tabor,

& a été souvent prise & reprise durant les guerres des Taborites. * Sanson.

BRECNOCKSHIRE, province du royaume d'Angleterre dans la principauté de Galles, diocèse de Landaff, au couchant d'Herefordshire, est divisée en montagnes & en vallées, dont les premieres sont stériles, mais les dernieres produisent beaucoup de bled, & nourissent du bétail. On y pêche beaucoup de loutres. Elle contient 61 paroisses, & quatre villes de marché. Brecknock, en latin *Brechidia*, qui est la ville capitale, est située à l'embouchure des rivieres Hodnei & Osk, à 124 milles de Londres. C'est une bonne ville, bien bâtie, qui fait un assez grand commerce d'étoffes de laines, & c'est le lieu où l'on tient les assises. Elle donne le titre de comte au duc d'Ormond. * *Etat pr. de la gr. Bretagne.*

BREDA, sur la riviere de Merck, ville des Pays-Bas dans le Brabant, avec titre de baronie, est située à deux ou trois lieues de la mer, à huit d'Anvers, à six de Bois-le-Duc, & un peu moins de Berg-op-Zoom, & est une des plus fortes places des Pays-Bas. La baronie comprend aujourd'hui environ dix-sept villages, autrefois elle en comptoit même davantage, & Berg-op-Zoom en a dépendu. Breda appartenoit l'an 1212 à GEOFROI, seigneur de Bergues, qui laissa HENRI. Celui-ci fut pere d'*Elizabeth*, mariée à *Arnoul* de Louvain, dont la fille unique, nommée ALIX, porta la baronie de Breda à RASON de Graver. RASON eut PHILIPPE, mort en 1324, & fut pere d'une fille appellée ALIX, comme son aïeule. Elle fut mariée à *Gerard* Rassegem, qui vendit Breda à JEAN III duc de Brabant. Ce duc le revendit en 1350 à JEAN Polan, seigneur de Leeck, & celui-ci laissa une fille unique JEANNE, mariée en 1404 à *Engilbert* de Nassau. C'est ainsi que la baronie de Breda entra dans la maison de Nassau. Henri de Nassau fit commencer le château de Breda, où l'on voit le tombeau de René dans l'église collégiale de S. Pierre, fondée vers l'an 1303. Cette ville souffrit extrêmement sur la fin du XVI siécle dans les guerres de la religion. Dès l'an 1566 les Protestans y commirent toutes sortes de violences ; ensuite elle fut soumise aux Confédérés, qui formerent la république des Provinces-Unies, & le prince de Parme la leur enleva le 18 juin de l'an 1581. Maurice de Nassau s'en rendit encore maître en 1599, par le moyen d'un bateau chargé de tourbes, sous lesquelles il avoit fait cacher environ soixante soldats qui se rendirent maîtres du château ; ensuite il prit lui-même la ville par composition. On dit une chose assez singuliere d'un de ces soldats cachés sous les mêmes tourbes ; c'est que ne pouvant s'empêcher de tousser, il pria ses camarades de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrît l'entreprise ; mais le batelier en tirant souvent la pompe, empêcha qu'on ne l'entendît. Les Hollandois ont gardé Breda jusqu'en 1625. Le marquis de Spinola, général des troupes d'Espagne, l'assiégea le 27 août de l'an 1624, & la prit le 5 juin de l'année suivante. Cette perte affligea extrêmement les Hollandois, qui la reprirent en 1637. Fréderic-Henri prince d'Orange, assiégea Breda le mercredi 22 juillet, & la prit un dimanche 11 octobre. Depuis ce temps-là, les Hollandois sont maîtres de cette ville. Ils en donnerent ensuite le gouvernement à François de l'Aubespine, marquis d'Hauterive, de Ruffec, &c. Elle est de figure triangulaire, & ses remparts bordés d'ormeaux sont de gazon. A chaque angle il y a une porte bâtie de briques, & les courtines sont flanquées de quinze boulevards bordés de canon : à cela près, Breda n'est pas trop bien bâtie ; il y a pourtant une assez belle rue, outre la maison de ville & quelques places raisonnables. Elle est dans un endroit marécageux & souvent inondé. Ses campagnes sont fécondes en pâturages, arrosées par les rivieres d'Ade & de Merck, lesquelles s'étant jointes, entrent dans la ville, & y forment divers canaux. Breda a produit de grands hommes, & plusieurs écrivains, comme Adam Kezelius, Antoine Bussennius, Guillaume Abselius, Gerard de Breda, &c. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Le Mire, *Donat. Belg. liv.* 1, *cap.* 127. Hermanus Hugo, *hist. obsid. Bred.* 1624. Boxhornius, *hist. obsid. Bredæ* 1637. Valer. Andreas, *topogr. & bibl. Belg.*

BREDEFORT, *cherchez* BREFORT.

BREDENBACH (Matthias) natif de Kerpen, dans le duché de Berg, principal du collége d'Emeric dans le pays de Cleves, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit divers ouvrages contre les Protestans, comme, *De dissidiis ecclesiæ componendis ; Epistolæ de negotio religionis, &c.* des commentaires sur les LXIX premiers pseaumes ; sur l'évangile de S. Matthieu. Ces commentaires sont pleins d'érudition : il y explique la lettre & le sens moral du texte. Ils sont écrits d'une maniere noble & polie, très-propre à instruire & à édifier les lecteurs. Bredenbach mourut au mois de juin 1559, âgé de 70 ans, & laissa deux fils, THIERI & TILMAND Bredenbach, tous deux hommes de lettres. Le dernier né à Emeric, chanoine à Anvers, puis à Cologne, soutint la réputation que son pere s'étoit acquise par ses écrits, pour la défense de la foi orthodoxe contre les novateurs. Ses ouvrages sont : *Modus extirpandarum hæreseon. Collationes sacræ. Orationes de purgatorio, &c.* Il laissa encore, *Historia belli Livonici*, & mourut à Cologne, le 9 du mois de mai 1587. * Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Miræus, *de script. sæc. XVI.* Beyerlinck, *in cant. chron. Opin.*

BREDENBERG, *Bredenberga*, petite ville avec un bon château. Elle est dans le Holstein en basse Saxe, sur la riviere de Stoer, un peu au-dessus de la petite ville d'Itzehoa. * Mati, *dictionnaire.*

BREDERODE, *Brederoda*, est un château dans la Hollande près de Harlem. Il a donné son nom à une noble famille qui possedoit la seigneurie de Viane en 1566 & 1567.

BREDERODE, famille. La famille de Brederode qui venoit de SIGEFROI, fils d'ARNOUL, comte de Hollande, a produit plusieurs hommes illustres. HENRI de Brederode fut un des chefs des confédérés protestans des Pays-Bas. Il présenta divers mémoires & diverses requêtes à Marguerite de Parme, gouvernante, & fit battre en 1567 une monnoie d'airain, avec les armes de la maison de Bourgogne sur laquelle il y avoit d'un côté *per tela, per ignes*, & de l'autre, *insigne Vianense.* Brederode prétendoit en être seigneur indépendant, comme tirant son origine des comtes de Flandre. Les affaires ayant changé, il se mit dans un vaisseau avec sa famille & les meubles qu'il put transporter, & passa à Embden, & de-là en Allemagne, où il mourut bientôt après de déplaisir. Sa veuve, qui étoit de la maison des comtes de Meurs, femme de grand courage, épousa depuis l'électeur Palatin. LANCELOT de Brederode, un des principaux chefs des mêmes confédérés, eut la tête coupée après la prise de Harlem en 1575. Cette famille finit en 1679 par la mort de WOLFART, dernier baron de Brederode. * Strada & Grotius, *de bello Belgic.* de Thou, *hist. liv.* 40, 41, 54 & 55.

BREDERODE, (Pierre-Corneille de) de la Haye en Hollande, célébre jurisconsulte, vivoit sur la fin du XVI siécle, en 1580 & 1590, & publia divers ouvrages de droit : *Thesaurus sententiarum, regularum & dictionum juris civilis*, que François Modius a augmenté & fait imprimer sous le nom de *Repertorium ; Specimen juris ; Loci communes in Bartholum ; Tractatus de appellationibus, &c.* Valer. Andræas, *bibl. Belg. &c.*

BREDEVOERDE, ville des Pays-Bas, *cherchez* BREFORT.

BREFAR, *Brefaria*, est une des isles Sorlingues située au couchant de Cornouaille, entre la mer de Bretagne & celle d'Irlande * Mati, *dict.*

BREFORT, BREDEFORT ou BREDEVOERDE, *Brefurtium*, petite ville des Pays-Bas, dans le comté de Zutphen, est située dans un lieu maréca-

geux, & est assez forte d'assiéte, ayant un assez bon château. En 1597, Maurice, prince d'Orange, prit cette ville d'assaut, & la garnison qui étoit de trois cens hommes à discrétion. Brefort est à deux lieues de Grolle, & environ autant d'Aaholt, près d'un canal qui va se joindre à l'Islel, comme cela est assez ordinaire en ce pays. * Sanson.

BREGANCON, *Briganconia*, fort de la Provence, en France, est située sur une petite isle, ou plutôt, sur un rocher qui est dans un petit golfe, au nord des isles d'Hieres, & environ à trois lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Mati, *dictionnaire*.

BREGENTS (le comté de) *Bregentii comitatus*, petit pays d'Allemagne, en Souabe, ainsi nommé de sa ville principale, est entre le lac de Constance, & les Suisses au couchant, les Grisons au midi, le pays d'Algow au septentrion, & le comté de Tirol au levant. Il étoit autrefois aux comtes de Montfort; mais ils le vendirent à la maison d'Autriche : ainsi il est sujet à l'empereur, & réuni au comté de Tirol; de sorte qu'il fait présentement partie du cercle d'Autriche. * Sanson.

BREGY (Charlotte Saumaise de Chazan) étoit niéce du savant *Claude* Saumaise, qui fut honoré en 1645 d'un brévet de conseiller d'état. Elle épousa M. de Flécelles, comte de Bregy, lieutenant-général des armées du roi, conseiller d'état d'épée, envoyé extraordinaire en Pologne, & depuis embassadeur en Suéde. Cette dame avoit beaucoup d'esprit, & nous avons d'elle un recueil de lettres & de poësies qui ont été imprimées en 1668, à Leyde. Elle étoit en commerce de lettres avec les plus beaux esprits de son temps, & l'on voit par son recueil, qu'elle a écrit, même plusieurs fois, aux têtes couronnées, comme à la reine Anne d'Autriche, à la reine d'Angleterre, & à la reine de Suéde. Elle étoit dame d'honneur de la premiere. Benserade lui a adressé une épitre en vers. Cette dame est morte à Paris le 3 avril 1693, âgée de 74 ans, & a été inhumée à S. Gervais, où l'on voit son épitaphe, conjointement avec celle de son mari. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*, in-fol. *article* 160.

BREHAN, maison reconnue pour une des plus anciennes & des mieux alliées de la province de Bretagne : elle tire son origine de la terre & seigneurie de Bréhan-Loudeac, laquelle est tombée dans la maison de Rohan, qui la posséde maintenant. Suivant un vieux cartulaire de Marmoutier, vers l'an 1080, *Bréhan le vieux* fait une donation au prieuré de S. Martin, de certains fiefs à lui appartenans : il est qualifié dans cet acte de *Brientensium summus dominus & eorum primogenitus*. On voit dans ce même acte, qu'il avoit épousé la sœur de Guildinius, fils de Gilon. *Guillaume* son fils souscrit à cette donation avec *Gaultier* son frere. Il est encore mentionné dans un autre titre de Marmoutier de l'an 1100, au sujet des fiefs donnés à l'évêque de S. Brieu, & autres biens & dîmes donnés à S. Melene, dans la paroisse de Bréhan, par ses ancêtres, & depuis par *Conan*, surnommé de Montcontour, son aîné. *Arnaud* signe comme témoin à un titre du Mont-saint-Michel, contenant la donation faite aux moines de S. Michel, de certaines dîmes, par Guillaume Irfoy, fils d'Hervey, avant que d'aller à Jérusalem. *Norman* de Bréhan, se dit fils d'*Arnaud*, & signe comme témoin à la fondation du prieuré de Lambale faite par Geofroy duc de Bretagne, en date du 24 juillet 1121. *Guillaume* de Bréhan, fils de *Norman*, est présent avec d'autres seigneurs, à la fondation du prieuré de Jugon, faite par Olivier de Dinan, duc de Bretagne, vers l'an 1149. *Morsan* de Bréhan, qualifié *Miles*, se fait moine vers l'an 1160, & conjointement avec ses freres, fait don de l'église de Bréhan à l'abbaye de S. Melene de Rennes. Il fut abbé de S. Aubin des Bois; & l'on voit dans cette abbaye une bulle du pape à lui adressée en cette qualité, de l'an 1163. *Allain* de Bréhan fait don en 1184, de certaines dîmes à S. Magloire de Lehon; cet acte est scellé du sceau même d'Allain. *Etienne* de Bréhan, chevalier, fils d'*Allain*, vivoit en 1230; il mourut à la croisade en 1272. Ses freres furent *Raoul*, *Geofroy* & *Olivier*, dont on sait peu de choses. *Raoul* de Bréhan, qualifié *Miles*, se croisa avec Jean duc de Bretagne, & à son retour donna à l'abbaye de Bocquien, une dîme, un pré, & quelques fiefs. Cet acte est de 1275, & nous apprend que Raoul avoit pour femme *Sibylle* d'Herefort. *Olivier*, son frere, ratifie cette donation. *Geofroy*, dit *Allain* de Bréhan, chevalier, fut un des témoins de l'accommodement fait entre Allain, vicomte de Rohan & Hervé de Lehon, chevaliers; la transaction est de 1288. Il paroît par un vieux fragment de l'obituaire de l'église de Bréhan, qu'ETIENNE de Bréhan avoit épousé *Alipse de Rohan*, dont il eut JEAN, qui suit. JEAN, sire de Bréhan, chevalier, vivoit en 1250. Il se croisa avec Jean I, dit le Roux, duc de Bretagne : il eut pour femme *Sibylle* de Biaufort, fille de Monsfour *Allain* de Biaufort. En 1039 il partagea ses enfans du premier lit; savoir, *Guillaume*, *Pierre* & *Jean*. *Guillaume*, seigneur de Bréhan, surnommé de *Montcontour*, aîné du premier lit suivant le partage de 1309, reçoit ses freres juveigneurs Jean & Pierre *en homme bouche baisée & maintes jointes, comme gentils*. On voit par ce même acte que Jean son pere avoit tout ferme droit dans la Bretagne, excepté ce que l'église tenoit de la libéralité de ses ancêtres. Il fut commandant d'une compagnie de cent-vingt lances, & mourut à la guerre en 1360. Il avoit épousé *Sibylle* de Tournemine, fille de *Pierre*, sire de la Hunaudaye, dont il eut PIERRE, qui suit; *Guillaume*, chevalier fameux du temps du connétable du Guesclin; *Geofroy* l'aîné, connu par les hommages de ses juveigneurs; & *Bertrand*, qui rend hommage à son aîné en 1324. PIERRE de Bréhan, damoisel, fils puîné de *Guillaume*, servit dans les guerres de Charles de Blois, & de Jean de Montfort en 1356. Dans une procédure de 1392, il est qualifié *Petrus de Brehan, domicellus nobilis, & ex nobili prosapiâ etiam baronum extitit procreatus*. Il eut de sa femme *Aliette* le Voyer, plusieurs enfans, entr'autres GEOFROY, qui suit.

GEOFROY de Bréhan, chevalier, seigneur de Belle-issue, Mont-Bréhan, employé homme d'armes aux montres de 1370 & 1371, &c. employé dans la réformation de la véritable noblesse de 1423. Il mourut en 1435. Il avoit épousé *Thomine* de Dinan, sa premiere femme, sans hoirs : sa seconde femme fut *Thomine-Annot* de Penthiévre, dont il eut entr'autres enfans, GABRIEL, qui suit; *Guillaume*, chevalier, capitaine d'hommes d'armes; & *Julien* qui commanda la compagnie d'ordonnance de François duc de Bretagne, & servit dans la guerre du bien public.

GABRIEL de Bréhan, seigneur de Belle-issue, Beaulieu, & de la ville de Corbin, mourut en 1452. Il avoit épousé *Thomine* de la Lande, unique héritiere d'*Olivier* de la Lande, dont il eut EON ou EONNET, qui suit; & *Thibaut*, homme d'armes des ordonnances du roi de France, qui fut partagé à *viage* en 1482, lequel eut un fils nommé *René*, qui épousa *Jeanne* du Cambout, fille d'*Allain* seigneur du Cambout.

EON ou EONNET de Bréhan, damoisel, seigneur de Belle-issue, de Beaulieu, de la ville de Corbin, du Clos, &c. eut neuf enfans de sa femme *Marguerite* de Bois-Boëssel, entr'autres *Gabriel*, *Roland*; & JEAN, qui suit. *Gabriel*, aîné, qui fut seigneur de Belle-issue, &c. étoit homme d'armes des ordonnances, & commanda la seconde garde. Il épousa *Marie* Bérard, fille de *Lancelot* seigneur de Kermartin, & de *Marie* de Rohan.

JEAN de Bréhan, troisiéme fils d'Eonnet, chevalier, seigneur de Belle-issue, &c. surnommé *le capitaine Bonnet*, fut compagnon du chevalier Bayard, & se distingua dans les guerres. Il avoit été partagé à *viage* en 1499. Il fut dangereusement blessé à la bataille de Ravenne, & mourut vers 1520. Il avoit épousé 1. *Oli-*

vette Guibé, niéce du cardinal de ce nom : 2. *Françoise* de Kergu, dont il eut sept enfans : MATHURIN, qui suit ; *Jacques*, qui fut partagé à *viage* en 1533 ; *Jean*, tué aux guerres d'Italie ; *Claude*, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, blessé à Brignoles, mort de ses blessures en 1547. L'une de ses filles, nommée *Alix* de Bréhan, épousa *Tristan* de Rohan, seigneur de Polduc.

MATHURIN de Bréhan, chevalier, seigneur de Belle-issue, Galinée, des Cognets, &c. né le 10 août 1506, a servi toute sa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie ; il fut capitaine de 300 hommes, puis de 500, & mourut à Galinée au mois d'octobre 1538, des blessures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont. Il fut enterré à S. Postan, où l'on voit sa tombe, sur laquelle est l'écu de Bréhan. Il avoit épousé *Gillette* des Cognets, héritiere de sa maison, fille unique de *Guyon* seigneur des Cognets & de Galinée, de laquelle il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit.

JEAN de Bréhan, chevalier, seigneur de Galinée, Belle-issue, Beaulieu, la Riviere, &c. né le 8 août 1533, épousa en 1572 *Jeanne* du Plessis, héritiere de sa maison, fille de *Pierre* seigneur du Plessis & de la Moriniere, morte le 26 juillet 1620. Il mourut en.... & laissa LOUIS, qui suit.

LOUIS de Bréhan, chevalier, seigneur de Galinée, Belle-issue, des Cognets, de Beaulieu, la Sorais, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, par brévet de 1601, maréchal de camp, capitaine d'une compagnie de 200 hommes d'armes, né le 13 avril 1574, épousa le 30 décembre 1599 *Catherine* Huby de la Huberdiere, héritiere de sa maison, fille de *Jean*, seigneur de Kerloquet, conseiller d'état de la reine régente, dont il eut JEAN, qui suit.

JEAN de Bréhan, chevalier, seigneur de Galinée, Belle-issue, &c. châtelain du Plessis, baron de Mauron, doyen du parlement de Bretagne, conseiller d'état, épousa en 1630 *Françoise* le Fair, héritiere & fille unique de *Jean*, seigneur de la Motthe-Roussel. Il en eut MAURILLE, qui suit ; *Claude* & *Jean-Gilles*, qui furent pages du roi, puis officiers aux gardes ; le dernier fut tué au siége de Lille. Claude épousa *Françoise* Bouan, dont il eut *Claude-Agatif-Hyacinthe* de Bréhan, actuellement doyen du grand conseil.

MAURILLE de Bréhan, chevalier, comte de Mauron & de Plélo, seigneur de Galinée, &c. châtelain du Plessis, vicomte de Mauron, épousa en 1654 *Louise* de Quelen, héritiere de sa maison, fille de *Gilles*, seigneur de S. Bihy le Pelen, &c. & de *Renée* du Halgoët, dont il eut *Louis* de Bréhan, chevalier, comte de Mauron & de Plélo, mort sans hoirs de *Sainte* du Gouray, héritiere & marquise de la Coste, comtesse de Guesbriant, barone de Sazé, dame de Bréhan, fille de *Jean*, marquis de la Coste, lieutenant de roi dans la basse Bretagne, & de *Magdeléne* de Rosmadec ; *Jeanne*, mariée à *Charles*, marquis de Sevigné, lieutenant de roi au pays Nantois ; & JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC, qui suit.

JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC de Bréhan, chevalier, comte de Mauron & de Plélo, baron de Pordic & autres terres mentionées ci-dessus, dont il hérita par la mort de son aîné le comte de Plélo. Il avoit épousé *Catherine* de la Faluere, fille de *René* le Févre, chevalier, seigneur de la Faluere, premier président de Bretagne. Il eut de ce mariage *Louis-Robert-Hyppolite*, comte de Plélo, né en 1699, marié en 1723 avec *Louise* Phelipeaux de la Vrilliere, dont il a eu entr'autres *Louise-Amélie* de Plélo, morte à l'abbaye de Port-royal à Paris, le 26 octobre 1743, âgée d'environ neuf ans, étant née à Coppenhague en 1734 ; & *Louise-Félicité* de Bréhan de Plélo, mariée le 4 février 1740 à *Armand-Emanuel* du Plessis de Richelieu, duc d'Agenois, colonel du régiment de Brie, & laquelle reste seule héritiere. Jean-René-François-Amalric a eu d'un second mariage deux enfans, *Jean-René-François-Almaric* de Bréhan, nommé *le comte de Mauron* ; & *Bihy-Almaric* de Bréhan. * Généalogie de la maison de Bréhan, dans le *Mercure de France*, novembre 1743, pag. 25, 26 & suivantes.

BREINE-ALEU, *cherchez* BRAINE-LALEU.

BRELAND, petite isle près de la côte occidentale de Cornouaille, & qui n'est qu'à cinq milles anglois au nord de la pointe qu'on appelle *Lands-End*, c'est-à-dire, *la fin du pays*. * *Dict. anglois.*

BREMA, bourg d'Italie situé dans le Milanez, près du Pô, & de l'embouchure de la Sessia, entre Casal & Valence. Il étoit autrefois fortifié : maintenant il n'a pas même de murailles. * Mati, *dictionnaire*.

BREMBO, riviere d'Italie dans le Bergamasque, qui donne son nom au Val de Brembo, a sa source dans un des monts qui est sur les frontieres de la Valteline, & se joint à l'Adda, deux ou trois lieues au-dessous de Bergame. * Leandre Alberti. Sanson.

BREMEFURDE ou BREMERFURDES, *Bremerfurda* & *Vorda*, ville du duché de Bremen, dans la basse Saxe, est située sur une riviere, avec un assez bon château. On l'appelle autrement *Vorde* & *Bremervorde*. * Sanson.

BREMEN, sur le Weser, ville anséatique d'Allemagne, dans la basse Saxe, a eu autrefois titre d'archevêché, & avoit pour suffragans, Ratzebourg, Swerin en Saxe, & Lubec en Holsace ; mais depuis la paix de Westphalie, en 1648, ce diocèse a été sécularisé & cedé au roi de Suede, sous le titre de duché. Quoique la ville de Bremen lui donne son nom, elle se gouverne pourtant en république & ville libre. Son magistrat est composé de quatre bourguemestres, & de vingt-quatre conseillers qu'on choisit dans les familles les plus distinguées, le commun de la bourgeoisie n'y entre que très-difficilement. Sa jurisdiction s'étend sur le Weser depuis la forteresse de Hoïa jusqu'à son embouchure : il juge sans appel jusqu'à la somme de 600 florins. Bremen étoit déja considérable sur la fin du VIII siécle, lorsque Charlemagne y fonda l'archevêché en 788, & la rendit comme la métropole du septentrion, en lui unissant l'église de Hambourg. Les auteurs Latins l'on nommée diversement *Brema* & *Bremensis civitas*, & la prennent pour la *Phabiranum* de Ptolémée. Les prélats ont eu soin de l'agrandir, de l'embellir, & de la fortifier. Dans le XVI siécle elle suivit les sentimens des calvinistes, & parut des plus zélées entre les villes protestantes. L'archevêque s'efforça en vain de la soumettre : tous ses efforts furent inutiles. En 1547 Groënghen, gouverneur de Zelande, l'assiégea par ordre de l'empereur Charles-Quint, & y fut tué sur la fin de février. Après sa mort, le colonel Uriberque commanda jusqu'au 15 de mars que Henri duc de Brunswick lui succeda ; mais il leva le siége le 23 mai suivant. C'est pour cette raison que l'empereur fit de si grandes plaintes contre la ville de Bremen, dans la diéte d'Ausbourg en 1550. Dans le XVII siécle, les Suédois ont aussi tenté inutilement de la prendre. Les discussions que cette ville a eues avec son archevêque au sujet de ses priviléges, n'ont pu encore être terminées ; & la question s'étoit réduite dès avant le traité de Westphalie, savoir, si la ville de Bremen devoit être appellée aux assemblées de l'empire & des cercles pour y avoir voix & séance. La couronne de Suede ne s'est jamais rallentie dans ses prétentions sur cette ville, pour lui disputer son droit d'immédiateté : ce que l'empereur & l'empire ont toujours détourné ; & les jugemens qui sont survenus de leur part, ont suspendu la décision de cette ville, laissant la ville par provision dans la jouissance de ses priviléges. Elle est du banc du Rhin. Son territoire est de deux ou trois lieues. La riviere de Weser, qui y reçoit celle d'Ems, la sépare en deux, l'une dite *la ville neuve*, & l'autre *la vieille*, toutes deux également fortes, quoiqu'elles ne soient pas de la même grandeur. Elle est située sur une presqu'isle, qui a au bout un bon château, & on y passe sur les ponts, qui font la communication des deux

parties de la ville. Le plus grand de ces ponts a une machine singuliere, pour y puiser de l'eau qui se distribue ensuite dans tous les endroits de la ville. La vieille ville a de grandes rues qui aboutissent à une place où est la statue de Charlemagne ; & on y voit aussi de ce côté la maison de ville, l'ancienne église métropolitaine de S. Jean, & quelques autres. La ville neuve a l'arsenal, le collége, & divers hôpitaux. Bremen est une ville de guerre & de commerce. Sa bierre est renommée dans toute l'Allemagne, & dans les Pays-Bas. Cette ville est environ à quinze lieues de Hambourg, à huit ou dix d'Oldembourg, & un peu plus de l'embouchure du Weser. * Adam de *Bremen*, *l.* 1, *c.* 17. Crantz, *hist. Sax. l.* 1 & 2. Cluvier, *Germ.* Baronius, *A. C.* 788, 832 *& seq.* Bertius, *l.* 3. *comment. Germ.* De Thou, *hist. l.* 4 & 5. Thuldenus, *hist. nostri temp. &c.*

BREMEN ou DUCHÉ DE BREMEN, province d'Allemagne dans la basse Saxe, étoit l'archevêché dont le prélat de Bremen étoit seigneur ; mais depuis la paix de Westphalie en 1648 il a été cedé aux Suédois, sous le titre de duché. Cette province est entre l'Elbe, le Weser, & la mer. La ville de Bremen lui donne son nom ; mais elle en est séparée. Le gouverneur se tient à Bremerfurde ; & outre cette ville il y a encore celles de Staden, Buxtehude, Humesport, avec plusieurs bourgs. Les Allemands & les Danois prirent ce duché sur les Suédois dans la guerre de 1675 ; mais depuis il leur a été rendu par la paix de 1678. La Suéde l'a possédé jusqu'en 1712, que le Danemarck l'en a dépouillée. Cette derniere couronne s'en est ensuite accommodée avec l'électeur de Brunswick-Hanover, roi de la grande Bretagne, qui en vertu de cet accord, posséde le duché de Bremen. * Audifret, *geograph.* La Martiniere, *dict. géogr.*

BREMERFURDE, en Saxe, *voyez* BREMEFURDE.

BREMERVORDE, *cherchez* BREMEFURDE.

BREMGARTEN, en latin *Bremogartum*, petite ville de Suisse avec bailliage, qui étoit autrefois libre, a été long-temps au pouvoir des comtes de Habsbourg & des princes de la maison d'Autriche ; mais aujourd'hui elle appartient aux huit anciens Cantons. Elle est sur la riviere du Russ, entre Baden, Soleure, Zurich & Lucerne. On y professe la religion catholique. * Plantin, *desc. de la Suisse.*

BRÉMOND (François de) de l'académie des sciences, naquit à Paris le 14 septembre 1713, de *Sicaire* de Brémond, avocat au parlement, estimé par sa droiture & par son savoir, & de *Geneviéve* Sorin, fille d'un avocat en la même cour, & alliée à des maisons distinguées dans la magistrature. Son grand pere paternel, *Antoine* de Brémond, exerçoit la médecine à Périgueux, & avoit plusieurs freres, dont l'un nommé *Sicaire*, fut médecin de Monsieur, frere unique du roi Louis XIV, & un autre, *Gabriel* de Brémond, capitaine de vaisseaux. On a de celui-ci une relation curieuse de ses voyages faits en Egypte, au mont Sina, à Jérusalem, dans toute la Palestine, la Syrie, &c. écrite en françois, & traduite en italien : cette traduction a été imprimée à Rome en 1679, *in*-4°, selon M. l'abbé Lenglet, qui ne cite pas l'original françois dans sa *méthode pour étudier l'histoire*, tom. IV, p. 307. François de Brémond, après avoir fait ses humanités au collége Mazarin, & un cours de philosophie au collége de Beauvais, s'appliqua à l'étude de la médecine & à celle du droit, & dans le même temps il alloit au collége royal prendre des leçons des langues orientales. Les progrès qu'il fit dans cette derniere étude, le firent appeller à Reims pour y enseigner ces langues, & pour y remplir une chaire de professeur à ce titre ; mais il ne voulut pas l'accepter, par déférence pour son pere qui le destinoit au barreau. Cependant ni les langues, ni la jurisprudence, ni le barreau ne pouvant le fixer, ses parens lui permirent de se livrer à son attrait pour la médecine, la physique & l'histoire naturelle ; étude dont il ne sépara jamais celle de la littérature & de la critique. Dès 1737 il entreprit de donner des extraits des *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, semblables à ceux que nous ont donnés MM. Lowtorp & Motte, sous le titre d'*Abrégé des transactions philosophiques* : mais l'importance du sujet ayant réveillé l'attention des savans, & M. le chancelier ayant été informé du travail & de la capacité de M. de Brémond, assembla chez lui plusieurs membres des deux académies des sciences & des belles-lettres, pour délibérer sur la maniere de rendre cette traduction plus utile & plus agréable au public. Il fut conclu qu'une traduction entiere avec des notes, seroit plus avantageuse & plairoit davantage, & M. de Brémond en fut chargé. Il y travailla avec la plus grande application, & il nous en a donné quatre volumes *in*-4°, qui comprennent les années 1731, 1732, &c. jusqu'en 1736 inclusivement, & un volume de tables générales par ordre de matieres, & par ordre chronologique des titres des ouvrages & des noms des auteurs, accompagnées de semblables indices plus succincts, depuis l'année 1665, qui est celle de l'établissement de cette célébre compagnie, jusqu'en 1735. Cette traduction est enrichie de notes, de réflexions savantes & d'avertissemens, où l'auteur indique sur chaque sujet tout ce qu'on trouve de pareil, ou qui s'y rapporte, dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, dans les journaux littéraires qui en ont donné des extraits, & dans tous les autres ouvrages, tant anciens que modernes, où les mêmes matieres sont traitées. Il y a plusieurs de ces notes qu'on pourroit regarder comme des dissertations complettes. La société royale en approuvant le travail de M. de Brémond, lui accorda le titre de secrétaire de la société ; & le 18 mars 1739, il fut reçu en qualité d'adjoint à l'académie royale des sciences. La même année il y lut un mémoire sur la respiration, accompagné d'un grand nombre d'observations qu'il avoit faites. Le travail des transactions philosophiques, quoiqu'immense, n'étoit pas le seul qui l'occupât : il étoit associé avec M. Morand, chirurgien célébre, de la même académie, pour recueillir & pour traduire tout ce qui a été donné en Angleterre sur le reméde de la pierre, connu sous le nom de *mademoiselle Stephens.* C'est lui encore qui a veillé à la traduction & à l'édition des *Expériences physiques* de M. Hales sur diverses manieres de dessaler l'eau de la mer & de la rendre potable. Peu de temps avant sa mort, il publia la traduction des *nouvelles tables loxodromiques de M. Murdoch*, qui consiste en une application de la figure de la terre applatie par les poles, à la construction des cartes marines réduites M. de Brémond étoit alors attaqué d'une maladie de langueur, qui l'emporta le 21 mars 1742, dans sa vingt-neuviéme année. On a trouvé parmi ses papiers une traduction toute prête à paroître des *Expériences physico-méchaniques* d'Haucksbée, & une histoire complette de celles de l'électricité. * Elogé de M. de Brémond par M. de Mairan, alors secrétaire de l'académie des sciences, dans les *Mémoires* de cette académie pour l'année 1742.

BRENDEL (Fréderic) peintre de Strasbourg, qui peignoit à gomme avec beaucoup d'esprit & de facilité, fut maître de Guillaume Baure peintre célébre, dont j'ai parlé ci-dessus. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BRENDFORD, ou BRENTFORD, *Brentfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Midlesex, qu'on nomme *Elthorn*, à six milles anglois de Londres. Cette petite ville est située sur la Tamise, dans la partie occidentale, appellée Brendford, de Brent, qui est une petite riviere, qui se décharge-là dans la Tamise. On la nomme *Brendfort la nouvelle*, *la grande*, ou l'*occidentale*, pour la distinguer de la vieille ou de la petite Brendford, qui est environ à un mille de-là vers l'orient. Ce fut là que le roi Edmond, nommé *Côte de fer*, vainquit les Da-

nois en 1016, & leur fit lever le siége de Londres. Ce fut aussi-là que le roi Charles I combattit les troupes du parlement le 12 novembre 1642, & eut la réputation d'avoir gagné la victoire, mais dont il ne tira aucun profit. Deux ans après le même roi créa *Patrik Ruthen*, qui étoit alors comte de Forth en Ecosse, comte de Brentford, mais ce titre s'éteignit avec lui. * *Dictionnaire anglois.*

BRENDOLO, *cherchez* BRONDOLO.

BRENE, *cherchez* BRAINE LALEU.

BRENE-LE-COMTE, ville dans le Hainaut près de Mons, *cherchez* BRAINE-LE-COMTE.

BRENIUS (Daniel) disciple d'Episcopius, a été l'un des plus célébres auteurs Arminiens : mais sa doctrine est toute socinienne, dans les commentaires abrégés qu'il a composés sur toute l'écriture : aussi Sandius l'a-t il rangé avec les autres unitaires, dans sa bibliothéque des auteurs antitrinitaires. Il se joignit aux anabaptistes ou mennonites de Hollande, parmi lesquels il y a plusieurs sociniens. Outre son commentaire sur la bible, il a composé plusieurs autres ouvrages, dont il y en a quelques-uns écrits en flamand, dont on peut voir le catalogue dans la bibliothéque de Sandius. Il a composé entr'autres un traité intitulé : *De regno ecclesiæ glorioso per Christum in terris erigendo*, où il tâche de prouver ce royaume de Jesus-Christ sur la terre par plusieurs passages de l'écriture, principalement des prophétes ; en quoi il est opposé à Socin : car ce dernier a cru que ce royaume temporel de Jesus-Christ sur la terre, que quelques unitaires prétendoient établir par les prophéties & par l'apocalypse de S. Jean, ruinoit entierement la religion chrétienne, & appuyoit les principes des Juifs, qui attendent le regne de leur Messie, pour les rétablir dans Jérusalem. * Sandius, *bibliot. Antitrinitariorum.*

BRENLAND, surnommé *le Breton*, parcequ'il étoit originaire de la grande Bretagne, vivoit sous le regne d'Edouard III, en l'an 1340. Il a écrit plusieurs traités de la connoissance des astrologues, où il combat l'astrologie judiciaire. * Gesner. *in biblioth.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

BRENNE ou BRAINE, *Brena*, est une petite ville de France, située dans la province de l'isle de France, sur la riviere de Vesle, à 3 lieues de celle d'Aisne, à 4 lieues de Soissons en allant vers Fismes. Il y a un monastere de l'ordre de Prémontré. Elle est suivant quelques-uns le *Brennacum* des Latins, & suivant d'autres le *Bebrax* de César. Les prélats de France y tinrent un concile vers l'an 580, au sujet de Gregoire de *Tours*, accusé par le comte Leudaste d'avoir avancé que Fredegonde entretenoit un commerce illégitime avec Bertrand, archevêque de Bourdeaux. Ce prélat après avoir célébré trois messes en trois divers autels, & avoir assuré son innocence par serment, demeura absous. Le calomniateur fut soumis à la censure, & la reine le fit mourir en prison. Les autres disent que ce concile fut assemblé à BRENNE, petit pays de la Touraine, & dans le diocèse de Bourges, qui est Mezieres ou S. Michel en Brenne. * Gregorius *Turonens. l. 5, c. 49, tom. V, concil. Gall.* Baudrand, *dict. géograph.*

Cette ville, qui est un ancien comté, passa de la maison de Baudemont dans celle de Dreux, par le mariage d'*Agnès* de Baudemont, dame de Brenne, avec ROBERT de France, comte de Dreux, l'an 1152. Ce fut elle qui fonda l'abbaye de S. Yved dans la ville de Brenne. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert* IV, eut en partage la terre de Brenne, qu'elle porta sur la fin du XIII siécle dans la maison de Rouci, par son mariage avec Jean IV, comte de ce nom. La maison de Rouci, fondit dans celle de Sarrebruche ; & *Guillemette* de Sarrebruche Rouci, derniere des filles de *Robert* IV, comte de Sarrebruche Rouci, ayant eu le comté de Brenne par la succession de son frere aîné, le porta dans la maison de la Marck dans le XVI siécle, par son mariage avec ROBERT de la Marck III du nom, maréchal de France, d'où il est venu dans la maison d'Eschallard-la-Boulaye, substituée aux nom & armes de la Marck. *Voyez* LA MARCK.

BRENNER, le grand BRENNER, montagnes du Tirol en Allemagne, sont entre la riviere d'Inn, celle d'Aycha, & les sources de l'Adige. Elles sont fort étendues & fort rudes, & une partie de celles qu'on appelloit autrefois *les Alpes Tridentines.* * François Brandis, *hist. du Tirol.*

BRENNUS, capitaine des Gaulois, passa en Italie avec une armée de trois cens mille hommes, l'an 363 de Rome, environ 391 ans avant Jesus-Christ ; & après avoir fait de grandes conquêtes, il mit le siége devant *Clusium*, aujourd'hui *Chiusi* en Toscane. Les habitans pressés demanderent du secours aux Romains, dont les ambassadeurs, après s'être adressés aux Gaulois, combattirent pour ceux de Clusium : ce qui fit que les Gaulois, pour s'en venger, prirent résolution d'assiéger Rome. En effet, après avoir battu près de la riviere d'Allia les ennemis qui étoient venus au-devant d'eux, ils emporterent la ville l'an 364 de Rome, & 390 avant Jesus-Christ, & la pillerent ; mais ils furent chassés de devant le capitole, par le secours que Camille amena. * Tite-Live, *l.* 5. Polybe, *l.* 2. Diodore, *l.* 4. Plutarque, *en la vie de Camille.* Justin, *l.* 43. Orose, *l.* 2, *c.* 17. Eutrope, *l.* 1. Florus. Zonaras, &c.

BRENNUS, autre capitaine Gaulois, étant à la tête de cent cinquante-deux mille hommes de pied, & de vingt mille chevaux, entra dans la Macédoine, tua Sosthenes, ravagea la Thessalie, & passa dans la Gréce par le détroit des Thermopiles : ce qui arriva la deuxiéme année de la CXXV olympiade, sous l'archonte Anaxicrates, l'an 278 avant Jesus-Christ. Après avoir ruiné tout le plat pays, il s'avança dans la Phocide, pour piller le fameux temple de Delphes ; mais il y perdit la vie avec une partie de ses troupes. * Polybe, *l.* 2. Pausanias, *in Phocicis.* Justin, *l.* 24.

BRENTA, anciennement *Medoacus Major*, riviere des états de Venise en Italie, a ses sources dans l'évêché de Trente, baigne Cismonte, & Bassano dans le territoire de Trevigni, va couler à une lieue de Padoue & se décharger dans le golfe de Venise, un peu au midi de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

BRENTFORD, *cherchez* BRENDFORT.

BRENTIUS (Nicolas) de Douai, jurisconsulte, qui florissoit en 1541, a écrit l'harmonie des arts libéraux avec la jurisprudence : un poëme de louanges du Hainaut, & un autre sur la guerre, qu'on devoit faire aux Turcs. * Swertius, *p.* 573.

BRENTIUS ou BRENTZEEN (Jean) ministre protestant, & un des plus fidéles disciples de Luther, né à Wil, petit bourg dans la Souabe, le jour de S. Jean-Baptiste en 1499, alla à Heidelberg, n'étant encore âgé que de 11 ans, avec Melanchthon & Bucer, qui furent depuis des plus zélés protestans : il obtint le dégré de maître-ès-arts dès l'âge de quinze ans ; & acquit une grande réputation par ses disputes dans le collége. Il y passoit une partie des nuits à l'étude ; cette application lui attira plusieurs incommodités, entr'autres une insomnie qui lui dura jusqu'à la mort, & qui lui donna du temps pour s'appliquer à l'étude de l'écriture sainte, pour laquelle il avoit un gout & un attrait extraordinaire. Il s'appliqua aussi aux mathématiques. Sa capacité & le crédit de ses amis lui procurerent un canonicat à Wittemberg : il s'engagea ensuite dans les ordres sacrés, & parvint jusqu'à celui de prêtrise dont il exerça souvent les fonctions. Mais la lecture des écrits de Luther & la trop grande familiarité qu'il eut avec lui, le firent bientôt changer de sentimens : il embrassa & enseigna publiquement les nouveautés de cet hérésiarque. Cependant il ne le suivit pas en tout, car il continua de célébrer la messe, qu'il disoit n'offrir que pour les vivans, & non pas pour les morts. Il défendit avec chaleur la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie contre Zuingle & ses partisans ; il soutint l'utilité

tilité & les priviléges des degrés, dont on récompense le mérite dans les universités, contre ceux qui demandoient que l'on abolît ces distinctions, qu'ils croyoient injurieuses. Il se trouva aux assemblées de Wormes & de Ratisbonne & y disputa fortement. On le fit professeur en théologie à Tubinge, & il épousa une jeune veuve, nommée *Marguerite* Greterine, dont il eut six enfans. On l'accusa d'avoir le plus contribué à la guerre d'Allemagne en 1546, ce qui le mit souvent en danger de sa personne, l'empereur Charles-Quint ayant dessein de le faire punir. Ce prince y fut encore porté en 1549, lorsqu'après la prise de Hall en Souabe, on trouva dans le cabinet de Brentius des lettres & des écrits extrêmement séditieux. Il trouva moyen néanmoins de se tirer d'affaire, & la protection d'Ulric, duc de Wirtemberg, lui servit beaucoup. Christophe fils d'Ulric, fut encore son protecteur. Il le fit son conseiller ordinaire, & le combla de biens. Brentius eut part à toutes les grandes affaires de son temps, dont la religion étoit ou le motif ou le prétexte, & fut comme chef du parti, après la mort de Luther. Vers l'an 1550, il perdit sa femme : il en épousa une seconde, jeune & belle, nommée *Catherine* Isemmane, dont il eut douze enfans. Brentius composa deux ou trois confessions de foi, & fut appellé dans plusieurs colloques, où il s'agissoit d'unir les luthériens avec les sacramentaires. Il mourut le 10 septembre de l'an 1570, le 71 de son âge. Nous avons divers ouvrages de sa façon en VIII volumes. Il a rencheri sur les dogmes & sur les sentimens de Luther, dans la doctrine de l'eucharistie & de la justification ; car il enseigna vers l'an 1540, que le baptême n'effaçoit point toute sorte de crimes, parceque la concupiscence qu'il nommoit un péché, restoit toujours. Il soutenoit que l'évangile n'étoit pas une loi, mais une nouvelle agréable. Il inventa aussi une nouvelle maniere d'interpréter la présence du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie, disant que depuis l'ascension le fils de Dieu est par-tout. C'est pour cela que ceux qui ont suivi ses rêveries, ont eu le nom d'*Ubiquitaires*. * Florimond de Raimond, (ou le P. Richeome jésuite) *liv*, 2, *chap*. 14, *num*. 4. Sanderus, *her*. 205. Prateole, *au mot* Ubiquitarii. Onuphre, *chr. A. C.* 1546, *num*. 23 & 24. Melchior Adam, *in vit. jurisconf. German*. Sleidan, *in com*. Chytræus, *Saxon*. Crucius, *in an. Suevic*. Teissier, *elog. &c. T. I.*

BRENTIUS (Samuel-Frederic) Juif Allemand, se fit chrétien en 1614, & publia un ouvrage qu'il intitula : *Les motifs de sa conversion*, dans lequel il n'oublia rien pour rendre son ancienne religion odieuse. Cet ouvrage, qui ne trouva que peu ou point du tout d'approbateurs, fut réfuté par un savant Juif, nommé Salman Zebi, qui composa à ce sujet un livre intitulé, *Theriaque judaique*, dans lequel il exténuoit trop les erreurs des Juifs. L'un & l'autre de ces ouvrages furent traduits d'allemand en latin. * Bayle, *diction. critique*.

BREREWOOD (Edouard) ou BRIRWOOD, mathématicien & antiquaire Anglois, fils de *Robert* Brerewood, qui fut trois fois major de Chester en Angleterre, où Edouard naquit en 1565. Il commença ses études à Oxford, & en 1590 il y prit le degré de maître-ès-arts. En 1596 il fut choisi pour être premier professeur en astronomie dans le collége de Gresham à Londres. Il étoit consulté de toute part, comme un des plus profonds mathématiciens, & il répondoit exactement à toutes les lettres qu'on lui écrivoit. Il a toujours mené une vie retirée, & appliquée à l'étude. Il n'a rien fait imprimer de son vivant, mais après sa mort arrivée à Londres le 7 novembre 1613, son neveu publia plusieurs de ses ouvrages. Le plus connu est celui qui a pour titre : *Recherches sur la diversité des langues & des religions, dans les principales parties du monde*, à Londres en 1622 : il a été plusieurs fois imprimé depuis en anglois, & traduit en françois par Jean de la Montagne, imprimé à Paris en 1640, *in*-8°, & à Saumur en 1663, & en latin par un autre. Les autres ouvrages de Brerevood sont : *De ponderibus & pretiis veterum nummorum*, &c, publié par son neveu, & imprimé à Londres en 1614, & dans les *Critici sacri*. *Elementa logicæ*, à Londres en 1614, & plusieurs fois depuis. *Tractatus quidam logici*, &c, à Oxford en 1628 ; premier *traité du sabat*, en anglois en 1630 ; second traité en 1632. *Tractatus de meteoris & de oculo*, en 1631. *Commentarii in ethica Aristotelis*, en 1640. *Le gouvernement patriarchal de l'ancienne église*, &c, en anglois en 1641, & en latin en 1687, avec deux opuscules d'Ufferius. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, *tome* 1, *p*. 390. *Mémoires littéraires*, imprimés chez Levier à la Haye en 1716, *p*. 191. Cet auteur se trompe, en disant que Brerewood a composé ses recherches sur les langues en latin : l'original de cet ouvrage est en anglois : la traduction latine est même très-imparfaite. *Voyez* sur ce sujet une lettre Christophe Arnold à Job Ludolf, à la suite de la vie de ce dernier.

BRES (Gui de) ministre de la religion prétendue réformée à Valenciennes en Hainaut, écrivit en 1561 une confession de foi, au nom des églises réformées, en trente-sept articles, qui furent présentés à Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas. Cette confession fut imprimée en 1566, en langue wallone, & peu après en langue flamande, comme on le peut voir dans le recueil des confessions de foi, imprimé à Genève en 1582. La ville de Valenciennes ayant été prise en 1567, de Brés, avec un autre ministre nommé Pellerin de la Grange, furent tués. La confession de foi dressée par de Brés, a été trouvée si bonne par les états généraux, qu'ils l'ont fait traduire en langue grecque barbare, par un certain moine schismatique, à qui ils ont donné quelque argent pour cela. Ils ont en même temps fait traduire le catéchisme d'Heidelberg, la liturgie & la discipline de leurs églises, à l'usage de l'église orientale. * Jean le Brun, *de vera religione Hollandorum*.

BRESCH, ancienne ville bâtie par les Romains sur la mer Méditerranée, à 37 lieues d'Oran vers l'orient, & à 20 d'Alger vers l'occident, dans le royaume de Tremecen. Elle avoit un grand nombre d'habitans, dont la plupart étoient tisserans. Ces habitans avoient la coutume de se peindre une croix noire sur le front & sur les mains. Ils faisoient la même chose à Bugie & à Alger. Et l'auteur que nous citerons, dit que c'étoit des restes du christianisme, quoique ces peuples soient présentement mahométans. Le pays produit beaucoup de figues, d'orge & de lin. Cette ville fut prise par le Turc Barberousse, quand il s'empara de Tremecen en 1543. Ce fut ce qui obligea l'empereur Charles-*Quint* à passer l'année suivante en Barbarie, où il défit Barberousse dans une bataille. * Leo Africanus.

BRESCIA, *Bressia*, *Brixia*, est une ville d'Italie, située dans l'état de la république de Venise. Les François l'appellent *Bresse*. *Voyez* BRESSE, ville d'Italie.

BRESCIAN, *cherchez* BRESSAN.

BRESCOU (le) *Brescovia*, château de France au bas Languedoc, qui est situé sur un rocher, dans une petite isle de la mer méditerranée, à une lieue de la ville d'Agde, & à six de Narbonne en allant vers Montpellier * Baudrand, *dict. géograph*.

BRESI, poëte François, *cherchez* BERCI.

BRESIL, *Brasilia*, grande contrée de l'Amérique méridionale, qui s'étend sur la mer du Nord depuis la riviere des Amazones jusqu'aux provinces de Paraguai. Sa côte fait un grand demi-cercle, qui a près de douze cens lieues, & la même mer du Nord la baigne en trois endroits. Alvarez Cabral découvrit le premier ce pays en 1501, y ayant été poussé par une tempête, & il y éleva une colonne avec les armes du roi de Portugal son maître. Americ Vespuce, qui a donné son nom à l'Amérique, y pénétra depuis plus avant. Les peuples y vont tout nuds, ne sement, ni ne moissonnent, & vivent de la chasse & des fruits que leur terre extrêmement fertile, leur produit en

abondance. Ils mangent leurs ennemis qu'ils prennent en vie, plutôt pour contenter leur vengeance que pour satisfaire leur gout. Ils n'ont point de prince, point de loix, peu de religion; & plusieurs d'entr'eux ne s'imaginoient pas même qu'il y eût de Dieu, avant qu'ils l'eussent appris des Européens qu'ils ont fréquentés. Ceux du dedans du pays sont encore inconnus: ils se font la guerre les uns aux autres. Les relations modernes nomment une centaine de ces peuples, & cela est peu de chose à l'égard de ce que nous ne connoissons pas. Les plus fameux & les plus connus sont les Margajats, les Toupinambous, les Morpions, Cariges, Tobajares, Paraibas, Ouetacas, les Peliguares, &c. Les Portugais se sont rendu maîtres de ce qu'ils ont rencontré de plus agréable & de plus commode le long de la côte, où ils ont établi de temps en temps divers gouvernemens qu'ils appellent *Capitaineries*. Il y en a aujourd'hui quinze qu'on trouve le long de la côte, en allant depuis la riviere des Amazones jusqu'au Paraguai; savoir, celles de Para, de Maragnan, Siara, de Rio-grande, de Paraiba, de Tamaraca, de Fernambouc, de Setegippe, de la Baie de tous les saints, de Rio-dos-Jlheos, de Porto-Seguro, de Spiritu-Santo, de Rio-Janeïro, de Saint-Vincent, & d'el Rey. Ce pays fut nommé le pays de Sainte-Croix, lorsqu'Alvarez Cabral le découvrit la premiere fois en 1501. Quoiqu'il soit sous la zone torride, l'air y est néanmoins assez tempéré, & les eaux excellentes. Tout ce qu'on en connoît est fort sabloneux. Les voyageurs y sont attaqués de certains petits vers moins gros que des puces, qui s'insinuent sans qu'on s'en apperçoive entre cuir & chair, & qui en un jour croissent de la grosseur d'une petite féve. Ces vers pouriroient les pieds en fort peu de temps, car c'est à cette partie qu'ils s'attachent; mais les negres les tirent fort adroitement avec leurs ongles. Il n'y a que deux saisons différentes au Bresil; le printemps qui est assez tempéré, mais pluvieux, & pendant lequel les arbres ne quittent pas leurs feuilles; & l'été qui est très-chaud & très-sec. Diverses relations assurent que ces peuples y vivent quelquefois jusqu'à cent cinquante ans. Ils sont de moyenne hauteur: ils ont la tête grosse, les épaules larges, la couleur rougeâtre, la peau basanée, & ne s'occupent que de la guerre & de la vengeance. Ils courent la plupart du temps, chassent, pêchent, & se divertissent dans des festins. La *mandioche*, qui est une sorte de racine, leur fournit de quoi faire du pain, & le *cumin* leur boisson: la chair des animaux boucanée ou quelque poisson, est pour eux un mets délicieux. Ils mangent aussi des serpens, des couleuvres, des crapaux, &c, qui y sont sans venin. Ils se peignent tout le corps, où ils ne laissent aucun poil, non pas même aux sourcils, mais seulement une couronne autour de la tête. Ils se mettent à la lévre de dessous ou aux joues quelque petit os bien poli, ou une petite pierre, qu'ils estiment beaucoup parmi eux. D'autres se découpent la peau par figures, & y mêlent certaine teinture qui ne s'efface jamais. Ils se font des bonnets, des colliers, des manteaux, des ceintures & des brasselets de plumes de diverses couleurs. Les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent ordinairement sur les épaules. Le terroir y est plus propre pour les fruits, pâturages & légumes, que pour les grains & les vignes de l'Europe. Ils ont aussi quantité de légumes, d'arbres fruitiers, d'herbes, d'animaux, d'oiseaux & de poissons, entre lesquels il y en a plusieurs qui ne nous sont pas connus. Ils tirent de grandes commodités des palmiers. Le bois de Bresil vient de leur *Anaboutan*, qui est un gros arbre sans fruit. On y trouve quelques mines d'or, beaucoup plus d'argent, du safran, du coton, de la teinture rouge, de la lacque, du baume, du tabac, souvent de l'ambre gris, quelques mines de jaspe & de cristal blanc & rougeâtre, avec une grande quantité de sucre. Entre les sortes de sucre qu'on y fabrique, celui de *Candi* ou *Canti*, dont on fait tant d'estime, tire son nom de ce canton, & non de sa candeur ou blancheur, non plus que de l'isle de Candi, comme on l'a cru. Au reste, il y a une si grande diversité de langues parmi les peuples du Bresil, que Jarric assure que de son temps on en comptoit jusque à soixante différentes. Ceux qui se sont arrêtés près des Portugais, sont presque tous chrétiens. Ils habitent dans des *Aldées*, qui sont des villages où il n'y a que quatre ou cinq maisons, mais si longues, que chacune pouroit contenir plus de huit cens personnes. Les missionaires ont fait d'assez grands fruits dans ce pays. L'héritier présomptif de la couronne de Portugal porte le titre de prince du Bresil. * Jean de Laët. *du nouveau monde*. Osorius, *l.* 2. Maffée. Linschot, Jarric, *l.* 3. Herrera, *c.* 25. Sanson. Du Val. Emanuel de Morais, *de reb. Brasil*. Edouard d'Albukerque, *guerra del Brasil. &c.*

BRESLAW sur l'Oder, ville d'Allemagne, & la capitale de la Silésie & d'un duché particulier. Il y a un évêché qui fut érigé vers l'an 1033, ou 1035. Cet évêché étoit ci-devant suffragant de Gnesne: aujourd'hui il dépend immédiatement du pape. Les auteurs latins la nomment *Uratislavia*, *Budorgis*, & *Butorigum*. En 1109, Boleslas III, roi de Pologne, y défit l'empereur Henri V. Elle souffrit beaucoup dans le XIII siécle, par les courses des Tartares, qui la brulerent presque entierement. Elle a été exposée deux autres fois à de fâcheux incendies, étant alors toute bâtie de bois. L'empereur Charles IV, qui aimoit beaucoup Breslaw, l'agrandit, & donna de beaux privileges à ses habitans, sur-tout en 1348, qu'il vint lui-même en cette ville. Venceslas, son fils, augmenta ces priviléges: ce qui donna occasion aux malheurs qui y arriverent dans la suite, par la mésintelligence des habitans, principalement en 1418. L'empereur Sigismond frere de Venceslas, y fit punir 22 des plus séditieux, & depuis ce temps cette ville devint extrêmement florissante. Dans les XVI & XVII siécles, elle a eu part aux malheurs qui ont affligé l'Allemagne durant les guerres de la religion. Plusieurs de ses habitans suivent la religion protestante, & on a été obligé de leur accorder des priviléges particuliers, de la maniere qu'ils sont exprimés dans le treiziéme article de la paix de Westphalie. La riviere de l'Oder sert de rempart & d'ornement à Breslaw, & lui est d'une grande commodité à cause des marchandises qu'on y apporte de toutes parts: ce qui la rend une ville de commerce. Elle est arrosée de l'autre côté par la petite riviere d'Olau, qui s'y jette ensuite dans l'Oder. Il y a de grandes places, des rues longues & larges, de belles maisons & des églises magnifiques. La maison de ville est dans une de ces places. C'est un des plus beaux édifices d'Allemagne, avec un horloge qui fait un concert surprenant de trompettes à la maniere du pays. Il y a tout auprès trois grandes hales, où sont les magasins & les boutiques des plus riches marchands. Le marché neuf & le marché au sel y sont encore de belles places. Les plus belles églises sont celles de sainte Magdeléne & de sainte Elizabeth, occupées par les protestans. La cathédrale de S. Jean est dans un fauxbourg de ce nom, avec une collégiale, dite de sainte Croix. Il y a aussi quelques maisons religieuses d'augustins, de cordeliers & de jésuites: ces derniers y ont un beau collége. Breslaw est une ville très-forte, & dont la situation est très-avangeuse.

☞ Les habitans ont la garde de cette ville. Ils sont gouvernés par un sénat composé de quinze sénateurs, dont il y en a onze nobles, ou de familles honorables, & quatre tirés de quatre corps, qui sont les brasseurs, les merciers, les drapiers & les bouchers. Le roi de Prusse, à qui cette ville & presque toute la Silésie ont été cédées en 1742 & 1745, par la maison d'Autriche, a conservé les priviléges de cette ville, qui a ainsi sa propre régence, & il lui a accordé le troisiéme rang parmi les principales villes, tant de la Prusse que du

Brandebourg, en y établissant un grand conseil de régence pour la moyenne Silésie. Il a aussi fait l'évêque de Breslaw, vicaire général de tous les catholiques répandus dans ses états. C'est dans cette ville que fut signé le 11 juin 1742, le traité de paix entre l'héritiere de la maison d'Autriche & le roi de Prusse.

CONCILES DE BRESLAW.

Jacques, archidiacre de Liége, envoyé en Pologne par Innocent IV, tint un concile à Breslaw, l'an 1246 ou 1247. Il en célébra un autre en 1248, contre l'empereur Frédéric II. Nous ne savons rien de plus de ces deux conciles, dont on n'a point les actes. * Michow. *l.* 4, *c.* 31. Cromer, *l.* 8. Longin & Sponde, *A. C.* 1246, *n.* 12. Bertius, *comment. germ.* Nicolle de la Croix, *géogr. moderne*, tome 1.

BRESLAY (Jean) sieur de la Chupiniére en Marreuil, licencié ès loix, étoit sénéchal de Chémillé en Anjou en 1436 & en 1448. Il fut ensuite juge ordinaire d'Anjou. Dans un jugement rendu par lui le 6 avril 1456, après pâque, il prend la qualité de bailli de Sablé. On lit dans une enquête faite le 4 novembre 1542, en vertu d'une commission obtenue par Maurille Breslay, sieur des Liardiéres, auquel on contestoit la noblesse, que notre Jean Breslay avoit été chancelier de René roi de Sicile, & chevalier de son ordre du Croissant; qu'il étoit fils de JEAN Bréharet, de la maison de Bréharet en Bretagne; que ce Jean Bréharet exerçoit la profession des armes; qu'il fut tué à la bataille de Baugé en 1420; qu'il avoit épousé *Jeanne* du Pont, & que son fils *Jean* Breslay avoit changé son nom de Bréharet, à cause de la difficulté de la prononciation, en celui de Breslay: mais tout cela est faux. Ce qui peut avoir donné sujet de croire que Jean Breslay a été chancelier d'Anjou, c'est ce qui est dit dans son épitaphe, qu'il étoit *le premier ouï dans l'Angevin conseil*; comme ce qui peut avoir fait dire qu'il étoit chevalier de l'ordre du Croissant, c'est qu'il avoit ajouté un croissant à ses armes: mais comme les armes de Jean Breslay ne se trouvent point dans la chapelle des chevaliers du Croissant, qui est dans l'église de S. Maurille d'Angers, avec les autres armes desdits chevaliers, on peut assurer qu'il n'a point été chevalier de cet ordre. On ne croit pas même qu'il fût de condition à l'être. Il est seulement qualifié juge ordinaire du pays d'Anjou dans le pseautier que René, roi de Jérusalem & de Sicile, duc d'Anjou, &c, donna aux religieux de l'observance de S. François, pour demeurer à perpétuité en leur hermitage de la Beaumette ou de la Bamette-lès Angers, signé du roi, de ses officiers, & dudit Jean Breslay le 8 novembre 1465. Jean Breslay publia la coutume d'Anjou de René de Sicile, aux grands jours d'Anjou en 1462, dont l'original est à la chambre des comptes de Paris. Il fut présent à Angers le 9 septembre 1471, à l'acte de reconnoissance du contrat de mariage de René duc de Lorraine & de Bar, avec Jeanne de Harcourt. On ne sait pas l'année de sa mort. Il fut enterré dans l'église des cordeliers d'Angers, où se voit son épitaphe, en vers françois, rapportée par Gilles Ménage, dans ses *Remarques sur la vie de Guillaume Ménage*, pages 474 & 475. Jean Breslay avoit épousé *Jeanne* Crespin, fille de *Daniel* Crespin, sieur du Gast & des Tourelles, (d'autres disent des Tournelles,) dont il eut huit enfans, desquels les noms, qualités & alliances se lisent dans les mêmes *Remarques* de Gilles Ménage sur la vie de Guillaume Ménage, *p.* 475 *& suiv.* Voyez dans le même ouvrage l'éloge de notre Jean Breslay, *pag.* 472, *& suiv.* Entre ses enfans fut *Jacques* Breslay, sieur du Jau, avocat au parlement, chef du conseil de la maison de Vendôme, qui eut d'*Anne* Pelieu, fille de *Jean* Pelieu, conseiller au parlement de Paris, entr'autres enfans, GUY, qui suit.

BRESLAY (Guy) fils de JACQUES Breslay & d'*Anne* Pelieu, sieur de Marolles, s'est beaucoup distingué par sa probité & par ses talens. Il étoit conseiller au grand conseil dès le 22 octobre 1526, & il fut président depuis 1539 jusqu'en 1543. Ce fut le chancelier Poyet, son ami, qui fit créer par François I, cette charge de président au grand conseil, & qui la fit donner à Guy Breslay. Mais ce chancelier ayant encouru la disgrace du roi, & ayant été mis en prison en 1541, & condamné en 1543, les maîtres des requêtes obtinrent la même année 1543, une déclaration du roi pour présider au grand conseil. Cette déclaration fut enregistrée le 6 mars. Plusieurs écrivains célébres ont parlé avec éloge de Guy Breslay. On voit par une lettre de Christophe Longueil à Roger de Barme, (c'est la derniere du premier livre des épîtres de Longueil,) qu'ils étoient l'un & l'autre à Padoue, lorsque Longueil écrivoit cette lettre; qu'ils se voyoient familierement, & que Guy étoit encore fort jeune, puisque Longueil l'appelle *optimæ spei adolescentem.* Tout l'éloge qu'il en fait, est grand, & mérite d'être lu dans sa lettre. Roger de Barme à qui elle est écrite, étoit alors avocat général au parlement de Paris, & fut depuis président à mortier au même parlement. Pierre Bunelle n'en fait pas un moindre éloge dans la lettre qu'il lui adressa lui-même, (pag. 77, de l'édition de 1581, *in-8°.*) On peut encore citer Dumoulin dans ses commentaires sur le 232 conseil de Decius, au mot *nullam*; Arnoul Feron, dans sa vie de François I, les bibliothécaires la Croix-du-Maine & du Verdier, & plusieurs autres. M. Dupuy dans ses preuves des droits du roi sur le comté de Nice, dit qu'en 1548, Guy Breslay fut envoyé à Nice par le roi Henri II, pour faire le procès au marquis Demies; & Gilles Ménage, dans ses remarques sur la vie de Guillaume Ménage, où il a inséré un éloge de Guy Breslay, conjecture que ce magistrat mourut à Turin vers la même année 1548. Nous avons de lui, ajoute Ménage, un dialogue en françois, intitulé: *Du bien de paix & calamité de guerre*, imprimé à Paris *in-16*, par Galiot du Pré, en 1538, dans lequel le cardinal de Tournon, alors archevêque d'Embrun; & Jean de Selve, depuis premier président du parlement de Paris, qui alloient en qualité d'ambassadeurs, en Espagne, pour traiter de la paix entre François I & Charles-Quint, s'entretiennent du bien de la paix & du malheur de la guerre. La Croix-du-Maine & du Verdier citent ce dialogue. On croit que Breslay a écrit aussi quelque chose en latin.

BRESLAY (Pierre) chantre de l'église d'Angers, étoit d'une famille distinguée, dont on peut voir la généalogie dans la vie de M. Ménage, donnée par l'abbé Ménage, page 472. Pierre étoit un homme savant pour son temps, & l'on a de lui un recueil rempli de beaucoup d'érudition, imprimé à Paris en 1574, sous le titre d'*Anthologie*, ou *recueil de plusieurs discours notables, tirés de divers bons auteurs grecs & latins.* Cet ouvrage est dédié à Pierre Mariau, abbé de S. Serge proche les murs de la ville d'Angers, & chanoine de Paris. Il fut réimprimé en 1575, avec quelques légers changemens, par les soins de Jean Coureau d'Amiens, qui en changea aussi le titre. Pierre Breslay fut secrétaire du concile de Tours, continué à Angers, à cause de la peste en 1583. Ce fléau ayant aussi attaqué la ville d'Angers, Breslay en mourut âgé seulement de trente ans. René Breslay, son frere cadet, eut sa chantrerie, & fut ensuite évêque de Troyes. *Mémoires manuscrits.*

BRESLE, *Brolium*, abbaye de filles de l'ordre de Citeaux qui est du diocèse de Saint-Flour, située en Auvergne sur la riviere d'Alagnon, & à six lieues de la ville de Saint-Flour. * Baudrand, *dict. géograph.*

BRESSAN, *Brixanus ager*, que les Italiens nomment IL BRESCIANO, est une province d'Italie en Lombardie, & une des plus grandes de l'état de Venise. Elle faisoit autrefois partie du duché de Milan: mais depuis deux siécles elle appartient aux Vénitiens. Cette province contient quatre grandes podestaties, qui sont Breno, Asola, Salo, & Gli Orci Novi, & trois petites

qui sont Lonato, Chiare, & Palazzolo, avec quatorze vicariats, ou petits territoires; & outre la principale ville, elle contient les places d'Orninuovi, Lonato, Asola, Salo, Palazzolo, & Ponte-vico. * Baudrand, *dict. géograph.*

BRESSANO (François-Joseph) jésuite Romain, passa en Canada en 1641. Après avoir instruit pendant neuf ans les Hurons, il fut pris par les Iroquois, qui lui ayant fait souffrir lentement pendant plusieurs jours les plus horribles tourmens, le vendirent aux Hollandois, lesquels ayant pansé ses plaies le remenerent à la Rochelle. Malgré les cruautés affreuses qu'il avoit éprouvées, il repassa l'année suivante 1645, vers ses chers néophytes Hurons, qui le reçurent avec une joye infinie. Le mauvais état de sa santé le fit rappeller en Europe, où il prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Florence en 1672.

BRESSE, province de France, entre les rivieres de Saone, de Seille, du Rhône & d'Ains. Elle a cette derniere riviere au levant, le Rhône au midi, la Saone au couchant, & la Seille au septentrion. Elle n'a de longueur que seize lieues, depuis Montsimond jusqu'à Caluire près de Lyon, & neuf de large, depuis Saint-Laurent près de Mâcon, jusqu'au port de Serrieres, sur la riviere d'Ains. D'autres comprennent dans la Bresse, la souveraineté de Dombes, avec le Bugei, le Valromei, la Michaille, & le bailliage de Gex, qui sont les terres cédées en 1601, au roi Henri IV, en échange du marquisat de Saluces. Ainsi le Rhône, que ce pays a au levant & au midi, le sépare de la Savoye & du Dauphiné; la Saone le sépare du duché de Bourgogne, du Beaujolois & du Lyonnois; il a la Franche-Comté au septentrion, & encore un coin de la Suisse au levant d'été. Cette situation a fait croire à Guichenon que la Bresse est cette isle en forme de delta, si féconde en froment, où passa Annibal en allant en Italie, de la maniere que la chose est décrite dans Polybe. Quoi qu'il en soit, c'étoit le pays des peuples nommés *Sebusiani*. Il est fécond en grains & en chanvres, outre qu'il produit des vins & quantité de gibiers & de poissons. On y trouve plusieurs rivieres & étangs: ce qui rend le pays mal sain en certains endroits. La Bresse est divisée en haute & basse; la premiere est du côté de Bourg, capitale de la province; & la basse vers la Saone, du côté de Saint-Trivier & du Pont-de-Vaux. Les bourgs les plus considérables sont Montluel, Pont-de-Vesle, Châtillon, Coligni, Varambon, Vassalieu, Bouligneux, Villars, &c. Elle faisoit partie des Gaules, & elle étoit sous la protection des Autunois, lorsque César la soumit aux Romains. Ensuite, vers l'an 408 ou 410, elle devint une des dépendances du royaume de Bourgogne jusqu'environ l'an 530, qu'elle fut unie à la France. Dans le IX siécle elle fit partie de la Bourgogne transjurane, puis du royaume d'Arles. Mais environ cent ou six-vingts ans après, elle fut soumise à divers seigneurs, & principalement aux sires de Baugé, de Colligni, de Villars, de Montluël. Le seigneur de Baugé, qui étoit proprement le seigneur de Bresse, avoit avec Baugé sa capitale, Bourg en Bresse, Châtillon-les-Dombes, Saint-Trivier, Pont-de-Vesle, Cuiseri, Mirebel, & tout le pays qu'on appelle aujourd'hui la basse-Bresse, & Dombes depuis Cuiseri jusqu'aux portes de Lyon, & depuis Baugé jusqu'à Bourg. Gui de Baugé en détacha en 1218, la seigneurie de Mirebel, qu'il donna avec sa fille à Humbert de Beaujeu, lequel avoit déja Meximieu, Perouge, & le Bourg Saint-Christophe: les dauphins de Viennois en dépouillerent les seigneurs de Beaujeu, & les céderent en 1354, à la maison de Savoye, qui dès l'an 1272, avoit acquis tout le reste de la seigneurie de Baugé, par le mariage de Sibylle dame de Baugé & de Bresse, avec Amé V comte de Savoye. Ce fut ce même comte qui acquit la seigneurie de Colligni. Elle consistoit dans le Revermont, ou tout le pays depuis Colligni jusqu'au Pont d'Ain, c'est-à-dire, outre ces deux bourgs, Verjon, Treffort, Marboz & Jasseron, & en remontant jusqu'à Chavane en Franche-Comté. Humbert sire de la Tour du Pin, dauphin de Viennois, eut cette seigneurie par sa mere Béatrix de Colligni, & la céda en 1285, à Robert duc de Bourgogne; & celui-ci l'échangea en 1289, avec le comte Amé, pour les châtellenies de Cuiseri & de Sagi. La seigneurie de Villars, composée de Villars, de Loye, & de quelques autres places en Dombes, passa en 1200 dans la maison des seigneurs de Thoire par le mariage d'Agnès de Villars; ils y ajouterent Versalieu, Bouligneux, & tout ce qui est depuis Pont-d'Ain jusqu'à Chasei, avec Trevoux, Montdidier, & autres lieux; & le dernier de cette famille vendit en 1402, tout ce qu'il avoit en Bresse au duc de Savoye Amé VIII. Enfin les seigneurs de Montluël avoient Montluël, & la baronie de la Valbonne; le dernier donna ses biens à Humbert dauphin de Viennois, son parent, & ses successeurs dauphins les posséderent, jusqu'à ce que le Dauphiné ayant été donné au roi de France, le roi Jean en 1354, donna Montluël & la Valbonne au comte de Savoye. C'est ainsi que la maison de Savoye acquit sans guerre toute la Bresse propre; on dit ailleurs comment elle vint à posséder le Bugei, & le pays de Gex. Elle ne fut pas troublée dans sa possession avant l'an 1535, & François I qui causa le trouble, ne forma point de prétentions sur ce pays comme roi de France, mais du chef de Louise de Savoye sa mere. Prévenu d'ailleurs d'un juste chagrin contre Charles III, duc de Savoye, qui refusoit de lui rendre l'hommage pour le Faucigni, & de lui faire raison de l'usurpation du comté de Nice, il conquit la Bresse en 1535. Elle fut soumise à la France sous le regne de ce monarque & sous celui de Henri II son fils, jusqu'à la paix de Château Cambresis en 1559, qu'on la restitua à Emanuel-Philibert duc de Savoye. Ce duc mourut en 1580, laissant Charles-Emanuel son fils, lequel se prévalant du malheur de la France durant les guerres de la ligue, usurpa en 1587 le marquisat de Saluces. Lorsque le roi Henri IV fut paisible dans ses états, il demanda raison de cette usurpation. Le duc la lui promit en 1598, étant lui-même venu à Paris; mais ne s'étant pas aquitté de sa parole, le roi qui se vit obligé de prendre les armes, emporta la Bresse & presque toute la Savoye. Le pape Clément VIII s'empressant de terminer cette guerre, envoya le cardinal Aldobrandin vers sa majesté, qui étoit à Lyon. La paix s'y conclut le 17 janvier 1601, & le roi pour le marquisat de Saluces eut en échange la Bresse, le Bugei, le Valromei & le bailliage de Gex. On assure qu'un grand politique de ce temps-là parlant de cette paix, dit que le roi avoit traité en marchand, & le duc en prince. * *Consultez* l'histoire de Bresse & de Bugei de Guichenon.

C'est à Bourg en Bresse qu'est le bailliage & siége présidial qui ressortit au parlement de Bourgogne. Les principales justices qui y ressortissent, sont les châtellenies de Bourg & de Montluël, le duché de Pont-de-vaux; les marquisats de Montiernos, Neuville, Saint Martin-le-Château, Treffort, Varambon, & Villars; les comtés de Baneins, Bereins, Bouligneux, Châteauvieux, Châtillon-lès-Dombes, Colligni, Montluël, Pont-de-Vesle, Saint-Trivier & Varas; les baronies d'Attignat, Auvet, Beost, Bouhans, Chandé, Chatenai, Châtillon de la Palue, Choin, Corgenon, Cornod, Corson, Fromente, Lange, Loye, Meximieu, Montdidier, Montfalcon, Montjouvant, Montriblou, Perouge, Pommier, Richemont, Saint-Christophe & Sadrans. Il y a deux marquisats qui ressortissent nument au parlement de Bourgogne; savoir, Baugé & Mirebel, où ressortissent les justices mages ou ordinaires de ses terres.

La Bresse avec le Bugei & le pays de Gex, fait une lieutenance générale, & une lieutenance de roi du gouvernement de Bourgogne, & une grande sénéchaussée héréditaire: elle a aussi avec ces deux pays, une maré-

chaussée & un présidial à Bourg, & en particulier un bailli d'épée, avec une élection & une justice de gabelles à Bourg, ressortissantes au parlement de Bourgogne. Elle est comme ces deux pays un pays d'imposition. Le clergé, la noblesse & le tiers-état ne peuvent rien imposer sans lettres patentes du roi, ni faire d'assemblées générales ou particulieres sans le consentement de sa majesté, ou du gouverneur de Bourgogne. Quand il faut lever sur les trois ordres quelques sommes, dont la levée a été ordonnée par le roi, ou pour autres causes, les syndics du clergé, de la noblesse & du tiers-état, s'assemblent pour convenir à l'amiable de la portion que chaque ordre en supportera, sans que les syndics du clergé & de la noblesse puissent faire passer à la pluralité des voix la répartition sur chaque ordre, ni avoir deux voix contre celle du tiers-état : si on ne peut convenir à l'amiable, les sommes sont réparties entre les trois ordres par l'intendant de Bourgogne.

La noblesse du pays de Bresse, pour la conduite des affaires qui peuvent la regarder en particulier, tient de trois ans en trois ans à Bourg des assemblées, qui sont convoquées à la diligence des syndics de cet ordre, qui se pourvoient par requête au gouverneur, pour obtenir la permission de convoquer ces assemblées. Lorsqu'ils l'ont obtenue, ils en donnent avis au bailli d'épée, qui par des lettres circulaires convoque les gentilshommes à un certain jour, pour délibérer sur les affaires qui concernent le corps de la noblesse. Dans cette assemblée qui se tient chez lui, on nomme des syndics, & on examine les titres de ceux qui se présentent pour être reçus & aggregés au corps. La nomination des syndics, & la réception des gentilshommes se fait à la pluralité des voix, & se rédige dans un regiftre, par un secrétaire qu'on choisit, & qui est toujours un gentilhomme. Les syndics de la noblesse font pendant leur triennalité toutes les affaires de leur corps ; & lorsqu'ils ont quelques recettes à faire, ils en chargent un d'entre eux, lequel rend compte à l'assemblée.

Le clergé, dont nous aurions du parler en premier lieu, tient tous les cinq ans ses assemblées à Bourg, pour faire la répartition des décimes & des autres sommes imposées par les députés du clergé de France ; le clergé du Bugei, qui est du diocèse de Lyon, se trouve à ces assemblées, où on élit un député des hauts-bénéficiers, un des curés, & un des chartreux. Ces députés font la répartition des décimes & autres impositions sur les bénéficiers, qui paient à Bourg entre les mains d'un receveur que l'assemblée a choisi. La chambre ecclésiastique est à Bourg, & juge toutes les contestations qui surviennent au sujet de ces impositions. Nous allons tout de suite faire connoître le clergé de Bresse, avant que de parler des assemblées du tiers-état ; on parlera ailleurs de celui de Bugei. Il est tout du diocèse de Lyon ; l'archevêque a un official à Bourg, & un autre métropolitain à Pont-de-vaux. Les grands bénéficiers sont l'abbaye de la Chassagne, de l'ordre de Cîteaux, près de Loye ; les églises collégiales de Notre-Dame de Bourg, Notre-Dame de Pont-de-vaux, Notre-Dame des Marais à Montluel, S. André de Châtillon-lès-Dombes, S. Apollinaire de Meximieu, & Notre-Dame de Varambrun ; un très-grand nombre de prieurés de l'ordre de S. Benoît, & celui de la Boisse, de l'ordre de S. Augustin, congrégation de S. Ruf : trois commanderies de l'ordre de Malte, grand prieuré d'Auvergne, savoir la Musse ou Laumusse, près Baugé, Gossieu près Mirebel, & les Feuillés, près Villette ; Aigrefeuille, commanderie de l'ordre de S. Lazare à Baugé-la-ville, & trois maisons de chartreux, savoir, Seillon, près de Bourg, Montmerle, près de S. Julien, & Sulignat près de Pont-de-Vesle. Comme on ne veut marquer que ce qui est intéressant, on ne marquera plus que les archiprêtrés de Bresse ; voici leurs noms : archiprêtrés de Bourg, de Chalamont, de Sandrans, de Treffort, de Colligni, de Baugé. Revenons au tiers-état.

Le tiers-état tient ses séances dans l'auditoire du présidial de Bourg, au jour marqué par le gouverneur de Bourgogne, ce qui se fait toujours peu de temps avant la tenue des états généraux de Bourgogne. Les syndics du tiers-état après avoir reçu l'ordre du gouverneur, le font savoir aux mandemens de Bresse, qui sont Bourg, Montluel, Baugé, Villars, Pont-de-vaux, Saint-Julien-sur-Ressouze, Châtillon-lès-Dombes, Pont-de-Vesle, Saint-Trivier, Montrevel, Lange, Pont-d'Ain, Varambon, Loye, Perouge, Mirebel, Montanei, Saint-Paul de Varas, Gordan, Villereversure, Bouligneux, Montdidier, Colligni, Treffort & Jasseron. Ces mandemens, qui sont composés chacun d'un certain nombre de paroisses & de communautés, nomment des députés qui se rendent à Bourg la veille de l'assemblée générale pour examiner dans une particuliere chez le bailli d'épée les propositions qu'on fera le lendemain. Ces propositions étant arrêtées, le secrétaire de la province les rédige par écrit. C'est le bailli qui préside à l'assemblée générale. Après l'élection des officiers, on y traite des affaires du pays, & l'on examine la gestion & le maniment des anciens syndics. Les cayers arrêtés sont portés au gouverneur & à l'intendant par le plus ancien syndic, dans le temps que le gouverneur tient les états généraux de Bourgogne, & ensuite le même syndic se rend à Paris pour présenter au roi les cayers, & solliciter des lettres d'assiette pour l'imposition des sommes arrêtées dans l'assemblée. L'intendant donne ensuite son ordonnance sur ces lettres pour l'imposition, qui se fait par les officiers de l'élection, sur le pied de la taille ordinaire. Les syndics du tiers-état rendent compte à la chambre des comptes de Dijon des deniers négociaux qui leur ont été remis, ensuite de l'imposition pour la poursuite des affaires, après que le compte a été examiné & contredit dans une assemblée particuliere du pays. Cette assemblée est composée de trois syndics, de six conseils & d'un secrétaire, nommés dans l'assemblée générale : elle se tient chez le bailli qui y préside ; mais ce sont les syndics qui la convoquent, après avoir conferé entre eux des choses qu'on doit y traiter. On ne doit pas oublier que des impositions faites sur le tiers-état de Bresse, Bugei & Gex, la Bresse en supporte les trois cinquiémes. * Garreau, *description du gouvernement de Bourgogne.*

BRESSE CHALONOISE, pays du bailliage de Châlons, à l'orient de la Saone, dans le duché & la province de Bourgogne, dont une partie, savoir, la ville de Louans sur la Seille, les bourgs de Sagi, de Savigni en Revermont, & de Bellevêvre, & quelques autres paroisses, sont du diocèse de Besançon, doyenné de Ruffei, ou de Lons-le-Saunier. Une autre partie, savoir la ville de Cuiseau, & quelques autres paroisses, est du diocèse de Lyon, archiprêtrés de Colligni & de Baugé. La troisiéme enfin, où est la ville de Cuiseri sur la Seille, & plusieurs paroisses, est du diocèse de Châlons, la plus grande partie de l'archiprêtré d'Orme. Les principaux lieux de ce petit pays sont les villes & baronies de Cuiseau & Louans, la ville & châtellenie royale de Cuiseri, les marquisats de Bautange & de Brange, le comté de Savigni en Revermont, & la baronie de Bellevêvre. Les villes de Cuiseau, Cuiseri & Louans, avec celles de Saint-Laurent-lès-Châlons, & de Verdun, députent alternativement aux états généraux de Bourgogne, & elles font ensemble une des treize villes qui nomment à tour de roue le second alcade du tiers-état ; mais elles n'ont point droit de nommer les élus. Ce pays compose ce qu'on appelle l'ancien ressort des châtellenies de Cuiseri & de Sagi, qui faisoient autrefois partie de la Bresse. Robert, duc de Bourgogne, qui en 1285 avoit acquis la seigneurie de Colligni ou le pays de Revermont dans la Bresse, l'échangea en 1289 avec Amé V comte de Savoye, & Sibylle de Baugé sa femme, pour ces deux châtellenies

qui étoient plus à sa bienséance. Il les unit au duché de Bourgogne, mais il leur laissa leurs usages, & de là vient qu'on y use encore aujourd'hui du droit, si ce n'est dans une partie des paroisses de S. Germain du Bois, Orme & Simandre, où on suit la coutume de Bourgogne, parcequ'elles étoient du ressort de l'ancien parlement de Saint-Laurent-lès-Châlons. * Garreau, *descript. du gouvernement de Bourgogne.*

BRESSE, ville d'Italie en Lombardie, sur le Gotzo, près de la Mela, avec évêché suffragant de Milan, est d'une grande étendue, & renferme plus de cinquante mille habitans. Elle est capitale du petit pays dit LE BRESSAN, & par les Italiens, IL BRESCIANO, qui comprend, du septentrion au midi, tout ce qui est depuis la Valteline jusqu'à la riviere de l'Oglio; & de l'occident à l'orient, ce qui est depuis le lac d'Iseo jusqu'à celui de Garda, où sont les bourgs de Lodrone, Garnado, Chiari, Ramano, &c. C'étoit le pays des anciens Cenomanois, qui y étoient passés de la Gaule Transalpine, & desquels Tite-Live, Pline & Strabon ont fait mention. Ceux du pays la nomment BRESCIA, & les Latins *Brixia.* Les auteurs parlent diversement de sa fondation, quoique l'on tombe d'accord que les Gaulois la fonderent, & qu'elle fut depuis soumise aux Romains. Saint Apollinaire de Ravenne y prêcha le premier l'évangile. Attila la ruina, & elle fut aussitôt après rebâtie vers l'an 452. Elle fut depuis soumise aux Lombards, à Charlemagne, aux rois d'Italie, & elle devint enfin libre. Henri VI empereur, après un long siége, emporta cette ville, qui souffrit de grands maux durant les factions des Guelphes & des Gibelins. Les ducs de Milan s'en rendirent maîtres, & la posséderent jusqu'à ce qu'elle se donna aux Vénitiens, puis au roi Louis XII en 1509. François I la remit en 1517 aux mêmes Vénitiens, qui en sont encore les maîtres. Comme c'est une ville frontiere, elle est bien fortifiée, avec un bon château, de bons remparts, & un arsenal très-bien fourni. Le château est bâti sur une colline, d'où il commande la ville, qui a de belles églises, une belle maison de ville, & divers ruisseaux remplis d'eau claire, qui coule dans les rues. L'évêque de Bresse porte le titre de duc, de marquis & de comte. On garde dans la cathédrale une croix ou oriflame, que les habitans disent être celle qui apparut à Constantin : opinion tout-à fait fabuleuse. Il suffit de remarquer qu'on y a célébré des synodes en 1574, 1582 & 1614. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 18. Tite-Live, *l.* 32 *& seq.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Elia Capriolo, *hist. de Bresc.* Ottavio Rossi, *memor. Brescia.* Blondus Volaterran, &c.

BRESSE (Angele de) *cherchez* ANGELE MERICI.

BRESSE (Barthelemi de) *cherchez* BARTHELEMI.

BRESSENON, *cherchez* BRIXEN.

BRESSICI, ville & palatinat de Pologne, *cherchez* BRZESCIE.

BRESSUIRE, *Bressuira*, *Bercorium*, petite ville de France dans le Poitou, est située sur la petite riviere d'Argenton, entre Parthenai, Thouars, Mortaigne & Moncontour. * Baudrand.

BREST, ville du royaume de Pologne dans la Cujavie, *cherchez* BRZESCIE.

BREST, *Brestia*, sur mer, ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est le *Brivates Portus*, *Gesocribate* ou *Gesobrivate* des auteurs latins. La ville est située sur le penchant d'une colline du côté du port, dont l'entrée est défendue par un bon château élevé sur un roc. Ce port, creusé dans un golfe où la mer entre par quatre endroits différens, est estimé le meilleur de toute l'Europe. Aussi les vaisseaux y sont toujours à flot. C'est le magasin de l'amirauté de France pour les navires qui vont sur l'océan. * Sanson.

BREST, colonie de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France ou Canada. Elle est située dans l'endroit le plus méridional du golfe de S. Laurent, vers Belle-Isle, en la contrée dite la nouvelle Bretagne. * Sanson.

BRET (Cardin le) seigneur de Flacourt, &c. conseiller d'état, vivoit dans le XVII siécle. Il fut avocat général en la cour des aides de Paris, puis avocat général au parlement de la même ville, & enfin conseiller d'état ordinaire. En cette qualité il fut honoré de plusieurs commissions importantes; entr'autres, de celle de régler les limites entre la France & la Lorraine, d'établir le parlement de Metz, dont il fut le premier président, & d'aller en qualité de commissaire du roi tenir les états de Bretagne. Nous avons un volume de ses œuvres, qui contient un savant *Traité de la souveraineté du roi : ses Harangues, ses Plaidoyers* à la cour des aides & au parlement de Paris, réduits en forme de *décisions*, & un autre traité intitulé *Ordo perantiquus judiciorum civilium.* Il mourut doyen des conseillers d'état le 24 janvier 1655, âgé de 97 ans, ayant eu de *Marguerite* le Pelletier sa femme, JULIEN qui suit; & *Marie* le Bret, dame de Villevrard, alliée à *Charles* de l'Aubespine, seigneur de Verderone, maître des requêtes, ambasseur en Suisse, & chancelier de Gaston de France, duc d'Orléans. JULIEN le Bret, seigneur de Flacourt, Millaubrout, Ourieux, Vert, &c. conseiller au parlement en 1635, puis conseiller d'état, mourut en avril 1688. Il épousa *Marie* Sublet, fille de *Pierre* seigneur de Romilli, &c. & de *Martine* du Tremblai, sa seconde femme, morte en juillet 1686, dont il eut PIERRE CARDIN, qui suit; & *Pierre*, chevalier de Malte, chef d'escadre des armées navales de sa majesté, mort en 1692. PIERRE-CARDIN le Bret, seigneur de Flacourt, Pantin, &c. fut conseiller au grand-conseil en 1668, maître des requêtes en 1676, intendant à Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, de Provence en 1687, premier président d'Aix en 1690, & mourut le 25 février 1710. Il épousa *Marie* Veideau de Grandmont, fille de *François*, seigneur de Saint-Lubin, conseiller au parlement, & de *Marie* Courtin, dont il eut CARDIN, qui suit; & *Marie* le Bret, mariée à *Antoine-François* Meliand, conseiller d'état. CARDIN le Bret, seigneur de Flacourt, Pantin, &c. après avoir été conseiller au parlement de Provence, a été maître des requêtes en 1696, intendant de Pau en 1701, de Provence en 1704, & a été nommé premier président du parlement d'Aix en 1710, après la mort de son pere. Il épousa 1. le 30 juillet 1697, *Marie-Thérese* de Lubert, fille de *Louis* de Lubert, trésorier général de la marine, morte le 23 septembre 1699, dont il eut *N.* le Bret, mort le 7 août 1704 : 2. le 12 mai 1708, *Marguerite-Charlotte-Geneviéve* le Feron, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur du Plessis, maître des comptes, morte la même année : 3. le 4 juin 1710, *Thérese-Angélique* Croiset, fille de *Louis-Alexandre* Croiset, président en la quatriéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, puis conseiller d'honneur, & de *Catherine* Rossignol, morte le 13 mai 1711 : 4. en juillet 1712, *Marguerite-Henriette* de la Briffe, fille de *Jean-Arnauld* de la Briffe, procureur général au parlement de Paris, & de *Bonne* Barillon sa seconde femme, dont il a eu *Cardin-Charles Provence* le Bret, né le 29 avril 1713, & tenu sur les fonts de baptême par les procureurs du pays au nom de la province, mort en 1718. * *Mém. historiques.*

BRETAGNE, grande province de France, avec titre de duché, est l'Armorique des anciens, *Armorica*, qu'on appelle aujourd'hui la petite Bretagne, *Britannia minor*, pour la distinguer de la grande Bretagne, qui comprend l'isle d'Angleterre & d'Ecosse. On dit qu'on lui donna le nom d'Armorique, à cause qu'elle est située le long de l'océan, où elle a grand nombre de très-bons ports. Elle est environnée de la mer au septentrion, au midi & au couchant; & à l'orient elle a le bas Poitou, l'Anjou, le Maine & la Normandie. C'est une des plus vastes & des plus grandes provinces du royaume; car sa longueur est de plus de 70 lieues, & sa largeur de 35 à 40. On la divise ordinairement en haute & basse. La haute vers l'orient, a Rennes,

capitale de la province, avec parlement & évêché, Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieu & Dol, évêchés; Fougeres, Vitré, Dinan, Lamballe, Quintin, Montfort-la-Cane, Jocelin, Ploërmel, Redon, Guerande, Château-Briant, Ancenis, Machecou, Cliſſon, Saint-Aubin du Cormier, &c. Dans la baſſe au couchant ſont les diocèſes de Vannes, Cornouaille ou Quimper-Corentin, S. Paul de Léon & Treguier, avec Concarnaux, Penmarck, le Conquêt, Lannion, Breſt, Blavet, Morlaix, Hennebon, Quimperlai, Landernau, &c. On diviſe encore les Bretons par le langage, en ceux qui parlent françois, en ceux qui parlent breton, qu'on appelle *Bretonants*, & en ceux qui ont un langage mêlé du françois & du breton. Les évêchés de Nantes, de Rennes, de Dol & de Saint-Malo, ſe ſervent de la langue françoiſe; ceux des évêchés de Cornouaille, de Saint-Paul de Léon & de Treguier, parlent le breton; & le langage mêlé eſt commun à ceux des évêchés de Vannes & de Saint-Brieu. Ces neuf évêchés ſont ſuffragans de Tours. L'évêque de Dol officie avec la croix, & les ducs de Bretagne ont voulu faire ériger cette égliſe en métropolitaine, ſans en avoir pu venir à bout. On trouve diverſes iſles ſur les côtes de Bretagne, dont les plus conſidérables ſont, Belle-Iſle & Oueſſant, avec titre de marquiſat. La Bretagne eſt arroſée vers le bas Poitou par la Loire. Ses autres rivieres ſont, la Vilaine, la Rance, le Blavet, &c. Elle a auſſi diverſes forêts: celles de Liſlai & de Breſſelian ſont les plus renommées. Cette province eſt fertile: elle produit toutes ſortes de grains, du chanvre, du lait, peu de vin, diverſes mines de fer, de plomb, d'argent, & a de bons pâturages; ce qui fait qu'elle nourrit quantité de bétail & divers haras de chevaux. La mer y entretient le commerce & l'abondance de toutes choſes. Les Bretons ſont excellens hommes de mer. Ils ſont laborieux, & ne manquent ni d'adreſſe, ni de génie.

Quelques auteurs ſoutiennent que les Bretons, habitans d'Angleterre, étant tourmentés par les barbares, paſſerent dans la Gaule Armorique vers l'an 441; que les Romains leur permirent de s'y établir dans le pays de Vannes & de Cornouaille ou Quimpercorentin; & que s'étant étendus dans les évêchés de Treguier & de Léon, ils donnerent le nom de Bretagne à cette province. D'autres prouvent au contraire que ce nom lui étoit particulier du temps même de Pline, & que Bede dit que les Bretons Gaulois donnerent ce nom de Bretagne à l'iſle d'Albion, bien loin de l'avoir reçu d'eux. Jules-Céſar ſe rendit maître de cette province, qui fut ſujéte aux Romains juſqu'à ce que Maxime s'étant fait proclamer empereur en Angleterre l'an 382, permit à un de ſes lieutenans nommé Conan, dit *Meriadec*, de s'établir un royaume dans la Gaule *Armorique*, ainſi nommée en ancien breton, parcequ'elle eſt auprès de la mer. Cette ſouveraineté dura juſqu'au temps de Clovis & de Chilperic, qui obligerent ces rois de ſe contenter du titre de comtes. Ils ſe révolterent pourtant juſqu'au regne de Dagobert II, qui les rendit tributaires, & ils demeurerent en cet état juſqu'en l'an 787 que Charlemagne les ſoumit. Leur opiniâtreté pour la liberté les fit encore ſoulever contre Louis *le Débonnaire* & Charles *le Chauve*. Ils ſe firent la guerre entr'eux, & tuerent Salomon leur dernier roi, depuis lequel le pays fut gouverné par divers princes juſqu'en l'an 1213, qu'Alix, héritiere de Bretagne, épouſa Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*. Ses ſucceſſeurs, au nombre de dix, l'ont poſſédée en titre de duché. Enfin en 1491, Anne, fille unique de François II, dernier duc, épouſa Charles VIII, puis Louis XII, rois de France, qui réunirent ce duché à la couronne. Voici la ſucceſſion de tous ces princes depuis Conan, dit *Meriadec*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des anciens rois ou *comtes de* BRETAGNE.

Conan, dit *Meriadec*, mort en	393.
Grallon, mort en	405.
Salomon I,	413.
Auldran,	438.
Budic,	448.
Hoël I dit *le Grand*,	484.
Hoël II	560.
Alain I, dit *le Faineant*,	594.
Hoël III,	640.
Salomon II,	660.
Alain II ſurnommé *le Long*,	690.

Après la mort de ce dernier, la Bretagne fut gouvernée par Judicaël, puis par d'autres petits ſeigneurs qui s'établirent en divers endroits; ſavoir, Daniel Dremruz, Budic, comte de Cornouaille, Maxence, ſon frere, Jean Reith & Daniel Vuna. En 769 Charlemagne y envoya ſes lieutenans, & ſoumit la province en 787. Neomine, lieutenant ſous Louis *le Débonnaire*, ſe fit roi de cette province. La Bretagne révoltée appella les Normans à ſon ſecours, vers l'an 837: & dix ans après Charles *le Chauve* faiſoit encore d'inutiles efforts pour chaſſer ces barbares & réduire les rebelles Il ne put y réuſſir. Néomine étant mort en 862, laiſſa pour ſon ſucceſſeur Haruſpée, qui ſoutint la guerre contre la France, & fut tué en 866, par ſon couſin Salomon. Ce dernier regna juſqu'en 878, qu'on l'aſſaſſina, ſelon le ſentiment commun. Enſuite cette province eut divers ſeigneurs, juſque vers l'an 930 ou 935, qu'ALAIN I, dit *Barbetorte*, fut comte de toute la Bretagne. Il n'eut que deux fils *naturels*, *Hoël*, comte de Nantes, mort ſans enfans, & GUERIC comte de Nantes & de Porhoët, qui fit *la branche des comtes de* NANTES. Cependant Conan I comte de Rennes, le fut de toute la Bretagne.

ANCIENS COMTES DE BRETAGNE.

ALAIN I dit *Barbetorte*, qui eſt nommé le premier comte de Bretagne, fit rebâtir pluſieurs égliſes que les Normans avoient ruinées, & mourut l'an 952, *ne laiſſant que deux fils* naturels, *dont le ſecond* GUERIC, *fit la branche des comtes de* NANTES.

I. CONAN I, qui fut comte de Rennes & de Bretagne, étoit fils de JUDICAEL comte de Rennes, & fit la guerre à Foulques *Nera* comte d'Anjou. Il y fut tué dans la plaine de Conquereux le 27 juin 992. De ſa femme *Ermengarde*, fille de *Géofroi* I comte d'Anjou, qu'il avoit épouſée en 990, il eut GEOFROI, qui ſuit; *Judicaël*, évêque de Vannes, mort en 1037; & *Judith*, femme de *Richard* II duc de Normandie, morte en 1017.

II. GEOFROI comte de Bretagne, força Judicaël-Bérenger, comte de Nantes, à lui faire hommage, & mourut le 20 novembre 1008. De ſa femme *Hadwige*, fille aînée de *Richard* I duc de Normandie, morte le 20 février 1034, il eut ALAIN II, qui ſuit; *Eudes*, vicomte de Porhoët, qui gouverna la Bretagne après la mort de ſon aîné, & qui laiſſa ſept fils fort renommés pour leurs diverſes aventures; & *Adélaïs*, abbeſſe de S. George de Rennes, morte vers l'an 1067.

III. ALAIN II, dit *le Rebru*, comte de Bretagne. (*Voyez* ALAIN) mourut en 1040. Il avoit épouſé *Berthe*, fille d'*Eudes* II comte de Blois, morte en 1085, de laquelle il eut CONAN II, qui ſuit; & HAVOISE, *mentionnée ci-après. Il laiſſa auſſi un fils naturel* Geofroi, *comte de Rennes, mort en* 1084 *ſans poſtérité.*

IV. CONAN II comte de Bretagne, fonda l'égliſe de la Trinité de Breſt, & fut empoiſonné par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie, l'an 1067. La Bretagne paſſa à ſa ſœur, qui ſuit;

IV. HAVOISE, fille d'ALAIN II, fut comteſſe de Bretagne après ſon frere, épouſa *Hoël* comte de Cornouaille & de Nantes, qui mourut en 1084. Leurs enfans furent ALAIN III, qui ſuit; & *Mathias* comte de Nantes, mort en 1103.

V. ALAIN III dit *Fergent*, comte de Bretagne, mourut le 13 octobre 1120. *Cherchez* ALAIN III. Il avoit épouſé 1. en décembre 1086 *Conſtance*, fille de *Guil-*

laume, surnommé *le Bâtard*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, morte sans enfans en 1090 : 2. *Ermengarde*, fille de *Foulques* IV comte d'Anjou, qui avoit été répudiée par *Guillaume* IX duc de Guienne. Leurs enfans furent CONAN III qui suit; *Geofroi*; & *Agnès*, mariée vers l'an 1105 à *Baudouin* VII comte de Flandre.

VI. CONAN III dit *le Gros*, comte de Bretagne, suivit le parti du roi de France Louis *le Gros*, contre Henri I roi d'Angleterre, & mourut en 1148. Il avoit épousé *Mahaud*, fille *naturelle* de *Henri* I roi d'Angleterre, dont il eut *Hoël* comte de Nantes, qui fut privé du comté de Bretagne; & BERTHE, qui suit.

VII. BERTHE comtesse de Bretagne, morte l'an 1154, avoit épousé *Alain*, dit *le Noir*, seigneur de la Rochederien, & comte de Richemont en Angleterre, fils puîné d'*Etienne* comte de Penthiévre. Il mourut le 30 mars 1146, ayant eu CONAN IV qui suit; *Enoguen*, abbesse de S. Sulpice près de Rennes; & *Constance*, qui épousa *Alain* III vicomte de Rohan, duquel descendent les seigneurs de ce nom. *Voyez* ROHAN. *Berthe* se remaria à *Eudes* II vicomte de Porhoët.

VIII. CONAN IV surnommé *le Petit*, comte de Bretagne, mourut le 20 février 1170. De *Marguerite*, fille de *Henri* d'Ecosse, il ne laissa qu'une fille, qui suit;

IX. CONSTANCE comtesse de Bretagne, mourut l'an 1201, ayant été mariée 1. à *Geofroi* d'Angleterre, comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, qui mourut le 19 août 1186. Ranulphe comte de Chester enleva la comtesse, & l'enferma dans un château l'an 1196 : mais s'étant échapée, elle épousa l'an 1199, *Gui* vicomte de Thouars, qui prit le titre de comte de Bretagne, & mourut l'an 1213. De son premier mari elle eut *Artus* comte d'Anjou & de Bretagne, né posthume l'an 1187, qui fut accordé l'an 1202, avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste* roi de France; mais la même année il fut tué misérablement par Jean roi d'Angleterre, son oncle; & *Eléonore* de Bretagne, née en 1184, accordée au fils de *Léopold* duc d'Autriche, par le roi Richard son oncle; mais le mariage ne fut pas accompli, le roi Jean l'ayant enfermée dans le monastere de Bristol, où elle mourut l'an 1241. La comtesse Constance eut, de son troisiéme lit ALIX comtesse de Bretagne, qui épousa l'an 1213, *Pierre* de Dreux, *comme nous allons le rapporter*, & mourut le 11 août 1221; & *Catherine*, épouse d'*André* seigneur de Vitré.

Ducs de Bretagne.

I. PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc* ou *Malhabile*, duc de Bretagne, second fils de ROBERT II du nom, dit *le Jeune*, dont le pere ROBERT de France comte de Dreux, &c. surnommé *le Grand*, étoit cinquiéme fils du roi LOUIS VI dit *le Gros*, devint souverain de la Bretagne par son mariage avec *Alix*, *ci-dessus mentionnée*, & mourut le 22 juin 1250. *Voyez* PIERRE. Ses enfans furent JEAN, qui suit; *Artus*, mort jeune; *Yolande*, promise à *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille, puis accordée à *Jean* de France comte d'Anjou, enfin mariée en 1238 avec *Hugues* XI du nom, sire de Lusignan, morte le 10 octobre 1272. Le duc PIERRE se remaria avec *Marguerite* dame de Montagu & de la Garnache, veuve de *Hugues* II vicomte de Thouars, dont il eut *Olivier* dit *de Braine*, seigneur de Montagu & de la Garnache.

II. JEAN I du nom duc de Bretagne, comte de Richemont, surnommé *le Roux*, né en 1217, mourut le 8 octobre 1286. *Voyez* JEAN I. Il avoit épousé en janvier 1235 *Blanche* de Champagne, morte le 11 août 1283, dont il eut JEAN II, qui suit; *Pierre*, né en 1241, mort le 19 octobre 1268; quatre garçons morts jeunes; *Alix*, dame de Pontarci & de Brie-Comte Robert, née le 6 juin 1243, mariée en 1254 à *Jean* de Châtillon I comte de Blois, & morte le 2 août 1288, au retour du voyage de la Terre-Sainte; & *Alienore*, née en 1248, morte jeune.

III. JEAN II du nom duc de Bretagne, né le 4 janvier 1238, fut créé pair de France en 1297, & mourut à Lyon le 18 novembre 1305. *Cherchez* JEAN II. De *Béatrix* d'Angleterre, fille du roi *Henri* III qu'il épousa en 1259, & qui mourut en mars 1277, il eut ARTUS II qui suit; *Jean*, comte de Richemont, né en 1266, qui demeura long-temps prisonnier en Ecosse, où il mourut le 17 janvier 1333; *Pierre*, vicomte de Léon, & seigneur d'Avesne, mort à Paris après l'an 1311, d'une blessure reçue à la jambe par un coup de pied de cheval; *Blanche*, mariée en juillet 1280 à *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, morte le 19 mars 1327; *Marie*, née en 1268, mariée en 1292 à *Gui* de Châtillon III du nom, comte de S. Paul, morte le 5 mai 1339; & *Alienore*, née en 1275, abbesse de Fontevrault, morte le 16 mai 1343, âgée de 68 ans.

IV. ARTUS II du nom duc de Bretagne, né le 25 juillet 1262, mourut le 27 août 1312. *Voyez* ARTUS II. Il épousa 1. en 1275 *Marie*, fille unique & seule héritiere de *Gui* IV du nom, vicomte de Limoges, morte en 1290 : 2. en mai 1294 *Yolande* de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amauri, veuve d'*Alexandre* III roi d'Ecosse, morte en 1322. Du premier lit il eut JEAN III, qui suit; & GUI, comte de Penthiévre & de Goëllo, vicomte de Limoges, &c. né en 1287, mort le 27 mars 1331, ayant eu de *Jeanne* d'Avaugour, fille aînée & principale héritiere de *Henri* IV, seigneur d'Avaugour, de Mayenne & de Goëllo, morte en 1384, une fille unique JEANNE, née en 1319, qui prit le titre de duchesse de Bretagne, après la mort de son frere, & fut surnommée *la Boiteuse*. Elle épousa le 4 juin 1337 *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut déclaré à cause d'elle duc de Bretagne, par arrêt des princes & pairs de France en 1341. Il perdit la bataille d'Aurai, & y fut tué en 1364. Sa veuve fit un traité de paix en 1365, & mourut en octobre 1384, laissant pour enfans JEAN, dit *de Bretagne*, I du nom, qui suit; *Gui*, mort sans alliance; *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, alliée à *Charles* d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I du nom, duc d'Anjou & roi de Sicile, morte en 1404. JEAN de Bretagne, I du nom, comte de Penthiévre & de Goëllo, épousa le 20 janvier 1387 *Marguerite* de Clisson, fille puînée & héritiere d'*Olivier* de Clisson, comte de Porhoët, connétable de France, & mourut le 16 janvier 1403. De cette alliance il eut *Olivier* de Bretagne, comte de Penthiévre, mort sans lignée le 28 septembre 1433; *Jean* de Bretagne II du nom, comte de Penthiévre, mort aussi sans postérité en 1454; CHARLES, baron d'Avaugour, qui suit; & *Guillaume* de Bretagne, vicomte de Limoges, mort en 1455, duquel, & d'*Isabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* I, comte d'Auvergne & de Boulogne, vinrent *Françoise* de Bretagne, vicomtesse de Limoges, mariée à *Alain* sire d'Albret, surnommé *le Grand*, morte en 1488; *Jeanne* de Bretagne, mariée en 1475 à *Jean* de Surgeres, seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, seigneur de Montresor. CHARLES de Bretagne, baron d'Avaugour, épousa *Jeanne* de Vivonne, dame de Thors, & mourut vers l'an 1434. D'eux vint *Nicolle* de Bretagne, comtesse de Penthiévre, mariée le 18 janvier 1437 à *Jean* de Brosse II du nom, seigneur de Boussac. Leur postérité prit le surnom & les armes de Bretagne, jusqu'à *Jean* de Bretagne IV du nom, duc de Penthiévre, gouverneur de Bretagne, mort sans enfans l'an 1565. Sa sœur *Charlotte* de Bretagne porta les biens de la maison dans celle de Luxembourg, par son mariage avec *François* de Luxembourg, vicomte de Martigues. Le duc Artus II eut de sa seconde femme JEAN IV, *mentionné après son frere*; *Jeanne*, née en 1294, mariée en 1323 à *Robert* de Flandre, seigneur de Cassel, morte le 24 mars 1363; *Béatrix*, mariée en 1315, à *Gui* IX, sire de Laval, morte le 9 décembre 1384, âgée de 89 ans; *Alix*,

Alix, mariée en 1320, à *Bouchard* VI, comte de Vendôme, morte en 1377; *Blanche*, morte jeune; & *Marie*, religieuse à Poissi, morte le 24 mai 1371, âgée de 69 ans.

V. Jean III, duc de Bretagne, surnommé *le Bon*, né en 1286, épousa 1. en 1296, *Isabelle* de Valois, fille aînée de *Charles* de France, comte de Valois: 2. en 1310, *Isabelle* de Castille, fille aînée de *Sanche* IV, roi de Castille, morte le 29 juillet 1328: 3. en 1329, *Jeanne* de Savoye, fille unique d'*Edouard* comte de Savoye, & mourut sans enfans légitimes le 30 avril 1341, *laissant un fils* naturel, Jean *bâtard de Bretagne*. Voyez JEAN III.

V. Jean IV, dit *de Montfort*, duc de Bretagne, né en 1293, succéda à son frere *Jean* III, (*Voyez* JEAN IV,) & mourut le 26 septembre 1345, âgé de 52 ans. De *Jeanne*, fille de *Louis* de Flandre, comte de Nevers, princesse qui se signala au siége d'Hennebon, au combat naval de Grenezei, & à la bataille de la Roche-de-rien: il eut Jean V, qui suit; & *Jeanne*, accordée par le traité de Guerrande du 12 avril 1365, avec *Jean* de Bretagne, comte de Penthiévre son cousin; mais cela n'eut point d'effet, & elle épousa vers l'an 1396, *Raoul* Basset Dracton, chevalier.

VI. Jean V, surnommé *le Vaillant*, duc de Bretagne, mourut le 1 novembre 1399, âgé d'environ 60 ans. *Voyez* JEAN V. Il fut marié trois fois, 1. à *Marie*, fille d'*Edouard* III, roi d'Angleterre, morte après 1362: 2. à *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, comte de Kent, morte en 1386: 3. le 11 septembre 1386, à *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Elle se remaria le 7 février 1402, avec *Henri* IV, roi d'Angleterre, & mourut le 10 juillet 1437. De la derniere il eut Jean VI, qui suit; Artus III, *mentionné après ses neveux*; *Gilles*, seigneur de Chantocé & d'Ingrande, né en 1394, qui se trouva au siége de Bourges, tenant le parti du duc de Bourgogne, & y mourut le 18 juillet 1412, âgé de 18 ans; Richard, comte d'Estampes, *dont il sera parlé ci-après*; *Marie*, née en juin 1387, accordée en 1395, à *Henri*, fils aîné du comte d'Erbi, qui fut depuis *Henri* V, roi d'Angleterre. Ce traité n'ayant pas subsisté, elle épousa le 26 juin 1396, *Jean* I, duc d'Alençon, & mourut le 18 décembre 1446, âgée de 59 ans; *Jeanne*, sœur jumelle de *Marie*, morte le 8 décembre 1388; *Blanche*, née en 1388, mariée le 26 juin 1407, à *Jean* IV, comte d'Armagnac; *Marguerite*, née en 1390, mariée le 26 juin 1407, à *Alain* IX, vicomte de Rohan, morte le 13 avril 1428; & *Jeanne*, née le 18 février 1391, mariée au comte Victon, Ecossois, selon quelques-uns.

VII. Jean VI, surnommé *le Bon* & *le Sage*, duc de Bretagne, né le 24 décembre 1389, mourut le 29 août 1442. *Voyez* JEAN VI. Il avoit épousé le 29 juillet 1397, *Jeanne* de France, fille puînée de *Charles* VI, roi de France, morte le 27 septembre 1433. Il en eut François I, qui suit; Pierre II, *mentionné après son frere*; *Gilles* II, seigneur de Chantocé, chevalier de la Jarretiere, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Isabelle*, accordée fort jeune en juillet 1417, à *Louis* III, duc d'Anjou & roi de Sicile, mariée par traité du 26 mars 1435, à *Gui* XIII, dit XIV, comte de Laval, morte le 13 janvier 1442; & *Marguerite*, morte en juin 1421, dans sa dixiéme année.

VIII. François I, duc de Bretagne, né le 11 mai 1414, mourut le 17 juillet 1450. *Voyez* FRANÇOIS I. D'*Yolande* d'Anjou, fille de *Louis* II, roi de Sicile, qu'il épousa en août 1431, & qui mourut le 17 avril 1440, il eut un fils mort jeune: & d'*Isabelle* Stuart, fille de *Jacques* I, roi d'Ecosse, qu'il épousa en juillet 1441, il eut *Marguerite*, mariée à *François* II, duc de Bretagne son cousin; & *Marie* alliée le 8 mars 1461, à *Jean* II, vicomte de Rohan. *Il laissa aussi deux enfans* naturels, Tannegui *bâtard de Bretagne*, *seigneur de Hedé, mort sans lignée de* Jeanne *Turpin Crissé*; & Jeanne *bâtarde de Bretagne, épouse de* Jean *Morhier, seigneur de Villiers-le-Morhier*.

VIII. Pierre II du nom, duc de Bretagne, dit *le Simple*, succéda à son frere, & mourut le 22 septembre 1457, sans enfans de *Françoise* d'Amboise fille aînée de *Pierre* seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Rieux, qu'il avoit épousée en 1431, morte religieuse carmelite en 1485, dans le couvent de Monstier-le-Couets, qu'elle avoit fondé près de Nantes, pour elle & pour vingt-quatre religieuses. *Voyez* PIERRE II.

VII. Artus III du nom, duc de Bretagne, surnommé *le Justicier*. *Voyez* ARTUS III, fils de Jean V, né le 24 août 1393, succéda à ses neveux, & mourut le 26 décembre 1458, sans enfans de ses trois femmes, qui furent *Marguerite*, fille aînée de *Jean* duc de Bourgogne, morte le 2 février 1441; *Jeanne*, fille de *Charles* II, sire d'Albret, décedée en septembre 1444; & *Catherine* fille de *Pierre* de Luxembourg I du nom, comte de Saint-Paul, morte en 1489; Jacquette, *sa fille* naturelle, *dame de l'Isle-Bréhart*, *épousa* Artus *de Brécart*.

VII. Richard, quatriéme fils du duc Jean V, né en 1395, fut comte d'Estampes, &c. Il suivit le parti du roi Charles VII, qu'il servit fidélement dans les guerres des Anglois, & mourut le 2 juin 1438, âgé de 43 ans. De *Marguerite* d'Orléans, comtesse de Vertus, fille de *Louis* de France, duc d'Orléans, décedée le 24 avril 1466, il eut François II, duc de Bretagne, qui suit; *Marie*, née en 1424, religieuse à Lonchamp, puis abbesse de Fontevrault, morte le 19 octobre 1477; *Catherine*, mariée le 19 août 1438, à *Guillaume* de Châlon, VIII du nom, prince d'Orange; & *Magdeléne*, religieuse à Lonchamp, décedée le 19 mars 1462.

VIII. François II du nom, dernier duc de Bretagne, né le 23 juin 1435, mourut le 9 septembre 1488. *Voyez* FRANÇOIS II. Il avoit épousé, 1. en 1455, *Marguerite*, fille aînée & héritiere du duc *François* I, morte le 15 septembre 1469: 2. le 27 juin 1471, *Marguerite*, fille de *Gaston* IV, comte de Foix, morte le 15 mai 1487. De celle-ci, il eut Anne duchesse de Bretagne, née le 26 janvier 1476, mariée 1. au roi de France *Charles* VIII: 2. au roi *Louis* XII. Elle décéda le 9 janvier 1514. *Voyez* FRANÇOIS II, & ANNE. Le duc François II *laissa aussi deux bâtards*, François, *tige des comtes de* Vertus; & Antoine, *seigneur de Heddé, mort jeune.*

Comtes de Vertus, Batards de la maison de Bretagne.

IX. François, *bâtard* de Bretagne, fils *naturel* de François II, duc de Bretagne, & d'*Antoinette* de Maignelets, dame de Cholet, veuve d'*André*, seigneur de Villequier, fut comte de Vertus & de Goëllo, baron d'Avaugour, seigneur de Clisson. Le duc son pere le créa premier baron de Bretagne en 1480, & le roi Charles VIII l'établit son lieutenant dans le duché en 1494. Il épousa *Magdeléne* de Brosse, dite *de Bretagne*, veuve de *Janus* de Savoye, comte de Genève, & fille de *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, comte de Penthiévre, dont il eut François II, qui suit; deux autres garçons, morts jeunes; & *Anne*, vivante en 1523.

X. François d'Avaugour, dit *de Bretagne* II du nom, comte de Vertus, &c, épousa *Magdeléne*, fille de *Jean* III, comte d'Astarac, dont il eut *François* III, qui épousa en 1537, *Charlotte* de Pisseleu, de laquelle il n'eut point d'enfans; Odet, qui suit; *François*, abbé de Cadouin; *Louise*, épouse de *Gui*, baron de Castelnau & de Clermont-Lodève; & *Magdeléne*, femme de *Paul*, seigneur d'Andouins & de Lescun, premier baron & sénéchal de Béarn.

XI. Odet d'Avaugour ou de Bretagne, comte de Vertus, &c, rendit plusieurs services aux roi Henri II, & Charles IX. De *Renée* de Coëme, fille de *Charles*,

ſeigneur de Lucé, il eut CHARLES, qui ſuit; *François*, comte de Goëllo, tué à la bataille de Coutras, pour le ſervice du roi Henri III, en 1587, *laiſſant une bâtarde nommée* Françoiſe, *qui fut légitimée en* 1592; *Renée*, mariée en juin 1577, à *François* le Roi, ſeigneur de Chavigni, chevalier des ordres, & capitaine des gardes du corps du roi; & *Françoiſe*, épouſe de *Gabriel* I du nom, ſeigneur de Goulaines en Bretagne.

XII. CHARLES d'Avaugour ou de Bretagne, comte de Vertus, &c, ſervit fidélement les rois Henri III & Henri IV, pendant les troubles de la ligue, & mourut en 1608, laiſſant de *Philippe* de Saint-Amadour, CLAUDE, qui ſuit; & *Antoinette*, mariée 1. à *Pierre* de Rohan, prince de Guemené: 2. en 1624, à *René* du Bellai, prince d'Yvetot: 3. à *Pierre* d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis.

XIII. CLAUDE de Bretagne, comte de Vertus, &c, fut gouverneur de Rennes, & mourut le 6 août 1637, âgé de 55 ans. De *Catherine* Fouquet, fille de *Guillaume*, marquis de la Varenne, & baron de Sainte-Suſanne, morte le 10 mai 1670, âgée de 80 ans, il eut *Louis* de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, &c, mort le 2 octobre 1669, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* de Daillon, fille de *Thimoleon*, comte du Lude, ni de *Françoiſe* de Balzac, fille de *Henri*, comte de Clermont-d'Entragues, ſes deux femmes; CLAUDE II du nom, qui ſuit; *Marie*, alliée en 1628 à *Hercules* de Rohan, duc de Montbazon, morte le 18 avril 1657, en ſa 45 année; *Catherine-Françoiſe*, demoiſelle de Vertus, morte ſans alliance le 21 novembre 1692, âgée de 75 ans; *Philippe-Françoiſe*, abbeſſe de Nidoiſeau, morte en 16..; *Conſtance-Françoiſe*, demoiſelle de Cliſſon, décedée le 19 décembre 1695; *Angelique-Marguerite*, demoiſelle de Chantocé, morte en août 1694; *Magdeléne*, religieuſe, morte; *Anne*, demoiſelle de Goëllo, morte le 10 février 1707; & *Marie-Claire*, coadjutrice de Nidoiſeau, puis abbeſſe de Malnoue en 1681, morte le 31 mars 1711, âgée de 83 ans, dont elle en avoit paſſé 69 dans l'habit de ſaint Benoît. *Il eut auſſi un bâtard*, Charles d'*Avaugour, légitimé en* 1615.

XIV. CLAUDE II, de Bretagne, baron d'Avaugour, comte de Vertus de Goëllo, ſeigneur de Cliſſon, d'Ingrande, de Chantocé & de Montfaucon, né en 1620, mourut le 7 mars 1699, laiſſant d'*Anne Judith*, fille de *Thomas* le Liévre, préſident au grand conſeil, morte le 22 décembre 1690; ARMAND FRANÇOIS, qui ſuit; *Henri-François*, comte de Goëllo, né le 17 novembre 1685; *N.* née le 6 juin 1674, morte ſans être nommée; *Anne-Agathe*, née le 5 avril 1676; *Marie-Claire-Geneviéve*, mariée 1. le 9 août 1694, à *Gonçales-Joſeph* Carvallio Patalin, grand-maître des bâtimens royaux de Portugal, commandeur de l'ordre de Chriſt: 2. le 17 novembre 1704, à *Charles-Roger* prince de Courtenai; *Angélique*, née le 5 juillet 1679; & *Catherine-Barthelemie-Simonne*, née en 16...

XV. ARMAND-FRANÇOIS de Bretagne, baron d'Avaugour, comte de Vertus, &c, né le 14 octobre 1682, brigadier des armées du roi, & enſeigne des gendarmes de ſa garde.

ANNE, ducheſſe de Bretagne, apporta à la couronne de France ce duché, par ſon mariage avec les rois CHARLES VIII & Louis XII. Ce dernier eut *Claude* de France ſa fille aînée, héritiere de Bretagne, & femme du roi FRANÇOIS I. Son fils HENRI II unit enfin ce duché à la couronne, dont il étoit mouvant. Il y ſupprima tous les officiers ducaux, & érigea un parlement; & depuis ce temps-là la Bretagne eſt devenue membre du corps de l'état de France, comme parlent nos juriſconſultes. * Alain Bouchard, *Chron. & annales de Bretagne*. Bertrand d'Argentré, *Hiſtoire de Bretagne*. Nicolas Vignier, *Traité de l'ancien état de la petite Bretagne:* Roch. le Bailli. Edelphe, *Antiquités & ſingularités de Bretagne*. Albert le Grand de Morlaix, *Vies des Saints de Bretagne*. Auguſtin de Paze, *Hiſtoire de Bretagne*. Sainte Marthe, *Hiſtoire généal. de France*. Du Pui. Uſſerius, *Antiquit. Britan.* Le P. Anſelme. Le P. Lobineau, *Hiſtoire de Bretagne*.

ADDITION A L'ARTICLE DE BRETAGNE, tirée de l'hiſtoire de Bretagne du pere Lobineau.

Les anciens habitans de l'Armorique étoient Celtes, faiſoient partie de la république gauloiſe, & avoient une même langue, même religion, & même gouvernement que le reſte de la nation celtique. Les peuples que l'on y trouve cités ſont *Veneti*, dont la principale ville étoit Dariorig, ſituée ſur la mer, comme la plupart de leurs autres villes; les *Rennois*, dont la principale ville étoit Condaté; les *Nantois*, dont la ville s'appelloit Condivic: les *Oſimiens*, dont la ville étoit Vorgan: les *Curioſolites*, les *Diolites*, que l'on a depuis appellés *ceux de Dol*. Jules-Céſar domta les Armoricains par un de ſes lieutenans, l'an de Rome 696. Ceux de Vannes les firent bientôt révolter: mais Céſar punit leur rebellion. Ils furent tranquilles ſous Auguſte, qui dans la diſtribution qu'il fit des provinces des Gaules, comprit l'Armorique ſous celle qu'il appella *Lyonnoiſe*. L'empereur Adrien diviſa la Lyonnoiſe en deux, & mit l'Armorique dans la ſeconde. Enfin cette ſeconde ayant été diviſée en deux, Tours fut la capitale de la troiſiéme, dont l'Armorique faiſoit partie. Ce fut auſſi de Tours que les Armoricains reçurent les lumieres de l'évangile par S. Clair, que S. Gratien, premier évêque de Tours, envoya en leur pays. Sous l'empire d'Honorius, les Armoricains voulurent ſecouer le joug des Romains: ils ſe révolterent pluſieurs fois, & furent obligés de rentrer dans le devoir. Ils contribuerent en 452 à la défaite d'Attila. Ce fut quelque temps après que les habitans de la grande Bretagne, appellés *Bretons*, maltraités par les Saxons, qu'ils avoient appellés à leur ſecours contre *les Pictes*, & *les Scotes* ou *Ecoſſois*, commencerent à ſe réfugier dans l'Armorique. Reith ou Riwal, l'un des princes Bretons, fut le premier qui paſſa dans l'Armorique avec pluſieurs de ſes ſujets: il fut ſuivi de pluſieurs autres Bretons fugitifs, qui s'établirent dans l'Armorique, & lui donnerent le nom de *Bretagne*. Ce fut vers l'an 458, & non pas, comme quelques-uns ont cru, vers l'an 383, ſous le tyran Maxime & Conan Meriadec ſon lieutenant, que l'on ſuppoſe avoir été ſouverain de la Bretagne, & avoir eu des ſucceſſeurs: car il eſt conſtant que les Armoricains ont été ſoumis à la domination des Romains juſqu'après l'an 450. Les Bretons s'étant emparé de la côte ſeptentrionale de l'Armorique, qui fut appellée *Dumnonée*, s'y maintinrent malgré les Romains & les Armoricains: ils apporterent en ce pays la religion chrétienne. RIWAL fut leur premier prince. Euric, roi des Viſigoths, entreprit de chaſſer les Bretons des Gaules, mais ils ſe trouverent aſſez forts pour ſe maintenir, & même pour venir attaquer Euric ſous la conduite de Riothime. Euric les défit: mais Riothime raſſemblant ſes troupes, alla malgré les Viſigoths ſe joindre aux Romains dans la Bourgogne. Quand les Francs ſe furent rendu maîtres de la plus grande partie des Gaules, les Armoricains ſe ſoumirent à leur domination: mais les Bretons ſe conſerverent dans l'indépendance ſous des ducs ou princes, dont la ſucceſſion & les actions ſont fort incertaines. Il y a de l'apparence qu'il y avoit pluſieurs ſouverains en même temps dans différens cantons. Vers l'an 549, CANAO, comte de Cornouaille, fils de Guerec, premier fondateur de l'abbaye de S. Gildas de Ruis, après avoir tué trois de ſes freres, arrêta Macliau, & le mit enſuite en liberté. Macliau délivré, implora le ſecours de Comor, autre prince Breton, & ſe réfugia enſuite dans la ville de Vannes, qui étoit ſoumiſe aux François. JUDUAL, qui étoit de la race des ſouverains Bretons, aſſiſté par le roi Clotaire, défit l'an 560 Canor, qui avoit pris la qualité de roi. JUDICAEL, petit-fils de Judual, prit auſſi la qualité de roi. Cependant MACLIAU, qui s'étoit

fait évêque de Vannes, fit alliance avec Budic II comte de Cornouaille, & s'empara après sa mort de ce comté, sous le titre de tuteur de Théodoric, fils de Budic : ce dernier se retira pendant quelque temps, & vint ensuite fondre sur Macliau, le fit mourir lui & son fils Jacob, & se mit en possession du comté de Cornouaille. Pendant ces révolutions, les Bretons avoient établi des évêques à Léon, à Dol, à Treguier, & à Kimper, sans la participation de l'archevêque de Tours. GUEREC, fils de Macliau, s'empara de Vannes, fit la guerre à Chilperic & à Gontran; mais il fut enfin défait & tué par l'armée de Childebert en 594. Pendant que Guerec disputoit ainsi le comté de Vannes aux François, JUDUAL gouvernoit le pays des Bretons, appellé *Dumnonée*, & prenoit le titre de roi. JUDHAEL fils de JUDUAL, succeda à son pere, vers l'an 590. Il eut pour successeur son fils JUDICAEL, qui se retira à la cour de Dagobert. JUDICAEL étoit religieux, & il voulut se défaire de sa couronne en faveur de Judoc son frere, qui la refusa. Judicael se retira lui-même dans un monastere, où il mourut l'an 658. Ses freres & ses enfans partagerent entr'eux ses états sous le titre de comtes & de ducs. Charlemagne porta la guerre en Bretagne. Les Bretons affoiblis élurent un chef, & l'on trouve en 814 un JARNITHIN, roi de Bretagne. Après lui la nation élut MORVAN, qui soutint la liberté de la Bretagne contre Louis *le Débonnaire*. A sa mort les Bretons se remirent sous la domination de l'empereur. Trois ans après en 821 WIOMARK, à la tête des princes Bretons, tenta de secouer le joug; mais ils furent obligés de se soumettre, & la mort de Wiomark donna lieu à l'empereur de déclarer NOMINOÉ, seigneur Breton, pour son lieutenant général dans toute la Bretagne. Nominoé étant une fois en possession de la Bretagne, la gouverna en apparence sous les ordres de l'empereur, mais en effet avec toute l'autorité souveraine. Il déclara même la guerre à Charles *le Chauve*, & le défit en 845. Après cette bataille, il agit en souverain, fit déposer les évêques de Bretagne, qui reconnoissoient l'archevêque de Tours pour métropolitain : enfin il se fit sacrer à Dol, prit Angers, Rennes, le Mans, & laissa en 851 pour successeur son fils ERISPOÉ : ce dernier ne regna pas long-temps : il fut assassiné par Almar & par Salomon son cousin en 857. Après sa mort SALOMON s'empara du royaume, traita avec le roi Charles, & regna jusqu'en 874. Ses sujets s'étant révoltés contre lui, le firent assassiner : son fils Vignon fut pris par les conjurés & mis en prison. PASGUITEN & CURVAN, chefs des révoltés, partagerent la Bretagne entr'eux; Curvan eut Rennes, & Pasguiten Vannes; mais leur union ne dura pas long-temps : ils se firent la guerre, & moururent tous deux en 877. ALAIN, frere de Pasguiten, comte de Vannes, & JUDICAEL, comte de Rennes, fils de la fille d'Erispoé, leur succéderent dans leurs droits & dans leurs différends, & quelques autres seigneurs prétendirent aussi y avoir droit : mais les irruptions des Normans dans la Bretagne, réunirent tous les partis contre l'ennemi commun. Judicaël attaqua les Normans, les défit : & ayant refusé de leur donner quartier, il perdit la vie dans le combat. En 878 ALAIN resta seul, continua de faire la guerre aux Normans, & fut reconnu souverain de Bretagne, tantôt sous le titre de duc, tantôt sous celui de roi : il rétablit Nantes, ruinée par les Normans, & mourut l'an 907. Après sa mort on trouve un GURMHAILON, roi de Bretagne : celui-ci eut un fils nommé DANIEL, qui regna au commencement du dixiéme siécle. MATHUEDOI, fils d'Alain, fut pere d'ALAIN *Barbe-torte*, qui ne lui succeda pas néanmoins immédiatement, parceque les Normans désolerent toute la Bretagne, qui gémit pendant plusieurs années sous leur domination : mais en 937 Alain revenu d'Angleterre, remporta deux victoires contr'eux, reprit Nantes, fit rebâtir les églises que les Normans avoient ruinées, fut reconnu souverain par tous les Bretons, & mourut en 952. Il laissa de *Roscille*, sœur du comte de Blois, un fils nommé Drogon, qui mourut en bas âge, peu de temps après son pere, & deux fils d'une dame appellée *Judith*; savoir, HOEL & *Guerech*. HOEL se mit en possession du comté de Nantes, pendant que CONAN jouissoit de Rennes, par la cession qui lui en avoit été faite par Thibaut, comte de Blois. HOEL fit la guerre à Conan, qui se défit de lui par la trahison d'un nommé *Galaron*. GUERECH, frere d'*Hoël*, quitta l'évêché de Nantes, pour succéder à son frere, & déclara la guerre à Conan; mais il mourut peu de temps après. ALAIN son fils lui succeda, & ne vécut pas long-temps. Après la mort de celui-ci, Conan se rendit maître de Nantes, mais il fut tué dans une bataille donnée en 992 à Conquereux par Foulques, fils de Geofroi *Grisegonelle*, qui prit en main les intérêts de Judicaël & d'Hoël, fils *naturel* de Guerech. Foulques laissa le titre de comte à JUDICAEL, & lui donna pour tuteur Aimeric, vicomte de Thouars. GEOFROI, fils de Conan, succeda à son pere dans le comté de Rennes, & obligea Judicaël de tenir le comté de Nantes de lui. Judicaël fut assassiné peu de temps après en allant à Rennes, ne laissant qu'un fils *naturel* nommé BUDIC, qui soutint la guerre contre Geofroi, & se maintint dans une partie de la Bretagne. Geofroi mourut en 1008, & laissa ALAIN son fils, duc de Bretagne : celui-ci fut traversé par Judicaël, fils *naturel* de Conan, qui fut enfin tué. Ainsi la Bretagne se trouva partagée entre Alain duc de Budic, comte de Nantes, & Alain Caignard, fils de Benoît, comte de Cornouaille. En 1030 Eudon, frere d'Alain, eut aussi en partage une partie de la Bretagne, & le gouvernement de la Bretagne entiere. Après la mort d'Alain, arrivée en 1040, il donna le comté de Rennes à Geofroi, fils *naturel* d'Alain, & tint son autre neveu Conan en captivité; mais les seigneurs Bretons l'enleverent en 1047, & le proclamerent l'année suivante souverain de toute la Bretagne. Conan mourut empoisonné en 1066, & HOEL, comte de Cornouaille, lui succeda, parcequ'il avoit épousé Havoise, fille d'Alain II. Hoel fut fait prisonnier par Gosselin, vicomte de Porhoët, en 1077. Deux ans après, le comte Eudon mourut, & sa place fut remplie par Alain *Fergent*, son fils. *Geofroi* étoit son fils aîné. Alain Fergent fit la guerre à Geofroi, qui fut tué à Dol en 1093, & réunit la Bretagne sous sa domination. Il se retira du monde, étant attaqué d'une maladie mortelle, en 1111, & laissa ses états à CONAN III dit *le Gros*. Alain ne mourut néanmoins que l'an 1119 Mais Conan fut seul duc de Bretagne jusqu'à l'an 1148. Après sa mort, Eudon, vicomte de Porhoët, & Hoël, fils de Conan, disputerent la Bretagne; mais CONAN IV ayant repassé la mer au mois de septembre de l'an 1159, assiégea & prit la ville de Rennes, & fut reconnu souverain de toute la Bretagne : il épousa l'an 1160 *Marguerite*, sœur du roi d'Ecosse, dont il eut une fille nommée *Constance*, qu'il promit en mariage dès l'âge de cinq ans à *Geofroi*, fils de *Henri* roi d'Angleterre, auquel il abandonna en 1166 la souveraineté de la Bretagne, ne se réservant que le comté de Guingamp. Après la mort de Conan, arrivée en 1171, Geofroi, fils de *Henri*, fut reconnu duc de Bretagne, & s'y maintint par la force : il épousa *Constance*, & fit la guerre à son pere. Il mourut en France en 1186, à l'âge de 28 ans, laissant sa femme grosse d'un fils, dont elle accoucha : il fut nommé ARTUS : celui-ci étoit l'héritier légitime de la Bretagne; mais Henri en tenoit une partie, & vouloit se l'approprier toute entiere. Il maria *Constance* à *Ranulphe*, comte de Chester, qui prit aussi la qualité de duc de Bretagne. Après la mort de Henri roi d'Angleterre, les Bretons chasserent Ranulphe; & RICHARD, fils de *Henri*, s'empara de la Bretagne, sans faire justice à son neveu *Artus*. Celui-ci fut reconnu néanmoins duc en 1196. Cette déclaration causa une guerre entre les Bretons & les Anglois. Sur ces entrefaites Richard étant mort, Artus fut exclus de la succession par JEAN *Sans-Terre*, roi

d'Angleterre, frere de Richard. Constance confia Artus au roi de France, auquel il rendit foi & hommage pour la Bretagne; mais Artus se livra lui-même à Jean *Sans-Terre*, & fut obligé de tenir de lui le duché de Bretagne. Il suivit néanmoins toujours le parti du roi de France, jusqu'à ce qu'ayant été pris l'an 1202, par les gens du roi d'Angleterre à Mirebeau, il fut renfermé d'abord dans le château de Falaise, ensuite transféré à la tour de Rouen, d'où Jean ne le fit sortir que pour le tuer cruellement de sa main, le 3 avril 1203. Après la mort d'Artus, Gui de Thouars, qui avoit épousé en troisiémes noces *Constance*, fut reconnu comme duc de Bretagne, à cause d'*Alix* sa fille aînée, à qui le duché appartenoit. Alix épousa *Pierre* de Dreux, surnommé *Mauclerc*, fils de *Robert* II comte de Dreux, qui étoit petit-fils de Louis *le Gros*, roi de France: ce mariage fut conclu l'an 1212, & Alix apporta par-là à Pierre *Mauclerc* le duché de Bretagne. Ce prince né pour les armes, se défendit contre Jean *Sans-Terre* roi d'Angleterre, & eut de grands démêlés avec son clergé: il essuya des guerres civiles contre quelques seigneurs Bretons. Il entra dans une ligue contre le roi de France, avec lequel il fut presque toute sa vie en guerre; mais il fit enfin sa paix en 1234. Il fit déclarer son fils Jean, duc de Bretagne, à l'âge de vingt-un ans, en l'an 1237, & ne se qualifia plus que du nom de *Pierre de Braine*, chevalier. Il fut ensuite déclaré chef de la croisade, passa la mer, & se rendit en Syrie avec les autres croisés, où il fit des actions dignes de sa valeur. Il repassa une seconde fois la mer avec saint Louis, & assista à la bataille de la Massoure, dans laquelle il fut blessé, & pris ensuite avec le roi. Etant délivré, il mourut avant que d'arriver en France l'an 1250.

Jean I surnommé *le Roux*, son fils, qui lui avoit succedé dès l'an 1237, après avoir gouverné paisiblement la Bretagne pendant quarante-neuf ans, mourut le 8 octobre de l'an 1286, laissant pour successeur son fils Jean II qu'il avoit eu de *Blanche* de Champagne. Celui-ci entra dans le parti d'Edouard contre la France; mais il le quitta bientôt, pour se réunir avec le roi de France, avec lequel il vécut toujours depuis en bonne intelligence. Il fut écrasé à Lyon par le pan d'une muraille dans le temps de la cérémonie de l'entrée de Clément V, & y mourut le 18 novembre de l'an 1304. Artus, son frere aîné, lui succeda; mais il ne jouit pas long-temps du duché, étant mort le 27 d'août de l'an 1312. Après sa mort, Jean III vicomte de Limoges son fils aîné, surnommé *le Bon*, fut mis en possession de la Bretagne. Son frere *Gui* demeura vicomte de Limoges. *Jean* III mourut sans enfans légitimes, le dernier avril de l'an 1341. Après sa mort le duché fut disputé entre *Charles* de Blois, qui avoit épousé *Jeanne* de Penthiévre, niéce de *Jean* III fille de *Gui*, frere d'*Artus* II, & Jean, comte de Montfort, fils d'*Artus*, qui prétendoit avoir été déclaré duc par la derniere volonté de *Jean* III. *Charles* de Blois soutenoit que la fille de l'aîné devoit être préférée à son oncle puîné, & Jean de Montfort prétendoit que le duché lui appartenoit, comme étant le plus proche héritier. La cause fut plaidée devant le roi, & jugée par un arrêt rendu à Conflans le 7 septembre de l'an 1341, en faveur de Charles de Blois; mais comme Jean de Montfort avoit un puissant parti en Bretagne, il soutint son droit par la force des armes: toute la Bretagne fut en guerre: le roi de France soutenoit Charles, & celui d'Angleterre donnoit du secours à Jean. Le comte de Montfort fut fait prisonnier, & Charles de Blois se trouva maître de la plus grande partie de la Bretagne: mais le comte de Montfort s'étant sauvé de la prison, il passa en Angleterre, & revint en Bretagne pour y rétablir ses affaires: il n'en eut pas le loisir, la mort l'ayant surpris à Hennebon le 26 septembre de l'an 1345, mais sa mort ne finit pas la guerre. Jean IV, frere de Jean de Montfort, continua de soutenir ses droits par la force des armes, & eut le bonheur de prendre Charles de Blois prisonnier à la bataille de Roche de rien en 1347. Charles fut envoyé en Angleterre, où il demeura quelque temps prisonnier, & revint sur sa parole en Bretagne & en France. Le brave du Guesclin continua de soutenir le parti de Charles: & enfin leur contestation fut décidée par la bataille donnée à Aurai, le 29 septembre de l'an 1364, dans laquelle Charles fut défait & tué. Ensuite Jean IV, dit *le Conquérant*, reconquit toute la Bretagne, & continua la guerre contre la France: mais il fit enfin son traité avec le roi Charles VI, par lequel la paix fut rétablie en Bretagne: le duc eut seulement des démêlés avec le connétable de Clisson, qui causerent quelques troubles. Il mourut l'an 1399, la nuit du 1 au 2 novembre.

Jean V, son fils, alors âgé de dix ans, lui succéda, & fit son entrée à Rennes le 22 de mars 1401. Il étoit fils de *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit le *Mauvais*, roi de Navarre, qui se remaria en l'année 1402, à Henri IV, roi d'Angleterre. Le duc de Bourgogne déclaré régent de Bretagne, & tuteur du duc, l'emmena à Paris. Le duc étant parvenu à l'âge de quinze ans, prêta hommage au roi, & revint en Bretagne. Il épousa *Jeanne*, fille de *Charles* VI, roi de France. Il fut arrêté par le comte de Penthiévre à Loroux en 1420, & conduit à Paluau, & de-là à Châteauceaux. La duchesse affligée de la détention de son mari, convoqua les états du pays, mit des troupes en campagne, & assiégea Châteauceaux: un des articles de la capitulation de ce château où étoit la comtesse de Penthiévre, fut que le duc seroit mis en liberté: cela fut exécuté, & le duc délivré, poursuivit vivement les Penthiévres. Quoiqu'il eût sujet de se plaindre de Charles VII, pendant qu'il étoit dauphin, il traita avec lui après la mort de Charles VI, & lui fit hommage du duché. Il s'attira par-là la guerre des Anglois, & ne fit sa paix avec eux qu'en 1427. Il mourut en 1442.

François I, duc de Bretagne, lui succéda dans ses états. Il fit mourir Gilles de Bretagne, seigneur de Chantocé & d'Ingrande, son frere, & il mourut lui-même quarante jours après, le 19 juillet 1451.

Comme il n'avoit point d'enfans mâles, Pierre II, son frere, lui succéda. Il tint les états de Bretagne, & mourut sans enfans légitimes le 22 septembre 1457. Après sa mort, Artus, comte de Richemont, & connétable de France, fils de Jean IV, fut déclaré duc de Bretagne. Il ne fit rien de considérable pendant le peu de temps qu'il fut duc, & mourut le jour de Noël de l'an 1458, sans enfans. François II, comte d'Estampes, fils de Richard, troisiéme des enfans de Jean IV, eut après lui le duché de Bretagne par droit de succession. Il fut tantôt en guerre, & tantôt en paix avec Louis XI, & prit après sa mort le parti du duc d'Orléans. Landais son trésorier le brouilla avec la noblesse; mais il fut obligé de le livrer au chancelier, & son procès lui fut fait. Le duc établit un parlement sédentaire à Vannes. Les seigneurs Bretons se liguerent contre le duc pour le roi de France, & il eut une rude guerre à soutenir. Le traité de paix fut conclu entre lui & le roi le 21 d'août 1488, & le duc mourut le 9 septembre suivant, ne laissant de *Marguerite*, fille de *Gaston* comte de Foix, qu'une seule fille nommée Anne, héritiere de Bretagne, recherchée par Alain, sire d'Albret, ensuite épousée par procureur au nom de Maximilien roi des romains, & enfin mariée au roi de France Charles VIII, le 6 décembre 1491, & depuis à Louis XII, en 1498. Anne de Bretagne mourut le 9 de janvier 1513, laissant deux filles, à l'une desquelles le duché devoit appartenir. François, comte d'Angoulême & duc de Valois, avoit épousé Claude l'aînée de ses deux filles. Louis XII lui donna le duché; & François étant devenu roi, il se le fit aussi donner par la reine son épouse à titre d'héritage perpétuel; ensorte qu'après la mort de Claude, arrivée le 20 de juillet 1524, François I

demeura usufruitier du duché de Bretagne, & fit en 1532 couronner son fils François dauphin de France, duc de Bretagne. Ce prince étant mort en 1536, Henri II porta comme lui la qualité de duc de Bretagne, & réunit ce duché à la couronne de France. * *Nouvelle histoire de Bretagne, composée sur les titres & les auteurs originaux*, par le P. Lobineau, bénédictin, en 1707.

AUTRE ADDITION EXTRAITE DU LIVRE de la mouvance de Bretagne, de M. l'abbé de Vertot.

Le P. Lobineau suppose que les premiers Bretons ont été souverains & indépendans des François. L'abbé de Vertot soutient au contraire qu'ils ont toujours été soumis à la domination des rois François. Il le prouve 1. par le témoignage de Gregoire de *Tours*, qui dit, *que les Bretons resterent depuis la mort de Clovis sous la domination des rois François, & que leurs chefs furent appellés comtes, & non pas rois.* Ce même historien assure que Gueric, chef des Bretons, ayant surpris & pillé la ville de Vannes, dit, *que cette ville & les autres appartenoient aux fils de Clotaire, & qu'ils devoient être leurs sujets; qu'il rendit cette ville à Chilpéric, & qu'il lui fit serment de fidélité.* 2. Fredegaire assure que Judicaël vint sous le regne de Dagobert à la cour; qu'il déclara que les Bretons seroient toujours soumis aux rois des François, & qu'il ne voulut pas se mettre à la table de Dagobert, par respect pour ce prince. 3. Sous les rois de la seconde race, les Bretons sont comptés entre les peuples que Pepin remit sous la domination des rois de France. 4. Eginhard est témoin que les Bretons payoient un tribu au roi de France; & qu'ayant refusé de le payer sous le regne de Charlemagne, ils y furent contraints par ce prince. 5. Sous l'empire de Louis *le Débonnaire*, les Bretons s'étant révoltés, Louis s'avança jusqu'à Vannes, y fit une assemblée générale des états, établit Nominoé gouverneur de Vannes & de toute la Bretagne. Ce Nominoé n'étoit point, à ce que prétend l'abbé de Vertot, de la race des rois de Bretagne, mais un homme de fortune, qui fut rebelle & un cruel tyran: il n'avoit que la qualité de chef des Bretons, qui lui est donnée dans le concile de Tours de l'an 847, où il est accusé de tyrannie & d'usurpation. 6. Erispoé, fils de Nominoé, & son fils Salomon, rentrerent, suivant les annales de saint Bertin, sous l'obéissance des rois de France; & Salomon prêta en 863, le serment au roi Charles. 7. Les actes les plus solemnels faits en Bretagne, rapportés par le P. Lobineau, sont datés du regne des rois de France. 8. Les François, en faisant leur paix avec les Normans, leur céderent le droit seigneurial & la mouvance de la Bretagne. Il est vrai que ce dernier fait n'est pas moins contesté, & qu'il souffre même plus de difficulté que celui qu'il sert à prouver. Le P. Lobineau, pour le détruire, attaque toute la narration de Dudon, doyen de S. Quentin, qui en est le premier garant, & il réussit assez bien à prouver que cet auteur n'est pas exact, mais il ne prouve nullement qu'il soit fabuleux: & c'est ce qui paroît suffire pour établir la vérité du fait contesté, parceque l'histoire de Dudon ayant été écrite à la priere de Richard I, duc de Normandie, auprès de qui cet auteur avoit été ambassadeur de la part d'Albert, comte de Vermandois, est trop peu éloignée du temps où la donation de la mouvance a été faite, pour être rejettée; qu'on ne voit rien qui autorise à mépriser ce que dit Dudon, que les princes Bretons dépendoient du duc Richard, & qu'au contraire il y a d'assez fortes preuves de cette dépendance dans l'histoire des princes suivans. En effet, quoiqu'on ne trouve pas que Richard II ait reçu l'hommage de Geofroi, on ne peut douter de sa supériorité, puisque les Bretons travaillerent par son ordre avec les Normans pour construire le château de Tillieres. Et il y a encore plus pour Robert I, puisque le même Guillaume de Jumiéges, qui raconte le premier fait, ajoute que le duc Robert & le comte Alain ayant eu guerre ensemble, Robert archevêque de Rouen, leur oncle commun, les racommoda, en menant le second au Mont-saint-Michel, où étoit le duc, à qui il fit hommage, & prêta le serment de fidélité. On peut encore remarquer que le même duc Robert ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte, mit Guillaume son fils *naturel* sous la protection du roi de France, & qu'il confia sa garde à Alain, comme à son premier officier ou sénéchal: tout au contraire de ce qu'avoit fait Geofroi pere d'Alain en partant pour Rome, d'où il ne revint pas: car ce comte n'avoit pas mis son fils sous la protection du roi, mais sous celle du duc Richard I. Il est vrai néanmoins qu'on ne voit pas que Guillaume le bâtard ou le conquérant, ait pu forcer les Bretons à lui faire hommage, mais ce qui fait croire qu'à la fin ils le firent, c'est qu'Alain Fergent, qui lui avoit résisté avec tant de courage, ne refusa pas de se faire homme de Henri I, comme le dit Orderic. Enfin toutes les contestations cessent à l'égard de Henri II, parceque sa supériorité fut établie par des traités qui sont connus, & le P. Lobineau est réduit, en la reconnoissant, à se retrancher sur le droit, qui paroît pourtant assez bien établi par ce qu'on vient de dire. Au reste le duché de Bretagne ayant été élevé à la dignité de pairie en 1297, a cessé de relever de celui de Normandie, ce qui est cause que Jean, fils aîné de Philippe de Valois, ayant eu en 1331, & Charles son fils ayant eu en 1356, le duché de Normandie pour apanage, on ne trouve rien qui puisse faire croire qu'ils aient eu la mouvance de Bretagne, & néanmoins en 1465, Louis XI, ayant été forcé de donner le duché de Normandie à Charles duc de Berri son frere, le lui donna avec cette prérogative, que *dès-lors-en-avant, les ducs de Bretagne & d'Alençon en tiendroient leurs duchés, comme ils avoient fait au temps passé.* Ce qui se fit non-seulement du consentement, mais avec l'aide de François II, duc de Bretagne. * *Traité historique de la mouvance de la Bretagne, à Paris en* 1710. M. des Thuilleries, *Dissertation sur la mouvance de la Bretagne.*

EGLISE DE BRETAGNE.

Le paganisme subsista long-temps dans les Armoriques, & quand les Bretons passerent en ce pays, les peuples, si l'on en excepte ceux de Nantes, & quelques-uns de leurs voisins, adoroient encore les idoles. S. Clair, premier évêque de Nantes, avoit apparemment été envoyé vers l'an 277 en cette ville par S. Gratien, premier évêque de Tours. Il parcourut les pays de Nantes, de Rennes & de Vannes, & y prêcha l'évangile. On fait mention d'un Justin, évêque de Rennes, & de quelques anciens évêques de Vannes & de Rennes; mais cette succession d'évêques est fort incertaine, n'étant tirée que de monumens très-récens. Quand les Bretons passerent dans l'Armorique, ils communiquerent les lumiéres de l'évangile aux anciens Armoricains. On trouve un Riothime, évêque de Rennes, non Breton. Au concile de Tours, tenu en 461, on voit les souscriptions d'Eusebe évêque de Nantes, & d'Athénius évêque de Rennes, & celle de Mansuet, qui se qualifie simplement évêque des Bretons, sans dire de quelle ville, ce qui fait connoître que ces premiers évêques Bretons, Mansuet, saint Brieu, saint Samson, & d'autres, étoient évêques de la nation, sans être attachés à aucun siége. En 465 il se tint un concile à Vannes, où assisterent Nunnechius évêque de Nantes, Paterne évêque de Vannes, Athenius évêque de Rennes, avec Albain & Liberalis, dont on ne sait pas les siéges. Perpetuus archevêque de Tours présidoit à ce concile, dont l'occasion fut l'ordination d'un évêque à Vannes, que l'on croit être Paterne. Quand les Bretons se furent affermis dans le pays, ils ordonnerent des évêques à Léon, à Dol, à Treguier & à Quimper, sans la participation de l'é-

vêque de Tours. Ce fut ce qui obligea Euphronius, évêque de Tours, de convoquer dans la ville en 566, une assemblée d'évêques François, dans laquelle il fit défendre d'ordonner aucun évêque, soit Breton, soit Romain, sans la permission du métropolitain, sous peine d'excommunication. On ne sait pas si les Bretons naturels se soumirent à ce réglement; mais il est certain que l'archevêque de Tours continua d'exercer en Bretagne son droit de métropolitain, jusqu'à ce que Nominoé, voulant se faire déclarer roi, entreprit en 847, de faire déposer les évêques qui avoient reçu l'ordination de l'archevêque de Tours, d'établir de nouveaux évêques, qui ne fussent redevables de leur dignité qu'au nouveau roi, & de faire un archevêque dans la province. Il se servit de Convoïon, abbé de Redon, qui accusa de simonie Susannus évêque de Vannes, & les autres évêques de la province. L'affaire fut portée à Rome. Convoïon muni des lettres de Nominoé, alla à Rome, & accusa les évêques Bretons devant Leon IV. Les évêques comparurent, & se défendirent mal; le pape les blâma sans les déposer, & renvoya leur jugement à un concile d'évêques. Quand ils furent de retour, Nominoé convoqua un synode à Coitlou au commencement de l'an 848. On y lut la lettre du pape aux évêques de Bretagne, qui portoit que les évêques convaincus de simonie étoient déposés. On fit entendre des témoins contre les évêques; ils confesserent eux-mêmes leur faute, & se déclarerent déchus de leur dignité; & pour marque de la cession volontaire qu'ils en faisoient, ils mirent bas le bâton pastoral & l'anneau: cela fait, ils sortirent de l'assemblée. Les juges les déclarerent convaincus de simonie par témoins & par leur propre confession, & les déposerent. Les prélats déposés furent Susannus évêque de Vannes, Felix évêque de Quimper, Salaco évêque de Dol, & Liberal évêque de Leon. Mahen évêque d'Alet, à présent Saint-Malo, conserva sa dignité. Salaco se réfugia auprès de Jonas évêque d'Autun, qui se servit de lui pour le soulager dans les fonctions de son ministere, & dans la suite il se retira dans le monastere de Flavigni, où il prit l'habit de moine, & y mourut en 864. Les autres évêques déposés se retirerent en France auprès de Charles, & ne cesserent, pendant qu'ils vécurent, de solliciter leur rétablissement. Nominoé délivré de ces prélats, établit un évêché dans le lieu où S. Brieu avoit fini sa vie, rétablit celui de Treguier, & donna la qualité de métropolitain & d'archevêque à celui de Dol: il chassa Actard évêque de Nantes, & mit en sa place Gislar, natif de Vannes. Landran archevêque de Tours, soutint les droits de sa métropole, & les évêques chassés. Le pape écrivit à Nominoé contre l'intrusion de Gislar; & l'archevêque de Tours tint un concile de 22 évêques, qui écrivirent une lettre très-forte à Nominoé sur les entreprises qu'il avoit faites. Après la mort de Nominoé, Actard fut rétabli à Nantes, & s'étant joint avec les évêques déposés, il supplia conjointement avec l'archevêque de Tours, les papes Léon & Benoît de les rétablir. Ces papes écrivirent sur ce sujet en Bretagne; mais ce fut inutilement, & les églises de Bretagne demeurerent dans l'état où Nominoé les avoit laissées. Le concile de Tours de l'an 859 fit encore des efforts pour faire rétablir les évêques déposés, & pour la restitution du droit de l'archevêque de Tours sur les églises de Bretagne. Le prince Salomon, bien loin d'écouter ces remontrances, demanda au pape Nicolas le *Pallium* pour l'archevêque de Dol. Ce pape le lui refusa, & écrivit à l'évêque de Dol que l'église de Tours étoit la métropole de Bretagne, & encouragea l'archevêque de Tours à défendre ses droits. Il déclara même nettement à Salomon que la raison pour laquelle il ne pouvoit accorder le *Pallium* à l'évêque de Dol, c'étoit parceque les évêques de Bretagne étoient de la métropole de Tours. Salomon envoya une ambassade au pape contre les évêques déposés, & pour soutenir l'indépendance des évêques de Bretagne. Le pape lui fit réponse à l'égard des évêques, que leur déposition n'avoit pas été canonique, & qu'il falloit qu'ils fussent jugés de nouveau, ou à Tours par de nouveaux évêques, ou à Rome sur ce qui seroit allégué par deux évêques qui seroient envoyés de chaque parti. Au sujet de la métropole, il lui mandoit que quand il auroit fait la paix avec le roi Charles, il pouroit faire examiner cette affaire, qui n'étoit pas sans difficulté, & qu'il pouroit envoyer à Rome les mémoires & les instructions nécessaires. Salomon rétablit Léon, Felix & Salaco dans leurs siéges. Il ne restoit que Susannus & Actard. Le concile de Soissons de l'an 866, recommanda au pape l'affaire d'Actard & les droits de la métropole de Tours. Actard alla à Rome, où il trouva Adrien II, nouvellement élevé sur le saint siége, qui lui donna le *Pallium* & beaucoup d'éloges, & manda à l'archevêque de Tours qu'il avoit écrit à Salomon & aux Bretons pour les intérêts de son église. Salomon envoya une seconde ambassade au pape; mais la question de la métropole demeura toujours indécise, & les Bretons en possession de ne point reconnoître l'archevêque de Tours. L'archevêque de Lyon se plaignit au concile de Reims de l'an 1049, auquel assistoit le pape Léon IX, de ce que les évêques de Dol s'étoient soustraits, avec les sept suffragans, à l'autorité de l'archevêque de Tours. Le pape ordonna que l'évêque de Dol se trouveroit au concile qui devoit se tenir à Rome au mois d'avril suivant, & qu'il y répondroit aux plaintes de l'église de Tours. Gregoire VII sembla favoriser la prétention de l'évêque de Dol, en accordant le *Pallium* à Even, abbé de S. Melaine, qu'il avoit ordonné évêque de Dol: il ordonna néanmoins que les évêques Bretons reconnoîtroient par provision l'archevêque de Tours pour leur métropolitain. En 1080, Even & l'archevêque de Tours se trouvant à Rome, le pape voulut examiner l'affaire à fonds dans un concile. L'archevêque appuya fortement ses droits, & l'évêque n'eut point de bonnes raisons à apporter; & pour empêcher seulement la décision, il dit qu'il avoit laissé dans les archives de son église les titres qui pouvoient justifier ses prétentions. Gregoire VII le renvoya au concile que les légats devoient assembler en France: il fut assemblé la même année à Saintes, & il déclara par une sentence contradictoire les évêques Bretons soumis à l'archevêque de Tours. Cependant Rolland successeur d'Even, obtint du pape Urbain II le *Pallium*. L'archevêque de Tours ayant remontré au pape qu'il avoit été surpris, sans ôter le *Pallium* à Rollan, se contenta d'ordonner qu'après lui les évêques de Dol n'auroient plus le *Pallium*. Dans le concile de Clermont tenu en 1094, Urbain II, ayant entendu les raisons des deux parties, déclara que l'église de Dol devoit reconnoître Tours pour sa métropole; néanmoins Paschal II accorda encore le *Pallium* à Baudal, abbé de Bourgueil, ordonné évêque de Dol par l'évêque d'Angoulême, légat du saint-siége. Sous le pontificat d'Innocent II, l'affaire de la métropole fut encore agitée de nouveau; mais ce pape étant mort sans l'avoir pu finir, aussi bien que Celestin son successeur, le pape Lucius rendit encore un jugement en faveur de l'archevêque de Tours. Il accorda néanmoins le *Pallium* à Geofroi évêque de Dol, qui conserva malgré la sentence du pape son autorité sur les évêques de Treguier, & de Saint-Brieu, sacra des évêques dans ces diocèses, & les y fit venir à son synode en qualité d'archevêque & de métropolitain. Cependant étant appellé par le roi de Sicile à l'archevêché de Capoue, il donna les mains à un accord, par lequel il renonçoit à ces deux suffragans; mais les seigneurs Bretons ne voulurent pas que son successeur Olivier tînt cet accord, & lui firent prêter serment d'obéissance par les évêques de Treguier & de Saint-Brieu. Saint Bernard dressa par ordre du pape un accord plus favorable à l'église de Dol, mais qui n'eut point encore de lieu. Hugue

le Roux, élu évêque de Dol après Olivier, alla à Rome, dans le dessein de faire confirmer son élection par Anastase. Ce pape confirma son élection, & lui commit par une bulle particuliere le gouvernement de l'église de Dol : son ordination ayant été renvoyée à l'archevêque de Tours, il la reçut de lui. Les seigneurs Bretons, choqués de cette démarche, l'empêcherent d'entrer dans Dol : il retourna à Rome, & obtint du pape Adrien IV le *Pallium* avec un ordre à l'archevêque de Tours de s'accommoder avec lui pour les suffragans, ou de venir à Rome pour répondre de cette affaire. Hugues fut après cela reçu dans son église ; mais sur la fin de ses jours il demanda pardon à l'archevêque de Tours, & se démit de sa dignité l'an 1161. Roger de Hummez archidiacre de Bayeux fut mis en sa place, & après lui Roland doyen d'Avranches fut élu évêque de Dol l'an 1177. Celui-ci se rendit à Rome, où il trouva le pape Alexandre III très-favorable à sa cause. Ce pape ordonna à Barthélemi archevêque de Tours, de s'accommoder avec Roland, ou de venir à Rome. L'archevêque de Tours, après quelques délais, se rendit à Rome : le pape entendit quelques témoins, & commit les évêques de Sens & de Bayeux, avec l'abbé de sainte Geneviéve & le doyen de Bayeux, pour faire une enquête sur les lieux. Alexandre mourut pendant que se faisoit cette enquête ; & Lucius III qui lui succeda, députa de nouveaux commissaires pour la continuer. Ce pape fit Roland cardinal diacre en 1184. Ils moururent l'un & l'autre peu de temps après. Jean de Vaunoise, abbé de Montfort, élu évêque de Dol en la place de Roland, se rendit à Rome avec trois chanoines de son église. Le pape Innocent III, grand canoniste, étoit alors assis sur le saint siége : il proposa d'abord aux parties la voie d'accommodement ; les députés de l'église de Tours consentoient de reconnoître l'évêque de Dol pour archevêque, & de lui abandonner deux suffragans, à condition qu'il reconnoîtroit l'archevêque de Tours pour son primat. Les députés de Dol rejetterent cette proposition : l'affaire fut plaidée, & enfin jugée par une sentence définitive du 1 juin 1199, par laquelle le pape déclara l'église de Dol suffragante de celle de Tours, & ordonna que les évêques de Dol reconnoîtroient l'archevêque de Tours pour leur métropolitain, & lui rendroient la même obéissance que les autres suffragans, & n'aspireroient jamais à l'usage du *Pallium*. Le duc Artus consentit à l'exécution de cette sentence ; & depuis ce temps-là les églises de Bretagne ont toujours été soumises à la jurisdiction de l'archevêque de Tours. * *Nouvelle histoire de Bretagne par* le P. Lobineau, bénédictin, *à Paris en* 1707.

Conciles de Bretagne.

Concile de Vannes tenu l'an 465, auquel assista Athenius évêque de Rennes, Nunnechius évêque de Nantes, Albinus, Liberalis, & Paterne, qui fut ordonné évêque de Vannes. Ce concile a fait douze canons.

Concile tenu à Nantes l'an 658, dont il est fait mention dans Flodoard.

Concile de Coitlou tenu vers l'an 848, dans lequel furent déposés les évêques de Bretagne accusés de simonie.

Concile tenu à Rennes l'an 1079 par Amatus évêque d'Oleron, légat du pape, pour le rétablissement de la discipline touchant la pénitence.

Assemblée ecclésiastique à Nantes, pour établir des chanoines réguliers dans l'église de S. Médard de Doulas, l'an 1105.

Assemblée ecclésiastique de l'an 1117 tenue à Redon, pour la restitution de Belle-Isle à l'abbé de Gurhant.

Concile de Nantes de l'an 1127, qui fit divers réglemens pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Concile de Dol de l'an 1128, auquel assisterent Galo évêque de Léon, & Raoul évêque de Treguier, pour la confirmation de la donation que Hervé de Léon avoit faite à Marmoutier.

Concile de Redon de l'an 1133, pour quelques affaires ecclésiastiques.

Assemblée des évêques à Nantes la même année, pour la restitution que Conan fit aux évêques, de quelques églises qu'il avoit données aux moines.

Concile tenu à Rennes l'an 1175, par l'archevêque de Tours.

Concile de Rennes tenu l'an 1209, pour terminer les différends de Guillaume évêque de Quimper, & de Gui de Thouars.

Concile tenu à Nantes l'an 1264, où sont dressés neuf canons sur la discipline.

Concile tenu à Rennes l'an 1270, ou, selon d'autres, en 1273, par Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, dans lequel sont dressés six canons sur les personnes & sur les biens ecclésiastiques.

Concile de Nantes de l'an 1430, auquel présida Philippe archevêque de Tours, où il ne se trouva que quatre évêques de Bretagne. On y renouvella les statuts faits dans le concile tenu à Angers en 1365, sur la discipline de l'église, & contre plusieurs déréglemens.

Etats de Bretagne.

Quoique le duché de Bretagne eût été érigé en pairie dès l'an 1297, en faveur du duc Jean II, néanmoins après la mort du duc Jean III en 1341, les pairs autoriserent par un arrêt *Jeanne*, fille unique de *Gui*, comte de Penthiévre, lequel étoit le second fils du duc Artus II, à se dire duchesse de Bretagne ; & même ils donnerent à cause d'elle le titre de duc de Bretagne à Charles de Blois qui l'avoit épousée. Mais Jean IV, dit *de Montfort*, frere puîné du dernier duc, & du comte *Gui*, sans égard pour cet arrêt, se mit en possession de la Bretagne, où son fils Jean V se maintint par la force des armes ; & après la mort de son rival, tout le monde, & nos rois mêmes le reconnurent duc de Bretagne. La loi de la pairie ou terre salique, qu'on prétend avoir été renouvellée par le roi Philippe *le Bel*, & qui ne permet pas que cette terre tombe en quenouille, eut ainsi lieu pour la premiere fois en Bretagne, malgré le jugement des pairs mêmes. On eut encore égard à cette loi après la mort du duc François I, arrivée en 1450 ; car quoiqu'il eût une fille, ce fut Pierre II son frere, qui lui succeda ; & celui-ci mort sans enfans, eut pour successeur Artus III fils du duc Jean V, sans qu'on fît encore attention à cette fille, qui ne devint duchesse de Bretagne après la mort d'Artus III, que parceque François II, qui l'avoit épousée, étoit le dernier mâle légitime de la maison de Bretagne.

Après la mort de François II arrivée en 1488, le roi Charles VIII défendit à *Anne* sa fille, de se dire duchesse de Bretagne, jusqu'à ce qu'il eût été décidé, à qui le duché devoit appartenir ; & parcequ'on n'étoit pas disposé en Bretagne à se soumettre, en cas que les pairs décidassent, comme ils le devoient, que ce grand fief devoit revenir à la couronne faute d'hoirs mâles, il y porta la guerre, dont la princesse Anne arrêta les progrès par son mariage avec le roi même en 1491. Le contrat de mariage contient une transaction solemnelle, qui porte que pour terminer les différends qui étoient entre le roi & la princesse, pour raison du duché de Bretagne qu'ils prétendoient respectivement, la duchesse Anne, donne, céde, & quitte au roi Charles VIII & à ses successeurs rois de France, ses droits au duché de Bretagne, au cas qu'elle mourût la premiere sans enfans ; & que le roi de son côté cede & transporte à la duchesse Anne, tous les droits qu'il avoit au duché de Bretagne, à condition que s'il mouroit le premier, elle n'épouseroit en secondes noces que le roi son successeur, ou le plus proche héritier de la couronne, qui ne pouroit aliéner le duché qu'au roi de France. Charles VIII étant mort sans enfans, la reine

Anne sa veuve se remaria à Louis XII son successeur, l'an 1499 : & de ce mariage naquirent deux filles, dont l'aînée nommée *Claude*, fut mariée à François de Valois comte d'Angoulême, depuis roi de France, qui en eut trois fils. Elle donna par son testament l'usufruit du duché de Bretagne, au roi son mari, qui en qualité de pere, & de légitime administrateur des biens de son fils *François* dauphin, duc de Bretagne, réunit ce pays à la couronne de France, par ses lettres données à Nantes au mois d'août de l'an 1532. Par ces mêmes lettres, le roi accorda aux Bretons la conservation de leurs droits & de leurs priviléges, & c'est en conséquence de ces priviléges que la Bretagne n'est sujette ni aux tailles, ni aux aides, ni aux gabelles, au lieu desquelles elle paie au roi un don gratuit d'une somme d'argent. C'est aussi pour la même raison que les états s'y assemblent, comme en quelques autres provinces, qu'on appelle Pays d'états, à la différence des pays d'impositions. On a tenu les états tous les ans en Bretagne, jusqu'en 1630 : depuis on ne les tient que tous les deux ans. La convocation s'en fait par des lettres de cachet du roi, adressées aux neuf évêques, à trente-cinq abbés ou environ, aux neuf chapitres des cathédrales, aux seigneurs des neuf baronies, à quelques gentilshommes, & à toutes les villes, & autres lieux, ayant droit de communauté : ces lettres sont ordinairement accompagnées de celles du gouverneur. Les neuf évêques composent l'état du clergé avec les abbés, qui entrent comme eux dans l'assemblée en rochet & en camail, & avec les députés des neuf chapitres, qui n'ont que le bonnet & la soutane. C'est l'évêque dans le diocèse de qui se tiennent les états, qui préside à cet ordre, & en son absence, le plus ancien des évêques présens. L'ordre de la noblesse est composé des neuf barons, & de tous les gentilshommes qui ont des biens dans la province, soit qu'on les y ait appellés ou non. Les neuf barons sont les seigneurs de Vitré & de Léon, qui président alternativement la noblesse, & ceux de la Rochebernard, de Châteaubriant, d'Ancenis, de Pont, de Derval, de Malestroit & de Quintin. Les barons de Pontchâteau & de Pontlabbé, prétendant chacun être le véritable baron de Pont, on a reglé pour les accorder, qu'ils ne jouiroient que d'une place alternativement. Les baronies de Derval, de Malestroit, & de Quintin, donnent rang à ceux qui les possedent, depuis qu'on a réuni au domaine ducal les baronies d'Avaugour, de Fougeres & de Lanvaux, dont elles ont pris la place. Si les barons de Vitré & de Léon n'assistent pas aux états, c'est le plus ancien baron qui préside de droit; & en l'absence de tous les barons, la noblesse choisit un président. Le tiers-état est composé des députés des quarante communautés de la province, dont quelques-unes ont droit d'y en envoyer deux. Les sénéchaux ou présidens des quatre grandes sénéchaussées de Vannes, de Rennes, de Nantes, & de Quimpercorentin, qui ont chacune un siége présidial, où ressortissent dans les cas présidiaux toutes les autres jurisdictions de la province, président aux députés du tiers-état, chacun dans leur canton, quand ils sont eux-mêmes députés, sans quoi ils n'auroient point d'entrée aux états. Pour les commissaires du roi, ils y sont en grand nombre; mais pour ne point faire de répétitions inutiles, on ne les indiquera qu'en marquant la place qu'ils occupent dans l'assemblée.

Pour cette assemblée on choisit une grande salle, où l'on bâtit un théâtre élevé de sept ou huit marches qui en tient la moitié. Au fond de ce théâtre, & contre la muraille, sous un dais qui s'avance beaucoup, sont placées deux chaises à bras égales, & qui se joignent, pour les présidens du clergé & de la noblesse; & à côté de l'une & de l'autre, des bancs pour les évêques, & pour les barons; ceux-ci ont la gauche, & ceux-là ont la droite. A la suite & au retour du banc des évêques, sont les places des abbés & des députés des chapitres, & plus bas celles des députés du tiers-état, dont le président occupe la premiere place. A la suite & au retour du banc des barons est la noblesse, après laquelle est le bureau des officiers des états. Le siége du gouverneur de la province est une chaise à bras, couverte d'un tapis de velours, miparti des armes de France & de Bretagne, laquelle est placée sur une plateforme élevée & sous le dais, ayant le dos tourné aux deux présidens. Les deux lieutenans généraux, dont l'un est lieutenant général dans huit évêchés, & l'autre dans le comté & évêché de Nantes seulement, ont leurs chaises à bras, sans tapis & sur une estrade plus basse, à droite & à gauche du gouverneur, & dans le même aspect. Le lieutenant de roi dans les diocèses de Rennes, de Dol, de Saint-Malo, & de Vannes : le second lieutenant de roi dans les diocèses de Saint-Brieu, de Treguier, de Saint-Paul de Léon, & de Quimper; & le troisiéme lieutenant de roi dans le diocèse de Nantes, ont aussi des chaises à bras à gauche du gouverneur, sur le plancher du théâtre. A la droite, & hors du dais, le premier président du parlement de Rennes a une chaise à bras, qui tourne le dos aux abbés; les second & troisiéme présidens, & les gens du roi devroient être ensuite sur la même ligne en des chaises sans bras, mais les présidens ne s'y trouvent pas à cause de cette distinction. A gauche & vis-à-vis le premier président du parlement est le premier commissaire du conseil, dans une chaise à bras, ayant le dos tourné à la noblesse : après lui est le second commissaire dans une chaise sans bras, & ensuite les généraux des finances, le receveur général, le grand-maître des eaux & forêts, le receveur du domaine, & les contrôleurs généraux des finances de la province. Le premier & le second président de la chambre des comptes de Nantes, qui devroient être en face du gouverneur sur un banc à dos couvert d'un tapis verd, ne s'y trouvent point, parceque la place ne leur paroît pas honorable : pour le procureur général de cette chambre qui devroit s'asseoir sur le même banc, on tolere qu'il se mette à la suite du procureur général du parlement. Ce sont les gardes du gouverneur qui doivent garder la montée du théâtre : la porte de la salle est gardée par le grand prévôt de la province.

La veille de la premiere assemblée, le gouverneur fait proclamer l'ouverture des états : & le jour même, après que les trois ordres ont pris leurs places, le procureur syndic propose de députer aux commissaires du roi, ce qui se fait aussitôt. La députation est de six personnes de chaque ordre, à la tête desquels il y a toujours un évêque. Les commissaires sont reçus à la porte de la salle par les mêmes députés; & aussitôt après qu'ils ont pris leurs places, le gouverneur prend la commission générale des mains de son secrétaire, & la fait donner au greffier des états, qui en fait la lecture à haute voix. On lit ensuite les commissions particulieres; le gouverneur & le premier président font chacun un petit discours; le syndic de la province répond, & on se retire. Avant que d'enregistrer les commissions, on examine si elles sont conformes à celles de 1626, qui servent de régle. Le lendemain, après une messe solemnelle du S. Esprit, le gouverneur remet au greffier les commissions des deux commissaires du conseil, & la lecture n'en a pas plutôt été faite, que le premier de ces commissaires fait au nom du roi la demande du don gratuit. Le procureur syndic lui répond pour représenter l'état de la province, & le besoin qu'elle a des bontés du roi, après quoi les commissaires se retirent comme pour donner lieu à la délibération; mais tout cela n'est depuis plusieurs années qu'une pure cérémonie; sans avoir fait aucune délibération générale ou particuliere, on nomme six députés de chaque ordre, à la tête desquels sont les présidens de l'église & de la noblesse, pour faire savoir aux commissaires que la demande du roi a été accordée. Le troisiéme jour les états commencent à donner les commissions, pour vuider les différentes affaires qui

qui se présentent; & quoiqu'elles ne regardent que les intérêts des états, il est d'usage d'en informer les commissaires du roi, ainsi que des résolutions que l'on prend, lesquelles n'ont de force qu'autant qu'ils les approuvent & les signent. Pour comprendre ce que ce peut être que ces commissions, il est nécessaire d'observer, que cette province a plusieurs charges outre le don gratuit; comme les appointemens du gouverneur, & des officiers généraux; une partie des gages du parlement; les gages des officiers des états, & de la maréchaussée; les frais de la tenue des états, les intérêts des rentes qu'elle a constituées sur elle, l'entretien d'un régiment de dragons en temps de guerre, la dépense des étapes, l'entretien des ponts & chaussées, & des grands chemins; & ce qui est le plus onéreux, les intérêts des avances que le trésorier général fait pour elle. Elle a aussi trois sortes de revenus pour aquitter ces charges, deux sur les boissons qui se vendent en détail, qu'on appelle le grand devoir & le petit devoir; & une imposition qu'on a qualifiée d'emprunt, & qu'on leve sur les contribuables aux fourages. Tout cela engage nécessairement à de grandes discussions; mais ce qui occupe le plus, ce sont les atteintes données aux priviléges de la province, & les contraventions faites aux contrats précédens, passés par les commissaires du roi, & en son nom. Il y a toujours un évêque à la tête de la députation particuliere que les états chargent de s'en instruire : après une exacte recherche, cette députation fait son rapport public, sur lequel chaque ordre délibere séparément : on arrête ensuite les articles publiquement, & on demande audience aux commissaires du roi. La conférence se tient dans une salle, dont le milieu est rempli par une longue table. Le gouverneur est assis au bout d'enhaut, & à droite & à gauche les autres commissaires dans le rang qu'ils tiennent aux états. Les chefs de l'église & de la noblesse prennent leur place à l'autre bout de la table en face du gouverneur, & le reste de la députation en occupe les côtés jusqu'aux commissaires, à la réserve des députés du tiers-état, qui demeurent debout derriere les présidens. L'évêque prend la parole, & remontre les griefs : le gouverneur lui répond, & quelquefois aussi le premier président du parlement, & le premier commissaire du conseil; cette affaire occupe toujours plus d'une journée. Les états demandent ensuite deux conferences, l'une pour regler les conditions des baux qui sont à faire, l'autre pour convenir des conditions du contrat qu'on doit faire avec le roi. Toutes choses étant reglées, on dresse le contrat, dont on fait deux expéditions, qui sont signées du procureur général, & des lieutenans généraux. Le gouverneur prend ensuite ces deux expéditions en ses mains, qu'il croise, & en cet état il présente en même temps ces expéditions au premier président du parlement, & au premier commissaire du conseil, qui signent chacun celle qu'il a reçue. La signature du premier commissaire est néanmoins inutile en cette rencontre; c'est l'expédition signée par le premier président, qui est regardée comme l'original, & la vraie minute; elle demeure aux notaires ou secrétaires des états, lesquels en font une expédition pour envoyer au conseil, & obtenir les lettres patentes nécessaires à l'enregistrement. Les signatures de cette minute sont sur trois colonnes : celle de la droite est pour le gouverneur, les lieutenans généraux, le premier président, les autres présidens, le procureur général, & l'avocat général. Celle de la gauche est remplie par les députés des états, & celle du milieu par les commissaires du conseil, & les officiers des finances. On fait ensuite l'adjudication des baux en présence des commissaires, & c'est le gouverneur qui la prononce. On arrête aussi le reglement des fonds, qui est l'état de la dépense, & on le fait signer aux commissaires : & enfin les commissaires viennent terminer l'assemblée, dont le gouverneur fait la clôture, par un petit discours sur la satisfaction que le roi a reçue de la conduite des états, & la sienne particuliere, à quoi le syndic répond. On ne doit pas oublier que pendant la tenue des états, & même quinze jours devant, & quinze jours après, toutes actions civiles contre les gentilshommes sont suspendues. Avant que cette assemblée finisse, on élit un député de chaque ordre pour porter les cahiers au roi, & on choisit en même temps d'autres députés, pour porter ces cahiers à la chambre des comptes de Nantes, & y examiner le compte du trésorier, dont ils doivent faire le rapport aux états suivans. * Piganiol de la Force, *nouvelle description de la France. Nouvelle histoire de Bretagne, composée sur les titres & sur les anciens originaux*, par Gui-Alexis Lobineau, bénédictin de la congrégation de S. Maur, *imprimée à Paris en 1707.*

BRETAGNE ou NOUVELLE BRETAGNE, que les Anglois nomment *New-Brittain*, contrée de l'Amérique septentrionale, entre la nouvelle France & le détroit de Hudson. Cette terre est différente de la Nouvelle Bretagne, province de la nouvelle France, sur la pointe du golfe de Saint-Laurent, où est Brest, Belle-Isle, &c.

BRETAGNE (Gilles de) II du nom, prince infortuné, étoit second fils de Jean VI duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, sœur du roi *Charles* VII. On ne lui donna pour apanage que la terre de Chantocé; mais son pere crut y suppléer en lui faisant épouser dès qu'il eut atteint l'âge de douze ans, *Françoise* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans, fille unique de *Jacques* de Dinan, seigneur de Châteaubriant & de Beaumanoir, grand bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan, qui étoit la plus riche héritiere de la Bretagne. Ce duc, qui étoit alors dans les intérêts des Anglois, envoya le prince Gilles à Londres auprès de Jeanne de Navarre sa mere, laquelle étant remariée au roi Henri IV, desiroit avoir auprès d'elle un de ses petits-fils. Il y fut reçu avec la princesse sa femme, très-agréablement; & le roi Henri IV lui donna l'ordre de la jarretiere. Le duc de Bretagne étant mort en 1442, le prince Gilles repassa à la cour du duc François I son frere; mais la princesse sa femme, qui étoit extrêmement belle, ayant eu le malheur de plaire à Artus de Montauban, gentilhomme Breton & favori du nouveau duc, elle devint la cause innocente de la perte de son mari; car ayant trop de vertu pour répondre aux indignes desseins de ce favori, il se mit en tête de faire mourir le prince, dans l'espérance d'épouser sa veuve. Le prince Gilles n'étoit pas d'humeur à fléchir devant l'idole de son frere; ce qui irrita encore davantage Montauban, & lui fit chercher les moyens de se venger des mépris du prince, & de satisfaire en même temps son amour. Ce prince infortuné les lui fournit luimême; il demanda au duc une augmentation d'apanage, ce qu'il fit avec douceur; mais Montauban empoisonna cette requête, en faisant passer le prince pour un homme ambitieux, qui ayant des intelligences avec les Anglois, chez lesquels il avoit été élevé, ne cherchoit qu'à augmenter sa puissance : la demande fut donc rejettée par le duc avec hauteur. Il y eut quelques paroles aigres entre les deux freres, & insensiblement ils se brouillerent. Artus de Bretagne leur oncle, comte de Richemont, & connétable de France, fit plusieurs voyages à Rennes pour les raccommoder; il y réussit pour un temps; mais Montauban détruisit bientôt l'ouvrage du connétable; il noircit si bien le prince Gilles auprès du duc, que celui-ci prit la résolution de le faire arrêter. Le prince en étant averti, se retira de la cour avec sa femme, & s'en fut au château de Guildo, qu'il avoit sur la mer, & eut l'imprudence d'y prendre à sa solde quelques troupes angloises pour sa garde. C'en fut assez pour augmenter les soupçons du duc : ainsi par le conseil de Montauban, il alla en 1443 trouver le roi de France Charles VII à Chinon, & lui porta ses plaintes contre son frere. Le roi donna

ordre à Pregent de Coëtivi, d'arrêter le prince, pour le remettre entre les mains de son frere, & faire examiner sa conduite par les états de Bretagne : cet ordre ne fut pourtant exécuté qu'en 1446, Coëtivi en ayant toujours retardé l'exécution sous divers prétextes. Enfin le prince fut arrêté & présenté aux états assemblés à Redon. Son procès fut commencé à la requête du procureur général ; & il alloit être renvoyé absous, lorsque Montauban, par une fourberie insigne, fit fabriquer par le nommé Josse, fameux faussaire, une lettre du roi d'Angleterre au duc de Bretagne, par laquelle ce monarque sommoit le duc de mettre en liberté Gilles de Bretagne, son connétable, & laissoit entrevoir qu'il y avoit une étroite liaison entre le prince & lui. Le duc donna dans le piége, & envoya au roi de France cette lettre, qui fut examinée dans son conseil. Plusieurs en soupçonnerent la fausseté ; cependant le roi pour plus grande sureté, ordonna que le prince Gilles seroit transféré au château de Montcontour ; mais les différentes affaires de ce monarque l'ayant empêché de faire approfondir la chose, le prince infortuné resta dans sa prison, exposé à la rage de son furieux ennemi. On assure que Montauban tenta plusieurs fois de le faire périr par le poison, & qu'il se servit pour cela d'Olivier de Meel, à qui la garde du prisonnier étoit confiée ; mais la constitution du prince, qui étoit forte & robuste, rendit leurs tentatives inutiles. Ils se résolurent après cela de miner insensiblement sa santé, par la faim, en ne lui donnant que fort peu de nouriture. Les chroniques du pays portent qu'il ne fut nouri pendant trois mois que par quelques morceaux de pain qu'une pauvre femme, touchée de compassion, lui passoit par une fenêtre grillée. Elles ajoutent que ce peu de nouriture n'étant pas suffisant pour le soutenir, le prince se sentant diminuer insensiblement, pria sa bonne nourice de lui amener un confesseur : elle lui conduisit un cordelier. Le prince se confessa par cette fenêtre, & chargea le cordelier d'aller trouver le duc pour lui reprocher sa barbarie, & l'ajourner dans quarante jours au tribunal de Dieu : enfin, que Meel, & autres complices trouvant sa mort trop lente, l'avoient étranglé dans son lit avec des serviettes, & qu'ils avoient publié aussitôt qu'un catare l'avoit suffoqué : ces dernieres circonstances n'ont pas été absolument éclaircies. Quoi qu'il en soit, le prince Gilles fut trouvé mort dans son lit le 24 avril 1450, n'ayant pas encore trente ans. Les mêmes chroniques ajoutent, & plusieurs autres bons écrivains l'ont rapporté, que le confesseur du prince Gilles alla trouver le duc de Bretagne ; qu'il le rencontra auprès de Vannes, comme il revenoit du siége d'Avranches ; & que s'aquittant de sa commission, il ajourna le duc à comparoître dans quarante jours devant ce tribunal févere, où l'innocence ne craint rien. Le duc fut frapé de la mort de son frere : il se la reprocha à lui-même : une secrete frayeur le saisit, & étant tombé malade d'une fievre lente, il mourut le 17 juillet 1450, qui étoit, disent les chroniques, le quarantiéme jour après l'ajournement du cordelier. La mort du duc de Bretagne laissa les assassins du prince Gilles exposés à leurs remords, & aux poursuites de sa veuve. Montauban se sauva en diligence, & ne trouva son salut que dans un couvent de célestins, où il se jetta. Meel se sauva à Marcoussis, près Paris, où il y a un couvent de célestins : mais le connétable de Richemont le fit enlever & conduire à Vannes, où il fut pendu par ordre de la justice. Gilles de Bretagne laissa *deux fils naturels*, Edouard *de Bretagne, seigneur de Hedé, mort jeune, & que Landais avoua avoir fait mourir ;* Guillaume, *qui servoit sur les vaisseaux que le duc envoya croiser sur les côtes d'Angleterre en* 1460. Sa veuve prit dans la suite une seconde alliance avec *Gui* sire de Laval, XIV du nom. * *Hist. de Charles VII, liv.* 6.

BRETAGNE (D. Claude) né à Sémur en Auxois, au diocèse d'Autun, en 1625, embrassa la réforme de saint Maur en 1643, & s'y est toujours distingué par la beauté de son esprit, la politesse de ses manieres, l'agrément de ses conversations, & une piété sincere, éclairée & solide. En 1680 il publia la vie de M. Bachelier de Gentes, à Reims *in*-8°. En 1689, des méditations chrétiennes en un volume *in*-4°, sur les principaux points de la vie religieuse, réimprimés *in*-8°, en 1696. En 1691 on imprima à Paris un livre qu'il a composé des constitutions, pour les filles de S. Joseph, établies dans le fauxbourg S. Germain. On a encore du P. Bretagne un petit ouvrage intitulé : *Les merveilles de N. D. de Bethléem de Ferrieres*, & une relation de ce qui s'est passé dans la procession du corps de S. Remi. D. Claude Bretagne est mort au monastere de Bonnes-Nouvelles de Rouen, le 23 juillet 1694, étant visiteur de la province de Normandie. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrég. de S. Maur. Défense de cette bibliothéque*, *p.* 16.

BRETEUIL, *Bretolium*, petite ville de France dans la haute Normandie, est située sur la petite riviere d'Iton, près d'un étang, entre l'Aigle, Evreux & Verneuil. Henri II, duc de Normandie, &c, roi d'Angleterre, donna à Rober de Montfort cette ville, qu'Amicie sa sœur vendit depuis, en 1210, au roi Philippe *Auguste*. Ensuite elle devint le partage de Charles roi de Navarre, & ce prince la céda en 1410, au roi Charles VI, qui lui donna d'autres terres.

BRETEUIL, famille, *cherchez* TONNELIER (le)

☞ BRETEUIL, petite ville de France, dans le diocèse de Beauvais : elle est située à six lieues d'Amiens, entre Montdidier, Crevecœur & Conty. On voit en cette ville une abbaye de bénédictins de la congrégation de S. Maur, du titre de Notre-Dame de Breteuil, en latin *Beata Maria de Bretolio*, dont dépendent sept prieurés & vingt-huit cures. Les Normans ayant ruiné cette abbaye, elle fut rétablie par le comte Gilduin ou Hilduin, qui obtint du pape Léon IX, la confirmation de son revenu l'an 1050. Ce Gilduin étoit comte de Breteuil & de Clermont, & vicomte de Chartres. L'église fut consacrée le 25 de mai 1165, par Barthémi, évêque de Beauvais. Le roi en est patron. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRETIGNI, *Bretiniaca*, village de France, qui est près la riviere d'Orge, dans l'isle de France, au-dessus de Montlheri, à une lieue plus bas de Châtres, & à cinq lieues de Paris, est le lieu où fut conclu en 1360 le traité de paix entre la France & l'Angleterre. * Baudrand, *dict. géogr.*

BRETON, *cherchez* GUILLAUME, dit *le Breton*.

BRETONNAYAU (René) médecin & poëte François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle en 1584, étoit de Vernantes en Anjou, & exerçoit la médecine à Loches en Touraine. Il a composé un traité de la génération de l'homme : le temple de l'ame, & plusieurs autres poësies imprimées *in*-4°. à Paris chez l'Angelier en 1583. * *Voyez* François de la Croix-du-Maine. M. Goujet, *biblioth. franc.* T. XIII, p. 207.

BRETONNEAU (François) jésuite, prédicateur célébre, né à Tours le 31 décembre 1660, entra au noviciat des jésuites à Paris, le 14 septembre 1675 : il a fait profession solemnelle des quatre vœux le 2 février 1694, & est mort à Paris, dans la maison professe, le 29 mai 1741, dans la 81 année de son âge. Après avoir exercé tous les emplois de sa compagnie avec une distinction très-marquée, il ne se fit pas moins connoître, ni moins estimer dans l'exercice du ministere de la chaire. Son zéle & son affection pour ceux de sa société qui s'étoient distingués dans le même ministere, l'engagerent à être après leur mort l'éditeur de leurs sermons. Si les P. Giroust, Cheminais, Bourdaloue, & la partie peut-être la plus précieuse de ce qui nous reste du P. la Rue, sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde, nous pouvons bien dire que c'est le P. Bretonneau qui les a ranimés, & en quelque façon ressuscités. Laborieux à l'excès pour nous

conserver tant d'utiles discours, il y employa les plus belles années de sa vie, & ne se détermina qu'à regret sur la fin de sa vie, à nous mettre en état de profiter des siens. Il fallut un ordre de ses supérieurs pour l'engager à mettre en ordre, à revoir, & à procurer au public ses propres discours, dont le recueil a paru après sa mort, en 1743, en sept volumes *in*-12, savoir : un pour l'avent, trois pour le carême, & trois pour les mysteres, panégyriques, & sermons de vêtures & de professions religieuses. C'est un vrai présent que l'on a fait au public. Il est peu de sermons, dit le P. Berruyer, auteur de la préface de ce recueil, d'un mérite supérieur à ceux que renferment ces sept volumes ; c'est une nouriture solide pour la piété des fidéles, & des modéles d'une éloquence vraiment chrétienne pour les ministres de la sainte parole. Il n'a manqué au P. Bretonneau que les agrémens de la prononciation, & ces graces extérieures, dont le plus beau discours ne peut être destitué, sans perdre auprès du grand nombre des auditeurs, une bonne partie de son mérite. Ce talent ajouté à ceux dont le P. Bretonneau étoit d'ailleurs abondamment pourvu, nous osons avancer, ajoute-t-on, que sa réputation eût peut-être égalé, dans le cours de plus de 34 ans de prédication, celle des orateurs chrétiens de sa compagnie, dont il a recueilli les ouvrages. Il leur étoit inférieur lorsqu'on l'écoutoit : il s'en rapprochera beaucoup lorsqu'on le lira. Ceux qui l'ont connu, dit encore l'auteur de la préface, conviendront aussi qu'il étoit théologien habile, directeur éclairé, amateur du travail & de la retraite ; sociable néanmoins, & d'un commerce si agréable, qu'on respiroit auprès de lui toute la douceur du beau climat de la Touraine, qui lui avoit donné la naissance. Parmi les sermons de feu M. Massillon, évêque de Clermont, il y en avoit plusieurs qui étoient certainement du P. Bretonneau ; on les a revendiqués pour en orner le recueil des sermons de ce pere, qui les avoit même reclamés de son vivant. C'est encore au P. Bretonneau que l'on doit la préface historique sur la vie & les ouvrages du P. Louis le Valois, de la même société, dont on a donné une nouvelle édition en 1739, à Paris, en trois volumes *in*-12. Cette préface est fort estimée ; & c'est avec raison que le P. Bretonneau y loue ces *Œuvres spirituelles* du P. le Valois, dont la plus grande partie consiste en lettres où l'on trouve beaucoup d'onction & de solidité, à l'exception de trois ou quatre que l'on auroit pu supprimer ou rendre plus exactes. On auroit desiré que le P. Berruyer, dans la préface du recueil des sermons de son confrere, eût imité ce que celui-ci a fait pour le P. de Valois, qu'il eût donné du P. Bretonneau un éloge qui contînt quelques faits, & du moins des dates : nous avons eu d'ailleurs celles qui sont rapportées au commencement de cet article, de même que le catalogue suivant des ouvrages composés par le P. Bretonneau, ou dont il a été le réviseur & l'éditeur. 1. *Ludovico Magno pro concessis hostibus induciis panegyricus, dictus in collegio Turonensi, societatis Jesu, Turonibus*, Philibert Masson, 1684, *in*-12. 2. *De l'importance de la retraite*, à Tours, 1686, *in*-12. 3. *Edition des sermons du P. Cheminais*, à Paris, chez Louis Josse, 1690, deux vol. *in*-12. Plus, un troisiéme qui parut bientôt après. Quant au 4 & au 5 imprimés en 1729, ils ne sont ni de la composition du P. Cheminais, ni de la révision du P. Bretonneau. 4. Edition des *Sentimens de pieté* du P. Cheminais, à Paris, chez Louis Josse, 1691, *in*-16. 5. Edition des *Sermons* du P. Jacques Girouſt pour l'avent, à Paris, chez Nicolas Pépie, 1700, *in*-12. Pour le carême, à Paris, 1704, 3 volumes *in*-12. 6. *Oraison funebre de Philippe de France, duc d'Orléans*, frere unique du roi, à Paris, chez Nicolas Pépie, 1701, *in*-4°. 7. *Abrégé de la vie de Jacques II, roi de la grande Bretagne*, tiré d'un écrit anglois du R. P. François Janders, de la compagnie de Jesus, confesseur de sa majesté : avec un recueil des sentimens du même roi sur divers sujets de piété, à Paris, de l'imprimerie royale, 1703, *in*12. Cette vie traduite en espagnol par D. François de Medyana & Vargas, fut imprimée en cette langue à Cadis en 1704, *in*-4°. 8. *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, à Paris, chez Nicolas le Clerc, 1708, *in*-12. 9. *Remontrances à M. l'évêque d'Auxerre, au sujet de son ordonnance & instruction pastorale, portant condamnation de plusieurs propositions extraites des cahiers dictés au collége d'Auxerre par le P.* (Gabriel) le Moyne, de la compagnie de Jesus, à Paris, chez Pierre Simon, 1726, *in*-4°. deuxiéme édition 1726, *in*-8°. 10. Edition des *Sermons, panégyriques, exhortations, Retraite spirituelle, Pensées sur divers sujets de religion & de morale*, du P. Louis Bourdaloue, depuis 1707 jusqu'en 1734. 11. *Sermons* du P. Bretonneau, &c : ils sont cités dans l'article. * Extrait de la préface des sermons du P. Bretonneau, & d'un mémoire manuscrit latin du P. Oudin jésuite.

BRETONNIER (Barthelemi-Joseph) fils de *Jean* Bretonnier, médecin & chirurgien, naquit à Montrotier à quatre lieues de Lyon, le 24 février 1656. Après avoir fait ses études d'humanités & de philosophie à Lyon, il vint en 1677 à Paris pour y faire son droit : il y fut reçu avocat au Parlement en 1680, & suivit le barreau. Préférant le droit écrit au droit coutumier, il étudia particulierement le premier, & pour y réussir, il lut avec application les meilleurs commentateurs des loix romaines. Les différentes opinions des docteurs l'embarasserent d'abord, & il chercha à les concilier, autant qu'il étoit possible, en remontant à l'origine de chaque loi, ce qui l'engagea dans une étude assez profonde de l'antiquité & de l'histoire ; & l'on s'en apperçoit aisément dans ses observations sur M. Henrys. Comme le droit écrit n'est pas le pur droit romain, mais un assemblage de principes tirés de la jurisprudence romaine, & accommodés aux principes fondamentaux du droit françois, tel qu'on l'observe dans les pays qui ne sont point soumis aux coutumes, M. Bretonnier eut soin d'acquérir une parfaite connoissance des loix civiles & canoniques, que nos rois de la premiere & de la seconde race avoient introduites dans le royaume. Il fit aussi une étude particuliere des anciennes ordonnances, de tous les auteurs qui ont travaillé sur le droit écrit, relativement aux différentes provinces qui y sont soumises, & des priviléges particuliers de toutes les communautés ecclésiastiques ou séculieres, dont le pays Lyonnois, Forez & Beaujolois sont composés. Aussi eut-il la confiance de ces provinces : il fut chargé des affaires les plus importantes qui les regardoient ; & les mémoires qu'elles lui donnerent lieu de faire, sont regardés comme autant de dissertations également instructives pour le public, qu'avantageuses à ceux dont ils servoient de défenses. Dans ces piéces il négligeoit l'agrément du stile pour ne s'y occuper que de la solidité des raisonnemens & des preuves. Il étoit d'ailleurs trop employé pour s'appliquer à cette politesse & à cette élégance, qui au fond ne sont point essentielles, & qu'il eût pu se procurer, s'il l'eût voulu. On lui doit la nouvelle édition des Œuvres de M. Henrys, avec de savantes observations. C'étoit le fruit de ses récréations ; aussi y employa-t-il dix années. Cette édition parut en 1708, sous ce titre : *Les Œuvres de Claude Henrys, contenant son recueil d'arrêts, ses plaidoyers & harangues, & 22 questions posthumes, avec des observations sur les changemens de la jurisprudence, arrivés depuis la mort de l'auteur ; une conférence de la jurisprudence des pays du droit écrit du royaume, & des moyens de la rendre uniforme dans tous les tribunaux*, à Paris, chez Pierre Emery, 2 vol. *in-fol.* M. Bretonnier voyant que cette édition étoit reçue avec beaucoup d'applaudissement, travailla à la perfectionner davantage, & à l'enrichir par de nouvelles observations qui ont été mises depuis sa mort entre les mains de ceux qui ont été chargés de procu-

rer cette nouvelle édition. En 1718 M. Bretonnier donna un petit volume *in-12*, contenant un *Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit qui se jugent diversement dans les différens tribunaux du royaume.* Il avoit été engagé à ce travail par M. Daguesseau, chancelier de France, qui a toujours eu en vue de rendre à cet égard la jurisprudence uniforme dans tout le royaume. Ce petit livre est d'une extrême utilité, renfermant d'une maniere nette & précise tous les principes du droit écrit, & des coutumes, avec un abrégé des plus célébres arrêtistes. La préface est elle seule un traité plein de principes & de réflexions judicieuses, l'auteur y donne de grandes louanges au célébre avocat M. de Fourcroy, qui l'avoit en quelque sorte conduit dans ses premieres études du droit. Dans cette même préface M. Bretonnier rend compte au public des sources où il a puisé la diversité de la jurisprudence qu'il rapporte. L'auteur comptoit donner de nouveau cet ouvrage augmenté, & publier pareillement une nouvelle édition des œuvres de Henrys, lorsqu'il mourut le 21 avril 1727, âgé de 71 ans. Il a laissé deux fils, qui doués des talens nécessaires pour briller dans la profession d'avocat qu'ils avoient d'abord embrassée, se sont trouvés dans la suite obligés de prendre d'autres partis. * Voyez l'éloge de M. Bretonnier dans les additions de M. de Ferriere aux vies des jurisconsultes de Taisand, *in-4°*, à Paris 1737. En 1742 on a donné à Paris, la nouvelle édition promise de son *Recueil alphabétique*, &c, & c'est un gros volume *in-12*. Cette édition augmentée des additions posthumes de l'auteur, & de notes & additions considérables de l'éditeur, qui est M. Boucher d'Argis, avocat au parlement, qui avoit été lié étroitement avec M. Bretonnier, a été suivie d'une autre donnée par le même en 1756, en 2 *vol. in-12.* avec de nouvelles augmentations. Dès 1739, on avoit aussi donné une nouvelle édition des arrêts de Henrys en quatre volumes *in-folio.*

BRETONS, *Britones*, *Britanni*, est le nom que l'on donne aux François de la province de Bretagne.

BRESTCH, ville de Pologne dans la Cujavie, *cherchez* BRZESCIE.

BRETTEN, petite ville du palatinat du Rhin, située sur la riviere de Saltza, aux frontieres du duché de Wirtemberg. Quelques géographes estiment que cette ville est l'ancienne *Solicinium*, que d'autres placent à Sultz, bourg de Wirtemberg. Bretten est capitale d'un petit gouvernement qui porte son nom, & dans lequel sont renfermées les petites villes d'Hildesheim, d'Eppingen, de Sintzheim, & de Gemmingen. * Mati, *dict.*

BRETTEVILLE (Etienne du Bois) plus connu sous le nom d'*abbé de Bretteville*, qui étoit celui de sa naissance, vint au monde au mois d'octobre de l'an 1650. Bretteville-Sur-Bordel, où il naquit d'une famille noble, est à trois lieues de Caen. Après avoir achevé ses études, il se fit jésuite en 1667, & abandonna cet état en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes ecclésiastiques, qui se destinoient au ministere de la prédication. Mais ses travaux ne furent pas longs; une mort prématurée en coupa le cours à l'âge de 38 ans. C'étoit au mois de décembre 1688. Il avoit donné pendant sa vie des *Essais de sermons pour le carême*, à Paris *in-8°*. trois volumes. On en a fait une seconde édition en 1688, une troisiéme en 1691, & une quatriéme en 1703. En 1689, après la mort de l'auteur, il parut un quatriéme volume intitulé, *Essais de sermons pour tous les dimanches de l'année.* Ces essais ne sont pas tous de la façon de M. de Bretteville; il les a tirés pour la plupart de nos meilleurs prédicateurs. Feu M. l'abbé du Jarri en a donné une suite qui est fort inférieure. Il y a aussi de M. de Bretteville des *Essais de panégyriques*, *in-8°*, & un traité intitulé : *l'Eloquence de la chaire & du barreau, selon les principes les plus solides de la rhétorique sacrée & profane*, en 1689 *in-12*, après la mort de l'auteur. Ce titre promet plus qu'on ne donne; & M. Gibert, célébre professeur de rhétorique au collége Mazarin, fait assez peu de cas de cet ouvrage dans ses *Jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence*, *tome 3. page 255. & suiv.* * Voyez *les origines de la ville de Caen, par feu M.* Huet, *ancien évêque d'Avranches*, *page 403.*

BREVAL, *Brevallium*, est une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, qui est du diocèse de Rouen.

BREVAL, *cherchez* BREUIL-BENOIST.

BREUBERG (la seigneurie de) petit pays du cercle de Franconie en Allemagne, est située le long du Mein, entre le comté d'Erpach & l'archevêché de Mayence. Il peut avoir cinq lieues de long, & une ou deux de large. Il n'y a que des villages, & le château de Breuberg, qui lui donne le nom. Cette seigneurie appartient en commun aux comtes d'Erpach, & à ceux de Wertheim. * Mati, *dict.*

BREVERUS (Jean) d'Islebe, qui enseignoit à Riga en 1678. publia en 1655, deux parties d'oraisons prononcées dans l'académie de Riga : une oraison funébre d'Herman Samson, théologien, en 1644; l'école de l'amitié en 1652; la métamorphose de Nabuchodonosor en 1654 : le jugement de Solon : de l'homme heureux : deux décades d'axiomes moraux & politiques en 1647; diverses disputes de logique, &c. * Konig. *biblioth.*

BREUGEL (Pierre) *cherchez* BRUGLE.

BREUGEL (Jean) *cherchez* BRUGLE.

BREVIAIRE. On a donné ce nom au recueil des prieres de l'office que l'on récite dans l'église à diverses heures du jour : savoir, l'office de la nuit, que l'on appelle *Matines*, qui se récitoit autrefois la nuit: *Laudes*; qui se récitoient au lever du soleil : *Prime*, *Tierce*, *Sexte*, & *None*, ainsi nommées des heures du jour où on les récitoit : *Vêpres*, qui se disoient après le soleil couché : on a depuis ajouté *Complies*. L'usage de réciter des prieres à ces diverses heures de la nuit & du jour, est très-ancien dans l'église. On les appelloit en occident le *Cours*, & on leur a donné depuis le nom de *Bréviaire*, soit que l'ancien office ait été abrégé, soit plutôt que ce recueil soit comme une espece d'abrégé de toutes les prieres. Le bréviaire est composé de Pseaumes, de leçons tirées de l'écriture, des homélies des peres, des histoires des saints, d'hymnes, d'antiennes, de répons & d'oraisons convenables aux temps, aux fêtes & aux heures. Les églises ayant chacune rédigé les offices qui étoient en usage chez elles, cela a fait la différence des bréviaires. Il s'est glissé dans plusieurs quantité d'histoires fabuleuses des saints : ensorte que l'on a été obligé, & on l'est encore tous les jours, de travailler à la réforme des bréviaires. Le bréviaire que l'on appelle *le Bréviaire Romain*, n'est point l'ancien bréviaire de l'église de Rome; mais un bréviaire que les cordeliers récitoient dans la chapelle du pape, que Sixte IV adopta. Pie V, Clément VII, & Urbain V l'ont fait réformer, & ont voulu le mettre en usage dans toutes les églises, mais ils n'ont pu en venir à bout. Plusieurs églises ont retenu leurs bréviaires anciens, ou en ont fait de nouveaux. L'usage de réciter le bréviaire en particulier, a été dans le commencement de dévotion : les ecclésiastiques, & même des laïcs, l'ont pratiqué, quand ils ne pouvoient pas assister à l'office dans l'église; mais on ne trouve pas de loi ancienne qui y oblige les ecclésiastiques. La premiere est le decret du concile de Basle, suivi de celui du concile Latran sous Jules II & Léon X. Ces decrets ne regardent expressément que les bénéficiers. * Joli, *de recitandis horis canonicis.* Mabillon, *de cursu Gallicano.* M. le Vert, *des cérémonies.* Divers traités *des heures canoniales & de l'office divin.* Van-Espen, *traité des devoirs des chanoines.*

BREUIL-BENOIST, *Brolium-Benedicti*, est une abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la paroisse de Mar-

cilli, située sur la riviere d'Aure en Normandie, à sept lieues d'Evreux.

BREUIL-GROLLAND ou BOIS-GROLLAN, *Brotium-Grollandi*, étoit autrefois une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui est présentement de l'ordre de Cîteaux, & est située dans le diocèse de Luçon en Poitou.

BREUIL (du) peintre François, qui après la mort du Primatice, fut chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il peignit à Fontainebleau 14 tableaux à fraisque dans une des chambres qu'on appelle des poëles, & fit avec Bunel la petite galerie du Louvre, qui fut brulée en 1660. Il mourut sous le regne de Henri IV. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

BREVINGIUS (Jean) qui a écrit de la guerre entre les Catholiques & les Protestans depuis l'année 1617, & qui la fit imprimer en 1665, a aussi publié le jugement de pénitence avant le jugement final en 1670, un livre de la vaine sagesse des hommes en 1667, *in*-4°. * Konig. *bibl.*

☞ BREUL (Jacques du) Parisien, né le 17 septembre 1528. Il entra à S. Germain des Prez en 1549, & mourut en 1614. Il a donné une édition de S. Isidore de Seville, avec plusieurs autres ouvrages, tels qu'un recueil de divers auteurs; la Chronique du Mont Cassin; le Poëme du siége de Paris; les Fastes, antiquités & choses les plus remarquables de Paris, recueillies par Pierre Bonfons, & augmentées par du Breul, *in*-8°. Paris 1605 & 1608 : la Vie du Cardinal Charles de Bourbon (oncle de Henri IV) Paris 1612, *in*-4°. *Chronicon Abbatum regalis monasterii S. Germani à Pratis*, *in-fol.* Cette chronique est jointe à l'*Histoire d'Aimoin*, qu'il publia en 1603. Le Théâtre des Antiquités de Paris, *in*-4°. Paris 1612; cette premiere édition est la plus belle & la meilleure. Claude Malingre, sieur de S. Lazare, a fait réimprimer en 1639 le même ouvrage, avec quelques additions peu importantes. *Supplementum antiquitatum Parisiensium*, *in*-4°. Paris 1614.

BREVOORT, *cherchez* BREFORT.

BREWOOD, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Stafford. Les évêques du pays y avoient autrefois leur palais. Il est à 107 milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BREY, petite ville d'Allemagne, dans le comté de Looz, au pays de Liége, environ à quatre lieues de Maseick, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

☞ BREYÉ (François-Xavier) avocat en la cour souveraine de Lorraine & Barrois, a donné au public un traité du Retrait féodal, imprimé à Nancy en 1736, 2 vol. *in*-4°, dans lesquels on a aussi agité & les matieres les plus curieuses du Retrait Lignager, & plusieurs autres questions importantes sur différens sujets qui y ont rapport. Il dédia cet ouvrage au duc de Lorraine. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

☞ BREYER (Remy) chanoine de l'église de Troyes en Champagne, naquit à Troyes même en 1669, d'une famille dont le nom est très-ancien dans l'orfévrerie de cette ville. Il fit ses premieres études dans sa patrie, les continua à Paris sous deux de ses oncles, Nicolas & Jean Breyer; le premier docteur de Sorbonne, & le second bachelier de la même maison, & fut lui-même reçu docteur en théologie dans la même faculté. Nommé depuis par le roi à la trésorerie de la collégiale de saint Urbain de Troyes, où il étoit retourné; il prit possession de ce bénéfice en 1696, & vécut en chanoine qui connoît ses devoirs, & qui les aime. La priere & l'étude partagerent tout son temps. Ses oncles lui avoient formé une bibliothéque bien choisie, & convenable à son goût; il sut en profiter, & communiqua ses lumieres au public dans les différens ouvrages qu'il lui donna. Le premier est une traduction des *Lettres de S. Loup, évêque de Troyes, & de S. Sidoine, évêque de Clermont, avec un abrégé de la vie de S. Loup*, ouvrage qui parut à Troyes dès 1706, *in*-12. Il fut suivi du *Catéchisme des riches*, que les calamités qui affligerent la France après l'hyver de 1709, l'engagerent de composer : il y expose tous les principes établis par les loix de l'humanité, par l'écriture & par les SS. Peres, sur les obligations des riches dans les calamités publiques : ce *Catéchisme* a été imprimé à Troyes en 1711, *in*-8°. Il est terminé par un examen des péchés des pauvres, à qui l'auteur montre en quel sens la pauvreté peut conduire au ciel. Denys-François Bourillier de Chavigny, alors évêque de Troyes, fut si satisfait de ce Traité, qu'il résolut de s'attacher plus particuliérement l'auteur, dont il connoissoit d'ailleurs la vertu & les talens; & après l'avoir pourvu d'un canonicat dans sa cathédrale, il l'obligea d'accepter des provisions de promoteur en l'officialité du diocèse. M. Breyer prit possession du canonicat le 25 novembre 1712. M. de Chavigny faisoit travailler alors à un nouveau *Breviaire*; il eut recours au nouveau chanoine, & celui-ci contribua beaucoup de son travail, de ses lumieres & de ses conseils, à la composition de cet ouvrage qui parut en 1718. Quelques années après, en 1723, il fit imprimer à Troyes un *Mémoire historique*, à l'occasion d'une vieille querelle que l'on venoit de renouveller de la part des villes de Rheims & de Châlons, au sujet du titre de *Capitale* qu'elles disputoient à la ville de Troyes, & ce mémoire a terminé pour jamais la contestation en faveur de la patrie de l'auteur. On doit même regarder ce *Mémoire* comme un abrégé de l'histoire de Champagne, quoiqu'il se sente en quelques endroits de la précipitation avec laquelle il fut redigé. Débarassé de cette contestation, M. Breyer fit part au public en 1724 de la vie de S. Aldérald, chanoine & archidiacre de Troyes, qui vivoit vers la fin du dixiéme siécle (*vita Sancti Aderaldi, ou Alderaldi, ecclesiæ Trecensis canonici, & archidiaconi, nunc primùm prodit in lucem*, *in*-12. à Troyes) Cette vie écrite par un auteur contemporain, s'étoit trouvée parmi les papiers de M. Desguerrois, émule du célèbre Camusat, dans l'étude des antiquités ecclésiastiques de Troyes. M. Breyer, en la mettant au jour, y joignit une préface latine, où il discute quelques points de l'histoire ecclésiastique de Troyes dans le dixiéme siécle. Le même zéle pour la gloire de sa patrie, & le même amour pour l'église, l'engagerent à donner au public en 1725, *les Vies de Saint Prudence, évêque de Troyes, & de Sainte Maure, Vierge*, *in*-12, avec des *Eclaircissemens* sur plusieurs endroits qui pouvoient former des difficultés. La vie de Sainte Maure n'est qu'une traduction du panégyrique de cette Sainte, attribué à S. Prudence, & déja donné par Camusat dans son *Promptuarium antiquit. Tricassin. p.* 40, mais que M. Breyer avoit revu sur un nouveau manuscrit. La vie de Saint Prudence, & les éclaircissemens très-importans qui l'accompagnent, montrent que M. Breyer n'étoit pas moins versé dans la bonne théologie, que dans l'érudition ecclésiastique & littéraire. Cet ouvrage fut attaqué par ceux qui n'avoient pas pour la personne & la doctrine de Saint Prudence, la même opinion favorable, qu'il paroît que M. Breyer avoit eu raison d'en avoir. Il le défendit par deux ouvrages également solides & pleins de lumieres, dont le premier parut en 1736, à Paris chez Osmont, sous le titre de *Défense de l'église de Troyes, sur le culte qu'elle rend à Saint Prudence, évêque : contre ceux qui prétendent que sa sainteté n'est pas assez avérée pour être placé dans le recueil des vies des Saints.* Une réponse faite à cette défense, & insérée dans les Mémoires de Trevoux, 2e. vol. de décembre 1736, obligea M. Breyer au second écrit, plus considérable que le premier, intitulé; *Suite de la Défense de l'église de Troyes sur le culte qu'elle rend à Saint Prudence, ibid.* 1738, *in*-12. Il n'y répond pas seulement aux Mém. de Trevoux; il tâche aussi de réfuter cet écrit imprimé dans le Mercure de décembre de la même année 1736, intitulé : *Doute proposé aux*

Savans, au sujet des annales des rois de France, connues sous le nom de S. Bertin. Ce *Doute* est de M. *l'Evesque de la Ravalliere*, de Troyes, qui est actuellement de l'académie des inscriptions & belles lettres. Cet académicien peu content de ce que M. Breyer a répondu, repliqua l'année suivante par un nouvel écrit de 24 pages *in-12*, qui fut distribué à quelques gens de lettres, & que l'on a imprimé dans le Mercure d'octobre 1738. Nous croyons que cette dispute, qui a enfanté des écrits utiles, en est demeurée là. On peut en lire le détail très-circonstancié, & fait avec beaucoup de solidité dans l'ouvrage qui sera cité à la fin de cet article. Tout ce qu'il nous convient d'en dire ici, c'est que M. Breyer dans sa *défense*, & dans la suite de cette *défense*, montre un zèle très-digne d'éloge pour la doctrine & la personne, non-seulement de Saint Prudence, mais aussi de Saint Augustin. Il seroit à souhaiter qu'il eût été guidé par les mêmes lumieres dans le parti qu'il prit au sujet du nouveau Missel que feu M. Bossuet, évêque de Troyes, donna à son diocèse par un mandement du 26 septembre 1736, & qui fut approuvé de la plus grande partie du clergé de ce diocèse. Mais on ne peut s'empêcher d'avouer que dans tout ce qu'il a écrit, durant la contestation que ce nouveau missel a excitée, il a trop donné à des idées particulieres, que ses meilleurs amis n'ont pu approuver. Nous pourions entrer sur cela dans un détail dont nous sommes bien informés; mais M. Breyer n'ayant rien laissé imprimer de ce qui est sorti de sa plume durant cette dispute, nous croyons qu'il est plus convenable de n'en pas dire davantage. On peut voir sur cela les lumineuses instructions pastorales que M. Bossuet a été obligé de donner pour la défense de son missel. M. Breyer composa durant cette contestation un ouvrage qui a mérité l'estime de feu M. Duguet, intitulé: *Nouvelle dissertation sur les paroles de la consécration*, à Troyes 1733, *in-8°.* où il entreprend de montrer contre le pere Lebrun de l'Oratoire, & le pere Bougeant, jésuite, qui avoient écrit sur cette matiere, que les Grecs & les Latins avoient dans tous les tems renfermé la forme de la consécration dans les paroles, *Hoc est*, &c. & que les disputes entre les deux églises n'auroient jamais eu lieu, si, de part & d'autre on eût cherché & saisi le vrai sens des liturgies orientales. Nous ne connoissons point d'autres ouvrages imprimés de M. Breyer: il a laissé manuscrite une *Histoire chronologique & dogmatique des conciles de la province de Sens.* Ce pieux & savant chanoine est mort à Troyes au mois de décembre 1749, regretté de ses confreres qu'il édifioit, des savans qu'il éclairoit, du peuple à l'estime duquel la vertu eut toujours des droits. Il a laissé son patrimoine à sa famille, tout l'excédant aux pauvres, & sa bibliothéque à la maison de l'Oratoire. On peut en voir davantage dans son *Eloge historique & critique* (par M. *Grosley*, Avocat à Troyes) imprimé en 1753, *in-12. pp.* 106. * M. Goujet, *Mém. mss.*

BREYSICH, bourg du cercle de Westphalie en Allemagne, dans le duché de Juliers, sur le Rhin, entre Coblentz & Bonne. * Mati, *dict.*

BREZÉ, maison considérable, dont l'on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. Jean de Brezé, seigneur de la Varenne, qui plaidoit en 1323 & 1332, contre Payen de Maillé & sa femme, seigneur & dame de Brezé, pour raison de cette terre, & ne vivoit plus en 1351. Il épousa *N.* dont il eut Geofroi, qui suit.

II. Geofroi de Brezé, seigneur de la Varenne, Longeville, Nogent, Tourlis, &c. fut fait prisonnier par les Anglois, en allant reconnoître le château de Passavant qu'ils occupoient: ce qui l'obligea de vendre une partie de ses biens pour payer sa rançon, en récompense de quoi le roi lui donna en décembre 1369, la terre de Montberard près de Brezé, & autres possédées par ceux qui tenoient le parti de ses ennemis. Il ne vivoit plus en 1380, & laissa de *Aliette* de Chemillé, dame de Brochesac, dit *Brissac*, fille de de *Clement*, seigneur de Brochesac, & de *Sedile* de Garencieres, Jean II du nom, qui suit; *Jeanne* mariée à *Geofroi* seigneur de la Grezille; & *Thomasse* de Brezé, alliée à *Guillaume* d'Escherbage.

III. Jean de Brezé II du nom, seigneur de la Varenne, Brissac, &c. servit en Flandre au second voyage que le roi y fit pour le fait de Bourbourg. On lui donne pour femme *Marguerite* de Breuil, dont il eut Pierre, qui suit; *Geofroi*, archidiacre de Tours & trésorier d'Angers, mort en 1401; *Guillaume*, vivant en 1437; & *Jean* de Brezé, seigneur de Broon, qui rendit de grands services au roi Charles VII, se signala à la prise d'Evreux en 1442, & qui s'étant précipité témérairement, lorsque les Anglois vinrent pour la reprendre, y fut tué au premier choc.

IV. Pierre de Brezé I du nom, seigneur de la Varenne, Brissac, Broon, &c. conseiller & chambellan du roi, mourut avant l'an 1427, ayant eu de *Clemence* Carbonnel, veuve de *Roland* de Dinan, seigneur de la Gougerie, & fille de *Jean* Carbonnel, Pierre II du nom, qui suit; *Robert*, tué en une rencontre contre les Suisses près Bâle, en 1444; *Jean*, capitaine de Louviers, bailli de Gisors, qui fut chef de l'entreprise sur le pont de l'Arche, & de celle de Conches en 1449. Il assista au siége de Château-Gaillard la même année, & suivit le sénéchal de Normandie son frere en l'expédition qu'il fit en Angleterre en 1457; *Françoise*, mariée par contrat du 2 février 1437, à *Bertrand* de Beauveau, seigneur de Précigni; & *Yvonne* de Brezé, alliée en 1454 à *Jean* de Montbourcher.

V. Pierre de Brezé II du nom, seigneur de la Varenne, de Brissac, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, à qui le roi donna en 1444 les terres de Nogent-le-roi, Anet, Breval, & Montchalivet, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, fut tué à la journée de Montleheri, le 17 juillet 1465, ayant eu de *Jeanne* Crépin, fille de *Guillaume* seigneur du Bec-Crépin, de Mauni, &c. & de *Jeanne* dame d'Auvricher, maréchale héréditaire de Normandie, Jacques, qui suit; *Jeanne* mariée à *Jean* de Vendôme III du nom, vidame de Chartres; & *N.* de Brezé, dame de Briouse, que l'on dit avoir épousé *Gilles* de Saint-Germain, baron d'Asnebec, & de Rannes.

VI. Jacques de Brezé, comte de Maulévrier, maréchal & grand sénéchal de Normandie, baron du-Bec-Crépin & de Mauni, seigneur de la Varenne, de Brissac, Nogent-le-roi, Anet, Breval, épousa en 1462 *Charlotte*, fille *naturelle* du roi *Charles* VII & de la belle *Agnès* Sorel, qu'il tua à Romiers auprès Dourdan, le 14 juin 1476, l'ayant surprise en adultere; pour raison de quoi il fut poursuivi en justice, constitué prisonnier en divers lieux, & condamné en cent mille écus d'amende envers le roi Louis XI, pour le payement desquels il abandonna toutes ses terres; mais après la mort de ce prince, il se pourvut au parlement, en 1484, contre tout ce qui avoit été fait contre lui, & obtint arrêt en sa faveur. Il mourut le 14 août 1494, ayant eu de son mariage, Louis, qui suit; *Jean*, grand sénéchal de Normandie, substitué aux biens de sa maison, par la donation que le roi Louis XI en fit à son frere aîné, en 1481, mort sans enfans; Gaston, qui fit *la branche des seigneurs de* Plannes, *rapportée ci-après; Anne*, mariée à *George* baron de Clere; & *Catherine* de Brezé. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques *de Brezé, capitaine du vieil palais de Rouen*; & Guillaume *de Brezé, seigneur d'Autheuil, vivant en* 1497.

VII. Louis de Brezé, comte de Maulévrier, baron du Bec-Crépin & de Mauni, seigneur de Nogent-le-roi, Anet, &c. premier chambellan du roi, chevalier de son ordre, grand sénéchal & gouverneur de Nor-

mandie, grand veneur de France, capitaine des cent gentilshommes, & de cent hommes d'armes des ordonnances, obtint en 1481, du roi Louis XI, le don de toutes les terres que son pere avoit cedées au roi pour l'amende de cent mille écus en laquelle il avoit été condamné. Il mourut le 23 juillet 1531, ayant épousé 1. avant l'année 1501, *Catherine* de Dreux, dame d'Esneval & de Pavilli, fille de *Jean*, vidame & baron d'Esneval, & de *Gillette* Picart, morte sans enfans le 20 décembre 1512: 2. l'an 1514 *Diane* de Poitiers, depuis duchesse de Valentinois, fille de *Jean*, seigneur de S. Valier, & de *Jeanne* de Batarnai. Elle le survécut long-temps, gagna les bonnes graces du roi Henri II, dont elle devint maîtresse; & mourut en 1566, ayant eu du comte de Maulévrier, *Françoise* de Brezé, comtesse de Maulévrier, &c. mariée en 1538 à *Robert* de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, &c. maréchal de France, morte en 1574; & *Louise* de Brezé, dame d'Anet, de S. Valier, &c. mariée par contrat du premier août 1547 à *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale.

SEIGNEURS DE PLANNES ET AUVRICHER.

VII. GASTON de Brezé, troisiéme fils de JACQUES, comte de Maulévrier, & de *Charlotte bâtarde* de France, fut seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbosc, & maréchal héréditaire de Normandie. Il épousa *Marie* de Cerisai, dame de Fauquernon, & de la Haye-du-Pui, fille de *Christophe*, seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Maineville, dont il eut *Louis*, évêque de Meaux, grand aumônier de France, trésorier de la sainte Chapelle de Paris, mort le 15 septembre 1589; *Catherine*, mariée à *Nicolas* de Dreux, vidame & baron d'Esneval, seigneur de Pavilli, Pierrecourt, &c. & *Françoise* de Brezé, alliée à *Gilles* le Roi, seigneur du Chillou, morte sans postérité. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

BREZÉ (Pierre de) seigneur de la Varenne, & grand sénéchal de Normandie, eut beaucoup de part à la faveur sous le regne de Charles VII. Cela servit moins à l'insinuer dans les bonnes graces de Louis XI, fils & successeur de Charles VII, qu'à le lui rendre peu agréable. Aussi a-t-on cru que Louis XI, peu après son avénement à la couronne, ne le choisit pour commander le secours qu'il accorda à Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, qu'afin de se défaire de lui, tant ce secours étoit peu de chose. Brezé fut assez heureux au commencement, & fit des progrès considérables sur le parti contraire; mais cela n'aboutit à rien. On assiégea les François dans les villes qu'ils avoient prises, & ils n'obtinrent d'autre capitulation que la vie, à condition de s'en retourner en France. Pierre Matthieu raconte que leur chef se vit réduit avec la reine au pouvoir d'une troupe de voleurs. Il ne paroît pas que cette expédition d'Angleterre ait fait quelque préjudice à la fortune de Brezé; car en l'année 1465, il faisoit une très-belle figure à la cour de France. La guerre du bien public soutenue en personne par le comte de Charolois, qui s'étoit avancé jusqu'au cœur du royaume, étoit une affaire bien embarassante pour Louis XI. Ce fut entr'autres avec Pierre de Brezé, qu'il délibera sur ce qu'il avoit à faire. Il le soupçonnoit d'intelligence avec l'ennemi; & comme il vouloit s'en éclaircir, il lui demanda à lui-même ce qui en étoit. Brezé, qui tournoit toutes choses en plaisanterie, se tira d'affaire par une réponse sur ce ton-là. Il eut le commandement de l'avant-garde, à la journée de Montleheri, qui avoit été le sujet de la délibération; & soit qu'on l'eût piqué par quelque reproche, soit qu'il fût naturellement brave, il chargea avec si peu de ménagement pour sa personne, qu'il fut tué des premiers, le 14 juillet 1465. * Bekarius, *lib. I.* Matthieu, *histoire de Louis XI. La chronique scandaleuse de Louis XI.* Le P. Anselme, *histoire généalogique de la maison de France.* Bayle, *dict. critiq.*

BREZÉ (Claire Clemence de Maillé) *voyez* MAILLÉ.

BREZSTI, ville de Pologne, *cherchez* BRZSCIE.

BRIANÇON, ville de France, dans les montagnes de Dauphiné, capitale d'un petit pays, nommé *le bailliage de Briançon*, ou *le Briançonnois*, est bâtie au pied d'un rocher, sur lequel il y a un château, & passe, à cause de sa situation, pour la plus haute ville de l'Europe. Deux ruisseaux se joignent au-dessous de cette ville, dont l'un, qui vient du mont Genève vers le septentrion, s'appelle *Dure*; & l'autre qui descend vers le couchant de la vallée du Monestier & de Chantemerle, a le nom d'*Ance*. Ils sont proprement les sources de la Durance, & quelques auteurs ont cru que c'est de-là que cette riviere tire son nom. Strabon & Ptolémée donnent celui de Βριγάντιον à Briançon que l'Itineraire d'Antonin nomme *Bricantium*, & Ammien Marcellin *Virgantia*. Il y a environ à deux lieues de cette ville une grande roche coupée à la pointe du ciseau, que les habitans nomment *Pertuis Rostang*. On y a vu autrefois ces mots gravés, *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.* Mais cette inscription est trop peu latine, pour être du siécle d'Auguste: ce que Merula & d'autres ont remarqué. Quelques auteurs ont cru que Jules César fit cette ouverture au rocher, en venant dans les Gaules. D'autres croient que c'est le même rocher qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre, pour y pratiquer un passage commode à ses élephans; & d'autres soutiennent que c'est le roi Cottius qui fit travailler à cette porte, pour faire plaisir à Auguste, dont il mit la statue au-dessus. Il est difficile de bien établir la vérité d'aucun de ces faits. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Briançon est une ville ancienne, & il faudroit démentir tous les anciens auteurs, pour n'être pas de ce sentiment. Elle se rendit considérable dans le XIII siécle. Dans le XVI elle fut occupée par ceux de la ligue, qui la considéroient avec raison comme une ville d'importance; & Lesdiguieres, depuis connétable de France, la leur enleva en 1590. C'est une assez belle ville, pour être dans les montagnes, où il y a bailliage, avec une belle église, & trois monasteres. Elle a produit des hommes de lettres, & entr'autres Oronce Finé, l'un des plus savans mathématiciens de son temps. * Chorier, *histoire de Dauphiné.* Bouché, *histoire de Provence.*

BRIANÇON ou BRIANÇONNET, village de Provence, dans le diocèse de Glandeve, & la viguerie de Grasse. Diverses médailles d'or, d'argent & de cuivre, qu'on y trouve tous les jours, avec grand nombre d'inscriptions, témoignent que ce lieu a été plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans quelques-unes de ces inscriptions, on trouve ces mots: *Ordo Brig. F. C.* c'est-à-dire, *Ordo Brigantium* ou *Brigantinus fieri curavit.* Et l'on sait que ce nom d'*Ordo* ne se donnoit qu'aux grandes villes qui avoient les trois ordres, du sénat, de la milice, & du peuple; & ainsi on a raison de croire que Briançonnet a été des plus illustres. * Bouche, *hist. de Provence.*

BRIANÇON ou FORT BRIANÇONNET, est un château de Savoye dans le pays de Tarentaise, qui est bâti sur un rocher le long de l'Isere, environ à une lieue au-dessous de Monstiers. Il y a aussi un village de ce nom. Quelques auteurs ont cru que le château de Briançon a donné son nom à la maison de Briançon en Dauphiné, noble, ancienne, & féconde en hommes illustres. AIMON de Briançon fut tiré en 1178 de la solitude de la chartreuse où il étoit religieux, pour gouverner l'église de Tarentaise, après Pierre, que sa piété a fait mettre au nombre des Saints. Aimon se trouva au concile de Latran en 1179. Etant en 1186 à Pavie, il obtint de l'empereur Fréderic I des priviléges pour son église, que Henri VI confirma en 1196. Dans le siécle suivant, un GUILLAUME de Briançon, aussi chartreux, ayant été élu archevêque d'Embrun, refusa par humilité d'accepter cette dignité. En 1291 Eudes, Guillaume, & Aimon de Briançon fils, d'Aimeric, firent, avec le dauphin Humbert I, un échange du château de Bellecombe, qu'ils avoient long temps pos-

sedé, avec celui de Vagres, que le dauphin leur remit. Pierre de Briançon, seigneur de Saint-Ange, se distingua par son mérite durant les guerres de la religion, & mourut en 16.3. * Chorier, *hist. de Dauphiné.*

BRIANÇON (Laurent de) *cherchez* LAURENT.

BRIANZA, *Monti di Brianza*, en latin *Brigantini Montes*, montagnes du Milanez en Italie, qui sont vers le lac de Côme, à l'endroit d'où sort la riviere d'Adda. * Mati, *diction.*

BRIARD (Jean) natif de Bailleul, dans le territoire d'Ath en Hainaut, docteur en théologie & vice-chancelier de l'université de Louvain, qui vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, fut fort estimé des plus habiles de son temps, sur-tout d'Erasme, & mourut le 8 janvier 1520. On a de lui divers ouvrages, comme *quæstiones quodlibeticæ. De contractu sortis seu loteria. De causa indulgentiarum, &c.* Lambert Briard ou Briarde de Dunkerque, a composé quelques ouvrages de droit. Il étoit président à Malines, où il mourut le 30 octobre 1547. * Erasme, *lib.* 1 & 7, *epist.* Valerius Andræas, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

BRIARE sur la Loire, petite ville de France, dans la grande Beauce, ou, selon d'autres, dans le gouvernement d'Orléans, ou en particulier dans le Gâtinois. Les auteurs latins la nomment *Brivodurum*, *Bridoborum* & *Breviodorus* ou *Brioderus*, comme portent quelques actes anciens. Elle donne son nom au canal qui communique de la Loire à la Seine, par le moyen du Loing & du ruisseau de Trezé. Ce canal fut commencé en 1607, sous la direction de Hugues Cosnier de Tours, qui en avoit été l'inventeur : la mort de Henri IV arrivée en 1610, fut cause qu'on discontinua à y travailler : le marquis d'Effiat fit d'inutiles efforts en 1627 pour le faire continuer. On ne reprit cet ouvrage qu'en 1635, par le moyen de 33 seigneurs qui acheterent le fief & la terre de Briare, & qui obtinrent la permission de l'achever à leurs dépens. Il avoit été entrepris au commencement du XVII siécle, & il fut achevé sous le regne de Louis *le Juste*, par les soins du cardinal de Richelieu. Briare souffrit durant les guerres civiles de la ligue. En 1652 il se donna près de cette ville un combat, entre les troupes du roi & celles des princes.

BRIARÉE, géant, *cherchez* EGEON.

BRIATESTE, *Briatesta*, petite ville de France, dans le Languedoc, est dans l'Albigeois, sur la riviere de Dadou, entre la ville d'Albi & celle de Lavaur. * Mati, *dictionnaire.*

BRIAU (André) fut premier médecin de Louis XII roi de France, & échevin de Lyon en 1518 & 1519. Il fut un des membres de l'illustre académie de Fourviere ou de l'Angélique, établie dans la même ville, & on le regardoit comme un des Mécenes de son temps En effet, outre qu'il étoit très-savant lui-même, il aimoit beaucoup les gens de lettres, & les appuyoit, autant qu'il étoit en lui, de son crédit & de sa protection. Le célébre Symphorien Champier lui a adressé plusieurs de ses ouvrages, dans lesquels il lui donne les plus grands éloges. Ce Briau eut une fille, mariée à *Noël* Neyret, dont les descendans donnerent leur nom à la rue *Neyret* à Lyon. Le P. Colonia, *Jés. hist. litt. de Lyon, tom.* 2.

BRICCE (Jean) Romain, étoit poëte & peintre sous le pontificat du pape Urbain VIII. Son pere, qui gagnoit sa vie à raccommoder des matelats, avoit refusé de lui faire apprendre à lire. Bricce en vint pourtant à bout par la force de son génie, & par le penchant qu'il avoit pour toutes les choses d'esprit. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il composa des chansons ; il fit ensuite des comédies, puis il s'attacha à la peinture & à la musique, où il réussit assez bien. On dit qu'il mourut vers l'an 1640. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illustr. c.* 37.

BRICE (Saint) évêque de Tours, succeda à S. Martin en cette chaire l'an 397. Voici ce qu'en dit Gregoire, évêque du même lieu, *aux livres* 2 & 10 *de son histoire.* Brice avoit été diacre de l'église de Tours durant la vie de S. Martin, & avoit coutume de se moquer de ce grand serviteur de Dieu, & de l'appeller radoteur & insensé. Quoique S. Martin ne pût ignorer la chose, il ne laissoit pas d'avoir pour Brice une affection particuliere, croyant qu'il parloit de la sorte, non pas tant par malice, que par indiscrétion & legereté d'esprit ; & qui plus est, il lui prédit qu'il lui succederoit dans son évêché, & qu'il y essuyeroit beaucoup de traverses. En effet, Brice, dès le commencement de son épiscopat, fut accusé par Lazare, évêque de Marseille, qui le traduisit de concile en concile ; mais enfin il fut absous dans un concile de Turin, tenu au commencement du V siécle. Trente-trois ans après sa promotion à l'épiscopat, il fut accusé d'avoir débauché une femme qui avoit pris le voile, & fait vœu de chasteté, & de l'avoir engrossée. Lorsqu'elle fut accouchée, le peuple de Tours l'ayant su, voulut lapider Brice, comme étant coupable de ce crime ; mais pour montrer son innocence, il fit apporter l'enfant, qui n'avoit que trente jours, & lui dit en présence de tout le peuple, qu'il le conjuroit par le Fils de Dieu, de déclarer devant toute l'assemblee s'il étoit vrai qu'il en fût le pere ; à quoi l'enfant répondit qu'il n'étoit pas vrai. Le peuple ne se contentant pas de cela, voulut obliger Brice à faire déclarer à l'enfant qui étoit son vrai pere ; mais l'évêque repartit que cela ne le regardoit pas, qu'il avoit eu soin de ce qui le touchoit ; & que si le peuple avoit quelque chose à proposer à l'enfant, il pouvoit l'interroger. Alors les assistans lui dirent qu'il avoit fait parler l'enfant par art magique, & s'écrierent qu'ils ne le vouloient plus reconnoître pour leur évêque. Brice, pour se purger encore mieux, mit des charbons ardens dans sa robe, & les serrant contre son estomac, les porta jusque sur le tombeau de S. Martin, après quoi il fit voir que ses habits n'avoient point été endommagés du feu. Mais ce peuple s'opiniâtra encore davantage ; & l'ayant chassé de son siége, établit en sa place un nommé Justinien. Brice se retira à Rome, & y demeura sept ans, jusqu'à ce que le pape lui commanda de retourner en son diocèse, où il arriva quelques jours avant la mort de l'évêque Armence successeur de Justinien. Les habitans de Tours le reçurent avec joie, & il tint encore le siége pendant sept ans. Il mourut le 13 de novembre de l'an 444. * Sulpice Severe, *Dial.* 3. Gregor. *Turon. l.* 2, *hist. c.* 1 & *l.* 10, *c.* 31. Baillet, *vies des Saints*, 13 *novembre.*

☞ BRICE (Germain) naquit à Paris vers l'an 1653. Ses parens, quoique peu favorisés de la fortune, lui donnerent une excellente éducation, & profiterent des secours qui se trouvent dans cette grande ville, pour lui faire faire ses études. Il entra ensuite dans le monde, & sans avoir dessein d'embrasser sérieusement aucun état, il prit l'habit ecclésiastique qu'il a porté jusqu'à la fin de sa vie, sans entrer dans les ordres. Le hasard, ou son propre gout, l'ayant mis en quelque relation avec des étrangers, il sut leur plaire par la vivacité de son esprit & par le brillant de ses saillies. Il devint bientôt de leurs amis, de sorte qu'ils ne voulurent point d'autre maître que lui pour apprendre la langue françoise. Ils le prierent de plus de leur servir de guide dans les endroits de la ville qui méritoient l'attention des curieux, pour en observer toutes les beautés. Cette nouvelle occupation ne lui parut d'abord qu'un simple amusement ; mais bientôt il comprit que sans une étude particuliere, il lui seroit impossible d'entrer dans des détails, & que souvent il préfereroit avec le public ignorant des morceaux purement d'éclat, à d'autres qui avec moins d'apparence renfermoient cependant plus de beautés réelles. Dès-lors il consulta les maîtres de l'art, & il devint écolier lui-même, pour être en état dans la suite, de saisir au premier coup, & de faire appercevoir ce que la magnificence de la capitale contenoit de plus précieux. Le desir qu'il avoit de s'instruire,

truire, lui fit faire de rapides progrès; mais rien ne contribua davantage à le perfectionner dans la connoissance des beaux arts, qu'un voyage qu'il fit en Italie, où sous la conduite des grands maîtres, il étudia les riches modeles de l'antiquité. Cette étude le mit en état, lorsqu'il fut de retour à Paris, d'être plus utile aux étrangers qu'il n'avoit pu l'être jusqu'alors. Il en retira aussi des avantages considérables pour lui-même; car il ne fut pas long-temps à se faire une situation fort aisée, sur-tout pour un homme seul, qui n'avoit nulle charge, nul embaras, & très-peu de dépense à faire. Ses ouvrages contribuerent aussi beaucoup à augmenter l'aisance dont il jouissoit. Il a composé quelques piéces, tant en vers qu'en prose, qu'il a bien voulu partager avec ses amis. Je ne parle ici que de sa *Description de la ville de Paris, & de tout ce qu'elle contient de remarquable.* La premiere édition qui parut en 1684, fut bientôt suivie de plusieurs autres, de façon que dans un certain nombre d'années, Brice a pu voir jusqu'à huit éditions de son ouvrage, qui toutes ont été enlevées avec empressement. Germain Brice mourut en 1727, dans sa soixante & quatorziéme année, & fut inhumé à S. Sulpice. La neuviéme & derniere édition de son ouvrage, à laquelle il travailloit lorsque la mort le surprit, n'a paru qu'en 1752, à Paris, 4 vol *in*-12. Elle est due en partie aux soins de M. l'abbé Perau, auteur de différens ouvrages qui l'ont fait connoître avantageusement dans la république des lettres. C'est de la préface qu'il a mise à la tête de cette édition, que j'ai tiré ce que je viens de rapporter de Germain Brice.

☞ BRICE (dom Etienne-Gabriel) prêtre & religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, naquit à Paris au mois de juin 1697, & fut élevé par son oncle Germain Brice, auteur de la *Description de Paris*, après la mort de ses pere & mere qu'il perdit fort jeune. Il fit ses études au collége Mazarin, où il n'avoit pas fini sa philosophie, qu'il entra chez les chartreux de Paris, parmi lesquels il passa dix-huit mois en qualité de novice. Il en sortit au bout de ce temps, n'ayant pu s'accommoder de ce genre de vie, & entra dans la congrégation de S. Maur au mois de janvier 1716. Il s'y engagea solemnellement par la profession religieuse en 1717. Après avoir donné pendant près de quatorze ans des preuves continuelles de son gout & de son ardeur pour l'étude, il fut appellé en 1731 dans l'abbaye de S. Germain des Prez, & chargé de la direction du grand ouvrage de la continuation du nouveau *Gallia Christiana*, auquel il donna tous ses soins & son temps, avec un travail infatigable pendant l'espace de 24 ans. Il mourut presque subitement dans l'abbaye de S. Germain-des-Prez, le 18 novembre 1755.

BRICHANTEAU. La maison de BRICHANTEAU est noble & ancienne, & tire son nom d'une terre dans la Beauce, dite *Brichantel* ou *Brichanteau.* On en connoît les seigneurs depuis

I. BAUDOUIN, seigneur de Brichanteau, qui de *Tiphaine* le Morhier sa femme, eut pour enfans CHARLES, qui suit; & *Belot*, seigneur de saint Martin de Nigelles, qui a laissé postérité.

II. CHARLES, seigneur de Brichanteau, Vertron, Gurci, &c. étoit mort en 1506, & laissa de *Jeanne* Hemeri sa femme, morte avant 1491, LOUIS, qui suit; *Catherine*, femme de *Jean* du Roux, seigneur de Sigi; *Pernelle*, alliée à *Pierre* le prince, seigneur de la Bretonniere; & *Marie* de Brichanteau, mariée à *Louis* de Saint-Phale, seigneur de Cudot.

III. LOUIS, seigneur de Brichanteau, de la Mothe, de Gurci, Germainville, Offrainville, &c, mourut en 1547. Il avoit épousé 1. le 30 juillet 1503, *Agnés* de Choiseul, fille de *Pierre* de Choiseul, dit *Galehaut*, seigneur de Doncourt, & de *Catherine* du Plessis, dame de Chevigni, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Vere, dame de Beauvais-Nangis en Brie, fille de *Jean*, seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Marie* de Coustes: elle mourut en 1554, remariée avec *François* d'Anglure, seigneur d'Estoges, ayant eu pour enfans NICOLAS, qui suit; *Crespin*, abbé de saint Vincent de Laon, évêque de Senlis, confesseur du roi, mort en 1560, avant que d'avoir pris possession de son évêché; *Geofroi*, chevalier de Malte, tué à Zoara en Barbarie en 1552; *Marie*, alliée à *Louis* de Billi, seigneur de Prunai-le-Gillon, gouverneur de Guise; & *Geneviéve* Brichanteau, religieuse au Moncel.

IV. NICOLAS de Brichanteau, seigneur de Beauvais-Nangis, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, &c, se signala en diverses occasions, & mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, âgé de 54 ans, laissant de *Jeanne* d'Aguerre, sa femme, fille de *Jean*, baron de Vienne, & de *Jacqueline* de Lenoncourt, ANTOINE, qui suit; *Marie*, femme de *Claude* de Beaufremont, baron de Senecai, lieutenant général en Bourgogne, gouverneur d'Auxonne, bailli de Châlons, &c; & *Françoise* de *Brichanteau*, mariée en 1580 à *Louis* de l'Hôpital, marquis de Vitri, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps du roi.

V. ANTOINE de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment des gardes Françoises, servit si bien le roi Henri III, qu'il le pourvut de la charge d'amiral de France, par lettres du 25 février 1589, dont il ne fit point l'exercice: il fut depuis chevalier des ordres, ambassadeur en Portugal, & mourut en 1617. De lui & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, dame de Charenton, de Linieres, & de Meillan, fille puînée & héritiere de *Charles*, seigneur de Barbesieux, & de *Françoise* Chabot, vinrent NICOLAS, qui suit; *Benjamin*, évêque & duc de Laon, abbé de Barbeaux & de sainte Geneviéve de Paris, mort en 1619; *Philippe*, baron de Linieres, capitaine de cinquante hommes d'armes, & des Suisses de Gaston de France, duc d'Orléans; *Gueridom* ou *Jacques*, baron de Linieres, qui épousa en 1613, *Claude* de Meaux de Boisboudran, dont il eut pour fille unique *Françoise-Marie*, morte sans alliance; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* COURCI, *rapportée ci-après; Philibert*, évêque & duc de Laon, abbé de saint Vincent, mort en 1653; *Charles*, chevalier de Malte, tué devant Saragosse le 26 juin 1625; *Antoine*, abbé de Barbeaux, mort en 1638; *Alfonse*, chevalier de Malte, tué en Barbarie le 26 mai 1615; *Antoinette*, mariée à *Renaud*, seigneur de la Roche-Aimond; & *Lucie* de Brichanteau, femme de *Claude* de Renier, baron de Guerchi.

VI. NICOLAS de Brichanteau, marquis de Nangis, &c, capitaine des toiles & chasses du roi, épousa 1. *Françoise* de Rochefort, fille d'*Anne*, baron de Frolois & de la Croisette, & de *Charlotte* de Sautour, morte le 9 juin 1644: 2. *Catherine* Hennequin, veuve de *César* de Balsac, comte de Dunes, & fille d'*André*, seigneur d'Assi, président aux requêtes du palais, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *François*, marquis de Nangis, maréchal de camp, tué au siége de Gravelines le 15 juillet 1644, sans laisser de postérité de *Marie* de Bailleul, fille de *Nicolas*, baron de Châteaugontier, &c, président à mortier au parlement, surintendant des finances, & chancelier de la reine Anne d'Autriche, & d'*Elizabeth* Mallier, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 28 février précédent, laquelle se remaria en 1645, à *Louis-Chalon* du Blé, marquis d'Uxelles, & mourut le 29 avril 1712, âgée de 86 ans; *Charles* de Brichanteau, abbé de Barbeaux, puis marquis de Nangis après son frere, mort avant 1653, sans postérité de *Catherine* le Bouteiller de Senlis, fille de *Jean*, comte de Mouci, & d'*Isabelle* de Prunelé; CLAUDE-ALFONSE, qui suit; & *Antoinette* de Brichanteau, mariée à *N.* de l'Hôtel, marquis d'Escors.

VII. CLAUDE-ALFONSE de Brichanteau, marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Picardie,

mourut des blessures qu'il reçut au siége de Bergue-saint-Vinox le 15 juillet 1658, laissant d'*Anne-Angelique* d'Aloigni, fille de *Louis*, marquis de Rochefort, chevalier des ordres du roi, qu'il avoit épousée l'année précédente, pour fils unique, LOUIS-FAUSTE, qui suit.

VIII. LOUIS-FAUSTE de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment royal de la Marine, brigadier de cavalerie, né posthume, mort le 22 août 1690, d'une blessure qu'il avoit reçue deux jours auparavant dans les plaines d'Offembourg au-delà du Rhin, âgé de trente-deux ans. Il avoit épousé avec dispense le 14 septembre 1676, *Marie-Henriette* d'Aloigni sa cousine germaine, fille de *Henri-Louis* d'Aloigni, marquis de Rochefort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, & de *Magdeléne* de Laval Boisdauphin, dame d'atour de madame la dauphine, dont il a laissé LOUIS-ARMAND, qui suit; *Pierre-César*, dit le chevalier de Nangis, capitaine de vaisseau; & *Louise-Magdeléne-Therese* de Brichanteau, mariée le 22 septembre 1710 à *Pierre-François* George d'Entreigues, comte de Meillan & de Charenton en Berri, morte en mai 1713.

IX. LOUIS-ARMAND de Brichanteau, marquis de Nangis & du Châtel, seigneur de Brichanteau, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de l'infanterie françoise, gouverneur de Salces en Roussillon, chevalier d'honneur de la reine, né le 27 septembre 1682. Il fut fait à l'âge de 8 ans, par commission du 3 septembre 1690, colonel du régiment royal de la marine, à la place de feu son pere. Il eut le 15 janvier 1700, le régiment de Bourbonnois, à la tête duquel il se trouva à l'attaque du pont d'Huningue le 30 septembre 1702, & à la bataille de Fridlingue le 14 octobre suivant. En 1703 il servit au fort de Kell, qui fut pris le 11 mars; à la prise de plusieurs autres forts; au combat d Hochstet le 20 septembre, & au siége d'Augsbourg en 1704. Il passa avec son régiment en Baviere, & se trouva à la canonade de Stoka, & à la bataille d'Hochstet le 13 août. Il fut ensuite du détachement qui fut commandé pour aller se saisir de Wissembourg, & reçut deux contusions en chassant les ennemis d'un poste qu'ils occupoient. Il fut nommé brigadier le 26 octobre de la même année. Au mois d'avril 1705, il passa avec son régiment dans l'armée sur la Moselle, commandée par le maréchal de Villars, & suivit la partie de l'armée qui passa le Rhin. En 1706 il servit sous le même général, & ensuite sous le comte du Bourg. En 1707 il se trouva à l'attaque des retranchemens de Lorch, où le général Janus fut forcé par le maréchal de Villars, qu'il suivit comme volontaire à la déroute du camp de Gémind. Il se jetta le 6 août dans Dourlach, où il tint ferme pendant dix-huit jours, ayant donné le temps au maréchal de Villars d'y arriver. Il fut fait maréchal de camp le 18 juin 1708. Il se trouva le 11 juillet au combat d'Oudenarde, & fut chargé de l'arriere-garde à la retraite avec cinq cens grenadiers, avec lesquels il soutint le lendemain matin une attaque de l'avant garde de l'armée ennemie, & donna le temps au reste de l'armée avec cinquante piéces de canon de passer un défilé. En 1709 il enleva le 24 juillet deux cens hommes postés dans l'abbaye de Hannon sur la Scarpe, & combattit le 11 septembre à la bataille de Malplaquet, où il emporta plusieurs drapeaux qu'il fut chargé de porter au roi avec le détail de l'action. Le 2 juin 1710, il s'empara avec le comte de Broglio du moulin & de la redoute de Biache sur la Scarpe, & le 26 janvier 1711 il fut fait colonel-lieutenant du régiment du roi infanterie. En 1712 il se trouva le 24 juillet à l'affaire de Denain, & fut ensuite employé aux siéges de Douai, du Quesnoi & de Bouchain. En 1713 il servit à celui de Landau, & assista comme volontaire à celui de Fribourg, où le comte de Broglio & lui emporterent l'épée à la main la lunette de la tête du chemin couvert de la place. Ce fut lui qui commanda en 1715, le camp qui fut formé à Marli. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 8 mars 1718, & gouverneur de Salces le 15 décembre 1719. Il se démit alors du régiment du roi. Il fut nommé directeur général de l'infanterie le premier mars 1721, & chevalier d'honneur de l'infante d'Espagne en France, le 2 février 1724, puis de la reine, le 30 mai 1725. Le roi l'ayant proposé le 2 février 1728, pour être chevalier de l'ordre du Saint Esprit, il en reçut la croix & le collier le 16 mai suivant. Il fut nommé au mois d'avril 1734, pour être employé dans l'armée d'Allemagne, où il servit au siége de Philisbourg. Il fit encore en Allemagne la campagne de 1735, sur la fin de laquelle il fut chargé le 20 octobre d'attaquer avec un détachement de grenadiers & la compagnie de Kleinholt le village de Ruinich, dont il se rendit maître, ainsi que du pont sur la Salm, près de ce village. Ce seigneur a éte fait maréchal de France en 1741. Il est mort le 8 octobre 1742, âgé de soixante ans. Il avoit épousé le 8 janvier 1705, *Marie-Marguerite* Fortin de la Hoguette, fille unique de *Charles* Fortin, marquis de la Hoguette, capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, lieutenant général des armées du roi, commandant en Savoye, & gouverneur de Mezieres, & de *Marie* Bonneau de Rubelles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GURCI.

VI. FRANÇOIS de Brichanteau, quatriéme fils d'ANTOINE, marquis de Nangis, & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, fut seigneur de Gurci, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, puis capitaine des gardes Suisses de Gaston de France, duc d'Orléans, & chevalier de l'Annonciade, & mourut le 29 novembre 1655. Il avoit épousé *Marie* le Comte, fille de *François*, seigneur de Voisinlieu, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut FRANÇOIS, qui suit, *Nicolas*, seigneur de Gurci, capitaine de cavalerie au régiment de la reine, mort en décembre 1658; *Philippe*, mort jeune; *Françoise*, non mariée; & *Anne* de Brichanteau, religieuse benédictine à Provins.

VII. FRANÇOIS de Brichanteau, seigneur de Gurci, dit le comte de Brichanteau, a épousé le 27 février 1677, *Louise-Geneviéve* de Villemonté, dont il a *Louis*, seigneur de Gurci; & *Geneviéve Marie* de Brichanteau. * *Voyez* le P. Anselme. La Thaumassiere, *histoire de Berri*, &c.

BRICHANTEAU (Crespin de) abbé de S. Vincent de Laon, puis évêque de Senlis, qui vivoit dans le XVI siécle, se fit religieux dans l'abbaye de S. Denys, & fut choisi pour être confesseur du roi François II, qui lui donna l'abbaye de S. Vincent de Laon. Ensuite il fut nommé l'an 1559, à l'évêché de Senlis, & mourut en 1560, avant que d'en avoir pris possession.

BRIKINGTON (Etienne) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de Cantorberi, qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1380, est auteur d'un ouvrage des évêques de Cantorberi, & d'un autre des évêques d'Eli. C'est tout ce que nous savons de lui, comme le remarque Pitseus, *in append. de illust. scriptoribus Angl.* * Arnoul Wion, Tritheme. Gesner. Possevin. Vossius, &c.

BRIÇONNET. La famille de BRIÇONNET est originaire de Tours, où elle s'est distinguée depuis le regne de Charles V & de Charles VI. L'on en rapporte ici la postérité depuis

I. JEAN Briçonnet, natif de Tours, qui mourut le 3 juillet 1447, ayant eu de *Jeanne* Belleteau sa femme, 1. JEAN, qui suit; 2. *Bertrand*, secrétaire du roi Charles VII, qui eut divers emplois, & ne laissa de *Marguerite* de Carmone sa femme, que *Jean* Briçonnet, conseiller au parlement; 3. *Pierre* chanoine de saint Martin de Tours, prieur de Monnoye; 4. JEAN, dit *le Jeune*, qui fit *la branche des seigneurs de* CHAN-

FREAU, *rapportée ci-après*; 5. *Perrine*, mariée à *Jacquemain* Cyrolde; 6. *Jeanne*, femme de *Germain* Bouhaille; 7. *Marie*, alliée à *Geofroi* Travers, enquesteur en Touraine; & 8. *André* Briçonnet, secrétaire du roi, puis trésorier de l'argenterie, & commis au fait de la chambre aux deniers du roi en 1466 & 1467, qui épousa *Nicolle* Bonnard, fille de *Jean*, seigneur de la Bonardiere, secrétaire du roi, & receveur de Loudun, & de *Marie* Flamberge, dont il eut *Catherine*, mariée à *Guillaume* Ruzé, conseiller au parlement; *Jeanne*, qui épousa 1. *Baudouin* de Guistebouft: 2. *Jean* Galocheau, élu à Tours, vivant en 1536; *Marie*, alliée à *Michel* Brocel, comptable de Bourdeaux; & *Anne* Briçonnet.

II. JEAN Briçonnet l'*Aîné*, surnommé *le Pere des pauvres*, seigneur de Varennes, Chanfreau, de la Kaërie & du Portau, secrétaire du roi, puis receveur géneral des finances, fut commis à la régie de la régale de l'archevêché de Tours en 1442, & au payement des ouvrages & bâtimens du château de Langeais en 1465 & en 1467. Il fut le premier institué maire de la ville de Tours en 1461, y fit rebâtir l'église de saint Clément qu'il dota richement, & fit beaucoup de libéralités & d'aumônes. Il fut député aux états généraux assemblés à Tours en 1483, pour le bailliage de Touraine, & mourut le 30 octobre 1493. Il épousa *Jeanne* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, maire de la chambre aux deniers du roi, & de *Perronelle* Thoreau, morte en 1510, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*, secrétaire du roi Louis XI, receveur général de toutes les finances, mort le 26 août 1477; 3. *Martin*, docteur en théologie, grand archidiacre de Reims, chanoine de saint Martin & de saint Gatien de Tours, mort le 5 septembre 1502; 4. *Robert*, archevêque & duc de Reims, chancelier de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mort le 3 juin 1497; 5. PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de* CORMES, *rapportée ci-après*; & 6. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui fit *la branche des seigneurs du* PLESSIS-RIDEAU, *aussi mentionnée ci-après*.

III. GUILLAUME Briçonnet, seigneur de la Kaërie & du Portau, auditeur des comptes en 1467, fut reçu conseiller au parlement en avril 1469, & exerça cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 29 juin 1477. Il épousa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Brinon, & de *Jeanne* Boisleve, morte le 10 mars 1535, après 55 ans de viduité, dont il eut 1. *Jean*, seigneur de la Kaërie, du Portau & de Villedomble, conseiller au parlement en 1491, vice-chancelier de Bretagne, chanoine de l'église de Paris, & abbé de Blanche-Couronne, mort en 1538; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Jean*, trésorier de Frederic d'Aragon, roi de Naples, qui épousa *Jeanne* le Viste, veuve d'*Etienne*, bailli, seigneur d'Ouzereaux, & fille d'*Aubert* le Viste, & de *Jeanne* Baillet; 4. *Michel*, grand-vicaire de Narbonne, évêque de Nîmes en 1517, qu'il permuta pour celui de Lodeve en 1560, dont il se démit en 1561, & mourut en 1574, âgé de 97 ans, après 55 ans d'épiscopat; 5. *Regnault*, argentier du roi François I, receveur général de Tourraine, qui épousa *Magdeléne* Champrond; & 6. *Perronelle* Briçonnet, mariée à *Olivier* Barrault, receveur général des finances en Anjou & Bretagne.

IV. GUILLAUME Briçonnet, seigneur de Glatigni, secrétaire du roi, trésorier de la maison de la reine & des cent gentilshommes en 1506 & en 1511, receveur général du Maine, mourut en 1534. Il épousa en mai 1506, *Claude*, fille de *Michel*, seigneur de Leveville en Beauce, & de *Claude* de la Faydidie, dont il eut *Guillaume*, chanoine de Chartres, prieur de Chesnegalon, qui céda son droit d'aînesse à son frere JEAN, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des seigneurs de* LEVEVILLE *& de* MILLEMONT, *rapportée ci-après*; *Claude* évêque de Lodève en 1561, par la démission de son oncle, jusqu'en 1566; *Jeanne*, mariée à *Robert* Piedefer, seigneur de Guyencourt, mort faisant le voyage de Jérusalem, & elle le 4 janvier 1548; *Louise*, alliée à *Louis* Allegrain, seigneur de la grande Paroisse, conseiller au parlement; *Charlotte*, morte sans alliance; *Marie*, religieuse à Hyeres; *Anne*, à Chelles; & *Michelle* Briçonnet, religieuse à Bellomer.

V. JEAN Briçonnet, seigneur de Glatigni, Acheres, Bois-Foucher & Villedomble, président des généraux en la cour des aides, épousa *Etiennette* de Berulle, veuve de *Charles* Bernard, seigneur de Foras, & fille de *Jacques* de Berulle, Seigneur de Bailli, & d'*Anne* Ponnard, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans postérité; *Charles*, seigneur de Villedomble, mort sans alliance; *Charlotte*, mariée à *Guillaume* de Baillon, seigneur de Louans, maître des comptes; & *Marie* Briçonnet, alliée à *Etienne* le Tonnelier, seigneur de Conti, conseiller au grand conseil.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, seigneur de Glatigni, conseiller en la cour des aides, épousa *Clemence* d'Elbene, fille de *Thomas* d'Elbene, secrétaire du roi, & de *Charlotte* Janvier, morte le 16 avril 1657, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; ANDRÉ, qui a fait la *branche des seigneurs de la* CHAUSSÉE, *rapportée ci-après*; THOMAS, qui a fait *celle des seigneurs des* TOURNELLES, *mentionnée ci-après*; *Marguerite*, alliée à *Antoine* Tenon, baron de la Guerche, conseiller au grand conseil; *Catherine*, mariée en 1621 à *Adrian* du Drac, baron d'Annevoux, gouverneur de Dampuilliers, morte sans enfans le 11 septembre 1680; *Anne*, religieuse à Fontaine; *Jeanne* à Collinance; *Louise*, à Chelles; & *Charlotte* Briçonnet, religieuse à Bellomer.

VII. ALEXANDRE Briçonnet, seigneur de Glatigni, général de France, épousa *Françoise* Maynard, fille de *Charles*, seigneur de Loire & de Bellefontaine, conseiller au parlement, & de *Françoise* de Besançon, morte le 3 décembre 1660, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Guillaume*, seigneur des Angliers près la Rochelle, qui épousa *Catherine* Bertineau; 3. *Barthelemi*, seigneur du Treuil aux Secrets, pays d'Aunis, allié à *Jeanne Marie* du Breuil; 4. *Clemence*, mariée à *Denys* Marêchal, seigneur de Vaugirad, conseiller de la cour des aides, morte en 1698 au mois de septembre; & 5. *Françoise* Briçonnet, alliée le 8 août 1639 à *Jerome* Thibaut, seigneur de Beaurrains, maître des comptes, morte sans postérité en avril 1699.

VIII. CHARLES Briçonnet, seigneur de Glatigni, né en 1619, président au parlement de Mets, mourut le 12 mai 1680. Il épousa 1°. *Angélique* Crespin, fille de *Guillaume*, seigneur de l'Epine, conseiller au parlement, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Magdelene* Petau, fille d'*Alexandre*, conseiller au parlement. Elle prit une seconde alliance avec *René* Hinsselin, seigneur de Hautecourt, & mourut le 22 avril 1702, ayant eu de son premier mariage ALEXANDRE, qui suit; & *Marie* Briçonnet, mariée le 7 février 1703 à *Charles* Huot, secrétaire du roi, seigneur du Haut-Moulin.

IX. ALEXANDRE Briçonnet, seigneur de Glatigni, capitaine commandant la compagnie colonelle du régiment des gardes françoises.

*SEIGNEURS DE LA CHAUSSÉE, marquis d'*OYSONVILLE.

VII. ANDRÉ Briçonnet, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Glatigni, conseiller de la cour des aides, & de *Clemence* d'Elbene, fut seigneur du Mesnil & de la Chaussée, auditeur des comptes, & mourut le 10 octobre 1652. Il épousa *Louise* Pithou, fille d'*Antoine*, seigneur de saint Leger, & de *Louise* de Haut, dont il eut 1. *François*, seigneur de la Chaussée, qui de *Marguerite* Hardi sa femme, eut un fils & deux filles religieuses; 2. FRANÇOIS-BERNARD, qui suit;

3. 4. 5. *André*; *Philippe*; *Guillaume*, chevalier de Malte; 6. *Clemence*, religieuse à Hautes-Bruyeres; 7. *Jeanne*, religieuse à Poissi, & 8. *Marie-Marthe* Briçonnet morte sans alliance.

VIII. François-Bernard Briçonnet, seigneur de la Chaussée, lieutenant des chasses de Saint-Germain & Versailles, mourut en décembre 1688. Il épousa *Françoise* le Prevost, fille & héritiere de *Paul*, seigneur d'Oysonville, & de *Marie* Chahu, morte le 3 juin 1702, dont il eut François-Bernard, qui suit, & *Paule-Louise-Marie* Briçonnet, mariée le 11 mars 1690 à *Jean Baptiste* Frezeau, marquis de la Frezeliere, lieutenant général de l'artillerie, morte le 23 janvier 1726.

IX. François-Bernard Briçonnet, marquis d'Oysonville, seigneur de Congerville & de Gaudreville en Beauce, & du Bouchet en Anjou, après avoir été capitaine de cavalerie dans le régiment colonel général, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, & mourut en sa terre du Bouchet, après une maladie de plusieurs années, le 2 juillet 1716, âgé de trente-neuf ans, laissant de *Marie-Magdeléne* de Séve, dame de Gomerville, *Paul-Gui* Briçonnet, seigneur, marquis d'Oysonville, Congerville & Gaudreville, né à Paris le 5 septembre 1701, lieutenant, puis en 1729 capitaine au régiment du roi infanterie; *Charles-Bernard* Briçonnet, appellé *le Chevalier d'Oysonville*, né au château du Bouchet en Anjou, au mois de juillet 1711, reçu lieutenant dans le régiment du roi infanterie en 1728; *Geneviéve-Claudine* Briçonnet d'Oysonville, née à Paris au mois de juillet 1712; & *Claude-Henri*, dit *le Chevalier Briçonnet*, né au Bouchet au mois de juin 1713.

SEIGNEURS DES TOURNELLES.

VII. Thomas Briçonnet, troisiéme fils de François, seigneur de Glatigni, conseiller en la cour des aides, & de *Clemence* d'Elbene, fut conseiller en la cour des aides, & épousa en 1630 *Magdeléne* le Picard, fille de *Jean*, seigneur du Plessis, & de *Jeanne* Sublet, morte en janvier 1691, dont il eut Jean, qui suit; *François*, lieutenant au régiment des gardes, tué au siége de Lille en 1667; *Jean-Baptiste*, chevalier de Malte en 1688; *Thomas*, seigneur de Germini en partie, mort le 9 septembre 1694; *Magdeléne*, alliée à *Pierre* Hillerin, seigneur du Bois, maître d'hôtel du roi, morte le 23 janvier 1653; *Françoise*, mariée à *René* le Tellier, seigneur de Morsan, conseiller en la cour des aides, morte le 18 avril 1694; *Colombe*, religieuse à Fontaines; *Claire*, religieuse à Hautes-Bruyeres; & *Catherine* Briçonnet morte sans alliance.

VIII. Jean Briçonnet, seigneur des Tournelles, conseiller de la cour des aides, épousa *Marie-Françoise* Sevin, fille de *Gui*, maître des comptes, & de *Marguerite* Pichon, morte veuve le 17 avril 1716.

SEIGNEURS DE LEVEVILLE ET DE MILLEMONT.

V. François Briçonnet, troisiéme fils de Guillaume, seigneur de Glatigni, & de *Claude*, dame de Leveville, fut seigneur de Leveville, de la Kaërie & du Portau, & fut reçu conseiller au parlement en décembre 1544. Il fut marié trois fois en 36 ans, demeurant avec chaque femme précisément douze ans. La premiere fut *Jeanne* Tavel, fille de *François*, podestat de Milan; la seconde fut *Antoinette* Boucher, fille de *Pierre*, seigneur d'Orçai, & de *Michelle* de la Grange, morte en 1572 sans enfans, & la troisiéme fut *Marie* le Cirier, fille de *Robert* le Cirier, & de *Marie* de Moulineaux. De la premiere femme vinrent 1. François, qui suit; 2. *Antoine*, seigneur du Porteau, conseiller au parlement en 1577, puis maître des requêtes en 1586, mort sans postérité de *Catherine* le Grand sa femme, fille de *Benoît*, seigneur du Plessis, maître des comptes, & de *Charlotte* de Boudeville: 3. Charles, qui a fait *la branche des seigneurs de Lessai, rapportée ci-après*; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* le Clerc, dit *Cottier*, baron d'Aunai: 5. *Antoinette*, alliée à *Christophe Hector* de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes: 6. *Françoise*, religieuse à Gerci: 7. *Charlotte*, religieuse à Malnoue: & 8. *Marie* Briçonnet, religieuse à Poissi, prieure des Filles-Dieu de Rouen, & abbesse de Grisenon, en Auxerrois. De la troisiéme femme étoit issue *Marie* Briçonnet, alliée le 20 juin 1581 à *Philippe* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Monci-le-Vieil, &c.

VI. François Briçonnet, seigneur de Leveville & de Kaërie, &c. reçu conseiller au parlement en 1568, mourut en 1610. Il épousa *Marie* le Lievre, dame du Chesnoi, fille de *Jacques*, seigneur du Chesnoi, correcteur des comptes, & de *Jeanne* de Thou, dont il eut François, qui suit; *Nicolas*, mort jeune au collége; *Jean*, seigneur du Chesnoi & de la Kaërie, grand maître des eaux & forêts de France, en 1620, chevalier de l'ordre de S. Michel, conseiller d'état, mort sans enfans de *Françoise* Danez, fille de *Georges*, auditeur des comptes, & de *Françoise* Bolard: & *Marie* Briçonnet, alliée à *Philippe*, seigneur de Walliquerville, la Londe, &c. gouverneur de Mantes & Meullant, morte en 1629.

VII. François Briçonnet, seigneur de Leveville, Auteuil, Quinquempoix, maître, puis président en la chambre des comptes, mourut le 1 février 1631. Il épousa *Anne* de Landes, dame de Magnanville, fille de *Guillaume*, seigneur de Magnanville, conseiller au parlement, & de *Bonne* de Vitri: elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Flexelles, président en la chambre des comptes, ayant eu de son premier mariage pour fils unique Guillaume, qui suit.

VIII. Guillaume Briçonnet, seigneur de Leveville, Auteuil, Quinquempoix, &c. fut reçu conseiller au parlement en mai 1635, maître des requêtes en 1641, président au grand conseil, & mourut le 3 février 1674. Il épousa *Marguerite* Amelot, fille de *Jacques*, président aux requêtes du palais, & de *Catherine* de Creil, morte le 23 février 1684, dont il eut François, qui suit; & *Jean-Baptiste* Briçonnet, seigneur de Magnanville, conseiller au parlement, mort le 25 décembre 1698, sans enfans d'*Anne-Marie* Girard, fille de *Louis*, seigneur de Villetaneuse, procureur général de la chambre des comptes, & de *Marie* Royer, morte le 28 décembre 1716.

IX. François Briçonnet, comte d'Auteuil, seigneur de Millemont, Garencieres, &c. président en la troisiéme chambre des enquêtes, mourut honoraire le 14 février 1705, âgé de 66 ans. Il épousa *Geneviéve* Courtin, dame de Rozai, fille & héritiere de *Nicolas*, seigneur de Rozai, & de *Françoise* du Drac, morte subitement le 17 janvier 1697, jour du mariage de son fils, dont il eut Guillaume, qui suit; & *Jacques-François* Briçonnet, chanoine de l'église de Paris, puis chevalier de Malte, mort le 28 octobre 1737.

X. Guillaume Briçonnet, comte de Millemont, &c. avocat général au grand conseil, puis conseiller au parlement, & président en la troisiéme chambre des enquêtes, mourut le 31 janvier 1713. Il épousa le 17 janvier 1697 *Charlotte* Croiset, fille de *Louis-Alexandre* Croiset, président en la quatriéme chambre des enquêtes du parlement, puis conseiller d'honneur, & de *Catherine* Rossignol, dont il eut entr'autres enfans François-Guillaume, qui suit; & *Alexandre-Jacques* Briçonnet, né le 18 juillet 1705, reçu conseiller au parlement de Paris le 7 décembre 1725, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 12 janvier 1731, nommé intendant de la généralité de Montauban au mois de mars 1740, mort le 12 mai de la même année.

XI. François-Guillaume Briçonnet, comte d'Auteuil, qui avoit été reçu conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais, en la seconde chambre, le 16 décembre 1718, a été reçu

président en la troisiéme chambre des enquêtes, le 7 janvier 1727. *Marie-Cécile* Moufle de Champigny, sa femme, étant morte sans enfans le 15 mai 1728, dans la vingt-deuxiéme année de son âge, il s'est remarié le 13 septembre de la même année 1728 avec *Elizabeth* Lambert d'Herbigny, fille de *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, conseiller d'état, & de *Louise-Françoise-Armande* d'Estrades.

Seigneurs de Lessai et de Feucherolles.

VI. Charles Briçonnet, troisiéme fils de François, seigneur de Leveville, &c. conseiller au parlement, & de *Jeanne* Tavel, sa premiere femme, fut seigneur de Lessai, Launai, Meusnieres, &c. gentilhomme-servant du duc d'Alençon. Il épousa *Isabelle* Minard, fille de *Pierre* Minard, conseiller au parlement, & de *Claude* de la Guette, dont il eut 1. *François*, abbé du Gué-de-Launai en Vendômois, prévôt de S. Martin de Tours, mort le 15 avril 1656; 2. Jean, qui suit; 3. Jacques, qui a fait *la branche des seigneurs de* Meusnieres, *rapportée ci-après ;* 4. *Charles*, seigneur de Lessai, maître d'hôtel du roi, qui épousa en 1631 *Renée* de Pincé, fille de *Pierre*, seigneur du Bois-de-Pincé, maître des comptes, & de *Magdeléne* Prevôt; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Graffart, seigneur de Vacheresses en Beauce; 6. *Marie*, alliée à *Charles* Vaultier, seigneur du Petitmont; 7. *Louise*, religieuse à S. Cyr; & 8. *Magdeléne-Diane* Briçonnet, religieuse aux Filles-Dieu de Rouen, puis à S. Cyr.

VII. Jean Briçonnet, seigneur de Lessai, de Launai, & d'Eure, épousa 1. *Louise* Pluvinel, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Feucherolles, & de *Marie* de Mancel : 2. *Philippe* de Villiers. Du premier mariage vint Guillaume, qui suit : du second sortirent *Pierre*, seigneur de Launai & de Crespieres, près saint Germain, dont deux fils; *Louis*, & *Henri* Briçonnet, seigneur de Feucherolles & de Lessai, enseigne des gardes du corps du roi, qui épousa en avril 1689 *Anne-Etiennette* Doullé, fille de *Jean*, auditeur des comptes, & de *Françoise* Naudet.

VIII. Guillaume Briçonnet, seigneur de Feucherolles & de Launai, mourut le 30 juin 1702. Il avoit épousé *Anne* du Poncel, morte le 15 mars 1696, laissant pour enfans *Pierre Gabriel*, seigneur de Feucherolles; *Charles*, prêtre de la paroisse de S. Paul; *Henri*, chanoine régulier de S. Victor à Paris; & *Marie-Anne* Briçonnet, mariée depuis le décès de sa mere, avec *Charles* de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, morte veuve de lui à Paris le 13 juillet 1715, âgée de 75 ans.

Seigneurs de Meusnieres.

VII. Jacques Briçonnet, troisiéme fils de Charles, seigneur de Lessai, &c. & d'*Isabelle* Minard, fut seigneur de Meusnieres, & épousa 1. *Jacqueline* Gassot, fille de *Julien*, secrétaire du roi : 2. *Marie* Bertreau, fille de *Samuel*, seigneur de Beauregard, & de *Claude* de Montaudion : 3. *Catherine* de Meaux, fille de *Charles*, seigneur de Survilliers, & de *Catherine* de Donon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Charles*, lieutenant au régiment de Navarre; *Etienne*, seigneur de Saint-Benoît; & *Isabelle* Briçonnet, mariée en avril 1642 à *Antoine* Fagnet, seigneur du Potel en Vexin. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent, *Antoine*, *Isabelle*, mariée en février 1653 à *Jean* de la Fontaine, seigneur de Villepesque; *Henriette*, *Louise*, *Renée*, religieuses Ursulines à Mantes; *Marie*, & *Anne* Briçonnet.

Seigneurs de Cormes.

III. Pierre Briçonnet, cinquiéme fils de Jean Briçonnet, seigneur de Varennes, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut seigneur de Cormes, secrétaire du roi, général des finances, & mourut en février 1509. Il épousa *Anne* Compaing, fille de *Girard*, seigneur de Pravilles, conseiller au parlement, & de *Marie* le Prestre, dont il eut 1. *François*, seigneur de Cormes & de Pravilles, secrétaire du roi, & maître de la chambre aux deniers, qui d'*Anne* de la Croix, fille de *Geofroi*, baron de Planci, trésorier des guerres, & de *Philippe* Marcel, eut pour fille unique *Anne* Briçonnet, mariée à *Claude* Robertet, baron d'Alluye, général de Normandie, & maître d'hôtel du roi : 2. Pierre, qui suit : 3. *Charlotte*, mariée 1. à *Etienne* Petit, grand audiencier de France : 2. à *Pierre* le Gendre, seigneur d'Alincourt : 3. à *Antoine* le Viste, seigneur de Fresnes, président au parlement : & 4. à *Charles* de Pierrevive, seigneur de Lesigni : 4. *Marie*, dame de Praville, alliée à *Jean*, dit *Morlet* du Museau, maître d'hôtel du roi, & ambassadeur en Suisse : 5. *Anne*, qui épousa *Pierre* de la Vernade, seigneur de Brou, & de Themericourt, maître des requêtes, & ambassadeur à Venise, morte le 24 juillet 1519 : 6. *Gerarde*, morte jeune : & 7. *Magdeléne* Briçonnet, alliée à *François*. du Pui-Vatan.

IV. Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, trésorier général du Milanez, pannetier de la reine, & échanson de la reine de Navarre, épousa *Marie* Hesselin, fille de *Jean*, seigneur de la Chaussée, & de *Marguerite* Piédefer, dont il eut Pierre, qui suit : François, qui a fait *la branche des seigneurs de* Sermerolles, *rapportée ci-après : Marie & Anne*, religieuses à Chelles : *Magdeléne*, religieuse aux Filles-Dieu : *Françoise* religieuse à Chantelou : & *René* Briçonnet, qui étoit le troisiéme fils, lequel fut receveur des tailles à Thouars, & épousa *Marie* de Coûture, fille d'*Amauri*, seigneur de la Charmetiere, dont il eut *Jean*, aussi receveur des tailles à Thouars : *Joseph ; René ; N.* mariée à *Adam* le Bœuf, receveur de la traite à Saumur : *Nicolle* Briçonnet, alliée à *Nicolas* Bodin, seigneur de Milli, & quatre autres filles.

V. Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1568, capitaine en Piémont, épousa *Isabelle* Brachet, fille de *Jean*, seigneur de Pormorand, secrétaire du roi, & de *Marie* Hennequin, dont il eut Pierre, qui suit; & *Charles* Briçonnet, seigneur de la Source, & de Campezat, controlleur général des finances à Orléans, & capitaine de la marine, qui d'*Anne* de Launai, dame de la Source, fille de *Jacques*, seigneur de Verteuille, & de la Frogerie, trésorier des gardes du corps, & d'*Anne* le Voix, eut pour enfans *Isabelle*, dame de la Source, mariée en 1619 à *Pierre* de Meulles, receveur général des finances à Orléans; & *Charlotte* Briçonnet, alliée à *Claude* Berthereau, seigneur de Montfranc & de Beauregard, commissaire des guerres.

VI. Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, grand maître des eaux & forêts d'Orléans, mourut vers l'an 1621. Il épousa *Marie* Mareau, fille d'*Hector*, seigneur de Villeregis, & de *Gerarde* Framberge, dont il eut Pierre, qui suit; *Jacques*, seigneur de Belaistre, qui fut long-temps en Hollande; *Antoine*, seigneur de Sermerolles; *Gerarde*, mariée à *Jacques* de la Carnaye, seigneur de Charmont & de Bonderoi, & *Marie* Briçonnet, alliée à *Claude* de Plaix, seigneur d'Armes & de Brion, gendarme de la compagnie du comte de Soissons.

VII. Pierre Briçonnet, seigneur de Cormes, capitaine au régiment de Saint-Paul en 1622, puis trésorier de France à Orléans, épousa *N.* fille de *Jean* Begon, trésorier de France à Orléans, & d'*Anne* de Troyes, dont il eut des enfans.

Seigneurs de Sermerolles.

V. François Briçonnet, second fils de Pierre, seigneur de Cormes, & de *Marie* Hesselin, fut seigneur de Sermoises, capitaine d'une compagnie d'infanterie en Piémont, gentilhomme-servant, & vivoit en 1617. Il épousa *Marie* Michel, fille de *Jacques*, seigneur de Vieuxmoulin, controlleur des bâtimens, & de *Denyse* le Picart, dont il eut François, qui suit; *André*, &

Jean, religieux à Chési; *Jacques*, seigneur de Sermerolles, gentilhomme-servant; *Charles*, seigneur de la Gilotiere, homme d'armes de la compagnie du duc d'Orléans; *Nicolas*, mort en 1621; *Marie*, alliée à *Martin* Fayet, seigneur de Gascourt, controlleur des guerres; *Magdeléne*, qui épousa *François* Braque, seigneur de Piscot & du Luat; & *Marguerite* Briçonnet, abbesse de S. Remi des Landes.

VI. François Briçonnet, seigneur de Sermerolles, controlleur des guerres, & maître-d'hôtel de la reine Marie de Médicis, épousa *Anne* du Fayot, fille de *Gilles*, secrétaire du roi, & d'*Anne* Lallemant, dont il laissa postérité.

Seigneurs du Plessis-Rideau.

III. Guillaume Briçonnet, dit *le Jeune*, sixiéme fils de Jean, seigneur de Varennes, Chanfreau, de la Kaërie, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut seigneur du Plessis-Rideau, surintendant des finances, &c. Après la mort de sa femme il fut cardinal & archevêque de Reims, *ainsi qu'il est rapporté ci-après dans un article séparé*, & mourut le 14 décembre 1514. Il avoit épousé *Raoulette* de Beaune, fille de *Jean*, argentier du roi, & général des finances en Languedoc, dont il eut 1. Jean, qui suit; 2. *Guillaume*, président en la chambre des comptes en 1495, abbé de S. Germain-des-Prez en 1507, évêque de Meaux en 1516, mort le 25 février 1533, âgé de 63 ans, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; 3. *Denys*, évêque de Toulon, puis de Lodève & de Saint-Malo, ambassadeur à Rome, mort le 18 décembre 1535, *dont il sera aussi parlé dans un article séparé*; 4. *Nicolas*, controlleur général des finances en Bretagne, qui de *Charlotte* Poncher, fille de *Louis*, seigneur de Lésigni, & de *Robine* le Gendre, eut pour fille unique *Anne*, mariée en 1520 à *Jean* Grolier, trésorier & receveur général des finances dans le Milanez; & 5. *Catherine* Briçonnet, mariée à *Thomas* Bohier, baron de S. Ciergue, seigneur de Chenonceaux, &c. chambellan des rois Charles VIII, Louis XII & François I, général des finances en Normandie, morte le 3 novembre 1526.

IV. Jean Briçonnet, seigneur du Plessis-Rideau, conseiller d'état, trésorier général de Provence & de Dauphiné, puis président des comptes en 1507, sur la démission de *Guillaume* son frere, mourut le 24 avril 1550. Il avoit épousé *Louise* Raguier, fille de *Jean*, seigneur de la Motte-de-Tilli, trésorier des guerres, & de *Marie* Beauvarlet, dame d'Esternai, dont il eut *Anne*, mariée en février 1524 à *Robert* Dauvet, seigneur de Rieux, président en la chambre des comptes; & *Magdeléne* Briçonnet, alliée à *Thibaud* de Longuejoue, seigneur d'Yverni, maître des requêtes.

Seigneurs de Chanfreau.

II. Jean Briçonnet, dit *le Jeune*, quatriéme fils de Jean, & de *Jeanne* Belleteau, fut seigneur de Chanfreau, élu sur le fait des aides à Tours en 1446 & 1453, puis receveur général des finances. Il épousa *Catherine* de Beaune, fille de *Jean*, argentier du roi Charles VII, dont il eut François, qui suit; *Jean*, chanoine de S. Martin de Tours; *Adam*, prieur de Monnoye & chanoine de S. Martin de Tours après son frere; *Marie*, alliée à *Jacques* Roi, seigneur de Saint-Florent & de Saint-Crapaix, secrétaire du roi; autre *Marie*, qui épousa *Macé* Binet, seigneur de Beauvais; *Catherine*, mariée à *Jean* Georget, seigneur de Cremeaux; & *Perrine* Briçonnet, femme de *Jean* Poncher, argentier des rois Charles VIII & Louis XII.

III. François Briçonnet, seigneur de Chanfreau, du Chêne, &c. receveur général des finances, puis maître de la chambre aux deniers, mourut avant l'an 1531. Il avoit épousé *Denyse* le Beichel, dont il eut *Robert*, mort jeune; & *Jeanne* Briçonnet, mariée à *Charles* Menasget, argentier de la reine. * Paul Jove & Guichardin, *hist. liv.* 1 *& seq.* Philippe de Comines. Du Tillet. Le Feron. Ughel, *Ital. sacr. de episc. Prænest.* Sammarth. *Gall. christ. de episc. Narbon. Rhemens. t. I. Lodoviens. & Meldens. tom. II.* Gui Bretonneau, *généal. de Briçonnet.* Spond. *in annal.* Frizon. *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardin. &c.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

BRIÇONNET (Robert) archevêque & duc de Reims, premier pair & chancelier de France, abbé de S. Wast d'Arras, &c. qui vivoit sur la fin du XV siécle, sous les regnes de Louis XI & de Charles VIII, étoit quatriéme fils de Jean Briçonnet, & de *Jeanne* Berthelot. Il avoit été trésorier de S. Martin de Tours, & fut fait archevêque de Reims en 1493, après Pierre de Laval. Ensuite il exerça quelque temps la charge de garde des sceaux, & depuis il fut pourvu de celle de chancelier de France par lettres données à Turin le 30 août de l'an 1495 : mais il n'en jouit pas long-temps; car il mourut le 3 juin de l'an 1497, à Moulins, où il fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame.

BRIÇONNET (Guillaume) cardinal, du titre de sainte Pudentiane, dit le cardinal de S. Malo, frere du précedent, fut évêque de Saint-Malo & de Nîmes, puis archevêque de Reims après son frere *Robert* Briçonnet en 1497. Il fit en cette qualité la cérémonie du sacre du roi Louis XII, le 27 mai 1498 : & s'étant démis de cet archevêché, il fut pourvu de celui de Narbonne en 1507. Le pape Alexandre VI l'éleva à la dignité de cardinal l'an 1495, en présence du roi Charles VIII, qui l'en pria, & qui se trouva au consistoire. Ce prélat eut très-grande part aux bonnes graces du même roi Charles VIII, & à celles de Louis XII, & se signala dans le ministere. Paul Jove, le cardinal Bembe & Guichardin, ont remarqué que ce fut à sa persuasion que Charles VIII entreprit la conquête du royaume de Naples. On dit aussi qu'il fut un de ceux qui travaillerent le plus dans le concile de Pise contre Jules II; aussi fut-il cité à Rome, & privé de la pourpre sacrée : Léon X la lui rendit. C'étoit un grand homme, habile dans les affaires, ami des gens de lettres, prudent & zèlé pour la gloire de la France. Le Feron l'appelle *oraculum regis, regni columna.* Il mourut le 4 décembre 1514. Les auteurs remarquent de lui qu'ayant été marié avant que d'être engagé dans les ordres sacrés, il eut de *Raoulette* de Beaune son épouse deux fils, *Guillaume*, évêque de Meaux, & *Denys*, évêque de Lodève, tous deux grands prélats; & que le pere officiant un jour pontificalement, ses deux fils, qui n'étoient pas encore évêques, lui servirent à la messe, l'un de diacre & l'autre de soudiacre. *Voyez les deux articles qui suivent.* Ce cardinal avoit deux devises; l'une françoise, *l'humilité m'a exalté*; & l'autre latine, *ditat servata fides.* On lui attribue un petit manuel de prieres. Il publia aussi des ordonnances synodales, qu'il avoit faites à Saint-Malo, où il résidoit avec beaucoup de zèle & d'édification.

BRIÇONNET (Guillaume) fils de Guillaume Briçonnet, qui fut depuis cardinal, & de *Raoulette* de Beaune, fut abbé de S. Germain-des-Prés, évêque de Lodève, puis de Meaux en 1516. On l'appella d'abord *le comte de Montbrun*, & c'étoit le nom qu'il portoit lorsqu'il fit ses études à Paris au collége de Navarre. Il y eut pour régent Louis Pinelle, qui fut évêque de Meaux immédiatement avant lui. Briçonnet, ayant embrassé dans la suite l'état ecclésiastique, fut fait évêque de Lodève, & comme il porta sur le siége épiscopal un grand amour pour l'étude, qui avoit toujours fait ses délices, il fit venir auprès de lui le célébre Josse Clicthou, avec lequel il se renfermoit souvent dans son cabinet, pour y profiter des lumieres de cet habile homme. Il fut aimé du roi Louis XII, qui crut pouvoir le dispenser de la résidence, pour l'attirer auprès de sa personne, & dans le différend qui s'éleva entre ce prince & le pape Jule II, Briçonnet fut envoyé à Rome en 1507, & il y servit utilement son prince. On a encore le discours qu'il prononça pour la justifi-

cation de ce prince, en 1507, en présence du pape Jules II, & du sacré collége, & qui fut imprimé à Lyon la même année. Il ne fut pas moins cher à François I, qui l'employa dans quelques négociations auprès du pape Léon X, en 1516, quelques jours après qu'il eut pris possession de l'évêché de Meaux. L'année précédente, il avoit uni l'abbaye de S. Germain-des-Prés, dont il étoit pourvu, à la congrégation de Chezal-Benoît. De retour en France en 1518, il tint successivement plusieurs synodes, où il fit d'excellens reglemens, pour réformer les abus sans nombre qu'il trouva dans son diocèse, & arrêter autant qu'il seroit en lui, les suites funestes que la dépravation des mœurs, même des ecclésiastiques, entraînoit après soi. Dans la même vue, il attira auprès de lui tout ce qu'il put trouver d habiles gens : entre autres Guillaume Farel, Jacques Fabri, ou le Févre, surnommé d'*Etaples*, Gerard Roussel, & François Vatable. Le prélat les employa dans son diocèse, profita de leurs lumieres, & faisoit beaucoup de cas de leur savoir. Mais Farel abusa de l'autorité qui lui fut confiée. Il s'en servit pour répandre les opinions des novateurs, qui faisoient beaucoup de progrès en France en ce temps-là, & sur-tout à Meaux. Guillaume Briçonnet s'y opposa, & Farel fut obligé de se retirer en Suisse, où il continua à donner dans de nouveaux excès. Après sa fuite l'évêque assembla son synode en 1523, & il y condamna hautement les impiétés de Luther. Il publia en même temps un mandement, où il enseigna les vérités contraires à ces erreurs, & il fit la visite de son diocèse, pour confirmer dans la foi ceux qui étoient ébranlés, & faire revenir de l'erreur ceux qui y étoient malheureusement engagés. Il ne s'opposa pas avec moins de force à l'esprit d'indépendance que les religieux de son diocèse, & sur-tout les cordeliers, affectoient publiquement. Il les obligea de ne plus prêcher, ni confesser, sans avoir reçu de lui leur mission, & il défendit aux cordeliers en particulier d'en user autrement, ni de représenter dans l'église ni ailleurs des images de S. François stigmatisé. Comme ils n'obéirent point à ces ordres, il les interdit. Cette double défense & cet interdit furent autant de crimes aux yeux de ceux qui y étoient intéressés. Pour s'en venger, ils accuserent le prélat d'hérésie, & d'être fauteur des hérétiques, & le traduisirent au parlement, où le prélat fut ajourné devant deux conseillers de la cour. C'étoient Jacques Menager & André Verjus. On ignore ce qui se passa dans l'interrogatoire ; mais il est sur que ce prélat retourna dans son diocèse au mois de novembre de la même année 1525 ; qu'il y continua à montrer son zéle contre l'hérésie, & à s'opposer à l'esprit d'indépendance des moines, & de ceux des ecclésiastiques qui les suivoient dans leurs égaremens. Il s'employa aussi avec zèle à la délivrance de ceux que les cordeliers avoient envelopés dans les accusations intentées faussement contre lui, & qui gémissoient, la plupart innocemment, dans de dures prisons. Le Févre d'Estaples, quoique toujours très-catholique, se vit obligé de fuir pour éviter la persécution, & il se retira à Blois en 1526. Guillaume Briçonnet fit venir en la place de ceux qu'il avoit perdus, Martial Mazurier, principal du collége de S. Michel à Paris, & célébre prédicateur; Michel & Arnaud Roussel ; Pierre Caroli, chanoine de Sens, & peut être quelques autres. Il eut soin de répandre dans son diocèse la traduction françoise des saints évangiles, donnée par Jacques le Févre, & ce zéle lui suscita de nouveaux embaras. Le parlement supprima cette traduction pour un temps, & ordonna que le prélat subiroit un nouvel interrogatoire sur ce sujet devant les mêmes commissaires. Il obéit volontiers : il rendit compte de sa foi, & le même parlement en fit connoître la pureté par l'arrêt qu'il rendit en conséquence, & qui doit fermer la bouche à tous ceux qui, sans examen, ont accusé ce prélat d'hérésie. Il mourut plusieurs années après dans son château d'Aimans, près de Montereau-faut-Yonne, le 24 janvier 1534, & fut enterré dans l'église du même lieu. Il avoit assisté en 1528, au concile de la province de Sens, tenu à Paris. * *Mémoires du temps*. D. Toussaint du Plessis, *hist. de l'église de Meaux*, *tom.* 1, *liv.* 4.

BRIÇONNET (Denys) frere de *Guillaume*, évêque de Meaux, fils du cardinal, fut archidiacre de Reims & d'Avignon, ensuite évêque de Toulon dès avant l'an 1511, puis évêque de Saint-Malo en 1514. Dès l'année suivante on lui donna l'évêché de Lodève, ce qui ne l'empêcha pas de garder celui de Saint-Malo ; mais le 2 janvier 1521, il permuta l'évêché de Lodève pour l'abbaye de Cormeri, avec René du Puits. Il eut aussi l'abbaye d'Epernai. En 1511 il assista au concile de Pise, & en 1514 à celui de Latran : deux ans après il fut ambassadeur auprès de Léon X. Ce fut à sa sollicitation que ce pontife canonisa S. François de Paule l'an 1517. Il protégea les savans : aussi les plus illustres d'entr'eux lui dédierent leurs ouvrages, comme Jacques Fabri, *la Politique*; & Vatable, *la Physique d'Aristote ;* Charles Bouille, *le Livre du Sage ;* Joachim Perion, *ses notes sur Tite-Live*, & Josse Clictoue, *le Livre de saint Denys*. Ce sage prélat mourut le 18 décembre de l'an 1535. C'étoit le véritable pere des pauvres : il en servoit tous les jours treize à table, étant lui-même à jeun, & ne négligeoit rien pour remplir les devoirs d'un saint évêque.

BRICSTAN ou BRISTAN, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, qui vivoit dans le IX siécle, vers l'an 870, savoit les mathématiques, la musique, l'histoire, & composa quelques ouvrages en vers, entr'autres, un qu'il nomme *Lamentations* sur la destruction de son monastere par les Danois. Ce poëme est intitulé, *In cineres monasterii Croylandensis, threni* : Bricstan y a imité les lamentations du prophéte Jérémie, sur la destruction de Jérusalem. * Pitseus, *de script. Angl. &c.*

BRIDFERTH, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, qui vivoit sur la fin du X siécle, vers l'an 980, étoit habile dans les mathématiques & dans la philosophie. Abbon, abbé de Fleuri, faisoit une estime particuliere de cet auteur : il avoit établi un commerce de lettres avec lui, & le consultoit assez souvent. Nous avons divers ouvrages de sa façon, parmi ceux du vénérable Bede ; comme *De principiis mathematicis : De institutione monachorum, &c.* Il composa aussi des commentaires sur quelques traités du même Bede.*Pitseus, *de scriptoribus Angl.* Arnoul Wion, &c.

BRIDGE-END, bourg dans la partie septentrionale du comté de Glamorgan, qu'on appelle Newcastle, situé sur le côté occidental de la riviere d'Ogmore, sur laquelle il a un pont de pierre. Il est à 135 milles anglois de Londres.

BRIDGENORTH, bourg d'Angleterre, dans la partie orientale du comté de Shrop, qu'on nomme *Stoldon*. Il est sur la rive occidentale de la Saverne, avec un beau pont de pierres, & est divisé en deux parties, qu'on appelle la haute & la basse ville, avec deux paroisses. Il étoit autrefois fortifié d'un fossé & d'un rempart, avec un bon château sur un roc, mais qui tombe présentement en ruine. C'est un de ces bourgs royaux, qui envoient des députés au parlement d'Angleterre. Il est un peu au-dessous de la ville de Shrewsburi, & à 136 milles anglois de Londres. * Mati, *dict.*

☞ BRIDGETOWNE, ville de l'Amérique septentrionale, dans la partie méridionale de l'isle Barbade, une des Antilles. Elle appartient aux Anglois, qui y ont bâti un port. Les habitans lui donnent le nom de Saint-Michel. C'est la plus considérable de l'isle. Elle fut brulée le 18 avril 1668. * *Diction. anglois.*

BRIDGEWATER, bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du comté de Sommerset, qu'on appelle *Petherton*, est grand, bien peuplé, & fort fréquenté, situé sur le bord occidental de la riviere de

Parret, à trois milles de la mer d'Irlande. Il est honoré du titre de comté dans la personne de *Jean* Egerton, comte de Bridgewater, qui l'a hérité de son ancêtre *Jean* Egerton, qui fut fait comte de Bridgewater en 1617, par le roi Jacques I. *Jean* étoit fils & héritier de *Thomas* Egerton, qui fut fait baron d'Ellemere en 1603, & vicomte de Brakeli en 1616. Ce bourg est éloigné de 143 milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BRIDIEU (Louis de) gouverneur de Guise, mestre de camp des armées du roi, défendit Guise dans les temps difficiles de la minorité de Louis XIV, contre deux armées considérables; l'une d'Espagnols, & l'autre de François, ligues contre ce prince, qui l'assiégerent en 1650; & il les obligea à lever le siége, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir souffert trois brèches au château, sans avoir jamais voulu écouter aucune composition, parcequ'il s'agissoit de sauver l'état; les ennemis ne se proposant rien moins, que d'aller jusqu'à Paris, après s'être assurés de ce passage. En reconnoissance d'un service si important, le roi l'honora du brevet de chevalier de l'ordre du S. Esprit, le fit lieutenant général de ses armées, & lui donna tous ses domaines de la ville de Guise, pour en jouir sa vie durant. Il mourut sans enfans. Il étoit cadet d'une maison noble en la paroisse de Saint-Hyriers au diocèse de Limoges. Sa généalogie, avec toutes ses branches, qui se sont étendues en Touraine & en Poitou, est imprimée dans les mémoires de M. de Marolles, abbé de Villeloin, qui n'en rapporte que huit filiations, parceque la maison de Bridieu se trouva alors sans mâles: mais il marque qu'il avoit vérifié la noblesse du premier de ces huit, qui prit le nom de *Bidrieu*, & qu'en 1454, son fils nommé *Antoine* de Bridieu, étoit chevalier de S. Jean de Jérusalem, & commandeur des Ferrieres en la Marche. * *Voyez les mémoires de* Michel de Marolles, *imprimés à Paris chez Antoine de Sommaville.*

BRIDIEU (Antoine-Roger de) chanoine de Beauvais, & archidiacre du Beauvaisis, sous l'épiscopat de M. Nicolas Choart de Buzenval, & sous celui de M. de Janson son successeur, étoit du diocèse de Tours. Il étoit l'ami intime & le confident de M. de Buzenval. Il a composé l'éloge de ce prélat sous ce titre: *Les mœurs de messire Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais.* Cet écrit est de 1679, c'est-à-dire, de l'année même de la mort du prélat. M. Mezengui, auteur de la vie de M. Buzenval, s'est servi de ce manuscrit pour composer son ouvrage. M. de Bridieu étant directeur des religieuses bénédictines de S. Martin de Borenc, près de Beaumont-sur-Oyse, composa un écrit beaucoup plus considérable sur la *réformation des monasteres*, & en particulier sur l'utilité que les religieuses retireroient, selon lui, de n'avoir point de cellules séparées. Ce point est traité fort au long dans cet écrit, où l'on trouve beaucoup d'érudition ecclésiastique, mais il n'a point été imprimé. Plusieurs particuliers possédent d'autres manuscrits de cet auteur, entr'autres quelques écrits de piété, comme un long traité *de la vie de la foi, ou de la vie chrétienne;* un traité *de la grace de Dieu;* un autre où il examine les différens états de la vie de Jesus-Christ, & l'instruction que nous pouvons en retirer; plusieurs écrits sur la pénitence; un écrit sur cette question: *Que doit faire un chrétien, lorsqu'il a fait quelque faute;* un autre, *de la maniere que les pénitens assistoient à la messe dans l'église primitive*, où l'on traite des dispositions à la communion; un autre, *Qu'il faut avoir toujours Jesus-Christ présent, comme notre modèle;* un autre où il examine *ce que c'est qu'un cœur tendre, & des différentes sortes de tendresses;* un autre, *de la vieille créature par Adam, & de la nouvelle par Jesus-Christ.* Un traité général de morale, & des sermons panégyriques, &c. Outre ces écrits, nous en avons encore un petit de 1691, intitulé: *Mémoire de l'histoire de ma prison à Quimper.* Il partit pour cette ville le 21 octobre 1687, après avoir écrit la veille à son évêque, à qui il avoit rendu compte de ses sentimens, par une autre lettre du 15 précédent. Ce fut pendant son séjour à Quimper, que Raoul Foy, chanoine de Beauvais, accusa plusieurs de ses confreres de conspiration contre l'état, & que sur cette accusation cinq furent conduits au château de Vincennes. M. de Bridieu fut aussi arrêté à Quimper le quatriéme dimanche d'octobre de l'an 1689 & amené à la Bastille à Paris. Il y demeura cinq semaines moins un jour, & on ne lui rendit la liberté que pour le renvoyer à Quimper. On crût sans doute avoir d'autres raisons pour prolonger son exil; car la calomnie fut découverte, & le feu roi Louis XIV en fut si indigné, qu'après avoir rendu la liberté aux autres chanoines captifs, il voulut qu'on fît le procès au calomniateur, qui en effet fut pendu en Gréve le mercredi 12 septembre 1691. Pendant le peu de temps que M. de Bridieu demeura à la Bastille, il contribua beaucoup à affermir dans la religion catholique un gentilhomme du bas Poitou, nommé M. de Chaligny, nouveau converti, qui étoit avec lui dans la même chambre. M. Arnauld, dans sa quatre cent trente-huitiéme lettre, donne une autre raison de l'emprisonnement de M. de Bridieu à la Bastille; mais celui-ci n'en apporte point d'autre que la calomnie du sieur Foy, *dans le mémoire dont nous venons de parler*, & qui est une piéce très-édifiante. M. de Bridieu, de retour à Beauvais, y passa encore plusieurs années, & y mourut le 15 juin 1708. Il est inhumé dans la chapelle de S. Etienne, dite *du Crucifix*, derriere le chœur de la même église. M. Hamel, curé de Moui, au diocèse de Beauvais, a fait des vers contre ce vertueux chanoine, lors de son exil; je ne sais s'ils ont été imprimés. * *Mém. du temps.* Baillet, *vie de M.* Hermant, *page* 122. Mezengui, *idée de la vie & de l'esprit de M. de* Buzenval, *préface, page* 5, *& dans la vie, pag.* 136, 137. Arnauld, *lett.* 371, *t.* 5, 438, *t.* 6.

BRIDPORT, bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Dorset, qu'on appelle *Thorn*, est situé entre deux rivieres, avec un pont sur chacune, à deux milles anglois de la mer. C'étoit une ville considérable sous le régne d'Edouard *le Confesseur*, & un bon port de mer, qui a été bouché par les sables. C'étoit aussi autrefois la seule ville du royaume où l'on faisoit des cordages & des cables pour les vaisseaux, son terroir produisant de fort bon chanvre. Ce bourg envoie deux députés au parlement, & est à 115 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

BRIE, pays de France en Champagne, entre les rivieres de Seine & de Marne. Aimoin appelle ce pays *Brigiensis Saltus;* & dans le testament du roi Dagobert il est nommé *Brigeium.* Les modernes l'appellent *Bria.* Il est fécond en grains, fruits, pâturages, &c. Meaux sur Marne en est la ville capitale. Les autres sont Provins, Lagni, Brie-Comte-Robert, Sesanne en Brie, Château-Thierri, Colomiers, Melun, &c. Il y a diverses belles maisons, & plusieurs abbayes & prieurés. Aujourd'hui une partie de la Brie est dans le gouvernement de l'Isle de France, & une autre partie dans celui de Champagne. Les comtes palatins de Champagne l'étoient aussi de Brie, & ce pays a été uni à la couronne en même temps que la Champagne. Pour entrer dans un plus grand détail, on peut ajouter que la Brie est une province de France fort fertile & peuplée, assez étendue entre la Marne & la Seine. Elle a pour limites au septentrion la France propre & le Soissonnois; au levant la Champagne, & au midi & au couchant la riviere de Seine, qui la sépare du reste de la Champagne, du Gâtinois & de l'Hurepoix. Elle s'étend en long de l'orient à l'occident, l'espace de vingt-deux lieues; savoir, depuis Sesanne jusqu'à Conflans près de Charenton, où la Marne se jette dans la Seine, mais sa largeur n'est pas si grande. Elle est jointe à la Champagne depuis plusieurs siécles, & elle fait encore actuellement partie du gouvernement de Champagne,

pagne, excepté une petite partie la plus proche de Paris, & depuis Lagni jusqu'à Melun, qui est jointe au gouvernement de l'Isle de France. La Brie est ordinairement divisée en trois parties; la haute Brie qui est vers la Marne, dont la principale ville est Meaux; la basse Brie, qui s'étend vers la Seine, dont Provins est la capitale; & la Brie-pouilleuse, qu'on nomme autrement *Galleuse*, qui est aussi sur la Marne vers la Champagne & le Soissonnois, & dont Château-Thierri est la principale; mais il est difficile de convenir de leurs limites. La ville de Meaux est capitale de toute la province, quoique celle de Provins fût la résidence ordinaire des comtes de Brie, avant qu'elle fût unie à la Champagne. * Baudrand.

La Brie étoit le pays des Meldéens, peuples de la quatriéme Lyonnoise. Après la domination des Romains, elle fut soumise à nos rois vers le X siécle, & fut gouvernée par des comtes, qui descendoient d'Eudes, qui fut tué par Gathalon. Pierre de Dreux la porta dans la maison de Bretagne, vers l'an 1250, d'où elle passa dans celle d'Artois, 44 ans après, par le mariage de Blanche, fille de Jean II duc de Bretagne, avec Philippe, comte d'Artois. Leur fille Marguerite épousa Louis comte d'Evreux, &c. Charles VI la donna à son frere Louis, duc d'Orléans, & Louis XII l'incorpora à la couronne à son avenement. *Cherchez* CHAMPAGNE. * Bourgon, *géogr. hist.*

BRIE, en latin *Brixius*, (Germain de) né à la fin du XV siécle, à Auxerre, ou dans le diocèse, avoit acquis une grande connoissance des langues, & sur-tout de la grecque. Il traduisit de grec en latin le traité du sacerdoce de S. Jean Chrysostome, les huit premieres homélies de ce Pere sur l'épître de S. Paul aux Romains, & quelques autres ouvrages que l'on estime beaucoup. Le combat d'un vaisseau françois contre un vaisseau anglois, occasionna entre Thomas Morus & de Brie une grande querelle, dont nous parlerons plus bas. Germain de Brie composoit de beaux vers grecs, dont il régaloit les savans, qui trouvoient ordinairement table ouverte chez lui. Dès l'an 1512 de Brie étoit secrétaire de la reine Anne, & archidiacre d'Albi. Il fut reçu chanoine de l'église d'Auxerre le 28 août 1515. Il résigna en 1520, ayant obtenu en 1519 un canonicat de l'église de Paris par permutation pour un prieuré. Germain de Brie prend le titre d'*aumônier* du roi, dans un recueil de quelques unes de ses lettres latines qui est fort rare, & qui fut imprimé à Paris chez Chrétien Wechel en 1531, *in*-4°. le titre entier de ce recueil est: *Germani Brixii Altissiodorensis, eleemosinarii regii, gratulatoriæ quatuor ad totidem viros clarissimos. Ejusd m epistolæ quatuor ad totidem viros doctissimos. Ejusdem versus aliquot ad Franciscum Galliarum regem.* Ceux qu'il désigne sous le nom de *viros clarissimos*, à qui les quatre premieres lettres sont adressées: sont le chancelier du Prat, à qui il devoit toute sa fortune, comme il le reconnoît dans cette lettre; le cardinal François de Tournon, le cardinal Gabriel d'Aigremont, évêque de Tarbes, & George d'Armagnac, évêque de Rhodez. Les quatre autres lettres sont adressées, la premiere, à Erasme, la seconde, à Jérôme Vida, la troisiéme à Jacques Sadolet depuis cardinal; la quatriéme & derniere à Lazare Bayf. Les poësies qu'on trouve après ces huit lettres dans le recueil dont nous parlons, sont l'éloge de Fontainebleau, & plusieurs épigrammes adressées à François I, sur une Vénus de marbre que le chevalier Renz avoit donnée à ce prince. M. Guillebert dans sa *description de Fontainebleau*, imprimée en 1731, *in*-12, tome I, page 4, s'est trompé 1. sur le nom de Brie, qu'il nomme Germain Brice. 2. En disant que ses poësies latines sont dans *ses délices des Poëtes François*: les délices des muses latines des poëtes François sont un recueil de Janus Gruterus ou Jean Gruter, donné sous le nom de Rhanutius Gerus. On doit aussi à Germain de Brie l'édition de deux défenses de Christophe Longueil; *Christophori Longolii civis Romani perduellionis rei defensiones duæ; editore Germano Brixio, apud Jodocum Badium Ascensium, quinto id. nov.* 1520. Germain de Brie étoit ami de Jean Voulté, poëte latin. On trouve parmi les poësies de ce dernier, quelques piéces de vers que de Brie avoit composées & qu'il lui avoit adressées. Germain de Brie mourut le 27 juillet 1538, dans le bourg de Brezolles, diocèse de Séez. Jean Voulté lui a fait trois épitaphes, qui se trouvent dans le troisiéme livre de ses Hendécasyllabes de l'édition de Simon Collines 1538, *in* 16. pages 63 & 73.

M. Baillet mettoit la mort de Germain de Brie vers l'an 1550: mais l'époque que nous venons d'en donner est d'autant plus certaine, que Jean Voulté, dont nous venons de parler, dans l'épître latine mise au devant de ses deux livres d'inscriptions ou épigrammes, datée de Paris le 13 décembre 1538, dit qu'il n'y avoit pas long-temps que de Brie étoit mort, *Brixium non ita multo ante tempore vitâ functum.* * M. Papillon dans sa *bibliothéque des auteurs de Bourgogn.*, & M. l'abbé le Beuf, dans son catalogue des écrivains Auxerrois, au tome II de ses *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, parlent de Germain de Brie.

M. de la Monnoie, au tome I du *Menagiana* édition de 1715, pag. 130 & suivantes, rapporte que de Brie ayant composé en 1513, un poëme intitulé, *Chordigera*, où il décrivoit en trois cens vers hexamétres le combat donné le jour de saint Laurent de la même année entre le vaisseau de France nommé *la Cordeliere*, & celui d'Angleterre nommé *la Régente*, Thomas Morus fit diverses épigrammes pour se moquer de quelques endroits de ce poëme. De Brie, sensible à l'injure, s'en vengea par un *Anti-Morus*, élégie d'environ quatre cens vers, où il releva tout ce qu'il crut avoir remarqué de fautes dans les poësies de Morus. Après avoir cependant gardé long-temps cette piéce sans la publier, il la fit imprimer enfin en 1520, & elle a été réimprimée depuis dans le second tome des *Flores epigrammatum*, collection donnée par Leger du Chesne en 1560. Cette élégie, précédée d'une préface au lecteur, aussi en vers, est au fol. 273 de cette collection; mais il y manque quatorze vers grecs qui se lisent dans l'édition de 1520. Il y a eu une troisiéme édition dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, de Gruter. Thomas Morus écrivit à cette occasion à Erasme une lettre latine en prose, où de Brie est extrêmement maltraité. Cette lettre se trouve à la suite de elles de Philippe Mélanchthon, édition de Londres, 1642. Claude du Verdier, fils d'Antoine, parle au long de cette querelle de de Brie & de Morus dans sa *Censio in auctores*, p. 163 & *suiv.* L'Anti-Morus est p. 140, du premier tome des *Deliciæ poëtarum Gallorum*, & la *Chordigera*, p. 753.

BRIE-COMTE-BRAINE, en latin *Bria Comitis*, petite ville de l'Isle de France, dans l'évêché de Soissons.

BRIE-COMTE-ROBERT, près de la petite riviere d'Iere, ville de France dans la Brie, à quatre ou cinq lieues de Paris. Il y a un siége de justice sous le ressort du châtelet de Paris. Brie est située dans un pays extrêmement fertile.

☞ BRIEG sur l'Oder, en latin *Brega*, ville d'Allemagne dans la Silésie, entre Breslaw & Oppelen, qui sont sur la même riviere, est capitale d'un des principaux duchés de la Silésie, & lui donne son nom. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Silésie; mais elle a été presque détruite par le siége qu'elle souffrit de la part des Prussiens en 1741. On a commencé à la rétablir. Aux environs de cette ville sont des mines d'argent. * Nicolle de la Croix, *géogr. mod.* tom. I.

Le duché de BRIEG ou de BRIG, en latin *Bregensis Ducatus*, petit pays de Bohême dans la haute Silésie, entre le duché de Breslau au septentrion, & les duchés de Grotkau & d'Oppelen au midi. Il est ainsi nommé de la ville de Brieg, aux environs de laquelle il est,

ayant eu ci-devant ses ducs propres, qui descendoient de Georges Podiebrach, roi de Bohême, & qui avoient encore les duchés de Lignitz & de Volau; mais le dernier de ces ducs mourut en 1675. Ainsi l'empereur, comme roi de Bohême, s'en mit en possession. Il appartient aujourd'hui au roi de Prusse, étant renfermé dans la partie de la Silésie que la maison d'Autriche lui a cédée par les traités de 1742 & de 1745. * Nicolle de la Croix, *géogr. mod.* tom. I.

BRIEL, *cherchez* BRILLE.

BRIEN (Thadée ô) naquit dans le comté de Corke en Irlande. Il quitta son pays en 1691, immédiatement après la capitulation de Limerick, & se rendit à Toulouse pour y achever ses études dans le collége Irlandois de cette ville. Après avoir pris ses degrés de docteur en théologie, il fut fait en 1706 supérieur de ce collége, qu'il gouverna avec beaucoup de distinction pendant l'espace de neuf années, à la fin desquelles il retourna en Irlande, & fit les fonctions de curé à Castelyons dans ledit comté. La pureté de ses mœurs, sa capacité & son zèle également mesuré & éclairé, lui attirerent l'estime des principaux protestans de son voisinage, & en particulier de mylord comte de Bartimore, seigneur de Castelyons. M. ô Brien mourut en 1747, âgé d'environ 76 ans. On a de lui les ouvrages qui suivent: Réponse à un livre intitulé, *La vraie & ancienne religion catholique*, par un théologien de la communion romaine; à Anvers, 1716 *in*-4°. C'est une réfutation exacte d'un livre de M. Davis, doyen protestant de Corke, sous le titre ci-dessus marqué. Celui-ci ayant tâché de réfuter M. ô Brien, s'attira une replique de ce dernier dont le titre est, *Goliath décapité par son propre glaive*, par où il fait voir que les argumens & les aveux faits par son adversaire lui suffisent pour le combattre & le défaire; à Anvers, 1717, *in*-4°. *Explication du jubilé*, en deux parties. La premiere expose la nature de cette dévotion, & les conditions requises pour en profiter. La seconde prouve la vérité de cette doctrine, & de cette pieuse pratique. Ce traité fut composé en 1724: mais il ne fut imprimé qu'en 1725, à l'occasion du grand jubilé, & pour rassurer les protestans sur le concours extraordinaire de catholiques pendant cette solemnité.

BRIENNE-SUR-AUBE, petite ville de France en Champagne, avec titre de comté, étoit une des sept pairies que les comtes palatins de Champagne avoient établies autrefois dans cette province, où les pairs tenoient les grands jours. Brienne est près de Troyes, entre Bar-sur-Aube & Planci. Elle donne son nom à l'ancienne maison de Brienne.

BRIENNE, maison illustre qui a produit un roi de Sicile, un empereur de Constantinople roi de Jérusalem, trois connétables de France, & des grands officiers de la couronne, tiroit son origine de

I. ENGILBERT I du nom, comte de Brienne, qui vivoit en 990, sous le regne de Hugues *Capet*, épousa *Mansfride*, veuve de *Fromont* III du nom, comte de Sens & de Joigni, dont il eut ENGILBERT II, qui suit;

II. ENGILBERT II du nom, comte de Brienne, le fut aussi de Joigni par son mariage avec *N.* de Joigni, fille de *Fromont* comte de Joigni. Il vivoit en 1055, & fut pere de GAUTIER I du nom, qui suit;

III. GAUTIER I du nom, comte de Brienne, vivoit l'an 1068, & épousa *Eustache* comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Milon* comte de Bar-sur-Seine & de Tonnerre, dont il eut ERARD I du nom, qui suit; *Milon*, qui fit *la branche des comtes de* BAR-SUR-SEINE, dont il prit le nom; ENGILBERT de Brienne, seigneur de Conflans, tige de la maison de Conflans. (*Voyez* CONFLANS); & *Gui* de Brienne.

IV. ERARD I du nom, comte de Brienne, vivoit l'an 1112, & épousa *Alix* de Rouci, dame de Rameru, fille d'*André* seigneur de Rameru, dont il eut GAUTIER II du nom, qui suit; & *Félicité* de Brienne, mariée 1. l'an 1110 à *Simon* I du nom, seigneur de Broyes: 2. à *Geofroi* III du nom, sire de Joinville, sénéchal de Champagne.

V. GAUTIER II du nom, comte de Brienne, &c. vivoit en 1152, & épousa *Adélaïs* de Baudement, fille d'*André* de Baudement, seigneur de Braine-sur-Vesle, sénéchal de Champagne, dont il eut ERARD II du nom, qui suit; ANDRE, qui fit *la branche des seigneurs de* RAMERU, *rapportée ci-après; Jean* abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186; *Marie*, qui vivoit en 1147; & *Elvide* de Brienne, vivante en 1152.

VI. ERARD II du nom, comte de Brienne, vivoit en 1186, & épousa *Agnès* de Montbeliard, fille de *Richard*, seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès* comtesse de Montbeliard, dont il eut GAUTIER III du nom, qui suit; *Guillaume*, mort avant le mois de mai de l'an 1200; JEAN, qui fit *la branche des comtes d'*EU, *rapportée ci-après;* & *Ermengarde* de Brienne, mariée à *Amé* comte de Montbeliard.

VII. GAUTIER III du nom, comte de Brienne, fut roi de Sicile & duc de la Pouille, du chef de sa femme, se signala à la défense de la ville d'Acre contre les Sarasins en 1188, & mourut de la blessure qu'il reçut au château de Sarno, en la Pouille, en 1205. Il épousa *Marie*, dite *Alberie*, reine de Sicile, sœur de *Guillaume* III du nom, roi de Sicile, & fille aînée de *Tancrede* le bâtard, roi de Sicile, dont il eut GAUTIER IV du nom, qui suit;

VIII. GAUTIER IV du nom, dit *le Grand*, comte de Brienne, né posthume, passa en la Terre-Sainte, où il posseda le comté de Japhe, & s'y signala en plusieurs occasions contre les Sarasins, qui l'ayant fait prisonnier, le firent mourir l'an 1244, selon quelques-uns, où l'an 1251, selon quelques autres. Il épousa *Marie* de Chypre, fille de *Hugues* I du nom, roi de Chypre, & d'*Alix* de Champagne, dont il eut *Jean* comte de Brienne, mort avant l'an 1270, sans postérité de *Marie* d'Enguien; HUGUES, qui suit; & *Aimeri* de Brienne, mort sans lignée avant l'an 1270.

IX. HUGUES comte de Brienne & de Liches, & duc d'Athènes, mort avant l'an 1301, épousa *Héléne* de Ville-Hardouin, duchesse d'Athènes, fille de *Geofroi*, prince de l'Achaye & de la Morée, & d'*Agnès*, fille de *Pierre* de Courtenai, I du nom, comte de Nevers & empereur de Constantinople, dont il eut GAUTIER V du nom, qui suit; & *Agnès* de Brienne, mariée avant l'an 1306, à *Jean* II du nom, comte de Joigni, & sire de Mercœur.

X. GAUTIER V du nom, comte de Brienne & de Liches, duc d'Athènes, fut tué dans un combat l'an 1312. Il épousa *Jeanne* de Châtillon, fille aînée de *Gautier* VI du nom, seigneur de Châtillon, comte de Porcean, &c. connétable de France, dont il eut *Gautier* VI du nom, comte de Brienne, duc d'Athènes, &c. qui fut fait connétable de France le 9 mai 1356, par le roi Jean, & mourut à la bataille de Poitiers, donnée le 19 septembre de la même année, n'ayant point eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I du nom, prince de Tarente, & de *Thamar* Ange: ni de *Jeanne* de Brienne, fille de *Raoul* comte d'Eu, connétable de France, & de *Jeanne* de Mello, ses deux femmes; & *Isabeau* comtesse de Brienne, & duchesse d'Athènes, mariée par contrat du mois de janvier 1320, à *Gautier* IV du nom, seigneur d'Enguien, dont elle eut entr'autres enfans *Louis*, seigneur d'Enguien, comte de Brienne & de Conversano, qui de *Jeanne* de Saint-Sévérin, eut entr'autres enfans *Marguerite* d'Enguien, qui porta le comté de Brienne, la seigneurie d'Enguien & les droits sur le duché d'Athènes à *Jean* de Luxembourg, seigneur de Beauvoir son mari.

BRANCHE DES COMTES D'EU.

VII. JEAN de Brienne, roi de Jérusalem & empereur de Constantinople, troisiéme fils d'ERARD II du nom, comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbeliard, fut un

de ceux qui prirent la croix pour la conquête de la Terre-Sainte ; & la renommée de sa valeur fut si grande, que les barons de Jérusalem députerent en France pour lui offrir ce royaume avec la veuve de leur dernier roi ; ce qu'il accepta avec l'agrément de Philippe *Auguste* roi de France. Il en fut couronné roi dans la ville de Tyr en 1209 : mais l'empereur Frederic II ayant épousé sa fille l'an 1223, il fut contraint de lui céder en 1226 tous ses droits sur ce royaume, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant sa vie. Les barons françois de l'empire d'orient le choisirent l'an 1229, pour gouverner l'état pendant le bas âge de Baudoin de Courtenai II du nom, & lui accorderent le titre d'empereur, suivant l'usage, & il fut couronné l'an 1233 : mais son avarice fit tomber cet empire dans des malheurs, dont il ne s'est point relevé. Jean de Brienne mourut le 21 mars 1237. Il avoit épousé 1. le 14 septembre 1210 *Marie* de Montferrat, veuve d'*Amauri* roi de Jérusalem, & fille de *Conrad* marquis de Montferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, reine de Jérusalem : 2. l'an 1222 *Berengere* de Castille, sœur de *Ferdinand* roi de Castille. Du premier mariage vint *Yolande* de Brienne, reine de Jérusalem, mariée en 1223 à *Frederic* II du nom, empereur, morte en couches l'an 1228. Du second lit sortirent 1. Alfonse, qui suit ; 2. *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, bouteillier de France, mort l'an 1296. Il épousa 1. *Marie* de Couci, veuve d'*Alexandre* II du nom, roi d'Ecosse, dont il n'eut point d'enfans : 2. l'an 1251 *Jeanne* de Châteaudun, dame du Château-du-Loir, dont il eut *Blanche* de Brienne, dame de la Louplande, mariée l'an 1269 à *Guillaume*, fils aîné d'*Anguerrand* II du nom, seigneur de Fiennes ; 3. Louis, qui fit *la branche des vicomtes de* Beaumont-au-Maine, *rapportée ci-après* ; & 4. *Marie* de Brienne, qui épousa par contrat du 19 avril 1229 *Baudouin* de Courtenai II du nom, empereur de Constantinople, & vivoit encore en 1275.

VIII. Alfonse de Brienne, comte d'Eu, étoit chambrier de France en 1258 : il mourut au siége de Tunis en Afrique le 25 août 1270, le même jour que le roi S. Louis, qu'il avoit accompagné. Il avoit épousé avant l'an 1249 *Marie* comtesse d'Eu, fille de *Raoul* de Luzignan, dit d'*Issoudun* II du nom, comte d'Eu, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut Jean I du nom, qui suit ; *Blanche*, abbesse de Maubuisson en 1309 ; & *Marguerite* de Brienne, alliée à *Jean* II du nom, seigneur de Dampierre en Champagne.

IX. Jean de Brienne I du nom, comte d'Eu, mort en l'an 1294, épousa *Béatrix* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, fille de *Gui* de Châtillon II du nom, comte de Saint-Paul, & de *Mahaud* de Brabant, dont il eut Jean II qui suit ;

X. Jean de Brienne II du nom, comte d'Eu, mourut à la bataille de Courtrai l'an 1302. Il épousa *Jeanne* comtesse de Guines, fille de *Baudouin* comte de Guines, seigneur d'Ardres, & de *Jeanne* de Montmorenci, dont il eut Raoul I du nom, qui suit ; *Marguerite* de Brienne, alliée à *Gui*, II du nom, vicomte de Thouars.

XI. Raoul I du nom, comte de Brienne & de Guines, fut connétable de France avant l'an 1336, & mourut le 18 janvier 1344, d'un coup de lance qu'il reçut au tournoi qui se fit à Paris aux nôces de Philippe de France, duc d'Orléans. Il épousa *Jeanne* de Mello, dame de Château-Chinon & de Lorme, fille aînée & héritiere de *Dreux* de Mello IV du nom, seigneur de Château-Chinon, & de *Léonore* de Savoye, dont il eut Raoul II, qui suit ; & *Jeanne* de Brienne, mariée 1. à *Gautier* VI du nom, comte de Brienne, connétable de France : 2. en janvier 1357 à *Louis* d'Evreux, comte d'Estampes, morte le 6 juillet 1389.

XII. Raoul de Brienne II du nom, comte d'Eu & de Guines, fut fait connétable de France après la mort de son pere, se trouva à la bataille de Creci, où il fut fait prisonnier & conduit en Angleterre l'an 1346 ; & à son retour, ayant été convaincu du crime de leze-majesté & de trahison, le roi Jean lui fit trancher la tête à Paris le 18 novembre 1351. Il ne laissa point d'enfans de *Catherine* de Savoye, veuve d'Azon, vicomte de Milan, fille de *Louis* de Savoye II du nom, seigneur de Vaud. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume* de Flandre, comte de Namur. *Après sa mort le comté d'Eu fut donné par considération à* Jean *d'Artois par le roi Jean.*

Branche des vicomtes de Beaumont au Maine.

VIII. Louis de Brienne, fils puîné de Jean de Brienne, roi de Jérusalem & empereur de Constantinople, & de *Berengere* de Castille sa seconde femme, devint vicomte de Beaumont par son mariage avec *Agnés* de Beaumont, fille de *Robert* vicomte de Beaumont-au-Maine, dont il eut Jean, qui suit ; *Louis* évêque de Dublin en Angleterre ; *Henri*, qui épousa *N.* fille d'*Alexandre* Comin, comte de Bogham en Ecosse ; dont il eut des enfans ; *Jeanne*, dame de Loué, mariée en novembre 1286 à *Gui* de Montmorenci, sire de Laval & de Vitré, comte de Cazerte, &c ; *Marguerite*, alliée à *Boëmond* prince d'Antioche & comte de Tripoli ; & *Marie* de Brienne, alliée à *Henri*, seigneur d'Avaugour, de Goëllo & de Mayenne, morte le 1. mars 1334.

IX. Jean de Brienne, vicomte de Beaumont, épousa en 1263 *Jeanne*, fille de *Geofroi* III du nom, seigneur de la Guerche, de Pouancé, de Segré, de Martigné-Ferchaut & de Sainte-Susanne, & d'*Emmette* de Châteaugontier, dont il eut Robert, qui suit ; *Anne*, mariée à *Payen* de Chourses, seigneur de Malicorne, & *N.* de Beaumont, alliée à *N.* seigneur de Montgeroul.

X. Robert, vicomte de Beaumont, épousa *Marie*, fille de *Maurice* V du nom, seigneur de Craon, de Sablé & de Chantocé, sénéchal d'Anjou, & de *Mahaud* de Malines, dont il eut Jean II du nom, qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amboise, seigneur de Chaumont ; *Marguerite*, alliée à *Bernard*, comte de Ventadour ; & *Geofroi* de Beaumont, chambellan du roi Philippe *de Valois*, mort sans enfans de *Jeanne*, fille de *Hugues*, seigneur de Bauçai en Lodunois, laquelle se remaria à *Charles* d'Artois, comte de Longueville, avec lequel elle vivoit l'an 1376.

XI. Jean II du nom, vicomte de Beaumont, &c, épousa 1. *Isabeau*, fille de *Jean*, seigneur d'Harcourt, vicomte de Châtellerault : 2. *Marguerite*, fille d'*Aymar* de Poitiers, comte de Valentinois, & de *Sybille* des Baux. Du premier lit vint *Marie* de Beaumont, alliée à *Guillaume* Chamaillart, seigneur d'Anthenaise, dont vint *Marie* Chamaillart, vicomtesse de Beaumont, dame d'Anthenaise, de Pouancé, de Châteaugontier, de Sainte-Susanne & de la Fleche, qui épousa le 20 octobre 1371, *Pierre* II du nom, comte d'Alençon, morte le 18 novembre 1475. Du second lit sortit Louis II, qui suit.

XII. Louis II du nom, vicomte de Beaumont, &c, fut tué à la bataille de Cocherel le 23 mai 1364, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jacques* I du nom, comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul.* Elle prit une seconde alliance avec *Bouchard* VII du nom, comte de Vendôme, & mourut avant l'an 1371.

Branche des seigneurs de Rameru & de Venisi.

VI. André de Brienne, fils puîné de Gautier II du nom, comte de Brienne, & d'*Adelaïs* de Baudement, mourut général des troupes françoises à la défense de la ville d'Acre, l'an 1188 ou 1191. Il épousa avant l'an 1184 *Alix* dame de Venisi, veuve de *Gaucher* de Joigni, I du nom, seigneur de Châteaurenard, & fille d'*Ansel*, seigneur de Venisi, & d'*Elizabeth* dame de Nangis, laquelle étoit fille de *Fleuri*, qui étoit fils

de *Philippe* I du nom, roi de France, & de *Bertrade* de Montfort. De ce mariage vinrent ERARD, qui suit; *Elizabeth*, mariée l'an 1211, à *Milon*, seigneur de Pogi; & *Alix* de Brienne, alliée à *Clerambaut*, seigneur de Noyers.

VII. ERARD de Brienne, seigneur de Rameru, &c, épousa 1. *Elisende* comtesse du Perche: 2. l'an 1214, nonobstant les oppositions du pape Innocent III, & de Louis de France, depuis roi VIII du nom, *Philippe* de Champagne, fille de *Henri* II du nom, comte de Champagne, & d'*Isabeau* reine de Jérusalem & de Chypre, à cause de laquelle il disputa le comté de Champagne; mais par jugement des pairs assemblés à Melun l'an 1216, il en fut débouté; & l'an 1221 il renonça à tous les droits qu'il prétendoit, moyennant une récompense qu'il reçut en d'autres terres: ils vivoient encore en l'an 1247, & de leur mariage vinrent HENRI, qui suit; *Erard*, mort en la Terre-Sainte, sans avoir pris alliance; *Marie*, alliée 1. à *Gaucher*, III du nom, seigneur de Nanteuil, mort l'an 1241: 2. à *Hugues* II du nom, seigneur de Conflans; *Isabeau*, qui vivoit l'an 1262, avec *Henri* comte de Grand-pré, son mari; *Marguerite*, alliée 1. à *Thierri*, seigneur de Beurres en Flandre: 2. à *Adenet*, fils de *Guillaume* sire de Nike; *Jeanne*, dame de Seans-en-Othe, mariée à *Matthieu* III du nom, sire de Montmorenci; *Sibylle*, abbesse de la Pitié de Rameru; & *Alix* de Brienne, morte après l'an 1244.

VIII. HENRI de Brienne, seigneur de Venisi, mort en la Terre-Sainte, ainsi que son pere, épousa *Marguerite* de Châlons, fille de *Jean* I du nom, comte de Châlons & de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance l'an 1255, avec *Guillaume* de Courtenai, seigneur de Champignelles, ayant eu de son premier mariage ERARD, II du nom, qui suit.

IX. ERARD de Brienne, II du nom, seigneur de Venisi, &c, vivoit en l'an 1278, avec une dame nommée *Mahaud*, dont la postérité est ignorée. * *Nobiliaire de Champagne*, par M. d'Hozier. Du Chêne, *hist. de la maison de Luxembourg*. Du Cange, *hist. de Constantinople*. Le Feron. Godefroi, & le P. Anselme, *grands officiers de la couronne*. Sainte-Marthe. Camusar. Du Bouchet, &c.

BRIENNE (Gautier de) roi de Sicile III de ce nom, fils d'ERARD II, & d'*Agnès* de Montbelliard, fit le voyage d'outre-mer, & signala son courage à la défense de la ville d'Acre contre les Sarasins en 1188. Depuis il fut roi de Sicile & duc de la Pouille, par son mariage avec *Marie*, dite *Alberic*, qui étoit sœur de *Guillaume* III, roi de Sicile, & fille aînée de *Tancrede* le Bâtard. Gautier ne négligea rien pour faire valoir les droits de sa femme, & mourut en les défendant, d'une blessure reçue l'an 1205 au château de Sarno dans la Pouille. L'auteur de la chronique de S. Matthieu d'Auxerre, dit qu'il fut tué par les Allemans. Il ne laissa qu'un fils posthume, qui fut

GAUTIER de BRIENNE, dit *le Grand*. Son oncle *Jean* fut son tuteur, & lui restitua le comté de Brienne en 1221, comme nous l'apprenons de la lettre qu'il écrivit à Thibaut VI, comte de Champagne, pour le prier de mettre son neveu en possession du comté de Brienne. Gautier passa dans la Terre-Sainte, & y fut comte de Japhe. Il signala son courage en diverses occasions contre les Sarasins, qui le firent prisonnier, & le firent mourir cruellement. Sanut marque sa captivité sous l'an 1244, & Matthieu Paris met sa mort sous l'an 1251.

BRIENNE (Gautier de) duc d'Athènes, & connétable de France, étoit le sixiéme de ce nom, & fils de GAUTIER V, & de *Jeanne* de Châtillon. On l'éleva à la cour de Robert *le Bon* & *le Sage*, roi de Naples & de Sicile; & le prince Charles, fils de Robert, qui étoit duc de Calabre, l'envoya à Florence en qualité de son vicaire ou lieutenant général en 1326. L'année suivante le même roi l'employa contre l'empereur Louis de Baviere, qui vouloit entrer dans le royaume de Naples. En 1331, Brienne tenta de reprendre le duché d'Athènes; & étant revenu en France, il servit le roi Philippe *de Valois* dans la guerre contre les Anglois l'an 1340. Il fut envoyé une seconde fois à Florence en 1342, par le roi de Naples, pour mener du secours aux Florentins contre les Pisans. Lorsqu'il fut arrivé à Florence, il décrédita Malateste, seigneur de Rimini, qui soutenoit le parti de cette république, & gagna tellement les bonnes graces des Florentins, qu'ils lui donnerent le gouvernement de leur ville, & le commandement général de leurs armées. Il porta ses vues plus loin, & entreprit de se faire souverain. D'abord il se fit élire seigneur pendant sa vie de la ville & de l'état de Florence; mais cette élection fit beaucoup de mécontens. Le duc dissimula ce que l'on disoit de lui; & pour persuader au peuple qu'il ne croyoit pas que les grands fussent capables de conspirer contre lui, il fit mourir publiquement plusieurs personnes qui lui avoient donné avis des mauvais desseins que l'on formoit pour le perdre. Enfin les conjurés ayant choisi pour leurs chefs les Adimari, les Médicis & les Donati, ils résolurent de faire un soulevement général dans la ville. Ce dessein fut exécuté: on environna le palais du duc, qui résista quelque temps, & qui fut contraint de demander un accommodement. Il obtint à force de prieres de sortir de la ville la vie sauve, à la charge de mettre entre les mains du peuple le conservateur & son fils, & Cerretiari Visdomini. Ses gens qui ne vouloient pas souffrir la faim dans le palais assiégé, prirent eux-mêmes le fils du conservateur, & le jetterent en proie à la fureur des conjurés, qui le massacrerent & le déchirerent en piéces. Ils demanderent ensuite le pere, qu'on leur livra, & qu'ils traiterent encore plus cruellement que son fils. Il y en eut même qui mangerent de la chair de ces deux seigneurs, & qui la dévorerent à demi vivante, ou après l'avoir fait rôtir sur les charbons. Quant à Visdomini, il trouva heureusement le moyen de se sauver. Le troisiéme jour on dressa les articles entre les Florentins & le duc, qui sortit du château pour se retirer avec sa famille. Il se réfugia en France, où ses services lui firent obtenir la charge de connétable, que le roi Jean lui donna le 9 mai de l'an 1356. Brienne fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre suivant, sans avoir eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente, sa premiere femme, ni de *Jeanne* d'Eu, qu'il épousa en secondes nôces. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Beaulieu, au comté de Brienne, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

BRIENNIUS (Joseph) moine de Constantinople, qui florissoit au commencement du XV siécle, sous l'empire de Manuel Paléologue, du temps du patriarche Joseph, & qui faisoit la fonction de prédicateur, a laissé dix-huit discours sur la Trinité, contre le sentiment des Latins touchant la procession du Saint-Esprit. Ces discours se trouvent manuscrits dans la bibliothéque du Vatican, où Allatius, qui les cite, les avoit vus. Cet auteur cite aussi deux sermons du même sur le jugement futur, & sur la béatitude éternelle. * Allatius, *de concord. eccles.* M. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XV siécle*.

BRIET (Philippe) jésuite, habile géographe, naquit à Abbeville l'an 1601. Il se fit jésuite en 1619, & dans la suite il fut profès des quatre vœux. Il a enseigné les humanités sept ans, la rhétorique dix-sept; a été quelque temps préfet des classes, & a aussi expliqué l'écriture sainte. Ses bonnes mœurs répondoient à sa science. Il fut chargé conjointement avec le pere Gabriel Cossart, du soin de la bibliothéque du collége de sa société à Paris; & c'est dans cette maison qu'il est mort le 9 décembre 1668. On a de lui: 1. *Xenia Delphino oblata nomine collegii Rothomagensis*; à Rouen,

1639, *in-4°*. 2. *Parallela geographiæ veteris & novæ;* à Paris, 1648, *in-4°*, tome I. Le second & le troisiéme tomes parurent l'année suivante 1649, sous ce titre : *Parallela geographiæ Italiæ veteris & novæ :* ces trois tomes sont ornés de cartes bien dessinées. Ils renferment la description de toute l'Europe. Le pere Briet a travaillé également à l'Asie & à l'Afrique ; mais les maladies dont il fut attaqué les dernieres années de sa vie, l'ont empêché de mettre fin à un ouvrage dont les trois premiers volumes feront toujours regréter qu'on n'ait pas une suite de la même main. 3. *Elogium patris Jacobi Sirmundi S. J. in-4°*, à Paris 1651, avec un catalogue des ouvrages du pere Sirmond, par ordre chronologique, ou selon les dates de l'impression de chacun. 4. *Theatrum geographicum Europæ veteris ;* à Paris 1653, *in-fol.* 5. *Continuation Tursellianæ epitomes historiarum*, à Paris 1659. Cette suite a souvent été imprimée depuis, avec le Tursellin. 6. *Annales mundi, sive chronicon universale secundùm optimas chronologorum epochas, ab orbe condito ad annum Christi* 1663, à Paris, 1662, 1663, en sept parties, ou petits volumes *in-12*. Cet ouvrage a été réimprimé à Mayence en 1682, *in-fol.* à Venise 1693, *in-12*, sept tomes; à Strasbourg en 1696, *in-folio*; à Vienne en Autriche en 1717, *in-folio*, & dans la même ville en 1727 & 1730, avec une continuation jusqu'en 1714. 7. *Acutè dicta omnium veterum Poëtarum Latinorum : præfixum de omnibus iisdem poëtis syntagma ;* à Paris, 1684, *in-12*. 8. *Philippi Labbe & Philippi Brietii concordia chronologica ;* à Paris, 1670, *in-fol.* cinq tomes. Le pere Briet n'est auteur que du tome cinquiéme. * Extrait d'un *mémoire manuscrit* du P. Oudin, jésuite.

BRIEU (Saint) en latin *Briocus & Briomaclus*, ou *Briomacles*, natif d'Irlande, qui vivoit au VII siécle, sous la discipline de S. Germain, évêque en Irlande, vint se réfugier sur les côtes de l'Armorique, appellée depuis *la petite Bretagne*, comme firent en ces siécles plusieurs autres Bretons, c'est-à-dire, des habitans d'Angleterre & d'Irlande, qui avoient été dépouillés de leurs biens, & chassés par les Saxons, usurpateurs de leur pays. On croit qu'il étoit déja prêtre, & même de ces évêques Bretons, qui aimerent mieux servir Dieu & le prochain en France, que de travailler à la conversion des Anglo-Saxons, réservée aux missionaires de S. Gregoire *le Grand*. C'est ce qui l'a fait regarder comme un évêque regionnaire ou sans église particuliere ; de même que S. Sanson, S. Léonore, S. Magloire, & d'autres encore venus du même pays. S. Brieu s'étant arrêté sur la côte septentrionale de Bretagne, entre les villes de Lexobie & d'Aleth, dont le siége épiscopal fut depuis transporté à Saint-Malo : il bâtit un monastere, où il vécut avec quelques religieux qu'il y assembla, dans les exercices de la retraite & de la pénitence. Il y mourut, à ce que l'on croit, âgé de plus 90 ans. L'odeur de sa sainteté & le bruit de ses miracles, rendirent le lieu si célébre, qu'on y vit bientôt une ville bâtie de son nom, érigée depuis en évêché, dont on le regarde même comme le premier évêque, quoiqu'il n'en fût pas l'instituteur, & qu'il n'y eût peut-être exercé aucune jurisdiction épiscopale de son vivant. Ce fut peu de temps après cette érection, vers l'an 860, que la crainte que l'on avoit des incursions des Normans, fit transporter son corps dans le monastere de S. Serge près d'Angers, où il demeura environ 300 ans. Mais en 1166, on en fit, avec beaucoup de magnificence, une nouvelle translation le dimanche 31 juillet, en présence de Henri roi d'Angleterre, duc de Normandie & de Guienne, qui étoit aussi comte d'Anjou, & de Conan prince ou comte de Bretagne, & l'on le plaça fort honorablement dans la même église. Il y a dans l'église de S. Barthelemi à Paris une parcelle des reliques de ce Saint, que l'on y conserve dans une chapelle de son nom, & que l'on y apporta en 966, pour les garantir de la fureur des Normans, qui faisoient de nouvelles incursions.* Henschenius, *pag. 92, n. 2.* Chatell. *Hagiol, voce Machutes.* Baillet, *vies des Saints, au 1 de mai.*

BRIEU (saint) ville épiscopale de France, *cherchez* SAINT-BRIEU.

BRIEUX (Jacques Moisant de) Poëte Latin du XVII siécle, étoit de Caen. Il étoit calviniste. On voit par un endroit de ses *origines de quelques coutumes anciennes*, &c, page 4, qu'il avoit été avocat au parlement de Rouen, & page 2, il dit qu'il avoit demeuré trois ans en Angleterre. Il fut pendant quelque temps conseiller au parlement de Metz. S'étant démis de cette charge, il se retira à Caen, sa patrie, & tint dans sa maison une académie de gens de lettres, où il eut l'honneur de recevoir M. le duc de Montauzier. Il mourut en 1674, laissant un fils qui a été ministre. On a de M. de Brieux deux volumes de poësies latines, dont le second parut à Caen en 1669, *in-12*. Elles roulent sur différens sujets. Le poëme sur *le Coq* est fort estimé des connoisseurs. Le reste approche plus du genre médiocre que de l'excellent (Baillet *jugemens des Sav. sur les poëtes modernes*) à l'exception de quelques épigrammes fort belles. Les *Origines de quelques coutumes anciennes, & de plusieurs façons de parler triviales*, sont aussi de M. de Brieux. Elles parurent *in-12* à Caen, en 1672. (Huet *comment. de reb. ad eum pertinentibus.*) On a encore de lui un petit ouvrage assez rare, intitulé : *Les Divertissemens de M. de B.* (M. de Brieux) à Caen, chez Jean Chevalier, 1673, *in-12*. C'est un recueil de lettres & de poësies françoises & latines. Les premieres lettres contiennent l'origine & l'explication de plusieurs termes de notre langue, & de plusieurs proverbes & façons de parler triviales. Dans la lettre adressée à M. de Segrais, sur la préface que celui-ci avoit mise au-devant de sa traduction de l'Enéide en vers françois, il y a de fort bonnes observations critiques sur quelques endroits de l'Enéide ; & Virgile en général y paroît bien repris, soit sur le caractere que ce grand poëte donne à Enée, soit sur plusieurs des figures qu'il emploie, & que M. de Brieux trouve trop hardies, soit encore sur quelques endroits où le critique croit appercevoir quelque défaut de jugement. Après avoir parcouru légerement toute l'Enéide, il passe aux Georgiques & aux Eglogues : & sur ces deux ouvrages, il fait encore des remarques judicieuses. A la fin de ce petit ouvrage, M. de Brieux dit qu'il avoit passé près de 60 ans dans de longues & mortelles maladies ; qu'il devoit enfin dire adieu aux jeux, aux vers & à la bagatelle, ausquels il s'étoit, dit-il, attaché 50 ans entiers, & qu'ainsi après avoir donné le reste de ce qu'il avoit promis au public (& qu'il ne désigne pas) il reprendra son Pseautier & la 2[e] partie de ses Méditations chrétiennes, morales & politiques : à quoi il joint dans le même ouvrage la préface qu'il devoit mettre à la tête de ses méditations, dont la premiere partie avoit déja paru quelques années auparavant. La 2[e] partie devoit être divisée en quatre sections. Page 56 de ses *Divertissemens*, il dit qu'il avoit fait, il y avoit dix ou douze ans, quelques notes latines sur les Géorgiques de Virgile qu'il avoit données à M. Halley, & qu'il espéroit les faire paroître dans la 2[e] partie de ses épîtres latines. Enfin par sa lettre à M. de Grente-Mesnil, on voit qu'il avoit traduit en vers latins une partie des épigrammes grecques de l'anthologie, & il en rapporte quelques-unes. A l'égard de ses lettres latines, je n'en ai vu que la premiere partie imprimée *in-8°* à Caen.

☞ BRIGANTES, ancien peuple de l'isle de la Grande-Bretagne : Ptolémée, l. 2, c. 3, les met audessous, c'est-à-dire, au midi des Elgoviens & des Otadins, & les étend d'une mer à l'autre, c'est-à-dire, dans toute la largeur de l'isle. Selon le P. Briet, le pays qu'occupoit ce peuple répond à la plus grande partie d'Yorkshire, à Durham, à Laucashire, au Westmorland & au Cumberland.

☞ BRIGANTES, ancien peuple d'Irlande au midi de la côte orientale, selon Ptolémée, *l. 2, c. 2.* Ainsi ils occupoient les comtés de Wexford & de Kilkenni. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRIGG ou GLANDFORD BRIGG, bourg d'Angleterre dans le comté de Lincoln, dans la contrée nommée *Yarborough*, & dans la subdivision de cette contrée, qu'on nomme *Lendsei*, à 135 milles de Londres. * *Dict. Angl.*

BRIGIDE (Sainte) abbesse de Kildare en Irlande, née vers le milieu du V siécle, dans le village de Fouchard, au diocèse d'Armach, étoit fille d'un homme de qualité, qui vouloit la marier; mais elle préféra l'état de virginité, & en fit profession avec trois autres filles, entre les mains de S. Melde, disciple de S. Patrice, dans la province de Meath. Elle établit ensuite une communauté religieuse, & fonda plusieurs monasteres, dont le plus considérable étoit celui de Kildare, à sept ou huit lieues de Dublin, dans la province de Linster. Sa vie est pleine de quantité de miracles, ce qui lui a fait donner le surnom de *Thaumaturge.* On ne sait pas l'année de sa mort, qui est marquée différemment depuis l'an 490 jusqu'à l'an 523, par différens auteurs. Bollandus a donné cinq histoires de sa vie, toutes remplies de prodiges & de puérilités, sans ordre & sans discernement. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, 1 *février.*

BRIGIDE ou BRITTE, compagne de sainte Maure, vivoit dans le V siécle de l'église. S. Gregoire de *Tours* fait mention de ces deux saintes, & de la découverte de leurs corps; mais les actes de leur vie & de leur martyre sont si fabuleux, que l'on n'y peut ajouter aucune foi.* Gregorius *Turon. l. 2, hist. cap. 9, de Gloria Conf. c.* 18. *Acta apud Bollandum.* Baillet, *vies des Saints*, 13 *juillet.*

BRIGITTE ou BIRGITE (Sainte) princesse de Suéde, vivoit dans le XIV siécle. Elle épousa *Ulfon* ou *Wlfon*, prince de Nericie, & fut mere de huit enfans, que l'on estime tous bienheureux; savoir, *Benoît* & *Guyomar*, morts jeunes avec l'innocence de leur baptême; *Charles* & *Birgere*, qui moururent en allant à Jérusalem pour la guerre sainte; *Marguerite* & *Marie*, qui furent mariées, & parurent des modéles de vertu dans leur état; *Ingeburge*, qui fut religieuse, & dont la sainteté fut marquée par plusieurs miracles; & l'illustre sainte *Catherine* de Suéde. Après la mort de son mari, qui se fit religieux de Cîteaux, & avec lequel elle alla en pélerinage à Saint Jacques de Compostelle, elle passa en Italie, & s'établit à Rome, où elle fonda un ordre religieux, dit de *Saint Sauveur*, & lui donna des regles, qu'elle écrivit en trente-un chapitres. *Voyez l'article suivant.* Sur la fin de sa vie elle fit un voyage en Palestine, pour visiter les lieux sanctifiés par le Fils de Dieu & par les apôtres. Elle écrivit à Avignon au pape Gregoire XI, afin de l'obliger à retourner à Rome. On a sous son nom un volume de révélations en huit livres. Ces révélations furent examinées au concile de Basle, où Jean de Turre-Cremata en fit un rapport favorable, & en sauva la censure, quoique Gerson & d'habiles théologiens fussent d'avis qu'elle la méritoit. Sainte Brigitte mourut à Rome le 15 juillet 1373, & fut enterrée au monastere des filles de sainte Claire, dit de S. Laurent *in Panisperna*, d'où l'année suivante son corps fut transféré au monastere de Vastena qu'elle avoit fondé: on en conserva seulement un bras chez les religieuses de Ste Claire. Le concile de Constance confirma sa canonisation en 1415. * *Sa vie dans la bulle de sa canonisation, & par un auteur anonyme, dans* Surius. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in annal. A. C.* 1370, 1373, 1391 & 1415. Baronius, *in martyr.* Maurolicus. Le Mire, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XIV siécle* Baillet, *vies des Saints du mois de mars.* Hermant, *hist. des ordres religieux, tom.* 2.

BRIGITTE (Sainte) ou S. SAUVEUR, nom d'un ordre religieux, sous la regle de S. Augustin, fut confirmé par le pape Urbain V. Sa fondatrice, qui étoit sainte Brigitte, ayant fait bâtir un monastere, y mit soixante religieuses, & vingt-cinq religieux: ce qui faisoit le nombre de quatre-vingt-cinq, pour égaler, dit-on, le nombre des treize apôtres, & des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. De ces religieux il y en avoit treize prêtres, pour représenter les treize apôtres, & quatre diacres, par rapport aux quatre docteurs de l'église. Il n'y avoit qu'une église pour les uns & pour les autres; mais les religieux faisoient l'office en bas, & les religieuses en haut. Les religieux qui avoient leur logement séparé, étoient chargés de l'administration des sacremens, & de tout ce qui regardoit le service divin; mais l'abbesse avoit toute autorité dans le monastere, & en gouvernoit le temporel. Cet ordre a long-temps fleuri dans les pays septentrionaux, & a encore à présent plusieurs maisons en Italie, en Portugal & ailleurs. * Honorat Nicquet, jésuite, *histoire de l'institution de l'ordre de Fontevrault.*

BRIGNAIS ou BRINIAIS, en latin *Prisciniacum*, bourg de France dans le Lyonnois, est sur la petite riviere de Garon, à deux lieues de Lyon vers le couchant. * Mati, *diction.*

BRIGNOLE, ville de France en Provence, avec bailliage & siége du sénéchal de la province, est située près de la petite riviere de Caramie, dans un terroir extrêmement fertile en grains, oliviers, vignes & fruits, & qui produit ces excellentes prunes qui en ont emprunté le nom de Brignoles, & que l'on transporte jusques dans le Levant. Les auteurs latins nomment cette ville *Brinonia* & *Brinonna*, & elle porte ce dernier nom dans une bulle du pape Gregoire VII en 1084. Quelques-uns la prennent pour le *Forum Viconii*, & d'autres pour le *Matavonium* de la Voie Aurelie. Le siége du lieutenant du sénéchal y est établi depuis l'an 1570, & outre le bailliage il y a encore un juge royal, & un autre, dit *Viguier.* Les comtes de Provence se plaisoient beaucoup en cette ville; & S. Louis, évêque de Toulouse, est surnommé *de Brignole*, parcequ'il y naquit, & qu'il y mourut. Nostradamus dit qu'on y élevoit les enfans des mêmes comtes, & que Brignole fut surnommée *la nourriciere des enfans.* On y a trouvé des inscriptions qui témoignent que cette ville est ancienne. La reine Jeanne I l'aliéna en 1357, & la céda à Jean II comte d'Armagnac, qui avoit des troupes en Provence, mais ce fut pour peu de temps. En 1536 Brignole fut emportée par l'avant-garde de l'armée de l'empereur Charles-Quint, commandée par Ferdinand de Gonzague, qui y surprit quelques troupes du roi, & les défit. Elle souffrit beaucoup durant les guerres de la Ligue. Hubert de la Garde, seigneur de Vins, chef des Ligueurs en Provence, surprit Brignole la nuit du premier jour de l'an 1589, la pilla, & en tira trente mille écus. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.*

BRIGNOLE (Antoine-Jules) jésuite, né à Gènes, dont il fut sénateur, étoit fils d'un doge de cette république. Il fut ambassadeur en Espagne. Après avoir été marié & avoir eu des enfans, il se fit prêtre, & trois ans après il accomplit le vœu qu'il avoit fait d'entrer chez les jésuites, où il s'est distingué par les vertus propres de cet état, & sur-tout par un grand zèle du salut des ames. Il mourut à Gènes en 1662, âgé de 57 ans. * Sotwel, *script. soc. Jesu.*

BRIL (Paul) excellent peintre de paysage, natif d'Anvers, alla à Rome avec son frere Matthieu Bril, & y travailla avec lui pour le pape Gregoire XIII. Après la mort de Matthieu, arrivée en 1584, Paul continua les mêmes ouvrages pendant le pontificat de Gregoire, & fit ensuite de très-beaux paysages pour les papes Sixte V & Clément VIII, pour le cardinal Borghese, & pour toutes les personnes curieuses. Il vendoit très-cherement ses tableaux à des marchands

de son pays, qui en faisoient trafic, & qui les répandoient de tous côtés. Il demeura toujours à Rome, & y mourut en 1626, à l'âge de 72 ans. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

BRILLE ou LA BRILLE, ville de Hollande, à l'embouchure de la Meuse, avec un assez bon port, est une très-jolie ville bien peuplée, & dans un terroir qui produit de très bon froment; mais l'air y est grossier. La comtesse Mathilde y avoit fondé une église collégiale vers l'an 1472. Cluvier & Junius parlent de l'origine du nom de la ville de Brille, qui est devenue célébre dans le XVI siécle; car c'est-là que les confédérés du pays jetterent les premiers fondemens de leur république en 1572. Se voyant chassés des Pays-Bas par le duc d'Albe, ils se retirerent en Angleterre; & ayant équipé à la hâte une armée d'environ quarante voiles sous la conduite du comte de Lumei, ils firent des courses sur la côte, & furent appellés par raillerie *Gueux de mer* ou *Oyes de mer.* Le duc d'Albe s'étant plaint à Elizabeth reine d'Angleterre, de ce que ces confédérés, qu'il nommoit *les Pirates*, avoient retraite dans ses ports, elle fut obligée de les faire sortir. Ils firent voile vers Enkhuise, où ils prirent trois vaisseaux d'Anvers chargés de marchandises espagnoles de grand prix, avec un autre de Biscaye. De-là n'ayant pas eu fort bon vent, ils aborderent dans l'isle de la Brille, où le Rhin & la Meuse se joignant ensemble, se vont perdre dans la mer, & poussés par l'occasion, ils entreprirent ce qu'ils n'eussent jamais espéré d'exécuter. Ils attaquerent la ville qui porte le nom de l'isle, renverserent la porte, monterent sur la muraille, & se rendirent maîtres de la place le jour de pâques fleuries, qui étoit en cette année le 1 avril. Ils pillerent toutes les églises & les couvents d'alentour, rompirent les images, & firent fortifier la ville. Ce fut le commencement de la république. * De Thou, *hist. l.* 54. Cluvier, *de Rheni Alveis, cap.* 2. Junius, *in Batav. descript. & hist.* Sleidan, *annal. l.* 1.

BRILLON (Pierre-Jacques) écuyer, ancien avocat au parlement, conseiller au conseil souverain de Dombes, fils de *Jean-Baptiste* Brillon, bourgeois de Paris, étoit né le 15 janvier 1671. Il a donné sa premiere jeunesse à l'étude des belles lettres; avant de prendre le parti du barreau, il s'étoit appliqué à faire quelques ouvrages d'esprit. C'est lui qui est l'auteur *des portraits sérieux, galans & critiques; de l'ouvrage dans le gout des caracteres de Théophraste, & des pensées de Pascal; du Théophraste moderne; de la critique de M. de la Bruyere, & de son apologie.* Ces livres sont bien écrits, & ont mérité l'approbation du public. D'abord qu'il fut parvenu à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, il se sentit du gout, & on lui trouva du talent pour la profession d'avocat, qu'il a suivie pendant plusieurs années, & qu'il n'interrompit que pour prendre la charge de substitut de M. le procureur général du grand-conseil. Il s'est distingué dans cet emploi, où il a rempli avec honneur pendant plusieurs semestres la fonction d'avocat général; ce qui lui a procuré une place distinguée dans le barreau du grand-conseil, où il continua de plaider, s'appliquant uniquement à la profession d'avocat depuis qu'il eut quitté la charge de substitut. *Le dictionnaire des arrêts, ou la jurisprudence universelle des parlemens de France*, qu'il a donné au public en trois volumes *in-fol.* en 1711, est une preuve de sa capacité & de son travail infatiguable. Il a donné une nouvelle édition de ce dictionnaire en 1727 en six gros volumes *in-folio*, ensorte qu'il est augmenté des deux tiers. M. Brillon fut élu échevin de la ville de Paris au mois d'août 1710. Il est mort le 29 juillet 1736, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Jacques Pousset de Montauban & Guillaume Tartarin, célébres avocats, avoient rempli la même fonction d'échevins, le premier en 1678 & 1679; & l'autre en 1692 & 1693. La noblesse n'étoit pas alors attachée à l'échevinage: elle ne l'a été que par édit du mois de novembre 1706, confirmé par autre de 1716. * *Mém. du temps.*

BRILMAECKER (Pierre-Michel) jésuite, né à Cologne, en 1542, se fit jésuite en 1558, & étudia en théologie à Paris sous Maldonat, auquel il enseigna l'hebreu; (car Michel avoit appris les langues, & principalement l'hébraïque.) Depuis, lorsqu'il fut de retour en Allemagne, on lui donna la conduite du collége de Spire, puis de celui de Munster, qu'il fit achever: il travailla utilement à la conversion des protestans. Ayant été empoisonné par les hérétiques, à ce qu'on prétend, les prompts remédes le sauverent d'abord; mais depuis la force du poison le jetta dans de grandes incommodités, dont il mourut à Mayence le 25 août 1595, âgé de 53 ans. Il a composé divers traités de controverse, & d'autres ouvrages. * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.*

BRIN ou BRINN, ville du royaume de Bohême, capitale de la Moravie, avec un fort beau château sur la riviere de Swarte, qui s'y rend dans le Zuitta, est nommée *Brno* par les habitans, & fut si bien défendue en 1645 par le comte de Souches, François, qui en étoit gouverneur, contre les Suédois, qu'ils furent obligés d'en lever le siége, après avoir été plusieurs semaines devant. Cette ville est à cinq milles d'Allemagne d'Olmutz. Depuis ce temps, elle doit à la valeur de ses habitans son titre de capitale de la Moravie, au lieu qu'Olmutz qui avoit cette prérogative, se rendit aux Suédois dès la premiere sommation. La ville de Brin est le lieu où se tiennent les assemblées de la province. * Bourgon, *géogr.*

BRINDES ou BRINDISI, en latin *Brundisium* & *Brundusium*, ville du royaume de Naples dans la terre d'Otrante avec archevêché, est située sur la mer Adriatique, entre Otrante, qui est à la bouche du golfe, & Bari. Brindes a un des plus beaux ports & des plus assurés de l'Italie, outre qu'il est défendu par un château bâti dans la mer, & par quelques forts. Elle a été autrefois une colonie des Salentins, puis des Romains, qui prirent Brindes l'an 487 de la fondation de leur ville, & 267 avant Jesus-Christ. Ils estimoient le port de Brindes le plus commode pour les grands embarquemens. C'est à Brindes que César poursuivit Pompée, qui s'étoit retiré en cette ville l'an 705 de Rome, 49 ans avant Jesus-Christ. César s'y embarqua l'année d'après pour passer en Grece. Virgile y mourut l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Depuis, Brindes a été souvent prise & reprise par les Barbares, ruinée deux ou trois fois, & toujours réparée. * Pline. Ptolémée. César. Tite-Live. Appian. Alexandrin. Florus. Blondus. Léandre Alberti, & Scipio Mazella, *descript. del reg. di Nap.*

BRINIAIS, bourg de France, *cherchez* BRIGNAIS.

BRINKEL (Gaultier) Anglois, qui florissoit en 1310, étoit docteur en théologie à Oxford, & a fait un commentaire sur le livre des Sentences. On dit qu'il avoit l'esprit pénétrant & subtil, & qu'il avoit beaucoup mieux connu que les savans du commun toutes les subtilités scholastiques, tant dans la théologie que dans la philosophie. * Wadingus, *in script. ord. Min. pag.* 148.

BRIOMACLES, *cherchez* BRIEU (Saint)

BRION, isle de l'Amérique septentrionale dans la baye de Canada, qui a une lieue de long & trois de circuit. Les François la découvrirent en 1534. Le terrein en est fort bon, plein de sapins, de prairies, de campagnes pleines de bleds sauvages, de pois sauvages, de groseilles, de fraises, de roses de damas, de persil & d'excellentes herbes. Elle est à 47 d. 30" de latitude septentrionale. * *Diction. angl.*

BRION, château avec titre de comté en France, dans le Vivarais.

BRIONE, bourg autrefois fortifié, est en Norman-

die dans le Roumois, sur la Rille, entre Lire & Pont-Audemer. * Mati, *dict.*

BRIONES, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille, est aux confins de la Biscaye, sur l'Ebre, entre Miranda de Ebro & Logrono. On croit que ce bourg a tiré son nom d'un peuple ancien, qu'on nommoit *Berones*, & qui demeuroit autour de l'Ebre. * Mati, *diction.*

BRIONI, *Brionæ insulæ*, *Pullariæ insulæ*. Ce sont trois petites isles de la république de Venise, situées dans la mer Adriatique, sur la côte occidentale de l'Istrie, vis-à-vis de la ville de Pola. La plus grande de ces isles porte en particulier le nom de Brioni, les deux autres sont appellées Coseda & S. Gerolamo. * Mati, *diction.*

BRIORD, château de France, bâti dans la province de Bugei sur un rocher, & près du Rhône, entre le Bellei & Lyon. On croit que c'est le lieu où Charles *le Chauve* mourut le 29 septembre 877. * Mati, *diction.*

BRIOUDE sur l'Allier, en latin *Brivas*, *Brivatum*, & *Vicus Briatensis*, ville de France en Auvergne, au-dessous d'Issoire, est ancienne & grande, avec diverses églises & divers monasteres, & est située dans un ter roir fertile. Entre ces églises, celle de S. Julien est la plus considérable, & est occupée par un très-beau chapitre, composé de vingt-cinq chanoines, qui sont seigneurs temporels & comtes de Brioude, comme les chanoines de S. Jean de Lyon sont comtes de Lyon. C'est dans cette église que le corps de l'empereur Avitus, qui étoit Auvergnac, fut enterré. On y a des reliques de S. Julien. Cette église avoit été une abbaye, & on y mit ensuite des chanoines, qui étoient autrefois les chevaliers que Guillaume I, dit *le Pieux* ou *le Piteux*, duc de Guienne & comte d'Auvergne, institua en 898, pour faire la guerre aux Normans. Ce qui a fait dire aux sieurs Besli & Justel, que ce duc avoit le premier établi une société de chevaliers pour la défense de la foi. Hugues, évêque de Die, puis archevêque de Lyon & légat du saint siége, assembla l'an 1092 un concile à Brioude. Il y a environ à demi-lieue de cette ville, le bourg de BRIOUDE-LA-VIEILLE, sur l'Allier, qu'on y passe sur un pont composé d'une seule arche, extrêmement haute & longue : aussi croit-on que ce pont n'a point son pareil dans le reste de l'Europe, & que c'est l'ouvrage de César. Ce pont est appuyé sur deux montagnes d'une prodigieuse hauteur. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2, 4 *& seq.* Sidonius Apollinaris, *in carm. & epist.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Besli, *hist. de Poitou.* Savaron, &c.

BRIQUENAI, autrefois petite ville, maintenant village situé dans le Rhemois en Champagne, vers la Meuse, & à une lieue & demie du bourg de Grandpré. * Mati, *diction.*

BRIQUERAS ou BRIQUERASCO, en latin, *Briquerascum*, bourg assez considérable d'Italie, dans le Piémont, est situé à quatre ou cinq lieues de Pignerol, avec un bon château. Il est renommé par les siéges qu'il souffrit sur la fin du XVI siécle. Lesdiguieres, depuis connétable de France, le prit vers l'an 1592, & le fit très-bien fortifier, de sorte qu'il passa pour une place importante. Charles-Emanuel, duc de Savoye, ne négligea rien pour l'emporter ; & l'ayant tenté inutilement, il prit des mesures plus justes, & qui lui réussirent mieux ; car à la faveur d'une tréve, il fit de grands préparatifs ; & après qu'elle fut expirée, il assiégea Briqueras le 17 septembre de l'an 1594, avec dix mille hommes & dix-huit piéces d'artillerie. Le bourg fut emporté d'assaut ; & le château ayant essuyé huit mille coups de canon, qui firent cinq bréches, se rendit à composition le 24 octobre. Briqueras a été aussi renommé durant les guerres de Piémont en 1629, 1630 & 1631.

BRIQUET (Magdeléne) fille d'*Etienne* Briquet, avocat général au parlement de Paris, mort le 16 septembre 1645, & de *Marie* Bignon, quoiqu'unique héritiere d'un bien très-considérable, préféra à tous les avantages du siécle l'état religieux dans lequel elle entra, en faisant profession en 1660 dans le monastere de Port-Royal des Champs, où elle avoit été élevée dès l'âge de trois ans. Elle avoit beaucoup d'esprit, & son style est pur & plein d'énergie. Elle a écrit la relation d'une guérison subite, & qu'elle a toujours regardée comme miraculeuse, opérée sur un de ses genoux, qui étoit attaqué depuis trois ans d'une loupe très-considérable. Cette relation se trouve à la fin de la vie de la mere Marie des Anges. On a encore d'elle la relation de quelques conférences de M. Chamillard, docteur de Sorbonne, avec quelques religieuses de Port-Royal ; plusieurs lettres, & une relation fort ample de sa captivité en 1664. Elle avoit pris à sa profession le nom de Magdeléne de Sainte-Christine. M. de Saci étant mort, elle prit soin de recueillir ses lettres : elle les transcrivit, y mit des titres, en supprima les noms propres, & obtint les approbations nécessaires. L'impression en étoit commencée, lorsque Dieu l'appella à lui le 30 novembre 1689, à l'âge de 47 ans. * *Mémoires du temps. Préface des lettres de M.* le Maître de Saci. *Nécrol. de Port-Royal.*

BRIQUEVILLE, illustre & ancienne maison de Normandie, n'est pas moins distinguée par ses hautes alliances, que par les grands emplois dont nos rois ont honoré en divers temps les actions éclatantes de ceux qu'elle a produits.

I. ALMEREDE sire de Briqueville & de Laune, vivoit au commencement du XII siécle, & laissa de son épouse *Amicie* de Montfort (parente du fameux Simon comte de Montfort) OSBERN de Briqueville, qui suit ;

II. OSBERN sire de Briqueville & de Laune, ainsi nommé dans une charte de l'abbaye de Lessai, s'allia à *Rohais* de Calligni, & eut d'elle GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME I du nom sire de Briqueville & de Laune, est nommé en 1190 dans un acte de partage des terres de Calligni & de la Herissonniere ; il rétablit l'abbaye de Lessai, & fut présent à la confirmation de ce rétablissement faite par Henri II, roi d'Angleterre & duc de Normandie. *Matilde* de Couci sa femme le rendit pere de ROBERT, qui suit.

IV. ROBERT sire de Brequeville & de Laune, signala sa vie par plusieurs actions de piété ; il se dépouilla du droit de patronage de l'abbaye de Lessai en faveur de Hugues, abbé de Lessai, & des abbés ses successeurs : il donna par une autre charte, au même monastere, les droits dont il jouissoit dans la forêt de Houppelande, & sur les étangs de Mathon ; & renonçant enfin entiérement au siécle, il se fit religieux dans cette abbaye. Il étoit alors veuf de *Mahaud* de Paisnel, sortie de l'une des plus considérables maisons de Normandie. THOMAS, qui suit, fut le fruit de ce mariage.

V. THOMAS de Briqueville mourut avant son pere, en 1214. Il fut enterré dans l'église de Lessai, & eut d'*Adeline* Bertrand-de-Briquebec, GUILLAUME, qui suit ; *Thomas*, qui céda en 1221 à l'abbaye de Lessai le droit des dîmes de la paroisse de S. Cyrille.

VI. GUILLAUME II du nom sire de Briqueville & de Laune, épousa *Agnès* de la Ferriere, & fut pere de

VII. GUILLAUME III du nom, chevalier, sire de Briqueville, de Laune, &c. qui vivoit encore en 1374, prit alliance avec *Jeanne* de Meullent, dame de Molleïbacon, fille de *Raoul* de Meullent, sire de Coursseuilles, petit fils de *Robert* comte de Meullent, & d'*Elizabeth* de Vermandois, petite fille de *Henri* I roi de France. Les enfans de ce mariage furent, 1. *Guillaume* de Briqueville chevalier, mort sans postérité, & enterré avec sa femme *Jeanne*, dame de Meoutis, dans l'église de Lessai, où l'on voit leurs tombeaux ; 2. ROGER, qui suit ; 3. *Nicolas*, tige de la branche de Calligni, qui est éteinte ; 4. *Thomas*, chef d'une autre branche, qui est aussi finie ; 5. *Jeanne*, mariée en 1417 à *Vigor* seigneur de Clinchamp.

VIII. ROGER de Briqueville recueillit la succession de

de *Guillaume* son frere aîné. La qualité de chevalier qu'il porte dans les actes, étoit alors une récompense de la valeur : il signala la sienne dans les guerres de son temps, ainsi que le prouve le compte de Jean le Flamand, trésorier des armées en 1387 & 1388. Il assista encore en 1392, avec un autre chevalier & six écuyers de sa compagnie, à la montre qui fut faite dans le pays du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, maréchal de France. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'abbaye de S. Nicolas de Blanche-Lande, laissant ses enfans sous la tutelle de sa femme *Jeanne* Campion, barone de la Haye-Depui. Elle étoit veuve de *Jean* sire de Colombieres & de sainte Croix de Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes terres qu'elle laissa à l'aîné des enfans de son second mariage, qui furent, 1. GUILLAUME, qui suit, 2. *Roger*, qui épousa *Huguette* de la Haye, & mourut sans lignée ; 3. *Eustache* ; 4. *Jeanne*, épouse de *Bertrand* de la Riviere, seigneur du Parc ; 5. *Jacquette*, alliée à *Artus* de Vierville, seigneur de Creuilli.

IX. GUILLAUME IV du nom, sire de Briqueville, de Laune, de Colombieres, & de sainte Croix Grantonne, épousa *Guillemette* Pelerin, dame d'Amanville, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

X. GUILLAUME V du nom, sire de Briqueville, d'Orgueil, &c. fut marié par contrat de l'an 1494, avec *Jeanne* Havart, dame d'Aussebosc, &c. fille de *Georges* Havart, vicomte de Dreux, seigneur de la Rosiere, &c. fénéchal du Perche, & l'un des deux maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, & d'*Antoinette* d'Estouteville. La maison de Briqueville a eu l'honneur de s'approcher, par cette alliance, de celle de Bourbon-Condé (car Antoinette d'Estouteville étoit sœur uterine de Jean de Roye, dont la postérité s'est depuis éteinte par Leonor de Roye, mariée à Louis de Bourbon, prince de Condé.) De Guillaume de Briqueville & de *Jeanne* Havart sortirent, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. JEAN seigneur de Colombieres, & tige de *la branche de* COLOMBIERES, *rapportée ci-après*.

XI. FRANÇOIS I du nom, sire de Briqueville, de Laune, de sainte Croix-Grantonne & d'Aussebosc, eut pour épouse *Florence* de Clere, fille de *Georges* baron de Clere, & d'*Anne* de Brezé, & eut d'elle, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. GUI, seigneur de sainte Croix-Grantonne, *chef de la branche de ce nom, rapportée ci-après ;* 3. *Marie*, abbesse de Notre-Dame de Lizieux, qui ayant été relevée de ses vœux, épousa, 1. *Charles* de Harcourt-Beuvron, baron de la Mothe, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre : 2. en 1608 *Pierre* de Harville, seigneur de la Grange, capitaine & bailli de Monfort.

XII. FRANÇOIS II du nom sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, laissa de sa femme *Marie* de Chenivelles, ISAAC sire de Briqueville, qui suit.

XIII. ISAAC sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, dernier mâle de la branche aînée de la maison de Briqueville, a laissé de *Françoise* de Quesnel-Coupigni, pour fille unique, *Françoise* dame de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, mariée à *Fabien* de Biran, seigneur de Castel-Jaloux en Gascogne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTE-CROIX-GRANTONNE.

XII. GUI de Briqueville, seigneur de sainte Croix-Grantonne, fils puîné de FRANÇOIS I sire de Briqueville, & de *Florence* de Clere, épousa *Jeanne* de Recusson, dame de Montcanisi, & en eut pour fils unique,

XIII. JEAN de Briqueville, seigneur de sainte Croix-Grantonne & de Montcanisi, qui laissa de *Jeanne* de Quesnel-Coupigni sa femme, pour fille unique, *Marie* de Briqueville, dame de sainte Croix-Grantonne & de Montcanisi, mariée à *Gilles* Vipart, seigneur de Silli, gouverneur de Montreau-Faut-Yonne, dont elle n'eut qu'un fils, pere d'une fille unique, qui se mariant avec *Louis* de Madaillan, marquis de Montataire, lui a porté pour ses deniers dotaux les terres de sainte Croix-Grantonne, de Montcanisi, &c.

BRANCHE DES BARONS, MARQUIS DE COLOMBIERES.

XI. JEAN de Briqueville II du nom, seigneur de Colombieres, &c. fils puîné de GUILLAUME V, sire de Briqueville, & de *Jeanne* Havart, s'allia le 15 janvier 1534, à *Françoise* Blosset, qui devint après la mort de son époux, mere de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin : elle étoit sœur puînée de *Claude* Blosset, la plus belle personne de la cour de François I, qui fut mariée à *Louis* de Montberon, baron de Fontaines-Chalandré, gouverneur de Bayonne, pere d'*Anne* de Montberon, femme de *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, gouverneur de Bourdeaux, seigneur célébre dans le XVI siécle : ces deux dames étoient filles de *Jean* Blosset, baron de Torci, & d'*Anne* de Cugnac de Dampierre : *Jean* de Briqueville eut de son mariage, FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS de Briqueville III du nom, baron de Colombieres, &c. l'un des plus grands capitaines du XVI siécle, fit ses premieres campagnes dans les armées de François I, & de Henri II. Il commanda une compagnie de cent lances dans celles de François II, & des corps séparés dans celles de Charles IX. Sa valeur se signala sur-tout dans les guerres des religionaires : car ceux de la province de Normandie l'ayant mis avec le comte de Montgomeri à leur tête, il fit aborder au Havre de Grace en 1563, une flotte d'Angleterre chargée de deux régimens d'infanterie, de quatorze gros canons, de cent cinquante mille ducats, & de plusieurs autres munitions de guerre. Il se trouva en 1568, avec ses Normans, au rendez-vous général que tous les huguenots du royaume s'étoient donné à la Rochelle, & fut présent, avec les autres généraux de son parti, à la célébration du mariage du roi de Navarre avec Marguerite de France, qui se fit à Paris en 1572. Montgommeri & lui triompherent enfin dans plusieurs occasions, par leur naissance, par leur expérience, & par le rang qu'ils occupoient dans leur parti, de toute la fortune des catholiques. Ils perdirent eux-mêmes la leur avec la vie en 1574 : car le comte de Montgommeri fut pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis maréchal de France, & mourut sur un échafaut. Mais le baron de Colombieres préférant une fin plus glorieuse à celle de son compagnon, se mit courageusement sur la brêche de Saint-Lo, place qu'il défendoit alors, où ayant à ses côtés ses deux fils âgés seulement de quatorze à quinze années, & traitant Montgommeri de lâche, par l'organe de qui Matignon vouloit lui persuader de se rendre il mourut l'épée à la main, pour sacrifier, disoit-il (comme le marque Mezerai) tout son sang à la vérité évangélique. Léonore de Roye, princesse de Condé, parente de François de Briqueville, lui avoit donné du gout pour les nouvelles opinions, & l'avoit attiré dans le parti de Louis de Bourbon, prince de Condé, son époux. Son alliance avec cette princesse fut plus puissante sur lui que ses propres intérêts : car il perdit sa portion dans la riche succession du baron de Torci, chevalier des ordres du roi, son oncle maternel, pour s'être laissé entraîner dans la faction huguenote. De son épouse *Gabrielle*, dame de la Luzerne, remariée avec *Jean* Taisar, baron de Tournebu, il laissa, 1. PAUL, qui suit ; 2. GABRIEL, qui a fait *la branche des marquis de la* LUZERNE, *dont nous parlerons plus bas ;* 3. *Marie*, épouse de *Robert* du Bosc, seigneur de Radepont.

XIII. PAUL de Briqueville I du nom, baron de Colombieres, &c, apprit le metier de la guerre sous François de Briqueville son pere, & succéda depuis à la haute réputation qu'il s'étoit faite parmi les calvinistes. Il quitta cependant leur parti, pour se ranger dans ce-

lui de Henri III, son légitime souverain. Il fut un des quatre principaux seigneurs Normans qui menerent en 1589, autant de régimens d'infanterie qu'ils avoient mis sur pied à Falaise, place que le duc de Montpensier assiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéissance du roi. Il se trouva en 1592 au siége de Caudebec, avec trois cens chevaux, que le comte de Montgommeri, fils du *précédent*, & lui, y avoient conduits pour le service de l'état; & il ne signala pas moins son zéle au siége de Honfleur, où il combattit en 1594, avec Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, son frere, à la tête des régimens de Colombieres & de la Luzerne. Il avoit épousé en 1574, *Jeanne* de Monchi, fille de *Jean*, seigneur de Senarpont, lieutenant général au gouvernement de Picardie, & de *Claude* de Longueval Haraucourt. De cette alliance sortirent, 1. *Paul* de Briqueville, marquis de Colombieres, mort en 1615, sans enfans de son épouse, *Jeanne* de la Luzerne-Beuzeville; 2. *Gedeon*, mort dans sa jeunesse; 3. Gabriel, seigneur de Bernai, *qui continua la postérité.*

XIV. Gabriel de Briqueville I du nom, seigneur de Bernai, marquis de Colombieres, après la mort de son aîné, épousa 1. *Anne* d'Anet: 2. *Héléne* Marec, fille de *René* seigneur de Montbarot, lieutenant de roi au gouvernement de Bretagne, gouverneur de Rennes, & d'*Esther* du Bois de Bolac. Il n'eut qu'un fils de sa premiere femme, & trois fils & trois filles de la seconde; 1. *Gilles* de Briqueville, mort sans postérité; 2. *Gabriel*, mort sans lignée; 3. *César*, qui ne fut point marié; 4. Cirus-Antoine, qui suit; 5. *Esther*, épouse de *Louis* Cornet, seigneur de Bussi; 6. *Marguerite*, alliée à *François* de Saint-Ouen, seigneur de Fresnai; 7. *Héléne*, mariée, 1. à *Tanneguy* de Saint-Ouen, seigneur de Magny: 2. à *N.* de Madaillan, comte de Montataire

XV. Cirus-Antoine de Briqueville, marquis de Colombieres, &c, succéda à ses trois freres, & mourut à Paris le 30 novembre 1706, laissant de son épouse *Henriette* de Malortie, pour fille unique, *Anne-Henriette* de Briqueville, héritiere de la branche de Colombieres.

Branche des marquis de la Luzerne.

XIII. Gabriel de Briqueville II du nom, seigneur de la Luzerne, d'Amanville, &c, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maréchal des camps & armées de Henri IV, fils puîné de François de Briqueville III du nom, baron de Colombieres, & de *Gabrielle*, dame de la Luzerne, fit ses premiers exercices militaires sous les yeux de son pere, combattit à l'un de ses côtés sur la brêche de Saint-Lo, dans la quatorziéme année de son âge, lorsque cet excellent capitaine y perdit la vie, & se trouva depuis dans plusieurs autres occasions à la tête de son régiment d'infanterie, avec Paul de Briqueville, baron de Colombieres, son frere aîné. Son expérience fut surtout reconnue par Henri IV, qui l'honora d'un brevet de maréchal de camp, & lui donna une compagnie de cinquante lances de ses ordonnances. Il servit sous ce regne & le suivant, avec une valeur & une prudence distinguées, & fut plusieurs fois consulté sur les pressantes affaires de l'état, par des lettres de la main de leurs majestés Marie de Médicis & Anne d'Autriche, qui sont autant de monumens de l'estime qu'elles avoient pour lui. Il épousa en 1593, *Gillette* d'Espinai, fille d'*Antoine*, seigneur de Broon, dont il eut, 1. Henri, qui suit; 2. *Robert*, baron de Montfreville, tué en 1626; 3. Bernardin, seigneur d'Occaleu, *tige d'une branche, dont nous ferons mention plus bas*; 4. *Gabrielle*, épouse de *Jacques* Morin, sieur d'Escayeul: 5. *Amaurie*, femme de *Charles* d'Espinai, marquis de Vaucouleur.

XIV. Henri de Briqueville III du nom, marquis de la Luzerne, d'Amanville, &c, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur du Mont Saint-Michel recut de la bonté de Louis XIII un régiment de cavalerie en 1638, & un brevet de maréchal de camp en 1641. Il servit en cette qualité, & même en celle de lieutenant général dans l'armée de Catalogne, où il mourut en 1642, & fut inhumé par une distinction toute singuliere, dans la chapelle royale de saint Louis, fondée dans l'église de Notre-Dame de Montferrat. De *Claire* Luillier, fille de *Paul*, seigneur de la Malemaison, qu'il avoit épousée en 1626, il laissa 1. Gabriel, qui suit; 2. *Claire*, épouse de *Louis* d'Argouges, baron de Gratot.

XV. Gabriel de Briqueville III du nom, marquis de la Luzerne, seigneur d'Amanville, de Montfreville, &c, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur du Mont-saint-Michel en 1642, & lieutenant de roi en basse Normandie en 1668, ne s'est pas moins signalé que ses ancêtres, par sa prudence & sa valeur. Il avoit épousé le 5 juin 1656, *Marguerite* de Bonvoust, fille de *Julien*, seigneur de la Miotiere, & de *Marguerite* Courtin, dont il eut 1. *Louis-Gabriel*, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort en 1684; 2. *Henri*, évêque comte de Cahors, premier baron & président né des états généraux de Querci, prélat plus distingué par son application au gouvernement de son grand diocèse, que par son illustre naissance; 3. François, qui suit; 4. *François*, seigneur de Montfreville, capitaine de vaisseau; 5. *Marguerite-Catherine*, religieuse de la Visitation du monastere de Caën & supérieure de celui de saint Séré en Querci; & deux autres filles religieuses du même ordre.

XVI. François de Briqueville IV du nom, marquis de la Luzerne, seigneur de plusieurs terres en Normandie, maréchal de camp des armées du roi, premier enseigne de la premiere compagnie de ses mousquetaires, ci-devant lieutenant de sa majesté en basse Normandie, & colonel d'un régiment d'infanterie, a épousé le 3 décembre 1691, *Catherine* d'Aix de la Chaise, fille de *François*, comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du roi, sénéchal de Lyon & du Lyonnois, & niéce de *François* d'Aix de la Chaise, jésuite, aussi recommandable par son mérite, que par le choix de sa personne pour confesseur du roi Louis XIV, dont il a rempli les fonctions pendant trente-six ans avec beaucoup de sagesse & de prudence. Les enfans déja venus de ce mariage sont, 1. *Henri* de Briqueville; 2. *François-Antoine*; 3. *Gabriel*, reçu chevalier de Malte en 1706; 4. *Martin*; 5. *Philippe* de Briqueville; & deux filles.

Branche des seigneurs d'Occalleu, comtes de la Luzerne.

XIV. Bernardin de Briqueville, seigneur d'Occalleu & de la Luzerne, troisiéme fils de Gabriel de Briqueville II, seigneur de la Luzerne, & de *Gillette* d'Espinai, s'allia à *Jeanne* du Bois-Pirou, & eut d'elle 1. Henri, qui suit; 2. *François*, nommé le comte de Briqueville, colonel d'un régiment des milices de Normandie, pere de *François* capitaine de cavalerie; & de *N.* de Briqueville, mousquetaire du roi; 3. *François*, nommé le chevalier de Briqueville, colonel d'un régiment d'infanterie; 4. *N.* abbesse de Notre-Dame de Protection à Valogne; 5. *N.* de Briqueville, religieuse du même monastere.

XV. Henri de Briqueville II, comte de la Luzerne, seigneur d'Occalleu, a laissé de *Bonne* d'Escherui son épouse deux fils.

XVI. *N.* de Briqueville, comte de la Luzerne, seigneur d'Occalleu, n'est pas marié. * *Cartulaire de l'abbaye de Lessai.* La Roque, *histoire de la maison de Harcourt, tom. II. pag.* 1452, *& les suivantes.* Davila, *histoire des guerres civiles de France, touchant François de Briqueville-Colombieres, pag.* 158, 235, 318, 357, *& touchant Paul de Briqueville-Colombieres, & Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, pag.* 685, 952, 1111, 1113.

le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau*, *tom. I. pag.* 866. Mezerai, *histoire de Charles IX*, *pag.* 179. *Titres domestiques*, *&c.*

Les armes de la maison de Briqueville sont *pallé d'or & de gueules de six piéces.*

BRIRWOOD ou BREREWOOD (Edouard) mathématicien & antiquaire Anglois, *voyez* BREREWOOD.

BRIS (Nicolas de) François, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit docteur de Sorbonne, & se trouva au concile de Trente. C'étoit un homme d'une grande érudition, & qui composa quelques ouvrages. * *Consultez* le Mire, *de script. sæc. XVI*, & du Boulai, *hist. univers. Paris.*

BRISACH ou BRISSAC, *Brisacum*, & *Brisacus mons*, ville & forteresse d'Allemagne, dans le Brisgaw en Alsace, ci-devant au roi de France. Elle est située sur le Rhin, qu'on y passoit sur un pont de bois, qui fut démoli après la paix de Riswick. Brisach passoit pour une des plus fortes places de l'Europe, soit qu'on regardât sa situation sur une montagne, soit qu'on considérât ce que l'art avoit contribué à la rendre réguliere : aussi quelques auteurs la nommoient *la citadelle de l'Alsace* ; d'autres, *la clef d'Allemagne* ; & un moderne, *l'oreiller sur lequel reposoit la maison d'Autriche.* Sur la fin du XIII siécle Henri III, évêque de Basle, prétendit que Brisach étoit un fief qui devoit revenir à son église. Rodolphe comte de Habsbourg s'y opposa, mais en 1273, ayant été élu empereur, il renonça à ses droits pour 900 marcs d'argent. Depuis, en 1331, l'empereur Louis V, duc de Baviere, l'engagea à Otton duc d'Autriche, dont les successeurs en ont joui tranquillement pendant trois siécles. Gustave Horn, Suédois, tenta en 1663 de s'emparer de cette ville, après avoir remporté de grands avantages sur les impériaux ; mais le duc de Feria rompit ses mesures, & jetta du secours dans la place. Bernard de Saxe, duc de Weimar, général de l'armée de Suede, fut plus heureux en 1638. Il assiégea Brisach, avec le secours des troupes françoises conduites par le maréchal de Guebriant, & la prit au mois de décembre. On y trouva de grandes richesses, & plus de deux cens piéces de canon. Le même duc de Weimar étant malade à Newenbourg près de Brisach, le 18 juillet de l'année suivante 1639, le maréchal de Guebriant s'assura de cette place & des autres, qui furent remises au roi par traité du 9 octobre suivant, & qui lui furent cédées par le XLVII article de la paix de Westphalie en 1648, pour être unies à la couronne : ce qui fut encore confirmé par le LXI article de la paix des Pyrenées en 1659. Mais par la paix de Riswick en 1697, les François rendirent à l'empereur & à l'empire la partie de cette ville située au-delà du Rhin, en échange de la ville de Strasbourg, & démolirent la partie & les forts au-deça de ce fleuve, du côté d'Alsace. Brisach est située sur la rive droite du Rhin qu'elle commande, comme elle fait de l'autre côté, la campagne qu'elle découvre entiérement, à cause qu'elle est sur une éminence ; elle est divisée en ville haute, qui est sur l'éminence, & ville basse. Elle est à trois lieues de Colmar, & à sept de Schelestad, à dix ou douze de Basle, & environ à quinze ou dix-huit de Strasbourg. Depuis la paix de Riswick, le roi Louis XIV a fait bâtir de l'autre côté du Rhin une ville très-forte, appellée le Neuf-Brisach, vis-à-vis de l'ancien Brisach, qui fut repris en 1703, par le duc de Bourgogne. * Le Laboureur, *vie du maréchal de Guebriant.* Thuldenus, *historia nostri temporis*, *l.* 5. *&c.*

BRISACIER (Jean de) jésuite, né à Blois l'an 1603, entra dans la société des jésuites en 1619. Il y enseigna les humanités & la philosophie, & y fit sa profession des quatre vœux. Il se livra ensuite à l'exercice du ministere de la prédication, & fit une mission à Castres, où il montra beaucoup de zéle. Il gouverna les colléges d'Aix & de Blois. Etant visiteur de la province de Portugal, il adoucit l'esprit du prince qui étoit mal disposé. Revenu en France, il fut fait recteur du collége de Rouen, ensuite supérieur du collége de Paris, d'où il reprit la mission de Castres. Mais sentant ses forces épuisées, il se retira à Blois, où il mourut le 10 septembre 1668, âgé de 65 ans. Le P. de Brisacier a écrit deux ouvrages contre M. Callaghan, Irlandois, docteur de Sorbonne, curé de Cour-cheverny, près de Blois ; savoir, *le jansénisme confondu dans l'avocat du sieur Callaghan*, à Paris, 1651, *in-4°*, & *l'innocence & la vérité reconnues dans les preuves invincibles de la mauvaise foi du sieur Callaghan*, à Paris, 1653, *in-4°*. Voilà ce que dit dom Liron, bénédictin, dans sa *bibliothéque Chartraine*, pag. 267. Il faut ajouter 1. un *Sermon du P. Brisacier*, prêché à Blois contre le même M. Callaghan, & les religieuses de Port-Royal. 2. M. du Pin donne encore au P. de Brisacier le livre intitulé : *Les jansénistes reconnus calvinistes par Samuel Desmarets, docteur & professeur en l'université de Groningue, & ministre ordinaire du temple académique.* Voyez *l'histoire ecclésiastique* du XVI.e siécle par M. du Pin, tom. IV, pag. 649. Il met la mort du P. de Brisacier en 1678.

Le P. de Brisacier étoit frere ou proche parent de Laurent de Brisacier, qui fut aumonier du roi Louis XIII en 1634, conseiller d'Etat en 1648 ; député aux états généraux projettés en 1649 ; précepteur du roi Louis XIV, pendant quelques mois d'absence de M. de Perefixe en la même année 1649 ; envoyé à Rome pour les affaires du roi, où il resta deux ans chez le cardinal d'Est, protecteur de la couronne ; chargé par la reine Anne d'Autriche, d'exécuter un vœu que cette princesse avoit fait à Notre-Dame de Lorrette pendant la maladie du roi, & d'y faire au nom de sa majesté une fondation dont le contrat fut passé en 1661, pour célébrer tous les ans dans cette église l'office solemnel de S. Louis le jour de sa fête. Laurent de Brisacier qui pouvoit espérer de plus grandes faveurs, renonça de bonne heure aux vues de fortune, pour se donner tout entier aux bonnes œuvres, & sur-tout à la conversion des hérétiques, soit dans le pays de Gex, où le roi l'envoya en 1663, à la tête d'une célébre mission, soit à Blois, où il se retira dans son doyenné de saint Sauveur. Il y trouva matiere à exercer son zèle envers les religionaires qui y étoient encore en grand nombre, & Dieu lui a fait la grace de les ramener peu à peu par ses travaux, par ses instructions, par sa patience, & sur-tout par les libéralités du roi qu'il trouva toujours prêtes, sa majesté lui ayant toujours continué sa confiance au milieu même des disgraces de sa famille. Il étoit aussi abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Flabemond, ordre de Prémontré, au diocèse de Toul. Il est mort dans son doyenné de saint Sauveur, le 15 février 1690, âgé de 80 ans.

Il a eu pour neveu Jacques-Charles de Brisacier, prêtre, conseiller, aumônier, prédicateur de la feu reine Marie-Thérèse d'Autriche, abbé commendataire de l'abbaye de Flabemond après la mort de son oncle ; ancien supérieur du séminaire des missions étrangeres, dans lequel séminaire il a passé plus de 70 ans, & où il avoit toujours fait admirer sa modestie & sa simplicité, quoiqu'il eût un génie supérieur ; un désintéressement parfait dans le plus grand crédit auprès des puissances ; un zèle & un courage invincible au milieu des obstacles les plus formidables ; & la piété la plus solide & la plus édifiante dans toute la suite de sa vie. Il est mort dans le même séminaire à Paris, le 23 mars 1736, dans la 94e année de son âge. Voyez une *lettre à M. l'abbé général de Prémontré*, pour justifier Laurent & Jacques-Charles de Brisacier contre ce qui en est rapporté par le P. Hugo dans ses annales de l'ordre de Prémontré. Cette lettre de 12 pages *in-4°*, datée le 12 mai 1737, est de M. *Nicolas* de Brisacier, docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne. Jacques Charles de Brisacier étoit supérieur du sémi-

naire des missions étrangeres, lorsqu'il approuva le livre intitulé : *Défense des nouveaux chrétiens*, &c, l'an 1687. M. Maigrot, vicaire apostolique de la province de Fokien dans la Chine, ayant donné un mandement le 26 mars 1693, sur les cultes Chinois, qui fut présenté au pape trois ans après, le procureur général des jésuites demanda par une supplique à être reçu opposant à la confirmation de ce mandement. A l'occasion de cette contestation, le supérieur & les directeurs du séminaire des missions étrangeres à Paris, adresserent au pape une lettre datée du 20 avril 1700, pour le prier de terminer les questions sur les cultes chinois; & avec cette lettre, on publia la révocation de l'approbation donnée par M. de Brisacier au livre de la *Défense*, &c. M. de Brisacier supérieur, & les directeurs du même séminaire écrivirent une seconde lettre au pape le 20 février 1702, sur le sujet de la premiere; & depuis il est sorti de ce séminaire un nombre d'écrits ausquels on croit que M. de Brisacier a eu beaucoup de part. Nous avons de M. de Brisacier un *Discours funébre pour madame la duchesse d'Aiguillon* (Marie de Wignerod) prononcé à Paris dans la chapelle du séminaire des missions étrangeres, par le sieur de Brisacier, prieur de S. Pierre de Neuvilliers, conseiller & prédicateur ordinaire de la reine, le 13 mai 1675, à Paris, chez Charles Angot, 1675, *in*-4°. On trouve à la suite de ce discours le bref (en latin & en françois) que le pape Alexandre VII adressa à madame la duchesse d'Aiguillon, pour la féliciter sur son zéle à secourir les missionaires apostoliques. On a encore du même M. de Brisacier, une *Oraison funébre de mademoiselle de Bouillon* (Louise-Charlotte de la Tour d'Auvergne) prononcée à Evreuxle 30 août 1683 par M. de Brisacier, supérieur du séminaire des missions étrangeres, en présence de M. l'évêque y officiant pontificalement, & de tous les corps de la ville ; à Rouen, 1683, *in*-4°.

BRISCA, BRISCHA ou BREXAR, petite ville du royaume d'Alger, dans la province de Tenez, à l'occident de la ville de ce nom, près de la côte. Quelques géographes prennent Brisca pour l'ancien *Icosium*, ville épiscopale de Mauritanie, que d'autres placent à Aochora. Il y a aussi des géographes qui jugent que Brisca est le *Castra Germanorum*, de l'ancienne Mauritanie Césarienne. * Mati, *dict.*

BRISEIS, ainsi nommée, parcequ'elle étoit fille de Brisés, portoit pour véritable nom celui de *Hippodamie*, & étoit femme de Mynos roi de Lyrnesse. Achille ayant pris Lyrnesse tua le roi, & prit Briséis pour sa concubine. Elle lui fut ôtée depuis par ordre d'Agamemnon, qui fut trop heureux de la rendre à son amant, pour l'obliger à reprendre les armes contre les Troyens. * Homere, *Iliad.* 1, *v.* 184. Ovide, *epist. héroid.*

BRISÉS & CHRYSÉS, furent deux freres, dont le premier eut une fille nommée *Hippodamie*, qu'Homere appelle du nom de son pere, *Briséis*, comme celle de Chrysés, *Chryséis*, qui étoit auparavant nommée *Astynome.* * Eustat. *in Homer.* Quelques-uns le font inventeur de la maniere de tirer le miel. * Cornut. *sur la premiere satyre de Perse.*

BRISE-IMAGES, hérétiques, *voyez* ICONOCLASTES.

BRISGAW, pays d'Allemagne dans le cercle de Souabe, à l'orient du Rhin, qui le sépare de l'Alsace. C'est un des états héréditaires de la maison d'Autriche, qui en posséde la plus grande partie. La maison de Bade-Dourlach posséde dans le haut Brisgaw les seigneuries de Badeweiler & de Rotelen, & dans le bas, le bailliage de Hochberg. Les principaux lieux du Brisgaw sont Brisach, Fribourg, capitale, & Heidersheim, qui est à l'ordre de Malte. * La Martiniere, *dict. géogr.* Son nom, qui veut dire *terre labourable*, exprime assez bien les qualités du pays, qui est fertile. Il a été autrefois aux ducs de Zeringhen, & on dit qu'ensuite les comtes de Furstemberg en furent les maîtres. Hugues ou Hégon le céda en 1367 aux ducs d'Autriche, à qui l'empereur Louis de Baviere avoit déja engagé Brisach vers l'an 1226. Depuis ce temps, le Brisgaw a toujours été à la maison d'Autriche.

BRISIGHELLA, bourg de l'état de l'Eglise en Italie, est dans la Romagne, vers la frontiere du Florentin, sur la riviere de Lamone, environ à deux lieues au-dessus de la petite ville de Fayence. * Mati, *dict.*

☞ BRISSAC, petite ville de France dans l'Anjou. On l'appelloit autrefois *Brochesac*, en latin *Braccum Saccum.* Elle est située sur la riviere d'Aubance, à quatre lieues d'Angers. On remarque auprès de-là le fameux champ où se donna une sanglante bataille l'an 1067, entre Geofroi le Barbu, & Foulques Rechin son frere. Cette ville n'est pas d'une grande étendue, & n'a qu'une seule paroisse, dans laquelle on ne compte que soixante & un feux. Elle a donné son nom à une ancienne famille, qui s'éteignit vers le treiziéme siécle dans celle de Chemillé. Elle passa de cette derniere dans celle de Cossé sur la fin du quatorziéme siécle, & a été érigée en duché pairie en sa faveur au mois d'avril de l'an 1611. Les lettres patentes de cette érection ont été confirmées par d'autres patentes du 7 septembre 1616, & enregistrées en vertu des lettres de surannation du 18 septembre 1619, par arrêt du 20 juillet 1620. * La Martiniere, *dict. géogr. cherchez* COSSÉ.

BRISSAC, *cherchez* BRISACH.

BRISSE (Nicolas) *cherchez* BRIS (Nicolas de)

BRISSON (Barnabé) président au parlement de Paris, fils de FRANÇOIS, lieutenant au siége de Fontenai-le-Comte en Poitou, où ses aïeux avoient eu les mêmes emplois, parut avec réputation dans le barreau du parlement de Paris. Le roi Henri III, charmé de son érudition & de son éloquence, le fit son avocat général, puis conseiller d'état, & enfin président à mortier en 1580. On dit même que ce monarque avoit coutume de dire qu'il n'y avoit aucun prince dans le monde, qui pût se vanter de posséder un homme aussi savant que Brisson. Il s'en servit en diverses négociations, & l'envoya ambassadeur en Angleterre. A son retour, sa majesté l'employa à faire un recueil de ses propres ordonnances, & de celles de ses prédécesseurs : ce qu'il exécuta en très-peu de temps, avec une merveilleuse facilité. Il travailla à d'autres ouvrages de droit. *De verborum, quæ ad jus pertinent, significatione. De formulis & solemnibus populi Romani verbis*, en huit livres, imprimé à Paris, *in-folio*, en 1583. *De regio Persarum principatu, &c*, imprimé en 1580, 1590 & 1599, *in*-8°, puis en 1606, *in*-4°. On l'a aussi imprimé en 1595 *in*-8° à Heidelberg, avec les notes de Fréderic Sylburge, la meilleure & la plus ample édition est celle de Strasbourg 1710, *in*-8°, où se trouvent les notes de Sylburge, jointes à celles de Jean-Henri Lederlin. Il promettoit d'en publier de plus considérables, lorsqu'il mourut de la maniere du monde la plus indigne d'une personne de sa considération & de son mérite. Il étoit resté à Paris, dans le temps que cette ville, alors rebelle à son souverain, étoit assiégée par l'armée du roi Henri *le Grand*. La ligue le choisit alors pour occuper la place du premier président Achilles de Harlai, qui étoit alors prisonnier à la Bastille. Mais avant que de prendre possession de cette place, il protesta qu'il ne l'acceptoit que pour sauver sa vie, & qu'il désavouoit tout ce qu'il pouvoit faire de préjudiciable au service du roi : mais en 1591, le parlement ayant renvoyé absous un nommé Brigard que les seize de Paris accusoient de favoriser le parti du roi, les plus emportés de cette faction résolurent de s'en venger sur Brisson & plusieurs autres. Brisson fut arrêté le 15 de novembre & conduit au petit châtelet, où il fut pendu à une poutre de la chambre du conseil. En 1594 on punit de mort plusieurs des auteurs de ce supplice, & la cour résolut de faire faire un enterrement solemnel

au défunt : mais cette résolution n'eut point lieu. Le corps du président Brisson repose dans l'église de sainte Croix de la Bretonnerie. * De Thou, *hist.* Sammarth. *in elog.* Mezerai, *histoire de France*, Besli, *histoire de Poitou.* Le Mire. Blanchard, *histoire des présidens*, *&c.*

BRISSON (Pierre) seigneur du palais, qui étoit frere du président Brisson, & qui vivoit en 1584, a écrit quelques ouvrages, & entr'autres, un de l'instruction du prince, qu'il publia en 1582. Pierre Brisson fut sénéchal de la même ville de Fontenai-le-Comte, où sa famille a eu divers magistrats de mérite. Il laissa divers enfans de *Jeanne* Bertraud son épouse. * La Croix-du-Maine, *biblioth. françoise.* Blanchard, *histoire des presidens.*

☞ BRISSOT (Pierre) l'un des habiles médecins du XVIe siécle, étoit fils d'un avocat fort estimé, & naquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, l'an 1478. Il fut envoyé environ l'an 1495 à Paris, où il fit son cours de philosophie sous Villemot, l'un des plus célébres professeurs de ce temps-là. Ce fut par le conseil de ce professeur qu'il se destina à la médecine. Il l'étudia pendant quatre ans; puis il se mit à enseigner la philosophie dans l'université de Paris : ce qu'il fit pendant dix ans. Il se prépara ensuite pendant deux ans aux examens qu'on doit subir pour être reçu docteur en médecine, & il fut reçu le 27 mai 1514. Comme c'étoit un de ces esprits qui ne se paient pas de coutumes & de traditions, mais qui veulent examiner les choses soigneusement, il fit des comparaisons exactes entre l'usage d'alors & la doctrine d'Hippocrate & de Galien : & il trouva que les Arabes avoient introduit dans la pratique de la médecine, une infinité de choses qui étoient contraires à l'ancienne & à la vraie méthode de guérir les maladies, & aux dogmes de ces deux grands maîtres, comme aussi aux lumieres que le raisonnement & l'expérience pouvoient fournir. Il songea donc aux moyens de réformer la médecine, c'est-à-dire, de rétablir les préceptes d'Hippocrate & de Galien, & de donner la chasse aux doctrines des Arabes : & il parvint à faire connoître que les médecins Arabes s'étoient trompés. La pratique constante des médecins dans la pleuresie étoit de faire saigner, non pas du côté où étoit le mal, mais du côté opposé. Brissot fit disputer sur cette pratique, dans les écoles, & la réfuta. Il fit plus : il employa une pratique toute contraire, dont le succès fut admirable, & fit réformer l'abus qui regnoit. Le desir de réformer aussi la pharmacie, le fit résoudre à voyager, même jusqu'au nouveau monde, s'il étoit nécessaire, pour acquérir la connoissance des plantes & les lumieres nécessaires à son dessein. Il partit de Paris l'an 1518, & s'en alla en Portugal. Il s'arrêta dans la ville d'Evora, & y exerça la médecine. Il y mourut l'an 1522. Brissot n'avoit jamais voulu se marier, de peur de se distraire de ses études. Il n'étoit point avide de gain. Quand il avoit deux testons dans sa poche, & qu'on l'appelloit près d'un malade, il refusoit d'y aller. C'est qu'il aimoit tellement l'étude, qu'il avoit de la peine à s'en arracher. Sa nouvelle maniere de saigner dans la pleuresie ne plut pas à tout le monde; mais il la justifia par une savante apologie qu'il écrivit pour répondre à la longue & désobligeante lettre qu'il avoit reçue d'un médecin. Il auroit publié cette apologie si la mort ne l'eût enlevé l'an 1522, comme nous venons de le dire. Antoine Luceus, son ami, la fit imprimer à Paris trois ans après. On la réimprima à Basle en 1529. René Moreau en procura une nouvelle édition à Paris en 1622, & l'accompagna d'un traité de sa façon *de missione sanguinis in pleuritide*, & de la vie de Brissot, de laquelle cet article est tiré. Brissot avoit composé quelques autres livres; mais on en laissa perdre les manuscrits. * Bayle, *dict. crit.*

BRISTAN, *cherchez* BRICSTAN.

BRISTOL ou BRISTOW, *Bristolium*, célébre ville d'Angleterre, avec évêché, est située sur la riviere d'Avon, qui y reçoit celle de Froome, à cinq ou six milles de son embouchure dans la Saverne, laquelle forme le golfe de son nom, que ceux du pays nomment *Severn-Flud.* Bristol est commune à deux provinces, à celle de Sommerset, & à celle de Glocester, & est entre des montagnes. La marée y fait remonter de gros vaisseaux, & ces deux rivieres y forment deux ports. Le petit est sur la riviere d'Avon, le long d'un quai où se placent les vaisseaux qui viennent seulement des côtes d'Angleterre; mais le grand port est a l'embouchure de la Froome, & est plus capable de tenir les grands bâtimens. Le confluent de ces deux rivieres est au-dessous de la ville, que celle de Froome traverse. Ainsi de ce côté, Bristol est comme une péninsule, bien bâtie, où le commerce attire plusieurs riches marchands, qui s'y établissent. Robert Fitz, surnommé *Harding*, fonda vers l'an 1148 un monastere à Bristol, dont l'église étoit consacrée à Dieu, sous le nom de S. Augustin, apôtre d'Angleterre. Henri II approuva cette fondation, & donna encore de grands biens à ce même monastere, qu'on érigea en évêché suffragant de Cantorbéri, en 1542, sous le régne de Henri VIII. Le premier évêque fut PAUL BUSCH, *voyez son article.*

BRISTOL, LE PETIT BRISTOL, ville des Anglois en Amérique, qu'on appelloit auparavant *Sprights-Town.* Elle est située sur la baye Gaillarde, environ à quatre lieues de Saint Michels Town, dans la Barbade une des Antilles. Elle a un bon port, & deux forts pour sa défense; ce qui fait qu'elle est fort fréquentée. * *Dict. Anglois.*

BRISTOL ou BRISTOLIUS (Richard) prêtre Anglois, né à Worcester d'une famille peu considérable, étudia à Oxford; & ayant été exilé de son pays pour la religion catholique, il se retira dans les Pays-Bas. Guillaume Alain, depuis cardinal, avoit établi un séminaire à Douai, pour y recevoir les jeunes gens chassés d'Angleterre. Bristol étudia dans ce séminaire, dont il fut ensuite le principal, après avoir beaucoup servi à son établissement, & à celui d'un autre qu'on fonda à Reims, où Alain le fit venir. Il étoit déja prêtre, & s'occupoit alors à la composition de quelques ouvrages que nous avons de lui, & dont le style est à la vérité très-bas; mais dont les raisonnemens sont très solides. Les plus considérables de ces ouvrages sont, *Motivorum lib. II. Expostulationes ad omnes hæreticos; Annotationes in novum Testamentum; Apologia Alani & sui ipsius contra Fulcum*, *&c.* Bristol avoit une très-mauvaise santé : on crut que l'air natal pouroit contribuer à la rétablir, & on le fit passer déguisé à Londres, où il mourut l'an 1582. * Pitseus, *de script. Angl.* Miræus, *de script. sæculi XVI*, *&c.*

BRITANNICUS, fils de l'empereur Claude, & de Messaline, fut éloigné de l'empire, dont il étoit héritier présomptif, après que son pere eut épousé Agrippine. Cette princesse mit sur le trône Néron son fils, qui fit empoisonner Britannicus pendant les fêtes des saturnales l'an 55 de l'ére chrétienne. Ce jeune prince n'étoit alors âgé que d'environ 15 ou 16 ans. * Tacite, *l.* 11, 12, 13. Suetone, *dans Néron.*

BRITANNICUS (Jean) savant humaniste dans le XVI siécle, né à Palazzuolo dans l'état de Bresse, régenta long-temps dans cette ville; & après avoir publié des notes sur plusieurs auteurs classiques, il mourut l'an 1510. * Bayle, *dict. crit.*

BRITANNIQUE, nom que les anciens géographes donnent à la mer qui s'étend entre l'Angleterre & la France, & que les modernes nomment *la Manche*, parcequ'elle a en quelque façon la figure d'une manche. Pline la met entre les embouchures du Rhin & de la Seine; mais Pomponius Méla l'étend au-delà, jusqu'à l'isle de Sain, & au pays des Osismiens, aujourd'hui le diocèse de Treguier en Bretagne. Cette mer a pris son nom de celui de la Grande Bretagne; de même que toutes les isles voisines, l'Irlande, Man, Anglesei, Wigt, les Sorlingues, les Hebrides & les Orcades,

font appellées généralement *Isles Britanniques.* * Pline. Adrianus Valesius, *notit. Gall.*

BRITO (Bernard de) né à Almeida en Portugal le 20 d'août de l'an 1569, entra de bonne heure dans l'ordre de Cîteaux, & fut envoyé en Italie pour y faire ses études. On remarqua dès lors en lui plus de gout pour l'histoire que pour la philosophie & la théologie, ce qui n'empêcha pas qu'il ne se rendît capable de les professer lorsqu'il fut de retour dans son pays. Son application à déchiffrer l'histoire de Portugal, le fit nommer premier historiographe. Il est le premier qui ait entrepris l'histoire générale de ce royaume, & il y travailla avec tant de succès, qu'il en publia deux premieres parties sous le titre de *Monarchia Lusitana.* Le premier volume parut en 1597, à Alcobaça; le second en 1609, à Lisbonne. En 1603 il publia les éloges des rois de Portugal avec leurs portraits; & l'année précédente il avoit fait paroître une chronique de l'ordre de Cîteaux, dans laquelle il inséra plusieurs antiquités de Portugal. * *Mém. de Portugal.*

BRITO (Diego de) né à Almeida en Portugal, qui étoit fils de *Diego* de Brito, seigneur châtelain de ladite ville, & d'*Elizabeth* Carvalho, enseigna le droit, fut chanoine théologal de l'église de Coimbre, de Lisbonne, enfin de celle d'Evora, & député du conseil de conscience de l'inquisition. Nous avons de lui un livre intitulé, *Commentaria in rub. & titul. De locato & conducto. De emphyteusi tractatus & aliæ quæstiones*, imprimé à Lisbonne en 1619, *in-fol.* * *Mém. de Portugal.*

BRITOFREYRE (François de) Portugais, commandeur de l'ordre de Christ, conseiller de guerre, & gouverneur de Rio-Janeiro, a servi dans la province d'Alenteïo durant la guerre contre les Espagnols. En 1654 ayant le commandement de l'armée navale portugaise, il obligea les Hollandois à abandonner Pernambuco, qu'ils possedoient injustement, & à en signer les capitulations le 26 janvier de ladite année. Il a été aussi grand homme de guerre que grand historien, comme on le peut voir dans l'histoire qu'il a écrite sous ce titre, *Nova Luzitania.* * *Mém. de Portugal.*

BRITOMARE ou VIRIDOMAR, chef des Gaulois Insubriens, qui habitoient aux environs de Milan, fut vaincu par le consul Marcellus l'an 532 de Rome, & 222 avant J. C. Il avoit fait vœu de ne point quitter le baudrier que son armée n'eût pris Rome, & ne fût montée au capitole. * Florus, *l.* 2, *c.* 4. Polybe. Orose, &c.

BRITOMARTIS, nymphe de Crete, fille de Jupiter & de Charmée, fut extrêmement aimée de Diane. Un jour qu'elle s'exerçoit à la chasse elle s'embarassa dans des filets; & se voyant en danger d'être dévorée par quelque bête farouche, elle eut recours à cette déesse, qui la dégagea de cet embaras. Britomartis, pour témoigner sa reconnoissance, fit bâtir un temple en l'honneur de Diane *Dyctinne*, comme qui diroit *la déesse des filets*; car δίκτυς en grec, signifie *un rets.* D'autres disent que Britomartis inventa les filets dont se servent les chasseurs, ce qui la fit surnommer *Dyctinne*; d'où quelques-uns ont pris occasion de la confondre avec Diane. On tient qu'elle fut aimée de Minos, roi de Crete; & que voyant qu'elle ne pouvoit éviter ses embrassemens que par la fuite, elle se précipita dans la mer du haut d'un rocher. Britomartis signifie en ancien langage de Crete, *dulcis Virgo*; & selon quelques-uns, c'étoit le nom de Diane. * *Voyez* Diodore. Hesychius. Solin. Scaliger. Salmasius, *in Solin. cap.* 11.

BRITWALD, abbé de l'ordre de S. Benoît, puis archevêque de Cantorberi en Angleterre, qui vivoit dans le VIII siécle, du temps de Bede, qui parle de lui avec éloge, a écrit plusieurs ouvrages, comme la vie de S. Egwin, évêque de Worcester: *De origine Evesmahensis Cænobii*, &c. Britwald mourut vers l'an 731. *. Vossius, *de hist. Latin. l.* 3, *c.* 3. Bede, *l.* 5, *hist. c.* 9. Pitseus & Baleus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl. &c.*

BRIVE-LA-GAILLARDE, ancienne ville de France dans le bas Limosin, vers les frontieres du Querci, à quatre lieues de Tulle, & à sept de Sarlat, est située sur la riviere de la Coureze, & c'est pour cette raison que les auteurs latins la nomment *Briva Curretia.* Gregoire de *Tours* en fait mention. C'est en cette ville que Gombaud, dit *Ballomer*, qui se disoit fils *naturel* du roi Clotaire I, se fit couronner en 584, après la mort de Chilperic I. Brive a un présidial & plusieurs églises, entre lesquelles il y a une collégiale, deux paroissiales, &c. Quoiqu'elle ne soit pas grande, elle est si agréable, qu'on croit que c'est de-là que lui est venu le nom de *Gaillarde*, qu'on lui donne. Son terroir est fertile, & on y voit de tous côtés de jolis paysages, qui sont diversifiés par le mêlange des prairies, des vignes, des bois de haute futaye, & des vergers. * Gregorius *Turonens. lib.* 7, *hist. Franc.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes*, *&c.*

BRIXEN ou BRESSENON, en latin *Brixino*, *Brixina* & *Brixinum*, ville d'Allemagne dans le Tirol, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est située au pied des montagnes sur la riviere d'Aisech, qui y reçoit celle de Reinez, & cette riviere divise Brixen en deux parties, dont la plus grande a deux ou trois belles rues, l'église cathédrale, diverses places, & des portiques très-propres. La ville est bien bâtie, toutes les maisons sont presque d'une même symétrie; elles sont enrichies par dehors de belles peintures, & l'on va des deux côtés des rues sous des voutes, où sont les boutiques les plus marchandes. Il y a trois églises fort belles qui se joignent, vis-à-vis desquelles on voit une grande & belle place, ornée d'un côté du palais épiscopal, de forme quarrée, entouré de fossés à fonds de cuve; il est défendu par quatre coulevrines de fonte. La ville de Brixen est sujette à des tremblemens de terre, dont on ressent quelquefois des secousses effroyables. Au reste, cette ville n'est peuplée que de quelques marchands que le commerce y entretient, à cause de la commodité du passage d'Italie en Allemagne. L'église cathédrale fut établie l'an 360, du temps de Julien l'*Apostat*, & du pape Damase. Ce pontife y envoya S. Gassien, qui alla à Sebed ou Sabione, où étoit le château royal, & qui y prêcha l'évangile. Cette église de Sebed fut administrée ensuite par S. Lucain, S. Ingennius, S. Constance & autres saints évêques, jusqu'à ce que S. Albuin, ou, selon d'autres S. Richepert, transféra le siége épiscopal à Brixen. Entre les chanoines de cette église, il y en a neuf nobles de quatre races, tant paternelles que maternelles, & neuf autres qui sont docteurs ou licenciés en théologie & en droit canon. L'évêque, qui est prince de l'Empire & seigneur de Brixen, a de bonnes places fortes; savoir, Brauneck, château dans le Tirol, sur la riviere de Riantz, & Feldez ou Fels, château de la Carniole. Il a de grands officiers, à peu près comme celui de Bamberg; savoir, le duc de Baviere pour grand maréchal, le duc de Carinthie pour grand chambellan, le duc de Metan pour grand échanson, & le duc de Souabe pour grand maître: mais ces officiers ont des vicaires pour faire leurs charges au sacre & à l'entrée du nouvel évêque. Ces vicaires sont le baron de Velsberg, maréchal; le baron de Vols, chambellan; le comte de Thun, échanson, & le comte de Vockenstein, pour maître d'hôtel. * Sanson. D'Audiffret, *géographie*, Bourgon, *géogr. historique.*

CONCILE DE BRIXEN.

L'empereur Henri IV dit *le Vieil* ou *le Grand*, le fit tenir au mois de juin de l'année 1080 par trente évêques ses partisans, ayant à leur tête le cardinal Hugues le Blanc. Ils y soutinrent les droits de cet empereur contre le pape Grégoire VII, qui l'avoit excommunié & dégradé. Et poussant les choses plus loin, ils dépo-

ſerent le pape, mirent en ſa place Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Clément III*, & ordonnerent que Henri iroit en Italie pour exécuter ces décrets. * L'abbé d'Uſperg, *in chron.* Baronius *in annal.* Heiſſ. *hiſt. de l'empire.*

BRIXEI, bourg & chef-lieu d'une châtellenie du temporel de l'évêque de Toul, qui reſſortit nument au préſidial de Toul, & au parlement de Metz. Il y a un chapitre fondé en 1261, par Gilles de Sorci, évêque de Toul, & composé d'un doyen, d'un chantre, de treize chanoines & de quatorze vicaires. L'évêque de Toul étoit patron des prébendes; mais M. Henri de Biſſi ſe déporta du droit de patronage des prébendes, & les fit unir au ſeminaire de Toul, qui donne penſion aux chanoines. La cure fut unie au chapitre en 1540: elle eſt du doyené de Neuf-Château, archidiaconné de Vitel. * *Pouillié de Toul.*

BRIZEN, bon bourg de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, eſt ſur la riviere d'Ada, à quatre ou cinq lieues de la ville de Wirtemberg, du côté du ſeptentrion. * Mati, *diction.*

BRIZO, déeſſe des ſonges, adorée autrefois dans l'iſle de Délos. On lui offroit des nacelles pleines de toutes ſortes de biens, excepté de poiſſons. Elle eſt ainſi nommée du mot grec ancien βρίζειν qui ſignifie *dormir.* * Cœl. Rhodig. *lib.* 27, *cap.* 10.

BROCARD (Jacques) auteur apocalyptique, dit Bayle, & l'un des bons viſionnaires du XVI ſiécle, étoit de Veniſe. Il apoſtaſia pour embraſſer le calviniſme, & ſe ſignala par ſes viſions & ſes applications chimériques des prophéties de l'écriture, aux événemens particuliers du XVI ſiécle. Cette liberté fut condamnée par ceux mêmes de ſa communion, dans leur ſynode national de Middelbourg en 1581, & dans celui de la Rochelle tenu en la même année. * Bayle, *diction. critique.*

BROCHARD, *cherchez* BOUCHARD.

BROCHARD ou BURCHARD, religieux de S. Dominique, né en Allemagne, vivoit dans le XIII ſiécle. Ses ſupérieurs l'envoyerent dans la Terre-Sainte, où il demeura dix années; il y étoit encore en 1283. Lorſqu'il en fut revenu, il en publia une deſcription, qui fut imprimée pour la premiere fois à Veniſe l'an 1519. Cette édition eſt la meilleure de toutes: car il y en a eu enſuite pluſieurs autres où l'on a un peu alteré le texte, ſans néanmoins y faire de changement capable de tromper les lecteurs. Henri Caniſius a fait imprimer au IV tome de ſes anciennes leçons une deſcription de la Terre-Sainte, qui a été faite ſur celle de Brochard. * Sixt. de *Sienne*, *lib.* 4, *biblioth. ſac.* Echard, *ſcript. ord. Præd.*

BROCHE (Pierre de la) *cherchez* BROSSE.

BROCHESAC, ancien nom d'une ville de France appellée aujourd'hui BRISSAC. *Voyez* cet article.

BROCHMAND (Eraſme) naquit à Dantzick en 1626, & mourut en 1664. Il a publié un eſſai de l'hiſtoire de la morale. * Vindingius, *pag.* 436.

BROCHMAND (Gaſpard) théologien très-célébre, né en 1585, mourut en 1652. Il a composé un ſyſtême de théologie: un commentaire ſur l'épître de S. Jacques; le Miroir de la vérité, &c. * Spizelius, *in templo honoris*, *page* 189. Bartholinus, *in Danis*, *page* 21.

BROCHMAND (Jean-Eraſme) né en 1594, mourut en 1638. Il a publié *πρόγυμνα philoſophiæ Ariſtotelicæ.* Vindingius, *pag.* 430, cite un autre Brochmand nommé JEAN, qu'il dit être né en 1621, & mort en 1664. * Vindingius, *pag.* 289. Bartholinus, *in Danis*, *page* 70.

BRODEAU (Victor) a donné commencement à la nobleſſe de ſa famille, ſelon des mémoires apocryphes; car ayant ſuivi ſon pere JEAN au voyage de la Terre-Sainte, il l'y ſeconda glorieuſement en pluſieurs occaſions d'honneur. Après la mort de ſon pere, mort au ſiége d'Acre, le roi Philippe-*Auguſte* récompenſa leurs ſervices en ſa perſonne par des lettres de nobleſſe qu'il donna à Victor l'an 1191, lui permettant de porter pour armes une croix recroiſetée, au chef chargé de trois palmes, pour marquer les victoires qu'ils avoient remportées ſur les ennemis de la croix. Cette famille de Brodeau de Tours a eu de grands hommes, outre ceux *dont nous allons parler*, & de belles alliances; FRANÇOIS Brodeau, avocat au parlement de Paris en 1550, conſeiller d'état & maître des requêtes d'Antoine de Bourbon roi de Navarre, dont le fils CHARLES Brodeau fut avocat général du roi de Navarre, depuis Henri IV dans le XVI ſiécle; JULIEN Brodeau, excellent avocat au même parlement, qui préférant cette fonction aux charges les plus élevées de la robe, la continua juſqu'à ſa mort arrivée le 19 avril 1653, avoit épouſé *Marie* Merault. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, comme des notes ſur les arrêts de Louet; la vie de Charles du Moulin, des commentaires ſur la coutume de Paris. Il laiſſa JULIEN Brodeau II du nom, ſeigneur de Montcharville, &c. mort conſeiller honoraire de la grande chambre du parlement de Paris, le 26 mars 1702, âgé de 75 ans. Il eut de *Magdeléne* Bechefer, 1. PIERRE-JULIEN Brodeau, ſeigneur de Montcharville, inſpecteur général des fortifications de France. Après avoir ſervi long-temps ſur mer, & s'y être diſtingué, il épouſa le 31 janvier 1711 *N.* Brodeau, fille unique de *Jean*, ſeigneur de Candé, &c. héritiere de la branche aînée de cette famille, & mourut le 18 octobre de la même année ſans poſtérité. Il fut auteur de différentes piéces, entr'autres du *Nouveau ſyſtême de l'univers*, qui a paru en 1702, dont l'on peut voir l'analyſe dans le mercure galant du mois de mai de ladite année, *p.* 185; du livre intitulé, *Jeux d'eſprit & de memoire*, dont le mercure galant du mois de février 1703 parle avec éloge, *pag.* 70 *&* 71, enfin du livre intitulé, *Moralité curieuſe ſur les ſix premiers jours de la création du monde*, imprimé à Tours en 1703. Il avoit travaillé à pluſieurs autres ouvrages conſidérables, qui auroient fait beaucoup d'honneur à ſon nom, s'il avoit eu le temps de les donner au public. 2. JULIEN-SIMON Brodeau, ſeigneur d'Oiſeville, lequel après avoir été conſeiller au parlement de Metz, & lieutenant général au préſidial de Tours, fut conſeiller au conſeil ſuprême de Rouſſillon. Il eſt auteur de la traduction françoiſe du divorce céleſte de Ferrante Pallavicino, qui avoit fait cet ouvrage en italien. La traduction de M. Brodeau a été imprimée à Amſterdam en 1696, *in*-12. Il a épouſé le 24 avril 1702, *Marie-Philippe* Rancher, dame de Montauger, Monteeaux, &c. dont il eut pour fille unique *Françoiſe-Geneviève* Brodeau, née en 1703; 3. *Claude-Julien*, ſeigneur de Freſne, capitaine de frégate légere, chevalier de l'ordre de S. Louis, tué à la bataille de Malaga le 24 août 1704; & 4. *Magdeléne-Catherine* Brodeau, mariée à *François-René* de la Corbinaye, comte de Bourgon. * Le chevalier l'Hermite Souliers, *hiſt. de la nobleſſe de Touraine.* Bayle, *dict. critiq. Mercure galant du mois de mai* 1702, *& de février* 1703.

BRODEAU (Victor) de Tours, ſecrétaire & valet de chambre du roi François I & de la reine de Navarre, ſœur de ce monarque, écrivit quelques ouvrages en vers & en proſe, & mourut en 1540. * La Croix-du-Maine, *biblioth. françoiſe*, *pag.* 470. Brodeau, *vie de du Moulin*, *chap.* 10. Louis Jacob, *traité des plus belles bibliothéques*, *&c.*

BRODEAU (Jean) de Tours, fils d'un valet de chambre du roi Louis XII, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fut diſciple d'Alciat à Bourges; & après avoir quitté la juriſprudence, il s'adonna entiérement à l'étude des belles lettres. Il s'y avança beaucoup par les conférences qu'il eut avec Pierre Danés, ſon intime ami, depuis évêque de Lavaur. L'un & l'autre ſuivirent Georges de Selve, ambaſſadeur à Veniſe pour le roi François I, & Brodeau alla depuis à Rome avec Georges d'Armagnac, auſſi ambaſſadeur. Sa ſcience lui acquit

l'amitié de Sadolet, de Bembo, tous deux cardinaux, de Baptiste Egnace, de Paul Manuce, & de grand nombre de savans. Outre l'étude des belles lettres, il cultiva celle des mathématiques, & des langues hébraïque & chaldaïque. A son retour en France il publia divers ouvrages, quelquefois sous d'autres noms, & mourut à Tours, où il étoit chanoine de S. Martin, sur la fin de la premiere guerre civile, vers l'an 1563, âgé de 63 ans. * De Thou, *histor. lib.* 13. Sammarth. *elog. doctor. Gallor. lib.* 2. Bayle, *diction. critique.*

On trouve une liste des ouvrages de Jean Brodeau dans les *Jugemens des savans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye, tom. II, pag. 303. Le plus considérable est son recueil d'observations, corrections, conjectures & explications de quantité d'endroits de différens auteurs anciens, sous le titre de *Miscellanea* : les six premiers livres, ou la premiere partie, ont été imprimés, non séparément, comme on paroît le faire entendre dans M. Baillet, mais dans le tome II du recueil publié par Jean Gruter à Francfort, 1604, *in-8°*, intitulé : *Lampas, seu fax artium, hoc est thesaurus criticus*, &c. La seconde partie contenant quatre livres, commence le quatriéme volume du même recueil, imprimé, non en 1608, mais aussi en 1604. On dit à la tête de ces quatre derniers livres, qu'ils n'avoient point encore été imprimés, ce qui feroit croire que les six autres l'auroient été avant d'être insérés dans le recueil de Gruter. M. Colomiés, dans sa *Gallia orientalis*, rapporte en entier les témoignages favorables à Brodeau, qui ne sont que cités par M. Baillet, & il y en ajoute d'autres. Brodeau a été accusé de plagiat par rapport à ses notes sur Euripide; sur quoi on peut voir *Baptistæ Sapini, consiliarii regii, epistola præfatoria ad D. F. Maunium Burdegalensem archiepiscopum, in Brodæinotas ad Euripidem*, 1561.

BRODEAU (Victor) seigneur de Candé, étoit fils de VICTOR Brodeau, secrétaire des commandemens d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & de ceux de Jeanne d'Albret son épouse, & de *Catherine* de Beaune, fille de *Guillaume* seigneur de Charmoise, & de *Jeanne* Briconnet. Victor leur fils fut seul secrétaire d'état & des commandemens de Henri IV, alors roi de Navarre, pendant plusieurs années; & après le mariage de ce prince avec Marguerite de Valois, il fit de bonne foi abjuration de l'hérésie en 1573. Le roi son maître le nomma plénipotentiaire pour accommoder quelques différends entre les religionaires, & l'employa en plusieurs affaires importantes. Il épousa *Marie* Courtin, dont il eut VICTOR IV, qui suit; & *Louis*, seigneur d'Arsieres, qui fut tué au siége de la Rochelle.

VICTOR BRODEAU, IV du nom, épousa *Claudine* du Val, de la maison de Fontenai-Mareuil, dont il eut *Jean* Brodeau, seigneur de Candé, de Vaugrigneuse, &c. marquis de Châtres, près Montlheri, grand maître des eaux & forêts de France, & capitaine des chasses de Touraine, qui mourut le 21 décembre 1712, âgé de 90 ans, ayant eu pour enfans *N.* Brodeau, capitaine de dragons dans le régiment de la reine, qui fut tué en 1692, au combat de Steinkerque, âgé de dix-sept ans; & *N.* Brodeau, mariée 1. en 1711 à *Pierre-Julien* Brodeau, seigneur de Moncharville, chef de la branche cadette de cette famille : 2. en décembre 1712 à *N.* marquis de Guenand, lieutenant colonel du régiment de Froulai infanterie. De cette même branche de Candé il ne reste plus de mâle que *Louis-Henri* Brodeau, seigneur de la Chassetiere, maréchal des logis de la premiere compagnie des mousquetaires du roi. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

☞ BRODERA, BRODRA, ou BROUDRA. C'est de cette derniere façon que Thevenot écrit le nom de cette ville, dont il parle ainsi : Broudra, ville d'Asie, dans l'Indostan. C'est une des meilleures villes de Guzurate : elle est entre Baroche & Cambaye, mais plus avancée vers l'orient, & située dans une campagne très-fertile, quoique sabloneuse. Elle est grande & moderne, & a retenu le nom d'une autre ville ruinée qui n'est qu'à trois quarts de lieue de-là, qu'on a appellée *Broudra* & *Rageapour*. Elle est habitée de quantité de Banians; & comme les plus belles toiles de Guzurate se font dans cette ville, elle est remplie d'ouvriers qui y travaillent incessamment. Elle a plus de deux cens bourgs ou villages dans sa jurisdiction, & on y voit beaucoup de laque, parcequ'il s'en cueille une grande quantité dans le territoire d'un de ses bourgs appellé Sindiguera. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BROD-NEMEKI ou DEUTSCHEN-BROD, c'est-à-dire, *la Brod des Allemans*, petite ville du cercle de Czaslaw en Bohême, est sur la riviere de Sosawa, près des frontieres de la Moravie. * Mati, *diction.*

BRODRA, *cherchez* BRODERA.

BRODT, petite ville du royaume de Hongrie, est dans l'Esclavonie sur la Save, à huit lieues de la ville de Possega, vers l'orient méridional. Brodt est une ville fortifiée. * Mati, *dictionnaire.*

BRODZIECK, petite ville ou gros bourg du duché de Lithuanie, est sur la riviere de Berezina, dans le palatinat de Minski, à 34 lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Mati, *dictionnaire.*

☞ BROECK, gros village de la Hollande septentrionale, dans le Waterland, sous la jurisdiction de Monikendam. Il est remarquable par la richesse de ses habitans, qui font un très-gros commerce à Amsterdam, principalement en grains & en bestiaux qu'ils font venir des pays étrangers. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BROEKHUISEN, *cherchez* BROUKHUSIUS.

BROGNIER ou DE BROGNIAC (Jean) cardinal, évêque d'Ostie, né en Savoye, dans le petit village de Brogni ou Brogniac près d'Anneci, étoit fils d'un François de la famille d'*Alouzier*, qui est encore à Boulenes, dans le comtat d'Avignon, dont ce cardinal prit depuis les armes. Il adopta le nom du lieu de sa naissance, après avoir porté, à ce qu'on assure, celui d'Alermer. Brognier étudia à Genève, où il fut chanoine, & à Avignon, où il fut reçu docteur en droit. En 1380 il fut fait évêque de Viviers; d'où vient que lorsqu'il fut cardinal on l'appella communément le cardinal du Viviers. Ce fut Clément VII qui l'éleva à cette dignité le 12 juillet 1385. Il le fit en même temps vice-chancelier de l'église, dignité que Benoît XIII lui continua. Mais après que les plus savans jurisconsultes eurent décidé que Benoît n'étoit pas élu canoniquement, le cardinal Brognier le pria de donner la paix à l'église, en renonçant à la papauté; & sur le refus que Benoît en fit, il passa en Italie, où la pourpre lui fut conservée. On assure que Brognier quitta Avignon en 1398, & qu'à la fin de la même année il fut fait évêque d'Ostie. En 1409 il assista au concile de Pise, assemblé pour l'extinction du schisme. Alexandre V, qui dans cette assemblée fut élevé sur la chaire de S. Pierre, lui rendit la dignité de chancelier de l'église, & lui confirma l'évêché d'Ostie, que Boniface IX lui avoit donné. Brognier consacra en cette qualité Jean XXIII, successeur d'Alexandre, & assista comme doyen des cardinaux au concile de Constance, où Martin V fut créé pape. Il fit bâtir une partie de l'église des céléstins d'Avignon, fonda le couvent de S. Dominique de Tivoli, celui d'Anneci du même ordre, avec une église de maladerie de S. Laurent à Brogni. Le grand collége de S. Nicolas d'Avignon est aussi un monument de sa piété. Il laissa des revenus pour y élever vingt pauvres écoliers; quatre du diocèse d'Arles, deux de celui d'Embrun, & quatorze du duché de Savoye. Dès l'an 1410, il eut l'administration de l'église d'Arles; & sur la fin de sa vie on lui donna encore celle de l'église de Genève : il mourut le 16 de fevrier de l'an 1426. * Ughel. *tom. I. ital. sacr. in episc. Ostiens.* Sammarth. *Gall. christ.* Saxi, *Pont. Arelat. lat.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius. Foderé. Baluze, *vitæ pap. Aven. tom. I.*

BROGLIO (François-Marie, comte de) & de Revel, baron de Ferrieres, né à Paris le 11 de janvier 1671, fut fait mestre de camp du régiment du roi cavalerie en 1694; brigadier le 23 de décembre 1702; chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 de janvier 1703; & maréchal de camp le 26 d'octobre 1704. Il eut le commandement de 400 dragons, & de 100 hussars, lorsque le maréchal de Villars s'empara le 3 de mai 1706, des retranchemens de Lauterbourg. Le 20 de juillet suivant, le maréchal de camp de Streiff, qui avoit été chargé de s'emparer de l'isle du Marquisat au-delà du Rhin, vis-à-vis du Fort Louis, ayant été tué à la premiere décharge que firent les ennemis, le comte de Broglio prit le comandement des troupes destinées à cette entreprise. En 1707 il fut employé le 23 de mai à l'attaque des lignes de Stholhoffen, & des retranchemens que les impériaux avoient faits le long du Rhin, où ils furent forcés avec perte de leur artillerie & de leurs munitions. Ensuite il fut détaché avec quinze cens chevaux vers la Franconie, d'où il amena plusieurs ôtages pour les contributions qu'il y avoit établies. Le 30 de juin il s'empara de Lauffen, petite ville sur le Neckre à deux lieues au dessus d'Hailbron. En 1709 il fit la campagne en Flandre, & défit le 11 d'octobre un parti de fourageurs ennemis, dont plus de six cens furent tués, environ cent cinquante faits prisonniers, & trois cens chevaux pris. Le roi le fit lieutenant général de ses armées le 29 de mars 1710 & il continua de servir en Flandre, où il fut chargé le 2 de juin avec le marquis de Nangis de l'attaque du poste de Biache, qui fut emporté l'épée à la main, & où il fit deux cens vingt prisonniers. En 1711 pendant que le comte de Gassion attaquoit, le 12 de juillet, un corps de troupes des alliés qui couvroit leurs travailleurs occupés à fortifier le poste d'Arleux, le comte de Broglio, pour faire diversion, eut ordre de charger la garde avancée de la droite de l'armée ennemie. En 1712 le gouvernement de Mont-Dauphin en Dauphiné lui fut donné au mois de février. Il s'empara du poste de l'Ecluse sur la Sensée près d'Arleux le 30 de mars, y fit prisonniers de guerre 700 hommes qui s'y fortifioient, & en fit ensuite démolir les retranchemens. Le 7 de juillet il défit un parti de 700 chevaux ennemis, dont il ne se sauva au plus que 200, en ayant fait 250 prisonniers, & le reste ayant été tué ou noyé dans le canal de Douai à Lille. Le 24 suivant, il servit à l'affaire de Denain, dans laquelle il commanda quarante escadrons: il attaqua un côté des lignes des ennemis, & les ayant trouvé peu garnies il les força sans résistance. Il tomba ensuite sur un convoi de 500 chariots de pain, & défit l'escorte composée de 500 chevaux, & de 500 fantassins, qui furent tous tués, ou pris. Après le combat il fut chargé d'aller investir le poste de Marchienne sur la Scarpe, qu'on fut obligé d'assiéger dans les formes, & qui se rendit néanmoins le 29 du même mois. Il fut aussi chargé d'investir la ville de Douai du côté d'Auby, pendant que le comte Albergotti l'investissoit du côté du pont à Rache. En 1713, il fit la campagne en Allemagne, où ayant été chargé d'investir Landau, il arriva le 4 de juin devant cette place avec l'avant-garde de l'armée. Il fut aussi employé au siége de Fribourg qui fut pris le premier de novembre suivant. Il fut fait au mois de mai 1719, directeur général de la cavalerie, & des dragons; & ayant été nommé par le roi au mois de janvier 1724, pour son ambassadeur en Angleterre, il partit de Paris le 15 de juin suivant pour se rendre à Londres, où étant arrivé le 28 du même mois au soir, il eut le 30 sa premiere audience particuliere du roi de la grande Bretagne à Kensington. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 13 de mai 1731. Ayant été nommé au mois d'octobre 1733, pour être employé dans l'armée qui fut envoyée en Italie, il servit au siége de Gherra d'Adda sous Pizighitone, d'où il fut détaché le 23 de novembre pour aller s'emparer de Sabionette, & de Bozzolo, que les impériaux abandonnerent à son approche. En 1734 il fut nommé au mois d'avril pour être encore employé dans la même armée pendant la campagne prochaine. Il se trouva le 19 de juin à la bataille de Parme; & ayant été détaché le 2 de juillet avec un corps de troupes, il marcha à Guastalla, dont il obligea le gouverneur de capituler le 5, & le fit prisonnier de guerre avec la garnison composée de 1200 hommes. Le 15 de septembre son quartier fut attaqué à l'improviste par un corps de 10000 impériaux qui occuperent d'abord sa maison, d'où s'étant retiré heureusement avec ses fils, il alla se mettre à la tête de la brigade de Champagne, qui étoit le corps de troupes le plus à sa portée. Il perdit dans cette occasion tout son équipage. Le 19 du même mois, il commandoit la droite de l'armée à la bataille de Guastalla: mais voyant que la principale action se passeroit à la gauche commandée par le maréchal de Coigny, il vint le joindre, & se distingua beaucoup à cette journée. Il avoit été déclaré maréchal de France le 29 de juin, & le gouvernement de Bergue-Saint-Vinox lui avoit été donné au mois de mai précédent. Depuis le départ du maréchal de Coigny qui se rendit en France au commencement de janvier 1735, il commanda l'armée jusqu'à ce que le maréchal de Noailles étant arrivé pour en prendre le commandement, il partit le 4 d'avril pour retourner en France. Il est troisiéme fils de VICTOR-MAURICE comte de Broglio, marquis de Brezolles, maréchal de France, & gouverneur d'Avesnes, mort dans son château de Buhy le 4 d'août 1727, âgé d'environ quatre-vingts ans, & de *Marie* de Lamoignon, morte le 12 de janvier 1733, dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge; & il a épousé au mois de février 1716, *Therèse-Gillette* Loquet, dame de Granville, de la ville de Saint-Malo, fille de feu *Charles* Loquet, seigneur de Granville, & de *Gillette* Rotou, de laquelle il a eu entr'autres enfans deux fils, dont l'aîné appellé, *le comte de Broglio*, apporta au roi le 26 septembre 1734, la premiere nouvelle de la bataille de Guastalla, & eut au mois d'octobre suivant l'agrément du régiment de Luxembourg. La maison de Broglio, originaire de Quiers en Piémont, porte *d'or au sautoir encré & alisé d'azur.* La généalogie en est rapportée dans l'*histoire des grands officiers de la couronne, troisiéme édition, tome VII, page 686.*

BROITZCHIA, ville du royaume de Guzurate, dans l'empire du grand Mogol, en l'Inde en-deçà du Gange, à douze lieues de Surate, est bâtie sur une montagne assez élevée, & est une des plus fortes places des Indes. Toute la campagne des environs est plate & unie, sinon qu'à cinq ou six lieues de la ville on voit quelques montagnes, d'où l'on tire de très-belles agathes: on en fait des coupes & plusieurs autres ouvrages que l'on porte à Cambaye. * Mandeslo, *II tome.* Olearius.

BROMES-GROVE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Worcester, qu'on appelle *Half-Schire*, sur les bords de la riviere de Salwerp. Il est habité par un grand nombre de drapiers. * *Diction. anglois.*

BROMLEI, bourg ou petite ville d'Angleterre, dans la contrée du comté de Kent, qu'on nomme *Bromlei*, est sur la riviere de Ravensbourn, qui de-là coulant au nord se décharge dans la Tamise. Elle est remarquable pour sa belle maison de charité fondée par le docteur Warner, évêque de Rochester, pour vingt veuves d'ecclésiastiques protestans. Chacune y est logée commodément, & à vingt livres sterling de rentes annuelles réguliérement payées; avec un chapelain bien logé, qui a cinquante livres sterling par an de pension. Tout près de cette ville il y a une belle maison de l'évêque de Rochester, pour y loger l'été. Cette ville est à dix milles anglois de Londres. Il y a un autre bourg ou village en Angleterre nommé *Bromlei* ou *Pagets Bromlei*, qui est sur la Blithe, dans le comté de Stafford, à cent un mille anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

BROMRARD (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Anglois, & se rendit recommandable en 1390, par sa piété & par sa science, dont il a donné des témoignages dans ses écrits, & dans les chaires où il a professé la théologie, & prêché l'évangile. Il a écrit une somme des prédicateurs, c'est-à-dire, un recueil de lieux communs, rangés par ordre alphabétique pour les prédicateurs. * *Consultez* Leandre Alberti. Antoine de *Sienne*. Pitseus, &c. Echard, *script. ord. FF. Prœd.*

BRONCHORST, ville des Pays-Bas, dans la province de Gueldre, avec titre de comté, est située sur la rive droite de l'Issel, à une lieue de Zutphen. * Sanson. Baudrand.

BRONCHORST (Jean) de Nimegue, pere d'*Evrard*, vivoit dans le XVI siécle, & fut principal du collége de Deventer. Depuis, après avoir été professeur des mathématiques à Rostock, il mourut à Cologne l'an 1570. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Scholia in dialecticam Georgii Trapezuntis. Arithmetica. De Astrolabii compositione, &c.* Il traduisit encore de grec en latin les huit livres de géographie de Ptolémée, & il fit des scholies sur l'ouvrage du vénérable Bede. *De sex mundi ætatibus.* Il est quelquefois nommé simplement, *Joannes Noviomagus.* * Valerius Andræas, *biblioth. Belg.*

BRONCHORST (Everard) né à Deventer, étoit fils de *Jean* & de *Claire* Coster, & a été un des plus célébres jurisconsultes des Pays-Bas. Il étudia à Cologne, à Erfort, à Marpurg, à Wittemberg & à Basle, où il reçut les honneurs du doctorat en 1579. Depuis il enseigna le droit à Wittemberg pendant un an, & pendant deux à Erfort, en qualité de professeur; & étant revenu dans les Pays-Bas, il fut élu bourguemestre de Deventer sa patrie l'an 1586, & l'année suivante professeur à Leyde, où il mourut le 27 mai 1627, âgé de 73 ans. Les principaux livres qu'il a laissés sont, *Centuriæ* ἐναντιοφανῶν *& conciliationes earumdem controversiarum juris, Centuriæ II. Miscelaneæ. Methodus feudorum. Enarratio in tit. de regulis juris.* * Meursius, *Athen. Bat.* Valerius Andræas, *biblioth. Belg.*

☞ BRONDOLO, petite isle du golfe de Venise, auprès de la ville de Chioggia. Pline la nomme *Brundulus*. Le Dandolo l'appelle tantôt *Brentalis*, & tantôt *Brundulus*. Elle est formée par deux rivieres, l'Adige & le Tartaro. Elle renfermoit autrefois beaucoup plus de terrein, & étoit très-peuplée. La mer qui est devant cette isle se resserroit en un port fort sûr, large d'environ quatre milles, avec un banc au milieu formé du chariage des deux rivieres qui s'y débouchoient, de sorte qu'on y a vu en même-temps deux armées navales, l'une des Vénitiens, l'autre des Genois, sans aucune confusion entr'elles. Le territoire qui fut brulé en 808, recommença à se rétablir; mais ensuite il fut entiérement saccagé par les Genois en 1379, & pour les en chasser entiérement, les Vénitiens détruisirent à coups de canon un château qui étoit séparé de l'isle par un profond canal. Il n'y a présentement d'autres habitans dans l'isle de Brondolo, qu'une seule famille qui garde les écluses qui soutiennent la Brente, & donnent l'entrée dans la lagune de Chioggia. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRONDRUST, ville, *cherchez* PORENTRU.

BRONI, bourg du duché de Milan, situé dans le Pavesan, environ à trois lieues de Pavie, & à sept de Plaisance & de Tortone. C'est la petite ville de la Ligurie, que les anciens appelloient *Blandenona.* * Mati, *dict.*

BRONSBROO ou BROEMSEBROO, en latin *Bronsbroa*, bourg de Suéde dans l'Ostrogothie, ainsi nommé, comme qui diroit *le Pont de Brons*. Ce bourg est célebre par le traité de paix qu'on y fit le 13 juillet de l'an 1645, entre les rois de Suéde & de Danemarck. Par ce traité le roi de Danemarck s'obligeoit à restituer le Jemterland & l'Herendal à la Suéde, & à lui céder les isles de Gothland & Oësel à perpétuité, avec la province de Halland pour trente ans. * Sanson. Audiffret, *géographie.*

BRONTÉE, un des noms que l'antiquité grecque a donné à Jupiter, du grec βροντὴ, qui signifie *tonnerre*, d'où vient que les Latins l'appellent aussi *Jupiter Tonnant*. Quelques-uns ont donné le même nom à Bacchus, à cause des bruits & des querelles qu'excite l'yvrognerie. Blondus Flavius, *liv.* 1 *de sa Rome triomphante*, dit que Bacchus étoit appellé *Pere*, *Liber*, & *Brontin*. Les anciens se servoient dans les jeux publiques d'une machine qu'ils nommoient *Brontée*, parcequ'elle imitoit le bruit du tonnere, par le moyen d'un grand vaisseau d'airain que l'on cachoit sous le théâtre, & dans lequel on faisoit rouler des pierres. Festus appelle cette machine, *le Tonnere Claudien*, du nom de Claudius Pulcher, qui en fut l'inventeur.

BRONTES, un des Cyclopes qui travailloient dans la forge de Vulcain, fut ainsi nommé, parceque, selon la fable, il forgeoit le foudre de Jupiter, du mot grec βροντὴ, qui signifie *tonnerre*, à cause du tintamare & du bruit épouvantable qu'il fait sur son enclume. Hesiode le fait fils du ciel & de la terre. Virgile, *livre* 8 *de l'Eneide*, marque particuliérement trois de ces forgerons de Vulcain, qu'il nomme *Brontes*, *Steropes* & *Pyracmon*.

Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro:
Brontesque, Steropesque, & nudus membra Pyracmon.

BRONTIN, philosophe pythagoricien, qui vivoit sous la LXX olympiade, vers l'an 497 avant J. C. fut pere ou mari de Theano de Matapon, femme savante, qui écrivit quelques ouvrages de philosophie, selon Suidas. Diogène Laërce dit en la vie de Pythagore, *livre* 8, que Theano de Crete, femme de Pythagore, étoit fille d'un homme de même nom. Il y eut encore un BRONTIN, Pythagoricien, disciple d'Alcmon, comme le témoigne Diogène *Laërce*, dans la vie de ce dernier.

BRONZERIO (Jean-Jerôme) célebre médecin, natif de l'Abadia, bourg situé près de Rovigo, dans la Polésine, qui est de l'état de Venise, savoit les belles lettres, la philosophie, l'astrologie & la médecine, qu'il pratiqua à Venise, à Padoue & à Belluno, où il mourut l'an 1630, âgé de 53 ans. Albertin Papafava, Albertin Barisoni, Martin Sandelius, Fortunius Licetus, le cardinal Priuli, Crémoniani, Jean Rhodius, &c. furent liés d'amitié avec lui. Deux de ses neveux lui ont fait dresser un éloge funebre dans l'église de S. Jean Baptiste de l'Abadia. Nous avons divers ouvrages de la façon de Bronzerio: *De principatu jecoris, ex anatome Dampetræ. De principio effectivo semini insito. Relatione di Hipofeto, Morfeo, & Fataso figlivoli del sonno. De innato calido & naturali spiritu, &c.* * Jacobus-Philippus Thomasin, *in vit. virorum illustr. part. II.* Vander Linden, *de scriptor. medic. &c.*

BRONZINI (Christophe) natif de Sciroli dans la marche d'Ancone, qui vivoit sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1640, fut domestique du cardinal Palotta, puis de Charles de Medicis, qu'on nommoit *le cardinal de Toscane*. C'étoit l'homme de son temps qui savoit mieux le cérémonial qu'on observe à la cour de Rome, où l'on fait qu'il y a de grands formalistes sur cette matiere. Il écrivit un ouvrage de la gloire des femmes, qu'il aimoit un peu trop. * *Consultez* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illustr. c.* 26.

BRONZINO, ou le BRONZIN (Ange) disciple du Pontorme, travailla à Florence sous ce grand maître, qui l'aimoit comme son propre fils, à cause de son habileté. Bronzino a fait plusieurs portraits, entre autres ceux des hommes illustres de la maison de Médicis, & quantité d'autres tableaux, où l'on peut voir qu'il a été un des meilleurs peintres de l'école de Florence. Son pinceau est très-moëlleux, gracieux & bien empâté. Bronzino florissoit l'an 1570, & il est mort âgé de 69 ans. Il eut pour éléve *Alexandre* Allori son neveu. * Félibien, *entret. sur les vies des peintres, cinquié-*

me entretien Abcedario Pittorico, *page* 69.

BROSS, ville de Transylvanie, *cherchez* ZAZUAROS.

BROSSARD (Sébastien) maître de la musique de la cathédrale de Strasbourg, ensuite de celle de Meaux, fut aussi chanoine de cette église, où il mourut le 10 août 1730, âgé de plus de 70 ans. Il a été un des plus savans musiciens de ce siécle, & il n'y en a guéres qui ait mieux possédé les régles de son art, & qui en ait parlé & écrit avec plus de justesse. Il joignoit à ce talent une grande connoissance des mathématiques. Les principaux livres que nous avons de lui, sont : un *Dictionnaire de musique*, qui contient une explication raisonnée des termes grecs, latins & italiens, relatifs à la musique : c'est un volume *in-folio*, dont on a donné une seconde édition *in-8°*. Une *lettre en forme de dissertation à M.* de Moz, *sur sa nouvelle méthode d'écrire le plainchant & la musique*, volume *in-4°*. en 1729, à Paris. M. Brossard joignoit la pratique à la théorie, & il a composé plusieurs morceaux de musique qui sont fort estimés, entr'autres, son *Prodromus musicalis*, deux volumes *in-folio*; un livre de motets à voix seule, avec la basse continue; un autre à une, deux & trois parties, avec instrumens; neuf leçons de ténébres, & un recueil d'airs à chanter. Il avoit rassemblé une nombreuse bibliothéque de musique, qu'il a donnée à Louis XIV. Sa majesté lui a accordé une pension de 1200 livres sur un bénéfice, & une de même somme sur le trésor royal pour sa niéce. Son portrait a été gravé par Landry. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*, in-fol. *art.* 255.

BROSSE (Jean de) seigneur de Sainte-Severe, Boussac, Huriel, &c. conseiller & chambellan du roi, maréchal de France, rendit de grands services à l'état & au roi Charles VII, qui après qu'il l'eut pourvu de l'office de maréchal de France, le retint par lettres du 17 juillet 1426, pour être toujours à la garde de sa personne, avec cent hommes d'armes, & cinquante de trait. Il se signala à la défense de la ville d'Orléans, & à la bataille de Patai en 1429, & assista au sacre du roi, qui le fit son lieutenant général au-delà des rivieres de Seine, Marne & Somme, en 1430. Il servit la même année au siége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux. Cela n'empêcha pas que ce prince ne lui fît don au mois de décembre suivant, de la terre de Monci, confisquée sur Patrouillart de Trie, mort tenant le parti des Bourguignons. Il aida aussi en 1430, à faire lever le siége que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiegne & Lagny, & mourut en 1433.

Il descendoit de GERAUD vicomte de Brosse, vivant en 1120 & 1136, qui d'*Agnès* sa femme eut pour enfans BERNARD, qui suit; *Guillaume*; *Gui*, qui épousa une dame nommée *Aspays*; *Foulque*; & *Garnier* de Brosse.

II. BERNARD I du nom, vicomte de Brosse, laissa de *Pastoresse* sa femme, sœur de *Pierre*, prevôt de Salles, BERNARD II, qui suit; & *Berard* de Brosse.

III. BERNARD II du nom, vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épousa *Almodie* d'Angoulême, veuve d'*Amanieu* sire d'Albret, & fille de *Guillaume* IV du nom, comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont il eut BERNARD III, qui suit.

IV. BERNARD III du nom, vicomte de Brosse, laissa de *N.* sa femme, HUGUES I, qui suit; *Guillaume*, archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268; & *Ænor* de Brosse, mariée à *Thibaut* Chabot, seigneur de Roche-Cerviere, vivant en 1250.

V. HUGUES I du nom, vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut de *N.* sa femme, HUGUES II, qui suit; & ROGER de Brosse, qui fit *la branche des seigneurs de* SAINTE-SEVERE *&* de BOUSSAC, *rapportée ci-après*.

VI. HUGUES II du nom, vicomte de Brosse, épousa *Isabelle* de Deols, dame de Châteaumeliand, fille aînée d'Ebbes de Deols, seigneur de Châteaumeliand, Sainte-Severe, Boussac, &c, dont il eut 1. *Jean* vicomte de Brosse, qui de *N.* sa femme eut *Jeanne* vicomtesse de Brosse, &c, mariée à *André* de Chauvigni II du nom, baron de Châteauraoul, vivante en 1348; 2. HELIE, qui suit; & 3. *Ænor* de Brosse, mariée à *N.* de Sulli, dit *le Boucher*, dont des enfans.

VII. HELIE de Brosse, seigneur de Châteauclos, Aguson & Azerable, vivoit en 1326, & laissa de *N.* dame de Fléet sa femme, pour fille unique *N.* de Brosse, dame de Châteauclos, &c, qu'elle porta en mariage à *Jean* de Prie, seigneur de Busançois.

SEIGNEURS DE BOUSSAC ET DE STE. SEVERE.

VI. ROGER de Brosse, second fils de HUGES I du nom, vicomte de Brosse, eut en partage les terres de Sainte-Severe, de Boussac & d'Huriel, & mourut avant l'an 1287. Il épousa *Marguerite* de Deols, quatriéme fille de *Ebbes* de Deols, seigneur de Châteaumeliand, &c, dont il eut PIERRE, qui suit; *Guillaume*, évêque de Meaux, puis archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338; & *Belleassez* de Brosse, mariée en 1293, à *Ithier* seigneur de Maignac en Limosin, & Cluys en Berri.

VII. PIERRE de Brosse I du nom, seigneur de Boussac, de Sainte-Severe & d'Huriel, mort en 1305, avoit épousé en 1301, *Blanche* de Sancerre, fille de *Jean* I du nom, comte de Sancerre, & de *Marie* de Vierzon, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Pierre* de Brosse, seigneur d'Huriel, du Bouchaut & des Landes, vivant en 1321.

VIII. LOUIS de Brosse, seigneur de Boussac, Sainte-Severe, &c. servit en Saintonge contre les Anglois en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa 1. *Jeanne* de Saint-Verain, dame de Cesi, fille de *Gibaud* de Saint-Verain, & de *Jeanne* de Linieres, 2. le 27 mars 1339, *Constance* de la Tour, fille de *Bertrand* seigneur de la Tour, & d'*Isabelle* de Levis, morte en 1392. Du premier mariage sortirent *Marguerite*, alliée en 1343, à *Guillaume* Comptour *le Jeune*, seigneur d'Apchon; & *Blanche* de Brosse, dame de Cesi, mariée à *Gui* de Chauvigni, seigneur de Châteauraoul. Du second lit vinrent *Louis* de Brosse II du nom, seigneur de Boussac & de Sainte-Severe, qui servit sous le maréchal de Sancerre en 1368, suivit le duc de Bourbon en son voyage de Barbarie, & mourut au retour à Gènes en 1390 ou 1398, selon d'autres, sans postérité de *Marie* de Harcourt, fille de *Guillaume*, seigneur de la Ferté-Imbaut; PIERRE II du nom, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Guichard* de Culant, seigneur de Dervant; & *Jeanne* de Brosse, alliée à *Godemar* de Linieres, seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE de Brosse II du nom, seigneur d'Huriel, de Reculat & de Lestang, des Landes, puis de Boussac, Sainte-Severe, &c, après la mort de son frere aîné, mourut le 28 juillet 1422. Il épousa *Marguerite* de Malleval, fille & principale héritiere de *Louis* seigneur de Malleval, la Forêt, Châteauclos, Aguson, Janoillac, &c, dont il eut JEAN I du nom, qui suit; *Antoinette*, morte jeune; *Blanche*, mariée à *Guerin*, seigneur de Brion; & *Catherine* de Brosse, alliée à *Blain* Loup, seigneur de Beauvoir & de Montfant, sénéchal de Bourbonnois, vivant en 1466.

X. JEAN de Brosse I du nom, seigneur de Sainte-Severe, de Boussac, &c, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut en 1433. Il épousa le 20 août 1419 *Jeanne* de Naillac, dame de la Motte Jolivet, fille de *Guillaume* seigneur de Naillac, &c, & de *Jeanne* Turpin, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Marguerite*, dame de la Châtaigneraye & d'Ardelai, alliée vers l'an 1448 à *Germain* de Vivonne, seigneur d'Aubigné; & *Blanche* de Brosse, mariée à *Jean* de Roye, seigneur de Beausault & de Busanci.

XI. JEAN de Brosse II du nom, seigneur de Sainte-Severe, de Boussac, &c, rendit des services considérables au roi Charles VII qui le fit son conseiller &

chambellan par lettres du 26 avril 1449, & lui donna deux jours après la conduite du ban & arriere-ban du Berri. Il assista à la journée de Fourmigni en 1450, & de-là passa en Guienne en la compagnie du comte de Dunois, qui le fit chevalier à l'entrée de la ville de Bayonne le 21 août 1451. Ayant été fait lieutenant général de l'armée du roi, il prit Bergerac & Castillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la province en l'obéissance du roi. Il suivit le parti du roi Louis XI en la guerre du bien public : ce qui fut cause que le duc de Bretagne se saisit du comté de Penthiévre, & des autres terres de Bretagne, qui lui appartenoient à cause de sa femme, ausquelles il avoit succedé en 1454, après la mort du comte de Penthiévre, & dans lesquelles il ne put rentrer de sa vie, quelques poursuites qu'il en fît : ce qui le détermina de céder & transporter au roi en 1479 tous les droits qu'il pouvoit prétendre au duché de Bretagne par sa femme. Jean de Bretagne, comte de Penthiévre, son curateur, lui fit épouser le 18 juin 1437 *Nicolle* de Blois, vicomtesse de Limoges, qui fut derniere comtesse de Penthiévre, fille unique de *Charles* de Châtillon, dit *de Blois* & *de Bretagne*, baron d'Avaugour, & d'*Isabeau* de Vivonne, dame de Tors, à condition que leur postérité porteroit le nom & les armes de Bretagne. De ce mariage vinrent JEAN III, qui suit; ANTOINE, qui a formé la branche des seigneurs des CROT & de MALLEVAL, *rapportée ci-après ; Paule*, mariée par contrat du 30 août 1471 à *Jean* de Bourgogne, comte de Nevers, duc de Brabant, morte le 9 août 1479 ; *Claudine*, seconde femme de *Philippe* II du nom duc de Savoye, mariée en 1485, morte le 13 octobre 1513 ; *Bernarde*, troisiéme femme de *Guillaume* Paleologue IV du nom, marquis de Montferrat, selon quelques-uns ; & *Hélene* de Brosse, dite *de Bretagne*, premiere femme de *Boniface*, III du nom, marquis de Montferrat.

XII. JEAN de Brosse III du nom, dit *de Bretagne*, comte de Penthiévre, vicomte de Bridiers, seigneur de Boussac, &c. poursuivit inutilement toute sa vie, ainsi qu'avoit fait son pere, la restitution de ses terres de Bretagne, & vivoit en 1492. Il épousa le 15 mai 1468 *Louise* de Laval, fille de *Gui* XIV du nom comte de Laval, & d'*Isabeau* de Bretagne, sa premiere femme, morte en 1480, dont il eut RENÉ, qui suit; *Magdeléne*, alliée 1. à *Janus* de Savoye, comte de Genève : 2. à *François*, *bâtard* de Bretagne, baron d'Avaugour ; *Isabeau*, troisiéme femme de *Jean* IV du nom sire de Rieux, maréchal de Bretagne ; *Marguerite ;* & *Catherine* de Brosse, dite *de Bretagne*, mariée à *Jean*, baron du Pont, & de Rostrenan.

XIII. RENÉ de Brosse, dit *de Bretagne*, comte de Penthiévre, vicomte de Bridiers, seigneur de Boussac, continua ses poursuites pour la restitution de ses terres de Bretagne auprès du roi Louis XII. Il en fit même hommage le 20 mai 1503, mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du roi François I. Le déplaisir qu'il en conçut le porta à quitter la France, & il suivit en Italie le connétable de Bourbon au service de l'empereur Charles V, pour lequel il combattit à la bataille de Pavie le 24 février 1524, & y fut tué. Il épousa 1. le 13 août 1504 *Jeanne* de Commines, fille unique de *Philippe*, seigneur d'Argenton, & de Talmond, conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Poitou, & d'*Hélene* de Chambes-Montsoreau, morte le 19 mars 1513 : 2. *Jeanne* de Compeys, dite *de Cruffi*. Du premier mariage vinrent *François*, mort jeune ; JEAN IV du nom, qui suit; *Charlotte*, mariée à *François* de Luxembourg, vicomte de Martigues ; & *Jeanne* de Brosse, dite *de Bretagne*, alliée à *René* de Laval, baron de Bressuire, morte sans postérité. Du second mariage sortit *Françoise* de Brosse, dite *de Bretagne*, dame de Palluau, de Bourg-Charente, de Pousauges, & de S. Leu, seconde femme de *Claude* Gouffier, duc de Rouannez, grand écuyer de France, mariée le 23 décembre 1545, morte en couches le 26 novembre 1558.

XIV. JEAN de Brosse IV du nom, dit *de Bretagne*, duc d'Estampes, comte de Penthiévre, &c. gouverneur du Bourbonnois, puis de Bretagne, ayant recherché tous les moyens pour rentrer en la jouissance du comté de Penthiévre, & de ses autres seigneuries, fut obligé d'épouser *Anne* de Pisseleu, maîtresse du roi François I, fille de *Guillaume*, seigneur de Heilli, & d'*Anne* Sanguin, sa seconde femme, à laquelle ce roi étoit en peine de donner une dignité à la cour. Il mourut sans enfans en 1565, & sa veuve vivoit encore en 1575.

SEIGNEURS DES CRÔT & de MALLEVAL.

XII. ANTOINE de Brosse, premier du nom, fils de *Jean* de Brosse, seigneur de Sainte-Sevére, de Malleval, de Boussac, & de *Nicole* de Blois, fut tonsuré le 7 mai 1462, associé à l'ordre de Notre-Dame du mont-Carmel en 1471, & fait chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem en 1481. Il fut blessé en 1498, dans un combat sur les côtes de Syrie ; & depuis il se maria, par contrat du 2 avril 1502, avec *Jeanne* de la Praye, fille unique & héritiere de *Jérôme* de la Praye, seigneur des Crot, dont il eut pour fils PONTHUS, qui suit.

XIII. PONTHUS de Brosse I du nom, seigneur des Crot & de Malleval, capitaine de 60 hommes d'armes, se maria le 6 de septembre 1527 avec *Marie* Sardin, fille de *Jean* Sardin, seigneur de Beauregard, son testament est daté du 9 septembre 1535. Par ce testament il laisse pour héritier de ses biens, 1. ANTOINE, qui suit ; 2. *Charlotte*, qui épousa en 1548 *Charles* Domas, seigneur de Pisey.

XIV. ANTOINE de Brosse II du nom, seigneur des Crot & de Malleval, se maria le 7 janvier 1561, avec *Catherine* Magnin, fille de *Charles* Magnin, seigneur de Sainte Colombe. Il fit son testament le 2 mars 1570, par lequel il fait son héritier CLAUDE, qui suit, & legue la somme de six mille livres à *Philibert* de Brosse, prêtre, prieur du Montfauvet, son deuxiéme fils.

XV. CLAUDE de Brosse I du nom, seigneur des Crot & de Malleval, servit avec honneur les rois Charles IX, Henri III, Henri IV. Il commandoit pendant les guerres civiles dans les ville & château de Beaujeu. Il épousa par contrat du 26 mai 1572 damoiselle *Anne* Grisard. Il fit son testament le 2 de septembre 1605, mourut le 28 du même mois, & fut inhumé dans l'église paroissiale de S. Nicolas de Beaujeu. On y voit son épitaphe, en ces termes : *Y gît noble seigneur messire Claude de Brosse, seigneur des Crot & de Malleval, commandant en la ville & château de Beaujeu, lequel décéda le 28 septembre 1605. Priez Dieu pour son ame.* Et autour on lit cette devise, *Quo fata sequar.* Ses enfans furent 1. *Antoine*, 2. CLAUDE, qui suit. *Antoine* fut gendarme d'ordonnance dans la compagnie du duc de Bellegarde, grand écuyer de France, & depuis gentilhomme ordinaire de la maison du roi. Il épousa, par contrat du 20 février 1605 *Claudine* de Marzé. Ayant été compris dans le rolle des gentilshommes pour servir au ban & arriere-ban de l'an 1635, il y fut tué, suivant le certificat du sieur comte de Bonne. Ses enfans furent 1. *Jacques-Gaspard*, enseigne de la colonelle du régiment Lyonnois, tué en Piémont. 2. *Luc-Adrien*, dont la postérité est éteinte.

XVI. CLAUDE de Brosse, II du nom, seigneur des Crot & de Malleval, épousa, par contrat du 9 octobre 1641, *Catherine* Buchet, fille de *Jean* Buchet, seigneur de Changrenon, & de *Jeanne* de Cret. Il fit son testament le 14 avril 1648. Ses enfans furent, 1. *Jean*. 2. CLAUDE, qui suit; 3. *Jerôme*, tué au siége de Turin, capitaine au régiment Lyonnois, chevalier de l'ordre de S. Louis ; 4. *Marie* ; 5. *Marguerite*.

XVII. CLAUDE de Brosse, III du nom, seigneur des Crot & de Malleval, se maria le 3 janvier 1671 avec *Marie* Chesnard, fille de *Salomon* Chesnard, seigneur

des Nuguets & de Montrouge. Il fit son testament le 12 avril 1714, lequel porte, *qu'il vouloit être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de S. Nicolas de Beaujeu.* Ses enfans furent, 1. *Salomon*, marié par contrat du 2 mars 1703 avec dame *Marie-Anne* de Bethz, veuve du marquis de Pèchery, lieutenant de roi de la haute Alsace. Salomon étoit capitaine au régiment de Navarre, & chevalier de S. Louis. Il fut tué, par un parti, aux portes d'Arras, en se battant avec la plus grande valeur. Son épitaphe se voit dans l'église de S. Nicolas des fossés à Arras. Il n'a point laissé de postérité. 2. CLAUDE, qui suit; 3. *Léonard-Joseph*, chanoine de l'église cathédrale de S. Vincent de Mâcon; 4. *Marguerite*; 5. *Marie*; 6. *Aimée*; 7. *Jeanne*; 8. *Claudine*; toutes restées filles, ou religieuses en l'abbaye de la Déserte à Lyon.

XVIII. CLAUDE de Brosse IV du nom, capitaine au régiment de Villequier, chevalier de l'ordre de saint Louis, baron de Chavane, seigneur des Crot & de Malleval, épousa, par contrat du 18 avril 1711, *Catherine* Cottin, fille de *Pierre* Cottin, seigneur de la Barre, & de S. Germain d'Amberieu. Il fit son testament le 27 mai 1741, par lequel il institue pour son héritier CLAUDE de Brosse, capitaine au régiment de Picardie; rappelle *Pierre-Michel* de Brosse, son second fils, capitaine-aide-major au régiment d'Eu; & confirme la pension qu'il avoit donnée sur ses biens, à *Marguerite* de Brosse, sa fille, chanoinesse à Alix.

BROSSE ou BROCHE (Pierre de la) né en Touraine, de basse extraction, se rendit fort habile dans la chirurgie. Il vint à la cour du roi S. Louis, où il fut d'abord chirurgien de Philippe de France, depuis roi, sous le nom de *Philippe* III, surnommé *le Hardi.* Ce prince ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il fit la Brosse son chambellan, & se laissa gouverner par ce favori. Cette élévation le rendit si insolent, qu'il attenta même sur la personne des princes, & des grands seigneurs du royaume. Il empoisonna en 1276 Louis de France, fils aîné du roi Philippe III, & d'Isabeau d'Aragon sa premiere épouse, & tâcha ensuite de persuader au roi que la reine Marie de Brabant, sa seconde femme, avoit fait faire cet empoisonnement, pour approcher de la couronne quelqu'un de ses enfans du second lit. Son ambition lui fit commettre plusieurs autres crimes, qui vinrent à la connoissance du roi. Alors ce prince assembla son conseil à Vincennes, où il fut résolu d'arrêter la Brosse, qui fut conduit à Paris, & de-là à Jainville en Beauce, d'où il fut ramené à Paris. Son procès lui fut fait en présence de quelques barons, & il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en 1276, & ses biens furent confisqués. Le duc de Bourgogne, le duc de Brabant, le comte d'Artois, & plusieurs autres seigneurs, voulurent voir cette exécution; & il s'y trouva un grand nombre de gentilshommes, à qui la mort de ce méchant homme étoit très-agréable, parcequ'il leur avoit rendu de mauvais services auprès du roi. * Du Pui, *histoire des Favoris.* De Vaux, *index funereus chirurgorum*, *pag.* 2 & 3.

BROSSE (Jacques de la) natif du Bourbonnois, chevalier de l'ordre de S. Michel, fut mis auprès de François II avec le seigneur de Sansac, après s'être signalé par sa valeur. Il étoit créature de la maison de Guise, & conduisit en Ecosse en 1559 deux mille hommes au secours de la reine, niéce de messieurs de Guise. A l'âge de 75 ans il aida par sa vigueur à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, à soutenir le siége que les Ecossois révoltés mirent devant le petit Leith, où celui-ci commandoit; & depuis il fut tué à la bataille de Dreux avec son fils l'an 1562. * Brantôme, *éloges des hommes illustres.* Buchanan, *rerum Scot. lib.* 16. Le Laboureur, *addit. à Castelnau*, *tome II.* Bayle, *diction. critique.*

BROSSE (Guy de la) docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin ordinaire de Louis XIII roi de France, obtint de ce prince des lettres patentes au mois de février 1626, pour l'établissement du jardin royal des plantes médicinales, & il en fut nommé intendant. Cet habile médecin pensa d'abord à recueillir les fonds nécessaires pour faire réussir ses entreprises, & il les trouva dans la protection du cardinal de Richelieu, du chancelier Seguier, & de M. de Bullion, surintendant des finances. Il s'appliqua ensuite à disposer le terrein, puis à faire venir de toutes parts des plantes pour les y élever. Dès 1628, Guy de la Brosse donna un traité *de la nature, vertu & utilité des plantes*, à Paris, *in*-8°, & en 1636 il publia dans la même ville en un vol. *in*-4°, une *description du jardin royal des plantes, avec le catalogue de celles qui y sont cultivées*, au nombre de plus de deux mille. En 1640 il commença à en faire des démonstrations publiques. Long-temps auparavant, & dès 1623, il avoit fait imprimer un *Traité de la peste, avec les remédes préservatifs*, à Paris, *in*-8°. Nous ignorons l'année de la mort du sieur de la Brosse. Le jardin royal, négligé depuis pendant un long intervalle, reprit une nouvelle face sous M. Valot, devenu premier médecin du roi, & surintendant de ce jardin; & lui & M. Fagon le repeuplerent d'un grand nombre de plantes, dont on donna un nouveau catalogue en 1665, sous le titre de *Hortus regius*, avec un poëme latin à la tête, lequel est de M. Fagon. * Voyez l'histoire de ce jardin dans la *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force, nouvelle édition, à Paris, 1742, *in*-12, tom. IV, pag. 634 & suiv.

BROSSE (D. Louis-Gabriel) né à Auxerre en Bourgogne en 1619, fit profession de la régle de S. Benoît, dans l'abbaye de la sainte Trinité de Vendôme le 29 mars 1637, âgé de 18 ans. Il est mort dans l'abbaye de S. Denys en France le premier août 1685, âgé de 56 ans. Il n'a presque écrit qu'en vers françois. Nous avons en ce genre des hymnes sur différens sujets en 1650. Une description des tombeaux & mausolées des rois inhumés dans l'église de S. Denys, depuis le roi Dagobert jusqu'à Louis XIII, avec un abrégé des faits les plus remarquables arrivés pendant leur regne, volume *in*-8°, à Paris, en 1656. La vie de sainte Marguerite en 1669. En 1672 le triomphe de la grace sur la nature, en la vie de sainte Euphrosine, *in*-4°. Dès 1649, il avoit donné en prose une vie de cette sainte vierge, & patrone de l'abbaye de S. Jean de Reaulieu-lès-Compiegne, tirée des anciens auteurs, *in*-12. * Du Pin, *table des auteurs ecclésiastiques.* D. le Cerf, *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

BROSSES (François Sanchés des) en latin *Sanctius Brocensis*, célèbre grammairien, *voyez* SANCHÉS.

☞ BROSSETTE (Claude) écuyer avocat au parlement de Paris, & ès cours de Lyon, né à Lyon le 8 novembre 1671, & nommé échevin en 1730, a donné au public les ouvrages suivans. 1. *Le procès-verbal des conférences tenues par ordre du roi entre MM. les commissaires du conseil & MM. les députés du parlement de Paris, pour l'examen des articles de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667, & de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670.* 2. *Les titres du droit civil & du droit canonique rapportés sous les noms françois des matieres, suivant l'ordre alphabetique*, avec *une briéve explication des titres dont la seule lecture ne donne pas une connoissance suffisante*, imprimé à Lyon en 1705, vol. *in*-4°. Cet ouvrage a été inseré tout entier dans le dictionnaire des arrêts de M. Brillon. 3. *Histoire abrégée, ou éloge historique de la ville de Lyon*, imprimée à Lyon en 1711, vol. in-4°. 4. *Eclaircissemens historiques sur les satyres & autres œuvres de M. Boileau Despréaux donnés par lui-même*, 2 vol. in-4°. On en a fait plusieurs éditions en toutes sortes de formes tant en Hollande, & en Angleterre, qu'en France. On attribue encore à M. Brossette un *commentaire sur les satyres & autres œuvres de Regnier*, imprimé à Londres en 1729. * Le P. Colonia, *hist. littéraire de Lyon*, tome I, p. 827. *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BROSSIER (Marthe) fille de *Jacques* Broffier, tisserand de Romorantin, étant âgée de vingt ans en 1598, fut tourmentée d'un mal qui lui causoit des contorsions étranges, & lui faisoit faire des mouvemens extraordinaires : de sorte que le peuple s'imagina qu'elle étoit possédée. Son pere courut le pays avec elle, sous prétexte de la mener à des pélerinages, & de chercher des exorcistes qui la pussent délivrer. L'official d'Orléans l'avoit chassée de ce diocèse, & l'évêque d'Angers en fit autant. Broffier amena sa fille à Paris, & les capucins commencerent à l'exorciser dans l'église de sainte Génevieve. Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, convoqua le 30 mars 1599 une assemblée d'ecclésiastiques dans cette abbaye ; & par leur avis, il choisit cinq habiles médecins, pour examiner ce qui en étoit. Après diverses épreuves, trois de ces médecins jugerent qu'il n'y avoit point de possession ; & comme dit M. de Thou, qu'il n'y avoit rien de diabolique dans son fait, mais beaucoup de fraude, & un peu de maladie. *Unanimi ab iis medicis consensu, episcopo rogante responsum est, nihil à spiritu, multa ficta, pauca à morbo esse.* Un quatriéme dit qu'il falloit attendre trois mois pour connoître ce mal. Duret fut le seul qui soutint qu'elle étoit possedée. Sa grande réputation donna la hardiesse aux exorcistes d'appeller d'autres médecins, qui furent de son avis. Le peuple courant en foule & avec émotion comme pour entendre quelque oracle sur les affaires du temps, le parlement mit la prétendue possédée entre les mains du lieutenant criminel & du procureur du roi au châtelet, & nomma onze médecins des plus fameux, pour examiner son mal. Ceux-là rapporterent qu'ils n'y reconnoissoient rien au-dessus des forces de la nature. Les prédicateurs cependant publioient dans les chaires qu'on entreprenoit sur la jurisdiction de l'église, & qu'on étouffoit une voix miraculeuse, dont Dieu vouloit se servir pour convaincre les hérétiques. Il fallut que le parlement se servît de son autorité pour leur imposer silence ; & quant à Marthe Broffier, le 23 juin il donna ordre au prévôt de robe-courte de la ramener à Romorantin, & de la donner en garde à son pere, avec défenses de la laisser sortir de la ville, sous peine de punition corporelle à l'un & à l'autre. Malgré cela Alexandre de la Rochefoucaud, abbé de S. Martin, enleva cette fille, & la mena à Avignon, puis à Rome ; mais les agens de France ayant prévenu le pape, cet abbé ne réussit pas dans le dessein qu'il avoit de faire valoir les oracles de cette prétendue démoniaque, qui ne parut plus. * Mezerai, *histoire de France sous Henri IV. Lettres du cardinal d'Ossat.* Bayle, *diction. critique.*

BROTHÉE, *Brotheus*, fils de Vulcain & de Minerve, se voyant la risée des autres par sa difformité, se jetta dans le feu, préferant la mort au mépris. * Ovide en parle, *in Ibin. v.* 517.

BROTHERTON (Thomas) Anglois de Hei, dans le comté de Lancastre, chevalier, descendoit d'une ancienne famille de ce pays. Ayant passé quelque temps au collége de Jesus à Cambridge, il le quitta pour aller à Gry's-Inn, étudier en droit. Dans ses heures de loisir il fit diverses observations & expériences curieuses, sur la maniere dont croissent les arbres. La société royale les publia dans les transactions philosophiques du mois de juin 1697, *nomb.* 177. Il y prouve clairement les trois propositions suivantes. 1. Que la plus grande partie de la séve, pour ne pas dire toute, monte par les tuyaux de la partie ligneuse de l'arbre, & non pas par l'écorce, ni entre l'écorce & la partie ligneuse. 2. Que l'accroissement de l'arbre en épaisseur se fait par la descente de la séve, & non en montant ; & que si la séve ne descendoit pas, l'arbre croîtroit très-peu ou point du tout. 3. Qu'il y a une circulation perpétuelle de la séve pendant tout l'été, que la seve est en mouvement, & non seulement jusqu'à la S. Michel, lorsque la séve descend, comme one cru quelques-uns. Quoique cette doctrine soit contraire à l'opinion de plusieurs personnes savantes, qui ont traité de la plantation des arbres ; cependant quand on la concevra bien, on verra qu'elle sert beaucoup pour faciliter & pour hâter l'accroissement des arbres, comme M. Brotherton l'a éprouvé dans ses plantations, principalement dans ses bois & avenues de sapins, qui pour leur nombre & pour leur grosseur, ont peu de pareils en Angleterre. * Camden, *Britan. edit. Londin.* 1685, *pag.* 801. *Thesaurus geographicus, pag.* 19.

BROTO ou BRATOU, bourg d'Espagne dans le royaume d'Aragon & dans les Pyrenées, sur la petite riviere d'Ara, à sept lieues au-dessus d'Ainsa. Ce bourg donne son nom à une vallée par laquelle on passe en Bigorre, province de France. * Mati, *diction.*

☞ BROU, petite ville de France sur la riviere de Douxaine, au-dessus de Dangeau, dans l'élection de Châteaudun & du diocèse de Chartres. C'est une des baronies du Perche : elle ressortit au présidial de Chartres. Il y a aux environs de Brou, les marnieres dites du four, qui ont cela de singulier, qu'on n'y peut pas travailler depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, parcequ'alors on ne peut y tenir de chandelle allumée * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BROUAGE, petite ville de France en Saintonge, avec un port de mer, & des salines, les plus belles de tout le royaume. Son havre, qui étoit autrefois très-bon, est à présent comblé par la vase que la mer y porte. Louis XIV fit expédier en 1688 des lettres patentes pour son rétablissement ; mais elles n'ont pas été exécutées. C'est dans ce havre que se font les cargaisons de sel pour la ferme générale.

Adrien de Valois croit que Brouage est le *Santonum portus* de Ptolémée : mais M. de Longuerue, *descr. de la France*, part. 1, p. 162, assure que Brouage est un lieu fort moderne, inconnu à toute l'antiquité, & dont il n'est fait aucune mention avant la troisiéme race de nos rois. Ce n'étoit autrefois, selon ce savant abbé, qu'un village & une simple seigneurie qui appartenoit à la maison de Pons, d'où elle vint par succession aux seigneurs de Mirambeau ; & c'est d'eux que les rois ont acquis cette seigneurie qu'ils ont unie à leur domaine. Elle fut d'abord nommée *Jacqueville*, du nom de Jacques de Pons son fondateur, & fut fortifiée par Hardouin de Villiers, après la bataille de Montcontour, pour la défendre contre les réformés. Cette place, qui est de difficile accès, à cause des marais qui l'environnent, a été fort bien fortifiée sous Louis XIII, par le cardinal de Richelieu. Ce ministre obtint du roi que le gouvernement de cette place seroit distrait de la province de Saintonge, comme il est encore aujourd'hui, & il laissa cette même place en mourant à son neveu le duc de Brezé, qui lui avoit succedé à la charge de grand-maître & surintendant de la navigation. Ce duc ayant été tué l'an 1646, au siége d'Orbitelle, le comte d'Ognon, vice-amiral de France, qui commandoit pour le duc de Brezé à Brouage, s'en empara, fit la guerre au roi pendant les troubles, & le contraignit à lui donner le bâton de maréchal de France, pour rendre cette importante place l'an 1653. Ensuite elle a été soumise au gouvernement d'Aunis. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BROUCK, petite ville du cercle de Westphalie en Allemagne, est située sur la riviere de Roër, dans le duché de Berg, aux confins de celui de Cleves. Brouck est capitale d'un comté de même nom, lequel nom on croit venir de celui des anciens *Bructeres*, dont une partie habita dans le duché de Berg. * Mati, *dict.*

BROUCK, ville de Suisse, *cherchez* BRUCK.

BROUCOLACAS, ou Faux-ressuscités, *voyez* NTOUPI, à la fin de l'article.

BROUDRA, ville d'Asie, dans l'Indostan. *Cherchez* BRODERA.

BROUE (Pierre de la) évêque de Mirepoix, mort à Bellestat, village de son diocèse le 20 septembre de l'an 1720, à l'âge de 77 ans, étoit alors un des plus

anciens évêques de France. On sait quelle part il a pris dans les contestations présentes de l'église. Il en a fait le récit en partie lui-même dans une longue *lettre à M. l'évêque de Valence*, où il rend compte à ce prélat de tout ce qui l'a conduit à l'acte d'appel qu'il interjetta de la bulle *Unigenitus*, avec trois autres prélats, le premier de mars 1717. Cette lettre se trouve imprimée dans l'histoire du livre des réflexions morales. On y rapporte aussi plusieurs autres lettres de cet évêque, tant au sujet du corps de doctrine, que contre l'accommodement de 1720. Depuis sa mort on a imprimé à Paris, chez François Barois, un volume *in-12* de ce prélat intitulé : *Défense de la Grace efficace par elle-même.* L'auteur y attaque principalement le P. Daniel, jésuite, & M. de Fénelon, mort archevêque de Cambrai. On trouve le portrait du prélat à la tête de cet ouvrage, dans plusieurs exemplaires. Un des plus importans ouvrages de M. de la Broue, sont ses trois *lettres pastorales aux nouveaux réunis de son diocèse*, sur l'eucharistie. Elles furent imprimées à Toulouse, la premiere en 1702, la seconde en 1703, & la troisiéme en 1704. Ces trois lettres forment un excellent traité de théologie sur la matiere qui en est l'objet. L'écriture & la tradition y sont très-bien maniées.

BROUGHTON (Hugues) Anglois, qui mourut en 1612, étoit fort savant, & si laborieux, qu'il étudioit fort souvent seize heures par jour. Il publia beaucoup de livres. Ses commentaires sur l'apocalypse & sur le prophéte Daniel, sont pitoyables. Adam Boreël a traduit & publié en latin à Basle en 1599 son commentaire sur le prophéte Daniel, qu'il avoit composé en anglois. Le Scaligerana, *page* 38, l'accuse d'avoir été un écrivain furieux & injurieux. Il étoit fort attaché à la discipline de l'église anglicane, & condamnoit avec aigreur celle des presbytériens, comme le témoigne la harangue qu'il adressa aux Genevois, imprimée en grec à Mayence chez Jean Albin *in-8°*, en 1601. Elle passe pour une piéce savante. Il en vouloit particuliérement à Theodore de Beze, à qui il reprocha les changemens continuels de ses notes sur le nouveau testament à chaque nouvelle édition, & à qui il écrivit des lettres fort dures, dont il communiquoit les copies au jésuite Serarius avec permission de les publier. * Bayle, *diction. critiq.* Samuel Clark, *observat. select. ad rem litterariam spectant. tom. III, p.* 198. *Scaligerana secund. edit. p.* 38. Voëtius, *polit. ecclesf. tom. III, pag.* 772. Serarius, *Minerval. lib. 2, cap. 6, pag. 39, lib. 4, cap. 3, pag.* 89.

BROUKHUSIUS, ou BROECKUYSE, ou selon d'autres, BROEKHUIZEN (Jean) poëte latin, étoit Hollandois. Il naquit à Amsterdam en 1649. Ses parens le tirerent fort jeune des écoles, & le mirent chez un apothicaire, pour y apprendre à préparer des remédes. Mais se sentant né pour des occupations plus dignes de son esprit & des talens naturels qu'il avoit reçus, le dégout de l'emploi auquel on l'avoit attaché malgré lui, le porta à l'abandonner tout d'un coup. Il se mit sur un vaisseau qui faisoit voile pour les Indes. Ayant bientôt appris la marine, son habileté l'avança par degrés ; il devint capitaine de vaisseau, & se mit à faire des courses de côté & d'autre. Ce qui paroît singulier, c'est que ce fut pendant ces occupations tumultueuses qu'il se sentit du gout pour la lecture, & un penchant secret pour la poësie. Comme il ignoroit le latin, ou qu'il en savoit peu, & qu'il avoit une forte envie de l'apprendre, le célébre Grævius, à qui il s'en ouvrit, lui conseilla de prendre un maître pour quelque temps : & il suivit ce conseil. Il avoit déja plus de vingt ans : mais son amour pour l'étude de cette langue, & l'application qu'il y donna, lui en firent tellement surmonter les difficultés, qu'il fit en peu de mois de si grands progrès, qu'il s'en trouvoit peu qui le surpassassent. Ayant obtenu une place de capitaine dans la milice de la ville d'Amsterdam, avec une pension de mille florins, il se livra aux belles lettres avec tant d'ardeur, qu'il savoit presque tous les poëtes latins par cœur. Il s'attacha lui-même à ce genre d'écrire, & il y réussit. Etant sur mer, il traduisit en vers le Pseaume XLIV, & fit plusieurs autres piéces, entr'autres une qui a pour titre, *Céladon, ou impatience de revoir sa patrie.* Dès 1684 on donna à Utrecht un recueil de ses poësies latines, qui lui firent beaucoup d'honneur ; & il traduisit dans la même ville en latin la comparaison d'Homere & de Virgile, écrite en françois par le P. Rapin. Depuis sa mort, David Hoogstrat a donné une magnifique édition de ses poësies, à Amsterdam en 1711, *in-4°*. Elle est divisée en seize livres. Broukhusius a passé aussi pour un critique exact & judicieux, comme il l'a fait voir par ses notes sur les poësies de Sannazar, à Amsterdam, 1689, *in-12*, réimprimées au même lieu en 1728, *in-8°*, avec les notes de Pierre Ulamingius & de quelques autres. Celles de Broukhusius font voir sur-tout que l'auteur avoit une grande connoissance de l'histoire littéraire. On lui doit encore les éditions des élégies de Properce, à Amsterdam 1702, *in-4°* ; des poësies de Tibulle, enrichies d'un très-docte commentaire, au même lieu en 1708, *in-4°*, & des œuvres d'Aonius Paléarius, dont les anciennes éditions étoient devenues rares. Il étoit mort dès le 15 décembre 1707. Il fut enterré le 20 du même mois au village d'Amsterveen, près d'Amsterdam. Le monument qu'on lui a érigé le représente étendu, la tête un peu soulevée, & ornée de lauriers. Il tient entre ses mains le symbole *Arte & Marte.* Plus bas on lit ce *chronostique* environné de lauriers & de quelques drapeaux,

prInCeps
poëtarVM
DeCessIt.
M. DCCVII.

Aux pieds est écrit ce vers :

Dux situs est JANUS BROUCKUSIUS *atque poëta.*

* Joann. Burchardi, & Friderici Ottonis Menckeniorum patris & filii, *bibliotheca virorum militiâ æquè ac scriptis illustrium :* Lipf. 1734, *in-8°*. Baillet, *jugem. des sav.* T. V. *in-4°*. *Biblioth. German.* T. 32, art. V.

BROUMAT, cherchez BRUMAT.

BROUNISTES ou BROWNISTES, hérétiques, furent ainsi nommés de leur chef Robert Brown, natif de Northampton en Angleterre, maître d'école à Southwarc, puis auteur d'une hérésie. Ces hérétiques se sont divisés en plusieurs sectes. Quelques-uns ont retenu le nom de *Brownistes*, d'autres sont appellés *Barrowistes*, de Barrow leur chef ; & quelques-uns *Wilkinsoniens*, de Wilkinson, qui se qualifioit apôtre, & qui donnoit aussi ce nom à ses sectateurs. Les Brownistes se sont séparés de l'église anglicane, & de toutes les autres prétendues réformées, parcequ'ils les croient toutes corrompues, non pour les dogmes de la foi, étant d accord à cet égard avec ceux de la religion de Hollande, d'Allemagne & d'ailleurs, mais pour la forme du gouvernement. Ils condamnent également le gouvernement épiscopal, & celui des presbytériens par des consistoires, par des classes & par des synodes. Ils ne veulent point se joindre à ces églises, parcequ'ils disent qu'ils ne sont point assurés de la conversion & de la probité des membres qui les composent, puisqu'ils tolérent des pécheurs avec qui il ne faudroit point communier. Ils condamnent la bénédiction des mariages qui se fait dans les églises par les ministres, soutenant qu'étant un contrat civil, la bénédiction en dépend du magistrat civil. Ils ne veulent point qu'on baptise les enfans de ceux qui ne sont pas membres de l'église, ou qui n'ont pas assez de soin des enfans qu'on a baptisés. Ils rejettent tous les formulaires de prieres, & ils disent que l'oraison que le Seigneur nous a enseignée ne doit pas être récitée comme une priere, mais qu'elle nous a été donnée pour être le modéle sur lequel nous devons former toutes celles

que nous présentons à Dieu. Ils rejettent l'usage des cloches & des églises, & particuliérement de celles qu'ils disent avoir été consacrées à l'idolâtrie.* Alexandre Rosse *religions du monde*. Stoup, *religion des Hollandois*.

BROUSSELLE, petite ville d'Allemagne, *cherchez* BRUXEL.

BROUSSE (Jacques) M. du Pin le nomme JEAN BROUSSE, & dans un autre endroit JEAN ROUSSE, qui est le nom d'un curé de S. Roch, dont on a quelques écrits. M. Brousse étoit d'Auvergne, & prédicateur célébre. Il prit des degrés en théologie de la faculté de Paris, fut fait docteur de la maison de Navarre en 1628, & le 18 janvier de l'année suivante 1629, il prit possession d'un canonicat de l'église de S. Honoré. Il étoit déja connu par son mérite & sur-tout par ses prédications, qu'il continua avec succès pendant un grand nombre d'années, tant à Paris, que dans plusieurs autres villes du royaume, & il n'a quitté la chaire que lorsque son âge avancé l'a empêché d'y monter. M. de Gondi, premier archevêque de Paris, mort en 1654, l'appelloit ordinairement le prédicateur apostolique. Il l'interdit néanmoins pour quelque temps, à l'occasion d'un sermon sur la grace, que M. Brousse avoit prêché. Celui-ci écrivit à ce sujet une lettre à ce prélat, qu'il rendit publique. Pendant les troubles civils qui agiterent la France, & Paris en particulier en 1649, il ne cessa de faire paroître son zèle pour le roi & les droits de sa couronne, soit en chaire, soit dans le particulier. Non seulement il ne composa aucun écrit séditieux, comme l'en accuse le P. Bouhours, jésuite, dans sa Lettre à un seigneur de la cour; il se montra même toujours ennemi de ces libelles, & il fut alors presque le seul prédicateur dans Paris, qui fit prier Dieu publiquement pour sa majesté. Il fit plus: il se plaignit en Sorbonne le premier février 1651 dans une assemblée de la faculté, d'une proposition qui détruisoit également l'autorité du roi & les libertés de l'église Gallicane, & qui avoit passé dans une thèse en ces termes: *A Romani pontificis sententia nunquam licita fuit appellatio*; c'est-à-dire, « Il n'a jamais été permis d'appeller d'un jugement du pape. » Il eut une vive contestation sur ce sujet avec M. Hallier, qui étoit pour lors syndic, & qui avoit signé la thèse. Il demanda que cette proposition fût inserée dans les registres, & qu'il fût fait défenses au syndic d'en plus signer de pareilles. La même année 1651 M. Brousse ayant été député à Rome avec M. de la Lane, au sujet de l'affaire des cinq propositions, & pour en faire distinguer, dans une congrégation publique, la diversité des sens, il demanda le 28 août de cette année, un congé au chapitre de S. Honoré, qui le lui accorda, inscrivit sa demande dans les registres, & convint qu'il seroit tenu pendant son absence, pour présent à l'église, & même pour gagner les lods & ventes. Il demeura quatre mois à Rome, pendant lesquels il eut plusieurs fois audience du pape Innocent X, & il composa avec M de la Lane, les requêtes & mémoires qui étoient nécessaires pour l'affaire qui avoit été le motif de leur voyage. Le 22 mars 1652 il prit congé du pape qui l'appella son bon ami, & lui donna sa bénédiction, & il reprit aussitôt le chemin de France, n'ayant pu supporter plus long-temps l'air de Rome, qui étoit entiérement contraire à sa santé. M. Brousse vécut encore plus de 20 ans, depuis son retour en France, & il mourut à Paris le 7 novembre 1673, âgé d'environ 84 ans. M. du Pin & le P. le Long, se sont trompés en mettant sa mort indistinctement vers 1670. L'éditeur des lettres de M. Arnauld en a donné une sans date, qui est adressée à M. Brousse, & qu'il a rangée parmi celles de l'an 1674. Il auroit dû la mettre au plutard en 1673. Jacques Brousse a fait encore d'autres ouvrages que ceux dont nous avons déja parlé, savoir: Lettre à un de ses amis sur les calomnies avancées contre lui dans la Lettre d'un jésuite, (le pere Bouhours) à un seigneur de la cour, à Paris, datée du premier août 1668. On la trouve séparément & dans deux recueils, dans le pere Bouhours convaincu de calomnies, &c. *pag.* 160 *in*-12, & dans un recueil de piéces imprimées *in*-8°, pour la défense du nouveau testament de Mons, *page* 395. Le tableau de l'homme juste sur la vie de François de Montholon, conseiller d'état, représentée en forme d'oraison funèbre, *in*-8° à Paris en 1628. Oraison funèbre à la mémoire immortelle de l'incomparable Louis *le Juste*, prononcée dans l'église de S. Honoré de Paris, à Paris en 1643. Vie du pere Ange de Joyeuse, capucin, *in*-8° à Paris en 1621. Vie de saint Vulphy, curé & patron de Rue, diocèse d'Amiens, *in*-12 à Paris en 1644. M. du Pin dans sa table des auteurs ecclésiastiques, lui attribue un *avis à M. Arnauld*, *docteur de Sorbonne*, *sur sa seconde lettre à un duc & pair*, en 1656; mais il reconnoît dans son histoire ecclésiastique du XVII siécle, qu'il est de Jean Rousse, curé de S. Roch, qui adressa ces avis à ses paroissiens, sous ce titre: *Les avis de M. Jean Rousse*, *docteur de Sorbonne*, *curé* de S. Roch de Paris, *sur la seconde lettre de M. Arnaud*, *in*-4° en 1655 & 1656. M. du Pin donne à M. Brousse quelques autres écrits, qui sont apparemment encore de M. Rousse curé de S. Roch, car M. Brousse n'a jamais possédé cette cure, comme l'avance encore M. du Pin, par méprise. Ces écrits sont: Sommaire des déclarations des curés de Paris sur l'obligation des fidéles. Sommaire des déclarations des mêmes, sur le vrai sens des onze propositions, extraites du livre de *l'obligation des fidéles de se confesser à leur curé*. M. Brousse fut un de ceux qui signerent les écrits des curés de Paris, contre l'apologie des casuistes du pere Pirot, jésuite. * *Mém. du temps*. Du Pin, *table des auteurs ecclésiastiques*. Le Long, *biblioth. hist. de la France*. De Launay, *hist. colleg. Navarr. t.* 2, *p.* 834. *Hist. du Jansen. t.* 1 & 2. *Lettre de M* Brousse, *contre celle à un seigneur de la cour. Journal de* Saint Amour. Arnauld, *lett. t.* 3, *p.* 18.

BROUSSON (Claude) né à Nîmes en 1647, de *Jean* Brousson, bon bourgeois de la même ville, & de *Jeanne* de Paradez, demoiselle de qualité, fit à Nîmes ses premieres études, parceque les Prétendus Réformés y avoient alors une académie. Lorsqu'il eut reçu le dégré de docteur en droit, il alla exercer la profession d'avocat à la chambre mi-partie de Castres, qu'on appelloit *de l'édit*. Il suivit cette chambre à Castelnaudari & à Toulouse, lorsqu'elle fut incorporée au parlement, & s'acquit de la réputation pendant les vingt années qu'il exerça la fonction d'avocat. Il fut aussi ancien de l'église prétendue réformée. Le consistoire étoit composé pour la plupart des officiers de la même chambre ou d'autres personnes de distinction. Ceux qui l'ont connu à Toulouse savent qu'il n'étoit pas interessé, & qu'il plaidoit souvent *gratis* pour les pauvres gens, lorsqu'il étoit assuré de la bonté de leur cause. Il fit paroître sa fermeté dans deux occasions bien délicates. La premiere, lorsqu'il plaida en 1683, pour le temple & pour les ministres de Montauban prisonniers à Toulouse. La seconde, lorsqu'il entreprit en même temps la défense de quatorze églises prétendues réformées. On observoit au parlement de ne juger ces sortes d'affaires que les unes après les autres, afin d'éviter l'éclat, & pour tenir toujours dans l'espérance ces églises qui n'étoient pas encore jugées. Mais la cause d'une de ces églises ayant été appellée, Brousson les fit intervenir toutes, & plaida pour les quatorze à la fois. Il se plaignit de l'injustice du clergé, qui étoit juge & partie dans ces sortes d'affaires, & enfin il en appella directement au roi. Le parlement n'osa passer outre; & les temples de ces églises subsisterent jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. On mit pourtant en délibération, si leur avocat ne seroit point arrêté; mais M. Fieubet, premier président, représenta si bien la conséquence d'une telle démarche, qu'on

qu'on se contenta de tâcher de le gagner, en lui offrant un office de conseiller; proposition qu'il rejetta avec beaucoup de mépris. Cependant cette affaire lui fit juger qu'il n'y auroit plus de sureté pour lui à demeurer à Toulouse. Il retourna à Nîmes, lieu de sa naissance, où il avoit assez de bien pour vivre commodément. Ce fut chez lui, étant encore à Toulouse, que se tint l'assemblée des députés de presque toutes les églises prétendues réformées de France au mois de mai 1683, dans laquelle on dressa le projet qui a tant fait de bruit, & par lequel il étoit résolu que l'on continueroit à s'assembler, quoiqu'on vînt à démolir les temples. L'exécution de ce projet donna occasion à plusieurs tumultes, à quelques combats, à des exécutions violentes & à des massacres, qui furent suivis d'une amnistie de la part du roi. Néanmoins on envoya des troupes à Nîmes au mois d'octobre de la même année, pour s'y saisir de neuf ou dix personnes qu'on soupçonnoit avoir eu part au projet, & à l'envoi de la requête dont il y est parlé: & entr'autres de Brousson, Icard & Perol, ministres de cette ville, & de Fonfrede, gentilhomme du même lieu. Mais toutes ces personnes ayant été averties, eurent le temps de se sauver. Par le jugement qui fut rendu par M. Daguesseau, intendant du Languedoc, le 26 juin 1684, Icard fut condamné à être rompu vif, & Perol à être pendu. Il ne fut point parlé de Brousson, ni du gentilhomme; mais on fit savoir sous main à leurs parens qu'il n'y avoit aucune sureté pour eux. Brousson se retira à Genève, & de-là à Lausanne, où il donna au public la même année l'*Etat des réformés de France*, qui fut imprimé en Suisse en 1684, & à la Haye en 1685. Il publia en 1685 ses *Lettres au clergé de France*, en faveur de la religion prétendue réformée. Il fut député sur la fin de la même année de la part des principaux réfugiés qui étoient en Suisse, conjointement avec de la Porte, ministre des Cevennes, vers les puissances protestantes, pour émouvoir leur compassion en faveur des François protestans dispersés dans toute l'Europe. Il fit quelque séjour à Berlin, & ce fut là qu'il composa ses *Lettres des Protestans de France à tous les autres Protestans*, par ordre de l'électeur de Brandebourg, qui les fit imprimer à ses dépens en 1686, & qui se chargea du soin de les faire distribuer dans toutes les cours protestantes de l'Europe. Il alla ensuite en Hollande, où il eut diverses audiences du prince d'Orange, & du grand pensionnaire Fagel. Après son retour en Suisse il fit imprimer des *Lettres aux catholiques romains*, qu'il faisoit passer en France, les adressant à des personnes de différent ordre & de différente religion, pour entretenir les réformés dans leurs sentimens. Mais trouvant dans la suite de plus grandes difficultés à faire passer ces imprimés en France, & se voyant sollicité par plusieurs de ses confreres, il résolut d'y aller lui-même, esperant qu'il trouveroit le moyen de faire passer en Languedoc quelques balots de ces lettres; & qu'étant lui-même dans le cœur du royaume, il lui seroit plus aisé de les répandre. Il partit de Lausanne le 22 juillet 1689 avec Debruc, ancien ministre réfugié. Quelques mois après son arrivée dans les Cevennes, savoir au mois de décembre de la même année, étant dans une assemblée de prétendus réformés, sur une des plus hautes montagnes du pays, il fut sollicité de travailler à leur consolation, en exerçant chez eux les fonctions de ministre, à quoi il consentit. Il courut de grands risques dans un si dangereux emploi. On fit diverses procédures, proclamations & recherches contre lui. Enfin, après quatre années de fatigues continuelles, il sortit de France pour la seconde fois, & arriva à Lausanne le 17 de décembre 1693. En 1694 il se rendit en Hollande, où il obtint une pension de messieurs les Etats en qualité de ministre, & fit imprimer une *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France dans les Cevennes & dans le bas Languedoc, pour la consolation & l'instruction de son église désolée*. C'est *in-8°*. plein de fanatisme. Il mit au jour en 1695 un volume de sermons. Il retourna en France sur la fin de cette année, & parcourut toutes les provinces de deçà la Loire, la Champagne, la Picardie, l'Isle de France, le Perche, la Normandie, la Beauce, la riviere de Loire, l'Orléanois, le Nivernois, & la Bourgogne. Brousson repassa en Suisse en 1696. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'écrire sans cesse, & de distribuer de tous côtés de petits discours. De ce nombre d'écrits, fut *la confession raisonnée de ceux qui prêchent dans le désert*, qui avoit été dressée en 1689, & qui fut imprimée en 1695. *L'Adoration religieuse, ou Traité sur la genuflexion dans la priere*, parut l'année suivante. Un an après il mit au jour un assez gros volume de *Remarques sur la traduction du nouveau testament faite par Amelotte*, où par occasion il traite des principales controverses. En 1697 il donna au public ses *Lettres pastorales sur le Cantique des Cantiques*. Il fit encore imprimer en feuilles volantes des *Lettres aux fidéles persécutés, à l'occasion des saintes assemblées*. Une *Epître à tous les réformés de France qui perseverent encore dans la révolte*. Une *Instruction pour les exercices de piété des églises réformées qui sont sous la croix*; des *Considérations chrétiennes sur le rétablissement de la Jérusalem mystique*; des *Réponses aux objections qu'on faisoit contre le rétablissement de l'édit de Nantes*, pendant les négociations de la paix de Riswick, à l'occasion d'un petit ouvrage qu'on vit courir en manuscrit, & qui contenoit les raisons qu'on avoit en France de ne pas le rétablir; & enfin, de *très-humbles remontrances à toutes les puissances protestantes*, sur le rétablissement des églises de France. Mais quand il vit, par le train que prenoient les affaires, que les églises protestantes ne pouvoient rien espérer de la paix générale, il résolut de retourner en France pour la troisiéme fois. Il parcourut presque toutes les provinces de de-là la Loire, & séjourna principalement dans son pays. On voit par des lettres qui ont été imprimées, qu'il se hazarda d'aller à Orange au mois d'avril 1698, & qu'il courut de grands dangers dans ces quartiers-là: il passa dans le Bearn, & peu de temps après, savoir le vendredi 19 septembre 1698, il fut arrêté à Oleron, d'où on le conduisit à Pau, & de-là il fut transferé à Montpellier le 30 octobre, où il fut condamné à être rompu vif. Il y fut exécuté dans la grande place le 4 novembre suivant. Les Etats de Hollande accorderent à sa veuve une pension annuelle sa vie durant de 600 florins, outre celle de 400 florins, que les mêmes Etats avoient déja accordée à son mari. Claude Brousson avoit été marié deux fois en France. Sa premiere femme étoit de Beziers, & se nommoit *N.* Combelle: il en eut un fils nommé *Barthelemi*, qui fut officier dans les troupes de Hollande. Sa seconde femme qui étoit encore en vie en 1715, & qui demeuroit à la Haye, se nommoit *Marthe* Dollier, & étoit de Castres. Il n'en a point eu d'enfans. * *Mémoires du temps*.

☞ BROUWERS, nom qu'un navigateur Hollandois, ainsi nommé, donna à un nouveau détroit qu'il crut avoir découvert en 1643, au-dessous de celui de le Maire pour passer dans la mer du sud. Comme le mot de Brouwers signifie *Brasseur de biere*, quelques-uns nommerent ce prétendu détroit, le *détroit du brasseur*, *Braxatoris fretum*, comme s'il eût été découvert par un brasseur. Dans la suite, on a vu que ce détroit n'en étoit pas un, & qu'il n'y a point de terres de l'autre côté. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BROWER (Christophe) d'Arnheim, dans le pays de Gueldre, prit l'habit de jésuite à Cologne en 1580, & se distingua bientôt dans sa compagnie par son esprit. Il enseigna la philosophie à Trèves, fut ensuite recteur du collége de Fuldes, & s'occupa à écrire les ouvrages que nous avons de lui. Ils lui acquirent l'estime des gens de lettres, & particulierement du cardinal Baronius, qui parle souvent avec

eſtime du pere Brower dans le X tome de ſes annales de l'égliſe. Ses ouvrages ſont *les antiquités de Fuldes ; les annales de Trèves ; une édition de Venance Fortunat ; des ſcholies ſur les poeſies de Raban Maure. Sidera illuſtrium & ſanctorum virorum, qui Germaniam rebus geſtis ornarunt.* Il mourut à Trèves le 2 juin de l'an 1617 âgé de 58 ans. * Alegamb. *bibl. ſociet. Jeſu.* Valere André, *bibl. Belg.*

BROWER (Adrien) peintre célébre, naquit en 1608 à Oudenarde, ſelon les uns, ou à Harlem, ſelon d'autres. Ses premiers deſſins ayant été connus de François *Hals*, peintre habile, celui-ci lui propoſa de lui apprendre à peindre ; ce que Brower accepta. Mais ce maître l'excédant de travail, du produit duquel il profitoit ſeul, il ſe retira, & ſe rendit à Amſterdam, où il apprit avec plaiſir que ſes ouvrages étoient connus & recherchés. Un marchand de tableaux chez qui il ſe logea, lui procura diverſes connoiſſances, dont quelques-unes l'employerent très-utilement. Mais le jeune peintre, au lieu d'en profiter, ſe livra à la débauche, & dépenſa en peu de jours tout ce qu'il avoit gagné. L'alternative de travail & de diſſipation fixa le plan de ſa conduite pour tout le reſte de ſa vie. On raconte de lui pluſieurs aventures aſſez plaiſantes, mais qu'il ſeroit trop long de rapporter. Ayant quitté Amſterdam, il vint à Anvers. Comme c'étoit en temps de guerre, il fut pris pour un eſpion & mené en priſon dans la citadelle. Il y rencontra le duc d'Aremberg, à qui il fit connoître ſes talens & la raiſon de ſon arrivée à Anvers. Le duc engagea Rubens à donner au priſonnier ce qui lui étoit néceſſaire pour peindre, & ce qu'il fit charma également Rubens & le duc. Rubens le fit ſortir de priſon, le logea chez lui & lui donna ſa table. Mais Brower ennemi de toute contrainte, ne profita pas long-temps d'un pareil avantage. Grand imitateur de Teniers, il s'attachoit comme lui à repreſenter des tavernes, des querelles de cabaret, des filoux jouant aux cartes, des fêtes de villages, & tout ce qui ſe paſſoit parmi les payſans, avec leſquels il ſe mêloit & ſe plaiſoit à boire. Ayant pouſſé ſes déſordres beaucoup trop loin, il fut contraint de quitter précipitamment Anvers, & de ſe refugier à Paris : mais n'y trouvant pas de quoi s'occuper, non plus que dans quelques autres villes de France, il retourna à Anvers, où il tomba malade, & mourut à l'hôpital en 1640 âgé de 32 ans. Rubens le pleura, & le fit inhumer honorablement dans l'égliſe des carmes. Les tableaux de Brower ſont rares & chers : leur expreſſion vive, la grande intelligence des couleurs, une vérité, une fineſſe ſurprenante les font rechercher des connoiſſeurs. * Voyez ſon hiſtoire beaucoup plus étendue dans les *Vies des peintres*, par M. d'Argenville, tome II, pag. 189 & ſuivantes.

BROWESHAVE, petite ville de Zelande dans les Pays-Bas, en l'iſle de Schowen, & à deux lieues de Ziriczée, n'eſt preſque habitée que par des pêcheurs. * Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas.*

BROWN (François) vicomte de Montague, reçut ce titre en 1629, par la mort de ſon pere *Antoine*, petit-fils de cet Antoine, qui étoit petit-fils de la Ladi *Lucie*, une des filles & cohéritieres de Jean *Nevil*, marquis de Montague. Il fut créé vicomte de Montague en 1554, par la reine Marie ; & par ordre du parlement il fut envoyé avec Thomas Thurlbi, évêque d'Eli, au pape, pour réunir le royaume avec l'égliſe romaine. La ſeconde année de la reine Eliſabeth, étant ſurvenu une grande diſpute dans le parlement pour l'abolition de l'autorité du pape, & pour donner la ſuprématie de l'égliſe à la couronne, il fut le ſeul avec le comte de Shrewsburi, qui vota au contraire. Cependant comme c'étoit une perſonne intégre, & qu'il faiſoit cela, non pas par eſprit de faction, mais par zèle pour la religion catholique, la reine Eliſabeth le nomma pour être ſon ambaſſadeur en Eſpagne. Il fut auſſi un des pairs qui jugerent Marie reine d'Ecoſſe. Il eut de *Jeanne* ſa premiere femme, *Antoine* ſon fils & héritier, qui mourut avant lui : enſorte que ſes biens & ſes titres échurent immédiatement à ſon petit-fils *Antoine*, pere du vicomte, qui vivoit encore en 1701. Il a eu d'*Eliſabeth*, fille de *Henri*, marquis de Worceſter, deux fils & une fille mariée à *Chriſtophe* lord Tenham. Antoine, qui le premier obtint le titre, dont nous avons parlé, étoit petit-fils de *Thomas* Brown, tréſorier de la maiſon du roi Henri VI. Il eut deux fils, *George*, de qui deſcend *Adam* Brown de Bechworth, dans le comté de Surrei ; & *Antoine*, qui fut fait grand porte-enſeigne du roi Henri VII. Cet Antoine laiſſa en mourant, entr'autres enfans, *Antoine*, ſon fils aîné, de qui le titre eſt parvenu au vicomte *François*, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

BROWN (Thomas) Anglois, fameux médecin & antiquaire, né à Londres, fut élevé dans le collége de Pembrock à Oxford, où il reçut le degré de maître-ès-arts. Il ſortit d'Angleterre en 1629, & s'appliqua particuliérement à la médecine. Il fut reçu docteur, & à ſon retour à Londres il exerça ſa profeſſion avec beaucoup d'honneur. Quelque temps après il fut membre honoraire du collége de cette ville. Le roi Charles II paſſant par Nordwik, le créa chevalier en 1671. Il mourut en 1680 à Nordwick, où il avoit demeuré long-temps. Il a fait pluſieurs ouvrages que l'on a recueillis en 1686, en un volume *in-fol.* qui a été imprimé à Londres. Ce volume eſt diviſé en quatre parties. On trouve dans la premiere un traité fort curieux contre les erreurs vulgaires, intitulé par cette raiſon : *Pſeudodoxia epidemica.* L'auteur y entre dans un grand détail de ces erreurs ; il en fait voir l'origine & l'abſurdité & il les combat. Chrétien Knowius, baron de Roſenroth, l'a traduit en allemand. Cet ouvrage dont il a paru ſept éditions en Angleterre, a été traduit en françois par M. l'abbé Souchay de l'académie des belles lettres, ſous ce titre : *Eſſai ſur les erreurs populaires, ou examen de pluſieurs opinions reçues comme vraies qui ſont fauſſes ou douteuſes ; traduit de l'anglois de Thomas Brown, chevalier & docteur en médecine*, 2 vol. *in-12*, Paris 1733, & réimprimé en 1742. Le fameux ouvrage de Brown intitulé : *Religio medici* (la Religion du médecin) ſuit ce premier traité, & compoſe la ſeconde partie de ce volume. Tout le monde ſait que ce dernier ouvrage a ſouvent fait douter de la religion de ſon auteur, qui a néanmoins été toujours attaché à l'égliſe anglicane. Brown compoſa cet ouvrage en anglois ; & il a été traduit en allemand, en françois & en latin. La verſion latine eſt de Jean Merry-Weather. On en a une édition de Strasbourg, en 1652, *in-8°.* La traduction françoiſe a paru en 1668 *in-12* ſous ce titre : *Religion du médecin touchant ſon opinion accordante avec le pur ſervice divin d'Angleterre.* Kenelme Digby & Livin-Nicolas Moltkius, ont orné cet ouvrage de leurs notes. La troiſiéme partie du recueil des œuvres de Brown contient deux diſſertations, l'une ſur quarante cinq urnes ſépulcrales trouvées en Angleterre, d'où il prend occaſion de traiter de la maniere de bruler les morts, &c. L'autre eſt intitulée *Hortus Cyri*, & traite de pluſieurs choſes concernant l'hiſtoire naturelle. Enfin, on trouve dans la quatriéme partie pluſieurs petits traités, que l'archevêque Thomas Theniſon a pris ſoin de recueillir & de publier. Ils roulent ſur les plantes, dont il eſt parlé dans l'écriture ; ſur les poiſſons que Jeſus-Chriſt mangea après ſa réſurrection avec ſes apôtres ; ſur les guirlandes des anciens, &c. En 1712 M. Brigſtocke donna encore quelques ouvrages anecdotes de Brown, où il eſt traité des antiquités de l'égliſe cathédrale de Nordwic ; des urnes trouvées à Brampton, &c. * *Mém. du temps.* Wood, *Athen. Oxon.* Manget, *bibl. ſcript. medic.* in-fol. *tom.* 1. *pag.* 483.

BROWN (Pierre) docteur en théologie, étoit né en Irlande, & fut élevé dans l'univerſité de Dublin,

où il avoit été membre ancien, ou sénieur du collége de la Trinité, avant que d'en être le prévôt ou principal. Ce fut en 1699 qu'il parvint à cette dignité, & il ne la quitta qu'en 1709, année de sa promotion aux diocèses de Corke & de Rosse. Les protestans d'Irlande n'ont guères vu de prélat de leur communion qui puisse figurer avec celui-ci du côté des mœurs, des sciences & des talens naturels. Plusieurs d'entr'eux blâmerent assez ouvertement la vie retirée qu'il menoit, & l'attachement inviolable qu'il a toujours témoigné pour la pompe extérieure & pour les anciens rits de son église. Les orgues, les ornemens, les enfans de chœur, le soin qu'il avoit de donner la confirmation, de visiter quelquefois les endroits les plus reculés de ses diocèses, le célibat dans lequel il a vécu toute sa vie, ses fréquentes aumônes, toute sa conduite enfin leur faisoit ombrage, au point qu'ils se disoient souvent que leur évêque étoit presque *papiste.* Il passoit avec raison pour le plus solide, le plus sensé & le plus éloquent prédicateur qu'ils aient eu dans leur pays. Pendant qu'il avoit fait les fonctions de chef de l'université de Dublin, il s'étoit donné beaucoup de peine pour former les étudians au vrai gout de l'éloquence, qu'il avoit puisée lui-même dans les sources les plus pures de l'antiquité. Il fit si bien par son exemple & ses discours, que les jeunes prédicateurs quitterent pour la plupart le style ampoulé, les pointes & le faux brillant qui avoient regné jusqu'alors dans les sermons de leurs plus fameux orateurs. Son geste, ses manieres, son ton de voix même, avoient quelque chose qui inspiroit un grand respect, non-seulement pour ce qu'il annonçoit, mais aussi pour sa personne. Il employa 2000 liv. à bâtir & à embellir sa maison de campagne près de Corke, nommée Ville l'Evêque. Il contribua largement à toutes les bonnes œuvres qu'il voyoit commencer dans ses diocèses. Il rebâtit à neuf près de la cathédrale une belle maison, dont le bas est destiné à tenir les écoles de charité, & le haut à renfermer la bibliothéque qu'il laissa à l'usage du public. Il mit ses manuscrits entre les mains de son archidiacre, & qui étoit aussi son neveu, M. Thomas Russel, sans lui donner aucun ordre de les publier, ou non. On croit cependant qu'on en verra quelques-uns d'imprimés, lorsque cet habile homme aura le temps de les revoir, & de mettre la derniere main à ceux qui sont imparfaits. Ce prélat est mort dans son palais épiscopal de Corke le 25 août 1735. Ses ouvrages qui ont été publiés, sont : Lettre servant de réponse à un livre intitulé : *le Christianisme point mystérieux*, (l'impie Toland en est auteur) aussi bien qu'aux objections de tous ceux qui se déclarent pour la raison & l'évidence contre la révélation & les mysteres ; à Dublin, 1697 *in*-8°. C'est à la persuasion de Narcisse, archevêque de Dublin, que M. Brown écrivit ce traité, dont le prélat fut si content, qu'il protégea effectivement l'auteur en l'élevant par son crédit à toutes les dignités ecclésiastiques ausquelles il parvint dans la suite C'est ce qui donna lieu à Toland de dire souvent en plaisantant, que c'étoit lui qui l'avoit fait évêque de Corke, voulant dire, que son livre en avoit été la cause. Sermon prêché dans l'église de sainte Brigide, à Dublin le 17 avril 1699, à l'occasion de la résolution prise par la ville de Dublin, de mettre en exécution les loix faites contre le vice & les mœurs dépravées ; à Dublin, 1699, *in*-8°. Après avoir été évêque il écrivit : De la coutume de boire en mémoire des morts, étant l'abrégé d'un discours adressé au clergé du diocèse de Corke ; à Dublin 1713, *in*-12. La seconde partie de ce traité, où l'auteur répond aux objections les plus apparentes, qui avoient été faites contre la premiere partie ; à Dublin, 1714, *in*-12. Réponse à un révérend prélat, qui prétend justifier la coutume de boire & de manger en mémoire des morts ; à Dublin, 1715, *in*-12. La doctrine des parties, & des circonstances en fait de religion, exposée, 1715, *in*-12. Discours où l'on fait voir le grand mal que cause la coutume de boire aux santés ; à Dublin, 1716. Sermon prêché sur le douziéme chapitre de S. Marc, versets 43 & 44, dans l'église de S. André à Dublin, au profit de l'école de la charité de cette paroisse ; à Dublin, 1716 *in*-8°. La foi distinguée de l'opinion & de la science, ou Remarques sur un livre nouvellement publié par le lord-évêque de Raphoc, intitulé : *Méthode claire & facile par laquelle un homme d'une capacité médiocre, peut parvenir à avoir une satisfaction entiere sur les choses qui regardent son salut éternel* ; à Dublin, 1716, *in*-12. Lettre à un gentilhomme demeurant à Oxford, touchant la pratique de boire à la santé, 1722. Le progrès, l'étendue & les limites de l'entendement humain ; à Londres & à Dublin, 1728, *in*-8°. Ce traité, qu'on peut regarder comme un supplément aux preuves de son écrit contre Toland, a pour objet la réfutation des prétendues raisons des Sociniens & des Déistes. Les choses surnaturelles & divines conçues par l'analogie des choses naturelles & humaines ; à Londres, 1733, *in*-8°. Les écrits que cet auteur a laissé en manuscrit, & dont on promet de faire part au public, sont : Le second volume de l'analogie divine. Deux traités *in*-8° contre les hérétiques & les infidéles. Traités sur les trois saints ordres de l'église. Commentaire sur les textes choisis de l'écriture, qui regardent la divinité de notre Sauveur. L'usage & l'abus de la métaphysique en matiere de religion. Ce traité est presque complet, & sera publié avec l'approbation des plus habiles théologiens protestans des deux nations. Quelques avertissemens à son clergé. Plusieurs sermons contre les Sociniens & autres hérétiques, & sur différens sujets, dont on promet la publication. Cet évêque, qui étoit un critique & un juge sévere des productions de sa propre plume, avoit fait bruler avant sa mort beaucoup d'autres sermons qu'il regarda comme indignes de voir le jour. * *Mémoires communiqués.*

BRUAUD (Symphorien de) *cherchez* BULLIOUD.

BRUCA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, est sur la côte méridionale du golfe de Catania, où il a un bon port. Quelques-uns le prennent pour la petite ville, qu'on nommoit anciennement *Trotilum*, que d'autres plaçent au bourg de *Curcuraccio*, que l'on trouve entre Leontini & Syracuse. * Mati, *diction.*

BRUCE (Thomas) comte d'Aylesburi, dans le comté de Buckingham, est le second comte de ce titre, qu'il a hérité de son pere *Robert* Bruce, baron de Skelton, vicomte de Bruce d'Amptill, & fait comte d'Aylesbury par le roi d'Angleterre Charles II, en 1664. Cette noble famille tire son origine de *Robert* de Bruce, qui passant avec Guillaume *le Conquérant*, reçut en don plusieurs châteaux & fiefs, & en particulier celui de Skelton, dans le comté d'Yorck. Depuis ce temps cette famille fleurit toujours de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle donna deux rois à l'Ecosse, *Robert* & *David* Bruce, dont le dernier mourut sans enfans dans le château d'Edimbourg. *Marguerite* sa sœur devint son héritiere, & fut mariée à *Walter* Stuart, de qui descendirent ensuite les rois d'Ecosse. Le roi Jacques Stuart étant parvenu à la couronne d'Angleterre, après la mort de la reine Elisabeth sa cousine en 1603, plusieurs personnes distinguées le suivirent en Angleterre, & entr'autres *Edouard* Bruce de Kinloss. Comme c'étoit un homme de grand mérite, on le fit contrôleur des registres de la chancellerie pour toute sa vie. Il fut fait ensuite baron d'Ecosse sous le titre de lord Bruce de Kinloss. Il laissa deux fils, *Edouard* & THOMAS ; & une fille nommé *Christine*, mariée à *Guillaume*, comte de Devonshire, grand-pere du comte de ce nom, qui vivoit encore en 1701. *Edouard* eut le malheur d'être tué en duel par Edouard Sackville, chevalier de Bath, puis comte de Dorset, & par cette mort THOMAS son frere devint son héritier. Le roi Jacques I le fit comte d'Elgin en Ecosse en 1612, &

le roi Charles I, baron d'Angleterre, avec titre de lord *Bruce de Worthon*, dans le comté d'Yorck, en 1663. Par ſa mort il laiſſa ſes biens & ſes titres à Robert ſon fils & héritier, qu'il avoit eu d'*Anne* ſon épouſe, lequel, comme nous avons dit, fut fait comte d'Aylesbury par le roi Charles II. Il épouſa *Diane*, fille de *Henri*, comte de Stamford, de laquelle il eut huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore en 1701. Vers le commencement du régne de Jacques II, il fut fait grand chambellan du roi, à la place du comte d'Arlingthon, qui étoit mort; mais étant mort lui-même peu après, il laiſſa pour ſon ſucceſſeur dans ſes titres & biens le ſixiéme de ſes fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors. * Dugdale.

BUCÆUS (Henri) natif d'Aloſt en Flandre, médecin & mathématicien, qui vivoit dans XVI ſiécle, a été célébre par ſes liaiſons avec Adrien Turnebe & avec Ramus. On a de lui quelques livres: *De motu primo. Inſtitutiones Sphæræ. De ſcorbuto propoſitiones*, à Roſtoch en [illegible]58[illegible], & en dernier lieu à Amſterdam en 1720, *in*-8°. *Epiſtolæ de variis rebus & argumentis medicis*, dans les miſcellanès de Smetius, à Francfort en 1611, *in*-8°. Ces ouvrages lui ont acquis une grande réputation. Il demeura long-temps à Paris, & enſeigna à Rome puis à Roſtoch, dans la baſſe Saxe, où il mourut le 31 décembre 15[illegible]3, âgé de ſoixante-deux ans. * Valere André, *biblioth. Belg.*

☞ BRUCHIUM, comme on l'appelle communément, ou PYRUCHIUM, comme l'appelle Euſebe, étoit un quartier de la ville d'Alexandrie proche de la mer du côté du phare. C'étoit comme le château & la fortereſſe de la ville. Le palais royal y étoit avec le conſeil public. Il y a apparence que les magaſins publics de bled étoient auſſi dans ce quartier; & que c'eſt ce qui lui avoit donné le nom qu'il portoit. On y voyoit encore le Muſée, c'eſt-à-dire le lieu deſtiné pour les ſciences, où demeuroient les hommes de lettres, à cauſe de la bibliothéque que les rois d'Egypte y avoient dreſſée. Le Bruchium fut détruit durant les guerres civiles, en 269, ſuivant S. Jérôme, ſous l'empereur Claude II, Ammien Marcellin en rapporte la deſtruction à Aurelien, l'an 273. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'à la fin du quatriéme ſiécle, ce quartier étoit déſert, & hors d'Alexandrie, & que d'une place de guerre il étoit devenu une retraite de ſolitaires. * Tillemont, *hiſt. des empereurs*, tome III, p. 469.

BRUCSHAL, BRUXEL, BRUSSEL ou BROUSSELLE, petite ville d'Allemagne, *cherchez* BRUXEL.

BRUCK ou BRUGG, petite ville de Suiſſe, dans l'Argow, dont elle eſt la troiſiéme ville libre. Elle prend ſon nom du pont qu'elle a ſur l'Aar, un peu au-deſſus de l'embouchure du Ruſſ. Quand on va du pays de Vaud à Berne, c'eſt-là où l'on commence à ne parler plus françois. * Mati, *dictionnaire*.

BRUCK, hérétique, *cherchez* DAVID GEORGE.

BRUCK, bourg de la Bohême, *cherchez* MOSTA.

BRUD, bourg de la baſſe Saxe, *cherchez* BRUEL.

BRUDENEL (Robert) comte de Cardigan, a été le ſecond qui a porté ce titre, qu'il hérita de ſon pere *Thomas* Brudenel de Stanton-Wivel dans le comté de Leiceſter, qui fut créé comte de Cardigan par le roi d'Angleterre Charles II, en 1661. Cette famille, dont la demeure pendant pluſieurs ſiécles a été à Dene, dans la partie orientale du comté de Northampton, deſcend de ce Robert Brudenel, qui fut fait huiſſier du roi, ſous le regne de Henri VII, & chef de juſtice des communs plaidoyers ſous le regne ſuivant. Robert eut pour ſucceſſeur Thomas Brudenel, & celui-ci Robert, & Robert-Thomas, pere du comte de Cardigan, qui vivoit au commencement de ce ſiécle. Thomas fut un de ceux qui furent faits baronets, par Jacques I lorſqu'il inſtitua cette dignité. Il fut fait baron par Charles I; & Charles II, en conſidération de ſa fidélité, de ſes ſervices & de ſon mérite, y ajouta le titre d'un comté, qui eſt maintenant poſſedé par Robert ſon fils & héritier. Il a été marié deux fois, 1. à *Marie*, fille de *Henri* Conſtable, vicomte de Dunbar, de laquelle il a eu *Marie*, qui a épouſé le comte de Kenoule, en Ecoſſe: 2. à *Anne*, fille de *Thomas*, vicomte de Savage, dont il eut *François* lord Brudenel, & *Joſeph*, tous deux morts; & trois filles, *Anne-Marie*, mariée à *François*, comte de Shrewsburi; *Catherine* & *Dorothée*, femme de *Charles* comte de Weſtmorland. * Dugdalus, *orig. jurid. in chron. p.* 77.

☞ BRUEL, bourgade d'Allemagne, au cercle de baſſe Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la principauté de Schwerin. M. Baudrand l'appelle BRUD: ſon véritable nom eſt *Bruel.* * La Martiniere, *diction. géographique.*

☞ BRUEL ou BRUYL, ville d'Allemagne, au diocèſe de Cologne, à deux petites heures de chemin de cette ville. * La Martiniere, *dict. géographique.*

☞ BRUEL, monaſtere de France au diocèſe de Terouenne. Il fut bâti par S. Mauron, vers l'an 684, dans la terre de Merghe ou Merville, qui étoit à ſa famille, près de la riviere du Lis. * La Martiniere, *dict. géographique.*

BRUERE (Etienne de la) évêque de Nantes en Bretagne, mort l'an 1226. Ce prélat eut de grands démêlés avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Nous avons de cet évêque de longs ſtatuts ſynodaux. Ils nous apprennent que le curé étoit appellé à tous les teſtamens des laïcs; qu'on jeûnoit les jours de S. Marc & des Rogations; que les bans de mariage ne ſe publioient jamais les jours de fête, mais le dimanche, & qu'on ne diſpenſoit d'aucun; qu'il falloit avoir atteint quatorze ans pour recevoir l'extrême-onction; qu'on exhortoit les malades à déteſter leurs péchés, non par la crainte des peines dont ils ſont punis, mais parcequ'ils offenſent Dieu qui eſt notre pere, notre créateur & notre rédempteur; & que lorſque le malade ne pouvoit communier ſous une grande eſpéce, on le communioit ſous une petite avec du vin. Ces ſtatuts obligent les curés à ſe confeſſer une fois l'an à leur évêque, comme à leur propre prêtre, ou à ſon pénitencier. Ils puniſſent l'ivreſſe de ſurpriſe dans un clerc, de ſept jours de jeûne au pain & à l'eau; celle de négligence, de quinze jours; celle d'inadvertence de quarante jours. On y recommande les pénitences canoniques de trois & de ſept ans, & même de toute la vie pour les plus grands crimes. Ces réglemens ou ſtatuts méritent d'être lus en leur entier. * *Hiſt. abrégée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *prêtre, au t.* 7. *des mém. de littér. & d'hiſt.* 2. *part. page* 367. *Les Statuts d'*Etienne de la Bruere.

☞ BRUERE (Charles-Antoine le Clerc de la) né à Paris, ſecrétaire de l'ambaſſade de Rome, de l'académie des Arcades de Rome, & de celle de la Cruſca de Florence, étoit un homme d'un caractere aimable & poli, qui joint à des talens heureux pour la belle littérature, lui procura pluſieurs amis de mérite, & d'illuſtres protecteurs, qui chercherent les occaſions de lui être utiles. Comme il étoit généreux, il vivoit très-noblement avec ſes amis; & l'accès favorable qu'il avoit auprès de quelques grands ſeigneurs, demandoit un air de propreté & de décoration qui lui faiſoit trouver aiſément la fin de ſes finances: mais il eut une grande reſſource dans la protection de M. le duc de Nivernois & de M. de Maurepas, miniſtre d'état. A la mort d'Antoine de la Roque, en 1744, M. de Maurepas lui fit obtenir le privilége du Mercure de France, produiſant un revenu très-conſidérable pour un homme de lettres, quoique chargé de quelques penſions. M. le duc de Nivernois lui avoit déja donné un logement dans ſon hôtel & ſa table. Ce ſeigneur étant nommé ambaſſadeur à Rome en 1749, l'engagea à le ſuivre en qualité de premier ſecrétaire; & le duc ayant eu permiſſion de venir en France les dernieres années de ſon ambaſſade, la Bruere fut chargé, pendant ſon abſence, des affaires de France, emploi dont il s'aquitta avec

distinction. Il étoit sur le point de retourner en France, ayant rempli toutes ses fonctions, lorsque la petite verole vint terminer ses jours. Il mourut à Rome le 18 septembre 1754, âgé de trente-neuf ans, dans le temps qu'il se trouvoit en situation de jouir d'une fortune considérable. Depuis la mort de M. Fuselier, arrivée en décembre 1752, il avoit seul le privilége du Mercure. Le premier ouvrage de sa composition est un opera-ballet, en quatre actes, intitulé *les voyages de l'amour*, représenté & gravé en 1736. On a encore de lui un autre opera intitulé : *Dardanus*, tragédie en cinq actes, représenté & gravé en 1739; & une comedie intitulée : *les Mécontens*, jouée en 1734, & imprimée en 1735. Il est auteur d'une *histoire du regne de Charlemagne*, imprimée en 1744, 2 vol. *in*-12. Il a encore composé les paroles d'un ballet héroïque intitulé : *le prince de Noisy*, représenté à Versailles sur le théâtre des petits appartemens en 1749, & imprimées dans le Mercure du mois de septembre de la même année. * M. Titon du Tiller, *second supplément au Parnasse françois*.

BRUEYS (David-Augustin) naquit à Aix en 1640, d'un pere protestant, qui a été, dit-on, directeur de la monnoie à Narbonne. Sa famille, originaire du Dauphiné, est ancienne, & descend de PIERRE Brueys, ennobli par les lettres de Louis XI, du 3 septembre 1481. Il fut élevé dans la religion protestante que ses parens professoient, & destiné au barreau. Mais son gout pour l'étude de la théologie l'emporta sur celle du droit, quoiqu'il eût été reçu avocat. En 1682, déja devenu un des premiers du consistoire de Montpellier, il composa & fit imprimer une *Réponse au livre* (de M. Bossuet, alors évêque de Condom,) intitulé ; *Exposition de la doctrine de l'église*, &c. M. Brueys y prend le titre d'*avocat de Montpellier*. Cet ouvrage a été imprimé à Genéve, & à Amsterdam. Peu de temps après il donna des entretiens sur l'eucharistie, où il attaque la présence réelle. Le public possédoit à peine cet ouvrage, lorsque Dieu dissipa les ténébres de l'auteur, & le fit rentrer dans le sein de l'église par le ministere même de M. Bossuet, qui pour toute réplique, avoit entrepris sa conversion. Comme M. Brueys avoit fait de fort bonnes études, le parti protestant craignit sa plume, & se prépara à se défendre au cas qu'il fût attaqué. M. Brueys, après la mort de sa femme, dont il avoit eu plusieurs enfans, étant entré dans l'état ecclésiastique, ne manqua pas en effet d'écrire en faveur de la vérité. En 1683 peu de temps après son abjuration, il donna l'ouvrage intitulé : *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestans*. M. Jurieu y répondit la même année, sous le titre de *Suite du préservatif contre le changement de religion*, ou, *Réflexions sur l'adoucissement des dogmes & des cultes de l'église romaine, proposé par M. Brueys*, à la Haye *in*-12. Jacques Lenfant, qui n'avoit alors que 23 ans, si connu depuis par ses histoires des conciles de Pise, de Constance & de Basle, &c, fit aussi sur l'*Examen* de M. Brueys des *Considérations générales*, qui parurent en 1684 à Rotterdam *in*-12. M. de Larroque, fils de M. de Larroque, ministre de Rouen, se déclara pareillement en 1684 contre l'*Examen*, par l'ouvrage intitulé : *Le Prosélyte abusé, ou fausses vues de M. Brueys dans l'Examen de la séparation des protestans*. Comme M. Brueys avoit l'avantage de défendre une bonne cause, le soulévement de ses adversaires ne fit que l'animer davantage au combat. En 1685 il donna à Paris, *in*-12, la *Défense du culte extérieur de l'église catholique*, pour montrer en particulier les défauts qui se trouvent dans le service public de la religion prétendue-réformée. Il réfute aussi dans cet ouvrage deux réponses faites à l'*Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestans*. En 1686 il fit imprimer à Paris, *in*-12, une *Réponse aux plaintes des protestans contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'église, & où l'on réfute les calomnies qui sont contenues dans le livre intitulé:* La politique du clergé de France, *& dans les autres libelles de cette nature*. Il donna la même année, au même lieu, un *Traité de l'eucharistie, où, sans entrer dans la controverse, on prouve la réalité par des vérités avouées de part & d'autre*, in-12. L'année suivante 1687, il fit paroître un *Traité de l'église, où l'on montre que les principes des calvinistes se contredisent*. L'auteur y réfute en particulier les ministres Claude & Jurieu. En 1692 il publia à Paris l'*Histoire du fanatisme de notre temps, & le dessein que l'on avoit de soulever en France les mécontens des calvinistes*. Il donna une suite de cette histoire en 1709, & la fin parut en 1713. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris, sous l'annonce d'Utrecht, en 1737, en 3 vol. *in*-12. On trouve dans le premier volume la *relation des mouvemens excités dans le Dauphiné & le Vivarais, au sujet de la religion en 1683*. On ignore l'auteur de cette derniere piéce, qui étoit manuscrite dans la bibliothéque du roi de France. Brueys avoit fait imprimer en 1700 un *Traité de la sainte messe*. Les assemblées séditieuses des fanatiques, & les sollicitations de M. de la Moignon de Basville, intendant de Languedoc, lui donnerent lieu de faire imprimer en 1709 un *Traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles*. Ce traité a été réimprimé en 1735, & a été donné comme un ouvrage qui n'avoit point encore paru; & c'est sans doute par ce motif qu'on a supprimé la préface de la premiere édition qui servoit à en faire connoître l'auteur. M. Brueys se délassoit de ses ouvrages sérieux, par d'autres productions d'un genre bien différent, mais qui ne demandoient pas moins de génie, ni peut-être moins d'application. En 1684 il donna une paraphrase en prose françoise, de l'art poëtique d'Horace, à Paris, *in* 12 : & ce qui paroîtra encore plus singulier pour un homme de son caractere, il a été longtemps en société avec le sieur Palaprat pour la composition de plusieurs piéces de théatre, dont l'objet ne fut d'abord que d'avoir ses entrées libres à la comédie. Le premier fruit de leur société fut le *Concert ridicule*, comédie en prose en un acte. Le choix & la disposition du sujet sont de Palaprat; mais la piéce fut écrite par l'abbé Brueys, & représentée pour la premiere fois le 14 septembre 1689. Leur second ouvrage est *le Secret révélé*, comédie en prose en un acte, représentée le 9 septembre 1690. Le plan & la scène des deux ivrognes sont de l'abbé Brueys : ils travaillerent ensemble au reste de la piéce. *Le Grondeur*, comédie en prose en trois actes, parut le 3 février 1691. L'abbé Brueys imagina le sujet, & fit la piéce en cinq actes; mais ayant été obligé alors de faire un voyage dans sa province, il laissa Palaprat le seul maître de cette piéce, & celui-ci la réduisit à trois actes. *Le Muet*, imitation de l'Eunuque de Térence, comédie en cinq actes en prose, parut au mois de juin 1691. L'idée du muet substitué à un *eunuque*, est de Palaprat. La *Fable* & l'*Esquisse* sont de l'abbé Brueys, qui a beaucoup imité de Térence : le style & la disposition du reste sont l'ouvrage des deux. L'*Important de cour*, comédie en prose en cinq actes, représentée en 1694. Ce fut Raisin qui donna le sujet : la piéce est entiere de l'abbé Brueys. Les *Empyriques*, comédie en prose en cinq actes, représentée en 1698. Elle est aussi toute entiere de l'abbé Brueys. Il paroît encore par la préface du *Grondeur*, page 190 du tome 1 des *Oeuvres de Palaprat*, édition de 1712, que cet abbé a eu part à deux petites comédies dont parle Palaprat, & qui n'ont pas été représentées, savoir, l'*Annonce du Grondeur*, & *les Embarras du derriere du théatre*. M. Brueys n'a mis son nom à aucune de ces piéces : mais il y en a d'autres qui se trouvent dans le même recueil qui sont de lui, & qui ne portent point le nom de Palaprat, savoir : l'*Avocat patelin*, comédie en prose en trois actes, imitée d'après *le Patelin*, piéce du temps de Charles VIII. On l'a imprimée aussi séparément en 1715. L'*Opiniâtre*, comédie en vers en trois actes,

représentée le 19 mai 1722. *Asba prince Tartare*, tragédie qui n'a point été jouée. *Gabinie*, tragédie chrétienne, représentée en 1699, & imprimée la même année, *in*-12 à Paris. Le sujet de cette tragedie, & une partie du fonds de cette piéce, sont tirés d'une tragédie latine, intitulée, *Susanna*, faite par Adrien Jourdan, jésuite, imprimée à Paris par Mabre-Cramoisy, en 1654. En 1735 on a recueilli & imprimé à Paris en 3 vol. *in*-12 les œuvres de théatre de l'abbé Brueys. Cette édition est enrichie de remarques & d'une vie de l'auteur. On y trouve, outre les piéces dont nous venons de parler, *Lisimachus*, tragédie en vers, & deux comédies en prose, savoir, *La force du sang*, & *les Quiproquo*. Les œuvres de théatre de l'abbé Brueys ont été réimprimées avec celles de Palaprat en 1756 en plusieurs vol. *in*-12 Les amours du feu roi Louis XIV ayant été joués en Angleterre, ce Prince voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume, & M. de Torci chargea l'abbé Brueys de composer cette piéce. Il la composa en effet, & en fut bien payé; mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas représentée, parce que celui qui en étoit l'objet mourut sur ces entrefaites. L'abbé Brueys a aussi composé les paroles de l'opera que le cardinal de Bonzy donna à Montpellier, sur la fin de l'année 1678, pour célébrer la paix de Nimegue. M. de Grefeuil, de qui je tire cette anecdote, remarque, *hist. de Montpellier*, t. 1. p. 445, que c'est le premier opera qu'on ait vu à Montpellier. M. Brueys est mort à Montpellier le 25 novembre 1723, âgé de 84 ans. Il étoit beaufrere de M. Barbeyrac, professeur à Groningue. On a imprimé depuis sa mort, par les soins de M. Sidobre son neveu & célébre médecin, un *Traité du légitime usage de la raison, principalement dans les objets de la foi*, à Paris en 1727, chez Coignard, *in*-18. L'auteur s'y propose de faire voir que les fanatiques, les hérétiques, les libertins, &c, ne tombent dans l'erreur que parcequ'ils ne font point le légitime usage que les hommes sont obligés de faire de leur raison sur les objets de la foi, & que les catholiques seuls font ce légitime usage. * *Mém. du temps. Notes de M.* Desmaizeaux, *sur les lettres de* Bayle, *tome* 1 *&* 2. *Mem. de Trévoux, juillet* 1727, *page* 1356. *Préface des piéces qui composent le recueil de* Palaprat. *Mercures de France, mai* 1722, *vol.* 1 *p.* 140, *juin* 1722, *page* 187, *juillet, même année, pag.* 87, 88. Titon du Tillet, *Parnasse françois, édit.* in fol. *pag.* 592.

BRUGES ou BRUGGEN, *Bruga* & *Brugæ*, ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, avec évêché suffragant de Malines, est située dans une grande plaine à trois lieues de la mer, sur le canal dit *Reye*, lequel étant divisé en plusieurs ruisseaux navigables, coule en divers endroits de la ville, ensuite de quoi ces ruisseaux se rassemblent dans le même canal qui va à l'Ecluse. Mais comme cette derniere ville est aux Hollandois, les habitans de Bruges ont fait un nouveau canal qui va jusqu'à Ostende, qui n'en est éloignée que d'environ trois lieues. Par cette voie la marée remontant presque à demi chemin de cette riviere artificielle, porte des vaisseaux de quatre cens tonneaux à Bruges, ce qui y entretient le commerce. Il y florissoit autrefois davantage, avant que les marchands se fussent retirés à Anvers. Bruges est une des plus grandes & des plus belles villes de Flandre, munie de bons fossés, de grands remparts & de fortes murailles, ornée de quantité de ponts sur ses canaux : aussi est-ce de cette quantité de ponts qu'elle tire son nom : car *Bridge* ou *Brudge* signifie un *pont*. Elle est la capitale du Franc de Bruges, qui est un des quatre quartiers de Flandre. Elle est également à huit lieues de Gand, de Courtrai, de Furnes & de Middelbourg. Les édifices publics, tant saints que profanes, y sont magnifiques, les rues larges & droites, avec plusieurs belles places, & principalement celle du marché, où commencent six grandes rues qui se rendent en droite ligne aux six principales portes de la ville. Il y a à Bruges plus de soixante belles églises. La principale est celle de S. Donat ou Donatien, aujourd'hui cathédrale. On dit qu'elle fut bâtie sous le nom de la sainte Vierge, & qu'ensuite elle prit celui de S. Donat, parcequ'on y apporta les reliques de ce saint en 870. Le prévôt de cette église collégiale étoit président né en la cour dite *de S. Donat*, & chancelier héréditaire de Flandre. Mais cette dignité a été réunie à la manse épiscopale, & c'est l'évêque qui jouit de ces priviléges. Le pape Paul IV érigea l'église collégiale de S. Donat, en évêché suffragant de l'archevêché de Malines l'an 1559, à la priere de Philippe II roi d'Espagne, & Pierre Curtius de Bruges en fut le premier évêque. Cette ville est divisée en six quartiers & en neuf paroisses, en comptant les deux qui sont dans les fauxbourgs. Outre S. Donat, il y a les églises collégiales de S. Sauveur, & de Notre-Dame, les abbayes de S. André, d'Audembourg, & diverses maisons religieuses. A côté de la cathédrale est le palais de l'évêque, & vis à-vis il y a une grande place où est la maison de ville, dont le bâtiment, quoiqu'ancien, est enrichi de figures & d'autres piéces de sculpture d'assez bon gout. Entre les places, celle du marché dont nous avons parlé, a une tour extrêmement haute, avec une horloge qui carillonne en musique. On y voit aussi un ancien bâtiment soutenu par des pilliers, sous lequel l'eau passe & fait passer en même temps les bateaux qu'elle porte. Le château est aussi un bâtiment à voir. La justice y est rendue par six magistrats qui ont tous une jurisdiction particuliere; savoir la ville, le franc, la prévôté aujourd'hui l'évêché, la cour féodale, Zisséele & Mandasche. Il y a encore à Bruges la maison dite *de l'eau*, où l'on voit une machine très-utile, pour porter l'eau dans tous les quartiers de la ville. Les habitans y font grand trafic de laines, de soie & de coton; & outre cela il y a grand nombre d'ouvriers, principalement de ceux qui travaillent aux futaines, tapisseries, toiles, & étoffes de soie. Le corps des métiers est divisé en soixante-huit professions différentes. Cette ville eut part aux malheurs des Pays-Bas durant les guerres civiles. Elle a donné son nom à divers grands hommes, comme à Barthelemi de Bruges savant médecin, à Gautier de Bruges & à plusieurs autres. * Adrian. Burlandus, *de urbib. infer. German.* Georgius Cassander *Brugens. orat. de laud. Brug.* Jodocus Damhouderius, *de magn. polit. Brug.* Guichardin, *desc. des Pays-Bas.* Gazet, *hist. eccles. du Pays-Bas.* Le Mire. Sanderus. Bourgon, *géogr. histor.*

BRUGES, bourgade de France, dans le Béarn, est à la source de la petite riviere de Nés, à trois ou quatre lieues de la ville de Pau, du côté du midi. * Mati, *diction.*

BRUGES (Gautier, dit de) évêque de Poitiers, *cherchez* GAUTIER.

BRUGES (Rodolphe de) mathématicien, *cherchez* RODOLPHE.

BRUGES (Jacques) lord *Chandos*, successeur de *Guillaume*, le 6 pour ce titre, & le 5 descendant de *Jean* Bruges; qui fut fait baron de Chandos de Suldei, par la reine d'Angleterre Marie. Son fils aîné *Edmond*, célébre par ses exploits sous le regne d'Edouard VI, laissa deux fils; *Gilles*, & Guillaume. *Gilles* étant mort sans enfans mâles, Guillaume lui succéda pour le titre. Il mourut la derniere année du régne d'Elizabeth, & laissa son titre à Grei son fils & héritier, qui à cause de ses grands biens dans le comté de Glocester, & de sa nombreuse suite, quand il vint à la cour, fut appellé communément le *roi de Catswold*. De sa femme *Anne*, une des filles & héritieres de *Ferdinand*, comte de Derbi, il laissa deux fils, Georges, & *Guillaume*. Georges son plus proche héritier se signala dans le service du roi Charles I, sur-tout à la bataille de Newburi, où il eut trois chevaux tués sous lui, à la tête de son régiment. En récompense de quoi le roi lui offrit de le faire comte de Newburi; mais il refusa cet

emploi, jusqu'à ce que le roi fût devenu paisible possesseur de sa couronne. Il mourut en 1654, & eut pour successeur dans ses titres, GUILLAUME son frere, & *Guillaume*, le lord Chandos, qui vivoit encore en 1701. * Dugdale.

BRUGES (Jean de) peintre fameux en Flandre, s'appliquoit aussi à la chymie. Ce fut lui qui inventa la maniere de peindre à l'huile, après avoir reconnu par plusieurs essais & diverses expériences, qu'en broyant les couleurs avec de l'huile de noix ou de lin, il s'en faisoit un corps solide, qui non-seulement résistoit à l'eau, mais conservoit encore une vivacité & un lustre qui n'avoit pas besoin de vernis, ainsi que la peinture à détrempe ou à fresque. Il vit aussi que le mélange & les teintes de couleurs se faisoient de cette maniere, & que le coloris avoit plus d'union & plus de douceur. Il présenta le premier tableau peint de cette façon à Alfonse I, roi de Naples, qui en fut très-content, aussi-bien que tous les curieux de ce pays-là. Antonello de Messine fut le premier qui tira ce secret de Jean de Bruges. *Voyez* EIK, & ANTOINE de Messine. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

BRUGG, ville de Suisse, *cherchez* BRUCK.

BRUGGE, petite ville ou bourg du cercle électoral du Rhin en Allemagne, est sur la riviere d'Ahr, aux confins du pays de Juliers, & à trois lieues de la ville de Munster-Eiffeit, vers le midi oriental. * Mati, *diction*.

BRUGGEN, petite ville du cercle de Westphalie en Allemagne. Elle est dans le duché de Juliers, aux confins de la Gueldre, & à deux lieues de Ruremonde, du côté de l'orient. * Mati, *diction*.

BRUGGEN, petite ville ou bourg de la basse-Saxe en Allemagne, est située dans l'évêché d'Hildesheim, à quatre lieuës de la ville de ce nom. Il a pris son nom du pont qu'il a sur la riviere de Leyne. * Mati, *diction*.

BRUGGEN, ville de Flandre, *cherchez* BRUGES.

BRUGLE (Pierre) appellé *le vieux Brugle*, peintre Flamand, qui prit son nom du village de sa naissance appellé Brugle, auprès de Breda, étoit fils d'un paysan & disciple de Pierre Kouc, dont il épousa la fille. Il travailla ensuite chez Jérôme Kouc, dans la maniere duquel il a fait beaucoup de choses, passa en France, & de-là en Italie. Quoiqu'il ait traité toutes sortes de sujets, ceux néanmoins qui lui plaisoient davantage étoient des jeux, des danses, des nôces, ou d'autres assemblées de paysans, parmi lesquels il se mêloit souvent, pour remarquer plus précisément leurs actions, & ce qui se passoit parmi eux dans ces rencontres. Aussi personne n'a rien fait de mieux en ce genre-là. Il étudia le paysage dans les montagnes du Frioul. Il étoit fort studieux & fort particulier, n'occupant son esprit qu'à ce qui pouvoit contribuer à l'avancer dans sa profession, où il s'est rendu très-célebre. Il y a beaucoup de ses tableaux dans le cabinet de l'empereur, & le reste de ses ouvrages est dispersé en plusieurs autres lieux, principalement dans les Pays-Bas. On voit qu'il s'est fait aggréger dans l'académie des peintres d'Anvers en 1551. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

BRUGLE (Jean) fils aîné du précédent, né au même lieu l'an 1575, suivit la profession de son pere : mais il s'attacha à peindre des fleurs & des fruits avec un soin & une intelligence admirables. Il se mit ensuite à faire des paysages, & des vues de mer avec de petites figures, sans cependant négliger le talent qu'il avoit pour peindre des fleurs & des fruits. Il séjourna longtemps dans la ville de Cologne où il se fit une brillante réputation. Il n'en acquit pas moins en Italie où il fit aussi beaucoup d'ouvrages qui furent très-bien reçus. On lui donna le nom de Breugel de velours, parcequ'il s'habilloit ordinairement de cette étoffe. Le grand nombre de ses ouvrages & la perfection que les connoisseurs y trouvent sont une preuve qu'il étoit très-laborieux. Il est mort en 1642, âgé de 67 ans. Il a eu pour frere PIERRE Breugel, qui fut éléve de Gilles *Coninghsloo*, peintre de portraits : Pierre s'attacha à peindre des incendies, des feux, des siéges, des diableries; ce qui l'a fait nommer *Breugel d'enfer*. * Ces deux articles sont extraits de l'*abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome II, depuis la page 130 jusqu'à 136.

BRUGMAN (Jean) religieux de l'ordre de S. François dans les Pays-Bas, qui vivoit dans le XV siécle, enseigna la théologie à Saint-Omer, & demeura longtemps en Hollande, où il s'acquit beaucoup de réputation par le bonheur qu'il eut d'assoupir les factions de Houck & de Cabelliau, qui avoient désolé le pays. Nous avons quelques ouvrages de piété de sa façon, & entr'autres la vie de sainte Lydewydt, qui fut imprimée *in-4°* en 1498. On la trouve aussi dans Surius & dans les Bollandistes, au 14 d'avril. Il mourut à Nimegue l'an 1473. * Valere André, *biblioth. Belgique*. Wadinge.

BRUGNETO, ville d'Italie dans l'état de Gènes, avec évêché suffragant de la métropole de Gènes. Cette ville qui est fort petite & mal peuplée, est située au pied du mont Apennin, sur la riviere de Votra, environ à sept ou huit lieues de la mer. * Léandre Alberti. Sanson.

BRUHL, *cherchez* BRULLOIS.

BRULART. La famille de BRULART est ancienne & illustre dans la robe & dans les armes, & a produit de grands hommes. L'on se contentera de la rapporter depuis

I. PIERRE Brulart, conseiller secrétaire du roi en 1466, mort le 24 juin 1483 dans un âge fort avancé, avoit épousé 1. *Denyse* Dourdin, fille unique de *Raoul* Dourdin, & de *Catherine* Bailli, morte le 18 février 1466 : 2. *Marguerite* de Livres, qui lui survécut, laissant du premier lit, JEAN, qui suit ; & *Genevieve* ; & du second, *Marie*, dont on ne connoît point l'alliance ; & *Geoffroi*, vivant en 1490.

II. JEAN Brulart, seigneur de Héez & de Courtieux en Aignets au comté d'Artois, fut conseiller au parlement, & mourut le 9 novembre 1519. Il épousa 1. *Jeanne* Jayer, morte le 14 septembre 1505. 2. *Guillemette* Allegrain, veuve de *Pierre* Reynault, seigneur de Montmor : 3. *Jeanne* Alligret, veuve de *Jean* de Sansac. Il n'eut des enfans que de la premiere, qui furent *Catherine* Brulart, mariée à *Louis* de Longueil, conseiller au parlement ; *Jacqueline*, religieuse au prieuré de Poissi ; PIERRE, qui suit ; *Nicolas*, chantre & chanoine de S. Honoré à Paris, mort le 21 avril 1561 ; *Geofroi*, intendant de justice en Champagne ; *N.* religieux en l'abbaye de S. Denys en France ; NOEL Brulart, qui a fait *la branche de la* BORDE, *rapportée ci-après ;* & *Jacques* Brulart, baron de Héez, qui d'*Elizabeth* le Picard eut pour fille unique *Jeanne* Brulart, dame de Héez, mariée à *Pierre* Hennequin, seigneur de Boinville, président au parlement.

III. PIERRE Brulart II du nom, fut conseiller au parlement, & mourut le 1 octobre 1541, laissant d'*Ambroise* Reynault, dame de Berni, morte le 19 octobre 1551, fille de *Pierre* Reynault, seigneur de Montmor, & de *Guillemette* Allegrain, PIERRE Brulart III qui suit ; *Jean* Brulart ; *François*, chanoine de Tours ; *Nicolas*, & *Jacques*, religieux en l'abbaye de S. Denys en France ; *Jeanne*, religieuse aux Filles-Dieu à Paris ; *Marie*, religieuse à Montmartre ; *Anne*, religieuse à Hieres ; & *Marie* Brulart, mariée à *Charles* le Prévôt, seigneur de Grandville, intendant des finances, morte en 1583.

IV. PIERRE Brulart III du nom, seigneur de Berni, président ès enquêtes, mourut le 31 décembre 1584. Il avoit épousé en janvier 1544 *Marie* Cauchon, dame de Silleri & de Puisieux, & eut pour enfans, 1. NICOLAS, qui suit ; 2. *François*, archidiacre de Reims, abbé de Valleroi & de Chanteraine, aumônier du roi, qui fut élu archevêque de Reims par le chapitre, & refusa cette nomination ; 3. *Noël*, chevalier de Malte, dit *le*

commandeur de Silleri, chevalier d'honneur de la reine, ambassadeur de la religion en France, & à Rome, & ambassadeur extraordinaire de France en Espagne; 4. *Jean*, capucin; 5. *Marie*, alliée à *Louis* Durand, seigneur de Villegagnon, maître des requêtes; 6. *Anne*, mariée à *Laurent* Cauchon, seigneur de Trelon, maître des requêtes; 7. *Magdeléne*, qui épousa *Guichard* Faure, secrétaire du roi; 8. *Catherine*, abbesse de Longchamp près Paris; & 9. *Matthieu* Brulart, seigneur de Berni, conseiller au parlement, ambassadeur en Savoye & en Flandre, qui de *Marie* de Boudeville, dame de Vaux, laissa *Pierre* Brulart, seigneur de Vaux, qui de *Magdeléne* de Cérisiers, fille de *Barnabé* de Cerisiers, maître des comptes, & de *Marie* Hulin, a laissé *Noël*, seigneur de Vaux, mort le 7 mars 1714, âgé de quatre-vingt-seize ans; *Pierre* Brulart, chevalier de Malte, capitaine de galere, mort au mois de novembre 1658, & *Magdeléne* Brulart, religieuse de la Visitation.

V. Nicolas Brulart, marquis de Silleri, seigneur de Puisieux, &c, chancelier de France, *dont il sera plus amplement parlé ci-après*, épousa en décembre 1574 *Claude* Prudhomme, fille puînée de *Louis*, seineur de Fontenai, trésorier de France à Rouen, & de *Marie* Luillier de Boulencourt, dont il eut, 1. Pierre, qui suit; 2. *Henri*, filleul des Cantons Suisses, mort à 16 ans; 3. *Nicolas*, mort âgé de six mois; 4. *Marie*, religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628; 5. *Jeanne*, mariée le 30 juillet 1601 à *Gaspard* Dauvet, seigneur des Marêts, chevalier des ordres du roi, &c; 6. *Claude* Brulart, mariée à *Nicolas* de Belliévre, seigneur de Grignon, président au parlement; 7. & 8. *Charlotte* & *Magdeléne* Brulart, mortes jeunes.

VI. Pierre Brulart IV du nom, marquis de Silleri, vicomte de Puisieux, &c, secrétaire d'état & des commandemens, grand trésorier des ordres du roi, ambassadeur extraordinaire en Espagne, mort le 22 avril 1640, âgé de 57 ans, épousa 1. en 1606 *Magdeléne* de Neufville Villeroi, fille de *Charles*, seigneur de Valincourt, gouverneur de Lyon, & de *Catherine* de Mandelot, morte sans enfans le 24 novembre 1613: 2. en janvier 1615, *Charlotte* d'Estampes-Valencei, morte le 8 septembre 1677, âgée de 80 ans, dont sont issus, 1. Louis, qui suit; 2. *Nicolas-François*, abbé de Lespau, de S. Basle, du Jard, &c; 3. *Claude-Charles*, baron de Precigni, chevalier de Malte; 4. *Léonor-Adam*, abbé, mort en décembre 1699. 5. *Charlotte*, mariée le 15 mai 1640 à *François* d'Estampes, marquis de Mauni, lieutenant général des armées du roi, morte le 22 septembre 1697; 6. *Marie-Eléonore*, abbesse d'Avenai, morte le 3 février 1687; & 7. *Françoise* Brulart, religieuse à Avenai.

VII. Louis Brulart, marquis de Silleri, &c, né en 1619, mourut le 19 mars 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épousé en mai 1638 *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, fille aînée de *François* V du nom, duc de la Rochefoucaud, chevalier des ordres du roi, morte le 7 mars 1698, âgée de 78 ans, dont sont issus, 1. Roger, qui suit; 2. *Louis*, chevalier de Malte, mort en Portugal le 17 juillet 1664, âgé de 22 ans; 3. *François*, abbé de S. Basle, mort en 1668; 4. *Charles-Henri*, seigneur de Briançon, enseigne colonel au régiment de Turenne, tué au combat de Saint-Gothard en Hongrie contre les Turcs le 1 août 1664, âgé de 13 ans & demi; 5. *Achilles*, chevalier de Malte, aide de camp du vicomte de Turenne, & capitaine d'infanterie dans son régiment, mort à Landau des blessures qu'il reçut au combat de Sintzeim le 3 juillet 1674, en sa 20 année; 6. *Fabio* Brulart, docteur de Sorbonne, évêque de Soissons, *dont nous parlerons plus au long dans un article particulier*, mort le 20 novembre 1714; 7. Carloman-Philogène, dit le comte de Silleri, *dont il sera parlé après son frere aîné*; 8. *Marie-Catherine*, mariée le 23 novembre 1664 à *Jean-Baptiste* de Rochefort d'Ailli, comte de S. Point & de Montferrand, morte au mois de novembre 1717; 9. *Jeanne-Andrée-Charlotte*, mariée en 1672 à *Gabriel* de Langan, marquis de Boisfévrier, morte le 21 octobre 1710; 10. *Gabrielle-Françoise*, mariée en 1678 à *Louis* de Tibergeau, marquis de la Mothe au Maine, morte le 27 juin 1732; & 11. *Marie-Françoise* Brulart, mariée en 1683 à *François-Hyacinthe* de Gontheri, marquis de Cavaglia, lieutenant général des armées du duc de Savoye, & général des postes, morte le 31 janvier 1707.

VIII. Roger Brulart, marquis de Silleri & de Puisieux, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur d'Huningue, conseiller d'état d'épée, & ci-devant ambassadeur en Suisse, mourut le 28 mars 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé en 1668 *Claude* Godet, dame de Renneville & de Marc, morte à Huningue le 24 mai 1681, fille aînée & héritiere de *Joachim* Godet, seigneur de Renneville & de Marc, lieutenant général des armées du roi, dont il eut un fils & sept filles, qui sont 1. *Félix-François* Brulart de Silleri, colonel d'un régiment d'infanterie, & brigadier des armées du roi, tué à la bataille d'Almanza en Espagne le 25 avril 1707; 2. *Catherine-Françoise* Brulart, mariée le 2 mai 1697 à *Pierre* Alleman, comte de Montmartin, lieutenant de roi en Dauphiné; 3. *Gabrielle-Charlotte*, mariée le 27 janvier 1702 à *Joseph-François* de Blanchefort, marquis d'Asnois en Nivernois, gouverneur de la province de Gex, morte le 16 janvier 1740; 4. *Anne-Claude*, mariée le... décembre 1703 à *Pierre* Brulart, marquis de Genlis son cousin; & quatre filles mortes jeunes.

VIII. Carloman-Philogene Brulart, comte de Silleri, fils puîné de Louis Brulart, marquis de Silleri, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, a été capitaine de vaisseau, & colonel d'infanterie, & a suivi le prince de Conti, dont il étoit premier écuyer, dans toutes ses campagnes, sur-tout aux combats de Steinkerque & de Nerwinde, & fut blessé dangereusement à ce dernier. Il obtint le 31 mars 1719, le gouvernement d'Epernai, vacant par la mort du marquis de Puisieux son frere. Ce seigneur est mort à Paris le 27 novembre 1727, âgé de 71 ans. Il avoit épousé au mois d'août 1697, *Louise* Bigot, dont il a eu Louis-Philogene, qui suit, & *Marie* Brulart, née le 30 octobre 1707.

IX. Louis-Philogene Brulart, marquis de Puisieux, &c, né le 12 mai 1701, colonel d'infanterie, & le seul qui reste de la branche aînée de sa maison, a été ambassadeur à Naples; puis il fut chargé d'une négociation particuliére en Hollande, d'où il fut rappellé pour être ministre des affaires étrangeres. En remplissant cette place, il fut nommé chevalier des ordres du roi. Sa mauvaise santé l'ayant obligé de quitter le détail, sa majesté lui conserva sa place de ministre, qu'il a remplie jusqu'en 1756, qu'il s'est entiérement retiré. Il a épousé le 19 juillet 1722, *Charlotte-Félicité* le Tellier, fille de *Louis-Nicolas*, marquis de Souvré, &c, maître de la garderobe du roi, & de *Catherine-Charlotte* de de Pas-Feuquieres, dame de Rebenac. Il en a eu une fille née le 5 novembre 1725, laquelle est morte.

Branche des seigneurs de Crosne & de la Borde.

III. Noel Brulart, seigneur de Crosne, second fils de Jean Brulart, baron de Héez, & de *Jeanne* Jayet, fut procureur général du parlement en 1541, & mourut en 1557, laissant d'*Isabeau* Bourdin, fille de *Jacques*, seigneur de Villaines, contrôleur général des finances en Touraine, & de *Catherine* Brinon, 1 *Jacques*, abbé de Melinais, maître des requêtes; 2. Denys, qui suit; 3. Pierre, qui a fait *la branche des seigneurs de* Genlis *rapportée ci-après*; 4. *Nicolas*, abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval, chanoine de l'église de Paris, & maître de la chapelle du roi, qui fut reçu maître des requêtes en 1570, & mourut le 14 novembre

bre 1597; 5. *Marguerite*, alliée à *Louis* Alleaume, seigneur de Verneuil, lieutenant général au présidial d'Orléans; 6. *Ambroise*, mariée à *Raoul* Aurillot, seigneur de Champlatreux, conseiller au parlement; 7. *Magdeléne*, alliée à *Thierri* Cauchon, seigneur de Condé; & 8. *Jeanne* Brulart, mariée à *Jean* Gaucheri, seigneur de Grand-Champ, secrétaire du roi.

IV. Denys Brulart, baron de la Borde, fut premier président au parlement de Bourgogne en 1570, dont il se démit en 1610, & laissa pour enfans de *Magdeléne* Hennequin, fille de *Jean*, seigneur de Dampmartin, conseiller au parlement, & d'*Anne* Molé, 1. Nicolas, qui suit; 2. *Noël*, baron de Sombernon, reçu maître des requêtes en 1612, qui épousa *Charlotte* Baillet, fille de *Philippe* Baillet, seigneur de Vaugrenan en Bourgogne, & de *Marie* Noblet; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jacques* Baillet, seigneur de l'Esperviere, conseiller au grand conseil: 2 le 1 juillet 1598 à *Erard* Bouton, seigneur de Chamilli; 4 *Marguerite*, alliée à *Jean-Baptiste* le Goux, seigneur de la Berchere, premier président du parlement de Bourgogne; & 5. *Magdeléne* Brulart, abbesse de Molaise.

V. Nicolas Brulart, baron de la Borde, &c, maître des requêtes, puis président au parlement de Bourgogne en 1602, & premier président du même parlement en décembre 1610, sur la démission de son pere, mourut en 1627. Il épousa *Marie* Bourgeois, dame d'Origni, fille de *Claude*, président au même parlement, & de *Françoise* de Montholon, dont il eut 1. Denys, qui suit; 2. *Roger*; 3. *Françoise*, mariée à *Claude* de Saulx, comte de Tavannes; & 4. *Anne* Brulart, carmelite.

VI. Denys Brulart, marquis de la Borde, baron de Sombernon, &c, premier président au parlement de Bourgogne en 1627, épousa *Marie* Massol, fille de *Jean*, conseiller au parlement de Dijon, & de *Claude* Maillard, dont il eut 1. Nicolas, qui suit; 2. Noel, qui a fait *la branche de* Sombernon, *rapportée ci-après*; 3. *Denys*, chevalier de Malte; 4. 5. 6. 7. *Jean-Baptiste*, *Roger*, *Pierre* & *Denys*, morts jeunes; 8. *Charlotte*, mariée 1. à *Louis* Frere, premier président de Dauphiné: 2. à *Jean* Amelot, seigneur de Biseuil, maître des requêtes, morte le 5 janvier 1688; 9. 10. *Claude* & *Françoise*, religieuses à la visitation de Dijon; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Marie-Louise* & *Catherine*, mortes jeunes; & 14. *Elizabeth* Brulart, née le 14 juillet 1639, religieuse aux carmélites de Dijon.

VII. Nicolas Brulart, marquis de la Borde, &c, né le 19 janvier 1627, fut premier président de Dijon, & mourut le 29 août 1692. Il épousa 1. *Marie* Cazet, fille de *François*, seigneur de Vautorte, & de *Marie* Marcel, morte en 1666: 2. *Marie* Bouthillier-Chavigni, remariée en mai 1698 à *Auguste* duc de Choiseul, pair de France, chevalier des ordres du roi. Du premier lit sont issus *Jacqueline-Charlotte*, mariée à *Henri-Louis* de Loménie, comte de Brienne, morte le 28 décembre 1743, âgée de 83 ans; *Marie-Reine* Brulart, religieuse aux filles de la Visitation de Dijon; & *N.* Brulart fille. Du second, *Armand-Nicolas*, marquis de la Borde, &c, mort par accident le 22 décembre 1695; *Jean-Baptiste*, baron de Couches & de Sombernon, capitaine des gendarmes de Berri, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; *Louis* Brulart, chevalier de Malte, capitaine au régiment d'Auvergne, mort à Soncino en Lombardie en 170...; *Anne* Brulart, mariée à *Gaspard* de Vichi, seigneur de Champromd; & *Marie* Brulart, alliée le 18 décembre 1704 à *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charost: elle s'est remariée le 15 janvier 1732 avec *Charles-Philippe* d'Albert, duc de Luines, pair de France.

Seigneurs de Sombernon & de Rouvres.

VII. Noel Brulart, baron de Sombernon, comte de Rouvres, second fils de Denys Brulart, marquis de la Borde, & de *Marie* de Massol, né le 28 juin 1632, fut conseiller au grand-conseil en 1655, & mourut le 12 août 1694. Il avoit épousé 1. en mai 1655 *Jeanne* Gruyn, fille de *Charles*, seigneur des Bordes, morte le 21 mai 1686: 2. *Ursule-Françoise* de Simiane de Moncha, dont il a eu une fille. Il a eu de son premier mariage dix enfans, dont cinq sont morts en jeunesse; Denys-Noel, qui suit; *Catherine*, mariée le 13 décembre 1683 à *Armand-Charles* d'Anglebermer de Furstemberg, marquis de Lagni; *Magdeléne*, mariée le 8 mai 1698 avec *Louis* de Tissart, seigneur de Biche, Toucheronde, & Ville-neuve; & deux autres filles ursulines à Arc en Barrois. Du second lit il a laissé aussi un fils.

VIII. Denys-Noel Brulart, marquis de Rouvres, mort à Paris le 5 octobre 1739, âgé d'environ soixante-onze ans. Il avoit été dans sa jeunesse guidon de la compagnie des Gendarmes Ecossois. Il avoit épousé au mois de juillet 1695 *Bonne-Marie* Bachelier, fille de *Nicolas* Bachelier, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, receveur général des finances de la généralité d'Orléans, & de *Marie-Magdeléne* de Broé de la Guette. Elle mourut le 5 février 1716 dans la quarantiéme année de son âge. Il en a eu pour fils Simon-Louis, qui suit.

IX. Simon-Louis Brulart, chevalier, marquis de Rouvres, seigneur de Beaubourg, &c, entra en 1713 dans le corps de la marine, où il servit jusqu'en mai 1716, qu'il fut pourvu d'une charge de soulieutenant dans le régiment des gardes-françoises. Il a épousé par contrat du 22 janvier 1738 *Marie-Françoise* Mallet, fille de *Jacques-François* Mallet, seigneur de Chantelou, président en la chambre des comptes de Paris, & de dame *Françoise* de Demuin, son épouse.

Seigneurs de Crosne, et marquis de Genlis.

IV. Pierre Brulart, seigneur de Crosne & de Genlis, troisiéme fils de Noel Brulart, procureur général au parlement de Paris, & d'*Izabelle* Bourdin, fut secrétaire d'état en juin 1569, acquit la terre de Genlis, & mourut le 12 avril 1608, âgé de 73 ans. De *Magdeléne* Chevalier, fille de *Joseph*, seigneur de Mallepierre & de Vaucouleurs, & d'*Agnès* de Chambli, qu'il avoit épousée en septembre 1571, il eut 1. Gilles, qui suit; 2. *Charles*, chanoine de Paris, abbé de Joyenval & de Neausle, prieur de Léon, ambassadeur à Venise & à la diéte de Ratisbonne, mort doyen des conseillers d'état le 25 juin 1649, enterré en l'église des augustins de Paris; 3. *Noël*, seigneur de Crosne, mort au siége d'Amiens en 1597; 4. *Pierre*, conseiller au grand-conseil, abbé de S. Martin d'Autun & de Joyenval; 5. *Nicolas*, seigneur de Boulai, d'Opsonville, &c, chambellan de Gaston de France duc d'Orléans, & capitaine de son palais à Paris, mort le 27 octobre 1659, laissant de *Marie* de Cerisiers, veuve de *Pierre* Brulart, seigneur de Vaux, son cousin, *François* Brulart, seigneur d'Opsonville, capitaine au régiment du duc d'Orléans, & reçu en survivance des charges de son pere, mort sans alliance; *Isabelle*, mariée 1. à *Antoine* de Civille, seigneur de Gousseville; 2. à *Charles* de Sommieure, comte du Lignon, morte; *Anne*, mariée à *Louis* d'Estourmel, marquis du Fretoi, morte le 19 décembre 1698; *Marie*, qui épousa en 1662, *Nicolas-Louis* de l'Hôpital, marquis de Vitri, ambassadeur extraordinaire en Pologne, morte le 17 avril 1699; & *Magdeléne* Brulart, religieuse aux filles de sainte Marie de Melun; 6. Louis, qui a fait *la branche du* Broussin *rapportée ci-après*; 7. *Magdeléne*, alliée à *François* Robertet, baron d'Aluye, morte sans postérité; 8. *Marie*, qui épousa 1. *François* baron de Mailloc en Normandie: 2. *François* de Raveton, seigneur de Chauvigni; & 9. *Elizabeth* Brulart, religieuse à S. Antoine des Champs.

V. Gilles Brulart, seigneur de Genlis, Crosne,

&c, reçu secrétaire d'état en survivance de son pere, épousa 1. *Anne* de Halluin, fille de *Charles*, seigneur de Piennes, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Metz, & d'*Anne* Chabot; 2. *Claude* aux Espaules, fille de *François*, seigneur de Pisi, & de *Gabrielle* de Laval, marquise de Nesle. Il eut du premier lit *Charles* Brulart, seigneur d'Abecourt, tué en duel en 1649; FLORIMOND, qui suit; *Charles*, abbé de Joyenval, prieur de Léon, mort le 14 mai 1669; *François*, chevalier de Malte; & *Anne* Brulart. Du second lit il est issu *René* Brulart, marquis de Genlis, de Pisi, de Crosne, &c, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Anjou, gouverneur du fort de Barault & des frontieres de Dauphiné, lieutenant général des armées du roi, mort le 21 décembre 1696, âgé de soixante & dix-neuf ans, laissant postérité d'*Anne* de Longueval, comtesse de Tenelles, morte en mai 1676.

VI. FLORIMOND Brulart, marquis de Genlis, baron d'Abecourt, &c, lieutenant des gendarmes du duc d'Orléans, mourut en Picardie le 10 janvier 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avoit épousé 1. le 6 juin 1628 *Charlotte* de Blecourt, fille de *Louis*, seigneur de la Tour, Brunetel, Bethencourt, &c, & de *Charlotte* de Gomer, morte à Genlis en 1676: 2. le 21 février 1678 *Elizabeth-Marguerite* de Bovelles, fille de *Jean*, seigneur d'Eppeville près de Ham, & d'*Elizabeth* de l'Espinai, dont il eut *Florimonde-Renée* Brulart, morte jeune. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent 1. *Florimond* Brulart, marquis de Genlis, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort en novembre 1653, pendant le siége de Sainte-Menehoult, sans alliance, en sa vingt-cinquiéme année; 2. *Charles* archevêque d'Embrun, mort le 2 novembre 1714, âgé de quatre-vingt-six ans; 3. *Claude*, marquis de Genlis, colonel du régiment de la couronne, mort le 15 avril 1673. Il avoit épousé le 11 avril 1669 *Angélique* Fabert, fille d'*Abraham* Fabert, maréchal de France, laquelle a été remariée le 19 janvier 1677, à *François* de Harcourt III du nom, marquis de Beuvron, chevalier des ordres du roi, &c, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne-Claude* Brulart, mariée le 31 juillet 1687, à *Henri* de Harcourt Beuvron, duc d'Harcourt, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi; &c; 4. *François* Brulart, seigneur de Bethencourt, colonel du régiment de la couronne après son frere, qui fut tué à la bataille de Consarbrick près Treves en 1674; 5. *N.* religieux; 6. PIERRE, qui suit; 7. *Michel*, chevalier de Malte, commandeur de Colioure, capitaine de vaisseau, mort en mai 1701; 8. autre *Michel*, colonel du régiment de la couronne après ses deux freres aînés, tué à l'attaque d'un fort près de Saint-Omer en mars 1677; 9. *Hardouin*, chevalier de Malte, commandeur de Liége, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général en Catalogne, gouverneur de Girone, mort le 30 avril 1699; 10. *Louise-Charlotte*, morte; 11. *Marguerite*, morte novice à Origni; 12. 13. *Marie* & *Henriette*, mortes jeunes; & 14. *Louise-Catherine* Brulart, morte à Paris le 24 avril 1738, âgée de 83 ans, sans avoir été mariée.

VII. PIERRE Brulart, marquis de Genlis, mort en son château de Genlis le 18 janvier 1733, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge. Il avoit épousé au mois de juillet 1705 *Anne-Claude* Brulart, troisiéme fille de Roger, marquis de Silleri & de Puisieux, morte le 14 mars 1737, âgée d'environ cinquante-huit ans, laissant de son mariage,

VIII. PIERRE Brulart, marquis de Genlis. Il a épousé au mois de novembre 1726 *Louise Charlotte-Françoise*, fille d'*Emanuel-Joseph* d'Hallencourt, marquis de Drosmenil, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux legers Dauphins. Il a eu de cette dame morte le 21 mai 1742, *Charles-Alexis*, né le 20 janvier 1737.

SEIGNEURS DU BROUSSIN ET DU RANCHER.

V. LOUIS Brulart, seigneur du Broussin & du Rancher, sixiéme fils de PIERRE Brulart, seigneur de Crosne & de Genlis, & de *Magdeléne* Chevalier, fut grand maître des eaux & forêts. Il avoit épousé *Magdeléne* Colbert, fille d'*Edouard* Colbert, seigneur de Villacerf, conseiller secrétaire du roi, morte le 27 février 1690, & eut pour enfans, 1 PIERRE, qui suit; 2. *Charles* seigneur du Rancher, capitaine au régiment des gardes Françoises, gouverneur du Quesnoi, maréchal de camp, &c, mort le 1 juillet 1712, âgé de quatre-vingt-huit ans, sans postérité d'*Anne* de la Bertherie, veuve de *Jean* le Coigneux, seigneur de Bezonville, morte le 19 janvier 1682; 3. *Edouard*, abbé de Neausle, mort en 1676; 4. *Louis*, dit *le Chevalier de Broussin*, enseigne aux gardes Françoises; & 5. *Louise-Anne-Magdeléne* Brulart, mariée à *Louis* du Deffend, seigneur de la Lande, lieutenant des gardes du corps, lieutenant-général au gouvernement d'Orléans, morte le 24 juillet 1671.

VI. PIERRE Brulart, seigneur du Broussin & du Rancher, écuyer ordinaire du roi, mort le 15 octobre 1693, avoit épousé *Catherine* Bauyn, veuve d'*André* Goissard, seigneur de la Gravelle, maître des comptes, & fille de *Prosper* Bauyn, conseiller au parlement, & de *Catherine* Boucherat, morte le 14 mai 1698, dont il a laissé *Louise-Magdeléne* Brulart, mariée 1. le 25 juin 1699 à *François-Jules* du Bouzet, marquis de Roquespine, mestre de camp d'un régiment de cavalerie: 2. le 11 novembre 1704 à *François* de la Vergne, marquis de Tressan. * Du Chêne, *en son histoire de la maison de Montmorenci. Histoire de la maison de Dreux.* Loisel, *en ses antiquités.* La Clergerie, *en ses histoires du Perche.* Godefroi, *histoire des officiers de la couronne.* Blanchard, *histoire des présidens du parlement de Paris.* Palliot, *histoire du parlement de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *l. 2. élog.* Fauvelet-du-Toc, *hist. des secrétaires d'état.* Le P. Anselme.

BRULART (Pierre) seigneur de Crosne & de Genlis, secrétaire d'état, fils de NOEL Brulart, procureur général au parlement de Paris, fut pourvu en 1557 d'une charge de secrétaire du roi, & fut fait secrétaire des commandemens de la reine Catherine de Médicis en 1564. Dans cet emploi, il eut connoissance des plus grandes affaires du royaume. En 1568 le chancelier de l'Hôpital étant malade en sa maison de Vignai près d'Etampes, le roi envoya Brulart lui demander les sceaux; mais il reçut un ordre particulier de la reine Catherine de Médicis, d'assurer cet illustre chancelier de l'affection qu'elle lui conserveroit. L'année suivante Robertet d'Alluye étant mort, cette princesse présenta Pierre Brulart au roi pour remplir la charge de secrétaire d'état, dont sa majesté le pourvut aussitôt, consentant qu'il gardât encore celle de secrétaire des commandemens de la reine sa mere. Il se trouva l'an 1570 à Mezieres, au mariage du roi avec Elizabeth d'Autriche, fit la lecture du contrat, & en signa la ratification. Henri III ne lui donna pas moins d'autorité qu'il en avoit eu durant le regne précédent. Après le désordre qui arriva à Anvers par les mauvais conseils & la violence naturelle du duc d'Alençon, le roi envoya aux états de Flandre le sieur Brulart, avec le seigneur de Mirembeau, & le chargea de ses ordres secrets. Il le choisit encore en 1585, pour accompagner la reine sa mere, le maréchal de Retz & le sieur de Lansac, qui alloient à Epernai conférer avec le cardinal de Bourbon, messieurs de Guise, & les principaux seigneurs de la Ligue, sur les moyens de faire la paix. Ses conseils servirent extrêmement à soutenir l'autorité royale: néanmoins le roi étoit tellement prévenu de l'opinion qu'il avoit trop d'attachement aux intérêts de la reine sa mere, qu'en allant aux états de Blois, il lui envoya ordre de ne plus exercer sa charge de secrétaire d'état. Depuis cette disgrace, il jouit dans sa

famille de la vie privée pendant les desordres du royaume. Lorsque Henri IV les eut appaisés, ce grand homme se contenta de sa place dans les conseils du roi, où il servit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1608. Il est enterré dans sa chapelle en l'église de S. Benoît à Paris, où se voit son tombeau. * Fauvelet-du-Toc, *histoire des secrétaires d'état.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

BRULART (Nicolas) seigneur de Silleri, de Puisieux & de Berni, président au parlement de Paris, & chancelier de France, qui étoit l'aîné des cinq fils de PIERRE Brulart, président aux enquêtes, & de *Marie* Cauchon, dame de Puisieux & de Silleri, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1573, & maître des requêtes sous Henri III, qui l'employa en diverses affaires, & qui l'envoya ambassadeur en Suisse en 1589. Henri IV le renvoya en 1595 ambassadeur dans le même pays; & la même année il lui donna dans le parlement de Paris un office de président, vacant par la démission de M. Jean le Maître. En 1598 Brulart se trouva à la paix de Vervins, & fut envoyé avec le baron de Biron, & le chancelier de Bellievre à Bruxelles, pour y voir jurer le traité de paix à l'archiduc Albert, qui le considera comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la conclusion d'un ouvrage si utile pour les deux couronnes, & si avantageux pour toute l'Europe. Le roi l'envoya ambassadeur à Rome; & c'est dans ce voyage qu'il conclut le mariage de sa majesté avec Marie de Médicis. En 1602 il alla une troisiéme fois en Suisse y renouveller l'alliance. A son retour, il fut créé garde des sceaux en titre d'office au mois de décembre 1604. L'année suivante il joignit à cette charge celle de chancelier de Navarre, par la mort du sieur Calignon; & enfin en 1607, il fut honoré de celle de chancelier de France par lettres du 10 septembre. Il en continua l'exercice durant la minorité du roi Louis XIII, jusqu'au mois de mai 1616, qu'il remit à Blois les sceaux à sa majesté, laquelle lui ordonna ensuite de présider aux conseils. Il fut obligé le 23 janvier 1623, de reprendre les sceaux, qu'il rendit le second jour de l'année suivante; & s'étant retiré à sa maison de Silleri en Champagne, il y mourut un mardi 1 octobre 1624.

BRULART (Pierre) vicomte de Puisieux & de Silleri, seigneur de Marines & de Berni, fils de NICOLAS Brulart, seigneur de Silleri, vicomte de Puisieux & de Ludes, baron de Boursault, chancelier de France, fut secrétaire d'état sous Henri IV & sous Louis XIII, fut reçu en cette charge l'an 1606, en survivance de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, dont il avoit épousé la petite fille. Cette alliance & cette charge l'avancerent dans les affaires, & le roi l'honora l'année suivante de l'office de grand trésorier de ses ordres. Après la perte que la France fit de ce grand prince, la reine lui confia les plus importantes affaires. Elle l'employa à la négociation du double mariage des princesses de France & d'Espagne, & l'y envoya ambassadeur extraordinaire, pour en faire signer les contrats. Il fut aussi envoyé sur la frontiere pour l'échange des deux reines, & il eut l'honneur de saluer le premier celle de France sur la riviere d'Andaye. Il avoit tant d'autorité dans le conseil du roi, que le maréchal d'Ancre, qui ne souffroit qu'avec une peine extrême le chancelier de Silleri & M. de Villeroi, qu'il appelloit *les Barbons*, conçut de l'ombrage de son génie, & le fit éloigner de la cour en 1616. Sa disgrace lui fut d'autant plus glorieuse, que tout le monde savoit qu'elle n'avoit point d'autre cause que la probité de son pere, celle du grand-pere de sa femme, & la sienne particuliere. L'année suivante, après la mort du maréchal, il fut rappellé, & rétabli dans sa charge avec honneur. Pendant la faveur du connétable de Luines, il ne laissa pas d'exercer sa charge; mais dès qu'il fut mort, il posséda tellement les bonnes graces du roi, qu'il disposoit presque de tout. Comme il vit que le succès du siége de Montpellier n'étoit pas fort sûr, il mit adroitement l'affaire en négociation, & la traita avec tant de conduite, qu'il fit la paix avec les huguenots, rendit le roi maître de la place, & l'y fit entrer en armes. Sa majesté voulant reconnoître ce service, le fit chevalier de ses ordres en présence du prince de Condé, avec assurance de le recevoir au premier chapitre : ce qui n'empêcha pas que ceux qui se mirent en faveur, ne lui fissent donner ordre de se retirer, aussi-bien qu'à son pere, en 1624. On tâcha d'obtenir sa démission; mais il la refusa avec une fermeté inébranlable, & ne voulut jamais recevoir cinquante mille écus, & ensuite deux cens mille livres que le roi lui offroit pour récompense, avec son rang au conseil des dépêches, & l'ambassade de Rome. Sa fermeté fut trouvée si juste, qu'après sa mort même, ses héritiers toucherent cette somme. Toute la France sait que durant sa faveur il ne tint qu'à lui d'être fait duc & pair; mais que sa modération l'empêcha d'accepter cette haute dignité que le roi lui offroit. Il vécut dans sa retraite avec une égalité & une quietude admirable, & y mourut le 22 avril 1640, laissant postérité, *rapportee ci-dessus.* * Fauvelet-du-Toc, *hist. des secrét. d'état.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

BRULART de Sillery (Fabio) fils de LOUIS Brulart, marquis de Sillery, & de *Catherine-Elizabeth* de la Rochefoucault, naquit au château de Pressigny en Touraine le 25 octobre 1655. Après avoir fait ses humanités dans la province, il vint à Paris où il fit sa philosophie au collége de la Marche : de-là il passa aux écoles de Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur à l'âge de 26 ans. Il s'appliqua en même temps à l'étude du grec & de l'hébreu, pour ne rien négliger de ce qui lui paroissoit nécessaire à une plus parfaite intelligence de l'écriture-sainte & des peres de l'église. Il se délassoit de cette étude profonde par de petites poesies qui lui échapoient de temps en temps, & dans lesquelles on trouve pour l'ordinaire un tour aisé & délicat, & beaucoup de naturel. Le P. Bouhours, jésuite, en a fait imprimer deux dans son recueil de vers choisis : la premiere sur la paix; & la seconde adressée à M. de Segrais. Dans un autre recueil imprimé en 1711 à la Haye, on trouve de ce prélat une ode sur l'amitié. La prédication partagea encore les soins de M. de Sillery, & il ne lui manqua qu'un tempérament plus robuste pour briller longtemps dans ce saint exercice. En 1685 il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé; & en 1689 il fut nommé d'abord à l'évêché d'Avranches, & ensuite à celui de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une académie naissante, qui formée sur le plan & sous les yeux de l'académie françoise, cultivoit l'amour des lettres, & la pureté du langage. Il en ranima plus d'une fois les exercices par sa présence; & dans le séjour qu'il faisoit à Soissons, il lui donnoit tout le temps que ses devoirs n'absorboient point. L'assemblée du clergé qui se tint en 1695 à S. Germain-en-Laye, le choisit pour y haranguer le roi d'Angleterre Jacques II, qui avoit été obligé de se retirer en France, & cette harangue fut si applaudie qu'elle fut aussitôt traduite en plusieurs langues, & envoyée de tous côtés. En 1700 on vit paroître sous le titre de *Réflexions sur l'éloquence*, deux lettres que M. l'évêque de Soissons avoit écrites au pere Lami, bénédictin, qui, dans son livre *De la connoissance de soi-même*, avoit un peu maltraité la rhétorique de collége, & n'avoit gueres parlé plus favorablement de l'éloquence de la chaire & celle du barreau. Ces deux lettres qui avoient été publiées sans l'aveu de M. de Sillery, ont été réimprimées en 1700, avec les réflexions de M. Arnauld sur l'éloquence, & quelques autres piéces sur la même matiere, par les soins du P. Bouhours, jésuite; & en 1730, dans un *Recueil de divers traités sur l'éloquence & sur la poësie*, imprimé en Hollande en deux volumes *in-12*, par les soins de M. Bruzen de la Martiniere. M. de Sillery fut reçu à l'académie des inscriptions en qualité d'académicien ho-

noraire, quand il plut au roi d'augmenter cette société par un nouveau réglement, & en 1705 il succéda à M. Pavillon à l'académie françoise. Le discours qu'il y prononça le jour de sa réception, est un tissu de remarques ingénieuses sur le *génie des langues*, *& sur le caractere de l'éloquence & de la poësie*. Il a plusieurs fois aussi entretenu l'académie des belles lettres de ses recherches de littérature, par exemple, sur un bas relief de marbre antique, qui est vraisemblablement le dessus d'un tombeau que le peuple appelle à Soissons *le trou de l'oracle d'Isis*; sur les sépultures des premiers chrétiens dans les Gaules : c'est encore à ce prélat que cette académie doit le dessein de deux colomnes militaires, ornées d'inscriptions qui ont occasionné de savantes dissertations. Il a laissé manuscrites des poësies latines & françoises de toutes les especes; & *Divers traités de morale*; des *traductions des plus beaux endroits des Peres*; un *Commentaire* sur quelques épîtres de S. Paul, & sur celle de S. Clément pape aux Corinthiens, des sermons & des homélies. Il a établi dans son diocèse des écoles, des séminaires & des hôpitaux. Plus de la moitié de son revenu étoit ordinairement employé au soulagement des pauvres; & dans des années de disette il a contracté lui-même des dettes pour les secourir. Il est mort le 20 novembre 1714, dans sa soixante-uniéme année. * *Mém. du temps. Son éloge par M.* de Boze, *dans les mém. de l'acad. des inscriptions & belles lettres, tome 3.*

BRULEFER (Etienne) natif de Saint-Malo en Bretagne, docteur de Paris, de l'ordre des freres mineurs, enseigna la théologie à Mayence & à Metz, vers la fin du XV siécle, & mourut dans un couvent de Bretagne sa patrie, au commencement du siécle suivant. On a de lui quantité de traités de scholiastique, suivant les principes de Scot, & d'autres traités assez curieux, entr'autres, une dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes de la sainte Trinité. * M. du Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. du XV siécle.*

☞ BRULLOIS, petit pays de France en Gascogne, au nord de la Lomagne, entre le Condomois & la Garonne. Ce petit pays a titre de vicomté. On y voit les bourgs de la Plume & de Leyrac. M. Baudrand y met de plus une petite ville nommée BRUHL, qui ne se trouve point ailleurs que dans son livre, & dans ceux qui l'ont copié. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRULOTS, en latin *Malleoli*. C'étoit, selon Nonius & Vigece, des instrumens enflammés par une composition combustible, dont ils étoient entourés, & qui étant ferrés par le bout, selon la description d'Ammien Marcelin, se lançoient avec un arc, afin qu'étant par ce moyen attachés aux machines de guerre ou aux navires, ils les pussent mettre en feu. César, dans ses commentaires, dit que les Gaulois mirent le feu au camp de Q. Ciceron, en y jettant avec des frondes, des boules de terre que l'on avoit enflâmées auparavant.

BRUMA ou BRAHMA, faux dieu des Brachmanes, qui, selon leurs fables, a produit autant de mondes qu'il a de parties considérables dans son corps. Ils assurent que le premier monde, qui est au-dessus du ciel, a été fait de son cerveau; le second, de ses yeux; le troisiéme, de sa bouche; le quatriéme, de son oreille gauche; le cinquiéme, du palais de sa bouche & de sa langue; le sixiéme, de son cœur; le septiéme, de son ventre; le huitiéme, des parties honteuses; le neuviéme, de la cuisse gauche; le dixiéme, des genoux; l'onziéme, du talon; le douziéme, des doigts du pied droit; le treiziéme, de la plante du pied gauche; & le quatorziéme, de l'air qui l'environnoit. Dans quelques figures de cette idole, on voit le premier monde marqué sur le haut de sa tête; le second, sur l'œil droit; le troisiéme sur la bouche; le quatriéme, sur l'œil gauche; le cinquiéme, sur la gorge; le sixiéme, le septiéme, le huitiéme & le neuviéme, comme nous venons de dire; le dixiéme sur la cuisse droite; l'onziéme, sur le pied droit; le douziéme, sur le pied gauche; le treiziéme, sous la plante du pied gauche; & le quatorziéme sur une ovale qui représente l'air qui l'environne. Les Brachmanes font accroire au peuple qu'il y a du rapport entre ces mondes, & les parties d'où ils sont sortis, & que chaque homme a des qualités différentes, conformément au monde qui l'a produit; que du premier monde viennent les sages, les savans & les beaux esprits; du second, les prudens; du troisiéme, les éloquens; du quatriéme, les fins & les rusés; du cinquiéme, les gourmans; du sixiéme, les libéraux; du septiéme, les lâches; du huitiéme, les lascifs; du neuviéme, les artisans & les laboureurs; du dixiéme, les jardiniers; du onziéme, les manœuvres & les valets; du douziéme, les homicides & les voleurs; du treiziéme, les violens & les oppresseurs des pauvres; du quatorziéme, ceux qui ont le talent de faire bien toutes les choses * Kircher, *de la Chine.*

BRUMANI (Sigismond) étoit de Crémone. Il apprit parfaitement les langues grecque & latine dans sa patrie, & il alla en 1555 étudier la philosophie & la médecine à Padoue. Il avoit beaucoup d'inclination pour ces sciences, & il y fit de très-grands progrès. Il lut les anciens médecins avec réflexion, & il retourna dans sa patrie honoré du titre de docteur, & véritablement docte. Il y fut aggregé au collége des physiciens : mais un an après il fut appellé à Rome, où le pape Clément VIII le fit son premier médecin; il le fut aussi de tout l'état ecclésiastique, & il montra par son habileté & par ses soins qu'il étoit digne de ces honneurs. On les augmenta du titre de citoyen romain, & en 1597 il fut associé au collége de cette ville. Clément VIII avoit une grande confiance en lui, & le regardoit comme un de ses meilleurs amis. Il avoit fait plusieurs ouvrages que l'on croit perdus : entr'autres, de la maniere de composer la thériaque; deux livres des éloges de la médecine; deux autres de la génération & de la corruption : ces ouvrages étoient en latin. Brumani étoit d'une famille noble, & qui a été illustrée par les dignités où plusieurs personnes de cette famille ont été élevées : *César* Brumani fut un des abréviateurs de Rome; *Matthieu* Brumani, chanoine régulier de S. Jean de Latran, a été ensuite évêque de Melfi : il étoit théologien & jurisconsulte, & il a fait quelques traités des droits & de l'origine des revenus ecclésiastiques; sur la validité & l'invalidité des mariages, &c. * Manget, *biblioth. script. medic, tom.* 1, *p.* 487. Arisius, *de Cremonens. scriptor. &c.*

BRUMALES, fête en l'honneur de Bacchus, que les anciens Latins appellent *Brumus*. Les Romains la célébroient deux fois l'année; savoir le 18 de février, & le 15 d'août. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 28. *c.* 25. Lil. Girald. *in Kalend.*

☞ BRUMAT ou BRUMPT, bourg de France en Alsace, au dessous de Strasbourg. Ç'a été une place très-considérable sous les empereurs Romains. Ptolémée l'a connue & l'appelle *Braucomagus*, la mettant pour lieu principal des peuples Tribocques. Elle étoit estimée importante sous Julien, comme on voit au seiziéme livre d'Ammien-Marcellin, qui a accompagné ce prince dans les Gaules. Etant venue au pouvoir des François, elle fut du domaine royal jusqu'à la fin du neuviéme siécle. Ce fut pour lors que l'empereur Arnoul, arriére petit-fils de Louis *le Debonnaire*, donna ce lieu au monastere de Lauresheim, autrement S. Nazaire. Ce lieu ayant été aliéné du temporel de cette abbaye, est venu au pouvoir des seigneurs de Leichtemberg, & par eux aux comtes de Hanau. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg sur la riviere de Sour. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRUMMER (Fréderic) né à Leipsick en 1642 de parens riches, orna son esprit de la connoissance des langues grecque & latine, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit, sur lequel il soutint des thèses *De locatione & conductione*, en 1664. Mais trouvant plus d'agré-

ment dans l'étude des belles lettres, il tourna dans la suite de ce côté-là sa principale application; & pour s'y perfectionner par la connoissance des savans, il voyagea en Hollande en Angleterre & en France. Etant à Paris en 1668 il y publia un commentaire *Ad leg. Cinciam*, qu'il dédia, & qu'il présenta à M. Colbert, alors ministre d'état. Ce commentaire a été imprimé en 1668, à Paris *in*-4°. Mais comme il s'en retournoit la même année, la voiture dans laquelle il étoit ayant été renversée dans l'eau entre Paris & Lyon, il fut noyé à la fleur de son âge: c'étoit le 3 décembre. Outre son commentaire *Ad leg. Cinciam*, on a encore de lui: *Exercitatio historico-philologica de Scabinis antiquis, medii ævi & recentioribus. Declamatio contra otium. Exercitatio de locatione & conductione*. Il étoit grand ami de Reinesius, célébre antiquaire, à la louange duquel il a fait quelques piéces. Tous les ouvrages de Brummer ont été publiés *in*-8° en 1712 par George Beyer, professeur en droit à Wittemberg. * *Voyez* sa préface.

BRUMOY (Pierre) né à Rouen le 26 d'août 1688, entra au noviciat des jésuites de Paris le huitiéme de septembre 1704. Au mois d'octobre 1706 il commença sa philosophie au collége de Louis le Grand, & en 1708 il fut envoyé à Caen pour y achever ses études & se disposer à entrer dans les ordres sacrés. On a plusieurs de ses piéces datées de cette ville en 1710, & 1712, & une datée de Bourges en 1719. Le pere Brumoy passa en effet plusieurs années en province, & y professa la rhétorique. En 1713 il revint à Paris pour y faire sa théologie & continuer de se préparer aux saints ordres. En 1722 il fut rappellé de nouveau à Paris, où il fit profession solemnelle des quatre vœux le 22 février, & on le chargea de l'éducation de M. le prince de Talmont. Il commença aussi dès-lors à travailler aux *Mémoires pour servir à l'histoire des Sciences & des beaux Arts*, journal assez connu, & auquel il a toujours fait honneur. Il ne cessa d'y travailler qu'en 1739, ayant été obligé alors de sortir de Paris, à l'occasion de l'*Histoire de Tamerlan* du pere Margat, son confrere, qui fit du bruit, & de l'édition de laquelle le pere Brumoy avoit pris soin. Son espéce d'exil ne fut pas long; mais à son retour on ne l'employa plus aux *Mémoires de Trévoux*; & quelque temps après, il fut chargé de continuer l'*Histoire de l'église gallicane*, fort avancée par le pere Longueval, qui en avoit publié huit volumes *in*-4°. & par le pere Fontenay, qui en avoit donné deux. En 1725 on le chargea aussi de remplir l'emploi de professeur des mathématiques, que le pere de la Maugeraye avoit exercé, & il le remplit pendant six ans avec beaucoup de distinction. Ce fut apparemment à l'occasion de ce nouvel emploi qu'il prononça le *Discours sur l'usage des mathématiques par rapport aux belles-lettres*, qui est imprimé dans le tome II du recueil de ses divers ouvrages en prose & en vers. Ces différentes occupations ne l'empêcherent pas de donner encore plusieurs autres ouvrages qui ont été fort bien reçus du public. En 1722 il donna un petit volume estimé, & dont on a fait quatre éditions, sous ce titre: *Morale chrétienne*, partagée en trente articles pour tous les jours du mois, à Paris, chez le Mercier, *in*-18. L'approbateur dit que les instructions en sont salutaires & conformes à la foi & aux bonnes mœurs. On y trouve cependant quelques principes, qui, faute peut-être d'être suffisamment expliqués, ne paroissent pas entiérement exacts. Le pere Brumoy ne mit point son nom à cet ouvrage, & ne se fit point connoître pour en être l'auteur. Il composa la premiere des trois lettres publiées sous le titre d'*Examen du poëme* (de M. Racine) *sur la grace*, 1723 *in*-8°. En 1724 il publia en un volume *in*-12 *la vie de l'impératrice Eléonore, mere des deux derniers empereurs de la maison d'Autriche*, tirée de celle que le pere Céva, jésuite, avoit écrite & publiée à Milan. Il donna aussi la même année, l'*Abrége des vertus de sœur Jeanne Silénie de la Motte des Goutes, religieuse de la Visitation de Moulins*, à Moulins 1724, *in*-12. La même année 1724, il donna une nouvelle édition du *Traité de la poësie françoise*, par le pere Mourgues, revue, corrigée & augmentée, & il y joignit plusieurs observations sur chaque espéce de poësie. C'est un volume *in*-12 imprimé à Paris, chez Vincent. Ceux qui ont du gout pour la belle & solide littérature, connoissent & estiment son *Théatre des Grecs, contenant des traductions & analyses des tragédies grecques, des discours & des remarques concernant le théatre grec, des paralleles, &c.* Cet ouvrage, imprimé en 1730 en trois volumes *in*-4°. a été plusieurs fois réimprimé en plusieurs volumes *in*-12 en France & en Hollande. Le pere d'Orléans, jésuite, avoit entrepris & fort avancé l'histoire des *Révolutions d'Espagne*: mais la mort lui fit laisser cet ouvrage fort imparfait. Le pere Rouillé, en étant devenu dans la suite dépositaire, se chargea de le revoir, & le mit en état d'être donné au public; mais ce que le pere d'Orléans avoit laissé demandant un continuateur, le pere Pierre-Joseph Arthuys travailla à cette suite, & la mort l'ayant aussi arrêté en 1722 au commencement de sa carriere, le pere Brumoy acheva l'ouvrage, qui parut en 1734 en trois volumes *in*-4°. L'ouvrage du pere d'Orléans, revu par le pere Rouillé, est compris dans le premier volume, & dans le deuxiéme jusqu'à la page 449: la suite du second volume jusqu'à la page 225 du troisiéme est du pere Arthuys; le reste est du pere Brumoy. Celui-ci, cédant aux sollicitations de quelques libraires, & à cet amour naturel que l'on a pour ses productions, entreprit depuis son dernier retour à Paris de recueillir divers ouvrages en prose & en vers, qu'il avoit faits en différens temps, & dont plusieurs n'étoient le fruit que de ses premieres études. Il en composa quatre volumes *in*-12 qui parurent en 1741, à Paris. Sans parler de quantité de petites piéces que ce recueil contient, on y trouve deux longs poëmes latins, l'un sur les passions, en douze chants; l'autre sur l'art de la verrerie, en quatre chants, l'un & l'autre avec une traduction libre en prose, par l'auteur même. Ces deux poëmes occupent une grande partie des trois premiers volumes du recueil dont il s'agit. Dans le troisiéme on a de plus un discours sur l'immortalité du nom, en latin, avec la traduction par l'auteur, & un recueil d'épîtres en vers latins, aussi traduites en prose, sous le titre de *Epistolæ mortuorum*. Le quatriéme volume contient plusieurs piéces de théatre en françois, savoir, deux tragédies, *Isaac* & *Jonathas*; *le Couronnement de David*, pastorale: *la Boëte de Pandore*, ou *la Curiosité punie*, comédie en trois actes: *Plutus*, comédie en trois actes. Le pere Brumoy a aussi traduit en françois deux des harangues du pere Porée, la premiere sur ce sujet: *Lequel des deux etats, le monarchique, ou le républicain, est plus propre à former des héros*; la seconde, est le discours sur les spectacles. Ces traductions imprimées d'abord séparément, ont été réunies en 1735 dans le recueil des harangues du pere Porée, qui ont paru alors en deux volumes *in*-12. Le pere Brumoy a eu soin de l'édition de l'*Histoire de Gabrini Rienzi* par le pere du Cerceau, & a mis au devant l'éloge de l'auteur, à Paris, 1733 *in*-12. A l'égard de la continuation de l'*Histoire de l'église gallicane*, le pere Brumoy a revu, dit-on, le tome onziéme que le pere Fontenay avoit achevé, lorsqu'il fut attaqué de paralysie; mais auquel il y avoit encore beaucoup à travailler, & il a fini le douziéme. On assure du moins qu'il y mettoit la derniere main, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui l'a emporté le 17 d'avril 1742. Le pere Berthier, son confrere, est chargé de continuer l'ouvrage dont on vient de parler. Voyez l'éloge du pere Brumoy dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1742. M. Titon du Tillet a donné place au pere Brumoy, son ancien ami, dans le supplément de la

description du Parnasse françois, que l'on peut consulter.

BRUN (Claude) avocat général au parlement de Dole. Sa famille originaire de ce pays, étoit reconnue pour noble dès le temps de Philippe *le Bon*, duc & comte de Bourgogne : même les annales de Bourgogne composées par Louis Gollut, & imprimées l'an 1592, témoignent que ceux de ce nom & de cette famille, étoient déja compris au nombre des nobles de cette province-là, lorsque Simon Brun accompagnoit Othon, comte palatin de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Italie l'an 1281. CLAUDE Brun, conseiller au parlement de Dole l'an 1605, par lettres patentes du roi d'Espagne Philippe II, exerça divers autres emplois de confiance & d'importance, de la part des princes de la maison d'Autriche ; car il fut deux fois envoyé à Henri IV, roi de France, pour la neutralité du comté de Bourgogne, comme aussi auprès des ducs de Wirtemberg & de Lorraine, & des autres princes ligués pour renouveller la ligue de ces pays-là, & leur alliance avec la maison d'Autriche. Claude Brun étoit en telle estime dans sa province, & auprès de son prince, qu'il fut chargé des affaires les plus importantes du comté de Bourgogne, pendant que celles du dehors lui étoient commises par l'archiduc Albert, & l'infante Isabelle, alors souverains du comté de Bourgogne. Ce magistrat mourut le 14 juillet 1621.

BRUN (Antoine) l'un des plénipotentiaires d'Espagne à Munster, étoit fils du précédent, & naquit à Dole en 1600. Il fut fait procureur général du parlement de Dole en 1632. Il étoit alors avocat, & avoit une grande réputation. D'un esprit solide & orné, & en même temps fort brillant, il s'acquit l'estime & l'amitié des savans de son siécle, & il fut en relation avec eux. Le marquis Antoine Sarmiento & dom Diego de Saavedra, envoyés de la cour d'Espagne en Franche-Comté, pour en reconnoître l'état après l'an 1636, ayant eu par-là occasion de le connoître, lui accorderent leur estime. Saavedra lui communiqua son dessein sur les emblêmes politiques qu'il a mis au jour, & profita de ses lumieres. L'un & l'autre envoyé de retour en Espagne, parlerent de lui si avantageusement au roi & à ses ministres, qu'il fut employé peu de temps après aux diétes de l'empire, à Wormes & à Ratisbonne ; & nommé par le roi d'Espagne l'un de ses plénipotentiaires au congrès de Munster avec le comte de Pigneranda, qui se contenta de représenter, & lui laissa tout le soin des affaires importantes qui y furent agitées. Le roi d'Espagne avoit honoré M. Brun du titre de baron & de celui de conseiller d'état au conseil suprême de Flandre à Madrid. Antoine Brun eut au congrès plusieurs disputes fort vives avec Abel Servien, comte de la Roche-des-Aubiers, plénipotentiaire de France, & avec le sieur de Mourgues, plus connu sous le nom de l'abbé de Saint Germain, qui avoit accompagné M. Servien. M. Brun gagna la confiance de Fabio Chigi, nonce du pape au congrès, & du comte Jean Oxenstiern, plénipotentiaire de Suéde. On lui donne l'honneur d'avoir ramené les esprits des Hollandois, auparavant les ennemis les plus obstinés de la maison d'Autriche. M. Brun conclut avec eux en 1648, une paix avantageuse à son maître, lequel lui confia aussitôt après l'ambassade de Hollande. L'estime que l'on avoit déja pour M. Brun dans ce pays, augmenta quand on le vit de plus près. Il y devint l'arbitre de quantité d'affaires importantes, & il y fit connoître en ces occasions, comme il l'avoit déja fait en tant d'autres, qu'il avoit une grande connoissance du droit public & privé, beaucoup d'expérience dans les affaires, un esprit pénétrant & un jugement solide. Il mourut à la Haye le 11 janvier 1654, ayant été nommé depuis peu président des finances aux Pays-Bas. Son cœur fut apporté aux carmelites de Besançon, comme il l'avoit ordonné par son testament. On peut voir dans l'*Histoire du traité de Westphalie*, livre I, sous l'année 1644, le portrait avantageux que le P. Bougeant a tracé de cet habile ministre. Antoine Brun avoit épousé en seconde noces *Magdeléne* d'Acoste, dont il eut entr'autres enfans, *Claude-Ferdinand*. Celui-ci eut entr'autres enfans de son mariage avec *Marie* de la Tourrette de Gineftou, *Ferdinand-Agathange*; lequel de son mariage avec *Charlotte* de Monsaulain de Montal, n'a eu qu'une fille nommée *Henriette-Charlotte-Gabrielle* de Brun. * Dunod. *Mém. pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 652, 653, & 655-670. Le P. Bougeant, *hist. du traité de Westphalie*.

M. Dunod, qui parle si au long d'Antoine Brun, dans l'ouvrage que je viens de citer, ne dit rien d'une traduction françoise des épîtres de Juste-Lipse, que ce magistrat avoit faite dans sa premiere jeunesse. Cet ouvrage a pour titre : *Le choix des épîtres de Lipse, traduites du latin en françois, par Antoine Brun, de Dole en Franche-Comté*, à Lyon, chez Jean Radisson 1650, *in-8°*. Il y a toute apparence qu'il y avoit déja eu une édition de cet ouvrage en 1618. Car le privilége est du 21 août de cette année 1618, & il y est dit que l'ouvrage a été imprimé le 3 octobre de la même année. On trouve au commencement du livre différentes piéces de vers à la louange du traducteur. Antoine Brun se mêloit aussi de poësie : non-seulement il met en vers françois les vers latins semés dans les épîtres de Lipse, il donne aussi à la fin de sa traduction trente-sept stances *sur le trépas de Juste-Lipse, restaurateur des lettres humaines, pere & auteur de la constance*. Cet éloge funébre n'est pas la seule ni la premiere piéce en vers de M. Brun : il dit lui-même, que *lorsqu'il faisoit tirer le livre de sa traduction, on lui fit donner quelques huit cens vers pour mettre au parnasse des poëtes de son temps*. On trouve en effet quelques poësies de lui dans *les délices de la poësie françoise*, à Paris, 1620, *in-8°*, savoir, une élégie, quatre sonnets, huit épigrammes & deux piéces, l'une de huit stances de quatre vers chacune, l'autre de dix-sept stances. Il avoit fait de plus une ode à M. le comte de Fiesque, & sans doute encore quelques autres piéces. La famille conserve aussi les mémoires composés par Antoine, & les discours qu'il a prononcés aux diétes de l'empire, au congrès de Munster & pendant son ambassade en Hollande.

BRUN (Charles le) premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des meubles de la couronne aux Gobelins, directeur, chancelier & recteur de l'académie royale de peinture & de sculpture, & prince de l'académie de S. Luc à Rome, naquit vers le milieu de l'année 1618, d'un pere qui étoit sculpteur. Dès l'âge de trois ans, étant auprès du feu, il en tiroit des charbons, & dessinoit sur l'âtre, à la lueur de ce feu. A l'âge de quatorze ans il fit le portrait de son pere, qui passe encore aujourd'hui pour un très-beau morceau. Le Brun, Mignard, Bourdon & Tetelin étoient éleves de Vouet, le plus fameux peintre d'alors, & le Brun passa bientôt ses compagnons. Le chancelier Seguier voulut l'avoir, lui donna de grosses pensions, & l'envoya à Rome, où il l'entretint pendant quelques années. La facilité & la correction des ouvrages de le Brun, surprirent les plus fameux sculpteurs & les peintres les plus célébres. Il marqua toujours beaucoup de reconnoissance pour la mémoire de M. le chancelier Seguier après sa mort arrivée en 1672. Le cardinal Mazarin avoit aussi voulu voir de ses tableaux, & les estima fort. Le Brun avoit un génie vaste & propre à tout. Il étoit inventif, & savoit parfaitement l'histoire & les mœurs de tous les peuples. Il donnoit des dessins à tous les sculpteurs du roi, à tous les peintres, orfévres, ferruriers, menuisiers, &c. On connoît assez le prix de ses ouvrages, tels que sont la bataille & le triomphe de Constantin, l'histoire du roi, celle d'Alexandre, & les tableaux des maisons royales, des saisons & des élémens, qui ont été heureusement exécutées en tapisseries aux Gobelins. Entre ses autres tableaux les plus estimés, on compte le crucifix des anges ; le plat-fond de

Vaux-le-Vicomte; le plat-fond & la coupe de Sceaux; le massacre des Innocens; S. Etienne, dont le tableau se voit à Notre-Dame de Paris; une Magdeléne; une descente de croix; le S. Charles d'après celui qui est à sa chapelle; le serpent d'airain, tableau de plus de vingt-quatre pieds de largeur, sur douze de hauteur; & son bel ouvrage, qui est dans le réfectoire des religieux pénitens de Picpus lès-Paris; à saint Sulpice, la Pentecôte; au Sépulcre, le tableau du maître-autel; aux capucins du fauxbourg S. Jacques, la Présentation; la galerie de M. Lambert, & dans le vieux Louvre, la galerie d'Apollon, outre une infinité d'autres ouvrages, qu'il seroit trop long de marquer ici. Pendant qu'il peignoit son grand tableau de la famille de Darius à Fontainebleau, le roi lui donnoit près de deux heures tous les jours. Ce prince lui fit présent de son portrait enrichi de diamans, dont il y en a un de fort grand prix, & lui donna des lettres de noblesse le 20 décembre 1662, & des armes, qui sont un soleil en champ d'argent, & une fleur-de-lys en champ d'azur, avec un timbre de face. Jamais personne n'a mieux connu l'homme que le Brun, ni mieux découvert par son visage, à quelles passions il étoit sujet. Aussi a-t-il fait un traité des passions composées, & un autre de la physionomie, par lequel il prouve que chaque homme a du rapport avec quelque animal. Il a dessiné, pour servir à cet ouvrage, plusieurs têtes sans ombre, sur lesquelles sont dépeintes les passions ausquelles on voit les hommes portés, & l'on en remarque plusieurs dans une même tête. C'est peu dire que les plus grands seigneurs de France ont honoré le Brun de leur estime : les princes étrangers ne l'ont pas moins cheri, & il étoit en commerce avec le grand duc de Florence, qui lui fit l'honneur de lui demander son portrait. Il mourut le 12 janvier 1690 âgé de 72 ans, sans laisser de postérité, & est enterré dans sa chapelle à S. Nicolas du Chardonnet à Paris, où il avoit fait élever un superbe tombeau à sa mere. * *Mém. hist.* Perrault, *hommes illust. qui ont paru en France dans le 18 siécle.*

BRUN (Laurent le) jésuite, poëte latin, né à Nantes en Bretagne l'an 1607 a fait un ouvrage intitulé : l'*Eloquence poëtique*, ou *les préceptes de l'art poëtique, autorisés par des exemples*, imprimé à Paris en 1655, *in*-4°. Il est écrit en latin, & il est accompagné d'un autre traité sur le même sujet, sous le nom de *figures poëtiques*, ou *lieux communs de l'éloquence poëtique.* Il a fait plusieurs poësies, entr'autres, le *Virgile chrétien*, qui est composé d'églogues, & de géorgiques spirituels; & un poëme héroïque intitulé, *Ignatiade*, qui contient XII livres, où il fait l'histoire du pélerinage de S. Ignace à Jérusalem, & celle de la société de Paris; & plusieurs autres ouvrages en vers, qui font voir que ce jésuite avoit beaucoup de disposition pour la poësie. Il mourut à Paris le premier septembre 1663. * Ol. Boric. *dissertat.* 3. *de poët. ad fin. pag.* 114. Baillet, *jugemens des savans sur les poët. Art. Poët. tome V.*

BRUN (Jean) jésuite, né en 1660 dans le diocèse d'Alais, ne mérite pas proprement le nom d'auteur, quoiqu'il eût été très-capable de l'être. On ne sait de lui qu'une brochure, imprimée en 1718 à Bruxelles, si on en croit le titre; elle est intitulée : *Les cent une propositions extraites du livre des Réflexions morales du P. Quesnel, sur le nouveau testament, qualifiées en détail.* L'auteur mourut l'année suivante 1719, le 12 juin à Turin, le neuviéme jour de son arrivée en cette ville, où il avoit suivi le P. Joseph de Gallifet, jésuite, aujourd'hui assistant de France, & connu en particulier par un ouvrage, intitulé : *De cultu sacro-sancti cordis Dei ac Domini nostri Jesu Christi, in variis christiani orbis provinciis jam propagato, Romæ, apud Joan. Mariam Salvioni*, 1726. Le P. Brun étoit poëte, & après sa mort il fut loué magnifiquement en vers latins par un professeur du collége de Turin, qui monta en chaire exprès. M. le président de la Tourette a traduit cet éloge en vers françois. Le P. Brun étoit un des plus anciens académiciens de Lyon, & il a enseigné dans cette ville pendant plus de vingt ans la rhétorique, la philosophie, les mathématiques & la théologie. Il étoit moins versé dans cette derniere science; le temps qu'il avoit donné aux autres, l'avoit empêché d'approfondir celle-ci. Le P. Colonia, a parlé de ce pere dans son *hist. littér. de Lyon.* * *Mém. du temps.*

BRUN (Pierre le) prêtre de l'oratoire, né à Brignolle, ville du diocèse d'Aix en Provence, au mois de juin 1661, s'est distingué sur la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, par son érudition, tant dans les matieres ecclésiastiques que les profanes. Il a fait l'espace de treize ans des conférences sur l'écriture-sainte, sur les conciles, & sur l'histoire ecclésiastique, au séminaire de S. Magloire à Paris, & a donné au public, des *lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette*, imprimées à Paris, l'an 1693, réimprimées à Amsterdam, trois ans après, & en 1702, à Paris, considérablement augmentées, & sous le titre d'*Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples, & embarassé les savans, &c*, avec la méthode & les principes pour discerner les effets naturels, de ceux qui ne le sont pas. On a donné une nouvelle édition de cet ouvrage, en 3 volumes *in*-12, Paris 1732. Cette édition est ornée d'une préface, & de l'éloge historique du P. le Brun, composés par M. Bellon, prêtre, neveu & un des héritiers du P. le Brun, qui lui avoit légué ses manuscrits. L'abbé Granet fit imprimer en 1737 un recueil de piéces pour servir de quatriéme tome à cet ouvrage du P. le Brun, dans lequel on trouve quelques écrits de ce pere joints à plusieurs autres de diverses personnes. On a aussi du P. le Brun des discours sur la comédie, pour répondre au P. Caffaro, théatin, qui soutenoit qu'elle est permise aux chrétiens, dans lequel il rapporte l'histoire du théâtre, & les sentimens des docteurs de l'église sur la comédie, depuis le premier siécle, jusqu'à présent, imprimés à Paris l'an 1694. Cet ouvrage a été réimprimé en 1731, avec des augmentations. L'éditeur & auteur de la nouvelle préface est feu M. l'abbé Granet. Le P. le Brun a publié en 1700 *un essai de la concordance des temps*, avec des tables pour l'accord des éres ou des époques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil, par le moyen des colonnes, l'accord ou la différence des époques. La foiblesse de sa vue l'a empêché d'achever & de publier cet ouvrage. M. l'abbé Bignon l'ayant engagé d'écrire sur les liturgies, il nous a donné 4 volumes *in*-8° sur cette matiere. Le premier parut en 1716 sous ce titre : *Explication littérale, historique & dogmatique des prieres & des cérémonies de la messe, suivant les anciens auteurs, & les monumens de la plupart des églises, avec des notes, &c.* in-8°, 1716. Et en 1726 il donna les trois autres volumes sous ce titre : *Explication de la messe, contenant les dissertations historiques & dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues & conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les sectaires du XVI siécle.* Il avoit donné en 1718 *un manuel pour la messe, ou courte explication des cérémonies avec des pratiques, pour entrer dans l'esprit du sacrifice.* Le grand ouvrage du P. le Brun sur les liturgies a été plusieurs fois attaqué, & par différens auteurs. Deux ans après l'impression du premier volume, il parut contre, un écrit intitulé : *Lettre d'un curé du diocèse de Paris, à l'auteur du journal de Trévoux, sur le sacrifice de la messe* : ce qui engagea le pere de l'oratoire à répondre par une lettre du 23 juin 1718, *in*-8°, à Paris chez Delaulne, dans laquelle il avance cette proposition : *Que la consécration exceptée, & l'union du corps mystique bien entendue, les fideles prient, offrent & sacrifient conjointement avec le prêtre, parce-*

qu'ils concourent tous en leur maniere au sacrifice. Comme c'étoit cette doctrine que le curé avoit attaquée principalement dans sa lettre, c'est aussi le point principal sur lequel le P. le Brun s'étend dans sa réplique. La dissertation dixiéme du troisiéme volume a excité une dispute plus longue & plus vive. Le P. le Brun y ayant soutenu que l'on ne devoit point réformer la liturgie des Arméniens, dans laquelle on trouve la priere de l'invocation pour le changement du pain & du vin après les paroles de Jesus-Christ, & dans laquelle il est marqué en termes formels, que le changement n'est fait qu'après cette invocation; & conformément à cette liturgie, le P. le Brun ayant soutenu que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation ou la priere jointe avec les paroles de J. C.: le P. Bougeant, jésuite, fit imprimer en 1727 un petit ouvrage contre ce sentiment, qu'il intitula: *Réfutation de la dissertation du P. le Brun, sur la forme de la consécration de l'eucharistie, adressée à l'auteur*, à Paris chez d'Houri, 1727, in-12. Le P. le Brun répondit par un ouvrage de 145 pages, *in*-8°, intitulé: *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'eucharistie, en réponse à la réfutation, &c.* à Paris, chez Delaune, 1727. Cet écrit est approuvé de trente-neuf docteurs; cependant cette défense donna lieu à de nouveaux orages. Les journalistes de Trévoux l'attaquerent dans leurs mémoires du mois de mars 1728, à l'article des nouvelles littéraires, ce qui obligea le P. le Brun à répliquer par un petit écrit de 27 pages, intitulé: *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux, dans le jugement qu'ils ont porté de la défense de l'ancien sentiment, qui joint la priere de l'invocation aux paroles de Jesus-Christ, pour la consécration de l'eucharistie:* ou *défense du P. le Brun de l'oratoire, & des docteurs qui ont approuvé son ouvrage.* Cette lettre est datée du 29 mars 1728; mais elle ne fut pas d'abord rendu publique, quoiqu'imprimée. Feu M. Tournely, à qui le P. le Brun la montra, craignant qu'elle ne fût cause d'une guerre ouverte, lui conseilla de la supprimer, & le P. le Brun se rendit à ses avis. Mais ce silence n'arrêta point la dispute: ce qui avoit choqué le P. le Brun dans les mémoires de Trévoux du mois de mars 1728, fut appuyé & confirmé de nouveau par un écrit, qui fut imprimé à Paris la même année 1728 sous ce titre: *Apologie des anciens docteurs de la faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes & Nicolas Isambert, contre une lettre du P. le Brun de l'oratoire, insérée dans les mémoires de Trévoux de juillet 1728, sur la forme de la consécration de l'eucharistie, par M. P. T. H. Ch. R. Pr. D. D.* à Paris, chez Chaubert. Le P. le Brun s'étant vu attaqué de nouveau, commença à distribuer sa lettre, qu'il avoit presque entiérement supprimée jusqu'alors; & voulant répondre plus amplement, il entreprit sur ce sujet un nouvel ouvrage qu'il avoit déja bien avancé lorsqu'il tomba dangereusement malade d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 6 janvier 1729. Comme on avoit voulu faire condamner à Rome son sentiment sur la forme de la consécration, & qu'il y eut même quelques mémoires présentés contre lui, le P. le Brun répondit principalement à un, dans lequel le prélat romain, qui en étoit auteur, s'étoit plaint sur-tout de ce que le livre étoit écrit en françois, soutenant qu'on ne devoit point mettre le peuple à portée d'entrer dans ces disputes. Le P. le Brun, dans sa réponse, fit voir que les protestans écrivant en langue vulgaire, on ne pouvoit se dispenser de suivre la même méthode. Il faut ajouter encore aux écrits du P. le Brun: Une dissertation sur les jumeaux de Vitri, dans un des journaux des savans; & une lettre à M. Thomassin de Mazaugues, président au parlement de Provence, sur les différentes leçons de ce passage du chapitre X de la premiere épître de S. Paul aux Corinthiens: *Quiconque mangera ce pain ou boira ce calice, &c.* Cette lettre, à laquelle le P. Fournier de la doctrine chrétienne a donné lieu, par une conférence qu'il eut en Angleterre avec un ministre, se trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart, *tom.* 8, *part.* 1. Le P. le Brun a laissé manuscrit des dissertations sur l'histoire ecclésiastique; & un ouvrage sur le formulaire à l'occasion des cinq fameuses propositions. * *Biblioth. franç.* ou *hist. littér. de la France*, *tom.* 13, *part.* 2, *art.* 3. Cet article contient un mémoire très-curieux sur la vie & les ouvrages du P. le Brun. En 1733 M. Breyer, chanoine de Troyes, a donné une *nouvelle dissertation*, in-8°, contre le sentiment du P. le Brun, sur les paroles de la consécration.

☞ BRUN (Denys le) reçu au serment d'avocat au parlement le 2 décembre 1659, donna au public en 1692 un *traité des successions*, vol. *in-fol.* dont il a été fait plusieurs éditions, sur la derniere desquelles M. Espinard, président à mortier honoraire du parlement de Besançon, a fait des notes. Denys le Brun avoit aussi composé un *traité de la communauté de biens*, qui a été imprimé en 1704, après sa mort, avec des notes anonymes de deux de ses confreres. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BRUN (Jean-Baptiste le) connu aussi par le surnom de *Desmarettes*, né à Rouen, fils de *Bonaventure* le Brun, libraire; fut élevé en partie dans le monastere de Port-royal des Champs, & conserva toujours une étroite liaison avec les amis de cette maison. Content du degré d'acolyte, il ne voulut jamais s'engager dans les ordres sacrés, & a passé la plus grande partie de sa vie à rendre service à différens diocèses, & en particulier à celui d'Orléans, & à composer des ouvrages également utiles & solides. Il s'étoit acquis la confiance de M. Colbert, archevêque de Rouen, & du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, autant par ses lumieres qui étoient fort étendues, que par sa prudence & par sa solide piété. Il a contribué dans ces diocèses, surtout dans celui d'Orléans, à différens établissemens. Les troubles de l'église dans lesquels il s'est trouvé impliqué, l'ont plus d'une fois retiré du repos qu'il s'étoit promis. Il est mort à Orléans dans un âge très-avancé, le 19 mars 1731. Outre les bréviaires d'Orléans & de Nevers dont il est connu pour être l'auteur, ou au moins pour y avoir eu la principale part; on a encore de lui des notes sur l'ouvrage latin de Jean, évêque d'Avranches, & ensuite archevêque de Rouen, sur les offices ecclésiastiques, dont il donna une nouvelle édition en 1679, *in*-8°, à Rouen. L'édition des ouvrages de S. Paulin, enrichis de notes, de variantes & de dissertations, entr'autres une sur S. Victrice, *in*-4°, à Paris en 1685. On lui attribue la vie de S. Paulin en françois, *in*-8°, avec des éclaircissemens & des remarques, & les vies de S. Victrice & de S. Apre, en 1686, & les lettres du même saint aussi traduites en françois; mais ce fut le P. Frassen, cordelier, qui fit imprimer ces deux ouvrages. Il n'est pas néanmoins le traducteur des lettres: cette traduction est de Claude de Santeul de S. Magloire, frere du poëte; & elle a été revue par M. Pelhestre, laïc, qui demeuroit chez les cordeliers du grand couvent. On lui doit aussi la concorde des livres des Rois & des Paralipoménes, ouvrage latin, auquel il travailla conjointement avec M. le Tourneux, & sous les yeux de cet écrivain; à Paris, *in*-4°, 1691. Les voyages liturgiques de France, ou recherches faites en diverses villes du royaume sur cette matiere, sous le nom du sieur de *Moleon*, in-8°, à Paris en 1718. Le gout que M. le Brun Desmarettes a toujours eu pour les rits & les anciens usages des églises de France, l'avoit engagé à visiter la plus grande partie de ces mêmes églises & des cathédrales les plus célébres, & il s'est attaché à marquer les pratiques particulieres qu'il y a vues, & que l'on trouve en détail dans ses voyages liturgiques. Le même auteur avoit promis une vie détaillée de S. Jérôme, qui n'a point paru. Il avoit travaillé pendant long-temps à une nouvelle édition du martyrologe d'Usuard, qui devoit être accompagnée de notes utiles; mais presque tous ses

ses papiers ayant été saisis lorsqu'il fut mis à la Bastille où il demeura cinq ans, il ne jugea pas à propos de recommencer son travail lorsqu'il en fut sorti. Une partie de ses notes passa dans l'édition du même martyrologe, que le P. Solier, jésuite, a donnée. On a fait espérer aussi de M. le Brun, une nouvelle édition de l'ouvrage de feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, sur les liturgies. Mais ce qu'on doit demander avec plus d'empressement, est l'édition des œuvres de Lactance qu'il avoit entreprise, & qu'il avoit revue avec soin sur tous les manuscrits. Elle étoit achevée entiérement quand il mourut, & elle a passé entre les mains de M. le Brun son frere, libraire à Rouen. * *Mém. du temps. Europe savante*, *octobre* 1718, *art.* 1.

☞ BRUN (Antoine-Louis le) poëte François, né à Paris le 7 septembre 1680, étoit fils unique de Jean-François le Brun, trésorier de France en la généralité de Paris, qu'il perdit, de même que sa mere, ayant à peine atteint l'âge de neuf ans. Il fit ses études au collége des jésuites, & s'y distingua dans toutes ses classes. Il en sortit à l'âge de 17 ans, & donna peu de temps après des marques du progrès qu'il y avoit fait, & de son penchant pour la poësie : car on vit sortir de sa plume plusieurs petits poëmes latins, dont il donna quelques copies à ses amis : Il les traduisit ensuite en vers françois, & les fit imprimer en 1707, *in*-8°, sous ce titre : *Bilinguis musarum Alumnus, auspice Phœbo.* Le Brun voyagea en Angleterre, en Hollande & en Italie. Il séjourna un an à Rome. Il avoit de la connoissance & du gout pour la peinture, la sculpture & l'architecture : il possedoit un joli cabinet de tableaux & de livres, & tout ressentoit chez lui l'amour & le bon gout des arts. Le Brun a passé les vingt dernieres années de sa vie dans des œuvres de piété, & entierement occupé des devoirs de la religion. Il est mort à Paris le 28 mars 1743, dans la soixante troisiéme année de son âge. Les poësies qu'il a composées sont, I. sept piéces pour le théâtre lyrique, savoir; *Zoroastre*, *Arion*, *Semelé*, *Melusine*, *Europe*, tragédies en cinq actes, *Fréderic*, tragédie en trois actes, *Hippocrate amoureux*, pastorale comique en trois actes. Ces piéces n'ont point été mises en musique. Elles ont été imprimées en 1712 en un volume *in*-12. II. un volume intitulé : *Epigrammes*, *madrigaux*, *& chansons* de M. le Brun, imprimé en 1714, *in*-8°. III. *Odes galantes & bachiques*, imprimées *in*-12 en 1719. IV. Cinq livres de *fables*, en 1722, *in*-12. M. Titon du Tillet, qui avoit beaucoup connu l'auteur, dit qu'il a trouvé dans ces piéces plusieurs choses bonnes & agréables. On a encore de M. le Brun les trois ouvrages suivans en prose, *Traductions des épigrammes d'Owen*, imprimées en 1709. *Les aventures d'Apollonius de Tyr*, 1710 & les aventures de Calliope, en 1720. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois.*

BRUN, *cherchez* BRUNUS.

BRUNE, *cherchez* HENRI DE PIRO.

☞ BRUNEAU (Antoine) avocat au parlement, a donné au public deux traités de jurisprudence. Le premier est sur les criées, imprimé pour la premiere fois à Paris en 1685, in-4° : il fit lui-même un supplément à son ouvrage imprimé à Paris en 1686, *in*-12, qu'il insera dans les éditions suivantes de son traité. Il y a dans ce traité des choses très-utiles; mais elles sont confondues sans aucun ordre avec une infinité de remarques, d'observations & de citations sur des matieres qui n'ont aucun rapport aux criées, ni même à la jurisprudence, telles que l'origine des moulins à vent, celle des chapeaux & autres objets semblables. Malgré les défauts de cet ouvrage, il fut recherché, apparemment parcequ'on y trouve plusieurs remarques sur les usages présens du palais dont on n'étoit point instruit par les précédens traités des criées. Il y a eu jusqu'à trois éditions de cet ouvrage faites pendant la vie de l'auteur. Lorsqu'il mourut il se disposoit à en donner une quatriéme édition, & il avoit fait dans cette vue des additions qui sont dans le même gout que le corps de son livre. Les libraires qui avoient le privilége pour cette quatriéme édition, engagerent M. d'Hericour à revoir le traité entier, pour en retrancher ce qui paroîtroit inutile, & y ajouter ce qu'il croiroit convenable. Mais M. d'Hericour voyant que pour en faire quelque chose de méthodique, il faudroit refondre entiérement l'ouvrage, aima mieux faire un nouveau traité; & ce fut à cette occasion qu'il composa son *Traité de la vente des immeubles par décret*, imprimé pour la premiere fois en 1727. *Voy.* la préface de ce traité. Le second ouvrage de Bruneau est intitulé : *Observations & maximes en matiere criminelle*, Paris, 1715, *in*-4°. Ce traité a été revu & augmenté par Gui du Rousseau de la Combe, qui en donna une nouvelle édition en 1741. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BRUNECK en Allemagne, *cherchez* BRAUNECK.

BRUNEHAUD ou BRUNICHILDE, fille puînée d'*Athanagilde*, roi des Visigoths en Espagne, & de *Goswinthe*, épousa *Sigebert* I, roi d'Austrasie, en 568, & fut mere de *Childebert* II, d'*Ingonde* & de *Clodesinde*. Elle abjura les erreurs d'Arius, & parut d'abord pieuse & libérale : car on prétend qu'elle fut fondatrice des abbayes de S. Martin d'Autun, de S. Pierre, & d'Aisnai de Lyon, & de S. Vincent de Laon. C'est ce que nous apprenons d'Aimoin. Apparemment ce sont ces actions de piété, que S. Grégoire *le Grand*, & S. Germain de Paris, ont eu en vue dans les éloges qu'ils donnent à Brunehaud. Car elle est diffamée dans les écrits des autres auteurs, par sa cruauté, sa vengeance, son avarice, & son impudicité. Après la mort de *Sigebert*, elle épousa *Merouée*, fils de *Chilperic*; & ayant été rendue à son fils *Childebert*, elle devint régente du royaume d'Austrasie. Elle prit contre son propre fils le parti de Gombaud, ou Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, & fut même accusée de l'avoir empoisonné; parceque sa majorité ayant ôté à cette princesse l'autorité souveraine, elle ne pouvoit la recouvrer que par la minorité de ses petits-fils. Elle gouverna les états de Théodebert, qui avoit eu l'Austrasie en partage; & pour contenter son avarice & sa lubricité, elle n'épargna ni le fer ni le poison. Wintrion duc de Champagne, & plusieurs autres en firent une triste expérience. Ces actions la rendirent si odieuse à tous les grands du royaume, qu'ils la chasserent toute nue de l'Austrasie. Un pauvre paysan, nommé *Disier*, l'ayant reconnue, la conduisit à Châlons sur Saone, vers son autre petit-fils *Thierri*, qui lui confia toute l'autorité. Son conducteur eut pour récompense l'evêché d'Auxerre. Cette cruelle reine excitoit elle-même ce prince à bruler d'un amour défendu; & de peur qu'une légitime épouse ne vînt à lui soustraire son autorité, elle prenoit soin de lui chercher des maîtresses. Quoiqu'elle fût deux fois grand'mere, elle ne laissa pas d'avoir des galants, & entr'autres Protade, qu'elle éleva jusqu'à la charge de maire du palais, par la mort de Bertoalde, qui l'exerçoit. Ses désordres causerent un si grand scandale, que S. Didier, évêque de Vienne, se vit obligé de lui en faire des remontrances. Cette Jezabel n'approuvant pas cette liberté, le fit condamner l'an 603 à Châlons, dans une assemblée d'évêques dévoués à sa passion : puis deux ans après, elle le fit lapider par ses satellites. Pour se venger de Theodebert, elle persuada à Thierri II de lui faire une guerre, qui ne finit que par la perte de toute la famille du premier en 611. Enfin à ce qu'on croit, elle donna au dernier du poison, qui le mit au tombeau en 612. Tant de crimes obligerent les François assemblés militairement, de punir cette odieuse princesse. Clotaire II s'y trouva, représenta ses crimes, & même l'accusa d'avoir fait mourir dix rois. Elle fut condamnée à une mort infâme l'an 613, ou selon d'autres l'an 614. On la gêna trois jours durant, ensuite on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queue d'une cavale indomtée, qui lui cassa la tête, en la traînant sur les cailloux. D'autres

disent qu'on la fit tirer à quatre chevaux. Les flâmes consumerent le reste de son cadavre. Quelques-uns disent pourtant qu'on l'enterra dans l'abbaye de saint Martin d'Autun. *Voyez* l'apologie de cette princesse dans l'histoire de France de Cordemoi, qui tâche de la justifier sur la plupart de tous ces faits. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4, 5, 6 *& suiv.* Aimoin, *l.* 3 *&* 4. Adon. Sigebert, *en la chronique.*

BRUNELLI (Jerôme) jésuite, natif de Sienne, savoit les langues, & particuliérement la grecque & l'hébraïque, qu'il enseigna à Rome, où il mourut le 22 février de l'an 1613, âgé de soixante-trois ans. Il traduisit de grec en latin quelques homélies de S. Jean Chrysostome, & publia quelques autres ouvrages. * Alegamb, *bibl. script. societ. Jesu.* Janus Nicius Erythæus, *pinac. II. imag. illustr. c.* 52.

BRUNESTON, *cherchez* SIMON BRUNESTON.

☞ BRUNET (Jean-Louis) reçu au serment d'avocat au parlement de Paris le 30 août 1717, a donné au public plusieurs ouvrages sur les matieres canoniques, savoir; *Le parfait notaire apostolique & procureur des officialités*, augmenté du *traité de la reception des testamens par les curés & les vicaires*, 2 volumes in-4°. *Les maximes du droit canonique de France* par Louis du Bois, qu'il a revues, corrigées & beaucoup augmentées; une *histoire du droit canonique & du gouvernement de l'église*, Paris 1720, un volume in-12; des *notes* sur le traité de l'abus de Fevret. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BRUNETTO LATINI, & quelquefois LATINO, en françois BRUNET LATIN, est un de nos plus anciens traducteurs. Il étoit de Florence, où il naquit un peu après le commencement du XIII siécle. Au milieu des troubles dont les factions des Guelphes & des Gibelins agitoient toute l'Italie, il ranima le gout des lettres. Orateur, poëte, historien, philosophe & théologien même, il forma une école de laquelle sortirent entr'autres Guido-Cavalcanti & le fameux Dante. Il enseigna à ses citoyens, non-seulement l'art de bien parler, mais encore celui de bien gouverner. Secrétaire de la république, il eut une très-grande part au gouvernement, & fut chargé de plusieurs ambassades. Enfin, obligé de sortir de Florence avec tous les Guelphes, du parti desquels il étoit, après la défaite de l'armée des Florentins par le comte Jourdain, général de Mainfroi, il se réfugia en France en 1260; s'établit à Paris, & y composa plusieurs ouvrages, entr'autres le livre intitulé, *Trésor.* Comme cet ouvrage, dont il y a plusieurs manuscrits dans la bibliothéque du roi de France, n'a jamais été imprimé, beaucoup d'auteurs en ont parlé sans l'avoir vu, & les uns ont prétendu qu'il étoit écrit en italien, d'autres en langue provençale; cependant il est certain qu'il est écrit en françois, tel qu'on le parloit du temps de S. Louis. La plupart veulent que ce soit un dictionnaire pour la langue, ou un traité des louanges de la langue françoise; mais c'est surement une espéce de cours de philosophie, où, sous la division de philosophie en théorique & pratique, Brunet traite de Dieu, de la cosmographie, de la géographie, de l'histoire sacrée & profane, de la propriété des choses naturelles, de la morale, de la rhétorique & de la politique. Cet ouvrage est donc en forme d'encyclopédie, dont après Pline, cet auteur donna le modéle, & dans le gout duquel nous avons le *Propriétaire* de Barthelemi de Granville, nommé de son temps le Pline des moines, le *Redactorium morale* de Pierre Berchoire, & plusieurs autres aujourd'hui le rebut des bibliothéques. L'ouvrage de Brunetto n'est presque qu'une traduction françoise de plusieurs endroits de différens auteurs. Apres la mort de Mainfroi tué dans la bataille que gagna sur lui Charles d'Anjou en 1266, Brunetto revint à Florence, & y finit ses jours en 1295. Sa famille persista toujours dans son attachement pour le duc d'Anjou, & un de ses descendans accorda à un des fils de Brunet le lambel fleurdelisé dont la maison d'Anjou brisoit ses armes. Brunetto a traduit aussi en françois les morales d'Aristote. * *Remarques de M.* Falconnet *sur nos premiers traducteurs françois, au tome* 7 *des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, page* 295.

BRUNFELT ou BRUNSFELS (Othon) médecin, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit de Mayence, & fils d'un tonnelier, qui avoit apparemment tiré son nom de celui du bourg de Brunfelt, qui est près de la même ville de Mayence, où il avoit pris naissance. Othon fit beaucoup de progrès dans les lettres, apprit les langues savantes, & la théologie, & prit l'habit de religieux dans la chartreuse de Mayence. C'étoit un homme maladif, inquiet & chagrin, & souvent même incommode à ses amis. Il fut des premiers qui suivirent le parti de Luther. Il sortit secrétement de son monastere, & s'appliqua au ministere de la prédication. Il avoit une voix belle & sonore; mais l'ayant perdue dans une maladie, il quitta la chaire, & alla à Strasbourg, où on lui donna le gouvernement du collége. BRUNFELT demeura neuf ans dans cette place; & pendant ce temps-là il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de la médecine, qu'il fut créé docteur en médecine à Basle en 1530. On l'appella peu de temps après à Berne en Suisse, où il mourut six mois après d'une maladie inconnue aux médecins, ayant la poitrine toute en feu, & la langue noire comme un charbon, le 23 novembre de l'an 1534. Il a écrit divers ouvrages. *Annotationes in evangelia & in acta Apostolorum. Pandectæ veteris & novi Testamenti. Catalogus illustr. medicorum*, à Strasbourg en 1530, in-4°. *Herbarum vivæ icones, ad naturæ imitationem effigiatæ .... cum appendice de usu & administratione simplicium*, trois volumes *in fol.* à Strasbourg, en 1531, 1537 & 1539: *Novi Herbarii, tomus secundus*, avec douze opuscules sur la botanique, dans ce même volume, aussi *in-fol.* en 1536. *Onomasticon medicinæ, &c.* * Gesner, *in bibl.* Pantaleon, *lib.* 3. *Prosp.* Melchior Adam, *in vit. medic. German.* Surius, &c. Manget, *bibl. script. medic.* t. 1, in-fol. p. 518, 519.

BRUNI (Léonard) dit *Arétin*, parcequ'il étoit d'Arezzo, ville de Toscane. Il vivoit dans le XV siécle. Cet auteur apprit la langue grecque sous Emanuel Chrysoloras, & devint un des plus habiles hommes de son temps. Après avoir été secrétaire des brefs sous les papes Innocent VII, Gregoire XII, Alexandre V & Jean XXIII, jusqu'à la tenue du concile de Constance, il fut chancelier de la république de Florence. Il vécut dans le célibat, & fut irréprochable dans ses mœurs; mais trop attaché aux biens. Bruni traduisit de grec en latin quelques vies de Plutarque, & les lettres de Platon: il composa trois *livres de la guerre punique, & une histoire des Goths.* Cette derniere n'étoit proprement qu'une traduction de Procope. Il fit aussi une traduction des morales d'Aristote, & quelques autres ouvrages en grec & en latin. Enfin il mourut à Florence en 1440, selon Léandre Alberti; mais suivant l'opinion la plus sure en 1443, à l'âge de 74 ans. * Æneas Sylvius, *epist.* 51. Philelphius, *liv.* 1. *conviv. & in epistol.* Floridus Sabinus, *adv. calum. linguæ latinæ.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 9. Erasm. *in Cicer.* Léandre Alberti. Vossius. Gesner. Possevin, &c.

Outre les ouvrages de Léonard Bruni dont nous venons de parler, nous avons de lui: *Leonardi Aretini rerum suo tempore in Italia gestarum commentarius. Ejusdem de rebus græcis liber.* Le P. Niceron, dans l'article de l'auteur, au tome 25 de ses *Mémoires*, p. 291, semble faire entendre que la premiere édition de ces deux ouvrages historiques est celle de Strasbourg 1610, *in*-8°, jointe avec l'histoire de Florence du même auteur. Il est sur cependant que ces deux écrits avoient été imprimés ensemble, sans l'histoire de Florence, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, en 1539, *in*-4°. L'éditeur, qui dit avoir publié ces deux ouvrages sur un manuscrit, est *L. Annibal Cruceius.* Dans son épître dé-

dicatoire à Jacques-Philippe Sacci, Milanois, &c, il dit assez clairement qu'il est le premier qui ait publié ces deux écrits historiques de Léonard Arétin. Cette édition est fort belle. Le P. Niceron, parlant des lettres du même, a oublié l'édition qui en a été donnée par le savant Jean-Albert Fabricius, à Hambourg, 1724, *in*-8°. A la tête de cette édition, l'on trouve: *Oratio Poggii Bracciolini in funere Leonardi Aretini, dicta Florentiæ anno* 1443. En 1741 M. Laurent Mehus, membre de l'académie de Cortone, a donné à Florence, *in*-8°, une nouvelle édition des mêmes lettres: en voici le titre: *Leonardi Bruni Arretini epistolarum libri VIII, ad fidem codicum manuscriptorum suppleti, & castigati; & plus quàm XXXVI epistolis, quæ in editione quoque Fabriciana deerant, locupletati. Recensente Laurentio Mehus, Etruscæ academiæ Cortonensis socio, qui Leonardi vitam scripsit, Manetti, & Pogg i orationes præmisit, indices, animadversiones, præfationemque adjecit, librumque nonum, ac decimum in lucem protulit. Accessere ejusdem epistolæ populi Florentini nomine scriptæ, nunc primùm ex codicibus manuscriptis in lucem erutæ*, en deux parties, à Florence 1741, *in* 8°. Chaque partie a une épître dédicatoire particuliere: la premiere, au cardinal Quirini; la seconde, à Alberic comte d'Archint, archevêque de Nicéa, &c. * Voyez un extrait de ce livre dans le *Journal des savans*, du mois de novembre 1742.

BRUNI (Louis) Italien, natif de Montferrat, qui vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1494, a été un excellent professeur du droit canon & civil. Il a laissé quelques ouvrages en prose & en vers. * Trithemius, *de script. eccles.*

BRUNI (Jourdain) *cherchez* BRUNUS (Jordanus.)

BRUNI (Antoine) célébre poëte Italien, qui vivoit au commencement du XVII siécle, étoit natif de Caial Nuovo, dans la terre d'Otrante, en latin *Manduria*, autrefois *Rudiæ*, pays d'Ennius, & originaire de la ville d'Ast en Piémont. Il fut académicien parmi les *Caliginosi* d'Ancone; les *Insensati* de Pérouse; les *Filomati* de Sienne: les *Incogniti* de Venise: les *Oziosi* de Naples: & parmi les *Humoristi* de Rome, & fut même souvent secrétaire & censeur dans ces académies. Le duc d'Urbin l'attira à sa cour, où il lui donna un office de conseiller & de secrétaire d'état. Antoine Bruni mourut le 24 septembre de l'an 1635, lorsqu'il achevoit un poëme intitulé, *les Métamorphoses*. Il y a peu d'Italiens qui aient fait plus de poësies en langue vulgaire, dans le XVII siécle que Bruni. Nous avons de lui, 1. un recueil d'*épitres héroïques* ou *epistole heroiche*, en deux livres: 2. un autre de piéces mêlées, sous le titre de *Parnasse de Bruni*; 3. un qui a pour titre, *les trois graces*, ou *tre grazie*; un autre intitulé; *les amours* ou *le veneri*. Il a fait encore des *métamorphoses* en octaves ou stances de huit vers: le *Musée* ou *cabinet des muses*, qui est un recueil de vers lyriques: les *Fastes*, aussi en vers lyriques: trois tragédies appellées *Radamiste*, l'*Annibal*, & le *roi Darius*: deux pastorales, sous le titre d'*Amour prisonnier*, & du *Berger malheureux*, & diverses autres piéces, qui n'ont pas encore vu le jour. Tous ces ouvrages font assez connoître quels étoient les talens naturels de Bruni, & qu'il auroit bien réussi dans la poësie italienne, s'il eût pu modérer l'impétuosité de son génie, & le rendre plus régulier. Il ne pouvoit se donner la patience de revoir ses ouvrages, & l'amour de ses plaisirs l'en empêchoit absolument: mais ses vers se sentent de l'intempérance, & des autres déreglemens de sa vie. * Janus Nicius Erythræus, *pinac.* 1 *imag. illustr. c.* 138. Lorenzo Crasso, *elogior. d'huom. lettr. P. II.* Paul Bombin, *epist. ad Leon. Allat. ubi de biblioth. Ambros. & Torquat. Tass. opere.* Allatius ipse *in lib. de apibus urb. p.* 38 *& seq.* Girolam Ghilini, *nel theatr. d'huom. letter. part.* 1 *à cart.* 25. 16. Nicol. Toppi *bibl. Neapolitan à cart.* 25. Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes.*

BRUNICHILDE, *cherchez* BRUNEHAUD.

BRUNIQUEL ou BRUNIQUELLI, est un bourg d'Italie, qui a été le lieu de la naissance de Pierre, dit de *Bruniquel. Voyez* PIERRE de BRUNIQUEL.

BRUNN (Conrad) *cherchez* BRUNUS.

BRUNN ou BRUNNER (Jean-Conrad Von) fameux médecin Suisse, né à Diessenhofen près de Schaffouse le 16 janvier 1653, fut envoyé dès l'âge de 16 ans à Strasbourg où il étudia la médecine pendant quatre ans. Il y fut reçu docteur en 1672. Les thèses qu'il soutint alors furent sur un monstre à deux têtes, dont il venoit de faire la dissection. Il passa ensuite à Paris où il écouta les plus habiles en médecine & en anatomie, & fit amitié avec eux, entr'autres avec MM. Dionis, Bourdelot & du Vernay. Il travailla long-temps & assidûment avec ce dernier sur l'anatomie. En quittant Paris il alla en Angleterre, où il se lia avec Henri Oldenbourg secrétaire de la société royale, avec Willis, Lower & plusieurs autres. En Hollande il vit en particulier Schwammerdam & Ruysch. Il retourna ensuite en Allemagne, où il fut recherché d'abord avec empressement. La société des curieux de la nature le reçut dans son corps en 1685 sous le nom d'*Herophilus*. En 1687 il fut fait professeur en médecine à Heidelberg, où il publia son traité *De experimentis circa pancreas*; quelques dissertations, *de Glandulis duodeni*, *de Glandula pituitaria*, *de Pleuro-peripneumonia*, *&c.* Spanheim voulut l'attirer à Leyde en 1696, mais il n'y alla pas. En 1711 Jean Guillaume, électeur palatin, l'ennoblit, & lui donna la seigneurie de Hammerstein dans le pays de Bergue. En 1720 le canton de Schaffouse le gratifia de la bourgeoisie lui & sa postérité. En 1688 pendant la guerre du Palatinat il se retira dans sa patrie, d'où l'électeur Jean-Guillaume le rappella à Dusseldorp en 1695, & lui donna le titre de son premier médecin. Depuis ce temps-là il fut appellé en différentes occasions auprès de Charles landgrave de Hesse Cassel; de François-Louis, électeur de Tréves; du roi d'Angleterre, alors prince de Galles; du roi de Prusse; de l'électeur de Mayence; de Fréderic, roi de Suéde; de Fréderic, roi de Danemarck; de l'électeur de Cologne, de celui de Baviere, & de plusieurs autres. Il mourut à Manheim le 2 octobre 1727, âgé de 74 ans, huit mois & vingt-six jours. Il avoit été marié en 1678, & avoit eu dix enfans, dont quelques-uns sont morts avant lui. * Manget, *biblioth. script. medic.* in-fol. *tom.* 1. *pag.* 489. *& suiv. & pag.* 586.

BRUNNER (Balthazar) médecin, né à Hall en Saxe, l'an 1533, voyagea en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, & dans les Pays-Bas; & s'étant attaché dans son pays, il y devint si célébre que divers princes souhaiterent de l'avoir pour médecin ordinaire, & que plusieurs académies le demanderent pour professeur. Brunner avoit d'autres vûes: il étoit entêté de la chymie, & en fit presque son occupation ordinaire. Il mourut l'an 1604 âgé de 71 ans. Laurent Hoffman son gendre, publia quelques ouvrages de sa façon: comme *Consilia medica*, *&c.* * Melchior Adam, *in vit. med. German.* Vander Linden, *de script. medic.*

BRUNNER (Jean-Gaspard) fils de *Jean-Gaspard* Brunner, ministre estimé dans son parti & d'une famille honorable, naquit à Zurich le 12 décembre 1649. Après ses études d'humanités & de philosophie, il se livra principalement à celle de la théologie sous Gaspard Suicer, Jean Hottinger, Jean Lavater, Jean-Henri Heidegger, & Jean Muller; & en 1668 il soutint avec applaudissement une thèse sur *le baptême pour les morts.* Ses examens faits, il fut mis au nombre des ministres le 25 février 1669. Peu après, il entreprit de voyager avec Salomon Hottinger, qui a été depuis professeur de physique & chanoine à Zurich. Ils partirent le 30 mars de la même année, & visiterent ensemble les universités d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre & de France. Durant le séjour que Brunner fit

à Leyde, il écouta les leçons de Cocceius & de Heidanus : Heidegger & Hofmeister l'avoient recommandé au premier. En Angleterre il visita les savans les plus distingués, entr'autres, Thomas Barlow, supérieur du collége royal à Oxford, Edouard Pocock, qui professoit dans la même ville les langues hébraique & arabe, Thomas Hyde, &c. A Paris, il vit les bibliothéques les plus considérables, publiques & particulieres, & les vit en savant. Il quitta cette ville le 31 octobre, & s'en retourna par la Franche-Comté dans sa patrie, où il arriva à la fin de 1670. Il exerça alors le ministere de la prédication, aidant son pere & plusieurs autres ministres dans leurs fonctions. En 1672 il épousa *Catherine* Hospinien, fille de *Rodolphe* Hospinien, & niéce de *Jacques* Huldric, l'un & l'autre très-connus dans leur parti. Au mois de septembre M. Murer, pasteur à Rorbach, ayant été assassiné, Brunner fut nommé à sa place : il la remplit avec zèle & assiduité jusqu'au 13 février 1677, que le collége des chanoines de Zurich le nomma au diaconat de l'église cathédrale. Le quatorziéme de janvier 1704 il fut fait chanoine & premier archidiacre de la même église. Il mourut le premier novembre de l'année suivante 1705. Il avoit épousé en secondes noces depuis plusieurs années *Dorothée* Spondlin, fille de *Gaspard* Spondlin. M. Brunner a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, savoir cinq tomes de Réflexions sur la Genése, trois sur l'Exode, deux sur les dix premiers chapitres des Proverbes, un sur les six premiers chapitres du Cantique des Cantiques, & sur une partie du septiéme, trois sur les douze premiers chapitres de l'Evangile selon S. Matthieu & plusieurs méditations ou réflexions détachées sur le nouveau Testament. De ses ouvrages imprimés, on ne cite que les deux suivans, dont le premier seulement nous est connu 1. *Joh. Gaspari Brunneri, dum viveret archidiaconi & canonici Tigurini, de spiritu non extinguendo, ad locum I. Tessalonic. cap.* 5, 19, *Oratio panegyrica ;* dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome III section 2, à Zurich, 1738 *in*-8°. Brunner avoit prononcé ce discours le 14 mai 1701. 2. Un discours prononcé dès le 30 octobre 1680 à l'occasion de la mort d'un seigneur de Rorbach. * *Voyez* l'abrégé de la vie de M. Brunner, en latin, par son neveu Jean-Gaspard Huldric, dans le tome du *Tempe Helvetica* que l'on vient de citer, page 225 & suivantes.

BRUNNER (André) jésuite, natif de Hal, dans le Tirol, vivoit en 1640 ; il a écrit, *Annales virtutis & fortunæ Bojorum. Fasti Mariani, &c.* * Alegamb. *bibl. script. societ. Jesu.*

BRUNNIUS ou BRUYN (Jean) de Bruxelles, religieux de l'ordre des carmes, florissoit dans le XV siécle. Il étoit prieur des carmes à Bruxelles en 1437, & vivoit encore vers l'an 1476. Il composa des commentaires sur les pitres de S. Paul, sur l'ecclésiaste, & sur le maître des Sentences. * Arnoul Bostius, *in bibl. Carmel.* Trithême Possevin, &c.

BRUNO ou BRUNON, frere de Witikind, roi des Saxons, prêta serment de fidélité à Charlemagne, vers l'an 785, & donna commencement à la famille des princes de Saxe d'aujourd'hui. Quelques uns tiennent que les Guelphes, comtes d'Altorff, ducs de Baviere, sont issus de lui, & que les comtes de Zollern, & par conséquent les marquis de Brandebourg, sont sortis des Guelphes. D'autres disent que de lui sont descendus les Othons de Saxe, qui ont été empereurs. * Spener, *hist. geneal.*

BRUNO, dit *le Grand*, archevêque de Cologne, & duc de Lorraine, fils de l'empereur *Henri* de Saxe I du nom, dit l'*Oiseleur*, frere d'*Othon* I & d'*Hadwige*, mere du roi Hugues *Capet*, succéda l'an 953 à Wicfred, archevêque de Cologne, & fut depuis légat du S. siége. L'empereur Othon I son frere, lui donna le duché de Lorraine, c'est-à-dire, qu'il en étoit comme gouverneur. Bruno eut beaucoup de part à toutes les affaires de son temps. Alberic dit qu'étant venu en France pour y terminer quelques differends, il tomba malade à Compiégne, & que s'étant fait porter à Reims il y mourut le 11 octobre 965. On assure qu'il n'ignoroit point les beautés de la langue latine ; que la grecque même n'étoit pas pour lui une langue etrangère ; & qu'il attira à Cologne des gens de lettres, qui savoient ces langues, pour avoir le plaisir de s'entretenir avec eux. Bruno a composé un commentaire sur les quatre évangélistes dont Sixte de Sienne avoit vu un exemplaire ; un autre sur les cinq livres de Moyse, & quelques vies des saints. * Alberic, *in chron.* Rotger, *in vit. Brun.* Reginon, *in chron.* Molan, *in mart. Usuard.* 11 *octob.* Le Mire, *c.* 55 *Orig. bened. & in fast. Belg.* Cratepolius, *hist. elect. eccles.* Gelenius, *hist. Colon.*

BRUNO (saint) Allemand, évêque & apôtre de la Prusse, alla prêcher dans la Prusse au commencement du XI siécle : il y convertit grand nombre de paiens, & il y souffrit le martyre le 14 février de l'an 1008. Trithême lui attribue des commentaires sur la Genèse, mais sans fondement * Dithmar, *chron. l.* 6. Sigebert & Baillet.

BRUNO, évêque de Wirtzbourg dans la Franconie, connu sous le nom de *Bruno Herbipolensis*, qui est celui de cette ville, que les Italiens nomment *Herbipoli*, étoit fils de *Conrad*, duc de Carinthie ; & oncle de l'empereur *Conrad* II. En 1033 il fut élevé sur le siége de l'église de Wirtzbourg. Ce prélat mourut en Hongrie le 17 mai 1045, ayant été écrasé, dit-on, sous les ruines d'une salle dans laquelle il mangeoit, comme il accompagnoit l'empereur Henri III qui alloit en Hongrie, rétablir le roi Pierre sur son trône. Nous avons de lui des commentaires sur le pseautier, sur les cantiques de l'ancien & du nouveau Testament, sur le symbole des apôtres, & sur celui de S. Athanase sous ce titre : *Commentarii in totum psalterium, cantica omnia veteris & novi testamenti, & in symbola apostolorum, Ambrosii & Athanasii*, imprimés à Cologne en 1494. Jean Cochlée eut soin de les revoir, & on les mit dans le dixiéme volume de la bibliothéque des Peres, de l'édition de Cologne. * Trithemius, *de script. eccles.* Miræus, *in auct.* Possevin. Du Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XI siécle.* Baillet, *vies des saints au* 17 *mai.* Cave, *hist. litterar. script. ecclesiast. pag.* 539.

BRUNO ou BRUNON, religieux de l'ordre de S. Benoît, qui vivoit sur la fin du XI siécle, vers l'an 1090, composa l'histoire de la guerre, que l'empereur Henri IV fit contre Magnus & Herman, duc de Saxe ; & son ouvrage comprend ce qui se passa depuis l'an 1073, jusqu'en 1082. Il y parle de l'enfance & des premiers exploits de Henri IV, & la peinture qu'il en fait est si noire, que si on l'en croyoit, ce prince auroit été le plus scélerat de tous les hommes : mais il y a trop de passion dans l'histoire de cet auteur, que Marquard Freher a publiée.

☞ BRUNO (Saint) Instituteur de l'ordre des Chartreux, naquit à Cologne vers l'an 1040 de parens qui tenoient quelque rang dans la ville. On prit grand soin de l'éducation du jeune Bruno. Il fut élevé à la collégiale de S. Cunibert, où il fut fort bien instruit dans les lettres divines & humaines, & ensuite revêtu d'un canonicat. Etant encore fort jeune, il quitta Cologne, & vint à Reims, attiré peut être par la grande réputation où étoit alors l'école de cette église, & à dessein d'y perfectionner ses études. Bruno y étudia avec beaucoup d'ardeur : il paroît que, suivant le goût de ce temps-là, il embrassa toutes les sciences, la poëtique comme les autres : mais il devint sur-tout savant philosophe & profond théologien ; deux titres particuliers sous lesquels les écrivains de son siécle se sont attachés à nous le représenter. A ce grand savoir il joignoit une éminente vertu, qui a fait également le sujet de ses éloges. Bruno devint modérateur de l'école de Reims, après la retraite d'Héri-

manne. Ce fut Gervais du Château-du-Loir, archevêque de Reims depuis 1055 jusqu'au mois de juillet 1067, qui crut ne pouvoir mieux remplir la scholastique vacante, qu'en y plaçant Bruno, déja chanoine de cette église. Il enseigna long-temps dans cette école, avec la plus brillante réputation, & eut d'illustres disciples, entr'autres Odon, qui depuis fut pape sous le nom d'Urbain II. Bruno fut aussi chancélier de l'église de Reims, & il remplit cette dignité depuis l'an 1073 au moins, jusqu'en 1076. Cependant Manassé qui avoit succédé en 1067 à Gervais dans le siége de Reims, gouvernoit cette église plutôt en tyran qu'en archevêque. Ses excès obligerent Hugues de Die, légat du saint siége, de le citer au concile qu'il devoit tenir à Autun en septembre 1077. Bruno accompagné de Manassé, prévôt de l'église de Reims, & de Ponce, autre chanoine de la même église, qui gémissoient comme lui des désordres de Manassé, porta contre lui à ce sujet des accusations très-graves. Le prélat coupable n'osa s'y présenter, & fut en conséquence suspendu de ses fonctions. La maniere dont y procéderent ses accusateurs, leur attira l'estime du légat, qui en prit occasion de faire leur éloge au pape, en lui rendant compte de ce qui s'étoit passé au concile. Mais l'archevêque irrité de leur procedé, leur tendit des embuches à leur retour du concile, fit enfoncer leurs maisons, piller leurs biens, & vendit leurs prébendes. Les trois chanoines persécutés furent contraints de chercher un asyle. Ils le trouverent au château d'Ebles, comte de Rouci. Ils y étoient encore au mois d'août de l'année 1078, lorsque Manassé se plaignoit au pape Gregoire VII de la retraite qu'Ebles leur avoit accordée. Ce fut, suivant toute apparence, avant le temps de cette retraite, que Bruno fit vœu avec Raoul *le Verd*, qui succéda à Manassé, l'an 1077, dans la prévôté de l'église de Reims, & un troisiéme nommé Fulcius, de quitter le siécle au plutôt & de se faire moine. L'exécution de ce vœu avoit été différée & remise au retour de Fulcius, qui fit alors un voyage à Rome. Comme il tarda long-temps à revenir, Raoul se refroidit, & demeura à Reims, dont il fut depuis archevêque. Mais Bruno voulut constamment accomplir sa promesse. S'il ne l'exécuta pas sur la fin de cette même année 1078, ou la suivante; il est hors de doute qu'il le fit en 1080, lorsqu'il vit que son archevêque, canoniquement déposé, bien loin de profiter de l'indulgence que le pape avoit encore la bonté de lui offrir à certaines conditions, prit le parti de se maintenir à main armée dans son siége. Alors Bruno, & quelques autres clercs de la même église, n'y pouvant plus tenir, renoncerent à tout, & se retirerent dans la solitude. Cependant le pape Gregoire avoit pris des mesures pour faire restituer aux chanoines persécutés les biens que Manassé leur avoit enlevés.

Tels furent les motifs, telle fut l'occasion qui déterminerent Bruno à sortir du siécle : motifs attestés par lui-même, comme l'occasion l'est par Guibert de Nogent, auteur contemporain qui écrivoit dans la province & le voisinage de Reims. Néanmoins au bout de deux siécles, on s'avisa de publier une autre cause de la conversion de Bruno, en l'attribuant à la prétendue résurrection d'un docteur de Paris, qui sur le point d'être porté en terre, auroit levé la tête, & se seroit écrié au milieu de l'église, Bruno présent, qu'il étoit damné. Evénement prodigieux, dont aucun écrivain du temps ou proche du temps ne fait nulle mention. Ni S. Bruno lui-même, dans sa lettre à Raoul *le Verd*, où ce prodige auroit si bien figuré, puisqu'il l'y presse de se faire religieux, pour accomplir le vœu qu'ils avoient fait ensemble de quitter le monde; ni Guibert, dans le narré de la retraite de S. Bruno; ni Hugues de Flavigni, qui écrivoit dès-lors; ni Sigebert, qui enseignoit alors à Metz, & avoit déja commencé sa chronique; ni le chroniqueur de S. Maixent, qui parle plus d'une fois de S. Bruno; ni aucun de nos autres chronographes de ce siécle-là & du suivant : aucun ne dit un seul mot d'un fait aussi extraordinaire, quoique tous soient attentifs à nous en apprendre de fort peu intéressans. Le premier vestige qu'on en trouve est dans la chronique de S. Bertin, à laquelle Jean d'Ypres travailloit sur la fin du treiziéme siécle, & dans un manuscrit de la Chartreuse du Mont-Dieu de l'année 1324. *Voyez* DIOCRE (Raimond.)

Le premier endroit où S. Bruno se retira, fut Saisse-Fontaine, dans l'archidiaconé de Bar-sur-Aube, au diocèse de Langres. Il y vécut quelque temps en la compagnie de plusieurs disciples. Mais se sentant porté à une plus grande perfection, il s'adressa à S. Robert, abbé de Molesme, pour le consulter sur le genre de vie auquel il devoit se fixer. Celui-ci le renvoya à Hugues évêque de Grenoble. S. Bruno vint aussitôt le trouver, accompagné de six compagnons de sa retraite : c'étoit le docteur Landuin, qui fut depuis son premier successeur, Etienne de Bourg, Etienne de Die, l'un & l'autre chanoines de S. Ruf, Hugues qu'ils nommoient le chapelain, parcequ'il étoit le seul d'entr'eux qui fût prêtre, & deux laïcs, André & Guerin. L'évêque de Grenoble les reçut avec plaisir & même avec respect. Il leur conseilla de se retirer au désert de Chartreuse, lieu alors presqu'inaccessible, & entouré de montagnes affreuses, au diocèse de Grenoble. Le prélat voulut les y introduire lui-même, ne doutant point que ce ne fût là l'accomplissement d'un songe qu'il avoit eu vers le même temps. Il lui avoit semblé voir en dormant sept étoiles qui le précédoient dans cette solitude, & Dieu qui s'y bâtissoit une demeure. Telle fut l'origine de l'ordre des Chartreux, ainsi nommé du lieu de son premier établissement. D. Mabillon a fixé la date précise du commencement de ce célébre institut, à l'an 1084. C'est à cette année que le fixe une des épitaphes de S. Bruno, & que le marque Sigebert de Gemblou, auteur contemporain. Bruno ne fit point de régle particuliere pour ses disciples; mais il y a des preuves, qu'il leur faisoit suivre celle de S. Benoît, autant qu'elle pouvoit s'allier avec le genre de vie qu'ils avoient choisi.

Il y avoit à peine six ans que Bruno gouvernoit la Chartreuse, lorsqu'en 1090 le pape Urbain II, qui avoit été son disciple à l'école de Reims, le contraignit de se rendre à sa cour, pour l'aider de ses lumieres dans le gouvernement de l'église. Mais Bruno n'y fit pas un long séjour; car ne pouvant se faire au tumulte de la cour de Rome, ni souffrir les mœurs des courtisans, il se retira en Calabre. On ne tarda pas à y connoître sa vertu, & l'archevêché de Rege étant venu à vaquer, il fut élu, du consentement du pape, pour remplir ce siége. Bruno refusa constamment cette dignité, pour reprendre sa vie cachée & pénitente. Le comte Roger lui ayant donné à lui & à ses disciples une forêt, avec une lieue d'étendue de terrein, en un lieu nommé *la Torre*, au diocèse & près la ville de Squillace, Bruno y établit la seconde maison de son institut. La dédicace de l'église se fit avec beaucoup de solemnité en 1094, & quelque temps après on y bâtit un monastere en faveur de ceux qui ne pouroient soutenir les exercices de la vie érémitique. Au bout d'onze ans, ou environ, que Bruno avoit quitté la Chartreuse de Grenoble, il tomba dangereusement malade. Alors sentant sa fin approcher, il assembla ses freres, & leur fit une confession générale de toute sa vie depuis son enfance. Il y ajouta une exposition de sa foi touchant nos mysteres, nommément celui de l'eucharistie. Enfin il mourut le sixiéme d'octobre, qui étoit un dimanche de l'année 1101, & fut enterré derriere le grand autel de l'église de la Torre, dédié à S. Etienne. Ce saint anachoréte fut canonisé en 1514 par le pape Léon X, plus de 400 ans après sa mort.

Quelques bibliographes font monter le nombre des ouvrages de S. Bruno à plus de trente-cinq opuscules, avec un ample recueil de sermons, & deux commentaires, l'un sur les pseaumes, l'autre sur toutes les épîtres de S. Paul. Josse Bade donna en 1524 la premiere édition de tous ces ouvrages sous le nom de S. Bruno. Cette édition est en trois petits volumes *in-folio*, & fut exécutée sur un manuscrit que lui avoit envoyé Guillaume Bibauce, prieur de la grande chartreuse. En 1611 Théodore de la Pierre, Chartreux à Cologne, y fit réimprimer, encore sous le nom de S. Bruno, les mêmes écrits en trois volumes *in-folio*, qui ne font qu'un gros volume. Il y ajouta les deux lettres de S. Bruno, l'une à Raoul *le Verd*, l'autre à ses disciples de la grande Chartreuse, qui ne se trouvent point dans l'édition de Bade. L'édition de Théodore de la Pierre fut renouvellé en 1640. Mais de ce grand nombre d'écrits imprimés sous le nom de S. Bruno, il faut retrancher d'une part tous les opuscules ou traités particuliers, & de l'autre tous les sermons ou homélies. Ces ouvrages sont certainement de Brunon, évêque de Segni, mort en 1123. Il étoit contemporain de notre Saint, & portoit le même nom que lui: c'est ce qui a occasionné la confusion de leurs écrits. Voici donc les ouvrages qui sont véritablement de S. Bruno. 1. Un commentaire sur les pseaumes: 2. un commentaire sur toutes les épîtres de S. Paul. Un très-ancien manuscrit de ce commentaire, porte ces paroles copiées par D. Mabillon: *Explicit glossarius Brunonis heremitæ super epistolas beati Pauli apostoli.* Ces deux ouvrages se trouvent dans les collections indiquées ci-dessus. Le commentaire sur les épîtres de S. Paul avoit été publié séparément en 1509, en un volume *in* 4°, imprimé par Berthol Rembolt. 3. Deux lettres que S. Bruno écrivit de son désert de la Torre, l'une à Raoul *le Verd*, l'autre à ses disciples de la grande Chartreuse. Elles se trouvent dans les éditions de Cologne de 1611 & de 1640, dont nous avons parlé plus haut. 4. Une élégie de quatorze vers sur le mépris du monde. Elle est insérée dans la bibliothéque des écrivains chartreux & ailleurs. Elle se lit au bas d'un tableau de S. Bruno qui est dans le chœur des chartreux de Dijon. 5. La profession de foi que S. Bruno fit étant sur le point de mourir. D. Mabillon l'a publiée en entier au *tome* 4 de ses *analectes*, pag. 400, 401. * *Histoire littéraire de la France*, par des bénédictins de la congrég. de S. Maur, *tome* IX.

BRUNO (saint) ou BRUNON de Segni, connu sous le nom de *Bruno Astensis* ou *Signiensis*, qui vivoit au commencement du XII siécle, étoit Piémontois & natif de Soleria, dans le territoire du diocèse d'Ast, d'où il est surnommé *Astensis*. En 1079 il se trouva au concile de Rome, où il disputa contre Berenger. Le pape Gregoire VII lui donna l'évêché de Segni, dans la Campagne de Rome, & c'est du nom de cet évêché que S. Bruno a eu celui de *Signiensis*. Il le gouverna avec beaucoup de prudence; mais comme il aimoit la solitude, il se retira dans l'abbaye du Mont Cassin, & en fut depuis abbé. Le peuple de Segni l'ayant prié instamment de revenir dans son diocèse, & le pape même le lui ayant ordonné, il se vit contraint de reprendre la conduite de son troupeau, & mourut le 31 août 1123. Le pape Luce III le mit au catalogue des Saints. Quelques auteurs disent que Bruno fut cardinal, & qu'il vint légat en France, mais ces faits ne sont pas prouvés Il a écrit divers ouvrages, qu'on a imprimés l'an 1651 à Venise en deux volumes. On y verra en tête une dissertation historique que dom Maur Marchesio, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, a composée, où il parle des ouvrages de ce saint évêque, entre lesquels il y en a plusieurs que Théodore de la Pierre avoit publiés en 1611, sous le nom de S. Bruno fondateur des Chartreux; comme ceux *De laudibus ecclesiæ. De ornamentis ecclesiæ. De novo mundo. De festivitatibus festivitatum. De laudibus beatissimæ Virginis, &c.* Le P. dom Luc d'Acheri a donné depuis dans le XII tome du Spicilége, un traité des rits de l'église, composé par cet auteur. * Petrus Diaconus, *de vir. illustr. Cassin. & hist. cap.* 3. Marcus Antonius Scipio, *in elog. abbat. Cassin.* Ughel, *tom.* I, *Ital. sacr.* Philippus Malabayla, *in disq. de ortu, & recessu S. Brunon. à Cassin.* Baronius. Possevin. Le Mire. Labbe. Vossius. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

BRUNO D'AFFRINGUES, de Saint-Omer, général de l'ordre des chartreux, qui quitta son premier nom de *Charles*, pour celui de *Bruno*, lorsqu'il fit profession, étoit savant dans la jurisprudence civile & canonique, dans les belles lettres, dans l'histoire ecclésiastique, & dans les langues. Avant que d'entrer dans l'ordre des chartreux, il étoit chanoine de l'église de Carpentras, ville de Provence, dans laquelle il prononça le panégyrique du pape Gregoire XIII. L'évêque de cette ville en lui donnant ce canonicat, le choisit pour être son grand vicaire, mais il renonça à cet emploi, & prit l'habit de chartreux en 1591. Deux ans après il fut créé prieur de la chartreuse d'Avignon, & fut élu général de son ordre en 1600. Les papes Gregoire XV & Urbain VIII lui donnerent souvent des marques de leur estime. Le roi Henri *le Grand* étant à Grenoble, le voulut voir, & alla visiter la Chartreuse, où il fut extrêmement satisfait de la conduite & de la sagesse d'Affringues. Ce savant religieux étant âgé de 81 ans, tomba le 4 février 1631 dans une apoplexie, qui étant dégénérée en paralysie, lui ôta l'usage de tous ses membres. Le chapitre général donna un successeur à Affringues, qui mourut le 5 mars 1632, âgé de 82 ans. * Chorier, *Etat polit. de Dauphiné.* Sammarth. *Gal. christ.*

BRUNO, anciennement *Prilis*, petite riviere de la Toscane en Italie, coule dans le Siennois, prenant sa source près de Monte-Massi, & finit son cours au lac de Castiglione, où elle se décharge près du bourg de Buriano. * Mati, *diction.*

BRUNON (Eusébe) évêque d'Angers, succéda dans le siége épiscopal de cette ville, à Hubert de Vendôme, mort en 1047. Il assista en 1049 au concile que le pape Léon IX convoqua à Reims, dans lequel l'archevêque de cette ville fut accusé de simonie. Le pape commit à Brunon l'examen de cette affaire: mais après une conférence secrette avec Brunon & plusieurs autres prélats, l'archevêque prouva son innocence. L'évêque de Langres, accusé du même crime, ayant pris la fuite, Brunon fut encore commis par le pape, avec l'évêque de Senlis, pour le faire chercher & le citer. L'an 1060, & selon le P. Labbe, l'an 1062, plusieurs évêques s'étant assemblés à Angers pour la dédicace de l'église de S. Sauveur, y condamnerent conjointement avec Brunon, les erreurs de Bérenger, le premier qui ait osé dire que le sacrement de l'eucharistie n'étoit que la figure du corps de Jesus-Christ. Ces prélats lui firent signer une formule de foi, conforme à la doctrine de l'église, sur laquelle il s'étoit déja expliqué catholiquement dans un concile tenu à Tours en 1054. M. l'abbé Fleuri ne dit pas un mot de l'assemblée d'Angers, & de la nouvelle rétractation qu'y fit Bérenger. On la trouve dans une lettre de Brunon, qui contient aussi l'apologie de Bérenger, son archidiacre, mais non celle de son erreur. Cependant on a prétendu que ce prélat l'avoit favorisé sur ce point, & M. Fleuri dit qu'il s'étoit retracté en 1062. Ce que nous venons de dire, détruit ce sentiment, & le savant M. de Roye, célébre jurisconsulte, a justifié Brunon de ce reproche d'hérésie, dans son livre, *de vita & hæresi Berengarii*, dont nous parlerons à l'article de ce savant Angevin. Brunon eut aussi des démêlés avec Raoul, chassé de l'archevêché de Tours pour son incontinence. On croit qu'en 1070 il alla au monastere d'Agaune en Vallays, & qu'il en apporta le chef de S. Innocent, l'un des compagnons de S. Maurice. Il est mort le 27 août 1081.

Marbodus a fait son épitaphe qu'on trouve parmi ses œuvres, imprimées avec celles de Hildebert du Mans, en 1708, *in-folio*, par les soins de D. Beaugendre. * Fleuri, *hist. eccles. t.* 13, *p.* 386, in-4°. Marbodus, *à l'endroit cité.* De Roye, *au l. cité.* Labbe, *nova biblioth. manuscr. t.* 1, *p.* 287. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tom.* VIII.

BRUNON, *cherchez* BRUNO.

BRUNORO (Pierre) *cherchez* BONNE.

BRUNQUELL (Jean-Salomon) né à Quedlinbourg le 22 mai 1693, étoit fils de *Jean-Henri* Brunquell, qui enseignoit dans l'école de cette ville, & de *Barbe-Dorothée* Michaeli, d'une famille honnête de la même ville. Il fit ses premieres études sous son pere, & sous Tobie Eckard, recteur de cette école, qui avoit de la science & du discernement. Brunquell perdit son pere en 1710, & deux ans après on l'envoya à l'académie de Iene, où il étudia en philosophie sous Jean-Jacques Syrbius; en droit naturel, & en droit civil, sous Ephraim Gerhard; en histoire, sous Struvius, & Barthelemi Reichard, alors bibliothécaire; en histoire littéraire, sous Gotlieb Stollius; en géographie & en blason, sous Martin Schmeizel: mais l'étude du droit fut son principal objet, & il tâchoit d'y rapporter toutes les autres connoissances qu'il acquéroit. Après avoir passé trois ans à Iene, il alla à Leipsick où il fréquenta les leçons des plus habiles professeurs en droit. Revenu dans sa patrie, il commença à y exercer la profession d'avocat avec beaucoup de succès. Il y acquéroit de la réputation, lorsqu'on lui proposa d'accompagner à l'académie de Iene un jeune homme de qualité. Il accepta le parti, & revint à Iene en 1717. Il y reprit ses études de droit, & se fit des disciples à qui il l'enseignoit; ce qui lui donna lieu de prendre le degré de docteur le 6 février 1720. Il se fit connoître depuis de plus en plus par ses leçons particulieres, & par des disputes publiques ausquelles il présidoit, ensorte qu'au bout de trois ans on lui donna l'emploi d'avocat ordinaire de la cour provinciale de Saxe, & peu après le titre de professeur extraordinaire en droit. En 1728 il fut fait membre du collége des échevins; deux ans après, il devint professeur ordinaire, & en même temps assesseur de la chambre provinciale de Saxe, dont il avoit été avocat. En 1733 il fut établi conseiller aulique des ducs de Saxe, de Gotha & d'Isenac; enfin le roi d'Angleterre ayant formé le dessein de fonder une nouvelle université à Goettingen, il y fut appellé pour y être professeur en droit canon, & premier professeur de la faculté, à quoi l'on joignit le titre de conseiller aulique du roi & de l'électeur. Il se rendit à Goettingen le 1 de mars 1735, & le 9 avril on le fit recteur de la nouvelle université, où il attira beaucoup d'étudians; mais sa santé, déja fort dérangée, s'étant encore affoiblie en peu de temps, il mourut le 21 de mai de la même année. M. Gesner fit son oraison funébre. M. Brunquell s'étoit marié en 1720. On a de lui beaucoup de dissertations & de programmes académiques. En 1726 il avoit donné une nouvelle édition des *Observationes juris canonici* d'Innocent Ciron, à la tête desquelles il mit une dissertation *De utilitate ex historia atque antiquitatibus sacris in jurisprudentiæ ecclesiasticæ studio capienda.* Son plus grand ouvrage est une histoire du droit romain germanique, tirée des sources, depuis le commencement de la république romaine, & de l'empire d'Allemagne jusqu'à notre temps. Cet ouvrage, écrit en latin, a eu trois éditions. La derniere, plus ample & plus correcte que les précédentes, n'a paru qu'après la mort de l'auteur à Amsterdam 1740, *in-8°.* Des deux premieres, l'une avoit été faite à Iene en 1727, & l'autre à Amsterdam. La troisiéme est augmentée de la vie de l'auteur, tirée du programme que M. Gesner publia pour inviter aux funérailles de son collégue, & d'une dissertation sur la nécessité de joindre à l'étude de la jurisprudence celle des antiquités, de la philosophie & de l'histoire; cette dissertation est encore de M. Brunquell. On a commencé à Iene l'impression d'un autre ouvrage intitulé: *Isagoge in universam jurisprudentiam*; mais on prétend que M. Brunquell ne l'avoit point achevé. * *Voyez* sa vie, & l'extrait que l'on en a fait dans la *bibliothéque raisonnée*, tome XXVI, premiere partie.

BRUNSBERG ou BRAUNSBERG, ville de Pologne, dans la Prusse royale, est située sur une petite riviere, vers le golfe de Dantzick, dans cette partie que ceux du pays nomment *Frich-Aff*, entre Mariembourg & Elbing d'un côté, & Coningsberg & Frischausen de l'autre. Brunsberg a été la résidence de l'évêque de Warmie; mais on l'a engagé à l'électeur de Brandebourg, comme étant sur les frontieres de la Prusse ducale, d'où elle a pris le nom de *Brandebourg*; elle est mise aujourd'hui dans la Prusse ducale.

BRUNSBERG, lieu autrefois fortifié. Il est sur les terres de l'abbaye de Corvey, en Westphalie, sur le Weser, près de la petite ville de Hoxter. Ce lieu est connu par la victoire que Charlemagne y remporta l'an 773 sur les Saxons, qui lui disputoient le passage de la riviere. * Mati, *diction.*

BRUNSBUTTEL, petite ville fort marchande de Holstein ou Holsace, dans le Dithmarsen, au roi de Danemarck. Elle est assez forte, située vers l'embouchure de l'Elbe, à deux ou trois lieues de Glukstat. * Sanson.

BRUNSFELS, *cherchez* BRUNFELT.

BRUNSWICK, pays d'Allemagne dans la basse Saxe, avec titre de duché, entre les évêchés d'Halberstat & d'Ildesheim, le Lunebourg & la Westphalie. Brunswick en est la ville capitale, & les autres sont Goslar & Gottinghen. On comprend encore sous le nom de Brunswick, tout ce que les princes de cette maison possédent dans la basse Saxe, où ils forment des branches différentes, & où sont les duchés & pays de Lunebourg, de Gottinghen, de Grubenhagen & de Calembert, Wolfembutel, Hanover, Zell, Ultzen, Danneberg, Marpug, Gysfhorne, Eimbech & Hamelen. Ce pays est bon & fertile; il y a des mines, quantité de chasse, & on y recueille des grains en abondance. Il est arrosé par diverses rivieres, dont les principales sont le Weser, l'Oker, le Leyne, l'Ilmenow & le Viper. On y trouve aussi plusieurs belles sources d'eau, de grandes forêts, & tout ce qui peut être nécessaire pour la vie. Le commerce y a beaucoup fleuri autrefois; mais les guerres d'Allemagne du XVII siécle y ont apporté du changement, & ce malheur lui a été commun avec tout le reste de l'empire. Il y a encore de très-bonnes places; Hanover, Gysfhorn & Wolfembutel. Cette derniere résista vigoureusement aux François & aux Suédois, qui prétendoient la prendre en faisant hausser les eaux de l'Oker, ayant fait pour cela des digues au-dessous de la place. On dit que ceux de ce pays aiment si fort le lard & la viande salée, qu'on ne sauroit leur faire bonne chere si ces mets y manquent, & c'est pour cette raison que les autres Allemans les nomment ordinairement *Spekmuffen*, avaleurs de lard. Ils aiment la biere amere, & la leur l'est extrêmement. Ils sont grossiers, mais laborieux & bons soldats.

BRUNSWICK sur l'Oker, en latin *Brunopolis*, *Brunsvica* & *Brunonis vicus*, ville d'Allemagne dans la basse Saxe, est capitale du duché de Brunswick. On prétend qu'elle fut bâtie vers l'an 868 par *Brunon*, fils d'*Adolphe* duc de Saxe, qui lui donna son nom. Depuis, l'empereur Henri l'*Oiseleur* l'augmenta, & divers autres princes ont contribué à la rendre une des plus belles villes de toute l'Allemagne. Sa forme est presque quarrée, & elle a une demi-lieue d'Allemagne de tour. La riviere d'Oker, qui la sépare en deux, s'y divise en divers canaux, après avoir rempli les fossés. Il y a cinq ou six belles places, de jolies maisons, entre lesquelles celle de la ville est très-magnifique, & plusieurs églises qui sont toutes aux protestans: car les habitans

de Brunswick furent des premiers à embrasser la doctrine de Luther. La premiere de ces églises est celle de S. Blaise. Brunswick a été une des villes anséatiques, & s'est gouvernée en république, prétendant avoir acheté sa liberté des ducs de Brunswick, qui se servirent inutilement des armes pour combattre cette prétention. Dans le XVI siécle Henri *le jeune*, en 1542, en 1550 & en 1553 assiégea cette ville, qui souffrit beaucoup durant ces siéges; mais avec le secours de ses alliés, elle se maintint en liberté. En 1569 les différends qui étoient entre les ducs de Brunswick & cette ville, furent accommodés à ces conditions, que le duc Jules fils de Henri *le Jeune* approuva; que le sénat rendroit au duc le bailliage entier d'Assembourg, proche de Wolfembutel; que le duc rendroit de même les bailliages d'Eich & de Wenthausen aux deux consuls, au nom de la république, & qu'il renonceroit pour lui & pour ses héritiers, à l'action intentée pour Sack & la Vieille-rue, que Henri son pere prétendoit être des parties de la ville de Brunswick, que ses ancêtres avoient engagées, mais non pas vendues au sénat. Ce traité ne termina pourtant pas toutes les divisions, & on vit toujours beaucoup de défiance du côté des habitans, & de chagrin de la part des ducs. Ils en vinrent même quelquefois aux armes: & en 1614 Frederic Ulric mit le siége devant Brunswick, & la pressa vivement. Les villes anséatiques & les Hollandois la tirerent de ce mauvais pas; mais le duc ayant encore levé de nouvelles forces l'année suivante, cette ville fut contrainte de lui rendre hommage en 1617. Ainsi ce duc sembla avoir mis fin à tous les différends, que la plupart de ses ancêtres avoient eus avec cette ville. Ceux qui sont venus après lui ont encore prétendu d'autres droits; ils l'ont souvent assiégée inutilement; mais enfin elle fut prise le 20 juin 1670 par Rodolphe-Auguste duc de Brunswick-Wolfembutel, qui y fit élever une citadelle pour la conserver. La ville est belle, grande, & assez peuplée, quoique le nombre des habitans diminue depuis sa prise; car la grosse garnison que le duc de Brunswick y entretient, & le bruit des armes, en a presque chassé tous les marchands, & y a détruit le commerce. Elle est divisée en cinq parties, qui sont la vieille-Ville, la nouvelle-Ville, la Hague, le Sack, & le vieux-Vic. C'est pour cette raison que quelques auteurs l'appellent *Pentapolis*: elle n'est qu'à deux milles d'Allemagne de Wolfembutel, & à huit de Hanovre. Ce fut là que mourut l'empereur Othon IV, l'an 1218. * Baudrand. Bourgon, *géogr. histor.*

BRUNSWICK, la maison des princes de Brunswick & de Lunebourg a pour tige AZON d'Est, marquis de Toscane, qui vivoit dans le XI siécle, vers l'an 1028 ou 1030. C'est vers ce temps qu'il suivit l'empereur Conrad II en Allemagne, où il épousa *Cunegonde*, sœur de *Guelphe* III, de la famille des anciens Guelphes, dont on assure qu'il fut le dernier. AZON eut de ce mariage GUELPHE D'EST I de ce nom, surnommé *le Robuste*, qui épousa *Judith*, fille de *Baudouin* V, dit *de l'Isle*, comte de Flandre, & alors veuve de *Tostic*, comte de Kent, frere d'*Harold*, roi d'Angleterre. L'empereur Henri IV qui avoit éprouvé en diverses occasions la fidélité de Guelphe, lui donna vers l'an 1071 l'investiture de la Baviere, après avoir condamné & chassé Othon de Saxe, qui en étoit possesseur. On dit que Guelphe ne mourut qu'en 1101, en allant à la Terre-Sainte. Il laissa *Guelphe* II, mort sans postérité; & HENRI I dit *le Noir*, *le Jeune*, & *le Chien*, mort en 1125, ayant eu de *Wilfide*, fille de *Magnus* duc de Saxe, GUELPHE, qui s'établit en Italie; & HENRI II, dit *le Superbe*. Celui-ci épousa *Gertrude*, fille de l'empereur *Lothaire* II, dont il eut l'investiture de la Baviere vers l'an 1137, puis du duché de Saxe. Il mourut vers l'an 1179. HENRI III son fils dit *le Lion*, fut un des plus puissans princes d'Allemagne: mais s'étant révolté en 1180 contre l'empereur Fréderic I, dit *Barberousse*, ce prince l'ayant proscrit, le dépouilla de ses biens; car il donna la Baviere à Othon comte de Schiren, & la Saxe à Bernard, fils d'Albert l'*Ours*. Henri se retira auprès de Henri II roi d'Angleterre, dont il avoit épousé en 1179 la fille *Mahaud*; & par son moyen il obtint les comtés de Brunswick & de Lunebourg. Il mourut en 1195, ayant eu *Othon* IV de ce nom, empereur, mort en 1218; *Henri* IV, comte Palatin du Rhin, par le moyen de sa femme *Agnès*; & GUILLAUME duc de Brunswick & de Lunebourg; car ce fut alors qu'*Othon* IV, son frere, érigea ces terres en duchés, quoique d'autres assurent que ce fut Fréderic II en l'an 1235. GUILLAUME I étoit un prince pacifique, & fut pere d'OTHON I qui suit;

VII. OTHON I duc de Brunswick, par qui nous commençons cette généalogie, né en 1204, étoit le septiéme par les générations, ainsi qu'on vient de le voir, depuis AZON d'Est. Il fut surnommé l'*Enfant*, parceque son pere GUILLAUME, qui mourut en 1212, le laissa au berceau. Ce jeune seigneur, dès qu'il se vit un peu en état, eut peine à supporter que les biens de Henri III son aïeul, eussent passé, par les donations de l'empereur Fréderic, en des mains étrangeres; & que son oncle Henri, comte Palatin, abusant de sa minorité, eût même vendu à l'empereur Fréderic II la ville de Brunswick, & autres terres, qui étoient l'héritage de son pere. Ainsi ayant appellé à son secours ce qui lui restoit de cousins, il leva des troupes en 1227; & s'étant présenté inopinément devant cette place, il l'emporta, & défit la garnison impériale: ce qui lui fit quitter le nom d'Othon de *Lunebourg*, pour prendre celui d'Othon de *Brunswick*. S'étant ensuite raccommodé avec l'empereur Fréderic, & n'ayant point voulu se déclarer contre lui dans les bruits qu'il eut avec les papes, ce prince rendit à Othon tous les biens de son pere, & lui donna le titre de duc de Brunswick & de Lunebourg l'an 1239. Il mourut le 9 juin 1252, ayant eu de son mariage avec *Mathilde* ou *Marie*, fille d'*Albert* marquis de Brandebourg, ALBERT, qui suit; & *Jean*, qui fut duc de Lunebourg, & pere d'Othon IV, lequel unit au duché de Lunebourg le comté de Danneberg, & mourut en 1330, laissant deux fils, *Othon* & *Guillaume*, morts sans postérité; l'aîné en 1354, le cadet en 1368. Celui-ci donna ses biens à MAGNUS TORQUATUS son parent, *dont il sera fait mention par la suite.*

VIII. ALBERT, surnommé *le Grand*, duc de Brunswick, fils aîné d'OTHON, acquit le château de Wolfembutel & celui d'Assembourg, la ville de Hamelen & celle d'Eimbeck, & mourut en 1279, ayant eu d'*Alix*, fille du marquis d'Est, ou selon d'autres, d'*Adélaïde*, fille d'*Othon*, marquis de Montferrat; HENRI, qui suit, qui eut pour son partage Grubenhagen, &c; ALBERT, qui eut la principauté de Calemberg, *dont il sera fait mention ci-après*; & GUILLAUME, qui fut duc de Wolfembutel. Etant mort le premier, son frere Henri s'empara de sa portion, mais Albert avec l'aide des habitans de Brunswick, l'en chassa.

IX. HENRI de Brunswick, surnommé *le Merveilleux*, fut duc de Grubenhagen, & mourut en 1332, laissant d'*Agnés*, fille d'*Albert*, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie; HENRI *le Jeune*; ERNEST, qui suit; *Jean*, évêque d'Eimbeck, mort en 1367; *Alsine* ou *Else*, mariée à *Fréderic*, comte de Beichlingen; *Irene*, mariée en 1318 à *Andronic* II, empereur de Constantinople; & *Agnés*, mariée à *Henri*, duc de Carinthie. HENRI *le Jeune* eut deux femmes, la premiere fut *Hélene*, fille de *Waldemar*, marquis de Brandebourg; & la seconde fut *Marie*, fille de *N.* roi de Chypre. Du premier lit vint *Othon*, qui fut le quatriéme mari de *Jeanne* I, reine de Naples, & mourut sans enfans en 1393. Du second vinrent *Balthasar*, que l'empereur Sigismond fit, dit-on, mourir par la faim. Il épousa dans le royaume de Naples *Jeannette* Gaëtan, comtesse

de Fondi, dont il n'eut point d'enfans; & *Melchior*, évêque d'Osnabruck, puis de Swerin, mort en 1381, ayant été empoisonné par ses domestiques.

X. Ernest duc de Brunswick-Grubenhagen, second fils de Henri *le Merveilleux*, mourut en 1344. Il avoit épousé *Agnés*, fille de *Henri*, comte d'Eberstein, dont il eut Albert II qui suit; *Fréderic*, qui épousa *Elizabeth*, comtesse de Hombourg, dont il n'eut point d'enfans; & *Anne*, mariée à *Henri*, dit *le Chauve*, comte de Honstein.

XI. Albert II, duc de Brunswick, d'Eimbeck & de Grubenhagen, acquit la forteresse de Salz près d'Eimbeck, & mourut en 1397, ayant eu de *Sophie*, fille d'*Albert* duc de Saxe-Lawembourg, Eric, qui suit.

XII. Eric duc de Brunswick, d'Eimbeck, de Salz & de Grubenhagen, mourut en 1429, ayant eu d'*Elizabeth*, fille d'*Othon*, dit *le Mauvais*, duc de Brunswick & de Lunebourg, Albert, qui suit; *Ernest*, chanoine d'Halberstad, prévôt d'Eimbeck; *Henri* III, mort en 1469, laissant de *Marguerite*, fille de *Jean* duc de Sagan, *Henri* IV qui décéda en 1526 sans enfans de *Marguerite*, fille de *Bernard* duc de Saxe-Lawembourg. Les filles du duc *Eric* furent *Sophie*, abbesse de Gandersheim, morte en 1412; *Agnés*, qui succéda à sa sœur, & mourut en 1439; *Elizabeth* épouse de *Bogislas*, duc de Poméranie, puis abbesse de Gandersheim, décédée en 1452; *Marguerite*, femme de *Simon*, comte de Lippe; & *Anne*, mariée 1. à *Albert*, duc de Baviere: 2. à *Fréderic* de Brunswick, duc de Hanover.

XIII. Albert III, duc de Brunswick-Grubenhagen, &c. mourut en 1490, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Volrath*, comte de Valdec, Philippe, qui suit; *Ernest*, mort sans avoir été marié; *Eric*, évêque de Paderborn, d'Osnabruck & de Munster, mort le 14 mai 1532; & *Sophie*, abbesse de Gandersheim, morte en 1475.

XIV. Philippe duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1486, mourut le 4 de septembre 1551, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Ernest*, comte de Mansfeld, morte en 1535, *Philippe*, mort à trois ans en 1512; Ernest, qui suit; *Albert*, né en 1521, mort le 20 octobre 1546; *Jean*, né en 1526, tué en France à la bataille de saint Quentin le 2 septembre 1557; Wolfganc, *mentionné ci-après*; Philippe, *dont il sera parlé après ses freres*; & *Catherine*, née en 1524, mariée 1. en 1542 à *Jean-Ernest*, duc de Saxe: 2. à *Philippe*, comte de Schwarsbourg, morte le 24 février 1581.

XV. Ernest duc de Brunswick-Grubenhagen, &c. né le 2 avril 1518, mourut le 2 avril 1567 jour de sa naissance, laissant de *Marguerite*, fille de *Georges*, duc de Poméranie, décédée le 24 juin 1569; *Elizabeth*, mariée en 1568, à *Jean*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1586.

XV. Wolfgang duc de Brunswick-Grubenhagen, né le 6 avril 1531, mourut le 14 mars 1595, sans postérité de *Dorothée*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1586.

XV. Philippe duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1533, mourut le 4 avril 1596, sans postérité de *Claire*, fille de *Henri*, *le Jeune*, duc de Brunswick-Wolfembutel, morte le 23 novembre 1595. Revenons au second fils d'Albert *le Grand*.

IX. Albert II du nom, dit le *Gras*, second fils d'Albert *le Grand*, fut duc de Brunswick & de Gottingen, & mourut en 1318, laissant de *Richse*, fille de *Magnus*, dit *le Débonnaire*, duc des Herules & des Vandales, 1. *Othon*, surnommé *le Large*, duc de runswick, qui épousa 1. *Agnés*, fille de *Hermand* électeur de Brandebourg: 2. *Judith*, fille de *Henri* landgrave de Hesse. Il mourut en 1334, laissant une fille unique nommé *Agnés*, mariée à *Barnime* III, duc de Poméranie. 2. *Ernest*, duc de Gottingen, mort en 1379, épousa *Barbe*, fille de *Henri* IV, duc de Sagan, dont il eut *Anne*, mariée à *Guillaume* I, comte de Henneberg; & *Othon*, surnommé *le Mauvais*, duc de Leina, mort en 1394, qui laissa de *Marguerite*, duchesse de Bergues, *Guillaume*, mort jeune; *Othon*, surnommé *le Borgne*, mort en 1463, sans postérité d'*Agnés*, fille du landgrave de Hesse, morte le 2 février 1471; & *Elizabeth*, mariée à *Eric*, duc de Brunswick-Grubenhagen. Les autres enfans d'Albert *le Gras* furent *Albert*, évêque d'Halberstat, mort en 1358; *Henri*, évêque d'Hildesheim, qui fit commencer le bâtiment de son église, & mourut en 1362; *Luder*, maître de l'ordre Teutonique, mort en 1335; Magnus *le Débonnaire*, qui suit; & *Mechtilde*, abbesse de Gandersheim.

X. Magnus I du nom, surnommé *le Débonnaire*, duc de Brunswick, &c. partagea avec ses freres les biens d'*Albert* II leur pere, & eut le bailliage de Sangershusen, épousa *Sophie* ou *Agnés*, fille de *Henri* marquis de Brandebourg-à-Lansberg, & mourut en 1368, ayant eu *Othon*, mort en Italie; *Louis*, qui mourut en 1358, sans enfans de *Mechtilde*, fille de *Guillaume* duc de Lunebourg; Magnus II, qui suit; *Albert*, archevêque de Brême, mort en 1395; *Mechtilde*, femme de *Bernard* III, prince d'Anhalt; *Héléne*, marié à *Othon*, comte de Hoye; *Agnés*, femme d'*Eric*, comte de Hoye; & *Sophie*, morte sans alliance.

XI. Magnus II, surnommé *Torquatus* ou *le porteur de collier*, d'une chaîne d'argent qu'il portoit au col; & par d'autres, l'*insolent* & l'*emporté*, fut duc de Brunswick du vivant de son pere. Il fit la guerre à l'évêque de Hildesheim sans aucune raison; aussi fut-il vaincu & fait prisonnier. Il fallut vendre les bailliages de Sangershusen & de Lansberg pour le racheter: son pere en mourut de chagrin. Albert V, duc de Saxe-Lawembourg, lui fit la guerre pour la succession de Lunebourg, à laquelle celui-ci prétendoit, à cause de sa mere *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, duc de Lunebourg, & sœur de *Mechtilde*, veuve du duc *Louis*, frere aîné de *Torquatus*. Cette guerre ne put être appaisée que vers l'an 1388, par le mariage du Saxon avec la veuve de *Torquatus*, & celui des filles de *Wenceslas*, électeur de Saxe, avec les deux fils de cette veuve, ainsi que nous allons le rapporter. Enfin il se battit en duel l'an 1373, contre Othon, comte de Schavembourg, & le tua; mais il fut tué lui-même sur le champ par un soldat de son ennemi, qui voulut par-là venger la mort de son général. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Woldemar*, électeur de Brandebourg, dont il eut Frederic, à qui ses freres céderent le droit de primogéniture. Il fut élu empereur le 25 mai 1400, à la place de Wenceslas IV détrôné; mais le 5 juin de la même année, Henri comte de Waldeck, l'assassina à Fritzlar, à l'instigation de Jean archevêque de Mayence. Il mourut laissant d'*Anne*, fille de *Wenceslas*, électeur de Saxe, deux filles, *Catherine*, femme de *Henri*, comte de Schwartzembourg; & *Anne*, épouse de *Frederic*, archiduc d'Autriche; Bernard, tige de *la branche de* Lunebourg; Henri, tige de *la branche de* Brunswick; *Othon*, évêque de Bremen & de Verden, mort en 1481; *Héléne*, mariée en 1395, à *Albert*, duc de Meckelbourg, roi de Suéde; *Agnés*, alliée 1. à *Boson*, comte de Mansfeld: 2. à *Bogislas*, duc de Poméranie; *Anne* ou *Elizabeth*, femme de *Maurice*, comte d'Oldembourg; *Sophie*, épouse de *Henri*, duc de Meckelbourg; & *Catherine*, mariée 1. à *Gerard*, duc de Slefwick: 2. à *Eric* III, duc de Saxe-Lawembourg.

Branche de Lunebourg.

XII. Bernard, second fils de Magnus *Torquatus*, la commença. Après la mort de son frere aîné l'empereur *Fréderic*, il fit un partage des biens de la maison avec son frere *Henri*. Il eut pour sa portion le duché de Brunswick; mais l'an 1428; il échangea avec *Guillaume*, surnommé *le Victorieux*, son neveu, ce duché contre celui de Lunebourg, que sa postérité a conservé, y ayant joint celui de Brunswick dans le dernier siécle, par l'extinction de toute la postérité de *Guillaume*, surnommé *le Victorieux*, comme nous le dirons ci-

après. Bernard mourut en 1434, & laissa de *Marguerite*, fille de *Wenceslas*, électeur de Saxe, *Othon*, surnommé *le Grand*, qui succéda à son pere, mais qui mourut en 1445, sans postérité d'*Elizabeth*, son épouse, fille de *Herman*, dernier comte d'Herbestein; FREDERIC, qui suit; & *Catherine*, mariée à *Casimir*, duc de Poméranie.

XIII. FREDERIC, dit *le Pieux*, duc de Brunswick-Lunebourg, mourut en 1478, à Zell dans un couvent de cordeliers, où il s'étoit retiré. Il avoit épousé en 1430, *Magdeléne*, fille de *Fréderic* I, électeur de Brandebourg, morte en 1480, ayant eu OTHON, qui suit; *Bernard*, administrateur d'Hildesheim, mais qui épousa *Mechtilde*, fille d'*Othon*, comte de Schavembourg, qui mourut l'année d'après son mariage en 1464 sans enfans, & sa veuve le 22 juillet 1468; & *Marguerite*, épouse d'*Ulric* de Meckelbourg, comte de Stutgard.

XIV. OTHON, dit *le Magnanime*, duc de Brunswick-Lunebourg, mourut avant son pere le 10 janvier 1471. D'*Anne*, fille de *Jean*, comte de Nassau, qu'il avoit épousée le 29 septembre 1467, laquelle se remaria à *Philippe*, comte de Catzenelbogen, & mourut le 8 avril 1514, il eut HENRI, qui suit.

XV. HENRI, surnommé *le Jeune*, duc de Brunswick-Lunebourg, né en 1468, succéda à son aïeul. Dans la guerre que firent ses cousins de Brunswick à l'évêque d'Hildesheim, il prit les armes pour ce prélat, & remporta sur eux une victoire, où il fit prisonnier *Eric*, dit *le Vieux*, & mourut en France en 1532. Il avoit épousé le 27 février 1487, *Marguerite*, fille d'*Ernest*, électeur de Saxe, qu'il perdit le 7 décembre 1529, en ayant eu OTHON, qui suit; ERNEST, qui continua la postérité, *rapportée ci-après*; *François*, qui eut la terre de Giffhorn en partage, & qui mourut le 25 novembre 1549, âgé de 41 ans, ayant eu de *Claire*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1576; *Catherine*, qui épousa en 1564, *Henri*, dernier burgrave de Misnie, seigneur de Ploën, morte le 10 décembre 1565; & *Claire*, épouse de *Bernard*, prince d'Anhalt, dont elle resta veuve en 1570. Elle se remaria deux ans après à *Bogislas*, duc de Poméranie, & mourut le 25 janvier 1598. Les filles du duc HENRI furent *Elizabeth*, mariée en 1518, à *Charles* duc de Gueldres, morte en 1572, âgée de 80 ans; *Apollonie*, morte fille en 1571, âgée de 72 ans; & *Anne*, née en 1502, mariée en 1521, à *Barnime* duc de Poméranie, morte la même année que son mari en 1568.

XVI. OTHON duc de Brunswick-Lunebourg, né le 24 août 1495, souscrivit avec ses freres à la confession d'Ausbourg, & mourut le 11 août 1549. Quoique l'aîné il céda à son second frere les biens de la famille, se contentant d'une pension viagere & de la seigneurie d'Harbourg, où il se retira. Il n'avoit épousé qu'une simple demoiselle du pays de Lunebourg, *Mechtilde* de Campen, laquelle ne mourut que le 16 octobre 1580. Elle fut mere d'OTHON, qui suit; de deux filles, *Anne*, née en 1526; *Susanne*, morte en 1581; & d'autres enfans morts au berceau.

XVII. OTHON duc de Brunswick-Lunebourg, &c, dit *le Jeune*, né le 25 septembre 1528, servit longtemps dans les troupes de l'empereur, qui le soutint contre ses cousins, & mourut le 20 octobre 1603. Il avoit épousé 1. le 8 septembre 1551 *Marguerite*, fille de *Jean-Henri* comte de Schwarzembourg, morte le 18 mars 1557, dont il eut *Othon-Henri*, mort sans alliance le 15 octobre 1591, âgé de trente-six ans; JEAN-FREDERIC, qui suit; & *Elizabeth*, mariée en 1582 à *Eric* comte de Wisembourg, Suédois, morte en 1617: 2. en 1562 *Hedwige*, fille d'*Ennon* II comte d'Oostfrise, décédée le 4 décembre 1616, dont il eut GUILLAUME, *mentionné après son frere*; *Christophe*, né en 1570, mort le 7 juillet 1606, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Jules* duc de Brunswick, décedée le 24 novembre 1618; *Othon*, né en 1572, mort en 1641 sans postérité d'*Hedwige*, seconde fille du même *Jules* duc de Brunswick; *Jean*, né en 1573, mort en 1625, sans avoir été marié; *Fréderic*, né en 1578 tué en 1605; *Anne*, *Marguerite*, abbesse de Quedlembourg, morte en 1643, âgée de 76 ans; *Hedwige*, morte sans être mariée en 1620, âgée de 51 ans; *Catherine-Sophie*, née en 1577, mariée en 1609 à *Herman* comte de Schawembourg; & autres enfans morts au berceau.

XVIII. JEAN-FREDERIC duc de Brunswick-Lunebourg, &c, né le 18 mars 1577, succéda à son pere, & mourut le 21 février 1619, sans avoir été marié.

XVIII. GUILLAUME duc de Brunswick-Lunebourg, né le 14 mars 1564, du second lit d'OTHON *le Jeune*, succeda à son frere. Il obtint des biens de sa famille, outre les bailliages d'Harbourg & de Moisbourg, le haut comté d'Hoye, & les rendit à ses cousins par sa mort arrivée le 30 mars 1642, n'ayant point été marié.

XVI. ERNEST duc de Lunebourg & de Zell, second fils du duc HENRI *le Jeune*, né le 26 juin 1497, introduisit en 1530 la confession d'Ausbourg dans ses états, & mourut le 11 janvier 1546. Il avoit épousé en 1528 *Sophie*, fille de *Henri* duc de Meckelbourg, qu'il perdit le 18 juin 1541, en ayant eu *François-Othon*, né le 20 juin 1530, & mort le 29 avril 1559, trois mois après avoir épousé *Elizabeth-Magdeléne*, fille de *Joachim* II électeur de Brandebourg, laquelle ne déceda que le 22 août 1595; *Fréderic*, né en 1532, mort le 9 juillet 1553, des blessures reçues au combat de Siverhuse; HENRI, tige de *la branche de* DANNEBERG, maintenant *de* WOLFEMBUTEL; GUILLAUME, tige de *la branche de* ZELL, depuis *de* LUNEBOURG; *Marguerite*, née en 1534 mariée, en 1559, à *Jean* comte de Mansfeld; *Elizabeth-Ursule*, épouse d'*Othon*, comte de Schawembourg, morte le 3 septembre 1586, âgée de 47 ans; *Magdeléne*, femme d'*Arnold* comte de Benthein, décédée en 1586, âgée de 46 ans; & *Sophie*, mariée en 1562 à *Popon* comte de Henneberg.

BRANCHE DE DANNEBERG, à présent WOLFEMBUTEL, sortie de celle de LUNEBOURG.

XVII. HENRI duc de Brunswick, &c, comte de Danneberg, né le 4 juin 1533, troisiéme fils d'ERNEST duc de Lunebourg, hérita de son frere aîné *François Othon*; & par un partage fait avec son frere *Guillaume*, il lui céda le duché, content des biens de Danneberg. Il étoit alors résolu de vivre dans le célibat: mais il ne tint pas sa résolution, se maria l'an 1569 avec *Ursule*, fille de *François* duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 17 janvier 1598, âgé de 65 ans, ayant eu *Jules-Ernest*, qui mourut le 26 octobre 1636, au même âge que son pere. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille d'*Ennon* comte d'Oostfrise, morte le 10 juillet 1616: 2. le 18 décembre 1617; *Sibylle*, sa cousine, fille de *Guillaume* duc de Zell, qui déceda en 1652. Il eut de la premiere *Marie-Catherine*, née en 1616, mariée en 1635 à *Adolphe-Fréderic* duc de Meckelbourg-Swerin. Les autres enfans de HENRI furent *François*, noyé près de Strasbourg en 1601, âgé de 29 ans; AUGUSTE, qui suit; *Sibylle-Elizabeth*, née le 4 juin 1576, mariée en 1610 à *Antoine* comte de Delmenhorst; & *Sidonie*, née le 10 septembre 1577, morte fille le 4 septembre 1645.

XVIII. AUGUSTE duc de Brunswick-Wolfembutel, né le 10 avril 1579, fit sa résidence à Hizger: puis ayant hérité en 1634 du duché de Brunswick & de celui de Wolfembutel, par la mort du duc *Fréderic-Ulric*, il y transporta sa demeure: ce fut un prince des plus savans & des plus sages de l'Europe, qui mourut le 27 septembre 1666, âgé de 87 ans. Il avoit épousé 1. le 13 décembre 1607, *Claire-Marie*, fille de *Bogislas* XIII duc de Poméranie, morte le 19 février 1623: 2. le 26 octobre de la même année, *Dorothée*, fille de *Rodolphe* prince d'Anhalt-Zerbst, décédée le 26 septembre 1634: & 3. le 13 juillet 1635 *Sophie-Elizabeth*, fille de *Jean-Albert* duc de Meckelbourg,

morte le 22 août 1676. Du second lit il eut *Henri-Auguste* mort au berceau ; RODOLPHE-AUGUSTE, qui suit ; ANTOINE-ULRIC, *mentionné après son frere ; Sibylle-Ursule*, née en 1629, mariée en 1663 à *Christian* duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 12 décembre 1671 ; & *Claire-Auguste*, née le 25 juin 1632, mariée le 7 juin 1653 à *Fréderic* duc de Wirtemberg-Neustad, dont elle resta veuve en 1682, & mourut le 6 octobre 1700, âgée de 68 ans. Du troisiéme lit le duc AUGUSTE eut FERDINAND-ALBERT, qui commença *la branche de* BEVEREN ; & *Marie-Elizabeth*, née le 6 janvier 1638, mariée 1. à *Adolphe-Guillaume* duc de Saxe-Eisenach : 2. en 1668 à *Albert* duc de Saxe-Cobourg, morte le 5 février 1687.

XIX. RODOLPHE-AUGUSTE duc de Brunswick-Wolfembutel, naquit le 16 mai 1627, & l'an 1671, assisté du conseil & des troupes des princes de sa maison, il soumit à son autorité la ville de Brunswick, *ainsi que nous l'avons dit ci-dessus*, & mourut le 26 janvier 1704 en sa 77 année. Il avoit épousé 1. le 10 novembre 1650 *Christine-Elizabeth*, fille d'*Albert-Fréderic* comte de Barbi & de Mulingen, morte le 2 mai 1681 : 2. une simple demoiselle nommée *Rosine-Elizabeth*, & que l'on appella du nom de son mari *Madame Rodolphine*, morte en 1701. De la premiere il eut *Dorothée-Sophie*, née le 18 janvier 1653, mariée en 1673 à *Adolphe* duc de Holstein-Ploën, morte le 21 mars 1722, âgée de 70 ans ; & *Christine-Sophie*, née le 2 avril 1654, faite abbesse de Gandersheim en 1678, & mariée en 1681 à *Auguste-Guillaume*, son cousin germain, morte le 5 février 1695.

XIX. ANTOINE-ULRIC duc de Brunswick, de Lunebourg & de Wolfembutel, né le 4 octobre 1633, hérita de son frere *Rodolphe-Auguste*, dont il gouverna long-temps les états, faisant sa résidence à Wolfembutel. Il fut d'abord coadjuteur de l'évêque d'Halberstat ; ensuite il eut un des canonicats protestans de Strasbourg, embrassa la religion catholique en 1710, & mourut le 27 mars 1714, en sa 81e année. Il épousa le 17 août 1656 *Elizabeth-Julienne*, fille de *Frédéric* duc de Holstein-Norbourg, morte le 4 février 1704. Il en a eu *Auguste-Fréderic*, né le 24 août 1657, prince de grande espérance, qui fut blessé à la tête d'un régiment imperial au siége de Philisbourg le 19 août 1676, & mourut 13 jours après. Il avoit épousé l'année précédente sa cousine *Sophie-Dorothée*, fille de *George-Guillaume* duc de Zell ; AUGUSTE-GUILLAUME, qui suit ; LOUIS-RODOLPHE, qui a commencé la branche de BLANCKENBERG ; *Elizabeth-Eléonore*, née le 30 septembre 1658, mariée 1. le 2 février 1675 à *Jean-George* duc de Meckelbourg Swerin : 2. le 25 janvier 1681 à *Bernard* duc de Saxe-Meiningen, morte le 15 mars 1729 ; *Anne-Sophie*, née le 29 octobre 1659, mariée en 1677 à *Charles-Gustave*, marquis de Bade Dourlach ; *Auguste-Dorothée*, née le 16 décembre 1666, mariée en 1684 à *Antoine-Gontier* comte de Schwarzbourg-Arnstad ; *Henriette-Christine*, née le 19 septembre 1669, abbesse de Gandersheim après sa cousine : elle a fait abjuration du luthéranisme, & reçut le 18 septembre le sacrement de confirmation ; & six autres enfans morts au berceau. Ce prince est auteur de quelques romans.

XX. AUGUSTE-GUILLAUME duc de Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel, né le 8 mars 1662, a été adopté par son oncle *Rodolphe-Auguste*, qui lui donna en mariage sa seconde fille *Christine-Sophie*, le 24 juin 1681, morte le 5 février 1695. Il prit une seconde alliance le 7 juillet de la même année avec *Sophie-Amélie*, fille de *Christian-Albert* duc de Holstein-Gottorp, morte le 27 février 1710, & une troisiéme le 12 septembre de la même année, avec *Elizabeth-Sophie-Marie*, veuve d'*Adolphe-Auguste* duc de Holstein Ploën, & fille de *Rodolphe-Frédéric* duc de Holstein-Norbourg. Auguste-Guillaume est mort à Wolfembutel, le 23 mars 1731, âgé de soixante-neuf ans & quinze jours. Comme il n'a point laissé d'enfans, sa succession & ses états ont passé à *Louis-Rodolphe*, qui suit.

RAMEAU SORTI DE LA BRANCHE DE WOLFEMBUTEL, dit *Blanckenberg*.

XX. LOUIS-RODOLPHE duc de Brunswick-Wolfembutel-Blanckenberg, second fils du duc ANTOINE-ULRIC, né le 22 juillet 1671, épousa le 12 avril 1690 *Christine-Louise*, fille d'*Albert-Ernest*, prince d'Oëtingen, dont il eut *Elizabeth-Christine*, née le 28 août 1691, mariée le 23 avril 1708 à *Charles* VI empereur ; *Charlotte-Louise-Christine-Sophie*, née le 29 août 1694, mariée le 25 octobre 1711 au prince *Alexiovitz*, fils du czar de Moscovie, mort le 1 novembre 1715 ; & *Antoinette-Amélie*, née le 14 avril 1696, mariée le 15 octobre 1712 à *Ferdinand-Albert*, duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren. Louis-Rodolphe est mort à Brunswick le premier mars 1735, dans la soixante-quatriéme année de son âge. N'ayant point laissé d'enfans mâles, il a eu pour successeur dans ses états de Brunswick-Wolfembutel & autres, le duc de Beveren son cousin germain, non comme ayant épousé sa fille, mais de son propre chef, comme plus proche héritier mâle, suivant les loix d'Allemagne.

AUTRE RAMEAU, dit *de* BEVEREN, *sorti de la branche de* WOLFEMBUTEL.

XIX. FERDINAND-ALBERT duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, fils du duc AUGUSTE, & de sa troisiéme femme, né le 22 mai 1636, fut d'abord reçu parmi les chanoines protestans de Strasbourg ; & après avoir fait de grands voyages, dont il a fait imprimer le récit, & composé d'autres ouvrages, il vint habiter le château de *Beveren*, près de Holzminden, & mourut le 23 avril 1687, âgé de 51 ans. Il épousa le 25 novembre 1667 *Christine*, fille de *Fréderic* landgrave de Hesse-Eschwingen, dont il eut *Auguste-Ferdinand*, né le 29 décembre 1677, tué le 2 juillet 1704, au combat de Schelenberg, près de Donawert ; FERDINAND-ALBERT, qui suit ; *Ferdinand-Christian*, né le 4 mars 1682, prévôt de S. Blaise & de S. Cyriaque de Brunswick, mort en 1706 ; ERNEST-FERDINAND, jumeau du précédent, qui a formé la NOUVELLE BRANCHE DE BRUNSWICK-BEVEREN ; *Henri-Ferdinand*, né le 14 avril 1684, mort au siége de Turin en 1706 ; & *Sophie-Eléonore*, abbesse de Gandersheim, morte en 1710, à l'âge de 36 ans.

XX. FERDINAND-ALBERT duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, né le 19 mai 1680, étant major général des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie à son service, fut pourvu en 1715 du gouvernement de Comore en Hongrie, dont il fut mis en possession le 16 janvier 1716. Le roi de Danemarck le nomma chevalier de son ordre de l'éléphant le 16 avril 1727. Ce prince hérita des états de Brunswick-Wolfembutel, & autres, après la mort de *Louis-Rodolphe*, duc de Brunswick-Wolfembutel, qui n'a point laissé d'enfans mâles. *Voyez la branche précedente*. Il est mort le 2 septembre 1735, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Il avoit épousé le 15 octobre 1712, *Antoinette-Amélie*, fille de *Louis Rodolphe*, duc de Brunswick-Wolfembutel. Les enfans qu'il a eus de ce mariage, sont : CHARLES de Brunswick-Lunebourg, prince héréditaire de Beveren, qui suit ; *Antoine-Ulric*, né le 28 août 1714 ; *Elizabeth-Christine*, princesse de Beveren, née le 8 novembre 1715, mariée le 12 juin 1733 avec *Charles-Fréderic*, prince royal de Prusse & électoral de Brandebourg ; *Auguste*, né le 23 novembre 1719, & mort le 26 mars 1720 ; un autre fils, né le 12 janvier 1721 ; *Christine-Amélie*, née le 12 février 1722 ; *Albert*, né le 4 mai 1725, tué à la bataille de Prandnitz en 1745 ; *Fréderic-Guillaume*, né à Wolfembutel le 17 janvier 1731 ; & *Fréderic-François* de Brunswick-Beveren, né à Brunswick le 8 juin 1732.

XXI. Charles de Brunswick-Lunebourg, prince héréditaire de Beveren, né le premier août 1713, fut élevé par l'empereur au grade de colonel actuel impérial au mois de novembre 1730, & épousa à Berlin le 2 juillet 1733 *Philippine-Charlotte*, troisiéme fille de *Fréderic-Guillaume* roi de Prusse, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Lunebourg-Hannover.

Nouvelle branche de Brunswick-Beveren.

XX. Ernest-Ferdinand duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, fils de *Ferdinand-Albert*, & de *Christine* de Hesse-Eschkingen est né le 4 mars 1682, a été élu prevôt de l'église de S. Blaise & de S. Cyriaque de Brunswick, au lieu du feu duc *Ferdinand-Christian* son frere jumeau en 1706, & a été fait grand-maître de l'artillerie de l'empire, à la place du feu margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de juin 1727. Il a épousé *Eléonore-Charlotte* de Courlande, née le 11 juin 1686, fille de *Fréderic-Casimir* duc de Courlande, & de *Sophie-Amélie* de Nassau-Siégen sa premiere femme, & en a eu *Auguste-Guillaume* de Brunswick-Beveren, né le 10 octobre 1715; *Christine-Sophie*, mariée à Brunswick le 26 décembre 1731, avec *Fréderic-Ernest* margrave de Brandebourg-Culmbach; un fils, né la nuit du premier au 2 janvier 1721; une fille née la nuit du 2 au 3 juin 1724; *Fréderic-Auguste*, né le 3 août 1726, & mort le 30 mars 1729; *Fréderic-Charles-Ferdinand*, né le 5 avril 1729; & *Jean-Antoine*, né à Brunswick le 16 février 1731.

Branche de Zell, sortie de celle de Lunebourg.

XVII. Guillaume duc de Brunswick-Zell & de Lunebourg, quatriéme fils du duc Ernest, né le 4 juillet 1535, eut le duché de Zell pour son partage, avec le bas comté de Hoye; & après la mort de *Frédéric* comte de Diepholtz en 1581, il hérita de ce comté, & mourut le 20 août 1592, ayant eu d'*Auguste-Dorothée*, fille de *Christian* III roi de Danemarck, qu'il épousa le 12 octobre 1561, laquelle n'est décedée que le 6 janvier 1617; *Ernest*, né le 31 décembre 1564, qui succeda à son pere, mais qui mourut le 2 mars 1611, âgé de 47 ans, sans avoir été marié; *Christian*, né le 19 novembre 1566, qui fut évêque de Minden & prince de Grubenhagen, & mourut le 8 novembre 1633, âgé de 67 ans; *Auguste*, né le 19 novembre 1568, qui lui succeda, fut administrateur de Ratzebourg, eut de la succession du duc *Frederic-Ulric* la principauté de Calenberg, & mourut le 10 octobre 1636, âgé de 68 ans, *ne laissant que des bâtards*; *Frederic*, né le 27 août 1574, qui succéda à *Auguste*, fut coadjuteur de Ratzebourg, prévôt du chapitre de Bremen, demeura à Harbourg sur l'Elbe, & mourut le 10 décembre 1648, âgé de 74 ans, *ne laissant aussi que des bâtards*; *Magnus*, né le 30 août 1577, mort le 29 août 1632; Georges, qui suit; *Jean*, chanoine de Minden, né le 23 juin 1583, mort le 21 novembre 1628; *Sophie*, née le 3 octobre 1563, mariée le 3 mai 1579, à *Georges-Frederic*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 14 janvier 1639, âgée de 76 ans; *Elizabeth*, née le 19 novembre 1565, mariée le 3 mai 1585, à *Frederic*, comte de Hohenloë, morte en 1621, âgée de 56 ans; *Dorothée*, née le 1 janvier 1570, mariée le 13 février 1586, à *Charles* comte Palatin de Birkenfeld, morte le 15 août 1649, âgée de 69 ans; *Claire*, née le 16 janvier 1571, mariée le 7 mars 1593, à *Guillaume* comte de SchWatzbourg, morte le 8 janvier 1658, âgée de 87 ans; *Anne-Ursule*, née le 22 mars 1572, morte sans alliance le 3 février 1601; *Marguerite*, née le 7 avril 1573, mariée le 18 septembre 1599, à *Jean-Casimir* duc de Saxe-Cobourg, morte le 7 août 1643, âgée de 70 ans: *Marie*, née le 21 octobre 1575, morte sans alliance le 21 octobre 1610: & *Sibylle*, née le 3 juin 1584, alliée le 13 décembre 1617, à *Jules-Ernest* duc de Brunswick de Lunebourg-Danneberg, morte le 3 juin 1652, âgée de 68 ans.

XVIII. Georges duc de Brunswick-Zell, &c. né le 17 février 1582, avoit eu la principauté d'Harzbourg pour sa portion, & fut le seul qui, du consentement de tous ses freres, fut marié. Il fut général d'une partie de l'armée Suédoise en 1532, 1633 & 1634, & mourut le 11 avril 1641, âgé de 59 ans, ayant ordonné par son testament qu'il y auroit toujours deux partages dans la maison pour les deux aînés; savoir, Zell & Lunebourg. Les enfans qu'il eut d'*Anne-Eléonore*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, qu'il avoit épousée le 14 septembre 1617, morte en 1649, furent 1. Christian-Louis, qui suit; 2. Georges-Guillaume, *mentionné après lui*; 3. *Jean-Frederic*, né le 25 avril 1625, fut duc de Hanover, de Calemberg & de Grubenhagen, se fit catholique en 1657, & mourut le 27 décembre 1679. Il avoit épousé le 25 novembre 1667 *Benedicte-Henriette Philippe*, fille du comte *Édouard* Palatin, morte à Asnieres près Paris, le 12 août 1730, dont il ne laissa que des filles qui n'hériterent que des meubles, & passerent en France avec la duchesse leur mere; savoir, *Charlotte-Félicité*, née le 8 mars 1671, mariée le 18 novembre 1695, à *Renaud* d'Est, duc de Modéne, morte en couches le 29 septembre 1710; *Henriette-Marie-Joseph*, née le 29 mars 1672, morte le 4 septembre 1687; & *Willelmine-Amelie*, née le 26 avril 1673, morte le 10 avril 1742, mariée le 15 janvier 1699, au roi des Romains *Joseph*, depuis empereur, mort en 1711; 4. Ernest-Auguste, qui a fait *la branche électorale*; 5. & *Sophie-Amélie*, née le 24 mars 1628, mariée le 6 octobre 1643, à *Frederic* III, roi de Danemarck, morte le 2 mars 1685.

XIX. Christian-Louis duc de Brunswick-Zell, &c. né le 25 février 1622, demeura à Hanover, puis ayant hérité de son oncle *Frederic* duc de Zell, il fut duc de Lunebourg, prince de Grubenhagen, &c; mais il mourut le 15 mars 1665, sans avoir eu d'enfans de *Dorothée*, fille de *Philippe* duc de Holstein-Glucksbourg, qu'il avoit épousée le 9 octobre 1653. Elle se remaria le 25 juin 1668, à *Frederic-Guillaume* électeur de Brandebourg, & mourut le 16 août 1689.

XIX. Georges-Guillaume duc de Brunswick-Zell, &c. né le 16 janvier 1624, eut d'abord la principauté de Calemberg. Etant hors du pays lors de la mort de son frere *Christian-Louis*, le troisiéme, *Jean-Frederic*, s'empara du duché de Zell, contre la teneur du testament de leur pere. Georges-Guillaume se prépara à recouvrer ce duché par les armes, mais ils s'accommoderent; son frere lui rendit ce duché, avec le comté de Hoye & de Diepholtz, & il donna à son frere *Jean-Frederic* la principauté de Calemberg & celle de Grubenhagen. Ce duc mourut le 28 août 1705, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avoit épousé *Eléonore* Desmiers, fille d'*Alexandre*, seigneur d'Olbreuse en Poitou, qu'il fit dame de Harbourg en l'épousant. L'empereur la créa princesse dans la suite, & elle mourut le 6 février 1722. Il en eut trois filles mortes jeunes; & *Sophie-Dorothée*, née en 1666, mariée 1. en 1675, à son cousin *Auguste-Frederic* de Wolfembutel qui fut tué en 1676: 2. le 21 novembre 1682, à *Georges Louis* duc de Brunswick-Hanover, & roi d'Angleterre, son cousin germain, dont elle a été séparée par un jugement public du 28 décembre 1694.

Branche de Hanover, que l'on nomme Électorale, à laquelle celle de Zell est réunie depuis 1705.

XIX. Ernest-Auguste duc de Brunswick-Hanover, &c. dernier des fils du duc Georges, a commencé cette branche. Il naquit le 20 novembre 1629, fut évêque d'Osnabruck en 1662, & duc de Hanover en 1680 après la mort de son frere. Il envoya du secours en Candie contre les Turcs, servit de sa personne & de ses troupes dans les guerres de 1673, &c.

se trouva à la bataille de Consarbrick en 1675, & fournit des troupes à l'empereur Leopold, conduites par ses enfans dans la guerre de Hongrie; en reconnoissance de quoi ce prince créa en sa faveur un neuviéme électorat, sous le titre d'*Archiporte-Enseigne* de l'empire. Son frere *Georges-Guillaume* lui ceda le duché de Lunebourg, les principautés de Zell, de Calemberg & de Grubenhagen, avec le comté de Hoye & de Diepholtz, toutes terres qui seront attachées à ce neuviéme électorat, à l'aîné de la maison, tant que la postérité masculine d'Ernest-Auguste subsistera. Le décret de cette nouvelle création est du 22 mars 1692. Plusieurs princes de l'empire s'y opposerent: nonobstant cette opposition, l'empereur lui en donna l'investiture le 19 décembre de la même année. Ce nouvel électeur mourut le 3 février 1698 âgé de 69 ans, ayant eu de *Sophie* princesse Palatine, fille de *Fréderic* V, roi de Bohême & électeur Palatin, & d'*Elizabeth* d'Angleterre, qu'il avoit épousée le 17 octobre 1658, & qui avoit été déclarée la premiere dans la succession à la couronne d'Angleterre dans la séance du parlement du 23 mars 1701, morte le 8 juin 1714, en sa 84 année; Georges-Louis, qui suit; *Fréderic-Auguste*, né le 3 octobre 1661, qui fut tué étant major-général des armées de l'empereur en Transsylvanie, le 10 janvier 1691; *Maximilien-Guillaume*, né le 13 décembre 1666, fait général de l'armée des Vénitiens en 1686; *Charles-Philippe*, né le 13 octobre 1669, mort prisonnier des Turcs, des blessures reçues dans une rencontre contre les Tartares, près de Kasanec en Albanie, le 1 janvier 1690; *Christian*, né le 29 septembre 1671, noyé en traversant le Danube, après la défaite de la cavalerie impériale par les François à Munderkingen le 31 juillet 1703; *Ernest-Auguste*, né le 17 septembre 1674, élu évêque d'Osnabruck le 2 mars 1716, créé duc d'Yorck & d'Albanie en juillet de la même année, & chevalier de la Jarretiere; & *Sophie-Charlotte*, née le 20 octobre 1668, mariée le 8 octobre 1684 à *Fréderic* III du nom, électeur de Brandebourg, morte reine de Prusse le 1 février 1705, en sa 37 année.

XX. Georges-Louis duc de Brunswick-Hanover, & neuviéme électeur, né le 28 mai 1660, se trouva avec son pere à la bataille de Consarbrick, a été proclamé roi d'Angleterre le 12 août 1714, après la mort de la reine Anne, & couronné le 31 octobre de la même année. *Voyez* sa postérité à ANGLETERRE.

Branche de Brunswick, finie en 1634.

XII. Henri duc de Brunswick, dernier fils de Magnus *Torquatus*, fut duc de Lunebourg, de Calemberg & de Wolfembutel: il épousa 1. en 1386 *Sophie*, fille de *Wratislas* duc de Pomeranie: 2. *Marguerite*, fille de *Herman* landgrave de Hesse, & mourut en 1416, ayant eu du premier lit Guillaume, qui suit; & du second *Henri*, dit *le Pacifique*, né en 1411, mort le 6 décembre 1473, laissant de *Heléne*, fille d'*Adolphe* duc de Cleves, décedée en 1471, une fille unique *Marguerite*, qui épousa le 3 novembre 1469 *Guillaume* comte de Henneberg. Henri I eut aussi de son premier mariage une fille, *Catherine*, mariée à *Fréderic* I, électeur de Saxe, morte le 28 décembre 1422.

XIII. Guillaume duc de Brunswick, dit *le Victorieux*, parcequ'il remporta sept victoires sur ses ennemis, eut de grands démêlés avec *Othon*, surnommé *le Boiteux*, son cousin. Celui-ci ayant pris son temps, que Guillaume étoit occupé à soutenir les villes anséatiques dans la guerre de Danemarck, s'empara du duché de Calemberg. Guillaume ménagea vîte la paix de ces villes avec le roi de Danemarck, & vint fondre à son tour sur les terres de Brunswick, qu'il enleva; ce qui l'obligea lui & son cousin d'échanger leurs partages. Guillaume retint le duché de Brunswick, & céda à son oncle Othon, dit *le Boiteux*, le duché de Lunebourg, conservant encore pour lui celui de Calemberg, que son cousin fut forcé de lui restituer. Son frere *Henri* s'empara aussi pendant son absence dans des guerres étrangeres, du duché de Wolfembutel; mais celui-ci étant mort sans enfans mâles, ce duché revint à Guillaume, qui mourut le 25 juillet 1482, âgé de 90 ans. Il avoit épousé 1. en 1423 *Cécile*, fille de *Fréderic* I, électeur de Brandebourg: 2. en 1459, *Mechtilde*, fille d'*Othon* comte de Holstein-Schawembourg, veuve de *Bernard* duc de Lunebourg, morte en 1468, dont il eut *Fréderic* duc de Hanover, mort en 1494 sans enfans, ni d'*Anne* de Brunswick, fille d'*Eric* duc de Grubenhagen, veuve d'*Albert* III, duc de Baviere, ni de *Marguerite*, fille de *Conrad*, comte de Ritberg; *Othon*, qui hérita du duché de Gottingen de son cousin Othon *le Boiteux*, & qui déceda sans avoir été marié, le 22 juillet 1471; & Guillaume, qui suit.

XIV. Guillaume II du nom, dit *le Jeune*, duc de Brunswick-Gottingen, mourut en 1495, ayant eu d'*Elizabeth*, fille d'*Othon* comte de Stolberg, morte en 1499, Henri, qui suit; *Anne*, mariée en 1488 à *Guillaume*, dit *le Vieux*, landgrave de Hesse; & *Eric*, dit *le Vieux*, qui reçut de son pere pour son partage Gottingen, Hanover & Calemberg, né le 16 février 1470. Il signala sa valeur dans un combat près de Ratisbonne, où il sauva la vie à l'empereur Maximilien I en 1504. Depuis, en 1519, il fut fait prisonnier par Jean de Lawembourg, évêque de Hildesheim, appuyé de Henri duc de Lunebourg; mais ayant recouvré la liberté, il prit dix-huit villes & plus de cent villages sur ce prélat. Proscrit par l'empereur Charles V, il mourut le 26 juillet 1540, âgé de 70 ans, ayant épousé 1. en 1500, *Catherine*, fille d'*Albert* duc de Saxe, veuve de *Sigismond* archiduc d'Autriche, morte en 1524: 2. en 1527, *Elizabeth*, fille de *Joachim* I, électeur de Brandebourg, morte le 25 mai 1558. Il eut de la seconde *Anne-Marie*, alliée le 17 mars 1550 à *Albert* de Brandebourg, duc de Prusse, morte le 20 mars 1568; *Elizabeth*, mariée en 1543, à *Georges-Ernest* prince de Henneberg, décedée en 1566; *Catherine*, épouse de *Guillaume*, libre baron de Rosemberg-Crumlaw, burgrave de Bohême; & *Eric* II, dit *le Jeune*, duc de Gottingen, né le 10 août 1528, qui hérita d'une partie du comté de Hoye, & mourut à Paris le 7 novembre 1584. Il avoit épousé 1. en 1545, *Sidonie*, fille de *Henri*, dit *le Pieux*, duc de Saxe, morte le 4 janvier 1575: 2. la même année, *Dorothée*, fille de *François* duc de Lorraine, qui mourut en 1587. *Il laissa seulement deux enfans* naturels *de* Catherine *Wodam, Hollandoise;* Guillaume, *libre baron de Harem & Lisfed, mort à Pavie, &* Catherine, *mariée à* Jean *Doria, Génois.*

XV. Henri II, surnommé *le Mauvais*, duc de Brunswick & de Wolfembutel, né le 24 juin 1463, fut tué dans la Frise, où il assiégeoit une place, le 23 juin 1514. De *Catherine*, fille d'*Eric* duc de Pomeranie, morte en 1526, il eut *Christophe*, archevêque de Bremen, & évêque de Verden, né en 1481, mort le 22 janvier 1558; Henri, qui suit; *François*, évêque de Minden, né en 1492, mort le 29 novembre 1529; *Eric*, commandeur de l'ordre Teutonique, mort le 29 novembre 1525; *Guillaume*, commandeur de Mirouen, mort en exil l'an 1558; *Georges*, évêque de Minden, de Verden, & archevêque de Bremen, mort le 4 décembre 1566; & *Catherine* épouse de *Magnus* duc de Saxe-Lawembourg.

XVI. Henri III du nom duc de Brunswick, &c. surnommé *le Jeune*, né le 10 novembre 1489, fut un prince très-emporté, ennemi de son repos & de celui de l'Allemagne, qu'il désola plus d'une fois avec le fer & le feu. Il fut la cause de la guerre de Hildesheim, *dont nous avons parlé ci-dessus*, où son oncle Eric *le Vieux* fut fait prisonnier. Après s'être fait protestant, il mourut le 12 juin 1568, âgé de 79 ans. Il avoit

épousé 1. en 1515 *Marie*, fille de *Henri* duc de Wirtemberg, morte en 1541: 2. en 1556, *Sophie*, fille de *Sigismond* roi de Pologne, morte le 28 mai 1575. Du premier lit il eut, *Charles-Victor*, & *Philippe*, tués au combat de Sivershuse le 9 juillet 1553; quatre mâles morts au berceau; JULES, qui suit; *Catherine*, née en 1518, mariée en 1537 à *Jean* marquis de Brandebourg Custrin, morte le 16 mai 1574; *Marguerite*, mariée en 1561 à *Jean* duc de Munsterberg, décédée en 1565; & *Claire*, née le 16 novembre 1532, abbesse de Gandersheim, mariée depuis, en 1560, à *Philippe* de Brunswick, duc de Grubenhagen, & morte le 23 novembre 1565.

XVII. JULES duc de Brunswick-Wolfembutel, né le 10 juillet 1528, fut évêque de Minden, & coadjuteur de Paderborn; mais il abandonna la religion catholique pour embrasser la protestante, ce qui lui attira l'indignation de son pere, qui pour lors n'avoit pas encore changé de religion. Jules fit même un corps de doctrine, qu'il voulut être observé dans ses états, & fonda l'université de Helmstad. Il traita avec les habitans de Brunswick, *ainsi que nous l'avons rapporté en parlant de cette ville*, fit bâtir près de Wolfembutel la ville de Henricstad, & mourut le 3 mai 1589. Il avoit épousé le 25 février 1560 *Hedwige*, fille de *Joachim* II, électeur de Brandebourg, morte le 22 octobre 1602, dont il eut HENRI-JULES, qui suit; *Philippe-Sigismond*, né le 1 juillet 1568, évêque de Verden & d'Osnabruck, prévôt de Halberstad; *Joachim-Charles*, né le 23 avril 1573, prévôt de Strasbourg, mort le 9 octobre 1615; *Jules-Auguste*, né le 4 février 1578, abbé de Michelstein, prévôt de S. Blaise à Brunswick, mort le 30 août 1617; *Sophie-Hedwige*, née le 1 décembre 1561, mariée le 20 octobre 1577 à *Ernest-Louis* duc de Pomeranie, morte en 1592; *Marie*, née le 13 janvier 1566, mariée le 13 novembre 1582 à *François* duc de Saxe-Lawembourg, décédée en 1626; *Elizabeth*, née le 23 février 1567, mariée 1. le 6 mai 1583 à *Adolphe* comte de Holstein-Schawembourg: 2. en 1604 à *Christophe* duc de Brunswick-Harbourg, morte le 24 octobre 1618; *Marguerite* morte à neuf ans le 20 janvier 1580; *Sabine-Catherine*, décédée à seize ans en 1590; *Dorothée-Auguste*, née le 12 février 1577, abbesse de Gandersheim, morte le 15 octobre 1611; & *Hedwige*, née en 1580, alliée en 1621 à *Othon* duc de Lunebourg-Harbourg, morte en 1641, âgée de 61 ans.

XVIII. HENRI-JULES duc de Brunswick, &c. né le 15 octobre 1564, fut postulé évêque de Halberstad & de Minden. Les habitans de Brunswick ayant refusé de lui prêter le serment après la mort de son pere, il leur fit une guerre sanglante. Il s'empara du duché de Grubenhagen l'an 1596, après la mort du dernier duc, quoique ceux de Lunebourg y eussent plus de droit, & mourut le 20 juillet 1613, ayant été marié deux fois, 1. le 26 septembre 1585 à *Dorothée*, fille d'*Auguste* électeur de Saxe, morte le 13 février 1587: 2. le 19 avril 1590 à *Elizabeth*, fille de *Frédéric* II, roi de Danemarck, décédée le 19 juillet 1626. De la premiere il n'eut qu'une fille, *Dorothée-Hedwige*, née le 4 février 1587, mariée le 29 décembre 1605 à *Rodolphe* prince d'Anhalt-Zerbst, morte en 1608, âgée de vingt-un ans. Du second lit il eut FREDERIC-ULRIC, qui suit; *Christian*, évêque de Halberstad, né le 10 septembre 1599, qui eut une part signalée aux guerres d'Allemagne: il prit le parti de Frédéric V, électeur Palatin, élu roi de Bohême, & porta long-temps à son chapeau le gand de la reine sa femme, en témoignage des services qu'il leur avoit voués. Tilli le défit en 1622. Il perdit un bras au combat de Floriac, & mourut d'une fiévre chaude à Wolfembutel le 6 juin 1626 à l'âge de 27 ans. Sa mort délivra les catholiques de Saxe & de Westphalie, & particulierement les prêtres, d'un ennemi si barbare & si furieux, que les personnes simples douterent s'il n'étoit point l'antechrist. On le surnomma *l'evêque enragé*. *Voyez* CHRISTIAN. Les autres enfans du duc HENRI-JULES furent *Henri-Jules*, mort le 11 juillet 1606 à neuf ans; *Rodolphe*, évêque d'Halberstad, mort le 6 février 1616, âgé de quatorze ans; *Henri-Charles*, aussi évêque d'Halberstad avant ses freres, mort en 1615, âgé de six ans; *Sophie-Hedwige*, née le 20 février 1592, mariée le 8 juin 1609 à *Ernest-Casimir* comte de Nassau-Dillenbourg; *Elizabeth*, née en 1593, mariée 1. en 1612, à *Auguste* duc de Saxe: 2. en 1618 à *Jean-Philippe* duc de Saxe-Altembourg, morte en 1650; *Hedwige*, née le 19 février 1595, mariée le 7 février 1619 à *Ulric* duc de Pomeranie, morte en 1622; *Dorothée*, née le 8 juin 1596, mariée en 1615 à *Christian-Guillaume* marquis de Brandebourg, morte en 1649; & *Anne-Auguste*, née le 19 mai 1612, mariée à *Georges-Louis*, comte de Nassau-Dillenbourg.

XIX. FREDERIC-ULRIC duc de Brunswick, né le 5 avril 1591, continua la guerre contre les habitans de Brunswick, & les força à se soumettre en 1617. Il suivit le parti du roi de Danemarck, puis celui de l'empereur, & mourut le 1 août 634 sans avoir eu d'enfans d'*Anne-Sophie*, fille de *Jean Sigismond* électeur de Brandebourg: en lui finit cette branche, & ses biens passerent en celle de LUNEBOURG.

Les princes de la maison de Brunswick ont leur séance dans le collége des princes, immédiatement après ceux des maisons électorales, & avant toutes les autres maisons. Chaque branche a sa voix.* Henricus Buntingius, *in chronolog. Brunf.* Henricus Meibomius, *chron. Brunf. Topograph. ducat. Brunf. & Luneb.* Bertius, *l. 2. comm. Germanor.* De Thou, *hist.* Lotichius & Thuldenus, *hist. nostr. tempor.* Crants. Crusius. Cluvier. Henrici Meibomii, *introd. ad Saxon. infr. hist.* Gregor. Leti, *histor. de Brandeb. & d'ell' Imperio.* Ritthershusius, *geneal.* Heiss, *hist. de l'empire.* Imhoff, *notit. imper.*

ELECTORAT DE BRUNSWICK.

On a vu cidessus qu'Ernest-Auguste, duc de Bruswick-Hanover fit entrer l'électorat dans sa maison; mais son fils Georges-Louis, depuis roi de la Grande Bretagne, ne fut reçu dans le collége des électeurs que le 7 septembre 1708 à la diéte de Ratisbonne. Lors de l'érection de ce nouvel électorat, l'électeur de Brunswick devoit être grand porte-enseigne de l'empire, & son vicaire le comte de Platen grand-maître héréditaire des postes de Brunswick; mais le 12 avril 1710, la charge de grand trésorier lui fut conferée. L'électorat est attaché aux duchés de Hanover & de Zell: Ernest-Auguste ne possedoit que le premier; mais George-Guillaume duc de Zell, son frere, le nomma son héritier pour unir leurs états, afin d'assurer à sa maison les moyens de soutenir la dignité électorale. C'est George-Louis qui a recueilli la succession du duc de Zell, mort le 21 août 1705. Ainsi présentement les pays de cet électorat sont le duché de Calenberg, où sont Hanover, Calenberg, Hamelen, Neustad, Goëttingen, Nordheim, Munden, Uslar, Hardegsen, &c; le duché de Grubenhagen, où sont Eimbeck, Osterode, Hertzberg, Schartzfels, Lauterberg, Andreasberg, Clausthal, Zerllerfeld, Altenau, Elbingerode, &c; le comté de Diepholtz; le comté de Hoye, où sont Stolzenau, Diepenau, Steigerberg & Barenburg. Dans l'évêché de Hildesheim, les bailliages de Coldingen, de Lutern, de Bademberg, & de Wertershoff, avec le droit de protection sur la ville de Hildesheim: & le comté de Danneberg, cédé par les ducs de Wolfembutel aux ducs de Lunebourg, pour leurs prétentions sur la ville de Brunswick. L'électeur possede encore le comté de Delmenhorst, qu'il a eu par engagement de la couronne de Danemarck pour vingt ans, à compter depuis 1711, de même que les duchés de Bremen & de Verden, vendus par le roi de Danemarck en 1715; le duché de Saxe-Lawembourg, dont il est en posses-

sion, en attendant la fin du procès entre les princes qui y prétendent ; & le séquestre du comté de Mansfeld. L'électeur de Brunswick jouit de plusieurs droits conjointement avec les ducs de Wolfembutel ; comme du privilége de faire juger en dernier ressort les causes qui sont au dessous de 4000 livres. L'université de Helmstad, & les mines de Hartz, appartiennent aussi aux deux branches. Pour le droit de posséder alternativement l'évêché d'Osnabrug, il appartient à la seule branche électorale ; mais si elle venoit à manquer, les ducs de Wolfembutel jouiroient du même droit. Les conseils de l'électeur sont, le conseil d'état, le conseil des guerres, la chambre, la chancellerie, la justice de la cour, & le consistoire. Il ne sauroit faire de nouvelles loix, ni établir de nouvelles impositions sans le consentement des états, où entrent le clergé, la noblesse & les bourgeois. * *Souverains du monde.*

BRUNUS ou BRUNN (Conrad) chanoine d'Augsbourg en Allemagne, natif du bourg de Kirchen, dans le duché de Wirtemberg, s'acquit beaucoup de réputation dans le XVI siécle, par la connoissance qu'il avoit du droit, & parut avec éclat aux diétes d'Augsbourg, de Wormes, de Spire & de Ratisbonne. Il publia un traité des cérémonies en six livres, & d'autres : *De Hæreticis. De Seditiosis. De Legationibus, & de Imaginibus*, qu'on mit dans un même volume, imprimé à Mayence en 1561. Il donna aussi au public un traité qu'il fit contre les centuriateurs de Magdebourg, & mourut en 1563. * Miræus, *de script. sæcul. XVI.*

BRUNUS ou LE BRUN (Pierre) religieux de l'ordre des carmes, natif de Bourdeaux, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit célébre par sa doctrine & sa piété. Il composa un traité pour la défense de son ordre, & quelques autres piéces. * Lucius, *in biblioth. Carmelit.* Possevin, *in appar. sacr.*

BRUNUS (Jordanus) natif de Nole, au royaume de Naples, étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais il employa mal ses lumieres ; car non-seulement il attaqua la philosophie d'Aristote, dans un temps où on ne pouvoit le faire sans exciter mille troubles, & sans s'exposer à mille persécutions, mais il attaqua aussi les vérités les plus importantes de la foi. On l'avoit chassé d'Italie, & il s'étoit retiré dans un pays moins dangereux pour des philosophes de son caractere. Il avoit couru l'Allemagne, la France, & il n'auroit pas mal fait de continuer ; car ayant rebroussé chemin, pour s'en retourner en Italie, il y fut brulé, dit-on, comme un impie l'an 1600. Il y a d'habiles gens qui prétendent que M. Descartes a pris de lui quelques-unes de ses idées. Bayle *dans son dictionaire critique*, rapporte le titre de quelques-uns de ses ouvrages. * M. Leibnits, *journal de Leipsick*, 1682, *p.* 187. Huet, *censura philosophiæ cartesianæ, c.* 8, *pag.* 215.

BRUOMAT, *cherchez* BRUMAT.

BRUSCHIUS (Gaspard) poëte illustre, né à Egra, ville du royaume de Bohême, sur les confins de la Franconie, le 19 août 1518. Son talent pour la poësie latine, & la facilité qu'il avoit à travailler dans ce genre d'écrire, lui firent entreprendre plusieurs ouvrages qui lui mériterent la couronne poëtique & la dignité de *poëta laureatus*, & de comte Palatin, dont il fut honoré en 1552, par Ferdinand d'Autriche, roi des Romains. A son retour de Vienne il retrouva à Passaw un bienfaiteur en la personne de l'évêque Wolfgand de Salms : c'est-là qu'il crut devoir se fixer pour continuer un grand ouvrage qu'il avoit entrepris : c'étoit *l'histoire des évêchés & des évêques de toute l'Allemagne.* Il avoit fait plusieurs voyages pour ramasser les matériaux. Le premier tome qui est en prose, fut imprimé à Nuremberg en 1549, & contient l'archevêché de Mayence, & les douze évêchés qui en dépendent. Il donna aussi en prose l'*histoire des principaux monasteres d'Allemagne ;* & la centurie premiere fut imprimée à Ingolstad en 1551. Il y a d'autres ouvrages de lui en vers ; & le premier qu'il composa à l'âge de dix-neuf ans fut imprimé en 1537. Plusieurs gentilshommes qui étoient ses ennemis, l'ayant attendu à l'entrée d'un bois, le tuerent d'un coup de fusil l'an 1559, âgé de 41 ans. * Bayle, *dict. crit.* Zwinger, *in theat.* Bucholc. *indic. chron.*

BRUSONI (François) poëte latin, étoit Italien de naissance, de la ville de Legnago, dans le domaine de Venise. Il a eu la qualité de comte Palatin, & de poëte *Laureat*, c'est-à-dire, *couronné.* Il a fait en vers latins un ouvrage intitulé : *Prognosticon*, que l'on ne croit point imprimé. En 1589 il en a paru un autre imprimé, touchant la ville & le pays de Rovigo en Italie, dans le domaine de Venise. Rovigo est la capitale de la Polesine. Il n'y a que peu d'années que cet ouvrage, qui est aussi en vers latins, a été réimprimé de nouveau à Trévise. * *Voyez* M. Maffei, dans sa *Verona illustrata*, au volume *De gli scrittori Veronesi*, *l.* 3, *p.* 105, *édit.* in-fol.

BRUSSEL, petite ville d'Allemagne, *voyez* BRUXEL.

BRUSSERI (Philippe) religieux de l'ordre de S. François, natif de Savonne, dans l'état de Gènes, enseigna la théologie à Paris au commencement du XIV siécle, sous le pontificat de Clément V & de Jean XXII. On dit que ce dernier l'envoya nonce au sultan de Babylone. Brusseri laissa un traité intitulé : *Sepulcrum terræ sanctæ*, l'abrégé de la chronique de son ordre, &c. Wading. *in annal. Minor.* Vincenzo Verzellino, *l.* 3, *delle memor.* Justiniani & Soprani, *scrit. della Ligur.*

BRUTIANUS, poëte Romain, *cherchez* LUSTRICUS.

BRUTIDIUS NIGER, qui vivoit sous l'empire de Tibere vers l'an 30 de J. C. fut disciple d'Apollodore, devint édile, & écrivit une histoire, où il donnoit de grands éloges à Ciceron, comme nous l'apprenons de Séneque, qui parle de lui avec estime. Tacite en fait aussi mention. Brutidius Niger s'attacha fort à Séjan, auquel il survécut. * Séneque, *controv.* 9 & *Suas.* Tacite, *l.* 3, *in annal.* Juvenal, *satyre* 10. Vossius, *de hist. lat.*

BRUTIENS, peuple d'Italie, tiroit son origine des Lacédémoniens, selon Justin, qui les place à l'extrémité de l'Italie, dans cette partie que l'on appelloit *la grande Grece.* Ils étoient distingués en Cismontains & Transmontains, & occupoient le pays appellé aujourd'hui *la Calabre ultérieure*, dans la partie méridionale du royaume de Naples. Ceux de Lucanie les nommoient *Brentiens* ou *Brettiens*, c'est-à-dire en leur langue, *fugitifs*, parcequ'ayant été leurs esclaves, ils secouerent le joug, & allerent se cantonner au-delà du fleuve Laüs. Les Romains leur donnerent le nom de *Brutiens*, comme qui diroit *brutaux*, parcequ'ils étoient grossiers & stupides, & même poltrons. Ils le firent paroître du temps de la seconde guerre Punique, où au lieu de tenir bon en faveur des Romains contre Annibal, ils se rendirent lâchement à ce général des Carthaginois, ce qui fut cause que depuis ils furent méprisés, & ne furent employés seulement qu'aux œuvres serviles. De-là vient aussi que depuis les Romains appellerent *Brutiens*, ceux qui vivoient dans la bassesse & sans charge publique. * Aulu-Gelle, *l.* 10, *c.* 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 16. Strabon, *sur la fin du cinquiéme livre.*

BRUTIUS, historien cité par S. Jérôme dans la chronique d'Eusebe, sous l'an 112, où il en parle ainsi : *Scribit Brutius plurimos Christianorum sub Domitiano fecisse martyrium, inter quos & Flaviam Domitiam, &c.* On ne sait pas si cet auteur est le même Brutius Présens, qui fut consul avec l'empereur Antonin *le Débonnaire*, en l'an 139 de J. C. & avec Antonius Rufinus en 153, ou si c'est quelqu'autre de ce nom ; car nous trouvons dans les anciennes inscriptions ceux de L. Brutius Celer, & de L. Brutius Primitivus. * Scaliger, *in animadv. ad Euseb.* Vossius, *l.* 3, *de hist. græc. & l.* 3, *de lat.* Guillelm. Cave, *hist. litteraria script. ecclesiast. pag.* 169, *dissertationum.*

BRUTUS (L. Julius) fils d'une sœur de Tarquin, roi de Rome, fut appellé Brutus, parcequ'il contrefit l'insensé, pour éviter la mort que Tarquin *le Superbe* son oncle, avoit fait donner à son pere & à son frere M. Junius. L'outrage que le fils de Tarquin fit à Lucrece irrita tellement Brutus, qu'il persuada aux Romains de prendre les armes, & de chasser les rois de Rome. D'autres disent que Brutus avoit paru jusqu'à la mort de Lucrece, d'un esprit fort lourd & fort pésant, & que c'est ce qui lui avoit fait donner ce nom; mais que la mort de cette illustre dame l'ayant changé tout d'un coup, il prononça si bien la harangue funebre en son honneur, que le peuple prit cette marque de bon sens & cette éloquence, pour un prodige & un miracle des dieux. Le peuple ayant donc crié *liberté* à la fin de sa harangue, il fit Brutus consul, lui donnant une souveraine autorité avec L. Tarquinus Collatinus, en la même année 245 de Rome, & environ l'année 509 avant l'ére chrétienne. Il s'aquitta de cette charge avec tant de soin pour le bien de la nouvelle république, qu'ayant su que ses deux fils avoient conspiré pour rétablir les Tarquins, il les fit conduire en la place publique, les fit fouetter, & leur fit couper la tête. Depuis dans un combat, il s'attacha avec tant d'ardeur à un des fils de Tarquin, qu'ils se tuerent l'un l'autre. Les dames Romaines porterent le deuil de sa mort pendant un an entier, le reconnoissant pour le vengeur de la pudicité de leur sexe, violée en la personne de Lucréce. Virgile parle de lui, *l. 6*, *v.* 818. * Florus, *l.* 1, *c.* 9 & 10. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 56. Denys. Eutrop. Rufus. Orose.

BRUTUS (Marcus Junius) pere de celui qui tua César. Ciceron, *l. 2 de l'Orateur*, *c.* 55, dit qu'il a écrit trois livres du droit civil. Ayant suivi le parti de Marius, il fut vaincu par Pompée. Après la mort de Sylla, Lepidus ralluma la guerre. Brutus qui tenoit la Gaule Cisalpine au nom de Lepidus, fut assiégé par Pompée dans la ville de Modene, dans laquelle, soit de son plein gré, soit qu'il s'apperçût de la mauvaise volonté des soldats, il se rendit au vainqueur. Pompée l'ayant relâché, le fit suivre jusqu'auprès du Pô, & au bout de deux jours le fit tuer d'une maniere barbare, par un nommé Geminius. Cicéron ajoute qu'il étoit non-seulement éloquent orateur, mais encore très-versé dans le droit civil, & fort entendu dans toutes les affaires qui se présentoient. Il épousa Servilie, sœur de Caton, femme d'une vertu médiocre, dont il eut M. Brutus, & deux filles nommées Junies; l'une épousa Lepidus *le Triumvir*, & l'autre fut mariée à Caïus Cassius. * Tacite, *l.* 1 *annal. c.* 2, *l.* 4, *ch.* 3 & 4.

BRUTUS (Marcus Junius) l'un des plus célébres Romains de l'antiquité, étoit fils de M. Junius Brutus, & de Servilie, sœur de Caton. Le mépris qu'il faisoit des richesses fut si grand, qu'il refusa d'aller exercer la charge de questeur dans les Gaules, quoiqu'il eût pu s'enrichir en cet emploi. Il suivit le parti de Pompée pendant la guerre civile; & après la mort de ce grand homme, il rentra en grace auprès de César, qui lui fit de grands biens. Quelques auteurs ont même fait soupçonner qu'il étoit fils de César, étant né dans le fort de la passion de cet empereur pour Servilie, mere de Brutus. Quoi qu'il en soit, l'amour qu'il avoit pour la liberté de sa patrie le rendit ingrat envers son bienfaiteur; & assisté d'un grand nombre de conjurés, il l'assassina en plein sénat, le 15 mars de l'an 710 de Rome, & 44 ans avant J. C. César le remarquant parmi les conjurés, qui l'entouroient pour l'assassiner, l'appella son fils, voulant peut-être lui faire entendre qu'il étoit véritablement son pere. Le peuple applaudit d'abord à cette action; mais ensuite il s'éleva contre les meurtriers, à la sollicitation de M. Antoine & d'Octavien. Après la mort de César, Brutus se retira dans la Macédoine, & se joignit à Cassius; mais il fut vaincu par Auguste & Antoine dans les champs Philippiques l'an 712 de Rome, & 42 ans avant J. C. de sorte que craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, il obligea son ami Straton de lui donner la mort. Porcie sa femme ayant appris cette nouvelle, se fit mourir elle-même. Brutus suivoit la secte des Stoïciens, aimoit les sciences, & étoit bon orateur. On dit même qu'il composa un abrégé des annales de Fannius & de Cœlius. Cicéron fait souvent son éloge. * Tite-Live, *l.* 124. Florus, *l.* 4. Suetone, *en Jules César & Auguste.* Plutarque, *en sa vie.* Dion. Appien. Velleïus Paterculus. Orose, *hist. du* 1 & 2 *Triumvirat, imprimé en* 1682.

BRUTUS ou BRYTUS, roi fabuleux, dont il est souvent fait mention dans les annales d'Angleterre. Elles disent qu'un certain Brutus, fils de Silvius, qui étoit frere d'Ascanius, & fils d'Enée, eut le malheur de tuer son pere; qu'après ce malheur, Brutus se réfugia dans la Grece, où il délivra grand nombre de Troyens esclaves de Pandrasus; enfin qu'il épousa la fille du roi, & qu'étant passé en l'isle d'Albion, il fonda un royaume, qu'il appella de son nom *Bretagne.* Ceux qui sont quelque peu versé dans la connoissance des auteurs anciens, reconnoîtront sans peine la fausseté de cette généalogie fabuleuse. Les mêmes annales assurent encore que le sixiéme roi de ce pays se nommoit Brutus, dit l'*Ecuvert*, & qu'il regna dix ans. * Polydore Virgile, *l.* 1, *hist. Ang.* Bede. Du Chêne.

BRUTUS (Pierre) de Venise, évêque de Cattaro en Dalmatie, qui vivoit vers l'an 1400, écrivit un excellent ouvrage contre les Juifs, & quelques autres ouvrages qu'on estima beaucoup. Il savoit les langues. * Trithemius, *de script. eccles.*

BRUTUS (Jean-Michel) savant homme au XVI siécle, étoit de Venise, & il y eut je ne sais quoi qui l'obligea d'en sortir, & qui pouroit le faire prendre pour un exilé. Il étudia à Padoue, & s'attacha particulierement aux conversations & aux leçons de Lazare Bonamicus. Il voyagea beaucoup; mais cette vie ambulante ne l'empêcha point de devenir savant, ni de composer. Il écrivoit poliment, quoiqu'il condamnât les scrupules de la secte cicéronienne, & il peut passer pour un fort bon humaniste. Les notes qu'on a de lui sur Horace, sur César, sur Cicéron, &c, en sont de très bonnes preuves. Il ne se contenta pas de faire des livres, il donna aussi ses soins à déterrer des manuscrits, & à les mettre sous la presse. Il passa quelques années à Lyon, d'où selon toutes les apparences, il alla à Basle. Il y reçut mille honnêtetés du savant Théodore Swinger, auteur du *Theatrum vitæ humanæ.* Il étoit en Transsylvanie dès le commencement de l'année 1574, où il avoit été attiré par le prince Etienne Bathori, pour composer une histoire de ces pays-là, & il se loue beaucoup de l'accueil qui lui fut fait. Une de ses lettres, datée de Cracovie le 23 novembre 1577, nous apprend qu'il avoit suivi ce prince, alors roi de Pologne, à l'expédition de Prusse. On lui donna un appartement commode dans le château de Cracovie, afin qu'il pût s'attacher plus commodément à ses fonctions d'historiographe. Il quitta la Pologne après la mort de ce monarque, entra chez Guillaume de Saint-Clément, ambassadeur du roi d'Espagne à la cour de l'empereur, & fut honoré du titre d'historiographe de sa majesté imperiale. Il étoit à Prague le 1 de janvier 1590. Il devoit avoir alors 73 ans, puisqu'il remarque dans une lettre datée le 19 d'août 1582, qu'il étoit parvenu à sa 65 année. Il fait mention du mariage de sa fille dans une lettre datée de Clausembourg le 23 de janvier 1574. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Dudithius & à celle de Craton. On n'apprend pas ce qu'il devint depuis 1590, ni où, ni comment il mourut. Ses écrits devenus fort rares, étoient souhaités ardemment des connoisseurs. On a déja fait réimprimer la premiere partie sous ce titre : *Joh. Michaëlis Bruti opera varia selecta, nimirum epistolarum, libri V. De historiæ laudibus, sive de ratione legendi scriptores historicos, liber.*

Præceptorum

Præceptorum conjugalium liber, epistolis & orationibus compluribus editione Cracoviensi auctior, à Berlin en 1698, *in-8°*. On dit que l'histoire de Florence composée par notre Brutus, & imprimée à Lyon l'an 1562, n'est point favorable à la maison de Médicis, & qu'elle déplut extrêmement au duc de Florence. On ne trouve point parmi les lettres de cet auteur celle qu'il avoit promis d'y joindre, & où il devoit traiter de la mauvaise coutume qui s'est introduite depuis long-temps, de donner les mêmes titres pompeux aux personnes à qui on écrit en latin, qui leur sont donnés en langue vulgaire. Brutus ne voulut point s'assujétir au nouveau style, non pas même en écrivant à des seigneurs Polonois. Il eut beaucoup de chagrin à essuyer en Pologne; il s'y fit des ennemis, qui lui rendirent de mauvais offices, & qui déchirerent sa réputation. Ses gages lui étoient si mal payés, qu'il craignit d'être obligé à contracter de nouvelles dettes; & cette peut-là ne pouvoit pas être petite pour un homme qui comme lui avoit éprouvé plus d'une fois les rigueurs des créanciers. Il s'étoit réduit depuis long-temps à ne faire qu'une petite dépense, afin de soutenir son crédit, sans incommoder personne. * Bayle, *dict. crit.*

BRUXEL, BRUSSEL ou BRUXHAL, petite ville d'Allemagne dans le palatinat du Rhin, & dans le diocèse de Spire, appartient à l'évêque, qui y fait sa résidence ordinaire, dans un ancien château, & est située sur la petite riviere de Saltz, environ à deux ou trois lieues du Rhin. * Sanson.

BRUXELLES, ville des Pays-Bas, est le siége de la chancellerie & de la cour de Brabant, des conseils d'état, des finances, de la guerre. C'étoit aussi la demeure ordinaire du prince, ou du gouverneur que le roi d'Espagne avoit dans les Pays-Bas. Elle est située sur la petite riviere de Senne ou Saine, qui se rend dans l'Escaut par un canal long de cinq lieues, qu'on y fit en 1561. Elle est en partie bâtie dans la plaine, & en partie élevée sur un côteau fort agréable, environnée d'une double murailles, assez éloignée l'une de l'autre, ayant entre deux du côté de l'orient la cour avec un beau parc. Bruxelles est environ à quatre lieues de Louvain & de Malines, & autant de Nivelle, près de la forêt de Soignies, à dix lieues de Namur, onze de Mons, treize de Tournai, seize de Liége, dix-sept de Mastrick. Elle est des plus grandes, des plus belles & des mieux peuplées des Pays Bas Autrichiens. La riviere de Senne qui y passe en plusieurs endroits, sert à l'embellir: elle se rassemble pour y remplir le grand canal, qui se divise en deux branches dans la basse ville, bordées de grands quais, où l'on voit une quantité prodigieuse de barques, qui viennent de la mer par l'Escaut. C'est ce qui rend Bruxelles une ville de commerce, que les diverses manufactures y entretiennent. C'étoit autrefois le séjour des anciens ducs de Brabant: elle le fut ensuite des ducs de Bourgogne; ce qui l'a rendue si grande & si considérable. Il y a cinquante-deux métiers divisés en neuf membres, appellés *les neuf Nations*. On y compte sept portes, sept églises principales, sept familles considérables, & sept échevins, qui ont le soin des affaires. Les rues y sont belles, les maisons bien bâties, les places grandes & ornées de fontaines & de palais fort magnifiques. Celui du gouverneur est dans un lieu élevé, avec de riches appartemens & de beaux jardins. Le palais qu'on nomme *du Roi*, la maison de ville & les églises méritent d'y être vues par les étrangers. Entre les églises, la collégiale de sainte Gudule, est la premiere & la plus ancienne. Elle est enrichie de riches peintures, de belles statues, & de divers meubles précieux. On conserve dans cette église un ciboire d'or, qu'un Juif déroba, avec quelques-uns de ses compagnons, à dessein d'y exercer, comme il fit, son impiété sur les hosties consacrées dont il étoit rempli. Cette église de sainte Gudule fut érigée en collégiale l'an 1047. Il y en a une autre que Henri I de ce nom, duc de Brabant, y fonda en 1226. Bruxelles à d'autres magnifiques églises, plusieurs monasteres, & un collége de jésuites. Les François bombarderent cette ville au mois d'août 1695, sous les ordres du maréchal de Villeroi, & la ruinerent en partie: mais depuis elle s'est rétablie, & est plus réguliere qu'elle n'étoit auparavant. * Aubert Miræus, *notit. eccles. Belg.* Jean-Baptiste Gramai, *antiq. Brabant.* Ericius Puteanus, *Bruxel. Septen.* Guichardin. Sanderus.

BRUXELLES (Henri de) religieux bénédictin, *cherchez* HENRI DE BRUXELLES.

BRUYERE (Jean de la) si connu par ses *Caracteres*, étoit né dans un village proche de Dourdan, & descendoit, dit-on, d'un fameux ligueur, qui, dans le temps des barricades de Paris, exerça la charge de lieutenant-civil. Il acheta une charge de trésorier de France à Caën; mais à peine la possédoit-il, que M. Bossuet, évêque de Meaux, le mit auprès de feu M. le duc, pour lui enseigner l'histoire; & il y passa le reste de ses jours en qualité d'homme de lettres, & non pas en qualité de gentilhomme ordinaire, comme plusieurs l'ont dit, avec mille écus de pension. Il fut reçu à l'académie françoise le 15 juin 1693. Quatre jours avant sa mort, étant à Paris & en compagnie, il s'apperçut tout-à-coup qu'il devenoit absolument sourd. Point de douleur cependant. Il s'en retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'hôtel de Condé, & une apoplexie d'un quart-d'heure l'emporta le 10 mai 1696, âgé de 57 ans. M. l'abbé d'Olivet s'est trompé en ne lui en donnant que 52. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, fort philosophe, craignant toute sorte d'ambition, & qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec des amis & des livres. Il a fait imprimer *les caracteres de Théophraste, traduits du grec, avec les caracteres ou les mœurs de ce siécle.* La premiere édition est de Paris, *in-12* en 1687, & elle a été réimprimée plus de vingt-fois depuis. Toutes ces éditions sont augmentées de beaucoup depuis la seconde inclusivement, pour la seconde partie de l'ouvrage seulement. La meilleure édition est celle qui se fit immédiatement après la mort de l'auteur. On trouve bien de l'esprit, du jugement & de la délicatesse dans la plupart des caracteres & des réflexions qui forment la seconde partie de cet ouvrage. Cependant D. Bonaventure d'Argonne, chartreux, n'en a pas trop bien parlé dans ses *Mélanges de littérature & d'histoire*, imprimés sous le nom de Vigneul Marville. M. Pierre Coste en a pris la défense contre ce dernier dans le livre intitulé: *Défense de M. de la Bruyere & de ses caracteres, contre les accusations & les objections de M. Vigneul Marville*, à Amsterdam en 1702, *in-12*. On a joint cet ouvrage à l'édition des *Caracteres*, faite à Amsterdam en 1720. On trouva parmi les papiers de M. de la Bruyere des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchés, & que M. du Pin, docteur de Sorbonne, acheva & fit imprimer *in-12* en 1699 à Paris. M. Boileau a fait ces vers pour mettre au bas d'un portrait de M. de la Bruyere, à la tête du livre des Caracteres:

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par mes leçons se voit guéri;
Et dans mon livre si chéri,
Apprend à se haïr soi-même.

* *Mém. du temps. Suite de l'histoire de l'académ. Françoise.*

BRUYL, ville, *cherchez* BRUEL.

BRUYN (Jean de) professeur à Utrecht en physique & en mathématiques, né à Gorcum le 25 août 1620, fit son cours de philosophie à Leyde, puis il continua ses études à Bos-le-Duc, où il fut fort estimé de Samuel des Marêts, qui y enseignoit la philosophie & la théologie. Il alla ensuite à Utrecht, où il s'appliqua fortement aux mathématiques; après quoi il se rendit à Leyde, & y obtint permission d'enseigner les mathématiques. Ravensberg, professeur des mathématiques, se sentant près de sa fin, le recommanda de telle sorte

aux magistrats & aux curateurs de l'académie d'Utrecht, comme un homme très-propre à remplir sa place, qu'en effet on lui conféra la charge de professeur en physique & en mathématiques. Bruyn ne se contenta pas d'enseigner ce qui étoit contenu dans sa profession publique, il fit aussi des anatomies, & il expliqua le livre de Grotius, *De jure belli & pacis.* Il avoit beaucoup de talens pour la dissection des animaux; il s'attacha beaucoup à faire des expériences, & il s'appliqua sur-tout à faire des observations. Il se maria en 1652 avec la fille d'un marchand d'Utrecht, sœur de la femme du fameux libraire d'Amsterdam, Daniel Elzevir. Il mourut en 1695, après avoir enseigné les mathématiques pendant 32 ans. * *Extrait de son oraison funèbre prononcée par* Grævius *le 5 novembre de la même année.* Bayle, *diction. critiq.*

BRUYN (Gautier de) étoit d'Amersfort, où il naquit le 6 du mois de mai 1618. Envoyé à Utrecht en 1635, il s'y appliqua d'abord pendant quelques années à l'étude de la philosophie, & en 1640 il obtint le degré que son mérite lui avoit justement acquis, & dont il donna de nouvelles preuves par sa thèse ou dissertation *De malo, & eo quod invitum, quodque spontaneum est, & de motu siderum.* Il s'attacha ensuite à la théologie sous Gisbert Voet, & Meinard Schotanus. Ses études étant finies, on lui confia en 1641 le soin d'une église de son parti, d'où on le tira en 1644, pour l'appeller à Utrecht. En 1652 il fut crée, avec André Essenius, professeur en théologie, ensorte qu'ils en remplirent l'un & l'autre les fonctions en commun. Par un décret du 25 janvier 1653, les magistrats ordonnerent qu'ils n'auroient ensemble qu'une voix dans les assemblées de l'académie, & qu'ils recevroient de même en commun ce que les candidats avoient coutume de payer pour les examens, comme s'il n'y avoit qu'un professeur. Le discours que Bruyn prononça pour commencer ses leçons le 6 des ides de février 1653, eut pour objet les mœurs du théologien; & le troisiéme des ides de février suivant, il fut fait docteur en théologie, & ce fut à cette occasion qu'il fit sa dissertation inaugurale qui traite des deux alliances. Utrecht ne profita pas long-temps de ses lumieres & de son zèle pour éclairer les autres. Il mourut la même année 1653, au mois de juillet, dans la trente-cinquiéme année de son âge. André Essenius, son collegue, prononça son oraison funèbre. Dans le peu de temps que Bruyn fut professeur, il publia quelques dissertations académiques sur le nouveau testament contre Simon Episcopius, & deux dissertations sur l'histoire de la conception de Jesus-Christ. M. Gaspard Burmann a fait son éloge dans son recueil des vies des savans d'Utrecht, imprimé en 1738, *in*-4°. sous le titre de *Trajectum eruditum.*

BRUYN, Carme, *cherchez* BRUNNIUS (Jean)

BRUYS (Pierre de) hérésiarque, chef des Petrobusiens dans le XII siécle, & natif des montagnes du Dauphiné, infecta de ses erreurs la Provence du côté d'Arles, le Languedoc & la Gascogne, vers l'an 1126. Il prêchoit la plupart des dogmes qui ont été débités en ces derniers siécles par les novateurs modernes; savoir, que le baptême étoit inutile avant l'âge de puberté; qu'il falloit abattre les églises; que le sacrifice de la messe n'étoit rien; que les prieres des vivans ne soulageoient point les morts; & sur-tout il prétendoit que l'on devoit avoir la croix en abomination, à cause que notre-seigneur y avoit été ignominieusement attaché. Il en brula lui-même un grand nombre le jour du vendredi-saint; & avec ce feu il fit bouillir des marmites pleines de chair, dont il mangea publiquement, conviant les pauvres d'en faire de même. Pierre de Cluni étant allé en ce pays-là, poursuivit de près cet hérésiarque, qui fut brulé vif dans la ville de Saint-Gilles. S. Bernard combattit depuis Henri, moine défroqué, disciple de Pierre de Bruys. *Voyez* HENRI. * Sanderus, *hæres.* 142. Prateole, *en Pierre de Bruys.* Pierre de Cluni, *l.* 1 *epist.* 1 & 2. Baronius, *A. C.* 1126.

BRUYS (François) né à Serrieres, village du Mâconnois, le 7 février 1708, de *François* Bruys, marchand de ce lieu, & de *Claudine* Paisseaud, fut élevé par les soins de Jacques Paisseaud, son oncle maternel, alors curé de Chavagnes, près de la ville de Mâcon. Le jeune Bruys montrant de grandes dispositions pour l'étude, son oncle après lui avoir appris les premiers principes de la langue latine, détermina son pere à le mettre entre les mains des religieux de Cluny. François Bruys fit sous eux ses humanités, & ensuite il alla étudier la philosophie sous les peres de l'oratoire de Notre-Dame des Graces en Forez. De retour dans sa patrie en 1725, & n'y trouvant ni émulation, ni secours pour avancer dans les lettres, il la quitta au bout de deux ans, & se retira en 1727 à Genève, où malgré sa jeunesse il se concilia l'estime des savans qui sont en grand nombre dans cette ville; mais soit inconstance, soit par quelque raison particuliere, il abandonna cette ville après dix mois de séjour, alla en Suisse, & delà en Hollande. Il arriva à la Haye le 3 de juillet 1728, & ayant pris la résolution de se fixer en ce pays, il en adopta la religion, & abjura celle dans laquelle il avoit eu le bonheur d'être né, ou pour mieux dire, il parut faire au dehors profession du calvinisme; & dans la vérité il ne suivit que les égaremens de son esprit. Ce nouvel engagement ne lui donnant pas de quoi subsister, il chercha à faire valoir ses talens, & composa divers ouvrages qui ne lui procurerent pas une grande aisance, & dont un lui occasionna une affaire qui eut pour lui des suites désagréables. Le fameux Jacques Saurin, ministre de la religion prétendue-réformée à la Haye, venoit de donner dans ses *Discours historiques sur l'histoire sainte*, une dissertation que l'on trouva favorable au mensonge officieux, & injurieuse à l'écriture sainte. M. Bruys qui travailloit à la *critique désintéressée des journaux*, parla de cette dissertation en homme qui paroissoit pencher pour le sentiment du ministre; & comme le savant Armand de la Chapelle avoit attaqué ce sentiment & la personne de M. Saurin dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, M. Bruys en prit la défense dans sa *Critique désintéressée*, avec toute la vivacité que son zéle pour M. Saurin put lui donner. Cette dispute devint si vive, qu'elle fut portée au synode de la Haye de 1730. Durant la tenue de ce synode, M. Bruys préparoit de nouveaux éclaircissemens sur l'affaire de M. Saurin qu'il adressa en forme de lettre à M. Falaiseau; il signa cette lettre, y joignit une autre lettre circulaire de l'église de Leyden sur la même matiere, & fit imprimer le tout dans le troisiéme volume de sa critique désintéressée; mais comme on étoit près de finir l'impression de cet ouvrage, on répandit que les états de Hollande venoient de donner un édit qui imposoit un silence rigoureux sur cette dispute. Cette nouvelle alarma M. Bruys. Il consulta ses amis, & tous lui conseillerent de supprimer son écrit. M. Saurin seul fut d'un autre avis; il rassura l'auteur sur ce qu'il n'avoit point entendu parler de cet édit, & lui ajouta que si d'ailleurs son ouvrage pouvoit seulement paroître 24 heures avant la publication dudit édit, il n'y avoit rien à craindre. C'étoit prendre M. Bruys par le côté foible, il avoit de l'amour pour sa production, & il étoit bien aise de la faire valoir. Il comptoit de plus sur la promesse que M. Saurin lui fit plusieurs fois de l'appuyer de son crédit, & de celui de ses amis; mais la suite fit voir que ses espérances étoient mal appuyées. Le troisiéme volume de sa *critique* fut à peine publié, que les consistoires Wallons & Flamands établirent des commissaires pour examiner ce livre, & en porterent leurs plaintes à la cour de Hollande. M. Saurin de son côté le désavoua publiquement dans la gazette, & protesta qu'il n'y avoit aucune part ni directe, ni indirecte. Ce désaveu est du 7 d'octobre 1730. Ce procès dura jusqu'au 12 juillet 1731, qu'il fut terminé à la satisfac-

tion de M. de la Chapelle. La doctrine de M. Saurin sur le mensonge officieux fut condamnée. La cour de Hollande ordonna la suppression du troisiéme volume de la *Critique desintéressée*, & condamna comme scandaleuses les propositions de ce livre, favorables au mensonge officieux, qui en forment les articles 11 & 12, de la page 150. M. Bruys s'étoit retiré à Londres avant cette condamnation; mais peu après, à la sollicitation de plusieurs de ses amis, il étoit revenu en Hollande; mais les suites de cette affaire le dégouterent du séjour de ce pays, & l'engagerent à le quitter. Il alla en Allemagne, & demeura près de deux ans à Emmerick, où il épousa *Anne* Dentil de Montauban, dont il a eu deux enfans que sa famille a refusé de reconnoître. Il parcourut le pays de Cléves, où il composa en 1731, un traité historique au sujet des contestations qui étoient entre la maison de Brandebourg & celle de Neubourg; mais ce traité n'a point été imprimé. Le roi de Prusse en conserve le manuscrit dans sa bibliothéque. M. Bruys étoit revenu en Hollande, & demeuroit à Utrecht, lorsque le comte de Vied-Neu-Wied l'appella à sa cour en 1735. Cela l'obligea de quitter Utrecht le 8 de février de la même année 1735, & après avoir passé dans le pays de Munster, & fait quelque séjour à Cologne, il arriva au mois de mars à Neu-Wied, où il eut lieu d'être content de l'accueil qui lui fut fait. Le comte lui confia le soin de sa bibliothéque, & huit jours après son arrivée, la comtesse l'honora d'une commission importante dont il s'aquitta au gré de celle qui l'avoit employé; mais son inconstance naturelle, le regret qu'il avoit de s'être engagé dans l'hérésie contre sa conscience, le desir de revoir sa patrie, & un certain amour de l'indépendance dont il avoit souvent donné des marques, jetterent sur toutes ses occupations un ennui qu'il ne put vaincre, & que la mort de la comtesse de Neu-Wied, arrivée le 27 de mai 1736, augmenta si fortement, qu'il abandonna l'Allemagne au mois d'août de la même année, & prit la route de Paris. Un de ses premiers soins dans cette grande ville fut d'y abjurer le calvinisme, & de rentrer dans l'église catholique. Il y forma aussi des liaisons avec plusieurs personnes de lettres, & il y chercha de l'emploi; mais voyant que l'indigence l'y poursuivoit, il fit ce qu'il put par lui-même, & par ses amis pour se reconcilier avec sa famille; & lorsqu'il eut parole qu'il en seroit favorablement reçu, il partit de Paris après y avoir demeuré cinq mois, & revint enfin à Mâcon. Sa famille l'ayant déterminé, malgré son inclination, à embrasser l'étude de la jurisprudence, il vint à Dijon, où le jour même qu'il prit ses licences, il fut attaqué d'une hydropisie de poitrine qui l'emporta la nuit du 20 au 21 mai 1738, dans la trente-uniéme année de son âge, après avoir donné des marques publiques de la sincérité de son retour à la religion catholique. Voici le catalogue de ses ouvrages: *Critique désintéressée des journaux littéraires, & des ouvrages des savans par une société de gens de lettres*, à la Haye, chez Chrétien Van-Lom, 1730, 3 vol. *in*-12. Les auteurs de la *Bibliothéque françoise*, ou *Histoire littéraire de la France*, tome XIV, partie II, parlent fort désavantageusement de cet ouvrage, où on ne laisse pas de trouver d'assez bonnes piéces; mais le tout est mal écrit, & souvent les jugemens de l'auteur sont peu justes, & remplis de partialité. 2. *Reflexions en forme de lettres adressées au prochain synode qui doit s'assembler à la Haye au mois de septembre* 1730, *sur l'affaire de M. Saurin, & sur celle de M. Maty, par M. F. B. D. S. E. M. P. D. G.* c'est-à-dire, par François Bruys, de Serrieres en Mâconnois, professeur de Grammaire, à la Haye, chez Van-Lom 1730, brochure *in*-12. de trente-neuf pages. La premiere partie de ces réflexions regarde la dissertation de M. Saurin sur le mensonge officieux, & la deuxiéme une dispute dogmatique qui s'éleva en 1730, à l'occasion de la *Lettre d'un théologien à un autre théologien sur le mystére de la Trinité.* Cette lettre d'un théologien est de Paul Maty, ministre & catéchiste à la Haye, qui fut déposé du ministere en 1730, à cause de sa doctrine impie sur le mystére de la Trinité. Les réflexions de M. Bruys sont pour défendre la personne, & non le systême de ce ministre. 3. *Tacite avec des notes historiques & politiques, pour servir de continuation à ce que M. Amelot de la Houssaie avoit traduit de cet auteur*, à la Haye 1730, 6 volumes *in*-12. Les deux derniers sont de 1731, on en a fait une nouvelle édition à Rouen en 1732, voyez le 35e volume des *mémoires* du P. Niceron, page 128. 4. *Histoire des papes depuis S. Pierre jusqu'à Benoit XIII inclusivement*, à la Haye, chez Henri Scheuleer, *in*-4°. 5. volumes, le premier & le second en 1732, le troisiéme & le quatriéme en 1733, le cinquiéme en 1734. Cet ouvrage, fruit de l'indigence de l'auteur, est aussi peu exact dans les faits, qu'il est rempli de partialité, de mauvaise critique, de satyres indécentes, & souvent de réflexions contraires à la piété & à la religion. Il a déplu aux protestans même, & ce fut une des productions de sa plume que M. Bruys a détesté le plus dans la suite. A la tête du III tome on voit une *lettre de l'auteur de la nouvelle histoire des papes, où l'on éclaircit divers endroits du t. I, censurés mal à propos par un anonyme.* (l'auteur des lettres sérieuses & badines.) Cette lettre est une très-mauvaise apologie d'un fort mauvais ouvrage. 5. *Réponse aux lettres sur les Hollandois, précédée d'une lettre à l'auteur de cette réponse*, à Amsterdam 1735, *in*-12. brochure de 61 pages sans nom d'imprimeur. M. Bruys n'avoit pris la résolution de réfuter les lettres sur les Hollandois que pour se venger du sieur de la Barre de Beaumarchais, qui dans la dixiéme de ses lettres avoit parlé avec mépris de son histoire des papes, & de l'auteur. 6. *Le postillon, ouvrage historique, critique, politique, moral, philosophique, littéraire & galant.* L'auteur commença cet ouvrage à Utrecht en 1733, le continua de quelques feuilles à Cologne en 1734, & après l'avoir interrompu pendant quelques mois, il le reprit au mois d'octobre à Neu-Wied où il y travailla jusqu'au mois d'août 1736: le tout forme quatre petits volumes. 7. Pendant son séjour à Paris, il entreprit de continuer une espece d'ouvrage périodique, intitulé *Amusemens du cœur & de l'esprit*; il n'en a fait que quatre feuilles, la sixiéme, la septiéme, la huitiéme & la neuviéme, depuis le mois de décembre 1736, jusqu'au mois de janvier 1737. Ces feuilles paroissoient chez Didot. 8. M. Bruys a laissé deux ouvrages manuscrits. 1. Un traité historique au sujet des contestations survenues entre les maisons de Brandebourg & de Neubourg; on en a parlé plus haut. 2. *Reflexions sérieuses & badines sur les Suisses, les Hollandois & les Allemans; avec l'éloge de la comtesse de Neu-Wied.* Il changea le titre de cet ouvrage étant à Paris, & lui donna celui de *Mémoires historiques, critiques & littéraires.* On l'a imprimé depuis sa mort, & il a paru à Paris sous ce dernier titre en 1751, chez Hérissant, rue S. Jacques. C'est une relation étendue & curieuse de ses voyages & de ses aventures, & l'on y trouve le caractére des savans des différens pays où il avoit été, une notice de leurs ouvrages, & beaucoup d'anecdotes historiques & littéraires. M. l'abbé Joly, qui en a procuré l'édition, a fait imprimer à la fin de ces mémoires, qui composent deux volumes *in*-12. différentes piéces qui n'avoient pas encore vu le jour: savoir, *Dialogue sur les auteurs*, par Gabriel Guéret. *Borboniana, Chevaneana*; & plusieurs lettres de MM. de Chevanes, & Maurice David, avocats au parlement de Dijon, adressées à M. du Cange. * Son éloge historique & critique par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon. Cet éloge est imprimé parmi ceux de quelques auteurs François que M. l'abbé Joly a donnés à Dijon en 1742, *in*-8°. & à la tête de l'édition de ses *mémoires*.

BRUZZANO (seigneur de) *cherchez* CARAFFE.

BRY (Gilles) seigneur de la Clergerie, avocat au

parlement de Paris, né dans le seiziéme siécle : il étoit du Perche, & il ne nous est connu que par ses ouvrages. Le premier qu'il composa, étant encore fort jeune, a pour titre : *Eloges & vers funéraux sur la mort de feu messire Gilles de Riantz, vivant, chevalier, baron de Villeray, conseiller du roi en ses conseils privé & d'état, & président en sa cour de parlement.* » Par Gilles Bry ; à Angers, Antoine Hernault, 1597, *in*-8°. Il a aussi composé l'histoire de sa patrie, qu'il a fait imprimer à Paris, chez Pierre le Mur, en 1620, *in*-4°. dédiée au roi Louis XIII. Cet ouvrage qui est rempli de recherches curieuses, & que l'on a toujours estimé, a pour titre : *Histoire des pays & comté du Perche & duché d'Alençon, où est traité des anciens seigneurs de Bellesme, comtes du Perche, Alençon, Damfront, Sonnois, Sées & Ponthieu, & des Rotrous, vicomtes de Chasteaudun, & comtes de Mortagne & dudit Perche. Ensemble des princes de la maison royale, qui ont tenu lesdites provinces depuis S. Louis jusqu'à présent.* Cette histoire est divisée en 5 livres. En 1621, Bry fit imprimer, chez le même le Mur, *in*-4°. *Additions aux recherches d'Alençon & du Perche : lesquelles sont inscrites plusieurs lettres & déclarations du roi pour Jean & René ducs d'Alençon, & desdits Jean & René au roi : le procès criminel fait audit René, contenant ses interrogatoire & déclinatoire par lui proposé, & l'arrêt de la cour du parlement sur ledit déclinatoire & procès. Ensemble, quelques titres servans aux fondations des abbayes de Thiron & d'Arcisses, & Maison-dieu de Nogent le Rotrou, & délivrance du comté de Biscaye & seigneurie de Laire.* Le tout recueilli par maître Gilles Bry, &c. La même année, & à la suite des additions dont on vient de parler, Gilles Bry donna une nouvelle édition des *Coutumes des pays, comté & bailliage du grand Perche, & des autres terres & seigneuries régies & gouvernées selon iceux : avec les Apostilles de maître Charles Dumoulin, & autres contenans plusieurs arrêts donnés en interprétation des articles desdites coutumes & autres pareilles.* Les mêmes coutumes ont été réimprimées en 1659, avec les notes des mêmes & cel es de Gilles Bry, *in*-8°. à Paris, chez Jean Guignard, selon la *Bibliothéque des coutumes* par messieurs Berroyer & de Lauriere, pag. 123. Dans la même bibliothéque on cite encore l'ecrit suivant : » Les francs-fiefs » du Perche, plaidoyé de maître Gilles Bry, sieur de » la Clergerie, avocat en la cour de parlement, sur » la question de savoir si les fiefs bourseaux & aînesses, » autrement dits les terres hommagées du Perche, » sont sujettes au droit des francs-fiefs en la chambre » de la commission des francs-fiefs & nouveaux acquêts, » du 12 juillet 1635, *in*-4°. » Gilles Bry étoit fils de *François* Bry lieutenant au bailliage du Perche. Son fils dit (p. 376 de son histoire citée dans cet article,) » que pendant 46 ans son pere a exercé ses charges » avec très-grand honneur & modestie, aimé de la no» blesse du pays entier, & de tous les gens de bien. Il » mourut chargé d'ans & de gloire le 9 août 1615, » laissant de D. *Jacqueline* Poullard, sa femme, décédée » dix ans avant lui, outre trois filles, cinq fils, l'un » qui a succédé à ses offices, un autre avocat du roi » au même bailliage du Perche, un troisiéme ecclésias» tique, prieur de Longny au Perche : le quatriéme » étoit encore sans emploi. » Gilles Bry étoit l'aîné de tous.

BRYAXIS, un des ouvriers qui travaillerent au célébre tombeau qu'Artemise fit dresser au roi Mausole son mari. * Pline, *l.* 36, *c.* 5.

BRYENNE (Nicéphore) qui a porté la qualité de César & d'Auguste, étoit natif d'Orestia, ville de Macédoine, où son pere, qui avoit le même nom que lui, fit quelque entreprise sur l'empire : ce qui obligea l'empereur Nicéphore *Botoniate* d'envoyer contre lui Alexis Comnene, pour lors général d'armée, qui lui fit crever les yeux. Ce vainqueur ayant remarqué beaucoup d'esprit & de majesté en la personne de Nicéphore, fils aîné de ce rebelle, lui fit épouser sa fille Anne Comnene, si célébre par ses écrits. Lorsqu'Alexis fut parvenu à l'empire, il donna à son gendre la qualité de César ; mais il ne voulut point écouter l'impératrice Irene, qui aimoit extrêmement la princesse Anne sa fille, & qui employa tout son crédit sur l'esprit de l'empereur, pour lui faire déclarer Bryenne son successeur, au préjudice de Jean Comnene son propre fils. Après la mort de l'empereur, Jean Comnene ayant pris le gouvernement de l'empire, l'impératrice Irene & sa fille Anne, voulurent entreprendre de mettre en sa place Bryenne, qui refusa d'y consentir. Il fut ensuite envoyé vers l'an 1137, pour assiéger la ville d'Antioche, & y étant tombé malade, il mourut à son retour dans Constantinople. Les mémoires historiques qu'il a laissés des actions d'Alexis Comnene son beau pere, font assez voir que ses emplois & ses affaires ne l'empêchoient pas de s'appliquer à l'étude. Il les écrivit, comme il le témoigne lui-même dans sa préface, à la sollicitation de l'impératrice Irene sa belle-mere. Cet ouvrage, qu'il divise en quatre livres, commence à l'empire d'Isaac Comnene, long-temps avant que son beau-pere fût parvenu à l'empire, & contient ce qui se passa sous cet empereur & les suivans, Constantin Ducas, Romain Diogene, & Michel Ducas Parapinace. La mort l'ayant surpris, l'obligea de les finir à l'expédition que Nicéphore Botoniate entreprit contre Nicéphore Meissen, qui vouloit, avec le secours des Turcs, se rendre maître de l'empire. Le P. Poussines, jésuite, a traduit cet ouvrage, qu'il fit imprimer grec & latin, avec des notes, à Paris en 1661, & l'on y ajouta en 1670 les remarques histori ques & philologiques de M. Du Cange. * Zonaras, *annal. tom. III.* Hink, *part. I.*

BRYTUS, *voyez* BRUTUS.

BRZESCIE, le chevalier de Beaujeu écrit BRETSCH, ville du royaume de Pologne, dans la Cujavie, & capitale d'une province particuliere qui fait un grand palatinat annexé à la grande Pologne, & qu'on nomme le palatinat de Cujavie, qui a un palatinat, un évêque & trois castellans, avec cette particularité remarquable, que l'évêque porte le nom de la province, & non de la ville où est sa résidence & sa cathédrale, contre la coutume ordinaire. Le palatin au contraire s'appelle du nom de la ville où l'évêque réside, & non pas de celui de la province : car on dit *l'évêque de Cujavie, & le palatin de Worslbuk.* La ville de Brzescie est considérable quant au nom : mais elle est peu de chose pour les bâtimens. Elle est située dans un ovale enfoncé, comme un amphithéatre, au milieu de très-vastes plaines, éloignée de quatre lieues polonoises de la Vistule, huit de Thorn vers le septentrion, & dix de Lencycza, au midi. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu. On a célébré dans cette ville deux conciles pour l'union des Grecs schismatiques de Lithuanie avec l'église latine : le premier fut tenu en 1595, & le second en 1620. * Sponde, *A. C.* 1595, *num.* 14. Starovolski.

☞ BRZESCIE, ville de Pologne en Lithuanie, au confluent des rivieres de Boug & de Muchawecz, au palatinat de Brzescie dont elle est la capitale. On la nomme Brzescie de Lithuanie, pour la distinguer de celle de Pologne, dont nous venons de parler. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BRZESCIE (le palatinat de) contrée du duché de Lithuanie. Il a au nord le palatinat de Novogrodeck, à l'orient la terre de Rzeczyca ; au midi les palatinats de Wolhinie, de Belz & de Russie ; au couchant ceux de Lublin & de Podlaquie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BRZETISLAS II, roi de Bohême, qui succéda à Conrad I en 1093, étoit un prince très-religieux & très-zèlé pour la religion catholique. Il se rendit célébre par son courage, par ses victoires & par ses conquêtes, & mourut en 1100, après un régne de sept ans. BORZIVOGE lui succéda.

BRZETISLAS-HENRI III du nom, roi de Bohême, succéda l'an 1193 à Wenceslas III, & gouverna ses peuples avec assez de bonheur. Ce fut un bon prince, qui mourut en 1196, après avoir regné trois ans. Il eut pour successeur LADISLAS IV.

BU

BUA, que ceux du pays nomment *Chiovo*, petite isle de Dalmatie, près de celle de Traw ou Troghir, qui sont jointes par un pont. Elles sont près de Spalatro, & appartiennent aux Vénitiens. Pline a parlé de l'isle de Bua. Ammien Marcellin en fait mention sous le nom de *Boas*. * Jean de Lucio, *descript. Dalmat.*

BUABIN, idole que les peuples de Tonquin invoquent lorsqu'ils veulent bâtir une maison. Ils font dresser un autel, où ils appellent des Bonzes pour y sacrifier à cette idole. Après le sacrifice on prépare un festin des viandes qui y ont été sacrifiées; puis on présente à cette fausse divinité plusieurs papiers dorés, où l'on a écrit quelques paroles magiques; & ensuite on les brule avec des parfums devant l'idole, pour l'obliger par cette cérémonie à ne point souffrir qu'il arrive jamais de malheur dans la maison qu'on va bâtir. * Tavernier, *voyage des Indes.*

BUBALUS, Statuaire, *cherchez* BUPALUS.

BUBASTIS ou BUBASTUS, ancienne ville d'Egypte. Hérodote dit qu'elle étoit sur le bord oriental de l'embouchure du Nil. Josephe, *liv.* 7, *chapitre* 30, *de la guerre des Juifs*, dit que le grand prêtre Onias y fit bâtir une forteresse & un temple. Il y a une dynastie d'anciens rois de Bubastis.

BUBLITZE, petite ville ou bourg de la Poméranie ducale, partie des états de Brandebourg. Ce lieu est dans le duché de Cassubie, aux confins de celui de Vandalie, & à environ quatre milles de la ville de Coslin, du côté du midi. * Mati, *dict.*

BUBOICI (Jean-Nicolas) évêque de Sagone en l'isle de Corse, qui vivoit sur la fin du XV siécle, publia en 1496 à Naples un livre, *De origine & rebus gestis Turcarum*, que nous avons avec Chalcondile & les autres écrivains de l'histoire Ottomane.

BUBONE, déesse de l'antiquité païenne, à qui l'on attribuoit le soin des bœufs & du gros bétail. * Cœl. Rhod. *l.* 1, *c.* 3, 4.

BUBSTEN (Th. Etienne) Anglois, qui mourut en 1619, âgé de soixante-dix ans, est le premier qui a réduit en régles la langue qu'on parle aux isles Canaries. Il a composé une grammaire, dont on se sert dans les Indes orientales. Il a aussi fait un autre ouvrage, nommé *Purama*, en langue de l'Indostan, où il explique en vers les mysteres de la religion. * Konig, *bibl.*

BUCAFOCI, autrement dit CONSTANTIN DE SARNO, cardinal de la famille de BUCAFOCI, est connu sous le nom de *Constantinus Sarnanus*, parcequ'il étoit natif de Sarno, dans le royaume de Naples en Italie. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François; & s'y étant distingué par son mérite & par sa doctrine, il mérita que le pape Sixte V l'honorât d'un chapeau de cardinal en 1586. Il fut depuis évêque de Verceil, & mourut en 1596. Il composa divers ouvrages, & entr'autres un, dans lequel il tâche de concilier les sentimens de S. Thomas d'Aquin & de Jean Scot. * Wadingue. Le Mire. Ciaconius.

BUCCAN (Guillaume) théologien de la religion prétendue réformée. On a de lui des institutions théologiques, qui ont été assez estimées. Il vivoit en 1602. * Konig, *bibl.*

BUCCA (Dorothea) dame savante de Bologne en Italie dans le XV siécle, étoit fille d'un pere qui étoit philosophe & médecin. Elle fut élevée dans les sciences, & y fit un si grand progrès, qu'ayant mérité les honneurs de docteur dans l'université de Bologne en 1436, elle y professa publiquement, & fut l'admiration de toute l'Italie. * Serdonnati, *Donne illustr.* Hilarion de Coste, *éloges des Dames illustres.*

BUCCAFERREI ou BOCCA-DI-FERRO (Louis) de Bologne, célébre philosophe, qui vivoit dans le XVI siécle, étudia sous Alexandre Achillini, & s'attacha à la médecine; mais ayant été engagé à enseigner la philosophie, il le fit avec tant de succès, qu'on le considéra comme le plus savant philosophe de son temps. Deux cardinaux de la maison de Gonzague, qui avoient étudié sous lui, lui procurerent des bénéfices, & lui persuaderent même d'aller à Rome, où il enseigna depuis l'an 1521 jusqu'en 1526, que cette ville ayant été prise par les impériaux, il se retira à Bologne, où il continua d'enseigner, aimé, honoré & estimé de tout le monde. Il y mourut le 3 mai 1545, âgé de 63 ans, & laissa des commentaires sur Aristote. * Alidosi, *de script. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Jac. Thomasin, *illustr. vir. vitæ, P. II.*

BUCCAFERREI (Jérôme) professeur en droit dans l'université de Bologne, étoit petit neveu du précédent, dont le frere *Vincent* Buccaferrei laissa un fils nommé *François*, qui fut extrêmement considéré du cardinal Paleote. Ce François épousa *Jacqueline*, fille de *Jacques* Fasanini, célébre jurisconsulte, & en eut entr'autres enfans *Jérôme* Buccaferrei, qui naquit en 1552. Dès son jeune âge il fit paroître un grand penchant pour les sciences, & ne négligea rien pour les cultiver. Quelques-uns de ses amis lui conseillerent de s'attacher à la philosophie, pour soutenir la réputation que son grand-oncle s'étoit acquise; mais se sentant plus de penchant pour la jurisprudence, il s'y détermina en faveur de sa mere, qui lui proposoit la doctrine de son aïeul Jacques Fasanini, comme un exemple qu'il devoit imiter. Il se rendit bientôt capable d'enseigner publiquement le droit, ce qu'il continua pendant 44 années. Outre que l'on compte plus de six-vingts prélats célébres qui sont sortis de son école, grand nombre d'auteurs le citent avec éloge. Il fut nommé par le pape Clement VIII pour arbitre d'un différend que le cardinal Boromée, archevêque de Milan, avoit avec un juge de cette ville, & il le fut encore entre le duc de Savoye & la république de Genes. Ce grand homme mourut l'an 1623, âgé de 71 ans. Il laissa d'*Orintia* Catanei son épouse, divers enfans, entre lesquels *François-Marie*, *Alexandre*, *Hyacinthe*, ont été célébres jurisconsultes. Les deux premiers ne lui ont pas beaucoup survécu. Les ouvrages qui nous restent de Buccaferrei ne mourront jamais. C'est un volume qui contient mille quatre cens consultations. * Jacobus Philippus Thomasinus, *in vit. vir. illustr.*

BUCCAFERREUS (Constantin) de Sarno, cardinal, *voyez* BUCAFOCI.

BUCCAPADULI (Antoine) Romain de nation, vivoit sur la fin du XVI siécle, sous le pontificat de Gregoire XIII, qui le choisit pour écrire les brefs apostoliques, en qualité de secrétaire. Sixte V lui ôta cette charge, que Gregoire XIV lui rendit, & qu'il exerça jusqu'à la mort. Il étoit aussi chanoine de S. Pierre. La famille de BUCCAPADULI étoit distinguée dans Rome dès le commencement du XV siécle, que le peuple romain créa en 1403, JACQUES Buccapaduli, général de ses troupes, contre Ladislas roi de Naples. L'on voit dans l'église d'*Ara Cœli* plusieurs épitaphes de personnes de ce nom, qui ont eu différens emplois; entr'autres, de PAUL Buccapaduli, homme de mérite, mort en 1438, dont le petit fils ANTOINE Buccapaduli, fut gouverneur de Tivoli en 1516; d'*Evangeliste* Buccapaduli, mort en 1597, âgé de 97 ans. OCTAVIEN son petit-fils, secrétaire du cardinal Alexandre Farnèse, se noya en passant un torrent à la suite de son maître en 1577, à l'âge de trente-cinq ans. Dans le XVII siécle il y a eu FRANÇOIS Buccapaduli, évêque de Citta-di-Castello, puis de Sulmone, nonce apostolique en Suisse, qui eut pour freres un chanoine de S. Jean de Latran, un chanoine de sainte Marie Majeure, un gouverneur de Venosa, puis gouverneur des armes dans

le Ferrarois & la Romagne; & CURTIO Buccapaduli, tué en 1661, dans un combat de vaisseaux turcs contre les galeres de Sardaigne, qui conduisoient en ce royaume le prince Ludovisio, qui en étoit viceroi. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac III. Imag. illust. cap.* 16.

BUCCARIZA, anciennement *Velcera*, petite ville du royaume de Hongrie, est dans la Croatie, aux confins de l'Istrie, sur le golfe de Buccariza, à onze lieues de la ville de Segna, vers le couchant. * Mati, *dict.*

BUCCELLAIRE, en latin *Buccellarius*, étoit une espéce de vassal parmi les Wisigoths en Espagne, & proprement celui qui recevoit *buccellam*, la bouchée de son seigneur, c'est-à-dire, qui étoit du nombre de ses commensaux : ce que nous appellons autrement *avoir bouche à cour.* Dans les loix des Wisigoths, *en la loi* 1, *liv.* 5, *tit.* 2, par le mot *Buccellaire*, est entendu un ancien soldat, ou un gentilhomme tenant fief, qui s'oblige de servir de sa personne à la guerre. Turnebe, *adverf.* 24, *ch.* 46, allégue un certain Maurice, auteur grec, qui dépeint la maniere dont ces Buccellaires étoient armés. Cette sorte d'armure étoit une cuirasse ou cotte de mailles, qui leur battoit le gras de la jambe, & leur venoit presque jusqu'aux talons. Il ajoute que c'étoit une espéce d'archers, & parle au même endroit d'un certain ordre de Buccellaires, qui étoient anciennement fort considérés, & qui marchoient en troupes devant & après celui qui avoit le commandement général de l'armée. Suidas semble nous dire qu'ils étoient Gallo-Grecs de nation. Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *c.* 8 *de l'histoire*, remarque que tandis que l'empereur Valentinien haranguoit le peuple, un certain Occylla, Buccellaire d'Aëtius, lui passa son épée au travers du corps. Il y en a qui tiennent que ces Buccellaires étoient ceux que les Latins nommoient *Latrones*, c'est-à-dire, gardes du corps d'un prince, *quasi laterones*, comme Plaute s'exprime en ces mots : *Rex Seleucus me opere oravit maximo ut sibi latrones cogerem.* Ce qu'un auteur a traduit ainsi : *Le roi Seleucus me pria instamment de lui amasser des gardes.* Alberic croit que ces Buccellaires étoient des voleurs, qui ayant reçu des commissions pour aller faire la guerre en orient, se donnerent toute sorte de licence, & vécurent de rapine & de brigandage. * Spelman, *glossar. archæol.*

BUCEPHALE, nom du cheval d'Alexandre *le Grand.* On donnoit ce nom aux chevaux qui avoient la tête semblable à celle d'un bœuf; car βοῦς en grec signifie *bœuf*, & Κεφαλὴ veut dire *tête.* On le donnoit encore à ceux qui avoient la tête fort grosse; le mot βοῦ en grec, s'ajoutant à d'autres pour signifier la grandeur. On appelloit aussi *Buchephale* les chevaux qui avoient la figure d'une tête de taureau marquée sur l'épaule ou sur la croupe. Il est incertain pour laquelle de ces trois raisons le cheval d'Alexandre a été nommé *Bucephale.* Ce prince l'acheta seize talens d'un Thessalien, qui en nourissoit d'excellens dans les champs de Pharsale, & il ne s'en servoit que lorsqu'il alloit donner quelque bataille. Bucephale n'ayant ni selle, ni housse, se laissoit, dit-on, aisément manier à l'écuyer qui en avoit soin; mais lorsqu'il avoit son harnois, il ne souffroit point qu'un autre qu'Alexandre le montât, & alors il courboit les genoux pour le recevoir. Etant fort blessé, il ne laissa pas de courir avec une vîtesse extraordinaire, pour porter Alexandre loin de ses ennemis; & ayant gagné un lieu sur, il tomba mort. Alexandre voulut rendre immortel la mémoire d'un cheval qui lui avoit rendu de si bons services; & après lui avoir fait dresser un sépulcre magnifique, il fit bâtir la ville de *Bucephalie*, au lieu où ce cheval étoit mort, après le combat où Porus fut vaincu. * Pline, *liv.* 6, *ch.* 20, *l.* 8, *ch.* 42. Strabon, *l.* 5. Quint-Curce, *l.* 6. Aulu-Gelle, *l.* 5, *ch.* 2.

BUCEPHALIE, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, en l'honneur de son cheval Bucephale. Quint-Curce en fait mention dans le IX livre de son histoire; & plusieurs modernes conjecturent que cette ville, qu'on a nommée *Alexandria Bucephalos*, est la même que *Lahor*, capitale de la province de Pengab, dans les Indes & les états du grand Mogol. Les anciens la mettoient sur le fleuve Hydaspe, qui seroit le *Rawei* d'aujourd'hui. Cette ville est grande & belle, & a quantité de mosquées magnifiques, de grands palais, de beaux jardins, avec un bon château.

BUCER ou BEUCER (Martin) ministre protestant à Strasbourg, né en 1491 à Scheleftat, qui est une ville d'Allemagne dans l'Alsace. En 1506 il y prit l'habit de religieux, dans l'ordre de S. Dominique. Son esprit & son érudition l'y firent d'abord considérer; mais la lecture de plusieurs ouvrages de Luther lui fit changer de sentiment & de religion. Il eut quelques conférences avec Luther à Heidelberg dès l'an 1521, & professa sa doctrine; mais il lui préféra en 1530 celle de Zuingle, quoiqu'il fît tous ses efforts pour réunir ces deux partis, qui s'opposoient à l'église romaine. C'est lui qu'on regarde comme un des premiers auteurs de la prétendue réforme à Strasbourg, où il enseigna la théologie pendant vingt ans, & où il fut ministre. Il fut aussi employé durant tout ce temps dans diverses conférences, où il se trouva. En 1548 il fut mandé à Augsbourg pour y souscrire au livre qui contenoit l'accord, qu'on nomma l'*Interim.* Bucer refusa d'y donner son approbation comme on le souhaitoit, & retourna à Strasbourg y continuer ses exercices ordinaires. Ce ne fut pourtant pas pour long-temps. Crammer, célébre protestant, étoit alors archevêque de Cantorberi, sous le régne d'Edouard VI, roi d'Angleterre. Il fit prier Bucer de passer en Angleterre, ce qu'il fit, & il y enseigna la théologie; mais y étant attaqué de diverses sortes de maladies à la fois, il y mourut le 27 février 1551, âgé de 61 ans. Quatre ou cinq ans après, sous le régne de Marie, son corps fut déterré & brulé; puis en 1560 la reine Elizabeth ayant rétabli les sentimens des calvinistes en Angleterre, fit rétablir son tombeau & celui de Paul Fage, dont le corps avoit eu la même destinée que celui de Bucer. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages différens; & il est peut-être un des protestans qui a le plus écrit, & qui a eu le plus d'affaires à soutenir. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit. Il savoit les langues, les belles-lettres, & la théologie. Il eut plus d'égard pour l'ordre épiscopal que Calvin, & il approuva la conduite des Anglois, qui le garderent malgré plusieurs de leurs confreres, sur quoi l'on peut voir les épîtres de Calvin. L'on trouve dans le *dictionaire critique* de Bayle de nouvelles particularités sur cet hérétique. Il épousa d'abord une religieuse, qui mourut de la peste, & dont il eut treize enfans. Il épousa depuis une veuve, & prit, selon M. de Meaux, *histoire des variations*, une troisiéme alliance. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a toujours cru le mérite des bonnes œuvres. Il reprocha vivement à Calvin de ne juger que selon qu'il aimoit ou selon qu'il haïssoit, & qu'il n'aimoit & haïssoit que suivant sa fantaisie. Des écrivains ont assuré qu'il étoit mort juif. * Prateole, *in Bucer.* Sandere, *hæref.* 215. Florimond de Raymond, *liv.* 2. *de orig. hæref. cap.* 11. Onuphre. Genebrard. *in chron.* Sponde, *in annal.* Possevin. *lib. de atheif. hæref. cap.* 8. Gautier, *chron. XVI fæc. cap.* 11. Melchior Adam, *in vit. theolog. Germanorum.* De Thou, *hist.* Sanderus, *hist. schism. Angl.* Sleidan. Crusius. Bayle, *diction. critique. Histoire des variations.*

BUCH, pays de France dans les Landes de Bourdeaux, près de Médoc. La tête ou cap de Buch, est une petite principauté sous le titre de Captalat; mais il n'y a présentement aucune ville, & ce n'est qu'un bourg, situé à l'entrée d'un golfe qui s'avance deux lieues ou environ dans la terre où la petite riviere de Lerie, qui doit être le Sigman de Ptolémée, a son embouchure. Ce bourg est précisément au même endroit

que cet auteur nomme le cap Curian. Il a pris son nom des anciens Boyens ou Boyates, peuples de la Novempopulanie, qui avoient autrefois une cité, l'une des douze de la Novempopulanie, & qui par conséquent formoient un diocèse séparé. On ne connoît pourtant aucun évêque de ce lieu-là, & le pays de Buch est présentement partie du diocèse de Bourdeaux; ce qui doit avoir été fait dès le commencement du V siécle, lorsque les Goths ravageant la Gascogne, y ruinerent plusieurs villes. * Marca, *histoire de Bearn.*

BUCHAN, comté d'Ecosse, *cherchez* BUQUHAN.

☞ BUCHANAN (George) Ecossois de naissance, né en février 1506 à Killerne, paroisse du duché de Lennox, dans les provinces méridionales de l'Ecosse, fut à l'âge de quatorze ans envoyé à Paris, où il étudia pendant deux ans: mais la misere & la maladie l'obligerent de retourner en sa patrie. Un an entier ayant été employé au recouvrement de sa santé, il se fit soldat: & les fatigues de l'hyver le réduisirent encore à se tenir au lit jusqu'au printemps. Alors il alla étudier la dialectique dans l'université de Saint-André sous Jean Mair d'Hadington, dit *Major*, & le suivit quelques mois après à Paris. Buchanan prit parti pour Luther dans cette ville, & régenta la grammaire au collége de sainte Barbe pendant deux ans & demi, avec les miseres qu'il a décrites si naïvement dans l'élegie *ite leves nugæ.* En 1529 il entra auprès de Gilbert Kenned comte de Caffils, en qualité de son gouverneur; & en 1534, étant retourné de Paris en Ecosse avec son éleve, le roi Jacques V jetta les yeux sur lui trois ans après pour lui confier l'éducation de Jacques Stuart, son fils *naturel*: mais s'étant fait des affaires par des vers satyriques contre les franciscains, il se retira de la cour; & ayant été découvert, il fut mis en prison en 1539. S'en étant évadé, il se réfugia en Angleterre, & de-là en France, où André de Gova, Portugais, l'attira à Bourdeaux. Il régenta trois ans dans cette ville, & il y harangua l'empereur Charles-*Quint*, lorsque ce prince traversa la France, pour se rendre d'Espagne en Flandre. Buchanan retourna encore à Paris, & il est certain par une de ses élegies qu'il y étoit en 1544; c'est dans ce temps-là qu'il régenta au collége du cardinal le Moine, non en chef, mais en la place de quelque professeur, & pendant une partie de l'année seulement. Il passa ensuite en Portugal avec André Gova en 1547; mais celui-ci étant mort l'année suivante, Buchanan fut arrêté à Conimbre en 1549, & demeura en prison un an & demi. Après quoi on le confina pour quelques mois dans un monastere. Ayant obtenu sa liberté, il passa en Angleterre, & revint encore à Paris, où il arriva en 1553. Peu après le maréchal de Brissac le donna pour précepteur à son fils Timoleon de Cossé, comte de Gonnor, ce qui dura jusqu'en 1560 & en 1565, il retourna pour la derniere fois en Ecosse. Deux ans après il fut choisi pour être précepteur du roi Jacques VI, & on peut dire qu'il gâta autant qu'il put l'esprit de son éleve, en lui inspirant de l'aversion contre l'église catholique. Buchanan composa alors l'histoire d'Écosse en XXII livres, imprimée *in-fol.* en 1582 & 1583, puis *in-8°*, à Leyde en 1643. On y trouve ses dialogues si pernicieux *de jure regni apud Scotos*, déja imprimés pour la seconde fois, à Edimbourg en 1580, *in-12.* On trouve dans les mémoires de Trévoux (février 1727) une critique de cette histoire d'Ecosse, remplie en certains endroits de calomnies atroces, & sur-tout contre les catholiques & la reine Marie Stuart sa bienfaitrice. Aussi le même prince Jacques VI parlant à son fils aîné Henri, qui mourut avant lui, & lui adressant les instructions royales, qu'il intitula *Basilicon doron*, c'est-à-dire, *don* ou *présent royal*, lui conseille de lire l'histoire; mais de ne pas s'attacher à celle de Buchanan, qu'il avoit flétrie par un édit de 1584. Camden assure qu'il se repentit de ce qu'il avoit composé; qu'il voulut même corriger son histoire, & être plus fidéle dans certains faits; mais qu'étant extrêmement âgé, il n'étoit plus en état d'exécuter ses bons desseins. Il mourut à Edimbourg en Ecosse le 28 septembre 1582. Le roi lui envoya ses médecins, qu'il refusa de voir; & si l'on en croit aveuglément ceux qui se sont déchaînés contre lui, il ne traita pas mieux un ministre qui le trouva occupé à lire l'histoire naturelle de Pline. Celui-ci voulut, dit-on, lui présenter la Bible; mais Buchanan la rejettant: *Allez*, lui dit-il en lui montrant son histoire de Pline, *je trouve plus de vérité dans ce livre que dans toutes vos écritures.* Quoique Buchanan eût de l'esprit pour les belles lettres, & sur-tout pour la poësie, on peut dire, à en juger par son histoire, qui est écrite en bon latin, que c'est un mauvais historien, puisque la vérité, qui en est l'essentiel, y manque. Il avoit le cœur gâté, & l'esprit toujours plein de venin & de mauvaises railleries, qu'il a répandues par tout, au lieu des faits ausquels un historien doit uniquement s'attacher, sans prendre aucun parti. Voici un détail exact de tout ce qui nous reste de cet auteur.

On divise ordinairement en trois parties les ouvrages que nous avons de Buchanan. La premiere contient la paraphrase poëtique des pseaumes de *David*; la tragédie de *Jephté*, ou *du vœu*, & celle de *S. Jean-Baptiste*, ou *de la calomnie.* La seconde comprend la longue satyre contre les cordeliers, sous le titre de *Franciscanus*; & les piéces diffamatoires qu'il a faites sous le titre de *fratres fraterrimi*; un livre d'*élegies*; un de *Sylves*; un d'*hendecasyllabes*; un d'*iambes*; trois d'*épigrammes*; un de *mélanges*, & cinq de la *sphere.* La troisiéme ne contient que deux tragédies latines, traduites du grec d'Euripide; savoir, *Medée* & *Alceste.* Le plus louable de ses ouvrages, est la *paraphrase sur les pseaumes*, qu'il fit en prison dans un monastere de Portugal, comme il le raconte lui-même dans sa vie. Elle est assez fidéle pour le sens qu'il a rendu en vers, & elle est fort heureuse pour la versification, dont il a employé les différentes especes, comme il l'a jugé à propos. Cette paraphrase efface tous ceux qui avoient mis en vers latins les pseaumes avant ce poëte, & passe toutes celles qu'on a faites depuis, autant par la variété des pensées, que par la pureté du discours: ceux qui veulent trouver le solide joint à l'agréable dans les vers, préfereront toujours cette paraphrase à tous les autres ouvrages de Buchanan. Comme il avoit un grand talent pour la poësie, il n'est pas étonnant qu'il ait bien réussi dans un sujet aussi poëtique que les pseaumes.

Après la paraphrase sur les pseaumes, l'on doit considérer ses quatres tragédies. Il régentoit à Bourdeaux, quand il les composa. Celle qu'il fit la premiere, fut *le S. Jean-Baptiste.* Outre sa profession, qui l'engageoit à donner tous les ans une piéce de collége, pour exercer ses écoliers à la déclamation publique, il vouloit ôter le goût des fades *allegories*, qui régnoient alors dans la plupart des colléges de France; il tenta ce moyen pour leur inspirer celui de l'antiquité, & les porter à l'imitation des anciens par ce premier essai, & par la traduction qu'il fit l'année suivante de la *Medée* d'Euripide. Ces deux piéces ayant eu plus de succès qu'il n'espéroit, il composa mais plus négligemment la tragédie de *Jephté*, & traduisit l'*Alceste* d'Euripide. Sans nous arrêter aux deux versions d'Euripide, nous ne parlerons que de deux tragédies originales. Buchanan a péché dans son *Jephté* contre les regles de l'art, qui regardent l'unité du temps, puisque l'action du poëme dramatique doit être renfermée dans l'espace d'un jour, au lieu que la durée du Jephté est pour le moins de deux mois: d'ailleurs le style de Buchanan est peu élevé & peu tragique dans le *Jephté*, aussi bien que dans le *Baptiste*, & presque toujours dans le genre comique; ainsi ni son *Jephté* ni son *Baptiste*, n'ont rien de considérable que la beauté du style.

Le poëme de la *sphére* en V livres est estimable en son genre, mais il n'est pas toujours égal ni uniforme.

Ses deux derniers livres ont été suppléés & achevés par J. Pimier, médecin. Les *Odes* de Buchanan sont fort mêlées & fort inégales. Il y en a quelques-unes de négligées, & d'autres qui sont fort achevées & dignes du siécle d'Auguste. Pour ce qui est de ses *épigrammes*, elles sont pour la plupart vuides de sens : elles ont néanmoins du nombre & de la cadence. Son *Franciscanus* & ses *fratres fraterrimi*, sont des satires ingénieuses, à la vérité, mais outrées, contre les ordres religieux & contre l'église romaine. On doit mettre au même rang quelques piéces libres & lascives, qui se trouvent parmi ses *hendecasyllabes*, & une élégie faite en faveur des courtisanes publiques, adressée à un conseiller de Bourdeaux. Il y a une édition assez bonne de toutes les œuvres poëtiques de Buchanan, imprimées à Leyde par Elzevir en 1628 * Georg. Buchan. *in vita sua à se conscripta biennio ante obitum*, *præfix. operib.* Cette vie se trouve aussi à la tête du recueil de tous les ouvrage de Buchanan donné à Edimbourg en 1715, 2 volumes *in-fol. Prima collectio scaliger.* Scalig. le pere *in iambis*, *ubi & lacteæ venæ parentem cultissimum appellat Buchananum.* Theod. Beza, *in iconib. in elench. script. in biblioth. sacr. per* Crow. Carol. Utenhor. *epigram. in paraphr. psalm. Buchan. inter Prolegom.* Georg. Fabricius Chemnic. *in testimon. præfix edit. Buchan.* Edouard Leigk, *apud* G. Crovæcum, *in elench. script. in sacr. script. p.* 145 *&* 146. Camerarius, *lib.* 4, *c.* 1 *de lect.* Genebrard, *en la chron.* Camden. Barclai. Gerard Joan. Vossius, *l.* 2 *institut. poët. p.* 13 *&* 72. Sponde, *A. C.* 1539, *n.* 8, *an.* 1567 *n.* 3, 1582 *n.* 10. De Thou, *hist. sui temp. l.* 76. Ant. Teissier, *dans les additions aux éloges de M. de Thou*, *tome I page* 578. Dempster, *de clar. Scot.* Hug. Grotius, *epist.* 5. Nicole, *delect. epigram. lat. in dissertat. prælimin. de pulcr. poët. & l.* 7 *pag.* 377 *edit. Paris. apud* Carol. Savreux. Olaüs Borrichius, *dissert.* 5 *de poët. Lat. n.* 192, *p.* 150. De Balzac, *discours sur l'infanticide*, *tragédie de Daniel. Heins. p.* 30, 31 *&* 32. René Rapin, *II part. des réflex. particul. refl.* 23. Idem Rap. *refl. gener. sur la poëtiq. I part. q.* 102 *édit.* in-12, *& part. II du même traité, reflex particul. XVI.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*, *tome* 7. Bayle, *dict. critiq.*

☞ BUCHARES ou SAERTES, anciens habitans du pays des Usbecs ou de la Bucharie. Ils habitent les villes pendant que les Usbecs, qui sont maintenant leurs maîtres, campent de côté & d'autres. On croit que ces Buchares, qui portent aussi le nom de Særtes, sont les anciens *Seres*, si fameux autrefois par leur commerce dans la Scythie, & que plusieurs auteurs modernes confondent avec les Chinois. Il y a encore aujourd'hui un pays de Sertem, au nord du grand désert de Cobi, à la même position où Ptolémée mettoit l'ancienne métropole des Seres, comme M. Danville l'a marqué sur sa *carte d'Asie.* Les Særtes ou Buchares font encore le commerce de la grande Tartarie, depuis la Chine jusqu'en Perse & en Russie. Ils sont aujourd'hui distribués sous trois dominations, comme vassaux, bourgeois & commerçans : 1. sous celle des Chinois hors des murs, où ils sont appellés *Koton* (& comme ils font principalement commerce des toiles que nous appellons *toiles de coton*, c'est peut-être de-là que le nom est venu à ces toiles, comme les anciens appelloient *sericum* la soye qu'on avoit autrefois par les Seres) 2. Sous la domination des Usbecs, où ils sont connus sous le nom de *Særtes* ou de *Buchares* : 3. Dans le royaume de Caschgar ou petite Bucharie, qui appartient au contaisch des Calmoucks, & où on les appelle simplement *Buchares.* Il y en a un nombre d'établis aux environs de Tobolsk en Sibérie, où ils font un commerce assez considérable, aussi bien qu'à Astracan. Les Tartares les méprisent parcequ'ils ne sont pas aussi guerriers qu'eux, & ils leur donnent le surnom de *Tadsiks*, qui signifie proprement *bourgeois.* Quelques auteurs croient qu'ils sont des descendans des dix tribus transportées par Salmanasar dans le pays des Medes. Ils ont effectivement quelque chose de l'extérieur des Juifs, & d'autres conformités : néanmoins ils font profession de la religion mahométane, & suivent, à quelques cérémonies près la tradition des Turcs ottomans. Ils sont d'une taille ordinaire, mais bien prise, & ont le teint fort beau, les yeux bien coupés, noirs & vifs, le nez aquilain, le tour du visage bien formé, & enfin ils n'ont rien de la difformité des Tartares, parmi lesquels ils habitent, & à qui ils payent tribut. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, ch. 13. *Hist. généalogique des Tartares*, p. 810. & *suiv.*

☞ BUCHARIE, grand pays d'Asie, dans la Tartarie. On le distingue en deux parties, dont l'une se nomme la *petite Bucharie*, & l'autre la grande Bucharie.

La petite Bucharie, située à l'orient des montagnes qui sont au nord du royaume de Cachemire, a été aussi nommée le *royaume de Caschgar*, du nom de sa capitale. Elle s'étend depuis le 38 degré 30 minutes de latitude septentrionale, jusqu'au 44 degré 30 minutes, & depuis le 107 jusqu'au 120 de longitude : en sorte qu'elle n'a pas moins de cent soixante lieues en sa plus grande longueur, & de cent lieues en sa plus grande largeur. Elle est bornée au nord par le pays des Calmoucks & des Moungales ; à l'est par le Tibet & les déserts de Cobi ; au sud par les états du grand Mogol, dont elle est séparée par les hautes montagnes de l'Imaüs, que les Tartares appellent *mus-tag*, c'est-à-dire, *montagnes de neiges* ; à l'ouest par la grande Bucharie. Ce pays est assez peuplé & fertile ; mais à cause de sa grande élévation & des hautes montagnes qui le bordent en plusieurs endroits, & sur-tout du côté du midi, il est bien plus froid qu'il ne devroit être naturellement par rapport à la situation avantageuse dont il jouit. Il est fort riche en mines d'or & d'argent, qu'on ne fait point valoir. Cependant les habitans ne laissent pas d'en tirer annuellement un assez grand profit, par la quantité de grains d'or qu'ils ramassent tous les printemps dans les coulées, que les torrens qui tombent de tous côtés de ces hautes montagnes, lorsque les neiges viennent à se fondre, y laissent partout : & c'est de-là que vient tout cet or en poudre que les Buchares habitans des villes de ce pays vont porter aux Indes, à la Chine, & même jusqu'à Tobolskoi dans la Sibérie. On trouve aussi beaucoup de musc en ce pays, & toute sorte de pierres précieuses, même des diamans ; mais les habitans n'ont pas l'adresse de les polir ou tailler, & sont obligés de les employer dans le commerce aussi brutes qu'ils les trouvent. * *Hist. généalogique des Tartares*, p. 387. La Martiniere, *dict. géogr.*

La grande Bucharie, dans l'état où elle est à présent, comprend précisément la Sogdiane & la Bactriane des anciens, avec leurs dépendances. Elle est située entre les 34 & 44 degré de latitude septentrionale, & les 92 & 107 dégrés de longitude. Le pays des Calmoucks la borne au nord ; la petite Bucharie, nommée aussi le royaume de Caschgar, à l'est ; les états du grand Mogol & la Perse au sud ; le pays de Charasm, à l'ouest ; ensorte qu'elle n'a pas moins de cent cinquante lieues d'Allemagne en sa plus grande longueur, & à peu près autant en sa plus grande largeur. Cette province dont le terroir est très-fertile, est présentement la partie la plus cultivée & la plus peuplée de toute la grande Tartarie. Les Tartares qui l'occupent sont communément regardés comme les plus civilisés de tous ces peuples, quoiqu'ils ne laissent pas d'être grands voleurs, ainsi que le reste des Tartares mahométans. La grande Bucharie est subdivisée en trois provinces particulieres : la province de *Ma-urenner*, qui a la ville de Samarkand pour capitale, est située au nord : celle de la *grande Bucharie* proprement dite, a pour capitale la ville de Bochara, située dans son milieu : celle de *Balck*, dont la capitale est la ville de Balck, située au sud. Chacune de ces provinces a d'ordinaire son kan particulier

particulier ; mais à présent le kan de Bochara est en possession de la province de Ma-Urenner, ensorte que tout ce qui est au nord de la riviere d'Amû, & même la partie orientale de ce qui est au sud de cette riviere, est entre ses mains, ce qui le rend un prince très-puissant. * La Martiniere, *dict. géogr.* On trouve une liste des kans de Bucharie, dans *l'hist. des Huns* de M. Deguignes, *tom. I.*

BUCHAW, ville impériale, située dans la Souabe sur le lac Federzée, environ à deux lieues du Danube, & à pareille distance de Biberach vers le couchant. Ce qu'il y a de plus considérable est une abbaye, autrefois de l'ordre de S. Benoît, dont les religieuses se sont sécularisées, & ont pris le titre de chanoinesses. Cette abbaye fut fondée vers la fin du neuviéme siécle par Adelinde, fille d'Hildebran, duc de Souabe, & sœur de la reine Hildegarde, pour le salut de l'ame d'Othon, comte de Kesselbourg son époux, & de trois de ses fils qui avoient été tués dans une bataille contre les Hongrois. Il y a apparence que les religieuses furent autrefois souveraines de la ville. L'abbesse est encore aujourd'hui princesse de l'Empire ; elle envoie ses députés aux diétes, & elle fournit pour son contingent deux cavaliers & six fantassins ; mais on ne porte plus l'épée nue devant elle, comme on faisoit autrefois dans les cerémonies. Les chanoinesses doivent être filles de comtes ou de barons : on ne reçoit point de simples demoiselles parmi elles. * Mabillon, *annal. Bened. tom. 3.* Audifret, *geogr. tom. 3.*

BUCHE (Christian de) de Thuringe, archevêque de Mayence, & secrétaire de l'empereur Frederic *Barberousse*, qui vivoit dans le XII siécle, donna au public plusieurs lettres & sermons, & la vie du même empereur, qui l'employa en diverses occasions. Ces ouvrages sont loués par les historiens en un homme de sa profession ; mais le grand attachement qu'il avoit aux armes est blâmé avec justice. Nicetas rapporte qu'avec peu de troupes il défit plus de quinze mille hommes en Italie près de Rome. Il mourut vers l'an 1183. * Vossius, *de histor. Latin. l. 3 c. 53, p.* 435. Sammarth. *Gall. Christ. tom. I pag. 356.*

BUCHEL (Jean de) évêque de Tournai, étoit de cette ville, où il fut d'abord maître d'école. Ensuite il fut curé de S. Quentin de Tournai, puis chanoine & doyen de Notre-Dame, & enfin évêque en 1262. Il excommunia son pere, qui étoit alors prévôt de Tournai, parcequ'il avoit usurpé la jurisdiction de son église, & défendit fortement les droits de son évêché. Il mourut l'an 1266, après avoir fait plusieurs belles fondations, & donné des marques d'une vertu singuliere. * Guillaume Gazei, *hist. eccl. des Pays-Bas.*

BUCHELIUS (Arnould) neveu d'*Arnould* Buchelius, qui a laissé une bibliothéque choisie à la ville d'Utrecht, naquit dans la même ville le 17 de mars 1565 ; & y fit ses premieres études. Il alla ensuite dans l'université de Leyde, où il étudia les humanités sous Juste Lipse, & le droit civil sous Hugues Doneau. Après avoir donné quelque temps une application suivie à ces études, il entreprit de parcourir l'Allemagne, l'Italie & la France, & par-tout il visita les plus célébres universités, & fit connoissance avec les savans les plus distingués. De retour dans sa patrie, avec le titre de jurisconsulte, il consentit qu'on l'inscrivît dans le tableau des avocats, & il plaida au barreau pendant quelques années. Il avoit épousé une demoiselle de la famille des Voorstius, qui lui a survécu jusqu'au commencement de septembre 1644 : il n'en eut qu'un fils qu'il perdit à l'âge de seize ans. Alors dégouté du barreau, il l'abandonna pour se livrer à des études qui lui plaisoient davantage ; & en particulier, à la recherche des antiquités du moyen âge, & à celles de l'histoire. Cependant, comme il avoit une grande connoissance du droit, qu'il passoit pour le plus habile consultant, & qu'il avoit une sagacité singuliere pour terminer les différends, & démêler les affaires les plus embrouillées, on ne cessa de le consulter, & de le rendre juge dans beaucoup d'affaires importantes & de questions épineuses. C'étoit presque toujours malgré lui, parcequ'il étoit ennemi de toutes affaires, & il refusa tous les postes où on voulut l'élever. Il consentit seulement d'être pendant deux ans à la tête de la société des Indes orientales, au nom de la ville d'Utrecht, comme on le voit par les décrets des ordres du 25 août 1619. Il mourut à l'âge de 76 ans, le 15 juillet 1641, & fut inhumé dans l'église de sainte Gertrude, où on lit ces vers sur son tombeau :

Qui jacet hîc cunctos Themidi devoverat annos,
Et patriæ arcanum noverat omne suæ.
Urna senis BUCHELI *est, Becam qui scripsit & Hedam.*
Hos sibi dum reddit, redditur ipse Deo.

Ses ouvrages sont : 1. une description de la ville d'Utrecht, jointe à une carte topographique de la même ville, en 1605. 2. Dissertation sur l'ancien gouvernement d'Utrecht, que Jean de Laet a insérée dans sa république de Hollande en 1630. 3. Une description des fleurs, fruits & plantes gravées par Rossot en 1614. 4. Un *Appendix* à l'Atlas de Gerard Mercator, publié par Josse Hond, à Amsterdam 1630. 5. Plusieurs lettres à Pierre Scriverius, dans le recueil des lettres de divers savans, publié par Jean-Guillaume Meelius, à Amsterdam 1701. 6. Deux autres lettres à Gerard Jean Vossius, où l'on trouve des observations sur les historiens grecs & latins : dans le recueil des lettres de Vossius. 7. Depuis sa mort on a donné son édition des historiens Beka & Heda, sous ce titre : *Historia Ultrajectina, in qua Joannes à Beka, canonicus Ultrajectinus, & Guillelmus Heda, præpositus Arnhemensis, de episcopis Trajectinis, recogniti & illustrati ab Arnoldo Buchelio, Batavo, jurisconsulto*, à Utrecht 1643, par les soins de Gisbert Lappius de Waveren, qui y a ajouté deux ouvrages qui ont rapport au même sujet : l'un de Lambert Hortensius ; & l'autre de Pierre Suffridus, & des notes sur l'ouvrage d'Hortensius. Buchelius a fait aussi une dissertation particuliere sur Dordrecht. Dans les lettres recueillies par Matthæus, on en trouve trois du même à Beverovicius, une à Jean Isaac Pontanus, & une 5e concernant encore l'histoire d'Utrecht. Il est encore auteur d'un ouvrage écrit en hollandois, qui parut à Utrecht en 1715. * *Voyez* son éloge publié par Gaspard Burmann, dans son *Trajectum eruditum* : on peut voir aussi la *bibliothéque belgique* de Valere André, tome 1. de l'édition de Bruxelles 1739 *in*-4°.

BUCHER. C'est le nom d'une des plus anciennes maisons de la république & canton de Berne. Son origine est aussi ancienne que celle de la ville de ce nom. Il paroît par les anciens actes, que PIERRE Bucher étoit membre de cet état l'an 1361. Ses descendans ont succédé de pere en fils dans les importans emplois de l'état, comme cela paroît par les mêmes actes, par lesquels on voit encore qu'ils ont occupé des postes importans dans les diverses guerres que la république a été obligée de soutenir en différens temps. Quoique cette famille n'ait jamais été nombreuse, cependant on en compte quinze qui ont été membres du grand conseil, quatre chanceliers, qui se sont succédé l'un à l'autre de pere en fils, trois banderets, & trois trésoriers des finances ou du pays Allemand, ou du pays de Vaud. JEAN-RODOLPHE Bucher, trésorier Allemand, & JEAN-JACQUES son frere, membre du grand conseil, & grand commandant de l'Argow, vivoient encore au commencement de ce siécle. Parmi ceux de cette famille, se sont particuliérement distingués, JACQUES II, & JEAN-JACQUES I ; le premier en qualité de chancelier, par son assiduité à faire des recueils & des livres, dont le premier contient l'origine & l'accroissement de l'état de Berne, & de toutes les maisons & familles considérables qui le composent, avec la forme du gouvernement jusqu'au temps présent. Les autres sont les

histoires des guerres anciennes du pays, un recueil des traités & alliances, ouvrages très-utiles à l'état. Le second a été employé dans des affaires très-importantes, en cinquante-cinq différentes députations aux diétes ou conférences avec les princes ou états voisins, en y comprenant l'ambassade de France pour le renouvellement de l'alliance en 1663. * *Mémoires manuscrits.*

BUCHEREST ou BUCHOREST, ville de Turquie en Europe, est située dans la Valaquie, sur la riviere de Dembrowiza, entre la ville de Tergovisto & celle de Niopoli. Bucherest est une ville grande & forte, où le prince de Valaquie fait sa résidence ordinaire, & les Turcs y tiennent une bonne garnison. * Mati, *diction.*

☞ BUCHERI, ville d'Italie en Sicile, dans la province de Noto, avec titre de principauté. Elle est située sur une montagne à trois milles & demi de Vizini, & à pareille distance de Monte-Rosso. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BUCHLIN (Paul) ministre protestant, *voyez* FAGE.

BUCHNER (Auguste) professeur en éloquence à Wittemberg, né en 1591, & mort en 1661, a écrit des programmes; des harangues; un traité *de commutata dicendi ratione.* Il a aussi augmenté le trésor de Faber. On a plusieurs lettres de lui dans un recueil intitulé; *Epistolæ celebrium eruditissimorumque virorum varii argumenti, ex Museo*, A. J. à Amsterdam, 1705, *in*-12. * Konig *biblioth.*

BUCHOLCER (Abraham) Allemand, ministre protestant, né le 28 septembre 1529 à Schonaw près de Wittemberg; il étudia le grec & l'hébreu, fit un voyage en Silésie, & lia une étroite amitié avec les plus habiles gens de son pays. Le sénat de Grunbergue le nomma principal du collége de cette ville. Bucholcer refusa d'abord cette place; mais Mélancton l'engagea à l'accepter. Il la remplit avec toute l'exactitude & la capacité requises. Il se maria en 1557. Plusieurs personnes de considération voulurent l'attirer auprès d'eux; mais l'amour qu'il avoit pour sa profession & pour les belles lettres le retint long-temps dans le collége où il étoit établi. Il mourut à Freistad en Silésie, où il avoit été ministre, le 14 octobre de l'an 1584, âgé de cinquante-cinq ans. Il composa une chronologie depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1580, sous le nom d'*Isagoge chronologica*, ou plutôt d'*Index chronologicus.* Outre cet ouvrage, il a laissé un catalogue des consuls Romains; des tables chronologiques, qu'un de ses fils nommé *Georges*, & Scultet, ont voulu augmenter, avec d'autres ouvrages de chronologie, dont il avoit fait une étude particuliére. Il avoit étudié à Francfort & à Wittemberg, & avoit appris la théologie sous Mélancton, dont il fut l'admirateur. On a fait cinq ou six éditions de son indice chronologique depuis quarante ou cinquante ans. * Melchior Adam, *in vitis theolog. German.* Vossius, *de Mathem. cap.* 42. §. 13. Eccius. Beyerlenk, &c. *Eloges des hommes savans, de* M. De Thou, *augmentés par* M. Teissier

BUCHOREST, *cherchez* BUCHEREST.

BUCHORN, ville impériale du cercle de Souabe en Allemagne, est dans l'Algow, sur le lac de Constance, entre la ville de Lindaw & celle d'Uberling. Cette ville n'est devenue impériale qu'après l'extinction des maisons des comtes d'Altorff & de Ravensburg, à qui elle appartenoit. Elle est sous la protection de la ville d'Uberlingen, & l'entrepôt des marchandises qui passent de Suisse en Allemagne par le lac de Constance. * Mati, *dict.*

BUCINO, ville du royaume de Naples, *voyez* BOCINO.

BUCKELDIUS (Guillaume) s'est immortalisé pour avoir trouvé le secret de saupoudrer de sel les harengs & de les encaquer, vers l'an 1416. Il mourut à Biervliet en 1447; & pour éternifer sa mémoire les Hollandois lui érigerent un tombeau, que Charles-Quint étant venu dans les Pays-Bas, fut curieux d'aller voir; & s'y fit accompagner par la reine de Hongrie sa sœur. * Wilhougbi, *hist. des poissons.*

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre, dans le comté de Berk, qui avoit sa résidence à Basseldon depuis le temps de Guillaume *le Conquerant.* C'est de cette famille que descendent tous les *Buckeridges* d'Angleterre. *Thomas* Buckeridge en possedoit les biens au commencement de ce siécle. De cette famille descendoit *Jean*, évêque de Rochester en 1611, qui fut transferé à l'évêché d'Eli en 1627. * *Dict. Angl.*

BUCKINGHAM, ville d'Angleterre, sur la riviere d'Ouse, capitale d'une petite province ou comté, à laquelle elle donne son nom, entre Oxford & Bedford, *voyez* BOUKINGHAM.

BUCKINGHAM, (Jean Sheffield, duc de) *cherchez* BOUCKINGHAM.

☞ BUCKOR, ville d'Asie, dans l'Indostan, à l'extrêmité de la province de même nom, dans une isle que forme l'Inde, vis-à-vis de l'embouchure du Ravi, dont ce fleuve reçoit les eaux au-dessous de Moultan. Elle est la capitale d'une province de même nom.

☞ BUCKOR (la province de) contrée de l'Indostan, sur le grand fleuve de l'Inde, qui la coupe en deux parties, l'une au levant, l'autre au couchant. Dans cette derniere partie sont les *Bulloques* ou *Balluches*, & le pays de Touran. Le pays de Buckor a au nord celui de Multan, à l'orient celui de Bando ou d'Asmer, au midi ceux de Jesselmere & de Tata ou du Sinde, & au couchant le Ségestan. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BUCOLD ou BOCOLDE, *voyez* JEAN DE LEIDEN.

BUCOLIQUES ou vers Bucoliques, c'est-à-dire, *Poësie pastorale*, se dit des vers ou poësies qui regardent les bergers & le troupeaux. On tient que cette poësie fut inventée du temps que les Perses opprimerent la Gréce; car les cérémonies de Diane, surnommées *Cariatis*, qui se faisoient d'ordinaire par de jeunes filles, ayant cessé, on dit que quelques gens de la campagne ne laisserent pas d'entrer dans le temple de la déesse, & d'y célébrer les louanges de Diane par de certaines chansons particuliéres. Cette espéce de chant ayant plu, soit à cause du respect que l'on portoit à cette fête, soit à cause de la cadence des vers & du chant, la coutume s'établit par ce hasard, & l'on en fit ensuite comme une obligation & une loi. Cette poësie est fort ancienne, puisque nous avons des piéces de ce genre dès la premiére antiquité. L'on croit qu'elle a pris naissance dans la Sicile, parmi les divertissemens des bergers & des bergeres. Elle fut inspirée par l'amour, & l'oisiveté en fut l'occasion: on ajouta ensuite des regles à ces divertissemens champêtres, & l'on en fit un art. Le soin des troupeaux, les beautés de la nature, & les plaisirs de la vie rustique en étoient les sujets ordinaires. Théocrite, Moschus & Bion, qui ont écrit en grec, sont d'excellens poëtes Bucoliques. Virgile qui parmi les latins en approche le plus, a emprunté de Théocrite bien des beautés qui brillent dans ses églogues. Les bucoliques de Virgile furent si estimés de son temps, que l'auteur de sa vie assure qu'on les faisoit chanter à Rome sur le théatre par les plus excellens musiciens. En effet, il y a je ne sai quoi de si doux & de si naturel dans sa poësie bucolique, que rien ne l'égale de ce côté-là, & n'en approche. * Scaliger, *poëtic. l.* 1. *c.* 4. Saumaise *sur Solin, p.* 851 & 867.

BUCO VELENOZO, *voyez* GROTTA DEL CANE.

BUCQUOI, bourg avec un château & titre de comté dans l'Artois, sur les confins de la Picardie, à trois lieues de Bapaume vers le couchant. * Mati, *dict.*

BUCY (Simon de) fut le premier honoré du titre de premier président du parlement de Paris, par ordonnance du roi Philippe de Valois en 1344. Ce fut

lui qui fit refaire à Paris en 1350, la porte de Bucy, que l'on a abattue depuis quelques années, avec plusieurs autres. Il fit aussi bâtir l'hôtel de Bucy, où sont présentement le grand & le petit hôtel de Lyon. Après avoir été employé au traité de Bretigni, il mourut en 1368. * Miraumont. Jean-Baptiste l'Hermite-Souliers, & François Blanchard, *Eloges des premiers présidens de Paris.*

BUDDES, brachmane ou philosophe des Indes, qui vivoit dans le troisiéme siécle, fut un des maîtres de Manés l'hérésiarque, selon Suidas. Ses disciples croyoient qu'il étoit né d'une vierge. * Clement *Alexandrin, liv. des tapiss.* S. Jerôme, *liv.* 1. *contre Jovinien.*

BUDDEUS (Jean-François) un des plus féconds écrivains du dernier siécle & de celui-ci, naquit & vécut dans le sein de l'hérésie, qu'il professa jusqu'à sa mort. Il étoit d'Anclam ville de Pomeranie, où il vint au monde le 25 juin 1667. On assure qu'avant l'âge de vingt ans il savoit déja l'hébreu, le chaldéen, le syrien, les humanités, & qu'il avoit lu plusieurs fois toute la Bible dans sa langue originale. Il n'avoit pas encore cet âge accompli lorsqu'il fut fait maître-ès-arts en 1687, & il publia à cette occasion une dissertation sur les symboles de l'eucharistie. Son érudition peu commune le fit recevoir en 1689 adjoint de la faculté de philosophie. Il alla ensuite à Iene, où il fit des leçons aux étudians. Il fut appellé en 1692 à Cobourg en qualité de professeur en langue grecque & latine; & en 1693, l'électeur de Brandebourg *Fréderic*, depuis roi de Prusse, lui donna la place de professeur de morale & de politique dans l'université de Hall, que ce prince venoit de fonder. Douze ans après Buddeus retourna à Iene en 1705 pour y professer la théologie, ce qu'il a fait jusqu'à sa mort arrivée le 19 novembre 1729, âgé de 62 ans. En 1714, il fut fait conseiller ecclésiastique du duc de Hildbourgshausen. Il a possédé encore d'autres charges. Il a composé un très-grand nombre d'écrits, qui ont été imprimés, dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliothéque Germanique, tome* 22, & dans le 21 des *mémoires du pere* Niceron.

BUDE, en latin *Aquileum*, que ceux du pays nomment Offen, est la ville capitale de la Hongrie, sur le Danube. L'agréable situation de cette ville obligea les rois de Hongrie d'en faire leur séjour ordinaire. Sigismond, roi de Hongrie, qui fut couronné roi en 1387, & qui fut depuis empereur, l'orna de plusieurs superbes palais, & fit bâtir le château, dont ses successeurs firent depuis leur demeure. Cette ville passoit pour une des plus belles du royaume, avant que les Turcs s'en fussent rendu les maîtres; mais pendant qu'ils l'ont possédée, ils ont laissé tomber en ruine les plus beaux édifices. Elle est bâtie à la droite du Danube, sur une montagne qui en rend la situation fort avantageuse. Pest est de l'autre côté un peu au-dessous, & il y a ordinairement un pont de soixante bateaux, qui sert de communication de l'une à l'autre de ces places. La ville basse appellée *Wasser-stad* ou *ville des Juifs*, qui est comme un fauxbourg, s'étend depuis la ville haute, jusqu'au Danube, du même côté. La ville haute occupe toute la croupe de la montagne, & est fortifiée de bonnes murailles, & garnie de tours d'espace en espace, avec des rondelles à l'antique. Le château est à l'extrémité de la ville, du côté de l'orient, sur une hauteur qui en commande la plus grande partie. Il est entouré d'un fossé très-profond & défendu par des tours antiques, avec quelques fortifications à la moderne qui occupent toute l'éminence depuis la muraille de la ville haute jusqu'au Danube. Cette ville fut prise par Soliman II en 1526, après la funeste bataille de Mohatz, où Louis II roi de Hongrie périt avec plus de 20000 hommes. Ce sultan y fit tout passer au fil de l'épée; le château se rendit à composition après deux assauts, & fut pillé. Soliman ne mit point de garnison dans la place; ainsi Jean Zapol élu roi de Hongrie y rentra. Elle fut assiégée & prise en 1527 pour l'archiduc Ferdinand, compétiteur de Zapol. Soliman la prit sur lui en 1529, & la remit au roi Jean. En 1530 les Autrichiens l'assiégerent inutilement de même qu'en 1540, & l'année suivante la veuve de Zapol remit Bude entre les mains des Turcs, qui l'avoient secourue. Les efforts que les chrétiens firent pour la recouvrer dans les années 1542, 1548, 1599, 1602, 1603 & 1684, ne purent avoir leur effet; mais enfin ils réussirent le 2 septembre 1686, après un siége de deux mois & demi. Ce siége mérite que l'on en décrive ici les principales circonstances. Le 15 juin les deux corps d'armées s'avancerent également: celui de l'électeur de Baviere campa à Mohatz, & le prince Charles de Lorraine avec la cavalerie à Dotkamp, vis-à-vis l'un de l'autre, n'y ayant que le Danube entre deux. Le même jour le comte de Staremberg ayant reçu ordre de faire avancer l'infanterie, & de venir camper à Marotz, y arriva avec toutes les troupes & le bagage de l'armée, qui n'avoit pas été embarqué. Le 16 le prince Charles alla camper avec la cavalerie à Saint-André: le comte de Staremberg avec l'infanterie à Postkam, & l'électeur de Baviere à Wailun: de sorte que les infidéles, en se promenant sur les remparts de Bude, pouvoient découvrir les chrétiens des deux côtés du Danube: cependant ils ne firent aucun mouvement. Le 18 toute l'infanterie ayant joint l'armée, le prince Charles ordonna qu'on avançât; & l'ordre ne fut pas plutôt donné, que toute l'armée marcha & investit la place de tous côtés. Le même jour on commença à travailler à la construction du pont de bateaux, tant pour le passage des troupes de Baviere, que pour la communication au-delà du Danube. On résolut ensuite au conseil de guerre qu'on attaqueroit la place par quatre endroits différens, & qu'il y auroit deux bonnes attaques & deux fausses; la premiere du côté de la ville basse, qui seroit commandée par le prince Charles, avec les troupes impériales: la seconde, du côté du château, par l'électeur de Baviere: la troisiéme, par les troupes de Saxe: & la quatriéme, par celles de Brandebourg. Le 19 le prince Charles fit approcher l'armée jusqu'aux bains, & y établit le quartier général, avec quelques régimens d'infanterie, à un quart de lieue de la ville. Le 21 l'électeur de Baviere fit passer ses troupes sur le pont, qui avoit été achevé le jour précedent, & vint camper au pied du mont Saint-Gerard. Le 22 le prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, arriva au camp avec le comte de Dunewald. Le lendemain, les chrétiens commencerent de battre le Wasser-stad: après avoir fait une bréche assez grande, ils y entrerent pendant que les infidéles se retiroient dans la ville haute. Le 30 le marquis de Turlac arriva au camp avec les troupes de Suede, & en même temps arriverent aussi les troupes auxiliaires de Souabe & de Franconie, & deux compagnies de Passaw & de Ratisbonne. Le 2 juillet les troupes de Brandebourg arriverent sous les ordres du maréchal général de Schonen. Le 13 les chrétiens donnerent un assaut, & se rendirent maîtres de la bréche, où ils étoient montés; mais les infidéles firent jouer un fourneau, dont l'effet fut extraordinaire: de sorte qu'il y eut plusieurs seigneurs volontaires & officiers, avec un grand nombre de soldats tués ou blessés. Le 23 on trouva à propos de faire sommer les assiégés. Le comte de Konigseck, aide de camp général, fut envoyé avec un interpréte & un tambour, pour faire la sommation. Les Turcs vinrent au devant de lui, & prirent la lettre, qu'ils présenterent au commandant. On fit tréve pour deux heures de part & d'autre. Les Turcs apporterent une lettre envelopée d'écarlatte, que le commandant avoit écrite, pour répondre à celle du prince Charles. Il témoignoit qu'il étoit résolu de se bien défendre. Après cette réponse, on recommença un grand feu de chaque côté. Le 27 les chré-

tiens donnerent un assaut général, & se rendirent maîtres de trois tours aux trois quartiers du prince Charles de Lorraine, du maréchal de Schonen, général des troupes de Brandebourg, & de l'électeur de Baviere. Le premier d'août les assiégés envoyerent deux agas, qui offrirent de la part du visir de Bude, de remettre cette place avec toutes ses dépendances, & deux autres places au choix de l'empereur, s'il vouloit faire la paix; mais comme le prince Charles étoit informé que l'empereur ne vouloit rien faire que du consentement de ses alliés, il renvoya les agas. Le 14 les Turcs qui venoient au secours de Bude parurent en bataille, & le prince Charles les défit entiérement. Il leur prit huit piéces de canon & quarante étendards ou drapeaux, sans perdre qu'environ 200 hommes. Le lendemain il alla sur le champ de bataille, où l'on compta 2200 morts. Le 22 les Bavarois s'emparerent d'une des tours du château. Le 29 les Turcs firent encore une tentative pour entrer dans la ville; mais ils furent repoussés par les chrétiens. Le 31 on eut avis que le grand visir étoit extrémement indigné contre les deux bachas qui commandoient les troupes que les chrétiens avoient défaites le 29, & que son armée n'étoit que d'environ trente mille hommes. Enfin, le deux septembre on donna l'assaut général. L'électeur de Baviere accompagné du prince de Bade, le commença à l'attaque du château. Peu de temps après, le prince Charles de Lorraine, accompagné des princes de Croi, de Neubourg & de Commerci, des généraux de Souches, Diepental, Scherffemberg, & des principaux volontaires de l'armée, marcha à l'assaut. Après un rude combat d'une heure, le gouverneur ayant été tué sur la brêche, les Turcs perdirent courage, & se retirerent en désordre jusqu'au pied d'une muraille du château. Les Impériaux étant entrés dans la ville, y firent un carnage épouvantable. L'électeur de Baviere trouva une plus forte résistance au château; car les Turcs, qui y étoient dans les retranchemens, ne sachant pas que la ville étoit prise, se défendirent avec beaucoup de vigueur: mais enfin se voyant hors d'état de soutenir l'effort des vainqueurs, ils mirent par désespoir le feu à plusieurs endroits de la ville. Après un grand massacre, on arrêta la fureur des soldats chrétiens, & l'électeur de Baviere fit donner quartier à près de deux mille hommes qui s'étoient retirés dans le château, pendant que le comte de Konigseck portoit les mêmes ordres aux Impériaux de la part du prince Charles de Lorraine. On en usa ainsi, parceque les infidéles auroient pu se défendre encore long-temps. Ils avoient à leur tête l'aga des janissaires avec le lieutenant du bacha, le mufti & plusieurs autres officiers qui furent faits prisonniers par les Bavarois. On sauva aussi du carnage la plupart des femmes & des enfans des Turcs & des Juifs, qui demeurerent prisonniers au nombre de plus de douze cens. Après qu'on eut désarmé les infidéles, on les conduisit dans une mosquée, laissant les autres dans le château. Le feu qu'ils avoient allumé dans la ville, poussa les flâmes si loin, qu'il n'y eut presque que les murailles des maisons qui échaperent de cet incendie. Le lendemain les deux généraux visiterent la place: on y trouva plus de quatre cens piéces d'artillerie, dont il y en avoit quatre d'une grosseur extraordinaire, qu'ils appelloient *les quatre Evangélistes.* On y trouva aussi des munitions pour plus d'un mois. Dans cette action, qui rendit l'empereur maître d'une place si importante, on ne perdit que cent hommes. Comme les chrétiens se mettoient en état d'aller attaquer le grand visir dans son camp, ils furent qu'il l'avoit abandonné. On découvrit dans la ville un trésor de trois cens mille ducats, qui avoient été mis entre les mains du bacha, pour s'en servir dans le besoin. On trouva aussi soixante mille sequins, avec d'autres sommes qui avoient été enterrées en divers endroits. On dit que l'on trouva dans les habits du mufti, lorsqu'on le fouilla, un écrit en langue turque, qui étoit un ordre du grand seigneur pour faire des prieres publiques dans toute l'étendue de son empire, afin d'appaiser la colere de Dieu irrité contre les Musulmans. Depuis ce temps, Bude est en un déplorable état, & à peine la peut-on reconnoître, quoiqu'on tâche de la réparer peu à peu. Elle est dans le comté de Pelyse, & ainsi sous la puissance de l'empereur, comme roi de Hongrie, à qui elle est demeurée par le traité de paix fait à Carlowitz en 1699, avec toute sa dépendance: au lieu que ci-devant elle étoit le séjour du beglierbei Turc, & capitale du gouvernement général du beglierbeglic de ce nom. Elle est éloignée de onze milles d'Alberoyale & de Gran, qui font ensemble un triangle, à trente deux milles de Vienne, & à quarante de Cracovie. On voit près de Bude un lieu nommé *Scambri*, où sont les ruines de l'ancienne *Sicambria*, *Sicambris legio auxiliaris*, bâtie par une légion de Sicambres, que l'empereur Valentinien y envoya. On croit dit Baudrand, qu'elle fut ruinée par Attila roi des Huns; & que Buda, frere du même Attila, donna son nom à la ville de Bude, appellée auparavant *Aquineum*, *Cursa* ou *Solva.* * Bourgon, *geogr. hist. Mem. des troubles de Hongrie, tome V.*

Concile de Bude.

Philippe évêque de Fermo, légat du saint siége, envoyé par Nicolas III, pour traiter quelques affaires importantes avec Ladislas III, roi de Hongrie, célébra en 1279 un concile à Bude, dont Oldericus Raynaldus a mis les ordonnances à la fin du XIV tome des annales ecclésiastiques. *Voyez* aussi Sponde & la derniere édition des conciles, Bertius, Simler, & les auteurs de l'histoire de Hongrie, *que nous citons sous le nom de* HONGRIE.

BUDÉ (Guillaume) François, seigneur de Marli-la-ville, conseiller du roi & maître des requêtes, né à Paris en 1467, est un de ces grands hommes qui a le plus fait d'honneur à son pays par son érudition & par son mérite. Il étoit second fils de *Jean* Budé, seigneur d'Yere & de Villiers, secrétaire du roi, & audiencier en la chancellerie de France, & de *Catherine* le Picard. On lui donna des maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque chose; mais comme les écoles de Paris étoient toutes barbares, le jeune Budé se rebuta du collége; il demeura dans l'oisiveté jusqu'à ce que ses parens l'envoyerent dans l'université d'Orléans pour étudier en droit. Il y employa trois ans, qu'il perdit entierement, n'ayant rien compris dans les écrits ni dans les explications verbales de ses professeurs. Ses parens l'ayant rappellé à Paris, trouverent que son ignorance étoit aussi universelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orléans une répugnance plus grande pour l'étude, & une passion plus forte pour le jeu & les autres plaisirs de la jeunesse. On ne lui parla plus d'études, parceque l'on crut que c'en étoit fait; & on l'abandonna à son génie & à ses inclinations, d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particulierement à la chasse, & mit son plaisir à nourir des chevaux, des chiens & des oiseaux. Mais le feu de la jeunesse commençant un peu à se ralentir, & l'amour des plaisirs n'agissant plus sur lui avec sa premiere force, il se sentit saisi tout d'un coup d'une passion si ardente pour l'étude, qu'il lui fut impossible de résister à ses mouvemens. Non content de s'être défait de son équipage de chasse, il s'éloigna de toutes les affaires, pour se donner tout entier à l'étude des sciences; & ayant marché à pas de géant dans cette carriere, il passa les plus avancés en très-peu de temps. Ce qu'il y a de plus remarquable, est qu'il n'avoit reçu de personne ni instruction, ni exemple à suivre dans une résolution si héroïque; personne ne lui montroit les chemins; personne ne marchoit devant lui. Il fit un merveilleux progrès dans la langue latine; & quoique son style n'ait ni ces

beautés, ni ces ornemens qu'on admire dans les ouvrages de ceux qui sont venus après lui, & qui se sont formés sur Cicéron, on peut dire pourtant qu'il ne manque ni de grace ni de majesté. La connoissance qu'il avoit de la langue grecque étoit si grande, qu'au jugement même de Jean de Lascaris, le plus docte de tous les Grecs de son temps, Budé pouvoit être comparé aux plus excellens orateurs de l'ancienne Athènes. L'un de ses ouvrages qui lui acquit plus de réputation, est celui des anciennes monnoies, qu'il a publié sous le titre, *de Asse*. Il fit voir par cet ouvrage, qu'il n'y avoit point de ténèbres dans l'antiquité qu'il ne fût capable de dissiper. Il y eut des Allemans qui se l'attribuerent : & Erasme même, qui nomme Budé *le prodige de la France*, ne vit cette réputation qu'avec jalousie. Il l'attaqua en secret; il voulu ou la détruire, ou la diminuer; mais elle étoit trop bien établie pour recevoir aucune atteinte. L'érudition n'étoit pas la seule de ses bonnes qualités, ni sa naissance son plus grand avantage : il avoit beaucoup de sagesse & de piété : il étoit modeste, honnète, obligeant, & se faisoit un plaisir singulier de rendre service à ses amis, & de procurer quelque établissement aux gens de lettres. Le roi François I l'appella plusieurs fois auprès de sa personne, & ce fut à sa persuasion, & à celle de du Bellai, que ce grand monarque fonda le collége royal de France, pour y enseigner les langues & les sciences. Le roi l'envoya en ambassade à Rome auprès du pape Léon X, & lui donna une charge de maître des requêtes, dans laquelle il fut reçu le 21 août 1522. Il avoit été élu prévôt des marchands de Paris, le 16 du même mois. Il fut aussi sécrétaire & maître de la librairie (ou peut-être bibliothécaire du roi François I) comme on le voit à la tête d'un manuscrit de l'église de Rouen, contenant son *Institution du prince*; ouvrage imprimé plusieurs fois, mais avec bien des différences d'avec ce manuscrit. Budé eut d'illustres amis : mais le chancelier Guillaume Poyet fut celui de tous qui l'aima le plus tendrement. Budé étoit âgé de 73 ans, lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre, dont il mourut à Paris le 24 août de l'an 1540. Il ordonna par son testament qu'il seroit enterré de nuit & sans pompe dans l'église de S. Nicolas des Champs, sa paroisse : ce qui fit publier à quelques faux zélés, qu'il avoit eu peut-être de l'attachement pour les opinions nouvelles, qui improuvoient les cérémonies saintes de l'église. Jacques de Sainte-Marthe fit son oraison funèbre, & Louis le Roi écrivit sa vie. Budé avoit épousé *Roberte* le Lieur, fille de *Roger*, seigneur de Malemains, dont il eut quatre fils & deux filles. On fit une édition de toutes ses œuvres à Basle en 1557 en IV volumes *in-fol.* avec une ample préface de Celius Secundus Curion. Son frere aîné laissa aussi postérité, & leur famille, divisée en diverses branches, a été féconde en hommes illustres. Les curieux en pouront voir la généalogie dans l'histoire des maîtres des requêtes de Blanchard. Outre l'ouvrage *de Asse*, dont nous avons parlé, Budé en a laissé quelques autres, qui sont, *Annotationes in Pandect. Commentaria in ling. græc. & lat. Institution du Prince*, &c. Les gens de lettres de son temps lui dresserent à l'envi des éloges en prose & en vers. Sa veuve se retira à Genève en 1549, & y emmena ses filles. Deux de ses fils firent aussi profession du calvinisme : savoir, *Louis*, qui fut professeur en langue hébraique à Genève, & qui y publia une traduction latine des *Pseaumes avec des notes*; & *Jean*, seigneur de Verace, député avec Farel & Beze vers les princes d'Allemagne en 1558 pour les affaires des calvinistes de France. Mathieu Budé, un autre de leurs freres, est cité par Henri Etienne, comme un homme qui entendoit à fonds la langue hébraique : leurs descendans subsistent encore à Genève, & y font une figure très-considérable. * Paul. Jovius, *in elog. doct. vir. cap.* 97. De Thou, *histor.* Louis le Roi, *in vit. Bud.* Sammarth. *in elog. doct. Gall. lib.* 1. Sponde, *A. C.* 1531, *n.* 4, & 1540, *n.* 10. Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Erasme. Genebrard. Lorenzo Crasso, *elog d'huom. letter.* La Croix-du-Maine, &ç. Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études. Mém. sur la vie de Guill. Budé, tom.* 5, *des mém. de l'acad. des bell. lett. p.* 350.

BUDELICH, petite ville ou bon bourg du cercle électoral du Rhin en Allemagne, est dans l'archevêché de Trèves, sur la petite riviere de Traën, à demi lieue de la Moselle, & à quatre lieues de la ville de Trèves, du côté d'orient. * Mati, *dict.*

BUDES, *cherchez* GUEBRIANT.

BUDIMIR, le second des rois de Dalmatie, dont le prêtre de Dioclée a donné la suite, succéda à Suetmir dès le temps d'Heraclius, vers l'an 640 de Jesus-Christ, ainsi qu'il paroît par ce qu'on dit des années de ses successeurs. Heraclius en permettant aux Esclavons de s'établir dans la Dalmatie, exigea d'eux qu'ils souffrissent qu'on les instruisît de la religion chrétienne : le fruit des prédications qu'il leur fit faire, fut la conversion de Budimir, & d'un grand nombre de ses sujets. On dit que Budimir eut alors le nom de Suetopelek, qui en esclavon signifie *enfant saint*; ce qui a donné occasion de le confondre avec un duc de Moravie, qui en recevant le baptême l'an 880 prit le même nom, & de donner à Budimir pour catéchistes Cyrille & Méthode, qui sont plus modernes de deux siécles entiers. Budimir, devenu chrétien, s'appliqua à gouverner ses peuples, sans inquiéter ses voisins, & ce fut lui qui partagea la Dalmatie en six gouvernemens ou jupanies. Il mourut le 17 mars, on ne dit pas de quelle année, après avoir régné quarante ans, & fut inhumé dans l'église de Dioclée. Sa postérité régna dans la Dalmatie jusqu'au milieu du XII siécle. * Constantin Porphyr. *du gouv. de l'empire.* Le Prêtre de Dioclée, *hist. de la Dalmatie.*

BUDINGEN, gros bourg avec un beau château, est dans le comté de Budingen ou du haut Isembourg en Weteravie, sur la riviere de Nidder, environ à deux lieues de la ville de Gelnhausen, & à cinq de celle de Hanaw. * Mati, *dict.*

BUDISSEN, ville, *cherchez* BAUTZEN.

BUDOA, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, avec évêché suffragant de l'archevêché d'Antivari, dont les Turcs sont les maîtres, est située sur la mer entre le golfe de Cataro & la ville de Dulcigno. Pline, Ptolemée & Etienne de Bysance en ont fait mention sous le nom de *Budua*, *Butua*, *Buthoë*. En 1571 les Turcs, qui étoient venus dans la Dalmatie, prirent Antivari, qu'Alexandro Donato leur livra lâchement; & Augustin Paschaligo leur livra Budoa, dont il étoit gouverneur. Il est vrai que celui-ci ne fut point blâmé, parceque la foiblesse de la place lui servit d'excuse. Zacharie Salomoni, gouverneur de Cataro, la reprit bientôt après, avec les troupes de terre & de mer. Depuis, les Vénitiens ont eu soin de la bien faire fortifier : aussi quoique ce soit une petite place, elle est néanmoins très-réguliere. On dit qu'elle a souffert beaucoup en 1667, par un tremblement de terre; mais qu'on a eu soin d'y réparer les ruines causées par cet accident.

BUDOS (Louise de) femme de Henri I, duc de Montmorenci, connétable de France, *voyez* MONTMORENCI.

BUDRICK, *cherchez* BURICK.

BUDRIO, bourg de l'état de l'église en Italie, est dans le Bolonois, à quatre lieues de Boulogne, vers le septentrion. Ce bourg, renommé pour la quantité de beaux chanvres que son terroir produit, vaut mieux que plusieurs villes. * Mati, *diction.*

BUDT, *cherchez* BUTIUS.

BUDWEIS, ville de Bohême, *cherchez* BADWEISS.

☞ BUDZIACK (Tartares de) peuples qui habitent vers le rivage occidental de la mer noire, entre l'embouchure du Danube & la riviere de Bog. Quoique

ces Tartares soient une branche de ceux de Crimée, ils sont libres, & ne dépendent ni du kan de Crimée, ni de la Porte. Ils n'ont pas même de kan particulier, & vivent sous le commandement des murses, chefs des différentes ordes qui composent leur corps. Ils peuvent faire environ trente mille hommes. Leur religion & leurs coutumes sont les mêmes que celles des Tartares de la Crimée. Ils ressemblent aussi tout-à-fait à ces derniers, mais ils sont plus braves qu'eux. Le brigandage fait la principale occupation de leur vie; & il n'y a ni paix ni trève, ni amitié ni alliance qui puisse les retenir. Ils vont même quelquefois faire des courses sur les terres des Turcs, d'où ils enlevent en ces occasions tous les chrétiens sujets de la Porte qu'ils peuvent attraper, après quoi ils se retirent chez eux. Lorsque les Turcs ou d'autres puissances voisines envoient de gros corps d'armées contr'eux, ils se retirent sur des hauteurs toutes environnées de marais vers le rivage de la mer noire, d'où il est presqu'impossible de les déloger, parcequ'on n'y sauroit aborder que par des défilés fort étroits, où cinquante hommes peuvent facilement arrêter toute une armée, quelque nombreuse qu'elle soit: & comme ces hauteurs, qui sont d'une assez grande étendue, sont les seules terres que les Tartares de Budziack cultivent, & que les pâturages y sont fort abondans, rien ne les presse de sortir de-là avant que leurs ennemis se soient retirés. Cependant ils ménagent les Turcs le plus qu'ils peuvent, & se joignent ordinairement aux Tartares de la Crimée, lorsque ceux-ci ont quelque grand coup à faire. * *Histoire généalogique des Tatars*, pag. 473, 474.

BUECKELD, ou BUCKELDIUS (Guillaume) *cherchez* BUCKELDIUS.

BUEIL, maison. La maison des seigneurs de BUEIL, comtes de Sancerre, de Marans, &c, est noble & ancienne.

I. JEAN I du nom, sire de Bueil & de Valennes, écuyer d'honneur du roi Charles *le Bel* en 1321, fut pere de JEAN II, qui suit.

II. JEAN II du nom, sire de Bueil, servit en plusieurs siéges & batailles, vivoit en 1366, & fut pere de JEAN III qui suit.

III. JEAN III du nom, sire de Bueil, seigneur de Montrésor, de Saint Calais, conseiller & chambellan du duc d'Anjou, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut vers l'an 1390. Il avoit épousé 1. *Anne* d'Avoir, sœur & héritiere de *Pierre*, sire de Château-Fromont, sénéchal & châtelain d'Angers & de Tours: 2. *Isabeau* de la Roche, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent JEAN IV du nom, qui suit; *Pierre*, sire du Bois, bailli de Touraine en 1392, mort en avril 1414, laissant d'*Anglesie* de Levis, fille de *Thibaud*, seigneur de Montbrun, une fille unique nommée *Marie* de Bueil, mariée 1. à *Hardouin* sire de Fontaine: 2. en 1413 à *Jean* de Châteaubriant, seigneur de Chalin & des Roches-Baritault. Les autres enfans de JEAN III furent *Jeanne* de Bueil, mariée à *Jean* sire de l'Isle-Bouchard; *Hardouin*, évêque d'Angers, mort en 1438, *qui a ci-après son article particulier*; *Catherine*, mariée en 1409 à *Pierre* seigneur de Villaines & d'Yvetot, chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; *Marguerite*, femme de *Jean* de Brezé, seigneur de la Varenne & de Brissac; & *Guillaume* de Bueil, seigneur de Valennes, de Vaujours & de Brosses, qui de *Jeanne* de Fontaines eut un fils nommé *Guillaume*.

IV. JEAN IV du nom, sire de Bueil, seigneur de Montrésor, Château-Fremont, &c, conseiller & chambellan du roi & du duc d'Anjou, maître des arbalêtriers de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, fut tué à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* Dauphine, dame de Marmande, fille de *Beraud* III du nom, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, & de *Marguerite*, comtesse de Sancerre, dont il eut JEAN V qui suit; *Louis* de Bueil, qui mourut en une joute qu'il fit à Tours en présence du roi, contre un Anglois, en 1446, sans laisser de postérité d'*Anne* de Tucé: quelques mémoires donnent pour troisiéme fils *Pierre* de Bueil, seigneur de la Mote-Souzai; *Anne* de Bueil, dame d'Aubijoux, mariée à *Pierre* d'Amboise, seigneur de Chaumont; & *Marie* de Bueil, alliée à *Baudouin*, seigneur de Crenon & de Brou assin.

V. JEAN V du nom, sire de Bueil, de Montresor, &c, comte de Sancerre, chevalier de l'ordre du roi, amiral de France, *dont les actions seront rapportées ci-après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne*, de Montejan, fille de *Jean* seigneur de Montejan, & d'*Anne* de Sillé-le-Guillaume: 2. en 1456 *Martine* Turpin, fille d'*Antoine*, seigneur de Crissé, & d'*Anne* de la Gresille. Il eut de sa premiere femme ANTOINE, qui suit. De la seconde, *Emond* de Bueil, seigneur de Marmande & de Faye-la Vineuse, mort en chemin du voyage de Naples en 1495. Il avoit épousé *Françoise* de Laval, fille de *Jean*, seigneur de Brée, & de *Françoise* Gasselin, dont il eut *Louis*, seigneur de Marmande, mort sans alliance, *laissant un fils naturel* Thomas, *légitimé en* 1471; *Isabelle*, dame de Marmande & de Faye-la-Vineuse, mariée à *Joachim* Gillier, seigneur de Puygareau; & *Françoise* de Bueil, morte sans alliance.

VI. ANTOINE, sire de Bueil, comte de Sancerre, chevalier de l'ordre du roi, & son chambellan, qui vivoit en 1406, avoit épousé par contrat du 23 décembre 1461, *Jeanne*, fille *naturelle* du roi Charles VII, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Renée* de Bueil, mariée à *Jean* de Bruges, seigneur de la Gruthuse, conseiller & chambellan du roi Louis XI.

VII. JACQUES de Bueil, comte de Sancerre, sire de Bueil & de Sagonne, échanson du roi Charles VIII, mourut le 8 octobre 1513. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Boisjourdan: 2. le 3 novembre 1497 *Jeanne* de Sains, fille de *Jean*, seigneur de Caveron, & de *Jeanne* de Bellefouriere. Du premier mariage vinrent CHARLES, qui suit; & *François* de Bueil, archevêque de Bourges, mort le 25 mai 1525. Du second lit sortit LOUIS, qui a continué la postérité, *rapportée ci-après*.

VIII. CHARLES sire de Bueil, comte de Sancerre, baron de Vailli, fut tué à la bataille de Marignan en 1515. Il avoit épousé en 1503, *Anne* de Polignac, dame de Randan, fille unique de *Jean*, seigneur de Beaumont & de Randan, & de *Jeanne* de Jambes. Elle prit une seconde alliance avec *François* comte de la Rochefoucault, ayant eu pour fils unique de son premier mari, JEAN VI, qui suit.

IX. JEAN VI du nom, sire de Bueil, comte de Sancerre, &c, n'avoit que trois mois lorsque son pere fut tué, & perdit la vie au siége de Hesdin en 1537, à l'âge de 22 ans, sans avoir été marié.

VIII. LOUIS de Bueil, fils de JACQUES, sire de Bueil, comte de Sancerre, & de *Jeanne* de Sains sa seconde femme, fut baron de Châteaux, seigneur de Vailli, gouverneur d'Anjou, de Touraine & du Maine, & succéda au comté de Sancerre à *Jean*, sire de Bueil VI du nom, son neveu, en 1537. Il fut pourvu de la charge de grand échanson de France en 1533, & honoré du collier de l'ordre de S. Michel. Il défendit la ville de Saint-Dizier en Champagne, contre l'armée impériale en 1544, & ne la rendit que par une composition honorable. Il fut depuis capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi jusqu'à sa mort, arrivée en 1563. Brantôme dit *qu'il fut un très-brave, sage & vaillant capitaine, qui avoit la façon belle, & honorable représentation, homme de bien & d'honneur, n'ayant jamais dégénéré de ses prédécesseurs.* Il avoit épousé le 23 janvier 1534 *Jacqueline* de la Tremoille, dame de Marans & de l'isle de Rhé, fille de *François*, seigneur de Talmont, & d'*Anne* de Laval, dont il eut JEAN VII, qui suit; CLAUDE, qui a fait *la branche des seigneurs de* COURCILLON, *rapportée ci-après*; *Anne* de Bueil, mariée à *Honorat* de Bueil, seigneur de Fon-

taines, chevalier des ordres du roi, vice-amiral de France, lieutenant général en Bretagne, gouverneur de Saint-Malo, favori du roi Charles IX; *Jacqueline*, femme de *François* de Montalais, seigneur de Chambellai, puis de *Charles* de Chahanai, seigneur de Cheronne, sénéchal du Mans; *Gabrielle*, alliée à *Edmond* Stuart, duc d'Albanie, comte de Lenox; *Françoise*, abbesse de Bonlieu; & *Louise* de Bueil, abbesse de Beaumont-les Tours. *Il laissa aussi un fils naturel, nommé* Louis, *légitimé en 1540, qui fut tué dans Orléans en 1560, par le comte de Laval.*

IX. JEAN VII du nom, sire de Bueil, comte de Sancerre, de Marans, &c, chevalier des ordres du roi, & grand échanson de France, mourut fort âgé en 1638, laissant d'*Anne* de Daillon, fille de *Gui*, comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, qu'il avoit épousée en 1589, RENÉ, qui suit.

X. RENÉ de Bueil, comte de Sancerre & de Marans, baron de Châteaux, &c, épousa en 1626 *Françoise* de Montalais, fille de *Mathurin*, seigneur de Chambellai, & d'*Anne* le Voyer, dont il eut JEAN VIII, qui suit; *Anne* de Bueil, comtesse de Marans, mariée le 9 septembre 1654 à *Pierre* de Pertien, marquis de Crenan; *Françoise*, alliée en 1665 à *Claude-Hugues* de Lezai, marquis de Lesignan, morte en 1674; *Marie*, morte sans alliance; & *Renée* de Bueil, dame de Châteaux, mariée à *François* de Mesgrini, comte de Brielle.

XI. JEAN VIII du nom, sire de Bueil, comte de Marans, seigneur de Vaujours, &c, grand échanson de France, mourut en janvier 1665, sans laisser de postérité de *Françoise* de Montalais, fille de *Pierre*, seigneur de Chambellai.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COURCILLON.

IX. CLAUDE de Bueil, fils puîné de LOUIS, comte de Sancerre, grand-échanson de France, & de *Jacqueline* de la Tremoille, dame de Marans, fut seigneur de Courcillon & de la Marchere, rendit de grands services au roi Henri IV pendant les guerres de la Ligue, fut pris & blessé au combat de Craon, & mourut en 1596, laissant de *Catherine* de Montecler, fille de *René*, seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, LOUIS, qui suit; *Jacques*, abbé d'Orbais; *Claude*, seigneur de Tescourt & de la Ville, premier chambellan de Gaston de France, duc d'Orléans, qui reçut douze blessures au combat de Castelnaudari, & mourut sans alliance en 1644; *Jacqueline* de Bueil, comtesse de Moret, maîtresse du roi Henri IV, puis mariée à *René* du Bec, marquis de Vardes; *Marguerite*, alliée à *Henri* de Brecé, marquis d'Isigni; & *Magdeléne* de Bueil, abbesse de Bonlieu.

X. LOUIS de Bueil, seigneur de Courcillon & de la Marchere, baron de Brandois, &c, épousa *Renée* de Couettes, fille de *N.* seigneur de Riable, dont il eut *François*, seigneur de Courcillon, mort sans alliance; & *Magdeléne* de Bueil, dame de Courcillon, mariée en 1645 à *Pierre* de Perrien, marquis de Crenan, grand-échanson de France, lequel prit une seconde alliance en 1654 avec *Anne* de Bueil, comtesse de Marans, sœur de *Jean VIII*, sire de Bueil. De ce second mariage vint *Jean* de Perrien, sire de Bueil, substitué au nom & armes de Bueil, suivant les conventions matrimoniales de sa mere. *Voyez* RACAN. * *Voyez* le P. Anselme.

BUEIL (Jean II de) fils de JEAN I de ce nom, sire de Bueil, se rendit illustre sous le regne de Philippe *de Valois*, & accompagna Jean duc de Normandie, depuis roi, au voyage qu'il fit en Bretagne contre Edouard III, roi d'Angleterre. Il fit lever le siége de Rennes en 1345; fut au siége de Miraumont, de Villefranche, d'Angers, de Seillac, d'Angoulême, d'Aiguillon, & à plusieurs autres, & combattit le comte d'Herbi, général d'Angleterre, avec le connétable d'Eu. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean III de) sire de Bueil, seigneur de Montresor, &c, fils de JEAN II, fut lieutenant général du duc d'Anjou dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, & commis à la garde de la ville du Mans en 1368. Il la défendit contre les Anglois, défit leurs troupes à Lusignan, & leur fit lever le siége de Château-Gontier; fut sénéchal de Beaucaire & de Nîmes en 1373, & de Toulouse en 1375. Il mena en 1377 un puissant secours au duc d'Anjou en Languedoc & en Guienne, & s'y rendit maître de plusieurs places, après avoir défait les Anglois près de Bergerac. Le roi Charles VI le fit capitaine de la garde de son corps en 1358. Il mourut vers l'an 1490. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean IV de) maître des albalêtriers de France, faisoit la même fonction que les grands-maîtres de l'artillerie, & les colonels de l'infanterie de France. Il fut lieutenant du duc d'Anjou au siége de Montpellier, & de plusieurs autres villes rebelles du Languedoc. Il eut aussi la charge de sénéchal de Toulouse, & en 1377 le roi le nomma son lieutenant général des provinces de Guienne, de Languedoc, de Rouergue, de Querci, d'Agenois, de Bigorre, & de Bazadois. Il défit avec son frere Pierre de Bueil les Anglois, & prit le général Felton, sénéchal de Bourdeaux, & quantité d'autres prisonniers. Il accompagna ensuite le duc d'Anjou, & eut part à toutes les conquêtes de ce prince, qui réduisit jusqu'à six-vingt villes ou places fortes. Il fut enfin tué l'an 1415 à la journée d'Azincourt, où l'histoire remarque qu'il y eut jusqu'à seize personnes du nom de Bueil, prises ou tuées. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine.*

BUEIL (Hardouin de) succéda dans l'évêché d'Angers à MILES de Dormans, qui fut dans la suite chancelier de France. Hardouin gouverna cette église pendant 66 ans, & assista à plusieurs assemblées tenues de son temps pour différens sujets. Il se trouva entre autres à une assemblée du clergé convoquée par le roi Charles VI en 1394, pour l'extinction du schisme qui ne finit que dans le concile de Constance, par l'élection de Martin V; à un lit de justice que le même prince tint le 26 décembre 1407, pour déclarer que son fils aîné, & les fils aînés des rois ses successeurs, seroient appellés & réputés rois dès le jour du décès de leurs peres, en quelque bas âge qu'ils se trouvassent alors; en 1408 à une assemblée tenue à Chartres, où l'on dressa treize articles de la paix qui fut solemnellement jurée entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, & qui fut très-mal gardée: il ne put se trouver au concile de Pise, commencé en 1409, & il n'y assista que par procureur. En 1412 il reçut le roi Charles VI à Angers. En 1417 il y fit les funérailles de Louis II, roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou, dont il fut un des exécuteurs testamentaires. Il n'assista non plus que par député au IIIe concile de Nantes, tenu par Philippe de Coëtivi, archevêque de Tours, en 1431. Ce prélat a fondé à Angers un collége qui porte encore aujourd'hui son nom. Il mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de 90 ans. On trouve dans le quatriéme tome du *Thesaurus anecdot.* des peres Martenne & Durand, un synode de ce prélat, avec une longue préface & dix-neuf canons, datés du 12 juin 1423 du château de Chalonnes qu'il avoit fait bâtir, & qui est détruit. Il y défend sur-tout le jeu des cartes, que la Hire avoit inventé en 1392, pour recréer Charles VI dans sa phrénesie. * *Mém. manuscrits.*

BUEIL (Jean V de) amiral de France, & comte de Sancerre, appellé *le Fléau des Anglois*, vivoit dans le XV siécle, & rendit toute sa vie des services considérables à la couronne; il fut un de ceux qui firent une entreprise en 1427 sur la ville du Mans, possédée alors par les Anglois; & l'année suivante, il fut commis à la garde de la ville de Tours, & au ravitaillement de la ville d'Orléans; accompagna le roi à Reims en 1429,

lors de son sacre, se trouva à la défaite des Anglois en 1431, près de Beaumont-le-Vicomte, & avoit la conduite des gendarmes de Charles d'Anjou, comte du Maine, à la levée du siége de Saint-Celerin. Il étoit en 1435 avec le duc d'Alençon vers Avranches, & battit la même année quelques troupes angloises vers Meulan & Gisors. Le roi l'ayant nommé capitaine de cent hommes d'armes, il défit en 1438 les compagnies qui ravageoient l'Anjou, & surprit par escalade en 1439, la ville de Sainte-Suzanne, & s'en réserva la garde. Il servit en 1441 au siége de Pontoise, suivit le dauphin en Allemagne en 1444, allant au secours du duc d'Autriche; & lors de la conquête de la Normandie, il y servit sous le comte de Dunois, s'étant trouvé aux prises de Rouen, de Montivilliers, de Bayeux, de Caën & de Cherbourg en 1450, où il fut établi capitaine. Il fut en même temps pourvu de la charge d'amiral de France, & assista à l'hommage que le duc de Bretagne fit au roi le 3 novembre 1450; se trouva à la prise de plusieurs places de Guienne en 1451 & 1453, y ayant conduit une puissante armée navale, & se signala à la bataille de Castillon en Périgord. Il fut désapointé de sa charge en 1461 : ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au roi Louis XI, qui le fit chevalier de son ordre de S. Michel à la premiere promotion, le premier août 1469. Il vivoit encore en 1474. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine.*

BUEIL (François de) archevêque de Bourges, qui vivoit au commencement du XVI siécle, étoit fils de Jacques sire de Bueil, comte de Sancerre, & s'avança dans l'étude des saintes lettres, & du droit canon, qu'il enseigna à Bourges, avec l'applaudissement de tout le monde. Après avoir été chanoine de Bourges & trésorier de la sainte chapelle, il en fut fait archevêque en 1520, & succéda au cardinal Antoine Bohier. Le roi François I l'avoit nommé à cette dignité en vertu du concordat : de sorte qu'on lui fit d'abord de la peine, & qu'il ne se vit paisible qu'en 1522. Ce prélat travailla à remplir les devoirs de son ministere, qu'il n'exerça pourtant pas long-temps, étant mort à Paris le 25 mars de l'an 1525. Il fut enterré dans le chœur de son église. Sa bonté lui avoit attiré l'estime de tous les peuples de son diocèse, où il fut le pere des pauvres. Il fit de grands biens à son chapitre, & il est loué pour avoir été l'homme du monde, qui étoit le plus exact à tenir ce qu'il avoit promis.

BUEIL (Louis de) comte de Sancerre, chevalier de l'ordre du roi, grand échanson de France, fils de Jacques, vivoit dans le XVI siécle. Il fut blessé à la journée de Marignan, & pris à celle de Pavie. Ensuite il se signala dans les occasions les plus périlleuses de la guerre, sous les rois Henri II, François II & Charles IX. Il sauva la vie au prince de Condé, arrêta toutes les forces de l'empereur devant Saint-Disier en Champagne, & y défit enfin toute l'armée ennemie. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean VII de) chevalier de l'ordre du roi, & grand-échanson de France, fils de Louis, aussi grand-échanson, vivoit dans le XVI siécle, & servit fidélement les rois Henri III & Henri IV, durant les troubles du royaume. Il mena à ses frais cent gentilshommes au siége de Paris, & défit les Ligueurs près de Gergeau. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

BUENOS-AYRES, *Bonus aër, Trinitas; Fanum S. Trinitatis*, ville de l'Amérique méridionale, avec un bon port sur la riviere de la Plata, près de son embouchure. Les François l'appellent *Bonaire.* Elle est aux Espagnols, qui la nomment souvent *la Santa Trinidad de Buenos-Ayres*, dans le Paraguai, où elle est la capitale du gouvernement de *Rio della Plata*, avec un évêché récent, suffragant de l'archevêque de la Plata, & une audience, ou conseil souverain, qui y a été depuis peu établi. Elle est assez fréquentée, parceque c'est le seul port que les Espagnols aient en ce pays-là, & que l'on y fait une partie du commerce avec l'Europe, quoique cela fasse grand tort à celui du Perou & de Panama. Elle est à soixante lieues de Rio de la Plata, à cent cinquante lieues de Nueva Cordoua, & à deux cens de Mendoze, d'où jusqu'à Buenos-Ayres il n'y a qu'une grande plaine, sans arbres, ni montagnes. A soixante lieues de Buenos-Ayres, au couchant, est la *Tierra de las Yegas*, c'est-à-dire, *le pays des Cavalles.* * Dampierre, *voyage au tour du monde, tom 1. chap. 3.* Laërt, *liv. 18, chap. 16.*

BUEUIL ou BOGLIO, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le comté de Nice, sur le Var, à trois lieues d'Entrevaux. Bueuil est capitale du petit pays, qui a eu ses comtes particuliers; mais il est maintenant uni au comté de Nice. * Mati, *dict.*

BUFFALMACO (Buonamico) célébre peintre, étoit en réputation dans le XIV siécle, autant par ses plaisanteries que par son pinceau. Se voyant consulté par Bruno, peintre de son temps, de quelle maniere on pouroit donner aux figures une forte expression, il lui conseilla de faire sortir de la bouche de ses figures des rouleaux, où il y eut des paroles écrites, afin que ces figures semblassent parler les unes aux autres : ce que l'on voyoit dans quelques tableaux peints par Cimabué. Cette nouvelle maniere d'exprimer les choses parut si belle à Bruno, & aux peintres de ce temps-là, qu'ils s'en servirent ensuite dans la plupart de leurs ouvrages : ainsi ce que Buffalmaco avoit avancé par raillerie, introduisit cette sorte d'expression très-ridicule. Il mourut l'an 1340. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

BUFFIER (Claude) naquit en Pologne de parens François le 25 mai 1661. Il fut élevé à Rouen où ses parens s'étoient fixés, & il y fit ses études, après lesquelles il entra chez les jésuites à Paris le 9 septembre 1679, & prononça ses quatre vœux le 2 février 1695. On lit dans quelques mémoires secrets, que le général de sa société le fit venir à Rome, & qu'il lui donna dans cette ville un emploi distingué. Ce fait n'est pas vrai. Le pere Buffier se rendit à Rome, à la vérité, en 1698, mais par le seul motif de voir cette ville; il avoit seulement obtenu la permission du général pour faire ce voyage. Il n'eut aucun emploi dans cette ville, il n'y fut chargé d'aucune fonction; & quatre mois après son départ de Paris, il y revint, & il y a passé la plus grande partie de sa vie dans la maison du collége, où on l'associa à ceux qui travailloient aux *Mémoires de Trévoux*, & où on lui confia le soin de quelques pensionaires. C'est dans ce collége qu'il a composé ce grand nombre d'ouvrages qui sont sortis de sa plume, & qu'il est mort le 17 mai 1737. On peut voir son éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'août de la même année 1737, article 85, où l'on ne s'est occupé qu'à louer sa personne & ses ouvrages sans rapporter presque aucune circonstance de sa vie. On y partage ses écrits en ouvrages de littérature & ouvrages de piété : mais cette liste est sans aucune date, & n'est pas complette. Un mémoire manuscrit du pere Oudin, joint à la connoissance que nous avons d'une grande partie de ses ouvrages, nous met en état d'en donner une liste plus exacte. Nous suivrons l'ordre chronologique. 1. Vers françois sur la prise de Mons & de Montmélian, dans le *Recueil de vers choisis*, publié par le pere Bouhours, nouvelle édition, à Paris, 1701, *in-12*. 2. *La vie de l'Hermite de Compiegne*, à Paris, 1692, *in-12* & 1737, *in-12*. 3. *Vie de Dominique George*, abbé de Valricher, à Paris, 1696, *in-12*. 4. *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre & pour retenir la chronologie, l'histoire universelle, l'histoire sainte, l'histoire ecclésiastique, & l'histoire de France*, à Paris, 1701, & 1705, 3 vol. *in-12*, & 1719, 1725, 1735, 4 vol. *in-12*. 5. *Vérités consolantes du christianisme pour tous les jours du mois*, seconde édition, à Paris, 1718, *in-16*. 6. *Histoire de l'origine du royaume*

me de Sicile & de Naples, contenant les aventures & les conquêtes des princes Normans qui l'ont établi, à Paris, 1701, *in-12*. Le même, traduit en italien par le pere François de Rosa, docteur & professeur en théologie, à Naples, 1707, *in-12*. 7. *La pratique des devoirs des curés*, composée en italien par le R. P. Paul Segneri, traduite en françois, à Lyon, 1702, *in 12*. 8. *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, à Paris, 1704, *in-12*. 9. Eclaircissement touchant le rapport de la musique spéculative & de la musique pratique, dans les *Mémoires de Trévoux*, mois de mars 1704, article XLI. 10. *Examen des préjugés vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout*, à Paris, 1704, *in-12*; réimprimé avec des augmentations, à Evreux en 1725. 11. *Les Abeilles*, fable, à M. l'abbé Bignon. 12. *Le dégât du Parnasse*, ou *la Fausse littérature*, en vers françois, à Paris, 1705. 13. *La vie du comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales, modèle de piété dans l'état séculier, comme S. François de Sales l'a été dans l'état ecclésiastique*, à Paris, 1708, *in-12*. La même vie traduite en italien par le marquis Jean-Joseph Orsi, à Boulogne, 1711, & 1713; & à Padoue, 1720, *in-4°*. 14. *Grammaire françoise sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs & la pratique plus aisée*, à Paris, 1709, *in-12*; & à Bruxelles, 1711, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée d'un *Traité sur la prononciation, d'un appendice sur l'élégance, & d'un abrégé nouveau des regles de la poësie*, à Paris, 1714, 1729, & 1732, *in-12*. 15. *Le véritable esprit & le saint emploi des fêtes solemnelles de l'église*, à Paris, 1712, *in-12*. 16. *Les principes du raisonnement exposés en deux logiques nouvelles, avec des remarques sur les logiques qui ont eu le plus de réputation de notre temps*, à Paris, 1714, *in-12*. 17. *Géographie universelle avec le secours des vers artificiels & avec des cartes*, à Paris, 1715, & 1716, 2 vol. *in-12*. 18. *Homere en arbitrage*, à Paris, 1715, *in-12*, & dans le tome XII des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, à Paris, 1741, *in-12*. Ce sont deux lettres adressées à madame la marquise de Lambert, sur la dispute entre madame Dacier & monsieur de la Motte au sujet d'Homere. 19. *Histoire chronologique du dernier siécle, où l'on trouvera des dates de tout ce qui s'est fait de plus considérable dans les quatre parties du monde, depuis l'an 1600*, à Paris, 1715, *in-12*. 20. *Introduction à l'Histoire des maisons souveraines de l'Europe*, à Paris, 1717, 3 vol. *in-12*. 21. *Exercice de la piété chrétienne pour retourner à Dieu & lui demeurer fidélement attaché*, à Paris, 1718 & souvent depuis ailleurs; & à Dijon, 1737, *in-16*. 22. *Tableau chronologique de l'histoire universelle en forme de jeu*, à Paris, 1718, & 1722. 23. *Nouveaux élémens d'histoire & de géographie à l'usage des pensionaires du collége de Louis le Grand*, à Paris, 1718, & 1731, *in-12*. 24. *Sentimens chrétiens sur les principales vérités de la religion, exposés en prose, en vers & en estampes*, à Paris, 1718, *in-12*. 25. Lettre au sujet d'un Médaillon rapporté par le pere Daniel, dans son livre de la Milice françoise, tome I page 404, dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet, 1722, article LXXV. 26. *Traité des premieres vérités & de la source de nos jugemens, où l'on examine le sentiment des philosophes sur les premieres notions des choses*, à Paris, 1724, *in-12*. 27. *Elémens de Métaphysique à la portée de tout le monde*, à Paris, 1725, *in-12*. 28. *Traité de la société civile & du moyen de la rendre heureuse, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit, avec des observations sur les ouvrages renommés de morale*, à Paris, 1726, *in-12*. 29. *Traités philosophiques & pratiques d'éloquence & de poësie, avec des exemples de chaque sorte d'éloquence & de poësie, suivis de réflexions critiques*, à Paris, 1728, 2 vol. *in-12*. 30. Nouvel examen du vers de Lucain, *Victrix causa Diis placuit*, dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1731, article XLVII. 31. *Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion*, à Paris, 1732, *in-12*. 32. Addition au traité précédent, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1732, juin, article XLIX. 33. On a réuni une grande partie de ces ouvrages dans celui qui a pour titre : *Cours des sciences sur des principes nouveaux & simples, pour former le langage, l'esprit & le cœur dans l'usage ordinaire de la vie*, à Paris, 1732, *in-folio*. Ce recueil contient 1. Grammaire françoise sur un plan nouveau. 2. Traité philosophique & pratique d'éloquence. 3. Traité philosophique & pratique de poësie. 4. Traité des premieres vérités. 5. Les principes du raisonnement. 6. Elémens de métaphysique. 7. Examen des préjugés vulgaires. 8. Traité de la société civile. 9. Exposition des preuves de la religion, avec un appendice contre les Juifs. 10. Dissertation, Qu'il est inutile de faire de grands raisonnemens contre Spinosa. 11. Du passage de Joseph sur Jesus Christ. 12. Ce qu'on doit penser touchant Apollonius de Thyane. 13. Eclaircissement au sujet de la grammaire françoise. 14. Eclaircissemens sur les traités d'éloquence, de poësie, des premieres vérités, des principes du raisonnement, de l'examen des préjugés vulgaires, du traité de la société civile. 15. Discours sur l'étude & sur la méthode des sciences. 16. Dissertation sur la nature du goût. 17. Si nous sommes en état de bien juger des fautes d'Homere. 18. Sur les vers de Lucain. 19. Dissertation, si les regles & les beautés de la musique sont arbitraires ou réelles. 20. Question de jurisprudence. 21. Sur la nature de ce qui s'appelle le change dans le commerce de l'Europe. 22. De l'origine & de la nature du droit & de l'équité.

· BUG, riviere de Pologne, *cherchez* BOUG.

BUGENHAGEN (Jean) ministre protestant, né le 24 juin 1485, à Wollin dans la Poméranie, enseigna dans son pays, s'y fit prêtre, & y fut considéré comme un des plus savans hommes de son temps. Après avoir lu le traité de la captivité de Babylone, que Luther venoit de donner au public, il fit paroître beaucoup d'éloignement pour les sentimens & la doctrine de ce nouveau prétendu réformateur. Il porta un jugement très-désavantageux de ses ouvrages, dont il disoit qu'il n'avoit rien vu de plus mauvais depuis J. C. Il changea peu de temps après de sentiment, & prétendit que tout le monde étoit dans d'épaisses ténébres, & que Luther seul étoit clair-voyant; il exalta ses écrits, les lut, & en recommanda la lecture, en embrassa & en suivit les sentimens & la doctrine, qu'il fit recevoir à Hambourg, à Lubeck, en Danemarck, dans le duché de Brunswick, & ailleurs. Bugenhagen commença sa réforme par se marier : c'étoit le premier pas de ces prédicateurs, qui faisoient voir par-là qu'ils avoient entierement rompu avec l'église romaine. Ensuite il fut ministre de Wittemberg, & y mourut le 20 avril de l'an 1558, âgé de 73 ans. C'étoit un homme d'un esprit très-doux, & d'une grande érudition. Il a écrit des commentaires sur les épîtres de S. Paul, & quelques autres ouvrages. * Chytræus, *in Saxon.* Pantaleon, *l. 3. Prosop.* Camerarius, *in vit. Melancht.* De Thou, *hist. l. 21.* Melchior Adam, *in vita theol. German. &c.*

BUGEY, petit pays de France, entre le Rhône qui le sépare de la Savoye & du Dauphiné, entre la riviere d'Ains qui le sépare de la Bresse, & le comté de Bourgogne. Sa longueur, depuis le pont d'Ains jusqu'à Seissel, est de seize lieues, & sa largeur, depuis Dortans sur la frontiere du comté jusqu'au port de Loyettes, est d'environ dix lieues. Bellei en est la ville capitale, avec évêché. Les autres bourgs considérables sont Seissel, Nantua, Vaux, Ambronai, & Saint-Rambert avec abbaye, Lanieu, Châtillon de Corneille, Châtillon de Michaille, Saint-Sorlin, Poncin, Cerdon, &c. Le Bugei est un pays fertile en grains, en vins & en fruits, &c. Il y a de bons pâturages, de belles forêts, plusieurs lacs, & diverses rivieres, qui sont, outre le Rhône & l'Ains, la Vauserine, le Seran, le Furan, l'Albarine, &c.

Ce pays comme la Bresse, faisoit autrefois partie du royaume de Bourgogne; mais les seigneurs particuliers

profitant de l'éloignement des empereurs, qui étoient les maîtres légitimes de ce royaume, se rendirent indépendans; depuis la maison de Savoye acquit tous leurs droits. Elle possédoit la seigneurie du Bugei dès l'an 1137, par la donation que l'empereur Henri IV lui en avoit faite; mais cette seigneurie ne comprenoit que ce qui est le long du Rhône, depuis Châtillon de Michaille & Seissel, jusqu'à Grolée, avec tout le Valromei, Virieu le Grand, Rochefort, Flacieu, Pierre-Châtel, & Rossin. La meilleure partie du pays étoit possédée par l'évêque du Bellei, les abbés d'Ambournai & de S. Rambert, & le prieur de Nantua, qui associerent les ducs de Savoye en la moitié de leurs droits. Les seigneurs de Thoire avoient en Bugei Montreal, Matafelon, Mornai, Saint-Martin du Frêne, Poncin, Cerdon, Rougemont, & quelques autres terres que le dernier de cette maison vendit en 1404, à Amé VIII, duc de Savoye. Les seigneurs de Colligni possédoient le reste du Bugei depuis Châtillon de Corneille jusqu'à Saint André de Briord, où étoient Varei, Douvres, Saint-Germain, Amberieu, Saint-Denys de Chausson, Château-Gailiard, Cormos, Chazei, Lagnieu, Saint-Sorlin, & Saint-André de Briord. Une fille de Colligni porta ces biens dans la maison des seigneurs de la Tour du Pin qui furent dans la suite dauphins: & en 1344, le roi Jean les donna en échange au duc de Savoye. C'est ainsi que cette maison acquit en divers temps tout le pays de Bugei, qu'elle céda avec la Bresse & le pays de Gex en 1601, au roi Henri IV, en échange du marquisat de Saluces: le roi les mit sous le gouvernement de Bourgogne, & sous le ressort du parlement, de la chambre des comptes, & de la généralité de Dijon. Nous allons faire connoître plus particuliérement l'état présent de ce pays.

Il fait partie de trois diocèses; savoir, de Lyon, de Bellei, & de Genève ou Anneci. Dans le diocèse de Lyon, il y a deux abbayes de l'ordre de S. Benoît; savoir, Ambournai, qui est immédiatement soumise au saint siége, & en réforme de la congrégation de S. Maur: l'abbé est baron de la ville; & S. Rambert, qui est aggrégée à la congrégation de Cluni. Il y a aussi trois églises collègiales; savoir S. Jean-Baptiste de Lagnieu, S. Martin de Pontein, & S Jean-Baptiste de Cerdon; quelques prieurés de l'ordre de S. Benoît, & entr'autres S. Pierre de Nantua, dont le prieur, qui est de la nomination de l'abbé de Cluni, est baron de la ville, & où on ne reçoit pour religieux que des nobles; un prieuré de l ordre de S. Augustin, savoir l'Isle près Serriere, de la congrégation de S. Ruf, & deux couvens de chartreux, qu'on nomme Merias, près Nantua, & les Portes près Lompnas: tous ces grands bénéfices sont dans les archiprêtrés d'Ambournai, & de Semoncé, de l'officialité de Bourg en Bresse; & cette partie du clergé de Bugei tient ses assemblées avec le clergé de Bresse, comme on l'a dit à l'article de ce pays-là. L'autre partie est du diocèse de Bellei, où sont, outre le chapitre de la cathédrale, l'abbaye de S. Sulpice, de l'ordre de Cîteaux, celle de Notre-Dame de Bons à Bellei, du même ordre pour des filles; les prieurés de S. Pierre de Conzieu, & de S. Laurent d'Ennemond, qui est à la nomination de l'abbé de S. Claude; celui d'Ordonnas, de l'ordre de S. Augustin, congrégation de S. Ruf; Aroyer, commanderie de Malte, dans le grand prieuré d'Auvergne, & le couvent des chartreux à Pierre-Châtel sur le Rhône. On ne doit pas oublier que ces chartreux sont chargés de la solde du gouverneur du fort, & de celle d'un capitaine, un lieutenant, un enseigne, un sergent & douze soldats. Les archiprêtrés de ce diocèse dans le Bugei, sont ceux de Bellei, d'Arbignieu, & de Virieu le Grand. Le clergé du diocèse tient ses assemblées dans la ville de Bellei; on y nomme à chaque triennalité un député pour le chapitre de la cathédrale, & un pour les curés; & ces députés avec l'évêque de Bellei, & l'abbé de S. Sulpice, qui sont députés perpétuels pour les hauts bénéficiers, composent la chambre ecclésiastique du diocèse, laquelle fait les impositions, connoit de l'exécution, & nomme un receveur à Bellei. L'officialité est aussi à Bellei, & les appellations se portent à l'official métropolitain de Besançon à Auxonne. Enfin la troisiéme partie est du diocèse de Genève transféré à Anneci: les hauts bénéfices sont divers prieurés de l'ordre de S. Benoit; comme S. Christophe de Talissieu, S. Nicolas de Ville en Michaille, S. Eugene de Bellemont, S. Martin d'Anglefort, Seissel, les bernardines du même lieu; le couvent des chartreux à Arviere près Champagne. Les archiprêtrés sont ceux de Seissel, du haut Val Romei, du bas Val-Romei, de Flacieu, de Chandore, de Chanfromier. L'officialité s'exerce à Seissel, & ressortit à l'officialité métropolitaine de Vienne en Dauphiné. Pour ce qui concerne les assemblées, c'est l'official qui les convoque; on y nomme des députés qui composent la chambre ecclésiastique, & un receveur à Seissel. S'il se présente quelques affaires qui interessent le clergé de tout le pays de Bugei, tant du diocèse de Lyon, que de ceux de Bellei & de Genève, l'assemblée générale se fait par députés au palais épiscopal de Bellei.

Pour le gouvernement militaire, le Bugei est avec la Bresse & le pays de Gex, la sixiéme lieutenance générale du gouvernement de Bourgogne, une grande sénéchaussée héréditaire, & une maréchaussée; elle a en particulier une lieutenance de messieurs les maréchaux de France, & à un bailli d'épée.

Quant au gouvernement civil, il y a à Bellei un bailliage principal du parlement de Bourgogne, où ressortissent la seigneurie de l'évêché & ville de Bellei, la châtellenie royale de Seissel; le marquisat de Rougemont; le comté de Rossillon; les baronies de la Batie, Corcelle, la Ceuille, Flacieu, Mornai, Nantua, Natage, S. André de Briord, Saint-Denys, Sillans & Varei. Il est bon d'observer que les marquisats de Rambert & de Saint-Sorlin, avec les baronies de Poncin, Cerdon, Vaux, Chazei, & dépendances, appartiennent au duc de Savoye sous la souveraineté du roi; & que leurs justices ressortissent nuement au parlement de Bourgogne. Le marquisat de Val Romei, dont la justice s'exerce à Virieu le Grand, ressortit aussi nuement au parlement, de même que le comté de Montréal, & celui de Grolée, auquel la baronie de Nerieu ressortit, avec la justice ordinaire de plusieurs lieux. Il y a aussi à Bellei une élection, & une justice des gabelles, ressortissantes au parlement de Bourgogne, & à Nantua une justice des traites de Lyon.

Le Bugei est un pays d'impositions, comme la Bresse, à l'article de laquelle on peut voir ce qui concerne les assemblées générales des trois états: car les loix à cet égard sont les mêmes. La noblesse fait des assemblées de trois ans en trois ans, par la permission du gouverneur de Bourgogne, sur des lettres écrites par le bailli d'épée, ou par son lieutenant général; elles se tiennent à Bellei, dans l'hôtel de celui de ces deux officiers qui y préside. On y délibere des affaires du corps de la noblesse, & l'on nomme trois syndics, trois commissaires, & un secrétaire, tous gentilshommes, qui pendant la triennalité font les affaires de la noblesse, & les rolles des impositions de leurs dettes, &c. & pour faire la recette des rolles ils nomment un gentilhomme qui rend compte pardevant les mêmes députés, à l'assemblée générale. Les assemblées particulieres que font ces députés, tant pour faire les rolles, que pour délibérer sur les affaires, sont tenues pardevant le bailli ou son lieutenant, & les rolles ne sont exécutés qu'après qu'ils ont été visés par l'intendant de Bourgogne, au greffe duquel on en laisse un double, de même que des comptes.

Pour ce qui est du tiers-état, il tient ses assemblées générales de trois ans en trois ans, par la permission du gouverneur, & dans le lieu qui lui plaît. C'est le premier syndic qui les convoque; le bailli ou son lieu-

tenant général y préside; les gens du roi y assistent avec les députés de Bellei, Seissel, Saint-Rambert, Nantua, Lagnieu, Poncin, Cerdon, Ambournai, Châtillon de Michaille, Rossillon, Rougemont, Mont-réal, Amberieu, Varei, Lompnas, Groléе, Saint-Sorlin, Peysieu, Culos, Virieu le Grand, Champagne & Val-Romei, & Saint-André de Briord. Les quatre premieres villes ont deux voix chacune. On y traite de toutes les affaires du pays, & on y nomme trois syndics, & cinq conseils, avec un secrétaire, auquel l'assemblée donne le pouvoir de faire toutes les affaires du pays pendant trois ans. On y délibere sur les propositions des syndics pour demander au roi la permission d'imposer des fonds nécessaires pour le payement des dettes contractées pendant la précédente triennalité, pour les réparations publiques, gages d'officiers & messagers du pays, reconnoissances & gratifications aux gouverneurs, lieutenans de roi, ministres, intendant & à leurs secrétaires, aux baillis, lieutenant général, & gens du roi, & pour les deniers négociaux qui sont délivrés aux trois syndics, lesquels en rendent compte à la chambre des comptes de Dijon. L'un des syndics est député pour solliciter en cour les lettres d'assiette de ces sommes; il se joint avec le député de Bresse aux élus des états généraux de Bourgogne, pour présenter les cayers au roi; & le jour destiné pour cela, il se trouve à l'audience.

C'est l'élu du clergé de Bourgogne, qui porte la parole. Lorsqu'il a présenté ses cayers, les députés de Bresse & de Bugei, qui jusque-là avoient été à genoux, se levent, & s'approchant du fauteuil du roi, lui présentent leurs cayers; celui de Bugei donne les cayers de Gex avec les siens. Il se tient ensuite à Paris une conférence chez le gouverneur de Bourgogne, où se trouvent le principal ministre des finances, l'intendant de la province, s'il est à la cour, les élus des états, & les députés de Bresse & de Bugei; on y examine les cayers; & après ils sont répondus au conseil d'état; & s'il y a quelques déclarations du roi accordées sur ces cayers, ou quelque arrêt du conseil à obtenir, on en sollicite l'expédition. Cela est suivi d'une ordonnance de l'intendant, pour l'imposition qui se fait par les officiers de l'élection, sur le pied de la taille ordinaire. Pour la taille, la subsistance, &c. l'imposition s'en fait par l'intendant, les trésoriers, & les élus de Bellei. Il faut observer que des impositions qui se font sur le tiers-état des pays de Bresse, Bugei & Gex, le Bugei en supporte les deux cinquiémes, à la réserve d'un dixiéme, qui est à la charge du pays de Gex. * Garreau, *descr. du gouver. de Bourg.* Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugei.*

BUGIE, province & ville d'Afrique, dans le royaume d'Alger en Barbarie, s'étend le long de la mer, qu'elle a au septentrion, entre la riviere de Sufegmar au levant, la riviere Major au couchant, & les montagnes au midi. Il y a le long de la côte deux principales places, Bugie & Gegel; & dans les terres Stefe, Labes, Necaus, Mesila, &c. La ville de Bugie est située sur l'embouchure de la riviere Major, où elle a un port. C'est la *Salda* ou *Saldæ* de Ptolémée, de Pline, & de l'itinéraire d'Antonin. Elle étoit dans la Mauritanie, & avoit le siége d'un évêque, avant qu'elle fût soumise aux Mahométans. On y compte aujourd'hui environ huit mille maisons. Il y a un bon château, & une montagne qui n'est point habitée. Les Espagnols prirent Bugie en 1508, & les Turcs la leur enleverent encore peu de temps après.

☞ BUGIENS, peuple d'Afrique, au royaume de Sennar ou de Nubie, entre le Nil & la mer rouge. Ce peuple n'a aucune ville, & c'est une nation errante. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BUGNOT (D. Louis-Gabriel) né à S. Dizier en Champagne, de parens nobles, abandonna le monde pour se retirer dans la congrégation de S. Maur, où il fit profession le 28 mars 1636. Il étoit bon poëte, habile rhétoricien, & parloit la langue grecque avec autant de facilité que la latine. Il est mort dans l'abbaye de Notre-Dame de Bernai, dont il étoit prieur, le 21 septembre 1673. En 1669 le P. Bugnot publia le second volume de l'Argenis de Barclay, sans le commenter, ainsi qu'avoit fait l'éditeur du premier volume: mais il a eu soin de rendre la narration de Barclay plus agréable, par grand nombre de vers qu'il y a inserés par forme de liaison; & à la fin de ce second volume, il y a deux églogues de sa composition. En 1662 il publia en vers latins la vie & la régle de S. Benoît; & l'année suivante les éloges des plus grands Saints de cet ordre, aussi en vers latins. Il y a eu une seconde édition de ces deux ouvrages en 1665. Il avoit fait beaucoup d'ouvrages, qui sont perdus. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur. Défense de cette bibl. p. 16.*

BUGNYON (Philibert) né à Mâcon, prenoit le titre de *docteur ès droits, avocat en la sénéchaussée, siége présidial de Lyon, & parlement de Dombes.* Il fut reçu depuis conseiller du roi, & son avocat en l'élection de Lyon & pays Mâconnois. Il mourut vers 1590. Ses ouvrages sont: *Nuptiale festive à l'honneur de Pierre de Rosel, conseiller au présidial de Nismes, & de demoiselle Fr. de Savaz, sa femme,* à Avignon, 1554. *Erotasmes de Phidie & Gélasine,* contenant cent quatorze sonnets: *Le chant panégyrique de l'isle Pontine, avec la gayeté de Mai,* à Lyon, 1557, *in-8°. Chronicon urbis Matisfanæ,* par Fustailler, à Lyon, 1559, *in-8°.* Bugnyon n'est que l'éditeur de cet ouvrage, qui a été depuis mis en françois, par N. Edoard, Champenois. *Commentaires sur les ordonnances faites à Moulins, en l'assemblée des Etats de 1566, par Charles IX,* à Lyon, 1567, *in-8°,* & depuis à Paris, 1579 & 1583, & à Lyon, 1583, *in-8°. Déploration élégiaque sur le trépas de feu Jean de Vallette, grand-maître des chevaliers de S. Jean de Jérusalem,* à Lyon, 1568, *in-8°. Déploration sur le trépas d'excellente princesse Isabelle de Valois, reine d'Espagne,* en vers, à Lyon, 1536. *Traités des Loix abrogées & inusitées dans toutes les cours, terres, jurisdictions & seigneuries du royaume de France,* à Lyon, 1568, *in-8°,* & encore depuis. *Discours sur l'épouvantable & merveilleux débordement du Rhône dans & alentour de la ville de Lyon,* à Lyon, 1570. *Souhaits du peuple François sur l'heureux retour du roi de Pologne* (Henri III.) en vers: à Lyon, 1574, avec une continuation du même sujet, imprimée la même année. Epître (latine) à Jean Duret, jurisconsulte; à la tête de l'harmonie des magistrats Romains, avec les officiers François, par Duret, à Lyon, 1574, *in-8°. De la paix & du profit qu'elle apporte,* en vers, à Lyon, 1577. *Commentarii de rebus gestis in comitiis Blesensibus anni* 1576, en 1577, *in-8°.* C'est une traduction des Commentaires de Claude de Baufremont, ou Beaufremont. *Discours du procès d'entre Arnaud Neyron & les héritiers de Jean Thevenon,* à Lyon, 1576, *in-8°. Remonstrance & Avertissement aux états généraux de Blois,* à Lyon, 1576. *Sommaire discours sur la déclaration du roi Henri III, touchant l'atour de velour,* à Lyon, 1577. *Apologie de Lysias, orateur, sur le meurtre d'Eratosthene,* traduite par Jacques de Vintemille, avec les notes de Bugnyon, à Lyon, 1579. *Traduction en françois de la harangue de Lysias, orateur Grec, contre les marchands de bled de son temps.* Cette version se trouve avec la *sincere exhortation à la paix,* traduite d'Isocrate par Philippe Robert, à Lyon, 1579. in-8°. *Ordonnance faite en 1579, sur les remontrances des états de Blois, tenus en 1576, avec le commentaire,* à Lyon, 1583 & 1585, *in-8°. Discours & propriétés d'une source d'eau,* retrouvée nouvellement en Vivarès, à deux lieues de Valence. Plus *Festive à l'honneur & gloire de Dieu, sur les admirables effets d'icelle,* à Lyon, 1583, *in-8°. Commentaire sur l'édit du roi d'abolition des confréries & pains benits.* Cet ouvrage a dû paroître vers 1585. * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne,* par M. l'abbé Papillon.

BUHAÇON, roi de Fez dans le XVI siécle. Il étoit de la race des Merinis Oatas, rois de cet état, où il fut très considéré par sa prudence & par son courage. Après la défaite du roi Oatas, que le scherif Mahomet avoit fait prisonnier dans une bataille, il fit mettre sur le trône le fils de ce malheureux prince, nommé Mulei Cacer, qu'il avoit eu d'une femme chrétienne de Cordoue, & fut fait vers l'an 1548, par ce nouveau prince, grand visir & principal ministre du royaume. Quelque-temps après le scherif étant venu à Fez, s'en rendit maître, & fit étrangler le roi de Fez & son fils. Buhaçon ayant appris cette nouvelle, passa en Espagne, & vint même jusqu'à Ausbourg pour y traiter avec l'empereur Charles-Quint. Mais ce prince étant alors accablé d'affaires, ne put lui donner la satisfaction qu'il desiroit : de sorte que Buhaçon étant retourné en Espagne, fit un traité avec Jean roi de Portugal, qui lui donna une armée en 1553. Salb Rais, dei ou gouverneur d'Alger, lui enleva ses vaisseaux; puis s'étant unis ensemble, ils résolurent d'aller à Fez contre le scherif Mahomet. Ils y allerent, & se rendirent maîtres de la ville, où Buhaçon fut arrêté prisonnier; mais le peuple en ayant murmuré, non seulement on le mit en liberté, mais encore il fut établi roi de Fez en 1555. Il fit depuis diverses conquêtes, & songea à s'établir dans son nouvel état; mais Mahomet mit des troupes en campagne, & donna bataille à Buhaçon, qui reçut un coup de lance à la cuisse, dont il tomba mort, & ainsi fut terminée cette guerre en 1557. Ce malheureux prince avoit deux fils qui furent pris par des pirates Bretons, lorsqu'ils côtoyoient l'Espagne pour chercher quelque retraite. * De Thou, *hist. l. 7 & 20*, *hist. des scherifs.*

BUHI (seigneur de) *cherchez* MORNAI.

BUIAH, nom d'un homme qui s'est rendu illustre par sa postérité, appellée *Al Buiah* & *Banu Buiah*, *la maison des Buides* ou *les enfans des Buiach*. On les nomme *Sultans Dilemites*, parceque Buiah étoit natif de la province de Dilem, qui s'étend sur le rivage méridional de la mer Caspienne. Buiah étoit fils de *Kaba Khosrû*, & prétendoit tirer son origine de *Baharan-Ghur*, un des anciens rois de Perse, de la dynastie des *Sassanides* ou *Khosroës*. Il vivoit pauvre dans un village, où il s'exerçoit à la pêche. Ayant perdu sa femme, le déplaisir qu'il en eut, & le desordre de ses affaires domestiques l'obligerent à aller chercher de la consolation chez un de ses amis. Il y vint un astrologue qui lui prédit sur un songe qu'il avoit fait, que les trois fils qu'il avoit, *Ali*, *Hassan* & *Ahmed*, seroient trois princes souverains. Ces trois freres, pleins de si grandes espérances, allerent quelque temps après à la cour de Macán, roi de la province de Ghilan, & s'attacherent à son service. Mais Asfar ayant vaincu Macán, & l'ayant dépouillé de ses états, ils s'engagerent au parti du vainqueur. Asfar ayant été tué l'an de l'hégire 315, de J. C. 927, Mardavige se rendit maître des provinces de Ghilan, de Dilem, de Mazanderan & du Tabarestan. Mardavige eut diverses guerres, dans lesquelles les trois freres eurent les principaux emplois. Ce prince les envoya vers la partie orientale de la ville de Bagdet, pour porter l'alarme jusque sur le trône des califes, pendant qu'il marchoit lui-même vers Ispahan, pour achever la conquête de la Perse. Il prit cette ville; & peu de temps après les Buides défirent entierement celui qui commandoit les troupes du calife Moctader, qui ne put plus défendre la Perse, & les Buides se rendirent maîtres de la ville de Schiraz, qui en étoit la capitale. Peu de temps après Mardavige, au service duquel étoient les Buides, fut tué dans le bain à Ispahan par ses propres esclaves, sans laisser de postérité. Ali l'aîné des trois freres, qui fut appellé depuis *Amaddedulat*, se trouvant à la tête d'une armée victorieuse, il lui fut facile de se rendre maître de toute la Perse l'an de l'hégire 321, & de fonder aussi la souveraineté ou dynastie des Buides la même année, qui est de J. C. 933. Cette dynastie a eu dix-sept princes, qui ont tous été fort puissans. Outre la conquête qu'ils ont faite des provinces d'Iraque, de Fars, de Kerman, ne Khuzistan, d'Ahvaz, de Ghilan, de Tabaresta, de Giorgian, de Mazenderan, &c, ils se sont rendu maîtres du califat, & ont gouverné despotiquement la personne & les états des califes, auxquels ils ne laisserent que l'apparence extérieure de la dignité, jointe à quelque jurisdiction purement spirituelle. Cette dynastie finit l'an de l'hégire 448, & de J. C. 1056, après avoir duré 127 ans en trois branches, qui la partagerent, & qui se réunirent dans la suite en deux seules, dont les princes ont la plupart regné conjointement dans le même temps. La branche qui regnoit dans l'Iraque Persique finit la premiere, dans la personne de Magdeddulat, qui en fut le huitiéme sultan. Il fut dépouillé de ses états & de la liberté par le sultan Mahmud, premier prince & fondateur de la dynastie des Gaznevides, vers l'an 420 de l'hégire, de J.C. 1029. La seconde, qui regna dans le Fars, ou la Perse, proprement dite, & à Bagdet, dura jusqu'à l'an de l'hégire 448, de J. C. 1056, & eut pour dernier prince Malek Abu Mansur, frere de Malek Rahim, qui fut défait par les Selgiucides, dont la dynastie succéda à celle des Buides. * D'Herb. *bibl. or.* Voyez *l'histoire générale des Huns*, par M. Deguignes.

BUILLON ou BOUILLON, en latin *Bullonium*, bourg & château dans le pays de Liége, avec titre de duché. Ce château est très-fort, situé sur une montagne escarpée, qui a au pied un grand bourg, environ à seize lieues de la ville de Liége, & à quatre d'Ivoi. C'est ce château qui donna son nom au fameux Godefroi de Buillon, roi de Jérusalem. En entreprenant la célébre expédition de la Terre-Sainte, qui lui réussit si heureusement, il engagea Buillon à Otbert, évêque de Liége, à condition que s'il revenoit il seroit en droit de le racheter. Alberic parle de cet engagement dans sa chronique sous l'an 1036. Depuis dans le XV siécle, Buillon passa dans la maison de la Marck. Les évêques de Liége en ont pourtant disputé de temps en temps la possession aux comtes de la Marck, & aux seigneurs de la Tour, dans la maison desquels ce duché passa par le mariage de Charlotte de la Marck, fille & héritiere de Henri-Robert, comte de la Marck, prince de Sedan, duc de Buillon, avec Henri de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France. Cette dame mourut en 1594 sans enfans. Son mari hérita d'elle, & acquit du duc de Montpensier, & du comte de Maulevrier, de la maison de la Marck, les droits qu'ils avoient sur Sedan, Buillon, &c, & en demeura prince. *Cherchez* LA MARCK & AUVERGNE. * Justel, *histoire d'Auvergne.*

BUILT, bon bourg d'Angleterre dans le comté de Breknor, dans une agréable situation, au milieu d'un bois, sur les bords de la riviere de Wye. Il s'y fait un bon négoce de bas, & il y a deux marchés la semaine, pour du bétail & des provisions. Il est à 127 milles anglois de Londres. * *Dictionnaire anglois.*

BUIS, *cherchez* BUYS.

BUISLEDEN, *cherchez* BUSLEIDEN.

BUISSERET, *cherchez* BUSSERET.

BUISSON (Jean du) en latin *Rubus*, né dans le territoire d'Ath en Hainaut, eut dès 1544 le troisiéme rang dans les écoles des arts à Louvain; il fut ensuite professeur de philosophie au collége du Parc. A la naissance de l'université de Douai, il fut créé docteur en théologie, & en 1566 il fut fait un des premiers professeurs de la même université, avec Guillaume Alain, depuis cardinal, Matthias Bossem, & Thomas Stapleton. Du Buisson fut aussi premier régent du collége royal de Douai. Il mourut dans cette ville, après y avoir été pendant vingt-un ans prévôt de S. Pierre, & chancelier de l'université, le 11 d'avril de l'an 1595. Il laissa tous ses biens pour les pauvres étudians. On a de lui : 1. *Harmonia evangelica*, où il suit presque en-

tierement la méthode & les principes de Corneille Jansénius, évêque de Gand. Cet ouvrage a été imprimé à Cologne en 1573, à Douai en 1575, & à Liége en 1593, *in*-8°. 2. Une traduction de la logique d'Aristote, qui fut imprimée à Cologne en 1572, *in*-4°, & qui a souvent été réimprimée à Douai.

BUK, *cherchez* BOUK.

BUKENFIORD, *cherchez* Aardalffioerd.

BUKINGHAM, *cherchez* BOUKINGHAM.

BUL, c'est le nom du huitiéme mois des Hebreux, lequel répondoit à notre octobre & novembre. * *III des Rois*, 6. Ce mot signifie *vieillesse* & *découlant*, parcequ'alors l'année vieillit, & que les fruits & les feuilles tombent des arbres. On l'appelloit aussi *Marchesvan*.

☞ BULACH, bourg de Suisse, au canton de Zurich, sur le chemin de Zurich à Schaffouse. Fréderic, duc d'Autriche, le vendit à ceux de Zurich l'an 1409. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BULACH, ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg. Il y a la vieille, & la nouvelle ville; la vieille est située sur une montagne, d'où lui vient le nom de *Bergstatt*, ou ville de la montagne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ BULAGUEN, ville d'Afrique au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, sur le fleuve d'Ommirabi. Cette ville a été bâtie par Abdulmumen, roi de Maroc, de la race des Almohades. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BULARQUE, ancien peintre, représenta une bataille des Magnesiens dans un tableau, dont Candaule, surnommé *Mirsile*, roi de Lydie, & le dernier de la race des Heraclides, fit tant d'estime, qu'il l'acheta au poids de l'or, vers le temps de Romulus. Bularque se fit connoître vers la XVIII olympiade, environ l'an 708 avant J. C. * Pline, *l.* 7, *c.* 38 & *l.* 35, *c.* 8. Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres.*

BULDENSE (Guillaume) chevalier Allemand, *cherchez* BALDENSEL.

BULENGER ou BOULANGER (Jules-César) *cherchez* BOULENGER.

BULGAR ou BOLGARD, royaume de la Tartarie Moscovite; il est le long du bord oriental du Wolga, ayant au nord le royaume de Casan, au sud celui d'Astracan, & au levant le Pascatir & les Tartares Calmuchs. Toutes les cartes y mettent une ville capitale de même nom. Mais Audiffret assure qu'il n'y a ni villes, ni villages dans tout le royaume de Bulgar, & que ses habitans logent sous des tentes faites de peaux, qu'ils transportent où il leur plaît. Les Tartares du royaume de Bulgar portoient autrefois le nom de *Zavolgiens*, *Zavolhans*, & *Zahadiens*, & ils avoient leur souverain particulier qui portoit le nom de grand empereur. Ils sont sujets des Moscovites depuis le Czar Jean Basile, qui les assujétit. Au reste on croit que les habitans de ces pays sont les restes des anciens Orgasses, peuples de Scythie, qui se jetterent avec les Alains sur les terres de l'empire, & que les Bulgares, de même que les Turcs, ont tiré leur origine de ce pays, parcequ'ils ont un même langage, les mêmes mœurs, & la même maniere de combattre. * Mati, *dict.*

BULGARES, peuples d'un pays situé entre le Danube, la mer Noire, la Romanie & la Servie, qui sortirent des environs de la grande riviere du Wolga, dans la Sarmatie Asiatique. Ils passerent le Danube vers la fin du V siécle; s'établirent dans la Mésie, après avoir vaincu Constantin *Pogonat*; & ils furent ensuite d'un grand secours à Justinien II, qu'ils rétablirent, & continuerent à soutenir l'empire contre les Turcs. Ils étoient païens, mais ils commencerent à recevoir la foi sous l'empereur Léon IV. Anastase *le bibliothécaire* rapporte que l'an 866, leur roi Bogoris s'étant converti, reçut le baptême & prit en cette occasion le nom de Michel. Bogoris envoya aussitôt après des ambassadeurs au pape Nicolas pour lui demander des évêques & des prêtres. Le patriarche de Constantinople ayant été informé de cette ambassade, soutint que la Bulgarie devoit être de son patriarchat, & non de celui de Rome. Sa raison étoit, que le pays appellé depuis *Bulgarie*, avoit été de l'empire grec, avant qu'il fût occupé par les Bulgares. Le pape au contraire vouloit que la Bulgarie fût du patriarchat d'occident, comme elle l'avoit toujours été, jusqu'au temps que les Bulgares s'emparerent de ce pays-là, & lui donnerent leur nom; outre que les Bulgares s'étoient eux-mêmes soumis au saint siége, auquel ils s'étoient adressés, pour avoir des prêtres & des évêques, qui les avoient instruits & baptisés. Sur cette contestation, le roi Michel envoya ses ambassadeurs à Constantinople, pour y faire décider ce différend par le concile qui s'y tenoit en 870. Mais les Grecs se déclarerent absolument contre le pape, & le patriarche de Constantinople s'attribua la jurisdiction spirituelle de la Bulgarie: ce que le pape ne put empêcher, à cause du schisme. Depuis ce temps-là les Bulgares sont demeurés constans dans la foi de J. C. & dans la communion des Grecs, quoiqu'ils aient eu des guerres avec les empereurs de Constantinople; mais l'empereur Basile les soumit à l'empire. Ils ne laisserent pas néanmoins dans la suite de rétablir leur monarchie, & de se soutenir pendant un assez long-temps. * Cedren. Zonar.

BULGARES, hérétiques, qui sembloient avoir ramassé diverses erreurs des autres hérésies, pour en composer leur créance, & dont la secte & le nom comprenoient les Patarins, les Cathares, les Joviniens, & encore d'autres hérétiques. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & avoient emprunté leurs erreurs des orientaux & des Grecs leurs voisins, sous l'empire de Basile le *Macédonien*, dans le IX siécle. Ce mot de Bulgares, qui n'étoit qu'un nom de nation, devint en ce temps là un nom de secte, & ne signifia pourtant d'abord que ces hérétiques de Bulgarie. Mais ensuite cette même hérésie s'étant répandue en plusieurs endroits, quoiqu'avec des circonstances qui y apportoient de la diversité, le nom de Bulgares devint commun à tous ceux qui en furent infectés. Les Petrobusiens, disciples de Pierre de Bruis, qui fut brulé à Saint-Gilles en Provence, les Vaudois, sectateurs de Valdo de Lyon; un reste même de Manichéens, qui s'étoient long temps tenus cachés en France; les Henriciens, & tels autres novateurs, qui, dans la différence de leurs dogmes, s'accordoient tous à combattre l'autorité de l'église romaine, furent condamnés en 1165 dans un concile tenu à Lombers, dont les actes se lisent au long dans Roger de Hoveden, historien d'Angleterre. Il rapporte les dogmes de ces hérétiques, qui tenoient, entr'autres erreurs: qu'il ne falloit croire que le nouveau testament; que le baptême n'étoit point nécessaire aux petits enfans; que les maris qui jouissoient de leurs femmes ne pouvoient être sauvés; que les prêtres qui menoient une mauvaise vie ne consacroient point; qu'on ne devoit point obéir aux évêques, ni aux autres ecclésiastiques, qui ne vivoient pas selon les canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en aucun cas, & quelques autres articles qui n'étoient pas moins pernicieux. Ces malheureux ne pouvant subsister sans union & sans chef, se firent un souverain pontife, qu'ils appellerent *Pape*, & qu'ils reconnurent pour leur premier supérieur, auquel tous leurs autres ministres étoient soumis; & ce faux pontife établit son siége dans la Bulgarie, sur les frontieres de Hongrie, de Croatie & de Dalmatie, où les Albigeois, qui étoient en France, alloient le consulter, & recevoir ses décisions. Reyner ajoute que ce pontife prenoit le titre d'évêque &, de fils aîné de l'église des Bulgares. Ce fut alors que ces hérétiques commencerent d'être nommés tous généralement du nom commun de Bulgares: nom qui fut bientôt corrompu dans la langue françoise qu'on parloit alors; car au lieu de *Bulgares* on dit d'abord *Bougares* & *Bougueres* (dont on fit le latin *Bugari* & *Bugeri*) & de-là un mot très-sale en

notre langue, qu'on trouve dans les histoires anciennes appliqué à ces hérétiques, entr'autres dans une histoire de France manuscrite, qui se garde dans la bibliothéque du président de Mesmes, à l'année 1225, & dans les ordonnances de S. Louis, où l'on voit que ces hérétiques étoient brulés vifs, lorsqu'ils étoient convaincus de leurs erreurs. Parceque ces misérables étoient fort adonnés à l'usure, on donna dans la suite le nom dont on les appelloit à tous les usuriers, comme le remarque Du Cange. * Marca, *histoire de Bearn*. La Faille, *annales de la ville de Toulouse*. *Abregé de l'ancienne histoire*. Du Cange, *gloss. latin.*

BULGARIE, ancien nom d'un royaume de la Sarmatie Asiatique au de-là du Rha, connu présentement sous le nom de duché de Bulgar, & qui est soumis au Czar. Les Grecs ont appellé les Bulgares *Hunnogondures*, parcequ'ils avoient la même origine que les Huns. On ne sait rien de leur histoire tant qu'ils demeurerent dans leur pays; mais ceux qui en sortirent sont très-connus. Ils parurent pour la premiere fois sur les frontieres de l'empire du temps d'Anastase, de qui ils défirent les troupes les années 499 & 502 de J. C. Ils disparurent presqu'aussitôt, ayant été battus par Théodoric, roi des Goths en Italie, qui reprit la ville de Sirmick, dont ils s'étoient rendu maîtres. On les revit ensuite sous le regne de Justinien, qui ne put d'abord les empêcher de retourner dans leur pays, chargés des richesses qu'ils avoient enlevées dans leurs courses; mais quelques années après, ces barbares ayant eu la témérité de s'avancer jusqu'aux pieds des murs de Constantinople, Belisaire, quoique déja cassé de vieillesse, les battit; & ils furent si maltraités dans leur retraite, qu'ils n'oserent plus rien entreprendre qu'à 80 ans de-là, c'est-à-dire, l'an 640 de J. C. On dit qu'ils s'engagerent alors dans une guerre contre les Avares, & que toute leur armée, qui étoit fort nombreuse, étant taillée en piéces, fut reduite à neuf mille hommes, qui furent égorgés eux-mêmes dans la Baviere, où Dagobert, roi de France, leur avoit permis de se retirer, sans qu'il s'en pût sauver que sept cens familles, qui s'établirent dans la Croatie. On ajoute que trente ans après un roi de Bulgarie en mourant laissa ses états à cinq fils, qui ne pouvant s'accorder entre-eux, résolurent de faire des établissemens hors de leur pays; que l'aîné demeura dans la Bulgarie, & qu'un de ses freres occupa les bords du Tanaïs; qu'un 3e s'étant avancé dans la Pannonie, y fut reçu par les habitans du pays; que le 4e, nommé Alzecon, pénétra jusqu'en Italie, où il offrit ses services à Grimoald, roi des Lombards, qui le fit gouverneur de quelques villes dans le voisinage de Benevent; & enfin que le 5e, nommé Asparuch, fonda en-deça du Danube le royaume de Bulgarie, qui a eu plus ou moins d'étendue en divers temps. Avant que de donner une idée générale de l'histoire de ce royaume, il est à propos de donner la suite de ses rois: la voici, telle qu'on l'a trouvée dans M. Du Cange.

Terbele ou *Tarbagl*, vers l'an 700 de J. C.
Cormés, *Crime* ou *Comers*, en 727.
Telese, ou *Teleutzas*, en 763.
Sabin, en 763.
Pagan, en 763.
Sabin, rétabli avec Pagan.
Pagan seul, en 765.
Teleric, ou *Tzeric*, en 771.
Cardame, en 778.
Crume, Crumas ou Crumne, en 807.
Doucome, en 815.
Ditzengue, ou *Tzoctus*.
Mortagon, *Mutragon*, ou *Omortag*.
Vladimir, ou *Baldimir*, vers 828.
Bogoris, vers 860.
Presiam.
Michel Borises, ou *Burichie*.
Simeon, vers 885.
Pierre, en 932.
Borises II, vers 971.
Samuel Mocre.
Gabriel Radomire, ou *Romain*, en 1014.
Jean Vladislas, en 1015.

Asparuch, le premier roi de Bulgarie, fut redoutable aux Grecs, qu'il obligea de lui payer tribut. Tarbagl son successeur, ne s'en fit pas moins craindre; mais les historiens sont partagés pour ce qui concerne Cormés: les uns disent qu'il défit les troupes de Constantin Copronyme, les autres qu'il en fut battu. L'un & l'autre peut être vrai: mais Constantin ayant plus de ressources, eut enfin tout l'avantage. Les Bulgares, peu accoutumés à être vaincus, se dégouterent de leurs rois; ils détrônerent Cormés, & après lui Telese, parcequ'ils étoient malheureux à la guerre. Sabin qu'ils donnerent pour successeur à Telese, leur déplut aussi, parcequ'il parut souhaiter la paix; & néanmoins ils obligerent Pagan qui lui succéda, de la demander. La Bulgarie eut alors deux rois en même temps. Sabin rétabli par Constantin Copronyme vécut peu, & cet empereur recommença la guerre aussitôt après sa mort sous des prétextes assez frivoles. Elle fut encore desavantageuse aux Bulgares, qui ne commencerent à respirer qu'après la mort de ce dangereux prince. Cardame & Crume après lui eurent leur revanche des pertes que leurs prédecesseurs avoient faites. Ce dernier prit Sardique, défit les Grecs dans une bataille, où l'empereur Nicephore fut tué, pilla Andrinople, & s'avança jusqu'à la capitale de l'empire. Il en auroit entrepris le siége, si Leon l'Armenien n'avoit paré ce coup par un traité où il renouvella les anciens traités faits du temps de Cormés entre les Bulgares & les Grecs pour régler les limites des deux états, & le tribut que ceux-ci devoient payer tous les ans. On dit que le même empereur abusa de ce traité pour surprendre les Bulgares, qui ne s'attendant pas à une pareille perfidie, furent maltraités, & que la mort précipitée de Crume l'empêcha d'en tirer vengeance. Ses successeurs immédiats ne font aucune figure dans l'histoire. Bogoris se préparoit à attaquer les Grecs, lorsqu'il renonça au paganisme, que ses prédecesseurs avoient toujours professé, pour embrasser la religion chrétienne. Un si heureux changement rendit plus facile l'accommodement que les Grecs lui proposoient: son regne fut paisible, & les deux princes qui lui succederent, n'eurent de guerre qu'avec les rois de Servie; mais les troubles recommencerent sous le regne de Simeon, qui prit pour prétexte que quelques marchands de ses sujets avoient été maltraités dans les douanes de l'empire. Les événemens de cette guerre donnent grande opinion des Bulgares. Attaqués par les Turcs ou Hongrois en même temps qu'ils attaquoient les Grecs, ils oserent bien s'avancer jusqu'à Constantinople, & ne perdant pas courage après la perte de trois batailles, ils défirent les Turcs, & obligerent enfin Leon le Philosophe à faire la paix. On dit que Simeon, prince inquiet & ambitieux, reprit les armes encore après, & qu'il se rendit maître d'Andrinople, que les Grecs racheterent en deniers comptans; il paroît même n'avoir plus fait que des trèves pour respirer; car on le trouve en guerre jusqu'à la fin de sa vie, & on voit même que les rois de Servie d'alors furent le jouet de son ambition. Pierre son fils, suivant d'autres maximes, fit la paix avec l'empire, & n'en put jouir toute sa vie. N'ayant pas voulu s'opposer aux Hongrois, & leur fermer les passages du Danube, il irrita contre lui l'empereur Nicephore, qui pour s'en venger, engagea les Russes à attaquer la Bulgarie. Ces barbares y entrerent l'an 967, y ruinerent plusieurs places fortes, & firent prisonniers deux fils du roi. Charmés ensuite de la beauté du pays, ils songerent à s'y établir, & ils l'auroient fait, si l'empereur Zimisces ne s'y étoit opposé. Bardas Phocas, général des troupes de l'empi-

re, les battit en plusieurs rencontres; & l'empereur lui-même étant venu combattre Sphendostlas, le força d'accepter un traité de paix, qui ne lui laissa dans ses nouvelles conquêtes qu'un chemin libre pour les abandonner. Les Bulgares ne furent pas plus tranquilles pour être délivrés de ces nouveaux venus. Zimiscès, après avoir fait reconnoître par les peuples Borise, fils de Pierre, le detrôna. Les seigneurs firent succéder à ce malheureux prince quatre freres d'une illustre maison, dont trois périrent presque aussitôt: Samuel qui resta seul, se fit d'abord redouter des Imperiaux. Parcourant la Thrace, la Macedoine, la Thessalie, le Peloponnèse même, il battit premierement les Grecs; mais il en fut battu ensuite, & il ne se sauva avec son fils qu'après s'être caché quelque temps dans la foule des corps morts. Il n'eut plus après cela que du malheur; la trahison d'Azote son gendre lui couta Durazzo: il perdit plusieurs places auprès de Sardique. Les Persthlaves, Pliscoue, Berhée, Vodene, Vidyne, toutes les villes considérables eurent le même sort. Enfin l'empereur Basile qui avoit fait toutes ces conquêtes, ayant taillé en piéces l'armée des Bulgares, & fait crever les yeux à quinze mille d'entr'eux qu'il avoit fait prisonniers, Samuel, que la valeur extraordinaire de son fils avoit sauvé de cette déroute, en mourut de déplaisir l'an 1014 de Jesus-Christ. On ne donne ici qu'un leger crayon de ces grands événemens. Gabriel, fils & successeur de Samuel, fut aussi malheureux que lui: sa valeur, & la victoire qu'il remporta sur un des généraux de Basile, ne purent le mettre à couvert de la trahison. Il demandoit la paix lorsque les Grecs prirent Mogleve, la plus considérable des places qui lui étoient restées; & peu après il fut assassiné par Jean Vladislas son cousin germain, à qui il avoit sauvé la vie. Celui-ci fut le dernier roi de Bulgarie: ayant fait la paix avec Basile, il fit périr par trahison Vladimir roi de Servie & de Dalmatie; & étant entré dans ses états, il s'étoit avancé jusqu'auprès de Raguse, lorsqu'il apprit que Basile étoit rentré dans la Bulgarie.

On ne dit point quel fut le sujet de cette nouvelle guerre; mais elle fut fatale aux Bulgares: les Grecs les ruinoient aisément, en crevant les yeux à tous ceux qu'ils prenoient. Ils perdoient tous les jours quelques places, & s'ils osoient combattre les generaux Grecs, ils ne pouvoient soutenir la présence de l'empereur, dont ils avoient trop éprouvé le bonheur. Vladislas venant de battre Constantin Diogenes, prit la fuite devant Basile; & voulant encore après sa défaite reprendre Durazzo, il fut tué l'an 1017 devant cette place. Les Bulgares consternés ne lui donnerent point de successeur. Basile entra aussitôt dans leur pays; un des grands, nommé *Cracras*, lui livra jusqu'à trente-cinq places; les autres s'empresserent à lui donner des marques de leur soumission, & tout se rendit hors Ibatzes, qui après avoir tenu encore quelque temps, fut pris & condamné à perdre la vûe: ainsi finit le royaume de Bulgarie, après avoir duré 347 ans sous vingt-quatre rois, en comptant Asparuch, dont quelques-uns sont illustres.

On dit que les Bulgares furent transferés aussitôt après dans la Mésie, au-delà du Danube, & que leur pays fut donné à ceux de Patzinacites, qui voulurent y venir demeurer en se faisant sujets de l'empire; mais on ne les transfera pas tous, & il en resta assez pour inquiéter les Grecs à quelque temps de-là. Pierre Delean, homme né dans l'esclavage, les fit soulever: s'étant sauvé de Constantinople, il alla dans la Bulgarie, & n'eut pas de peine à persuader aux mécontens qu'il étoit fils du roi Gabriel. Ils le proclamerent roi; & le gouverneur de Durazzo ayant voulu appaiser les troubles, fut battu. Un autre parti ayant en même temps offert la couronne à Thiomir ou Thecomir, Delean, qui ne vouloit point de concurrent, le rendit odieux aux peuples, qui le lapiderent. Tout paroissoit le favoriser dans ces commencemens: l'empereur Michel, qui s'étoit avancé pour le combattre, saisi de frayeur, prit la fuite, & laissa tous les équipages sous la garde d'un Bulgare, qui les livra aussitôt au nouveau roi. Durazzo se rendit à lui; il battit les Grecs, & prit Lepante. Un si grand bonheur fut troublé par un accident qui paroissoit devoir produire un effet tout contraire. Alusian, prince de la maison royale, & patrice, mécontent des Grecs, vint dans la Bulgarie vers l'an 1040. Sa naissance ayant fait craindre à Delean qu'on ne songeât à le faire roi, il l'attira à lui, & lui donna le commandement d'une armée de quarante mille hommes pour faire le siége de Thessalonique. Le succès de ce siége fut malheureux; & Alusian s'en prenant à Delean, l'attira à un souper, où il lui fit crever les yeux. Sa perfidie n'auroit apparemment pas été impunie, s'il ne s'étoit soumis aussitôt à l'empire. Les Bulgares ayant perdu leur chef, furent contraints de reprendre le joug, qu'ils secouerent de nouveau sous le regne d'Isaac l'Ange.

Deux freres de la famille royale, nommés *Asan* & *Pierre*, furent les chefs de la révolte, & prirent le titre de rois: non-seulement ils chasserent les Grecs de toute la Bulgarie, mais ils allerent les chercher chez eux; & ils se flaterent même de devenir empereurs de Constantinople, si Fréderic I avoit voulu les seconder. Asan mourut vers l'an 1189, après un regne de neuf ans. Pierre, qui lui survécut peu, eut pour successeur un de ses freres, nommé *Jean*, qui s'étant séparé de l'église grecque pour se réunir à l'église romaine, obtint en 1204 du pape Innocent III, l'érection de l'évêché de Trinove en primatie, & des évêchés de Persthlave & de Welesvude en métropoles. Ce prince fit beaucoup de peine aux François, qui de son temps se rendirent maîtres de Constantinople, & fut tué en 1207 devant Thessalonique, qu'il assiégeoit. Après lui regna *Vorylas* ou *Phrorilas*, fils de sa sœur, qui ayant été battu dès l'année suivante par les François, se trouva hors d'état de conserver une couronne, qui ne lui appartenoit point. Asan en mourant avoit laissé deux fils en bas âge, *Jean Asan* & *Alexandre*, que leurs oncles avoient fait élever d'une maniere convenable à leur naissance. Après leur mort Jean-Asan leva quelques troupes dans la Russie; & s'étant présenté à leur tête, il grossit si bien son parti, qu'il osa assiéger l'usurpateur dans Trinove. On dit que ce siége dura sept ans. Asan, maître du royaume, fit la guerre à Theodore l'Ange, prince d'Epire, le fit prisonnier, lui creva les yeux; & ayant fait sa paix avec lui, il épousa sa fille. Il s'allia ensuite avec Jean Vatace, empereur des Grecs, avec qui il fit le siége de Constantinople en 1235; mais ayant été battu, il fit la paix avec les François, & la rompit aussi aisément pour renouer avec les Grecs, qui n'en purent tirer de grands avantages, parceque le pape Gregoire IX engagea André roi de Hongrie, dont Asan avoit épousé la fille en premieres noces, de lui faire la guerre. Asan II mourut au mois de juin de l'an 1241, & *Caloman* son fils, étoit mort avant la fin de l'an 1245. *Michel*, autre fils d'Asan, succéda à son frere, eut de grandes guerres avec Jean & Theodore Vatace, & fut tué en 1257, par *Caloman* II. Celui-ci étoit fils de cet Alexandre, dont on a dit ci-dessus qu'il étoit le second fils d'Asan I. Uros, prince de Russie, qui avoit marié sa fille au roi Michel, résolut de venger sa mort, & n'eut pas beaucoup de peine: tout plia devant lui; Caloman fut pris & tué, & la couronne offerte à *Mytzes*, homme très-puissant, mais de peu de cœur, qui pour avoir épousé Marie, l'une des filles d'Asan II, n'en fut pas plus estimé de ses sujets.

On ne voit ensuite dans la Bulgarie que des rois détrônés les uns par les autres; & ces guerres civiles firent un tort infini à cet état; car dès l'an 1271, Etienne, roi de Hongrie, obligea les Bulgares à le reconnoître pour leur souverain, & à lui payer tribut, d'où

vient que depuis les rois de Hongrie joignirent à leurs autres titres celui de rois de Bulgarie. *Constantin-Tech*, qui avoit chassé Mytzes, ayant été tué pas *Lachanas*, homme de basse naissance, mais extrêmement ambitieux, & qui prit après cette victoire le titre de roi, l'empereur Michel Paleologue entreprit de faire regner *Jean-Asan* III, fils de Mytzes, & en vint à bout; mais ce prince aussi peu brave que son pere, fut ensuite obligé d'abandonner l'état, & de se réfugier à Constantinople, où sa postérité a fait une assez belle figure. *George Terter*, à qui il avoit donné sa sœur en mariage, & qui lui avoit fait le plus de peine, lui succéda vers l'an 1290, mais il n'eut pas plus de bonheur que lui. Noga, roi des Tartares, étant entré peu après dans ses états, où il n'osa l'attendre. *Similtzes*, alors devenu roi par la faveur de Noga, ne conserva ce titre qu'autant que le conquérant vécut. Il fut détrône par Tzachas, fils & successeur de Noga, qui ayant favorisé *Swestislas*, fils de Terter, en fut assassiné peu de temps après. On assure que celui-ci fit revenir son pere dans la Bulgarie, où il lui fit gouter toutes les douceurs de la liberte dégagée des inquiétudes du gouvernement: son regne fut assez heureux; il prit quelques places aux Grecs, mourut vers l'an 1322, & laissa la couronne à son fils *George-Terter* II, qui regna si peu, que dès l'an 1324, *Michel-Strascimir*, que les peuples avoient proclamé roi, regnoit paisiblement malgré les efforts que les Grecs avoient faits en faveur de Boësilas, qui pour leur faire plaisir s'étoit contenté du titre de Despote. Les historiens représentent Michel comme un prince ambitieux, qui avoit tâché de s'agrandir aux dépens des Grecs, en paroissant favoriser l'un des partis qui troubloient leur repos. Il eut guerre avec Etienne roi de Servie, & fut tué les armes à la main au mois de juillet de l'an 1339. Sa mort avança beaucoup la ruine de l'état. Après une assez courte régence, *Alexandre*, neveu de Michel, acheta la royauté des rois de Servie, en s'engageant à diverses choses envers eux, & entr'autres à leur fournir à leur ordre douze mille hommes de cheval: mais ce prince fit encore bien pis, lorsque devenu amoureux d'une Juive, il entreprit de faire regner les enfans qui naquirent de ce commerce criminel au préjudice de ses enfans légitimes. L'un de ceux-ci, nommé Strascimir, se révolta ouvertement contre son pere, & il auroit fait de grands désordres, s'il ne s'étoit attiré en même temps Louis roi de Hongrie sur les bras. Toutes les places de son gouvernement lui furent alors enlevées: il fut pris lui-même, & n'obtint sa liberté qu'au bout de quelques années. Après la mort d'Alexandre arrivée vers l'an 1350, il fit de nouveaux efforts pour regner préférablement à l'un des fils de la Juive, à qui son pere avoit laissé la couronne; & pour le détrôner, il oublia ses propres intérêts, & souffrit que Sultan Amurat I se rendît maître d'une partie de la Bulgarie. Le reste ne se trouva pas ensuite en état de résister aux Turcs. Sultan Bajazet aussi grand guerrier que son pere, en fit la conquête malgré les remontrances des Hongrois, & ainsi fut détruit un royaume où il y eut toujours un peu de barbarie.

On ne peut indiquer ici tous les auteurs qui ont parlé de la Bulgarie; ce seroit donner une liste des historiens de la Byzantine, ce qui seroit assez inutile. Il suffit d'avertir que la suite des rois, & l'idée de leurs regnes se trouve dans le livre de M. Du Cange, intitulé, *Familiæ Bizantinæ*, *Dalmaticæ*, *&c.*

BULGARINI (Belisario) de Sienne, ville d'Italie, qui vivoit en 1601, lorsque Saturnin Simoni, jurisconsulte, lui dédia un de ses ouvrages, étoit un homme de mérite, qui savoit les langues & les belles lettres. Il écrivit sept ou huit traités, pour faire voir que Dante ignoroit les regles du poëme dramatique. Il composoit d'assez bon vers italiens, & étoit bon faiseur de devises. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, ou Jean Victor Rossi, *Pinac, II, imag. illust. cap.* 21.

BULGARUS DE BULGARIIS, de Boulogne, jurisconsulte célébre, vivoit dans le XII siécle, vers l'an 1160. Sa réputation étoit si grande, que les empereurs & les plus grands princes le prenoient pour arbitre de leurs differends, & que ses décisions avoient souvent la force de loi. Il écrivit divers ouvrages, & commença de mettre en crédit la jurisprudence civile & canonique, qu'il enseigna assez long temps. * Hischard, *in vit. jurisc.* Leandre Alberti, *hist. Bonon.* Alidosi, *Doi. Bolog.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

BULIA, anciennement *Heraclius Fluvius*, petite riviere de la Gréce, coule dans la Livadie, où elle baigne la ville de Bulis, qui lui donne son nom, & se décharge dans le golfe de Lepante, à trois lieues d'Aspropiti, du côté du levant. * Mati, *dict.*

BULIS, *cherchez* BURIS.

BULL (George) évêque de Saint-David, de la secte anglicane, né à Wels, dans la province de Sommerset, le 25 mars 1634. Il commença ses études dans le lieu de sa naissance, & les continua à Tiverton dans la province de Devon. A quatorze ans il eut fait d'assez grands progrès pour être admis dans l'université d'Oxford. Il entra dans le college d'Excester à Oxford en 1648: mais ayant ensuite refusé de prêter les sermens ordonnés par la république d'Angleterre, il se retira de cette ville, après y avoir séjourné deux ans. Il en avoit près de 22, lorsqu'il reçut les ordres sacrés, & fut pourvu d'un petit bénéfice près de Bristol. En 1658, on lui donna la cure de *Suddington Sainte-Marie*, dans la province de Glocester, & quatre ans après on y en joignit une autre. En 1678 il fut fait prébendaire de Glocester, & en 1685 il obtint un bénéfice d'environ 200 liv. sterlin de rente. L'année suivante il fut fait archidiacre de Landoff. La reine Anne lui donna en 1705 l'évêché de Saint-David, où il mourut le 17 février 1710 dans sa 76 année. Il employa la plus grande partie de sa vie à défendre la foi de l'ancienne église sur le mystere de la Trinité; & personne n'éclaircit mieux que lui, dans son temps, la conformité de la doctrine des saints Peres sur ce mystere, quoique cachée sous des expressions différentes: Il les avoit fort lus, & conserva toujours un grand respect pour eux. La justesse & la solidité de son esprit, & sa mémoire sera long-temps très-chere à tous les savans, & ne sera pas indifférente aux théologiens, même catholiques, qui regretteront toujours qu'il ne fût pas né dans le sein de la vraie église, ou qu'il ne se soit pas servi de ses lumieres pour y entrer. Il publia en 1669 son *Harmonia apostolica, seu binæ dissertationes, quarum in priore, doctrina D. Jacobi de justificatione ex operibus explanatur ac defenditur; in posteriore consensus divi Pauli cum Jacobo liquidò demonstratur*, *&c.* Cet ouvrage fit du bruit, & il fut vivement attaqué, ce qui obligea M. Bull à publier quelques brochures pour le défendre. Sa *Defensio Fidei Nicænæ* parut en 1685 & en 1688. Il donna en 1694 son *Judicium ecclesiæ catholicæ trium priorum sæculorum, de necessitate credendi, quòd Dominus noster Jesus-Christus sit verus Deus, assertum contra M. Simonem episcopum.* Son dernier ouvrage latin a pour titre, *Primitiva & apostolica traditio dogmatis in ecclesia catholica recepti de Jesu Christi Salvatoris nostri divinitate asserta, atque evidenter demonstrata contra Danielem Luickerum Borollum ejusque nuperos in Anglia sectatores.* Ce traité se trouve dans le recueil de ses ouvrages latins, publié avec des notes par M. Grabe en 1703. M. Nelson, ami particulier de M. Bull, nous a donné en 1713 à Londres sa vie en anglois, avec un extrait des doctrines fondamentales de la religion, qu'il a défendue dans ses ouvrages latins. * *Mémoires de Trévoux, du mois de juillet* 1714. *Bibliothéque angloise, t.* 1, *part.* 1 p. 250.

BULLE, *Bulla* en latin, en grec βόλλη & βυλλίον, étoit autrefois un ornement des habits, que l'on donnoit aux enfans de qualité. Pline rapporte que Tarquin

quin l'*Ancien* fut le premier qui donna une bulle d'or à son fils, qui n'étant encore âgé que de quatorze ans, avoit tué un des ennemis dans un combat contre les Sabins. Ce même auteur remarque néanmoins que quelques-uns prétendent qu'avant ce temps-là Romulus en avoit donné au fils d'Hostus, le premier né des filles Sabines, après leur enlevement, qui fut depuis appellé Tullus Hostilius. Cet ornement étoit en rond ou en forme de cœur, & on le portoit sur la poitrine. Il avoit été en usage chez les Egyptiens, & il n'y avoit chez les Romains que les fils des magistrats curules qui le portassent. Ils le prenoient à l'âge de quatorze ans, & le quittoient à quinze ans. On étendoit ce nom de bulle à plusieurs autres ornemens de la même figure, que l'on mettoit ou sur les habits, ou sur les armes, ou sur les portiques, & on le donnoit encore aux tables exposées en public, sur lesquelles on marquoit les jours de fêtes. Dans les siécles suivans on a donné le nom de bulle aux actes publics des princes, qui étoient scellés d'un sceau d'or, d'argent ou de plomb, soit à cause que ce sceau étoit semblable aux bulles anciennes que portoient les enfans, ou par allusion à ces tables exposées en public, dont nous venons de parler. Il convenoit particuliérement aux ordonnances des princes qui concernoient le bien public, parcequ'elles étoient patentes & seulement scellées, au lieu que les lettres qui regardoient les particuliers étoient fermées & signées. Ce nom de *Bulle* a demeuré long-temps propre aux édits des princes, & a depuis passé aux concordats faits entre les souverains, autorisés par leur sceau: c'est ainsi qu'on appelle encore l'édit donné par l'empereur Charles IV, pour regler les droits de l'empire, *la Bulle d'Or*. Mais dans les derniers temps ce nom est devenu particulier aux decrets solemnels des papes que l'on nomme communément *Bulles*, parcequ'elles ont un sceau de plomb, (anciennement il étoit quelquefois d'or.) Ce sceau représente d'un côté S. Paul à droite & S. Pierre à gauche, & de l'autre côté le nom du pape avec une devise. La différence qu'il y a entre les bulles & les brefs, ou autres rescripts apostoliques, est que la bulle & le sceau sont de plomb, au lieu que les brefs & les autres rescripts de Rome ne sont scellés qu'en cire, avec ce qu'on appelle l'anneau du pêcheur, ou simplement signés par un cardinal dataire, ou par un secrétaire des brefs. Les papes donnent des bulles non-seulement pour des affaires publiques, mais encore pour des particuliéres, comme sont les provisions de bénéfices, priviléges, &c. Afin qu'elles soient exécutées, il faut les fulminer, c'est-à-dire, que l'un des commissaires à qui elle est adressée doit la publier, & en ce cas il est permis aux parties intéressées d'appeller comme d'abus de la fulmination de la bulle. Les bulles ne sont reçues en France, en Espagne & dans les autres royaumes qu'après qu'elles ont été examinées, & que l'on n'y a rien trouvé de contraire aux droits de l'église & de l'état. * Plinius, *lib.* 33 *cap.* 1. Juvenal, *Sat. V.* Macrobius, *lib.* 1 *Saturnal. cap.* 6. Asconius, *in Ciceronem*. Properce, *Satira IV*. Plutarch. *quæst. Rom.* 99. Mabillon, *de re diplomatica*.

BULLE *In cœna Domini*. On appelle ainsi une bulle qui se lit publiquement le jour de la Céne, c'est-à-dire, le *Jeudi-Saint*, par un cardinal diacre en présence du pape, accompagné des autres cardinaux & des évêques. Elle contient une excommunication contre tous les hérétiques, les contumaces & les désobéissans au saint siége. Après la lecture de cette bulle, le pape jette un flambeau allumé dans la place publique pour marque d'anathême. Dans la bulle du pape Paul III de l'année 1536, il est énoncé dès le commencement, que c'est une ancienne coutume des souverains pontifes, de publier cette excommunication le jour du Jeudi-Saint, pour conserver la pureté de la religion chrétienne, & pour entretenir l'union des fidéles; mais on n'y marque point l'origine de cette cérémonie. Les principaux chefs de cette bulle regardent les hérétiques & leurs fauteurs, les pirates & les corsaires; ceux qui imposent de nouveaux péages; ceux qui falsifient les bulles & les autres lettres apostoliques; ceux qui maltraitent les prélats de l'église; ceux qui troublent ou veulent restreindre la jurisdiction ecclésiastique, même sous prétexte d'empêcher quelques violences, quoiqu'ils soient conseillers ou procureurs généraux des princes séculiers, soit empereurs, rois ou ducs; ceux qui usurpent les biens de l'église, &c. Tous ces cas sont réservés au pape, & nul prêtre n'en peut donner l'absolution, si ce n'est à l'article de la mort. Le concile de Tours en 1510 déclara la bulle *in cœna Domini* insoutenable à l'égard de la France, qui a protesté souvent contre cette bulle en ce qui regarde les droits du roi, & les libertés de l'église Gallicane. En 1580, quelques évêques, pendant le temps des vacations, tâcherent de faire recevoir dans leurs diocèses la bulle *in cœna Domini*, laquelle excommunie, entr'autres, les magistrats qui maintiennent la jurisdiction des princes contre celle des ecclésiastiques. Le procureur général s'en étant plaint, le parlement ordonna que tous les archevêques & évêques qui auroient reçu cette bulle, & ne l'auroient pas publiée, eussent à l'envoyer à la cour; que ceux qui l'auroient fait publier fussent ajournés, & cependant leur revenu saisi; & que quiconque s'opposeroit à cet arrêt, fût réputé rebelle & criminel de leze-majesté. * Mezerai, *histoire de France sous Henri III*.

☞ BULLE D'OR. Les Hongrois appellent ainsi, le décret qu'André II publia en 1222 pour confirmer les anciennes loix, & en établir de nouvelles. * *Hist. des revol. de Hongrie.* t. 1 p. 41, 42, 43.

BULLE DOR, édit ou constitution impériale faite par l'empereur Charles IV dans la diéte ou assemblée des états tenue à Nuremberg au mois de janvier 1356. Elle est ainsi appellée, parcequ'il y a un sceau d'or en forme de bulle, attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel est représenté d'un côté l'empereur assis en son trône, & de l'autre le Capitole de Rome. On la nomme aussi *Caroline*, à cause de Charles IV. Cette bulle d'or contient trente chapitres, touchant la forme & les cérémonies de l'élection des empereurs, le nombre, les fonctions & les droits des électeurs, & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'empire. Il n'y eut que vingt-trois articles arrêtés dans cette assemblée, lesquels furent lus, & publiés en présence de l'empereur assis dans son trône, la couronne sur la tête, & revêtu de tous les ornemens imperiaux, & du consentement de tous les princes & états de l'empire. Sur la fin de l'année, dans une autre diéte qui se tint à Metz, il fit ajouter à cette bulle les sept autres articles, qui furent aussi publiés en présence des mêmes électeurs, princes & états de l'empire, du cardinal évêque d'Albe, & de Charles, fils aîné de France, duc de Normandie & dauphin de Viennois, neveu de l'empereur.

Le premier chapitre ordonne comment & par qui les électeurs doivent être conduits au lieu où se fera l'élection d'un roi des Romains. Le second chapitre, comment cette élection se doit faire. Le troisiéme regle la séance des archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves. Le quatriéme parle des fonctions & du rang des princes électeurs en commun. Le cinquiéme, des droits du comte palatin du Rhin, & du duc de Saxe. Le sixiéme, de la comparaison des princes électeurs avec les autres princes communs. Le septiéme, de la maniere que les fils succédent aux princes électeurs leurs peres. Le huitiéme, de la jurisdiction du roi de Bohême, & du privilége des habitans de ce royaume. Le neuviéme, des mines d'or, d'argent & d'autres métaux, qui sont & seront découvertes dans le royaume de Bohême, & dans les

principautés & terres des électeurs. Le dixiéme, du droit de faire battre monnoie. Le onziéme chapitre regle la jurisdiction des princes électeurs. Le douziéme, les assemblées des mêmes électeurs. Le treiziéme révoque les priviléges qui seroient accordés par l'empereur, au préjudice du droit des électeurs de l'empire. Le quatorziéme parle du devoir des vassaux & feudataires envers leurs seigneurs. Le quinziéme, des conspirations, ligues ou sociétés illicites. Le seiziéme des *Phalburgers*, qui se font recevoir bourgeois d'autres villes, au préjudice de leur seigneur. Le dix-septiéme, des défis ou appels, & des violences injustes. Le dix-huitiéme contient la forme de mander les électeurs, pour élire un roi des Romains. Le dix-neuviéme, la forme de la procuration que doit donner l'électeur, qui enverra un ambassadeur pour lui à l'élection. Le vingtiéme ordonne que la qualité d'électeur soit attachée inséparablement à la principauté des électeurs: ensorte que quiconque jouit de la principauté, jouisse aussi du droit d'élire. Le vingt-uniéme regle l'ordre de la marche entre les électeurs ecclésiastiques. Le vingt-deuxiéme, celui de la marche des électeurs séculiers. Le vingt-troisiéme, la prééminence des archevêques électeurs dans les cérémonies de l'église. Le vingt-quatriéme chapitre, qui est le premier des articles publiés en la diéte de Metz, ordonne de quelle maniere doivent être punis ceux qui oseront former quelque complot, pour attenter à la vie des princes électeurs. Le vingt-cinquiéme défend les démembremens & partages, que l'on voudroit faire des principautés électorales. Le vingt-sixiéme parle du rang des électeurs dans la marche de l'empereur, vers le lieu où il doit tenir sa séance impériale. Le vingt-septiéme, des fonctions des mêmes princes, lors de la séance & cour solemnelle. Le vingt-huitiéme, de la table de l'empereur, & des sept tables pour les sept électeurs. Le vingt-neuviéme, des droits dus aux officiers de l'empereur par les princes qui lui font hommage de leurs fiefs. Enfin, le trentiéme, de l'obligation qu'ont les princes électeurs, de savoir la langue allemande, la sclavone, l'italienne & la latine.

L'empereur Charles IV ayant apporté toutes les formalités nécessaires à cet édit pour en faire une loi fondamentale de l'empire, il commença à le faire exécuter par le service qu'il désira que les princes électeurs & autres officiers de la couronne lui rendissent; ce qui s'observa dans un festin magnifique qu'il fit le lendemain. L'empereur & l'impératrice, vêtus des ornemens impériaux, ayant entendu une messe solemnelle, accompagnés de tous les prélats & de tous les princes, se rendirent au lieu où le festin étoit préparé. C'étoit au milieu de la place publique, où l'on avoit élevé une estrade, sur laquelle étoit la table de l'empereur. Aussitôt que l'empereur & l'impératrice furent placés, les trois électeurs ecclésiastiques; savoir l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Trèves & l'archevêque de Cologne vinrent à cheval comme archichanceliers de l'empire; le premier étant archichancelier d'Allemagne; le second, des Gaules, & le troisiéme, d'Italie. Chacun avoit un sceau attaché au col, & une lettre à la main droite. Ensuite marchoient les quatre autres électeurs séculiers, aussi à cheval. Le duc de Saxe arriva le premier, ayant un picotin d'argent, plein d'avoine en sa main droite, comme archimaréchal de l'empire; & ayant mis pied à terre, il indiqua à ses collégues les places qui leur étoient destinées. Le marquis de Brandebourg étant descendu de cheval, donna à laver à l'empereur & à l'impératrice, avec une éguiere d'or, dans un bassin d'or. Le comte palatin du Rhin servit les plats d'or, avec leur viande, sur la table impériale. Le duc de Luxembourg, neveu de l'empereur, faisant l'office du roi de Bohême, qui étoit l'empereur même, mit sur le coin de la table un flacon d'or plein de vin, & en présenta à l'empereur dans un gobelet d'or. Après les électeurs, marcherent à cheval, le marquis de Misnie & le comte de Schwartzembourg, tous deux grands-veneurs, sonnant du cor, & suivis de leurs chasseurs avec leurs chiens. Ils tuerent devant l'empereur un grand cerf & un gros sanglier. A la fin du dîner, l'empereur fit de riches présens aux électeurs, aux princes, aux comtes, & aux seigneurs, qu'il congédia, après avoir mis en pratique la bulle d'or par cette cérémonie solemnelle. * Heiss, *histoire de l'empire*, *l. 2.*

BULLEN (Anne de) *cherchez* BOULEN.

BULLERBORN, fontaine célébre proche du village d'Oldembeck, dans la forêt de Teuteberg, ou de Dethmold en Westphalie, est ainsi appellée du mot allemand *Bulleren*, qui signifie *faire grand bruit*, d'où vient qu'on la nomme en latin *Fons tumultuarius*, & ce nom lui a été donné, parceque l'on entend un murmure & un siflement extraordinaire, lorsque ses eaux vont sortir de leur source. Cette fontaine a une qualité merveilleuse; car après avoir coulé environ une heure, elle cesse pendant trois heures, & elle recommence ensuite à couler; puis elle retient encore ses eaux, pour les répandre comme auparavant, & continue ainsi par une vicissitude tout-à-fait surprenante, mais dont les temps ne sont pas toujours réglés. Les eaux de cette source sont abondantes, mais leur cours ne s'étend pas au-delà d'une lieue; & au bout de cet espace, elles se précipitent dans des abîmes souterrains. L'an 1630, au mois de décembre, les protestans de la Hesse étant entrés dans le diocèse de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ses eaux avec tant d'abondance, qu'elles faisoient tourner les moulins d'une forge, tarit tout-à-coup, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorsque les ennemis eurent quitté ce pays. Quelques-uns disent qu'elle ne coule plus par intervalles, comme auparavant; & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de siécles, cessa en 1638, depuis lequel temps elle donne ses eaux continuellement comme les autres sources. * *Mon. Paderb.* imprimés en 1672.

BULLES, petite ville ou bourg de l'Isle de France, dans le Beauvaisis sur la Bresche, à quatre lieues de la ville de Beauvais vers l'orient. * Mati, *dict.*

BULLINGBROOK, bourg d'Angleterre, dans la partie du côté de Lincoln, qu'on appelle Lindsei, est situé dans un fond, près de la source d'une riviere, & est célébre pour avoir été le lieu de la naissance du roi d'Angleterre Henri IV, qu'on appelloit à cause de cela *Henri de Bullingbrock*; & depuis ce temps, ç'a été un des titres des rois d'Angleterre. En 1624, Jacques I en fit un comté, en créant comte de Bullingbrook, Olivier, lord de S. Jean de Bletsoë, lequel tiroit son origine de Marguerite Beauchamp, grand'mere du roi Henri VII, duquel comté le titre parvint en droite ligne à Pawlet de Saint-Jean, comte de Bullingbrook, sous le regne de Guillaume III. La reine Anne confera ce titre à M. de Saint-Jean, qu'elle fit aussi secrétaire d'état, & qui a eu tant de part aux affaires & aux révolutions arrivées les dernieres années du regne de cette princesse * *Dict. anglois. Mémoires du temps.*

BULLINGER (Henri) ministre Zuinglien à Zurich, naquit le 18 juillet 1504, à Bremgarten, qui est un bourg dans la Suisse, situé sur la riviere de Russ, près de Zurich. Dès sa plus tendre jeunesse, deux accidens considérables penserent lui causer la mort. Une maladie très-dangereuse, dont toute la malignité étoit causée par une fiévre pourpreuse, l'avoit si fort épuisé, que n'ayant presque aucune force, & ses parens croyant qu'il étoit mort, envoyerent chercher des personnes pour l'ensevelir: leur surprise fut extrême quand ils apperçurent encore un reste de vie dans cet enfant: ils redoublerent leurs soins, qui ne furent pas inutiles; car le jeune Bullinger recouvra la santé. Peu de temps après une chute dangereuse & imprévue jetta ses parens dans le même embaras, mais l'habileté & le soin des medecins les consola de ce nouvel accident. Sitôt

que Bullinger eut atteint l'âge de douze ans, son pere & sa mere l'envoyerent à Emmeric, ville d'Allemagne, où il étudia pendant trois ans, après lesquels son pere lui refusant le nécessaire, il fut obligé de mandier son pain. D'Emmeric il alla à Cologne, y étudia la logique, & obtint le degré de maître-ès-arts l'an 1520, n'étant encore âgé que de seize ans. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie, du droit canon, & à la lecture des peres. Il avoit formé le dessein de se retirer parmi les chartreux; mais la lecture des écrits de Melanchton & des prétendus réformateurs de ce temps-là lui fit changer de dessein, & lui inspira de l'éloignement & du mépris pour la doctrine de l'église: il ne s'en sépara pas néanmoins d'abord. Il retourna dans la maison paternelle à l'âge de dix-huit ans. A vingt-trois il fut appellé dans l'abbaye de la Chapelle pour y enseigner la théologie; mais il aima mieux aller enseigner les lettres humaines à Zurich. C'étoit en 1527. Il y fit connoissance, & se lia étroitement d'amitié avec Zuingle, dont il embrassa & défendit les sentimens jusqu'à la mort. Quelque temps après la ville de Zurich s'étant déclarée pour cette nouvelle doctrine, on y pilla les églises & les maisons religieuses, on exhuma les corps morts, on jetta les reliques qui étoient dans les églises, & on profana les choses saintes. Bullinger eut part à ces désordres, qu'il vit avec plaisir, & depuis il fut quelque temps ministre dans le lieu de sa naissance. Après la victoire que les Suisses catholiques remporterent sur les prétendus réformés, Bullinger se réfugia à Zurich: & comme sa doctrine avoit quelque chose de singulier, cette singularité lui fit des affaires avec les calvinistes & avec les luthériens. Les calvinistes, en s'expliquant sur l'eucharistie, tomberent dans son sentiment; mais la querelle qu'il eut avec Brentius fut plus longue & plus fâcheuse. Bullinger dit dans la préface sur l'Apocalypse, qu'il n'y aura point d'autre antechrist que le pape, & il accuse S. Jean d'avoir pensé tomber dans un acte d'idolatrie, parcequ'il voulut adorer l'ange. Bullinger a écrit divers ouvrages, qu'on a recueillis en dix volumes. Il eut six fils & cinq filles d'Anne Adischviller, qu'il épousa l'an 1529, & il mourut le 17 septembre de l'an 1575, âgé de 71 ans. On a quelques-unes de ses lettres, dans le recueil intitulé *Illustrium & clarorum virorum epistolæ selectiores*, Harlingæ Frisiorum, 1669 *in-8°*. * Melchior Adam, *in vit theol. German.* De Thou, *hist.* Sanderus, *hæres.* 233. Onuphre, *A. C.* 1549. Sponde, 1531. Florimond de Raymond, *l.* 3. *c.* 5. *num.* 1. Genebrard *en Pie IV.* Bayle, *diction critiq.*

BULLION (Claude de) marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, &c. surintendant des finances, garde des sceaux des ordres du roi, & président à mortier au parlement de Paris dans le XVII siécle, fut souvent employé par les rois Henri *le Grand* & Louis *le Juste*, en diverses négociations, ambassades, traités & autres affaires importantes; fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1599, maître des requêtes en 1605, puis conseiller d'état ordinaire. En 1632, le roi Louis XIII lui donna la surintendance de ses finances, & peu après l'honora de la charge de garde des sceaux de ses ordres. Ce monarque voulant encore récompenser le sieur de Bullion des services qu'il avoit rendus à l'état pendant plus de trente années, créa en sa faveur un office de président à mortier au parlement de Paris, où il fut reçu au mois de février de l'an 1636. Il mourut d'apoplexie le 22 décembre 1640, en réputation d'avoir été l'un des plus habiles ministres de son siécle.

Il étoit petit-fils de Claude de Bullion, seigneur du Layer & de Senecé, secrétaire du roi, originaire de Mâcon, qui épousa *Claude* Vincent, dont il eut entre autres enfans Jean, qui suit; & *Claude* de Bullion, seigneur du Layer, qui de *Marguerite* de la porte, eut entr'autres enfans *Pierre* de Bullion, seigneur du Layer & de Reclainville, conseiller au parlement, lequel épousa *Marie* Hatte, fille d'*Euverte*, seigneur de Nuisement, & de *Marie* de Marreau, dont il eut entr'autres enfans *Louise* de Bullion, mariée en 1640, à *Jean-Eléonor* de Rochechoüart, marquis de Montpipeau.

II. Jean de Bullion, seigneur d'Argni, &c. conseiller au parlement, fut pourvu de la charge de maître des requêtes en 1572, qu'il exerça jusqu'en 1588. Il épousa *Charlotte* de Lamoignon, fille de *Charles*, seigneur de Basville, maître des requêtes, & de *Charlotte* de Besançon, dont il eut Claude, qui suit; *Jean*, conseiller au parlement de Dijon, puis en celui de Metz, & président en la cour des aides de Dauphiné, établie à Vienne; Henri, qui a fait *la branche des seigneurs de* Fontenai *& de* Courci, *rapportée ci-après; Charlotte*, mariée à *N.* seigneur de Brosses, bailli du pays de Gex; & *Françoise* de Bullion, alliée 1. à *Jean* Anjorran, seigneur de Claye, conseiller au parlement: 2. à *Pierre* Hatte, seigneur de Saint-Mars, aussi conseiller au parlement.

III. Claude de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, &c. surintendant des finances, garde des sceaux des ordres du roi, & président au parlement, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 22 décembre 1640. Il épousa par contrat du 22 janvier 1612, *Angelique* Faure, fille de *Guichard* Faure, secrétaire du roi, & de *Magdeléne* Brulart, sœur de *Nicolas*, seigneur de Silleri, chancelier de France, dont il eut Noel, qui suit; François, qui a fait *la branche des marquis de* Montlouet, *rapportée ci-après*; *Pierre*, abbé de S. Faron de Meaux, mort le 30 novembre 1659. Claude, qui a fait *la branche des marquis d'*Atilli *& de* Longchesne, *aussi mentionnée ci-après*; & *Marie* de Bullion, alliée à *Pomponne* de Belliévre, premier président du parlement, morte sans postérité le 11 mai 1649.

IV. Noel de Bullion, seigneur de Bonnelles, marquis de Gallardon, &c. président au parlement en survivance de son pere, dont il donna sa démission pour être reçu conseiller d'honneur. Il fut pourvu de la charge de greffier des ordres du roi en juin 1643, dont il se démit en 1656, & mourut le 3 août 1670. Il épousa par contrat du 24 février 1639, *Charlotte* de Prie, fille de *Louis*, marquis de Touci, &c. & de *Françoise* de Saint-Gelais, morte le 14 novembre 1700, âgée de 78 ans, dont il eut *Armand-Claude*, seigneur d'Esclimont, marquis de Gallardon, premier écuyer de la grande écurie du roi, mort sans alliance le 27 novembre 1671, âgé de 27 ans; *Alfonse Noël*, marquis de Fervaques, capitaine lieutenant des chevaux legers de la reine, gouverneur du Maine, Perche & comté de Laval, mort sans alliance le 30 mai 1690, âgé de 53 ans; Charles-Denys, qui suit; & *N.* de Bullion, morte jeune.

V. Charles-Denys de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, Esclimont, prevôt de la ville, prevôté & vicomté de Paris, gouverneur de la province du Maine, Perche & comté de Laval, mourut le 20 mai 1721. Il épousa le 21 décembre 1677, *Marie-Anne* Rouillé, fille de *Jean*, comte de Meslai, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* de Comans-d'Astric, morte le 29 septembre 1714, âgé de 55 ans, dont il eut 1. *Jean-Claude*, marquis de Bonnelles, lieutenant de roi au pays Chartrain, brigadier de cavalerie, & mestre de camp du régiment royal de Roussillon, mort sans alliance des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le 7 septembre 1706; 2. Anne-Jacques, qui suit; 3. *Charles-Jean-Baptiste* seigneur de Marli, mort le 17 décembre 1699, en sa 17 année; 4. *Auguste-Léon*, marquis de Bonnelles, reçu chevalier de Malte en 1697, mestre de camp d'un régiment de dragons; 5. *Gabriel-Jerôme*, comte d'Esclimont, mestre de camp du régiment de Provence, & prevôt de Paris; 6. *Anne-Marie-Marguerite*, alliée le 13 mars 1706, à *Jean-Charles* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France, &c; 7. *Elizabeth-Anne-Antoinette*, mariée le 2 décembre 1707, à *Frederic-Guillaume* de la Tremoil-

le, prince de Talmont, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Sar-Louis; 8. 9. *Anne-Therese*, & *Marie-Therese* de Bullion, religieuses aux filles Sainte Marie de Chaillot.

VI. Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervaques, &c. maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de la province du Maine, Perche & comté de Laval, & lieutenant de roi au pays Chartrain, a épousé le 27 mars 1708, *Marie-Magdeléne* Gigaut, fille de *Louis-Christophe*, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, gouverneur du château de Vincennes, & premier écuyer de madame la dauphine, & de *Marie-Olympe-Emanuelle*, dont des enfans.

Branche des marquis de Montlouet.

IV. François de Bullion, second fils de Claude, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, &c. surintendant des finances, président au parlement, &c. & d'*Angelique* Faure, fut marquis de Montlouet, baron de Maule, &c. premier écuyer de la grande écurie du roi, & se tua par accident en juillet 1671. Il épousa *Louise-Henriette* Rouault, dame de Thiembrune, fille d'*Aloph*, seigneur de Thiembrune, & de *Marguerite* de Theon, sa seconde femme, morte en avril 1687, dont il eut *Louis*, comte de Thiembrune, mort en 1688, sans alliance; 2. *Léon* comte de Thiembrune, mort en 1690, sans alliance; 3. Remi, qui suit; 4. *Henri-Charles*, marquis de S. Amant, qui épousa le 28 novembre 1694, *Eulalie* de Vauvré, dont des enfans; 5. *Claude* comte de Montlouet, seigneur de Preures, épousa *Françoise* le Bel, & mourut en .... laissant postérité; 6. 7. *Henri* & *François*, morts; 8. *Claude*, morte sans alliance; 9. *Marie-Angelique*, alliée le 23 juillet 1674, à *Joseph-Emanuel-Joachim* Rouault, marquis de saint Valerie, son cousin; 10. *Marguerite-Angelique*, abbesse de saint Corentin; 11. *Louise-Henriette*, religieuse à Chaillot; & 12. *Henriette-Françoise* de Bullion, damoiselle de Montlouet.

V. Remi de Bullion, marquis de Montlouet, épousa le 27 septembre 1697, *Françoise* Bailli, morte le 13 octobre 1717, dont des enfans.

Branche des marquis d'Atilli et de Longchesne.

IV. Claude de Bullion, quatriéme fils de Claude, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, &c. surintendant des finances, & président au parlement, & d'*Angelique* Faure, fut marquis d'Atilli, Pamphou, seigneur de Longchesne, Villiers, &c. & mourut le 14 janvier 1677. Il épousa *Perrette* Meusnier morte le 13 décembre 1706, âgée de 80 ans, dont il eut 1. Claude-Louis, qui suit; 2. *François* marquis de Longchesne, qui épousa *Catherine-Henriette* de Senneterre, fille de *Henri*, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne* d'Angennes, dont il eut *Anonime*, marquis de Longchesne, capitaine au régiment de Piémont, qui fut tué à Paris dans une rencontre la nuit du 3 au 4 décembre 1711; & *Henri* de Bullion, mort sur mer; 3. *Joseph*, marquis de Mezelan, seigneur de Villiers, de Launai & du petit Mont; & *Angelique* de Bullion, mariée à *Christophe* de la Tour-saint-Vidal, marquis de Choisinet, morte sans enfans le 16 mai 1716.

V. Claude-Louis de Bullion, marquis d'Atilli, seigneur de Launai, Igé, &c. mourut le 18 juin 1693. Il épousa le 18 avril 1680, *Marie-Catherine* de Beauvau, fille de *Jacques*, marquis de Riurau, & de *Diane-Marie* du Campet du Saujon. Elle prit une seconde alliance avec *Pierre* de Barville, seigneur de Naucei, lieutenant de roi au fort de Berrault, ayant eu de son premier mariage Claude-Louis, marquis d'Atilli, âgé de 13 ans en 1705; *Catherine-Marie-Anne*, mariée le 11 décembre 1704, à *Pierre* Rouxelin, seigneur de Montcourt, grand maître des eaux & forêts de Touraine; & *Eléonore-Magdeléne* de Bullion, alliée le 2 mai 1711, à *Charles-Henri* le Sesne de Menilles, seigneur de Bourneuf, capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin François.

Branche des marquis de Courci, seigneurs de Fontenai.

III. Henri de Bullion, fils puîné de Jean, seigneur d'Argni, maître des requêtes, & de *Charlotte* de Lamoignon, fut conseiller d'état, & mourut le 18 août 1658. Il épousa *Marie* Eustache, morte en février 1658, dont il eut Henri, qui suit; & *Angelique* de Bullion.

IV. Henri de Bullion, marquis de Courci, seigneur de Fontenai, Basonville, fut reçu conseiller au parlement le 31 décembre 1647, & mourut le 22 janvier 1689. Il épousa *Magdeléne* de Vassan, fille de *Jacques*, seigneur de Morsan, &c. trésorier des parties casuelles, & de *Magdeléne* Bailli, morte le 25 avril 1709, dont il eut 1. Jean-Louis, qui suit; 2. *Charles*, prémier chambellan de Philippe de France, duc d'Orléans, mort en 1722, laissant d'*Elizabeth* Ridel de Plainesevette une fille unique *Magdeléne Charlotte* de Bullion, mariée à *Paul* de Roux, marquis de Courbons, avocat général au parlement d'Aix, morte le 8 août 1723; & 3. *Angelique-Charlotte* de Bullion, mariée à *Gabriel* Passart, conseiller au parlement.

V. Jean-Louis de Bullion, comte de Fontenai, marquis de Courci, &c. fut reçu conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais le 21 mars 1689. Il épousa *Marie-Geneviéve* Pinette de Charmois, fille de *Jacques* Pinette de Charmois, maître des comptes, & secrétaire des commandemens de madame la duchesse de Guise, & de *Geneviéve* Hallé, morte le 1 mai 1704, dont il a eu *Marie-Magdeléne*, alliée le 5 janvier 1706, à *Henri-Louis* le Maistre, seigneur de Bellejame, conseiller au parlement; & *Marie-Françoise* de Bullion, mariée en juin 1717, à *Joseph-Simon* de Laistre, secrétaire du conseil. * Dupleix, *histoire de France en Louis XIII.* Blanchard, *hist. des présidens du parlement.* Le P. Anselme, *catal. des chevaliers du Saint Esprit, &c.*

BULLIOUD (Symphorien) de Lyon, d'une famille féconde en gens de lettres, eut pour pere Guillaume Bullioud, docteur ès loix, juge ordinaire de l'église de Lyon, homme très-habile, qui mourut le 24 décembre 1498, & pour mere *Catherine* Varinier, fille de Jean seigneur de Tanay. Symphorien se distingua aussi dans le XVI siécle par son esprit, & par les dignités où il fut élevé. Après avoir été chanoine de S. Just à Lyon, & conseiller-clerc au parlement de Paris, il fut successivement évêque de Glandeves, de Bazas & de Soissons. Lorsqu'il eut été élevé à l'épiscopat, il résigna sa charge de conseiller à Maurice Bullioud son cousin, celui-là même à qui Benoît de Court (*Benedictus Curtius*) dédia en 1538 son commentaire latin sur les arrêts d'amour, (*arresta amorum*). Maurice Bullioud fut aussi prieur de S. Samson d'Orléans, & doyen de l'église de S. Marcel à Paris, & mourut le 27 mai 1541, comme on le voit par son épitaphe, qui est dans la chapelle de Longueil, dans l'église des cordeliers. Symphorien étant évêque de Glandeves, Louis XII l'envoya à Milan en qualité de gouverneur en 1509. La même année il l'envoya à Rome en qualité de son ambassadeur, & il y demeura jusqu'en 1512. Il paroît qu'il assista encore en 1512 au II concile de Pise, lorsque celui-ci eut été transferé à Lyon: mais la même année il renonça solemnellement à ce concile dans celui de Latran à Rome, où il fut envoyé avec les évêques de Lizieux, de Châlons-sur-Saone, d'Amiens, & d'Angoulême. Ces évêques firent leur renonciation au concile de Pise, & souscrivirent à celui de Latran, au nom de l'église Gallicane. Vers le même temps, Symphorien Bullioud fut fait un des douze aumôniers de la chapelle du roi: la charge de grand aumônier n'avoit point encore été créée: elle ne le fut que sous François I. Ce dernier prince nomma Bullioud grand maître de son oratoire, le transféra à l'évêché de Ba-

zas vers 1516, & le fit conseiller d'état. Bullioud permuta en 1528 avec Foucaud de Bonneval, évêque de Soissons, & ce fut le dernier siége qu'il remplit : il n'y siéga que cinq ans, quatre mois & huit jours. Il mourut dans cette ville le 5 janvier 1533. C'est à tort qu'on le trouve nommé dans nos historiens *Bouilloud, de Bouillon*, *Bouliaud* & *Bruaud*, & que quelques-uns l'ont fait évêque de Laon. On a de lui des statuts synodaux en latin, imprimés *in*-4° & *in*-8°, à Paris en 1532. Le pere le Long en parle dans sa bibliothéque historique de la France. Symphorien Bullioud aimoit les savans, & l'on prétend que ce fut lui qui fit connoître Henri - Corneille Agrippa à la cour de France, qui étoit à Lyon pour lors. Agrippa vint dans cette ville en 1524. On a fait cette épitaphe pour Bullioud :

Pax populi, clerique decus, patriæque patronus,
Symphorianus, amor Galliæ & urbis, obit.
Quisquis ades, memorare precor, dilecte viator,
Mors quòd certa, brevis gloria, vita vapor.

* *Symphorianus* de Bullioud, *Lugd. olim episcop. Glandat. Vasat. & Suession*, &c. Le pere Colonia, jésuite, *hist. litt. de Lyon*. Cet auteur n'a point fait usage de l'ouvrage que nous venons de citer, qui est très-détaillé & exact.

BULLIOUD (Pierre) procureur général au parlement de Dombes, & procureur du roi dans le présidial de Lyon, étoit parent du précédent, & un personnage très-savant. Il y a eu peu de personnes de son siécle qui aient mieux sû que lui les langues savantes, & surtout l'hébraïque, la syriaque, la grecque & la latine. Genebrard qui avoit été son maître à Paris, l'estimoit beaucoup. Le pere Colonia dit que Bullioud étant à Lyon en 1589, y vit Genebrard, pour lors archevêque d'Aix, & qu'il eut l'honneur de donner à dîner à ce prélat, avec le cardinal Cajetan, le pere Bellarmin, depuis cardinal, le célébre franciscain Panigarolle, depuis évêque d'Ast, & plusieurs savans de la ville de Lyon. Ce festin fut appellé le *festin d'Agathon ou des sept sages de la Gréce*. Mais ce fait n'a pu arriver en 1589, si l'on dit que Genebrard étoit archevêque d'Aix: car il n'eut cet archevêché qu'en 1592, & il n'en prit possession que le 9 septembre 1593. Pierre Bullioud mourut en 1593 à Paris, où il avoit été député vers Henri IV, par le consulat, dont il étoit premier échevin. Il fut enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, & dans le tombeau du chancelier Bellievre, dont il étoit proche parent. Les principaux ouvrages qu'il a laissés sont : *La fleur des explications anciennes & nouvelles sur les quatre évangelistes*, *in*-4°, à Lyon en 1596 & 1628. Un discours prononcé dans sa jeunesse le jour de S. Thomas, à la création des échevins de Lyon, & plusieurs autres qui sont encore manuscrits, comme un commentaire latin sur les actes des apôtres, & sur toutes les épîtres de S. Paul. Une version françoise des cent bénédictions hébraïques du talmud; des notes sur le *Commonitorium* de Vincent de Lerins, &c. * Le pere Colonia, *hist. littéraire de Lyon*. Le pere le Long, *bibliothéque sacrée, seconde partie*.

BULLIOUD (Pierre) jésuite, fils du précédent, naquit à Lyon au commencement du XVII siécle, ou à la fin du seiziéme. Il a fait des notes sur la vie de saint Trivier, & l'histoire de *Symphorien* Bullioud son parent, *dont on a parlé plus haut*. Ce dernier ouvrage est intitulé : *Symphorianus de Bullioud, Lugdunensis, olim episcopus Glandatensis, Vasatensis, & Suessionensis, è tenebris historiæ eductus in lucem*, à Lyon en 1645 *in*-4°. Le pere Colonia ne cite point cet ouvrage dans son *histoire littéraire de Lyon*; mais il donne au P. Bullioud des mémoires manuscrits latins sur l'histoire sacrée & profane de la ville de Lyon, & il remarque que l'auteur n'y fait paroître aucun gout pour la saine critique. * Le pere Colonia, *hist. littéraire de Lyon*. Le Le Long, *biblioth. des historiens de France*, *page* 189.

BULTEAU (Louis) auteur François du XVII siécle, autant distingué par sa piété, que par ses divers ouvrages, naquit à Rouen en 1625. Il succeda en la charge de secrétaire du roi à *Louis* Bulteau son oncle, qui en avoit été pourvu en 1611; & après un exercice de quatorze années, son amour pour la retraite l'engagea de résigner cette charge en 1661 à *Charles* Bulteau son frere, qui devint dans la suite doyen de sa compagnie, & qui fut aussi amateur des belles lettres, qu'il cultiva, & qui se fit un plaisir d'augmenter sa bibliothéque; en sorte qu'il la rendit aussi rare & aussi curieuse, qu'un particulier en pût avoir. Il fut auteur d'un *traité sur la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne*, qui fut imprimé en 1675, & mourut le 28 mai 1710, âgé de 84 ans. *Louis* Bulteau s'étant ainsi débarassé des soins du monde, ne pensa plus qu'à mener une vie cachée : il se retira dans l'abbaye de Jumieges en Normandie, d'où il vint quelque années après en celle de S. Germain des Prez à Paris; & là parmi les Benedictins de la congrégation de S. Maur, conservant l'habit d'un ecclésiastique séculier, quoiqu'il ne fût point engagé dans les ordres, il se fit par humilité frere commis, & y vécut presque comme un religieux. La sublimité de son génie, qu'il cherchoit à renfermer sous une très-grande humilité, le fit connoître & se manifesta malgré lui dans la composition de plusieurs livres écrits en françois, avec toute la pureté que l'on pouvoit desirer dans un siécle très - délicat. Les premiers essais de sa plume furent des traductions; savoir celle du petit livre de morale de Jean-Louis Vivès, qui a pour titre : *Introduction à la sagesse*, & celle du livre intitulé : *Cura clericalis*, l'un & l'autre en 1670. L'année suivante il donna au public une *défense des sentimens de Lactance sur l'usure*, contre Servatius Gallæus, ministre protestant en Zelande. *L'essai de l'histoire monastique d'Orient*, parut en 1680, & fut suivi en 1684 d'un *abrégé de l'histoire de l'ordre de S. Benoît*, en 2 vol. *in*-4°. Il fit imprimer en 1668 la *défense des droits de l'abbaye de S. Germain des Prez*, traduite du latin de Dom Robert Quatremaire, sans avertir que cette traduction est de lui, ni même que c'est une traduction. Il traduisit en 1689 les *dialogues de S. Gregoire*, & enrichit cette traduction d'une *préface* très-recherchée, & de plusieurs notes savantes & curieuses. Cet ouvrage devoit être suivi de plusieurs autres, & principalement d'une *histoire du X siécle de l'ordre monastique*, à laquelle il donnoit la derniere main lorsque la mort le surprit. Il y faisoit voir que ce siécle, que tous les écrivains ecclésiastiques ont traité de siécle d'ignorance, avoit cependant produit plusieurs hommes recommandables, non pas à la vérité par des ouvrages polémiques, y ayant eu peu d'hérétiques en ce temps-là, mais par des écrits très - solides sur quantité de matieres importantes; gens outre cela très-distingués par leur vertu. La modestie de M. Bulteau fut si grande, qu'il ne mit jamais son nom à ses livres, mais les savans lui ont rendu la justice qu'il méritoit. Plusieurs d'entr'eux le consultoient souvent sur leurs ouvrages; & comme il étoit ami ardent & officieux, il se chargeoit & s'aquittoit volontiers des soins qu'on exigeoit de lui, par la connoissance qu'il avoit des langues grecque, latine, italienne & espagnole, & parcequ'il possédoit en perfection toute la délicatesse de la langue françoise. Il étoit de plus très-habile dans les mathématiques, s'y étant appliqué dans ses jeunes années, aussi-bien qu'à la poësie latine & françoise. Enfin une apopléxie le surprit chez un de ses amis, dont il mourut en l'abbaye de S. Germain des Prez le 13 avril 1693, âgé de 68 ans. On a encore de lui le *faux dépôt*, ou *réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*, *in*-12 à Lyon 1674. Ce fut lui aussi qui traduisit du latin en françois l'*Epitre dédicatoire*, qui est à la tête du 1 vol. de S. Augustin, telle qu'elle fut présentée à Louis XIV. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII siécle. Mémoires du temps*. D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit.* des auteurs la congrégation de S. Maur.

BULSTRODE (Richard) chevalier, s'est distingué

pendant les guerres civiles d'Angleterre, au service du roi Charles I. Il fut fait en conséquence aide de camp dans l'armée du roi. Lorsque la famille royale fut rétablie, il eut un emploi à la cour. Quelque temps après, Charles II le nomma pour être son résident à la cour de Bruxelles. Jacques II ayant succedé à ce prince, il donna au chevalier Bulstrode le titre d'envoyé à la même cour. Le ministere de M. Bulstrode dura environ trente ans. Pendant tout ce temps-là, il entretint correspondance avec la plupart des cours de l'Europe, comme cela paroît par ses lettres qui étoient, ou qui sont encore entre les mains de M. son fils. Il suivit le roi Jacques en France, où il a vécu dans la retraite environ vingt ans. Il est mort à l'âge de cent & un ans, nous ignorons en quelle année. Il connoissoit bien l'homme, & comme sa vie avoit été fort diversifiée, il étoit très-capable de donner aux autres de bons avis sur la maniere dont ils doivent se conduire dans les différens états où il s'est trouvé lui-même. Durant sa retraite il a composé des *Essais sur divers sujets*, en anglois, & imprimés en cette langue pour la seconde fois, à Londres en 1717 *in*-8°, avec une préface de l'éditeur M. Bulstrode fils de l'auteur. Ce livre contient quinze essais, où le chevalier traite des compagnies, de la conversation, de la solitude & de la retraite; de la vie & de la conversion de sainte Marie-Magdeléne; de la vie & de la conversion de S. Paul, de la noblesse, du contentement, des femmes, de la connoissance de Dieu, & de l'athéisme, de la religion; des rois & des princes, & de l'éducation d'un prince; de l'homme, de la grandeur d'ame, des enfans; des loix, de la vieillesse. * Voyez la *Bibliothéque Britan.* tom. 2, II partie, article premier.

BULYOVSZKI (Michel) étoit de l'ancienne & illustre famille de ce nom en Hongrie, où il naquit dans le comté d'Owar, autrement dit de Turocz, dans la Hongrie supérieure. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, on l'envoya en Allemagne, où il étudia dans les universités de Wittemberg, de Tubinge & de Strasbourg. La Hongrie n'a guères porté de savant plus accompli: outre les langues savantes, la grecque & la latine, il possédoit parfaitement le hongrois, l'allemand & le bohémien, & il devint théologien, jurisconsulte, philosophe, mathématicien, & même poëte: il savoit de plus la musique, & touchoit des instrumens avec gout. L'invasion des Turcs & la persécution des protestans, lui ayant ôté l'espérance de retourner en sa patrie, il se fixa en Allemagne, & eut d'abord l'emploi de recteur à Oringen, ville du comté de Hohenloë ou Holach. Il fut ensuite appellé à Stutgard, siége des ducs de Wirtemberg, & on lui donna la place de recteur du collége ducal. Fréderic *le Grand*, marquis de Bade-Dourlach, l'enleva à ce collége pour le mettre à la tête de celui de Dourlach, que Bulyovszki rétablit dans son premier lustre, & qu'il rendit un des plus florissans de l'Allemagne. Son gout pour la musique le porta à travailler à sa perfection, & on lui doit en ce genre plusieurs idées nouvelles, & plusieurs inventions utiles & agréables, & entr'autres celle d'un instrument à plusieurs tons en forme d'épinette, qui plut beaucoup à l'empereur Léopold, à qui il eut l'honneur de le présenter. Bulyovszki en a fait une description, & en a montré les propriétés & les avantages, dans un traité qu'il a fait exprès sur ce sujet en langue allemande. Ce savant vivoit encore en 1711, mais il étoit déja dans un âge assez avancé. Dès 1680 il avoit publié à Strasbourg le traité dont nous venons de parler, *in*-12. Il donna à Oringen en 1693 *Hohenloici gymnasii hodegus calendariographus*, &c. in 8°. Ce calendrier est utile, & montre beaucoup d'érudition dans son auteur. C'est à ses soins que l'on doit aussi une table utile des quatre monarchies, & plusieurs cartes philosophiques qui ont été bien reçues. Fréderic marquis de Bade-Dourlach, l'engagea à donner un abrégé des politiques de Juste-Lipse, qui a eté imprimé en 1705 à Dourlach, sous ce titre: *Speculum librorum politicorum Justi-Lipsii, in quo illi exteriore quâdam suâ specie apparent*, in-12. On a fait l'éloge de l'auteur dans ces vers latins.

Bulyovszki *Hungarico generoso sanguine cretus,*
Ingenio pollens, eloquioque valens:
Musicus excellens, cumulatus laude poëta,
Philosophus præstans, theologusque pius,
Juris item gnarus, quavis & doctor in arte,
Clarus apud claros nomine reque viros.

Ces vers sont de David Czvittinger, qui a donné un article de Bulyovszki dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, in-4° *pag.* 91 *& suiv.*

BUNAS, Athénien, ayant été pris pour arbitre d'un différend entre les Calydoniens & les Eléens, trouva moyen de tirer la chose en longueur, & ne voulut jamais décider ni pour les uns, ni pour les autres. C'est d'où est venu le proverbe, *Bunas est le juge*, contre ceux qui traînent les affaires & ne les terminent jamais. * Erasme, *in adag.*

BUNDER (Jean) de Gand, religieux de l'ordre de saint Dominique, inquisiteur dans les Pays-Bas, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit un homme d'une grande doctrine, bon religieux, & très-prudent. Il composa divers ouvrages, qui lui acquirent beaucoup de réputation, & entr'autres *Compendium rerum theologicarum. Collationes IV SS. doctorum Ambrosii, Hieronymi, Augustini & Gregorii Magni. Scutum Fidei, &c.* Il mourut à Gand en 1557. * Valerius Andræas, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæculi XVI.* Ferdinand de Castille, &c.

BUNEL (N.) peintre François, qui après la mort du Primatice, fut conjointement avec du Breuil chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il fit avec du Breuil la petite galerie du Louvre, qui fut brulée en 1660. Il mourut sous le regne de Henri IV. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

BUNEL (Guillaume) professeur en médecine dans l'université de Toulouse, vers le commencement du XVI siécle, composa quelques ouvrages, dont du Verdier Vauprivas rapporte le titre d'un & quelques extraits. Ce titre est conçu en ces termes: *Oeuvre excellente & à chacun désirant de peste se préserver très-utile, contenant les médecines préservatives & curatives des maladies pestilentieuses, & conservatives de la santé, composée par maître Guillaume Bunel en la faculté de médecine, docteur regent de l'université de Tholose, lesquelles par lui sont ordonnées tant en latin qu'en françois par rime: Avec plusieurs épîtres à certains excellens personnages, en la louange de justice & de la chose publique.* Ce livre fut imprimé à Toulouse l'an 1513 *in*-4°.

BUNEL (Pierre) natif de Toulouse, étoit fils d'un pere Normand, & joignit une grande érudition à une vie véritablement chrétienne. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna à Toulouse; mais n'ayant pas de quoi y subsister, il alla à Padoue, où il fut nouri par Emilius Perrot: il entra ensuite auprès de Lazare de Bayf, ambassadeur de France à Venise, & ce maître généreux lui procura les moyens d'apprendre la langue grecque; après quoi il s'appliqua à l'hébraïque. Georges de Selve, évêque de Lavaur, ayant relevé Bayf dans son ambassade, prit Bunel à son service, & l'emmena à Lavaur lorsque le temps de son ambassade fut fini. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1541, il retourna à Toulouse, où il auroit encore essuyé les incommodités de la misere, si MM. du Four, protecteurs de la vertu & de la science, ne lui eussent fait sentir de leur propre mouvement, les effets de leur libéralité: l'un d'eux lui donna ses fils à instruire & à conduire en Italie; mais Bunel n'acheva pas le voyage, étant mort d'une fiévre chaude à Turin l'an 1546 à l'âge de 47 ans. Quoique très-recommandable par la délicatesse de son style ciceronien, il le fut encore plus par ses bonnes mœurs: content de son sort, il n'aspira jamais ni aux richesses, ni aux honneurs. On a placé

son buste dans la galerie des illustres Toulousains, que l'on voit dans la maison de ville de Toulouse. Charles Etienne fit imprimer les lettres de cet écrivain en 1551. On contrefit cette édition à Cologne en 1568. Henri Etienne les publia de nouveau en 1581, & on les réimprima à Toulouse en 1687 par les soins de M. Graverol, avocat de Nîmes, qui y joignit de notes de sa façon. Il ne faut pas croire que Pierre Bunel fût fils de *Guillaume* Bunel, professeur en médecine en l'université de Toulouse, dont il vient d'être parlé. * Scevole de Sainte Marthe, *in elog. doct. Galliæ, l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

BUNGEI, est un bourg d'Angleterre dans la province de Norfolk, & a donné son nom à NICOLAS BUNGEI. *Voyez* NICOLAS.

BUNGEI (Thomas) religieux de l'ordre de S. François, qui florissoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290, fut docteur de l'université d'Oxfort, où il professa la théologie, & fut lié d'amitié avec Roger Bacon, très-docte mathématicien, & l'un des grands génies de son ordre en Angleterre. Cette conformité d'inclinations lui donna du gout pour les mathématiques, dans lesquelles il réussit. Au milieu d'un siécle d'ignorance, tout ce qui paroissoit extraordinaire avoit le caractere de magie. Bacon fut accusé de s'attacher à ces sciences noires, & Bungei son ami eut part aux mêmes soupçons, qui s'accrurent lorsqu'il publia un traité de la magie naturelle. Il fut néanmoins élu provincial de son ordre, comme Pitseus le témoigne. Outre le traité dont nous avons parlé, il composa des commentaires sur le Maître des Sentences; & un livre des questions de théologie. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

BUNGO, royaume de l'isle de Ximo au Japon. Le roi de Bungo avoit embrassé la religion chrétienne dans le XVI siécle, & presque tous ses sujets en avoient fait de même; mais depuis l'an 1620, on les a si fort persécutés, qu'à peine y en reste-t-il quelques-uns, s'ils ne sont cachés. Le sieur Tavernier, dans ses voyages, raconte bien au long les occasions & les circonstances de cette sanglante persécution, qui a fait périr plus de quarante mille chrétiens. *Voyez* le dernier tome des relations des voyages de Tavernier, qui contient quelques traités dont le premier est intitulé : *Relation du Japon, & de la cause de la persécution des chrétiens dans les isles.* Il y a encore un ouvrage qui parle exactement de cette persécution; c'est l'*Apologie pour les catholiques*, par M. Arnaud docteur de Sorbonne, imprimée en 1682, *tome* 2 *ch.* 16, dont le titre est : *De la plus cruelle persécution qui fut jamais suscitée contre les chrétiens du Japon, par la malice du président du comptoir, & de la compagnie de Hollande.* Il faut encore lire le *chap.* 7 du même tome, qui contient d'excellentes réflexions sur cette cruelle persécution, où l'on voit la fin déplorable des chrétiens, & pour ainsi dire, l'extinction du christianisme dans le Japon; & le juste châtiment que Dieu tira de ce Hollandois calviniste, président du comptoir, qui avoit été le principal instrument de cette sanglante tragédie. * *Amb. du Japon.*

BUNINA, montagne de la Gréce, qui est entre la Thessalie & l'Achaye, s'étend jusqu'au golfe de Zeiton. Les anciens lui donnoient le nom d'*Oeta*; & elle est célébre par le détroit des Thermopyles, & par la mort d'Hercule, qui s'y brula. * Mati, *dict.*

BUNOU (Philippe) jésuite, né à Rouen, a enseigné la théologie dans cette ville. Il est mort recteur du collége de Rennes, le 11 octobre 1739. Etant à Rouen, il y fit imprimer chez Lallemant en 1710 un petit traité sur les Barométres, & en 1716 il fit imprimer chez le même un Abrégé de géographie, suivi d'un Dictionnaire géographique françois & latin, *in*-8°. Cet abrégé de géographie est bon & fort méthodique. Il mériteroit d'être plus connu. On a aussi quelques poësies du pere Bunou, entr'autres, une traduction en vers françois de deux piéces en vers latins du célébre pere Commire, jésuite, l'une intitulée : *Description des fontaines de Saint Cloud* : l'autre, *Le théatre des Nayades.* Ces traductions sont imprimées à la fin du tome I de l'édition des poësies du pere Commire, en 2 vol. *in*-12, à Paris.

BUNTIN ou BURTINGIUS (Henri) Allemand, Saxon, qui vivoit en 1593, donna au public une chronique universelle. Il a aussi composé l'itinéraire de l'écriture sainte : une chronique de Brunswick, que Meibomius a corrigée & continuée jusqu'en 1620, &c. * Martin Zeiller, *de hist. celebr.*

BUNTINGFORD, bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Hartford, qu'on appelle Edwinstrée, est à 36 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

☞ BUNTZLAU. Il y a dans la Bohême deux villes de ce nom. La premiere qui est l'*ancienne* BUNTZLAU, est située près de Brandeis, sur l'Elbe, & tire son nom de Boleslas *le Cruel*, qui y massacra l'an 929, son frere S. Wenceslas, duc de Bohême. La *nouvelle* BUNTZLAU, qui est aujourd'hui plus considérable, est située sur la Gisere. L'une & l'autre se nomme en latin *Boleslavia.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

BUONACORSI, autrement PERRIN DEL VAGUE, peintre célébre, étoit fils de *Jean* Buonacorsi, qui avoit suivi le roi Charles VIII dans les armées, & qui avoit été tué. Sa mere mourut de la peste deux mois après l'avoir mis au monde. On l'éleva dans un village, & on le mit en apprentissage à Florence chez un épicier: mais n'ayant aucune inclination pour ce commerce, il alla demeurer avec un peintre, nommé *Andrea de Ceri*, parcequ'il travailloit ordinairement à peindre des cierges: & c'est pour cela que Perrin fut alors surnommé *de Ceri.* Cet Andrea le garda quelque temps; & voyant l'excellent naturel de ce jeune homme, il le mit avec Ridolphe Ghirlandao. Dans la suite, le Vaga, peintre Florentin, fut si charmé de son esprit, qu'il le demanda à son maître, & le mena à Rome. Perrin, que l'on appella pour lors *del Vague*, à cause de son dernier maître, fut toujours nommé de la sorte. Il se rendit extrêmement habile en son art, & prit soin d'étudier d'après les plus beaux morceaux de l'antiquité. Raphaël ayant alors oui parler de lui, le voulut connoître, & le fit travailler aux loges du Vatican, qu'il peignoit pour le pape Léon X. Perrin y acquit beaucoup de réputation, & fut employé sous ce pape pour d'autres ouvrages, aussi bien que sous Clément VII, en 1523. Jules Romain & Jean Francesque Penni, craignant qu'on ne le préférât à eux, résolurent de s'allier avec lui, & en 1525, lui firent épouser une sœur de Penni. Deux ans après Buonacorsi perdit au siége de Rome tout ce qu'il avoit. Un de ses amis lui conseilla d'aller à Gènes, où il peignit le palais du prince Doria. C'est là que ce peintre a donné les plus grandes marques de son savoir. Il revint ensuite à Rome; & comme il étoit un des plus excellens ouvriers, qui fût alors pour les figures & les ornemens de stuc, il fut choisi pour faire le platfond de la salle des rois au Vatican; mais il n'acheva pas cet ouvrage; car il mourut subitement en 1547. * Vasari, *vit. de pict.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.* Soprani, *pit. Gen. &c.*

BUONARROTI, peintre, *cherchez* BONAROTA.

BUONAMICO BUFFALMACO, peintre, *cherchez* BUFFALMACO.

BUONDENO, petite ville ou bourg de l'état de l'église en Italie, est dans le duché de la Mirandole, à l'embouchure du Panaro dans le Pô. * Mati, *dict.*

BUONSOLAZZO ou BONSOLAS, ancienne abbaye située à quelques lieues de Florence, sur le penchant du mont Senario. Elle fut d'abord de l'ordre de S Benoît, fondée par le comte Hugues, vicaire de l'empire en Toscane. Elle passa ensuite entre les mains des religieux de Cîteaux, qui y établirent la réforme. Cette abbaye est devenue célébre au commencement de ce siécle, par la réforme de la Trappe qui y a été introduite. Sur la fin de 1704, Côme III grand-duc de Toscane, distingué par sa piété, & attentif à la faire

fleurir dans ses états, ayant appris qu'elle regnoit dans toute sa ferveur dans la célébre abbaye de la Trappe, au diocèse de Sées, forma le dessein d'établir la même réforme dans le monastere de Buonsolazzo. Il en fit faire la proposition à l'abbé de la Trappe, qui pour seconder les pieux desseins de ce prince, envoya neuf religieux de chœur, avec quatre novices, quatre convers & un oblat. Le chef de cette colonie étoit Dom Malachie Garnerin, natif de Chambery, religieux d'un grand mérite. Il étoit accompagné entr'autres de frere Arsene, connu dans le monde sous le nom de *comte de Rosemberg*, frere aîné du marquis de Janson, & dont la vie & les sentimens ont été imprimés. Tous étoient conduits, & furent présentés au grand-duc par Pierre-Augustin Villeneuve de Cazeau, d'Angers, chevalier des ordres de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, petit-neveu du célébre abbé Ménage, & qui est mort à Paris au mois de mars 1731, étant depuis peu de temps chanoine de S. Jacques l'Hôpital. Il s'étoit fait donner cette commission pour avoir occasion de voyager. Ces religieux partirent de la Trappe au milieu de l'hyver, & se rendirent à Marseille au commencement de l'année 1705, pour s'embarquer sur la galere que le grand-duc devoit y envoyer pour les conduire à Livourne. Ils furent obligés de séjourner environ un mois à Marseille, pour attendre cettte galere, & ce séjour ne servit qu'à faire remarquer leur piété & leur modestie. Ils arriverent enfin en Toscane, & le grand-duc les reçut à Pise avec beaucoup de bonté & de marques d'estime. Il les arrêta peu, & ils s'empresserent de se retirer à Buonsolazzo, qui leur étoit destiné. Deux ans & demi après, on y envoya encore de la Trappe deux excellens religieux, Dom Jacques Sauvalle, François de nation, & frere Alexis Davia, de Boulogne en Italie, neveu du cardinal Davia. Dom Malachie Garnerin, après avoir eu la consolation de voir sa pieuse colonie établie solidement, & l'avoir toujours gouvernée avec autant de lumiere que de prudence & de piété, mourut au même lieu le 12 août 1709. Dom Jacques Sauvalle lui succéda dans le gouvernement de la maison. Davia fut fait prêtre, & ensuite on le fit abbé de Casemare, nouvelle colonie de Buonsolazzo: mais il se démit de cette charge peu après, & revint en France. En 1718 il y avoit à Buonsolazzo près de cinquante religieux, tant de chœur que convers. Le vicaire abbatial qui géra cinq ans depuis le départ de Dom Sauvalle pour Rome, jusqu'à son désistement, voulut établir une réforme différente. Les religieux François qui croyoient ne devoir rien changer à leur établissement, aimerent mieux se retirer en France, en même temps que D. Sauvalle. Celui-ci est mort à Morimond : un autre est mort prieur de Septfonts. D. Charles Bertaud, élu abbé en conséquence du désistement de D. Jacques Sauvalle, a rétabli les choses sur l'ancien pied; mais comme cette maison ne reléve point de l'abbaye de la Trappe, il n'y a plus de relation entre ces deux monasteres. * *Mémoires du temps. Préface de la vie & de la mort du frere* Colomban, *religieux profès de l'abbaye de* Buonsolazzo, *nommé dans le monde* Adrien Demiannay, né à Abbeville en Picardie. *Celle du frere* Arsene de Janson, &c.

BUPALUS, célébre sculpteur, fils d'*Antherme*, fils, petit-fils & arriere-petit-fils de sculpteurs, & frere d'*Athenis*, vivoit sous la LX olympiade, vers l'an 540 avant J. C. Athenis étoit de même profession que son frere, & apparement ils travailloient de concert, puisque Pline parle conjointement d'eux & de leurs ouvrages. Ils florissoient en même temps qu'Hipponax, qui étoit un poëte d'une figure méprisable, laid & fluet, tout ce qui se peut. Ils égayerent leur imagination sur lui, & le représenterent sous une forme ridicule; mais ils trouverent à qui parler, le poëte leur décocha une satyre si violente, qu'au rapport de quelques auteurs, ils s'en pendirent de dépit & de chagrin. Pline n'en demeure pas d'accord; il dit au contraire que depuis qu'Hipponax se fut vengé, ils firent plusieurs belles statues en divers lieux, & rapporte là-dessus un trait singulier de l'art de Bupalus. Il dit que l'on voyoit dans l'isle de Chio une Diane posée dans un lieu élevé; que quand on entroit dans ce lieu, le visage de la déesse paroissoit triste & refrogné; mais que quand on venoit à sortir, le même visage avoit un air gracieux & souriant. * Pline, *liv.* 36 *chap.* 5. Suidas, *in verbo Hipponax*. Pausan. *in Messeniac. & in Bœoticis.*

BUQUHAN ou BUCHAN, province d'Ecosse, qui a pour bornes, à l'orient & au septentrion, la mer d'Allemagne; à l'occident & au midi, les provinces de Murrai & de Marr. Ses places les plus considérables sont les châteaux de Slanes & de Fendracht. Ce pays est fertile en pâturages, & l'on y voit un grand nombre de brebis, dont la laine est fort estimée. Il ne s'engendre aucun rat dans cette province; & si l'on y en porte d'ailleurs, ils ne sauroient y vivre. Près de Slanes il y a une caverne, où l'eau qui en distile se pétrifie en fort peu de temps; & si l'on n'enlevoit de temps en temps ces petrifications, elles auroient déja rempli toute la caverne. On trouve sur les rivages beaucoup d'ambre jaune, & on en a vu dans le XVII siécle une masse plus grosse que le corps d'un cheval. Les femmes en font des colliers & des brasselets. Pour faire connoître plus particulierement cette province, nous observerons, qu'après le Spei, qui la sépare de celle de Murrai, & le Don, qui la sépare de celle de Marr, la Doverne est la riviere la plus considérable de ce pays, qui est divisé en plusieurs petites contrées. C'est dans le Buchan propre que sont Frazerbourg & Peter-head, deux ports de mer, & la caverne dont on a parlé ci-dessus: de la pierre qu'on en tire, on fait de la chaux très-blanche & bonne. Bamke, ainsi appellé du nom de sa principale ville, qui est à l'embouchure de la Doverne, mais dont le port ne vaut rien, n'est pas considérable; on y fait quelque commerce de bled & du saumon qu'on pêche dans la riviere. Boyne est très-fertile sur la côte, & montagneux ailleurs. Pour Strahawin, ainsi nommé de la riviere d'Awin qui l'arrose, & dont l'eau est extrèmement claire, il y a de belles prairies. Strathbogi mérite à peine d'être nommé : mais Strathyla est un excellent territoire; le bled y vient en abondance, les pâturages sont très-beaux, la chaux y est si commune, qu'on en bâtit les maisons, & l'on y fait un trafic considérable de chaux, de bétail, & du fil le plus fin. Pour Ainze, qui est au nord de Strathyla sur les bords du Spei, on y recueille beaucoup de grains : Garioch est plus considérable par la noblesse dont il est rempli, que par ses productions : Balvani a quelque chose qui le distingue de tous les autres pays. C'est un rocher capable de fournir assez de bonnes pierres à éguiser pour toute la Grande Bretagne; on y trouve aussi des sources d'eau d'alun, & des veines de pierres. * Miége, *état prés. de la Grande Bretagne.* Daviti. Camden, *de l'Ecosse.*

BUQUOI (seigneurs de) *cherchez* LONGUEVAL.

BURA, ancienne ville de l'Achaye, dans le Peloponnèse, sur la côte du golfe de Corinthe, fut renversée par un tremblement de terre. Les ruines qui en restent se nomment maintenant *Pernitza*, entre Patras & Vasilica, qui est un village où étoit autrefois la ville de *Sicyon*. Bura étoit célébre par un oracle d'Hercule, dont la statue étoit adorée dans une caverne proche de cette ville. Ceux qui venoient consulter cet oracle, tiroient des connoissances de l'avenir d'une maniere assez extraordinaire. Ils prenoient quatre dez parmi un grand nombre d'autres, & les jettoient sur une table, puis regardant les marques qui paroissoient au-dessus de ces dez, ils cherchoient dans la table les mêmes figures, & croyoient apprendre ainsi ce qui leur devoit arriver. * Pausan. *in Achaic.* Ovide, *metam. liv.* 15, *v.* 293.

BURAGRAD, riviere d'Afrique, dans le royaume de Fez, où elle sépare la province de ce même nom de

de Fez, de celle de Témesne. Elle se jette dans l'océan occidental ou atlantique, au cap de Sola; & la ville de ce nom est bâtie à son embouchure.

BURANA (Jean-François) natif de Verone, qui florissoit au XVI siécle, fut disciple de Bagolin, qui expliquoit la logique d'Aristote dans l'académie de Bologne, & fit paroître beaucoup de subtilité en disputant: cela fut cause que les écoliers témoignerent beaucoup d'envie qu'il fit des leçons publiques sur cette partie de la philosophie. Ils eurent ce contentement, & s'ils entendirent bien ce nouveau maître, ils ne furent point mal habiles. Il se plaisoit à les promener dans le pays des interprétes Grecs & Arabes. Il avoit étudié la langue hébraique avec beaucoup de succès. Ayant quitté sa profession, il s'appliqua à la pratique de la médecine. Il travailla aussi à différentes traductions. On a de lui la logique d'Aristote traduite en latin avec un commentaire. L'édition s'en est faite à Paris en 1533. Il traduisit aussi de l'hébreu d'Averroes, un abrégé, ou *compendium* sur les livres d'Aristote qu'on appelle *priora resolutoria*, qui parut à Venise en 1539, avec une traduction latine que Burana avoit aussi faite de l'hébreu d'Alubides Rosades, qui est une exposition de cet auteur, sur les *posteriora resolutoria* d'Aristote. Burana n'avoit pas mis la derniere main à ces traductions, lorsque la mort le surprit. Il souhaita pourtant que cela fût imprimé, & il enjoignit à ses héritiers d'en procurer l'édition après que son manuscrit auroit été corrigé par quelque habile homme. Bagolin prit ce soin. Nous connoissons encore une autre traduction faite par Burana. C'est un traité de la musique, traduit en latin, du grec d'Aristide Quintilien. Dans un manuscrit de cet ouvrage qui n'a point été imprimé (au moins n'en connoît-on aucune édition) il est dit que l'auteur l'avoit fait à la priere de Franchini Gafori, & qu'il l'avoit achevé le 15 d'avril de l'an 1494. Meibomius a donné une édition du même auteur, mais fait sur un méchant exemplaire. * Voyez l'*épitre dédicatoire de Bagolin*, Bayle, *dict. crit.* M. Scipion Maffei, *Verona illustrata*, l. 3, p. 126, *in vol. de gli scrittori Veronesi.*

☞ BURATI ou BRATSKI, espéce de Tartares païens de Sibérie, qui habitent à l'orient du lac Baïkal. Ils se nourrissent de leur bétail, dont ils ont une grande quantité, & les caravanes russiennes qui vont à la Chine se fournissent chez eux de bœufs & de chameaux, par échange. Ils sont d'une taille haute & robuste, ont des demeures fixes, & ne changent point d'habitation comme leurs voisins. Ils font deux ou trois espéces de sacrifices par an, & ils rendent quelques honneurs au soleil & à la lune. * *Recueil des voyages au nord*, tome VIII, p. 61 *& suiv.*

BURBAN (Erchenbaud de) *cherchez* ERCHENBAUD.

BURBANT, *cherchez* BRACHBANT.

BURCE, pays de Transylvanie, *cherchez* BURCZA.

BURCHARD, religieux de l'ordre de S. Benoît, puis hermite, qui vivoit dans le IX siécle, étoit de Dorcester en Angleterre, & écrivit la vie de Fromond prince Anglois, qui abandonna une succession très-considérable, pour vivre dans un cloître, vers l'an 870. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, &c.

BURCHARD, évêque de Wormes, qui vivoit dans le XI siécle, étoit natif de la Bassée, *Bassus*, & non pas du pays de Hesse, comme d'autres l'ont cru. Il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans l'abbaye de Lobes, aujourd'hui du diocèse de Cambrai, & depuis fut évêque de Wormes en 1008. Il avoit été précepteur de Conrad, dit le *Salique*, depuis empereur, fils d'Herman duc de Wormes, & ce fut ce prince qui lui procura cet évêché. Nous avons sous son nom le grand volume des decrets; car c'est le titre qu'il porte, *Magnum volumen canonum*, divisé en XX livres. Il y travailla avec Olbert, abbé de Gemblours, & il assure, dans l'épitre, qui est à la tête de son ouvrage, qu'il l'entreprit à la persuasion de Brunichon, prévôt de son église, & que c'étoit principalement pour instruire les prêtres de son diocèse, dans les choses qui regardent l'administration du sacrement de la Penitence. Burchard s'étoit beaucoup servi de la collection de Reginon; mais il y a ajouté beaucoup de choses, & a fait plusieurs fautes, dans lesquelles Reginon n'étoit pas tombé. Son recueil est fait avec assez d'ordre, mais sans choix; & il est plein d'allégations de fausses décrétales. Il mourut le 20 août de l'an 1026, d'autres disent le 14 octobre, & il fut enterré dans son église, où l'on mit son épitaphe, par laquelle on voit qu'il fit rebâtir les murailles de Wormes. Les auteurs latins le nomment *Burcardus*, *Bruccadus* & *Brocardus*. * Sigebert, *in chron. ad ann.* 1008 & 141 *de vir. illustr. A. C.* 999, 1024 & 1026. Trithem. & Bellarmin. *de script. eccles.* Possevin. *in appar.* Le Mire. Simler. Doujat, *hist. du droit canon.* Sammarth. *Gall. christian.* &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XI siécle.*

BURCHARD, archevêque de Vienne en Dauphiné, étoit très-célébre par sa piété. S. Odilon, abbé de Cluni, souhaita qu'il donnât les ordres sacrés à ses religieux: ce qu'il fit, sans considérer que Gauslin, évêque de Mâcon, en avoit tout le droit, parceque l'abbaye de Cluni étoit dans son diocèse. Ce dernier s'en plaignit, & ce fut pour terminer ce différend, que Burchard de Lyon assembla le concile d'Anse. Burchard de Vienne mourut peu de temps après, en odeur de sainteté, l'an 1026, & divers miracles se font fait sur son tombeau. * Hugues de Flavigni, *in chron.* Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Le Liévre, *hist. de Vienne.* Chorier, *hist. de Dauphiné.* Sammarth. *Gall. christian.* Guichenon. Chifflet, &c.

BURCHARD, archevêque de Lyon au commencement du XI siécle, fit de grands biens aux églises, & mourut vers l'an 1034. Il avoit sacré en 981 Brunon de Langres, & en 1025 il avoit célébré un concile à Anse, au sujet de l'affaire dont nous avons parlé dans l'article précédent. Burchard, dont nous parlons, étoit fils de *Rodolphe* II, roi de la Bourgogne Transjurane, & d'Allemagne, & de *Berthe*, & frere de Conrad, surnommé *le Pacifique*, aussi roi de Bourgogne. Il eut pour successeur Amblard, à qui succéda un autre BURCHARD, fils de Conrad *le Pacifique*, & neveu de Burchard qui fait le sujet de cet article. * *Voyez* le P. Colonia, *hist. litter. de Lyon.*

BURCHARD, LII[e] évêque de Meaux, étoit chanoine de l'église de Sens, lorsqu'il monta sur le siége de Meaux l'an 1120 avant pâque. Il étoit en liaison fort étroite avec Thomas, prieur de S. Victor de Paris, & apparemment fort connu & estimé de S. Bernard, puisque ce saint abbé, écrivant à Henri, archevêque de Sens, le félicite de ce qu'il se gouvernoit suivant les avis de ce prélat. Du temps de Burchard la vie commune des clercs fut remise en vigueur dans plusieurs monasteres, où l'on vit revivre avec édification l'esprit de la primitive église, & ce vertueux prélat fit tout ce qu'il put pour animer & soutenir cette ferveur. Les monasteres de Jouarre & de Rebais, ayant commencé sous son pontificat à se prétendre exempts de l'ordinaire, Burchard s'opposa à cette prétention, dont il se plaignit au pape Honorius II, & sur son exposé, ce pape lui confirma vers l'an 1128, tout droit de jurisdiction épiscopale sur l'abbé, les moines, le clergé & le peuple de Rebais. Mais ces disputes ne finirent pas par cette confirmation. Burchard après avoir vécu & gouverné avec beaucoup d'édification & de zéle, mourut le 3 ou le 4 janvier 1134, & fut enterré à S. Victor de Paris, auprès du prieur Thomas de Villeneuve, qui avoit été assassiné l'année précédente, proche de Gournai-sur-Marne, par les neveux de Thibaud, archidiacre de Paris. Burchard eut pour successeur Manassés II, neveu de Manassés I. * D. Duplessis, *hist. de l'église de Meaux*, t. 1, liv. 1 & 2.

BURCHARD, secrétaire de l'empereur Frédéric I, dit *Barberousse*, qui vivoit dans le XI siécle, écrivit une relation de la victoire que ce prince remporta l'an 1154 sur les Milanois, qui aspiroient à la domination de la Lombardie. C'est ce même traité que Freher a publié dans le recueil des auteurs de l'histoire d'Allemagne.

BURCHARD de Schwanden IX, grand-maître de l'ordre Teutonique, s'étant jetté en 1290 dans la ville d'Acre, accompagné de quarante chevaliers, pour la défendre avec les chrétiens contre l'armée du sultan, qui l'assiégeoit, renonça à la grande maîtrise, & prit l'habit des chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, suivant la permission qu'il en avoit obtenue du pape. Il voulut ensuite rentrer dans l'ordre des Teutons : ce qu'on ne voulut point lui permettre. * Jeroschin. Hartkoch. *chronologie Prussienne.*

BURCHARD (François) de Thuringe, né l'an 1504, enseigna à Wittemberg; & ayant été employé dans les affaires d'état, il fut envoyé par le duc de Saxe ambassadeur en France, en Angleterre & ailleurs, & se trouva à l'assemblée de Ratisbonne en 1545. Il se fit aimer des grands seigneurs & des rois auprès desquels il fut envoyé, & mourut le 15 janvier de l'an 1560, âgé de 56 ans. * Pantaléon, *l.* 3, *prosop.*, Chitræus, *Sax. l.* 20. Sleidan. *in comment.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

BURCHARD, *cherchez* BOUCHARD.

BURCKARD, premier évêque de Wirtsbourg en Franconie, né en Angleterre, passa en Allemagne l'an 732, pour travailler à la conversion des infidéles, avec Boniface, qu'il fit évêque de Wirtsbourg. Burckard, après avoir travaillé dans cette église pendant dix ans, se retira dans la solitude de Hohenbourg, où il mourut vers l'an 753. * Anonym. *apud Mabill. sæcul. I. benedict.* Baillet, *vie des saints*, 14 *octobre.*

BURCKARDT (Jérôme) professeur en théologie, & *antistes* de l'église de Basle, naquit dans cette ville le 30 mai 1680. Il étoit fils de Jean-Balthazar Burckardt, bourguemestre, & de Salomé Gottfried. Il fit ses premieres études à Basle, après quoi on l'envoya à Neufchatel pour apprendre la langue françoise. En 1694 il prit le degré de bachelier en théologie, & en 1695, après avoir soutenu ses thèses avec applaudissement, il obtint le degré de maître-ès-arts. Le sujet de ses thèses étoit *De sermone ad reipublicæ salutem relato.* Outre la théologie, il étudia la langue hébraïque sous M. Mangolt. Il fut examiné en 1699, pour le ministériat. En 1700 il voyagea en Hollande, en Frise, en Angleterre & en France, & il fit diverses liaisons avec les savans de ces différens pays. De retour de ses voyages, il fut chargé des fonctions de ministre de la maison des orphelins. En 1701 on lui remit l'église de S. Jacques. L'année suivante il fut appellé unanimement au diaconat de la petite ville; & en 1703 on l'établit pasteur de sainte Elisabeth. Il épousa la même année Catherine Ryhiner, veuve de Jean-Louis Iselin. En 1708 il fut fait pasteur de l'église de S. Pierre; & l'année suivante, Rodolphe Zwinger étant mort, Burckardt fut fait pasteur de Munster, & de suite *antistes* & professeur des lieux communs & des controverses de théologie. Samuel Werenfels le créa alors docteur en théologie. En 1711 on lui donna la chaire de professeur pour le vieux testament, vacante par la mort de Jean-Rodolphe Westein. Il a été trois fois recteur de l'université, & neuf fois doyen en théologie. Il est mort le cinquiéme mai 1737, âgé d'environ cinquante-sept ans, après une maladie de plus de trois mois. Il avoit de grands talens, une mémoire heureuse, un esprit vif & pénétrant, beaucoup d'habileté dans le maniement de affaires. Dans les assemblées, il présidoit avec beaucoup de dignité, & proposoit les matiéres d'une maniere satisfaisante. Il prêchoit avec grace, & ses discours avoient de la force & de l'onction. Les piéces qu'il a publiées, ses aumônes, les services qu'il se faisoit un plaisir de rendre, sur-tout aux étudians, sont des preuves de son zéle & de sa charité. * *Voyez* son éloge dans le *Journal Helvétique*, imprimé à Neufchatel, mois d'août 1737, page 103 & suivantes.

BURCKHAUSEN, ville du duché de Baviere en Allemagne, est capitale du bailliage qui porte son nom, & située sur la riviere de Saltza, environ à neuf lieues au dessous de la ville de Saltzbourg. * Mati, *dict.*

BURCZA ou BURCE, petit pays de Transylvanie, est entre la riviere d'Olth & la Walaquie, & prend son nom de la riviere de Burcza, qui la traverse. Cronstat, ou Brassovie, en est le seul lieu considérable. * Mati, *dict.*

BURDIN, antipape sous le nom de Grégoire VIII, *cherchez* BOURDIN (Maurice)

BURDONI (Benoît) de Padoue, savant géographe, publia au commencement du XVI siécle une carte de l'Italie, une description des isles, & quelques autres ouvrages, & mourut en 1531. * Léandre Alberti, *descript. Italiæ.*

BUREAU SIRE DE LA RIVIERE, *cherchez* RIVIERE (Bureau, sire de la)

BUREAU (Jean) seigneur de Monglat, chevalier & chambellan du roi, ne prenoit que la qualité de receveur ordinaire de Paris, lorsque le roi Charles VII le commit au gouvernement de l'artillerie de France, pour le siége de la ville de Meaux en 1439. Il fit encore la fonction de maître de l'artillerie, lorsque le roi fit la guerre aux princes du sang, qui s'étoient soulevés contre lui en 1440, & il exerça la même charge contre les Anglois en 1441; servit aux siéges de Pontoise & de Harfleur; commanda les francs-archers devant Falaise; se trouva à la prise de Bayeux, & fut employé à la capitulation de Caën. Il se signala encore à la prise de Bergerac, servit au recouvrement de la Guienne, traita de la reddition des châteaux de Montguyon, de Blaye, & mit le siége devant Libourne & Saint-Millon qu'il prit. Bureau fut ensuite commis pour traiter de la reddition de Bourges, de Fronsac & de Bourdeaux, dont il fut déclaré maire perpétuel. Il servit encore à remettre sous l'obéissance du roi, Castillon & Cadillac, l'an 1453, & fut fait chevalier par le roi Louis XI lors de son sacre. Il mourut à Paris le 5 juillet 1463, & fut enterré dans l'église de S. Jacques de la Boucherie en sa chapelle, où se voit son épitaphe. Jean Bureau étoit frere de *Gaspard*, maître de l'artillerie en 1449, & fils aîné de *Simon*, bourgeois de Paris. Il épousa *Germaine* Hesselin, de laquelle il eut trois fils; *Jean* Bureau, évêque de Beziers, mort à Paris le 2 mai 1490, & enterré dans l'église des Célestins, devant le grand autel; *Pierre*, seigneur de Montglat, trésorier de France, mort sans lignée; & *Simon*, seigneur de Goix, qui n'eut point d'enfans. Il eut encore deux filles; *Philippe*, qui fut mariée à *Nicolas* Balue chevalier, seigneur de Villepreux, frere de *Jean* cardinal de la Balue; & *Isabelle*, qui épousa *Geofroi* Cœur, seigneur de la Chaussée, maître d'hôtel du roi Louis XI. De ce mariage naquirent *Jacques* Cœur, mort sans lignée; *Germaine* Cœur, dame de Montglat, de Beaumont & de Sanci, mariée en 1493 à *Louis* de Harlai, chevalier, baron de Montglat, &c, duquel est descendue toute la maison de Harlai; & *Marie* Cœur, dame de Gironville, de Boulencourt & d'Augerville, femme d'*Eustache* Luillier, seigneur de Mesmin, maître des comptes à Paris, de laquelle sont sortis les Seigneurs de Boulencourt, de la Malmaison, d'Orgeval & d'Orville. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

BUREAU (Laurent) de Dijon, évêque de Sisteron, naquit de parens extrêmement pauvres. Les carmes lui donnerent l'habit de leur ordre, & il profita si bien, qu'il fut docteur de Paris en 1480, & l'un des plus célébres prédicateurs de son temps. Son mérite le fit

choisir pour être confesseur des rois Charles VIII & Louis XII. Il fut aussi provincial de la province de Narbonne, & évêque de Sisteron en l'année 1499. L'an 1501 le pape Alexandre VI & le roi Louis XII le commirent pour informer de la conduite des Vaudois, qui restoient dans les montagnes de Dauphiné. Il composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres, l'*Eliade*, ou des louanges du prophéte Elie, & un traité des hommes illustres de son ordre. Il mourut à Blois en 1504. * Trithem. *de script eccles.* Gaguin. *epist.* 54. Symphorien Champier, *des hommes illust. de France.* Possevin. *in appar. sacr.* Choppin. *sacræ polit. l.* 2, *tit.* 8. Vossius, *de hist. lat.* Columbi, *de episcop. Sister.* Sammarth. *Gall. christ. &c.*

BURELLA ou CITTA BURELLA, fort petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près de la riviere de Sangro, & du comté de Molise, à cinq lieues de Molise, & à six de Sulmone. * Mati, *diction.*

BUREN, petite ville des Pays-Bas, dans la province de Gueldre, avec titre de comté, est située près de la riviere de Slingh, sur le ruisseau appellé autrefois *la Fosse-aux-Mules*, à une lieue de Tiel, à trois de Bos-le-Duc, & autant d'Utrecht.

BUREN, petite ville du cercle de Westphalie, est située sur la riviere d'Alm, dans l'évêché de Paderborn, vers le midi. Cette ville capitale d'une baronie, fut brulée par les troupes de Hesse l'an 1637; mais les évêques de Paderborn ont pris soin de la rétablir. * Mati, *diction.*

BUREN, petite ville de Suisse, est située dans le canton de Berne sur l'Aar, entre Soleure & Bienne. Quelques géographes la prennent pour la ville qu'on nommoit anciennement *Pyrenesca*, que d'autres placent à Bienne. * Mati, *dict.*

BUREN (de) famille noble & fort ancienne en Suisse, comme on le peut voir dans la cosmographie de Munstérus, a été considérable, & par divers emplois que ceux de cette famille ont exercés, & par diverses terres & seigneuries qu'elle a possédées. ARNAUD de Buren étoit déja en haute estime l'an 1166, comme cela paroît par divers titres, & particulierement par une transaction rapportée par Stumffius, *dans sa chronologie Suisse, page* 306. Ses descendans se retirerent ensuite avec un grand nombre d'autres familles distinguées dans la ville de Berne, pour se mettre à couvert des vexations des comtes de Kyburg, & autres grands seigneurs de ce pays-là. Leur retraite fut suivie de divers emplois considérables qu'on leur donna, & leurs services ne contribuerent pas peu à l'accroissement de cette république. JEAN, qui fut d'église; & CONRAD, avec *Mathilde* sa femme, firent de grandes libéralités pour la fondation de divers monastéres du voisinage, vers l'an 1200. NICOLAS & JACOB freres, avec *Berte* leur mere, se distinguerent aussi en œuvres pies, pour les mêmes sujets, l'an 1274 & 1276. OTTON & *Isabelle* de Coudrefin sa femme continuerent aussi à faire des donations considérables à divers couvens, en terres & en fiefs, dont quelques aliénations furent autorisées par *Isabelle*, comtesse de Kybourg, en 1307. PIERRE & RODOLPHE, freres & fils d'Otton, l'un consacré à l'église, l'autre du grand conseil souverain de la république de Berne, contribuerent libéralement pour la fondation du monastere des dominicains de cette ville en 1326: leurs noms & armes y subsistent encore. JEAN, fils de Rodolphe, sénateur de la république en 1345, & seigneur de Morisfried, près du lac de Brientz, qu'il acheta de Jean de Riggenberg, chevalier en 1356, eut pour fils JEAN, aussi seigneur de Morisfried & de la baronie de Signar, qu'il acquit pour onze cens florins d'or en 1399. Il étoit aussi sénateur de la république, à laquelle il rendit des services importans. Ses descendans pendant dix générations, ont toujours été dans les premieres charges de l'état. On trouve dans cette famille vingt-deux sénateurs & bannerets, qui en temps de guerre & de paix ont rendu des services considérables à la république, de même qu'à plusieurs rois & princes étrangers. Ils ont aussi donné à l'église diverses personnes, qui y ont occupé des rangs considérables. Louis de Buren servoit en qualité de capitaine dans les deux célébres batailles de Morat & de Nanci, où Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, fut défait en 1476 & 1477. Il fut par ordre des Cantons, commandant du comté de Bade. Louis XII, roi de France, l'appella à son service, & lui donna, avec une compagnie Suisse, des emplois considérables dans son armée, pour la conquête du Milanez en 1499 & 1500. Il fut du grand conseil, sénateur & bailli du comté de Thunes. NICOLAS, fut prieur de Serlier, près de Neufchâtel. *Agnès*, abbesse de Graderdal ou Val-de-Grace dans l'Argow, fut pour sa vie exemplaire béatifiée en 1405. *Elisabeth*, abbesse de l'isle de Saint-Michel à Berne en 1503. DAVID, seigneur de Sestingues, & baron de Vaumarins, dans le comté de Neufchâtel, qu'il hérita de *Marguerite* de Bonstettent son épouse, porta les armes dans sa jeunesse sous Fréderic-Henri, prince d'Orange, & dans l'empire, où il acquit de l'honneur. Il fut bailli de Lausane & Ramamoustier en 1640 & 1650, puis sénateur & banderet de la république de Berne. En reconnoissance de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, l'empereur lui conféra la dignité de baron de l'empire, pour lui & tous ses descendans; & les lettres en furent enregistrées dans la matricule de l'empire. JEAN-CHARLES, son fils, qui vivoit encore vers la fin du siécle passé, baron de Vaumarins, premier vassal & grand véneur des comtés souverains de Neufchâtel & Vallangin, a été bailli à Nion, dans le pays de Vaud, près de Genève, sénateur & banderet depuis 1682. * *Mém. manuscrits.*

BURETTE (Pierre-Jean) docteur en médecine de la faculté de Paris, pensionnaire de l'académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, professeur de médecine au collége royal de France, &c, naquit à Paris le 21 novembre 1665 de *Claude* Burette & de *Marie* Fortet, bourgeois de cette même ville. Son pere originaire de Nuis en Bourgogne, étoit fils d'un chirurgien des plus accrédités de cette province, & d'une mere qui joignoit aux devoirs essentiels de son état, beaucoup d'inclination pour la musique, jouant avec distinction de la harpe & du clavecin. Elle fit part de ses talens à son fils Claude Burette, qui peu après son cours de philosophie, s'étant trouvé dans la nécessité de faire usage de ces mêmes talens, les perfectionna, les fit briller à Lyon, & ensuite à Paris, où il se maria. Il parut dans cette ville comme un grand musicien, & comme un des meilleurs maîtres de clavecin de son temps; il jouoit aussi parfaitement du luth & de la harpe. Louis XIV qui avoit gouté l'harmonie de cet instrument, alors peu connu en France, & qui le faisoit venir presque tous les mois à S. Germain, paroissoit toujours prendre un nouveau plaisir à l'entendre, & le lui marquoit par de fréquentes gratifications. Le parti qu'il tiroit de ses talens, ne lui fit rien négliger de ce qui pouvoit les transmettre à son jeune fils; il lui enseigna la musique en lui montrant à lire; & à l'aide d'une petite épinette proportionée à sa taille, il lui apprit à en jouer avec tant de grace & de justesse, qu'à l'âge de huit ans, il passoit pour un prodige en ce genre. Louis XIV en ayant ouï parler, voulut que son pere l'amenât quelquefois avec lui; il les fit concerter en sa présence, & eut à la fin la satisfaction de les voir se disputer ses applaudissemens sur deux harpes égales. Comme le gout du prince décide ordinairement celui de la cour & de la ville, on ne croyoit pas donner à ses enfans un bon maître de musique vocale ou instrumentale, si on ne leur donnoit un des deux Burette; & le bon air étant encore de donner le fils par préférence, bientôt il ne put suffire au nombre d'écoliers qui se présentoient, quoiqu'il fût diffi-

cile dans le choix de ses éléves, & qu'il mît ses leçons à un très-haut prix. Malgré cette réputation, le jeune Burette aspiroit à quelque chose de plus élevé; il forma son plan, rassembla par ses petites épargnes des grammaires & des dictionnaires, les meilleurs auteurs Grecs & Latins, avec leurs versions les plus estimées; se rendit ces deux langues très-familieres; & il y avoit déja près de cinq ans qu'il avoit employé, sans qu'il y parut, une partie des nuits à cette étude, lorsqu'il déclara à son pere son plan, ses projets, & ce qu'il avoit fait: il avoit alors dix-huit ans. Son pere ayant su ses avances & connu son dessein, le laissa maître de son choix. Dès-lors, M. Burette n'employant plus la musique que pour son délassement particulier, brilla tout-à-coup entre les jeunes philosophes du collége d'Harcourt, où après avoir soutenu ses thèses avec applaudissement, il passa maître-ès-arts. Il acquit ensuite avec la même distinction, les grades de bachelier & de licencié en médecine de la faculté de Paris, & y reçut enfin en 1690 le bonnet de docteur régent, n'étant encore que dans la vingt-cinquiéme année de son âge. Il passa les deux années suivantes à accompagner régulierement dans leurs principales visites, divers médecins accrédités qui avoient de la bonté pour lui. Au retour de ces visites, il avoit coutume de rédiger par écrit ses observations sur la nature & les symptômes des maladies qu'il avoit vues, sur la diversité des avis qu'il avoit oui proposer, la différence des traitemens & des succès. Ainsi éclairé, il se chargea ensuite de conduire les autres dans leurs maladies: il eut le soin des malades de plusieurs charités particulieres de Paris, & de celui de la maison de la Charité, au fauxbourg S. Germain, qui est un des plus considérables hôpitaux de Paris, & qu'il a gouverné en chef près de trente-cinq ans, sans interruption. Dès 1698, la faculté de médecine voulant remettre en honneur les leçons de *matiere médicale*, que ses statuts l'obligent de donner aux jeunes étudians, elle en chargea M. Burette, qui en composa en latin un *traité complet*, dont il dictoit chaque jour un ou deux chapitres, accompagnés de la démonstration de toutes les drogues simples, & de toutes les plantes usuelles dont il y est parlé. Il avoit traduit exprès, & réduit en tables, les élémens de botanique que M. de Tournefort avoit d'abord publiés en françois, & ce dernier se servit dans la suite lui-même de ces tables pour traduire son propre ouvrage. En 1703 la faculté nomma M. Burette professeur en chirurgie latine; ce qui lui donna lieu de composer un *Traité des opérations chirurgicales*, qui fut trouvé si exact & si méthodique, que ses successeurs se déterminerent à le dicter à leur tour, & à le répéter encore mot à mot dans l'amphithéâtre anatomique des écoles, pour rendre plus sensibles les démonstrations de chirurgie qu'on y fait tous les ans. En 1710 M. Burette fut nommé par le roi à la chaire de médecine, vacante au collége royal, par la mort de M. Enguehard, célébre médecin de la faculté: le discours qu'il prononça en cette occasion fut très-applaudi, & méritoit de l'être. Il a rempli cette chaire avec toute la distinction qui le suivoit dans tout ce qu'il faisoit. En 1715 il fut un des médecins qui furent appellés à la cour, au mois d'août de cette année, pour la derniere maladie de Louis XIV. Son mérite seul fit penser à lui, car il n'avoit jamais cultivé ni M. Fagon ni aucun médecin de la cour. M. Burette qui répandoit tant de lumieres dans les leçons qu'il donnoit au collége royal, avoit lui-même très-fréquenté ce collége dans sa jeunesse: il y avoit pris des leçons d'hébreu, de syriac & d'arabe, pour n'être point arrêté dans la lecture qu'il se proposoit dès-lors de faire des historiens sacrés & profanes, des œuvres d'Avicenne, d'Averroës, & de quelques autres médecins Arabes. Il avoit aussi appris en son particulier & sans maître l'espagnol & l'italien, l'allemand & l'anglois, assez pour entendre les livres écrits en ces langues. Tant de talens l'ayant fait connoître de bonne heure très-avantageusement, il fut reçu en 1705 à l'académie des belles lettres, en qualité d'éléve; il eut en 1711 une place d'associé, & une de pensionnaire en 1715. La même année 1715 il eut une place de censeur royal des livres, & en 1716 il fut admis à travailler au *Journal des savans*: ce qu'il a continué de faire pendant plus de trente ans, avec une si grande assiduité, que ses extraits réunis formeroient, dit-on, huit gros volumes *in*-4°. En 1718 il fut commis à la recherche des livres de médecine & d'histoire naturelle, dont on pouvoit augmenter la bibliothéque du roi. Il est mort le 19 mai 1747, des suites d'une attaque d'apoplexie, qui le fit languir près de deux mois. N'ayant jamais voulu se marier, il avoit borné ses soins domestiques à une collection d'excellens livres qui forment une bibliothéque choisie, dont le catalogue a été imprimé en 1748 en 3 vol. *in*-12. Il a été dressé par M. Martin, si connu & si estimé en ce genre. Tout ce qu'on vient de rapporter n'est qu'un extrait de l'éloge historique de M. Burette, composé avec beaucoup d'exactitude & d'élégance, par M. de Boze, de l'académie françoise & de celle des belles lettres, & imprimé dans le *Journal des savans*, mois de février 1748, article 1. Nous ajouterons ici les titres des dissertations dont M. Burette a enrichi les mémoires de l'academie des belles lettres. 1. Sur la gymnastique des anciens & sur les bains: *Histoire*, volume 1, page 89, 95. 2. Deux mémoires pour servir à l'histoire de la danse des anciens. 3. Mémoire pour servir à l'histoire de la sphéristique, ou de la paume des anciens. 4. Trois mémoires sur l'histoire des athlétes. Ces piéces sont dans la partie des mémoires du tome I du recueil de l'académie des inscriptions & belles lettres. 5. Que la musique à plusieurs parties a été inconnue aux anciens: *Hist.* tome 3, page 124 & suiv. 6. Mémoire pour servir à l'histoire de la lutte des anciens. 7. Mémoire pour servir à l'histoire du pugilat des anciens. 8. Mémoire pour servir à l'histoire de la course des anciens. 9. Dissertation sur ce qu'on nommoit Pentathle dans l'ancienne gymnastique. 10. Dissertation sur l'exercice du disque ou palet Ces piéces sont dans la partie des mémoires du même volume III. 11. Dissertation sur la symphonie des anciens: *Mém.* tome IV. 12, 13, 14, 15. Ces quatre piéces sont dans le tome V, savoir: Dissertation, où l'on fait voir que les merveilleux effets attribués à la musique des anciens, ne prouvent point qu'elle fût aussi parfaite que la nôtre. Dissertation sur le rhythme de l'ancienne musique. Dissertation sur la mélopée de l'ancienne musique. Addition à la dissertation sur la mélopée. 16. Dans le tome VIII. Discours dans lequel on rend compte de divers ouvrages modernes touchant l'ancienne musique. 17. Dans le VIII volume, examen du traité de Plutarque sur la musique. 19. Nouvelles réflexions sur la symphonie de l'ancienne musique, &c. 20. Analyse du dialogue de Plutarque sur la musique. 21. Dans le tome X, dialogue de Plutarque sur la musique, traduit en françois, avec des remarques (très-amples & fort savantes.) 22. Dans le tome XIII, suite des remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique. 23. Autre suite des mêmes remarques dans le tome XV. Il en reste encore à imprimer qui seront, sans doute, dans les volumes suivans, de même que quatre dissertations où il est traité, 1. Des sons ou voix, des intervalles & des genres de l'une & de l'autre musique, l'ancienne & la moderne. 2. Des tons ou modes. 3. Des muances ou changemens, & de la mélopée, ou composition d'un chant. 4. De ce qui concerne le rhythme, la cadence ou la mesure, & la symphonie ou le concert, avec des exemples de l'une & de l'autre mélopée, gravés exactement en notes anciennes & modernes. Tout ce travail de M. Burette sur la musique a été recueilli en un vol. *in*-4°. mais dont il n'y a jamais eu que 12 exemplaires. Il a laissé manuscrits deux traités qui méritent, dit-on, l'impression: l'un *De aquis me-*

dicatis: l'autre, *De morbis omissis.* Voyez son éloge par M. de Boze, cité plus haut, & le mémoire sur le même sujet, imprimé au-devant du tome I du catalogue de la bibliothéque de M. Burette. Dans le tome I du catalogue cité, on lit aux pages 43 & 44, des cantates françoises de Claude Burette, & beaucoup de piéces de clavecin de différens maîtres, recueillies & notées par M. Burette le médecin, pareillement les symphonies de tous les opéra de Lulli, mises sur le clavecin, avec toutes les parties que peut comporter le jeu de cet instrument, par le même Pierre Jean Burette; les piéces de clavecin & de harpe, composées par son pere, recueillies & notées par le fils. Dans le même catalogue, page 448, on trouve cité un éloge de madame Dacier, par M. Burette, *in*-4°. sans date.

BURFORD, bourg d'Angleterre, dans la partie méridionale du comté d'Oxford, qu'on appelle *Brampton*, est situé sur une hauteur. C'est un lieu ancien; & c'est près de-là qu'il se donna une grande bataille l'an 750, entre Cuthbert, roi des Saxons occidentaux, & Ethelbald roi de Mercie, où ce dernier fut entiérement défait, & son étendard, sur lequel il y avoit un dragon représenté, fut pris, ce dont on a célébré la mémoire dans ce bourg pendant quelques siécles. Burford donne le titre de comte au duc de Saint-Albans. Il est à 61 milles anglois de Londres: il y a près de-là un lieu nommé *Burford-Downs*, fort renommé pour la bonté de ses chevaux. * *Diction. angl.*

BURGAW ou BURGOW, en latin *Burgavia*, pays d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de marquisat, est situé le long du Danube au septentrion, & entre le Leck au levant, & vers deux ou trois autres petites rivieres au septentrion, lesquelles se jettent dans le Danube au-dessous de l'Iler. Burgaw est la ville capitale, située sur la riviere de Mindel, & donne le nom au pays. Il y a encore quelques bons bourgs & des monasteres célébres; comme Welden, Wertenhausen, Reisemburg, Ietengen, &c. Cette ville fut assiégée par l'empereur Louis de Baviere, qui ne la put prendre, en l'année 1321. Ce pays a environ huit ou dix lieues de long & autant de large. Il a eu autrefois des marquis particuliers. Henri, dernier de cette famille, mourut vers l'an 1283, & depuis ce temps le marquisat de Burgaw est entré dans la maison d'Autriche, & a même été souvent le titre & l'apanage des cadets.

☞ BURGDORFF, ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow. Les François l'appellent *Bertoud* par corruption. Les deux freres Baltram & Sintram, comte de Lentzbourg, ont bâti Burgdorff. Berchtold V, duc de Zeringhen, le même qui a fondé Berne, la ferma de murailles. Après sa mort les comtes de Kybourg l'ont possédée, & les Bernois l'acheterent d'eux pour quarante mille écus, l'an 1385. Dans les onze & douziéme siécles, Burgdorff étoit capitale de la petite Bourgogne. Il y a près de cette ville dans un lieu nommé Im-Fauff, une fontaine soufrée, qui fournit de l'eau à des bains, & qu'on dit être bonne contre la paralysie & les maux de nerfs. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ BURGEL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe en Misnie, dans un bailliage de même nom, & dont elle est la capitale, sur la Sala, à un mille d'Iene. Burgel a appartenu aux ducs de Saxe Altenbourg: elle est présentement à la ligne de Weymar. * La Martiniere, *dict. geogr.*

BURGENSIS (Louis) premier médecin des rois François I & Henri II, né à Blois vers l'an 1494, étoit fils de *Jean* Burgensis, médecin de Louis, duc d'Orléans, depuis roi de France XII du nom. Il fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris dès l'âge de dix-huit ans, & fut admis à vingt-deux ans par le roi François I, au nombre de ses médecins ordinaires. Il fut ensuite premier médecin de sa majesté, & contribua beaucoup à la délivrance de ce roi, lorsqu'il étoit prisonnier à Madrid, par un artifice dont Charles-Quint ne se défia pas. François I étant tombé malade, Burgensis fit croire à l'empereur qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer sa guérison, parceque l'air du pays lui étoit tout-à-fait contraire. Cela obligea Charles-Quint de traiter promptement avec le roi, pour ne pas perdre sa rançon; & ainsi François I fit son accord en 1526, à des conditions que l'empereur n'auroit pas acceptées autrement. Burgensis fut récompensé au retour du roi, & acheta les seigneuries de Mongougier & de Meulan. Après la mort de François I, il fut aussi premier médecin de Henri II, sans que Fernel, qui étoit en faveur, voulût lui disputer ce rang. * Bernier, *hist. de Blois.*

BURGI, BURGO ou BURGIUS (Alexandre) Italien, natif de Modiana, qui est un bourg dans la Romagne, & évêque de Borgo S. Sepolchro, florissoit dans le XVI siécle. Il avoit un bénéfice dans le lieu de sa naissance; ce qui le fit long-temps connoître sous le nom de *Prieur de Modiana.* Son érudition lui fit des amis illustres, entr'autres le cardinal Paleote, qui lui communiquoit ses ouvrages. Depuis il fut choisi pour être secrétaire des cardinaux; & sous le pontificat de Clément VIII, il eut l'évêché de Borgo S. Sepolchro, & fut employé dans les plus grandes affaires par le cardinal Aldobrandin. Quelque temps après il en fut éloigné pour avoir eu trop de correspondance avec le duc de Florence, à la cour duquel il se retira. Mais le cardinal de Médicis ayant été élu pape en 1605, sous le nom de *Leon XI*, le remit en faveur. La prompte mort de ce pontife, qui ne siégea qu'un mois, arrêta le cours de la fortune de Burgi. Il prononça le 8 du mois de mai de la même année, cette harangue que nous avons de lui, & mourut vers l'an 1609, âgé de soixante-trois ans. * Janus Nicius Erythræus, *pin. I, imag. illustr. ch. 67.*

☞ BURGIAN. C'est ainsi que les géographes Arabes appellent cette nation qui se répandit dans les Gaules, & y forma un royaume que l'on nomma le *royaume de Bourgogne.* Ce sont les *Burgundi* ou *Burgundiones* de nos historiens d'Europe. *Cherchez* BOURGUIGNONS. * D'Herbelot, *bibl. or.*

BURGIUS (Jean) né à Calatagirone, ville de Sicile, de famille noble & distinguée par les charges, s'appliqua d'abord à la médecine, où il fit de si grands progrès, qu'il fut regardé comme un des premiers de son temps. Parvenu à la dignité de patrice ou de juré, il gouverna plusieurs fois en cette qualité sa ville natale. Il fut syndic de cette ville en 1446; & la même année il fut envoyé en ambassade à Caïete, vers le roi Alfonse, qui y étoit alors. Ce prince étant tombé malade pendant que Burgius étoit auprès de lui, & ayant recouvré la santé par ses soins & les remédes qu'il lui fit prendre, il lui fit plusieurs présens, & accorda par reconnoissance des faveurs considérables à la patrie de ce médecin. Burgius étant entré quelque temps après dans l'état ecclésiastique, Alfonse se déclara son protecteur, lui donna une abbaye, & demanda pour lui au pape Nicolas V, l'évêché de Siponto, appellé aussi depuis sa translation, *Manfredonia.* Burgius fut sacré le 12 avril 1449; mais en 1458 selon Ughelli, ou en 1464 selon d'autres, à la priere de Ferdinand roi de Naples, il fut transféré à l'évêché de Mozare, suffragant de Palerme, & eut l'abbaye de sainte Anne *de Portella.* Enfin, Paul II, que Burgius avoit guéri d'une maladie dangereuse, lui donna l'archevêché même de Palerme en 1467. Quelque temps auparavant il avoit été envoyé en ambassade à Tarascon, auprès de Jean roi de Sicile, pour engager ce prince à autoriser & à confirmer plusieurs réglemens qui avoient été faits dans la derniere assemblée générale des états, où ce prélat avoit aussi assisté. Sur la fin de ses jours il se retira à Calatagirone sa patrie, où il mourut le 16 janvier 1469, & non 1446, comme on le voit dans l'épitaphe qui est sur son tombeau, & que Jean Véga, viceroi de Sicile, lui fit construire en 1553. On dit que l'on trou-

va alors le corps de Burgius tout entier. Ce prélat a écrit plusieurs ouvrages sur la médecine, qui sont demeurés manuscrits. *Voyez* Manget dans sa *bibliothéque des auteurs de livres de médecine*, *t.* 2 *p.* 542, *& suiv.* Il y reléve plusieurs fautes que différens auteurs ont commises en parlant de Burgius.

BURGKMAIR (N.*) fameux graveur en bois, contemporain d'Albert Durer, a gravé en bois de camaïeu ou de clair obscur, plusieurs années avant Ugo de Carpo, que les Italiens font inventeur de cette sorte de gravure. * *Traité manuscrit de la gravure en bois*, *par* M. Papillon.

BURGOS, en latin *Bravum* ou *Bracelum*, ensuite *Burgi*, sur l'Arlançon, ville épiscopale de l'Espagne Taraconnoise, maintenant dans la vieille Castille, dont elle est capitale avec archevêché, à douze lieues de Valence, à seize de Valladolid, & à trente-cinq de Madrid. Quelques-uns la prennent pour la *Braum* ou *Bravum* de Ptolémée, & d'autres la nomment *Burgi*, *Burgum* & *Masburgum*. Elle est des plus belles, des plus grandes & des plus peuplées de toute l'Espagne, située sur le penchant d'une colline, qui a un château assez fort & ancien sur le sommet, & au pied la riviere d'Arlançon qu'on y passe sur divers ponts. Les rues sont assez étroites & mal disposées, comme dans les villes anciennes : il y en a pourtant de plus grandes & de plus belles, & sur-tout celles qui aboutissent aux places de *la Luna*, de *la Huette del Rei*, & de l'église cathédrale, qui est très-vaste & magnifique. Outre cette église, il y en a encore d'autres très-belles, diverses abbayes, des monasteres & un collége des jésuites. Les dominicains en ont aussi un. Le monastere du Crucifix des augustins y est aussi célébre. Ils prétendent que le Crucifix qu'ils possédent, & qui est une des grandes dévotions d'Espagne, a été fait par Nicodême. D'autres le disent apporté du ciel. Il y a dans Burgos un hôpital royal de quatre-vingt mille livres de revenu. Il y a aussi hors des murailles un célébre monastere de cent cinquante religieuses, qui sont toutes filles de princes ou de grands seigneurs. Ce monastere en a dix-sept autres sous sa dépendance, quatorze villes & cinquante bourgs ou villages, dont l'abbesse élit les gouverneurs & les magistrats, & dispose de douze commanderies. Burgos est une ville de commerce, ornée de grand nombre de fontaines & de palais, entre lesquels on distingue celui du connétable, & celui de l'archevêque. Le siége épiscopal y fut transferé de l'ancienne ville d'Auca en 1075, ou selon d'autres, en 1097, & au XVI siécle, Gregoire XIII, à la priere du roi Philippe II, en fit un archevêché, qui a pour suffragans Pampelune, Calahorra & Palencia, & qui vaut quarante mille ducats de revenu. Saint Aleaume, autrement S. Elesmes, mourut en cette ville vers l'an 1100, & fut enterré dans le monastere de S. Jean, dont il avoit été abbé. Son corps fut transferé depuis dans une église paroissiale de la ville, appellée de son nom S. Elesmes, & la ville l'a choisi pour son patron. * Mariana, *l.* 8, *c.* 2. Lucius Marinæus, *l.* 3, *de reb. Hisp.* Botero, *relat. Hisp.* Nonius, *descript. Hisp.* Merula, *cosmograph. P. II. lib.* 2. Gregorius Algarez, *Poblac. eccles. Hispan.* Schottus, *biblioth. Hispan. t.* 1. *cap.* 5. Le Mire, *géogr. eccl. & not. episc. lib.* 4. *cap.* 13. Baillet, *vies des Saints au 30 juin.*

Synodes de Burgos.

Les évêques de Burgos ont souvent publié des ordonnances dans les synodes qu'ils ont eu soin d'assembler, pour le bien & l'avantage de leur diocèse. Gonzales, qui en étoit évêque, célébra un synode en 1377. Jean de Cabeça de Vaca en assembla un en 1411. Louis de Cunna en 1474, & Paschal en 1499 & 1500.

BURGOS (Antoine) Espagnol, natif de Salamanque, avoit une grande connoissance de la jurisprudence civile & canonique. On l'envoya en Italie, où il enseigna vingt ans à Boulogne dans le collége de S. Clément des Espagnols, fondé par le cardinal Albornoz. Le pape Léon X l'appella à Rome, & lui donna une charge dans la signature, qu'on appelle *de Grace*. Antoine de Burgos l'exerça assez long-temps, & mourut le 10 décembre de l'an 1525, âgé de 70 ans. Il a écrit sur divers chapitres des décrétales. * Gui Pancirole, *de clar. leg. interpr. lib.* 3, *cap.* 54. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

BURGOS (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de S. Augustin, étoit de Valence en Espagne. Son mérite le fit distinguer dans sa province, dont on lui donna la conduite ; & sa profonde connoissance dans la théologie le fit choisir pour assister au concile de Trente. Il y prononça le troisiéme dimanche de l'avent de l'an 1562, cet excellent discours, qu'on a depuis publié, sur les quatre moyens dont on se peut servir pour extirper les hérésies. Il enseigna depuis à Valence, où il mourut après l'an 1573. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *script. sæc. XVI.*

BURGOS (Paul) *cherchez* PAUL DE BURGOS.

BURGOW, *cherchez* BURGAW.

BURGRAVE, titre & dignité en Allemagne. Les burgraves, dans leur origine, étoient les gouverneurs des forteresses de leur district. On les nommoit *Comites Castellanei*. Le burgraviat de Nuremberg appartenoit à la maison de Brandebourg ; celui de Magdebourg à celle de Saxe. En Bohême le principal officier qui fait les fonctions de viceroi, est nommé *Burgrave*. L'on rapporte l'origine de celui de Nuremberg à l'empereur Henri IV, lequel donna le droit de bourgeoisie à cette ville en 1160, après y avoir élevé une église à Dieu sous l'invocation & le nom de *S. Gilles*. D'autres prétendent que ce burgraviat est encore plus ancien, & le rapportent à Conrad II, dans lequel temps Nuremberg fut fait partie de l'empire romain en 911. Dans la Prusse le burgrave est une des quatre principales charges de la province ; & en Gueldre le burgrave de Nimegue est président des états de cette province. Il y a d'autres pays où cette dignité est avilie, surtout dans le Palatinat. De quinze familles qui jouissoient autrefois dans l'empire du titre de burgrave, il n'en reste plus que deux, celle de Daun & celle de Koinhberg. * Tob. Pfanner, *de præcipuis Germaniæ principum gentib. c.* 4. *Lettere* di Gregor. Leti, *Part I*, *pag.* 74 *&* 251.

BURGUILLOS (Thomas) Castillan de nation, poëte très-estimé en Espagne. Il florissoit sous le regne de Philippe IV, qui aimoit beaucoup lui-même la poësie & les poëtes. Cependant il a passé sa vie dans l'obscurité d'un collége, & il n'a jamais été élevé plus haut qu'à une place inférieure dans l'université d'Alcala, ou dans celle de Salamanque : mais ses poësies lui ont fait un grand nom. Il y en a de sacrées & de profanes qui sont fort recherchées par ceux qui entendent la langue espagnole, & qui ont du gout pour la poësie. Sa piéce intitulée *la Gathomachie*, ou le combat des chats, est une des plus estimées. C'est une satyre de la cour de Philippe IV, & en particulier de la conduite & des mœurs de ce prince. Cette imprudence a, dit-on, couté très-cher au poëte. On dit qu'il mourut vers le milieu du dernier siécle.

BURI (Richard de) *cherchez* ANGERVILLE.

BURIANA, anciennement *Prilis*, lac de la Toscane en Italie, & dans le Siennois, près de la côte, a pris son nom du bourg de Buriana, qui est sur ses bords. On l'appelle aussi le *Lac de Castiglione*, du nom d'un autre bourg qui est sur sa rive occidentale. * Mati, *diction.*

BURIANA, bourg de Toscane en Italie, est dans le Siennois, sur le lac de Buriana ou de Castiglione, à l'endroit où il reçoit la riviere de Bruno. On croit que Buriana est la ville de l'ancienne Etrurie, qu'on nommoit *Saleumbrona* ou *Salebrone*. * Mati, *dict.*

☞ BURICK ou BUDRICK, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, au duché de Cleves, vis-à-vis du

bas Wesel. Elle est remarquable par la victoire que les troupes de l'empereur Othon *le Grand* y remporterent sur les Lorrains. Elle est au roi de Prusse, comme tout le reste de ce duché. Les Hollandois l'avoient prise & fortifiée; mais les François l'ayant prise en 1672, raserent les fortifications, & rendirent la place à l'électeur de Brandebourg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

BURIDAN (Jean) natif de Bethune dans l'Artois, docteur & recteur de l'université de Paris dans le XIV siécle, vivoit encore, selon Robert Gaguin, l'an 1355. Il passa pour un des plus habiles philosophes de son temps, lorsque la philosophie ne consistoit que dans la discussion de questions vaines & inutiles; & c'est de lui qu'est venu le proverbe de l'*âne de Buridan*, qui a été depuis si commun dans l'école, dont on peut voir l'explication dans le *diction. critiq.* de Bayle, *au mot* Buridan. Aventin rapporte que Buridan, qui étoit disciple d'Ockam, & de la secte des *Nominaux*, fut persécuté par ceux des *Reaux*, & obligé de se réfugier en Allemagne, où il fonda, dit-il, l'université de Vienne. Il composa quelques traités, *Quæstiones metaphysicales*, imprimées en 1518; *Commentaria in Aristotelis physicam*, &c. * Valer Andreas, *bibliot. Belg.* Du Boulai, *histor. univers. Paris.*

☞ BURIDAN (Jean-Baptiste) étoit né à Guise. Après avoir étudié le droit en Allemagne, il s'établit à Rheims, où il fut professeur de droit & avocat. Il donna en 1631 un *Commentaire* in-4°, *sur la coutume générale de Vermandois, & sur les coutumes particulieres de Ribemont, de S. Quentin, de Noyon & de Coucy*, imprimé à Reims. C'est le premier qui ait paru sur cette coutume; il y cite souvent son *Commentaire sur la coutume de Rheims*, qui ne fut néanmoins imprimé qu'en 1663, après la mort de l'auteur, & par les soins son fils. Il y a de bonnes choses dans ces commentaires; mais ils auroient été plus utiles, si l'auteur avoit eu un peu plus d'usage du palais. Il mourut en 1633. Voyez ce qui en est dit dans la préface qui est en tête de son *Commentaire sur la coutume de Vermandois*, édition de 1728, & la préface mise par son fils en tête de son *Commentaire posthume sur la coutume de Rheims.* * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

BURIS ou BULIS, & SPERTHIS, Lacédémoniens partirent de leur propre mouvement pour aller vers Xerxès, & se soumirent à endurer telle sorte de supplice que bon lui sembleroit, pour expier le crime que les Lacédémoniens avoient commis par le meurtre des hérauts que ce roi leur avoit envoyés. Cette intrépidité donna de l'admiration à Xerxès, qui non-seulement leur pardonna le crime de leurs citoyens, mais les pria même de demeurer avec lui au rang de ses favoris: à quoi ils répondirent, qu'étant venus pour sauver leur pays, ils n'avoient garde de l'abandonner ainsi, & qu'ils chérissoient beaucoup plus leur liberté que le royaume de Perse. * Plutarque. Herodote, *liv.* 7.

BURISDAN (Jean-Baptiste de) Auteur de commentaires sur les coutumes de Vermandois, de Ribemont, de S. Quentin, &c, *cherchez* BURIDAN.

BURLEI (Gautier) Anglois, prêtre & théologien de l'université d'Oxford, qui vivoit dans le XIV siécle en 1337, étudia à Paris, & eût pour maître Jean Duns, dit *Scot*, & pour compagnon Guillaume Ockam. Lorsqu'il fut de retour en son pays, il écrivit contre le même Scot; & laissa plusieurs traités de philosophie, & un de la vie des philosophes, qui est pourtant plein de fautes, & qui fait connoître que son auteur avoit peu de connoissance des belles lettres. Cet ouvrage a paru en 1603, sous le nom d'Antoine à Sala, à Casal, *in*-4°. L'auteur croit que Pline, auteur de l'histoire naturelle, & celui qui a écrit les épîtres, ne sont qu'un. Il confond même plusieurs auteurs de même nom. A cela près, il savoit assez bien la scholastique, qui étoit la science de ce temps-là. * Baleus. Leland & Pitseus, *de script. Angl.* Gesner, *biblioth.* Vossius, *de hist. Lat. lib.* 2. *cap. ult.*

BURLINGTON, ville maritime d'Angleterre, dans le comté d'Yorck. Elle est sur une hauteur, environ à un mille de la mer. Du côté de la mer il y a un quai, qu'on nomme *le quai de Burlington*, dont la baye voisine est appellée *la baye de Burlington.* En 1664, Richard Boyle, comte de Cork en Irlande, fut fait comte de Burlington par le roi Charles II. * *Diction. anglois.*

BURLUGAY (Jean) prêtre, docteur en théologie de la maison de Navarre, né à Paris le 3 octobre 1624, s'est rendu recommandable par sa piété & par sa science sous Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens. Ce prélat lui avoit donné sa confiance, & le fit supérieur de son séminaire & ensuite son théologal. Le chapitre de Sens le choisit aussi, à cause de sa vertu & de sa rare prudence, pour être un des gouverneurs du grand hôpital. M. Burlugay convenoit d'autant mieux à cet emploi, qu'il étoit lui-même ami zélé de la pauvreté & des pauvres. C'est à lui que l'on est redevable du breviaire de Sens donné en 1702, mais qui a été si perfectionné depuis, que l'on peut dire que celui qui se récite aujourd'hui est nouveau. Il mourut fort regreté, & sur-tout des pauvres, le 17 janvier 1702, âgé de 78 ans, sous l'épiscopat de M. de la Hoguette, qui en fit l'éloge peu de jours après chez M. le président de Lamoignon, où ce prélat dînoit avec le pere Bourdaloue, jésuite, célébre prédicateur, & quelques autres. M. Burlugay fut enterré dans le cimétiere destiné à la sépulture des pauvres, comme il l'avoit ordonné. Il avoit été curé de S. Jean des Troux, & ensuite de Magni, l'un & l'autre près de Port-Royal des Champs, avant que d'aller à Sens. Etant dans cette premiere cure, il s'appliqua beaucoup à l'étude de l'histoire ecclésiastique avec M. le Nain de Tillemont & M. Thomas du Fossé, qui demeurerent avec lui pendant quelque temps à la fin de 1660 & en 1661. Ils faisoient conjointement leurs remarques pour éclaircir les difficultés qui se rencontroient dans cette lecture, & M. de Tillemont s'en est servi utilement dans ses *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* M. Burlugay se fit aussi connoître en ce temps-là à l'occasion des disputes arrivées au sujet du formulaire d'Alexandre VII. M. de Pérefixe, archevêque de Paris, ayant voulu obliger ce docteur à signer le formulaire, celui-ci écrivit une profession de foi sur les cinq propositions, dans laquelle il expliqua la soumission qu'il croyoit que l'on devoit à la définition des dogmes, & le respect qui étoit dû aux jugemens qui décident des questions de fait. Il présenta cette déclaration à M. Gaudin, alors official de Paris, le 16 octobre 1666; mais dès le même jour cet official rendit une sentence d'interdiction contre M. Burlugay. Ce jugement occasionna quelques écrits qui furent rendus publics, entr'autres: la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à M. Gaudin official, sur la sentence qu'il a rendue le 16 octobre contre M. Burlugay, curé des Troux, sur le sujet du formulaire*, elle est datée du 19 octobre. M. Burlugay étoit lié d'amitié avec M. Claude de Sainte-Marthe, sur la mort duquel il a écrit une lettre historique & fort édifiante. Elle est du 11 décembre 1690, & adressée à dom Claude Lancelot. Il examine dans la même lettre si S. Grégoire *le Grand* est auteur de l'ouvrage sur les *Rois*, qui se trouve parmi les œuvres de ce pere, & il décide pour l'affirmative contre M. de Goussainville, qui a ôté cet ouvrage à ce saint docteur dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres. * *Mém. du temps.*

BURMAN (François) professeur en théologie à Utrecht, étoit fils de PIERRE Burman, ministre de l'église prétendue réformée, que les réfugiés des Pays-Bas avoient établie à Frankendal, & de *Josine* Balde. Il naquit à Leyde, où son pere & sa mere s'étoient réfugiés en 1628, lorsque les Espagnols ravagerent tout le Palatinat. Peu de temps après, *Pierre* Burman étant

mort à Emmerick, dans le pays de Clèves, où il avoit été appellé pour y exercer son ministere, sa veuve se retira à Leyde, où François Burman fit ses études sous la direction de Festus Hommius. A l'âge de 23 ans il fut appellé par des Hollandois établis à Hanau en Allemagne, pour être leur ministre. Les fonctions de son ministere ne l'empêcherent pas de continuer ses études avec beaucoup d'application. De-là il fut appellé à Leyde pour être régent du collége des Etats de Hollande, où il avoit lui-même été élevé & instruit. A peine y avoit-il été un an, que son mérite & sa réputation le firent appeller à Utrecht, pour y être professeur en théologie, à quoi l'on joignit ensuite la charge de ministre de l'église. Il épousa la fille du célébre *Abraham* Heidanus, qui étoit veuve de *Denys* Crucius, ministre de l'église de Nimegue, & duquel elle eut entr'autres *Charles* Crucius, qui étoit en 1714 à la tête de la magistrature de Leyde. François Burman eut quatre enfans de son épouse, une fille & trois fils. Il étoit très-estimé, & rendit de son temps l'université d'Utrecht très-florissante. Il étoit bon philosophe, entendoit bien les langues savantes; il étoit grand théologien & bon prédicateur. Il a expliqué en flamand le pentateuque & les livres de Josué & des Juges. Il a donné un cours de théologie, qui a été plusieurs fois imprimé. Il ne suivoit pas si aveuglément Cocceïus, qu'il ne l'ait abandonné dans l'explication de diverses prophéties. Il mourut le dix novembre de l'année 1679. * Grævius, *dans l'oraison funébre de François Burman.* Voici le catalogue de ses ouvrages. 1. Un commentaire sur le Pentateuque de Moyse en langue flamande, à Utrecht 1660 *in*-8°, & 1668 *in*-4°; & en allemand, à Francfort 1693, & à Casel en 1705 *in*-4°. 2. Commentaire sur les livres de Josué, de Ruth & des Juges, en flamand, à Utrecht 1675 *in*-4°, & en allemand à Francfort 1695, & à Casel 1705 *in*-4°. 3. Commentaire sur le livre de Samuel, à Utrecht 1678 *in*-4°. 4. Sur les livres des rois, des chroniques, d'Esdras, de Nehemias & d'Esther, à Amsterdam 1683 *in*-4°, & en allemand, à Francfort & à Casel, 1695 & 1705. 5. Explication des huit premiers chapitres de la Genèse, en flamand, à Utrecht 1698 *in*-4°. 6. Burman a écrit en latin, 1. un abrégé de Théologie, à Utrecht 1671, & à Amsterdam 1699 deux volumes *in*-4°. Cet ouvrage a été encore réimprimé à Genève, & Théodore Smouth l'a traduit en flamand. 2. *De moralitate Sabbati hebdomadalis dissertatio*, en 1665. Cet écrit ayant été attaqué par Essenius, Burman répondit, & cette dispute a enfanté de part & d'autre plusieurs dissertations académiques. 3. *Narratio de controversiis nuperius in academiâ Ultrajectinâ motis, & depulsio eorum quæ contra objecta fuerunt, in quibus præcipuè de naturâ mentis humanæ, & congenitæ vitiositatis in infantibus agitur*, à Utrecht 1677 *in*-4°. Cet écrit lui a encore attiré une dispute qui a produit plusieurs réponses entre lui, Gerard de Vries, Jean le Roy ou Regius, Pierre d'Allinge, &c. 4. *Exercitationes academicæ*: elles ont été publiées par Abraham de Halen, à Roterdam 1683, deux volumes *in*-4°. 5. *Tractatus de passione Christi, cui accedit sermo inauguralis de doctrinâ christianâ ecclesiæ*, &c. publié par son disciple Jean de Lent en 1695 *in*-4°, & à Amsterdam en 1710 *in*-4° sous le nom de *Varsteeg*. 6. Tous ses discours académiques ont été recueillis & imprimés, avec le discours de Grævius sur sa mort, à Utrecht en 1700 *in*-4°, & la même année ils ont été traduits & imprimés en flamand. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

BURMAN (François) fils du précédent, né à Utrecht en 1671, & non à Leyde, comme le dit le pere le Long, apprit les belles lettres sous Grævius, & alla ensuite à Leyde pour y prendre des leçons de philosophie & de mathématiques sous Volder. Il étudia aussi la théologie sous Herman Witsius, & Herman Halenius, & les langues orientales sous plusieurs autres qui se distinguoient dans ces connoissances à Franequer, à Groningue & à Dordrecht; Pierre Francius lui donna aussi des préceptes d'éloquence. Lorsqu'il eut fini ses études académiques, on le chargea de gouverner l'église de Coudum dans la Frise; & après y avoir été trois ans, ceux de la Brille l'appellerent chez eux en 1698. En 1702 il accompagna en qualité de ministre les envoyés de sa patrie en Angleterre; l'année suivante il fut appellé à Enchuisen où il demeura deux ans, & en 1705 il vint à Amsterdam selon la vocation qui lui fut donnée. Il demeura dix ans dans cette ville, après lesquels il fut chargé en 1715 d'enseigner la théologie à Utrecht; il a rempli ce poste jusqu'en 1719 qu'il mourut à l'âge de quarante-huit ans. Il laissoit d'*Elizabeth* Thierens, sa femme, quatre enfans en bas âge: l'aîné *Jean* étoit en 1738 professeur de botanique à Amsterdam où il exerçoit la médecine; le second *François* étoit ministre à Nimegue; *Abraham*, le troisiéme, négociant à Amsterdam; & *Pierre*, le quatriéme, professeur d'humanités à Franeker. Les ouvrages de Burman sont, 1. *Burmannorum pietas, gratissimæ beati parentis memoriæ communi nomine exhibita*, avec quelques lettres de Burman & de Limborg, à Utrecht *in*-8° 1701. 2. Philippe de Limborg, professeur arminien à Amsterdam, ayant accusé François Burman le pere dans sa Théologie chrétienne, imprimée en 1686, de favoriser le spinosisme, Jean Wander Wayen prit sa défense, & Limborg ayant repliqué, Burman défendit lui-même son pere dans un autre ouvrage écrit en hollandois, & qui parut en 1704. Cet ouvrage fut suivi de deux autres dans la même langue en 1705, & 1713. 3. *Theologus, sive de iis quæ ad verum & consummatum theologum requiruntur, oratio*, à Utrecht 1715 *in*-4°. 4. *De persecutione Diocletiani, ejusque exitu gloriosissimo, oratio*, à Utrecht 1719 *in*-4°. 5. Diverses dissertations sur la poësie sacrée, *in*-4° en latin. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman. Pierre Francius a celébré le mariage de François Burman avec *Elizabeth* Thierens, dans le troisiéme livre de ses épigrammes, imprimé en 1706 avec ses œuvres posthumes: voyez la page 320.

BURMAN (Pierre) frere du précédent, naquit à Utrecht le 26 juin, vieux stile, 1668. Ayant à peine onze ans, lorsqu'il perdit son pere, il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où il apprit le latin & le grec sous le savant Surendonck, alors recteur. A l'âge de treize ans, on le fit passer à l'université, & il profita durant plusieurs années des leçons de Jean-Jacques Grævius. Il se voua ensuite au droit, qu'il étudia sous les meilleurs professeurs du pays. Il défendit sous Van Müidem, l'un d'eux, une dissertation sur la vingtiéme partie des héritages. Il alla ensuite passer un an à Leyde où il prit les leçons de Burcher de Volder, de Théodore Rick, & de Jacques Gronovius. Il finit ses études académiques à l'âge de vingt ans, & prit le degré de docteur en droit au mois de mars 1688, après avoir soutenu des thèses *de transactionibus*. Il voyagea ensuite dans plusieurs parties de l'Allemagne & en Suisse, & à son retour il plaida quelques causes avec distinction. En 1691 les états d'Utrecht l'établirent receveur des dîmes que l'on avoit accoutumé de payer aux évêques. Il épousa vers le même temps *Eve* Klotterboke, fille d'un conseiller & ancien bourguemestre de la Brille. En 1696 il devint professeur en éloquence & en histoire à Utrecht, & depuis en grec & en politique; il fit alors un discours public sur l'éloquence & la poësie. En 1714 il vint en France, & demeura six semaines à Paris: il vit les plus belles bibliothéques, & les savans, & surtout dom de Montfaucon avec qui il a toujours été lié depuis. De retour à Utrecht, il publia son traité des *Taxes des Romains & de Jupiter*, une belle édition de *Phèdre* avec des notes de divers savans & les siennes, une édition des lettres de Marquard Gudius & de M. de Sarrau; & une de Pétrone avec beaucoup de notes, en deux volumes *in*-4°. Jacques Perizonius étant mort, il fut appellé à Leyde pour le remplacer, & le 2 juillet

1715 il prit possession de la chaire d'histoire, d'éloquence & de grec par un discours sur les devoirs, & la charge d'un docteur public. Depuis il publia avec ses notes, & celles d'autres savans, *Velleius Paterculus*, *Quintilien*, *Valerius Flaccus*, *Virgile*, *Ovide*, *Suétone* & *Lucain*. Il publia aussi avec des notes les *petits* poëtes sous ce titre; *Poëtæ Latini minores, sive Gratii Falisci cynegeticon; M. Aurelii Olympii Nemesiani cynegeticon, & eclogæ; T. Calpurnii Siculi eclogæ; Cl. Rutilii Numatiani iter; Q. Serenus Samonicus de medicinâ; Q. Rhemnius Fannius Palæmon de ponderibus & mensuris; & Sulpiciæ Satyra; cum integris variorum notis, curante & annotatore Petro Burmanno*, Leydæ, 1731, 2 vol. *in*-4°. Il mit au jour un recueil de lettres de Juste-Lipse avec des remarques, des préfaces au *Thesaurus Italiæ & Siciliæ* & à d'autres ouvrages. On a de plus du même un assez grand nombre de dissertations, de discours, de poësies latines. Il a été deux fois recteur de l'académie, & trois fois secrétaire privé du sénat académique. On lui donna encore la profession d'histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, & après la mort de Wolfahrt Seguerd, l'inspection de la bibliothéque académique. En 1740 il procura l'édition d'un livre de Henri de Valois *Emendationum libri quinque, & de critica libri duo*, &c. avec une préface, des notes & des indices. Il mourut le 31 mars 1741, âgé de soixante-douze ans, huit mois & vingt-cinq jours. * Voyez le *Supplément françois de Basle.*

BURNET (Gilbert) évêque de Salisbury, né à Edimboug en Ecosse le 13 septembre 1643, étoit de l'ancienne & noble famille des *de Leyes.* Son pere, habile jurisconsulte, se trouvant sans emploi, parcequ'il étoit opposé à Cromwel, vaqua à l'éducation de son fils jusqu'à l'âge de dix ans, qu'il l'envoya à l'académie d'Aberdéen. Burnet y fut créé maître-ès-arts à l'âge de quatorze ans. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence pendant une année, d'où il passa à la théologie, & à dix-huit ans il prononça son sermon d'examen. On lui offrit dès-lors une église à Edimbourg, qu'il refusa. Après la mort de son pere il parcourut l'Angleterre, la Hollande & la France, & y vit les plus célébres d'entre les savans. A Amsterdam il étudia l'hébreu sous un rabbin. A Londres il fut reçu, lorsqu'il vint dans sa patrie, membre de la société royale. En 1665 il se fit ordonner en Ecosse, & y prit possession de l'église de Salton. Il s'y appliqua particuliérement à la prédication; & pour engager les évêques d'Ecosse à s'aquitter avec zèle de leurs fonctions, il leur dressa sur ce sujet un mémoire qui eut quelque succès. Il vivoit austérement & dans une grande retraite. L'étude & ses fonctions partageoient tout son temps. Mais ayant attribué à ce genre de vie une maladie dans laquelle il tomba au bout de deux ans, il le changea en partie. Il se traita mieux, & devint homme de société. En 1669 il obtint la chaire de professeur en théologie à Glascow, & l'occupa pendant quatre ans & demi. Gilbert Burnet étant chapelain du duc Hamilton, seigneur Ecossois, & étant occupé à écrire les mémoires des deux derniers ducs de ce nom, devint amoureux de la niéce de son maître, fille du comte de Cassilis. La demoiselle n'y fut pas insensible, il parla & fut écouté; l'affaire se conduisit dans le silence, mais enfin elle éclata. Le chapelain prit la fuite avec la demoiselle, & se retira en Angleterre où il l'épousa en 1672. Alors il changea de parti, s'attachant au duc de Landerdale. Charles II n'avoit point d'enfans de la reine Catherine de Portugal, la succession apartenoit incontestablement au duc d'Yorck son frere. Le parti opposé à ce prince en étoit au désespoir; dans cet embaras, on s'adressa au docteur Burnet. Il y pensa, & produisit enfin des argumens en faveur du divorce en cas de stérilité. L'écrit a pour titre, *Décision de deux cas de conscience très-importans.* Cet écrit fut mis entre les mains de milord Landerdale, & passa depuis entre celles d'Archibald Camphell, écuyer, & il s'en fit des copies authentiques. Après la mort du roi Charles II, il voyagea en France & en Italie. Il revint par la Suisse & l'Allemagne, & alla en Hollande, où le prince & la princesse d'Orange le reçurent dans leur conseil, & il contribua beaucoup à faire réussir les desseins du prince contre le roi Jacques & la religion catholique. Il passa la mer avec le prince d'Orange, en qualité de son chapelain, & en 1689 il eut l'évêché de Salisbury, où il établit une école & un séminaire. Il se chargea lui-même d'enseigner une heure chaque jour la théologie aux jeunes étudians de ce séminaire, & il n'abandonna cet établissement que lorsque l'université d'Oxford le contraignit de le quitter. En 1698 il fut nommé précepteur du duc de Glocester, & il mourut le 17 mai 1715, âgé de 72 ans. Il avoit été marié trois fois. Ses ouvrages, sont: *Dialogue entre un Conformiste & un non Conformiste*, en 1669. *Défense de la constitution & des loix d'Ecosse*, en 1673. *Le mystere d'iniquité dévoilé*, en 1673. *Examen d'un traité sur la vérité de la religion*, en 1674. *Les mémoires des ducs d'Hamilton*, dont l'abbé Lenglet, t. 4, p. 306, rapporte ainsi le titre: *Commentarii de vita & rebus gestis Jacobi & Willelmi ducum Hamiltoniorum, & Castri Heraldi, in quibus describuntur initia & progressus bellorum civilium in Scotia, aliorumque tam in Anglia quàm in Germania, ab anno 1625 ad an. 1652*, *in-fol.* Lond. 1677. *Relation d'une conférence avec Coleman*, en 1676. *Recueil de sermons & autres petits écrits, depuis 1678 jusqu'en 1706 in-8°* trois vol. *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre*, en 2 vol. *in-fol.* qui ont paru séparément. Le docteur Loyd, depuis évêque de Vorcester, & le docteur Tillotson, ont eu part à cet ouvrage, où il y a bien de l'emportement contre l'église romaine. Elle est en anglois, comme tous les autres ouvrages dont on vient de parler; mais elle a éte traduite en latin & imprimée *in-fol.* à Genève en 1686 & 1689. Rosemond la traduisit en françois, & cette traduction a été imprimée plusieurs fois. Les autres ouvrages de Burnet sont un Abrégé de l'histoire de la réforme, en 1682. Vie de Jean Wilmok, comte de Rochester, en 1680. Vie de Matthieu Hale, en 1682, traduite en françois par L. du Mesnil, imprimée à Amsterdam, *in*-12 1688. Examen des méthodes du clergé de France pour la conversion des hérétiques, en 1682. Histoire des droits des princes touchant la disposition des bénéfices, &c. en 1682. Cet ouvrage fut fait dans la dispute de la Régale. L'Utopie de Thomas Morus traduite en anglois, en 1688. La vie de Guillaume Bedell, évêque de Kilmore en Irlande, imprimée en anglois à Londres en 1685, *in*-8° & traduite en françois par L. du Mesnil, & imprimée à Amsterdam en 1687 *in*-12. Voyage de Suisse, d'Italie, &c. en 1685 & 1686 avec des remarques, &c. traduit de l'anglois, & imprimé à Rotterdam & à Cologne en 1688, 2 vol. *in*-12. Critique de l'histoire des révolutions d'Angleterre en matiere de religion, par Varillas, *in*-8° 1686. Défense de cette critique, en 1687. Continuation de cette critique en 1687. Lettre à M. Thevenot, sur l'histoire du divorce de Henri VIII par l'abbé le Grand, en 1688, nouvelle édition augmentée, en 1688. Trois lettres contenant l'histoire de Molinos & des Quiétistes, Cologne, 1688 *in*-12. *Critique de l'histoire des variations*, en 1689. Le soin pastoral, en 1691 & 1713. Quatre discours au clergé du diocèse de Salisbury, en 1594. Essai sur la vie de la feu reine d'Angleterre (Marie Stuart, princesse d'Orange) en 1695, traduite la même année d'anglois en françois, par David Mazel. Remarque sur un livre intitulé: *Observations sur le docteur Burnet, & le docteur Tillotson, &c.* en 1696. Exposition du cathéchisme de l'église anglicane, en 1710. Sermons prêchés en différentes occasions; avec un essai pour un livre d'homélies, &c. en 1714. La nature & l'excellence de la religion chrétienne, avec quelques autres piéces, en 1722. L'histoire de son temps, &c. en 1724 *in-fol.* On n'a encore donné que le premier volume, qui a été traduit deux fois en

françois. M. Burnet a aussi traduit en anglois le traité de Lactance; *De morte persecutorum.* Cette traduction a été imprimée à Londres en 1686 & 1714 *in* 8°. Il le traduisit en françois sur cette traduction angloise, & mit à la tête de l'édition faite à Utrecht en 1687 *in*-12, une préface sur la matiere de la persécution, avec une chronologie de M. Baluze pour l'intelligence de ce livre. * Voyez le Clerc, *Biblioth. anc. & nov. tom.* 3. *Journ. littér. t.* 6. Niceron, *Mém. t.* 6 *& t.* 10, 1 *&* 2 *part.* Les mémoires du sieur Macki, contenant les caracteres de la cour d'Angleterre sous les regnes de Guillaume III & de la reine Anne. Dans le même ouvrage, on voit le testament, avec deux codiciles de Burnet, qui sont une preuve des richesses immenses qu'il avoit amassées; il s'y déclare pour la tolérance.

BURNET (Thomas) théologien Anglois, & maître de la chartreuse. Il étoit fort versé dans la théologie des Juifs & des Païens, dans la philosophie des Grecs, dans l'histoire sainte & dans les antiquités. Cet auteur mourut dans un âge fort avancé, le 7 septembre 1715. Il a composé plusieurs ouvrages, savoir; 1. *Telluris theoria sacra*, imprimé à Londres, à Amsterdam, à Francfort. On l'a aussi imprimé à Hambourg, traduit en allemand. C'est un ouvrage bien écrit, qui contient un systême singulier sur la formation de l'univers. Erasme Waren l'attaqua dans sa *Geologia.* Burnet y répondit par un écrit intitulé : *Responsio ad objectiones Erasmi Waren.* 2. *Archæologia philosophica, sive doctrina antiqua de rerum originibus*, à Londres 1692 *in*-4°. Cet ouvrage fut attaqué, & on reprocha à l'auteur d'expliquer la création du monde d'une maniere qui réduit en simple parabole le récit si respectable de Moyse. Burnet y répondit par deux lettres que l'on a jointes à son traité *De statu mortuorum*, dont nous allons parler. Depuis la mort de cet auteur on a imprimé deux de ses ouvrages, qu'il n'avoit osé publier de son vivant, & qu'on auroit mieux fait de laisser dans l'obscurité où ils étoient. Le premier parut à Londres en 1727 *in*-8° sous le titre : *De fide & officiis christianorum liber.* Cet ouvrage contient de fort bonnes choses; mais de ce bon qui se trouve par tout, & ce n'est pas là ce qui l'a fait rechercher. Les paradoxes de l'auteur, sa liberté de penser, & l'abus qu'il en fait, sont ce qui lui a donné quelque cours. Le second ouvrage publié en 1726 à Londres *in*-8°, a pour titre, *De statu mortuorum & resurgentium liber*; & Jean-François Bion, ministre de l'église anglicane, auparavant curé d'Ursi, près Dijon, en a fait une traduction imprimée à Roterdam en 1731. L'auteur prétend y établir que les justes ne sont point récompensés, ni les impies punis aussitôt après leur mort, & y ressuscite l'opinion erronée des millenaires, confondue depuis si long temps. Le savant Louis-Antoine Muratori a réfuté ce pernicieux ouvrage dans un écrit imprimé à Vérone en 1738 *in*-4°, sous ce titre : *De paradiso regnique cœlestis gloria, non expectatâ corporum resurrectione, justis à Deo conlata, adversùs Thomæ Burneti, Britanni, librum De statu mortuorum.* M. Muratori a fait imprimer à la fin, par abondance des preuves, le traité de S. Cyprien, *de mortalitate.* * *Nova litteraria Germanic.* 1715. M. Muratori, *préface du livre contre le traité De statu mortuorum :* Armand de la Chapelle, *bibliothéque Angloise*, tome XV, articles 4 & 5.

BURNET (Thomas) mort en 1727, est auteur de quelques ouvrages, comme *Essai sur le gouvernement; Démonstration de la vraie religion.*

BURNETTUS, *cherchez* BRUNETTO LATINI.

BURREYO (Jean de) *cherchez* BUTRIO.

BURRHUS (Afranius) commanda les gardes prétoriennes, sous Claude, & après lui sous Néron, duquel il avoit été gouverneur. Il s'étoit signalé dans les armées, & ses mœurs tenoient de la sévérité des anciens Romains. Mais Néron après s'être défait de sa mere Agrippine, dont Burrhus étoit créature, le fit empoisonner, à ce qu'on croit, l'an de J. C. 62, par des gens qui feignirent de vouloir remédier à un mal de gorge qu'il avoit. * Tacite, *annal.* 12, 13 *&* 14.

BURRHUS, hérésiarque, *cherchez* BORRI.

BURRUS (Pierre) né à Bruges, originaire de Noyon, licencié en droit canon, & chanoine d'Amiens, dans le XVI siécle, mourut en 1507, âgé de 75 ans. Il a composé plusieurs poëmes, mais dont quelques-uns seulement ont été publiés. Ce sont diverses hymnes sur les fêtes de Notre-Seigneur & de sa sainte Mere. La vie de Pierre Burrus s'y voit au commencement. * Le continuateur de Trithéme, *de script. eccles.* Gesner, *in bibl.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

BURSE, autrefois PRUSE, *Prusa* ou *Prusias ad Olympum*, ville de Natolie en Asie, autrefois capitale de la Bithynie, est située au-dessous du mont Olympe. On croit que Prusias roi de Bithynie la fit bâtir. Depuis elle fut métropole sous le patriarchat de Constantinople. Osman ou Othoman, qui a été le premier prince des Turcs, la prit vers l'an 1300, & y mit le siége de son état, quoique les Arabes aient cru que le siége de l'empire Turc étoit à Yengi Shahr. Quoi qu'il en soit, depuis ce temps Burse a été soumise aux Othomans. Il s'y trouve une si grande abondance d'eau, que les habitans la font passer par toutes leurs maisons, d'où elle entraîne toutes les ordures. Outre ces eaux, il y en a qui sont si chaudes, qu'on y peut faire cuire des œufs. On a pratiqué plusieurs bains fort commodes au lieu où cette eau passe; & on s'y vient baigner de plus de cent milles aux environs, pour être guéri de diverses maladies. Les plus beaux de ces bains sont à une lieue de Burse. Le premier, qui se nomme *Esquicapiia*, est un fort grand bâtiment de marbre. On entre dans une grande salle, où il y a une belle fontaine d'eau fraîche, dont le bassin est revêtu de marbre tout à l'entour. Après être deshabillé, on va au bain d'eau chaude, qui est dans une petite salle, dont la voute est soutenue par huit colonnes, au milieu de laquelle il y a une petite fontaine d'eau froide; après quoi on entre dans un lieu où est un grand bassin, que cinq fontaines toutes bouillantes, qui sortent de la muraille, entretiennent toujours plein. Pour tempérer la grande chaleur de ces eaux, on y fait couler un canal d'eau froide. Chacun se baigne dans ce grand bassin couvert d'un dôme soutenu de huit colonnes, entre lesquelles & la muraille, il y a un espace pour aller à l'entour. De ce bain on passe à un autre aussi magnifique, appellé *Cucurteli.* Depuis quelque-temps on a abandonné le troisiéme, nommé *Caramoustafa*, parceque ses eaux se sont refroidies. Le plus grand & le plus chaud de ces bains s'appelle *Énicaplegi*, où il y a quatre dômes & plusieurs appartemens avec un fort grand bassin. Ces eaux passent par des mines de vitriol, & on le connoît en ce que les bords de l'endroit d'où elles sortent sont couverts de couperoze. Le cinquiéme, qu'on nomme *Cainarge*, est le plus petit. Paul Lucas, qui en parle ainsi dans son voyage du Levant, *tome* 2, *chapitre* 15, dit que ces bains sont pavés de beau marbre blanc. Burse est longue de plus d'une demi-lieue, & n'est pas fermée de murailles par tout. Vers le milieu, sur une petite colline paroît un château presque aussi grand que le reste de la ville. Ce château est fermé de murailles, & est très-fort. Les chrétiens ne peuvent y demeurer. On voit dans cette ville des restes d'un superbe bâtiment, qui a été le sérail des premiers sultans de la maison Othomane. Il y a plus de deux cens mosquées, dont la plus belle est celle qu'on appelle la mosquée des Derviches. On voit dans une chapelle qui y tient, le tombeau d'un muphti, que le grand seigneur fit étrangler à Burse sur la fin du dernier siécle. On y trouve les tombeaux des premiers empereurs Turcs & de leurs sultanes. Ces tombeaux sont autant de petites chapelles faites en dôme. Parmi ces tombeaux on y voit celui d'une sultane françoise, à ce qu'ils disent. Cette sultane, qui étoit Européenne, ayant été prise sur mer, fut pré-

sentée au grand seigneur, qui fut si charmé de sa beauté, qu'il la laissa vivre dans la religion où elle étoit née. Quand elle fut morte, les chrétiens du pays la demanderent pour l'enterrer, ce qui leur fut refusé, & elle fut ensevelie comme les autres sultanes, & enterrée dans une petite chapelle voutée, fermée de murailles, avec des fenêtres grillées. Près de cette ville il y a une montagne, au haut de laquelle il y a une chapelle fermée de bonnes murailles, & de grilles de fer, où demeure un hermite Turc. Thevenot rapporte qu'y étant allé, cet hermite lui montra l'épée de Roland, qui est large de plus de sept pouces, & longue de quatre pieds, sans la poignée; qui seule a près d'un pied de longueur; & qu'il lui dit que ce n'étoit que la moitié de la lame, & que l'autre moitié étoit chez le trésorier du grand seigneur. Auprès de cette épée est la masse d'armes du même Roland. C'est un bâton de fer, gros deux fois comme le pouce, & long d'environ deux pieds. La poignée, qui la rend fort grosse, est couverte de cuivre, & le bout de la massue est armé d'un gros lion du même métal. Dans la même chapelle on voit deux cercueils couverts chacun d'un poële de velours noir, avec un turban au bout. Ceux du pays disent que ces cercueils enferment les corps de Roland & de son fils, qu'ils disent être morts musulmans. L'épée & la masse sont sur une table, immédiatement devant ces tombeaux. * Strabon, *l.* 12. Belon, *l.* 2, *c.* 42. Ptolemée. Pline. Thevenot.

BURSELLI, *cherchez* ALBERTUCCI DE BORSELLES.

BURTA (Gabriel de) jeune rhétoricien de treize à quatorze ans, étudiant à Toulouse, y publia l'an 1677 un livre latin *in-fol.* qu'on disoit être de sa composition, & qui avoit pour titre, *de l'histoire universelle, tant sacrée que profane*, commençant depuis la naissance de J. C. & continuant sur la suite des papes, des empereurs d'Occident & d'Orient, & des rois de France; mais on n'a point entendu parler de cet auteur depuis ce temps là. * Baillet, *enfans devenus célébres par leurs études, page* 363.

BURTINGIUS, *cherchez* BUNTIN.

BURTON (Guillaume) né à Londres en 1609, entra en 1625 dans le collége de la Reine à Oxford, & trois ans après dans celui de Glocester. Il fut reçu bachelier en droit vers 1630. L'indigence où il se trouva quelques années après, le porta à aider Thomas Farnabe dans l'instruction des jeunes gens, que celui-ci avoit sous sa conduite, dans le comté de Kent. Son mérite y éclata, & l'éleva à l'emploi de directeur de l'école de Kingston, sur la Tamise, près de Londres. Il mourut à Londres même le 27 de décembre 1657, âgé de 48 ans. Il possédoit bien la langue grecque & les langues orientales. On a de lui une description du comté de Leicester, en anglois, imprimée en 1692, *in-folio:* un discours latin prononcé à l'occasion de la mort de Thomas Allen & à l'honneur de ce savant, en 1632. La premiere épître de S. Clément pape aux Corinthiens, traduite en anglois avec des notes, en 1647. Un discours latin sur l'origine & les progrès de la langue grecque, en 1657; λείψανα *veteris linguæ Persicæ, &c*, en 1657. Commentaire sur ce qui est dit de la Grande-Bretagne dans l'Itinéraire d'Antonin, en anglois, en 1658, *in-folio.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Londres. * Woost, *histor. univers. Oxon.* Niceron, *Mémoires, &c, tome* 18. Il y a eu un autre Anglois, nommé

BURTON (Henri) de la secte des Indépendans, de qui nous avons les deux ouvrages suivans imprimés à Londres: *Jejunium Israëliticum, seu meditatio in cap.* 7 *Isaiæ*, in-4°, en 1628. *Septem phialæ, seu expositio* 15 *& 16 cap. Apocalypseos*, in-4°, en 1628. * *Voyez* le P. le Long, *bibl. sacra*, in-fol. *pag.* 658.

BURY ou EDMONDS BURY, en latin *Villa Faustini*, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Suffolck, dans le canton appellé *Thingoë*, est dans une situation agréable sur la riviere de Lack, qui se décharge dans le grand Owse. Elle fut appellée auparavant *Ville Royale*, *Royal-Town*, par le roi Saxon Segebert, qui y fonda une église. Mais à la mort du roi Edouard *le Martyr*, qui, pour n'avoir pas voulu renoncer au christianisme, fut tué à Hoxon par les Danois, puis porté dans ce lieu pour y être enterré, elle prit le nom de *Buri* ou *d'Edmonds-Buri*, c'est-à-dire, *le sépulcre d'Edmond.* Le roi Canut, Danois, pour expier le crime de son pere Suenon, qui avoit tué ce prince, y fit bâtir une nouvelle église & une abbaye, & y mit des moines noirs en 1020, à qui il donna la ville & plusieurs bons héritages tout autour. Ces moines gouvernoient la ville par un sénéchal, & quand elle devint communauté, le magistrat faisoit un serment de fidélité à l'abbé. Tout cela est ruiné à présent, du moins quant à l'abbaye, qui ressembloit plutôt à une ville fortifiée qu'à un monastere. La ville, composée de deux paroisses, est bien bâtie; ce qui fait que plusieurs personnes distinguées y vont faire quelque séjour, enrichissent les habitans, & font valoir la ville. Il y a un collége fondé par le roi Edouard VI. Elle a été honorée du titre de baronie, en la personne de Henri Germyn, crée baron de cette ville en 1643, par le roi Charles I, & ensuite comte de Saint-Alban par le roi Charles II. * *Dict. anglois.*

BUS (César de) instituteur des peres de la doctrine chrétienne, fils de *Jean-Baptiste* de Bus, gentilhomme originaire de Côme, & d'*Anne* de la Marche, Provençale, naquit à Cavaillon le 3 février de l'an 1544. Après avoir témoigné des sentimens de piété dans son enfance, il se laissa corrompre dans sa jeunesse par les plaisirs du siécle. Un de ses freres ayant laissé des bénéfices par sa mort, il se fit pourvoir de ceux qu'un simple clerc pouvoit posséder. Enfin, revenant à soi, il fit une démission de ses bénéfices, & renonça à la poësie profane, dont il s'étoit mêlé jusqu'alors, & mena une vie très-édifiante & très-réglée. Son évêque le pourvut d'un canonicat dans sa cathédrale, dont il remplit les devoirs très-régulierement, menant une vie austere & pénitente. Quand il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il s'employa à confesser & à catéchiser, & il établit une congrégation de prêtres séculiers, dont la fonction particuliere est d'enseigner la doctrine chrétienne en plusieurs manieres différentes, selon la différente portée des peuples. Le pape Clément VIII, à qui il en avoit écrit pour avoir son approbation, renvoya cette affaire à l'archevêque d'Avignon, Taurusio, qui lui accorda l'église de sainte Praxede à Avignon pour y commencer cette institution. Taurusio ayant depuis été fait cardinal, fit approuver à Rome cette nouvelle congrégation l'an 1598. Elle fut transférée de la maison de sainte Praxéde en celle de S. Jean *le Vieux.* César de Bus perdit la vûe treize à quatorze ans avant sa mort, & ne laissa pas de continuer les fonctions de la doctrine chrétienne avec la même application. Il mourut à Avignon le jour de pâque, 15 avril 1607. Paul V avoit uni en 1616 l'institution de la doctrine chrétienne à celle des Somasques en Italie; mais Innocent X en fit un ordre particulier l'an 1647 sous un général François. La congrégation se divise maintenant en trois provinces, d'Avignon, de Paris, & de Toulouse. Le P. César de Bus avoit composé des instructions familieres sur les quatre parties de la doctrine chrétienne, lesquelles ont été données au public, & qui sont encore recherchées. * Jacques Marcel. Jacques Beauvais & Pierre Du Mas, *en sa vie.* Gautier, *au XVII siécle de sa chron. pag.* 284. Baillet, *vies des saints, au 15 avril. Doctrine chrétienne.* Hermant, *hist. des ordres religieux.*

BUSBEC ou BOESBEC (Auger-Ghislen) connu sous le nom d'AUGERIUS-GISLENIUS-BUSBEQUIUS, né en 1522 à Commines en Flandre, fils *naturel* de *Gilles* Ghislen, seigneur de Boësbec, qui est un petit village sur la Lys. Dès son jeune âge il montra beaucoup de

penchant pour les lettres. Son pere, qui étoit homme de qualité & de crédit, & dont l'empereur Charles-*Quint* estimoit la famille & le mérite, le fit élever avec beaucoup de soin, & prit un rescrit de cet empereur, pour le légitimer. Ensuite il l'envoya à Louvain, puis à Paris, à Venise, à Boulogne & à Padoue, & lui donna pour maîtres les plus excellens hommes qui florissoient alors dans ces villes. Lorsqu'il fut de retour dans les Pays-Bas, il fit un voyage en Angleterre, où il resta quelque temps avec l'ambassadeur de Ferdinand I, alors roi des Romains, qui ensuite l'appella à Vienne en Autriche. Ce prince le nomma son ambassadeur auprès de Soliman II, empereur des Turcs, qui n'étoit pas alors à Constantinople, & que Busbec alla trouver à Amasie en Asie. Il a publié une relation de ses voyages, & il y a joint une histoire naturelle des pays par où il passoit, écrite avec une exactitude admirable. En 1562 il procura la liberté d'Alvarez de Sande, de Sanche, de Leve, & de Berenguel de Requesens, pris par le bassa Piali dans l'isle de Gerbes, & s'en revint avec le premier sur la fin de la même année à Vienne. On lui confia le gouvernement des jeunes princes fils de Maximilien II. Depuis, en 1570, ce prince le nomma pour conduire en France la princesse Elizabeth sa fille, mariée au roi Charles IX, & lui commanda de s'y arrêter en qualité de son résident. Après la mort du roi Charles IX, lorsque cette reine qui l'avoit fait intendant de sa maison & de ses affaires, sortit de France, elle le laissa à la cour de France en qualité de ministre; commission qu'il exerça aussi au nom de l'empereur Rodolphe. Il y étoit encore en l'an 1592: & souhaitant d'aller passer quelques mois chez lui dans les Pays-Bas, il en obtint la permission de l'empereur. Paris commençoit alors à revenir de son entêtement pour la ligue. Auger-Ghislen, qui sentoit que ce changement étoit très-desavantageux pour la maison d'Autriche, qui soutenoit les ligueurs, voulut prévenir par son départ les accidens fâcheux qu'il prévoyoit; mais en passant par la Normandie, quelques soldats sortis de la garnison de Rouen, croyant que tout étoit permis durant la guerre civile, le rencontrerent, & se saisirent de sa personne. D'autres disent qu'ils le surprirent dans une hôtellerie durant la nuit, qu'ils l'en tirerent même avec violence pour l'emmener; mais qu'ayant appris ce qu'il étoit, ils le mirent en liberté. Le gouverneur de Rouen en fit d'abord témoigner son déplaisir à Busbec, qu'une fiévre violente obligea de se faire porter dans la maison d'un gentilhomme, où il mourut vingt-deux jours après, au mois d'octobre de la même année 1592, & en la 70 de son âge. Il ne se distingua pas moins par son amour pour les belles lettres, & ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à les faire valoir & à les avancer. Il recueillit dans le levant diverses inscriptions qu'il envoya à Scaliger, à Lipse & à Gruter, & y amassa plus de cent manuscrits grecs, qui sont encore aujourd'hui un des plus riches ornemens de la bibliothéque de l'empereur. Nous avons aussi de lui *Epistolæ Turcicæ legationis IV. Concilium de re militari contra Turcas instituenda. Itinera II, Constantinopolitanum & Amasianum. Epistolarum legationis Gallicæ, lib. II.* * Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæc. XVI.* De Thou, *hist. l. 26.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German.* Valere André, *biblioth. Belg.* Matthiole, *l. 3, epist. &c.*

BUSCH (Jean) chanoine régulier de Windesem à Zwol, dans l'Oweriffel, entra dans cette congrégation vers le commencement du XV siécle. En 1464 il acheva de composer la chronique de Windesem, divisée en deux livres, dont l'un contient l'établissement de la congrégation de Gerard le Grand, & des monasteres qui en dépendoient; & l'autre l'histoire & la vie des hommes illustres qui avoient fleuri dans le monastere de Windesem, depuis son établissement. Cet ouvrage a été donné au public par Rosweide, & imprimé à Anvers l'an 1621 avec une lettre que Trithême lui attribue, touchant les exercices spirituels sur la vie & la passion de J. C. qui est l'ouvrage de Jean de Huesden, prieur de Windesem, rempli de maximes & de pensées spirituelles. Jean Busch est mort vers l'an 1470. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles du XV siécle.*

BUSCH ou HERMANNUS BUSCHIUS, Allemand, natif de Dulm, village de Westphalie dans le diocèse de Munster, sortoit d'une famille noble & ancienne, mais fort pauvre. En l'an 1480 il fut envoyé par Rodolphe Langius en Italie; & il y fit un si grand progrès dans les langues & dans les belles lettres, qu'à son retour il les enseigna à Heidelberg, puis à Louvain, à Leipsic, à Marpurg, & ailleurs. Il procura aussi une édition de Silius Italicus, de Perse, & de quelques autres auteurs anciens, qu'il enrichit d'argumens & de notes de sa façon. Plusieurs hommes de lettres de son temps furent ses amis particuliers, & entr'autres Trithême & Erasme. On dit que Busch étant à Marpurg, passa dans une place où personne ne le salua. Ce procédé le surprit: il rentra chez lui, & ayant pris un habit extrêmement propre, il repassa dans la même place, où tout le monde s'empressa de lui faire civilité: *Quel aveuglement des hommes!* s'écria-t-il, étant revenu dans son logis, *c'est donc mon habit & non pas Busch qu'on honore?* On dit que cet accident le rebuta tellement, qu'il se retira à Dulm. Il mourut en l'année 1535. * Trithêm. Erasme. Melchior Adam, &c. On trouve sa vie dans les *Vitæ erudissimorum in re litteraria virorum, collectæ à Christiano Henrici*, à Leipsick, 1713, *in-8°.*

BUSCH (Paul) premier évêque de Bristoll, en Angleterre. Il avoit été provincial de ces religieux, que les Anglois appelloient *Bons-Hommes*, qui sont différens des minimes, ausquels nous donnons ce nom à Paris. Henri VIII ayant érigé un évêché à Bristoll, Busch en fut consacré premier évêque en 1542: mais depuis, s'abandonnant aux nouvelles opinions en matiere de religion, il entretint publiquement une femme, qu'il avoit aimée, & d'autres ajoutent même qu'il l'épousa. C'est pour cette raison qu'il fut chassé & privé de l'épiscopat en 1553, sous le régne de Marie. On ajoute que depuis il fit pénitence & mourut catholique, le 11 octobre de l'an 1558 ou 1559, âgé de soixante-huit ans. Il a composé divers ouvrages, entr'autres des commentaires sur le pseaume *Miserere meî*, un livre de louanges de la Sainte Croix, &c. * Speed & Cambden, *de script. angl.* Godwin, *de episcop. angl.* Pitseus, *de script. angl.*

BUSCHETTO *da Dulichio*, célébre architecte, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de l'isle de Dulichio, dans la mer Ionienne, étoit en réputation au commencement du XI siécle. La république de Pise le fit venir en 1016 pour bâtir le dôme de cette ville, c'est-à-dire, l'église cathédrale qui a depuis passé pour une des plus somptueuses de l'Italie. Il avoit une intelligence particuliere des machines, & faisoit mouvoir de très-grands fardeaux avec très-peu de force. Cet architecte mourut à Pise, où on lui éleva un tombeau, avec une inscription qui témoignoit qu'il faisoit élever par dix filles des fardeaux que mille bœufs accouplés n'auroient pas pu remuer, & qu'un vaisseau de charge n'auroit pu porter en pleine mer. * Felibien, *vie des architectes.*

BUSCHIUS, *voyez* BUSCH.

BUSÉE (Jean) jésuite, natif de Nimégue, dans le duché de Gueldres, étant encore jeune, se consacra à Dieu dans la compagnie de Jésus en 1563. Après avoir enseigné les humanités, il fut envoyé à Rome, où il fit son cours de théologie; & à son retour il fut employé durant vingt ans à expliquer l'écriture, ou à professer la théologie morale; ce qu'il exécuta avec applaudissement. Il s'occupa aussi à composer les traités que nous avons de sa façon, & entr'autres ses méditations, où tout respire la piété: mais il n'y a pas toujours beaucoup d'ordre, quoique l'auteur veuille être méthodique. La douceur étoit le caractere du P. Busée;

& cela paroît dans les ouvrages qu'il a écrits contre les hérétiques, dans lesquels il répond avec modération à leurs injures. Outre ses méditations, nous avons de lui, *Disputatio theologica de jejunio. De persona Christi. Apologia pro kalendario gregoriano, &c.* Il nous procura aussi de nouvelles éditions des œuvres de Pierre de Blois, dont on avoit déja une édition de Paris de 1519, quoiqu'il ait cru que la sienne fût la premiere, d'Anastase *le Bibliothécaire*, de Luitprand, d'Abbon de Fleuri, d'Hincmar de Reims, de Trithême, &c. Ce bon religieux consumé par ses travaux continuels, & accablé de maux qu'il souffroit avec une patience admirable, mourut à Mayence le 30 mai 1611, âgé de 64 ans, dont il en avoit passé 48 parmi les jésuites.

Le P. Busée avoit deux freres, qui tous deux ont écrit; l'un nommé PIERRE BUSEE, qui fut aussi jésuite, & qui enseigna la théologie; & l'autre GERARD BUSEE, docteur de Louvain. Ce dernier fut précepteur de Jean-Guillaume duc de Cleves, qui lui procura un canonicat à Santen, où il fut aussi théologal. Guillaume Lindan, évêque de Ruremonde, l'engagea à composer en flamand un catéchisme, adressé à ceux de Nimégue. Il fit aussi une réponse si forte à Illyricus, touchant la communion sous les deux espéces, qu'on dit que les protestans en acheterent tous les exemplaires, pour en faire perdre la mémoire. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Valere André, *biblioth. Belg.* Callidius, &c.

☞ BUSINCK (Louis) excellent graveur en bois, dans le XVII siécle. Il étoit associé avec George Lalleman, peintre, pour graver les planches des camaïeux sur ses desseins. Les rentrées en sont très-justes, & les tailles fort belles. Businck vivoit encore en 1623. * Papillon, *traité de la gravure en bois.*

BUSIRIS, roi d'Egypte. Il y en a eu plusieurs de ce nom, au rapport de Diodore de *Sicile.* L'un d'eux regna après que 52 de ses prédécesseurs, qui descendoient comme lui de Menés, eurent occupé le trône. Sept autres rois lui succéderent, dont le dernier fut un autre BUSIRIS, qui bâtit la ville de Thebes. La fable fait Busiris fils de Neptune & de Lybie, fille d'Epaphus, & conte qu'il fut immolé par Hercule, parcequ'il immoloit lui-même à Jupiter tous les étrangers qui abordoient dans son royaume. Ces fictions tirent leur origine ou de l'inhospitalité de ses sujets, ou de la coutume qu'ils avoient de sacrifier un rousseau aux manes de leur Dieu Osiris, qui avoit été tué par le géant Typhon auquel on donnoit des cheveux roux. Le sort tomboit rarement sur les Egyptiens, qui avoient presque tous le poil noir. Ainsi cette cruelle coutume ne s'entretenoit qu'aux dépens des étrangers. Strabon nie positivement qu'il y ait eu des rois en Egypte appellés *Busiris.* En effet on n'en trouve point dans les dynasties des Egyptiens; & Diodore avoue lui-même dans un autre endroit, que *Busiris* n'est pas le nom d'un roi, mais le nom du tombeau d'Osiris. Diodore parle d'un BUSIRIS, qu'Osiris fit gouverneur de la Phénicie & son lieutenant en Egypte, sous la reine Isis sa femme. * Diodore, *l.* 1, *c.* 17, 47 & 88. Apollodor. *l.* 2. Isocrat. *in elog. Busirid.* Strabon. *l.* 17. Bayle, *diction. critique.*

BUSIRIS, ville dans la basse Egypte, au milieu du Delta, renfermoit le temple le plus vaste que l'on eût consacré à Isis, & où l'on célébroit le plus solemnellement la fête de cette déesse. On dit que cette ville fut nommée *Busiris*, parcequ'Osiris y fut enseveli dans un bœuf de bois. De là vient qu'elle étoit aussi nommée *Busosiris*; d'autres tirent son nom d'un de ses gouverneurs appellé *Busiris.* Elle étoit la capitale d'une des préfectures ou gouvernemens d'Egypte. La barbarie de ses habitans, qui ignoroient les devoirs de l'hospitalité, a donné lieu à la fable de Busiris, qui fut puni par Hercule. Quelques auteurs ont cru que cette ville étoit la même que la fameuse *Thebes* ou *Heliopolis*, aujourd'hui *Hu*: en ce cas elle eût été bâtie par un Busiris. * Strabon, *l.* 9 & 17. Diodore.

BUSIUS (Paul) jurisconsulte, né en Hollande l'an 1521. Son pere le fit élever avec beaucoup de soin, le fit étudier à Dole, puis à Angers, où il prit le bonnet de docteur le 2 janvier 1556. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il fut employé par la princesse de Parme & le duc d'Albe dans le conseil de Hollande, & fut nommé en qualité d'échevin de Leyden, pour se trouver aux états des Pays-Bas, convoqués à Bruxelles. Lorsque la république de Hollande se fut formée après l'année 1572; Busius en fut garde des sceaux, & conseiller du prince d'Orange. Il alla depuis en ambassade près d'Elizabeth reine d'Angleterre, & mourut au mois d'avril de l'an 1594.

BUSIUS (Paul) différent du premier, natif de Zwol dans l'Ower-Issel, a enseigné le droit, & a publié divers ouvrages. *De republica. De officio judicis. Subtilitatum juris lib. VII. &c.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *bibl. Belg.*

BUSLEIDEN (Jerôme) natif d'Arlon dans le Luxembourg, vivoit vers le commencement du XVI siécle, & devoit en partie sa fortune à son frere François Busleiden, qui avoit été précepteur du prince Philippe, pere de Charles-*Quint*, & qui mourut l'an 1500 archevêque de Besançon. Busleiden fut maître des requêtes, & conseiller au conseil souverain de Malines, & posseda, outre la prévôté de l'église d'Aire, des canonicats à Bruxelles, à Malines & à Cambrai; car le concile de Trente n'avoit pas encore défendu la pluralité de ces sortes de bénéfices. Il se rendit célebre par son esprit, par ses ouvrages, par l'amitié qu'il contracta avec les savans, & sur-tout avec Erasme & Thomas Morus; enfin par ses ambassades auprès du pape Jules II, du roi François I & de Henri VIII roi d'Angleterre. En 1517 il fut envoyé en Espagne par Charles-*Quint.* Mais étant tombé malade à Bourdeaux, il y mourut le 26 août. Avant son départ des Pays-Bas, il fonda à Louvain le collége des trois langues de Busleiden, où l'on enseigne l'hébreu, le grec & le latin. * Le Mire, *de scriptor. sæcul. XVI.* Valere André, *in fast. acad. Lovan. bibl. Belg. &c.* Bayle, *dict. critiq.*

BUSSERET ou BUISSERET (François) archevêque de Cambrai, né à Mons dans le Hainaut, étudia à Lille. Ayant obtenu un canonicat à Cambrai, il fit un voyage à Rome, & à son retour il reçut à Bologne les honneurs de docteur-ès-droits. Après avoir été successivement dans son église official, puis archidiacre, doyen, & grand-vicaire, il fut mis en 1602 sur le siége de Namur, qu'il gouverna jusqu'en 1614. Il fut transféré pour lors à l'archevêché de Cambrai, vacant par la mort de Jean Richardot, & mourut à Valenciennes le 2 mai 1615, âgé de 66 ans. Ce prélat avoit publié en 1605 des ordonnances synodales dans le diocèse de Namur, & avoit composé l'histoire d'une religieuse de Mons possédée. * Valere André, *bibl. Belg.* Gazey, *hist. eccles. des Pays-Bas.* Carpentier, *histoire de Cambrai &c.* Sammarth. *Gall. christ.*

BUSSERETH, *cherchez* BOSRA.

BUSSET (comtes de) *voyez* BOURBON.

BUSSETO, l'état de Busseto, petit pays d'Italie, renfermé entre le Parmesan, le Plaisantin & le Pô, qui le sépare du Crémonois. Busseto, Borgo S. Donino, Fiorenzuola, & Corte Maggiore, sont les lieux principaux de ce pays, qui ayant eu autrefois ses marquis particuliers de la maison de Pallavicini, appartient aujourd'hui aux ducs de Parme. * Mati, *diction.*

BUSSI (Jean-Baptiste) né à Viterbe le 2 avril 1657, fut d'abord internonce à Bruxelles, puis nommé nonce à Cologne au mois de juin 1706, & archevêque de Tharse, dont le titre fut proposé pour lui à Rome le 25 du même mois. Il fut fait évêque d'Ancône le 3 février 1710, & créé cardinal par le pape Clement XI le 18 mai 1712, réservé alors *in petto*, & seulement déclaré le 26 septembre suivant. Il reçut le chapeau

dans un consistoire public le 17 novembre, & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21 du même mois, & celle de la lui ouvrir le 30 janvier 1713, & lui assigna le titre de sainte Marie d'*Ara Cœli*. Il mourut à Rome, après une longue maladie, le 23 décembre 1726, âgé de 69 ans huit mois & vingt-un jours, & de cardinalat quatorze ans huit mois & cinq jours.

BUSSI (comte de) *cherchez* RABUTIN.

BUSSI, autrement JEAN LE CLERC, un des factieux de la ligue de Paris, *cherchez* CLERC.

BUSSI, président, *cherchez* BUCY.

BUSSIERES (Jean de) cardinal, abbé de Cîteaux & de Clairvaux, natif de Bourgogne, prit dès son jeune âge l'habit dans l'ordre de Cîteaux. Après s'être fait passer docteur en théologie à Paris, il se signala tellement par sa piété & par son savoir, qu'il fut élu supérieur général de tout l'ordre, en qualité d'abbé de Clairvaux & de Cîteaux. Sa réputation passa encore plus loin; le pape Grégoire XI le voulut avoir à Avignon, & admirant en lui ces dons singuliers, qui faisoient tant d'honneur à l'ordre, il le créa cardinal le 20 décembre de l'an 1375. Mais ce pontife eut le déplaisir de perdre peu après de Bussieres, qui mourut à Avignon le 4 septembre 1376. Son corps fut porté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau & son épitaphe, avec le nom de *Buxeriis*, que quelques auteurs traduisent par celui de la *Bussiere*. L'abbé Ughel dit qu'il étoit d'Auvergne, mais il est sûr que la Bourgogne fut le lieu de sa naissance, comme l'auteur anonyme de la vie de Grégoire XI le rapporte, ce que du Chêne rapporte aussi. Il y a même encore aujourd'hui dans la basse Bourgogne & dans le Beaujolois une famille considérable du nom de BUSSIERES, d'où sortoit JEAN de Bussieres, qui suit.

BUSSIERES (Jean de) jésuite, né en 1607 à Villefranche, capitale du Beaujolois, comme il le dit lui-même. On a de ce religieux des descriptions poëtiques en vers françois, imprimées à Lyon en 1648 *in*-4°; mais elles sont tombées entierement. Ses poësies latines se sont mieux soutenues, particulierement ses poëmes de *Rhea délivrée*, & de *Scanderbe g;* ses *Idyles*; ses *Eglogues*, &c. Son *Scanderbeg*, qui contient huit livres, est le plus estimé; mais il n'est pas entierement dans les regles du poëme épique. Son style n'est pas égal par tout, & il n'a point toujours le tour heureux de l'expression: en récompense il a du feu, du génie & beaucoup de cet enthousiasme, qui éleve les poëtes au-dessus du commun. On a encore de lui une histoire de France imprimée à Lyon en 1671 en 2 vol. *in*-4°. & un petit abrégé de l'histoire universelle en latin, intitulé *Flosculi historiarum*, qu'il a lui-même traduit en françois sous le titre de *Parterre historique*, & diverses piéces en prose & en vers: il est mort le 26 octobre 1678. * Ughel, *Ital. sacra.* Sammarth. *Gallia christ.* Henriquez, *lib. distinct.* 42, *cap.* 3. Auberi, *dans son histoire des cardinaux.* Frizon, *Gall. purpur.* Ciaconius. Onuphre. Du Chêne &c. Joan. de Bussieres, *præfat. ad lector. poster. edit. ann.* 1658, *alterâ parte auctioris.* Petrus Mambrun. *in præfat. seu suplement. ad dissertat. de epico poëmat. præfix. Constantin.* in-4°. *pag.* 21. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, Parnasse françois, pag. 357.

BUSSI-LE-ROYAL, bourg du Châlonois en Bourgogne, avec prévôté royale, ressortissante au bailliage de Châlons, dont le maréchal d'Uxelles est engagiste, & une mairie qui a la police. C'est aussi un archiprêtré du diocèse de Châlons, qui n'est composé que de douze paroisses. * Garreau, *descript. du gouvern. de Bourgogne.*

Il y a deux autres Bussi en Bourgogne, savoir, BUSSI-LA-PAILE, baronie du bailliage d'Arnai-le-Duc, dans le doyenné de Saint-Seine, diocèse de Langres; & BUSSI-LE-GRAND, ou LES FORCES, comté ou baronie du bailliage de Châtillon sur Seine.

BUST, *cherchez* BOST.

BUST (Georges) religieux de l'ordre de saint Dominique, naquit l'an 1500 dans un lieu du territoire de Verceil en Piémont, & publia divers ouvrages, entr'autres, *quæstiones naturales*, *quæstiones philosophiæ divinæ*, *&c.* Il mourut en l'année 1596. Antoine de Sienne, *in bibl. Domin.* Serafin Razzi, *hist. de gli huom. illust. Domin.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, *&c.* Echard, *script. ord. Præd.*

BUSTAMANTINUS (Jean) professeur en philosophie & en médecine, dans l'université de Complute, sa patrie, a fait un livre curieux imprimé à Complute *in*-4°. 2 *vol.* l'an 1595, & à Lyon en 1602 *in*-8°, 2. *vol.* Le titre touchant les animaux, dont il est parlé dans la bible, promet qu'il sera utile à toute sorte de savans, aux théologiens scholastiques, aux prédicateurs, aux médecins, aux philosophes, & enfin à toutes les personnes de belles lettres. * Bayle, *dict. critiq.*

BUSTIS (Bernardin de) religieux de l'ordre de S. François, dans le XV siécle, vers l'an 1440, vivoit encore en 1480. Il prêcha avec réputation, & laissa des sermons & d'autres ouvrages de piété, qui sont quelquefois remplis d'historiettes peu vraisemblables. On a de lui *Memoriale officium conceptionis*, *&c.* * *Consultez* Wadingue *dans les annales & la biblioth. des Mineurs.* Sponde. Willot. Possevin, &c. M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du XV siécle.*

BUSTUAIRES, nom que l'on donnoit aux gladiateurs, qu'on faisoit anciennement combattre auprès du bucher des nobles Romains, afin que le sang qu'ils répandoient servît de sacrifice aux dieux infernaux. On trouva cette coutume moins cruelle que de leur immoler des prisonniers faits à la guerre, comme on faisoit auparavant; & on nomma ces gladiateurs *Bustuaires*, du mot latin *bustum*, qui signifie *bucher*, où les anciens bruloient les corps des défunts. Suetone *dans la vie de Tibere*, *chapitre* 7, dit que cet empereur fit combattre les bustuaires en mémoire de son pere & de son aïeul Drusus, en divers temps & en divers lieux; d'abord au marché, *in foro;* puis dans l'amphitheâtre. Les premiers Romains qui établirent cette coutume, pour honorer les cendres de leurs peres, furent Marcus & Decimus fils de Brutus, sous le consulat d'Appius Claudius, & de Q. Tiberius, comme le témoigne Valere Maxime, *l.* 2, *ch.* 1. On n'en usoit pas seulement de la sorte aux funérailles des personnes de la premiere qualité; mais aussi dans celles des particuliers, comme l'assure Tertullien *au chap. 6 des spectacles.* Il y en avoit même qui étant au lit de la mort, ordonnoient par leur testament qu'on leur rendît cet honneur. Dans la suite des temps, ces jeux sanglans, qui ne se célebroient qu'auprès des buchers, passerent de-là au cirque & aux amphithéâtres; desorte que ce qui n'étoit au commencement qu'une cérémonie funebre, devint l'exercice ordinaire des gladiateurs, pour le divertissement du peuple. * *Antiq. romaines.*

BUSWEILLER, bon bourg, chef d'une seigneurie de même nom, laquelle étant jointe à celle de Liechtemberg & à quelques bailliages, fait un petit état des comtes de Hanaw, borné au midi & au levant par la basse Alsace, au nord par le Palatinat du Rhin, & au couchant par les montagnes de Vauge, qui le séparent de la Lorraine & de la seigneurie de la Petite-Pierre ou Lutzelstein. * Mati, *diction.*

BUTACIDE, de Crotone en Italie, fut le plus bel homme de son temps: il étoit aussi fort adroit à toutes sortes d'exercices, & avoit été souvent vainqueur dans les jeux olympiques. S'étant joint avec Doriæus, il fut tué en Sicile dans un combat contre les habitans de la ville d'Egesta. Il fut si fort regretté pour sa beauté, que les ennemis même lui dresserent un monument, & lui offrirent des sacrifices après sa mort. * Herodote, *l.* 5

BUTAS, poëte grec, auteur d'un ouvrage en vers élégiaques, où il donnoit la raison des cérémonies païennes. Plutarque le cite dans la vie de Romulus.

C'étoit peut-être un assez mauvais auteur; mais il ne laisseroit pas d'être fort curieux de savoir ce qu'il disoit sur ces cérémonies. * Plutarchus, *in Romul.*

BUTEO, *cherchez* BORREL.

BUTÈS, fils de Borée roi de Thrace, fut banni par son pere, parcequ'il avoit voulu tuer son frere Licurgue. Il monta sur un vaisseau avec ceux de son parti, & aborda en l'isle de Naxos, qu'on appelloit alors *Strongyle.* L'ayant trouvée commode pour y fixer son séjour, il remonta sur mer avec la meilleure partie de ses gens, pour aller enlever des femmes pour eux & pour lui. Ils trouverent sur la côte de la Thessalie plusieurs femmes qui célebroient les bachanales, & entr'autres, Iphimedie, femme d'Aloëus, sa fille Pancratis & Coronis. Butès prit la derniere pour lui; mais Bacchus, de qui cette fille avoit été nourice, lui envoya, dit-on, une fureur violente, qui le porta à se jetter dans un puits où il périt. Les Thraces ne laisserent pas de regagner leur vaisseau avec leur proye, & retournerent à Naxos, où ils proclamerent Agassamene, premier roi de cette isle. * Diodore *de Sicile*, *l.* 5. *biblioth.*

BUTHUS, fameux athlete, mangeoit, dit-on, un bœuf entier dans un jour. Depuis on donna le nom de *Buthus* aux grands mangeurs, qu'on ne peut rassasier, *Buthus obambulat;* Βοῦς περιφοιτᾷ. * Hesychius & Zenobe, *pag.* 44.

BUTHYREUS, excellent statuaire & disciple de Myron, qui, entr'autres ouvrages de ses mains, représenta fort au naturel un jeune garçon occupé à souffler un feu qui s'éteignoit. * Pline, *l.* 34, *c.* 8.

BUTINI (Pierre) ministre, né à Genève le 8 février 1678, fils de *Dominique* Butini, ministre de l'église de Genève, mort en 1728 âgé d'environ 86 ans, fut mis au rang des ministres dès l'an 1698, & fut appellé successivement à l'église françoise de Leipsikc, & à l'église Valonne de Londres. Il n'accepta pas la derniere à cause de son peu de santé, & se contenta d'une église de la campagne près de Genève. Il y gagna la dysenterie en assistant un de ses paroissiens attaqué de cette maladie, & il en mourut en 1706. En 1708 on a imprimé deux volumes de ses *Sermons*, & en 1710 une *Histoire de la vie de Jesus-Christ*, dont le commencement n'est presque qu'une traduction de l'harmonie de M. le Clerc. Butini n'avoit pas destiné ces ouvrages à l'impression. Il avoit composé un commentaire sur S. Matthieu, qui est demeuré manuscrit. Il avoit un frere nommé *Jean-Robert*, qui mourut à 33 ans, de qui on a une dissertation sur un endroit du premier livre de César, où il est dit que *les Helvétiens voulant passer dans les Gaules, César s'opposa à leur passage, par le moyen d'une muraille qu'il fit faire depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura.* On a imprimé cette dissertation dans les *Mémoires de Trévoux, juillet* 1713, & dans l'*Histoire de Genève de la derniere édition, tome* 2. Butini y fait voir que cette muraille, ou plutôt ce retranchement, étoit placée au bord du Rhône du côté de Genève, & non depuis la petite ville de Nion en Suisse jusqu'à la montagne voisine, puisqu'en se postant de cette maniere, César auroit violé toutes les régles de la guerre; mais qu'en admettant l'autre, on voit pourquoi cet habile général avoit rompu le pont, comme il est rapporté dans ses commentaires.

BUTIUS ou de BUDT (Adrien) religieux de l'ordre de Cîteaux, natif de Hulst en Flandre, qui vivoit en 1476, écrivit divers ouvrages historiques, comme la continuation des chroniques de Gilles de Roya & de Barthelemi de Becca; une histoire des comtes de Flandre, pendant le cours de onze années; des épîtres, &c. * Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

BUTKENS (Christophe) d'Anvers, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis abbé de S. Sauveur, dans le XVII siécle, mourut en 1650. Il a laissé divers ouvrages en françois, tels que les trophées sacrés & profanes de Brabant en IX livres; les annales généalogiques de la famille de Linden en XV livres, &c. * Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

BUTLER (Jacques) duc d'Ormond, fils aîné de *Thomas*, comte d'Osseri, & d'*Emilie*, fille de *Louis* de Nassau, lord Bewerwaër. Ce comte, qui avoit un grand mérite, donna de bonnes preuves de sa prudence & de sa valeur par mer & par terre, en diverses occasions, & sur-tout à la fameuse bataille de S. Denys, où le duc de Montmout & lui ayant joint leurs forces à l'armée des états sous le commandement du prince, ils entrerent dans le camp des François, & mirent en désordre l'armée commandée par le duc de Luxembourg. Ce comte, digne fils de son illustre pere Jacques duc d'Ormond, mourut subitement en la fleur de son âge, le 30 juillet 1680. Son pere lui survécut huit ans. Il étoit comte d'Ormond & d'Osseri, vicomte de Thurles, baron d'Arklow en Irlande. Il fut fait marquis d'Ormond par le roi Charles I, & le 20 juillet 1660, le roi Charles II le fit pair d'Angleterre sous les titres de baron de Lanthoni & de comte de Breknock, puis duc d'Ormond en Irlande, & en 1682, duc d'Ormond en Angleterre, c'est-à-dire, duc Anglois, sous le même titre. Son petit fils duc d'Ormond, qui est celui qui commanda l'armée angloise en 1712, lui succéda dans tous ses titres: il a été gentilhomme de la chambre du roi Guillaume III, & capitaine de la seconde compagnie de ses gardes. On dit que cette illustre famille tire son origine de *Theobald*, descendu des anciens comtes de Brion en Normandie, que Richard roi d'Angleterre fit grand bouteiller d'Irlande, & ce nom de charge est devenu depuis le nom de famille. * *Diction. anglois.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

BUTLER (Guillaume) Anglois, mourut en 1410. Il a écrit sur les indulgences, & contre la version angloise de la bible, qu'on avoit faite de son temps. * Wading. *in script. ord. Min. pag.* 151.

BUTLER (Samuel) fameux poëte Anglois, né l'an 1612, à Strensham dans le comté de Worcester, fut secrétaire d'un juge de paix dans sa patrie, après avoir étudié quelques années à Cambridge. Il s'appliqua principalement à l'histoire & à la poësie, & y joignit pour se délasser, la musique & la peinture. Après avoir quitté son premier poste, il entra successivement au service d'Elizabeth comtesse de Kent, où il fit amitié avec le savant Selden, & chez Samuel Luke, qui remplissoit alors des postes considérables à l'armée. Ce fut chez ce dernier qu'il composa son poëme d'*Hudibras*, qui est en anglois, divisé en trois chants, & qui a été imprimé plusieurs fois, & en dernier lieu à Londres en 1710. Ce poëme est une satyre vive & piquante contre la rebellion de Cromwel & des Presbytériens. L'auteur y a employé le style burlesque. Butler fut, après le rétablissement du roi Charles II, secrétaire de Richard, comte de Carbury, gouverneur de la principauté de Galles, qui lui donna la charge de sénéchal de la cour de justice de *Ludlow*. Il n'est pas sûr qu'il ait été secrétaire de Georges, duc de Bouckingham. Il mourut en 1680, âgé de 68 ans, & fut enterré à Londres, dans le cimetiere de l'église de S. Paul. Outre son poëme d'Hudibras, il a fait encore *Mola asinaria*, ou le fardeau pesant mis sur les épaules des Anglois, à Londres en 1659, *in*-4°, en anglois: c'est une piéce d'une feuille. Deux lettres, l'une de Jean Audland, Quaker, à Guillaume Pryn; & l'autre de Pryn à Audland en 1672, *in-fol.* en anglois. On lui attribue aussi un petit poëme anglois sur le voleur du Vall, mais il n'est pas sûr qu'il en soit auteur. * Wood, *Athenæ Oxon. La préface d'Hudibras.*

BUTONER (Guillaume) *cherchez* BACTONER.

BUTORIDES, historien du nombre des douze qui ont écrit des pyramides d'Egypte. * Pline, *l.* 36, *c.* 12.

BUTOW, petite ville d'Allemagne dans la Poméra-

nie qui est située sur la riviere de Stolp, vers les frontieres de la Prusse royale & de la forêt de Waldow, entre Lewemborch & Belgard. Cette ville capitale d'un petit pays de même nom, appartient à l'électeur de Brandebourg, qui la tient à foi & hommage du roi de Pologne, lui ayant été donnée avec ses dépendances & avec Laudembourg, par Jean Casimir roi de Pologne, suivant le traité fait à Bydgost le 6 de novembre 1657. Elle avoit appartenu autrefois aux ducs de Poméranie. * Sanson. Baudrand.

BUTRIGARI ou BUTRINGARI (Jacques de) de Bologne, jurisconsulte célébre au commencement du XIV siécle, vers l'an 1310, a laissé divers ouvrages de droit, & a eu pour disciple le fameux Bartole. * Leandre Alberti, *hist. Bonon. & descript. Ital.* Forster, *in vit. jurisconsul.* Alidosi, *de clar. doctor. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

BUTRINTO ou BOTRINTO, petite place sur la côte de l'Epire, sous la domination des Vénitiens, est célébre dans les écrits des anciens, qui en parlent sous le nom de *Butrotum* & de *Butrotus.* Cette ville fut ensuite le siége d'un évêque; mais sur la fin du XVI siécle elle a été ruinée par les Turcs; & quoique les Vénitiens aient eu soin de la faire réparer, elle est peu considérable, & n'est plus que la retraite des pêcheurs de l'Epire & de la basse Albanie. Elle est située dans cette contrée nommée *Chimera*, sur un golfe auquel elle donne son nom, vis-à-vis de l'isle de Corfou. * Ciceron, *in epistola ad Atticum.* Strabon. Pline, Ptolémée, &c.

BUTRIO (Antoine de) jurisconsulte de Bologne, qui florissoit dans le XIV siécle & au commencement du XV. Simler, Forster & Fichard, soutiennent qu'Antoine de Butrio mourut en 1408, & qu'il fut enterré dans le cloître de l'abbaye de Saint-Michel-aux-Bois, qui est hors des murs de Bologne; d'autres au contraire prétendent qu'il est mort en 1417. Nous avons de lui *Repertorium juris canonici ac civilis. Commentaria in decretales & clementinas*, imprimés à Venise en 1578. * Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Fichard & Forster, *in vit. jurisconsult.* Simler, *in epit. biblioth. Gesner.* Bumaldi, *biblioth. Bonon, &c.*

BUTRIO (Jean de) ou DE BURREYO, religieux de l'ordre de Cîteaux, & docteur de Paris, mourut en 1522. On lui attribue quelques ouvrages. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.*

BUTTERFIELD (N.) ingénieur du roi pour les instrumens de mathématiques, qu'il construisoit avec une justesse admirable. Il excelloit sur-tout dans les grands quarts de cercles. Il mourut à Paris le 28 de mars 1724, âgé de 89 ans.

☞ BUXTORF (Jean) Allemand, né dans la Westphalie, qui vivoit au commencement du XVII siécle, s'est acquis une gloire immortelle par l'intelligence qu'il avoit des rabbins. Il étoit calviniste, & mourut en 1629. Il enseigna les langues hébraïque & chaldaïque à Basle avec grand applaudissement, & se signala par ses excellens ouvrages. Le premier qu'il a composé est son grand dictionaire intitulé, *Lexicon chaldaïcum, thalmudicum & rabbinicum*, imprimé à Basle, *in-folio*, en 1639, par les soins de son fils. Ceux qui veulent lire les rabbins ont absolument besoin de ce dictionaire, qui est plus étendu que celui de R. David de Pomis, imprimé à Venise en 1587. Il donna aussi au public un petit dictionaire hébreu & chaldaïque, sous le nom de *Manuel*, composé de mots de la bible seulement, imprimé *in-12* à Rostock, en 1634, & le trésor de la grammaire hébraïque. Il fit aussi imprimer à Basle en 1618 & 1619, en quatre volumes *in-folio*, une grande bible hébraïque, avec les rabbins, les paraphrases chaldaïques, & la massore, de la même maniere que dans la grande bible de Venise, où elles sont plus entieres que dans les éditions d'Anvers. Il s'est donné la liberté de corriger la ponctuation des paraphrases chaldaïques, suivant l'analogie de la grammaire, & selon ses idées: ce qui fait qu'on lui préfére la deuxiéme & la troisiéme édition de la bible de Bomberg, qui d'ailleurs est beaucoup plus belle que celle de Buxtorf. On joint ordinairement à cette bible *la Tibériade* du même auteur, qui est un commentaire sur la massore, où il traite à fond de cette massore, selon la pensée des rabbins, & où il explique en latin les termes de cette massore, suivant l'opinion de R. Elias Levita. Il publia encore une *Synagogue Juive*, où il expose les cérémonies des Juifs. Ce traité fut imprimé en allemand à Basle en 1603, puis en Latin à Hanover en 1604; ensuite ailleurs. En 1650 on en publia à Amsterdam *in-8°* une édition en flamand, augmentée & corrigée par son fils & par son neveu. Cet ouvrage est trop peu judicieux, & Buxtorf s'y est trop attaché à la bagatelle, & à ce qui peut rendre les Juifs ridicules. Le petit abrégé de Léon de Modéne sur cette même matiere, qui a été traduit par M. Simon, est beaucoup meilleur. Nous avons encore quelques autres livres de Buxtorf, entr'autres, sa *bibliothéque rabbinique*, qui est un ouvrage curieux; mais on a fait beaucoup d'autres découvertes depuis ce temps-là sur cette litterature. Ceux qui veulent apprendre à écrire en hébreu, peuvent se servir d'un recueil de lettres hébraïques qu'il a publié sous ce titre: *Institutio epistolaris hebraica.* Dans son ouvrage intitulé, *Bibliotheca rabbinica*, on trouve son traité *De abbreviaturis hebræorum*, dont on a une édition beaucoup augmentée, faite en 1708, *in-8°.* Il a donné encore *Concordantiæ hebraicæ*, que son fils a fait imprimer en 1632, avec des concordances chaldaïques, & une préface qui marque l'usage qu'on doit faire de cet ouvrage, qui a été réimprimé à Basle en 1636. Chrétien Raue, luthérien Allemand, en a donné un abrégé en forme de dictionaire, imprimé à Berlin en 1677, *in-8°*, sous le titre de *Fons Sion.* On a encore de Buxtorf un abrégé de la grammaire hébraïque; des préceptes de grammaire; *lexicon hebraicum & chaldaicum*, avec un lexicon rabbinique: la premiere édition est de Basle, 1696, *in-8°.* Dispute d'un Juif avec un chrétien, touchant le Messie, à Hannover 1604 & 1622, *in-8°.*

BUXTORF (Jean) fils de ce premier, étoit aussi professeur des langues orientales à Basle, & n'étoit pas moins versé que son pere dans la connoissance de la langue hébraïque & des rabbins. Il traduisit quelques rabbins, & entr'autres le *More Nevokim* de R. Moïse, & le livre intitulé *Cozri.* Il travailla sur la grammaire hébraïque, sur la chaldaïque, sur la syriaque, & donna un *Lexicon chaldaïque & syriac, in-4°* en 1622. Comme il avoit hérité des sentimens de son pere, aussi bien que de sa litterature juive, il défendit, contre Louis Cappel, l'antiquité des points voyelles du texte hébreu de la bible, dans un livre intitulé, *Tractatus de punctorum vocalium & accentuum in libris veteris testamenti hebraicis origine, antiquitate & auctoritate*, imprimé à Basle en 1648, où il cite un grand nombre de passages des rabbins. Cet ouvrage fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable, contre la même critique de Cappel, avec ce titre, *Anticritica, seu vindiciæ veritatis hebraicæ adversùs Ludovici Capelli criticam, quam vocat sacram*, à Basle en 1653. Enfin il composa plusieurs dissertations philologiques & théologiques, imprimées à Basle en 1707, sur différentes matieres qui regardent la langue hébraïque & le rabbinisme, & un traité sur la confusion des langues. Il mourut le 16 août 1664, & Daniel Tossan publia en 1670, à Basle, l'oraison funébre de Buxtorf, qui comprend un abrégé de sa vie, avec les éloges que les savans lui dresserent: ce que nous avons sous ce titre: *Danielis Tossani oratio de vita & obitu Joannis Buxtorfii, unà cum clarorum virorum epicediis.* On a encore de Buxtorf un traité latin imprimé à Basle en 1652, *in-4°*, touchant le mariage & le divorce des hébreux; *& exercitationes ad historiam veteris & novi testamenti*, à Basle en 1659, *in-4°.* Il y traite de ce qui concerne l'arche d'alliance, le feu sacré & céleste,

céleste, urim & thummim, la manne, la pierre du désert & le serpent d'airain.

Plusieurs savans qui louent cette littérature rabbinique des deux Buxtorfs, n'approuvent pas toujours leur jugement. Ils croient que ces auteurs n'ont pas fait le choix des bonnes opinions, donnant trop au rabbinisme; qu'au contraire Louis Cappel, qui savoit moins d'hébreu & de judaïsme qu'eux, a composé de meilleurs ouvrages sur les mêmes matieres, & qui sont plus estimés de tous les habiles gens. Ils disent de plus que cet entêtement où sont aujourd'hui la plupart des théologiens d'Allemagne & ceux de Genève, à l'égard des points voyelles de la langue hébraïque, vient de ce qu'ils ont suivi l'opinion des deux Buxtorfs, & qu'ils sont entré aveuglément dans leurs opinions, n'étant pas capables d'approfondir une matiere aussi difficile qu'étoit celle-là. Ce qui a beaucoup contribué à faire valoir le sentiment des Buxtorfs, c'est qu'il étoit favorable aux principes des nouveaux réformateurs, qui croient que Dieu, par un effet de sa providence, a voulu conserver la bible exemte des plus petites fautes, par le moyen de ces points. Les critiques ajoutent que dans le livre de Buxtorf le fils, contre l'*Arcanum punctuationis* de Cappel, on ne trouve autre chose qu'une vaine érudition juive, dont on ne peut rien conclure. Ils louent davantage l'Anticritique du même Buxtorf, qui mérite, selon eux, d'être lue, principalement dans les endroits où il confère le texte hébreu avec les anciennes versions, & où il examine les diverses leçons qui ont été avancées par Cappel; mais avec tout cela, ils remarquent qu'il y a un grand nombre d'erreurs dans ce livre, que l'auteur n'a pas voulu corriger, parcequ'il a persisté à défendre ses premieres opinions.

BUYER ou BOYER (Guillaume) de Nice en Provence, mathématicien & poëte dans le XIII siécle, fut très-bien auprès de Charles II roi de Naples & comte de Provence, & composa divers ouvrages en vers & en prose, de la connoissance des minéraux, de la source de plusieurs fontaines, &c. * Nostradamus, *hist.* & du Verdier Vauprivas, *bibl.*

BUYTRAGO ou BUTRAGO, bourg d'Espagne dans la Castille Nouvelle, sur la riviere de Lozoya, à treize lieues de Madrid du côté du nord, est l'ancienne ville des Carpetans, nommée *Litabrum* & *Blitabrum*, & qui a été épiscopale. * Mati, *dict.*

☞ BUZ. Quelques-uns font une ville de ce nom dans l'Arabie pétrée. Ils croient en avoir besoin pour expliquer le surnom de *Buzites* que l'écriture donne à Eliu, dans Job, *c.* 32, *v.* 2, & les Buzites dont parle Jérémie, *c.* 25, *v.* 23. Buz étoit fils de Nachor & de Melcha. Eliu étoit un de ses descendans, & la postérité de Buz s'étoit établie dans l'Arabie. C'est elle que le prophéte Jérémie entend sous le nom des Buzites qu'il menace de la colere divine. * La Martiniere, *dict.*

BUZANVAL (Nicolas Choart de) évêque de Beauvais, né à Paris le 25 juillet de l'an 1611, fut conseiller au parlement de Bretagne, puis au grand conseil, maître des requêtes, conseiller d'état, & ambassadeur en Suisse. Il s'aquitta de tous ces emplois avec applaudissement, portant alors le nom de *Chicherai*, qu'il ne quitta que lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. *Augustin* Potier, son oncle maternel, évêque de Beauvais & grand aumônier de la reine mere de Louis XIV, régente du royaume, ayant fait peu de temps avant sa mort une démission pure & simple de son évêché entre les mains du roi, *Nicolas* Choart y fut nommé à la considération de Nicolas Potier de Novion, président à mortier, son cousin germain, à la charge d'une pension de douze mille livres, en faveur de l'un des fils de ce président. Il n'eut pas plutôt reçu ses bulles, qu'il se retira chez les prêtres de l'oratoire de S. Magloire, pour se préparer à l'ordination. Ayant consideré que la pension n'étoit point canonique, il voulut remettre son évêché entre les mains du roi. Sa majesté loua son zèle, le déchargea de la pension, en disant qu'elle étoit assez puissante pour récompenser M. de Novion d'ailleurs. Nonobstant cela; il eut quelque peine à se déterminer de se charger d'un poids qu'il croyoit au-dessus de ses forces. Cependant il se rendit au conseil de personnes éclairées, & fut sacré évêque de l'église de Beauvais, qu'il gouverna jusqu'à sa mort avec beaucoup d'attachement. Il se renferma d'abord dans son diocèse, pour n'en plus sortir, & s'interdit pour toujours l'entrée de la cour & de la ville de Paris, quoique son diocèse s'étendît jusques à six lieues près de cette capitale du royaume. On ne l'y vit jamais que pour les besoins les plus indispensables de son église, lorsqu'on ne pouvoit commettre à d'autres les affaires qui l'y appelloient. Non content de veiller jour & nuit sur son troupeau, & de donner tous ses soins à la conduite de ses peuples, il employa encore tous ses biens à leurs nécessités corporelles. Il fonda des hôpitaux dans plusieurs lieux de son diocèse, dont le principal est celui de la ville de Beauvais, dont il fit monter par son exemple & par ses exhortations la dépense annuelle au-delà de quarante mille livres, quoiqu'il n'en ait pas plus de dix mille de rente. Il fit divers nouveaux réglemens pour l'instruction de ses peuples & pour le rétablissement de l'ancienne discipline. Non content d'entretenir à ses dépens un séminaire, pour y former pendant plusieurs années les clercs qu'il devoit employer au soin de ses paroisses, qui sont nombreuses, il en établit encore un autre, pour y élever de jeunes enfans choisis de divers endroits de son diocèse. Son dessein étoit de leur former le cœur & l'esprit en même-temps, de les rendre également habiles dans les sciences saintes & profanes, & de les employer ensuite à la conduite & à l'instruction des autres. Mais un si bel établissement finit avec lui, parcequ'il étoit sans exemple dans le royaume; au lieu que son premier séminaire a servi de modéle à plusieurs autres que divers évêques ont ensuite fait établir dans leurs diocèses. Il eut diverses affaires à soutenir. La plus grande fut celle qu'il eut avec son propre chapitre, qui envelopa plusieurs ecclésiastiques de son diocèse dans les mêmes intérêts que lui. Il étoit un des quatre évêques de France, qui avoient refusé de faire signer le formulaire de la maniere que la cour de Rome & celle de France l'exigeoient. Il fut un de ceux qui furent le plus portés à l'accommodement qui se fit en 1668. L'évêque de Beauvais mourut le 21 juillet de l'an 1679, âgé de 68 ans. Sa vie a été imprimée à Paris en 1717, sous ce titre: *Idée de la vie & de l'esprit de Messire Nicolas Choart de Buzanval, évêque & comte de Beauvais, vidame de Gerberoi, pair de France*, par M. Mezangui. * *Mémoires du temps.*

BUZANVAL (Paul Choart de) grand oncle de l'évêque de Beauvais, *dont il est parlé dans l'article précédent*, fut fort estimé du roi Henri IV, qui l'envoya en Angleterre près de la reine Elizabeth. Cette princesse ayant témoigné quelque ressentiment de ce que Buzenval avoit parlé d'elle un peu trop librement, il fut rappellé, & envoyé en Hollande en qualité d'ambassadeur près des Etats. Il mourut dans cet emploi l'an 1607, & fut enterré à la Haye avec beaucoup de magnificence. De cette famille étoit Jacques Choart, avocat au parlement de Paris, chef du conseil souverain de Dombes, aïeul maternel des avocats généraux Talon. Ce fut un homme de grand savoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après en avoir passé 60 dans le barreau, & s'y être acquis beaucoup de réputation. *Voyez* Loysel, *des avocats*, *p.* 581, 582, *où se trouve son épitaphe.*

BUZELIN (Jean) jésuite, étoit de Cambrai, & mourut à Lille en 1626, âgé de 56 ans. Il a laissé divers ouvrages: *Gallo-Flandriæ descriptio. Annales Gallo-Flandriæ, &c.* * Alegambe, *bibliot. script. S. J.*

BUZRUK UMID, second prince de la dynastie des Ismaëliens de Perse ou de Rudbar, succéda à Hassan

Sabah, qui n'ayant point d'enfans, le déclara son héritier l'an de l'hégire 518, de J. C. 1124. Ce prince soutint plusieurs guerres contre les Selgiucides, & demeura presque toujours victorieux dans les combats qui se donnerent entr'eux. Il maintint la justice parmi ses sujets; mais pour ce qui regardoit les affaires du dehors, il se servit souvent d'assassins, à l'imitation de son prédécesseur, & fit perdre la vie à plusieurs princes étrangers, dont le plus illustre fut le calife Monstarched, de la maison des Abbassides. Buzruk mourut après avoir regné quatorze ans & deux mois. *Voyez* le titre d'ISMAELIENS, qui est plutôt une race d'impies & de scélérats, qu'une dynastie de princes légitimes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

BUZYGES, illustre citoyen d'Athènes, y donna, à ce que l'on dit, l'invention de labourer la terre avec les bœufs. * Hesychius. Le nom grec βυζύγης est composé de βῦς *bœuf*, & de ζυγὸς *joug*. Ce fut à lui que Demophoon confia le Palladium qu'il avoit reçu de Diomède, pour le porter à Athènes. * Polyen, *l.* 1, *c.* 5, *ep.* 20, *v.* 47. Ausone, *ep.* 22, *v.* 47.

B Y

BYBLOS, ville de Phénicie en Syrie, assez près de la ville de Beryte, où il y avoit des temples en l'honneur d'Adonis, fut délivrée par Pompée d'un tyran qui l'opprimoit. Cette ville est située sur un lieu élevé, à quelque distance de la mer, *voyez* Etienne de *Bysance* sur ce mot. Denys Periegete en fait aussi mention dans sa description de la terre. On l'appelle aujourd'hui *Giblée* ou *Gibelleto.* On y rendoit un culte tout particulier à Venus, en l'honneur de laquelle les femmes qui ne vouloient pas se laisser couper les cheveux aux fêtes d'Adonis, s'en délivroient par une amende qu'elles s'imposoient: c'étoit de se tenir pendant un jour entier dans la place publique, où elles se prostituoient à quiconque leur offroit de l'argent; & de ce produit elles en faisoient un présent à Venus dans son temple. *Voyez* Lucien, *sur la déesse de Syrie.* La même coutume se pratiquoit chez les Babyloniens, suivant Tobie Pfanner, *syst. theol. gentil. pur. c.* 11, §. 24.

BYLLIONS, peuples d'Illyrie, faisant leur demeure sur l'Epidamie, ou Dyrrachium, & Apollonie. * Strabon, *l.* 7. Ils se nomment aussi *Bulliones.* Pline en parle sous ce nom, *l.* 3, *c.* 22. * Hofm. *lexicon. univers.*

BYLLIS, ville dont parle Plutarque dans la vie de *Crassus.* Ptolemée, *l.* 3, *c.* 13 la nomme *Boullis.* C'est une ville des Elymiotes dans la Macédoine, sur la mer Ionienne ou Adriatique. Etienne le géographe la met dans l'Illyrie; car cette partie de la Macédoine est censée partie de l'Illyrie. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

BYNÆUS (Antoine) né à Utrecht le 6 août 1654, fut un des plus célébres disciples de Grævius, sous qui il apprit le grec, le latin, l'histoire & les antiquités. Son discours sur un songe allégorique, dans lequel il introduit Mercure qui prend connoissance des différends entre les savans, lui fit honneur. Il le prononça le 11 décembre 1670 à Utrecht. Il étudia depuis l'hébreu, le chaldéen & le syriac; s'appliqua à la théologie, & gouverna successivement plusieurs églises de sa secte. Il mourut à Deventer le 8 novembre 1698. C'étoit un homme très-savant. Il a composé un grand nombre d'ouvrages qui sont encore manuscrits, excepté ceux-ci: *De calceis Hebræorum*; *Christus crucifixus; Explicatio historiæ evangelicæ de nativitate Christi*; Quelques sermons en flamand.

BYRSA, citadelle de la ville de Carthage en Afrique, au sommet de laquelle il y avoit un temple dédié à Esculape, que la femme d'Asdrubal brula après la prise de cette ville. * Strabon, *l.* 17. Byrsa vient du mot grec βύρσα, qui signifie *cuir*, & elle fut appellée de ce nom, selon Servius, *sur le* 1 *de l'Enéide*, parceque Didon, qui fuyoit la colere de son frere, abordant en Afrique, ne demanda au roi Jarbas pour la place de la ville qu'elle vouloit bâtir, qu'autant d'espace qu'un cuir de bœuf en pourroit contenir: ce qui lui fut accordé. Alors l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle les joignit l'une à l'autre, & en fit une grande enceinte. Herodien, *l.* 5, *c.* 6, fait mention de cette ruse de Didon, qu'il faut entendre de l'enceinte de la citadelle, comme Appien l'a remarqué *in lybicis*, plutôt que de celle de la ville, comme l'a cru Tite-Live, *l.* 34, *c.* 62. Ce qui a pu donner lieu à cette fable des Grecs, c'est, selon quelques-uns, qu'anciennement on se servoit pour monnoye de petits morceaux de cuir marqués, & que Didon en paya la place qu'elle achetta pour bâtir sa ville. Ceux qui ont quelque intelligence de l'ancienne langue des Phéniciens, que Didon introduisit dans l'Afrique, savent que le véritable nom de la citadelle de Carthage n'étoit pas *Byrsa*, comme les Grecs le prononçoient; mais *Botzra*, *ou Bosra*, c'est-à-dire en hébreu, *une forteresse* ou *une tour.* * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 6, *c.* 15. Appian, *de bellis pun.*

BYTNER (Victorin) Anglois de nation, publia à Cambridge en 1648 la clef de la langue sainte, & un autre livre en 1664, sous le titre de *lyra Davidica*, qui est une explication grammaticale de tous les mots hébreux des pseaumes. Il a été imprimé plusieurs fois * Konig, *bibl.*

BYZACENE ou PROVINCE BYZACENE, ancien pays d'Afrique, connu des anciens auteurs, & principalement de Strabon, Ptolémee, &c. Il est aujourd'hui dans le royaume de Tunis. La province Byzacène avoit un évêché suffragant d'Adrumet. Ce pays qui étoit fort fertile, est borné du côté de l'orient par le fleuve Triton; du côté de l'occident par la Numidie; du côté du midi par la Lybie intérieure & les environs de la ville de Mammometa ou Machomette, qui est l'*Adrumetum* des anciens. * *Voyez* Marmol, *l.* 6, *c.* 22, Pline, *liv.* 17, *c.* 5, *l.* 18, *c.* 10. Varron, *de R. R. l.* 1 *c.* 44. Silius Italicus, *l.* 9. *Notitia Imperi.* M. Du Pin, *dans l'édition d'Optat.* Baudrand.

Conciles de Byzacene.

Le I fut assemblé l'an 522, selon le cardinal Baronius en faveur des évêques qui avoient été exilés, & qu'on rappella après la mort de Trasimond, roi des Vandales. Dacien, métropolitain, célébra le second en 541, pour la discipline. L'empereur Justinien lui écrivit qu'il étoit le tuteur & le vengeur des canons, & lui promit de faire valoir les decrets de son synode. On en met un en l'an 602, à l'occasion de Clément, primat de cette province: ce qui se peut voir dans le dixiéme livre des épîtres de S. Grégoire *le Grand.* Le dernier, auquel Etienne présidoit, fut tenu l'an 646 par quarante-deux prélats, contre les Monothelites. * S. Gregorius, *l.* 10 *epist.* 35. Baronius, *in annal. &c.*

BYZANCE, nommée depuis *Constantinople*, ville de Thrace sur la pointe du Bosphore, est très-ancienne. Si l'on en croit quelques auteurs fabuleux, les fondemens de cette ville furent jettés par Byzas, arriere-petit-fils d'Inachus roi d'Argos, Sa mere Ceroëssa l'eut, disent ces auteurs, de Neptune; elle étoit fille d'Io, qui l'avoit eue de Jupiter; & Neptune avec Apollon aida Byzas à bâtir les murailles de la nouvelle ville. Il est surprenant que des écrivains chrétiens aient pu débiter de pareilles rêveries. Il y en a d'autres, comme l'auteur de la chronique, qui supposant le lieu déja habité, disent que Barbyse qui en étoit seigneur, eut une fille nommée Phidalie, qui l'agrandit considérablement, & que Byzas roi de Thrace épousa ensuite; mais Denys de Byzance ne fait pas l'honneur à cette femme, de la croire mariée, & il aime-mieux dire qu'elle ne fut que la maîtresse de Byzas, ce qui lui attira, dit-il, l'indignation de son pere, qui l'effraya tellement, qu'elle alla se précipiter dans la mer, au lieu qu'on appella depuis le golfe de Phidalie. Cela ne s'accorde pas sans doute avec ce qu'on lit dans Etienne le géographe, & dans Hesychius de Milet,

que le golfe fut nommé de Phidalie, parcequ'en l'absence du roi Byzas, cette femme sut conserver la ville malgré la révolte de Stræbus son beau-frere, qu'elle mit en fuite, & qu'elle poursuivit jusqu'à ce golfe, d'où vient qu'on appella un port qui étoit tout proche, *le port des femmes.* Quelques anciens ajoutent que Byzas fut en son temps le plus juste de tous les hommes, & qu'il fut maître de toute le Thrace maritime, jusqu'au mont Hemus : mais il y en a d'autres qui pensent bien autrement; & si on s'en rapporte à eux, Byzas ne fut que le chef d'une colonie d'Argiens ; ce qui peut paroître assez vraisemblable, quoique ces écrivains ne s'accordent pas tout-à-fait entr'eux, & qu'ils rapportent différens oracles rendus à ces avanturiers. Celui qui est le plus célébre, & qui pouroit bien être le vrai, est aussi le plus court : *Cherchez le lieu opposé aux terres des aveugles.* En effet, dix-sept ans auparavant, comme l'assure Hérodote, une troupe de Mégariens étoit venu chercher un établissement dans ces quartiers-là, & l'avoit fait à Calcedoine, lieu bien moins avantageux que celui que les Argiens conduits par Byzas occuperent; d'où vient que l'oracle traitoit les habitans de Calcedoine d'*Aveugles.* Il y a un assez bon nombre d'écrivains qui veulent que ce soit les Mégariens qui aient fondé Byzance, de même que Calcedoine & que Selymbrie, & même si le témoignage de Constantin Porphyrogenete est de quelque poids, il y avoit des Béotiens avec eux; mais c'est peut-être parceque Dinias prince de Calcedoine s'empara de cette ville encore foible, & y établit une partie de ses citoyens. Comme tout cela est fort incertain, nous nous contenterons d'observer, que Byzance paroît avoir été fondée, comme le dit Eusebe dans sa chronique, la troisiéme année de la XXX olympiade, qui est la 658 avant Jesus-Christ. On fait mention de Byzance dès le regne de Darius, fils d'Hystaspes, mais comme d'une ville peu considérable, qui fut d'abord sous la domination de ce prince, & ensuite sous celle des Ioniens. Xerxès I qui en fut le maître ensuite, ne la garda pas long-temps : car Pausanias roi de Lacedémone, l'ayant pris, y établit une bonne colonie. Sept ans après les Athéniens s'en emparerent, mais on les en chassa ensuite, & les Lacédémoniens y étant rentrés, y établirent des magistrats qu'ils nommerent *Harmostes.* Les guerres de ces deux peuples toujours jaloux de la gloire l'un de l'autre, contribuerent beaucoup à assurer la liberté des Byzantins : ils se donnerent des loix à eux-mêmes, crééren des magistrats qu'ils nommerent *Hieromnemones ;* & se trouverent bientôt en état de faire tête aux Macédoniens. La plus célébre guerre qu'ils soutinrent alors fut celle contre Philippe fils d'Amyntas, roi de Macédoine, dont Leon de Byzance eut le commandement : on en avoit autrefois une histoire écrite par Leon même en sept livres, & les Athéniens conduits par Chares y avoient rendu de grands services aux Byzantins, qui eurent aussi quelques démêlés avec les Thraces qu'ils vainquirent. Clearque de Lacédémone, fugitif de sa patrie, ayant été ensuite appellé à Byzance, s'y empara de toute l'autorité, & il y eut depuis des Harmostes de Lacédémone ; mais la fortune de Philippe & d'Alexandre *le Grand* son fils ayant changé toute la face de la Gréce, Byzance se remit en liberté sous leurs successeurs, & elle sut la conserver malgré les attaques des Gaulois, & des rois de Syrie. Enfin tout se soumettant aux Romains, Byzance s'y soumit aussi, mais volontairement, & d'une maniere très-avantageuse, puisqu'en se donnant des maîtres engagés à sa conservation, elle retint le droit de se gouverner par ses propres loix, & qu'elle devint l'entrepôt d'un commerce plus florissant. Les auteurs remarquent qu'elle devint alors une des villes des plus considérables de l'empire par ses richesses, & par le grand nombre de ses habitans; & qu'elle jouit du droit de métropole sur quelques autres villes. Mais elle perdit une partie de ces avantages sur la fin du II siécle de l'ére chrétienne; car Pescennius Niger qui avoit été déclaré empereur par l'armée de Syrie, ayant mis une forte garnison dans Byzance, & les habitans s'étant joints à la garnison, les généraux de Septime Severe y mirent le siége, qu'ils changerent ensuite en blocus; & cette ville ayant été contrainte de se rendre au bout de trois ans, ses murailles, ses thermes, ses édifices publics furent renversés; on lui ôta sa liberté, & on la réduisit en forme de bourg dépendant de Perinthe. C'est à cause de cette dépendance, que lors même que l'église de Constantinople devint patriarchale, il étoit d'usage que le patriarche élu fût confirmé par le métropolitain de Perinthe ou Heraclée. Severe s'apperçut bientôt qu'il s'étoit livré trop aveuglément au plaisir de se venger de la peine que lui avoient faite les Byzantins, & que la situation de Byzance étoit trop importante pour la négliger : ainsi il ordonna qu'on la rebâtit, & Antonin Caracalla son fils ayant achevé de la rétablir, voulut qu'elle fût appellée la ville *Antonienne Auguste des Byzantins.* Cette ville fut encore plus maltraitée sous le regne de Gallien, par quelques troupes de cet empereur, qui se livrant à l'esprit de révolte, si ordinaire dans ces malheureux temps, égorgerent tous les citoyens pour s'enrichir de leurs dépouilles ; de sorte qu'il ne resta des anciennes familles de cette ville, que ceux que leur commerce, ou d'autres affaires, en avoient éloignés. Quelques années après, sous l'empire de Claude le Gothique, des Barbares venus du fond du Palus Méotide, se jetterent aussi dans Byzance; mais ils ne s'y arrêterent pas long-temps. Enfin Licinius défait par le grand Constantin, se retira dans cette ville, qui soutint encore un siége, & fut prise par cet illustre empereur, qui l'ayant embellie ensuite & augmentée considérablement, lui donna son nom. On ne décrit point ici la situation de cette ville, qui est la plus belle du monde; & tant sur cela que sur diverses autres choses curieuses, on peut consulter l'article CONSTANTINOPLE. Nous nous contenterons seulement de remarquer sur ce qui regarde son église; que si l'on en croit divers Grecs, ce fut l'apôtre S. André qui la fonda, & qui eut divers successeurs; & entr'autres, selon eux, Domitius, frere de l'empereur Probus; ce qu'on lit aussi dans le martyrologe romain, au sujet du martyre de S. Adrien, qu'on dit fils de cet empereur. Il semble qu'on pouroit douter de la vérité de ce fait, parceque les actes du même S. Adrien, font Domitius, aussi bien que lui, fils de Probus: & il ne paroît pas qu'on puisse bien l appuyer de l'autorité de Vopisque, qui à la fin de la vie de cet empereur dit, que ses descendans *rem Romanam fugerunt ;* car cet auteur détermine ensuite le lieu où ils fixerent leur séjour, & dit qu'ils s'établirent en Italie auprès de Verone, où on n'a pas du venir chercher un évêque pour Byzance. D'ailleurs S. Adrien ayant souffert à Byzance sous Licinius, c'est-à-dire, au plutôt l'an 311. Domitius par qui on dit qu'il fut enterré à Argyropoli, auroit encore été alors évêque de Byzance; ce qui laisse trop peu de temps pour l'épiscopat de Métrophanes, qui, selon divers auteurs, fut de dix ans, & à qui Alexandre succeda dès l'an 313. On ne peut pas faire plus de fonds sur ce que ces écrivains Grecs disent des prédécesseurs de Domitius; & il est plus que probable que la liste de ces évêques est toute fausse. On n'y trouve point de *Philadelphe*; & c'est justement celui que Cedrene, auteur plus curieux que la plupart des écrivains de sa nation, & qui examinoit le mieux ce qu'il écrivoit, assure avoir été, sous le regne de Caracalla, le premier évêque de Byzance, qu'un prêtre avoit gouvernée auparavant pendant huit ans, sans doute depuis le rétablissement de la ville. Il nomme aussi un *Eugenius*, qui fut fait évêque de Byzance la troisiéme année de Gordien, & qui gouverna cette église pendant 25 ans ; mais il ne fait pas la faute que Siméon Logothete a faite, de le dire second évêque de Byzance; ce qui ne pouvoit s'accorder avec ce qu'il avoit écrit, que Philadelphe

n'avoit siegé que trois ans. Pour *Rufin*, que le même Siméon nomme évêque de Byzance sous le regne de Numerien, Cedrene n'en dit rien ; mais ni lui ni Eugenius, ne sont nommés dans les listes, où l'on trouve des noms tous différens. * Eusebe, *in chron.* Etienne de *Byzance.* Petrus Gillius, *de topographia Constantinop.* Constant. Porphyrogen. *de them. liv.* 2, *c.* 1. Herodot. *l.* 5, *c.* 103. Diodor. *Sicul. anno* 1, *olympiad. XCI.* Xenoph. *Hellenic.*

BYZANTINE (histoire) nom que l'on a donné à un corps d'histoire de Constantinople, & dont on a fait l'impression au Louvre dans le XVII siécle. Elle commença de paroître l'an 1645, par les livres de Jean Cantacuzene, qui n'avoient point encore été imprimés en grec, & qui contiennent l'histoire de ce qui s'est passé sous l'empire d'Andronic & sous le sien jusqu'en 1352. On y ajouta la version latine de Pontanus, & les notes du P. Gretser. Cela fut suivi en 1647, de l'abrégé historique de Cedrenus, depuis le commencement du monde jusqu'en 1057, auquel on joignit pour supplément quelques extraits de Jean Scylitza, & l'histoire de Nicetas ou Acominate Choniate, qui commence en 1118 & finit en 1206. Les notes de Xilander & du pere Goar, dominicain, & le glossaire de M. Fabrot accompagnerent ces auteurs. L'année suivante 1648, on publia les extraits des ambassades de Theophilacte Simocatta, qui a écrit l'histoire de l'empereur Maurice, & l'abregé de Nicephore patriarche de Constantinople, qui contient ce qui s'est passé depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV, avec les éclogues historiques que Meursius avoit déja publiées. Le P. Goar publia en la même année le traité de Georges Codin, des *charges de la cour*, *&c.* & y joignit ses notes & celles du P. Gretser. Anastase le *bibliothécaire* parut l'an 1649, avec les notes & le glossaire de M. Fabrot, qui en publia un autre l'année suivante avec Chalcondyle & avec les annales turques, traduites en latin par Jean Leunclavius, & continuées jusqu'à l'année 1588. L'an 1651 vit éclore l'histoire d'Acropolita & de Ducas, la chronique orientale qu'Abraham Ecchellensis avoit traduite en latin, & l'Alexiade de la princesse Anne Commene, traduite & enrichie d'un glossaire par le P. Poussines jésuite. L'année suivante on publia Georges Syncelle, dont la chronographie suit Eusebe, & va jusqu'à l'empire de Maximien & de Maxime, qui fut traduit & noté par le P. Goar. Trois ans après le P. Combefis, dominicain, publia Theophanes & Léon *le Grammairien* avec sa version & ses notes. Constantin Manasses, & les origines de Constantinople de Codin, avec quelques autres piéces, parurent en même temps, le tout éclairci par les notes ou par les glossaires de fort savans hommes. L'an 1660 produisit Agathias avec les notes de Vulcanius, & les annales de Michel Glycas, qui n'avoient jamais paru en grec : le P. Labbe fit des observations sur ce dernier. L'année suivante fut employée à l'impression de Nicephore Bryenne, qui est due encore aux soins du P. Poussines. Les deux volumes de Procope occuperent l'imprimerie du Louvre pendant les années 1662 & 1663. Le premier de ces volumes contient l'histoire publique, & fut traduit par le P. Maltrait, jésuite ; & le second contient le traité des bâtimens de Justinien & les anecdotes de son temps. Au bout de sept ans on publia Cinnamus & Paul *le Silentiaire*, avec des notes de M. du Cange sur Nicephore Bryenne, sur Anne Comnene & sur Cinnamus, & avec un commentaire du même auteur sur Paul *le Silentiaire.* Depuis ce temps on fut quinze ans entiers sans avoir la suite de ce grand ouvrage, si ce n'est qu'à Rome en 1666 & 1669, on publia en deux tomes Georges Pachymere, avec de fort bonnes notes, & un glossaire du P. Poussines ; Enfin l'imprimerie du Louvre se réveilla en 1685, & elle donna par les soins du P. Combefis les vies de Léon l'*Armenien*, de Michel *le Begue*, de Théophile, & de Michel III, écrites par un anonyme qui en avoit reçu l'ordre de Constantin *Porphyrogenette* : celle de Basile *le Macédonien*, écrite par le même Constantin, traduite par le P. Combefis : la vie des empereurs successeurs de ce Basile, jusqu'à Romain, fils de Constantin *Porphyrogenete*, avec une ou deux piéces satyriques contre les Iconoclastes : l'histoire de la ruine de Thessalonique écrite par Jean Cameniate, à laquelle le P. Combefis joignit sa version fort différente de celle de Léon Allatius. Il y ajouta une description d'une autre ruine de Thessalonique, causée par la sédition des habitans, & écrite par Demetrius Cydonius : enfin des extraits de la vie du jeune Basile, les annales de Simeon Logothete depuis Leon l'*Armenien*, jusqu'à Nicephore Phocas, & les vies des empereurs depuis Leon l'*Armenien* jusqu'à Constantin *Porphyrogenete*, écrites par le moine Georges. M. Boivin, l'un des gardes de la bibliothéque du roi, fit imprimer en 1702, en deux volumes, la version latine de l'histoire Byzantine de Nicephore Gregoras. * Bayle, *répub. des lettres*, février 1686.

BYZAS, célébre sculpteur, natif de l'isle de Naxos, dans la mer Egée, qui vivoit avant la LV olympiade, qui commença l'an 560, avant J. C. inventa l'usage des petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, pour couvrir les temples, & autres superbes édifices. * Pausanias, *l.* 5. *Eliac.*

B Z.

BZOVIUS en Polonois BZOWZKI (Abraham) religieux de l'ordre de S. Dominique, acquit une grande réputation dans le XVII siécle. Après avoir achevé ses études à Cracovie, il y prit l'habit de religieux, & fut envoyé par ses supérieurs en Italie, où il fit des leçons de philosophie à Milan, & de théologie à Bologne. Etant revenu en Pologne, il y prêcha avec applaudissement, y enseigna encore la philosophie & la théologie, & contribua beaucoup à l'agrandissement de son ordre, en y faisant bâtir des couvens, & enrichit de plusieurs livres la bibliothéque des dominicains de Cracovie. Etant retourné à Rome, il fut bibliothécaire de Virginio des Ursins, duc de Bracciano, composa l'*abrégé de l'histoire ecclésiastique*, qu'il tira principalement des annales du cardinal Baronius : ce qui engagea plusieurs savans de le presser de continuer l'ouvrage de ce cardinal : il l'entreprit, & le pape le logea au Vatican. Il commença à l'an 1198, où ce cardinal avoit fini, continua jusqu'à son temps, & composa XII volumes, dont il y en a neuf d'imprimés ; le premier fut imprimé à Cologne l'an 1616 ; les sept suivans le furent l'un après l'autre dans la même ville ; le huitiéme l'an 1630 ; le neuviéme fut imprimé à Rome, l'an 1672. Le huitiéme finit à l'an 1564, & le neuviéme comprend le pontificat de Pie V. Bzovius demeura au Vatican jusqu'à ce qu'ayant été volé, & son valet ayant été tué par les voleurs, il se retira dans le monastere de son ordre de la Minerve, où il mourut en 1637, âgé de 70 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui a composé une grande quantité d'ouvrages. Le plus considérable est la *Continuation des annales du cardinal Baronius.* Il y a pris tant de soin de parler de ce qui est arrivé aux dominicains, qu'on peut dire qu'il a plus songé à faire les annales de son ordre, que celles de l'église. Il a aussi composé les vies des papes en trois volumes ; celle de Paul V, en particulier, &c. Il se fit des affaires avec les cordeliers, au sujet de Jean Scot, *le docteur subtil*, dont il parle très-désavantageusement ; & avec Georges Herwart, au sujet de l'empereur Louis de Baviere. C'est ce qui lui a attiré des coups, qu'il ne semble pas avoir bien parés. * Starovolscius, *de illustr. Polon.* Leo Allatius, *in Apibus Urbanis*, *c.* 113. Louis Jacob, *bibl. Pontif.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

Fin du second Volume.

